NOUVEAU PETIT

LAROUSSE

ILLUSTRÉ

Quarante-cinquième Édition

NOUVEAU PETIT

ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

6.200 Gravures. — 220 Planches et Tableaux. — 140 Cartes.

Un dictionnaire sans exemples
est un squelette.

PARIS

13-17, RUE MONTPARNASSE, 13-17
SUCCURSALE : Rue des Écoles, 58 (Sorbonne

1926

Tous droits réservés.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION,
DE TRADUCTION, D'ADAPTATION ET D'EXÉCUTION
RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS.

COPYRIGHT 1924, BY THE LIBRAIRIE LAROUSSE, PARIS.

AUX LECTEURS

BIEN qu'il ait été conçu par CLAUDE AUGÉ sur le plan du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ et du LAROUSSE UNIVERSEL et qu'il ait été conduit d'après les méthodes dont le succès a prouvé la valeur, ce dictionnaire est un ouvrage complètement nouveau. C'est à la fois le plus complet, le mieux informé et le plus attrayant des dictionnaires manuels.

Divisé en trois parties : LANGUE FRANÇAISE, LOCUTIONS, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, le **Nouveau Petit Larousse illustré** contient :

POUR LE TEXTE

Toutes les matières des ouvrages du même genre : **langue, lettres, sciences, arts** (nombreux exemples à l'appui des définitions), **prononciation** figurée, **étymologies, développements encyclopédiques** (droit, médecine usuelle, grammaire, arithmétique, géométrie, physique, chimie, histoire naturelle, agriculture, hygiène, astronomie, beaux-arts, dessin, sports, etc.) aux mots les plus importants de la langue, etc. ;

L'**Histoire,** la **Mythologie,** la **Biographie,** la **Géographie;**

Et, de plus, des parties neuves et originales, savoir :

Les **Synonymes** (dans les définitions mêmes), les **antonymes,** les **proverbes** et les **locutions proverbiales;**

Les **Locutions latines et étrangères** (imprimées sur papier rose) ;

Des **Résumés historiques, géographiques, littéraires,** etc., qui forment un mémento précieux pour la préparation des leçons et des examens ;

La **Biographie** des contemporains illustres ;

Des **Notices bibliographiques** se rapportant aux principaux ouvrages de toutes les littératures (poèmes, romans, pièces de théâtre, etc.) ;

La **Monographie des œuvres d'art célèbres :** monuments, tableaux, gravures, statues, opéras, opéras-comiques, etc. ;

Les **Types** et **Personnages** littéraires et sociaux ;

Une **Liste complète** des académiciens, des sénateurs et des députés.

POUR L'ILLUSTRATION

6.200 Gravures distribuées dans le texte ;

140 Tableaux encyclopédiques, dont **4** en couleurs ;

720 Portraits des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, d'après les monnaies, les médailles, les tableaux, les photographies ;

140 Cartes géographiques, dont **7** en couleurs, mises au courant des remaniements territoriaux les plus récents ;

16 Planches hors-texte en simili-gravure, donnant **83** reproductions des tableaux les plus célèbres et constituant ainsi un précieux répertoire d'art.

Cette illustration, d'une facture très fine et parfaitement homogène, est essentiellement documentaire : la fantaisie n'y a aucune part. Elle constitue, du commencement à la fin, une leçon de choses, et l'on constatera que les tableaux sont autant de synthèses en images, dont la portée éducative et la valeur suggestive sont incontestables.

Si Claude Augé s'est réservé, dans la conduite et l'élaboration de ce livre la part principale comme rédacteur en chef, il n'en a pas moins cru devoir s'entourer d'un certain nombre de collaborateurs dont voici les noms :

Paul Augé,
Secrétaire général de la Rédaction.

Rédacteurs :

Bouchény (Gaston).	Froidevaux (Henri).	Legrand (Max).
Coquelin (Louis).	Guirand (Félix).	Monnot (Pierre).

L'établissement et le choix du vocabulaire présentaient de réelles difficultés. Après mûre réflexion, il a été décidé de n'omettre aucun mot consacré par l'usage, en allant dans ce sens aussi loin que possible ; mais on n'a pas cru devoir, pour le vain plaisir d'accumuler des vocables, conserver une place aux expressions tombées en désuétude, ou accueillir sans discernement tous les néologismes bizarres échappés à la fantaisie d'un écrivain, ainsi que les termes d'argot; la langue usuelle, celle qu'il importe surtout de connaître, en offre d'ailleurs le plus souvent les équivalents exacts. Par ce triage judicieux des mots, l'adjonction constante de leurs synonymes et antonymes, l'explication précise des locutions où ils entrent, ce dictionnaire devient le répertoire du bon langage et du bon style français. D'autre part, l'élimination des détails oiseux a permis de donner des développements plus considérables aux articles encyclopédiques : ceux-ci offrent un reflet fidèle de l'état actuel des connaissances dans tous les ordres et, tant par la forme que par le fond, assurent à notre livre le caractère d'un manuel pratique et vivant.

Les définitions sont appuyées d'exemples qui précisent le sens, en même temps qu'ils le complètent. Les locutions latines et étrangères, dont la source est rigoureusement indiquée, sont traduites littéralement, puis expliquées ou accompagnées d'exemples qui en font ressortir les applications les plus fréquentes. Enfin, la partie historique, biographique, géographique, littéraire et artistique, n'est pas une sèche énumération de noms propres et de dates : sur chaque événement, sur chaque chef-d'œuvre, sur chaque pays, sur chaque personnage célèbre, le lecteur est certain de trouver une monographie concise, mais caractéristique. En ce qui concerne particulièrement la Grande Guerre, on trouvera la notice biographique des personnalités militaires et civiles dont le rôle a été important, un résumé des principales batailles, enfin les dernières précisions sur les remaniements territoriaux qui ont suivi la paix. Et, comme une large place a été faite au détail anecdotique, notre ouvrage se trouve présenter l'utilité du dictionnaire en même temps que l'agrément du livre de lecture.

Ainsi compris, bien proportionné dans toutes ses parties, le **Nouveau Petit Larousse illustré** nous paraît devoir donner satisfaction à tous ceux qui veulent avoir sous la main un dictionnaire véritablement pratique. Si, pour le rendre plus facilement maniable et moins encombrant, on a fait choix d'un format moyen, il n'en est pas moins d'une abondance et d'une richesse qui lui permettent de soutenir avantageusement la comparaison même avec des ouvrages en apparence plus considérables.

On a, en un mot, prétendu réaliser le type de *Dictionnaire manuel*, et il sera permis aux Éditeurs de croire que ce nouvel ouvrage démontrera une fois encore la supériorité des *Dictionnaires Larousse*, malgré les nombreuses imitations dont ils ont été si souvent l'objet.

LES ÉDITEURS.

PRINCIPAUX TABLEAUX

Abréviations.
Aéronautique.
Afrique.
Agriculture.
Allemand (*alphabet*).
Amérique.
Arabe (*art*).
Arcs.
Armes.
Armures.
Arthropodes.
Artillerie.
Asie.
Assyrien (*art*).
Automobile.
Aveugles (*alphabet des*).
Aviation.
Blason (en couleurs).
Bœufs.
Boxe.
Byzantin (*art*).
Champignons (en couleurs).
Chasse.
Château fort
Chemin de fer.
Cheval.
Chien.
Chinois (*art*).
Coiffures.
Costume civil (2 planches).
Couture.
Egyptien (*art*).
Empire (*style*).
Escrime.
Étrusque (*art*).
Europe.
Fléaux de la nature.
Fortifications.
France (tableau chronologique des souverains et chefs d'Etat).
Géographiques (*termes*).
Gothique (*art*).
Grec (*art*).
Grec (*alphabet*).
Gymnastique.
Habitation.
Harnais.
Hauteurs.
Hindou (*art*).
Homme (2 planches).
Japonais (*art*).
Lignes.
Locomotive.
Lutte.
Machine (*à vapeur*).
Maison.
Mammifères.
Mappemonde.
Marine (2 planches).
Merveilles du monde.
Mesures (2 tableaux).
Météores.
Métrique (*système*).
Microbes.
Militaires (*costumes*), 2 pl.
Mines.
Mollusques, etc.
Monnaies (*4 tableaux*).
Moulures.
Musique.
Natation.
Navires (à voiles, à vapeur).
Océanie.
Oiseaux.
Ordres.
Ornements.
Pavillons (en couleurs), 2 pl.
Pêche.
Phénicien (*art*).
Plante.
Poissons.
Pompiers.
Renaissance.
Reptile.
Roman (*art*).
Russe (*alphabet*).
Sauts.
Solides.
Sourds-muets (*alphabet des*)
Sports.
Squelettes.
Styles (2 pl.) : Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI.
Surfaces.
Taille.
Télégraphe Morse.
Télégraphe-Téléphone.
Topographie.
Véhicules.

PLANCHES en similigravure

16 planches donnant la reproduction de 83 tableaux parmi les plus célèbres de nos musées.

CARTES

Cartes des cinq parties du monde.
Planisphère terrestre et planisphère céleste (*au mot* TERRE).
Cartes des principaux États.
Cartes des départements français, des grandes colonies françaises, du principal théâtre de la Grande Guerre.

Cartes en couleurs :

Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie, Planisphère terrestre (*au mot* TERRE), France (sur double page).

ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE

Abr.	Abréviation.
Abs.	Absolu.
Absolum.	Absolument.
Adj.	Adjectif.
Adjectiv.	Adjectivement.
Adm.	Administration.
Adv.	Adverbe.
Affl.	Affluent.
Agr.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
Allem.	Allemand.
Altér.	Altération.
Anat.	Anatomie.
Anc.	Ancien.
Angl.	Anglais.
Ant.	Antonyme.
Antiq.	Antiquité.
Ar.	Arabe.
Arbor.	Arboriculture.
Archéol.	Archéologie.
Archit.	Architecture.
Arg.	Argot.
Arith.	Arithmétique.
Arr.Arrond.	Arrondissement.
Art.	Article.
Artill.	Artillerie.
Art mil.	Art militaire.
Art vétér.	Art vétérinaire.
Astr.	Astronomie.
Auj. ou Aujourd'h.	Aujourd'hui.
Auxil.	Auxiliaire.
Bx.-arts.	Beaux-arts.
Bas lat.	Bas latin.
Bibl.	Bible.
Bibliogr.	Bibliographie.
Blas.	Blason.
Bot.	Botanique.
C.-à-d.	C'est-à-dire.
Cap.	Capitale.
Carross.	Carrosserie.
Chanc.	Chancellerie.
Charp.	Charpenterie.
Chass.	Chasse.
Ch. de f.	Chemin de fer.
Chim.	Chimie.
Chin.	Chinois.
Ch.-l. de c.	Chef-lieu de canton.
Chorégr.	Chorégraphie.
C. ou Com.	Commune.
Comm.	Commerce.
Cond. prés.	Conditionnel présent.
Conj.	Conjonction.
Conj.	Conjugue.
Constr.	Construction.
Contr.	Contracté.
Crust.	Crustacés.
Cuis.	Cuisine.
Dém.	Démonstratif.
Dép.	Département.
Dét.	Déterminatif.
Dimin.	Diminutif.
Dr.	Droit.
E.	Est.
Ec. dom.	Economie domestique.
Ell.	Elliptique
Entom.	Entomologie.
Escr.	Escrime.
Esp.	Espagnol.
Et.	Etat.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Fauconn.	Fauconnerie.
Fém.	Féminin.
Féod.	Féodalité.
Fig.	Figurément.
Fig. de rhét.	Figure de rhétorique.
Fin.	Finances.
Fl.	Fleuve
Fortif.	Fortifications.
Fr.	Français.
Fut.	Futur.
Généal.	Généalogie.
Géogr.	Géographie.
Géol.	Géologie.
Géom.	Géométrie.
Germ.	Germanique.
Gn mll.	Gn mouillé.
Gr.	Grec.
Gram. ou Gramm.	Grammaire.
Graphol.	Graphologie.
H. ou hab.	Habitant.
Hébr.	Hébreu, hébraïque.
Hind.	Hindou.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Histol.	Histologie.
Horl.	Horlogerie.
Hortic.	Horticulture.
Imparf.	Imparfait.
Impér.	Impératif.
Impers.	Impersonnel.
Impr.	Imprimerie.
Ind.	Indicatif.
Indéf.	Indéfini.
Inf.	Infinitif.
Interj.	Interjection.
Intr.	Intransitif (verbe).
Inus. au pl.	Inusité au pluriel.
Inv.	Invariable.
Iron.	Ironique.
Irr.	Irrégulier.
Ital.	Italien.
Japon.	Japonais.
Jard.	Jardinage.
Kil. carr.	Kilomètre carré.
Lat.	Latin.
Litt.	Littérature.
Liturg.	Liturgie.
L, ll mll.	L, ll mouillés.
Loc. adv.	Locution adverbiale.
Loc. conj.	Locution conjonctive.
Loc. lat.	Locution latine.
Loc. prép.	Locution prépositive.
Log.	Logique.
M.	Monsieur, masculin, mètre, mot, mort.
M.	Midi.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manège.
Mar.	Marine.
Masc. ou M.	Masculin.
Math.	Mathématique.
Méc. ou Mécan.	Mécanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Métall.	Métallurgie.
Métriq.	Métrique.
Métrol.	Métrologie.
Minér.	Minéralogie.
Musiq.	Musique.
Myth.	Mythologie.
N.	Nom.
N.	Nord (ch. de fer).
N.	Nord (point cardinal).
Néol.	Néologisme.
N. f.	Nom féminin.
N. f. pl.	Nom féminin pluriel.
N. m.	Nom masculin.
N. m. pl.	Nom masculin pluriel.
Num.	Numéral.
O.	Ouest (point cardinal).
Onomat.	Onomatopée.
Oppos.	Opposition.
Opt.	Optique.
Ord.	Ordinal.
Orl.	Orléans:
Ornith.	Ornithologie.
P. et ch.	Ponts et chaussées.
Par antiphr.	Par antiphrase.
Par dénigr.	Par dénigrement.
Par ext.	Par extension.
Par plaisant.	Par plaisanterie.
Part. pass.	Participe passé.
Part. prés.	Participe présent.
Pass. déf.	Passé défini.
Pass. indéf.	Passé indéfini.
Pathol.	Pathologie.
Pêch.	Pêche.
Peint.	Peinture.
Péjor.	Péjoratif.
Péjorativ.	Péjorativement.
Pers.	Personne.
Peu us.	Peu usité.
Philos.	Philosophie.
Physiol.	Physiologie.
Physiq.	Physique.
Pl.	Pluriel.
P.-L.-M.	Paris-Lyon-Méditerranée.
Poét.	Poétique.
Pop.	Populaire, population.
Poss.	Possessif.
Prat.	Pratique.
Préf.	Préfixe.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Priv.	Privatif.
Procéd.	Procédure.
Pron.	Pronom.
Prov.	Proverbe.
Psychol.	Psychologie.
Pyrotechn.	Pyrotechnie.
Rad.	Radical.
Rel.	Reliure.
Rhét.	Rhétorique.
R. d.	Rive droite.
R. g.	Rive gauche.
Riv.	Rivière.
S.	Siècle, sud, seconde.
S.-affl.	Sous-affluent.
Sanscr.	Sanscrit.
Sculpt.	Sculpture.
Sing. ou S.	Singulier.
S.-pr. ou S.-préf.	Sous-préfecture.
Subj.	Subjonctif.
Substantiv.	Substantivement.
Subst. participe.	Substantif participial.
Subst. verb.	Substantif verbal.
Suéd.	Suédois.
Superl.	Superlatif.
Syn.	Synonyme.
T.	Terme.
Techn.	Technologie.
Théol.	Théologie.
Typogr.	Typographie.
Us.	Usité.
V.	Voir.
V.	Ville.
V.	Verbe.
V. a.	Verbe actif.
V. n.	Verbe neutre.
V. pr.	Verbe pronominal.
V. tr.	Verbe transitif.
Vén.	Vénerie.
Vitic.	Viticulture.
Vx.	Vieux.
Vx fr.	Vieux français.
Zool.	Zoologie.
Zoot.	Zootechnie.

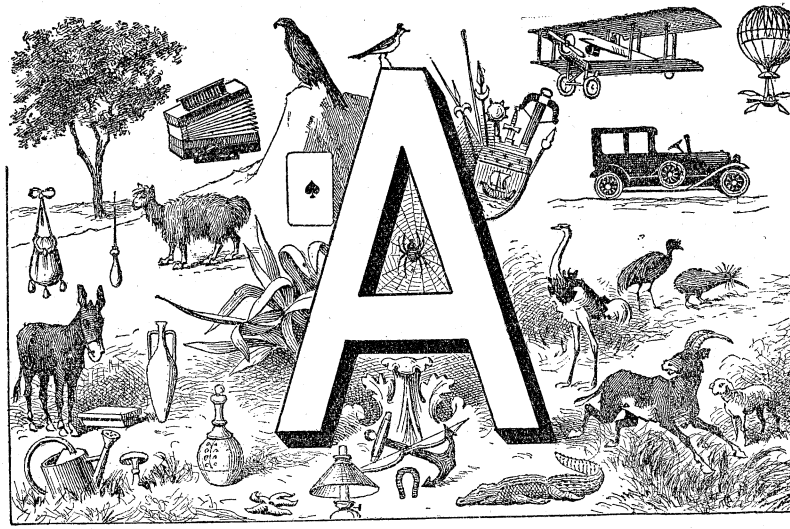

LANGUE FRANÇAISE

A n. m. La première lettre de l'alphabet, et la première des voyelles : *un* A *majuscule; des* a *minuscules. Prouver par* A + B, prouver mathématiquement. *Ne savoir ni* A *ni* B, être fort ignorant.

A (sans accent) 3e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe *avoir* : *l'alphabet français a vingt-cinq lettres.*

À prép. Prend l'accent grave et exprime un rapport de tendance : *aller à Paris*; de situation : *être à la campagne*; de provenance : *boire à une source.*

A ou **AB** ou **ABS** prép. lat. qui signifie *de, par*, pour indiquer un rapport d'éloignement, d'extraction, de séparation, de privation, et qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots français : *a*tone, **ab**juration, **abs**tention.

ABAÇA n. m. Espèce de bananier qui fournit une matière textile appelée *chanvre de Manille.*

ABAISSANT (*bè-san*), **E** adj. Qui sert à abaisser. *Fig.* Humiliant, dégradant : *acte abaissant.*

ABAISSE (*bè-se*) n. f. Pâte amincie par le rouleau.

ABAISSE-LANGUE (*lan-ghe*) n. m. invar. Instrument qu'on emploie en médecine pour abaisser la langue et apercevoir l'intérieur de la gorge.

ABAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Action de diminuer quelque chose en hauteur : *l'abaissement d'un mur.* Action d'un corps qui, en baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : *le froid produit l'abaissement du mercure dans le thermomètre. Fig.* Humiliation : *Louis XI travailla à l'abaissement des grands vassaux.* Amoindrissement : *l'abaissement des salaires.* Etat de décadence : *l'abaissement de la littérature.*

ABAISSER (*bè-sé*) v. a. (de *à*, et *baisser*). Diminuer la hauteur : *abaisser un mur.* Faire descendre : *abaisser un store, les paupières.* Réduire : *abaisser une taxe. Abaisser une perpendiculaire*, la mener d'un point sur une ligne ou sur un plan. *Fig.* Humilier : *Richelieu abaissa les grands.* **S'abaisser** v. pr. Devenir plus bas : *les nuages s'abaissent.* S'humilier, s'avilir : *s'abaisser à de plates excuses.* ANT. **Elever, hausser; glorifier, vanter.**

ABAISSEUR (*bè-seur*) adj. et n. m. Se dit d'un muscle qui sert à abaisser la partie du corps à laquelle il est attaché. ANT. **Elévateur.**

ABAJOUE (*joû*) n. f. (de *bajoue*). Poche que certains animaux (singes, chéiroptères, etc.) ont à l'intérieur de chacune des joues et où ils mettent en réserve des aliments. *Fig.* Joue pendante.

ABALIÉNATION (*si-on*) n. f. *Dr. rom.* Cession, aliénation : *abalienation de terres, de troupeaux.*

ABALIÉNER (*né*) v. a. Faire une abaliénation.

ABALOURDIR v. a. Rendre lourd, stupide : *les mauvais traitements abalourdissent un enfant.*

ABALOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action d'abalourdir. Etat d'une personne abalourdie.

ABANDON n. m. (de *à*, et *bandon*, pouvoir). Etat d'une personne ou d'une chose délaissée : *la loi punit l'abandon des enfants.* Négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc. Oubli : *abandon de soi-même.* Renonciation, désistement : *abandon d'un droit.* **À l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : *laisser ses enfants, sa maison à l'abandon.*

ABANDONNABLE (*do-na-ble*) adj. Qui peut, qui doit être abandonné : *projet abandonnable.*

ABANDONNATAIRE (*do-na-tè-re*) n. *Dr.* Personne au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE (*do-na*) n. *Dr.* Personne qui fait un abandon de ses biens.

ABANDONNÉ (*do-né*), **E** n. Personne qui est dans l'abandon : *soulageons les abandonnés.*

ABANDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. (de *abandonner*.) Délaissement entier. Acte de cession : *abandonnement de biens.*

ABANDONNER (*do-né*) v. a. Quitter, délaisser entièrement : *abandonner sa maison.* Renoncer à : *abandonner ses prétentions.* Négliger : *abandonner ses devoirs.* Confier : *Anne d'Autriche abandonna le pouvoir à Mazarin.* Livrer : *abandonner une ville au pillage.* **S'abandonner** v. pr. Se livrer : *s'abandonner à la joie.* Perdre courage : *une âme forte ne s'abandonne jamais.* ANT. **Garder, retenir.**

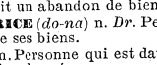

Abaques.

ABAQUE n. m. (lat. *abacus*). *Archit.* Tailloir, tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. *Antiq.* Machine à calculer en usage chez les Romains. (V. BOULIER.) Système de lignes tra-

cées sur un plan et permettant d'effectuer certains calculs numériques. Table à jouer, à lire. Dressoir.

ABASOURDIR (*zour*) v. a. (rad. *sourd*). Assourdir, étourdir par un grand bruit : *coup de tonnerre qui abasourdit. Fig.* Consterner, hébéter.

ABASOURDISSANT (*zour-di-san*), **E** adj. Qui est propre à abasourdir, à étourdir : *bruit abasourdissant ; nouvelle abasourdissante.*

ABASOURDISSEMENT (*zour-di-se-man*) n. m. Assourdissement. *Fig.* Stupeur.

ABAT ou **ABAS** (*ba*) n. m. Averse soudaine : *un grand abat d'eau.*

ABAT (*ba*) n. m. Action d'abattre, de tuer : *l'abat des animaux.* Ce qui est abattu. N. m. pl. Pieds, rognons, foie, etc., d'animaux abattus.

ABATAGE n. m. Action d'abattre les arbres, de tuer les animaux, de détacher le minerai d'une galerie. *Fig.* et *fam.* Verte semonce.

ABÂTARDIR v. a. (de *bâtard*). Altérer, faire dégénérer. *Fig.* : *une longue servitude abâtardit le courage.* **S'abâtardir** v. pr. Dégénérer.

ABÂTARDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *abâtardir*). Dégénération. Altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une race, de l'esprit.*

ABATÉE (*té*) n. f. Mouvement d'un navire, qui fait que la proue s'écarte de la ligne du vent.

ABAT-FAIM (*ba-fin*) n. m. invar. Pièce de résistance qu'on sert d'abord pour apaiser, abattre la faim des convives.

ABAT-FOIN (*ba*) n. m. invar. Ouverture dans le plancher d'un grenier, au-dessus d'une écurie, d'une étable, et par laquelle on jette le fourrage dans le râtelier.

ABATIS (*ti*) n. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons ; ou tuées, telles que bêtes fauves, gibier. Tête, cou, ailerons, pattes de volaille. *Pop.* Bras, jambes ; mains, pieds.

ABAT-JOUR (*ba*) n. m. invar. Réflecteur qui rabat

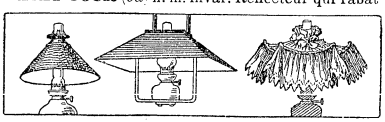

Abat-jour.

la lumière des lampes. Fenêtre inclinée qui reçoit le jour d'en haut. Auvent élevé devant les magasins ou boutiques pour intercepter les rayons du soleil. Sorte de visière qui sert à préserver les yeux d'une lumière trop vive.

ABAT-SON ou **ABAT-SONS** (*ba*) n. m. Série de lames que l'on pose de biais dans les baies des clochers pour renvoyer le son ou les sons vers le sol. Pl. des *abat-son* ou *abat-sons.*

Abat-son.

ABATTABLE (*ba-ta-ble*) adj. Susceptible d'être abattu.

ABATTANT (*ba-tan*) n. m. Pièce de menuiserie, qui s'élève ou s'abaisse à volonté : *secrétaire à abattant.*

ABATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. (de *abattre*). Découragement, accablement, affaiblissement. ANT. **Energie, courage.**

ABATTEUR (*ba-teur*) n. m. Celui qui abat : *abatteur d'arbres. Abatteur de besogne*, qui en fait beaucoup.

ABATTOIR (*ba-toir*) n. m. Etablissement dans lequel les bouchers sont tenus d'abattre et de préparer les animaux destinés à la consommation.

ABATTRE (*ba-tre*) v. a. (de *à*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*). Mettre à bas, renverser, détruire, démolir : *abattre un arbre.* Tuer : *abattre du gibier. Fig.* Affaiblir : *la fièvre abat.* Décourager : *le malheur abat.* Abaisser : *abattre l'orgueil.* Faire cesser : *la réflexion abattit sa colère.* Accomplir avec rapidité : *besogne abattue.* **S'abattre** v. pr. Tomber : *les vieux chevaux s'abattent souvent.* Se précipiter sur : *l'épervier s'abat sur sa proie.* Cesser, s'apaiser, diminuer : *le vent s'abat.* PROV. : **Petite pluie abat grand vent** (*au pr.*), quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise ; (*au fig.*), souvent peu de chose suffit pour calmer une grande colère. ANT. **Elever, relever.**

ABATTU (*ba-tu*), **E** adj. Renversé, jeté à terre : *arbres abattus. Fig.* Découragé, affaibli.

ABATTURE (*ba-tu-re*) n. f. Action d'abattre les fruits des arbres. N. f. pl. Foulures laissées par le cerf dans les broussailles : *le cerf se reconnaît à ses abattures.*

ABAT-VENT (*ba-van*) n. m. invar. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Appareil en terre ou en tôle, qu'on met sur les cheminées pour empêcher le vent d'y pénétrer et d'y refouler la fumée.

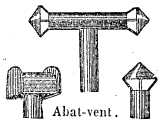

Abat-vent.

ABAT-VOIX (*ba-voi*) n. m. invar. Couronnement d'une chaire à prêcher.

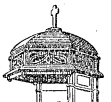

Abat-voix.

ABBATIAL (*a-ba-si-al*) **E, AUX**, adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye : *palais abbatial ; église abbatiale ; droits abbatiaux.*

ABBAYE (*a bé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse. Bâtiments du monastère. PROV. : **Pour un moine l'abbaye ne se perd pas,** l'absence d'une personne ne doit pas faire abandonner une entreprise, un projet. V. *Part. hist.*

ABBÉ (*a-bé*) n. m. (du lat. *abbas*, père). Supérieur d'une abbaye. Ecclésiastique.

ABBESSE (*a-bè-se*) n. f. Supérieure d'un monastère de religieuses ayant titre d'abbaye.

A B C n. m. Petit livre contenant l'alphabet. *Fig.* Premiers éléments d'un art, d'une science : *l'arithmétique est l'a b c des mathématiques.*

ABCÉDER (*dé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Se tourner en abcès : *tumeur qui abcède.*

ABCÈS (*sè*) n. m. (lat. *abcessus*). Amas de pus dans une cavité accidentelle ou naturelle du corps.

ABD, mot arabe qui signifie *serviteur* et entre dans la composition de nombreux noms propres : *Abd*-el-Kader, *Abd*-el-Mélik, etc.

ABDICABLE adj. Qui peut, qui doit être abdiqué : *fonctions abdicables.*

ABDICATAIRE (*tè-re*) n. et adj. Se dit d'une personne qui a abdiqué.

ABDICATION (*si-on*) n. f. Action d'abdiquer. V. *Part. hist.*

ABDIQUER (*ké*) v. a. Renoncer volontairement ou de force à de hautes fonctions, et particulièrement à l'autorité souveraine : *Dioclétien abdiqua l'empire.* Renoncer à, abandonner : *abdiquer toute dignité, ses biens.* Absol. Renoncer au pouvoir.

ABDOMEN (*mèn*) n. m. Partie du corps entre le thorax et le bassin et qui renferme les intestins.

ABDOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'abdomen : *la cavité abdominale est tapissée par le péritoine.*

ABDUCTEUR (*duk*) n. et adj. m. Se dit de tout muscle qui produit le mouvement d'abduction : *muscle abducteur ; l'abducteur de l'œil. du pouce. Tube abducteur*, tube coudé employé pour conduire le dégagement d'un gaz vers le point où on le recueille.

ABDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Mouvement qui écarte un membre du plan médian que l'on suppose diviser le corps en deux moitiés symétriques.

ABÉCÉDAIRE (*dè-re*) adj. Qui concerne l'alphabet : *ordre abécédaire.* N. m. Livre élémentaire de lecture.

ABECQUER (*bè-ké*) v. a. (rad. *bec*). Donner la becquée : *abecquer un oiseau.*

ABÉE (*bé*) n. f. (du vx fr. *bée*, auj. *baie*, ouverture). Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABEILLAGE (*bè, ll* mll.) n. m. *Dr. féod.* Droit des seigneurs sur les abeilles et les ruches de leurs vassaux.

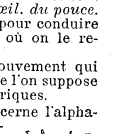

Abeille ouvrière.

ABEILLE (*bè, ll* mll.) n. f. (lat. *apicula*). Insecte hyménoptère porte-aiguillon, produisant le miel et la cire : *l'abeille est l'emblème de l'activité et du travail ; l'apiculture est l'art d'élever les abeilles.* — Les abeilles ont un corps velu, d'un brun fauve, six pattes et quatre ailes, un aiguillon très acéré à l'extrémité de l'abdomen : leur bouche est munie d'une trompe qui leur sert à puiser

le *suc* des fleurs avec lequel elles fabriquent le *miel* qu'elles déposent dans les *alvéoles* de leurs *rayons* de cire. Une *colonie* (ou essaim), qu'à l'état domestique on élève dans une *ruche*, comprend une *mère* ou *reine*), seule chargée de la ponte, des *ouvrières* (neutres) et des mâles (ou faux bourdons).

ABEILLER (*bè, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Relatif aux abeilles : *industrie abeillère*. N. m. Rucher.

ABERRANT (*bèr-ran*), **E** adj. Qui s'écarte, dévie.

ABERRATION (*bèr-ra-si-on*) n. f. (lat. *aberratio*). Mouvement apparent des étoiles fixes. *Optiq.* Phénomène qui se produit dans les systèmes optiques ne donnant pas des images parfaitement nettes : *aberration de la lumière*. *Fig.* Trouble, égarement, erreur de jugement : *aberration du goût; aberration des idées*.

ABERRER (*bèr-ré*) v. n. Se tromper.

ABÊTIR v. a. Rendre stupide : *la paresse d'esprit abêtit l'homme*. V. n. et **s'abêtir** v. pr. Devenir stupide : *cet enfant abêtit, s'abêtit de jour en jour*.

ABÊTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'abêtir. Etat de celui qui est abêti.

ABHORRABLE (*bo-ra-ble*) adj. Qui mérite d'être abhorré.

ABHORRER (*bo-ré*) v. a. (lat. *abhorrere*). Avoir en horreur, détester, exécrer. ANT. **Aimer, chérir.**

ABIES (*bi-èss*) n. m. Nom scientifique du sapin.

ABIÉTINÉES (*né*) n. f. pl. Tribu de conifères, comprenant des arbres résineux comme le *pin*, le *sapin* (abies), le *mélèze*, etc. S. une *abiétinée*.

ABÎME n. m. (du gr. *a* priv., et *bussos*, fond). Profondeur sans limite. *Fig.* Tout ce qui est extrême : *un abîme de misère*. Impénétrable : *le cœur de l'homme est un abîme. Etre sur le bord de l'abîme*, être sur le point de se ruiner, de se perdre.

AB MER (*mé*) v. a. Renverser, culbuter : *Condé abîma l'infanterie espagnole à Rocroi*. Gâter, endommager : *la pluie abîme les chemins*. **S'abîmer** v. pr. S'écrouler : *la maison s'est abîmée dans les flammes*. *Fig.* Se plonger : *s'abîmer dans sa douleur*.

AB INTESTAT (*tès-ta*) loc. prép. V. INTESTAT.

ABIRRITANT (*ab-ir-ri-tan*), **E** adj. Qui est propre à diminuer l'irritation : *remède abirritant*.

ABIRRITATION (*ab-ir-ri-ta-si-on*) n. f. En médecine, le contraire de l'irritation.

ABIRRITER (*ab-ir-ri-té*) v. a. Diminuer la sensibilité, l'irritation dans une partie du corps.

ABJECT (*ab-jèkt*), **E** adj. (du lat. *abjectus*, jeté hors). Méprisable, bas, vil : *homme abject ; sentiments abjects*. ANT. **Elevé, noble.**

ABJECTION (*ab-jèk-si-on*) n. f. Abaissement, avilissement, bassesse, en parlant du caractère, des sentiments : *vivre dans l'abjection n'est pas vivre*.

ABJURABLE adj. Qu'on peut, qu'on doit abjurer.

ABJURATION (*ra-si-on*) n. f. (du lat. *abjuratio*, reniement). Renonciation solennelle à une religion : *l'abjuration de Henri IV mit fin à la Ligue*. Action de renoncer à une opinion, à une doctrine, etc.

ABJURATOIRE adj. Qui concerne l'abjuration : *acte, formule abjuratoire*.

ABJURER (*ab-ju-ré*) v. a. (lat. *abjurare*). Renoncer publiquement à une religion : *Turenne abjura le calvinisme*. *Fig.* Renoncer à une opinion, à une doctrine, etc. : *abjurer Aristote, Descartes*, etc.

ABLATIF, IVE adj. Qui a le caractère, la valeur de l'ablatif : *proposition ablative*. N. m. Cas de la déclinaison sanscrite, latine, indiquant l'instrument, l'éloignement, l'origine, la matière.

ABLATION (*si-on*) n. f. (lat. *ablatio*). *Chir.* Action de retrancher : *l'ablation d'une tumeur*.

ABLE n. m. Nom sous lequel on désigne tous les petits poissons d'eau douce à écailles argentées. — Les ables sont appelés *poissons blancs;* les espèces les plus communes sont : l'*ablette*, le *meunier*, le *gardon*, le *rotengle*, la *vandoise*, le *chevesne*.

ABLÉGAT (*ga*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *legatus*, envoyé). Vicaire d'un légat. Commissaire chargé par la cour pontificale de Rome d'une mission gracieuse, notamment de porter la barrette à un nouveau cardinal.

ABLÉGATION (*si-on*) n. f. Dignité, fonction d'ablégat.

ABLERET (*rè*) ou **ABLIER** (*bli-é*) n. m. Filet carré, dit aussi *carrelet*.

ABLETTE n. f. Petit poisson commun dans les eaux douces et dont les écailles fournissent l'*essence d'Orient*, utilisée dans la fabrication des perles fausses.

Ablette.

ABLUANT (*blu-an*), **E** adj. Se dit des médicaments propres à enlever les matières putrides et visqueuses des ulcères. N. m. : *un abluant*.

ABLUER (*blu-é*) v. a. (lat. *abluere*). Laver du parchemin ou du papier avec une préparation pour enlever des taches ou raviver l'écriture.

ABLUTION (*si-on*) n. f. Chez les Orientaux, purification religieuse qui consiste à se laver le corps ou une partie du corps : *l'ablution est en usage dans tous les cultes de l'Orient*. Vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion. *Fam.* Action de se laver : *faire ses ablutions*.

ABNÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement, sacrifice : *faire abnégation de soi*.

ABOI n. m. (de *aboyer*). Cri du chien. N. m. pl. Dernières extrémités où le cerf est réduit. *Fig.* Situation désespérée : *commerçant ruiné et aux abois*.

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT** (*boi-man*) n. m. Cri du chien. *Fig.* Cris importuns, réitérés, fatigants.

ABOLIR v. a. (lat. *abolere*). Supprimer, annuler, anéantir : *abolir une loi ; la Constituante abolit les droits féodaux*. ANT. **Conserver, maintenir.**

ABOLISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Qui doit ou peut être aboli : *coutume abolissable*.

ABOLISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Action d'abolir; suppression, anéantissement.

ABOLITIF, IVE adj. Qui abolit : *loi abolitive*.

ABOLITION (*si-on*) n. f. Annulation (en parlant des lois). Suppression : *Louis XVI ordonna l'abolition de la torture ; la Convention vota l'abolition de la royauté*. ANT. **Conservation, maintien.**

ABOLITIONNISME (*si-o nis-me*) n. m. Doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOLITIONNISTE (*si-o-nis-te*) adj. Qui se rapporte à l'abolitionnisme : *système abolitionniste*. N. Partisan de ce système. Adversaire des douanes.

ABOMASUM (*zom'*) n. m. Quatrième estomac des ruminants, appelé plus communément CAILLETTE.

ABOMINABLE adj. Qui excite l'aversion, l'horreur : *crime abominable*. Très mauvais, exécrable, détestable : *goût, temps abominable*.

ABOMINABLEMENT (*man*) adv. D'une manière abominable. *Fam.* Fort mal : *chanter abominablement*.

Corne d'abondance.

ABOMINATION (*si-on*) n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien*. Chose abominable : *assister à des abominations*.

ABOMINER (*né*) v. a. Avoir en horreur, détester.

ABONDAMMENT (*da-man*) adv. Avec abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité : *l'abondance des récoltes réjouit le laboureur*. Ressources considérables : *vivre dans l'abondance*. *Fig.* Richesse, facilité d'élocution : *parler avec abondance*. En terme de collège, vin fortement coupé d'eau. **D'abondance** (*parler*), sans préparation. *Corne d'abondance*, corne remplie de fruits et de fleurs, qui symbolise l'abondance. PROV. : **Abondance de biens ne nuit pas,** on accepte encore, par mesure de prévoyance, une chose dont on a déjà une quantité suffisante. ANT. **Disette.**

ABONDANT (*dan*), **E** adj. Qui abonde : *récolte abondante*. *Fig.* Riche en expressions, en tours de phrase : *style abondant*.

ABONDER (*dé*) v. n. (lat. *abundare*). Etre, avoir ou produire en abondance : *la vigne abonde en France. Abonder dans le sens de quelqu'un*, être de son avis.

ABONNÉ (*bo-né*), **E** n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT (*bo-ne-man*) n. m. Convention ou marché à forfait pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal, à un théâtre*.

ABONNER (*bo-né*) v. a. (de *a*, et *bonne*, pour *borne*). Prendre pour autrui un abonnement. **S'abonner** v. pr. Prendre un abonnement pour soi-même. ANT. **Désabonner.**

ABONNIR (*bo-nir*) v. a. (de *bon*). Améliorer : *abonnir un terrain*. V. n. Devenir bon : *le vin abonnit en bouteille*. **S'abonnir** v. pr. Devenir meilleur : *le vin s'abonnit en vieillissant*.

ABONNISSEMENT (*bo-ni-se-man*) n. m. Le fait d'abonnir, de s'abonnir. (Vx.)

ABORD (*bor*) n. m. (de *à*, et *bord*). Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port*. Manière d'accueillir : *Henri IV était d'un abord facile*. Plur. Alentours : *les abords de Paris*. **D'abord, de premier abord, de prime abord, tout d'abord,** loc. adv. Dès le premier instant.

ABORDABLE adj. Accessible, qu'on peut aborder : *les écueils rendent peu abordables les côtes du sud de l'Italie*. *Fig.* Accueillant : *Louvois était violent et peu abordable*. ANT. **Inabordable.**

ABORDAGE n. m. Assaut donné à un vaisseau ennemi : *Jean Bart s'illustra dans les combats d'abordage*. Choc imprévu de deux bâtiments en mer : *les vaisseaux portent des feux la nuit pour éviter les abordages*.

ABORDÉ, E adj. et n. Se dit du navire, de l'embarcation qui reçoit l'abordage.

ABORDÉE n. f. Action d'aborder. **A l'abordée, d'abordée,** loc. adv. Tout d'abord.

ABORDER (*dé*) v. n. Prendre terre : *Robinson aborda dans une île déserte*. V. a. Approcher, accoster : *les Portugais abordèrent les premiers les côtes de l'Inde*. Combattre un vaisseau bord à bord ; le heurter par accident. S'approcher de quelqu'un pour lui parler : *je l'abordai avec confiance*. *Fig. Aborder une question*, en venir à la traiter. **S'aborder** v. pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement*.

ABORDEUR adj. m. Qui aborde : *navire abordeur*.

ABORIGÈNE adj. et n. (préf. *ab*, et lat. *origo*, origine). Autochtone. Qui est originaire du pays qu'il habite : *plante aborigène*. N. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir. ANT. **Aubain, étranger, exotique.**

ABORNEMENT (*man*) n. m. Action d'aborner.

ABORNER (*né*) v. a. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, IVE adj. Qui a avorté. (Vieilli.) Qui fait avorter : *remède abortif*.

ABOT (*bo*) n. m. (de *aboutir*). Entrave qu'on attache au paturon des chevaux pour les retenir.

ABOUCHEMENT (*man*) n. m. Action d'aboucher. Entrevue, conférence.

ABOUCHER (*ché*) v. a. (rad. *bouche*). Joindre bout à bout : *aboucher deux tuyaux, deux tubes*. Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. **S'aboucher** v. pr. Se mettre en rapport : *s'aboucher avec quelqu'un*.

ABOULIE (*lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *boulê*, volonté). Absence de la volonté. Espèce de névrose où ce symptôme est dominant : *personne atteinte d'aboulie*.

ABOULIQUE (*ke*) adj. et n. Atteint d'aboulie.

ABOUNA n. m. Métropolitain de l'Eglise éthiopienne.

ABOUT (*bou*) n. m. Pièce de charpente ou de menuiserie ajoutée à une autre.

ABOUTAGE n. m. Action de réunir par un nœud les bouts de deux cordages.

ABOUTEMENT (*man*) n. m. Etat de deux choses aboutées. Action d'abouter.

ABOUTER (*té*) v. a. Joindre bout à bout. *Abouter la vigne*, la tailler jusqu'au bout.

ABOUTIR v. n. (de *a*, et *bout*). Toucher par un bout : *tous les rayons d'un cercle aboutissent au centre*. *Fig.* Tendre à, avoir pour résultat : *les désordres du règne de Louis XV aboutirent à la ruine de la monarchie*. Conduire : *la vie aboutit à la mort*. *Méd.* Arriver à suppuration, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire*.

ABOUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Résultat. *Méd.* Commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès*.

ABOYANT (*boi-ian*), **E** adj. Qui aboie : *chiens aboyants ; meute aboyante*.

ABOYER (*boi-ié*) v. n. (vx fr. *bayer*, avoir la bouche ouverte. — Change l'*y* en *i* devant un *e* muet : *il aboie*. Prend un *y* et un *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous aboyions, vous aboyiez ; que nous aboyions, que vous aboyiez*). Japper, en parlant du chien. *Fig.* Crier après quelqu'un, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi*.

ABOYEUR, EUSE (*boi-ieur, eu-ze*) adj. Qui aboie : N. m. *Chasse*. Chien qui aboie par peur devant les bêtes sauvages sans en approcher. *Fig.* et *fam.* Celui qui fatigue par ses cris, ses réclamations : *qui a des créanciers à des aboyeurs à ses trousses*. Crieur à la porte d'un théâtre.

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies.

ABRACADABRA
BRACADABR
RACADAB
ACADA
CAD
A

(Les lettres de ce mot devaient être écrites en triangle où il fût possible de le lire en tous sens.)

ABRACADABRANT (*bran*), **E** adj. *Fam.* Très surprenant, extraordinaire, merveilleux, stupéfiant.

ABRASIF (*zif*) adj. et n. m. Se dit dans l'industrie d'une matière usante (grès, émeri, etc.).

ABRASION (*zi-on*) n. f. Action d'enlever par grattage : *l'abrasion des os cariés*. Ulcération superficielle qui fait tomber des parties de certains tissus.

ABRAXAS (*ksass*) n. m. Pierre gravée qu'on portait en Orient, comme amulette, dès le IIe siècle.

ABRÉGÉ n. m. Réduction en petit. Ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc. Résumé, précis, sommaire : *un abrégé de géométrie*. **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé. Ecrire en abrégé*, en employant des abréviations.

ABRÉGEMENT (*man*) n. m. Action d'abréger.

ABRÉGER (*jé*) v. a. (lat. *abbreviare ;* de *brevis*, court. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il abrège ;* excepté au fut et au cond., où il conserve l'*é* fermé : *j'abrégerai, nous abrégerions*. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abrégea, nous abregeons*). Rendre plus court : *les excès abrègent la vie*. ANT. **Allonger, développer, augmenter.**

ABREUVAGE ou **ABREUVEMENT** (*man*) n. m. Action d'abreuver : *l'abreuvage des chevaux*.

ABREUVER (*vé*) v. a. (préf. *ab*, et lat. *bibere*, boire). Faire boire. Imbiber, arroser : *abreuver les terres*. *Fig.* Remplir, accabler : *abreuver quelqu'un d'outrages, de chagrins*. **S'abreuver** v. pr. Boire.

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux ; *les abreuvoirs doivent toujours être propres*.

ABRÉVIATEUR, TRICE n. Celui, celle qui abrège les écrits d'un auteur : *il faut du goût pour être bon abréviateur*.

ABRÉVIATIF, IVE adj. Qui désigne en abrégé : *signes abréviatifs*.

ABRÉVIATION (*si-on*) n. f. Action d'abréger. Retranchement de lettres pour écrire certains mots plus rapidement. (*V. le tableau de la page 5.*)

ABRÉVIATIVEMENT (*man*) adv. Sous forme abrégée ; par abréviation.

ABRI n. m. Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, du danger, etc. : *les premiers hommes cherchaient un abri dans les cavernes*. *Fig.* Refuge, ce qui préserve de quelque mal : *la solitude est un abri contre les embarras du monde*. **A l'abri de** loc. prép. A couvert, en sûreté : *le travail et l'économie mettent l'homme à l'abri de l'indigence*.

Abricot.

ABRICOT (*ko*) n. m. (du lat. *præcox*, précoce). Fruit à noyau dont la chair et la peau tirent sur le jaune et qui est produit par l'abricotier : *compote, confitures, marmelade d'abricots. Abricot-pêche*, abricot qui se rapproche de la pêche. (Pl. *abricots-pêches*.)

ABRICOTÉ, E adj. Qui tient de l'abricot : *pomme abricotée*. N. m. *Tranche d'abricot confite*.

ABRICOTIER (*ti-é*) n. m. Arbre fruitier du genre prunier et de la famille des rosacées. (L'abricotier fleurit de bonne heure dans les jardins ; ses fleurs, blanches, paraissent avant les feuilles.)

ABRÉVIATIONS DIVERSES

A	Altesse (prince).	M. I.	Majesté Impériale.
A. I.	Altesse Impériale.	M. R.	Majesté Royale.
A. R.	Altesse Royale.	Md, Mde	Marchand, Marchande.
A. S.	Altesse Sérénissime.	Mis, Mise	Marquis, Marquise.
Bon, Bonne	Baron, baronne.	M. *ou* MM.	Messieurs.
B. P. F.	Bon pour francs.	Mgr	Monseigneur.
Ch. *ou* Chap.	Chapitre.	M. *ou* Mr	Monsieur.
C.	Commandeur.	Ngt *ou* Nt	Négociant.
Cie	Compagnie.	N., E., S., O *ou* W.	Nord, Est, Sud, Ouest.
C/ ou Cte	Compte.	Na	Nota.
C/C	Compte courant.	N. B.	Nota bene (*notez bien*).
C. O.	Compte ouvert.	N. C.	Notable commerçant.
Cte, Ctesse	Comte, comtesse.	N. D.	Notre-Dame.
Cf.	Conférez (*reportez-vous à... comparez*).	N.-S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
		No	Numéro.
C. V.	Cheval-vapeur.	§	Paragraphe.
D.	Don ou Dom.	Pass.	Passim *en divers endroits*).
Delt, Pinxt, Sct	Delineavit, Pinxit, Sculpsit (*dessiné, peint, gravé par*).	P. C. N.	Abréviation pour certificat d'études *physiques, chimiques, naturelles*.
Do	Dito (*ce qui a été dit*).		
Dr	Docteur.	P. D.	Port dû.
D. M.	Docteur médecin.	P. P.	Port payé.
É. *ou* Em.	Eminence.	P.-S.	Post-scriptum (*après l'écriture*).
E. V.	En ville.	P. C. C.	Pour copie conforme.
Esq.	Esquire.	P. p. c.	Pour prendre congé.
&	Et (ce sont les lettres *e*, *t*, dans une ligature).	P. T. T.	Postes, Télégraphes, Téléphones.
		S. G.	Sa Grâce (duc).
Etc.	Et cætera (*et le reste*).	S. G.	Sa Grandeur (évêque ou archevêque).
Exc.	Excellence (ministre, ambassadeur).	S. H.	Sa Hautesse (sultan).
Ex.	Exemple.	S. H.	Son Honneur (lord anglais).
Fco	Franco.	S. *ou* St, Ste	Saint, sainte.
F. *ou* Fr. *ou* F.·.	Frère.	SS	Saints.
Fo, Ro, Vo.	Folio. Recto, Verso.	S. M.	Sa Majesté (l'empereur, le roi).
G.-C.	Grand-croix.	S. F.	Sans frais.
G. O.	Grand officier.	S. g. d. g.	Sans garantie du gouvernement.
H. P. *ou* HP	(*Horse-power*) Cheval-vapeur.		
Id. *ou* Ibid.	Idem ou ibidem (*le même, dans le même endroit*).	S. S.	Sa Sainteté (le pape).
		S. S.	Sa Seigneurie.
In-4o, in-8o	In-quarto (*en quatre*), in-octavo (*en huit*).	7bre, 8bre, 9bre, xbre	Septembre, octobre, novembre, décembre.
L. Q,	Lege, quæso (*lisez, je vous prie*).	S. v. p.	S'il vous plaît.
		S. A. I. et R.	Son Altesse Impériale et Royale (le prince).
Le R. P.	Le révérend Père.		
Le S. P.	Le Saint-Père (le pape).	S. Ém.	Son Éminence (le cardinal).
Le Sr	Le sieur (pour *Monsieur*, dans les actes judiciaires).	S. Exc.	Son Excellence (le ministre).
		T. s. v. p.	Tournez, s'il vous plaît.
LL. AA., LL. ÉÉm.	Leurs Altesses, Leurs Éminences.	T. S. F.	Télégraphie sans fil.
		Ve *ou* Vve	Veuve.
LL. MM.	Leurs Majestés (empereur, impératrice ; roi, reine).	Vte, Vtesse	Vicomte, Vicomtesse.
		V.	Votre.
Mme *ou* Mad., Mlle	Madame. Mademoiselle.	W.-C.	Water-closet.
Me	Maitre (avocat, avoué, etc.).	X. *ou* N.	Anonyme, inconnu.

ABRITER (*té*) v. a. Mettre à l'abri. **S'abriter** v. pr. Se mettre à l'abri, chercher un refuge.

ABRIVENT (*van*) n. m. Hutte de bivouac pour les sentinelles. Paillasson qui garantit les plantes.

ABROGATIF, IVE adj. Qui a pour objet d'abroger : *loi abrogative*.

ABROGATION (*si-on*) n. f. (lat. *abrogatio*). Annulation d'une loi, d'un usage, etc.

ABROGATOIRE adj. Qui a pour but d'abroger : *clause abrogatoire*.

ABROGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être abrogé.

ABROGER (*jé*) v. a. (lat. *abrogare*.— Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abrogea, nous abrogeons*.) Annuler, abolir, en parlant d'une loi, d'un décret, etc.

ABROUTI, E adj. Se dit des bois dont les premières pousses ont été broutées par le bétail.

ABROUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de brouter les taillis. Etat des taillis abroutis.

ABRUPT (*brupt*), **E** adj. (lat. *abruptus*). Coupé droit, escarpé : *rocher abrupt. Fig.* Rude, peu poli, non dégrossi : *style, caractère abrupt*. ANT. **Plat ; aimable.**

ABRUPTEMENT (*brup-te-man*) adv. D'une manière abrupte.

ABRUTI, E adj. et n. Devenu brute, stupide.

ABRUTIR v. a. Rendre stupide, hébété : *l'ivrognerie abrutit l'homme*. **S'abrutir** v. pr. Devenir stupide : *le paresseux s'abrutit*.

ABRUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT (*ti-se man*) n. m. Etat d'une personne abrutie. Dégradation de l'intelligence.

ABRUTISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) adj. et n. Qui abrutit : *jouy abrutisseur ; ivrognerie abrutisseuse*.

ABS préfixe. V. A.

ABSCISSE (*ab-si-se*) n. f. (du lat. *abscissus*, coupé). *Géom. Abscisse d'un point d'une droite orientée*, vecteur qui a pour origine un point fixe de la droite et pour extrémité le point considéré. L'une des deux coordonnées qui servent à fixer un point dans un plan : l'autre s'appelant *ordonnée*). V. COORDONNÉE.

ABSCISSION (*ab-si-si-on*) n. f. Action de retrancher une partie molle du corps : *abscission d'une loupe*.

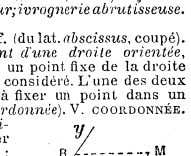

Abscisse.

ABSCONDRE v. a. Cacher, dérober aux yeux. (Vx.).

ABSCONS (*abs-konss*), **E** adj. Caché, abstrus. (Vx.)

ABSENCE (*san-se*) n. f. (lat. *absentia*). Eloignement. Défaut de présence. *Dr.* Etat de celui qui a disparu de son domicile depuis un certain temps. *Fig.* Manque : *absence de goût*. Distraction, manque d'attention : *avoir des absences*. ANT. **Présence.**

ABSENT (*san*), **E** adj. Hors de sa demeure ; non présent : *être absent au moment de l'appel. Fig.* Dis-

trait : *son esprit est absent.* N. : *Ne dites pas de mal des absents.* PROV. : **Les absents ont toujours tort,** on sacrifie toujours les intérêts de ceux qui ne sont pas là pour se défendre. ANT. **Présent.**

ABSENTÉISME (*san-té-is-me*) n. m. Mode d'exploitation de la terre comportant, entre le propriétaire absent et le cultivateur, un intermédiaire (régisseur ou entrepreneur).

ABSENTÉISTE (*san-té-is-te*) adj. et n. Qui pratique ou approuve l'absentéisme : *doctrine absentéiste ; l'Angleterre est un pays d'absentéistes.*

ABSENTER (S') (*sab-san-té*) v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDAL, E, AUX adj. Qui tient à l'abside : *chapelle absidale.*

ABSIDE n. f. (du gr. *apsis, idos*, cercle, voûte). Extrémité d'une église, derrière le chœur.

ABSIDIOLE n. f. Petite abside. Chapelle en hémicycle, construite autour de l'abside.

ABSINTHE (*te*) n. f. (gr. *apsinthion*). Genre de composées amères et aromatiques. Liqueur alcoolique aromatisée avec cette plante : *la consommation de l'absinthe est interdite en France depuis 1915. Fig.* Douleur, amertume : *la vie est mêlée de miel et d'absinthe.*

Absinthe.

ABSINTHER (*té*) v. a. Mélanger d'absinthe : *absinther une potion.*

ABSINTHINE (*ti-ne*) n. f. Principe amer de l'absinthe.

ABSINTHIQUE (*ti-ke*) adj. Se dit d'un acide qu'on a découvert dans l'absinthe. Adj. et n. Se dit d'une personne atteinte d'absinthisme.

ABSINTHISME (*tis-me*) n. m. Etat maladif causé par l'abus de l'absinthe.

ABSOLU, E adj. (préf. *ab*, et lat. *solutus*, délié). Indépendant, souverain : *roi absolu.* Sans restriction : *vérité absolue.* Impérieux, qui ne souffre pas la contradiction : *ton absolu. Alg. Valeur absolue*, valeur d'une expression, abstraction faite de son signe. *Gram. Proposition absolue*, celle qui par elle-même énonce un sens complet. *Log.* Opposé de *relatif* : **homme** *est un terme* **absolu, père** *est un terme* **relatif. L'absolu** n. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition.

ABSOLUTÉ n. f. Qualité de ce qui est absolu.

ABSOLUMENT (*man*) adv. d'une manière absolue, sans restriction : *Louis XIV régna absolument.* Indispensablement : *il faut absolument que vous partiez. Gram. Mot employé absolument*, sans complément, comme **aimer, chanter.**

ABSOLUTION (*si-on*) n. f. (préf. *ab*, et lat. *solutio*, dégagement). Pardon, rémission. ANT. **Condamnation.**

ABSOLUTISME (*tis-me*) n. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.

ABSOLUTISTE (*tis-te*) adj. Qui a rapport à l'absolutisme. N. Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : *bref absolutoire.*

ABSORBABLE adj. Qui peut être absorbé.

ABSORBANT (*ban*), **E** adj. Qui absorbe, qui boit : *terres absorbantes. Fig.* Qui occupe entièrement : *travail absorbant.* N. m. Substance qui a la propriété d'absorber : *la ouate est un absorbant. Méd.* Substance propre à absorber les gaz, les sécrétions.

ABSORBEMENT (*man*) n. m. Etat d'un esprit absorbé.

ABSORBER (*bé*) v. a. (lat. *absorbere*). S'imbiber de, pomper : *le sable absorbe l'eau.* Neutraliser, faire disparaître : *le noir absorbe la lumière.* Boire, manger. *Fig.* Dissiper entièrement : *le luxe absorbe les richesses.* Occuper fortement : *absorber l'attention.* **S'absorber** v. pr. Etre absorbé. *Fig.* Se plonger, s'abîmer : *s'absorber dans la méditation.*

ABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Action d'absorber : *l'absorption des alcools est nuisible.*

ABSORPTIVITÉ (*ab-sorp-ti*) n. f. Propriété d'absorber les liquides ou les gaz.

ABSOUDRE v. a. (préf. *ab*, et lat. *solvere*, dégager. — *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, nous absolvions.* Passé simple manque. *J'absoudrai, nous absoudrons. J'absoudrais, nous absoudrions. Absous, absolvons, absolvez. Que j'absolve, que nous absolvions.* Imp. du subj. manque. *Absolvant. Absous, absoute.*) Renvoyer sans la condamner une personne coupable d'un délit non prévu par la loi : *absoudre un coupable, un accusé.* Remettre les péchés au pénitent. Disculper, pardonner, excuser. ANT. **Condamner.**

ABSOUTE n. f. *Liturg.* Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint avant la messe. Prières dites autour du cercueil après l'office des morts.

ABSTÈME (*abs-tè-me*) adj. et n. (lat. *abstemius*). Qui ne boit pas de vin. *Prêtre abstème*, celui qui, dans la messe, est exempté de boire le vin du calice.

ABSTENIR (S') [*sabs-te*] v. pr. (préf. *abs*, et lat. *tenere*, tenir. — Se conj. comme *tenir.*) S'empêcher de faire une chose, d'user d'une chose : *dans le doute abstiens-toi.* ANT. **Participer, prendre part.**

ABSTENTION (*abs-tan-si-on*) n. f. Action de s'abstenir, de ne pas prendre part à un vote, etc.

ABSTENTIONNISTE ou **ABSTENTIONISTE** (*abs-tan-ti-o-nis-te*) n. Qui s'abstient, qui veut qu'on s'abstienne de prendre part à un vote, à une discussion, etc. Adj. : *doctrine abstentionniste.*

ABSTERGENT (*abs-tèr-jan*), **E** adj. Se dit des médicaments propres à nettoyer les plaies. N. m. : *un abstergent.*

ABSTERGER (*abs-tèr-jé*) v. a. (préf. *abs*, et lat. *tergere*, essuyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abstergea, nous abstergeons.*) *Méd.* Nettoyer une plaie.

ABSTERSIF, IVE (*abs-tèr*) adj. *Méd.* Propre à nettoyer. Abstergent. (On dit mieux DÉTERSIF.)

ABSTERSION (*abs-tèr*) n. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE (*abs-ti-nan-se*) n. f. Action de s'abstenir, surtout en parlant d'aliments. Diète, jeûne.

ABSTINENT (*abs-ti-nan*), **E** adj. Sobre dans le boire et le manger.

ABSTRACTEUR (*abs-trak*) n. et adj. m. Celui qui abstrait. **Abstracteur de quintessence,** celui qui extrait ce qu'il y a de plus subtil dans une chose.

ABSTRACTIF, IVE (*abs-trak*) adj. Qui sert à exprimer des idées abstraites : *termes abstractifs.*

ABSTRACTION (*abs-trak-si-on*) n. f. Opération de l'esprit, par laquelle on considère isolément des choses inséparables dans la réalité. Résultat de cette opération : *les notions de nombre, de couleur sont des abstractions. Faire abstraction d'une chose*, n'en pas tenir compte. Pl. Préoccupations : *il est dans des abstractions continuelles.*

ABSTRACTIVITÉ (*abs-trak*) n. f. Faculté d'abstraire.

ABSTRAIRE (*abs-trè-re*) v. a. (préf. *abs*, et lat. *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire.*) Faire abstraction.

ABSTRAIT (*abs-trè*), **E** adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme *blancheur, bonté.* Qui opère sur des qualités pures et non sur des réalités : *sciences abstraites.* Difficile à comprendre : *écrivain abstrait.* Préoccupé : *écrit abstrait. Arith. Nombre abstrait*, dont la nature des unités n'est pas exprimée. **L'abstrait** n. m. Ce qui est abstrait : *considérer l'abstrait et le concret.* ANT. **Concret.**

ABSTRAITEMENT (*abs-trè-te-man*) adv. D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E (*abs-tru, u-ze*) adj. (lat. *abstrusus*). Abstrait, obscur, difficile à comprendre : *raisonnement abstrus.*

ABSURDE adj. (préf. *ab*, et lat. *surdus*, sourd). Contraire à la raison, au sens commun : *raisonnement absurde.* Stupide, insensé. **L'absurde** n. m. : *tomber dans l'absurde.* ANT. **Sensé.**

ABSURDEMENT (*man*) adv. D'une manière absurde : *parler, raisonner absurdement.*

ABSURDITÉ n. f. Etat de ce qui est absurde, contraire au bon sens. Chose absurde ; stupidité.

ABUS (*bu*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *usus*, usage). Usage mauvais, excessif ou injuste : *abus de sa force.* Erreur : *c'est un abus de croire... Abus d'autorité*, acte d'un fonctionnaire qui outrepasse son droit. *Abus de confiance.* action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Pratiques injustes : *la Révolution supprima les abus. Dr. Appel comme d'abus*, recours

contre les abus de pouvoir de l'autorité ecclésiastique dans ses rapports avec l'autorité civile, et vice versa.

ABUSER (*zé*) v. a. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible.* V. n. User mal : *abuser de son crédit.* **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement.*

ABUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui abuse.

ABUSIF (*zif*), **IVE** adj. Contraire aux règles, aux lois, à la justice. Excessif : *usage abusif.*

ABUSIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière abusive.

ABUTER (*té*) v. a. (de *à*, et *but*). Tendre, viser à un but : *abuter un emploi.* V. n. Lancer le palet, la boule, etc., le plus près possible du but, pour jouer le premier. Joindre exactement (en parlant d'une pièce de bois).

ABYSSAL (*bis-sal*), **E, AUX** adj. Dont la profondeur est ou paraît insondable. Qui concerne les abysses : *la faune et la flore abyssales.*

ABYSSE (*bi-se*) n. m. (du gr. *a* priv., et *bussos*, fond). Grande profondeur sous-marine : *les abysses dépassent 8 kilomètres.*

ABYSSINIEN, ENNE (*bi-si-ni-in, è-ne*) ou **ABYSSIN, E** (*bi-sin, i-ne*) adj. et n. De l'Abyssinie.

ACABIT (*bi*) n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit. Fig.* et *fam.* Nature, caractère : *homme d'un excellent acabit.*

ACACIA n. m. Arbre épineux de la famille des légumineuses, à fleurs odorantes disposées en grappes, et croissant dans les régions chaudes : *l'acacia de nos pays est le faux acacia ou robinier.*

Acacia d'Arabie.

ACADÉMICIEN (*si-in*) n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon, dont l'école se tenait dans les jardins d'Académus. Aujourd'hui, membre d'une académie.

ACADÉMIE (*mi*) n. f. Société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *fonder une académie.* Partic. (avec une majuscule) : *l'Académie française.* V. ACADÉMIE (*Part. hist.*). *L'Académie de médecine*, compagnie de médecins qui a son siège à Paris et qui ne fait pas partie de l'Institut. *L'Académie de musique* (à Paris), l'Opéra. Ecole de peinture, d'escrime, d'équitation. Division universitaire en France. — Il existe 17 académies (en comptant l'Algérie), dirigées chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription : *Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse* sont les sièges des académies.

Académicien.

ACADÉMIE (*mi*) n. f. Figure dessinée d'après un modèle nu. Ce modèle lui-même.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique. Style académique*, où l'art se fait trop sentir. *Pose académique*, prétentieuse. *Palmes académiques.* V. PALME.

ACADÉMIQUEMENT (*man*) adv. D'une manière académique : *traiter un sujet académiquement.*

ACADÉMISTE (*miste*) n. Personne qui tient une académie. Elève d'une académie.

ACAGNARDER (*gnar-dé*) v. a. Rendre fainéant **S'acagnarder** v. p. S'habituer à une vie oisive.

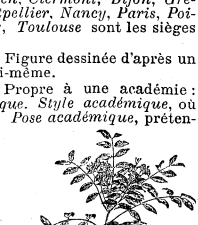
Acajou.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est rougeâtre, très dur et susceptible d'acquérir un beau poli : *l'acajou, très employé en ébénisterie, prend une teinte rouge foncé en vieillissant.*

ALCALÉPHES n. m. pl. *Zool.* Ordre de cœlentérés, comprenant les méduses, etc. S. un *acalèphe.*

ACANTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont l'*acanthe* est le type. S. une *acanthacée.*

ACANTHE n. f. (du gr. *akantha*, épine). Plante épineuse du Midi, à feuilles très larges, élégamment découpées, recourbées et d'un beau vert : *les fleurs d'acanthe ont une odeur forte et peu agréable.* Ornement d'architecture employé surtout sur les chapiteaux d'ordre corinthien, et qui imite cette plante : *feuille d'acanthe.*

Acanthe.

ACANTHIE (*ti*) n. f. Genre d'insectes, dont l'espèce la plus connue est la punaise des lits.

ACANTHOPTÉRYGIENS (*ji-in*) n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire dorsale épineuse, comme la *perche*, le *maquereau*, etc. S. un *acanthoptérygien.*

ACARIÂTRE adj. (de *saint Acaire*, qui guérissait les fous). D'une humeur fâcheuse, criarde. ANT. **Doux, sociable.**

ACARIÂTRETÉ n. f. Humeur acariâtre.

ACARIENS (*ri-in*) ou **ACARIDES** n. m. pl. Ordre d'arachnides non articulés et souvent parasites (acarus ou sarcopte de la gale). S. un *acarien* ou *acaride.*

ACARPE adj. (du gr. *a* priv., et *karpos*, fruit). Se dit d'une plante privée de fruit.

ACARUS (*russ*) n. m. Genre type de l'ordre des acariens.

ACATALECTIQUE (*lèk*) adj. Se dit, en métrique ancienne, d'un vers auquel ne manque aucune syllabe.

ACATALEPSIE (*lèp-si*) n. f. Dans la philosophie grecque, impossibilité d'arriver à la certitude.

ACATÈNE adj. et n. f. (de *a* priv., et du lat. *catena*, chaîne). Sans chaîne : *bicyclette acatène ; une acatène.*

ACATHOLIQUE adj. Se dit des chrétiens qui repoussent l'autorité du pape et de l'Eglise romaine.

ACAULE (*kô-le*) adj. (du gr. *a* priv., et *kaulos*, tige). Se dit d'une plante qui n'a pas de tige apparente, comme le *pissenlit*, le *plantain*, etc.

ACCABLANT (*a-ka-blan*), **E** adj. Difficile à supporter, qui accable : *poids accablant ; chaleur accablante. Fig.* : *chagrin accablant.*

ACCABLEMENT (*a-ka ble-man*) n. m. Prostration physique ou morale. Extrême abattement.

ACCABLER (*a-ka-blé*) v. a. (du gr. *a* priv., et *katabolê*, catapulte). Faire succomber sous le poids. *Fig.* Surcharger : *accabler de travail.* Combler : *accabler d'honneurs.*

ACCALMIE (*a-kal-mi*) ou plus rarem. **ACCALMÉE** (*a-kal-mé*) n. f. *Mar.* Calme momentané du vent et de la mer. *Fig.* Temps de repos momentané, après une période d'activité ou d'agitation.

ACCAPAREMENT (*a-ka, man*) n. m. Action d'accaparer. — L'accaparement est puni comme un crime commercial ; il consiste à retirer de la circulation une forte quantité de marchandises de même espèce, afin d'en avoir le monopole et de pouvoir, sans concurrence, déterminer la hausse ou la baisse des prix.

ACCAPARER (*ré*) v. a. (ital. *accapparrare*). Amasser une denrée quelconque en grande quantité pour en produire la rareté et la revendre fort cher. *Fig.* Prendre pour soi au détriment des autres. *Accaparer quelqu'un*, l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR, EUSE (*a-ka, eu-ze*) n. Celui, celle qui accapare : *accapareur de denrées, de faveurs.*

ACCASTILLAGE (*a-kas-ti, ll* mll.) n. m. Partie du vaisseau qui est hors de l'eau.

ACCASTILLER (*a-kas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Garnir un navire de son accastillage.

ACCÉDER (*ak-sé-dé*) v. n. (du lat. *accedere*, s'approcher. — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir accès dans un lieu, arriver, parvenir. Adhérer, consentir, acquiescer. ANT. **Rejeter, refuser.**

ACCELERANDO (*ak-sé-lé*) adv. Terme de musique italien, indiquant qu'il faut presser le mouvement d'un morceau.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE (*ak-sé*) adj. Qui accélère, précipite : *la force accélératrice*. N. m. Mécanisme permettant d'accélérer la vitesse d'un moteur.

ACCÉLÉRATION (*ak-sé, si-on*) n. f. Augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement : *accélération du pouls*. Prompte exécution : *accélération des travaux*. ANT. **Ralentissement.**

ACCÉLÉRER (*ak-sé-lé-ré*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'accélère ;* excepté au fut. et au cond., où il conserve l'*é* fermé : *j'accélérerai, nous accélérerions.*) Hâter, presser, activer : *accélérer le pas*. ANT. **Ralentir, modérer.**

ACCENSE (*ak-san-se*) ou **ACENSE** n. m. (lat. *accensus*). Chez les Romains, citoyen qui, d'après la constitution de Servius Tullius, n'atteignait pas les cens de la dernière classe. Appariteur attaché à la personne des magistrats.

ACCENSER (*ak-san-sé*) ou **ACENSER** v. a. *Dr. anc.* Donner, prendre à cens une propriété.

ACCENT (*ak-san*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *cantus*, chant). Elévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire*. Prononciation particulière : *accent gascon*. Expression de la voix : *accent plaintif*. Signe qui se met sur une voyelle : *il y a trois accents en français : l'accent aigu* (´), qui se met sur la plupart des *é* fermés : *bonté, café ; l'accent grave* (`), qui se met sur les *è* ouverts : *père, mère*, sur *où* (adv.), *à* (prép.), *holà, déjà*, etc. ; et *l'accent circonflexe* (^), qui se met sur les voyelles longues : *pâte, fête, gîte, côte, flûte*. *Fig.* Intensité de touche dans la peinture.

ACCENTEUR (*ak-san*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, qui vivent surtout dans les montagnes.

ACCENTUABLE (*ak-san*) adj. Qui peut être accentué : *mot accentuable ; syllabe accentuable*.

ACCENTUATION (*ak-san, si-on*) n. f. Manière d'accentuer, de prononcer, en parlant ou en écrivant : *accentuation vicieuse ; faute d'accentuation*.

ACCENTUER (*ak-san-tu-é*) v. a. Marquer d'un accent : *accentuer les voyelles*. Prononcer selon les règles de l'accent tonique : *bien accentuer en parlant*. Exprimer avec force : *accentuer un passage*.

ACCEPTABILITÉ (*ak-sèp*) n. f. Qualité de ce qui est acceptable : *l'acceptabilité d'une proposition*.

ACCEPTABLE (*ak-sèp*) adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables*.

ACCEPTANT (*ak-sèp-tan*), **E** n. et adj. Qui accepte, qui donne un consentement par lequel une convention devient valable.

ACCEPTATION (*ak-sèp-ta-si-on*) n. f. Action d'accepter, de recevoir : *acceptation d'une donation*. Promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change*. ANT. **Refus.**

ACCEPTER (*ak-sèp-té*) v. a. (lat. *acceptare*). Agréer ce qui est offert : *accepter un don*. Se montrer prêt à : *accepter la bataille. Accepter une lettre de change*, s'engager à payer à l'échéance. ANT. **Refuser.**

ACCEPTEUR (*ak-sèp*) n. m. Celui qui s'engage à payer une lettre de change. (On dit plutôt TIRÉ.)

ACCEPTION (*ak-sèp-si-on*) n. f. (lat. *acceptio*). Egard, préférence. Action de faire entrer en ligne de compte la qualité d'une personne, d'une chose : *rendre la justice sans acception de personne*. *Gram.* Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre ; acception figurée*. EX. : *la chaleur* (acception propre) *du feu ; la chaleur* (acception figurée) *du discours*.

ACCÈS (*ak-sè*) n. m. (lat. *accessus*). Abord, entrée : *la barre de l'Adour rend difficile l'accès du port de Bayonne*. *Fig.* : *l'accès de la vérité*. Attaque d'un mal : *accès de fièvre*. Mouvement intérieur et passager : *accès de colère*.

ACCESSIBILITÉ (*ak-sè-si*) n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE (*ak-sè-si-ble*) adj. Abordable, dont on peut approcher : *les mers polaires ne sont pas accessibles ; prince accessible à tout le monde*. Où l'on peut atteindre : *emploi accessible*. ANT. **Inaccessible.**

ACCESSION (*ak-sè-si-on*) n. f. Action d'arriver à : *accession au pouvoir*. Action de s'ajouter à : *accession de la Corse à la France*. Action d'adhérer avec d'autres : *accession d'un pays à un traité*.

ACCESSIT (*ak-sè-sit'*) n. m. (m. lat. qui signif. *il s'est approché*). Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. des *accessits*.

ACCESSOIRE (*ak-sè-soi-re*) adj. Qui accompagne une chose principale : *clause accessoire*. N. m. : *l'accessoire suit le principal*. ANT. **Essentiel, principal.**

ACCESSOIREMENT (*ak-sè-soi-re-man*) adv. D'une manière accessoire.

ACCIDENT (*ak-si-dan*) n. m. (du lat. *accidens*, qui arrive). Evénement fortuit, ordinairement fâcheux. Malheur, revers. *Accident de terrain*, mouvement du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. *Mus.* Se dit des signes qui servent à altérer les notes : *il y a trois accidents : le dièse, le bémol et le bécarre. Philos.* Ce qui modifie passagèrement l'être. **Par accident** loc. adv. Par hasard : *beaucoup de découvertes n'ont eu lieu que par accident*.

ACCIDENTALISER (*ak-si-da..., zé*) v. a. Rendre accidentel. Abandonner aux hasards de l'accident.

ACCIDENTALITÉ (*ak-si-dan*) n. f. Etat, qualité de ce qui est accidentel.

ACCIDENTÉ, E (*ak-si-dan*) adj. Varié dans ses aspects, mouvementé : *terrain accidenté. Fig.* Agité : *vie accidentée*. Inégal : *style accidenté*.

ACCIDENTEL, ELLE (*ak-si-dan-tèl, è-le*) adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu : *mort accidentelle. Mus. Signe accidentel*, dièse, bémol ou bécarre qui, n'étant pas à la clef, se trouve dans le cours du morceau. *Lignes accidentelles*. V. SUPPLÉMENTAIRES.

ACCIDENTELLEMENT (*ak-si-dan-tè-le-man*) adv. Par accident, par hasard : *les Islandais découvrirent accidentellement l'Amérique du Nord*.

ACCIDENTER (*ak-si-dan-té*) v. a. Rendre un pays, un terrain inégal. *Fig.* : *accidenter son style*, lui donner une forme variée.

ACCIPITRE (*ak-si*) n. m. (lat. *accipiter*). Nom collectif des oiseaux de proie. Syn. de RAPACE.

ACCISE (*ak-si-ze*) n. f. Impôt indirect sur les objets de consommation, principalement en Angleterre.

ACCLAMATEUR (*a-kla*) n. m. Celui qui acclame.

ACCLAMATIF (*a-kla-ma-tif*), **IVE** adj. Qui est accompagné ou exprimé par des acclamations : *vote acclamatif*.

ACCLAMATION (*a-kla-ma-si-on*) n. f. (lat. *acclamatio*). Cri de joie, d'admiration, d'enthousiasme d'une assemblée, d'une multitude : *les rois francs étaient élevés sur le pavois aux acclamations de la foule*. **Par acclamation** loc. adv. Tout d'une voix et sans recourir au scrutin : *loi votée par acclamation*. ANT. **Huée.**

ACCLAMER (*a-kla-mé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *clamare*, crier). Saluer par des acclamations : *acclamer un orateur*. Nommer sans recourir au vote : *on acclama Charlemagne empereur d'Occident*. ANT. **Huer.**

ACCLIMATABLE (*a-kli*) adj. Qui peut être acclimaté.

ACCLIMATATION (*a-kli, si-on*) n. f. Action d'acclimater : *jardin d'acclimatation*.

ACCLIMATEMENT (*a-kli, man*) n. m. Etat de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER (*a-kli-ma-té*) v. a. Accoutumer à un nouveau climat : *acclimater une plante*. **S'acclimater** v. pr. S'habituer à vivre dans un lieu. Se dit aussi des choses : *cet usage s'est acclimaté en France*.

ACCLIMATEUR (*a-kli*) n. m. Celui qui acclimate : *Jean Nicot fut l'acclimateur du tabac en France*.

ACCOINÇON (*a-koin*) n. m. Partie de charpente ajoutée à un toit pour rendre sa pente régulière.

ACCOINTANCE (*a-koin*) n. f. Rapport, fréquentation : *accointance compromettante*.

ACCOINTER (S') [*sa-koin-té*] v. pr. Se lier intimement avec quelqu'un.

ACCOISEMENT (*a-koi-se-man*) n. m. Apaisement : *l'accoisement des flots*. (Vx.)

ACCOLADE (*a-ko*) n. f. (rad. *accoler*). Embrassement : *donner l'accolade*. Petit coup du plat d'une épée, donné sur l'épaule d'un chevalier au moment de sa réception. Trait de plume pour réunir plusieurs articles en un seul.

ACCOLADER (*a-ko-la-dé*) v. a. Réunir par une accolade. **S'accoler** v. pr. Se donner mutuellement l'accolade.

ACCOLAGE (*a-ko*) n. m. Action de fixer les sarments ou les rameaux à des espaliers.

ACCOLEMENT (*a-ko-le-man*) n. m. Action de joindre, de réunir.

ACCOLER (*a-ko-lé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *collum*, cou). Jeter les bras autour du cou de quelqu'un pour l'embrasser. Faire figurer ensemble : *accoler deux noms. Accoler la vigne*, la lier à l'échalas.

ACCOLURE (*a-ko*) n. f. Lien qui sert à fixer la vigne. Assemblage de bûches flottées.

ACCOMBANT (*ak-kon-ban*), **E** adj. Se dit d'une partie de la plante qui est couchée sur une autre.

ACCOMMODABLE (*a-ko-mo*) adj. Qui se peut accommoder : *une querelle accommodable.*

ACCOMMODAGE (*a-ko-mo*) n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT (*a-ko-mo-dan*), **E** adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile : *homme accommodant.*

ACCOMMODATEUR (*a-ko-mo*) adj. m. Qui se rapporte à l'accommodation : *muscles accommodateurs.*

ACCOMMODATION (*a-ko-mo-da-si-on*) n. f. Action d'accommoder : *accommodation d'un local. Accommodation de l'œil*, changement qui s'opère dans l'œil, surtout dans la courbure du cristallin, pour rendre la vision distincte à des distances différentes.

ACCOMMODEMENT (*a-ko-mo-de-man*) n. m. Arrangement. Accord d'un différend : *un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.*

ACCOMMODER (*a ko-mo-dé*) v. a. Rendre commode, propre à. Concilier : *accommoder une affaire à l'amiable.* Apprêter : *accommoder de la viande, du poisson.* Convenir : *cette maison m'accommode.* **S'accommoder** v. pr. Être content, satisfait : *le philosophe s'accommode de tout.*

ACCOMPAGNATEUR, TRICE (*a-kon-pa-gna*) n. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT (*a-kon-pa-gne-man*) n. m. Action d'accompagner. Accessoire destiné à compléter certaines choses ; *cette chambre manque des accompagnements nécessaires. Mus.* Accord d'instruments qui accompagnent la voix, une mélodie, etc.

ACCOMPAGNER (*a kon-pa-gné*) v. a. Aller de compagnie avec quelqu'un. Escorter : *accompagner un convoi.* S'ajouter à une chose de manière à la faire valoir. *Mus.* Soutenir le chant au moyen d'un accompagnement.

ACCOMPLI, E (*a-kon*) adj. Achevé, révolu, réalisé : *vœu accompli ; vingt ans accomplis.* Parfait dans son genre : *mérite accompli.*

ACCOMPLIR (*a-kon*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *complere*, remplir). Achever, remplir : *accomplir un devoir.* Exécuter, réaliser : *accomplir un projet.*

ACCOMPLISSEMENT (*a-kon-pli-se-man*) n. m. Achèvement. Réalisation.

ACCORAGE (*a-ko*) n. m. Action de placer des accores.

ACCORD (*a-kor*) n. m. (de *accorder*). Conformité de sentiments, bonne intelligence. Harmonie : *accord entre le geste et les paroles. Gram.* Rapport des mots, concordance. *Mus.* Union de sons formant harmonie : *accord parfait.* **D'accord** loc. adv. J'y consens, j'en conviens. ANT. **Désaccord.**

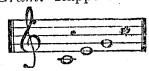
Accord parfait.

ACCORDABLE (*a-kor*) adj. Qui peut être accordé : *grâce accordable.* Que l'on peut mettre d'accord : *plaideurs accordables.*

ACCORDAGE (*a-kor*) ou **ACCORDEMENT** (*a-kor-de-man*) n. m. Action d'accorder un instrument à cordes : *l'accordage d'un piano.*

ACCORDAILLES (*a-kor-da, ll* mll.) n. f. pl. Fiançailles. (Ne s'empl. pas au sing. — On dit aussi ACCORDS.)

ACCORDANT (*a-kor-dan*), **E** adj. Qui s'accorde bien. *Mus.* Consonant.

ACCORDÉ, E (*a-kor*) n. Fiancé, fiancée.

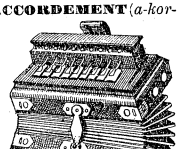
Accordéon.

ACCORDÉON (*a-kor*) n. m. Instrument de musique, composé de languettes de métal qui sont mises en vibration par un soufflet.

ACCORDÉONISTE (*a-kor, nis-te*) n. Personne qui joue de l'accordéon.

ACCORDER (*a-kor-dé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *cor, cordis*, cœur). Mettre d'accord : *accorder deux adversaires.* Concéder, octroyer : *accorder du temps, une grâce.* Consentir à admettre : *accorder une proposition. Gram.* Mettre les mots en concordance : *on accorde le verbe avec son sujet. Mus.* Mettre d'accord la voix avec un instrument, les cordes d'un instrument, les instruments entre eux, etc. **S'accorder** v. pr. Être d'accord : *deux scélérats ne s'accordent que pour faire le mal. Gram.* Être en concordance : *l'adjectif s'accorde avec le nom.* ANT. **Brouiller, refuser.**

ACCORDEUR (*a-kor*) n. m. Qui accorde les instruments de musique : *accordeur de pianos.*

ACCORDOIR (*a-kor*) n. m. Outil pour accorder les instruments de musique (pianos, orgues, etc.).

Accordoir.

ACCORE (*a-ko-re*) adj. (de l'angl. *score*). Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer. N. m. *Mar.* Pièce de bois servant d'étai.

ACCORER (*a-ko-ré*) v. a. Maintenir par des accores : *accorer un navire.*

ACCORNÉ, E (*a-kor*) adj. *Blas.* Se dit des animaux représentés avec des cornes d'un émail particulier.

ACCORT (*a-kor*), **E** adj. (de l'ital. *accorto*, avisé). Civil, complaisant, engageant : *femme douce et accorte.*

ACCORTEMENT (*a-kor-te-man*) adv. Adroitement, gracieusement.

ACCORTISE (*a-kor-ti-ze*) n. f. Humeur accorte.

ACCOSTABLE (*a-kos-ta-ble*) adj. Facile à aborder : *bâtiment, plage accostable.*

ACCOSTAGE (*a-kos-ta-je*) n. m. Action d'accoster : *par gros temps, les accostages sont difficiles.*

ACCOSTER (*a-kos-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *costa*, côte). Aborder quelqu'un pour lui parler : *Vitry accosta Concini et le tua d'un coup de pistolet. Mar.* S'approcher aussi près que possible : *accoster un vaisseau, une terre, un quai.*

ACCOTEMENT (*a-ko-te-man*) n. m. *P. et ch.* Espace compris entre la chaussée et le fossé, le ruisseau et la maison.

ACCOTER (*a-ko-té*) v. a. Appuyer d'un côté. **S'accoter** v. pr. S'appuyer : *s'accoter contre un mur.*

ACCOTOIR (*a-ko*) n. m. Appui pour s'accoter.

ACCOUARDIR (*a-kou*) v. a. Rendre couard. **S'accouardir** v. pr. Devenir couard.

ACCOUCHÉE (*a-kou*) n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT (*a-kou-che-man*) n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER (*a-kou-ché*) v. n. Enfanter. *Fig.* Se dit des productions de l'esprit : *accoucher d'un bon mot.* V. a. Faire un accouchement : *accoucher une femme.*

ACCOUCHEUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Dont la profession est de faire des accouchements. Adj. : *médecin accoucheur.*

ACCOUDEMENT (*a-kou-de-man*) n. m. Action de s'appuyer sur le coude. Rapprochement des fantassins qui, dans le rang, sont placés coude à coude.

ACCOUDER (S') (*sa-kou-dé*) v. pr. S'appuyer du coude, sur le coude. Se placer coude à coude.

ACCOUDOIR (*a-kou*) n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUER (*a-kou-é*) v. a. (préf. *ad*, et *queue*). Attacher des chevaux l'un à la queue de l'autre, de manière qu'ils marchent à la file.

ACCOUPLE (*a-kou-ple*) n. f. Lien avec lequel on accouple les chiens de chasse.

ACCOUPLEMENT (*a-kou-ple-man*) n. m. Action d'accoupler. Assemblage d'animaux par couple.

ACCOUPLER (*a-kou-plé*) v. a. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux : *accoupler des bœufs.* Unir charnellement. Grouper ensemble plusieurs générateurs d'électricité : *accoupler des piles. Fig.* : *accoupler deux mots contradictoires.* **S'accoupler** v. pr. Former un couple. S'unir pour la génération, en parlant des animaux.

ACCOURCI (*a-kour*) n. m. Réduction d'un ouvrage : *un accourci de la Vie des saints.*

ACCOURCIE (*a-kour-si*) n. f. *Pop.* Chemin plus court qu'un autre.

ACCOURCIR (*a-kour-sir*) v. a. Rendre plus court, raccourcir. ANT. **Allonger.**

ACCOURCISSEMENT (*a-kour-si-se-man*) n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR (*a-kou*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *currere*, courir. — Se conj. comme *courir*. Prend *avoir* ou *être*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Venir à la hâte : *à Marengo, Desaix accourut au bruit du canon.*

ACCOURSE (*a-kour-se*) n. f. Galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements.

ACCOUTREMENT (*a-kou-tre-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule.

ACCOUTRER (*a-kou-tré*) v. a. Habiller ridiculement. Chez le tireur d'or, serrer, polir le trou de la filière. **S'accoutrer** v. pr. S'habiller, se parer d'une manière grotesque.

ACCOUTREUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Chez le tireur d'or, personne qui resserre et polit le trou de la filière.

ACCOUTUMANCE (*a-kou*) n. f. Habitude.

ACCOUTUMÉ, E (*a-kou*) adj. Ordinaire, habituel. **A l'accoutumée** loc. adv. Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. a. Faire prendre une habitude : *accoutumons les enfants au travail.* V. n. Avoir coutume (seulem. aux temps composés) : *j'avais accoutumé d'aller, de faire.* **S'accoutumer** v. pr. S'habituer.

ACCOUVAGE (*a-kou*) n. m. Industrie qui consiste à faire éclore, en général au moyen de couveuses artificielles, les œufs des oiseaux de basse-cour.

ACCOUVER (*a-kou-vé*) v. a. Préparer un nid avec des œufs, pour qu'un oiseau couve : *accouver une poule.* V. n. Couver : *poule qui accouve.* **S'accouver** v. pr. Commencer à couver : *poules qui s'accouvent.*

ACCOUVEUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Personne qui pratique l'accouvage.

ACCRÉDITER (*a-kré-di-té*) v. a. Mettre en crédit, inspirer la confiance : *sa loyauté l'a accrédité.* Faire croire à : *accréditer un bruit. Accréditer un ambassadeur*, lui donner des lettres de créance. **S'accréditer** v. pr. Gagner en réputation, en crédit. Se propager : *cette nouvelle s'accrédite.* ANT. **Discréditer.**

ACCRÉDITEUR (*a-kré*) n. m. Celui qui met une personne ou une chose en crédit.

ACCRESCENT (*a-krès-san*), **E** adj. Se dit des parties de la fleur autres que l'ovaire, qui continuent à s'accroître après la fécondité jusqu'à la maturité.

ACCROC (*a-kro*) n. m. (de *accrocher*). Déchirure. *Fig.* Difficulté : *il est survenu un accroc dans cette affaire.* Tache : *avoir un accroc à sa réputation.*

ACCROCHAGE (*a-kro*) n. m. Action d'accrocher. Résultat de cette action : *l'accrochage d'un tableau.*

ACCROCHE-CŒUR (*a-kro-che-keur*) n. m. invar. Petite boucle de cheveux aplatie sur la tempe.

ACCROCHEMENT (*a-kro-che-man*) n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures.*

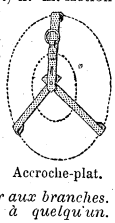

Accroche-plat.

ACCROCHE-PLAT (*a-kro-che-pla*) n. m. invar. Support destiné à accrocher à plat, sur les murs, des porcelaines, des faïences, etc.

ACCROCHER (*a-kro-ché*) v. a. (de *à*, et *crochet*). Suspendre à un crochet : *accrocher un tableau.* Retarder, arrêter, heurter : *accrocher une voiture. Fig.* : *c'est une affaire accrochée.* Obtenir par ruse : *accrocher une place.* **S'accrocher** v. pr. Etre retenu par quelque chose : *s'accrocher aux branches.* Importuner vivement : *s'accrocher à quelqu'un.* ANT. **Décrocher.**

ACCROCHEUR (*a-kro*) n. m. Celui qui accroche. *Fam.* Qui obtient quelque chose par adresse.

ACCROIRE [*a-kroi-re*] **(faire)** v. a. Faire croire ce qui n'est pas. *En faire accroire à quelqu'un*, lui en imposer. **S'en faire accroire,** présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT (*a-kroi-se-man*) n. m. Action de croître, de pousser : *l'accroissement d'une plante.* Augmentation : *accroissement de fortune.*

ACCROÎTRE (*a-kroî-tre*) v. a. (Se conj. comme *croître*, mais le part. pass. *accru* ne prend pas d'accent circonflexe.) Augmenter, rendre plus grand, au prop. et au fig. : *accroître sa fortune. Tout accroît mes ennuis.* V. n. et **S'accroître** v. pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours.* ANT. **Amoindrir, diminuer.**

ACCROUPETONNER (S') [*sa-krou-pe-to-né*] v. pr. S'accroupir.

ACCROUPI, E (*a-krou*) adj. Assis sur ses talons.

ACCROUPIR (S') [*sa-krou*] v. pr. (de *à*, et *croupe*). S'asseoir sur ses talons, se baisser : *le chameau s'accroupit pour se laisser charger.*

ACCROUPISSEMENT (*a-krou-pi-se-man*) n. m. Position d'une personne ou d'un animal accroupis.

ACCRU (*a-kru*) n. m. Rejeton produit par les racines.

ACCRUE (*a-krû*) n. f. Augmentation d'un terrain par la retraite des eaux, d'une forêt par l'extension de ses racines sur le terrain voisin.

Accubitum.

ACCUBITUM (*ak-ku-bi-tom'* — mot lat.) ou **ACCUBITOIRE** (*a-ku*) n. m. Sofa destiné à un convive, dans les festins romains.

ACCUEIL (*a-keu, l* mll.) n. m. Réception, bonne ou mauvaise. *Faire accueil*, bien recevoir.

ACCUEILLANT (*a-keu, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui fait bon accueil.

ACCUEILLIR (*a-keu, ll* mll.) v. a. (préf. *ad*, et *cueillir*. — Se conj. comme *cueillir*.) Recevoir quelqu'un bien ou mal. Agréer : *accueillir une demande.* ANT. **Repousser.**

ACCUL (*a-kul'*) n. m. Le fait d'être acculé. Lieu sans issue, impasse.

ACCULEMENT (*a-ku-le-man*) n. m. Etat de ce qui est acculé. Action d'acculer.

ACCULER (*a-ku-lé*) v. a. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer. *Fig.* Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir : *cet argument l'accula.* V. n. En parlant d'un navire, pencher de manière que l'arrière baisse. **S'acculer** v. pr. S'adosser : *il s'accula contre un mur.*

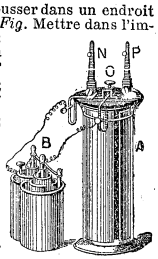

Accumulateur.

ACCUMULATEUR, TRICE (*a-ku*) adj. et n. Qui accumule : *un accumulateur d'écus.* N. m. Appareil électrique, emmagasinant l'énergie et capable, à un moment donné, de restituer cette énergie sous forme de courant. — L'accumulateur A est chargé à l'aide de piles B. Il suffit de relier les pôles positif et négatif P, N, par un fil conducteur, pour obtenir un courant dans ce dernier, les piles ayant été détachées et une pesée étant faite sur le bouton O.

ACCUMULATION (*a-ku, si-on*) n. f. Entassement, amas, amoncellement : *accumulation de richesses.*

ACCUMULER (*a-ku-mu-lé*) v. a. Entasser et mettre l'un sur l'autre. Amasser, amonceler, rassembler : *accumuler des trésors, des preuves.* ANT. **Disperser, dépenser.**

ACCUSABLE (*a-ku-za-ble*) adj. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE (*a-ku-za*) n. et adj. Qui accuse quelqu'un. **Accusateur public,** magistrat qui, pendant la Révolution, était chargé du ministère public près d'un tribunal criminel : *l'accusateur Fouquier-Tinville est resté célèbre.*

ACCUSATIF, IVE (*a-ku-za*) adj. Qui concerne l'accusatif : *forme accusative.* N. m. Cas des déclinaisons grecque, latine, etc., qui indique le complément direct.

ACCUSATION (*a-ku-za-si-on*) n. f. Action de déférer en justice comme coupable ; de signaler comme répréhensible. Imputation, reproche. **Acte d'accusation,** exposé des faits imputés à un accusé par le ministère public.

ACCUSATOIRE (*a-ku-za*) adj. Qui motive une accusation, qui s'y rapporte.

ACCUSÉ (*a-ku-zé*), E n. Personne à qui l'on impute une infraction pénale. Plus spécialement, personne traduite, pour crime, devant la cour d'assises : *acquitter un accusé.* **Accusé de réception,** avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER (*a-ku-zé*) v. a. (lat. *accusare*). Imputer une faute, un délit à quelqu'un : *accuser de lâcheté.* Révéler, avouer : *accuser ses péchés, son âge.* Servir d'indice : *les apparences nous accusent. Fig.* Indiquer : *cette action accuse de la folie. B.-arts.* Faire ressortir certaines parties du corps cachées sous ce qui les couvre : *accuser les muscles sous la peau. Com. Accuser réception,* donner avis qu'on a reçu une chose. **S'accuser** v. pr. Se reconnaître, s'avouer coupable. ANT. **Disculper, justifier, excuser.**

ACENSE, ACENSER. V. ACCENSE, ACCENSER.

ACÉPHALE adj. Caractérisé par l'acéphalie : *les huîtres sont acéphales.* (On dit aussi ACÉPHALIEN, ENNE.) N. m. pl. V. LAMELLIBRANCHES.

ACÉPHALIE (*lî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *kephalê*, tête). Absence de tête.

ACÉPHALOPODE adj. et n. m. (de *acéphale*, et du gr. *pous, podos*, pied). Se dit d'un monstre sans tête ni pieds.

ACÉRAGE n. m. Action d'acérer un outil en y soudant de l'acier pour le rendre plus dur, plus résistant.

ACÉRAIN, E (*rin, è-ne*) adj. Qui tient de la nature de l'acier : *fer acérain.*

ACERBE (*sèr-be*) adj. (lat. *acerbus*). D'un goût âpre : *fruits acerbes. Fig.* Sévère, mordant : *langage acerbe.*

ACERBITÉ (*sèr*) n. f. Apreté. *Fig.* Sévérité.

ACÈRE (du gr. *a* priv., et *keras*, corne) adj. et n. m. *Entom.* Privé de cornes, de tentacules, d'antennes.

ACÉRÉ, E adj. Qui est garni d'acier : *outil acéré.* Tranchant, aigu : *lame acérée. Fig.* Mordant, caustique : *les traits acérés de la calomnie.*

ACÉRER (*ré*) v. a. (de *acier.*— Se conj. comme *accélérer.*) Souder de l'acier à du fer : *acérer un sabre. Fig.* Rendre piquant, mordant : *acérer son style.*

ACÉRINÉES (*né*) ou **ACÉRACÉES** (*ra-sé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu de la famille des sapindacées, ayant pour type l'*érable.* S. une *acérinée* ou *acéracée.*

ACÉRURE n. f. Morceau d'acier, destiné à être soudé à une pièce que l'on veut acérer.

ACESCENSE (*sès-san-se*) n. f. Etat de ce qui est acescent : *vin tournant à l'acescence.*

ACESCENT (*sès-san*), E adj. (lat. *acescens*). Qui commence à devenir acide : *liqueur acescente.*

ACÉTABULE n. m. (du lat. *acetabulum*, vase). *Anat.* Cavité articulaire qui reçoit la tête d'un os. *Zool.* Excavation d'une coquille dans laquelle l'animal est fixé. Cavité où s'insère la patte de derrière des insectes.

ACÉTAMIDE n. f. Corps obtenu par l'action de l'ammoniaque sur l'éther acétique.

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide acétique : *acétate de plomb, de cuivre, de fer,* etc.

ACÉTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'acétifier.

ACÉTIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Chim.* Convertir en vinaigre, en acide acétique : *acétifier du vin.*

ACÉTIMÈTRE ou **ACÉTOMÈTRE** n. m. Instrument pour apprécier le degré de concentration d'un vinaigre.

ACÉTIMÉTRIE ou **ACÉTOMÉTRIE** (*trî*) n. f. Appréciation du degré de concentration du vinaigre.

ACÉTIQUE adj. (du lat. *acetum*, vinaigre). Se dit de l'acide ($C^2H^4O^2$) auquel le vinaigre doit sa saveur et des composés qui en dérivent. *Fermentation acétique,* fermentation qui donne naissance au vinaigre, à l'acide acétique.

ACÉTOL n. m. *Pharm.* Vinaigre médical, préparé par distillation. *Acétol normal,* aldéhyde acétique ou vinaigre.

ACÉTOMEL (*mèl*) n. m. Sirop de vinaigre miellé.

ACÉTONE n. f. Liquide incolore, d'odeur éthérée, volatil, inflammable, qui se forme lorsqu'on distille un acétate.

ACÉTOSELLE (*zè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oxalide.

ACÉTYLÈNE n. m. Gaz hydrocarboné (C^2H^2), que l'on obtient en traitant le carbure de calcium par l'eau. — L'acétylène donne une flamme blanche très éclairante, mais son emploi exige de grandes précautions : il peut, comme le gaz, produire l'asphyxie ; son mélange avec l'air est détonant. Sa présence se décèle par une odeur d'ail. En mélange avec l'oxygène (*chalumeau oxyacétylénique*), il est utilisé pour la soudure autogène et pour couper les métaux.

ACHAINE (*kè-ne*) n. m. V. AKÈNE.

ACHALANDAGE n. m. Action d'achalander. Clientèle d'un marchand.

ACHALANDÉ, E adj. Qui a beaucoup de chalands, d'acheteurs : *boutique bien achalandée.*

ACHALANDER (*dé*) v. a. (de *à*, et *chaland*). Attirer, faire venir des clients : *propreté et confort achalandent un hôtel.*

ACHARNÉ, E adj. Attaché furieusement à sa proie, à une chose quelconque : *ennemi, joueur acharné.* Qui dénote de l'acharnement : *combat acharné.*

ACHARNEMENT (*man*) n. m. Animation furieuse ; ardeur opiniâtre. Action de s'acharner. *Fig.* Animosité : *acharnement de deux plaideurs.*

ACHARNER (*né*) v. a. (de *à*, et *chair*). Exciter animer : *acharner des chiens.* Garnir de chair : *acharner le leurre.* **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu.*

ACHAT (*cha*) n. m. Acquisition à prix d'argent emplette. ANT. **Vente.**

ACHE n. f. (lat. *apium*). Genre de plantes ombellifères, comprenant plusieurs espèces, entre autres le *céleri.*

ACHEMINEMENT (*man*) n. m. Marche en avant, progrès. Avancement par degrés vers un but.

ACHEMINER (*né*) v. a. Diriger vers un lieu, vers un but. **S'acheminer** v. pr. Se diriger vers.

ACHETABLE adj. Qui peut être acheté.

ACHETER (*té*) v. a. (du lat. pop. *accaptare.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'achète, il achètera.*) Acquérir à prix d'argent. *Fig.* Obtenir au moyen d'autre chose : *acheter de son sang.* ANT. **Vendre.**

ACHETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui achète. ANT. **Vendeur.**

ACHEULÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux restes préhistoriques trouvés à Saint-Acheul (Somme) : *l'homme acheuléen.*

ACHEVAGE n. m. Action d'achever. Dernière façon donnée à un ouvrage : *l'achevage d'une poterie, d'un moulage.*

ACHEVÉ, E adj. Accompli dans son genre : *modèle achevé de toutes les vertus.*

ACHÈVEMENT (*man*) n. m. Action d'achever. Etat de ce qui est achevé : *l'achèvement d'une maison.*

ACHEVER (*vé*) v. a. (lat. *ad*, et *caput*, chef. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'achève, il achèvera.*) Terminer, finir une chose commencée ; rendre complet : *travail achevé.* Consommer : *cette aventure acheva sa ruine. Par ext.* Perdre complètement. Tuer, donner le coup de grâce. ANT. **Commencer.**

ACHILLÉE (*ki-lé*) n. f. Genre de plantes composées radiées, qui comprend la *mille-feuille.*

ACHOPPEMENT (*cho-pe-man*) n. m. Obstacle, choc. *Pierre d'achoppement,* embarras, difficulté imprévue. Occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux.*

ACHOPPER (*cho-pé*) v. n. Heurter du pied contre un obstacle. *Fig.* Echouer devant une difficulté.

ACHROMATINE (*kro*) n. f. Substance du noyau des cellules, qui ne prend pas les réactifs colorants.

ACHROMATIQUE (*kro*) adj. (du gr. *a* priv., et *khrôma*, couleur). Qui laisse passer la lumière sans la décomposer en ses sept couleurs fondamentales.

ACHROMATISATION (*kro, za-si-on*) n. f. Action d'achromatiser : *l'achromatisation d'un objectif.*

ACHROMATISER (*kro, zé*) v. a. Rendre achromatique.

ACHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Destruction des colorations accompagnant l'image d'un

objet fournie par un prisme ou une lentille. Propriété des lunettes ou des verres achromatiques.

ACHROMATOPE (*kro*) adj. et n. Qui est atteint d'achromatopsie.

ACHROMATOPSIE (*kro, top-si*) n. f. Affection de l'œil, empêchant de distinguer les couleurs.

ACICULAIRE (*lè-re*) adj. *Min.* Qui cristallise en fines aiguilles. *Bot.* Qui se termine en pointe.

ACIDE adj. (du lat. *acidus*, aigre). Qui a une saveur aigre : *fruit acide*. ANT. **Doux, sucré.** N. m. *Chim.* Composé hydrogéné qui possède la propriété de faire passer au rouge la teinture bleue de tournesol, et qui peut former des sels par substitution d'un métal à l'hydrogène entrant dans sa composition.

ACIDIFÈRE adj. Qui produit des acides.

ACIDIFIABLE adj. Qui peut être converti en acide : *le bore, la soude sont acidifiables.*

ACIDIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui a la propriété de convertir en acide. N. m. : *l'oxygène est le grand acidifiant.*

ACIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de convertir ou de se convertir en acide.

ACIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en acide : *acidifier du vin.* **S'acidifier** v. pr. Devenir acide.

ACIDIMÈTRE n. m. Instrument à l'aide duquel on évalue le degré de concentration d'un acide.

ACIDIMÉTRIE (*trî*) n. f. Appréciation du degré de concentration d'un acide.

ACIDITÉ n. f. Saveur acide : *l'acidité du verjus.*

ACIDULE ou **ACIDULÉ, E** adj. Légèrement acide.

ACIDULER (*lé*) v. a. Rendre légèrement aigre, piquant, acide : *aciduler une tisane.*

ACIER (*si-é*) n. m. (du lat. *acies*, pointe). Fer combiné avec une faible quantité de carbone et que l'on peut rendre très dur par la trempe. *Poétiq.* Arme : *un homicide acier. Fig. Jarret d'acier*, jarret vigoureux. *Cœur d'acier*, cœur dur, homme inébranlable. — L'acier est plus léger, plus malléable et plus dur que le fer ; son grain est plus fin.

ACIÉRAGE n. m. Opération qui consiste à donner à différents métaux la dureté de l'acier.

ACIÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'aciérer.

ACIÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Convertir du fer en acier : *le carbone acière le fer.* Souder de l'acier sur du fer.

ACIÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui se rapporte à l'acier, qui en a les qualités : *fer aciéreux.*

ACIÉRIE (*ri*) n. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

ACINÉSIE (*zî*) ou **ACINÈSE** n. f. Paralysie.

ACINUS (*nuss*) ou **ACINE** n. m. Cul-de-sac d'un canal glandulaire ou pulmonaire.

ACLINIQUE adj. Se dit d'un lieu où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle.

ACNÉ (*ak-né*) n. f. Maladie de la peau, caractérisée par des pustules peu étendues.

ACOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *akos*, remède, et *logos*, discours). Traité des moyens thérapeutiques en général.

ACOLOGIQUE adj. Qui concerne l'acologie.

ACOLYTAT (*ta*) n. m. Le plus élevé des quatre ordres mineurs, dans la religion catholique.

ACOLYTE n. m. (gr. *akolouthos*, serviteur). Clerc chargé dans l'église des bas offices. *Par ext.* Aide subalterne ; compagnon.

Aconit.

ACOMPTE (*a-con-te*) n. m. Payement partiel à valoir sur le montant d'une dette : *donner des acomptes.* Adverbialem., s'écrit en deux mots : *il a reçu cent francs à compte.*

ACON ou **ACCON** (*a-kon*) n. m. Chaland à fond plat, pour le chargement des navires de commerce. Petit bateau plat en usage dans les moulières.

ACONIT (*nit*) n. m. Plante vénéneuse, de la famille des renonculacées, à haute tige, aux feuilles d'un vert sombre, aux fleurs d'un bleu foncé.

ACONITINE n. f. Alcaloïde que l'on extrait de la racine d'aconit et que l'on utilise en médecine : *l'aconitine est un poison violent.*

À-CONTRE loc. adv. *Abattre à-contre*, s'abattre du côté contraire à celui qui était prévu : *un navire qui abat à-contre.*

ACOQUINANT (*ki-nan*), **E** adj. Qui attache, retient par l'habitude : *le coin du feu est acoquinant.*

ACOQUINER (*ki-né*) v. a. Retenir par l'habitude : *ses dîners m'avaient acoquiné.* **S'acoquiner** v. pr. S'adonner, s'attacher trop. (Se prend souvent en mauv. part.)

ACORE n. m. Genre d'aroïdées d'Europe, d'Asie et d'Amérique, appelées *lis des marais.*

ACOTYLÉDONE ou **ACOTYLÉDONÉ, E** adj. (du gr. *a* priv., et *kotulè*, cavité). *Bot.* Se dit des plantes qui n'ont point de cotylédons, telles que les *champignons*, les *fougères*, etc. N. f. pl. Classe de plantes qui possèdent ce caractère. Syn. de CRYPTOGAMES.

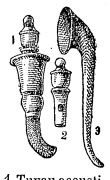

1. Tuyau acoustique ; 2. Embout ; 3. Cornet acoustique.

A-COUP (*kou*) n. m. Mouvement brusque, ou temps d'arrêt subit : *procéder par à-coups.*

ACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*), adj. (du gr. *akoustikos*, relatif au son). *Physiq.* Relatif à la perception des sons : *nerf acoustique. Tuyau acoustique*, long tuyau en caoutchouc, terminé à chaque extrémité par un embout muni d'un sifflet avertisseur, et qui sert à porter le son à distance. *Cornet acoustique*, instrument qui renforce le son, à l'usage des sourds. N. f. Théorie des sons. Propagation du son dans un local.

ACQUA-TOFFANA (*a-kou-a-to-fa-na*) n. f. (ital. *acqua*, eau, et *Toffana*, n. de femme). Poison célèbre en Italie, au XVIe et au XVIIe siècle. (C'était sans doute une solution d'acide arsénieux.)

ACQUÉREUR (*a-ké*) n. m. Qui acquiert ; acheteur.

ACQUÉRIR (*a-ké*) v. a. (lat. *acquirere*. — *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais, nous acquérions. J'acquis, nous acquîmes. J'acquerrai, nous acquerrons. J'acquerrais, nous acquerrions. Acquiers, acquérons, acquérez. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse, que nous acquissions. Acquérant. Acquis, e.*) Devenir possesseur par achat, par le travail, etc. : *acquérir des talents, de la gloire.* S'attacher : *cet homme m'est tout acquis.* ANT. **Perdre, vendre.**

ACQUÊT (*a-kè*) n. m. *Dr.* Acquisition. Bien acquis à titre onéreux pendant la durée de l'association conjugale, par opposition aux *propres*, et qui tombe dans la communauté.

ACQUÊTER (*a-kê-té*) v. a. Acquérir un immeuble.

ACQUIESCEMENT (*a-ki-ès-se-man*) n. m. Adhésion, consentement : *acquiescement aux volontés de quelqu'un.* ANT. **Refus, protestation contre.**

ACQUIESCER (*a-ki-ès-sé*) v. n. (lat. *acquiescere*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il acquiesça, nous acquiesçons.*) Consentir : *acquiescer à un désir.* ANT. **S'opposer.**

ACQUIS, E (*a-ki, ze*) adj. *Vitesse acquise*, vitesse dont un corps est animé à un moment donné.

ACQUIS (*a-ki*) n. m. Savoir, expérience : *il a de l'acquis.*

ACQUISITIF, IVE (*a-ki-zi*) adj. Qui a rapport à l'acquisition. Qui équivaut à une acquisition : *prescription acquisitive.*

ACQUISITION (*a-ki-zi-si-on*) n. f. Action d'acquérir. Chose acquise. Achat, emplette. ANT. **Vente.**

ACQUISIVITÉ (*a-ki-zi*) n. f. Instinct qui porte l'homme à acquérir.

ACQUIT (*a-ki*) n. m. Quittance, décharge : *j'ai votre acquit, ainsi je ne vous dois rien. Dr.* Acquittement : *sentence d'acquit.* **Pour acquit,** mots qu'on écrit au bas d'un billet, d'un compte, pour certifier qu'ils ont été payés. **Par manière d'acquit** loc. adv. Négligemment. *Fig. Pour l'acquit de sa conscience*, pour qu'elle n'en soit pas chargée.

ACQUIT-À-CAUTION (*a-ki-ta-kô-si-on*) n. m. Pièce de régie, qui permet de faire circuler librement

des marchandises soumises à l'impôt indirect et de ne payer cet impôt qu'après livraison. Pl. des *acquits-à-caution*.

ACQUITTABLE (*a-ki-ta-ble*) adj. Qui peut ou doit être acquitté : *accusé acquittable ; dette acquittable*.

ACQUITTEMENT (*a-ki-te-man*) n. m. Action de payer ce qu'on doit. Renvoi d'un accusé reconnu non coupable. ANT. **Condamnation.**

ACQUITTER (*a-ki-té*) v. a. (de *à*, et quitter). Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette*. Constater le payement de : *acquitter un billet, une facture*. Rendre quitte d'une obligation : *acquitter quelqu'un d'une dette*. Renvoyer absous : *acquitter un accusé*. **S'acquitter** v. pr. Payer une dette. Remplir un devoir : *s'acquitter d'une mission*.

ACRASIÉES (*zi-é*) n. f. pl. Famille de champignons myxomycètes, qui vivent sur les excréments des animaux. S. une *acrasiée*.

ACRATIE (*si*) n. f. Débilité, manque de forces.

ACRE n. f. (du lat. *ager*, champ). Mesure agraire, usitée autrefois en France et valant environ 52 ares, mais variant d'un pays à un autre : *aujourd'hui, en Angleterre, l'acre est de 40 ares et demi*.

ÂCRE adj. (lat. *acer*). Piquant, irritant au goût, à l'odorat : *fruit âcre. Fig.* Mordant, revêche : *caractère âcre*. ANT. **Doux.**

ÂCREMENT (*man*) adv. D'une manière âcre.

ÂCRETÉ n. f. Qualité de ce qui est âcre. *Fig.* : *l'âcreté du style*. ANT. **Douceur.**

ACRIBOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *akribès*, exact, et *logos*, discours). Précision dans l'emploi des termes.

ACRIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères sauteurs, renfermant les *criquets*. S. un *acridien*.

ACRIMONIE (*ni*) n. f. (lat. *acrimonia*). Acreté : *l'acrimonie des humeurs. Fig.* Ton mordant, maussaderie, aigreur : *quelle acrimonie dans ses paroles!* ANT. **Douceur.**

ACRIMONIEUSEMENT (*ni-eu-ze-man*) adv. Avec acrimonie.

ACRIMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROAMATIQUE ou **ACROATIQUE** adj. (du gr. *akroama, atos*, ce qu'on écoute). Se dit, dans les systèmes de philosophie grecque, des doctrines, plus secrètes et plus scientifiques, qui se transmettaient oralement, dans des entretiens intimes.

ACROBATE n. (du gr. *akros*, haut, et *batein*, marcher). Danseur, danseuse de corde. (Se dit aussi pour

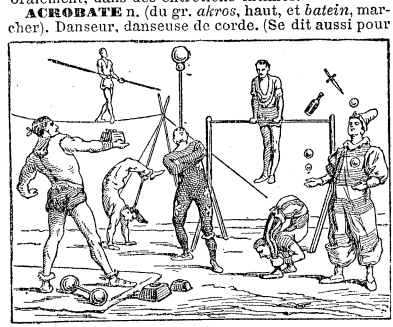

Acrobates.

CLOWN, JONGLEUR, ÉQUILIBRISTE, HERCULE, etc.). *Fig.* Qui cherche à éblouir par des procédés extraordinaires.

ACROBATIE (*si*) n. f. Exercice de l'acrobate.

ACROBATIQUE (*ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'acrobatie : *exercices acrobatiques*.

ACROBATISME (*tis-me*) n. m. Profession d'acrobate.

ACROCARPE adj. (du gr. *akron*, sommet, et *karpos*, fruit). Se dit des mousses dont la capsule termine la tige ou les rameaux.

ACROCÉPHALE adj. et n. (du gr. *akron*, pointe, et *kephalé*, tête). Se dit d'un homme ou d'une femme ayant le crâne haut, terminé en pointe.

ACROMÉGALIE n. f. Maladie caractérisée par l'hypertrophie des extrémités (tête, mains, pieds).

ACROMION n. m. Apophyse de l'épine de l'omoplate.

ACRONYQUE adj. (gr. *akros*, extrême, et *nux*, nuit). *Astron.* Se dit quand un astre se lève au coucher du soleil, ou se couche à son lever.

ACROPOLE n. f. (gr. *akros*, élevé, et *polis*, ville). Partie la plus élevée des cités grecques. V. *Part. hist.*

ACROSPERME (*kros-pèr-me*) n. m. Champignon qui croît sur le bois sec.

ACROSPORE (*kros-po-re*) n. m. Champignon qui croît sur la feuille des graminées et les tue.

ACROSTICHE (*kros-ti-che*) n. m. (gr. *akros*, extrême, et *stichos*, vers). Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers on trouve le mot pris pour sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur au gousset vide :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs.
Il ne trouve chez nous que des adorateurs.
Son image est partout, excepté dans ma poche.

— Adj. : *des vers acrostiches*.

ACROSTOLE (*kros-to-le*) n. m. (gr. *akros*, extrême, et *stolos*, ornement). Partie élevée des extrémités des anciens navires. Ornements, sculptures de la proue.

ACROTÈRE n. m. *Archit.* Socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton et servant de support à divers ornements (statues, vue, etc.).

Acrotère.

ACTE n. m. (du lat. *actum*, chose faite). Action ; manifestation de la volonté : *on connaît l'homme par ses actes*. Pièce légale qui constate un fait : *acte de naissance*. Mouvement de l'âme vers Dieu : *acte de foi*. Division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes. Prendre acte*, faire consigner un fait. *Faire acte de présence*, se montrer un instant. Décision de l'autorité publique : *acte d'amnistie; les actes du gouvernement*. **Acte d'accusation,** exposition des faits imputés à un accusé.

ACTEUR, TRICE n. Qui joue un rôle dans un événement. Artiste qui joue dans un théâtre.

ACTIF, IVE adj. Qui agit : *principe actif*. Vif, laborieux : *ouvrier actif. Citoyen actif*, celui qui, sous le régime censitaire, a la jouissance et l'exercice du droit de vote. Energique : *remède actif. Dettes actives*, sommes dont on est créancier. *Gram. Verbe actif*, qui peut avoir un complément direct. *Forme active*, forme du verbe transitif ou intransitif, qui présente l'action faite par le sujet. N. m. *Com.* Ce qu'on possède, par opposition à *passif*, ce qu'on doit. ANT. **Inactif, indolent ; neutre ; passif.**

ACTINAL, E, AUX adj. En forme de rayons.

ACTINAUXISME (*nôk-sis-me*) n. m. (gr. *aktis, inos*, rayon, et *auxein*, accroître). Action des radiations lumineuses sur la croissance des végétaux.

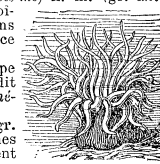

Actinie.

ACTINIE (*nî*) n. f. Polype mou pourvu de tentacules, dit souvent *ortie de mer* ou *anémone de mer*.

ACTINIQUE adj. (du gr. *aktis, inos*, rayon). Se dit des rayons lumineux qui peuvent exercer une action chimique, telle que la décomposition d'un corps : *les rayons actiniques sont plus généralement appelés rayons chimiques*.

ACTINISME (*nis-me*) n. m. Propriété que possèdent certains rayons lumineux d'être actiniques.

ACTINIUM (*ti-ni-om*) n. m. Substance trouvée dans la pechblende et émettant des radiations comme le radium.

ACTINOGRAPHE n. m. Actinomètre enregistreur.

ACTINOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIE (*trî*) n. f. Mesure de l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'actinométrie : *méthode actinométrique*.

ACTINOMYCOSE (*ko-ze*) n. f. (du gr. *aktis, inos*, rayon, et *mukès*, champignon). Maladie infectieuse commune à l'homme et aux animaux, causée par la présence dans les tissus de champignons dits *actinomyces* ou *actinomycètes*.

ACTINOTROPISME (*pis-me*) n. m. (du gr. *aktis, inos*, rayon, et *tropos*, tour). Flexion des plantes vers les radiations lumineuses.

ACTION (*ak-si-on*) n. f. Manifestation d'une énergie : *belle action*. Occupation, mouvement : *on le voit toujours en action*. Manière dont un corps agit sur un autre : *action chimique · action d'un poison*. Combat : *intrépide dans l'action*. Chaleur dans le débit ou le geste : *parler avec action; action oratoire*. Gestes qui accompagnent la parole. Sujet d'un poème : *action intéressante*. Marche d'une pièce de théâtre : *action rapide*. Poursuite en justice : *action criminelle*. Part dans une entreprise financière ou commerciale : *acheter une, deux, trois actions de chemin de fer*. Remerciement : *action de grâces*.

ACTIONNABLE (*ak-si-o-na-ble*) adj. Contre qui on peut intenter une action judiciaire.

ACTIONNAIRE (*ak-si-o-nè-re*) n. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise financière ou commerciale.

ACTIONNAIREMENT (*ak-si-o-nè-re-man*) adv. Au moyen d'actions industrielles.

ACTIONNER (*ak-si-o-né*) v. a. Intenter une action en justice. Exciter, harceler. Produire un mouvement : *cours d'eau qui actionne des scieries mécaniques*.

ACTIVANT (*van*), **E** adj. Qui active.

ACTIVATION (*si-on*) n. f. Action de communiquer à un milieu des propriétés radio-actives.

ACTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière active. *Gram.* Dans le sens actif : *certains verbes neutres s'emploient activement* : **courir** *un danger* ; **dormir** *un sommeil*. ANT. **Neutralement.**

ACTIVER (*vé*) v. a. Presser, accélérer : *activer les travaux*. Donner de l'activité à : *activer le feu*. Pratiquer l'activation.

ACTIVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine séparatiste des flamingants de Belgique, à tendances germanophiles.

ACTIVISTE adj. et n. Partisan de l'activisme.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir : *l'activité du feu*. Promptitude : *l'activité de l'esprit. Soldat, fonctionnaire en activité*, qui sont actuellement en service. ANT. **Nonchalance, mollesse.**

ACTUAIRE (*è-re*) n. m. (du lat. *actuarius*, greffier). Spécialiste qui s'occupe de l'application des mathématiques aux assurances sur la vie et, en général, aux questions financières. Chez les Romains, scribe rédacteur de procès-verbaux.

ACTUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'actualiser. Résultat de cette action.

ACTUALISER (*zé*) v. a. Rendre actuel.

ACTUALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle les phénomènes géologiques du passé s'expliquent par les mêmes causes qui produisent les phénomènes actuels.

ACTUALITÉ n. f. Etat de ce qui est actuel. Chose du moment : *les journaux vivent d'actualités*.

ACTUEL, ELLE (*él, è-le*) adj. (lat. *actualis*). Effectif : *service actuel*. Présent : *les mœurs actuelles. Péché actuel*, péché qui résulte d'un acte personnel, par opposition à *péché originel*.

ACTUELLEMENT (*ac-tu-è-le-man*) adv. Présentement ; maintenant.

ACUITE n. f. (du lat. *acutus*, aigu). Qualité de ce qui est aigu, pointu : *l'acuité d'un clou. Fig.* : *l'acuité de la douleur ; l'acuité d'un son*.

ACUL (*a-lu*) n. m. Fond des parcs à huîtres du côté de la mer.

ACULE, E (du lat. *aculeus*, aiguillon) adj. Qui porte un aiguillon, comme l'abeille, la guêpe : *insecte aculé*.

ACULÉIFORME adj. (lat. *aculeus*, aiguillon, et *forme*). *Bot.* Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, E adj. (du lat. *acumen*, pointe). *Bot.* Se dit de tout organe (feuille, fruit) terminé en pointe : *les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées*.

ACUPONCTURE ou **ACUPUNCTURE** (*ponk*) n. f. (lat. *acus*, aiguille, et *punctura*, piqûre). *Chir.* Opération qui consiste à piquer une partie malade avec une aiguille très fine.

ACUPRESSURE (*prè-su-re*) n. f. Compression d'une artère à l'aide d'une aiguille, pour arrêter l'hémorragie.

ACUTANGLE adj. Se dit d'un triangle dont les trois angles sont aigus.

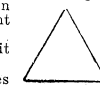

Triangle acutangle.

ACUTANGULAIRE adj. Qui fait un angle aigu.

ACUTANGULÉ, E adj. Qui a des angles aigus.

ACUTÉSSE (*tè-se*) n. f. (du lat. *acutus*, aigu). Etat de ce qui est aigu, pointu.

AD prép. lat. qui signifie *à, vers, pour*, etc., et qui entre, soit sous cette forme, soit sous celle de *ac, af, an, ap, ar, as, at*, comme préfixe dans un certain nombre de mots français : *adversité, affinité, assaut*.

ADACTION (*dak-si-on*) n. f. Action de contraindre. Assujettissement forcé.

ADACTYLE (*dak*) adj. (du gr. *a* priv., et *daktulos*, doigt). Qui n'a pas de doigts : *crustacé adactyle*.

ADAGE n. m. (lat. *adagium*). Proverbe, maxime. Ex. : *fais ce que dois, advienne que pourra*.

ADAGIO (*ji-o*) adv. (mot ital.). *Mus.* Lentement, gravement, posément, N. m. L'air même : *un adagio mélancolique*. Pl. des *adagios*.

ADAMANTIN, E adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAMIQUE adj. Qui a rapport à Adam : *race adamique*.

ADAMISME (*mis-me*) n. m. (de *Adam*). Doctrine de certains hérétiques qui paraissaient nus dans les assemblées, pour imiter l'état d'innocence où se trouvait Adam au moment de la création.

ADAMITE ou **ADAMIEN** (*mi-in*) n. m. Membre d'une secte religieuse du IIe siècle, qui défendait l'emploi des vêtements. V. ADAMISME.

APAPTABLE (*dap*) adj. Qui peut être adapté.

ADAPTATION (*dap-ta-si-on*) n. f. Action d'adapter, d'approprier une chose à une autre.

ADAPTER (*dap-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *aptare*, ajuster). Appliquer ; ajuster : *adapter un cadre. Fig.* Transformer une œuvre littéraire pour un nouvel objet. Appliquer convenablement : *adapter les moyens au but*. **S'adapter** v. pr. Etre ajusté, convenir.

ADDENDA (*dad-din*) n. m. invar. (mot lat.). Ce qu'on ajoute à un ouvrage pour le compléter.

ADDITIF, IVE (*ad-di*) adj. Se dit d'une quantité affectée du signe +, ou considérée comme affectée du signe + et qui doit être ajoutée.

ADDITION (*ad-di si-on*) n. f. (lat. *additio* ; de *addere*, ajouter). Action d'ajouter ; ce qu'on ajoute. Total d'une note de dépense dans un restaurant. *Arith.* Première des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique. — L'addition a pour but de grouper en un seul nombre toutes les unités contenues dans plusieurs autres. Le résultat s'appelle *somme* ou *total*. Le signe + [que l'on prononce *pluss*] indique qu'il faut additionner. *Ex.* : 8 + 4. ANT. **Soustraction.**

ADDITIONNABLE (*ad-di-si-o-na-ble*) adj. Qui peut être additionné, ajouté : *sommes additionnables*.

ADDITIONNEL, ELLE (*ad-di-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est ou doit être ajouté : *article additionnel. Centimes additionnels*, centimes qu'on ajoute au principal de l'impôt pour faire face à des besoins imprévus.

ADDITIONNER (*ad-di-si-o-né*) v. a. *Arith.* Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités. *Additionner de sucre une liqueur*, y ajouter du sucre. ANT. **Soustraire, retrancher.**

ADDUCTEUR (*ad-duk*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle rapprochant de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché. *Hydraul.* Tube ou canal souterrain amenant les eaux d'une source à un réservoir.

ADDUCTIF, IVE (*ad-duk*) adj. Qui détermine l'action des muscles adducteurs.

ADDUCTION (*ad-duk-si-on*) n. f. *Anat.* Action des muscles adducteurs. *Hydraul.* Action de dériver les eaux d'un lieu dans un autre.

ADÉNITE n. f. (du gr. *adèn*, glande). Inflammation des glandes et particulièrement des ganglions lymphatiques.

ADÉNOÏDE adj. Qui a la forme du tissu glandulaire. *Végétations adénoïdes*, hypertrophie des glandes du larynx, qui gêne la respiration chez les enfants.

ADÉNOME n. m. Tumeur bénigne, formée par le tissu des glandes.

ADENT (*dan*) n. m. Entaille ou partie saillante exécutée sur des pièces de bois pour assurer leur assemblage.

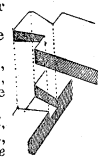

Adent.

ADENTER (*dan-té*) v. a. Joindre avec des adents.

ADEPTE (*dèp-te*) n. (du lat. *adeptus*, qui a acquis). Partisan d'une doctrine, d'une secte, d'une coterie. Personne initiée aux secrets d'une science.

ADÉQUAT (*kou-a*), **E** adj. (préf. *ad*, et lat. *æquare*, égaler). Entier, complet, d'une compréhension égale : *avoir une idée adéquate d'une chose.* Synonyme, équivalent : *expressions adéquates.*

ADEXTRÉ (*dèks-tré*), **E** adj. *Blas.* Se dit de toute pièce principale accompagnée, à droite, d'une pièce secondaire. ANT. **Sénestré.**

ADHÉRENCE (*dé-ran se*) n. f. Union intime d'un objet avec un autre.

ADHERENT (*dé-ran*), **E** adj. Fortement attaché : *branche adhérente au tronc.* N. m. Fig. Attaché à un parti, à une doctrine, etc.

ADHÉRER (*dé-ré*) v. n. (préf. *ad.* et lat. *hærere*), s'attacher. — Se conj. comme *accélérer*). Tenir fortement à une chose : *l'épiderme adhère à la peau. Fig.* Accéder, acquiescer entièrement : *adhérer à une doctrine, à une clause.* ANT. **Se détacher, refuser, rejeter.**

ADHÉSIF (*dé-zif*), **IVE** adj. Qui marque l'adhésion : *formule adhésive.* Qui adhère, s'applique bien : *emplâtre adhésif.*

ADHÉSION (*dé-zi-on*) n. f. Union, jonction : *force d'adhésion. Fig.* Consentement, approbation : *donner, refuser son adhésion.*

ADHÉSIVEMENT (*dé-zi-ve-man*) adv. D'une manière adhésive.

ADHÉSIVITÉ (*dé-zi*) n. f. Faculté qui nous porte à nous rapprocher de nos semblables. Faculté de fixer fortement l'attention sur une idée.

ADIABATIQUE adj. Se dit de substances qui s'opposent à la transmission de la chaleur. Se dit d'une transformation d'un corps, qui s'effectue sans que celui-ci cède de sa chaleur ou qu'il en reçoive du milieu ambiant : *détente adiabatique d'un gaz.*

ADIABATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière adiabatique.

ADIABATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *a* priv., et *diabainein*, traverser). Etat d'un gaz qui ne communique ni ne reçoit aucune quantité de chaleur.

ADIANTE n. m. Genre de fougères, vulgairement nommées *capillaires de Montpellier, cheveux de Vénus.*

ADIEU (de *à*, et *Dieu*) loc. elliptique. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte. N. m. : *des adieux touchants.*

ADIPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. (du lat. *adeps, ipis*, graisse). Qui a les caractères de la graisse : *tissu adipeux.*

ADIPOSE n.f. Maladie produite par excès de graisse : *les exercices physiques garantissent de l'adipose.*

ADIPOSITÉ (*po-zi*) n. f. Surcharge graisseuse morbide.

ADIRER (*ré*) v. a (de *à*, et *dire*, comme dans : *être à dire*, manquer). *Dr.* Perdre, égarer : *adirer les pièces d'un procès.*

ADITION (*si-on*) n. f. *Dr. Adition d'hérédité*, acceptation d'une succession.

ADJACENCE (*san-se*) n. f. Propriété de ce qui se touche : *l'adjacence de deux angles.*

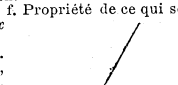

Angles adjacents.

ADJACENT (*san*), **E** adj. (préf. *ad*, et lat. *jacere*, être situé). Qui se touche, attenant, contigu : *terres adjacentes. Angles adjacents*, angles qui ont même sommet, un côté commun, et sont situés de part et d'autre de ce côté commun.

ADJECTIF, IVE (*jèk*) adj. (du lat. *adjectivus*, qui s'ajoute). Qui tient de l'adjectif : *locution adjective.* N. m. Mot que l'on joint au substantif pour le qualifier ou le déterminer : *il y a l'adjectif qualificatif, l'adjectif possessif. l'adjectif démonstratif*, etc.

ADJECTIVEMENT (*jèk, man*) adv. Comme adjectif : *nom employé adjectivement.*

ADJOINDRE v. a. (préf. *ad*, et lat. *jungere*, joindre. — Se conj. comme *craindre*). Associer une personne à une autre comme auxiliaire.

ADJOINT (*join*), **E** adj. et n. Aide : *professeur adjoint.* N. m. Magistrat qui remplace le maire.

ADJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. Action d'adjoindre quelqu'un ou quelque chose : *adjonction de deux jurés.*

ADJUDANT (*dan*) n. m. (du lat. *adjuvare*, aider). Officier ou sous-officier qui seconde les chefs : *adjudant-major.* En France, titulaire de l'emploi entre celui de sergent-major et d'adjudant-chef. *Adjudant-chef*, titulaire de l'emploi le plus élevé des sous-officiers.

ADJUDICATAIRE (*tè-re*) n. A qui une chose (fournitures, exploitation, etc.) est attribuée dans une adjudication publique.

ADJUDICATEUR, TRICE n. Personne qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE adj. Qui adjuge : *jugement adjudicatif ; sentence adjudicative.*

ADJUDICATION (*si-on*) n. f. Marché de travaux ou de fournitures. qui diffère du marché de gré à gré en ce qu'il est fait avec publicité et concurrence : *l'adjudication se fait au rabais ou à la surenchère.*

ADJUGER (*jé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *judicare*, juger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il adjugea, nous adjugeons.*) Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée. Donner des travaux par adjudication : *adjuger une entreprise.* Vendre par adjudication publique. Attribuer : *adjuger un prix.*

ADJURATION (*si-on*) n. f. Action d'adjurer ; formule d'exorcisme. Prière instante, supplication.

ADJURER (*ré*) v. a. (lat. *adjurare*). Commander au nom de Dieu. Supplier avec instance : *je vous adjure de dire la vérité.*

ADJUTEUR n. m. Celui qui aide, auxiliaire.

ADJUVANT (*van*), **E** adj. Se dit d'un médicament qui seconde l'action du médicament principal : *substance adjuvante.* N. m. : *un adjuvant.*

ADJUVAT (*va*) n. m. (mot lat. signif. *il aide*). Fonction d'aide en médecine, en chirurgie.

ADMETTRE (*mè-tre*) v. a. (préf. *ad.*, et lat. *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre.*) Recevoir, agréer : *être admis dans une société.* Reconnaître comme vrai : *admettre un principe.* Comporter : *cette affaire n'admet aucun retard.* Accueillir favorablement : *admettre une requête.* ANT. **Eliminer, exclure.**

ADMINICULE n. m. Moyen auxiliaire. *Dr.* Circonstance qui ne forme pas preuve complète, mais contribue à faire preuve.

ADMINISTRATEUR, TRICE (*nis-tra*) n. Qui régit, administre, dirige.

ADMINISTRATIF, IVE (*nis-tra*) adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : *décision administrative.*

ADMINISTRATION (*nis-tra-si-on*) n. f. Action d'administrer, de diriger les affaires publiques ou privées, de régir des biens. Pouvoir administratif. Science et art de gouverner un Etat. Ensemble des employés d'une branche particulière d'un service public : *administration des postes. Administration publique*, ensemble des pouvoirs chargés de l'exécution des lois. *Conseil d'administration*, réunion de personnes chargées de faire observer les statuts d'une société dont elles font partie.

ADMINISTRATIVEMENT (*nis-tra, man*) adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ (*nis-tré*), **E** n. Qui est soumis à une administration : *maire respecté de ses administrés.*

ADMINISTRER (*nis-tré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *ministrare*, servir). Gouverner, diriger : *administrer un pays.* Conférer : *administrer les sacrements. Administrer quelqu'un*, lui donner l'extrême-onction. Faire prendre : *administrer un vomitif.* Appliquer : *administrer des coups de canne.* **S'administrer** v. pr S'attribuer : *s'administrer la meilleure part.*

ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.

ADMIRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière admirable. parfaite, étonnante.

ADMIRATEUR, TRICE n. Qui admire.

ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration : *geste admiratif ; exclamations admiratives. Point admiratif*, point exclamatif.

ADMIRATION (*si-on*) n. f. Action d'admirer. Sentiment qu'éprouve l'âme quand elle est frappée par les caractères du beau. ANT. **Mépris, dédain.**

ADMIRATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière admirative.

ADMIRER (*ré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *mirari*, regarder). Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir : *admirer un tableau.* Trouver étrange : *j'admire ses prétentions.* ANT. **Dédaigner, mépriser.**

ADMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est admissible : *candidat porté sur la liste d'admissibilité.* ANT. **Inadmissibilité.**

ADMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. et n. Qui peut être admis. Qui, reçu dans un concours à la première épreuve, est jugé capable de subir la seconde : *candidat admissible.* Recevable, valable : *cela n'est pas admissible.* ANT. **Inadmissible.**

ADMISSION (*mi-si-on*) n. f. Réception. Action d'admettre. Le fait d'être admis.

ADMIXTION (*miks-ti-on*) n. f. En pharmacie, action d'ajouter en mélangeant.

ADMONESTATION (*nès-ta-si-on*) n. f. Réprimande, semonce.

ADMONESTER (*nès-té*) v. a. (du lat. *admonere*, avertir). Faire une remontrance, une réprimande.

ADMONITEUR, TRICE n. Personne qui avertit, qui réprimande.

ADMONITION (*si-on*) n. f. Avertissement, réprimande.

ADNÉ, E adj. (du lat. *ad*, auprès, et *natus*, né). Se dit de toute partie attachée à une autre et qui semble faire corps avec elle ; *anthères adnées.*

ADOLESCENCE (*lès-san-se*) n. f. (du lat. *adolescere*, croître). Age de la vie, qui suit l'enfance jusqu'à l'âge viril (de 14 à 25 ans).

ADOLESCENT (*lès-san*), **E** n. et adj. Qui est dans l'adolescence : *un adolescent ; candeur adolescente.*

ADONC, ADONCQUES ou **ADONQUES** (*donk*) adv. Alors. (Vx.)

ADONIDE ou **ADONIS** (*niss*) n. f. Genre de renonculacées vénéneuses d'Europe, à fleurs jaunes et rouges, qui abondent dans les blés.

ADONIEN (*ni-en*) ou **ADONIQUE** adj. et n. m. Se dit des vers composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS *niss*) n. m. Jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure. V. *Part. hist.*

ADONISER (*zé*) v. a. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin.

ADONNÉ (*do-né*), **E** adj. Appliqué, livré à : *adonné aux plaisirs, au jeu.*

ADONNER (S') (*sa-do-né*] v. pr. Se livrer entièrement à une chose : *adonnons-nous au travail.*

ADOPTABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.

ADOPTANT (*dop-tan*), **E** n. Celui, celle qui adopte.

ADOPTÉ, E n. Celui, celle qui est l'objet d'une adoption : *l'adoptant et l'adopté.*

ADOPTER (*dop-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *optare*, choisir). Prendre légalement pour fils ou pour fille : *Auguste adopta Tibère.* Embrasser, admettre : *adopter le barreau, une opinion.* Approuver, sanctionner : *le Sénat adopte ou rejette les projets de loi votés par la Chambre des députés.*

ADOPTIF, IVE adj. Qui a été adopté : *fils adoptif.*

ADOPTION (*dop-si-on*) n. f. Action d'adopter.

ADORABLE adj. Digne d'être adoré.

ADORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière adorable.

ADORATEUR, TRICE n. Celui, celle qui adore. Qui aime avec excès : *les adorateurs du pouvoir.*

ADORATION (*si-on*) n. f. Action d'adorer. Affection, amour extrême.

ADORER (*ré*) v. a. (lat. *adorare*). Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Aimer avec passion : *adorer les arts.*

ADOS (*dô*) n. m. Terre extraite du sillon et relevée en talus. Terre rapportée en talus contre un mur pour la culture des primeurs.

ADOSSÉ (*do-sé*), **E** adj. *Blas.* Se dit de deux figures ou de deux objets placés dos à dos.

ADOSSEMENT (*do-se-man*) n. m. Etat de ce qui est adossé : *adossement d'une échoppe à une maison.*

ADOSSER (*do-sé*) v. a. (de *ados*). Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un mur.* **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre : *s'adosser à la muraille.*

ADOUBEMENT (*man*) n. m. Action d'adouber. Vêtement d'étoffe ou de cuir renforcé de petites plaques métalliques, que portait autrefois l'homme de guerre.

ADOUBER (*bé*) v. a. (du germ. *dubban*, frapper). Revêtir d'une armure. Arranger. (Vx.) *Mar.* Syn. de RADOUBER.

ADOUCI n. m. Première façon donnée aux glaces brutes et au cristal ébauché par la taille.

ADOUCIR v. a. Rendre plus doux ce qui est amer, salé. Donner le poli à un métal. *Fig.* Rendre supportable, moins grossier : *adoucir la peine, les mœurs.* ANT. **Aigrir, irriter.**

ADOUCISSAGE (*si-sa-je*) n. m. Action d'adoucir les métaux. Sorte de poli que l'on donne aux métaux.

ADOUCISSANT (*si-san*), **E** adj. Qui adoucit. qui calme la souffrance. N. m. : *le lait est un adoucissant.*

ADOUCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'adoucir. *Fig.* Soulagement, amélioration, diminution de peine.

ADOUCISSEUR, EUSE (*si-seur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui polit les glaces.

ADRAGANT (*ghan*) adj. m. ou **ADRAGANTE** (*ghan-te*) adj. f. (corrupt. de *tragacanthe*). Se dit d'une gomme qui découle d'arbres du genre des astragales : *la gomme adragant* (ou mieux *adraganle*) *vient de l'Asie Mineure.* (On dit aussi GOMME D'ADRAGANT.)

ADRÉNALINE n. f. Substance vaso-constrictive, extraite des capsules surrénales.

ADRESSE (*drè-se*) n. f. Dextérité du corps : *adresse des mains.* Finesse de l'esprit : *dessein plein d'adresse.* Suscription d'une lettre indiquant la demeure du destinataire : *cette adresse est mal mise.* Endroit où quelqu'un demeure : *envoyer une lettre à son adresse.* Expression des vœux d'une assemblée : *présenter une adresse.* ANT. **Maladresse.**

ADRESSER (*drè-sé*) v. a. Envoyer directement : *adresser un paquet. Adresser la parole à quelqu'un,* lui parler. **S'adresser** (à quelqu'un) v. pr. Lui adresser la parole, une requête.

ADROIT (*droi*), **E** adj. Qui a de l'adresse, de la dextérité. *Fig.* Rusé : *adroit fripon.* ANT. **Maladroit.**

ADROITEMENT (*man*) adv. Avec adresse.

ADSCRIT (*ad-scri*), **E** adj. *Gram.* Ecrit à côté : *iota adscrit.*

ADSORPTION (*sorp-si-on*)n. f. Adhésion ou contraction d'un corps colloïdal dans les parties superficielles d'un corps solide.

ADULATEUR, TRICE adj. et n. Qui flatte bassement. Flatteur, louangeur, flagorneur.

ADULATION (*si-on*) n. f. Flatterie basse.

ADULATOIRE adj. Qui tient de l'adulation.

ADULER (*lé*) v. a. (du lat. *adulari*, caresser). Flatter bassement, avec servilité : *aduler les grands.*

ADULTE adj. et n. (lat. *adultus ; de adolescere*, croître). Parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse.

ADULTÉRATEUR n. m. Celui qui frelate, falsifie : *adultérateur de monnaies.*

ADULTÉRATION (*si-on*) n. f. Falsification : *l'adultération d'une marchandise, d'un médicament, des monnaies. Fig.* : *l'adultération d'un texte.*

ADULTÈRE adj. et n. (préf. *ad*, et lat. *alter*, un autre). Qui viole la foi conjugale : *un adultère ; une femme adultère.* N. m. Violation de la foi conjugale.

ADULTÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Falsifier, altérer, au prop. et au fig. : *adultérer un remède, un texte.*

ADULTÉRIN, E adj. et n. Né de l'adultère.

ADULTÉRINITÉ n. f. Caractère de celui qui est adultérin : *l'adultérinité d'un enfant.*

ADUSTE (*dus-te*) adj. (lat. *adustus*). Brûlé, hâlé par le soleil : *teint aduste et bronzé.*

ADUSTION (*dus-ti-on*) n. f. Cautérisation par le feu.

ADVENIR v. n. (préf. *ad*, et lat. *venire*, venir. — Ce verbe n'est usité qu'aux 3es pers. et à l'infin. : *il advenait, il advint*, etc.). Arriver par accident : *quoi qu'il advienne.* **Advienne que pourra,** loc. signifiant qu'on est prêt à subir toutes les conséquences d'une résolution : *fais ce que dois, advienne que pourra.*

ADVENTICE (*van*) adj. Qui vient accidentellement. Qui croit sans avoir été semé : *plantes adventices.*

ADVENTIF, IVE (*van*) adj. *Bot.* Organe qui se développe dans un point où l'on ne trouve pas d'organe de la même nature : *racines adventives ; bourgeons adventifs.* (V. PLANTE.) *Dr. anc. Biens adventifs*, biens acquis par la femme depuis son mariage.

ADVERBE (*vèr-be*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *verbum*, verbe). *Gram.* Mot invariable, qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.

ADVERBIAL, E, AUX (*vèr*) adj *Gram.* Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale.* (Ex. : *à l'envi.*)

ADVERBIALEMENT (*vèr, man*) adv. D'une manière adverbiale : *les adjectifs employés adverbialement restent invariables.*

ADVERBIALITÉ (*vèr*) n. f. Qualité de l'adverbe ou d'un mot pris comme adverbe.

ADVERSAIRE (*vèr-sè-re*) n. m. (du lat. *adversus*, opposé). Celui qui est d'un parti opposé, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole. Compétiteur, concurrent, rival. ANT. **Allié, partenaire, auxiliaire, défenseur.**

ADVERSATIF, IVE (*vèr*) adj. *Gram. Conjonction adversative*, qui marque opposition, comme **mais, cependant, bien que, quoique,** etc.

ADVERSE (*vèr-se*) adj. Contraire. *Partie adverse*, contre qui l'on plaide. *Fortune adverse*, mauvaise chance. (Le masculin *advers* est peu usité.)

Ægosome.

ADVERSITÉ (*vèr*) n. f. Infortune, malheur.

ADYNAMIE (*mi*) n. f. Débilité, prostration.

ADYNAMIQUE adj. Faible, abattu, sans force.

ÆDE n. m. (du gr. *aoidos*, chantre). Poète chanteur de l'époque primitive, chez les Grecs : *Orphée était un aède.*

ÆGOSOME (*é-gô-zo-me*) n. m. Genre de coléoptères, renfermant de grands longicornes qui vivent dans toutes sortes de bois.

A. E. I. O. U. V. *Austriæ*, etc. (*V. Part. rose*).

AÉRAGE n. m. ou **AÉRATION** (*si-on*) n. f. Action d'aérer : *conduit d'aérage ; l'aération assainit.*

AÉRÉ, E adj. Qui est au bon air : *maison aérée.*

AÉRER (*ré*) v. a. (du gr. *aër*, air. — Se conj. comme *accélérer.*) Donner de l'air : *aérer un atelier.*

AÉRICOLE adj. (du lat. *aer*, air, et *colere*, habiter). Se dit des plantes qui vivent tout entières dans l'air, comme certaines orchidées.

AÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Formé d'air ; de la nature de l'air : *corps aérien.* Qui se passe dans l'air : *phénomène aérien.* Qui vit ou croit dans l'air, par opposition à *aquatique* : *plante aérienne.*

AÉRIENNEMENT (*ri-è-ne-man*) adv. D'une manière aérienne.

AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère.*

AÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Opération par laquelle on fait passer à l'état gazeux une matière solide ou liquide. Effet de cette opération.

AÉRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état d'air, de gaz.

AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme.*

AÉRIVORE adj. Qui vit d'air, qui se nourrit d'air.

AÉRISER (*zé*) v. a. Syn. de AÉRIFIER.

AÉROBIE (*bi*) adj. Se dit d'êtres microscopiques vivant à l'air libre. N. m. : *un aérobie.*

AÉROBUS (*buss*) n. m. Avion pour passagers.

AÉROCYSTE (*sis-te*) n. f. Vésicule gazeuse de la fronde des algues.

AÉRODROME n. m. Endroit où l'on essaye ou lance les aérostats, aéroplanes, etc.

AÉRODYNAMIQUE n. f Syn. de PNEUMATIQUE.

AÉROLITHE n. m. (gr. *aër*, air, et *lithos*, pierre). Nom donné à des masses minérales tombant des profondeurs de l'espace céleste sur la surface de la terre. — La chute des aérolithes est constamment accompagnée de phénomènes lumineux et quelquefois d'une détonation. Les aérolithes sont des débris planétaires qui circulent dans l'espace et qu'attire notre globe lorsqu'ils passent suffisamment près de nous ; en traversant notre atmosphère, le frottement de l'air les échauffe et produit une fusion superficielle. Quelques-uns atteignent un poids considérable.

AÉROLITHIQUE adj. Propre aux aérolithes.

AÉROLOGIE (*ji*) ou **AÉROGRAPHIE** (*fi*) n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE (*si*) n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'aéromancie. N. Personne qui pratique l'aéromancie.

AÉROMÈTRE n. m. (gr. *aër*, air, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE (*tri*) n. f. Science des propriétés physiques de l'air.

AÉROMOTEUR n. m. Moteur actionné par l'air.

AÉRONAUTE (*nô-te*) n. (gr. *aër*, air, et *nautês*, navigateur). Personne qui parcourt les airs en aérostat.

AÉRONAUTIQUE (*no*) adj. Qui a rapport à l'aérostation : *observation aéronautique.* N. f. Science de l'aérostation. Art de fabriquer les aérostats.

AÉRONEF (*nèf*) n. m. Appareil à l'aide duquel on voyage dans les airs.

AÉROPHAGIE (*ji*) n. f. Déglutition de l'air atmosphérique.

AÉROPHOBE adj. et n. Qui redoute le contact de l'air : *les aérophobes sont des nerveux.*

AÉROPHOBIE (*bi*) n. f. Crainte maladive de l'air, symptômes de diverses affections nerveuses.

AÉROPLANE n. m. Machine capable de se soutenir dans l'air, sans être plus légère que lui, en vertu de la pression du vent sur des surfaces inclinées : *les aéroplanes se distinguent en* monoplans, biplans, *etc.*

AÉROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *aër*, air, et *skopein*, examiner). Instrument destiné à recueillir, pour les étudier, les poussières microscopiques en suspension dans l'air.

AÉROSTAT (*ros-ta*) n. m. (gr. *aër*, air, et *statos*, qui se tient). Appareil rempli d'un gaz plus léger que l'air et qui peut ainsi s'élever dans l'atmosphère. V. BALLON.

AÉROSTATION (*ros-ta-si-on*) n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE (*ros-ta*) adj Qui a rapport à l'aérostation. N f. Théorie de l'équilibre de l'air et, plus particulièrement, théorie des aérostats.

AÉROSTIER (*ros-ti-é*) ou **AÉROSTATIER** (*rosta ti-é*) n. m. Celui qui dirige un aérostat. Soldat préposé à la manœuvre des aérostats militaires.

AÉROTECHNIQUE n. f. Science de la navigation aérienne. Adjectiv. Relatif à cette science.

AÉROTHÉRAPIE (*pi*) n. f. Traitement des maladies par l'air.

ÆSCULINÉES (*ès-ku-li-né*) ou **ÆSCULACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le *marronnier* est le type. S. une *æsculinée* ou *æsculacée.*

ÆTHUSE (*é-tu-ze*) n. f. Genre d'ombellifères, comprenant des herbes dont le type est la *petite ciguë.*

AÉTITE n. f. Trioxyde de fer, vulgairement appelé *pierre d'aigle.*

AFFABILITÉ (*a-fa*) n. f. Aménité, courtoisie, qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE (*a-fa-ble*) adj. (du lat. *ad*, à, et *fari*, parler). Qui a de de l'affabilité. Aimable, courtois. ANT. **Bourru.**

AFFABLEMENT (*a-fa-ble-man*) adv. Avec affabilité.

AFFABULATION (*a-fa, si-on*) n. f. Sens moral d'une fable. Arrangement des faits, constituant la trame d'un roman.

AFFADIR (*a-fa*) v. a. Rendre fade. Causer du dégoût. *Fig.* Rendre froid, insipide : *affadir une épigramme.*

AFFADISSANT (*a-fa-di-san*), **E** adj. Qui est propre à affadir. Insipide. *Fig.* Ennuyeux.

AFFADISSEMENT (*a-fa-di-se-man*) n. m. Etat de ce qui devient fade : *l'affadissement d'une sauce. Fig.* : *louer jusqu'à l'affadissement.*

AFFAIBLIR (*a-fè*) v. a. Rendre faible.

AFFAIBLISSANT (*a-fè-bli-san*), **E** adj. Qui affaiblit : *régime affaiblissant.* ANT. **Réconfortant.**

AFFAIBLISSEMENT (*a-fè-bli-se-man*) n. m. Diminution de force, d'activité, au pr. et au fig.

AFFAINÉANTIR (S') [*sa-fè*] v. pr. Devenir mou, lâche.

AFFAIRE (*a-fè-re*) n. f. (de *à*, et *faire*). Tout ce qui est l'objet d'une occupation. Transaction commerciale. Chose qui cause des embarras. Procès : *mauvaise affaire.* Combat : *l'affaire a été chaude.* Duel : *affaire d'honneur. Avoir affaire à quelqu'un,* avoir besoin de lui parler. *Avoir affaire avec quelqu'un,* être en rapport avec lui. *J'en fais mon affaire,* je m'en charge. *Il fait mon affaire,* il me convient. *Se tirer d'affaire,* se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas. Pl. Intérêts de l'État ou des particuliers : *les affaires vont mal.*

AFFAIRÉ (*a-fè-ré*), **E** adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires : *avoir l'air affairé.*

AFFAIREMENT (*a-fè-re-man*) n. m. Etat d'une personne affairée.

AFFAISSEMENT (*a-fè-se-man*) n. m. Etat de ce qui est affaissé. Accablement, abattement.

AFFAISSER (*a-fè-sé*) v. a. Abaisser en foulant : *la pluie affaisse le sol. Fig* Accabler : *être affaissé sous le poids des années.* **S'affaisser** v. pr. Se courber, Etre accablé.

AFFAÎTAGE (*a-fè-ta-je*) ou **AFFAÎTEMENT** (*a-fè-te-man*) n. m. Action de dresser un oiseau de proie. Façonnage des cuirs à la tannerie.

AFFAÎTER (*a-fè-té*) v. a. (lat. *affectare*). Apprivoiser, en parlant d'un oiseau de proie. Façonner, en parlant des cuirs.

AFFALER (*a-fa-lé*) v. a. (holl. *afhalen*). Faire descendre : *affaler un cordage.* **S'affaler** v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire. *Fam.* Se laisser tomber.

AFFAMÉ, E (*a-fa*) adj. Qui a faim : *loup affamé. Fig.* Avide : *affamé de gloire.* ANT. **Rassasié.**

AFFAMER (*a-fa-mé*) v. a. (du lat. *fames*, faim). Faire souffrir de la faim ; priver de vivres : *affamer une ville.* ANT. **Rassasier, gaver.**

AFFAMEUR, EUSE (*a-fa, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui affame.

AFFÉAGEMENT (*a-fé, man*) n. m. Action d'affeager.

AFFÉAGER (*a-fé-a-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affeagea, nous affeageons.*) Aliéner une partie des terres nobles moyennant une redevance de l'acquéreur.

AFFECTABLE (*a-fèk*) adj. Qui est susceptible de s'affecter. Qui peut être hypothéqué.

AFFECTANT (*a-fèk tan*), **E** adj. Qui affecte.

AFFECTATION (*a-fèk-ta-si-on*) n. f. Destination, application : *affectation d'une somme à une dépense, d'un édifice à un usage public.* Manière d'être ou d'agir, qui n'est pas naturelle : *parler avec affectation.* ANT. **Naturel.**

AFFECTÉ (*a-fèk*), **E** adj. Qui n'est pas naturel : *modestie affectée.* Outré, exagéré : *louange affectée.*

AFFECTER (*a-fèk-té*) v. a. (lat. *affectare*). Faire un usage fréquent de : *affecter certains mots.* Faire ostentation de feindre : *affecter des dehors vertueux.* Prendre une forme : *affecter une forme pyramidale.* Destiner à un usage : *affecter des fonds à une dépense.* Toucher, émouvoir : *son état m'affecte.* **S'affecter** v. pr. Ressentir une impression pénible : *l'égoïste voudrait ne s'affecter de rien, et tout l'affecte.*

AFFECTIBILITÉ (*a-fèk*) n. f. Etat d'une personne facilement affectable.

AFFECTIF (*a-fèk*), **IVE** adj. Relatif aux affections de l'âme : *phénomènes affectifs.* Qui marque l'affection : *geste affectif.* Sensible : *nature affective.*

AFFECTION (*a-fèk-si-on*) n. f. (lat. *affectio*). Attachement, amitié tendre : *affection maternelle.* Impression : *les affections de l'âme. Méd.* Etat maladif : *affection nerveuse.* ANT. **Antipathie, haine.**

AFFECTIONNÉ (*a-fèk-si-o-né*), **E** adj. et n. Aimé, recherché : *affectionné de tous.* Attaché de cœur, dévoué : *je suis votre affectionné.*

AFFECTIONNÉMENT (*a-fèk-si-o-né-man*) adv. Avec affection.

AFFECTIONNER (*a-fèk-si-o-né*) v. a. Aimer. ANT. **Haïr, abhorrer, détester.**

AFFECTIVITÉ (*a-fèk*) n. f. Fonction générale, sous laquelle on range les phénomènes affectifs.

AFFECTUEUSEMENT (*a-fèk-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière affectueuse. Tendrement.

AFFECTUEUX, EUSE (*a-fèk tu-eû, eu-ze*) adj. Plein d'affection. ANT. **Haineux, malveillant.**

AFFECTUOSITÉ (*a-fèk, zi-té*) n. f. Qualité d'une personne affectueuse.

AFFENAGE (*a-fe-na-je*) n. m. Action d'affener, de donner la pâture : *l'affenage des bestiaux.*

AFFENER (*a-fe-né*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *fænum*, foin. — Se conj. comme *amener.*) Pourvoir de fourrage les bestiaux. (On dit aussi AFFENAGE.)

AFFENOIR (*a-fe*) n. m. Syn. de ABAT-FOIN.

AFFÉRENT (*a-fé-ran*), **E** adj. Qui revient à chacun : *portion, part afférente. Méd.* Qui apporte un liquide à un organe : *vaisseaux afférents.*

AFFERMABLE (*a-fèr*) adj. Qui peut être affermé.

AFFERMAGE (*a-fèr*) n. m. Action d'affermer.

AFFERMATAIRE (*a-fèr-ma-tè-re*) n. Personne qui prend à ferme.

AFFERMATEUR, TRICE (*a-fèr*) n. Celui, celle qui donne à ferme.

AFFERMER (*a-fèr-mé*) v. a. Donner ou prendre à ferme : *affermer une propriété.*

AFFERMIR (*a-fèr*) v. a. Rendre ferme, consolider : *la gelée affermit les chemins. Fig.* : *affermir le pouvoir.* ANT. **Affaiblir, ébranler.**

AFFERMISSEMENT (*a-fer-mi-se-man*) n. m. Action d'affermir. Etat de la chose affermie.

AFFÉTÉ, E (*a-fé*) adj. (de *affâter*). Plein d'affectation.

AFFÉTERIE (*a-fé-te-ri*) n. f. Petites manières étudiées, recherchées : *afféterie du langage.*

AFFICHABLE (*a-fi*) adj. Qui peut être affiché.

AFFICHAGE (*a-fi*) n. m. Action d'afficher.

AFFICHANT (*a-fi-chan*), **E** adj. Compromettant.

AFFICHE (*a-fi-che*) n. f. Avis placardé dans un lieu public. *Fig.* Indice moral : *la vanité est l'affiche de la sottise.*

AFFICHEMENT (*a-fi, man*) n. m. Syn. de AFFICHAGE.

AFFICHER (*a-fi-ché*) v. a. Poser une affiche. *Fig.* Rendre public : *afficher sa honte.* Montrer avec affectation : *afficher des prétentions.* **S'afficher** v. pr. Se faire remarquer. (Se prend en mauv. part.)

AFFICHEUR (*a fi*) n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDAVIT (*vit*') n.m. (mot lat. signif. *il affirma*). Dans certains pays, déclaration sous serment faite devant une autorité par exemple par le porteur étranger de certaines valeurs d'Etat, qui veut s'affranchir de l'impôt dont ces valeurs sont frappées dans leur pays d'origine : *valeurs soumises à la formalité de l'affidavit.* Pl. des *affidavit* ou *des affidavits.*

AFFIDÉ, E (*a-fi*) adj. A qui l'on se fie. N. Agent secret, espion : *c'est un de ses affidés.*

AFFILAGE (*a-fi*) n. m. Action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

AFFILÉ, E (*a-fi*) adj. Aiguisé, tranchant. *Fig.* : *avoir la langue bien affilée.* **D'affilée** loc. adv. Sans s'arrêter, sans discontinuer.

AFFILER (*a-fi-lé*) v. a. Aiguiser, donner le fil à un instrument tranchant : *affiler un couteau.*

AFFILERIE (*a-fi-le-ri*) n. f. Lieu où l'on affile les outils.

AFFILEUR (*a-fi*) n. m. Celui qui affile les outils.

AFFILIATION (*a-fi, si-on*) n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, E (*a-fi*) adj. et n. Qui est dans une affiliation. ANT. **Intrus, profane.**

AFFILIER (*a-fi-li-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *filius*, fils. — Se conj. comme *prier.*) Adopter, associer, en parlant d'une société.

AFFILOIR (*a-fi*) n. m. Instrument qui sert à affiler.

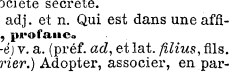

Affiloirs.

AFFINAGE (*a-fi*) ou **AFFINEMENT** (*a-fi-ne-man*) n. m. Action d'affiner. Purification des métaux : *l'affinage de l'or.*

AFFINER (*a-fi-né*) v. a. Rendre plus pur, plus fin : *affiner des métaux ; affiner le goût.*

AFFINERIE (*a-fi-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on affine les métaux.

AFFINEUR (*a-fi*) n. m. Celui qui affine les métaux.

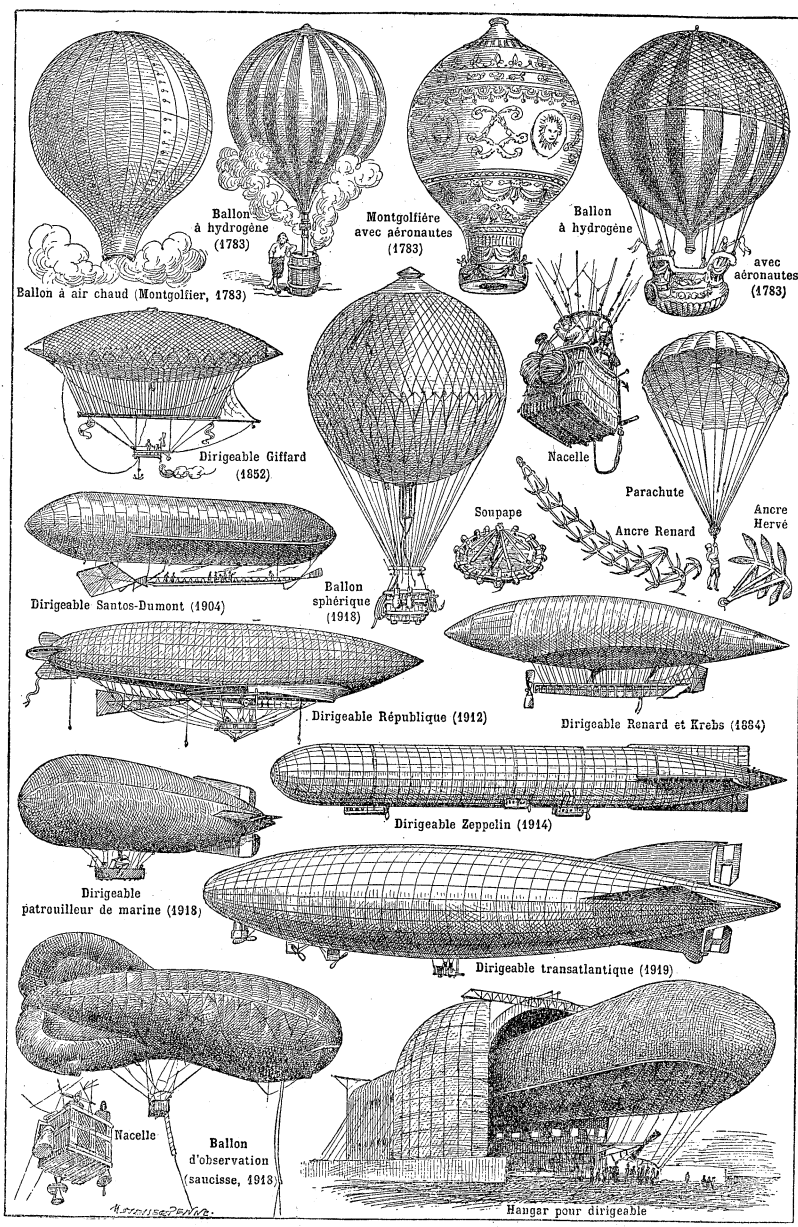

V. AVIATION, BALLON, HYDRAVION, ETC.

AFFINITÉ (*a-fi*) n. f. (lat. *affinitas*). Parenté acquise par le mariage. (On dit plus couramment ALLIANCE.) Conformité, rapport, liaison : *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture. Chim.* Tendance des corps à se combiner : *le charbon a beaucoup d'affinité pour l'oxygène.* ANT. **Répulsion.**

AFFINOIR (*a-fi*) n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET (*a-fi-kè*) n. m. Instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE (*a-fir*) adj. Qui affirme : *proposition affirmative. Affirmative* n. f. Proposition qui affirme : *soutenir l'affirmative.* ANT. **Negatif.**

AFFIRMATION (*a-fir-ma-si-on*) n. f. Action d'affirmer. ANT. **Négation.**

AFFIRMATIVEMENT (*a-fir, man*) adv. D'une manière affirmative. ANT. **Négativement.**

AFFIRMER (*a-fir-mé*) v. a. (lat. *affirmare*). Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. ANT. **Nier, démentir.**

AFFISTOLEMENT ou **AFISTOLEMENT** (*man*) n. m. Action d'affistoler, de s'affistoler.

AFFISTOLER ou **AFISTOLER** v. a. *Pop.* Parer, endimancher. **S'affistoler** v. pr. Se parer.

AFFIXE (*a-fik-se*) n. m. (du lat. *affixus*, collé à). Particule qui se met au commencement ou à la fin des mots pour en modifier la signification : *les affixes se divisent en préfixes et en suffixes.*

AFFLEURAGE (*a-fleu*) n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT (*a-fleu-re-man*) n. m. Action d'affleurer. Résultat de cette action.

AFFLEURER (*a-fleu-ré*) v. a. Mettre de niveau deux choses contiguës : *affleurer les bords.* V. n. Etre au niveau de.

AFFLICTIF, IVE (*a-flik*) adj. Se dit des châtiments qui atteignent le corps lui-même : *les peines afflictives sont : la mort, les travaux forcés, la déportation, la détention, la réclusion.* V. INFAMANT.

AFFLICTION (*a-flik-si-on*) n. f. (lat. *afflictio*). Chagrin vif, peine de l'âme. ANT. **Joie, ravissement.**

AFFLIGÉ, E (*a-fli*) adj. Qui est atteint de quelque mal : *être affligé d'une bosse, d'un cancer.* Qui éprouve de l'affliction. Par plaisant. : *être affligé de vingt mille francs de rente.* N. : *consoler les affligés.* ANT. **Content, heureux, ravi.**

AFFLIGEANT (*a-fli-jan*), **E** adj. Qui affige.

AFFLIGER (*a-fli-jé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *fligere*, frapper. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affligea, nous affligeons.*) Atteindre douloureusement : *maux qui affligent le corps.* Causer de l'affliction. Désoler : *la peste affligea Marseille en 1720.* ANT. **Consoler, égayer, réjouir.**

AFFLOUAGE (*a-flou*) n. m. Action d'affluer.

AFFLOUER (*a-flou-é*) v. a. Remettre à flot un navire échoué.

AFFLUENCE (*a-flu-an-se*) n. f. Grand concours de personnes : *affluence de peuple.* Abondance d'eaux, d'humeurs, etc. *Fig.* Grande abondance : *affluence de biens.* ANT. **Insuffisance, manque.**

AFFLUENT (*a-flu-an*), **E** adj. Se dit des cours d'eau qui se jettent dans un autre ou dans la mer. N. m. Chacun de ces cours d'eau : *la Marne est un affluent de la Seine, qui est elle-même un affluent de la Manche.*

AFFLUER (*a-flu-é*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *fluere*, couler). Couler vers, aboutir au même point : *le sang afflue vers le cœur. Fig.* Abonder, arriver en grand nombre : *les étrangers affluent à Paris.*

AFFLUX (*a-flu*) n. m. Abondance plus grande des liquides dans une partie du corps : *l'afflux du sang.*

AFFOLANT (*a-fo-lan*), **E** adj. Qui affole.

AFFOLÉ, E (*a-fo*) adj. et n. Se dit d'une personne rendue comme folle par la passion, la terreur, etc.

AFFOLEMENT (*a-fo-le-man*) n. m. Etat d'une personne affolée.

AFFOLER (*a-fo-lé*) v. a. Troubler complètement la raison. *Mar. Aiguille affolée*, se dit de l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un violent orage, etc. ANT. **Rassurer.**

AFFORAGE (*a-fo*) ou **AFFEURAGE** (*a-feu*) n. m. Droit payé au seigneur en échange du privilège de vendre certaines boissons dans toute la seigneurie.

AFFORESTAGE (*a-fo-rès-ta-je*) n. m. Droit de prendre du bois dans une forêt.

AFFORESTATION (*a-fo-rès-ta-si-on*) n. f. Plantation de bois sur un terrain nu.

AFFORESTER (*a-fo-rès-té*) v. a. Concéder le droit d'afforestage : *afforester une commune dans tel bois.*

AFFOUAGE (*a-fou-a-je*) n. m. (préf. *ad*, et *focus*, foyer). Droit donné aux habitants d'une commune de prendre du bois dans les forêts de cette commune. — Les coupes *affouagères* sont déterminées par l'administration des forêts. Le partage a lieu par *feu*, ou par tête d'habitant.

AFFOUAGEMENT (*a-fou-a-je-man*) n. m. Action d'affouager.

AFFOUAGER (*a-fou-a-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affouagea, nous affouageons.*) Dresser la liste des habitants d'une commune qui ont droit à l'affouage. Déterminer les coupes d'une forêt, qui seront partagées en vertu du droit d'affouage.

AFFOUAGER (*a-fou-a-jé*), **ÈRE** adj. Qui fait partie d'un affouage : *coupe affouagère.*

AFFOUAGISTE (*a-fou-a-jis-te*) n. Personne qui jouit du droit d'affouage. (On dit aussi AFFOUAGÉ, E.)

AFFOUILLABLE (*a-fou, ll* mll.) adj. Susceptible de subir l'affouillement.

AFFOUILLEMENT (*a-fou, ll* mll., *e-man*) n. m. Dégradation causée par les eaux.

AFFOUILLER (*a-fou, ll* mll., *é*) v. a. Creuser, dégrader, en parlant des eaux : *l'eau affouille les berges.*

AFFOURAGEMENT ou **AFFOURRAGEMENT** (*a-fou-ra-je-man*) n. m. Distribution de fourrage aux bestiaux.

AFFOURAGER ou **AFFOURRAGER** (*a-fou-ra-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affouragea, nous affourageons.*) Donner du fourrage aux bestiaux. (On dit aussi AFFOURER.)

AFFOURCHE (*a-four che*) n. f. Ensemble de l'ancre et du câble, servant à affourcher un bâtiment.

AFFOURCHER (*a-four-ché*) v. a. Mettre au mouillage en disposant en forme de fourche les câbles de deux ancres : *affourcher un vaisseau.*

AFFRAICHIR (*a-frè-chir*) n. f. *Mar.* Augmentation dans l'intensité du vent.

AFFRANCHE (*a-fran-che*) n. f. Pièce de bois qui soutient les ridelles aux quatre coins d'une voiture.

AFFRANCHI, E (*a-fran-chi*) adj. et n. Se dit d'un esclave rendu libre. V. ESCLAVAGE (*Part. hist.*).

AFFRANCHIR (*a-fran*) v. a. (rad. *franc*). Rendre la liberté à un esclave. Exempter d'une charge : *affranchir une propriété.* Payer d'avance le port d'une lettre, d'un envoi. Délivrer : *affranchir de la tyrannie, de la misère, de la crainte.* ANT. **Asservir.**

AFFRANCHISSABLE (*a-fran-chi-sa-ble*) adj. Qui peut, qui doit être affranchi.

AFFRANCHISSEMENT (*a-fran-chi-se-man*) n. m. Action d'affranchir : *l'affranchissement des esclaves.* Acquittement préalable des frais de port : *l'affranchissement d'une lettre.* — Les papiers d'affaires ou de commerce, les imprimés et les échantillons non affranchis sont taxés comme lettres ordinaires. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées, les valeurs cotées et les articles d'argent.

AFFRANCHISSEUR (*a-fran-chi-seur*) n. m. Celui qui affranchit.

AFFRE (*a-fre*) n. f. Sentiment d'angoisse : *les affres de la mort.* (Ne s'emploie guère qu'au pluriel.)

AFFRÈTEMENT (*a-frè-te-man*) n. m. (rad. *fret*). Louage d'un navire pour un temps déterminé.

AFFRÉTER (*a-frè-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Prendre un navire en louage.

AFFRÉTEUR (*a-frè*) n. m. Celui qui loue un navire, par opposition au *fréteur* qui le donne à loyer.

AFFREUSEMENT (*a-freu-ze-man*) adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE (*a-freu, eu-ze*) adj. (rad. *affre*). Qui cause de l'effroi : *spectacle affreux.* Repoussant, très laid et très méchant : *homme affreux.*

AFFRIANDER (*a-fri-an-dé*) v. a. Rendre friand. Attirer par les douceurs : *l'appât affriande les poissons. Fig.* : *le gain l'a affriandé.*

AFFRICHER (*a-fri-ché*) v. a. Laisser un terrain en friche.

AFFRIOLANT (*a-fri-o-lan*), **E** adj. Très appétissant.

AFFRIOLER (*a-fri-o-lé*) v. a. Attirer, allécher par un appât et, au fig., par quelque chose de séduisant.

AFFRONT (*a-fron*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *frons, tis*, front). Injure, insulte, outrage, faits publiquement. Déshonneur, honte : *ce garçon fait affront à sa famille.*

AFFRONTABLE (*a-fron*) adj. Qui peut, qui doit être affronté. (Peu us.)

AFFRONTÉ, E (*a-fron*) adj. *Blas.* Se dit de deux animaux, de deux têtes qui se regardent; de deux objets opposés de front, de tranchant ou de pointe.

AFFRONTEMENT (*a-fron-te-man*) n. m. Action d'affronter.

AFFRONTER (*a-fron-té*) v. a. Mettre de niveau et bout à bout : *affronter deux panneaux. Fig.* Attaquer avec intrépidité, braver : *affronter l'ennemi, la mort.*

AFFRONTERIE (*a-fron, rî*) n. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE (*a-fron, eu-ze*) n. Impudent, trompeur.

AFFRUITER (*a-fru-i-té*) v. n. Porter, produire des fruits. V. a. Pourvoir d'arbres à fruits : *affruiter un terrain.* **S'affruiter** v. pr. Donner des fruits.

AFFUBLEMENT (*a-fu-ble-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule, de mauvais goût.

AFFUBLER (*a-fu-blé*) v. a. (du bas lat. *affibulare*, agrafer). Habiller d'une manière bizarre. **S'affubler** v. pr. Se vêtir d'une façon ridicule.

AFFUSION (*a-fu-zi-on*) n. f. Arrosement, aspersion.

AFFÛT (*a-fû*) n. m. Support d'un canon. (V. CANON.) *Chasse.* Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. *Fig. Etre à l'affût*, épier l'occasion, guetter.

AFFÛTAGE (*a-fû*) n. m. Action d'affûter, d'aiguiser.

AFFÛTER (*a-fû-té*) v. a. Aiguiser des outils : *meule à affûter.* Mettre un canon sur l'affût.

AFFÛTEUR (*a-fû*) n. m. Celui qui aiguise les outils. Chasseur à l'affût.

AFFUTIAU (*a-fu-ti-ô*) n. m. Brimborion, affiquet.

AFGHAN, E adj. et n. De l'Afghanistan.

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFISTOLER v. a. V. AFFISTOLER.

A FORTIORI (*si-o*). V. FORTIORI (À).

AFRICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. De l'Afrique.

AFRICANISME (*nis-me*) n. m. Amour de l'Afrique. Locution propre aux écrivains latins nés en Afrique.

AGA (*gha*) ou **AGHA** n. m. Nom donné, en Turquie, aux officiers à partir du grade de major et à certains fonctionnaires civils.

AGAÇANT (*san*), **E** adj. Qui agace, qui impatiente : *bruit agaçant.* Qui provoque : *mine agaçante.*

AGACE ou **AGASSE** n. f. Nom familier de la pie.

AGACEMENT (*man*) n. m. Sensation irritante produite sur l'oreille, les dents, etc. : *agacement des dents. Fig.* Irritation : *agacement des nerfs.*

AGACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il agaça, nous agaçons.*) Causer de l'agacement : *l'oseille agace les dents. Fig.* Exciter, provoquer, irriter : *agacer un chien.*

AGACERIE (*rî*) n. f. Regards, paroles, petites manières pour attirer l'attention.

AGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. a. Rendre plus gai.

AGALACTIE (*tî*) ou **AGALAXIE** (*ksi*) n. f. Absence de lait dans les mamelles au moment de la lactation.

AGAME adj. (du gr. *a* priv. et *gamos*, mariage.) Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils. (Tels les *champignons.*)

Agami.

AGAMI n. m. Oiseau tenant des gallinacés et des échassiers. — L'agami, originaire de l'Amérique du Sud, est de la taille d'une poule, mais plus haut monté ; son plumage est noir et gris, avec des reflets bleus, verts, dorés sur la poitrine. Il vole lourdement ; dans une basse-cour, il joue, auprès des volailles, le rôle d'un chien de berger. (On l'appelle aussi OISEAU-TROMPETTE.)

AGAPE n. f. (du gr. *agapê*, affection). V. *Part. hist.*

AGAR-AGAR n. m. Sorte de glu extraite d'une algue marine des Indes, employée pour apprêter certaines étoffes ou (sous le nom de gélose) pour cultiver des colonies microbiennes.

AGARIC (*rik*) n. m. Ancien nom de genre, encore employé vulgairement pour désigner divers champignons comestibles, tels que les *champignons de couche, les chanterelles*, etc.

AGARICINE n. f. Alcaloïde extrait des agarics.

AGARICINÉES (*né*) n. f. pl. (de *agaric*). Famille de champignons hyménomycètes. S. une *agaricinée.*

AGASSE (*gha-se*) n. f. V. AGACE.

AGASSIN (*gha-sin*) n. m. Bourgeon le plus bas d'une branche de vigne et qui ne donne pas de fruits.

AGATE n. f. (lat. *achates*). Variété de quartz calcédoine, de couleurs vives et variées : *bille d'agate.*

AGAVÉ ou **AGAVE** n. m. *Bot.* Genre d'amaryllydées d'Amérique, qui fournit des fibres textiles.

AGE n. m. (germ. *haga*). Pièce de bois ou timon auquel se lient le soc et tout le système de la charrue.

ÂGE n. m. (lat. *ætas*). Durée ordinaire de la vie. Temps écoulé depuis la naissance : *cacher son âge.* Chacune des différentes parties de la vie : *l'éducation est de tous les âges.* Vieillesse : *être sur l'âge.* Nombre d'années requis par la loi pour certains actes. *Age héroïque*, époque que l'on assigne à l'existence des héros de l'antiquité : Hercule, Thésée, etc. *Le moyen âge*, temps qui s'est écoulé de 395 à 1453. *Les quatre âges*, division adoptée par les anciens dans l'histoire du genre humain : *l'âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps perpétuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures ; *l'âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence ; le mal domine dans *l'âge d'airain*, et *l'âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes. *Ages de la pierre taillée, de la pierre polie, des métaux*, époques où les outils de l'homme furent en pierre taillée, polie, en métal.

Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1° l'enfance jusqu'à 12 ou 14 ans ; 2° l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 20 ou 22 ans ; 3° l'âge viril, jusqu'à 55 ou 60 ans ; 4° la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

ÂGÉ, E adj. Qui a tel âge : *pour être majeur, il faut être âgé de 21 ans.* Vieux : *homme âgé.*

AGENCE (*jan-se*) n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents. Bureau de cette administration. Temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent.

AGENCEMENT (*jan-se-man*) n. m. Arrangement.

AGENCER (*jan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *j'agençai, nous agençons.*) Ajuster, arranger : *agencer une machine.*

AGENCEUR, EUSE (*jan, eu-ze*) n. Celui, celle qui dispose, qui agence.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas.*

AGÉNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *genesis*, génération). Incapacité d'engendrer.

AGÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. (rad. *agénésie*). Qui est impuissant, ne peut engendrer.

AGENOUILLEMENT (*nou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'agenouiller.

AGENOUILLER (S') [*sa-je-nou, ll* mll., *é*] v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR (*nou, ll* mll.) n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT (*jan*) n. m. (lat. *agens ;* de *agere*, agir). Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature.* Celui qui fait les affaires d'autrui, de l'Etat : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc., sont des agents du gouvernement. Agent de police*, employé attaché à la police d'une ville. *Agent de change*, intermédiaire autorisé pour la négociation des effets publics. *Agent d'affaires*, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt. *Agent voyer*, fonctionnaire préposé à la construction, à l'entretien et à la police des chemins vicinaux.

AGÉRATE ou **AGERATUM** (*jé, tom'*) n. m. Genre de composées, dont une espèce à jolies fleurs bleues (appelée aussi *célestine*) est cultivée dans les jardins.

AGGLOMÉRAT (*a-glo-mé-ra*) n. m. Agrégation naturelle de substances minérales diverses. (Quelques-uns disent CONGLOMÉRAT.)

AGGLOMÉRATIF, IVE (*a-glo*) adj. Qui a le pouvoir d'agglomérer. N. m. : *un agglomératif.*

AGGLOMÉRATION (*a-glo, si-on*) n. f. Action d'agglomérer les personnes ou les choses. Etat de ce qui est aggloméré.

AGGLOMÉRÉ (*a-glo*) n. m. Combustible formé par l'agglomération du poussier de houille, de coke, etc., avec du brai.

AGGLOMÉRER (*a-glo-mé-ré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *glomus, eris*, peloton. — Se conj. comme *accélérer.*) Amonceler, entasser, réunir en masse, assembler. ANT. **Désagréger, disséminer.**

AGGLUTINANT (*a-glu-ti-nan*), **E** adj. *Méd.* De nature à réunir, à coller : *substance agglutinante.* (On dit aussi dans ce sens AGGLUTINATIF, IVE.) N. m. : *un agglutinant. Linguist.* Langues agglutinantes ou *agglomérantes.* celles où les radicaux s'agglomèrent, sans se fondre complètement, pour former des composés exprimant différentes relations : *le japonais est une langue agglutinante.*

AGGLUTINATIF, IVE (*a-glu*) adj. Qui recolle les chairs : *emplâtre agglutinatif.* N. m. : *un agglutinatif.*

AGGLUTINATION (*a-glu, si-on*) n. f. Action d'agglutiner, de s'agglutiner. Réunion de parties accidentellement divisées.

AGGLUTINÉ (*a-glu*), **E** adj. Rejoint, recollé.

AGGLUTINER (*a-glu-ti-né*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *glutinum*, colle). Rejoindre, réunir en collant. **S'agglutiner** v. pr. Se recoller : *les lèvres d'une plaie s'agglutinent.*

AGGRAVANT (*a-gra-van*), **E** adj. Qui rend plus grave : *circonstances aggravantes.* ANT. **Atténuant.**

AGGRAVATION (*a-gra-va-si-on*) n. f. Augmentation : *aggravation de peine.* (On dit quelquef. AGGRAVEMENT.) ANT. **Atténuation.**

AGGRAVE (*a-gra-ve*) n. f. Anathème prononcé contre celui que l'excommunication n'avait pas amené à soumission et qui le privait de tout usage de la société religieuse.

AGGRAVÉE (*a-gra*) n. f. Lésion de la patte des chiens qui ont couru sur des graviers.

AGGRAVER (*a-gra-vé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *gravis*, lourd). Rendre plus grave : *aggraver ses torts.* Augmenter : *aggraver les impôts.* ANT. **Atténuer, diminuer.**

AGILE adj. (lat. *agilis*). Léger, dispos, souple. ANT. **Lourd.**

AGILEMENT (*man*) adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. (de *agile*). Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. (de l'ital. *aggio*, mis en sus). Différence entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies. Bénéfice qui résulte de l'échange des valeurs. Spéculation sur le cours des effets publics.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTEUR, EUSE (*eu-zé*) n. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. n. (du lat. *agere*, faire). Faire quelque chose : *pour connaître les hommes, il faut les voir agir.* Produire effet : *le feu agit sur les métaux.* Se comporter : *agir en homme d'honneur.* Poursuivre en justice : *agir civilement.* Impers. *Il s'agit,* il est question.

AGISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui agit. Qui produit de l'agitation. Qui a de l'activité.

AGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Façon d'agir, conduite : *la police surveille les agissements des coquins.*

AGITANT (*tan*), **E** adj. Qui produit de l'agitation : *paralysie agitante.*

AGITATEUR n. m. Qui agite les masses populaires. *Chim.* Petite baguette de verre qui sert à remuer les réactifs dans les vases. Appareil qui sert à remuer les masses liquides.

AGITATION (*si-on*) n. f. Mouvement prolongé et irrégulier : *agitation de la mer. Fig.* Inquiétude de l'âme. Trouble : *l'agitation des esprits.*

AGITER (*té*) v. a. (lat. *agitare*). Ebranler, secouer en divers sens : *agiter un liquide. Fig.* Troubler : *les passions l'agitent.* Exciter : *agiter le peuple.* Discuter : *agiter une question.*

AGLYPHE adj. (du gr. *a* priv., et *gluphê*, sillon). Se dit des dents de reptiles, qui ne sont ni cannelées ni tubulées. N. m. Reptile qui possède ce caractère.

AGNAT (*agh-na*) n. m. Chez les Romains, se disait de ceux qui, descendant d'une même souche masculine, composaient la famille légale. V. COGNAT.

AGNATION (*agh-na-si-on*) n. f. (de *agnat*). Parenté civile, chez les Romains.

AGNATIQUE (*agh-na*) adj. Qui se rapporte aux agnats : *ligne agnatique.*

AGNEAU (*a-gnô*) n. m. (lat. *agnus*). Petit de la brebis. *Fig.* Personne d'humeur douce. *L'agneau sans tache,* Jésus-Christ.

Agneau.

AGNEL (*a-gnèl*) ou **AGNEL** (*è-gnèl*) n. m. Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII, et dont l'effigie était un agneau. (Valeur variable.)

AGNELAGE ou **AGNELEMENT** (*a-gnè-le-man*) n. m. Epoque où une brebis met bas. Cette action même.

AGNELÉE n. f. La portée d'une brebis.

AGNELER (*lé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *elle agnèle, elle agnèlera.*) Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET (*lè*) n. m. Petit agneau.

AGNELIN n. m. Peau mégissée d'agneau, à laquelle on a laissé la laine.

AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée, première tonte de l'agneau.

AGNELLE (*a-gnè-le*) n. f. Fém. de *agneau.*

AGNOSTICISME (*agh-nos-ti-sis-me*) n. m. (du gr. *a* priv., et *gnôsis*, connaissance). Doctrine qui déclare l'absolu inaccessible à l'esprit humain.

AGNOSTIQUE (*agh-nos-ti-ke*) adj. Relatif à l'agnosticisme. N. Partisan de l'agnosticisme.

AGNUS-CASTUS (*agh-nus-kas-tuss*) n. m. Arbrisseau vulgairement appelé *faux poivrier* ou *arbre au poivre*, qui croît dans la région méditerranéenne.

AGNUS DEI (*agh-nus-dé-i*) n. m. (mot lat. signif. *Agneau de Dieu*). Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau. Prière de la messe, qui commence par ces mots : *on en est à l'*Agnus Dei.

AGONIE (*ni*) n. f. (du gr. *agônia*, combat). Dernière lutte contre la mort. *Fig.* Souffrances morales : *notre vie n'est qu'une agonie.* Fin prochaine : *l'agonie d'un règne.*

AGONIR v. a. (du vx franç. *ahonnir*). Accabler. (Est presque toujours suivi des mots *injures, sottises* ; *agonir quelqu'un d'injures.*) — Ne pas dire *agoniser.*

AGONISANT (*zan*), **E** adj. Qui est à l'agonie : *personne agonisante.* N. m. : *prier pour les agonisants.*

AGONISER (*zé*) v. n. Etre à l'agonie.

AGONISTIQUE (*nis-ti-ke*) adj. (du gr. *agonistês*, lutteur). Qui concerne l'art des athlètes : *jeux agonistiques.* N. f. Partie de la gymnastique, relative aux luttes d'athlètes, chez les Grecs.

AGONOTHÈTE n. m. (gr. *agônothêtes*). Président des jeux publics, chez les Grecs.

AGORA n. f. (mot gr.). Principale place publique, dans les villes de la Grèce ancienne.

AGORAPHOBE adj. et n. Qui est atteint d'agoraphobie.

AGORAPHOBIE (*bî*) n. f. (de *agora*, et du gr. *phobos*, crainte). Vertige que certaines personnes éprouvent quand elles ont à traverser une place, une rue.

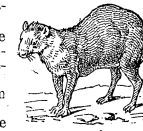

Agouti.

AGOUTI n. m. Mammifère rongeur, de la taille d'un lièvre, et qui est originaire d'Amérique et d'Océanie.

AGRAFAGE n. m. Action d'agrafer.

AGRAFE n. f. Crochet de métal qui s'engage dans un anneau appelé *porte* et sert à joindre les bords opposés d'un vêtement. *Archit.* Crampon de fer qui unit les pierres entre elles. Ornement de sculpture, placé à la tête des arcs.

Agrafe.

AGRAFER (*fé*) v. a. Attacher avec une agrafe : *agrafer un corsage.* ANT. **Dégrafer.**

AGRAINER (*grè-né*) v. a. Répandre du grain pour le gibier ou des oiseaux d'élevage.

AGRAIRE (*grè-re*) adj. (lat. *agrarius;* de *ager*, champ). Qui a rapport aux terres : *mesure agraire ;*

l'are est l'unité de mesure pour les surfaces agraires. Lois agraires, v. AGRAIRES (*lois*). [*Part. hist.*]

AGRANDIR v. a. Rendre plus grand : *agrandir une maison*. Faire paraître plus grand : *ce vêtement vous agrandit. Fig.* Elever, ennoblir : *la lecture agrandit l'âme*. ANT. **Rapetisser, amoindrir.**

AGRANDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Accroissement, augmentation. ANT. **Amoindrissement, réduction.**

AGRANDISSEUR (*di-seur*) n. m. Appareil employé en photographie pour les agrandissements. (On dit aussi AMPLIFICATEUR.)

AGRANDITIF, IVE adj. Mot qui sert à donner plus d'étendue à une expression. N. m. : *un agranditif*.

AGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *a* priv., et *graphein*, écrire). Impossibilité d'écrire, quoique le malade entende, comprenne et lise.

AGRAPPER (*gra-pé*) v. a. Syn. de AGRIPPER.

AGRARIANISME (*nis-me*) n. m. Système de ceux qui préconisent l'agrariat.

AGRARIAT (*ri-a*) n. m. Partage des terres entre ceux qui cultivent le sol.

AGRARIEN (*ri-in*) ou **AGRAIRIEN, ENNE** (*grè-ri-in, è-ne*) adj. Qui concerne la loi agraire. N. Partisan des lois agraires. N. m. pl. En Allemagne, parti des grands propriétaires fonciers protectionnistes.

AGRÉABLE adj. Qui plaît. *Avoir pour agréable*, trouver bon. N. m. Ce qui est agréable : *préférer l'utile à l'agréable*. ANT. **Désagréable, fâcheux, déplaisant, blessant.**

AGRÉABLEMENT (*man*) adv. D'une manière agréable. ANT. **Désagréablement.**

AGRÉÉ n. m. Homme de loi admis par un tribunal de commerce pour représenter les parties devant lui. — Les agréés ne sont pas des officiers ministériels comme les avoués ; on est libre de ne pas se servir de leur ministère. Quoique sans existence légale, les cabinets d'agréés se cèdent comme les charges d'avoués, avec l'agrément du tribunal.

AGRÉER v. a. (rad. *gré*). Recevoir favorablement, approuver. V. n. Plaire : *cela ne m'agrée pas*. ANT. **Récuser, refuser, rejeter.**

AGRÉEUR n. m. Celui dont la profession est d'agréer les navires.

AGRÉGAT (*gha*) n. m. Assemblage de parties qui adhèrent entre elles.

AGRÉGATIF, IVE adj. Qui joint, qui réunit.

AGRÉGATION (*si-on*) n. f. Admission dans un corps. Titre d'agrégé : *agrégation des sciences, des lettres. Phys.* Assemblage de parties homogènes formant un tout.

AGRÉGÉ, E n. Personne qui, après un concours, est déclarée apte à professer dans un lycée. une faculté : *agrégé d'histoire, de philosophie, de droit*.

AGRÉGER (*jé*) v. a. (lat. *aggregare*, réunir ; du préf. *ad*, et de *grex, gregis*, troupeau. — Se conj. comme *abréger*.) Admettre dans un corps. *Phys.* Réunir dans un tout des parties sans liaison naturelle.

AGRÉMENT (*man*) n. m. Approbation, consentement ; *obtenir l'agrément de sa famille pour...* Qualité par laquelle on plaît : *livre plein d'agrément*. Plaisir : *l'agrément de la société. Arts d'agrément*, la musique, la peinture, la danse, l'équitation, l'escrime, etc. Pl. Ornements du discours, du chant, de la toilette. ANT. **Désapprobation, refus, désagrément.**

AGRÉMENTER (*man-té*) v. a. Relever par des agréments, orner : *habit agrémenté de broderies*.

AGRÈS (*grè*) n. m. pl. (de *a*, et *gréer*). Ce qui sert à la manœuvre d'un navire (voiles, cordages, etc.). *Par anal. : les agrès d'un aérostat*. Appareils de gymnase.

AGRESSEUR (*grè-seur*) n m. Auteur d'une agression. ANT. **Provoqué.**

AGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. Qui a un caractère d'agression : *mesure agressive*.

AGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *aggressio ;* de *aggredi*, attaquer). Attaque non provoquée.

AGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière agressive.

AGRESSIVITÉ (*grè-si*) n. f. Qualité d'une personne, d'une chose agressive.

AGRESTE (*grès-te*) adj. Rustique : *site agreste*. Rude : *mœurs agrestes*. ANT. **Urbain, cultivé.**

AGRESTEMENT (*grès-te-man*) adv. D'une façon agreste.

AGRICOLE adj. (lat. *agricola*, laboureur ; de *ager, agri*, champ, et *colere*, cultiver). Adonné à l'agriculture : *peuple agricole*. Qui a rapport à l'agriculture : *industrie agricole*.

AGRICULTEUR n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'agriculture.

AGRICULTURE n. f. Culture du sol, travail et soins qu'on lui donne pour le faire produire. — Tout ce qui concerne les encouragements à l'agriculture, (les écoles d'agriculture, les eaux et forêts, les haras) dépend du *ministère de l'agriculture*, qu'assistent des conseils spéciaux. V. ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE. (*Part. hist.*)

AGRIFFER (*gri-fé*) v. a. Prendre avec les griffes : *agriffer un fromage*. **S'agriffer** v. pr. S'attacher avec les griffes : *le chat s'agriffe aux rideaux*.

AGRILUS (*luss*) ou **AGRILE** n. m. Insecte coléoptère pentamère, de petite taille, d'un vert bronzé, qu'on trouve dans les arbres.

AGRION n. m. Insecte orthoptère, à corps fin et allongé, vulgairement appelé *demoiselle*, et qu'on trouve volant au bord des eaux.

AGRIPAUME (*pô-me*) n. f. Syn. de LÉONURE.

AGRIPPER (*gri-pé*) v. a. Saisir avidement.

AGRIPPEUR, EUSE (*gri-peur, eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui saisit avec avidité.

AGROLOGIE n. (du gr. *agros*, champ, et *logos*, discours). Science qui a pour but la connaissance des terres cultivables.

AGRONOME n. m. (du gr. *agros*, champ, et *nomos*, loi). Celui qui est versé dans la théorie de l'agriculture. *Ingénieur-agronome*, titre conféré aux élèves diplômés de l'Institut national agronomique. (Pl. des *ingénieurs-agronomes*.)

AGRONOMIE (*mi*) n. f. Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'agronomie : *l'Institut agronomique*.

AGROSTIDE (*gro-sti-de*) n. f. Genre de graminées, qui poussent dans les prés et dont quelques espèces sont appréciées comme fourrage.

AGROTIS (*tiss*) ou **AGROTIDE** n. f. Genre de noctuelles, dont la chenille est nuisible aux betteraves.

AGROUPEMENT (*man*) n. m. Action d'agrouper. Etat de ce qui est agroupé.

AGROUPER (*pé*) v. a. Disposer, réunir en groupe. **S'agrouper** v. pr. Se mettre en groupe.

AGUERRIR (*ghè-rir*) v. a. Accoutumer à la guerre, à une chose pénible : *la nécessité aguerrit souvent un poltron*. **S'aguerrir** v. pr. : *il faut s'aguerrir à la fatigue*.

AGUERRISSEMENT (*ghè-ri-seman*) n. m. Action d'aguerrir. Qualité de celui, de ce qui est aguerri.

AGUETS (*ghè*) n. m. pl. (de *à guet*, en guettant). Surveillance attentive. *Etre, se tenir aux aguets*, épier.

AGUICHER (*ghi-ché*) v. a. *Pop.* Attirer par un manège d'agaceries.

AH (*â*) ! interj. qui sert à marquer la joie : *ah ! quel plaisir !* ; la douleur : *ah ! vous me faites mal !* ; l'admiration : *ah ! que c'est beau !* ; la commisération : *ah ! que je vous plains !* ; l'impatience : *ah ! que vous êtes lent !* etc.

AHAN n. m. (onomatopée). Effort pénible. Cri de fatigue. (Vx.)

AHANER (*né*) v. n. Supporter une grande fatigue. Faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHEURTÉ, E adj. Qui a heurté contre. *Fig.* Buté à : *être heurté par un préjugé*.

AHEURTEMENT (*man*) n. m. Obstination extrême.

AHEURTER (S') (*sa-eur-té*) v. pr. S'attacher opiniâtrement à quelque chose. Echouer, se briser.

AHI interj. V. AÏE.

AHURI, E adj. (de *à*, et *hure*). Qui a perdu la tête. Stupéfait, troublé, étourdi. N. : *un ahuri. une ahurie*.

AHURIR v. a. Troubler, faire perdre la tête.

AHURISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Etat d'une personne ahurie. Etonnement, stupéfaction.

AÏ (*a-i*) n. m. *Zool.* Nom vulgaire des mammifères du genre *bradype* : *on nomme l'aï* paresseux *à cause de la lenteur de ses mouvements.* (V. BRADYPE.) *Méd.* Inflammation des synoviales du poignet.

AICHE, ÈCHE ou **ESCHE** (*è-che*) n. f. (lat. *esca*). Appât que les pêcheurs accrochent à l'hameçon de leurs lignes.

AIDE (*è-de*) n. f. Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide. *Aide de camp*, officier d'ordonnance attaché à la personne d'un souverain, d'un général. N. f. pl. Impôts, subsides, levées de deniers qui se faisaient sur le peuple pour aider à soutenir les dépenses de l'Etat, sous l'ancienne monarchie. *Cour des aides*, Cour souveraine qui jugeait les affaires concernant ces subsides.

AIDEAU (*è-dô*) n. m. Morceau de bois passé dans les ridelles d'une charrette pour soutenir les charges.

AIDE-MAÇON n. m. Ouvrier qui sert les maçons. Pl. des *aides-maçons*.

AIDE-MAJOR n. m. Médecin militaire à un ou deux galons. Pl. des *aides-majors*.

AIDER (*è-dé*) v. a. (lat. *adjuvare*). Seconder, assister : *aider ses amis ; aider quelqu'un de sa bourse.* V. n. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine : *aider à quelqu'un, à une entreprise.* **S'aider** v. pr. Se servir : *s'aider des deux mains.* **Aide-toi, le ciel t'aidera,** donne-toi du mal si tu veux réussir. ANT. **Nuire, gêner.**

AÏE ou **AHI** (*a-i*) interj. Qui exprime une douleur physique : *aïe ! je me suis fait mal.*

AÏEUL (*a-i-eul*), **E** n. (du lat. *avus*, grand-père). Le grand-père, la grand'mère. Pl. des *aïeuls, aïeules*. N. m. pl. *Les aïeux*, les ancêtres.

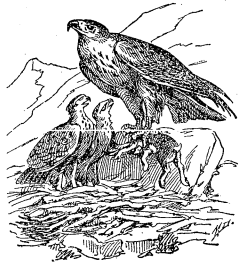

Aigle et aiglons.

AIGLE (*è-gle*) n. m. (lat. *aquila*). Un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie : *l'aigle place son aire sur les rochers escarpés.* Pupitre d'église, surmonté d'une figure d'aigle. *Fig.* Esprit supérieur : *l'aigle de Meaux* (Bossuet). *Yeux, regards d'aigle*, yeux très perçants. Insigne et décoration figurant un aigle : *l'aigle noir de Prusse. Grand aigle*, format de papier (envir. 0m, 75 sur 1m, 06). N. f. Femelle de l'oiseau de proie. Etendard, drapeau : *les aigles romaines.* Figure héraldique : *une aigle couronnée.*

AIGLEFIN (*è*), **ÉGLEFIN** ou **AIGREFIN** n. m. Poisson du genre gade, voisin des morues, mais plus petit, qu'on pêche dans les mers du nord : *l'aiglefin fumé est le haddock.* (On dit aussi AIGREFIN.)

AIGLETTE (*è-glè-te*) n. f. V. ALÉRION.

AIGLON, ONNE (*è-glon, o-ne*) n. Petit de l'aigle.

AIGRE (*è-gre*) adj. (du lat. *acer*, âcre). Acide, piquant. *Fig.* Criard, aigu : *voix aigre.* Rude, désagréable : *ton aigre.* Revêche : *femme aigre.* N. m. : *le levain sent l'aigre.* ANT. **Doux.**

AIGRE-DOUX (*dou*), **CE** adj. Mêlé d'aigre et de doux. *Fig.* Dont l'aigreur se revêt d'une apparence de douceur : *parole aigre-douce.* Pl. *aigres-doux, aigres-douces.*

AIGREFIN (*è*) n. m. Homme rusé, indélicat. Chevalier d'industrie. V. AIGLEFIN.

AIGRELET, ETTE (*è-gre-lè, è-te*) adj. Un peu aigre : *saveur aigrelette.*

AIGREMENT (*è-gre-man*) adv. D'une manière aigre : *répondre aigrement.*

AIGRÉMOINE (*è*) n. f. Genre de rosacées à fleurs jaunes, très répandues et employées comme vulnéraires.

AIGREMORE (*è*) n. m. Charbon pulvérisé de bois tendre, employé aux préparations pyrotechniques.

AIGRET, ETTE (*è-gre, è-te*) adj. Un peu aigre.

AIGRETTE (*è-grè-te*) n. f. (de *aigron*, forme dialect. de *héron*). Faisceau de plumes qui orne la tête de certains oiseaux. Ornement de tête en forme de bouquet. Panache d'un casque, d'un dais. Bouquet de diamants. *Zool.* Sorte de héron, dont quelques plumes servent à faire des aigrettes.

Aigrette.

AIGRETTÉ (*è-gre-té*), **E** adj. Bot. Qui porte une aigrette : *graine aigrettée.*

AIGREUR (*è*) n. f. (lat. *acror*). Etat de ce qui est aigre. Sensation désagréable causée par des aliments mal digérés. *Fig. Parler avec aigreur*, dire des choses désagréables, blessantes.

AIGRIN (*è*) n. m. Poirier, pommier jeunes.

AIGRIR (*è*) v. a. Rendre aigre : *la chaleur aigrit le vin. Fig.* Irriter : *le malheur aigrit le cœur.* V. n. Devenir aigre : *ce vin aigrit.* **S'aigrir** v. n. Devenir aigre. *Fig.* Devenir irritable.

AIGRISSEMENT (*è gri-se-man*) n. m. Action d'aigrir. Résultat de cette action.

AIGU (*è-ghu*), **Ë** adj. (du lat. *acutus*, pointu). Terminé en pointe. *Fig.* Clair et perçant : *voix aiguë.* Vif et piquant : *douleur aiguë.* **Accent aigu,** qui va de droite à gauche. (V. ACCENT.) **Angle aigu,** angle qui a moins de 90 degrés. (V. ANGLE.) **Maladie aiguë,** rapide dans sa marche et son développement.

AIGUADE (*è-gha-de*) n. f. (du vx fr. *aigue*, eau). Provision d'eau douce pour un navire. (Vx.) Lieu où se fait cet approvisionnement.

AIGUAGE (*è-gha-je*) n. m. (du vx fr. *aigue*, eau). Droit de conduire de l'eau sur son terrain à travers le terrain d'autrui, au moyen d'un tuyau. (On dit aussi AIGAGE, AIGUERIE.)

AIGUAIL ou **AIGAIL** (*è-ga, ll* mll.) n. m. Rosée sur les feuilles : *l'aiguail ôte au chien de chasse la finesse de son flair.*

AIGUAYER (*è-ghè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Baigner, laver : *aiguayer du linge.*

AIGUE-MARINE (*è-ghe*) n. f. Emeraude vert de mer. Pl. des *aigues-marines.*

AIGUIÈRE (*è-ghi-è-re*) n. f. (du vx fr. *aigue*, eau). Vase à anse et à bec, où l'on met de l'eau.

Aiguière.

AIGUIÉRÉE (*è-ghi-é-ré*) n. f. Contenu d'une aiguière.

AIGUILLADE (*è-ghu-i, ll* mll.) n. f. Syn. de AIGUILLON.

AIGUILLAGE (*è-ghui, ll* mll.) n. m. Manœuvre des aiguilles d'une voie ferrée.

AIGUILLAT (*è-ghu-i, ll* mll., *a*) n. m. Espèce de chien de mer, de squale, qui fournit l'huile de foie de requin.

AIGUILLE (*è-ghu-i, ll* mll.) n. f. (lat. *acicula ;* de *acus*, pointe. Petite tige d'acier poli, dont l'une des extrémités est aiguë, l'autre mousse et percée d'un chas, et qui sert pour coudre. Petite verge de métal, servant à divers usages : *aiguille à tricoter ; aiguille de cadran.* Extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque. Portion de rail mobile sur le sol autour d'un point fixe, qui sert à faire passer un train d'une voie sur une autre. (V. AIGUILLER.) *Phys.* **Aiguille aimantée.** V. BOUSSOLE. *Fig.* et *fam. Pointe d'aiguille*, subtilité, vétille. Loc. PROV. : **De fil en aiguille,** d'une chose à une autre. **Chercher une aiguille dans une botte de foin,** chercher une chose impossible à trouver. **On le ferait passer dans** (ou **par**) **le trou d'une aiguille,** se dit d'un homme extrêmement timide, poltron.

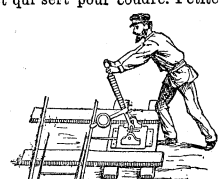

Aiguilles et aiguilleur.

AIGUILLÉE (*è-ghu-i, ll* mll., *é*) n. f. Longueur de fil, de soie, etc., nécessaire pour travailler à l'aiguille.

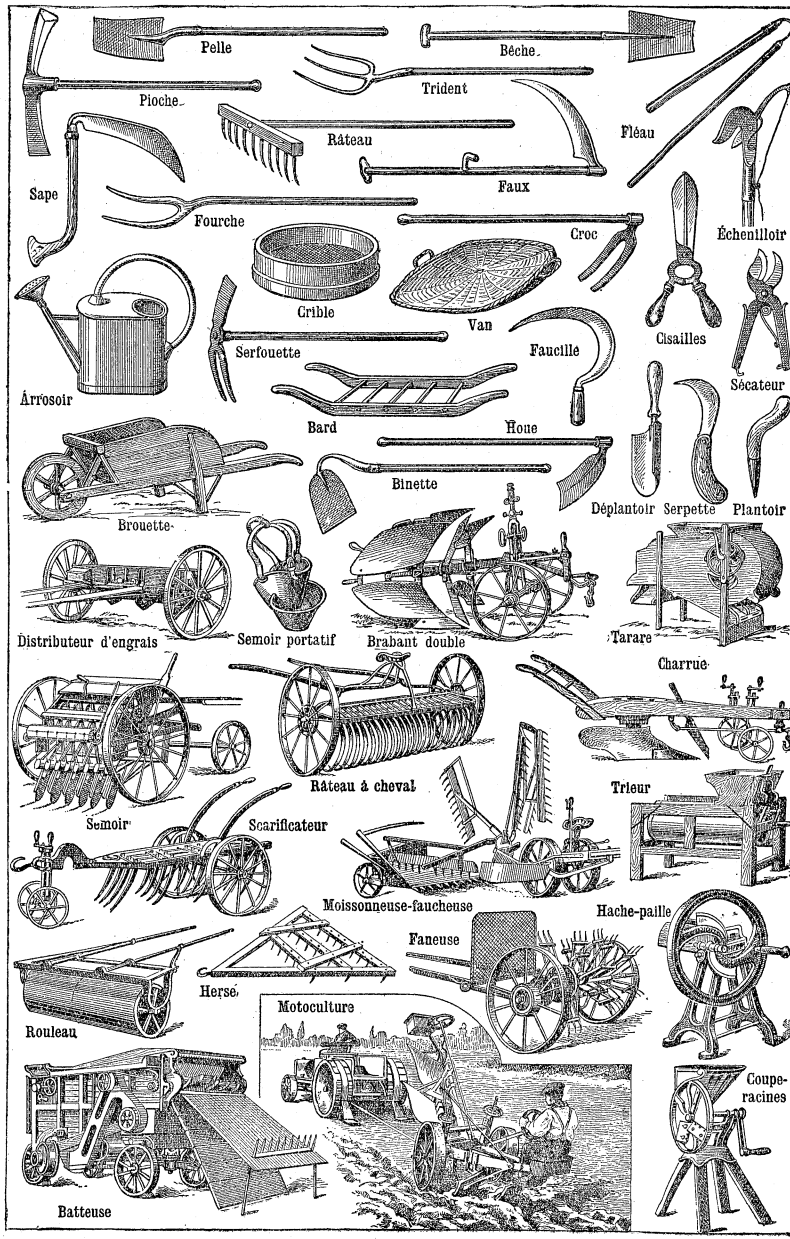
Pelle
Bêche
Pioche
Trident
Râteau
Fléau
Faux
Sape
Fourche
Croc
Échenilloir
Crible
Van
Cisailles
Arrosoir
Serfouette
Faucille
Sécateur
Bard
Houe
Binette
Déplantoir
Serpette
Plantoir
Brouette
Distributeur d'engrais
Semoir portatif
Brabant double
Tarare
Charrue
Râteau à cheval
Trieur
Semoir
Scarificateur
Moissonneuse-faucheuse
Hache-paille
Faneuse
Herse
Rouleau
Motoculture
Batteuse
Coupe-racines

AIGUILLER (*è-ghu-i, ll* mll., *é*) v. a. Disposer les aiguilles des rails pour qu'un train, un tramway, etc., change de voie : *aiguiller un wagon.*

AIGUILLERIE (*è-ghu-i, ll* mll., *e-rî*) n. f. Fabrique, commerce d'aiguilles.

AIGUILLETAGE (*è-ghu-i, ll* mll.) n. m. Action d'aiguilleter. Etat de ce qui est aiguilleté.

AIGUILLETER (*è-ghu-i, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant un *e* muet : *j'aiguillette, il aiguillettera.*) Attacher des aiguillettes : *aiguilleter son pourpoint. Aiguilleter des lacets,* les ferrer. *Mar.* Lier par un cordage.

AIGUILLETIER (*è-ghui, ll* mll., *e-ti-é*) ou **AIGUILLETTIER** (*è-ghui, ll* mll., *è-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait des aiguillettes et qui les ferre.

AIGUILLETTE (*è-ghu-i, ll* mll., *è-te*) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. *Mar.* Cordage. Ornement militaire : *aiguillettes de gendarme. Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long : *aiguillettes de canard.*

AIGUILLEUR (*è-ghu-i, ll* mll.) n. m. Celui qui manœuvre les aiguilles sur une voie ferrée.

AIGUILLIER (*è-ghu-i, ll* mll., *é*) n. m. Etui à aiguilles.

AIGUILLON (*è-ghu-i, ll* mll.) n. m. Long bâton muni d'une pointe de fer, pour piquer les bœufs. Dard des abeilles, des guêpes. Production dure et pointue de certaines plantes (syn. ÉPINE). *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon.*

AIGUILLONNANT (*è-ghui, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui aiguillonne, excite : *curiosité aiguillonnante.*

AIGUILLONNEMENT (*è-ghu-i, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action d'aiguillonner. Son résultat.

AIGUILLONNER (*è-ghu-i, ll* mll., *o-né*) v. a. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter, stimuler, encourager : *aiguillonner un enfant paresseux.*

AIGUILLONNIER (*ni-é*) n. m. Coléoptère qui s'attaque aux céréales et notamment au blé.

AIGUILLOT (*è-ghu-i, ll* mll., *o*) n. m. Mamelon de gonds fixés sur le gouvernail d'un navire.

AIGUISABLE (*è-ghu-i-za-ble*) adj. Qui peut être aiguisé.

AIGUISAGE (*è-ghu-i-za-je*) ou **AIGUISEMENT** (*è-ghu-i ze-man*) n. m. Action d'aiguiser une arme, un outil : *l'aiguisage d'un rasoir.*

AIGUISER (*è-ghu-i-zé*) v. a. Rendre aigu, tranchant. *Fig. Aiguiser l'appétit,* l'exciter.

AIGUISERIE (*è-ghu-i-ze-rî*) n. f. Lieu où l'on polit et aiguise les armes, les outils.

AIGUISEUR, EUSE (*è-ghu i-zeur, eu-ze*) n. Celui, celle dont le métier est d'aiguiser.

Ail.

AIGUISOIR (*è-ghu-i-zoir*) n. m. Outil à aiguiser.

AIL (*a, l* mll.) n. m. (lat. *allium*). Oignon d'une odeur très forte. Pl. des *ails*. (En botanique, on dit cependant la famille des *ails*.)

AILANTE (*è*) n. m. Genre de simaroubées asiatiques, renfermant des arbres vulgairement appelés *vernis du Japon* : *l'ailante a une odeur forte et peu agréable.*

AILE (*è-le*) n. f. (lat. *ala*). Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext.* flancs. *Fig.* Protection, surveillance : *se réfugier sous l'aile de sa mère.* Loc. prov. : **Voler de ses propres ailes,** se passer d'autrui. **Battre de l'aile,** être embarrassé, mal à l'aise. **Rogner les ailes à quelqu'un,** lui retrancher de son autorité, de son revenu. **Tirer une plume de l'aile à quelqu'un,** lui attraper quelque chose, lui extorquer de l'argent. **A tire-d'aile.** V. TIRE-D'AILE.

Ailes : 1. De pigeon ; 2. De papillon ; 3. De libellule ; 4. De cigale.

Ailes d'un moulin, ses châssis garnis de toiles. *Ailes d'un bâtiment,* ses côtés. *Ailes d'une armée,* ses

AILE (*è-le*), n. f. V. ALE.

AILÉ (*è-lé*), **E** adj. Qui a des ailes : *insecte ailé.*

AILERON (*è*) n. m. Extrémité de l'aile. Se dit des nageoires de quelques poissons : *les ailerons du requin, de la carpe.* Nom de petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau.

AILETTE (*è-lè-te*) n. f. Petite aile. *Armur.* Se dit des petits tenons encastrés dans les projectiles allongés, et saillants à la surface : *torpille à ailettes.*

AILLADE (*a, ll* mll.) n. f. Sauce à l'ail.

AILLEURS (*a, ll* mll., *eur*) adv. (lat. *aliorsum*). En un autre lieu. **D'ailleurs** loc. adv. D'un autre lieu. De plus ; du reste. Pour une autre cause.

AILLOLI (*a, ll* mll.) n. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AILLOLISER (*a, ll* mll., *o-li-zé*) v. a. Mêler de l'ail à un mets : *ailloliser une sauce.*

AIMABLE (*è*) adj. Digne d'être aimé. De nature à plaire. Substantiv. : *faire l'aimable.* ANT. **Hargneux.**

AIMABLEMENT (*è, man*) adv. Avec amabilité.

AIMANT (*è-man*) n. m. (contract. du gr. *adamas*, diamant). Oxyde de fer qui attire le fer et quelques autres métaux. Barreau aimanté, aiguille aimantée. *Aimant naturel,* celui que l'on trouve tout formé dans la nature : *les Grecs trouvaient les aimants naturels dans certaines contrées d'Asie Mineure et de Macédoine. Aimant artificiel,* celui qui a été fabriqué : *les aimants artificiels ne paraissent pas avoir été connus en Europe avant le* XIIe *siècle. Fig.* Attrait : *la douleur est un aimant pour les cœurs.* — Les aimants servent à la construction des boussoles et des machines électro-magnétiques ; ils servent encore à reconnaître la présence du fer dans les minerais ; la médecine les utilise dans divers usages : pour l'extraction des paillettes de fer, pour les névralgies.

Aimant.

AIMANT (*è-man*), **E** adj. Porté à aimer : *caractère aimant, âme aimante.*

AIMANTATION (*è, si-on*) n. f. Action d'aimanter.

AIMANTER (*è-man-té*) v. a. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant : *aimanter l'aiguille d'une boussole ; aiguille aimantée.*

AIMANTIN, E (*è*) adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'aimant : *vertu aimantine.*

AIMER (*è-mé*) v. a. (lat. *amare*). Avoir de l'amour, de l'affection, de l'attachement, du goût, du penchant pour quelqu'un ou quelque chose : *aimer sa mère ; aimer la musique.* ANT. **Haïr, détester.**

AÏN (*a-in'*) n. m. Mot arabe qui signifie *source, fontaine,* et qui entre dans le nom de plusieurs localités.

AINE (*è-ne*) n. f. Baguette à laquelle on enfile par la tête les harengs à fumer. Bande de peau qui garnit la tête, les plis d'un soufflet d'orgue.

AINE (*è-ne*) n. f. (lat. *inguen*). Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. Pli de flexion de la cuisse sur l'abdomen.

AÎNÉ (*è-né*), **E** adj. et n. (du vx fr. *ains*, avant, et *né*). Né le premier. Plus âgé qu'un autre : *il est mon aîné.*

AÎNESSE (*è-né-se*) n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. **Droit d'aînesse,** droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents plus que les autres enfants : *la Constituante abolit en France le droit d'aînesse.*

AINSI (*in*) adv. (du lat. *in sic*, de cette manière). De cette façon. *Conj.* De même, donc. **Ainsi que** loc. conj. De la manière que, comme. **Ainsi soit-il** loc. adv. Mots qui terminent ordinairement les prières de l'Eglise et qui, par ext., servent à demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite.

AIR (*èr*) n. m. (gr. *aêr*). Fluide élastique que nous respirons. Vent : *il fait de l'air. Prendre l'air,* se promener. *Contes en l'air,* discours invraisemblables. *Promesses en l'air,* promesses vaines. Pl. L'atmosphère : *planer dans les airs.* — L'air pur n'est pas

un élément simple, mais un mélange de plusieurs gaz, dont les deux principaux sont l'oxygène et l'azote. L'air contient environ 21 parties d'oxygène pour 79 parties d'azote : il renferme en outre de l'argon (environ 1/100e), du gaz carbonique, de la vapeur d'eau et des traces d'un certain nombre d'autres gaz (néon, krypton, xénon, hélium, etc.). Enfin, il tient en suspension une multitude de poussières microscopiques, parmi lesquelles se trouvent des germes organisés (*microbes*), qui, rencontrant un milieu propice, peuvent s'y développer et produire des fermentations et des putréfactions. Certains de ces microbes, en pénétrant dans nos poumons, peuvent développer de terribles maladies. L'air est indispensable à la vie des animaux et des plantes ; il entretient la combustion et la respiration ; il est le véhicule du son ; enfin, l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent. V. ATMOSPHÈRE.

Galilée, puis son disciple Torricelli, établirent que l'air est pesant ; un litre d'air pur à 0° et sous la pression ordinaire pèse 1 gr, 293. Cette pression exercée par l'air est appelée *pression atmosphérique*. C'est à cette pression atmosphérique qu'est due l'ascension de l'eau dans les pompes, et non, comme l'on disait autrefois, à l' « horreur de la nature pour le vide ».

AIR (*èr*) n. m. (du précéd.). Manière, façon : *parler d'un air convenable*. Expression des traits : *avoir l'air fier*. Ressemblance : *il a de votre air. Avoir l'air*, paraître. *Prendre des airs*, affecter des manières au-dessus de son état. *L'air et la chanson*, l'apparence et la réalité.

AIR (*èr*) n. m. (de *air*, fluide). Suite de notes composant un chant : *chaque peuple a ses airs nationaux*.

AIRAGE (*è*) n. m. Angle que fait la voile d'une aile de moulin avec le plan de circulation de celle-ci. Galerie pour appel d'air, dans les mines.

AIRAIN (*è-rin*) n. m. (lat. *æramen*). Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. *Fig. Cœur d'airain*. cœur dur et impitoyable. Se prend, dans le style poétique, pour le canon, une cloche : *l'airain tonne; les sons lugubres de l'airain*. **Âge d'airain.** V. ÂGE.

AIRE (*è-re*) n. f. (lat. *area*). Lieu où l'on bat le grain. *Géom*. Mesure d'une surface limitée : *aire d'un triangle. d'un plancher. d'un champ*. Nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle. Mar*. Direction du vent : *il y a trente-deux aires de vent*.

AIRÉE (*è-ré*) n. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire : *airée de blé, de seigle*.

AIRELLE (*è-rè-le*) n. f. Genre d'arbrisseaux (*vaccinièes*), à baies acides et rafraîchissantes, qui portent le même nom : *l'airelle myrtille se trouve dans les lieux montueux, frais et boisés*.

AIRURE (*è*) n. f. Extrémité d'une veine métallifère ou de houille.

AIS (*è*) n. m. (lat. *axis*). Planche de bois : *les ais d'une cloison*.

AISANCE (*è-zan-se*) n. f. Facilité qui se montre dans les actions, les manières, le langage. Fortune suffisante : *vivre dans l'aisance. Lieux, cabinets d'aisances*, lieux destinés aux besoins naturels. ANT. **Gêne.**

AISCEAU (*è-sô*) n. m. Syn. de AISSETTE.

AISE (*è-ze*) n. f. Contentement, joie, état agréable. **A l'aise, à son aise** loc. adv. Sans peine, sans se gêner. Ironiq. *A votre aise*, ne vous gênez pas. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises*.

AISE (*è-ze*) adj. Content, joyeux.

AISÉ (*è-zé*), **E** adj. Facile : *la critique est aisée et l'art est difficile*. Qui a quelque fortune : *c'est un* homme aisé. ANT. **Difficile, malaisé, gêné.**

AISÉMENT (*è-zé-man*) adv. Facilement, avec aisance. Sans privations : *vivre aisément*.

AISSEAU (*è-sô*) n. m. Planche mince qui sert à couvrir les constructions légères.

AISSELIÈRE (*è-se*) n. f. Syn. de AISSETTE.

AISSELLE (*è-sè-le*) n. f. (lat. *axilia*). Cavité qui se trouve au-dessous de la jonction des bras avec l'épaule.

AISSETTE (*è-sè-te*) n. f. Petite hache recourbée, dont se servent les tonneliers pour tailler les douves. (On dit aussi AISCEAU, AISSEAU, AISSELIÈRE.)

AÎTRES (*è-tre*) n. m. pl. Autre orthographe de ÊTRES.

AJOINTER (*té*) v.a. (rad. *joint*). Joindre bout à bout.

AJONC (*jon*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, qui renferme des arbustes épineux à fleurs jaune d'or et qui croît dans les endroits arides.

AJOUPA n. m. Hutte de sauvages, de nègres.

AJOUR n. m. Ce qui est à jour, dans une sculpture.

AJOURÉ, E adj. Se dit de ce qui est percé à jour.

AJOURER (*ré*) v. a. Pratiquer des jours dans : *ajourer une balustrade*.

AJOURNÉ adj. et n. m. Se dit d'un conscrit renvoyé à l'examen du conseil de revision de l'année suivante, d'un candidat renvoyé à une autre session.

AJOURNEMENT (*man*) n. m. Remise d'une affaire à un autre jour. Assignation à comparaître à jour fixe devant un tribunal, donnée par huissier.

AJOURNER (*né*) v. a. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause*.

AJOUTABLE adj. Qui peut, qui doit être ajouté.

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTÉ n. m. Addition que l'on fait à un écrit.

AJOUTER (*té*) v. a. (du lat. *ad*, à, et *juxta*, auprès). Joindre, augmenter : *la modestie ajoute au mérite. Ajouter foi*, croire. ANT. **Retrancher.**

AJUSTAGE (*jus-ta-je*) n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal. Action de fixer dans la place qu'elles doivent occuper les différentes pièces d'une machine, d'un instrument.

AJUSTEMENT (*jus-te-man*) n. m. Action d'ajuster. Parure : *être recherché dans son ajustement*.

AJUSTER (*jus-té*) v. a. Rendre juste : *ajuster une mesure, une balance*. Adapter : *ajuster un couvercle à une boîte*. Mettre en état de fonctionner : *ajuster une machine*. Viser : *ajuster un lièvre*. Habiller, parer.

AJUSTEUR (*jus-teur*) n. m. Ouvrier qui ajuste.

AJUSTOIR (*jus-toir*) n. m. Petite balance qui sert à mettre les monnaies au poids voulu.

AJUSTURE *jus-tu-re*) n. f. Concavité ménagée au fer à cheval, pour qu'il s'adapte facilement au pied.

AJUT (*jû*) ou **AJUST** (*jû*) n. m. Nœud particulier, servant aux marins pour joindre deux cordages. (On dit aussi NŒUD-DE-VACHE.)

AJUTAGE n. m. Petit tuyau soudé à l'extrémité d'un tube d'écoulement pour en régulariser le débit. (On dit quelquef. AJUTOIR.)

AKÈNE ou **ACHAINE** (*kè-ne*) n. m. *Bot*. Fruit sec, dont le péricarpe n'est pas soudé avec la graine.

ALABANDINE n. f. Variété de grenat d'un rouge foncé. Sulfure de manganèse naturel, qui doit son nom à la ville d'*Alabanda*, dans la Carie (Asie Mineure), où on le rencontre.

ALABASTRITE (*bas-tri-te*) n. f. Variété de gypse, très blanche, qui se trouve en Toscane et est employée à faire des vases, des statuettes, etc.

ALACRITÉ n. f. (du lat. *alacris*, vif). Enjouement, gaieté d'humeur.

ALAISE (*lè-ze*), **ALÈSE** ou **ALÈZE** n. f. Lien de jonc. Drap plié, placé sous le corps d'un malade. Planche ajoutée à une autre.

ALAMBIC (*lan-bik*) n. m. (ar. *al*, le, et *ambic*, vase à distillation). Appareil pour distiller. *Fig*.

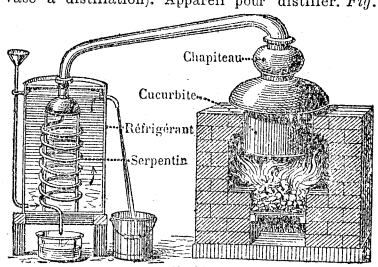

Alambic.

Passer à l'alambic, examiner avec soin. — L'alambic se compose d'une marmite appelée *cucurbite* dans

laquelle on place les matières à distiller, d'un couvercle ou *chapiteau* qui recouvre la cucurbite, reçoit les vapeurs et les dirige par un tuyau incliné dans le *réfrigérant*. Là, ces vapeurs se refroidissent en passant par un tube à spirale appelé *serpentin*, qui plonge dans l'eau froide, et elles reviennent à l'état liquide.

ALAMBIQUAGE (*lan-bi-ka-je*) n. m. Raffinement, subtilité excessive.

ALAMBIQUÉ (*lan-bi-ké*), **E** adj. Raffiné, compliqué : *Voiture a souvent le style alambiqué.*

ALAMBIQUER (*la-n-bi-ké*) v. a. Distiller à l'alambic. *Fig.* Rendre trop subtil : *alambiquer son style.*

ALAMBIQUEUR, EUSE (*lan-bi-keur, eu-ze*) n. Personne dont le style, la parole sont raffinés, compassés.

ALANDIER (*di-é*) n. m. Bouche, foyer placé à la base de certains fours spéciaux : *four à alandiers.*

ALANGUIR (*ghir*) v. a. Rendre languissant. **S'alanguir** v. pr. Perdre de sa force.

ALANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de langueur.

ALAPIN n. m. Teinture qui sert dans l'impression de l'indienne. Adjectiv. : *teinture alapin.*

ALARGUER (*ghé*) v. n. Gagner le large.

ALARMANT (*man*), **E** adj. Qui alarme : *nouvelle alarmante.*

ALARME n. f. (de l'ital. *all'arme*, aux armes !). Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme.* Frayeur : *jeter l'alarme dans les cœurs.* Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER (*mé*) v. a. Donner l'alarme. Causer de l'inquiétude, de la frayeur. **S'alarmer** v. pr. S'inquiéter, s'effrayer. ANT. **Rassurer. enhardir.**

ALARMISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui répand l'alarme.

ALATERNE (*tèr-ne*) n. m. *Bot.* Espèce de nerprun d'Europe, toujours vert, à fruits purgatifs.

ALBANAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De l'Albanie.

ALBARELLE (*rè-le*) n. f. Champignon comestible du genre bolet, croissant sur le châtaignier, le peuplier, et très commun en Italie.

ALBÂTRE n. m. (gr. *alabastron*). Espèce de marbre blanc transparent, tendre et susceptible d'un beau poli. *Fig.* Blancheur extrême : *cou d'albâtre.*

Albatros.

ALBÂTRIER (*trié*) n. m. Ouvrier, négociant en albâtre.

ALBATROS (*tross*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des mers australes.

ALBERGE (*bèr-je*) n. f. Sorte de pêche, d'abricot, à chair blanche, aigrelette et qui adhère au noyau.

ALBERGIER (*bèr-ji-é*) n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIDE adj. (lat. *albus*). Blanchâtre.

ALBINISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *albus*, blanc). Anomalie congénitale de la peau, consistant dans la diminution ou même l'absence complète de la matière colorante de la peau et du système pileux, qui sont d'un blanc mat et blafard, tandis que les yeux sont rougeâtres.

ALBINOS (*noss*) n. et adj. Qui est affecté d'albinisme.

ALBITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de soude.

ALBUGINÉ, E adj. (du lat. *albus*, blanc). *Méd.* Se dit des humeurs, membranes et tissus très blancs.

ALBUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Blanchâtre.

ALBUGO n. m. ou **ALBUGINE** n. f. *Méd.* Tache blanche qui se forme dans le tissu de la cornée.

ALBUM (*bom*) n. m. Registre destiné à recevoir des vers, des dessins, etc. Recueil de musique. Sorte de livre où des carrés, des ovales sont découpés, pour qu'on y glisse des photographies, etc. Pl. des *albums.*

ALBUMEN (*mèn*) n. m. Blanc d'œuf. Partie de la graine entourant l'embryon.

ALBUMINE n. f. Substance un peu salée, très répandue dans la nature et qui, en particulier, forme la presque totalité du blanc d'œuf et du sérum du sang.

ALBUMINÉ, E adj. Qui contient de l'albumine ou de l'albumen.

ALBUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'albumine.

ALBUMINOÏDE (*no-i*) adj. et n. m. (de *albumine*, et du gr. *eidos*, aspect). Qui ressemble à l'albumine, ou qui en a les caractères.

ALBUMINOSE (*nô-ze*) n. f. Produit obtenu par l'action des alcalis sur l'albumine.

ALBUMINURIE (*rî*) n. f. Maladie caractérisée par la présence d'albumine dans les urines.

ALBUMINURIQUE adj. Qui a rapport à l'albuminurie. N. Personne atteinte d'albuminurie

ALCADE n. m. (ar. *al*, le, et *kadi*, juge). Nom donné, en Espagne, à certains juges ou magistrats municipaux.

ALCAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. et n. Se dit d'une sorte de vers grec et latin (hendécasyllabe iambique) et d'une strophe où il figure.

ALCALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Etat des substances dans lesquelles il s'est formé spontanément de l'ammoniaque, qui est un alcali.

ALCALESCENT (*lès-san*), **E** adj. Qui prend les propriétés alcalines : *les corps contenant de l'azote peuvent devenir alcalescents.*

ALCALI n. m. (ar. *al*, le, et *kali*, plante marine dont on extrait la soude). *Chim.* Substance dont les propriétés chimiques sont analogues à celles de la soude et de la potasse. *Alcali volatil*, ammoniaque.

ALCALIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui fait naître une manifestation alcaline : *principe alcalifiant.*

ALCALIMÈTRE n. m. Appareil à l'aide duquel on détermine le degré de pureté des alcalis.

ALCALIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *alcali*, et du gr. *metron*, mesure). Partie de la chimie qui traite des procédés à employer pour le dosage des alcalis.

ALCALIN, E adj. Qui se rapporte aux alcalis : *saveur alcaline.* N. m. Médicament qui renferme un alcali.

ALCALINITÉ n. f. Etat alcalin.

ALCALISATION ou **ALCALINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'alcaliser.

ALCALISER ou **ALCALINISER** (*zé*) v. a. Donner à une substance des propriétés alcalines.

ALCALOÏDE (*lo-i-de*) n. m. Substance organique rappelant les alcalis par ses propriétés.

ALCARAZAS (*zass*) n. m. Vase de terre poreux en forme de carafe, dans lequel les boissons se rafraîchissent par évaporation.

Alcarazas.

ALCÉE (*sé*) n. f. (du gr. *alkea*, mauve). Genre de malvacées, qui renferme la *rose trémière.*

ALCHIMIE (*mi*) n. f. Art de la transmutation des métaux. — Cette science s'est vainement occupée de rechercher la *pierre philosophale* et la *panacée* ; mais elle a donné naissance à la chimie. On lui doit la découverte de la poudre, du phosphore, etc.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE (*mis-te*) n. m. Qui s'occupait d'alchimie.

ALCOOL (*kol* ou *ko-ol*) n. m. (ar. *al*, le, et *cohol*, chose subtile). Liquide obtenu par la distillation du vin et d'autres liqueurs fermentées, et appel aussi *esprit-de-vin.* (Il bout à 78° et ne peut être solidifié qu'à — 130°.)

ALCOOLASE n. f. Diastase existant dans les jus sucrés.

ALCOOLAT (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. m. Médicament qui résulte de la distillation de l'alcool sur une substance aromatique : *l'eau de mélisse est un alcoolat.*

ALCOOLATURE (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. f. Produit obtenu par macération d'une plante dans l'alcool.

AL' OOLÉ n. m. Mélange d'une substance médicamenteuse à l'alcool : *l'eau-de-vie camphrée est un alcoolé.*

ALCOOLIFICATION (*ko-li* ou *ko-o-li, si-on*) n. f. Transformation d'une substance en alcool par suite de fermentation.

ALCOOLIQUE (*ko-li-ke* ou *ko-o-li-ke*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique.* N. m. Liqueur alcoolique. N. Personne atteinte d'alcoolisme.

ALCOOLISABLE (*ko* ou *ko-o-li-za-ble*) adj. Qui peut être converti en alcool : *le sucre est alcoolisable.*

ALCOOLISATION (*ko* ou *ko-o-li-za-si-on*) n. f. Production ou addition de l'alcool dans les liquides.

ALCOOLISER (*ko* ou *ko-o-li-zé*) v. a. Produire l'alcoolisation. Ajouter de l'alcool à un autre liquide : *alcooliser du vin ; liqueur alcoolisée.* Rendre quelqu'un alcoolique.

ALCOOLISME (*ko* ou *ko-o-lis-me*) n. m. Maladie produite par l'abus des liqueurs alcooliques.

ALCOOMÈTRE ou **ALCOOLOMÈTRE** (*ko* ou *ko-o*) n. m. (de *alcool*. et du gr. *metron*, mesure). Aréomètre pour mesurer la richesse en alcool des esprits et eaux-de-vie.

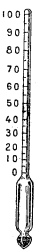

Alcoomètre.

ALCOOMÉTRIE ou **ALCOOLOMÉTRIE** (*ko* ou *ko-o, trî*) n. f. Ensemble des procédés employés pour la détermination de la richesse en alcool des liqueurs spiritueuses.

ALCÔVE n. f. (de l'esp. *alcoba*, chambre à coucher). Enfoncement dans une chambre pour recevoir un ou plusieurs lits. *Fig.* Intimité conjugale.

ALCYON (*si-on*) n. m. Oiseau fabuleux. (L'alcyon passait pour ne faire son nid que sur une mer calme, et il était regardé comme oiseau d'heureux présage.) Genre de polypiers.

ALCYONIEN, ENNE *ni-in, è-ne*; adj. Qui se rapporte à l'alcyon. *Jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid et que la mer est calme.

ALDÉE (*dé*) n. f. Village dépendant des possessions européennes d'Afrique, du Brésil et des Indes, et habité par des autochtones.

ALDÉHYDE (*dé-i-de*) n. f. Liquide volatil, qui se produit lorsqu'on oxyde un alcool ou qu'on réduit un acide.

ALDERMAN (*dèr-man'*) n. m. Magistrat municipal, en Angleterre et aux Etats-Unis. Pl. des *aldermen*.

ALE (*èl'*) ou **AILE** (*èl'*) n. f. (mot angl.). Bière anglaise légère, fabriquée avec du malt peu torréfié.

ALÉA (lat. *alea*) n. m. Chance, hasard.

ALÉATOIRE adj. (rad. *aléa*). Qui repose sur un événement incertain, qui est soumis aux chances du hasard : *le bénéfice que l'on demande au jeu est toujours aléatoire ; le pari est un contrat aléatoire.*

ALÉATOIREMENT (*man*) adv. D'une manière aléatoire.

ALÊNE n. f. Poinçon avec lequel les cordonniers, selliers, etc., percent le cuir.

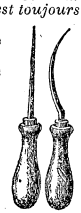
Alênes.

ALÉNIER (*ni-é*) n. m. Fabricant, marchand d'alênes.

ALÉNOIS (*noi*) adj. m. (pour *orlenois*, orléanais). Se dit du cresson des jardins, qui sert à relever le goût des salades : *cresson alénois.*

ALENTIR (*lan*) v. a. Syn. vieilli de RALENTIR.

ALENTISSEMENT (*a-lan-ti-se-man*) n. m. Syn. vieilli de RALENTISSEMENT.

ALENTOUR (*lan*) adv. Aux environs. (Ne dites pas *alentour de la table*, mais *autour de la table.*)

ALENTOURS (*lan-tour*) n. m. pl. Lieux circonvoisins : *les alentours d'une ville. Fig.* : *les alentours de la vérité.*

ALÉPINE n. f. (de *Alep*). Etoffe de soie et de laine.

ALÉRION n. m. *Blas.* Aiglon avec les ailes étendues et sans bec ni pattes. (On dit aussi AIGLETTE n. f.)

ALÉRION n. m. Aéroplane léger.

ALÉRON ou **ALEIRON** (*lé*) n. m. Tringle de bois au moyen de laquelle on hausse et on relève les lices d'un métier à tisser.

ALERTE (*lèr-te*) adj. Vigilant ; vif. N. f. Alarme : *l'alerte a été vive.* Interj. Debout, garde à vous !

ALERTER (*lèr-té*) v. a. Donner l'alerte, l'alarme ; avertir qu'il y a danger : *alerter des troupes.*

ALÉSAGE (*za-je*) n. m. Action d'aléser. Diamètre intérieur d'un cylindre.

ALÈSE ou **ALÈZE** n. f. V. ALAISE.

ALESÉ (*zé*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu : *croix alésée.* (On écrit aussi ALAISÉ et ALÉZÉ.)

ALÉSER (*zé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Polir l'intérieur d'un tube, d'un trou. *Blas.* Diminuer de longueur, en parlant des pièces heaumées.

ALÉSOIR (*zoir*) n. m. Outil ou machine pour aléser.

ALESTER (*lès-té*) ou **ALESTIR** (*lès-tir*) v. a. Alléger, dégager : *alester un navire.*

Alésoir.

ALÉSURE (*zu-re*) n. f. Ensemble des débris détachés d'une pièce métallique par l'alésoir.

ALEURITE n. f. Genre d'euphorbiacées, dont une espèce, le bancoulier des Moluques, donne la noix de bancoul à propriétés purgatives.

ALEURONE n. f. Corpuscule azoté, qui se trouve chez les plantes, dans les cellules de l'embryon et des graines.

ALEVIN n. m. (du lat. *allevare*, élever). Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE n. m. Art de propager l'alevin. Fretin. Action d'aleviner un étang.

ALEVINER (*né*) v. a. Jeter de l'alevin dans un étang, un vivier.

ALEVINIER (*ni-é*) n. m. ou **ALEVINIÈRE** n. f. Etang où l'on met de l'alevin.

ALEXANDRIN, E (*lèk-san*) adj. D'Alexandrie d'Egypte : *poésie alexandrine.*

ALEXANDRIN, E (*lèk-san*) adj. Se dit du vers français de douze syllabes (employé au XIIIe s. dans le *Roman d'Alexandre*). N. m. Ce vers lui-même. Ex. :

On a sou-vent be-soin d'un plus pe-tit que soi.
(LA FONT.)

ALEXIPHARMAQUE (*lèk-si*) adj. Se disait autrefois des remèdes que l'on croyait propres à détruire l'action du poison ou des principes morbifiques. N. m. : *un alexipharmaque.*

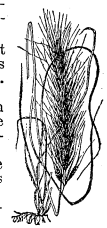
Alfa.

ALEXITÈRE (*lèk-si*) adj. Se disait autrefois des médicaments employés pour prévenir les effets d'un poison. N. m. : *un alexitère.*

ALEZAN, E adj. et n. Se dit d'un cheval dont la robe est d'un rouge jaunâtre et les crins de la même couleur que le poil.

ALFA n. m. Graminée agrostidée d'Algérie, dont on fait du papier, des tapis, des chaussures, etc.

ALFANGE n. f. Cimeterre mauresque.

ALFÉNIDE n. m. Composition métallique blanche, due (1850) au chimiste Halphen : *l'alféride est du maillechort argenté, qui sert surtout à fabriquer les couverts de table.*

ALGALIE (*lî*) n. f. *Chir.* Sonde creuse.

ALGANON n. m. Chaîne qu'on mettait au cou des galériens qui avaient la permission de circuler hors du bagne.

ALGARADE n. f. Sortie, insulte brusque et bruyante contre quelqu'un.

ALGAROTH (*rot'*) n. m. Oxychlorure d'antimoine précipité, émétique et purgatif.

ALGAZELLE (*zè-le*) n. f. Variété d'antilope africaine blanche, que l'on trouve surtout en Egypte.

ALGÈBRE n. f. (ar. *al djebr*). Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres. Livre qui traite de cette science. — L'algèbre, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, fut introduite en Europe, vers 950, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre connu (IVe s.). La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants. Veut-on, encore aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALGÉBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : *formule. équation algébrique.*

ALGÉBRIQUEMENT (*man*) adv. Suivant les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE (*bris-te*) n. Qui connaît l'algèbre, l'enseigne. Qui fait des opérations d'algèbre.

ALGÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Algérie : *troupes algériennes.*

ALGIDE adj. (lat. *algidus*). Se dit des affections caractérisées par des sensations de froid : *fièvre algide.*

ALGIDITÉ n. f. Etat de ce qui est algide.

ALGORITHME (*rit'-me*) n. m. Procédé de calcul, forme de la génération des nombres.

ALGUAZIL (*gou-a*) n. m. (de l'ar. *al wazir*). Agent de police, en Espagne.

ALGUE (*al-ghe*) n. f. Plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées.

ALIBI n. m. (mot lat. signif. *ailleurs*). Absence d'un lieu, prouvée par la présence dans un autre : *un alibi innocente un accusé.* Pl. des *alibis.*

ALIBIFORAIN (*rin*) n. m. Propos sans rapport avec la chose dont il est question.

ALIBILE adj. (lat. *alibilis*). Propre à la nutrition.

ALIBILITÉ n. f. Qualité d'une substance alibile.

ALIBORON n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant.

ALIBOUFIER (*fi-é*) n. m. Nom vulgaire du styrax qui fournit le *baume styrax.*

ALICANTE n. m. Vin liquoreux, que produit le territoire d'Alicante : *un verre d'alicante.* Cépage français (syn. GRENACHE).

ALIDADE n. f. (ar. *al idad*). Règle de bois ou de métal mobile autour d'un de ses points, et dont l'une

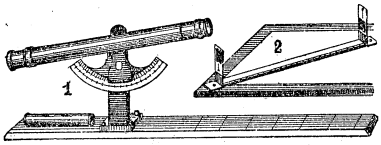

1. Alidade à lunette ; 2. Alidade à pinnules.

des extrémités se meut sur un cadran divisé. — Les alidades servent à mesurer les angles ; les visées se font à l'aide de pinnules ou d'une lunette.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. *Dr.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATAIRE (*tè-re*) n. Personne en faveur de qui on aliène une propriété, une rente, etc.

ALIÉNATEUR, TRICE n. Personne qui aliène.

ALIÉNATION (*si-on*) n. f. Action d'aliéner. *Fig.* Folie : *aliénation d'esprit ; aliénation mentale.*

ALIÉNÉ, E adj. et n. Fou, folle : *maison d'aliénés.*

ALIÉNER (*né*) v. a. (du lat. *alienare*, rendre autre. — Se conj. comme *accélérer.*) Vendre, transférer à un autre la propriété d'une chose. Rendre hostile : *aliéner les esprits.* Troubler : *aliéner la raison.* ANT. **Conserver, garder.**

ALIÉNISME (*nis-me*) n. m. Partie de la science médicale qui s'occupe des maladies mentales.

ALIÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Médecin qui soigne spécialement les aliénés.

ALIFÈRE adj. (lat. *ala*, aile, et *ferre*, porter). Se dit des insectes pourvus d'ailes. *Tronc alifère*, les deux segments postérieurs des insectes.

ALIFORME adj. Qui a la forme d'une aile.

ALIGNÉE (*gné*) n. f. Etat de ce qui est aligné : *une alignée d'arbres.*

ALIGNEMENT (*man*) n. m. Action d'aligner. Situation de plusieurs objets sur une ligne droite. Ligne qui détermine la largeur d'une rue, d'une allée, etc. *Servitude d'alignement*, obligation pour les propriétaires de ne pas dépasser cette ligne.

ALIGNER (*gné*) v. a. Ranger sur une ligne droite. Soigner jusqu'à l'affectation : *aligner ses phrases.* **S'aligner** v. pr. Se mettre sur l'alignement. *Fam.* Se mettre en face d'un autre pour se battre.

ALIGNOIR n. m. Instrument ayant la forme d'un coin et servant à fendre les blocs d'ardoise.

ALIGOTÉ n. m. Cépage à fruits blancs de Bourgogne.

ALIMENT (*man*) n. m. (du lat. *alere*, nourrir). Nourriture : *le pain est le premier des aliments. Fig.* Ce qui sert à développer les facultés intellectuelles ou morales : *les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

ALIMENTAIRE (*man tè-re*) adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire.* Servant à procurer la subsistance, l'entretien : *pension alimentaire. Provision alimentaire*, somme accordée pour vivre à l'une des parties en attendant le jugement d'une affaire. *Pâtes alimentaires*, vermicelle, macaroni, tapioca, semoule, etc. *Fourneau alimentaire*, établissement philanthropique qui délivre à bon marché des aliments.

ALIMENTATEUR, TRICE (*man*) adj. Qui alimente, qui nourrit : *substance alimentatrice.*

ALIMENTATION (*man ta-si-on*) n. f. Action de se nourrir. Approvisionnement : *l'alimentation d'un marché.*

ALIMENTATIVITÉ (*man*) n. f. *Phrénol.* Instinct qui porte les individus à rechercher les aliments, ce qui conduit à la gourmandise et à l'ivrognerie.

ALIMENTER (*man-té*) v. a. (de *aliment*). Nourrir : *alimenter une famille. Fig.* : *l'étude alimente l'esprit.* Approvisionner : *la province alimente Paris.*

ALIMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Nutritif. (Vx.)

ALINÉA n. m. (du lat. *ad lineam*, à la ligne). Ligne dont le premier mot est rentré. Passage commençant par cette ligne jusqu'à une autre de même disposition. Pl. des *alinéas.*

ALINÉAURE (*è-re*) adj. Qui marque l'alinéa.

ALIOS (*ôss*) n. m. Grès grossier, de couleur brune, des Landes et du Médoc.

ALIQUANTE (*kan-te*) adj. f. *Math.* Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf.*

ALIQUOTE (*ko-te*) adj. f. *Math.* Qui est contenu un nombre exact de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze.* N. f. : *une aliquote.*

ALISE (*li-ze*) ou **ALIZE** n. f. Fruit rouge de l'alisier, aigrelet, et d'un goût agréable.

ALISIER (*zi-é*) ou **ALIZIER** (*zi-é*) n. m. Genre d'arbres, de la famille des rosacées, à fleurs blanches ou roses : *le bois d'alisier est bon pour l'ébénisterie.*

ALISMACÉES (*lis-ma-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, comprenant des herbes ayant pour type l'*alisme.* S. une *alismacée.*

ALISME (*lis-me*) n. m. Genre de plantes, dont l'espèce la plus commune est le *plantain d'eau.*

ALITEMENT (*man*) n. m. Séjour au lit. Mise au lit.

ALITER (*té*) v. a. Forcer à garder le lit. **S'aliter** v. pr. Garder le lit par maladie.

ALITURGIQUE (*a* priv., et *liturgique*) adj. Se dit des jours qui n'ont pas d'office particulier.

ALIZARI n. m. Racine de garance.

ALIZARINE n. f. Matière colorante, extraite de la racine de garance.

ALIZÉ ou **ALISÉ** (*zé*) adj. et n. m. Se dit des vents réguliers qui soufflent entre les tropiques dans la direction de l'oue t.

ALKÉKENGE (*kan-je*) n. f. Plante de la famille des solanacées, vulgairement le *coqueret.* V. PHYSALIS.

ALKERMÈS (*kèr-mèss*) n. m. Liqueur agréable, mais excitante, qui tire son nom du kermès animal employé pour la colorer en rouge.

ALLAISE (*a-lè-ze*) n. f. Dépôt de sable qui se trouve dans le lit des rivières après une crue.

ALLAITEMENT (*a-lè-te-man*) n. m. Action d'allaiter : *rien ne vaut l'allaitement maternel.*

ALLAITER (*a-lè-té*) v. a. Nourrir de son lait.

ALLANTOÏDE (*a-lan*) n. f. Annexe embryonnaire du fœtus, ayant la forme d'un long boyau.

ALLANT (*a-lan*), **E**, adj. (de *aller*). Qui va, qui vient, qui aime le mouvement : *une femme fort allante.* N. m. pl. Qui vont : *les allants et les venants.* Sing. Entrain : *avoir de l'allant.*

ALLÉCHANT (*al-lé-chan*). **E** adj. Attrayant, séduisant : *proposition alléchante.*

ALLÉCHEMENT (*al-lè-che-man*) n. m. Action d'allécher.

ALLÉCHER (*al-lé-ché*) v. a. (lat. *allicere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Attirer par l'appât du plaisir.

ALLÉE (*a-lé*) n. f. Passage étroit. Chemin bordé d'arbres. *Allées et venues*, courses réitérées.

ALLÉGATION (*al-lé-gha-si-on*) n. f. Action d'alléguer. Ce qui est allégué : *une allégation fausse.*

ALPHABET ALLEMAND

IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION		IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION	
A	a	𝔄	𝔞	*a*	à	N	n	𝔑	𝔫	*n*	enn
B	b	𝔅	𝔟	*b*	bé	O	o	𝔒	𝔬	*o*	ô
C	c	𝔠	𝔠	*c*	tsé	P	p	𝔓	𝔭	*p*	pé
D	d	𝔇	𝔡	*d*	dé	Q	q	𝔔	𝔮	*q*	kou
E	e	𝔈	𝔢	*e*	é	R	r	𝔯	𝔯	*r*	err
F	f	𝔉	𝔣	*f*	eff	S	ſ	𝔖	𝔰	*s*	ess
G	g	𝔊	𝔤	*g*	ghé	T	t	𝔗	𝔱	*t*	té
H	h	𝔎	𝔥	*h*	hâ	U	u	𝔘	𝔲	*u*	ou
I	i	𝔍	𝔦	*i*	i	V	v	𝔙	𝔳	*v*	faou
J	j	𝔍	𝔧	*j*	iott	W	w	𝔚	𝔴	*w*	vé
K	k	𝔎	𝔨	*k*	kâ	X	x	𝔛	𝔵	*x*	iks
L	l	𝔏	𝔩	*l*	ell	Y	y	𝔜	𝔶	*y*	ipsilonn
M	m	𝔐	𝔪	*m*	emm	Z	z	𝔝	𝔷	*z*	tsett

ALLÈGE (*al-lè-je*) n. f. Embarcation servant au chargement ou au déchargement des navires. Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre.

ALLÉGEAGE (*al-lé-ja-je*) n. m. Action d'alléger.

ALLÉGEANCE (*al-lé-jan-se*) n. f. Adoucissement. *Serment d'allégeance*, serment de fidélité prêté au roi, en Angleterre.

ALLÉGEMENT (*al-lé-je-man*) n. m. Diminution de poids, de charge : *l'allégement d'un navire. Fig.* : *l'allégement de l'impôt.*

ALLÉGER (*al-lé-jé*) v. a. (Se conj. comme *abréger.*) Rendre moins lourd : *alléger un fardeau. Fig.* : *alléger les impôts, le chagrin.* Rendre moins chargé : *alléger une voiture, les contribuables.* ANT. **Alourdir.**

ALLÉGIR (*al-lé*) v. a. Diminuer le volume : *allégir une pièce de bois.*

ALLÉGORIE (*al-lé-gho-rî*) n. f. (lat. *allegoria*). Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet : *en cachant la Vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie.* Peinture ou sculpture représentant une idée abstraite : *un squelette armé d'une faux est une allégorie de la mort.*

Allégorie (la Mort).

ALLÉGORIQUE (*al-lé*) adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT (*al-lé, ke-man*) adv. Par allégorie.

ALLÉGORISATION (*al-lé, za-si-on*) n. f. Représentation allégorique.

ALLÉGORISER (*al-lé, zé*) v. a. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISEUR (*al-lé.zeur*) n. m. Qui voit partout des allégories. Qui explique les choses allégoriquement.

ALLÉGORISTE (*al-lé-gho-ris-te*) n. m. Celui qui explique un texte, un auteur dans un sens allégorique.

ALLÉGRE (*al-lè-gre*) adj. (lat. *alacer*). Gai, dispos, vif, agile.

ALLÉGREMENT (*al-lé-gre-man*) adv. D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE (*al-lé-gré-se*) n. f. Grande joie.

ALLÉGRETTO (*al-lé-grè-to*) adv. et n. m. (mot ital). *Mus.* Diminutif de *allégro*, moins vite que l'allégro. Pl. des *allégrettos.*

ALLÉGRO (*al-lé*) adv. (mot ital.). *Mus.* Vivement et gaiement. N. m. : *jouer un allégro.* Pl. des *allégros.*

ALLÉGUER (*al-lé-ghé*) v. a. (lat. *allegare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en avant, prétexter : *alléguer des raisons.*

ALLÉLUIA (*al-lé-lu-ia*) n. m. Mot hébreu qui signifie *louez Dieu* et qui marque l'allégresse. *Entonner l'alléluia*, louer quelqu'un outre mesure. Pl. des *allélluias.*

ALLÉLUIA (*al-lé-lu-ia*) n. m. Plante qui fleurit vers Pâques (d'où son nom) et dont les feuilles ont un goût aigrelet. Pl. des *allélluias.*

ALLEMAND (*a-le-man*), **E** adj. et n. D'Allemagne. N. m. La langue allemande : *parler l'allemand.*

ALLEMANDE (*a-le*) n. f. Danse vive et gaie, à deux ou à trois temps. Air sur lequel on l'exécute. *Cuis.* Sauce blonde.

ALLER (*a-lé*) v. n. (*Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, e*). Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre : *aller au pas.* Conduire : *ce chemin va à Paris.* Marcher : *ce cheval va bien.* Avancer : *ce travail ne va pas.* Prospérer : *le commerce va.* S'élever : *cette montagne va jusqu'aux nues.* S'ajuster : *cet habit vous va bien.* Être sur le point de : *nous allons partir.* Se porter : *comment allez-vous? Aller aux voix*, voter. *Se laisser aller*, s'abandonner. Impers. *Il y va de*, il s'agit de. **S'en aller** v. pr. Se retirer. Mourir : *ce malade s'en va.* — Ne dites pas : *je me suis en allé, je m'étais en allé*, mais *je m'en suis allé*, etc. Ecrivez : *va-t'en*, et non *va-t-en.* On

remplace quelquefois *je suis allé, j'étais allé* par *j'ai été, j'avais été*, etc. ; mais, alors, on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit pas dire *je fus* pour *j'allai*. A l'impératif, on dit : *vas-y* pour *va-y*.

ALLER (*a-lé*) n. m. Action d'aller : *l'aller et le retour*.

ALLEU (*a-leu*) n. m. (anc. allem *allod*). *Féod.* Propriété héréditaire et exempte de toute redevance, par opposition au *fief*, qui était grevé de certains services. (Il n'est guère usité que dans la locution **franc-alleu.** (V. ce mot.) V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

ALLEUTIER (*a-leu-ti-é*) n. m. Propriétaire d'un alleu, par opposition au détenteur d'un bénéfice ou fief.

ALLIABLE (*a-li*) adj. Qui peut être allié : *plaisir alliable au devoir.*

ALLIACÉ (*a-li*), **E** adj. Qui tient de l'ail : *goût alliacé*.

ALLIAGE (*a-li-a-je*) n. m. Combinaison de métaux par la fusion : *les monnayeurs doivent faire l'alliage selon les lois et les règlements. Fig.* Mélange impur : *alliage de bien et de mal. Arith. Règle d'alliage* ou *règle de mélange*, opération qui consiste à déterminer, par exemple, le prix d'un mélange quand on connaît le prix et la quantité des éléments qui le composent.

ALLIAIRE (*a-li-è-re*) n. f. Nom vulgaire d'une plante crucifère à fleurs blanches, qui croît dans les lieux ombragés et rocailleux et qui doit son nom à l'odeur d'ail qu'elle répand.

ALLIANCE (*a-li*) n. f. Mariage ; parenté qui en résulte. Anneau de mariage. Ligue, coalition, confédération entre Etats ou souverains : *traité d'alliance.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Union, mélange de plusieurs choses : *alliance de la prudence et du courage. Alliance de mots,* rapprochement de mots formant une expression remarquable. Ex. :

Il ne VOIT que la NUIT, n'ENTEND que le SILENCE. (DELILLE.)

ALLIÉ (*a-li-é*), **E** n. Personne unie à d'autres par parenté, par mariage. Peuple confédéré, ligué. *Les Alliés.* V. *Part. hist.*

ALLIEMENT (*a-li-man*) n. m. Nœud que l'on fait à la corde d'une grue pour enlever un fardeau.

ALLIER (*a-li-é*) v. a. (préf. *ad* et lat. *ligare*, lier. — Se conj. comme *prier.*) Mêler, combiner : *allier l'or avec l'argent. Fig.* : *allier la force à la prudence.* **S'allier** v. pr. S'unir par mariage. Se liguer.

ALLIER (*a-li-é*) ou **HALLIER** (*h* asp.) n. m. Sorte de filet à prendre les oiseaux, surtout les ailes, les perdrix.

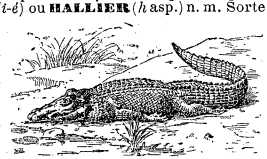

Alligator.

ALLIGATOR (*al-li*) n. m. Crocodile d'Amérique, qui atteint jusqu'à 5 mètres de long.

ALLITÉRATION (*al-li, si-on*) n. f. Répétition, volontaire ou involontaire, des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex. :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore. (VOLT.)
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? RAC.)

ALLOBROGE (*al-lo*) n. m. Homme grossier. Vx). V. *Part. hist.*

ALLOCATION (*al-lo-ka-si-on*) n. f. Action d'allouer, d'accorder une somme pour crédit, indemnité, etc.

ALLOCUTION (*al-lo-ku-si-on*) n. f. (préf. *ad.* et lat. *loqui*, parler). Harangue de peu d'étendue.

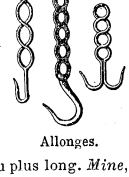

Allonges.

ALLODIAL, E, AUX (*al-lo*) adj. Tenu en franc-alleu : *biens allodiaux.* N. m. : *un allodial.*

ALLODIALITÉ (*al-lo*) n. f. Qualité d'une terre tenue en franc-alleu.

ALLONGE (*a-lon-je*) n. f. Pièce pour allonger. Crochet de fer pour suspendre des quartiers de viande.

ALLONGÉ, E (*a-lon*) adj. Rendu plus long. *Mine, figure allongée*, qui exprime la déconvenue.

ALLONGEMENT (*a-lon-je-man*) n. m Augmentation de longueur.

ALLONGER (*a-lon-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'allongeai, nous allongeons.*) Rendre plus long. Etendre : *allonger le bras.* Porter : *allonger un coup d'épée.* ANT. **Abréger, raccourcir.**

ALLONYME (*al-lo*) adj. (gr. *allos*, autre, et *onuma*, nom). Publié sous le nom d'un autre : *livre allonyme.* N. Celui qui publie son livre sous le nom d'un autre.

ALLOPATHE (*al-lo*) ou **ALLOPATHISTE** (*al-lo-pa-tis-te*) n. et adj. Médecin qui traite par l'allopathie. ANT. **Homéopathe, homéopathiste.**

ALLOPATHIE (*al-lo-pa-ti*) n. f. (gr. *allos*, autre, et *pathos*, maladie). Nom donné à la médecine usuelle qui consiste à attaquer la maladie par des moyens contraires à sa nature ANT. **Homéopathie.**

ALLOPATHIQUE (*al-lo-pa-ti ke*) adj. Qui a rapport à l'allopathie. ANT. **Homéopathique.**

ALLOPATHIQUEMENT (*al lo-pa-ti-ke-man*) adv. D'après la méthode allopathique.

ALLOTROPIE (*al-lo. pi*) n. f. (gr. *allos*, autre, et *tropos*, manière d'être). Propriété que possèdent certains corps de pouvoir affecter plusieurs états correspondant à des propriétés différentes : *le phosphore et le soufre sont des corps capables d'allotropie.*

ALLOTROPIQUE (*al-lo*) adj. Qui résulte de l'allotropie.

ALLOUABLE (*a-lou*) adj. Qui peut être alloué.

ALLOUER (*a lou-é*) v. a. Décréter : *allouer un crédit.* Accorder : *allouer une indemnité.*

ALLUCHON (*al-lu*) n. m. Dent de bois ou de fonte, qu'on adapte à certaines roues.

ALLUMAGE (*a-lu*) n. m. Action d'allumer.

ALLUME-FEU (*a-lu me*) n. m. invar. Petite bûche ou matière quelconque très combustible, destinée à allumer le feu.

ALLUMELLE (*a-lu-mè-le*) n. f. Fourneau de charbon de bois.

ALLUMER (*a-lu-mé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *lumen* lumière). Mettre le feu : *allumer une bougie. Fig.* Exciter : *allumer la guerre, la colère.* ANT. **Eteindre.**

ALLUMETTE (*a-lu-mè-te*) n. f. Brin de bois ou de chanvre soufré qu'on enflamme. *Allumette chimique*, allumette dont l'extrémité a été trempée dans une pâte formée de phosphore ou de diverses compositions chimiques, de façon que cette extrémité prenne feu par frottement. *Allumette-bougie*, celle dans laquelle on a substitué aux bûchettes de bois une mèche de coton trempée préalablement dans un bain de stéarine et de gomme fondues ensemble. (Pl. des *allumettes-bougies.*) — En France, l'Etat a le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes.

ALLUMETTIER (*a-lu-mè-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fabrique ou vend des allumettes.

ALLUMEUR, EUSE (*a-lu, eu-ze*) n. Personne chargée d'allumer les réverbères, les becs de gaz, etc.

ALLUMIÈRE (*a-lu*) n. f. Fabrique d'allumettes. Boîte aux allumettes.

ALLUMOIR (*a-lu*) n. m. Appareil servant à allumer : *les allumoirs des bureaux de tabac.*

ALLURE (*a-lu re*) n. f. Façon de marcher. *Fig.* Manière de se conduire : *son allure n'est pas franche.*

ALLUSIF (*al-lu-zif*), **IVE** adj. Qui contient une allusion : *phrase allusive.*

ALLUSION (*al-lu-zi-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *ludere*, jouer). Mot, phrase, qui fait penser à une personne, à une chose, etc., sans qu'on en parle.

ALLUVIAL, E, AUX (*al-lu*) ou **ALLUVIEN, ENNE** (*al-lu-vi-in, è-ne*) adj. Produit par alluvion : *terrains alluviaux.*

ALLUVION (*al-lu*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *luere*, laver). Dépôt argileux ou sableux que les eaux apportent ou laissent en se retirant : *la majeure partie de la Hollande est formée d'alluvions marines.*

ALLUVIONNAIRE (*al-lu-vi-o-nè-re*) adj. Produit par l'alluvion : *sol alluvionnaire.*

ALLUVIONNEMENT (*al-lu-vi-o-ne-man*) n. m. Déplacement, par les eaux, de matériaux d'alluvion. Formation d'alluvions.

ALMAGESTE (*jès-te*) n. m. Nom donné à des recueils d'observations astronomiques, dont l'*Almageste* de Ptolémée est le type.

ALMAMY n. m. Chef, dans le Soudan occidental.

ALMANACH (*na*) n. m. Calendrier avec indications astronomiques, météorologiques, etc. *Fai-*

seur d'almanachs, faiseur de pronostics. *Un almanach de l'an passé*, une chose qui n'a plus d'intérêt.

ALMÉE (*mé*) n. f. (de l'ar. *almet*, savant). Danseuse égyptienne, dont les danses sont mêlées de chants.

ALMICANTARAT (*ra*) n. m. Cercle imaginé sur la sphère, parallèle à l'horizon. (On dit aussi CERCLE OU PARALLÈLE DE HAUTEUR.)

ALOÈS (*èss*) n. m. (gr. *aloê*). Genre de plantes liliacées, à feuilles épaisses, dont on extrait une résine amère et purgative. Cette résine elle-même.

Aloès.

ALOÉTIQUE adj. Qui contient de l'aloès.

ALOI n. m. (de *aloyer*). Titre légal de l'or et de l'argent : *monnaie d'aloi. Fig.* Bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *marchandises de bon aloi ; noblesse de mauvais aloi.*

ALOPÉCIE (*si*) n. f. (gr. *alôpekia*). Chute ou absence totale ou partielle des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (*lor*) adv. En ce temps-là. En ce cas-là : *alors, n'en parlons plus.* **Jusqu'alors** loc. adv. Jusqu'à ce moment-là. **Alors que** loc. conj. Quand bien même : *alors que vous seriez malade*. Lorsque : *alors que vous étiez malade.*

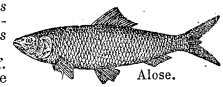
Alose.

ALOSE (*lô-ze*) n. f. Poisson de mer, famille des clupéidés, qui ne se reproduit que dans l'eau douce : *l'alose, dont la chair est très estimée, atteint un mètre de long.*

ALOUATE n. m. Espèce de sapajou d'Amérique, vulgairement *singe hurleur.*

Alouette.

ALOUETTE (*è-te*) n. f. (lat. *alauda*). Petit oiseau (*passereau conirostre*) des champs, à plumage gris, marqué de taches foncées : *l'alouette ne perche pas sur les arbres.* PROV. : **Attendre que les alouettes tombent toutes rôties,** compter tout obtenir sans se donner de peine.

ALOURDIR v. a. Rendre lourd : *l'âge alourdit le pas.* ANT. **Alléger, décharger.**

ALOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Etat de celui ou de ce qui est alourdi : *l'alourdissement des sens.*

Alpaca.

ALOYAGE (*loi-ia-je*) n. m. Action d'aloyer. Résultat de cette action : *l'aloyage d'un lingot.*

ALOYAU (*loi-io*) n. m. Pièce de bœuf coupée le long des reins : *aloyau rôti, braisé.*

ALOYER (*loi-ié*) v. a. (autre forme de *allier*. — Se conj. comme *aboyer.*) Donner à l'or et à l'argent l'aloi ou le titre légal.

ALPACA ou **ALPAGA** n. m. Ruminant du genre lama, qui vit dans l'Amérique du Sud. Etoffe de laine, faite avec le poil de l'alpaca.

ALPAGE n. m. Pâturage de hautes altitudes.

ALPENSTOCK (*pèn'stock*) n. m. (de l'allem. *Alpen*, Alpes, et *stock*, bâton). Long bâton ferré, pour excursions dans la montagne.

ALPESTRE (*pès-tre*) adj. Des Alpes, qui ressemble aux Alpes : *site alpestre.*

ALPHA (*fa*) n. m. Première lettre de l'alphabet grec. *Fig.* : *l'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

ALPHABET (*bè*) n. m. (gr. *alpha*, et *bèta*). Réunion de toutes les lettres d'une langue. Petit livre qui contient l'alphabet et les éléments de la lecture. — Ce sont, dit-on, les Phéniciens qui ont inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce ; de là, elle passa aux Romains, qui l'ont transmise à toutes les langues néo-latines : le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc.

Alpenstocks.

ALPHABET FRANÇAIS

MAJUSCULES	MINUSCULES
A B C D E F	a b c d e f
G H I J K L	g h i j k l
M N O P Q R	m n o p q r
S T U V W X	s t u v w x
Y Z	y z

ALPHABÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet : *table alphabétique.*

ALPHABÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Dans l'ordre alphabétique : *classer alphabétiquement des mots.*

ALPHABÉTISER (*zé*) v. a. Classer par ordre alphabétique : *alphabétiser des notes.* Absol. Lire, épeler l'alphabet.

ALPICOLE adj. (de *Alpe*, et du lat. *colere*, habiter). Qui croît dans les Alpes : *plante alpicole.*

ALPIN, E adj. Qui vit, qui croît sur les Alpes et, par ext., sur les hautes montagnes. *Chasseur alpin* ou simplem. *alpin* n. m., soldat des bataillons de chasseurs à pied, destinés à la défense des montagnes et particulièrement des Alpes.

ALPINISME (*nis-me*) n. m. (de *alpin*). Goût des excursions dans la montagne.

ALPINISTE (*nis-te*) n. (de *alpin*). Touriste qui aime les montagnes.

ALPIQUE adj. Qui se rapporte aux Alpes : *chaîne alpique.*

ALPISTE (*pis-te*) n. m. Graminée, dite aussi *millet long*, qui fournit un bon fourrage.

ALQUIFOUX (*ki-fou*) n. m. Terme employé par les potiers pour désigner la *galène* ou sulfure de plomd.

ALSACIEN, ENNE (*za-si-in, è-ne*) n. et adj. Qui a rapport à l'Alsace ou qui est de cette contrée.

ALSATIQUE (*za*) adj. Se dit d'un écrit historique, géographique, etc., sur l'Alsace. N. m. : *un alsatique.*

ALSINE n. f. *Bot.* V. MOURON.

ALTAÏQUE (*ta-i-ke*) adj. Originaire des monts Altaï. V. OURALO-ALTAÏQUE (*Part. hist.*).

ALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être altéré : *l'altérabilité des couleurs.*

ALTÉRABLE adj. Qui peut être altéré : *métaux altérables.* ANT. **Fixe, inaltérable.**

ALTÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui altère, qui cause la soif. N. m. : *un altérant.* ANT. **Désaltérant.**

ALTÉRATEUR, TRICE n. Personne qui altère.

ALTÉRATIF, IVE adj. Qui altère les propriétés des corps.

ALTÉRATION (*si-on*) n. f. (de *altérer*, changer). Changement de bien en mal : *altération de la santé.* Falsification : *altération des monnaies.* Résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc.

ALTÉRATION (*si-on*) n. f. (de *altérer*, haleter). Soif ardente.

ALTERCATION (*tèr-ka-si-on*) n. f. Débat, vive contestation. Dispute, querelle.

ALTÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *alter*, autre. — Se conj. comme *accélérer.*) Changer en mal. Falsifier : *altérer les monnaies.* Refroidir : *altérer l'amitié.* **S'altérer** v. pr. Se détériorer.

ALTÉRER (*ré*) v. a. (même étym.). Exciter la soif. ANT. **Désaltérer.**

ALTERNANCE (*tèr*) n. f. Action d'alterner : *l'alternance des couches dans les terrains stratifiés. B.-arts.* Système d'ornementation consistant dans la répétition alternative, et dans le même ordre, de deux motifs différents. *Bot.* Disposition des feuilles, des fleurs alternes.

ALTERNANT (*tèr-nan*), **E** adj. Qui alterne : *cultures alternantes.*

ALTERNAT (*tèr-na*) n. m. Ordre dans lequel des choses différentes se succèdent périodiquement.

ALTERNATEUR (*tèr*) n. m. Machine dynamo-électrique à courants alternatifs.

ALTERNATIF (*tèr*), **IVE** adj. Qui agit tour à tour.

ALTERNATION (*tèr, si-on*) n. f. Alternance. (Vx.

ALTERNATIVE (*tèr*) n. f. (de *alterner*). Succession de choses qui reviennent tour à tour : *l'alternative des saisons. Fig.* Choix : *je vous laisse l'alternative.*

ALTERNATIVEMENT (*tèr, man*) adv. L'un après l'autre.

ALTERNE (*tèr-ne*) adj. *Géom.* Se dit, lorsque deux droites parallèles sont coupées par une troisième, des angles placés de côtés différents de la sécante. *Angles alternes internes*, angles situés en dedans des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, comme les deux angles A ou les deux angles B. *Angles alternes externes*, angles situés en dehors des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, tels les deux angles C et les deux angles D. (Les angles alternes internes sont égaux entre eux, les angles alternes externes le sont aussi.) *Bot. Feuilles, fleurs alternes*, disposées de chaque côté de la tige, mais non en face les unes des autres.

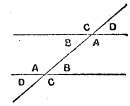

Angles alternes.

ALTERNER (*tèr-né*) v. n. Se succéder avec plus ou moins de régularité ; *les saisons alternent.* V. a. *Agric.* Varier la culture : *alterner les semences.*

ALTESSE (*tè-se*) n. f. (ital. *altezza*). Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses. Personne qui porte ce titre : *recevoir une altesse.*

ALTHÆA (*té-a*) n. m. Nom scientifique de la guimauve.

ALTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *altus*, élevé). Orgueilleux, fier, hautain : *Louvois était dur et altier. Fig. : des monts altiers.* ANT. **Affable modeste.**

Altise.

ALTIÈREMENT (*man*) adv. (de *altier*). Avec hauteur.

ALTIMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer l'altitude.

ALTISE (*ti-ze*) n. f. Insecte coléoptère phytophage sauteur, qui s'attaque aux plantes potagères et à la vigne.

ALTISSIME (*ti-si-me*) adj. (lat. *altissimus*). Très haut, très puissant.

ALTITUDE n. f. (lat. *altitudo*, hauteur). Elévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO n. m. Aurefois, nom de la plus grave des voix de femme. (On dit auj. CONTRALTO.) Partie chantée par ces voix dans un chœur. Grand violon tenant le milieu entre le violon et le violoncelle. Instrument de cuivre à vent et à pistons, intermédiaire entre le bugle et le baryton. Pl. des *altos.*

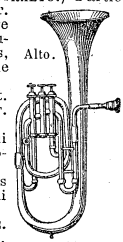
Alto.

ALTRUISME (*is-me*) n. m. (du lat. *alter*, autre). Amour d'autrui. ANT. **Egoïsme.**

ALTRUISTE (*is-te*) adj. et n. Qui a rapport à l'altruisme, qui le professe. ANT. **Egoïste.**

ALUCITE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, sorte de teigne qui attaque les grains.

ALUDE n. f. *Techn.* V. ALUTE.

ALUDEL (*dèl*) n. m. *Anc. chim.* Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.

ALUMELLE (*mè-le*) n. f. (de *a*, et *lamelle*). Lame de couteau, d'épée. Lame d'acier pour planer le bois.

ALUMINAGE n. m. Dépôt d'aulmine sur une étoffe.

ALUMINAIRE (*nè-re*) adj. Qui contient de l'alun.

ALUMINATE n. m. Terme générique sous lequel on désigne les corps composés dans lesquels l'alumine joue le rôle d'acide : *aluminate de potassium.*

ALUMINE n. f. *Chim.* Oxyde métallique dérivant de l'aluminium et qui, diversement coloré par d'autres oxydes métalliques, constitue un certain nombre de pierres précieuses (*rubis, saphir*, etc.).

ALUMINERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique l'aluminium, ou encore lieu où on le vend.

ALUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a les propriétés de l'alumine, qui contient de l'alumine : *eau alumineuse.*

ALUMINIUM (*om'*) n. m. Métal (Al) blanc, léger, solide, qui a l'éclat de l'argent. (Il fond à 650° ; sa densité est 2,56. On l'emploie en orfevrerie, on en fait des ustensiles de cuisine, etc.)

ALUMNAT (*lom'-na*) n. m. (du lat. *alumnus*, disciple). Noviciat, dans certaines congrégations.

ALUN n. m. (lat. *alumen*). Sulfate double d'alumine et de potasse. Sel analogue : *alun de chrome.* (L'alun a une saveur astringente ; il sert à fixer les teintures sur les étoffes et à clarifier les eaux, à conserver les peaux, les clichés photographiques.)

ALUNAGE n. m. Action d'aluner les étoffes sur lesquelles on veut fixer les couleurs. Action d'imprégner d'alun un cliché photographique.

ALUNATION (*si-on*) n. f. Formation de l'alun.

ALUNER (*né*) v. a. Imprégner de dissolution d'alun.

ALUNERIE (*ri*) n. f. Fabrique d'alun.

ALUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'alun.

ALUNIER (*ni-é*) n. m. Fabricant d'alun.

ALUNIÈRE n. f. Mine, fabrique d'alun.

ALUNIFÈRE adj. (de *alun*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient de l'alun : *schiste alunifère.*

ALUNITE n. f. Minéral qui contient de l'alumine et du sulfate d'aluminium et de potassium.

ALUTACÉ, E adj. (du lat. *aluta*, cuir). *Hist. nat.* Qui est chagriné ou coloré comme le cuir.

ALUTE ou **ALUDE** n. f. (du lat. *aluta*, cuir). Basane molle et colorée qui sert à la reliure.

Alvéoles.

ALVÉOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient aux alvéoles.

ALVÉOLE n. m. (du lat. *alveolus*, petite auge). Cellule d'abeille. *Anat.* Cavité où la dent est enchâssée. (Quelques-uns font ce mot féminin.)

ALVÉOLÉ, E adj. Qui est composé d'alvéoles.

ALVIN, E adj. (du lat. *alvus*, ventre). Qui a rapport au bas-ventre. *Flux alvin*, diarrhée.

ALYSSE (*li-se*) ou **ALYSSON** (*li-son*) n. m. *Bot.* Genre de crucifères, dites souvent *corbeille d'or.*

AMABILITÉ n. f. Caractère d'une personne aimable. Affabilité, douceur. ANT. **Brutalité, rudesse.**

AMADOU n. m. Substance spongieuse provenant de l'agaric du chêne, du frêne, etc., et préparée pour prendre feu aisément.

AMADOUEMENT (*doû-man*) n. m. Action d'amadouer ; son résultat. Caresse. Flatterie.

AMADOUER (*dou-é*) v. a. Gagner par des flatteries, des amabilités adroites : *amadouer des créanciers.*

AMADOUEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Personne qui amadoue. (VX.)

AMADOUVIER (*vi-é*) n. et adj. m. Genre de champignon dont on fait l'amadou : *un amadouvier ; agaric amadouvier.*

Amadouvier

AMAIGRIR (*mè*) v. a. Rendre maigre, maigrir : *le jeûne nous amaigrit.* V. n. Devenir maigre : *les vieillards amaigrissent.* ANT. **Engraisser.**

AMAIGRISSANT (*mè-gri-san*), **E** adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant.*

AMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Diminution d'embonpoint. ANT. **Engraissement.**

AMALGAMATION (*si-on*) n. f. Action d'amalgamer. *Fig.* Fusion, mélange.

AMALGAME n. m. (orig. ar.). Union du mercure avec un autre métal : *l'amalgame d'étain sert à étamer les glaces. Fig.* Mélange bizarre, confusion : *amalgame de couleurs.*

AMALGAMER (*mé*) v. a. Faire un amalgame. **S'amalgamer** v. pr. S'unir.

AMALGAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui amalgame.

AMAN n. m. (mot ar. signif. *sûreté*). Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman*, faire sa soumission.

AMANDAIE (*dè*) n. f. Lieu planté d'amandiers.

AMANDE n. f. (lat. *amygdala*). Fruit de l'amandier : *amande douce, amère*. Toute graine contenue dans un noyau. PROV. : **Pour avoir l'amande, il faut casser le noyau,** il faut se donner de la peine pour retirer du fruit de quelque chose.

Amandier.

AMANDÉ, E adj. Qui contient un suc extrait de l'amande : *lait amandé*. N. m. Emulsion d'amande.

AMANDIER (*di-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui porte des amandes : *l'amandier, originaire d'Asie, fut importé en France en 1548.*

AMANITE n. f. Genre de champignons hyménomycètes, qui croissent dans les bois et renferment des espèces comestibles (*oronge, amanite rougeâtre*, etc.), et d'autres très vénéneuses (*fausse oronge, amanite citrine*, etc.). V. CHAMPIGNON.

AMANT (*man*), **E** n. Personne qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. Qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*

AMARANTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre *amarante*. S. une *amarantacée*.

Amarante.

AMARANTE n. f. (du gr. *amarantos*, qui ne se flétrit pas). Herbe annuelle, qui donne en automne une fleur d'un rouge de pourpre velouté. — Se prend adjectiv., mais reste invariable : *des étoffes amarante.*

AMAREILLEUR n. m. Ouvrier qui soigne les parcs à huîtres.

AMARINAGE n. m. Action d'amariner un navire.

AMARINER (*né*) v. a. Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi. Habituer un équipage à la mer : *amariner les matelots.* **S'amariner** v. pr. S'habituer à la mer.

AMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. *Mar.* Action d'amarrer. Position de ce qui est amarré : *quitter l'amarrage.* ANT. **Démarrage.**

AMARRE (*ma-re*) n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER (*ma-ré*) v. a. (du holl. *maaren*, attacher). Fixer. *Mar.* Retenir au moyen d'une amarre : *amarrer un bâtiment.* ANT. **Démarrer.**

Amaryllis.

AMARYLLIDACÉES (*ril-li, sé*) ou **AMARYLLIDÉES** (*ril-li-dé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amaryllis. S. une *amaryllidacée* ou *amaryllidée*.

AMARYLLIS (*ril-liss*) n. f. Plante bulbeuse, à grandes et belles fleurs d'odeur suave, qui est cultivée dans les jardins.

AMAS (*mâ*) n. m. (de *amasser*). Accumulation, monceau, tas : *amas de pierres.*

AMASEMENT (*ma-se-man*) n. m. Action d'amasser. (VX.)

AMASSER (*ma-sé*) v. a. (de *à*, et *masse*). Réunir, accumuler, entasser plusieurs choses ensemble. Thésauriser : *la vieillesse aime à amasser.* ANT. **Dépenser, disperser, éparpiller.**

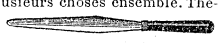
Amassettes.

AMASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Petit couteau à lame flexible pour amasser ou mélanger les couleurs broyées.

AMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Qui amasse, thésaurise.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER (*té*) v. a. *Mar.* Associer les matelots deux à deux pour le service. (VX.)

AMATEUR n. et adj. m. (du lat. *amare*, aimer). Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux. Fig.* Qui s'adonne à la poésie, aux beaux-arts, etc., sans en faire profession : *tableau d'amateur.*

Amazone.

AMATIR v. a. Rendre mats l'or, l'argent.

AMAUROSE (*mo-rô-ze*) n. f. (du gr. *amaurôsis*, obscurcissement). Cécité plus ou moins complète, causée par l'atrophie du nerf optique, la syphilis, etc. Vulgairement GOUTTE SEREINE.

AMAZONE n. f. (du gr. *a* priv., et *mazos*, mamelle). Femme d'un courage mâle et guerrier. (V. AMAZONES [*Part. hist.*]). Femme qui monte à cheval, qui est à cheval : *saluer une amazone.* Longue jupe que les femmes portent pour monter à cheval.

AMBAGES (*an-ba-je*) n. f. pl. (mot lat. signif. *détours*). Circuit de paroles embarrassées, équivoques. *Parler sans ambages*, parler sans détours.

Ambassadeur français.

AMBASSADE (*an-ba-sa-de*) n. f. (du lat. *ambactus*, valet qui fait les commissions). Fonctions d'ambassadeur. Hôtel de l'ambassadeur. *Fig.* et *fam.* Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade.*

AMBASSADEUR (*an-ba-sa*) n. m. Représentant d'un Etat près une puissance étrangère. *Fig.* et *fam.* Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE (*an-ba-sa*) n. f. Femme d'ambassadeur. *Fig.* Femme chargée d'un message.

AMBE (*an-be*) n. m. (du lat. *ambo*, deux). Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie. Au loto, deux numéros sortis et placés sur la même ligne horizontale.

AMBESAS (*an-be-zass*) n. m. *Jeu.* V. BESET.

AMBIANCE (*an-bi*) n. f. Ce qui environne, qui constitue un milieu matériel, intellectuel ou moral.

AMBIANT (*an-bi-an*), **E** adj. Qui entoure, enveloppe : *les réchauds vicient l'air ambiant*

AMBIDEXTRE (*an-bi-dèks-tre*) adj. et n. (lat. *ambo*, deux, et *dextra*, main droite). Qui se sert également bien des deux mains. — On a dit qu'il fallait attribuer à l'éducation plutôt qu'à la nature la particularité d'une main plus adroite, plus *dextre* que l'autre. Ainsi, tous les hommes *naîtraient ambidextres.* Cependant, on trouve peu d'ambidextres, même chez les sauvages.

AMBIGU (*an*) n. m. Repas froid, où l'on sert à la fois tous les mets et le dessert. *Ambigu comique*, pièce de théâtre où étaient mêlés plusieurs genres.

AMBIGU (*an-bi-ghu*), **E** adj. (du lat. *ambiguus*, équivoque). Dont le sens est incertain : *réponse ambiguë.* Qui participe de deux natures différentes : *caractère ambigu.* ANT. **Clair, net, précis.**

AMBIGUÏTE (*an, ghu-i-té*) n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens : *il faut parler sans ambiguïté.* ANT. **Clarté, netteté, précision.**

AMBIGUMENT (*an, man*) adv. D'une manière ambiguë. ANT. **Clairement, nettement.**

AMBITÉ, E (*an*) adj. Se dit du verre qui a perdu sa transparence.

AMBITIEUSEMENT (*am-bi-si-eû-ze-man*) adv. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE (*an-bi-si-eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux. Fig. Style ambitieux*, trop recherché. ANT. **Simple, modeste, humble.**

AMBITION (*an-bi-si-on*) n. f. (du lat. *ambire*, rechercher ardemment). Désir immodéré de gloire, de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *ambition louable*,

AMBITIONNER (*an-bi-si-o-né*) v. a. (de *ambition*). Rechercher avec ardeur.

AMBLE (*an-ble*) n. m. (du lat. *ambulare*, aller). Allure d'un quadrupède qui se déplace en levant en même temps les deux jambes du même côté : *l'ours, la girafe, le chameau et certains chevaux vont l'amble.*

AMBLER (*an-blé*) v. n. Aller l'amble.

AMBLEUR, EUSE (*an, eu-ze*) adj. Qui va l'amble : *jument ambleuse.*

AMBLYOPIE (*an, pi*) n. f. Affaiblissement de la vue : *l'amblyopie est le premier degré de l'amaurose.*

AMBLYRHYNQUE (*an*) n. m. Genre de reptiles sauriens iguanidés d'Amérique.

AMBLYSTOME (*an-bli-sto-me*) n. m. Genre de batraciens urodèles, ayant pour type l'*axolotl.*

AMBON (*an*) n. m. *Archit.* Tribune, chaire placée dans la nef des basiliques primitives. V. JUBÉ.

AMBRE (*an-bre*) n. m. (ar. *anber*). Substance résineuse et aromatique qui a la consistance de la cire : *parfumé d'ambre. Fig. Fin comme l'ambre*, adroit, pénétrant. **Ambre gris,** concrétion intestinale des cachalots, de couleur cendrée, tenace et flexible, qui exhale une odeur analogue à celle du musc. **Ambre jaune,** résine fossile, dure, cassante, demi-opaque ou presque transparente, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe. (On l'appelle encore SUCCIN.) — L'ambre jaune (en gr. *élektron*) a donné son nom à l'*électricité* parce que, frotté, il attire les corps légers.

AMBRÉ, E (*an*) adj. Qui a le parfum de l'ambre gris : *eau de toilette ambrée.* Qui a la couleur dorée de l'ambre jaune : *un teint ambré.*

AMBRÉINE (*an*) n. f. Nom d'une certaine matière qui contient l'ambre gris.

AMBRER (*an-bré*) v. a. Parfumer d'ambre gris.

AMBRETTE (*an-brè-te*) n. f. Graine d'une ketmie, appelée *abel-mosch*, qui exhale une odeur de musc.

AMBROISIE (*an-broi-zi*) n. f. (du gr. *a* priv., et *brotos*, mortel). Substance délicieuse dont se nourrissaient les dieux de l'Olympe. *Fig.* Mets exquis. — L'ambroisie rendait immortels ceux qui en goûtaient. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel ;* mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en font un aliment solide et l'opposent au *nectar*, qui était un breuvage.

AMBROSIAQUE (*an-bro-zi-a-ke*) adj. Qui a un parfum d'ambroisie.

AMBROSIEN, ENNE (*an-bro-zi-in, è-ne*) adj. Qui concerne le rit attribué à saint Ambroise : *chant ambrosien. Bibliothèque ambrosienne.* V. AMBROSIENNE (*Part. hist.*).

AMBULACRE (*an*) n. m. (lat. *ambulacrum*). Région du corps des échinodermes d'où sortent les tentacules locomoteurs. Lieu planté d'arbres en rangées régulières.

AMBULANCE (*an*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). Etat de ce qui est ambulant. Emploi d'un

Ambulance militaire.

commis des contributions indirectes, dont l'office est de parcourir sans cesse le même district. Hôpital mobile qui suit une armée. Etablissement provisoire où l'on donne des soins médicaux.

AMBULANCIER (*an, si-é*), **ÈRE** n. Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT (*an-bu-lan*), **E** adj. Qui va d'un lieu à un autre : *marchand ambulant. Receveur, contrôleur ambulant*, qui visite plusieurs localités. N. et adj. *Poût.* Qui transporte les correspondances sur les voies ferrées et en opère le tri d'un bout à l'autre de la route : *les ambulants ; les bureaux ambulants.*

AMBULATION (*an, si-on*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). Action de marcher, de se promener.

AMBULATOIRE (*an*) adj. *Dr.* Qui n'a pas de siège fixe : *le parlement était ambulatoire.*

AMBUSTION (*an-bus-ti-on*) n. f. (du lat. *ambustus*, brûlé autour). Cautérisation chirurgicale.

AME n. f. (du lat. *anima*, souffle, vie). Principe de la vie. Qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte.* Conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme.* Habitant : *ville de 20.000 âmes.* Agent, moteur principal : *cet homme était l'âme du complot ; la discipline est l'âme d'une armée. Homme sans âme*, qui ne sent rien. *Chanter avec âme*, avec expression, sentiment. *Rendre l'âme*, expirer. *Par ext.* Petit morceau de bois qui, placé dans l'intérieur d'un instrument à cordes, sert à soutenir la table et à mettre en communication de vibration toutes les parties de l'instrument : *l'âme d'un violon.* Vide intérieur d'une bouche à feu.

AMÉLIORABLE adj. Qui peut, qui doit être amélioré : *terrain améliorable.*

AMÉLIORANT (*ran*), **E** adj. Qui améliore.

AMÉLIORATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété d'améliorer. (On dit aussi AMÉLIORATIF, IVE.)

AMÉLIORATION (*si-on*) n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER (*ré*) v. a. Rendre meilleur. ANT. **Détériorer, gâter.**

AMEN (*mèn'*) n. m. Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il.* Dans le langage ordinaire, *dire, répondre amen*, consentir à une chose. Pl. des *amen.*

AMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action d'aménager. Résultat de cette action.

AMÉNAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il aménagea, nous aménageons.*) Disposer avec ordre : *aménager une maison.* Régler les coupes d'une forêt.

AMENDABLE (*man*) adj. Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables.*

AMENDE (*man-de*) n. f. Peine pécuniaire : *payer une amende.* **Amende honorable,** peine infamante qui consistait dans l'aveu public d'une faute, d'un crime : *la Constituante abolit l'amende honorable en 1791. Fam.* **Faire amende honorable,** avouer ses torts, demander pardon.

AMENDEMENT (*man-de-man*) n. m. Changement en mieux. Modification apportée à un projet ou à une proposition de loi en discussion. Engrais, substance (chaux, marne, argile, etc.) qu'on mélange à la terre pour la rendre plus favorable à la végétation.

AMENDER (*man-dé*) v. a. (du lat. *emendare*, corriger). Rendre meilleur, plus fertile. Modifier : *amender un projet de loi.* **S'amender** v. pr. Se corriger.

AMÈNE adj. (lat. *amœnus*). Doux : *un caractère amène.* Se dit d'un lieu qui a un aspect agréable.

AMENER (*né*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'amène.*) Conduire en menant. *Fig.* Introduire : *amener une mode.* Préparer avec art : *amener un incident.* Occasionner : *la guerre amène bien des maux. Mar. Amener les voiles*, les mettre bas. *Amener son pavillon, ses couleurs*, se rendre.

AMÉNITÉ n. f. (rad. *amène*). Douceur, affabilité, amabilité. ANT. **Aigreur, maussaderie.**

AMENTACÉES (*min-ta-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones à fleurs en chatons (*amentum*) [orme, bouleau, saule, chêne, noyer, etc.]. S. une *amentacée.*

AMENTIFÈRE (*min*) adj. (du lat. *amentum*, chaton, et *ferre*, porter). *Hist. nat.* Qui porte des espèces de chatons.

AMENTIFORME (*min*) adj. *Hist. nat.* Qui a la forme d'un chaton.

AMENUISER (*zé*) v. a. Rendre plus menu, plus mince.

AMER (*mèr'*), **ÈRE** adj. (lat. *amarus*). Qui a une saveur rude et désagréable. *L'onde amère*, la mer. *Fig.* : *douleur amère.* Triste, douloureux : *souvenir amer.* Irritant : *raillerie amère.* Dur : *reproches amers.* N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers l'aloès est un amer.* Vésicule du fiel de quelques animaux : *un amer de bœuf.* ANT. **Sucré, suave.**

AMER (*mèr'*) n. m. (de *à*, et *mer*). *Mar.* Se dit de tout objet fixe et remarquable (tour, balise, etc.) servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre.

AMÈREMENT (*man*) adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. D'Amérique.

AMÉRICAINE (*kè-ne*) n. f. Espèce de phaéton ou de char à bancs à quatre roues, dont les deux sièges, l'un avec capote, sont interchangeables.

AMÉRICANISER (*zé*) v. a. Donner le caractère américain. **S'américaniser** v. pr. Prendre les mœurs américaines.

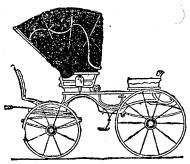

Américaine.

AMÉRICANISME (*nis-me*) n. m. Manière d'être des Américains. Admiration outrée des mœurs américaines. Science, étude des antiquités américaines.

AMERTUME (*mèr*) n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction : *les amertumes de la vie.* Aigreur : *critiquer avec amertume.* ANT. **Aménité, douceur.**

AMÉTHYSTE (*tis te*) n. f. (du gr. *amethustos*, qui n'est pas ivre). Pierre précieuse de couleur violette, composée chimiquement d'une variété de quartz : *les anciens attribuaient à l'améthyste la propriété de préserver de l'ivresse* (d'où son nom).

AMÉTROPE adj. Qui est atteint d'amétropie.

AMÉTROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *a* priv., *metron*, mesure, et *ôps*, œil). Vision anormale par réfraction (myopie et hypermétropie).

AMEUBLEMENT (*man*) n. m. Ensemble de meubles garnissant un appartement, etc.

AMEUBLIR v. a. *Dr.* Convertir en biens meubles. Faire entrer ses immeubles dans la communauté. *Agric.* Rendre une terre plus meuble, plus légère.

AMEUBLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'ameublir.

AMEULONNER (*lo-né*) v. a. Mettre en meules le foin, la paille ou les céréales moissonnées.

AMEUTEMENT (*man*) n. m. Action d'ameuter.

AMEUTER (*té*) v. a. Assembler des chiens courants pour la chasse, ou les jeunes chiens avec les vieux pour les dresser. Soulever, attrouper : *ameuter le peuple.* ANT. **Apaiser.**

AMI, E n. (lat. *amicus*). Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan : *ami de la vérité.* Adj. Propice, favorable : *voix amie; rivage ami; vents amis.* ANT. **Ennemi.**

AMIABLE adj. Affectueux, gracieux : *accueil amiable.* (Vx.) Qui a lieu par la voie de la conciliation : *partage amiable.* **A l'amiable** loc. adv. De gré à gré, amicalement : *vendre à l'amiable.*

AMIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière amiable.

AMIANTE n. m. (du gr. *amiantos*, incorruptible). Minéral filamenteux qui résiste puissamment à l'action du feu. — Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible ; ils le cardaient, le filaient et en faisaient des serviettes, etc., que l'on jetait au feu quand elles étaient sales et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. C'est dans une toile d'amiante qu'ils brûlaient les corps des personnages dont ils voulaient conserver les cendres séparées de celles du bûcher. Entre autres applications, on s'en sert, aujourd'hui, en mécanique, pour garnir les joints qui sont destinés à être portés à une température élevée.

AMIANTIN, E adj. Fait d'amiante : *rideau amiantin.*

AMIBE n. f. Protozoaire microscopique des eaux douces et salées, se mouvant à l'aide de pseudopodes.

AMICAL, E, AUX adj. Inspiré par l'amitié : *conseils amicaux.* ANT. **Hostile.**

AMICALEMENT (*man*) adv. D'une manière amicale.

AMICT (*mi*) n. m. (lat. *amictus*). Linge bénit qui couvre le cou et les épaules du prêtre à la messe.

AMIDE n. f. *Chim.* Classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par l'absence des éléments de l'eau : *J.-B. Dumas découvrit la première amide en 1830.*

AMIDOL n. m. Chlorhydrate de diamidophénol employé en photographie comme réducteur.

AMIDON n. f. (gr. *amulon*). Fécule que l'on retire le plus souvent des graines de céréales. (Délayée dans l'eau, elle sert à faire de l'empois.)

AMIDONNAGE (*je*) n. m. Action d'amidonner.

AMIDONNER (*do-né*) v. a. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE (*do-ne-ri*) n. f. Usine où l'on fabrique de l'amidon.

AMIDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait, vend de l'amidon. Adj. et n. Se dit d'une variété de blé analogue à l'épeautre.

AMINCIR v. a. Rendre plus mince : *le corset amincit la taille.* ANT. **Epaissir.**

AMINCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'amincir. ANT. **Epaississement.**

Amiral.

AMIRAL n. m. (de l'ar. *amir*, chef). Officier du grade le plus élevé dans la marine de l'État. *Amiral*, ou adjectif. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.

AMIRALAT (*la*) n. m. Dignité d'amiral.

AMIRALE n. f. Femme d'un amiral.

AMIRAUTÉ (*rô*) n. f. Dignité de grand amiral : *parvenir à l'amirauté.* Tribunal maritime : *les juges de l'amirauté.* Administration supérieure de la marine de l'Etat : *le conseil d'amirauté.*

AMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est amissible.

AMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. (de *amission*). *Dr.* Qui peut être perdu. ANT. **Inamissible.**

AMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *amissio*). *Dr.* Perte.

AMITIÉ n. f. (lat. *amicitia*). Attachement mutuel. Plaisir, bon office : *faites-moi l'amitié de...* Pl. Caresses, paroles obligeantes : *il m'a fait mille amitiés.* ANT. **Inimitié, haine, aversion.**

AMMAN (*a-man*) n. m. Chef de village, dans certaines parties de la Suisse.

AMMOCÈTE (*am'-mo*) n. f. Nom vulgaire de la larve de la lamproie. (On dit aussi LAMPRILLON.)

AMMODYTE (*am'-mo*) n. m. Genre de poissons de mer de petite taille, qui vivent enfoncés dans le sable (équille, lançon).

AMMONIAC (*am'-mo-ni-ak*), **AQUE** adj. *Gaz ammoniac*, formé d'azote et d'hydrogène combinés (AzH^3). *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammoniaque ou chlorure d'ammonium. *Gomme ammoniaque*, gomme résine, produite par le dorème ammoniac (Afrique).

AMMONIACAL, E, AUX (*am'-mo*) adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque : *dissolution ammoniacale; odeur ammoniacale ; sel ammoniacal.*

AMMONIACÉ, E (*am'-mo*) adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE (*am'-mo-ni-a-ke*) n. f. Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau, vulgairement appelée *alcali volatil.* Le gaz ammoniac lui-même. (Quelques-uns font ce mot masc.) — L'ammoniaque coupée d'eau sert à dégraisser les étoffes. Pure, elle cautérise les piqûres, les morsures.

Ammonite.

AMMONITE (*am'-mo*) n. f. Genre de coquilles fossiles, vulgairement appelées autrefois *cornes d'Ammon.*

AMMONIUM (*am'-mo-ni-om'*) n. m. Métal hypothétique, qui existerait dans les sels ammoniacaux.

AMMONIURE (*am'-mo*) n. m. Corps formé par la combinaison de quelque oxyde avec l'ammoniaque.

AMMOPHILE (*am'-mo*) n. m. Insecte hyménoptère porte-aiguillon, qui vit dans les lieux sablonneux et se nourrit de chenilles.

AMNÉSIE (*am'-né-zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *mnêsis*, mémoire). Diminution ou perte de la mémoire.

AMNICOLE (*am'-ni*) adj. (du lat. *amnis*, fleuve, et *colere*, habiter). *Hist. nat.* Qui vit, qui croît sur le bord des eaux : *plante amnicole.*

AMNIOS (*am'-ni-oss*) ou **AMNION** n. m. (gr. *amnion*). La plus interne des membranes qui enveloppent le fœtus, chez les mammifères, les oiseaux et les reptiles.

AMNIOTIQUE (*am'ni-o-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'amnios : *liquide amniotique.*

AMNISTIABLE (*am'-nis-ti*) adj. Qui peut, qui doit être amnistié : *prisonniers amnistiables.*

AMNISTIE (*am'-nis-tî*) n. f. (du gr. *amnêstia*, oubli). Pardon général. Acte du pouvoir législatif qui efface un fait punissable, arrête les poursuites, anéantit les condamnations. (La *grâce* accordée par le chef de l'Etat supprime l'exécution de la peine, mais laisse subsister les effets de la condamnation ; l'*amnistie* anéantit et la punition et le fait qui en est la cause.)

AMNISTIÉ (*am'-nis-ti-é*), **E** n. Personne qui a été l'objet d'une amnistie.

AMNISTIER (*am'-nis-ti-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Accorder une amnistie. *Par ext.* Pardonner.

AMODIATAIRE (*tè-re*) n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION (*si-on*) n. f. Action d'amodier.

AMODIER (*di-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *modium*, boisseau.— Se conj. comme *prier.*) Affermer une terre moyennant une redevance en denrées ou en argent.

AMOINDRIR v. a. Rendre moindre, diminuer : *la maladie amoindrit les forces.* **S'amoindrir** v. pr. Devenir moindre. ANT. **Agrandir, accroître.**

AMOINDRISSEMENT (*dri-se-man*) n. m. Diminution. ANT. **Accroissement, grandissement.**

AMOLLIR (*mo-lir*) v. a. Rendre mou : *le feu amollit la cire. Fig.* Rendre efféminé, affaiblir : *le repos amollit.* ANT. **Durcir.**

AMOLLISSANT (*mo-li-san*), **E** adj. Qui amollit : *plaisirs amollissants ; la paresse est amollissante.*

AMOLLISSEMENT (*mo-li-se-man*) n. m. Action d'amollir. ANT. **Durcissement.**

AMOME n. m. Genre de plantes monocotylédones africaines, dont les graines sont connues sous le nom de *maniguette, graines de paradis.*

AMONCELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il amoncelle, nous amoncellerons.*) Accumuler, entasser : *les vents amoncellent le sable.* ANT. **Disperser, éparpiller, disséminer.**

AMONCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action d'amonceler. ANT. **Eparpillement, dispersion.**

AMONT (*mon*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *mons, montis*, montagne). Côté d'où descend un cours d'eau. **En amont de** loc. prép. Au-dessus de : *Orléans est en amont de Blois.* ANT. **Aval.**

AMORAL, E, AUX adj. (du gr. *a* priv., et de *moral*). Qui n'a pas la notion des prescriptions morales. (Ne pas confondre avec *immoral.*)

AMORÇAGE n. m. Action d'amorcer.

AMORCE n. f. (préf. *ad*, et lat. *morsus*, action de mordre). Appât ; ce qui attire. Poudre qu'on mettait dans le bassinet d'une arme à feu pour enflammer la charge. *Fig.* Tout ce qui attire en flattant : *les amorces du plaisir.*

AMORCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il amorça, nous amorçons.*) Garnir d'une amorce. Jeter de l'amorce sur un point déterminé d'un cours d'eau pour y attirer le poisson. *Fig.* Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange.*

AMORCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui amorce, au pr. et au fig.

AMORÇOIR n. m. Outil, sorte de tarière pour commencer un trou dans le bois. *Pêch.* Ustensile à l'aide duquel on amorce.

AMORDANCER (*sé*) v. a. Syn. de MORDANCER.

AMOROSO adv. (mot ital.). *Mus.* D'une manière tendre : *chanter amoroso.*

AMORPHE adj. (du gr. *a* priv., et *morphê*, forme). Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore.*

AMORPHIE (*fî*) n. f. (de *amorphe*). Difformité. Absence de forme.

AMORTIR v. a. (rad. *mort*). Rendre moins violent : *amortir un coup.* Affaiblir : *l'âge amortit les passions. Amortir une rente,* l'éteindre en payant le capital. *Amortir les viandes,* les rendre plus tendres. ANT. **Attiser, aviver.**

AMORTISSABLE (*ti-sa-ble*) adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable.*

AMORTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Extinction graduelle d'une rente, d'une dette, etc. **Caisse d'amortissement,** caisse dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique. *Archit.* Toute œuvre qui finit le comble d'un bâtiment.

AMORTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Dispositif qui permet d'amortir les trépidations d'un moteur, les chocs, les sons, etc.

AMOUILLANTE (*ll* mll.) adj. f. Se dit des vaches qui vont vêler ou qui viennent de vêler.

AMOUR n. m. (lat. *amor ;* de *amare*, aimer). Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement et en désire la possession : *amour de la patrie, de la vertu.* Penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial.* Passion : *amour des arts.— Amour* est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un amour insensé ; des amours insensées.* Il reste masculin au pluriel (mais prend une majuscule), lorsqu'il désigne les différentes formes de Cupidon, fils de Vénus, ou les tableaux, les statues représentant ce dieu : *sculpter de petits Amours.* ANT. **Aversion, horreur.**

AMOURACHER (*ché*) v. a. Inspirer un amour peu justifié, une folle passion. **S'amouracher** v. pr. S'éprendre d'une folle passion.

AMOURETTE (*rè-te*) n. f. Amour passager. Moelle épinière du mouton et du veau, dont on fait des garnitures dans la préparation de certains mets. *Bot.* Nom vulgaire du muguet et de quelques plantes des champs. *Bois d'amourette.* V. MIMOSA.

AMOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui aime avec amour, avec passion. N. Amant, amante.

AMOUR-PROPRE n. m. Respect de soi-même, sentiment qu'on a de sa dignité, de sa propre valeur. Pl. des *amours-propres.*

AMOVIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est amovible. ANT. **Inamovibilité.**

AMOVIBLE adj. (du lat. *amovere*, déplacer). Qui peut être changé de place ou destitué, en parlant de fonctionnaires. Qui peut être déplacé : *roue amovible.* ANT. **Inamovible.**

AMPÉLIDÉES (*an, dé*) n. f. pl. (du gr. *ampelos*, vigne). Famille de plantes, dont le type est la *vigne.* S. une *ampélidée.*

AMPÉLOGRAPHE n. m. Ecrivain qui s'occupe d'ampélographie.

AMPÉLOGRAPHIE (*an, fî*) n. f. (du gr. *ampelos*, vigne, et *graphein*, décrire). Description de la vigne. Etude de la vigne et de ses caractères.

AMPÈRE (*an*) n. m. (de *Ampère* n. pr.). *Phys.* Unité pratique d'intensité des courants électriques. (Abrév. A.)

AMPÈRE-HEURE n. m. Unité électrique de quantité. (C'est la quantité d'électricité qui traverse un conducteur en une heure, quand l'intensité du courant est de un *ampère.*) Pl. des *ampères-heures.*

AMPÈREMÈTRE (*an*) n. m. Galvanomètre destiné à mesurer l'intensité d'un courant électrique.

AMPHIBIE (*an-fi-bî*) adj. (gr. *amphi*, doublement, et *bios*, vie). Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau (grenouille, crocodile, etc.). N. m. : *un amphibie.*

AMPHIBIENS (*an-fi-bi-in*) n. m. pl. Syn. BATRACIENS.

AMPHIBOLE (*an-fi*) n. f. *Minér.* Silicate double de chaux et magnésie, coloré par des oxydes et que l'on trouve dans un grand nombre de roches (dites *amphiboliques*).

AMPHIBOLOGIE (*an, jî*) n. f. (du gr. *amphibolos*, ambigu, et *logos*, discours). Construction vicieuse qui fait qu'une phrase présente deux ou plusieurs sens différents : *je porte des bonbons à mes enfants qui sont dans la poche de mon habit.*

AMPHIBOLOGIQUE (*an*) adj. A double sens : *oracle amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphibologique.

AMPHIBRAQUE (*an*) n. m. Pied formé d'une longue entre deux brèves, dans la poésie grecque et latine.

AMPHICTYON (*an-fik-si-on*) n. m. Membre de l'amphictyonie.

AMPHICTYONIDE (*an-fik-si-o*) adj. Se disait des villes grecques ayant droit d'envoyer un représentant au conseil des amphictyons.

AMPHICTYONIE (*an-fik-si-o-nî*) n. f. Droit qu'avaient certaines villes de la Grèce d'envoyer un

député au conseil des amphictyons. Ce conseil lui-même. V. *Part. hist.*

AMPHICTYONIQUE (*an-fik-si-o*) adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHIGAME (*an*) adj. (du gr. *amphi*, doublement, et *gamos*, mariage). Qui a les deux sexes.

AMPHIGASTRE (*an-fi-ghas-tre*) n. m. *Bot.* Appendice foliacé de certaines hépatiques.

AMPHIGÈNE (*an*) adj. *Bot.* Se dit des plantes qui poussent en tous sens pendant la germination (algues, champignons, lichens). *Chim.* Corps qui donne avec les bases des composés basiques ou acides.

AMPHIGOURI (*an*) n. m. Langage ou écrit obscur, embrouillé, inintelligible.

AMPHIGOURIQUE (*an*) adj. Obscur : *style amphigourique.*

AMPHIGOURIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphigourique.

AMPHIOXUS (*an, ksuss*) n. m. Animal marin pisciforme, qui représente le premier échelon des vertébrés et qui se trouve sur les côtes sablonneuses de France.

Amphioxus.

AMPHIPODE (*an*) n. m. Crustacé caractérisé par deux sortes de pattes qui lui servent à sauter et à nager. (Il habite les eaux douces et salées.)

AMPHIPTÈRE (*an*) n. m. *Blas.* Serpent ou dragon ailé, qu'on voit dans nombre d'armoiries.

AMPHISARQUE (*an-fi-zar-ke*) n. m. Fruit indéhiscent sec à l'extérieur, pulpeux à l'intérieur.

AMPHISBÈNE (*an-fis-bè-ne*) n. m. (du gr. *amphis*, des deux côtés, et *bainein*, marcher). Reptile saurophidien, qui rampe dans les fourmilières africaines et américaines. *Blas.* Serpent dont la queue est terminée par une seconde tête.

AMPHISCIEN (*an-fis-si-in*) n. m. (gr. *amphi*, des deux côtés, et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, qui, par cette raison, projette son ombre en un temps de l'année vers le midi et en l'autre vers le nord.

AMPHITHÉÂTRAL, E, AUX (*an*) adj. Qui a rapport à l'amphithéâtre.

AMPHITHÉÂTRE (*an*) n. m. (gr. *amphi*, autour, et *theatron*, théâtre). Partie d'un théâtre en face de la scène. Lieu garni de gradins, où un professeur

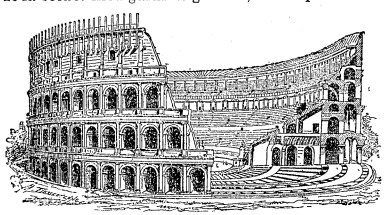

Amphithéâtre. (Vue et coupe du Colisée de Rome.)

fait son cours. Chez les Romains, vaste enceinte ronde ou ovale, avec des gradins, pour les fêtes publiques. *Terrain en amphithéâtre*, qui va en s'élevant graduellement. *Amphithéâtre anatomique*, salle de dissection.

AMPHITRYON (*an*) n. m. (de *Amphitryon* n. pr.). Celui chez qui l'on dine. V. *Part. hist.*

AMPHORE (*an*) n. f. (lat. *amphora*). Vase antique, de forme ovoïde et à deux anses.

Amphore.

AMPLE (*an-ple*) adj. (lat. *amplus*). Large. *Fig.* Au delà de la mesure commune : *ample repas ; ample récit.* ANT. **Etroit, resserré.**

AMPLECTIF, IVE (*an-plèk*) adj. (du lat. *amplecti*, embrasser). *Bot.* Se dit des organes qui en embrassent d'autres d'une façon complète, comme les feuilles dans la préfoliation.

AMPLEMENT (*an, man*) adv. D'une manière ample. ANT. **Etroitement, petitement.**

AMPLEUR (*an*) n. f. Qualité de ce qui est ample, large. *Fig.* Abondance, élévation, en parlant du langage, du style, des idées.

AMPLEXICAULE (*an-plèk-si-kô-le*) adj. *Bot.* Se dit des feuilles, pédoncules, pétioles, stipules, etc. lorsqu'ils embrassent la tige.

AMPLIATEUR (*an*) n. m. Qui fait une ampliation.

AMPLIATIF, IVE (*an*) adj. (de *ampliation*). Qui augmente, qui ajoute. *Dr.* Se dit du duplicatum authentique d'un acte.

AMPLIATION (*an, si-on*) n. f. Action de rendre plus ample. Dilatation, augmentation. *Dr.* Double d'un acte.

AMPLIFIANT (*an-pli-fi-an*), **E** adj. Qui grossit les objets : *verre amplifiant.*

AMPLIFICATEUR, TRICE (*an*) adj. Qui amplifie, exagère. N. m. *Phot.* Syn. de AGRANDISSEUR.

AMPLIFICATIF, IVE (*an*) adj. Qui sert à agrandir, à grossir : *le télescope est amplificatif.*

AMPLIFICATION (*an, si-on*) n. f. Développement d'un sujet donné. Grossissement du volume apparent des objets. *Fig.* Exagération. ANT. **Réduction.**

AMPLIFIER (*an-pli-fi-é*) v. a. (du lat. *amplificare*, étendre, augmenter. — Se conj. comme *prier.*) Etendre par le discours. Exagérer. ANT. **Abréger, réduire.**

AMPLISSIME (*an-pli-si-me*) adj. (lat. *amplissimus*). Très considérable. Autrefois, titre honorifique du recteur de l'Université de Paris.

AMPLITUDE (*an*) n. f. Degré d'ampleur. *Amplitude du jet*, corde de la trajectoire d'un projectile. Grandeur angulaire : *l'amplitude des oscillations du pendule.*

AMPOULE (*an*) n. f. (du lat. *ampulla*, sorte de vase). Petite tumeur constituée par une accumulation de sérosité sous l'épiderme. *Ne pas se faire d'ampoules aux mains*, travailler mollement. *Anat.* Dilatation, renflement d'un conduit. Petite fiole renflée, terminée en pointe, qu'on ferme à la lampe d'émailleur après introduction du liquide. Petite fiole renflée, en général. Vase de verre, qui renferme le conducteur d'une lampe électrique. **Sainte ampoule.** V. *Part. hist.*

Ampoule.

AMPOULÉ, E (*an*) adj. Boursouflé, emphatique : *style, discours ampoulé.* ANT. **Naturel, simple.**

AMPUTATION (*an, si-on*) n. f. Action d'amputer.

AMPUTÉ, E (*an*) adj. et n. Qui a subi une amputation.

AMPUTER (*an-pu-té*) v. a. (du lat. *amputare*, couper). *Chir.* Enlever, à l'aide d'instruments tranchants, un membre, un organe, etc.

AMULETTE (*mu-lè-te*) n. f. (lat. *amuletum ;* de *amoliri*, écarter). Objet que l'on porte sur soi par superstition et auquel on attribue un effet préservatif.

AMUNITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action d'amunitionner. Son résultat.

AMUNITIONNER (*si-o-né*) v. a. Pourvoir des munitions nécessaires : *amunitionner une citadelle.*

AMURE n. f. *Mar.* Coin d'une basse-voile fixé du côté d'où vient le vent. Cordage qui fixe ce coin. *Changer d'amures*, virer de bord.

AMURER (*ré*) v. a. Raidir l'amure d'une voile. Tendre l'amure d'une voile du côté d'où vient le vent : *amurer à tribord, à bâbord.*

AMUSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être amusé.

AMUSANT (*zan*), **E** adj. Qui amuse : *récit amusant.* ANT. **Ennuyeux**

AMUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'amuser, de s'amuser. Ce qui amuse, distrait. ANT. **Ennui.**

AMUSER (*zé*) v. a. (de *à*, et *muser*). Divertir : *amuser les enfants.* Récréer : *amuser l'esprit.* Abuser, tromper en préoccupant : *amuser l'ennemi.* Duper, repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses.* **S'amuser** v. pr. Se divertir ; perdre son temps : *s'amuser en route.* ANT. **Ennuyer, contrarier.**

AMUSETTE (*zè-te*) n. f. Petit amusement. Petite bagatelle qui amuse. Jouet.

AMUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui amuse, qui divertit.

AMUSOIRE (*zoi-re*) n. f. Moyen d'amuser. (Peu us.)

AMYCTIQUE adj. Se dit des topiques corrosifs : *onguent amyctique.* N. m. : *un amyctique.*

AMYGDALE n. f. (du gr. *amugdalê*, amande). *Anat.* Glande en forme d'amande, située de chaque côté de la gorge : *les amygdales sont spongieuses.* V. BOUCHE.

AMYGDALÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de plantes, dont le type est l'*amandier*. S. une *amygdalée*.

AMYGDALIN, E adj. Dans lequel il entre des amandes : *sirop amygdalin*.

AMYGDALITE n. f. Inflammation des amygdales, appelée aussi *angine, esquinancie*.

AMYGDALOÏDE (*lo-i-de*) adj. Se dit de roches qui contiennent de petits corps blancs en forme d'amande. N. f. : *une amygdaloïde*.

AMYLACÉ, E adj. De la nature de l'amidon.

AMYLE n. m. (du gr. *amulon*, amidon). *Chim.* Radical qui entre dans la constitution des composés amyliques.

AMYLÈNE n. m. Corps composé, liquide à la température ordinaire, à odeur éthérée, que l'on obtient en décomposant l'alcool amylique.

AMYLIQUE adj. m. Se dit d'un alcool qui se produit dans la fermentation de la fécule de pomme de terre et de ses dérivés : *l'alcool amylique est utilisé dans l'extraction de la paraffine des goudrons de houille*.

AMYLOBACTER (*bak-tèr*) n. m. Microbe anaérobie très répandu, qui agit sur les matières sucrées, grassos, etc., et donne de l'acide butyrique.

AMYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. (du gr. *amulon*, amidon, et *eidos*, forme). Se dit d'une substance, en apparence amylacée, qui se rapproche des albuminoïdes et qui infiltre divers organes, tels que le foie, la rate, le rein, à la suite de certaines maladies.

AMYLOMYCES (*sèss*) n. m. Espèce de mucor, qui transforme l'amidon en sucre et joue un rôle important dans la fabrication de l'alcool de grain

AMYLOSE (*lô-ze*) n. f. Maladie dans laquelle les organes sont infiltrés de substance amyloïde. (On dit aussi MALADIE AMYLOÏDE.)

AN n. m. (lat. *annus*). Année. (V. ce mot.) *Le jour de l'an*, le 1er janvier. **Bon an, mal an,** compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *l'outrage des ans*.

ANA n. m. Recueil de bons mots. Pl. des *ana*.

ANABAPTISME (*ba-tis-me*) n. m. Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE (*ba-tis-te*) n. et adj. (gr. *ana*, de nouveau, et *baptizein*, plonger dans l'eau). Membre d'une secte politique et religieuse du XVIe siècle : *un anabaptiste ; doctrine anabaptiste*. — Les anabaptistes, issus du protestantisme, rejetaient le baptême des enfants comme inefficace et soumettaient à un second baptême ceux qui embrassaient leurs doctrines. Ils eurent pour chefs Thomas Munzer, Jean de Leyde, choisirent Munster comme centre de leur action et furent en butte aux supplices et aux persécutions. Leurs sectateurs, appelés *baptistes*, se trouvent encore en Angleterre et en Amérique.

ANACARDE n. m. Fruit de l'anacardier.

ANACARDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Genre de térébinthacées. (L'espèce type américaine fournit l'anacarde ou *noix d'acajou*, dont l'amande est comestible et dont le péricarpe donne une huile caustique.)

ANACHORÈTE (*ko*) n. m. (du gr. *ana*, à l'écart, et *khôrein*, se retirer). Religieux qui vit seul dans la solitude. Celui qui mène une vie très retirée.

ANACHORÉTISME (*ko-ré-tis-me*) n. m. Existence d'anachorète. Amour pour la vie d'anachorète.

ANACHRONIQUE (*kro*) adj. Entaché d'anachronisme.

ANACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *ana*, en arrière, et *khronos*, temps). Faute contre la chronologie. Erreur dans la date des événements. Chose non conforme aux mœurs d'une époque.

ANACOLUTHE n. f. *Gramm.* Ellipse par laquelle on omet dans une phrase le corrélatif d'un mot exprimé : *qui dort dîne*, pour *celui qui dort dîne*. Tour de phrase où la construction grammaticale change brusquement :

> Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre...
> Ce que je viens de raconter. (LA FONT.)

ANACONDA n. m. V. EUNECTE.

ANACOSTE (*kos-te*) n. f. Etoffe dont la chaîne et la trame sont en laine et à double croisure.

ANACRÉONTIQUE adj. Léger, gracieux, bachique, dans le goût des odes du poète Anacréon : *vers anacréontiques*.

ANACRÉONTISME (*tis-me*) n. m. Imitation de la poésie anacréontique.

ANACROUSE (*krou-ze*) n. f. (gr. *ana*, avant, et *krousis*, action de frapper). *Mus.* Notes initiales d'un rythme, qui précèdent la première barre de mesure et mènent au premier temps fort.

ANADYOMÈNE adj. (du gr. *anaduomai*, j'émerge). Surnom donné à Vénus, sortie de l'écume de la mer.

ANAÉROBIE (*bi*) adj. (gr. *an*, sans, *aêr*, air, et *bios*, vie). Se dit d'organismes microscopiques pouvant vivre dans un milieu privé d'air, d'oxygène. ANT. **Aérobie.**

ANAGLYPHE ou **ANAGLYPTE** n. m. (gr. *anagluphos*). Ouvrage ciselé ou sculpté en relief.

ANAGNOSTE (*ghnos-te*) n. m. A Rome, esclave chargé de lire à haute voix pendant le repas, le bain.

ANAGOGIE (*ji*) n. f. (gr. *ana*, en haut, et *agôgos*, qui conduit). Interprétation des Ecritures, par laquelle on s'élève du sens littéral au sens mystique.

ANAGOGIQUE adj. Qui tient de l'anagogie.

ANAGOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de l'anagogie, de l'interprétation des saintes Ecritures.

ANAGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui tient de l'anagramme.

ANAGRAMMATIQUEMENT (*gram'-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière anagrammatique.

ANAGRAMME (*gra-me*) n. f. (du gr. *ana*, marquant renversement, et *gramma*, lettre). Mot formé par la transposition des lettres d'un autre mot : *l'anagramme du mot* gare *est* rage, *celle de* signe *est* singe.

ANAGYRE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont le type est un arbrisseau européen dit *bois puant*, à cause de son odeur.

ANAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES (*lèk-te*) n. m. pl. (du gr. *analektos*, recueilli). Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPSIE (*lèp-si*) n. f. (gr. *analepsis*). Retour des forces après une maladie. Convalescence.

ANALEPTIQUE (*lèp*) adj. Qui a les propriétés de l'analepsie. N. m. : *un analeptique*.

ANALGÉSIE (*zi*) ou **ANALGIE** (*ji*) n. f. (gr. *an*, sans, et *algos*, douleur). Perte de la sensibilité à la douleur.

ANALGÉSINE n. f. *Pharm.* Syn. de ANTIPYRINE.

ANALGÉSIQUE ou **ANALGIQUE** adj. et n. Qui produit l'analgésie. N. Insensible à la douleur.

ANALLANTOÏDIEN, ENNE (*a-nal-lan-to-i-di-in, è-ne*) adj. Se dit des poissons, des amphibiens qui sont dépourvus d'allantoïde.

ANALOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *analogia*, rapport). Rapport, ressemblance, similitude partielle d'une chose avec une autre : *la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine. Par analogie*, d'après les rapports qui existent entre les choses : *juger, raisonner par analogie*. ANT. **Différence.**

ANALOGIQUE adj. Qui tient de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME (*jis-me*) n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE (*lo-ghe*) adj. Qui a de l'analogie, de la ressemblance avec autre chose. ANT. **Dissemblable.**

ANALYSABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut analyser.

ANALYSE (*li-ze*) n. f. (du gr. *analusis*, décomposition). Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc. Résumé, compte rendu d'un texte, d'un livre, d'un discours. *Philos.* Méthode qui va du composé au simple. *Gram.* Décomposition du discours en ses éléments significatifs et étude des rapports que ces éléments ont entre eux : *on distingue trois sortes d'analyse : l'analyse du mot, l'analyse de la proposition et l'analyse de la phrase. Math.* **Analyse mathématique,** algèbre pure ou toute autre partie de la science : géométrie, mécanique, etc., soumise aux calculs algébriques. **Analyse transcendante, analyse infinitésimale,** le calcul différentiel ou intégral. ANT. **Synthèse.**

ANALYSER (*zé*) v. a. Faire une analyse ; décomposer un tout en ses parties. ANT. **Synthétiser.**

ANALYSTE (*lis-te*) n. m. Qui est versé dans l'analyse, surtout l'analyse mathématique.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : *méthode analytique*, par opposition à *méthode*

synthétique. **Langues analytiques,** celles qui expriment par des mots et des signes distincts les diverses idées et les rapports qui les lient. **Géométrie analytique,** application de l'algèbre à la géométrie.

ANALYTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière analytique.

ANAMNESTIQUE (*nam'-nès-ti-ke*) adj. (gr. *ana*, en arrière, et *mimnèskein*, faire souvenir). Se disait des remèdes que l'on croyait propres à rendre la mémoire. N. m. : *un anamnestique*.

ANAMNIE (*nam'-ni-é*), **E** adj. (du gr. *an* priv., et de *amnios*). Se dit des animaux qui n'ont pas d'amnios.

ANAMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.

ANANAS (*na-na*) n. m. Plante de la famille des broméliacées, originaire d'Amérique, et qui fournit un fruit délicieux. Fruit de l'ananas : *ananas au kirsch*.

Ananas.

ANAPESTE (*pès-te*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux brèves et d'une longue. Adj. : *pied anapeste*.

ANAPESTIQUE (*pès-ti-ke*) adj. Se dit des vers grecs et latins composés d'anapestes.

ANAPHORE n. f. (gr. *anaphora*). Répétition qui consiste à recommencer par le même mot divers membres d'une phrase.

ANAPHYLAXIE n. f. Augmentation de la sensibilité d'un organisme à un poison ou à une albumine, sous l'influence d'une réinjection de ce poison ou de cette albumine.

ANAPLASTIE (*plas-tî*) **ANAPLASIE** (*zî*) n. f. (gr. *anaplasis*). Opération chirurgicale qui consiste à restaurer des parties détruites au moyen d'autres parties empruntées au même individu.

ANARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *an* priv., et *archê*, commandement). Système politique et social où l'individu se développe librement, émancipé de toute tutelle gouvernementale. Etat d'un peuple qui n'a plus de chef, où le pouvoir gouvernemental est entravé ou suspendu. Désordre, confusion.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anarchique.

ANARCHISER (*zé*) v. a. Exciter à l'anarchie.

ANARCHISME (*chis-me*) n. m. Opinion, théorie des anarchistes.

ANARCHISTE (*chis-te*) n. Partisan de l'anarchie. Adj. : *doctrines anarchistes*.

ANAS (*nass*) n. m. Nom scientifique du genre canard.

ANASARQUE (*zar-ke*) n. m. (du gr. *ana*, au travers, et *sarx*, *sarkos*, chair). *Méd.* Infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire. Syn. de LEUCOPHLEGMASIE.

ANASTIGMATE (*nas-tigh-ma-te*) ou **ANASTIGMATIQUE** (*nas-tigh-ma*) adj. Qui est dépourvu d'astigmatisme : *objectif anastigmate*. (En parlant d'un objectif, on dit aussi ANASTIGMAT adj. m., et, substantiv., *un* ANASTIGMAT.)

ANASTOMOSE (*nas-to-mô-ze*) n. f. (gr. *anastomôsis*). *Anat.* Abouchement de deux vaisseaux l'un dans l'autre. Filet de communication entre deux nerfs.

ANASTOMOSER (S') [*sa-nas-to-mô-zé*] v. pr. Se joindre par les bouts en formant une anastomose.

ANASTOMOTIQUE (*nas-to*) adj. Qui tient de l'anastomose.

ANASTROPHE (*nas-tro-fe*) n. f. Renversement de l'ordre naturel des mots. Ex. : *me voici*, pour *voici moi*.

ANATHÉMATIQUE adj. Qui est offert en expiation pour combattre les effets d'un anathème.

ANATHÉMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'anathématiser. Formule employée pour anathématiser.

ANATHÉMATISER (*zé*) v. a. Frapper d'anathème, excommunier. *Par ext.* Désapprouver, blâmer avec force.

ANATHÈME n. m. (gr. *anathêma*). Excommunication. Blâme solennel, malédiction. N. Personne frappée de cette malédiction. Adjectiv. : *bulle d'anathème*.

ANATIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, dont le *canard* est le type. S. un *anatidé*.

ANATIFE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dont on trouve souvent d'immenses quantités fixées sur les bois flottants en mer.

ANATOCISME (*sis-me*) n. m. (gr. *ana*, de nouveau, et *tokos*, intérêt). Capitalisation des intérêts d'une somme prêtée.

ANATOMIE (*mî*) n. f. (gr. *ana*, à travers, et *tomê*, action de couper). Etude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection : *Vésale est un des créateurs de l'anatomie*. Action de disséquer : *faire l'anatomie d'un homme Fig.* Analyse minutieuse. **Pièce d'anatomie,** partie d'un corps disséquée. Reproduction en plâtre, en cire, d'une partie d'un corps.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anatomique, en anatomiste.

ANATOMISER (*zé*) v. a. Faire l'anatomie.

ANATOMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'anatomie.

ANATROPE adj. *Bot.* Se dit de l'ovule dont le micropyle est placée près du hile, tandis que la chalaze est à l'autre extrémité.

Anche.

ANCESTRAL (*sès-tral*), **E, AUX** adj. Qui appartient aux ancêtres, aux siècles écoulés.

ANCÊTRES n. m. pl. (lat. *ante*, auparavant, et *cedere*, marcher). Ceux de qui l'on descend, ceux qui ont vécu avant nous. S. : un *ancêtre*, une *ancêtre*.

ANCHE n. f. (anc. allem. *ancha*). Languette dont les vibrations produisent les sons dans certains instruments à vent.

ANCHILOPS (*ki-lopss*) n. m. (du gr. *aghkhi*, proche, et *ôps*, œil). *Méd.* Petite tumeur dans l'angle interne de l'œil.

ANCHITHÉRIUM (*ki-té-ri-om'*) n. m. Mammifère fossile, voisin des chevaux, apparu au cours de la période miocène.

ANCHOIS (*choi*) n. m. (espagn. *anchoa*). Petit poisson de l'Atlantique et de la Méditerranée : *salade d'anchois*. (On conserve l'anchois dans la saumure ou dans l'huile).

Anchois.

ANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. (du lat. *ante*, auparavant). Qui existe depuis longtemps, antique, vieux : *meuble ancien*. Qui a existé autrefois, mais qui n'existe plus : *les écrivains anciens*. Qui n'est plus en fonctions : *l'ancien préfet*. N. m. Personnage de l'antiquité : *un ancien disait...* Pl. Vieillards : *les anciens*. ANT. **Nouveau, contemporain.**

ANCIENNEMENT (*si-è-ne-man*) adv. Autrefois, jadis. ANT. **Actuellement.**

ANCIENNETÉ (*si-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux, ancien : *l'ancienneté d'une loi*. Priorité de réception dans un grade, un poste : *avancement à l'ancienneté*. ANT. **Actualité, nouveauté.**

Ancolie.

ANCILE n. m. Bouclier sacré que le roi Numa prétendait être tombé du ciel et auquel, selon la légende, était attaché le sort de Rome.

ANCILLAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *ancilla*, servante). *Fam.* Qui a rapport aux servantes.

ANCIPITÉ, E adj. (du lat. *anceps*, *itis*, à deux tranchants). Qui a deux tranchants, comme un glaive.

ANCOLIE (*li*) n. f. Genre de renonculacées des pays tempérés, qui donne de belles fleurs de couleurs variées.

ANCRAGE n. m. Lieu pour ancrer.

ANCRE n. f. (lat. *ancora*). *Mar.* Instrument en fer à deux becs, qu'on laisse tomber au fond de la mer pour fixer un navire. Pièce d'horlogerie servant à régler l'échappement. Pièce de fer, passant dans l'anneau d'un tirant et servant à empêcher l'écartement des murs. *Fig. Ancre de salut*, unique ressource.

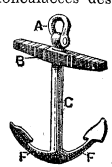

Ancre : A, organeau ; B, jas ; C, tige ; F, bras.

ANCRER (*kré*) v. n. Jeter l'ancre. V. a. Attacher avec une ancre : *ancrer une cheminée*. *Fig.* Consolider, affermir.

ANCRURE n. f. Ensemble de l'ancre, de l'organeau et du jas. Pli qui se fait dans un drap mal tondu.

ANDABATE n. m. Gladiateur dont la tête était couverte d'un casque fermé et qui combattait à l'aveugle.

ANDAIN (*din*) n. m. (de l'ital. *andare*, marcher). Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, SE (*lou-ze*) adj. et n. De l'Andalousie.

ANDANTÉ ou **ANDANTE** (*dan-te*) adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andantés* ou *andantes*.

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante. N. m. Morceau joué dans ce mouvement. Pl. des *andantinos*.

ANDOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. (lat. *inductile*). Boyau de porc rempli soit de tripes, d'intestins ou de chair du même animal : *andouille fumée ; andouille truffée*.

ANDOUILLER (*dou, ll* mll., *é*) n. m. Petite corne qui vient avec l'âge au bois du cerf, du daim et du chevreuil.

ANDOUILLETTE (*dou, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite andouille : *les andouillettes de Troyes sont renommées.*

ANDRINOPLE n. f. (de la ville d'*Andrinople*). Etoffe de coton bon marché, généralement rouge.

ANDROCÉE (*sé*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *oikia*, maison). *Bot.* Ensemble des organes mâles d'une fleur.

ANDROGÉNIE (*nî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *genesis*, génération). Ce qui concerne la reproduction de l'homme. Succession des mâles aux mâles.

ANDROGYNE n. m. et adj. (gr. *anêr, andros*, homme, et *gunê*, femme). Qui tient des deux sexes. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier*.

ANDROÏDE (*dro-i-de*) n. m. (gr. *anêr, andros*, homme, et *eidos*, aspect). Automate à figure humaine.

ANDROLÂTRE n. Qui pratique l'androlâtrie.

ANDROLÂTRIE (*trî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *latreia*, culte). Culte divin rendu à un homme.

ANDROPHOBIE (*bî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *phobos*, crainte). Aversion, haine des hommes.

ANDROPOGON n. m. Genre de graminées. V. vétiver.

ÂNE n. m. (lat. *asinus*). Mammifère solipède domestique, plus petit que le cheval et à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant ou entêté. Sorte d'étau. *En dos d'âne*, présentant une arête médiane et deux versants opposés. *Pont aux ânes*, difficulté qui n'arrête que les ignorants. Prov. : **Faire l'âne pour avoir du son**, faire l'idiot pour attraper des dupes. **Coup de pied de l'âne**, insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter la force et le pouvoir.

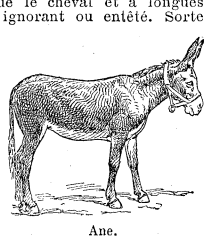

Ane.

ANÉANTIR v. a. (de *à*, et *néant*). Détruire entièrement, abolir, exterminer. *Par ext.* Rendre stupéfait, confondu. Exténuer de fatigue : *l'insomnie anéantit.*

ANÉANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'anéantir. *Par ext.* Abattement, accablement, prostration.

ANECDOTE (*nèk*) n. f. (du gr. *anekdotos*, non publié). Petit fait historique. Historiette. Petit récit piquant.

ANECDOTIER (*nèk-do-ti-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui recueille ou raconte des anecdotes.

ANECDOTIQUE (*nèk*) adj. Qui tient de l'anecdote.

ANECDOTISER (*nèk. zé*) v. a. Conter à tout propos des anecdotes. Recueillir des anecdotes.

ÂNÉE (*né*) n. f. Charge d'un âne.

ANEL (*nèl*) n. m. Anneau de fer destiné à maintenir rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron, quand elle a saisi un objet.

ANÉMIE (*mî*) n. f. (gr. *an* priv., et *haima*, sang). Appauvrissement du sang : *l'insuffisance de nourriture, une habitation mal aérée causent l'anémie.*

ANÉMIER (*mi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Causer, déterminer l'anémie.

ANÉMIQUE adj. Qui est causé par l'anémie.

ANÉMOGRAPHIE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *graphein*, écrire). Appareil enregistreur qui indique d'une façon continue certains caractères du vent, comme la direction, la vitesse, etc.

ANÉMOMÈTRE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *metron*, mesure). *Phys.* Instrument qui sert à mesurer la vitesse et la force du vent.

ANÉMOMÉTRIE (*trî*) n. f. (rad. *anémomètre*). Mesure de la vitesse et de la force du vent.

ANÉMONE n. f. *Bot.* Genre de renonculacées, à fleurs de couleurs variées et éclatantes. *Anémone de mer*, nom donné à l'actinie.

ANÉMOPHILIE (*lî*) n. f. Mode de pollinisation des plantes par l'intermédiaire du vent.

Anémone.

ANÉMOSCOPE (*mos-ko-pe*) n. m. (gr. *anemos*, vent, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.

ANÉMOTROPE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *tropos*, tour). Moteur fonctionnant à l'aide du vent.

ANENCÉPHALE (*nan*) adj. et n. Affecté d'anencéphalie.

ANENCÉPHALIE (*nan, lî*), n. f. (gr. *an* priv., et *kephalê*, tête). Monstruosité caractérisée par l'absence de cerveau.

ÂNERIE (*rî*) n. f. (rad. *âne*). Grande ignorance. *Fam.* Faute grossière.

ANÉROÏDE (*ro-i-de*) adj. (gr. *a* priv., et *nêros*, mouillé). Se dit d'un baromètre particulier : *baromètre anéroïde.* (V. baromètre.) N. m. : *l'anéroïde de Vidi.*

ÂNESSE (*nè-se*) n. f. Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE (*nès-té-zî*) n. f. (gr. *an* priv., et *aisthêsis*, sensibilité). Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir : *l'emploi du chloroforme produit l'anesthésie.*

ANESTHÉSIER (*nès-té-zi-é*) v. a. Endormir avec un anesthésique. Suspendre la sensibilité à la douleur.

ANESTHÉSIQUE (*nès-té-zi-ke*) adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., produisent l'anesthésie. N. m. : *un anesthésique.*

ANETH ou **ANET** (*nèt*) n. m. *Bot.* Syn. de fenouil.

ANÉVRISMAL (*vris-mal*), **E, AUX** adj. Qui tient de l'anévrisme : *tumeur anévrismale.*

ANÉVRISMATIQUE (*vris-ma*) adj. Qui ressemble à un anévrisme.

ANÉVRISME (*vris-me*) n. m. (du gr. *aneurusma*, dilatation). Tumeur formée par du sang et communiquant avec une artère : *la rupture d'un anévrisme entraîne la mort.*

ANÉVRISMÉ (*vris-mé*), **E** adj. Qui est atteint d'anévrisme.

ANFRACTUEUX, EUSE (*frak-tu-eû, eu-ze*) adj. Plein de détours, d'inégalités : *chemin anfractueux.* Ant. **Uni.**

ANFRACTUOSITÉ (*frak, zi-té*) n. f. (lat. *anfractus*). Inégalité, détour, enfoncement : *les anfractuosités d'un rocher.*

ANGE n. m. (du gr. *aggelos*, messager ; lat. *angelus*). Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très douce. *Comme un ange*, très bien. *Etre aux anges*, dans le ravissement. Ant. **Diable, démon.** — Les anges sont ainsi appelés parce que Dieu, d'après la tradition religieuse, les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On les divise généralement en trois *hiérarchies*, distribuées en trois *chœurs* : 1° séraphins, chérubins, trônes ; 2° dominations, vertus, puissances ; 3° principautés, archanges, anges. On appelle *mauvais anges* ou *anges des ténèbres* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte ; les autres sont les *bons anges* ou *anges de lumière.* **Ange gardien,** celui qui est attaché à la personne de chaque chrétien.

Plusieurs bons anges sont cités dans les Ecritures : Michel, qui terrassa Lucifer ; Raphaël, qui

conduisit le jeune Tobie ; Gabriel, qui vint annoncer à Marie l'incarnation du Verbe. Parmi les mauvais anges : Satan, Belzébuth, etc.

ANGE n. m. Poisson de mer du genre squatine. Ancienne monnaie d'or de France.

ANGELET (*lè*) ou **ANGELOT** (*lo*) n. m. Petit ange.

ANGÉLICAL, E, AUX adj. Syn. de ANGÉLIQUE. (Vx.)

ANGÉLIQUE adj. Qui est de la nature de l'ange : *vertu angélique*. ANT. **Diabolique.**

ANGÉLIQUE n. f. *Bot.* Plante ombellifère fort odorante, dont on confit la tige : *bâton d'angélique*.

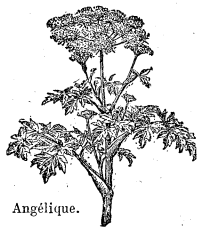
Angélique.

ANGÉLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière angélique. Comme les anges.

ANGÉLISER (*zé*) v. a. Assimiler à l'ange, aux anges.

ANGELOT (*lo*) n. m. Ancienne monnaie d'or de France, représentant un ange terrassant le dragon. (On disait aussi ANGEL.) Fromage fabriqué dans le pays d'Auge, en Normandie. V. ANGELET.

ANGÉLUS (*luss*) n. m. (du lat. *angelus*, ange). Prière commençant par ce mot et qui se fait le matin, à midi et le soir, en l'honneur de l'Incarnation. Sonnerie de cloche qui indique l'heure de cette prière : *Louis XI introduisit l'usage de sonner l'angélus.*

ANGEVIN, E adj. et n. D'Angers ou de l'Anjou. N. m. Dialecte de l'Anjou : *s'exprimer en angevin.*

ANGINE n. f. (du lat. *angere*, suffoquer). Inflammation de la gorge. *Angine couenneuse.* V. DIPHTÉRIE. *Angine de poitrine*, douleur angoissante de la région précordiale, d'origine neuro-cardiaque.

ANGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse.*

ANGIOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *graphein*, décrire). Description des vaisseaux de l'homme et des animaux.

ANGIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des organes de la circulation. (On dit aussi ANGIOGRAPHIE.)

ANGIOSPERMES (*os-pèr-me*) n. f. pl. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *sperma*, graine). Plantes qui ont la graine enveloppée par une cavité close, un péricarpe. (L'opposé est GYMNOSPERMES.) S. une *angiosperme.*

ANGLAIS, E (*ghlè, è-ze*) adj. et n. D'Angleterre. N. m. La langue anglaise : *parler l'anglais.* N. f. Sorte de danse très vive. Sorte d'écriture penchée à droite. **A l'anglaise** loc. adv. A la manière des Anglais. Sans prendre congé. N. f. pl. Boucles de cheveux longues et tournées en spirale : *porter des anglaises.*

ANGLAISAGE (*ghlè-za-je*) n. m. Action d'anglaiser.

ANGLAISER (*ghlè-zé*) v. a. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, pour qu'elle se tienne dans une position horizontale.

ANGLE n. m. (lat. *angulus*). Coin, encoignure. *Angle rectiligne*, portion de plan comprise entre deux droites qui se rencontrent et sont limitées à leur point d'intersection : *il y a trois sortes d'angles : l'angle aigu, l'angle droit, l'angle obtus.* **Angle dièdre,** espace compris entre deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection.

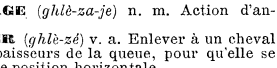
Angle droit. Angle aigu. Angle obtus.

ANGLET (*ghlè*) n. m. Petite cavité à angle droit, qui sépare les bossages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE (*ghleû, eu-ze*) adj. Se dit surtout des fruits (comme les noix) dont la chair est enchâssée dans des angles, des coins.

ANGLICAN, E adj. Qui a rapport à l'anglicanisme : *clergé anglican.* N. Qui professe cette religion.

ANGLICANISME (*nis-me*) n. m. Religion de l'Etat, en Angleterre. V. *Part. hist.*

ANGLICISER (*si-zé*) v. a. Donner un air, un accent anglais : *angliciser ses manières, un mot.* **S'angliciser** v. pr. Prendre le ton, les mœurs, les manières des Anglais.

ANGLICISME (*sis-me*) n. m. Locution propre à la langue anglaise et transportée dans une autre langue.

ANGLO-ARABE adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et de l'arabe.

ANGLOMANE n. et adj. (de *anglo* pour *anglais*, et *manie*). Imitateur outré des usages anglais.

ANGLOMANIE (*ni*) n. f. (de *anglomane*). Manie d'imiter les Anglais.

ANGLO-NORMAND (*man*), **E** adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et du normand.

ANGLOPHILE n. et adj. (de *anglo* pour *anglais*, et du gr. *philos*, ami). Partisan des Anglais.

ANGLOPHOBE n. et adj. (de *anglo*, pour *anglais*, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE (*bi*) n. f. (de *anglophobe*). Aversion pour les Anglais.

ANGLO-SAXON, ONNE (*sak-son, o-ne*) adj. et n. Qui se rapporte aux Anglo-Saxons.

ANGOISSANT, E adj. Qui cause de l'angoisse.

ANGOISSE (*ghoi-se*) n. f. (du lat. *angustia*, resserrement). Douleur morale, inquiétude profonde : *vivre dans l'angoisse. Poire d'angoisse*, poire très âpre. *Fig.* Instrument de torture, qui servait à bâillonner.

ANGOISSER (*ghoi-sé*) v. a. Causer de l'angoisse.

ANGON n. m. (mot franc). Arme d'hast et de jet munie de deux crocs, en usage chez les Francs.

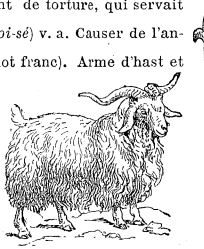
Chèvre angora. Angon.

ANGORA n. et adj. Chat, lapin, chèvre, originaires d'Angora et qui se distinguent par leur poil long et soyeux : *un angora ; un chat, des chèvres angoras.*

ANGROIS (*groi*) n. m. Petit coin de fer que l'on enfonce à travers l'œil du marteau dans le bois, afin d'affermir le manche.

ANGUIFORME (*ghi*) adj. (du lat. *anguis*, serpent, et de *forme*). Qui a la forme d'un serpent.

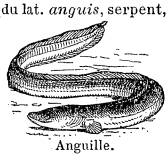
Anguille.

ANGUILLADE (*ghi, ll* mll.) n. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, un mouchoir tortillé, etc.

ANGUILLE (*ghi, ll* mll.) n. f. (du lat. *anguilla*, petit serpent). Poisson d'eau douce, de la famille des murénidés, à peau visqueuse, très glissante, dont la forme rappelle celle du serpent, et qui est recherché pour la délicatesse de sa chair. *Anguille de mer*, le congre. *Mar.* Pièce de bois sur laquelle s'appuie le navire qu'on va lancer. **Nœud d'anguille,** sorte de nœud coulant. Loc. PROV. : **Il y a anguille sous roche,** il se trame quelque intrigue.

Nœud d'anguille.

ANGUILLÈRE (*ghi, ll* mll., *è-re*) n. f. Vivier à anguilles.

ANGUILLULE (*ghi, ll* mll.) n. f. Genre de très petits vers qui vivent dans la terre, ou sont parasites de l'homme, de divers animaux et des plantes (*nielle* des graminées). — On en trouve également dans le vinaigre et la colle de farine aigrie.

ANGULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles : *corps angulaire.* **Pierre angulaire,** pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. *Fig.* Base, fondement d'une chose. *Distance angulaire de deux étoiles*, angle formé par les rayons visuels joignant l'œil de l'observateur aux deux étoiles.

ANGULAIREMENT (*le-re-man*) adv. En angle.

ANGULÉ, E adj. Qui est pourvu d'angles. **ANGULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a, qui présente des angles. *Par ext. Visage anguleux*, visage dont les traits ont une saillie excessive.

ANGUSTICLAVE (*ghus-ti*) n. m. Bande étroite de pourpre, qui bordait la tunique des chevaliers romains. Cette tunique elle-même. ANT. **Laticlave.**

ANGUSTIFOLIÉ, E (*ghus-ti*) adj. (du lat. *angustus*, étroit, et *folium*, feuille). Qui a des feuilles très étroites.

ANGUSTURE (*ghus-tu-re*) ou **ANGOSTURE** n. f. Ecorce d'un arbuste américain, de la famille des diosmées, usitée contre la fièvre et la dysenterie.

ANHÉLATION (*a-né-la-si-on*) n. f. Respiration fréquente et oppressée. Essoufflement.

ANHÉLER (*a-né-lé*) v. n. (lat. *anhelare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Respirer péniblement. Chez les verriers, entretenir le feu.

ANHÉLEUX, EUSE (*a-né-leû, eu-ze*) adj. Se dit d'une respiration pénible, ou de quelqu'un qui respire avec peine.

AN'HUI (*a-nu-i*) adv. Aujourd'hui. (Vx mot.)

ANHYDRE (*a-ni-dre*) adj. (gr. *an* priv., et *hudôr*, eau). *Chim.* Qui ne contient pas d'eau : *sel anhydre.*

ANHYDRIDE (*a-ni*) n. m. Corps qui peut donner naissance à un acide en se combinant avec l'eau : *anhydride sulfurique.*

ANHYDRITE (*a-ni*) n. f. Sulfate de chaux anhydre plus dur que le gypse.

ANICROCHE n. f. *Fam.* Petit obstacle, ennui, embarras : *affaire pleine d'anicroches.*

ÂNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui conduit des ânes.

ANILINE n. f. (du portug. *anil*, indigo). Liquide incolore ou légèrement coloré en brun, que l'on a découvert en distillant l'indigo (*anil* ou *anir*) et que l'on tire aujourd'hui de la houille en réduisant la *nitrobenzine*. — L'aniline est la principale matière première employée dans l'industrie des matières colorantes ; on en tire des couleurs nombreuses et variées.

ANILLE (*ll* mll.) n. f. Pièce en fer scellée dans l'œillard de la meule courante d'un moulin à farine.

ANIMADVERSION (*vèr*) n. f. (du lat. *anima*, âme, *ad*, contre, et *vertere*, tourner). Réprimande, objurgation. Censure sévère. Haine persévérante. ANT. **Bienveillance, sympathie.**

ANIMAL n. m. (mot lat. ; de *anima*, principe de vie). Etre organisé et doué de mouvement et de sensibilité. *Fig.* Personne stupide et grossière.

ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'animal : *fonctions animales.*

ANIMALCULE n. m. Animal très petit en général, visible seulement au microscope.

ANIMALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui tient de l'animal.

ANIMALIER (*li-é*) n. m. Peintre ou sculpteur d'animaux. Adj. : *sculpteur animalier.*

ANIMALISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.

ANIMALISER (*zé*) v. a. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion. *Fig.* Se rabaisser à l'état de l'animal. **S'animaliser** v. pr. Acquérir les qualités des substances animales.

ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.

ANIMATEUR, TRICE adj. et n. Qui anime.

ANIMATION (*si-on*) n. f. Vivacité, mouvement.

ANIMÉ, E adj. Doué de vie : *créature animée.* Plein d'animation. ANT. **Inanimé.**

ANIMER (*mé*) v. a. (du lat. *anima*, âme). Donner la vie : *l'âme anime le corps. Fig.* Exciter, encourager : *animer des soldats au combat.* Donner de la force, de la vigueur : *animer son style.* ANT. **Engourdir.**

ANIMIQUE adj. (du lat. *anima*, âme). Qui a rapport à l'âme : *passions animiques.*

ANIMISME (*mis-me*) n. m. Système dans lequel l'âme est la cause première des faits vitaux, aussi bien que des faits intellectuels : *Stahl créa l'animisme.*

ANIMISTE (*mis-te*) adj. Qui se rapporte à l'animisme : *doctrine animiste.* N. Partisan de l'animisme.

ANIMOSITÉ (*zi-té*) n. f. Haine, désir de nuire : *avoir de l'animosité contre quelqu'un.* Emportement dans une discussion, un débat. ANT. **Bienveillance, cordialité.**

ANIS (*ni*) n. m. (gr. *anison*). Plante ombellifère odorante. Sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER (*zé*) v. a. Aromatiser avec de l'anis : *aniser un gâteau, une liqueur.*

ANISETTE (*zè-te*) n. f. Liqueur spiritueuse, faite avec de l'anis : *l'anisette est digestive.*

ANISOSTÉMONE (*zos-té*) adj. *Bot.* Se dit des fleurs chez lesquelles le nombre des étamines est différent des pétales.

ANKYLOSE (*lô-ze*) n. f. (du gr. *agkulosis*, courbure). Privation du mouvement des articulations.

ANKYLOSÉ (*lô-zé*), **E** adj. Atteint d'ankylose.

ANKYLOSER (*lô-zé*) v. a. Déterminer une ankylose : *l'immobilité ankylose les membres.* **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : *son genou s'ankylose.*

ANNAL (*an'-nal*), **E, AUX** adj. Qui ne dure qu'un an : *location annale.* (Le pluriel masc. est inus.)

ANNALES (*an'-na-le*) n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : *les Annales de Tacite.* Histoire : *parcourez les annales de tous les peuples.*

ANNALISTE (*an'-na-lis-te*) n. m. Historien qui écrit des annales.

ANNALITÉ (*an'-na*) n. f. Etat de ce qui dure un an.

ANNAMITE (*an'-na*) adj. et n. De l'Annam.

ANNATE (*an'-na-te*) n. f. (bas lat. *annata*). Redevance équivalant à une année de revenu que payaient au saint-siège ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice.

ANNEAU (*a-nô*) n. m. (lat. *annellus*). Cercle de matière dure, auquel on attache quelque chose. Bague : *anneau de mariage. Fig.* Dont la forme rappelle un anneau : *les anneaux d'une chevelure.* **Anneau pastoral,** anneau d'or orné d'une pierre précieuse non gravée, que portent les évêques. **Anneau de Saturne,** bande circulaire qui environne cette planète. *Géom.* **Anneau sphérique,** solide engendré par la révolution d'un segment de cercle autour d'un diamètre du cercle sur lequel il est tracé, ce diamètre ne traversant pas le segment.

Anneau.

ANNÉE (*a-né*) n. f. (lat. *annus*). An, temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil : *l'année se compose de 365 jours un quart.* **Année scolaire,** temps qui s'écoule entre l'ouverture des classes et les vacances. **Année civile,** année de 365 jours, telle qu'on la considère couramment. **Année solaire,** durée d'une révolution complète de la terre autour du soleil. **Année bissextile,** année de 366 jours. — L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes seuls ont conservé le calendrier Julien, ce qui établit entre eux et nous une différence de 13 jours ; en sorte que leur année commence le 14 janvier de la nôtre. Celle des Turcs est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de douze mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours. L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples ; les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commençaient à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. En France, à l'avènement de Charles IX, elle commençait à Pâques. Un édit de ce roi, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier, date purement civile. Sous le gouvernement républicain de 1792, l'année commençait à l'équinoxe d'automne, qui se trouvait être le 22 septembre 1792. V. MOIS.

ANNELÉ, E (*a-ne*) adj. Disposé en anneaux. *Zool.* N. m. pl. Un des embranchements du règne animal, comprenant les arthropodes et les vers. S. un *annelé.*

ANNELER (*a-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'annelle, nous annellerons.*) Disposer en anneaux, en boucles, en parlant des cheveux.

ANNELET (*a-ne-lè*) n. m. Petit anneau. Petit filet qui entoure les chapiteaux doriques.

ANNÉLIDES (*an'-né*) n. m. pl. Division des annelés, comprenant ceux qui sont segmentés et qui ont des vaisseaux sanguins. S. un *annélide.*

ANNELURE (*a-ne*) n. f. Disposition de la chevelure en anneaux, en boucles.

ANNEXE (*an'-nèk-se*) adj. (du lat. *annexus*, attaché à). Se dit de ce qui est relié à une chose principale : *école annexe.* N. f. : *une annexe.*

ANNEXER (*an'-nèk-sé*) v. a. Joindre, attacher : *Louis XI annexa la Bourgogne à ses Etats* (1482).

ANNEXION (*an'-nèk-si-on*) n. f. Action d'annexer.

ANNEXIONISME ou **ANNEXIONNISME** (*an'-nèk-si-o-nis-me*) n. m. Théorie qui préconise l'annexion des petits Etats aux grands Etats voisins.

ANNEXIONISTE ou **ANNEXIONNISTE** (*an'-nèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Partisan de l'annexion.

ANNIHILABLE (*an'-ni-i*) adj. Qui peut s'annihiler.

ANNIHILATION (*an'-ni-i-la-si-on*) n. f. Action d'annihiler. Anéantissement.

ANNIHILER (*an'-ni-i-lé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *nihil*, rien). Réduire à rien, anéantir : *annihiler un acte*. ANT. **Consolider, maintenir.**

ANNIVERSAIRE (*a-ni-vèr-sè-re*) adj. (lat. *annus*, année, et *versus*, tourné). Qui rappelle le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour, une ou plusieurs années auparavant. N. m. Cérémonie commémorative : *fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire*.

ANNONAIRE (*an'-no-nè-re*) adj. (de *annone*). Qui a rapport à la récolte du blé, à l'approvisionnement.

ANNONCE (*a-non-se*) n. f. (subst. verb. de *annoncer*). Avis verbal, écrit ou imprimé, donné au public : *faire l'annonce d'une vente*.

ANNONCER (*a-non-sé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *nuntiare*, annoncer. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il annonça, nous annonçons*.) Faire savoir, publier : *annoncer une vente*. Dire à haute voix le nom des visiteurs qui entrent dans un salon. Manifester, proclamer : *mille progrès annoncent le triomphe de la science*. Prédire, présager : *annoncer une éclipse*. Prêcher : *annoncer l'évangile*.

ANNONCEUR (*a-non*) n. m. Celui qui annonce.

ANNONCIADE (*a-non*) n. f. Religieuse de l'ordre de ce nom. V. ANNONCIADE (*Part. hist.*).

ANNONCIATION (*a-non, si-on*) n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Jour où l'Eglise célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONCIER (*a-non-si-é*) n. m. Celui qui est chargé des annonces dans les journaux.

ANNONE (*an'-no-ne*) n. f. (lat. *annona*). Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR (*an'-no*) n. et adj. m. Qui annote.

ANNOTATIF, IVE (*an'-no*) adj. Qui sert d'annotation.

ANNOTATION (*an'-no-ta-si-on*) n. f. Note faite sur un texte pour l'éclaircir, l'expliquer.

ANNOTER (*an'-no-té*) v. a. Faire des remarques explicatives, des notes sur un auteur : *Voltaire annota Corneille*.

ANNUAIRE (*an'-nu-è-re*) n. m. Recueil annuel, contenant le résumé des événements de l'année précédente et des renseignements statistiques, administratifs, etc., pour l'année. Sorte d'almanach indiquant l'état et le mouvement du personnel de certaines professions : *annuaire militaire*.

ANNUALITÉ (*an'-nu*) n. f. Qualité de ce qui est annuel : *l'annualité de l'impôt*.

ANNUEL, ELLE (*an'-nu-èl, è-le*) adj. Qui dure un an : *fonctions annuelles*. Qui revient chaque année : *revenu annuel. Plantes annuelles*, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT (*an'-nu-è-le-man*) adv. Par an, chaque année.

ANNUITAIRE (*an'-nu-i-tè-re*) adj. Qui est acquitté par annuité.

ANNUITÉ (*an'-nu*) n. f. Mode de payement dans lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNULABILITÉ (*an'-nu*) n. f. Disposition d'un acte qui le rend annulable.

ANNULABLE (*an'-nu*) adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE (*an'-nu-lè-re*) adj. (lat. *annularius*; de *annulus*, anneau). Qui a la forme d'un anneau : *éclipse annulaire*. N. m. Le quatrième doigt de la main, où se met ordinairement l'anneau.

ANNULATIF, IVE (*an'-nu*) adj. Qui annule.

ANNULATION (*an'-nu-la-si-on*) n. f. Action de rendre nul. ANT. **Conservation, validation, maintien.**

ANNULEMENT (*an'-nu-le-man*) n. m. *Mar.* Signal qui annule le signal précédent.

ANNULER (*an'-nu-lé*) v. a. Rendre, déclarer nul : *annuler un acte*. ANT. **Conserver, maintenir.**

ANOBLI, E adj. et n. Qui a reçu des lettres de noblesse.

ANOBLIR v. a. Admettre dans la noblesse : *Napoléon Ier anoblit ses lieutenants*. V. ENNOBLIR.

ANOBLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'anoblir.

ANODE n. f. Nom donné à l'électrode positive d'une pile. Surface métallique placée à l'électrode positive de la pile, dans la galvanoplastie.

ANODIN, E adj. (du gr. *an* priv., et *odunê*, douleur). *Méd.* Qui apaise la douleur : *remède anodin*. Doux, inoffensif, insignifiant : *critique anodine*. N. m. : *un anodin*. (L'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc., sont des anodins.) ANT. **Violent.**

ANODONTE n. m. Genre de mollusques lamellibranches à grande coquille, qui vivent dans les eaux douces et tempérées des deux mondes.

ANODONTIE (*ti*) n. f. Absence de dents.

ANOLIS (*liss*) n. m. Genre de sauriens pleurodontes, américains et asiatiques, comprenant des animaux très agiles qui vivent sur les arbres.

ANOMAL, E, AUX adj. (gr. *anômalos*). Irrégulier, exceptionnel : *constitution anomale*. ANT. **Normal, régulier.**

ANOMALE n. m. Coléoptère lamellicorne, nuisible à la vigne.

ANOMALIE (*li*) n. f. (de *anomal*). Irrégularité, défaut de logique. ANT. **Régularité.**

ANOMALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'anomalie. **Année anomalistique,** temps que met une planète à revenir d'un point de son orbite au même point.

ÂNON n. m. Le petit d'un âne.

ANONACÉES (*sé*) ou **ANONÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, comprenant des arbres et des arbrisseaux des pays chauds, qui ont pour type le genre *anone*. S. une *anonacée* ou *anonée*.

ANONE n. f. Genre d'anonacées, dont l'espèce type produit la *pomme cannelle*.

ÂNONNEMENT (*no-ne-man*) n. m. Action d'ânonner, d'hésiter en lisant ou en parlant.

ÂNONNER (*no-né*) v. n. (de *âne*). Lire, parler avec peine et en hésitant.

ÂNONNEUR, EUSE (*no-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui ânonne, hésite, balbutie en lisant, en parlant.

ANONYMAT (*ma*) n. m. Etat de ce qui est anonyme.

ANONYME adj. (du gr. *an* priv., et *onuma*, nom). Qui est sans nom d'auteur : *écrit anonyme. Société anonyme*, qui n'est désignée que par le but de l'entreprise. N. Qui ne fait pas connaître son nom : *un anonyme*. N. m. Caractère de ce qui est anonyme. *Garder l'anonyme*, ne pas se déclarer l'auteur.

ANONYMEMENT (*man*) adv. En gardant l'anonymat.

ANONYMIE (*mi*) n. f. Syn. de ANONYMAT. (Peu us.)

ANOPHÈLE n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant des moustiques dont la piqûre propage les fièvres paludéennes.

ANOPLOTHÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Ruminant fossile artiodactyle de l'éocène.

ANORDIR v. n. (rad. *nord*). Se dit du vent, quand il tourne au nord : *le vent anordit*.

ANOREXIE (*règ-si*) n. f. Perte de l'appétit.

ANORMAL, E, AUX adj. (du gr. *a* priv., et de *normal*). Contraire aux règles. Irrégulier, anomal. ANT. **Normal, régulier.**

ANORMALEMENT (*man*) adv. D'une façon anormale. ANT. **Normalement, régulièrement.**

ANOSMIE (*nos-mi*) n. f. (du gr. *an* priv., et *osmê*, odeur). Diminution ou perte de l'odorat.

ANOURE adj. (du gr. *an* priv., et *oura*, queue). Se dit des animaux dépourvus de queue. N. m. pl. Ordre de batraciens, comprenant les grenouilles, crapauds, etc. S. un *anoure*.

ANOXÉMIE (*nok-sé-mi*) n. f. (du gr. *an* priv., *oxus*, aigu, et *haima*, sang). Défaut d'oxygénation du sang : *l'anoxémie existe chez les habitants des hautes montagnes*.

ANSE n. f. (lat. *ansa*). Partie courbée en arc, par laquelle on pend un vase, un panier. *Géogr.* Très

petit golfe. *Géom.* **Anse de panier,** courbe que l'on obtient au moyen d'arcs de cercle raccordés. MANIÈRE SIMPLE DE LA TRACER : diviser la droite AB en 3 parties égales. Élever du milieu O une perpendiculaire. Des points C, D comme centres, et avec un rayon égal à AC, décrire un arc de cercle qui coupe cette perpendiculaire (au point I). Mener les droites ICM et IDN. Du point I comme centre et avec IE pour rayon, tracer l'arc EF. Enfin, des points C et D comme centres et avec AC, DB pour rayons, tracer les arcs AE, BF. La courbe AEFB est l'anse de panier.

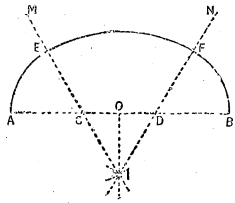

Anse de panier.

ANSE n. f. et **ANSÉATIQUE** adj. V. HANSE et HANSÉATIQUE.

ANSER (*sèr*') n. m. (m. lat.). Oie sauvage, bernache.

ANSÉRINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire du chénopode, de l'arroche.

ANSETTE (*sè-te*) n. f. Bout de corde terminé en forme d'anneau. Réchaud muni d'une petite anse.

ANSIÈRE n. f. Filet de pêche spécial, que l'on tend dans les anses ou petites baies.

ANSPECT (*ans-pèk*') n. m. (angl. *handspike*). Levier pour manœuvrer les pièces d'artillerie sur mer.

ANSPESSADE (*ans-pe-sa-de*) n. m. (de l'ital. *lancia spezzata*, lance brisée). Soldat d'élite, sorte de bas officier dans l'infanterie française (XVIe et XVIIe s.).

ANT, ANTÉ, ANTI (prép. lat. *ante*, avant, ou gr. *anti*, contre). Préfixes qui entrent dans un grand nombre de mots composés pour exprimer une idée d'opposition, d'antériorité, de précession, etc.

ANTAGONIQUE adj. Contraire, en opposition, en lutte : *les Etats les plus antagoniques sont les Etats limitrophes.*

ANTAGONISME (*nis-me*) n. m. (préf. *ant.* et gr. *agónizomai*, je lutte). Etat de rivalité, de lutte.

ANTAGONISTE (*nis-te*) adj. et n. Adversaire, ennemi. Qu agit dans un sens opposé : *muscles antagonistes.* ANT. **Ami, partisan, congénère.**

ANTALGIQUE adj. (préf. *ant*, et gr. *algos*, douleur). Propre à calmer la douleur. Anodin. N. m. : *un antalgique.*

ANTAN n. m. (lat. *ante annum*, l'année d'avant). Le temps passé. Usité surtout dans cette sorte de proverbe littéraire de Villon :

Mais où sont les neiges d' « antan » ?

c'est-à-dire les neiges, et, au fig., les choses d'autrefois : *je m'en soucie comme des neiges d'antan.*

ANTANACLASE (*kla-ze*) n. f. Répétition d'un mot pris dans des sens différents. Ex. : *Le cœur a ses* **raisons** *que la* **raison** *ne connaît pas.* (PASCAL.)

ANTARCTIQUE (*tark*) adj. (préf. *ant*, et gr. *arktikos*, du nord). Du sud, austral : *pôle antarctique.* ANT. **Arctique, septentrional.**

ANTE n. f. (lat. *anta*). Pièce de bois placée parallèlement au bras de l'aile d'un moulin à vent, pour en augmenter la résistance. N. f. pl. Pilastres carrés placés de chaque côté des jambages des portes, ou saillant sur la face des murs.

ANTE n. f. (du lat. *hasta*, lance). Manche adapté au pinceau à laver.

ANTÉ préf. V. ANT.

ANTÉBOIS ou **ANTIBOIS** (*boi*) n. m. Baguette posée sur le plancher d'une chambre, à une certaine distance des murs, pour empêcher la détérioration de ceux-ci par le frottement des meubles.

ANTÉCÉDEMMENT (*da-man*) adv. Avant, antérieurement. ANT. **Postérieurement.**

ANTÉCÉDENCE (*dan-se*) n. f. Etat de ce qui est antécédent. (Peu us.)

ANTÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *antecedere*, précéder). Qui précède : *faits antécédents.* N. m. *Gram.* Mot qui précède et auquel se rapporte le pronom relatif. *Log.* et *math.* Premier terme d'un rapport. N. m. pl. Faits qui appartiennent à la vie passée de quelqu'un : *avoir de bons, de mauvais antécédents.* ANT. **Conséquent, subséquent.**

ANTÉCESSEUR (*sè-seur*) n. m. Autref. professeur de droit dans une université.

ANTÉCHRIST (*krist*') n. m. Imposteur qui, suivant l'Apocalypse, doit venir quelque temps avant la fin du monde pour remplir la terre de crimes et d'impiété, et enfin être vaincu par le Christ lui-même. Pl. des *antéchrists.*

ANTÉDILUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. (du préf. *anté*, et du lat. *diluvium*, déluge). Qui a précédé le déluge : *animal antédiluvien.* ANT. **Postdiluvien.**

ANTÉFIXE n. f. (lat. *antefixa*). Ornement, souvent en terre cuite, placé sur un toit, une frise.

ANTENAIS, AISE (*nè, è-ze*) ou **ANTENOIS, OISE** (*noi, oi-ze*) adj. et n. Se dit des agneaux, poulains, etc., qui ont plus d'un an et moins de deux ans.

Types d'antennes.

ANTENNE (*tè-ne*) n. f. *Mar.* Longue vergue qui soutient les voiles. Nom des cornes mobiles que plusieurs insectes (hanneton, papillon, abeille, etc.) et crustacés (écrevisse, langouste, crevette) portent sur la tête. Long conducteur électrique, employé dans la télégraphie sans fil.

ANTÉNUPTIAL, E, AUX (*nup-si*) adj. Antérieur au mariage.

ANTÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement ; anticipation, prolepse.

ANTÉPÉNULTIÈME adj. et n. f. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : **li** *est la syllabe antépénultième du mot re-***li***-gi-on.*

ANTÉPHÉLIQUE adj. (gr. *anti*, contre, et *ephêlis*, tache de rousseur). Qui fait disparaître les taches de rousseur : *lait antéphélique.*

ANTÉRIEUR, E adj. (lat. *anterior*). Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu. ANT. **Postérieur.**

ANTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Avant. auparavant, précédemment. ANT. **Postérieurement, ultérieurement.**

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps, de date. ANT. **Postériorité.**

ANTERNON (*tèr*) n. m. Chaussée praticable aux voitures, tracée à travers les marais salants.

ANTÉROS (*ross*) n. m. Pierre précieuse, qui ressemble au jaspe.

ANTHELMINTHIQUE (*tèl*) adj. (préf. *ant*, et gr. *helmins, inthos*, ver). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux. Vermifuge. N. m. : *un anthelminthique.*

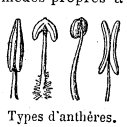
Types d'anthères.

ANTHÉMIS (*miss*) n. m. Genre de composées, comprenant des herbes aromatiques des régions tempérées et qui ont pour type la *camomille.*

ANTHÈRE n. f. (du gr. *anthêros*, fleuri). *Bot.* Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine et qui renferme le pollen.

ANTHÉRIDIE (*dî*) n. f. *Bot.* Cellule où se trouvent les anthérozoïdes.

ANTHÉROZOÏDE (*zo-i-de*) n. m. (de *anthère*, et du gr. *zôon*, animal, et *eidos*, aspect). Petit corps en tire-bouchon, qui est l'élément fécondateur mâle des cryptogames.

ANTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *anthêsis*, floraison). *Bot.* Epanouissement de la fleur qui donne issue au pollen.

ANTHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *anthos*, fleur, et *legein*, choisir). Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes, des prosateurs, des musiciens.

ANTHONOME n. m. Genre d'insectes coléoptères rynchophores, des régions tempérées, renfermant de petits charançons qui attaquent les pommiers, les pêchers, etc.

ANTHOZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. Syn. de CORALLIAIRES OU POLYPIERS. S. un *anthozoaire.*

ANTHRACÈNE n. m. ou **ANTHRACINE** n. f. Corps composé ($C^{14}H^{10}$), extrait du goudron de houille.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi *houille sèche*, qui brûle avec difficulté et ne donne qu'une flamme courte, sans odeur ni fumée.

ANTHRACNOSE (*knô-ze*) n. f. Maladie parasitaire de la vigne, produite par un champignon, et qu'on nomme vulgairement *rouille noire, carie, charbon.*

ANTHRACOTHERE n. m. Ongulé artiodactyle fossile de l'éocène.

ANTHRAQUINONE (*ki*) n. m. Composé dérivé de l'anthracène et qui sert à préparer l'alizarine.

ANTHRAX (*traks*) n. m. (mot gr. signif. *charbon*). Tumeur inflammatoire du tissu cellulaire, plus grosse que le furoncle.

ANTHRÈNE n. m. Genre de coléoptères pentamères, comprenant de petits dermestidés dont les larves détruisent les étoffes et les collections zoologiques.

ANTHROPOÏDE adj. (*gr. anthrôpos*, homme, et *eidos*, forme). Se dit des singes qui ressemblent le plus à l'homme. N. m. : *un anthropoïde.*

ANTHROPOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *logos*, traité). *Anat.* Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE (*jis-te*) ou **ANTHROPOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe d'anthropologie.

ANTHROPOMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *metron*, mesure). Art de mesurer les différentes parties du corps humain.

ANTHROPOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'anthropométrie : *le service anthropométrique permet d'établir vite l'identité d'un individu.*

ANTHROPOMORPHE adj. (gr. *anthrôpos*, homme, et *morphê*, forme). Qui a la forme, l'apparence humaine : *l'orang-outan est anthropomorphe.*

ANTHROPOMORPHISME (*fis-me*) n. m. (même étymol. qu'a l'art. précéd.). Système de ceux qui attribuent à la Divinité une forme corporelle ou des passions semblables à celles des hommes.

ANTHROPOMORPHISTE (*fis-te*) ou **ANTHROPOMORPHITE** adj. et n. Partisan de l'anthropomorphisme : *les peuples de l'antiquité étaient anthropomorphistes.*

ANTHROPOPHAGE (*fa-je*) adj. et n. Qui pratique l'anthropophagie.

ANTHROPOPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (du gr. *anthrôpos*, homme, et *phagein*, manger). Habitude de manger de la chair humaine. — Cette coutume était autrefois en pleine vigueur dans tout le nouveau monde : les Hurons, les Mexicains, les Caraïbes, les Iroquois étaient cannibales. L'anthropophagie, qui tend de plus en plus à disparaître, n'existe plus aujourd'hui que chez les peuplades sauvages des îles de la Polynésie, de la Malaisie et dans l'intérieur de l'Afrique.

ANTHROPOPITHÈQUE n. m. Genre hypothétique d'animaux fossiles, dans lesquels on a cru voir les précurseurs de l'homme.

ANTHYLLIDE (*til-li-de*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes et des arbrisseaux des pays tempérés. (L'espèce type est la *vulnéraire* ou *trèfle jaune.*)

ANTI préf. V. ANT.

ANTIALCOOLIQUE (*ti-al*) adj. Qui combat l'abus, l'usage de l'alcool.

ANTIAPOPLECTIQUE (*plek'*) adj. Propre à prévenir l'apoplexie : *la diète est antiapoplectique.*

ANTIAR n. m. Ulmacée artocarpée, comprenant des arbres de l'Inde, à suc laiteux très vénéneux (*upas*), dans lequel les Malais trempent leurs flèches.

ANTIARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Qui est opposé à l'aristocratie.

ANTIARTHRITIQUE adj. Bon contre l'arthritisme.

ANTIARTISTIQUE (*tis-ti-ke*) adj. Qui est opposé, antipathique au sentiment des arts.

ANTIASTHMATIQUE (*as-ma*) adj. Bon contre l'asthme : *le stramonium est antiasthmatique.*

ANTICATARRHAL (*ta-ral*), **E, AUX** adj. Qui combat, qui prévient le catarrhe : *révulsif anticatarrhal.*

ANTICHAMBRE (*chan-bre*) n. f. Pièce qui précède un appartement. *Faire antichambre*, attendre avant d'être introduit auprès de quelqu'un.

ANTICHOLÉRIQUE (*ko*) adj. Propre à combattre ou à prévenir le choléra.

ANTICHRÈSE (*krè-ze*) n. f. (gr. *anti*, contre, et *khrêsis*, usage). Abandon de l'usufruit d'un immeuble, fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è-ne*) adj. et n. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPANT (*pan*), **E** adj. *Méd.* Se dit de phénomènes périodiques qui vont se reproduisant à des intervalles de plus en plus rapprochés.

ANTICIPATION (*si-on*) n. f. Action d'anticiper, de faire une chose d'avance. Empiétement. *Mus.* Manifestation prématurée d'un son appartenant à la note suivante ou à l'accord suivant. *Rhét.* Syn. de ANTÉOCCUPATION. **Par anticipation** loc. adv. Par avance.

ANTICIPÉ, E adj. Fait par avance : *veuillez agréer mes remerciements anticipés.*

ANTICIPER (*pé*) v. a. (lat. *anticipare*). Devancer, prévenir : *anticiper le temps.* V. n. Empiéter : *anticiper sur ses revenus.*

ANTICLÉRICAL, E, AUX adj. et n. Qui est opposé aux idées, aux tendances du clergé.

ANTICLÉRICALISME (*lis-me*) n. m. Système opposé aux tendances du clergé.

ANTICOMANIE (*nî*) n. f. Manie des objets anciens.

ANTICOMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. Qui s'oppose à la combustion : *le sel marin est anticombustible.*

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nè-l, è-le*) adj. Opposé, contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. Contrairement à la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Propre à guérir les dartres : *pommade antidartreuse.*

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable. ANT. **Postdate.**

ANTIDATER (*té*) v. a. Mettre une antidate : *antidater un acte, une lettre.* ANT. **Postdater.**

ANTIDÉPERDITEUR (*père*) n. et adj. m. (du préf. *anti*, et de *perdition*). Qui répare les pertes : *aliment antidéperditeur.*

ANTIDÉRAPANT (*pan*) n. et adj. m. Dispositif spécial d'une roue de bicyclette ou d'automobile qui l'empêche de déraper.

ANTIDOTE n. m. (gr. *anti*, contre, et *dotos*, donné). Contrepoison. *Fig.* Préservatif : *le travail est un antidote contre l'ennui.*

ANTIENNE (*ti-è-ne*) n. f. (lat. *antiphona*). Verset qu'on annonce avant un psaume ou un cantique et que l'on chante ensuite tout entier. Hymne en l'honneur de la Vierge, qui se chante à la fin des complies. PROV. : **Chanter toujours la même antienne,** redire continuellement les mêmes choses.

ANTIÉPILEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. Bon contre l'épilepsie.

ANTIESCLAVAGISTE (*ès-kla-va-jis-te*) n. et adj. Adversaire de l'esclavage.

ANTIÉVANGÉLIQUE adj. Contraire à l'esprit de l'évangile.

ANTIFÉBRILE adj. Syn. de FÉBRIFUGE.

ANTIFERMENT (*fèr-man*) n. m. Nom donné à tout corps susceptible d'empêcher une fermentation.

ANTIFERMENTESCIBLE (*fer-man-tès-si-ble*) adj. Se dit d'une substance qui ne fermente pas.

ANTIFRICTION (*frik-si-on*) n. f. Alliage particulier destiné à garnir l'intérieur des coussinets des machines à vapeur, de façon à diminuer le frottement.

ANTIGALEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Propre à guérir la gale.

ANTIGOUTTEUX, EUSE (*ghou-teû, eu-ze*) adj. Bon contre la goutte.

ANTIGOUVERNEMENTAL, E, AUX (*ghouver-ne-man*) adj. Opposé au gouvernement.

ANTIHALO n. et adj. m. Se dit en photographie des substances propres à éviter sur la plaque les effets du halo.

ANTIHÉMORROÏDAL, E, AUX adj. Bon contre les hémorroïdes.

ANTIHUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. Contraire aux lois, aux sentiments de l'humanité.

ANTIHYGIÉNIQUE adj. Contraire à l'hygiène.

ANTIJUIF, JUIVE adj. et n. Syn. de ANTISÉMITE.

ANTILAITEUX, EUSE (*lè-teû, eu-ze*) adj. Qui fait passer le lait : *un régime débilitant et antilaiteux.*

ANTILÉGAL, E, AUX adj. Contraire aux lois.

ANTILIBÉRAL, E, AUX adj. Qui est contraire à la liberté civile et politique.

ANTILIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine, politique antilibérale.

ANTILOGIE (*ji*) n. f. Contradiction d'idées.

ANTILOGIQUE adj. Contraire à la logique.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifères ruminants cavicornes, des pays chauds, très légers à la course : *la gazelle est une antilope.*

Antilope.

ANTILOPINÉS (*né*) n. m. pl. Groupe de ruminants cavicornes, comprenant les *antilopes*, les *chamois*, etc. S. : *un antilopiné.*

ANTIMÉPHITIQUE adj. Propre à neutraliser les miasmes. N. m. : *un antiméphitique.*

ANTIMIGRAINEUX, EUSE (*grè-neû, eu-ze*) adj. Qui est employé contre la migraine : *crayon antimigraineux.*

ANTIMILITARISME (*ris-me*) n. m. Sentiment, doctrine contraire à l'esprit militaire.

ANTIMILITARISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est partisan de l'antimilitarisme.

ANTIMINISTÉRIEL, ELLE (*nis-té-ri-èl, è-le*) adj. et n. Opposé au ministère et à sa politique.

ANTIMOINE n. m. Métal (Sb) d'un blanc bleuâtre, cassant, qui n'est ni ductible ni malléable, dont la densité est 6,8 environ, et qui fond vers 440°. Son principal minerai est la *stibine.* On l'utilise surtout dans certains alliages, entre autres celui dont on fait les caractères d'imprimerie.

ANTIMONARCHIQUE adj. Opposé à la monarchie.

ANTIMONARCHISTE (*chis-te*) adj. et n. Opposé au gouvernement monarchique.

ANTIMONIAL, E, AUX adj. Relatif à l'antimoine.

ANTIMONIATE n. m. Sel de l'acide antimonique.

ANTIMONIÉ, E adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTIMONIURE n. m. Combinaison de l'antimoine avec un autre métal.

ANTINATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Opposé au caractère, à l'intérêt national.

ANTINÉPHRÉTIQUE adj. Se dit des médicaments employés contre les douleurs de reins et la lithiase rénale.

ANTINÉVRALGIQUE adj. Qui guérit les névralgies : *fumigation antinévralgique.*

ANTINOMIE (*mi*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *nomos*, loi). Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTINOMIQUE adj. Qui forme antinomie.

ANTIPAPE n. m. Pape irrégulièrement élu et non reconnu par l'Eglise. On en compte trente-cinq.

ANTIPARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est contraire aux usages parlementaires : *expression antiparlementaire.* N. et adj. Adversaire des assemblées délibérantes : *un antiparlementaire ; un publiciste antiparlementaire.*

ANTIPATHIE (*pa-ti*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *pathos*, passion). Aversion instinctive, répugnance naturelle. ANT. **Sympathie.**

ANTIPATHIQUE adj. Contraire, qui répugne instinctivement. Opposé. ANT. **Sympathique.**

ANTIPATRIOTE n. Personne qui a des sentiments contraires au patriotisme.

ANTIPATRIOTIQUE adj. Contraire au patriotisme. (Se dit des actes, des sentiments, etc., mais non des personnes.)

ANTIPÉRIODIQUE adj. Qui prévient les accès d'une maladie périodique.

ANTIPÉRISTALTIQUE (*ris-tal*) adj. (préf. *anti*, et gr. *peristallein*, contracter). Se dit des contractions de l'œsophage et de l'intestin qui se font de bas en haut.

ANTIPÉRISTASE (*ris-ta-ze*) n. f. Dans l'ancienne physique, action de deux qualités contraires, dont l'une rend l'autre plus puissante.

ANTIPESTEUX, EUSE (*pès-teû, eu-ze*) adj. Se dit d'un remède employé contre la peste.

ANTIPHERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. Se dit des biens donnés par le mari à la femme dans le contrat de mariage.

ANTIPHILOSOPHIQUE (*zo-fi-ke*) adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. Bon contre les inflammations : *la saignée est antiphlogistique.*

ANTIPHONAIRE (*nè-re*) ou **ANTIPHONIER** (*ni-é*) n. m. (du lat. *antiphona*, antienne). Livre d'église, contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

ANTIPHRASE (*fra-ze*) n. f. *Rhét.* Figure qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa véritable signification. (C'est par *antiphrase* que l'on a surnommé *Philopator* [qui aime son père] celui des Ptolémées qui fit périr son père.)

ANTIPODE n. m. (préf. *anti*, et gr. *pous, podos*, pied). Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu. Habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : *votre raisonnement est l'antipode du bon sens.* — Nos antipodes ont leurs pieds opposés aux nôtres. La Nouvelle-Zélande est à peu près l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre. L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes, parce qu'on ne connut que plus tard le phénomène de l'attraction terrestre ; aussi Colomb ne parvint-il qu'avec peine à faire approuver ses projets de voyage.

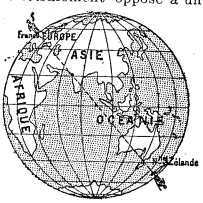

Antipodes.

ANTIPOÉTIQUE adj. Contraire à la poésie.

ANTIPROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Contraire aux idées de progrès.

ANTIPROHIBITIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé à la prohibition.

ANTIPROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé au système protecteur.

ANTIPSORIQUE adj. (préf. *anti*, et gr. *psôra*, gale). Syn. de ANTIGALEUX.

ANTIPUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction.

ANTIPYRÉTIQUE adj. Syn. de FÉBRIFUGE. V. ANTISEPTIQUE.

ANTIPYRINE n. f. Poudre blanche, un peu amère, alcaline, dérivée du goudron de houille, employée comme fébrifuge et analgésique.

ANTIQUAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Chose antique et surannée.

ANTIQUAIRE (*kè-re*) n. m. Celui qui étudie les objets anciens. Celui qui les recueille et les vend.

ANTIQUE adj. (lat. *antiquus*). Très ancien : *vase antique.* De mode passée : *habit antique.* Qui a les qualités des choses de même genre que chez les anciens : *simplicité antique.* N. m. L'ensemble des productions artistiques qui nous restent des anciens : *copier l'antique.* N. f. Ouvrage d'art produit par les anciens : *une belle antique.* ANT. **Moderne, contemporain, neuf.**

ANTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière antique. Anciennement.

ANTIQUITÉ (*ki*) n. f. Ancienneté reculée. Les anciens : *l'antiquité ne connaissait pas la vapeur.* Statue, médaille, monument antique : *les antiquités de Rome sont célèbres.* ANT. **Nouveauté, postérité.**

ANTIRABIQUE adj. (préf. *anti*, et lat. *rabies* rage). Se dit d'un remède employé contre la rage.

ANTIRATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Doctrine opposée au rationalisme.

ANTIRÈGLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Contraire au règlement.

ANTIRELIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Contraire à la religion, hostile aux opinions religieuses.

ANTIRÉPUBLICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. Opposé à la république et aux républicains.

ANTIRÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Système opposé aux doctrines républicaines.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Opposé à la révolution. Syn. de CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE.

ANTIROUILLE (*rou, ll* mll.) n. f. Substance destinée à préserver de la rouille, à l'enlever.

ANTISCIEN, ENNE (*ti-si-in, è-ne*) adj. et n. (préf. *anti*, et gr. *skia*, ombre). Se dit des peuples qui habitent sous le même méridien, mais de chaque côté et à égale distance de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE (*tis-kor*) adj. Propre à guérir le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leû, eu-ze*) adj. Propre à guérir les scrofules : *les toniques sont antiscrofuleux.*

ANTISÉMITE n. Partisan de l'antisémitisme.

ANTISÉMITIQUE adj. Qui est contraire, qui est hostile aux sémites, aux juifs.

ANTISÉMITISME (*tis-me*) n. m. Doctrine de ceux qui sont opposés à l'influence des juifs.

ANTISEPSIE (*sèp-si*) n. f. Ensemble de méthodes thérapeutiques qui détruisent les microbes.

ANTISEPTIQUE (*sèp-ti-ke*) adj. Se dit des agents propres à arrêter la pullulation microbienne, qui préviennent ou arrêtent la putréfaction. (Les principaux sont : le sublimé corrosif, le biodure de mercure, le nitrate d'argent, le permanganate de potasse, le chlore, le chlorure de zinc, le borax, le sel marin, le chloroforme, le phénol, le menthol, le formol, etc.)

ANTISOCIABLE adj. Qui ne peut ou ne sait pas vivre en société.

ANTISOCIAL, E, AUX adj. Contraire à l'organisation de la société.

ANTISOCIALISTE (*lis-te*) n. et adj. Adversaire du socialisme, de ses partisans ou de ses théories.

ANTISPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les spasmes.

ANTISPIRITUALISME (*spi, lis-me*) n. m. Doctrine opposée au spiritualisme.

ANTISPIRITUALISTE (*spi, lis-te*) n. et adj. Adversaire du spiritualisme.

ANTISPORTIF, IVE adj. Qui est opposé au sport ; contraire aux règles d'un sport.

ANTISTROPHE (*tis-tro-fe*) n. f. Seconde stance de la poésie lyrique chantée par les chœurs sur le théâtre grec. (La première se nommait *strophe.*)

ANTITÉTANIQUE adj. Qui est employé contre le tétanos ou les convulsions.

ANTITHERMIQUE adj. Se dit des médicaments qui abaissent la température.

ANTITHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *antithèsis*, opposition). Figure de rhétorique par laquelle, dans la même période, on oppose des pensées, des mots : *la nature est* **grande** *dans les* **petites** *choses.*

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : *le style de Fléchier est antithétique.*

ANTITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. Substance qui détruit ou annihile les toxines.

ANTITUBERCULEUX, EUSE (*bèr-ku-leû, eu-ze*) adj. Propre à combattre la tuberculose.

ANTIVÉNÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit des substances propres à combattre les poisons.

ANTIVERMINEUX, EUSE (*vèr-mi-neû, eu-ze*) adj. Se dit des remèdes contre les vers.

ANTIVIVISECTION (*sèk-si-on*) n. f. Doctrine opposée à la vivisection.

ANTOIT (*toi*) n. m. Instrument de fer recourbé et pointu, dont se servent les charpentiers de navires pour rapprocher et fixer les pièces de bois.

ANTONOMASE (*ma-ze*) n. f. (préf. *ant*, et gr. *onuma*, nom). Figure de rhétorique par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun ou une périphrase, et réciproquement, comme *Aristarque* pour *critique ; l'apôtre des gentils* pour *saint Paul.*

ANTONYME n. m. (préf. *ant*, et gr. *onuma*, nom). Contraire ; mot qui a un sens opposé à celui d'un autre : **laideur** *et* **beauté** *sont des antonymes.* ANT. **Synonyme.**

ANTONYMIE (*mî*) n. f. (de *antonyme*). Opposition de noms ou de mots ayant un sens contraire : *un honnête fripon.* ANT. **Synonymie.**

ANTRE n. m. (lat. *antrum*). Caverne, tanière. Retraite des bêtes féroces. *Fig.* Lieu où l'on court un risque : *l'antre de la chicane.* LOC. PROV. : **L'antre du lion,** lieu dangereux, d'où il est très difficile de sortir.

ANTRUSTION (*trus-ti-on*) n. m. Franc placé sous la protection du roi, et qui faisait partie de sa *trustis* (de sa *foi*), le suivait à la guerre, etc.

ANUITER (S') (*sa-nu-i-té*) v. pr. Se laisser surprendre par la nuit : *il est dangereux de s'anuiter dans les montagnes.*

ANURIE (*ri*) ou **ANURÈSE** (*rè-ze*) n. f. Diminution, suppression de l'élimination urinaire.

ANUS (*a-nuss*) n. m. Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ (*an-ksi*) n. f. (lat. *anxietas*). Angoisse, inquiétude, tourment d'esprit : *vivre dans l'anxiété.*

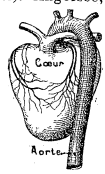

ANXIEUSEMENT (*an-ksi-eû-ze-man*) adv. Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE (*ksi-eû, eu-ze*) adj. Soucieux, inquiet.

AORISTE (*a-ô-ris-te*) n. m. (du gr. *aoristos*, indéterminé). Temps de la conjugaison grecque qui indique une action passée.

AORTE (*a-or-te*) n. f. (du gr. *aortè*, veine). Artère qui naît de la base du ventricule gauche du cœur et qui est le tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps.

AORTIQUE (*a-or*) adj. Qui a rapport à l'aorte.

AORTITE (*a-or*) n. f. Inflammation de l'artère aorte.

AOÛT (*ou*) n. m. (lat. *augustus*). Huitième mois de l'année. Moisson : *faire l'août.*

AOÛTAGE (*a-ou*) n. m. Travaux rustiques qui ont lieu en août. Moisson.

AOÛTAT (*a-ou-ta*) n. m. Insecte. V. TROMBIDION.

AOÛTÉ, E (*a-ou*) adj. Mûri par la chaleur d'août : *fruits aoûtés.*

AOÛTEMENT (*a-ou-te-man*) n. m. Effet d'une température favorable à la maturation des fruits.

AOÛTER (*a-ou-té*) v. a. Rendre mûr. **S'aoûter** v. pr. Devenir mûr : *Fruits qui s'aoûtent.*

AOÛTERON (*ou*) n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

APACHE n. m. Nom donné, à Paris, aux bandits qui commettent des agressions nocturnes.

APAISEMENT (*pè-ze-man*) n. m. Action d'apaiser. Etat de ce qui est apaisé. ANT. **Excitation.**

APAISER (*pè-zé*) v. a. Adoucir, calmer : *apaiser la colère.* **S'apaiser** v. pr. Se calmer. ANT. **Exciter.**

APALACHINE n. f. Genre de houx qui croît dans les monts Apalaches (Amérique du Nord) et dont les feuilles ont des propriétés vomitives.

APANAGE n. m. (du lat. *apanagium*, revenu annuel ; de *panis*, pain). Portion du domaine que les souverains assignaient parfois à leurs fils puînés, à leurs frères, mais qui devait en général revenir à la couronne après la mort de ceux-ci. *Fig.* Lot. Ce qui est propre à une personne : *les infirmités sont l'apanage de la vieillesse.*

APANAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il apanagea, nous apanageons.*) Donner un apanage.

APANAGISTE (*jis-te*) n. et adj. Qui a un apanage.

APANON n. m. Morceau de fer aplati, qui attache au train la flèche d'une voiture.

APAPELARDIR (S') v. pr. Devenir papelard.

APARTÉ n. m. (du lat. *a parte*, à part). Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Réflexion, entretien faits à l'écart. Pl. des *apartés.*

APATHIE (*ti*) n. f. (gr. *a* priv., et *pathos*, passion). Insensibilité, indolence, mollesse, nonchalance. ANT. **Vivacité.**

APATHIQUE adj. et n. Insensible à tout, indolent. ANT. **Vif, enthousiaste.**

APATHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière apathique : *vivre apathiquement.*

APATITE n. f. Phosphate de chaux naturel.

APEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *pepsis*, cuisson). Défaut de digestion ; mauvaise digestion.

APERCEPTIBILITÉ (*pèr-sèp*) n. f. *Philos.* Qualité de ce qui est aperceptible. (Inus. au sens physique.)

APERCEPTIBLE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui peut être perçu.

APERCEPTIF, IVE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui a la faculté d'aperception.

APERCEPTION (*pèr-sèp-si-on*) n. f. *Philos.* Intuition, faculté ou action de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERCEPTIVITÉ (*pèr-sèp*) n. f. *Philos.* Faculté d'aperception.

APERCEVABLE (*pèr*) adj. Qu'on peut apercevoir.

APERCEVANCE (*pèr*) n. f. Faculté d'apercevoir. Perspicacité, pénétration. (Vx.)

APERCEVOIR (*pèr*) v. a. Voir subitement. Découvrir, voir à une certaine distance. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU (*pèr*) n. m. Première vue d'un objet. Exposé sommaire d'une affaire. Appréciation, jugement.

APÉRISPERMÉ, E (*ris-pèr*) adj. Se dit d'une graine dépourvue de périsperme.

APÉRITIF, IVE adj. (du lat. *aperire*, ouvrir). Qui ouvre les pores aux liquides de l'organisme, comme le *chiendent*, la *chicorée*, certaines *eaux minérales*, etc. Qui ouvre l'appétit. N. : *un apéritif.*

APERTEMENT (*pèr-te-man*) adv. (du lat. *apertus*, ouvert). D'une manière ouverte.

APERTISE (*pèr-ti-ze*) n. f. Acte d'adresse. (Vx.)

APÉTALE adj. (*a* priv., et *pétale*). Qui n'a pas de pétales : *la fleur du noisetier, du saule, est apétale.*

APÉTALIE (*lî*) n. f. (rad. *apétale*). Classe de plantes, dont les fleurs ne possèdent pas de pétales.

APETISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Diminution. (Vx.)

APETISSER (*pe-ti-sé*) v. a. Rendre plus petit. **S'apetisser** v. pr. Devenir plus petit.

À PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation : *ne vous contentez pas des à peu près.*

APEURÉ, E adj. V. ÉPEURÉ.

APEX (*pèks*) n. m. invar. (mot lat.). Chez les Romains, bonnet des flamines. Auj. Sommet du casque auquel s'attache la crinière. *Astron.* Point de la sphère céleste, vers lequel s'avance le soleil avec son cortège de planètes.

APHANIPTÈRES n. m. pl. (du gr. *aphanès*, caché, et *pteron*, aile). Insectes diptères, tels que les puces, qui n'ont pas d'ailes. S. un *aphaniptère.*

APHASIE (*zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *phasis*, parole). Perte de la parole.

APHASIQUE (*zi-ke*) n. Qui est atteint d'aphasie.

APHÉLIE (*lî*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *hélios*, soleil). *Ast.* Point de l'orbite d'une planète qui est le plus éloigné du soleil. ANT. **Périhélie.**

APHÉRÈSE (*rè-ze*) n. f. (du gr. *aphairein*, enlever). *Gram.* Retranchement d'une syllabe au commencement d'un mot : **las !** pour *hélas ;* **lors,** pour *alors.*

APHÉSIE (*zî*) ou **APHÉSIS** (*ziss*) n. f. Amélioration des symptômes d'une maladie. Relâchement des forces musculaires.

APHIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes hémiptères, ayant pour type les *pucerons.* S. un *aphidien.*

APHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (gr. *a* priv., et *phlogos*, flamme). Qui ne peut s'enflammer : *amiante aphlogistique.*

APHONE adj. (gr. *a* priv., et *phônê*, voix). Qui n'a pas de voix, de son.

APHONIE (*nî*) n. f. (rad. *aphone*). Extinction de voix.

APHORISME (*ris-me*) n. m. (du gr. *aphorismos*, définition). Maxime énoncée en peu de mots : *tel père, tel fils.*

APHORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui tient de l'aphorisme : *style aphoristique.*

APHRODISIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Se dit de certaines substances excitantes, telles que le *phosphore*, la *cantharide*, etc. N. m. : *un aphrodisiaque.*

APHTE (*af-te*) n. m. (gr. *aphthê*). Petite ulcération qui vient dans la bouche.

APHTEUX, EUSE (*af-teû, eu-ze*) adj. Caractérisé par la présence d'aphtes : *angine aphteuse. Fièvre aphteuse*, fièvre épidémique des bestiaux.

APHYLLE (*fi-le*) adj. (gr. *a* priv., et *phullon*, feuille). Se dit des plantes dont la tige est dépourvue de feuilles, comme la *cuscute*, la *véronique.*

API n. m. (de *Appius*, Romain qui, par la greffe, obtint cette variété de pommes). Sorte de petite pomme rouge et blanche, ferme et sucrée : *un api, des apis ; une pomme d'api.*

APIAIRES (*è-re*) n. m. pl. Tribu d'insectes hyménoptères, comprenant les *abeilles.* S. un *apiaire.*

APICOLE adj. (lat. *apis*, abeille, et *colere*, cultiver). Qui concerne l'élève des abeilles : *exploitation apicole.*

APICULTEUR n. m. Qui pratique l'apiculture.

APICULTURE n. f. (lat. *apis*, abeille, et *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles ou de tirer profit de leurs produits. — En France, l'apiculture est surtout développée dans le Gâtinais, la Beauce, les environs de Reims et de Caen, la Bretagne, la Gascogne, le Narbonnais, la Provence, la Savoie, etc.

APIOL n. m. Principe actif des graines du persil, utilisé comme fébrifuge, emménagogue, etc.

APION n. m. Coléoptère rynchophore, petit charançon qui vit sur les légumineuses.

APIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action d'apiquer.

APIQUER (*ké*) v. a. Incliner les vergues de haut en bas.

APITOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de s'apitoyer.

APITOYER (*toi-i-é*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Compatir : *il faut s'apitoyer sur le sort des malheureux.*

APIVORE adj. et n. (lat. *apis*, abeille, et *vorare*, dévorer). Qui mange, qui détruit les abeilles.

APLAIGNER (*plè-gné*) ou **APLANER** v. n. Coucher dans le même sens les brins de laine du drap.

APLAIGNEUR, EUSE (*plè-gneur, eu-ze*) n. et adj. Qui aplaigne les draps. (On dit aussi APLANEUR ou APLANISSEUR.)

APLANAT (*na*) n. et adj. m. Objectif photographique, composé de deux systèmes optiques identiques, formés chacun d'un ménisque convergent en flint léger et d'un ménisque divergent en flint lourd.

APLANER (*né*) v. a. (rad. *plane*). Polir un morceau de bois à l'aide de la plane.

APLANÉTIQUE adj. (gr. *a* priv., et *planê*, aberration). Se dit d'une surface telle que tous les rayons lumineux issus d'un même point vont se rencontrer au même foyer.

APLANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aplane le bois.

APLANIR v. a. Rendre uni : *aplanir un chemin. Fig.* Faire disparaître : *aplanir les difficultés.*

APLANISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action d'aplanir : *l'aplanissement d'une route.*

APLANISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Personne qui aplanit.

APLAT (*pla*) n. m. Teinte plate.

APLATIR v. a. Rendre plat. **S'aplatir** v. pr. Devenir plat. *Fig.* S'abaisser.

APLATISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'aplatir. Etat de ce qui est aplati. *Fig.* Abaissement.

APLATISSEUR (*ti-seur*) n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR (*ti-soir*) n. m. ou **APLATISSOIRE** (*ti-soi-re*) n. f. Sorte de marteau, de laminoir pour aplatir des métaux.

APLOMB (*plon*) n. m. Direction perpendiculaire au plan de l'horizon. Equilibre. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb.* **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement. Solidement, en équilibre : *être d'aplomb.* N. m. pl. Disposition et direction des jambes d'un cheval par rapport au sol : *les aplombs d'un cheval.* V. CHEVAL.

APOCALYPSE. (V. *Part. hist.*)

APOCALYPTIQUE adj. Obscur, trop allégorique : *style apocalyptique.*

APOCOPE n. f. (gr. *apo*, hors de, et *koptein*, couper). *Gram.* Ellipse d'une lettre à la fin d'un mot : *les poètes écrivent quelquefois, par apocope, je* **voi,** *pour je* **vois ; encor,** pour **encore,** etc. *Chir.* Fracture dans laquelle une partie de l'os a été enlevée.

APOCOPÉ, E adj. Qui a subi une apocope.

APOCRISIAIRE (*zi-è-re*) n. m. (du gr. *apokrisis*, réponse). Dans l'empire byzantin, officier chargé de porter les réponses de l'empereur.

APOCRYPHE adj. (du *gr. apokruphos*, caché). Non authentique : *histoire apocryphe.* N. m. : *un apocryphe.*

APOCYN ou **APOCIN** (*sin*) n. m. Genre d'apocynacées, comprenant des plantes à propriétés vomitives et purgatives.

APOCYNACÉES (*sé*) ou **APOCYNÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *apocyn.* S. une *apocynacée* ou *apocynée.*

APODE adj. (gr. *a* priv., et *pous*, *podos*, pied). Qui n'a pas de pieds, de pattes : *larve apode.*

APODICTIQUE (*dik*) adj. (du gr. *apodeiknumi*, je démontre). Se dit d'une proposition démontrée et incontestable.

APODIE (*di*) n. f. (rad. *apode*). Absence de pieds.

APODOSE (*dó-ze*) n. f. Proposition principale; placée après une proposition conditionnelle appelée *protase* : **si vous voulez** (protase), **il partira** (apodose).

APOGÉE (*jé*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *gê*, terre). Point de l'orbite d'un astre où il se trouve à sa plus grande distance de la terre, par opposition à PÉRIGÉE. *Fig.* Le plus haut degré d'élévation : *être à l'apogée de sa fortune, de sa gloire.* ANT. **Périgée.**

APOGRAPHE (du gr. *apo*, loin de, et *graphein*, écrire) adj. Se dit de la copie d'un écrit original. N. m. : *un apographe.* (Son opposé est AUTOGRAPHE.)

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique.* N. f. *Apologétique chrétienne*, partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques.

APOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *apologia*). Discours écrit pour justifier une personne, une chose : *faire l'apologie de quelqu'un.* ANT. **Blâme, dénigrement.**

APOLOGIQUE adj. Syn. de APOLOGÉTIQUE.

APOLOGISTE (*jis-te*) n. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. Docteur qui défend la foi chrétienne : *Platon a été l'apologiste de Socrate.*

APOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *apo*, sur, et *logos*, discours). Sorte de fable présentant une vérité morale.

APOMORPHINE n. f. Corps blanc, de saveur amère, dérivé de la morphine par perte d'eau : *l'apomorphine est vomitive et purgative.*

APONÉVROSE (*vró-ze*) n. f. Membrane blanche résistante, qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.

APONÉVROTIQUE adj. Qui concerne l'aponévrose : *membrane aponévrotique.*

APOPHTEGME (*ftègh-me*) n. m. (gr. *apophthegma*, sentence). Parole, sentence mémorable de quelque personnage illustre : *les apophtegmes des sept sages.*

APOPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du gr. *apo*, hors de, et *phusis*, croissance). Éminence qui s'élève sur un os et fait corps avec lui.

APOPLECTIQUE (*plèk*) adj. Qui appartient à l'apoplexie : *symptômes apoplectiques.* N. et adj. Prédisposé à l'apoplexie : *un apoplectique, femme apoplectique.*

APOPLEXIE (*plèk-si*) n. f. (gr. *apo*, sur, et *plessein*, frapper). Maladie caractérisée par une hémorragie cérébrale qui suspend brusquement le sentiment et le mouvement, sans que la respiration et la circulation soient suspendues. *Apoplexie foudroyante*, celle qui frappe subitement de mort. Épanchement de sang au poumon ou dans un autre organe : *apoplexie rénale.*

APOSTASIE (*pos-ta-zî*) n. f. (du gr. *apostasia*, abandon). Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII. Fig.* Désertion d'un parti.

APOSTASIER (*pos-ta-zi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT (*pos-ta*) adj. Qui a apostasié : *moine apostat.* N. m. *un apostat.* (Le fém. *apostate* est peu usité.)

APOSTÈME (*pos-tè-me*) ou **APOSTUME** (*pos-tu-me*) n. m. Tumeur extérieure avec suppuration.

APOSTER (*pos-té*) v. a. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer ou dans un mauvais dessein.

A POSTERIORI. V. POSTERIORI (À).

APOSTILLE (*pos-ti*, *ll* mll.) n. f. (du bas lat. *apostilla*, note, explication). Note placée à la marge ou au bas d'un écrit. Recommandation ajoutée à une pétition.

APOSTILLER (*pos-ti*, *ll* mil., *é*) v. a. Mettre une apostille au bas d'une lettre, d'une pétition, etc. : *apostiller une demande.*

APOSTOLAT (*pos-to-la*) n. m. (du gr. *apostolê*, départ). Ministère d'apôtre. Action de propager des idées nouvelles.

APOSTOLICITÉ (*pos-to*) n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE (*pos-to*) adj. D'apôtre : *zèle apostolique.* Qui émane du saint-siège : *bref apostolique.*

APOSTOLIQUEMENT (*pos-to-li-ke-man*) adv. D'une manière apostolique.

APOSTROPHE (*pos-tro-fe*) n. f. (gr. *apo*, loin de, et *strophê*, tour, c'est-à-dire *détour*). Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement et brusquement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina :* **« Jusques à quand... ».** Signe de l'élision (') qui, marque la suppression des voyelles *a*, *e*, *i*. — On emploie l'apostrophe : 1° avec les mots *le*, *la*, *je*, *me*, *ne*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*. *si*, devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'homme*, *l'amitié*, *s'il*. etc. ; 2° avec les mots *lorsque*. *puisque*, *quoique* devant *il*, *elle*, *un on une* ; 3° avec *entre*, *presque*, lorsqu'ils font partie d'un mot composé : *entr'acte*, *presqu'île* ; 4° avec *quelque*, devant *un*, *une.*

APOSTROPHER (*pos-tro-fé*) v. a (de *apostrophe*). Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME (*pos-tu-me*) n. m. *Méd.* V. APOSTÈME.

APOSTUMER (*pos-tu-mé*) v. n. Tourner en apostume : *la tumeur apostume.* (On dit mieux ABCÉDER.)

APOTHÈCE ou **APOTHÉCIE** (*sî*) n. f. Réceptacle des lichens qui renferme les corpuscules reproducteurs.

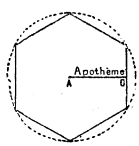

Apothème.

APOTHÈME n. m. (du gr. *apotheitmi*, j'abaisse). *Géom.* Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés: *on obtient la surface d'un polygone régulier en multipliant le périmètre par la moitié de l'apothème.* Perpendiculaire abaissée du sommet d'une pyramide régulière sur un des côtés du polygone de base.

APOTHÉOSE (*ó-ze*) n. f. (gr. *apo*, à part, et *theos*, dieu). Déification des empereurs romains et des héros. *Fig.* Honneurs extraordinaires rendus à quelqu'un.

APOTHICAIRE (*kè-re*) n. m. (du gr. *apothêkê*, boutique). Se disait autrefois pour PHARMACIEN. *Compte d'apothicaire*, compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre.

APOTHICAIRERIE (*kè-re-rî*) n. f. Boutique, officine d'apothicaire. (On dit auj. PHARMACIE.)

APÔTRE n. m. (gr. *apo*, loin, et *stellein*, envoyer). Chacun des douze disciples que Jésus-Christ chargea de prêcher l'évangile. *Par ext.* Celui que se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. *Fig. Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APOZÈME n. m. Décoction de substances végétales : *apozème amer purgatif.*

APPARAÎTRE (*a-pa-rè-tre*) v. a. (Se conj. comme *connaître.*) Devenir visible. Se montrer tout à coup : *Dieu apparut à Moïse.* ANT. **Disparaître.**

APPARAT (*a-pa-ra*) n. m. Pompe, éclat qui accompagne certaines actions : *dîner d'apparat.*

APPARAUX (*a-pa-rô*) n. m. pl. Agrès destinés à effectuer des travaux de force : *apparaux des ancres.*

APPAREIL (*a-pa-rè*, *l* mll.) n. m. (du lat. *apparatus*, apprêt). Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. Machine, assemblage d'instruments propres à exécuter un travail : *appareil de sauvetage ; appareil de gymnastique. Constr.* Disposition des pierres. *Chir.* Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil. Anat.* Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire.*

APPAREILLAGE (*a-pa-rè*, *ll* mll.) n. f. Action d'appareiller par couples les perdrix en vue de la reproduction.

APPAREILLAGE (*a-pa-rè, ll* mll.) n. m. *Mar.* Action d'appareiller, de tout disposer pour le départ : *appareillage d'un navire.*

APPAREILLEMENT (*a-pa-rè, ll* mll., *e-man*) n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER (*a-pa-rè, ll* mll., *é*) v. a. Mettre ensemble des choses pareilles : *appareiller des vases.* ANT. **Dépareiller.**

APPAREILLER (*a-pa-rè, ll* mll., *é*) v. n. *Mar.* Se préparer à partir : *la flotte appareille.*

APPAREILLEUR (*a-pa-rè, ll* mll., *eur*) n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres d'après les plans.

APPAREMMENT (*a-pa-ra-man*) adv. D'après les apparences.

APPARENCE (*a-pa-ran-se*) n. f. (du lat. *apparere*, apparaître). Ce qui apparaît au dehors. Beaux dehors ; faux semblants : *il ne faut pas se fier aux apparences.* Vraisemblance, probabilité : *il n'y a nulle apparence. Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui décèle un mal. **En apparence** loc. adv. Extérieurement, à en juger d'après ce que l'on voit.

APPARENT (*a-pa-ran*), **E** adj. Visible, spécieux : *prétexte apparent.* Remarquable, considérable : *personne apparente.* ANT. **Caché, invisible.**

APPARENTAGE (*a-pa-ran*) n. m. Le fait d'apparenter, d'être apparenté.

APPARENTEMENT (*a-pa-ran-te-man*) n. m. *Polit.* Dans la représentation proportionnelle, faculté offerte aux listes de candidats d'une même circonscription électorale, ayant un programme analogue, de se grouper autour de la plus favorisée.

APPARENTER (*a-pa-ran-té*) v. a. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un : *s'apparenter à la bourgeoisie.*

APPARIEMENT ou **APPARÎMENT** (*a-pa-rî-man*) n. m. Action d'apparier, d'unir par couple ou par paire.

APPARIER (*a-pa-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Assortir par paire, par couple. ANT. **Déparier, désapparier.**

APPARITEUR (*a-pa*) n. m. Huissier d'une faculté.

APPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet : *l'apparition d'une comète.* Séjour d'un moment : *il n'a fait qu'une apparition.* Spectre, vision. ANT. **Disparition.**

APPAROIR (*a-pa*) v. impers. (N'est usité qu'à l'infin. et dans *il appert.*) *Dr.* Être évident, résulter.

APPARTEMENT (*a-par-te-man*) n. m. Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE (*a-par*) n. f. Dépendance.

APPARTENANT (*a-par-te-nan*), **E** adj. Qui appartient de droit : *voilà des biens à eux appartenants ; maison à lui appartenante.*

APPARTENIR (*a-par*) v. n. (Se conj. comme *tenir.*) Être de droit à quelqu'un. Être propre à quelqu'un : *tant de bonté n'appartient qu'à vous.* Convenir : *la gaieté appartient à l'enfance.* Faire partie de : *le pin appartient à la famille des conifères.* **S'appartenir** v. pr. Être libre, indépendant.

APPAS (*a-pa*) n. m. pl. (plur. de *appât*). Attraits, charmes : *les appas de la gloire.*

APPÂT (*a-pâ*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *pastus*, nourriture). Pâture placée dans un piège ou fixée à un hameçon. *Fig.* Tout ce qui attire : *l'appât du gain.*

APPÂTER (*a-pâ*) v. a. Attirer avec un appât. Engraisser, donner la pâture à la volaille : *appâter des oies.*

APPAUVRIR (*a-pô*) v. a. Rendre pauvre : *la guerre appauvrit un pays.* *Fig.* Diminuer la fertilité, l'abondance : *appauvrir un terrain, une langue ; sang appauvri.* ANT. **Enrichir.**

APPAUVRISSEMENT (*a-pô-vri-se-man*) n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu. *Fig.* Diminution de force, d'abondance : *appauvrissement du sang, d'une langue.* ANT. **Enrichissement.**

APPEAU (*a-pô*) n. m. (de *appel*). Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les *appeler.*

APPEL (*a-pèl'*) n. m. Action d'appeler : *cri d'appel.* Action de nommer les membres d'une assemblée pour constater leur présence : *répondre à l'appel.* Action d'appeler les conscrits sous les drapeaux : *l'appel de la classe.* Recours à un juge, à un tribunal supérieur : *interjeter appel.* Signal militaire : *sonner l'appel.* Excitation : *appel à l'insurrection. Appel de fonds*, demande de fonds à des actionnaires, souscripteurs, etc. *Appel comme d'abus.* V. ABUS.

APPELANT (*a-pe-lan*), **E** adj. et n. Qui appelle d'un jugement. N. m. *Chass.* Oiseau captif qui attire les autres.

APPELÉ adj. et n. m. Se dit d'un soldat appelé à rejoindre son corps : *réserviste appelé ; les appelés de la classe.*

APPELER (*a-pe-lé*) v. a. (lat. *appellare.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'appellerai.*) Nommer pour faire venir : *appeler la garde.* Convoquer au service militaire : *appeler la réserve sous les drapeaux.* Citer en justice : *appeler en témoignage.* Destiner à : *son mérite l'appelle à commander.* Avertir : *l'heure m'appelle.* Désigner par un nom : *appeler un enfant Jacques.* V. n. Recourir à un tribunal supérieur : *ne pas appeler d'un jugement, c'est l'accepter.* (On dit plus souvent EN APPELER.) **S'appeler** v. pr. Être désigné par un nom : *s'appeler Pierre.*

APPELLATIF, IVE (*a-pèl-la*) adj. *Gram.* Qui convient à toute une espèce, comme les noms *homme, arbre.* (On dit plutôt NOM COMMUN.)

APPELLATION (*a-pèl-la-si-on*) n. f. Action d'appeler. (Peu us.) Dénomination, qualificatif : *appellation ingénieuse.* Manière d'appeler chacune des lettres de l'alphabet.

APPENDICE (*a-pin*) n. m. (du lat. *appendere*, dépendre de). Supplément à la fin d'un ouvrage. Partie qui sert de prolongement à une partie principale. *Appendice vermiforme* ou *iléo-cæcal*, petit cul-de-sac qui s'implante sur la partie inférieure du cæcum.

APPENDICITE (*a-pin*) n. f. Inflammation de l'appendice du cæcum.

APPENDICULAIRE (*a-pin, lè-re*) adj. *Hist. nat.* Qui ressemble à un appendice.

APPENDRE (*a-pan-dre*) v. a. Suspendre, attacher.

APPENTIS (*a-pan-ti*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *pendere*, pendre). Petit toit à une seule pente, appuyé du faîte à un mur, tandis que sa partie inférieure est soutenue par des poteaux. Petit bâtiment adossé contre un grand.

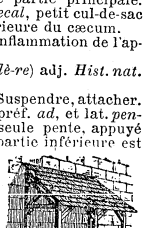

Appentis.

APPERT (il). V. APPAROIR.

APPESANTIR (*a-pe-zan-tir*) v. a. Alourdir : *l'eau appesantit les vêtements.* Rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action : *la vieillesse appesantit le corps. Fig. Appesantir le joug, son pouvoir*, rendre sa domination plus oppressive. **S'appesantir** v. pr. Devenir plus lourd. *S'appesantir sur*, frapper, accabler. Insister longuement sur : *s'appesantir sur un sujet.* ANT. **Alléger, allégir.**

APPESANTISSEMENT (*a-pe-zan-ti-se-man*) n. m. Etat d'une personne appesantie par l'âge, etc. Lourdeur.

APPÉTENCE (*a-pé-tan-se*) n. f. (de *appéter*). Désir instinctif. Convoitise. ANT. **Appétence.**

APPÉTER (*a-pé-té*) v. a. (du lat. *appetere*, désirer. — Se conj. comme *accélérer.*) Désirer vivement : *l'estomac appète les aliments.* ANT. **Rebuter, repousser.**

APPÉTISSANT (*a-pé-ti-san*), **E** adj. Qui excite l'appétit, les désirs. ANT. **Rebutant.**

APPÉTIT (*a-pé-ti*) n. m. (du lat. *appetere*, désirer). Inclination qui porte à désirer une chose pour la satisfaction des sens. Désir de manger. PROV. : **L'appétit vient en mangeant**, plus on a de biens, plus on en veut avoir. ANT. **Anorexie, satiété.**

APPÉTITIF, IVE (*a-pé*) adj. Qui fait désirer vivement.

APPÉTITION (*a-pé-ti-si-on*) n. f. Vif désir.

APPLAUDIR (*a-plô*) v. a. (lat. *applaudere*). Battre des mains en signe d'approbation : *applaudir une pièce, un acteur.* Approuver, louer. V. n. *Applaudir à*, témoigner son approbation : *j'applaudis à tout ce que vous dites.* **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter, se réjouir : *s'applaudir d'avoir pris une résolution.* ANT. **Huer, siffler.**

APPLAUDISSEMENT (*a-plô-di-se-man*) n. m. Approbation publique qui se manifeste par des battements de mains, des acclamations. Éloge. ANT. **Huée.**

APPLAUDISSEUR, EUSE (*a-plô-di-seur, eu-ze*) n. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABILITÉ (*a-pli*) n. f. Qualité de ce qui est applicable.

APPLICABLE (*a-pli*) adj. Qui doit ou peut être appliqué. ANT. **Inapplicable.**

APPLICAGE (*a-pli*) n. m. Action d'appliquer.

APPLICATION (*a-pli-ka-si-on*) n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Dentelle d'application*, dentelle dont les fleurs sont cousues sur le fond. Action d'adapter une maxime, un précepte, etc. : *application d'un principe. Fig.* Attention soutenue : *application à l'étude.* ANT. **Inapplication.**

APPLIQUE (*a-pli-ke*) n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orner. Candélabre à une ou plusieurs branches, qui se fixe au mur.

APPLIQUER (*a-pli-ké*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *plicare*, plier). Mettre une chose sur une autre : *appliquer des couleurs.* Donner : *appliquer un soufflet.* Diriger avec attention : *appliquer son esprit à.* Employer : *appliquer un remède, une loi, une règle*, etc. Faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie.* **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention : *s'appliquer à bien faire.* Prendre pour soi : *s'appliquer des louanges.*

APPLIQUEUSE (*a-pli-keu-ze*) n. f. Ouvrière chargée d'appliquer les fleurs sur les dentelles dites d'*application*.

APPOGIATURE (*a-po*) ou **APPOGGIATURE** (*a-po-dji-a*) n. f. (ital. *appoggiatura*). *Mus.* Ornement de mélodie, consistant en une petite note sans valeur de durée, qu'on fait entendre au-dessus ou au-dessous d'une note réelle et avant cette note.

APPOINT (*a-poin*) n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter un compte. Menue monnaie, complétant une somme. *Faire l'appoint*, compléter une somme.

APPOINTAGE (*a-poin*) n. m. Action de rendre pointu.

APPOINTEMENTS (*a-poin-te-man*) n. m. pl. Salaire fixe pour un emploi. *Etre aux appointements*, recevoir des appointements.

APPOINTER (*a-poin-té*) v. a. Donner des appointements : *appointer un fonctionnaire.*

APPOINTER (*a-poin-té*) v. a. (préf. *ad*, et *pointe*). Tailler en pointe. ANT. **Emousser, épointer.**

APPOINTEUR, EUSE (*a-poin, eu-ze*) n. et adj. Personne qui appointe.

APPOINTIR (*a-poin*) v. a. Rendre pointu. (On dit mieux APPOINTER.)

APPONDURE (*a-pon*) n. f. Perche ajoutée au bout d'une autre, pour maintenir et rendre plus solide un train de bois flotté.

APPONTEMENT (*a-pon-te-man*) n. m. Construction, en bois ou en fer, destinée à permettre le chargement et le déchargement des navires et bateaux.

APPORT (*a-por*) n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale. Part d'un associé dans l'actif social.

APPORTER (*a-por-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *portare*, porter). Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre. Fig.* Fournir : *apporter tant en mariage.* Alléguer : *apporter des raisons.* Annoncer : *apporter une nouvelle.* Employer : *apporter des soins.* Susciter : *apporter des obstacles.*

APPOSER (*a-po-zé*) v. a. Appliquer, mettre : *apposer une affiche. Apposer les scellés*, appliquer le sceau de justice sur la serrure d'une porte d'appartement, de meuble, pour qu'on ne puisse soustraire aucun des objets qui y sont renfermés. *Apposer une clause à un acte*, l'y insérer.

APPOSITIF, IVE (*a-po-zi*) adj. *Gram.* Se dit d'un mot qui, placé à côté d'un nom, ne désigne avec lui qu'une seule et même personne, une seule et même chose. (Ainsi, dans *Jean lapin, sire Grégoire*, le second nom est l'appositif, le complément appositif du premier.) N. m. : *un appositif.*

APPOSITION (*a-po-zi-si-on*) n. f. Action d'apposer : *l'apposition d'un sceau. Gram.* Union de deux noms, dont le second sert d'épithète au premier : *Cicéron,* **orateur** *romain.*

APPRÉCIABILITÉ (*a-pré*) n. f. Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE (*a-pré*) adj. Qui peut être apprécié. ANT. **Inappréciable.**

APPRÉCIATEUR, TRICE (*a-pré-si*) n. et adj. Qui apprécie : *appréciateur du talent.*

APPRÉCIATIF, IVE (*a-pré-si*) adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION (*a-pré-si-a-si-on*) n. f. Estimation, évaluation : *appréciation de marchandises.* Jugement : *appréciation juste, raisonnée.*

APPRÉCIER (*a-pré-si-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *pretium*, prix. — Se conj. comme *prier*.) Evaluer. Faire cas de : *apprécier quelqu'un, la bonne chère.*

APPREHENDER (*a-pré-an-dé*) v. a. (lat. *apprehendere*). Saisir : *appréhender au corps.* Craindre, redouter : *j'appréhende qu'il ne soit trop tard ; je n'appréhende guère qu'il soit trop tard.*

APPRÉHENSIBLE (*a-pré-an*) adj. Qui peut être saisi par l'esprit.

APPRÉHENSIF, IVE (*a-pré-an*) adj. Timide, craintif : *caractère appréhensif.*

APPRÉHENSION (*a-pré-an*) n. f. Crainte vague.

APPRENDRE (*a-pran-dre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *prehendere*, saisir [par l'esprit]. — Se conj. comme *prendre*.) Acquérir des connaissances, étudier. Contracter une habitude : *apprendre à se taire.* Informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un.* Enseigner : *apprendre le dessin à un enfant.* ANT. **Désapprendre, oublier.**

APPRENTI, E (*a-pran*) n. Celui, celle qui apprend un métier, une profession sous un maître ; *les apprentis sont protégés par la loi. Fig.* Personne peu habile, peu exercée.

APPRENTISSAGE (*a-pran-ti-sa-je*) n. m. Action d'apprendre un état. Le temps qu'on met à l'apprendre. *Fig.* Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu.*

APPRÊT (*a-prè*) n. m. Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc. Matière qui sert à l'apprêt. Assaisonnement : *apprêt des viandes. Fig.* Affectation dans le discours : *style plein d'apprêt.* Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage.*

APPRÊTAGE (*a-prè*) n. m. Emploi de l'apprêt.

APPRÊTÉ, E (*a-prè*) adj. (de *apprêt*). Affecté, dépourvu de naturel : *style apprêté ; langage apprêté.*

APPRÊTER (*a-prè-té*) v. a. (de à, et *prêt*). Préparer : *apprêter ses armes.* Accommoder : *apprêter des aliments.* **S'apprêter** v. pr. Se disposer, se préparer.

APPRÊTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui donne l'apprêt aux étoffes, etc. Peintre sur verre. Modiste qui pose les ornements du chapeau.

APPRIVOISABLE (*a-pri-voi-za-ble*) adj. Qu'on peut apprivoiser.

APPRIVOISEMENT (*a-pri-voi-ze-man*) n. m. Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER (*a-pri-voi-zé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *privus*, privé). Rendre un animal moins farouche, privé. *Fig.* Rendre une personne plus sociable. **S'apprivoiser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'apprivoiser avec le danger.* ANT. **Effaroucher.**

APPRIVOISEUR, EUSE (*a-pri-voi-zeur, eu-ze*) n. Qui apprivoise.

APPROBATEUR, TRICE (*a-pro*) n. et adj. (lat. *approbator, trix*). Qui approuve : *un approbateur, sourire approbateur.* ANT. **Dépréciateur, dénigreur, désapprobateur.**

APPROBATIF, IVE (*a-pro*) adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif.* ANT. **Critique, improbatif.**

APPROBATION (*a-pro-ba-si-on*) n. f. Consentement, acquiescement, adhésion. Jugement favorable : *flatteuse approbation.* ANT. **Désapprobation.**

APPROBATIVEMENT (*a-pro, man*) adv. D'une manière approbative.

APPROBATIVITÉ (*a-pro*) n. f. Désir de plaire, d'être louangé.

APPROCHABLE (*a-pro*) adj. Dont on peut approcher : *les gens irascibles ne sont pas approchables.*

APPROCHANT (*a-pro-chan*), **E** adj. Peu différent, presque semblable. Approximatif.

APPROCHANT (*a-pro-chan*) adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant.*

APPROCHE (*a-pro-che*) n. f. Action d'approcher, de s'approcher : *s'enfuir à l'approche de l'ennemi.* Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville.*

APPROCHER (*a-pro-ché*) v. a. Mettre proche : *approcher une chaise.* V. n. Devenir proche : *l'heure*

approche. **S'approcher** v. pr. Se mettre auprès de. ANT. **Ecarter, éloigner.**

APPROFONDIR (*a-pro*) v. a. Rendre plus profond. Examiner à fond : *approfondir une question.*

APPROFONDISSEMENT (*a-pro-fon-di-se-man*) n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig. : *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIABLE (*a-pro*) adj. Qu'on peut s'approprier.

APPROPRIATION (*a-pro,-si-on*) n. f. Action de rendre propre à. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER (*a-pro-pri-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *proprius*, convenable. — Se conj. comme *prier.*) Rendre propre à une destination : *approprier les lois aux mœurs.* Mettre en état de propreté : *approprier un appartement. Fig.* Conformer : *approprier le style au sujet.* **S'approprier** v. pr. S'attribuer, usurper : *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVABLE (*a-prou*) adj. Qui peut, qui doit être approuvé : *plan, conduite approuvable.*

APPROUVER (*a-prou-vé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *probare*, prouver). Agréer une chose, y consentir : *approuver un mariage.* Juger bon, louable : *approuver un orateur, un discours.* ANT. **Désapprouver.**

APPROVISIONNEMENT (*a-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de munir de provisions une ville, une armée, une flotte, etc. Provisions réunies : *des approvisionnements frais.*

APPROVISIONNER (*a-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Garnir, munir de provisions : *la terre entière approvisionne Paris.* ANT. **Démunir, dénantir.**

APPROVISIONNEUR, EUSE (*a-pro-vi-zi-oneur, eu-ze*) n. Celui, celle qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE (*a-pro-ksi*) adj. Fait par approximation : *calcul approximatif.* ANT. **Exact, précis.**

APPROXIMATION (*a-pro-ksi-ma-si-on*) n. f. (du lat. *approximare*, approcher). Estimation, évaluation par à peu près. (Se dit de tout ce qui n'offre pas une exactitude rigoureuse.) ANT. **Exactitude, précision.**

APPROXIMATIVEMENT (*a-pro-ksi, man*) adv. Par approximation. D'une manière approximative.

APPUI (*a-pui*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *podium*, piédestal). Soutien, support. *Fig.* : *être l'appui du faible. Mécan.* **Point d'appui**, point fixe autour duquel la puissance et la résistance tendent à se mettre en équilibre. **A l'appui de** loc. prépos. Pour appuyer, prouver : *les exemples viennent à l'appui des règles.*

APPUI-MAIN (*a-pui-min*) n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main.*

APPUI-TÊTE (*a-pui*) n. m. Appareil employé autrefois pour soutenir immobile la tête des personnes que l'on photographiait. Pl. des *appuis-tête.*

APPUYER (*a-pui-yé*) v. a. (*J'appuie, tu appuies, il appuie, nous appuyons, vous appuyez, ils appuient. J'appuyais, nous appuyions. J'appuyai, nous appuyâmes. J'appuierai, nous appuierons. Appuie, appuyons, appuyez. J'appuierais, nous appuierions. Que j'appuie, que nous appuyions. Que j'appuyasse, que nous appuyassions. Appuyant. Appuyé.* e.) Soutenir par le moyen d'un appui. Appliquer : *appuyer une échelle contre un mur. Fig.* Protéger : *appuyer une demande.* V. n. Peser : *appuyer sur la plume. Fig.* Insister : *appuyer sur une circonstance.*

APPUYOIR (*a-pui-yoir*) n. m. Outil en bois dont se sert le ferblantier pour appliquer l'une sur l'autre deux pièces à souder.

ÂPRE adj. (lat. *asper*). Rude au goût, au toucher : *fruit âpre. Fig.* Avide : *âpre au gain.* Violent, plein d'aigreur : *caractère âpre.* ANT. **Doux.**

ÂPREMENT (*man*) adv. Avec âpreté.

APRÈS (*prè*) prép. (de *à*, et *près*). A la suite : *entrer après quelqu'un.* Contre : *crier après quelqu'un.* A la poursuite de : *courir après un lièvre.* Ensuite : *mangez d'abord, buvez après.* **D'après** loc. prép. A l'imitation, à la manière : *peindre d'après nature.* ANT. **Avant.**

APRÈS-DEMAIN (*près-de-min*) adv. Le second jour après celui où l'on est. N. m. : *des après-demain.*

APRÈS-DÎNER (*près-dî-né*) n. m. Temps qui suit le dîner. Pl. des *après-dîners.* (On écrivait autref. APRÈS-DÎNÉ n. m. et APRÈS-DÎNÉE n. f. — Ecrivez : *je partirai après dîner.*)

APRÈS-MIDI (*près*) n. m. ou f. invar. Partie du jour depuis midi jusqu'au soir. (Ecrivez : *je viendrai cet* ou *cette après-midi*, mais : *je viendrai après midi* [sans trait d'union].)

APRÈS-SOUPER (*près sou-pé*) n. m. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupers.* (On écrivait autref. APRÈS-SOUPÉ n. m. et APRÈS-SOUPÉE n. f. — Ecrivez : *je partirai après souper.*)

ÂPRETÉ n. f. Etat de ce qui est âpre : *l'âpreté des fruits verts. Fig.* Sévérité, rudesse : *l'âpreté des reproches.*

À PRIORI. V. PRIORI (À).

À-PROPOS (*po*) n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables : *l'à-propos donne du prix à tout.* Pièce de théâtre, poème de circonstance : *des à-propos en vers.* V. PROPOS.

APSIDE n. f. *Astron.* Chaque extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète. V. APHÉLIE, PÉRIPHÉLIE.

APTE adj. (du lat. *aptus*, propre à). Qui a des dispositions à, qui est propre à : *l'enfant est apte à apprendre.* ANT. **Inapte, impropre, incapable.**

APTÈRE adj. (gr. *a* priv., et *pteron*, aile). Se dit d'un insecte sans ailes, comme la puce, le pou. Se dit des statues de certaines divinités antiques qui, par exception, étaient représentées sans ailes : *la Victoire aptère.* N. m. pl. Ordre d'insectes dépourvus d'ailes. S. un *aptère.*

APTÉRYX (*ap-té-riks*) n. m. Genre d'oiseaux d'Australie, n'ayant que des rudiments d'ailes, des plumes ressemblant à des soies, et pas de queue.

Aptéryx.

APTITUDE n. f. (de *apte*). Disposition naturelle à quelque chose : *aptitude pour les sciences.* ANT. **Inaptitude.**

APUREMENT (*man*) n. m. (rad. *pur*). Vérification d'un compte faisant ressortir les droits contestés, les recouvrements, les restes à recouvrer, etc.

APURER (*ré*) v. a. (rad. *pur*). Vérifier et arrêter définitivement : *apurer un compte.*

APYRE adj. (du gr. *a* priv., et *pur*, feu). Inaltérable au feu, et surtout infusible.

APYRÉTIQUE adj. (de *apyrexie*). Qui fait tomber la fièvre. Qui n'a pas de fièvre.

APYREXIE (*règ-sî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *pur*, feu). Absence, cessation de fièvre.

AQUA-FORTISTE ou **AQUAFORTISTE** (*kou-a-for-tis-te*) n. m. (ital. *acqua-forte*, eau-forte). Graveur à l'eau-forte. Pl. des *aqua-fortistes* ou *aquafortistes.*

AQUAMANILE (*kou-a*) n. m. (lat. *aqua*, eau, et *manus*, main). Au moyen âge, bassin pour se laver les mains avant et après les repas. Petite fontaine en dinanderie.

AQUAPUNCTURE (*kou-a-ponk*) n. f. *Chir.* Révulsion obtenue par la projection brusque et violente d'un filet d'eau filiforme.

AQUARELLE (*kou-a-rè-le*) n. f. (ital. *acquerella ;* de *acqua*, eau). Peinture en couleurs délayées dans l'eau.

AQUARELLISTE (*kou-a-rèl-lis-te*) n. Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (*kou-a-ri-om*) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce ou d'eau salée. Pl. des *aquariums.*

Aquarium.

AQUATILE (*kou-a*) adj. *Bot.* Se dit d'une plante qui naît, qui vit dans l'eau, comme le lotus, le nénufar, etc.

AQUA-TINTA (*kou-a*) n. f. (lat. *aqua*, eau, et ital. *tinta*, teinte). Gravure imitant le dessin au lavis, faite à l'encre de Chine, au bistre, à la sépia. Pl. des *aqua-tinta.* (On dit aussi AQUATINTE. Pl. des *aquatintes.*)

AQUA-TINTISTE ou **AQUATINTISTE** (*kou-a-tin-tis-te*) n. Personne qui grave à l'aqua-tinta. Pl. des *aqua-tintistes ou aquatintistes.*

AQUATIQUE (*kou-a*) adj. Qui croît, qui vit dans l'eau : *plante, animal aquatique.*

AQUATIQUEMENT (*kou-a-ti-ke-man*) adv. D'une manière aquatique. Par le moyen de l'eau.

AQUATUBULAIRE (*kou-a, lé-re*) adj. Se dit d'une chaudière à vapeur dans laquelle l'eau circule à l'intérieur de tubes chauffés directement par le foyer

AQUEDUC (*ke-duk*) n. m. (lat. *aqua*, eau, et *ducere*, conduire). Canal en maçonnerie pour conduire l'eau.

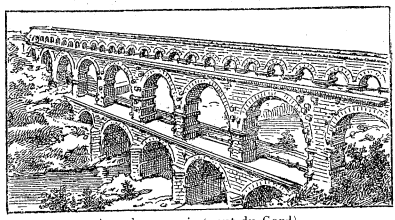

Aqueduc romain (pont du Gard).

AQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. (du lat. *aqua*, eau). De la nature de l'eau : *humeur aqueuse*. Qui contient de l'eau : *légumes trop aqueux*.

AQUICOLE (*ku-i*) adj. (du lat. *aqua*, eau, et *colere*, habiter). Qui vit dans l'eau.

AQUICULTEUR (*ku-i*) n. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

AQUICULTURE (*ku-i*) n. f. (du lat. *aqua*, eau, et de *culture*). Art de multiplier et d'élever les animaux et les plantes aquatiques.

AQUIFÈRE (*ku-i*) adj. Qui porte, qui contient de l'eau : *couche géologique aquifère*.

AQUIFOLIACÉES (*ku-i, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, dont le *houx* est le type. S. une *aquifoliacée*.

AQUIGÈNE (*ku-i*) adj. Qui naît ou croît dans l'eau.

AQUILIN, E (*ki*) adj. (du lat. *aquila*, aigle). Recourbé en bec d'aigle : *nez aquilin*. ANT. **Camard.**

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord violent. *Blas.* Représentation de ce vent, que l'on figure par une tête d'enfant joufflu et qui souffle avec force.

AQUITANIEN (*ki-ta-ni-in*) n. m. Etage géologique de la période tertiaire.

AQUOSITÉ (*ko-zi*) n. f. Qualité de ce qui est aqueux.

ARA n. m. Gros perroquet de l'Amérique du Sud, à longue queue et à beau plumage.

Ara.

ARABA n. f. Voiture légère à deux roues, en usage dans l'Afrique du Nord.

ARABE adj. et n. De l'Arabie. *Chiffres arabes*, les dix signes de la numération, qui sont : *1*, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. *Fam.* Usurier, homme dur en affaires. N. m. Langue arabe. — ART ARABE. L'art des Arabes ne comporte pas de statuaire ; leur peinture et leur sculpture se limitent à l'enjolivement des caractères d'écriture, ce qui constitue l'art raffiné des arabesques. Mais ils ont excellé dans un genre d'architecture, qui, d'abord inspiré des Romains, puis des Byzantins, s'est surtout développé en Espagne et a produit des monuments tels que l'Alcazar et la Giralda de Séville ou l'Alhambra de Grenade. L'édifice type de l'architecture arabe, est la mosquée, sanctuaire sacré de forme carrée avec une cour centrale, une chaire à prêcher, un mihrab et un minaret. Les monuments arabes comportent des arcs de toutes formes, des pendentifs très ornés et des motifs décoratifs d'une extrême richesse. Il faut citer les mosquées d'Egypte, de Constantinople, de Cordoue.

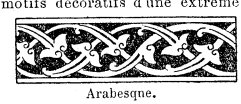

Arabesque.

ARABESQUE (*bès-ke*) adj. Propre aux Arabes : *décoration arabesque*. N. f. *Peint.* et *sculpt.* Entrelacement de feuillages et de figures de caprice, à la manière des Arabes.

ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique*.

ARABISANT (*bi-zan*), **E** ou **ARABISTE** (*bis-te*) n. Qui possède la langue arabe. Qui en fait une étude spéciale.

ARABISME (*bis-me*) n. m. Locution propre à la langue arabe.

ARABLE adj. (du lat. *arare*, labourer). Se dit d'une terre qui peut être labourée plusieurs fois en un temps relativement court : *sol arable ; terre arable*.

ARACHIDE (*chi*) n. f. Plante légumineuse, vulgairement appelée *pistache de terre* parce que ses fruits se développent sous terre, et dont les graines (*cacahuètes*) donnent une huile blanche, de saveur agréable.

ARACHNÉEN, ENNE (*rak-né-in, è-ne*) adj. (du gr. *arakhné*, araignée). Qui est propre à l'araignée.

ARACHNIDES (*rak*) n. m. pl. Classe d'animaux articulés, comprenant les *araignées*, *scorpions*, etc. S. un *arachnide*.

ARACHNOÏDE (*rak-no-i-de*) n. f. (du gr. *arakhnê*, araignée, et *eidos*, aspect). Nom donné, à cause de sa ténuité, à l'une des trois membranes qui enveloppent le cerveau.

ARACHNOÏDIEN, ENNE (*rak-no-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a la finesse d'une toile d'araignée. Qui appartient à l'arachnoïde.

ARACK ou **ARAC** (*rak*) n. m. Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. f. Ancien nom de l'araignée.

ARAGONITE n. f. Variété de carbonate de chaux naturel, découverte en Aragon en 1775.

ARAIGNÉE (*rè-gné*) n. f. (lat. *aranea*). Animal articulé à huit pattes et sans ailes. Crochet de fer à plusieurs branches pour retirer les seaux des puits. Filet tenu à mailles carrées pour prendre les poissons.

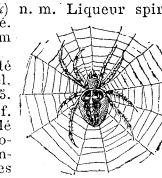

Araignée.

ARAIN (*rin*) n. m. Taffetas rayé ou à carreaux fabriqué surtout dans les Indes.

ARAIRE (*rè-re*) n. m. Charrue sans avant-train.

ARALIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones polypétales. S. une *araliacée*.

ARAMON n. m. Cépage cultivé dans le Midi.

ARANÉIDES (*né-i-de*) n. m. pl. Subdivision de la classe des araignées. S. un *aranéide*.

ARANTÈLE ou **ARANTELLE** (*tè-le*) n. f. (du lat. *aranea*, araignée, et *tela*, toile). Toile d'araignée. (VX.) Tissu de lin très léger. (VX.)

ARAPAÏMA n. m. Poisson des eaux douces de la Guyane et du Brésil, qui peut atteindre 5 mètres de long et peser jusqu'à 200 kilogrammes.

ARASEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'araser.

ARASER (*zé*) v. a. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES (*ra-ze*) n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement. (On dit aussi PIERRES D'ARASE.)

ARATOIRE adj. (du lat. *arator*, laboureur) Qui concerne l'agriculture : *instruments aratoires*.

ARAUCARIA (*rô*) n. m. *Bot.* Conifère des régions tropicales. (On dit aussi ARAUCARIE n. f.)

ARBALÈTE n. f. (lat. *arcus*, arc, et *balista*, baliste). Arc d'acier monté sur un fût et se bandant avec un ressort : *les armes à feu ont remplacé l'arbalète*. V. ARMES.

Arbalétrier.

ARBALÉTÉE (*té*) n. f. Portée d'arbalète.

ARBALÉTRIER (*tri-é*) n. m. Soldat armé d'une arbalète. *Ornith.* Martinet noir. *Charp.* Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment. V. FERME.

ARBALÉTRIÈRE ou **ARBALÉTIÈRE** n. f. Ouverture étroite, pratiquée dans les murailles des châteaux forts du moyen âge pour tirer à l'arbalète.

ARBITRAGE n. m. Jugement amiable d'un différend par arbitre. Sentence rendue par les arbitres. Opération de Bourse, consistant à remplacer une valeur par une autre, qui paraît plus avantageuse.

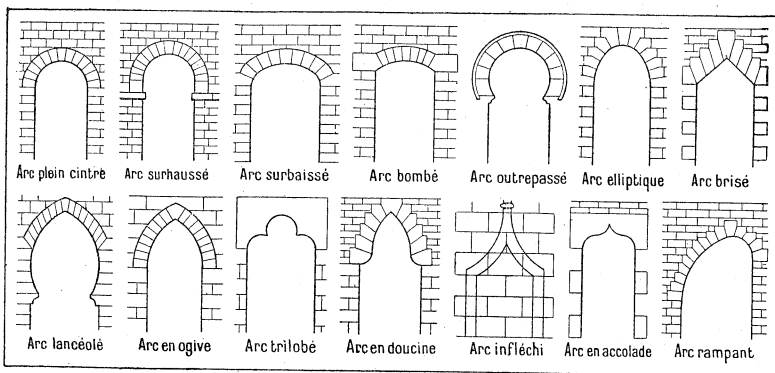

ARBITRAIRE (*trè-re*) adj. (de *arbitre*). Qui dépend de la seule volonté. Despotique : *pouvoir arbitraire*. N. m. Despotisme, autorité sans autre règle que le bon plaisir : *la tyrannie n'est autre que l'arbitraire en permanence*. ANT. **Légal, juste.**

ARBITRAIREMENT (*trè-re-man*) adv. D'une manière arbitraire, despotique : *gouverner arbitrairement*. ANT. **Légalement, justement.**

ARBITRAL, E, AUX adj. Qui est prononcé par des arbitres : *jugement arbitral*. Qui est composé d'arbitres : *tribunal arbitral*.

ARBITRALEMENT (*man*) adv. Par arbitres.

ARBITRATION (*si-on*) n. f. Estimation en bloc.

ARBITRE n. m. (lat. *arbiter*). Qui est choisi par un tribunal ou par les parties pour prononcer dans un différend. Maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées*. Qui a une grande influence : *être l'arbitre de la mode*. **Libre arbitre** ou **franc arbitre,** puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITRER (*tré*) v. a. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER (*ré*) v. a. (du lat. *arbor*, arbre). Planter, élever quelque chose droit comme un arbre : *arborer un drapeau. Arborer un pavillon*, le hisser, le déployer. *Arborer l'étendard de la révolte*, se révolter.

ARBORESCENCE (*rès-san-sé*) n. f. Etat d'un végétal arborescent. Forme arborescente.

ARBORESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui a le port, la forme, le caractère d'un arbre : *fougères arborescentes*.

ARBORICOLE adj. (du lat. *arbor, oris*, arbre, et *colere*, habiter). Qui vit sur les arbres.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE n. f. (du lat. *arbor, oris*, arbre, et de *culture*). Culture des arbres.

ARBORISATION (*ri-za-si-on*) n. f. Dessin naturel, représentant des branches d'arbres dans des corps minéraux.

ARBORISÉ (*ri-zé*), **E** adj. Qui présente des arborisations.

ARBORISER (*ri-zé*) v. n. Cultiver des arbres.

ARBORISTE (*ris-te*) n. m. Syn. peu usité de PÉPINIÉRISTE et de ARBORICULTEUR.

ARBOUSE (*bou-ze*) n. f. Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER (*bou-zi-é*) n. m. Arbre du Midi, à fruits rouges assez semblables à la fraise, d'une saveur aigrelette.

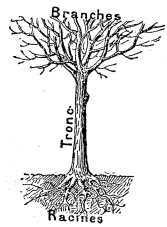

Arbre.

ARBRE n. m. (lat. *arbor*). Plante ligneuse dont la tige ou *tronc*, fixée au sol par ses *racines*, est nue à la base et chargée de *branches* et de *feuilles* à son sommet. *Arbre de Noël*, arbre vert garni de joujoux et de friandises, que l'on dresse dans la nuit de Noël. *Méc.* Axe de bois ou de métal, servant à transmettre le mouvement dans les machines : *arbre de moulin, de pressoir*, etc. **Arbre généalogique,** arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille. PROV. : **Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt,** il ne faut pas intervenir dans une discussion délicate, surtout lorsqu'elle a lieu entre parents, amis, etc. **Couper l'arbre pour avoir le fruit,** sacrifier sottement l'avenir au présent.

Arc.

ARBRISSEAU (*bri-sô*) n. m. Petit arbre qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas*, le *sureau*, etc.

ARBUSTE (*buste*) n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme le *groseillier*, le *chèvrefeuille*, les *bruyères*, certains *rosiers*, etc.

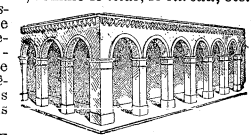
Arcades.

ARBUSTIF (*bus-tif*), **IVE** adj. Qui appartient à l'arbuste. Qui se compose d'arbustes : *plantations arbustives*.

ARC (*ark*) n. m. (lat. *arcus*). Arme servant à lancer des flèches. *Géom.* Portion de circonférence ou d'une courbe quelconque. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. **Arc de triomphe,** monument formant un grand portique cintré, orné de bas-reliefs, etc., consacrant le souvenir d'une victoire, d'un fait mémorable, etc. V. *Part. hist.*

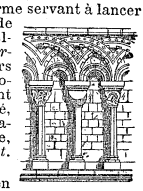
Arcature.

ARCADE n. f. Ouverture en forme d'arc.

ARCANE n. m. (du lat. *arcanus*, secret). Opération mystérieuse des alchimistes. *Fig.* Chose mystérieuse.

ARCANNE (*ka-ne*) n. f. Craie rouge délayée dans l'eau et avec laquelle les charpentiers font des tracés sur les pièces de bois. (On dit aussi ARCAUX n. m. pl.)

ARCANSON n. m. Résine jaunâtre obtenue par la distillation de la térébenthine, et dite aussi plus souvent *colophane*.

ARCASSE (*ka-se*) n. f. Charpente de l'arrière d'un navire en bois.

ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.

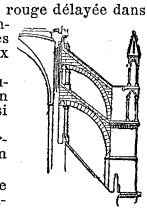
Arc-boutant.

ARC-BOUTANT (*ar-bou-tan*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants*.

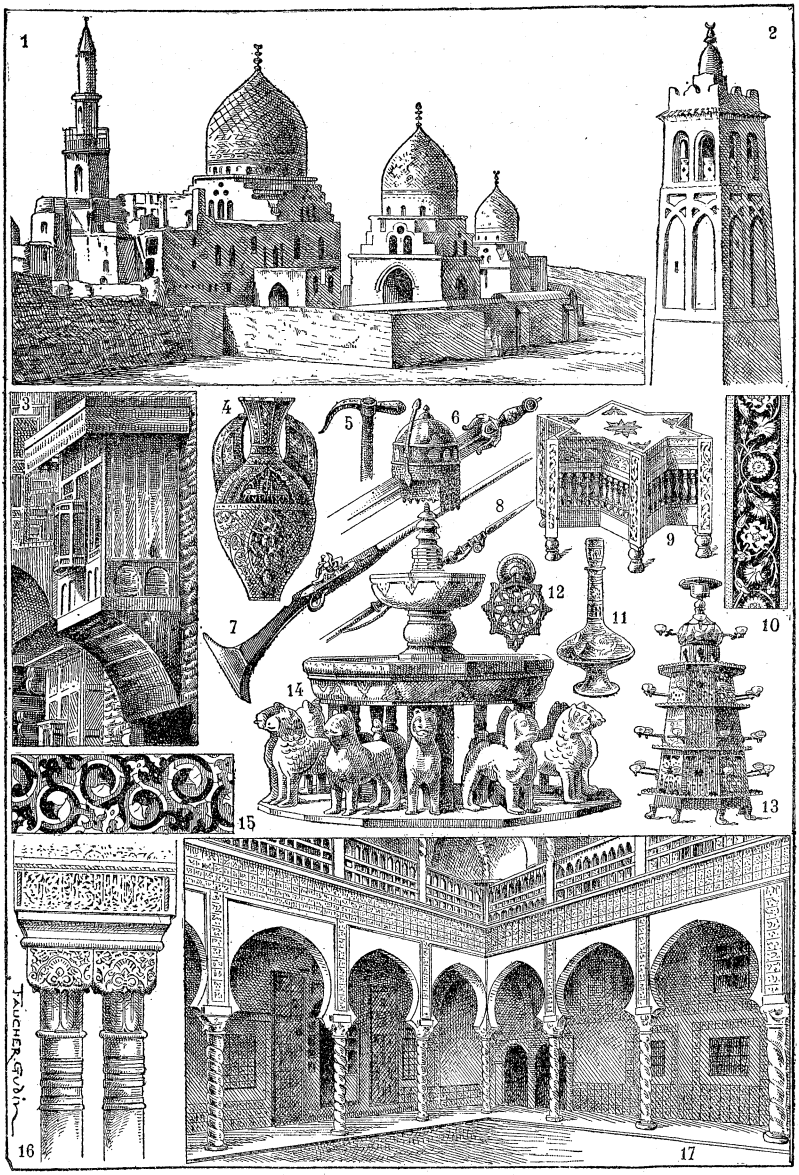

ART ARABE : 1. Tombeaux des califes, au Caire ; 2. Minaret de Sidi-Okba (Algérie) ; 3. Moucharaby, au Caire ; 4. Vase de l'Alhambra ; 5, 6, 7, 8. Armes et casque (XVe s.) ; 9. Table (XVe s.) ; 10. Faïence murale ; 11. Bouteille en verre émaillé ; 12. Marteau de porte, en fer ; 13. Lampe de mosquée ; 14. Fontaine de la cour des Lions, à l'Alhambra ; 15. Mosaïque de marbre ; 16. Chapiteau de l'Alhambra ; 17. Vue intérieure de l'archevêché d'Alger.

ARC-BOUTEMENT (*ar-bou-te-man*) n. m. Arrêt du mouvement de roues dentées, par suite d'un défaut de construction des dents.

ARC-BOUTER (*ar-bou-té*) v. a. Soutenir au moyen d'un arc-boutant. **S'arc-bouter** v. pr. S'appuyer, se raidir.

ARC-DOUBLEAU (*ar-dou-blô*) n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux*.

ARCEAU (*sô*) n. m. Partie cintrée d'une voûte. Petite arche : *arceaux d'un jeu de croquet*.

ARC-EN-CIEL (*ar-kan*, même au plur.) n. m. Météore en forme d'arc, présentant les sept couleurs du spectre et résultant de la réfraction et de la réflexion des rayons solaires sur les nuages. Pl. des *arcs-en-ciel*. — Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayons sur un nuage opposé qui se résout en pluie. On aperçoit l'arc-en-ciel quand, tournant le dos au soleil, on est placé entre cet astre et le nuage. Les sept couleurs de l'ac-en-ciel sont : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge*. — Dans la Bible, l'arc-en-ciel fut le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les païens en avaient fait l'écharpe d'Iris, messagère des dieux.

ARCHAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. Qui a rapport à l'archaïsme : *mot, tournure, style archaïque*.

ARCHAÏSME (*ka-is-me*) n. m. (du gr. *arkhaios*, ancien). Mot, tour de phrase suranné, comme *dans l'abord, treuve*, pour *d'abord, trouve* : dans l'abord *il se met au large... Dans la citrouille je la* treuve. (La Font.) Ainsi encore *étrait, s'éjouir, faire l'août, peu ni prou, aucuns*, etc., *pour étroit, se réjouir, faire la moisson, peu ni beaucoup, quelques-uns*, etc. Imitation de la manière des anciens : *l'archaïsme du dessin*. ANT. **Néologisme, modernisme.**

ARCHAÏSTE (*ka-is-te*) n. Celui, celle qui se sert d'archaïsmes.

ARCHAL (*chal*) **(Gi d')** n. m. (du lat. *aurichalcum*, laiton). Fil de laiton passé à la filière.

ARCHANGE (*kan-je*) n. m. (du gr. *arkhos*, chef, et de *ange*). Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange : *âme archangélique*.

ARCHE n. f. (rad. *arc*). Voûte en forme d'arc, supportée par les piles d'un pont.

ARCHE n. f. (du lat. *arca*, coffre). *Bibl.* Grand bateau que Noé construisit sur l'ordre de Dieu pour échapper au déluge. *C'est l'arche de Noé*, se dit, par plaisanterie, d'une maison où logent toutes sortes de gens. **Arche d'alliance** ou **arche sainte**, coffre où les Hébreux gardaient les tables de la Loi.

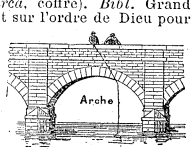

ARCHÉE (*ké*) n. f. *Physiol. anc.* Principe de la vie. *Alchim.* Matière ignée, au centre de la terre.

ARCHÉGONE (*ké*) n. m. Organe reproducteur femelle des mousses, des hépatiques et des fougères.

ARCHELET (*che-lè*) n. m. Petit archet d'horloger.

ARCHÉOLOGIE (*ké-o-lo-ji*) n. f. (gr. *arkhaios*, ancien, et *logos*, discours). Science des monuments et des arts de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (*ké*) adj. Qui a rapport à l'archéologie : *découverte archéologique*.

ARCHÉOLOGUE (*ké-o-lo-ghe*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie, qui s'occupe d'archéologie.

ARCHER (*ché*) n. m. Soldat armé de l'arc. Agent de justice ou de police. *Francs archers*, première troupe d'infanterie régulière, instituée en France par Charles VII en 1448 et supprimée par Louis XI en 1480. (Ces archers étaient appelés *francs*, parce qu'ils étaient exempts de tout impôt.)

Francs archers.

ARCHEROT (*che-ro*) n. m. Petit archer. *Poétiq.* Cupidon (à cause de l'arc qu'il porte). [Vx.]

ARCHET (*ché*) n. m. (de *arc*). Baguette le long de laquelle sont tendus des crins et qui sert à jouer de certains instruments : contrebasse, violon, violoncelle, etc. Arc d'acier pour tourner ou percer.

Archet.

ARCHÉTYPE (*ké*) n. m. (du gr. *arkhé*, principe, et *tupos*, type). Modèle sur lequel on fait un ouvrage, matériel ou intellectuel. Étalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ (*che*) n. m. Diocèse, palais d'un archevêque. Etendue de pays sous sa juridiction. — Il y a en France 17 archevêchés, dont le siège est à : Aix, Albi, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chambéry, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens, Toulouse, Tours.

ARCHEVÊQUE (*che*) n. m. (du gr. *arché*, primauté, et de *écêque*). Premier évêque d'une province ecclésiastique.

ARCHI (*ki* ou *chi*) préfixe emprunté du grec *arkhé*, principe, et qui ajoute à la signification du mot qu'il précède une idée de degré extrême.

ARCHIATRE (*chi*) n. m. (du gr. *archos*, chef, et *iatros*, médecin). Dans l'antiquité, à Rome, à Constantinople, médecin de l'empereur. (Le titre passa à la cour des princes barbares et subsista même longtemps près des rois de France.)

ARCHICAMÉRIER (*chi, ri-é*) n. m. Dignitaire de l'ancien empire d'Allemagne.

ARCHICHAMBELLAN (*chi-chan-bèl-lan*) n. m. Dans l'ancien empire d'Allemagne, électeur de Brandebourg.

ARCHICHANCELIER (*chi, li-é*) n. m. Grand chancelier.

ARCHICHAPELAIN (*chi, lin*) n. m. Chef de la chapelle royale. Chef de tout le clergé de France. (Ce titre a disparu depuis Henri Ier.)

ARCHICONFRÉRIE (*chi, ri*) n. f. Titre donné à certaines sociétés pieuses, charitables.

ARCHIDIACONAT (*chi, na*) n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ (*chi*) n. m. Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE (*chi*) n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDIOCÉSAIN, E (*chi, sé-zin, é-ne*) adj. Qui dépend d'un archevêché.

ARCHIDUC (*chi-duk*) n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ (*chi*) n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE (*chi, chè-se*) n. f. Femme d'un archiduc. Princesse de la maison d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, E, AUX (*ki-é-pis-ko*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archiépiscopal*.

ARCHIÉPISCOPAT (*ki-é-pis-ko-pa*) n. m. Dignité d'archevêque. Sa durée.

ARCHIÈRE (*chi*) ou **ARCHÈRE** (*chè-re*) n. f. Au moyen âge, ouverture longue et étroite dans les murailles, pour tirer à l'arc ou à l'arbalète.

ARCHIFOU, FOLLE (*chi*) adj. Extrêmement fou.

ARCHIMAGIE (*chi, ji*) n. f. Partie de l'alchimie, qui enseignait l'art de faire l'or.

ARCHIMANDRITAT (*chi, ta*) n. m. Dignité d'archimandrite. Bénéfice, revenu d'un archimandrite.

ARCHIMANDRITE (*chi*) n. m. (gr. *archos*, chef, et *mandra*, enclos, cloître). Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHINE (*chi-ne*) n. f. Mesure de longueur usitée en Russie (0m,71).

ARCHIPATELIN, E (*chi*) n. et adj. Fourbe très adroit, très patelin.

ARCHIPEL (*chi-pèl'*) n. m. Ensemble d'îles disposées en groupe sur une portion de mer.

ARCHIPOMPE (*chi-pon-pe*) n. f. Cage rectangulaire de planches entourant les pompes d'un navire.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E, AUX (*chi-près-bi*) adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE (*chi*) n. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises une prééminence honorifique sur les autres curés.

ARCHIRABBIN (*chi-ra-bin*) n. m. Chef des rabbins.

ARCHITECTE (*chi-tèk-te*) n. m. (gr. *archos*, chef, et *tektôn*, ouvrier). Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE (*chi-tèk*) adj. Qui appartient, qui a rapport à l'architecture : *conception architectonique*. N. f. Cet art lui-même.

ARCHITECTURAL, E, AUX (*chi-tèk*) adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE (*chi-tèk*) n. f. Art de construire et d'orner les édifices selon des règles déterminées.

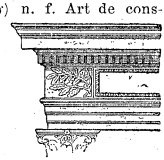
Architrave.

ARCHITRAVE (*chi*) n. f. Partie de l'entablement qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes.

ARCHITRAVÉE (*chi-tra-vé*) n. f. Corniche qui se lie directement à l'architrave, sans frise. Adjectiv. : *corniche achitravée*.

ARCHITRICLIN (*chi*) n. m. (lat. *architriclinus*). *Ant. rom.* Personne qui présidait à l'ordonnance d'un festin. *Fam.* Celui qui organise un repas.

ARCHIVES (*chi-ve*) n. f. pl. (lat. *archivum*). Anciens titres, chartes, manuscrits et autres papiers importants, concernant l'histoire d'un Etat, d'une ville, d'une famille, etc. ; lieu où on les garde. Dépôt des actes, des lois, etc.

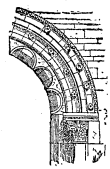
Archivolte.

ARCHIVISTE (*chi-vis-te*) n. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE (*chi*) n. f. (lat. *arcus*, arc, et *volutus*, roulé). Moulure qui règne sur la tête des voussoirs d'une arcade.

ARCHONTAT (*kon-ta*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon-te*) n. m. (du gr. *arkhôn*, chef). Autrefois, premier magistrat des républiques grecques. V. *Part. hist.*

ARÇON (*son*) n. m. (du lat. *arcus*, arc). Armature de la selle, formée de deux arcades, le pommeau et le troussequin, que relient deux bandes de bois. *Vider les arçons*, tomber de cheval. *Vitic.* Rameau de vigne que l'on courbe en arc. *Techn.* Instrument servant à nettoyer le coton, la laine, etc.

Arçon : A, troussequin; B, pommeau; C, bandes d'arçon.

ARÇONNER (*so-né*) v. a. Battre, nettoyer avec l'arçon : *arçonner la laine*.

ARÇONNEUR (*so-neur*) n. m. Celui qui travaille le poil, la laine, le coton avec l'arçon.

ARÇOT (*ço*) n. m. Chez les fondeurs, parties de métal tombées dans les cendres pendant la coulée.

ARC-RAMPANT (*ark'-ran-pan*) n. m. Courbe métallique, destinée à soutenir une rampe. Pl. des *arcs-rampants*.

ARCTIQUE (*ark'*) adj. (gr. *arktikos*). Septentrional, boréal : *pôle arctique*. ANT. **Antarctique.**

ARCURE n. f. Action de courber les branches d'un arbre fruitier, ou les sarments d'une vigne pour en diminuer la vigueur.

ARDÉLION n. m. (lat. *ardelio*). Homme qui fait l'empressé, l'officieux, qui se mêle de tout.

ARDEMMENT (*da-man*) adv. Avec ardeur.

ARDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *ardere*, brûler). En feu, qui échauffe fortement, brûlant : *soleil ardent*. *Fig.* Violent : *désir ardent*. Actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude ; cheval ardent*. Roux : *poil ardent*. **Chapelle ardente,** luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil. **Chambre ardente,** autrefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs. ANT. **Froid, indolent.**

ARDER (*dé*) ou **ARDRE** v. a. (lat. *ardere*). Brûler. V. n. Être brûlant. (Vx.)

ARDEUR n. f. (lat. *ardor ;* de *ardere*, brûler). Chaleur extrême : *ardeur du soleil*. *Fig.* Activité, fougue, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur*. ANT. **Fraîcheur, indolence.**

ARDILLON (*ll* mll.) n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie

ARDOISE (*doi-ze*) n. f. Pierre tendre et bleuâtre, qui sert à couvrir les maisons et à faire des crayons, des tablettes, etc.

Ardillon.

ARDOISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a la couleur de l'ardoise.

ARDOISIER (*zi-é*). **ÈRE** ou **ARDOISEUX, EUSE** (*zeû, eu-ze*) adj. De la nature de l'ardoise : *schiste ardoisier* ou *ardoiseux*.

ARDOISIER (*zi-é*) n. m. Celui qui exploite une ardoisière. Ouvrier employé à exploiter l'ardoise.

ARDOISIÈRE (*zi-è-re*) n. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, E adj. (lat. *arduus*). Escarpé : *montagne ardue*. *Fig.* Difficile : *travail ardu*. ANT. **Aisé.**

ARE n. m. (du lat. *area*, surface). Unité de mesure pour les surfaces agraires : *l'are vaut cent mètres carrés*. — *L'are* (a.) est une mesure fictive, l'équivalent d'un carré de 10 mètres de côté ou décamètre carré. Il a pour multiple l'*hectare* ou hectomètre carré, et pour sous-multiple le *centiare* ou mètre carré.

ARÉAGE n. m. Mesurage des terres par ares.

AREC (*rèk*) ou **ARÉQUIER** (*ki-é*) n. m. Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent, et dont le fruit, appelé *noix d'arec* ou *arec*, fournit du cachou.

ARÉNACÉ, E adj. (du lat. *arena*, sable). De la nature du sable. Qui lui ressemble : *roche arénacée*.

ARÉNATION (*si-on*) n. f. (du lat. *arena*, sable). Action de couvrir de sable une surface, un corps.

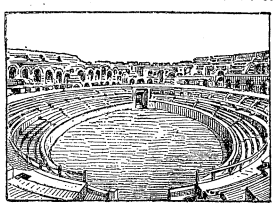
Arènes.

ARÈNE n. f. (du lat. *arena*, sable). Espace sablé, au centre des amphithéâtres, des cirques, pour les combats, les exercices, les jeux. *Fig.* Carrière, assemblée, etc., où se combattent les idées, les partis. *Poét.* et au pl. Sable fin d'un rivage. Désert de sable.

ARÉNER (*né*) v. n. ou **S'aréner** v. pr. Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse : *plancher qui arène* ou *s'arène*.

ARÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Sablonneux.

ARÉNICOLE adj. (lat. *arena*, sable, et *colere*, habiter). Qui vit dans le sable. N. f. Annélide qui vit dans les sables au bord de la mer.

ARÉNIFÈRE adj. (lat. *arena*, sable, et *ferre*, porter). Qui contient du sable : *roche arénifère*.

ARÉNULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (rad. *arène*). Empli de menu sable. Semblable au menu sable.

ARÉOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui se rapporte à l'aréole.

ARÉOLATION (*si-on*) n. f. Disposition aréolaire d'un tissu quelconque.

ARÉOLE n. f. (du lat. *areola*, petite aire). *Anat.* Petite cavité entre les faisceaux de fibres d'un tissu. *Méd.* Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire.

ARÉOMÈTRE n. m. (gr. *araios*, peu dense, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité des liquides. — Plongé dans un liquide, l'aréomètre flotte verticalement et s'enfonce d'autant plus que le liquide est moins dense. Il se compose d'une boule (ou cylindre de verre) lestée par un petit poids et surmontée d'une tige graduée. Suivant sa destination, l'aréomètre prend le nom d'*alcoomètre*, de *pèse-lait*, de *pèse-liqueurs*, *pèse-sirops*, etc.

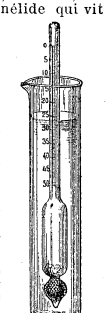
Aréomètre.

ARÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de déterminer la densité des liquides au moyen de l'aréomètre.

ARÉOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'aréomètre : *échelles aréométriques*.

ARÉOPAGE n. m. Ancien tribunal d'Athènes. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Réunion de gens vertueux, savants, etc. Assemblée de magistrats, de juges : *l'aréopage des examinateurs*.

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'Aréopage.

ARÉOPAGITIQUE adj. Qui se rapporte à l'Aréopage, à un aréopage.

ARÉOSTYLE (*os-ti-le*) n. m. Entre-colonnement, dans lequel l'intervalle entre chaque colonne est de trois et demi à quatre diamètres.

ARÉOTECTONIQUE (*tèk*) n. f. (gr. *areios*, belliqueux, et *tektonikê*, art de bâtir). Art de fortifier, d'attaquer ou de défendre les places fortes.

ARÊTE n. f. (du lat. *arista*, épi). Os de certains poissons. *Bot.* Barbe des épis de l'orge, du seigle, etc. *Archit.* Angle saillant : *l'arête du toit. Géom.* Ligne d'intersection de deux plans : *les arêtes d'un cube*.

ARÊTIER (*ti-é*) n. m. (rad. *arête*). Pièce de charpente, qui forme l'encoignure d'un comble.

ARGAS (*ghâss*) n. m. Acarien parasite des volailles.

ARGENT (*jan*) n. m. (lat. *argentum*). Métal blanc. Toute sorte de monnaie. *Fig.* Richesse. PROV. : **Point d'argent, point de Suisse,** rien pour rien, point de service sans rétribution. **Plaie d'argent n'est pas mortelle,** les pertes d'argent peuvent toujours se réparer. — L'argent (Ag) se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre ; il est presque toujours combiné au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe : en Suède, en Norvège, en Russie ; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique. L'argent est le plus ductile et le plus malléable de tous les métaux, après l'or ; il fond vers 960°, sa densité est 10,5 ; on l'allie au cuivre pour lui donner plus de dureté. La pièce de 5 fr. en argent contient 9 parties d'argent pur pour 1 de cuivre ; les autres pièces sont un alliage de 835 parties d'argent et de 165 parties de cuivre. Les pièces d'argent sont : 5, 2, 1 fr., 0 fr. 50 c. et 0 fr. 20 c. L'argent sert en bijouterie et orfèvrerie, pour l'argenture des objets, etc. ; certains de ses sels sont utilisés en photographie.

ARGENTAGE (*jan*) n. m. Action d'argenter. Son résultat. (On dit mieux ARGENTURE.)

ARGENTAN (*jan*) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, dont on se sert en orfèvrerie. (Lorsque l'étain remplace le zinc, l'alliage est appelé ARGENTON.)

ARGENTÉ, E (*jan*) adj. Recouvert de feuilles d'argent ou d'une solution d'argent : *vaisselle argentée*. Qui a l'éclat blanc de l'argent : *flots argentés*.

ARGENTER (*jan-té*) v. a. Couvrir d'une feuille d'argent ou d'un dépôt d'argent. *Fig.* et *poét.* Donner l'éclat, la blancheur de l'argent : *la lune argentait les flots*. ANT. **Désargenter.**

ARGENTERIE (*jan-te-rî*) n. f. Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTEUR (*jan*) n. m. Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE (*jan-teû, eu-ze*) adj. *Pop.* Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTIER (*jan-ti-é*) n. m. Autrefois, en France, surintendant des finances. Meuble propre à contenir l'argenterie.

ARGENTIFÈRE (*jan*) adj. (du lat. *argentum*, argent, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argent : *terrain argentifère*.

ARGENTIN, E (*jan*) adj. Qui a le son clair, retentissant de l'argent : *voix argentine*.

ARGENTIN, E (*jan*) adj. et n. De la république Argentine.

ARGENTON n. m. V. ARGENTAN.

ARGENTURE (*jan*) n. f. Couche d'argent appliquée sur un métal ou sur un corps quelconque : *l'argenture des glaces*. Art, action d'argenter.

ARGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. D'Argos.

ARGILACÉ, E adj. Qui ressemble à l'argile.

ARGILE n. f. (lat. *argilla*). Terre molle, grasse. — On distingue l'*argile verte* ou *terre glaise*, qui sert à la fabrication des poteries, des ciments, des chaux hydrauliques, etc., et l'*argile blanche* ou *kaolin*.

ARGILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui tient de l'argile : *sol argileux*.

ARGILIFÈRE adj. (du lat. *argilla*, argile, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argile : *calcaire argilifère*.

ARGON n. m. Gaz simple incolore, inodore et insipide, qui entre environ pour un centième dans la composition de l'air.

Argonaute.

ARGONAUTE (*nô-te*) n. m. (de *Argonaute*. V. *Part. hist.*). Mollusque céphalopode des mers chaudes.

ARGOT (*go*) n. m. Langue spéciale aux malfaiteurs, souvent très expressive : *refroidir* (tuer), *la sorbonne* (la tête), *faucher le grand pré* (ramer sur les galères), etc. Langage particulier, adopté dans certaines professions : *l'argot des peintres*.

ARGOT (*go*) n. m. Bois au-dessus de l'œil d'une branche. (On dit plutôt ERGOT.)

ARGOTER (*té*) v. a. (rad. *argot*). Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOTIQUE adj. De la nature de l'argot : *langage argotique*.

ARGOULET (*lè*) n. m. Corps de cavaliers qui servaient dans l'armée française au XVIe siècle. (On les appela d'abord aussi *stradiots* ou *estradiots*.)

ARGOUSIN (*zin*) n. m. (corrupt. de l'esp. *alguazil*). Surveillant des forçats. *Par dénigr.* Agent de police.

ARGUE (*ar-ghe*) n. f. Machine qui sert à dégrossir, au moyen de filières, les lingots d'or, d'argent, etc.

ARGUER (*ghu-é*) v. a. (du lat. *arguere*, prouver). Accuser : *arguer un acte de faux*. (Vx.) V. n. Conclure : *vous arguez mal à propos de ce fait*.

ARGUEUX, EUSE (*ghu-eû, eu-ze*) adj. Qui tient du reproche, de l'offense : *paroles argueuses*.

ARGUMENT (*man*) n. m. (lat. *argumentum*). Raisonnement par lequel on tire une conséquence. Preuve : *tirer argument d'un fait*. Sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration. *Math.* Quantité d'où dépend une circonstance mathématique, équation ou égalité, ou détermination.

ARGUMENTANT (*man-tan*) n. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR, TRICE (*man*) n. Qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action, art d'argumenter.

ARGUMENTER (*man-té*) v. n. Faire des arguments.

Argus.

ARGUS (*ghuss*) n. m. (de *Argus*. V. *Part. hist.*). Homme très clairvoyant. Surveillant incommode, espion. *Yeux d'argus*, yeux très pénétrants. Espèce de papillon. Oiseau voisin du faisan, qui vit dans l'Inde et la Malaisie.

ARGUTIE (*sî*) n. f. (lat. *argutia*). Subtilité de langage.

ARGYRONÈTE n. f. Genre d'arachnides vivant sous l'eau.

ARIA n. m. *Pop.* Embarras, ennui : *que d'arias !*

ARIA n. f. (m. ital.). Air, mélodie.

ARIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie d'Arius. V. *Part. hist.*

ARIDE adj. (du lat. *arere*, dessécher). Sec, stérile : *terre aride. Fig. Esprit aride*, qui ne peut rien produire. *Sujet aride*, qui prête peu aux développements. ANT. **Humide, fécond.**

ARIDITÉ n. f. (de *aride*). Sécheresse, stérilité. *Fig.* : *aridité de l'esprit, du style*. ANT. **Humidité, fécondité.**

ARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) n. et adj. Partisan de l'arianisme : *un arien ; princesse arienne*.

ARIETTE (*ri-è-te*) n. f. (ital. *arietta*). Air léger. Paroles chantées sur cet air.

ARILLE (*ll* mll.) n. m. Tégument accessoire qui, dans certaines graines, se développe au voisinage du hile.

ARILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Qui est pourvu d'un arille : *graine arillée*.

ARIMER (*mé*) v. a. Chez les épingliers, ajuster le poinçon sur l'enclume.

ARIOSO (*zo*) adv. (mot ital.). *Mus.* Se dit d'un air de grand style, d'un sentiment pathétique et profond. N. m. : *exécuter un arioso.* Pl. des *ariosos.*

ARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE (*ris-to-kra-sî*) n. f. (gr. *aristos*, excellent, et *kratos*, pouvoir). Classe des nobles, des privilégiés. ANT. **Démocratie, démagogie.**

ARISTOCRATIQUE (*ris-to*) adj. Qui appartient à l'aristocratie. ANT. **Démocratique.**

ARISTOCRATIQUEMENT (*ris-to, man*) adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE (*ris-to*) n. f. Genre de plantes à tige grimpante. (Elles sont médicinales, diurétiques.)

ARISTOPHANESQUE (*ris-to-fa-nès-ke*) adj. Dans le genre du poète grec Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE (*ris-to-té-li-si-in, è-ne*) adj. Conforme à la doctrine d'Aristote. N. Partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE (*ris-to*) adj. D'Aristote.

ARISTOTÉLISME (*ris-to-té-lis-me*) n. m. (du gr. *Aristotelês*, Aristote). Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, ENNE (*a-rit'-mé-ti-si-in, è-ne*) n. Qui sait, qui pratique l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE (*a-rit'-mé*) n. f. (du gr. *arithmos*, nombre). Science des nombres. Art de calculer. Adjectiv. Fondé sur l'arithmétique : *calcul arithmétique.*

ARITHMÉTIQUEMENT (*a-rit'-mé-ti-ke-man*) adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHIE (*rit'-mo*) n. m. (gr. *arithmos*, nombre, et *graphein*, écrire). Appareil pour effectuer mécaniquement les opérations arithmétiques.

ARITHMOGRAPHIE (*rit'*) n. f. (rad. *arithmographe*). Art d'exprimer par des signes conventionnels les quantités dont la composition est connue.

ARITHMOLOGIE (*a-rit'-mo-lo-jî*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre, et *logos*, discours). Science générale des nombres, de la mesure des grandeurs.

ARITHMOMANCIE (*a-rit', sî*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre, et *manteia*, divination). Divination au moyen des nombres. (On dit aussi ARITHMANCIE.)

ARITHMOMÈTRE (*a-rit'*) n. m (gr. *arithmos*, nombre, et *metron*, mesure). Calculateur mécanique.

ARLEQUIN (*kin*) n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. (Fém. : *arlequine.*) *Fig.* Homme sans principes arrêtés. *Pop.* Mets composé de restes divers. V. *Part. hist.*

ARLEQUINADE (*ki*) n. f. Bouffonnerie d'arlequin. Ecrit, composition ridicule.

ARMADILLE (*ll* mll.) n. f. Flottille que l'Espagne envoyait dans ses colonies d'Amérique pour les protéger et empêcher les navires étrangers d'y commercer.

ARMAGNAC (*gnak'*) n. m. Eau-de-vie très renommée, que l'on fabrique dans les départements formés par l'ancien pays d'Armagnac.

ARMATEUR n. m. Celui qui arme ou équipe un navire à ses frais.

ARMATURE n. f. Assemblage de liens de métal soutenant les parties d'un ouvrage mécanique. Plaque métallique, faisant partie des condensateurs électriques. *Mus.* Réunion des dièses ou des bémols qui se trouvent à la clef et sont affectés au ton dans lequel le morceau est écrit.

Armes de Paris.

ARME n. f. (du lat. *arma*, armes). Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive.* Les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, artillerie, génie, etc. : *appartenir à l'arme du génie.* Pl. Profession de la guerre : *né pour les armes.* Escrime : *faire des armes.* Emblèmes figurés sur l'écu : *les armes de Paris. Passer quelqu'un par les armes,* le fusiller. *Etre sous les armes,* être armé. *Fig. Fournir des armes contre soi,* donner prise sur soi par ses actes, ses paroles, etc. *Fait d'armes,* trait de bravoure. *Faire ses premières armes,* sa première campagne, et, *au fig.*, débuter.

ARMÉ adj. m. Pourvu d'une armature de métal : *ciment armé*

ARMÉE (*mé*) n. f. Ensemble des troupes régulières d'un Etat. Réunion nombreuse de troupes de toutes armes sous les ordres d'un général en chef. — Le territoire métropolitain est divisé en 20 régions de mobilisation. En France, l'armée doit comprendre en principe pendant le temps de paix 5 divisions légères et 16 corps d'armée, dont 1 colonial à 2 divisions de ligne. Les troupes de l'Algérie-Tunisie forment un corps d'armée spécial ; celles du Maroc et de la Syrie sont des corps expéditionnaires ; celles du Rhin sont des troupes d'occupation. Les régiments, bataillons et compagnies formant corps, des diverses armes et des services, pendant le temps de paix, sont destinés à se dédoubler ou détripler à la mobilisation pour constituer de nouvelles formations.

ARMELINE n. f. Pelleterie blanche et fine, qui provient de la fourrure de l'hermine.

ARMEMENT (*man*) n. m. Action d'armer. Appareil de guerre. Equipement d'un vaisseau. ANT. **Désarmement.**

ARMÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Arménie. N. m. Langue parlée par les Arméniens.

ARMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *armentum*, troupeau). Riche de gros bétail, en parlant d'un pays : *contrée armenteuse.* (Peu us.)

ARMER (*mé*) v. a. Fournir d'armes. Lever des troupes : *Etat qui peut armer cent mille hommes.* Equiper un vaisseau. Tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force : *armer de fer une poutre.* Fortifier, prémunir : *la philosophie nous arme contre les passions.* ANT. **Désarmer.**

ARMET (*mé*) n. m. Casque en fer, en usage dans la cavalerie du XVe au XVIIe siècle.

ARMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. (du lat. *armilla*, bracelet). *Sphère armillaire,* assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, représentant le ciel et le mouvement des astres et au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre.

ARMILLE (*ll* mll.) n. f. Bracelet grec, romain, gaulois, franc, etc. Instrument dont Hipparque et les anciens astronomes se sont servis pour faire des observations astronomiques. N. f. pl. Petites moulures qui entourent le chapiteau des colonnes doriques. (On dit aussi ANNELETS.)

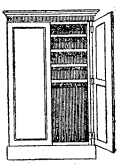

Armoire.

ARMINIEN (*ni-in*) ou **REMONTRANT** (*tran*) n. m. Sectateur d'Arminius, qui combattait une partie des doctrines de Calvin (XVIIe s.).

ARMISTICE (*mis-ti-se*) n. m. (lat. *arma*, armes, et *sistere*, arrêter). Suspension d'armes, interruption momentanée des hostilités par accord mutuel.

ARMOIRE n. f. (lat. *armarium*). Meuble haut, fermé d'une ou deux portes, garni de tablettes, de tiroirs, pour serrer le linge, les vêtements, etc.

ARMOIRIES (*ri*) n. f. pl. Ensemble des signes, devises et ornements intérieurs et extérieurs de l'écu d'un Etat, d'une ville, d'une famille noble : *les armoiries datent des croisades.* V. BLASON.

Armoiries de Paris.

ARMOISE (*moi-ze*) n. f. *Bot.* Genre de plantes aromatiques, de la famille des composées, comprenant l'*armoise commune* ou *herbe de la Saint-Jean*, l'*armoise des champs*, l'*armoise absinthe. Techn.* Syn. de ARMOISIN.

ARMOISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Ouvrier qui fabrique l'étoffe appelée *armoise* ou *armoisin.*

ARMOISIN (*zin*) n. m. ou **ARMOISE** (*moi-ze*) n. f. Sorte d'étoffe de soie, qu'on fabrique à Lyon.

ARMON n. m. (lat. *artemo*). Nom des deux pièces entre lesquelles se trouve placé le gros bout du timon d'une voiture.

ARMORIAL n. m. Recueil d'armoiries.

ARMORICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. De l'Armorique.

ARMORIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Peindre des armoiries.

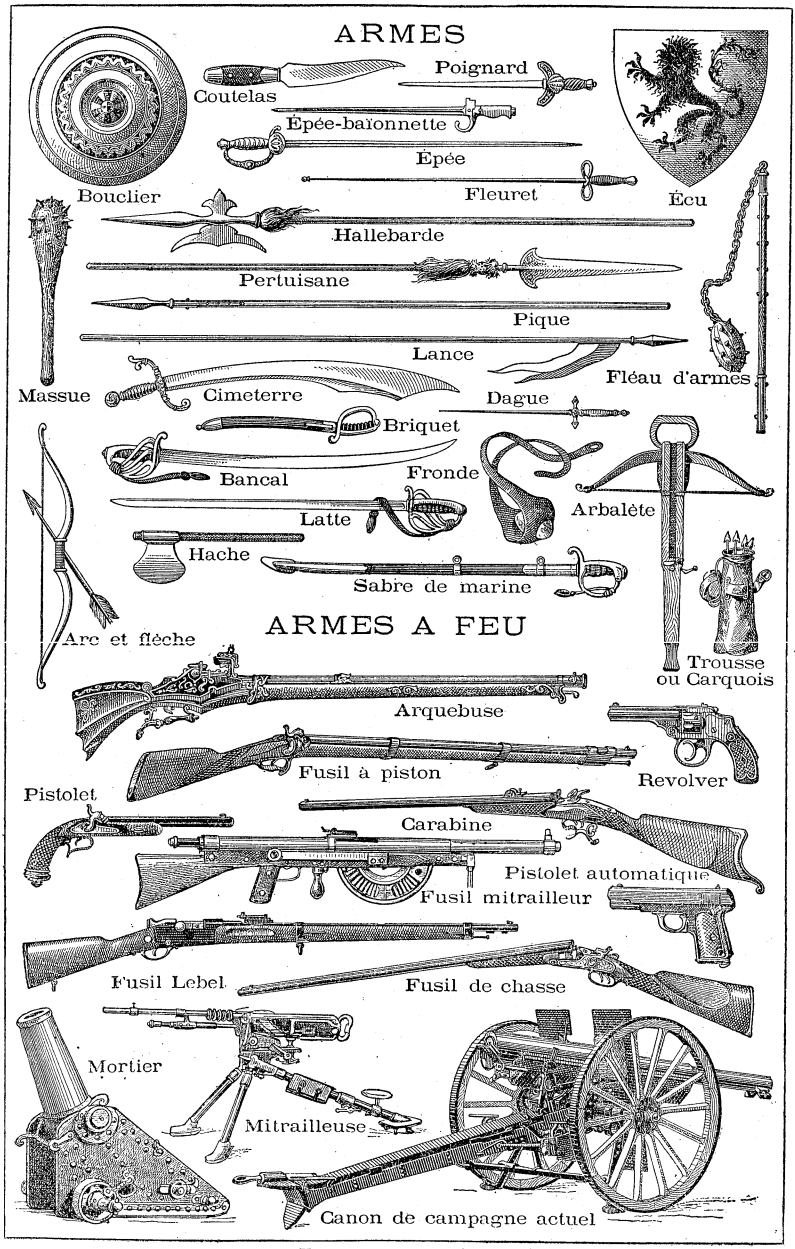

VOIR CANON, FUSIL, etc.

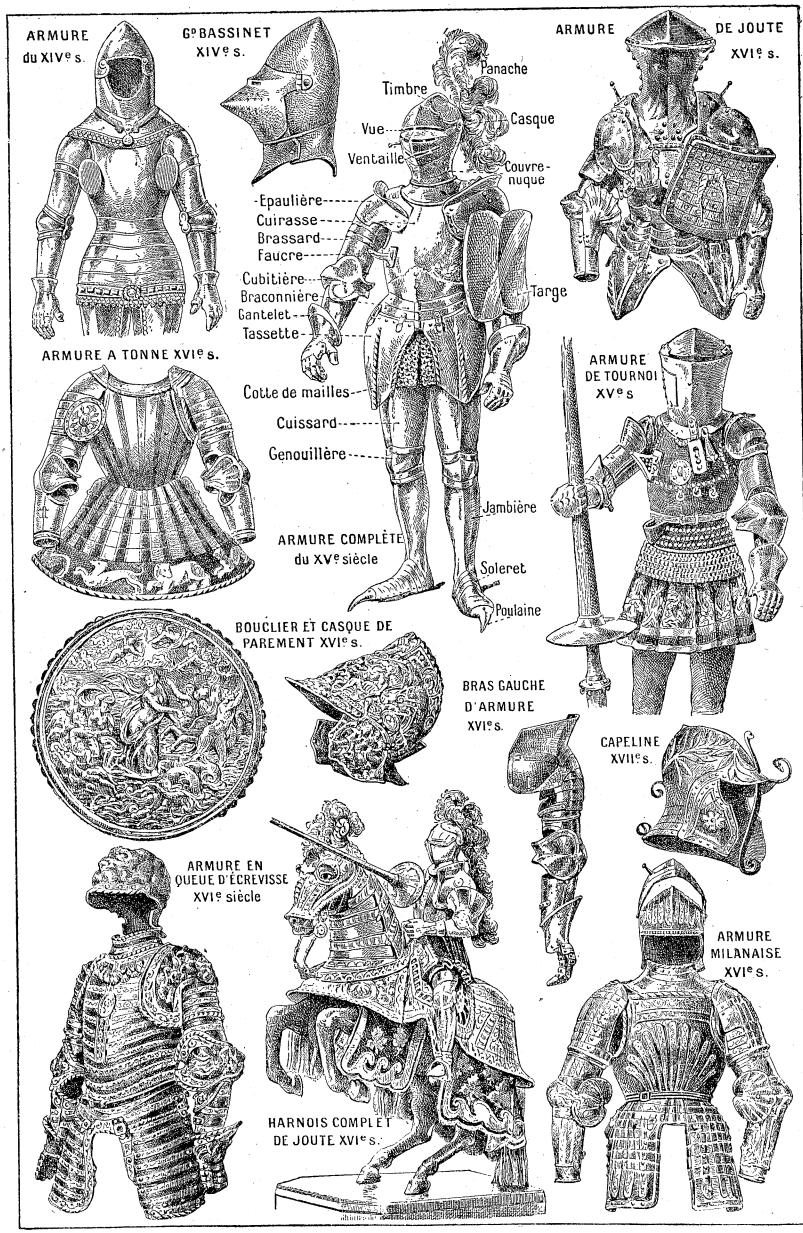
ARMURE du XIVe s.
Gd BASSINET XIVe s.
Panache
Timbre
Casque
Vue
Ventaille
Couvre-nuque
ARMURE DE JOUTE XVIe s.
Epaulière
Cuirasse
Brassard
Faucre
Cubitière
Braconnière
Gantelet
Tassette
Targe
ARMURE A TONNE XVIe s.
Cotte de mailles
Cuissard
Genouillère
ARMURE DE TOURNOI XVe s
Jambière
ARMURE COMPLÈTE du XVe siècle
Soleret
Poulaine
BOUCLIER ET CASQUE DE PAREMENT XVIe s.
BRAS GAUCHE D'ARMURE XVIe s.
CAPELINE XVIIe s.
ARMURE EN QUEUE D'ÉCREVISSE XVIe siècle
ARMURE MILANAISE XVIe s.
HARNOIS COMPLET DE JOUTE XVIe s.

ARMORISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui fait des armoiries. Qui enseigne le blason.

ARMURE n. f. (lat. *armatura*). Ensemble des défenses métalliques (*cuirasse, casque*, etc.) qui protégeaient le corps de l'homme de guerre au moyen âge. Plaque de fer attachée à un aimant. *Agric.* Appareil dont on entoure les arbres pour les protéger. *Mus.* Syn. de ARMATURE.

Arnica.

ARMURERIE (*ri*) n. f. Profession d'armurier. Commerce d'armes. Atelier, fabrique d'armes.

ARMURIER (*ri-é*) n. m. Qui fabrique, qui vend des armes : *un armurier*.

ARNICA ou **ARNIQUE** n. f. *Bot.* Genre de composées employées en médecine : *la teinture d'arnica est utilisée dans les contusions et les foulures*.

AROBE ou **ARROBE** (*a-ro-be*) n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne et en Portugal, contenant de 10 à 16 litres. Nom de différents poids variant de 12 à 15 kilogr.

AROÏDEES (*ro-i-dé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre arum. S. une *aroïdée*.

AROMATE n. m. (du gr. *aróma*, parfum). Toute substance végétale qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des aromes : *herbes aromatiques*.

AROMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon aromatique.

AROMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER (*zé*) v. a. Parfumer avec des aromates : *aromatiser une boisson, une pommade*.

AROME n. m. (du gr. *arôma*, parfum). Principe odorant de certaines substances végétales ou animales.

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle. **A ou en queue d'aronde,** en forme de queue d'hirondelle.

ARONDELLE (*dè-le*) n. f. Grosse ligne pour pêcher, composée d'une corde de 25 brasses environ, garnie de cordes plus fines dites *avançons*, armées d'un hameçon. *Mar.* Bâtiment très léger.

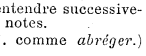

Arpèges.

ARPÈGE n. m. (ital. *arpeggio*). *Mus.* Accord dont on fait entendre successivement, et non à la fois, toutes les notes.

ARPÉGER (*jé*) v. n. (Se conj. comme *abréger*.) Faire des arpèges.

ARPENT (*pan*) n. m. (du lat. *arepennis*, mesure agraire des Gaulois). Ancienne mesure agraire de 30 à 51 ares, suivant les pays.

ARPENTAGE (*pan*) n. m. Mesurage de la superficie des terres.

ARPENTER (*pan-té*) v. a. Mesurer la superficie des terres. *Fig.* Parcourir à grands pas : *arpenter les rues*.

ARPENTEUR (*pan*) n. m. Qui mesure la superficie des terres.

ARPENTEUSE (*pan-teu-ze*) n. f. Chenille des phalènes dites *géomètres*.

ARQUÉ (*ké*), **E** adj. Courbé en arc. *Cheval arqué*, dont les jambes sont pliées au-dessous des genoux dans le repos.

ARQUEBUSADE (*ke-bu-za-de*) n. f. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE (*ke-bu-ze*) n. f. (ital. *archibuso*). Ancienne arme à feu, qui se portait sur l'épaule.

ARQUEBUSER (*ke-bu-zé*) v. a. Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE (*ke-bu-ze-rî*) n. f. Profession d'arquebusier.

Arquebusier.

ARQUEBUSIER (*ke-bu-zi-é*) n. m. Autrefois, soldat armé d'une arquebuse. Anc. syn. de ARMURIER.

ARQUER (*ké*) v. a. Courber en arc : *arquer une poutre*. V. n. Fléchir, se courber : *poutre qui arque*. **S'arquer** v. pr. Se courber en arc.

ARRACHAGE (*a-ra*) n. m. Action d'arracher des herbes, des racines, etc. : *l'arrachage des betteraves*.

ARRACHE-CLOU n. m. invar. Appareil destiné à retirer des pneumatiques les clous (graviers, etc.) que le roulement y fait pénétrer.

ARRACHEMENT (*man*) n. m. Action d'arracher.

ARRACHE-PIED (D') [*pi-é*] loc. adv. Sans interruption : *travailler six heures d'arrache-pied*.

ARRACHER (*a-ra-ché*) v. a. (du lat. *eradicare*, enlever avec la racine). Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole ; arracher de l'argent*. Enlever, détacher : *arracher aux plaisirs*. ANT. **Planter.**

ARRACHEUR (*a-ra*) n. m. Celui qui fait le métier d'arracher : *arracheur de dents*.

ARRACHIS (*a-ra-chi*) n. m. Arrachage, enlèvement des arbres. Terre précédemment en culture forestière et qu'on vient de défricher. Plant arraché, dont les racines sont à nu.

ARRACHOIR ou **ARRACHEUR** n. m. Instrument pour opérer ou faciliter l'arrachage des plantes. (On dit aussi ARRACHEUSE n. f.)

ARRAISONNEMENT (*a-rè-zo-ne-man*) n. m. (rad. *raison*). Examen de la patente d'un navire au point de vue notamment de la police sanitaire.

ARRAISONNER (*a-rè-zo-né*) v. a. Raisonner quelqu'un. (Vx.) *Arraisonner un navire*, constater l'état sanitaire, la nationalité, la composition, etc., du personnel d'un bâtiment, sa destination, etc.

ARRANGEABLE (*a-ran-ja-ble*) adj. Que l'on peut arranger : *une affaire arrangeable*.

ARRANGEANT (*a-ran-jan*), **E** adj. Qui est facile en affaires : *un homme très arrangeant*.

ARRANGEMENT (*a-ran-je-man*) n. m. Action d'arranger. Conciliation : *l'arrangement d'un différend*. ANT. **Dérangement, bouleversement.**

ARRANGER (*a-ran-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'arrangeai, nous arrangeons*.) Mettre en ordre : *arranger des livres*. Terminer à l'amiable : *arranger une affaire. Fam. Arranger quelqu'un*, le maltraiter. *Cela m'arrange*, me convient. **S'arranger** v. pr. Se mettre d'accord. Terminer à l'amiable un différend. ANT. **Déranger, bouleverser.**

ARRANGEUR (*a-ran*) n. m. Celui qui arrange, donne une forme.

ARRENTEMENT (*a-ran-te-man*) n. m. Action d'arrenter.

ARRENTER (*a-ran-té*) v. a. Donner ou prendre à rente : *arrenter un domaine*.

ARRÉRAGER (*a-ré-ra-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'arrérageai, nous arrérageons*.) Laisser accumuler les arrérages, en parlant d'une redevance.

ARRÉRAGES (*a-ré*) n. m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

ARRESTATION (*a-rès-ta-si-on*) n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner. Etat de celui qui est arrêté : *être en état d'arrestation*. ANT. **Libération, élargissement, relaxation.**

ARRÊT (*a-rè*) n. m. Action d'arrêter, de s'arrêter : *l'arrêt des affaires*. Jugement d'une cour souveraine : *les arrêts de la Cour de cassation*. Décision, jugement quelconque : *les arrêts de la conscience sont irrévocables. Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises, des appointements*. **Maison d'arrêt,** prison. **Mandat d'arrêt,** ordre donné par le juge d'instruction d'arrêter quelqu'un. **Chien d'arrêt,** qui « arrête » le gibier. Pl. Punition qui consiste à défendre à un officier de sortir de chez lui ou de s'éloigner d'un lieu déterminé pendant un certain temps. *Par ext.*, dans les écoles. Punition consistant en privation de récréation ou de sortie : *être, mettre aux arrêts*.

ARRÊTÉ (*a-rè*) n. m. Décision de l'autorité ordonnance, prescription : *arrêté de mairie, de police. Arrêté de compte*, règlement de compte.

ARRÊTE-BŒUF (*a-rè-té*) n. m. invar. Nom vulgaire de la bugrane.

ARRÊTER (*a-rè-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *restare*, rester). Empêcher de marcher, faire rester en

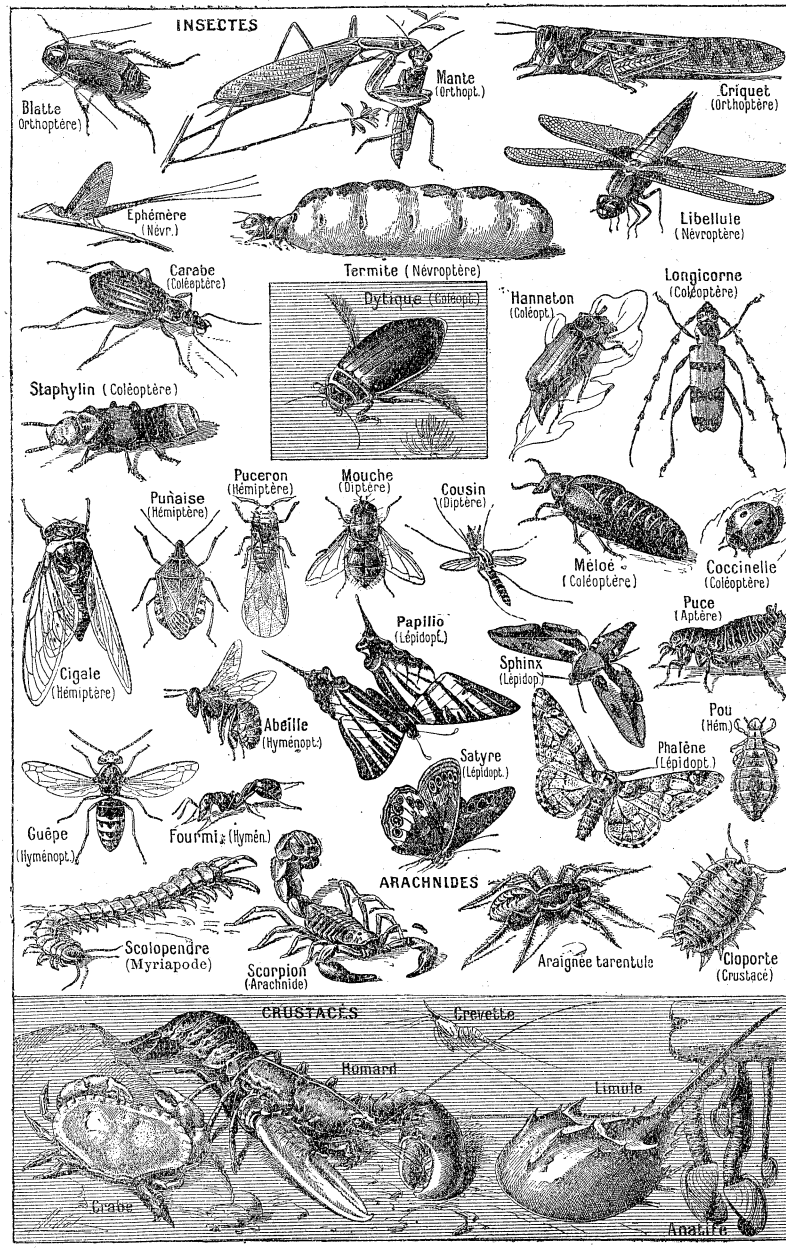
INSECTES
Blatte (Orthoptère)
Mante (Orthopt.)
Criquet (Orthoptère)
Libellule (Névroptère)
Ephémère (Névr.)
Termite (Névroptère)
Carabe (Coléoptère)
Dytique (Coléopt.)
Hanneton (Coléopt.)
Longicorne (Coléoptère)
Staphylin (Coléoptère)
Puceron (Hémiptère)
Mouche (Diptère)
Punaise (Hémiptère)
Cousin (Diptère)
Méloé (Coléoptère)
Coccinelle (Coléoptère)
Puce (Aptère)
Cigale (Hémiptère)
Papilio (Lépidopt.)
Sphinx (Lépidopt.)
Abeille (Hyménopt.)
Pou (Hém.)
Phalène (Lépidopt.)
Satyre (Lépidopt.)
Guêpe (Hyménopt.)
Fourmi (Hymén.)
ARACHNIDES
Scolopendre (Myriapode)
Scorpion (Arachnide)
Araignée tarentule
Cloporte (Crustacé)
CRUSTACÉS
Crevette
Homard
Limule
Crabe
Anatife

3 c

place : *arrêter un cheval.* Mettre en état d'arrestation, appréhender : *arrêter un voleur.* Suspendre le cours d'une chose : *arrêter une révolte, une horloge.* *Fig.* Fixer : *arrêter ses regards, sa pensée.* Engager à son service : *arrêter un laquais.* Déterminer : *arrêter un plan.* Régler de manière définitive : *arrêter un compte, un marché.* Interrompre : *il l'arrêta tout court.* *Chass.* v. a. ou absol. Se dit du chien qui, après avoir approché le gibier, se tient immobile et le maintient immobile aussi jusqu'à l'arrivée du chasseur. *Cout.* Faire un point spécial qui empêche une couture de se défaire. **S'arrêter** v. pr. Cesser de marcher, de parler, d'agir. ANT. **Mouvoir, remuer ; relâcher, relaxer.**

ARRÊTISTE (*a-rê-tis-te*) n. m. Celui qui annote et publie un recueil d'arrêts.

ARRÊTOIR (*a-rê*) n. m. Saillie qui empêche un mouvement, dans un mécanisme.

ARRHER (*a-ré*) v. a. Donner des arrhes.

ARRHES (*a-re*) n. f. pl. (du gr. *arrhabón*, gages). Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché : *donner des arrhes.* *Fig.* Gage, assurance.

ARRIÈRE (*a-ri-è-re*) interj. (du lat. *ad retro*, par derrière). Au loin : *arrière les médisants !* **En arrière** loc. adv. Derrière, en retard : *rester en arrière.* N. m. *Mar.* Partie postérieure d'un navire : *les voiles de l'arrière. Vent arrière*, en poupe. ANT. **Avant.**

ARRIÉRÉ, E (*a-ri*) adj. Qui est en retard : *payement arriéré.* *Fig.* Qui n'est pas éclairé, instruit, comme le voudrait son âge ou son époque : *enfant, peuple arriéré.* N. m. Ce qui reste dû : *solder l'arriéré.* ANT. **Avancé.**

ARRIÈRE-BAN n. m. Levée en masse ordonnée par le souverain et qui englobait les combattants non compris dans la première levée ou *ban.* Pl. des *arrière-bans.*

ARRIÈRE-BEC (*bèk*) n. m. Eperon d'une pile de pont en aval. Pl. des *arrière-becs.*

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des *arrière-bouches.*

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des *arrière-boutiques.*

ARRIÈRE-CORPS (*kor*) n. m. invar. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des *arrière-cours.*

ARRIÈRE-FIEF (*fi-èf*) n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des *arrière-fiefs.*

ARRIÈRE-FLEUR n. f. Seconde floraison. Pl. des *arrière-fleurs.*

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des *arrière-gardes.*

ARRIÈRE-GORGE n. f. Partie du larynx située derrière les amygdales. Pl. des *arrière-gorges.*

ARRIÈRE-GOÛT (*ghoû*) n. m. Goût qui revient dans la bouche après qu'on a absorbé un mets, une boisson, et qui, le plus souvent, diffère de celui qu'on avait d'abord trouvé. Pl. des *arrière-goûts.*

ARRIÈRE-GRAND'MÈRE (*gran-mè-re*) n. f. Mère du grand-père ou de la grand'mère. Bisaïeule. Pl. des *arrière-grand'mères.*

ARRIÈRE-GRAND-ONCLE (*gran-ton-kle*) n. m. Frère de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand'mère. Pl. des *arrière-grands-oncles.*

ARRIÈRE-GRAND-PÈRE (*gran*) n. m. Père du grand-père ou de la grand'mère. Bisaïeul. Pl. des *arrière-grands-pères.*

ARRIÈRE-GRAND'TANTE (*gran-tan-te*) n. f. Sœur de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand'mère. Pl. des *arrière-grand'tantes.*

ARRIÈRE-MAIN (*min*) n. m. Revers de la main. Partie postérieure du cheval. Pl. des *arrière-mains.*

ARRIÈRE-NEVEU n. m. **ARRIÈRE-NIÈCE** n. f. Le fils, la fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-neveux*, des *arrière-nièces.* Descendants.

ARRIÈRE-PENSÉE (*pan*) n. f. Pensée, intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Pl. des *arrière-pensées.*

ARRIÈRE-PETIT-FILS (*fiss*) n. m. **ARRIÈRE-PETITE-FILLE** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des *arrière-petits-fils*, des *arrière-petites-filles.*

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (*ti-zan-fan*) n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN n. m. Ligne de perspective, la plus éloignée du spectateur. Pl. des *arrière-plans.*

ARRIÈRE-POINT (*poin*) n. m. Point d'aiguille empiétant sur le précédent. Pl. des *arrière-points.*

ARRIÈRE-PORT (*por*) n. m. La partie d'un port la plus éloignée de l'entrée. Pl. des *arrière-ports.*

ARRIÈRE-RANG (*ran*) n. m. Dernier rang d'une troupe en bataille. Pl. des *arrière-rangs.*

ARRIÉRER (*a-ri-é-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en retard : *arriérer un payement.* **S'arriérer** v. pr. Demeurer en arrière.

ARRIÈRE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Fin de l'automne. Dernière période, en général. Pl. des *arrière-saisons.*

ARRIÈRE-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'un véhicule portée par les roues de derrière. Train postérieur d'un animal. Pl. des *arrière-trains.*

ARRIÈRE-VASSAL (*va-sal*) n. m. Celui qui relevait d'un seigneur, vassal d'un autre seigneur. Pl. des *arrière-vassaux.*

ARRIÈRE-VOUSSURE (*vou-su-re*) n. f. Sorte de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre, pour couronner l'embrasure. Pl. des *arrière-voussures.*

ARRIMAGE (*a-ri*) n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER (*a-ri-mé*) v. a. Arranger méthodiquement et solidement la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMEUR (*a-ri*) n. m. Celui qui arrime.

ARRISER ou **ARISER** (*a-ri-zé*) v. a. Amener les vergues ou les voiles hautes pendant un grain.

ARRIVAGE (*a-ri*) n. m. Abord des navires dans un port. Arrivée des marchandises. Ces marchandises elles-mêmes : *de beaux arrivages.*

ARRIVÉE (*a-ri-vé*) n. f. Action d'arriver. Moment précis de cette action. ANT. **Départ.**

ARRIVER (*a-ri-vé*) v. n. (de *à*, et *rive*). Parvenir dans un lieu. Atteindre : *arriver à la vieillesse.* Venir : *la nuit arrive.* V. imp. : *il m'est arrivé un malheur.* ANT. **Partir.**

ARRIVISTE (*a-ri-vis-te*) n. Personne qui veut réussir, arriver à tout prix. Ambitieux sans scrupule.

ARROCHE (*a-ro-che*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de plantes chénopodées, souvent cultivées dans les jardins.

ARROGAMMENT (*gha-man*) adv. Avec arrogance.

ARROGANCE (*a-ro*) n. f. Fierté méprisante et insultante. Morgue, manières hautaines. ANT. **Aménité, affabilité.**

ARROGANT (*a-ro-ghan*), **E** adj. Qui a ou qui indique de l'arrogance. Hautain, rogue. ANT. **Courtois, affable, aimable.**

ARROGER (S') [*sa-ro-jé*] v. pr. (lat. *arrogare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je m'arrogeai, nous nous arrogeons.*) S'attribuer quelque chose sans y avoir droit : *ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs.*

ARROI (*a-roi*) n. m. Equipage, appareil, train. (Vx.).

ARRONDIR (*a-ron*) v. a. Rendre rond. *Fig. Arrondir son bien*, l'augmenter. *Arrondir une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT (*a-ron-di-se-man*) n. m. Action d'arrondir. Etat de ce qui est arrondi. Circonscription administrative : *département divisé en arrondissements.*

ARROSABLE (*a-ro-za-ble*) adj. Que l'on peut arroser.

ARROSAGE (*a-ro-za-je*) ou **ARROSEMENT** (*a-ro-ze-man*) n. m. Action d'arroser : *arrosage d'une prairie, des fleurs, des rues.*

ARROSER (*a-ro-zé*) v. a. (préf. *ad.* et lat. *ros.* rosée). Humecter par irrigation ou par aspersion : *arroser des fleurs.* Couler à travers : *la Seine arrose Paris.*

ARROSEUR, EUSE n. Personne préposée à l'arrosage. N. f. Machine à arroser : *arroseuse automobile.*

Arrosoirs.

ARROSOIR (*a-ro-zoir*) n. m. Ustensile pour arroser.

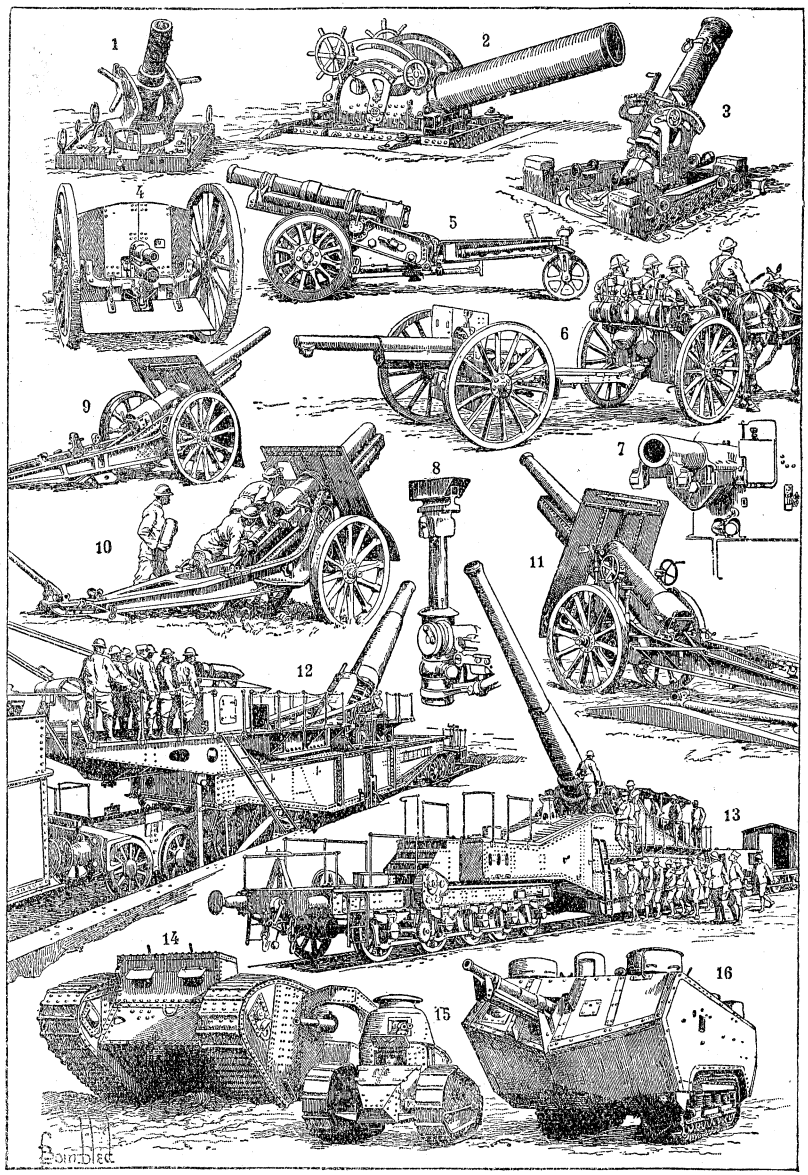

ARTILLERIE DE TRANCHÉES : 1. Canon de 58 (lance-bombes) ; 2. Mortier de 340 ; 3. Mortier de 240 court. — ARTILLERIE DE CAMPAGNE : 4. Canon de 37 d'infanterie ; 5. Canon de 65 de montagne ; 6. Canon de 75 attelé ; 7. Canon de 75 vu par l'avant ; 8. Appareil de pointage du 75. — ARTILLERIE LOURDE DE CAMPAGNE : 9. Canon de 120 Schneider ; 10. Canon de 155 court ; 11. Canon de 155 long. — A. L. G. P. : 12. Pièce de 400 ; 13. Pièce de 340. — ARTILLERIE D'ASSAUT : 14. Char lourd (tank anglais) ; 15. Char léger Renault ; 16. Char lourd (Saint-Chamond).

ARROW-ROOT (*a-rô-rout'*) n. m. Fécule comestible, tirée de diverses racines (maranta, curcuma, etc).

ARROYO (*a-ro-io*) n. m. En divers pays (Indochine, Brésil, etc.), canal naturel ou artificiel reliant des cours d'eau.

ARRUGIE (*a-ru-jî*) n. f. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS (*ar* ou *arss*) n. m. (du lat. *artus*, membre). Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail : *saigner un cheval aux ars*.

ARSENAL n. m. (ital. *arsenale*). Fabrique et magasin d'armes et de munitions de guerre. Établissement maritime où se construisent, se réparent et s'arment les bâtiments de guerre : *les arsenaux de l'Etat. Par anal.* Tout ce qui fournit des moyens d'attaque et de défense : *l'arsenal de l'érudition, de la dévotion*, etc.

ARSÉNIATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide arsénique.

ARSENIC (*ni* ; *nik'* devant une voyelle) n. m. (du gr. *arsenikos*, viril). Corps solide (As) à la température ordinaire, d'une couleur gris de fer et possédant l'éclat métallique. — La densité de l'arsenic est 5.7 ; il se sublime à 400° ; projeté sur les charbons ardents, il se volatilise en répandant une forte odeur d'ail. Non vénéneux par lui-même, il le devient par oxydation ; l'antidote est alors le lait.

ARSENICAL, E, AUX ou **ARSÉNIÉ, E** adj. *Chim.* Qui contient de l'arsenic.

ARSÉNIEUX (*ni-eû*) adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui n'est connu que par ses sels. (Par acide arsénieux, on désigne improprement un *oxyde d'arsenic* appelé aussi *arsenic blanc* ou *mort aux rats*.)

ARSÉNIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui est une combinaison de l'arsenic avec l'oxygène : *acide arsénique*.

ARSÉNITE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide arsénieux.

ARSÉNIURE n. m. Combinaison de l'arsenic avec un métal : *arséniure de nickel*.

ARSIN n. m. (du lat. *ardere*, supin *arsum*, brûler). Bois détruit ou endommagé par le feu.

ARSIS (*siss*) n. m. *Métriq. anc.* Le levé, par opposition au frappé. Temps faible, chez les Grecs ; temps fort, chez les les Latins. Syllabe accentuée.

ARSOUILLE (*sou, ll*, mll.) n. et adj. Débauché crapuleux : *un arsouille ; l'air arsouille*.

ART (*ar*) n. m. (lat. *ars, artis*). Application des connaissances à la réalisation d'une conception. Adresse : *avoir l'art de...* Pl. **Arts libéraux,** où l'esprit a plus de part que la main. **Arts mécaniques,** qui dépendent de la main. **Beaux-arts.** V. à son ordre alphab. **Arts d'agrément,** la musique, la danse, etc. **Arts et métiers.** V. ECOLE (*Part. hist.*)

ARTÈRE n. f. (gr. *artêria*). Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités. *Fig.* Grande voie de communication. V. HOMME.

ARTÉRIALISATION (*za-si-on*) n. f. Oxygénation du sang dans son passage à travers les poumons.

ARTÉRIALISER (*zé*) v. a. Transformer le sang veineux en sang rouge ou artériel.

ARTÉRIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel*.

ARTÉRIOLE n. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *artêria*, artère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOLOGIQUE adj. Propre à l'artériologie.

ARTÉRIOSCLÉROSE (*ri-o-sklé*) n. f. (gr. *artêria*, artère, et *sklêros*, dur). Durcissement des artères.

ARTÉRIOTOMIE (*mî*) n. f. Dissection des artères.

ARTÉRITE n. f. Inflammation d'une artère.

ARTÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) n. et adj. De l'Artois. *Puits artésien*. V. PUITS.

ARTHRALGIE (*jî*) n. f. (gr. *arthron*, articulation, et *algos*, douleur). Douleur articulaire.

ARTHRITE n. f. (du gr. *arthritis*, goutte). Inflammation d'une articulation : *arthrite aiguë, chronique*.

ARTHRITIQUE adj. Qui a rapport aux articulations. N. Qui est atteint d'arthrite.

ARTHRITISME (*tis-me*) n. m. Diathèse constitutionnelle, par ralentissement de la nutrition.

ARTHROPODES n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux chitineux (insectes, arachnides, crustacés, myriapodes). S. un *arthropode*. (V. p. 65.)

ARTICHAUT (*chô*) n. m. (anc. ital. *articiocco*). Plante potagère dont la fleur, avant de s'ouvrir, forme une tête composée d'écailles charnues à leur base et comestibles. Pièce de serrurerie hérissée de crocs.

Artichaut.

ARTICHAUTIÈRE (*chô*) n. f. Terrain planté d'artichauts. Vase à cuire les artichauts.

ARTICLE n. m. (lat. *articulus*). Division d'un traité, d'une loi, d'un contrat, d'un compte. Tout objet de commerce : *article de mercerie*. Partie comprise entre deux points d'articulation, dans une plante ou un insecte. *Faire l'article*, faire valoir une chose outre mesure. *Gram.* Mot qui se place devant les noms pour indiquer qu'ils sont pris dans un sens défini, indéfini ou partitif : *on distingue les articles : définis, indéfinis, partitifs*. **Article de foi,** point important de croyance religieuse. **Article de Paris,** objet de mode ou d'industrie, qui se fabrique spécialement à Paris. *A l'article de la mort*, au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux articulations : *rhumatisme articulaire*.

ARTICULATION (*si-on*) n. f. Jointure des os ; *articulation des doigts*. Prononciation : *articulation sifflante*.

ARTICULÉ, E adj. Qui a une ou plusieurs articulations : *tige articulée*. Énoncé, exprimé nettement : *paroles bien articulées*. N. m. pl. Ancienne division du règne animal, comprenant les êtres dont le corps est composé d'articles, comme les *insectes, arachnides, crustacés*. S. un *articulé*. (On dit aujourd'hui ARTHROPODES).

ARTICULER (*lé*) v. a. Déduire par articles : *articuler des preuves*. Affirmer positivement : *articuler un fait*. Prononcer : *articuler un son*.

ARTIFICE n. m. (lat. *ars, artis*. art, et *facere*, faire). Déguisement, fraude, ruse. Composition de matières faciles à enflammer, employées soit à la guerre, soit dans les réjouissances : *feu d'artifice*.

ARTIFICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles. Prairie artificielle*, prairie dont la formation est due à la culture et composée surtout de trèfle, de luzerne, de sainfoin, de ray-grass, etc. *Fig.* Factice, qui a les apparences de la réalité : *vie artificielle*. ANT. **Naturel.**

ARTIFICIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. D'une manière artificielle. Factice. ANT. **Naturellement.**

ARTIFICIER (*si-é*) n. m. Qui fait des feux d'artifice. Artilleur qui fabrique des pièces de pyrotechnie.

ARTIFICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Rusé, qui cherche à tromper : *conduite artificieuse*.

ARTILLERIE (*ti, ll* mll., *e-rî*) n. f. (de *art*). Partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les mitrailleuses, etc. : *avant l'invention de la poudre, on entendait par* artillerie *l'ensemble des machines qui servaient à envoyer des projectiles*. (V. page 67.) Le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon, obusier, etc. *Artillerie de campagne*, de calibres inférieurs ou égaux au 95 millimètres. *Artillerie lourde*, de calibres supérieurs au 95. *Artillerie lourde à grande puissance* (A. L. G. P.), de calibres de 270 millimètres et au-dessus. *Artillerie lourde sur voie ferrée* (A. L. V. F.), celle dont les pièces se déplacent sur wagons spéciaux.

ARTILLEUR (*ll* mll.) n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTIODACTYLES n. m. pl. Ordre de mammifères ongulés à doigts pairs (hippopotame, bœuf). S. un *artiodactyle*.

ARTISAN (*zan*) n. m. (ital. *artigiano*). Homme de métier, comme le *charpentier*, le *serrurier*, etc. *Fig.* Auteur, cause d'une chose : *il a été l'artisan de sa fortune*.

ARTISON (*zon*) n. m. Insecte qui ronge les pelleteries, les étoffes (teigne, vrillette, psoque, etc.).

ARTISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Attaqué par les artisons. *bois artisonné ; fourrure artisonnée*.

ARTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le *peintre*, le *sculpteur*, etc. *Artiste dramatique, lyrique*, acteur. N. f. : *une jeune artiste*.

ARTISTEMENT (*tis-te-man*) adj. Avec art : *travailler artistement.*

ARTISTIQUE (*tis-ti-ke*) adj. Qui a rapport aux arts.

ARTISTIQUEMENT (*tis-ti-ke-man*) adv. D'une manière artistique : *meubler artistiquement sa maison.*

ARTOCARPE n. m. Genre d'ulmacées, comprenant les *arbres à pain*, d'Asie et d'Océanie.

ARUM (*rom'*) n. m. Genre de plantes aroïdées, vulgairement appelées *pied-de-veau* ou *gouet.*

ARUSPICE (*rus-pi-se*) n. m. Chez les Romains, Sacrificateur qui prédisait l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. V. AUGURE (*Part. hist.*).

ARVICOLE adj. (lat. *arvum*, champ, et *colere*, habiter). Qui vit dans les champs.

ARYEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. Qui concerne les Aryas ou Aryens.

ARYTÉNOÏDE n. m. et adj. Cartilage du larynx.

ARYTHMIQUE adj. Qui n'est pas rythmique.

ARZEL (*zèl*) n. m. Cheval ayant les pieds de derrière blancs, le chanfrein blanc ou étoilé de blanc.

AS (*âss*) n. m. (mot lat. signif. *un seul*). Carte à jouer, marquée d'un seul point. Face du dé marquée d'un seul point. Moitié de domino marquée d'un seul point. Unité de poids, de monnaie, de mesure, chez les anciens Romains. *Fam. As de pique*, croupion de volaille. *Arg. milit. As de carreau*, le sac des fantassins. *Pop.* Le premier dans son genre.

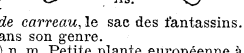
As.

ASARET (*za-rè*) n. m. Petite plante européenne à odeur nauséeuse, dite *oreille d'homme.*

ASBESTE (*as-bès-te*) n. m. (gr. *asbestos*). Substance minérale incombustible, de la nature de l'amiante.

ASCARIDE (*as-ka*) ou **ASCARIS** (*as-ka-riss*) n. m. du gr. *askarizein*, s'agiter). Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE (*as-san*) n. f. (rad. *ascendant*). Action de monter, de s'élever. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle. ANT. **Descendance.**

ASCENDANT (*as-san-dan*), **E** adj. (du lat. *ascendere*, monter). Qui va en montant, et, *au fig.*, en progressant : *mouvement ascendant.* ANT. **Descendant.**

ASCENDANT (*as-san-dan*) n. m. *Astr.* Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. *Fig.* Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. *Dr.* Les parents dont on descend. ANT. **Déclinant, descendant.**

ASCENSEUR (*as-san*) n. m. Appareil au moyen duquel on élève automatiquement les personnes ou les fardeaux : *ascenseur électrique, hydraulique.*

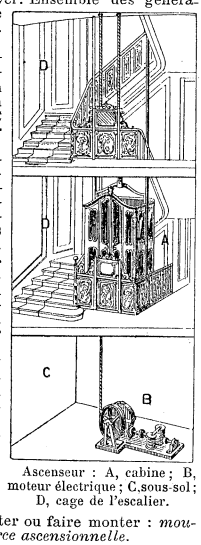

Ascenseur : A, cabine ; B, moteur électrique ; C, sous-sol ; D, cage de l'escalier.

ASCENSION (*as-san*) n. f. Action de monter, de s'élever : *l'ascension d'un ballon.* Élévation miraculeuse de Jésus-Christ au ciel ; jour où l'Eglise célèbre cette fête (le jeudi, dix jours avant la Pentecôte). ANT. **Descente.**

ASCENSIONNEL, ELLE (*as-san-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tend à monter ou faire monter : *mouvement ascensionnel ; force ascensionnelle.*

ASCENSIONNISTE ou **ASCENSIONISTE** (*as-san-si-o-nis-te*) n. Personne qui fait une ascension.

ASCÈTE (*as-sè-te*) n. (du gr. *askêtès*, qui s'exerce). Personne qui se consacre aux exercices de piété, aux mortifications.

ASCÉTIQUE (*as-sé*) adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle : *vie ascétique*

ASCÉTISER (*as-sé-ti-zé*) v. a. Rendre ascétique. **S'ascétiser** v. pr. Devenir ascétique.

ASCÉTISME (*as-sé-tis-me*) n. m. (de *ascète*). Vie consacrée aux exercices de piété.

ASCIDIE (*as-si-dî*) n. f. Feuille dont l'extrémité ressemble à un vase (comme celles de *népenthès, sarracénie*).

ASCIEN (*as-si-in*) n. m. (gr. *a* priv., et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, sans ombre à midi.

ASCITE (*as-si-te*) n. f. Hydropisie du péritoine. Adjectiv. : *Hydropisie ascite.*

ASCLÉPIADE (*as-klé*) n. m. (du n. d'un poète grec). Vers lyrique, grec ou latin, composé d'un spondée, de deux choriambes et d'un ïambe. Adjectiv. : *vers asclépiades.*

ASCLÉPIADE (*as-klé*) n. f. ou **ASCLÉPIAS** (*as-klé-pi-ass*) n. m. Genre de plantes à graines soyeuses, auquel appartient le *dompte-venin.*

ASCOMYCÈTE (*as-ko*) n. m. pl. Ordre de la classe des champignons, dont le thalle se développe souvent sur les matières en voie de décomposition. S. un *ascomycète.*

ASÉPSIE (*sép-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sepsis*, infection). Ensemble des méthodes thérapeutiques qui éliminent les microbes sans agent antiseptique.

ASEPTIQUE (*sèp*) adj. Qui tient de l'asepsie : *pansement aseptique.* N. m. : un *aseptique.*

ASEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** ou **ASEXUEL, ELLE** (*sèk-su-èl, è-le*) adj. Qui n'a pas de sexe.

ASIALIE (*zi-a-lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sialon*, salive). Défaut de salive.

ASIARCAT (*zi-ar-ka*) n. m. Fonction d'asiarque.

ASIARQUE (*zi-ar-ke*) n. m. Nom donné dans la province romaine de l'Asie aux magistrats supérieurs des rites religieux, chargés d'organiser les fêtes et les jeux sacrés.

ASIATIQUE (*zi-a*) adj. et n. De l'Asie.

ASILE (*zi-le*) n. m. (lat. *asylus*). Lieu de refuge. *Fig.* Protection, retraite : *l'asile de la paix.* Etablissement où l'on trouve une retraite dans l'indigence, la vieillesse, les infirmités. **Salle d'asile,** établissement où les enfants des deux sexes étaient admis de deux à six ans. (Les salles d'asile ont été remplacées en 1881 par les écoles maternelles.) V. ÉCOLE (*Part. hist.*). **Droit d'asile.** V. ASILE (*Part. hist.*).

ASINE (*zi-ne*) adj. f. (du lat. *asinus*, âne). Qui a rapport à l'âne. *Bête asine*, âne ou ânesse.

ASPARAGINE (*as-pa*) n. f. Substance qui se trouve dans les jeunes pousses d'asperge.

ASPARAGINÉES (*as-pa, né*) n. f. pl. *Bot.* Liliacées ayant pour fruit une baie et dont le type est l'*asperge.* S. une *asparaginée.*

ASPE (*as-pe*) ou **ASPLE** (*as-ple*) n. m. Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

ASPECT (*as-pè ; pèk* devant une voyelle) n. m. (lat. *aspectus*). Vue d'un objet. Manière dont il se présente à la vue. *Fig.* Face d'une affaire : *entreprise qui se présente sous un fâcheux aspect.*

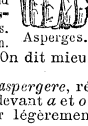
Asperges.

ASPERGE (*as-pèr-je*) n. f. (gr. *asparagos*). Plante potagère, de la famille des liliacées, dont on mange les tiges quand elles sont encore tendres. **Pointes d'asperges,** l'extrémité des petites asperges.

ASPERGEMENT (*as-pèr-je-man*) n. m. Action d'asperger. Son résultat. (On dit mieux ASPERSION.)

ASPERGER (*as-pèr-jé*) v. a. (du lat. *aspergere*, répandre. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'aspergeai, nous aspergeons.*) Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

ASPERGERIE (*as-pèr-je-rî*) ou **ASPERGIÈRE** (*ji-è-re*) n. f. Champ d'asperges.

ASPERGES (*as-pèr-jèss*) n. m. (mot lat. signif. tu aspergeras). Goupillon pour asperger. Moment de l'aspersion, à la messe : *on en est à l'asperges.*

ASPERGILLE. n. f. ou **ASPERGILLUS** n. m. Champignon ascomycète qui s'épanouit sur les jus sucrés.

ASPÉRITÉ (*as-pé*) n. f. (du lat. *asper*, âpre). Rugosité. Etat de ce qui est raboteux : *l'aspérité du sol. Fig.* Rudesse désagréable : *les aspérités du style.*

ASPERME (*as-pèr-me*) adj. (gr. *a* priv., et *sperma*, graine). Qui ne produit pas de graines.

ASPERSION (*as-pèr*) n. f. Action d'asperger.
ASPERSOIR (*as-pèr*) n. m. Goupillon. Pomme d'arrosoir, percée de petits trous.
ASPÉRULE (*as-pé*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées. **Aspérule odorante,** petit muguet ou reine-des-bois.
ASPHALTAGE (*as-fal*) n. m. Action d'asphalter. Son résultat : *l'asphaltage d'un trottoir.*
ASPHALTE (*as-fal-te*) n. m. (du gr. *asphaltos*, bitume). Sorte de bitume, compact, brun et luisant, dont on se sert pour garnir la chaussée des rues.
ASPHALTER (*as-fal-té*) v. a. Couvrir d'asphalte.
ASPHODÈLE (*as-fo*) n. m. *Bot.* Genre de liliacées, à belles fleurs ornementales.
ASPHYXIANT (*as-fik-si-an*), **E** adj. Qui asphyxie.
ASPHYXIE (*as-fik-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sphuxis*, pouls). Suspension ou ralentissement de la respiration par manque d'oxygène. **Asphyxie locale,** maladie appelée aussi *gangrène symétrique des extrémités.* — L'asphyxie a lieu soit par *submersion* : c'est celle des noyés ; soit par *strangulation*, comme dans le supplice de la corde et dans le croup. C'est abusivement qu'on applique le terme aux phénomènes provoqués par l'absorption d'un gaz délétère ; il s'agit ici d'une intoxication. L'asphyxie suspend tous les phénomènes vitaux. Pour la combattre, il faut exposer le malade à l'air libre, le dépouiller de ses vêtements, insuffler de l'air dans ses poumons, pratiquer des tractions rythmiques de la langue et rétablir la circulation du sang au moyen de fortes frictions : dans certaines circonstances, une saignée au bras peut être nécessaire.
ASPHYXIÉ, E (*as*) adj. et n. Frappé d'asphyxie.
ASPHYXIER (*as-fik-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Causer l'asphyxie.
ASPIC (*as-pik*) n. m. (gr. *aspis*). *Zool.* Nom vulgaire de la vipère. *Fig. Langue d'aspic,* personne médisante.
ASPIC (*as-pik*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la grande lavande. *Cuis.* Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.
ASPIDISTRA n. m. Liliacée à jolies feuilles, cultivée comme plante d'appartement.
ASPIRAIL (*as-pi-ra, l* mll.) n. m. Ouverture pratiquée dans un fourneau, poêle, etc., pour donner passage à l'air : *ménager des aspiraux.*
ASPIRANT (*as-pi-ran*), **E** adj. Qui aspire. *Pompe aspirante,* pompe qui élève l'eau en faisant le vide.
ASPIRANT (*as-pi-ran*), **E** n. Personne qui aspire à une place, à un emploi. N. m. Ancien premier grade d'officier dans la marine (auj., enseigne de 2e cl.). Elève officier des écoles militaires.
ASPIRATEUR, TRICE (*as-pi*) adj. Qui aspire, qui a rapport à l'aspiration. N. m. Ventilateur.
ASPIRATIF, IVE (*as-pi*) adj. Qui se prononce, qui fait prononcer avec l'aspiration.
ASPIRATION (*as-pi-ra-si-on*) n. f. Action d'aspirer en faisant le vide : *l'aspiration de l'eau par une pompe. Gram.* Action d'émettre un son avec un souffle : *l'aspiration de* h. *Fig.* Mouvement de l'âme vers Dieu. ANT. **Expiration.**
ASPIRATOIRE (*as-pi*) adj. Qui concerne l'aspiration : *mouvement aspiratoire.*
ASPIRÉ, E (*as-pi*) adj. et n. Se dit d'une lettre qui a, qui porte une aspiration : h *aspiré.*
ASPIRER (*as-pi-ré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *spirare*, respirer). Attirer l'air avec la bouche. Elever l'eau par le vide. Emettre avec un souffle. V. n. Prétendre : *aspirer aux honneurs.* ANT. **Expirer, souffler.**
ASPRE (*as-pre*) n. m. Petite monnaie d'argent turque, qui vaut 0 fr. 22 c.
ASQUE (*as-ke*) n. m. (du gr. *askos*, outre). Cellule mère des spores des champignons.
ASSA FŒTIDA (*as-safé*) n. f. Résine antispasmodique, d'une odeur fétide, produite par des ombellifères.
ASSAGIR (*a-sa-jir*) v. a. Rendre sage. **S'assagir** v. pr. Devenir sage.
ASSAILLANT (*a-sa, ll* mll., *an*), **E** adj. et n. Qui attaque : *armée assaillante ; les assaillants.*
ASSAILLIR (*a-sa, ll* mll., *ir*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *salire*, sauter. — Se conj. comme *tressaillir.*) Attaquer vivement. Importuner, harceler.
ASSAINIR (*a-sè-nir*) v. a. Rendre sain. ANT. **Infecter, empester, empoisonner.**
ASSAINISSEMENT (*a-sè-ni-se-man*) n. m. Action d'assainir. Son résultat.
ASSAISONNANT (*a-sè-zo-nan*), **E** adj. Qui assaisonne. *Plantes assaisonnantes,* plantes savoureuses et odorantes, qui servent d'assaisonnement.
ASSAISONNEMENT (*a-sè-zo-ne-man*) n. m. Action, manière d'assaisonner les mets. Ingrédient pour assaisonner, comme *poivre, sel, vinaigre*, etc. *Fig.* Agrément dans le discours, grâce dans l'action.
ASSAISONNER (*a sè-zo-né*) v. a. (de *à*, et *saison*). Accommoder un mets avec des ingrédients qui flattent le goût. *Fig.* Donner de l'agrément, du piquant avec : *assaisonner une faveur de paroles gracieuses.*
ASSARMENTER (*a-sar-man-té*) v. a. Débarrasser une vigne des sarments, après la taille.
ASSASSIN (*a-sa-sin*), **E** adj. (ar. *haschischin ;* de *haschisch*, plante enivrante). Qui tue ; meurtrier : *fer assassin ; main assassine. Fig.* Qui provoque : *œillade assassine.* N. m. Celui qui tue de dessein prémédité ou par trahison. *Assassins.* V. *Part. hist.*
ASSASSINANT (*a sa-si-nan*), **E** adj. *Fam.* Ennuyeux, fatigant à l'excès : *éloges assassinants.*
ASSASSINAT (*a-sa-si-na*) n. m. Meurtre commis avec préméditation ou guet-apens.
ASSASSINER (*a-sa si-né*) v. a. Tuer de dessein prémédité ou par trahison. *Fig.* et *fam.* Fatiguer, importuner à l'excès : *assassiner de compliments.*
ASSATION (*a-sa-si-on*) n. f. Coction des aliments ou des médicaments dans leur propre suc, sans addition d'aucun liquide.
ASSAUT (*a-sô*) n. m. (préf. *ad.* et lat. *saltus*, saut). Action d'assaillir : *les assauts de la maladie.* Attaque pour emporter une place de guerre. Combat courtois à l'escrime, boxe, etc. *Fig. : faire assaut d'esprit.*
ASSAVOIR (*a-sa*) v. a. Savoir. (Vx.)
ASSEAU (*a-sô*) n. m. Marteau de couvreur, servant à couper et à clouer les lattes et les ardoises.
ASSÉCHEMENT (*a-sé-che-man*) n. m. Action d'assécher. Etat de ce qui est asséché.
ASSÉCHER (*a-sé-ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Priver d'eau. Mettre à sec : *assécher un étang.*

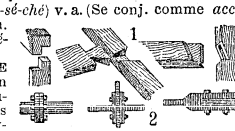

Assemblages : 1. En bois ; 2. En fer.

ASSEMBLAGE (*a-san*) n. m. Action d'assembler. Réunion de plusieurs choses, soit au physique, soit au moral : *assemblage de vices et de vertus. Menuis.* Manière de joindre ensemble des pièces de bois. *Impr.* et *rel.* Mise en ordre des feuilles imprimées. Atelier où s'exécute ce travail.
ASSEMBLÉ (*a-san*) n. m. Un des pas de la danse.
ASSEMBLÉE (*a-san-blé*) n. f. Réunion de personnes dans un même lieu. Ensemble des personnes qui forment un même corps. V. *Part. hist.*
ASSEMBLEMENT (*man*) n. m. Action d'assembler.
ASSEMBLER (*a san-blé*) v. a. (du lat. *ad.* et *simul*, ensemble). Mettre ensemble, réunir : *assembler des troupes, les feuilles d'un livre.* Joindre : *assembler des pièces de charpente.* Convoquer, réunir : *assembler le Sénat.* ANT. **Disperser.**
ASSEMBLEUR, EUSE (*a-san, eu-ze*) n. et adj. Qui assemble : *Jupiter, assembleur de nuées. Impr.* et *rel.* Qui fait l'assemblage des feuilles imprimées.
ASSENER (*a-se-né*) v. a. (du lat. *assignare*, désigner. — Se conj. comme *amener.*) Porter avec violence : *asséner un coup de sabre.*
ASSENTIMENT (*a-san-ti-man*) n. m. Consentement volontaire. Approbation, acquiescement. ANT. **Désaveu, refus.**
ASSENTIR (*a-san*) v. n. Donner son assentiment.
ASSEOIR (*a-soir*) v. a. (lat. *assidere.* — *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, ou *j'assois, tu assois*, etc. *J'asseyais, nous asseyions* ou *j'assoyais*, etc. *J'assis, nous assîmes. J'assiérai, nous assiérons*, ou *j'assoirai. nous assoirons*, etc. *J'assiérais. nous assiérions*, ou *j'assoirais, nous assoirions*, etc. *Assieds, asseyons.* ou *assois, assoyons*, etc. *Que j'asseye, que nous asseyions*, ou *que j'assoie, que nous assoyions*, etc. *Que j'assisse, que nous assissions. Asseyant* ou *assoyant. Assis*, e. On dit toujours au fig. : *j'assois, j'assoyais, j'assoirai, j'assoirais*, etc.). Mettre sur un siège. Poser sur

quelque chose de solide. *Fig.* Etablir : *asseoir un camp, des impositions, un gouvernement*, etc. **S'asseoir** v. pr. Se mettre sur son séant.

ASSEREAUX (*a-se-rô*) n. m. pl. *Mines.* Faille d'une couche ardoisière. (Le sing. *assereau* est peu us.)

ASSERMENTÉ, E (*a-ser-man*) adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fonctionnaire assermenté. Prêtre, curé, évêque assermenté.* prêtre, curé, évêque, qui, en 1790, avait prêté serment à la constitution civile du clergé.

ASSERMENTER (*a-sèr-man-té*) v. a. Faire prêter serment : *assermenter un fonctionnaire, un témoin.*

ASSERTIF, IVE (*a-sèr*) adj. Qui a le caractère de l'assertion : *proposition assertive.*

ASSERTION (*a-sèr-si-on*) n. f. (du lat. *asserere*, affirmer). Affirmation, proposition qu'on soutient comme vraie.

ASSERVIR (*a-sèr*) v. a. Assujettir, réduire à l'esclavage, à une dépendance extrême. *Fig. Asservir ses passions*, les dompter. ANT. **Délivrer, affranchir.**

ASSERVISSANT (*a-sèr-vi-san*), **E** adj. Qui asservit : *condition asservissante.*

ASSERVISSEMENT (*a-sèr-vi-se-man*) n. m. Etat de ce qui est asservi. Assujettissement, dépendance. ANT. **Affranchissement, libération.**

ASSERVISSEUR (*a-sèr-vi-seur*) n. m. Celui qui asservit. ANT. **Libérateur, affranchisseur.**

ASSESSEUR (*a-sè-seur*) adj. et n. m. (du lat. *assidre* s'asseoir auprès). Adjoint à un juge : *conseiller assesseur.*

ASSESSORAL ou **ASSESSORIAL, E, AUX** *a-sè-so* adj. Qui a rapport à l'assessorat.

ASSESSORAT (*a-sè-so-ra*) ou **ASSESSORIAT** (*a-sè-so-ri-a*) n. m. Charge, fonctions d'assesseur.

ASSETTE (*a-sè-te*) n. f. Syn. de ASSEAU.

ASSEULER (*a-seu-lé*) v. a. Faire qu'on soit seul. (Vx.) [On dit mieux ESSEULER.]

ASSEZ (*a-sé*) adv. (préf. *ad*, et lat. *satis*, suffisamment). En quantité suffisante, suffisamment.

ASSIBILATION (*a-si-bi-la-si-on*) n. f. Attribution du son sifflant à une lettre qui ne l'a pas ordinairement : *l'assibilation du t a lieu dans inertie, idiotie, assibilation*, etc.

ASSIBILER (*a-si-bi-lé*) v. a. Donner le son sifflant de *s*.

ASSIDU, E (*a-si*) adj. (du lat. *assidere*, se tenir auprès). Exact à se rendre où le devoir l'appelle : *commis assidu.* Qui rend des soins continuels : *courtisans assidus.* Appliqué sans cesse : *assidu à l'étude.* Continu : *travail assidu.* ANT. **Inexact, négligent.**

ASSIDUITÉ (*a-si*) n. f. Exactitude, application, continuité de soins ; présence fréquente dans un lieu, auprès de quelqu'un. ANT. **Inexactitude, négligence.**

ASSIDÛMENT (*a-si-dû-man*) adv. Avec assiduité. Constamment, continuellement.

ASSIÉGÉ, E (*a-si-é-jé*) adj. Dont on fait le siège : *ville assiégée.* N. Personne qui se trouve dans la place au moment du siège : *les assiégés.*

ASSIÉGEANT (*a-si-é-jan,*) **E** adj. et n. Qui assiège : *armée assiégeante ; les assiégeants.* ANT. **Assiégé.**

ASSIÉGER (*a-si-é-jé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *sedere*, s'établir. — Se conj. comme *abréger.*) Faire le siège d'une place. *Fig.* Obséder, importuner.

ASSIETTE (*a-si-è-te*) n. f. (rad. *asseoir*). Manière d'être assis, placé. Position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre.* Pièce de vaisselle plate ou creuse, dans laquelle chaque convive reçoit les aliments. Son contenu : *une assiette de soupe. Fig.* Disposition de l'esprit. N'être pas dans son assiette : *être mal à l'aise.* **L'assiette de l'impôt,** sa base, son fondement. *Pop. Avoir l'assiette au beurre* loc. adv. Etre dans l'aisance, les honneurs.

ASSIETTÉE (*a-si-è-té*) n. f. Contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE (*a-si-gna-ble*) adj. Qui peut être déterminé avec précision. Qui peut être sommé de comparaître en justice.

ASSIGNAT (*a-si-gna*) n. m. Papier-monnaie dont la valeur était *assignée* sur les biens nationaux : *créés en 1789. les assignats furent supprimés en 1797.*

ASSIGNATION (*a-si-gna-si-on*) n. f. Citation devant le juge. Attribution de fonds à un payement.

ASSIGNER (*a-si-gné*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *signum*, signe). Appeler quelqu'un en justice. Affecter un fonds à un payement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement.*

ASSIMILABILITÉ (*a-si*) n. f. Qualité de ce qui est assimilable.

ASSIMILABLE (*a-si*) adj. Qui peut être assimilé. Qui peut être converti en la propre substance de l'être qui s'en nourrit : *toutes les substances alimentaires ne sont pas assimilables.*

ASSIMILATEUR, TRICE (*a-si*) adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices.*

ASSIMILATIF, IVE (*a-si*) adj. Qui a la faculté d'assimiler.

ASSIMILATION (*si-on*) n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILÉ (*a-si*) n. m. Militaire non combattant

ASSIMILER (*a-si-mi-lé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *similis*, semblable). Rendre semblable : *l'ivrognerie assimile l'homme à la brute.* Etablir une comparaison. **S'assimiler** v. pr. Se comparer : *s'assimiler aux grands hommes. Physiq.* Approprier à sa substance : *s'assimiler des aliments.* ANT. **Différencier ; séparer.**

ASSIS, E (*a-si, i-ze*) adj. Qui est sur son séant. Situé. *Fig.* Bien établi : *réputation bien assise.*

ASSISE (*a-si-ze*) n. f. (subst. partic. de *asseoir*). Rang de pierres posées horizontalement. Pl. **Cour d'assises,** tribunal institué pour juger les causes criminelles. Séances tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles. — La cour d'assises siége ordinairement au chef-lieu du département plusieurs fois dans l'année ; elle se compose d'un président assisté de deux autres magistrats, et d'un jury de douze membres ou jurés.

ASSISTANCE (*a-sis-tan-se*) n. f. Aide, secours : *on doit assistance aux malheureux.* Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise. Assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance.* **Assistance publique,** administration publique de secours et de bienfaisance. **Assistance judiciaire,** institution qui facilite ou procure gratuitement aux indigents la défense de leurs droits en justice.

ASSISTANT E (*a-sis-tan*), adj. Qui assiste, qui aide. N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTÉ (*a-sis-té*), **E** n. Qui jouit du bénéfice de l'assistance publique ou de l'assistance judiciaire.

ASSISTER (*a-sis-té*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *sistere*, se tenir). Etre présent. : *assister à une séance.* V. a. Secourir, aider : *assister un malheureux.* ANT. **Nuire, desservir.**

ASSOCIATION (*a-so-si-a-si-on*) n. f. Action d'associer. Union de personnes pour un intérêt, un but commun. *Association des idées,* acte psychologique par lequel une idée en évoque une autre.

ASSOCIÉ, E (*a-so*) n. Personne liée par association avec une ou plusieurs autres.

ASSOCIER (*a-so-si-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *sociare*, joindre. — Se conj. comme *prier.*) Faire entrer en participation, en communauté : *associer un ami à une entreprise.* Réunir en vue d'un but commun. Unir, joindre : *associer des idées.* **S'associer** v. pr. Entrer en société avec. ANT. **Désassocier.**

ASSOIFFÉ (*a-soi-fé*), **E** adj. Altéré. Se dit surtout au fig. : *assoiffé de richesses.*

ASSOLEMENT (*a-so-le-man*) n. m. Succession méthodique de cultures pour obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir. V. JACHÈRE.

ASSOLER (*a-so-lé*) v. a. (de *à*, et *sole*). Alterner les cultures d'un champ. ANT. **Dessoler.**

ASSOMBRIR (*a-son*) v. a. Rendre sombre : *nuage qui assombrit le ciel. Fig. : les chagrins assombrissent le front.* **S'assombrir** v. pr. Devenir sombre. ANT. **Eclaircir, égayer.**

ASSOMMANT (*a-so-man*), **E** adj. *Fam.* Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme assommant.*

ASSOMMER (*a-so-mé*) v. a. Tuer en frappant avec un corps pesant. Battre avec excès. *Fig.* Confondre, accabler. *Fam.* Importuner : *assommer de questions.*

ASSOMMEUR (*a-so-meur*) n. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR (*a-so-moir*) n. m. Tout instrument qui sert à assommer. Sorte de bâton plombé. *Fam.* Débit de boissons de bas étage.

ASSOMPTION (*a-sonp-si-on*) n. f. (du lat. *assumere*, enlever). Enlèvement de la sainte Vierge au ciel

par les anges. Jour où l'Eglise célèbre la fête de ce miracle (15 août). Œuvre d'art représentant cet événement : *au-dessus de l'autel est une assomption.*

ASSONANCE (*a-so*) n. f. Rime imparfaite, reposant seulement sur l'identité de la voyelle accentuée, comme : *sombre, tondre ; peindre, peintre ; tombe, onde*, etc. ANT. **Dissonance.**

ASSONANT (*a-so-nan*), **E** adj. Qui produit une assonance. ANT. **Dissonant.**

ASSORTI, E (*a-sor*) adj. Qui se convient : *époux assortis ; couleurs assorties.*

ASSORTIMENT (*a-sor-ti-man*) n.m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable.* Assemblage complet de choses qui vont ensemble : *assortiment de bijoux.* Collection de marchandises de même genre : *fonds d'assortiment.*

ASSORTIR (*a-sor*) v. a. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des convives.* Approvisionner de choses assorties : *assortir un magasin.* **S'assortir** v. pr. Se convenir : *ces couleurs s'assortissent.* ANT. **Désassortir.**

ASSORTISSANT (*a-sor-ti-san*), **E** adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre.*

ASSOUCHEMENT (*a-sou-che-man*) n. m. (de *souche*). Pierre formant la base du triangle d'un fronton.

ASSOUPIR (*a-sou*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *sopire*, endormir). Endormir à demi : *l'éther assoupit. Fig.* Calmer, empêcher l'éclat d'une chose fâcheuse : *assoupir la douleur.* **S'assoupir** v. pr. S'endormir à moitié.

ASSOUPISSANT (*a-sou-pi-san*), **E** adj. Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT (*a-sou-pi-se-man*) n. m. Etat d'une personne assoupie. *Fig.* Nonchalance extrême : *honteux assoupissement.*

ASSOUPLIR (*a-sou*) v. a. Rendre souple : *assouplir une étoffe, les muscles. Fig.* : *assouplir le caractère.* ANT. **Raidir** ou **roidir.**

ASSOUPLISSAGE (*a-sou-pli-sa-je*) n. m. Traitement que l'on fait subir aux fils de soie pour les assouplir.

ASSOUPLISSEMENT (*a-sou-pli-se-man*) n. m. Action d'assouplir : *exercices d'assouplissement. Fig.* : *assouplissement du caractère.*

ASSOURDIR (*a-sour*) v. a. Rendre comme sourd. Rendre moins éclatant : *assourdir un son.*

ASSOURDISSANT (*a-sour-di-san*), **E** adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant.*

ASSOURDISSEMENT (*a-sour-di-se-man*) n. m. Action d'assourdir. Résultat de cette action.

ASSOUVIR (*a-sou*) v. a. (autre forme de *assoupir*). Rassasier pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance.*

ASSOUVISSEMENT (*a-sou-vi-se-man*) n. m. Action d'assouvir. Etat de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs.*

ASSUJETTIR (*a-su-jè-tir*) ou **ASSUJÉTIR** (*a-su*) v. a. Soumettre, asservir, subjuguer : *assujettir un peuple.* Astreindre : *assujettir à l'obéissance.* Fixer : *assujettir une porte.* ANT. **Délivrer, dégager.**

ASSUJETTISSANT (*a-su-jè*) ou **ASSUJÉTISSANT** (*a-su-jé-ti-san*), **E** adj. Qui gêne, assujettit : *travail assujettissant.*

ASSUJETTISSEMENT (*a-su-jè*) ou **ASSUJÉTISSEMENT** (*a-su-jé-ti-se-man*) n. m. Action d'assujettir. Etat de dépendance, de soumission. *Fig.* Contrainte, sujétion : *la grandeur a ses assujettissements.*

ASSUMER (*a-su-mé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *sumere*, prendre). Prendre sur soi, se charger de : *assumer une lourde responsabilité.* ANT. **Récuser, rejeter, se décharger.**

ASSURABLE (*a-su*) adj. Qui peut être assuré, garanti par une compagnie d'assurance.

ASSURANCE (*a-su*) n. f. Confiance, sécurité : *répondre avec assurance.* Certitude : *j'ai l'assurance que...* Garantie, gage, promesse formelle. **Compagnie d'assurance,** société qui, moyennant le payement d'une prime fixe et régulière, garantit ses membres contre les risques d'incendie, grêle, inondation, naufrage, etc. ANT. **Incertitude, doute, hésitation.**

ASSURÉ, E (*a-su*) adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré.* Certain, garanti : *succès assuré.* N. Qui est garanti par un contrat d'assurance.

ASSURÉMENT (*a-su-ré-man*) adv. Certainement.

ASSURER (*a-su-ré*) v. a. Rendre sûr, durable : *assurer le bonheur de quelqu'un.* Rendre stable : *assurer un mur.* Garantir : *assurer une créance.* S'engager à rembourser les pertes : *assurer une récolte.* Affirmer : *assurer un fait à quelqu'un.* Mettre dans un état de certitude : *assurer quelqu'un d'une chose.* **S'assurer** v. pr. Se procurer la certitude : *nous nous sommes assurés que...* Arrêter : *s'assurer d'un coupable.* Passer un contrat d'assurance.

ASSUREUR (*a-su*) n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASSYRIEN, ENNE (*a-si-ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Assyrie. — ART ASSYRIEN. Il atteignit sous Assurbanipal un haut degré de perfection. Le palais assyrien se compose d'une série de grandes salles et de couloirs, d'un ensemble assez peu varié. Mais la sculpture y était répandue à profusion : des taureaux ailés et des figures colossales apparaissaient à l'extérieur ; à l'intérieur se déroulaient en de multiples bas-reliefs les chasses et les victoires du prince. Les figures humaines sont de véritables portraits. Les animaux sont représentés avec beaucoup de talent et de vérité. De remarquables effets décoratifs étaient obtenus par l'emploi de briques émaillées et l'usage de peindre les bas-reliefs. L'ameublement, la bijouterie et la glyptique des Assyriens ont produit des œuvres d'une grande perfection. (V. p. 73.)

ASSYRIOLOGIE (*a-si, ji*) n. f. Science qui s'occupe des antiquités assyriennes.

ASSYRIOLOGUE (*a-si, lo-ghe*) n. m. Celui qui étudie les antiquités assyriennes.

ASTATIQUE (*as-ta*) adj. Qui présente l'état d'équilibre indifférent : *système astatique. Aiguilles astatiques*, système de deux aiguilles également aimantées, reliées entre elles et disposées de façon que les pôles de noms contraires soient en regard, de telle sorte que la terre n'ait aucune action sur le système.

ASTER (*as-tèr*) n.m. Genre de composées, dont une espèce, l'aster de Chine, est la *reine-marguerite.*

ASTÉRIE (*as-té-rî*) n. f. Echinoderme appelé vulgairement *étoile de mer.*

Astérie.

ASTÉRISME (*as-té-ris-me*) n. m. Syn. de CONSTELLATION.

ASTÉRISQUE (*as-té-ris-ke*) n. m. Signe typographique en forme d'étoile, pour indiquer un renvoi, une lacune, etc. (*).

ASTÉROÏDE (*as-té-ro-i-de*) n. m. (gr. *astèr*, astre, et *eidos*, aspect). Nom de petites planètes visibles au télescope et circulant entre Mars et Jupiter. Nom donné aux aérolithes, bolides, étoiles filantes, etc.

ASTHÉNIE (*as-té-nî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *sthenos*, force). Affaiblissement fonctionnel.

ASTHÉNIQUE (*as-té*) adj. Qui tient à l'asthénie.

ASTHMATIQUE (*as-ma*) adj. De la nature de l'asthme. N. Qui est affecté d'un asthme.

ASTHME (*as-me*) n.m. (du gr. *asthma*, respiration difficile). Maladie caractérisée par des suffocations intermittentes : *l'asthme est fréquent chez les vieillards.* — Les asthmatiques doivent se prémunir contre les variations de la température, porter des habits chauds et légers et s'abstenir de boissons alcooliques, d'aliments trop lourds.

ASTI (*as-ti*) n. m. Vin mousseux d'Asti (Italie).

ASTIC (*as-tik*) n. m. Outil dont les cordonniers se servent pour lisser les semelles des souliers.

ASTICOT (*as-ti-ko*) n. m. Larve de la mouche à viande, dont on se sert pour la pêche.

ASTICOTER (*as-ti-ko-té*) v. a. *Fam.* Tracasser pour des bagatelles.

ASTIGMATE (*as-tig-ma-te*) adj. Qui est affecté d'astigmatisme.

ASTIGMATISME (*as-tigh-ma-tis-me*) n. m. (gr. *a* priv., et *stigma*, pointe). Trouble de la vision par inégalité de courbure du cristallin.

ASTIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action d'astiquer

ASTIQUER (*as-ti-ké*) v. a. Faire reluire en frottant avec un astic. Faire briller un équipement militaire. Rendre luisants des objets ou des ustensiles en métal.

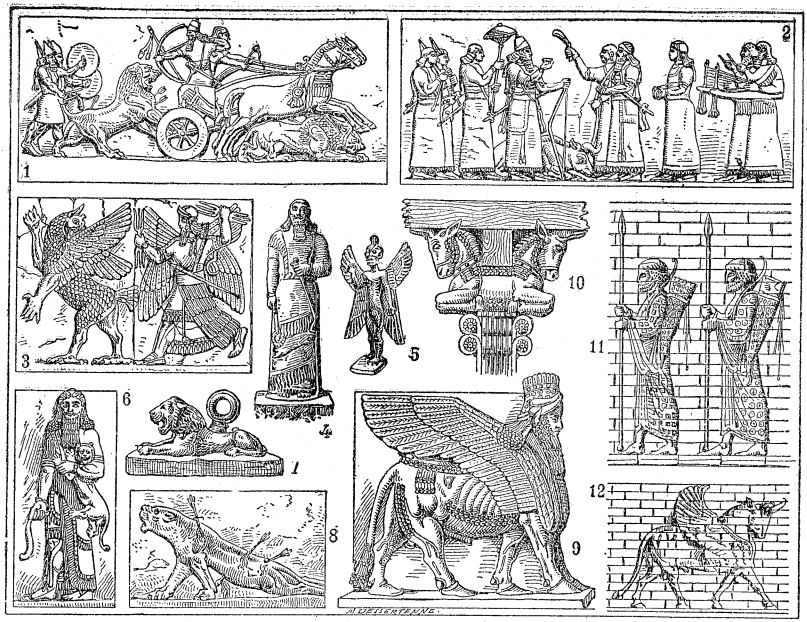

ART ASSYRIEN : 1. Chasse au lion (British Museum) ; 2. Le roi Assurbanipal faisant une libation (*ib.*) ; 3. Nimroûd (*ib.*) ; 4. Assurnazirhabal (*ib.*) ; 5. Vent du Sud-Ouest, bronze (Louvre) ; 6. Gilgamès, roi d'Ourouk étouffant un lion, Khorsabad (Louvre) ; 7. Lion en bronze (Louvre) ; 8. Lionne blessée (Br. Mus.) ; 9. Taureau ailé (Louvre). — ART PERSE : 10. Chapiteau de Suse (Louvre) ; 11. Les archers de Suse, briques émaillées (Louvre) ; 12. Mauvais génie, briques émaillées de Suse (Louvre).

ASTRAGALE (*as-tra*) n. m. (gr. *astragalos*). *Archit.* Moulure qui couronne la partie supérieure d'une colonne. *Anat.* Un des os du pied. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées, originaires de l'Asie et dont certaines espèces donnent la gomme adragante.

A, Astragale.

ASTRAKAN ou **ASTRACAN** (*as-tra*) n. m. Fourrure d'agneau mort-né, à poil frisé, préparée à Astrakan ou suivant les mêmes procédés.

ASTRAL (*as-tral*), **E** adj. Des astres : *influences astrales. Lampe astrale*, lampe dont la lumière tombe de haut en bas, sans porter d'ombre par ses appuis.

ASTRE (*as-tre*) n. m. (gr. *astron*). Corps céleste. *Fig.* Beauté rare : *cette femme est un astre.*

ASTREINDRE (*as-trin-dre*) v. a (du lat. *astringere*, lier, attacher. — Se conj. comme *craindre.*) Obliger, soumettre, assujettir. **S' astreindre** v. pr. S'assujettir à : *s'astreindre à des occupations, à des travaux.* ANT. **Dispenser, exempter.**

ASTREINTE (*as-trin-te*) n. f. Syn. de CONTRAINTE.

ASTRICTIF, IVE (*as-trik*) adj. Qui est astringent : *remède astrictif ; substance astrictive.* ANT. **Laxatif.**

ASTRICTION (*as-trik-si-on*) n. f. Effet produit par un astringent.

ASTRINGENCE (*as-trin-jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est astringent.

ASTRINGENT (*as-trin-jan*), **E** adj. (du lat. *astringere*, resserrer). *Méd.* Qui resserre : *remède astringent.* N. m. : *un astringent.* ANT. **Laxatif.**

ASTROLABE (*as-tro*) n. m. (gr. *astron*, astre, et *lambanein*, rendre). Instrument pour mesurer la position des astres et leur hauteur au-dessus de l'horizon.

ASTROLÂTRE (*as-tro*) adj. et n. (gr. *astron*, astre, et *latreuein*, adorer). Se dit d'un adorateur des astres : *les Chaldéens étaient astrolâtres.*

ASTROLÂTRIE (*as-tro-lâ-trî*) n. f. (de *astrolâtre*). Adoration des astres. Culte rendu aux astres.

ASTROLOGIE (*as-tro-lo-jî*) n. f. (gr. *astron*, astre, et *logos*, discours). Art de prédire les événements d'après l'inspection des astres. — Cette science prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et ensuite dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour ; celui de Louis XI se nommait Galeotti et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope. Cette superstition ne disparut qu'au XVIIIe siècle.

ASTROLOGIQUE (*as-tro*) adj. Qui appartient à l'astrologie : *observation astrologique.*

ASTROLOGIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. D'après l'astrologie : *horoscope tiré astrologiquement.*

ASTROLOGUE (*as-tro-lo-ghe*) n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME (*as-tro*) n. m. Qui connaît l'astronomie ou qui s'en occupe.

ASTRONOMIE (*as-tro-no-mî*) n. f. (gr. *astron*, astre, et *nomos*, loi). Science qui traite des astres. — L'astronomie apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Les philosophes grecs puisèrent une partie de leurs connaissances astronomiques chez les Egyptiens ; Pythagore enseignait le

mouvement quotidien de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil ; il rattacha les planètes et les comètes au système solaire. Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système qu'adoptèrent toutes les nations : il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au XVe siècle, Copernic, astronome polonais, ramena la science astronomique aux idées de Pythagore. (V. la carte du ciel, au mot TERRE.)

ASTRONOMIQUE (*as-tro*) adj. Qui concerne l'astronomie : *observation astronomique.*

ASTRONOMIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE (*as-tu-se*) n. f. (lat. *astutia*). Finesse méchante. ANT. **Candeur, loyauté, franchise, droiture.**

ASTUCIEUSEMENT (*as-tu-si-eu-ze-man*) adv. Avec astuce. ANT. **loyalement, franchement.**

ASTUCIEUX, EUSE (*as-tu-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'astuce. ANT. **Candide, droit, franc, loyal.**

ASYMÉTRIE (*a-si, trî*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-si*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a-sinp*) n. f. (gr. *a* priv., *sun*, avec, et *piptein*, tomber). *Géom.* Ligne droite disposée par rapport à une branche infinie de courbe, de façon que la distance d'un point de la courbe à cette droite tende vers zéro quand le point s'éloigne indéfiniment.

ASYMPTOTIQUE (*a-sinp*) adj. Qui a rapport à l'asymptote.

ASYNARTÈTE (*a-si*) adj. et n. m. (gr. *asunartètos*). En métrique ancienne, se dit d'un vers lyrique composé de deux membres, dont chacun peut être considéré comme un vers particulier.

ASYNDÈTE (*a-sin*) n. f. (gr. *a* priv., et *sundein*, joindre). Figure qui consiste à supprimer dans une phrase les particules conjonctives.

ASYSTOLIE (*a-sis-to-lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sustolé*, contraction). Ensemble des troubles dus à l'affaiblissement du cœur.

ATARAXIE (*ksî*) n. f. (gr. *a* priv., et *tarassein*, troubler). Etat d'une personne que rien n'émeut.

ATAVIQUE adj. Qui se rapporte à l'atavisme.

ATAVISME *vis-me*) n.m. (du lat. *atavus*, bisaïeul). Hérédité de certains caractères venus des aïeux, des ascendants.

ATAXIE (*ksî*) n. f. Incoordination pathologique des mouvements du corps : *ataxie locomotrice.*

ATAXIQUE (*ksi-ke*) adj. Qui appartient à l'ataxie. N. Atteint d'ataxie.

ATÈLE n. m. Genre de singes américains, dits *singes-araignées*, à cause de la longueur démesurée de leurs membres.

ATELIER (*li-é*) n. m. (de *attelle*). Lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc. Les ouvriers ou élèves travaillant sous un maître.

ATELLANES (*tèl-la-ne*) n. f. pl. Chez les Romains, farces populaires qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOÎMENT** (*tèr-moî-man*) n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers, pour les payer à terme convenu. *Par ext.* Délai, tergiversation (s'emploie surtout au plur.).

ATERMOYER (*tèr-moi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Retarder le terme d'un payement. *Fig.* Différer, remettre, ajourner.

ATEUCHUS (*kuss*) n. m. Coléoptère des régions chaudes, comprenant des bousiers dont une espèce est le scarabée sacré des anciens Egyptiens.

ATHÉE (*té*) adj. et n. (gr. *a* priv., et *Theos*, Dieu). Qui ne reconnaît point l'existence de Dieu. ANT. **Déiste.**

ATHÉISME (*té-is-me*) n. m. Doctrine des athées. ANT. **Théisme, déisme.**

ATHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'athéisme.

ATHÉNÉE (*té-né*) n. m. (du gr. *Athenê*, Minerve, déesse des beaux-arts). Etablissement où des savants, des gens de lettres se réunissent pour faire des cours, des lectures.

ATHERMAL, E, AUX (*tèr*) adj. (gr. *a* priv., et *thermos*, chaleur). Se dit des eaux minérales froides.

ATHERMANE ou **ATHERMIQUE** (*tèr*) adj. Se dit d'un corps qui ne se laisse pas traverser par les radiations calorifiques.

ATHÉROME n. m. (du gr. *athera*, bouillie). Dégénérescence de la tunique interne des artères.

ATHLÈTE (*at-lè-te*) n. m. du (gr. *athlos*, combat). Lutteur qui figurait dans les jeux et les exercices gymnastiques des anciens. Homme très fort.

ATHLÉTIQUE (*at-lé*) adj. Qui appartient aux athlètes : *formes athlétiques ; force athlétique.*

ATHLÉTISME (*at-lé-tis-me*) n. m. Ensemble des exercices corporels auxquels se livrent les athlètes.

ATHREPSIE (*trèp-sî*) n.f. (gr. *a* priv., et *threpsis*, action de nourrir). Défaut d'assimilation des aliments, amenant chez les enfants une dénutrition progresive.

ATLANTE (de *Atlas* n. myth.) n. m. Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.

Atlante.

ATLANTIQUE adj. Qui se rapporte à l'Atlas, ou à l'Atlantique : *littoral atlantique.* V. *Part. hist.*

ATLAS (*luss*) n. m. (de *Atlas* n. myth.). Première vertèbre du cou (qui supporte la tête, de la même manière qu'Atlas supportait le monde). Recueil de cartes géographiques. Planches jointes à un ouvrage.

ATMOSPHÈRE (*mos-fè*) n. f. (gr. *atmos*, vapeur, et *sphaira*, sphère). Masse d'air qui environne la terre. Poids d'une colonne cylindrique de mercure, ayant pour hauteur 76 cent., et pour base 1 cent. carré (1.033 gr. environ), que l'on prend pour unité de pression dans l'étude des gaz : *pression de dix, de vingt atmosphères.* — L'atmosphère doit affecter la forme d'un sphéroïde beaucoup plus aplati que ne l'est la terre ; on n'est pas complètement fixé sur son épaisseur, qui ne paraît cependant pas dépasser une soixantaine de kilomètres. L'atmosphère exerce sur tous les corps à la surface de la terre une pression dite *pression atmosphérique*, qui est variable et que l'on étudie à l'aide du *baromètre ;* cette pression moyenne est de 1.033 gr. par cent. carré, de sorte que la pression sur un homme de grandeur ordinaire est d'environ 17.000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli. Les couches d'air qui constituent l'atmosphère se refroidissent à mesure qu'on s'élève, d'environ 1° par 215 mètres environ. (V. AIR.) Les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère.

ATMOSPHÉRIQUE (*mos-fé*) adj. Qui a rapport à l'atmosphère : *pression, phénomène atmosphérique.*

ATOLL ou **ATTOLL** n. m. Ile annulaire, formée par des coraux.

ATOME n. m. (du gr. *atomos*, qu'on ne peut diviser). Particule d'un corps regardée comme indivisible et qui forme la plus petite quantité d'un élément pouvant entrer en combinaison. *Fig.* Corps relativement très petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers.*

ATOMICITÉ n. f. *Chim. Atomicité d'un corps*, nombre d'atomes constituant la molécule de ce corps.

ATOMIQUE adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique. Poids atomique*, poids relatif des atomes des divers corps. *Notation atomique*, notation chimique, basée sur la considération des poids atomiques.

ATOMISME (*mis-me*) n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison fortuite des atomes.

ATOMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. Qui concerne l'atomisme. N. f. Théorie chimique ayant l'atome pour base.

ATONE adj. (gr. *a* priv., et *tonos*, ton). Fixe, immobile, sans expression, en parlant de l'œil, du regard. Sans vigueur. Non accentué : *voyelle atone.*

ATONIE (*nî*) n. f. Manque de force, de vitalité.

ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique.*

ATOUR n. m. (de *atourner*). Tout ce qui sert à la parure des femmes : *jeune fille parée de ses plus beaux atours.*

ATOURNER (*né*) v. a. (de *à*, et *tourner*). Parer. Vx.

ATOUT (*tou*) n. m. (de *à*, et *tout*). Carte de la couleur qui retourne. *Fam.* Coup, revers.

ATOXIQUE (*tok si-ke*) adj. (gr. *a* priv., et *toxikon*, poison). Qui n'a point de venin.

ATRABILAIRE (*lè-re*) adj. et n. D'humeur noire.

ATRABILE n. f. (lat. *atra*, noire, et *bilis*, bile). *Méd. anc.* Bile noire, mélancolie. Une des quatre humeurs de Galien.

ÂTRE n. m. (anc. all. *astrih*). Foyer de la cheminée.

ATRIUM (*om'*) n. m. Chez les Romains, cour intérieure entourée d'un portique. Pl. des *atria.*

ATROCE adj. (lat. *atrox, ocis*). D'une cruauté excessive. Horrible à supporter : *douleur atroce.*

ATROCEMENT (*man*) adv. D'une manière atroce.

ATROCITÉ n. f. Action atroce, cruelle, horrible.

ATROPHIE (*fî*) n. f. (gr. *a* priv., et *trophê*, nourriture). *Méd.* Dépérissement d'un être, d'un organe, par défaut de nutrition. Amaigrissement excessif.

ATROPHIÉ (*fi-é*), **E** adj. *Méd.* (rad. *atrophie*). Très amaigri : *membre atrophié.*

ATROPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Méd.* Faire périr par atrophie. **S'atrophier** v. pr. Périr par atrophie.

ATROPINE n. f. Alcaloïde extrait de la belladone : *l'atropine fait dilater la pupille.*

ATTABLER (S') (*sa-ta-blé*) v. pr. Se mettre à table.

ATTACHANT (*a-ta-chan*), **E** adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante.*

ATTACHE (*a-ta-che*) n. f. Ce qui attache, lien, courroie, etc. Endroit où est fixé un muscle. Partie qui joint la main au bras, le pied à la jambe : *avoir les attaches fines. Fig. Tenir quelqu'un à l'attache,* le tenir dans un extrême assujettissement. *Mar. Port d'attache,* port de départ et d'arrivée d'un navire ou d'un service maritime.

ATTACHÉ (*a-ta*) n. m. Membre du personnel d'une ambassade, d'une légation : *attaché militaire.*

ATTACHEMENT (*a-ta-che-man*) n. m. Sentiment de vive affection qui unit à quelqu'un ou à quelque chose. Application : *attachement au travail.* Relevé journalier des travaux et dépenses d'un entrepreneur.

ATTACHER (*a-ta-ché*) v. a. (de *à*, et du bas lat. *tasea*, ce qui fixe). Joindre fortement une chose à une autre. Fixer : *attacher ses yeux sur quelque chose. Fig.* Lier par quelque chose qui plaît, oblige : *attacher par la reconnaissance.* Attribuer : *attacher du prix à un objet.* Absol. Intéresser : *cette lecture attache.* **S'attacher** v. pr. *S'attacher aux pas de quelqu'un,* le suivre sans cesse. *S'attacher à quelqu'un,* éprouver pour lui de l'affection. *S'attacher à quelque chose,* s'y appliquer. ANT. **Détacher.**

ATTACUS (*at-ta-kuss*) n. m. Papillon bombycien des régions tropicales.

ATTAQUABLE (*a-ta-ka-ble*) adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable.* ANT. **Inattaquable.**

ATTAQUANT (*a-ta-kan*) n. m. Celui qui attaque.

ATTAQUE (*a-ta-ke*) n. f. Action d'attaquer, agression. *Fig.* Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie.* Atteinte : *les attaques de la calomnie. Pop. Être d'attaque,* être vigoureux. ANT. **Défense, riposte.**

ATTAQUER (*a-ta-ké*) v. a. Assaillir le premier. *Fig.* Provoquer, braver. Intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice.* Ronger : *la rouille attaque le fer.* ANT. **Défendre, protéger, riposter.**

ATTARDER (*a-tar-dé*) v. a. Mettre en retard : *il m'a attardé.* **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.

ATTEINDRE (*a-tin-dre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tangere*, toucher. — Se conj. comme *craindre.*) Toucher de loin : *atteindre d'un coup de pierre.* Joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant.* Parvenir à : *atteindre le but ; atteindre une vieillesse avancée.* V. n., avec la prép. *à*, quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher.* ANT. **Manquer.**

ATTEINT (*a-tin*), **E** adj. Attaqué : *atteint de la peste. Atteint et convaincu,* coupable de fait et reconnu coupable en droit : *atteint et convaincu de vol.*

ATTEINTE (*a-tin-te*) n. f. Coup dont on est atteint, frappé. *Fig.* Dommage matériel ou préjudice moral : *atteinte du feu, de la maladie.*

ATTELABE n. m. Insecte coléoptère, qui attaque le chêne, la vigne.

ATTELAGE (*a-te*) n. m. Action ou manière d'atteler : *attelage mal fait.* Ensemble de bêtes attelées.

ATTELER (*a-te-lé*) v. a. (rad. *attelle.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'attelle.*) Attacher des animaux de trait à une voiture. ANT. **Dételer.**

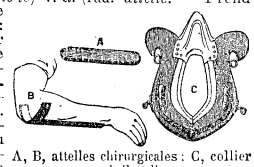

A, B, attelles chirurgicales : C, collier muni d'attelles.

ATTELLE (*a-tè-le*) n. f. (du lat. *hasta*, lance). Partie en bois du collier des chevaux, à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Eclisse, petite pièce de bois, de fer blanc, de carton, etc., pour maintenir des os fracturés.

ATTELLEMENT (*a-tè-le-man*) n. m. Action d'atteler. Résultat de cette action.

ATTELOIRE (*a-te*) n. f. Cheville mobile, qui fixe les traits du cheval au timon.

ATTENANT (*a-te-nan*), **E** adj. Contigu : *cour attenante à la maison.*

ATTENDANT (*a-tan-dan*) **(EN)** loc. prép. Jusqu'à la réalisation de... **En attendant que** loc. conj. Jusqu'à ce que.

ATTENDRE (*a-tan-dre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). Rester dans un lieu jusqu'à ce qu'arrive quelqu'un, quelque chose : *attendre l'ennemi, l'omnibus. Fig.* Être prêt : *le dîner nous attend.* V. n. Différer : *il faut attendre.* **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une faveur.* PROV. : **Attendez-moi sous l'orme,** se dit en parlant d'un rendez-vous où l'on ne veut pas aller, d'une promesse qu'on ne veut pas tenir. **Tout vient à point à qui sait attendre,** avec du temps et de la patience, on réussit, on vient à bout de tout.

ATTENDRIR (*a-tan*) v. a. Rendre tendre : *la gelée attendrit les choux. Fig.* Emouvoir : *attendrir le cœur.* **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre : *le gibier s'attendrit quand il faisande.* Etre ému. ANT. **Durcir, endurcir.**

ATTENDRISSANT (*a-tan-dri-san*), **E** adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes.*

ATTENDRISSEMENT (*a-tan-dri-se-man*) n. m. Etat de l'âme émue. Mouvement de tendresse, de compassion. ANT. **Durcissement, endurcissement.**

ATTENDU (*a-tan*) prép. Vu, eu égard : *attendu les événements.* **Attendu que** loc. conj. Vu que, puisque.

ATTENTAT (*a-tan-ta*) n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses : *Henri IV fut victime de dix-neuf attentats.*

ATTENTATOIRE (*a-tan*) adj. Qui porte atteinte, préjudice : *mesure attentatoire.*

ATTENTE (*a-tan-te*) n. f. Etat de celui qui attend. Temps pendant lequel on attend : *être dans l'attente.*

ATTENTER (*a-tan-té*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *tentare*, tenter). Commettre une tentative criminelle : *Damiens attenta à la vie de Louis XV.*

ATTENTIF, IVE (*a-tan*) adj. Qui a de l'attention, de l'application : *élève attentif.* ANT. **Inattentif.**

ATTENTION (*a-tan-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). *Fig.* Application d'esprit. Soins officieux, sollicitude, égard : *une aimable attention ; avoir mille attentions pour... Absol.* et *interj.* : *Attention !* soyez attentif. *Faute d'attention,* manque d'attention. ANT. **Distraction, inadvertance.**

ATTENTIONNÉ (*a-tan-si-o-né*), **E** adj. Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT (*a-tan, man*) adv. Avec attention. ANT. **Distraitement.**

ATTÉNUANT (*a-té-nu-an*), **E** adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes,** qui ont pour effet de diminuer la gravité d'un crime et d'abaisser la peine. ANT. **Aggravant.**

ATTÉNUATION (*a-té, si-on*) n. f. Action d'atténuer. Diminution, adoucissement : *obtenir une atténuation de peine.* ANT. **Aggravation.**

ATTÉNUÉ, E (*a-té*), adj. *Bot.* Qui diminue de la base au sommet ou du sommet à la base : *tige atténuée.*

ATTÉNUER (*a-té-nu-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tenuis*, léger). Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute.* ANT. **Aggraver.**

ATTERRAGE (*a-tè-ra-je*) n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut aborder la terre. Etat des approches de la terre : *de l'atterrage dépend l'atterrissage.*

ATTERRER (*a-tè-ré*) v. a. (rad. *terre*). Jeter à terre. (Vx.). *Fig.* Accabler : *ce coup l'a atterré.*

ATTERRIR (*a-tè-rir*) v. n. (rad. *terre*). Prendre terre : *navire, ballon qui atterrit.*

ATTERRISSAGE (*a-tè-ri-sa-je*) n. m. Action d'atterrir, de prendre terre : *l'atterrissage d'un avion; les côtes basses sont d'un atterrissage difficile. Train d'atterrissage,* dispositif qui permet à un avion de reprendre contact doucement avec le sol.

ATTERRISSEMENT (*a-tè-ri-se-man*) n. m. Amas de terres, de sables, apportés par les eaux.

ATTESTATION (*a-tès-ta-si-on*) n. f. (de *attester*). Témoignage ; déclaration. Affirmation verbale ou écrite : *attestation de bonne conduite.* ANT. **Dénégation.**

ATTESTER (*a-tès-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *testis*, témoin). Certifier, assurer la vérité ou la réalité d'une chose : *attester un fait.* Prendre à témoin : *j'en atteste les assistants.* ANT. **Nier, dénier.**

ATTICISME (*at-ti-sis-me*) n. m. (gr. *attikismos*). Forme particulière au dialecte attique. Délicatesse de goût, de langage, particulière aux écrivains attiques.

ATTICISTE (*at-ti-sis-te*) n. m. Celui qui cherche à reproduire le style des écrivains antiques.

ATTIÉDIR (*a-ti-é*) v. a. Rendre tiède : *attiédir un bouillon ; le vent attiédit les saisons brûlantes. Fig.* Diminuer l'ardeur : *l'absence attiédit l'amitié.*

ATTIÉDISSEMENT (*a-ti-é-di-se-man*) n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié.*

ATTIFAGE (*a-ti-fa-je*) ou **ATTIFEMENT** (*a-ti-fe-man*) n. m. Manière d'attifer ou d'être attifé. Toilette particulière.

ATTIFER (*a-ti-fé*) v. a. Orner, parer avec recherche, avec affectation. **S'attifer** v. pr. S'orner. se parer.

A, attique.

ATTIFET (*a-ti-fè*) n. m. Petit bonnet de femme au XVIe siècle, s'avançant en pointe sur le front. Parure de femme.

ATTIQUE (*at-ti-ke*) adj. (gr. *attikos*). Propre aux anciens habitants de l'Attique : *dialecte attique. Sel attique,* raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch.* Petit étage supérieur pour orner ou dissimuler le toit.

ATTIQUEMENT (*at-ti-ke-man*) adv. Avec une élégance attique.

ATTIRABLE (*a-ti*) adj. Qui est susceptible d'être attiré : *l'acier est moins attirable à l'aimant que le fer.*

ATTIRAIL (*a-ti-ra, l* mll.) n. m. (rad. *attirer*). Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc. *Fam.* Bagages superflus. Accompagnement fastueux et vain.

ATTIRANT (*a-ti-ran*), **E** adj. Qui attire. Attrayant, séduisant. ANT. **Repoussant.**

ATTIRER (*a-ti-ré*) v. a. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer. Fig.* Appeler sur soi : *attirer les regards.* ANT. **Repousser, éloigner.**

ATTISAGE (*a-ti-za-je*) n. m. Action d'attiser.

ATTISEMENT (*a-ti-ze-man*) n. m. Action d'attiser.

ATTISER (*a-ti-zé*) v. a. (préf. *ad*, et *tison*). Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. *Fig.* Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte.*

ATTISEUR, EUSE (*a-ti-zeur, eu-ze*) n. Celui, celle qui attise.

ATTISOIR (*a-ti-zoir*) ou **ATTISONNOIR** (*a-ti-zo-noir*) n. m. Petit instrument pour attiser le feu.

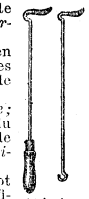
Attisoirs.

ATTITRÉ, E (*a-ti*) adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courtier, marchand attitré.*

ATTITRER (*a-ti-tré*) v. a. Charger en titre d'une fonction. *Chass.* Placer les chiens dans les relais pour attendre le gibier.

ATTITUDE (*a-ti*) n. f. (ital. *attitudine* ; du lat. *aptitudo*, aptitude). Position du corps. *Fig.* Manifestation extérieure de ses dispositions, de ses intentions : *attitude bienveillante.*

ATTORNEY (*a-tor-nè*) n. m. (mot angl. : du vx fr. *atorné*, préposé à). Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué. **Attorney général,** procureur général.

ATTOUCHEMENT (*a-tou-che-man*) n. m. Action de toucher. Tact, contact.

ATTRACTEUR, TRICE (*a-trak*), adj. Qui agit par attraction : *force attractrice.*

ATTRACTIF, IVE (*a-trak*) adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant.* ANT. **Répulsif.**

ATTRACTION (*a-trak-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *trahere*, tirer). Action d'attirer. *Physiq* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement. *Loi de l'attraction universelle* ou *loi de Newton,* loi par laquelle tous les corps de la nature s'attirent mutuellement, en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. (Cette loi explique tous les mouvements si complexes et si variés des astres.) **Attraction moléculaire** ou **force de cohésion,** celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat. **Attraction magnétique,** celle par laquelle les aimants attirent le fer. **Attraction électrique,** celle par laquelle les corps électrisés attirent les corps légers. N. f. pl. Plaisirs, distractions : *les attractions de Paris.* ANT. **Répulsion.**

ATTRACTIVEMENT (*a-trak, man*) adv. Avec attraction.

ATTRAIRE (*a-trè-re*) v. a. (Se conj. comme *traire.*) Attirer au moyen d'un appât.

ATTRAIT (*a-trè*) n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs.* Penchant, inclination : *suivre son attrait.* Pl. Agréments extérieurs d'une femme : *de chastes attraits.*

ATTRAPE (*a-tra-pe*) n. f. Piège pour les animaux. *Fam.* Ruse, apparence trompeuse. Petite tromperie faite par plaisanterie. *Mar.* Cordage qui retient, assujettit.

ATTRAPE-LOURDAUD (*dô*) n. m. Syn. de ATTRAPE-NIAIS. Pl. des *attrape-lourdauds.*

ATTRAPE-MOUCHE ou **ATTRAPE-MOUCHES** n. m. Nom vulgaire de la *dionée,* dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser. Piège pour les mouches. Pl. des *attrape-mouche* ou *attrape-mouches.*

ATTRAPE-NIAIS (*ni-è*) ou **ATTRAPE-NIGAUD** (*gô*) n. m. Ruse grossière. Pl. des *attrape-nigauds.*

ATTRAPER (*a-tra-pé*) v. a. (rad. *trappe*). Prendre à un piège : *attraper un loup. Fig.* Tromper : *se laisser attraper par un fripon.* Saisir au passage, atteindre en courant : *attraper un lièvre.* Atteindre, obtenir par hasard, recevoir : *attraper une place, un rhume, un coup.* Imiter : *attraper la manière d'un auteur.*

ATTRAPEUR, EUSE (*a-tra, eu-ze*) n. Personne qui attrape : qui obtient par ruse, par intrigue.

ATTRAPOIRE (*a-tra*) n. f. Piège pour les animaux. *Fig.* Fourberie, ruse pour tromper.

ATTRAYANT (*a-trè-ian*), **E** adj. Qui attire agréablement : *manières attrayantes.* ANT. **Repoussant.**

ATTREMPER (*a-tran-pé*) v. a. Chauffer par degrés insensibles. *Attremper l'acier,* lui donner la trempe.

ATTRIBUABLE (*a-tri*) adj. Qui peut, qui doit être attribué : *découverte attribuable au hasard.*

ATTRIBUER (*a-tri-bu-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tribuere*, accorder). Assigner, conférer : *attribuer des émoluments à un emploi. Fig.* Imputer : *attribuer*

au nasard. **S'attribuer** v. pr. Revendiquer, s'arroger : *la vanité s'attribue tous les mérites.*

ATTRIBUT (*a-tri-bu*) n. m. (de *attribuer*). Ce qui est propre, particulier à un être : *la parole est un attribut de l'homme.* Emblème distinctif, symbole : *un glaive, une balance sont les attributs de la Justice. Log.* et *gram.* Troisième terme de la proposition. (C'est la qualité que l'on accorde ou que l'on refuse au sujet.)

ATTRIBUTAIRE (*a-tri-bu-tè-re*) n. *Dr.* Celui, celle à qui a été attribué un lot, un héritage, etc.

ATTRIBUTIF, IVE (*a-tri*) adj. *Gram.* Qui indique ou énonce un attribut : *proposition attributive. Verbe attributif*, verbe qui contient l'attribut et le verbe substantif *être*, comme *aimer*, pour *être aimant. Dr.* Qui donne un droit qu'on n'avait pas antérieurement.

ATTRIBUTION (*a-tri-bu-si-on*) n. f. Action d'attribuer. Fonction, compétence attribuée à quelqu'un (s'emploie généralement au plur.) : *cela sort de mes attributions ; les attributions d'un maire. Gram. Rapport d'attribution*, celui qui est marqué par la préposition *à*.

ATTRISTANT (*a-tris-tan*), **E** adj. Qui attriste. ANT. **Réjouissant.**

ATTRISTER (*a-tris-té*) v. a. Rendre triste, affliger. **S'attrister** v. pr. Devenir triste. ANT. **Réjouir.**

ATTRITION (*a-tri-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *terere*, broyer). Action de deux corps qui s'usent par un frottement mutuel. *Théol.* Syn. de CONTRITION IMPARFAITE.

ATTROUPEMENT (*a-trou-pe-man*) n. m. Rassemblement tumultueux : *les attroupements sont interdits.*

ATTROUPER (*a-trou-pé*) v. a. Rassembler en troupe. **S'attrouper** v. pr. S'assembler en tumulte.

AU, AUX (*ô*) art. contractés, pour *à le, à les.*

AUBADE (*ô*) n. f. Concert donné à l'*aube* du jour, à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un. *Fam.* et *iron.* Vacarme produit dans l'intention de faire une avanie.

AUBAIN (*ô-bin*) n. m. (du lat. *alibi*, ailleurs). Individu fixé dans un pays étranger où il n'est pas naturalisé.

AUBAINE (*ô-bè-ne*) n. f. Droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : *le droit d'aubaine fut supprimé en 1819. Par anal.* Cas fortuit avantageux, profit inespéré.

Aubépine.

AUBE (*ô-be*) n. f. (du lat. *alba*, blanche). Première lueur du jour qui se produit à l'horizon. Vêtement blanc des prêtres, dans les cérémonies du culte catholique.

AUBE (*ô-be*) n. f. (du lat. *alvus*, ventre). Planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique et sur laquelle s'exerce l'action de l'eau.

AUBÉPINE (*ô*) n. f. (du lat. *alba*, blanche, et de *épine*). Arbrisseau épineux de la famille des rosacées, à baies rouges et astringentes, à fleurs blanches ou d'un rose tendre, d'une odeur agréable. Sa fleur.

AUBÈRE (*ô*) adj. (esp. *hobero*). Se dit d'un cheval dont la robe est mélangée de poils blancs et de poils alezans.

AUBERGE (*ô-bèr-je*) n. f. (all. *herberge*). Maison où l'on trouve à manger, à boire et à coucher en payant.

Aubergine.

AUBERGINE (*ô-bèr*) n. f. (orig. arabe). Fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre, produit par une solanée annuelle, et comestible.

AUBERGISTE (*ô-bèr-jis-te*) n. Qui tient auberge.

AUBIER (*ô-bi-é*) n. m. (du lat. *albus*, blanc). Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre et qui forme chaque année un cercle nouveau autour du cœur. V. PLANTE.

AUBIFOIN (*ô*) n. m. Nom vulgaire du bluet.

AUBIN (*ô*) n. m. (angl. *hobby*). Allure défectueuse du cheval qui galope avec les jambes de devant, alors qu'il trotte avec les jambes de derrière.

AUBINER (*ô-bi-né*) v. n. Aller l'aubin.

AUCUBA (*ô*) n. m. Genre de cornacées à feuilles lisses toujours vertes, cultivées comme ornementales.

AUCUN, E (*ô*) adj. ou pron. indéf. (lat. *aliquisunus*). Pas un, nul. *Aucun* placé devant un nom est adjectif : *aucun homme.* Il ne se met au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais ; aucunes funérailles.* Employé seul, *aucun* est pronom : *aucun n'est content de son sort.* Pl. Quelques-uns : *aucuns* (ou *d'aucuns*) *pensent.* (Vx en ce sens.)

AUCUNEMENT (*ô, man*) adv. Nullement.

AUDACE (*ô*) n. f. (lat. *audacia*). Hardiesse excessive. ANT. **Timidité, couardise, pusillanimité.**

AUDACIEUSEMENT (*ô, ze-man*) adv. Avec audace. ANT. **Timidement.**

AUDACIEUX, EUSE (*ô-da-si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'audace. ANT. **Timide, craintif.**

AU DEÇÀ, AU DEDANS, AU DEHORS, AU DELÀ. V. DEÇÀ, DEDANS, DEHORS, DELÀ.

AU-DESSOUS (*ô-de-sou*) adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS (*ô-de-su*) adv. A un point supérieur.

AU-DEVANT (*ô-de-van*) adv. A la rencontre.

AUDIENCE (*ô-di-an-se*) n. f. (du lat. *audire*, entendre). Admission, près d'un prince, d'un haut fonctionnaire : *obtenir une audience.* Séance dans laquelle les juges interrogent les parties, entendent les plaidoiries et prononcent leurs jugements. — Les audiences sont publiques. Les juges prononcent le huis clos quand les débats peuvent être dangereux pour l'ordre public ou offenser les bonnes mœurs, mais, même en ce cas, le jugement ou l'arrêt sont rendus publiquement.

AUDIENCIER (*ô-di-an-si-é*) n. et adj. m. Huissier chargé du service de l'audience.

AUDIOMÈTRE n. m. (du lat. *audire*, entendre, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer l'acuité auditive.

AUDION n. m. V. LAMPE.

AUDITEUR, TRICE (*ô*) n. (du lat. *audire*, entendre). Personne qui écoute un discours, une lecture, etc. : *des auditeurs attentifs, distraits.* **Auditeur à la Cour des comptes, au conseil d'Etat,** fonctionnaire qui fait une sorte de noviciat avant d'être promu au grade de conseiller référendaire, de maître des requêtes, etc. Adjectiv. : *conseiller auditeur.*

AUDITIF, IVE (*ô*) adj. Qui concerne l'ouïe, l'oreille : *nerf auditif.*

AUDITION (*ô-di-si-on*) n. f. Action d'écouter, d'entendre : *l'audition des témoins.* Séance d'essai qu'un directeur de théâtre donne à un artiste, etc., avant de l'engager.

AUDITOIRE (*ô*) n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUGE (*ô-je*) n. f. (lat. *alveus*). Pierre ou bille de bois creusée, où mangent et boivent les bestiaux, etc. Récipient de bois à l'usage des maçons, cimentiers, etc. Godet placé à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau. Vide compris entre les deux branches du maxillaire inférieur, chez le cheval.

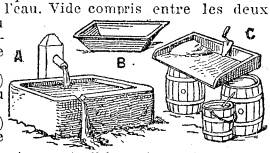

Auges : A, d'abreuvoir ; B, de maçon ; C, de cimentier.

AUGÉE (*ô-jé*) n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET (*ô-jè*) n. m. Petite auge.

AUGMENT (*ogh-man*) n. m. (du lat. *augmentum*, accroissement). Syllabe que l'on a joute à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec et quelques autres langues. *Dr.* Ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTABLE (*ogh-man*) adj. Que l'on peut augmenter.

AUGMENTATEUR, TRICE (*ogh-man*) n. Personne qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE (*ogh-man*) adj. *Gram.* Se dit d'une particule comme *très, fort, archi*, ou d'un suffixe comme *agne, issime*, qui sert à ajouter au sens des mots s: *montagne* (grand *mont*), *savantissime* (très *savant*). N. m. : *l'italien a de nombreux augmentatifs.* ANT. **Diminutif.**

AUGMENTATION (*ogh-man-ta-si-on*) n. f. Accroissement. Elévation d'un salaire, d'un traitement. ANT. **Diminution, rabais, réduction.**

AUGMENTER (*ogh-man-té*) v. a. (du lat. *augmentum*, accroissement). Accroître : *augmenter sa fortune.* Ajouter au traitement, au salaire : *augmenter un domestique.* V. n. : *sa fortune augmente.* ANT. **Diminuer, réduire, restreindre.**

AUGURAL, E, AUX (*ô*) adj. Relatif aux augures : *science augurale.*

AUGURE (*ô*) n. m. (lat. *augur*). Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon* (ou *de mauvais*) *augure*, personne qui fait prévoir une bonne (ou une mauvaise) nouvelle. V. *Part. hist.*

AUGURER (*ô-ghu-ré*) v. a. (rad. *augure*). Présager, conjecturer : *augurer l'avenir d'après le passé.*

AUGUSTE (*ô-ghus-te*) adj. (lat. *augustus*). Majestueux, vénérable, imposant, solennel : *personnage auguste ; auguste protection.*

AUGUSTIN, AUGUSTINE (*ô-ghus*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI (*ô-jour-du-i*) adv. Dans le jour où l'on est. Dans le temps présent : *aujourd'hui, l'instruction est obligatoire.*

AULÈTE (*ô*) n. m. (gr. *aulétès*). Joueur de flûte dans l'antiquité. Surnom de Ptolémée II d'Egypte.

AULIQUE (*ô*) adj. (du lat. *aula*, cour). De la cour. **Conseil aulique,** tribunal suprême, dans l'ancien empire germanique. Conseiller de l'ancienne cour d'Autriche.

AULNE (*ô-ne*) n. m. V. AUNE.

AULX (*ô*) n. Un des pluriels de *ail.*

AUMAILLE (*ô-ma, ll* mll.) n. f. (lat. *animalia*). Gros bétail. Adjectiv. : *bêtes aumailles.*

AUMÔNE (*ô*) n. f. (gr. *eleêmosunê*, pitié). Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNERIE (*rî*) n. f. Charge d'aumônier.

AUMÔNIER (*ô-mô-ni-é*) n. m. Prêtre attaché à un établissement, à un corps, à un prince, pour dire la messe, etc. *Grand aumônier de France*, titre donné au premier aumônier des anciens rois de France.

AUMÔNIÈRE (*ô*) n. f. Bourse qu'on portait autrefois à la ceinture et qui contenait l'argent destiné aux aumônes.

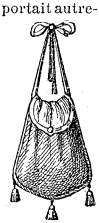
Aumônière.

AUMUSSE (*ô-mu-se*) ou **AUMUCE** (*ô*) n. f. (de l'allem. *mutze*, bonnet). Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE (*ô*) n. m. Mesurage à l'aune. Nombre d'aunes d'une pièce d'étoffe.

AUNAIE (*ô-nê*) ou **AULNAIE** (*ô-nê*) n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE (*ô-ne*) n. f. (anc. allem. *elina*, avant-bras). Ancienne mesure de longueur (1m,188). PROV. : **L'homme ne se mesure pas à l'aune,** il ne faut pas juger du mérite de quelqu'un par sa taille. **Mesurer les autres à son aune,** juger les autres d'après soi.

AUNE ou **AULNE** (*ô-ne*) n. m. (lat. *alnus*). Genre de castanéacées, comprenant des arbres à bois léger des régions tempérées humides.

AUNÉE (*ô né*) n. f. Longueur d'une aune.

AUNÉE ou **AULNÉE** (*ô-né*) n. f. *Bot.* Composée inulée, à fleurs jaunes, amère et aromatique, employée en médecine.

AUNER (*ô-né*) v. a. Mesurer à l'aune : *auner du drap.*

AUPARAVANT (*ô, van*) adv. D'abord, avant une autre chose. — Ne dites pas : *auparavant la nuit, auparavant qu'il vienne, auparavant de partir ;* mais : *avant la nuit, avant qu'il vienne, avant de partir.*

AUPRÈS (*ô-prê*) adv. Proche : *pour voir cela, il faut que je sois auprès.* **Auprès de,** loc. prép. Marque proximité : *auprès du palais.* En comparaison : *votre mal n'est rien auprès du mien.* ANT. **Loin.**

AUQUEL (*ô-kèl*) pr. rel. m. Se dit pour *à lequel.* Fém. *à laquelle.* Pl. *auxquels, auxquelles.*

AURÉOLAIRE (*ô, lè-re*) adj. Qui ressemble à une auréole.

AURÉOLE (*ô*) n. f. (du lat. *aureola*, de couleur d'or). Cercle lumineux dont les peintres, les sculpteurs entourent la tête des saints. *Fig.* Gloire, prestige : *l'auréole du martyre, du génie, de la gloire.*

Auréole.

AURÉOLÉ, E (*ô*) adj. Ceint d'une auréole.

AURÉOLER (*ô, lé*) v. a. Orner d'une auréole.

AURICULAIRE (*ô, lè-re*) adj. (du lat. *auricula*, petite oreille). Qui a rapport à l'oreille : *maladie auriculaire.* Qui entend, qui a entendu de ses propres oreilles : *témoin auriculaire.* N. m. Le petit doigt de la main, ainsi nommé parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

AURICULE (*ô*) n. f. Lobe ou bout de l'oreille. Oreille externe tout entière. Appendice situé à la partie supérieure de chaque oreillette du cœur.

AURICULÉ, E (*ô*) adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURIFÈRE (*ô*) adj. (lat. *aurum*, or, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'or : *terrain aurifère.*

AURIFICATION (*ô, si-on*) n. f. Action d'aurifier les dents.

AURIFIER (*ô, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Obturer une dent creuse en y foulant de l'or en feuilles ou en petits lingots spongieux

AURIFIQUE (*ô*) adj. (lat. *aurum*, or, et *facere*, faire). Qui change en or : *puissance, vertu aurifique.*

AURIQUE (*ô*) adj. et n. f. *Mar.* Se dit des voiles à quatre côtés non symétriques.

AURISTE (*ô, ris-te*) n. et adj. m. Médecin qui traite spécialement les maladies de l'oreille. (On dit aussi AURICULISTE et AURICURE.)

AUROCHS (*ô-rokss*) n. m. (de l'all. *auerochs*, bœuf de plaine). Espèce de bœuf aujourd'hui éteinte et qui habitait encore l'Europe au moyen âge.

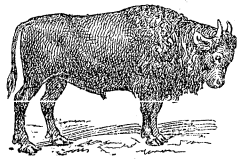
Aurochs.

AURORE (*o*) n. f. (lat. *aurora*). Lumière qui précède le lever du soleil. *Fig.* Commencement : *l'aurore de la vie.* Le levant : *du couchant à l'aurore.* Adj. inv. : *couleur aurore*, d'un jaune doré. *Rubans aurore*, de cette couleur. **Aurore boréale,** météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord. **Aurore australe,** le même phénomène observé dans l'hémisphère sud. — Ce phénomène est d'autant plus commun que la région où on l'observe est plus voisine des pôles. L'aspect d'une aurore boréale ou australe est très variable : le plus généralement, elle se présente sous forme d'arcs lumineux circulaires, qui persistent quelquefois pendant plusieurs jours ; souvent, leur forme varie d'une manière assez rapide. Ce phénomène est intimement lié au magnétisme terrestre ; il rend folle l'aiguille aimantée.

AUSCULTATION (*ôs-kul-ta-si-on*) n. f. (de *ausculter*). *Méd.* Application de l'oreille sur la poitrine ou sur le dos, pour reconnaître les bruits qui se produisent dans le poumon ou le cœur et en déduire l'état fonctionnel.

AUSCULTER (*ôs-kul-té*) v. a. (du lat. *auscultare*, écouter). Faire l'auscultation : *ausculter un malade.*

AUSPICE (*ôs-pi-se*) n. m. (lat. *avis*, oiseau, et *spicere*, examiner). Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se tiraient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. Prêtre qui prenait ces présages. *Fig.* Pl. *Sous d'heureux auspices*, avec apparence de succès. *Sous les auspices de quelqu'un*, sous sa protection.

AUSSI (*ô-si*) adv. Pareillement : *moi aussi.* De plus, encore : *et cela aussi.* Adv. de comparaison : *il est aussi sage que vaillant.* Conj. C'est pourquoi : *il est méchant, aussi chacun le fuit.* Loc. conj. **Aussi bien,** car, parce que. **Aussi bien que,** de même que. **Aussi peu que,** pas plus que.

AUSSIÈRE n. f. V. HAUSSIÈRE.

AUSSITÔT (*ô-si-tô*) adv. Au moment même. **Aussitôt que** loc. conj. En même temps que. Dès que

AUSTER (*os-tèr*) n. m. (du gr. *auô*, je dessèche). Nom poétique du vent du midi.

AUSTÈRE (*os-tè-re*) adj. (du gr. *austèros*, sévère, rude). Rigoureux, dur : *jeûne austère*. Sévère : *vertu austère*. Âpre, astringent : *saveur austère*. (Peu us.

AUSTÈREMENT (*man*) adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ (*ôs-té*) n. f. (de *austère*), Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité : *austérité des mœurs, des lois.*

AUSTRAL (*ôs-tral*), **E, ALS** ou **AUX** adj. (rad. *auster*). Méridional : *terres australes ; signes australs* ou *austraux*. ANT. **Boréal.**

AUSTRALIEN, ENNE (*ôs-tra-li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Australie.

AUSTRASIEN, ENNE (*ôs-tra-zi-in, è-ne*) adj. et n. De l'Austrasie.

AUTAN (*ô*) n. m. Vent impétueux du S. et du S.-E.

AUTANT (*ô-tan*) adv. (du lat. *alterum tantum*, autre tant). Marque égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc. Loc. conj. **Autant que,** dans la même proportion ou de la même manière que. **D'autant que,** vu que. Loc. adv. **D'autant** dans la même proportion : *payez un acompte, vous diminuerez vos dettes d'autant.* **Tout autant,** autant que. **D'autant plus, d'autant moins,** servent à exprimer l'augmentation ou la diminution de la proportion.

AUTEL (*ô-tèl*) n. m. (lat. *altare*). Table pour les sacrifices. Table consacrée où l'on dit la messe. *Le sacrifice de l'autel*, la messe. *Maître-autel*, l'autel principal de chaque église. *Fig. Le trône et l'autel*, la monarchie (ou l'empire) et la religion. *Autel contre autel*, croyance contre croyance.

AUTEUR (*ô*) n. m. (lat. *auctor*, ou *autor*). Celui qui cause une chose : *l'auteur d'un accident en est responsable. L'auteur de l'univers*, Dieu. Inventeur : *l'auteur d'une calomnie.* Ecrivain, homme ou femme, qui a fait un livre, une œuvre quelconque : *les auteurs scientifiques.* L'ouvrage même : *étudier un auteur.* Adjectiv. : *femme auteur.*

AUTHENTICITÉ (*ô-tan*) n. f. Qualité de ce qui est authentique, vrai.

AUTHENTIFIER v. a. Syn. de AUTHENTIQUER.

AUTHENTIQUE (*ô-tan*) adj. (du gr. *authentès*, qui agit par soi-même). Revêtu des formes légales, requises : *acte authentique.* Certain, incontestable, évident, sûr, vrai, positif : *histoire authentique.*

AUTHENTIQUEMENT (*ô-tan-ti ke-man*) adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER (*ô-tan-ti-ké*) v. a. Rendre authentique, légaliser : *authentiquer un acte.*

AUTO (*ô*) préfixe (du gr. *autos*, signifiant *même, de soi-même, par soi même*, etc.)

AUTO (*ô*) n. f. ou m. Abrév. familière de AUTOMOBILE.

AUTOBIOGRAPHIE (*ô, fî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Vie d'un personnage, écrite par lui-même.

AUTOBIOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à une autobiographie : *notes autobiographiques.*

AUTOBUS (*ô-to-buss*) n. m. (de *auto*, abrév. fam. de *automobile*, et *bus*, abrév. de *omnibus*). *Fam.* Omnibus automobile.

AUTOCANON n. m. Canon monté sur automobile blindée.

AUTOCAR n. m. Grande automobile de tourisme.

AUTOCHENILLE (*ll-mll.*) n. f. Automobile montée sur caterpillar.

AUTOCHROME adj. et n. f. Se dit des plaques photographiques donnant la reproduction des couleurs (système Lumière).

AUTOCHTONE (*ô-tok-to-ne*) adj. et n. (préf. *auto*, et gr. *khthôn*, terre). Originaire du pays qu'il habite ; dont les ancêtres ont toujours habité ce pays : *un peuple autochtone ; un autochtone.* Syn. ABORIGÈNE.

AUTOCLAVE (*ô*) adj. et n. m. (préf. *auto*, et lat. *clavis*, clef). Se dit d'une marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos. Appareil à pression de vapeur, employé à la stérilisation des instruments chirurgicaux, pansements, etc.

AUTOCOPIE (*ô, pî*) n. f. (préf. *auto*, et *copie*). Procédé au moyen duquel on reproduit une écriture ou un dessin à un certain nombre d'exemplaires. Epreuve obtenue à l'aide de l'autocopiste.

AUTOCOPIER (*ô, pi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire, multiplier au moyen de l'autocopie.

AUTOCOPISTE (*ô, pis-te*) n. Personne qui autocopie. N. m. Appareil servant à autocopier.

AUTOCRATE (*ô*) n. m. (gr. *autokratès ;* de *autos*, soi-même, et *kratos*, puissance). Monarque absolu : *l'autocrate de toutes les Russies.*

AUTOCRATIE (*ô, si*) n. f. (rad. *autocrate*). Gouvernement d'un souverain absolu.

AUTOCRATIQUE (*ô-to-kra-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autocratie : *gouvernement autocratique.*

AUTOCRATIQUEMENT (*ô-to-kra-ti-ke-man*) adv. D'une manière autocratique.

AUTOCYCLE (*ô-to-si-kle*) n. m. (préf. *auto*, et *cycle*). Bicyclette ou tricycle à moteur mécanique.

AUTODAFÉ (*ô*) n. m. (en espagn. *arrêt de foi*). Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition : *il y eut une foule d'autodafés sous Philippe II. Par ext.* Toute action de brûler : *faire un autodafé de sa bibliothèque.*

AUTODIDACTE (*ô, dak-te*) adj. et n. (préf. *auto*, et gr. *didaskein*, enseigner). Se dit d'une personne qui s'est instruite elle-même sans le secours de professeurs.

AUTOFÉCONDATION (*ô, si-on*) n. f. (préf. *auto*, et *fécondation*). Action de se féconder soi-même. (N'existe guère que dans le règne végétal.)

AUTOGENE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *genesis*, génération). Qui s'engendre, qui existe par soi-même. *Soudure autogène*, soudure de deux métaux par fusion partielle obtenue à l'aide d'un chalumeau.

AUTOGRAPHE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *graphein*, écrire). Ecrit de la main même de l'auteur : *lettre autographe de Racine.* N. m. : *posséder un autographe de...*

AUTOGRAPHIE (*ô, fî*) n. f. (de *autographe*). Procédé au moyen duquel on transporte sur la pierre lithographique, ou sur toute autre matière, des traits préalablement tracés sur un papier spécial à l'aide d'une encre grasse dite *encre autographique.*

AUTOGRAPHIER (*ô, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire, multiplier par le procédé autographique.

AUTOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à l'autographie : *papier, encre autographique.*

AUTOMATE (*ô*) n. m. (préf. *auto*, et *maomai*, je me meus). Machine organisée qui, par le moyen de ressorts, imite le mouvement d'un corps animé : *Vaucanson a construit de merveilleux automates. Fig.* Personne qui ne sait ni penser, ni agir par elle-même. Lourd, stupide : *c'est un véritable automate.*

AUTOMATIQUE (*ô*) adj. (de *automate*). Qui opère, qui s'opère par des moyens mécaniques. *Fig.* Qui s'exécute sans la participation de la volonté : *mouvement automatique.*

AUTOMATIQUEMENT (*ô, ke-man*) adv. D'une manière automatique.

AUTOMATISER (*ô, zé*) v. a. Rendre automate.

AUTOMATISME (*ô, tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est automatique, purement machinal.

AUTOMÉDON (*ô*) n. m. Cocher ou écuyer habile, par allusion à Automédon, conducteur du char d'Achille. V. *Part. hist.*

AUTOMNAL (*ô-tom'-nal*), **E, AUX** adj. Qui appartient à l'automne : *plantes automnales.*

AUTOMNE (*ô-to-ne*) n. m. et f. (lat. *autumnus*). Saison de l'année, qui commence ordinairement le 22 septembre et finit le 21 décembre.

AUTOMOBILE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et *mobile*). Se dit d'appareils qui se meuvent d'eux-mêmes. Se dit d'une voiture qui marche à l'aide d'un moteur à vapeur, à l'électricité, à pétrole, à air comprimé, à gaz, etc. : *une voiture automobile.* N. : *un* ou *une automobile.*

AUTOMOBILISME (*ô, lis-me*) n. m. Construction des automobiles. Sport pratiqué au moyen des automobiles.

AUTOMOBILISTE (*ô, lis-te*) n. Qui conduit une automobile. Qui pratique l'automobilisme.

AUTOMOTEUR, TRICE (*ô*) adj. (préf. *auto* et *moteur*). Qui produit de soi-même le mouvement.

AUTONOME (*ô*) adj. Qui possède l'autonomie.

AUTONOMIE (*ô, mi*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *nomos*, loi). Liberté de se gouverner par ses propres lois.

AUTOPLASTIE (*ô-to-plas-ti*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *plastès*, qui forme). Opération chirurgicale, qui consiste à greffer sur une partie détruite une autre empruntée au même sujet.

AUTOPLASTIQUE (*ó-to-plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autoplastie : *méthode autoplastique.*

AUTOPSIE (*ô-to-psi*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *opsis*, vue). *Méd.* Ouverture et examen d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.

AUTOPSIER (*ô-to-psi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire une autopsie.

AUTORISABLE (*ô, za-ble*) adj. Que l'on peut autoriser : *legs autorisable*

AUTORISATION (*ô, za-si-on*) n. f. Action par laquelle on autorise, on accorde la faculté de faire quelque chose. Ecrit constatant une permission accordée. ANT. **Défense, interdiction.**

AUTORISER (*ô, ri-zé*) v. a. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre...* Accorder permission : *autoriser quelqu'un à chasser, à pêcher.* **S'autoriser** v. pr. S'appuyer sur : *s'autoriser de l'exemple.* ANT. **Défendre, interdire.**

AUTORITAIRE (*ô, tè-re*) adj. et n. Qui use avec rigueur de toute son autorité. Qui ne souffre pas la contradiction : *caractère autoritaire ; un autoritaire.*

AUTORITAIREMENT (*ô, tè-re-man*) adv. D'une manière autoritaire.

AUTORITARISME (*ô, ris-me*) n. m. Caractère, système autoritaire.

AUTORITÉ (*ô*) n. f. Puissance légitime : *l'autorité des lois, d'un père, d'un chef.* Représentant de la puissance publique, haut fonctionnaire : *aller saluer les autorités.* Influence prépondérante résultant de l'estime, de l'admiration : *invoquer l'autorité de Platon ; écrivain qui fait autorité.* **D'autorité,** sans consulter personne, sans employer aucun ménagement, en usant de tout son droit. **De pleine autorité,** avec tout le droit qu'on a. **De son autorité privée,** sans droit.

AUTOSUGGESTION (*ô-to-sugh-jès-ti-on*) n. f. Suggestion que l'on exerce sur soi-même.

AUTOTOMIE (*ô, mi*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *tomê*, section). Mutilation spontanée, que pratiquent sur eux-mêmes certains animaux pour échapper à l'ennemi qui les tient.

AUTOUR (*ô*) adv. Dans l'espace environnant : *viande avec des légumes autour ; la terre tourne autour du soleil.* Marque aussi le voisinage, la société habituelle de : *ceux qui vivent autour de nous. Fam.* Environ, à peu près : *posséder autour d'un million.* **Tout autour** loc. adv. De tous côtés. (V. ALENTOUR.) **Autour de,** loc. prépos. En faisant le tour de.

Autour.

AUTOUR (*ô*) n. m. Oiseau de proie du genre épervier : *l'autour chasse en rasant le sol.*

AUTOURSERIE (*ô, se-ri*) n. f. Art d'élever et de dresser les autours pour la chasse.

AUTOURSIER (*ô, si-é*) n. m. Eleveur, dresseur d'autours et autres oiseaux de poing.

AUTRE (*ô-tre*) adj. indéf. (lat. *alter*). Distinct, différent : *on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.* Egalité, ressemblance : *c'est un autre moi-même.* Antériorité : *l'autre jour. Autre part,* ailleurs. *D'autre part,* en outre. *De temps à autre,* parfois. Pron. indéf. : *un autre, les autres ; une moitié du monde rit de l'autre.*

A d'autres ! loc. interj. et elliptique qui signifie : *adressez-vous à d'autres ; pour moi, vous ne me tromperez pas.*

Autruche.

AUTREFOIS (*ô, foi*) adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT (*ô-tre-man*) adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense.* Sinon, sans quoi : *obéissez ; autrement, vous serez puni.*

AUTRICHIEN, ENNE (*ô-tri-chi-in, è-ne*) adj. et n. D'Autriche.

AUTRUCHE (*ô*) n. f. Genre d'oiseaux coureurs, famille des struthionidés, qui atteignent jusqu'à 2m,50 de haut et habitent l'Afrique tropicale. *Estomac d'autruche,* qui digère tout. — Impropre au vol, l'autruche est d'une rapidité extraordinaire à la course. Ses plumes, fort belles, sont l'objet d'un grand commerce.

AUTRUCHERIE (*ô, ri*) n. f. Lieu où l'on fait l'élevage des autruches.

AUTRUCHON (*ô*) n. m. Petit d'autruche.

AUTRUI (*ô*) pron. indéf. (du lat. *alteri*, à un autre). Les autres, le prochain.

AUVENT (*ô-van*) n. m. Petit toit en saillie qui garantit une porte, une fenêtre. *Jardin.* Abri placé au sommet d'un mur pour protéger des espaliers.

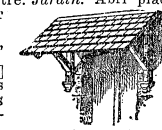
Auvent.

AUVERGNAT [*ô-ver-gna*], **E** adj. et n. D'Auvergne.

AUVERGNE [*ô-ver-gne*] n. f. Dissolution de tan dans laquelle on fait macérer les peaux. L'opération elle-même. Syn. CHIPAGE.

AUVERNAT (*ô-ver-na*) n. m. Variété de vigne cultivée dans le Loiret. Vin rouge qu'elle produit.

AUXILIAIRE (*ô-ksi-li-è-re*) adj. et n. (du lat. *auxilium*, secours). Qui aide, porte secours : *commis auxiliaire ; armée auxiliaire. Gram. Verbes auxiliaires,* se dit des verbes *avoir* et *être,* parce qu'ils aident à conjuguer les autres verbes.

AUXILIAIREMENT (*ô-ksi-li-è-re-man*) adv. D'une manière auxiliaire.

AUXILIATEUR, TRICE (*ô-ksi*) n. et adj. (du lat. *auxilium*, secours). Qui donne du secours : *un auxiliateur ; une dame auxiliatrice.*

AVACHI, E adj. Déformé, fané, usé. *Pop.* Fatigué

AVACHIR (S') v. pr. *Fam.* Devenir mou, se déformer, au prop. et au fig.

AVACHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Etat de ce qui est avachi.

AVAL n. m. (de *à valoir*). Garantie donnée sur un effet de commerce par un tiers qui s'engage à en payer le montant, s'il n'est pas acquitté par le signataire : *bon pour aval ; donner son aval.* Pl. des *avals.*

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. **En aval de** loc. adv. Après, en descendant vers l'embouchure : *Rouen est en aval de Paris.* ANT. **Amont.**

AVALAGE n. m. (de *aval*). Descente d'un bateau sur une rivière. Descente d'une pièce de vin dans une cave.

AVALAISON (*lè-zon*) ou **AVALASSE** (*la-se*) n. f. (de *aval*). Cours d'eau torrentiel, qui se forme à la suite de pluies abondantes.

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige, qui se détache des montagnes et roule dans les vallées. V. FLÉAU.

AVALANT (*lan*), **E** adj. (de *aval*). Qui descend le cours de l'eau : *péniches avalantes.*

AVALEMENT (*man*) n. m. Action d'avaler. Son résultat. (On dit mieux DÉGLUTITION.)

AVALER (*lé*) v. a. (rad. *aval*). Faire descendre par le gosier jusque dans l'estomac : *avaler des huîtres.* Descendre dans la cave : *avaler un tonneau. Fig.* et *fam.* Croire : *avaler des bourdes.* Se soumettre à quelque chose de fâcheux : *avaler mainte humiliation. Avaler des yeux,* regarder avidement. V. n. Descendre le courant d'une rivière.

AVALERESSE (*rè-se*) n. f. Nom donné dans les terrains houillers à tout fonçage qui n'est pas encore arrivé au charbonnage.

AVALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Glouton.

AVALIES (*li*) n. f. pl. Laines de peaux de moutons égorgés à l'abattoir.

AVALISER (*zé*) ou **AVALER** (*lé*) v. a. Revêtir d'un aval : *avaliser un effet.*

AVALISTE (*lis-te*) n. et adj. Se dit de la personne qui donne son aval.

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais, qui, fixée au brancard, descend derrière les cuisses du cheval de timon, pour retenir la voiture dans une descente. *Pop.* Gosier, bouche. (Dans ce sens, on dit aussi AVALOIR n. m.)

AVALURE n. f. Altération du sabot du cheval, dans laquelle la corne se sépare de la peau.

AVANÇAGE n. m. Faveur administrative, en vertu de laquelle une voiture de place stationne au delà de la limite assignée aux autres. Lieu où elle stationne en vertu de ce droit.

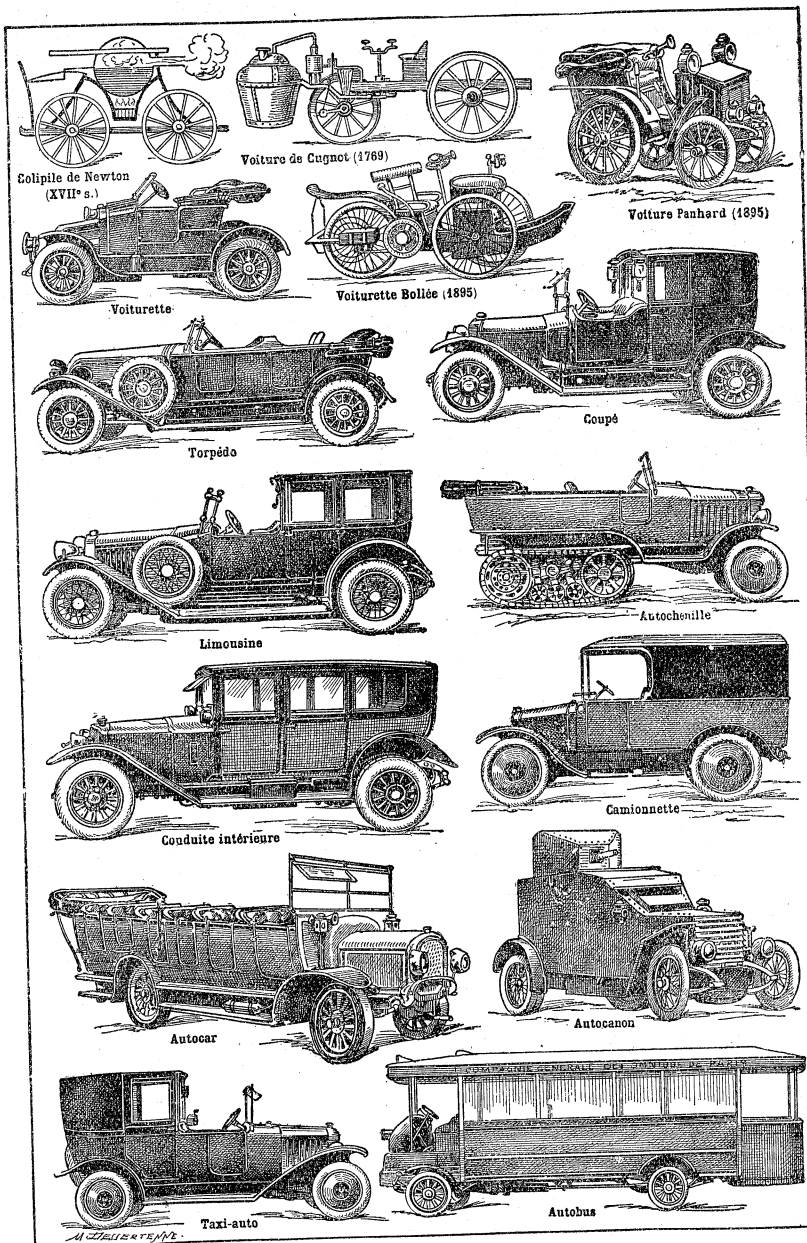
Eolipile de Newton (XVIIe s.)
Voiture de Cugnot (1769)
Voiture Panhard (1895)
Voiturette
Voiturette Bollée (1895)
Coupé
Torpédo
Limousine
Autochenille
Conduite intérieure
Camionnette
Autocar
Autocanon
Taxi-auto
Autobus

AVANCE n. f. (de *avancer*). Partie de bâtiment, qui dépasse l'alignement. Ce dont on devance quelqu'un : *avoir une avance d'une lieue, d'une page.* Payement anticipé : *faire des avances à un ouvrier. Fig.* Premières démarches dans une liaison, une réconciliation, etc. : *faire les premières avances.* **D'avance, par avance** loc. adv. Par anticipation : *se réjouir d'avance.* **En avance,** avant l'heure. ANT. **Retard.**

AVANCÉ, E adj. Mis en avant : *retirer la main avancée. Ouvrage avancé,* qui est en avant des autres. *Poste avancé,* très en avant vers l'ennemi. Emis, énoncé, affirmé : *prouver les faits avancés.* Payé avant le terme : *sommes avancées.* Presque terminé : *travail avancé.* D'une grande perfection : *civilisation avancée.* Qui devance les autres dans la voie du progrès, etc. : *écolier avancé; avoir des idées avancées.* Près de se gâter, de se corrompre : *gibier avancé ; fruits avancés.* N. f. Partie d'une ligne à pêche que termine l'hameçon. (On dit aussi AVANÇON.)

AVANCEMENT (*man*) n. m. Action d'avancer : *l'avancement d'un pied devant l'autre.* Progrès, succès, élévation en grade : *obtenir de l'avancement. Avancement d'hoirie,* ce qu'un héritier reçoit par anticipation. ANT. **Recul.**

AVANCER (*sé*) v. a. (rad. *avant.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *j'avançai, nous avançons.*) Porter, pousser en avant : *avancer le bras.* Payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique. Fig.* Hâter : *avancer son départ.* Mettre en avant : *avancer une proposition.* V. n. Aller en avant : *avancer rapidement.* Aller trop vite : *ma montre avance.* Sortir de l'alignement : *ce mur avance.* Faire des progrès : *avancer dans ses études.* Approcher du terme : *l'ouvrage avance.* ANT. **Reculer, rétrograder, retarder.**

AVANIE (*ni*) n. f. (bas gr. *abania*). Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie.*

AVANT (*van*) prép. ou adv. (du préf. *ab*, et du lat. *ante*, auparavant). Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu : *placez l'utile avant l'agréable.* **En avant** loc. adv. En face du lieu où l'on est. (V. AUPARAVANT.) ANT. **Après.**

AVANT (*van*) n. m. La partie antérieure d'un objet. Se dit surtout pour les navires, etc. : *l'avant d'un canot. Aller de l'avant,* continuer vivement d'avancer. (Se dit souvent par dénigrement.) Au football, nom des joueurs qui suivent constamment le ballon. ANT. **Arrière.**

AVANTAGE n. m. (rad. *avant*). Ce qui est utile, profitable. Supériorité : *profiter de son avantage.* Succès, victoire : *remporter quelques avantages.* Don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage.* ANT. **Désavantage.**

AVANTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il avantagea, nous avantageons.*) Donner des avantages, favoriser : *la nature l'avait fort avantagé.* ANT. **Désavantager.**

AVANTAGEUSEMENT (*jeû-ze-man*) adv. D'une manière avantageuse. ANT. **Désavantageusement.**

AVANTAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse.* Qui sied bien : *coiffure avantageuse.* N. m. *Fam.* Présomptueux, suffisant : *c'est un avantageux.* ANT. **Désavantageux.**

AVANT-BASSIN n. m. Partie du port, située en avant d'un bassin. Pl. des *avant-bassins.*

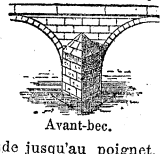
Avant-bec.

AVANT-BEC (*bèk*) n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs.*

AVANT-BRAS (*bra*) n. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Chez le cheval, région du membre antérieur, s'étendant du coude au genou.

Avant-clou.

AVANT-CALE n. f. Prolongement d'une cale de construction en dessous du niveau de la mer. Pl. des *avant-cales.*

AVANT-CLOU n. m. Petite vrille avec laquelle on perce des trous pour y enfoncer des clous sans s'exposer à faire éclater le bois. Pl. des *avant-clous.*

AVANT-CORPS (*kor*) n. m. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours.*

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. *Fig.* Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs de la tempête.*

AVANT-COURRIER (*kou-ri-é*), **ÈRE** n. Qui court en avant. (Se dit en poésie en parlant de l'aurore) : *l'avant-courrière du jour.*

AVANT-DERNIER (*dèr-ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui est avant le dernier. Pl. des *avant-derniers, ères.*

AVANT-DEUX (*deû*) n. m. La seconde des cinq figures du quadrille.

AVANT-FOSSÉ (*fo-sé*) n. m. Fossé entourant la contrescarpe. Pl. des *avant-fossés.*

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une flotte, etc., en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes.*

AVANT-GLACIS (*si*) n. m. Glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

AVANT-GOÛT (*ghoû*) n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts.*

AVANT-HIER (*a-van-ti-èr*) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT-MAIN (*min*) n. m. La partie antérieure de la main. Partie de devant du cheval, comprenant la tête, le cou, le poitrail et les membres antérieurs. Pl. des *avant-mains.*

AVANT-MÈTRE n. m. Ensemble des différentes mesures d'un ouvrage à construire. Pl. des *avant-mètres.*

AVANT-MUR n. m. Mur adossé à un autre mur. Pl. des *avant-murs.*

AVANT-PÊCHE n. f. Petite pêche précoce. Pl. des *avant-pêches.*

AVANT-PORT (*por*) n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports.*

AVANT-POSTE (*pos-te*) n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes.*

AVANT-PREMIÈRE n. f. Réunion de critiques, d'amateurs, etc., qui a lieu avant la première représentation d'une pièce, avant l'exposition d'une œuvre d'art. Pl. des *avant-premières.*

AVANT-PROJET (*jè*) n. m. Rédaction préparatoire d'un projet. Pl. des *avant-projets.*

AVANT-PROPOS (*po*) n. m. Préface, introduction en tête d'un livre.

AVANT-QUART (*kar*) n. m. Coup que certaines horloges sonnent un peu avant l'heure, la demi-heure et le quart. Pl. des *avant-quarts.*

AVANT-SCÈNE (*sè-ne*) n. f. Partie de la scène d'un théâtre en avant des décors. Loge de spectateur tout près de la scène : *louer une avant-scène.* Pl. des *avant-scènes.*

AVANT-SOLIER (*li-é*) n. m. (de *avant*, et *sol*). Partie qui supporte les étages des maisons en faisant saillie sur la rue. Pl. des *avant-soliers.*

AVANT-TOIT (*toi*) n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits.*

AVANT-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'une voiture qui comprend les deux roues de devant et le timon. Pl. des *avant-trains.*

AVANT-VEILLE (*vè, ll* mll.) n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles.*

AVARE adj. et n. (lat. *avarus*). Qui a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. *Fig.* Très ménager de : *être avare de son temps.* ANT. **Prodigue, dépensier, dissipateur.**

AVAREMENT (*man*) adv. D'une manière avare.

AVARIABLE adj. Qui peut s'avarier.

AVARICE n. f. Attachement excessif aux richesses. ANT. **Prodigalité, générosité.**

AVARICIEUSEMENT (*eû-ze-man*) adv. D'une façon avaricieuse.

AVARICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'avarice dans les petites choses. Qui lésine : *vieillard avaricieux; un avaricieux.*

AVARIE (*ri*) n. f. (ital. *avaria*). *Mar.* Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Détérioration, dégât. Syphilis.

AVARIÉ, E adj. Endommagé, gâté. Adj. et n. Atteint de la syphilis.

AVARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Endommager, gâter : *l'eau avaria nos provisions.*

AVATAR n. m. Dans l'Inde, incarnation d'un dieu, particulièrement de Vichnou. *Par anal.* Trans-

formation, métamorphose : *les avatars d'un homme politique.*

À VAU-DE-ROUTE (*vô*) loc. adv. Précipitamment, en désordre : *troupes qui fuient à vau-de-route.*

À VAU-L'EAU (*vô-lô*) loc. adv. Au courant de l'eau : *laisser aller une barque à vau-l'eau. Fig. Aller à vau-l'eau*, se dit en parlant de ce qui tourne au désordre, à la déconfiture : *que d'entreprises s'en vont à vau-l'eau!* (Dans ce sens, on dit aussi À VAU-LE-VENT, À VAU-LE-FEU.)

AVÉ ou **AVÉ MARIA** n. m. (lat. *Ave Maria*, Salut, Marie). La salutation angélique. Grain du chapelet, sur lequel on dit un avé. Pl. des *avé* ou des *avé Maria*.

AVEC (*vèk*) prép. (lat. *apud hoc*). En même temps que : *prendre au nid la mère avec les petits.* En compagnie de : *déjeuner avec un ami.* Au moyen de, à l'aide de : *ouvrir avec une clef.* Envers : *être docile avec ses maîtres.* Malgré, sauf : *avec tout le respect que je vous dois. D'avec* indique un rapport de différence : *distinguer l'ami d'avec le flatteur.*

AVECQUE ou **AVECQUES** (*vè-ke*) prép. Anc. orthogr. de AVEC.

AVEINDRE (*vin-dre*) v. a. Se conj. comme *craindre.*) Atteindre. saisir. (Vx.)

AVEINE (*vè-ne*) n. f. Anc. orthogr. de AVOINE.

AVEINIÈRE (*vè*) ou **AVÉNIÈRE** n. f. Terrain semé d'avoine.

AVELANÈDE n. f. Godet, cupule du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette, fruit de l'avelinier.

AVELINIER (*ni-é*) n. m. (de *Abella* en Campanie). Variété de noisetier des contrées méridionales de l'Europe.

AVÈN (*vèn*) n. m. (du celt. *avon*, source). Puits naturel creusé en forme de gouffre, dans la région des Causses.

AVÉNACÉES (*sé*) n. f. pl. Tribu des graminées, ayant pour type le genre *avoine.* S. une *avénacée.*

AVENAGE n. m. Impôt féodal, qui se payait en avoine.

AVENANT (*nan*) n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT (*nan*), **E** adj. Qui a bon air, bonne grâce. Qui est affable : *manières avenantes.* **A l'avenant** loc. adv. A proportion, pareillement. **A l'avenant de** loc. prép. : *dessert à l'avenant du repas.*

AVENEMENT (*man*) n. m. Venue, arrivée : *l'avènement du Messie.* (Ce sens a vieilli.) Élévation à une dignité suprême : *avènement à l'empire.*

AVENERON n. m. Folle avoine.

AVÉNIÈRE n. f. *Agric.* Syn. de AVEINIÈRE.

AVENIR v. imp. et défec. Advenir, arriver fortuitement. (Peu us.)

AVENIR n. m. Temps futur : *l'avenir est incertain. Fig.* Bien-être futur : *assurer l'avenir d'un enfant.* Belle situation en perspective : *avoir de l'avenir.* Postérité : *l'avenir nous jugera.* **A l'avenir** loc. adv. Désormais. ANT. **Passé.**

À-VENIR n. m. *Dr.* Sommation adressée par un avoué à l'avoué de l'adversaire de comparaître à l'audience à un jour fixé : *signifier des à-venir.*

AVENT (*van*) n. m. (du lat. *adventus*, arrivée). Temps destiné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël, et qui comprend les quatre dimanches qui précèdent cette fête. Ensemble des sermons prêchés à cette époque : *l'Avent de Bourdaloue.*

AVENTURE (*van*) n. f. (du lat. *adventurus*, qui doit arriver). Evénement, fait inopiné, fortuit, surprenant : *les aventures de la vie.* Entreprise hasardeuse ou événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque. La bonne aventure*, la prédiction de l'avenir. Loc. adv. **À l'aventure,** sans dessein arrêté. **Par aventure, d'aventure,** par hasard.

AVENTURER (*van-tu-ré*) v. a. Hasarder, risquer : *aventurer une somme.* **S'aventurer** v. pr. Se hasarder, s'exposer.

AVENTUREUSEMENT (*van-tu-reû-ze-man*) adv. D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE (*van-tu-reû, eu-ze*) adj. Qui s'expose, qui se hasarde : *homme, esprit aventureux.* Abandonné au hasard : *existence aventureuse.* ANT. **Prudent, circonspect.**

AVENTURIER (*van-tu-ri-é*), **ÈRE** n. Qui cherche, qui court des aventures, qui s'abandonne à une vie d'intrigues.

AVENTURINE (*van*) n. f. Pierre d'un jaune brun, semée de petits points d'or. Verre ou poterie imitant cette pierre précieuse et qu'on obtient en jetant *à l'aventure* de la limaille de cuivre sur du verre en fusion.

AVENU, E adj. Ne s'emploie que dans la locution adjective *non avenu* (fém. *avenue*), considéré comme nul.

AVENUE (*nû*) n. f. (rad. *venir*). Chemin par lequel on arrive dans un lieu : *les avenues d'un palais.* Allée d'arbres qui conduit à une habitation. Nom donné à certaines grandes voies des villes, plantées d'arbres : *l'avenue des Champs-Elysées, à Paris.*

AVÉRÉ, E adj. (de *avérer*). Reconnu vrai : *fait avéré.* ANT. **Contesté, controversé.**

AVÉRER (*ré*) v. a. (lat. *ad*, et *verus*, vrai). Vérifier et démontrer comme vrai : *avérer une nouvelle.*

AVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *adversus*, tourné vers). Côté d'une monnaie, d'une médaille, qu'on appelle communément la *tête*, le *droit*, la *face.* ANT. **Revers.**

AVERSE (*vèr-se*) n. f. (rad. *verser*). Pluie subite, abondante et souvent de peu de durée : *essuyer une averse.* **A verse** loc. adv. V. VERSE (À).

AVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *aversio*; de *avertere*, détourner). Antipathie, haine, répulsion, répugnance extrême : *prendre en aversion.* ANT. **Sympathie.**

AVERTI, E (*vèr*) adj Qui a reçu un avis ou un avertissement : *se tenir pour averti.* Instruit, experimenté, avisé : *un critique averti.* PROV. : **Un homme averti en vaut deux,** quand on est prévenu d'avance, on se tient doublement sur ses gardes.

AVERTIN (*vèr*) n. m. Maladie de l'esprit, qui rend emporté, furieux. (Vx.) *Art vétér.* Syn. de TOURNIS, maladie des moutons.

AVERTIR (*vèr*) v. a. (du lat. *advertere*, faire remarquer). Informer, prévenir, donner avis.

AVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action d'avertir, avis, information. Sorte de préface : *avertissement au lecteur.* Avis adressé aux contribuables pour le payement de l'impôt.

AVERTISSEUR (*vèr-ti-seur*) adj. et n. m. Qui avertit : *signal avertisseur; un avertisseur d'incendie.*

AVEU n. m. (rad. *avouer*). Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes.* Consentement, approbation : *sans votre aveu.* Témoignage : *de l'aveu de tout le monde. Homme sans aveu*, vagabond. ANT. **Dénégation, désaveu.**

AVEUGLANT (*ghlan*), **E** adj. Qui éblouit, aveugle : *lumière aveuglante.*

AVEUGLE adj. et n. (préf. *ab.* et lat. *oculus*, œil). Privé de la vue. *Fig.* Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère rend aveugle.* Se dit de la passion même : *haine aveugle. Soumission aveugle*, entière. **A l'aveugle** loc. adv. Sans intelligence. ANT. **Clairvoyant, voyant.** V. ÉCOLE (*Part. hist.*).

AVEUGLEMENT (*man*) n. m. Privation de l'usage de la vue, cécité. *Fig.* Trouble de la raison : *l'aveuglement de la colère.* ANT. **Clairvoyance, perspicacité.**

AVEUGLÉMENT (*man*) adv. Sans discernement, sans réflexion : *obéir aveuglément.*

AVEUGLE-NÉ, E n. et adj. Aveugle de naissance, qui n'a jamais vu la lumière. Pl. des *aveugles-nés.*

AVEUGLER (*ghlé*) v. a. Priver de la vue. *Fig.* Eblouir : *le soleil m'aveugle.* Oter l'usage de la raison : *la passion aveugle.* Boucher une ouverture accidentelle.

AVEUGLETTE (*ghlè-te*) **(À L')** loc. adv. A tâtons, sans y voir. *Fig.* Au hasard : *agir à l'aveuglette.*

AVEULIR v. a. (préf. *ad*, et *veule*). Rendre veule, faible. sans volonté : *l'oisiveté aveulit l'homme.*

AVEULISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Action d'aveulir. Etat de celui qui est sans énergie, sans volonté.

AVIATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'aviation : *machine aviatrice.* N. Qui s'occupe d'aviation.

AVIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *avis*, oiseau). Vol des oiseaux. Navigation aérienne. — L'aviation désigne surtout la locomotion aérienne faite à l'aide d'un véhicule plus lourd que l'air. Aux tentatives faites avec les hélicoptères, etc., ont succédé les essais de vol plané, exécutés au moyen d'aréoplanes. Puis les aéroplanes (monoplans, biplans, mul-

ALPHABET DES AVEUGLES

LETTRES ET SIGNES DE PONCTUATION*

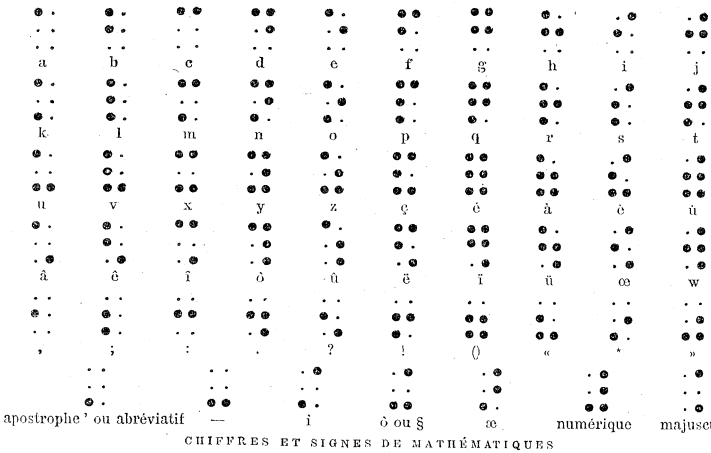

CHIFFRES ET SIGNES DE MATHÉMATIQUES

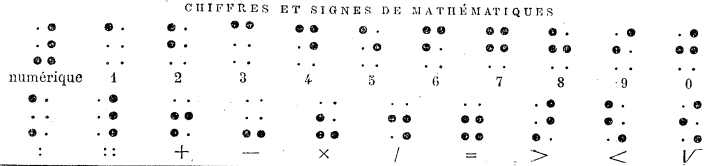

* Les gros points représentant les caractères sont en relief; les petits points ne servent ici qu'à indiquer la position relative des gros dans chaque groupe de six.

tiplans) ont été pourvus d'un moteur et ont victorieusement résolu la question du plus lourd que l'air. V. AÉROPLANE.

AVICEPTOLOGIE (*sèp, jî*) n. f. (lat. *avis*, oiseau, *capere*, prendre, et gr. *logos*, discours). Traité de la chasse aux oiseaux.

AVICULE n. f. Genre de mollusques lamellibranches, voisins des huîtres perlières.

AVICULTEUR n. m. (du lat. *avis*, oiseau, et *cultor*, cultivateur). Eleveur d'oiseaux, de volailles.

AVICULTURE n. f. (de *aviculteur*). Art de multiplier et d'élever les oiseaux. Elevage de volailles.

AVIDE adj. (lat. *avidus*). Vorace, goulu. Qui désire avec beaucoup d'ardeur : *avide de gloire*. Cupide, insatiable : *mains avides*. ANT. **Désintéressé.**

AVIDEMENT (*man*) adv. D'une manière avide.

AVIDITÉ n. f. (de *avide*). Gloutonnerie : *manger avec avidité*. Désir ardent et insatiable. Cupidité, convoitise. ANT. **Désintéressement.**

AVILIR v. a. Déprécier : *avilir une marchandise*. Rendre vil, dégrader : *l'alcoolisme avilit l'homme*. **S'avilir** v. pr. Se dégrader. ANT. **Ennoblir.**

AVILISSANT (*li-san*). **E** adj. Qui avilit, qui dégrade : *la paresse est avilissante*.

AVILISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Etat d'une personne, d'une chose avilie. Déconsidération.

AVILISSEUR, EUSE n. et adj. Qui cherche à avilir quelqu'un : *l'avilisseur vit souvent de chantage*.

AVINAGE n. m. Action d'imbiber de vin : *l'avinage des tonneaux, des barriques*.

AVINÉ, E adj. (de *aviner*). Qui est dans l'ivresse.

AVINER (*né*) v. a. (rad. *vin*). Imbiber de vin : *aviner une cuve*. **S'aviner** v. pr. S'imbiber de vin. S'enivrer.

AVION n. m. (du lat. *avis*, oiseau). Nom donné par l'inventeur Ader à son premier appareil plus lourd que l'air. Actuellem., syn. de AÉROPLANE.

AVIRON n. m. Rame d'embarcation.

AVIS (*vi*) n. m. (de *à*, et anc. fr. *vis*, du lat. *visum*, ce qui est vu). Opinion, sentiment : *partager l'avis de quelqu'un*. Délibération, vote : *prendre l'avis des juges*. Conseil, avertissement. **Avis au public,** placard affiché. **Avis au lecteur,** sorte de préface en tête d'un livre. PROV. : **Deux avis valent mieux qu'un,** on fait bien, avant d'agir, de consulter plusieurs personnes. **Autant de têtes, autant d'avis,** il y a autant d'opinions différentes que de personnes.

AVISÉ (*zé*), **E** adj. (de *aviser*). Aperçu. (Vx.) Prudent, circonspect : *homme, esprit avisé*. Pensé, imaginé : *ce fut à lui bien avisé*.

AVISER (*zé*) v. a. (de *avis*). Apercevoir. Avertir, informer, donner avis. V. n. Réfléchir à ce qu'on doit faire : *avisons à sortir d'ici*. **S'aviser** v. pr. Trouver : *il s'avisa d'un bon expédient*.

AVISO (*zo*) n. m. (mot espagn., signif. *avis*). Navire de faible tonnage, chargé autrefois de porter des avis, des ordres, etc., et destiné aujourd'hui aux stations lointaines, ou aux escadres, comme les *avisos-torpilleurs*. Pl. des *avisos*.

AVITAILLEMENT (*ta, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'approvisionner. Provisions de bouche ou de guerre. (On dit mieux RAVITAILLEMENT.)

AVITAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (du vx fr. *vitaille*, pour *victuaille*). Pourvoir de vivres et de munitions un camp, une place. (On dit mieux RAVITAILLER.)

AVIVAGE n. m. Action d'aviver.

AVIVEMENT (*man*) n. m. Action d'aviver les bords d'une cicatrice ou d'une plaie, pour les réunir à l'aide d'une suture.

AVIVER (*vé*) v. a. (rad. *vif*). Rendre plus ardent : *aviver le feu*. Plus éclatant : *aviver une couleur*. Couper à plus vive arête ou polir davantage : *aviver une poutre, une pièce métallique*. Envenimer, irriter : *aviver une blessure* et, au fig. : *aviver le chagrin*. Mettre à nu les parties saines d'une plaie, en

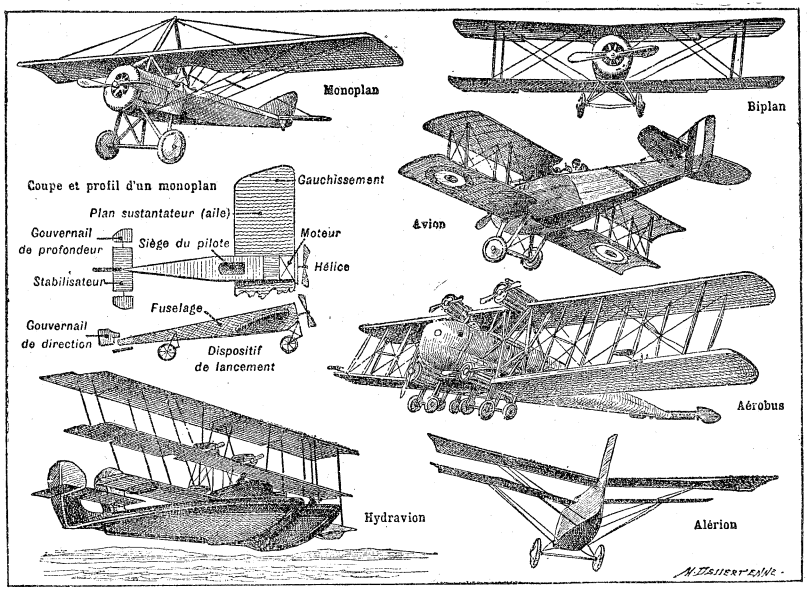

AVIATION. — V. AÉRONAUTIQUE.

faisant disparaître les parties morbides : *aviver les bords d'une cicatrice*. ANT. **Effacer, amortir, ternir.**

AVIVES n. f. pl. Chez les animaux, syn. de PAROTIDITE.

AVOCASSER (*ka-sé*) v. n. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSERIE (*ka-se-rî*) n. f. Profession d'avocat obscurément exercée. Mauvaise chicane d'avocat.

AVOCASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mauvais avocats : *gent avocassière; faconde avocassière*. N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT (*ka*) n. m. (lat. *advocatus ;* de *ad*, auprès, et *vocatus*, appelé). Celui qui fait profession de plaider en justice : *pour être avocat, il faut être licencié en droit et avoir prêté serment devant la cour d'appel. Fig.* Celui qui intercède pour un autre. **Avocat général,** officier du ministère public, remplaçant les procureurs généraux, principalement pour le service des audiences, à la Cour de cassation et dans les cours d'appel. N. f. Femme qui a le titre d'avocat. Adj. : *femme avocate.*

Avocatier.

AVOCAT (*ka*) n. m. Fruit de l'avocatier.

AVOCATIER (*ti-é*) n. m. *Bot.* Genre de lauracées qui vivent en Amérique et en Asie, et dont le fruit, très estimé, est connu sous le nom de *avocat* ou *poire d'avocat*.

Avocette.

AVOCATOIRE (préf. *ad*, et lat. *vocare*, appeler), adj. Se dit de ce qui rappelle : *des lettres avocatoires*. N. m. : *un avocatoire*.

AVOCETTE (*sè-te*) n. f. Oiseau échassier du littoral de l'Océan, à long bec recourbé en l'air, au plumage noir et blanc et de la taille d'un faisan.

AVOINE n. f. (lat. *avena*). Genre de graminées avénacées, qui fournit un grain particulièrement employé à la nourriture des chevaux. **Folle avoine,** variété qui croît spontanément dans les champs.

Avoine.

AVOIR v. a. (lat. *habere*. — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont. J'avais, nous avions. J'eus, nous eûmes. J'aurai, nous aurons. J'aurais, nous aurions. Aie, ayons, ayez. Que j'aie, que nous ayons. Que j'eusse, que nous eussions. Ayant. Eu, e.*) Posséder : *avoir du bien, du mérite.* Eprouver : *avoir faim; avoir peur : qu'avez-vous ?* Se procurer : *on a cela à bon marché.* Obtenir : *il aura le prix.* Etre d'une dimension de : *la tour Eiffel a trois cents mètres de haut. Avoir à*, devoir : *avoir à payer.* Avoir pour, posséder comme : *avoir pour parent.* Tenir, regarder : *avoir quelqu'un pour insolvable. En avoir*, éprouver de l'irritation · *en avoir contre quelqu'un. Impers. Il y a*, il est, il existe. C'est un des deux verbes auxiliaires servant à conjuguer les autres verbes.

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir.* Partie du compte d'une personne où l'on porte les sommes qui lui sont dues. ANT. **Doit.**

AVOISINANT (*zi-nan*), **E** adj. Proche, voisin.

AVOISINER (*zi-né*) v. a. Etre proche, être voisin.

AVORTEMENT (*man*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *ortus*, part. pass. de *oriri*, naître). Expulsion, spontanée ou provoquée, avant l'époque où devient viable le produit de la conception. *Fig.* Insuccès. Syn. FAUSSE COUCHE.

AVORTER (*té*) v. n. Accoucher avant terme. *Fig.* Ne pas mûrir, en parlant des fruits. Echouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. *Par plaisant.* Petit homme mal fait.

AVOUABLE adj. Qui peut être honnêtement avoué : *motif avouable.* ANT. **Inavouable.**

AVOUÉ n. m. (lat. *advocatus*). Officier ministériel chargé de faire les procédures pour les parties devant les tribunaux. V. AGRÉGÉ.

AVOUER (*vou-é*) v. a. (du lat. *advocare*, reconnaître). Confesser, reconnaître : *avouer une faute.* Reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage.* Ratifier, confirmer : *j'avoue tout ce que vous avez fait.* ANT. **Nier, désavouer.**

AVOYER (*vo-i é*) n. m. (autre forme de *avoué*). Premier magistrat de certains cantons suisses.

AVRIL (*vril'*) n. m. (lat. *aprilis*). Le quatrième mois de l'année. *Fig.* **Poisson d'avril,** attrape, plaisanterie, usitée le 1er avril.

AVRILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Semé, planté en avril.

AVRILLET (*vri, ll* mll., *è*) n. m. Blé semé en avril.

AVULSIF, IVE adj. Qui opère l'avulsion.

AVULSION n. f. (du lat. *avulsum*, sup. de *avellere*, arracher). *Chir.* Arrachement : *l'avulsion d'une dent.*

AVUNCULAIRE (*von-kul-lè-re*) adj. (du lat. *avunculus*). Qui a rapport à l'oncle, à la tante : *puissance avunculaire.*

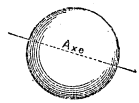

Axe.

AXE (*ak-se*) n. m. (lat. *axis*). Principal diamètre d'un corps : *axe du monde.* Ligne droite qui passe ou est censée passer par le centre du globe, et sur laquelle il tourne. (V. PÔLE.) Pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même. *Axe d'une voie,* ligne idéale qui tiendrait le milieu entre les deux bords extérieurs de la voie.

AXIAL, E (*ak-si*) ou **AXUEL, ELLE** (*ak-su-el, è-le*) adj. Qui a rapport à l'axe. Qui lui ressemble.

AXILE (*ak-si-le*) adj. Qui forme un axe.

AXILLAIRE (*ak-sil-lè-re*) adj. (du lat. *axilla*, aisselle). Qui a rapport à l'aisselle : *nerf axillaire.*

AXIOME (*ak-si*) n. m. (gr. *axiôma;* de *axios*, précieux). Vérité évidente par elle-même. Proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que la partie ; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles ; tout effet a une cause.*

AXIOMÈTRE (*ak-si-o*) n. m. (gr. *axios*, juste, et *metron*, mesure). Indicateur donnant à distance la direction de la barre d'un navire.

AXIS (*ak-siss*) n. m. Seconde vertèbre du cou.

AXOLOTL (*ak-so*) n. m. Forme larvaire de batraciens urodèles amphibies du genre amblystome, originaires du Mexique.

AXONGE (*ak-son-je*) n. f. (lat. *axis*, essieu, et *ungere*, oindre). Graisse fondue des animaux, particulièrement du porc, autrement dite SAINDOUX.

AXONOMÉTRIQUE (*ak-so*) n. et adj. f. (gr. *axôn, onos*, axe, et *metron*, mesure). *Perspective axonométrique*, projection orthogonale sur un plan oblique aux trois dimensions du corps à reproduire.

AY (*a-i*) n. m. Vin produit par la commune d'Ay (Champagne). [On écrit aussi AÏ.]

AYANT CAUSE (*è-ian-kô-ze*) n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. *des ayants cause.*

AYANT DROIT (*è-ian-droi*) n. m. Celui qui a des droits à quelque chose. Pl. des *ayants droit.*

Azalée.

AYAPANA (*a-ia*) n. m. Genre de composées, de l'Amérique du Sud, dont les feuilles sont employées comme sudorifiques.

AYE-AYE (*a-i-a-i*) n. m. Petit lémurien de Madagascar, du genre *chéiromys.*

AYUNTAMIENTO (*a-iounta-mi-èn'-to*) n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité. Pl. des *ayuntamientos* (*toss*).

AZALÉE (*lé*) n. f. *Bot.* Genre d'éricacées de l'hémisphère boréal, à fleurs très élégantes, de couleurs variées, mais sans parfum.

AZÉDARAC ou **AZADARACH** (*rak*) n. m. Arbre de la famille des méliacées. (Les noyaux de ses fruits servent à faire des chapelets ; aussi l'appelle-t-on *arbre à chapelets.*)

AZEL (*zèl*) n. m. Terre domaniale, en Algérie.

AZEROLE n. f. Sorte de fruit rouge, aigrelet, de la grosseur d'une petite cerise, contenant plusieurs noyaux, et produit par l'azerolier.

Azerolier.

AZEROLIER (*li-é*) n. m. Arbre épineux à feuilles blanches, du genre alisier.

AZIMUT (*mut'*) n. m. (ar. *al sent*). Angle que fait un plan vertical fixe avec un plan vertical passant par un corps céleste.

AZIMUTAL, E, AUX adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. N. m. Sorte de boussole.

AZOTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide azotique : *les azotates sont surtout utilisés comme engrais.*

AZOTE n. m. (gr. *a* priv., et *zôê*, vie). *Chim.* Gaz simple, incolore, inodore et insipide. Adjectiv. : *gaz azote.* — L'azote (Az) entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air atmosphérique et ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Un litre d'azote pèse 1gr,258.

AZOTÉ, E ou **AZOTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. *Chim.* Qui contient de l'azote : *aliments azotés.*

AZOTIQUE adj. Se dit principalement d'un acide (AzO^3H) que l'on obtient en traitant l'azotate de potassium par l'acide sulfurique. (On l'appelle encore ACIDE NITRIQUE OU EAU-FORTE.) — Cet acide sert à fabriquer les azotates (ou nitrates) l'acide sulfurique, la nitro-benzine, etc. Il est utilisé dans l'industrie des matières colorantes, et les graveurs sur métaux l'emploient sous le nom d'*eau-forte.*

AZOTITE n. m. Sel dérivant de l'acide azoteux.

AZOTURE n. m. Combinaison de l'azote avec un radical considéré comme substitué à l'hydrogène de l'ammoniaque.

AZTÈQUE adj. Qui a rapport aux Aztèques. (V. *Part. hist.*) N. *Pop.* Individu chétif ; avorton : *un, une véritable aztèque.*

AZULEJOS (*zou-lé-joss*) n. m. invar. Carreau de faïence, de fabrication mauresque, employé jadis au revêtement des murailles.

AZUR n. m. (de l'ar. *al-azurd*, le bleu). Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt. (On l'appelle encore *bleu d'azur, bleu de smalt, bleu de Saxe, bleu de safre, bleu d'émail, bleu d'empois, smalt, vert de cobalt.*) Couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. L'air, le ciel : *s'envoler dans l'azur. Blas.* La couleur bleue. (V. la planche BLASON.) **Pierre d'azur,** nom vulgaire du lapis-lazuli.

AZURABLE adj. Que l'on peut azurer.

AZURÉ, E adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée,* le ciel. *La plaine azurée,* la mer.

AZURER (*ré*) v. a. Teindre en couleur d'azur.

AZURESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui tire sur la couleur d'azur.

AZURINE n. f. Substance incolore dont les solutions présentent à la lumière une fluorescence bleue.

AZYGOS (*ghoss*) n. f. Veine qui établit la communication entre les deux veines caves. Adj. : *veine azygos.*

AZYME adj. (gr. *a* priv., et *zumê*, levain). Sans levain : *pain azyme.* — Les Israélites appelaient pain azyme celui qu'ils faisaient cuire la veille de la pâque, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Egypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fêtes des azymes.* L'Eglise croit généralement que Jésus-Christ s'est servi de pain azyme dans la cène avec ses disciples ; c'est à cause de cela qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Eglise russe, on ne fait usage que de pain levé.

AZYMIQUE adj. (de *azyme*). Qui est impropre à la fermentation.

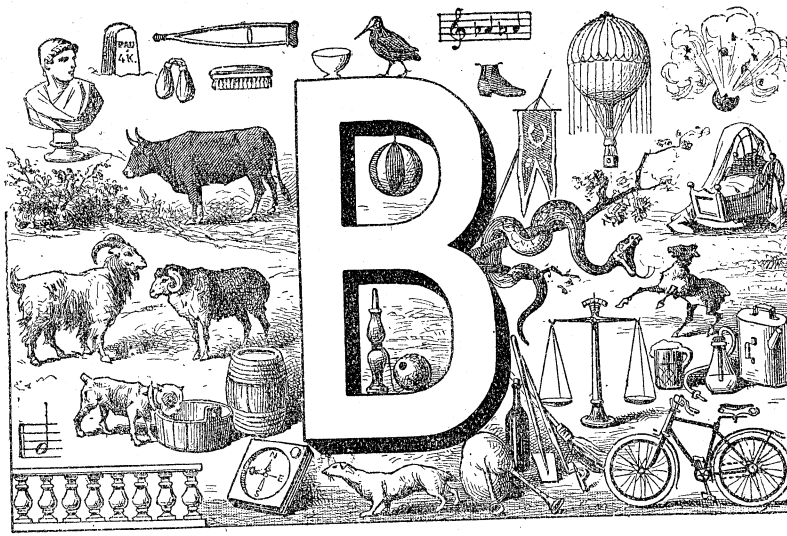

B n. m. (*bé* ou *be*). Deuxième lettre de l'alphabet et la première des consonnes : *un petit* b ; *des* B *majuscules*. Symbole chimique du *bore*

Ba, symbole chimique du *baryum*.

BABA n. m. (mot polon.). Gâteau dans lequel il entre du cédrat, du raisin de Corinthe et du rhum ou du kirsch.

BABEURRE (*beu-re*) n. m. (de *battre*, et *beurre*). Liquide séreux qui reste après le barattage de la crème.

BABI n. m. Nom donné aux partisans du babisme.

BABIL (*bil*) n. m. Abondance de paroles inutiles. Langage des petits enfants. Chant babillard de quelques oiseaux.

BABILLAGE (*ll* mll.) ou **BABILLEMENT** (*bi*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de babiller.

BABILLARD (*bi*, *ll* mll., *ar*), **E** adj. et n. Qui parle beaucoup et inutilement. Bavard.

BABILLER (*bi*, *ll* mll., *é*) v. n. Parler beaucoup, sans suite et à propos de rien.

BABINE ou **BABOUINE** n. f. Lèvre pendante de certains animaux (chien, singe, etc.).

Babiroussa.

BABIOLE n. f. Jouet d'enfant *Fig.* Chose sans importance, sans valeur ; bagatelle.

BABIROUSSA (*rous-sa*) n. m. Genre de pachydermes, famille des suidés, voisins des porcs et originaires de Malaisie : *le babiroussa atteint la taille d'un petit âne.*

BABISME (*bis-me*) n. m. Eclectisme religieux, professé par le réformateur persan Bab et ses successeurs.

BABLAH ou **BABLAD** (*blad*) n. m. Nom, dans l'Inde, des fruits de divers acacias employés pour le tannage et la teinture en noir. (De là le nom de *tanin oriental* donné à ces fruits.)

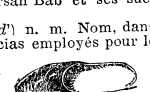

Babouches.

BÂBORD (*bor*) n. m. (holl. *bakboord*). Côté gauche d'un navire, quand on regarde vers l'avant. ANT. **Tribord.**

BABOUCHE n. f. (du persan *papoch*, qui couvre le pied). Pantoufle orientale en cuir de couleur, sans quartier et sans talon.

BABOUIN n. m. (rad. *babine*). Espèce de gros singe d'Afrique, du genre cynocéphale. *Méd.* Petit bouton aux lèvres. *Fig.* et *fam.* Enfant folâtre, turbulent. (En ce sens, le fém. *babouine* est usité quelquefois.)

BABOUVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine de Babeuf, qui tendait à établir l'égalité des fortunes par l'application d'une nouvelle loi agraire.

BABOUVISTE (*vis-te*) n. m. Partisan de Babeuf.

BABY n. m. Mot anglais, synonyme de BÉBÉ.

BABYLONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Babylone ; de la Babylonie.

BAC (*bak*) n. m. (all. *back*). Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau et retenu par une

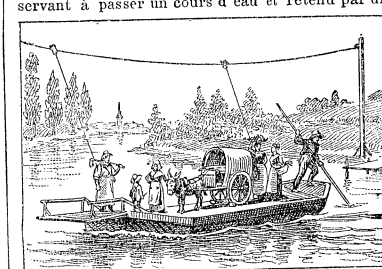

Bac.

poulie qui glisse le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre. Grand baquet de bois.

BACCALAURÉAT (*ba-ka-lô-ré-a*) n. m. (lat. *bacca*, baie, et *laurus*, laurier). Premier grade universitaire, qui donne le titre de bachelier : *baccalauréat ès lettres, ès sciences.*

BACCARA (*ba-ka-ra*) n. m. Jeu de cartes qui se joue entre un *banquier* et les autres joueurs ou *pontes*.

BACCARAT (*ba-ka-ra*) n. m. Cristal de la manufacture de Baccarat.

BACCHANAL (*ba-ka*) n. m. Grand bruit.

BACCHANALE (*ba-ka*) n. f. Débauche bruyante. Danse emportée, tumultueuse. *Fam.* Pl. Fêtes païennes en l'honneur de Bacchus.

BACCHANTE (*ba-kan-te*) n. f. (de *Bacchus*). Prêtresse de Bacchus. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Femme à qui l'ivresse ou la lubricité a fait perdre toute réserve.

BACCHIAQUE (*ba-ki*) adj Se dit de vers grecs ou latins uniquement composés de *bacchius*.

BACCHIUS (*ba-ki-uss*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé d'une brève et de deux longues.

BACCIFÈRE (*bak-si*) adj. (lat. *bacca*, baie, et *ferre*, porter). Se dit des plantes qui produisent des baies.

BACCIFORME (*bak-si*) adj. (du lat. *bacca*, baie, et de *forme*). Qui ressemble à une baie.

BACH-AGA (*ba-cha-gha*) n. m. En Algérie et en Tunisie, chef intermédiaire entre les agas et les califes.

BÂCHE n. f. (de *bac*). Pièce de cuir ou de grosse toile dont on recouvre les bateaux, les voitures, pour garantir de la pluie les marchandises, les bagages. Caisse à châssis vitré, abritant les jeunes plantes. Caisse employée dans diverses industries. Filet en forme de poche.

BACHELETTE (*lè-te*) n. f. (fém. de *bachelier*). Autref. Jeune fille.

BACHELIER (*li-é*) n. m. (bas lat. *baccalaris*). Au moyen âge, jeune gentilhomme aspirant à être fait chevalier. Jeune homme quelconque. (Vx.) Auj., celui qui est promu au baccalauréat : *bachelier ès lettres, ès sciences.* — Le titre de bachelier est indispensable pour se présenter à certaines écoles spéciales et pour se faire inscrire comme élève aux facultés de droit, de lettres, de sciences, de médecine, etc.

Bachi-bouzouck.

BACHELIÈRE n. f. Femme qui a subi avec succès un examen de baccalauréat : *bachelière ès lettres.*

BÂCHER (*ché*) v. a. Etendre la bâche : *bâcher un bateau, une voiture.*

BACHI-BOUZOUCK (*zouk*) n. m. Soldat irrégulier de l'armée turque. Pl. des *bachi-bouzoucks.*

BACHIQUE adj. De Bacchus, Dieu du vin, chez les païens. *Chanson bachique*, chanson à boire.

BACHLYK ou **BACHELICK** n. m. Echarpe en filet de laine, formant capuchon pour la tête, avec des bouts pendants et munis de bouppes.

BACHOT (*cho*) n. m. (rad. *bac*). Petit bateau. En argot des collèges, baccalauréat.

BACHOTEUR n. m. Qui conduit un bachot.

BACHOTTE (*cho-te*) n. f. Tonneau de forme particulière, pour transporter les poissons vivants.

BACILLAIRE (*sil-lè-re*) adj. *Minér.* Qui a la forme d'un prisme. *Méd.* Se dit des maladies produites par un bacille. N. f. Genre de petites algues marines, famille des diatomées.

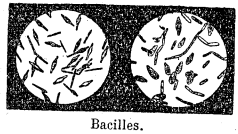
Bacilles.

BACILLARIÉES n. f. Pl. *Bot.* Syn. de DIATOMÉES.

BACILLE (*si-le*) n. m. (du lat. *bacillus*, baguette). Organisme microscopique unicellulaire, affectant la forme d'un bâtonnet droit ou courbe.

BACILLIFORME (*sil-li*) adj. Qui a la forme d'un bacille.

BACILLOSE (*sil-lô-ze*) n. f. Syn. de TUBERCULOSE.

BACKER (*ba-ké*) v. n. (de l'angl. *back*, en arrière). Reculer, dans le vocabulaire des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

BÂCLAGE n. m. Action de bâcler. Faire vite et mal : *le bâclage d'une affaire.* Fermeture temporaire d'une rivière à l'aide de chaînes tendues.

BÂCLE n. f. (du lat. *baculus*, bâton). Pièce de bois ou de fer, que l'on assujettit derrière une porte pour la fermer.

BÂCLER (*klé*) v. a. Fermer une porte, une fenêtre par derrière au moyen d'une bâcle. Faire, conclure à la hâte et sans précaution : *bâcler un travail.*

BÂCLEUR n. m. Celui qui bâcle.

BACONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de François Bacon, fondé sur l'expérience.

BACONISTE (*nis-te*) n. m. Disciple de Bacon.

BACQUETER (*ke-té*) v. a. Syn. de BAQUETER.

BACTÉRIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues microscopiques, comprenant des êtres unicellulaires, allongés, souvent pathogènes. S. une *bactériacée.*

BACTÉRICIDE adj. (de *bactérie*, et du lat. *cædere*, tuer). Se dit des substances qui tuent les bactéries ou qui en empêchent la pullulation.

BACTÉRIDIE (*di*) n. f. Nom donné aux grosses bactéries et, plus fréquemment, à celle du *charbon.*

BACTÉRIE (*ri*) n. f. Genre de *bactériacées.* Syn. de MICROBE.

BACTÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux bactéries : *les poisons bactériens.*

BACTÉRIOLOGIE (*ji*) n. f. (de *bactérie*, et du gr. *logos*, discours). Partie de la microbiologie qui s'occupe des bactéries. Syn. MICROBIOLOGIE.

BACTÉRIOTHÉRAPIE (*pi*) n. f. (de *bactérie*, et du gr. *therapeia*, soin). Traitement des maladies par les bactéries ou leurs produits

BACTRIEN, ENNE (*tri -in, è-ne*) adj. et n. De Bactres ; de la Bactriane.

BACTRIOLES n. f. pl. Débris, rognures d'or provenant du battage.

BACUL (*ku*) n. m. (pour *bat-cul*). Large croupière qui bat sur les cuisses des bêtes attelées.

BACULITE n. f. Genre de mollusques, fossiles dans le crétacé.

BADAMIER (*mi-é*) n. m. ou **BADAMIE** (*mî*) n. f. *Bot.* Genre de combrétacées des pays chauds, dont les fruits sont nommés *myrobalans.*

BADAUD (*dô*), **E** n. et adj. (même orig. que *bayer*). Niais, qui regarde tout, admire tout et croit tout ce qu'on lui dit.

BADAUDAGE (*dô*) n. m. Action de badauder.

BADAUDER (*dô-dé*) v. n. Faire le badaud. Perdre le temps.

BADAUDERIE (*dô-de-ri*) n. f. Caractère, action, discours de badaud. Niaiserie.

BADELAIRE (*lè-re*) ou **BAUDELAIRE** (*bô-dè-re*) n. m. Epée à lame courbe.

BADERNE (*dèr-ne*) n. f. (bas bret.). Grosse tresse en fil de caret ou de vieux cordages, dont on couvre les parties que l'on veut préserver de l'effet du frottement. *Fig.* Toute chose vieille, hors de service. Se dit, par mépris, d'une personne que son âge ou sa santé mettent hors d'état de rendre des services.

BADIANE n. f. Genre de magnoliacées à fleurs très aromatiques, dont une espèce fournit un fruit dit *anis étoilé*, qui sert à la fabrication de l'anisette.

BADIGEON (*jon*) n. m. Couleur en détrempe, dont on peint les murs. *Abusiv.* Pinceau à l'aide duquel on badigeonne.

BADIGEONNAGE (*jo-na-je*) n. m. Action de badigeonner. Ouvrage de celui qui badigeonne.

BADIGEONNER (*jo-né*) v. a. Peindre un mur avec du badigeon. Enduire d'une préparation pharmaceutique : *badigeonner de teinture d'iode.*

BADIGEONNEUR (*jo-neur*) n. m. Qui badigeonne. Mauvais peintre.

BADIN, E adj. et n. (même orig. que *bayer*). Qui aime à jouer, à rire : *esprit badin.* ANT. **Grave, sérieux.**

BADINAGE n. m. Action ou discours de badin : *innocent badinage.* Sorte d'enjouement dans le style, dans la conversation : *élégant badinage.*

BADINE n. f. Baguette, canne mince et flexible.

BADINER (*né*) v. n. Faire le badin ; plaisanter. Parler, écrire avec agrément et d'une manière enjouée.

BADINERIE (*ri*) n. f. Ce qu'on dit, ce qu'on fait en plaisantant. Enfantillage.

BADOIS, E (*doi, oi-ze*) adj. et n. Du grand-duché de Bade.

BAFOUER (*fou-é*) v. a. Plaisanter, railler quelqu'un d'une manière outrageante.

BAFOUILLAGE (*fou, ll* mll) n. m. *Fam.* Propos incohérents ; paroles sans suite.

BAFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Bredouiller. Parler d'une manière peu intelligible.

BAFOUILLEUR, EUSE (*fou, ll* mll. *eur, eu-ze*). n. *Fam.* Celui, celle qui bafouille.

BÂFRE ou **BÂFRÉE** (*fré*) n. f. *Pop.* Ripaille.

BÂFRER (*fré* v. a. et n. *Pop.* Manger avidement goulûment et avec excès.

BÂFREUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui aime excessivement à manger ; glouton.

BAGAGE n. m. (bas lat. *baga*). Equipage de voyage ou de guerre. *Fig.* et *fam. Plier bagage*, s'enfuir, mourir.

BAGARRE (*gha-re*) n. f. *Fam.* Tumulte, encombrement tumultueux. Grand bruit, causé ordinairement par une querelle : *se sauver d'une bagarre.*

BAGASSE (*gha-se*) n. f. Canne à sucre passée par le moulin pour en extraire le suc. Juron provençal.

BAGATELLE (*tè-le*) n. f. (de l'ital. *bagatella*, tour de bateleur). Chose de peu de prix et peu nécessaire. *Fig.* Chose frivole : *il s'amuse à des bagatelles.*

BAGNE (*gne*) n. m. (de l'ital. *bagno*, bain, parce que, à Constantinople, le bagne avait été primitivement un établissement de bains). Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. — Les bagnes, qui avaient remplacé les galères, ont été à leur tour supprimés en 1870 : les condamnés aux travaux forcés subissent aujourd'hui la peine de la transportation.

BAGNOLE n. f. Mauvaise voiture. Grenier, taudis.

BAGOUT (*ghou*) n. m. Bavardage hardi et effronté. (On écrit aussi BAGOU.)

BAGUAGE (*gha-je*) n. m. Incision annulaire faite sur une tige pour arrêter la descente de la sève.

BAGUE (*ghe*) n. f. (du lat. *bacca*, anneau de chaîne). Anneau d'or ou d'argent, que l'on met au doigt. Grand anneau qu'on enlève dans le jeu de baguenaudier. Moulure en forme d'anneau, coupant une colonne dans sa hauteur. *Jeu de bagues*, jeu d'adresse consistant à enlever au galop d'un cheval, avec une lance ou une épée, des anneaux suspendus.

Bagues.

BAGUENAUDE (*ghe-nô-de*) n. f. Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER (*ghe-nô-dé*) v. n. S'amuser à des choses vaines et frivoles.

BAGUENAUDERIE (*ghe-nô-de-rî*) n. f. Paroles sottes et frivoles.

BAGUENAUDIER (*ghe-nô-di-é*) n. m. Celui qui baguenaude. Jeux d'anneaux qu'il s'agit d'enfiler, puis de désenfiler dans un certain ordre. Adjectiv. Qui s'occupe de baguenauderies : *écrivain baguenaudier.*

BAGUENAUDIER (*ghe-nô-di-é*) n. m. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont le fruit, qui claque quand on le presse entre les doigts, est appelé *faux séné.*

BAGUER (*ghé*) v. a. Arrêter à grands points les plis d'une robe, d'un habit, etc., avant de coudre. (Syn. de FAUFILER.) Garnir de bagues. Pratiquer le baguage en arboriculture.

BAGUETTE (*ghè-te*) n. f. (ital. *bacchetta ;* du lat. *baculus*, bâton). Petit bâton fort menu, plus ou moins long et flexible. *Archit.* Petite moulure ronde. **Baguette divinatoire,** bâton de coudrier, au moyen duquel on prétendait autrefois découvrir les trésors enfouis, les traces des meurtriers et des voleurs et, aujourd'hui encore, les sources cachées, les mines. **Baguette de fée,** petit bâton avec lequel les fées étaient censées opérer leurs enchantements. **Baguette sidérale,** longue et étroite tablette couverte de caractères cabalistiques indiquant le décours des astres, et dont se servaient jadis les astrologues. **Baguette de chef de musique,** petit bâton qui sert à diriger les musiciens. **Baguettes de tambour,** petits bâtons courts, terminés en forme d'olive et à l'aide desquels on bat du tambour. **Baguette de fusil,** tige de métal, de bois, de baleine, qui sert à charger ou à nettoyer un fusil.

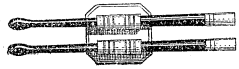
Baguettes de tambour.

BAGUEUR (*gheur*) n. m. Instrument employé en horticulture pour inciser les arbres. Instrument pour placer les bagues aux extrémités des tubes des machines à vapeur.

BAGUIER (*ghi-é*) n. m. Petit coffret, écrin, coupe, où l'on dépose des bagues et autres bijoux.

BAH ! interj. qui marque l'étonnement, le doute. **Ah bah !** Exclamation d'insouciance.

BAHUT (*ba-u*) n. m. Coffre de bois à couvercle bombé, servant au moyen âge à serrer des vêtements. Meuble ancien en forme d'armoire. Chaperon de mur, de forme bombée. *Arg. des lyc.* Le lycée, l'école.

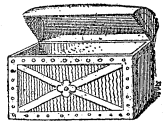
Bahut.

BAHUTIER (*ba-u-ti-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique des bahuts, des coffres, des malles, etc.

BAI (*bè*), **E** adj. (du lat. *badius*, brun). Se dit d'un cheval dont la robe est rougeâtre, avec crins et extrémités noirs : *jument baie.*

BAIE (*bè*) n. f. Rade, petit golfe : *la baie de Douarnenez.* Ouverture de porte, de fenêtre.

BAIE (*bè*) n. f. (lat. *bacca*). Fruit charnu de divers arbres, tels que le laurier, le groseillier, etc. : *les baies n'ont pas de noyau, mais une ou plusieurs graines.*

BAIGNADE (*bè*) n. f. Action de se baigner. Endroit d'une rivière où l'on peut se baigner.

BAIGNAGE (*bè*) n. m. Action de baigner.

BAIGNER (*bè-gné*) v. a. (lat. *balneare*). Mettre dans le bain. *Fig.* Arroser, mouiller : *visage baigné de larmes.* Couler auprès, envelopper : *la mer baigne la ville.* V. n. Être entièrement plongé : *il faut que ces fruits baignent dans l'eau-de-vie. Baigner dans le sang,* en être couvert. **Se baigner,** v. pr. Prendre un bain : *il ne faut pas se baigner quand on vient de manger.*

BAIGNEUR, EUSE (*bè-gneur, eu-ze*) n. Qui se baigne. Qui tient une maison de bains, qui prend soin des bains ou qui aide les autres à se baigner.

BAIGNEUSE (*bè-gneu-ze*) n. f. Sorte de bonnet de femme. Vêtement, peignoir pour le bain.

BAIGNOIRE (*bè*) n. f. Vaisseau de métal ou de pierre, dans lequel on se baigne. Loge de théâtre, au rez-de-chaussée.

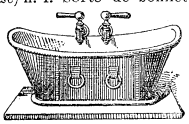
Baignoire.

BAIL (*ba, l* mll.) n. m. (bas lat. *balium*). Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix et un temps déterminés : *tout bail doit être enregistré.* Pl. des *baux.*

BAILE (*bè-le*) n. m. (lat. *bajulus*). Régent, tuteur. Syndic. Ambassadeur de Venise à Constantinople. (Vx.)

BAILLE (*ba, ll* mll., *e*) n. f. (de l'ital. *baglia.* baquet). Sorte de récipient ordinairement en bois ; baquet.

BÂILLEMENT (*bâ, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de bâiller.

BAILLER (*ba, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *bajulare*, porter). Mot vieilli, qui signifie : donner, mettre en main : *baillez-moi les trente écus que vous me devez.* En faire accroire : *vous me la baillez belle.*

BÂILLER (*bâ, ll* mll., *é*) v. n. (vx fr. *baailler ;* du bas lat. *badare*, ouvrir la bouche). Respirer en ouvrant convulsivement la bouche. *Par ext.* Être entr'ouvert : *la porte bâille.* — Ne dites pas : *bâiller aux corneilles*, mais *bayer aux corneilles.*

BAILLET (*ba, ll* mll., *è*) adj. m. Se dit d'un cheval qui est d'un roux tirant sur le blanc : *cheval baillet.*

BAILLEUR, ERESSE (*ba, ll* mll., *eur, e-rè-se*) n. Qui donne à bail. **Bailleur de fonds,** qui fournit de l'argent. ANT. **Concessionnaire, preneur.**

BÂILLEUR, EUSE (*bâ, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui bâille souvent.

BAILLI (*ba, ll* mll.) n. m. (du vx fr. *baillir*, administrer). Officier d'épée ou de robe, qui en France rendait la justice au nom du roi ou d'un seigneur.

BAILLIAGE (*ba, ll* mll.) n. m. Tribunal jugeant au nom et sous la présidence d'un bailli : *procureur du roi au bailliage.* Juridiction d'un bailli : *la Révolution supprima les bailliages.*

BAILLIAGER (*ba, ll* mll., *a-jé*), **ÈRE** adj. Qui appartient à un bailliage.

BAILLIVE (*ba, ll* mll.) ou **BAILLIE** (*ba, ll* mll., *î*) n. f. Femme d'un bailli. (Vx.)

BÂILLON (*bâ, ll* mll.) n. m. Tampon ou objet qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BÂILLONNEMENT (*bâ, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de bâillonner.

BÂILLONNER (*bâ, ll* mll., *o-né*) v. a. Mettre un bâillon. *Fig.* Réduire au silence.

BAIN (*bin*) n. m. (lat. *balneum*). Eau ou autre liquide dans lequel on se baigne. Immersion du corps ou d'une partie du corps dans l'eau : *les bains hygiéniques doivent être tièdes.* Liquide dans lequel on plonge une substance pour la soumettre à une préparation quelconque. Pl. Etablissement de bains. Eaux thermales ou minérales, où l'on va se baigner : *bains de Vichy, de Luchon.* **Bain de vapeur,** celui que prend une personne exposée aux vapeurs de l'eau bouillante. **Bain-marie,** eau bouillante dans laquelle on met un vase contenant ce qu'on veut faire chauffer. Pl. des *bains-marie.* — Les bains frais (de rivière ou de mer) produisent sur la santé un effet excellent. Il est bon de les prendre le matin, avant le premier repas ou, le soir, de quatre à six heures, quand la digestion est complètement terminée. Quinze ou vingt minutes suffisent. On doit quitter l'eau, dès que l'on éprouve quelques frissons

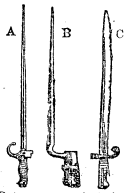

Baïonnettes. A, épée-baïonnette; B, baïonnette à douille; C, sabre-baïonnette.

BAÏONNETTE (*ba-i-o-nè-te*) n. f. (de *Bayonne*, ville où cette arme fut d'abord fabriquée). Sorte de long poignard qui s'adapte au bout d'un fusil : *Louvois donna la baïonnette à l'infanterie française.*

BAÏOQUE (*ba-i-o-ke*) n. f. Petite monnaie des anciens Etats romains, valant un peu plus de 5 centimes.

BAÏRAM (*ba-i-ram'*) ou **BEÏRAM** (*bè i-ram'*) n. m. (mot turc). Nom des deux fêtes principales des musulmans, dont l'une se célèbre après le jeûne du Ramadan et l'autre soixante-dix jours plus tard.

BAISEMAIN (*bè-ze-min*) n. m. Honneur que le vassal rendait à son seigneur. Cérémonie usitée dans certaines cours, et qui consiste à baiser la main du prince. Pl. *Fam.* Civilités, compliments : *offrir ses baisemains à quelqu'un.*

BAISEMENT (*bè-ze-man*) n. m. Action de baiser les pieds des pauvres le jeudi saint, ou la mule (pantoufle) du pape.

BAISER (*bè-zé*) v. a. (lat. *basiare*). Appliquer, poser sur : *baiser la main, un crucifix.*

BAISER (*bè-zé*) n. m. Action de baiser : *baiser de paix.* **Baiser de Judas,** de traître. **Baiser Lamourette.** V. LAMOURETTE (*Part. hist.*).

BAISEUR, EUSE (*bè-zeur, eu-ze*) n. Personne qui a la manie de donner des baisers.

BAISOTER (*bè-zo-té*) v. a. Donner fréquemment des baisers.

BAISSE (*bè-se*) n. f. Mouvement d'une surface dont le niveau décroît : *la baisse des eaux.* Diminution du prix des marchandises, des fonds publics, des actions, etc. : *la baisse des actions de chemins de fer. Jouer à la baisse,* spéculer sur la baisse des fonds publics. ANT. **Hausse, élévation.**

BAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Action de baisser.

BAISSER (*bè-sé*) v. a. (rad. *bas*). Abaisser, mettre plus bas : *baisser un store.* Diminuer de hauteur : *baisser un toit. Fig. Baisser l'oreille,* être honteux, confus. *Baisser pavillon,* céder. V. n. Aller en diminuant : *les rivières baissent en été.* S'affaiblir : *la vue baisse avec l'âge.* **Se baisser** v. pr. Se courber. ANT. **Elever, monter, lever, hausser.**

BAISSIER (*bè-si-é*) n. m. Celui qui, à la Bourse, spécule sur la baisse des fonds publics.

BAISSIÈRE (*bè-si-è-re*) n. f. Reste du vin quand il approche de la lie. Enfoncement où séjourne l'eau de pluie, dans une terre labourée.

BAISURE (*bè-zu-re*) n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie inférieure du terrain jurassique moyen ou *oolithe inférieur.* N. m. : *le bajocien.*

BAJOUE (*joû*) n. f. Partie de la tête d'un animal, particulièrement du veau et du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire. Joue humaine pendante.

BAJOYER (*joi-ié*) n. m. Mur qui consolide les berges d'une rivière. Partie latérale d'une écluse.

BAL n. m. (du bas lat. *ballare*, danser). Assemblée où l'on danse. Local où l'on danse. *Pop.* Pl. des *bals.*

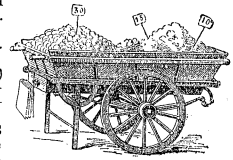
Baladeuse.

BALADE n. f. *Pop.* Promenade.

BALADER (*dé*) [**se**] v. pr. *Pop.* Flâner, errer, se promener sans but.

BALADEUSE (*deu-ze*) n. f. Voiture de marchand ambulant. Voiture sans traction propre, qu'on attelle à une voiture motrice.

BALADIN, E n. (du vx fr. *baller*, danser). Farceur de tréteaux. Paillasse, bouffon. Saltimbanque.

BALADINAGE n. m. Propos, métier de baladin, farce, parade. Plaisanterie de mauvais goût.

BALADINER (*né*) v. n. Faire le baladin, le bouffon.

BALAFRE n. f. Longue blessure au visage et, plus souvent, la cicatrice qui en reste

BALAFRÉ, E adj. et n. Personne qui a une balafre.

BALAFRER (*fré*) v. a. Blesser en faisant une balafre.

BALAI (*lè*) n. m. (du celt. *balan*, genêt). Faisceau de jonc, de plumes, de crin, de bruyère, etc., pour nettoyer. *Manche à balai,* bâton au bout duquel est fixé le balai. *Electr.* Assemblage de fils de cuivre établissant le contact dans une dynamo. *Fauconn.* Queue des oiseaux. *Vén.* Bout de la queue des chiens. *Donner un coup de balai,* renvoyer des fonctionnaires, des domestiques. Expédier des affaires. *Rôtir le balai,* mener une vie de désordre.

BALAIS (*lè*) adj. m. (pers. *badakchan*). Se dit d'un rubis de couleur rose : *rubis balais.*

BALAN n. m. Syn. de BALANT.

BALANCE n. f. (lat. *bilanx ;* de *bis,* deux fois, et *lanx,* bassin). Instrument pour peser : *on distingue la balance commune, la balance Roberval, la bascule, la romaine,* etc. Emblème de la Justice. Sorte de filet plat pour pêcher les

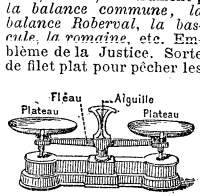

Balance de Roberval.

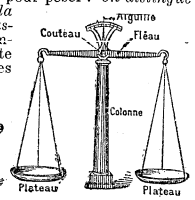

Balance commune.

écrevisses. *Com.* Equilibre entre le débit et le crédit : *faire la balance des affaires d'une année. Etre en balance,* être dans l'indécision. *Faire pencher la balance,* faire prévaloir. *Mettre en balance,* comparer. *Astr.* V. *Part. hist.*

BALANCÉ n. m. Pas de danse.

BALANCELLE (*sè-le*) n. f. Grosse embarcation de mer à un seul mât, des côtes d'Italie et d'Espagne.

BALANCEMENT (*man*) n. m. (de *balancer*). Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Fig.* Hésitation.

BALANCER (*sé*) v. a. (de *balance.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je balançais, nous balançons.*) Mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : *le vent balance les arbres. Fig.* Peser, examiner *balancer le pour et le contre.* Etablir la différence ; entre le débit et le crédit : *balancer un compte.* Compenser : *ses vertus balancent ses vices. Fam.* Renvoyer brusquement. V. n. Hésiter, être en suspens : *il n'y a pas à balancer.* Etre incertain : *la victoire balança longtemps.* **Se balancer** v. pr. Se placer sur la balançoire et la mettre en oscillation ; se mouvoir en penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : *l'ours se balance en marchant.*

BALANCIER (*si-é*) n. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement d'une machine : *le balancier d'une horloge.* **Balancier d'une machine à**

vapeur, organe qui permet de transmettre le mouvement du piston de la machine à un arbre moteur, à l'aide d'une bielle ou d'une manivelle. **Balancier monétaire**, machine pour frapper les monnaies. Long bâton des danseurs de corde, qui leur sert à tenir l'équilibre.

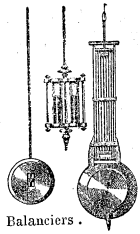
Balanciers.

BALANCIER (*si-é*) n. m. Ouvrier qui fait des poids et des balances.

BALANCINE n. f. Nom des cordages qui soutiennent les vergues. Pl. *Arg.* Bretelles.

BALANÇOIRE n. f. Siège suspendu entre deux cordes et sur lequel on se balance. Longue pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui et sur laquelle se balancent deux personnes placées aux deux bouts. (On dit aussi BASCULE.) *Fig.* et *fam.* Baliverne, sornette, conte en l'air.

Balançoires.

BALANDRAN ou **BALANDRAS** (*dra*) n. m. Ancien manteau long, boutonné par-devant et sans manches.

BALANDRE n. f. Bateau plat, sorte de chaland employé sur les canaux. (On dit aussi BÉLANDRE.)

BALANE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dits aussi GLANDS DE MER.

BALANIFÈRE adj. et n. *Bot.* V. CUPULIFÈRE.

BALANOPHAGE adj. (gr. *balanos*, gland, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de glands.

BALANOPHORE adj. (gr. *balanos*, gland, et *phoros*, qui porte). Qui porte des glands.

BALANT (*lan*) n. m. V. BALLANT.

BALAYAGE (*lè-ia-je*) n. m. Action de balayer.

BALAYER (*lè-ié*) v. a. (*Je balaye* ou *balaie*, *tu balayes* ou *balaies*, *nous balayons*. *Je balayais*, *nous balayions*. *Je balayai*, *nous balayâmes*. *Je balayerai* ou *balaierai*, *nous balayerons* ou *balaierons*. *Balaye* ou *balaie*, *balayons*, *balayez*. *Je balayerais* ou *balaierais*, *nous balayerions* ou *balaierions*. *Que je balaye*, *que nous balayions*. *Que je balayasse*, *que nous balayassions*. *Balayant*. *Balayé*, *e*.) Nettoyer avec un balai : *balayer l'escalier*. *Fig.* Chasser, mettre en fuite : *balayer l'ennemi*.

BALAYETTE (*lè-ié-te*) n. f. Petit balai.

BALAYEUR, EUSE (*lè-i-eur*, *eu-ze*) n. Qui balaye.

BALAYEUSE (*lè-i-eu-ze*) n. f. Machine pour balayer : *pour balayer les rues, on utilise des balayeuses mécaniques*. Volant d'étoffe, de dentelle, etc., cousu au bas d'une jupe. Tissu spécial, imprimé noir et blanc, en rayures.

Balbuzard

BALAYURES (*lè-iu-re*) n. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIE (*si*) n. f. Etat de celui qui balbutie : *la balbutie de l'enfance, de la vieillesse*.

BALBUTIEMENT (*si-man*) n. m. Action de balbutier.

BALBUTIER (*si-é*) v. n. (lat. *balbutire* ; de *balbus*, bègue). Articuler imparfaitement, avec hésitation et difficulté. V. a. Prononcer en balbutiant : *balbutier un compliment*.

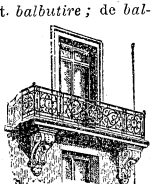
Balcon.

BALBUTIEUR, EUSE (*si-eur*, *eu-ze*) n. Qui balbutie.

BALBUZARD (*zar*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de faucon à bec court, du genre pandion.

BALCON n. m. (de l'ital. *balcone*, plancher, estrade). Plateforme en saillie sur la façade d'un bâtiment, entourée d'une balustrade et communiquant avec l'intérieur par une ou plusieurs ouvertures. Au théâtre, prolongement de la première galerie jusqu'à l'avant-scène à droite et à gauche.

BALDAQUIN (*kin*) n. m. ital. (*baldacchino*). Espèce de dais ou de ciel de lit, d'une forme demi-circulaire. Ouvrage d'architecture ou de menuiserie, qui sert de couronnement à un trône, à un autel.

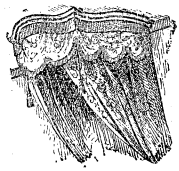
Baldaquin.

BALE n. f. (allem. *balg*). Enveloppe du grain dans l'épi : *bale d'avoine*. (On écrit aussi BÂLE et BALLE.)

BALEINE (*lè-ne*) n. f. (lat. *balæna*). Genre de mammifères marins, de l'ordre des cétacés. Espèce de corne forte et flexible, tirée des fanons de la baleine. — La baleine habite surtout les mers polaires ; c'est le plus grand des animaux. Elle atteint une longueur de plus de 25 mètres et un poids de 150.000 kilogr. Ses mâchoires supérieures portent non pas des dents, mais des fanons, lames cornées, placées latéralement et les unes à côté des autres.

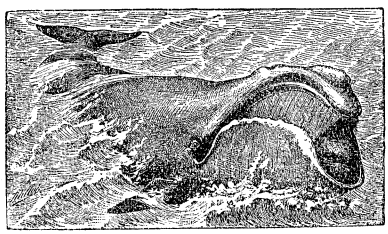
Baleine.

Elle se nourrit du plankton marin et peut, dit Buffon, vivre mille ans. On la pêche pour son huile et ses fanons.

BALEINÉ (*lè-né*), **E** adj. Garni de baleines : *corsage baleiné*.

BALEINEAU (*lè-nô*) n. m. Petit de la baleine.

BALEINIER (*lè-ni-é*) n. m. Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du nord, et portant des *pirogues* ou *baleinières*, embarcations légères et rapides. Celui qui pêche à la baleine.

BALEINIÈRE (*liè*) n. f. Embarcation longue, étroite et légère, servant à la pêche de la baleine. Embarcation des navires de guerre et de commerce, dont la forme est analogue à celle d'une *baleinière*. (V. ci-dessus).

BALEINOPTÈRE (*lè*) n. m. Genre de cétacés des mers froides, appelés aussi *rorquals*.

BALÈVRE n. f. Lèvre inférieure. Au plur. Les deux lèvres. *Constr.* Saillie d'une pierre sur une autre dans un mur.

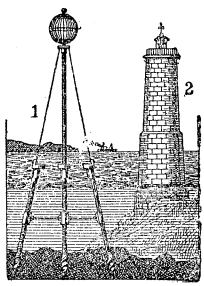

Balises : 1. En fer ; 2. En maçonnerie.

BALISAGE (*za-je*) n. m. Action de baliser. Ensemble de balises posées en mer ou pour le tracé d'une voie.

BALISE (*li-ze*) n. f. *Mar.* Ouvrage en fer, en bois, en maçonnerie, destiné à indiquer les dangers que présentent un port, une passe, une rivière. Perche indiquant le tracé d'une voûte, d'un chemin de fer, d'un canal.

BALISE (*li-ze*) n. f. Fruit du balisier.

BALISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de planter des balises, pour indiquer le tracé d'une voie, d'un canal.

BALISER (*zé*) v. a. Mettre des balises.

BALISEUR (*zeur*) n. m. Qui établit ou surveille les balises.

BALISIER (*zi-é*) n. m. Arbrisseau des Indes, connu aussi sous le nom de CANNA.

BALISTE (*lis-te*) n. f. (lat. *balista*). Machine de

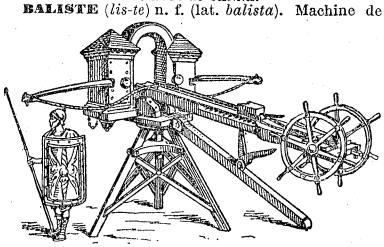

Baliste.

guerre des anciens, qui servait à lancer contre l'ennemi des traits, des projectiles.

BALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. (de *baliste*). Relatif à l'art de lancer des projectiles : *théorie balistique*. N. f. Science qui étudie le mouvement des projectiles lancés dans l'espace par une force quelconque.

BALIVAGE n.m. Choix ou marque des baliveaux : *le balivage est accompagné du martelage, opération qui consiste à marquer d'une empreinte le pied des arbres.*

BALIVEAU (*vô*) n. m. Arbre réservé dans la coupe d'un bois taillis, pour le laisser croître en futaie.

BALIVERNE (*vèr-ne*) n. f. Discours frivole, futile.

BALIVERNER (*vèr-né*) v. n. Dire des balivernes.

BALKANIQUE adj. Qui appartient aux Balkans.

BALLADE (*ba-la-de*) n. f. (de *baller*, danser). Poème composé de trois strophes égales et symétriques et d'un couplet plus court appelé *envoi* (chacune de ces quatre parties étant terminée par un refrain). *Par ext.* Poème à sujet le plus souvent légendaire et fantastique.

BALLANT (*ba-lan*), **E** adj. Qui pend et oscille nonchalamment : *aller les bras ballants*. N. m. Mouvement d'oscillation : *véhicule qui a du ballant*.

BALLAST (*ba-lâst*) n. m. (mot angl.). Sable, gravier, pierres concassées, dont on charge les traverses d'un chemin de fer pour les assujettir.

BALLASTAGE (*ba-las-ta-je*) n. m. Action de placer du ballast sous les traverses d'une voie ferrée.

BALLASTER (*ba-las-té*) v. a. Couvrir de ballast : *ballaster la voie*. Transporter le ballast.

BALLASTIÈRE (*ba-las-ti-è-re*) n. f. Carrière d'où l'on extrait le ballast.

BALLE (*ba-le*) n. f. (anc. allem. *balla*). Petite pelote ronde, servant à jouer. Masse métallique sphérique ou cylindro-ogivale, dont on charge certaines armes à feu. Gros paquet de marchandises. *Impr.* Tampon dont on se servait, avant l'invention du rouleau, pour appliquer l'encre. *Fig. Renvoyer la balle*, riposter vivement. *A vous la balle*, à votre tour. *Prendre la balle au bond*, saisir à propos l'occasion favorable. *Enfant de la balle*, personne élevée dans la profession de son père. V. BALE.

BALLER (*ba-lé*) v. n. (de *bal*). Danser, sauter. (Vx.)

BALLERINE (*ba-le*) n. f. Danseuse de profession.

BALLET (*ba-lè*) n. m. Danse figurée, représentant un sujet. Pièce mimée, dans laquelle les acteurs expriment leurs pensées par des gestes et des pas de danse. (On dit aussi BALLET-PANTOMIME.) **Corps de ballet**, personnel d'un théâtre, chargé d'exécuter les ballets : *le corps de ballet de l'Opéra*.

Ballons.

BALLON (*ba-lon*) n. m. (rad. *balle*). Vessie enflée d'air et recouverte de cuir. Sphère en caoutchouc, plus ou moins épaisse et gonflée de gaz. Aérostat. (V. ce mot.) *Chim.* Vase de verre de forme sphérique, muni d'un col. *Géogr.* Sommet arrondi d'une montagne : *le ballon d'Alsace*. **Ballon d'essai**, petit ballon qu'on lance avant une ascension aérostatique, pour reconnaître la direction du vent. *Fig.* Expérience qu'on fait pour sonder le terrain, l'opinion. — Un aérostat comprend deux parties : le *ballon* ou *enveloppe*, formé d'un tissu rendu imperméable, et qui est gonflé généralement à l'aide du gaz hydrogène ou du gaz d'éclairage ; la *nacelle*, panier d'osier suspendu par de petites cordes à un filet qui entoure complètement la partie supérieure du ballon. En vertu du principe d'Archimède, l'aérostat s'élève jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans des couches assez raréfiées pour que la différence du poids de l'air déplacé et du poids du gaz intérieur soit égale au poids de l'enveloppe et de la nacelle. L'aéronaute est muni d'une provision de lest (sable), dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. Pour redescendre, il ouvre, au moyen d'une corde, une soupape pratiquée à la partie supérieure du ballon et par laquelle s'échappe une partie du gaz intérieur, qui est remplacée par de l'air. — Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1783. Depuis ce temps, ils ont rendu de grands services aux armées françaises, notamment : à la bataille de Fleurus (1794), pendant la guerre de 1870-1871, et durant la Grande Guerre ; en outre, ils permettent l'étude des hautes régions de l'atmosphère. Le problème de la direction des ballons a été pratiquement résolu, à la suite des travaux de Renard, Krebs, Julliot et Lebaudy, etc. Les aéronautes ont atteint une hauteur de plus de 10 kilom. — Une école militaire aérostatique a été organisée à Meudon, en 1871. (V. la pl. AÉRONAUTIQUE.)

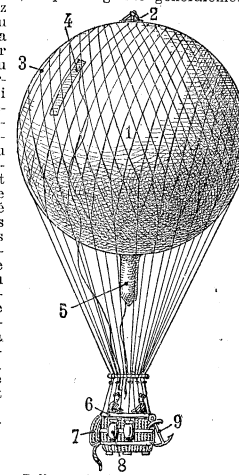

Ballon sphérique : 1. Enveloppe ; 2. Soupape ; 3. Filet, 4. Volet ou panneau de déchirure pour dégonfler le ballon ; 5. Appendice ou manchon, ou manche ; 6. Nacelle ; 7. Guiderope ; 8. Sacs de lest ; 9. Ancre.

BALLONNÉ (*ba-lo-né*), **E** adj. Gonflé, distendu.

BALLONNEAU (*ba-lo-nô*) ou **BALLONNET** (*ba-lo-nè*) n. m. Petit ballon.

BALLONNEMENT (*ba-lo-ne-man*) n. m. Distension considérable du ventre.

BALLONNER (*ba-lo-né*) v. a. Enfler, gonfler comme un ballon.

BALLONNIER (*ba-lo-ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de ballons à jouer.

BALLON-SONDE n. m. Ballon sans pilote, muni d'appareils enregistreurs, lancé dans l'atmosphère pour recueillir des observations météorologiques. Pl. des *ballons sondes*.

BALLOT (*ba-lo*) n. m. (rad. *balle*). Petite balle de marchandises ou d'effets.

BALLOTE (*ba-lo-te*) n. f. Genre de labiées à odeur fétide, appelée aussi *marrube noire*.

BALLOTIN (*ba-lo*) n. m. Petit ballot.

BALLOTTADE (*ba-lo-ta-de*) n. f. Saut par lequel un cheval s'enlève des quatre pieds sans ruade.

BALLOTTAGE (*ba-lo-ta-je*) n. m. Action de ballotter. Résultat négatif obtenu dans une élection où aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue : *scrutin de ballottage*. — Quand il y a ballottage, le second tour de scrutin a lieu 8 jours après dans les élections municipales, et 15 jours après dans les élections législatives. L'élection a lieu alors à la majorité relative.

BALLOTTE (*ba-lo-te*) n. f. Petite balle : *une ballotte de plomb.*

BALLOTTEMENT (*ba-lo-te-man*) n. m. Action de ballotter.

BALLOTTER (*ba-lo-té*) v. a. Agiter en divers sens : *la mer ballotte les navires. Fig.* Se jouer de : *ballotter quelqu'un.* Procéder à un nouveau tour de scrutin. V. n. Remuer, être secoué : *cette porte ballotte.*

BALLOTTINE (*ba-lo-ti-ne*) n. f. Mets froid, composé de plusieurs petites galantines.

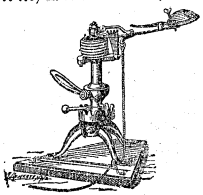

Ball-trap.

BALL-TRAP (*trap'*) n. m. Appareil à ressort, lançant en l'air des boules servant de cibles.

BALNÉAIRE (*è-re*) adj. Relatif aux bains : *Trouville est une station balnéaire.*

BALNÉATOIRE adj. Qui est fondé sur l'emploi des bains : *thérapeutique balnéatoire.*

BALNÉOTHÉRAPIE (*pi*) n. f. Traitement des maladies par l'emploi méthodique des bains.

BALOUND (*lour*). **E** adj. et n. Grossier, stupide.

BALOURDISE (*di-ze*) n. f. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (*za-mi-é*) ou **BAUMIER** (*bô-mi-é*) n. m. Nom de divers arbres qui produisent le baume.

BALSAMIFÈRE (*za*) adj. Qui produit du baume.

BALSAMINE (*za*) n. f. (du gr. *balsamon*, baume). Genre de balsaminées à fleurs de couleur variée, nommées aussi *impatientes* à cause de l'irritabilité du fruit qui, à sa maturité, éclate dès qu'on le touche.

BALSAMINÉES (*za, né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type la *balsamine.* S. une *balsaminée.*

BALSAMIQUE (*za*) adj. Qui a les propriétés du baume : *odeur, vertu balsamique.* N. m. Médicament qui a ces propriétés.

BALSAMITE (*za*) n. f. *Bot.* Genre de composées vivaces et aromatiques de l'ancien continent.

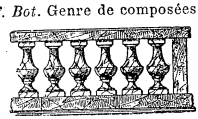

Balustrade.

BALUCHON n. m. *Pop.* Paquet d'effets.

BALUSTRADE (*lus*) n. f. Rangée de balustres unis par une tablette. Toute clôture à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE (*lus-tre*) n. m. (ital. *balaustro*). Petit pilier façonné. **Compas à balustre,** compas ayant une tête en forme de balustre.

BALUSTRER (*lus-tré*) v. a. Orner, entourer, munir d'une balustrade.

BALZAN, E adj. (ital. *balzano*). Se dit d'un cheval noir ou bai qui a des balzanes.

BALZANE n. f. Tache blanche aux pieds de certains chevaux.

BAMBIN, E (*ban*) n. (ital. *bambino*). *Fam.* Petit enfant.

BAMBOCHADE (*ban*) n. f. (du peintre *Bamboche*). Tableau dans le genre champêtre ou populaire. Petite débauche.

Bambou.

BAMBOCHE (*ban*) n. f. Marionnette. Jeune tige de bambou. *Pop.* Débauche, ripaille.

BAMBOCHER (*ban-bo-ché*) v. n. *Pop.* Faire des bamboches, des débauches, des fredaines.

BAMBOCHEUR, EUSE (*ban, eu-ze*) adj. et n. *Pop.* Qui a l'habitude de la débauche.

BAMBOU (*ban*) n. m. Roseau arborescent des pays chauds, qui atteint jusqu'à 25 mètres de haut : *le bambou sert à une foule d'usages.* Canne faite de ce roseau.

BAMBOULA (*ban*) n. f. Tambour primitif des nègres. Danse qu'ils exécutent au son de ce tambour.

BAN n. m. (de *bannir*). Signifiait, à l'origine, Ordre notifié ou proclamé publiquement. Convocation de la noblesse. Proclamation, publication : *ban de vendange.* Roulement de tambour et sonnerie de clairon, précédant ou suivant une proclamation aux troupes : *ouvrir, fermer le ban.* Applaudissements rythmés d'une façon particulière : *un ban pour l'orateur!* Promesse de mariage publiée à l'église. Jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération : *rompre son ban. Fam. Etre en rupture de ban,* commettre une infraction à ce jugement. *Mettre quelqu'un au ban de l'empire,* signifiait, en Allemagne, le déclarer déchu de ses droits, le chasser de ses domaines, le *bannir;* d'où notre expression : *mettre quelqu'un au ban de l'opinion publique.* — Sous le gouvernement féodal, le mot « ban », qui signifiait *bannière,* se disait de l'appel fait par le seigneur à ses vassaux. La noblesse faisant seule alors le service militaire, le nom de *ban* fut donné aux vassaux immédiats, aux seigneurs convoqués par le roi lui-même, et celui d'*arrière-ban* aux arrière-vassaux appelés par leurs suzerains. De là cette expression : *convoquer le ban et l'arrière-ban.*

BAN n. m. Chef d'un banat hongrois.

BANAL, E, AUX adj. (rad. *ban*). *Dr. féod.* Soumis à une redevance au seigneur, tout en étant d'un usage public et obligatoire : *moulin banal.* A l'usage de tous : *four banal.* Sans originalité, commun, vulgaire, trivial : *des images banales.*

Banane. Bananier.

BANALEMENT (*man*) adv. D'une manière banale, triviale.

BANALISER (*zé*) v. a. Rendre banal, vulgaire.

BANALITÉ n. f. *Dr. féod.* Usage public et obligatoire d'un objet appartenant au seigneur. *Fig.* Caractère de ce qui est banal, vulgaire. Chose banale.

BANANE n. f. Fruit du bananier.

BANANERIE (*ri*) n. f. Plantation de bananiers.

BANANIER (*ni-é*) n. m. Genre de plantes monocotylédones, à feuilles longues de deux à trois mètres, à fruit alimentaire (*banane*), et qui habitent les régions tropicales.

BANAT ou **BANNAT** (*ba-na*) n. m. Ancien nom de plusieurs comitats jadis limitrophes de la Hongrie et de la Turquie et dépendant aujourd'hui en majeure partie de la Yougoslavie.

BANC (*ban*) n. m. (bas lat. *bancus*). Siège étroit et long. *Mar.* Ecueil caché sous l'eau : *banc de coraux.* **Banc de sable,** amas de sable dans la mer, dans une rivière. **Banc de rocher, d'argile,** etc., couche

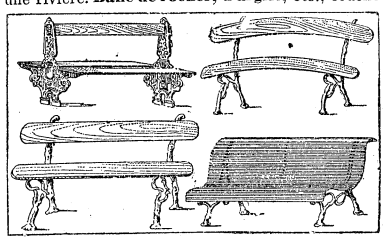

Bancs.

ou assise géologique. **Banc de poissons,** troupe nombreuse de poissons de la même espèce, dans la mer : *les thons vont par bancs.* Pl. et *fig. Etre sur les bancs,* suivre les cours d'un collège, d'une école. **Banc d'œuvre,** réservé dans les églises aux marguilliers. **Cour du banc de la reine,** cour souveraine de justice en Angleterre.

BANCABLE ou **BANQUABLE** (*ka-ble*) adj. Se dit d'un effet de commerce réunissant les conditions

voulues pour être escompté par une banque, c'est-à-dire portant trois signatures.

BANCAIRE adj. Relatif aux opérations de la banque.

BANCAL, E, ALS adj. et n. Qui a les jambes tortues : *mendiant bancal ; un bancal. Par anal.* Se dit aussi des sièges : *une chaise bancale.* N. m. Sabre recourbé.

Bancal.

BANCELLE (*sè-le*) n. f. Banc long et étroit, à deux ou quatre pieds.

BANCHE n. f. Grand côté d'un moule à pisé, à ciment armé.

BANCO adj inv. (mot ital.). Sert à distinguer en banque les valeurs fixes des valeurs variables ou de change : *cinq cents florins banco.* Au jeu. *Faire banco*, tenir seul l'enjeu contre la banque.

BANCOULIER (*li-é*) n. m. V. ALEURITE.

BANCROCHE adj. et n. Bancal, tortu.

BANDAGE n. m. Action d'assujettir avec des bandes. Cercle de fer ou d'acier qui entoure la jante d'une roue. *Chir.* Ligature pour maintenir un appareil. Bande d'acier élastique, pour contenir les hernies.

BANDAGISTE (*jis-te*) n. et adj. m. Qui fait ou vend des bandages : *un bandagiste ; pharmacien bandagiste.*

BANDE n. f. (german. *binda*). Lien plat qui sert à bander. Lanière de linge qui sert en chirurgie pour envelopper certaines parties du corps. Ornement plus long que large : *bande de velours.* Rebord élastique qui entoure le tapis d'un billard. Zone obscure que l'on voit sur certaines planètes. *Blas.* Pièce honorable qui va de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe. *Mar.* Inclinaison transversale d'un navire.

BANDE n. f. (du goth. *bandi*, bannière). Troupe, compagnie : *bande de voleurs.*

BANDÉ, E adj. *Blas.* Divisé par bandes en nombre égal aux interstices du champ.

BANDEAU (*dô*) n. m. Bande pour ceindre le front, la tête, ou couvrir les yeux. *Fig.* Aveuglement : *le bandeau de l'erreur.* **Bandeau royal,** diadème.

BANDELETTE (*lè-te*) n. f. Petite bande. Petite moulure plate. Pl. Bandes qui, dans l'antiquité, ornaient la tête des prêtres et des victimes.

BANDER (*dé*) v. a. Lier et serrer avec une bande : *bander une blessure. Bander les yeux,* les couvrir d'un bandeau. Tendre fortement : *bander un arc.*

BANDEREAU (*rô*) n. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDERILLE (*ll* mll.) n. f. Dard orné de bandes de papier ou de rubans, que les toreros plantent sur le cou des taureaux.

Banderillero.

BANDERILLERO (*dé-ri, ll* mll., *é-ro*) n. m. (mot espagn.). Torero chargé d'exciter les taureaux de courses en leur plantant des banderilles. Pl. des *banderilleros* (*ross*).

BANDEROLE n. f. Bande d'étoffe longue et étroite qu'on attache au haut d'un mât, à une hampe, à une lance, etc. Bretelle d'un fusil. Pièce de bufflerie, qui porte la giberne.

BANDIÈRE n. f. (de l'all. *band*, drapeau). Bannière au sommet d'un mât de navire. (Vx.) *Front de bandière,* ligne d'une armée rangée en bataille.

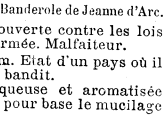

Banderole de Jeanne d'Arc.

BANDIT (*dî*) n. m. (ital. *bandito*). Individu en révolte ouverte contre les lois et qui vit d'attaques à main armée. Malfaiteur.

BANDITISME (*tis-me*) n. m. Etat d'un pays où il y a des bandits. Condition du bandit.

BANDOLINE n. f. Eau visqueuse et aromatisée pour lisser les cheveux, qui a pour base le mucilage de pépins de coing.

BANDOULIER ou **BANDOLIER** (*li-é*) n. m. Bandit. Contrebandier des Pyrénées.

BANDOULIÈRE n. f. Bande de cuir ou d'étoffe à laquelle on suspend une arme. **En bandoulière** loc. adv. Se dit d'un objet qu'on porte en écharpe des deux côtés du torse, de l'épaule à la hanche.

BANIAN n. m. Membre d'une secte brahmanique de l'Hindoustan, qui se distingue par ses aptitudes commerciales. *Figuier, arbre des Banians,* ou simplement *banian,* figuier de l'Inde.

BANJO n. m. Sorte de guitare, en usage chez les nègres d'Amérique.

BANK-NOTE n. f. (mot angl.). Billet de banque anglais. Pl. des *bank-notes.*

BANLIEUE n. f. Territoire entourant une grande ville et qui en dépend.

BANNE (*ba-ne*) n. f. (lat. *benna*). Tombereau pour le transport du charbon. Manne d'osier. Toile, bâche tendue pour garantir les marchandises.

BANNER (*ba-né*) v. a. Couvrir avec une banne.

BANNERET (*ba-ne-rè*) n. m. *Féod.* Seigneur d'un fief qui comptait un nombre suffisant de vassaux pour lever une bannière sous laquelle ils devaient se ranger et le suivre. Adjectiv. : *seigneur banneret. Blas. Vol banneret,* ensemble de deux ailes placées en cimier.

BANNETON (*ba-ne*) n. m. Petit panier sans anse, dans lequel on fait lever le pain. Coffre percé de trous, qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE (*ba-nè-te*) n. f. Petite banne d'osier.

BANNI (*ba-ni*), **E** adj. et n. Qui est expulsé de sa patrie, proscrit, exilé. *Fig.* Ecarté, repoussé.

BANNIÈRE (*ba-ni*) n. f. (du goth. *bandi*, enseigne). Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre. Pavillon d'un vaisseau. Etendard d'une église, d'une confrérie, d'une société. *Ironiq. La croix et la bannière,* le comble des cérémonies, des formalités, des instances. *Fig.* Parti : *se ranger sous la bannière de...*

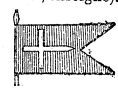

Bannière française pendant la guerre de Cent ans.

BANNIR (*ba-nir*) v. a. (germ. *bannjan*). Exiler, expulser, proscrire, chasser. *Fig.* Eloigner, repousser : *bannir toute crainte.*

BANNISSABLE (*ba-ni-sa-ble*) adj. Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT (*ba-ni-se-man*) n. m. Action de bannir. Etat d'une personne bannie. Exil. Peine qui consiste à interdire à un national le séjour de son pays.

BANNISSEUR (*ba-ni-seur*) n. m. Celui qui bannit.

BANON n. m. Ancien droit de pâture après la récolte. Epoque où l'on pouvait exercer ce droit.

BANQUE n. f. (rad. *banc*, à cause des bancs ou comptoirs des anciens changeurs). Commerce qui consiste à avancer des fonds, à en recevoir à intérêt, à escompter des effets moyennant une prime : *faire la banque.* Lieu où s'exerce ce commerce. Etablissement public de crédit autorisé par une loi, placé sous le contrôle de l'Etat et ayant certaines charges et privil·ges, notamment celui d'émettre des billets de banque. A certains jeux, fonds d'argent qu'a devant lui celui qui tient le jeu. — La Banque de France, créée en 1803 et placée sous le contrôle de l'Etat, a le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur, dits *billets de banque.* (V. BILLET.) Ses opérations statutaires sont les suivantes : escomptes d'effets de commerce et d'effets publics, avances sur lingots, sur rentes, sur actions et obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, recouvrements gratuits, etc. Elle a son siège à Paris et des succursales dans les départements.

BANQUER (*ké*) v. a. Garnir de ses bancs une embarcation.

BANQUEROUTE n. f. (ital. *banco*, banc, et *rotto*, rompu ; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banquerouti·r). Faillite d'un commerçant, occasionnée par sa faute et punie par la loi. *Fig.* Violation d'un engagement. **Banqueroute simple,** occasionnée par l'incapacité, l'imprudence ou la mauvaise chance. **Banqueroute frauduleuse,** banqueroute avec détournement d'actif et indication d'un passif imaginaire. Elle est punie par la loi.

BANQUEROUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait banqueroute.

BANQUET (*kè*) n. m. (rad. *banc*). Grand repas ; festin solennel et somptueux. *Le banquet sacré* ou *eucharistique*, la communion.

BANQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il banquette.*) Faire bonne chère. Prendre part à un banquet.

BANQUETEUR n. m. Celui qui banquette.

BANQUETTE (*kè-te*) n. f. Banc rembourré et sans dossier. Appui en pierre d'une fenêtre. Palissade à hauteur d'appui. Impériale d'une diligence. Plateforme où s'abritent les tireurs derrière le parapet d'un rempart. **Banquette irlandaise,** talus gazonné que les chevaux doivent franchir dans les courses d'obstacles.

BANQUIER (*ki-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait le commerce de la banque. *T. de jeu.* Celui ou celle qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE (*ki-ze*) n. f. (du scandinave *bank*, banc, et *ice*, glace). Énorme amas de glaces côtières, résultant de la congélation directe de l'eau de la mer.

BANQUISTE (*kis-te*) n. m. Bateleur, charlatan. *Fig.* Homme à promesses mensongères.

BANVIN n. m. Avis public par lequel le seigneur autorisait la vente du vin dans sa seigneurie. Droit qu'avait un seigneur de vendre son vin avant tous ses vassaux jusqu'à une certaine époque de l'année.

Baobab.

BAOBAB n. m. Genre de malvacées, comprenant des arbres immenses des régions tropicales, les plus gros des végétaux : *le baobab est peu élevé, mais son tronc dépasse 20 mètres de circonférence.*

BAPTÊME (*ba-tè-me*) n. m. (gr. *baptismos*). Le premier des sept sacrements de l'Eglise, celui qui efface le péché originel. *Baptême d'une cloche, d'un navire*, etc., cérémonie solennelle pour les bénir. *Baptême de la ligne* ou *des tropiques*, cérémonie burlesque, qui a lieu quand un navire passe sous l'un des tropiques ou sous l'équateur. (Elle consiste à inonder d'eau de mer ceux qui traversent la ligne pour la première fois.) *Recevoir le baptême du feu*, assister à une bataille pour la première fois. **Nom de baptême,** prénom qu'on reçoit au moment du baptême. — Le mot *baptême* signifie *immersion* (du gr. *baptizein*, laver), parce que, dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi « catéchumènes ».

BAPTISER (*ba-ti-zé*) v. a. Conférer le baptême à. Bénir, en parlant d'une cloche, d'un navire, etc. Donner un nom. *Fam. Baptiser du vin*, y mettre de l'eau.

BAPTISEUR (*ba-ti-zeur*) n. m. Individu qui baptise. (Inus.)

BAPTISMAL (*ba-tis-mal*), **E, AUX** adj. Qui appartient au baptême. Qui sert pour donner le baptême : *eau baptismale.* **Fonts baptismaux,** bassin où l'on baptise.

BAPTISTAIRE (*ba-tis-tè-re*) adj. Qui constate le baptême : *extrait baptistaire.* N. m. : *un baptistaire.*

Baquet.

BAPTISTE (*ba-tis-te*) n. m. Partisan d'une doctrine dite *baptisme*, d'après laquelle le baptême ne doit être administré qu'à des adultes.

BAPTISTÈRE (*ba-tis*) n. m. Edifice que l'on construisait jadis près d'une cathédrale pour y baptiser. Chapelle d'une église où l'on baptise.

BAQUET (*kè* n. m. de *bac*). Petit cuvier de bois.

BAQUETAGE n. m. Epuisement des eaux au moyen de baquets.

BAQUETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je baquette.*) Puiser de l'eau dans un baquet, avec une pelle ou une écope : *baqueter de l'eau.*

BAQUETURES n. f. pl. Vin qui tombe d'un tonneau en perce dans le baquet placé sous le robinet.

BAR n. m. Nom vulgaire des *labrax*, poissons de mer dont la chair est très estimée.

Bar.

BAR n. m. (mot angl.). Débit de boissons où l'on consomme presque toujours debout devant le comptoir.

BAR n. m. V. BARD.

BAR n. m. Unité de pression employée pour la mesure de la pression atmosphérique : *le bar équivaut à 10^6 dynes par cm² et correspond à l'hectopièze.*

BARACHOIS (*choi*) n. m. Petit port naturel peu profond, entouré de rochers à fleur d'eau.

BARAGOUIN n. m. Langage corrompu et incompréhensible. — Ce mot vient du bas breton *bara*, pain, et *gwin*, vin ; mots qui, exprimant les premiers besoins de l'homme, devaient être souvent entendus par les Français chez les Bretons. Comme ils n'en comprirent pas d'abord la signification, ils les réunirent pour en faire l'équivalent de *langage inintelligible.*

BARAGOUINAGE n. m. *Fam.* (de *baragouin*). Manière de parler vicieuse, embrouillée, difficile à comprendre.

BARAGOUINER (*né*) v. a. et n. (de *baragouin*). Parler mal une langue : *baragouiner l'anglais ; ne faire que baragouiner.*

BARAGOUINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui baragouine.

BARALIPTON n. m. Terme mnémotechnique, inventé par les logiciens scolastiques pour désigner un mode du syllogisme.

BARAQUE n. f. (bas lat. *baraca*). Hutte en planches. Boutique en planches. *Fig.* Maison mal tenue.

BARAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Ensemble des constructions en planches destinées à abriter les soldats. Action d'établir des troupes dans des baraques.

BARAQUER (*ké*) v. a. Etablir sous des baraquements : *baraquer un régiment.* V. n. : *troupes qui baraquent.*

BARAQUETTE (*kè-te*) n. f. Poulie spéciale, employée sur les bateaux. Petite baraque.

BARATERIE (*ri*) n. f. Préjudice volontaire causé aux armateurs ou assureurs d'un navire par le patron ou une personne de l'équipage.

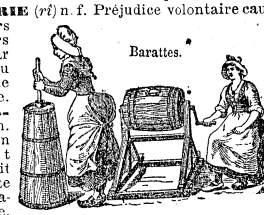
Barattes.

BARATTAGE (*ra-ta-je*) n. m. Opération qu'on fait subir au lait dans la baratte pour la fabrication du beurre.

BARATTE (*ra-te*) n. f. (bas bret. *baraz*). Vaisseau de bois dans lequel on bat la crème, pour en extraire le beurre.

BARATTER (*ra-té*) v. a. Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.

BARATTON (*ra-ton*) ou **BARATON** n. m. Bâton servant à battre la crème dans la baratte.

BARBACANE n. f. (orig. ar.). Ouvrage avancé garni de meurtrières, et servant à défendre une porte, un pont. (V. CHÂTEAU FORT.) Ouverture laissée au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux. Meurtrière.

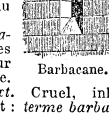
Barbacane.

BARBACOLE n. m. Maître d'école pédant (dans La Fontaine).

BARBARA n. m. Terme mnémotechnique, désignant un mode du syllogisme.

BARBARE adj. et n. (du gr. *barbaros*, étranger). Chez les Grecs et les Romains, tout étranger tenu pour homme de civilisation inférieure. Peu civilisé, sauvage. *Par ext.* Cruel, inhumain. Inculte, grossier. Incorrect : *terme barbare.*

N. m. pl. Peuples non civilisés. (V. *Part. hist.*) ANT. **Civilisé, policé.**

BARBAREMENT (*man*) adv. D'une manière barbare : *traiter quelqu'un barbarement.*

BARBARESQUE (*rès-ke*) adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie : *les États barbaresques.* V. BARBARIE (*Part. hist.*) N. : *les Barbaresques.*

BARBARIE (*ri*) n. f. Manque de civilisation. Cruauté, férocité, inhumanité. ANT. **Civilisation.**

BARBARISER (*ri-zé*) v. a. Jeter dans un état de barbarie, dans une extrême grossièreté de mœurs.

BARBARISME (*ris-me*) n. m. (rad. *barbare*). Mot forgé dans une langue où il n'existe pas, employé dans un sens contraire à l'usage, comme *rébarbaratif* pour *rébarbatif ; c'est une somme, une affaire conséquente*, pour *somme considérable, affaire importante ; il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue ;* etc.

BARBE n. f. (lat. *barba*). Poil du menton et des joues. Longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire : *barbe de bouc. Fig.* Pointe des épis. Nom des filets qui tiennent au tuyau des plumes. Moisissure. Bavure. Appendice filamenteux : *barbe d'une pièce de métal, d'une feuille de papier. Barbe grise,* vieillard. *Fig. Rire dans sa barbe,* intérieurement. *Agir à la barbe de quelqu'un,* en sa présence et en dépit de lui. *Faire la barbe à quelqu'un,* l'emporter sur lui, être plus fort. Pl. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes.

BARBE n. m. et adj. Cheval originaire des pays barbaresques, très répandu au Maroc.

Barbeau.

BARBEAU (*bô*) n. m. (du lat. *barba*, barbe, à cause des barbillons de ce poisson). Genre de cyprinidés des eaux douces. (Onditaussi BARBILLON.) *Bot.* Bluet. Adjectiv. : *bleu barbeau.* Bleu de la couleur du bluet.

BARBE-DE-CAPUCIN n. f. Chicorée sauvage amère, que l'on mange en salade. Pl. des *barbes-de-capucin.*

BARBELÉ, E adj. Se dit d'une arme dont le fer est garni de dents et de pointes : *flèche barbelée. Fil de fer barbelé,* fil de fer muni de pointes et utilisé pour les clôtures.

Barbet.

BARBELURE n. f. Etat de ce qui est barbelé.

BARBET, ETTE (*bè, è-te*) n. et adj. Espèce d'épagneul à poil long et frisé.

BARBET (*bè*) n. m. Contrebandier dans les Alpes. Jadis, protestant des Cévennes. V. *Part. hist.*

BARBETTE (*bè-te*) n. f. Sorte de guimpe qui recouvre la poitrine et le cou des religieuses. *Fortif.* Plate-forme en terre, assez élevée pour que les canons qu'on y place puissent tirer par-dessus le parapet. Adjectiv. : *batterie barbette.*

BARBEYER (*bè-ié*) v. n. (Se conj. comme *grasseyer.*) *Mar.* Se tenir, par rapport au vent, de façon que le bateau gouverne sans avancer.

BARBICHE n. f. Barbe qu'on laisse croître seulement au menton.

BARBICHON ou **BARBICHET** (*chè*) ou **BARBICHE** n. m. Petit barbet.

BARBIER (*bi-é*) n. m. Celui dont la profession est de faire la barbe : *en France, au moyen âge, la profession de barbier comprenait l'exercice de la chirurgie.*

BARBIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Fam.* Faire la barbe, raser.

BARBILLE (*ll* mll.) n. f. Bavure en filament. qui reste au flan des monnaies.

BARBILLON (*ll* mll.) n. m. Petit barbeau. Barbelure d'une flèche. Dard de l'hameçon. Filament tactile. placé de chaque côté de la bouche chez certains poissons. Pl. Replis de la peau de chaque côté du frein de la langue, chez le bœuf et le cheval.

BARBITOS (*toss*) ou **BARBITON** n. m. Sorte de lyre grecque de grande dimension.

BARBON n. m. Homme d'un âge plus que mûr. (S'emploie avec intention de dénigrement.)

BARBOTAGE n. m. Action de barboter. Boisson rafraîchissante pour les bestiaux, faite de farine et de son délayé dans de l'eau.

BARBOTEMENT (*man*) n. m. Action de barboter.

BARBOTER (*té*) v. n. (onomat.). Fouiller avec le bec dans l'eau ou dans la boue : *le canard barbote.* Marcher dans une eau bourbeuse. *Fam.* et *fig* Parler avec embarras, difficulté, patauger. En parlant des animaux, boire du barbotage. *Arg.* Voler.

BARBOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui barbote. N. m. Canard domestique.

BARBOTIÈRE n. f. Mare où barbotent les canards. Baquet renfermant le barbotage destiné aux bestiaux.

BARBOTIN n. m. Couronne en fer à empreintes, employée dans les chèvres et les monte-charges pour empêcher la chaîne de glisser.

BARBOTINE n. f. Pâte à poteries, qu'on utilise par coulage et qui donne une faïence ou une porcelaine tendre et perméable. (On s'en sert aussi pour coller les garnitures dans les faïenceries.)

BARBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) ou **BARBOUILLIS** (*bou, ll* mll., *i*) n. m. Grossière application de couleur. Mauvaise peinture. Ecriture illisible. *Fig.* Discours embrouillé.

BARBOUILLÉE (*bou, ll* mll., *é*) n. f. Résultat de l'action de barbouiller.

BARBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. Salir, gâter. Peindre grossièrement. Troubler : *barbouiller le cœur. Fig. Barbouiller du papier,* mal écrire ; écrire en mauvais style. V. n. Prononcer mal.

BARBOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui barbouille. *Fig.* Mauvais peintre. Mauvais écrivain. Bavard inintelligible.

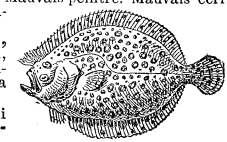

Barbue.

BARBOUILLON, ONNE (*bou, ll* mll., *o-ne*) n. Qui barbouille, qui fait mal sa besogne.

BARBU, E adj. Qui a de la barbe. ANT. **Imberbe.**

BARBUE (*bû*) n. f. Poisson de mer plat et très estimé, du genre turbot : *la barbue, qui se trouve sur les côtes de France, atteint jusqu'à 60 centimètres de long.*

BARCAROLLE (*ro-le*) n. f. (de l'ital. *barca*, barque). Chanson de batelier, et surtout du gondolier vénitien. Tout chant d'un rythme analogue.

BARCELONNETTE n. f. V. BERCELONNETTE.

BARD (*bar*) ou **BAR** n. m. Sorte de civière, de brancard pour transporter à bras des fardeaux. (On dit aussi BAYART ou BAYARD.)

Bard.

BARDAGE n. m. Transport des matériaux à l'aide du bard.

BARDANE n. f. Genre de composées, qui croissent dans les lieux incultes. — La bardane, dite aussi *glouteron* et *herbe aux teigneux*, est employée en médecine dans les maladies de la peau. Ses capitules, vulgairement appelés *boutons de pompier*, s'attachent aux vêtements.

Bardane.

BARDE n.m. (celtique *bardas*). Poète celte qui chantait les héros. *Par ext.* Poète héroïque et lyrique. V. *Part. hist.*

BARDE n. f. (du bas lat. *barda*, bât). Nom des lames de métal dont on couvrait les membres et le poitrail d'un cheval de bataille. Tranche mince de lard dont on enveloppe les pièces de gibier, les volailles qu'on veut rôtir.

BARDE, E adj. Couvert, armé de lames de fer. Entouré de tranches de lard : *caille bardée.*

BARDEAU (*dô*) n. m. Planchette en forme de tuile pour couvrir les toitures, ou que l'on place sur les solives. Petit train de bois flotté. Boîte contenant les caractères d'imprimerie en surabondance.

BARDÉE (*dé*) n.f. Matériaux remplissant un bard. Enveloppe de lard dont on couvre une pièce à rôtir.

BARDELLE (*dè-le*) n. f. Brancard d'un bard. Selle de grosse toile et de bourre.

BARDER (*dé*) v. a. Couvrir d'une armure, d'une cuirasse : *barder de fer un chevalier.* Envelopper de tranche de lard : *barder une volaille.*

BARDEUR n m. Porteur de bard.

BARDIT (*dit*) n. m. (du bas lat. *barditus*, clameur). Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT (*do*) ou **BARDEAU** (*dô*) n. m. Petit mulet produit par l'accouplement d'un cheval et d'une ânesse. Homme qui est un objet de mauvais traitements ou de plaisanteries.

BAREGE n. m. Etoffe de laine légère, non croisée.

BARÈME ou **BARRÈME** (*ba-rè-me*) n. m. Livre contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur, B.-F. Barrême.

BARÉTER (*té*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Crier, en parlant de l'éléphant et du rhinocéros : *l'éléphant barète.* V. BARRIT.

BARGE n. f. Oiseau échassier des marais salants, vulgairement appelé *bécasse de mer.*

BARGE n. f. Bateau plat, à voile carrée. Nom de divers bateaux. Meule de foin, de forme rectangulaire.

BARGUETTE (*ghè-le*) n. f. Bateau plat, servant de bac.

BARGUIGNAGE (*ghi-gna-je*) n. m. Hésitation ; lenteur à se décider.

BARGUIGNER (*ghi-gné*) v. n. (du bas lat. *barcaniare*, marchander). Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE (*ghi-gneur, eu-ze*) n. Qui a de la peine à se déterminer.

BARICAUT (*kô*) ou **BARRIQUAUT** (*ba-ri-kô*) n. m. Petit baril.

BARIGOULE n. f. (orig. prov.). Manière d'apprêter les artichauts à l'huile d'olive et en les remplissant de hachis : *artichaut à la barigoule.*

BARIL (*ri*) n. m. Petit tonnelet.

BARILLAGE (*ll* mll.) n. m. Mise en baril. Art de construire les tonneaux.

BARILLET (*ri, ll* mll., *è*) n. m. Petit baril. *Horl.* Boîte cylindrique qui contient le grand ressort d'une montre, d'une pendule. *Armur.* Pièce cylindrique et mobile du revolver, destinée à recevoir des cartouches. *Anat.* Cavité derrière le tambour de l'oreille.

BARILLEUR (*ll* mll.) ou **BARILLIER** (*li-é*) n. m. Celui qui fait des barils. Tonnelier.

BARIOLAGE n. m. Mélange bizarre de couleurs.

BARIOLÉ, E adj. Bigarré.

BARIOLER (*lé*) v. a. (rad. *bariolé*). Peindre bizarrement de diverses couleurs.

BARIOLURE n. f. (rad. *bariolé*). Bigarrure, réunion de couleurs mal assorties.

BARLONG, GUE (*lon, lon-ghe*) adj. Plus long d'un côté que de l'autre : *un châle barlong.*

BARLOTIÈRE n. f. Traverse de fer, qui consolide les plombs dans un châssis de vitraux.

BARNABITE n. m. Religieux des clercs réguliers de Saint-Paul.

BARNACHE n. f. *Ornith.* V. BERNACLE.

BARNE n. f. Partie d'une saline où l'on fait le sel.

BAROCO n. m. Terme mnémotechnique, désignant un mode du syllogisme.

BAROMÈTRE n. m. (gr. *baros*, poids, et *metron*, mesure). Instrument servant à faire connaître la pression de l'air. — Le baromètre fut inventé en 1643 par Torricelli, disciple de Galilée. Pour en construire un, on prend un tube de verre long d'environ 90 centimètres et fermé à un bout. Après l'avoir rempli de mercure et bouché avec le doigt, on le renverse sur une cuvette contenant aussi du mercure. On retire alors le doigt, et le mercure descend un peu dans le tube, mais il y reste une colonne qui a, en moyenne, une hauteur de 76 centimètres (*hauteur barométrique*) au niveau de la mer. Elle diminue quand on s'élève parce que la pression atmosphérique devient moins forte, et augmente quand on descend. C'est Pascal qui a indiqué l'usage du baromètre pour la mesure des hauteurs. Au même lieu, la pression atmosphérique et par conséquent la hauteur de la colonne barométrique varient d'un instant à l'autre. L'air sec étant moins léger que l'air humide, la hauteur barométrique augmente quand il ne doit pas pleuvoir et diminue dans le cas contraire. — On peut remplacer le tube et la cuvette du baromètre décrit (*baromètre à cuvette*) par un simple tube recourbé (*baromètre à siphon*). Dans la branche ouverte, on peut mettre un flotteur qui suit le mouvement du mercure et fait

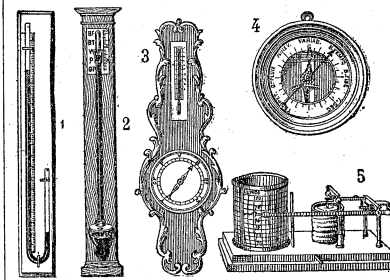

Baromètres : 1. A siphon ; 2. A cuvette ; 3. A cadran ; 4. Anéroïde ; 5. Enregistreur.

marcher une aiguille placée devant un cadran (*baromètre à cadran*). Le *baromètre de Fortin* est un baromètre à mercure, construit pour être facilement transporté. — On construit aussi des *baromètres anéroïdes*, où il n'entre pas de mercure. Ils consistent en une boîte métallique, à paroi mince, vide d'air et bien close. Cette paroi se déprime suivant la variation de la pression atmosphérique, et les mouvements qui en résultent sont transmis avec augmentation, par un levier, à une aiguille, mobile devant un cadran. Les *baromètres enregistreurs* sont des baromètres anéroïdes, dans lesquels la paroi mobile communique son mouvement à une plume qui laisse une trace sur un papier mobile devant elle, enregistrant ainsi les variations. V. AIR, ATMOSPHÈRE.

BARométrique adj. Qui a rapport au baromètre : *observations barométriques.*

BAROMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au moyen du baromètre.

BAROMÉTROGRAPHE n. m. (de *baromètre*, et du gr. *graphein*, écrire). Appareil enregistrant automatiquement et d'une manière continue les variations de la pression atmosphérique.

Signes distinctifs du baron (1er Heaume d'XIIIe s.) ; 2. Couronnement (tortil) ; 3. Toque (1er empire).

BARON n. m. (du haut all. *bar*, homme libre). Autrefois, grand du royaume. Titre de noblesse au-dessous de celui de vicomte et au-dessus de celui de chevalier.

BARONNAGE (*ro-na-je*) n. m. Qualité de baron. Le corps des barons.

BARONNE (*ro-ne*) n. f. Femme d'un baron.

BARONNET (*ro-nè*) n. m. En Angleterre, titre héréditaire des membres d'un ordre de chevalerie créé en 1611 par Jacques Ier.

BARONNIE (*ro-ni*) n. f. Anciennement, seigneurie et terre d'un baron.

BAROQUE adj. Irrégulier, bizarre : *style baroque.*

BAROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *baros*, poids, et *skopein*, examiner). Balance spéciale, imaginée par Otto de Guericke, que l'on emploie en physique pour mettre en évidence la poussée que subit un corps entouré d'air de la part de celui-ci.

Baroscope.

BAROTHERMOGRAPHE (*tèr*) n. m. (gr. *baros*, poids, *thermè*, chaleur, et *graphein*, décrire). Appareil enregistreur, composé d'un baromètre et d'un thermomètre.

BARQUE n. f. (bas lat. *barca*). Petit bateau. *Fig.* Conduite. Intérêts : *bien mener sa barque.*

BARQUE-ROLLE (*ro-le*) n. f. Petite embarcation sans mâts, qui ne va généralement pas à la mer.

BARQUETTE (*ke-te*) n. f. Petite barque.

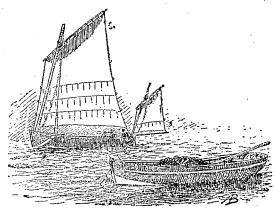

Barque à voile et barque à rames.

BARRAGE (*ba-ra-je*) n. m. Barrière élevée sur un chemin. Barrière qu'on ne peut franchir sans payer. Obstacle établi en travers d'un cours d'eau.

BARRE (*ba-re*) n. f. Longue et étroite pièce de bois, de fer, etc. Lingot de forme allongée. Trait de plume. Barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public. *Paraître à la barre*, se présenter devant les juges. *Blas.* Pièce honorable qui va de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe. *Mar.* Tige fixée à la mèche du gouvernail. Obstacle formé par du sable, des rochers, à l'entrée d'un port, à l'embouchure d'un fleuve. **Barre d'eau,** syn. de MASCARET. **Barre de justice,** tige sur laquelle se coulissent les fers qu'on met aux pieds des hommes punis. **Barres parallèles,** appareil composé de deux barres de bois fixées parallèlement sur des montants verticaux. **Barre fixe,** appareil formé par une traverse horizontale de fer ou de bois rond soutenue par deux montants. (V. GYMNASTIQUE.) Pl. Jeu de course pour enfants. Espaces symétriques dans le maxillaire inférieur du cheval, entre les incisives (ou les canines) et les molaires, et où repose le canon du mors.

BARRÉ (*ba-ré*), **E** adj. *Blas.* Divisé par des barres en nombre égal aux interstices du champ.

BARREAU (*ba-rô*) n. m. Petite barre. *Fig.* Banc réservé aux avocats; leur ordre, leur profession : *entrer dans le barreau.*

BARRÊME n. m. V. BARÈME.

BARRÉOLES (*ba-ré*) n. f. pl. Appareil de gymnastique, formé de quatre poteaux reliés entre eux et de deux barres de fer mobiles.

BARRER (*ba-ré*) v. a. Fermer avec une barre. Obstruer, empêcher de passer. Tirer un trait de plume sur; rayer, biffer.

BARRETTE ou **BARETTE** (*ba-rè-te*) n. f. Petit bonnet plat. Bonnet noir des ecclésiastiques, à trois ou quatre cornes. Bonnet rouge des cardinaux.

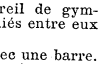

Barrette.

BARREUR (*ba-reur*) n. m. Celui qui tient la barre du gouvernail dans une petite embarcation.

BARRICADE (*ba-ri*) n. f. Retranchement établi dans une rue, avec des barriques, des voitures, des pavés, des chaînes, etc. V. *Part. hist.*

BARRICADER (*ba-ri-ka-dé*) v. a. Faire des barricades. *Barricader une porte*, en défendre solidement l'entrée. **Se barricader** v. pr. Se fortifier au moyen de barricades. S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE (*ba-ri*) n. f. (rad. *barre*). Assemblage de pièces de bois fermant un passage. Bornes, défenses naturelles d'un Etat : *les Pyrénées servent de barrières naturelles à la France et à l'Espagne.* Porte d'entrée d'une ville où sont établis des bureaux d'octroi, surtout en parlant de Paris. *Fig.* Empêchement, obstacle : *les lois sont des barrières contre le crime.*

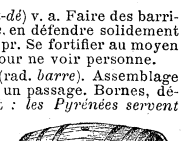

Barrique.

BARRIQUE (*ba-ri-ke*) n. f. (orig. prov.). Sorte de tonneau servant au transport des marchandises, surtout des liquides. Son contenu : *barrique de vin.* Mesure qui tient environ 300 litres.

BARRIR v. n. Syn. de BARÉTER.

BARRIT (*ba-ri*) ou **BARRISSEMENT** (*ba-ri-se-man*) n. m. Cri de l'éléphant.

BARROTER (*ba-ro-té*) v. a. Remplir la cale d'un navire jusqu'aux barrots ou baux.

BARTAVELLE (*vè-le*) n. f. Perdrix rouge, vivant sur les hauts sommets et dans les forêts de pins.

BARYE (*ri*) n. f. Unité de pression dans le système C. G. S., qui correspond à la pression de 1 dyne par cm².

BARYMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *barus*, lourd, et *metron*, mesure). Détermination de la pesanteur.

BARYTE n. f. (du gr. *barus*, lourd). *Chim.* Protoxyde de baryum (BaO) de couleur blanchâtre, de densité 5,54 et qui possède la propriété de fixer l'oxygène de l'air au rouge pour donner le *bioxyde de baryum*, lequel sert à la préparation de l'*eau oxygénée.*

BARYTINE n. f. Sulfate naturel de baryum.

BARYTON adj. et n. m. Se dit, en grammaire grecque, des mots dont la dernière syllabe est dépourvue d'accent tonique : *mot baryton; un baryton.*

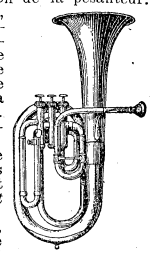

Baryton.

BARYTON n. m. (du gr. *barus*, grave, et de *ton*). Voix entre le ténor et la basse. Personne qui a une voix de baryton. (V. VOIX.) Instrument de musique en cuivre, à vent et à pistons, intermédiaire entre l'alto et la basse.

BARYTONNER (*to-né*) ou **BARYTONER** (*né*) v. n. Chanter d'une voix de baryton. (On dit aussi BARYTONISER.)

BARYUM (*om*) n. m. (du gr. *barus*, lourd). Métal (Ba) d'un blanc d'argent, fusible avant la température du rouge et de densité 3,78.

BAS, BASSE (*bâ, bâ-se*) adj. Qui a peu de hauteur. Inférieur : *bas officier; bas peuple.* Vil, abject, rampant : *âme basse.* Trivial : *style bas.* Modique : *à bas prix.* Qui est en décadence : *Bas-Empire. Temps bas*, chargé de nuages. *Avoir la vue basse*, ne voir que de près. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. *Bas âge*, première enfance. *Messe basse*, non chantée. Grave, peu intense en parlant d'un son : *voix basse. Mer basse*, mer dont le niveau a baissé. *Ce bas monde*, ici-bas, la terre. *Faire main basse*, tuer, piller. *Bas Normand, bas Breton, bas Allemand*, individu né dans la basse Normandie, etc. (On appelle aussi *bas breton* le langage particulier de la basse Bretagne, et *bas allemand* celui que l'on parle dans le nord de l'Allemagne.) *Bas latin* ou *basse latinité*, le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs des derniers temps où le peuple parlait encore la langue latine, alors très défigurée. *Bas côté*, nef latérale d'une église, moins élevée que celle du milieu. Adverbialem. au masc. Doucement, sans bruit : *parler bas. Mettre bas les armes*, renoncer à la lutte. *Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux. *Traiter de haut en bas*, avec fierté. *Ce malade est bien bas*, près de mourir. *A bas!* cri d'improbation. *Etre à bas*, être ruiné. Loc. adv. **En bas, par en bas,** du côté où le niveau est plus bas. ANT. **Haut, élevé, relevé.**

BAS (*bâ*) n. m. Partie inférieure, partie basse : *le bas du visage. Bas de l'eau*, marée basse. **Bas de casse,** partie inférieure de la casse des typographes, où se trouvent les lettres minuscules. Ces lettres elles-mêmes. ANT. **Haut, sommet.**

BAS (*bâ*) n. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe : *bas de laine, de fil, de coton, de soie.* **Bas bleu,** femme auteur et pédante, qui vise à la réputation de bel esprit. Pl. des *bas bleus.*

BASALTE (*zal-te*) n. m. Roche volcanique compacte, à cassure mate, d'un noir plus ou moins foncé.

BASALTIQUE (*zal*) adj. Formé de basalte : *roche, lave basaltique.*

BASANE (*za-ne*) n. f. Peau de mouton tannée avec un soin spécial et servant à la sellerie, à la maroquinerie, à la reliure, etc. : *livre relié en basane.* Peau souple recouvrant en partie les pantalons de cavalerie.

BASANÉ, E (*za*) adj. Noirâtre, hâlé, bistré, bronzé : *visage basané.*

BASANER (*za-né*) v. a. Bistrer, donner une couleur de basane : *le soleil basane la peau.*

BASCULAIRE (*bas-ku-lè-re*) adj. Qui est propre à la bascule : *mouvement basculaire.*

BASCULE (*ba -ku-le*) n. f. (de *battre*, et *cul*). Machine dont l'un des boutss'élèvequand on pese sur l'autre. Jeu d'enfant, appelé aussi *balancoire*. (V. ce mot.) Machine, sorte de balance servant à peserdelourdsfardeaux : *10 kilogrammes de marchandises placés sur le tablier sont équilibrés par 1 kilogramme mis sur le plateau du pesage.*

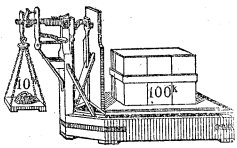

Bascule.

BASCULER (*bas-ku-lé*) v. n. Exécuter un mouvement de bascule. Tomber.

BAS-DESSUS (*bâ-de-su*) n. m. *Mus.* Voix de femme plus basse que le dessus. (On dit auj. MEZZO SOPRANO.)

BASE (*ba-ze*) n. f. (gr. *basis*). Surface sur laquelle un corps est posé. Partie inférieure d'un corps. *Fig.* Principe, soutien : *la justice est la base d'un Etat. Géom.* Ligne ou surface à partir de laquelle on compte perpendiculairement la hauteur. *Chim.* Substance qui, combinée avec un acide, produit un sel. *Topogr.* Ligne mesurée exactement sur le terrain et sur laquelle on construit le travail de triangulation. *Base d'opération d'une armée*, ligne sur laquelle une armée appuie ses mouvements stratégiques. ANT. **Faîte, sommet.**

BASELLE (*zè-le*) n. f. Plante alimentaire des pays tropicaux : *on mange la baselle comme l'épinard.*

BASER (*zé*) v. a. Appuyer. **Se baser** v. pr. Se fonder.

BAS-FOND (*fon*) n. m. Terrain bas et enfoncé. Endroit de la mer, d'une rivière, etc., où l'eau est peu profonde. Pl. des *bas-fonds.*

BASICITÉ (*zi*) n. f. *Chim.* Propriété qu'a un corps de jouer le rôle de base dans les combinaisons.

BASIDE (*zi-de*) n. m. Cellule sporifère des champignons hyménomycètes.

BASIDIOMYCÈTES (*zi*) n. m. pl. Ordre des champignons à spores formées par des basides. S. un *basidiomycète.*

BASIFIXE (*zi*) adj. Se dit d'une anthère attachée par son extrémité inférieure.

BASIFUGE (*zi*) adj. Se dit des plantes dont la croissance se fait de la base au sommet.

BASILAIRE (*zi-lè-re*) adj. Qui sert de base ou qui appartient à une base.

Basilic.

BASILIC (*zi-lik*) n. m. Genre de labiées, cultivées pour leur odeur ou comme condiment et aromate. Serpent fabuleux, dont le regard avait la faculté de tuer. *Fig. Yeux de basilic*, yeux méchants, yeux courroucés. Genre d'iguane habitant l'Amérique.

Basilic.

BASILIQUE (*zi*) n. f. (du gr. *basilikos*, royal). Chez les Romains, édifice où l'on rendait la justice et où s'assemblaient les marchands pour traiter d'affaires. Ancienne église chrétienne, construite sur le même plan. Aujourd'hui, titre honorifique de quelques églises principales : *la basilique de Saint-Pierre de Rome.*

BASIN (*zin*) n. m. (ital. *bombaggine*). Etoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton : *basin uni, piqué.*

BASION (*zi-on*) n. m. Point du bord antérieur du trou occipital, qui diffère de situation chez chaque race humaine.

BASIQUE (*zi-ke*) adj. *Chim.* Se dit des sels qui contiennent un excès de base, ou d'un corps quelconque qui présente les caractères de base.

BAS-JOINTÉ, E adj. *Art vétér.* Qui a le paturon court et presque horizontal : *jument bas-jointée.*

BAS-MÂT (*bâ-mâ*) n. m. Partie inférieure d'un mât à brisure. Pl. des *bas-mâts.*

BASOCHE (*zo-che*) n. f. (du lat. *basilica*, maison royale). V. *Part. hist.* Corps et juridiction des anciens clercs de procureur. *Fam.* Aujourd'hui, ensemble des gens de loi : avoués, notaires, huissiers, etc.

BASOCHIEN, ENNE (*zo-chi-in, è-ne*) adj. et n. De la basoche.

BASQUAISE (*bas-kè-ze*) n. f. Femme basque.

BASQUE (*bas-ke*) n. f. Partie découpée et tombante de certains vêtements.

Tambour de basque.

BASQUE (*bas-ke*) adj. et n. Des pays basques. (V. *Part. hist.*) N. m. Langage que parlent les Basques. *Tambour de basque*, tambourin garni d'une seule peau et muni de grelots.

BASQUET (*bas-kè*) n. m. Caissette à claire-voie pour l'emballage des fruits.

BASQUETTE (*bas-kè-te*) n. f. Vêtement d'homme à courtes basques.

BASQUINE (*bas-ki-ne*) n. f. Jupe très ornée.

BAS-RELIEF (*bâ-re-li-èf*) n. m. Ouvrage de sculpture, qui fait saillie sur un fond. Pl. des *bas-reliefs.*

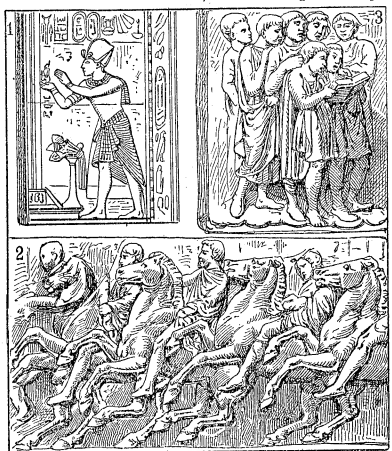
Bas-reliefs : 1. Egyptien (au temple d'Abydos) ; 2. Grec (Frise du Parthénon, Athènes) ; 3. Renaissance (Jeunes chanteurs, de Luca della Robbia, Florence).

BASSE (*bâ-se*) n. f. *Mus.* Partie, voix, instrument à cordes ou en cuivre, ne faisant entendre que des sons graves. Personne qui a une voix de basse. (V. VOIX). Acteur, musicien qui chante ou joue la partie de basse.

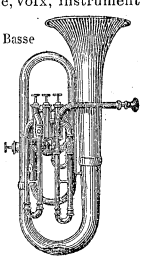
Basse

BASSE (*bâ-se*) n. f. Endroit où l'eau est peu profonde et recouvre un banc de sable, de roches ou du corail : *les basses sont marquées sur les cartes marines.*

BASSE-CONTRE n. f. *Mus.* Voix de basse la plus grave. Pl. des *basses-contre.*

BASSE-COUR n. f. Partie d'une maison, d'une ferme, où l'on élève la volaille. Ensemble des animaux qui vivent dans la basse-cour. Pl. des *basses-cours.*

BASSE-COURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Personne chargée du soin des animaux de la basse-cour.

BASSE-FOSSE n. f. Cachot profond, obscur et humide. Pl. des *basses-fosses*. (On dit aussi CUL DE BASSE-FOSSE.)

BASSEMENT (*bâ-se-man*) adv. D'une manière basse, vile : *agir bassement*.

BASSESSE (*bâ-sè-se*) n. f. Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme : *bassesse du cœur; faire une bassesse; la bassesse est méprisable*. ANT. **Noblesse, grandeur.**

Basset.

BASSET (*bâ-sè*) n. m. Chien courant à jambes courtes et quelquefois torses. Adjectiv. : *chien basset. Mus. Cor de basset* ou *basse-cor*, clarinette recourbée, à sons plus graves que ceux de la clarinette ordinaire.

BASSE-TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. *Mus.* Voix entre le baryton et la basse. Chanteur qui a cette voix. Pl. des *basses-tailles*.

BASSETTE (*ba-sè-te*) n. f. Jeu de cartes, qui se joue entre un banquier et quatre joueurs.

BASSE-VERGUE (*vèr-ghe*) n. f. Vergue des bas-mâts. Pl. des *basses-vergues*.

BASSE-VOILE n. f. Voile carrée des bas-mâts. Pl. des *basses-voiles*. Syn. BASSE BONNETTE.

BASSIN (*ba-sin*) n. m. (du celt. *bac*, creux, cavité). Récipient large, profond, circulaire; son contenu. Plateau de balance. Plat de métal, dont on se sert dans les églises pour recueillir les offrandes. Pièce d'eau, dans un jardin. Partie d'un port où les vaisseaux stationnent. *Bassin à flot, bassin ouvert* ou *darse*, bassin qui communique librement avec la mer. *Bassin de radoub*, celui où l'on amène les navires pour les réparer ou les nettoyer. *Bassin d'un fleuve*, tout le pays arrosé par ce fleuve et par ses affluents. *Anat.* Ceinture osseuse, qui termine le tronc des animaux vertébrés et sert de point d'attache aux membres inférieurs.

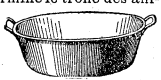

Bassine.

BASSINAGE (*ba-si*) n. m. Action de bassiner : *bassinage d'une plaie*. Léger arrosage : *bassinage des semis*.

BASSINE (*ba-si-ne*) n. f. Ustensile circulaire en métal, servant à des usages domestiques ou industriels.

BASSINÉE (*ba-si-né*) n. f. Contenu d'une bassine.

BASSINEMENT (*ba-si-ne-man*) n. m. Action de bassiner : *bassinement d'un lit*. (Peu us.)

BASSINER (*ba-si-né*) v. a. Chauffer avec une bassinoire : *bassiner un lit*. Humecter avec un liquide : *bassiner une plaie*. Arroser légèrement. *Pop.* Ennuyer, fatiguer.

BASSINET (*ba-si-nè*) n. m. Petit bassin; cuvette. *Cracher au bassinet*, donner de l'argent à contre-cœur. Petite pièce creuse de la platine des anciennes armes à feu, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce. Calotte de fer, casque en usage durant le XVIe siècle. Espèce de renoncule, dite aussi *bouton d'or*. *Anat.* Petite poche du rein.

BASSINOIRE (*ba-si*) n. f. Bassin de métal, ayant un couvercle percé de trous et servant

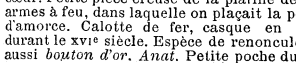

Bassinoire.

Basson.

à chauffer un lit. *Pop.* Grosse montre. Personne qui ennuie.

BASSISTE (*ba-sis-te*) n. m. Artiste qui joue de la basse ou du violoncelle. (On dit aussi BASSE n. f., ou BASSIER n. m.)

BASSON (*ba-son*) n. m. (ital. *bassone*). Instrument à vent et à anche, qui forme dans l'orchestre la basse du quatuor des instruments en bois.

BASSONISTE (*ba-so-nis-te*) ou **BASSON** (*ba-son*) n. m. Celui qui joue du basson.

BASTAQUE (*bas-ta-ke*) ou **BASTAGUE** (*bas-ta-ghe*) n. f. *Mar.* Hauban en usage sur les lougres.

BASTE (*bas-te*) ou **BAST** (*bast'*) interj. Qui marque l'indifférence et le dédain : *baste! j'en m'enmogue*.

BASTE (*bas-te*) n. m. L'as de trèfle au jeu de l'hombre, du quadrille, etc. : *le baste est le troisième des matadors*. N. f. Vaisseau de bois pour le transport de la vendange. Panier qu'on attache au bât d'une bête de somme.

BASTERNE (*bas-tèr-ne*) n. f. Char employé dans l'antiquité par les peuples du Nord, puis par les Romains et les Mérovingiens. Litière portée à dos de mulet.

BASTIDE (*bas-ti-de*) n. f. (du provenç. *bastir*, bâtir). Petite maison de campagne, dans le Midi. Autrefois, petit ouvrage provisoire construit pour l'attaque d'une place. Ville de fondation seigneuriale ou royale. (Vx.)

BASTILLE (*bas-ti, ll* mll.) n. f. (du vx fr. *bastir*, construire). Autrefois, ouvrage détaché de fortification. Château fort. Ancienne prison d'Etat de Paris. V. *Part. hist.*

BASTILLÉ (*bas-ti, ll* mll., *é*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces qui ont les créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu.

BASTIN (*bas-tin*) n. m. Cordage en sparterie, dans la marine du Levant.

BASTING (*bas-tin*) n. m. Madrier épais et peu large.

BASTINGAGE (*bas-tin*) n. m. (du celt. *bast*, rempart). *Mar.* Garniture de caissons, en bois ou en fer, placés au-dessus du plat-bord des navires de guerre et destinés à recevoir les hamacs de l'équipage : *les bastingages servent d'abri en temps de guerre*.

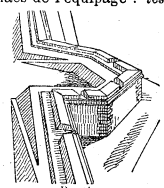

Bastion.

BASTINGUE (*bas-tin-ghe*) n. f. *Mar.* Toile, filets matelassés tendus au-dessus du bastingage pour se garantir.

BASTINGUER (*bas-tin-ghé*) v. a. *Mar.* Munir de bastingues. **Se bastinguer** v. pr. Se mettre à couvert par des bastingages.

BASTION (*bas-ti-on*) n. m. (ital. *bastione*). *Fortif.* Ouvrage avancé, à deux flancs et à deux faces.

BASTIONNER (*bas-ti-o-né*) v. a. Garnir de bastions : *fort bastionné*.

BASTONNADE (*bas-to-na-de*) n. f. (du vx fr. *baston*, pour *bâton*). Volée de coups de bâton : *recevoir une bastonnade*.

BASTRINGUE (*bas-trin-ghe*) n. m. *Pop.* Bal de guinguette.

BASTRINGUE (*bas-trin-ghe*) n. m. *Techn.* Outil à forer des petits trous. Marotte de tonnelier.

BASTRINGUER (*bas-trin-ghé*) v. n. *Pop.* Fréquenter les bastringues.

BASTUDE (*bas-tu-de*) ou **BATTUDE** (*ba-tu-de*) n. f. Filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE (*bâ-van-tre*) n. m. Partie inférieure du ventre. Pl. des *bas-ventres*.

BAT (*bat'*) n. m. Au cricket, raquette avec manche pour recevoir la balle. *Pêch. Le bat d'un poisson*, longueur du poisson de la queue au bout du museau.

BÂT (*bâ*) n. m. (du gr. *bastazein*, porter). Selle grossière de bête de somme. PROV. : **Savoir, sentir où le bât blesse**, connaître les inconvénients de la situation, les causes secrètes de la souffrance, du chagrin.

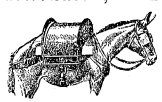

Bât.

BATACLAN n. m. *Fam.* Attirail. Equipage embarrassant.

BATAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (rad. *battre*). Combat général entre deux armées. *Fig.* Combat quelconque, querelle, discussion. *En bataille*, en ordre déployé. *Cheval de bataille*, cheval que l'on monte les jours de combat. Jeu de cartes à deux.

BATAILLER (*ta. ll* mll., *é*) v. n. Livrer bataille, être en guerre, lutter. Contester, se disputer : *batailler sur des riens*.

BATAILLEUR, EUSE (*ta. ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui aime à batailler. à disputer.

BATAILLON (*ta. ll* mll.) n. m. (de *bataille*). Corps d'infanterie ou d'artillerie à pied. Fraction d'un régiment subdivisée en plusieurs compagnies.

Chef de bataillon, officier qui commande un bataillon. Troupe quelconque : *le choc des bataillons.*

BÂTARD (*tar*), **E** adj. et n. (de *bât*). Né de parents non mariés ensemble. Dégénéré ou altéré : *race bâtarde.* Tenant de deux genres contraires ou opposés ; *architecture bâtarde.* **Porte bâtarde,** porte intermédiaire entre la porte cochère et la petite porte. N. f. Ecriture à jambages pleins, à liaisons arrondies, entre la ronde et l'anglaise.

BATARDEAU (*dô*) n. m. Digue provisoire, établie pour mettre à sec un endroit où l'on veut bâtir.

BÂTARDEMENT (*man*) adv. Par bâtardise. (Peu us.)

BÂTARDIÈRE n. f. Pépinière d'arbres greffés.

BÂTARDISE (*di-ze*) n. f. Etat de bâtard.

BATAVIA n. f. Variété de laitue.

BATAVIQUE adj. *Larme batavique*, goutte de verre terminée par une pointe très déliée, que l'on produit en faisant tomber du verre liquide dans de l'eau froide : *les larmes bataviques se pulvérisent quand on en rompt la pointe.*

BATAYOLE (*ta-io-le*) ou **BATAVIOLE** n. f. *Mar.* Montant en fer ou en cuivre, qui supporte les garde-fous de hunes, passerelles, etc.

BÂTE, E adj. Qui porte un bât. *Ane bâté*, personne extrêmement sotte ou ignorante.

BATEAU (*tô*) n. m. (anglo-saxon *bat*). Nom générique donné aux embarcations, aux navires autres que les navires de guerre : *bateau pêcheur, de commerce, de plaisance, à voiles, à vapeur.*

BATÉE ou **BATTÉE** (*ba-té*) n. f. Ecuelle en bois, pour le lavage des sables aurifères.

BATELAGE n. m. Métier de bateleur. Droit payé à un batelier. Transport par petits bateaux.

BATELÉE n. f. Charge, contenu d'un bateau : *batelée de bois.*

BATELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je batelle, nous batellerons.*) Transporter sur un bateau : *bateler du poisson.* V. n. Faire des tours de bateleur.

BATELERIE (*rî*) n f. Bouffonnerie de bateleur.

BATELET (*lè*) n. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. (rad. *bâton*). Personne qui amuse le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force ou d'adresse.

BATELIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui conduit un bateau.

BATELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Industrie du transport par bateaux. Ensemble des bateaux d'une rivière.

BÂTER (*té*) v. a. Mettre un bât sur une bête de somme : *bâter un âne.* V. n. *Bien* ou *mal bâter*, aller, convenir bien ou mal : *affaire qui bâte bien, qui bâte mal.*

BAT-FLANC (*ba-flan*) n. m. invar. Pièce de bois, qu'on suspend dans les écuries pour séparer deux chevaux l'un de l'autre.

BATHYMÉTRIE ou **BATHOMÉTRIE** (*trî*) n. f. (gr. *bathus*, profond. et *metron*, mesure). Mesure de la profondeur des mers.

BÂTI n. m. (de *bâtir*). Assemblage de plusieurs pièces de menuiserie ou de charpente. Charpente sur laquelle sont assemblées les pièces d'une machine. Assemblage faufilé des pièces d'un vêtement. Gros fil qui a servi à ce travail.

BÂTIER (*ti-é*) n. m. Fabricant de bâts.

BÂTIÈRE n. f. Toit à deux pentes, en forme de bât. Bât.

BATIFOLAGE n. m. *Fam.* Action de batifoler.

BATIFOLER (*lé*) v n. *Fam.* Folâtrer, s'amuser. Faire l'enfant, se livrer à des actes peu sérieux.

BATIFOLEUR, EUSE n. Qui aime à batifoler.

BÂTIMENT (*man*) n. m. Construction en maçonnerie, destinée à servir de logement. Construction navale, navire. PROV. : **Quand le bâtiment va, tout va,** quand on construit beaucoup, c'est une marque de prospérité générale.

BÂTIR v. a. (même rad. que *bât* et *bâton*). Edifier, construire. *Fig.* Etablir : *bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui. Bâtir en l'air*, se créer des chimères Assembler et faufiler, en parlant d'un vêtement. ANT. **Démolir, détruire, renverser.**

BÂTISSABLE (*ti-sa-b'e*) adj. Qui peut être bâti.

BÂTISSE (*ti-se*) n. f. Maçonnerie d'un bâtiment.

BÂTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Qui a la manie de faire bâtir.

BATISTE (*tis-te*) n. f. (de l'inventeur *Baptiste Chambray.* XIIIe s.). Toile de lin très fine et très serrée.

BÂTON n. m. (même orig que *bât* et *bâter*. Long morceau de bois rond et assez mince, qu'on peut tenir à la main. Marque de certaines dignités : *bâton de maréchal de France.* Petit objet de forme cylindrique : *bâton de cire ; bâton d'écriture.* Se dit des barres que font les débutants en écriture. Longue baguette résistante ou flexible, qu'on emploie en gymnastique pour une escrime particulière. (V. CANNE.) *Fig. A bâtons rompus*, à diverses reprises. *Tour de bâton*, profit illicite. *Bâton de vieillesse*, celui qui prend soin d'un vieillard. PROV. : **Mettre des bâtons dans les roues,** susciter des obstacles. **Battre l'eau avec un bâton,** tenter des efforts inutiles.

BÂTONNADE (*to-na-de*) n. f. Syn. de BASTONNADE.

BÂTONNAT (*to-na*) n. m. Dignité du bâtonnier. Durée de l'exercice de cette fonction.

BÂTONNER (*to-né*) v. a. Donner des coups de bâton. Effacer. rayer, biffer.

BÂTONNET (*to-nè*) n. m. Petit bâton. Jeu d'enfants, qui consiste à faire sauter un petit bâton aminci par les deux bouts. Petite règle à quatre faces. Petit cylindre dans la rétine. Infusoire cylindrique.

BÂTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Autref., membre d'une confrérie portant le bâton. Auj., chef de l'ordre des avocats près une cour ou un tribunal.

BATRACIENS (*si-in*) n. m. pl. (du gr. *batrakhos*, grenouille). Classe de vertébrés qui subissent des métamorphoses (*mues*), et dont le type est la *grenouille*. S. un *batracien.* (On dit aussi AMPHIBIENS.)

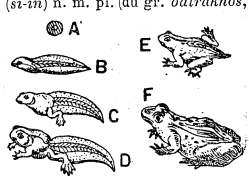

Transformations de l'œuf de grenouille A, œuf ; B, C, D, têtards ; E, F, grenouille avant et après la dernière mue.

BATTABLE (*ba-ta-ble*) adj. Qui peut être battu.

BATTAGE (*ba-ta-je*) n. m. Action de battre les blés, les laines, les cotons. Temps que dure chacune de ces opérations.

BATTAISON (*ba-tè-zon*) n. f. Action de battre le blé. Epoque où on le bat. (On dit mieux BATTAGE.)

BATTANT (*ba-tan*) n. m. Espèce de marteau suspendu dans l'intérieur d'une cloche. Chacun des côtés d'une porte qui s'ouvre en deux ; vantail : *ouvrir une porte à deux battants.* Pièce de bois qui pousse le grain sous la meule. Partie flottante d'un pavillon.

BATTANT (*ba-tan*), **E** adj. Qui bat : *être battant ou battu. Porte battante.* qui se referme d'elle-même. *Pluie battante*, qui tombe avec violence. *Tambour battant*, au son du tambour, et, *fig.*, rondement, sévèrement : *mener quelqu'un tambour battant.* Loc. fam. : **Battant neuf, battant neuve, tout battant neuf,** absolument neuf.

BATTE (*ba-te*) n. f. (de *battre*). Maillet à long manche, pour aplanir ou écraser. Petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge Bâton rond pour battre le beurre. Sabre de bois d'Arlequin. Petit battoir qui frappe la balle, au jeu de paume. Action de battre : *la batte de l'or.*

BATTÉE (*ba-té*) n. f. Endroit du châssis où bat une porte ou une fenêtre. Récipient pour laver des sables aurifères.

BATTELLEMENT (*ba-tè-le-man*) n. m. Double rang de tuiles formant la partie basse d'un toit.

BATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Choc d'un corps contre un autre : *battement des mains.* Mouvement alternatif : *battement d'ailes.* Pulsation : *battements du cœur, du pouls*, etc. Mouvement de danse exécuté par une jambe qui est en l'air, tandis que l'autre pose à terre. Pièce métallique qui reçoit le choc d'une persienne et sert à l'arrêter.

BATTERIE (*ba-te-rî*) n. f. Querelle accompagnée de coups. Pièces d'artillerie réunies ; terrassements

qui les protègent ; personnel qui les sert ; matériel qui les accompagne. Double rangée de canons sur un pont de navire. Le lieu lui-même où sont placés les canons : *la batterie basse*. Pièce de fer qui, dans l'ancien fusil à pierre, recouvrait le bassinet. Manière de battre du tambour. Dans un orchestre, ensemble des instruments à percussion. *En batterie*, en disposition pour faire feu. **Batterie flottante,** nom donné aux premiers types de navires cuirassés. **Batterie électrique,** groupement de plusieurs bouteilles de Leyde. **Batterie de piles, d'accumulateurs,** groupement de plusieurs piles ou de plusieurs accumulateurs. **Batterie de cuisine,** ensemble des ustensiles de métal employés dans une cuisine. *Fig.* Pl. Machinations, moyens de réussir. *Dresser ses batteries*, prendre ses mesures.

BATTEUR, EUSE (*ba-teur, eu-ze*) n. Qui bat les épis pour en faire sortir le grain, les métaux pour les amincir : *batteur en grange ; batteur d'or.*

BATTEUSE (*ba-teu-ze*) n. f. Machine pour égrener les céréales ou d'autres plantes par l'effet de chocs

Batteuse.

répétés : *la première batteuse mécanique date de 1786.* Appareil pour réduire les métaux en feuilles.

BATTITURES (*ba-ti*) n. f. pl. Parcelles métalliques qui jaillissent sous le marteau du forgeron : *les battitures sont employées dans les arts céramiques.*

BATTOIR (*ba-toir*) n. m. Palette pour battre le linge, pour jouer à la paume. *Pop.* Main large et solide.

BATTOLOGIE (*ba-to, ji*) n. f. (de *Battos*, roi de Cyrène, qui, étant bègue, répétait souvent le même mot, et du gr. *logos*, discours). Répétition inutile, comme : *il m'a comblé de mille politesses*, au lieu de : *il m'a comblé de politesses.*

BATTRE (*ba-tre*) v. a. (du lat. *battuere*, frapper, comprimer. — *Je bats, nous battons. Je battais. Je battis. Je battrai. Je battrais. Bats, battons, battez. Que je batte. Que je battisse, qu'il battît. Battant. Battu, e.*) Frapper, donner des coups. Agiter fortement : *battre des œufs.* Vaincre : *battre l'ennemi.* Se heurter contre : *la rivière bat les murailles.* Attaquer à coups de projectiles : *canon qui bat les murailles.* Parcourir en chassant : *battre les bois. Battre le pavé*, aller et venir par désœuvrement ou pour chercher une occupation. *Battre des mains*, applaudir. *Battre monnaie*, fabriquer de la monnaie et, *au fig.*, chercher à se procurer de l'argent. *Battre la mesure*, la marquer. *Battre les cartes*, les mêler. *Fig. Battre en retraite*, se retirer en bon ordre devant l'ennemi. *Battre la campagne*, divaguer. V. n. Etre agité : *le cœur lui bat.* PROV. : **Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,** il faut saisir l'occasion favorable, faire de nouveaux efforts au moment où tout fait présager qu'on doit réussir. **Se battre** v. pr. Combattre, lutter, se frapper mutuellement : *se battre à coups de poing, à l'épée, au pistolet.* ANT. **Caresser, flatter.**

BATTU (*ba-tu*), **E** adj. Foulé, durci par une pression répétée : *sol battu.* Fréquenté, en parlant d'un chemin : *route battue. Fig.* Vulgaire, banal : *auteur qui suit les sentiers battus. Yeux battus*, fatigués, au-dessous desquels se voit un demi-cercle bleuâtre.

BATTUE (*ba-tû*) n. f. Chasse qu'on fait, à l'aide de rabatteurs ou traqueurs, aux loups, renards, sangliers, lièvres, lapins, etc. Bruit du pas du cheval.

BATTURE (*ba-tu-re*) n. f. Dorure au miel, à la colle et au vinaigre.

BAU (*bô*) n. m. Chacune des poutres transversales qui soutiennent un pont de navire. Pl. des *baux.*

BAUDET (*bô-dè*) n. m. Ane reproducteur, âne en général. *Fig.* Homme ignorant, stupide. Tréteau de scieur de bois.

BAUDRIER (*bô-dri-é*) n. m. (du vx fr. *baudre*, morceau de cuir). Bande de cuir ou d'étoffe, qui se porte en écharpe et soutient un sabre ou une épée. Ceinturon soutenu par une bretelle en écharpe.

BAUDROIE (*bô-droi*) n. f. Genre de poissons acanthoptères à grosse tête, de la Méditerranée et de l'Atlantique.

BAUDRUCHE (*bô*) n. f. Pellicule qu'on fabrique avec le cæcum ou gros intestin du bœuf, du mouton : *ballon en baudruche.*

BAUGE (*bô-je*) n. f. Gîte fangeux du sanglier. *Par anal.* Maison ou lit très sale. Retraite de l'écureuil. Mortier d'argile mêlée de paille.

BAUGER (*bô-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il baugea, nous baugeons.*) Se retirer dans la bauge. **Se bauger** v. pr. Se giter, se retirer dans sa bauge, en parlant du sanglier.

BAUGUE (*bô-ghe*) ou **BAUQUE** (*bô-ke*) n. f. Nom vulgaire de la zostère, plante marine employée pour l'emballage et la confection de matelas.

BAUHINIE (*bô-i-ni*) n. f. Genre de légumineuses césalpiniées des tropiques, constituant un excellent vermifuge.

BAUME (*bô-me*) n. m. (gr. *balsamon*). Résine odoriférante, qui coule de certains arbres. Médicament balsamique : *baume de Tolu. Fig.* Consolation : *l'estime publique est un baume pour l'honnête homme malheureux.* **Baume tranquille,** infusion de plantes narcotiques dans l'huile d'olive, employée en frictions.

BAUME (*bô-me*) ou **BALME** n. f. Grotte. (Vx.)

BAUMÉ adj. Se dit d'un aréomètre dû au physicien Baumé. Substantivem. : *un baumé.*

BAUMIER (*bô-mi-é*) n. m. (rad. *baume*). V. BALSAMIER.

BAUQUIÈRE (*bô-ki-è-re*) n. f. Ceinture intérieure qui, dans un navire, supporte les baux.

BAUXITE (*bô-ksi-te*) n. f. Hydrate naturel d'alumine et de fer, exploité comme minerai d'aluminium.

BAVARD (*var'*), **E** adj. et n. (rad. *bave*). Qui parle beaucoup, qui aime à parler : *le perroquet est bavard.* Indiscret : *méfiez-vous des bavards.* ANT. **Taciturne, silencieux, muet, discret.**

BAVARDAGE n. m. Action de bavarder, de babiller. Choses insignifiantes, dites ou écrites. ANT. **Silence, discrétion, mutisme.**

BAVARDER (*dé*) v. n. Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait taire. Babiller, jaser.

BAVAROIS, E (*roi, oi-ze*) adj. et n. De Bavière.

BAVAROISE (*roi-ze*) n. f. Infusion de thé sucrée avec du sirop de capillaire et du lait, qu'on peut remplacer par du café, du chocolat, etc.

BAVE n. f. Salive qui découle de la bouche. Espèce d'écume que jettent certains animaux : *la bave du boa. Fig.* Propos ou écrits haineux, venimeux : *la bave de la calomnie.*

A, Bavette.

BAVER (*vé*) v. n. Jeter de la bave.

BAVERETTE (*vè-te*) n. f. Partie d'un tablier qui couvre la poitrine.

BAVETTE (*vè-te*) n. f. Linge qui protège la poitrine des petits enfants contre leur bave. Lamelle de métal qui couvre un chéneau. *Tailler une bavette*, causer, caqueter, bavarder. Partie inférieure de l'aloyau, près de la tranche grasse. Repli cutané situé en dessous du bec chez certaines espèces d'oies.

BAVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui bave : *limace baveuse.* Qui est empâté : *lettre baveuse ; trait baveur.*

BAVOCHÉ, E adj. Sali, taché, non net : *épreuve bavochée.*

BAVOCHER (*ché*) v. n. (rad. *baver*). Etre imprimé, reproduit d'une façon peu nette ; être empâté : *épreuve qui bavoche.*

BAVOCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui a des bavochures ; dont le contour est peu net, maculé.

BAVOCHURE n. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOLET (*lè*) n. m. (de *bas*, et *volet*). Petite coiffe de paysanne. Ruban, morceau d'étoffe fixé derrière un chapeau ou un bonnet féminin.

BAVOLETTE (*lè-te*) n. f. Femme portant un bavolet.

BAVURE n. f. Traces que laissent sur l'objet moulé les joints des pièces du moule. Partie du métal qui déborde.

BAYADÈRE (*ba-ia*) n. f. (du portug. *bailadeira*, danseuse). Danseuse des Indes. *Par ext.* Danseuse de théâtre.

BAYART (*ba-iar*) n. m. Syn. de BARD. (V. ce mot.)

BAYER (*ba-ié*) v. n. (VX fr. *béer*, lat. pop. *badare*. — Se conj. comme *balayer*.) Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Fam. Bayer aux corneilles*, regarder oiseusement, niaisement en l'air.

BAYEUR, EUSE (*ba-ieur, eu-ze*) n. Qui baye, regarde niaisement. Badaud.

BAZAR n. m. (mot ar. signif. *marché, trafic*). Marché public et couvert en Orient. En Europe, grand centre de marchandises. Endroit couvert où l'on vend toute espèce d'objets classés par rayons à prix fixe. *Pop.* Maison mal tenue. Petit mobilier, vêtements, etc. : *mettre tout son bazar dans une malle.*

BAZARDER (*dé*) v. a. *Pop.* Vendre.

BAZIN n. m. Papier à dessin grand in-4o.

BDELLE (*bdè-le*) n. f. Genre de sangsues, des pays chauds.

BEAGLE (*bîgl'*) n. m. (mot angl.). Chien courant anglais, sorte de basset à jambes droites.

BÉANCE n. f. Etat de ce qui est béant.

BÉANT (*an*), **E** adj. (du VX fr. *béer*, être ouvert). Qui bée ou baye. Largement ouvert : *gouffre béant.*

BÉARNAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. Du Béarn. Absolum. *Le Béarnais*, Henri IV.

BÉAT (*bé-a*), **E** adj. et n. (du lat. *beatus*, heureux). Calme et sans inquiétude : *vie molle et béate.* Béatifié par l'Eglise. Très dévot, ou qui affecte la dévotion.

BÉATEMENT (*man*) adv. D'une manière béate.

BÉATIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui béatifie.

BÉATIFICATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *beatus*, heureux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE adj. Qui rend heureux. *Vision béatifique*, vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATILLES (*ll* mll.) n. f. pl. (du lat. *beatus*, heureux). Viandes délicates, dont on garnit les pâtés. Petits ouvrages que l'on fait dans les couvents.

BÉATIQUE adj. Qui exprime la béatitude.

BÉATITUDE n. f. Félicité dont jouissent les bienheureux. Pl. *Les huit béatitudes*, les huit félicités dont parle l'Evangile. *Par ext.* Bonheur parfait.

BEAU (*bô*) [**bel** devant une voyelle], **BELLE** (*bè-le*) adj. (lat. *bellus*). Qui plaît à l'œil ou à l'esprit : *beau visage ; beau poème.* Noble, élevé : *belle âme.* Avantageux : *belle occasion.* Considérable : *belle fortune.* Bienséant : *cela n'est pas beau.* Grand : *une belle peur. Le beau monde*, la société brillante. *Le beau sexe*, les femmes. *Beau parleur*, qui met de l'affectation à bien parler. *Beau joueur*, qui joue franchement, avec calme. *Bel esprit*, homme lettré, spirituel, mais affecté, prétentieux. (Pl. des *beaux esprits.*) *Un bel âge*, un âge avancé. *Le bel âge*, la jeunesse. *Un beau jour, un beau matin...*, inopinément. *Une belle main, une belle plume*, une belle écriture. *Il fait beau voir*, il est agréable de voir. *Il ferait beau voir*, il serait étrange de voir. *L'échapper belle*, échapper à un grand danger. N. *Faire le beau, la belle*, se pavaner. N. m. Ce qui est excellent : *le beau dans les arts.* Adv. En vain : *vous avez beau faire.* Loc. adv. **En beau**, sous un aspect favorable. **Tout beau**, doucement, modérez-vous. **Bel et bien**, tout à fait. N. f. Partie décisive entre des joueurs qui ont déjà un nombre égal de parties gagnées. Loc. adv. *Fam.* **De plus belle**, de plus en plus. ANT. **Laid, vilain, affreux.**

BEAUCERON, ONNE (*bô, o-ne*) adj. et n. De la Beauce.

BEAUCOUP (*bô-kou*) adv. En quantité considérable : *avoir beaucoup d'argent* Fort, grandement : *travailler beaucoup.* Un grand nombre, plusieurs : *beaucoup d'explorateurs ne reviennent pas.* Subst. : *plusieurs peu font un beaucoup.* ANT. **Peu.**

BEAU-FILS (*fis*) n. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère. Gendre. Pl. des *beaux-fils.*

BEAU-FRÈRE n. m. Mari de la sœur ou de la belle-sœur. Frère du mari ou de la femme. Pl. des *beaux-frères.*

BEAU-PÈRE n. m. Père de la femme par rapport au mari, ou du mari par rapport à la femme, ou second mari de la mère par rapport aux enfants de celle-ci. Pl. des *beaux-pères.*

BEAU-PETIT-FILS (*ti-fis*) n. m. Fils d'un beau-fils ou d'une belle-fille. Pl. des *beaux-petits-fils.*

BEAUPRÉ (*bô*) n. m. (angl. *bowsprit*). Celui des mâts majeurs d'un bâtiment à voiles qui sort de son avant et s'incline sur l'horizon. V. NAVIRE.

BEAUTÉ (*bô*) n. f. Harmonie physique, morale ou artistique, qui inspire l'admiration et charme : *la beauté d'Apollon ; la beauté d'un caractère ; les beautés d'un drame. Une beauté*, une femme très belle. ANT. **Laideur, vilenie.**

BEAUX-ARTS (*bô-zar*) n. m. pl. Arts qui ont pour objet la représentation du beau, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, l'éloquence et la chorégraphie. *Académie des beaux-arts.* V. ACADÉMIE (*Part. hist.*).

BEAUX-PARENTS (*bô-pa-ran*) n. m. pl. Père et mère de la femme par rapport au mari, ou du mari par rapport à la femme.

BÉBÉ n. m. Tout petit enfant.

BEC (*bèk*) n. m. (mot celtique). Partie cornée et saillante qui termine en avant la tête des oiseaux et remplace chez eux les dents. *Fam.* Visage. Bouche de l'homme. *Par ext.* Langue, faconde : *avoir*

Becs d'oiseaux.

bon bec. Ce qui termine un objet : *le bec d'une plume, d'une lampe.* Extrémité d'un instrument de musique, qu'on tient entre les lèvres : *bec de clarinette, de saxophone. Avoir bec et ongles*, avoir les moyens de se défendre, et s'en bien servir. Loc. fam. **Bec à bec,** face à face. *Géogr.* Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau ou qui s'avance en mer : *le bec d'Ambès.*

BÉCABUNGA (*bon*) n. m. Plante appelée vulgairement *véronique cressonnée* et qui croît au bord des eaux. (On écrit aussi BECCABUNGA.)

BÉCANE n. f. *Pop.* Locomotive démodée qui fait le service dans les gares, et en général, machine à vapeur. Bicyclette.

BÉCARD (*kar*) n.m.(de *bec*). Brochet d'une certaine taille.

BÉCARRE (*ka-re*) n. m. (ital. *bequadro*). *Mus.* L'un des trois signes accidentels de musique, qui a pour objet de ramener à son ton naturel une note précédemment haussée par un dièse, ou baissée par un bémol.

Bécasse.

BÉCASSE (*ka-se*) n. f. (rad. *bec*). Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, à long bec, famille des scolopacidés, et qui constituent un gibier très estimé. Femme peu intelligente.

Bécasseau.

BÉCASSEAU (*ka-sô*) n. m. Genre d'échassiers, dits aussi *limicola*. Petit de la bécasse.

BÉCASSINE (*ka-si-ne*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, dit *gallinago* : *la bécassine fréquente les marais.*

Bécassine.

BÉCASSON (*ka-son*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs variétés des oiseaux appelés *chevaliers.*

BÉCAT (*ka*) n. m. Fourche à deux dents pour bêcher.

BEC-CORNU n. m. Sot, imbécile. Pl. des *becs-cornus.*

BEC-CROISÉ (*zé*) n. m. Genre de petits passereaux conirostres, des pays tempérés. Pl. des *becs-croisés.*

BEC-D'ÂNE (*bè-d'â-ne*) ou **BÉDANE** n. m. Outil tranchant de charron, de menuisier, pour creuser des mortaises. Pl. des *becs-d'âne* ou *bédanes.*

Bédane.

BEC-DE-CANE n. m. Clou à crochet, à l'usage des serruriers. Le deuxième pêne d'une serrure, qui a la forme d'un bec de cane et qui joue par le moyen d'un bouton sans le secours de la clef. Poignée de porte, en forme de bec. Pl. des *becs-de-cane.*

BEC-DE-CORBEAU (*bô*) n. m. Pince pour couper le fil de fer. Outil tranchant recourbé à une extrémité. Pl. des *becs-de-corbeau.*

BEC-DE-CORBIN n. m. Nom de diverses instruments terminés en pointe recourbée. Pl. des *becs-de-corbin.*

BEC-DE-CYGNE n. m. Instrument de chirurgie pour élargir les plaies. Pl. des *becs-de-cygne.*

BEC-DE-LIÈVRE n. m. Difformité congénitale, caractérisée par la lèvre supérieure fendue comme celle du lièvre. Pl. des *becs-de-lièvre.*

Becfigue.

BECFIGUE ou **BEC-FIGUE** (*fi-ghe*) n. m. Nom sous lequel on désigne dans le Midi un certain nombre de passereaux (gobe-mouches, fauvettes, etc.) auxquels on fait la chasse pour leur chair délicate. Pl. des *becfigues* ou *becs-figues.*

BEC-FIN n. m. Nom vulgaire des passereaux. Pl. des *becs-fins.*

BÊCHAGE n. m. Action de bêcher. Son résultat.

BÉCHAMELLE (*mè-le*) n. et adj. f. Sauce blanche faite avec de la crème, ainsi appelée du nom de son inventeur (Béchamel), financier du XVIIe siècle. (On dit une *béchamelle* ou une *sauce à la Béchamel.*)

BÊCHARD (*char*) n. m. Bêche à deux branches.

BÊCHE n. f. (rad. *bec*). Lame de fer large, plate

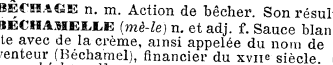
Bêche.

et tranchante, adaptée à un fort manche et qui sert à retourner la terre.

BÊCHELON n. m. Petite binette.

BÊCHEMENT (*man*) n. m. Syn. de BÊCHAGE.

BÊCHER (*ché*) v. a. Remuer la terre avec une bêche. *Fig.* et *pop.* Critiquer vivement quelqu'un.

BÊCHETON n. m. Bêche étroite.

BÊCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite bêche.

BÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui bêche. *Pop.* Personne qui dit du mal d'une autre.

BÉCHEVETER v. a. (double le *t* devant une syllabe muette : *je béchevette.* Placer tête-bêche.

BÉCHIQUE adj. (du gr. *bêx, bêchios.* toux). Se dit des remèdes contre la toux : *sirop béchique.*

BÊCHOIR n. m. Houe carrée à large fer.

BÊCHOT (*cho*) n. m. Petite bêche. Autre nom du bécasseau et de la bécassine.

BÉCOT (*ko*) n. m. (de *bec*). *Fam.* Petit baiser.

BÉCOTER (*té*) v. a. *Fam.* Donner des bécots. **Se bécoter** v. pr. Echanger des bécots.

BECQUEBOIS (*bè-ke-boi*) n. m. Nom vulgaire du pivert.

BECQUÉE (*bè-ké*) ou **BÉQUÉE** (*ké*) n. f. Ce qu'un oiseau prend dans son bec pour le donner à ses petits.

BECQUETAGE (*bè-ke*) n. m. Action de becqueter.

BECQUETER (*bè-ke-té*) ou **BÉQUETER** (*ke-té*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *il becquètera* ou *béquètera.*) Donner des coups de bec. Caresser avec le bec.

BÉCU, E adj. Qui a un bec gros ou long.

BÉDAINE (*dè-ne*) n. f. *Fam.* Gros ventre. Ventre en général.

BÉDANE n. m. *Techn.* V. BEC-D'ÂNE.

BEDEAU (*dô*) n. m. Employé laïque subalterne d'une église. Appariteur d'une faculté. (Vx.)

BÉDEGAR ou **BÉDEGUAR** (*ghar*) n. m. Excroissance chevelue produite sur les rosiers et les églantiers par un insecte appelé le *cynips de la rose*

BEDON n. m. Ventre rebondi. Personne ventrue.

BEDONDAINE (*dè-ne*) n. f. Bedaine. Cornemuse à gros ventre.

BEDONNER (*do-né*) v. n. *Fam.* Prendre du ventre.

BÉDOUIN, E adj. et n. Qui a rapport aux Bédouins, aux Arabes nomades d'Afrique. V. *Part. hist.*

BÉE (*bé*) adj. f. (de *béer*). Béante. *Tonneau à gueule bée*, défoncé d'un côté. Grande ouverte : *rester bouche bée devant un spectacle étrange.* N. f. Ouverture par où coule l'eau qui fait marcher un moulin.

BÉER (*bé-é*) v. n. V. BAYER.

BEFFROI (*bè-froi*) n. m. (anc. allem. *berevrit*). Tour roulante, en bois, qui servait à l'attaque des places. Tour ou clocher où l'on sonnait l'alarme ; la cloche elle-même : *sonner le beffroi.* Charpente d'un clocher, d'un moulin. — Le beffroi était une tour de ville dans laquelle on plaçait des gardes, qui faisaient le guet jour et nuit, pour surveiller la campagne, et une cloche qui servait à la fois à sonner l'alarme et à convoquer les hommes de la commune. Au XIVe siècle, les beffrois reçurent des horloges, avec des cadrans extérieurs.

Beffroi.

BÉGARD (*ghar*), **BÉGUARD** (*ghar*), **BEGGARD** (*bèg-ghar*) ou **BÉGUIN** (*ghin*) n. m. Hérétique qui vivait d'aumônes (XIIIe s.).

BÉGAYANT (*ghè-ian*), **E** adj. Qui bégaye.

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT** (*ghè-man*) n. m. Défaut qui consiste à hésiter devant certaines syllabes, ou à les répéter plusieurs fois de suite. Langage inintelligible : *le bégayement des bébés.*

BÉGAYER (*ghè-ié*) v. n. (de *bègue.* — Se conj. comme *balayer.*) Avoir le vice de prononciation appelé *bégayement.* Commencer à parler. Parler d'une façon inintelligible. *Activ.* et *fig.* : *bégayer des excuses. Bégayer une science*, en connaître à peine les éléments.

BÉGAYEUR, EUSE (*ghè-i-eur, eu-ze*) n. et adj. Qui bégaye : *une bégayeuse ; un juge bégayeur.*

BÉGONIA n. m. Genre de bégoniacées, au feuillage élégant et diversement coloré.

Bégonia.

BÉGONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le bégonia est le type. S. une *bégoniacée.*

BÉGU, E adj. et n. Se dit d'un cheval ou d'une jument dont les incisives conservent le cornet dentaire qui disparaît en général vers dix ans.

BÈGUE (*bè-ghe*) adj. et n. Qui bégaye : *Louis XIII était bègue.*

BÈGUÈTEMENT (*man*) n. m. Cri de la chèvre.

BÈGUETER (*ghe-té*) v. n. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *elle bèguète.*) Crier, en parlant de la chèvre. Parler en imitant le cri de la chèvre.

BÈGUEULE (*gheu-le*) n. f. (de *bée*, et *gueule*). *Fam.* Femme prude, d'une réserve exagérée : *faire la bégueule.*

BÉGUEULERIE (*gheu-le-rî*) n. f. *Fam.* Caractère, airs d'une bégueule.

BÉGUIN (*ghin*) n. m. (de *béguine*). Coiffe à capuchon, que portaient les béguines. Bonnet de petit enfant. *Pop.* Passion amoureuse et passagère. Personne qui en est l'objet.

BÉGUINAGE (*ghi*) n. m. Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE (*ghi-ne*) n. f. Femme qui partageait l'hérésie des béguards. Nom donné à des religieuses des Pays-Bas, qui, sans prononcer de vœux, vivent réunies dans des sortes de couvents, où chacune a son petit ménage à part. *Par ext.* Religieuse. Fausse dévote. Bigote.

BEIGE (*bè-je*) adj. (de l'ital. *bigio*, gris, brunâtre). Bis. *Laine beige*, qui a sa couleur naturelle. De la couleur de cette laine : *un pardessus beige*.

BEIGNET (*bè-gnè*) n.m. (du celtique *bigne*, tumeur, enflure). Pâté frite à la poêle, qui renferme ordinairement une substance alimentaire quelconque.

BÉJAUNE (*jô-ne*) n. m. (de *bec*, et *jaune*). *Fauconn.* Oiseau très jeune. *Fig.* Jeune homme ignorant et sot.

BEL adj. V. BEAU.

BÉLANDRE n. f. Barque hollandaise pour les canaux. Caisson militaire, muni de rideaux, pour le transport des malades.

Bélemnites.

BÊLEMENT (*man*) n. m. (de *bêler*). Cri des moutons et des chèvres.

BÉLEMNITE (*lêm-ni-te*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes fossiles.

BÊLER (*lé*) v. n. (lat. *balare*). Faire un bêlement.

BELETTE (*lè-te*) n. f. (de *beau*). Petit mammifère carnassier du genre putois, qui a le corps allongé et le museau pointu.

Bélier.

BELGE adj. et n. de Belgique.

BÉLIER (*li-é*) n. m. (du flam. *bell*, clochette). Mâle de la brebis. Ancienne machine de guerre pour battre ou renverser les murailles, les portes des villes assiégées. Navire cuirassé. **Bélier hydraulique**, machine à élever l'eau. *Astron.* V. *Part. hist.*

Bélier.

BÉLIÈRE ou, selon l'Acad., **BELIÈRE** n. f. (du flam. *bell*, clochette). Sonnette attachée au cou du bélier qui conduit un troupeau. Anneau qui supporte le battant d'une cloche. Anneau mobile de suspension en général. Morceau de cuir, servant à accrocher le sabre au ceinturon.

BÉLÎTRE ou, selon l'Acad., **BELÎTRE** n. m. Homme de rien, coquin, gueux, cuistre : *c'est un franc bélître.*

BELLADONE (*bel-la*) n. f. (ital. *belladonna* ; de *bella*, belle, et *donna*, dame). Plante vénéneuse, de la famille des solanées, appelée vulgairement *belle-dame* et employée en médecine : *les fruits de la belladone ressemblent aux cerises et sont un poison violent.*

Belladone.

BELLÂTRE (*bé-lâ-tre*) n. et adj. Qui a une beauté fade, sans expression, ou qui a des prétentions à la beauté : *un, une bellâtre.*

BELLE-DAME (*bè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'arroche et de de la belladone. Papillon, vanesse du chardon. Pl. des *belles-dames.*

BELLE-DE-JOUR n. f. Nom vulgaire du convolvulus, dont la fleur ne s'épanouit que le jour. Pl. des *belles-de-jour.* V. CONVOLVULUS.

BELLE-DE-NUIT n. f. Nom vulgaire des mirabilis, dont les fleurs ne s'épanouissent que la nuit. Pl. des *belles-de-nuit.*

BELLE-D'ONZE-HEURES n. f. Espèce d'ornithogale, dont les fleurs s'épanouissent à onze heures du matin. Pl. des *belles-d'onze-heures.*

BELLE-D'UN-JOUR n. f. Nom vulgaire de l'asphodèle et de l'hémérocalle. Pl. des *belles-d'un-jour.*

BELLE-FILLE n. f. Femme du fils. Celle dont on a épousé le père ou la mère. Pl. des *belles-filles.*

BELLEMENT (*bè-le-man*) adv. Avec gentillesse ; avec charme. Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE n. f. Mère du mari ou de la femme. Par rapport aux enfants, celle qui a épousé leur père. Pl. des *belles-mères.* (On dit aussi *fam.* BELLE-MAMAN. Pl. des *belles-mamans.*)

BELLE-PETITE-FILLE n. f. Fille d'un beau-fils ou d'une belle fille. Pl. des *belles-petites-filles.*

BELLES-LETTRES (*lè-tre*) n. f. pl. Nom donné spécialement à la grammaire, à l'éloquence et à la poésie.

BELLE-SŒUR n. f. Celle dont on a épousé le frère. Pl. des *belles-sœurs.*

BELLIGÉRANCE (*bèl-li*) n. f. Etat, qualité de belligérant.

BELLIGÉRANT (*bèl-li jé-ran*), **E** adj. et n. (lat. *bellum*, guerre, et *gerere*, faire). Qui fait la guerre régulièrement comme soldat, par opposition aux corps francs, corsaires, etc. Qui est en guerre : *puissances belligérantes ; les belligérants.*

Belvédère.

BELLIQUEUX, EUSE (*bèl-li-keû, eu-ze*) adj. (lat. *bellicosus* ; de *bellum*, guerre). Guerrier, martial. Qui aime la guerre : *avoir l'humeur belliqueuse.* ANT. **Pacifique, paisible.**

BELLISSIME (*bèl-li-si-me*) adj. (superl. à forme lat. de *bel*). *Fam.* Très beau.

BELLOT, OTTE (*bè-lo, o-te*) adj. Petit et joli, mignon : *enfant bellot.* Bellâtre : *un petit homme bellot.* N. Terme d'affection : *ma petite bellotte.*

BELLUAIRE (*bèl-lu-è-re*) n. m. (du lat. *bellua*, bête féroce). *Antiq. rom.* Celui qui domptait les bêtes féroces, ou combattait contre elles dans le cirque. Auj. Celui qui dompte les bêtes féroces.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER** (*bèl-vé-dèr*) n. m. (ital. *belvedere*). Petit pavillon ou terrasse au sommet d'un édifice.

BÉMOL n. m. *Mus.* Signe qui baisse la note d'un demi-ton. Le double bémol baisse d'un demi-ton une note déjà bémolisée. Adj. Se dit de la note ainsi abaissée : *si* bémol. — Les bémols se posent à la clef de quarte en quarte en montant, ou de quinte en quinte en descendant, en commençant par le *si*. Pour connaître dans quel ton est écrit un morceau qui a des bémols à la clef, on compte une quarte au-dessous du dernier bémol, et l'on a ainsi la tonique du ton majeur.

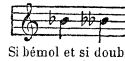

Si bémol et si double bémol.

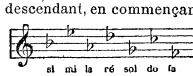

Ordre des bémols.

BÉMOLISER (*zé*) v. a. Marquer une note d'un bémol, ou armer la clef de bémols.

BEN (*bèn*), mot arabe signif. *fils.* V. BÉNI.

BÉNARDE n. f. Serrure à clef non forée, qui s'ouvre des deux côtés. Adj. : *serrure bénarde.*

BENE (*bé-né*) adv. (mot lat.). *Fam.* Bien. *Nota bene* (N. B.). Remarquez bien.

BÉNÉDICITÉ n. m. Prière catholique latine, qui se fait avant le repas et dont le premier mot est *Benedicite*, bénissez. Pl. des *bénédicités.*

BÉNÉDICTIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Benoît. (V. *Part. hist.*)

BÉNÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (du lat. *bene*, bien, et *dicere*, dire). Action de bénir. **Bénédiction nuptiale,** cérémonie du mariage religieux. *C'est une bénédiction*, c'est le succès, l'abondance, comme par une faveur spéciale du ciel. ANT. **Malédiction.**

BÉNÉFICE n. m. (lat. *beneficium;* de *bene*, bien, et *facere*, faire). Gain, profit : *réaliser de beaux bénéfices.* Avantage, privilège : *bénéfice d'âge.* Dignité ecclésiastique avec revenu. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*). *Sous bénéfice d'inventaire*, se dit pour exprimer qu'avant d'accepter une succession, on se réserve de vérifier ses charges, et, *au fig.*, pour exprimer qu'avant d'admettre une opinion, un fait, etc., on se réserve de les vérifier. ANT. **Perte, préjudice.**

BÉNÉFICIAIRE (*si-è-re*) adj. et n. Se dit : 1° d'un héritier sous bénéfice d'inventaire; 2° de ce qui est possédé à titre de bénéfice; 3° de celui ou celle au bénéfice de qui se donne une représentation théâtrale, etc.

BÉNÉFICIAL, E, AUX adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER (*si-é*) n. m. Qui possède un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER (*si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Retirer un avantage ou un gain : *bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.*

BENÊT (*nè*) adj. et n. m. (lat. *benedictus*). Niais, sot, nigaud.

BÉNÉVOLE adj. (lat. *benevolus ;* de *bene*, bien, et *volo*, je veux). Bien disposé, indulgent : *lecteur bénévole. Auditeur bénévole*, qui fait une chose sans y être obligé et à titre gracieux. ANT. **Malévole, malveillant.**

BÉNÉVOLEMENT (*man*) adv. Avec bienveillance : *écouter quelqu'un bénévolement.*

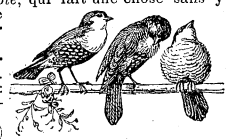

Bengalis.

BENGALI (*bin*) adj. et n. Du Bengale : *une femme bengali; les Bengalis.* N. m. Langue parlée au Bengale. Petit oiseau originaire de ce pays.

BÉNI (plur. de *ben*). Mot sémitique signifiant *fils, habitants*, et qui entre dans la composition des noms de tribus de l'Afrique septentrionale

BÉNIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière bénigne. ANT. **Malignement, méchamment.**

BÉNIGNITÉ n. f. (de *bénin*). Indulgence, douceur, condescendance. Caractère peu alarmant : *la bénignité d'une maladie.* ANT. **Malignité, malice.**

BÉNIN, IGNE adj. (lat. *benignus*). Doux, indulgent jusqu'à la faiblesse : *humeur bénigne; naturel bénin.* Sans gravité : *fièvre bénigne. Fig.* Favorable, propice : *ciel bénin. Remède bénin*, qui agit doucement. ANT. **Malicieux, malin, méchant.**

BÉNIR v. a. (lat. *benedicere ;* de *bene*, bien, et *dicere*, dire). Consacrer au culte : *bénir une église.* Appeler les bénédictions du ciel : *bénir ses enfants.* Glorifier, remercier : *bénir son bienfaiteur. Dieu vous bénisse !* se dit par plaisanterie à quelqu'un qui éternue, ou s'emploie ironiquement contre un importun. Ce verbe a deux part. pass. : **béni, e,** et **béni t, e.** Ce dernier ne se dit que pour les choses consacrées par une cérémonie religieuse : *pain bénit ; eau bénite.* Employé avec un auxiliaire, *béni* ne prend jamais de *t* : *le prêtre a béni les drapeaux. Eau bénite de cour.* vaines promesses. ANT. **Maudire.**

BÉNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de bénir. *Fam.* Indulgence ou approbation prodiguée et banale, sur un ton emphatique.

BÉNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Personne qui a l'habitude du bénissage.

BÉNITIER (*ti-é*) n. m. Récipient à eau bénite. Nom vulgaire des coquilles des genres peigne et tridacne.

BENJAMIN (*bin*) n. m. (par allus. au fils de Jacob, que celui-ci affectionnait plus particulièrement). Enfant préféré, d'ordinaire le plus jeune. (Dans ce sens, on emploie aussi le fém. *Benjamine*). V. *Part. hist.*

BENJAMITE (*bin*) n. et adj. Membre de la tribu de Benjamin.

BENJOIN (*bin*) n. m. Résine aromatique, provenant d'un arbre des Indes et utilisée en médecine, en parfumerie.

BENNE (*bè-ne*) ou **BANNE** (*ba-ne*) n. f. (orig. gaul.). Panier d'osier, servant à transporter des fardeaux. Hotte à l'usage des vendangeurs. Caisse en forme de tonneau, employée dans les mines pour l'extraction des produits de l'abatage.

BENOÎT (*noi*), **E** adj. (lat. *benedictus*). Béni, bienheureux, fortuné. Bon, indulgent. Qui affecte un air doucereux, béat : *un benoît personnage.*

BENOÎTE n. f. Rosacée des prairies humides, qui possède des propriétés stimulantes et toniques.

BENOÎTEMENT (*man*) adv. Avec une bonté hypocrite. Dans une quiétude béate.

BENZÈNE n. m. Syn. de BENZINE.

BENZINE (*bin*) n. f. Huile volatile (C^6H^6), provenant du goudron de houille : *la benzine sert à fabriquer la nitrobenzine, à dégraisser les étoffes. etc.*

BENZOATE (*bin*) n. m. Sel de l'acide benzoïque.

BENZOÏQUE (*bin-zo-i-ke*) adj. m. Se dit de l'acide extrait du benjoin et de quelques autres substances.

BENZOL (*bin*) n. m. Mélange de benzine et de toluène, employé comme carburant.

BENZONAPHTOL (*bin*) n. m. Benzoate de naphtyle, employé comme désinfectant de l'intestin.

BÉOTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Béotie. *Fig.* Se dit d'un esprit lourd, grossier, par allusion à la réputation des anciens Béotiens.

BÉOTISME *tis-me*) n. m. (de *Béotien*). Grossièreté, lourdeur d'esprit.

BÉQUÉE (*ké*) n. f. V. BECQUÉE.

BÉQUETER (*té*) v. a. V. BECQUETER.

BÉQUILLARD (*ki, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Personne qui marche avec des béquilles : *malade béquillard.*

BÉQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (de *bec*). Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les infirmes s'appuient pour marcher. *Techn.* Poignée sur laquelle on appuie pour ouvrir une serrure. Ratissoire qui sert à donner de légers labours. Mâtereau servant à étayer un navire échoué.

Béquilles.

BÉQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. n. Marcher à l'aide d'une béquille.

BÉQUILLON (*ki, ll* mll.) n. m. Canne qui sert de béquille.

BER (*bèr*) n. m. Appareil destiné à maintenir un navire vertical pendant toute la durée de son lancement à l'eau.

BERBÈRE (*bèr-bè-re*) adj. et n. Qui a rapport aux Berbères. Membre de ce peuple. (V. *Part. hist.*) N. m. : *la langue berbère.*

BERBÉRIDACÉES (*bèr, sé*) *ou* **BERBÉRIDÉES** (*bèr, dé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le *berbéris.* S. une *berbéridacée* ou *berbéridée.*

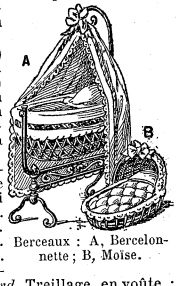

Berceaux : A, Berceloncette ; B, Moïse.

BERBÉRIS (*ber-bè-riss*) n. m. Syn. de ÉPINE-VINETTE.

BERCAIL (*bèr-ka, ll* mll.) n. m. Bergerie. *Fig.* Le sein de l'Eglise. Famille, maison paternelle : *ramener au bercail une brebis égarée.* — N'a pas de pluriel.

BERCE (*bèr-se*) n. f. Ombellifère de l'Europe et de l'Asie septentrionales, qui croît dans les lieux humides.

BERCEAU (*bèr-sô*) n. m. Lit d'un tout jeune enfant. *Fig.* Enfance : *dès le berceau.* Origine : *la Grèce fut le berceau de la civilisation. Jard.* Treillage en voûte : *berceau de chèvrefeuille.* Voûte cylindrique. Large ciseau strié, avec lequel le graveur à la manière noire fait le grain de sa planche. Partie courbée d'un affût de canon.

BERCELONNETTE (*bèr-se-lo-nè-te*) ou **BARCELONNETTE** (*lo-nè-te*) n. f. (dimin. de *berceau*). Ber-

ceau, lit léger et suspendu pour coucher les nouveau-nés.

BERCEMENT (*bèr-se-man*) n. m. Action de bercer.

BERCER (*bèr-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il berça, nous berçons.*) Balancer pour endormir, au propr. et au fig. : *bercer un enfant ; bercer son chagrin. Fig.* Amuser d'espérances fausses ou éloignées : *bercer quelqu'un d'illusions.*

BERCEUSE (*bèr-seu-ze*) n. f. Femme qui berce les enfants. Chanson pour endormir les enfants. Berceau suspendu de manière que l'enfant puisse se bercer de lui-même. Siège sur lequel on peut se balancer.

Béret.

BÉRET (*rè*) ou **BERRET** (*bè-rè*) n. m. (lat. *birrus*). Espèce de toque ronde et plate, que portent notamment les Béarnais, les chasseurs alpins.

BERGAMOTE (*bèr*) n. f. Espèce d'orange, dont on tire une essence d'une odeur très agréable. Poire fondante très estimée.

BERGAMOTIER (*bèr, ti-é*) n. m. Citronnier qui produit la bergamote.

BERGE (*bèr-je*) n. f. (orig. celt.). Bord escarpé d'une rivière. Talus d'un chemin, d'un fossé. Chaloupe étroite.

BERGER (*bèr-jé*), **ÈRE** n. (du lat *berbix*, brebis). Qui garde les moutons. Chef ou pasteur : *les bergers des peuples.* **Etoile du berger,** nom de la planète Vénus.

Bergère.

BERGÈRE (*bèr*) n. f. Fauteuil large et profond, dont le fond est garni d'un coussin.

BERGERETTE (*bèr-je-rè-te*) n. f. Jeune bergère. Bergeronnette. *Mus.* Sorte de pastorale.

BERGERIE (*bèr-je-rî*) n. f. Lieu où l'on enferme les moutons. *Fig.* Poésie pastorale : *une bergerie de Racan.*

BERGERONNETTE (*bèr-je-ro-nè-te*) n. f. Genre de passereaux dentirostres, renfermant des petits oiseaux noir et blanc, nommés aussi *bergerettes, hochequeues* et *lavandières*, et qui vivent au bord des eaux et dans le voisinage des troupeaux.

Bergeronnette.

BÉRIBÉRI n. m. Maladie des pays chauds, endémique et épidémique, caractérisée par des paralysies et des œdèmes multiples.

BERLE (*bèr-le*) n. f. Nom de l'*ache* d'eau, regardée autrefois comme antiscorbutique, diurétique, etc.

BERLINE (*bèr*) n. f. (de *Berlin*, lieu de première origine). Voiture suspendue, à deux fonds et à quatre roues, garnie de glaces et recouverte d'une capote mobile. Chariot à houille, dans les mines.

Berline.

BERLINGOT (*bèr-lin-go*) n. m. Demi-berline, n'ayant que la banquette du fond. *Fam.* Mauvaise voiture. Bonbon de sucre cuit et aromatisé.

BERLOQUE n. f. V. BRELOQUE.

BERLUE (*bèr-lû*) n. f. Eblouissement passager. *Fig. Avoir la berlue*, juger de travers une chose.

BERME (*bèr-me*) n. f. Chemin étroit entre un parapet et un fossé, entre la berge et le bord d'un canal.

BERNABLE (*bèr*) adj. Qui mérite d'être berné.

BERNACLE, BERNACHE (*bèr*) ou **BARNACHE** n. f. Oie sauvage à bec court et menu : *la bernacle, dite aussi* oie marine, *habite les régions polaires l'été et passe l'hiver sur nos côtes.* Sorte de coquillage.

BERNARDIN, E (*bèr*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

BERNARD-L'ERMITE ou **L'HERMITE** (*bèr-nar-lèr*) n. m. Nom vulgaire des crustacés du genre pagure.

BERNE (*bèr-ne*) n. f. (esp. *bernia*). Brimade qui consiste à faire sauter quelqu'un au-dessus d'une couverture tenue aux quatre coins. Moquerie. *Mar. Pavillon en berne*, pavillon non hissé en haut du mât ou de la corne, en signe de deuil ou de détresse.

BERNEMENT (*bèr-ne-man*) n. m. Action de berner. Moquerie.

BERNER (*bèr-né*) v. a. Faire sauter quelqu'un en l'air sur une couverture. *Fig.* Se moquer, railler, tourner en ridicule.

BERNEUR, EUSE (*bèr, eu-ze*) n. Qui berne.

BERNICLE (*bèr*) n. f. Nom vulgaire des coquillages du genre patelle et aussi de la bernacle.

BERNIQUE (*bèr*) interj. *Pop.* Exprime un espoir déçu : *vous comptez sur lui, bernique !*

BERQUINADE (*bèr-ki*) n. f. Ouvrage écrit pour la jeunesse, à la manière de Berquin. Œuvre fade, sans intérêt.

BERRICHON, ONNE (*bè-ri, o-ne*) n. et adj. Du Berry.

BERSAGLIER (*bèr-sa-gli-é*) n. m. (de l'ital. *bersagliere*, tirailleur). Soldat d'infanterie, dans l'armée italienne, ayant de l'analogie avec les chasseurs à pied de l'armée française.

BERTHE (*bèr-te*) n. f. Garniture, en forme de pèlerine, que les femmes portent par-dessus un corsage décolleté. Vase métallique pour porter le lait.

BÉRYL ou **BÉRIL** (*ril*) n. m. Nom donné aux variétés d'émeraudes incolores, roses, jaunes, bleues ou pierreuses.

BESACE (*za-se*) n. f. (lat. *bis*, deux fois, et *saccus*, sac). Sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts en forme de poches : *la besace, qu'on porte sur l'épaule, était l'attribut du mendiant. Fig. : Etre réduit à la besace*, être dans la misère.

BESACIER (*za-si-é*) n. m. Qui porte la besace.

BESAIGRE (*be-zè-gre*) adj. (rad. *aigre*). Qui s'aigrit : *vin besaigre.* N. m. : *vin qui tourne au besaigre.*

BESAIGUË ou **BISAIGU** (*zé*) n. f. (du lat. *bis*, deux fois, et de *aigu*). Marteau de vitrier. Outil de charpentier, dont les deux bouts acérés sont taillés l'un en ciseau, l'autre en bec-d'âne.

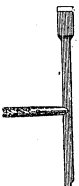
Besaiguë.

BESANT (*zan*) n. m. (lat. *byzantius*, de Byzance). Monnaie byzantine d'or ou d'argent, qui se répandit en Europe au temps des croisades. *Blas.* Imitation du besant qui, sur les armoiries d'un chevalier, indiquait qu'il était allé en Palestine.

BESET (*zè*) ou **BESAS** (*zass*) n. m. Coup de dés qui amène deux as, au trictrac. (On dit aussi AMBESAS.)

BESI (*zi*) n. m. Nom générique de plusieurs espèces de poires.

BÉSI ou **BÉSY** n. m. V. BÉSIGUE.

BESICLES (*zi-kle*) n. f. pl. (du vx franç. *béricles*, de *béryl*). Anciennes lunettes très grosses : *prenez donc vos besicles.* (Ne s'emploie plus que par ironie.)

Besicles.

BÉSIGUE (*zi-ghe*) n. m. Jeu de cartes qui se joue à deux, trois ou quatre joueurs, avec deux, trois ou quatre jeux de trente-deux cartes. (On dit aussi par abrév. BÉSI ou BÉSY.)

BESOGNE (*zo-gne*) n. f. (de *besoin*). Travail, ouvrage. *Fig. Tailler de la besogne*, préparer une tâche ; donner de la peine, de l'embarras. *Abattre de la besogne*, faire beaucoup d'ouvrage.

BESOGNER (*zo-gné*) v. n. Travailler, s'occuper.

BESOGNEUX, EUSE (*zo-gneû, eu-ze*) adj. et n. Qui est dans le besoin, la gêne.

BESOIN (*zoin*) n. m. Manque d'une chose nécessaire. Indigence, dénuement, pauvreté, misère : *être dans le besoin. Avoir besoin de*, être dans la nécessité de se servir d'un aide : *on a souvent besoin d'un plus petit que soi.* Sentir la nécessité de : *avoir besoin de secours.* **Au besoin** loc. adv. En cas de nécessité, s'il le faut. PROV. : **On connaît le véritable ami dans le besoin,** c'est dans les situations

difficiles que se fait connaître la véritable amitié. Pl. Nécessités naturelles. Choses nécessaires à l'existence.

BESSON, ONNE (*bè-son, o-ne*) adj. (du lat. *bis*, deux fois). Jumeau, jumelle. (Vx.)

BESTIAIRE (*bès-ti-è-re*) n. m. (lat. *bestiarius*; de *bestia*, bête). Gladiateur destiné, chez les Romains, à combattre contre les bêtes féroces. Au moyen âge, recueil de fables ou de données sur des animaux réels ou légendaires.

BESTIAL (*bès-ti-al*) **E, AUX** adj. (lat. *bestialis*; de *bestia*, bête). Qui tient de la bête, qui fait ressembler à la bête : *fureur bestiale; des penchants bestiaux.*

BESTIALEMENT (*bès-ti-a-le-man*) adv. D'une façon bestiale : *vivre bestialement.*

BESTIALISER (*bès-ti-a-li-zé*) v. a. Rendre bestial. **Se bestialiser** v. pr. Devenir bestial.

BESTIALITÉ (*bès-ti*) n. f. Caractère de l'homme qui se livre à tous les instincts de la brute.

BESTIASSE (*bès-ti-a-se*) n. f. *Pop.* Personne stupide ; grosse bête.

BESTIAUX (*bès-ti-ô*) n. m. pl. Animaux domestiques élevés en troupeaux. (Sert de plur. à *bétail*.)

BESTIOLE (*bès-ti*) n. f. Petite bête.

BÊTA n. m. Deuxième lettre de l'alphabet grec.

BÊTA, ASSE (*a-se*) n. et adj. *Pop.* Personne bête : *un bêta ; une fille bêtasse.*

BÉTAIL (*bé-ta, l* mll.) n. m. Nom collectif des animaux de pâture dans une ferme : *le gros bétail se*

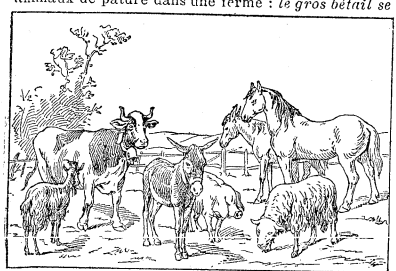

Gros bétail et menu bétail.

compose du cheval, de l'âne, du mulet, du bœuf, et le menu, la chèvre et le porc forment le menu bétail.

BÊTE n. f. (lat. *bestia*). Tout animal autre que l'homme. *Bête à bon Dieu*, coccinelle. *Bête de somme*, qui porte les fardeaux ; *de trait*, qui les traîne. *Bêtes féroces ou carnassières*, celles qui se nourrissent de la chair des autres. *Bêtes puantes*, blaireaux, fouines, putois, etc. *Bêtes fauves*, cerfs, daims, chevreuils, etc. *Bêtes noires*, sanglier, marcassin, etc. *Au fig.* : *bête noire*, personne qu'on déteste le plus. *Bonne bête*, personne de peu d'esprit, mais sans méchanceté. Personne ignorante ou stupide. **Bête hombrée**, jeu d'hombre espagnol, un peu modifié. PROV. : **Morte la bête, mort le venin**, un ennemi, un méchant, ne peut plus nuire quand il est mort.

BÊTE adj. Sot, stupide : *air bête.* ANT. **Fin, futé, intelligent, spirituel.**

BÉTEL (*tèl*) n. m. (indien *betle*). Espèce de poivrier grimpant de l'Inde. Mélange de substances dont les feuilles de bétel forment la base et dont on fait usage dans les régions tropicales comme masticatoire.

BÊTEMENT (*man*) adv. Sottement, stupidement. ANT. **Finement, ingénieusement, spirituellement.**

BÊTIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre bête, abrutir.

BÊTISE (*ti-ze*) n. f. Défaut d'intelligence. Action ou propos bête : *dire des bêtises.* Chose sans valeur : *donner une bêtise.* Motif futile : *se brouiller pour une bêtise* ANT. **Finesse, intelligence, ingéniosité.**

BÊTISER (*ti-zé*) v. n. Dire des bêtises. S'occuper de bêtises. Faire la bête, affecter un air niais.

BÉTOINE n. f. Genre de labiées, dont une espèce est employée en médecine comme sternutatoire.

BÉTOIRE n. f. Puisard pour les eaux pluviales. Gouffre où se perdent les eaux de certaines rivières.

BÉTON n. m. (du lat. *bitumen*, bitume). Sorte de mortier composé de chaux hydraulique, d'eau, de sable et de cailloux ou d'éclats de pierre, principalement employé pour construire dans l'eau et faire des fondations. *Béton armé*, béton pilonné sur une carcasse métallique.

Betterave.

BÉTONNAGE (*to-na-je*) n. m. Maçonnerie faite avec du béton.

BÉTONNER (*to-né*) v. a. Construire avec du béton.

BÉTONNIÈRE (*to-ni-è-re*) n. f. Machine à fabriquer le béton.

BETTE (*bè-te*) n. f. (lat. *beta*). Genre de chénopodiées d'Europe, dont les deux espèces principales sont la poirée (bette à carde) et la betterave.

BETTERAVE (*bè-te*) n. f. (de *bette*, et *rave*). Espèce de bette, plante potagère à racine d'une saveur sucrée : *on extrait du sucre de la betterave.* (V. SUCRE.)

BETTERAVERIE (*bè-te, ri*) n. f. S'est dit pour Fabrique de sucre de betterave.

BETTERAVIER (*bè-te-ra-vi-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte à la betterave : *industrie betteravière.*

BETTING (*bè-tin'gh*) n. m. (mot angl.). Cote des paris sur un champ de courses. Ensemble des parieurs.

BÉTULINÉES (*né*) n. f. pl. Tribu des cupulifères, comprenant l'*aune*, le *bouleau*, etc. S. une *bétulinée.*

BÉTYLE n. m. (dugr. *baitulos*, maison du Seigneur). *Antiq.* Pierre sacrée considérée comme la demeure d'un dieu et, quelquefois, comme le dieu lui-même.

BEUGLANT (*ghlan*) n. m. *Pop.* Café-concert d'ordre inférieur.

BEUGLEMENT (*man*) n. m. Cri du bœuf, de la vache et du taureau.

BEUGLER (*ghlé*) v.n. (lat. *buculus*, dimin. de *bos*, bœuf). Pousser des beuglements. *Fig.* Jeter de grands cris. V. a. *Pop.* Chanter très fort : *beugler une chanson.*

BEURRE (*beu-re*) n. m. (lat. *butyrum*). Substance grasse et onctueuse, extraite du lait. Substance grasse, que l'on extrait de divers végétaux : *beurre de cacao.* Ancien nom de certains chlorures métalliques : *beurre d'antimoine. Beurre noir*, beurre chauffé dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne noir.

BEURRÉ (*beu-ré*) n. m. Sorte de poire fondante.

BEURRÉE (*beu-ré*) n. f. Tartine de beurre.

BEURRER (*beu-ré*) v. a. Couvrir de beurre : *beurrer du pain.*

BEURRIER (*beu-ri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au beurre. N. Qui vend du beurre. N. m. Récipient où l'on conserve le beurre ou dans lequel on le sert sur la table. N. f. Quelquef. syn. de **BARATTE.**

BEUVEAU (*vô*) n. m. V. BIVEAU.

BEUVERIE (*ri*) n. f. V. BUVERIE.

BÉVUE (*vû*) n. f. Méprise, erreur grossière.

BEY (*bè*) n. m. Titre turc, donné aux officiers supérieurs de l'armée ottomane et aux hauts fonctionnaires. Titre jadis porté par les gouverneurs de province et par les souverains vassaux du sultan, comme le *bey* de Tunis, qui le porte encore.

BEYLICAL, E, AUX (*bè*) adj. Qui a rapport au bey.

BEYLICAT (*bè-li-ka*) n. m. Gouvernement, pouvoir d'un bey. Contrée soumise à son autorité.

BEYLIK (*bé*) n. m. Division administrative, que gouverne un bey.

BÉZOARD (*ar*) n. m. (persan. *badzahar*). Concrétion pierreuse, qui se forme dans l'estomac de certains animaux et à laquelle on attribuait autrefois de merveilleuses propriétés. (On dit aussi ÆGAGROPILE.)

BI ou **BIS** (*bis*) préf. (lat. *bis*, deux fois). Indique répétition ou duplication.

BIAIS (*bi-è*) n. m. Obliquité, ligne, sens, direction oblique : *le biais d'un mur. Fig.* Moyen détourné : *prendre un biais.* Loc. adv. **En biais, de biais,** obliquement : *couper une étoffe de biais. Fig.* D'une façon indirecte, détournée : *aborder de biais une question.*

BIAIS, E (*bi-è, è-ze*) adj. (lat. *bifax*). Qui est de biais par rapport à la direction principale : *voûte biaise ; pont biais.*

BIAISEMENT (*è-ze-man*) n. m. Action de biaiser.

BIAISER (*è-zé*) v. n. Etre de biais, aller de biais. *Fig.* User de moyens indirects, détournés.

BIAISEUR, EUSE (*è-zeur, eu-ze*) n. Qui biaise, qui aime à biaiser. (Peu us.)

BIARTICULÉ, E adj. Qui présente deux articulations.

BIATOMIQUE adj. Se dit de la molécule d'un corps simple, lorsque le poids moléculaire du corps est double du poids atomique.

BIBASIQUE (*zi-ke*) adj. *Chim.* Se dit des acides qui renferment deux atomes d'hydrogène remplaçables par des atomes métalliques.

BIBELOT (*lo*) n. m. Petit objet de luxe qui se place sur une cheminée, une étagère, etc. Objet futile et de peu de valeur.

BIBELOTER (*té*) v. n. Acheter ou marchander des bibelots. S'occuper à de petits travaux sans importance.

BIBELOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui achète, revend, collectionne des bibelots.

BIBERON n. m. (du lat. *bibere*, boire). Vase à bec pour faire boire les malades couchés. Fiole munie d'une tetine et souvent d'un tuyau de caoutchouc, pour l'allaitement artificiel des nouveau-nés.

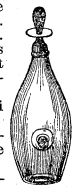

Biberon.

BIBESON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Qui aime à boire.

BIBION n. m. Genre de diptères, nommés *mouches de la Saint-Jean*, de l'époque où ils paraissent.

BIBLE n. f. (du gr. *biblion*, livre, c'est-à-dire *le Livre par excellence*). Recueil des saintes Ecritures : *la Bible comprend deux parties : l'Ancien et le Nouveau Testament*. V. *Part. hist.*

BIBLIOGRAPHE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *graphein*, écrire). Celui qui est versé dans la science des livres, des éditions. Celui qui écrit sur cette matière.

BIBLIOGRAPHIE (*fi*) n. f. Science du bibliographe. Ensemble des livres écrits sur une question : *la bibliographie de la France.*

BIBLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la bibliographie : *connaissances bibliographiques.*

BIBLIOMANCIE (*si*) n. f. (gr. *biblion*, livre, et *manteia*, divination). Divination qui se pratiquait en ouvrant au hasard la *Bible*, ou tout autre livre, et en tirant du passage sur lequel on était tombé des conclusions pour l'avenir.

BIBLIOMANE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *mania*, folie). Qui a la manie des livres.

BIBLIOMANIE (*ni*) n. f. (rad. *bibliomane*). Manie, passion excessive pour les livres.

BIBLIOPHILE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *philos*, ami). Amateur éclairé des livres.

BIBLIOPHILIE (*lî*) n. f. Art, science, goût du bibliophile. Amour des livres.

BIBLIOTHÉCAIRE (*è-re*) n. m. Préposé à la direction ou à la garde d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE n. f. (gr. *biblion*, livre, et *thèkè*, armoire). Collection de livres, manuscrits, etc., classés : *la Bibliothèque nationale, à Paris, contient d'inestimables trésors.* Armoire à rayons où ils sont rangés. Lieu qui les contient. *Fig.* : *c'est une bibliothèque vivante*, c'est un homme très savant. V. *Part. hist.*

BIBLIQUE adj. Qui a rapport à la Bible. *Société biblique*, pour la propagation de la Bible. *Style biblique*, style imagé, analogue à celui de la Bible.

BIBLIORHAPTE n. m. (gr. *biblos*, papier, et *rhaptein*, coudre). Reliure mobile pour manuscrits, lettres, etc.

BICAPSULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Se dit des fruits à deux carpelles, analogues à des capsules, comme dans la *pervenche*, le *laurier-rose.*

BICARBONATE n. m. Sel de l'acide carbonique et, en particulier, sel à base de sodium (CO^3HNa), qui renferme un atome d'hydrogène remplaçable par un atome de sodium : *le bicarbonate de soude facilite la digestion.*

BICARBONÉ, E adj. *Hydrogène bicarboné*, syn. de ÉTHYLÈNE.

BICARBURE n. m. Carbure qui contient deux portions de carbone.

BICARRÉ (*ka-rè*), **E** adj. *Alg.* Qui est élevé au carré du carré, à la quatrième puissance. **Equation bicarrée,** équation qui ne comprend que trois termes : un terme qui contient l'inconnue à la quatrième puissance, un autre terme qui contient l'inconnue à la seconde puissance, et un troisième terme connu.

BICÉPHALE adj. et n. Qui a deux têtes : *on voit dans les armoiries russes des aigles bicéphales.*

BICEPS (*sèps*) n. m. et adj. (mot lat. signif. *à deux têtes*). Se dit des muscles dont une extrémité se divise en deux cordes tendineuses ou chefs : *biceps des bras ; muscles biceps. Fam. Avoir du biceps*, être très fort.

BICHE n. f. Femelle du cerf : *le petit de la biche s'appelle faon. Ventre de biche*, couleur d'un blanc roussâtre, comme le ventre de la biche.

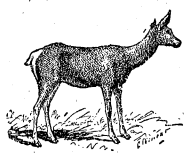

Biche.

BICHET (*ché*) n. m. Ancienne mesure pour les grains, de 20 à 40 litres.

BICHETTE (*chè-te*) n. f. Jeune biche. *Fam.* Expression affectueuse adressée à une petite fille.

BICHOF ou **BISCHOF** (*bi-chof*) n. m. (allem. *bischof*, évêque). Boisson chaude ou froide, composée de vin sucré dans lequel on fait infuser du citron ou de l'orange.

BICHON, ONNE (*o-ne*) n. (abrév. de *barbichon*). Petit chien ou petite chienne à poil long, soyeux et ondoyant. Petit coussinet de velours, de peau, etc., dont on se sert pour essuyer les chapeaux de soie.

BICHONNER (*cho-né*) v. a. Friser, boucler, comme le poil d'un bichon. Parer, caresser : *bichonner un enfant.* **Se bichonner** v. pr. Se friser, se parer, s'attifer.

BICHROMATE (*kro*) n. m. Sel de l'acide chromique et, en particulier, sel à base de potassium ($Cr^3O^7K^2$).

BICIPITAL, E, AUX adj. Qui a rapport au muscle biceps : *les tendons bicipitaux.*

BICOLORE adj. Qui a deux couleurs.

BICONCAVE adj. Qui offre deux faces concaves opposées : *les myopes ont des verres biconcaves.*

BICONVEXE (*vèk-se*) adj. Qui offre deux faces convexes opposées : *les presbytes ont des verres biconvexes.*

BICOQUE n. f. Place mal fortifiée. Petite ville. Maison de peu de valeur.

BICORNE adj. Qui a deux pointes : *un chapeau bicorne.* N. m. : *un bicorne.*

BICYCLE n. m. Vélocipède à deux roues, dont la première est mise en mouvement par l'action des pieds sur deux pédales.

BICYCLETTE (*klé-te*) n. f. Vélocipède à deux roues d'égal diamètre, dont la seconde est motrice.

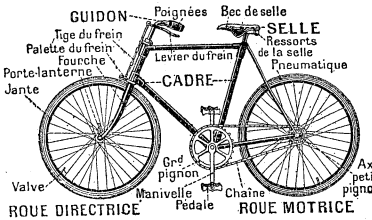

Bicyclette.

(Cette seconde roue est mise en mouvement par un moyen de transmission, le plus souvent une chaîne, qui la rattache aux pédales) : *la bicyclette sans chaîne est dite* acatène.

BICYCLISTE (*klis-te*) n. Personne qui fait usage du bicycle ou de la bicyclette.

BIDENT (*dan*) n. m. Fourche à deux dents.

BIDENTÉ, E (*dan*) adj. Qui a deux dents.

BIDET (*dè*) n. m. Petit cheval de selle. Cuvette oblongue, montée sur pieds et servant aux ablutions intimes.

Bidon.

BIDON n. m. Broc de bois, contenant environ 5 litres. Vase de fer-blanc où l'on met le pétrole, l'huile

à brûler, etc. Sorte de gourde en fer-blanc (1 lit.), que portent les soldats.

BIEF (*bi-èf*) ou **BIEZ** (*bi-è*) n. m. (de l'anc. allem. *bed*, lit). Canal de dérivation qui sert à conduire les eaux jusque sur la roue d'un moulin. Espace de canal compris entre deux écluses.

BIELLE (*bi-è-le*) n. f. Pièce d'une machine, qui sert à communiquer et à transformer le mouvement.

BIEN (*bi-in*) n. m. (du lat. *bene* même sens). Ce qui est conforme au devoir : *un homme de bien.* Ce qui est agréable, avantageux ou utile. Richesse. Propriété : *bien patrimonial. Le bien public*, ce qui est utile à l'ensemble des citoyens. Pl. *Biens meubles, immeubles*, les meubles, les immeubles. (V. ces mots.) *Biens de la terre*, productions du sol. *Biens éternels*, le ciel. *Fig. Biens du corps*, la santé, la force. *Biens de l'esprit*, les talents. *Biens de l'âme*, les vertus. Adv. Conformément au devoir : *se bien conduire.* Beaucoup, fort : *il dort bien.* Formellement : *soyez-y bien.* A peu près : *il y a bien deux ans.* Marque avantage : *ce malade est bien mieux.* Certain degré de perfection : *il écrit bien.* Consentement : *je le veux bien.* Convenance : *je suis bien ici.* Sagesse, prudence : *vous feriez bien d'agir ainsi.* Approbation : *bien, très bien.* **Bien de,** beaucoup de : *se donner bien du mal.* Loc. adv. **Bien plus,** en outre. Loc. conj. **Bien que,** quoique ; **si bien que,** de sorte que. Interj. **Hé bien !** ou **eh bien !** marque l'interrogation, l'étonnement, la concession, etc. : *hé bien ! que vous en semble ? Eh bien ! soit.* PROV. : **En tout bien tout honneur,** dans une intention honnête. **Le mieux est l'ennemi du bien,** on court risque de gâter ou de perdre ce qui est bien, en voulant obtenir mieux. ANT. **Mal.**

BIEN-AIMÉ (*bi-in-nè-mé*), **E** adj. et n. Chéri tendrement. Préféré à tout autre : *c'est mon fils bien-aimé.*

BIEN-DIRE n. m. Action ou faculté de s'exprimer d'une façon correcte, élégante : *le bien-faire vaut mieux que le bien-dire.*

BIEN-DISANT (*zan*), **E** adj. Qui parle bien, avec facilité, avec élégance.

BIEN-ÊTRE (*bi-in-nè-tre*) n. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune : *chacun cherche le bien-être.* ANT. **Malaise, souffrance, besoin, misère.**

BIENFACTURE n. f. Action de bien fabriquer. Etat d'un objet bien fabriqué.

BIEN-FAIRE (*bi-in-fè-re*) n. m. Action de faire du bien : *le bien-dire ne dispense pas du bien-faire.*

BIENFAISANCE (*bi-in-fè-zan-se*) n. f. Inclination à faire le bien. Action de faire du bien à quelqu'un. **Bureau de bienfaisance,** établissement de charité où les indigents reçoivent du pain, des vêtements, etc.

BIENFAISANT (*bi-in-fè-zan*), **E** adj. (de *bien*, et *faisant*). Qui aime à faire du bien. Qui fait du bien, salutaire : *remède bienfaisant.*

BIENFAIT (*bi-in-fè*) n. m. (lat. *benefactum*). Bien que l'on fait, service, faveur : *combler quelqu'un de bienfaits.* Avantage : *les bienfaits de la civilisation.* PROV. : **Un bienfait n'est jamais perdu,** une bonne action a toujours sa récompense.

BIENFAITEUR, TRICE (*bi-in-fè*) n. Qui fait du bien.

BIEN-FONDÉ n. m. Formule employée dans les arrêts et, *par anal.*, dans la langue usuelle : *le bien-fondé d'une réclamation.*

BIEN-FONDS (*bi-in-fon*) n. m. Immeuble (terre ou maison). Pl. des *biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE (*bi-in-neu-reû, eu-ze*) adj. Extrêmement heureux. (Il s'écrit en deux mots lorsque *bien* est adverbe : *tu es bien heureux d'avoir évité ce danger.*) N. Celui, celle qui jouit de la béatitude éternelle. Celui, celle que l'Eglise a béatifié.

BIEN-JUGÉ n. m. Arrêt conforme à la loi et à la jurisprudence.

BIENNAL, (èn'-nal) E, AUX adj. (préf. *bi*, et lat. *annus*, année). Qui dure deux ans : *charge biennale.* Qui s'exécute de deux en deux ans : *assolements biennaux.*

BIENSÉANMENT (*bi-in-sé-a-man*) adv. D'une manière bienséante.

BIENSÉANCE (*bi-in*) n. f. (de *bienséant*). Ce qui sied bien : *la bienséance d'une étoffe.* Convenance, retenue honnête : *observez toujours les bienséances, les règles de la bienséance.* ANT. **Inconvenance, impertinence.**

BIENSÉANT (*bi-in-sé-an*), **E** adj. (de *bien*, et *séant*). Ce qu'il convient de faire, de dire. ANT. **Malséant.**

BIEN-TENANT (*nan*), **E** n. et adj. Personne qui tient les biens d'une succession ou des biens grevés d'hypothèque. (On dit mieux DÉTENTEUR, TRICE.) Pl. *bien-tenants, antes.*

BIENTÔT (*bi-in-tô*) adv. (de *bien*, et *tôt*). Sous peu. **A bientôt** loc. adv. Je souhaite, je compte vous revoir avant peu.

BIENVEILLAMMENT (*bi-in-vè, ll* mll., *a-man*) adv. Avec bienveillance.

BIENVEILLANCE (*bi-in-vè, ll* mll.) n. f.. (de *bienveillant*). Bonté, disposition favorable envers quelqu'un. ANT. **Malveillance, hostilité.**

BIENVEILLANT (*bi-in-vè, ll* mll., *an*), **E** adj. (de *bien*, et *veillant* part., aujourd. inusité, de *vouloir*). Qui veut du bien : *un chef bienveillant.* Qui marque de la bienveillance : *des regards bienveillants.* ANT. **Malveillant, hostile, désobligeant.**

BIENVENIR (*bi-in*) v. n. N'est usité que dans la locution *se faire bienvenir*, se faire accueillir avec plaisir.

BIENVENU, E (*bi-in*) adj. et n. Qui est accueilli avec plaisir, qui arrive à propos : *soyez le bienvenu.*

BIENVENUE (*bi-in-ve-nû*) n. f. Arrivée qui fait plaisir, qui se produit à propos. Réception cordiale. Régal qu'on a l'habitude de payer en entrant dans un corps : *payer sa bienvenue.*

BIÈRE n. f. (all. *bier*). Boisson fermentée, faite avec de l'orge et du houblon : *la bière est nutritive. Ce n'est pas de la petite bière*, ce n'est pas peu de chose.

BIERE n. f. (all. *bahre*, ou angl. *bier*). Cercueil.

BIÈVRE n. m. Castor. (VX.)

BIEZ (*bi-é*) n. m. V. BIEF.

BIFFAGE (*bi-fa-je*) n. m. Action de biffer. Son résultat. (On dit aussi BIFFEMENT et BIFFURE.)

BIFFER (*bi-fé*) v. a. Rayer ce qui est écrit : *biffer une clause dans un contrat.*

BIFIDE adj. (lat. *bifidus*, même sens). Fendu en deux parties.

BIFTECK (*bif-tèk*) n. m. (angl. *beef*, bœuf, et *steak*, tranche). Tranche de bœuf grillée ou cuite à la poêle. Pl. des *biftecks.*

BIFURCATION (*si-on*) n. f. (de *bifurquer*). Endroit où une chose se divise en deux : *la bifurcation d'un chemin, d'une branche, d'une veine.*

BIFURQUER (*ké*) v. n. (préf. *bi*, et lat. *furca*, fourche). Diviser en deux, à la façon d'une fourche : *la voie bifurque.* **Se bifurquer** v. pr. Se diviser en deux.

BIGAME adj. et n. (préf. *bi*, et gr. *gamos*, mariage). Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE (*mî*) n. f. Etat de bigame.

BIGARADE n. f. Espèce d'orange amère, employée pour la fabrication du curaçao.

BIGARADIER (*di-é*) n. m. Variété d'oranger.

BIGARRÉ (*gha-ré*), **E** adj. Qui a des couleurs ou des dessins variés : *étoffe bigarrée.*

BIGARREAU (*gha-rô*) n. m. Cerise rouge et blanche, à chair très ferme et sucrée.

BIGARREAUTIER (*gha-rô-ti-é*) n. m. Variété de cerisier qui porte des bigarreaux.

BIGARRER (*gha-ré*) v. a. Diversifier par des couleurs ou des dessins variés.

BIGARRURE (*gha-ru-re*) n. f. Variété de couleurs ou de dessins. *Fig.* Mélange confus de personnes ou de choses disparates. *Bigarrure du style*, mélange de styles disparates.

BIGE n. m. (lat. *biga*). Char romain à deux ou quatre roues, attelé de deux chevaux.

BIGLE adj. Louche : *yeux bigles.* N. Personne qui louche. (Le fém. *biglesse* est usité.)

BIGLE n. f. *Vénerie.* Syn. de BEAGLE.

BIGNE n. f. Tumeur, bosse, contusion. (Vieux mot dont on a fait les mots pop. *beigne* et *beugne.*)

BIGNONE n. f. Genre de bignoniacées, souvent cultivées dans les jardins.

BIGNONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées. S. une *bignoniacée.*

BIGOPHONE (*fo-ne*) n. m. Instrument de musique en carton, sorte de mirliton de forme burlesque.

BIGORNE n. f. (du lat. *bigornis*, à deux cornes). Enclume à deux pointes. Masse de bois pour fouler les peaux mouillées. Syn. de BIGOT.

Bigorne.

BIGORNEAU (*nô*) n. m. Petite bigorne. Petit coquillage comestible du genre *littorine*. *Arg. milit.* Soldat d'artillerie de marine (par abrév. BIGOR).

BIGORNER (*né*) v. a. Arrondir sur la bigorne: *bigorner un anneau*. Fouler les peaux avec la bigorne.

BIGOT (*gho*), **E** n. et adj. Qui est d'une dévotion outrée, étroite, mal entendue.

BIGOT (*gho*) n. m. Pioche à deux fourchons, dite aussi *bigorne*.

BIGOTERIE (*ri*) n.f. (rad. *bigot*). Dévotion outrée.

BIGOTISME (*tis-me*) n. m. Caractère du bigot.

BIGOUDI n. m. Petite tige métallique entourée de cuir, autour de laquelle les femmes roulent leurs cheveux pour les friser.

BIGUE (*bi-ghe*) n.f. Chèvre formée de deux longues pièces de bois liées par le haut et portant une poulie.

BIHEBDOMADAIRE (*dé-re*) adj. Qui paraît, qui a lieu deux fois par semaine.

BIHOREAU (*ró*) n. m. Genre d'échassiers renfermant des hérons de petite taille.

BIJOU n. m. (du bas bret. *bizou*, anneau pour le doigt). Joyau, petit ouvrage d'une matière ou d'un travail précieux, servant pour la parure. Chose élégante et d'une petitesse relative : *la flèche de la Sainte-Chapelle est un vrai bijou*. Joli enfant. Chose ou personne mignonne. Pl. des *bijoux*.

BIJOUTERIE (*rî*) n. f. Commerce de bijoux. Objets fabriqués par le bijoutier : *acheter de la bijouterie*.

BIJOUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des bijoux.

BIJUMEAU (*mô*) n. et adj. m. Monstre double. *Anat.* Biceps.

BILABIÉ, E adj. (préf. *bi*, et lat. *labium*, lèvre). Se dit des corolles ou des calices divisés en deux.

BILAN n. m. (du lat. *bilanx*, balance). Compte de l'actif et du passif d'un négociant. Etat de situation d'un commerçant en faillite. *Déposer son bilan*, se déclarer en faillite. *Fig.* Se déclarer vaincu.

BILATÉRAL, E, AUX adj. Qui a deux côtés, qui se rapporte aux deux côtés d'un objet : *paralysie bilatérale*. *Dr.* Qui engage les deux parties : *une convention bilatérale*.

BILATÉRALEMENT (*man*) adv. Des deux côtés.

BILBOQUET (*kè*) n. m. Jouet formé d'une boule percée d'un trou et reliée par une cordelette à un bâtonnet pointu à l'un de ses bouts, concave à l'autre. Figurine de moelle de sureau, lestée de plomb par le bas, de telle manière qu'elle ne peut se tenir que debout. Petit ouvrage typographique (affiches, cartes de visite, lettres de faire part, etc.).

Bilboquet.

BILE n. f. (lat. *bilis*). Liquide amer, d'un jaune verdâtre, qui est sécrété par le foie. *Fig.* Colère, irritabilité. *Se faire de la bile*, se tourmenter, s'inquiéter. — La bile agit comme agent de la digestion dans les intestins. Quand elle se déverse dans l'estomac, elle cause des maux de cœur, des étourdissements. On combat ces malaises surtout par des vomitifs et des purgatifs.

BILHARZIE (*zî*) n. f. Genre de vers trématodes, parasites de l'intestin humain.

BILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE (*li-eû, eu-ze*) adj. Qui abonde en bile. *Fig. Homme bilieux*, homme irascible, d'humeur acariâtre.

BILINGUE (*lin-ghe*) adj. (lat. *bilinguis*). Qui est en deux idiomes différents : *inscription bilingue*.

BILITÈRE adj. Composé de deux lettres : *dé, si*.

BILL (*bil*) n. m. (mot angl.). Projet d'acte du Parlement d'Angleterre et quelquefois loi rendue. Pl. des *bills*.

BILLARD (*bi, ll* mll., *ar*) n. m. (rad. *bille*). Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table d'ardoise, entourée de bandes en caoutchouc et couverte d'un tapis de drap vert. La table sur laquelle on joue. La salle où l'on joue. Autref., bâton ou *queue* servant à pousser les billes. *Mar.* Barre de fer servant à faire entrer, en les frappant, les cercles de fer dont les mâts sont munis.

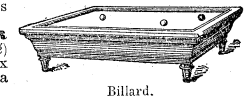
Billard.

BILLARDER (*bi, ll* mll., *ar-dé*) v. n. Toucher deux fois sa bille avec la queue. (Vx.)

BILLARDIER (*bi, ll* mll., *ar-di-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique ou répare les billards.

BILLE (*ll* mll.) n. f. Boule de billard. Petite boule d'argile, de pierre, de marbre ou d'agate. Bloc de bois non travaillé.

BILLEBARRER (*bi, ll* mll., *e-ba-ré*) v. a. Chamarrer, bigarrer de couleurs mal assorties.

BILLEBAUDE (*bi. ll* mll., *e-bô-de*) n. f. (de *bille*, et du vx fr. *baude*, hardie). Confusion. *Feu de billebaude*, tir à volonté. **A la billebaude** loc. adv. Sans ordre, confusément.

BILLEBAUDER (*bi, ll* mll., *e-bô-dé*) ou **BILBAUDER** (*bô-dé*) v. n. Se dit du chien qui quête mal.

BILLET (*bi, ll* mll., *è*) n. m. (du lat. *bulla*, cédule). Petite lettre, missive : *billet d'invitation*. Carte d'entrée ou de parcours : *billet de spectacle, de chemin de fer*. Bulletin de loterie. Imprimé que l'on envoie à ses relations pour annoncer un mariage, un décès, etc. : *billet de faire part* (ou *de part*). *Billet de logement*, écrit qui donne à un militaire le droit de loger chez la personne désignée sur ce billet. *Billet de banque*, papier émis par la Banque de France et remplaçant les monnaies d'or et d'argent : *il y a des billets de banque de 50, de 100, de 500 et de 1.000 francs*. (V. BANQUE.) *Billet à ordre*, écrit par lequel on s'engage à payer une somme à une époque déterminée, soit à la personne en faveur de laquelle le billet a été souscrit, soit *à son ordre*, c'est-à-dire à toute personne à qui la première aura transmis les billets. — Les billets à ordre doivent être faits sur du papier au timbre de 5 cent par 100 francs ou fraction de 100 francs. (V. ENDOSSEMENT.) Voici un exemple de la formule du billet à ordre :

Paris, le 4 juillet 1923. B. P. F. 1.000 »

Au premier mai prochain, je payerai à Monsieur Paul, ou à son ordre, la somme de mille francs.

Valeur reçue en marchandises.

JEAN.

A mon domicile, 15, rue Montparnasse.

BILLETÉ, E (*ll* mll.) adj. *Blas.* Semé de billettes.

BILLETTE (*bi. ll* mll., *è-te*) n. f. Morceau de bois fendu pour le chauffage. Rouleau de bois. *Blas.* Pièce héraldique qui est un petit carré long, toujours employé en nombre. Série de petites billes formant ornements sur les corniches, les archivoltes.

BILLEVESÉE (*bi-le-ve-zé*) n. f. (du vx fr. *billeveze*, cornemuse). Chose frivole, vaine, chimérique.

BILLION (*bi-li-on*) n. m. Syn. de MILLIARD.

BILLON (*ll* mll.) n. m. Autref., monnaie de cuivre alliée d'un peu d'argent. Auj., monnaie de cuivre ou de bronze. — En France, la monnaie de billon est un alliage de 95 p. 100 de cuivre, 4 d'étain et 1 de zinc. Les pièces de billon françaises sont de 10 centimes, de 5 cent., de 2 cent. et de 1 cent.

BILLON (*ll* mll.) n. m. *Agric.* Ados formé dans un terrain avec la charrue.

BILLONNAGE (*bi, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Labourage en billons. Trafic illégal sur les monnaies défectueuses.

Billot.

BILLONNEMENT (*bi. ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de labourer en billons. (Vx.)

BILLONNER (*bi, ll* mll., *o-né*) v. n. Trafiquer illégalement avec des monnaies défectueuses. (Vx.) Faire des sillons séparés des autres. (Vx.)

BILLONNEUR (*bi, ll* mll., *o-neur*) n. m. Celui qui billonne. (Vx.)

BILLOT (*bi, ll* mll., *o*) n. m. (diminin. de *bille*). Tronçon de bois gros et court. Pièce de bois sur laquelle on tranchait la tête des condamnés. Pièce de bois sur laquelle on coupe de la viande, du bois, etc. Bâton cylindrique, attaché le long des flancs des chevaux quand on les conduit à la file. Morceau de bois qu'on attache au cou des

bœufs pour les empêcher de courir. Masse de bois qui porte une enclume. Morceau de bois sur lequel les cordonniers battent le cuir.

BILOBÉ, E adj. *Hist. nat.* Partagé en deux lobes.

BILOCULAIRE (*lè-re*) adj. Se dit d'un fruit à deux cavités ou loges.

BILOQUER (*ké*) v. a. Labourer profondément.

BIMANE adj. et n. (préf. *bi*, et lat. *manus*, main.) Qui a deux mains : *l'homme est bimane.*

BIMBELOT (*bin-be-lo*) n. m. Jouet d'enfant. Colifichet.

BIMBELOTERIE (*bin, rî*) n. f. Fabrication ou commerce de bimbelots. Ensemble de ces objets.

BIMBELOTIER (*bin, ti-é*) n. m. Fabricant ou marchand de jouets d'enfants.

BIMENSUEL, ELLE (*man-su-èl, è-le*) adj. Qui a lieu deux fois par mois : *publication bimensuelle.*

BIMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*), adj. Qui a lieu tous les deux mois.

BIMÉTALLIQUE (*tal-li-ke*) adj. Qui a rapport au bimétallisme.

BIMÉTALLISME (*tal-lis-me*) n. m. Système monétaire établi sur un double étalon (or et argent).

BIMÉTALLISTE (*tal-lis-te*) adj. Qui a rapport au bimétallisme. N. Partisan de ce système.

BINAGE n. m. Action de biner. Seconde façon que l'on donne à la terre. Action du prêtre qui bine.

BINAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *binarius*). Qui a 2 pour base : *nombre binaire. Composé binaire,* qui est formé de deux éléments.

BINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. D'une manière binaire.

BINARD ou **BINART** (*nar*) n. m. Chariot bas à quatre roues, pour transporter les pierres de taille.

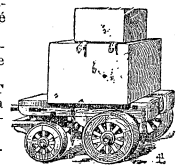

Binard.

BINEMENT (*man*) n. m. Syn. peu us. de BINAGE.

BINER (*né*) v. a. (lat. *binare;* de *bini*, deux). Ameublir le sol avec la binette. Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. V. n. Dire deux messes le même jour.

BINERVÉ, E (*nèr*) adj. *Bot.* Qui a deux nervures, comme les corolles des chicoracées.

BINET (*né*) n. m. (de *biner*). Brûle-bout ; bobèche à pointe pour brûler les bouts de chandelle, de bougie.

BINETTE (*nè-te*) n. f. (de *biner*). Outil de jardinier, qui revêt diverses formes.

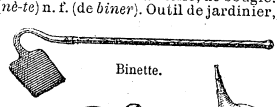

Binette.

BINEUR n. m. ou **BINEUSE** (*neu-ze*) n. f. Machine servant à effectuer les binages en grande culture.

BINIOU n. m. (mot bas breton). Sorte de cornemuse bretonne.

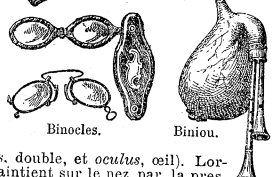

Binocles. Biniou.

BINOCLE n. m. (lat. *binus*, double, et *oculus*, œil). Lorgnon qui se maintient sur le nez par la pression d'un ressort, ou que l'on tient à la main à l'aide d'une poignée. (V. LORGNON, FACE-À-MAIN.)

BINOCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se fait, a lieu par les deux yeux : *vision binoculaire.*

BINOIR n. m. *Agric.* Syn. de BINOT.

BINOME n. m. (préf. *bi*, et gr. *nomê*, division). *Alg.* Expression algébrique à deux termes, comme $a - b$. **Binôme de Newton,** formule par laquelle Newton a donné le développement des puissances d'un binôme affecté d'un exposant quelconque.

BINOT (*no*) n. m. Petite charrue qui sert à biner.

BINOTAGE n. m. Façon culturale qui consiste en un labour en sillon étroit.

BINOTER (*té*) v. a. Labourer avec un binot.

BIOBLASTE (*bi'as-te*) n. m. (gr. *bios*, vie, et *blastos*, germe). Granulation vivante des plastides.

BIOCHIMIE (*mî*) n. f. (du gr. *bios*, vie, et de *chimie*). Se dit pour CHIMIE BIOLOGIQUE. (V. CHIMIE.)

BIOGRAPHE (*fe*) n. m. Auteur de biographies.

BIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Histoire de la vie d'un personnage.

BIOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire une biographie : *biographier un savant.*

BIOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la biographie : *notice biographique.*

BIOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la biographie.

BIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *logos*, discours). Science de la vie des corps organisés.

BIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la biologie.

BIOLOGISTE (*jis-te*) ou **BIOLOGUE** (*ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de biologie.

BIOMÉCANIQUE n. f. (du gr. *bios*, vie, et de *mécanique*). Science qui a pour but d'expliquer, par la physique et la chimie, le plus grand nombre possible des phénomènes vitaux.

BION n. m. Rejet d'une plante vivace.

BIONNER (*o-né*) v. a. Replanter les bions d'une plante vivace : *bionner des artichauts.*

BIOVULÉ, E adj. Qui contient deux ovules : *loge biovulée.*

BIOXYDE (*ksi-de*) n. m. Oxyde au second degré.

BIPARIÉTAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux deux pariétaux.

BIPARTI, ITE adj. Se dit des organes divisés en deux segments : *feuille bipartite.*

BIPARTIBLE adj. Divisible en deux parties.

BIPARTITION (*si-on*) n. f. Division en deux parties.

BIPÈDE adj. et n. (préf. *bi*, et lat. *pes, pedis*, pied). Se dit de tout animal à deux pieds : *l'oiseau est bipède ; l'homme est un bipède.* N. m. Chez un cheval, ensemble de deux membres antérieurs, postérieurs, latéraux ou diagonaux.

BIPENNE (*pè-ne*) adj. Qui a deux ailes. N. f. Hache romaine à deux tranchants.

BIPLAN n. m. Aéroplane à deux plans de sustentation.

BIPOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui a deux pôles : *aimant bipolaire.* **Coordonnées bipolaires,** système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par ses distances à deux points fixes.

BIQUE n. f. *Fam.* Chèvre : *manteau de peau de bique.*

BIQUET (*kè*) n. m. Petit d'une bique ; chevreau.

BIQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle biquette.*) Se dit de la chèvre qui met bas.

BIQUETTE (*kè-te*) n. f. Chevrette, jeune chèvre.

BIRÉFRINGENCE (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est biréfringent.

BIRÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. *Opt.* Se dit d'un corps susceptible de produire une double réfraction.

BIRÈME n. f. Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI n. m. Sorte de jeu de hasard prohibé, qui se joue avec un tableau partagé en 70 cases numérotées et des billets correspondant à ces numéros. *Arg. milit.* Compagnie de discipline d'Afrique.

BIS, E (*bi, bi-ze*) adj. Gris brun : *toile bise. Pain bis,* pain de qualité inférieure et de couleur grise.

BIS (*biss*) adv. Une seconde fois, deux fois : *numéro 20 bis.* N. m. Cri qui, adressé à des chanteurs, à des acteurs, signifie qu'on demande la répétition d'un passage : *avoir les honneurs du bis.* (V. BI.)

BISAÏEUL (*bi-za-i-eul*), **E** n. Père, mère de l'aïeul, ou de l'aïeule. Pl. des *bisaïeuls,* des *bisaïeules.*

BISAIGUË (*zè-ghu-e*) n. f. *Techn.* V. BESAIGUË.

BISAILLE (*za. ll* mll., *e*) n. f. (de *bis*). Farine servant à la fabrication du pain bis. Mélange de pois et de vesces pour nourrir la volaille.

BISANNUALITÉ (*zan'-nu*) n. f. Caractère de ce qui est bisannuel.

BISANNUEL, ELLE (*zan'-nu-èl, è-le*) adj. Qui revient tous les deux ans : *fête bisannuelle. Bot.* Qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans, comme la carotte, la betterave, le blé d'hiver, etc.

BISBILLE (*bis-bi, ll* mll., *e*) n. f. (de l'ital. *bisbiglio*, murmure). *Fam.* Petite querelle sur un objet futile,

BISCAÏEN, ENNE (*bis-ka-i-in, è-ne*) adj. et n. De la Biscaye.

BISCAÏEN (*bis-ka-i-in*) adj. et n. m. (de *Biscaye*, prov. d'Espagne). Se disait d'un fusil de gros calibre et du projectile qu'il contenait. Plus tard, projectile de boîte à mitraille.

BISCHOF n. m. V. BICHOF.

BISCORNU, E (*bis*) adj. Qui a deux cornes. D'une forme irrégulière. *Fig.* Bizarre : *idée biscornue.*

BISCOTIN (*bis*) n. m. (de l'ital. *biscottino*, dimin. de *biscotto*, biscuit). Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE (*bis-ko-te*) n. f. (de l'ital. *biscotto*, biscuit). Tranche de pain (souvent au lait), séchée au four. Petit four en pâte sèche et dure.

BISCUIT (*bis-ku-i*) n. m. (préf. *bis*, et *cuit*). Sorte de pain sec, dur et peu levé, se conservant longtemps, employé surtout pour les soldats et les marins. *S'embarquer sans biscuit*, s'engager dans une entreprise sans avoir pris ses précautions. Pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre. Ouvrage de porcelaine qui, après avoir reçu deux cuissons, est laissé dans son blanc mat, imitant le grain du marbre : *statuette de biscuit.*

BISCUITER (*bis-ku-i-té*) v. a. Amener la porcelaine à l'état de biscuit : *four à biscuiter.*

BISCUITERIE (*bis-ku-i-te-rî*) n. f. Fabrique de biscuits.

BISE (*bi-ze*) n. f. Vent du nord. *Fig.* Hiver : *quand la bise fut venue.*

BISEAU (*zô*) n. m. Bord taillé obliquement : *glace taillée en biseau.* Outil acéré, à tranchant incliné.

BISEAUTAGE (*zô*) n. m. Action de biseauter.

BISEAUTER (*zô-té*) v. a. Tailler en biseau : *biseauter un brillant, une glace.* Marquer les cartes pour les reconnaître et tricher au jeu.

BISEAUTEUR, EUSE (*zô-teur, eu-ze*) n. Celui, celle qui biseaute les cartes.

BISEGMENTATION (*sègh-man-ta-si-on*) n. f. Action de bisegmenter. Etat de ce qui est divisé en deux segments.

BISEGMENTER (*sègh-man-té*) v. a. Séparer en deux parties.

BISER (*zé*) v. a. (du lat. *bis*, deux fois). Reteindre, en parlant des étoffes : *biser du drap.*

BISER (*zé*) v. n. (de *bis* adj.). Dégénérer, noircir, en parlant des grains qui se gâtent.

BISET (*zè*) n. m. (de *bis*). Pigeon sauvage d'un gris ardoisé : *le biset est nommé aussi* pigeon de roche.

BISETTE (*zè-te*) n. f. (de *bis*). Dentelle en fil de lin, très étroite et demi-blanche. Macreuse.

BISEXUÉ (*sèk-su-è*), **E** ou **BISEXUEL. ELLE** (*sèk-su-èl, è-le*) adj. V. BISSEXUÉ.

BISMUTH (*bis-mut'*) n. m. (mot angl.). Métal (Bi) d'un blanc gris un peu rougeâtre, fusible à 268°, de densité 9,8, cassant et facile à réduire en poudre. — On l'utilise surtout allié à d'autres métaux : un de ses sels, le *sous-nitrate*, appelé vulgairement bismuth, sert à combattre la diarrhée.

Bison.

BISON (*zon*) n. m. (gr. *bison*). Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord et de l'Europe, à garrot relevé en bosse.

BISONNE (*zo-ne*) n. f. Femelle du bison.

BISONNE (*zo-ne*) n. f. (de *bis*). Toile grise, employée surtout comme doublure.

BISONTIN, E (*zon*) adj. et n. (de *Bisontium* n. lat. de Besançon). De Besançon.

BISQUAIN ou **BISQUIN** (*bis-kin*) n. m. Peau de mouton préparée et garnie de sa laine, dont on couvre le collier des chevaux de trait.

BISQUE (*bis-ke*) n. f. (orig. inconn.). Potage fait de coulis d'écrevisses, de quenelles de volaille ou de gibier, de hachis de poissons, etc. Avantage de quinze points qu'un joueur fait à un autre, au jeu de paume. *Pop.* Dépit, mauvaise humeur.

BISQUER (*bis-ké*) v. n. *Fam.* Eprouver du dépit.

BISSAC (*bi-sac*) n. m. (préf. *bis*, et *sac*). Besace ; sac analogue, faisant partie du harnachement des chevaux dans l'armée.

BISSECTEUR, TRICE (*bi-sèk*) adj. *Géom.* Qui divise en deux parties égales : *plan bissecteur ; ligne bissectrice.* N. f. Ligne de bissection, ou ligne droite qui divise un angle en deux parties égales.

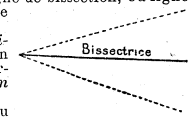

BISSECTION (*bi-sèk-si-on*) n. f. *Geom.* Division géométrique, en deux parties égales : *la bissection d'un dièdre.*

BISSER (*bi-sé*) v. a. (du lat. *bis*, deux fois). Répéter ou faire répéter une seconde fois : *bisser un passage, un acteur.*

BISSEXTE (*bi-sèks-te*) n. m. (du lat. *bissextus*, deux fois sixième). Vingt-neuvième jour ajouté au mois de février dans toutes les années dont l'expression numérale est exactement divisible par quatre, c'est-à-dire bissextiles.

BISSEXTIL, E (*bi-sèks*) adj. (lat. *bissextilis*). Se dit de l'année de 366 jours : *année bissextile.* — Chez les Romains, l'année était de 365 jours ; or, la terre employant à peu près 365 jours 1/4 à faire sa révolution annuelle autour du soleil, les six heures restantes avaient amené au temps de Jules César, une perturbation entre les dates vulgaires et les révolutions célestes. Pour régler cette différence, Jules César appela à Rome Sosigène, célèbre astronome d'Alexandrie. Ce savant établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366 jours. Ce jour intercalaire s'ajoute au mois de février qui, tous les quatre ans, a 29 jours au lieu de 28. Cette quatrième année se nomme *bissextile*. Toute année dont l'expression numérale est exactement divisible par 4 est bissextile : 1924, 1928, 1932, 1936, etc. Les années *séculaires* ne sont pas bissextiles, sauf celles (divisibles par 400) dont les deux premiers chiffres sont également divisibles par 4 : 2000, 2400, etc.

BISSEXUÉ (*bi-sèk-su-é*), **E** ou **BISSEXUEL, ELLE** (*bi-sèk-su-èl, è-le*) adj. Se dit des fleurs qui ont à la fois des étamines et des pistils.

BISSOC ou **BISOC** n. m. Charrue à deux socs.

BISTOQUET (*bis-to-kè*) n. m. Instrument tranchant, qui coupe à longueur les tringles de fer servant à fabriquer des clous.

BISTORTE (*bis*) n. f. Genre de renouée astringente, appelée ainsi parce que sa racine est tordue sur elle-même, ordinairement deux fois.

BISTORTIER (*bis-tor-ti-é*) ou **BISTOTIER** (*bis-to-ti-é*) n. m. Pilon de pharmacien, pour les substances molles.

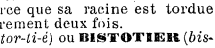

Bistouri.

BISTOURI (*bis*) n. m. Petit couteau chirurgical, servant à faire des incisions dans les chairs.

BISTOURNAGE (*bis-tour-na-je*) n. m. Castration, par torsion sous-cutanée, du cordon testiculaire, principalement chez le taureau.

BISTOURNER (*bis-tour-né*) v. a. Tourner, déformer. Faire le bistournage.

BISTRE (*bis-tre*) n. m. Couleur d'un brun noirâtre, employée dans le lavis, et que l'on obtient avec de la suie détrempée et mêlée d'un peu de gomme. Adj. Qui est de couleur bistre : *teint bistre ; crayon bistre.*

BISTRER (*bis-tré*) v. a. Donner la couleur du bistre.

BISULCE ou **BISULQUE** adj. (du préf. *bi*, et du lat. *sulcus*, sillon). Qui a le pied fourchu. V. RUMINANT.

BISULFITE n. m. Sel de l'acide sulfureux.

BISULFURE n. m. Composé binaire non oxygéné, dont la molécule comprend un atome d'un corps simple et deux atomes de soufre.

BITORD (*tor*) n. m. (préf. *bi*, et *tort*). Petit cordage composé de deux, trois ou quatre fils de caret, tortillés ensemble.

BITTE (*bi-te*) n. f. (du scandin. *biti*, poutre). Billot de bois ou de fonte pour l'amarrage à bord des bateaux.

BITTER (*bi-tèr*) n. m. (du holl. *bitter*, amer). Liqueur alcoolique amère, qui s'obtient en faisant macérer diverses substances dans du genièvre.

BITTON (*bi-ton*) n. m. Petite bitte fixée sur le pont d'un navire pour amarrer les manœuvres.

BITUMAGE n. m. Action de bitumer.

BITUME n. m. (lat. *bitumen*). Substance inflammable, liquide et jaunâtre, ou solide et noire, qui se trouve dans le sein de la terre : *le bitume sert au revêtement des trottoirs.*

BITUMIER (*mi-é*) n. m. Ouvrier qui recouvre de bitume une chaussée, un trottoir, etc.

BITUMINER (*né*) ou **BITUMER** (*mé*) v. a. Enduire de bitume.

BITUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) ou **BITUMEUX, EUSE** (*meû, eu-ze*) adj. Qui a les qualités du bitume, qui en contient : *sol bitumineux.*

BIVAC (*vak*) n. m. Forme vieille de BIVOUAC.

BIVALVE adj. et n. m. (préf. *bi*, et *valve*). *Hist. nat.* Se dit des mollusques dont la coquille est composée de deux pièces jointes par une charnière (moules, huîtres).

BIVALVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'une double valvule.

BIVEAU (*vô*) n. m. Equerre à branches mobiles du tailleur de pierres ; du fondeur de caractères.

BIVOLTIN ou **BIVOLTAIN** (*tin*) n. m. Vers à soie, donnant deux générations par an.

BIVOUAC (*vou-ak*) n. m. (allem. *bei* auprès, et *wacht*, garde). Campement provisoire et en plein air d'une armée. Lieu où est établi le bivouac. Troupe qui bivouaque.

Bivouac.

BIVOUAQUER (*ké*) v. n. (*de bivouac*). Camper en plein air. (On disait autrefois BIVAQUER.)

BIZARRE (*za-re*) adj. (esp. *bizarro*). Fantasque, extravagant, capricieux : *esprit bizarre.*

BIZARREMENT (*man*) adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE (*za-re-ri*) n. f. Caractère de ce qui est bizarre, fantasque.

BIZUT ou **BIZUTH** (*zu*) n. m. *Arg. des éc.* Elève (hautes classes de l'enseignement secondaire, ou Grandes Ecoles) de première année.

BLACKBOULAGE n. m. Action de blackbouler.

BLACKBOULER (*lé*) v. a. (de l'angl. *black*, noir, et de *boule*). *Fam.* Refuser à un examen. Evincer, repousser par un vote.

BLACK-ROT (*blak-rot*) n. m. (en angl. *noire pourriture*). Maladie de la vigne, provoquée par un champignon microscopique qui se développe sur les feuilles : *on traite le black-rot par le sulfate de cuivre en solution.*

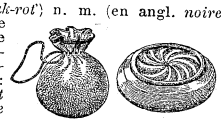

Blagues.

BLAFARD (*far*), **E** adj. (anc. allem.). Pâle, décoloré, d'un blanc terne : *teint blafard ; lueur blafarde.*

BLAGUE (*bla-ghe*) n. f. (de l'all. *balg*, poche élastique). Petit sac de poche, dans lequel les fumeurs mettent leur tabac. *Fam.* Mensonge, hâblerie : *dire des blagues.* Facilité à débiter des hâbleries : *avoir de la blague.*

Blaireau.

BLAGUER (*ghé*) v. n. Dire des blagues. V. a. *Fam.* Railler : *blaguer quelqu'un.*

BLAGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) adj. et n. *Fam.* Qui dit des blagues : *air blagueur ; propos blagueur.*

BLAIREAU (*blè-rô*) n. m. (orig. incert.). Mammifère omnivore, plantigrade, à odeur infecte. Pinceau de doreur, fait de poils de blaireau. Pinceau à savonner la barbe.

BLÂMABLE adj. Digne de blâme.

BLÂME n. m. Sentiment, discours par lequel on condamne une personne, une action.

BLÂMER (*mé*) v. a. (du lat. *blasphemare*, blasphémer, outrager). Désapprouver, reprouver.

BLANC (*blan*), **BLANCHE** adj. de l'anc. haut allem. *blanch*, même sens). Qui est de la couleur du lait, de la neige. *Fig.* Qui n'est pas sale : *linge blanc.* Innocent : *blanc comme neige. Arme blanche*, tranchante ou pointue. *Papier blanc*, où il n'y a rien d'écrit. *Nuit blanche*, passée sans dormir. *Eau blanche*, extrait de saturne étendu d'eau, qu'on emploie pour guérir les contusions, les brûlures. *Donner carte blanche*, donner plein pouvoir.

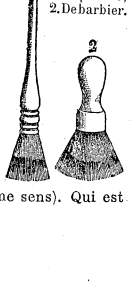

1. Blaireaux : 1. Depeintre; 2. Debarbier.

BLANC (*blan*) n. m. La couleur blanche. Fard que l'on étend sur la peau. Homme appartenant à la race blanche (pour une femme, on dit : *une blanche*). Espace vide dans une page. *Fig. De but en blanc*, directement, brusquement, sans ménagement. Etoffes blanches en fil ou en coton, telles que calicot, mousseline : *magasin de blanc.* Petite monnaie d'argent valant cinq deniers. *Mets au blanc*, mets accommodé à la sauce blanche. *Chauffer à blanc*, jusqu'à ce que la matière chauffée passe du rouge au blanc. *Blanc de poulet*, chair entourant le bréchet. *Blanc d'œuf*, partie glaireuse de l'œuf. *Blanc de l'œil*, la cornée. *Blanc d'Espagne*, craie friable. *Blanc de céruse, de plomb*, sel de plomb qui entre dans certaines couleurs. *Blanc de baleine*, matière grasse extraite de la tête de la baleine et de certains cétacés, et qui sert à fabriquer les bougies. *Blanc de champignon*, masse compacte de mycélium d'agaric, dont on se sert pour ensemencer les meules. *Maladie de blanc*, maladie cryptogamique de divers végétaux, qui se manifeste par des taches blanches. *Les Blancs.* V. BLANCS (*Part. hist.*). *A blanc*, de manière à devenir ou à rendre blanc : *chauffer à blanc ; saigner à blanc.* ANT. **Noir, sale, malpropre.**

BLANC-BEC (*blan-bèk*) n. m. Jeune homme sans expérience. Pl. des *blancs-becs.*

BLANC-ÉTOC ou **BLANC-ESTOC** n. m. Se dit en sylviculture d'une coupe dans laquelle tout est abattu rez terre.

BLANCHAILLE (*cha, ll* mll.) n. f. Menus poissons blancs.

BLANCHÂTRE adj. Tirant sur le blanc.

BLANCHE n. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié de la ronde ou deux noires, ou quatre croches.

BLANCHET (*chè*) n. m. (de *blanc*). Sorte d'étoffe de laine blanche. Filtre de molleton employé dans les pharmacies et les fabriques de liqueurs. *Impr.* Morceau de laine ou de soie, dont on garnit le tympan ou les cylindres d'une presse pour rendre le foulage plus égal et garantir les caractères.

BLANCHEUR n. f. Qualité de ce qui est blanc : *la blancheur de la neige.*

BLANCHIMENT (*man*) n. m. Action ou art de blanchir : *blanchiment de la toile.*

BLANCHIR v. a. Rendre blanc : *l'âge blanchit les cheveux.* Rendre propre : *blanchir du linge. Cuis.* Passer à l'eau bouillante pour attendrir, enlever l'âcreté : *blanchir des choux. Fig.* Disculper : *rien ne peut le blanchir.* PROV. : **A blanchir la tête d'un nègre on perd sa lessive**, on perd son temps quand on veut corriger un incorrigible, faire comprendre à quelqu'un une chose qui passe sa portée, etc. V. n. Devenir blanc : *ses cheveux commencent à blanchir.* **Se blanchir,** être blanchi. Se salir avec du blanc. *Fig.* Se disculper. ANT. **Noircir, salir.**

BLANCHISSAGE (*chi-sa-je*) n. m. Action de nettoyer, de blanchir le linge, de raffiner le sucre.

BLANCHISSANT (*chi-san*), **E** adj. Qui prend une couleur blanche : *tête, aube blanchissante.*

BLANCHISSERIE (*chi-se-ri*) n. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, des étoffes, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE (*chi-seur, eu-ze*) n. Dont la profession est de blanchir du linge.

BLANCHOYER (*choi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Avoir un reflet blanc.

BLANC-MANGER (*jé*) n. m. Crème en gelée blanche, que l'on prépare avec des amandes, du lait, du sucre, des aromates. Gelée de viande blanche. Pl. des *blancs-mangers.*

BLANC-SEING (*sin*) n. m. Papier en blanc, au bas duquel on met sa signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse à volonté. Pl. des *blancs-seings.*

BLANCS-MANTEAUX (*tô*) n. m. pl. Religieux appartenant à l'ordre des servites de la Vierge, fondé à Marseille en 1252. Moines parisiens de l'ordre des guillemites. S. un *blanc-manteau.*

FORMES DE L'ÉCU

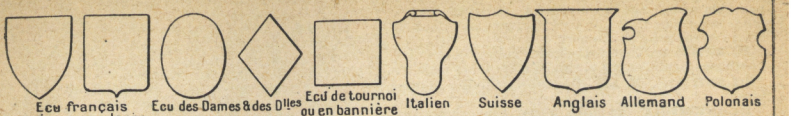

ÉMAUX, MÉTAUX & FOURRURES

DIVISIONS DE L'ÉCU

PARTITIONS PRINCIPALES DE L'ÉCU

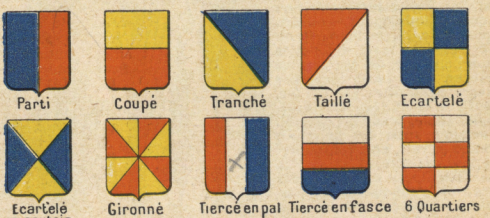

PIÈCES HONORABLES, REBATTEMENTS & FIGURES PRINCIPALES

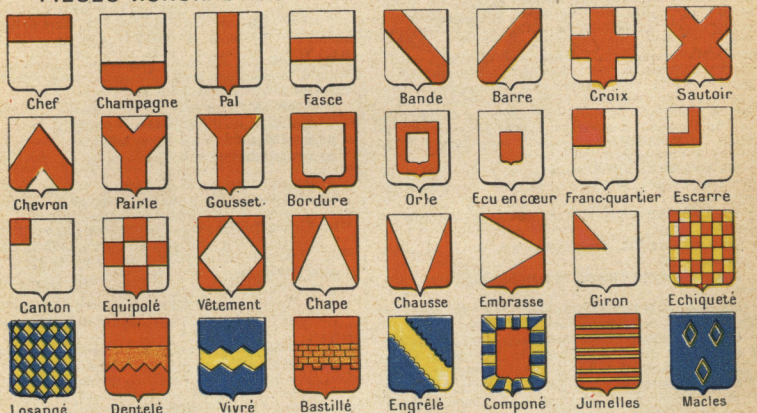

BLANQUE n. f. Jeu de hasard se jouant avec 52 cartes enfermées chacune dans un étui en bois.

BLANQUETTE (*klè-te*) n. f. Petite poire d'été à peau blanche. Ragoût de viandes blanches accommodées au blanc. Sorte de vin blanc mousseux du Midi : *blanquette de Limoux.*

BLAPS n. m. Genre d'insectes coléoptères noirs, nocturnes, lents, et qui vivent dans les lieux obscurs.

BLASÉ (*zé*), **E** adj. Dégoûté de tout : *homme blasé.*

BLASEMENT (*ze-man*) n. m. Etat d'une personne blasée.

BLASER (*zé*) v. a. Affaiblir, émousser les sens, la sensibilité, le goût : *les liqueurs fortes blasent le palais.*

BLASON (*zon*) n. m. Ensemble des armoiries ou des signes qui composent un écu armorial. Science des armoiries.— La science du blason date de l'époque des croisades; c'est à la fin du XIIe siècle qu'on la voit obéir à des lois immuables et prendre un caractère régulier. A cette époque, on établit des chartes et répertoires destinés à fixer l'authenticité des armoiries, et chaque blason de famille devient propriété régulière et transmissible. Sous ce nom de *blason*, on comprend alors les armoiries peintes sur l'écu et aussi les *ornements extérieurs* (casques, lambrequins, colliers, supports, etc.). L'*écu* lui-même ou *table d'attente* revêt différentes formes ; chacune de ses régions reçoit un nom particulier. Les couleurs sont dites *métaux* (or, argent), ou *émaux* (gueules, azur, sinople, sable, orangé, pourpre). On emploie aussi des *fourrures* (hermine et vair, puis contre-hermine, contre-vair et vairé) ; la table d'attente est divisée par des lignes droites qui donnent les *partitions ;* les pièces qui la meublent sont *honorables* (ce sont les plus anciennes, et qui donnent naissance à d'autres par *rebattement*) ou *ordinaires* (celles-ci comprenant les figures de toute sorte : hommes, animaux, plantes, maisons, châteaux, objets divers, armes, outils, pièces de costume, etc.). Les *attributs* indiquent la manière d'être des pièces, leur aspect, leur disposition et leur nombre ; enfin, les *ornements extérieurs* indiquent le rang, la charge, les dignités ou la fonction du possesseur. Après les nobles, les villes, municipalités, provinces, corporations, chapitres, eurent aussi leurs armoiries.

BLASONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de représenter des armoiries, suivant les règles du blason.

BLASONNER (*zo-né*) v. a. Peindre ou interpréter des armoiries.

BLASONNEUR, EUSE (*zo-neur, eu-ze*) adj. et n. Qui blasonne.

BLASPHÉMATEUR, TRICE (*blas-fé*) n. Qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE (*blas-fé*) adj. Qui contient des blasphèmes : *propos blasphématoires.*

BLASPHÈME (*blas-fè-me*) n. m. (gr. *blasphêmia*). Parole qui outrage la Divinité, la religion : *proférer des blasphèmes.* Parole outrageante, en général.

BLASPHÉMER (*blas-fé-mé*) v. a. et n. (Se conj. comme *accélérer.*) Proférer un blasphème : *blasphémer la religion ; blasphémer contre la religion.* Proférer des jurements.

BLASTE (*blas-te*) n. m. (du gr. *blastos*, germe). Partie de l'embryon qui se développe lors de la germination.

BLASTODERME (*blas-to-dèr-me*) n. m. Membrane vitelline, qui donne naissance au corps de l'embryon.

BLATÉRER (*ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Se dit du bélier et du chameau qui crient.

BLATIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *bladum*, blé). Marchand de blé, au marché. Adj. : *un marchand blatier.*

BLATTE n. f. Insecte nocturne orthoptère, appelé *cafard, cancrelat.*

Blatte.

BLAUDE (*blô-de*) n. f. *Dialect.* Blouse de charretier, de paysan.

BLÉ n. m. (autref. *bled ;* bas lat. *bladum*). Nom vulgaire d'une espèce de graminées (nom scientifique *triticum*), qui produit le grain dont on fait le pain. **Blé méteil,** moitié blé, moitié seigle. **Blé noir,** sarrasin. **Blé de Turquie,** maïs. PROV. : **Manger son blé en herbe,** dépenser son revenu par avance. **Crier famine sur un tas de blé,** se plaindre quand on est dans l'aisance, quand on est riche.

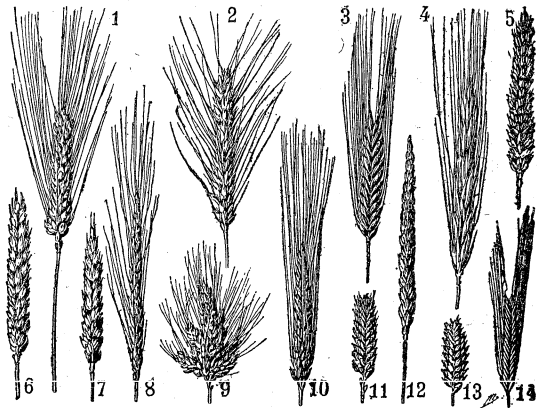

Blé : 1. Nonette de Lausanne ; 2. D'automne rouge ; 3. Amidonnier noir ; 4. De Pologne ; 5. Victoria d'automne ; 6. Blanc de Flandre ; 7. Richelle de Naples ; 8. Epeautre blanc barbu ; 9. Miracle ; 10. Poulard blanc lisse ; 11. Carré de Sicile ; 12. Epeautre blanc sans barbe ; 13. Du Chili ; 14. Engrain.

BLEIME (*blè-me*) n. f. Contusion, meurtrissure de la face plantaire chez le cheval, avec épanchement de sang et suppuration.

BLÊME adj. Très pâle : *teint blême.*

BLÊMIR v. n. Devenir blême : pâlir.

BLÊMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui blêmit.

BLÊMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Action de blêmir.

BLENDE (*blin-de*) n. f. Sulfure naturel de zinc.

BLENNIE (*blè-ni*) n. f. Genre de petits poissons de mer et des eaux douces, de formes bizarres.

BLENNORRAGIE ou **BLENNORRHAGIE** n. f. (gr. *blenna*, mucus, et *rhagé*, éruption). Inflammation microbienne de la muqueuse des organes génitaux.

BLÉPHARITE n. f. (du gr. *blepharon*, paupière) Inflammation des paupières. (On doit laver à l'eau boriquée les paupières atteintes de blépharite.)

BLÈSE (*blè-ze*) adj. et n. Affecté de blésité : *être blèse.*

BLÉSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de bléser.

BLÉSER (*zé*) v. n. (du lat. *blæsus*, bègue. — Se conj. comme *accélérer.*) Substituer dans la prononciation une consonne faible à une consonne forte, comme *zerbe, seval, pizon,* pour *gerbe, cheval, pigeon.* (V. ZÉZAYER.)

BLÉSITÉ (*zi*) n. f. (de *blèse*). Vice dans la prononciation, consistant à dire *z* pour *s, g,* etc. V. ZÉZAIEMENT.

BLESSANT (*blè-san*), **E** adj. Offensant, qui mortifie : *parole blessante.*

BLESSÉ (*blè-sé*), **E** adj. et n. Qui a reçu une blessure. *Fig.* Affligé, offensé, outragé : *blessé dans ses affections, dans son honneur.*

BLESSER (*blè-sé*) v. a. (orig. incert.). Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion. Faire du mal : *mon soulier me blesse.* Affecter désagréablement les sens : *son qui blesse l'oreille ; couleurs qui blessent la vue. Fig.* Choquer, offenser : *ce mot le blessa.* Porter préjudice : *blesser des intérêts.* **Se blesser** v. pr. Se faire une blessure. S'offenser.

BLESSURE (*blè-su-re*) n. f. (de *blesser*). Lésion produite sur un être vivant par un choc, une arme. *Fig.* Ce qui offense l'honneur, l'amour-propre. Tourment moral : *blessure de l'âme.*

BLET, ETTE (*blè, è-te*) adj. (du german. *blet*, noirâtre). Se dit des fruits trop mûrs qui ont subi un commencement de décomposition : *poire blette.*

BLÉTE ou **BLETTE** (*blè-te*) n. f. Plante potagère, de la famille des chénopodiacées.

BLETTIR (*blè-tir*) v. n. Devenir blet.

BLETTISSEMENT (*blè-ti-se-man*) n. m. Excès de maturité qui rend un fruit mou, noirâtre.

BLEU, E adj. (du german. *blau*). De couleur d'azur. *Cordon bleu*, cuisinière très habile. *Bas bleu.* V. BAS n. m. *Contes bleus*, récits fabuleux, contes de fées. *Colère bleue*, violente colère. N. m. La couleur bleue : *passer du linge au bleu ; des étoffes bleu clair, bleu foncé.* Court-bouillon : *poisson au bleu. Fam. Passer au bleu*, ne pas mentionner, escamoter, dissiper. **Bleu de Prusse**, matière d'un bleu foncé. *Fam.* et *pop.* **Un bleu,** un conscrit. **Petit bleu,** vin ordinaire, léger. *Les Bleus.* V. BLANCS (*Part. hist.*).

BLEUÂTRE adj. Qui tire sur le bleu.

BLEUET (*bleu-è*) n. m. V. BLUET.

BLEUIR v. a. Rendre bleu. V. n. Devenir bleu.

BLEUISSAGE (*bleu-i-sa-je*) n. m. Action de bleuir. Son résultat : *le bleuissage de l'acier.*

BLEUISSEMENT (*bleu-i-se-man*) n. m. Passage d'une couleur au bleu. (Peu us.)

BLEUTÉ, E adj. Qui a une nuance bleue.

BLIN n. m. Une des pièces de l'ourdissoir. Cercles de fer placés sur les vergues comme supports aux bouts-dehors : *blins de bouts-dehors de bonnettes.*

BLINDAGE n. m. Action de blinder. Cuirasse d'acier, protégeant les vaisseaux contre l'artillerie.

BLINDE n. f. ou plus souvent **BLINDES** n. f. pl. (allem. *blende*). Pièces de bois employées surtout dans les sièges pour soutenir une voûte de fascines ou d'autres objets qui garantissent des feux plongeants de l'ennemi.

BLINDER (*dé*) v. a. Garnir de blindes une tranchée. Entourer de plaques d'acier les parois des navires, des forts, etc., pour les protéger.

BLOC (*blok*) n. m. (german. *bloch*). Masse considérable et pesante : *un bloc de marbre, de fer.* Amas : *un bloc de livres.* Loc. adv. **En bloc.** en gros ; sans examen détaillé : *vendre en bloc.* **A bloc,** à fond : *serrer des freins à bloc ;* jusqu'en haut : *hisser un pavillon à bloc.*

BLOCAGE n. m. ou **BLOCAILLE** (*ka, ll* mll.) n. f. Débris de moellons, de briques.

BLOCAGE n. m. *Jeu* et *impr.* Action de bloquer.

BLOCHET (*chè*) n. m. Pièce de bois placée aux angles d'une toiture, recevant le pied des arbalétriers.

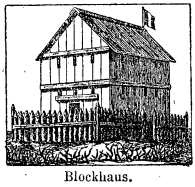
Blockhaus.

BLOCKHAUS (*blokôss*) n. m. invar. (all. *block*, bloc, et *haus*, maison). Ouvrage défensif, originairement improvisé au moyen de troncs d'arbres équarris, de barres de fer, etc., qui procurent promptement un abri à l'épreuve des balles.

BLOCK-SYSTEM (*blok-sis-tèm*) n. m. (mot angl.). Mode d'exploitation des chemins de fer, destiné à prévenir les collisions.

BLOC-NOTES ou **BLOCK-NOTES** n. m. Paquet de feuillets faciles à détacher, sur lesquels on prend des notes. Pl. des *blocs-notes* ou *blocks-notes.*

BLOCUS (*kuss*) n. m. (allem. *blockhaus*). Investissement d'une ville, d'un port, d'une position fortifiée, pour couper toute communication entre le lieu bloqué et le dehors. **Blocus continental.** V. *Part. hist.*

BLOND (*blon*), **E** adj. D'une couleur tenant le milieu entre le doré et le châtain clair : *chevelure blonde.* N. Se dit des personnes : *un blond ; une belle blonde.* N. m. La couleur blonde : *cheveux d'un beau blond.* N. f. Dentelle de soie aux fuseaux.

BLONDASSE (*da-se*) adj. et n. D'un blond fade.

BLONDEUR n. f. Qualité de ce qui est blond.

BLONDIN, E adj. et n. Qui a les cheveux blonds : *un enfant blondin ; une blondine.*

BLONDIN n. m. Appareil de levage et de transport mécanique se déplaçant sur câbles aériens.

BLONDINET, ETTE (*nè, è-te*) n. et adj. Se dit d'une personne légèrement blonde : *un blondinet.*

BLONDIR v. n. Devenir blond : *blé qui blondit.*

BLONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui blondit : *épis blondissants ; campagnes blondissantes.*

BLOQUER (*ké*) v. a. (de *bloc*). Faire le blocus d'une place, d'une ville. Au billard, pousser droit et avec force une bille dans la blouse. *Imp.* Mettre une lettre renversée à la place d'une autre qui manque provisoirement. Réserver en blanc la place d'une figure, etc. *Maçonn.* Remplir les vides de blocage et de mortier, etc. Arrêter un train, une automobile, etc., en bloquant les freins. *Bloquer les freins*, les serrer à bloc.

BLOQUET (*kè*) n. m. Bobine à manche pour les dentellières à la main.

BLOQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) adj. Qui bloque des roues, un convoi, etc.

BLOTTIR [*blo-tir*] **(SE)** v. pr. S'accroupir, se pelotonner : *la perdrix se blottit devant le chien.*

Blouse.

BLOUSE (*blou-ze*) n. f. Chacun des trous des coins et des côtés des anciens billards. Moule du potier d'étain. Cavité pleine d'eau et recouverte de sable, dans les landes de Gascogne.

BLOUSE (*blou-ze*) n. f. Surtout de toile ou de cotonnade porté par les paysans, les ouvriers, les artistes, les écoliers, etc.

BLOUSER (*blou-zé*) v. a. Faire entrer une bille de billard dans la blouse. *Fig.* et *fam.* Tromper, induire en erreur : *il m'a blousé.*

Bluet.

BLUET ou **BLEUET** (*è*) n. m. Centaurée à fleur bleue, très commune dans les blés.

BLUETTE (*è-te*) n. f. (du vx fr. *belue*, étincelle). Petite étincelle. *Fig.* Petit ouvrage littéraire, spirituel et sans prétention : *cette comédie n'est qu'une bluette.*

BLUFF (*bleuf*) n. m. (mot angl.). Parole ou action propre à intimider ou à faire illusion.

BLUFFER (*bleu-fé*) v. a. Leurrer par de fausses apparences : *bluffer quelqu'un.*

BLUFFEUR, EUSE (*bleu-feur, eu-ze*) n. et adj. Qui bluffe.

BLUTAGE n. m. Action de bluter. Produit qui en résulte.

BLUTER (*té*) v. a. (pour *bureter* ; de *bure*). Passer la farine par un sas, tamis ou blutoir.

BLUTERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on blute.

BLUTOIR ou **BLUTEAU** (*tô*) n. m. Tamis pour bluter la farine ou autres substances broyées.

BOA n. m. (mot lat. signif. *couleuvre*). Genre d'ophidiens, famille des pythonidés. *Fig.* Fourrure allongée, que les dames portent autour du cou. — Le boa habite l'Amérique méridionale, centrale et les Antilles ; il atteint plus de 6 mètres de long, se nourrit de petits mammifères qu'il étouffe en s'enroulant autour de leur corps, rend de réels services en détruisant les rongeurs. Il n'est pas venimeux et, en général, il n'attaque pas l'homme.

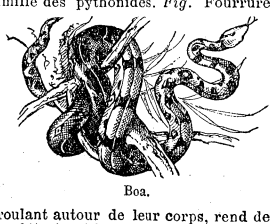
Boa.

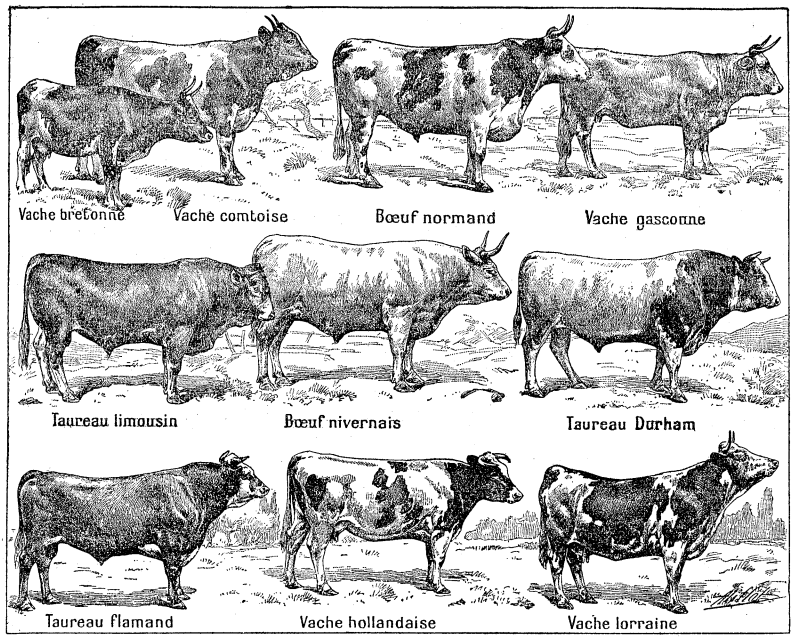

BOBÈCHE n. f. Disque de verre ou de métal, à rebords, percé au milieu, que l'on adapte à un bougeoir, etc., pour empêcher la cire de couler plus bas. Partie supérieure et mobile du chandelier, qui a la forme de ce disque.

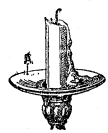
Bobèche.

BOBINAGE n. m. Action d'enrouler le fil sur des bobines.

BOBINE n. f. Petit cylindre de bois pour dévider du fil, de la soie, etc. *Pop.* Figure ridicule, grimaçante. *Electr.* Cylindre creux autour duquel est enroulé un fil métallique recouvert d'une enveloppe isolante et que peut traverser un courant électrique. **Bobine d'induction,** appareil électrique formé de deux bobines, le fil de l'une parcouru par un courant variable qui influence celui de l'autre. **Bobine de Ruhmkorff,** machine d'induction électrique qui permet d'obtenir des effets très intenses. (V. INDUCTION.) — Le courant de la pile arrive en B, passe par l'intermédiaire du conducteur A à un gros fil inducteur, et sort en N ; le fil induit formant la bobine extérieure a ses extrémités en C, C.

Bobines.

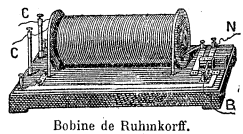

Bobine de Ruhmkorff.

BOBINER (*né*) v. a. Enrouler de la soie, du fil, du coton, de la laine, du papier, etc., sur une bobine.

BOBINETTE (*nè-te*) n. f. Petite pièce de bois mobile, qui servait autrefois à fermer les portes, dans les campagnes : *le loquet a remplacé la bobinette.*

BOBINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui bobine. N. f. Machine à bobiner.

BOBINOIR n. m. Bobineuse mécanique.

BOBO n. m. Petit mal (dans le langage enfantin) ; mal insignifiant : *avoir bobo, du bobo.*

BOCAGE n. m. (pour *boscage ;* de *bosc,* bois). Bosquet, petit bois, bois agréablement ombragé.

BOCAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui habite les bocages : *nymphe bocagère.* Coupé de bocages : *vallon bocager.*

BOCAL n. m. (ital. *bocale*). Vase de verre, de faïence, etc., à large ouverture et à col très court : *un bocal de pharmacien.* Pl. des *bocaux.*

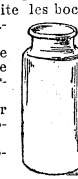
Bocal.

BOCARD (*kar*') n. m. Machine pour écraser le minerai et qui sert pour produire des poudres très fines.

BOCARDAGE n. m. Action de bocarder.

BOCARDER (*dé*) v. a. Passer au bocard.

BOCHE n. et adj. (abrév. d'*Alboche,* Allemand). Synonyme populaire et méprisant d'ALLEMAND : *le mensonge boche.*

BOCK (*bok*) n. m. (mot all.). Verre à bière, équivalant à un quart de litre ; *bock de cristal.* Contenu de ce verre : *boire un bock.* Récipient à injections.

BOËSSE (*bo-è-se*) n. f. (de *brosse*). Outil pour ébarber les sculptures.

BOËSSER (*bo-è-sé*) v. a. Ebarber avec la boësse.

BOËTTE ou **BOUETTE** (*è-te*). n. f. *Pêch.* V. BOITTE.

BŒUF (*beuf,* au pl. *beû*) n. m. (lat. *bos, bovis*). Animal ruminant et à cornes. Sa chair. *Travailler comme un bœuf,* travailler longuement, durement. **Bœuf gras** (*beu* au sing. et au pl.), bœuf qu'on promène en pompe pendant les jours gras. PROV. : **Bœuf saignant, mouton bêlant,** le rôti de bœuf doit se manger peu cuit, celui de mouton encore moins cuit.

BOG n. m. Jeu de cartes, sorte de nain jaune.

BOGHEADS (*bog-hèdss*) n. m. pl. (nom d'un village d'Ecosse). Combustibles fossiles, analogues à la houille.

BOGHEI ou **BOGUET** (*bo-ghè* — angl. *buggy*) n. m. Cabriolet découvert, à deux roues.

BOGIE (*ji*) ou **BOGGIE** (*bogh-ji*) n. m. Truck à deux essieux, sur lequel porte l'avant-train d'une locomotive ou le châssis d'un wagon.

BOGUE (*bo-ghe*) n. f. (provenç. *boga*). Enveloppe

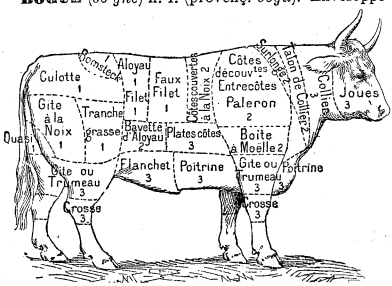

Bœuf de boucherie (détail) : 1. Viande de première qualité ; 2. De seconde qualité ; 3. De troisième qualité.

de la châtaigne armée de piquants. Pelle dont on se sert pour enlever les boues.

BOGUER (*ghé*) v. n. Au bog, mettre un enjeu. V. a. Faire mûrir du raisin, des coings, etc., sur la paille.

BOHÊME n. Personne qui vit au jour le jour. N. f. L'ensemble des bohèmes.

BOHÉMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. et n. De la Bohême. N. Vagabond, homme ou femme, que l'on croyait originaire de la Bohême et qui disait la bonne aventure, ou mendiait : *un bohémien ; une bohémienne.* (On dit aussi TZIGANE.)

BOIRE v. a. (lat. *bibere.* — *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvais. Je bus. Je boirai Je boirais. Bois, buvons, buvez. Que je boive, que nous buvions. Que je busse. Buvant. Bu, bue*). Avaler un liquide : *boire de l'eau. Boire la santé*, ou plus souvent *à la santé de quelqu'un*, faire des vœux pour lui en buvant. *Absol.* S'enivrer : *ceux qui boivent finissent mal.* Absorber : *ce papier boit.* Se noyer : *j'ai failli boire. Donner pour boire*, donner quelque chose en sus du prix convenu. (V. POURBOIRE.) *Fig.* Etre forcé d'endurer : *boire une insulte. Boire le calice jusqu'à la lie.* supporter un malheur dans toute son étendue. PROV. : **Qui a bu boira,** on ne se corrige jamais d'un défaut qui est devenu une habitude.

BOIRE n. m. Ce qu'on boit : *le boire. Perdre le boire et le manger*, être si absorbé par quelque chose qu'on ne pense plus aux nécessités de la vie.

BOIS (*boi*) n. m. (bas lat. *boscum*). Substance dure et compacte des arbres. Lieu planté d'arbres. Objet de bois : *un beau bois de lit.* Hampe d'un drapeau, bâton d'une lance. Cornes des bêtes fauves : *les bois du cerf. Homme des bois*, nom vulgaire de l'orang-outan. PROV. : **Trouver visage de bois,** trouver la porte fermée, ne trouver personne. **Etre volé comme dans un bois,** être la dupe de fripons. **Le bois tortu fait le feu droit,** il est permis de recourir à des moyens détournés pour arriver à un but honnête.

BOISAGE (*za-je*) n. m. Action de revêtir de pièces de bois l'intérieur des puits et des galeries de mines. Bois pour cette opération.

BOISÉ (*zé*), **E** adj. Garni d'arbres : *pays boisé.*

BOISEMENT (*ze-man*) n. m. Plantation de bois.

BOISER (*zé*) v. a. Garnir d'une boiserie ou d'un boisage : *boiser un salon, un puits.* Planter de bois : *boiser une montagne.* Construire la carcasse d'un navire.

BOISERIE (*ze-rî*) n. f. Menuiserie qui couvre les murs d'un appartement.

BOISEUR (*zeur*) n. m. Ouvrier employé dans les mines aux travaux de boisage.

BOISSEAU (*boi-sô*) n. m. (même étym. que *boîte*). Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, de contenance variable suivant les pays (environ 13 litres) ; son contenu. Poteries s'emboîtant les unes dans les autres pour former des cheminées, des ventilateurs, etc. *Fig. Mettre la lumière sous le boisseau*, cacher la vérité (*Evang.*).

BOISSELÉE (*boi-se-lé*) n. f. Contenu du boisseau.

BOISSELIER (*boi-se-li-é*) n. m. Qui fait des boisseaux et des ustensiles de bois.

BOISSELLERIE (*boi-sè-le-rî*) n. f. Art ou commerce de boisselier. Objets qu'il fabrique.

BOISSON (*boi-son*) n. f. (lat. *bibitio.*) Ce qu'on boit. *Etre pris de boisson*, être ivre. *Spécial.* Eau mélangée de vin ou de vinaigre. Eau qui a passé sur du marc de raisin, des fruits, etc. (On dit aussi PIQUETTE.)

BOITE n. f. Etat du vin bon à boire. Syn. de BOISSON, dans le sens de piquette.

BOÎTE n. f. (lat. pop. *burta*). Coffret de bois, de carton ou de métal ; son contenu : *boîte de bonbons.* Tabatière. Pièce de pyrotechnie. Cavité osseuse qui contient certains organes : *la boîte du crâne. Mécan.* Noms de divers récipients : *boîte à graisse, à sable*, etc. **Boîte aux lettres,** boîte dans laquelle les particuliers jettent les lettres pour la poste, ou les facteurs les lettres pour les particuliers. PROV. : **Dans les petites boîtes les bons onguent**, flatterie envers les personnes de petite taille pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres.

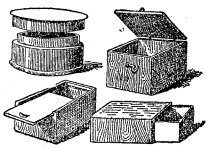

Boites.

BOITEMENT (*man*) n. m. Action de boiter.

BOITER (*té*) v. n. (de *boîte*). Marcher en clochant.

BOITERIE (*rî*) n. f. Claudication d'un animal.

BOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. Qui boite.

BOÎTIER (*ti-é*) n. m. Coffre à compartiments. Boîte métallique qui renferme le mouvement d'une montre. Boîte de chirurgie. Ouvrier qui fait les boîtes. Facteur qui fait le service d'une boîte supplémentaire.

BOITOUT (*tou*) n. m. Sorte de puisard. Verre sans pied. Ivrogne.

BOITTE (*boi-te*) n. f. Amorce constituée le plus souvent par des œufs de morue salés et qu'emploient les pêcheurs en mer pour attirer le poisson. (On écrit aussi BOÈTE, BOËTTE et BOUETTE.)

BOITTER (*boi-té*) ou **BOUETTER** (*bou-è-té*) v. n. Amorcer en jetant de la boitte.

BOL n. m. (de l'angl. *bowl*, jatte). Vase demi-sphérique. Son contenu : *bol de lait.*

Bol.

BOL (du gr. *bólos*, boule de terre) n. m. Grosse pilule. Nom donné aux argiles ocreuses. **Bol d'Arménie,** argile ocreuse, rouge, grasse, et qui est employée parfois en pharmacie. **Bol alimentaire,** masse formée par les aliments sur la langue après la mastication et qu'on avale en une fois.

BOLCHEVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine des bolchevistes.

BOLCHEVISTE (*vis-te*) ou **BOLCHEVIK** n. (du russe *bolche*, le plus). En Russie, partisan de la dictature du prolétariat. Adjectiv. : *les théories bolchevistes.* Syn. MAXIMALISTE.

BOLÉRO n. m. Danse espagnole très vive ; air sur lequel elle s'exécute. Petite veste de femme ; petit chapeau rond de femme, à pompons, tous deux d'origine espagnole. Pl. des *bolèros.*

BOLET (*lè*) n. m. (lat. *boletus*). Sorte de champignon charnu, ferme, d'un teint jaunâtre : *il y a des bolets comestibles et des bolets vénéneux ; ceux-ci se reconnaissent à la teinte bleuâtre de leur chair.* (V. planche CHAMPIGNONS.)

BOLIDE n. m. (du gr. *bolis, idos*, jet). Corps de petite masse qui erre dans l'espace, traverse parfois notre atmosphère ou même tombe sur la terre.

BOLIER ou **BOULIER** (*li-é*) n. m. Grand filet de pêche en forme de nappe, que des bateaux traînent sur le sable, le long des côtes.

BOLIVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De la Bolivie.

BOLLANDISTE (*bol-lan-dis-te*) n. m. V. *Part. hist.*

BOMBA (*bon*) n. m. Idiome de la Guinée méridionale.

BOMBAGE (*bon*) n. m. Opération qui consiste à cintrer les feuilles de verre au four.

BOMBAGISTE (*bon-ba-jis-te*) n. m. Fabricant de corbeilles, couvre-plats, etc., en toile métallique.

BOMBANCE (*bon*) n. f. Grande chère, ripaille.

BOMBARDE (*bon*) n. f. (du gr. *bombos*, fracas). Machine de guerre, qui servait au moyen âge à lancer de grosses pierres. Pièce d'artillerie dite aussi *mortier*.

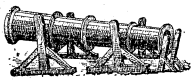

Bombarde.

BOMBARDEMENT (*bon, man*) n. m. Action d'attaquer avec des bombes.

BOMBARDER (*bon-bar-dé*) v. a. Lancer des bombes dans une place de guerre. *Fam.* Accabler, obséder : *bombarder quelqu'un de demandes*. Nommer subitement quelqu'un à un emploi : *bombarder un journaliste trésorier général*.

BOMBARDIER (*bon-bar-di-é*) n. m. Artilleur qui lance des bombes. *Zool.* Nom vulgaire de certains coléoptères (*brachyne*, etc.), doués de la faculté de crépiter.

BOMBARDON (*bon*) n. m. Contrebasse à vent, en cuivre et à pistons, le plus grave des instruments employés dans les musiques militaires.

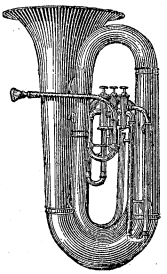

Bombardon.

BOMBASIN (*bon-ba-zin*) n. m. Tissu de coton croisé ou de soie tramée de laine.

BOMBE (*bon-be*) n. f. (du gr. *bombos*, fracas). Projectile creux en forme de boule, plein de poudre et muni d'une mèche qui le fait éclater en communiquant le feu à la charge : *les bombes datent du XVIe siècle. Arriver comme une bombe*, à l'improviste, sans être attendu. *Par analog.* Appareil explosible, de forme et de composition variables. *Confis. Bombe glacée*, glace moulée. *Pop.* Noce, ripaille : *faire la bombe*.

Bombe.

BOMBÉ, E (*bon*) adj. Convexe. *Pop* Bossu, bossue.

BOMBEMENT (*bon-be-man*) n. m. Convexité, renflement.

BOMBER (*bon-bé*) v. a. Renfler, rendre convexe : *bomber la poitrine*. V. n. : *ce mur bombe*.

BOMBONNE (*bon-bo-ne*) n. f. V. BONBONNE.

BOMBYX (*bon-biks*) ou **BOMBYCE** (*bon*) n. m. (du gr. *bombux, ukos*, ver à soie). Genre d'insectes lépidoptères, dont l'espèce la plus connue a pour chenille le ver à soie.

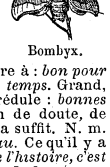

Bombyx.

BON, BONNE (*bo-ne*) adj. (lat. *bonus*). Qui a de la bonté : *bon père*. Conforme à la morale : *bonne conduite*. Ingénieux, spirituel, fin : *bon mot*. Heureux : *bonne année*. Avantageux, favorable : *bonne occasion*. Lucratif : *bon emploi*. Qui a les qualités convenables : *bon cheval*. Qui excelle, habile, expert : *bon ouvrier*. Distingué : *la bonne compagnie*. Propre à : *bon pour le conseil*. Favorable : *voilà un bon temps*. Grand, fort : *donner un bon coup*. Faible, crédule : *bonnes gens*. Loc. fam. : **Bon !** exclamation de doute, de surprise, d'incrédulité. **C'est bon,** cela suffit. N. m. Ce qui est bon : *préférer le bon au beau*. Ce qu'il y a de plaisant, d'extraordinaire : *le bon de l'histoire, c'est que...* Adv. : *sentir bon*. Loc. adv. : **Tout de bon, pour de bon,** sérieusement, véritablement. ANT. **Mauvais, méchant.** Pl. Gens de bien : *les bons et les méchants*.

BON n. m. Billet qui autorise à toucher de l'argent ou des objets en nature : *un bon de caisse, du trésor ; un bon de pain*.

BONACE n. f. Calme de la mer : *temps de bonace. Fig.* Calme en général ; tranquillité, repos.

BONAPARTISME (*par-tis-me*) n. m. Attachement au système politique ou à la dynastie des Bonapartes.

BONAPARTISTE (*par-tis-te*) adj. et n. Qui appartient au bonapartisme.

BONASSE (*na-se*) adj. D'une bonté, d'une simplicité excessives.

BONASSEMENT (*na-se-man*) adv. D'une manière bonasse.

BONASSERIE (*na-se-rî*) n. f. Caractère bonasse.

BON-BEC (*bèk*) n. m. Personne bavarde, qui sait se défendre. Pl. des *bons-becs*.

BONBON n. m. (*bon* répété). Dragée ou autre friandise de confiseur : *bonbon fondant, au chocolat*, etc.

BONBONNE ou **BOMBONNE** (*bon-bo-ne*) n. f. Sorte de dame-jeanne de verre ou de grès : *une bonbonne d'acide*.

BONBONNERIE (*bo-ne-rî*) n. f. Fabrication commerciale de bonbons : *faire sa fortune dans la bonbonnerie*.

BONBONNIÈRE (*bo-ni-è-re*) n. f. Boîte à bonbons. *Fig.* Petite maison ; petite salle élégante et meublée avec goût.

BON-CHRÉTIEN (*kré-ti-in*) n. m. Variété de grosses poires très estimées. Pl. des *bons-chrétiens*.

BOND (*bon*) n. m. (de *bondir*). Rejaillissement d'un corps élastique. Saut : *faire un bond. Fig.* Passage subit : *arriver d'un bond à une haute position. Du premier bond*, immédiatement. *Prendre la balle au bond*, profiter vivement de l'occasion. *Faire faux bond*, manquer à un engagement.

BONDE n. f. (orig. germ.). Pièce de bois, qui, baissée ou levée, retient ou laisse écouler l'eau d'un étang. Trou rond pratiqué dans l'une des douves d'un tonneau, pour y verser le liquide ; bouchon qui ferme ce trou. Rondelle métallique, qui bouche le trou d'un évier.

BONDER (*dé*) v. a. Remplir autant que possible : *bonder une valise. Fig.* : *salle bondée de spectateurs*.

BONDIR v. n. Faire des bonds. *Fig. Cela fait bondir, fait bondir le cœur*, cela indigne, répugne extrêmement. *Bondir de joie*, tressaillir de bonheur.

BONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui bondit : *agneaux bondissants*.

BONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de bondir. *Bondissement du cœur*, nausée. (Peu us.)

BONDON n. m. (de *bonde*). Bouchon de la bonde d'un tonneau. Petit fromage de Neufchâtel, ayant la forme d'un bondon.

BONDONNER (*do-né*) v. a. Boucher avec un bondon.

BONDRÉE (*dré*) n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant des buses à régime surtout insectivore.

BON-HENRI (*bo-nan-ri*) n. m. Nom vulgaire de l'épinard sauvage : *on mange les jeunes pousses du bon-henri comme les asperges*.

BONHEUR (*bo-neur*) n. m. (de *bon*, et *heur*). Etat heureux : *le bonheur parfait n'existe pas*. Evénement prospère. Hasard favorable : *c'est un bonheur qu'on ait entendu ses cris*. Félicité, joie, béatitude. Loc. adv. : **Par bonheur,** heureusement. ANT. **Malheur, malchance.**

BONHOMIE (*bo-no-mî*) n. f. Bonté du cœur. Simplicité des manières ; simplicité excessive, crédulité.

BONHOMME (*bo-no-me*) n. m. Homme simple, doux, sans malice. Homme facile à abuser. *Faux bonhomme*, homme qui simule une simplicité, une douceur qu'il n'a pas. Homme âgé. *Un petit bonhomme*, un petit garçon. Figure dessinée grossièrement : *dessiner des bonshommes*.

BONI n. m. (mot lat., génit. de *bonum*, bon). Excédent de la dépense prévue ou des fonds alloués sur les sommes réellement dépensées. *Par ext.* Tout bénéfice. Pl. des *bonis*.

BONIFACE n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne d'un caractère bénin, crédule presque jusqu'à la niaiserie.

BONIFICATION (*si-on*) n. f. Amélioration : *la bonification des terres*. Rabais, remise sur le prix convenu.

BONIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *bonus*, bon, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre meilleur : *bonifier des terres*.

BONIMENT (*man*) n. m. Annonce pompeuse de charlatan, de saltimbanque. Discours artificieux pour séduire.

BONITE n. f. Nom vulgaire du thon de la Méditerranée.

BONJOUR n. m. (de *bon*, et *jour*). Salut du jour

BONNE (*bo-ne*) n. f. Servante. *Bonne à tout faire*, femme chargée de tous les travaux d'un ménage.

BONNE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche. Pl. des *bonnes-dames*.

BONNE-MAMAN n. f. Nom familier et affectueux, que les enfants substituent à celui de grand'mère. Pl. des *bonnes-mamans*.

BONNEMENT (*bo-ne-man*) adv. De bonne foi. Naïvement, simplement : *convenir bonnement d'une chose*.

BONNET (*bo-nè*) n. m. (orig. inconn.). Coiffure d'homme, sans rebords. Coiffure de femme, en lingerie. Coiffure de certains dignitaires : *bonnet de docteur. Bonnet de nuit*, celui que l'on met pour se

coucher. *Bonnet phrygien*, coiffure que l'on met aux images de la Liberté, de la République. *Bonnet de police*, coiffure de petite tenue des soldats. *Fig. Gros bonnet*, personnage important. Loc. prov. : **Prendre sous son bonnet,** inventer. **Avoir la tête près du bonnet,** être prompt à se fâcher. **Deux têtes dans un bonnet,** deux personnes toujours du même avis. **Triste comme un bonnet de nuit** (ou **un bonnet de coton**), fort triste. **Opiner du bonnet,** se contenter d'être de l'avis des autres. **Jeter son bonnet par-dessus les moulins,** se mal conduire ; se conduire avec désinvolture, en bravant l'opinion.

BONNETEAU (*bo-ne-tô*) n. m. Jeu qui se joue avec trois cartes retournées et légèrement pliées dans le sens de la longueur. (Le tenancier fait passer rapidement ces cartes sous les yeux des naïfs : il s'agit de deviner où se trouve une des cartes, déterminée d'avance.)

BONNETERIE (*bo-ne-te-ri*) n. f. Commerce de bonnetier. Objets qu'il vend : *acheter de la bonneterie*.

BONNETEUR (*bo-ne*) n. m. Celui qui tient un jeu de bonneteau. Tricheur au jeu.

BONNETIER (*bo-ne-ti-é*), **ÈRE** n. Fabricant, marchand de bonnets, de bas, de tricots, etc.

BONNETTE (*bo-nè-te*) n. f. (de *bonnet*). Coiffure de petit enfant. *Fortif.* Ouvrage en forme de petit corps de garde, au delà du glacis ou de l'avant-fossé. *Mar.* Petite voile supplémentaire pour activer la marche. *Phot.* Lentille supplémentaire destinée à modifier le foyer d'un objectif.

BON-PAPA n. m. Grand-père, dans le langage enfantin. Pl. des *bons-papas*.

BONSOIR n. m. (de *bon*, et *soir*). Salut du soir.

BONTÉ n. f. (lat. *bonitas ;* de *bonus*, bon). Qualité de ce qui est bon : *bonté d'un terrain*. Penchant à faire le bien. Bienveillance, indulgence, douceur, humanité, sensibilité. Pl. Actes de bienveillance. Ant. **Méchanceté, sévérité, dureté.**

BONZE n. m. (du japon. *bozu*, prêtre). Prêtre bouddhiste. (Fém. BONZESSE ou BONZELLE.)

BONZERIE (*ri*) n. f. Monastère de bonzes.

BOOKMAKER (*bouk-mé-keur*) n. m. (de l'angl. *book*, livre, et *maker*, faiseur). Celui qui tient un livre pour les paris sur les champs de courses de chevaux.

BOQUETEAU (*ke-tô*) n. m. Petit bois.

BOQUEUR (*keur*) n. m. Ouvrier fondeur.

BOQUILLON (*ki, ll* mll.) n. m. Bûcheron. (Vx.)

BORACITE n. f. Borate naturel de magnésie : *l'éclat de la boracite est vitreux*.

BORASSE (*ra-se*) n. m. Genre de palmiers des pays tropicaux, dont une espèce, le *borasse éventail*, produit une liqueur appelée *vin de palme*.

BORATE n. m. Sel de l'acide borique.

BORAX (*raks*) n. m. *Chim.* Borate hydraté de soude.

BORBORYGME (*righ-me*) n. m. (du gr. *borboruzein*, gargouiller). Bruit que font entendre les vents contenus dans l'abdomen.

BORD (*bor*) n. m. (bas allem. *bord*, angl. *board*). Extrémité d'une surface : *bord d'une table*. Orifice : *les bords d'un vase, d'un précipice*. Etoffe dont on garnit le tour d'un vêtement : *mettre un bord de soie à un corsage*. Rivage, côte : *les bords du Rhin ; les bords américains*. *Mar.* Syn. de BORDÉE (route). Côté d'un navire. Le navire même : *monter à bord. Vaisseau de haut bord*, autref., vaisseau de guerre à plusieurs ponts. *Etre du bord de quelqu'un*, de son opinion, de son parti. *Fig. Les sombres bords*, le royaume de Pluton, les Enfers. Loc. adv. : **Bord à bord,** les deux bords se touchant.

BORDACHIEN (*chi-in*) n. m. *Fam.* Elève du *Borda*. (Vx.)

BORDAGE n. m. Action, manière de border : *le bordage d'un habit*. Revêtement qui couvre les membrures d'un navire.

BORDE n. f. Métairie.

BORDÉ n. m. Galon qui sert à border.

BORDEAUX (*dô*) n. m. Vin récolté dans le sud-ouest de la France, surtout dans la région de Bordeaux. — Les principaux bordeaux sont le château-margaux, le château-lafite, le château-yquem, le sauternes, le graves, le barsac, le saint-émilion, le saint-estèphe, etc.

BORDÉE (*dé*) n. f. (de *bord*). *Mar.* Ensemble des marins affectés spécialement au service d'un des côtés du navire : *la bordée des tribordais, des bâbordais*. Ensemble des canons rangés sur un des côtés du navire. Décharge simultanée de tous ces canons. *Fig.* : *une bordée d'injures*. Chemin que parcourt un navire au plus près sans virer de bord : *courir une bordée. Tirer une bordée*, louvoyer en changeant d'amures. *Fig. Courir, tirer une bordée*, expressions dont se servent les matelots pour caractériser leurs escapades à terre.

BORDELAISE (*lè-ze*) n. f. Futaille employée dans le commerce des vins de Bordeaux et qui contient 225 à 230 litres. Bouteille de forme spéciale et d'une contenance de 68 à 75 centilitres.

BORDER (*dé*) v. a. Mettre des bordages à un navire, des bords à un vêtement, etc. Entourer : *border de buis une plate-bande*. Côtoyer : *navire qui borde la côte. Border un lit*, replier les draps, les couvertures sous le matelas. *Mar.* Côtoyer.

BORDEREAU (*rô*) n. m. Détail des articles d'un compte, des pièces d'un dossier. Etat des espèces qui composent une somme, un compte d'intérêts. *Bordereau d'escompte*, relevé des effets présentés à l'escompte. *Bordereau d'inscription*, contenant l'énonciation d'une créance à inscrire sur le registre du conservateur des hypothèques.

BORDIER (*di-é*), **ÈRE** n. et adj. Métayer, métayère, qui exploite une ferme, une borde.

BORDIGUE (*di-ghe*) n. f. (provenç. *bordiga*). Enceinte de claies et de filets sur le bord de la mer pour prendre ou garder du poisson. On dit aussi BOURDIGUE).

BORDURE n. f. Ce qui borde, sert d'ornement : *bordure d'un tableau ; bordure de fleurs, de gazon*. Ligne de longues pierres au bord d'un trottoir, du côté de la chaussée. *Bordure d'un bois*, sa lisière. *Blas.* Pièce honorable. (V. la planche BLASON.)

BORE n. m. *Chim.* Corps simple (B), de densité 2,45, solide, cristallisable et noirâtre, se rapprochant du carbone.

BORÉAL, E, AUX adj. (de *Borée*). Du nord : *pôle boréal ; aurore boréale*.

BORÉE (*ré*) n. m. *Poét.* Vent du nord. V. *Part. hist.*

BORGNE adj. et n. Qui ne voit que d'un œil ou qui a perdu un œil. *Fig.* Mal tenu et peu sûr : *maison borgne ; cabaret borgne*. Prov. : **Troquer son cheval borgne contre un aveugle,** échanger une chose défectueuse contre une autre, plus défectueuse encore. **Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois,** parmi les incapables, les gens médiocres brillent.

BORGNESSE (*gnè-se*) ou **BORGNE** n. f. et adj. Femme borgne : *une borgnesse ; une borgne*

BORIN, E n. et adj. Ouvrier, ouvrière d'une houillère : *un borin ; une ouvrière borine*.

BORINAGE n. m. Extraction de la houille en Belgique et dans le nord de la France. Ensemble des ouvriers d'une houillère. V. *Part. hist.*

BORIQUE adj. m. Se dit d'un acide Bo^3H^3, que l'on extrait du borax : *l'acide borique est un antiseptique.*

BORIQUÉ (*ké*), **E** adj. Qui contient de l'acide borique : *eau boriquée ; vaseline boriquée.*

BORNAGE n. m. Limitation des biens ruraux par des bornes. Cabotage très réduit.

BORNE n. f. Pierre, ou autre marque, qui sépare un champ d'un autre. Pierre enfoncée à l'angle d'un mur, sur les côtés d'une porte, etc., pour préserver du choc des véhicules. Serre-fil pour établir le contact électrique. *Borne kilométrique*, pierre qui, sur les routes, indique les distances kilométriques. Pl. Frontière : *bornes d'un empire.* Limite : *bornes de l'univers ; bornes de l'esprit humain. Dépasser les bornes*, au fig., aller au delà de ce qui est convenable. Syn. LIMITE, TERME.

Borne kilométrique.

BORNÉ, E adj. De peu d'étendue, limité. *Fig. Esprit borné*, peu intelligent. ANT. **Illimité, large.**

BORNE-FONTAINE (*t'-ne*) n. f. Petite fontaine en forme de borne. Pl. des *bornes-fontaines.*

BORNER (*né*) v. a. Mettre des bornes. Limiter. *Fig.* Modérer : *borner ses désirs.*

BORNOYER (*noi-ié*) v. a. (pour *borgnoyer ;* de *borgne.* — Se conj. comme *aboyer.*) Viser d'un œil en fermant l'autre, pour s'assurer si une ligne est droite, si une surface est plane. Tracer une ligne droite avec des jalons à l'aide du même procédé.

BORRAGINACÉES (*bo-ra, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *bourrache.* S. une *borraginacée.*

BORT (*bor*) n. m. Tissu de laine, de nature grossière. Diamant, à structure radiée, servant à polir le diamant proprement dit.

BOSCOT, OTTE (*bos-ko, o-te*) adj. et n. *Pop.* Se dit d'une personne petite et bossue, un peu bossue.

BOSNIAQUE (*bos* ou **BOSNIEN, ENNE** (*bos-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Bosnie.

BOSPHORE (*bos*) n. m. Etroit espace de mer resserré entre deux terres : *le Bosphore de Thrace.*

BOSQUET (*bos-kè*) n. m. Petit bois. Touffe d'arbres.

BOSSAGE (*bo-sa-je*) n. m. (de *bosse*). *Archit.* Partie laissée comme ornement ou pour être taillée.

Bossages.

BOSSE (*bo-se*) n. f. Grosseur contre nature au dos ou à l'estomac. Enflure. Elévation arrondie. Relief. Ornement en relief. Figure sculptée ou moulée pour s'exercer à dessiner d'après nature : *étudier d'après la bosse.* Protubérance du crâne, considérée comme indice d'un penchant, d'une aptitude. Cette aptitude : *avoir la bosse du commerce, du dessin.* **Ronde-bosse.** V. ce mot. *Mar.* ANT. **Cavité, creux, enfoncement.**

BOSSELAGE (*bo-se*) n. m. Travail en bosse sur la vaisselle : *travailler en bosselage.*

BOSSELER (*bo-se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je bosselle.*) Travailler en bosse la vaisselle, etc. Déformer par des bosses. **Se bosseler** v. pr. Etre déformé par des bosses.

BOSSELLE (*bo-sè-le*) n. f. Nasse en lamelles de bois tressées, pour pêcher l'anguille.

BOSSELLEMENT (*bo-sè-le-man*) n. m. Action de bosseler. Son résultat. (On dit aussi BOSSELURE.)

BOSSELURE (*bo-se-lu-re*) n. f. Résultat du travail en bosse. Etat d'une surface semée de bosses.

BOSSEMAN (*bo-se*) n. m. (allem. *boot*, bateau, et *mann*, homme). Autref., sous-officier de marine chargé de veiller aux ancres, aux câbles et aux bouées.

BOSSER (*bo-sé*) v. a. Retenir, fixer au moyen de bosses un cordage ou une chaîne : *bosser une manœuvre. Bosser une ancre*, passer ses bosses.

BOSSETTE (*bo-sè-te*) n. f. (de *bosse*). Ornement en saillie des deux côtés d'un mors de cheval. Petit renflement des ressorts de batterie d'une arme à feu.

BOSSOIR (*bo-soir*) n. m. (de *bosse*). *Mar.* Pièce de bois ou de fer qui supporte l'ancre. Sorte d'arc-boutant auquel on suspend une embarcation en dehors du navire. (On dit aussi PORTE-MANTEAU.)

BOSSU (*bo-su*), **E** n. et adj. Qui a une bosse sur le dos ou sur le ventre, par suite d'une déformation de la colonne vertébrale ou du sternum. *Rire comme un bossu*, rire aux éclats.

BOSSUER (*bo-su-é*) v. a. Déformer accidentellement un objet par des bosses : *bossuer un casque.* (On dit aussi BOSSELER.)

BOSTANDJI (*bos-tan*) n. m. (mot turc). Garde du sérail.

BOSTON (*bos*) n. m. (de *Boston*, n. de ville). Jeu de cartes qui se joue à quatre et avec 52 cartes. Sorte de danse qui s'exécute sur une mesure à trois-quatre.

BOSTONNER (*bos-to-né*) v. n. Jouer au boston. Danser le boston.

BOSTRYCHE (*bos tri-che*) n. f. Genre de coléoptères qui vivent dans le bois mort et dont plusieurs espèces sont françaises.

BOT (*bo*), **E** adj. (orig. germ.). Se dit d'une difformité du pied, de la main, causée par rétraction de certains muscles : *pied bot ; main bote.* N. m. *Pied bot*, personne qui a un pied contrefait : *Byron était pied bot.* Pl. des *pieds bots.*

BOTANIQUE n. f. (gr. *botanikê ;* de *botané*, plante). Science des végétaux. Adjectiv. Qui a rapport à cette science : *jardin botanique.*

BOTANIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue, ou d'après les règles de la botanique.

BOTANISER (*zé*) v. n. Herboriser.

BOTANISTE (*nis-te*) n. Qui s'occupe de botanique. Qui est versé dans la botanique.

BOTHRIOCÉPHALE n. m. Genre de vers cestodes, parasites des animaux vertébrés : *le bothriocéphale, qui atteint jusqu'à 10 mètres de long, est le plus grand ver rubané parasite de l'homme.*

BOTTE (*bo-te*) n. f. Assemblage de choses de même nature liées ensemble : *botte d'asperges, de fleurs.*

Botte.

BOTTE (*bo-te*) n. f. (ital. *botta*). Coup de fleuret ou d'épée. *Fig. Porter, pousser une botte à quelqu'un*, lui poser à l'improviste une question pressante, embarrassante.

BOTTE (*bo-te*) n. f. Outre, sorte de tonneau. Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe : *bottes à l'écuyère, de chasse.* PROV. : **Avoir du foin dans ses bottes,** avoir des ressources, être riche. **A propos de bottes,** sans motif raisonnable, hors de propos.

BOTTELAGE (*bo-te*) n. m. Action de botteler : *le bottelage du foin, de la paille.*

BOTTELER (*bo-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je bottelle.*) Lier en bottes : *botteler des radis, du foin.*

BOTTELETTE (*bo-te-lè-te*) n. f. Petite botte : *bottelettes d'oignons, de carottes.*

BOTTELEUR, EUSE (*bo-te, eu-ze*) n. Qui bottelle.

BOTTELOIR (*bo-te*) n. m. ou **BOTTELEUSE** (*bo-te-leu-ze*) n. f. Machine à botteler.

BOTTER (*bo-té*) v. a. Fournir de bottes : *botter un régiment de cavalerie.* Mettre des bottes : *botter un chasseur. Singe botté*, petit homme contrefait ou ridicule. **Se botter** v. pr. Mettre ses bottes. ANT. **Débotter.**

BOTTERIE (*bo-te-ri*) n. f. Atelier, boutique, marchandises ou commerce du bottier : *fonder une botterie.*

BOTTIER (*bo-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des bottes.

Bottine.

BOTTILLON (*bo-ti, ll* mll.) n. m. Petite botte d'herbes ou de légumes : *bottillon d'oseille, d'épinards.*

BOTTINE (*bo-ti-ne*) n. f. Chaussure montante, à boutons ou à élastiques. Petite botte.

BOTYS (*tiss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères d'Europe, renfermant des papillons blanchâtres, tachés de brun, dont les chenilles enroulent en cornets les feuilles d'arbres.

Bouc.

BOUC (*bouk*) n. m. (germ. *bukk*). Mâle de la chèvre. **Bouc émissaire,** bouc que les Juifs, à la fête des Expiations, chassaient dans le désert, après que le grand prêtre l'avait, avec des

imprécations, chargé de toutes les iniquités du peuple. — On désignait cet animal réprouvé sous le nom de *Azazel*, mot hébreu qui signifie *émissaire* ou *renvoyé*. L'expression *bouc émissaire* est devenue proverbiale pour désigner une personne sur laquelle on fait retomber toutes les fautes et qu'on accuse de tous les malheurs qui arrivent.

BOUCAGE n. m. *Bot.* Syn. de ANIS. *Techn.* Division dans le sens de la longueur des blocs de schiste comme l'ardoise.

BOUCAN n. m. (caraïbe *boucacoui*). Lieu où les Indiens d'Amérique fument leurs viandes; gril servant à cette action. *Fam.* Bruit, vacarme : *c'est un boucan à ne pas s'entendre.*

BOUCANAGE n. m. Action d'exposer des viandes ou des poissons à la fumée pour les faire sécher.

BOUCANER (*né*) v. a. Fumer de la viande, du poisson. Faire la chasse aux bœufs sauvages.

BOUCANIER (*ni-é*) n. m. (de *boucan*). Nom sous lequel on désignait des aventuriers qui, aux XVIe et XVIIe siècles, chassaient les bœufs sauvages en Amérique, pour en avoir les peaux dont ils faisaient grand commerce. (Ils se transformèrent en pirates, en corsaires ou en *flibustiers*.)

BOUCARO n. m. Terre odorante et rougeâtre, dont on fait des vases poreux. (On dit aussi BUCARO, BOCARO et BUCCHERO.)

BOUCASSIN (*ka-sin*) n. m. Sorte de futaine, d'étoffe de coton pour doublure.

BOUCAU (*kô*) n. m. (du gasc. *bouco*, bouche). Entrée d'un port.

BOUCAUT (*kô*) n. m. Tonneau où l'on met des marchandises sèches : *morue en boucaut.*

BOUCHAGE n. m. Action de boucher : *le bouchage des bouteilles.* Ce qui sert à boucher : *bouchage solide.*

Bouchardes.

BOUCHARDE n. f. Marteau à tête découpée en pointes de diamant, utilisé par les tailleurs de pierre. Rouleau de métal pour les cimentiers et les bitumiers.

BOUCHARDER (*dé*) v. a. Travailler avec la bouchарde.

BOUCHE n. f. (lat *bucca*). Cavité qui, chez l'homme, s'ouvre à la partie inférieure de la face entre les deux mâchoires, reçoit les aliments et donne passage à la voix. En parlant des animaux, se dit des bêtes de somme et de trait : *bouche d'un bœuf, d'un cheval.* On dit aussi : *la bouche d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille. Bouche close*, silence. *Ouvrir la bouche*, parler. *Provisions de bouche*, vivres. *Faire venir l'eau à la bouche*, exciter le désir. *Faire la petite bouche*, le difficile, le dégoûté. *La déesse aux cent bouches*, la Renommée. *Fig.* Considérée par rapport à la nourriture qu'elle consomme : *faire sortir d'une ville assiégée les bouches inutiles.* Ouverture : *la bouche d'un canon, d'un four.* **Bouche à feu,** pièce d'artillerie. **Bouche de chaleur,** ouverture au moyen de laquelle la chaleur se communique. Pl. Embouchures d'un fleuve : *les bouches du Nil, du Rhône*, etc.

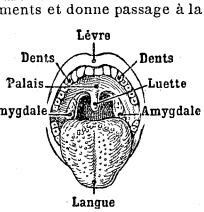

BOUCHÉ, E adj. (de *boucher*, v. a.). Fermé, obstrué : *trou mal bouché. Fig.* Sans intelligence : *enfant bouché. Temps bouché*, temps couvert.

BOUCHÉE (*ché*) n. f. Ce qu'on met de nourriture, en une fois, dans la bouche. Petit vol-au-vent qui varie de nom, suivant les garnitures qu'il contient : *bouchée aux huîtres, à la financière, à la reine*, etc *Pâtiss.* Petit four. *Manger une bouchée*, faire un repas rapide et léger. *Fig. Ne faire qu'une bouchée de*, exécuter ou vaincre très facilement.

BOUCHEMENT (*man*) n. m. (de *boucher* v. a.). Réparation des enduits, dans les murs d'une construction.

BOUCHER (*ché*) v. a. (du vx fr. *bourche*, faisceau de branchages). Fermer une ouverture : *boucher une fenêtre, une bouteille.* Barrer, obstruer, intercepter : *boucher un passage, la vue.* ANT. **Déboucher.**

BOUCHER (*ché*) n. m. (de *bouc*). Qui tue les bestiaux et vend leur chair crue en détail. *Fig.* Homme sanguinaire. *Fam.* Chirurgien ignorant, maladroit.

BOUCHÈRE n. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où se vend la viande au détail. Commerce de boucher. *Fig.* Massacre, tuerie, carnage. *Mener des troupes à la boucherie*, à une action où elles doivent périr.

BOUCHETON (À) loc. adv. Se dit des vases placés les uns sur les autres, l'ouverture en bas.

BOUCHE-TROU n. m. Personne ou objet qui ne sert qu'à combler une place vide, à figurer, à faire nombre. Pl. des *bouche-trous.*

BOUCHOIR n. m. (de *boucher* v. a.). Plaque de fer mobile, qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON n. m. (du vx fr. *bousche*, faisceau de branchages). Ce qui sert à boucher en général : *bouchon de toile. Spécialem.* Morceau de liège ou de verre préparé pour boucher une bouteille, un flacon. Branche de verdure ou d'arbre, qui sert d'enseigne à un cabaret; le cabaret même. Poignée de paille tortillée. Liège adapté à une ligne de pêche et faisant office de flotteur. Jeu qui consiste à faire tomber dans certaines conditions (avec un palet ou avec une bille de billard) un bouchon supportant des pièces de monnaie.

BOUCHONNEMENT (*cho-ne-man*) n. m. Action de bouchonner : *le bouchonnement des chevaux est favorable à leur santé.*

BOUCHONNER (*cho-né*) v. a. Frotter avec un bouchon de paille ou de foin pour enlever la sueur ou la malpropreté : *bouchonner un cheval.*

BOUCHONNEUR (*cho-ni-é*) n. m. Qui fait ou vend des bouchons de liège.

BOUCHOT (*cho*) n. m. Parc à moules et autres coquillages. (On dit aussi BUCHOT.)

BOUCHOTEUR ou **BOUCHOTTEUR** (*cho-teur*) n. m Celui qui s'occupe de la reproduction des moules au moyen de bouchots.

BOUCHURE n. f. Haie vive.

BOUCLE n. f. (lat. *buccula*). Gros anneau de fer où l'on passe un câble, etc. Anneau ou rectangle de métal, avec traverse, portant un ou plusieurs ardillons. Agrafe : *boucle de ceinturon.* Bijou que les femmes passent aux oreilles : *boucles en brillants.* Spirale de cheveux frisés : *boucles ondoyantes.* Grande courbe d'un cours d'eau. Loc. fam. : **Se serrer la boucle,** se priver, être privé de manger.

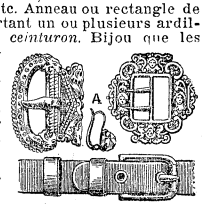

Boucles : A, d'oreilles.

BOUCLEMENT (*man*) n. m. Action de boucler un animal.

BOUCLER (*klé*) v. a. Serrer avec une boucle : *boucler des guêtres, une valise.* Mettre en boucle : *boucler des cheveux.* Passer un anneau dans le nez d'un taureau, le groin d'un porc, etc. V. n. Etre en boucles : *ses cheveux bouclent.* Bomber, en parlant d'un mur. ANT. **Déboucler.**

BOUCLETTE (*klè-te*) n. f. Petite boucle.

BOUCLIER (*kli-é*) n. m. (du vx fr. *boucle*, bosse). Rempart portatif de métal, d'osier, recouvert de peau, etc., que les guerriers d'autrefois portaient devant eux, à leur gauche, pour parer les traits ou les coups de l'ennemi : *certaines peuplades sauvages se servent encore de boucliers. Levée de boucliers*, révolte, insurrection armée. *Fig.* Défenseur, défense, appui : *le bouclier des lois.* Appareil protecteur mobile, servant dans le percement des souterrains.

Bouclier.

BOUDDHIQUE (*bou-di-ke*) adj. Qui a rapport au bouddhisme.

BOUDDHISME (*bou-dis-me*) n. m. Religion fondée par Bouddha (Inde, Chine, Japon, Tibet, Turkestan, etc.). V. Bouddha (*Part. hist.*).

BOUDDHISTE (*bou-dis-te*) n. Sectateur de la religion du Bouddha.

BOUDER (*dé*) v. n. Témoigner, laisser voir du dépit, de la mauvaise humeur, par son silence, ses actions, l'expression de sa physionomie. Au jeu de dominos, ne pas jouer parce qu'on n'a pas le dé qu'exige la pose. V. a. *Bouder quelqu'un*, lui marquer du mécontentement.

BOUDERIE (*rî*) n. f. Action de bouder. Etat de quelqu'un qui boude : *la bouderie est l'arme des faibles.*

BOUDEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui a l'habitude de bouder. Qui marque la bouderie : *mine boudeuse.*

BOUDIN n. m. Boyau rempli de sang et de graisse de porc assaisonnés. Spirale d'acier, de fil de fer : *ressort à boudin. S'en aller en eau de boudin*, échouer, aller à néant. Moulure demi-cylindrique. Fusée avec laquelle on met le feu à une mine. Saillie interne de la jante des roues d'un véhicule destiné à rouler sur des rails, et qui le maintient.

BOUDINAGE n. m. Action de boudiner le fil de lin ou de soie.

BOUDINE n. f. Bosse des lames de verre pour les vitraux d'ornement.

BOUDINER (*né*) v. a. Tordre légèrement le fil de lin, de soie, de laine, avant de le mettre en bobine.

BOUDINIÈRE n. f. Petit entonnoir pour faire des boudins ou des saucisses.

BOUDJOU n. m. Ancienne monnaie algérienne qui valait 1 fr. 86 c. Pl. des *boudjous.*

BOUDOIR n. m. (de *bouder*). Petit salon de dame, orné avec élégance.

BOUE (*boû*) n. f. Poussière des rues et des chemins, détrempée d'eau. *Fig.* Abjection : *âme de boue. Traîner dans la boue*, s'avilir. *Tirer quelqu'un de la boue*, d'un état abject. Mortier de terre. N. f. pl. Limon que déposent certaines eaux minérales.

BOUÉE (*bou-é*) n. f. Appareil flottant, indiquant la route en mer, ou marquant un obstacle. *Bouée lumineuse*, bouée portant un feu. *Bouée sonore*, bouée portant une cloche que le mouvement de l'eau fait sonner. *Bouée à sifflet*, bouée munie d'un appareil siffleur, actionné par des soupapes que le mouvement des eaux ouvre ou laisse se refermer. *Bouée de sauvetage*, appareil flottant que l'on jette à une personne tombée à l'eau. *Bouée de corps mort*, bouée fixée au corps mort dont elle indique la place aux navires qui viennent en rade.

Bouée de sauvetage et bouée de corps mort.

BOUEUR n. m. Qui est chargé de l'enlèvement des boues, balayures et ordures dans les villes.

BOUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Plein de boue : *chemin boueux ; souliers boueux.*

BOUFFANT (*bou fan*), **E** adj. Qui bouffe, qui est comme gonflé : *cheveux bouffants; manche bouffante.*

BOUFFANTE (*bou-fan-te*) n. f. Petit panier qui servait à faire bouffer les jupes.

BOUFFARDE (*bou-far-de*) n. f. *Pop.* Grosse pipe.

BOUFFE (*bou-fe*) adj. (ital. *buffa*). Bouffon : *opéra bouffe.* N. m. Chanteur qui remplit un rôle bouffe.

BOUFFÉE (*bou-fé*) n. f. (de *bouffer*). Action subite et passagère d'un corps léger qui se porte en masse vers nous : *bouffée de vent, de fumée.* Air qui sort de la bouche : *bouffée de vin. Fig.* Mouvement subit et passager : *bouffée d'orgueil, de générosité.*

BOUFFER (*bou-fé*) v. n. (de *bouf* onomatopée). Exprimer sa mauvaise humeur en se gonflant les joues. (Vx.) Se gonfler : *cette étoffe bouffe. Pop.* Manger avec avidité. Manger. Activ. : *bouffer de la viande.*

BOUFFETTE (*bou-fè-te*) n. f. (de *bouffer*). Nœud de ruban. Petite houppe de laine, de soie, etc.

BOUFFI (*bou-fi*), **E** adj. Plein, gonflé : *visage bouffi ; bouffi d'orgueil. Fig. Style bouffi*, style enflé, ampoulé.

BOUFFIR (*bou-fir*, v. a. Enfler, gonfler : *l'hydropisie bouffit le corps.* V. n. Devenir enflé : *visage qui bouffit.*

BOUFFISSURE (*bou-fi-su-re*) n. f. Enflure : *la morsure de la vipère détermine la bouffissure. Fig.* Vanité extrême. *Bouffissure de style, d'esprit*, enflure, prétention.

BOUFFON (*bou-fon*) n. m. (de l'ital. *buffa*, chose bouffonne). Acteur d'un comique bas. Personnage grotesque, que les rois entretenaient auprès d'eux pour s'amuser de ses facéties. *Servir de bouffon*, servir de jouet.

BOUFFON, ONNE (*bou-fon, o-ne*) adj. (ital. *buffone*). Plaisant, facétieux, d'un comique bas : *esprit, discours bouffon.* Syn. burlesque.

BOUFFONNER (*bou-fo-né*) v. n. Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE (*bou-fo-ne-rî*) n. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire. Plaisanterie, facétie.

BOUGE n. m. Petit cabinet. Logement malpropre, taudis. Partie la plus renflée d'un tonneau. Convexité des baux d'un pont de navire. Coffre qui servait, au moyen âge, pour le transport des vêtements, etc.

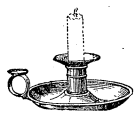
Bougeoir.

BOUGEOIR (*joir*) n. m. (de *bougie*). Chandelier portatif, bas, muni d'un plateau avec manche ou anneau pour le saisir.

BOUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il bougea, nous bougeons.*) Se mouvoir, remuer. V. a. Changer de place : *bouger des livres, des meubles.*

BOUGETTE (*jè-te*) n. f. (de *bouge*). Sac de cuir, grande bourse, petit coffre de voyage.

BOUGIE (*jî*) n. f. (de *Bougie*, v. d'Algérie d'où l'on tirait beaucoup de cire). Chandelle de cire ou de stéarine, à mèche tressée. *Chir.* Appareil en forme de cylindre employé comme sonde. *Bougie décimale*, unité d'intensité lumineuse, qui est environ le dixième de la lampe Carcel, (Abrév. *bd.*)

BOUGIER (*ji-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Passer le bord d'une étoffe coupée sur la cire d'une bougie allumée pour empêcher l'effilage : *bougier du drap, du taffetas.*

BOUGON, ONNE (*o-ne*) n. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER (*gho-né*) v. n. *Fam.* Murmurer, gronder entre ses dents.

BOUGRAN n. m. (de *Boukhara*). Toile forte et gommée.

BOU-BOU n. m. *Pop.* Théâtre, concert d'ordre inférieur. Pl. des *bouis-bouis.*

BOUILLABAISSE (*bou, ll* mll., *a-bè-se*) n. f. (provenç. *bouiabaisso*). Mets provençal, composé de poissons cuits dans de l'eau ou du vin blanc, relevé d'ail, de persil, de safran, de poivre, de laurier, etc.

BOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action de faire bouillir.

BOUILLAISON (*bou, ll* mll., *è-zon*) n. f. Fermentation de la bière, du cidre, etc.

BOUILLANT (*bou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui bout : *huile bouillante. Fig.* Vif, ardent : *jeunesse bouillante.*

BOUILLE (*bou, ll*, mll.) n. m. Vase à grosse panse pour transporter le lait. (Syn. berthe.) N. f. Perche pour troubler l'eau. (En ce sens, synonyme de boulOIR). Morceau de charbon de terre. Hotte de bois pour la vendange.

BOUILLER (*bou, ll*, mll. *é*) v a. Troubler l'eau avec la bouille.

BOUILLERIE (*bou, ll* mll., *e-rî*) n. f. Distillerie d'eau-de-vie.

BOUILLEUR (*bou, ll* mll.) n. m. Distillateur d'eau-de-vie. *Bouilleur de cru*, propriétaire qui distille son propre marc, ses propres fruits. *Techn.* Annexe de la machine à vapeur où l'eau entre en ébullition.

BOUILLI (*bou, ll* mll.) n. m. Viande cuite dans l'eau pour faire du bouillon : *bouilli de bœuf, de mouton.*

BOUILLIE (*bou, ll* mll., *i*) n. f. Aliment composé de lait et de farine bouillis ensemble. Pâte à papier, à carton. Préparation liquide à base de sulfate de cuivre pour combattre les maladies cryptogamiques des plantes. *Fig.* et *fam. Bouillie pour les chats*, peine sans profit. Chose indigeste. Chose peu intelligible.

BOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. n. (lat. *bullire.* — *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez,*

ils bouillent. Je bouillais, nous bouillions. Je bouillis, nous bouillîmes. Je bouillirai, nous bouillirons. Je bouillirais, nous bouillirions. Bous, bouillons, bouillez. Que je bouille, que nous bouillions. Que je bouillisse, que nous bouillissions. Bouillant. Bouilli, e.) Etre en ébullition : *l'eau bout à 100 degrés. Fig.* : *bouillir de colère. La tête bout*, on est excité, enflammé. *Fam. Faire bouillir la marmite*, pourvoir à la subsistance.

Bouilloire.

BOUILLOIRE (*bou, ll* mll.) n. f. Vase de métal pansu pour faire bouillir de l'eau.

BOUILLON (*bou, ll* mll.) n. m. Aliment liquide qu'on obtient en faisant bouillir dans l'eau de la viande, des légumes ou herbes : *bouillon gras, maigre*. Bulle qui s'élève à la surface d'un liquide bouillant. Onde tumultueuse d'un liquide s'échappant avec force : *l'eau sort à gros bouillons*. Pli bouffant d'une étoffe. Excroissance de chair dans une plaie. Restaurant où l'on ne donnait primitivement que du bouillon. Ensemble d'exemplaires invendus de livres ou de journaux. *Bouillon de culture*, bouillon de bœuf ou de poulet préparé comme milieu de culture bactériologique. *Fam. Boire un bouillon*, subir une perte. *Bouillon d'onze heures*, breuvage empoisonné. *Bouillon pointu*, lavement.

BOUILLON-BLANC (*bou, ll* mll., *blan*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de molène dont les fleurs sont pectorales. Pl. des *bouillons-blancs*.

BOUILLONNANT (*bou, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT (*bou, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Etat d'un liquide qui bouillonne. *Fig.* Agitation, effervescence.

BOUILLONNER (*bou, ll* mll., *o-né*) v. n. S'élever en bouillons. *Fig.* S'agiter, fermenter. V. a. Faire des bouillons à : *bouillonner une robe*.

Bouillotte.

BOUILLOTTE (*bou, ll* mll., *o-te*) n. f. Récipient métallique que l'on remplit d'eau bouillante et qui sert à chauffer les wagons, les voitures, etc. Petite bouilloire. Jeu de cartes, sorte de brelan.

BOUILLOTTER (*bou, ll* mll., *o-té*) v. n. Bouillir doucement.

BOUJARON n. m. *Mar.* Petite mesure de 6 centilitres, représentant la ration de tafia distribuée aux marins. Contenu de cette mesure.

BOULAIE (*lè*) n. f. Terrain planté de bouleaux.

BOULANGE n. f. Métier ou commerce de boulanger. *Bois de boulange*, bois pour chauffer le four.

BOULANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être boulangé ou pétri : *farine boulangeable*.

BOULANGER (*jé*), **ÈRE** n. Qui fait et vend du pain. N. f. Sorte de danse.

BOULANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il boulangea, nous boulangeons.*) Pétrir du pain et le cuire : *boulanger de la farine*.

BOULANGERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce du pain. Le lieu où il se fait, où il se vend.

BOULBÈNE ou **BOLBÈNE** n. f. Terre argilo-sablonneuse.

Bouleau.

BOULE n. f. (lat. *bulla*). Corps sphérique. *Boule noire*, celle qui exprime le rejet dans un scrutin. *Boule blanche*, celle qui adopte. *Boule rouge*, celle qui, dans un examen, exprime une note intermédiaire entre *bien* et *mal*. **Boule de signaux,** ballon servant à faire des signaux dans les ports. Loc. adv. : **A boule vue,** précipitamment. (On dit aussi À LA ou À BOULEVUE.) Pl. Jeu qui se joue avec des boules : *jouer aux boules*.

BOULE n. m. *Mobil.* V. BOULLE.

BOULEAU (*lô*) n.m. (lat. *betulla*). Genre de cupulifères bétulinées, comprenant des arbres à bois blanc, des pays froids et tempérés : *on extrait du bouleau un goudron qui donne au cuir de Russie une odeur caractéristique*.

BOULE-DE-NEIGE (*nè-je*) n. f. Nom vulgaire de la *viorne obier*. Pl. des *boules-de-neige*.

BOULEDOGUE (*ghe*) n. m. (angl. *bulldog*). Variété de dogue à mâchoires proéminentes, plus petit et plus féroce que le grand dogue.

Bouledogue.

BOULER (*lé*) v. n. Rouler comme une boule. *Pop. Envoyer bouler*, envoyer promener, repousser. V. a. Remuer la chaux, le mortier, avec le bouloir. *Bouler les cornes d'un taureau*, garnir l'extrémité des cornes de boules de cuir.

BOULET (*lè*) n. m. Sphère de fer dont on chargeait les canons. Peine infamante qui consistait à traîner un boulet de 8 livres attaché à une chaîne de 2m,50 de long : *la peine du boulet fut supprimée en 1857. Fig.* et *fam.* Personne à charge, chose très ennuyeuse : *traîner son boulet*. Jointure de la jambe du cheval au-dessus du paturon. (V. la planche CHEVAL.)

BOULETÉ, E adj. *Art vétér.* Se dit du cheval qui a le boulet déplacé en avant.

BOULETTE (*lè-te*) n. f. Petite boule. Petite boule de pâte ou de chair hachée. *Fig.* et *fam.* Bévue.

BOULETURE n. f. Etat d'un cheval bouleté.

BOULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) n. Cheval, jument courts, trapus, propres aux travaux de fatigue.

BOULEVARD ou **BOULEVART** (*var*) n. m. Autref., terre-plein d'un rempart. Auj., promenade, large rue plantée d'arbres. *Fig.* Place forte : *cette ville est le boulevard de l'Italie*. Protection : *la justice est le boulevard des Etats*.

BOULEVARDER (*dé*) v. n. A Paris, flâner sur les grands boulevards.

BOULEVARDIER (*di-é*), **ÈRE** n. A Paris, personne qui fréquente les grands boulevards. Adj. Qui a rapport à ces personnes, aux boulevards : *l'esprit, l'argot boulevardier*.

BOULEVERSANT (*vèr-san*), **E** adj. Qui trouble, bouleverse : *nouvelles bouleversantes*.

BOULEVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Trouble violent ; agitation, grand désordre, au pr. et au fig.

BOULEVERSER (*vèr-sé*) v. a. Mettre en grand désordre : *bouleverser une bibliothèque*. Agiter violemment, ruiner, abattre : *bouleverser un Etat. Fig.* Troubler, émouvoir violemment : *bouleverser le cœur, l'esprit*.

BOULEVUE (À LA ou **À)** loc. adv. V. BOULE.

BOULIER (*li-é*) n. m. Appareil analogue à l'abaque, comprenant des tringles de fer sur lesquelles sont enfilées des boules et qui sert à apprendre aux enfants les premiers éléments du calcul. (On dit aussi BOULIER COMPTEUR.) Filet. (V. BOLIER.) Pot de terre pansu et sans anse.

Boulier.

BOULIMIE (*mî*) n. f. (gr. *bous*, bœuf, et *limos*, faim). Faim insatiable et produisant, quand elle n'est pas satisfaite, des espèces de défaillances.

BOULIMIQUE adj. Qui a rapport à la boulimie : *gastrite boulimique*. N. Personne atteinte de boulimie.

BOULIN n. m. Trou ou pot de colombier pour faire nicher les pigeons. *Constr.* Trou fait dans un mur pour supporter les échafaudages. Pièce de bois scellée horizontalement dans un mur, pour soutenir le plancher d'un échafaudage.

BOULINE n. f. (angl. *bowline*). *Mar.* Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, pour lui faire prendre le vent le mieux possible.

BOULINER (*né*) v. a. Haler avec la bouline : *bouliner une voile*. V. n. Naviguer à la bouline. *Fam.* Marcher en piétinant.

BOULINGRIN n. m. (angl. *bowling-grenn*, gazon pour jouer aux boules). Parterre de gazon.

BOULINGUE (*lin-ghe*) n. f. Petite voile du haut du mât.

BOULINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui navigue à la bouline.

BOULLE (*bou-le*) ou **BOULE** n. m. Meuble incrusté d'écaille, d'or et de cuivre, à l'imitation de ceux de l'ébéniste Boulle.

BOULOIR n. m. Instrument de maçon pour remuer la chaux, le mortier. Perche terminée par une semelle et au moyen de laquelle on pilonne le fond d'une rivière sablonneuse pour attirer le goujon.

Boulon.

BOULON n. m. Cheville de fer, qui a une tête à un bout et une fente ou un pas de vis à l'autre pour recevoir une clavette ou un écrou.

BOULONNER (*lo-né*) v. a. Fixer avec un boulon.

BOULOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. et n. (rad. *boule*). Se dit familièrement pour gros, gras et rond. N. m. *Pop.* Travail.

BOULOTTER (*lo-té*) v. n. *Pop.* Vivoter doucement, sans ambition. Prospérer doucement : *ça boulotte. Arg.* V. a. Manger : *boulotter son pain.*

BOULURE n. f. Rejeton qui pousse sur la racine d'un arbre.

BOUMERANG ou **BOOMERANG** (*bou-me-rangh*) n. m. Chez les Australiens, arme de jet faite d'une lame de bois dur et courbé.

BOUQUE n. f. Syn. anc. de DÉTROIT.

BOUQUER (*ké*) v. n. (de *bouche*). Se dit de bêtes qu'on a fait venir par force à la bouche du terrier : *faire bouquer un renard.*

BOUQUET (*kè*) n. m. (autre forme de *bosquet*). Assemblage de fleurs ou de certaines choses liées ensemble : *bouquets de diamant, de persil, de thym*, etc. *Bouquet d'arbres*, très petit bois. *Fig.* Parfum agréable du vin. Pièce qui termine un feu d'artifice. Couronnement, conclusion. Poésie galante : *bouquets à Chloris.* Cadeau de fête. *Fam. C'est le bouquet*, c'est le plus fort, ce qu'il y a de mieux.

BOUQUET (*kè*) n. m. *Hist. nat.* Grosse crevette rose. Lièvre, lapin mâle.

BOUQUET (*ké*) n. m. Gale sarcotique des moutons et des chèvres.

BOUQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE n. f. Marchande de bouquets, de fleurs naturelles.

BOUQUETIN n. m. (dimin. de *bouc* ou venu de *bouc-estain*, bouc des rochers). Genre de mammifères ruminants cavicornes, comprenant des chèvres des montagnes, à cornes énormes et noueuses

Bouquetin.

BOUQUIN (*kin*) n. m. Vieux bouc. Lièvre ou lapin mâle. **Cornet à bouquin,** embouchure fixée à une corne de bœuf évidée en cor de chasse.

BOUQUIN (*kin*) n. m. (flam. *boeckin*). Vieux livre de peu de valeur.

BOUQUINER (*ki-né*) v. n. Chercher ou consulter de vieux livres.

BOUQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Commerce du bouquiniste. Manie de bouquiner.

BOUQUINEUR, EUSE (*ki, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à bouquiner. Amateur de vieux livres.

BOUQUINISTE (*ki-nis-te*) n. m. Qui fait le commerce des vieux livres.

BOURACAN n. m. (ar. *barrakan*). Ancien tissu de laine, de nature assez grossière.

BOURBE n. f. Amas de boue dans les marais, les étangs.

BOURBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Plein de bourbe.

BOURBIER (*bi-é*) n. m. Lieu creux et plein de boue. *Fig.* Mauvaise affaire : *il s'est mis dans un bourbier.* Impureté, infamie : *le bourbier du vice.*

BOURBILLON (*ll* mll.) n. m. Amas de bourbe. Tissu cellulaire gangrené, blanc, qui occupe le centre d'un furoncle.

BOURBONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui concerne la famille des Bourbons. *Nez bourbonien*, aquilin. N. Partisan des Bourbons.

BOURBONNAIS, E (*bo-nè, è-ze*) adj. et n. Du Bourbonnais.

BOURCER (*sé*) v. a. (pour *bourser*, de *bourse*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il bourça, nous bourçons.*) Carguer une voile en partie.

BOURCET (*sè*) n. m. (de *bourse*). Voile en forme de trapèze employée dans les lougres, les chasse marée, etc.

BOURDAINE (*dè-ne*) ou **BOURGÈNE** n. f. Arbuste du genre nerprun, dont le bois, réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre de chasse, et dont l'écorce est laxative.

BOURDALOU n. m. Tresse ou ruban de chapeau avec une boucle. Bande de cuir verni, garnissant un shako en dehors à sa partie inférieure.

BOURDE n. f. *Fam.* Mensonge, défaite, baliverne : *conter des bourdes.*

BOURDER (*dé*) v. n. Débiter des bourdes.

BOURDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui débite des bourdes.

BOURDILLON (*ll* mll.) n. m. Bois de chêne refendu, propre à faire des douves pour les futailles.

BOURDON n. m. Bâton de pèlerin. Genre d'insectes hyménoptères, voisins des abeilles, à corps gros et velu. Grosse cloche. Omission de mots dans une composition typographique. Un des jeux de l'orgue, qui fait la basse. *Faux bourdon*, mâle des abeilles. **Faux-bourdon.** *Mus.* V. FAUX-BOURDON.

Bourdon.

BOURDONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui bourdonne.

BOURDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Bruit que fait le vol des insectes et de certains petits oiseaux : *le bourdonnement des abeilles. Fig.* Murmure sourd et confus : *bourdonnement de la foule.* Bruit continuel dans les oreilles.

BOURDONNER (*do-né*) v. n. Faire entendre un bourdonnement. Murmurer. V. a. Chanter ou dire à voix basse : *bourdonner un air.*

BOURDONNET (*do-nè*) n. m. Tampon de charpie, de ouate, mis dans une plaie pour en absorber le pus.

BOURDONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui bourdonne : *le colibri est un bourdonneur; insecte bourdonneur.*

BOURDONNIÈRE (*do-ni-è-re*) n. f. Appareil employé en apiculture pour se débarrasser des mâles ou faux bourdons. Arrondissement pratiqué à la partie supérieure de l'armure latérale d'une porte.

BOURG (*bour*) n. m. (all. *burg*). Gros village où l'on tient marché. **Bourg pourri,** bourg anglais, dont les électeurs vendaient facilement leurs suffrages au candidat qui désirait se faire envoyer au Parlement. Place forte d'un parti politique.

BOURGADE n. f. Petit bourg.

BOURGÈNE n. f. *Bot.* V. BOURDAINE.

BOURGEOIS, E (*joi, oi-ze*) n. (rad. *bourg*). Autref., habitant d'une ville, jouissant de certains droits particuliers, analogues aux droits de cité. Personne aisée qui habite la ville. Patron, maître, dans le langage des ouvriers. Adj. Qui tient à la bourgeoisie : *maison bourgeoise.* Commun : *manières bourgeoises.* Antilibéral, antiartistique : *préjugés bourgeois.* Confortable : *ordinaire bourgeois.*

BOURGEOISEMENT (*joi-ze-man*) adv. D'une manière bourgeoise : *vivre bourgeoisement.*

BOURGEOISIE (*joi-zî*) n. f. Qualité de bourgeois. Autref., classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple. *Droits de bourgeoisie*, autref., privilèges de cette classe.

Bourgeon.

BOURGEON (*jon*) n. m. Bouton qui pousse sur les branches des arbres. Nouveau jet de la vigne. *Fig.* Bouton au visage.

BOURGEONNEMENT (*jo-ne-man*) n. m. Développement des bourgeons : *le bourgeonnement s'opère au printemps.*

BOURGEONNER (*jo-né*) v. n. Pousser des bourgeons : *les arbres bourgeonnent. Fig.* Avoir des boutons : *son nez bourgeonne.*

BOURGERON n. m. Courte blouse de toile, que portent certains ouvriers, les soldats, etc.

BOURGMESTRE (*bourgh'-mès-tre*) n. m. (allem. *burgmeister*). Premier magistrat de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande, etc., et que l'on nomme *maire* en France.

BOURGOGNE n. m. Vin récolté en Bourgogne : *boire un verre de bourgogne.* — Les principaux bourgognes sont : le chambertin, le pommard, le clos-vougeot, le corton, le musigny, le romanée, le nuits, le beaune, le montrachet, le chablis, etc.

BOURGUIGNON, ONNE (*ghi, o-ne*) adj. et n. De la Bourgogne.

BOURGUIGNOTTE (*ghi-gno-te*) n. f. Casque très complet, en usage de la fin du XVe à la fin du XVIIe s.

Bourguignotte.

BOURLINGUER (*ghé*) v. n. *Mar.* Se dit d'un navire qui fatigue en luttant contre une grosse mer. *Pop.* Exercer un métier pénible ; faire un travail rude et fatigant.

BOURNONITE n. f. Minéral qui n'est autre qu'un sulfure de plomb, d'antimoine et de cuivre.

BOURRACHE (*bou-ra-che*) n. f. Genre de *borraginacées*, à larges fleurs bleues, parfois blanches ou roses, comprenant des plantes béchiques expectorantes, diurétiques et dépuratives.

BOURRADE (*bou-ra-de*) n. f. Morsure de chien qui, d'un coup de gueule, enlève du poil au gibier qui court. *Fig.* Coup brusque. Paroles vives et rudes.

Bourrache.

BOURRAGE (*bou-ra-je*) n. m. Action de bourrer.

BOURRASQUE (*bou-ras-ke*) n. f. (ital. *borrasca*). Vent impétueux et de peu de durée. *Fig.* Accès passager de mauvaise humeur. Attaque soudaine et violente.

BOURRE (*bou-re*) n. f. (du bas lat. *burra*, poil). Amas de poils arrachés à une bête. Poils servant à garnir les selles, les bâts, etc. Ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu pour la maintenir. Partie grossière de la soie, de la laine. *Bot.* Bourgeon. *Fig.* Chose sans valeur. Nom vulgaire de la canne. Sorte de jeu d'écarté, se jouant entre trois joueurs au moins ou six au plus.

BOURREAU (*bou-rô*) n. m. Homme chargé de mettre à exécution les peines corporelles prononcées par une cour criminelle, notamment la peine de mort. *Fig.* Homme cruel, inhumain. *Bourreau d'argent*, prodigue. (Le fém. *bourrelle* est vieux et peu us.)

BOURRÉE (*bou-ré*) n. f. Fagot de menu bois. *Chorégr.* Danse d'Auvergne : air sur lequel on l'exécute.

BOURRÈLEMENT (*bou-rè-le-man*) n. m. (de *bourreau*). Douleur cruelle. *Fig.* Tourment moral : *le bourrèlement du remords.*

BOURRELER (*bou-re-lé*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je bourrèle.*) Tourmenter comme un bourreau : *la conscience bourrelle les méchants.*

BOURRELET (*bou-re-lè*) ou **BOURLET** (*lè*) n. m. (de *bourre*). Coussin rond et vide par le milieu. Gaine remplie de bourre, qui se met aux portes, aux fenêtres. Coiffure rembourrée ou élastique pour protéger les petits enfants contre les effets des chutes. Renflement circulaire à la bouche des canons, sur les cartouches, etc. Partie renflée d'une pièce de métal. Garniture métallique ou de bois.

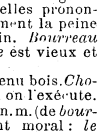
Bourrelet.

BOURRELIER (*bou-re-li-é*) n. m. Fabricant, marchand de harnais.

BOURRELLERIE (*bou-rè-le-ri*) n. f. Etat et commerce du bourrelier. Etablissement de bourrelier.

BOURRER (*bou-ré*) v. a. (de *bourre*). Arracher du poil au gibier qui court, en parlant d'un chien : *chien qui bourre un lièvre.* Enfoncer la bourre dans une arme à feu : *bourrer un fusil.* Garnir de bourre : *bourrer un fauteuil.* Faire manger avec excès : *bourrer un enfant de gâteaux. Fig.* : *bourrer un élève de grec.* Maltraiter : *bourrer quelqu'un de coups.* **Se bourrer** v. pr. Se maltraiter réciproquement. Manger avec excès. ANT. **Débourrer.**

Bourriche.

BOURRICHE (*bou-ri-che*) n. f. Panier pour envoyer du gibier, du poisson ; son contenu : *bourriche d'huîtres.*

BOURRIQUE (*bou ri-ke*) n. f. Anesse. *Fig.* Très ignorant : *tel fait le savant qui n'est qu'une bourrique.*

BOURRIQUET (*bou-ri-kè*) n. m. Anon ou âne de petite taille. Civière à mortier ou à pierres. Tourniquet pour monter les produits d'une mine.

BOURROIR (*bou-roir*) n. m. Pilon pour bourrer.

BOURRU (*bou-ru*). **E** adj. et n. Inégal, rude : *fil bourru. Fig.* D'humeur brusque et chagrine. *Vin bourru*, vin blanc nouveau, qui n'a point fermenté. ANT. **Affable, doux, câlin.**

BOURSAULT ou **BOURSEAU** (*sô*) n. m. Grosse moulure qui s'étend tout le long du sommet d'un toit.

BOURSE n. f. (du gr. *bursa*, cuir). Petit sac à argent. *Fig.* L'argent qu'on y met : *aider quelqu'un de sa bourse. Sans bourse délier*, sans donner d'argent. Pension gratuite dans un collège. Valeur monétaire en Turquie, valant 500 piastres (110 fr.).

Bourses.

Lieu, édifice où se font les opérations financières sur les valeurs publiques, obligations, actions, etc. (V. *Part. hist.*) Marché de ces valeurs. Temps qu'il dure. Filet pour chasser le lapin au furet. *Bot.* Capsule des anthères. PROV. : **Loger le diable dans sa bourse**, n'avoir pas le sou.

BOURSICOT (*kô*) ou **BOURSICAUT** (*kô*) n. m. Petite bourse. Petite somme amassée avec économie et mise en réserve.

BOURSICOTER (*té*) v. n. Faire de petites économies. Faire de petites opérations à la Bourse.

BOURSICOTIER (*ti-é*), **ERE** ou **BOURSICOTEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Personne qui fait de petites opérations de Bourse. Adj. : *manie boursicotière.*

BOURSIER (*si-é*), **ERE** n. Personne qui spécule à la Bourse. Personne qui fabrique des bourses. Elève qui jouit d'une bourse dans un établissement d'instruction publique. Adj. : *un élève boursier.* — On n'est boursier qu'après un examen, les bourses étant données au concours. Les boursiers doivent être bons élèves, car la bourse peut leur être retirée, s'ils n'ont ni application ni conduite. Le gouvernement et les villes payent leur pension. Il y a des bourses entières, des demi-bourses et des quarts de bourse.

BOURSOUFLAGE n. m. Etat de ce qui est boursouflé. *Fig.* Enflure du style.

BOURSOUFLÉ, E adj. Enflé, bouffi, gonflé. *Fig.* Vide et emphatique : *style, discours boursouflé.*

BOURSOUFLEMENT (*man*) n. m. Etat de ce qui est boursouflé. Augmentation de volume.

BOURSOUFLER (*flé*) v. a. Rendre enflé, gonflé, gros et mou. *Fig.* Rendre vain : *l'orgueil boursoufle les sots.* **Se boursoufler** v. pr. Devenir enflé.

BOURSOUFLURE n. f. Enflure, au prop. et au fig. : *boursouflure du visage, du style.*

BOUSAGE (*za-je*) n. m. Passage au bain de bouse des étoffes sur lesquelles on a imprimé le mordant.

BOUSCULADE (*bous-ku*) n. f. Action de bousculer. (On dit aussi, mais moins, BOUSCULEMENT n. m.)

BOUSCULER (*bous-ku-lé*) v. a. (de *bouter*, et *cul*). Mettre sens dessus dessous. Pousser brusquement en tout sens. *Fig.* et *fam.* Gronder, exciter. **Se bousculer** v. pr. Se pousser réciproquement.

BOUSE (*bou-ze*) n. f. (orig. inconn.). Fiente de bœuf, de vache.

BOUSER (*zé*) v. n. Evacuer de la bouse. V. a. Former l'aire d'une grange avec un mélange de terre fraîche et de bouse. Soumettre à l'opération du bousage : *bouser des toiles.*

BOUSIER (*zi-é*) n. m. Nom vulgaire de divers insectes coléoptères copréphages.

BOUSILLAGE (*zi, ll* mll.) n. m. Mélange de chaume et de terre détrempée, dont on fait des murs de clôture. *Fig.* et *fam.* Ouvrage mal fait.

BOUSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. n. (de *bouse*). Maçonner en bousillage. V. a. Faire mal quelque chose.

BOUSILLEUR, EUSE (*zi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui bousille.

BOUSIN (*zin*) n. m. Matière étrangère, qui recouvre des pierres quand on les extrait de la carrière.

BOUSINGOT (*zin-go*) n. m. Petit chapeau de marin, en cuir verni.

BOUSSOLE (*bou-so-le*) n. f. (de l'ital. *bossola*, petite boîte). Cadran dont l'aiguille, aimantée, se tourne

toujours vers le N. *Fig.* Guide : *vos conseils seront ma boussole. Très fam. Perdre la boussole*, l'esprit, la tête. — La boussole était inconnue des anciens : mais il paraît que les Chinois en faisaient usage plus de mille ans avant l'ère chrétienne. Ils en enseignèrent l'usage aux Arabes, qui le transmirent eux mêmes aux Occidentaux à l'époque des croisades. Le cercle que parcourt l'aiguille est divisé en 32 parties et se nomme *rose des vents*. La boussole est indispensable aux navigateurs, aux explorateurs ; elle leur permet de se diriger au milieu des mers et de parcourir les régions inconnues.

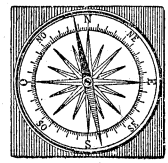
Boussole.

BOUSTIFAILLE (*bous-ti-fa, ll* mll.) n. f. *Pop.* Festin, bombance, et, *par ext.*, aliments, mangeaille.

BOUSTROPHÉDON (*bous-tro*) n. m. (gr. *bous*, bœuf, et *strephein*, tourner). Sorte d'écriture grecque très ancienne, dont les lignes allaient, sans discontinuer, de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT (*bou*) n. m. (de *bouter*). Extrémité : *le bout d'une gaule.* Fin : *le bout de l'année.* Garniture à l'extrémité de certains objets : *un bout de parapluie.* Fragment : *bout de chandelle.* Très petite quantité, etc. : *faire un bout de conduite. Fam. Bout de femme, d'homme*, personne de très petite taille. *Bout d'aile*, plume du bout de l'aile. *Bout de l'an*, service funèbre en l'honneur de quelqu'un, un an après sa mort. *Fig.* : *rire du bout des dents*, s'efforcer de rire. *Savoir sur le bout du doigt*, parfaitement. *Pousser à bout*, faire perdre patience. *Mettre à bout*, réduire au silence. *Etre à bout*, ne savoir que devenir. *Venir à bout de*, triompher de, réussir à. *A tout bout de champ*, à tout propos. *Au bout du monde*, très loin. Loc. prépos. : **A bout de,** n'ayant plus : *être à bout de ressources, de patience.* Loc. adv. : **Bout à bout,** l'un ajouté à l'autre. **De bout en bout, d'un bout à l'autre,** d'une extrémité à l'autre, entièrement. **A bout portant,** le bout d'une arme à feu touchant le but. **Au bout du compte,** après tout.

BOUTADE n. f. Caprice brusque. Saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUTARGUE, BOTARGUE ou **POUTARGUE** (*tar-ghe*) n. f. (provenç. *boutargo* ; de l'ar. *boutarkha*). Mets de l'Europe méridionale, composé d'œufs de mulet pressés, salés et séchés au soleil ou fumés.

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS** (*or*) n. m. *Mar.* Pièce de mâture que l'on ajoute à une vergue pour porter des voiles supplémentaires, quand le vent est faible. Pl. des *bouts-dehors* ou *boute-hors*.

Bouteilles.

BOUTE-EN-TRAIN (*bou-tan-trin*), n. m. invar. Personne qui met les autres en train, en gaieté.

BOUTEFEU n. et adj. m. Bâton muni d'une mèche allumée pour mettre le feu aux canons. (Vx.) *Fig.* Qui excite une sédition, des querelles : *on arrêta les boutefeux.* (Vx.)

BOUTEILLE (*tè, ll* mll.) n. f. (du lat. *buttis*, outre). Vase à goulot étroit, pour contenir les liquides ; son contenu. *Aimer la bouteille*, aimer à boire. *C'est la bouteille à l'encre*, cela est obscur, embrouillé, on n'y connaît rien. *Phys.* **Bouteille de Leyde,** condensateur électrique, construit pour la première fois en 1746 par trois savants hollandais.

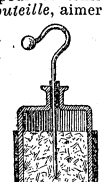
Coupe d'une bouteille de Leyde.

BOUTEILLER (*tè, ll* mll., *é*) ou **BOUTILLIER** (*ti, ll* mll., *é*) n. m. Officier chargé de l'intendance du vin chez un roi, un prince, etc.

BOUTER (*té*) v. a. (german. *botan*). Mettre, placer. (Vx.)

BOUTEROLLE (*ro-le*) n. f. Garniture de métal au bas d'un fourreau d'épée. Sorte de filet. Outil de bijoutier, de serrurier, etc. Une des gardes de la serrure. Chacune des fentes de la clef.

BOUTEROUE (*roû*) n. f. Borne placée aux angles d'un édifice, d'un portail, pour les préserver du choc des voitures. (On dit aussi CHASSE-ROUE.)

BOUTE-SELLE (*sè-le*) n. m. invar. Sonnerie de trompette, ordonnant aux cavaliers de *bouter* (placer) la *selle* sur le cheval, de le seller pour partir.

BOUTIQUE n. f. (gr. *apothékè ;* de *apotithèmi*, je dépose). Lieu d'étalage et de vente au détail. Ensemble des marchandises qu'il contient. Atelier. Ensemble des outils d'un artisan. *Par dénigr.* Maison mal tenue : *quelle boutique !* Boîte ménagée dans le fond d'un bateau, percée de trous pour le renouvellement de l'eau et dans laquelle les pêcheurs conservent le poisson vivant.

BOUTIQUIER (*ki-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient boutique.

BOUTIS (*ti*) n. m. Endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir.

BOUTISSE (*ti-se*) n. f. *Mar.* Pierre placée selon sa longueur dans un mur, de manière à laisser voir ses deux bouts.

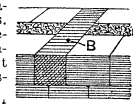

B, boutisse.

BOUTOIR n. m. Outil de maréchal et de corroyeur. Groin du sanglier. *Fig. Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos brusque et blessant.

BOUTON n. m. (de *bouter*). Petit corps proéminent, qui pousse sur une plante et donne naissance à une tige, à une fleur, à une feuille : *bouton de rose.* Tumeur sur la peau. Cercle de métal, de corne, de bois, etc., couvert ou non d'étoffe, servant à attacher les vêtements. Ce qui a vaguement la forme d'un bouton : *bouton de fleuret, de porte, de sonnette.* **Bouton de feu,** bouton de fer rougi au feu, qui s'applique dans plusieurs opérations de chirurgie, de maréchalerie.

BOUTON-D'ARGENT (*jan*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de deux renoncules. Pl. des *boutons-d'argent.*

BOUTON-D'OR n. m. Nom vulgaire de la renoncule âcre, à fleurs jaunes, commune dans les prés. Pl. des *boutons-d'or.*

BOUTONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui se boutonne : *redingote boutonnante.*

BOUTONNER (*to-né*) v. n. Pousser des boutons : *l'abricotier boutonne de bonne heure.* V. a. Attacher, arrêter avec des boutons : *boutonner un habit.* Toucher avec le bout du fleuret : *boutonner son adversaire.* ANT. **Déboutonner.**

BOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Fabrique, commerce de boutons.

BOUTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Qui a des boutons sur la peau.

BOUTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE (*to-ni*) n. f. Petite fente faite à un vêtement, pour passer le bouton.

BOUT-SAIGNEUX (*sè-gneû*) n. m. Cou de veau, de mouton, vendu à la boucherie. Pl. des *bouts-saigneux.*

BOUTS-RIMÉS n. m. pl. Vers faits sur des rimes qu'on impose. Sing. Pièce de vers composée sur des rimes données : *un mauvais bout-rimé.*

BOUTURAGE n. m. Multiplication des végétaux par bouture.

BOUTURE n. f. Pousse ou rejeton d'un arbre (rameau, fragment de racine, bourgeon, feuille), qui, étant mis en terre, prend racine et se transforme en une plante complète. — Plusieurs grands arbres, le peuplier, le saule, le platane, etc., se reproduisent par boutures. Les autres moyens de reproduction sont la *marcotte* et la *greffe*. (V. ces mots.)

BOUTURER (*ré*) v. n. Pousser des tiges par le pied, des drageons. V. a. Reproduire par boutures : *bouturer des saules.*

BOUVEAU ou **BOUVELET** n. m. Syn. de BOUVILLON.

BOUVERIE (*rî*) n. f. Etable à bœufs.

BOUVET (*vè*) n. m. Rabot pour faire des rainures.

BOUVIER (*vi-é*), **ÈRE** n. Qui conduit ou garde les bœufs. *Fig.* Personne grossière.

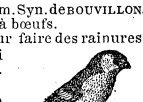
Bouvreuil.

BOUVIÈRE n. f. Petit cyprin des eaux douces d'Europe.

BOUVILLON (*ll* mll.) n. m. Jeune bœuf. (On dit aussi BOUVEAU et BOUVELET.)

BOUVREUIL (*vreu, ll* mll.) n. m. (de *bouvier*). Genre de passereaux conirostres, comprenant des oiseaux chanteurs à tête noire et à gorge rouge.

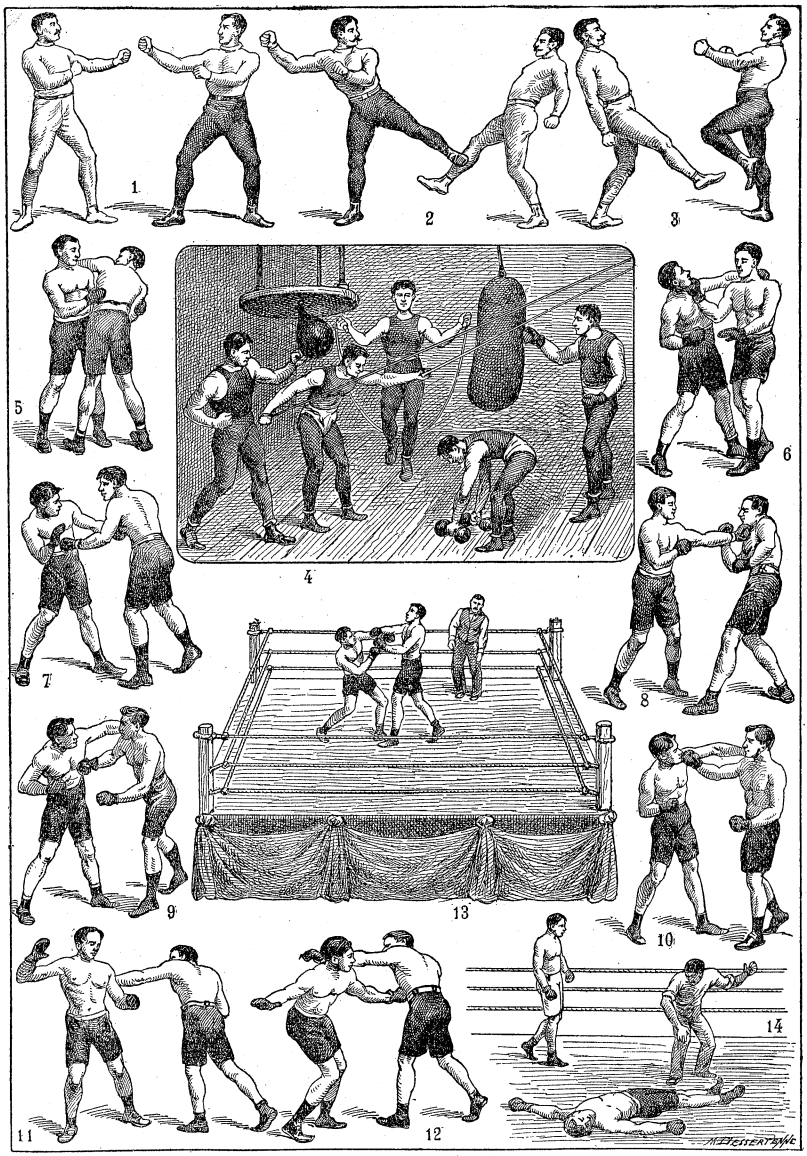

BOXE FRANÇAISE : 1. Garde ; 2. Coup d'arrêt sur coup de pied bas ; 3. Coup de pied bas et esquive de jambe. — BOXE ANGLAISE : 4. Exercices d'entraînement ; 5. Coup sur les reins ; 6. Crochet du droit (*hook*) ; 7. Direct du gauche à l'estomac ; 8. Direct du gauche à la mâchoire ; 9. Coup croisé (*cross*) du droit au cœur ; 10. Coup de bas en haut (*uppercut*) du droit ; 11, 12. Esquive d'un coup balancé (*swing*) et riposte du gauche à l'estomac ; 13. Combat de boxe (les combattants et l'arbitre, sur le *ring*) ; 14. Mise hors de combat (*knock-out*) de l'un des adversaires, resté à terre plus de dix secondes.

BOUVRIL (*vril'*) n. m. Lieu où on loge les bœufs dans les abattoirs.

BOVIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères artiodactyles ruminants, etc. S. un *bovidé*.

BOVIN, E adj. De l'espèce du bœuf : *bête bovine ; race bovine*.

BOVINÉS ou **BOVINS** n. m. pl. invar. Tribu des bovidés, dont le bœuf domestique est le type : *un bovin*é (ou *bovin*).

BOW-WINDOW (*bô-ouin'-dô*) n. m. (mot angl.). Fenêtre en saillie sur le parement d'un mur de façade.

BOXE (*bok-se*) n. f. (angl. *box*). Art, action de boxer. *Boxe anglaise*, sorte de pugilat fort usité en Angleterre, et qui est complété dans la *boxe française* par les coups de pied de la *savate*.

BOXE (*bok-se*) n. f. ou **BOX** (*bokss*) n. m. (mot angl.). Loge ou stalle d'écurie, dans laquelle un seul cheval est logé sans être attaché.

BOXER (*bok-sé*) v. n. Se battre à coups de poing, spécialement d'après les règles de la boxe.

BOXEUR, EUSE (*bok-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui se livre ou s'exerce aux combats de boxe.

BOY (*bo-i*) n. m. (mot angl. signif. *garçon*). Domestique indigène, aux colonies.

BOYARD ou **BOÏARD** (*bo-iar*) n. m. Nom des anciens nobles de Russie, de Transylvanie et des Provinces danubiennes.

BOYAU (*boi-iô*) n. m. (lat. *botellum*). Intestin. Conduit de cuir, de toile, de caoutchouc, etc., adapté à une pompe. *Fig.* Chemin long et étroit. Tranchée en zigzag, qui relie les ouvrages des assiégeants. **Corde à boyau,** corde faite avec les intestins de certains animaux, qui sert à garnir les violons, les harpes, etc.

BOYAUDERIE (*boi-iô-de-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare les boyaux pour les employer à divers usages.

BOYAUDIER (*boi-iô-di-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la préparation des boyaux.

BOYCOTTAGE (*bo-i-ko-ta-je*) n. m. Action de boycotter.

BOYCOTTER (*bo-i-ko-té*) v. a. (de *Boycott*, le premier propriétaire irlandais mis à l'index). Mettre en interdit, en quarantaine. Menacer de mort.

BOYCOTTEUR, EUSE (*bo-i-ko-teur, eu-ze*) n. Personne qui boycotte.

BOY-SCOUT n. m. (mot angl. signif. *enfant éclaireur*). Membre d'une association d'adolescents organisés en éclaireurs.

BRABANÇON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. Du Brabant.

BRABANT (*ban*) n. m. Charrue métallique à avant-train, munie quelquefois d'un double jeu de socs (*brabant double*).

BRACELET (*lé*) n. m. Ornement que les femmes portent au bras. Objet quelconque de forme analogue.

Bracelet.

BRACHIAL, E, AUX (*ki*) adj. (du lat. *brachium*, bras). Qui a rapport au bras : *artère brachiale*.

BRACHIOPODES (*ki*) n. m. pl. Classe de mollusco'des marins, à coquilles bivalves et munis de deux bras enroulés en spirale. S. un *brachiopode*.

BRACHYCÉPHALE (*ki*) adj. et n. (du gr. *brakhus*, court, et *kephalê*, tête). Se dit d'hommes dont le crâne est peu allongé, la largeur égalant presque la longueur.

BRACHYGRAPHIE (*ki, fî*) n. f. (du gr. *brakhus*, court, et *graphein*, écrire). Art d'écrire par abréviation.

BRACHYURES (*ki*) n. m. pl. Groupe de crustacés décapodes, qui ont l'abdomen très réduit, tels les *crabes*. S. un *brachyure*.

BRACONNAGE (*ko-na-je*) n. m. Action de braconner.

BRACONNER (*ko-né*) v. n. (rad. *braque*, espèce de chien). Chasser (et par extens. pêcher) : 1° en des temps défendus ; 2° avec des engins prohibés ; 3° sans permis ; 4° en des endroits réservés.

BRACONNIER (*ko-ni-é*), **ÈRE** n. Celui qui braconne. Autref., agent de vénerie chargé de dresser les braques Adj. : *humeur braconnière*.

BRACONNIÈRE (*ko-ni-è-re*) n. f. Pièce d'armure qui protège le corps, de la ceinture au milieu de la cuisse. (V. la planche ARMURE.)

BRACTÉAL, E, AUX adj. Qui concerne les bractées : *feuilles bractéales*.

BRACTÉE (*té*) n. f. Nom des petites feuilles qui recouvrent les fleurs avant leur développement.

BRACTÉOLE n. f. Bractée d'ordre secondaire. *Techn.* Feuille d'or défectueuse, dans les ateliers de batteurs d'or.

BRADYPE n. m. Mammifère édenté. (On l'appelle aussi AÏ et PARESSEUX.)

Bradype.

BRADYPEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *bradus*, difficile, et *pepsis*, digestion). Digestion lente et difficile.

BRAGUE (*bra-ghe*) n. f. Culotte. (Vx.) *Mar.* Cordage qui limite le recul d'une bouche à feu.

BRAGUETTE (*ghè-te*) ou **BRAYETTE** n. f. (de *brague* ou *braie*). Fente pratiquée sur le devant d'un pantalon d'homme.

BRAHMANE, BRAME, BRAMIN ou **BRAMINE** n. m. Membre de la caste sacerdotale, la première des quatre castes, dans l'Hindoustan.

BRAHMANIQUE adj. Qui a rapport au brahmanisme : *doctrines brahmaniques*.

BRAHMANISME (*nis-me*) n. m. Religion de Brahma. (V. *Part. hist.*)

BRAI (*bre*) n. m. Résine du pin et du sapin. Goudron.

BRAIE (*brè*) n. f. (celtiq. *bracca*). Linge d'enfant, couche. Pl. Ancien vêtement gaulois, servant de pantalon.

BRAILLARD (*bra, ll* mll., *ar*), **E** ou **BRAILLEUR, EUSE** (*bra, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui braille, crie fort et mal à propos.

BRAILLEMENT (*bra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de brailler.

BRAILLER (*bra, ll* mll., *é*) v. n. (rad. *braire*, dans le vx sens de *crier*). Parler bien haut, beaucoup et mal à propos. *Fam.* Crier. Chanter mal et fort.

BRAIMENT (*brè-man*) n. m. Cri prolongé de l'âne.

BRAIRE (*brè-re*) v. n. et déf. (du bas lat. *bragere*, hennir. — Ne s'emploie guère qu'à l'inf. et aux 3es pers. de l'ind. prés. : *il brait, ils braient ;* du fut. : *il braira, ils brairont ;* du cond. : *il brairait, ils brairaient.*) Crier, en parlant de l'âne.

BRAISE (*brè-ze*) n. f. (anc. allem. *brasa*). Bois réduit en charbons, ardents ou éteints : *la braise peut asphyxier comme le charbon*.

BRAISER (*brè-zé*) v. a. Faire cuire à feu doux, sans évaporation, de manière que les viandes conservent tous leurs sucs : *braiser un gigot de mouton*

BRAISIER (*brè-zi-é*) n. m. Huche pour la braise

BRAISIÈRE (*brè-zi*) n. f. Etouffoir pour la braise Casserole à couvercle, servant à braiser.

BRAME n. m. V. BRAHMANE.

BRAMEMENT (*man*) n. m. Cri du cerf et du daim.

BRAMER (*mé*) v. n. (du germ. *breman*, mugir). Crier, en parlant du cerf, du daim.

BRAMIN, BRAMINE n. m. V. BRAHMANE.

BRAN n. m. (d'orig. gaul.). Partie la plus grossière du son. *Pop.* Matière fécale. *Bran de scie*, sciure, poudre qui tombe du bois qu'on scie et qui ressemble à du son. *Bran d'agace* (de pie), nom donné à la gomme qui exsude de l'écorce du prunier et du cerisier.

BRANC ou **BRAND** (*bran*) n. m. Epée à lame large et forte, en usage au moyen âge.

BRANCARD (*kar*) n. m. (du provenç. *brancal*). Espèce de civière sur laquelle on transporte des malades, des blessés, des choses fragiles. (V. CIVIÈRE.) Chacune des deux prolonges de bois entre lesquelles on attelle le cheval.

BRANCARDER (*dé*) v. n. Transporter avec un brancard d'ambulance. (Peu us.)

BRANCARDIER (*di-é* n. m. Préposé au service des brancards sur lesquels on transporte les blessés.

BRANCHAGE n. m. Toutes les branches d'un arbre : *élaguer le branchage d'un arbre trop touffu*. Amas de branches : *faire des huttes de branchages*.

BRANCHE n. f. (lat. pop. *branca*). Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbuste ou d'un arbrisseau. (V. PLANTE.) Division d'un cours d'eau : *les branches du Nil. Fig.* Différentes parties d'une science : *les branches de l'enseignement*. Chacune des familles sortant d'une même souche : *les Valois, les Bourbons sont des branches des Capétiens*.

BRANCHÉE (*ché*) n. f. Ce que porte une branche.

BRANCHEMENT (*man*) n. m. Chacun des tuyaux secondaires qui aboutissent à un tuyau principal.

BRANCHER (*ché*) v. n. Percher sur des branches d'arbre : *l'alouette ne branche pas.* V. a. Pendre à une branche d'arbre : *brancher un voleur.* Diviser une conduite principale en tuyaux secondaires.

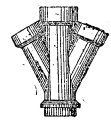
Branchement.

BRANCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite branche.

BRANCHE-URSINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'acanthe commune.

BRANCHIAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport aux branchies : *veines branchiales.*

BRANCHIES (*chî*) n. f. pl. (gr. *bragchia*). Organes respiratoires des poissons, vulgairement appelés *ouïes*, et composés de lames analogues aux dents d'un peigne. S. une *branchie.*

Branchies

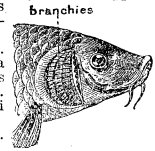

BRANCHIOPODES (*ki*) n. m. pl. Sous-ordre de crustacés à carapace et à nombreuses paires de pattes. S. un *branchiopode.*

BRANCHU (*chu*), **E** adj. Qui a beaucoup de branches.

BRAND (*bran*) n. f. V. BRANC.

BRANDADE n. f. (provenç. *brandado*). Préparation de morue à la provençale, avec de l'ail, du persil, du jus de citron, du poivre, et battue avec de l'huile d'olive.

BRANDE n. f. Sorte de bruyère ; lieu où elle pousse. Fagot enduit de matières inflammables, employé en pyrotechnie.

BRANDEBOURG (*bour*) n. m. Passementerie, galon formant des dessins variés ou entourant les boutonnières, ou même tenant lieu de boutonnières. Berceau de jardin. N. f. Casaque à longues manches.

BRANDEBOURGEOIS, E (*joi, oi-ze*) adj. et n. Du Brandebourg.

BRANDEVIN n. m. (du flam. *brandewyn*, vin brûlé). Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend de l'eau-de-vie.

BRANDILLER (*di, ll* mll., *é*) v. a. Mouvoir deçà et delà : *brandiller les jambes.* V. n. Flotter, s'agiter.

BRANDILLOIRE (*ll* mll.) n. f. Balançoire faite avec des cordes ou des branches d'arbre entrelacées.

BRANDIR v. a. (du vx fr. *brand*, épée). Agiter avec la main avant de frapper ou de lancer : *brandir un sabre, un javelot.*

BRANDON n. m. (de l'allem. *brand*, torche). Flambeau de paille tortillée. Paille tortillée au bout d'un bâton placé aux extrémités d'un champ, pour indiquer que les fruits en sont saisis. Corps enflammé qui s'élève d'un incendie. *Fig. Allumer le brandon de la discorde,* la provoquer.

BRANDONNER (*do-né*) v. a. Mettre des brandons à : *brandonner un champ.*

BRANDY n. m. En Angleterre, eau-de-vie.

BRANLANT (*lan*), **E** adj. Qui branle : *tête branlante.* ANT. **Fixe, immobile, stable.**

BRANLE (subst. verb. de *branler*) n. m. Oscillation d'un corps : *le branle d'une cloche. Fig.* Première impulsion donnée à une chose : *mettre en branle.* Hamac de matelot. Danse en rond. *Fig. Donner le branle,* mettre tous les autres en train.

BRANLE-BAS (*bâ*) n. m. invar. *Mar.* Préparatifs de combat à bord d'un vaisseau : *sonner le branle-bas. Fig.* Bouleversement, tapage.

BRANLEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER (*lé*) v. a. (même orig. que *brandir*). Agiter, remuer : *branler la tête.* V. n. Chanceler, osciller : *le plancher branle. Fig.* et *fam. Branler dans le manche,* être en danger de perdre sa place, le crédit ou la faveur dont on jouit.

BRANLOIRE n. f. Planche mobile servant de balançoire. Caisse suspendue sous une voiture de charge.

BRAQUE n. m. Chien de chasse à poil ras, dont il existe plusieurs variétés françaises (braque Dupuy, bleu d'Auvergne, de l'Ariège, du Bourbonnais, Saint-Germain) : *le braque est un bon chien d'arrêt.* Adj. et n. *Fig.* et *fam.* Etourdi, écervelé.

BRAQUEMART (*ke-mar*) n. m. Epée à lame courte et large, en usage aux XIVe et XVe siècles.

BRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de braquer : *le braquement d'un canon.*

Braque.

BRAQUER (*ké*) v. a. Tourner un objet vers un point : *braquer un canon ; braquer les yeux sur quelqu'un.*

BRAS (*bra*) n. m. (lat. *brachium*). Membre du corps humain qui tient à l'épaule et, plus précisément, partie qui s'étend de l'épaule au coude. Partie du membre antérieur du cheval, comprise entre le genou et l'épaule. Support latéral d'un siège. Tige qui transmet un mouvement. Partie d'un fleuve, d'une mer. *Fig.* Travail : *vivre de ses bras.* Puissance : *le bras de Dieu.* Vaillance : *tout cède à son bras. Recevoir à bras ouverts,* accueillir avec joie. *Couper bras et jambes,* décourager. *Avoir quelqu'un sur les bras,* l'avoir à sa charge. *Demeurer les bras croisés,* ne rien faire. *Avoir le bras long,* avoir de l'influence. *Les bras lui tombent,* il est anéanti. *Bras séculier,* puissance du juge auquel on renvoyait l'exécution de certaines ordonnances ecclésiastiques. *Bras de levier,* distance du point d'appui aux deux forces : *puissance* et *résistance. Bras d'une vergue,* cordage qui sert à l'orienter. Loc. adv. : **A tour de bras,** avec force. **A bras,** à force de bras. **A bras-le-corps,** par le milieu du corps. **A bras raccourcis,** avec la plus grande violence. **Bras dessus, bras dessous,** en se donnant le bras.

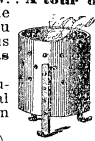
Brasero.

BRASER (*zé*) v. a. (de *braise*). Réunir deux morceaux d'un même métal ou de métaux différents à l'aide d'un autre plus fusible.

BRASERO (*zé*) n. m. (mot espagn.). Bassine remplie de braise, de charbons ardents. Pl. des *braseros.* (L'acide carbonique qui s'en dégage peut asphyxier ; il faut avoir soin d'aérer.)

BRASIER (*zi-é*) n. m. Feu de charbons incandescents.

BRASILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. a. Faire griller rapidement sur la braise : *brasiller des côtelettes.* V. n. Scintiller, en parlant de la mer, soit par phosphorescence, soit par la réflexion de la lumière d'un astre.

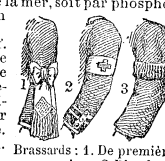
Brassards : 1. De première communion ; 2. D'ambulance ; 3. De deuil.

BRASQUE (*bras-ke*) n. f. Pâte formée de poudre de charbon et d'argile, employée dans la métallurgie. Revêtement en matériaux réfractaires, dont on garnit l'intérieur des fourneaux en métallurgie.

BRASSAGE (*bra-sa-je*) n. m. Action de brasser.

BRASSARD (*bra-sar*) n. m. Partie de l'armure, qui couvrait le bras. Bande d'étoffe, ruban qu'on porte au bras comme insigne. Crêpe que portent au bras les personnes en deuil.

BRASSE (*bra-se*) n. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus. *Mar.* Mesure d'environ 1m,62. Manière particulière de nager, qui consiste à porter alternativement chaque bras en avant.

BRASSÉE (*bra-sé*) n. f. Ce que peuvent contenir les deux bras : *une brassée de paille, de bois.* Mouvement simultané des bras du nageur. Distance parcourue par le nageur en une brasse.

BRASSER (*bra-sé*) v. a. Remuer, agiter, mêler à force de bras. Préparer la bière en opérant le mélange du malt avec l'eau. *Mar.* Agir sur les bras des vergues : *brasser les vergues. Fig.* Faire vite et en grand nombre, mais avec plus de diligence que de soin : *brasser des affaires.* Pratiquer sourdement, tramer : *brasser une intrigue.*

BRASSERIE (*bra-se-rî*) n. f. Lieu où l'on brasse la bière. Débit de bière.

BRASSEUR, EUSE (*bra-seur, eu-ze*) n. Qui fait de la bière et la vend en gros. *Fig. Brasseur d'affaires*, homme qui entreprend et mène beaucoup d'affaires.

BRASSICOURT (*bra-si-kour*) adj. et n. m. (de *bras*, et *court*). Cheval qui a les genoux arqués naturellement.

BRASSIÈRE (*bra-si*) n. f. (de *bras*). Petite camisole pour maintenir le corps des enfants. Pl. Bretelles d'un havresac, d'une hotte, etc.

BRASSIN (*bra-sin*) n. m. Cuve à bière ; le contenu de cette cuve.

BRASURE (*zu-re*) n. f. Point de réunion des pièces brasées. Action de braser.

BRAVACHE n. m. (ital. *bravaccio*). Faux brave. Adjectiv. : *air, mine bravache.*

BRAVADE n. f. Action ou parole de défi, de forfanterie.

BRAVE adj. (ital. *bravo*). Vaillant, courageux : *homme brave.* Honnête, bon : *brave homme.* N. m. Homme courageux, vaillant. ANT. **Lâche, poltron.**

BRAVEMENT (*man*) adv. D'une manière brave.

BRAVER (*vé*) v. a. (rad. *brave*). Défier : *braver quelqu'un.* Affronter : *braver la mort.*

BRAVISSIMO (*vi-si-mo*) interj. (mot ital.). Superlatif de *bravo*. Cri par lequel on exprime une très vive approbation.

BRAVO ! interj. (mot ital.). Très bien ! N. m. Approbation, applaudissement : *redoubler les bravos.*

BRAVO n. m. (mot ital.). Assassin à gages, spadassin. Pl. des *bravi.*

BRAVOURE n. f. (rad. *brave*). Courage, vaillance, intrépidité. ANT. **Lâcheté, poltronnerie.**

BRAYE (*brè*) n. f. Terre grasse, qu'on emploie comme corroi et dont on enduit les bassins, les étangs.

BRAYER (*brè-ié*) n. m. (de *braie*). Bandage servant à contenir les hernies. Bande de cuir soutenant le battant d'une cloche. Bretelle de cuir terminée par un étui, qui soutient la hampe d'un drapeau. Cordage pour élever les moellons et le mortier.

BRAYER (*brè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Enduire un vaisseau de brai.

BRAYETTE (*bra-iè-te*). n. f. V. BRAGUETTE.

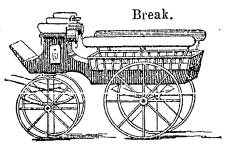
Break.

BREAK (*brèk*) n. m. (mot angl.) Voiture à quatre roues, avec un siège élevé sur le devant, et dont le derrière est occupé par des bancs longitudinaux.

BREBIS (*bi*) n. f. (bas lat. *berbix*). Femelle du mouton : *la brebis nous donne son lait, sa chair et sa laine.* Chrétien, sous la conduite de son pasteur. *Fig. Brebis galeuse*, personne dont la société et l'exemple sont dangereux.

PROV. : **Brebis qui bêle perd sa goulée,** celui qui parle beaucoup perd le temps d'agir. **Qui se fait brebis, le loup le mange,** celui qui a trop de bonté encourage les méchants à lui nuire.

Brebis.

BRÈCHE n. f. (anc. allem. *brecha*). Ouverture faite à un mur, un rempart, une haie. Brisure qui se trouve au tranchant d'une lame. *Fig.* Tort, dommage : *c'est une brèche à l'honneur. Être toujours sur la brèche*, être en lutte constante, en activité soutenue. *Mourir sur la brèche*, en combattant. *Battre en brèche*, attaquer à coups de canon et, *au fig.*, attaquer vivement une personne ou une chose : *battre en brèche un principe. Géol.* Roche formée de fragments réunis par un ciment naturel.

BRÈCHE-DENT (*dan*) adj. et n. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. Pl. des *brèche-dents.*

BRÉCHET (*chè*) n. m. Le sternum, chez les oiseaux.

BREDI-BREDA loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda.*

BREDOUILLAGE (*dou, ll* mll.) ou **BREDOUILLEMENT** (*dou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de bredouiller. Paroles prononcées en bredouillant.

BREDOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. Marque du jeu de trictrac, qui indique que l'on a gagné sans que l'adversaire ait pris un point. Echec dans ce qu'on entreprend. Adj. : *revenir bredouille.*

BREDOUILLER (*dou, ll* mll., *é*) v. n. Parler d'une manière précipitée et peu distincte.

BREDOUILLEUR, EUSE (*dou, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. et n. Qui bredouille.

BREF (*brèf*), **EVE** adj. (lat. *brevis*). Court, concis, laconique, succinct, de peu de durée : *discours bref.* Brusque, impératif : *ton bref ; parole brève.* N. f. Syllabe brève. **Bref** adv. Enfin, en un mot : *bref, je ne veux pas.* ANT. **Long, prolixe.**

BREF (*brèf*) n. m. Lettre pastorale du pape, ayant un caractère privé. Calendrier ecclésiastique, indiquant l'office de chaque jour pour chaque diocèse.

BRÉHAIGNE (*è-gne*) adj. f. Stérile, en parlant des femelles des animaux domestiques. (Se dit aussi de juments qui ont des crochets.)

BRÉLAGE n. m. Assemblage des poutrelles d'un tablier de pont provisoire sur les corps de support.

BRELAN n. m. (anc. allem. *brettenc*). Jeu de cartes, dans lequel chaque joueur a trois cartes. Réunion de trois cartes semblables : *brelan d'as.* Tripot : *tenir brelan chez soi.*

BRELOQUE n. f. Bijou de peu de valeur. Se dit de petits bijoux qu'on attache à une chaîne de montre. *Milit.* Batterie et sonnerie pour faire rompre les rangs. (On dit aussi BERLOQUE.)

Brême.

BRÊME n. f. Poisson d'eau douce, plus large et plus plat que la carpe.

BRENN (*brèn*) n. m. Mot gaulois qui signifie *chef*, et que les Romains paraissent avoir pris pour un nom propre dont ils ont fait *Brennus.*

BRÉSIL (*zil*) n. m. Bois rouge de teinture. (On dit aussi BOIS DE BRÉSIL.)

BRÉSILIEN, ENNE (*zi-li-in, è-ne*) adj. et n. Du Brésil.

BRÉSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. a. Rompre par petits morceaux. Teindre avec du brésil. V. n. Tomber en poudre par l'effet de la sécheresse.

BRESSAN, E (*brè-san, a-ne*) adj. et n. De la Bresse.

BRESSANT (*brè-san*) n. f. (de l'acteur *Bressant*). Genre de coiffure, de coupe de cheveux, mis à la mode par l'acteur Bressant : *une bressant.* (On dit aussi COIFFURE À LA BRESSANT.)

BRETAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. n. (de *brette*). Tirer l'épée à la moindre occasion. Fréquenter les salles d'armes.

BRETAILLEUR (*ta, ll* mll.) n. m. Qui est toujours prêt à tirer l'épée.

BRETAUDER (*tô-dé*) v. a. (anc. fr. *bertondre*). Tondre inégalement un animal. Lui couper les oreilles, le châtrer.

BRETÈCHE ou **BRETESSE** (*tè-se*) n. f. Pièce de fortification ou partie crénelée de muraille.

BRETELLE (*tè-le*) n. f. Courroie pour porter un fardeau, un fusil. Tissu de fil, de soie, etc., pour soutenir le pantalon.

BRETESSÉ (*tè-sé*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui portent des bretèches.

BRETON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. De la Bretagne.

BRETONNANT (*to-nan*), **E** adj. Se dit de la Bretagne et des Bretons qui ont conservé leur ancien langage, leurs mœurs primitives.

BRETTE (*brè-te*) n. f. Epée longue et étroite.

BRETTELER (*brè-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je brettelle.*) Tailler avec un instrument dentelé : *bretteler une pierre.*

BRETTEUR (*brè-teur*) n. m. (de *brette*). Spadassin, ferrailleur qui aime à se battre à l'épée.

BRETZEL (*brèt-zèl*) n. f. Pâtisserie allemande en forme de huit, dure, saupoudrée de sel et de cumin.

BREUIL (*breu, l* mll.) n. m. (orig. gauloise). Taillis fermé de haies, servant de retraite au gibier.

BREUVAGE n. m. (du lat. *biberare*, fréquentatif de *bibere*, boire). Boisson. Médicament liquide pour les animaux.

BREVET (*vè*) n. m. (rad. *bref*). Patente, diplôme délivré au nom d'un gouvernement : *brevet d'instituteur, de bachelier.* Autref., acte émané du roi, mais sans être scellé ni enregistré. **Brevet d'invention,** celui que le gouvernement délivre à l'auteur d'une invention, d'une découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive pendant un certain nombre d'années, au plus quinze ans.

BREVETER (*té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je brevète.*) Donner un brevet.

BRÉVIAIRE (*vi-è-re*) n. m. (lat. *breviarium*). Livre contenant les offices que les prêtres doivent lire chaque jour. L'office même. *Fig.* Lecture habituelle : *Horace est le bréviaire des gens de lettres.*

BRÉVITÉ n. f. Qualité de ce qui est bref : *brévité d'une syllabe.*

BRIARD (*ar*), **E** adj. et n. De la Brie.

BRIBE n. f. Gros morceau de pain. Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Citations, phrases détachées et sans suite, extraites d'un ouvrage.

BRIC-À-BRAC (*bri-ka-brak*) n. m. invar. Marchandises diverses d'occasion. Magasin où on les vend.

BRICK (*brik*) n. m. (angl. *brig*). Navire à voiles de petit tonnage, à deux mâts carrés, et gréant cacatois et bonnettes.

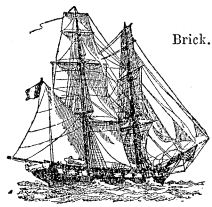

Brick.

BRICOLE n. f. Espèce de baliste en usage au moyen âge. Partie du harnais qui s'attache au poitrail. Bretelle de portefaix. Hameçon double. Balancement d'un navire, dû au poids des manœuvres hautes. Au billard, coup où la bille frappe la bande avant de toucher l'autre bille. *Fig.* Petit travail mal payé. Habileté acquise par une longue pratique. Ruse, tromperie. Pl. Rets pour les cerfs.

BRICOLER (*lé*) v. n. *Fam.* Faire toute espèce de métiers.

BRICOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui bricole. (On dit aussi BRICOLIER.)

BRIDE n. f. (german. *brida*). Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire et comprend la monture, le mors et les rênes. (V. HARNAIS.) Lien pour retenir certaines coiffures. Boutonnière formée d'une suite de points de chaînette. Tissu qui joint les fleurs dans les dentelles d'Alençon, de Malines, de Venise. Lien de fer unissant deux pièces. *Fig. Lâcher la bride à ses passions,* s'y abandonner. *Tenir la bride haute,* se montrer sévère. *Courir bride* (ou *à bride*) *abattue* ou *à toute bride,* courir très vite. *Tourner bride,* revenir sur ses pas.

BRIDER (*dé*) v. a. Mettre la bride à. Serrer. *Brider une volaille,* passer une ficelle dans les cuisses et les ailes pour les assujettir. *Mar.* Lier des cordages. *Fig.* Réprimer, contenir. PROV. : **Brider l'âne par la queue,** faire une chose à rebours. ANT. **Débrider.**

BRIDEUSE (*deu-ze*) n. f. Ouvrière dentellière en point d'Alençon.

BRIDGE (*brid-je*) n. m. Jeu de cartes, sorte de variété de whist.

BRIDON n. m. Petite bride légère, à mors brisé.

BRIE (*bri*) n. m. Fromage fabriqué dans la Brie.

BRIEF (*èf*), **ÈVE** adj. Ancienne forme de *bref.*

BRIÈVEMENT (*man*) adv. En peu de mots. ANT. **Longuement, prolixement.**

BRIÈVETÉ n. f. Courte durée : *brièveté de la vie. Littér.* Concision : *trop de brièveté rend le style obscur.* ANT. **Eternité, longévité, perpétuité.**

BRIGADE n. f. (ital. *brigata*). Deux régiments réunis sous le commandement d'un général. Escouade de gendarmes, sous les ordres d'un sous-officier. Troupe d'ouvriers travaillant sous la direction d'un chef.

BRIGADIER (*di-é*) n. m. Qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie, l'artillerie et la gendarmerie. Chef d'une brigade dans la gendarmerie. *Par abrév.* Général de brigade. Premier matelot d'une embarcation. En Espagne, officier supérieur d'un grade intermédiaire entre ceux de colonel et de général.

BRIGAND (*gan*) n. m. (ital. *brigante*). Celui qui exerce le brigandage.

BRIGANDAGE n. m. Vol à main armée, pillage sur les grands chemins. *Fig.* Concussion, rapine : *son administration ne fut qu'un brigandage.*

BRIGANDEAU (*dô*) n. m. Mauvais garnement. Fripon.

BRIGANDER (*dé*) v. n. Vivre en brigand : *accoutumé à brigander.*

BRIGANDINE n. f. Petite cotte de mailles.

BRIGANTIN n. m. Petit navire à deux mâts et à un seul pont.

BRIGANTINE n. f. Voile trapézoïdale enverguée sur la corne d'artimon. Petit bâtiment de la Méditerranée.

BRIGHT (*bra-it*) [MAL DE]. *Pathol.* V. NÉPHRITE.

BRIGHTIQUE (*bra-i*) adj. Qui a rapport au mal de Bright. N. Personne atteinte de ce mal.

BRIGHTISME (*bra-it-tis-me*) n. m. Etat de celui qui est atteint du mal de Bright.

BRIGNOLE n. f. Prune sèche, provenant de Brignoles.

BRIGUE (*bri-ghe*) n. f. (ital. *briga*). Manœuvre. Cabale. Faction. Complot, conjuration.

BRIGUER (*ghé*) v. a. Tâcher d'obtenir par brigue. Rechercher avec ardeur : *briguer une alliance.*

BRIGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Qui brigue.

BRILLAMMENT (*bri, ll* mll., *a-man*) adv. D'une manière brillante. ANT. **Obscurément.**

BRILLANT (*bri, ll* mll., *an*), **E** adj. Eclatant, qui brille. *Fig.* Somptueux. Illustre. Séduisant. Florissant : *suite, espérances, santé, réputation brillantes.* N. m. Lustre, éclat : *le brillant de l'or.* Diamant taillé à facettes. ANT. **Obscur, pâle, sombre, terne.**

BRILLANTÉ, E (*ll* mll.) adj. D'un éclat ordinairement trompeur. N. m. Jaconas broché, dont les dessins paraissent brillants. Dentelle fausse, fabriquée au métier.

BRILLANTER (*bri, ll* mll., *an-té*) v. a. Tailler en brillant. *Fig. Brillanter son style,* lui donner un éclat souvent factice.

BRILLANTINE (*ll* mll.) n. f. Huile parfumée pour donner du brillant aux cheveux. Percale lustrée.

BRILLER (*bri, ll* mll., *é*) v. n. (ital. *brillare ;* du lat. *beryllus,* pierre précieuse très brillante). Jeter une vive lumière ; avoir de l'éclat, luire. *Fig.* Se faire remarquer par une qualité quelconque. Paraître avec honneur : *briller au barreau.* Eclater : *la joie brille dans ses regards.* PROV. : **Tout ce qui brille n'est pas or,** ne pas se fier aux apparences.

BRIMADE n. f. Epreuve imposée aux nouveaux par les anciens soldats d'un régiment, les anciens élèves de certaines écoles, etc.

BRIMBALEMENT (*brin, man*) n. m. (de *brimbaler*). Balancement saccadé.

BRIMBALER (*brin-ba-lé*) v. a. (du prov. *bringa,* sauter, et de *baller*). Agiter par un branle continu : *brimbaler les cloches.*

BRIMBORION (*brin*) n. m. Chose de peu de valeur.

BRIMER (*mé*) v. a. Berner, faire subir des brimades.

BRIN n. m. Première pousse d'un grain ou d'une graine : *brin d'herbe.* Chacune des cordelettes dont l'ensemble forme une corde. Petit bout, petite partie de : *brin de paille ; un brin de pain. Fig. Un beau brin de fille,* fille d'une belle venue.

BRINDE n. f. (del'allem. *bringen,* porter une santé). Coup que l'on boit, sorte de toast à la santé de quelqu'un.

BRINDILLE (*ll* mll.) n. f. Branche menue.

BRIO n. m. (mot ital.). Dans la littérature et les beaux-arts, chaleur, entrain, vivacité.

BRIOCHAIN, E (*chin,-ène*) n. et adj. De St-Brieuc.

BRIOCHE n. f. Sorte de pâtisserie, faite avec de la fleur de farine, du beurre, des œufs. *Fig.* et *fam.* Bévue : *faire des brioches.*

BRIQUE n. f. (angl. *brick*). Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et cuite au four. Ce qui en a la figure : *une brique de savon. Ton de brique,* brun rougeâtre.

BRIQUET (*kè*) n. m. Pièce d'acier avec laquelle on frappe un silex pour enflammer un morceau d'amadou. Tout appareil servant à produire du feu. Sabre court et recourbé.

BRIQUETAGE n. m. Maçonnerie de briques. Enduit auquel on donne l'apparence de la brique.

BRIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je briquette.*) Paver, garnir de briques. Imiter la brique.

BRIQUETERIE (*ke-te-ri*) n. f. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETEUR n. m. Ouvrier qui emploie la brique dans les constructions.

BRIQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend de la brique.

BRIQUETTE (*kè-te*) n. f. Sorte de brique faite de tourbe ou de poussière de charbon agglomérée et servant de combustible.

BRIS (*bri*) n. m. (de *briser*). Fracture d'une porte, d'une glace, d'un scellé, etc. Fragment d'un navire brisé.

BRISANT (*zan*) n. m. Rocher, écueil à fleur d'eau.

BRISCARD ou **BRISQUARD** (*bris-kar*) n. m. Vieux soldat qui a des chevrons ou brisques.

BRISE (*bri-ze*) n. f. Petit vent frais et doux.

BRISÉ (*bri-zé*), **E** adj. Formé de pièces pouvant se replier les unes sur les autres : *volet brisé. Ligne brisée*, composée de droites qui se coupent. V. LIGNE.

BRISE-BISE (*bi-ze*) n. m. invar. Bande d'étoffe pour arrêter les courants d'air aux rainures des fenêtres. Petit rideau ne masquant que le bas des vantaux d'une fenêtre.

BRISE-COU n. m. invar. Syn. de CASSE-COU.

BRISÉES (*zé*) n. f. pl. Branches d'arbres que le veneur rompt pour reconnaître l'endroit où la bête a passé. Branches taillées pour marquer les limites des coupes de bois. *Fig. Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en concurrence avec lui.

BRISE-GLACE ou **BRISE-GLACES** n. m. Arc-boutant en avant des piles d'un pont pour briser la glace ou les glaces. Éperon à l'avant d'un navire, servant au même usage. Navire muni de cet éperon. Pl. des *brise-glace* ou *brise-glaces*.

BRISE-JET n. m. invar. Ajutage d'un robinet d'eau, qui modère la violence du jet.

BRISE-LAMES n. m. Ouvrage en avant d'un port, pour amortir la violence des vagues.

BRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de briser. Action d'être brisé : *brisement des flots. Fig. Brisement de cœur*, douleur profonde.

BRISE-MOTTES (*mo-te*) n. m. Sorte de cylindre propre à écraser les mottes de terre.

BRISE-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. invar. Pince pour briser la pierre dans la vessie. Syn. LITHOTRITEUR.

BRISER (*zé*) v. a. Rompre, casser, mettre en pièces : *briser une glace. Fig.* Fatiguer : *la voiture m'a brisé.* Détruire, supprimer : *briser une institution.* Abattre : *briser les courages. Briser ses fers*, recouvrer sa liberté. V. n. Heurter contre un obstacle (en parlant des vagues). *Briser avec quelqu'un*, cesser de le voir. *Brisons là*, cessons de parler, de discuter. *Blas.* Ajouter une brisure à des armoiries.

BRISE-TOUT (*tou*) n. invar. Personne maladroite, étourdie, qui brise tout ce qu'elle touche.

BRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui brise. Qui aime à briser.

BRISE-VENT (*van*) n. m. invar. Abri pour garantir les plantes de l'action du vent.

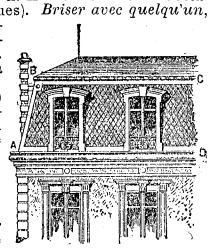

A, B, C, D, brisis.

BRISIS (*zi*) n. m. Nom des angles que forment les plans d'un comble brisé.

BRISKA (*bris-ka*) n. m. (mot russe). En Russie, chariot léger et recouvert d'osier, que l'on transforme en traîneau. Calèche de voyage, légère et découverte.

Briska.

BRISOIR (*zoir*) n. m. Instrument pour briser le chanvre, la paille. Baguette à battre la laine.

BRISQUE (*bris-ke*) n. f. Se dit des as et des dix, au jeu de bésigue. Sorte de jeu de cartes, appelé aussi MARIAGE. *Pop.* Chevron de soldat rengagé.

BRISTOL (*bris-tol*) n. m. Sorte de carton, composé de feuilles de papier à dessin, superposées et collées ensemble.

BRISURE (*zu-re*) n. f. Solution de continuité dans un objet brisé. Joint de deux parties d'un ouvrage de menuiserie qui peuvent se replier l'une sur l'autre. *Blas.* Modification apportée aux armoiries d'une famille pour distinguer une branche cadette ou bâtarde de la branche principale ou légitime.

BRITANNIQUE (*tan'-ni-ke*) adj. (du lat. *Britannia*, la Grande-Bretagne ou Angleterre). Qui a rapport à l'Angleterre ou aux Anglais : *coutumes britanniques.*

Broc.

BROC (*bro.* — Le *c* se prononce comme *k* devant une voyelle et à la fin des vers si la rime l'exige.) n. m. Grand vase de bois ou de métal, à une anse, servant à porter, transvaser du vin ou d'autres liquides.

BROCAILLE (*ka, ll* mll. *e*) n. f. (pour *blocaille*). Petits pavés de rebut. Débris de fonte.

BROCANTAGE n. m. Action de brocanter.

BROCANTE n. f. Commerce, industrie du brocanteur. Ouvrage de peu de valeur.

BROCANTER (*té*) v. n. Acheter, vendre, échanger des objets de curiosité ou de hasard. V. a. : *brocanter des tableaux, des bijoux.*

BROCANTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui brocante.

BROCARD (*kar*) n. m. (de *broche*, aiguille). *Fam.* Raillerie offensante : *lancer des brocards.*

BROCARD ou **BROCART** (*kar*) n. m. Chevreuil mâle. (On écrit aussi BROQUARD).

BROCARD (*kar*) n. m. Atelier où l'on procède au broyage du minerai.

BROCARDER (*dé*) v. a. Piquer par des brocards.

BROCARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui lance des brocards.

BROCART (*kar*) n. m. (ital. *broccato*). Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE (*tè-le*) n. f. Etoffe imitant le brocart. Marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE n. m. Action de brocher des livres. Résultat de cette action.

BROCHANT (*chan*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce qui passe par-dessus d'autres. *Brochant sur le tout*, se dit des pièces brochantes qui passent d'un côté de l'écu à l'autre. *Fig.* S'ajoutant à tout le reste en y mettant le comble.

BROCHE n. f. (orig. celt.). Verge de fer pour faire rôtir la viande. Cheville de bois servant à enfiler les harengs saurés. Tringle à laquelle on suspend les chandelles. Verge de fer recevant la bobine, dans les métiers à tisser. Tige de fer fixée à une serrure, et qui pénètre dans le trou d'une clef forée. Aiguille à tricoter. Cheville de bois, pointue, pour boucher le trou fait dans un tonneau avec le foret. Bijou de femme, muni d'une grosse épingle. Billet de commerce inférieur à 100 fr. ou même à 50 fr. Pl. *Vénér.* Défenses du sanglier.

Broche.

BROCHE n. m. Procédé de tissage, formant sur l'étoffe des dessins plus ou moins détachés les uns des autres. Etoffe obtenue par ce procédé : *un broché de satin.*

BROCHÉE (*ché*) n. f. Quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une seule fois.

BROCHER (*ché*) v. a. Passer l'or, la soie, etc., dans une étoffe. Coudre les feuilles d'un livre. Enfoncer avec le brochoir les clous dans le sabot du cheval. *Fig.* et *fam.* Exécuter à la hâte : *cet écolier broche ses devoirs.*

Brochet.

BROCHET (*ché*) n. m. Poisson d'eau douce, très vorace : *le brochet est le requin des rivières.*

BROCHETER (*té*) v. a. (double le *t* devant une syllabe muette : *je brochetterai*). Fixer avec une brochette : *brocheter une volaille.*

BROCHETON n. m. Petit brochet.

BROCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite broche qui sert à fixer la viande à la broche principale. Petite broche pour faire cuire des rognons, de petits oiseaux, etc. Ensemble des pièces enfilées sur une même brochette : *une brochette de mauviettes*. Petit morceau de bois employé pour donner à manger aux jeunes oiseaux. *Fig. Elever quelqu'un à la brochette*, l'élever avec des soins minutieux.

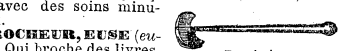

Brochoir.

BROCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui broche des livres.

BROCHOIR n. m. Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.

BROCHURE n. f. Action de brocher. Ouvrage broché, peu volumineux. Dessin broché sur une étoffe.

BROCHURIER (*ri-é*), **ERE** n. Auteur de mauvaises brochures.

BROCOLI n. m. (ital. *broccolo*). Chou-fleur d'Italie. *Par ext.* Se dit des petits rejetons du chou.

BRODEQUIN (*kin*) n. m. (holl. *brosekin*). Chaussure lacée, enveloppant le pied et le bas de la jambe. Appareil au moyen duquel on torturait les membres inférieurs d'un patient. Nom donné à la chaussure des personnages de la comédie antique. *Fig. Chausser le brodequin*, jouer la comédie.

Brodequin.

BRODER (*dé*) v. a. (origine celtique et germanique). Faire des dessins en relief sur une étoffe, soit à l'aiguille, soit au métier. *Fig.* Amplifier, embellir : *broder n'est pas mentir, mais farder la vérité*.

BRODERIE (*ri*) n. f. Ouvrage du brodeur. *Fig.* Détails ajoutés à un récit. Notes d'agrément, dans le chant. (On dit aussi FIORITURE.)

BRODEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui brode : *ouvrier brodeur*.

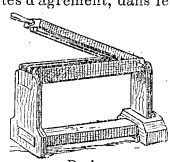

Broie.

BROIE (*broî*) n. f. (de *broyer*). Instrument qui sert à briser la tige du chanvre et du lin. Syn. BRISOIR.

BROIEMENT ou **BROÎMENT** (*broi-man*) n. m. Syn. de BROYAGE.

BROIGNE (*gn.* mll.) n. f. Défense de corps en usage au moyen âge et qui consistait en une sorte de tunique faite d'un tissu quelconque et revêtue d'anneaux, d'écailles, de métal, etc.

BROKER (*keur*) n. m. (mot angl.). Courtier.

BROMATE n. m. Sel de l'acide bromique.

BROME n. m. (du gr. *brômos*, fétidité). *Chim.* Corps simple, d'une odeur fétide, qu'on retire des eaux de la mer et que l'on obtient sous forme d'un liquide rouge très vénéneux, bouillant à 63° et donnant des vapeurs très lourdes.

BROMÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de monocotylédones, des pays tropicaux. S. une *broméliacée*.

BROMÉLIE (*li*) n. f. Genre de broméliacées, originaires d'Amérique.

BROMHYDRIQUE adj. m. Se dit d'un acide gazeux de la température ordinaire, qui se forme par la combinaison du brome et de l'hydrogène.

BROMIQUE adj. Se dit d'un acide qui se forme par l'action de l'eau sur le pentabromure de phosphore.

BROMURE n. m. Combinaison du brome avec un corps simple : *le bromure d'argent est utilisé en photographie*.

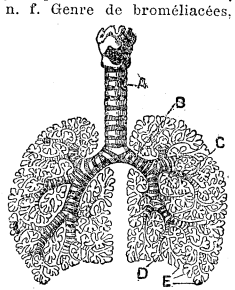

Bronches : A, trachée ; B, grosses bronches ; C, petites bronches ; D, bronchioles ; E, vésicules pulmonaires.

BRONCHE n. f. (du gr. *brogkhos*, gorge). Chacun des deux conduits qui font suite à la trachée-artère et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons. (Se dit aussi de leurs subdivisions.)

BRONCHEMENT (*man*) n. m. Action de broncher.

BRONCHER (*ché*) v. n. Faire un faux pas, trébucher. Bouger, remuer. *Fig.* Faillir. PROV. : **Il n'y a si bon cheval qui ne bronche**, les plus habiles ou les plus sages se trompent parfois.

BRONCHIAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIOLE (*chi*) n. f. Ramification terminale des bronches.

BRONCHIQUE (*chi-ke*) adj. Des bronches : *veine bronchique*.

BRONCHITE (*chi-te*) n. f. Inflammation des bronches.

BRONCHITIQUE adj. Qui concerne la bronchite. N. Atteint de bronchite.

BRONCHO-PNEUMONIE (*ko, nî*) n. f. Inflammation des bronchioles et des vésicules pulmonaires.

BRONCHORRHÉE (*ko-ré*) n. f. (du gr. *brogkhos*, gorge, et *rhein*, couler). Expectoration abondante de crachats incolores, provoquée par une bronchite chronique.

BRONCHOTOMIE (*ko, mî*) n. f. (gr. *brogkhos*, bronche, et *tomê*, section). *Chir.* Incision pratiquée dans les voies respiratoires.

BRONDIR v. n. Faire entendre un brondissement.

BRONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (onomatop.) Bruit que fait une toupie en tournant rapidement.

BRONZAGE n. m. Action de bronzer.

BRONZE n. m. (ital. *bronzo* ; de *Brundusium*, nom antique de Brindisi). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc dans des proportions qui varient suivant la destination de l'alliage. Statue, médaille de bronze : *voilà un beau bronze. Fig. Cœur de bronze*, cœur dur. *Poét.* Canon : *le bronze tonne*.

BRONZÉ, E adj. Qui a la couleur du bronze : *statuette bronzée*. Basané : *visage, teint bronzé*.

BRONZER (*zé*) v. a. Peindre en couleur de bronze.

BRONZERIE (*ri*) n. f. Art du bronzeur.

BRONZEUR ou **BRONZIER** (*zi-é*) n. m. Ouvrier qui travaille le bronze.

BROOK (*brouk'*) n. m. (mot angl.). Large fossé plein d'eau, servant d'obstacle dans un steeple-chase.

BROQUART (*kar*) n. m. *Vénerie*. V. BROCARD.

BROQUE n. m. *Hort.* Syn. de BROCOLI.

BROQUEL (*kèl*) n. m. Petit bouclier ou rondelle en usage aux XVe et XVIe siècles.

BROQUETEUR (*ke*) n. m. Ouvrier qui charge les gerbes sur les voitures.

BROQUETTE (*kè-te*) n. f. Petit clou à large tête.

BROSSAGE (*bro-sa-je*) n. m. Action de brosser.

BROSSE (*bro-se*) n. f. Ustensile de nettoyage, formé de filaments souples fixés de niveau sur une plaque. Sorte de gros pinceau, fait avec des soies de porc et servant à étaler les couleurs. *Cheveux en brosse*, droits et hérissés comme les poils d'une brosse. Pl. Buissons plantés sur la lisière d'un bois.

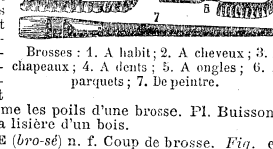

Brosses : 1. A habit ; 2. A cheveux ; 3. A chapeaux ; 4. A dents ; 5. A ongles ; 6. A parquets ; 7. De peintre.

BROSSÉE (*bro-sé*) n. f. Coup de brosse. *Fig.* et *fam.* Grêle de coups, défaite : *recevoir une brossée*.

BROSSER (*bro-sé*) v. a. Nettoyer avec une brosse. *Fam.* Vaincre, battre.

BROSSERIE (*bro-se-rî*) n. f. Fabrique, commerce de brosses.

BROSSEUR (*bro-seur*) n. m. Soldat attaché comme domestique à un officier.

BROSSIER (*bro-si-é*) n. m. Qui fait ou vend des brosses.

BROU n. m. (de *brouter*). Enveloppe verte des fruits à écales. *Brou de noix*, couleur brune et liqueur stomachique tirées de cette enveloppe.

BROUET (*è*) n. m. (orig. germ.). Aliment presque liquide. Chaudeau fait d'œufs, de bouillon, de

lait sucré, qu'on offrait autrefois aux accouchées et aux jeunes mariées. *Brouet noir*, mets liquide, noirâtre et grossier, dont se nourrissaient les Spartiates.

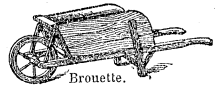
Brouette.

BROUETTAGE (*è-ta-je*) n. m. Transport à la brouette.

BROUETTE (*è-te*) n. f. (lat. *bis*, deux, et *rota*, *roue* [on disait autref. *berouette*]). Petit tombereau à une roue et à deux brancards, servant à opérer de petits transports. Autref., chaise à porteur, à deux roues, dite aussi *vinaigrette*. — Quand on dit que Pascal perfectionna la brouette, il faut entendre la *vinaigrette*, et non la brouette proprement dite, qui est fort ancienne.

BROUETTÉE (*è-té*) n. f. Contenu d'une brouette.

BROUETTER (*è-té*) v. a. Transporter dans une brouette : *brouetter du sable*.

BROUETTEUR (*è-teur*) ou **BROUETTIER** (*è-i-é*) n. m. Celui qui transporte des fardeaux, des matériaux à l'aide de la brouette. Autref., porteur de la chaise appelée *vinaigrette*.

BROUGHAM (*gham'*) n. m. Voiture à deux ou quatre roues, à caisse basse.

BROUHAHA n. m. (onomat.). *Fam.* Bruit de voix confus et tumultueux.

BROUILLAMINI (*brou*, *ll* mll.) n. m. (corrupt. de *bol d'Arménie*). *Pharm.* Bol d'Arménie. Emplâtre de bol d'Arménie, pour les chevaux. *Fig.* Désordre, confusion. (Ne pas dire *embrouillamini*.)

BROUILLARD (*brou*, *ll* mll., *ar*) n. m. Amas de vapeurs d'eau épaisses et froides, qui obscurcissent l'air. *Comptab.* Livre de commerce sur lequel on inscrit les opérations à mesure qu'elles se font. (On l'appelle aussi BROUILLON OU MAIN COURANTE.) Adjectiv. *Papier brouillard*, non collé et servant à sécher l'écriture.

BROUILLASSE (*brou*, *ll* mll., *a-se*) n. f. Léger brouillard.

BROUILLASSER (*brou*, *ll* mll., *a-sé*) v. n. Commencer à tomber, en parlant du brouillard.

BROUILLE (*brou*, *ll* mll.) n. f. *Fam.* Désunion : *être en brouille avec quelqu'un*.

BROUILLEMENT (*brou*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de brouiller. Etat de ce qui est brouillé.

BROUILLER (*brou*, *ll* mll., *é*) v. a. Mêler : *brouiller des œufs*. *Fig.* Embrouiller, mettre de la mésintelligence : *brouiller deux amis. Brouiller les cartes*, les mêler, et, *au fig.*, semer le désordre, la division. **Se brouiller** v. pr. *Le temps se brouille*, se couvre de nuages. ANT. **Débrouiller, réconcilier.**

BROUILLERIE (*brou*, *ll* mll., *e-ri*) n. f. Mésintelligence, désunion.

BROUILLON, ONNE (*brou*, *ll* mll., *on*, *o-ne*) adj. et n. Qui ne fait que brouiller ou s'embrouiller : *esprit brouillon ; personne brouillonne*. N. m. Ecrit corrigé, raturé, à mettre au net : *brouillon de lettre. Comptab.* V. BROUILLARD.

BROUILLONNER (*brou*, *ll* mll., *o-né*) v. a. Ecrire en brouillon : *brouillonner une lettre*.

BROUIR v. a. (anc. allem. *bruejen*). Dessécher, brûler. (Se dit de l'action du soleil sur les plantes gelées.)

BROUISSURE (*i-su-re*) n. f. Dommage éprouvé par les végétaux brouis.

BROUSSAILLE (*brou-sa*, *ll* mll.) n. f. (de *brosse*). Epines, ronces qui croissent dans les bois. *Sourcil, barbe en broussaille*, drus et en désordre.

BROUSSAILLEUX, EUSE (*brou-sa*, *ll* mll., *eû*, *eu-ze*) adj. Couvert de broussailles.

BROUSSE (*brou-se*) n. f. Etendue couverte d'épaisses broussailles : *la brousse africaine*.

BROUSSE (*brou-se*) n. f. Sorte de caillé fait avec du lait de chèvre ou de brebis.

BROUSSER (*brou-sé*) v. n. Marcher sous bois (à la chasse), sans s'inquiéter des chemins, ni les suivre.

BROUSSIN (*brou-sin*) n. m. Excroissance ligneuse qui vient au tronc de certains arbres sous l'influence d'un obstacle à la circulation de la sève et que l'on emploie en ébénisterie.

BROUSSURE (*brou-su-re*) n. f. Nom que l'on donne à la carie du froment.

BROUT (*brou*) n. m. (subst. verb. de *brouter*). Pousse des jeunes arbres au printemps. *Mal de brout*, inflammation intestinale des bestiaux, provoquée par l'ingestion de jeunes pousses et de bourgeons.

BROUTEMENT (*man*) n. m. Action de brouter.

BROUTER (*té*) v. a. (germ. *brouston*). Paître, manger l'herbe, les jeunes pousses. Couper par soubresauts, en parlant de certains outils. PROV. : **Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute,** il faut savoir vivre où l'on est et avec les ressources dont on dispose.

BROUTILLE (*ll* mll.) n. f. Menu branchage. *Fig.* Objet de peu d'importance.

BROUTURE n. f. Branches nouvelles, dont les extrémités ont été broutées.

BROWNING (*brou-nin'-gh'*) n. m. Pistolet automatique à chargeur.

BROYAGE (*broi-ia-je*) n. m. Action de broyer. (On écrit aussi BROIEMENT OU BROÎMENT.)

BROYER (*broi-ié*) v. a. (germ. *brekan*. — Se conj. comme *aboyer*.) Pulvériser, triturer, réduire en poudre. Casser : *broyer du poivre*. Ecraser en délayant : *broyer des couleurs. Fig. Broyer du noir*, se livrer à des idées tristes.

BROYEUR, EUSE (*broi-ieur*, *eu-ze*) n. Personne qui broie les couleurs, etc. Adjectiv. : *machine broyeuse*, et substantiv. : *une broyeuse*.

BRRR interj. qui sert à marquer un sentiment de crainte, une sensation de froid, ou le bruit que font plusieurs corps qui roulent.

BRU n. f. (goth. *bruths*). Femme du fils ; belle-fille.

BRUANT ou **BRÉANT** (*an*) n. m. Genre d'oiseaux de passage, dont font partie le *verdier*, l'*ortolan*, etc.

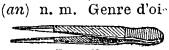
Brucelles.

BRUCELLES (*sè-le*) n. f. pl. (pour *bercelles*). Pinces fines à ressort pour saisir les petits objets.

BRUCHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, famille des curculionidés, dont les larves causent de grands ravages dans les graines des légumineuses.

BRUCINE n. f. Alcali que l'on extrait de la noix vomique. (C'est un poison violent.)

BRUGNON n. m. (mot prov.). Pêche à peau lisse, à chair ferme et parfumée.

BRUGNONIER (*gn* mll., *ni-é*) n. m. Variété de pêcher produisant le brugnon.

BRUINE n. f. Pluie fine et froide qui tombe lentement. *Agric.* Carie des blés.

BRUINER (*né*) v. impers. Se dit de la bruine qui tombe : *il bruine*.

BRUINEUX, EUSE (*neû*, *eu-ze*) adj. Qui contient de la bruine : *temps bruineux*.

BRUIR v. a. Imbiber de vapeur des étoffes qu'on veut amollir : *bruir du drap*.

BRUIRE v. n. et déf. Rendre un son confus : *le vent bruyait dans la forêt*. — Ne s'emploie, selon l'Acad., qu'à l'inf. prés. et dans : *il bruit, il bruyait, ils bruyaient ;* mais d'excellents écrivains nous fournissent des exemples d'une forme plus variée : *les torrents bruissent ; tout bruissait ; les serpents à sonnettes bruissaient ; pas un insecte qui bruisse*. (On peut conclure qu'antérieurement au verbe *bruire*, il a existé une forme *bruisser*.)

BRUISSAGE (*bru-i-sa-je*) n. m. Action de bruir des étoffes, des fils ; résultat de cette action.

BRUISSANT (*bru-i-san*), **E** adj. Qui bruit.

BRUISSEMENT (*bru-i-se-man*) n. m. Bruit faible et confus : *le bruissement des feuilles*.

BRUIT (*bru-i*) n. m. (de *bruire*). Assemblage de sons divers, abstraction faite de toute harmonie. *Fig.* Nouvelle : *le bruit court*. Eclat : *cette affaire fait grand bruit*. Sédition : *il y a du bruit dans la ville*. Renommée : *il fait du bruit dans le monde*.

BRÛLAGE n. m. Destruction, par le feu, des herbes sèches ou des broussailles.

BRÛLANT (*lan*), **E** adj. Qui brûle. *Fig.* Vif, animé : *zèle brûlant ; style brûlant*. ANT. **Frais, glacé, tiède.**

BRÛLÉ n. m. Odeur répandue par une chose brûlée : *sentir le brûlé*.

BRÛLE-BOUT ou **BRÛLE-BOUTS** (*bou*) n. m. V. BRÛLE-TOUT.

BRÛLÉE (*lé*) n. f. *Pop. Donner une brûlée*, battre avec violence. (On dit aussi *donner une trempe, une frottée*.)

BRÛLE-GUEULE (*gheu-le*) n. m. invar. *Pop.* Pipe à tuyau très court.

BRÛLEMENT (*man*) n. m. Action de brûler.

BRÛLE-PARFUMS (*fun*) n. m. Réchaud sur lequel on fait brûler des parfums.

BRÛLE-POURPOINT [*poin*] **(À)** loc. adv. De très près, à bout portant. Brusquement.

BRÛLER (*lé*) v. a. Consumer par le feu. Causer une douleur vive par le contact du feu : *ce tison m'a brûlé.* Dessécher : *le soleil brûle les plantes.* Employer comme combustible et pour l'éclairage : *brûler du bois, de l'huile. Fig. Brûler le pavé,* courir très vite. *Brûler la cervelle à quelqu'un,* lui casser la tête d'un coup de pistolet. *Brûler ses vaisseaux,* s'ôter volontairement tout moyen de reculer, quand on est engagé dans une affaire. *Brûler la politesse à quelqu'un,* le quitter brusquement. *Brûler les planches,* jouer avec beaucoup de chaleur, en parlant d'un acteur. *Brûler une étape,* passer outre sans s'y arrêter. V. n. Se consumer : *la maison brûle.* Avoir très chaud. Subir un feu trop vif : *le rôti brûle. Fig.* Eprouver une violente passion, désirer ardemment : *il brûle d'être à Paris. Les pieds lui brûlent,* il est impatient de partir.

Brûle-tout.

BRÛLERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on distille le vin pour en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT (*tou*) n. m. invar. Bobèche avec pointe, pour brûler les bouts de bougies. (On dit aussi BRÛLE-BOUT.)

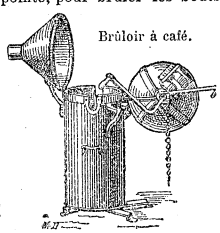
Brûloir à café.

BRÛLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Incendiaire. Distillateur d'eau-de-vie. N. m. Appareil employé pour faciliter la combustion du gaz d'éclairage, de l'alcool, etc.

BRÛLIS (*li*) n. m. Partie de forêt incendiée, ou de champ dont les herbes ont été brûlées pour améliorer le sol.

BRÛLOIR n. m. Ustensile pour torréfier le café.

BRÛLOT (*lo*) n. m. Bâtiment rempli de matières inflammables, pour brûler les vaisseaux ennemis. Eau-de-vie brûlée avec du sucre. Morceau de viande très épicé. Individu qui sème la discorde.

BRÛLURE n. f. Effet de la combustion ou d'une élévation normale de la température : *se faire une brûlure sur la main.* (L'acide picrique en solution calme rapidement la douleur des brûlures.)

BRUMAILLE (*ma, ll* mll., *e*) n. f. *Pop.* Temps brumeux ; petite brume.

BRUMAIRE (*mè-re*) n. m. Deuxième mois du calendrier républicain (du 23 octobre au 21 novembre). V. *Part. hist.*

BRUMAL, E, AUX adj. De la saison des brumes, de l'hiver.

BRUMASSE (*ma-se*) n. f. *Mar.* Petite brume.

BRUMASSER (*ma-sé*) v. impers. Se dit quand le temps est couvert par une légère brume : *il brumasse.*

BRUME n. f. (du lat. *bruma*, hiver). Brouillard épais. *Fig.* Obscurité, mélancolie, incertitude, tristesse.

BRUMER (*mé*) v. impers. *Mar.* Se dit quand il y a de la brume : *il brume.*

BRUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Couvert de brume : *temps brumeux.*

BRUN, E adj. et n. (germ. *brun*). De couleur entre jaune, roux et noir, mais tirant sur le noir. Qui a les cheveux bruns : *c'est un beau brun.* N. m. Couleur brune.

BRUNÂTRE adj. Tirant sur le brun.

BRUNE n. f. (rad. *brun*). Moment où le jour baisse, vers le soir : *sur la brune.*

BRUNET, ETTE (*nè, è-te*) adj. et n. Diminutif de *brun.*

BRUNETTE (*nè-te*) n. f. Chanson d'un style galant, d'un caractère tantôt tendre, tantôt enjoué, et dont la mélodie était simple, aimable et facile à retenir.

BRUNI n. m. Le poli d'un morceau d'orfèvrerie.

BRUNIR v. a. Rendre brun : *brunir une voiture.* Polir : *brunir l'or.* V. n. Devenir brun : *son teint brunit.*

BRUNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de donner le bruni à un métal : *le brunissage de l'or.*

BRUNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action de brunir : *le brunissement des cheveux.*

BRUNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui brunit les métaux.

BRUNISSOIR (*ni-soir*) n. m. Outil pour polir les ouvrages d'or, d'argent, etc.

Brunissoir.

BRUNISSURE (*ni-sure*) n. f. Art du brunisseur. Poli donné à un métal par le brunissage. Façon donnée aux étoffes pour mieux assortir les nuances. Maladie de la vigne. Maladie bactérienne de la pomme de terre.

BRUSQUE (*brus-ke*) adj. (de l'ital. *brusco*, âpre). Prompt, subit : *attaque brusque.* Vif : *manières brusques.* Rude, incivil : *ton brusque.*

BRUSQUEMBILLE (*brus-kan-bi, ll* mll., *e*) n. f. (n. pr.). Jeu de cartes qui se joue entre deux à cinq joueurs.

BRUSQUEMENT (*brus-ke-man*) adv. D'une manière brusque.

BRUSQUER (*brus-ké*) v. a. Traiter d'une manière brusque. *Fig. Brusquer une affaire,* la faire vite.

BRUSQUERIE (*brus-ke-rî*) n. f. Action ou paroles brusques.

BRUSSOLES (*bru-so-le*) n. f. pl. Filets, rouelles, etc., accommodées en farces et en ragoûts.

BRUT (*brut*), **E** adj. (du lat. *brutus*, lourd, stupide). Qui n'est pas façonné : *diamant brut.* Sans éducation, sans culture : *nations brutes. Sucre brut,* non raffiné. *Produit brut,* frais non défalqués. *Poids brut,* poids dont on n'a pas défalqué celui de l'emballage. **Brut** adv. : *ce boucaut de sucre pèse brut 200 kilogrammes.* ANT. **Travaillé, dégrossi, affiné, poli.**

BRUTAL, E, AUX adj. Tenant de la bête brute : *instinct brutal. Fig.* Grossier, emporté, féroce : *procédé brutal; force brutale.* N. : *c'est un brutal.* ANT. **Poli, doux, galant.**

BRUTALEMENT (*man*) adv. Avec brutalité.

BRUTALISER (*zé*) v. a. Traiter brutalement.

BRUTALITÉ n. f. Grossièreté, rudesse. Action ou parole brutale. ANT. **Civilité, douceur.**

BRUTE n. f. (lat. *bruta*). Animal privé de raison. *Fig.* Personne grossière, sans esprit ni raison.

BRUYAMMENT (*bru* ou *brui-ia-man*) adv. Avec grand bruit.

BRUYANT (*bru* ou *brui-ian*), **E** adj. (rad. *bruire*). Qui fait du bruit.

BRUYÈRE (*bru-iè-re*) n. f. (du celtique *brug*, buisson). Nom vulgaire de diverses éricacées, qui croissent dans les terres incultes. Le terrain où elles croissent. **Terre de bruyère,** terre formée par la décomposition de la bruyère. **Coq de bruyère,** sorte de grand gallinacé qui habite surtout le nord de l'Europe.

Bruyère.

BRYOLOGIE (*jî*) n. f. Partie de la botanique, qui s'occupe des mousses.

BRYOLOGISTE (*jis-te*) n. Celui, celle qui étudie les mousses.

BRYON ou **BRION** n. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres.

BRYONE n. f. Genre de cucurbitacées vivaces, grimpantes, ornementales.

BRYOZOAIRES (*è-re*) n. m. pl. Classe de petits animaux marins vermiformes, qui vivent en colonies, fixés à la surface d'objets divers. S. un *bryozoaire.*

BUANDERIE (*rî*) n. f. Lieu où se fait la lessive.

BUANDIER (*di-é*), **ÈRE** n. (de *buée*). Qui blanchit les toiles neuves. N. f. Femme qui fait la lessive.

BUBALE n. m. Ruminant africain du genre antilope, à grandes cornes, à courbure brisée.

BUBE n. f. Pustule qui vient sur la peau.

BUBO n. m. Nom scientifique des rapaces nocturnes, appelés communément *grands ducs.*

BUBON n. m. (gr. *boubôn*). Ganglion lymphatique enflammé.

BUBONIQUE adj. Qui tient du bubon : *peste bubonique.* (V. PESTE.)

BUCAIL (*ka, ll* mll.) n. m. ou **BUCAILLE** (*ka, ll* mll., *e*) n. f. Sarrasin, blé noir.

BUCCAL (*buk-kal*), **E, AUX** adj. (du lat. *bucca*, bouche). Qui a rapport à la bouche : *glande buccale.*

BUCCIN (*buk-sin*) n. m. Genre de mollusques gastropodes marins.

BUCCIN (*buk-sin*) n. m. ou **BUCCINE** (*buk-si-ne*) n. f. Sorte de trompette droite ou courbe, en usage dans l'antiquité romaine.

BUCCINATEUR (*buk-si*) n. m. *Antiq.* Romain sonnant de la buccine. Adj. Se dit d'un muscle de la joue. Substantiv. : *le buccinateur.*

BUCENTAURE (*san-tô-re*) n. m. (du gr. *bous*, bœuf, et de *centaure*). Centaure qui avait le corps d'un taureau. (V. *Part. hist.*)

BUCÉPHALE n. m. (nom du cheval d'Alexandre. (V. *Part. hist.*) Cheval de parade ou de bataille. Par antiphrase, Rosse.

BÛCHE n. f. (du lat. *boscum*, bois). Morceau de gros bois de chauffage. *Fig.* Personne stupide.

BÛCHER (*ché*) n. m. (rad. *bûche*). Lieu où l'on serre le bois à brûler. Pile de bois sur laquelle les anciens brûlaient les corps. Amas de bois sur lequel on brûlait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu : *Jeanne d'Arc mourut sur le bûcher.*

BÛCHER (*ché*) v. a. (rad. *bûche*). Dégrossir une pièce de bois. Abattre les saillies d'une pierre. V. n. *Pop.* Battre. Travailler sans relâche. **Se bûcher** v. pr. *Fam.* Se battre.

BÛCHERON, ONNE (*o-ne*) n. (de *bûche*). Qui abat du bois dans une forêt.

BÛCHETTE (*chè-te*) n. f. Menu morceau de bois. *Tirer à la bûchette*, tirer à la courte paille.

BÛCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Travailleur.

BUCOLIQUE adj. (gr. *boukolikos;* de *boukolein*, faire paître des bœufs). Qui a rapport à la vie des bergers ou à la poésie pastorale : *existence bucolique.* N. f. Morceau de poésie pastorale : *les Bucoliques de Théocrite. Fig.* et *ironiq.* Ramassis d'objets, de paperasses sans valeur.

Bucrâne.

BUCRÂNE ou **BUCRANE** n. m. (du gr. *bous*, bœuf, et *kranion*, crâne). Tête de bœuf décharnée, employée comme décoration architecturale.

BUDGET (*bud-jè*) n. m. (mot angl., tiré lui-même du vx fr. *bougette*, petite bourse). Etat de prévision des recettes et des dépenses d'un Etat, d'un département, d'une commune, etc. *Par ext.* Recettes ou dépenses d'un particulier.

BUDGÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne le budget : *loi budgétaire.*

BUDGÉTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. Au point de vue du budget.

BUDGÉTER (*té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Inscrire au budget.

BUDGÉTIVORE adj. et n. Par plaisanterie. Qui vit aux dépens de l'Etat.

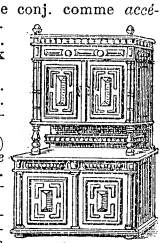

Buffet.

BUÉE (*bu-é*) n. f. (orig. germ.). Lessive (vx) : *faire la buée.* Vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.

BUEN-RETIRO (*bou-èn'-ré*) n. m. (mot esp. signif. *bonne retraite*). Appartement privé. Villa à l'écart. *Iron.* Lieux d'aisances.

BUFFET (*bu-fè*) n. m. Armoire pour renfermer la vaisselle, le linge de table. Dans les grandes réunions, table où sont dressés des mets, des vins, des liqueurs. Restaurant installé dans les gares de chemins de fer. Menuiserie de l'orgue.

BUFFETIER (*bu-fe-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient un buffet dans une gare.

BUFFLE (*bu-fle*) n. m. (ital. *bufalo*). Espèce de bœuf sauvage ; son cuir. Peau collée sur un morceau de bois et servant pour polir à l'émeri ou blanchir au blanc d'Espagne.

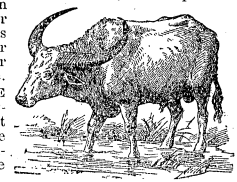

Buffle.

BUFFLETERIE (*bu-fle-te-ri*) n. f. Partie de l'équipement militaire en peau de buffle, servant à soutenir les armes de soldat.

BUFFLETIN (*bu-fle*) n. m. Jeune buffle. (On dit aussi BUFFLON.) Justaucorps en peau de buffle.

BUFFLONNE n. f. Femelle du buffle. (On dit aussi BUFFLETTE et BUFFLESSE.)

BUGGY (*beugh-ghé*) n. m. Voiture très légère à deux roues, à brancards longs et minces. (On dit aussi BOGHEL.)

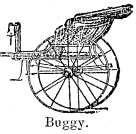

Buggy.

BUGLE n. m. (mot angl.). Sorte de trompette à pistons, dont le son est plus doux et plus moelleux que celui du cornet. *Petit bugle*, instrument plus petit que le bugle et dont le son est très aigu. N. f. Genre de plantes, de la famille des labiées.

Bugle.

BUGLOSSE (*glo-se*) n. f. Genre de borraginacées, cultivées dans les jardins et employées en médecine.

BUGRANE n. f. *Bot.* Légumineuse dont les racines offrent une résistance considérable à la charrue, d'où son nom vulgaire d'ARRÊTE-BŒUF.

BUGY (*ji*) n. m. Variété de poire d'hiver, que l'on conserve très longtemps.

BUIRE n. f. Vase en forme de cruche, muni d'une anse et d'un bec : *buire d'argent ; buire ciselée.*

Buire.

BUIRETTE (*rè-te*) n. f. Tas de foin coupé.

BUIS (*bu-i*) n. m. (lat. *buxus*). Genre de plantes renfermant des arbustes toujours verts. Leur bois. Outil de cordonnier, en buis, qui sert à polir le talon et le bord des semelles. *Buis bénit*, branche de buis qu'on bénit dans les églises et qu'on distribue le jour des Rameaux.

BUISSE ou **BOUISSE** n. f. Outil de cordonnier, pour cambrer les semelles ; de tailleur, pour rabattre les coutures.

BUISSIÈRE (*bu-i-si-è-re*) ou **BUISSAIE** (*bu-i-sè*) n. f. Lieu planté de buis.

BUISSON (*bu-i-son*) n. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages et rameux. Taillis d'arbres de trois à quatre mètres. Arbre fruitier, taillé en buisson. Plat disposé en pyramide épineuse : *buisson d'écrevisses. Buisson ardent*, buisson enflammé sous la forme duquel Dieu apparut à Moïse. *Bot.* Pyracanthe. *Battre les buissons*, les parcourir pour en déloger le gibier. *Fig.* Faire quelque recherche.

BUISSONNEUX, EUSE (*bu-i-so-neû, eu-ze*) adj. Couvert de buissons : *pays buissonneux.*

BUISSONNIER (*bu-i-so-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui se retire dans les buissons : *lapin buissonnier. Fig. Faire l'école buissonnière*, se promener au lieu d'aller en classe.

BUITARDE n. f. Grosse outarde du centre de l'Europe.

BULBAIRE (*bè-re*) adj. Relatif au bulbe.

Bulbe.

BULBE n. m. (du lat. *bulbus*, oignon). Oignon de plante. *Anat.* Partie renflée, globuleuse. *Bulbe rachidien*, partie de l'axe cérébro-spinal

intermédiaire entre le cerveau et la moelle épinière. Syn. MOELLE ALLONGÉE.

BULBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. *Bot.* Formé d'un bulbe. *Anat.* Pourvu d'un bulbe.

BULBILLE (*ll* mll.) n. f. *Bot.* Bourgeon à l'aisselle des feuilles.

BULGARE adj. et n. De la Bulgarie.

BULLAIRE (*bul-lè-re*) n. m. Recueil de bulles des papes. Ecrivain qui copie les bulles.

BULLE (*bu-le*) n. f. (lat. *bulla*). Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide : *bulle de savon.* Gros clou employé comme motif décoratif. Soulèvement de l'épiderme, rempli de liquide. *Diplom.* Sceau attaché à un acte. Acte muni de ce sceau. *Admin. eccl.* Décret du pape scellé en plomb et ordinairement désigné par le premier mot qu'on y lit : *bulle d'excommunication.* N. et adj. m. *Comm. Du bulle ; papier bulle*, papier d'une pâte grossière, de couleur jaunâtre.

BULLETIN (*bu-le*) n. m. (ital. *bulletino*). Billet qui sert à exprimer un vote. Rapport qui publie quelque chose d'officiel. Récit officiel des opérations d'un corps de troupes : *bulletin de la Grande Armée.* Etat de conduite, de travail : *le bulletin d'un écolier. Bulletin des lois*, recueil des actes du gouvernement français.

BULLEUX, EUSE (*bu-leû, eu-ze*) adj. Qui consiste en bulles : *éruption bulleuse.*

BULL-FINCH (*boul-fin'-tch*) n. m. (mot. angl.). Obstacle de steeple-chase, formé d'un talus surmonté d'une haie.

BULL-TERRIER (*boul-tè-ri-é*) n. m. Chien anglais qui chasse les rats. Pl. des *bull-terriers.*

BULTEAU (*tô*) n. m. Arbre taillé en boule.

BUNGALOW (*lô*) n. m. Dans l'Inde anglaise, habitation à un seul étage, entourée de vérandas.

BUNGARE n. m. Genre de serpents venimeux de l'Inde et de la Malaisie.

Bupreste.

BUPRESTE (*près-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères xylophages, dont les nombreuses espèces sont répandues sur tout le globe.

BURALISTE (*lis-te*) n. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc. Adjectiv. : *receveur buraliste.*

BURAT (*ra*) n. m. Petite étoffe de laine pure, plus forte que l'étamine à voile.

BURATIN n. m. ou **BURATINE** n. f. Sorte de popeline, étoffe soie et laine.

BURE n. f. (lat. *burra*). Grosse étoffe de laine de coloration brune. *Par ext.* Vêtement fait de cette étoffe.

BURE n. f. Puits creusé dans une galerie de mine, pour atteindre le niveau d'une galerie inférieure.

BUREAU (*rô*) n. m. (de *bure*). Sorte de grosse étoffe de laine. Table ou meuble à tiroirs ou à tablettes, pour écrire. Endroit où s'expédient les affaires : *bureau d'un ministère.* Lieu où se réunissent les commissions d'une assemblée. Le président, le vice-président et les secrétaires d'une assemblée. Cabinet des comptables, des employés supérieurs d'une administration particulière. Etablissement public : *bureau de poste.* **Bureau de placement**, où l'on se charge de placer les employés, les domestiques.

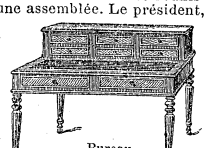
Bureau.

Bureau de tabac, boutique pour la vente en détail des tabacs de la régie. **Bureau de bienfaisance.** V. BIENFAISANCE. **Bureau des longitudes**, société officielle de savants qui, à l'Observatoire de Paris, s'occupent des questions usuelles de mathématiques et d'astronomie. **Bureau arabe**, personnel militaire français, établi en Algérie depuis 1833 pour administrer les communes indigènes des territoires de commandement.

BUREAUCRATE n. m. (de *bureau*, et du gr. *kratos*, force). Employé dans les bureaux d'une administration.

BUREAUCRATIE (*kra-sî*) n. f. (de *bureaucrate*). Pouvoir, influence des bureaux. (Se prend en mauv. part.)

BUREAUCRATIQUE adj. Qui a rapport à la bureaucratie.

BURELLE (*rè-le*) ou **BURÈLE** n. f. *Blas.* Fasce diminuée de largeur et toujours employée en nombre. (V. la planche BLASON.)

BURETTE (*rè-te*) n. f. (de *buire*). Petit vase à goulot, destiné à contenir divers liquides, principalement de l'huile ou du vinaigre. Chacun des vases où l'on met l'eau et le vin pour la messe.

Burette.

BURGAU (*gô*) n. m. Nom vulgaire d'une sorte de grosse coquille, dont on tire une nacre grossière, très employée dans les incrustations, surtout par les Japonais. Nacre qu'elle fournit.

BURGAUDINE (*gô*) n. f. Nacre fournie par la coquille du burgau et remarquable par son éclat perlé.

BURGRAVE n. m. (all. *burg*, bourg. et *graf*, comte). Nom donné, pendant le moyen âge, au commandant militaire d'une ville ou place forte en Allemagne. *Fam.* Depuis la représentation du drame de V. Hugo (*les Burgraves*), nom donné souvent aux personnes âgées, dont les idées sont arriérées.

BURGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Dignité de burgrave.

BURIN n. m. (de l'all. *bohren*, percer). Ciseau d'acier pour couper les métaux. Instrument d'acier taillé en biseau, dont on se sert pour graver sur les métaux. *Fig.* : *le burin de l'histoire.*

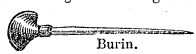
Burin.

BURINER (*né*) v. a. Travailler au burin, graver : *buriner une planche de cuivre.* Absol. *Pop.* Travailler sans relâche.

BURINEUR n. m. Ouvrier qui emploie le burin. Instrument qui remplit l'office du burin. *Pop.* Qui travaille durement, beaucoup. (On dit aussi BÛCHEUR, en ce sens.)

BURLESQUE (*lès-ke*) adj. (ital. *burlesco ;* du lat. *burla*, farce). Qui est d'un comique outré et souvent trivial : *poème, figure burlesque.* N. m. Le genre burlesque.

BURLESQUEMENT (*lès-ke-man*) adv. D'une manière burlesque.

BURNOUS (*bur-nouss*) n. m. (ar. *bornos*). Grand manteau d'homme, en laine, à capuchon, en usage surtout chez les Arabes.

Burnous.

BURON n. m. Hutte de berger. Fromagerie : *les burons sont les chalets de l'Auvergne.*

BURONNIER (*ro-ni-é*) n. m. Celui qui fait les fromages sur place, dans son buron.

BURSAL, E, AUX adj. (du lat. *bursa*, bourse). Qui a pour objet un impôt extraordinaire : *édit bursal.*

BUSAIGLE (*zé-gle*) n. f. Variété de buse à tarse emplumé.

BUSARD (*zar*) n. m. Oiseau de proie du genre buse.

Busard.

BUSC (*busk*) n. m. (ital. *busco*). Lame de baleine, d'acier, que l'on met dans les corsets pour leur donner de la rigidité. Coude que forme en dessus la crosse des fusils. Saillie installée sur le fond d'une écluse et sur laquelle vient buter la partie inférieure des portes.

BUSE (*bu-ze*) n. f. (lat. *buteo*). Genre d'oiseaux rapaces, voisins des faucons, répandus sur tout le globe. *Fig.* Ignorant et sot : *c'est une buse.*

BUSE (*bu-ze* ; de l'ital. *buis*, conduit). Canal qui amène l'eau d'un bief de moulin dans la roue. Tuyau qui fournit l'air et met les puits des mines en communication. Tuyau conique qui, dans les hauts fourneaux, s'adapte aux tuyères. *Buse de gabions*, réunion de gabions, reliés par une perche, pour protéger les tireurs.

Buse.

BUSQUÉ (*bus-ké*), **E** adj. D'une courbure convexe : *nez busqué.*

BUSQUER (*bus-ké*) v. a. Munir d'un busc : *busquer un corset.* Arquer. Rendre courbe.

BUSQUIÈRE (*bus-ki*) n. f. Coulisse du corset, dans laquelle on introduit le busc.

BUSSEROLE (*bu-se*) ou **BOUSSEROLE** (*bou-se*) n. f. Arbousier des Alpes.

BUSTE (*bus-te*) n. m. (ital. *busto*). Partie supérieure du corps humain. Représentation peinte ou sculptée de la partie supérieure du corps d'une personne. — Le buste est dit en *hermès* quand les épaules, la poitrine, le dos sont coupés par des plans verticaux ; il est dit en *piédouche* quand il est de forme arrondie ou ovale par le bas et monté sur socle.

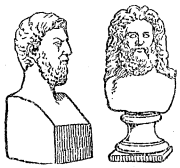

Bustes : 1. En hermès ; 2. En piédouche.

BUT (*bu* et *but'* devant une voyelle) n. m. (subst. verbal de *buter*). Point où l'on vise : *frapper au but.* Fin qu'on se propose : *la fortune est son but. But en blanc*, point où la trajectoire du projectile coupe la ligne de mire. Loc. adv. : **De but en blanc**, brusquement, sans précaution ni formalités. **But à but**, sans avantage de part et d'autre.

BUTE n. f. Outil de maréchal pour couper la corne des pieds des chevaux.

BUTÉE (*té*) n. f. Genre de légumineuses d'Asie, renfermant des arbustes grimpants, dont l'un, nommé *arbre à laque*, donne une gomme astringente, utilisée dans les maladies du tube digestif.

BUTÉE ou **BUTTÉE** (*bu-té*) n. f. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour soutenir la chaussée.

BUTER (*té*) v. n. Venir s'appuyer contre quelque chose. Se heurter le pied contre un obstacle. Tendre à, avoir pour but. V. a. Etayer : *buter un mur.* **Se buter** v. pr. Se heurter. *Fig.* S'opiniâtrer, s'obstiner.

BUTIN n. m. (de l'all. *beute*, proie). Ce qu'on enlève à l'ennemi. Ce qu'on amasse en quêtant çà et là : *le butin d'une abeille.* Ce qu'on acquiert par son travail, ses études, etc. *Fig.* Richesse : *il y a du butin dans cette maison.*

BUTINER (*né*) v. a. et n. Faire du butin sur l'ennemi : *les soldats se dispersaient pour butiner.* Quêter çà et là, chercher à se procurer, amasser : *l'abeille butine les fleurs.*

BUTINEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui butine.

BUTOIR ou **BUTTOIR** n. m. Obstacle artificiel où viennent buter les wagons ou locomotives en manœuvre. (V. planche CHEMIN DE FER.) Pièce d'un appareil, contre laquelle certains organes viennent buter.

BUTOME n. f. Ombellifère aquatique, appelée aussi *jonc fleuri*.

BUTOR n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des hérons, à voix forte et retentissante. *Fig.* Homme grossier, stupide, balourd, lourdaud. N. f. *Pop.* : *c'est une butorde.*

Butor.

BUTTAGE (*bu-ta-je*) n. m. Action de butter.

BUTTE (*bu-te*) n. f. (de *but*). Petite colline. Tertre servant de point de mire. *Fig. Etre en butte à*, être exposé à.

BUTTER (*bu-té*) v. a. Entourer de terre exhaussée : *butter un arbre, une plante.*

BUTTOIR (*bu-toir*) ou **BUTTEUR** (*bu-teur*) n. m. Petite charrue qu'on emploie pour opérer le buttage. Outil pour sculpter le bois.

BUTURE ou **BUTTURE** (*bu-tu-re*) n. f. Tumeur à la jointure du pied d'un chien de chasse.

BUTYLÈNE n. m. Nom donné à un des carbures d'hydrogène.

BUTYLIQUE adj. Se dit d'un certain nombre de corps composés, comme les alcools butyliques, les aldéhydes butyliques.

BUTYRATE n. m. Sel de l'acide butyrique.

BUTYREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *butyrum*, beurre). De la nature du beurre : *le cacao contient une matière butyreuse.*

BUTYRINE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Une des substances grasses qui constituent le beurre.

BUTYRIQUE adj. (même étymol. qu'aux art. précéd.). Se dit d'un acide que produit le beurre.

BUTYROMÈTRE n. m. (lat. *butyrum*, beurre, et gr. *metron*, mesure). Instrument servant à évaluer la richesse du lait en beurre.

BUVABLE adj. Qui peut être bu, qui est passable comme boisson : *vin qui n'est pas buvable.*

BUVANDE ou **BUVANTE** n. f. Nom donné à la piquette en diverses régions : *buvande de prunelles.*

BUVARD (*var*) adj. m. *Papier buvard*, papier non collé, propre à absorber l'encre fraîche. N. m. Cahier, sous-main contenant du papier buvard.

BUVÉE (*vé*) n. f. Breuvage pour les bestiaux, formé de son, de farine, etc., délayés dans de l'eau.

BUVERIE (*ri*) n. f. Partie de plaisir où l'on boit beaucoup. (On dit aussi BEUVERIE.)

BUVETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient buvette.

BUVETTE (*vè-te*) n. f. Petit débit de boissons, d'aliments légers, dans un théâtre, une gare, etc. Dans les stations thermales, endroit où l'on va boire les eaux.

BUVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui boit : *un buveur d'eau.* Qui aime à boire du vin, etc.

BUVOTER (*té*) v. n. Boire à petits coups et fréquemment.

BUXACÉES (*buk-sa-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le genre *buis* (buxus). S. une *buxacée.*

BYRRHE ou **BYRRHUS** (*rus*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, comprenant plusieurs espèces, de grande taille, arrondis, gris, roussâtres, parfois dorés, qui vivent dans les lieux secs.

BUYSE (*bu-i-ze*) ou **BUYSSE** (*bu-i-se*) n. f. Petit bâtiment hollandais pour la pêche du hareng. (On dit aussi BUSCHE.)

BYRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a du rapport avec l'imagination, le style du poète Byron.

BYRRH n. m. Marque de fabrique particulière, servant à désigner un vin rouge, à base de quinquina et de substances amères, qui se prend comme apéritif.

BYSSE (*bi-se*) ou **BYSSUS** (*bi-suss*) n. m. (gr. *bussos*). *Archéol.* Sorte d'étoffe végétale très estimée des anciens. *Zool.* Faisceau de fils soyeux qui sert à certains mollusques lamellibranches d'organe de fixation, et qu'on a tenté d'utiliser comme matière textile sous le nom de *soie de mer.*

BYTURE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, renfermant de petites formes allongées et roussâtres : *le byture est nuisible aux framboisiers.*

BYZANTIN, E adj. et n. De Byzance. *Empire byzantin*, empire d'Orient. *Style byzantin, architecture byzantine*, particuliers aux architectes de l'empire d'Orient. *Discussions byzantines*, oiseuses et intempestives. N. f. *La Byzantine*, collection de sources historiques, relatives à l'empire grec d'Orient. — ART BYZANTIN. Issu d'une combinaison des procédés de l'art gréco-romain et des influences orientales, il prit sa physionomie particulière au VIe siècle, sous Justinien. Son type est l'église de Sainte-Sophie, bâtie de 532 à 537 à Constantinople, et que caractérisent les lignes courbes, son immense coupole, sa luxueuse décoration de mosaïques à fonds d'or, la dentelle de pierre de ses chapiteaux. Citons encore Saint-Vital de Ravenne, Saint-Serge et l'église des Apôtres, à Constantinople. Le même luxe élégant apparaît dans les miniatures et dans la sculpture sur ivoire. Sur son déclin, l'art byzantin se fixa dans des formes sèches, dures, hiératiques, soumises à des règles minutieuses et immuables. Il a exercé au moyen âge une puissante influence, surtout en Orient.

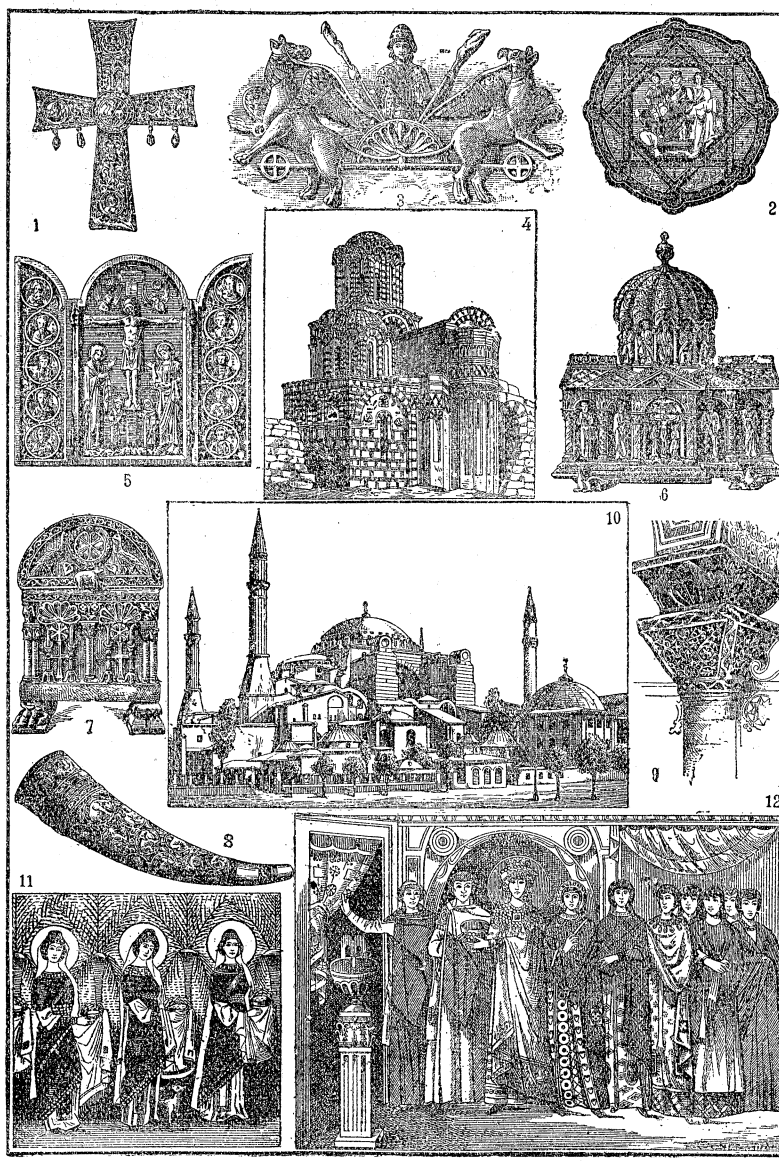

ART BYZANTIN : 1. Croix de l'empereur Justin II (musée du Vatican) ; 2. Miniature du manuscrit de Dioscoride ; 3. Ascension d'Alexandre (bas-relief de Saint-Marc de Venise) ; 4. Eglise des Saints-Apôtres, à Salonique ; 5. Le Crucifiement, ivoire du cabinet des médailles (France) ; 6. Reliquaire ; 7. Sarcophage, à Ravenne ; 8. Olifant en ivoire ; 9. Chapiteau de Saint-Vital, à Ravenne ; 10. L'église Sainte-Sophie, à Constantinople ; 11. Procession de saintes (mosaïque de Saint-Apollinaire-le-Neuf) ; 12. Théodora et les femmes de sa cour (mosaïque de Saint-Vital, à Ravenne).

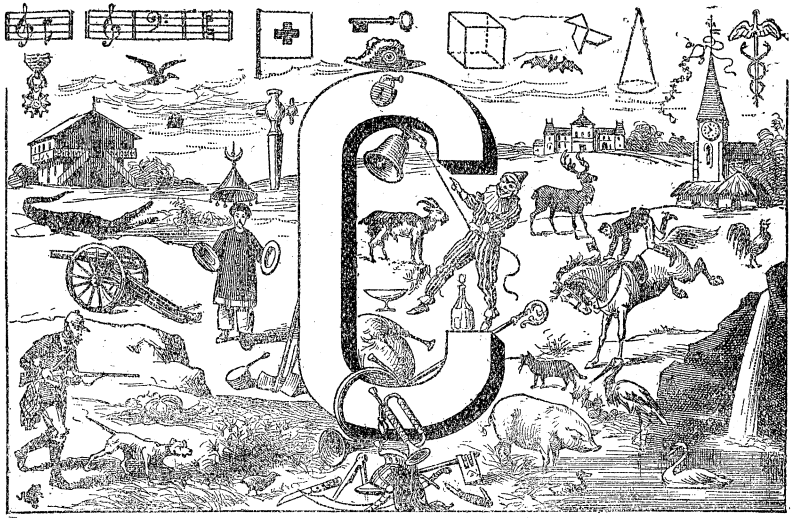

C (*sé* ou *se*) n. m. Troisième lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. — Devant les voyelles *a*, *o*, *u*, devant une consonne ou à la fin d'un mot, *c* se prononce comme *k* : *cacao*, *crime*, *échec* ; (*c*, marqué d'une cédille ou placé devant *e*, *i*, *y*, se prononce comme *s* : *François*, *citron*, *cygne*). C, chiffre romain, vaut 100 ; mais, précédé d'un X (XC), il ne vaut que 90.

C, symbole chimique du *carbone*.

Ca, symbole chimique du *calcium*.

ÇA pr. dém. contr. pour *cela* : *donnez-moi ça*. (*Fam.*)

Çà adv. de lieu. Ici : *viens ça*. **Çà et là** loc. adv. De côté et d'autre : *courir çà et là*. **Çà, or çà, ah çà** interj. : *ça, déjeunons ; or çà, répondez...*

CAB n. m. (mot angl.). Sorte de cabriolet à deux ou à quatre roues, d'origine anglaise, où le cocher est sur un siège élevé, placé par derrière.

Cab.

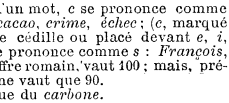

CABALE n. f. (hébr. *kabbalah*, tradition). Chez les juifs, interprétation mystérieuse de la Bible, transmise depuis Adam ou Abraham par une chaîne continue d'initiés. Art chimérique de commercer avec les esprits. Ensemble des partisans d'une doctrine, d'une coterie. Menée, intrigue : *former des cabales*.

CABALER (*lé*) v. n. Comploter.

CABALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui cabale.

CABALISTE (*lis-te*) n. Personne versée dans l'art de la cabale.

CABALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la cabale, à la magie : *signes cabalistiques*. Qui affecte un air d'obscurité mystérieuse : *style cabalistique*.

CABALISTIQUEMENT (*lis-ti-ke-man*) adv. D'une manière cabalistique.

CABALLERO (*bal-lé* ou, à l'espagnole, *ba-ié*) n. m. (mot esp. signif. *cavalier*). En Espagne, membre de la petite noblesse dispensée de l'impôt, mais à la condition de servir à cheval. Pl. des *caballeros*.

CABAN n. m. (esp. *gaban*). Surtout à manches et à capuchon, qu'on met par les temps pluvieux.

CABANAGE n. m. Endroit où l'on établit des cabanes. Action de cabaner.

CABANE n. f. (lat. vulg. *capanna*). Maisonnette, hutte, baraque, bicoque, réduit chétif, abri. Réduit destiné à des animaux : *cabane à lapins*.

CABANER (*né*) v. n. Vivre sous des cabanes. Disposer des branchages pour que les vers à soie y filent leur cocon.

CABANON n. m. Petite et chétive cabane. Cellule pour les criminels dangereux, ou les fous furieux : *être fou à mettre au cabanon*.

CABARET (*rè*) n. m. Lieu où l'on boit, où l'on achète des boissons spiritueuses au détail. (S'emploie souvent en mauv. part.) *Pilier de cabaret*, client assidu des cabarets, ivrogne. *Cabaret borgne*, débit mal tenu, mal famé. Restaurant élégant : *viveurs qui vont souper au cabaret*. Petite table, plateau supportant des tasses, des verres à liqueurs, etc. ; assortiment de ces objets : *un cabaret en baccarat*.

Cabas.

CABARETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui tient cabaret.

CABAS (*ba*) n. m. (lat. *capax*). Panier plat en paille, en laîne, etc. Panier de jonc pour les figues.

CABASSET (*ba-sè*) n. m. (de *cabas*). Casque du XVIe siècle, sorte de bassinet sans visière.

CABERNET (*bèr-nè*) n. m. Cépage cultivé dans le sud-ouest de la France, et dont il existe deux variétés principales : le *cabernet franc* et le *cabernet sauvignon*.

Cabestan.

CABERU n. m. Chien sauvage d'Afrique.

CABESTAN (*bès-tan*) n. m. Treuil vertical à barres horizontales pour rouler ou dérouler un câble, haler les fardeaux, etc. : *on lève l'ancre des navires au moyen du cabestan*.

CABIAI (*bi-é*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud.

CABILLAUD (*bi*, *ll* mll., *ô*) ou **CABLIAU** (*ô*) n. m. (holl. *kabeljau*.) Nom vulgaire de la morue fraîche.

CABILLOT (*bi*, *ll* mll., *o*) n. m. *Mar.* Cheville de bois dur ou de fer, autour de laquelle on amarre un cordage.

CABINE n. f. (angl. *cabin*), dérivé de *cabane*). Chambrette à bord d'un navire. Logette où un baigneur se déshabille. Réduit spécial : *cabine téléphonique*.

CABINET (*nè*) n. m. (de *cabine*). Petite chambre : *cabinet de toilette*. Bureau : *le cabinet du directeur*. Etude de notaire, d'avocat, d'homme d'affaires. Ensemble des ministres d'un Etat : *la politique du cabinet Polignac amena la révolution de 1830*. Collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle*. Lieux d'aisances. (Dans ce sens, s'emploie en général au pluriel.) Petit buffet à compartiments : *cabinet de laque. Cabinet noir*, bureau secret, établi par Louis XIV et où le gouvernement violait le secret des correspondances. *Cabinet de lecture*, salle où l'on donne à lire des journaux, des livres. *Homme de cabinet*, que sa profession oblige d'y travailler.

CÂBLE n. m. (lat. *capsulum*). Grosse corde. Faisceau de fils métalliques protégé par des enveloppes isolantes, qui sert à la télégraphie ou à la téléphonie souterraine ou sous-marine : *le premier câble transatlantique fut jeté entre la France et l'Amérique, en 1866*. Encablure.

CÂBLÉ n. m. Gros cordon formé de fils tordus en câble, pour soutenir les tableaux, les tentures, etc.

CÂBLÉ, E adj. *Archit.* Qui présente la forme d'un câble : *moulure câblée*.

CÂBLEAU (*blô*) ou **CÂBLOT** (*blo*) n. m. Câble, amarre de médiocre grosseur.

CÂBLER (*blé*) v. n. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une. V a. Télégraphier par câble : *câbler une victoire*.

CABLIÈRE n. f. Pierre qui retient une ligne de fond.

CÂBLOGRAMME (*gra-me*) n. m. (de *câble*, et du gr. *gramma*, écrit). Dépêche télégraphique, envoyée par câble : *envoyer un câblogramme*.

CABOCHARD (*char*), **E** adj. et n. Se dit d'un homme ou d'un animal entêté : *jument cabocharde*.

CABOCHE n. f. (du lat. *caput*, tête). *Fam.* Grosse tête. *Comm.* Clou à tête large et ronde.

CABOCHON n. m. Pierre précieuse polie, mais non taillée. Clou de cuivre doré, argenté, bronzé, à tête décorée, et que l'on emploie en ameublement.

CABOSSE (*bo-se*) n. f. Meurtrissure ; bosse. Fruit du cacaoyer.

CABOSSER (*bo-sé*) v. a. Bosseler : *cabosser de l'argenterie pour la faire paraître plus ancienne*.

CABOT (*bo*) n. m. Nom vulgaire de divers poissons, notamment du muge à grosse tête, qui vit en Méditerranée, et du chevesne commun.

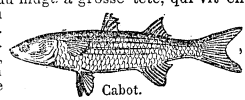
Cabot.

CABOTAGE n. m. (de l'esp. *cabo*, cap) Navigation marchande à faible distance des côtes, et spécialement entre les ports d'un même pays, par opposition à la navigation *au long cours*.

CABOTER (*té*) v. n. Faire le cabotage.

CABOTEUR ou **CABOTIER** (*ti-é*) adj. et n. m. Bâtiment, marin qui fait le cabotage : *navire caboteur ; un caboteur*.

CABOTIN, E n. Mauvais acteur. Comédien ambulant. *Fam.* et *fig.* Personne qui joue une comédie bruyante pour se faire valoir : *les cabotins de la politique*. (Par abrév. CABOT.)

CABOTINAGE n. m. Métier, action de cabotin.

CABOTINER (*né*) v. n. Faire le cabotin.

CABOULOT (*lo*) n. m. Loge, compartiment dans une étable. *Pop.* Café d'ordre inférieur.

CABRER (*bré*) **(SE)** v. pr. (du provenç. *cabra*, chèvre). Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. *Fig.* Se révolter : *l'amour-propre se cabre devant les railleries*.

CABRI n. m. (du lat. *capra*, chèvre). Chevreau. *Sauter comme un cabri*, sauter gaiement et vivement.

CABRIOLE n. f. (ital. *capriola*). Saut agile que l'on fait en se retournant sur soi-même. *Fig. Faire la cabriole*, montrer de la souplesse, savoir se plier facilement aux circonstances.

CABRIOLER (*lé*) v. n. Faire des cabrioles.

CABRIOLET (*lè*) n. m. Voiture légère à deux ou quatre roues, et munie généralement d'une capote. Chapeau de femme, sous le Directoire. Cordelette à nœuds, terminée à chaque bout par un morceau de bois, dont on se sert pour maintenir par les poignets des malfaiteurs.

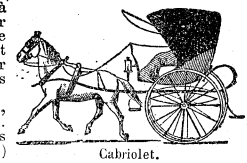
Cabriolet.

CABRIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui fait des cabrioles. (Peu us.)

CABUS (*bu*) adj. m. (mot provenç.). A tête pommée : *chou cabus*.

CACA n. m. Excrément (dans le langage enfantin).

CACADE n. f. Entreprise folle. Echec ridicule.

CACAHUÈTE (*ou-è-te*) n. f. Nom vulgaire des fruits de l'arachide. (On dit aussi CACAHUATE [*ou-a-te*].).

Cacaoyer.

CACAO n. m. Amande de cacaoyer, qui sert à faire le chocolat. Poudre de cacao, qu'on dissout dans de l'eau ou du lait. *Beurre de cacao*, huile extraite du cacao.

CACAOYER (*o-ié*) ou **CACAOTIER** (*ti-é*) n. m. Arbre d'Amérique, famille des malvacées, qui produit le cacao et qui atteint dix mètres de hauteur.

CACAOYÈRE (*o-iè-re*) ou **CACAOTHÈRE** n. f. Terrain planté de cacaoyers.

CACARDER (*dé*) v. n. Se dit du cri de l'oie : *l'oie cacarde*.

CACATOIS (*toi*) n. m. (malais *kakatoua*). Oiseau de la famille des perroquets, au plumage orné de couleurs vives, et qui habite l'Inde, la Malaisie, la Nouvelle-Hollande : *le cacatois apprend difficilement à parler*. (On dit aussi CACATOÈS et KAKATOÈS.) *Mar.* Petit mât au-dessus du mât de perroquet. Petite voile carrée, s'établissant sur ce mât.

Cacatois.

CACHALOT (*lo*) n. m. Grand mammifère cétacé assez semblable à la baleine, mais d'une férocité exceptionnelle. — Le cachalot a les mâchoires garnies de dents, et non de fanons ; sa tête est énorme, et il atteint jusqu'à 25 mètres de long. On trouve dans ses intestins l'ambre gris, et l'on retire de sa tête le blanc de baleine, dont on fait des bougies. Il habite toutes les mers, mais surtout le grand Océan.

Cachalot.

CACHE n. f. Lieu secret pour cacher : *une cache introuvable*. N. m. *Phot.* Papier noir, découpé de façon à cacher certaines parties d'un cliché photographique et à laisser la lumière agir sur d'autres.

CACHE-CACHE n. m. Jeu d'enfants, dans lequel tous les joueurs se cachent à l'exception d'un seul, qui cherche à découvrir les cachettes des autres.

CACHE-CORSET (*sè*) n. m. invar. Corsage de dessous, en tissu léger et chaud.

CACHECTIQUE (*chèk-ti-ke*) adj. et n. Qui a rapport à la cachexie. Atteint de cachexie : *enfant cachectique ; un cachectique*.

CACHE-ENTRÉE (*an-tré*) n. m. invar. Pièce métallique mobile pour recouvrir le trou d'une serrure.

CACHEMIRE n. m. Tissu fin en poil de chèvre de Cachemire. *Cachemire de l'Inde*, châle fait de ce tissu.

CACHE-MISÈRE n. m. Pop. Vêtement ample, servant à cacher des vêtements usés qu'on porte par-dessous.

CACHE-MOUCHOIR n. m. invar. Jeu d'enfants, dans lequel un des joueurs cache un mouchoir et les autres le cherchent. (On dit aussi CACHE-TAMPON.)

CACHE-NEZ (*né*) n. m. Cravate longue, épaisse, pour garantir du froid le cou, la partie inférieure du visage.

CACHE-PEIGNE (*pè-gne*) n. m. invar. Se dit de fleurs, rubans, placés en garniture derrière un chapeau de femme pour cacher le peigne qui retient le chignon.

CACHE-POT (*po*) n. m. invar. Enveloppe de papier, d'étoffe, etc., ou vase orné qui sert à cacher un pot grossier contenant une plante d'appartement.

CACHE-POUSSIÈRE (*pou-si-è-re*) n. m. invar. Manteau, pardessus léger qui préserve de la poussière.

CACHER (*ché*) v. a. (lat. *coacticare*). Soustraire aux regards : *les femmes arabes cachent leur visage sous un voile.* Faire un secret de, dissimuler : *cacher sa joie.* **Se cacher** v. pr. Se soustraire aux regards. *Se cacher d'une chose*, ne pas vouloir qu'elle soit sue : *pourquoi se cacher d'un scrupule honorable? Se cacher de quelqu'un*, agir en dehors de lui. ANT. **Dévoiler, montrer.**

CACHET (*ché*) n. m. Petit sceau gravé ; son empreinte : *les lettres chargées doivent être scellées de cinq cachets.* Carte qui sert à marquer chaque leçon que donne un maître. *Payer au cachet*, payer d'après le nombre des leçons données. *Courir le cachet*, par dénigr., donner, pour vivre, des leçons à domicile. **Lettre de cachet,** pli formé d'un cachet du roi et qui contenait ordinairement un ordre arbitraire d'exil ou d'emprisonnement. *Fig.* Caractère de l'esprit, du talent : *le cachet du génie.* Absol. : *œuvre qui n'a point de cachet.*

Cachet.

CACHETAGE n. m. Action de cacheter.

CACHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je cachette.*) Fermer, sceller avec un cachet. Fermer, en général, en parlant d'une enveloppe. *Cire à cacheter*, mélange résineux dont on se sert pour cacheter les lettres, les bouteilles. ANT. **Décacheter.**

CACHETTE (*chè-te*) n. f. Endroit propre à cacher quelqu'un. Petite cache. **En cachette** loc. adv. En secret, à la dérobée : *virç en cachette.*

CACHEXIE (*chèk-sî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *exis*, état). Etat d'affaissement, d'amaigrissement général du corps : *la cachexie est souvent la forme suprême des maladies de la nutrition.*

CACHOT (*cho*) n. m. Prison étroite, obscure. Lieu de détention, en général : *les cachots de Venise rendaient rarement leur proie.*

CACHOTTER (*cho-té*) v. n. Faire des cachotteries.

CACHOTTERIE (*cho-te-rî*) n. f. *Fam.* Mystère sur des choses de peu d'importance : *faire des cachotteries.* ANT. **Franchise, sincérité.**

CACHOTTIER (*cho-ti-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui se plaît aux cachotteries ; qui fait des cachotteries.

CACHOU n. m. Substance astringente, stomachique et stimulante, extraite d'un acacia des Indes. Adjectiv. De couleur tabac : *une robe cachou.*

CACHUCHA (*ka-tchu-tcha*) n. f. Danse espagnole, d'un mouvement gracieux et vif, avec accompagnement de castagnettes.

CACIQUE n. m. (mot caraïbe). Chef, prince, chez certains indigènes d'Amérique, aujourd'hui disparus.

CACOCHYME (*chî-me*) adj. et n. (gr. *kakos*, mauvais, et *chumos*, suc). Qui est d'une constitution débile : *vieillard cacochyme.* (S'emploie surtout plaisamment.) *Fig.* Quinteux.

CACOCHYMIE (*chi-mî*) n. f. Etat d'une personne cacochyme. Aigreur de caractère.

CACODYLATE n. m. Sel de l'acide cacodylique (combinaison de méthyle et d'arsenic), employé en thérapeutique.

CACOGRAPHE n. m. Celui qui écrit mal.

CACOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *graphein*, écrire). Orthographe vicieuse. Mauvais style. Exercice grammatical qui présentait aux élèves des fautes de langage qu'ils devaient corriger. Recueil d'exercices de ce genre.

CACOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cacographie.

Cacolet.

CACOLET (*lè*) n. m. Siège léger, à dossier, que l'on peut placer de chaque côté d'un bât spécial, sur les mulets, pour transporter les voyageurs ou les blessés.

CACOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *logos*, discours). Construction ou locution vicieuse, comme : *il faut réfléchir* auparavant *de parler ; il ne voulait pas que j'y* aille, au lieu de : *avant, allasse.*

CACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cacologie : *exercices cacologiques.*

CACOPHONIE (*nî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *phônê*, voix). Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *ciel ! si ceci se sait !* ANT. **Euphonie.** *Mus.* Mélange désagréable de sons discordants : *certaines exécutions musicales, de débutants, dégénèrent, parfois, en cacophonie.* ANT. **Harmonie.**

CACOPHONIQUE adj. Qui a le caractère de la cacophonie.

CACTACÉES (*kak-ta-sé*) ou **CACTÉES** (*kak-té*) n. f. pl. Famille de plantes grasses dicotylédones, ayant pour type le genre *cactus.* S. une *cactacée* ou *cactée.*

CACTUS (*kak-tuss*) ou **CACTIER** (*kak-ti-é*) n. m. (du gr. *kaktos*, sorte de plante épineuse). Genre de plantes exotiques grasses et épineuses, type de la famille des *cactacées* (nopal, figuier d'Inde, etc.) : *les cactus atteignent leur plus grande dimension dans les pays chauds et secs.*

Cactus.

C.-À-D. Abréviation pour *c'est-à-dire.*

CADASTRAGE (*das-tra-je*) n. m. ou **CADASTRATION** (*das-tra-si-on*) n. f. Action de cadastrer.

CADASTRAL, E, AUX adj. Relatif au cadastre : *registre cadastral ; plan cadastral.*

CADASTRE (*das-tre*) n. m. (lat. *capitastrum*). Registre public qui porte le relevé détaillé des propriétés territoriales d'une contrée, d'une commune, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour permettre l'assiette de l'impôt foncier : *Charles VII eut la première idée du cadastre général de la France.*

CADASTRER (*das-tré*) v. a. Mesurer et inscrire au cadastre : *cadastrer le territoire d'une commune.*

CADAVÉREUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreux.*

CADAVÉRIQUE adj. Qui a rapport au cadavre : *rigidité cadavérique.*

CADAVRE n. m. (lat. *cadaver*). Corps d'un homme ou d'un animal mort. *Par exagér.* Corps très affaibli, menacé de mort prochaine : *c'est un cadavre ambulant. Poét. : le cadavre d'un vieux chêne.*

CADE n. m. Sorte de genévrier. *Huile de cade*, liquide noir et puant, inflammable, qui s'emploie contre les plaies des chevaux, les maladies de la peau, etc.

CADE n. m. (du lat. *cadus*, tonneau). Baril en usage dans les salines.

CADEAU (*dô*) n. m. (provenç. *capdel*). Présent, don : *les petits cadeaux entretiennent l'amitié.*

CADÉDIS (*diss*) interj. Ancien juron gascon.

CADENAS (*na*) n. m. (du lat. *catena*, chaîne). Serrure mobile, munie d'un arceau métallique, fixé à l'une de ses extrémités, qui se passe dans des pitons fermés, etc. Coffret où l'on enfermait l'argenterie royale.

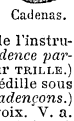
Cadenas.

CADENASSER (*na-sé*) v. a. Fermer avec un cadenas : *cadenasser une porte.*

CADENCE (*dan-se*) n. f. (ital. *cadenza*). Répétition de sons ou de mouvements qui se succèdent d'une façon régulière ou mesurée : *marcher en cadence ; la cadence du vers alexandrin est monotone. Mus.* Repos marqué et amené de la voix ou de l'instrument à la fin d'une phrase musicale : *cadence parfaite ; cadence plagale.* (S'est dit jadis pour TRILLE.)

CADENCER (*dan-sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il cadença, nous cadençons.*) Faire des cadences ou trilles avec la voix. V. a. Donner de l'harmonie et du rythme à ses périodes, à ses vers, à un acte quelconque : *cadencer le pas.*

CADENETTE (*nè-te*) n. f. (du *sire de Cadenet*). Longue tresse de cheveux que portaient de chaque côté de la figure les hommes de certains corps de troupes, au XVIIIe siècle.

CADET, ETTE (*dè, è-te*) adj. et n. (gascon *capdet*). Puîné, ou, plus particulièrement, enfant né le second : *sous l'ancien régime, les aînés étaient avantagés au détriment des cadets. Branche cadette d'une maison*, sortie d'un cadet : *la branche cadette des Bourbons descend de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.* N. m. Le plus jeune : *le cadet de toute la famille. Fig.* Moins âgé, sans relation de parenté : *il est mon cadet.* Jeune gentilhomme, destiné à la carrière militaire, qui faisait ses premières armes en qualité de soldat : *compagnie de cadets. C'est un fier cadet*, se dit d'un jeune homme courageux. LOC. PROV. : **C'est le cadet de mes soucis,** c'est ce qui me préoccupe le moins.

CADETTE (*dè-te*) n. f. La moins longue des deux grandes queues, dans les anciens billards. Dalle carrée de pierre, servant au pavage.

CADI n. m. (ar. *câdhi*). Juge musulman, qui remplit à la fois des fonctions civiles et religieuses.

CADIS (*di*) n. m. Tissu de laine étroit et léger.

CADMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. Attribué à Cadmus. *Lettres cadméennes*, les seize lettres de l'alphabet grec primitif, imité de l'alphabet phénicien.

CADMIE (*mî*) n. f. Résidu qui s'attache aux parois du gueulard des hauts fourneaux.

CADMIUM (*om'*) n. m. Corps simple (Cd), de densité 8.64, fusible à 320°. (C'est un métal mou et blanc, employé en alliage et par ses sels.)

Cadran.

CADOGAN n. m. (du n. d'une famille anglaise). Sorte de nœud ou ruban qui servait à retenir les cheveux. (On dit par altération CATOGAN.)

CADOLE n. f. Sorte de loquet de porte.

CADRAN n. m. (lat. *quadrans*). Surface portant les chiffres des heures, etc., et sur laquelle courent les aiguilles d'une montre, d'une pendule, etc. Surface analogue qui porte les divisions d'un instrument de physique : manomètre, galvanomètre, etc., ou une rose des vents : *le cadran d'une boussole. Cadran solaire, cadran lunaire*, surface plane, sur laquelle des lignes indiquent les heures que le soleil ou la lune marquent en projetant successivement sur ces lignes l'ombre d'un *style* (ou *tige*) implanté dans la surface : *les cadrans solaires étaient connus des anciens Egyptiens.*

Cadran solaire.

CADRAT (*dra*) n. m. *Impr.* Petit lingot de métal plus bas et de même corps que les lettres, qui sert à compléter une ligne que la lettre ne remplit pas.

CADRATIN n. m. *Impr.* Petit cadrat.

CADRATURE n. f. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

CADRE n. m. (de l'ital. *quadro*, carré). Bordure unie ou ouvragée, de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, un panneau, etc. Charpente de bois soutenant les parois d'un puits. Châssis de bois que l'on place dans les ruches et dans lequel les abeilles établissent leurs rayons. Châssis de bois avec un fond de toile, servant, à bord, de couchette suspendue. Châssis en général. *Fig.* Limites renfermant un espace ; cet espace lui-même : *les montagnes d'un côté, la mer de l'autre, forment à Nice un cadre magnifique.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *Corneille place tous ses héros dans un cadre héroïque.* Ensemble des gradés d'une troupe militaire, qui en forment le noyau : *les cadres d'un régiment.*

CADRER (*dré*) v. n. (lat. *quadrare*). Avoir du rapport, concorder. ANT. **Détonner, jurer.**

CADUC, UQUE (*duk, du-ke*) adj. (lat. *caducus*). Vieux, cassé, faible, menaçant de tomber : *l'intempérance rend l'homme caduc avant l'âge.* Se dit des organes des plantes, qui tombent et se renouvellent chaque année : *feuilles caduques. Fig.* Nul, annulé : *un legs devient caduc en cas d'aliénation, par le testateur, de la chose léguée.* **Mal caduc,** épilepsie essentielle. ANT. **Jeune, robuste, vigoureux, persistant.**

CADUCÉE (*sé*) n. m. (lat *caduceum*). Baguette de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents entrelacés : *le caducée, attribut de Mercure, symbolisait la paix et le commerce.* (Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité.) — La Fable raconte que Mercure sépara un jour, avec sa baguette, deux serpents qui se battaient. Le caducée, fait de la baguette de Mercure et des deux serpents, devint dès lors l'emblème de la concorde.

Caducée.

CADUCITÉ n. f. Etat de ce qui est caduc. Période de la vie humaine, qui va de 80 à 90 ans.

CADURCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. (du lat. *Cadurci*, peuple qui habitait Cahors et ses environs). De Cahors. (On dit aussi CAHORSIN, E.)

CÆCAL, E, AUX (*sé*) adj. Qui appartient au cæcum : *appendice cæcal.*

CÆCUM (*sé-kom'*) n. m. (du lat. *cæcus*, aveugle). Partie du gros intestin, entre l'intestin grêle et le côlon.

CÆSIUM ou **CÉSIUM** (*sé-zi-om'*) n. m. Métal (Cs) de la famille du potassium : *le cæsium est très rare.*

CAFARD (*far*), **E** n. *Fam.* Hypocrite, faux dévot : *Méfiez-vous des cafards.* Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air cafard.*

CAFARD (*far*) n. m. Nom vulgaire de la blatte. *Fam.* Idées noires : *avoir le cafard.*

CAFARDER (*dé*) v. n. Faire le cafard. Espionner. Rapporter.

CAFARDISE (*di-ze*) n. f. Action, parole de cafard.

CAFÉ n. m. (ar. *kahoua*). Fruit du caféier : *les cafés de l'île Bourbon, de la Martinique, de Moka, sont les plus estimés.* Infusion faite avec ce fruit torréfié : *prendre son café.* Lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs. *Café au lait*, mélange d'une infusion de café et de lait. Adj. Qui est de la couleur du café, c'est-à-dire d'un brun presque noir : *une robe café.* — Le café paraît être originaire de l'Ethiopie. On fait communément honneur de la découverte de ses propriétés excitantes à un berger qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé *caféier*. Le café se répandit dans tout l'Orient, à partir du XVe siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris, malgré le premier avis des médecins. C'est un excellent tonique et stimulant du cœur. Toutefois, on doit en donner peu aux jeunes enfants, à cause de la surexcitation nerveuse qu'il peut déterminer.

Caféier.

CAFÉ-CONCERT (*sèr*) n. m. Sorte de théâtre en petit où le public boit, fume, en écoutant des chansonnettes, des saynètes, etc. Pl. des *cafés-concerts.* (On dit aussi CAFÉ CHANTANT.)

CAFÉIER (*fé-ié*) ou **CAFIER** (*fi-é*) n. m. Arbuste de la famille des rubiacées, haut de 7 à 10 mètres, qui produit le café : *le caféier commence à fructifier au bout de trois ans.*

CAFÉIÈRE (*fé-iè-re*) n. f. Lieu planté de caféiers.

CAFÉINE n. f. Alcaloïde extrait du café, tonique et stimulant du cœur, utilisé en médecine.

CAFÉISME (*fé-is-me*) n. m. Etat pathologique, dû à l'abus du café.

CAFÉTAN ou **CAFTAN** n. m. Robe turque, richement ornée et doublée de fourrure.

CAFETIER (*ti-é*) n. m. Qui tient un café.

Cafetière.

CAFETIÈRE n. f. Vase qui sert à faire ou à verser le café : *cafetière d'argent, de porcelaine.*

CAFIER (*fi-é*) n. m. V. CAFÉIER.

CAFRE adj. et n. De la Cafrerie : *les idiomes cafres sont agglutinants.*

CAGE n. f. (lat. *cavea*). Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux, etc. : *Louis XI renfer-*

mait ses prisonniers dans des cages de fer. Fig. et *fam.* Prison : *mettre un voleur en cage. Cage d'une maison*, les gros murs. *Cage d'un escalier*, espace réservé dans une construction, pour recevoir l'escalier. Appareil qui, dans les mines, monte le minerai extrait, les ouvriers, etc. PROV. : **La plus belle cage ne nourrit pas l'oiseau,** on peut dans une habitation luxueuse manquer du nécessaire.

CAGÉE (*jé*) n. f. Ensemble des oiseaux d'une cage.

CAGEOT (*jo*) n. m. Petite cage. Cage d'osier servant à transporter la volaille, les fruits, etc.

CAGEROTTE (*ro-te*) n. f. Forme en osier pour faire égoutter les fromages. (On dit aussi CAGET ou CAJET.)

CAGETTE (*jè-te*) n. f. Petite cage.

CAGNA n. f. *Arg. milit.* Abri, maison.

CAGNARD (*gnar*), **E** adj. et n. (rad. *cagne*). *Fam.* Paresseux, fainéant : *vie cagnarde ; c'est un cagnard.*

CAGNARDER (*dé*) v. n. *Fam.* Vivre dans la paresse.

CAGNARDISE (*di-ze*) n. f. *Fam.* Fainéantise.

CAGNE n. f. (du lat. *canis*, chien). Mauvais chien. Personne fainéante, méprisable.

CAGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. et n. (de *cagne*). Qui a les jambes rapprochées à la hauteur des genoux et écartées près des pieds : *jambes cagneuses.* Se dit du cheval dont les pieds sont tournés en dedans.

CAGNOTTE (*gno-te*) n. f. Tiroir ou vase à fente, analogue à une tirelire, qui reçoit les contributions imposées aux joueurs. Somme recueillie dans cette tirelire : *manger la cagnotte.*

CAGOT (*gho*), **E** adj. et n. (mot béarnais). Qui affecte une dévotion outrée et hypocrite : *évitez les cagots autant que les gents dissipés.*

CAGOTERIE (*te-ri*) n. f. Action, parole de cagot.

CAGOTISME (*tis-me*) n. m. Caractère de cagot.

CAGOULE n. f. (lat. *cuculla*). Manteau de moine, sans manches et surmonté d'un capuchon. Capuchon percé à l'endroit des yeux : *les confréries de pénitents portent la cagoule.*

Cagoules : 1. De moine ; 2. De pénitent.

CAHIER (*ka-ié*) n. m. (lat. *quaternio*). Assemblage de feuilles de papier cousues ensemble : *tenez vos cahiers propres.* Autref., mémoire de remontrances ou de doléances adressé au souverain : *les cahiers du tiers. Cahier des charges*, ensemble des clauses imposées au signataire du contrat.

CAHIN-CAHA loc. adv. (du lat. *qua hinc, qua hac*). *Fam.* Tant bien que mal : *sa santé va cahin-caha.*

CAHOT (*ka-o*) n. m. (onomat.). Saut que fait un véhicule roulant sur un chemin raboteux. *Fig.* Obstacle, épreuve : *les cahots de la vie.*

CAHOTAGE n. m. Mouvement fréquent, causé par les cahots.

CAHOTANT (*tan*), **E** adj. Qui fait ou fait faire des cahots : *voiture cahotante ; chemin cahotant.*

CAHOTEMENT (*man*) n. m. Action de cahoter.

CAHOTER (*té*) v. n. Éprouver des cahots. V. a. Secouer. *Fig.* et *fam.* Ballotter, tourmenter.

CAHOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui fait éprouver des cahots : *roue cahoteuse.*

CAHUTE n. f. (holland. *kajuit*). Petite hutte : *les cahutes des Arabes sont faites de boue et de paille.*

CAÏD (*ka-id'*) n. m. (ar. *kaïd*, chef). En Algérie et en Tunisie, magistrat indigène qui cumule les fonctions de juge, commandant, receveur des contributions, etc.

CAÏDAT (*ka-i-da*) n. m. Dignité, fonction d'un caïd.

CAÏEU ou **CAYEU** (*ka-i-eu*) n. m. Bourgeon souterrain, qui se forme sur le côté d'un bulbe.

Caille.

CAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action de faire cailler ou de se cailler : *on évite le caillage prématuré du lait en le faisant bouillir.*

CAILLASSE (*ka, ll* mll., *a-se*) n. f. Dépôt caillouteux d'époque tertiaire.

CAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. (orig. germ.). Genre de gallinacés, voisin des perdrix : *le petit de la caille se nomme* cailleteau. (La caille, gibier de passage, fournit une chaire succulente et s'apprivoise avec facilité.)

CAILLÉ (*ka, ll* mll., *é*) n. et adj. m. Caséine. Lait caillé.

CAILLEBOTIS (*ka, ll* mll., *e-bo-ti*) n. m. Panneau à jour pour fermer les écoutilles. Treillis analogue, placé au fond d'une tranchée pour servir de passage.

CAILLEBOTTE (*ka, ll* mll., *e-bo-te*) n. f. Masse de lait caillé.

CAILLEBOTTER (*ka, ll* mll., *e-bo-té*) v. a. Réduire en caillots. **Se caillebotter** v. pr. Se prendre en caillots.

CAILLE-LAIT (*ka, ll* mll., *e-lè*) n. m. invar. Nom vulgaire du *gaillet*, plante de la famille des rubiacées, à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait.

CAILLEMENT (*ka, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de cailler. Son résultat.

CAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *coagulare*). Figer, coaguler, épaissir : *la présure caille le lait.*

CAILLETAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Bavardage.

CAILLETEAU (*ka, ll*, mll., *e-tô*) n. m. Jeune caille.

CAILLETER (*ka, ll* mll., *e-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je caillette.*) Babiller beaucoup.

CAILLETTE (*ka, ll* mll., *è-te*) n. f. (du bouffon *Caillette*). Femme frivole, babillarde. (Se dit quelquefois d'un homme bavard ou léger.)

CAILLETTE (*ka, ll* mll., *è-te*) n. f. Quatrième estomac des ruminants, ou *abomasum*, où se trouve la présure qui fait cailler le lait.

CAILLOT (*ka, ll* mll., *o*) n. m. Petite masse de liquide coagulé. (Se dit surtout du sang.)

CAILLOU (*ka, ll* mll.) n. m. Nom générique des pierres de petite dimension. *Fig.* Obstacle, embarras : *la route de l'homme est semée d'épines et de cailloux.*

CAILLOUTAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action de cailloutер : *le cailloutage des routes prévient leur dégradation par l'eau.* Maçonnerie, pavage en cailloux.

CAILLOUTÉE (*ka, ll* mll., *ou-té*) n. f. Faïence en terre de pipe. Ornement en cailloux de diverses couleurs.

CAILLOUTER (*ka, ll* mll., *ou-té*) v. a. Garnir de cailloux : *caillouter une route.*

CAILLOUTEUR (*ka, ll* mll.) n. m. Ouvrier qui empierre les chemins.

CAILLOUTEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *ou-teû, eu-ze*) adj. Rempli de cailloux : *chemin caillouteux.*

CAILLOUTIS (*ka, ll* mll., *ou-ti*) n. m. Amas de petits cailloux concassés, pour l'entretien d'une route. Ouvrage fait avec ces cailloux.

Caïman.

CAÏMACAM (*ka-i-ma-kan*) n. m. Lieutenant du grand vizir ou d'un haut dignitaire turc.

CAÏMAN (*ka-i*) n. m. Espèce de crocodile des fleuves d'Amérique et de Chine, à museau long. (Il atteint 6 mètres de long ; sa peau est très employée en maroquinerie.)

CAÏQUE (*ka-i-ke*) ou **CAÏC** (*ka-ik*) n. m. Embarcation longue et étroite, en usage dans les mers du Levant.

CAIRN (*kèrn*) n. m. (mot irland.). Monticule ou tumulus de terre et de pierres élevé par les Celtes.

CAISSE (*kè-se*) n. f. (du lat. *capsa*, coffre). Coffre de bois, à usages divers : *une caisse de raisins.* Coffre à argent. Bureau où il se trouve ; son contenu, et, *par ext.*, registre où sont inscrits les mouvements de fonds : *livre de caisse.* Contenu d'un de ces coffres en général : *voler la caisse.* Corps d'une voiture. Boîte d'une horloge. Récipient de bois pour plantes : *orangers en caisse.*

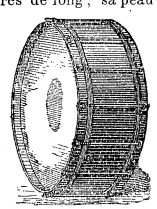

Grosse caisse.

Récipient quelconque, même en papier : *petits fours en caisse.* Établissement qui reçoit des fonds pour les faire valoir ou seulement les administrer : *caisse d'épargne; caisse des Dépôts et Consignations. Caisse du tympan*, cavité de l'oreille, qui se trouve en arrière du tympan. *Caisse d'un mât*, partie inférieure et carrée de ce mât. Tambour : *caisse roulante; caisse claire.* **Grosse caisse,** sorte de gros tambour. **Caisse d'épargne.** V. ÉPARGNE. **Caisse des retraites pour la vieillesse.** V. RETRAITE.

CAISSERIE (*kè-se-rî*) n. f. Atelier où l'on fabrique des caisses.

CAISSETTE (*kè-sè-te*) n. f. Petite caisse.

CAISSIER (*kè-si-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient la caisse d'un établissement.

CAISSON (*kè-son*) n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée : *chaque pièce d'artillerie de campagne est accompagnée de son caisson.* Coffre d'une voiture. Grande caisse en tôle ou en charpente, que l'on coule au fond de l'eau quand on a des fondations à établir. Compartiment de plafond, orné de moulures.

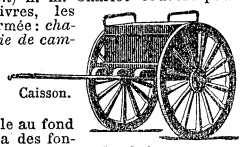
Caisson.

CAJEPUT (*put'*) n. m. (orig. malaise). Nom vulgaire d'espèces de myrtacées des Indes, ainsi que de l'huile et de l'essence verte qu'on extrait de ces végétaux.

CAJOLER (*lé*) v. a. Flatter, louer, caresser dans un intérêt quelconque : *cajoler un vieillard pour se faire nommer sur son testament.* ANT. **Rudoyer.**

CAJOLERIE (*rî*) n. f. Action de cajoler, paroles et manières flatteuses. ANT. **Bourrade, brusquerie.**

CAJOLEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui cajole. ANT. **Bourru.**

CAKE-WALK (*kèk-ouâk*) n. m. (mot angl.). Danse américaine, dérivée de la bamboula des nègres.

CAL n. m. (du lat. *callus*, callosité). Durillon, cicatrice saillante d'un os fracturé. Pl. des *cals.*

CALABRAIS, E (*la-brè, è-ze*) adj. et n. De la Calabre.

CALADE ou **CHALADE** n. f. Terrain en pente, que l'on exerce les chevaux à descendre en galopant.

CALADION n. m. Genre d'aroïdées à feuillage ornemental, de l'Amérique du Sud.

CALAGE n. m. Action de caler, d'étayer.

CALAISON (*lè-zon*) n. f. *Mar.* Enfoncement d'un navire suivant son chargement. Syn. TIRANT D'EAU.

CALAMBAR, CALAMBAC, CALAMBOUR (*lan*) n. m Bois odorant des Indes, employé en tabletterie.

CALAME n. m. (lat. *calamus*) n. m. Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.

CALAMENT (*man*) n. m. Variété de mélisse à odeur agréable, employée en médecine.

CALAMINAIRE (*nè-re*) adj. *Pierre calaminaire*, syn. de CALAMINE.

CALAMINE n. f. *Minér.* Silicate hydraté naturel de zinc, phosphorescent par frottement. *Autom.* Résidu de la combustion du gaz qui se dépose sur la paroi interne des cylindres d'un moteur à explosion.

CALAMISTRER (*mis-tré*) v. a. Friser, onduler avec le fer.

CALAMITE n. f. Espèce de gomme-résine. Sorte d'argile blanche. Plante cryptogame, fossile dans la houille.

CALAMITÉ n. f. (lat. *calamitas*). Grand malheur public. Infortune qui atteint toute une catégorie d'individus : *la famine, la guerre sont des calamités.*

CALAMITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a le caractère d'une calamité : *la guerre calamiteuse.*

CALANDRAGE n. m. Action de calandrer. *Le calandrage sert à glacer les étoffes et le papier.*

CALANDRE n. f. Machine pour lisser et lustrer les étoffes, glacer les papiers : *les calandres sont formées de trois cylindres, deux en carton et le troisième métallique.* Grosse alouette. Petit charançon qui ronge le blé. Autre espèce de charançon, qui vit sur les palmiers et dont les larves (vers palmistes) sont mangées par les indigènes.

CALANDRER (*dré*) v. a. Faire passer à la calandre.

CALANDREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui calandre

CALANQUE ou **CALANGUE** n. f. Petite crique marine, en Méditerranée.

CALAO n. m. Genre d'oiseaux d'Asie, à bec pourvu d'un appendice recourbé. (On dit aussi BUCÉROS.)

CALCAIRE (*kè-re*) adj. (lat. *calcarius*). Qui contient de la chaux : *les marnes calcaires servent à amender les sols sablonneux.* N. m. Roche riche en carbonate de chaux, d'où l'on tire la chaux en dégageant l'acide carbonique sous l'action d'une forte chaleur ; *on reconnaît les calcaires à l'effervescence qu'ils produisent au contact d'un acide.*

CALCANÉUM (*né-om'*) n. m. *Anat.* Os du talon, gros et court, qui soutient le poids du corps dans la marche.

CALCÉDOINE n. f. Agate fine d'un blanc laiteux, légèrement bleuâtre : *la calcédoine rouge prend le nom de* cornaline.

CALCÉDONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. (de *calcédoine*). Taché de blanc laiteux, en parlant des pierres fines.

CALCÉOLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées ornementales, originaires de l'Amérique du Sud et cultivées dans les serres d'Europe.

CALCIFICATION (*si-on*) n. f. Dépôt de sels calcaires dans les tissus organiques.

CALCIFIÉ, E adj. Converti en carbonate de chaux.

CALCIN n. m. Débris de verre pulvérisé. Verre utilisé pour les émaux. Croûte calcaire, qui se dépose à l'intérieur des chaudières à vapeur : *les déchirements du calcin peuvent amener l'explosion d'une chaudière.*

CALCINATION (*si-on*) n. f. Action de calciner ; ses effets : *la calcination du gypse fournit le plâtre.*

CALCINER (*né*) v. a. (lat. *calx, calcis*, chaux). *Proprem.* Réduire en chaux par l'action du feu. *Par exagér.* Dessécher par l'effet d'une excessive chaleur : *calciner l'or, le plomb.*

CALCITE n. f. Carbonate naturel de chaux : *le spath d'Islande est formé de calcite.*

CALCIUM (*si-om'*) n. m. Métal (Ca) blanc jaunâtre, de densité 1,55, fusible à 800°, qu'on peut obtenir en décomposant certains sels par un courant électrique. (Il décompose l'eau à la température ordinaire ; certains de ses sels, oxyde [chaux], sulfate [plâtre] etc., sont des métériaux de première utilité.)

CALCUL (*kul'*) n.m. (du lat. *calculus*, caillou, parce que, anciennement, on comptait à l'aide de petits cailloux). Opération que l'on fait pour trouver le résultat de la combinaison de plusieurs nombres : *erreur de calcul.* Art de résoudre les problèmes de l'arithmétique : *Pascal enfant avait de merveilleuses dispositions pour le calcul. Calcul mental*, opérations d'arithmétique résolues de tête, sans le secours de signes écrits. *Calcul infinitésimal*, ensemble du calcul différentiel et du calcul intégral, ayant pour but d'étudier la variation des fonctions. Combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire : *le résultat a trompé notre calcul. Méd.* Nom donné à des concrétions pierreuses, qui se forment dans la vessie et les reins.

CALCULABLE adj. Qui peut se calculer : *le nombre des étoiles n'est pas calculable.*

CALCULATEUR, TRICE adj. et n. Qui sait calculer, prévoir : *esprit calculateur; un calculateur habile.*

CALCULER (*lé*) v. a. Faire une opération de calcul. *Fig.* Régler, combiner, apprécier : *il faut calculer ses dépenses d'après ses revenus. Règle, machine à calculer*, instruments à l'aide desquels on fait mécaniquement certains calculs.

CALCULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. *Méd.* Qui a des calculs. Qui a rapport aux calculs.

CALDARIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Etuve de bains, chez les Romains.

CALE n. f. (orig. germ.). Objet quelconque, que l'on place sous un premier objet pour le mettre d'aplomb, l'empêcher de rouler, etc.

CALE n. f. (ital. *cala*). Partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau : *on arrime les marchandises dans la cale.* Partie inclinée d'un port, où l'on construit, où l'on répare les bâtiments qu'on y a halés et mis à sec. *Cale d'un quai*, lieu de débarquement. *Supplice de la cale*, autref. à bord des na-

vires, châtiment qui consistait à laisser tomber le patient d'une certaine hauteur soit dans la mer (*cale humide*), soit sur le pont (*cale sèche*). *Fig.* et *fam.* *Être à fond de cale*, n'avoir plus aucune ressource.

CALÉ, E adj. Pourvu d'une cale. *Fig.* et *pop.* Riche. Instruit, savant, fort : *être calé ; calé en histoire.*

Calebasse.

CALEBASSE (*ba-se*) n. f. (esp. *calabaça*). Fruit de diverses espèces de courges et particulièrement du *calebassier*, qui, vidé et séché, sert de récipient : *les pèlerins d'autrefois portaient une calebasse au bout de leur bourdon.* Ustensile ainsi fait ; son contenu ; *manger une calebasse de riz.*

CALEBASSIER (*ba-si-é*) n. m. Genre de bignoniacées de l'Amérique du Sud, qui produit les calebasses.

CALÈCHE n. f. (all. *kalesche*). Voiture découverte, suspendue, à quatre roues, munie à l'avant d'un siège à dossier, à l'arrière d'une capote à soufflet, tous deux mobiles.

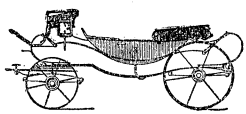
Calèche.

CALEÇON n. m. (ital. *calzone*). Sorte de pantalon de dessous. *Caleçon de bain*, culotte légère arrivant à mi-cuisse et que mettent les baigneurs, lutteurs, etc. *Jeter le caleçon à quelqu'un*, le provoquer à la lutte.

CALÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Calédonie.

CALÉFACTEUR n. m. Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

CALÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. (du lat. *calefacere*, chauffer). Action du feu, produisant la chaleur. Phénomène par lequel une goutte d'eau jetée sur une plaque fortement chauffée prend l'apparence d'une petite sphère, soutenue par la vapeur qu'elle émet.

CALEMBOUR (*lan*) n. m. Jeu de mots fondé sur une equivoque de sens, une similitude de sons ; ex. : Louis XVIII mourant, voyant sur la figure des médecins qu'il n'avait plus rien à espérer, leur dit : « Allons, finissons-en, Charles attend (*charlatans*). »

CALEMBOURISTE (*lan-bou-ris-te*) n. *Pop.* Faiseur, faiseuse de calembours. (On dit aussi : CALEMBOURDIER, ÈRE.)

CALEMBREDAINE (*lan-bre-dè-ne*) n. f. Vain propos ; plaisanterie : *débiter des calembredaines.*

CALENDER (*lan-dèr*) n. m. Derviche mendiant, d'un ordre que l'Arabe Yousouf fonda au XIIIe siècle.

CALENDES (*lan-de*) n. f. pl. (lat. *calendæ*). Premier jour du mois, chez les Romains. — Chez les Romains, le mois était divisé en trois parties : les *calendes*, les *ides* et les *nones*. Les calendes tombaient le 1er, les ides le 13 ou le 15, et les nones le neuvième jour avant les ides. Les calendes étaient consacrées à Junon, et fixées pour le payement des dettes. Des calendes aux nones, il y avait quatre jours en janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et six en mars, mai, juillet et octobre. On comptait ces jours par leur éloignement des nones ; les autres jours du mois se comptaient par leur éloignement des calendes du mois suivant. On donnait le nom de *veille* au jour avant les calendes, les nones et les ides.

Les mois grecs n'avaient point de calendes ; d'où le dicton romain : *ad calendas græcas solvere* (Payer aux calendes grecques), qui signifiait Ne jamais payer. De là aussi notre locution proverbiale : *renvoyer aux calendes grecques*, qui veut dire Remettre une chose à une époque qui n'arrivera pas.

CALENDRE (*lan-dre*) n. f. Machine employée dans certaines mines de houille, pour faire fonctionner les pompes d'épuisement.

CALENDRIER (*lan-dri-é*) n. m. (lat. *calendarium* ; de *calendæ*, calendes). Tableau des jours, des mois, des saisons, des fêtes de l'année. *Fig.* et *fam.* *Ce n'est pas un saint de votre calendrier*, cette personne n'est pas de vos amis. — Le calendrier romain doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le réforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calendrier Julien*. Un jour complémentaire, ou *bissexte*, fut intercalé tous les quatre ans ; mais l'année était alors trop forte et amenait une erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1582 l'équinoxe de printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 15 octobre et supprima les bissextiles séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que de 1 jour sur 4.000 ans. Le calendrier grégorien est aujourd'hui en avance de 13 jours sur le calendrier Julien. — **Calendrier républicain.** D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours *complémentaires*, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants : pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas) ; pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents) ; pour le printemps, *germinal* (de la germination), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies) ; pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces poétiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Eglantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.* — **Calendrier ecclésiastique** ou **perpétuel,** procédé à l'aide duquel on trouve toutes les indications ordinaires d'un calendrier, à la condition de connaître la lettre dominicale et l'épacte de l'année.

CALEPIN n. m. (de *Calepin* [V. *Part. hist.*]). Carnet sur lequel on prend des notes. *Fig. : Mettez ceci sur votre calepin*, souvenez-vous-en.

CALER (*lé*) v. a. (ital. *calare*). Assujettir avec des cales : *caler un mât*, l'abaisser sans retirer le gréement. *Caler la voile*, la baisser. *Fig.* Rabattre de ses prétentions, se radoucir, céder. V. n. Enfoncer dans l'eau : *ce bâtiment cale trop. Fig.* et *pop.* Céder, reculer, faire le poltron.

CALFAT (*fa*) n. et adj. m. (provenç. *calafat*). Ouvrier qui calfate : *un calfat ; un ouvrier calfat.*

CALFATAGE n. m. Action de calfater.

CALFATER (*té*) v. a. (ar. *calafa*). Garnir d'étoupe, de poix, de goudron les fentes de la coque d'un vaisseau, pour la rendre parfaitement étanche.

CALFEUTRAGE ou **CALFEUTREMENT** (*man*) n. m. Action de calfeutrer.

CALFEUTRER (*tré*) v. a. (de *calfater*). Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre. **Se calfeutrer** v. pr. Se tenir enfermé : *se calfeutrer chez soi.*

CALIBRAGE ou **CALIBREMENT** (*man*) n. m. Action de donner le calibre voulu à une arme à feu, etc., ou de mesurer le calibre.

CALIBRE n. m. (ital. *calibro*). Diamètre d'un cylindre creux : *le fusil Lebel a* 8 m/m *de calibre.* Modèle servant à vérifier le diamètre des armes à feu, des projectiles. Grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. Pièce préparée pour servir de mesure, d'étalon dans un atelier. *Fig.* et *fam.* Qualité, caractère, état des personnes, des choses : *le menteur et l'hypocrite sont du même calibre.*

CALIBRER (*bré*) v. a. Donner le calibre : *calibrer des balles.* Mesurer le calibre d'une arme à feu.

Calice.

CALICE n. m. (lat. *calix*, du gr. *kalux*). Enveloppe extérieure des fleurs, formée par les sépales : *le calice subsiste en général plus longtemps que la corolle.* Coupe, vase à boire, chez les anciens. Vase sacré de métal précieux, dans lequel on verse le vin pendant le sacrifice de la messe. *Fig. Boire le calice, le calice d'amertume, le calice jusqu'à la lie*, endurer les plus grandes afflictions. *Anat.* Chacune des divisions du bassinet coiffant le sommet de chaque lobe du rein.

CALICHE n. m. Minerai dont on extrait le nitrate de soude, au Chili et au Pérou.

CALICOT (*ko*) n. m. (de *Calicut*). Toile de coton. *Pop.* Commis d'un magasin de nouveautés.

CALICULE n. m. Calice supplémentaire, qui enveloppe certaines fleurs (fraisier, œillet).

CALIFAT (*fa*) n. m. Dignité de calife. Durée de son règne. Territoire soumis à son autorité : *le monde musulman fut longtemps partagé entre les trois califats de Cordoue, de Bagdad et du Caire.*

CALIFE n. m. (de l'ar. *khalifa*, vicaire). Titre que prirent après la mort de Mahomet les membres de sa famille qui régnèrent sur les musulmans.

CALIFORNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Californie.

CALIFOURCHON (À) loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si l'on était à cheval : *le cornac se place à califourchon sur le cou de l'éléphant.* **Califourchon** n. m. *Fam.* Idée favorite, dada : *c'est son califourchon.*

CÂLIN, E adj. et n. Doux et caressant : *des manières câlines.* ANT. **Bourru.**

CÂLINER (*né*) v. a. Caresser. **Se câliner** v. pr. Dans le Midi, se balancer. Vivre paresseusement. Se faire des câlineries mutuelles. ANT. **Brutaliser.**

CÂLINERIE (*ri*) n. f. Action de câliner ; manières câlines. ANT. **Brusquerie, rudesse.**

CALINOTADE n. f. Naïveté, niaiserie digne de *Calino* qui, prétend-il, « n'ouvre jamais les lettres anonymes ».

CALIORNE n. f. Solide palan de marine.

CALLE (*ka-le*) n. f. Sorte de pieu en bois, supportant une partie du poids d'une autre pièce que l'on travaille.

CALLEUX, EUSE (*ka-leû, eu-ze*) adj. Où il y a des cals : *mains calleuses. Anat. Corps calleux*, tissu médullaire qui unit les hémisphères du cerveau.

CALLIGRAPHE (*kal-li*) n. et adj. (gr. *kallos*, beauté, et *graphein*, écrire). Personne qui a une belle écriture, qui donne des leçons d'écriture : *copiste calligraphe.*

CALLIGRAPHIE (*kal-li-gra-fi*) n. f. Art de calligraphier. Œuvre d'un calligraphe : *voici une merveilleuse calligraphie.*

CALLIGRAPHIER (*kal-li-gra-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Former avec un art parfait les caractères écrits : *calligraphier une lettre.*

CALLIGRAPHIQUE (*kal-li*) adj. Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ (*kal-lo-zi-té*) n. f. (de *cal*). Epaississement et durcissement de l'épiderme.

CALMANDE n. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le *satin.*

CALMANT (*man*), **E** adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *le laudanum, le baume tranquille sont des calmants. Fig.* : *l'espérance est un précieux calmant.* ANT. **Excitant, irritant.**

CALMAR n. m. Mollusque marin céphalopode, voisin des seiches : *les calmars sont les géants des céphalopodes.*

CALME adj. (ital. *calmo*). Tranquille : *mer calme.* ANT. **Agité.** N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer. Fig.* Tranquillité, silence. ANT. **Trouble, tumulte.**

CALMER (*mé*) v. a. (de *calme*). Apaiser : *calmer la colère.* Atténuer : *calmer une douleur.* **Se calmer** v. pr. Devenir calme. ANT. **Agiter, exciter, irriter.**

CALMIR v. n. *Mar.* Devenir calme. Diminuer : *le vent calmit.*

CALOMEL (*mèl*) n. m. (gr. *kalos*, beau, et *melas*, noir). Protochlorure de mercure, blanc, purgatif : *quand on a pris du calomel, il faut éviter tout aliment salé.*

CALOMNIATEUR, TRICE (*lom'-ni*) n. et adj. Qui calomnie : *un lâche calomniateur ; propos calomniateurs.*

CALOMNIE (*lom'-ni*) n. f. (lat. *calumnia*). Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur : *la calomnie est l'arme des lâches.*

CALOMNIER (*lom'-ni-é*) v. a. (de *calomnie*. — Se conj. comme *prier*). Atteindre quelqu'un dans sa réputation, dans son honneur, par des accusations que l'on sait fausses : *le moyen sûr de ne jamais calomnier, c'est de ne jamais médire.*

CALOMNIEUSEMENT (*lom'-ni-eu-ze-man*) adv. D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE (*lom'-ni-eû, eu-ze*) adj. Qui contient des calomnies : *imputations calomnieuses.*

CALORICITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps vivants de dégager du calorique.

CALORIE (*ri*) n. f. Unité de quantités de chaleur. (C'est la chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade la température d'un kilogramme d'eau liquide.) [Syn. MILLITHERMIE.] *Petite calorie.* quantité de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade un gramme d'eau liquide. (Syn. MICROTHERMIE).

CALORIFÈRE adj. (lat. *calor*, chaleur, et *ferre*, porter). Qui porte, répand la chaleur. N. m. Appareil destiné à chauffer une maison, un édifice, etc., au moyen d'un foyer unique et de tuyaux de distribution : *calorifère à air chaud, à eau chaude*, etc.

CALORIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui échauffe : *l'action calorifiante du soleil.*

CALORIFICATION (*si-on*) n. f. Production de la chaleur dans les corps organisés.

CALORIFIQUE adj. (lat. *calor*, chaleur, et *facere*, faire). Qui donne de la chaleur. ANT. **Frigorifique.**

CALORIFUGE adj. (du lat. *calor*, chaleur, et *fugere*, fuir). Se dit des substances qui empêchent la déperdition de la chaleur : *l'amiante est calorifuge.*

CALORIMÈTRE n. m. (lat. *calor*, chaleur, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les quantités de chaleur fournies ou cédées par un corps sous une influence quelconque.

CALORIMÉTRIE (*tri*) n. f. (de *calorimètre*). Partie de la physique, ayant pour objet la mesure des quantités de chaleur dans tous les phénomènes où celle-ci est mise en jeu.

Calot.

CALORIMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la calorimétrie.

CALORIQUE n. m. (du lat. *calor*, chaleur). Principe de la chaleur. Chaleur en général.

CALOT (*lo*) n. m. Morceau de bois pour caler.

CALOT (*lo*) n. m. Nom donné familièrement au bonnet de police.

Calotte.

CALOTIN ou **CALOTTIN** (*lo-tin*) n. m. (de *calotte*). Par dénigrement, Homme d'église, partisan des prêtres.

CALOTTE (*lo-te*) n. f. Petit bonnet rond, ne couvrant que le sommet du crâne, principalement à l'usage des ecclésiastiques : *les cardinaux portent la calotte rouge.* Par dénigr. et fam., Le clergé. Petit dôme. *Calotte du crâne*, son sommet arrondi. *Calotte sphérique*, surface obtenue en coupant la surface d'une sphère par un plan. *Calotte des cieux*, la voûte ronde du ciel. *Fam.* Enveloppe arrondie, pot plus ou moins ventru : *une calotte de confiture.* Tape légère sur la tête.

A, calotte sphérique.

CALOTTER (*lo-té*) v. a. (de *calotte*, tape). Donner un coup, des coups sur la tête avec le plat de la main.

CALOYER (*lo-iè*), **ÈRE** n. Moine grec, religieuse grecque de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de calquer.

CALQUE n. m. Trait léger d'un dessin calqué. *Fig.* Imitation servile.

CALQUER (*ké*) v. a. (du lat. *calcare*, fouler). Reproduire un dessin sur un papier transparent, en suivant tous ses traits à travers ce papier : *calquer une carte. Fig.* Copier servilement : *calquer les modes françaises.*

CALQUOIR (*koir*) n. m. Pointe de métal émoussée, pour calquer.

CALUMET (*mè*) n. m. Pipe à long tuyau des Indiens de l'Amérique du Nord.

CALUS (*luss*) n. m. Syn. de CAL.

CALVADOS (*doss*) n. m. (de *Calvados*, n. d'un départ. français). Eau-de-vie de cidre.

CALVAIRE (*vè-re*) n. m. (V. *Part. hist.*) Petite élévation sur laquelle on a planté une croix. *Fig.* Cruelle souffrance morale : *gravir son calvaire.*

CALVILLE (*vi-le*) n. f. ou m. Variété de pomme un peu côtelée, rouge ou blanche, et très estimée.

CALVINISME (*nis-me*) n. m. Doctrine religieuse de Calvin. V. CALVIN (*Part. hist.*).

CALVINISTE (*nis-te*) adj. Qui concerne la religion de Calvin. N. Disciple de Calvin.

CALVITIE (*si*) n. f. (lat. *calvities*). Etat d'une tête chauve : *la calvitie est difficilement curable.*

CAMAÏEU (*ma-i-eu*) n. m. (du gr. *kamatos*, travail). Peinture imitant les bas-reliefs, dans laquelle on n'emploie que les divers tons d'une seule couleur : *la peinture en camaïeu fut à la mode au* XVIIIe *siècle. Fig.* Ouvrage littéraire uniforme. Pierre fine à deux couches superposées et diversement colorées, sur laquelle on n'a laissé subsister de la première couche que ce qu'il en faut pour former une figure en relief.

CAMAIL (*ma*, *l* mll.) n. m. (vx fr. *cap*, tête, et *mail*, armure de mailles). Pièce de mailles armant le cou et les épaules. Pèlerine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

CAMALDULE n. Nom des religieux et religieuses bénédictins établis à Camaldoli (Toscane), par saint Romuald, au XIe siècle.

CAMARADE n. (esp. *camarada ;* de *camara*, chambre). Compagnon de travail, d'étude, de chambre : *deux camarades de pension. Fig.* Egal, de même condition : *vous êtes pauvre ?... eh ! vous avez beaucoup de camarades.*

CAMARADERIE (*ri*) n. f. Familiarité qui existe d'ordinaire entre camarades. Esprit de coterie : *la camaraderie littéraire.*

CAMARD (*mar*), **E** adj. et n. (de *camus*.) Qui a le nez plat et comme écrasé. *Pop. La camarde*, la mort.

CAMARILLA (*ril-la*) n. f. (m. esp., dimin. du lat. *camara*, chambre). Coterie influente à la cour d'Espagne et, *par ext.*, la foule des courtisans qui dirigent les actes d'un Etat quelconque.

CAMBIUM (*kan-bi-om'*) n. m. Tissu végétal en voie de formation, de nature mucilagineuse.

CAMBODGIEN, ENNE (*kan-bod-ji-in, è-ne*) adj. et n. Du Cambodge.

CAMBOUIS (*kan-bou-i*) n. m. Huile ou graisse noircie par le frottement des roues d'une voiture ou des organes d'une machine.

CAMBRAGE (*kan*) n. m. Action de cambrer.

CAMBRAI (*kan-brè*) n. m. Toile de lin, blanche, fine, qu'on fabriquait à Cambrai. Sorte de dentelle.

CAMBRÉ, E (*kan*) adj. Qui est courbé en arc. Se dit du cheval dont les genoux sont portés en dehors.

CAMBREMENT (*man*) n. m. Action de cambrer.

CAMBRER (*kan-bré*) v. a. (lat. *camerare*). Courber un arc : *cambrer sa taille ; cambrer un longeron.*

CAMBRIEN, ENNE (*kan-bri-in, è-ne*) adj. Se dit de l'un des terrains sédimentaires les plus anciens. N. m. : *le cambrien.*

CAMBRIOLAGE (*kan*) n.m. Action de cambrioler.

CAMBRIOLER (*kan, lé*) v. a. (de l'arg. *cambriole*, chambre). Dévaliser une maison, un appartement, par effraction, escalade, ou à l'aide de fausses clefs, etc.

CAMBRIOLEUR, EUSE (*kan, eu-ze*) n. Personne qui pratique le cambriolage.

CAMBRURE (*kan*) n. f. Courbure en arc : *la cambrure d'une pièce de bois.* La pièce de milieu, dans la semelle d'une chaussure.

CAMBUSE (*kan-bu-ze*) n. f. (holl. *kabuys*). *Mar.* Magasin situé dans l'entrepont d'un navire, où se conservent et se distribuent les vivres. Cantine, dans un chantier. *Pop.* Auberge, maison mal tenue.

CAMBUSIER (*kan-bu-zi-é*) n. m. Celui qui est chargé du service de la cambuse.

CAME n. f. (allem. *kamm*). Dent ou saillie d'engrenage, destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'une machine, d'une serrure, etc.

Caméléon.

CAMÉE (*mé*) n. m. (ital. *cameo*). Pierre fine de couleur, sculptée en relief : *Dioscoride fut un des plus célèbres graveurs de camées.* Coquille imitant cette pierre. Peinture en grisaille, imitant le camée.

CAMÉLÉON n. m. Genre de reptiles sauriens. Adjectiv. *Etoffe caméléon*, tissu à reflets changeants. *Fig.* Qui change d'opinion et de manière de voir au gré de son intérêt. — Le caméléon a une couleur qui lui est propre, mais dont la nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par suite du reflet, d'un *vert tendre*. Mais, craintif à l'excès, c'est principalement la crainte qui produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, dont il se colore, et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est transparent. Cette singulière propriété du caméléon en a fait l'emblème de l'hypocrisie, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.

CAMÉLÉONIENS (*ni-in*) n. m. pl. Groupe de reptiles sauriens, dont le type est le *caméléon*. S. un *caméléonien*.

CAMÉLIA ou **CAMELLIA** (*mè-li-a*) n. m. Genre d'arbrisseaux de l'Asie orientale, que le missionnaire *Camelli* apporta en Europe. Sa fleur : *les camélias blancs sont les plus estimés.*

Camélia.

CAMÉLINE n. f. Plante à petites fleurs jaunes de la famille des crucifères, qui fournit une huile employée à l'éclairage et à la peinture.

CAMELOT (*lo*) n. m. Etoffe qui fut primitivement de poil de chameau, puis de poil de chèvre, enfin de laine, et sans grande valeur. Petit marchand de camelote.

CAMELOTE n. f. Marchandise inférieure : *vendre, acheter de la camelote.* Ouvrage mal fait.

CAMELOTER (*té*) v. a. Faire du camelot ou de la camelote. V. n. Vendre de la camelote.

CAMEMBERT (*man-bèr*) n. m. Fromage gras très estimé, fabriqué à Camembert (Orne), ou aux environs.

CAMÉRIER (*ri-é*) n. m. (de l'ital. *camera*, chambre). Officier de la chambre du pape : *camérier secret.*

CAMÉRISTE (*ris-te*) ou **CAMÉRIÈRE** n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal. Femme de chambre.

CAMERLINGAT (*mèr-lin-gha*) n. m. Dignité de camerlingue : *le camerlingat est l'office le plus éminent de la cour pontificale.*

CAMERLINGUE (*mèr-lin-ghe*) n. m. Cardinal qui administre les affaires de l'Eglise pendant la vacance du saint-siège.

CAMION n. m. Grand chariot bas et à quatre roues. Petit chariot bas et à deux roues, en usage sur les chantiers. Vase dans lequel les peintres en bâtiment délayent leur peinture. Très petite épingle.

Camion.

CAMIONNAGE (*o-na-je*) n. m. Transport par camion. Prix de ce transport : *payer un camionnage.*

CAMIONNER (*o-né*) v. a. Transporter par camion : *camionner des marchandises.*

CAMIONNEUR (*o-neur*) n.m. Qui conduit un camion.

CAMISOLE (*zo-le*) n. f. (dimin. du lat. *camisa*, chemise). Vêtement de femme, court et à manches. *Camisole de force*, sorte de camisole de toile forte, paralysant les mouvements des bras et à l'aide de laquelle on maîtrise les fous furieux, les criminels.

Camomille.

CAMOMILLE (*ll* mll.) n. f. (bas lat. *camomilla*). Plante odoriférante vivace, à fleurs jaunes, du genre matricaire, dont on fait des infusions médicinales. Sa fleur : *les infusions de camomille facilitent la digestion.* (L'huile de camomille, faite d'extrait de fleurs de la camomille, mélangé d'huile d'olive, est employée pour les frictions.)

CAMORRA n. f. (mot ital. signif. *rixe*). Association de malfaiteurs, organisée autrefois dans le royaume de Naples, et dont quelques restes subsistent.

CAMOUFLAGE n. m. Action de camoufler. *Spéc.* Maquillage du matériel de guerre.

CAMOUFLER (*flé*) v. a. Maquiller, déguiser.

CAMOUFLET (*flè*) n. m. Fumée épaisse, qu'on souffle au nez de quelqu'un. *Fig.* et *fam.* Mortification : *recevoir un camouflet.* Fourneau de mine destiné à agir contre une galerie souterraine ennemie, en asphyxiant ses défenseurs.

CAMOUFLEUR n. m. Celui qui exécute un camouflage.

CAMP (*kan*) n. m. (du lat. *campus*, champ). Lieu où s'établit une armée. L'armée campée : *le camp est endormi. Camp d'instruction*, celui où une troupe s'instruit par des manœuvres : *le camp de Châlons est un camp d'instruction. Camp retranché*, place forte entourée de forts détachés : *Paris est le plus vaste camp retranché du monde. Camp volant*, corps d'éclaireurs, et, *par ext.*, campement de nomades ou bohémiens. (Se dit aussi du nomade bohémien lui-même.) *Fig. En camp volant*, sans être définitivement installé. *Aide de camp*, officier attaché à un général, à un chef. Lice, champ clos : *les juges du camp*. Parti : *Condé quitta le camp royal pour le camp des Frondeurs. Lever le camp*, s'en aller. **Camp du drap d'or.** V. *Part. hist.*

CAMPAGNARD (*kan-pa-gnar*), **E** n. Qui habite la campagne. Adj. Propre aux gens de la campagne : *manières campagnardes*. ANT. **Citadin.**

CAMPAGNE (*kan*) n. f. (du lat. *campus*, champ). Etendue de pays plat et découvert : *la campagne de Rome est un désert*. Les champs en général : *les travaux de la campagne. Rase campagne*, campagne sans aucun accident de terrain, sans aucune ville : *il est déshonorant pour un général de capituler en rase campagne. Fig.* Expédition militaire : *les années de campagne comptent double pour la retraite. En campagne*, en course, en mouvement : *solliciteur qui met toutes ses relations en campagne. Tenir la campagne*, résister à l'ennemi en plein champ. Saison propre à certains travaux : *maison bâtie en deux campagnes. Aller à la campagne*, hors de la ville. *Aller en campagne*, sortir pour ses affaires. *Battre la campagne*, l'explorer; et, *au fig.*, déraisonner. *Entrer en campagne*, aller en guerre. *Faire ses premières campagnes*, au prop., aller à la guerre, et, au fig., débuter, dans un ordre d'idées quelconque.

Campagnol.

CAMPAGNOL (*kan*) n. m. Genre de petits rongeurs nuisibles, à poil brun et à queue courte, comprenant le rat des champs, le rat d'eau, le rat musqué, etc. : *les campagnols se multiplient avec une rapidité dangereuse pour l'agriculture.*

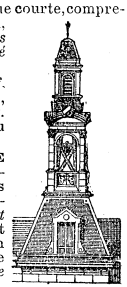
Campanile.

CAMPANE (*kan*) n. f. *Autref.* Cloche, sonnaille. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Archit.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

CAMPANILE ou **CAMPANILLE** (*ni-le*) n. m. (du lat. *campana*, cloche). Clocher à jour, ne faisant pas corps avec une église : *le campanile de Saint-Marc, à Venise, s'est écroulé en 1902.* Lanterne ou petit clocher à jour qui, au-dessus d'un édifice, contient des cloches, une horloge, etc. : *le campanile de l'Hôtel de Ville, à Paris.*

CAMPANULACÉES (*kan, la-sé*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, ayant pour type le genre *campanule*. S. une *campanulacée*.

CAMPANULE (*kan*) n. f. (du lat. *campana*, cloche). Genre de campanulacées, très répandu dans les bois, les jardins, à fleurs en forme de cloche.

Campanule.

CAMPANULÉ, E (*kan*) adj. En forme de cloche : *corolle campanulée.*

CAMPÉ, E (*kan*) adj. Etabli, posté, posé. *Fig.* et *fam.* : *un gaillard bien campé.*

CAMPÊCHE (*kan*) n. m. Nom donné au bois lourd et dur d'un arbre de l'Amérique tropicale, qui fournit une teinture rouge : *le bois de campêche peut recevoir un beau poli.*

CAMPEMENT (*kan-pe-man*) n. m. Action de camper. Le lieu où l'on campe. Troupe campée : *un campement de tziganes.* Avant-garde qui prépare le camp ou le cantonnement d'une colonne.

CAMPER (*kan-pé*) v. n. Vivre au camp. Habiter passagèrement. V. a. Asseoir un camp, dans un camp : *camper son armée sur une colline. Fam.* Installer, poser : *camper son chapeau sur l'oreille.* Quitter brusquement : *camper là quelqu'un.* **Se camper** v. pr. *Fam.* Se placer dans une posture hardie, provocante : *il se campa dans un fauteuil.* ANT. **Décamper.**

CAMPHRE (*kan-fre*) n. m. (bas lat. *camphora*, de l'ar. *kafour*). Substance aromatique, cristallisée, extraite du camphrier : *le camphre s'emploie contre les douleurs rhumatismales et goutteuses.*

CAMPHRÉ (*kan-fré*), **E** adj. Qui contient du camphre : *eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE (*kan-fré*) n. f. ou **CAMPHOROSME** (*kan-fo-ros-me*) n. m. Genre de salsolacées du midi de la France, dont les feuilles sentent le camphre.

CAMPHRER (*kan-fré*) v. a. Mettre du camphre dans : *on camphre les fourrures et les lainages pour les préserver des insectes.*

CAMPHRIER (*kan-fri-é*) n. m. Laurier du Japon, de la Chine et de l'Océanie, dont on extrait le camphre par distillation du bois.

CAMPOS (*kan-po*) n. m. (du lat. *campus*, champ). *Fam.* Congé, repos : *donner campos à des écoliers.*

CAMUS, E (*mu, u-ze*) adj. (lat. *camurus*). Court et plat, en parlant du nez : *les nègres ont généralement le nez camus.* Qui a le nez court et plat : *homme camus. Fig.* et *fam.* Désappointé, ébahi : *rester tout camus.* Syn. CAMARD.

CANADA n. m. Variété de pomme de reinette.

CANAILLE (*na, ll* mll.) n. f. (du lat. *canis*, chien). Vile populace : *Néron donna à la canaille de Rome le goût du sang. Par iron.*, les humbles, les pauvres en général : *les aspirations de la canaille. Personne malhonnête.* Adjectiv. Qui a ou qui dénote des sentiments, des mœurs méprisables.

CANAILLERIE n. f. (*na, ll* mll., *e-ri*). Friponnerie. Acte de canaille : *toutes les canailleries ne profitent pas à leurs auteurs.*

CANAL n. m. (lat. *canalis*). Rivière creusée par l'homme, comprenant des bassins ou biefs et des écluses : *les canaux sont une ressource précieuse pour l'industrie d'un pays. Canal maritime*, celui qui fait communiquer deux mers, comme le canal de Suez. *Canal latéral*, celui qui est creusé à côté d'un cours d'eau de navigation difficile. *Canal d'irrigation*, celui qui fournit à l'agriculture les eaux amenées d'un cours d'eau éloigné. Mer resserrée entre deux rivages : *le canal de Mozambique.* Conduit : *canal pour la vapeur, pour le gaz. Fig.* Voie, moyen : *réussir par le canal de quelqu'un. Anat.* Vaisseau du corps : *canal médullaire; canaux veineux. Archit.* Cannelure d'une colonne.

CANALICULE n. m. (dimin. de *canal*). Petit tuyau, petit conduit.

CANALISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible d'être canalisé : *cours d'eau canalisable.*

CANALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui canalise, centralise, concentre : *l'adresse canalisatrice des financiers.* N. m. Qui creuse des canaux.

CANALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de canaliser. Réseau de canaux, de conduits.

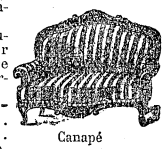
Canapé

CANALISER (*zé*) v. a. Ouvrir des canaux. Transformer un cours d'eau en canal, rendre navigable : *la Loire a été partiellement canalisée.*

CANAMELLE ou **CANNAMELLE** (*ka-na-mè-le*) n. f. (lat. *canna*, canne, et *mel*, miel). Nom de la canne à sucre.

CANAPÉ n. m. Long siège à dossier, où peuvent tenir plusieurs personnes.

CANARD (*nar*) n. m. (de *cane*). Genre d'oiseaux aquatiques palmipèdes lamellirostres : *la femelle du canard se nomme* cane *et son petit* caneton. Fausse nouvelle, mensonge : *les canards des journaux.* Note fausse et criarde. Morceau de sucre trempé dans le café, l'eau-de-vie, etc.

Canard.

CANARDEAU (*dô*) n. m. Jeune canard.

CANARDER (*dé*) v. a. Tirer sur quelqu'un, d'un lieu où l'on est couvert. V. n. Piquer de l'avant dans la lame, en parlant d'un navire. Faire des notes fausses et criardes en chantant, ou en jouant d'un instrument.

CANARDIÈRE n. f. Mare établie pour des canards. Partie d'un étang disposée pour prendre au filet les canards sauvages. Long fusil qui sert à tirer les canards sauvages.

CANARI n. m. Serin jaune des *îles Canaries*.

CANCALE n. f. Huître de *Cancale*.

CANCAN n. m. (lat. *quanquam*). Médisance que l'on colporte: *faire des cancans*. Sorte de danse excentrique.

CANCANER (*né*) v. n. *Fam.* Faire des cancans. Danser le cancan.

CANCANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancans.

CANCEL (*sèl*) n. m. (lat. *cancellus*). Lieu fermé d'une grille, où l'on dépose le grand sceau de l'Etat.

CANCELLARIAT (*sèl*) n.m. Dignité de chancelier.

CANCELLER (*sèl-lé*) v. a. Annuler par des ratures.

CANCER (*sèr*) n. m. *Méd.* Tumeur solide maligne, qui dégénère en ulcère. *Astron.* V. *Part. hist.*

CANCÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. De la nature du cancer : *tumeur cancéreuse*. N. Qui est atteint d'un cancer : *un cancéreux inopérable*.

CANCHE n. f. Genre de graminées des prairies, cultivées parfois comme ornementales.

CANCOILLOTTE (*ko, il* mll., *o-te*) n. f. Fromage à pâte molle et fermentée, que l'on prépare en Franche-Comté. (On écrit aussi CANQUOILLOTTE.)

CANCRE n. m. (lat. *cancer*). Crabe, tourteau, écrevisse de mer. *Fig.* Homme très avare. Ecolier paresseux.

CANCRELAT (*la*) n. m. Nom vulgaire des blattes, dans les navires et magasins de denrées.

CANCROÏDE (*kro-i-de*) n. m. Cancer de la peau et des muqueuses : *l'usage de la pipe prédispose au cancroïde des lèvres*.

CANDÉLABRE n. m. (du lat. *candela*, chandelle). Grand chandelier, généralement à plusieurs branches : *les arbres fruitiers sont souvent taillés en candélabre*. Balustre avançant au coin des édifices pour supporter un dispositif d'éclairage. Colonne métallique creuse, portant plusieurs lanternes.

Candélabre.

CANDEUR n. f. (du lat. *candor*, blancheur éclatante). Ingénuité. Pureté d'âme, confiance naïve : *un aveu plein de candeur*. ANT. **Dissimulation, fourberie, sournoiserie.**

CANDI adj. et n.m. (orig. arabe). Dépuré, cristallisé et à demi transparent, en parlant du sucre : *le sucre candi ajouté au vin le fait mousser*. Enveloppé de sucre candi : *fruit candi* ou, absolum., *un candi*.

CANDIDAT (*da*) n.m. (du lat. *candidus*, blanc, parce que les candidats, à Rome, étaient vêtus de blanc). Qui postule un emploi, une fonction soumise à l'élection, un titre : *candidat à l'Académie*. Qui se présente à un examen : *candidat au baccalauréat*.

CANDIDATURE n. f. Qualité de candidat : *poser sa candidature*.

CANDIDE adj. et n. Qui a de la candeur : *les candides sont souvent les dupes des trompeurs*. Qui marque la candeur : *air candide*. ANT. **Rusé, vicieux.**

CANDIDEMENT (*man*) adv. Avec candeur.

CANDIOTE adj. et n. De l'île de Candie.

CANDIR (SE) v. pr. Se cristalliser, en parlant du sucre. Absol. et en supprimant le pronom, ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* : *faire candir du sucre*.

CANDISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation du sucre en sucre candi : *la candisation s'opère en faisant évaporer complètement du sirop de sucre ordinaire*. Opération par laquelle on recouvre les fruits d'une couche de sucre cristallisé.

CANDISSOIRE n. f. Récipient à candir les fruits.

CANE n. f. Femelle du canard : *la cane se dandine en marchant*.

CANEPETIÈRE n. f. Nom vulgaire de la petite outarde : *la canepetière, dont la chair est très délicate, se laisse difficilement approcher*.

CANÉPHORE n. f. (gr. *kaneon*, corbeille, et *phoros*, qui porte). Jeune fille qui, dans certaines cérémonies grecques, portait sur la tête, dans une corbeille les choses destinées aux sacrifices.

CANER (*né*) v. n. *Pop.* Marcher comme une cane. Avoir peur, reculer, céder.

CANETER (*té*) v. a. Enrouler du fil, de la soie sur une canette.

CANETIÈRE n. f. Ouvrière qui enroule le fil, la soie, sur les canettes. Machine à caneter.

CANETON n. m. Jeune canard : *préparer un caneton aux petits pois*.

CANETTE (*nè-te*) n. f. Petite cane. Sarcelle d'hiver. *Blas.* Petite cane représentée de profil sur l'écu, et toujours en nombre. Mesure pour les liquides, pour la bière surtout. Bouteille ; son contenu. Petit cylindre de métal, bois ou carton, sur lequel sont enroulés le fil ou la soie dans la navette.

CANEVAS (*va*) n. m. (de l'ital. *canavaccio*, toile de chanvre). Grosse toile claire pour faire la tapisserie. Toile à voiles. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *tracer son canevas*. *Mus.* Paroles faites sur un air. *Géol.* Ensemble des triangles d'un levé.

CANEZOU n. m. Corsage de dentelle ou de lingerie, en général sans manches.

CANGE n. f. Barque légère, employée sur le Nil.

CANGUE (*kan-ghe*) n. f. En Chine, table percée de trous dans lesquels on introduit la tête et les bras d'un condamné : *le poids de la cangue varie avec la gravité de la faute commise*. Ce supplice lui-même.

Cangues.

CANICHE n. Variété de chien barbet à poils frisés : *la fidélité du caniche le fait choisir de préférence pour guider les aveugles*. Adjectiv. : *chien, chienne caniche*.

CANICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui tient de la canicule, de l'époque de la canicule : *chaleur caniculaire*.

CANICULE n. f. (de *Canicule*, nom que porte l'étoile *Sirius* dans la constellation du Grand Chien). Epoque où *Sirius* se lève et se couche avec le soleil (22 juillet au 23 août) : *la canicule correspond en général à de grandes chaleurs*.

CANIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères carnivores, comprenant les *chiens*, les *loups*, etc. S. un *canidé*.

CANIF n. m. (scandinav. *knifr*). Petit couteau de poche, composé d'une ou de plusieurs lames : *Damiens frappa Louis XV avec un canif*.

Canif.

CANIN, E adj. (du lat. *canis*, chien). Qui tient du chien. *Faim canine*, très grande. *L'espèce canine*, les chiens. N. f. *Anat.* Nom des quatre dents pointues qui, chez l'homme, sont situées entre les incisives et les molaires : *les canines sont la marque distinctive des mammifères carnassiers*. Adjectiv. : *une dent canine*.

CANITIE (*sî*) n. f. (lat. *canities*). Etat de blancheur plus ou moins complète des cheveux : *la canitie est un des signes qui accompagnent le plus régulièrement la vieillesse*.

CANIVEAU (*vô*) n. m. Pierre creusée, rigole pour faire écouler les eaux. Petit canal où l'on pose des tuyaux, des câbles conducteurs, etc.

CANNA n.m. *Bot.* Syn. de BALISIER.

CANNAGE (*ka-na-je*) n. m. Mesurage à la canne. (Vx.) Action de garnir le fond d'un siège avec des lanières de canne entrelacées. Ce fond lui-même : *crever le cannage d'une chaise*.

CANNAIE (*ka-nè*) n.f. Lieu planté de cannes à sucre, de roseaux.

CANNE (*ka-ne*) n. f. (du lat. *canna*, roseau). Nom vulgaire de plusieurs grands roseaux. Jonc, bâton, pour s'appuyer en marchant : *les grands seigneurs des XVIIe et XVIIIe siècles portaient des cannes magnifiquement ouvragées*. Baguette résistante et flexible, dont on se sert en gymnastique pour les *exercices de canne*. *Canne à pêche*, roseau ou bambou de pêche, sectionné en diverses

Canne à sucre.

parties qui s'emboîtent les unes dans les autres. *Canne à épée*, canne de l'intérieur de laquelle on peut extraire une lame d'acier et qui sert d'arme de défense : *le port de la canne à épée est prohibé.* Ancienne mesure de longueur, variant de $1^m,71$ à $2^m,98$. **Canne à sucre,** roseau dont on tire le sucre.— La canne à sucre, connue des Chinois dès la plus haute antiquité, est originaire de l'Inde; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le IIIe siècle. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée à Saint-Domingue, lors de la découverte de l'Amérique. La température de Saint-Domingue lui fut si favorable que, bientôt, le sucre que fournit cette île fut préféré à tous les autres. (V. SUCRE.)

CANNE n. f. Récipient en cuivre, étamé à l'intérieur, servant au transport du lait en Normandie.

CANNÉ (*ka-né*), **E** adj. Se dit des sièges dont le fond est de cannage.

CANNEBIÈRE (*ka-ne*) ou **CANEBIÈRE** n. f. Syn. de CHÈNEVIÈRE dans le sud-est de la France.

CANNELÉ, E (*ka-ne*) adj. Garni de cannelures : *les colonnes doriques sont généralement cannelées.* N. m. Etoffe de soie : *du cannelé de Reims.*

CANNELER (*ka-ne-lé*) v. a. (de *canne.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je cannelle.*) Garnir, orner de cannelures.

CANNELIER (*ka-ne-li-é*) n. m. Laurier-cinnamome, originaire des Indes orientales, et dont on tire la cannelle.

CANNELLE (*ka-nè-le*) n. f. (de *canne*). Ecorce odoriférante de cannelier, employée comme épice, aromate : *la cannelle de Ceylan est plus estimée que celle de Chine ou de Cayenne.*

CANNELLE (*ka-nè-le*) ou **CANNETTE** (*ka-nè-te*) n. f. (de *canne*). Robinet de métal ou de bois creusé, qu'on met à une cuve, à un pressoir, à un tonneau, etc.

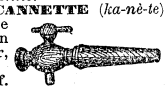

Cannelle.

CANNELURE (*ka-ne*) n. f. Rainure creusée du haut en bas le long d'une colonne, d'un pilastre, etc. : *le style gothique n'admet pas les cannelures.* *Bot.* Strie que l'on remarque sur la tige de certaines plantes.

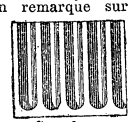

Cannelures.

CANNER (*ka-né*) v. a. Garnir les fonds de sièges avec un cannage : *canner une chaise.* Mesurer les étoffes à la canne.

CANNETILLE (*ka-ne-ti, ll* mll.) n. f. (ital. *cannetiglia*). Fil d'or, d'argent, de cuivre, etc., tortillé, qu'on emploie dans les broderies.

CANNEUR, EUSE (*ka-neur, eu-ze*) n. Ouvrier qui canne les chaises, les fauteuils.

CANNIBALE (*kan'-ni*) adj. et n. (indien *canniba*). Nom primitif donné par les Espagnols aux Caraïbes. Anthropophage : *il existe encore, dans le centre de l'Afrique, des peuplades cannibales.* *Fig.* Homme cruel, féroce. V. ANTHROPOPHAGIE.

CANNIBALISME (*kan-ni-ba-lis-me*) n. m. Anthropophagie. *Fig.* Cruauté féroce.

CANON n. m. (ital. *cannone*). Pièce d'artillerie : *on distingue, selon leur destination, les canons de campagne, de siège, de côte,* etc. Tube d'une arme à feu : *le canon rayé augmente la portée du fusil.* Corps de pompe d'une seringue. Os de la jambe du cheval. Mesure de vin, de la contenance d'un huitième de litre. Partie forée d'une clef. **Canon-revolver,** bouche à feu, employée surtout dans les forts et à bord des navires et composée de plusieurs petits canons tournant autour d'un axe. Pl. des *canons-revolvers.*

CANON n. m. (du gr. *kanôn*, règle). Décret d'un concile : *les canons du concile de Trente ont profondément réformé l'Eglise catholique.* Règle concernant la foi ou la discipline religieuse. Ensemble des livres de l'Ecriture. Prières et cérémonies essentielles de la messe, depuis la préface jusqu'à la communion. Morceau de musique que des voix en nombre indéterminé attaquent l'une après l'autre, et peuvent reprendre indéfiniment. Modèle : *l'Apollon du Belvédère est comme le canon de la beauté antique. Canons d'autel,* cartons où sont inscrites certaines prières de la messe. **Droit canon** ou *droit canonique,* droit ecclésiastique.

CAÑON (*ka-gn* mll., *on*) n. m. (mot esp.). Gorge sinueuse et profonde, creusée par un cours d'eau : *les cañons du Colorado sont les plus beaux du monde.*

CANONIAL, E, AUX adj. Réglé par les canons de l'Eglise : *défenses canoniales.* Conforme à la règle. *Heures canoniales,* petites heures du bréviaire. Qui a rapport à un canonicat.

CANONICAT (*ka*) n. m. (du bas lat. *canonicus,* chanoine). Autref., bénéfice de chanoine : *postuler, recevoir un canonicat.* Auj., dignité, office de chanoine. *Fig.* et *fam.* Sinécure.

CANONICITÉ n. f. Caractère de ce qui est canonique.

CANONIQUE adj. Relatif, conforme aux canons de l'Eglise : *peines canoniques.* **Droit canonique,** syn. de DROIT CANON. *Age canonique,* âge de quarante ans, imposé aux servantes des ecclésiastiques.

CANONIQUEMENT (*man*) adv. Selon les canons.

CANONISABLE (*ni-za-ble*) adj. Qui peut être canonisé.

CANONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de canoniser : *la canonisation d'un saint est prononcée par le pape, après un procès spécial.*

CANONISER (*zé*) v. a. (rad. *canon*). Mettre au nombre des saints : *Louis IX fut canonisé moins d'un demi-siècle après sa mort.* *Fig.* et *fam.* Prôner, louer exagérément.

CANONISTE (*nis-te*) n. m. Savant en droit canon.

CANONNADE (*no-na-de*) n. f. Ensemble ou suite de coups de canon : *la bataille de Valmy fut surtout une violente canonnade.*

CANONNAGE (*no-na-je*) n. m. Art du canonnier.

CANONNER (*no-né*) v. a. Battre à coups de canon : *canonner une place.*

CANONNERIE (*no-ne-ri*) n. f. Endroit d'une fonderie, où l'on coule des canons.

CANONNIER (*no-ni-é*) n. m. Soldat dont la spécialité est de servir le canon.

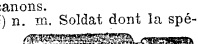

Canonnière.

CANONNIÈRE (*no-ni*) n. f. Petite ouverture dans une muraille pour tirer sans être vu. Jouet d'enfant, fait d'un tuyau de sureau avec lequel on lance des bouchons de filasse. Petit bâtiment armé de plusieurs canons : *les canonnières sont utiles pour la défense des rivières et des côtes.* Adj. : *chaloupe canonnière.*

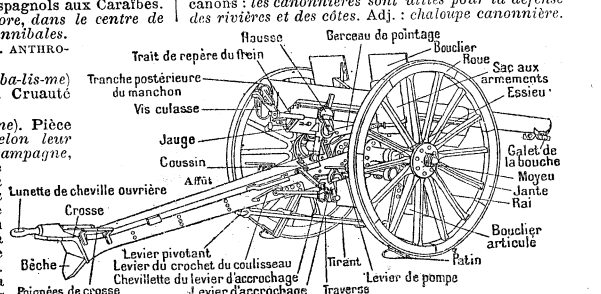

Canon (actuel) de campagne, de 75 millimètres, à tir rapide. (V. ARTILLERIE.)

CANOPE n. m. Vase de l'ancienne Egypte, portant pour couvercle une tête emblématique.

CANOT (*no*) n. m. (esp. *canoa*). Petite embarcation non pontée, marchant à l'aviron, à la voile, ou automobile : *un bâtiment en danger de couler met ses canots à la mer. Canot de sauvetage,* embarca-

tion pourvue de caissons étanches, insubmersible, et qui va au secours des navires en perdition.

CANOTAGE n. m. Art du canotier : *le canotage est devenu un véritable sport.*

Canot.

CANOTER (*té*) v. n. Se promener en canot, ramer.

CANOTIER (*ti-é*) n. m. Matelot d'un canot. Amateur qui canote. (Dans ce sens, il y a un fém. : CANOTIÈRE.) Adj. *Chapeau canotier* ou substantiv. *canotier*, chapeau d'homme, de dame, d'enfant, à bords plats et étroits.

Chapeau canotier.

CANT (*kan't'*) n. m. (mot angl.). Affectation hypocrite, ou exagérée, de pudeur, de respect des convenances.

CANTABILE (*bi-le*) n. m. (mot ital.). Mélodie facile, gracieuse, parfois mélancolique, et d'un mouvement modéré.

CANTAL n. m. Fromage fabriqué en Auvergne avec un mélange de lait de vache, de brebis et de chèvre.

CANTALOUP (*lou*) n. m. Melon rond, à grosses côtes rugueuses et à chair orange foncé.

CANTATE n. f. (ital. *cantata*). Poésie souvent de circonstance, faite pour être mise en musique et chantée. Musique faite pour ce poème : *Méhul a composé de magnifiques cantates.*

CANTATILLE (*ll* mll.) n. f. Petite cantate.

CANTATRICE n. f. (lat. *cantatrix*). Chanteuse professionnelle de talent : *la Malibran fut la première cantatrice de son temps.*

CANTER (*teur*) n. m. (mot angl.). *Turf.* Galop d'essai : *prendre un canter.*

CANTHARIDE n. f. Genre d'insectes coléoptères, qui abondent dans les régions méditerranéennes et sont d'un grand usage pour les vésicatoires. Adjectiv. : *mouche cantharide.*

Cantharide.

CANTHARIDINE n. f. Principe actif, vésicant très énergique, que l'on extrait des cantharides par un épuisement au chloroforme. (On l'emploie en médecine, mais avec beaucoup de précaution, car c'est une substance très dangereuse).

CANTILÈNE n. f. (du lat. *cantilena*, chanson). Mélodie d'un mouvement modéré. Romance d'un genre grave et sentimental.

CANTINE n. f. (ital. *cantina*). Lieu où l'on vend à boire et à manger aux ouvriers d'un chantier, aux enfants des écoles, aux soldats, aux prisonniers, etc. Petite malle d'ordonnance : *une cantine d'officier.*

CANTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient une cantine : *les cantinières de l'armée française portaient un pittoresque costume.*

CANTIQUE n. m. (du lat. *canticum*, chant). Chant religieux, et particulièrement chant religieux d'actions de grâces : *le* Noël *d'Adam est un fort beau cantique.* (V. *Part. hist.*)

CANTON n. m. (ital. *cantone*). Subdivision d'un arrondissement. Certaine étendue de pays : *canton fertile. Blas.* Pièce honorable de forme carrée et qui occupe en général un coin de l'écu. (V. BLASON.) — Le canton est une circonscription territoriale formée de plusieurs communes et faisant partie d'un arrondissement ; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton. Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix ; il est aussi le siège d'un bureau d'enregistrement. Les diverses opérations du conseil de revision ont lieu au chef-lieu de canton. Chaque canton nomme un représentant au conseil général et un autre au conseil d'arrondissement.

CANTONADE n. f. Chacun des côtés de la scène, sur lequel se plaçaient des spectateurs privilégiés. (Vx.) Auj., la coulisse. *Parler à la cantonade*, à un personnage que l'on suppose en dehors de la scène.

CANTONAL, E, AUX adj. Propre au canton : *comice agricole cantonal. Délégué cantonal*, personne chargée par le conseil départemental de surveiller les écoles primaires d'un canton.

CANTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Etablissement temporaire de troupes dans un lieu habité : *le cantonnement vaut mieux pour la santé du soldat que le campement.* Lieu où les troupes cantonnent. Terrain où l'on isole des bestiaux malades. Terrain de chasse ou de pêche réservé.

CANTONNER (*to-né*) v. a. Distribuer des troupes dans les diverses habitations ou les quartiers d'une localité. Installer séparément, isoler. V. n. Prendre ses quartiers. **Se cantonner** v. pr. S'enfermer, s'isoler : *se cantonner dans une prudente réserve.*

CANTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Celui qui est préposé à l'entretien d'une route : *les cantonniers des routes nationales sont nommés par les préfets.*

CANTONNIÈRE (*to-ni*) n. f. Décor de fenêtre ou de lit, formé de deux rideaux surmontés d'un bandeau.

CANULE n. f. (lat. *cannula*). Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue. Tube chirurgical.

CANUT, USE (*nu, u-ze*) n. Ouvrier, ouvrière en soie des fabriques à métier de Lyon.

CANZONE (*kan-dzo-ne*, ou ital. *kan-dzo-né*) n. f. (mot ital.). Petit poème italien, divisé en stances : *les canzones de Pétrarque sont les plus belles de la langue italienne.* (Le pluriel ital. est *canzoni.*)

CANZONETTE (*kan-dzo-nè-te*) n. f. Dans le Midi, petite chanson populaire à refrain.

CAOUTCHOUC (*ou-tchou*) n. m. (indien *cahuchu*). Substance élastique et résistante, extraite par incision de plusieurs arbres ou lianes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique (vulgairement *gomme élastique*) : *le caoutchouc est une des grandes richesses du Brésil.* Objet en caoutchouc, tel que chaussure protectrice, dessous de bras, etc. *Caoutchouc vulcanisé*, caoutchouc traité par le soufre, qui sert à fabriquer des objets de toilette, des accessoires de machine électrique, des bandages de roues pneumatiques, etc. *Bot.* Nom vulgaire du *ficus elastica.*

CAOUTCHOUTER (*ou-tchou-té*) v. a. Enduire de caoutchouc : *on caoutchoute les tissus pour les rendre imperméables.*

CAP (*kap*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Tête : *armé de pied en cap. Cap à cap*, tête à tête. *Mar.* Avant d'un vaisseau : *mettre le cap au sud.* Pointe de terre qui s'avance dans la mer : *Barthélemy Diaz découvrit le cap de Bonne-Espérance. Doubler un cap*, le tourner en longeant la côte.

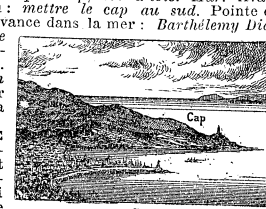

Cap.

CAPABLE adj. (lat. *capax*). Qui peut contenir, embrasser. Qui est en état de faire une chose, de produire un résultat : *homme capable de voler.* Habile, intelligent. *Capable de tout*, qui n'hésite devant rien. Investi de droits légaux : *le mineur n'est pas capable.* Substantiv. *Faire le capable*, se donner pour instruit, habile. ANT. **Impuissant, incapable.**

CAPACITAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui, par sa profession, son instruction, etc., jouit de certains privilèges politiques. *Capacitaire en droit*, celui, celle qui a obtenu le certificat de capacité en droit.

CAPACITÉ n. f. (lat. *capacitas*). Contenance : *capacité d'un vase.* Intelligence, science, habileté : *personne d'une haute capacité.* La personne même ainsi douée : *consulter des capacités médicales.* Droit légal : *la capacité de la femme mariée est fort restreinte. Mesures de capacité*, nom donné aux vases destinés à mesurer les liquides et les matières sèches. (V. LITRE et METRIQUE [*système*].) *Capacité électrostatique d'un conducteur*, charge qu'il faut lui communiquer pour porter son potentiel de zéro à 1. (V. FARAD.) ANT. **Incapacité, impéritie, impuissance.**

CAPARAÇON n. m. (orig. esp.). Housse ou armure d'ornement dont on revêt les chevaux montés ou attelés, dans les cérémonies : *les caparaçons de tournoi étaient, au* XVIe *siècle, d'une merveilleuse richesse.*

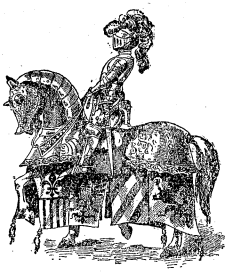

Caparaçon (XVIe s.).

CAPARAÇONNER (*so-né*) v. a. Couvrir d'un caparaçon.

CAPE n. f. (ital. *cappa*). Manteau sans manches, avec ou sans capuchon. (Vx.) *Rire sous cape*, en dessous. *N'avoir que la cape et l'épée*, être sans fortune. *Mar.* Grand' voile du grand mât. *Etre à la cape*, mettre dehors, par mauvais temps, le moins de toile possible.

CAPELAGE n. m. *Mar.* Action de disposer les boucles de manœuvres pour les fixer sur les vergues.

CAPELAN n. m. (mot provenç.). Prêtre, dans le Midi. *Ichtyol.* Poisson de mer du genre gade, à chair délicate, que les pêcheurs de morue emploient comme appât.

CAPELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je capelle.*) Procéder au capelage.

CAPELET (*lè*) n. m. Tumeur molle qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

CAPELINE n. f. (dimin. de *cape*). Coiffure de femme et d'enfant, couvrant la tête et les épaules. Bandage chirurgical, appelé aussi *bonnet d'Hippocrate*, dont la forme rappelle celle d'une capeline de femme. Chapeau de fer à long couvre-nuque, que portaient les gens de pied, au moyen âge.

Capeline.

CAPENDU (*pan*) ou **COURT-PENDU** (*kour-pan*) n. m. Variété excellente de pomme rouge, à très courte queue.

CAPÉTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux Capétiens : *la monarchie capétienne fut d'abord un Etat féodal.* (V. *Part. hist.*)

CAPHARNAÜM (*na-om'*) n. m. (de *Capharnaüm*, ville de Galilée). Lieu renfermant des objets entassés confusément : *une boutique de brocanteur est un vrai capharnaüm.* (V. *Part. hist.*)

CAPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. (du lat. *capillus*, cheveu). Relatif aux cheveux : *sève capillaire.* Fin comme un cheveu ; très fin : *tube capillaire. Vaisseaux capillaires*, ou subst. *capillaires*, les dernières ramifications du système circulatoire. N. m. Sorte de fougère à fronde souple et déliée : *le capillaire fournit un sirop employé contre la toux.*

CAPILLARIMÈTRE (*pil-la*) n. m. (lat. *capillus*, cheveu, et gr. *metron*, mesure). Appareil destiné à étudier la capillarité.

CAPILLARITÉ (*pil-la*) n. f. Etat d'un tube ou d'un conduit capillaire. Ensemble des propriétés des tubes capillaires à l'égard des liquides qui les traversent : *l'ascension de la sève dans les végétaux est un phénomène de capillarité.* Partie de la physique, qui s'occupe des phénomènes capillaires.

CAPILOTADE n. f. Ragoût de morceaux de viande rôtie. *Fig. Mettre en capilotade*, mettre en pièces.

CAPITAINE (*tè-ne*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Chef d'une troupe : *Mandrin fut le plus redouté des capitaines de voleurs.* Chef d'une compagnie, d'un escadron ou d'une batterie : *capitaine en premier, en second.* Commandant d'un vaisseau, d'un port, d'un ballon. Habile général : *Turenne et Montecuculli furent les deux plus fameux capitaines de leur temps.*

CAPITAINERIE (*tè-ne-rî*) n. f. Circonscription sur laquelle s'étendait, sous l'ancien régime, l'autorité d'un capitaine des chasses.

CAPITAL, E, AUX (lat. *capitalis ;* de *caput*, tête). adj. Essentiel, fondamental : *point capital.* Qui est comme la tête de : *ville capitale.* Où il y va de la tête, de la vie *sentence capitale. Peine capitale* : peine de mort. *Lettre capitale*, majuscule. *Sept péchés capitaux* (*les*), péchés qui sont comme le principe de tous les autres : *les sept péchés capitaux sont : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.*

CAPITAL n. m. (même étym.). La chose essentielle : *se bien conduire, voilà le capital.* Somme qui rapporte intérêt : *placer ses capitaux en rente sur l'État.* Fonds monnayés ou monnayables d'une société d'exploitation : *toute industrie ne vit que par l'union du capital et du travail.* Biens que l'on possède : *manger son capital.*

CAPITALE n. f. (même étym.). Ville principale d'un Etat, qui est le siège des pouvoirs publics : *Paris est la capitale de la France.* Lettre majuscule. Bissectrice de l'angle saillant d'un ouvrage fortifié.

CAPITALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être capitalisé : *intérêts capitalisables.*

CAPITALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de capitaliser et, *au fig.*, d'amasser.

CAPITALISER (*zé*) v. a. Convertir en capital. V. n. Thésauriser.

CAPITALISME (*lis-me*) n. m. Puissance des capitaux et des capitalistes.

CAPITALISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui a des capitaux, particulièrement des capitaux engagés dans une entreprise.

CAPITAN n. m. (ital. *capitano*). Fanfaron de comédie : *le capitan figure dans la comédie de Plaute.*

CAPITANE n. f. Autrefois, galère du capitaine général. Adjectiv. : *galère capitane.*

CAPITAN-PACHA n. m. Grand amiral turc.

CAPITATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caput*, tête). Impôt. Taxe par tête : *les prestations sont une forme de capitation.*

CAPITÉ, E adj. (du lat. *caput, itis*, tête). *Bot.* Terminé en tête arrondie.

CAPITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. (du lat. *caput, itis*, tête). Qui porte à la tête : *vin capiteux.*

CAPITOLE n. m. Ancienne forteresse de Rome. (V. *Part. hist.*) *Monter au Capitole*, triompher.

CAPITOLIN, E adj. Qui a rapport au Capitole.

CAPITON n. m. (ital. *capitone*). Bourre de soie. Dans un siège rembourré et piqué, chacune des divisions formées par la piqûre.

CAPITONNAGE (*to-na-je*) n. m. Action de capitonner. Ouvrage capitonné.

CAPITONNER (*to-né*) v. a. Rembourrer un siège en le piquant de place en place : *capitonner un fauteuil.*

CAPITOUL n. m. Nom des anciens magistrats municipaux de Toulouse.

CAPITOULAT (*la*) n. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE (*lè-re*) adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux : *les évêques étaient élus jadis par les assemblées capitulaires.* N. m. pl. Actes législatifs émanant des rois de la première et de la seconde race et divisés en chapitres (*capitula*) : *les* Capitulaires *de Charlemagne sont un précieux monument historique.* V. *Part. hist.*

CAPITULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. (de *capitulaire*). En chapitre : *religieux capitulairement assemblés.*

CAPITULARD (*lar*) n. m. (de *capituler*). *Fam.* Lâche, homme qui se dérobe.

CAPITULATION (*si-on*) n. f. (de *capituler*). Traité pour la reddition d'une place : *la reddition de Huningue (1815) fut une glorieuse capitulation.* Convention qui réglait les droits des sujets chrétiens des territoires musulmans. Accommodement entre deux parties. *Fig.* Sacrifice imposé par la nécessité. *Capitulation de conscience*, composition honteuse avec soi-même.

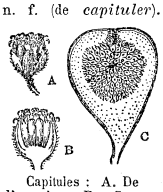

Capitules : A. De l'armoise ; B. Coupe ; C. Coupe d'une figue.

CAPITULE n. m. (du lat. *capitulum*, petite tête, chapitre). Petite prière qu'on dit après certains offices. Genre d'inflorescence de plusieurs fleurs : *les composées fleurissent en capitule.*

CAPITULER (*lé*) v. n. Traiter de la reddition d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.

CAPON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (de *chapon*). Poltron. ANT. **Hardi.**

CAPONNER (*po-né*) v. n. *Pop.* Faire le capon, montrer de la lâcheté.

CAPONNIÈRE (*po-ni*) n. f. (ital. *capponiera*). Chemin pratiqué dans le fossé à sec d'une place forte, pour joindre la tenaille à la demi-lune.

CAPORAL n. m. (ital. *caporale*). Militaire qui occupe le grade le moins élevé dans l'infanterie : *le caporal commande à une escouade.* Tabac à fumer, d'une qualité inférieure. **Petit caporal,** surnom familier donné à Napoléon Ier par ses soldats.

CAPORALISER (*zé*) v. a. Soumettre au régime du caporalisme.

CAPORALISME (*lis-me*) n. m. (de *caporal*). Régime politique, où les militaires ont la principale influence.

CAPOT (*po*) n. m. (de *cape*). Manteau à capuchon. Pièce ou capuchon de toile employé en marine pour protéger les objets contre la pluie ou les chocs. Couverture métallique qui, dans une voiture automobile, sert à protéger le moteur.

Capote.

CAPOT (*po*) adj. invar. Se dit du joueur qui n'a pas fait de levée : *elle est restée capot. Faire capot,* faire toutes les levées. *Fig.* Confus, interdit : *rester capot devant une réprimande.* N. m. Coup qui rend l'adversaire capot : *craindre le capot.* (On dit aussi, mais abusivement : *craindre la capote.*)

CAPOTAGE n. m. (de *cap*). Disposition donnée à la capote d'une voiture, pour l'ouvrir ou la fermer.

CAPOTE n. f. (dimin. de *cape*). Manteau à capuchon. Redingote à l'usage des soldats : *la capote est la tenue de campagne de l'infanterie française, sauf les zouaves et les turcos.* Chapeau de femme. Couverture en cuir d'un cabriolet.

Capote.

CAPOTER (*té*) v. n. *Autom.* et *aviat.* Culbuter en avant, en parlant d'un appareil.

CÂPRE n. f. (lat. *capparis*). Bouton à fleur du câprier épineux, qui se confit dans le vinaigre et sert d'assaisonnement.

CAPRICANT (*kan*), **E** adj. (du lat. *capra*, chèvre). Inégal, sautillant : *allure capricante.*

CAPRICE n. m. (ital. *capriccio ;* de *capra*, chèvre, à cause de l'allure capricieuse de cet animal). Volonté subite et irréfléchie : *céder aux caprices d'un enfant, c'est lui rendre un mauvais service.* Goût soudain et passager : *les caprices de la mode.* Fantaisie d'imagination.

CAPRICEUSEMENT (*ze-man*) adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui a des caprices. N. : *c'est un capricieux, une capricieuse.*

Capricorne.

CAPRICORNE n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le capricorne musqué a une odeur de rose. Astron.* V. *Part. hist.*

CÂPRIER (*pri-é*) n. m. Genre de capparidacées, comprenant des arbrisseaux des régions chaudes du globe, qui produisent les câpres.

CÂPRIÈRE n. f. Champ planté de câpriers. Boîte ou pot à conserver les câpres.

CAPRIFICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caprificus*, figuier sauvage). Opération qui consiste à placer des fruits de figuier sauvage sur les figuiers cultivés, pour favoriser la fructification de ces derniers.

CAPRIFOLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *chèvrefeuille.* S. une *caprifoliacée.*

CAPRIN, E adj. (du lat. *capra*, chèvre). Relatif à la chèvre : *race caprine.*

CAPRON ou **CAPERON** n. m. Grosse fraise.

CAPRONIER (*ni-é*) n. m. Variété de fraisier qui produit le capron.

CAPRYLIQUE adj. (du lat. *capra*, chèvre). Se dit d'un acide extrait du beurre rance.

CAPSULAGE n. m. Opération qui consiste à recouvrir le goulot d'une bouteille d'une capsule d'étain.

CAPSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui s'ouvre en forme de capsule : *fruit capsulaire.*

CAPSULE n. f. (lat. *capsula*). *Bot.* Enveloppe sèche, qui renferme les semences et les graines : *le fruit du pavot est une capsule.* Enveloppe de cuivre, contenant une amorce au fulminate, pour les armes à piston : *il faut préserver les capsules de l'humidité.* Enveloppe soluble, contenant certains médicaments de saveur désagréable. Coiffe métallique, recouvrant le bouchon et le goulot d'une bouteille. *Chim.* Vase arrondi, employé surtout pour les évaporations.

Capsules : 1. Iris ; 2. D'œillet ; 3. De pavot.

CAPSULERIE (*ri*) n. f. Fabrique de capsules.

CAPTAGE n. m. Action de capter une source : *le captage des eaux de la Vanne a donné à Paris des eaux très pures.*

CAPTAL n. m. Titre du moyen âge, employé en Gascogne comme syn. de CAPITAINE, de SEIGNEUR : *le captal de Buch fut battu à Cocherel par Du Guesclin.*

CAPTATEUR, TRICE n. Qui use de captation.

CAPTATION (*si-on*) n. f. (de *capter*). Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs : *la captation, si elle est prouvée, entraîne la nullité d'un testament.*

CAPTATOIRE adj. Qui a pour but la captation : *manœuvres captatoires.* Entaché de captation.

CAPTER (*kap-té*) v. a. (lat. *captare*). Obtenir par insinuation : *Concini capta la confiance de Marie de Médicis.* Amener dans un lieu déterminé des eaux de source au moyen de tranchées, d'aqueducs, etc.

CAPTIEUSEMENT (*kap-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière captieuse : *interroger captieusement un accusé.*

CAPTIEUX, EUSE (*kap-si-eû, eu-ze*) adj. Insidieux, qui cherche à tromper : *raisonnement captieux.*

CAPTIF, IVE adj. et n. (lat. *captivus ;* de *capere*, prendre). Prisonnier : *les Romains, au lendemain du triomphe, massacraient leurs captifs.* Tenu dans une extrême contrainte : *âme captive du plaisir.* **Ballon captif,** ballon retenu par un *câble.* ANT. **Libre.**

CAPTIVANT (*van*), **E** adj. Qui captive : *les romans de Dumas père sont en général captivants.*

CAPTIVER (*vé*) v. a. (de *captif*). Assujettir. *Captiver l'attention, les esprits,* les charmer, les séduire.

CAPTIVITÉ n. f. (de *captif*). Privation de la liberté : *beaucoup d'oiseaux ne peuvent vivre en captivité. Fig.* Sujétion, gêne pénible. ANT. **Liberté.**

CAPTURE n. f. Action de capturer un homme, un navire, des marchandises de contrebande : *Jean Bart fit de nombreuses captures.* Ce qu'on capture.

CAPTURER (*ré*) v. a. (du lat. *captum*, supin de *capere*, prendre). Parvenir à s'emparer.

CAPUCE n. m. (ital. *cappuccio*). Capuchon pointu de certains moines.

CAPUCHE n. f. Coiffure en forme de capuchon.

CAPUCHON n. m. (ital. *cappuccio*). Vêtement de tête, qui peut se rabattre en arrière. *Prendre le capuchon,* se faire moine. Garniture de tôle, qui protège et ferme l'extrémité des tuyaux de cheminée.

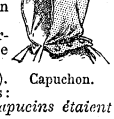

Capuchon.

CAPUCHONNÉ (*cho-né*), **E** adj. En forme de capuchon.

CAPUCHONNER (*cho-né*) v. n. Fermer l'orifice d'une cheminée à l'aide d'un capuchon.

CAPUCIN n. m. (ital. *capucino*). Religieux de l'ordre de Saint-François : *à Paris, avant la Révolution, les capucins étaient chargés d'éteindre les incendies.*

CAPUCINADE n. f. Sermon trivial, grossier, comme ceux que les capucins avaient coutume d'adresser au menu peuple. Tirade banale et plate.

CAPUCINE n. f. Religieuse d'un ordre mendiant de Saint-François : *les capucines étaient appelées aussi Dames de la Passion.*

CAPUCINE n. f. Genre de géraniacées ornementales. Anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu. Courbe qui relie l'éperon et l'étrave.

Capucine.

CAPUCINIERE n. f. Maison de capucins. *Fig.* Maison habitée par des personnes très dévotes.

CAPULET (*lè*) n. m. Capuchon de femme, en usage dans les Pyrénées.

CAPUT-MORTUUM (*put'-mor-tu-om'*) n. m. (mots lat. qui signif. *tête morte*). Expression par laquelle les alchimistes désignaient le résidu non liquide de leurs analyses. *Fig.* Résultat, unité sans valeur.

CAQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de caquer.

CAQUE n. f. (de *caquer*). Barrique où l'on presse les harengs salés : *se serrer comme des harengs en caque.* PROV. : **La caque sent toujours le hareng**, on se ressent toujours de son origine.

CAQUER (*ké*) v. a. (flam. *kaaken*). Mettre des harengs en caque. (On dit aussi ENCAQUER.)

CAQUET (*kè*) n. m. (onomat.). Cri de la poule qui va pondre. Babil importun. *Rabattre le caquet de quelqu'un*, le faire taire. Pl. Propos médisants.

CAQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. ou **CAQUETERIE** (*ke-te-ri*) n. f. Action de caqueter : *le caquetage est le défaut particulier aux petites filles.*

CAQUETER (*ke-té*) v. n. (de *caquet*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle caquette.*) Se dit du cri de la poule qui va pondre. *Fig.* Babiller.

CAQUETEUR, EUSE (*ke-teur, eu-ze*) adj. et n. Qui caquette, qui bavarde.

CAQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Celui, celle qui caque les harengs.

CAR conj. (du lat. *quare*, c'est pourquoi). Qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée : *travaillez, car le temps presse.* N. m. : les *car*, raisons données pour expliquer quelque chose : *avec ces gens retors, il y a toujours des* **si**, *des* **mais** *et des* **car.**

Carabe.

CARABE n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le carabe doré est vulgairement appelé* jardinière. (Le carabe n'a pas d'ailes, mais il court vite ; il est carnassier et très vorace. Il détruit une foule de chenilles nuisibles.)

CARABIN n. m. Autref., soldat de cavalerie légère, armé de l'arquebuse longue ou carabine. Auj. *Fam.* Etudiant en chirurgie, en médecine.

CARABINE n. f. Fusil court, léger, à canon ordinairement rayé : *la carabine fut longtemps l'arme particulière des chasseurs à pied.*

CARABINÉ, E adj. *Fam.* Violent, excessif : *recevoir une réprimande carabinée. Mar. Brise carabinée*, brise soudaine et violente.

CARABINIER (*ni-é*) n. m. Dans certains pays, soldat, à pied ou à cheval, faisant partie d'un corps spécial, ou armé d'une carabine : *les carabiniers ont été supprimés en France en 1871.* En Italie, gendarme ; en Espagne, douanier.

Carabinier, en 1868.

CARACAL n. m. Carnassier voisin du lynx, qui habite le nord de l'Afrique. Pl. des *caracals.*

CARACO n. m. Vêtement de dessus pour les femmes, en forme de camisole prenant la taille.

CARACOLE n. f. (de l'esp. *caracol*, limaçon). Spirale : *escalier en caracole.* Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER (*lé*) v. n. Faire des caracoles : *Charles VIII aimait à voir Bayard caracoler.* Aller çà et là, de droite et de gauche. Cabrioler, sautiller.

CARACTÈRE n. m. (gr. *kharaktêr* ; de *kharassein*, graver). Figure dont on se sert dans l'écriture : *les caractères arabes, phéniciens.* Type dont on se sert dans l'imprimerie : *les caractères d'imprimerie sont faits d'un alliage de plomb, d'étain et d'antimoine. Fig.* Nature de l'âme : *ce n'est pas notre situation, c'est notre caractère qui nous rend heureux ou malheureux.* Fermeté, courage : *montrer du caractère.* Marque, empreinte : *à la cour de Louis XIV, on voyait tous les caractères de la grandeur.* Expression, trait original et saillant : *une œuvre de grand caractère.* Ce qui est propre à une chose : *la raison est le caractère distinctif de l'homme.* Titre, dignité, mission : *caractère d'ambassadeur.* **Banse de caractère,** danse qui exprime une action et des sentiments.

CARACTÉRISER (*zé*) v. a. Déterminer avec précision : *caractériser un siècle, un personnage.*

CARACTÉRISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui caractérise : *signe caractéristique. Gram.* Adj. et n. f. Lettre qui se retrouve toujours dans des cas semblables qu'elle sert à déterminer : *la lettre s est la lettre caractéristique* (ou *est la caractéristique*) *du pluriel. Mathém. Caractéristique d'un logarithme*, partie de ce logarithme, qui exprime des unités entières. *Caractéristique d'une machine*, courbe représentant la variation de l'un des éléments de la machine en fonction d'un autre.

CARACUL (*kul'*) n. m. (de *Karakoul*, n. de ville). Variété de mouton de l'Asie centrale, à toison longue et ondulée. Cette fourrure. (Le jeune mouton caracul fournit l'astrakan.)

Carafon. Carafe.

CARAFE n. f. (ital. *caraffa* ; de l'ar. *garafa*, puiser). Sorte de bouteille à base large, en verre ou en cristal ; son contenu.

CARAFON n. m. Petite carafe ; son contenu.

CARAÏBE (*ra-i-be*) adj. et n. Qui se rapporte aux indigènes des Antilles et des côtes voisines de l'Amérique.

CARAÏTE (*ra-i-te*) n. m. Sectaire juif, qui rejette la tradition des rabbins et n'admet que l'Ecriture.

CARAMBA (*ran*). Juron espagnol ou portugais.

CARAMBOLAGE (*ran*) n. m. Action de caramboler.

CARAMBOLER (*ran-bo-lé*) v. n. Au billard, pousser une bille de manière qu'elle aille du même coup toucher les deux autres.

CARAMEL (*mèl*) n. m. (esp. *caramelo*). Sucre fondu et en partie décomposé par l'action du feu : *le caramel possède une odeur aromatique et caractéristique.* Bonbon fait avec du sucre ainsi préparé.

CARAMÉLISATION (*za-si-on*) n. f. Réduction du sucre en caramel.

CARAMÉLISER (*zé*) v. a. Réduire en caramel, en parlant du sucre. Mêler de caramel : *on caramélise l'eau-de-vie pour lui donner de la couleur.*

CARAPACE n. f. (esp. *carapacho*). Test osseux, corné ou calcaire, protégeant le corps des tortues, des crustacés, etc. : *la carapace du crocodile est à l'épreuve de la balle.*

CARAQUE n. f. Vaisseau portugais, qui faisait le voyage du Brésil et des Indes orientales, au XVIe siècle. Adj. f. Se dit d'une porcelaine fine apportée en Europe par les caraques portugaises : *porcelaine caraque.*

CARAT (*ra*) n. m. (gr. *keration*). Partie d'or fin pesant un vingt-quatrième du poids total d'un alliage. Unité de poids de 20 centigrammes (2 *dg*) pour peser les diamants, les perles, etc. : *diamant de 50 carats. Du carat*, diamants très petits qui se vendent au poids. *Fig. Soi à vingt-quatre, à trente-six carats*, au suprême degré.

Caravane.

CARAVANE n. f. (persan *kavouan*). Troupe de voyageurs réunis pour franchir un désert, une con-

trée peu sûre, etc. : *le chameau est, par excellence, la bête de somme des caravanes.*

CARAVANIER (*ni-é*) n. m. Conducteur des bêtes de somme, dans une caravane.

CARAVANSÉRAIL (*ra, l* mll.) n. m. (persan (*karouan-seraï*). En Orient, abri réservé aux caravanes. *Fig.* Endroit fréquenté par un grand nombre d'étrangers de différentes nations.

CARAVELLE (*vè-le*) n. f. (ital. *caravella*). Navire turc. Navire italien, espagnol ou portugais, à quatre mâts et à voilure latine : *c'est avec quatre frêles caravelles que Christophe Colomb découvrit l'Amérique.*

CARBET (*bè*) n. m. Aux Antilles, grande case pour plusieurs familles, bâtie avec des pieux et des feuillages. Hangar pour abriter les engins de pêche.

CARBONADO n. m. (mot esp. signif. *charbon*). Diamant noir, utilisé surtout pour le forage des roches.

CARBONARISME (*ris-me*) n. m. Société politique secrète, formée par les *carbonari*. (V. *Part. hist.*)

CARBONARO n. m. (mot ital. signif. *charbonnier*). Affilié au carbonarisme. Pl. des *carbonari*.

CARBONATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide carbonique.

CARBONATER (*té*) v. a. Transformer en carbonate. Additionner de carbonate.

CARBONE n. m. (du lat. *carbo, onis*, charbon). *Chim.* Corps simple (C), qui se rencontre dans la nature, soit cristallisé (*diamant graphite*), soit amorphe (*charbon de terre, houille, anthracite, lignite*). [L'oxyde de carbone est un poison violent.]

CARBONÉ, E adj. Qui contient du carbone.

CARBONEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient du carbone ; de la nature du carbone.

CARBONIDE ou **CARBONOÏDE** (*no-i-de*) adj. *Chim.* Qui ressemble au carbone.

CARBONIFÈRE adj. Qui contient du charbon : *terrain carbonifère.*

CARBONIQUE adj. Se dit d'un anhydride (CO^2) résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène : *l'anhydride ou gaz carbonique a été défini par Lavoisier.* — L'acide (CO^3H^2) n'a pu être isolé, mais on connaît ses sels, dits *carbonates*. Le gaz carbonique est produit par la combustion du charbon, la fermentation des liquides, la respiration des animaux, des plantes, etc. C'est un gaz incolore, inodore, à saveur aigrelette, asphyxiant, de densité 1,52. Etant plus lourd que l'air, il se tient dans les parties basses de l'endroit où il se produit : au fond des cuves, sur le sol de certaines grottes (grotte du Chien, en Italie, à Pouzzoles), etc. Une bougie allumée s'éteint quand on la plonge dans le gaz carbonique.

CARBONISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'un corps en charbon : *la carbonisation des os fournit le noir animal.*

CARBONISER (*zé*) v. a. Réduire en charbon.

CARBONNADE (*bo-na-de*) n. f. (ital. *carbonata*). Viande grillée sur des charbons.

CARBORUNDUM (*ron-dom'*) n. m. *Chim.* Composé de charbon et de silicium. Syn. CARBURE DE SILICIUM.

CARBURANT (*ran*) adj. et n. m. Qui contient du carbure d'hydrogène : *le benzol est un carburant.*

CARBURATEUR, TRICE adj. Se dit des appareils destinés à produire la carburation de certains corps. N. m. Appareil destiné à produire une saturation complète du gaz d'éclairage ou de l'air, par des vapeurs d'huiles hydrocarburées. (V. CARBURATION.)

CARBURATION (*si-on*) n. f. Opération qui a pour objet de soumettre certains corps à l'action du carbone : *la carburation du fer a pour objet de le transformer en acier.* Saturation de l'air ou du gaz d'éclairage par des vapeurs d'hydrocarbures. — Cette opération a pour but soit de donner à une flamme un éclat plus intense, soit de former un mélange détonant, tel que celui dont l'explosion actionne les moteurs à alcool ou à pétrole.

CARBURE n. m. *Chim.* Combinaison du carbone avec un autre corps simple : *le gaz d'éclairage est un carbure d'hydrogène.*

CARBURÉ, E adj. Qui contient du carbone : *hydrogène carburé.* Syn. de CARBONÉ.

CARBYLAMINE n. f. Nom donné aux éthers isocyanhydriques.

CARCAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. n. Crier, en parlant de la caille.

CARCAJOU n. m. Nom vulgaire du blaireau d'Amérique.

CARCAN n. m. (de l'anc. haut all. *querca*, cou). Autref., collier de fer pour attacher un criminel au poteau d'exposition. Cette peine : *la peine du carcan a été supprimée en 1832.* *Pop.* Mauvais cheval.

Carcan.

CARCASSE (*ka-se*) n. f. (ital. *carcassa*). Charpente osseuse d'un animal : *la carcasse humaine s'appelle squelette.* *Fam.* Le corps humain : *promener sa carcasse.* Appareil destiné à soutenir un ensemble : *carcasse d'abat-jour.* Charpente : *carcasse d'un navire.*

CARCEL (*sèl*) n. m. Lampe à rouages et à piston, inventée par l'horloger français Carcel en 1800. Ancienne unité d'intensité lumineuse.

CARCINOMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature du carcinome.

CARCINOME n. m. *Méd.* Syn. de CANCER.

CARDAGE n. m. Action de carder.

CARDAMINE n. f. Genre de crucifères, dont une espèce est appelée vulgairement *cresson des prés.*

CARDAMOME n. m. Espèce d'amome des Indes, qui produit une huile volatile et des graines d'un goût agréable.

Cardes.

CARDAN n. m. (de *Cardan* n. pr.) Articulation mécanique permettant des mouvements dans tous les sens.

CARDE n. f. (du lat. *carduus*, chardon). Côte comestible du cardon. Tête épineuse de la cardère. Machine garnie de chardon, pour peigner le drap. Brosse garnie de pointes métalliques, servant au même usage.

CARDÉE (*dé*) n. f. Quantité de textile qu'on prend à la fois entre deux cardes : *cardée de laine.*

CARDER (*dé*) v. a. Peigner, démêler de la laine, etc., avec des cardes.

CARDÈRE n. f. Nom vulgaire du *chardon à foulon*, dont les têtes garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

Cardère.

CARDERIE (*ri*) n. f. Atelier où l'on carde la laine et d'autres matières textiles.

CARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui carde : *une cardeuse de matelas.* N. f. Machine à carder.

CARDIA n. m. (du gr. *kardia*, cœur). Orifice supérieur de l'estomac, situé non loin du cœur.

CARDIALGIE (*jî*) n. f. (gr. *kardia*, cœur, et *algos*, douleur). Douleur du cœur ou du cardia.

CARDIAQUE adj. (du gr. *kardia*, cœur). Qui appartient au cœur. Se dit d'un médicament tonique : *potion cardiaque*, ou substantiv. : *un cardiaque*. N. Personne atteinte d'une maladie de cœur.

Cardinal.

CARDINAL, E, AUX adj. (lat. *cardinalis* ; de *cardo, inis*, gond). Principal. *Vertus cardinales*, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force. *Points cardinaux*, l'est, le sud, l'ouest et le nord. (V. ROSE DES VENTS.) *Nombre cardinal*, qui exprime le nombre, la quantité, comme *un, deux, trois, quatre*, etc.

CARDINAL n. m. Un des soixante-dix prélats qui forment le sacré collège, sont les électeurs, les ministres et les conseillers du pape : *la pourpre est la couleur ducostume officiel des cardinaux.* Genre d'oiseaux, à plumage rouge, de l'Amérique du Nord.

CARDINALAT (*la*) n. m. Dignité de cardinal : *être promu au cardinalat.*

CARDINALICE adj. Qui a rapport aux cardinaux : *dignité cardinalice.*

CARDIOGRAPHIE n. m. (gr. *kardia*, cœur, et *graphein*, écrire). Ecrivain qui traite de la description et des maladies du cœur. Appareil enregistreur des mouvements du cœur.

CARDIOGRAPHIE (*fi*) n. f. Description du cœur.

CARDIOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie, de la physiologie, etc., qui traite du cœur.

CARDITE n. f. Inflammation du cœur.

CARDON n. m. (du lat. *carduus*, chardon). Plante potagère bisannuelle, du même genre que l'artichaut : *on sème au printemps, sur couche, la graine de cardon.*

CARDONNETTE (*do-nè-te*) n. f. *Bot.* V. CHARDONNETTE.

CARÊME n. m. (du lat. *quadragesima*, quarantième). Temps d'abstinence pour les catholiques, entre le mercredi des Cendres et le jour de Pâques. *Fig. Visage de carême*, pâle et défait. PROV. : **Arriver comme marée en carême**, arriver fort à propos, comme la marée (*le poisson*) dans un temps où les aliments gras sont prohibés par l'Eglise.

CARÊME-PRENANT (*nan*) n. m. Les trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres. *Fig.* Personne déguisée ou vêtue d'une manière extravagante. Pl. des *carêmes-prenants*.

CARÉNAGE n. m. Action de caréner un vaisseau. Lieu où cette opération peut se pratiquer.

CARENCE (*ran-se*) n. f. (du lat. *carere*, manquer). *Dr.* Absence de tous objets mobiliers pouvant répondre d'une dette : *procès-verbal de carence.* Action de faire défaut.

CARENCER (*sé*) v. a. Constater la carence d'une personne dans une affaire d'honneur, un match, etc.

CARÈNE n. f. (lat. *carina*). Partie inférieure d'un navire, la quille et les flancs, jusqu'à fleur d'eau : *les carènes des navires en bois sont en général recouvertes de cuivre.*

CARÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Nettoyer ou réparer la carène d'un navire.

CARESSANT (*rè-san*), **E** adj. Qui caresse : *le chien est fidèle et caressant.*

CARESSE (*rè-se*) n. f. (ital. *carezza*). Attouchement tendre ou affectueux : *faire des caresses à un enfant. Poét.* Frôlement doux et agréable : *les caresses de la brise.* Démonstration d'amitié, en paroles ou en actions : *il faut se méfier des caresses des flatteurs. Fig.* : *les caresses de la Fortune.*

CARESSER (*rè-sé*) v. a. Faire des caresses : *le chien caresse la main qui le frappe.* Nourrir, entretenir avec amour : *caresser de vaines espérances.* ANT. **Battre, rudoyer.**

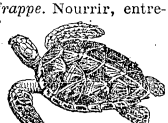

Caret.

CARET (*ré*) n. m. (malais *karah*). Nom vulgaire de la grosse *tortue imbriquée*, propre aux mers chaudes.

CARET (*ré*) n. m. (pour *charet*, petit char). Sorte de dévidoir. *Fil de caret*, gros fil à fabriquer les cordages.

CAREX (*rèks*) n. m. *Bot.* Nom scientifique des *laîches*, variété de cypéracées.

CARGAISON (*ghè-zon*) n. f. (du provenç. *cargar*, charger). Ensemble des marchandises qui font la charge entière d'un navire : *le capitaine du navire est responsable de la cargaison.* Action de charger un navire.

Cariatide.

CARGO-BOAT (*bôt*) ou simplem. **CARGO** n. m. Bâtiment spécialement destiné au transport des marchandises. Pl. des *cargo-boats*.

CARGUE (*kar-ghe*) n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

CARGUER (*ghé*) v. a. Replier, serrer les voiles.

CARI, CARY ou **CARRY** n. m. Epice composée de piment, curcuma, etc.

CARIATIDE ou **CARYATIDE** n. f. (de *Carya*, n. de ville grecque ancienne). Statue de femme ou d'homme, qui soutient une corniche : *les cariatides de Jean Goujon ont donné leur nom à une des plus intéressantes salles du Louvre.*

CARIBOU n. m. Renne du Canada.

CARICATURAL, E, AUX adj. Qui tient de la caricature.

CARICATURE n. f. (de l'ital. *caricare*, charger). Reproduction grotesque d'une personne ou d'une chose par le dessin, la peinture : *la caricature exige une réelle science du dessin.* Image grotesque. *Fig.* et *fam.* Personne ridicule.

CARICATURER (*ré*) ou **CARICATURISER** (*zé*) v. a. Reproduire en caricature.

CARICATURISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui fait des caricatures : *Cham, Gavarni, Daumier et Henri Monnier furent les grands caricaturistes de leur temps.*

CARIE (*rî*) n. f. (lat. *caries*). Maladie inflammatoire des os et des dents, se terminant par leur ramollissement et leur destruction. Maladie des grains de froment. Pourriture des arbres.

CARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Carie.

CARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Gâter par l'effet de la carie : *une dent malade suffit pour carier toutes les autres.* **Se carier** v. pr. Etre affecté de carie : *os qui se carie.*

CARILLON (*ll* mll.) n. m. (du bas lat. *quatrinio*, réunion de quatre choses). Réunion des cloches ou des timbres d'une horloge, accordés à différents tons : *les carillons de Flandre peuvent exécuter des airs complets.* Sorte d'harmonica, formant une ou deux octaves musicales. Sonnerie de ces cloches. *Par ext.* Sonnerie de cloches, vive et précipitée. *Fig.* Grand bruit : *faire du carillon.*

CARILLONNÉ (*ll* mll., *o-né*), **E** adj. Se dit des fêtes solennelles, annoncées par des carillons.

CARILLONNEMENT (*ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de carillonner.

CARILLONNER (*ll* mll., *o-né*) v. n. Sonner le carillon. Agiter vivement une sonnette à une porte. Faire beaucoup de bruit. V. a. Sonner en carillon : *carillonner un air.*

CARILLONNEUR (*ll* mll., *o-neur*) n. m. Celui qui carillonne.

CARLIN n. m. (ital. *carlino* ; de *Carlo*, Charles). Ancienne monnaie d'Italie, en or ou en argent, de valeurs diverses.

CARLIN n. m. Petit dogue à poil ras, à museau noir et écrasé : *les carlins ont été fort à la mode comme chiens d'appartement.*

Carlin.

CARLINE n. f. Variété de chardon herbacé.

CARLINGUE (*lin-ghe*) n. f. Grosse pièce de bois, placée à l'intérieur d'un navire dans le sens de la quille et servant à consolider la carène. (Ses extrémités relevées se nomment *marsouins.*) Partie de l'avion, où se placent le mécanicien et les passagers.

CARLISME (*lis-me*) n. m. Opinion politique des carlistes.

CARLISTE (*lis-te*) adj. et n. V. *Part. hist.*

CARLOVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. Syn. de CAROLINGIEN.

CARMAGNOLE (*gno-le*) n. f. Veste courte en usage pendant la Révolution. Sorte de ronde révolutionnaire, dansée en 1793. Chanson qui accompagnait cette danse. — La veste dite *carmagnole* fut apportée en France par des ouvriers piémontais, originaires de *Carmagnola*. Les fédérés marseillais l'importèrent à Paris, où elle fut adoptée par les révolutionnaires.

CARME n. m. Religieux de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmes déchaux* ou *déchaussés*, ceux qui vont nu-pieds : *l'ordre des Carmes, fondé en Palestine au* XIIe *siècle, s'introduisit en France sous Louis IX.*

CARMELINE n. f. (esp. *carmelina*). Laine de vigogne. Adjectiv. : *laine carmeline.*

CARMÉLITE n. f. Religieuse de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmélites déchaussées*, celles qui vont nu-pieds : *la règle des carmélites est très sévère.* Adjectiv. *Couleur carmélite*, couleur brun pâle.

CARMIN n. m. (de *kermès*, et de *minium*). Couleur d'un rouge éclatant, généralement tirée de la cochenille. *Fig.* : *des lèvres de carmin.*

CARMINATIF, IVE adj. (du lat. *carminare*, carder, nettoyer). Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins. N. m. : *l'essence d'anis est un carminatif.*

CARMINÉ, E adj. Qui renferme du carmin : *laque carminée.*

CARMINER (*né*) v. a. Colorier ou teindre en carmin : *carminer de la soie.*

CARNAGE n.m. (ital. *carnaggio*). Massacre, tuerie: *les croisés firent, à Béziers, un affreux carnage des albigeois, en 1209.* Chair qui sert de pâture aux bêtes féroces, ou qu'on donne aux chiens de chasse.

CARNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *caro, carnis*, chair). Qui vit de la viande ou sur la viande.

CARNASSIER (*na-si-é*), **ÈRE** adj. Qui se repaît généralement de chair crue et en est avide : *le tigre est carnassier.* N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, à ongles aigus, comprenant les genres *lion, tigre, chat, chien*, etc. : *les carnassiers possèdent une molaire spéciale tranchante, dite* dent carnassière. S. un *carnassier.*

Carnassière.

CARNASSIÈRE (*na-si*) n. f. Sac en filet, pour mettre le gibier. (On dit aussi CARNIER.)

CARNATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caro, carnis*, chair). Teint, coloration, apparence des chairs d'une personne : *belle carnation. Peint.* Coloris des chairs : *le Titien excelle dans la peinture des carnations.*

CARNAVAL n. m. (ital. *carnevale*). Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois ou Epiphanie jusqu'au mercredi des Cendres. Ces divertissements eux-mêmes : *le carnaval de Venise fut longtemps célèbre par ses mascarades. Par ext.* Mannequin grotesque, qui personnifie le carnaval. Pl. des *carnavals.* — Le carnaval est une imitation des bacchanales, des saturnales des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la fête des fous.

CARNAVALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui tient du carnaval : *folies carnavalesques.*

CARNE n. f. (du lat. *cardo*, gond). Angle saillant d'une pierre, d'une table.

CARNE n. f. (ital. *carne*). *Pop.* Mauvaise viande.

CARNÉ, E adj. Couleur de chair : *œillet carné.*

CARNEAU (*nô*) n. m. Ouverture dans la voûte d'un four.

CARNÈLE n. f. Bordure qui entoure le cordon de la légende, sur certaines monnaies.

CARNET (*nè*) n. m. (lat. *quaternum*). Petit livre de notes, de comptes : *carnet d'échéances.*

CARNIER (*ni-é*) n. m. V. CARNASSIÈRE.

CARNIFICATION (*ka-si-on*) n. f. *Méd.* Altération d'un organe, de tissus, qui se carnifient.

CARNIFIER (*ni-fi-é*) **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Acquérir la consistance des parties charnues.

CARNIVORE adj. et n. (du lat. *caro, carnis*, chair, et *vorare*, dévorer). Qui mange de la chair : *l'homme est carnivore, mais non pas carnassier.*

CAROGNE (*ro-gne*) n. f. V. CHAROGNE.

CAROLINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de *Carolus*, n. lat. de Charlemagne). Qui appartient à la dynastie des Carolingiens. (V. *Part. hist.*)

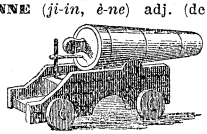
Caronade.

CAROLUS (*luss*) n. m. Ancienne monnaie de billon, alliée d'argent, émise par Charles (*Carolus*) VIII.

CARONADE n. f. Canon en fonte, en usage jadis dans la marine : *les caronades étaient plus légères que les canons, mais tiraient moins juste.*

CARONCULE n. f. (lat. *caruncula*). Nom de divers organes charnus de couleur rougeâtre.

CAROTIDE n. f. (gr. *karôtis*). Chacune des deux artères principales qui portent le sang du cœur à la tête : *carotide interne; carotide externe.* Adjectiv. : *l'artère carotide.*

Carotte.

CAROTTE (*ro-te*) n. f. (lat. *carota*). Genre d'ombellifères comestibles d'Europe et d'Amérique. La racine de ces plantes : *la carotte contient du sucre.* Feuilles de tabac roulées en forme de carotte et destinées aux chiqueurs. *Fig.* et *fam. Tirer une carotte à quelqu'un*, lui extorquer quelque chose en le trompant.

CAROTTER (*ro-té*) v. a. *Fam.* Tromper. Escroquer.

CAROTTEUR, EUSE (*ro-teur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui carotte. (On dit aussi CAROTTIER, ÈRE.)

CAROUBE ou **CAROUGE** n. f. Fruit du caroubier.

CAROUBIER (*bi-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres méditerranéens à bois rouge et dur, employé dans la marqueterie.

Carpe.

CARPE n. f. (lat. *carpa*). Genre de poissons d'eau douce, famille des cyprinidés. *Fig. Saut de carpe*, bond à plat ventre et en se retournant sans se servir des mains. — La carpe, dont la chair est très estimée, est un poisson de fond, qui se plaît dans la vase; elle est d'une fécondité prodigieuse. Elle atteint parfois 1 mètre de long et un poids de 20 kilogrammes.

CARPE n. m. (gr. *karpos*). Squelette du poignet.

CARPEAU (*pô*) n. m. et **CARPETTE** (*pè-te*) n. f. Petite carpe, jeune carpe.

CARPELLE (*pè-le*) n. m. (du gr. *karpos*, fruit). Organe foliaire primitif de l'ovaire d'une fleur et de son fruit.

CARPETTE (*pè-te*) n. f. (angl. *carpet*). Sorte de tapis de chambre, plus ou moins carré.

CARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au carpe : *les os carpiens.*

CARPILLON (*ll* mll.) n. m. Très petite carpe.

CARPOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *karpos*, fruit, et *logos*, discours). Partie de la botanique, qui traite des fruits.

Carquois.

CARQUOIS (*koi*) n. m. (bas gr. *tarkasion*). Etui à flèches : *le carquois est un des attributs de Diane chasseresse.* Loc. : *Avoir vidé son carquois*, être à bout de mots méchants.

CARRARE (*ka-ra-re*) n. m. Marbre blanc renommé, que l'on tire des environs de Carrare (Italie).

CARRE (*ka-re*) n. f. Epaisseur d'un objet plat, coupé carrément : *la carre d'une planche.* Partie supérieure d'un chapeau. Haut de la taille d'un habit, entre les épaules. Face d'une lame d'épée. Bout d'un soulier carré. Sorte de mise, au jeu de bouillotte.

CARRÉ (*ka-ré*), **E** adj. (lat. *quadratus*). Qui est taillé en forme quadrangulaire : *voiles carrées. Fig. Epaules carrées*, larges. *Bonnet carré*, bonnet à trois ou quatre pans, que portaient autrefois les docteurs. *Fig.* Franc, loyal, accentué. *Arith. Racine carrée d'un nombre*, nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre donné. *Pied, mètre carré*, etc., surface carrée dont le côté a un pied, un mètre, etc. *Partie carrée*, partie de plaisir faite entre deux couples. *Trait carré*, trait tracé perpendiculairement à un autre, dans un travail de charpentage.

CARRÉ (*ka-ré*) n. m. Quadrilatère qui a 4 côtés égaux et 4 angles droits : *on obtient la surface d'un carré en multipliant le côté de ce carré par lui-même.* Palier d'un escalier : *deux locataires habitant sur le même carré.* Compartiment de jardin, où l'on cultive une même espèce de plante. Sur un navire, salle où les officiers prennent leurs repas. Troupe ayant autant de profondeur que de front et faisant tête sur quatre faces : *la cavalerie des Mameluks ne put parvenir à rompre les carrés de Bonaparte.* Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,45). Produit d'un nombre multiplié par lui-même : *élever une quantité au carré.*

Carré.

CARREAU (*ka-rô*) n. m. (lat. pop. *quadrellum*). Petit carré. Espèce de pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, etc. Verre de fenêtre. Coussin carré. Fer de tailleur. Aux cartes, couleur marquée par des carrés rouges. Grosse lime rectangulaire. Autref., grosse flèche d'arbalète, dont le fer avait quatre faces. *Méd.* Maladie tuberculeuse du mésentère, qui rend le ventre dur et tendu. *Demeurer, rester sur le carreau*, être tué sur place. *Fam. Se garder à carreau*, prendre de sérieuses précautions contre un accident possible. Pl. Foudres : *les carreaux de Jupiter.*

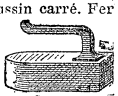
Carreau.

CARRÉE (*ka-ré*) n. f. Couronne de bois à laquelle on attache les draperies d'un lit. Une des notes de l'ancienne musique, appelée aussi *brève*. Adjectiv. : *note carrée*. *Arg.* Chambre d'habitation.

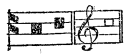
Notes carrées.

CARREFOUR (*ka-re*) n. m. (lat. pop. *quadrifurcum*). Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues. *Manières, langage de carrefour*, manières, langage trivials.

CARRELAGE (*ka-re*) n. m. Action de carreler. Assemblage de carreaux.

CARRELER (*ka-re-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *nous carrellerons.*) Paver en carreaux. Raccommoder de vieux souliers. ANT. **Décarreler.**

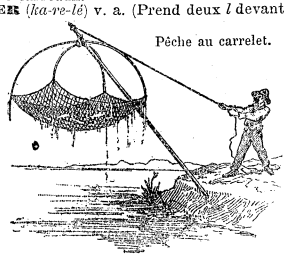
Pêche au carrelet.

CARRELET (*ka-re-lè*) n. m. (de *carreau*). Grosse aiguille à l'usage des bourreliers. Règle quadrangulaire. Châssis d'un blanchet. Filet carré, monté sur deux cerceaux croisés, attachés au bout d'une perche, pour pêcher le menu poisson. Nom vulgaire de la plie franche.

CARRELETTE (*ka-re-lè-te*) n. f. Lime plus petite que le carreau.

CARRELEUR (*ka-re*) n. m. Ouvrier qui pose le carreau. Savetier ambulant.

CARRELURE (*ka-re*) n. f. (de *carreler*). Ressemelage de vieilles chaussures.

CARRÉMENT (*ka-ré-man*) adv. En carré. A angle droit, d'équerre : *disposer carrément deux madriers. Fig.* Franchement : *répondez carrément.*

CARRER (*ka-ré*) v. a. (lat. *quadrare*). Rendre carré : *carrer une pierre.* Multiplier par le nombre même : *carrer un nombre.* Convertir en un carré équivalent : *carrer un cercle est une opération impossible.* **Se carrer** v. pr. Se mettre à l'aise : *se carrer dans un fauteuil.* Se donner un air important. Au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.

Carrick.

CARRICK (*ka-rik*) n. m. (mot angl.). Redingote à plusieurs collets.

CARRIER (*ka-ri-é*) n. m. Ouvrier qui extrait la pierre. Celui qui exploite une carrière.

CARRIÈRE (*ka-ri*) n. f. (ital. *carriera*). Lieu fermé de barrières, pour les courses de chevaux ou de chars : *il ne déplaisait pas à Néron de triompher dans la carrière.* Course à parcourir. *Fig.* Cours de la vie : *bien remplir sa carrière.* Profession : *embrasser la carrière des armes. Absol.* La carrière diplomatique. *Entrer dans la carrière*, débuter dans une entreprise difficile. *Donner carrière*, donner pleine liberté.

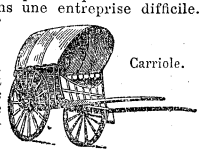
Carriole.

CARRIÈRE (*ka-ri*) n. f. (lat. pop. *quadraria*). Lieu d'où l'on extrait la pierre : *les carrières de Syracuse servirent de prison aux soldats athéniens.*

CARRIOLE (*ka-ri*) n. f. (ital. *carriuola*). Petite charrette couverte et suspendue. Par dénigrement, mauvaise voiture quelconque.

CARROSSABLE (*ka-ro-sa-ble*) adj. Que les voitures peuvent parcourir : *le col du Genèvre est pourvu d'une route carrossable.*

CARROSSE (*ka-ro-se*) n. m. (ital. *carrozza*). Voiture de luxe suspendue, à quatre roues et couverte : *l'usage du carrosse passa d'Italie en France au* XVIe *siècle. Fig. Cheval de carrosse*, homme

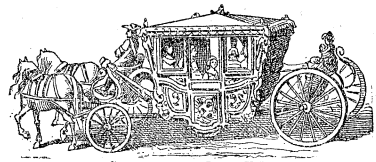
Carrosse, sous Louis XIV.

grossier ou brutal. *Rouler carrosse*, être riche,

CARROSSÉE (*ka-ro-sé*) n. f. *Fam.* Ensemble des personnes que contient un carrosse.

CARROSSER (*ka-ro-sé*) v. a. Transporter en carrosse. Munir d'une carrosserie.

CARROSSERIE (*ka-ro-se-ri*) n. f. Art ou commerce du carrossier. Caisse d'une voiture.

CARROSSIER (*ka-ro-si-é*) n. m. Qui fabrique des voitures de luxe.

CARROUSEL (*ka-rou-zèl*) n. m. (ital. *carosello*). Exercice de parade où des cavaliers exécutent des évolutions variées : *les carrousels ont remplacé les tournois au* XVIIe *siècle.* Lieu où se fait le carrousel.

CARRURE (*ka-ru-re*) n. f. (lat. *quadratura*). Largeur du dos. Forme large, vigoureuse : *les mariniers sont en général d'une belle carrure.*

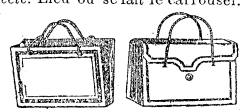
Cartables.

CARTABLE n. m. Carton à dessin. Carton où les écoliers mettent leurs cahiers. Buvard.

CARTAYER (*tè-ié*) v. n. (de *charrette.* — Se conj. comme *balayer.*) Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues, afin d'éviter de trop forts cahots.

CARTE n. f. (du lat. *charta*, papier). Carton mince, obtenu en collant ensemble plusieurs feuilles de papier. Petit carton fin, portant des figures sur une de ses faces et servant à jouer : *les cartes ont été inventées par les Sarrasins.* Billet d'identité et d'admission : *carte d'électeur.* Liste des mets qu'on trouve dans un restaurant. Représentation du globe ou d'une de ses parties : *carte marine. Carte de visite*, sur laquelle on a fait imprimer son nom. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir au moyen des combinaisons qu'elles peuvent présenter. *Fig. Le dessous des cartes*, ce qu'on cache d'une affaire. *Brouiller les cartes*, embrouiller une affaire. *Donner carte blanche*, pleins pouvoirs. *Perdre la carte*, se troubler. *Jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler. *Jouer sa dernière carte*, faire une suprême et dernière tentative.

CARTEL (*tèl*) n. m. (ital. *cartello*). Provocation en duel : *Charles-Quint ne voulut pas accepter le cartel que lui adressa François Ier.* Convention provisoire entre deux partis ennemis pour la rançon, l'échange des prisonniers, l'enterrement des morts. Encadrement de certaines pendules qui s'appliquent à la muraille. Ces pendules elles-mêmes.

CARTE-LETTRE (*lè-tre*) n. f. Carte postale fermée, tarifée comme les lettres. Pl. des *cartes-lettres.*

CARTER (*tèr*) n. m. (de *Carter* n. pr.) Pièce abritant la chaîne d'un cycle, les organes d'une automobile.

CARTERIE (*rî*) n. f. Industrie, atelier du fabricant de cartes.

CARTÉSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. (de *Cartesius* n. lat. de Descartes). Philosophie de Descartes. V. DESCARTES (*Part. hist.*).

CARTÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes : *la philosophie cartésienne. Coordonnées cartésiennes*, système de coordonnnées rectilignes, dû à Descartes. (V. COORDONNÉES.) N. m. Partisan de cette doctrine.

CARTE-TÉLÉGRAMME (*gra-me*) n. f. Carte postale transmise, dans l'intérieur de certaines

grandes villes, au moyen de tubes pneumatiques. Pl. des *cartes-télégrammes*. (On dit plutôt CARTE PNEUMATIQUE.)

CARTHAGINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De Carthage.

CARTHAME n. m. Genre de composées dont une espèce est dite *safran bâtard* ou *des teinturiers*.

CARTHAMINE n. f. Principe colorant du carthame, entrant dans la composition du *rouge végétal*.

CARTIER (*ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des cartes à jouer.

CARTILAGE n. m. (lat. *cartilago*). *Anat.* Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve surtout aux extrémités des os : *les cartilages constituent entièrement le squelette des vertébrés inférieurs*.

CARTILAGINEUX, EUSE (*ji-neû, eu-ze*) adj. De la nature du cartilage : *tissu cartilagineux*.

CARTISANE (*za-ne*) n. f. (ital. *carteggiana*). Petit morceau de carton entortillé d'un fil de soie, d'or ou d'argent, qui servait jadis dans certaines broderies.

CARTOGRAPHE n. m. (lat. *carta*, carte, et gr. *graphein*, décrire). Personne qui dresse les cartes de géographie.

CARTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *cartographe*). Art de dresser les cartes de géographie : *Mercator a créé la cartographie scientifique moderne*.

CARTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cartographie : *la science cartographique*.

CARTOMANCIE (*si*) n. f. (de *carte*, et du gr. *manteia*, divination). Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent : *la cartomancie fait encore de trop nombreuses dupes*.

CARTOMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui pratique la cartomancie.

CARTON n. m. (ital. *cartone ;* du lat. *charta*, papier). Carte grossière, fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc. : *le carton durci remplace le bois ou même le fer pour certains usages*. Boîte en carton : *carton à chapeau*. Grand portefeuille de dessin. *Impr.* Partie de feuille comprenant deux feuillets ou quatre pages. Dessin qu'un peintre exécute avant de faire un tableau : *Raphaël a laissé de superbes cartons. Homme de carton*, homme de parade, sans action réelle.

CARTONNAGE (*to-na-je*) n. m. Action de cartonner. Industrie comprenant la fabrication des objets en carton. Ouvrage, couverture en carton.

CARTONNER (*to-né*) v. a. Relier un livre en carton, garnir de carton. V. n. *Fam.* Jouer aux cartes.

CARTONNERIE (*to-ne-ri*) n. f. Art du cartonnier. Fabrique de carton.

CARTONNEUR, EUSE (*to-neur, eu-ze*) n. Ouvrière qui cartonne des livres.

CARTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend du carton ou des petits objets en carton. N. m. Casier garni de cartons pour serrer les papiers.

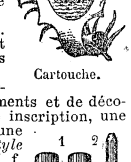

Cartouche.

CARTON-PAILLE (*pa, ll* mll.) n. m. Carton fabriqué avec de la paille hachée.

CARTON-PÂTE n. m. Carton obtenu en traitant des déchets de chiffons et de carton.

CARTON-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. Carton durci avec lequel on fait des ornements, pour les boiseries par exemple.

CARTOUCHE n. m. (ital. *cartoccio*). Encadrement orné d'enroulements et de décorations, dans lequel on place une inscription, une devise, des armoiries, le titre d'une carte géographique, etc. : *le style rocaille a abusé des cartouches*. N. f. Cylindre de carton ou de métal, renfermant la charge d'un fusil, d'un pistolet, etc. : *cartouche à plomb, à balle*, etc.

Cartouches : 1. De chasse ; 2. De fusil Lebel.

CARTOUCHERIE (*ri*) n. f. Local, usine où l'on fabrique des cartouches.

CARTOUCHIÈRE n. f. Sac de cuir où le soldat met ses cartouches, en campagne.

CARTULAIRE (*lè-re*) n. m. (du lat. *chartula*, dimin. de *charta*, papier). Recueil de titres relatifs aux droits temporels d'un monastère, d'une église, etc. : *on a rédigé des cartulaires depuis le* VIIe *siècle*.

CARVI n. m. (*gr. karon*). Espèce d'ombellifères des prairies, aromatique, bisannuelle, dite aussi *cumin des prés*, dont les graines entrent dans la composition de plusieurs liqueurs.

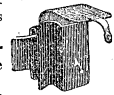

Cartouchière.

CARYOCINÈSE ou **KARYOKINÈSE** (*nè-ze*) n. f. Division indirecte de la cellule vivante.

CARYOPHYLLÉ (*fil-lé*), **E** adj. Se dit des fleurs à cinq pétales dont l'onglet est très allongé. N. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant l'œillet, le lin, la saponaire, etc. (On dit aussi CARYOPHYLLACÉES.)

CARYOPSE n. m. Fruit sec indéhiscent monosperme : *le grain de blé est un caryopse*.

CAS (*kâ*) n. m. (du lat. *casus*, accident). Evénement fortuit : *le cas est extraordinaire*. Circonstance, conjoncture spéciale : *délibérer sur un cas embarrassant. Cas de conscience*, difficulté de conduite dans laquelle l'Eglise permet ou défend, selon les circonstances précises du fait. Fait juridique, position du délinquant : *se mettre dans un mauvais cas. Faire cas*, estimer. **En ce cas**, alors. **En tout cas**, quoi qu'il arrive. **Au cas que**, supposé que. *Gram.* Désinence des substantifs, pronoms, adjectifs, suivant leur rôle dans le discours : *les six cas de la langue latine*.

CASANIER (*za-ni-é*), **ÈRE** n. (du lat. *casa*, maison). Qui aime à rester chez lui. Adj. Qui a rapport aux personnes de ce caractère : *habitudes casanières*.

CASAQUE (*za-ke*) n. f. (ital. *casacca*). Surtout à manches très larges. Vêtement de dessus pour femme. Manteau des mousquetaires et des gardes du corps au XVIIe siècle. Jaquette en soie de couleur voyante, que portent les jockeys. *Fig. Tourner casaque*, changer de parti.

Cascade.

CASAQUIN (*za-kin*) n. m. Espèce de camisole courte. *Pop.* Le corps humain : *tomber sur le casaquin à quelqu'un*.

CASBAH (*kas-bâ*) n. f. (mot ar.). Citadelle et palais d'un souverain, dans les Etats barbaresques.

CASCADE (*kas-ka-de*) n. f. (de l'ital. *cascata*, chute). Chute d'eau naturelle ou artificielle : *la cascade de Gavarnie a 422 mètres de hauteur*. *Fig.* Chute par bonds : *des cascades de louis*. Désordre de conduite.

CASCADER (*kas-ka-dé*) v. n. Tomber en cascade. *Pop.* et *fig.* Avoir une conduite désordonnée.

CASCADEUR, EUSE (*kas-ka-deur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui a une conduite légère.

CASCARILLE (*kas-ka-ri, ll* mll.) n. f. Rubiacée d'Amérique, astringente, appartenant au genre *croton*.

CASCATELLE (*kas-ka-tè-le*) n. f. Petite cascade.

CASE (*ka-ze*) n. f. (lat. *casa*). Cabane des nègres en Amérique : *une case de bambou*. Compartiment d'un meuble, coffre, etc. *Fig.* : *les cases du cerveau*. Carré de l'échiquier, du damier, du trictrac. Chacun des compartiments d'une page réglée de registre.

CASÉEUX, EUSE (*zé-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *caseus*, fromage). De la nature du fromage : *la partie caséeuse du lait ; la matière caséeuse*.

CASÉIFICATION (*zé-i, si-on*) ou **CASÉATION** (*zé-a-si-on*) n. f. *Chim. org.* Action de caséifier.

CASÉIFIER (*zé-i-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Produire la caséine dans le lait.

CASÉINE (*zé-i-ne*) n. f. (du lat. *caseus*, fromage). Substance protéique, qui constitue la majeure partie des albumines du lait.

CASEMATE (*ze-ma-te*) n. f. (ital. *casamatta*). Souterrain voûté d'un fort, d'une citadelle, à l'abri des projectiles.

CASEMATER (*ze-ma-té*) v. a. Garnir de casemates : *il est prudent de casemater les poudrières*.

CASER (*zé*) v. a. Mettre en ordre : *caser des marchandises*. *Fig.* Procurer un emploi : *on ne peut réussir à le caser*. V. n. Au trictrac, faire une case. Remplir une case avec deux dames.

CASERETTE (*ze-rè-te*) n. f. Forme dans laquelle on fait des fromages.

CASERNE (*zèr-ne*) n. f. (lat. *quaterna*). Bâtiment affecté au logement des soldats : *Vauban fit établir les premières casernes*. La troupe entière casernée. *Fig.* Vaste maison mal agencée. *Plaisanteries de caserne*, plaisanteries grossières.

CASERNEMENT (*zèr-ne-man*) n. m. Action de caserner, d'être caserné. Ensemble des constructions et des annexes d'une caserne.

CASERNER (*zèr-né*) v. a. Etablir en caserne. V. n. Etre logé dans une caserne.

CASERNIER (*zer-ni-é*) n. m. Agent du génie militaire, chargé de la conservation du matériel des casernements.

CASÉUM (*zé-om'*) n. m. Syn. de CASÉINE.

CASIER (*zi-é*) n. m. Meuble garni de cases, qui reçoit des cartons, des papiers, etc. : *les casiers d'une bibliothèque*. Nasse en osier pour prendre le homard, la langouste. **Casier judiciaire,** relevé des condamnations encourues par une personne : *avoir un casier judiciaire intact*.

Casier à musique.

CASILLEUX, EUSE (*zi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Se dit du verre insuffisamment recuit, qui se brise sous le diamant au lieu de se couper.

CASIMIR (*zi*) n. m. (de l'angl. *kersey-mere*). Etoffe de laine mince et croisée : *le casimir sert souvent à la fabrication des corsets, des gilets*, etc.

CASINO (*zi*) n. m. (motif. al. signif. *maison de campagne*). Lieu de réunion, de plaisir, particulièrement dans les villes d'eaux : *le casino de Monte-Carlo est d'une belle architecture*.

Casoar.

CASOAR (*zo*) n. m. Genre d'oiseaux coureurs d'Australie, rappelant l'autruche, et dont les plumes sont employées comme ornement.

CASQUE (*kas-ke*) n. m. (de l'esp. *casco*, crâne). Armure défensive, en cuir bouilli ou en métal, qui couvre la tête : *le casque fut la coiffure militaire par excellence des Grecs*. Proéminence osseuse, ou calleuse, qui se trouve sur la tête ou le bec de certains oiseaux. (V. CASQUETTE.) Genre de mollusques à coquille ventrue et irrégulièrement bossuée, qui vivent dans les mers chaudes.

CASQUÉ (*kas-ké*), **E** adj. Coiffé d'un casque.

CASQUET (*kas-kè*) n. m. Forme ancienne du mot CASQUE. *Hort.* Sorte de râteau en bois qui sert à sarcler les allées d'un jardin et les plates-bandes.

CASQUETTE (*kas-kè-te*) n. f. (de *casque*). Coiffure

CASQUETTES : 1. Russe ; 2. Marine ; 3. Anglaise ; 4. De paysan ; 5. De toile ; 6. De soie ; 7. D'automobiliste ; 8. De toile cirée. — CASQUES : 9. De pompier ; 10. De cuirassier ; 11. Colonial ; 12. Militaire, en cuir bouilli.

d'homme avec visière : *la casquette est la coiffure de petite tenue des officiers de marine*.

CASQUETTIER (*kas-kè-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou qui vend des casquettes.

CASSABLE (*ka-sa-ble*) adj. Qui peut être cassé.

CASSAGE (*ka-sa-je*) n. m. Action de casser : *le cassage des minerais s'opère mécaniquement*.

CASSANT (*ka-san*), **E** adj. Fragile, peu flexible : *l'acier est plus dur, mais aussi plus cassant que le fer*. *Fig.* Tranchant, impérieux : *ton cassant*.

CASSATION (*ka-sa-si-on*) n. f. (de *casser*). Annulation juridique d'un arrêté, d'une procédure : *la cassation d'un testament est prononcée par le tribunal civil*. **Cour de cassation,** cour suprême, qui a pour mission de vérifier si la loi a été bien interprétée et si les formes de la procédure ont été exactement suivies : *la Cour de cassation fut créée en 1790*. Peine militaire, par laquelle un caporal ou un sous-officier est cassé de son grade : *la cassation est prononcée par le chef de corps*.

CASSAVE (*ka-sa-ve*) n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

CASSE (*ka-se*) n. f. Action de briser. Objets cassés : *payer la casse*.

CASSE (*ka-se*) n. f. (du gr. *kassia*, cannelle). Syn. de CASSIER. Gousse du cassier, employée comme purgatif doux. PROV. : **Passez-moi la casse, je vous passerai le séné,** faisons-nous de mutuelles concessions.

CASSE (*ka-se*) n. f. (ital. *cassa*). Boîte à compartiments divisée en deux parties, pour mettre les caractères d'imprimerie : *on distingue les lettres du haut de casse et les lettres du bas de casse*. Dans les fonderies, bassin qui reçoit le métal en fusion à sa sortie du fourneau. Poêlon de cuivre, à l'usage des savonniers. Grande cuiller, dont se servent les verriers. *Casse à rôt*, sorte de lèchefrite.

CASSE (*ka-se*) n. f. (de *casser*). Maladie des vins qui en modifie l'aspect et la couleur.

CASSÉ (*ka-sé*), **E** adj. Vieux, infirme : *vieillard tout cassé*. Tremblant : *voix cassée*.

CASSÉ n. m. Degré de cuisson du sucre, tel que, jeté dans l'eau froide, il devient friable.

CASSEAU (*ka-sô*) n. m. *Impr.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères. Petit billot de bois, dont on se sert pour castrer certains animaux.

CASSE-COU (*ka-se*) n. m. invar. Endroit ou il est aisé de tomber : *les sentiers des Pyrénées sont souvent de véritables casse-cou*. Palefrenier qui dresse les chevaux vicieux. Individu imprudent, téméraire. *Interj.* Cri du jeu de colin-maillard.

CASSE-CROÛTE n. m. Petit repas sommaire.

CASSEMENT (*ka-se-man*) n. m. Action de casser. *Cassement de tête*, grande fatigue de tête, d'esprit, causée par un travail assidu, des affaires pénibles, ou par un bruit insupportable. Fatigue.

CASSE-MUSEAU (*zô*) n. m. Sorte de pâtisserie, assez dure à croquer. (Syn. TALMOUSE.) Pl. des *casse-museau* ou *casse-museaux*.

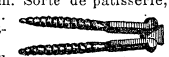
Casse-noisette.

CASSE-NOISETTE ou **CASSE-NOISETTES** (*noi-zè-te*) n. m. Instrument pour casser des noisettes.

CASSE-NOIX (*noi*) n. m. invar. Instrument pour casser des noix.

CASSE-PIERRE ou **CASSE-PIERRES** (*pi-è-re*) n. m. Masse de fer avec laquelle on casse de la pierre ou des pierres. Machine employée au concassage du ballast des voix ferrées. *Bot.* Nom vulgaire donné à la *pariétaire*, à la *saxifrage* et à la *christe-marine*.

CASSER (*ka-sé*) v. a. (du lat. *quassare*, secouer). Briser, rompre. *Fig.* Etourdir : *ce vin casse la tête*. *Casser aux gages*, priver quelqu'un de sa situation, de son emploi. Annuler : *la cour d'appel casse les jugements de première instance*. *Casser un officier*, lui ôter son grade. *Fig. Casser les vitres*, ne garder aucun ménagement. *Casser bras et jambes*, enlever tout courage, tout moyen d'agir. **Se casser** v. pr. Se rompre. (Se dit d'un navire dont la quille se courbe.) *Fam. Se casser la tête*, s'appliquer fortement. *Se casser le nez*, échouer. PROV. : **Qui casse les verres les paye,** celui qui fait le dommage doit le réparer.

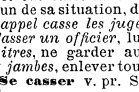
Casseroles.

CASSEROLE (*ka-se*) n. f. (de *casse*). Sorte de poêlon de fer, de cuivre étamé, etc., à fond plat et à manche court.

CASSEROLÉE (*ka-se-ro-lé*) n. f. Le contenu d'une casserole.

CASSE-SUCRE n. m. invar. Instrument pour casser le sucre en morceaux réguliers.

CASSE-TÊTE n. m. Massue des sauvages : *le casse-tête fut sans doute la première arme de l'homme.* Verge courte et flexible, portant une masse de plomb à l'une de ses extrémités. *Fig.* Travail qui demande une grande application : *l'algèbre apparaît aux débutants comme un vrai casse-tête.* Bruit qui fatigue. *Casse-tête chinois*, jeu de combinaison de pièces de bois, etc. Pl. des *casse-tête* ou *casse-têtes*.

CASSETIN (*ka-se*) n. m. *Impr.* Chacun des compartiments d'une casse.

CASSETTE (*ka-sè-te*) n. f. (ital. *cassetta*). Petit coffre. Trésor particulier d'un souverain : *Louis XIV pensionna les écrivains sur sa cassette particulière.*

CASSEUR, EUSE (*ka-seur, eu-ze*) n. Personne dont la profession est de casser. *Casseur de pierres*, celui qui casse les pierres pour l'entretien des routes. Qui casse souvent, par maladresse. Adjectiv. : *cuisinière casseuse.* N. m. Fier-à-bras. *Casseur d'assiettes*, tapageur.

CASSIER (*ka-si-é*) n. m. *Impr.* Armoire où l'on range les casses.

CASSIER (*ka-si-é*) n. m. ou **CASSE** (*ka-s*) n. f. Nom vulgaire de l'acacia de Farnèse, qui produit la *casse*. (On dit aussi *canéficier*.)

CASSINE (*ka-si-ne*) n. f. (ital. *cassina*). Petite maison isolée dans les champs. Bicoque.

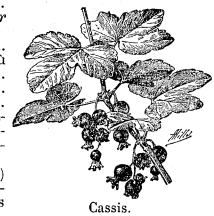

Cassis.

CASSIS (*ka-siss*) n. m. Groseillier à fruits noirs ; le fruit lui-même. Liqueur qu'on en fait.

CASSIS (*ka-si*) n. m. Rigole traversant une route perpendiculairement à sa direction, à l'intersection d'une pente et d'une rampe.

CASSOLETTE (*ka-so-lè-te*) n. f. (esp. *cazoleta*). Vase réchaud à brûler des parfums.

CASSON (*ka-son*) n. m. Pain informe de sucre fin.

CASSONADE (*ka-so*) n. f. (de *casson*). Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSOTE (*ka-so te*) n. f. Casserole à long manche.

Cassolette.

CASSOULET (*ka-sou-lè*) n. m. Ragoût languedocien de haricots blancs avec des filets d'oie ou de canard, du porc et du mouton.

CASSURE (*ka-su-re*) n. f. Endroit où un objet est cassé : *examiner la cassure d'un minéral.*

CASTAGNETTES (*kas-ta-gnè-te*) n. f. pl. (esp. *castañeta*; de *castaña*, châtaigne). Instrument composé de deux petits morceaux de bois ou d'ivoire creusés, que l'on s'attache aux doigts et qu'on fait résonner en les frappant l'un contre l'autre : *les danses espagnoles se ouent avec accompagnement de castagnettes.*

Castagnettes.

CASTANÉACÉES (*kas-ta, é*) n. f. pl. Famille de plantes dont le châtaignier est le type : *le hêtre est une castanéacée.*

CASTE (*kas-te*) n. f. (portug. *casta*, race non mélangée ; du lat. *castus*, pur, sans mélange). Chacune des classes fermées entre lesquelles se partagent les peuples de l'Inde : *caste des brahmines.* Classe de citoyens jouissant de privilèges exclusifs : *la noblesse formait, sous l'ancien régime, une véritable caste.*

CASTEL (*kas-tèl*) n. m. (lat. *castellum*). Ancienne forme du mot *château*, employée en style familier.

CASTILLAN, E (*kas-ti, ll* mll.) adj. et n. De la Castille.

CASTINE (*kas-ti-ne*) n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minerai de fer, pour en favoriser la fusion, quand il contient trop d'argile.

CASTOR (*kas-tor*) n. m. (gr. *kastór*). Genre de mammifères rongeurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord, comprenant deux espèces dont les pieds de derrière sont palmés, et la queue écailleuse aplatie horizontalement. Chapeau fait de poil de castor. —

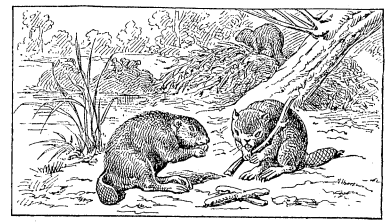

Castors.

Très nuisible aux jeunes arbres, qu'ils coupent la nuit et transportent dans les cours d'eaux pour consolider les barrages qu'ils établissent, les castors élèvent de véritables villages avec des huttes de terre maçonnée et détournent les eaux courantes en établissant des séries de biefs. On chasse les castors pour leur fourrure très estimée.

CASTORÉUM (*kas-to-ré-om'*) n. m. Excrétion sébacée du castor, employée en thérapeutique comme antispasmodique.

CASTORINE (*kas-to*) n. f. Etoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION (*kas-tra, si-on*) n. f. (lat. *castra*, camps, et *metari*, mesurer). Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

CASTRAT (*kas-tra*) n. m. (lat. *castratus*). Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix de soprano : *les castrats de la chapelle Sixtine.*

CASTRATION (*kas-tra-si-on*) n. f. (de *castrat*). Ablation d'un organe nécessaire à la génération.

CASTRER (*kas-tré*) v. a. Pratiquer la castration.

CASUALITÉ (*zu-a*) n. f. Qualité de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE (*zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *casus*, accident). Fortuit, accidentel. N. m. Ensemble des bénéfices variables qui s'ajoutent à un traitement fixe : *le casuel d'une cure.*

CASUELLEMENT (*zu-è-le-man*) adv. Fortuitement, par hasard. (Peu us.)

CASUISTE (*zu-is-te*) n. m. (du lat. *casus*, cas). Théologien qui s'attache à résoudre les cas de conscience : *un casuiste subtil.*

CASUISTIQUE (*zu-is-ti-ke*) n. f. Partie de la théologie, qui traite des cas de conscience : *Pascal a flétri pour son indulgence la casuistique espagnole.*

CATACHRÈSE (*krè-ze*) n. f. (gr. *katakhrèsis*). Figure de rhétorique, qui consiste à employer un mot dans un sens différent de son sens propre, par suite de l'absence, dans la langue, d'un terme littéral : *les bras d'un fauteuil.*

CATACLYSME (*klis-me*) n. m. (gr. *kataklusmos*). Déluge, grand bouleversement de la surface du globe ; catastrophe. *Fig.* : *le cataclysme de 1914.*

CATACOMBES (*kon-be*) n. f. pl. (ital. *catacomba*). Souterrains où l'on enterrait les morts. V. *Part. hist.*

CATACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) n. f. (du gr. *kata*, contre, et *akouein*, écouter). Partie de l'acoustique, qui a pour objet l'étude des échos.

CATADIOPTRIQUE n. f. (combinaison des mots *catoptrique* et *dioptrique*). Partie de la physique, concernant les effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

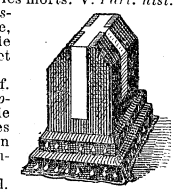

Catafalque.

CATAFALQUE n. m. (ital. *catafalco*). Décoration funèbre qu'on élève au-dessus d'un cercueil : *les artistes italiens dressèrent à Michel-Ange mort un magnifique catafalque.*

CATAIRE (*tè-re*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de népète, l'*herbe aux chats.*

CATALAN, E adj. et n. De la Catalogne. *Méthode catalane*, procédé métallurgique d'après lequel on convertit directement le minerai en fer, sans l'avoir fait passer par l'état de fonte.

CATALECTES (*lèk-te*) n. m. pl. (gr. *katalecta*). Recueil de morceaux choisis.

CATALECTIQUE (*lèk*) adj. (gr. *katalèktikos*). Se dit d'un vers grec ou latin qui se termine par un pied incomplet : *pentamètre catalectique*.

CATALEPSIE (*lèp-si*) n. f. (du gr. *katalêpsis*, surprise). Etat particulier dans lequel la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus : *la catalepsie se distingue de la mort par l'absence de putréfaction*.

CATALEPTIQUE (*lèp*) adj. Atteint de catalepsie. Qui a rapport à la catalepsie : *sommeil cataleptique*.

CATALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du gr. *katalogos*, dénombrement). Liste, énumération par ordre : *catalogue de plantes, de livres*.

CATALOGUER (*ghé*) v. a. (de *catalogue*). Inscrire par ordre des plantes, des livres, etc.

CATALPA n. m. Genre de bignoniacées du nord de l'Amérique, à fleurs blanches tachées de pourpre.

CATALYSE (*li-ze*) n. f. (du gr. *katalusis*, dissolution). Action qu'exercent certains corps sur la composition de certains autres, sans être eux-mêmes modifiés.

CATALYSEUR (*zeur*) n. m. Corps qui provoque une action catalytique.

CATALYTIQUE adj. Qui se rapporte à la catalyse : *phénomènes catalytiques*.

CATAPHRACTE n. f. (du gr. *kataphraktês*, cuirasse). *Antiq.* Armure de cavalerie, faite d'une toile ou d'une peau, sur laquelle on cousait des écailles de métal.

CATAPLASME (*plas-me*) n. m. (du gr. *kataplasma*, application). Bouillie médicinale épaisse, qu'on applique entre deux linges sur une partie du corps, pour amollir et résoudre les inflammations : *les cataplasmes résolutifs hâtent la maturation des abcès*.

CATAPULTE n. f. (lat. *catapulta*). Machine de guerre mue par des cordes tordues, dont se servaient

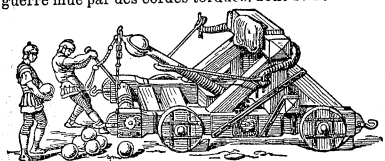

Catapulte.

les anciens pour lancer des pierres, des traits : *la catapulte a été d'un usage courant chez les Macédoniens, les Carthaginois et les Romains*.

CATARACTE n. f. (du gr. *kataraktês*, rupture). Chute d'un fleuve ou d'une rivière qui se précipite d'une grande hauteur : *la cataracte du Niagara*. Opacité du cristallin ou de ses membranes, qui produit une cécité complète ou partielle : *la cataracte se guérit par l'ablation du cristallin*.

CATARRHAL (*ta-ral*), **E, AUX** adj. Qui tient du catarrhe : *toux catarrhale*.

CATARRHE (*ta-re*) n. m. (du gr. *katarhein*, couler en bas). Inflammation aiguë ou chronique des muqueuses, avec hypersécrétion. Gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE (*ta-reû, eu-ze*) adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux*.

CATASTROPHE (*tas-tro-fe*) n. f. (du gr. *katastrophê*, retour). Evénement décisif et funeste : *l'éruption du Vésuve en l'an 79 de notre ère fut une épouvantable catastrophe*. Dans un poème dramatique, événement décisif qui dénoue l'action.

CATÉCHÈSE (*chè-ze*) n. f. (gr. *katechêsis*). Instruction religieuse par demandes et par réponses.

CATÉCHISATION (*chi-za-si-on*) n. f. Action de catéchiser : *la catéchisation des infidèles*.

CATÉCHISER (*chi-zé*) v. a. (de *catéchisme*). Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig.* Tâcher de persuader.

CATÉCHISME (*chis-me*) n. m. (gr. *katêchismos*). Instruction sur les principes et les mystères de la foi : *assister au catéchisme*. Livre qui contient cette instruction : *chaque diocèse a son catéchisme*.

CATÉCHISTE (*chis-te*) n. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.

CATÉCHUMÉNAT (*ku-mé-na*) n. m. Etat du catéchumène.

CATÉCHUMÈNE (*ku*) n. (du gr. *katêkhoumenos*, instruit de vive voix). Prosélyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

CATÉGORIE (*ri*) n. f. (du gr. *katêgoria*, attribut). Suivant Aristote, chacun des genres les plus généraux dans lesquels se rangent les objets de la pensée : *le lieu et le temps sont des catégories*. *Fig.* Classe d'objets de même nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie*.

CATÉGORIQUE adj. Qui affirme d'une manière absolue. Clair, précis : *mise en demeure catégorique*. ANT. **Equivoque, évasif.**

CATÉGORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement*.

CATÉNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *catena*, chaîne). Qui s'enchaîne, en parlant de certains organes ou appareils.

CATGUT (*kat'-ghut'*) n. m. (mot angl.). Corde formée d'intestins de chèvre ou de chat, employée en chirurgie pour les sutures.

CATHARTIQUE adj. (du gr. *kathartikos*, qui purge). Se dit des purgatifs non drastiques. N. m. : *un cathartique*.

CATHÉDRAL, E adj. Qui a rapport au siège épiscopal : *chanoine cathédral*.

CATHÉDRALE n. f. (du lat. *cathedra*, chaire). Eglise épiscopale d'un diocèse.

CATHÉTÉRISME (*ris-me*) n. m. (du gr. *kathêtêr*, sonde). Introduction d'une sonde ou d'une bougie dans un canal ou dans un conduit naturel.

CATHÉTOMÈTRE n. m. (du gr. *kathêtos*, vertical, et *metron*, mesure). Instrument de physique servant à évaluer la différence de niveau de deux points.

CATHODE n. f. *Electr.* Pôle négatif d'une pile, d'une ampoule.

CATHODIQUE adj. Qui émane de la cathode. *Rayons cathodiques*, rayons qui partent de la cathode dans une ampoule électrique vide d'air.

CATHOLICISME (*sis-me*) n. m. Religion catholique : *le catholicisme est la religion de la majorité des Français*.

CATHOLICITÉ n. f. Doctrine de l'Eglise catholique. Ensemble des peuples catholiques : *le pape est le chef de la catholicité*.

CATHOLICON n. m. Electuaire de rhubarbe et de séné, considéré autrefois comme une panacée.

CATHOLIQUE adj. (du gr. *katholikos*, universel). Qui appartient à la religion romaine : *Henri IV se fit catholique*. **Sa Majesté Catholique,** le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique : *les catholiques et les protestants ensanglantèrent au XVIe siècle la France de leurs luttes*.

CATHOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.

CATI n. m. (de *catir*). Apprêt gommé, qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées : *donner le cati à du drap*.

CATILINAIRE (*nè-re*) n. f. Satire violente (en souvenir des *Catilinaires* de Cicéron).

CATIR, LAC (*ll* mll., *ak*) ou **CATILLARD** (*ll* mll., *ar*) n. m. Grosse poire d'hiver qu'on mange cuite.

CATIMINI (EN) loc. adv. *Fam.* En cachette.

CATIN n. f. *Fam.* Femme de mauvaises mœurs.

CATIR v. a. (lat. pop. *coactire*). Donner le cati, le lustre à une étoffe. ANT. **Décatir.**

CATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de catir : *le catissage s'opère à la presse hydraulique*.

CATISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui donne le cati. ANT. **Décatisseur.**

CATOGAN n. m. V. CADOGAN.

CATOPTRIQUE n. f. (du gr. *katoptron*, miroir). Partie de l'optique, qui traite de la lumière réfléchie.

CAUCASIEN, ENNE (*kô-ka-zi-in, è-ne*) adj. et n. ou **CAUCASIQUE** (*kô-ka-zi-ke*) adj. Du Caucase : *la race blanche est appelée aussi* caucasienne *ou* caucasique.

CAUCHEMAR (*kô*) n. m. (lat. *calcare*, fouler, et germ. *mar*, démon). Rêve pénible, avec sensation

d'oppression, d'étouffement : *avoir le cauchemar. Fig.* et *fam.* Personne ennuyeuse et incommode : *cet homme est mon cauchemar.*

CAUCHOIS, E (*kô-choi, oi-ze*) adj. et n. Du pays de Caux.

CAUDAL, E, AUX (*kô*) adj. (du lat. *cauda*, queue). De la queue : *nageoire caudale; plumes caudales.*

CAUDATAIRE (*kô-da-tè-re*) n. m. (du lat. *cauda*, queue). Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un prélat. *Fig.* Adulateur.

CAUDRETTE (*kô-drè-te*) n. f. Sorte de balance à pêcher les homards, les langoustes, etc.

CAULESCENT (*kô-lès-san*), **E** adj. (du lat. *caulis*, tige). Qui est pourvu d'une tige : *plante caulescente.* ANT. **Acaule.**

CAULINAIRE (*kô-li-nè-re*) adj. Qui provient ou dépend de la tige : *feuilles caulinaires.*

CAURIS (*kô-ri*) n. m. Petite coquille, qui sert de monnaie dans l'Inde et au Sénégal.

CAUSAL (*kô-zal*), **E** adj. (du lat. *causa*, cause). Qui annonce un rapport de cause à effet.

CAUSALITÉ (*kô-za*) n. f. Rapport qui unit la cause à son effet : *le principe de causalité.*

CAUSANT (*kô-zan*), **E** adj. Qui aime à causer.

CAUSATIF, IVE (*kô-za*) adj. *Gram.* Syn. de CAUSAL.

CAUSATIVEMENT (*kô-za, man*) adv. En agissant comme cause.

CAUSE (*kô-ze*) n. f. (lat. *causa*). Principe, ce qui fait que la chose est. Motif, sujet : *agir sans cause.* Intérêt, parti : *défendre la cause de l'innocence.* Procès : *les causes célèbres passionnent l'opinion publique.* **Cause finale,** fin pour laquelle une chose est faite. **A cause de** loc. prép. En considération de. (La locution *à cause que* pour *parce que* est archaïque.) ANT. **Effet, résultat, conséquence.**

CAUSER (*kô-zé*) v. a. Etre cause de : *un coup d'éventail causa la prise d'Alger.*

CAUSER (*kô-ze*) v. n. S'entretenir familièrement. (On dit *causer avec quelqu'un* et non *causer à quelqu'un.*) Parler trop, inconsidérément : *il ne fait que causer.*

CAUSERIE (*kô-ze-rî*) n. f. Action de causer. Conversation familière : *le ton de la causerie n'est pas celui de la conférence.*

CAUSETTE (*kô-zè-te*) n. f. *Fam.* Petite causerie : *faire la causette.*

CAUSEUR, EUSE (*kô-zeur, eu-ze*) adj. et n. Qui aime à causer. ANT. **Silencieux, taciturne.**

Causeuse.

CAUSEUSE (*kô-zeu-ze*) n. f. Petit canapé pour deux personnes.

CAUSSE (*kô-se*) n. m. (du lat. *calx*, chaux). Nom donné aux plateaux calcaires qui bordent les Cévennes au sud-ouest : *les causses du Gévaudan, du Tarn*, etc.

CAUSTICITÉ (*kos-ti*) n. f. Caractère de ce qui est corrosif : *la causticité des acides. Fig.* Penchant à dire des choses mordantes.

CAUSTIQUE (*kôs-ti-ke*) adj. et n. m. (du gr. *kaustikos*, qui brûle). Corrosif : *remède caustique* ou, substantiv., *un caustique Fig.* Mordant, satirique : *Fontenelle avait l'humeur caustique.* N. f. *Physiq. Caustique par réflexion* ou *par réfraction*, courbe qui enveloppe des rayons lumineux réfléchis par un miroir concave, ou réfractés, ces rayons provenant d'un point lumineux.

CAUTÈLE (*kô*) n. f. (lat. *cautela*). Prudence rusée.

CAUTELEUSEMENT (*kô, ze-man*) adv. D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE (*kô-te-leû, eu-ze*) adj. Fin, rusé : *esprit cauteleux.* (Se prend en mauv. part.)

CAUTÈRE (*kô*) n. m. (gr. *kautèrion*). Agent mécanique ou chimique, qui brûle les chairs. Plaie qu'on entretient pour la suppuration : *l'effet du cautère est d'attirer à l'extérieur une inflammation qui atteindrait un organe profond.* PROV. : **C'est un cautère sur une jambe de bois,** se dit d'un remède qui ne peut servir à rien, d'un moyen inefficace, etc.

CAUTÉRISATION (*kô, za-si-on*) n. f. Action de cautériser.

CAUTÉRISER (*kô, zé*) v. a. Brûler avec un caustique ou un fer rouge : *il faut se hâter de cautériser la morsure d'un chien que l'on croit enragé.*

CAUTION (*kô-si-on*) n. f. (lat. *cautio*). Personne qui s'engage à remplir les obligations contractées par une autre personne, si celle-ci ne le fait elle-même : *se porter caution.* Celui qui s'oblige ainsi. *Fig.* Garantie : *son honneur est ma caution. Sujet, sujette à caution*, sur qui l'on ne peut compter.

CAUTIONNEMENT (*kô si-o-ne-man*) n. m. Contrat de garantie donné à un créancier par une tierce personne qui se rend *caution* de l'obligation contractée par un débiteur. Somme déposée en garantie par un comptable, un adjudicataire, etc.

CAUTIONNER (*kô-si-o-né*) v. a. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVAILLON (*va, ll* mll.) n. m. Bande de terre que la charrue vigneronne laisse sur la ligne des ceps.

CAVALCADE n. f. (du lat. *cavalcare*, chevaucher). Promenade à cheval, avec pompe et cérémonie : *les cavalcades du mardi gras.* Troupe de gens à cheval.

CAVALCADER (*dé*) v. n. (de *cavalcade*). Faire une promenade à cheval et en troupe.

CAVALCADOUR adj. m. (ital. *cavalcatore*). Se disait d'un écuyer chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince. N. m. : *un cavalcadour.*

CAVALE n. f. (ital. *cavalla*). Jument. (S'emploie surtout en poésie.)

CAVALERIE (*rî*) n. f. (ital. *cavalleria*). Ensemble de troupes à cheval : *Murat fut le premier général de cavalerie de son temps. Grosse cavalerie*, celle qui est destinée à agir par la *charge* (cuirassiers). *Cavalerie légère*, celle qui est destinée surtout à l'exploration; service d'éclaireurs (chasseurs, hussards, spahis). *Cavalerie de ligne*, celle qui peut remplir éventuellement l'un ou l'autre rôle (dragons).

CAVALIER (*li-é*) n. m. (ital. *cavaliere*). Homme à cheval. Soldat de cavalerie : *un bon cavalier doit aimer son cheval.* Homme qui accompagne une dame *cavalier servant.* Pièce du jeu des échecs. Papier de grand format. Ouvrage de fortification, placé en arrière des retranchements et les dominant. Amas de déblais sur les côtés d'une route, d'un chemin de fer. *Beau cavalier*, jeune homme leste et bien fait. (On emploie quelquef. le fém. *cavalière.*)

CAVALIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Un peu trop libre : *air cavalier.* Brusque, un peu hautain : *réponse cavalière. Plan cavalier, perspective cavalière*, dessin qui présente les objets sous l'angle visuel d'une personne placée en un point élevé, tel que le cavalier d'une fortification.

CAVALIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière cavalière : *répondre cavalièrement à une observation.*

CAVATINE n. f. (ital. *cavatina*). *Mus.* Air court, sans reprise, ni seconde partie.

CAVÉ adj. (lat. *cavus*). Creux : *joues caves. Anat. Veines caves*, les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreillette droite du cœur : *on distingue la veine cave supérieure et la veine cave inférieure.*

CAVE n. f. (du lat. *cavus*, creux). Lieu souterrain où l'on conserve le vin et d'autres provisions : *la température d'une bonne cave doit rester la même toute l'année.* Vin que l'on a dans une cave : *boire toute sa cave.* Caisse à liqueurs. Enjeu, à la bouillotte et autres jeux : *perdre sa cave.*

CAVEAU (*vô*) n. m. Petite cave. Souterrain servant de sépulture.

CAVECÉ, E adj. (de l'esp. *cabeza*, tête). Se dit d'un cheval qui a la tête d'une autre couleur que le corps.

CAVEÇON n. m. (ital. *cavezzone*). Demi-cercle de fer que l'on fixe au nez des chevaux, pour les dompter. Muselière pour les agneaux en sevrage.

CAVER (*vé*) v. a. (du lat. *cavus*, creux). Creuser, miner : *l'eau cave lentement la pierre.*

CAVER (*vé*) v. n. (lat. *cavare*). Mettre un enjeu. **Se caver** v. pr. Faire une mise. ANT. **Décaver.**

CAVERNE (*vèr-ne*) n. f. (lat. *caverna*). Excavation profonde : *l'homme préhistorique a longtemps habité les cavernes.* Retraite de malfaiteurs : *caverne de voleurs.* Creux qui demeure dans un organe (le poumon, par ex.), à la suite d'une maladie.

CAVERNEUX, EUSE (*vèr-neû, eu-ze*) adj. Plein de cavernes : *montagnes caverneuses. Fig.* Sourd, voilé : *voix caverneuse.*

CAVERNICOLE (*vèr*) adj. et n. (de *caverne*, et du lat. *colere*, habiter). Se dit de certains animaux qui recherchent l'obscurité et qui se réfugient ou vivent dans les grottes, les cavernes.

CAVET (*vè*) n. m. (ital. *cavetto*). Moulure concave, dont le profil est d'un quart de cercle.

A, cavet.

CAVIAR n. m. (ital. *caviale*). Aliment russe, très estimé, composé d'œufs d'esturgeon pressés et salés.

CAVICORNES (*kor-ne*) n. m. pl. (du lat. *cavus*, creux, et *cornu*, corne). Famille de mammifères ruminants, comprenant les *antilopes*, les *bœufs*, les *moutons*, etc. S. un *cavicorne*.

CAVITÉ n. f. (lat. *cavitas*). Creux, vide dans un corps solide, dans l'intérieur du corps ou des organes : *les cavités de la terre, du cœur*. ANT. **Saillie, protubérance.**

CAWCHER, ÈRE adj. Se dit, chez les juifs, de la viande abattue selon les rites.

CE pr. dém. m. sing. Cela, la chose ou la personne dont on parle : *ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même*. (On emploie *ce sont* au lieu de *c'est* devant une 3e personne du pluriel exprimée par un nom ou un pronom : *ce sont les vices qui dégradent l'homme; ce sont eux qui le rendent malheureux*. On emploie *c'est* dans les autres cas : *c'est nous, c'est vous; c'est l'intempérance et l'oisiveté qui perdent les hommes*.)

CE, CET (*sèt*) adj. dém. m. sing. ; **cette** f. sing. ; **ces** pl. des deux genres (lat. *ecce iste*), marquant la personne ou la chose qu'on désigne.

Ce. *Chim.* Symbole chimique du *cérium*.

CÉANS (*sé-an*) adv. (de *çà*, ici, et du lat. *intus*, dedans). Ici dedans : *sortez de céans*.

CECI pr. dém. Cette chose-ci. V. CELA.

CÉCITÉ n. f. (lat. *cæcitas*). Etat d'une personne qui a perdu la vue : *Milton fut frappé de cécité*.

CÉCOGRAPHE adj. et n. (lat. *cæcus*, aveugle, et gr. *graphein*, écrire). Celui qui emploie une méthode d'écriture particulière aux aveugles. N. m. Instrument dont les aveugles se servent pour écrire.

CÉCOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *cécographe*). Méthode d'écriture propre aux aveugles.

CÉDANT (*dan*), **E** n. Qui cède son droit.

CÉDER (*dé*) v. a. (du lat. *cedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer*.) Laisser, abandonner : *Carloman céda le pouvoir à Pépin le Bref*. Vendre : *céder un fonds de commerce*. V. n. Se soumettre : *céder à la force*. Succomber : *céder à la douleur*. Se reconnaître inférieur : *céder au mérite*. Plier : *céder sous le poids*.

CÉDILLE (*ill* mil.) n. f. (esp. *cedilla*, petit c). Signe orthographique qui se met sous la lettre *c* devant *a, o, u*, pour lui donner le son de *s* dur, comme dans : *façade, leçon, reçu*.

CÉDRAT (*dra*) n. m. (ital. *cedrato*; de *cedro*, citron). Arbre de l'espèce du citronnier. (On dit aussi CÉDRATIER.) Son fruit : *des cédrats confits*.

Cèdre.

CÈDRE n. m. Genre de conifères d'Asie et d'Afrique, à branches étalées horizontalement : *les cèdres du Liban atteignent 40 mètres de hauteur*.

CÉDULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux cédules : *impôt cédulaire*.

CÉDULE n. f. (lat. *schedula*, feuillet). Billets sous seing privé. *Dr.* Permis de citer. Catégorie dans laquelle sont rangés administrativement les objets ou revenus imposables.

CEINDRE (*sin-dre*) v. a. (lat. *cingere*. — Se conj. comme *craindre*.) Entourer, environner. Mettre autour d'une partie de son corps : *ceindre une épée. Ceindre le diadème*, être élevé au pouvoir souverain. *Ceindre la tiare*, être élu pape.

CEINTURAGE (*sin*) n. m. Action de ceinturer une roue, un obus.

CEINTURE (*sin*) n. f. (lat. *cinctura*). Bande de cuir, d'étoffe, etc., mise autour du milieu du corps. *passer un poignard à sa ceinture*. Endroit du corps où se place la ceinture : *être nu jusqu'à la ceinture*. Ce qui entoure, fortifie : *ceinture de murailles*. Bande métallique entourant une roue, un obus, etc. Chemins de fer autour de Paris : *la Grande et la Petite Ceinture. Ceinture de sauvetage*, appareil servant à maintenir les naufragés sur l'eau. PROV. : **Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée,** mieux vaut jouir de l'estime publique que d'être riche.

CEINTURER (*sin-tu-ré*) v. a. Entourer d'une ceinture, d'une enceinte.

CEINTURON (*sin*) n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre, la baïonnette, etc.

Ceinturon.

CELA pr. dém. Cette chose-là, etc. (CELA se dit par opposition à CECI, pour indiquer une chose plus éloignée qu'une autre. On se sert de CECI pour une chose qui va être expliquée : *retenez bien ceci : le travail est un trésor*. CELA se dit pour une chose dont on vient de parler : *secourez votre prochain : n'oubliez pas cela*.)

CÉLADON n. m. Vert pâle : *céladon clair*. Abat-jour de suspension. Adjectiv. : *un ruban céladon*. (V. *Part. hist.*)

CÉLÉBRANT (*bran*) n. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie : *le célébrant monte à l'autel*.

CÉLÉBRATION (*si-on*) n. f. Action de célébrer : *la célébration d'un mariage, des funérailles*, etc.

CÉLÈBRE adj. (lat. *celeber*). Fameux, renommé : *mieux vaut chercher à être utile qu'à être célèbre*. ANT. **Obscur, ignoré.**

CÉLÉBRER (*bré*) v. a. (de *célèbre*. — Se conj. comme *accélérer*.) Exalter, louer avec éclat : *célébrer un héros*. Accomplir solennellement : *célébrer la messe, un mariage*.

CELEBRET (*sé-lè-brèt*) n. m. (mot lat. signif. *qu'il célèbre*). Pièce signée et scellée par l'évêque, exigée de tout prêtre qui veut dire sa messe dans une paroisse où il n'est pas connu. (On dit aussi ADMITTATUR, mot lat. signif. *qu'il soit admis*.)

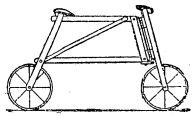
Célérette.

CÉLÉBRITÉ n. f. (de *célèbre*). Grande réputation : *l'estime vaut mieux que la célébrité*. Personnage célèbre : *c'est une de nos célébrités*.

CELER (*lé*) v. a. (lat. *celare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je cèle*.) Cacher. Taire, ne pas révéler. ANT. **Montrer, exhiber.**

CÉLÈRES n. m. pl. (du lat. *celer*, rapide). Corps de cavalerie, créé par Romulus pour lui servir de garde. S. un *célère*.

CÉLÉRETTE (*rè-te*) n. f. Petite draisienne pour enfants.

CÉLERI n. m. (piémont. *seleri*). Nom vulgaire de l'*ache améliorée*, qu'on mange en salade.

Céleri.

CÉLÉRIFÈRE n. m. (lat. *celer*, rapide, et *ferre*, porter). Instrument de locomotion, composé de deux roues reliées par une pièce de bois : *le célérifère est l'ancêtre le plus éloigné de la bicyclette*.

Célérifère.

CÉLÉRITÉ n. f. (lat. *celeritas*), Vitesse, promptitude dans l'exécution : *Napoléon Ier dut la capitulation d'Ulm à la célérité de ses manœuvres*.

CÉLESTE (*lès-te*) adj. (lat. *cœlestis*; de *cœlum*, ciel). Qui appartient au ciel : *les planètes sont des corps célestes. Sphère céleste*, ensemble idéal du ciel, des étoiles, etc. Divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste. Le Père céleste*, Dieu. *Esprits célestes*, qui habitent le séjour des bienheureux. ANT. **Infernal.**

CÉLESTIN (*lès-tin*) n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1221 par Pierre Angélerier, plus tard pape sous le nom de Célestin V : *les célestins portaient la robe blanche et le capuchon noir.*

CÉLESTINE (*lès-ti-ne*) n. f. Minerai généralement bleu, qui est un sulfate naturel de strontiane.

CÉLIBAT (*ba*) n. m. (lat. *cælibatus*). Etat d'une personne non mariée : *les vestales de Rome devaient vivre dans le célibat.* ANT. **Mariage.**

CÉLIBATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui vit dans le célibat : *les législations antiques étaient dures en général aux célibataires.*

CELLE, CELLES (*sè-le*) pron. dém. f. V. CELUI.

CELLÉRIER, ÈRE n. (de *cellier*). Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

CELLIER (*sè-li-é*) n. m. (lat. *cellarium*). Sorte de hangar ou de cave non voûtée, où s'accomplissent les manipulations exigées par la fabrication du vin : *un bon cellier doit être frais, mais non pas humide.*

CELLULAIRE (*sè-lu-lè-re*) adj. Qui est formé de cellules : *tissu cellulaire. Voiture cellulaire*, qui sert à transporter les prisonniers.

CELLULE (*sè-lu-le*) n. f. (lat. *cellula*). Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse : *les cellules des chartreux sont austères et nues.* Prison dans laquelle on isole complètement le détenu. Alvéole des abeilles. *Anat.* Elément fondamental de matière vivante : *la cellule se compose essentiellement d'une masse de protoplasma entourée d'une membrane et renfermant un noyau.*

CELLULEUX, EUSE (*sè-lu-leû, eu-ze*) adj. Divisé en cellules.

CELLULOÏD (*sè-lu-lo-id*) ou **CELLULOÏDE** n. m. (lat. *cellula*, cellule, et gr. *eidos*, forme). Substance fabriquée avec un mélange de camphre et de fulmicoton. — Le celluloïd est solide, dur, transparent comme la corne chauffée ; il prend toutes les formes, et l'on en fait des peignes, des billes de billard, etc. Son inconvénient est d'être très inflammable.

CELLULOSE (*sè-lu-lô-ze*) n. f. (de *cellule*). Principe particulier des corps organisés, qui constitue la partie solide des végétaux.

CÉLOSIE (*zi*) n. f. Espèce d'amarante (*amarante crête-de-coq* ou *passe-velours*), cultivée comme ornementale.

CELTIQUE (*sèl*) adj. Qui concerne les Celtes : *les invasions celtiques ont pénétré jusqu'en Asie Mineure.* N. m. La langue des Celtes.

CELTISANT (*sèl-ti-zan*), **E** n. et adj. Qui s'applique à l'étude des Celtes.

CELUI, CELLE (*sè-le*) pron. dém. ; pl. **CEUX, CELLES** (*seû, sè-le*). Se disent des personnes et des choses. **Celui-ci, celle-ci,** etc., servent à représenter ce qui est le plus proche. **Celui-là, celle-là,** etc., servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

CÉMENT (*man*) n. m. (du lat. *cæmentum*, blocaille). Charbon en poudre dont on entoure un corps métallique pour le cémenter. Substance qui recouvre l'ivoire de la racine des dents.

CÉMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de cémenter un métal : *la cémentation du fer fournit un acier très dur.*

CÉMENTER (*man-té*) v. a. (de *cément*). Modifier la composition d'un métal, particulièrement du fer, en le combinant avec une substance, généralement du carbone, sous l'action d'une forte chaleur.

CÉMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a les caractères du cément : *matière cémenteuse.*

CÉNACLE n. m. (lat. *cænaculum*). Salle à manger où Jésus réunit ses disciples pour la Cène : *la réunion des disciples au cénacle a été magnifiquement représentée par Léonard de Vinci. Fig.* Réunion de littérateurs, d'artistes, etc., qui ont les mêmes idées.

CENDRE (*san-dre*) n. f. (lat. *cinis, cineris*). Résidu de toute combustion : *les cendres contiennent une forte proportion de potasse, qui les fait utiliser pour le lessivage. Réduire en cendres*, brûler complètement. *Renaître de ses cendres*, reprendre une vie nouvelle, comme le phénix. Pl. Restes des morts, par allusion à l'habitude antique de brûler les morts : *les cendres de Napoléon Ier furent ramenées triomphalement en France en 1840.* Résidu des rameaux bénits, dont le prêtre marque le front des fidèles le *mercredi des Cendres*, premier jour du carême : *recevoir les cendres.*

CENDRÉ, E (*san*) adj. Couleur de cendre : *cheveux blond cendré.*

CENDRÉE (*san-dré*) n. f. Ecume de plomb. Petit plomb pour la chasse du menu gibier.

CENDRER (*san-dré*) v. a. Donner une couleur de cendre à : *cendrer un mur.* Mêler de cendres.

CENDREUX, EUSE (*san-dreû, eu-ze*) adj. Plein de cendre.

CENDRIER (*san-dri-é*) n. m. Partie sise au-dessous d'un foyer et où tombe la cendre. Petit plateau où les fumeurs déposent la cendre de leurs cigares.

CENDRILLON (*san-dri, ll* mll.) n. f. V. *Part. hist.* Femme qui se tient toujours au coin du feu. *Fam.* Servante malpropre.

CÈNE n. f. (lat. *cæna*). Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa Passion : *c'est pendant la cène que le Christ institua l'eucharistie.* Cérémonie commémorative de ce repas, où des princes, des prélats servent les pauvres : *la cène se pratique à la cour pontificale le jour du jeudi saint.* Communion sous les deux espèces, chez les protestants.

CENELLE (*nè-le*) n. f. Baie de l'aubépine et du houx.

CÉNOBITE n. m. (gr. *koinos*, commun, et *bios*, vie). Moine qui vit en communauté. Personne qui mène une vie austère, très retirée.

CÉNOBITIQUE adj. Qui appartient au cénobite : *vie cénobitique.*

CÉNOBITISME (*tis-me*) n. m. Etat du cénobite.

CÉNOTAPHE n. m. (gr. *kenos*, vide, et *taphos*, tombeau). Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort dont on n'a pas le corps : *le cénotaphe de Gustave-Adolphe se dresse sur le champ de bataille de Lutz-en.*

CENS (*sanss*) n. m. (lat. *census*). Dénombrement des citoyens tous les cinq ans, chez les Romains : *le cens était effectué par les censeurs.* Au moyen âge, redevance payée par des roturiers à leur seigneur. Quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays : *le cens électoral.*

CENSÉ, E (*san*) adj. (du lat. *censere*, juger). Considéré comme : *nul n'est censé ignorer la loi*

CENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. *Pop.* Par supposition : *être censément le maître.*

CENSEUR (*san*) n. m. (lat. *censor*). Ancien magistrat de Rome. (V. *Part. hist.*) Critique : *Zoïle est resté le type des censeurs impitoyables et malveillants.* Personne préposée par le gouvernement à l'examen des pièces de théâtre, des chansons, etc. Surveillant des études, dans un lycée.

CENSIER (*san-si-é*), **ÈRE** adj. et n. A qui le cens était dû. Qui percevait le cens. Qui payait le cens : *fermier censier.*

CENSITAIRE (*san-si-tè-re*) n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur. Qui paye le cens nécessaire pour être élu ou électeur : *la révolution de 1848 a supprimé en France les censitaires.* Adjectiv. : *électeur censitaire.*

CENSIVE (*san*) n. f. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

CENSORIAL, E, AUX (*san*) adj. Relatif à la censure : *loi censoriale.*

CENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Qui a rapport au cens : *rente censuelle.*

CENSURABLE (*san*) adj. Qui mérite la censure : *conduite censurable.*

CENSURE (*san*) n. f. (lat. *censura*). Fonction de censeur : *la censure de Caton fut d'une exceptionnelle sévérité.* Critique d'un ouvrage. Blâme : *s'exposer à la censure du public.* Jugement ecclésiastique qui prononce un blâme sévère. Examen qu'un gouvernement fait faire des ouvrages avant d'en permettre la publication. Comité des personnes chargées de cet examen.

CENSURER (*san-su-ré*) v. a. Blâmer vivement : *Molière a censuré tous les ridicules de son temps.* Critiquer. Infliger la censure. ANT. **Approuver.**

CENT (*san*) adj. num. (lat. *centum*). Dix fois dix. — Cent prend un *s* quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie : *trois cents hommes.*

Il reste invariable : 1° s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre : *quatre cent huit hommes ;* 2° quand il est employé pour *centième* : *l'an neuf cent, page cinq cent* (pour l'an neuf centième, la page cinq centième). N. m. : *trois cents d'œufs, un cent de piquet. Pour cent*, pour une somme de cent francs : *pr ter à cinq pour cent ; acheter du trois pour cent.*

CENTAINE (*san-tè-ne*) n. f. Cent. Un grand nombre : *par centaines.* Brin de fil ou de soie qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

CENTAURE (*san-tô-re*) n. m. Etre fabuleux, moitié homme, moitié cheval. V. *Part. hist.*

Centaurée.

CENTAURÉE (*san-tô-ré*) n. f. Genre de composées vivaces ou annuelles très répandues : *la centaurée commune est tonique et fébrifuge.*

CENTAURESSE n. f. Femelle des centaures.

CENTENAIRE (*san-te-nè-re*) adj. et n. Qui a vécu cent ans. Qui a cent ans : *Chevreul mourut centenaire.* N. m. Anniversaire d'un événement mémorable qui revient de cent en cent ans : *le centenaire de la Révolution française a été célébré avec éclat.*

CENTENIER (*san-te-ni-é*) n. m. Dans l'antiquité romaine et au moyen âge, chef d'une troupe de cent hommes.

CENTENNAL (*san-tèn-nal*), **E, AUX** adj. Qui se fait ou qui revient tous les cent ans.

CENTÉSIMAL, E, AUX (*san-té-zi*) adj. Qui est divisé en cent parties : *l'échelle normale du thermomètre est centésimale.* Qui se rapporte à chacune des divisions d'une échelle coupée en cent parties égales : *degrés centésimaux.*

CENT-GARDES (*san*) n. m. pl. Garde particulière de l'empereur Napoléon III. N. m. Soldat de cette troupe : *un cent-garde.*

CENTI (*san*) (du lat. *centum*, cent). Préfixe indiquant la division d'une grandeur par cent : *centimètre, centilitre*, etc.

CENTIARE (*san-ti*) n. m. Centième partie de l'are.— Le centiare est le seul sous-multiple de l'are ; il vaut 1 mètre carré. (Abrév. *ca.*)

CENTIBAR (*san*) n. m. Centième partie du bar.

CENTIEME (*san-ti*) adj. ord. de *cent*. Qui occupe une place, un rang marqué par le numéro *cent*. N. m. La centième partie.

CENTIGRADE (*san-ti*) adj. (préf. *centi*, et lat. *gradus*, degré). Divisé en 100 degrés : *thermomètre centigrade. Géom.* Centième du grade. (Abrév. *cgr.*)

CENTIGRAMME (*san-ti-gra-me*) n. m. Centième partie du gramme. (Abrév. *cg.*)

CENTILITRE (*san*) n. m. Centième partie du litre. (Abrév. *cl.*)

CENTIME (*san*) n. m. Centième partie du franc.

CENTIMÈTRE (*san-ti*) n. m. Centième partie du mètre. (Abrév. *cm.*) *Abusiv.* Ruban, bande divisée en centimètres et qui sert d'instrument de mesure.

CENTIPIÈZE n. m. Centième partie de la pièze. (Abrév. *cpz.*)

CENTISTÈRE (*san-tis-tè-re*) n. m. Centième partie du stère. (Inus.)

CENTISTHÈNE n. m. Centième du sthène. (Abrév. *csn.*). Syn. MÉGADINE.

CENTON (*san*) n. m. (du lat. *cento*, habit fait de morceaux). Poésie dont les vers, les fragments sont empruntés à différents auteurs : *le centon fu très pratiqué par les écrivains de la décadence latine.*

CENTRAGE (*san*) n. m. *Mécan.* Opération par laquelle on détermine le centre d'une figure de pièce. *Phys.* Opération consistant à placer suivant une même ligne droite les axes de toutes les pièces.

CENTRAL, E, AUX (*san*) adj. Qui est au centre. Principal : *bureau central de charité. Feu central*, masse incandescente supposée au centre de la terre. N. m. *Fam.* Elève de l'École centrale.

CENTRALISATEUR, TRICE (*san, za*) adj. et n. Qui centralise.

CENTRALISATION (*san, za-si-on*) n. f. Action de tout réunir en un centre unique d'action, d'autorité, etc. : *la centralisation politique fut réalisée en France par l'ancienne monarchie.* ANT. **Décentralisation.**

CENTRALISER (*san, zé*) v. a. Réunir dans un centre commun : *centraliser des renseignements.* ANT. **Décentraliser.**

CENTRANTHE (*san*) n. m. Genre de valérianacées méditerranéennes, remarquables par la beauté de leurs grands panicules : *le centranthe rouge est aussi appelé* valériane rouge *ou* lilas d'Espagne.

CENTRE (*san-tre*) n. m. (lat. *centrum*). Point situé à égale distance de tous les points d'une ligne ou d'une surface courbe : *centre d'un cercle, d'une sphère.* (V. CIRCONFÉRENCE.) *Centre de figure*, point tel que tous les points de la figure soient deux à deux symétriques par rapport à lui : *le point de rencontre des diagonales d'un rectangle est le centre de la figure. Fig.* Siège principal, lieu où l'activité est le plus intense : *le centre des affaires. Centre d'attraction* ou *de gravitation*, point vers lequel un corps celeste est sans cesse attiré par la force de gravité.

CENTRER (*san-tré*) v. a. Fixer l'axe central d'une pièce, déterminer son centre. Ramener au centre.

CENTRIFUGATION (*san, si-on*). n. f. Division des éléments d'un mélange par application de la force centrifuge.

CENTRIFUGE (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *fugere*, fuir). Qui tend à éloigner du centre : *force centrifuge.* — Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à fuir par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme *force centrifuge.* C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

CENTRIFUGER (*jé*) v.a. Opérer la centrifugation.

CENTRIFUGEUR n. et adj. m. Appareil pour effectuer la centrifugation : *un centrifugeur ; un appareil centrifugeur.*

CENTRIPÈTE (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *petere*, gagner). Qui tend à rapprocher du centre : *force centripète.*

CENT-SUISSES (*san-su-i-se*) n. m. pl. Corps d'infanterie suisse attaché jadis à la garde personnelle du roi de France. S. un *Cent-Suisse.*

CENTUMVIR (*sin-tom*) n. m. (lat. *centum*, cent, et *vir*, homme). Membre d'un tribunal civil de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

CENTUMVIRAL, E, AUX (*sin-tom*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (*sin-tom'-vi-ra*) n. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE (*san*) n. m. et adj. Qui vaut cent fois autant. Loc. adv. : **Au centuple,** cent fois plus, beaucoup plus : *être payé au centuple d'une bonne action.*

CENTUPLER (*san-tu-plé*) v. a. Rendre cent fois aussi grand.

CENTURIE (*san-tu-ri*) n. f. (lat. *centuria ;* de *centum*, cent). *Antiq. rom.* Unité politique et administrative, formée de cent citoyens : *les comices par centuries furent longtemps la principale assemblée politique de Rome.* Corps de cent fantassins.

CENTURION (*san*) n. m. *Antiq. rom.* Chef d'une centurie, subdivision de la légion : *le centurion le plus ancien commandait le manipule.*

CÉNURE ou **CŒNURE** n. m. Larve vésiculaire d'une espèce de ténia, qui vit dans le cerveau des moutons et détermine le *tournis.*

CEP (*cè* — *cèp* devant une voyelle) n. m. (du lat. *cippus*, souche). Fer de prisonnier. (Vx.) Pied de vigne : *les ortolans nichent souvent dans les ceps.*

CÉPAGE n. m. Plant de vigne : *les cépages américains ont servi à reconstituer le vignoble français.*

CÈPE ou **CEPS** (*sèp*) n. m. Bolet comestible : *le cèpe est un champignon très estimé.* (V. CHAMPIGNON.)

CÉPÉE (*pé*) n. f. (du lat. *cippus*, souche). Touffe de tiges ou rejets de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT (*pan-dan*) adv. Pendant ce temps-là : *nous bavardons, et cependant le temps fuit.* Conj. Néanmoins, toutefois : *les moineaux sont pillards, et cependant ils sont utiles.*

CÉPHALALGÉE (*jé*) n. f. (gr. *kephalè*, tête, et *algos*, douleur). Douleur de tête.

CÉPHALALGIQUE adj. Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE adj. (du gr. *kephalè*, tête). De la tête. *Artère céphalique*, la carotide.

CÉPHALOPODES n. m. pl. (du gr. *kephalê*, tête, et *pous, podos*, pied). Classe de mollusques armés d'un bec corné, avec deux yeux latéraux, et munis de huit bras garnis de ventouses (*poulpe, seiche, calmar*, etc.) : *les céphalopodes sont les géants des mollusques.* S. un *céphalopode.*

CÉPHALOTHORAX n. m. (gr. *kephalê*, tête, et *thorax*). Région antérieure du corps (crustacés, arachnides) comprenant la tête et le thorax soudés.

CÉRAME n. m. (gr. *keramos*). Vase de terre cuite. Adjectiv. *Grès cérame*, grès propre à faire des vases.

CÉRAMIQUE adj. (de *cérame*). Qui concerne la fabrication des vases de terre cuite : *l'industrie céramique fut perfectionnée par Bernard Palissy.* N. f. Art de fabriquer des vases, des objets de terre cuite : *les statuettes de Tanagra sont les bijoux de la céramique grecque.*

CÉRAMISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui s'occupe de céramique.

CÉRASTE (*ras-te*) n. m. Vipère d'Egypte : *le céraste est la vipère cornue des déserts d'Afrique.*

CÉRAT (*ra*) n. m. (du lat. *ceratus*, qui contient de la cire). Onguent qui a pour base la cire et l'huile : *le cérat est utilisé pour guérir les gerçures des lèvres.*

CERBÈRE (*sèr*) n. m. Portier brutal, grossier, intraitable. Gardien sévère. V. *Part. hist.*

CERCE (*sèr-se*) n. f. (de *cerceau*). Calibre servant à exécuter une construction d'après une forme donnée : *le bombement d'unechaussée s'établit à l'aide d'une cerce.* Menuiserie entourant les meules d'un moulin.

Cerceaux.

CERCEAU (*sèr-sô*) n. m. (du lat. *circulus*, cercle). Cercle de bois ou de fer. Cercle de bois léger, que les enfants font rouler devant eux en le poussant avec un bâton : *jouer au cerceau.* Pl. Plumes de l'extrémité des ailes des oiseaux de proie.

CERCLAGE (*sèr-kla-je*) n. m. Action de cercler.

CERCLE (*sèr-kle*) n. m. (lat. *circulus*). Surface plane limitée par une circonférence, ou courbe dont tous les points sont à égale distance d'un point fixe appelé centre : *l'aire d'un cercle a pour mesure le produit du carré du rayon par le nombre π ou 3,1416.* La circonférence elle-même : *décrire un cercle. Cercles polaires*, petits cercles de la sphère terrestre, aussi distants du pôle que les tropiques le sont de l'équateur : *cercle polaire arctique, antarctique.* Cerceau de bois ou de fer : *cercle d'un tonneau.* Tonneau : *vin en cercles.* Réunion, assemblée, association : *cercle nombreux.* Lieu où elle se tient : *aller au cercle. Fig.* Etendue, limites : *le cercle des connaissances humaines. Cercle vicieux*, raisonnement où l'on donne comme preuve précisément ce qu'il faudrait prouver.

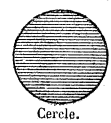

Cercle.

CERCLER (*sèr-klé*) v. a. Garnir, entourer de cercles : *cercler un tonneau.*

CERCOPITHÈQUE (*sèr*) n. m. Genre de singe à longue queue, d'Afrique.

CERCUEIL (*sèr-keu, l* mll.) n. m. (gr. *sarkophagos*). Bière, coffre de bois, de métal, où l'on renferme le corps d'un mort : *les cercueils égyptiens sont couverts de peintures hiératiques. Poétiq.* La mort : *du berceau au cercueil, l'homme est sujet à mille maux. Descendre au cercueil*, mourir.

CÉRÉALE adj. et n. f. (de *Cérès*, déesse des moissons). Se dit des graminées dont les grains servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, surtout réduits en farine (*blé, seigle, avoine, orge, riz, maïs*) : *la plupart des céréales* (ou *des plantes céréales*) *sont originaires de l'Asie occidentale.*

CÉRÉBELLEUX, EUSE (*bèl-leû, eu-ze*) adj. (lat. *cerebellum*). Qui appartient au cervelet : *les artères cérébelleuses sont surtout à la surface du cervelet.*

CÉRÉBRAL, E, AUX adj. (du lat. *cerebrum*, cerveau). Qui appartient au cerveau : *artères cérébrales.* Qui le concerne : *puissance cérébrale; fièvre cérébrale.*

CÉRÉBRO-SPINAL, E, AUX adj. Qui appartient au cerveau et à la moelle épinière : *méningite cérébro-spinale.*

CÉRÉMONIAL, E, AUX adj. Fait en cérémonie. (P. us.) N. m. sans plur. Usage suivi dans les cérémonies religieuses ou politiques : *le cérémonial de la cour d'Espagne était d'un extraordinaire formalisme.* Livre contenant ces usages.

CÉRÉMONIE (*nî*) n. f. (lat. *cæremonia*). Forme extérieure et régulière d'un culte : *les cérémonies du culte romain sont pompeuses.* Pompe, appareil : *grande cérémonie.* Politesse, déférence : *visite de cérémonie.* Civilité gênante : *faire des cérémonies. Sans cérémonie*, sans façon.

Cerf.

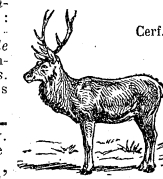

CÉRÉMONIEUSEMENT (*ni-eû-ze-man*) adv. D'une façon cérémonieuse

CÉRÉMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui fait trop de cérémonies : *les Chinois sont excessivement cérémonieux.* Fait avec cérémonie : *accueil cérémonieux.* ANT. **Familier, simple.**

CERF (*sèr* ou *sèrf*) n. m. (lat. *cervus*). Genre de mammifères ruminants, à tête garnie de prolongements osseux et ramifiés (bois) : *la biche est la femelle du cerf. Fig.* et *fam.* Personne qui court très vite. Caractère lâche.

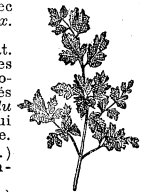

Cerfeuil.

CERFEUIL (*sèr-feu, l* mll.) Genre d'ombellifères très employées comme condiment.

CERF-VOLANT (*sèr-vo-lan*) n. m. Nom vulgaire d'un gros coléoptère à pinces très développées, le *lucane.* Jouet d'enfant, consistant en un polygone, en un cœur, etc., composé de baguettes légères recouvertes de papier, que l'on fait voler : *c'est au moyen d'un cerf-volant que Franklin reconnut la vraie nature de la foudre.* — Ce jouet, perfectionné, sert à élever dans les hautes régions des appareils météorologiques enregistreurs, à porter une amarre d'un navire à la terre, etc. Pl. *des cerfs-volants.*

Cerf-volant.

CÉRIFÈRE adj. Qui produit de la cire : *plante, insecte cérifère.*

CÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les cellules d'un végétal s'incrustent de cire.

CÉRISAIE (*zè*) n. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE (*ri-ze*) n. f. (lat. *cerasus*). Fruit du cerisier. Adjectiv. Qui est de la couleur de la cerise : *des rubans cerise. Rouge cerise*, couleur claire et vive, que prend un corps suffisamment chauffé.

Cerf-volant.

CERISETTE (*zè-te*) n. f. Cerise séchée. Nom vulgaire de la morelle faux piment. Boisson à base de cerises.

CERISIER (*zi-é*) n. m. Genre de rosacées, voisin du genre prunier, tribu des amygdalées, et produisant la cerise : *le cerisier est originaire d'Asie Mineure.*

Cerises.

CÉRITE n. f. Silicate hydraté naturel de cérium : *la cérite est infusible au chalumeau.* (On dit aussi CÉRÉTITE.)

CÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Métal contenu dans certains minerais, tels que la cérite, l'orthite, et dont l'oxyde, mélangé à ceux de

thorium, yttrium, etc., sert à la fabrication des manchons à incandescence.

CERNE (*sèr-ne*) n. m. (du lat. *circinus*, compas). Cercle. Couche concentrique d'un arbre coupé en travers : *le nombre des cernes sert à reconnaître l'âge d'un arbre.* Marbrure qui se forme autour d'une plaie. Cercle bleuâtre autour des yeux battus. (On dit aussi CERNURE.)

CERNÉ, E (*sèr*) adj. Entouré. *Yeux cernés*, entourés d'un cerne.

CERNEAU (*sèr-nô*) n. m. Chair des noix vertes. *Vin de cerneaux*, bon à boire à l'époque des noix vertes.

CERNER (*sèr-né*) v. a. (de *cerne*). Faire une incision autour de : *cerner un arbre.* Faire des cerneaux : *cerner des noix.* Investir pour empêcher qu'on ne sorte, qu'on ne parte : *César cerna Vercingétorix dans Alésia. Fig.* Circonvenir : *cerner quelqu'un.*

CÉROPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) n. f. (gr. *kêros*, cire, et *plastês*, qui façonne). L'art de modeler en cire : *la céroplastique était connue des anciens.*

CERTAIN, E (*sèr-tin, è-ne*) adj. (lat. *certus*). Indubitable, vrai : *fait certain.* Qui n'a aucun doute : *témoin certain de ce qu'il a vu.* Sûr, assuré : *gage certain.* Déterminé : *se réunir à certaines heures.* Un, quelque, de quelque prix : *certain auteur; vin d'une certaine renommée.* N. m. Chose certaine : *préférer le certain à l'incertain.* ANT. **Incertain, douteux.**

CERTAINEMENT (*sèr-tè-ne-man*) adv. Assurément, indubitablement.

CERTES (*sèr-te*) adv. Très certainement.

CERTIFICAT (*sèr, ka*) n. m. Ecrit officiel ou dûment signé d'une personne compétente qui atteste un fait : *un certificat de bonne conduite. Certificat de vie*, pièce officielle attestant qu'une personne est vivante. *Certificat d'études*, diplôme témoignant, après examen, qu'un élève des écoles primaires a terminé ses études. (Le candidat doit avoir douze ans. Il y a aussi un certificat concernant les études primaires supérieures, certaines études secondaires, etc.) *Par ext.* Preuve, assurance : *soyez tempérants, c'est un certificat de longue vie.*

CERTIFICATEUR (*sèr*) n. m. Qui certifie quelque chose. Celui qui garantit en sous-ordre la solvabilité d'une première caution. Adjectiv. : *agent certificateur.*

CERTIFICATIF, IVE (*sèr*) adj. Qui est propre à certifier : *pièces certificatives.*

CERTIFICATION (*sèr, si-on*) n. f. Assurance donnée par écrit.

CERTIFIER (*sèr, fi-é*) v. a. (du lat. *certum*, certain, et *facere*, faire.— Se conj. comme *prier.*) Donner, assurer comme certain, affirmer, attester : *Galilée certifia que la terre tourne. Certifier une caution*, promettre de remplacer au besoin la personne qui la première s'est portée caution.

CERTITUDE (*sèr*) n. f. (lat. *certitudo*). Qualité de ce qui est certain : *la certitude d'un événement historique est souvent difficile à contrôler.* Conviction, adhésion entière et volontaire de l'esprit à un fait, à une opinion : *Jeanne d'Arc avait la certitude de sauver la France.* ANT. **Doute, incertitude.**

CÉRULÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Qui a une teinte bleuâtre.

CÉRUMEN (*mèn'*) n. m. (du lat. *cera*, cire). Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui forme le cérumen. Qui tient de la cire : *matière cérumineuse.*

CÉRUSE (*ru-ze*) n. f. (lat. *cerussa*). Carbonate de plomb, appelé aussi BLANC DE CÉRUSE OU BLANC D'ARGENT, et que l'on emploie en peinture : *la céruse est un poison violent.* (La loi du 1er juillet 1915 en interdit l'emploi dans les travaux de peinture.)

CÉRUSITE (*zi-te*) n. f. Carbonate naturel de plomb. Syn. BLANC DE CÉRUSE.

CERVAISON (*sèr-vè-zon*) n. f. Epoque où le cerf est gras et bon à chasser (de juin à mi-septembre).

CERVEAU (*sèr-vô*) n. m. (lat. pop. *cerebellum*). *Anat.* Masse de matière nerveuse qui occupe le crâne des vertébrés et qui est le siège des sensations et le principe des mouvements volontaires : *chez les vertébrés, le cerveau présente de nombreuses circonvolutions séparées par des sillons ou scissures. Fig.* Esprit, intelligence, jugement : *Napoléon Ier fut le cerveau le plus puissant de son temps.* **Cerveau brûlé,** homme exalté, extravagant.

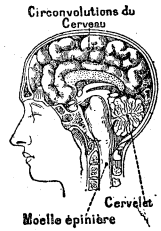

CERVELAS (*sèr-ve-la*) n. m. (ital. *cervellato*). Saucisse grosse et courte, faite de chair hachée, salée et épicée.

CERVELET (*sèr-ve-lé*) n. m. Partie postérieure et inférieure de l'encéphale. (V. CERVEAU.)

CERVELLE (*sèr-vè-le*) n. f. Substance du cerveau : *retiré de la tête, le cerveau n'est plus qu'une cervelle. Fig.* Entendement, esprit. *Homme, tête sans cervelle*, fou, évaporé. *Fam. Brûler la cervelle*, tuer d'un coup d'arme à feu dans la tête. *Rompre la cervelle*, fatiguer par du bruit, des importunités.

CERVICAL, E, AUX (*sèr*) adj. (du lat. *cervix, icis*, nuque, etc.). Qui appartient au cou : *la tête s'appuie sur la première vertèbre cervicale.*

CERVIDÉS (*sèr*) n. m. pl. Famille de ruminants, ayant pour type le genre *cerf.* S. un *cervidé.*

CERVIER (*sèr-vi-é*) adj. m. V. LOUP-CERVIER.

CERVOISE (*sèr-voi-ze*) n. f. (lat. *cerevisia*). Bière des anciens Gaulois. (Vx.)

CES (*sè*) adj. dém. V. CE.

CÉSALPINIE (*zal-pi-ni*) n. f. Genre de légumineuses des pays chauds et tempérés, dont plusieurs espèces fournissent des bois tinctoriaux (bois de Brésil, de campêche, etc.).

CÉSAR (*zar*) n. m. Empereur de la famille de Jules César : *Suétone a écrit l'histoire des douze Césars.* Titre donné, depuis Dioclétien, à l'héritier présomptif de l'empire romain. Associé au gouvernement. Roi, empereur, souverain.

CÉSARÉVITCH (*za*) n. m. V. TSARÉVITCH.

CÉSARIEN, ENNE (*za-ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport ou qui est dévoué à Jules César ou aux Césars, ou à un souverain. **Opération césarienne,** opération chirurgicale, pratiquée dans certains accouchements. N. m. Partisan de César, des Césars, d'un souverain autoritaire.

CÉSARISME (*za-ris-me*) n. m. Gouvernement de Césars. Domination militaire des souverains portés au pouvoir par la démocratie, mais revêtus d'une autorité absolue.

CESSANT (*sè-san*), **E** adj. Arrêté, suspendu : *toute affaire cessante.*

CESSATION (*sè-sa-si-on*) n. f. (de *cesser*). Discontinuation : *la cessation des payements est le premier acte de la faillite.* ANT. **Continuation.**

CESSE (*sè-se*) n. f. Répit, fin : *il n'avait point de cesse qu'il n'eût réussi.* **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

CESSER (*sè-sé*) v. a. (lat. *cessare*). Discontinuer : *cesser une poursuite.* V. n. Prendre fin : *l'orage a cessé.* ANT. **Continuer.**

CESSIBILITÉ (*sè-si*) n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui peut être cédé.

CESSION (*sè-si-on*) n. f. Action de céder, transport : *la cession d'une créance. Cession de biens*, abandon qu'un débiteur fait de ses biens à ses créanciers.

Ceste.

CESSIONNAIRE (*sé-si-o-nè-re*) n. Bénéficiaire d'une cession.

C'EST-À-DIRE (*sè-ta-di-re*) loc. conj. qui indique explication.

CESTE (*sès-te*) n. m. (lat. *cæstus*). Gantelet, garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat. Pugilat : *remporter le prix du ceste.*

CESTODES n. m. pl. Ordre de vers plats dont le ténia est le type : *les cestodes sont de véritables colonies animales.* S. un *cestode.*

CÉSURE (*zu-re*) n. f. (du lat. *cæsura*, action de couper). Repos ménagé dans un vers pour en régler la cadence : *la césure se place après la sixième syllabe dans l'alexandrin français, après la quatrième ou la cinquième dans le vers de dix syllabes.* Dans

les hexamètres grecs et latins, les césures les plus fréquentes sont la trochaïque et la penthémimère.

CET, CETTE (*sèt', sè-te*) adj. dém. V. CE.

CÉTACÉ, E (du gr. *kêtê*, gros poisson) adj. Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. N. m. pl. Ordre de mammifères, auquel appartiennent les *baleines*, les *cachalots*, les *dauphins*, etc. : *les cétacés contiennent les géants des mammifères*. S. un *cétacé*. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

CÉTÉRAC (*rak*) n. m. Genre de fougères abondantes sur les murs : *le cétérac officinal*.

CÉTOINE n. f. Genre de coléoptères à couleurs métalliques, qui vivent en toutes régions, sur les fleurs ou les plaies des arbres : *la cétoine dorée est souvent appelée* hanneton des roses.

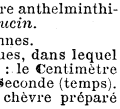
Cétoine.

CEUX, CELLES pron. dém. V. CELUI.

CÉVADILLE n. f. (*ll* mll., *e*). Genre de plantes mexicaines, dont les graines pulvérisées constituent la poudre anthelminthique appelée autrefois *poudre de capucin*.

CÉVENOL, E n. et adj. Des Cévennes.

C. G. S. Système d'unités physiques, dans lequel les trois unités fondamentales sont : le **C**entimètre (longueur), le **G**ramme (masse) et la **S**econde (temps).

CHABICHOU n. m. Fromage de chèvre préparé en Poitou.

CHABLER (*blé*) v. a. Battre à coups de gaule : *chabler des noix*. Attacher un câble à un fardeau. Tordre des torons ensemble pour en former une corde.

CHABLIS (*bli*) n. m. Vin blanc très estimé, récolté à Chablis. Bois abattu dans les forêts par le vent ou l'orage.

CHABOT (*bô*) (pour *chevot* ; de *chef*, tête) n. m. Poisson d'eau douce, de couleur noirâtre. (Il atteint de 12 à 15 centimètres.) Nom vulgaire du cotte.

Chabot.

CHABRAQUE ou **SCHABRAQUE** n. f. (turc *chaprak*). Pièce de drap, ou peau de chèvre ou de mouton, qu'on mettait sur les chevaux de la cavalerie.

CHACAL n. m. (turc *schakal*). Quadrupède carnassier du genre chien, qui tient du loup et du renard et qui habite les pays chauds : *le chacal d'Afrique vit par troupes*. Pl. des *chacals*.

Chacal.

CHACONNE ou **CHACONE** (*ko-n'*) n. f. (esp. *chacona*). Danse très en vogue au XVIIe et au XVIIIe siècle, que l'on exécutait sur un air servant de finale aux ballets. Cet air lui-même.

CHACUN, E pron. ind. s. Chaque personne ou chaque chose. Tout le monde : *chacun le dit*. (*Chacun* ne peut se remplacer par *chaque* : *ces livres coûtent un franc chacun*, et non *chaque*.) PROV. : **Chacun pour soi et Dieu pour tous,** ne nous occupons que de nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de s'occuper des autres.

CHADOUF n. m. Appareil à bascule, employé dans le midi de l'Europe, mais surtout en Tunisie, en Egypte, pour tirer l'eau des puits.

Chadouf.

CHAFOUIN, E adj. et n. (de *chat*, et *fouine*). *Fam.* Maigre, de petite taille, à l'aspect sournois et rusé : *mine chafouine*.

CHAGRIN, E adj. Triste, mélancolique. De mauvaise humeur : *les envieux ont toujours l'air chagrin*. ANT. **Joyeux, gai.**

CHAGRIN n. m. Affliction, souci : *avoir du chagrin*. ANT. **Joie, allégresse.**

CHAGRIN n. m. (turc *sagri*). Cuir grenu, fait de peau d'âne, de cheval, de mulet, etc., et servant à couvrir des boîtes, des livres.

CHAGRINANT (*nan*), **E** adj. Qui chagrine. ANT. **Consolant. réjouissant.**

CHAGRINÉ, E adj. Qui a l'apparence du chagrin.

CHAGRINER (*né*) v. a. Attrister. Préparer une peau en façon de chagrin. ANT. **Réjouir, consoler.**

CHAH n. m. V. SCHAH.

CHAHUT (*cha-u*) n. m. Tapage, scandale : *faire du chahut*. Danse très excentrique : *danser le chahut*.

CHAHUTER (*cha-u-té*) v. a. Bousculer, mettre en désordre. V. n. Faire du chahut. Danser le chahut.

CHAI ou **CHAIS** (*chè*) n. m. (altér. de *quai*). Lieu où sont emmagasinés les vins et les eaux-de-vie : *la température du chai doit être stable*.

CHAÎNAGE (*chè*) n. m. *Arpent*. Action de chaîner.

CHAÎNE (*chè-ne*) n. f. (lat. *catena*). Lien composé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or. Chaîne d'arpenteur*, chaîne de dix mètres, servant à mesurer les terrains. Barre métallique plate, reliant deux murs. Pile en pierre de taille, placée dans un mur pour le consolider : *les chaînes d'encoignures doivent être très solides*. Peine des galères : *condamner à la chaîne*. Ensemble des galériens. Suite d'accidents physiques qui forment une ligne continue : *chaîne de montagnes*. Fils tendus entre lesquels passe la trame. *Fig.* Captivité, sujétion : *les chaînes de l'esclavage. Briser ses chaînes*, se rendre libre. Groupement de personnes qui se passent quelque chose de main en main : *faire la chaîne dans un incendie. Chaîne d'un port*, série de radeaux ou estacade fermant un port. Figure de danse : *chaîne anglaise*. Enchaînement : *la chaîne des idées*.

CHAÎNÉ (*chè-né*), **E** adj. Formé de parties attachées bout à bout : *câble chaîné*.

CHAÎNER (*chè-né*) v. a. Mesurer avec la chaîne d'arpenteur. Relier par des barres métalliques horizontales deux murs dont on veut empêcher l'écartement.

CHAÎNETTE (*chè-nè-te*) n. f. Petite chaîne. *Mécan.* Courbe suivant laquelle se tend un fil homogène, flexible et inextensible, suspendu par ses extrémités à deux points fixes. *Point de chaînette*, point de couture ou de broderie qui ressemble à une chainette.

CHAÎNEUR (*chè*) n. m. Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNIER (*chè-ni-é*) ou **CHAÎNISTE** (*chè-nis-te*) n. m. Ouvrier qui fait des chaînes.

CHAÎNON (*chè*) n. m. Anneau de chaîne. Partie d'une chaîne : *un chaînon de montagnes peu élevé*.

CHAIR (*chèr*) n. f. (vx fr. *car*, *char* ; du lat. *caro*). Substance molle, sanguine et organique de l'animal : *la chair du bœuf est rouge et compacte. Fig.* Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : *la chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. l'pulpe des fruits : *chair du melon. Chair de poule*, peau humaine devenue comme granulée sous l'impression du froid ou d'une émotion. *Avoir la chair de poule*, frissonner. *Couleur de chair* ou *couleur chair*, d'un blanc rose. Pl. *Chairs d'un tableau*, ce que l'on voit à nu des personnages. PROV. : **Il n'est ni chair ni poisson,** se dit d'un homme qui, par faiblesse, flotte entre deux partis opposés.

Chaise.

CHAIRE (*chè-re*) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur, parlent à l'auditoire : *monter en chaire*. *Fig.* Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*. Siège apostolique : *la chaire de saint Pierre*. Fonction de professeur : *chaire de philosophie*.

CHAIS (*chè*) n. m. V. CHAI.

CHAISE (*chè-ze*) n. f. (de *chaire*). Siège à dossier sans bras : *la chaise curule était réservée, à Rome, aux hauts magistrats*. Pièce de fonte qui supporte un arbre de transmission. *Mar.* Sorte de nœud.

Chaise à porteurs.

Chaise à porteurs, siège de luxe, fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes. *Chaise de poste*, voiture pour courir la poste. *Chaise percée*, siège aménagé pour les besoins naturels.

CHAISIER (*chè-zi-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière qui fabrique des chaises. Personne préposée à la location des chaises, dans une église ou un lieu public.

CHALAND (*lan*) ou **CHALAN** n. m. Bateau plat, destiné au transport des marchandises.

CHALAND (*lan*), **E** n. (bas gr. *chelandion*). Acheteur : *dans le commerce, il faut savoir attirer les chalands.*

CHALAZE n. f. Nom des filaments d'albumine tordus qui sont attachés au jaune de l'œuf. Tumeur au bord des paupières.

CHALCOGRAPHE (*kal*) n. m. (du gr. *khalkos*, cuivre, et *graphein*, écrire). Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE (*kal*, *fi*) n. f. Art du chalcographe, gravure : *la chalcographie du Louvre a fourni d'admirables reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture.*

CHALCOGRAPHIQUE (*kal*) adj. Qui se rapporte à la chalcographie.

CHALCOPYRITE (*kal*) n. f. Pyrite de cuivre ou sulfure double naturel de cuivre et de fer. (Ce minerai est employé pour l'extraction du cuivre.)

CHALCOSINE (*kal-ko-zi-ne*) n. f. Pyrite ou sulfure naturel de cuivre, très fusible.

CHALDAÏQUE (*kal-da-i-ke*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens : *langue chaldaïque.*

CHALDÉEN, ENNE (*kal-dé-in, è-ne*) adj. et n. De la Chaldée.

CHÂLE n. m. (ar. *schâl*). Grande pièce de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules : *les châles de cachemire furent introduits en Europe au* XVIIIe *siècle. Châle-tapis*, châle de laine très fort, à dessins de formes régulières ou carrées.

CHALET (*lè*) n. m. Petite maison de bois recouverte de planches, qui sert d'habitation aux montagnards de la Suisse. Toute maison de campagne, même luxueuse, imitant le chalet suisse. *Chalet de nécessité*, petit édicule contenant des cabinets d'aisances publics.

CHALEUR n. f. (lat. *calor*). Phénomène physique par lequel la température d'un corps s'élève : *toute combustion dégage de la chaleur.* Qualité de ce qui est chaud. Sensation que produit un corps chaud. Température élevée, temps chaud : *les grandes chaleurs de l'été ont lieu en général pendant la canicule.* Elévation de la température du corps : *la chaleur de la fièvre. Chaleur animale*, température propre aux êtres vivants. *Chaleur spécifique*, quantité de chaleur absorbée par 1 kilogramme d'un corps, lorsque sa température s'élève de 1 degré. *Fig.* Ardeur : *chaleur du combat.* Zèle, nature pressante : *la chaleur d'une recommandation.* ANT. **Froid, froidure.**

CHALEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec chaleur. ANT. **Froidement.**

CHALEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a de la vie, de l'animation : *style chaleureux.* Qui presse avec zèle : *recommandation chaleureuse.* ANT. **Froid, glacé, glacial.**

CHÂLIT (*li*) n. m. (lat. pop. *catalectum*). Bois de lit. Charpente quelconque, sur laquelle reposent les matelas.

CHALLENGE (*cha-lan-je*) n. m. (mot angl.). Epreuve sportive dans laquelle le gagnant (*challenger*) délient un objet jusqu'à ce qu'un concurrent ultérieur l'en dépossède. Cet objet lui-même.

CHALOIR v. n. (du lat. *calere*, être chaud). Importer, intéresser. (N'est plus employé que dans ces locutions : *il ne m'en chaut, peu m'en chaut* ou *peu me chaut*, il ne m'importe, peu m'importe, cela ne m'intéresse pas.)

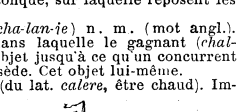

1. Chaloupe ; 2. Chaloupe canonnière.

CHALOUPE n. f. (esp. *chalupa*). Grand et fort canot à la voile ou à l'aviron, pour le service des vaisseaux. *Chaloupe canonnière*, chaloupe de petites dimensions, armée de canons.

CHALUMEAU (*mô*) n. m. (lat. *calamus*). Tuyau de paille, de roseau. Flûte champêtre. Tuyau métallique, avec lequel on souffle sur une flamme pour lui donner un pouvoir oxydant ou réducteur : *chalumeau oxhydrique, oxyacétylénique*, instrument permettant par la combustion d'un gaz d'obtenir une température très élevée.

Chalumeau.

CHALUT (*lu*) n. m. Filet de pêche en forme de poche, que l'on traîne *sur les fonds de sable.*

CHALUTIER (*ti-é*) n. m. Pêcheur qui se sert du chalut. Bateau qui traîne le chalut : *chalutier à vapeur.*

CHAMADE n. f. (ital. *chiamata*). Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : *battre la chamade.* S'emploie au fig. *son cœur battait la chamade*, c'est-à-dire il était très ému.

CHAMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. n. et a. Quereller. **Se chamailler** v. pr. Se battre ou se quereller avec bruit.

CHAMAILLERIE (*ma, ll* mll., *e-rî*) n. f. Querelle.

CHAMANISME (*nis-me*) n. m. (de *chaman*, prêtre sorcier). Religion grossière des peuples de la Sibérie orientale et de l'extrême nord de l'Asie : *le chamanisme a pour base le culte de la nature et des esprits qui la gouvernent.*

CHAMARRER (*ma-ré*) v. a. (du vx fr. *chamarre*, simarre). Charger de passementeries, de galons, d'ornements : *un général chamarré de décorations.* (Se dit presque toujours en mauv. part.)

CHAMARRURE (*ma-ru-re*) n. f. Manière de chamarrer. Ornements de mauvais goût.

CHAMBARD ou **CHAMBART** (*chan-bar*) n. m. *Pop.* Vacarme. Renversement.

CHAMBARDEMENT (*chan, man*) n. m. *Pop.* Action de chambarder.

CHAMBARDER (*chan-bar-dé*) v. a. *Pop.* Renverser, bouleverser de fond en comble.

CHAMBELLAN (*chan-bèl-lan*) n. m. (germ. *chamarline*). Officier chargé de tout ce qui concerne le service intérieur de la chambre d'un prince ; *les derniers chambellans figurèrent à la cour de Napoléon III. Grand chambellan*, le plus élevé en dignité des chambellans.

CHAMBERTIN (*chan-bèr-tin*) n. m. Vin rouge très estimé, récolté dans le vignoble de Gevrey-Chambertin : *boire du chambertin.*

CHAMBRANLE n. m. Encadrement de trois côtés d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

CHAMBRE (*chan-bre*) n. f. (du lat. *camera*, chambre). Pièce d'une maison, spécialement celle où l'on couche : *il est malsain de coucher dans une chambre insuffisamment aérée. Garder la chambre*, ne pas sortir par suite d'une indisposition. *Travailler en chambre*, travailler à un métier sans tenir boutique : *les canuts lyonnais ont longtemps travaillé en chambre.* Lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : *aller à la Chambre des députés.* L'ensemble des membres de ces assemblées : *les décisions des Chambres.* (V. *Part. hist.*) Section ou division de certains tribunaux : *première chambre du tribunal civil ; chambre correctionnelle, criminelle. Chambre de l'œil*, cavités antérieure et latéro-ciliaire de l'œil, où se trouve l'humeur aqueuse. *Chambre de chauffe*, compartiment dans lequel sont placés les foyers des chaudières d'un bateau. *Chambre à air*, tuyau rond en caoutchouc, que l'on met autour de la jante d'une roue et qui est muni d'une valve par où l'on fait pénétrer l'air pour le gonfler. Cavité destinée à recevoir un explosif : *la chambre d'une mine, d'une torpille. Chambre noire* ou *obscure*, boîte close, sauf une lèvre ouverture, munie en général d'une lentille, par laquelle pénètrent les rayons réfléchis par les objets extérieurs, dont l'image va se former sur un écran placé à une distance convenable ; *l'objectif et la chambre noire sont les éléments principaux de tout appareil photographique. Chambre claire*, appareil composé principalement d'un prisme qui projette sur un écran des images, dont on peut suivre et arrêter les contours avec un crayon.

CHAMBRÉE (*chan-bré*) n. f. L'ensemble des ouvriers, et surtout des soldats, logeant dans une même chambre : *il faut supporter avec bonne humeur les plaisanteries de la chambrée.* Ensemble des spectateurs réunis quelque part.

CHAMBRELAN (*chan*) n. m. Ouvrier en chambre.

CHAMBRER (*chan-bré*) v. n. Habiter la même chambre. V. a. Enfermer, pour punir, voler, etc. : *il faut surveiller, mais non pas chambrer les enfants.*

CHAMBRETTE (*chan-brè-te*) n. f. Petite chambre.

CHAMBRIER (*chan-bri-é*) n. m. Officier chargé de la garde du trésor, auprès du roi de France.

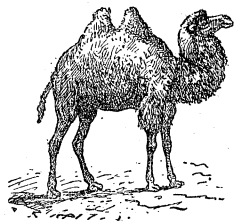

Chameau.

CHAMBRIÈRE (*chan*) n. f. Femme de chambre. (Vx.) Long fouet de manège. Support mobile pour tenir horizontal un véhicule non attelé.

CHAMEAU (*mô*) n. m. (lat. *camelus*). Genre de mammifères ruminants, qui ont deux bosses sur le dos (Asie centrale et Turkestan) : *le chameau, par sa sobriété et son endurance, est l'animal le plus utile au désert.* (V. DROMADAIRE.) *Mar.* Ponton pour soulever un navire.

CHAMELIER (*li-é*) n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

CHAMELLE (*mè-le*) n. f. Femelle du chameau : *le lait de la chamelle est très nourrissant.*

CHAMELON n. m. Petit du chameau.

CHAMÉROPS (*ka-mé-rops*) n. m. Genre de palmiers de petite taille, dits aussi *palmiers nains* : *le chamérops est commun sur le littoral méditerranéen.*

Chamois.

CHAMOIS (*moi*) n. m. (anc. all. *gamuz*). Genre d'antilopes des montagnes d'Europe : *le chamois évite le chasseur en sautant de rocher en rocher avec une agilité merveilleuse.* Sa peau préparée : *gants de chamois.* N. et adj. Jaune clair : *le chamois est salissant ; robe chamois.*

CHAMOISAGE (*za-je*) n. m. Préparation que l'on fait subir aux peaux d'une foule d'animaux, pour les rendre souples et moelleuses.

CHAMOISER (*zé*) v. a. Préparer par le chamoisage.

CHAMOISERIE (*ze-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare les peaux. Ces peaux préparées.

CHAMOISEUR (*zeur*) n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

CHAMP (*chan*) n. m. (lat. *campus*). Etendue de terre labourable : *un champ de blé, de maïs.* Au plur., la campagne en général : *la vie des champs. Fig. Champ de bataille, champ d'honneur*, endroit où se livre un combat : *mourir au champ d'honneur.* Perspective, sujet, matière : *le champ des hypothèses est illimité ; le champ de notre activité. Champ d'une lunette*, espace qu'on aperçoit quand on regarde dans cet instrument. *Champ magnétique, électrique*, région soumise à l'influence d'un aimant, d'un courant. *Champ opératoire*, région sur laquelle porte une intervention chirurgicale. *Champ de courses*, hippodrome pour courses de chevaux. *Champ de tir*, terrain disposé pour que les soldats s'exercent au tir. Fond sur lequel on représente quelque chose : *le champ d'une médaille, d'un écu d'armes. Champ de Mars*, champ de manœuvre. *Battre, sonner aux champs*, rendre, avec les trompettes, les tambours, les honneurs militaires. *Champ de repos*, cimetière. *Se battre en champ clos*, en combat singulier. *Courir les champs*, la campagne. *Prendre la clef des champs*, s'enfuir. Loc. adv. : **Sur-le-champ**, sans délai. **A tout bout de champ**, à tout propos.

CHAMP (*chan*) n. m. (vx fr. *cant.*, lat. *canthus*, côté). Côté d'une pièce équarrie le plus étroit, dans le sens de la longueur. Partie lisse autour d'un cadre, d'une moulure. Loc. adv. **De champ**, dans le sens de la longueur et sur la petite face.

CHAMPAGNE (*chan*) n. m. Vin blanc mousseux, très estimé, que l'on prépare en Champagne. *Champagne frappé*, refroidi, ou même congelé, à l'aide de glace pilée mise autour de la bouteille. N. f. *Fine champagne*, eau-de-vie de qualité supérieure, fabriquée dans les Charentes.

CHAMPAGNE (*chan*) n. f. *Blas.* Pièce honorable qui occupe le tiers inférieur de l'écu d'armes.

CHAMPAGNISER (*chan, gni-zé*) v. a. Préparer à la manière du champagne : *champagniser des vins.*

CHAMPART (*chan-par*) n. m. (de *champ*, et *part*). Mélange de froment et de seigle semés ensemble. *Féod.* Part sur les gerbes, qui revenait aux seigneurs de certains fiefs.

CHAMPENOIS, E (*chan-pe-noi, oi-ze*) adj. et n. De la Champagne.

CHAMPÊTRE (*chan*) adj. (lat. *campestris*) Qui appartient aux champs : *vie champêtre.* **Garde champêtre**, agent chargé de la garde des propriétés rurales.

CHAMPI, ISSE (*chan, i-se*) adj. et n. Enfant trouvé dans les champs. (Vx.)

CHAMPIGNON (*chan*) n. m. (bas lat. *campinio*). Genre de végétaux cryptogames, de formes diverses : *les moisissures, les truffes sont des champignons. Pousser comme un champignon*, grandir très vite. Support pour chapeaux, vêtements, dont l'extrémité est arrondie et qui sert à soutenir divers objets. Bouton qui se forme à une mèche qui brûle. *Méd.* Excroissance molle et fongueuse, qui se forme dans les plaies. — Certaines espèces de champignons sont bonnes à manger et les autres vénéneuses. Il faut se garder de consommer tout champignon dont on ne connaît pas absolument la nature et le caractère comestible. En cas d'empoisonnement par les champignons, il faut, en attendant le médecin, prendre un vomitif et non pas un purgatif. Se garder de boire du vinaigre, de l'éther ou de l'eau salée, qui répandraient le poison dans tout l'organisme.

CHAMPIGNONNIÈRE (*chan-pi-gno-ni*) n. f. Endroit, presque toujours souterrain, où l'on cultive les champignons de couche : *les carrières des environs de Paris ont été transformées avec profit en champignonnières.* Couche de terreau et de fumier pour cultiver les champignons.

CHAMPIGNONNISTE (*chan-pi-gno-nis-te*) n. m. Celui qui cultive des champignons.

CHAMPION (*chan*) n. m. (bas lat. *campio, onis*). Celui qui combattait en champ clos, pour sa cause ou pour la cause d'autrui. Combattant, concurrent quelconque : *les champions du cyclisme.* Vainqueur d'une épreuve sportive : *champion de la course. Fig.* Défenseur : *Voltaire fut en son temps le champion de la tolérance.*

CHAMPIONNAT (*chan-pi-o-na*) n. m. Epreuve sportive, dont le vainqueur reçoit le titre de *champion.*

CHAMPLEVER (*chan-le-vé*) v. a. Creuser une surface unie pour y tailler des figures ou y incruster des ornements. Dans la gravure, enlever certaines parties de l'absence desquelles résulteront les blancs.

CHAMSIN ou **KHAMSIN** n. m. Nom du simoun, en Egypte.

CHANÇARD (*sar*), **E** n. et adj. *Pop.* Qui a de la chance, à qui les choses réussissent bien.

CHANCE n. f. (lat. *cadentia*). Nature ou résultat d'un événement : *profiter d'une heureuse chance.* Bonheur : *avoir de la chance.* Pl. Probabilités : *calculer les chances.*

CHANCELANT (*lan*), **E** adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant. Fig.* Mal assuré : *santé chancelante.*

CHANCELER (*lé*) v. n. (lat. *cancellare.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *nous chancellerons.*) Vaciller sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet édifice chancelle. Fig.* Etre irrésolu : *sa vertu chancelle.*

CHANCELIER (*li-é*) n. m. (lat. *cancellarius*). Chef suprême de la justice, sous l'ancienne monarchie : *le chancelier était inamovible.* Dignitaire qui a la garde des sceaux, dans un corps ou un ordre : *le*

CHAMPIGNONS

C. Comestible V. Vénéneux

chancelier de la Légion d'honneur. Chancelier de l'Echiquier, en Angleterre, ministre des finances.

CHANCELIÈRE n. f. Femme d'un chancelier. Boite ou sac fourré pour tenir les pieds chauds.

CHANCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de chanceler. (Peu us.)

CHANCELLERIE (*sè-le-rî*) n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'Etat. Ministère de la justice. Bureaux, administration que dirige un chancelier. *Grande chancellerie*, administration chargée de tout ce qui a rapport à l'ordre de la Légion d'honneur.

Chancelière.

CHANCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui a une chance heureuse : *homme chanceux*. Hasardeux : *cette affaire est chanceuse*.

CHANCI, E adj. Moisi. N. m. Fumier sur lequel a poussé du blanc de champignon.

CHANCIR v. n. (bas lat. *canutire*). Moisir.

CHANCISSURE (*si-su-re*) n. f. Moisissure.

CHANCRE n. m. (lat. *cancer*). Nom vulgaire des ulcères. *Fig.* Cause de destruction progressive. Maladie des arbres.

CHANCREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. De la nature du chancre. Attaqué par un chancre.

CHANDAIL (*da. l* mll.) n. m. Maillot de torse, à col droit, pour coureurs, cyclistes, etc.

CHANDELEUR n. f. (du lat. *candela*, cierge). Fête de la présentation de Notre-Seigneur au Temple et de la purification de la Vierge (2 février).

CHANDELIER (*li-é*) n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie : *le chandelier à sept branches était un des principaux accessoires du culte hébreu*.

Chandelier.

CHANDELIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chandelles.

CHANDELLE (*dè-le*) n. f. (lat. *candela*; de *candere*, brûler). Flambeau de suif, de résine. *Economie de bouts de chandelle*, économie insignifiante, mal entendue. *Brûler la chandelle par les deux bouts*, dépenser, gaspiller avec excès. *Devoir une belle, une fière chandelle à quelqu'un*, lui avoir une grande obligation. *Faire voir à quelqu'un trente-six chandelles*, le frapper fortement à la face. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice.

CHANDELLERIE (*dè-le-rî*) n. f. Fabrique de chandelles.

CHANFREIN (*frin*) n. m. (de *chant*, côté, et *frain-dre*, briser). Armure qui protégeait la tête du cheval de guerre. Partie de la tête du cheval, d'un animal, qui s'étend des oreilles aux naseaux. (V. CHEVAL.) Petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER (*frè-né*) v. a. Tailler en chanfrein.

CHANGE n. m. Changement : *gagner, perdre au change*. Troc d'une chose contre une autre. Opération qui consiste dans la vente des monnaies, des matières d'or et d'argent et des papiers-monnaie. Taux auquel on fait cette opération : *les fluctuations du change*. Bureau du changeur. Commission du changeur : *il y a tant pour le change. Prendre le change*, se laisser tromper. *Donner le change*, tromper. **Agent de change.** V. AGENT. **Lettre de change,** acte par lequel le souscripteur enjoint à une autre personne de payer à une époque dite, à l'ordre de telle personne dénommée, une somme déterminée. — Les personnes dénommées dans une lettre de change sont : le *tireur* ou *souscripteur*, qui fait la lettre et en reçoit la valeur; le *preneur* ou *bénéficiaire*, qui fournit cette valeur et devient ainsi propriétaire du titre; le *tiré* ou *payeur*, ou *accepteur*. Voici un exemple de la formule de la lettre de change :

Paris, le 1923. B. P. F. 1.000.

Au trente et un décembre, veuillez payer, par cette présente de change, à l'ordre de MM. Paul et Cie, la somme de mille francs, valeur reçue en marchandises, que passerez suivant avis à M. Pierre, négociant à Lyon.

Accepté : PIERRE. JEAN et Cie.

La lettre de change est écrite sur papier timbré ou sur papier libre, avec apposition d'un timbre mobile. Ce timbre doit être annulé par le tireur.

CHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être changé.

CHANGEANT (*jan*), **E** adj. Inconstant, variable : *caractère changeant*. ANT. **Constant, fixe, immuable.**

CHANGEMENT (*man*) n. m. Action de changer. Modification qui en résulte : *changement de temps*. ANT. **Stabilité, constance.**

CHANGER (*jé*) v. a. (lat. *cambire*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je changeai, nous changeons*. Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Céder une chose pour une autre. Remplacer une chose par une autre : *changer un rouage de montre. Changer un enfant*, le changer de linge. Convertir : *changer les métaux en or*. V. n. Quitter une chose pour une autre : *changer de condition*. Passer d'un état à un autre : *le temps va changer. Changer de visage*, pâlir, rougir, perdre contenance. ANT. **Maintenir perpétuer.**

CHANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui se livre aux opérations du change : *les changeurs se groupaient, à Paris, sur le pont au Change*.

CHANLATE ou **CHANLATTE** (*la-te*) n. f. Chevron refendu, qui se pose dans le même sens que les lattes. Pièce qui facilite l'écoulement des eaux d'un toit.

CHANOINE n. m. (du gr. *kanonikos*, régulier). Dignitaire ecclésiastique qui, autrefois, possédait un canonicat (auj., fait partie du conseil d'un évêque, etc.) : *chanoine titulaire, prébendé, honoraire*.

CHANOINESSE (*nè-se*) n. f. Autrefois, religieuse qui possédait une prébende : *il existe encore en Allemagne quelques chapitres de chanoinesses. Pâtiss.* Petite nonnette : *les chanoinesses de Dijon sont estimées*.

CHANOINIE (*nî*) n. f. (de *chanoine*). Canonicat.

CHANSON n. f. (lat. *cantio*). Pièce de vers frivole ou satirique, que l'on chante : *en France, tout finit par des chansons. Chanson de geste*, ancien poème dans lequel on célébrait les exploits des chevaliers : *la plus célèbre des chansons de geste est la* Chanson de Roland. Pl. *Fig.* Sornettes, discours frivoles : *chansons que tout cela!* LOC. PROV. : **L'air ne fait pas la chanson,** l'apparence n'est pas la réalité. **Il en a l'air et la chanson,** il est réellement ce qu'il paraît être. **Le ton fait la chanson,** la manière de dire les choses en détermine le sens.

CHANSONNER (*so-né*) v. a. Faire une chanson satirique contre quelqu'un : *Mazarin fut chansonné par les Frondeurs*.

CHANSONNETTE (*so-nè-te*) n. f. Petite chanson : *les chansonnettes de Nadaud ont été très populaires*.

CHANSONNIER (*so-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait, qui chante des chansons : *Béranger fut un chansonnier hardi et éloquent*. N. m. Recueil de chansons.

CHANT (*chan*) n. m. (lat. *cantus*). Suite de sons modulés, émis par la voix. Air mis sur des paroles. Mélodie : *chant harmonieux*. Chanson de style soutenu : *un chant guerrier*. Toute composition en vers de style noble : *mes chants rediront vos exploits*. Chacune des divisions d'un poème épique ou didactique : *poème en dix chants. Chant grégorien*, chant ordinaire de l'Eglise. (V. PLAIN-CHANT.)

CHANT n. m. (lat. *canthus*). Côté étroit. V. CHAMP.

CHANTAGE n. m. Action d'extorquer à une personne de l'argent, des faveurs, etc., sous la menace de révélations scandaleuses : *pratiquer un chantage*.

CHANTANT (*tan*), **E** adj. Qui chante. Où l'on chante : *café chantant*. Qui se chante aisément : *une mélodie très chantante*.

CHANTEAU (*tô*) n. m. (de *chant* ou *champ*). Morceau coupé à un grand pain ou à une pièce d'étoffe. *Chanteau de pain bénit*, le morceau qu'on envoie à celui dont c'est le tour de rendre le pain bénit.

CHANTEPLEURE n. f. Entonnoir à long tuyau, percé de trous. Robinet. Espèce d'arrosoir. Fente verticale pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER (*té*) v. a. (lat. *cantare*). Former avec la voix des sons variés : *les oiseaux sifflent, l'homme seul chante*. Imiter le chant en déclamant : *cet orateur chante trop*. Célébrer, louer : *chanter la gloire, les vertus*. Chansonner, railler : *Mazarin disait : « Ils chantent, ils payeront. » Faire chanter quelqu'un.*

pratiquer un chantage sur lui. **Pain à chanter,** pain azyme. **Se chanter** v. pr. Être chanté : *cet air se chante partout.*

CHANTERELLE (*rè-le*) n. f. (de *chanter*). Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son le plus aigu. *Fig.* et *fam. Appuyer sur la chanterelle,* insister sur le point délicat, important. Oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets. Femelle de la perdrix, dont on se sert pour attirer les mâles.

CHANTERELLE (*rè-le*) n. f. (du lat. *cantharellus,* petite coupe). Genre de champignons comestibles, dits aussi *girolles.* (V. la planche CHAMPIGNONS.)

CHANTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter : *les chanteurs de l'Opéra.* Adjectiv. *Oiseaux chanteurs,* ceux dont le chant est agréable (serin, rossignol, etc.). *Maître chanteur,* qui excelle dans le chantage.

CHANTIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *canterium.* chevron). Emplacement où les marchands entassent le bois, le charbon qu'ils ont à vendre. Atelier à l'air libre, clôturé ou couvert, où l'on travaille le bois, la pierre : *un chantier de construction.* Lieu de construction pour les vaisseaux : *La Seyne possède d'importants chantiers maritimes.* Charpente supportant une embarcation. Ensemble des madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves, les fardeaux, etc. *Fig. Avoir un ouvrage sur le chantier,* y travailler.

CHANTIGNOLE ou **ÉCHANTIGNOLE** n. f. Pièce de bois trapézoïdale, qui soutient les pannes d'une charpente. Brique de demi-épaisseur pour construire les cheminées. (V. FERME.)

CHANTONNER (*to-né*) v. a. et n. Chanter à demi-voix : *chantonner une mélodie.*

CHANTOURNAGE n. m. Action de chantourner.

CHANTOURNEMENT (*man*) n. m. Contour d'une planche chantournée.

CHANTOURNER (*né*) v. a. (de *champ,* et *tourner*). Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal, d'après un profil donné : *chantourner une bordure.* Faire ressortir la partie saillante d'une peinture.

CHANTRE n. m. (lat. *cantor*). Celui qui chante. Spécialem., qui chante au lutrin : *dans l'Eglise primitive, les chantres faisaient partie du clergé. Fig.* Poète : *le chantre d'Ausonie* ou *des Géorgiques* (Virgile), *le chantre d'Achille* (Homère), *le chantre de Thrace* (Orphée), *les chantres des bois,* les oiseaux.

Chanvre.

CHANVRE n. m. (lat. *cannabis*). Genre de plantes textiles, qui portent le chènevis. Filasse qu'on retire de l'écorce du chanvre : *le rouissage, le broyage et le teillage sont les trois étapes de la préparation du chanvre.*

CHANVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. Personne qui travaille le chanvre. Adj. Qui concerne le chanvre : *industrie chanvrière.*

CHAOS (*ka-o*) n. m. (mot gr. signif. *abîme*). Confusion générale et primitive des éléments, de la matière. *Fig.* Confusion, désordre : *comment se reconnaître dans ce chaos d'arguments !*

Chape de poulie.

CHAOTIQUE (*ka-o*) adj. Qui tient du chaos.

CHAPARDER (*dé*) v. a. Voler, marauder.

CHAPARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui chaparde.

CHAPE n. f. (bas lat. *cappa*). Sorte de grand manteau d'église, qui s'agrafe par devant : *la chape ne se porte que pendant les cérémonies.* Vêtement de cardinal. Enveloppe de certains objets. Enveloppe de plâtre qui réunit les pièces d'un moule de sculpture. Endroit qui protège contre les infiltrations le dessus d'une voûte. Etrier de fer, qui porte l'axe sur lequel tourne une poulie. *Chape d'une aiguille de boussole,* partie conique recevant le saphir de support du pivot. *Blas.* Pièce honorable constituée par deux triangles rectangles obtenus en joignant le milieu du chef aux cantons de la pointe. (V. la planche BLASON.)

CHAPÉ, E adj. Revêtu d'une chape. *Blas.* Qui s'ouvre en chape ou en pavillon, en parlant de l'écu.

CHAPEAU (*pô*) n. m. (de *chape*). Coiffure à bords, d'homme ou de femme. (V. COIFFURE.) *Coup de chapeau,* salut qu'un homme fait en soulevant son chapeau. Partie supérieure d'un champignon, de certaines pièces mécaniques, etc. : *le chapeau d'un marteau-pilon.* **Chapeau chinois,** instrument de musique formé d'un chapeau de cuivre muni de clochettes.

Chapeau chinois.

CHAPELAIN (*lin*) n. m. (de *chapelle*). Aumônier d'un prince. Desservant d'une chapelle.

CHAPELER (*lé*) v. a. (lat. *capulare.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette · *je chapellerai.*) Râper la croûte.

CHAPELET (*lè*) n. m. Ensemble de grains enfilés que l'on fait glisser entre ses doigts en récitant des *Pater* et des *Ave* : *un chapelet de corail.* Prières ainsi récitées : *dire un chapelet.* Objets réunis ensemble comme les grains d'un chapelet : *certaines rivières russes sont de véritables chapelets de lacs. Fig.* Série : *défiler un chapelet d'injures. Arch.* Baguette découpée en une suite continue de grains ronds ou ovales. *Hydraul.* Noria. *Fig. Défiler son chapelet,* dire tout ce qu'on a sur le cœur.

CHAPELIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chapeaux.

CHAPELIÈRE n. f. Malle bombée, à châssis et à compartiments, pour les chapeaux, etc.

CHAPELLE (*pè-le*) n. f. (de *chape*). Petite église. Toute partie d'une église, ayant un autel : *les cathédrales comprennent en général de nombreuses chapelles annexes.* Orfèvrerie employée au sacrifice de la messe. **Chapelle ardente,** luminaire et pompeux appareil funéraire.

CHAPELLENIE (*pè-le-nî*) n. f. Dignité, bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE (*pè-le-rî*) n. f. Art, industrie, commerce du chapelier. Boutique de chapelier.

CHAPELURE n. f. Croûte de pain râpée.

CHAPERON (dériv. de *chape*) n. m. Sorte de capuchon habillant la tête et le cou jusqu'aux épaules, qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge : *Etienne Marcel coiffa le dauphin Charles de son chaperon aux armes de Paris.* Petit capuchon dont on coiffe les faucons à la chasse. Couronnement d'un mur en forme de toit. *Fig.* Femme sérieuse ou âgée qui accompagne dans le monde une jeune fille, une jeune femme.

Chaperon de mur.

CHAPERONNER (*ro-né*) v. a. Couvrir d'un chaperon : *chaperonner une muraille ; chaperonner un faucon. Fig.* Accompagner, surveiller, protéger une personne jeune.

CHAPIER (*pi-é*) n. m. Fabricant, marchand de chapes. Porte-chape. Armoire, meuble à serrer les chapes.

CHAPITEAU (*tô*) n. m. (lat. *capitellum ;* de *caput,* tête). Partie, ordinairement sculptée, qui fait saillie au-dessus d'un fût de colonne, de pilastre : *la forme du chapiteau est caractéristique de l'ordre auquel appartient la colonne.* (V. COLONNE, ORDRE.) Corniche d'un buffet, d'une armoire, etc. Partie supérieure d'un alambic. Petit couvercle sur la lumière d'un canon. (Vx.)

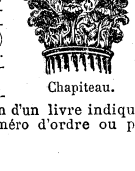
Chapiteau.

CHAPITRAL, E, AUX adj. Qui concerne un chapitre de religieux, de chanoines.

CHAPITRE n. m. (lat. *capitulum ;* de *caput,* tête). Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre ou par

ce simple numéro. Somme des matières qui y sont traitées. Conseil de religieux, de chanoines : *l'évêque et son chapitre.* Lieu où il s'assemble : *se rendre au chapitre.* Assemblée en général. *Avoir voix au chapitre*, avoir le droit de donner son avis. *Fig.* Matière, chose dont on parle : *causons sur ce chapitre.*

CHAPITRER (*tré*) v. a. Réprimander en plein chapitre : *chapitrer un religieux.* Réprimander sévèrement. Faire des recommandations à.

CHAPON n. m. (lat. *capo*). Coq que l'on a châtré et que l'on engraisse pour le manger : *les chapons du Maine sont renommés.* Croûte de pain frottée d'ail.

Chapska.

CHAPONNEAU (*po-nó*) n. m. Jeune chapon.

CHAPONNER (*po-né*) v. a. Castrer un coq.

CHAPONNIÈRE (*po-ni-è-re*) n. f. Vase où l'on fait cuire un chapon en ragoût.

CHAPSKA n. m. Coiffure militaire, empruntée aux Polonais et que portèrent, en France, les lanciers du second Empire.

CHAQUE adj. indéf. (sans plur.) [de *chacun*]. Tout, toute, nul excepté, dans une catégorie de choses ou d'individus : *il faut une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.* (V. CHACUN.)

CHAR n. m. (lat. *carrus*). Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc. : *les triomphateurs romains traînaient leurs prisonniers derrière leur char.* Auj., voiture quelconque. **Char à bancs,** voiture à bancs disposés en travers. **Char funèbre,** corbillard. *Char de combat*, engin constitué par un char blindé et armé (canon et mitrailleuses), à propulsion mécanique, monté sur chenille (caterpillar) et destiné à appuyer au combat l'action de l'infanterie. [Les chars de combat constituent une artillerie spéciale, formée d'éléments lourds et d'éléments légers, groupés en sections, compagnies, etc.] (V. ARTILLERIE.)

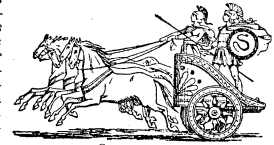

Char romain.

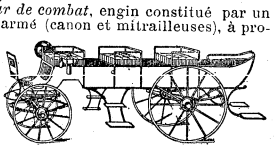

Char à bancs.

CHARABIA n. m. (esp. *algarabía*). Patois des Auvergnats. Langage bizarre, inintelligible.

CHARADE n. f. (du provenç. *charrado*, causerie). Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes présentant un sens complet, comme : *mon premier se sert de mon dernier pour manger mon entier* (chiendent). *Fig.* Ce qui est peu intelligible.

Charançon.

CHARANÇON n. m. Genre d'insectes coléoptères curculionidés, qui rongent les blés, les pois, les lentilles, etc. : *on peut réussir à se débarrasser des charançons en ventilant régulièrement les greniers.*

CHARANÇONNÉ (*so-né*), **E** adj. Attaqué par les charançons : *blé charançonné.*

CHARBON n. m. (lat. *carbo*). Produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air : *le charbon est du carbone presqu pur. Charbon ardent, charbon*, ce même produit embrasé, mais ne jetant pas de flamme. *Fig. Etre sur les charbons*, être dans une situation critique, cruelle. *Charbon de terre*, houille. (V. ce mot.) *Méd.* Maladie infectieuse, commune à l'homme et aux animaux : *le charbon est le plus souvent transmis à l'homme par la piqûre des mouches. Agr.* Maladie contagieuse des végétaux, surtout des céréales, et spécialement du blé, où certains organes sont remplacés par une poudre noire ou brune.

CHARBONNAGE (*bo-na-je*) n. m. Exploitation de la houille en général ou d'une houillère en particulier.

CHARBONNÉE (*bo-né*) n. f. Viande grillée sur le charbon. Dessin à la charbon.

CHARBONNER (*bo-né*) v. a. Réduire en charbon : *charbonner un rôti.* Noircir en écrivant, en dessinant avec du charbon : *charbonner les murs.* V. n. Se réduire en charbon sans flamber.

CHARBONNERIE (*bo-ne-ri*) n. f. Dépôt de charbon. Société politique, v. CARBONARISME.

CHARBONNETTE (*bo-nè-te*) n. f. Bois débité pour faire du charbon.

CHARBONNEUX, EUSE (*bo-neû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au charbon (maladie). *Mouches charbonneuses*, celles qui peuvent transmettre le charbon.

CHARBONNIER (*bo-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend du charbon. Membre de la charbonnerie. (On dit plus souvent CARBONARO.) Adj. Qui a rapport à l'industrie, au commerce du charbon : *les centres charbonniers.* N. m. Bâtiment qui transporte du charbon. Loc. PROV. : **Charbonnier est maître en sa maison,** le plus pauvre homme agit chez lui à sa guise.

CHARBONNIÈRE (*bo-ni-è-re*) n. f. Lieu où l'on fait du charbon de bois au milieu des forêts. Nom vulgaire de la mésange à tête noire.

CHARCUTER (*té*) v. a. (de *charcutier*). Couper malproprement de la viande : *charcuter une volaille.* Soumettre à une opération chirurgicale maladroite.

CHARCUTERIE (*ri*) n. f. Commerce, boutique ou marchandises du charcutier.

CHARCUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. (de *chair*, et *cuit*). Qui prépare ou vend de la chair de porc. Adjectiv. : *garçon charcutier.*

CHARDON n. m. (lat. *carduus*). Nom vulgaire de plusieurs plantes de divers genres à feuilles épineuses. Ensemble de pointes de fer courbées et entrelacées, qu'on met sur les murs ou les grilles pour empêcher de les escalader.

Chardon.

CHARDONNERET (*do-ne-rè*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux chanteurs, à plumage coloré de rouge, noir, jaune et blanc, et qui aiment à se nourrir des graines du *chardon*, d'où leur nom.

Chardonneret.

CHARENTAIS, E (*ran-tè, è-ze*) adj. et n. De la Charente.

CHARGE n. f. (de *charger*). Faix, fardeau : *donner trop de charge à un plancher.* Ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture. Obligation onéreuse : *avoir de grandes charges. Etre à charge à quelqu'un*, lui occasionner des dépenses, et *au fig.*, lui être pénible, lourd à supporter. Fonctions publiques : *occuper de hautes charges.* Emploi : *les charges d'officiers ministériels sont vénales.* Impôt. Obligation envers l'Etat. Mission, mandat : *avoir charge de vendre un bien.* Présomption, preuve de culpabilité : *relever de lourdes charges contre un inculpé.* Attaque impétueuse d'une troupe, principalement de cavaliers : *la charge de Reichshoffen.* Batterie de tambour, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *battre, sonner la charge.* Poudre, projectiles, etc., que l'on met dans une arme à feu. Quantité d'électricité contenue dans un appareil. **Femme de charge,** qui a soin du linge, de la vaisselle, etc. **Témoin à charge,** qui dépose contre un accusé. *Fig.* Caricature, imitation grotesque : *charge littéraire, artistique ; faire la charge de quelqu'un.* Loc. adv. : **A charge de,** sous la condition de.

CHARGÉ, E adj. Qui a reçu une charge : *voiture chargée ; fusils chargés.* Qui a trop : *discours chargé de citations.* Soumis à une charge : *régiment chargé par la cavalerie ennemie. Fig.* Comblé : *chargé d'honneurs. Temps chargé*, couvert de nuages. *Lettre chargée*, lettre contenant des valeurs dont l'envoi par la poste est soumis à des formalités pour garan-

tie. (V. CHARGEMENT.) **N. m. Chargé d'affaires,** diplomate représentant momentanément son gouvernement près un souverain étranger, à défaut d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire. Homme d'affaires.

CHARGEMENT (*man*) n. m. Action de charger : *le chargement des navires s'effectue au moyen de grues.* Charge d'une voiture, d'un bâtiment, d'une bête de somme, etc. Action de préparer et d'expédier une lettre chargée : cette lettre même : *la poste n'est responsable des chargements que jusqu'à concurrence de leur valeur déclarée, qui ne peut excéder dix mille francs.* ANT. **Déchargement.** — Les lettres chargées doivent être sous enveloppe scellée de cinq cachets de cire gravés d'une marque (initiales) particulière à l'envoyeur. Les boîtes contenant des valeurs doivent atteindre au plus 0m,30 en longueur et 0m,10 en hauteur et en largeur ; l'épaisseur des parois doit être de 0m,008. Elles sont, comme les lettres, scellées de cachets et doivent être garnies de papier blanc sur les deux faces (dessus et dessous).

CHARGER (*jé*) v. a. (du bas lat. *carricare*, charrier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je chargeai, nous chargeons.*) Mettre une charge sur : *charger un portefaix.* Couvrir : *charger une table de mets. Pop.* Prendre comme charge : *cocher qui a chargé un client. Fig.* Imposer une charge : *charger d'impôts.* Déposer contre : *charger un accusé.* Donner un ordre, une commission : *charger un avoué d'une affaire.* Accabler : *charger de coups, de malédictions.* Attaquer avec impétuosité : *charger l'ennemi.* Mettre dans une arme à feu de la poudre, des projectiles. Exagérer : *charger un récit ; cet acteur charge trop.* Rendre ridicule : *charger un portrait.* **Se charger** v. pr. Prendre sur soi comme charge. Recevoir la charge : *canon qui se charge par la culasse.* S'attaquer réciproquement. Prendre le soin, la conduite de quelque chose : *je me charge de tout. Se charger de quelqu'un,* l'entretenir, ou se porter fort de le vaincre, de le déterminer. *Le temps se charge,* se couvre de nuages. ANT. **Décharger.**

CHARGETTE (*jè-te*) n. f. Petite éprouvette métallique à manche, avec laquelle on mesure la poudre ou le plomb qui doivent entrer dans une cartouche.

CHARGEUR n. m. Qui charge des marchandises. Dispositif permettant d'introduire plusieurs cartouches dans le magasin d'une arme à répétition.

CHARIOT (*ri-o*) n. m. (rad. *char*). Voiture à quatre roues et à ridelles, pour les fardeaux : *les rois fainéants se promenaient dans des chariots traînés par des bœufs.* Appareil roulant, dans lequel on place les enfants qui commencent à marcher. Pièce mobile d'une machine-outil, portant l'outil qui mord sur l'objet à travailler.

Chariot.

CHARITABLE adj. Qui a de la charité pour son prochain. Qui fait des aumônes. Doux, indulgent : *il faut être charitable, surtout envers ceux que le malheur frappe.* Qui part d'un principe de charité : *sentiments charitables.* ANT. **Egoïste, inhumain.**

CHARITABLEMENT (*man*) adv. D'une manière charitable.

CHARITÉ n. f. (lat. *caritas*). Amour de Dieu et du prochain : *la charité est une des trois vertus théologales.* Vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui. Aumône : *c'est un art véritable que de faire à propos la charité.* **Bureau de charité,** où l'on distribue des secours aux indigents. **Sœurs de charité,** congrégation de religieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607 par saint Vincent de Paul. **Dames de charité,** dames qui secondent les bureaux de charité. PROV. : **Charité bien ordonnée commence par soi-même,** maxime égoïste qui signifie : « Avant de songer aux autres, pensons à nous. »

CHARIVARI n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées, que l'on fait devant la maison de ceux qui ont excité un mécontentement : *donner un charivari. Fig.* Musique discordante. Tapage en général.

CHARLATAN n. m. (ital. *ciarlatano ;* de *ciarlare*, bavarder). Vendeur de drogues, arracheur de dents, etc., sur les places publiques : *Tabarin fut le roi des charlatans. Fig.* Médecin ignorant et impudent. Imposteur qui exploite la crédulité publique. Adjectiv. : *un ton charlatan.*

CHARLATANERIE (*ri*) n. f. Hâblerie.

CHARLATANESQUE (*nès-ke*) adj. Qui sent le charlatanisme.

CHARLATANISME (*nis-me*) n. m. Exploitation de la crédulité publique.

CHARLEMAGNE (faire). Se retirer du jeu, après avoir gagné, sans donner de revanche.

CHARLOTTE (*lo-te*) n. f. Chapeau de femme garni de volants. Marmelade de pommes, qu'on entoure de pain frit. *Charlotte russe,* crème fouettée entourée de petits biscuits.

CHARMANT (*man*), **E** adj. Agréable : *un convive charmant.* Qui plaît extrêmement, qui captive le cœur. **Prince charmant,** personnage sédu sant des contes de fées. Beau jeune homme. ANT. **Désagréable, déplaisant. choquant.**

CHARME n. m. (lat. *carmen*). Enchantement magique : *rompre le charme. Fig.* Grand agrément, puissant attrait : *le charme de la vertu.* Pl. Appas, beautés.

CHARME n. m. (lat. *carpinus*). Arbre de haute tige, à bois dur et blanc, famille des castanéacées : *le charme s'emploie pour le chauffage et la carrosserie.* Loc. fam. **Se porter comme un charme,** jouir d'une bonne santé, être robuste.

CHARMER (*mé*) v. a. Jeter un charme sur. Fasciner : *le serpent, dit on, charme l'oiseau. Fig.* Plaire extrêmement, ravir d'admiration : *charmer l'esprit.* Suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible : *charmer la douleur, les peines.* ANT. **Blesser, choquer, déplaire.**

CHARMEUR, EUSE (*eu ze*) n. Qui fait des enchantements. *Charmeur, charmeuse de serpents.* qui fait des tours avec des serpents. *Fig.* Qui charme. (En ce sens, le fém. CHARMERESSE est quelquef. employé.)

CHARMILLE (*ll* mll.) n. f. Plants de petits charmes. Allée. berceau planté de petits charmes ou d'arbustes.

CHARMOIE (*moi*) n. f. Bois de charmes.

CHARNEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. (lat. *carnalis ;* de *caro, carnis*, chair). Voluptueux : *homme charnel.* Qui a rapport aux sens : *plaisirs charnels.*

CHARNELLEMENT (*nè-le-man*) adv. D'une manière charnelle.

CHARNIER (*ni-é*) n. m. (lat. *carnarium ;* de *caro, carnis*, chair). Lieu où l'on conserve des viandes salées ou destinées à la consommation. Dépôt d'ossements humains. Entassement de cadavres.

CHARNIÈRE n. f. (bas lat. *cardinaria ;* de *cardo, inis*, gond). Appareil composé de deux pièces métalliques assemblées sur un axe commun, l'une au moins étant mobile autour de cet axe. (Les charnières servent à assujettir les portes, les fenêtres.) Partie d'un coquillage par laquelle se tiennent les deux valves. Burin de graveur en pierres fines.

Charnière.

CHARNU, E adj. (du lat. *caro, carnis*, chair). Formé de chair : *masse charnue.* Bien fourni de chair : *bras charnus. Fig.* Se dit des fruits épais et succulents : *la pêche est charnue.* ANT. **Maigre, décharné.**

CHARNURE n. f. (du lat. *caro, carnis*, chair). Constitution, ensemble des parties charnues du corps. (Peu us.)

CHAROGNE n. f. (du lat. *caro*, chair. — On disait autref. CAROGNE.) Cadavre d'une bête en décomposition : *l'hyène et le vautour se repaissent de charognes.*

CHARPENTE (*pan-te*) n. f. (du lat. *carpentum*, char). Assemblage de pièces de bois ou de métal, servant à soutenir ou à élever des constructions : *les charpentes métalliques sont devenues d'usage courant. Bois de charpente,* propre à faire des pièces de charpente : *le chêne est le bois de charpente*

par excellence. Fig. Assemblage des os : *la charpente osseuse.* Structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.

CHARPENTÉ, E (*pan*) adj. Constitué, bâti : *homme, drame solidement charpenté.*

CHARPENTER (*pan-té*) v. a. Tailler, équarrir. Tailler maladroitement. *Fig.* Disposer le plan de : *charpenter un drame.*

CHARPENTERIE (*pan-te-ri*) n. f. Art ou travail du charpentier.

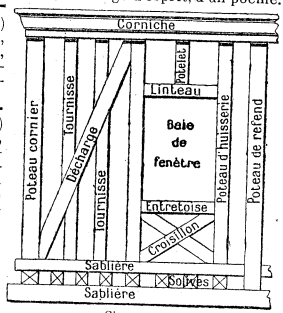

Charpente.

CHARPENTIER (*pan-ti-é*) n. m. Artisan qui travaille en charpente. Entrepreneur de travaux de charpente. Adjectiv. *Matelot charpentier*, celui qui s'occupe à bord de toutes les réparations des objets en bois.

CHARPIE (*pi*) n. f. (du vx fr. *charpir*, mettre en menus morceaux ; du lat. *carpere*). Filaments de linge usé, avec lesquels on pansait les plaies : *la charpie a été remplacée avec avantage par le coton hydrophile. Viande en charpie*, qui s'effiloche.

CHARRÉE (*cha-ré*) n. f. Cendre qui a servi à faire la lessive. Résidu de soude brute, qui fait un engrais excellent.

CHARRETÉE (*cha-re-té*) n. f. Contenu d'une charrette : *une charretée de bois, de foin.*

CHARRETIER (*cha-re-ti-é*), **ÈRE** adj. Par où passer : *voie, porte charretière.* N. m. Qui conduit une charrette. *Jurer comme un charretier*, proférer à tout propos des jurons grossiers.

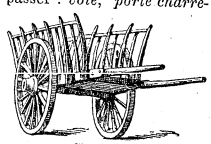
Charrette.

CHARRETON (*charre-ton*) n. m. Petite charrette sans ridelles. (On dit aussi CHARRETIN.)

CHARRETTE (*charé-te*) n. f. Voiture de charge non suspendue, à deux roues, à ridelles et à limons. *Charrette anglaise*, petite voiture de luxe, à deux roues et à deux ou quatre places.

CHARRIAGE (*cha-ri-a-je*) n. m. Action de charrier.

CHARRIER (*cha-ri-é*) n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

CHARRIER (*cha-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Transporter dans un char ou une charrette : *charrier des pierres.* Emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable. Absol.* Porter des glaçons : *la rivière charrie.*

CHARROI (*cha-roi*) n. m. Transport par chariot : *l'extension des chemins de fer a porté un coup mortel au charroi.* Convoi militaire.

CHARRON (*cha-ron*) n. m. Artisan qui fait des charrettes, des charrues, des voitures.

CHARRONNAGE (*cha-ro-na-je*) n. m. Métier ou ouvrage de charron : *le frêne est un excellent bois de charronnage.*

CHARRONNERIE (*cha-ro-ne-ri*) n. f. Industrie du charronnage.

CHARROYER (*cha-roi-ié*) v. a. Se conj. comme *aboyer.*) Transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc.

CHARROYEUR (*cha-roi-i-eur*) n. m. Qui charroie.

CHARRUE (*cha-rû*) n. f. (lat. *carruca*). Machine à labourer la terre : *Dombasle a perfectionné la charrue araire.* Etendue de terre qu'on peut mettre en valeur avec une charrue : *cette ferme est de deux charrues. Fig. Cheval de charrue,* personne robuste, mais peu intelligente. *Tirer la charrue,* avoir beaucoup de peine. PROV. : **Mettre la charrue avant**

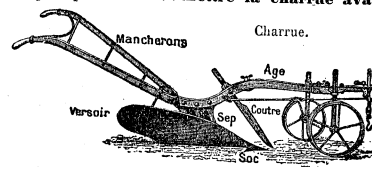

Charrue.

(ou **devant**) **les bœufs,** commencer par où l'on devrait finir.

CHARTE et ancien. **CHARTRE** n. f. (du lat. *charta*, papier). Ancien titre concédant des franchises, des privilèges : *les chartes des monastères sont de précieux documents historiques.* Lois constitutionnelles d'un Etat. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Loi, règle fondamentale. **Ecole des chartes.** V. ÉCOLE (*Part. hist.*). **Charte-partie,** acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire.

CHARTIL (*ti*) n. m. Longue et forte charrette pour transporter les gerbes. Appentis servant de remise à charrettes, etc.

CHARTISME (*tis-me*) n. m. Mouvement libéral anglais au XIXe siècle, qui voulait une constitution démocratique.

CHARTISTE (*tis-te*) n. m. En Angleterre, partisan du chartisme. Adjectiv. : *mouvement chartiste.* En France, élève de l'Ecole des chartes.

CHARTRE n. f. (du lat. *carcer*, cachot). Prison. (Vx.) *Tenir quelqu'un en chartre privée,* le détenir sans autorité de justice. Syn. de CHARTE.

CHARTREUSE (*treu-ze*) n. f. (nom de lieu). Couvent de chartreux : *les chartreuses sont généralement construites dans un style sévère.* Retraite. *Fig.* Petite maison de campagne isolée. Liqueur aromatique renommée, qui tire son nom du couvent de la Grande-Chartreuse.

CHARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno : *les chartreux vivent dans des ermitages reliés à un cloître commun.*

CHARTRIER (*tri-é*) n. m. Gardien de chartes dans un couvent. Recueil de chartes : *le chartrier de France.* Salle où se trouvaient rangés les chartes, titres, etc.

CHAS (*châ*) n. m. Trou d'une aiguille.

CHASSE (*cha-se*) n. f. (de *chasser*). Action de tuer, de prendre, de poursuivre le gibier : *la chasse, avant d'être un exercice, fut une nécessité pour l'homme.* Terrain réservé pour chasser : *chasse giboyeuse.* Gibier pris ou tué en chassant : *manger de sa chasse.* Chasseurs, chiens, équipage de la chasse : *perdre la chasse. Permis de chasse,* autorisation de chasser délivrée par le préfet sur demande, moyennant payement (100 fr. ou 40 fr.), valable durant un an, pendant la période où la chasse est ouverte. (La chasse nocturne et la chasse au moyen d'engins autres que le fusil est interdite.) Poursuite, notamment d'un navire : *donner la chasse à l'ennemi, à un voleur.* Ecoulement rapide des eaux. PROV. : **Qui va à la chasse perd sa place,** quitter sa place, c'est s'exposer à la trouver occupée quand on voudra la reprendre.

Châsse.

CHÂSSE (*châ-se*) n. f. (lat. *capsa*). Coffre où l'on conserve les reliques d'un saint : *la châsse de sainte Geneviève est vénérée des Parisiens.* Monture, place réservée pour recevoir une pièce : *la châsse d'un verre de lunettes.* Sorte de marteau de charron.

CHASSÉ (*cha-sé*) n. m. Temps de danse, qui consiste à déplacer un pied en le chassant avec l'autre.

CHASSÉ-CROISÉ (*cha-sé-kroi-zé*) n. m. Sorte de pas de danse. *Fig.* Suite d'évolutions qui se succèdent sans résultat. Pl. des *chassés-croisés.*

CHASSELAS (*cha-se-la*) n. m. (nom de lieu). Variété de raisin blanc de table, ordinairement cultivée en treille : *le chasselas mûr prend une belle couleur dorée.*

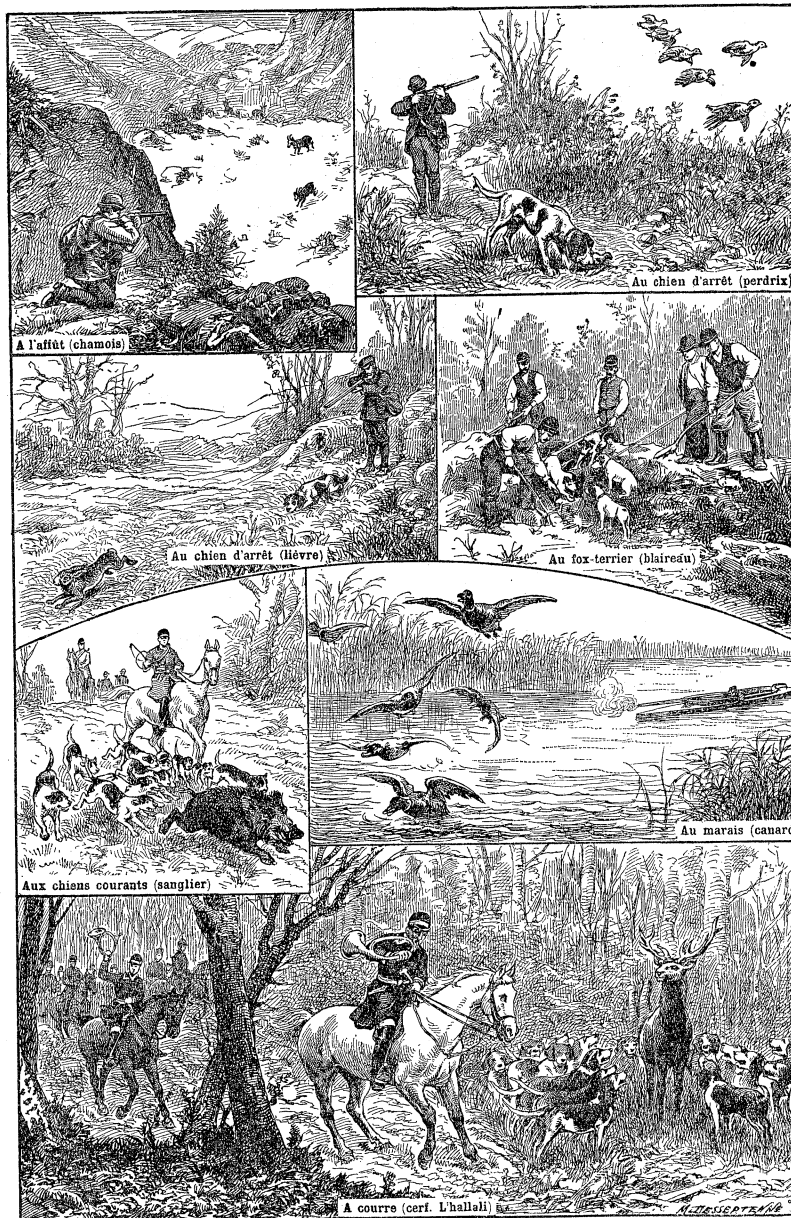
A l'affût (chamois)
Au chien d'arrêt (perdrix)
Au chien d'arrêt (lièvre)
Au fox-terrier (blaireau)
Aux chiens courants (sanglier)
Au marais (canard)
A courre (cerf. L'hallali)

V. PÊCHE.

CHASSE-MARÉE n. m. invar. Bâtiment côtier à trois mâts. Voiture, voiturier qui apporte la marée.

CHASSE-MOUCHES n. m. Sorte d'éventail. Touffe de crins fixée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches. Sorte de filet à cordons pendants, dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches.

Chasse-mouches.

CHASSE-NEIGE (*nè-je*) n. m. invar. Bouclier en forme de double versoir de charrue, destiné à débarrasser une voie ferrée de la neige qui l'obstrue.

CHASSE-PIERRES (*pi-è-re*) n. m. invar. Appareil fixé à une locomotive, etc., pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue la voie.

CHASSEPOT (*cha-se-po*) n. m. (du n. de l'inventeur). Fusil de guerre à aiguille, en usage en France de 1866 à 1874.

CHASSER (*cha-sé*) v. a. (du lat. *captiare*, s'emparer de). Mettre dehors avec violence : *Jeanne d'Arc chassa les Anglais d'Orléans.* Pousser, enfoncer : *chasser un clou à coups de marteau.* Écarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées.* Dissiper : *chasser le mauvais air.* Poursuivre un gibier : *on chassait jadis au faucon le menu gibier.* V. n. : *aimer à chasser. Fig. Chasser sur les terres d'autrui,* empiéter sur le droit des autres. Venir : *le vent chasse du nord.* Glisser sur un fond, sans mordre : *les ancres chassent. Chasser de race,* avoir les qualités, les défauts de ses ascendants : *un bon chien, dit le proverbe, chasse de race.* **Se chasser** v. pr. Être poursuivi, tiré : *l'alouette se chasse au petit plomb.* Se renvoyer mutuellement avec violence : *les partis se chassent du pouvoir.*

CHASSERESSE (*cha-se-rè-se*) n. f. *Poét.* Chasseuse. Adjectiv. : *Diane chasseresse.*

CHASSE-ROUE ou **CHASSE-ROUES** n. m. Borne ou arc métallique, destiné à empêcher les roues de détériorer les murs. (On dit aussi BOUTE-ROUE.) Pl. des *chasse-roue* ou *chasse-roues.*

CHASSEUR, EUSE (*cha-seur, eu-ze*) n. Qui chasse : *la Saint-Hubert est la fête des chasseurs.* Adjectiv. *Bâtiment chasseur,* 1° Qui donne la chasse à un autre ; 2° Qui porte la marée du lieu de pêche à destination. N. m. Soldat armé à la légère : *l'armée française possède des régiments de chasseurs à cheval, des bataillons de chasseurs à pied et de chasseurs alpins.* (V. CAVALERIE, INFANTERIE.) Dans les cafés, les hôtels, domestique en livrée qui fait les courses, les commissions, etc.

CHASSEZ-NUIT (*sé-u-it'*) n. m. Pas de danse.

CHASSIE (*cha-si*) n. f. Humeur visqueuse, qui découle des yeux.

CHASSIEUX, EUSE (*cha-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la chassie : *des yeux chassieux.*

CHÂSSIS (*châ-si*) n. m. (de *châsse*). Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir : *le châssis d'une fenêtre.* Cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. Cadre supportant la caisse d'un wagon, l'affût de certains canons, l'ouverture, les parois d'un puits ou d'une galerie de mine, etc. Cadre en général. Charpente d'une machine à vapeur. Toiture vitrée au-dessus d'une cour. *Châssis d'imprimerie,* cadre de fer pour serrer la composition. Cadre garni de vitres, qu'on met sur une couche : *le châssis est une véritable serre froide. Châssis à demeure* ou *dormant,* celui qui est scellé. *Châssis mobile,* qu'on peut enlever. Tiroir mobile où se trouve la plaque sensible d'un appareil photographique. *Châssis à tabatière,* ouverture vitrée d'un comble, dont le cadre en métal peut se soulever comme un couvercle. **Châssis-presse,** cadre de bois à volets, dans lequel on place un négatif photographique et le papier sensible, afin d'obtenir, par exposition à la lumière, une image positive.

Châssis.

CHASSOIR (*cha-soir*) n. m. Ustensile servant à enfoncer les cercles d'un tonneau, à refouler, etc.

CHASTE (*chas-te*) adj. (lat. *castus*). Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste.* Substantiv. Personne qui a cette vertu : *c'est une chaste.*

CHASTEMENT (*chas-te-man*) adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ (*chas-te-té*) n. f. Vertu des personnes chastes.

CHASUBLE (*zu-ble*) n. f. (bas lat. *casubula*). Manteau formé de deux pans, que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe : *les chasubles sont faites de soie ou de drap d'or.*

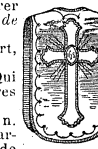
Chasuble.

CHASUBLERIE (*zu-ble-rî*) n. f. Art, commerce du chasublier.

CHASUBLIER (*zu-bli-é*) n. m. Qui fait ou vend des chasubles et autres ornements d'église.

CHAT (*cha*), **CHATTE** (*cha-te*) n. (lat. *cattus*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, renfermant de nombreuses espèces dont une domestique, qui détruit les rats et les souris : *le lion, le tigre, le léopard, la panthère, etc., appartiennent au genre chat. Chat perché, chat coupé,* etc., jeux d'enfants. *Il n'y a pas un chat,* il n'y a personne. *Vivre comme chien et chat,* s'accorder mal ensemble. *Avoir un chat dans la gorge,* être enroué. *Acheter chat en poche,* sans examiner. *Réveiller le chat qui dort,* réveiller une affaire assoupie, un ennemi endormi. **Chat sauvage,** chat plus grand que le chat domestique et vivant dans les bois, où il se nourrit de gibier, d'oiseaux, etc. PROV. : **A bon chat, bon rat,** bien attaqué, bien défendu. **Chat échaudé craint l'eau froide,** on redoute même la fausse apparence du mal qu'on a ressenti une fois. **Le chat parti, les souris dansent,** quand les maîtres sont absents, les écoliers ou les inférieurs se livrent au désordre.

Chat.

CHÂTAIGNE (*tè-gne*) n. f. (lat. *castanea*). Fruit du châtaignier : *la châtaigne est une précieuse ressource en Corse.* Chacune des quatre éminences cornées des membres du cheval. *Châtaigne d'eau,* macre.

CHÂTAIGNERAIE (*tè-gne-rè*) n. f. Lieu planté de châtaigniers : *les châtaigneraies s'accommodent du sol siliceux du Limousin et des Cévennes.*

CHÂTAIGNIER (*tè-gni-é*) n. m. Genre de castanéacées, comprenant des arbres des deux mondes, qui produisent les châtaignes : *le bois de châtaignier sert à la confection des treillages; la longévité du châtaignier est considérable.*

Châtaignier et châtaigne.

CHÂTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Qui est de la couleur brune de la châtaigne : *cheveux châtains ; couleur châtaine.* N. m. Couleur brune de la châtaigne : *aimer le châtain.* Adj. inv. *Des boucles des cheveux châtain clair,* c'est-à-dire d'un châtain clair.

CHÂTEAU (*tô*) n. m. (du lat. *castellum*, forteresse). Demeure féodale fortifiée : *Richelieu fit détruire un grand nombre de châteaux.* Habitation royale ou seigneuriale : *la plupart des châteaux des bords de la Loire ont été construits au temps des Valois.* Grande et belle maison de campagne. Construction élevée aux extrémités des anciennes nefs : *château d'avant; château d'arrière. Château d'eau,* réservoir d'eau destinée à être distribuée en divers lieux. *Fig. Château de cartes,* ce qui est facile à détruire. *Château en Espagne,* rêve, projet chimérique : *bâtir des châteaux en Espagne.* **Château fort,** citadelle féodale : *au moyen âge, la France se couvrit de châteaux forts.* — Le château fort était généralement bâti sur un lieu élevé ; il était entouré ou presque entouré de fossés, d'épaisses murailles, flanqué de tours, et défendu par des ouvrages avancés, lices, barbacanes, etc. Un donjon élevé, solidement bâti, était le centre de la résistance. On arrivait au château par un pont-levis qui, en se relevant, fermait

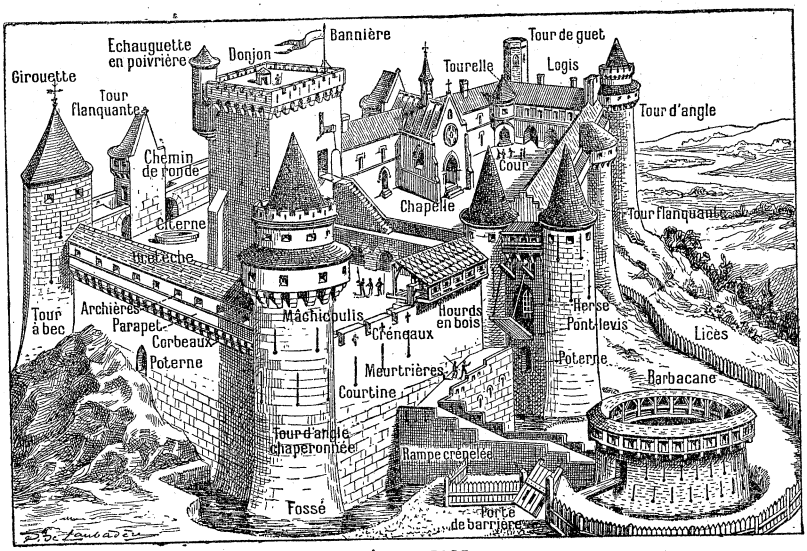

CHÂTEAU FORT.

la porte, flanquée de tourelles et surmontée d'un corps de garde.

CHÂTEAUBRIANT (*tô-bri-an*) n. m. Filet de bœuf grillé, garni en général de pommes de terre soufflées.

CHÂTELAIN (*lin*) n. m. (du vx fr. *châtel*, château). Possesseur ou gouverneur d'un château féodal. Propriétaire ou locataire d'un château moderne.

CHÂTELAINE (*lè-ne*) n. f. Femme d'un châtelain : *une noble châtelaine*. Maîtresse d'un château. Chaîne de femme, à laquelle on suspend des bijoux.

CHÂTELET (*lè*) n. m. Petit château, et surtout petit château fort. (V. *Part. hist.*)

CHÂTELLENIE (*tè-le-nî*) n. f. Seigneurie et juridiction d'un seigneur châtelain.

CHAT-HUANT (*cha-u-an ;* — même au plur. l'*h* de *huant* est aspiré) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de chouette dite aussi *hulotte*. Pl. des *chats-huants*.

CHÂTIER (*ti-é*) v. a. (lat. *castigare ;* de *castus*, pur. — Se conj. comme *prier*.) Punir, corriger : *châtier des rebelles*. *Fig.* Polir, rendre pur : *châtier son style*. PROV. : **Qui aime bien châtie bien,** gronder, punir quelqu'un qui le mérite, c'est lui prouver son affection. ANT. **Récompenser.**

CHATIÈRE n. f. Ouverture pratiquée au bas d'une porte, pour laisser passer les chats. Piège à chats. Trou d'aération dans les combles.

CHÂTIMENT (*man*) n. m. (de *châtier*). Punition, correction : *les châtiments corporels sont abolis dans l'armée f ançaise depuis 1789*.

CHATOIEMENT ou **CHATOÎMENT** (*toî-man*) n. m. Reflet brillant et changeant d'une pierre, d'une étoffe, etc.

CHATON n. m. Petit chat.

CHATON n. m. (anc. allem.). Partie d'une bague, dans laquelle une pierre précieuse est sertie ; cette pierre elle-même. Pl. Fleurs de certains arbres attachées ensemble sur un même pédoncule, telles que celles du *noyer*, du *noisetier*, etc. (V. la planche PLANTE.)

CHATONNER (*to-né*) v. a. Sertir dans un chaton.

CHATOUILLEMENT (*tou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de chatouiller. Sensation qui en résulte : *les Chinois ont fait un supplice du chatouillement*. *Fig.* Impression flatteuse : *les chatouillements de l'amour-propre*.

CHATOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. a. Causer, par des attouchements très légers et répétés, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire. *Fig.* Flatter agréablement : *les louanges chatouillent l'oreille*.

CHATOUILLEUX, EUSE (*tou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Sensible au chatouillement. *Fig.* Susceptible, qui se fâche aisément : *esprit chatouilleux*.

CHATOYANT (*toî-ian*), **E** adj. Qui chatoie : *étoffe chatoyante*.

CHATOYER (*toî-ié*) v. n. (de *chat*. — Se conj. comme *aboyer*.) Se dit des pierres précieuses, des étoffes brillantes qui jettent des rayons changeants, comme l'œil d'un *chat*.

CHAT-PARD (*cha-par*) n. m. (de *chat*, et du lat. *pardus*, léopard). Lynx de Portugal. Pl. des *chats-pards*.

CHÂTRER (*tré*) v. a. Pratiquer la castration. Couper. *Châtrer un fraisier, un melon*, en ôter les stolons, les fleurs staminées.

CHATTE (*cha-te*) n. f. Femelle du chat.

CHATTÉE (*cha-té*) n. f. Portée d'une chatte.

CHATTEMITE (*cha-te*) n. f. (de *chatte*, et du lat. *mitis*, doux). *Fam.* Personne qui affecte un faux air de douceur pour mieux tromper : *faire la chattemite*.

CHATTER (*cha-té*) v. n. Faire des petits, en parlant d'une chatte.

CHATTERIE (*cha-te-rî*) n. f. Manières de chat. Gentillesse maligne ou perfide. Friandise.

CHAT-TIGRE (*cha-ti-gre*) n. m. Un des noms vulgaires de l'*ocelot*. Pl. des *chats-tigres*.

CHAUD (*chô*), **E** adj. (lat. *calidus*). Qui a ou donne de la chaleur : *climat chaud ; vin chaud*. Qui la conserve : *vêtement chaud*. *Fig.* Vif, animé : *une chaude dispute*. Ardent : *tête chaude*. Empressé : *ami chaud*. Récent : *nouvelle toute chaude*. *Fièvre chaude*, fièvre ardente accompagnée de frénésie, de délire. *Pleurer à chaudes larmes*, pleurer abondamment. N. m. Chaleur : *craindre le chaud et le froid*. Adverbialem. : *servez chaud*. ANT. **Froid.**

CHAUDE (*chô de*) n. f. (de *chaud*). Feu vif et clair pour se chauffer promptement : *faire une chaude*. Action de chauffer un métal, du verre pour le forger ou le travailler : *donner deux chaudes à un fer à cheval*.

CHAUDEAU (*chô-dô*) n. m. Sorte de bouillon chaud. Boisson faite de lait bouillant versé sur des œufs crus.

CHAUDEMENT (*chô*) adv. De manière à avoir chaud : *se vêtir chaudement. Fig.* Avec ardeur : *poursuivre chaudement une affaire.* ANT. **Froidement.**

CHAUD-FROID (*chô-froi*) n. m. Volaille, gibier que l'on sert entouré de gelée ou de mayonnaise : *un chaud-froid de perdreau.* Pl. des *chauds-froids.*

CHAUDIÈRE (*chô*) n. f. (lat. *caldaria*). Grand vaisseau métallique où l'on fait chauffer, cuire, bouillir, etc. Son contenu : *une chaudière de sucre. Chaudière à vapeur,* appareil qui produit de la vapeur : *chaudière à bouilleurs ; la chaudière tubulaire fut inventée par Seguin.*

Chaudron.

CHAUDRÉE (*chô*) n. f. Soupe au poisson que l'on prépare dans la région de Fouras (Charente-Inf.).

CHAUDRON (*chô*) n. m. (diminutif de *chaudière*). Petite chaudière, généralement en cuivre, à anse mobile : *les chaudrons doivent toujours être tenus très propres. Fig.* et *fam.* Mauvais piano.

CHAUDRONNÉE (*chô-dro-né*) n. f. Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE (*chô-dro-ne-rî*) n. f. Profession, marchandise du chaudronnier. — La grosse chaudronnerie englobe le travail des tôles épaisses et du cuivre destinés à la construction des chaudières à vapeur, appareils de distillation, etc. ; la petite chaudronnerie produit des objets de faibles dimensions.

CHAUDRONNIER (*chô-dro-ni-é*), **ERE** n. Qui fait ou vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE (*chô fa-je*) n. m. Ce qui sert à chauffer : *chauffage au bois, au charbon, au gaz, à la vapeur.* Action, manière de chauffer : *bien conduire le chauffage d'un four. Bois de chauffage,* tout bois destiné à être brûlé dans les appartements : *le stère est l'unité de mesure pour le bois de chauffage.*

CHAUFFE (*chô-fe*) n. f. Action de chauffer. Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie, les navires, etc. Distillation. *Surface de chauffe,* portion de chaudière directement exposée à l'action du feu : *les tubes d'une chaudière augmentent la surface de chauffe.*

CHAUFFE-BAIN (*bin*) n. m. Appareil pour faire chauffer l'eau d'une baignoire. Pl. des *chauffe-bains.*

CHAUFFE-LINGE n. m. invar. Appareil pour chauffer le linge.

CHAUFFE-PIEDS (*pi-é*) n. m. Chaufferette.

CHAUFFE-PLAT n. m. Sorte de réchaud sur lequel on tient les plats au chaud. Pl. des *chauffe-plats.*

CHAUFFER (*chô-fé*) v. a. (lat. *calefacere*). Rendre chaud : *chauffer un four.* Mettre en activité un appareil à vapeur. *Fig.* et *fam.* Presser, mener vivement : *chauffer une affaire.* V. n. Devenir chaud : *le bain chauffe.* S'animer, s'exalter. Avoir ses feux allumés, en parlant d'une machine à vapeur. ANT. **Refroidir, rafraîchir, glacer.**

Chaufferette.

CHAUFFERETTE (*chô-fe-rè-te*) n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds. Petit réchaud de table. Appareil servant à réchauffer.

CHAUFFERIE (*chô-fe-rî*) n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres. Chambre de chauffe d'un navire, d'une usine, etc.

CHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. Conducteur d'automobile. V. *Part. hist.*

CHAUFFEUSE (*chô-feu-ze*) n. f. Chaise basse pour s'asseoir près du feu. Conductrice d'automobile.

CHAUFFOIR (*chô-foir*) n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer. Pièce de linge pour essuyer ou réchauffer un malade.

CHAUFOUR (*chô*) n. m. Four à chaux.

CHAUFOURNIER (*chô-four-ni-é*) n. m. Ouvrier attaché à un four à chaux.

CHAULAGE (*chô*) n. m. Action de chauler le blé, les arbres, un terrain : *des chaulages intelligents ont transformé le sol stérile de la Sologne.*

CHAULER (*chô-lé*) v. a. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour détruire les germes parasites. Amender un terrain avec de la chaux. *Chauler un arbre,* l'enduire de lait de chaux pour détruire les insectes.

CHAUMAGE (*chô*) n. m. Action d'arracher la partie inférieure du chaume des céréales, après la moisson. Temps où se fait cette opération.

CHAUME (*chô-me*) n. m. (lat. *calamus*). Tige des graminées. Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés. Le champ lui-même quand le chaume est encore sur pied : *les cailles, les perdrix se réunissent dans les chaumes.* Paille longue dont on a enlevé le grain et qui sert à recouvrir les habitations pauvres dans les campagnes. *Fig.* Chaumière : *Sixte-Quint naquit sous le chaume.*

CHAUMER (*chô-mé*) v. a. et n. Couper et arracher le chaume.

CHAUMIÈRE (*chô*) n. f. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE (*chô*) n. f. Petite chaumière : *une chaumine de bûcheron.*

CHAUMONTEL (*chô-mon-tèl*) n. m. Poire de beurré, originaire de Chaumontel (Seine-et-Oise).

CHAUSSE (*chô-se*) n. f. (lat. *calceus*). Bande d'étoffe que les membres de l'Université portent sur l'épaule par-dessus leur robe. Etoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides. *Blas.* Pièce honorable formée par deux triangles obtenus en joignant le milieu de la pointe aux cantons du chef. (C'est l'inverse de la *chape.* V. la planche BLASON.) N. f. pl. Sorte de caleçon qui couvrait le corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds inclusivement, et tenait lieu à la fois de bas et de culotte. *Y laisser ses chausses,* y périr. *Tirer ses chausses,* échapper.

Chausse-pied.

CHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Elévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang. Levée dans un lieu bas pour servir de chemin : *les marécages de la Vénétie sont coupés de chaussées.* Partie bombée d'une rue ou d'une route : *chaussée pavée, empierrée.* Long écueil sous-marin : *la chaussée de Sein a vu se perdre bien des navires.*

CHAUSSE-PIED (*chô-se-pi-é*) n. m. Morceau de corne ou de métal façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausse-pieds.*

CHAUSSER (*chô-sé*) v. a. (lat. *calceare ;* de *calceus,* soulier). Mettre des bas, des souliers. Faire, fournir de la chaussure. *Chausser une plante,* l'entourer de terre. V. a. et n. Aller bien au pied : *ce soulier vous chausse parfaitement.* ANT. **Déchausser.**

CHAUSSETIER (*chô-se-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des bas.

CHAUSSE-TRAPE (*chô-se*) n. f. Piège à renards et autres bêtes. Assemblage de quatre pointes de fer, qu'on jette sur le sol pour enfermer les hommes et les chevaux. *Fig.* Ruse. Pl. des *chausse-trapes.*

CHAUSSETTE (*chô-sè-te*) n. f. Bas qui ne monte qu'à mi jambe. *Chaussette russe,* bandelette de toile qui enveloppe le pied et tient lieu de chaussette.

CHAUSSON (*chô-son*) n. m. (de *chausse*). Chaussure d'étoffe qui n'enveloppe que le pied. Combat à coups de pied. (Syn. SAVATE.) Sorte de pâtisserie faite d'un rond de pâte plié en deux et contenant de la marmelade, de la compote ou de la confiture.

CHAUSSURE (*chô-su-re*) n. f. Tout ce qu'on met au pied pour se chausser. *Trouver chaussure à son pied,* rencontrer ce qui convient. Prov. : **Cordonnier, pas plus haut que la chaussure.** V. NE SUTOR (*Part. rose*).

CHAUT (*chô*) 3e pers. sing. de l'indic. prés. de *chaloir,* usitée seulement dans quelques locutions. (V. CHALOIR.)

CHAUVE (*chô-ve*) adj. (lat. *calvus*). Dont la tête est complètement ou presque complètement dépouillée de cheveux : *crâne chauve ; César était chauve. Par ext.* Pelé, dénudé : *mont chauve.* Prov. : **L'occasion est chauve,** il est difficile de la saisir, elle échappe facilement. ANT. **Chevelu.**

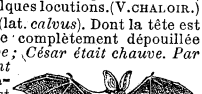
Chauve-souris.

CHAUVE-SOURIS (*chô, ri*) n. f. Nom vulgaire de mammifères de l'ordre des chiroptères, qui ont des ailes membraneuses et ressemblent à une souris. Pl. des *chauves-souris.*

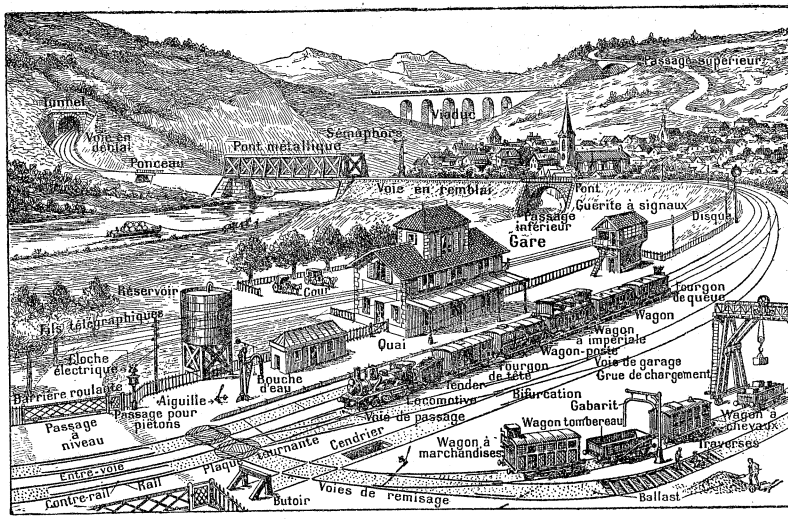

CHEMIN DE FER.

CHAUVIN, E (*chô*) n. (de Nicolas *Chauvin*, brave soldat de la République et de l'Empire). Patriote fanatique ; personne entichée d'un patriotisme belliqueux et exagéré. Adj. : *ardeur chauvine*.

CHAUVINISME (*chô-vi-nis-me*) n. m. (de *chauvin*). Sentiment exagéré du patriotisme, surtout au point de vue militaire.

CHAUVIR (*chô*) v. n. (même orig. que *chouette*). *Chauvir de l'oreille, des oreilles*, les dresser, en parlant du cheval, de l'âne et du mulet.

CHAUX (*chô*) n. f. (lat. *calx*). Protoxyde de calcium, formant la base d'un grand nombre de composés (pierres, marbre, craie, pierre à plâtre, pierre à bâtir, pierre à chaux, etc.) : *la chaux s'obtient par la calcination, dans des fours spéciaux, de la pierre à chaux. Chaux vive*, qui ne contient pas d'eau. *Chaux éteinte*, mouillée d'eau, refroidie et prête à être employée. *Chaux hydraulique*, qui se durcit promptement sous l'eau. *Lait de chaux*, chaux éteinte étendue d'eau, qui sert à blanchir les murs. *Chaux grasse*, celle qui augmente de volume en s'hydratant. *Chaux maigre*, celle qui augmente peu, ou n'augmente pas, de volume en s'hydratant. *Eau de chaux*, eau qui contient de la chaux en dissolution et qui est administrée dans les gastrites infantiles.

CHAVIREMENT (*man*) n. m. Action de chavirer.

CHAVIRER (*vé*) v. n. (du provenç. *capvirar*, tourner la tête). Se dit d'un vaisseau, d'un bateau, d'un véhicule, etc., qui se renverse sens dessus dessous.

CHÉBEC (*bèk*) n. m. (ital. *sciabecco*). Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée, à voiles latines, à formes fines et pouvant naviguer à rames.

CHÉCHIA n. f. Sorte de calotte en drap rouge, qui est la coiffure des zouaves, tirailleurs algériens, spahis et chasseurs d'Afrique.

Chéchia.

CHEDDITE (*chè-di-te*) n. f. (de *Chedde*, hameau de Haute-Savoie). Explosif à base de chlorate de potassium.

CHEF (*chèf*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Tête de l'homme. (Vx en ce sens.) Celui qui est à la tête, qui a l'autorité, la direction : *chef d'une entreprise, d'une armée*. Article, point capital à considérer, objet principal : *chef d'accusation*. Fondateur d'une dynastie, d'une institution, d'une école, d'une doctrine : *Luther fut le chef du protestantisme allemand*. *Blas.* Pièce honorable, qui occupe le tiers supérieur de l'écu. (V. BLASON.) Abréviation pour MARÉCHAL DES LOGIS CHEF. *Chef de cuisine*, cuisinier qui a des aides sous ses ordres. *Chef d'orchestre*, musicien qui dirige un orchestre. *Chef de gare*, employé qui dirige les services d'une gare. *Chef de file*, soldat qui est le premier d'une file et, *au fig.*, meneur. Loc. adv. : **En chef**, en qualité de chef. **De son chef**, de sa propre autorité.

CHEF-D'ŒUVRE (*chè-deu-vre*) n. m. Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à l'examen d'un jury pour être admis. Travail parfait, œuvre capitale : *le Cid est le chef-d'œuvre de Corneille*. Pl. des *chefs-d'œuvre*.

CHEFFERIE (*chè-fe-rî*) n. f. Circonscription militaire dans le service du génie.

CHEF-LIEU (*chèf*) n. m. Ville principale d'une division administrative : *chef-lieu de département, d'arrondissement*. Pl. des *chefs-lieux*.

CHEIK ou **SCHEIK** (*chèk*) n. m. (de l'ar. *scheikh*, vieillard). Chef de tribu, ou prédicateur arabe.

CHÉIROPTÈRES (*ké-i*) n. m. pl. V. CHIROPTÈRES.

CHELEM ou **SCHELEM** (*che-lèm*) n. m. invar. (de l'angl. *slam*, écrasement). Au boston, au whist, etc., réunion de toutes les levées dans la main de deux joueurs associés. Adjectiv. *Etre chelem*, n'avoir fait aucune levée.

CHÉLIDOINE (*ké*) n. f. Genre de papavéracées, dont une espèce est appelée *éclaire : le suc caustique de la chélidoine a été employé contre les verrues*.

CHELLÉEN, ENNE (*chèl-lé-in, è-ne*) adj. (de *Chelles*, n. de localité). Se dit du temps, de la période qui marque le début de l'âge quaternaire : *période chelléenne*. N. m. : le *chelléen*.

CHÉLONIENS (*ké-lo-ni-in*) n. m. pl. (du gr. *khelonê*, tortue). Nom scientifique de la famille des tortues. S. un *chélonien*.

CHEMIN n. m. (celt. *camen ;* de *cam*, pas). Voie de terre, terrain préparé pour aller d'un lieu à un autre : *chemin vicinal, forestier*. Voie de communication quelconque : *les grands chemins de la mer. Chemin ferré*, chemin formé de gravois. *Chemin battu*, chemin fréquenté et, *au fig.*, routine. *Chemin de ronde*, chemin sur la saillie de la muraille, derrière les créneaux. (Vx.) *Chemin couvert*, défense en arrière de la crête du glacis. **Chemin de croix**, suite de quatorze tableaux représentant les scènes de la Passion. **Chemin de fer**, dont la voie est formée par deux lignes parallèles de rails d'acier sur lesquels

roulent les trains. Administration de chemin de fer : *comptable au chemin de fer*. *Fig.* Voie qui conduit à un but : *le chemin de la gloire, du déshonneur. Faire son chemin*, réussir. *Aller le droit chemin*, procéder avec droiture. *Montrer le chemin*, donner l'exemple. *Chemin du paradis*, voie difficile. PROV. : **Tout chemin mène à Rome**, bien des procédés conduisent au même résultat. **Qui trop se hâte reste en chemin**, il faut ménager ses forces, si l'on veut arriver à un but.

CHEMINEAU (*nô*) n. m. Ouvrier qui parcourt les chemins à la recherche de travail. Mendiant vagabond.

CHEMINÉE (*né*) n. f. (du lat. *caminus*, fourneau). Foyer dans lequel on fait ordinairement du feu. Partie de la cheminée, qui fait saillie dans la chambre. Conduit, en maçonnerie ou métallique, par où passe la fumée : *les cheminées d'usine sont encore très élevées*. Partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule. Tube de verre qui entoure la flamme d'une lampe. *Cheminée prussienne*, cheminée portative qui peut s'adapter dans une cheminée ordinaire. *Faire une chose sous la cheminée, sous le manteau de la cheminée*, secrètement.

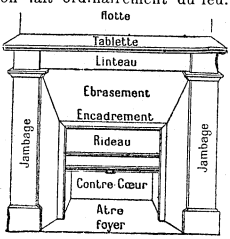

Cheminée.

CHEMINEMENT (*man*) n. m. Action de cheminer. Ensemble des travaux de sape d'un siège, appelés aussi *approches*.

CHEMINER (*né*) v. n. Marcher, faire du chemin. S'approcher peu à peu des positions de l'ennemi.

CHEMINOT (*no*) n. m. *Fam.* Employé de chemin de fer.

CHEMISE (*mi-ze*) n. f. (lat. pop. *camisia*). Vêtement, le plus souvent de linge, que l'on porte sur la peau. *Chemise de mailles*, haubert court à manches, qui descendait jusqu'à mi-cuisse. Enveloppe de papier, qui renferme d'autres papiers. Enveloppe, revêtement d'une machine, d'un fourneau, etc. Nattes dont on tapisse la coque d'un navire chargé en grenier. Enveloppe de métal recouvrant un projectile.

CHEMISERIE (*ze-ri*) n. f. Fabrique, magasin de chemises.

CHEMISETTE (*zè-te*) n. f. Corsage de linge fin, que les femmes portent sous leur robe ouverte ou décolletée. Devant de chemise, qu'on place par-dessus une chemise.

CHEMISIER (*zi-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chemises.

Chêne.

CHÊNAIE (*nè*) n. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL n. m. (anc. forme du mot *canal*). Passage profond et étroit, accessible aux navires, à l'entrée d'un port ou sur les fleuves et les canaux : *les chenaux sont d'ordinaire balisés, pour éviter les échouages*. Courant d'eau pour un moulin.

CHENAPAN n. m. (allem. *schnarphahn*; de *schnappen*, happer, et *hahn*, coq). Vaurien, bandit.

CHÊNE n. m. (mot d'orig. gauloise). Genre de dicotylédones cupulifères, comprenant des arbres d'un bois fort dur : *le chêne peut atteindre une hauteur de 20 à 35 mètres*. **Chêne-liège**, variété de chêne dont l'écorce est connue sous le nom de *liège*. (Pl. des *chênes-lièges*.) **Chêne vert**, espèce de chêne de taille médiocre, à feuilles persistantes, propre au bassin méditerranéen. — Le bois de chêne a une très grande valeur comme bois de construction et de chauffage. Le fruit du chêne, le *gland*, est utilisé pour l'alimentation des porcs et des dindons. L'écorce est employée pour le tannage des peaux.

CHÉNEAU (*nô*) n. m. Conduit de bois ou de métal, qui reçoit les eaux d'un toit et les dirige vers la gouttière ou le tuyau de descente.

CHÊNEAU (*nô*) n. m. Jeune chêne.

CHENET (*nè*) n. m. (de *chien*). Ustensile pour supporter le bois dans le foyer.

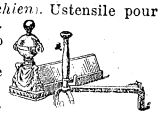
Chenets.

CHÈNEVIÈRE n. f. Champ où croît le chanvre.

CHÈNEVIS (*vi*) n. m. Graine de chanvre.

CHÈNEVOTTE (*vo-te*) n. f. Partie ligneuse du chanvre après qu'on a enlevé la filasse.

CHÈNEVOTTER (*vo-té*) v. n. Pousser du bois faible comme les chènevottes, en parlant de la vigne.

CHENIL (*ni*) n. m. (lat. *canile*). Lieu où l'on renferme les chiens de chasse. *Fig.* Logement sale et mal tenu, en désordre.

Chenille.

CHENILLE (*ll* mll.) n. f. (de *chien*). Larve de lépidoptère : *les chenilles sont très nuisibles aux arbres fruitiers et doivent être soigneusement détruites*. Passement de soie velouté : *casque à chenille*.

CHENILLÈRE (*ll* mll.) n. f. Nid de chenilles.

CHÉNOPODE (*ké*) n. m. *Bot.* Genre de salsolacées, appelé vulgairement *patte-d'oie*.

CHÉNOPODIÉES (*ké, dé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu des salsolacées, dont le type est le *chénopode*. S. une *chénopodiée*.

CHENU, E adj. (lat. pop. *canutus*; de *canus*, blanc). Blanchi par la vieillesse : *tête chenue. Fig.* Couvert de neige : *la cime chenue du Mont Blanc. Arbre chenu*, dépouillé de ses branches. *Pop.* De qualité supérieure : *du vin chenu*.

CHEPTEL (*che-tèl'*) n. m. (du lat. *capitale*, capital, bien). Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part dans les profits ; ces bestiaux eux-mêmes. *Cheptel mort*, ensemble d'instruments de culture, de bâtiments agricoles donnés à bail.

CHEPTELIER (*chè-le-li-é*), **ÈRE** n. Qui prend un bail à cheptel.

CHÈQUE n. m. (de l'angl. *to check*, contrôler). Sorte de mandat au moyen duquel on peut retirer, pour soi ou pour autrui, des fonds portés au crédit du tireur : *les chèques se transmettent par voie d'endossement*.

CHER (*chèr*), **ÈRE** adj. (lat. *carus*). Tendrement aimé : *cher à sa famille*. D'un prix élevé : *étoffe chère*. Précieux : *les moments sont chers*. Adverbialem. : *ces étoffes coûtent cher*.

CHERCHER (*chèr-ché*) v. a. (du lat. pop. *circare*, aller autour). Se donner du mouvement, de la peine pour trouver. S'efforcer de : *chercher à plaire*. **Se chercher** v. pr. S'efforcer de se connaître. PROV. : **Qui cherche trouve**, une investigation patiente amène toujours une découverte. **Chercher la petite bête**, être méticuleux à l'excès.

CHERCHEUR, EUSE (*chèr, eu-ze*) adj. et n. Qui cherche : *les chercheurs d'or ont fait la fortune de la Californie*.

CHÈRE n. f. (du gr. *kara*, tête). Visage : *faire bonne chère à quelqu'un*. (Vx.) Manière dont on reçoit à sa table. Qualité des mets : *faire bonne, mauvaise chère*.

CHÈREMENT (*man*) adv. (de *cher*). Avec tendresse. A haut prix. *Fig. Vendre chèrement sa vie*, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

CHÉRI, E adj. Tendrement aimé.

CHÉRIF n. m. (de l'ar. *scharif*, noble). Musulman descendant de Mahomet. Prince arabe.

CHÉRIFAT (*fa*) n. m. Dignité de chérif. Pays gouverné par un chérif.

CHÉRIR v. a. (rad. *cher*). Aimer tendrement. Être attaché à : *chérir sa patrie, la solitude*.

CHERTÉ (*chèr*) n. f. (rad. *cher*). Haut prix, surtout des denrées : *Louis XV fut accusé de spéculer sur la cherté des grains*.

CHÉRUBIN n. m. (hébr. *cherubim*). Une des catégories d'anges, dans l'Ancien Testament : *les chérubins viennent au-dessous des séraphins*. Tête d'enfant

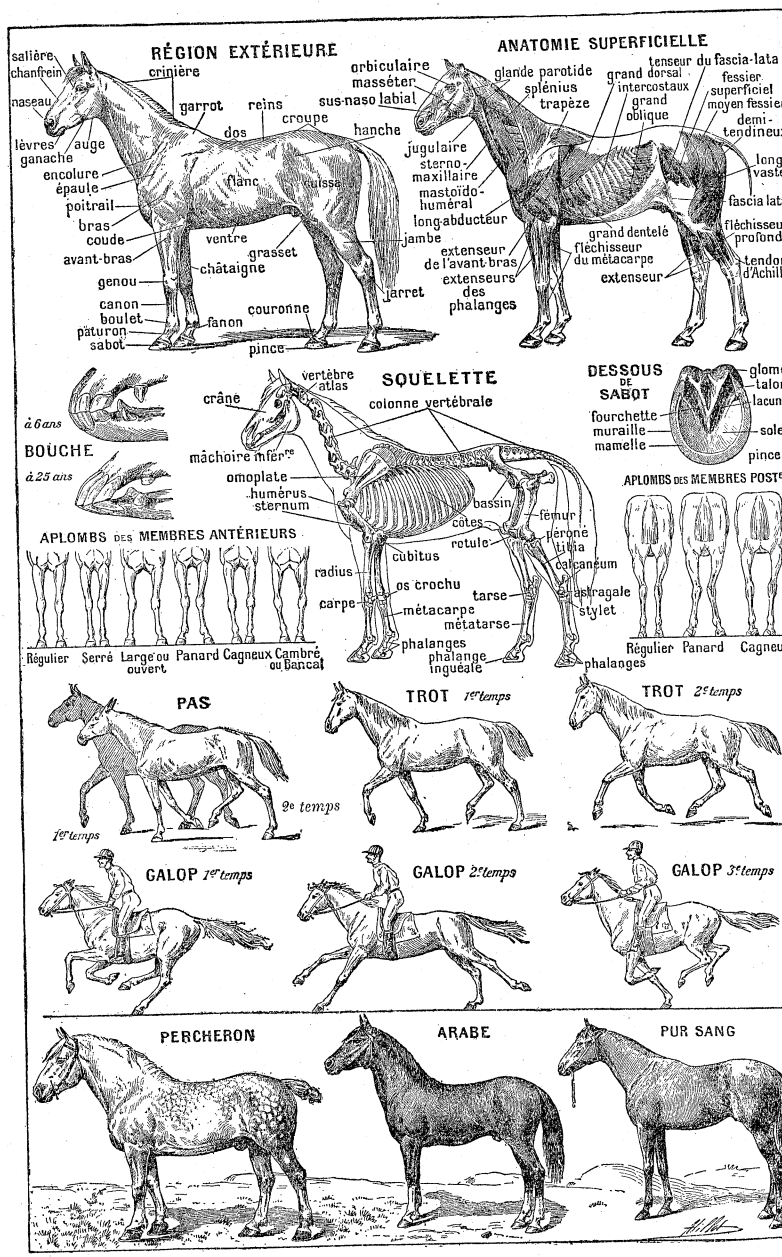
RÉGION EXTÉRIEURE
salière
chanfrein
naseau
lèvres
auge
ganache
encolure
épaule
poitrail
bras
coude
avant-bras
genou
canon
boulet
paturon
sabot
crinière
garrot
reins
croupe
dos
hanche
flanc
cuisse
ventre
grasset
châtaigne
jarret
couronne
fanon
pince
ANATOMIE SUPERFICIELLE
orbiculaire
masséter
sus-naso labial
jugulaire
sterno-maxillaire
mastoïdo-huméral
long abducteur
jambe
extenseur de l'avant-bras
extenseurs des phalanges
glande parotide
splénius
trapèze
grand dorsal
intercostaux
grand oblique
tenseur du fascia-lata
fessier superficiel
moyen fessier
demi-tendineux
long-vaste
fascia lata
fléchisseur profond
tendon d'Achille
grand dentelé
fléchisseur du métacarpe
extenseur
à 6 ans
BOUCHE
à 25 ans
SQUELETTE
vertèbre atlas
crâne
colonne vertébrale
mâchoire inférre
omoplate
humérus
sternum
bassin
côtes
fémur
péroné
tibia
rotule
cubitus
radius
os crochu
carpe
métacarpe
métatarse
tarse
calcanéum
astragale
stylet
phalanges
phalange ungueale
DESSOUS DE SABOT
glome
talon
lacune
fourchette
muraille
sole
mamelle
pince
APLOMBS DES MEMBRES ANTÉRIEURS
Régulier
Serré
Large ou ouvert
Panard
Cagneux
Cambré ou Bancal
APLOMBS DES MEMBRES POSTEURS
Régulier
Panard
Cagneux
PAS
1er temps
2e temps
TROT 1er temps
TROT 2e temps
GALOP 1er temps
GALOP 2e temps
GALOP 3e temps
PERCHERON
ARABE
PUR SANG

portée par deux ailes, dans les œuvres d'art. *Fig.* Charmant enfant.

CHERVIS (*chèr-vi*) n. m. Genre d'ombellifères chinoises, à racine comestible.

CHESTER (*chès-tèr*) n. m. Fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

CHÉTIF (*tif*), **IVE** adj. (du lat. *captivus*, prisonnier). Faible : *les exercices physiques conviennent aux enfants chétifs.* Mauvais, pauvre, sans valeur : *chétive récolte.* ANT. **Fort, robuste, vigoureux.**

CHÉTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière chétive : *vivre chétivement.* ANT. **Robustement.**

CHEVAINE (*vè-ne*) n. m. *Pêch.* V. CHEVESNE.

CHEVAL n. m. (lat. *caballus*). Genre unique de la famille des solipèdes, comprenant des animaux qui servent à l'homme de monture et de bête de trait : *chevaux de selle ; chevaux de trait.* (V. COURSE.) Cavalier : *troupe de cent chevaux. Fig.* Homme fort et courageux : *c'est un cheval à l'ouvrage. Cheval de bois*, figure de bois présentant vaguement l'aspect d'un cheval, et sur laquelle on s'exerce à sauter, à voltiger. *Cheval de frise*, pièce de bois hérissée de pointes ; machine de guerre. *Cheval fondu*, jeu d'enfants. Loc. adv. **A cheval,** sur un cheval ; à califourchon ; de chaque côté de : *à cheval sur une route. Fig. Être à cheval sur les règles, les principes*, les bien connaître ; ne pas permettre qu'on s'en écarte. **Cheval-vapeur,** puissance nécessaire pour élever en une seconde un poids de 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur : *machine de 400 chevaux ou chevaux-vapeur.* PROV. : **A cheval donné on ne regarde pas à la dent,** on ne doit pas critiquer les défauts de ce que l'on a reçu gratuitement. **L'œil du maître engraisse le cheval,** il ne faut pas s'en rapporter à autrui pour le soin de ses propres affaires.

CHEVALEMENT (*man*) n. m. Réunion de poutres et de madriers qui étayent un mur, un bâtiment.

CHEVALER (*lé*) v. a. Étayer à l'aide de chevalets : *chevaler un mur. Chevaler des cuirs*, les travailler sur un chevalet.

CHEVALERESQUE (*rès-ke*) adj. Qui a le caractère généreux de l'ancienne chevalerie : *la bravoure chevaleresque de François Ier.*

CHEVALERESQUEMENT (*rès-ke-man*) adv. D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE (*ri*) n. f. Qualité, rang de chevalier. L'institution elle-même. (V. *Part. hist.*) *Ordre de chevalerie*, corps militaire et religieux institué pour combattre les Infidèles. Ordre honorifique créé par un souverain.

CHEVALET (*lè*) n. m. (de *cheval*). Ancien instrument de torture. Support des cordes d'un violon. Support en bois, sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler : *on appelle tableau de chevalet une peinture de petite dimension.* Monture en bois, destinée à soutenir l'objet sur lequel on travaille. Tréteau qui porte le tablier d'un pont volant.

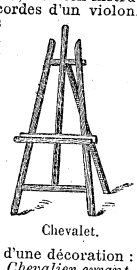
Chevalet.

CHEVALIER (*li-é*) n. m. (rad. *cheval*). Citoyen romain du second ordre (ordre *équestre*). Nobleadmis dans l'ordre de la chevalerie : *François Ier voulut être armé chevalier par Bayard.* Membre d'un ordre militaire : *les chevaliers de Malte.* Noble du rang inférieur à celui de baron. Porteur d'une décoration : *chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier errant*, chevalier qui parcourait le monde pour redresser les torts : *don Quichotte a jeté un éternel ridicule sur les chevaliers errants. Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'expédients, d'escroqueries.

Chevalier.

CHEVALIÈRE n. f. Bague à large chaton plat.

CHEVALIN, E adj. Qui a rapport au cheval : *bête, race chevaline.*

CHEVAUCHANT (*vô-chan*), **E** adj. Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

CHEVAUCHÉE (*vô-ché*) n. f. Tournée faite à cheval : *Louis IX institua les chevauchées des maîtres des requêtes.* Distance qu'une bête de somme peut parcourir sans s'arrêter.

CHEVAUCHEMENT (*vô-che-man*) n. m. Action de chevaucher.

CHEVAUCHER (*vô-ché*) v. n. Aller à cheval. Etre à califourchon. Se recouvrir partiellement : *ces tuiles ne chevauchent pas bien. Impr.* Etre mal aligné.

CHEVAU-LÉGER (*vô. jé*) n. m. Cavalier d'un corps de troupe qui a fait partie de l'armée française, du XVIe siècle à 1815. Pl. des *chevau-légers.*

CHEVÊCHE n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant de petites chouettes de tout le globe.

CHEVELU, E adj. Garni de cheveux. Qui porte de longs cheveux : *les Mérovingiens étaient appelés rois chevelus. Racines chevelues*, qui poussent des filaments très déliés. (Ces filaments s'appellent le *chevelu.*) ANT. **Chauve, tondu.**

CHEVELURE n. f. L'ensemble des cheveux. Traînée lumineuse d'une comète.

CHEVESNE (*vè-ne*) n. m. Genre de poissons cyprinidés, communs dans les eaux douces : *le chevesne est encore appelé* meunier. (On écrit aussi CHEVAINE et CHEVENNE.)

CHEVET (*vè*) n. m. (lat. *capitium*). Tête du lit. Traversin. *Livre de chevet*, livre favori. *Epée de chevet*, qu'on gardait toujours à sa portée. *Fig.* Ce sur quoi l'on s'appuie. Partie, en hémicycle, qui termine le chœur d'une église.

CHEVÊTRE n. m. (lat. *capistrum*). Pièce de bois, dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher. Bandage. Licou.

CHEVEU n. m. (lat. *capillus*). Poil de la tête de l'homme : *les cheveux des nègres sont généralement crépus. Fig. Se prendre aux cheveux*, se quereller, se battre. *Faire dresser les cheveux*, faire horreur. *Raisonnement tiré par les cheveux*, manquant de naturel, de logique. *Ne tenir qu'à un cheveu*, dépendre de très peu de chose. *Saisir l'occasion aux cheveux*, la saisir avec empressement. *Fendre, couper un cheveu en quatre*, faire des distinctions très subtiles.

CHEVILLAGE (*vi, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de cheviller. Ensemble des chevilles d'un ouvrage.

CHEVILLE (*ll* mll.) n. f. (du lat. *clavicula*, petite clef). Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage. Ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique. Saillie des os de l'articulation du pied. *N'aller pas à la cheville de quelqu'un*, lui être de beaucoup inférieur. *Poét.* Expression inutile à la pensée et qui n'est qu'un remplissage pour finir le vers ou la période. *Cheville ouvrière.* cheville qui joint le train de derrière d'une voiture à l'avant-train. *Fig.* Principal agent ou mobile d'une affaire : *il est la cheville ouvrière de cette entreprise.*

CHEVILLER (*vi, ll* mll., *é*) v. a. Assembler avec des chevilles. Remplir de mots inutiles. *Absolum.* Faire des chevilles. *Avoir l'âme chevillée au corps*, avoir la vie dure.

CHEVILLETTE (*vi, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite cheville : *tirez la chevillette, et la bobinette cherra.* (Vx.)

CHEVILLON (*ll* mll.) n. m. Bâton tourné, au dos d'une chaise. Bâton des ourdisseurs.

CHEVIOTE n. f. ou **CHEVIOT** n. m. (de *cheviot*, nom d'une race de moutons qui vivent dans les monts *Cheviots*, en Ecosse). Laine d'agneau d'Ecosse. Etoffe faite avec cette laine : *veston de cheviote.*

Chèvre.

CHÈVRE n. f. (lat. *capra*). Genre de mammifères de l'ordre des ruminants (ne se dit que de la femelle, dans le langage ordinaire) : *le bouc est le mâle de la chèvre.* Appareil propre à élever des fardeaux, à soutenir une pièce de bois que l'on façonne ou que l'on scie. Levier articulé, appuyé sur deux

pieds, qui sert à soulever une voiture, etc. *Ménager la chèvre et le chou*, se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.

Chèvre.

CHEVREAU (*vrô*) n.m. Petit de la chèvre : *chevreau tétard ; chevreau broutard*. La peau de cet animal : *gants de chevreau*.

CHÈVREFEUILLE (*feu, ll* mll.) n. m. (de *chèvre*, et *feuille*). Genre de caprifoliacées, comprenant des arbrisseaux grimpants, qui portent des fleurs d'une odeur suave.

CHÈVRE-PIED ou **CHÈVRE-PIEDS** (*pi-é*) adj. et n. m. Qui a des pieds de chèvre (épithète des satyres). Pl. des *chèvre-pieds*.

CHEVRETER (*té*) v.n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle chevrettera.*) Mettre bas, en parlant des chèvres. Syn. CHEVROTER.

CHEVRETTE (*vrè-tè*) n. f. Petite chèvre. Femelle du chevreuil. Trépied de fer pour soutenir les casseroles sur le feu. Petit chenet de fer. Nom primitif de la musette.

Chevreuil.

CHEVREUIL (*vreu, l* mll.) n. m. (lat. *capreolus*). Genre de mammifères ruminants, de la famille des cervidés, de taille moyenne : *le jeune chevreuil se nomme* faon.

CHEVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. Gardeur, gardeuse de chèvres.

CHEVRILLARD (*vri, ll* mll., *ar*) n. m. Petit chevreuil.

CHEVRON n. m. (de *chèvre*). Chacune des pièces de bois qui soutiennent les lattes sur la pente d'un toit. (V. FERME.) Galon placé en V renversé sur le bras gauche des soldats, et qui marque l'ancienneté de service, les campagnes, etc. : *un grognard à trois chevrons. Blas.* Pièce honorable, formée de deux pièces assemblées en aigle aigu.

Chevron.

CHEVRONNAGE (*vro-na-je*) n. m. Action de chevronner. Ouvrage fait en chevrons.

CHEVRONNÉ (*vro-né*), **E** adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou des pièces dont la surface est couverte de chevrons en nombre égal aux interstices du champ.

CHEVRONNER (*vro-né*) v. a. Garnir de chevrons.

CHEVROTAIN (*tin*) ou **CHEVROTIN** n. m. (rad. *chèvre*). Genre de mammifères ruminants sans cornes, des hautes montagnes asiatiques.

CHEVROTANT (*tan*), **E** adj. Qui chevrote : *voix chevrotante*. ANT. **Ferme, assuré.**

CHEVROTEMENT (*man*) n. m. Action de parler ou de chanter en chevrotant. Tremblement de la voix.

CHEVROTER (*té*) v. n. (de *chèvre*). Chanter, parler d'une voix tremblotante. Mettre bas, en parlant des chèvres.

CHEVROTIN n. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE n. f. Gros plomb de chasse.

CHEZ (*ché*) prép. (du lat. *casa*, demeure). Au logis de : *chez moi*. Dans le pays de : *chez les Turcs*. Du temps de : *chez les anciens*. Dans la maison, la famille de : *servir chez un prince*. Dans la personne, les œuvres de : *c'est chez lui une habitude*.

CHIANTI (*ki*) n. m. Vin récolté à Chianti (province de Sienne [Italie].

CHIASSE (*a-se*) n. f. Ecume des métaux. Excrément de mouche, de ver.

CHIBOUQUE n. f. ou **CHIBOUK** n. m. (du turc). Pipe à long tuyau, dont on se sert en Turquie.

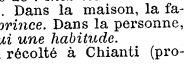
Chibouque.

CHIC (*chik*) n. m. (de *chicane*). *Pop.* Tournure hardie, avantageuse : *avoir du chic*. Adjectiv. Elégant : *femme chic*.

CHICA n. f. Danse voluptueuse, populaire aux Antilles et dans l'Amérique espagnole.

CHICA n. m. Dans l'Amérique du Sud, teinture rouge du *bignonia chica*. Boisson fermentée, préparée avec du maïs.

CHICANE n. f. Procédure artificieuse. Procès : *aimer la chicane*. Ensemble des gens du Palais (en mauv. part). Controverse subtile. Querelle de mauvaise foi : *chercher chicane*. Passage en zigzag.

CHICANER (*né*) v. n. User de chicane en procès. V. a. Contester sans motif. Faire à quelqu'un des reproches de mauvaise foi : *chicaner ses voisins*.

CHICANERIE (*rî*) n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

CHICANEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui aime à chicaner. (On dit aussi CHICANIER, ÈRE.)

CHICARD (*kar*), **E** adj. *Pop.* Qui a du chic. N. m. Déguisé de carnaval avec des bottes, une culotte collante et un casque à plume.

CHICHE adj. Parcimonieux, avare, mesquin : *un homme, un dîner chiche*. Qui ne prodigue pas une chose : *être chiche de compliments*. ANT. **Prodigue, généreux, libéral.**

CHICHE adj. m. (du lat. *cicer*, pois). *Pois chiche*, gros pois gris.

CHICHEMENT (*man*) adv. Avec avarice.

CHICHI n. m. Cheveux postiches. Petite ruche d'étoffe. *Pop.* Tapage. Paroles pour amadouer.

CHICON n. m. Nom vulgaire de la laitue romaine.

CHICORACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes, ayant pour type le genre *chicorée*. S. une *chicoracée*.

CHICORÉE (*ré*) n. f. Genre de chicoracées, comprenant plusieurs espèces potagères, que l'on mange en salade : *la salade appelée* barbe-de-capucin *est une variété de chicorée*.

Chicorée.

Poudre de racine de chicorée torréfiée, que l'on mêle quelquefois au café.

CHICOT (*ko*) n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu. Racine d'une dent cassée.

CHICOTIN n. m. (pour *socotrin*, aloès de Socotora). Suc amer extrait de l'aloès, de la coloquinte : *amer comme chicotin*.

CHIEN, ENNE (*chi-in, è-ne*) n. (lat. *canis*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, généralement réduit en domesticité et comprenant une foule de variétés : *la fidélité du chien égale son intelligence*. Pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion. *N'être pas bon à jeter aux chiens*, n'avoir aucun mérite. *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, le recevoir très mal. *Rompre les chiens*, les empêcher de suivre la voie et, au *fig.*, interrompre une conversation dont le sujet est dangereux. *De chien*, détestable : *temps de chien. Coiffé à la chien*, en ramenant sur le front de petits cheveux frisés. *Entre chien et loup*, à la tombée du jour. *Se regarder en chiens de faïence*, se regarder l'un l'autre d'un œil fixe et irrité. *Vivre comme chien et chat*, vivre en très mauvaise intelligence. *Jeter, donner sa langue aux chiens*, renoncer à comprendre, à deviner quelque chose. *Ne pas valoir les quatre fers d'un chien*, ne rien valoir. *Etre comme un chien à l'attache*, n'avoir aucune liberté. **Chien de mer,** nom vulgaire de plusieurs squales, dont la peau très rude sert à polir le bois. PROV. : **Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée,** les gens querelleurs attrapent toujours quelques égratignures. **Bon chien chasse de race,** les enfants héritent souvent les qualités et les défauts de leurs parents. **Tous les chiens qui aboient ne mordent pas,** les gens qui crient le plus fort ne sont pas les plus à craindre. **Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage,** quand on ne veut plus d'une personne ou d'une chose, on cherche à la déprécier.

Chiendent.

CHIENDENT (*chi-in-dan*) n. m. Nom vulgaire d'une graminée (*triticum repens*), qui cause de

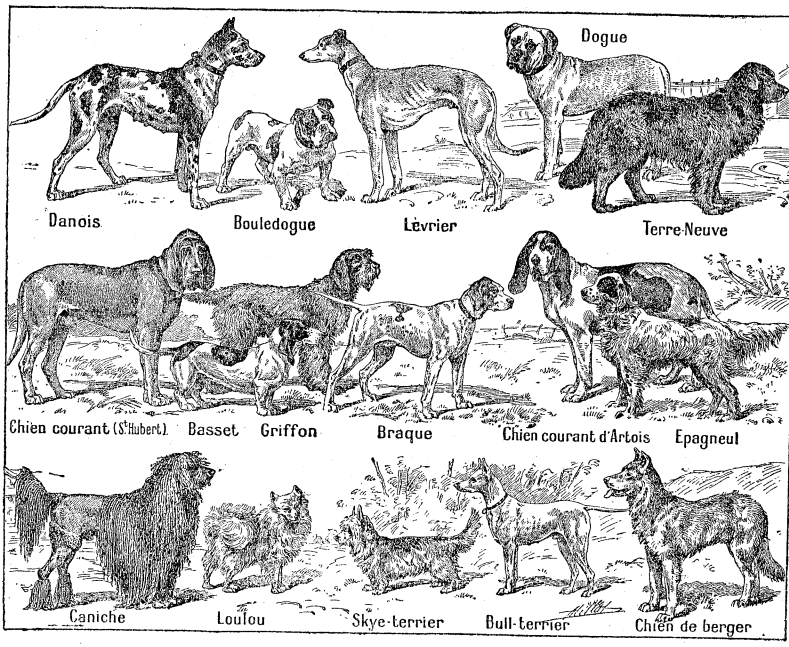

grands ravages dans les cultures, et dont la racine s'emploie en médecine : *il faut des labours très profonds pour extirper le chiendent.*

CHIEN-LOUP n. m. Variété de chiens ayant les caractères extérieurs du loup (*berger d'Alsace*).

CHIENNER (*chi-è-né*) v. n. Mettre bas, en parlant d'une chienne.

CHIFE (*chi-fe*) n. f. Mauvaise étoffe. *Fig.* Homme mou et sans caractère.

CHIFFON (*chi-fon*) n. m. Vieux morceau d'étoffe : *les chiffons de toile et de coton entrent dans la fabrication du papier de luxe.* Chose de peu de valeur : *chiffon de papier.*

CHIFFONNAGE (*chi-fo-na-je*) n. m. Action de chiffonner. Etoffes chiffonnées.

CHIFFONNÉ (*chi-fo-né*), **E** adj. Froissé : *étoffe chiffonnée. Fig.* Dont les traits sont plus fins et plus gracieux que réguliers : *mine chiffonnée.*

CHIFFONNER (*chi-fo-né*) v. a. Froisser. *Fig.* Contrarier : *cette nouvelle m'a chiffonné.* V. n. Ramasser des chiffons ou autres objets dans les rues.

CHIFFONNIER (*chi-fo-ni-é*), **ÈRE** n. Qui va ramasser les chiffons, etc., par la ville. N. m. Petit meuble à tiroirs, où l'on enferme de menus ouvrages.

CHIFFRAGE (*chi-fra-je*) n. m. Action d'écrire en chiffres. Action d'évaluer les marchandises, les affaires d'une maison.

CHIFFRE (*chi-fre*) n. m. (de l'arabe *sifr*, zéro). Chacun des caractères qui représente les nombres : *les chiffres arabes ont remplacé les chiffres romains.* Montant, valeur d'une chose : *chiffre de la dépense.* Nom donné à des caractères de convention, qui n'ont de sens que pour les personnes qui s'en servent et celles qui les reçoivent : *les dépêches diplomatiques sont transmises en chiffres.* Enlacement des initiales d'un nom : *faire marquer son linge à son chiffre.* — Les chiffres arabes furent connus en France au xe siècle. Il y en a dix : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. Les chiffres romains sont représentés par les lettres I, V, X, L, C, D, M, qui valent 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000.

CHIFFRER (*chi-fré*) v. n. Calculer avec les chiffres. V. a. Numéroter : *chiffrer des pages.*

CHIFFREUR (*chi-freur*) n. m. Qui compte bien la plume à la main.

CHIGNON n. m. (bas lat. *catenio*). Le derrière du cou. Cheveux de derrière la tête relevés ou roulés au-dessus de la nuque en torsades de diverses manières : *un chignon haut; un chignon à la grecque.*

CHILIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj et n. Du Chili.

CHIMÈRE n. f. (de *Chimère*, n. myth.). Idée fausse, imagination vaine : *se repaître de chimères.* (V. *Part. hist.*) Genre de poissons holocéphales. Genre de papillons. ANT. **Réalité.**

CHIMÉRIQUE adj. Qui se nourrit de chimères : *esprit chimérique.* Sans fondement : *projet chimérique.* ANT. **Réel, positif, certain.**

CHIMIATRIE (*tri*) n. f. (de *chimie*, et du gr. *iatros*, médecin). Système médical, qui emploie de préférence les agents chimiques.

CHIMIE (*mi*, n. f. (gr. *chèmeia*). Science qui étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action moléculaire de ces corps les uns sur les autres et les combinaisons dues à cette action : *Lavoisier est un des fondateurs de la chimie moderne.* **Chimie biologique** ou **biochimie,** branche de la chimie, comprenant l'étude des réactions qui s'effectuent dans l'intimité des tissus organiques. **Chimie industrielle,** branche de la chimie, qui traite des opérations intéressant spécialement l'industrie. **Chimie minérale,** branche de la chimie, qui comprend l'étude des métalloïdes, des métaux et de leurs combinaisons. **Chimie organique** branche de la chimie, qui comprend l'étude de tous les composés du carbone.

CHIMIQUE adj. Qui appartient à la chimie : *composition chimique.*

CHIMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les lois, les procédés de la chimie.

CHIMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui se livre à la pratique de la chimie.

ART CHINOIS : 1. Statue de mandarin du tombeau de la dynastie impériale des Ming, près de Pékin; 2. Pont du Palais d'été aux environs de Pékin; 3. Vase en bronze; 4. Statuette en bronze représentant Fo ou Bouddha (musée Cernuschi, à Paris); 5. Portique du temple de Confucius, à Pékin; 6. Tour de la cloche, à Pékin (XVe s.); 7. Lion à l'entrée des palais; 8. Vase en bronze; 9. Tour de porcelaine, à Nankin; 10. Pagode, à Shanghaï; 11. Éventail peint; 12. Murailles et porte de Pékin.

CHIMPANZÉ (*chin*) n. m. Genre de mammifères primates anthropomorphes, renfermant de grands singes africains : *le chimpanzé est une des espèces de singes les plus voisines de l'homme.*

Chimpanzé.

CHINAGE n. m. Action de chiner.

CHINCHILLA (*chil-la*) n. m. Genre de mammifères rongeurs du Pérou, à fourrure estimée. Sa fourrure même.

CHINÉ, E adj. Qui est de plusieurs couleurs : *des bas chinés.*

CHINER (*né*) v. a. (de *Chine*). Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne d'un tissu, en sorte que l'étoffe fabriquée présente certains dessins. *Arg.* Critiquer, persifler.

CHINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui chine les étoffes. *Pop.* Brocanteur, brocanteuse. Moqueur, moqueuse.

CHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De la Chine. Dans le goût chinois : *jardin chinois. Ombres chinoises*, v. OMBRES. N. m. Langue parlée en Chine : *le chinois est une langue monosyllabique.* Petite orange verte confite dans l'eau-de-vie. — ART CHINOIS. La peinture chinoise, qui remonte à la plus haute antiquité, est caractérisée par le manque absolu de perspective et par la vivacité du coloris. La sculpture chinoise a peuplé les temples d'idoles et de boudhas : elle excelle dans le travail des petits objets de métal précieux, d'ivoire ou de jade. L'architecture, très originale, a produit des temples et des pagodes, généralement de forme pyramidale, d'une ornementation fastueuse, des ponts et des arcs de triomphe d'une structure hardie et gracieuse.

Chinchilla.

CHINOISERIE (*ze-ri*) n. f. Bibelot de Chine, ou fabriqué dans le goût chinois. Mesure bizarre et compliquée : *les chinoiseries administratives.*

CHINURE n. f. Etat d'une étoffe chinée.

CHIOT (*chi-o*) n. m. Jeune chien de chasse non sevré.

CHIOURME n. f. (ital. *ciurma*). Ensemble des forçats d'un bagne.

CHIPER (*pé*) v. a. *Pop.* Dérober.

CHIPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui dérobe.

CHIPIE (*pi*) n. f. *Pop.* Femme acariâtre, méchante.

CHIPOLATA n. f. (de l'ital. *cipolla*, oignon). Ragoût à l'oignon ou aux ciboules. Petite saucisse courte.

CHIPOTER (*té*) v. n. *Fam.* Mâcher du bout des dents. Faire un travail avec lenteur. Faire des difficultés pour des vétilles. Marchander.

CHIPOTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui chipote.

CHIQUE n. f. Espèce de ciron qui entre dans la chair. Morceau. Morceau de tabac que l'on mâche.

CHIQUENAUDE (*ke-nô-de*) n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et raidi contre le pouce, puis détendu brusquement.

CHIQUER (*ké*) v. n. Mâcher du tabac. *Pop.* Manger. V. a. : *chiquer du tabac.*

CHIQUET (*kè*) n. m. Petite partie. Loc. adv. : **Chiquet à chiquet,** petit à petit.

CHIQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui chique.

CHIRAGRE (*ki*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *agra*, capture). Goutte qui attaque les mains. N. et adj. Qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (*ki, fè-re*) adj. (gr. *kheir*, main, et *graphein*, écrire). *Dr.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé. (Se dit aussi de la dette : *dette chirographaire.*)

CHIROMANCIE (*ki, si*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *manteia*, divination). Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN, ENNE (*ki, si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce la chiromancie.

CHIROPTÈRES (*ki*) ou **CHÉIROPTÈRES** (*ké-i*) n. m. pl. (du gr. *kheir*, main, et *pteron*, aile). Ordre de mammifères comprenant les formes dites vulgairement *chauves-souris*, dont les membres sont réunis par des membranes cutanées qui leur permettent de voler : *les chiroptères se rendent très utiles à l'agriculture en détruisant des quantités considérables d'insectes.* S. un *chiroptère* ou *chéiroptère.*

CHIRURGICAL, E, AUX ou **CHIRURGIQUE** adj. Qui appartient à la chirurgie.

CHIRURGIE (*ji*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *ergon*, travail). Partie de l'art médical, qui comporte l'intervention de la main nue ou armée d'instruments.

CHIRURGIEN (*ji-in*) n. m. Qui exerce la chirurgie : *Ambroise Paré fut le premier chirurgien de son temps.* **Chirurgien-major,** chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors.*

CHITINE (*ki*) n. f. Substance organique, qui constitue le squelette des animaux articulés.

CHITINEUX, EUSE (*ki-ti-neû, eu-ze*) adj. Qui concerne la chitine : *enveloppe chitineuse.*

CHIURE (*chi-u-re*) n. f. Excrément d'insectes et surtout de mouches.

CHLAMYDE (*kla*) n. f. (gr. *khlamus, udos*). Manteau militaire grec, tenu par une agrafe.

CHLORAL (*klo*) n. m. Composé que l'on obtient en faisant passer un courant de chlore sec dans de l'alcool concentré et refroidi à 0°. *Hydrate de chloral*, combinaison que forme le chloral avec l'eau et qui est utilisée en médecine comme antiseptique, calmant et hypnotique. (C'est un poison dangereux.)

CHLORATE (*klo*) n. m. Sel de l'acide chlorique.

CHLORE (*klo-re*) n. m. (du gr. *khlôros*, jaune verdâtre). Corps simple (Cl), gazeux à la température ordinaire, de couleur jaune verdâtre, d'une odeur forte et suffocante. — On le prépare en traitant le bioxyde de manganèse par l'acide chlorhydrique ; un litre de gaz pèse 3 gr,214. Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. Aussi, l'industrie l'emploie-t-elle pour le blanchiment des tissus. Il sert à fabriquer les hypochlorites, les chlorates, etc. ; c'est un excellent désinfectant.

CHLORÉ, E (*klo*) adj. Qui contient du chlore.

CHLOREUX, EUSE (*klo-reû, eu-ze*) adj. Se dit d'un des acides oxygénés dérivés du chlore.

CHLORHYDRATE (*klo-ri*) n. m. Sel de l'acide chlorhydrique. (Se dit surtout des sels organiques.)

CHLORHYDRIQUE (*klo-ri*) adj. m. *Acide chlorhydrique*, combinaison de chlore et d'hydrogène (HCl) qui se forme dans l'action de l'acide sulfurique sur le sel marin. (Il sert à préparer l'hydrogène, le chlore, l'acide carbonique, l'eau régale, etc.)

CHLORIQUE (*klo*) adj. m. *Acide chlorique*, l'un des acides oxygénés du chlore.

CHLORITE (*klo*) n. m. Sel de l'acide chloreux.

CHLOROFORME (*klo*) n. m. (de *chlore*, et *forme*). Liquide incolore d'une odeur éthérée, résultant d'un mélange d'alcool, de chlorure de chaux et de chaux éteinte. (Le chloroforme a la propriété d'endormir et de suspendre complètement la sensibilité. Il est très employé, à ce titre, dans les opérations chirurgicales.)

CHLOROFORMISATION (*klo, za-si-on*) n. f. Action de chloroformiser.

CHLOROFORMISER (*klo, mi-zé*) ou **CHLOROFORMER** (*mé*) v. a. Soumettre à l'action anesthésique du chloroforme.

CHLOROPHYLLE (*klo-ro-fi-le*) n. f. (gr. *khlôros*, vert, et *phullon*, feuille). Matière verte des cellules des feuilles : *l'action de la lumière est nécessaire à la production de la chlorophylle.*

CHLOROPICRINE (*klo*) n. f. Composé nitré de chlorure de chaux, employé comme gaz de combat et aussi pour détruire les rongeurs (rats, campagnols, etc.).

CHLOROSE (*klo-rô-ze*) n. f. (du gr. *khloros*, vert). *Méd.* Maladie du sang, connue vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*, en raison de la teinte jaune verdâtre que prend la peau : *le fer est le médicament spécifique de la chlorose.*

CHLOROTIQUE (*klo*) adj. Qui a rapport à la chlorose. Atteint de chlorose. Substantiv. : *un chlorotique.*

CHLORURE (*klo*) n. m. (de *chlore*). Combinaison du chlore avec un corps simple ou composé, autre que l'oxygène et l'hydrogène : *le chlorure de sodium* (NaCl) *ou sel marin se retire des eaux de la mer.*

CHLORURÉ, E (*klo*) adj. Qui contient un chlorure.
CHLORURER (*klo-ru-ré*) v. a. Transformer un corps en chlorure en le combinant avec le chlore.
CHOC (*chok*) n. m. (de *choquer*). Heurt d'un corps contre un autre : *le choc des verres.* Rencontre et combat : *soutenir le choc de l'ennemi.* Coup qui frappe quelqu'un dans sa santé, sa fortune, etc. Conflit, opposition : *le choc des idées.* **Choc en retour,** effet produit par la foudre en un lieu éloigné de celui qui a été frappé directement. **Choc opératoire,** état d'abattement qui suit une opération chirurgicale.
CHOCOLAT (*la*) n. m. (esp. *chocolate*). Pâte alimentaire solidifiée, composée de cacao et de sucre : *le chocolat est un aliment très substantiel.* Cette substance délayée dans de l'eau et du lait. Adjectiv. Sa couleur : *des rubans chocolat.*
CHOCOLATIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique, vend du chocolat.
CHOCOLATIÈRE n. f. Vase pour préparer le chocolat, pour servir le chocolat liquide.
CHOÉPHORE (*ko-é*) n. (du gr. *khoé*, libation, et *phoros*, qui porte). Celui ou celle qui, chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.
CHŒUR (*keur*) n. m. (gr. *khoros*). Réunion de personnes exécutant des danses et des chants : *les chœurs de la tragédie antique.* Troupe de musiciens qui chantent ensemble : *faire partie des chœurs d'un théâtre.* Composition musicale à plusieurs parties. Partie de l'église, où l'on chante l'office. (V. ÉGLISE.) *Enfant de chœur*, enfant employé au service du prêtre pendant les cérémonies de l'Eglise catholique. Loc. adv. **En chœur,** ensemble ; unanimement.
CHOIR v. n. (lat. *cadere*. — *Je chois, tu chois, il choit ;* les autres personnes manquent. *Je chus, nous chûmes. Je choirai* ou *cherrai, nous choirons* ou *cherrons. Je choirais* ou *cherrais, nous choirions* ou *cherrions. Chu, e.*) Tomber. Succomber. (Usité, en général, seulement à l'infin. et au part. pass.)
CHOISI (*zi*), **E** adj. Qui est du meilleur choix : *société, expression choisie.*
CHOISIR (*zir*) v. a. (du germ. *kausjan*, goûter). Préférer : *de deux maux il faut choisir le moindre.* Opter entre deux alternatives.
CHOIX (*choi*) n. m. (de *choisir*). Action, faculté, pouvoir de choisir. Election : *choix d'un député. N'avoir pas le choix*, être obligé à une décision qui ne laisse pas d'alternative. Loc. div. : **De choix,** qui mérite d'être choisi : *marchandises de choix.* **Sans choix,** sans discernement. **Au choix de,** à la volonté de.
CHOKE-BORE n. m. (de l'angl. *to choke*, étrangler, et *to bore*, forer). Etranglement pratiqué dans l'âme des canons de certains fusils de chasse, à leur extrémité, pour resserrer le groupement des plombs. (Le fusil est dit alors *choke-bored.*)
CHOLAGOGUE (*ko-la-gho-ghe*) adj. (du gr. *kholé*, bile, et *agein*, conduire). Se dit des médicaments qui excitent la sécrétion biliaire, comme l'aloès, la rhubarbe, etc. N. m. : un *cholagogue.*
CHOLÉDOQUE (*ko*) adj. m. (gr. *kholé*, bile, et *dokhos*, qui reçoit). Se dit du canal qui conduit la bile au duodénum.
CHOLÉMIE (*ko-lé-mi*) n. f. (du gr. *kholé*, bile, et *haima*, sang). Passage de la bile dans le sang : *la cholémie donne à la peau une coloration jaunâtre caractéristique.*
CHOLÉRA (*ko*) n. m. (lat. *cholera*). Maladie épidémique, caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses : *le choléra paraît originaire de l'Inde où il existe à l'état permanent.* (On l'appelle aussi CHOLÉRA-MORBUS [*buss*].) — En temps d'épidémie, il faut plus que jamais éviter les excès et se conformer aux lois de l'hygiène, avoir grand soin de désinfecter tout ce qui touche les malades : mains, linges, vases, etc., avec du sulfate de cuivre ou de zinc. (V. NOSTRAS.)
CHOLÉRIFORME (*ko*) adj. Qui a l'apparence du choléra : *diarrhée cholériforme.*
CHOLÉRINE (*ko*) n. f. Maladie, dite aussi CHOLÉRA NOSTRAS. — La cholérine, analogue au choléra, mais plus bénigne, est caractérisée par des nausées, des douleurs au creux de l'estomac et une diarrhée profuse.
CHOLÉRIQUE (*ko*) adj. Relatif au choléra. N. Personne atteinte du choléra.
CHOLESTÉRINE (*ko-lès-té*) n. f. Matière grasse, extraite des calculs biliaires.
CHOLIAMBE (*ko-li-an-be*) n. m. (gr. *khôlos*, boiteux, et *iambos*, iambe). Vers iambique trimètre, terminé par un spondée ou un trochée.
CHOLIAMBIQUE (*ko-li-an*) adj. Qui se rapporte au choliambe.
CHÔMAGE n. m. Période d'inactivité pour une industrie : *le chômage d'un canal.* Temps que l'on passe sans travailler ; *le chômage du dimanche.*
CHÔMER (*mé*) v. n. (lat. pop. *caumare*, se reposer pendant la chaleur ; du gr. *kauma*, chaleur). Suspendre le travail pendant les jours fériés. Manquer d'ouvrage : *cet ouvrier chôme.* V. a. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint.*
CHÔMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière sans travail.
CHONDROLOGIE *kon, jî*) n. f. (gr. *khondros*, cartilage, et *logos*, discours). Science des cartilages.
CHONDROSTOME (*kon*) n. m. Genre de poissons cyprinidés, vulgairement nommés *nases* ou *hotus*, qui abondent dans les rivières de l'Est : *la chair du chondrostome est peu estimée.*
CHOPE (*cho-pe*) n. f. (allem. *schoppen*). Grand gobelet de verre ou de grès pour boire la bière : *la chope tient environ un tiers de litre.* Son contenu.

Chope.

CHOPER v. a. *Arg.* Syn. de CHIPER.
CHOPINE n. f. (de *chope*). Mesure de liquides, usitée autrefois en France et contenant environ un demi-litre : *une chopine de vin, de lait.*
CHOPPER (*cho-pé*) v. n. (peut-être de l'allem. *schupfen*). Faire un faux pas. Heurter du pied contre quelque chose.
CHOQUANT (*kan*), **E** adj. Qui choque : *paroles choquantes.*
CHOQUER (*ké*) v. a. (orig. germ.). Donner un choc, heurter : *tout corps qui en choque un autre donne un son. Fig.* Offenser, contrarier, déplaire à : *la magnificence de François Ier au camp du Drap d'or choqua Henri VIII. Choquer les verres*, trinquer.
CHORAL, E (*ko*) adj. Qui appartient au chœur : *les orphéons sont des sociétés chorales.* N. m. Chant religieux : *le choral de Luther fut le premier hymne des protestants.* Pl. des *chorals.*
CHOREA (*ko-ré-a*) n. f. Ensemble des chapelles disposées circulairement autour du chevet des églises.
CHORÉE (*ko-ré*) n. m. Syn. de TROCHÉE.
CHORÉE (*ko-ré*) n. f. (du gr. *khoreia*, danse). Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs et fréquents et appelée aussi DANSE DE SAINT-GUY.
CHORÈGE (*ko*) n. m. (gr. *khorègos*). En Grèce, citoyen qui devait organiser à ses frais un chœur de danse pour une représentation théâtrale.
CHORÉGIE (*ko, jî*) n. f. Dans la Grèce ancienne, fonction de chorège : *les chorégies étaient fort coûteuses.*
CHORÉGIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégie : *le monument chorégique de Lysicrate.*
CHORÉGRAPHE (*ko*) n. m. (gr. *khoreia*, danse, et *graphein*, écrire). Qui s'occupe de chorégraphie.
CHORÉGRAPHIE (*ko, fî*) n. f. Art de noter les pas et les figures de la danse, de composer des ballets.
CHORÉGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégraphie, à la danse : *notation chorégraphique.*
CHORÉIQUE (*ko*) adj. *Pathol.* Qui a rapport à la chorée. N. Qui est atteint de la chorée.
CHOREUTE n. m. (gr. *khoreutès*). Choriste, dans le théâtre grec.
CHORÉVÊQUE (*ko*) n. m. Nom donné, jusqu'à la fin du XIe siècle, aux vicaires chargés de remplir les fonctions épiscopales dans les campagnes.
CHORIAMBE (*ko*) n. m. (gr. *khoriambos*). Pied de la métrique des Grecs et des Latins, composé de deux brèves entre deux longues.

CHORIAMBIQUE (*ko*) adj. Où figurent les choriambes : *vers choriambique.*

CHORION n. m. La plus extérieure des membranes de l'œuf.

CHORISTE (*ko-ris-te*) n. Qui chante dans les chœurs.

CHOROGRAPHIE (*ko, fi*) n. f. (gr. *khora*, contrée, et *graphê*, description). Description d'un pays.

CHOROÏDE (*ko-ro-i-de*) n. f. (gr. *khorion*, membrane, et *eidos*, aspect). Membrane de l'œil, située entre la sclérotique et la rétine.

CHORUS (*ko-russ*) n. m. (mot lat. signif. *chœur*). *Faire chorus*, répéter en chœur. *Fig.* S'unir à d'autres pour dire comme eux.

CHOSE (*chô-ze*) n. f. (du lat. *causa*, cause). Tout ce qui est. Tout ce qui est réel. Ce qu'on possède : *être la chose de quelqu'un.* Ce qui arrive : *savez-vous la chose ?* Se dit par opposition à PERSONNE : *les personnes et les choses.* **La chose publique,** l'Etat. — *Quelque chose* est masculin quand il signifie *une chose* : *y a-t-il quelque chose de nouveau ?* Il est féminin quand il veut dire *quelle que soit la chose* : *quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.*

CHOTT (*chot'*) n. m. (mot arabe). Lac salé plus ou moins desséché des plateaux algériens : *la croûte de sel des chotts recouvre une couche de boue.*

CHOU n. m. (du lat. *caulis*, tige). Genre de crucifères, comprenant de nombreuses espèces et un nombre considérable de variétés cultivées comme comestibles. *Chou pommé*, chou dont la tête est une masse arrondie et serrée. **Chou vert,** chou non pommé à feuilles vertes. **Chou de Milan,** variété frisée du chou commun. **Chou de Bruxelles,** variété de chou, dont la tige fort longue donne des bourgeons comestibles. **Chou cavalier,** variété de *chou vert.* **Chou-palmiste,** nom donné au bourgeon terminal de plusieurs palmiers. **Chou-fleur,** variété de chou dont les pédoncules et les fleurs naissantes forment une masse charnue et grenue. **Chou-navet,** variété de chou dont la racine est renflée. **Chou-rave,** espèce de chou-navet dont la tige, renflée et charnue, est comestible. (Pl. des *choux-palmistes*, des *choux-fleurs*, des *choux-navets*, des *choux raves.*) Bouffette en rubans. Pâtisserie soufflée et légère : *chou à la crème. Fig.* et *fam. Chou blanc*, résultat nul. *Aller planter ses choux*, se retirer à la campagne pour y vivre. *Faire ses choux gras d'une chose*, en faire son profit.

Chou.

CHOUAN n. m. Insurgé de Bretagne, de Normandie, de Vendée, sous la première République. V. CHOUANNERIE (*Part. hist.*).

CHOUANNER (*a-né*) v. n. Faire la guerre des chouans.

CHOUANNERIE (*a-ne-ri*) n. f. Insurrection des paysans bretons, normands et vendéens contre la République, en 1793. (V. *Part. hist.*)

CHOUCAS (*ka*) n. m. (du germ. *chouch*). Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE n. f. (all. *sauer*, aigre, et *kraut*, chou). Mets préparé avec des choux hachés et fermentés : *la choucroute est un plat national en Allemagne.*

CHOUETTE (*è-te*) n. f. (germ. *kawa*). Nom vulgaire des oiseaux rapaces nocturnes, qui ne sont ni des ducs ni des hiboux : *les chouettes font une guerre active aux petits rongeurs.*

Chouette.

CHOU-FLEUR n. m. V. CHOU.

CHOU-NAVET n. m. V. CHOU.

CHOU-PALMISTE n. m. V. CHOU.

CHOU-PILLE (*pi, ll* mll.) n. m. invar. Chien d'arrêt qui ne quête qu'à portée du fusil.

CHOUQUE ou **CHOUQUET** (*kè*) n. m. (forme normande de *souche*). Pièce de bois ou de fer, qui sert à assembler un mât supérieur avec un mât inférieur.

CHOU-RAVE n. m. V. CHOU.

CHOURINER (*né*) v. a. (pour *suriner*). *Arg.* Assassiner à coups de couteau.

CHOYER (*choï-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Soigner avec tendresse, combler d'attentions.

CHRÊME (*krê me*) n. m. (gr. *khrisma*). Huile sacrée, servant aux onctions dans l'administration de quelques sacrements : *le saint chrême.*

CHRÉMEAU (*krê-mô*) n. m. Sorte de bonnet de toile, dont on recouvre la tête de l'enfant après la cérémonie du baptême.

CHRESTOMATHIE (*krès-to-ma-sî* ou *ti*) n. f. (gr. *krêstos*, bon, et *matheim*, apprendre). Recueil de morceaux choisis d'auteurs classiques.

CHRÉTIEN, ENNE (*krê-ti-in, è-ne*) adj. et n. (lat. *christianus ;* de *Christus*, le Christ). Qui est baptisé et professe la religion du Christ : *Clovis se fit chrétien après la bataille de Tolbiac.* Qui appartient à cette religion, qui en est digne : *les vertus chrétiennes. Le roi Très Chrétien*, le roi de France.

CHRÉTIENNEMENT (*krê-ti-è-ne-man*) adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (*krê-ti-in-té*) n. f. Ensemble de tous les pays ou de tous les peuples chrétiens : *la Réforme a coupé en deux la chrétienté.*

CHRISME (*kris-me*) n. m. Monogramme du Christ, qui figure sur de nombreux monuments chrétiens.

CHRIST (*krist'*) n. m. (lat. *Christus ;* du gr. *khristos*, oint). (V. *Part. hist.*) Figure de J.-C. attaché sur la croix : *un christ d'ivoire.*

CHRISTE-MARINE (*kris-te*) n. f. (crithme marin, salicorne herbacée, gr. *khrêthmos*). Nom vulgaire de plusieurs plantes qui croissent sur les bords de la mer et dont on mange les feuilles confites au vinaigre. Pl. des *christes marines.* (On écrit aussi CRISTE-MARINE.)

CHRISTIANISER (*kris-ti-a-ni-zé*) v. a. Rendre chrétien. Attribuer des caractères chrétiens.

CHRISTIANISME (*kris-ti-a-nis-me*) n. m. Religion chrétienne : *Constantin fit du christianisme la religion officielle de l'empire romain.* (V. *Part. hist.*)

CHRISTMAS (*kris-mass*) n. m. (mot angl.). Fêtes, réjouissances qui ont lieu en Angleterre à l'occasion de la fête de Noël. Nom donné à des cartes avec devises, qu'on envoie à cette occasion.

CHROMATE (*kro*) n. m. Sel de l'acide chromique.

CHROMATIQUE (*kro*) adj. (du gr. *khrôma, atos*, couleur). Qui a rapport aux couleurs. *Mus.* Se dit d'une

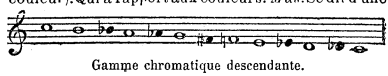
Gamme chromatique descendante.

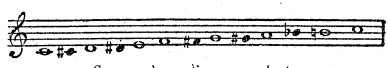
Gamme chromatique ascendante.

série de sons procédant par demi-tons, soit en montant, soit en descendant : *gamme chromatique.*

CHROMATIQUEMENT (*kro, ke-man*) adv. D'une manière chromatique.

CHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Coloration.

CHROME (*kro-me*) n. m. (du gr. *khrôma*, couleur). Corps simple (Cr) métallique, de densité 6,92, fusible à 1.514°, dont toutes les combinaisons sont remarquables par leur belle coloration : *le chrome fut découvert en 1797 par le chimiste français Vauquelin.*

CHROMIQUE (*kro*) adj. m. Se dit d'un acide oxygéné de chrome.

CHROMO (du gr. *khrôma*, couleur), préfixe signifiant *couleur.* N. m. Abréviation de CHROMOLITHOGRAPHIE ou épreuve chromolithographique : *acheter des chromos.* (Quelques-uns font ce mot du fém.)

CHROMOGÈNE (*kro*) adj. (préf. *chromo*, et gr. *gennân*, engendrer). Qui produit de la couleur.

CHROMOLITHOGRAPHIE (*kro, fi*), par abréviation **CHROMO** n. f. (du préf. *chromo*, et de *lithographie*). Procédé par lequel on imprime, au moyen de la lithographie, des dessins en plusieurs couleurs. Epreuve obtenue par ce procédé.

CHROMOLITHOGRAPHIQUE (*kro*) adj. Qui concerne la chromolithographie.

CHROMOPHORE (*kro*) n. m. (du gr. *krôma*, couleur, et *phoros*, qui porte). Nom donné aux organes spéciaux de la phosphorescence de certains animaux marins.

CHROMOPHOTOGRAPHIE (*kro, gra-fi*) n. f. Photographie des couleurs.

CHROMOTHÉRAPIE (*kro, pi*) n. f. Traitement de certaines maladies par des radiations colorées.

CHROMOTYPOGRAPHIE (*kro, fi*) ou **CHROMOTYPIE** (*kro, pi*) n. f. Impression en couleurs par les procédés typographiques. Epreuve obtenue par ce procédé.

CHROMOTYPOGRAPHIQUE ou **CHROMOTYPIQUE** adj. Qui concerne la chromotypographie ou chromotypie.

CHRONICITÉ (*kro*) n. f. *Méd.* Etat chronique : *la chronicité d'une maladie.*

CHRONIQUE (*kro*) n. f. (du gr. *khronos*, temps). Histoire dressée suivant l'ordre des temps : *les* Chroniques de Saint-Denis *sont précieuses pour l'histoire des premiers Capétiens.* Article de journal, où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville : *chronique politique, théâtrale, artistique, financière.* Ensemble des bruits qui circulent, généralement médisants : *si nous en croyons la chronique... Chronique scandaleuse,* propos médisants qui courent sur quelqu'un.

CHRONIQUE (*kro*) adj. *Méd.* Se dit, par opposition à *aigu*, des maladies qui se prolongent et poursuivent lentement leur période.

CHRONIQUEMENT (*kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR (*kro-ni-keur*) n. m. Auteur de chroniques.

CHRONOGRAMME (*kro-no-gra-me*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *gramma*, lettre). Date fournie par les lettres numérales d'une phrase ou d'un vers servant, le plus souvent, d'inscript on. Ex. :

franCorVM tVrbIs sICVL Vs fertfVnera Vesper;

les lettres numérales additionnées,

MCCLVVVVVVII,

donnent 1282, date des Vêpres siciliennes.

CHRONOLOGIE (*kro, ji*) n. f. (du gr. *khronos*, temps, et *logos*, discours). Science des temps ou des dates historiques : *la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'Histoire.* Manière de supputer les dates : *la chronologie de Moïse.*

CHRONOLOGIQUE (*kro*) adj. Qui appartient à la chronologie : *abrégé chronologique.*

CHRONOLOGIQUEMENT (*kro, ke-man*) adv. D'après la chronologie, par ordre de dates.

CHRONOLOGISTE (*kro, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de chronologie. (On dit aussi CHRONOLOGUE.)

CHRONOMÈTRE (*kro*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *metron*, mesure). Instrument servant à la mesure du temps. Montre de précision, construite pour marquer le temps dans les observations marines.

CHRONOMÉTRER (*tré*) v. a. Relever exactement le temps pendant lequel une action s'accomplit : *chronométrer une course.*

Chrysanthème.

CHRONOMÉTRIE (*kro, trî*) n. f. Partie de la physique, qui s'occupe de la mesure du temps.

CHRONOMÉTRIQUE (*kro*) adj. Qui a rapport à la chronométrie.

CHRONOPHOTOGRAPHIE n. f. Analyse du mouvement par la photographie.

CHRYSALIDE (*kri-za*) n. f. (gr. *krusallis, idos*). Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon : *la chrysalide du ver à soie est incluse dans un cocon.* (V. PAPILLON.)

CHRYSANTHÈME (*kri-zan*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *anthémôn*, fleur). *Bot.* Genre de composées ayant donné de nombreuses et belles variétés ornementales : *les chrysanthèmes donnent de magnifiques fleurs d'arrière-saison.*

CHRYSÉLÉPHANTIN, E (*kri-zé*) adj. (gr. *khrusos*, or, et *elephas, antos*, ivoire). Se dit de l'emploi simultané de l'or et de l'ivoire dans la statuaire : *la statue chryséléphantine de Minerve* (par Phidias).

CHRYSOCALE ou **CHRYSOCALQUE** (*kri-zo*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *khalkos*, cuivre). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc, qui imite l'or.

CHRYSOCOLLE (*kri-zo*) n. f. Substance verte, dont se servaient les anciens pour souder l'or. Silicate naturel hydraté de cuivre.

CHRYSOGRAPHIE (*kri-zo-gra-fi*) n. f. (gr. *khrusos*, or, et *grap ein*, écrire). Dessin ou écriture en or : *les manuscrits religieux byzantins sont souvent écrits en chrysographie.*

CHRYSOLITHE (*kri-zo*) n. f. Pierre précieuse du genre péridot, d'un beau jaune verdâtre.

CHRYSOPRASE (*kri-zo-pra-ze*) n. f. Variété d'agate, d'un vert blanchâtre.

CHRYSOSTOME (*kri-zos*) adj. Qui a la bouche d'or. (Epithète ajoutée au nom de certains orateurs sacrés qui possédèrent une remarquable éloquence.)

CHTONIEN, ENNE (*kto-ni-in, è-ne*) adj. (du gr. *khthôn*, terre). Surnom de plusieurs divinités infernales, par opposition aux divinités célestes.

CHUCHOTEMENT (*man*) n. m. Action de chuchoter : *un murmure de chuchotements.*

CHUCHOTER (*té*) v. n. (onomat.). Parler bas à l'oreille. V. a. : *chuchoter quelques mots.*

CHUCHOTERIE (*rî*) n. f. Entretien à l'oreille.

CHUCHOTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui chuchote. Qui aime à chuchoter : *vieillard chuchoteur.*

CHUINTANT (*tan*). **E** adj. Se dit de certaines consonnes (*ch, j*) qui figurent un sifflement accompagné d'une sorte d'expiration.

CHUINTEMENT (*man*) n. m. Action de chuinter.

CHUINTER (*té*) v. n. Crier, en parlant de la chouette. Prononcer certaines consonnes : *ch, j*, avec un sifflement accompagné d'une aspiration : *certains Auvergnats chuintent, en prononçant* chac *pour* sac.

Chulo.

CHULO (*tchou*) n. m. (mot espagn.). Torero à pied, chargé de stimuler les taureaux.

CHUT ! (*chut*), interj. Silence !

CHUTE n. f. (du vx part. pass. *chu, chute*, de *choir*). Action d'un objet qui tombe : *la chute d'une pomme a révélé à Newton le système de l'univers.* Fig. Renversement, ruine : *la chute de l'Empire.* Insuccès d'une œuvre : *la chute de* Phèdre *éloigna Racine du théâtre.* Faute envers Dieu ; péché, déchéance : *chute du premier homme.* Pensée heureuse qui termine une petite pièce de vers ; fin d'une période : *chute d'une épigramme, d'un couplet. La chute des feuilles.* l'automne. *Chute du jour*, moment où la nuit arrive. *Chute d'eau*, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur. *Chute des reins*, le bas du dos.

CHUTER (*té*) v. n. (de *chute*). *Pop.* Tomber.

CHUTER (*té*) v. a. (de *chut !*). Crier chut ! à quelqu'un : *chuter un acteur.*

CHYLE n. m. (du gr. *chulos*, suc). Liquide blanchâtre, qui est absorbé par la muqueuse intestinale pendant l'acte de la digestion et que les vaisseaux chylifères portent dans la circulation : *le canal thoracique porte le chyle dans la veine sous-clavière.*

CHYLIFÈRE adj. (*chyle*, et lat. *ferre*, porter). Qui porte le chyle : *vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION (*si-on*) n. f. Elaboration du chyle dans l'intestin grêle et les vaisseaux chylifères.

CHYME n. m. (du gr. *chumos*, humeur). Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire, après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

CHYMIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation des aliments en chyme, dans l'estomac.

CI adv. de lieu, mis pour *ici*. S'emploie dans les comptes avant le total annoncé par un article : *3 objets à 6 francs, ci... 18 francs.* Se joint souvent aux substantifs précédés de *ce, cette, ces*, et aux pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux* : *cet homme-ci, ce monde-ci, celui-ci, celle-ci*, par opposition à *là* et pour exprimer un objet ou un moment présent. Loc. adv. **Par-ci par-là, de-ci de-là** de côté et d'autre. **Ci-après**, après ce passage-ci. **Ci-contre**, en regard, vis-à-vis sur la page d'un livre. **Ci-dessous**, dans l'endroit qui est ici dessous **Ci-dessus**, plus haut. **Ci-gît**, ici est enterré. **Ci-devant**, avant ce temps-ci, précédemment. N. s'est dit, à l'époque de la première Révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position, etc.

Pl. des *ci-devant*. Pr. dém. (pour *ceci*). Ceci, cette chose-ci : *demander ci et ça; comme ci comme ça.*

CIBLE n. f. (de l'allem. *scheibe*, disque). Planche servant de but pour le tir des armes à feu : *tirer à la cible. Fig.* But, objectif : *servir de cible aux quolibets.*

CIBOIRE n. m. (lat. *ciborium*). Vase sacré, où l'on conserve les hosties consacrées : *le ciboire est logé dans le tabernacle.*

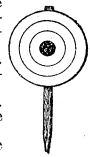
Cible.

CIBORIUM (*om*') n. m. (mot lat.). Baldaquin qui recouvrait l'autel des basiliques chrétiennes.

CIBOULE n. f. (provenç. *cebola*). Espèce d'ail dont les feuilles servent de condiment.

CIBOULETTE (*lè-te*) n. f. Espèce d'ail, nommée aussi *civette* et *cive*.

CICATRICE n. f. (lat. *cicatrix*). Trace qui reste d'une plaie, d'une blessure : *un visage balafré de cicatrices. Fig.* : *les blessures de la calomnie se ferment, la cicatrice reste.*

Ciboire.

CICATRICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui appartient à une cicatrice : *tissu cicatriciel*

CICATRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut se cicatriser.

CICATRISANT (*zan*), **E** adj. Se dit d'un remède qui favorise la cicatrisation. N. m. : *un cicatrisant.*

CICATRISATION (*za-si-on*) n. f. Phénomène par lequel une plaie se referme : *la parfaite asepsie d'une plaie hâte sa cicatrisation.*

CICATRISER (*zé*) v. a. Fermer, dessécher, en parlant d'une blessure. *Fig.* Calmer, guérir : *le temps cicatrise les plus grandes douleurs.*

CICÉRO n. m. *Impr.* Caractère qui est de 12 points typographiques (environ 0m,0045) et qui sert d'unité de mesure typographique. (On dit aussi un DOUZE.)

CICERONE (prononc. ital. *tchi-tché-ro-né*, prononc. franç. *si-sé-ro-ne*) n. m. (mot ital.). Guide des étrangers dans une ville. Pl. des *ciceroni* ou *cicerones*.

Cicindèle.

CICÉRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui est imité de Cicéron : *style cicéronien. Par ext.* Pompeux.

CICINDÈLE n. f. Genre d'insectes coléoptères, répandus sur tout le globe : *les cicindèles ont une odeur musquée.*

CICUTAIRE (*tè-re*) n. f. Espèce de ciguë.

CICUTINE n. f. Alcaloïde très vénéneux, qui se trouve dans la grande ciguë.

CID n. m. (ar. *seid*). Seigneur, chez les anciens Arabes.

CI-DESSOUS, CI-DESSUS, CI-DEVANT. V. CI.

CIDRE n. m. (lat. *sicera*). Boisson faite avec le jus fermenté des pommes : *le cidre de Normandie.*

CIDRERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique le cidre.

CIEL (*èl*) n. m. (lat. *cælum*). Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres : *les anciens plaçaient la terre au centre du ciel.* Partie de l'espace, qui semble former une voûte au-dessus de nos têtes. Air, atmosphère : *un ciel serein.* Séjour des bienheureux : *monter au ciel. Fig.* Dieu, la Providence : *grâce au ciel. Elever jusqu'au ciel*, combler d'éloges. *Remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts. *Les plaines du ciel*, l'air. *Le feu du ciel*, la foudre. *A ciel ouvert*, en plein jour, à découvert. *Etre ravi au troisième, au septième ciel*, éprouver un grand ravissement. *Tomber du ciel*, arriver inopinément, ou fort à propos. *Voir les cieux ouverts*, éprouver une joie céleste. *Entre ciel et terre*, dans l'air. Interj. de surprise, de douleur : *ô ciel! — Cieux* est le pluriel le plus ordinaire de *ciel*. On ne se sert de *ciels* que dans les cas suivants : *des ciels de lit*, le couronnement d'un lit ; *des ciels de tableau*, partie qui représente l'air ; *des ciels de carrière*, ce qui sert de plafond à une carrière. *Ciel* signifiant CLIMAT fait *ciels* au pluriel : *l'Italie est sous un des plus beaux ciels de l'Europe.* (V. la carte au mot TERRE.)

CIERGE (*èr-je*) n. m. (lat. *cereus*; de *cera*, cire). Grande chandelle de cire, à l'usage des églises. *Cierge pascal*, grand cierge bénit, que l'on allume tout le temps pascal aux offices solennels. *Droit comme un cierge*, droit et raide. *Devoir un beau cierge à quelqu'un*, lui devoir beaucoup de reconnaissance. Plante grasse du Mexique, à tige en forme de cierge.

Cigale.

CIGALE n. f. (lat. *cicada*). Genre d'insectes hémiptères des pays chauds. — Cet insecte ailé fait entendre, par les grandes chaleurs, un bruit strident et monotone, produit par un organe particulier que le mâle possède à la partie inférieure de l'abdomen.

CIGALIER (*li-é*) n. m. Membre de la société littéraire et artistique *la Cigale*, créée en 1876 pour servir de trait d'union entre les lettrés et artistes méridionaux résidant à Paris, et la province.

Cigogne.

CIGARE n. m. (esp. *cigarro*). Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume : *les cigares de La Havane sont les plus renommés.*

CIGARETTE (*rè-te*) n. f. Tabac roulé dans du papier très fin.

CIGARIÈRE n. f. Ouvrière qui façonne les cigares.

CIGOGNE n. f. (lat. *ciconia*). Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, atteignant 2m,30 d'envergure : *la cigogne détruit les vipères et les rats.*

CIGOGNEAU (*gnô*) n. m. Petit de la cigogne.

CIGUË (*ghû*) n. f. (lat. *cicuta*). Plante vénéneuse de la famille des ombellifères. Poison extrait de cette plante : *Socrate but courageusement la ciguë.*

Ciguë.

CIL (*sil*) n. m. (lat. *cilium*). Poil des paupières : *il n'y a que l'homme et le singe qui possèdent des cils aux deux paupières. Cils vibratiles*, filaments très ténus agités d'un mouvement vibratoire rapide, dont sont munis certains organismes rudimentaires.

CILIAIRE (*è-re*) adj. Qui appartient aux cils : *muscles ciliaires.*

CILICE n. m. (gr. *kilikion*, étoffe grossière de poil de chèvre, fabriquée en *Cilicie*). Chemise, ceinture de crin qu'on porte sur la chair, par mortification.

CILICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Cilicie.

CILIÉ, E adj. Garni de cils, de poils : *graine ciliée.*

CILLEMENT (*si, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de ciller, en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (*si, ll* mll., *é*) v. a. et n. (de *cil*). Fermer rapidement les paupières. *Fam. Personne n'ose ciller devant lui*, se dit d'une personne devant qui nul n'ose bouger.

CIMAISE ou autref. **CYMAISE** (*mè ze*) n. f. (lat. *cymatium*). *Archit.* Moulure qui termine la partie supérieure d'une corniche. Moulure à hauteur d'appui sur les murs d'une chambre, d'un salon d'exposition.

CIMBRIQUE (*sin*) adj. Qui a rapport aux Cimbres.

CIME n. f. (lat. *cyma*). Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc. : *la cime du Cervin est presque inaccessible.* ANT. **Base, pied, bas, racine.**

CIMENT (*man*) n. m. (du lat. *cæmentum*, mortier.) Poudre obtenue avec des calcaires écrasés, que l'on mêle ensuite avec de la chaux pour fabriquer une espèce de mortier. **Ciment romain**, celui qu'on obtient en cuisant et en concassant certaines pierres et qui durcit rapidement à l'air et dans l'eau. **Ciment armé**, ciment à prise rapide, avec lequel on enduit en tout sens, en les y noyant, un faisceau de fils d'acier ou un treillage métallique *Fig. Fait à chaux et à ciment*, se dit d'une chose solidement constituée. Ce qui unit, rapproche : *le ciment des nations.*

CIMENTER (*man-té*) v. a. Lier avec du ciment. *Fig.* Affermir : *cimenter la paix.* ANT. **Ebranler.**

CIMENTIER (*man-ti-é*) n. m. Celui qui fait du ciment.

CIMETERRE (*tè-re*) n. m. (ital. *scimitarra*). Large sabre recourbé, que portent les Orientaux.

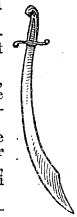
Cimeterre.

CIMETIÈRE n. m. (du gr. *koimêtêrion*, endroit où l'on dort) Lieu où l'on enterre les morts : *les catacombes furent les premiers cimetières des chrétiens de Rome.*

CIMICAIRE (*kè-re*) n. f. Nom vulgaire d'une renonculacée dite *actée*, dont l'odeur passe pour chasser les punaises et que, pour cette raison, l'on nomme aussi *chasse-punaises.*

CIMIER (*mi-é*) n. m. (rad. *cime*). Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque. *Blas.* Figure posée sur le timbre du casque qui surmonte l'écu des armoiries. Pièce de viande sur le quartier de derrière du bœuf, du cerf.

Cimier.

CINABRE n. m. (gr. *kinnabari*). Sulfure rouge naturel de mercure, qui sert à l'extraction de ce métal. *Par ext.* Couleur rouge vermillon.

CINCHONINE (*ko*) n. f. Alcaloïde dérivé du quinquina et utilisé en médecine sous forme de *sulfate de cinchonine.*

CINÉMA n. m. Abréviation de CINÉMATOGRAPHE.

CINÉMATIQUE n. f. Partie de la mécanique qui s'occupe spécialement des mouvements, abstraction faite des forces qui les produisent.

CINÉMATOGRAPHE n. m. (gr. *kinêma, atos*, mouvement, et *graphein*, écrire). Appareil destiné à projeter sur un écran des vues animées : *le cinématographe, inventé par les frères Lumière, est fondé sur la persistance des impressions lumineuses.* Salle où se donne un spectacle cinématographique.

CINÉMATOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. Photographier une scène en vue de la reproduire à l'écran.

CINÉMATOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte au cinématographe.

CINÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *cinis, eris*, cendre). *Urne cinéraire*, qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRAIRE (*rè-re*) n. f. *Bot.* Genre de composées ornementales.

CINÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *cinis, eris*, cendre). Action de brûler, de réduire en cendres. (On dit mieux INCINÉRATION.)

CINGALAIS, E (*lè, è-ze*) adj. et n. De Ceylan.

CINGLAGE n. m. (de *cingler*). Chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en vingt-quatre heures.

CINGLANT (*glan*), **E** adj. Qui cingle. *Fig.* Rude, sévère : *une cinglante leçon.*

CINGLER (*glé*) v. n. (scandin. *sigla*). Naviguer dans une direction déterminée : *cingler vers le port.*

CINGLER (*glé*) v. a. (du lat. *cingulum*, lanière). Frapper avec quelque chose de souple, de pliant : *cingler un cheval d'un coup de fouet.* Frapper avec force : *la neige cingle le visage.* Forger, corroyer le fer. Tracer une ligne droite avec une cordelette frottée de craie.

CINNAME ou **CINNAMOME** (*sin'-na*) n. m. *Bot.* Genre de lauracées aromatiques.

CINNAMIQUE (*sin'-na*) adj. Se dit d'un acide et d'une aldéhyde extraits du baume du Pérou.

CINQ (*sink ;* devant une consonne, *sin*) adj. num. (lat. *quinque*). Quatre plus un : *les cinq doigts de la main.* Cinquième : *tome cinq.* N. m. Le chiffre qui représente ce nombre.

5

CINQUANTAINE n. f. Nombre de cinquante ou environ. *Avoir la cinquantaine*, avoir cinquante ans.

CINQUANTE (*kan-te*) adj. num. (lat. *quinquaginta*). Cinq fois dix. Cinquantième : *page cinquante.* — Dites : *cinquante et un, cinquante-deux*, etc.

CINQUANTENAIRE (*kan-te-nè-re*) adj. et n. Personne qui a atteint cinquante ans. N. m. Anniversaire au bout de cinquante ans.

CINQUANTENIER (*kan-te-ni-é*) n. m. Autrefois, chef de cinquante hommes dans une milice urbaine.

CINQUANTIÈME (*kan*) adj. ord. de *cinquante.* N. : *être le* ou *la cinquantième.* N. m. La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME (*ki-è-me*) adj. ord. de *cinq* : *cinquième article.* N. : *être le* ou *la cinquième.* N. m. Cinquième partie d'un tout. N. f. Dans les écoles secondaires, la cinquième classe en comptant de la rhétorique ou première.

CINQUIÈMEMENT (*ki-è-me-man*) adv. En cinquième lieu.

CINTRAGE n. m. Action de cintrer : *le cintrage des tôles se fait mécaniquement.*

CINTRE n. m. (subst. verb. de *cintrer*). *Archit.* Courbure concave et continue de la surface inférieure d'une voûte ou d'un arc. Arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes en pierre. *Théâtr.* Espace qui comprend les loges les plus élevées. **Plein cintre,** cintre dont la courbe est un demi-cercle : *arc de plein cintre.*

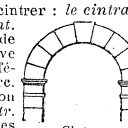
Cintre.

CINTRER (*ré*) v. a. (du lat. *cinctura*, ceinture). Faire un ouvrage en cintre : *cintrer une galerie.*

CIPAYE (*pa-i*) n. m. (persan *sipahi*). Soldat de l'Inde : *il existe des compagnies françaises de cipayes.* (V. *Part. hist.*)

CIPOLIN n. m. (ital. *cipollino;* de *cipolla*, oignon). Calcaire cristallin grisâtre, à veines ondulées, parfois concentriques.

CIPPE (*si-pe*) n. m. (lat. *cippus*). Colonne tronquée, sans chapiteau, que les anciens élevaient sur les tombeaux.

Cippe funéraire.

CIRAGE n. m. Action de cirer. Composition noire, qu'on étend sur les chaussures pour les faire briller ou les assouplir.

CIRCAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces : *le circaète est appelé parfois* aigle Jean le Blanc.

CIRCASSIEN, ENNE (*ka-si-in, è-ne*) adj. et n. De la Circassie.

CIRCASSIENNE (*ka-si-è-ne*) n. f. Tissu de laine croisée et de coton.

CIRCOMPOLAIRE ou **CIRCUMPOLAIRE** (*kom'-po-lè-re*) adj. Qui est ou qui se fait autour du pôle : *région, navigation circompolaire.*

CIRCONCIRE v. a. (lat. *circumcidere.* — *Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. Je circoncirai. Circoncis, circoncisons, circoncises. Que je circoncise. Que je circonvisse. Circoncisant. Circoncis, e.*) Opérer la circoncision.

CIRCONCIS, E (*si, i-ze*) adj. Qui a subi la circoncision. Substantiv. : *un circoncis.*

CIRCONCISION (*si-zi-on*) n. f. Excision du prépuce, pratiquée dans les religions juive et mahométane. *Circoncision de Jésus-Christ*, fête de l'Eglise (1er janvier).

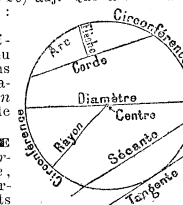

CIRCONFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et *ferre*, porter). Ligne courbe fermée, dont tous les points sont à égale distance d'un point intérieur appelé *centre* : *on obtient la longueur d'une circonférence en multipliant le diamètre par* π (3,1416). Enceinte, pourtour : *cette propriété a 500 mètres de circonférence.*

CIRCONFLEXE (*flèk-se*) adj. (du lat. *circum*, autour, et *flexus*, fléchi). Tortu, de travers. *Accent circonflexe*, qu'on met sur certaines voyelles longues.

CIRCONLOCUTION (*si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et *loqui*, parler). Circuit de paroles, périphrase : *prendre des circonlocutions pour annoncer une nouvelle désagréable.*

CIRCONSCRIPTION (*kons-krip-si-on*) n. f. Ce qui borne, limite l'étendue d'un corps. Division administrative, militaire ou religieuse d'un territoire : *circonscription électorale. Géom.* Action de circonscrire une figure à une autre.

CIRCONSCRIRE (*kons-kri-re*) v. a. (lat. *circum*, autour, et *scribere*, écrire. – Se conj. comme *écrire*.) Renfermer dans des limites. *Géom. Circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.

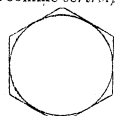

Hexagone régulier, circonscrit à un cercle.

CIRCONSPECT (*kons-pè ; devant une voyelle, spèkt ou spèkt'*), **E**, adj. (lat. *circumspectus ; de circumspicere*, regarder autour). Discret, retenu, qui agit avec réserve : *tenir un langage circonspect*. ANT. **Léger, étourdi.**

CIRCONSPECTION (*kons-pèk-si-on*) n. f. Prudence, discrétion : *la circonspection mesure les paroles du sage*. ANT. **Etourderie, légèreté.**

CIRCONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *circumstantia*). Certaine particularité qui accompagne un fait : *le Code pénal tient compte, dans la répression d'un acte, des circonstances aggravantes ou atténuantes*. Conjoncture, situation des choses : *le sang-froid est précieux, surtout dans les circonstances critiques. Dr. Circonstances et dépendances*, tout ce qui dépend d'un immeuble ou d'une action légale.

CIRCONSTANCIÉ (*kons-tan-si-é*), **E** adj. Détaillé : *faire un rapport circonstancié*.

CIRCONSTANCIEL, ELLE (*kons-tan-si-èl, è-le*) adj. Qui dépend des circonstances : *supériorité circonstancielle. Gram. Complément circonstanciel*, mot qui complète le sens du verbe en y ajoutant une circonstance de lieu, de temps, de manière, de cause, etc. : *je vais à* Paris ; *je partirai* lundi ; *je travaille avec* ardeur. *Proposition circonstancielle*, celle qui, dans la phrase, remplit la fonction de complément circonstanciel : *les goûts changent* quand on vieillit.

CIRCONSTANCIER (*kons-tan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Exposer, préciser avec ses circonstances : *circonstancier un fait*. (Peu us.)

CIRCONVALLATION (*val-la-si-on*) n. f. (du lat. *circumvallare*, entourer). Tranchée avec redoutes, que font des assiégeants : *César entoura Alésia de puissantes circonvallations*.

CIRCONVENIR v. a. (lat. *circum*, autour, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir*.) Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge*.

CIRCONVENU, E (de *circonvenir*) adj. Trompé, habilement séduit.

CIRCONVOISIN (*zin*), **E** adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins*.

CIRCONVOLUTION (*si-on*) n. f. Tour fait autour d'un centre commun. Se dit des enroulements des intestins. Se dit des saillies sinueuses du cerveau : *la faculté du langage a été localisée dans la deuxième circonvolution gauche du cerveau*.

CIRCUIT (*ku-i*) n. m. (lat. *circuitus*). Pourtour, limite extérieure : *cette ville a une lieue de circuit*. Mouvement circulaire. Se dit d'un trajet plus ou moins circulaire prévu pour une course. *Fig.* Détour : *un long circuit de paroles*. Suite interrompue de conducteurs électriques *couper, rétablir le circuit*. V. COURT-CIRCUIT.

CIRCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *circulus*, cercle). Qui a la forme d'un cercle : *surface circulaire*. Qui décrit un cercle : *mouvement circulaire*. N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes, pour le même objet : *circulaire ministérielle*.

CIRCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En cercle.

CIRCULANT (*lan*), **E** adj. Qui est en circulation : *la monnaie circulante*.

CIRCULATION (*si-on*) n. f. (lat. *circulatio*). Mouvement de ce qui circule : *la circulation de la sève dans l'arbre est surtout active au printemps*. Transmission, propagation : *circulation des idées. Circulation du sang*, mouvement continu du sang qui se porte du cœur aux extrémités et revient des extrémités vers le cœur : *la circulation du sang fut pressentie par Michel Servet*. (V. SANG.) Action, faculté de se mouvoir : *la circulation est devenue très difficile à Paris. Circulation de l'argent*, sa transmission de main en main.

CIRCULATOIRE adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *troubles circulatoires*. **Appareil circulatoire,** ensemble des artères et des veines.

CIRCULER (*lé*) v. n. (lat. *circulare*). Se mouvoir d'une façon continue, en revenant toujours au point de départ : *le sang circule dans les vaisseaux*. Passer, aller de main en main : *l'argent circule*. Aller et venir : *les voitures circulent. Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule*.

CIRCUMDUCTION (*kom'-duk-si-on*) n. f. Mouvement de rotation autour d'un axe ou d'un point.

CIRCUMNAVIGATEUR (*kom'*) n. m. Celui qui fait un voyage de circumnavigation.

CIRCUMNAVIGATION (*kom', si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et de *navigation*). Voyage maritime autour d'un continent : *les Phéniciens firent la circumnavigation de l'Afrique*.

CIRE n. f. (lat. *cera*). Substance molle et jaunâtre avec laquelle les abeilles construisent les rayons de leurs ruches : *la cire fond vers 63°*. Substance analogue, sécrétée par divers végétaux. Cierge, bougie faite de cire : *brûler de la cire*. Composition de gomme laque et de térébenthine pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne*. Humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. Humeur visqueuse aux yeux. *Cire vierge*, qui n'a pas été fondue. *Cire molle*, caractère malléable. *Jaune comme cire*, qui a le teint très jaune.

CIRE n. f. Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux.

CIRÉ, E adj. Enduit de cire ou d'une substance analogue. **Toile cirée,** toile recouverte d'une composition vernissée qui la rend imperméable.

CIRER (*ré*) v. a. Enduire de cire : *cirer une toile*. Etendre et faire briller du cirage sur les chaussures.

CIREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui cire : *cireur de bottes, de parquets*.

CIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature, de la couleur de la cire : *une pâleur cireuse*.

CIRIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. Qui peut produire de la cire : *abeille cirière*. N. m. Ouvrier qui travaille la cire.

CIRIER (*ri-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres du genre *myrica*, qui fournissent de la cire.

CIRON n. m. (anc. haut allem. *siuro*). Animalcule qui vit dans les matières alimentaires, les détritus. *Par ext.* Pustule de la gale. *Par anal.* Homme faible.

CIRQUE n. m. (du lat. *circus*, cercle). Lieu destiné aux jeux publics, chez les anciens Romains : *les Romains de la décadence ne demandaient aux empereurs que du pain et les jeux du cirque*. Enceinte circulaire et couverte, où se donnent des spectacles équestres et acrobatiques. Erosion arquée, que l'on rencontre dans les pays montagneux : *le cirque de Gavarnie est entouré de parois presque abruptes*.

CIRRE ou **CIRRHE** (*si-re*) n. m. (du lat. *cirrus*, frange). *Bot.* Appendice grêle, le plus souvent enroulé en spirale et vulgairement appelé *vrille. Zool.* Cil ou filament fin, sur le manteau des mollusques, les anneaux de certains vers.

CIRRHOSE (*si-rô-ze*) n. f. (du gr. *kirrhos*, roussâtre). Maladie du foie, caractérisée par des granulations roussâtres de l'organe.

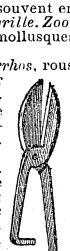

Cisailles.

CIRRIPÈDES (*sir-ri*) n. m. pl. Genre de crustacés qui vivent dans la mer, attachés à divers corps (*anatifes, balanes*, etc.). S. un *cirripède*.

CIRRUS (*sir-russ*) n. m. (mot lat.). Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments ténus ou de plumes légères : *l'apparition des cirrus par temps calme annonce en général la pluie ou la neige*.

CIRURE n. f. Enduit de cire préparée.

CIS préf. lat. En deçà. ANT. **Trans.**

CISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. (de *ciseau*). Nom donné aux rognures d'argent qu'on refond en lames pour la fabrication des monnaies. N. f. pl. Sorte de gros ciseaux avec lesquels on coupe des plaques de métal, on élague les arbres, ou ébarbe les volumes brochés.

CISAILLEMENT (*za, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de cisailler.

CISAILLER (*za, ll* mll., *é*) v. a. Couper avec des cisailles. Tuyauter le linge.

CISALPIN, E (*zal*) adj. En deçà des Alpes : *les Romains appelaient Gaule cisalpine* (ou simplem. *la Cisalpine*) *le Piémont et la Lombardie*. (V. *Part. hist.*)

CISEAU (*zô*) n. m. (lat. pop. *cisellum*). Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre. *Fig.* Travail d'un sculpteur : *le ciseau de Michel-Ange est d'une admirable hardiesse.* Pl. Instrument de fer à deux branches, mobiles et tranchantes en dedans. *Ciseaux de la Parque*, ceux avec lesquels Atropos tranchait le fil de la vie humaine.

Ciseau.

CISELER (*ze-lé*) v. a. (du VX fr. *cisel*. ciseau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ciselle*.) Travailler, sculpter les métaux à l'aide du ciselet : *ciseler une armure.*

CISELET (*ze-lè*) n. m. Petit ciseau à l'usage des orfèvres et des graveurs.

CISELEUR (*ze*) n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELLEMENT n. m. Action de débarrasser une grappe de raisins des grains défectueux, pour permettre le libre développement des autres.

CISELURE (*ze*) n. f. Art du ciseleur : *l'Italie de la Renaissance porta la ciselure à sa perfection.* Ouvrage ciselé.

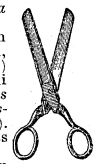
Ciseaux.

CISJURAN, E (*sis*) adj. Qui est en deçà du Jura : *Bourgogne cisjurane* ou, substantiv., *la Cisjurane.* (V. *Part hist.*)

CISLEITHAN, E (*sis-lé-i*) adj. Qui est en deçà de la Leitha : *les anciennes provinces cisleithanes de l'ex-empire austro-hongrois.* V. CISLEITHANIE (*Part. hist.*).

CISOIRES (*zoi-re*) n. f. pl. Grosses cisailles de tôlier, montées sur pied.

CISPADAN, E (*sis-pa*) adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*) : *Gaule cispadane* ou, substantiv., *la Cispadane.* (V. *Part. hist.*)

CISRHÉNAN, E (*sis-ré*) adj. Qui est en deçà du Rhin (en lat. *Rhenus*).

CISTE (*sis-te*) n. m. Arbrisseau méditerranéen, dont on extrait le ladanum. N. f. Corbeille d'osier, à couvercle, que l'on portait en procession aux fêtes de Cybèle, de Cérès et de Bacchus.

CISTERCIEN, ENNE (*sis-tèr-si-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux (en lat. *Cistercium*).

CITADELLE (*dè-le*) n. f. (ital. *cittadella*). Forteresse qui commande une ville : *la citadelle d'Anvers fut prise par les Français en 1832.*

CITADIN, E n. (ital. *cittadino*). Qui habite une ville. N. f. Autref. Sorte de voiture de place.

CITATEUR, TRICE n. Qui a l'habitude de faire des citations. N. m. Recueil de citations.

CITATION (*si-on*) n. f. Passage textuel cité d'un auteur : *les citations de la Bible sont fréquentes chez les prédicateurs.* *Dr.* Assignation par huissier à comparaître devant la justice. Mise à l'ordre du jour d'un militaire, pour une action d'éclat.

CITÉ n. f. (lat. *civitas*). Circonscription locale, comprenant la collection des citoyens. Ville de premier ordre : *les grandes cités du nouveau monde sont magnifiquement bâties.* Partie la plus ancienne de certaines villes : *la Cité de Londres, de Paris.* Corps des habitants : *toute la cité est en rumeur. La cité sainte*, Jérusalem, Rome. *La cité céleste*, le paradis. *Droit de cité*, aptitude à jouir des privilèges communs aux citoyens d'une ville : *Caracalla donna à tous les sujets de l'empire le droit de cité romaine. Cité lacustre*, village construit, dans les temps préhistoriques, au milieu de lacs, sur des îles artificielles : *les cités lacustres sont nombreuses au bord des grands lacs de la Suisse. Cité ouvrière*, ensemble de bâtiments renfermant un certain nombre de logements destinés à des familles d'ouvriers.

CITER (*té*) v. a. (lat. *citare*). Rapporter textuellement ce que quelqu'un a dit, a écrit : *les puritains citaient la Bible à tout propos.* Invoquer comme preuve : *citer des faits.* Désigner, signaler : *il est cité pour sa bravoure.* *Dr.* Appeler devant la justice.

CITÉRIEUR, E adj. Qui est en deçà, de notre côté. ANT. **Ultérieur.**

CITERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *cisterna*). Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales : *l'eau de citerne est généralement de qualité inférieure.*

CITERNEAU (*tèr-nô*) n. m. Petite chambre qui précède la citerne et où les eaux s'épurent et se filtrent.

CITHARE n. f. (gr. *kithara*). Sorte de lyre des anciens. Instrument de musique, à cordes métalliques disposées sur une table d'harmonie.

Cithare.

CITHARÈDE n. Personne qui chantait en s'accompagnant de la cithare.

CITHARISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui joue de la cithare.

CITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) n. Habitant d'une cité. Qui jouit du droit de cité : *les citoyens romains.* Membre de l'Etat, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques : *tout citoyen doit obéissance aux lois.* Sous la Révolution, appellation qui remplaça celle de Monsieur. *Fam.* Personnage : *un drôle de citoyen.* Adjectiv. : *soldat citoyen.*

CITRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide citrique.

CITRIN, E adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE adj. Qui est extrait du citron.

CITRON n. m. (gr. *kitron*). Fruit du citronnier, d'un jaune pâle et plein d'un jus acide : *le suc du citron est un préservatif contre le scorbut.* Adj. invar. Couleur de citron : *robe citron.*

Citronnier.

CITRONNADE (*tro-na-de*) n. f. Boisson froide, préparée avec de l'eau sucrée et du jus de citron.

CITRONNÉ (*tro-né*), **E** adj. Qui sent le citron. Où l'on a mis du jus de citron : *tisane citronnée.*

CITRONNELLE (*tro-nè-le*) n. f. Nom donné à diverses plantes qui sentent le citron. Liqueur préparée avec des écorces de citron.

CITRONNER (*tro-né*) v. a. Additionner de jus de citron : *citronner un poisson.*

CITRONNIER (*tro-ni-é*) n. m. *Bot.* Genre d'aurantiacées, qui produisent le citron : *le bois de citronnier est utilisé dans l'ébénisterie de luxe.*

Citrouille.

CITROUILLE (*trou, ll* mll.) n. f. (ital. *citruolo*). Nom vulgaire de plusieurs espèces de courges, à fruits très gros et comestibles.

CIVADIÈRE n. f. (orig. provenç.). Voile carrée du mât de beaupré.

CIVE ou **CIVETTE** (*vè-te*) n. f. (lat. *cæpa*). Syn. de CIBOULETTE.

CIVET (*vè*) n. m. (de *cive*). Ragoût de lièvre (ou de quelque autre gibier ou volaille), dans lequel il entre du vin et des oignons : *civet de lièvre, de chevreuil, d'oie.*

Civette.

CIVETTE (*vè-te*) n. f. (de l'ar. *zabad*, musc). Genre de mammifères carnassiers, possédant au-dessus de l'anus une petite poche où s'amasse une matière grasse, d'une odeur forte, qu'on emploie en parfumerie : *la civette n'habite que les régions tropicales.* Parfum produit par la civette.

CIVIÈRE n. f. Appareil à brancards, pour porter des blessés, des malades, du fumier, des fardeaux. (Syn. BRANCARD.)

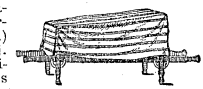
Civière.

CIVIL (*vil*), **E** adj. (lat. *civilis* ; de *civis*, citoyen). Qui concerne les citoyens : *discordes, guerres civiles.* Se dit par opposition à *militaire* et à *ecclésiastique* : *emploi civil ; autorité civile.* *Fig.* Poli, honnête, bien élevé. *Droits civils*, droits des particuliers dans leur vie privée, par opposition aux *droits politiques. Mort civile*, privation des droits civils et civiques (peine auj. abrogée). N. m. Celui qui n'est ni soldat ni prêtre. *Dr.* Ce qui concerne les affaires des particuliers entre eux seulement : *le civil et le criminel.*

CIVILEMENT (*man*) adv. En matière civile : *juger civilement.* Avec politesse : *parler civilement.*

CIVILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui civilise. Substantiv. : *les grands civilisateurs.*

CIVILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de civiliser. Etat de ce qui est civilisé : *la civilisation remplace peu à peu l'état sauvage.* ANT. **Barbarie.**

CIVILISER (*zé*) v. a. (rad. *civil*). Rendre sociable, poli. Polir les mœurs : *les Grecs contribuèrent à civiliser les Romains.*

CIVILITÉ n. f. (de *civil*). Manière honnête de vivre et de converser ; courtoisie. Recueil de ces usages. Pl. Paroles civiles, compliments : *faire des civilités.* ANT. **Impolitesse, gross ereté.**

CIVIQUE adj. (lat. *civicus ;* de *civis*, citoyen). Qui concerne le citoyen : *devoirs, vertus civiques.* **Couronne civique,** que l'on décernait, à Rome, au soldat qui avait sauvé un citoyen dans une bataille.

CIVISME (*vis-me*) n. m. (du lat. *civis*, citoyen). Zèle, dévouement pour la patrie.

CLABAUD (*bô*) adj. et n. m. Se dit d'un chien de chasse à oreilles pendantes, qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE (*bô*) n. m. Cri du chien qui clabaude. *Fig.* Médisances, criailleries.

CLABAUDER (*bô-dé*) v. n. (de *clabaud*). *Véner.* Aboyer hors des voies. *Fig.* Protester mal à propos, dénigrer sans sujet. Médire. (ancaner.

CLABAUDERIE (*bô-de-rî*) n. f ou **CLABAUDEMENT** (*bô-de man*) n.m. Syn.de CLABAUDAGE (*au fig.*).

CLABAUDEUR, EUSE (*bô deur, eu-ze*) n. Personne qui clabaude, qui crie fort et mal à propos.

CLAC (*klak,* Interj. V. CLIC.

CLADONE ou **CLADONIE** (*ni*) n. f. Genre de lichens employés en thérapeutique.

CLAFOUTI n. m. Gâteau berrichon et limousin, préparé avec un mélange de pâte et de fruits (cerises), cuit au four. (On écrit aussi CLAFOUTIS).

CLAIE (*klè*) n. f. (bas lat. *cleta*). Tissu d'osier à claire-voie : *on fait sécher les fruits sur des claies.* Treillage en bois ou en fer : *claie à passer la terre, à trier le sable,* etc. Clôture. *Traîner sur la claie,* autref., peine infamante qui consistait à placer sur une claie et à faire traîner par un cheval le corps de certains suppliciés, suicidés, etc. ; auj., *au fig.*, vilipender.

CLAIR (*klèr*), **E** adj. (lat. *clarus*). Lumineux, éclatant : *un feu clair.* Qui donne ou qui reçoit beaucoup de jour : *chambre très claire.* Net, distinct : *voix claire.* Transparent : *vitre claire.* Limpide : *eau claire.* Peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair.* Peu consistant : *sirop clair.* Peu serré : *toile claire.* Pur, serein : *temps clair. Fig.* Facilement intelligible : *style clair.* Qui voit, comprend avec facilité : *esprit clair.* Evident, manifeste : *preuve claire.* N. m. Clarté : *le clair de lune.* Partie éclairée d'un tableau, etc. : *les ombres et les clairs. Tirer quelque chose au clair,* se rendre un compte exact. Adverbialem. D'une manière claire, distincte : *voir clair. Fig. Voir clair,* être perspicace, avisé. ANT. **Obscur, trouble, compact, confus.**

CLAIREMENT (*klè-re-man*) adv. Nettement, franchement : *écrire clairement, c'est déjà bien écrire.*

CLAIRET (*klè-rè*) adj. et n. m. Vin rouge léger et peu coloré.

CLAIRETTE (*klè-rè-te*) n. f. Cépage blanc du Midi. Vin blanc mousseux, fabriqué avec ce cépage : *la clairette de Limoux.* Nom vulgaire de la mâche.

CLAIRE-VOIE (*klè-re-voi*) n. f. Barrière, plancher, etc., dont les pièces sont espacées. Rangée de fenêtres dans le haut des nefs des églises gothiques. Loc. adv. **A claire-voie,** à jour. Pl. des *claires-voies.*

CLAIRIÈRE (*klè*) n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt. Endroit où le tissu d'une toile est moins serré. (On dit aussi CLAIRIÉRE.)

CLAIR-OBSCUR n. m. *Peint.* Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas : *Rembrandt a tiré du clair-obscur d'admirables effets. Par ext.* Mélange d'ombre et de clarté : *le clair-obscur des forêts.* Pl. des *clairs-obscurs.*

Clairon.

CLAIRON (*klè*) n. m. (rad. *clair*, dans le sens de *aigu*). Trompette à son aigu et perçant, en usage surtout dans l'infanterie : *sonnerie de clairons.* Personne, soldat qui joue de cet instrument.

CLAIRONNANT (*klè-ro-nan*), **E** adj. Qui a le timbre du clairon : *voix claironnante.*

CLAIRONNER (*klè-ro-né*) v. n. Sonner du clairon. *Fig.* Produire un son analogue : *voix qui claironne.* V. a. Annoncer à grand fracas : *claironner une victoire.*

CLAIRSEMÉ, E (*klèr*) adj. Peu serré : *blé clairsemé ; cheveux clairsemés.*

CLAIRVOYANCE (*k èr-voi-ian-se*) n. f. (de *clairvoyant*). Sagacité, pénétration. ANT. **Aveuglement.**

CLAIRVOYANT (*klèr-voi-ian*), **E** adj. (de *clair*, et *voyant*). Perspicace, qui a l'esprit pénétrant : *Thiers fut un homme d'Etat clairvoyant.* ANT. **Aveugle.**

CLAMER (*mé*) v. a. (lat. *clamare*). Crier : *clamer sa douleur.*

CLAMEUR n. f. (de *clamer*). Cris de mécontentement, de réprobation, de réclamation : *les clameurs des spectateurs des tribunes intimidaient la Convention.* Bruit tumultueux : *la clameur des flots.*

CLAMPIN (*klan*) n. m. *Fam.* Traînard, paresseux.

CLAN n. m. (gaël. *clann*). Tribu écossaise ou irlandaise, formée d'un certain nombre de familles. *Fig.* Parti, coterie : *le clan des romantiques.*

CLANDESTIN (*dès-tin*), **E** adj. (lat. *clandestinus*). Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *les mariages clandestins sont nuls en France.* ANT. **Autorisé, avoué, public.**

CLANDESTINEMENT (*dès-ti-ne-man*) adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ (*dès-ti*) n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPET (*pè*) n. m. Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, d'un piston, etc.

CLAPIER (*pi-é*) n. m. (de *clapir*). Trou creusé dans les garennes pour servir de retraite aux lapins. Garenne. Loge à lapins domestiques : *lapin de clapier.*

CLAPIR v. n. (orig. germ.). Crier, en parlant des lapins.

CLAPIR (SE) v. pr. (de *clapier*). Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

CLAPOTAGE ou **CLAPOTEMENT** (*man*) ou **CLAPOTIS** (*ti*) n. m. Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent.

CLAPOTER (*tè*) v. n. Produire un clapotis : *les eaux clapotent doucement le long des côtes.*

CLAPOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **CLAPOTANT** (*tan*), **E** adj. Qui clapote : *mer clapoteuse* ou *clapotante.*

CLAPPEMENT (*kla-pe-man*) n. m. Bruit sec que produit la langue, quand on la détache brusquement du palais : *accuser par un clappement l'excellence du vin qu'on vient de boire.*

CLAPPER (*kla-pé*) v. n. (all. *klappen*). Faire entendre un clappement.

CLAQUE n. f. (de *claquer*). Coup donné avec le plat de la main : *donner, recevoir une claque.* Réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre.* Partie de la tige d'une bottine, qui confine à la semelle. Pl. Sorte de socque plat. (Vx.)

Claque.

CLAQUE n. m. Chapeau de haute forme, à ressorts, et que l'on peut aplatir. **Chapeau à claque,** chapeau à larges bords relevés et aplatis sur le côté, de façon à former deux cornes : *le chapeau à claque est la coiffure de grande tenue des généraux, des polytechniciens,* etc.

CLAQUÉ (*ké*), **E** adj. Frappé d'une claque. Applaudi par la claque. **Chaussure claquée,** chaussure d'étoffe avec du cuir au bout, sur les côtés.

CLAQUEDENT (*ke-dan*) ou **CLAQUEFAIM** (*ke-fin*) n. m. Gueux, misérable.

CLAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Bruit de ce qui claque : *le claquement d'un fouet, des dents, des mains.*

CLAQUEMURER (*ke-mu-ré*) v. a. Enfermer, emprisonner en chambre. **Se claquemurer** v. pr. S'enfermer chez soi.

CLAQUER (*ké*) v. n. (onomatop.). Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet : *ses*

dents claquaient (ou *il claquait des dents*) *de peur. Fig. et fam. Faire claquer son fouet*, faire le fier, se donner de l'importance. *Pop.* Mourir. V. a. Donner une claque. Applaudir en battant des mains.

CLAQUET (*kè*) n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig. Sa langue va comme un claquet*, il parle toujours.

CLAQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *elle claquète.*) Se dit du cri de la cigogne et de la poule qui va pondre.

CLAQUETTE (*kè-te*) n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices. (Syn. CLAQUOIR.) Sorte de crécelle.

CLAQUEUR (*keur*) n. m. Applaudisseur gagé.

CLARIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui clarifie. N. m. Substance propre à clarifier.

CLARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de clarifier : *la clarification des eaux de rivière s'opère sur des filtres de gravier.*

CLARIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *clarus*, clair, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre clair une liqueur qui est trouble : *clarifier du vin.* Purifier : *clarifier du sucre.* ANT. **Troubler, épaissir.**

CLARINE n. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux paissants, pour les retrouver.

CLARINETTE (*nè-te*) n. f. Instrument à vent, à bec, à anche et à clefs. Musicien qui en joue : *c'est une bonne clarinette.*

CLARINETTISTE (*nè-tis-te*) n. m. Musicien qui joue de la clarinette.

CLARISSE (*ri-se*) n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Claire.

CLARTÉ n. f. (du lat. *clarus*, clair). Lumière : *la clarté du jour.* Transparence : *clarté du verre, du vin. Fig.* Netteté : *Voltaire écrivait avec clarté.* Pl. Connaissance, notion : *avoir des clartés de tout.* (VX.) ANT. **Obscurité, trouble, confusion.**

Clarinette.

CLASSE (*kla-se*) n. f. (lat. *classis*). Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition : *les états généraux de 1789 réunissaient les trois classes de la noblesse, du clergé et du tiers état ;* suivant leur rang, leur importance : *matelot, route de première classe ;* suivant leur nature : *classe des mammifères.* Contingent militaire, comprenant tous les conscrits d'une même année : *la classe de 1922.* Elèves sous un maître : *classe turbulente.* Leçon : *faire la classe.* Salle des leçons : *aérer la classe.* Ecole, étude en général : *faire ses classes.* Pl. Ensemble des élèves : *la rentrée des classes. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions d'un règne qui se subdivisent en *ordres* ou en *familles.*

CLASSEMENT (*kla-se-man*) n. m. Action de classer. Etat de ce qui est classé : *un bon classement facilite les recherches.*

CLASSER (*kla-sé*) v. a. Ranger par classes : *classer des papiers, des plantes.* ANT. **Déclasser, embrouiller.**

CLASSEUR (*kla-seur*) n. m. Portefeuille à compartiments, meuble où l'on classe des papiers.

CLASSIFICATEUR (*kla-si*) n. m. Celui qui établit des classifications : *Linné fut en botanique le premier des grands classificateurs.*

CLASSIFICATION (*kla-si, si-on*) n. f. Distribution systématique par classes : *on doit à Auguste Comte et à Cuvier de célèbres classifications des sciences.*

CLASSIFIER (*kla-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Etablir par classifications.

CLASSIQUE (*kla-si-ke*) adj. A l'usage des classes : *livre, auteur classique.* Conforme aux règles tracées par les anciens : *genre classique*, par opposition au *genre romantique. Langues classiques*, le grec et le latin. N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle : *étudier les classiques grecs, français.* Auteur partisan du genre classique : *les classiques et les romantiques.*

CLASTIQUE (*klas-ti-ke*) adj. (du gr. *klastos*, brisé). *Géol.* Se dit de formations détritiques, résultant de la démolition par les eaux de roches préexistantes. *Anat.* Démontable, en parlant des pièces d'anatomie artificielles.

CLATIR v. n. *Chass.* Se dit du chien qui pousse des cris répétés, pour annoncer que la bête est prise.

CLAUDICATION (*klô, si-on*) n. f. (du lat. *claudicare*, boiter). Action de boiter : *Tamerlan, Walter Scott, étaient atteints de claudication.*

CLAUSE (*klô-ze*) n. f. (bas lat. *clausa*). Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc. : *les clauses du traité de Troyes étaient déshonorantes pour la France.*

CLAUSTRAL (*klôs-tral*), **E, AUX** adj. (de *claustrer*). Qui appartient au cloître : *discipline claustrale.*

CLAUSTRATION (*klôs-tra-si-on*) n. f. (même étym.). Action d'enfermer quelqu'un dans un cloître, un lieu clos : *Charles-Quint finit sa vie dans une volontaire claustration.*

CLAUSTRER (*klôs-tré*) v. a. (du lat. *claustrum*, cloître). Cloîtrer.

CLAVAIRE (*vè-re*) n. f. Genre de champignons basidiomycètes, presque tous comestibles, ressemblant à du corail. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

CLAVEAU (*vô*) n. m. (du lat. *clavis*, clef). *Archit.* Pierre taillée en forme de coin, servant à fermer le dessus d'une fenêtre, d'une voûte, d'une corniche, etc. Syn. de CLAVELÉE.

CLAVECIN n. m. (du lat. *clavis*, clef, et *cymbalum*, cloche). Instrument de musique à clavier et à cordes : *le son du clavecin était plus grêle que celui du piano, qui l'a remplacé.*

CLAVECINISTE (*nis-te*) adj. et n. Qui joue du clavecin.

CLAVELÉ, E ou **CLAVELEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a la clavelée.

CLAVELÉE (*lé*) n. f. (du lat. *clavis*, clef). Maladie contagieuse des bêtes à laine, qui ressemble à la variole : *on possède un vaccin efficace contre la clavelée.*

CLAVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *clef*). Clou plat que l'on passe dans l'ouverture faite à l'extrémité d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les fixer.

CLAVICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne la clavicule.

CLAVICULE n. f. (lat. *clavicula*, dimin. de *clavis*, clef). Chacun des deux os longs, un peu en forme d'S, qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules : *les luxations de la clavicule sont fréquentes.*

CLAVICULÉ, E adj. Pourvu de clavicules.

CLAVIER (*vi-é*) n. m. (du lat. *clavis*, clef). Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgue, etc. : *les grandes orgues ont jusqu'à cinq claviers superposés.* Anneau ou chaîne de métal, servant à tenir réunies plusieurs clefs.

CLAYÈRE (*klè-iè-re*) n. f. Parc à huîtres.

CLAYMORE (*klè*) n. f. Epée écossaise à deux mains, à lame longue et large.

CLAYON (*klè-ion*) n. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages, porter des pâtisseries, ou sécher des fruits. Clôture d'un parc à moutons.

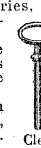

Clef.

CLAYONNAGE (*klè-io-na-je*) n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir des terres, arrêter l'eau, etc. Action, manière de préparer cet ouvrage.

CLAYONNER (*klè-io-né*) v. a. Garnir d'un clayonnage le talus d'un canal, d'une route, les parois d'une tranchée, d'un fossé, etc.

CLEF (*klé*) ou **CLÉ** n. f. (lat. *clavis*). Instrument métallique pour ouvrir et fermer une serrure : *les clefs anciennes sont souvent richement ouvragées. Fig. Clef des champs*, liberté de sortir. *Clef d'un pays*, place forte de sa frontière. *Sous clef*, enfermé, en prison. *Mettre la clef sous la porte*, partir, disparaître furtivement. *Les clefs de saint Pierre*, les clefs du paradis. insignes de l'autorité papale. Ce qui permet de comprendre un problème, une affaire, un système philosophique, etc. *Trouver la clef d'un mystère*, son explication. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou attendre des écrous, monter ou démonter, etc. *Clef anglaise*, outil servant aux mêmes usages, mais à mâchoires mobiles. *Clef universelle*, instrument analogue aux précédents et dont les mâchoires peuvent s'adapter aux écrous de toutes les tailles. *Mus.* Signe qui indique l'intonation : *clef*

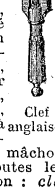

Clef anglaise.

de sol, clef de fa, clef d'ut. Outil pour accorder les pianos. Pièces mobiles qui bouchent ou qui ouvrent les trous d'un instrument de musique en bois. *Archit.* **Clef de voûte,** pierre en forme de coin, qui occupe la partie centrale d'une voûte ou d'un arceau et qui, posée la dernière, maintient toutes les autres en position. *Fig.* Principe, base : *la logique est la clef de voûte de l'intelligence.*

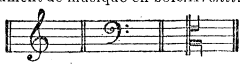
Clef de sol. Clef de fa. Clef d'ut.

CLÉMATITE n. f. (gr. *klêmatis*). Genre de renonculacées, comprenant des plantes grimpantes, ornementales, de tous les pays.

Clématite.

CLÉMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *clementia*). Vertu qui consiste à pardonner : *Auguste pardonnant à Cinna fit preuve à la fois de clémence et d'habileté.* Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains, etc. Se dit aussi en parlant des éléments. ANT. **Inclémence, cruauté, rigueur, sévérité.**

CLÉMENT (*man*), **E** adj. (lat. *clemens*). Qui a de la clémence : *un juge clément. Ciel clément*, climat doux, temps favorable, et, *au fig.*, destin propice. ANT. **Inclément, implacable, rigoureux.**

CLÉMENTINES (*man*) adj. et n. f. pl. Se dit des décrétales de Clément V, publiées par Jean XXII.

CLENCHE (*klan-che*) ou **CLENCHETTE** (*klan-chè-te*) n. f. (allem. *klinke*). Pièce du loquet d'une porte, que le mentonnet reçoit et qui tient la porte fermée.

CLEPHTE ou **KLEPHTE** (*klèf-te*) n. m. Montagnard de l'Olympe ou du Pinde, qui vit surtout de brigandage.

CLEPSYDRE (*klèp-si-dre*) n. f. (gr. *klepsudra*). Horloge à eau des anciens : *Charlemagne reçut de Haroun-al-Raschid une magnifique clepsydre.*

CLEPTOMANE (*klèp*) n. Qui est atteint de cleptomanie.

CLEPTOMANIE (*klèp, ni*) n. f. (du gr. *kleptein*, voler, et de *manie*). Manie du vol.

CLERC (*klèr*) adj. et n. m. (lat. *clericus*, du clergé). Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure : *les clercs et les laïques. Par ext.* Savant, lettré : *Charles V était un clerc plutôt qu'un guerrier.* Celui qui travaille dans l'étude d'un homme de loi. Dans quelques régions de la France, enfant de chœur. *Fig. Pas de clerc*, démarche maladroite ou infructueuse.

CLERGÉ (*klèr-jé*) n. m. (lat. *clericatus*). Corps des ecclésiastiques : *le clergé était, avant 1889, le premier des ordres privilégiés.* Corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville. *Clergé séculier*, ensemble des prêtres qui n'appartiennent à aucun ordre régulier. *Clergé régulier*, ensemble des prêtres qui appartiennent à des ordres religieux.

CLERGIE (*klèr-ji*) n. f. (de *clerc*). Instruction, science, privilège des clercs. *Bénéfice de clergie*, ancien privilège grâce auquel tout criminel sachant lire et écrire pouvait obtenir grâce de la vie.

CLÉRICAL, E, AUX adj. et n. (lat. *clericus*). Qui appartient au clergé : *la vie cléricale.* Se dit des partisans du clergé et de sa prépondérance politique.

CLÉRICALISER (*zé*) v. a. Rendre clérical.

CLÉRICALISME (*lis-me*) n. m. Opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Eglise.

CLÉRICATURE n. f. (de *clerc*). Etat, ensemble des clercs ecclésiastiques ou des clercs d'études.

CLIC (*klik*) interj. (onomatop.). Onomatopée exprimant un claquement sec : *clic ! clac !*

CLICHAGE n. m. Action de fabriquer un cliché.

CLICHÉ n. m. (de *clicher*). Planche métallique sur laquelle a été reproduite en relief une image, en vue de l'impression : *les clichés de cuivre donnent de belles impressions.* Image photographique négative, obtenue à la chambre noire. *Fig.* et *fam.* Lieu commun, banalité, qu'on redit souvent et dans les mêmes termes.

CLICHER (*ché*) v. a. (de *cliquer*). *Typogr.* Couler un alliage métallique dans l'empreinte prise sur une ou plusieurs pages composées en caractères mobiles.

CLICHERIE (*ri*) n. f. Atelier de clichage.

CLICHEUR n. et adj. m. Ouvrier qui cliche.

CLIENT (*an*), **E** n. (lat. *cliens*). *Antiq. rom.* Plébéien qui se plaçait sous le patronage d'un patricien : *les clients venaient à l'aube saluer leur patron.* Personne qui confie ses intérêts à un homme d'affaires, à un avocat, sa santé à un médecin. Pratique d'un commerçant.

CLIENTELE (*kli-an*) n. f. Ensemble des clients : *la clientèle d'un commerçant, d'un patron.* Protection accordée par le patron.

CLIFOIRE n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau. (V. CANONNIÈRE.)

CLIGNEMENT (*man*) n. m. Action de cligner.

CLIGNE-MUSETTE (*zè-te*) n. f. Jeu d'enfants, qu'on appelle aussi *cache-cache.*

CLIGNER (*gné*) v. a. (du lat. *clinare*, incliner) Regarder en fermant les yeux à demi : *les myopes clignent les yeux pour mieux voir.* Rapprocher brusquement les paupières : *cligner les yeux en signe d'assentiment.* V. n. *Cligner de l'œil*, faire signe de l'œil à quelqu'un.

CLIGNOTANT (*tan*), **E** adj. Qui clignote : *yeux clignotants.*

CLIGNOTEMENT (*man*) n. m. Action de clignoter.

CLIGNOTER (*té*) v. a. et n. Rapprocher les paupières coup sur coup : *la lumière trop vive fait clignoter les yeux.*

CLIMAT (*ma*) n. m. (gr. *klima*). Ensemble de circonstances atmosphériques considérées par rapport au pays dont elles sont un des caractères : *le climat de la France est tempéré.* Région, contrée : *aller vivre sous d'autres climats.*

CLIMATÉRIQUE adj. Se dit des époques de la vie considérées comme critiques. *Année climatérique*, chaque septième ou chaque neuvième année de la vie, que les anciens regardaient comme critiques, surtout la soixante-troisième (*la climatérique* n. f.), 63 étant le produit de 7×9. *Abusiv.* Relatif au climat : *stations climatériques.*

CLIMATIQUE adj. *Météor.* Qui a rapport au climat : *influence climatique.*

CLIMATOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *klima, atos*, climat, et *logos*, discours). Traité, étude des climats.

CLIMATOLOGIQUE adj. Qui concerne la climatologie. Qui dépend du climat.

CLIN n. m. (de *cligner*). *Clin d'œil*, mouvement rapide des paupières qu'on baisse et qu'on relève subitement. Loc. adv : **En un clin d'œil,** en un temps très court. Pl. des *clins d'œil* ou *clins d'yeux.*

CLINFOC (*fok*) n. m. (allem. *klein fock*). Foc très léger, amuré sur un bout-dehors poussé à l'extrémité du bout-dehors du grand foc, et dit *de clinfoc.*

CLINICIEN (*si-in*) adj. et n. m. Se dit d'un médecin qui étudie les phénomènes morbides directement sur le malade, sans préoccupation théorique.

CLINIQUE adj. (du gr. *kliné*, lit). Qui se fait près du lit des malades : *leçons cliniques.* N. f. Enseignement de la médecine, donné près des malades. Hôpital où les étudiants se forment à la pratique de la médecine et de la chirurgie. Etablissement, gratuit ou payant, où les malades reçoivent des soins.

CLINOMÈTRE n. m. (gr. *kliné*, lit, et *metron*, mesure). Sorte de niveau d'eau, mesurant l'inclinaison d'un plan sur l'horizon.

CLINQUANT (*kan*) n. m. (de l'anc. v. *cliquer*, pour *cliqueter*). Lamelle métallique et brillante, que l'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Fig.* Faux brillant, éclat trompeur : *mobilier qui n'est que du clinquant.*

CLIPPER (*kli-peur*) n. m. (mot angl.). Navire à voiles de fort tonnage et bon marcheur.

CLIQUART (*kar*) n. m. *Géol.* Mince couche de gypse. Couche de terrain des environs de Paris, d'où l'on retire d'excellentes pierres de construction.

CLIQUE n. f. *Fam.* Société de gens méprisables. *Arg. milit.* Ensemble des tambours et clairons d'un régiment.

CLIQUET (*kè*) n. m. Petit levier qui a pour fonction d'arrêter le mouvement d'une roue dentée.

Cliquet.

CLIQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il cliquette.*) Faire un bruit sec en se choquant.

CLIQUETIS (*ke-ti*) n. m. Bruit produit par des corps sonores entre-choqués : *le cliquetis des armes. Fig.* : *un cliquetis de mots.*

CLIQUETTE (*kè-te*) n. f. Castagnette primitive, faite de deux os, de deux morceaux de bois, d'ardoise, etc. *Pêch.* Pierre percée qui leste un filet.

CLISSAGE (*kli-sa-je*) n. m. Action de garnir de clisses : *le clissage d'une bouteille, d'un membre fracturé.*

CLISSE (*kli-se*) n. f. (de *éclisse*). Claie pour égoutter les fromages. Enveloppe d'osier, de jonc, pour bouteilles. *Chir.* Syn. de ÉCLISSE.

CLISSÉ (*kli-sé*), **E** adj. Recouvert ou muni d'une clisse : *bouteille clissée.*

CLISSER (*kli-sé*) v. a. Garnir de clisses, mettre une clisse : *clisser une bouteille.*

CLIVAGE n. m. Action ou manière de cliver des cristaux : *le clivage de l'ardoise s'opère avec une grande facilité.* Fissure à surfaces planes, dans une pierre.

CLIVER (*vé*) v. a. (allem. *klieben*). Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches.

CLOAQUE (lat. *cloaca*) n. m. Egout pour les eaux, les immondices; lieu destiné à recevoir les immondices. Masse d'eau croupie : *tomber dans un cloaque.* Lieu malpropre et infect. *Fig.* : *certaines villes, certaines personnes, sont des cloaques de vice, d'impureté.* Fém. seulem. dans l'expression *la Grande Cloaque.* (V. CLOACA MAXIMA à la *Part. hist.*)

Cloche.

CLOCHE n. f. (bas lat. *clocca*). Instrument d'airain, creux, évasé, que l'on suspend et dont on tire des sons au moyen d'un battant placé au milieu : *il est dangereux de sonner les cloches pendant un orage.* Vase de cuivre pour cuire les fruits. Couvercle pour des mets : *cloche à fromage.* Vase de verre pour couvrir les plantes : *les cloches hâtent la maturation des fruits.* Ampoule à la peau. *Cloche à plongeur*, récipient en forme de cloche, au moyen duquel on peut descendre travailler sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique, ouvert à une extrémité. PROV. : **Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son,** si l'on veut être bien fixé dans un différend, il faut entendre les deux parties.

Cloche à melon.

CLOCHEMENT (*man*) n. m. Action de clocher, de boiter.

CLOCHE-PIED [*pi-é*] **(À)** loc. adv. Sur un seul pied : *sauter à cloche-pied.*

CLOCHER (*ché*) n. m. Tour d'une église, où sont les cloches : *les premiers clochers datent du* VIIe *siècle.* Paroisse. Pays natal : *aller revoir son clocher. N'avoir vu que son clocher*, connaître peu le monde, la vie. *Course au clocher*, course à travers champs, dans laquelle on prend un clocher pour but. *Fig. Rivalités de clocher*, querelles jalouses entre gens du même pays, entre localités voisines. PROV. : **Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse,** il faut mettre à la portée de chacun ce dont tout le monde a besoin.

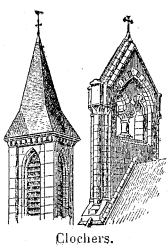
Clochers.

CLOCHER (*ché*) v. n. (lat. *claudicare*). Boiter. *Fig.* Pécher par quelque point : *cette composition cloche, Ce vers cloche*, la mesure n'y est pas.

CLOCHETON n. m. Petit clocher, ou ornement pyramidal au-dessus d'un édifice, etc.

CLOCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite cloche. Nom vulgaire de diverses fleurs en forme de cloche.

CLOISON (*zon*) n. f. (lat. pop. *clausio*). Séparation en planches ou en maçonnerie légère : *cloison pleine ; cloison de bois. Bot.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité : *la cloison du nez. Mar. Cloison étanche*, cloison métallique qui divise un navire en compartiments étanches.

CLOISONNAGE (*zo-na-je*) ou **CLOISONNEMENT** (*zo-ne-man*) n. m. Tout ouvrage de cloison. Dispositif en cloisons.

CLOISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Partagé en compartiments. Se dit des émaux dans lesquels les motifs sont circonscrits par de simples cloisons, dressées verticalement sur la surface pour retenir la matière vitrifiée : *des vases cloisonnés.* N. m. : *un cloisonné.*

CLOISONNER (*zo-né*) v. a. Séparer par des cloisons.

CLOÎTRE n. m. (du lat. *claustrum*, verrou, barrière). Partie d'un monastère, formée de galeries couvertes encadrant une cour ou un jardin : *le cloître du Mont-Saint-Michel est d'une architecture admirable.* Au moyen âge, disposition analogue à côté des églises. *Par ext.* Monastère : *Pépin le Bref enferma dans un cloître le dernier des Mérovingiens. Au fig.*, vie qu'on mène dans un cloître : *les austérités du cloître.*

CLOÎTRÉ, E adj. Enfermé dans un cloître. *Couvent cloîtré*, dont les religieux ne sortent jamais.

CLOÎTRER (*tré*) v. a. Enfermer dans un cloître. Enfermer en général : *cloîtrer un enfant.* **Se cloîtrer** v. pr. Entrer dans un cloître. *Fig.* Vivre sans voir personne.

CLOPIN-CLOPANT (*pan*) loc. adv. *Fam.* En clopinant : *arriver clopin-clopant.*

CLOPINER (*né*) v. n. (anc. fr. *clopin*, boiteux). Marcher avec peine, en clochant un peu.

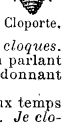
Cloporte.

CLOPORTE n. m. Petit animal crustacé, qui a un grand nombre de pattes et qui vit dans les lieux sombres et humides : *certains cloportes se roulent en boule quand ils sont effrayés.*

CLOQUE n. f. (forme normande de *cloche*). Maladie des feuilles, plus particulièrement de celles du pêcher, qui les fait jaunir et se rouler sur elles-mêmes. Ampoule, bouffissure de la peau, surtout causée par une brûlure : *une rapide application d'acide picrique prévient la formation des cloques.*

CLOQUER (*ké*) v. n. Se boursoufler, en parlant des couches de peinture. V. a. Gaufrer en donnant l'apparence de cloques.

CLORE v. a. (lat. *claudere*. — Usité aux temps suivants : *Je clos, tu clos, il clôt*, sans pl. *Je clorai*, etc. *Je clorais*, etc. *Que je close*, etc. *Clos, e.* Et à tous les temps composés.) Fermer, boucher : *clore un passage. Clore les yeux, la paupière*, dormir ; mourir. Entourer : *clore un champ de fossés. Fig.* Terminer : *clore un compte.* Contracter définitivement : *clore un marché. Absol.* Pouvoir être fermé : *fenêtre qui clôt mal.* ANT. **Ouvrir.**

CLOS (*klô*) n. m. (de *clore*). Terrain cultivé et fermé de murs, haies ou fossés. *Particul.* Vignoble ; *le clos Vougeot donne d'excellents vins rouges.*

CLOS, E (*klô, ô-ze*) adj. Fermé : *trouver porte close.* Terminé, achevé : *la session est close. Champ clos*, autref., terrain entouré de barrières, pour les tournois, les combats singuliers : *combattre en champ clos. Nuit close*, complète. *Bouche close*, sans prononcer une seule parole. *Les yeux clos*, sans regarder. *Fig.* A l'aveuglette.

CLOSEAU (*zô*) n. m. ou **CLOSERIE** (*ze-ri*) n. f. Petite métairie. Petit clos.

CLÔTURE n. f. (du lat. *claudere*, fermer). Enceinte de murailles, de haies, etc. Mur de clôture. Vie claustrale. *Fig.* Action de terminer : *clôture d'un inventaire.* Dernière séance, fin d'une séance.

CLÔTURER (*ré*) v. a. Faire une clôture, la clôturer.

CLOU n. m. (lat. *clavus*). Petit morceau de métal, à tête et à pointe, que l'on enfonce pour fixer. *Ne tenir ni à fer ni à clou*, être très mal fixé. *Suspendre un objet au clou*, renoncer à s'en servir (d'où la dérivation populaire de : *mettre en gage*). *River un clou,*

en rabattre au marteau la pointe dépassante. *Fig. Rivet son clou à quelqu'un*, le réduire au silence par une réponse mordante, décisive. *Fam.* Attraction principale : *le clou d'une soirée*. Furoncle. *Pop.* Mont-de-piété. Poste de police. *Bot.* **Clou de girofle,** v. GIROFLE. Prov. : **Un clou chasse l'autre,** les nouveaux soucis font oublier les anciens.

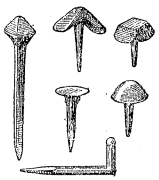
Clous.

CLOUAGE ou **CLOUEMENT** (*klou-man*) n. m. Action ou manière de clouer.

CLOUER (*klou-é*) v. a. Fixer avec des clous et, *par ext.*, avec un corps pointu : *flèche, coup d'épée, qui cloue l'adversaire au sol. Fig.* Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un emploi ; *la maladie nous cloue à la chambre. Fam.* Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre : *clouer un candidat, un contradicteur.* ANT. **Déclouer.**

CLOUTERIE (*rî*) n. f. Commerce, fabrication de clous : *la clouterie est répandue dans les Ardennes.*

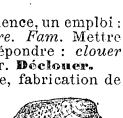
Clovisse.

CLOUTIER (*ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des clous.

CLOUTIÈRE n. f. Instrument pour faire à la main des têtes de clous. Boite à clous.

CLOVISSE (*vi-se*) n. f. Coquillage alimentaire du genre *vénus*, abondant sur les côtes de France.

CLOWN (*kloun'*) n. m. Personnage grotesque de la farce anglaise. Dans les cirques, acteur, bouffon, doué de beaucoup d'agilité et de souplesse : *le métier de clown demande beaucoup d'esprit et d'à-propos.* (On emploie aussi le fém. CLOWNESSE.)

Clowns.

CLOWNERIE (*klou-ne-rî*) n. f. Ensemble de clowns. Tour, facétie de clown.

CLOYÈRE (*klo* ou *kloi-iè-re*) n. f. Panier pour mettre du poisson, et surtout des huîtres. Son contenu (25 douzaines).

CLUB (*klub'* ou *kleub'*) n. m. (mot angl.). Assemblée politique : *le club des Jacobins.* Cercle, association d'amis : *un club littéraire. Jeux.* Au golf, crosse pour pousser les balles.

CLUBISTE (*bis-te*) n. m. Membre d'un club.

CLUBMAN (*man'*) n. m. Membre d'un club. Habitué des cercles. Pl. des *clubmen*.

CLUSE (*klu-ze*) n. f. Coupure transversale dans les rides parallèles des chaînes de montagnes.

CLUSIACÉES (*zi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *clusie*. S. une *clusiacée*.

CLUSIE (*zî*) n. f. Genre de clusiacées laticifères, des pays tropicaux, souvent parasites d'autres arbres.

CLYSOIR (*zoir*) n. m. (du gr. *kluzein*, laver). Tube flexible et imperméable, terminé par une canule, qui servait à prendre des lavements.

CLYSOPOMPE (*zo-pon-pe*) n. m. (de *clysoir*, et *pompe*). Appareil composé d'un clysoir adapté à une petite pompe foulante.

CLYSTÈRE (*klis-tè-re*) n. m. Lavement.

CNÉMIDE n. f. Sorte de jambière des soldats grecs.

Co, symbole chimique du *cobalt*.

CO, COL, COM ou **CON** (du lat. *cum*, avec), préfixe qui indique réunion ou adjonction.

COACCUSÉ (*a-ku-zé*), **E** n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACQUÉREUR (*a-ké*) n. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

COACQUISITION (*a-ki-zi-si-on*) n. f. Action d'acquérir en commun avec un autre.

COACTIF, IVE (*ak*) adj. (du lat. *coactum*, supin de *cogere*, forcer). Qui a droit, pouvoir de contraindre.

COACTION (*ak-si-on*) n. f. (de *coactif*). Contrainte, violence.

COACTIVITÉ n. f. Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR n. m. (préf. *co*, et lat. *adjutor*, aide). Prélat adjoint à un autre prélat : *Paul de Gondi était coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle.*

COADJUTORERIE (*rî*) n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

COADJUTRICE n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

COADJUVANT (*van*), **E** adj. Qui aide.

COAGULABLE adj. Qui peut se coaguler : *l'albumine est coagulable.*

COAGULANT (*lan*), **E** adj. Qui coagule : *la présure est une substance coagulante.*

COAGULATEUR, TRICE adj. Qui produit la coagulation : *l'effet coagulateur de l'eau-de-vie.*

COAGULATION (*si-on*) n. f. Etat d'un liquide coagulé. Action par laquelle il se coagule.

COAGULER (*lé*) v. a. (lat. *coagulare*). Figer, en parlant d'un liquide ; lui donner de la consistance. **Se coaguler** v. pr. Se prendre sous la forme de gelée.

COAGULUM (*lom'*) n. m. Masse de substance coagulée. Ce qui sert à coaguler.

COALISE (*zé*), **E** adj. Se dit de ceux qui sont ligués : *puissances coalisées.* N. m. pl. : *les coalisés envahirent la France en 1814.* S. un *coalisé*.

COALISER (*zé*) **(SE)** v. pr. (du lat. *coalescere*, se souder). Se liguer. Unir ses efforts.

COALITION (*si-on*) n. f. (de *coaliser* [se]). Ligue de puissances : *la Convention résista aux coalitions européennes.* Association de partis, de personnes qui veulent exercer une action commune.

COALTAR (*kôl*) n. m. (mot angl. ; de *coal*, charbon, et *tar*, goudron). Goudron tiré de la houille : *le bois injecté de coaltar résiste bien à l'humidité.*

COASSEMENT (*a-se-man*) n. m. Cri de la grenouille.

COASSER (*a-sé*) v. n. (lat. *coaxare*). Crier, en parlant de la grenouille. *Fig.* Criailler, cabaler.

COASSOCIÉ, E (*a-so*) n. Associé avec d'autres.

COATI n. m. Petit mammifère carnassier, qui vit dans les forêts d'Amérique.

COB (*kob'*) n. m. (mot angl.). Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte.

COBALT (*balt*) n. m. (allem. *kobalt*). Métal blanc rougeâtre, dur et cassant : *le cobalt* (Co) *a pour densité 8,71, et fond à 1490°.* (Ce métal est employé en alliages avec le cuivre, le fer et l'acier, et pour préparer certains colorants.)

Cobaye.

COBAYE (*ba-i*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, vulgairement appelés *cochons d'Inde : les cobayes sont très employés pour la vivisection.*

COBÉA ou **COBÆA** n. m. ou **COBÉE** (*bé*) n. f. Genre de bignoniacées, comprenant des plantes grimpantes, à grandes fleurs bleues et campanulées.

COBRA ou **COBRA CAPELLO** (*pèl-lo*) n. m. Nom vulgaire des serpents venimeux du genre *naja*.

COCA n. f. ou, d'après l'Acad., n. m. Arbrisseau du Pérou, du genre érythroxyle (*linacées*). [On dit aussi COCAÏER n. m.] — Les feuilles de coca possèdent une action stimulante, analogue à celle du café, du thé, etc. Mâchées, elles anesthésient la bouche et l'estomac et peuvent jusqu'à un certain point suppléer au défaut de nourriture. On les utilise à la préparation de vins pharmaceutiques. Epuisées par l'éther, elles fournissent la cocaïne.

COCAGNE (*ka-gne*) n. f. (napolit. *cuccagna*). Abondance : *pays de cocagne.* **Mât de cocagne,** mât élevé, lisse et glissant, au sommet duquel sont suspendus des objets qu'il faut aller décrocher.

COCAÏNE (*ka-i-ne*) n. f. Alcaloïde quel'on extrait des feuilles de coca : *la cocaïne est un précieux anesthésique local.*

COCAÏNISATION (*za-si-on*) n. f. Injection de cocaïne pour produire l'anesthésie.

COCAÏNISME (*nis-me*) n. m. Etat morbide résultant de l'abus de la cocaïne.

COCAÏNOMANE n. Personne qui fait un emploi abusif de la cocaïne.

COCAÏNOMANIE n. f. (de *cocaïne*, et *manie*). Abus de la cocaïne : *la cocaïnomanie conduit à la folie*.

COCARDE n. f. (de l'anc. fr. *coquart*, vaniteux). Insigne qu'on porte à la coiffure (militaire surtout) et qui diffère de couleur pour chaque nation. Nœud de rubans ou d'étoffe.

Cocarde.

COCARDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime l'armée, l'uniforme, le panache.

COCASSE (*ka-se*) adj. *Pop.* Plaisant, ridicule : *homme, raisonnement cocasse*.

COCCINELLE (*kok-si-nè-le*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, appelés vulgairement *bêtes à bon Dieu*.

COCCUS (*kok-kuss*) n. m. Microbe de forme arrondie.

COCCYGIEN, ENNE (*kok-si-ji-in, è-ne*) adj. Qui dépend du coccyx : *vertèbres coccygiennes*.

Coccinelle.

COCCYX (*kok-sis*) n. m. (du gr. *kokkux*, coucou). Petit os ou réunion de petits os en bec de coucou, à l'extrémité du sacrum.

COCHE n. m. (allem. *kutsche*). Autref., sorte de grande diligence pour le transport des voyageurs et des marchandises. *Fig. Manquer le coche*, perdre

Un coche, sous Louis XIII.

une bonne occasion. **Mouche du coche**, personne qui montre un zèle excessif et inutile (par allusion à la fable de La Fontaine).

COCHE n. m. (anc. all. *coccho*). Bateau remorqué par des chevaux, servant au transport des voyageurs.

COCHE n. f. Truie, femelle du cochon.

COCHE n. f. Entaille. *Spécialem.* Entaille faite à une petite lame de bois, pour marquer chaque pain, chaque litre de vin, etc., que l'on prend à crédit.

COCHELET (*lè*) n. m. Coq petit, jeune.

COCHENILLAGE (*ni, ll* mll., *a-je*) n. m. Bain de cochenille, pour teindre en écarlate.

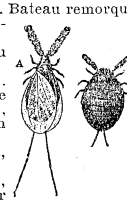

Cochenilles : A, mâle ; B, femelle.

COCHENILLE (*ll* mll.) n. f. (du lat. *coccinus*, écarlate). Genre d'insectes hémiptères, originaires du Mexique, fournissant une très belle teinture écarlate.

COCHENILLER (*ni, ll* mll., *é*) v. a. Récolter la cochenille. Teindre avec de la cochenille.

COCHENILLIER (*ni-ll-é*) n. m. Nom vulgaire du *cactus nopal*, sur lequel vit la cochenille.

COCHER (*ché*) n. m. Conducteur d'une voiture (autref. d'un *coche*).

COCHER (*ché*) v. a. Marquer d'une coche.

COCHÈRE adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET (*chè*) n. m. Jeune coq.

COCHEVIS (*vi*) n. m. Alouette huppée ou crêtée.

COCHINCHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De Cochinchine.

COCHLÉARIA (*klé*) n. m. (du lat. *cochlear*, cuiller, à cause de la forme des feuilles). Genre de crucifères employées comme stimulantes, antiscorbutiques.

COCHOIR n. m. Hache de tonnelier, à lame recourbée.

COCHON n. m. Mammifère pachyderme domestique, comestible, qui fournit le lard, le saindoux, etc. (V. PORC.) Chair de cet animal ; mets préparé avec cette chair : *le cochon doit être mangé très cuit. Fig.* Homme malpropre, qui fait quelque chose de sale. (Dans ce sens, le fém. COCHONNE est usité.) *Cochon de lait*, petit cochon qui tette encore. **Cochon de mer**, marsouin. **Cochon d'Inde**, v. COBAYE.

COCHONNAILLE (*cho-na, ll* mll., *e*) n. f. *Pop.* Viande de cochon, charcuterie.

COCHONNÉE (*cho-né*) n. f. Portée d'une truie.

COCHONNER (*cho-né*) v. a. *Pop.* Faire un ouvrage salement et grossièrement.

COCHONNERIE (*cho-ne-rî*) n. f. Malpropreté. Chose gâtée, mal faite.

COCHONNET (*cho-nè*) n. m. Petit cochon. Petite boule servant de but, au jeu de boules ; le jeu lui-même. Dé à jouer à 12 faces.

COCHYLIS (*ki-liss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères très répandus en France, et dont une espèce, dite *teigne de la grappe*, est nuisible à la vigne.

COCO n. m. Fruit du cocotier : *le coco fournit un beurre excellent.* (On dit aussi NOIX DE COCO.) Boisson populaire, qui est préparée avec du jus de réglisse et de l'eau : *un verre de coco. Lait de coco*, lait contenu dans le fruit du cocotier. N. f. *Fam.* Cocaïne.

Noix de coco.

COCODÈS (*dès*) n. m. Jeune homme d'une élégance outrée et ridicule.

COCON n. m. (mot provenç.). Enveloppe soyeuse que se filent les larves des lépidoptères et dans laquelle elles s'enferment à l'état de chrysalide. (Se dit surtout du ver à soie.)

COCORICO n. m. Onomatopée, imitant le chant du coq.

COCOTIER (*ti-é*) n. m. Genre de palmiers, des pays tropicaux, qui produisent la noix dite *coco*.

COCOTTE (*ko-te*) ou **COCOTE** n. f. Sorte de casserole en fonte, à oreilles latérales opposées, ou à queue. Inflammation du bord des paupières. Fièvre aphteuse, Poule, dans le langage des enfants. Morceau de papier plié, figurant très vaguement une poule. Femme légère.

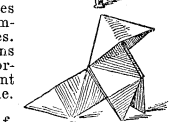

Cocottes.

COCTION (*kok-si-on*) n. f. (du lat. *coctum*, supin de *coquere*, cuire). Cuisson : *le sel facilite la coction des légumes. Méd.* Digestion des aliments dans l'estomac.

CODA n. f. (mot ital. signif. *queue*). Période musicale vive et brillante, qui termine un morceau : *la coda d'une valse*.

CODE n. m. (lat. *codex*). Recueil de lois, renfermant un système complet de législation sur certaines matières. *Fig.* Ce qui sert de règle : *code de la politesse.* — Le système actuel complet des lois françaises comprend huit recueils : *code civil, code de procédure civile, code pénal, code d'instruction criminelle, code forestier, code rural, code de commerce, code militaire.*

CODÉBITEUR, TRICE n. Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE n. f. Alcaloïde extrait de l'opium : *la codéine calme la toux.*

CODEMANDEUR, ERESSE (*rè-se*) n. et adj. *Dr.* Qui demande en justice, conjointement avec un autre, avec d'autres.

CODÉTENTEUR, TRICE (*tan*) n. Personne qui détient conjointement avec une autre.

CODÉTENU, E n. Personne détenue en même temps qu'une autre dans le même lieu.

CODEX (*dèks*) n. m. (mot lat.). Recueil officiel des formules pharmaceutiques.

CODICILLAIRE (*sil-lè-re*) adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire.*

CODICILLE (*si-le*) n. m. Acte postérieur à un testament et qui le modifie : *la caducité du testament n'entraîne pas nécessairement celle du codicille.*

CODIFICATEUR, TRICE adj. et n. Qui codifie.

CODIFICATION (*si-on*) n. f. Action de codifier.

CODIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rassembler en un corps de législation des lois éparses.

CODIRECTEUR, TRICE (*rèk*) adj. et n. Qui dirige en même temps qu'un autre, que d'autres.

CODIRECTION (*rèk-si-on*) n. f. Direction par plusieurs.

CODONATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.

COÉCHANGISTE (*jis-te*) adj. et n. Qui fait un échange avec un autre, avec d'autres.

COÉFFICIENT (*è-fi-si-an*) n. m. Nombre placé devant une quantité pour la multiplier. Valeur relatives attribuée à chacune des épreuves d'un examen.

CŒLENTÉRÉS (*sé-lan*) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant les *méduses*, *coraux*, etc.: *les cœlentérés subissent des métamorphoses compliquées*. S. un *cœlentéré*. (V. la planche MOLLUSQUES.)

CŒLIAQUE (*sé*) adj. (du gr. *koilia*, entrailles). Qui appartient aux intestins : *artère cœliaque*.

COEMPTION (*anp-si-on* n. f. (préf. *co*, et lat. *emptio*, emplette). Achat réciproque.

CŒNURE (*sé*) ou **CÉNURE** n. m. Larve d'une espèce de ténia, qui vit dans le cerveau des moutons et dans la cavité viscérale des lapins : *le cœnure produit le tournis des moutons*.

COÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

COERCIBILITÉ (*ko-èr*) n. f. Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE (*ko-èr*) adj. (du lat. *coercere*, contraindre). Qui peut être comprimé, réduit : *la vapeur est coercible*.

COERCITIF, IVE (*ko-èr*) adj. Qui a le pouvoir de coercition : *puissance coercitive*. *Phys. Force coercitive*, propriété que possèdent le fer et l'acier de conserver l'aimantation qui leur a été fournie.

COERCITION (*ko-èr-si-si-on*) n. f. (du lat. *coercere*, contraindre). Pouvoir, action de contraindre.

COÉTERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. Qui existe de toute éternité avec un autre.

COÉTERNITÉ (*tèr*) n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

CŒUR (*keur*) n. m. (lat. *cor*). Organe thoracique, creux et musculaire, de forme conique, qui est le principal organe de la circulation du sang : *le cœur de l'homme est partagé en quatre cavités symétriques : deux oreillettes et deux ventricules*. Une des quatre couleurs du jeu de cartes ordinaire. *Fig.* Partie centrale d'un pays, ou qui y joue un rôle essentiel : *Paris est le cœur de la France*. Partie intérieure importante : *le cœur d'un arbre*. (V. la planche PLANTE.) *Blas.* Partie centrale de l'écu. (V. la planche BLASON.) *Au cœur de l'été*, au plus fort de l'été. Disposition de l'âme : *ne pas avoir le cœur à l'ouvrage*. Affection, amour : *un cœur de père*. Courage, ardeur : *homme de cœur*. Estomac : *avoir mal au cœur*. *Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement. *Ouvrir son cœur*, découvrir sa pensée. *Avoir le cœur gros*, être affligé. *Peser sur le cœur*, attrister. *Aller au cœur*, toucher, émouvoir. *En avoir le cœur net*, s'assurer de la vérité d'une chose. *Travailler avec cœur*, vivement. Loc. adv. : **Par cœur**, de mémoire, et très fidèlement : *savoir sa leçon par cœur*. **A cœur ouvert**, franchement. **A contre-cœur**, contre son gré. **De bon cœur**, volontiers. **De tout cœur**, avec zèle. PROV. : **Loin des yeux, loin du cœur**, l'absence détruit ou refroidit les affections.

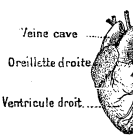

Cœur.

Coupe du cœur.

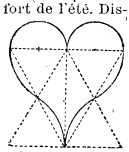
Manière de tracer un cœur au moyen de deux triangles équilatéraux.

COEXISTANT (*ko-ègh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe en même temps qu'un autre.

COEXISTENCE (*ko-ègh-zis-tan-se*) n. f. Existence simultanée.

COEXISTER (*ko-ègh-zis-té*) v. n. Exister en même temps.

COFFERDAM (*ko-fèr-dam*) n. m. Double coque de navire de guerre, que l'on bourre d'une matière encombrante destinée à obturer les voies d'eau produites par les projectiles. Cette matière elle-même.

COFFIN (*ko-fin*) n. m. (du lat. *cophinus*, panier). Etui contenant de l'eau dans lequel le faucheur met la pierre à aiguiser et qu'il porte attaché à sa ceinture.

Coffin.

COFFRAGE (*ko-fra-je*) n. m. Charpente destinée à maintenir les terres d'une tranchée. Pose de coffres pour maintenir des matériaux jusqu'à leur prise.

COFFRE (*ko-fre*) n. m. (lat. *cophinus*). Sorte de caisse propre à serrer des effets, de l'argent, du bois, etc. *Les coffres de l'Etat*, le Trésor public. *Fam.* Partie du corps qu'enferment les côtes, poitrine : *avoir le coffre solide*. Caisse ménagée sous les banquettes d'une voiture, sous le siège du cocher. Bouée spéciale à laquelle s'amarrent les navires. Genre de poissons plectognathes à corps polygonal, à arêtes vives, habitant les mers tropicales : *le coffre peut atteindre 50 centimètres*.

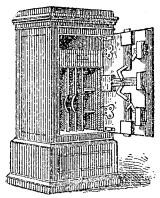
Coffre-fort.

COFFRE-FORT (*for*) n. m. Coffre de métal, à serrure de sûreté, pour enfermer de l'argent, des valeurs : *des coffres-forts incombustibles*.

COFFRER (*ko-fré*) v. a. (de *coffre*). *Fam.* Emprisonner.

COFFRET (*ko-frè*) n. m. Petit coffre sculpté, souvent avec richesse : *coffret à bijoux*.

COFFRETIER (*ko-fre-ti-é*) n. m. Qui fait des coffres ou des coffrets.

COFIDÉJUSSEUR (*ju-seur*) n. m. Chacun de ceux qui ont cautionné un débiteur pour une même dette.

COGÉRANCE (*ran-se*) n. f. Gérance en commun.

COGÉRANT (*ran*), **E** n. Charge d'une cogérance.

COGNAC (*gnak*) n. m. Eau-de-vie très estimée, fabriquée dans la région de Cognac.

COGNASSIER (*gna-si-é*) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est le coing : *le cognassier atteint 4 à 5 mètres de haut*.

COGNAT (*kogh-na*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *gnatus*, parent). Parent par cognation. ANT. **Agnat.**

COGNATION (*kogh-na-si-on*) n. f. (de *cognat*). Chez les Romains, parenté naturelle. Consanguinité, par opposition à la parenté civile ou *agnation*.

COGNÉE (*gné*) n. f. (lat. *cuniata*). Forte hache : *cognée de bûcheron*. *Fig. Jeter le manche après la cognée*, tout abandonner.

COGNER (*gné*) v. a. (lat. *cuneare*). Frapper pour enfoncer : *cogner un clou*. Frapper en général. V. n. Heurter : *cogner à une porte*. *Pop.* **Se cogner** v. pr. Se battre.

COGNITIF, IVE (*kogh-ni*) adj. (du lat. *cognoscere*, supin *cognitum*, connaître). Capable de connaître.

COGNITION (*kogh-ni-si-on*) n. f. (de *cognitif*). Faculté de connaître.

COHABITATION (*si-on*) n. f. Etat de deux personnes qui vivent, habitent ensemble.

COHABITER (*té*) v. n. Habiter ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE (*ran-se*) n. f. Nature, état de ce qui est cohérent. ANT. **Incohérence.**

COHÉRENT (*ran*), **E** adj. (lat. *cohærens*). Qui a de la liaison, de la connexion, au prop. et au fig. : *molécules cohérentes ; raisonnement cohérent dans toutes ses parties*. ANT. **Incohérent.**

COHÉREUR n. m. (du lat. *cohærere*, adhérer avec). Récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil.

COHÉRITER (*té*) v. n. Hériter avec d'autres.

COHÉRITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui hérite avec une ou plusieurs autres : *partager une succession entre des cohéritiers*.

COHÉSIF (*zif*), **IVE** adj. (du lat. *cohæsum*, supin de *cohærere*, être attaché avec). Qui joint, unit,

Casquette
Coiffures de Femmes
Feutre mou
Coiffures de fillettes
Béret
Canotier
Toque de fourrure
Panama
Chapeau melon
Haut de forme
Toque de chasse
Calotte
Bonnet de coton
Casquette de chauffeur
Bourrelet
Bonnet à quartiers
Casquette à couvre-nuque
Chapeau de jardin
Bicorne
Toque de magistrat
Toque
Chapeau marin
Béret
Casque
Képi
Turban
Chéchias
Casque colonial
Shako
Casque
Calotte
Calot
Bonnet de matelot
Béret de chasseur alpin
Casquette de marin
Barette
Chapeau cardinalice
Tricorne
Mitre d'évêque
Chapeau ecclésiastique
Cornette

COHÉSION (*zi-on*) n. f. (lat. *cohæsio*). Adhérence, force qui unit entre elles les molécules des corps : *l'immersion augmente la cohésion du ciment hydraulique.*

COHOBATION (*si-on*) n. f. Action de cohober.

COHOBER (*bé*) v. a. Distiller à plusieurs reprises, pour obtenir une plus grande concentration.

COHORTE n. f. (lat. *cohors, ortis*; de *cohærere*, être attaché avec). *Antiq. rom.* Subdivision d'infanterie, comprenant le dixième d'une légion : *les cohortes prétoriennes. Poétiq.* Troupe : *vaillantes cohortes. Saintes, célestes cohortes*, les saints, les élus.

COHUE (*ko-ù*) n. f. Grande foule : *fuir la cohue.* Confusion, tumulte qui y règne : *quelle cohue !*

COI, COITE adj. (lat. *quietus*). Tranquille, calme, paisible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

COIFFE (*koi fe*) n. f. (du bas lat. *cofea*, sorte de casque). Vêtement de tête, à l'usage des femmes : *les coiffes limousines sont souvent d'une grande richesse.* Enveloppe d'étoffe qui recouvre un képi, un shako, etc. Membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. Mésentère des animaux de boucherie. *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure.

Coiffe.

COIFFE (*koi-fé*), **E** adj. Dont les cheveux sont arrangés. Qui porte une coiffe. *Fig.* Entiché : *être coiffé d'une personne. Né coiffé*, né sous une bonne étoile ; qui a de la chance.

COIFFER (*koi-fé*) v. a. (de *coiffe*). Couvrir la tête : *coiffer quelqu'un d'un bonnet.* Arranger les cheveux de : *coiffer une dame. Coiffer sainte Catherine*, se dit d'une fille qui ne trouve pas à se marier. **Se coiffer** v. pr. Se couvrir la tête ; arranger sa chevelure. ANT. **Décoiffer.**

COIFFEUR, EUSE (*koi-feur, eu-ze*) n. Qui a pour profession de soigner, couper les cheveux, la barbe. Adjectiv. : *garçon coiffeur.*

COIFFURE (*koi-fu-re*) n. f. Ce qui sert à couvrir, à orner la tête. Arrangement des cheveux.

COIN n. m. (lat. *cuneus*). Angle formé par deux lignes, deux plans qui se coupent : *les coins d'un livre, d'une table. Coin d'une rue*, endroit où elle est coupée par une autre. *Coin du feu*, chacun des côtés de la cheminée. *Coins de la bouche, des yeux*, commissures des lèvres, des paupières. *Du coin de l'œil*, sans avoir l'air de regarder. Petit espace de terrain : *coin de terre.* Lieu peu fréquenté, solitude : *vivre dans un coin.* Lieu très éloigné : *aux quatre coins du monde.* Instrument de fer en angle pour fendre du bois, etc. Pièce prismatique, servant à remplir un vide entre deux parties de construction et à les serrer. Morceau d'acier trempé gravé en creux, pour frapper les monnaies ou les médailles. Poinçon de garantie dont on marque les pièces d'orfèvrerie et de bijouterie. *Coin de feu*, vêtement d'hiver pour la chambre. Siège à dossier angulaire. *Les quatre coins*, jeu d'enfants. *Fig.* Empreinte, caractère : *œuvre marquée au coin du génie.*

Coin.

COINÇAGE n. m. Action de serrer avec des coins.

COINCEMENT (*man*) n. m. Etat d'une pièce de machine immobilisée comme par un coin.

COINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il coinça, nous coinçons.*) Assujettir avec des coins : *coincer des rails. Fam.* Prendre, retenir comme dans un coin : *coincer son adversaire derrière la porte.*

COÏNCIDENCE (*ko-in-si-dan-se*) n. f. (de *coïncider*). Etat de deux figures géométriques qui se superposent. Le fait que différentes choses arrivent en même temps : *une heureuse coïncidence.*

Coing.

COÏNCIDENT (*ko-in-si-dan*), **E** adj. Qui coïncide.

COÏNCIDER (*ko-in-si-dé*) v. n. préf. *co*, et lat. *incidere*, tomber sur). *Géom.* S'ajuster, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident. Fig.* Arriver en même temps : *la découverte du nouveau monde coïncida presque avec l'invention de l'imprimerie.*

COING (*koin*) n. m. (lat. *cotoneus*). Fruit du cognassier : *le coing est astringent.*

COÏNTÉRESSÉ (*ko-in-té-rè-sé*), **E** adj. Qui possède un intérêt commun avec d'autres.

COITE ou **COITTE** (*koi-te*) ou **COUETTE** (*kouè-te*) n. f. (lat *culcita*). Lit de plumes.

COKE n. m. (mot angl.). Combustible qu'on obtient en calcinant la houille en vase clos (en particulier, pour en extraire le gaz d'éclairage) : *le coke donne une grande chaleur, mais ne brûle que sous l'action d'un fort courant d'air.*

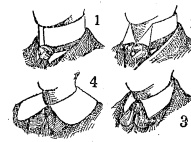
Cols : 1. Droit ; 2. Cassé ; 3. Rabattu ; 4. D'enfant.

COL n. m. (lat. *collum*). Cou : *faire amende honorable, la hart au col.* (Vx.) Partie de chemise, de vêtement, qui entoure le cou : *col brodé ; col de velours.* **Faux col,** col mobile qui s'adapte à une chemise au moyen de boutons. Partie rétrécie d'un objet, d'un organe : *le col d'une bouteille. Géogr.* Passage étroit entre deux montagnes : *les cols des Pyrénées sont moins accessibles que ceux des Alpes.*

COLASPIDÈME (*las pi*) n. m. Coléoptère nuisible à la luzerne. (On l'appelle aussi *négril* et *babotte.*)

COLATEUR (du lat. *colare*, couler) n. m. Canal servant à l'écoulement des eaux d'irrigation.

COLATURE (même étym.) n. f. Filtration ayant pour but de séparer d'un liquide les matières les plus solides. Liquide ainsi filtré.

COLBACK n. m. (mot turc). Bonnet à poil, en forme de cône tronqué : *les anciens tambours-majors français portèrent longtemps le colback.*

Colback.

COLCHICINE n. f. Alcaloïde trouvé dans les semences du colchique et qu'on utilise en médecine contre le rhumatisme et la goutte.

COLCHIQUE n. m. Genre de liliacées bulbeuses et vénéneuses, appelées vulgairement *tue-chien, veilltotte, safran des prés*, et très répandues dans les prairies en automne. (En cas d'empoisonnement par le colchique, il faut employer les vomitifs, le blanc d'œuf, les boissons féculentes.)

Colchique.

COLCOTAR n. m. Peroxyde de fer, obtenu par la calcination du sulfate de fer.

COLD-CREAM (*kôld-krîm'*) n. m. (mot angl. signif. *froide crème*). Pommade faite de blanc de baleine, de cire blanche, d'huile d'amandes douces, et employée contre l'irritation de la peau.

COLÉGATAIRE (*tè-re*) n. Qui est légataire avec une ou plusieurs autres personnes.

COLÉOPTÈRE adj. (gr. *koleos*, étui, et *pteron*, aile). Se dit des insectes munis de quatre ailes, dont les deux supérieures (*élytres*) sont dures, impropres au vol, et recouvrent les deux autres (*hanneton, charançon*, etc.). N. m. pl. Ordre d'insectes, comprenant ceux qui possèdent cette particularité. S. un *coléoptère.*

COLÈRE n. f. (du lat. *cholera, bile*). Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée : *la colère est mauvaise conseillère.* Se dit aussi des animaux : *l'éléphant a de rares, mais terribles colères. Fig.* : *la colère des vents, des flots.* Adj. Porté à la colère : *personne colère.* ANT. **Calme, modération.**

COLÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*), **COLÉRIQUE** adj. Prompt à se mettre en colère. ANT. **Calme, serein, placide.**

Colibri.

COLÉUS (*uss*) n. m. Genre de labiées : *le coléus est une plante aromatique et antispasmodique.*

COLIBRI n. m. Nom générique des oiseaux-mouches : *le colibri est un bijou vivant.*

COLICHEMARDE n. et adj. f. Forme de lame d'épée, qui, large dans la première moitié, va en s'effilant brusquement en carrelet : *lame colichemarde ; la colichemarde est d'origine allemande.*

COLICITANT (*tan*) n. adj. et m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET (*ché*) n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie. Pâtisserie, sèche et spongieuse, sans beurre ni sel, pour les oiseaux.

COLIMAÇON n. m. Syn. de LIMAÇON. *En colimaçon*, en spirale : *escalier en colimaçon.*

COLIN n. m. Nom vulgaire d'une espèce de merlan de grande taille, à chair très fine.

COLINETTE (*nè-te*) n. f. Coiffe de femme, employée comme bonnet de nuit au XVIIIe siècle.

COLIN-MAILLARD (*ma, ll* mll., *ar*) n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés et poursuit les autres à tâtons.

COLIN-TAMPON (*tan*) n. m. Ancienne batterie des tambours suisses. *Se soucier de quelque chose comme de colin-tampon*, n'y prêter aucune attention.

COLIQUE n. f. (rad. *côlon*). Douleur d'entrailles : *es fruits verts, les boissons glacées peuvent causer des coliques.* (On combat les coliques bénignes par des lavements, des cataplasmes, des boissons aromatisées, etc.) *Colique de miserere*, causée par un calcul intestinal, une hernie diaphragmatique, et qui est presque toujours mortelle. *Colique de plomb*, causée par le saturnisme. *Colique hépatique*, causée par un calcul biliaire, etc. *Colique néphrétique*, causée par un calcul rénal. *Fig.* et *fam. Donner la colique*, causer un grand ennui. *Avoir la colique*, avoir peur.

CÔLIS (*li*) n. m. (de l'ital. *collo*, cou). Caisse, paquet, balle de marchandises. **Colis postal,** colis d'un poids de 3, de 5, de 10 kilogr., que les compagnies de chemins de fer, sous le contrôle de l'administration des postes, font parvenir à destination, moyennant affranchissement obligatoire au départ : *on ne veut mettre dans les colis postaux aucun papier ayant le caractère d'une correspondance.*

CÔLITE n. f. Inflammation du côlon.

COLLABORATEUR, TRICE (*kol-la*) n. Qui collabore : *Lulli fut le collaborateur fidèle de Quinault.*

COLLABORATION (*kol la, si-on*) n. f. Action de collaborer. Ensemble des collaborateurs.

COLLABORER (*kol-la-bo-ré*) v. n. (préf. *col*, et lat. *laborare*, travailler). Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'art, d'esprit, etc.

COLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de coller du papier de tenture. Opération qui consiste à imprégner de colle le papier pour qu'il ne boive pas. Action de clarifier le vin. État des objets collés.

COLLANT (*ko-lan*), **E** adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine les formes. ANT. **Bouffant.**

COLLAPSUS (*kol-lap-suss*) n.m.(mot lat.). Diminution rapide des forces, sans syncope : *le collapsus est un symptôme fréquent et grave des empoisonnements.*

COLLARGOL n. m. Argent colloïdal.

COLLATAIRE (*kol-la-tè-re*) n. m. Celui que le collateur avait pourvu d'un bénéfice.

COLLATÉRAL, E, AUX (*kol-la*) adj. (du préf. *col*, et de *latéral*). Attenant au voisin par un côté. *Nefs collatérales*, bas côtés d'une église. *Ligne collatérale*, ensemble des parents collatéraux. *Point collatéraux*, points situés entre les points cardinaux, comme le *nord-est*, le *nord-ouest*, etc. (V. ROSE DES VENTS.) Adj. et n. Se dit de celui qui est parent en dehors de la descendance directe : *les oncles, les cousins sont des collatéraux, des parents collatéraux.* N. m. Bas côté d'une église.

COLLATÉRALEMENT (*kol-la, man*) adv. En ligne collatérale.

COLLATEUR (*kol-la*) n. m. (du lat. *collatum*, supin de *conferre*, fournir). Celui qui conférait un bénéfice ecclésiastique.

COLLATIF, IVE (*kol-la*) adj. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Qui se confère : *dignité collative.*

COLLATION (*kol-la-si-on*) n. f. (lat. *collatio*). Action, pouvoir de conférer un bénéfice ecclésiastique, un titre universitaire, etc. Confrontation d'une copie avec l'original.

COLLATION (*kol-la-si-on*) n. f. Léger repas pris dans l'après-midi ou la soirée.

COLLATIONNEMENT (*kol-la-si-o-ne-man*) n. m. Action de collationner, de vérifier.

COLLATIONNER (*kol-la-si-o-né*) v. a. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un acte*, s'assurer s'il n'y manque rien.

COLLATIONNER (*kol-la-si-o-né*) v. n. Faire le repas appelé *collation*.

COLLE (*ko le*) n. f. (gr. *kolla*). Matière gluante que l'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble : *colle de pâte. Colle de poisson, colle forte*, gélatine collante, faite avec des matières animales. *Fig.* et *fam.* Difficulté, problème, à résoudre *poser une colle à un candidat.* Séance où les élèves s'habituent à résoudre ces difficultés : *passer une colle.*

COLLECTE (*kol-lèk-te*) n. f. (du lat. *collectus*, recueilli). Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturg.* Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR (*kol-lèk*) n. m. (lat. *collector*). Celui qui, autrefois, percevait les impôts : *les collecteurs de tailles étaient élus dans chaque paroisse.* Celui qui reçoit des cotisations. Appareil que frottent les balais d'une dynamo, pour recueillir le courant électrique. Adjectiv. *Égout, tuyau collecteur*, égout, tuyau qui reçoit les eaux de plusieurs autres.

COLLECTIF (*kol-l. k-tif*), **IVE** adj. (du lat. *collectum*, supin de *colligere*, réunir). Formé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *un être collectif.* Fait par plusieurs : *travail collectif.* Qui offre à l'esprit l'idée d'une collection : *sens collectif.* N. m. *Gramm.* Nom qui, quoiqu'au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foule, amas, troupe.* — Un collectif est *général* lorsqu'il exprime la totalité des individus ou des choses dont on parle ; il est alors ordinairement précédé de l'article *le, la, les* : *le nombre des malheureux est immense.* Il est *partitif* lorsqu'il ne désigne qu'une partie des individus ou des choses dont on parle ; il est alors en général précédé de *un, une, des* : *une armée française.* Le verbe s'accorde avec le collectif si le collectif est général, et il s'accorde avec le complément du collectif si le collectif est partitif.

COLLECTION (*kol-lèk-si-on*) n. f. (lat. *collectio*). Recueil d'objets qui ont du rapport : *collection de tableaux.*

COLLECTIONNER (*kol-lèk-si-o-né*) v. a. Réunir en collection : *collectionner des autographes.*

COLLECTIONNEUR, EUSE (*kol-lèk-si-o-neur, eu-ze*) n. Personne qui aime à faire des collections.

COLLECTIVEMENT (*kol-lèk. man*) adv. D'une manière collective. ANT. **Individuellement.**

COLLECTIVISME (*kol-lèk-ti-vis-me*) n. m. (de *collectif*). Système qui voit la solution de la question sociale dans la mise en commun, au profit de la collectivité, de tous les moyens de production : *l'Allemand Karl Marx fut un des fondateurs du collectivisme.*

COLLECTIVISTE (*kol-lèk-ti-vis-te*) adj. Qui a rapport au collectivisme. N. Partisan du collectivisme.

COLLECTIVITÉ (*kol-lèk*) n. f. Ensemble des êtres qui forment un être collectif : *la collectivité sociale.* Possession en commun : *la collectivité des moyens de production.*

COLLÉGE (*ko-lè-je*) n. m. (du lat. *colligere*, réunir). Corps de personnes revêtues de la même dignité : *le collège des cardinaux, ou sacré collège, élit le pape. Collège électoral*, ensemble des électeurs appelés à nommer un député, un sénateur, etc. Établissement d'enseignement secondaire, fondé et entretenu par une commune et, en général, avec l'aide de l'État : *un collège est dirigé par un principal. Collège de France.* V. *Part. hist.*

COLLÉGIAL, E, AUX (*ko-lé*) adj. Qui a rapport à un collège. Qui appartient à un chapitre de chanoines : *église collégiale.* N. f. : *une collégiale.*

COLLÉGIEN, ENNE (*ko-lé-ji-in, è-ne*) adj. Qui a trait au collège, aux élèves d'un collège : *l'argot collégien.* N. Élève d'un collège.

COLLÉGUE (*kol-lè-ghe*) n. m. (lat. *collega*). Qui remplit les mêmes fonctions, qui a reçu la même mission : *les députés sont des collègues.*

COLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. (de *coller*). Adhérence des objets entre eux. ANT. **Décollement.**

COLLER (*ko-lé*) v. a. Enduire de colle. Faire adhérer, fixer avec de la colle. Faire adhérer au moyen d'un corps gluant. Clarifier à l'aide du blanc d'œuf ou de la colle de poisson : *coller du vin.* Appliquer fortement : *coller son front aux vitres. Fam.* Réduire au silence : *il m'a collé d'un seul mot.* V. n. Qui s'ajuste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien.* ANT. **Décoller.**

COLLERETTE (*ko-le-rè-te*) n. f. (de *col*). Petit collet en linge fin : *les grandes collerettes furent très à la mode sous le règne de Henri IV.* Cercle autour d'un tuyau.

Collerette.

COLLET (*ko-lè*) n. m. (de *col*). Partie du vêtement, qui entoure le cou. Vêtement ample, sans manches ; pèlerine. *Prendre au collet*, saisir par le cou ; arrêter. Sorte de lacs pour prendre les oiseaux, les lièvres, les lapins. Ligne de séparation entre la racine d'une dent et sa couronne, entre la tige d'une plante et sa racine.(V. la planche PLANTE.) Partie entre la tête et les épaules d'un animal de boucherie. **Collet monté,** pédant, grave jusqu'à l'affectation : *elle est très collet monté.* **Petit collet.** s'est dit autrefois pour ABBÉ, ECCLÉSIASTIQUE.

COLLETÉ (*ko-le-té*), **E** adj. *Blas.* Se dit de tout animal muni d'un collier d'émail particulier.

COLLETER (*ko-le-té*) v. a. (rad. *collet*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je collette.*) Saisir quelqu'un au collet pour le renverser. V. n. Tendre des collets à gibier. **Se colleter** v. pr. Lutter, se battre.

COLLETEUR (*ko-le*) n. m. Celui qui tend des collets.

COLLETIN (*ko-le*) n. m. Pièce d'armure qui défendait le cou et les épaules.

COLLEUR (*ko-leur*) n. m. Celui dont la profession est de coller. *Arg. des éc.* Interrogateur spécial.

COLLIER (*ko-li-é*) n. m. (du lat. *collum*, cou). Parure d'or, de diamants, etc., qui se porte autour du cou : *les anciens Gaulois portaient des colliers de coquillages.* Chaîne d'or des membres de certains ordres : *le collier de la Toison d'or.* Partie du plumage ou de la robe de certains animaux, autour du cou, différant de couleur avec le reste du corps. Cercle de métal ou de cuir que l'on met au cou d'un chien, d'un chat. *Collier de force*, collier garni de pointes dont on se sert pour dresser certains chiens d'arrêt peu obéissants. Partie du harnais des chevaux de trait. *Cheval franc du collier*, qui tire avec courage. *Fig. Homme franc du collier*, homme franc et courageux. *Coup de collier*, grand effort. *Collier de misère*, peine, fatigue, privations habituelles.

A, collier

COLLIGER (*kol-li-jé*) v. a. (lat. *colligere.*— Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il colligea, nous colligeons.*) Réunir en recueil. Faire des collections. Réunir, recueillir : *colliger des livres rares.*

COLLIMATEUR (*kol-li*) n. m. Partie d'une lunette astronomique, destinée à assurer la collimation.

COLLIMATION (*si-on*) n. f. (pour *collinéation*). Action de donner à la vue une direction déterminée.

COLLINE (*ko-li-ne*) n. f. (lat. *collis*). Petite montagne : *Rome fut bâtie sur sept collines.*

COLLISION (*kol-li-zi-on*) n. f. (lat. *collisio*). Choc : *une collision de navires. Fig.* Choc de partis, combat.

COLLOCATION (*kol-lo-ka-si-on*) n. f. (lat. *collocatio*). Classement judiciaire des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés. Classement en général.

COLLODION (*kol-lo*) n. m. (du gr. *kollôdès*, collant). Solution de coton-poudre dans un mélange d'alcool et d'éther, employée pour certains pansements et pour la préparation des plaques photographiques.

COLLODIONNÉ (*kol-lo-di-o-né*), **E** adj. Recouvert de collodion. Qui contient du collodion.

COLLOÏDAL, E, AUX (*kol-lo-i*) adj. Qui est de la nature de la colle de gélatine. *Etat colloïdal*, état d'un corps qui a l'apparence de la colle de gélatine.

COLLOÏDE (*kol-lo-i-de*) n. m. Nom donné à toute substance qui est de la nature de la colle de gélatine.

COLLOQUE (*kol-lo-ke*) n. m. (lat. *colloquium*). Entretien de deux ou plusieurs personnes. (Se dit avec une nuance d'ironie.) Conférence sur un sujet religieux : *le colloque de Poissy ne put rétablir l'accord entre protestants et catholiques.*

COLLOQUER (*kol-lo-ké*) v. a. (préf. *col*, et lat. *locare*, placer). En mauvaise part : 1° mettre quelqu'un en un endroit : *colloquer un invité au bout de la table ;* 2° donner, vendre, placer : *colloquer un rossignol à un client. Colloquer des créanciers*, les inscrire dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

COLLOTYPIE (*kol-lo-ti-pi*) n. f. (de *colle*, et du gr. *tupos*, empreinte). Procédé de reproduction des dessins, au moyen de clichés en gélatine bichromatée.

COLLUSION (*kol-lu-zi-on*) n. f. (lat. *collusio*). Intelligence secrète entre deux parties, deux personnes quelconques, au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE (*kol-lu-zoi-re*) adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collusoire.*

COLLUSOIREMENT (*zoi-re-man*) adv. Par collusion.

COLLUTOIRE (*kol-lu*) n. m. (du lat. *colluere*, supin *collutum*, laver). Médicament destiné à agir sur les gencives et la muqueuse buccale.

COLLYRE (*kol-li-re*) n. m. (gr. *kollurion*). Topique appliqué sur la conjonctive de l'œil.

COLMATAGE n. m. Action de colmater.

COLMATER (*té*) v. a. (de l'ital. *colmare*, combler). Exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou stériles, au moyen des dépôts vaseux formés par les fleuves ou les mers.

COLOCASE (*ka-ze*) n. f. *Bot.* Genre d'aroïdées à rhizome tubéreux, qui forme la principale nourriture des indigènes de l'Océanie.

COLOCATAIRE (*tè-re*) n. Celui, celle qui est locataire avec d'autres dans la même maison.

COLOMBAGE (*lon-ba-je*) n. m. Système de charpente en forme de pan de bois dont les vides sont remplis de plâtre ou de briques.

COLOMBE (*lon-be*) n. f. (lat. *columba*). Pigeon, dans le style poétique. Sorte de grand rabot renversé, à l'usage des tonneliers et des emballeurs.

COLOMBIER (*lon-bi-é*) n. m. (du lat. *colombus*, pigeon). Bâtiment où l'on élève les pigeons : *autrefois, les gentilshommes seuls pouvaient avoir des colombiers.* Format de papier (env. 0m,90 sur 0m,63).

COLOMBIN, E (*lon*) adj. D'une couleur mélangée, entre le rouge et le violet. N. f. Fiente des pigeons et des oiseaux de basse-cour, servant d'engrais. N. m. pl. Ordre d'oiseaux comprenant les *pigeons* et les formes voisines (*tourterelles*, etc.). S. un *colombin.*

COLOMBO (*lon*) n. m. Nom vulgaire de la racine amère et jaunâtre d'une plante de l'Asie et de l'Afrique tropicale, la *chasmanthère.*

COLOMBOPHILE (*lon*) adj. et n. (lat. *colombus*, pigeon, et gr. *philos*, ami). Qui aime les pigeons, se plaît à les élever.

COLOMBOPHILIE (*lon, li*) n. f. (de *colombophile*). Science de l'élevage des pigeons voyageurs.

COLON n. m. (lat. *colonus ;* de *colere*, cultiver). *Féod.* Fermier libre d'une terre appartenant à un seigneur : *la condition du colon était supérieure à celle du serf.* Habitant, cultivateur d'une colonie : *les colons de Madagascar.* Cultivateur, fermier.

CÔLON n. m. (du gr. *kôlon*, intestin). *Anat.* Partie du gros intestin, qui fait suite au cæcum.

COLONAGE n. m. Exploitation par un colon.

COLONAT (*na*) n. m. Etat de colon. (Se dit principalement des colons de l'ancienne Rome et du moyen âge.)

COLONEL (*nèl*) n. m. (ital. *colonello*). Officier supérieur, qui commande un régiment.

COLONELLE (*nè-le*) adj. f. Se disait de la première compagnie d'un régiment, commandée par le colonel. N. f. Cette compagnie. Femme d'un colonel.

COLONIAL, E, AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial.* En provenant : *denrées coloniales.* N. f. *Fam.* Infanterie coloniale.

COLONIE (*ni*) n. f. (de *colon*). Population sortie d'un pays pour aller en habiter un autre : *une colonie de Phéniciens fonda Carthage.* Pays habité par une colonie : *les colonies européennes sont nombreuses en Afrique.* Réunion de personnes, ou même d'animaux, vivant en commun : *une colonie de peintres, de castors, d'abeilles.*

COLONISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui colonise : *un peuple colonisateur.*

COLONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de coloniser, son résultat : *la première colonisation du Canada fut l'œuvre des Français.*

COLONISER (*zé*) v. a. Etablir une colonie, des colonies : *les Anglais ont colonisé l'Australie.*

COLONNADE (*lo-na-de*) n. f. Rangée de colonnes sur le devant ou autour d'un grand édifice : *la colonnade du Louvre est due à Cl. Perrault.*

COLONNE (*lo-ne*) n. f. (lat. *columna*). Pilier cylindrique, avec base et chapiteau, qui soutient un édifice : *colonne dorique, ionique.* *Fig.* Appui, soutien : *Bossuet fut une colonne de l'Eglise.* Monument commémoratif en forme de colonne : *la colonne Vendôme rappelle les exploits de la Grande Armée. Colonnes d'un lit*, piliers qui en soutiennent le ciel. Portion d'une page divisée de haut en bas : *les colonnes d'un journal.* *Physiq.* Masse de fluide, de forme cylindrique : *colonne d'air, d'eau. Colonne barométrique*, mercure ou tube d'un baromètre au-dessus du niveau du mercure de la cuvette. *Colonne vertébrale*, ensemble des vertèbres formant une chaine à laquelle se rattachent les os des vertébrés. Ligne de troupes profonde et serrée : *marcher en colonne.*

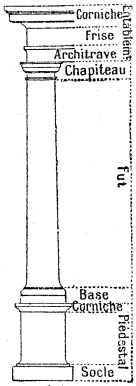

Colonne.

COLONNETTE (*lo-nè-te*) n. f. Petite colonne, souvent appliquée contre une colonne de module normal.

COLOPHANE n. f. (de *Colophon*, ville de l'Asie Mineure d'où l'on tirait cette substance). Résine jaune, solide, transparente. (C'est le résidu de la distillation de la térébenthine ; on s'en sert notamment pour frotter les crins de l'archet, afin qu'ils mordent sur les cordes des instruments.)

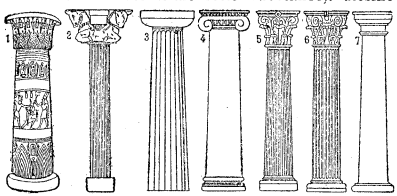

Colonnes : 1. Egyptienne ; 2. Assyrienne ; 3 Dorique ; 4. Ionique ; 5. Corinthienne ; 6. Composite ; 7. Toscane.

COLOQUINTE (*kin-te*) n. f. Concombre fort amer et purgatif.

Coloquinte.

COLORANT (*ran*), **E** adj. Qui colore : *substances colorantes.* N. m. : *un colorant.* ANT. **Décolorant.**

COLORATION (*si-on*) n. f. Action de colorer. Etat d'un corps coloré. ANT. **Décoloration.**

COLORÉ, E adj. Qui a une certaine couleur. Qui a de vives couleurs : *teint coloré. Fig.* Qui a du brillant, de l'éclat : *style coloré.*

COLORER (*ré*) v. a. (du lat. *color*, couleur). Donner de la couleur : *la chlorophylle colore les feuilles en vert. Fig.* Donner une belle apparence à une chose mauvaise : *colorer un mensonge.* **Se colorer** v. pr. Prendre de la couleur. ANT. **Décolorer.**

COLORIAGE n. m. Action de colorier.

COLORIER (*ri-é*) v. a. (du lat. *color*, couleur. — Se conj. comme *prier.*) Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc. : *colorier une carte.*

COLORIMÈTRE n. m. (lat. *color*, couleur, et gr. *metron*, mesure). Appareil servant à mesurer l'intensité de coloration d'un liquide vu par transparence.

COLORIS (*ri*) n. m. Art de colorier : *apprendre le coloris.* Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs : *Raphaël a montré une profonde entente du coloris. Fig.* Eclat du style. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc. : *pêche d'un beau coloris.*

COLORISATION (*za-si-on*) n. f. Changement de couleur dans certaines substances. Action d'appliquer des couleurs.

COLORISTE (*ris-te*) n. Peintre qui entend bien le coloris : *Delacroix est un merveilleux coloriste.* Celui, celle qui colorie des estampes, des cartes.

COLOSSAL (*lo-sal*), **E, AUX** adj. De grandeur démesurée : *Néron se fit faire une statue colossale. Fig.* Très vaste : *une entreprise colossale.* ANT. **Petit, microscopique.**

COLOSSALEMENT (*lo-sa-le-man*) adv. D'une manière colossale. (Peu us.)

COLOSSE (*lo-se*) n. m. (lat. *colossus*). Statue d'une grandeur extraordinaire : *le colosse de Rhodes était une statue d'Apollon.* Homme, animal, de très haute stature : *Pierre le Grand était un colosse.*

COLOSTRUM (*los-trom*) n. m. Premier lait qu'une femelle donne à son petit, sitôt après sa naissance : *le colostrum a des propriétés purgatives.*

COLPORTAGE n. m. Profession de colporteur. Action de colporter : *le colportage des matières d'or et d'argent est interdit.*

COLPORTER (*té*) v. a. Faire le métier de colporteur. *Fig.* Ebruiter, répandre : *colporter une fausse nouvelle.*

COLPORTEUR n. m. et adj. (de *col*, et *porter*). Marchand ambulant qui vend sa marchandise dans les campagnes.

COLTIN n. m. (de *col*). Large chapeau de cuir des portefaix ou *coltineurs.*

COLTINAGE n. m. Métier de coltineur.

COLTINER (*né*) v. a. Porter en s'aidant du coltin.

COLTINEUR n. m. Portefaix coiffé du coltin et qui porte sur la tête, les épaules, de pesants fardeaux.

COLUMBARIUM (*lon-ba-ri-om*) ou **COLUMBAIRE** (*lon-bè-re*) n. m. Chez les Romains, édifice creusé dans le roc, ou souterrain, garni de niches destinées à recevoir les urnes funéraires. Auj., bâtiment pourvu de niches où sont conservées les cendres des personnes incinérées.

COLUMELLE (*mè-le*) n. f. Petite colonne tumulaire.

COLURE n. m. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.

COLZA n. m. (du holl. *koolzaad*, semence de chou). Espèce de chou bisannuel, dont la graine fournit une bonne huile à brûler : *le colza est surtout cultivé dans le nord de la France.*

Colza.

COM préf. V. co.

COMA n. m. (gr. *kôma*). Sommeil profond, dépression physique voisine de la mort, par suite de maladie ou de blessure grave : *le coma est souvent le prélude de l'agonie.*

COMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au coma : *état comateux.*

COMBAT (*kon-ba*) n. m. Lutte entre gens armés. Rixe. Lutte entre hommes, d'animaux entre eux. d'animaux contre des hommes : *les combats de gladiateurs.* Lutte des forces de la nature : *le combat des éléments. Fig.* Lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve. Etat d'agitation, de trouble, de souffrance : *la vie est un perpétuel combat. Combat singulier*, duel. *Combat naval*, sur mer. *Hors de combat*, qui n'est plus en état de lutter.

COMBATTANT (*kon-ba-tan*), **E** n. Personne qui prend part à un combat. N. m. Oiseau échassier, du genre *chevalier.*

COMBATTIF (*kon-ba-tif*) ou **COMBATIF, IVE** adj. Porté à la lutte, agressif : *esprit combattif.* N. : *c'est un combattif* ou *combatif.*

COMBATTIVITÉ (*kon-ba-ti*) ou **COMBATIVITÉ** n. f. Penchant qui porte l'homme à la lutte.

COMBATTRE (*kon-ba-tre*) v. a. (du préf. *com*, et de *battre*. — Se conj. comme *battre.*) Se battre contre : *combattre l'ennemi.* Lutter contre : *combattre un incendie. Fig.* : *combattre ses passions, les préjugés.*

COMBE (*kon-be*) n. f. (orig. celt.). Petite vallée : *les combes du Jura.*

COMBIEN (*kon-bi-in*) adv. (de *comme*, et *bien*). Quelle quantité : *combien d'étoffe?* Quel nombre : *combien de siècles?* Quel prix : *combien a-t-on payé?* A quel point : *combien Ney était brave !*

COMBINABLE (*kon*) a. ij. Qui peut se combiner.

COMBINAISON (*kon-bi-nè-zon*) n. f. Assemblage, arrangement, dans un certain ordre, de choses semblables ou diverses : *combinaison de couleurs, de sons. Chim.* Union intime des molécules de deux ou de plusieurs corps, formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise : *le hasard déjoue les combinaisons les plus sages.* Sous-vêtement féminin combinant chemise et pantalon, ou corsage et jupon.

COMBINÉ (*kon*) n. m. Corps résultant d'une combinaison : *l'alcool est un combiné.*

COMBINER (*kon-bi-né*) v. a. (lat. *combinare*). Coordonner, disposer dans un certain ordre : *combiner ses mesures.* Calculer, disposer : *combiner un plan. Chim.* Déterminer la combinaison de : *combiner de l'oxygène avec de l'hydrogène.*

COMBLE (*kon-ble*) n. m. (lat. *cumulus*). Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre.* Faîte d'un bâtiment ; partie sur laquelle repose la couverture : *être logé sous les combles. Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire.* Loc. adv. : **Pour comble de,** pour dernier surcroît. **De fond en comble,** entièrement.

COMBLE (*kon-ble*) adj. (de *combler*). Très plein : *le vase est comble. Fig.* Aux dernières limites : *la mesure est comble.*

COMBLEMENT (*kon-ble-man*) n. m. Action de combler : *le comblement d'un fossé.*

COMBLER (*kon-blé*) v. a. (lat. *cumulare*). Remplir par-dessus les bords. Remplir un vide : *les alluvions du Rhône comblent peu à peu le lac de Genève. Fig.* Exaucer complètement : *combler les désirs de quelqu'un.* Surcharger de : *combler de bienfaits.* Mettre le comble : *combler la mesure.*

COMBRÉTACÉES (*kon, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, qui vivent dans les régions montagneuses des pays chauds. S. une *combrétacée.*

COMBRIÈRE (*kon*) n. f. (provenç. *coumbriero*). Filet pour prendre le thon et d'autres gros poissons.

COMBURANT (*kon-bu-ran*), **E** adj. (du lat. *comburere*, brûler). Se dit d'un corps qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier : *l'oxygène est comburant, mais non combustible.* N. m. : *un comburant.*

COMBUSTIBILITÉ (*kon-bus-ti*) n. f. Propriété des corps combustibles : *la combustibilité du charbon de bois varie avec sa densité.*

COMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. (de *combustion*). Qui a la propriété de brûler : *le fulmi-coton est éminemment combustible.* N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon, etc. : *la tourbe est un combustible de qualité inférieure.* ANT. **Incombustible.**

COMBUSTION (*kon-bus-ti-on*) n. f. (du lat. *combustum*, supin de *comburere*, brûler). Action de brûler : *l'oxygène est nécessaire à la combustion. Chim.* Ensemble des phénomènes qui accompagnent la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

COMÉDIE (*dî*) n. f. (lat. *comœdia*). Poème dramatique qui excite le rire en représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société : *les comédies de Regnard sont inférieures à celles de Molière.* Théâtre : *aller à la comédie. Fig.* Ensemble de faits plus ou moins ridicules : *la comédie de la vie.* Feinte, grimace : *jouer la comédie. Secret de comédie,* chose dont on veut faire un secret, bien qu'elle soit connue de tout le monde.

COMÉDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Personne qui joue la comédie. *Fig.* Hypocrite. Adj. : *une femme très comédienne.*

COMESTIBLE (*mès-ti-ble*) adj. (du lat. *comestum*, supin de *comedere*, manger). Qui est propre à la nourriture de l'homme. N. m. Aliment.

COMÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne les comètes : *système cométaire.*

COMÈTE n. f. (lat. *cometa*; du gr. *komê*, chevelure). Astre errant, décrivant autour du soleil une ellipse très allongée, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure.* Petit brancard portatif couvert, pour les cercueils de petits enfants. Tranche-fils de relieur. Pièce de caoutchouc pour obturer les perforations des chambres à air. — Les comètes décrivent une vaste ellipse ou une parabole dans des orbites très excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Certaines comètes reviennent périodiquement : la comète dite *de Halley* revient tous les soixante-quinze ans.

COMICES n. m. pl. (lat. *comitia*). Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats ou traiter des affaires publiques : *comices curiates ; comices centuriales ; comices par tribus.* N. m. *Comice électoral,* réunion des électeurs pour nommer les membres des assemblées délibérantes. *Comice agricole,* réunion formée par les propriétaires et les fermiers d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

COMIQUE adj. (lat. *comicus*). Qui appartient à la comédie : *poète, acteur comique.* Plaisant : *aventure comique.* N. m. Le genre de la comédie. Acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique.* ANT. **Dramatique, sérieux, tragique.**

COMIQUEMENT (*man*) adv. D'une manière comique. ANT. **Dramatiquement, tragiquement.**

COMITADJI n. m. Corps d'irréguliers macédoniens.

COMITAT (*ta*) n. m. (lat. *comitatus*). Subdivision adm nistrative de la Hongrie.

COMITÉ n. m. (angl. *committee*). Réunion de membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires. *Petit comité,* réunion d'amis : *causer, lire en petit comité. Comité secret,* séance privée, d'où le public est exclu. *Comité de lecture,* réunion d'hommes de lettres chargés d'admettre ou de rejeter les pièces de théâtre, après examen. *Comité de Salut public.* (V. *Part. hist.*)

COMITIAL ou **COMICIAL** (*si-al*), **E, AUX** adj. Qui a rapport aux comices. **Mal comitial,** épilepsie, ainsi nommée par les Romains parce qu'une crise d'épilepsie survenant pendant les comices faisait se séparer l'assemblée.

COMMA (*kom'-ma*) n. m. (mot gr. signif. *membre de phrase*). *Mus.* Intervalle, peu appréciable à l'oreille, qui existe entre deux notes enharmoniques, par exemple entre *do* dièse et *ré* bémol. *Gram.* et *typogr.* Le deux-points. Pl. des *comma* ou *commas.*

COMMAND (*ko-man*) n. m. (subst. verb. de *commander*). Acquéreur réel d'un bien dont l'acte de transmission porte un nom d'acquéreur fictif. *Déclaration de command,* celle par laquelle on fait connaître le nom du véritable acquéreur.

COMMANDANT (*ko-man-dan*) n. m. Qui commande : *le commandant d'une armée.* Chef de bataillon. Officier supérieur qui commande dans une place de guerre. Titre donné à l'officier de marine qui commande en chef un bâtiment, et quel que soit son grade.

COMMANDE (*ko-man-de*) n. f. Demande de marchandises : *faire une commande.* Dans une machine à vapeur, organe de transmission. Loc. adv. **De commande,** artificiel, feint : *pleurs de commande.*

COMMANDEMENT (*ko-man-de-man*) n. m. Action de commander. Ordre. Pouvoir, dignité de celui qui commande. Loi, précepte : *les commandements de Dieu, de l'Eglise.* Ordre de satisfaire à une obligation, signifié par huissier.

COMMANDER (*ko-man-dé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *mandare*, ordonner). Ordonner. Avoir l'autorité sur : *commander une armée.* Dominer par sa position : *le fort commande la ville. Com.* Faire une commande. Imposer : *commander le respect, l'admiration.* V. n. : *commander à ses enfants. Fig.* : *commander à ses passions.* ANT. **Obéir ; décommander.**

COMMANDERIE (*ko-man-de-ri*) n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire. Résidence de celui qui a ce bénéfice.

COMMANDEUR (*ko-man*) n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie. Grade dans un ordre de chevalerie : *commandeur de la Légion d'honneur. Commandeur des croyants,* titre donné aux anciens califes.

COMMANDITAIRE (*co-man-di-tè-re*) n. (de *commandite*). Bailleur de fonds, dans une société. Adjectiv. : *associé commanditaire.*

COMMANDITE (*ko-man*) n. f. (du lat. *commendare*, confier). Société commerciale, dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds nécessaires, sans prendre aucune part à la gestion. (On dit aussi SOCIÉTÉ EN COMMANDITE.) Fonds versés par chacun des membres d'une pareille société. *Typogr.* Ouvriers compositeurs travaillant en communauté.

COMMANDITER (*ko-man-di-té*) v. a. (de *commandite*). Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

COMME (*ko-me*) adv. (lat. *quomodo* et *cum*). De même que, ainsi que : *hardi comme un lion*. Tel que, par exemple : *un homme comme lui*. Presque, en quelque façon : *il est comme mort*. En qualité de : *comme mère*. Combien, à quel point : *comme il est bon !* De quelle manière : *comme il me traite ! Tout comme*, sans différence. Conj. Parce que : *comme vous êtes son ami...* Au moment où : *comme il arrivait...*

COMMÉMORAISON (*kom'-mé-mo-rè-zon*) n. f. Mention que l'Eglise fait d'un saint le jour où l'on célèbre une autre fête.

COMMÉMORATIF, IVE (*kom'-mé*) adj. Qui rappelle le souvenir : *jour commémoratif d'une victoire*.

COMMÉMORATION (*kom'-mé, si-on*) n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important. *Commémoration des morts*, fête que l'Eglise célèbre en l'honneur des morts (2 novembre).

COMMÉMORER (*kom'-mé-mo-ré*) v. a. (lat. *commemorare*). Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT (*ko-man-san*), **E** n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT (*ko-man-se-man*) n. m. Principe, origine. Début : *le commencement d'un règne*. ANT. **Fin, achèvement.**

COMMENCER (*ko-man-sé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *initiare*, commencer. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il commença, nous commençons.*) Faire la première partie de : *commencer ses études*. Marque le fait : *il est commencé depuis longtemps*. Marque l'état : *j'ai lu les vers qui commencent ce poème*. V. n. Prendre commencement, débuter : *le printemps commence le 21 mars*. ANT. **Finir, terminer, achever.**

COMMENDATAIRE (*ko-man-da-tè-re*) adj. Qui est pourvu d'une commende : *abbé commendataire*.

COMMENDE (*ko-man-de*) n. f. (du lat. *commendare*, confier). Usufruit d'une abbaye, accordé par le pape.

COMMENSAL, E, AUX (*kom'-man*) n. (du lat. *cum*, avec, et *mensa*, table). Qui mange à la même table, qui vit auprès de.

COMMENSALITÉ (*kom'-man*) n. f. Qualité de commensal.

COMMENSURABILITÉ (*kom'-man*) n. f. Qualité de ce qui est commensurable. ANT. **Incommensurabilité.**

COMMENSURABLE (*kom'-man*) adj. (lat. *cum*, avec, et *mensurabilis*, qui peut être mesuré). *Math.* Qui a une commune mesure avec : *la longueur de la circonférence et son diamètre ne sont pas commensurables*. ANT. **Incommensurable.**

COMMENSURATION (*kom'-man, si-on*) n. f. Recherche d'une commune mesure à deux grandeurs.

COMMENT (*ko-man*) adv. De quelle manière, par quel moyen : *comment peut-il vivre ?* Pourquoi : *comment s'est-il adressé à moi ?* Interj. : *comment ! vous voilà ?* N. m. La manière dont une chose s'est faite : *il veut savoir le pourquoi et le comment*.

COMMENTAIRE (*kom'-man-tè-re*) n. m. (lat. *commentarius*). Remarque sur un texte : *les commentaires de Voltaire sur Corneille sont parfois injustes*. *Fig.* Interprétation maligne : *prêter aux commentaires*. Pl. Mémoires historiques : *les Commentaires de César*.

COMMENTATEUR, TRICE (*kom'-man*) n. Auteur qui écrit des commentaires.

COMMENTER (*kom'-man-té*) v. a. (lat. *commentari*). Faire des commentaires sur : *commenter Virgile*.

COMMÉRAGE (*ko-mé*) n. m. Propos malveillant de commère : *défiez-vous des commérages*.

COMMERÇABLE (*ko-mèr*) adj. Qui peut être négocié : *effet, billet commerçable*.

COMMERÇANT (*ko-mèr-san*), **E** adj. et n. Qui fait le commerce : *la femme qui veut être commerçante doit être autorisée par son mari*.

COMMERCE (*ko-mèr-se*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *merx, mercis*, marchandise). Trafic, négoce : *le commerce enrichit les Phéniciens*. Le corps des commerçants. Relations, fréquentation : *on gagne toujours au commerce des honnêtes gens. Code de commerce*, ensemble des lois qui régissent les commerçants et le commerce. *Tribunal de commerce*, tribunal composé de commerçants élus pour deux ans et appelés à juger les contestations commerciales. *Chambre de commerce*, assemblée consultative de commerçants notables. *Livres de commerce*, registres de comptabilité que la loi oblige tout commerçant à tenir. (Ils sont au nombre de trois : *journal, copie de lettres, copie d'inventaires*).

COMMERCER (*ko-mèr-sé*) v. n. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il commerça, nous commerçons.*) Faire le commerce : *la France commerce avec le monde entier*.

COMMERCIAL, E, AUX (*ko-mèr*) adj. Qui appartient au commerce : *entreprise commerciale*.

COMMERCIALEMENT (*ko-mèr, man*) adv. D'une manière commerciale.

COMMERCIALISER (*ko-mèr, zé*) v. a. Rendre commercial.

COMMERCIALITÉ (*ko-mèr*) n. f. Qualité de ce qui est commercial : *la commercialité d'une dette*.

COMMÈRE (*ko-mè-re*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *mater*, mère). Celle qui a tenu un enfant sur les fonts, par rapport au parrain. Nom d'amitié : *ma commère*. Femme hardie, bavarde : *une insupportable commère*.

COMMETTAGE (*ko-mé-ta-je*) n. m. Action de commettre les torons d'un cordage.

COMMETTANT (*ko-mè-tan*) n. m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE (*ko-mè-tre*) v. a. (lat. *committere*. — Se conj. comme *mettre*.) Faire : *commettre une erreur, une faute, un crime*. Préposer : *commettre quelqu'un à la garde d'un fort*. Tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage. Aventurer, compromettre : *commettre sa réputation*. **Se commettre** v. pr. Exposer son honneur, sa dignité, etc. : *se commettre avec des fripons*.

COMMINATOIRE (*kom'-mi*) adj. (du lat. *comminari*, menacer). *Dr.* Portant menace d'une peine.

COMMIS (*ko-mi*) n. m. (lat. *commissus*). Employé dans un bureau, dans une maison de commerce. Préposé à : *commis de barrière. Commis voyageur*, qui voyage pour une maison de commerce.

COMMISÉRATION (*kom'-mi-zé-ra-si-on*) n. f. Pitié, sentiment de compassion : *exciter la commisération publique*. ANT. **Insensibilité, indifférence.**

COMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. (du lat. *commissus*, commis, délégué). Qui est chargé de fonctions temporaires. Ordonnateur : *commissaire d'une fête*. Membre d'une commission. *Commissaire de la marine*, officier chargé, à bord des navires et dans les arsenaux, de tout ce qui intéresse la comptabilité des armements, vivres, etc. *Commissaire de police*, magistrat chargé dans les villes de veiller au maintien du bon ordre et de la sécurité publique. **Commissaire-priseur,** officier public qui a le droit de faire la prisée dans les ventes publiques. Pl. des *commissaires-priseurs*.

COMMISSARIAT (*ko-mi-sa-ri-a*) n. m. Fonctions de commissaire. Bureau d'un commissaire : *on dépose les objets trouvés au commissariat*. Corps des commissaires de la marine.

COMMISSION (*ko-mi-si-on*) n. f. (du lat. *commissus*, confié). Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose : *s'acquitter fidèlement d'une commission*. Titre ou brevet conférant un grade ou un emploi. Membres choisis par une assemblée pour étudier un projet, surveiller divers actes, etc. : *la commission départementale est une délégation du conseil général*. Achat, placement pour autrui, avec remise ; cette remise : *toucher une commission*.

COMMISSIONNAIRE (*ko-mi-si-o-nè-re*) n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise. Homme dont le métier est de faire les commissions du public : *les commission-*

naires sont patentés et portent une médaille spéciale. Celui qui se charge du transport des marchandises.

COMMISSIONNÉ (*ko-mi-si-o-né*), **E** adj. et n. Qui a reçu une commission, un pouvoir.

COMMISSIONNER (*ko-mi-si-o-né*) v. a. Donner commission de vendre ou d'acheter. Déléguer un pouvoir.

COMMISSOIRE (*ko-mi-soi-re*) adj. (lat. *commissorius*). Se dit d'une clause dont l'inexécution annule l'acte qui la contient : *pacte commissoire.*

COMMISSURAL, E, AUX (*ko-mi-su*) adj. Qui a rapport à la commissure.

COMMISSURE (*ko-mi-su-re*) n. f. (lat. *commissura*). *Anat.* Point de jonction de certaines parties : *la commissure des lèvres.*

COMMODAT (*kom'-mo-da*) n. m. (lat. *commodatum*). *Dr.* Prêt gratuit à usage d'une chose.

COMMODE (*ko-mo-de*) adj. (lat. *commodus*). D'un usage facile : *un outil commode.* Tranquille, agréable. D'une humeur facile. ANT. **Incommode, gênant.**

COMMODE (*ko-mo-de*) n. f. Meuble à tiroirs : *les commodes remplacèrent les coffres au XVIIIe siècle.*

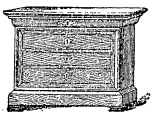

Commode.

COMMODÉMENT (*ko-mo-dé-man*) adv. D'une manière commode.

COMMODITÉ (*ko-mo*) n. f. Chose, situation commode. Pl. Aises, agréments : *commodités de la vie.* Lieux d'aisances. ANT. **Incommodité, gêne.**

COMMODORE (*ko-mo*) n. m. (mot angl.). En Angleterre et en Amérique, officier de marine d'un grade supérieur à celui de capitaine de vaisseau.

COMMOTION (*kom'-mo-si-on*) n. f. (du lat. *commotum*, supin de *commovere*, mouvoir). Secousse : *les tremblements de terre sont des commotions de l'écorce terrestre.* Ebranlement intérieur : *commotion du cerveau. Au fig. : la Révolution de 1789 fut pour la France une commotion décisive.*

COMMUABILITÉ (*kom'-mu-a*) n. f. Qualité de ce qui peut être commué.

COMMUABLE (*kom'-mu-a-ble*) adj. Qui peut être commué : *peine commuable.*

COMMUER (*kom'-mu-é*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *mutare*, changer). Changer. *Commuer une peine,* la remplacer par une moindre : *certaines sentences de mort sont commuées par le président de la République.*

COMMUN (*ko-mun*), **E** adj. (lat. *communis*). Se dit de toute chose à laquelle chacun peut participer : *puits commun.* Ce qui est propre à plusieurs : *intérêt commun.* Général, universel : *sens commun.* Ordinaire : *usage commun.* Dépourvu de noblesse, de distinction ; médiocre : *manières communes. Maison commune,* hôtel de ville. *Faire cause commune avec,* associer ses intérêts. *Gramm. Nom commun,* qui convient à tous les êtres de la même espèce. N. m. Société entre deux ou plusieurs personnes : *vivre en commun.* Le plus grand nombre : *le commun des hommes.* Classe des gens ignorants et grossiers : *homme du commun.* Pl. Lieux d'aisances. Dans les grandes maisons, bâtiments consacrés aux différentes parties du service. ANT. **Rare, exceptionnel; distingué.**

COMMUNAL, E, AUX (*ko-mu*) adj. Qui appartient à une commune, qui la concerne : *terrain communal.* N. m. pl. Biens d'une commune.

COMMUNALISER (*ko-mu-na-li-zé*) v. a. Mettre sous la dépendance de la commune.

COMMUNALISTE (*ko-mu-na-lis-te*) adj. Partisan de l'autonomie des communes.

COMMUNARD (*ko-mu-nar*), **E** n. et adj. Partisan de la Commune de Paris, en 1871. (V. *Part. hist.*)

COMMUNAUTÉ (*ko-mu-nó-té*) n. f. Etat de ce qui est commun : *la communauté de nos intérêts.* Société religieuse. soumise à une règle commune : *l'origine des communautés remonte aux anachorètes de la Thébaïde.* Couvent habité en commun par des religieux. *Dr.* Régime d'association conjugale, en vertu duquel certains biens sont communs entre les époux : *la communauté est le régime des époux mariés sans contrat.*

COMMUNE (*ko-mu-ne*) n. f. (rad. *commun*). Division territoriale, administrée par un maire assisté du conseil municipal.

COMMUNÉMENT (*ko-mu-né-man*) adv. Ordinairement, généralement. ANT. **Exceptionnellement.**

COMMUNIANT (*ko-mu-ni-an*), **E** n. Qui communie.

COMMUNICABLE (*ko-mu*) adj. Qui peut être communiqué.

COMMUNICANT (*ko-mu-ni-kan*), **E** adj. Qui communique : *le liquide s'élève à la même hauteur dans les vases communicants.*

COMMUNICATEUR, TRICE (*ko-mu*) adj. Qui sert à mettre en communication : *fil communicateur.*

COMMUNICATIF, IVE (*ko-mu*) adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire. Qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

COMMUNICATION (*ko-mu, si-on*) n. f. Action de communiquer : *la communication d'un mouvement.* Avis, renseignement : *recevoir une communication.*

COMMUNIER (*ko-mu-ni-é*) v. n. (du lat. *communicare*, communiquer. — Se conj. comme *prier.*) Recevoir la communion. *Fig.* Etre en communauté intellectuelle : *tous les êtres communient par la douleur.*

COMMUNION (*ko-mu*) n. f. Union dans une même foi. Réception du sacrement de l'eucharistie. Antienne chantée au moment de la communion. *Communion des saints,* rapport entre les fidèles de la terre, du purgatoire et du ciel.

COMMUNIQUÉ (*ko-mu-ni-ké*) n. m. Avis ou renseignement transmis officiellement.

COMMUNIQUER (*ko-mu-ni-ké*) v. a. (lat. *communicare;* de *communis*, commun). Transmettre : *l'aimant communique au fer ses propriétés attractives.* Donner connaissance de : *communiquer un avis.* V. n. Etre en relation : *communiquer avec un savant.*

COMMUNISME (*ko-mu-nis-me*) n. m. Système qui se propose d'assurer le bonheur du genre humain par l'égale répartition des biens et des maux.

COMMUNISTE (*ko-mu-nis-te*) adj. et n. Partisan du communisme : *Babeuf fut un communiste.*

COMMUTABLE (*kom'-mu*) adj. Qui peut être commué.

Commutateur.

COMMUTATEUR (*kom'-mu*) n. m. Appareil servant à établir ou à interrompre le courant dans un circuit, ou à en changer la direction.

COMMUTATIF, IVE (*kom'-mu*) adj. Qui se rapporte à l'échange. *Contrat commutatif,* où chaque contractant reçoit l'équivalent de ce qu'il donne.

COMMUTATION (*kom'-mu-ta-si-on*) n. f. Changement. Réduction d'une peine en une autre moindre.

COMPACITÉ (*kon*) n. f. Qualité de ce qui est compact : *la compacité du ciment hydraulique augmente avec la durée de l'immersion.*

COMPACT (*kon-pakt'*), **E** adj. (lat. *compactus*). Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées : *corps compact.* Serré, pressé : *foule compacte.*

COMPAGNE (*kon-pa-gne*) n. f. (de l'anc. fr. *compain*, cas sujet de *compagnon*). Féminin de compagnon. Femme qui vit ordinairement avec une autre personne : *Antigone fut la compagne dévouée de son père Œdipe.* Epouse.

COMPAGNIE (*kon-pa-gnî*) n. f. (anc. fr. *compain*). Assemblée de personnes réunies. Réunion de personnes formant un corps. Société industrielle ou commerciale : *compagnie de chemins de fer.* Troupe d'infanterie, commandée par un capitaine. *Compagnies de discipline.* corps stationnés en Afrique, où sont envoyés et soumis à un régime sévère les soldats des régiments, qui ont encouru des punitions trop graves et nombreuses. Bande d'animaux de même espèce : *compagnie de perdreaux. I ame, demoiselle de compagnie,* placée auprès d'une autre pour lui faire société. *Tenir compagnie à quelqu'un,* rester avec lui. *Fausser compagnie,* se retirer, ne pas venir. *La bonne compagnie,* société des gens bien élevés et cultivés. Loc. adv. : **De compagnie,** ensemble.

COMPAGNON (*kon-pa-gnon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *panis*, pain). Camarade, associé. Qui fait quelque chose avec un autre : *compagnon d'armes, d'exil.* Ouvrier affilié, jadis, à une société de compagnonnage : *les compagnons faisaient de conserve leur tour de France.* Aug., simple ouvrier. *Bon compagnon*, bon vivant.

COMPAGNONNAGE (*kon-pa-gno-na-je*) n. m. (de *compagnon*). Association d'ouvriers dans une même profession. Autref, temps pendant lequel un ouvrier sorti d'apprentissage devait travailler comme compagnon chez son patron.

COMPARABLE (*kon*) adj. Qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON (*kon-pa-rè-zon*) n. f. Action de comparer : *comparaison, dit le proverbe, n'est pas toujours raison.* Parallèle. *Rhét.* Figure exprimant la ressemblance qui existe entre deux êtres, deux choses. *Gramm. Degrés de comparaison*, le positif, le comparatif et le superlatif. Loc. adv. : **En comparaison, par comparaison,** au prix, relativement.

COMPARAÎTRE (*kon-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *paraître*.) Se présenter par ordre : *comparaître devant un tribunal.*

COMPARANT (*kon-pa-ran*), **E** adj. et n. Qui comparaît devant un notaire ou en justice.

COMPARATEUR (*kon*) n. m. *Phys.* Instrument qui sert à mesurer de petites différences de longueur. Instrument servant à comparer les règles divisées.

COMPARATIF, IVE (*kon*) adj. Qui marque comparaison : *adverbes comparatifs.* Qui met en comparaison : *état comparatif de.* N. m. Second degré de signification dans les adjectifs : MEILLEUR *est le comparatif de* BON.

COMPARATIVEMENT (*kon, man*) adv. Par comparaison.

COMPARER (*kon-pa-ré*) v. a. (lat. *comparare*). Etablir le rapport qui existe entre les objets. Mettre en parallèle : *les contemporains osèrent comparer Quinault à Racine.* Confronter : *comparer des écritures.*

COMPAROIR (*kon*) v. n. Usité seulement à l'inf. et au part. prés. *comparant, e.* (Les autres temps sont suppléés par ceux du v. *comparaître*.) Comparaître en justice : *assigner à comparoir.* (Vx.)

COMPARSE (*kon*) n. (ital. *comparsa*). Au théâtre, personnage muet. *Par ext.*, personnage dont le rôle est insignifiant dans une affaire.

COMPARTIMENT (*kon, man*) n. m. Case, division d'un tiroir, d'un damier, d'un wagon, etc. Division symétrique d'une surface : *plafond à compartiments.*

COMPARUTION (*kon, si-on*) n. f. Action de comparaître en justice : *la comparution personnelle n'est généralement pas exigée des tribunaux civils.*

COMPAS (*kon-pa*) n. m. (de *compasser*). Instrument à deux branches mobiles, servant à tracer des circonférences ou à transporter des longueurs. Boussole marine : *les navires règlent leurs compas avant d'entreprendre une longue traversée. Avoir le compas dans l'œil*, apprécier exactement, à l'œil, les dimensions.

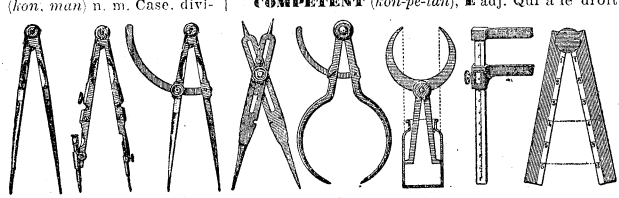

COMPAS

A pointes sèches. — Porte-crayon. — Quart de cercle. — De réduction. — D'épaisseur. — Maître à danser. — A coulisse. — De proportion.

COMPASSÉ (*kon-pa-sé*), **E** adj. D'une régularité affectée, exagérée : *démarche compassée.*

COMPASSEMENT (*kon-pa-se-man*) n. m. Action de compasser. Régularité affectée : *compassement dans le discours, les actions.*

COMPASSER (*kon-pa-sé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *passus*, pas). Disposer symétriquement, avec apprêt.

COMPASSION (*kon-pa-si-on*) n. f. (lat. *compassio*). Mouvement de l'âme, qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. ANT. **Dureté, indifférence.**

COMPATIBILITÉ (*kon*) n. f. (de *compatible*). Qualité, état de choses qui se conviennent : *compatibilité d'humeur.* ANT. **Incompatibilité.**

COMPATIBLE (*kon*) adj. (rad. *compatir*). Qui peut exister, s'accorder avec un autre : *caractères compatibles.* ANT. **Incompatible.**

COMPATIR (*kon*) v. n. (lat. *cum*, avec, et *pati*, souffrir). Etre touché de compassion pour les maux d'autrui : *compatir à la misère d'autrui.*

COMPATISSANT (*kon-pa-ti-san*), **E** adj. Qui compatit. Inspiré par la compassion : *soins compatissants.* ANT. **Dur, insensible.**

COMPATRIOTE (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *patria*, patrie). Qui est du même pays qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT (*kon-pan, ze-man*) adv. En abrégé.

COMPENDIEUX, EUSE (*kon-pan-di-eû, eu-ze*) adj. Abrégé, dit en peu de mots.

COMPENDIUM (*kon-pin-di-om*) n. m. (mot lat.). Abrégé. Pl. des *compendium.*

COMPENSABLE (*kon-pan*) adj. Qui peut être compensé.

COMPENSATEUR, TRICE (*kon-pan*) adj. Qui fournit une compensation. *Pendule compensateur*, destiné à corriger les effets des variations de la température sur la marche des horloges, par des dilatations et des contractions en sens contraire du balancier.

COMPENSATION (*kon-pan-sa-si-on*) n. f. Action de compenser. Dédommagement.

COMPENSATOIRE (*kon-pan*) adj. Qui établit une compensation.

COMPENSER (*kon-pan-sé*) v. a. (lat. *compensare*). Balancer la valeur de deux choses. Balancer la perte par le gain ; le mal par le bien.

COMPÉRAGE (*kon*) n. m. (de *compère*). Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc. Intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

COMPÈRE (*kon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *pater*, père). Le parrain, par rapport à la marraine. *Fig.* Complice dans une supercherie. *Bon compère, joyeux compère*, homme gai. *Fin, rusé compère*, homme adroit et retors.

COMPÈRE-LORIOT (*kon, ri-o*) n. m. Nom vulgaire de l'*orgelet*, petit furoncle des paupières. Pl. des *compères-loriots.*

COMPÉTENCE (*kon-pé-tan-se*) n. f. Droit de juger une affaire : *les tribunaux de droit commun n'ont aucune compétence pour juger les litiges administratifs.* Aptitude. ANT. **Incompétence.**

COMPÉTENT (*kon-pé-tan*), **E** adj. Qui a le droit de connaître d'une affaire : *le tribunal s'est déclaré compétent.* Capable de bien juger d'une chose : *un critique compétent.* ANT. **Incompétent.**

COMPÉTER (*kon-pé-té*) v. n. (du lat. *competere*, appartenir à). Appartenir de droit. Etre de la compétence.

COMPÉTITEUR, TRICE (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *petere*, demander). Qui aspire à une chose avec un ou plusieurs autres : *Vitellius fut le compétiteur malheureux de Vespasien à l'empire.*

COMPÉTITION (*kon-pé-ti-si-on*) n. f. (de *compétiteur*). Rivalité, revendication du même objet : *une sinécure est l'objet de nombreuses compétitions.*

COMPILATEUR (*kon*), **TRICE** n. Qui compile : *l'abbé Trublet est un médiocre compilateur.*

COMPILATION (*kon, si-on*) n. f. Action de compiler. Ouvrage composé d'extraits.

COMPILER (*kon-pi-lé*) v. a. (lat. *cum*, avec, et *pilare*, voler). Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

COMPITALES (*kon*) n. f. pl. Fêtes que les Romains célébraient en l'honneur des lares protecteurs des arrefours.

COMPLAINTE (*kon-plin-te*) n. f. Chanson populaire sur quelque sujet tragique ou pieux : *la complainte de Fualdès fut longtemps populaire.* Action tendant à faire cesser un trouble de possession. (Vx.)

COMPLAIRE (*kon-plè-re*) v. n. (lat. *complacere.* — Se conj. comme *plaire.*) Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : *toute l'étude des courtisans est de complaire au maître.* **Se complaire** v. pr. Trouver son plaisir à... ANT. **Choquer, froisser, blesser.**

COMPLAISAMMENT (*kon-plè-za-man*) adv. Avec complaisance.

COMPLAISANCE (*kon-plè-zan-se*) n. f. Disposition à s'accommoder aux désirs, aux goûts de quelqu'un. Obligeance : *ayez la complaisance de...* Acte inspiré par cette disposition. Satisfaction : *se regarder avec complaisance.* ANT. **Désobligeance.**

COMPLAISANT (*kon-plè-zan*), **E** adj. Qui a de la complaisance : *les amis les plus complaisants ne sont pas les plus sûrs.* ANT. **Désobligeant, malveillant.**

COMPLANT (*kon-plan*) n. m. (du préf. *com*, et de *plant*). Plant de vigne ou d'arbres embrassant plusieurs morceaux de terre. (Syn. ancien de PLANT.)

COMPLANTER (*kon-plan-té*) v. a. Planter ; couvrir de plantations : *complanter une terre d'oliviers.*

COMPLÉMENT (*kon-plé-man*) n. m. (lat. *complementum*). Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme. Géom.* Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit : *l'angle ABC est le complément de l'angle CBD. Gram.* Tout mot qui complète le sens d'un autre mot. V. DIRECT, INDIRECT, CIRCONSTANCIEL, DÉTERMINATIF, EXPLICATIF, OPPOSITIF.

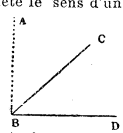

Angle complémentaire.

COMPLÉMENTAIRE (*kon-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert à compléter : *proposition complémentaire. Géom. Angles complémentaires*, angles dont la somme vaut un angle droit.

COMPLET (*kon-plè*), **ÈTE** adj. (du lat. *completus*, rempli). Entier, achevé : *faire un tour complet sur soi-même.* Rempli : *omnibus complet.* N. m. Etat de ce qui est complet. *Au complet, au grand complet*, sans que rien n'y manque. Vêtement dont toutes les pièces sont de la même étoffe. ANT. **Incomplet.**

COMPLÈTEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière complète. ANT. **Incomplètement.**

COMPLETEMENT (*kon, man*) n. m. Action de mettre au complet : *le complètement d'une collection*

COMPLÉTER (*kon-plé-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre complet : *compléter une somme.* ANT. **Décompléter.**

COMPLÉTIF, IVE (*kon*) adj. Qui sert de complément : *proposition complétive.*

COMPLEXE (*kon-plèk-se*) adj. (lat. *complexus*). Qui embrasse plusieurs choses : *question, idée complexe. Gram.* Qui a un complément : *sujet complexe.* (Le sujet est complexe quand il renferme un ou deux compléments qui le déterminent ou l'expliquent : *la racine du manioc fournit le tapioca.* L'attribut est complexe quand il est accompagné de mots qui en complètent, qui en déterminent ou en expliquent le sens : *le travail est le père de l'abondance et de la joie.*) *Arith. Nombre complexe*, composé d'unités de différentes espèces : *6 heures 20 minutes 12 secondes forme un nombre complexe.* N. m. : *procéder du simple au complexe.* ANT. **Incomplexe, simple.**

COMPLEXION (*kon-plèk-si-on*) n. f. (lat. *complexio*). Constitution du corps : *être d'une solide complexion.* Humeur, caractère.

COMPLEXITÉ (*kon-plèk-si*) n. f. Etat de ce qui est complexe.

COMPLICATION (*kon-pli-ka-si-on*) n. f. Etat de ce qui est compliqué : *la complication d'une machine.* Concours de choses de nature différente : *les complications de la politique européenne.*

COMPLICE (*kon*) adj. et n. (lat. *complex, icis*). Qui a part au délit, au crime d'un autre. *Fig.* Qui aide, favorise.

COMPLICITÉ (*kon*) n. f. (de *complice*). Participation à un crime, à un délit : *faire acte de complicité.*

COMPLIES (*kon-plî*) n. f. pl. (de l'anc. fr. *complir*, accomplir). Dernière partie de l'office divin, qui se dit après vêpres.

COMPLIMENT (*kon-pli-man*) n. m. (ital. *complimento*). Paroles civiles, obligeantes ou affectueuses : *faire de grands compliments.* Discours solennel adressé à un supérieur. Pièce que récite un enfant à une fête, un anniversaire. Pl. Paroles de civilité : *présenter ses compliments à quelqu'un.* ANT. **Blâme, injure.**

COMPLIMENTER (*kon-pli-man-té*) v. a. Adresser à quelqu'un des compliments, des éloges : *le renard complimenta le corbeau dans un but intéressé.* Faire des civilités. ANT. **Blâmer.**

COMPLIMENTEUR, EUSE (*kon-pli-man-teur, eu-ze*) adj. et n. Qui fait trop de compliments.

COMPLIQUÉ (*kon-pli-ké*), **E** adj. Mêlé à d'autres choses : *maladie compliquée.* Composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée.* ANT. **Simple.**

COMPLIQUER (*kon-pli-ké*) v. a. (lat. *complicare*). Embrouiller : *certaines gens compliquent à plaisir les affaires les plus simples.* ANT. **Simplifier.**

COMPLOT (*kon-plo*) n. m. Résolution concertée en commun et secrètement, dans un dessein coupable : *Richelieu réprima sans pitié les complots des grands.*

COMPLOTER (*kon-plo-té*) v. a. Former un complot.

COMPLOTEUR (*kon*) n. m. Celui qui complote.

COMPONCTION (*kon-ponk-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *pungere*, piquer). Douleur, regret d'avoir offensé Dieu. Air de gravité. (Se dit souv. par ironie.)

COMPONÉ, E (*kon*) adj. *Blas.* Se dit de la bordure et des autres pièces honorables, divisées en fragments de couleurs alternées. (V. la planche BLASON.)

Comporte.

COMPORTE (*kon*) n. f. Cuve de bois servant au transport de la vendange.

COMPORTER (*kon-por-té*) v. a. (lat. *comportare*). Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* **Se comporter** v. pr. Se conduire d'une certaine manière. *Dr.* Etre, se trouver, en parlant d'une chose.

COMPOSANT (*kon-po-zan*), **E** adj. Qui sert à composer. N. m. Objet qui sert à composer : *les composants de l'eau, de l'air.* N. f. *Méc.* L'une des forces qui concourent à former une résultante.

COMPOSÉ (*kon-po-zé*), **E** adj. Formé de plusieurs parties. Se dit des temps d'un verbe qui se conjuguent avec le participe passé précédé d'un auxiliaire. *Fig.* Affectant une certaine gravité : *maintien composé. Nom composé*, nom formé de plusieurs mots, mais répondant à un objet unique dans la pensée : *chef-lieu ; arc-en-ciel.* N. m. : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.* N. f. pl. Famille de plantes monopétales, dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées sur le réceptacle : *la reine-marguerite, la chicorée, le chardon sont des composées.* S. une *composée.*

COMPOSER (*kon-po-zé*) v. a. (lat. *componere*). Former un tout de différentes parties : *mot composé.* Créer, inventer : *composer un ouvrage, un morceau de musique. Impr.* Assembler des caractères. Arranger, apprêter : *composer son visage.* V. n. Faire un devoir donné en classe : *composer pour les prix.* Transiger : *composer avec ses créanciers.* ANT. **Décomposer.**

COMPOSITE (*kon-po-zi-te*) adj. (lat. *compositus*). Se dit de l'un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique. N. m. : *le composite est trop chargé d'ornements.* (V. COLONNE, ORDRE.)

COMPOSITEUR (*kon-po-zi-teur*), **TRICE** n. Celui, celle qui compose de la musique : *Beethoven et Mozart sont les deux plus grands compositeurs allemands. Impr.* Ouvrier qui assemble les caractères.

COMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Action de composer quelque chose. Manière dont les parties forment le tout. Combinaison, proportion des élé-

ments qui entrent dans un corps composé : *Lavoisier établit le premier la composition de l'eau.* Action de rassembler des caractères typographiques. Art d'assembler les sons musicaux. Devoir donné à des écoliers comme matière de concours. Toute production de l'esprit. Syn. de WERGELD. *Fig.* Accommodement : *entrer en composition.*

COMPOST (*kon-post'*) n. m. (mot angl.). Mélange de débris organiques, de matière calcaire, de terre, etc., utilisé comme engrais.

COMPOSTER (*kon-pos-té*) v. a. Amender les terres à l'aide de compost. Marquer avec un composteur.

COMPOSTEUR (*kon-pos-teur*) n. m. *Impr.* Règle à la lame coudée, fermée à une extrémité, et dans laquelle le compositeur assemble les caractères. Appareil mécanique portant des lettres ou des chiffres amovibles et qu'on emploie pour marquer, dater des tickets, factures, etc.

COMPOTE (*kon*) n. f. (du lat. *compositus*, composé). Sorte de ragoût : *compote de pigeons.* Fruits cuits avec du sucre : *compote de pommes.* **En compote,** meurtri : *visage en compote.*

Compotier.

COMPOTIER (*kon-po-ti-é*) n. m. Plat monté sur un pied pour servir des compotes, des fruits, etc.

COMPOUND (*kon-pound'*) adj. (mot angl. signif. *composé*). *Machine compound*, machine à vapeur à plusieurs cylindres inégaux, dans lesquels la vapeur agit successivement. N. f. : *une compound.*

COMPRÉHENSIBILITÉ (*kon-pré-an*) n. f. Qualité de ce qui est compréhensible.

COMPRÉHENSIBLE (*kon-pré-an*) adj. Concevable, intelligible. ANT. **Incompréhensible.**

COMPRÉHENSIF, IVE (*kon-pré-an*) adj. Qui embrasse, enferme : *idée, expression compréhensive.* Intelligent, qui comprend.

COMPRÉHENSION (*kon-pré-an-si-on*) n. f. (lat. *comprehensio*). Faculté de comprendre. Connaissance parfaite. *Logiq.* Totalité des caractères renfermés dans une idée générale.

COMPRENDRE (*kon-pran-dre*) v. a. (lat. *comprehendere.* — Se conj. comme *prendre.*) Renfermer en soi : *la France comprend 89 départements et le terr. de Belfort. Fig.* Concevoir, se rendre raison d'une chose.

COMPRESSE (*kon-prè-se*) n. f. (du lat. *compressus*, comprimé). Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

COMPRESSEUR (*kon-prè-seur*) adj. m. Se dit de certains instruments servant à comprimer une partie du corps. N. m. Appareil destiné à comprimer un gaz.

COMPRESSIBILITÉ (*kon-prè-si*) n. f. *Phys.* Propriété des corps qui peuvent être comprimés : *la compressibilité des liquides est à peu près nulle.* ANT. **Incompressibilité.**

COMPRESSIBLE (*kon-prè-si-ble*) adj. du (lat. *compressus*, comprimé). Qui peut être comprimé.

COMPRESSIF (*kon-prè-sif*), **IVE** adj. *Chir.* Qui sert à comprimer : *appareil compressif. Fig.* Qui empêche la diffusion des idées : *régime compressif.*

COMPRESSION (*kon-prè-si-on*) n. f. Action de comprimer : *pompe de compression.* Effet de cette action. *Fig.* Contrainte. ANT. **Dilatation.**

COMPRIMABLE (*kon*) adj. Qui peut être comprimé : *les gaz sont très comprimables.*

COMPRIMANT (*kon, man*), **E** adj. Qui comprime.

COMPRIMÉ, E (*kon*) adj. Diminué de volume : *air comprimé.* Aplati sur les côtés : *front comprimé.* N. m. Pastille pharmaceutique, contenant une certaine dose de médicament sous un tout petit volume : *un comprimé de chlorate de potasse.*

COMPRIMER (*kon-pri-mé*) v. a. (lat. *comprimere*). Presser un corps de manière à en réduire le volume. *Fig.* Empêcher d'agir, de se manifester : *comprimer les factions; comprimer ses larmes.* ANT. **Dilater, étendre.**

COMPRIS, E (*kon-pri, i-ze*) adj. (de *comprendre*). Contenu. Dont on a l'intelligence. — Reste invariable quand le substantif suit : *y compris la ferme; non compris la ferme.* Varie quand il suit le nom : *la ferme non comprise.* ANT. **Incompris.**

COMPROMETTANT (*mè-tan*), **E** adj. De nature à compromettre : *parole, démarche compromettante.*

COMPROMETTRE (*kon-pro-mè-tre*) v. a. (lat. *compromittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Exposer, mettre en péril, dans l'embarras : *compromettre ses intérêts.* Perdre de réputation : *compromettre quelqu'un.* V. n. Faire un compromis. Stipuler qu'on aura recours à des arbitres.

COMPROMIS (*kon-pro-mi*) n. m. Contrat par lequel deux personnes conviennent de se soumettre à l'arbitrage d'un tiers. (V. ARBITRAGE.) Accommodement, transaction : *préférez un compromis à un procès.*

COMPROMISSION (*kon-pro-mi-si-on*) n. f. Action de compromettre quelqu'un ou soi-même : *gardez-vous de toute compromission.*

COMPTABILITÉ (*kon-ta*) n. f. Art de tenir des comptes en règle. Partie d'une administration spécialement chargée des comptes. — La comptabilité est dite *en partie simple* quand le commerçant n'établit le compte que de ses fournisseurs ou de ses acheteurs. Elle est dite *en partie double* quand le commerçant est représenté par des comptes (caisse, effets, magasin, etc.), et que toute opération établit le compte de la personne qui reçoit ou qui livre et de celle qui fait l'opération inverse.

COMPTABLE (*kon-ta-ble*) adj. Qui est chargé des comptes : *officier comptable.* Qui peut être porté en compte : *pièce comptable. Fig.* Responsable de. N. m. Agent qui tient les comptes.

COMPTAGE (*kon-ta-je*) n. m. Action de compter.

COMPTANT (*kon-tan*) adj. m. Compté sur l'heure et en espèces : *deniers comptants; argent comptant,* et subst. : *du comptant. Vendre au comptant,* moyennant payement immédiat. *Fig. Prendre pour argent comptant,* accepter comme chose valable, assurée. Adv. *payer comptant.*

COMPTE (*kon-te*) n. m. (de *compter*). Calcul, nombre : *faire le compte de sa fortune.* Etat de ce qui est dû : *vérifier le compte d'un entrepreneur. Fig.* Profit, avantage : *les fripons trouvent leur compte à la bonne foi des honnêtes gens. Donner son compte à un domestique,* le payer et le renvoyer. *Rendre compte de,* raconter, expliquer, justifier. *Tenir compte de,* prendre en considération. Dédommager de. Etre reconnaissant de. **Compte courant,** état par *doit* et *avoir* des opérations entre deux individus. **Compte rendu,** rapport fait à des commettants; à des intéressés, sur un objet qui les concerne. Analyse d'un ouvrage insérée dans un journal. **Cour des comptes,** tribunal administratif établi pour juger et apurer les comptes des deniers publics. Loc. adv. : **A compte,** à valoir. **A bon compte,** à bon marché : *avoir une marchandise à bon compte.* **Au bout du compte** ou **en fin de compte** ou tout **compte fait,** tout bien considéré. **De compte à demi,** en partageant les bénéfices, PROV. : **Les bons comptes font les bons amis,** pour rester amis, il faut avant tout s'acquitter exactement de ce que l'on se doit l'un à l'autre.

COMPTE-FILS (*kon-te-fil*) n. m. Loupe pour compter les fils de la chaîne ou de la trame sur un petit échantillon de tissu.

COMPTE-GOUTTES (*ghou-te*) n. m. Petit appareil pour compter les gouttes des médicaments dangereux. Adjectiv. : *un flacon compte-gouttes.*

COMPTER (*kon-té*) v. a. (lat. *computare*). Nombrer, calculer : *compter de l'argent.* Mettre au nombre de : *compter parmi ses amis.* Payer, donner : *compter cent francs à quelqu'un.* Avoir atteint : *compter vingt-cinq ans.* V. n. Etre compté, faire nombre : *syllabe qui ne compte pas.* Arrêter un compte. Se proposer : *je compte partir demain. Compter sur,* avoir confiance en. *Compter de,* dater de.

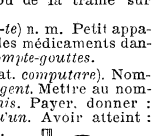
Compteur à gaz.

COMPTEUR, EUSE (*kon-teur, eu-ze*) n. Celui, celle qui compte. N. m. Nom donné à divers appareils mesurant les distances parcourues ou le nombre des mouvements effectués dans un temps donné, Appareil qui enregistre les quantités de gaz d'éclairage, d'eau, etc., que consomme une maison.

COMPTOIR (*kon-toir*) n. m. Table longue, sur laquelle les marchands étalent ou débitent leurs

marchandises : *comptoir de marchand de vin*. Agence de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes*.

COMPULSER (*kon-pul-sé*) v. a. (lat. *compulsare*). Prendre communication d'un acte chez un officier public. Rechercher dans des registres, des papiers, etc.

COMPULSOIRE (*kon*) n. m. (de *compulser*). Prise de communication des actes d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPUT (*kon-put*) n. m. (du lat. *computare*, compter). Supputation des temps pour le calendrier, et surtout le calendrier des fêtes mobiles : *le comput renferme le nombre d'or, le cycle solaire, l'indiction romaine, l'épacte et les lettres dominicales*.

COMPUTATION (*kon, si-on*) n. f. (du lat. *computare*, compter). Manière de supputer le temps.

COMPUTER v. a. (lat. *computare*). Supputer, compter.

COMTADIN, E (*kon*) adj. et n. Personne née dans le comtat Venaissin, ou qui l'habite.

COMTAL, E, AUX (*kon*) adj. Qui appartient au comte : *titre, fief comtal*.

COMTAT (*kon-ta*) n. m. Comté, dans certaines expressions géographiques : *comtat Venaissin*.

COMTE (*kon-te*) n. m. (du lat. *comes, itis*, compagnon). Dans le haut moyen âge, commandant militaire d'un territoire : *les comtes institués par Charlemagne se rendirent peu à peu indépendants*. Dignitaire du troisième ordre, dans la noblesse, entre les marquis et les vicomtes.

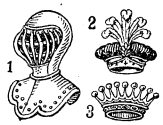

Insignes distinctifs du comte : 1. Heaume (XIIIe siècle) ; 2. Toque (1er Empire) ; 3. Couronne.

COMTÉ (*kon*) n. m. (autref. n. f.). Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte. Possession d'un comté.

COMTESSE (*kon-tè-se*) n. f. Celle qui, de son chef, possédait un comté. Femme ou veuve d'un comte.

COMTOIS, E (*kon-toi, oi-ze*) adj. et n. De la Franche-Comté.

CON préf. V. co.

CONCASSER (*ka-sé*) v. a. (lat. *conquassare*). Réduire une matière dure en petits fragments.

CONCASSEUR (*ka-seur*) n. m. Machine-outil pour broyer les graines et les tourteaux. Adjectiv. : *cylindre concasseur*.

CONCAVE adj. (lat. *concavus*). Dont la surface est creuse : *miroir concave*. ANT. **Convexe, bombé.**

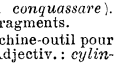
Lentille concave.

CONCAVITÉ n. f. Etat de ce qui est concave. Le côté concave d'un corps. ANT. **Convexité.**

CONCÉDER (*sé-dé*) v. a. (lat. *concedere*.— Se conj. comme *accélérer*.) Accorder comme une faveur, un droit, un privilège : *concéder l'exploitation d'un monopole*. Abandonner un point en contestation. ANT. **Refuser, rejeter.**

CONCENTRATION (*san-tra-si-on*) n. f. Action de concentrer : *la concentration d'une armée*. Effet qui en résulte : *concentration de la chaleur*. ANT. **Dispersion, diffusion.**

CONCENTRÉ, E (*san*) adj. (de *concentrer*). Dont on a chassé la partie aqueuse : *alcool, acide concentré*. *Fig.* Peu communicatif.

CONCENTRER (*san-tré*) v. a. (du préf. *con*, et de *centre*). Réunir en un centre : *les lentilles biconvexes concentrent les rayons solaires*. Rassembler sur un même point : *concentrer des troupes*. *Chim. Concentrer un liquide, un acide*, le dépouiller des parties d'eau. *Fig. Concentrer ses affections*, les rapporter à un objet unique. *Concentrer sa colère*, la contenir, la dissimuler. ANT. **Disperser, disséminer.**

Cercles concentriques.

CONCENTRIQUE (*san*) adj. (de *concentrer*). Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

CONCENTRIQUEMENT (*san-tri-ke-man*) adv. D'une manière concentrique.

CONCEPT (*sèpt*) n. m. (du lat. *conceptus*, conçu). *Philos.* Idée, objet conçu par l'esprit : *une abstraction n'est qu'un concept*.

CONCEPTACLE (*sèp*) n. m. Se dit d'une cavité contenant les organes de la reproduction, chez beaucoup de champignons.

CONCEPTIBILITÉ (*sèp*) n. f. Caractère de ce qui est conceptible.

CONCEPTIBLE (*sèp*) adj. Qui peut être conçu.

CONCEPTIF, IVE (*sèp*) adj. Qui peut concevoir.

CONCEPTION (*sèp-si-on*) n. f. (lat. *conceptio*). Action par laquelle l'enfant est conçu. **Immaculée Conception,** dogme catholique d'après lequel la Vierge Marie a été conçue sans le péché originel. Fête par laquelle l'Eglise célèbre ce mystère (8 décembre). *Fig.* Faculté de comprendre : *avoir la conception lente, facile*. Ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception*.

CONCEPTUALISME (*sèp-tu-a-lis-me*) n. m. Doctrine d'Abélard, intermédiaire entre le réalisme et le nominalisme et suivant laquelle les idées générales sont des conceptions de l'esprit.

CONCERNANT (*sèr-nan*) part. prés. employé souvent comme une sorte de préposition. Sur, touchant : *loi concernant la chasse*.

CONCERNER (*sèr-né*) v. a. (lat. *concernere*). Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts*.

CONCERT (*sèr*) n. m. (ital. *concerto*). Harmonie de voix, d'instruments ou des deux ensemble. Séance musicale : *les concerts de musique classique ont été remis en honneur*. *Fig.* Accord, union, intelligence : *concert de louanges, d'opinions. Concert européen*, accord des nations de l'Europe. **De concert,** loc. adv. Ensemble et avec entente : *agir de concert*.

CONCERTANT (*sèr-tan*), **E** n. et adj. Qui chante ou joue sa partie dans un concert : *voix concertantes*.

CONCERTER (*sèr-té*) v. a. (de *concert*). Conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un dessein : *concerter une entreprise*.

CONCERTISTE (*sèr-tis-te*) n. m. Exécutant dans un concert.

CONCERTO (*sèr*) n. m. (mot ital.). Morceau de musique, fait pour un instrument avec accompagnement de l'orchestre : *Beethoven a laissé d'admirables concertos de piano*.

CONCESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui peut être concédé : *des terrains concessibles*.

CONCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *concessio*). Privilège, droit que l'on obtient de l'Etat en vue d'une exploitation : *obtenir la concession d'un chemin de fer, d'une mine. Spécialem.* Terrain concédé par le gouvernement à un colon : *les concessions sont accordées sous réserve qu'elles seront mises en valeur par les concessionnaires*. Terrain vendu ou loué pour servir de sépulture dans un cimetière : *concession quinquennale ; concession à perpétuité*. Chose qu'on accorde dans un débat, une contestation.

CONCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) n. Qui a obtenu une concession : *le concessionnaire d'une mine*. Adjectiv. : *société concessionnaire*.

CONCETTI (*kon-tchèt-ti*) n. m. pl. (mot ital.). Pensées brillantes et affectées. (Le sing. *concetto* est peu usité.)

CONCEVABLE adj. Qui se peut concevoir. ANT. **Inconcevable.**

CONCEVOIR v. a. (lat. *concipere*. — Se conj. comme *recevoir*.) Devenir enceinte. *Fig.* Former dans son esprit, dans son cœur : *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*.

CONCHITE (*ki-te*) n. f. (du lat. *concha*, conque). Pétrification formée dans l'intérieur d'une coquille.

CONCHOÏDAL, E, AUX (*ko-i*) adj. Qui ressemble à une coquille : *la cassure du silex est conchoïdale*.

CONCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *kogkhê*, coquille). *Géom.* Ligne courbe qui s'approche toujours d'une droite, sans jamais la couper.

CONCHYLIEN, ENNE (*ki-li-in, è-ne*) adj. Qui contient des coquilles : *calcaire conchylien*.

CONCHYLIFÈRE (*ki*) adj. Muni d'une coquille bivalve.

CONCHYLIOLOGIE (*ki, ji*) n. f. (du gr. *kogkhulion*, petite coquille, et *logos*, discours). Science qui traite des coquilles, des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (*ki, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE (*si-èr-je*) n. Portier qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, etc.

CONCIERGERIE (*si-èr-je-ri*) n. f. Fonctions et demeure d'un concierge. Particulièrement, prison attenante au Palais de Justice, à Paris, et où étaient enfermés, sous la Terreur révolutionnaire, les condamnés à mort.

CONCILE n. m. (du lat. *concilium*, assemblée). Réunion d'évêques et de docteurs en théologie qui décident des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique : *on distingue, selon leur importance, les conci es diocésains, nationaux, œcuméniques.* (V. *Part. hist.*)

CONCILIABLE adj. Qui peut se concilier : *opinions conciliables.* ANT. **Inconciliable.**

CONCILIABULE n. m. (lat. *conciliabulum*). Assemblée convoquée hors du sein de l'Eglise par des prélats schismatiques. Conférence secrète pour comploter : *tenir des conciliabules.*

CONCILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui a rapport à un concile : *décret conciliaire.*

CONCILIANT (*li-an*), **E** adj. Qui est propre à concilier : *Michel de L'Hospital adressa inutilement des paroles conciliantes aux catholiques.* ANT. **Blessant, choquant.**

CONCILIATEUR, TRICE n. et adj. Qui concilie, aime à concilier : *le juge de paix doit être surtout un conciliateur.*

CONCILIATION (*si-on*) n. f. Action de concilier ; son effet. Action d'un juge sur les parties pour les mettre d'accord : *être appelé en conciliation.*

CONCILIATOIRE adj. Propre à concilier.

CONCILIER (*li-é*) v. a. (lat. *conciliare*. — Se conj. comme *prier*.) Mettre d'accord : *concilier des plaideurs.* **Se concilier** v. pr. Acquérir, s'attirer : *se concilier l'estime d'autrui.* ANT. **Brouiller.**

CONCIS, E (*si, i-ze*) adj. (du lat. *concisus*, coupé). Court, serré, laconique : *le style de Thucydide est concis et énergique.* ANT. **Diffus, prolixe.**

CONCISION (*zi-on*) n. f. Qualité de ce qui est concis : *concision du style.* ANT. **Diffusion, prolixité.**

CONCITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) n. Qui est du même pays, de la même ville.

CONCLAVE n. m. (du préf. *con*, et du lat. *clavis*, clef). Lieu où s'assemblent les cardinaux pour élire un pape. Cette assemblée elle-même. — Pendant toute la durée de l'élection, les cardinaux sont strictement cloîtrés dans une partie du Vatican. Cet usage date de 1271 : le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur ; le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat. L'élection a lieu au scrutin. Celui qui réunit les deux tiers des voix est élu.

CONCLAVISTE (*vis-te*) n. m. Personne qui s'enferme au conclave avec un cardinal pour le servir.

CONCLUANT (*klu-an*), **E** adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé : *argument concluant.*

CONCLURE v. a. (lat. *concludere*. — *Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluais, nous concluions. Je conclus. nous conclûmes. Je conclurai. Je conclurais. Conclus, concluons, concluez. Que je conclue, que nous concluions. Que je conclusse, que nous conclussions. Concluant. Conclu, e.*) Achever, terminer : *conclure une affaire.* Tirer une conséquence. V. n. Donner ses conclusions. Opiner : *conclure à la peine de mort.*

CONCLUSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui conclut : *proposition conclusive.*

CONCLUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *conclusio*). Action de conclure : *la conclusion de la paix de Westphalie.* Solution finale. Conséquence d'un argument : *la conclusion d'un syllogisme ne doit pas dépasser les prémisses.* Pl. *Procéd* Demande des parties. Réquisitions du ministère public : *prendre des conclusions.*

Concombre.

CONCOMBRE (*kon-bre*) n. m. (lat. *cucumis*). Genre de cucurbitacées, aux fruits gros et allongés, que l'on mange en salade. Ce fruit.

CONCOMITANCE n. f. Union, accompagnement. Coexistence.

CONCOMITANT (*tan*), **E** adj. (du lat. *concomitari*, accompagner). Qui accompagne. *Grâce concomitante*, celle que Dieu nous donne au cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE n. f. Convenance, accord : *concordance de témoignages. Gram.* Accord des mots suivant les règles : *la concordance des temps. Concordance de la Bible*, index des mots employés dans la Bible. ANT. **Discordance.**

CONCORDANT (*dan*), **E** adj. Qui s'accorde : *témoignages concordants.* ANT. **Discordant, dissonant.**

CONCORDAT (*da*) n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses. (V. *Part. hist.*) Convention entre un failli et la majorité de ses créanciers : *l'inexécution du concordat replace le négociant dans l'état de failli.*

CONCORDATAIRE (*tè-re*) adj. Relatif au Concordat de 1801. Se dit du failli qui a obtenu un concordat.

CONCORDE n. f. (lat. *concordia*). Union de cœurs et de volontés : *troubler, rétablir la concorde entre les citoyens.* Bonne intelligence. ANT. **Discorde, désunion.**

CONCORDER (*dé*) v. n. (de *concorde*). Etre d'accord. Tendre au même but : *tous ces témoignages concordent.* ANT. **Discorder.**

CONCOURANT (*ran*), **E** adj. Qui concourt vers un même point, un même but : *forces concourantes.*

CONCOURIR v. n. (lat. *concurrere*. — Se conj. comme *courir*.) Converger vers un même point. Coopérer : *concourir au succès d'une affaire.* Etre en concurrence : *concourir pour une place.*

CONCOURS (*kour*) n. m. (lat. *concursus*). Rencontre de beaucoup de personnes qui se dirigent vers un même point : *un grand concours de peuple.* Coïncidence : *un concours de circonstances.* Action de coopérer : *offrir son concours.* Lutte de concurrents : *on n'entre à Saint-Cyr qu'après un concours. Concours général*, concours qui a lieu chaque année entre les premiers élèves des classes supérieures des lycées et collèges de Paris, de Versailles et des départements.

CONCRESCIBLE (*krès-si-ble*) adj. Qui peut se concréter.

CONCRET (*krè*), **ÈTE** adj. (lat. *concretus*). Epais, condensé : *huile concrète. Gram. Terme concret*, qui désigne une qualité considérée dans un sujet, tandis que le *terme abstrait* n'indique que la qualité seule : *chapeau* **blanc** (concret), **blancheur** (abstrait). *Arithm. Nombre concret*, dont l'espèce d'unité est désignée, comme : *10 mètres.* **Le concret** n. m. Qualité de ce qui est concret. ANT. **Abstrait.**

CONCRÉTER (*té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre concret, solide.

CONCRÉTION (*si-on*) n. f. (lat. *concretio*). *Phys.* Action de s'épaissir. Réunion de parties en un corps solide : *concrétion saline, pierreuse.* Agrégation solide dans les tissus vivants : *concrétions biliaires.*

CONCRÉTIONNER [*si-o-né*] **(SE)** v. pr. Se mettre à l'état de concrétion.

CONCRÉTISER (*ti-zé*) **v. a.** Rendre concret (un concept abstrait).

CONCUBIN, INE adj. Qui a rapport au concubinage. N. Qui vit en concubinage.

CONCUBINAGE n. m. Etat d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

CONCUBINAIRE (*nè-re*) n. m. Homme qui vit en concubinage.

CONCUPISCENCE (*pis-san-se*) n. f. (du lat. *concupiscere*, désirer). Penchant à jouir des biens de la terre, particulièrement des choses sensuelles.

CONCUPISCIBLE (*pis-si-ble*) adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

CONCURREMMENT (*kur-ra-man*) adv. Par concurrence. Conjointement : *agir concurremment avec quelqu'un.*

CONCURRENCE (*kur-ran-se*) n. f. (de *concurrent*). Compétition. Rivalité entre fabricants, marchands, etc. : *la loi défend, entre commerçants, la concurrence déloyale.* Loc. adv. : **Jusqu'à concurrence de,** jusqu'à la somme de.

CONCURRENCER (*kur-ran-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il concurrença, nous concurrençons*). Faire concurrence à.

CONCURRENT (*kur-ran*), **E** n. (lat. *concurrens*). Compétiteur, rival.

CONCUSSION (*ku-si-on*) n. f. (lat. *concussio*). Exaction commise par un trésorier public : *Semblançay fut condamné au gibet pour concussion.*

CONCUSSIONNAIRE (*ku-si-o-nè-re*) adj. et n. Coupable de concussion.

CONCUTEUR n. m. Petite pièce métallique qui vient frapper l'amorce dans certains obus et en provoque la déflagration.

CONDAMNABLE (*da-na-ble*) adj. Qui mérite d'être condamné : *acte condamnable.*

CONDAMNATION (*da-na-si-on*) n. f. Jugement par lequel on condamne : *en cour d'assises, le jury juge la culpabilité de l'accusé, et la cour prononce la condamnation.* La peine infligée : *subir une condamnation. Fig.* Blâme, désapprobation. *Passer condamnation*, avouer son tort. ANT. **Acquittement, absolution.**

CONDAMNATOIRE (*da-na*) adj. Qui porte condamnation.

CONDAMNÉ (*da-né*), **E** n. Celui, celle qui a subi une condamnation : *condamné à mort.* Adjectiv. Qui ne peut échapper à un sort prévu : *malade condamné.*

CONDAMNER (*da-né*) v. a. (lat. *condemnare*). Prononcer un jugement contre quelqu'un : *mieux vaut risquer d'acquitter dix coupables que de condamner un innocent. Fig.* Désapprouver : *condamner une opinion.* Déclarer perdu sans ressource : *les médecins l'ont condamné.* Barrer, murer : *condamner une porte.* Astreindre, réduire à : *condamner au repos.* ANT. **Absoudre, acquitter.**

CONDENSABILITÉ (*dan*) n. f. Etat d'une substance condensable.

CONDENSABLE (*dan*) adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR (*dan*) n. m. *Physiq.* Appareil pour condenser une force (électricité, vapeur, etc.) : *la bouteille de Leyde est un condensateur électrique.*

CONDENSATION (*dan-sa-si-on*) n. f. Action de condenser ; effet qui en résulte : *la condensation de l'air s'opère par la pression.* ANT. **Dilatation.**

CONDENSER (*dan-sé*) v. a. (lat. *condensare*). Rendre plus dense : *le froid condense la vapeur d'eau. Fig.* Exprimer d'une manière concise : *condenser sa pensée.* ANT. **Dilater, délayer, disséminer.**

CONDENSEUR (*dan*) n. m. Récipient dans lequel on reçoit et on liquéfie la vapeur dans certaines machines, après qu'elle a agi sur le piston.

CONDESCENDANCE (*dès-san*) n. f. Complaisance qui fait condescendre aux sentiments de quelqu'un. ANT. **Désobligeance, malveillance.**

CONDESCENDANT (*dès-san-dan*), **E** adj. Qui condescend. ANT. **Désobligeant.**

CONDESCENDRE (*dès-san-dre*) v. n. Céder par complaisance.

CONDIMENT (*man*) n. m. (lat. *condimentum*). Assaisonnement (comme le *poivre*, le *sel*, l'*ail*, etc.).

CONDIMENTAIRE (*man-tè-re*) ou **CONDIMENTEUX, EUSE** (*man-teû, eu-ze*) adj. De la nature des condiments.

CONDISCIPLE (*di-si-ple*) n. m. (lat. *condiscipulus*). Compagnon d'études : *Taine et About furent condisciples.*

CONDIT (*di*) n. m. Substance végétale (orange, angélique, etc.) confite dans du sucre, du miel.

CONDITION (*si-on*) n. f. (du lat. *condere*, établir). Rang, position sociale : *savoir se contenter de sa condition est la moitié du bonheur.* Etat de domesticité : *être en condition.* Autref., origine noble : *personne de condition.* Etat : *un cheval en bonne condition.* Circonstances : *dans ces conditions...* Base fondamentale ; qualité requise ou nécessaire : *l'oxygène est une condition de la vie.* Evénement, convention dont dépend l'exécution d'un marché. *Acheter à condition*, sous réserve de pouvoir rendre au marchand. Loc. prép. : **A condition de,** à la charge de. Loc. conj. : **A condition que,** pourvu que.

CONDITIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui est soumis à certaines conditions.

CONDITIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. Soumis à certaines conditions : *promesse conditionnelle.* ANT. **Ferme, formel.** N. m. *Gram.* Mode du verbe, qui exprime que l'action est subordonnée à une condition : *le mode conditionnel a trois temps : le présent et les deux passés.*

CONDITIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. Sous condition.

CONDITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de conditionner les soies, les laines.

CONDITIONNER (*si-o-né*) v. a. Soumettre à une condition. Fabriquer dans de certaines conditions. Ramener la soie, la laine, par dessiccation, à leur poids réel.

CONDOLÉANCE n. f. (du lat. *cum*, avec, et *dolere*, s'affliger). Témoignage de regrets, de sympathie, à la douleur d'autrui : *lettre, sentiments de condoléance ; offrir, présenter ses condoléances.*

Condor.

CONDOMINIUM (*ni-om*) n. m. (mot lat.). Droit de souveraineté exercé en commun par deux ou plusieurs puissances sur un pays : *le condominium anglo-français s'exerce sur les Nouvelles-Hébrides.*

CONDOR n. m. (mot espagn.). Espèce de grand vautour de l'Amérique du Sud : *le condor dépasse trois mètres d'envergure et vole bien au-dessus des Andes.*

CONDOTTIERE (*do-tî-è-re*) n. m. ; pl. *condottieri* (mot ital.). Désigne les chefs de partisans ou de soldats mercenaires en Italie : *les Sforza furent d'abord de hardis condottieri.* Soldat mercenaire en général.

Condottiere.

CONDUCTANCE n. f. *Electr.* Inverse de la résistance.

CONDUCTEUR, TRICE n. Qui conduit. Adjectiv. : *fil conducteur ; substance conductrice de la chaleur.* N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Conducteur des ponts et chaussées*, agent des travaux publics du grade inférieur à celui d'ingénieur. *Impr.* Ouvrier chargé de diriger la marche d'une presse mécanique. *Phys.* Cylindre métallique de la machine électrique. Tout corps susceptible de transmettre la chaleur, l'électricité : *les métaux sont bons conducteurs de l'électricité.*

CONDUCTIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps de transmettre la chaleur ou l'électricité.

CONDUCTIBLE adj. Qui jouit de la conductibilité.

CONDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *conductio*). *Dr. rom.* Action de prendre à loyer.

CONDUIRE v. a. (lat. *conducere*. — *Je conduis, nous conduisons. Je conduisais, nous conduisions. Je conduisis, nous conduisîmes. Je conduirai. Je conduirais. Conduis, conduisons, conduisez. Que je conduise, que nous conduisions. Que je conduisisse, que nous conduisissions. Conduisant. Conduit, e.*) Guider, mener : *Antigone conduisait Œdipe aveugle.* Accompagner par politesse ou par motif de sûreté. Diriger, commander : *conduire une armée. Fig.* Mener, en parlant des choses : *ce chemin conduit à la ville ; la vertu conduit au bonheur. Conduire bien sa barque*, ses affaires. *Conduire à l'autel*, épouser. *Absol.* Diriger une voiture : *cocher automobiliste qui conduit bien.* **Se conduire** v. pr. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT (*du-i*) n. m. (de *conduire*). Canal, tuyau.

CONDUITE n. f. Action de conduire, de diriger : *conduite d'un convoi, d'un troupeau.* Action d'accompagner : *faire la conduite.* Commandement, gouvernement : *conduite d'un Etat.* Direction : *conduite d'une entreprise.* Disposition, arrangement : *la conduite d'un poème.* Manière de se conduire, de se gouverner : *conduite régulière.* Tuyau, aqueduc : *la gelée fait éclater les conduites d'eau.*

CONDYLE n. m. (gr. *kondulos*). Eminence des articulations, comme celle du fémur, de la mâchoire, etc.

CONDYLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui appartient à un condyle.

CONDYLOME n. m. *Méd.* Excroissance charnue douloureuse.

CÔNE n. m. (du gr. *konos*, pomme de pin). Solide engendré par un triangle rectangle qui tourne autour d'un des côtés de l'angle droit. (Ce cône est dit *cône droit* ou *de révolution.*) Plus généralement, une surface conique est engendrée par une droite mobile qui se déplace en passant par un point fixe et en s'appuyant constamment sur une courbe fixe quelconque dans l'espace. (Le point fixe est le *sommet du cône*, la droite mobile est la *génératrice*, la courbe fixe est la *directrice.*) *Cône oblique*, celui dans lequel la droite qui joint le sommet au centre de la base est oblique au plan de la base. *Tronc de cône* ou *cône tronqué*, v. TRONC. *Cône d'ombre d'une planète*, ombre, en forme de cône, projetée par une planète qu'éclairent les rayons du soleil. — Si l'on considère un cône de révolution obtenu par la rotation d'un triangle rectangle autour d'un des côtés de son angle droit, l'autre côté de l'angle droit du triangle engendre un cercle O, qui est la *base* du cône ; l'autre est l'*axe* AB ou *hauteur* du cône ; l'hypoténuse AC, appelée *arête* ou *apothème du cône*, engendre une aire qui est l'*aire latérale du cône*. L'aire latérale du cône s'obtient en multipliant la moitié de son côté (apothème) par la circonférence de sa base. Le volume du cône s'obtient en multipliant la surface de la base par le tiers de la hauteur.

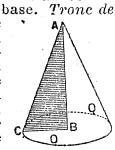

Cône droit.

CÔNE n. m. Fruit des conifères (*pin, sapin*, etc.) ; inflorescence du houblon. Sorte de coquillage marin.

CONFARRÉATION (*far-ré-a-si-on*) n. f. (lat. *confarreatio*). Mariage religieux, chez les Romains.

CONFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *confectio*). Action de confectionner : *la confection des listes électorales.* Achèvement : *jusqu'à entière confection.* Fabrication en grand d'objets d'habillement qui ne sont point faits sur mesure : *marchand de confections.*

CONFECTIONNER (*fèk-si-o-né*) v. a. Faire, fabriquer : *confectionner une étoffe, un habit.*

CONFECTIONNEUR, EUSE (*fèk-si-o-neur, eu-ze*) n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniment.

CONFÉDÉRATIF, IVE adj. Syn. de FÉDÉRATIF.

CONFÉDÉRATION (*si-on*) n. f. (lat. *confederatio*). Union de plusieurs Etats qui se soumettent à un pouvoir général, tout en conservant une certaine autonomie : *la Suisse est une confédération de vingt-deux cantons.* Ligue, association.

CONFÉDÉRÉ, E adj. et n. Uni par confédération : *puissances confédérées.* **Les confédérés.** V. *Part. hist.*

CONFÉDÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *fœdus, eris*, alliance. — Se conj. comme *accélérer.*) Réunir en confédération.

CONFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (de *conférer*). Action de comparer deux objets : *conférence de textes.* Réunion de personnes qui discutent des questions pendantes : *conférence de diplomates.* Leçon publique.

CONFÉRENCIER (*ran-si-é*), **ÈRE** n. Personne qui parle dans une réunion.

CONFÉRER (*ré*) v. a. (lat. *conferre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Comparer. (En ce sens, s'écrit en abrégé *cf.*) Donner, accorder : *conférer le baptême.* V. n. Tenir conférence : *conférer avec son avocat.*

CONFERVACÉES (*fèr, sé*) n. f. pl. Famille de végétaux cryptogames, ayant pour type le genre *conferve.* S. une *confervacée.*

CONFERVE (*fèr-ve*) n. f. (du lat. *confervere*, se consolider). Genre d'algues vertes, type de la famille des *confervacées.*

CONFÈS, ESSE (*fè, è-se*) adj. (lat. *confessus*). Qui s'est confessé. (Vx.)

CONFESSE (*fè-se*) n. f. Confession. Ne s'emploie qu'avec les prépositions *à* et *de* : *aller à confesse ; revenir de confesse.*

CONFESSER (*fè-sé*) v. a. (du lat. *confessum*, supin de *confiteri*, avouer). Déclarer (ses péchés) en confession. Avouer : *une faute loyalement confessée est à moitié pardonnée.* Recevoir la confession. Proclamer : *les premiers martyrs confessaient héroïquement leur foi.* **Se confesser** v. pr. Faire sa confession. ANT. **Nier, dénier.**

CONFESSEUR (*fè-seur*) n. m. Prêtre qui confesse : *le confesseur est tenu au secret absolu.* Chrétien qui confessait sa foi, au temps des persécutions.

CONFESSION (*fè-si-on*) n. f. (de *confesser*). Aveu d'un fait. *Théol.* Profession de foi religieuse : *la confession d'Augsbourg fut présentée à Charles-Quint en 1530.* Déclaration de ses péchés au tribunal de la pénitence. ANT. **Négation, dénégation.**

CONFESSIONNAL (*fè-si-o-nal*) n. m. Sorte de guérite où se met le prêtre pour entendre le pénitent.

CONFESSIONNEL, ELLE (*fè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à la confession de foi : *querelles confessionnelles.*

CONFETTI (*fèt-ti*) n. m. pl. (pl. de l'ital. *confetto*, dragée). Dragée ou boulette de plâtre, ou bien encore mince rondelle de papier colorié, qu'on se lance pendant le carnaval. S. un *confetti.*

CONFIANCE n. f. (lat. *confidentia*). Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose : *avoir confiance dans l'avenir.* Assurance dans la probité de quelqu'un : *Marie de Médicis avoit placé toute sa confiance en Concini. Fig.* Sécurité, hardiesse : *parler avec confiance.* ANT. **Méfiance, défiance, suspicion.**

CONFIANT (*fi-an*), **E** adj. Disposé à la confiance : *caractère confiant.* ANT. **Défiant, méfiant.**

CONFIDEMMENT (*da-man*) adv. En confidence.

CONFIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *confidentia*). Communication d'un secret : *faire des confidences à quelqu'un.* Secret : *être dans la confidence d'un complot.* **En confidence** loc. adv. Secrètement.

CONFIDENT (*dan*), **E** n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées : *Tristan l'Ermite était le confident habituel de Louis XI. Théât.* Personnage subalterne, auquel le héros de la pièce fait des confidences.

CONFIDENTIEL, ELLE (*dan-si-èl, è-le*) adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel.*

CONFIDENTIELLEMENT (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *confidere*, avoir confiance. — Se conj. comme *prier.*) Remettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. Faire confidence de. *Fig.* Déposer dans : *confier la semence à la terre.* **Se confier** v. pr. Donner sa confiance à : *Napoléon Ier, vaincu, eut le tort de se confier aux Anglais.*

CONFIGURATION (*si-on*) n. f. (de *configurer*). Forme extérieure d'un corps : *la configuration de la terre est celle d'une sphère un peu aplatie.*

CONFIGURER (*ré*) v. a. Donner la forme à : *c'est le mouvement de rotation qui a configuré notre globe.*

CONFINEMENT (*man*) n. m. Action de confiner.

CONFINER (*né*) v. n. Toucher aux confins d'un pays : *la Suisse confine à la France.* V. a. Reléguer : *le dernier des Mérovingiens fut confiné dans un monastère par Pépin le Bref. Air confiné*, air qui ne se renouvelle pas. **Se confiner** v. pr. Se retirer, s'isoler.

CONFINS n. m. pl. (du préf. *con*, et du lat. *finis*, limite). Frontière commune à deux pays : *la chaîne de l'Oural est aux confins de l'Europe et de l'Asie. Aux confins de la terre*, au bout du monde.

CONFIRE v. a. (du lat. *conficere*, digérer. — *Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons, confisez. Que je confise. Que je confisse* [très peu usité]. *Confisant. Confit, e.*) Mettre des fruits dans du sucre, des légumes dans du vinaigre, pour les conserver.

CONFIRMATIF, IVE adj. Qui confirme : *arrêt confirmatif.*

CONFIRMATION (*si-on*) n. f. (de *confirmer*). Ce qui rend une chose plus certaine : *confirmation d'une nouvelle.* Assurance expresse et nouvelle. Sacrement de l'Eglise, qui affermit dans la grâce du baptême : *la confirmation est administrée par l'évêque. Rhétor.* Partie du discours, où l'on prouve les faits avancés dans l'exposition.

CONFIRMATOIRE adj. Propre à confirmer.

CONFIRMER (*mé*) v.a. (lat. *confirmare*). Rendre plus stable, plus certain : *confirmer une nouvelle.* Sanctionner, ratifier : *confirmer une donation. Théol.* Conférer le sacrement de confirmation. *Fam.* Souffleter. ANT. **Contredire, dédire, démentir.**

CONFISCABLE (*fis-ka-blé*) adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCATION (*fis-ka-si-on*) n. f. Action de confisquer : *la cour de Philippe Auguste prononça la confiscation des biens de Jean sans Terre.* Biens confisqués.

CONFISERIE (*ze-ri*) n. f. Art, commerce du confiseur. Sa boutique. Sa marchandise.

CONFISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. (de *confire*). Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

CONFISQUER (*fis-ké*) v. a. (lat. *confiscare*). Saisir au nom du fisc, ou en vertu d'un règlement quelconque : *confisquer à un écolier un livre défendu.*

CONFIT (*fi*), **E** adj. (de *confire*). Conservé dans du sucre, du vinaigre, etc. : *fruits confits; cornichons confits; etc. Fig.* Plein d'une chose que l'on suppose jouer le rôle du sucre, par plaisanterie ou en mauvaise part. : *confit en dévotion.* N. m. Morceau de viande conservé dans la graisse.

CONFITEOR (*té-or*) n. m. invar. (mot lat. signif. *je confesse*). Prière des catholiques, commençant par ce mot et que l'on récite à la messe, ou avant de se confesser, etc.

CONFITURE n. f. (de *confit*). Mets composé de fruits ou d'autres matières végétales, que l'on fait cuire avec du sucre.

CONFITURERIE (*ri*) n. f. Art, métier du fabricant de confitures. Fabrique, magasin, dépôt de confitures.

CONFITURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des confitures.

CONFLAGRATION (*si-on*) n. f. (du préf. *con*, et du lat. *flagrare*, brûler). Embrasement général, au prop. et au fig. : *une conflagration européenne.*

CONFLIT (*fli*) n. m. (lat. *conflictus*). Choc, combat : *le conflit des armées, des éléments.* Lutte, antagonisme : *le conflit des intérêts.* Revendication simultanée d'une affaire par deux pouvoirs : *il existe en France un tribunal des conflits.*

CONFLUENCE (*flu-an-se*) n. f. Caractère des maladies éruptives, qui consiste en ce que les pustules, vésicules, etc., se touchent.

CONFLUENT (*flu-an*) n. m. (de *confluer*). Point de jonction de deux cours d'eau : *Lyon est au confluent du Rhône et de la Saône.*

CONFLUENT (*flu-an*), **E** adj. *Path.* Dont les éléments sont très rapprochés : *éruption confluente.*

CONFLUER (*flu-é*) v. n. (du préf. *con*, et du lat. *fluere*, couler). Se jeter l'un dans l'autre, en parlant de deux cours d'eau.

CONFONDRE v. a. (du préf. *con*, et du lat. *fundere*, fondre). Mêler ensemble, sans ordre. Réunir en un seul tout : *la Garonne et la Dordogne confondent leurs eaux.* Ne pas faire de distinction. Prendre pour : *confondre* autour avec alentour. *Fig.* Couvrir de confusion, réduire au silence : *confondre un interrupteur.* Frapper d'étonnement : *voilà qui me confond.* Causer un sentiment d'humilité et de reconnaissance : *vos bontés me confondent.* **Se confondre** v. pr. Se mélanger. Se troubler. *Se confondre en politesses, en excuses*, etc., les multiplier. ANT. **Discerner, distinguer.**

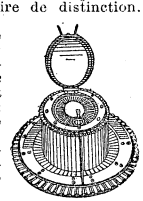

Conformateur.

CONFORMATEUR n. m. Instrument à pièces mobiles, avec lequel les chapeliers déterminent la mesure et les contours exacts de la tête du client.

CONFORMATION (*si-on*) n. f. Manière dont un corps est conformé : *la conformation des organes. Vice de conformation*, défaut physique grave.

CONFORME adj. Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original.* Qui convient, qui s'accorde : *conforme à la raison.* ANT. **Différent.**

CONFORMÉ, E adj. Bâti, disposé : *enfant bien conformé.*

CONFORMÉMENT (*man*) adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres.*

CONFORMER (*mé*) v. a. Donner une forme. Mettre d'accord avec : *il faut conformer sa conduite à ses discours.* **Se conformer** v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances.*

CONFORMISTE (*mis-te*) n. En Angleterre, qui professe la religion dominante : l'anglicanisme.

CONFORMITÉ n. f. Etat de deux ou plusieurs choses pareilles entre elles. Analogie, ressemblance, convenance, accord : *conformité d'humeurs.* Loc. prép. : **En conformité de,** conformément à.

CONFORT (*for*) n. m. (subst. verb. de *conforter*). Aide, secours, assistance : *apporter quelque confort à un affligé.* Tout ce qui constitue les aises de la vie : *aimer le confort.*

CONFORTABILITÉ n. f. Nature de ce qui est confortable. (Rare.)

CONFORTABLE adj. Qui conforte : *vin confortable.* Qui contribue au bien-être de la vie. N. m. : *l'Anglais aime le confortable.* Fauteuil entièrement capitonné. Pantoufle à tiges montantes. ANT. **Inconfortable.**

CONFORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement.*

CONFORTANT (*tan*), **E** adj. Fortifiant. (Peu us.)

CONFORTATION (*si-on*) n. f. Action de conforter.

CONFORTER (*té*) v. a. Fortifier. (Rare.)

CONFRATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. Propre aux confrères.

CONFRATERNITÉ (*tèr*) n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps : *il doit exister entre tous les savants de la terre une réelle confraternité.*

CONFRÈRE n. m. (préf. *con*, et *frère*). Chacun des membres d'un même corps. Chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux.*

CONFRÉRIE (*ri*) n. f. (de *confrère*). Association de personnes pour une œuvre pieuse ou charitable : *les confréries de la Passion faisaient jouer des mystères.*

CONFRONTATION (*si-on*) n. f. Action de confronter, de comparer.

CONFRONTER (*té*) v. a. (préf. *con*, et *front*). Mettre des personnes en présence, pour comparer leurs dires. Comparer : *confronter des écritures.* V. n. *Dr.* Etre contigu : *champ qui confronte la route.*

CONFUS (*fu*), **E** (*fu-ze*) adj. (lat. *confusus*). Mêlé, brouillé : *objets confus.* Où l'on ne peut rien distinguer : *rumeur confuse. Fig.* Obscur : *discours confus.* Honteux, déconcerté : *demeurer confus.* Incertain : *souvenir confus.* ANT. **Clair, net, précis.**

CONFUSÉMENT (*zé-man*) adv. D'une manière confuse : *apercevoir confusément un objet.* ANT. **Clairement, distinctement, nettement.**

CONFUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *confusio*). Réunion de choses disparates. Manque de clarté : *la confusion du style naît de celle des idées.* Action de prendre une chose pour une autre : *confusion de dates.* Désordre. *Fig.* Embarras que causent la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion.* Affluence de personnes : *confusion de monde. Dr. Confusion de droits*, réunion, sur une même tête, de droits différents. Loc. adv. : **En confusion,** dans une abondance désordonnée. ANT. **Clarté, netteté, précision.**

CONGE n. m. (lat. *congius*). Chez les Romains, mesure pour les liquides, valant 3 litres. Aujourd'h., Appareil pour chauffer les liqueurs.

CONGE n. m. (lat. *commeatus*). Permission : *ne rien pouvoir sans le congé de quelqu'un.* Permission temporaire : *congé de semestre.* Renvoi d'une personne à gages : *recevoir son congé.* Acte qui assigne un terme à une location : *donner congé.* Titre délivré par l'administration des contributions indirectes et qui permet de faire circuler librement des matières soumises aux droits, telles que les boissons. Autorisation de partir, donnée à un bâtiment. Exemption de classe que l'on accorde aux écoliers. Adieu que l'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre congé.*

Période de service militaire : *faire deux congés*. Libération du service militaire. *Archit.* Raccordement du fût et de la ceinture d'une colonne au moyen d'un quart de rond creux.

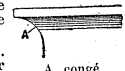

A, congé.

CONGÉABLE adj. Sujet à congé. *Bail à domaine congéable*, celui par lequel un domaine étant affermé pour un temps indéterminé, le propriétaire peut à sa volonté en reprendre la jouissance.

CONGÉDIABLE adj. Que l'on peut congédier.

CONGÉDIEMENT (*di-man*) n. m. Action de congédier. *Admin.* Octroi ou réception d'un congé.

CONGÉDIER (*di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Donner ordre de se retirer : *congédier un importun*. Renvoyer : *congédier un domestique*.

CONGELABLE adj. Qui peut être congelé : *presque tous les liquides sont congelables*.

CONGÉLATEUR n. m. Appareil servant à congeler.

CONGÉLATIF, IVE adj. Qui congèle.

CONGÉLATION (*si-on*) n. f. Action de congeler *pendant la congélation, la température de la masse liquide reste stationnaire*. Résultat de cette action.

CONGELER (*lé*) v. a. (lat. *congelare*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je congèle, il congèlera*.) Transformer un liquide en solide par l'action du froid : *une température de — 130° C. congèle l'alcool*. Coaguler : *congeler un sirop*. Soumettre au froid pour conserver. Se dit du froid excessif qui désorganise les chairs : *congeler les mains, les pieds*. **Se congeler** v. pr. Etre congelé.

CONGÉNÈRE adj. (du préf. *con*, et du lat. *genus, eris*, genre). Qui est du même genre, de la même espèce : *plantes congénères. Anat.* Muscles *congénères*, qui concourent au même mouvement. N. : *des congénères ; les congénères d'un mot*.

CONGÉNITAL, E, AUX adj. Héréditaire, qu'on apporte en naissant : *maladie congénitale*.

CONGESTIF (*jès-tif*), **IVE** adj. Entassé, rapproché. Qui est relatif à la congestion.

CONGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *congestio*). Accumulation morbide du sang dans une partie circonscrite du corps : *congestion cérébrale, pulmonaire*.

CONGESTIONNER (*jès-ti-o-né*) v. a. Produire une congestion dans : *la chaleur congestionne le cerveau*.

CONGIAIRE (*ji-è-re*) n. m. (de *conge*). Distribution extraordinaire faite par les empereurs au peuple romain.

CONGLOBATION (*si-on*) n. f. Entassement.

CONGLOBER (*bé*) v. a. Mettre en boule.

CONGLOMÉRAT (*ra*) n. m. (du préf. *con*, et du lat. *globus*, boule). Roche formée par l'agglutination de matériaux grossiers, liés par un ciment : *les poudingues sont un conglomérat*.

CONGLOMÉRATION (*si-on*) n. f. Action de conglomérer.

CONGLOMÉRER (*ré*) v. a. (lat. *conglomerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Réunir en une seule masse.

CONGLUTINANT (*nan*), **E** ou **CONGLUTINATIF, IVE** adj. Propre à conglutiner.

CONGLUTINATION (*si-on*) n. f. Action de conglutiner. Son résultat.

CONGLUTINER (*né*) v. a. (lat. *conglutinare*). Rendre gluant et visqueux : *certains poisons conglutinent le sang*. Faire adhérer en collant : *conglutiner les bords d'une plaie*. **Se conglutiner** v. pr. Etre, devenir conglutiné.

CONGLUTINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Visqueux, gluant.

CONGOLAIS, E (*lè, è-ze*) adj. Du Congo.

CONGRATULANT (*lan*), **E** adj. Qui congratule.

CONGRATULATEUR, TRICE adj. et n. Qui congratule, qui aime à congratuler. (Ne s'emploie en général qu'avec une nuance d'ironie.)

CONGRATULATION (*si-on*) n. f. Félicitation.

CONGRATULATOIRE adj. Qui congratule : *épître congratulatoire*.

CONGRATULER (*lé*) v. a. (lat. *congratulari*). Féliciter, complimenter. **Se congratuler** v. pr. Se féliciter soi-même, ou mutuellement.

CONGRE n. m. Poisson de mer, dit aussi *anguille de mer*, famille des murénidés, qui peut atteindre 3 mètres de long.

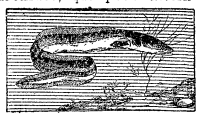
Congre.

CONGRÉAGE n. m. Action de congréer.

CONGRÉER (*gré-é*) v. a. Entourer un cordage avec des brins peu épais, pour faire disparaître les vides entre les torons.

CONGRÉGANISTE (*nis-te*) adj. et n. Qui fait partie d'une congrégation. *Ecole congréganiste*, dirigée par des Frères, des religieux ou des religieuses.

CONGRÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *congregatio*). Ensemble de religieux du même ordre : *les petites sœurs des pauvres sont constituées en congrégation*. Réunion de personnes séculières ou religieuses, vivant sous une même règle. *Congrégation des fidèles*, ensemble des catholiques. Assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome : *la congrégation de l'index*.

CONGRÈS (*grè*) n. m. (lat. *congressus*). Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques : *le congrès de Paris (1856), mit fin à la guerre de Crimée*. En France, Sénat et Chambre réunis pour nommer le président de la République, modifier la Constitution, etc. : *le Congrès se réunit au palais de Versailles*. Aux Etats-Unis, le Sénat et la Chambre ensemble. Réunion de gens qui délibèrent sur des intérêts communs, des études communes, etc. : *congrès scientifique*.

CONGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. Membre d'un congrès.

CONGRU, E adj. (lat. *congruus*). Exact, précis ; convenable : *expressions congrues. Portion congrue*, ressources à peine suffisantes pour vivre. *Arith. Nombres congrus*, deux nombres entiers sont congrus par rapport à un troisième, quand leur différence est divisible par le troisième. ANT. **Incongru.**

CONGRUENCE (*gru-an-se*) n. f. Accord, convenance. *Arith.* Formule exprimant que deux nombres sont congrus par rapport à un troisième.

CONGRUENT (*gru-an*), **E** adj. (de *congru*). Qui convient : *expressions congruentes*.

CONGRUITÉ n. f. Convenance. ANT. **Incongruité.**

CONGRUMENT (*man*) adv. D'une manière congrue. Convenablement.

CONICINE ou **CONINE** n. f. Syn. de CICUTINE.

CONICITÉ n. f. Forme conique.

CONIDIE (*di*) n. f. Spore de champignon, née sur un appareil spécial différent des asques.

CONIFÈRE adj. et n. m. Se dit des végétaux qui produisent des cônes, comme le *pin*, le *sapin*, l'*if*, etc. (Les botanistes font ce nom du féminin.)

CONIQUE adj. Qui a la forme d'un cône. *Sections coniques*, ou absol. *coniques* n. f. pl., courbes obtenues par des sections planes du cône (*ellipse, hyperbole, parabole*).

CONIROSTRE (*ros-tre*) adj. (de *cône*, et du lat. *rostrum*, bec). Se dit des oiseaux qui ont le bec en forme de cône, comme le *moineau*, le *corbeau*, etc. N. m. pl. Sous-ordre des oiseaux passereaux. S. un *conirostre*.

CONJECTURAL, E, AUX (*jèk*) adj. Fondé sur des conjectures : *la médecine est souvent une science conjecturale*.

CONJECTURALEMENT (*jèk, man*) adv. Par conjecture.

CONJECTURE (*jèk*) n. f. (lat. *conjectura*). Présomption, supposition, opinion fondée sur des probabilités : *on doit souvent rétablir par conjecture le texte mutilé des écrivains anciens*.

CONJECTURER (*jèk-tu-ré*) v. a. Juger par conjecture.

CONJOINDRE v. a. (Se conj. comme *craindre*.) Joindre ensemble. Marier.

CONJOINT (*join*), **E** adj. Intimement uni. N. m. L'un des époux, par rapport à l'autre. *Mus.* V. DISJOINT.

CONJOINTEMENT (*man*) adv. Ensemble, de concert : *agir conjointement avec quelqu'un*.

CONJONCTEUR (*jonk*) n. m. *Conjoncteur-disjoncteur*, syn. de COUPLEUR.

CONJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. *Gram.* Qui sert à unir. *Particule, locution conjonctive*, qui tient lieu d'une conjonction, comme : *et, que, afin que, bien que, parce que*, etc. N. m. *Anat.* Tissu qui sépare et unit les autres tissus. *Gram.* Autre nom du subjonctif. ANT. **Disjonctif.**

CONJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *conjunctio*). Union, liaison. *Gram.* Mot invariable, qui sert à lier les mots ou les propositions. *Astr.* Rencontre apparente de deux astres dans la même partie du zodiaque : *les conjonctions de Vénus et du soleil ont une grande importance en astronomie.* ANT. **Disjonction.**

CONJONCTIVE (*jonk*) n. f. Muqueuse qui tapisse la face postérieure des paupières et la face antérieure du globe de l'œil.

CONJONCTIVITE (*jonk*) n. f. Inflammation de la conjonctive : *la conjonctivite simple se traite par des lotions d'eau boriquée.*

CONJONCTURE (*jonk*) n. f. (lat. *cum*, avec, et *junctura*, liaison). Concours de circonstances. Occasion.

CONJUGABLE adj. Qui peut être conjugué : *le verbe choir n'est pas conjugable dans tous les temps.*

CONJUGAISON (*ghè-zon*) n. f. Réunion, rapprochement. *Gram.* Manière de conjuguer un verbe. Tableau des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps, nombres et personnes. Classe de verbes. — Il y a, en français, quatre conjugaisons ou classes de verbes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif : les verbes de la 1re conjugaison sont terminés en *er* ; ceux de la 2e, en *ir* ; ceux de la 3e, en *oir*, ceux de la 4e, en *re*.

CONJUGAL, E, AUX adj. (du lat. *cum*, avec, et *jugum*, joug). Qui concerne l'union entre les époux : *la fidélité conjugale.*

CONJUGALEMENT (*man*) adv. Selon l'union conjugale.

CONJUGUÉ (*ghé*), **E** adj. Se dit des feuilles portant sur un petit pétiole commun une ou plusieurs paires de folioles opposées. *Méc. Machines conjuguées*, unies pour concourir au même travail. *Anat. Nerfs conjugués*, ceux qui concourent à la même opération. *Gram.* Qui a reçu les diverses formes de la conjugaison. N. f. pl. Famille d'algues.

CONJUGUER (*ghé*) v. a. (lat. *conjugare*). Réunir. *Gram.* Réciter ou écrire un verbe selon ses différentes inflexions et terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes.

CONJUNGO (*jon-gho*) n. m. (mot lat. signif. *j'unis*). *Pop.* Mariage : *fuir le conjungo.*

CONJURATEUR n. m. Celui qui forme, conduit une conjuration. Prétendu magicien. (Peu us.)

CONJURATION (*si-on*) n. f. (de *conjurer*). Conspiration, complot contre l'Etat, le souverain : *la conjuration d'Amboise (1560), formée par les protestants, fut le prélude des guerres de religion.* Exorcisme, sortilège. Pl. Prières, supplications.

CONJURÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui prend part à une conjuration, un complot : *les sénateurs conjurés assassinèrent César.* Exorcisé. Supplié. Détourné : *danger conjuré.*

CONJURER (*ré*) v. a. (lat. *conjurare*). Prier avec instance : *je vous conjure de faire cela.* Exorciser : *conjurer le diable. Fig.* Détourner par magie, exorcisme, habileté, un malheur qui menace : *conjurer la tempête.* Décider une chose avec la ferme intention de l'exécuter : *conjurer la perte de l'ennemi.* V. n. Tramer un complot : *Catilina conjura contre la république.* **Se conjurer** v. pr. S'unir pour conjurer.

CONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qui peut être connu : *les notions de temps et d'espace ne sont pas directement connaissables.*

CONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. (de *connaître*). Idée, notion : *connaissance de Dieu.* Relation de société, de familiarité : *il est de ma connaissance.* Personnes qui ont ces relations : *de vieilles connaissances.* Faculté de sentir, de recevoir des impressions : *tomber sans connaissance. En connaissance de cause*, en sachant bien ce que l'on fait. *Connaissance des temps*, éphémérides astronomiques du Bureau des longitudes. Pl. Savoir, érudition : *avoir des connaissances étendues. Vénér.* Marques auxquelles on reconnaît l'âge, la grosseur d'une bête, etc.

CONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui connaît.

CONNAISSEMENT (*ko-nè-se-man*) n. m. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE (*ko-nè-seur, eu-ze*) n. Qui se connaît à quelque chose. Adjectiv. : *un œil connaisseur.*

CONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. a. (lat. *cognoscere*. — *Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. Je connaissais. Je connus. nous connûmes. Je connaîtrai. Je connaîtrais, nous connaîtrions. Connais, connaissons, connaissez. Que je connaisse, que nous connaissions. Que je connusse, que nous connussions. Connaissant. Connu, e.*) Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose : *la plupart des animaux connaissent les plantes qui peuvent leur être nuisibles.* Entretenir des relations avec quelqu'un. Savoir : *connaître le grec.* Avoir une grande pratique de certaines choses : *connaître le monde.* Distinguer, reconnaître : *à l'œuvre, on connaît l'artisan. Ne connaître ni Dieu ni diable*, n'avoir aucune religion ou aucune considération pour qui ou quoi que ce soit. *Fig. Se faire connaître*, se distinguer ; décliner ses noms et qualités. *Ne connaître ni d'Eve ni d'Adam*, en aucune façon. V. n. Etre compétent pour juger : *le tribunal de commerce ne connaît pas des choses civiles.* **Se connaître** v. pr. Avoir une idée juste de soi-même : *« Connais-toi toi-même » fut la maxime favorite de Socrate.* Etre en rapports. *Ne plus se connaître*, être furieux, hors de soi. *Se connaître en, à quelque chose*, être en état de juger. ANT. **Ignorer, méconnaître.**

CONNECTIF, IVE (*kon'-nèk*) adj. Qui sert à unir : *tissu connectif.* N. m. *Bot.* Portion médiane de l'anthère.

CONNÉTABLE (*ko-né*) n. m. (du bas lat. *comes stabuli*, comte de l'étable). Jadis, premier officier militaire en France : *Richelieu supprima la charge de connétable.* (V. *Part. hist.*)

CONNÉTABLIE (*ko-né-ta-bli*) n. f. Charge de connétable. Tribunal militaire présidé par le connétable.

CONNEXE (*kon'-nèk-se*) adj. (lat. *connexus ;* de *cum*, avec, et *nectere*, lier). Lié, uni.

CONNEXION (*kon'-nèk-si-on*) n. f. (de *connexe*). Liaison, union, enchaînement : *connexion d'idées.*

CONNEXITÉ (*kon'-nèk-si*) n. f. (même étym.). Rapport, liaison : *il y a connexité entre les lois et la morale.*

CONNIVENCE (*kon'-ni-van-se*) n. f. (de *conniver*). Complicité : *être de connivence avec quelqu'un.*

CONNIVENT (*kon'-ni-van*), **E** adj. *Bot.* Qui tend à se rapprocher, en parlant des parties d'une plante : *feuilles conniventes. Anat. Valvules conniventes*, chez l'homme, replis de la muqueuse intestinale.

CONNIVER (*kon'-ni-vé*) v. a. (du lat. *connivere*, fermer les yeux). Participer à une mauvaise action en la dissimulant. Ménager un accusé. (Peu us.)

CONNU (*ko-nu*), **E** adj. Bien su, clair, certain : *c'est une chose connue.* Découvert, exploré : *le monde connu.* Dont le nom est répandu : *auteur connu.* N. m. Ce que l'on sait : *aller du connu à l'inconnu.* ANT. **Ignoré, inconnu, méconnu.**

CONOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Presque en forme de cône.

CONOÏDE (*no-i-de*) adj. Qui est en forme de cône. *Surface conoïde* ou n. m. *conoïde*, surface engendrée par une droite qui s'appuie constamment sur une droite fixe, reste parallèle à un plan fixe et satisfait à une troisième condition quelconque.

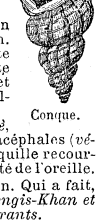
Conque.

CONQUE (*kon-ke*) n. f. (du gr. *konkhè*, coquille). Genre de mollusques marins acéphales (*vénus*). Leur grande coquille bivalve. Coquille recourbée dont se nourrissaient les tritons. *Anat.* Cavité de l'oreille.

CONQUÉRANT (*ké-ran*), **E** adj. et n. Qui a fait, qui fait de nombreuses conquêtes : *Gengis-Khan et Tamerlan furent deux fameux conquérants.*

CONQUÉRIR (*ké*) v. a. (du lat. *conquirere*, rassembler. — Se conj. comme *acquérir.*) Acquérir par les armes : *César mit huit ans à conquérir la Gaule. Fig.* Gagner, captiver : *conquérir les cœurs.*

CONQUÊT (*kè*) n. m. Bien acquis par l'industrie, le travail. (Ne s'emploie qu'avec *acquêt* et se dit surtout des biens acquis par les époux durant la communauté.) Adjectiv. : *les biens sont propres, acquêts ou conquêts.*

CONQUÊTE (*kè-te*) n. f. Action de conquérir : *Louis XIV fit la conquête de la Flandre.* La chose conquise : *l'Algérie est pour la France une précieuse conquête. Fig.* et *fam. Avoir des airs de conquête*, l'air satisfait d'une personne sûre de plaire.

CONQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Acquis, vaincu. *Se conduire comme en pays conquis*, sans ménagements.

CONQUISTADOR n. m. (mot esp. signif. *conquérant*). Nom donné aux aventuriers espagnols qui allèrent conquérir l'Amérique. Pl. des *conquistadores* (*rèss*).

CONSACRANT (*kran*) n. et adj. m. Evêque qui en sacre un autre. Prêtre qui célèbre la messe.

CONSACRÉ, E adj. Qui a reçu la consécration religieuse : *lieu consacré.* Dédié : *temple consacré à Apollon.* Voué, destiné, appliqué : *loisirs consacrés à l'étude.* Sanctionné, ratifié : *expression consacrée.*

CONSACRER (*kré*) v. a. (lat. *consecrare*). Dédier à Dieu, aux dieux. Faire, à la messe, la consécration du pain et du vin. Sanctionner, rendre durable. *Fig.* Employer : *consacrer son temps à l'étude.* Autoriser : *mot que l'usage a consacré.* **Se consacrer** v. pr. Se vouer. Devenir consacré.

CONSANGUIN (*ghin*), **E** adj. et n. (lat. *consanguineus*). Parent du côté paternel : *un frère consanguin.* (Son opposé est *utérin*, du côté maternel.)

CONSANGUINITÉ (*ghu-i*) n. f. (de *consanguin*). Parenté du côté du père.

CONSCIEMMENT (*kon-si-a-man*) adv. D'une façon consciente.

CONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. (lat. *conscientia*). Connaissance, notion : *avoir pleine conscience de ses droits.* Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait : *notre conscience est notre juge.* Moralité, intégrité : *homme sans conscience. Fig. Liberté de conscience*, droit que l'Etat reconnaît à chaque citoyen de jouir d'une liberté complète en matière religieuse. *En mon âme et conscience*, dans ma conviction. *La main sur la conscience*, en toute sincérité. *Avoir la conscience large*, excuser facilement le mal chez soi ou chez les autres. *Avoir quelque chose sur la conscience*, avoir quelque chose à se reprocher. *Par acquit de conscience*, pour n'avoir rien à se reprocher. **En conscience** loc. adv. En vérité. Selon les règles d'une stricte probité.

CONSCIENCIEUSEMENT (*kon-si-an-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière consciencieuse, scrupuleuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE (*kon-si-an-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a la conscience délicate, qui remplit avec soin tous ses devoirs. Qui est fait avec soin : *travail consciencieux.*

CONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Qui a la conscience, la notion : *être conscient de ses torts.*

CONSCRIPTION (*kons-krip-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *scriptio*, action d'écrire). Inscription annuelle sur les rôles militaires pour les jeunes gens qui ont 20 ans accomplis : *sous le premier Empire, la conscription pesa lourdement sur le pays.*

CONSCRIT (*kons-kri*) n. m. (lat. *conscriptus*). Inscrit au rôle de la conscription. Soldat nouveau. *Fig.* Personne sans expérience : *se laisser tromper comme un conscrit.* Adjectiv. *Père conscrit*, sénateur romain.

CONSÉCRATEUR n. et adj. m. Syn. de CONSACRANT.

CONSÉCRATION (*si-on*) n. f. (lat. *consecratio*). Action de consacrer ; confirmation, au prop. et au fig. : *les mots nouveaux doivent recevoir la consécration de l'usage.* Action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

CONSÉCUTIF, IVE adj. Qui se suit dans l'ordre du temps : *la bataille de Leipzig (1813) dura trois jours consécutifs.* Qui résulte de : *infirmité consécutive à une blessure.*

CONSÉCUTION (*si-on*) n. f. (du lat. *consecutum*, supin de *consequi* suivre). Enchaînement. *Astron.* Espace de vingt-neuf jours et demi entre deux nouvelles lunes.

CONSÉCUTIVEMENT (*man*) adv. Sans interruption.

CONSEIL (*sè, l* mll.) n. m. (lat. *consilium*). Avis sur ce qu'il convient de faire : *demander, donner des conseils.* Dessein, volonté : *les conseils de Dieu.* Réunion de personnes qui délibèrent : *tenir conseil.* Avocat que la partie consulte. (On dit aussi AVOCAT-CONSEIL.) Assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires : *conseil des ministres. Conseil de guerre*, pour l'exercice de la justice militaire, la préparation de certaines opérations stratégiques, etc. *Conseil d'Etat*, assemblée chargée de préparer des lois et décrets, trancher les litiges administratifs, etc. *Conseil de préfecture*, assemblée dont les membres, nommés par le gouvernement, assistent le préfet de leurs conseils. *Conseil d'arrondissement*, conseil composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement et qui s'occupe des intérêts directs de l'arrondissement. *Conseil général*, assemblée élective composée d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement. (Il se réunit deux fois par an au chef-lieu et délibère sur les affaires départementales.) *Conseil municipal*, assemblée élective, présidée par le maire et chargée de délibérer sur les affaires de la commune. *Conseil de revision*, v. REVISION. *Conseil de famille*, assemblée de parents, présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur. *Conseil judiciaire*, personne nommée pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale. *Conseil de discipline*, tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline. **Conseil des Cinq-Cents, conseil des Anciens, conseil des Dix.** V. CONSEIL (*Part. hist.*).

CONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*) v. a. Donner un conseil à : *conseiller un ami.* Inciter à : *conseiller la résistance.* ANT. **Déconseiller, détourner, dissuader.**

CONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*), **ÈRE** n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil, d'une compagnie judiciaire : *conseiller à la Cour des comptes. Conseiller des grâces*, miroir. N. f. Femme d'un conseiller.

CONSEILLEUR, EUSE (*sè, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui donne des conseils : *les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

CONSENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Se dit d'un contrat formé par le seul consentement des parties.

CONSENSUS (*sin-suss*) n. m. (mot lat.). Accord de plusieurs personnes. Accord de plusieurs organes dans l'accomplissement d'une fonction vitale.

CONSENTANT (*san-tan*), **E** adj. Qui consent : *les parties consentantes.* ANT. **Opposant, récalcitrant.**

CONSENTEMENT (*san-te-man*) n. m. Action de consentir : *le consentement universel est un indice, mais non pas une preuve absolue de vérité.* **Du consentement de tous** loc. prép. De l'acceptation unanime. ANT. **Refus, opposition.**

CONSENTIR (*san*) v. n. (lat. *consentire*). Vouloir bien, trouver bon. V. a. Autoriser : *consentir une vente.* PROV. : **Qui ne dit mot consent,** ne pas élever d'objection contre une chose, c'est y donner son adhésion. ANT. **S'opposer, résister.**

CONSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. D'une manière conséquente : *agir conséquemment à ses principes.* Par conséquent.

CONSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Conclusion tirée d'un raisonnement, d'un fait. Suite qu'une chose a, ou peut avoir : *la perte de nos colonies d'Amérique fut la conséquence de la guerre de Sept ans. Fig.* Importance : *affaire de conséquence. Tirer à conséquence*, être important. *Sans conséquence*, sans importance. **En conséquence** loc. adv. Conséquemment. ANT. **Inconséquence. Cause, principe.**

CONSÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *consequens*). Qui raisonne, qui agit avec logique : *homme conséquent dans sa conduite.* (Ne pas dire *une affaire conséquente*, mais une *affaire importante* ou *de conséquence.*) ANT. **Inconséquent.**

CONSÉQUENT (*kan*) n. m. *Log.* Seconde proposition d'un enthymème. *Math.* Second terme d'un rapport. **Par conséquent** loc. conj. Donc, en conséquence. ANT. **Antécédent.**

CONSERVATEUR, TRICE (*sèr*) adj. et n. Qui conserve : *l'hygiène est conservatrice de la santé.*

Qui appartient au parti politique hostile aux innovations apportant un changement dans l'ordre social. N. m. Titre de certains fonctionnaires : *conservateur des eaux et forêts. Conservateur des hypothèques*, fonctionnaire qui, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, est chargé d'enregistrer les hypothèques prises sur les immeubles, etc.

CONSERVATION (*sèr-va-si-on*) n. f. Action de conserver : *les animaux ont l'instinct de conservation très développé.* Etat de ce qui est conservé : *une couche de coaltar assure la conservation du bois.*

CONSERVATOIRE (*sèr*) adj. Qui a pour but de conserver : *l'apposition des scellés est une mesure conservatoire.* N. m. Ecole publique. **Conservatoire national de musique et de déclamation,** établissement fondé à Paris en 1795 et consacré à l'enseignement gratuit de la musique vocale et instrumentale, de la déclamation, etc. **Conservatoire des arts et métiers,** établissement public, fondé à Paris en 1794 pour l'enseignement des arts et des sciences appliqués.

CONSERVE (*sèr-ve*) n. f. Confiture sèche. Substance alimentaire conservée dans un récipient de verre ou de métal hermétiquement clos : *conserve de viande, de légumes.* Loc. adv. **De conserve,** de compagnie : *naviguer de conserve.* Pl. Lunettes à verres colorés, pour la vue.

CONSERVER (*sèr-vé*) v. a. (lat. *conservare*). Maintenir en bon état : *rester sobre est le meilleur moyen de conserver sa santé.* Garder avec soin : *conserver un secret.* Ne pas perdre : *conserver ses amis. Mar. Conserver un navire,* naviguer de conserve avec lui. *Bien conservé,* se dit de quelqu'un qui, malgré l'âge, paraît encore jeune. **Se conserver** v. pr. Durer. Rester en bon état. Ménager sa santé, sa vie. Garder à soi : *se conserver des ressources.* ANT. **Perdre, détruire.**

CONSIDÉRABLE adj. (de *considérer*). Puissant : *homme considérable.* Très grand : *dépense considérable.* Nombreux : *armée considérable.* Important : *travail considérable.* ANT. **Insignifiant, médiocre.**

CONSIDÉRABLEMENT (*man*) adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT (*ran*) n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

CONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *considérer*). Examen attentif : *cela mérite considération. Fig.* Raison, motif : *cette considération m'a décidé.* Egards, estime : *jouir de la considération générale.* Pl. Pensées, réflexions, écrits : *considérations sur la politique.* **En considération de** loc. prép. Eu égard à. ANT. **Déconsidération.**

CONSIDÉRÉMENT (*man*) adv. (de *considérer*). Avec circonspection, prudence.

CONSIDÉRER (*ré*) v. a. (lat. *considerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Regarder attentivement. *Fig.* Peser, apprécier : *tout bien considéré...* Estimer, faire cas : *on le considère beaucoup.* ANT. **Déconsidérer.**

CONSIGNATAIRE (*tè-re*) n. m. Dépositaire d'une somme consignée. Négociant auquel on adresse des marchandises (soit en dépôt, soit pour les vendre), un navire, etc.

CONSIGNATEUR n. m. Celui qui fait une consignation.

CONSIGNATION (*si-on*) n. f. (de *consigner*). Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public, d'un négociant. Somme, objet ainsi déposé : *retirer sa consignation.* **Caisse des dépôts et consignations,** caisse d'Etat qui reçoit des dépôts d'argent spontanés ou ordonnés par justice.

CONSIGNE n. f. (de *consigner*). Instruction formelle donnée à une sentinelle, à un gardien, etc. Défense de sortir imposée à un militaire, à un écolier : *deux jours de consigne.* Bureau d'une gare, où l'on dépose provisoirement des colis : *mettre sa valise à la consigne.*

CONSIGNER (*si-gné*) v. a. (lat. *consignare*). Mettre en dépôt : *consigner une somme, des marchandises.* Adresser à un consignataire. Citer, rapporter dans un écrit : *consigner un fait.* Donner une consigne à. Mettre à la consigne d'une gare.

CONSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité : *consistance sirupeuse.* Etat résistant. *Fig.* Stabilité, fixité : *esprit sans consistance.*

CONSISTANT (*sis-tan-*), **E** adj. Qui a de la consistance, de la cohésion, de la solidité : *sol consistant; chairs consistantes ; graisse consistante.* Au fig. : *homme peu consistant.*

CONSISTER (*sis-té*) v. n. (lat. *consistere*). Avoir son essence : *le bonheur consiste dans la modération et la vertu.* Etre composé, formé de : *son revenu consiste en rentes.*

CONSISTOIRE (*sis-toi-re*) n. m. (lat. *consistorium*). Assemblée de cardinaux présidée par le pape : *la canonisation des saints a lieu en consistoire public.* Assemblée dirigeante de rabbins ou de pasteurs protestants.

CONSISTORIAL, E, AUX (*sis-to*) adj. Qui tient ou qui émane d'un consistoire : *jugement consistorial.*

CONSISTORIALEMENT (*sis-to, man*) adv. En consistoire.

CONSOLABLE adj. Qui peut être consolé. ANT. **Inconsolable.**

CONSOLANT (*lan*), **E** adj. Qui console : *réflexion consolante.* ANT. **Affligeant, attristant.**

CONSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui apporte de la consolation : *espoir consolateur. Le Consolateur,* l'Esprit-Saint.

CONSOLATION (*si-on*) n. f. Adoucissement de l'affliction ; chose qui console : *la lecture est une précieuse consolation.* Sujet de satisfaction. Discours, raison que l'on emploie pour consoler : *recevoir des consolations.* ANT. **Affliction, chagrin, désolation, désespoir.**

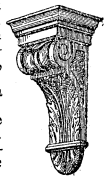

Console.

CONSOLATOIRE adj. Qui tend à consoler.

CONSOLE n. f. Saillie en S, destinée à soutenir : *les consoles d'un balcon.* Sorte de table de salon, à pieds recourbés appuyée contre un mur : *console Empire.*

CONSOLER (*lé*) v. a. (lat. *consolari*). Adoucir l'affliction, les ennuis de : *consoler un orphelin.* **Se consoler** v. pr. Mettre fin à ses regrets. ANT. **Affliger, chagriner.**

CONSOLIDABLE adj. Que l'on peut consolider.

CONSOLIDANT (*dan*), **E** adj. Qui consolide.

CONSOLIDATIF, IVE adj. Qui consolide.

CONSOLIDATION (*si-on*) n. f. Action de consolider. *Fig. Consolidation de la dette flottante,* conversion de rentes remboursables en rentes perpétuelles. Réunion de la nue propriété et de l'usufruit.

CONSOLIDÉ, E adj. *Tiers consolidé,* rentes sur l'Etat, réduites, mais garanties. N. m. pl. Fonds publics de la dette d'Angleterre.

CONSOLIDEMENT (*man*) n. m. Action de consolider.

CONSOLIDER (*dé*) v. a. (du lat. *cum,* avec, et *solidus,* solide). Rendre ferme, solide : *consolider un mur. Fig.* Affermir, fortifier : *la victoire de Bouvines consolida la puissance de Philippe Auguste.* ANT. **Ebranler.**

CONSOMMABLE (*so-ma-ble*) adj. Que l'on peut consommer.

CONSOMMATEUR, TRICE (*so-ma*) n. Celui qui utilise personnellement les denrées, les marchandises qu'il achète : *les consommateurs supportent les augmentations de droits de douane.* Personne qui mange ou boit dans un café, un restaurant, etc. Adjectiv. : *classes consommatrices.* ANT. **Producteur.**

CONSOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. Action de consommer. Fin, accomplissement : *la consommation des siècles.* Boisson demandée dans un café, etc. : *renverser sa consommation.* ANT. **Production.**

CONSOMMÉ (*so-mé*), **E** adj. Détruit par l'usage : *aliments consommés.* Parfait : *sagesse consommée.* Habile, expérimenté : *Turenne fut un tacticien consommé.* N. m. Bouillon riche en sucs de viande.

CONSOMMER (*so-mé*) v. a. (lat. *consummare ;* de *cum,* avec, et *summa,* fin). Détruire par l'usage : *consommer une denrée.* Achever, accomplir : *consommer un sacrifice.* (V. CONSUMER.) **Se consommer** v. pr. Etre consommé. Cuire longtemps. ANT. **Produire.**

CONSOMPTIBLE (*sonp-ti-ble*) adj. Qui peut être consommé : *produits consomptibles.*

CONSOMPTION (*sonp-si-on*) n. f. (lat. *consumptio*). Amaigrissement et dépérissement progressifs, dans certaines maladies : *la phtisie amène presque toujours la consomption.*

CONSONANCE n. f. (du lat. *cum,* avec, et *sonare,* sonner). Accord de sons agréables à l'oreille : *l'octave*

est la plus simple des consonances. Uniformité de son dans la terminaison des mots ou des phrases. ANT. **Dissonance.**

CONSONANT (*nan*), **E** adj. Formé par des consonances : *accords consonants ; mots consonants.* ANT. **Dissonant.**

CONSONNE (*so-ne*) n. f. (du préf. *con*, et de *sonner*). Emission de voix qui ne forme une syllabe que par l'adjonction d'une voyelle. *Gram.* Lettre qui exprime ce son. Adjectiv. : *lettre consonne.* — L'alphabet français a dix-neuf consonnes, qui sont : **b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v (w), x, z.**

CONSONNER (*so-né*) ou **CONSONER** (*né*) v. n. Convenir, s'accorder. Produire une consonance.

CONSORT (*sor*) adj. (du préf. *con*, et du lat. *sors, sortis*, sort). En droit constitutionnel anglais, ce mot s'applique au mari ou à la femme d'un souverain régnant : *reine consort ; prince consort.* N. m. pl. Cointéressés dans une affaire. Se dit parfois, en mauvaise part, de ceux qui sont de la même coterie, de la même cabale : *un tel et consorts.*

CONSORTIUM (*si-om'*) n. m. (mot lat. signif. *ménage*). Association : *un consortium de banquiers.*

CONSOUDE n. f. *Bot.* Genre de borraginacées, dont le type, la *grande consoude* ou *consoude officinale*, est employé contre les diarrhées, les hémorroïdes.

CONSPIRANT (*kons-pi-ran*), **E** adj. *Méc.* Qui tend à produire le même effet : *forces conspirantes.*

CONSPIRATEUR, TRICE (*kons-pi*) n. Qui prend part à une conspiration : *les carbonari formaient une vaste association de conspirateurs.* Adj. fém. : *menées conspiratrices.*

CONSPIRATION (*kons-pi-ra-si-on*) n. f. Complot formé contre l'Etat : *la conspiration de Cellamare contre le Régent fut encouragée par Alberoni.* Cabale entre particuliers. Accord, effort commun.

CONSPIRER (*kons- pi-ré*) v. n. (lat. *conspirare*). Concourir, s'accorder dans un même but : *tout conspire à son bonheur.* Comploter, prendre part à une conspiration : *Georges Cadoudal conspira contre Bonaparte.* V. a. Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un.*

CONSPUER (*kons-pu-é*) v. a. (du lat. *conspuere*, cracher dessus). Honnir publiquement.

CONSTABLE (*kons-ta-ble*) n. m. Officier, agent de police en Angleterre.

CONSTAMMENT (*kons-ta-man*) adv. (de *constant*). Avec persévérance. Très souvent : *tomber constamment.* ANT. **Inconstamment, rarement.**

CONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *constantia ;* de *constare*, persévérer). Fermeté d'âme : *souffrir avec constance.* Persévérance dans certains sentiments. ANT. **Inconstance.**

CONSTANT (*kons-tan*), **E** adj. Qui a de la constance : *Job se montra constant dans le malheur.* Certain, indubitable : *fait constant.* Qui ne varie pas : *bonheur constant.* Math. *Quantité constante ou constante* n. f. Qui a toujours la même valeur. ANT. **Inconstant.**

CONSTAT (*kons-ta*) n. m. Constatation authentique : *les constats se font par ministère d'huissier.*

CONSTATATION (*kons-ta-ta-si-on*) n. f. Action de constater. Ce qui est constaté.

CONSTATER (*kons-ta-té*) v. a. (du lat. *constare*, être certain). Etablir l'état d'une chose, la vérité d'un fait : *constater un décès.* Consigner dans un écrit.

CONSTELLATION (*kons-tèl-la-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *stella*, étoile). Groupe d'étoiles fixes présentant une figure quelconque et auquel on a donné un nom particulier : *la constellation de la Vierge, de la Grande Ourse.* (V. la planche CIEL, au mot *Terre.*)

CONSTELLÉ (*kons-tèl-lé*), **E** adj. (de *conteller*). Parsemé d'étoiles. Parsemé, pailleté : *manteau constellé de pierreries. Anneau constellé,* anneau magique fabriqué sous l'influence d'une constellation, ou en portant les signes.

CONSTELLER (*kons-tèl-lé*) v. a. Couvrir de constellations. ou, *au fig.*, de choses qui ressemblent à des étoiles : *les astres qui constellent le ciel ; les décorations qui constellent un habit.*

CONSTERNATION (*kons-tèr-na-si-on*) n. f. Stupéfaction, désolation épouvantée.

CONSTERNÉ, E (*kons- tèr*) adj. Frappé de consternation, accablé.

CONSTERNER (*kons-tèr-né*) v. a. (lat. *consternere*). Frapper de consternation : *cette nouvelle m'a consterné.*

CONSTIPANT (*kons-ti-pan*), **E** adj. Qui constipe : *le coing est constipant.*) ANT. **Laxatif.**

CONSTIPATION (*kons-ti-pa-si-on*) n. f. Difficulté d'aller à la selle.

CONSTIPER (*kons-ti-pé*) v. a. (lat. *constipare*). Causer la constipation : *les aliments irritants constipent.*

CONSTITUANT (*kons-ti-tu-an*), **E** adj. Qui constitue : *parties constituantes d'un corps.* Qui donne procuration. *Assemblée constituante,* qui a mission d'établir une constitution politique. *Spécialem.* Etats généraux convoqués en France en 1789. N. *Dr.* Personne qui constitue : *le dit constituant a déclaré,* etc. Membre d'une assemblée constituante : *les constituants de 1848.* N. f. **La Constituante.** V. *Part. hist.*

CONSTITUÉ, E (*kons-ti*) adj. Formé par : *fortune constituée par des héritages.* Chargé d'un mandat : *avoué constitué.* Qui est de bonne ou mauvaise complexion : *homme bien constitué. Autorités constituées,* légalement établies. Placé : *argent constitué en viager.*

CONSTITUER (*kons-ti-tu-é*) v. a. (lat. *constituere*). Former l'essence d'une chose : *l'esprit et le corps constituent l'homme.* Organiser : *constituer une société.* Assigner, en parlant d'une somme à fournir : *constituer une dot, une rente.* Charger d'un mandat : *constituer avoué. Constituer prisonnier,* mettre en état d'arrestation.

CONSTITUTIF, IVE (*kons-ti*) adj. Qui constitue essentiellement une chose : *les principaux éléments constitutifs de l'air sont l'oxygène et l'azote.*

CONSTITUTION (*kons-ti-tu-si-on*) n. f. (lat. *constitutio*). Composition : *la constitution de l'air fut découverte par Lavoisier.* Placement, établissement : *constitution d'une rente.* Désignation : *constitution d'avoué.* Complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate.* Loi fondamentale d'une nation : *la France est régie par la constitution de 1875.* (V. *Part. hist.*)

CONSTITUTIONNALITÉ (*kons-ti-tu-si-o-na*) n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl, è-le*) adj. Soumis à une constitution : *l'Angleterre est une monarchie constitutionnelle.* Conforme à la constitution : *loi constitutionnelle.* S'est dit des prêtres ayant adhéré à la constitution civile du clergé en 1790. ANT. **Anticonstitutionnel.**

CONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR (*kons-trik-teur*) adj. et n. m. (du lat. *constrictus*, serré). *Anat.* Muscle qui resserre certaines parties. *Boa constricteur* ou *constrictor,* boa ainsi nommé à cause de la force avec laquelle il serre dans ses replis les animaux qu'il veut étouffer.

CONSTRICTIF (*kons-trick-tif*), **IVE** adj. (du lat. *constrictus*, serré). Propre à resserrer : *les sphincters sont des muscles constrictifs.*

CONSTRINGENT (*kons-trin-jan*), **E** adj. (du lat. *cum*, avec, et *stringere*, étreindre). Qui resserre : *le corset exerce une action constringente.*

CONSTRUCTEUR (*kons-truk-teur*) n. m. Qui construit. Dont la profession est de construire. Adjectiv : *les castors sont des animaux constructeurs.* ANT. **Démolisseur, destructeur.**

CONSTRUCTION (*kons-truk-si-on*) n. f. (lat. *constructio*). Action, art de construire : *la construction des cathédrales du moyen âge durait parfois plusieurs siècles.* Disposition des parties d'un bâtiment. Bâtisse : *Mansard a édifié de splendides constructions. Gram.* Arrangement des mots : *la construction de la phrase latine est très libre.* ANT. **Démolition, destruction.**

CONSTRUIRE (*kon-stru-i-re*) v. a. (lat. *construere*. — Se conj. comme *conduire.*) Bâtir : *Soufflot construisit le Panthéon.* Faire, tracer : *construire un triangle. Gram.* Arranger les mots d'une phrase. ANT. **Détruire, démolir, abattre, renverser.**

CONSUBSTANTIALITÉ (*kon-subs-tan-si*) n. f. (de *consubstantiel*). Unité et identité de substance : *les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIATION (*kon-subs-tan-si-a-si-on*) n. f. Présence de J.-C. dans l'eucharistie, entendue à la manière des luthériens.

CONSUBSTANTIEL, ELLE (*kon-subs-tan-si-èl, è-le*) adj. (du lat. *cum*, avec, et *substantia*, substance). *Théol.* Qui est de même substance : *les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles.*

CONSUBSTANTIELLEMENT (*kon-sub-stan-si-è-le-man*) adv. D'une manière consubstantielle.

CONSUL n. m. (mot lat.). *Antiq. rom.* Magistrat annuel et électif, qui partageait avec un collègue le pouvoir suprême : *les consuls furent à l'origine de véritables rois annuels.* Noms des trois premiers magistrats de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire (de 1799 à 1804). *Le Premier Consul*, Bonaparte. (V. *Part. hist.*) Agent qui a pour mission de protéger ses compatriotes à l'étranger : *le consul reçoit un exequatur du gouvernement auprès duquel il est accrédité.* — Dans les pays où la France n'a ni ambassadeur, ni chargé d'affaires, les consuls remplissent à l'égard des Français les fonctions de juges en matière civile et commerciale, et d'officiers d'état civil.

Consul de France.

CONSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au consul : *dignité consulaire.* Qui appartient à la justice commerciale : *les tribunaux consulaires.*

CONSULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En qualité de consul, de juge de commerce.

CONSULAT (*la*) n. m. Charge de consul : *le consulat fut institué à Rome après la chute de Tarquin le Superbe.* Sa durée. Gouvernement consulaire établi en France par la constitution de l'an VIII. (V. *Part. hist.*) Résidence d'un consul : *incendier le consulat.*

CONSULTANT (*tan*), **E** adj. et n. Se dit de la personne qui, en droit et en médecine, donne des consultations ou en demande : *avocat, médecin consultant ; faire attendre les consultants.*

CONSULTATIF, IVE adj. Institué pour donner des avis, des conseils sur certaines choses : *comité consultatif. Avoir voix consultative*, avoir le droit de délibérer, mais non de voter. (V. DÉLIBÉRATIF.)

CONSULTATION (*si-on*) n. f. Action de consulter. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie. Avis motivé d'un médecin, d'un avocat, etc., sur l'état d'un malade, une affaire, etc.

CONSULTE n. f. Consultation. Conseil, cour de justice en Suisse. **Consulte sacrée,** cour judiciaire formant le conseil du pape.

CONSULTER (*tè*) v. a. (lat. *consultare*). Prendre avis, conseil de : *consulter un médecin, ses intérêts.* Chercher un renseignement dans : *consulter un auteur, les astres.* Se rendre compte de : *consulter ses forces. Absol.* Conférer : *les avocats ont consulté sur cette affaire.* V. n. Délibérer : *consulter avec son avocat.*

CONSULTEUR adj. et n. m. Qui donne des consultations. **Consulteur du saint-office,** théologien commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi, de discipline.

CONSUMABLE adj. Qui peut être consumé.

CONSUMANT (*man*), **E** adj. Qui consume.

CONSUMER (*mé*) v. a. (lat. *consumere*). Détruire : *le feu consuma le village de Vitry en 1444. Fig.* Faire dépérir : *veuve que le chagrin consume.* **Se consumer** v. pr. Dépérir, s'épuiser, s'éteindre : *se consumer en regrets, en efforts inutiles.*

CONSUMPTIBILITÉ (*son-pti*) n. f. Nature de ce qui est consumptible.

CONSUMPTIBLE (*son-pti-ble*) adj. Consumable.

CONTACT (*takt'*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *tactus*, toucher). Etat des corps qui se touchent : *certaines maladies se transmettent par simple contact. Fig.* Fréquentation, relation : *le contact de la société. Géom. Point de contact*, point commun à une courbe et à sa tangente, à deux courbes tangentes, etc.

CONTADIN, E adj. et n. Qui habite la campagne.

CONTAGE n. m. (lat. *contagium*). Matière ou substance vivante par laquelle se fait la transmission des maladies contagieuses.

CONTAGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui se communique par le contact : *la gale est une maladie contagieuse. Fig.* Se dit du vice, de l'erreur, etc. — Une maladie est *contagieuse* quand elle se transmet d'une personne à une autre ; elle est *épidémique* quand elle atteint à la fois un grand nombre de personnes.

CONTAGION n. f. (lat. *contagio*). Transmission d'une maladie par le contact médiat ou immédiat et *fig.*, d'un mal moral par la fréquentation, l'exemple : *la contagion du vice.* Imitation involontaire : *la contagion du rire.*

CONTAGIONNER (*ji-o-né*) v. a. Infecter par contagion. **Se contagionner** v. pr. Gagner la contagion.

CONTAGIOSITÉ (*zi*) n. f. Nature de ce qui est contagieux : *la contagiosité du choléra.*

CONTAMINABLE adj. Qui peut être contaminé. Qui peut communiquer la contagion.

CONTAMINATION (*si-on*) n. f. Transmission de contagion, de principes contagieux, d'une maladie : *l'eau est le principal agent de contamination dans la fièvre typhoïde.* Souillure.

CONTAMINER (*né*) v. a. (lat. *contaminare*). Infecter de principes contagieux : *vêtements contaminés.* Souiller. **Se contaminer** v. pr. Etre infecté d'une maladie contagieuse.

CONTE n. m. (de *conter*). Récit court et plaisant. Récit d'aventures imaginaires : *les contes de Perrault sont de réels chefs-d'œuvre.* Discours ou récit mensonger : *conte fait à plaisir. Contes bleus.* V. BLEU.

CONTEMPLATEUR, TRICE (*tan*) n. Qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE (*tan*) adj. Qui se plaît dans la contemplation. *Vie contemplative*, passée dans une méditation pieuse. N. : *un contemplatif.*

CONTEMPLATION (*tan-pla-si-on*) n. f. Action de contempler : *Jean Jacques Rousseau se plaisait dans la contemplation de la nature.* Rêverie intellectuelle.

CONTEMPLATIVEMENT (*tan, man*) adv. D'une manière contemplative.

CONTEMPLER (*tan-plé*) v. a. (lat. *contemplari*). Considérer attentivement avec les yeux du corps ou ceux de l'esprit : *contempler le ciel.*

CONTEMPORAIN, E (*tan-po-rin, è-ne*) adj. et n. (du lat. *cum*, avec, et *tempus, oris*, temps). Qui est du même temps : *Voltaire et Franklin furent contemporains.* Qui est du temps actuel : *l'histoire contemporaine ; nos contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ (*tan*) n. f. Simultanéité d'existence. (Peu us.)

CONTEMPTEUR (*tanp-teur*), **TRICE** adj. et n. (du lat. *contemptum*, supin de *contemnere*, mépriser). Qui méprise, dénigre : *Zoïle fut le contempteur, (le critique contempteur) d'Homère.*

CONTENANCE n. f. Capacité : *mesurer la contenance d'un vase.* Etendue : *contenance d'un champ.* Maintien, posture : *garder une contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance*, montrer de la résolution. *Perdre contenance*, se troubler.

CONTENANT (*nan*), **E** adj. Qui contient : *partie contenante.* N. m. Ce qui contient : *le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT (*tan-dan*), **E** adj. et n. Se dit de ceux qui sont en concurrence, en compétition.

CONTENIR v. a. (préf. *con*, et *tenir*. — Se conj. comme ce dernier.) Comprendre dans son étendue, dans sa capacité : *le décalitre contient dix litres.* Retenir dans de certaines bornes : *contenir la foule.* Renfermer : *ce livre contient de grandes vérités. Fig.* Maintenir dans la soumission : *contenir le peuple.* Réprimer : *contenir sa colère.* **Se contenir** v. pr. Se maîtriser. Se faire obstacle mutuellement.

CONTENT (*tan*), **E** adj. (lat. *contentus*). Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux : *peu de gens sont contents de leur sort. Content de soi*, ayant une bonne opinion de soi-même. N. m. *Avoir son content d'une chose*, avoir tout ce qu'on peut en désirer. ANT. **Mécontent.**

CONTENTEMENT (*tan-te-man*) n. m. Action de contenter : *enfants qui donnent de grands contentements à leur famille.* Joie, plaisir, satisfaction. ANT. **Mécontentement.**

CONTENTER (*tan-té*) v. a. Rendre content, satisfaire : *contenter ses maîtres.* **Se contenter** v. pr. Etre satisfait : *il faut savoir se contenter de peu. Absol.* Satisfaire un désir. ANT. **Mécontenter.**

CONTENTIEUSEMENT (*tan-si-eu-ze-man*) adv. Avec dispute, débat. (Peu us.)

CONTENTIEUX, EUSE (*tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui est contesté, litigieux : *affaire contentieuse.* N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion.

devant les juges : *le contentieux.* Agence d'affaires. Bureau d'une administration, d'une maison de commerce, etc., qui s'occupe des affaires litigieuses.

CONTENTIF, IVE (*tan*) adj. *Chir.* Qui contient, maintient : *appareil contentif.*

CONTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *contentio*). Grande application, effort prolongé : *trop de contention fatigue l'esprit.* Débat, dispute.

CONTENU, E adj. Renfermé dans. *Fig.* Maîtrisé : *colère contenue.* N. m. Ce qui est renfermé, compris dans : *le contenu d'une lettre.* ANT. **Contenant.**

CONTER (*té*) v. a. (lat. *computare*). Narrer, faire un récit, un conte. *Absol.* : *La Fontaine conte avec infiniment d'esprit. En conter, en conter de belles,* raconter des choses ridicules ou extraordinaires.

CONTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être contesté. ANT. **Incontestable, certain.**

CONTESTANT (*tès-tan*), **E** adj. et n. Qui conteste en justice.

CONTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Action de contester : *la contestation d'un droit.* Débat, dispute. **Sans contestation** loc. adv. Sans opposition.

CONTESTE (*tès-te*) n. f. Débat, procès. (Peu us.) **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

CONTESTER (*tès-té*) v. a. (lat. *contestari ; de cum*, avec, et *testis*, témoin). Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible ; je conteste que cela soit réel.* V. n. Disputer : *aimer à contester.* ANT. **Admettre, concéder.**

CONTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Auteur de contes : *le* Roman de Renart *est le chef-d'œuvre de nos anciens conteurs.* Qui débite des mensonges, des frivolités. Qui aime à conter : *la vieillesse est conteuse.*

CONTEXTE (*tèks-te*) n. m. (préf. *con*, et *texte*). Ce qui constitue un texte dans son ensemble, le précède, le suit : *on éclaire par le contexte les passages difficiles à interpréter.*

CONTEXTURE (*tèks-tu-re*) n. f. (préf. *con*, et *texture*). Liaison des parties qui forment un tout : *la contexture des muscles. Fig.* : *la contexture d'un discours.*

CONTIGU, Ë adj (lat. *contiguus ;* de *cum*, avec, et *tangere*, toucher). Qui touche à une chose : *chambre contiguë à une autre.*

CONTIGUÏTÉ (*ghu-i-té*) n. f. (de *contigu*). Etat de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE (*nan-se*) n. f. Chasteté.

CONTINENT (*nan*), **E** adj. Chaste. *Cause continente,* qui continue d'agir. ANT. **Incontinent.**

CONTINENT (*nan*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *tenere*, tenir). Vaste étendue de terre qu'on peut parcourir sans traverser la mer : *l'Australie est un véritable continent. Absol.* L'Europe, par opposition aux îles Britanniques. *Ancien continent,* Europe, Asie et Afrique. *Nouveau continent,* Amérique. (V. TERRE.)

CONTINENTAL, E, AUX (*nan*) adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale.* **Blocus continental.** V. *Part. hist.*

CONTINGENCE (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est contingent.

CONTINGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *contingens*, qui arrive). Qui peut échoir, arriver. Qui peut être ou n'être pas. N. m. Part mise à la charge de chaque circonscription territoriale, dans la répartition annuelle soit des contributions directes, soit des travaux publics. Classe de recrutement. ANT. **Nécessaire.**

CONTINU, E adj. (lat. *continuus*). Non divisé dans son étendue. Non interrompu dans sa durée : *le sublime continu fatigue le lecteur.* N. m. Ce qui n'est pas interrompu. ANT. **Intermittent, discontinu.**

CONTINUATEUR, TRICE n. Qui continue une chose commencée : *Jean de Meung fut le continuateur de Guillaume de Lorris, dans la rédaction du* Roman de la Rose.

CONTINUATION (*si-on*) n. f. Action de continuer. Son effet. Prolongement : *sentier qui est la continuation d'une route.* ANT. **Cessation, interruption.**

CONTINUEL, ELLE (*nu-èl, è-le*) adj. Qui dure sans interruption : *passer sa vie dans de continuelles inquiétudes.* ANT. **Interrompu, momentané.**

CONTINUELLEMENT (*nu-è-le-man*) adv. Sans interruption, sans cesse. Constamment, toujours.

CONTINUER (*nu-é*) v. a. (de *continu*). Poursuivre ce qui est commencé : *Richelieu continua l'œuvre de Henri IV.* Prolonger : *continuer un mur.* V. n. Ne pas cesser : *la misère continue. Continuer à... Continuer de...* Persister à... Ne pas cesser de... ANT. **Cesser, interrompre, discontinuer.**

CONTINUITÉ n. f. (de *continu*). Liaison non interrompue des parties : *la continuité des vertèbres forme l'épine dorsale.* Reproduction prolongée : *continuité d'un bruit, du travail. Solution de continuité,* interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps, d'un ouvrage. ANT. **Interruption, discontinuité.**

CONTINÛMENT (*man*) adv. D'une manière continue.

CONTONDANT (*dan*), **E** adj. (lat. *contundens*). Qui meurtrit sans couper : *un bâton, un marteau, sont des instruments contondants.* ANT. **Tranchant.**

CONTORNIATE adj. f. Se dit des médailles terminées à la circonférence par un cercle d'une ou deux lignes de largeur.

CONTORSION n. f. (lat. *contorsio*). Action de tordre. Torsion anormale des muscles, des membres. Grimace : *les contorsions de Guignol font la joie des enfants.*

CONTOUR n. m. (préf. *con*, et *tour*). Circuit, enceinte : *le contour d'une ville.* Ligne dont la forme détermine celle des reliefs : *agréables contours.*

CONTOURNABLE adj. Que l'on peut contourner.

CONTOURNÉ, E adj. *Blas.* Se dit des animaux représentés de profil et regardant à sénestre, au lieu de regarder à dextre, ce qui est leur position ordinaire.

CONTOURNER (*né*) v. a. Tracer le contour de. Donner un contour à : *contourner une colonne.* Faire le tour de : *contourner une montagne.* Déformer : *cette maladie lui a contourné la taille.*

CONTRACTABLE adj. Qui peut être contracté.

CONTRACTANT (*trak-tan*), **E** adj. et n. Qui contracte : *les parties contractantes ; les contractants.*

CONTRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de faire un contrat. (Peu us.)

CONTRACTE adj. (lat. *contractus*). *Gram.* Se dit des mots qui renferment des contractions, surtout dans la langue grecque : *verbe contracte.* N. m. : *les contractes.*

CONTRACTÉ (*trak-té*), **E** adj. *Gram.* Se dit de mots, de syllabes, etc., réunis en un seul son : *du, des, au, aux,* pour *de le, de les, à le, à les.* (V. ARTICLE.)

CONTRACTER (*trak-té*) v. a. (du lat. *contractum*, supin de *contrahere*, tirer). Réduire en un moindre volume : *le froid contracte les corps ; traits contractés par la colère.* Prendre (l'engagement) par contrat, etc. : *contracter un bail. Fig. Contracter des obligations,* accepter des choses qui vous imposent la reconnaissance, etc. Acquérir avec le temps : *contracter une habitude.* Gagner par contagion ou autrement : *contracter une maladie. Contracter des dettes,* s'endetter. **Se contracter** v. pr. Etre établi par contrat, etc. Se resserrer. Se gagner.

CONTRACTIF, IVE (*trak*) adj. Qui détermine une contraction.

CONTRACTILE (*trak*) adj. Susceptible de contraction : *la fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ (*trak*) n. f. Faculté que possèdent certains corps de se raccourcir : *la contractilité musculaire persiste quelque temps après la mort.* ANT. **Dilatabilité, expansibilité, extensibilité.**

CONTRACTION (*trak-si-on*) n. f. (lat. *contractio*). Diminution de volume par resserrement : *les contractions de l'écorce terrestre donnent naissance aux soulèvements montagneux. Anat.* Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram.* Réduction de deux syllabes, de deux voyelles, en une, comme *du* pour *de le : août, paon, faon, Laon,* qu'on prononce *ou, pan, fan, Lan.* ANT. **Dilatation, expansion, extension.**

CONTRACTUEL, ELLE (*trak-tu-èl, è-le*) adj. Stipulé par contrat : *substitution contractuelle.*

CONTRACTUELLEMENT (*trak-tu-è-le-man*) adv. D'une manière contractuelle.

CONTRACTURE (*trak*) n. f. *Archit.* Rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd.* Rigidité durable, mais involontaire, d'un muscle : *le tétanos produit une violente contracture.*

CONTRADICTEUR (*dik*) n. m. Qui contredit.

CONTRADICTION (*dik-si-on*) n. f. Action de contredire : *les puissants admettent rarement la contradiction.* Action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment : *les contradictions d'un accusé trahissent sa mauvaise foi.* Paroles, actes qui en résultent : *relever des contradictions.* Incompatibilité de certaines choses. *Esprit de contradiction*, disposition à contredire. *Principe de contradiction*, principe premier de la raison, qui s'énonce : *La même chose ne peut pas à la fois être et n'être pas.*

CONTRADICTOIRE (*dik*) adj. Qui exprime une contradiction : *propositions contradictoires. Dr.* Fait en présence des parties intéressées : *jugement contradictoire.* N. m. pl. *Les contradictoires*, les choses incompatibles.

CONTRADICTOIREMENT (*dik, man*) adv. D'une manière contradictoire : *juger contradictoirement un procès.*

CONTRAIGNABLE (*trè-gna-ble*) adj. Qui peut être contraint.

CONTRAIGNANT (*trè-gnan*), **E** adj. Qui contraint.

CONTRAINDRE (*trin-dre*) v. a. (lat. *constringere.* — Se conj. comme *craindre.*) Obliger quelqu'un par violence à faire une chose : *Richelieu contraignit par son énergie les grands à l'obéissance.* Gêner, retenir : *contraindre ses goûts. Dr.* Obliger par voies de droit.

CONTRAINT (*trin*), **E** adj. Forcé. Gêné, peu naturel : *l'enfant coupable a l'air contraint.*

CONTRAINTE (*trin-te*) n. f. Violence exercée contre quelqu'un : *la contrainte déforme le caractère.* Etat de cette personne : *vivre dans une contrainte perpétuelle.* Retenue : *agir sans contrainte. Fig.* Difficultés, entraves : *la contrainte de la rime. Dr. Contrainte par corps*, voie d'exécution qui consiste à priver de la liberté la personne du débiteur, pour le contraindre à remplir ses engagements. (On dit aussi ASTREINTE.)

CONTRAIRE (*trè-re*) adj. (lat. *contrarius*). Opposé. Qui n'est pas conforme à. *Fig.* Nuisible : *le vin est contraire aux goutteux.* Défavorable : *sort contraire.* N. m. L'opposé. **Au contraire** loc. adv. Tout autrement. ANT. **Analogue, pareil, semblable.**

CONTRAIREMENT (*trè-re-man*) adv. En opposition.

CONTRALTO (mot ital.) ou **CONTRALTE** n. m. La plus grave des voix de femme. Celle qui a cette voix. Pl. des *contraltos* (ital. *contralti*) ou *contraltes.*

CONTRAPONTISTE, CONTRAPUNTISTE (*pon-tis-te*) ou **CONTREPOINTISTE** (*tis-te*) n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.

CONTRARIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui se plaît à contrarier : *esprit contrariant.* De nature à contrarier : *pluie contrariante.*

CONTRARIER (*ri-é*) v. a. (de *contraire.* — Se conj. comme *prier.*) S'opposer aux paroles, aux actes, aux volontés de : *les parents contrarient parfois la vocation de leurs enfants.* Causer du dépit à : *voilà qui me contrarie.* Faire obstacle à : *les vents contrariaient la marche du navire. Contrarier des couleurs, des objets*, etc., les disposer de manière à obtenir opposition ou contraste. ANT. **Favoriser.**

CONTRARIÉTÉ n. f. (de *contrarier*). Ennui, mécontentement. Obstacle, empêchement : *éprouver des contrariétés.*

CONTRASTANT (*tras-tan*), **E** adj. Qui contraste : *effets contrastants.*

CONTRASTE (*tras-te*) n. m. (ital. *contrasto*). Opposition d'effets, de sentiments, etc., qui se font ressortir mutuellement : *contraste d'ombre et de lumière ; le caractère de François Ier faisait un vif contra-te avec celui de Charles-Quint.* ANT. **Ressemblance, analogie.**

CONTRASTER (*tras-té*) v. n. Etre en contraste.

CONTRAT (*tra*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *trahere*, supin *tractum*, tirer). Pacte entre deux ou plusieurs personnes : *un contrat est nul s'il a été obtenu d'une personne par dol, fraude ou violence.* Acte authentique qui le constate : *contrat notarié ; contrat sous seing privé. Contrat de mariage*, convention qui règle les rapports d'intérêt entre deux époux.

CONTRAVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *contrevenir*). Infraction à une loi, à un contrat, etc. *Spécialem.*, infraction qui ne relève que des tribunaux de simple police : *en matière de contravention, la bonne foi ne peut être alléguée devant le juge.*

CONTRE (lat. *contra*) prép. qui marque opposition, rencontre, choc : *parler contre sa pensée ; se heurter contre un arbre ; marcher contre l'ennemi ;* proximité : *sa maison est contre la mienne.* N. m. L'opposé : *soutenir le pour et le contre. Escr.* Mouvement du fer qui, passant sous celui de l'adversaire, vient frapper son fer du côté opposé à celui d'où l'on est parti. Loc. adv. : **Par contre,** en compensation, en revanche. **Tout contre,** tout près. **Là-contre,** à toucher. Adv. **Contre à contre,** parallèlement et tout près, mais sans contact. — L'*e* de *contre* ne s'élide jamais.

CONTRE-ACCUSATION (*za-si-on*) n. f. Accusation qui répond à une autre. Pl. des *contre-accusations.*

CONTRE-ALLÉE (*a-lé*) n. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. Pl. des *contre-allées.*

CONTRE-AMIRAL n. m. Officier général de la marine, immédiatement au-dessous du vice-amiral. Pl. des *contre-amiraux.*

CONTRE-APPEL (*a-pèl*) n. m. Second appel contrôlant le premier. Pl. des *contre-appels.*

CONTRE-APPROCHES n. f. pl. Travaux des assiégés allant au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUE (*a-ta-ke*) n. f. Action d'une troupe qui passe brusquement de la défensive à l'offensive. N. f. pl. Travaux de défense, que des assiégés opposent aux travaux d'attaque des assiégeants.

CONTRE-AVIS (*vi*) n. m. Avis contradictoire.

CONTRE-BALANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il contre-balança, nous contre-balançons.*) Faire équilibre par le poids : *un gramme contre-balance un centimètre cube d'eau distillée. Fig.* Egaler en force, en valeur, en mérite, etc. Compenser : *les avantages de la liberté contre-balancent ses inconvénients.*

CONTREBANDE n. f. (de l'esp. *contra*, contre, et *bando*, ordonnance). Introduction, vente clandestine de marchandises prohibées ou soumises à des droits dont on fraude le Trésor : *des droits de douane élevés provoquent la contrebande.* Ces marchandises mêmes : *les armes, munitions, charbon, etc., constituent la contrebande de guerre. Fig.* et *fam. De contrebande*, illégitime, défendu.

CONTREBANDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui se livre à la contrebande : *goélette contrebandière.*

CONTRE-BAS (*bâ*) adv. Dans une direction vers le bas. N. m. : *descendre un contre-bas.* **En contre-bas** loc. adv. De haut en bas. A un niveau inférieur.

CONTREBASSE (*bâ-se*) n. f. Le plus grand et le plus grave des instruments de musique à archet. Instrument de cuivre dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire. (V. BOMBARDON.) Musicien qui en joue.

CONTREBASSISTE (*ba-sis-te*) ou **CONTREBASSIER** (*ba-si-é*) n. m. Musicien qui joue de la contrebasse.

CONTRE-BATTERIE (*ba-te-rî*) n. f. Batterie de canons opposée à une autre. *Fig.* Moyen employé pour déjouer quelque intrigue. Pl. des *contre-batteries.*

CONTREBATTRE (*ba-tre*) v. a. (Se conj comme *battre.*) *Artill.* Répondre à une attaque par une autre.

CONTRE-BIAIS [*bi-è*] **(À)** loc. adv. *Mar.* En sens opposé au sens direct.

CONTRE-BORD [*bor*] **(À)** loc. adv. *Mar.* En allant à l'opposé l'un de l'autre.

CONTRE-BORDÉE (*dé*) n. f. *Mar.* Bordée en sens contraire. Pl. des *contre-bordées.*

CONTRE-BOUTANT (*tan*) n. m. Pièce de bois oblique, qui sert d'appui à un mur. (Pl. des *contre-boutants*). Adjectiv. : *murs contre-boutants.*

CONTRE-BOUTER ou **CONTRE-BUTER** (*té*) v. a. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

CONTRE-BRASSER (*bra-sé*) v. a. En parlant des vergues, brasser en sens contraire.

CONTRE-CALQUER (*ké*) v. a. Calquer un calque retourné, ce qui donne une épreuve en sens contraire de l'original.

CONTRECARRER (*ka-ré*) v. a. S'opposer directement au projets de quelqu'un : *Richelieu contrecarra les vues des Espagnols sur la Valteline.*

CONTRE-CHANT n. m. Phrase chantante, qui se fait entendre après la phrase principale et qui se combine harmoniquement avec elle.

CONTRE-CHÂSSIS (*châ-si*) n. m. Châssis de verre ou de papier, qu'on applique devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF (*klè*) n. f. Voussoir près de la clef d'une voûte. Pl. des *contre-clefs*.

CONTRE-CŒUR (*keur*) **(À)** loc. adv. V. CŒUR.

CONTRE-CŒUR (*keur*) n. m. Le fond de la cheminée. (V. la fig. CHEMINÉE.) Plaque de fer qu'on y fixe pour le conserver. Nom donné aux rails coudés qui se trouvent à l'intérieur d'un croisement de voies ferrées. Pl. des *contre-cœur* ou *contre-cœurs*.

CONTRE-COUP (*kou*) n. m. Rebondissement d'un corps qui en a frappé un autre. Répercussion d'un choc sur une partie autre que celle où il s'est produit. *Fig.* Evénement qui est la suite d'un autre : *la révolution de 1830 eut de nombreux contre-coups dans tout e l'Europe.*

CONTRE-COURANT (*ran*) n. m. Courant de direction contraire : *la circulation des eaux marines se fait par des courants superficiels et des contre-courants profonds.*

CONTREDANSE n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes se font vis-à-vis. (On dit aujourd'hui *quadrille.*) Air qui accompagne une contredanse.

CONTRE-DÉCLARATION (*si-on*) n. f. Déclaration contraire à une précédente. Pl. des *contre-déclarations*.

CONTRE-DÉGAGEMENT (*man*) n. m. *Escr.* Dégagement que l'on fait en même temps que celui de l'adversaire. Pl. des *contre-dégagements*.

CONTRE-DÉGAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il contre-dégagea, nous contre-dégageons.*) *Escr.* Faire un contre-dégagement. V. a. : *contre-dégager l'épée.*

CONTRE-DÉNONCIATION (*si-a-si-on*, n. f. *Dr.* Signification à un tiers de la dénonciation faite à un débiteur dont ce tiers est lui-même débiteur. Pl. des *contre-dénonciations*.

CONTRE-DIGUE (*di-ghe*) n. f. Digue qui en renforce une autre. Pl. des *contre-digues*.

CONTREDIRE v. a. (Se conj. comme *médire.*) Dire le contraire : *les actes de Louis XI contredirent souvent ses paroles.* Etre en opposition. Absolum. : *aimer à contredire.* **Se contredire** v. pr. Etre en contradiction les uns avec les autres, avec soi-même. ANT. **Confirmer, approuver, appuyer.**

CONTREDISANT (*zan*), **E** adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant.*

CONTREDIT (*di*) n. m. *Dr.* Réponse écrite aux dires de l'adversaire. **Sans contredit** loc. adv. Sans objection possible.

CONTRÉE (*tré*) n. f. (bas lat. *contrata ;* de *contra*, en face). Certaine étendue de pays : *chaque contrée a ses produits.*

CONTRE-ÉCHANGE n. m. Echange mutuel. Pl. des *contre-échanges*.

CONTRE-ÉCROU n. m. Ecrou vissé au-dessus d'un autre pour le maintenir. Pl. des *contre-écrous*.

CONTRE-EMPREINTE n.f. Empreinte prise sur une première empreinte. Pl. des *contre-empreintes*.

CONTRE-ENQUÊTE (*an-kè-te*) n. f. *Dr.* Enquête opposée à une autre. Pl. des *contre-enquêtes*.

CONTRE-ÉPAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. Epaulette sans franges. Pl. des *contre-épaulettes*.

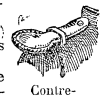

Contre-épaulette.

CONTRE-ÉPREUVE n. f. Epreuve que l'on tire sur une estampe fraîchement imprimée. Dans une assemblée, vote, en général à main levée, sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord aux voix : *la contre-épreuve est destinée à prouver l'exactitude du premier vote.* Pl. des *contre-épreuves*.

CONTRE-ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. Espalier placé, sans être adossé, parallelement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers*.

CONTRE-ESPIONNAGE n. m. Police spécialement chargée de la surveillance des espions.

CONTRE-ESSAI n. m. Essai fait en sens contraire d'un précédent. Pl. des *contre-essais*.

CONTRE-EXPERTISE (*èks-pèr-ti-ze*) n. f. Expertise destinée à en contrôler une autre. Pl. des *contre-expertises*.

CONTREFAÇON n. f. Action de reproduire ou d'imiter frauduleusement une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur : *la contrefaçon est sévèrement prohibée.* Ouvrage contrefait.

CONTREFACTEUR (*fak*) n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

CONTREFACTION (*fak-si-on*) n. f. Imitation frauduleuse des monnaies, poinçons, effets publics, etc.

CONTREFAIRE *fè-re*) v. a. (de *contre*, et *faire*. — Se conj. comme *faire.*) Représenter en imitant : *contrefaire le chant du coq.* Imiter les autres pour les tourner en ridicule. Faire une contrefaçon. Feindre : *contrefaire la douleur.* Déguiser : *contrefaire sa voix.* **Se contrefaire** v. pr. Etre fait par contrefaçon. Se montrer ce qu'on n'est pas.

CONTREFAISABLE (*fe-za-blé*) adj. Que l'on peut contrefaire.

CONTREFAISEUR (*fe-zeur*) n. m. *Fam.* Qui contrefait les paroles et les gestes.

CONTREFAIT *fè*), **E** adj. Imité par contrefaçon : *sceau contrefait.* Difforme : *Esope était contrefait.*

CONTRE-FENÊTRE n. f. Double clôture d'une fenêtre. Pl. des *contre-fenêtres*.

CONTRE-FICHE n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur, etc., pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches*.

CONTRE-FIL n. m. Sens contraire à la direction normale. **A contre-fil** loc. adv. A rebours.

CONTREFORT (*for*) n. m. Pilier servant d'appui à un mur qui supporte quelque charge : *les contre-forts d'une voûte.* Chaîne secondaire de montagnes, qui semble appuyer une chaîne principale : *les contre-forts des Alpes.* Pièce de cuir qui sert à renforcer le derrière d'une chaussure.

CONTRE-FUGUE (*ghe*) n.f. Fugue où l'imitation du sujet se fait en sens inverse. Pl.des *contre fugues*.

CONTRE-GARDE n. f. Ouvrage de fortification servant à en protéger un autre. Pl. des *contre-gardes*.

CONTRE-HACHER (*ché*) v. a. Faire des contre-hachures pour augmenter la vigueur d'un dessin.

CONTRE-HACHURE n. f. Hachure qui en croise d'autres. Pl. des *contre-hachures*.

CONTRE-HÂTIER (*ti-é*) n. m. Grand chenet de cuisine garni de crochets. Pl. des *contre-hâtiers*.

CONTRE-HAUT (*ô*) **(EN)** loc. adv. De haut en bas. En dessus d'un objet.

CONTRE-HERMINE (*èr*) n. f. *Blas.* Fourrure qui, à l'inverse de l'hermine, est constituée par un fond noir semé de mouchetures blanches. Pl. des *contre-hermines*. (V. la planche BLASON.)

CONTRE-INDICATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Circonstance particulière, qui s'oppose à l'emploi d'un moyen médical : *la jeunesse du sujet est une contre-indication pour l'emploi des opiacés.* Pl. des *contre-indications*.

CONTRE-INDIQUER (*ké*) v. a. Fournir une indication contraire.

CONTRE-JOUR n. m. Lumière éclairant un objet d'un jour faux. Endroit opposé au grand jour. **A contre-jour** loc. adv. Dans un sens opposé au jour : *se placer à contre-jour.* Pl. des *contre-jours*.

CONTRE-LETTRE (*lè-tre*) n. f. Acte secret, annulant ou modifiant un acte authentique : *les contre-lettres ne sont pas opposables aux tiers.* Pl. des *contre-lettres*.

CONTREMAÎTRE, ESSE (*mè-tre, è-se*) n. Personne qui dirige les ouvriers ou les ouvrières, dans un atelier ou un chantier. N. m. Ancien grade des officiers mariniers, remplacé par celui de second maître.

CONTRE-MANDAT (*da*) n. m. Mandat destiné à annuler un autre mandat. Pl. des *contre-mandats*.

CONTREMANDEMENT (*man*) n. m. Révocation d'un ordre donné précédemment.

CONTREMANDER (*dé*) v. a. Révoquer un ordre, une demande.

CONTREMARCHE n. f. Marche d'une armée, en sens contraire à la direction d'abord suivie. *Constr.* Devant vertical d'une marche d'escalier.

CONTRE-MARÉE (*ré*) n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées*.

CONTREMARQUE n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent. Billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent momentanément, pour qu'ils aient le droit de rentrer.

CONTREMARQUER (*ké*) v. a. Apposer une seconde marque.

CONTRE-MESURE (À) loc. adv. A contretemps.

CONTRE-MINE n. f. Mine des assiégés contre les mines de l'assiégeant. *Fig.* Intrigue pour déjouer une intrigue. Pl. des *contre-mines.*

CONTRE-MINER (*né*) v. a. Faire une contre-mine. *Fig.* Déjouer par des moyens secrets.

CONTRE-MINEUR n. m. Celui qui travaille à une contre-mine. Pl. des *contre-mineurs.*

CONTRE-MOULAGE n. m. Reproduction d'un premier moulage. Pl. des *contre-moulages.*

CONTRE-MUR n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. Pl. des *contre-murs.*

CONTRE-MURER (*ré*) v. a. Faire un contre-mur.

CONTRE-NOTE n. f. Note diplomatique rédigée dans un sens opposé à une précédente note. Pl. des *contre-notes.*

CONTRE-OPÉRATION (*si-on*) n. f. Opération contraire à une autre. Pl. des *contre-opérations.*

CONTRE-OPPOSITION (*o-po-zi-si-on*) n. f. Minorité d'une opposition, qui s'en détache en certains cas, dans une assemblée. Pl. des *contre-oppositions.*

CONTRE-ORDRE n. m. Révocation d'un ordre : *donner un contre-ordre.* Pl. des *contre-ordres.*

CONTRE-OUVERTURE (*vèr*) n. f. Ouverture en regard d'une autre. *Chir.* Incision, ouverture faite à l'opposite d'une ouverture naturelle ou d'une plaie. Pl. des *contre-ouvertures.*

CONTRE-PARTIE (*ti*) n. f. *Comm.* Double d'un registre sur lequel on inscrit toutes les parties d'un compte. Ecriture servant de vérification. *Mus.* Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig.* Sentiment, avis contraire : *soutenir la contre-partie.* Pl. des *contre-parties.*

CONTRE-PAS (*pa*) n. m. invar. Demi-pas rapide, par lequel on se remet au pas.

CONTRE-PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de contre-passer. Pl. des *contre-passations.*

CONTRE-PASSER (*pa-sé*) v. a. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PENTE (*pan-te*) n. f. Pente opposée à une autre. Chaque moitié de ce qui est en dos d'âne. Déclivité qui porte des eaux où il ne faudrait pas. Pl. des *contre-pentes.*

CONTRE-PÈTERIE ou **CONTRE-PÉTERIE** n. f. Sorte de lapsus burlesque produit par une interversion de lettres, de syllabes ou de mots. (*Trompez, sonnettes*, pour *Sonnez, trompettes*).

CONTRE-PIED n. m. *Chass.* Chemin que font les chiens en suivant à rebours les voies d'une bête. *Fig.* Le contraire d'une chose. *Prendre le contre-pied d'une opinion*, défendre le sentiment exactement contraire. **A contre-pied,** loc. adv. A rebours.

CONTRE-PLACAGE n. m. Procédé qui consiste à appliquer sur les surfaces opposées d'un panneau des feuilles de placage dont le fil est perpendiculaire à celui du panneau : *le contre-placage s'oppose au jeu du bois.*

CONTRE-PLATINE n. f. Plaque de fer, ayant la forme d'un S, qui se place du côté opposé à la platine d'une arme à feu. Pl. des *contre-platines.*

CONTREPOIDS (*poi*) n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres : *les contrepoids d'une horloge. Fig.* Force qui balance une force contraire : *la crainte des châtiments sert de contrepoids aux vices.* Balancier d'un danseur de corde.

CONTRE-POIL n. m. Le sens contraire du sens dans lequel le poil est couché. **A contre-poil,** loc. adv. Dans un sens contraire.

CONTREPOINT (*poin*) n. m. *Mus.* Art de la combinaison simultanée des mélodies. Composition faite d'après les règles du contrepoint.

CONTRE-POINTE n. f. Partie tranchante de l'extrémité du dos de la lame d'un sabre. Pl. des *contre-pointes.* Escrime au sabre, où l'on utilise cette partie : *connaître la pointe et la contre-pointe.*

CONTRE-POINTER (*té*) v. a. Piquer une étoffe des deux côtés : *contre-pointer une couverture.*

CONTREPOINTISTE n. m. V. CONTRAPONTISTE.

CONTREPOISON (*zon*) n. m. Remède contre le poison, au physique et au moral : *administrer un contrepoison. Fig. : le travail est le contrepoison du vice.* — Voici quelques contrepoisons : dans les empoisonnements par le phosphore, le *lait ;* par le laudanum, le *café ;* par le vert-de-gris, le *lait* : par l'arsenic, l'*eau de chaux*, les *blancs d'œufs* ; par les champignons, le *jus de citron* ; par les moules, l'*éther*, le *camphre ;* par le sublimé, les *blancs d'œufs.*

CONTRE-POLICE n. f. Police qui surveille secrètement une autre police. Pl. des *contre-polices.*

CONTRE-PORTE n. f. Châssis garni de toile, placé devant une porte pour mieux intercepter l'air. Seconde porte d'une place forte. Pl. des *contre-portes.*

CONTRE-PRESSION (*prè-si-on*) n. f. Pression opposée à une autre. Pl. des *contre-pressions.*

CONTRE-PROJET (*jè*) n. m. Projet contraire à un autre. Pl. des *contre-projets.*

CONTRE-PROPOSITION (*zi-si-on*) n. f. Proposition opposée à une autre. Pl. des *contre-propositions.*

CONTRE-QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. *Mar.* Seconde quille qui s'ajoute au-dessous de la première. Pl. des *contre-quilles.*

CONTRE-RAIL (*ra, l* mll.) n. m. Second rail que l'on place à côté du premier, à l'intérieur de la voie, notamment aux passages à niveau, croisements de voies, courbes rapides, etc. Pl. des *contre-rails.*

CONTRE-RÉVOLUTION (*si-on*) n. f. Seconde révolution, tendant à détruire les résultats de la première : *après 1815, la contre-révolution, représentée par la Sainte-Alliance, essaya d'étouffer les mouvements libéraux en Europe.* Pl. des *contre-révolutions.*

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Favorable à une contre-révolution. N. Partisan d'une contre-révolution. Pl. des *contre-révolutionnaires.*

CONTRE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Fleur produite en dehors de la saison normale. *A contre-saison,* loc. adv. Hors de saison. Pl. des *contre-saisons.*

CONTRE-SANGLON n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. Pl. des *contre-sanglons.*

CONTRESCARPE (*très-kar-pe*) n. f. *Fortif.* Pente du mur extérieur du fossé, du côté de la campagne.

CONTRE-SCEAU (*só*) ou **CONTRE-SCEL** (*sèl*) n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. Pl. des *contre-sceaux* ou des *contre-scels.*

CONTRE-SCELLER (*sè-lé*) v. a. Mettre le contre-sceau.

CONTRESEING (*sin*) n. m. Signature de celui qui contresigne.

CONTRESENS (*sanss*) n. m. Sens contraire au sens naturel : *contresens d'une étoffe.* Fausse interprétation d'un texte : *une version remplie de contresens.* Chose opposée à la logique, à la raison : *sa conduite est un contresens.* **A contresens** loc. adv. A rebours.

CONTRESIGNATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui appose un contreseing.

CONTRESIGNER (*gné*) v. a. Signer après celui dont l'acte émane : *en France, les ministres contresignent les décrets du président de la République.* Mettre sur l'adresse d'une lettre le nom du fonctionnaire qui l'expédie.

CONTRE-SUJET (*jè*) n. m. *Mus.* Second ou troisième sujet, dans une fugue. Pl. des *contre-sujets.*

CONTRE-TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Chacune des tailles qui croisent les premières tailles d'une gravure. Pl. des *contre-tailles.*

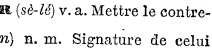

CONTRETEMPS (*tan*) n. m. Evénement fâcheux imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. *Mus.* Action d'attaquer le son sur le temps faible de la mesure ou sur la partie faible du temps. **A contretemps,** loc. adv. Mal à propos : *agir à contretemps.*

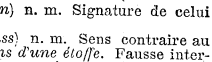

Contretemps.

CONTRE-TERRASSE (*tè-ra-se*) n. f. Terrasse appuyée contre une autre. Pl. des *contre-terrasses.*

CONTRE-TIMBRE n. m. Empreinte apposée sur les papiers timbrés pour modifier la valeur du premier timbre. Pl. des *contre-timbres.*

CONTRE-TIRER (*ré*) v. a. Faire la contre-épreuve de : *contre-tirer un dessin.*

CONTRE-TORPILLEUR (*pi, ll* mll.) n. m. Petit bâtiment de guerre, très rapide, destiné à donner la chasse aux torpilleurs. Pl. des *contre-torpilleurs*.

CONTRE-TYPE ou **CONTRETYPE** n. m. Opposé du type. Cliché négatif inversé.

CONTRE-VAIR (*vèr*) n. m. *Blas.* Fourrure constituée par des clochetons (*poïnts*) d'azur et d'argent réunis deux à deux, à l'inverse du vair, où ils sont alternés. (V. la planche BLASON.)

CONTRE-VALEUR n. f. Valeur donnée en échange d'une autre Pl. des *contre-valeurs*.

CONTREVALLATION (*val-la-si-on*) n. f. (lat. *contra*, contre, et *vallum*, retranchement). Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiège : *César entoura Alésia de contrevallations*.

CONTRE-VAPEUR n. f. Mode de distribution de vapeur, qui permet le renversement de la vapeur pour arrêter les trains lancés à grande vitesse.

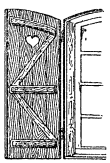

Contrevent.

CONTREVENANT (*nan*), **E** n.Qui contrevient.

CONTREVENIR v. n. (Se conj. comme *venir*.) Agir contrairement, ne pas se conformer : *contrevenir à un arrêté de police*.

CONTREVENT (*van*) n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre. Dans une charpente, pièce de bois placée obliquement entre les fermes pour leur donner plus de résistance contre le vent.

CONTRE-VÉRITÉ n. f. Chose contraire à la vérité : *dire une contre-vérité*. Chose dite pour être entendue dans un sens contraire. Pl. des *contre-vérités*.

CONTRE-VISITE n. f. Visite destinée à en contrôler une autre : *subir une contre-visite médicale*. Pl. des *contre-visites*.

CONTRIBUABLE adj. et n. Qui paye des contributions : *le percepteur reçoit l'argent des contribuables*.

CONTRIBUANT (*bu-an*) n. m. Celui qui contribue.

CONTRIBUER (*bu-é*) v. n. (du lat. *contribuere*, fournir). Payer sa part d'une dépense, d'une charge commune : *tous les citoyens doivent contribuer à la défense nationale*. Aider à l'exécution d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE adj. Qui concerne les contributions : *rôles contributifs*. Qui marque la contribution : *part contributive*.

CONTRIBUTION (*si-on*) n. f. (lat. *contributio*). Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune. Charge imposée à une communauté : *les Prussiens, en 1870, imposaient aux villes occupées de lourdes contributions*. Impôt payé à l'Etat. *Mettre à contribution*, faire contribuer de quelque manière à une dépense. *Dr. civ.* Répartition, au marc le franc, d'une somme d'argent entre des créanciers chirographaires : *ouvrir une contribution*. **Contributions directes,** celles qui sont perçues directement en vertu des rôles nominatifs. **Contributions indirectes,** celles qui sont perçues indirectement en raison d'un acte, d'une consommation.

CONTRISTANT (*tris-tan*), **E** adj. Qui contriste.

CONTRISTER (*tris-té*) v. a. (lat. *contristare*). Affliger : *cette nouvelle m'a fort contristé*. ANT. **Dérider, égayer, réjouir.**

CONTRIT (*tri*), **E** adj. (lat. *contritus ;* de *cum*, avec, et *tritus*, broyé). Qui a un grand regret de ses fautes. Mortifié, chagrin : *air contrit*.

CONTRITION (*si-on*) n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu : *faire son acte de contrition*. Repentir. *Contrition imparfaite* ou *attrition*, celle qui est inspirée par la honte du péché, la crainte de l'enfer, plutôt que par l'amour de Dieu. ANT. **Endurcissement, impénitence.**

CONTRÔLABLE adj. Qui peut être contrôlé : *les dires d'un espion sont rarement contrôlables*.

CONTRÔLE n. m. (de *contre*, et *rôle*). Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre. Droit que l'on paye pour certains actes. Vérification : *le contrôle d'une caisse*. Marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent. Etat nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée*. *Fig.* Critique : *je me passerai bien de votre contrôle*.

CONTRÔLEMENT (*man*) n. m. Action de contrôler. (Peu us.)

CONTRÔLER (*lé*) v. a. Inscrire sur le contrôle. Vérifier : *contrôler une dépense*. Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. *Fig.* Censurer.

CONTRÔLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée d'exercer un contrôle. *Fig.* Qui censure, critique.

CONTROUVER (*vé*) v. a. Inventer une fausseté. (S'emploie surtout au participe passé : *fait controuvé*.)

CONTROVERSABLE (*vèr*) adj. (de *controverse*). Qui peut être discuté : *la question est fort controversable*.

CONTROVERSE (*vèr-se*) n. f. (lat. *controversia*). Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse : *Bossuet engagea avec le protestant Jurieu une longue controverse*.

CONTROVERSER (*vèr-sé*) v. a. Mettre en controverse. Soutenir une controverse.

CONTROVERSISTE (*vèr-sis-te*) n. m. Qui traite des sujets de controverse en matière religieuse.

CONTUMACE n. f. (lat. *contumacia*). Refus, défaut de comparaître en justice, pour affaire criminelle : *la contumace est considérée comme un aveu de crime. Purger sa contumace*, se présenter devant le juge après avoir été condamné par contumace. N. et adj. Personne en état de contumace : *les biens du contumace sont confisqués et régis par l'administration des Domaines*. (Dans ce dernier cas, on emploie quelquef. le lat. CONTUMAX.)

CONTUMAX adj. et n. V. CONTUMACE.

CONTUS, E (*tu, u-ze*) adj. (lat. *contusus*). Meurtri. *Plaie contuse*, plaie produite par contusion.

CONTUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *contusio*). Meurtrissure produite par un corps dur, contondant.

CONTUSIONNER (*zi-o-né*) v. a. Faire des contusions : *chute qui contusionne le corps*.

CONVAINCANT (*vin-kan*), **E** adj. Qui porte conviction : *raisonnement convaincant*. — Ne pas confondre avec *convainquant*, participe présent de *convaincre*.

CONVAINCRE (*vin-kre*) v. a. (lat. *convincere*. — Se conj. comme *vaincre*.) Réduire quelqu'un, par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait : *convaincre un incrédule*. Absolum. : *la logique est l'art de convaincre*.

CONVAINCU, E (*vin*) adj. (de *convaincre*). Persuadé, de bonne foi : *un sprite convaincu*. Reconnu coupable : *être convaincu de mensonge*.

CONVALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie : *la convalescence demande toujours des soins attentifs*.

CONVALESCENT (*lès-san*), **E** adj. et n. (lat. *convalescens*). Qui se fortifie. Qui relève de maladie.

CONVENABLE adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable*. Proportionné : *récompense convenable*. Décent : *cela n'est pas convenable*. ANT. **Inconvenant, malséant, déplacé.**

CONVENABLEMENT (*man*) adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE n. f. (de *convenir*). Rapport, conformité : *convenance d'humeur*. Commodité, utilité. *Mariage de convenance*, celui où les rapports de naissance, de fortune, ont été plus consultés que l'inclination. Pl. Bienséance, décence : *respecter les convenances*. ANT. **Inconvenance, impertinence.**

CONVENANT (*nan*), **E** adj. Qui convient, bienséant : *démarches convenantes*.

CONVENIR v. n. (lat. *convenire*. — Se conj. comme *venir*.) Demeurer d'accord : *ils sont convenus de se trouver ensemble*. Avouer : *il est convenu de sa méprise*. Etre convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu*. V. impers. Etre expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...* — Prend l'auxiliaire *avoir* quand il signifie *être convenable, à la convenance* : *cet emploi m'aurait convenu ;* l'auxiliaire *être* quand il exprime l'*accord* : *ils sont convenus de partir*. **Se convenir** v. pr. Se plaire. ANT. **Disconvenir.**

CONVENT (*van*) n. m. (du lat. *conventus*, réunion). Assemblée générale de francs-maçons.

CONVENTICULE (*van*) n. m. (lat. *conventiculum*). Petite assemblée secrète et souvent illicite.

CONVENTION (*van-si-on*) n. f. (lat. *conventio*). Accord, pacte : *toute convention contraire à l'ordre public ou à la morale est nulle de plein droit.* **De convention,** qui est admis par accord tacite : *langage de convention.* **La Convention.** V. *Part. hist.* Pl. Clauses d'un accord : *les conventions du traité d'Utrecht furent avantageuses pour l'Angleterre.*

CONVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui résulte d'une convention : *le billon a une valeur conventionnelle.* N. m. Membre de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par convention.

CONVENTUALITÉ (*van*) n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE (*van-tu-èl, è-le*) adj. (de *convent*, anc. forme de *couvent*). Qui est propre au couvent : *la vie conventuelle.*

CONVENTUELLEMENT (*van-tu-è-le-man*) adv. En communauté : *vivre conventuellement.*

CONVERGENCE (*vèr-jan-se*) n. f. Direction commune vers un même point. *Fig.* Tendance vers un résultat commun : *la convergence des efforts est une garantie de succès.* ANT. **Divergence.**

CONVERGENT (*vèr-jan*), **E** adj. Qui converge : *feux convergents.* ANT. **Divergent.**

CONVERGER (*vèr-jé*) v. n. (lat. *convergere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il convergea, nous convergeons.*) Tendre vers le même point : *les rayons du soleil, colligés par une lentille convexe, convergent vers le foyer de celle-ci.* ANT. **Diverger.**

CONVERS, E (*vèr vèr-se*) adj. (lat. *conversus*). Employé au service domestique d'un couvent : *frère convers ; sœur converse.*

CONVERSATION (*vèr-sa-si-on*) n. f. (de *converser*). Entretien familier : *la conversation n'admet aucun pédantisme.*

CONVERSE (*vèrse*) adj. et n. f. *Log.* Se dit d'une proposition dont on prend le sujet pour en faire l'attribut et l'attribut pour en faire le sujet, sans qu'elle cesse d'être vraie. Ex. : *l'étendue est divisible, le divisible est étendu.*

CONVERSER (*vèr-sé*) v. n. (lat. *conversari*). S'entretenir familièrement avec quelqu'un : *Socrate, après avoir bu la ciguë, continua à converser tranquillement avec ses disciples.*

CONVERSIBLE (*vèr*) adj. V. CONVERTIBLE.

CONVERSION (*vèr*) n. f. (du lat. *conversio*). Action de tourner. Changement de front. Changement de forme, de nature : *conversion des poids et mesures.* Changement du taux de l'intérêt : *la conversion des rentes. Dr.* Changement d'un acte en un autre. *Théol.* Changement de croyance religieuse : *la conversion de Henri IV fut un acte d'habile politique. Log.* Changement d'une proposition en une autre par transposition mutuelle du sujet et de l'attribut.

CONVERTI, E (*vèr*) n. Qui a été ramené à la religion. Qui a embrassé une autre opinion, un autre parti : *les nouveaux convertis sont toujours pleins de zèle. Fig. Prêcher un converti,* chercher à convaincre quelqu'un qui est déjà convaincu.

CONVERTIBILITÉ (*vèr*) n. f. Propriété de ce qui est convertible.

CONVERTIBLE (*vèr*) adj. Qui peut être converti : *fraction exactement convertible en décimales. Fin.* Qui peut s'échanger contre d'autres valeurs. ANT. **Inconvertible.**

CONVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *convertere*). Changer une chose en une autre : *convertir un billet de banque en espèces. Fig.* Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion : *saint Paul convertit les gentils.* **Se convertir** v. pr. Changer d'avis, de sentiment, de parti, de religion. ANT. **Pervertir.**

CONVERTISSABLE (*vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être converti. ANT. **Inconvertissable.**

CONVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action de convertir : *convertissement des monnaies.*

CONVERTISSEUR (*vèr-ti-seur*) n. m. Qui convertit des âmes. Cornue métallique où l'on transforme la fonte en acier. Transformateur électrique.

CONVEXE (*vèk-se*) adj. (lat. *convexus*). Courbé et arrondi en dehors : *les miroirs convexes grossissent et défigurent les objets. Polygone convexe,* polygone tel que l'un quelconque de ses côtés prolongé laisse toute la figure d'un même côté par rapport à lui. ANT. **Concave.**

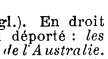
Lentille convexe.

CONVEXITÉ (*vèk-si*) n. f. (de *convexe*). Rondeur, courbure d'un corps : *la convexité de la terre.* ANT. **Concavité.**

CONVICT (*vikt*) n. m. (mot angl.). En droit anglais, tout criminel emprionné ou déporté : *les convicts ont commencé la colonisation de l'Australie.*

CONVICTION (*vik-si-on*) n. f. (lat. *convictio*). Effet que produit dans l'esprit une preuve évidente, une certitude raisonnée : *toute conviction sincère mérite le respect.*

CONVIÉ, E n. Invité, convive.

CONVIER (*vi-é*) v. a. (bas lat. *convitare.* — Se conj. comme *prier.*) Inviter quelqu'un à un repas, à une fête. Engager.

CONVIVE n. (lat. *conviva*). Qui prend ou doit prendre part à un repas.

CONVOCABLE adj. Qui peut être convoqué.

CONVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui convoque.

CONVOCATION (*si-on*) n. f. Action de convoquer : *convocation d'une assemblée.*

CONVOI n. m. (de *convoyer*). Cortège funèbre qui accompagne un mort. Flotte marchande avec son escorte : *le sacrifice du* Vengeur *sauva le convoi de Villaret-Joyeuse.* Transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée. Train de chemin de fer.

CONVOIEMENT (*voi-man*) ou **CONVOYAGE** (*voi-ia je*) n. m. Action de convoyer.

CONVOITABLE adj. Qui peut être convoité.

CONVOITER (*té*) v. a. (dérivé du lat. *cupiditas* désir). Désirer avec avidité : *convoiter le bien d'autrui.* ANT. **Dédaigner.**

CONVOITISE (*ti-ze*) n. f. (de *convoiter*). Désir immodéré. Cupidité.

CONVOL n. m. Action de convoler.

CONVOLER (*lé*) v. n. (lat. *convolare*). Se remarier : *convoler en secondes, en troisièmes noces.*

CONVOLUTÉ, E adj. (lat. *convolutus*). *Bot.* Roulé en cornet : *feuilles convolutées.*

CONVOLVULACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le *convolvulus* ou *liseron.* S. une *convolvulacée.*

Convolvulus.

CONVOLVULUS (*luss*) n. m. (du lat. *convolvere*, enrouler). *Bot.* Nom scientifique du liseron, appelé aussi BELLE-DE-JOUR.

CONVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *convocare*). Faire assembler : *les états généraux furent convoqués à Versailles le 5 mai 1789.*

CONVOYER (*voi-ié*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *via*, chemin. — Se conj. comme *aboyer.*) Escorter dans un but de protection : *convoyer un navire.*

CONVOYEUR (*voi-i-eur*) n. m. Navire qui en escorte un autre. Fonctionnaire qui accompagne un convoi. Adjectiv. : *bâtiment convoyeur.*

CONVULSÉ, E adj. Crispé d'une manière convulsive : *visage convulsé par la terreur.*

CONVULSIF, IVE adj. Caractérisé par des convulsions : *toux convulsive.*

CONVULSION n. f. (lat. *convulsio* ; de *convellere*, supin *convulsum*, tirailler). Contraction violente et involontaire des muscles, des membres : *les convulsions sont fréquentes chez les enfants. Fig.* Mouvement violent, causé par les passions : *les convulsions du désespoir.* Bouleversement : *convulsion politique.*

CONVULSIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Attaqué de convulsions. (Peu us.) N. pl. Fanatiques jansénistes du XVIIIe siècle, auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions.

CONVULSIONNER (*si-o-né*) v. a. Donner des convulsions : *l'électricité convulsionne les muscles.*

CONVULSIVEMENT (*man*) adv. D'une manière convulsive : *s'agiter convulsivement.*

COOBLIGÉ, E n. Qui est obligé avec d'autres.

COOCCUPANT (*o-ku-pan*), **E** n. Personne qui occupe avec une ou plusieurs autres.

COOLIE (*kou-li*) n. m. (angl. *coolee*, de l'hindoustani *kuli*). Travailleur hindou ou chinois engagé dans une colonie : *les coolies sont très sobres.*

COOPÉRATEUR, TRICE n. (de *coopérer*). Qui opère avec un autre.

COOPÉRATIF, IVE adj. Fondé sur la coopération : *société coopérative.* N. f. : *une coopérative.*

COOPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de coopérer.

COOPÉRER (*ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Opérer conjointement avec quelqu'un.

COOPTATION (*si-on*) n. f. (lat. *cooptatio*). Mode de recrutement qui consiste, pour les membres d'une assemblée, à se nommer eux-mêmes : *l'Académie française se recrute par cooptation.*

COOPTER (*pté*) v. a. Admettre par cooptation.

COORDINATION (*si-on*) n. f. Action de coordonner : *les lésions du cervelet empêchent en général la coordination des mouvements volontaires.* Etat des choses coordonnées : *habile coordination.*

COORDONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui coordonne.

COORDONNATEUR, TRICE (*do-na*) adj. Qui coordonne.

COORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Se dit de propositions qui se correspondent. Bien ordonné. N. f. pl. *Géom.* Eléments nécessaires pour fixer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace : *coordonnées rectilignes, sphériques.* S. une *coordonnée.*

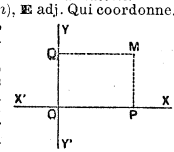

Coordonnées rectilignes planes.

(Dans la fig. ci-contre, $x'x$, $y'y$ sont les axes des coordonnées, OP l'*abscisse* du point M, OQ l'*ordonnée* du point M, OP, OQ les *coordonnées* rectilignes du point M.)

COORDONNER (*do-né*) v. a. Combiner dans l'ordre assigné par la forme ou la nature des éléments : *coordonner un plan, ses idées.*

COPAHU n. m. (mot guarani). Résine fournie par divers copaïers.

COPAÏER ou **COPAYER** (*pa-ié*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres résineux balsamiques de l'Amérique méridionale.

COPAIN (*pin*) ou **COPIN** n. m. (du préf. *co*, et de *pain*). *Fam.* Camarade, compagnon préféré.

COPAL n. m. (mot mexicain). Résine extraite de divers arbres des régions tropicales et utilisée à la préparation du vernis.

COPARTAGE n. m. Partage d'un bien entre plusieurs personnes.

COPARTAGEANT (*jan*), **E** adj. et n. Qui partage avec d'autres : *héritiers copartageants.*

COPARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il copartagea, nous copartageons.*) Partager avec d'autres.

COPARTICIPATION n. f. Participation commune à plusieurs.

COPEAU (*po*) n. m. (de *couper*). Parcelle de bois enlevée avec un instrument tranchant. *Vin de copeaux,* vin chargé ou trouble qu'on clarifie avec des copeaux.

COPECK ou **KOPECK** (*pèk*) n. m. (mot russe). Monnaie russe valant environ deux centimes et demi : *le copeck est la centième partie du rouble argent.*

COPÉPODES n. m. pl. Sous-ordre de crustacés aquatiques de petite taille, dont certaines espèces sont parasites des poissons et des grands crustacés. S. un *copépode.*

COPERMUTATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de copermuter.

COPERMUTER (*pèr-mu-té*) v. a. Echanger, particulièrement échanger des bénéfices.

COPHTE adj. et n. V. COPTE.

COPIE (*pi*) n. f. (du lat. *copia*, abondance). Reproduction d'un écrit : *collationner une copie sur l'original.* Reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art : *les copies exécutées par l'auteur de l'œuvre originale prennent le nom de répliques.* Feuille volante sur laquelle un écolier rédige ses devoirs. *Fig.* Imitation. Personne qui en imite une autre. *Impr.* Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur. *Comm. Livre de copie de lettres,* ou par abrév. *copie de lettres,* livre sur lequel les négociants reproduisent à la presse à copier les lettres qu'ils envoient.

COPIER (*pi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire une copie : *copier un tableau. Fig.* Imiter.

COPIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière copieuse : *manger copieusement.* ANT. **Chichement, maigrement, mesquinement.**

COPIEUX, EUSE (*pi-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *copia*, abondance). Abondant : *repas copieux.* ANT. **Mesquin.**

COPISTE (*pis-te*) n. Personne qui copie.

COPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. Posséder avec un ou plusieurs autres.

COPOSSESSEUR (*po-sè-seur*) n. m. Celui qui possède avec un ou plusieurs autres.

COPOSSESSION n. f. Possession en commun.

COPRAH ou **COPRA** n. m. Amande de coco, débarrassée de sa coque, desséchée et prête à être mise au moulin pour l'extraction de l'huile.

COPRIN n. m. Genre de champignons, famille des agaricinées, à spores noires.

COPROPHAGE adj. Qui se nourrit d'excréments : *insecte coprophage.*

COPROPRIÉTAIRE (*tè-re*) n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ n. f. Propriété commune entre plusieurs : *avoir la copropriété d'un mur.*

COPTE adj. et n. Race égyptienne qui a conservé les caractères des anciens habitants. Langue parlée par cette race : *l'étude du copte a permis à Champollion de traduire les hiéroglyphes.* Chrétien jacobite d'Egypte. (On écrit aussi COPHTE.)

COPTER (*kop-té*) v. a. (de *cop* pour *coup*). Frapper une cloche d'un seul côté avec le battant.

COPULATIF, IVE adj. (lat. *copulativus ; de copulare*, unir). *Gram.* Qui sert à lier les mots, les membres de phrase, comme *et, ni*, etc. N. f. Conjonction copulative : *une copulative.* ANT. **Disjonctif.**

COPULATION (*si-on*) n. f. Accouplement.

COPULE n. f. (lat. *copula*). *Logiq.* Mot qui lie l'attribut au sujet : *le verbe* être *distinctement exprimé ou contracté est la copule de toute proposition.*

COPYRIGHT (*pé-raït*) n. m. (mot angl.). Droit exclusif d'imprimer, publier et vendre un ouvrage littéraire ou artistique.

Coq.

COQ (*kok*) n.m.(onomat.). Genre d'oiseau gallinacé : *le coq gaulois est un des emblèmes nationaux de la France. Spécialem.*, le mâle du genre : *les combats de coqs sont pratiqués en Flandre. Par ext.*, mâle du faisan, du héron, etc. Figure de coq qu'on place à la pointe d'un clocher. Personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée : *le coq du village. Rouge comme un coq,* qui a le sang au visage.

COQ (*kok*) n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier du bord, sur les grands navires.

COQ-À-L'ÂNE n. m. invar. Discours qui n'a pas de suite, de liaison, de raison. Quiproquo.

COQUARD (*kar*) n. m. Vieux coq. Vieillard prétentieux et ridicule. Benêt.

COQUE n. f. (lat. *concha*). Enveloppe solide et dure de l'œuf : *le poussin brise la coque de l'œuf avec son bec. Œuf à la coque,* œuf légèrement cuit, mais non durci, dans l'eau bouillante. Fruit à plusieurs loges closes : *coque de noix.* Enveloppe de la chrysalide des insectes qui filent. Nœud de ruban de cheveux. *Mar.* Carcasse du navire, indépendamment des mâts.

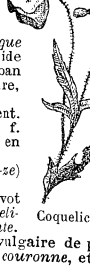
Coquelicot.

COQUEBIN (*ke*) n.m. Niais. Innocent.

COQUECIGRUE (*ke-si-grû*) n. f. *Pop.* Animal chimérique. Conte en l'air. (Vx.)

COQUELEUX, EUSE (*ke-leû, eu-ze*) n. Qui élève des coqs de combat.

COQUELICOT (*ke-li-ko*) n. m. Pavot des champs : *les fleurs rouges du coquelicot servent à faire une tisane calmante.*

COQUELOURDE (*ke*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes (*anémone, lychnis à couronne*, etc.).

COQUELUCHE (*ke*) n. f. Maladie contagieuse, caractérisée par une toux convulsive et qui attaque surtout les enfants : *le changement d'air guérit souvent la coqueluche. Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville.*

COQUELUCHON (*ke*) n. m. Capuchon.

COQUEMAR (*ke*) n. m. Sorte de bouilloire à anse.

Coquemar.

COQUERELLE (*ke-rè-le*) n. f. Nom donné aux noisettes dans leur capsules vertes et réunies par trois.

COQUERET (*ke-rè*) n. m. ou **COQUERELLE** (*ke-rè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'*alkékenge*.

COQUERICO. V. COCORICO.

COQUERIE (*ke-ri*) n. f. Cuisine du bord, pour l'équipage. Cuisine bâtie sur un quai, pour les matelots.

COQUERON (*ke*) n. m. Soute à provisions, à l'arrière d'un navire.

COQUET, ETTE (*kè, è-te*) adj. et n. (de *coqueter*). Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire.

COQUETER (*ke-té*) v. n. (de *coq*. - Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle coquette.*) *Fam.* User de coquetterie.

COQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. (de *coque*). Marchand d'œufs et de volailles en gros. Petit vase pour manger des œufs à la coque.

Coquetier.

COQUETIÈRE (*ke*) n. f. Ustensile dans lequel on place des œufs pour les faire cuire à la coque.

COQUETTEMENT (*kè-te-man*) adv. D'une manière coquette.

COQUETTERIE (*kè-te-rî*) n. f. Goût de la parure : *la coquetterie est un défaut coûteux.* Désir de plaire. Action propre à plaire : *faire des coquetteries à quelqu'un.*

COQUILLAGE (*ki, ll* mll., *a-je*) n. m. Mollusque testacé, animal à corps mou, revêtu d'une coquille : *l'huître est le plus estimé des coquillages.* La coquille même : *un collier de coquillages.*

COQUILLART (*ki, ll* mll., *ar*) n. m. Pierre calcaire, renfermant des coquilles.

COQUILLE (*ki, ll* mll., *e*) n. f. (dimin. de *coque*). Enveloppe dure qui couvre les mollusques dits *testacés*. Au fig. : *rentrer dans sa coquille*, se taire, tâcher de passer inaperçu. Ustensile de cuisine pour cuire les rôtis. Coque solide des œufs et des noix. *Fig. Coquille de noix*, frêle bateau. Expansion inférieure de la garde d'une épée, servant à protéger la main. Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,44). *Impr.* Faute résultant de la substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres. Ex. : *les mots sont les* **singes** (pour *signes*) *de nos idées.*

Coquille (cuisine).

COQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. n. Former des coquilles, des boursouflures, en parlant de la croûte du pain : *ce pain est coquillé.*

COQUILLEUX, EUSE (*ki, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux.*

COQUILLIER (*ki, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Qui contient des coquilles : *calcaire coquillier.* N. m. Collection de coquilles.

COQUIN, E (*kin, i-ne*) n. Personne vile, sans honneur ni probité : *l'indulgence des honnêtes gens fait la force des coquins. Par plaisant.* Se dit d'une personne, d'un enfant espiègle : *petit coquin !*

COQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Caractère, action de coquin.

COQUINET (*ki-nè*) n. m. Petit coquin.

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Instrument à vent, contourné en spirale : *cor de chasse, d'harmonie ; cor à pistons ; le timbre du cor est doux et sonore.* Musicien qui en joue. *Cor anglais*, sorte de hautbois. *Cor des Alpes*, instrument suisse, en bois de sapin, dont les bergers se servent pour appeler leurs troupeaux. **A cor et à cri,** loc. adv. A grand fracas : *réclamer quelqu'un à cor et à cri.*

Cor de chasse.

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Durillon sur les doigts du pied : *l'usage des chaussures trop étroites ou trop larges produit les cors.*

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Petite corne du bois d'un cerf. *Cerf dix cors*, cerf qui a atteint sa septième année.

CORAIL (*ra, l* mll.) n. m. (gr. *korallion*). Sorte de polypier dont le support calcaire, blanc, rouge ou noir, sert à fabriquer des bijoux : *la pêche du corail se pratique sur les côtes de Sicile.* Pl. des *coraux.*

Corail.

CORAILLÈRE (*ra, ll* mll.) n. f. Chaloupe pour la pêche du corail.

CORAILLEUR (*ra, ll* mll.) adj. et n. m. Qui va à la pêche du corail.

CORALLIAIRES (*ral-li-è-re*) n. m. pl. Classe de polypes à laquelle appartiennent les coraux. S. un *coralliaire*. (V. ANTHOZOAIRES et POLYPIERS.)

CORALLIEN, ENNE (*ral-li-in, è-ne*) adj. Qui est formé de coraux : *les atolls océaniens sont de formation corallienne.* N. m. *Géol.* Etage moyen du jurassique supérieur.

CORALLIFORME (*ral-li*) adj. Qui a la forme du corail.

CORALLIGÈNE (*ral-li*) adj. Qui produit la substance calcaire des coraux.

CORALLIN (*ral-lin*), **E** adj. Rouge comme du corail.

CORALLINE (*ral-li-ne*) n. f. Algue marine, revêtue d'une matière calcaire. Substance colorante artificielle, rouge.

Corbeau.

CORAN n. m. V. *Part. hist.*

CORBEAU (*bô*) n. m. (lat. *corvus*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, comprenant de grandes formes à vastes ailes, à plumage noir : *les corbeaux vivent de charognes. Noir comme un corbeau*, très noir. *Mar.* Croc de fer (chez les anciens), pour accrocher les vaisseaux ennemis. *Archit.* Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre.

Corbeilles.

CORBEILLE (*bè, ll* mll., *e*) n. f. (du lat. *corbicula*, dimin. de *corbis*, panier). Sorte de panier d'osier, généralement sans anse : *corbeille à papier.* Son contenu : *offrir une corbeille de fruits.* Ornement en architecture, en sculpture. Espace de terre, circulaire ou ovale, couvert de fleurs. *Fig.* **Corbeille de mariage,** présents qu'un futur offre à sa fiancée.

CORBEILLÉE (*bè, ll* mll., *é*) n. f. Le contenu d'une corbeille pleine.

Corbillard.

CORBILLARD (*bi, ll* mll., *ar*) n. m. (anciennem. *corbeillard*, nom du coche d'eau qui faisait le service de Corbeil). Char sur lequel on transporte les morts : *on se découvre devant un corbillard.*

CORBILLAT (*bi, ll* mll., *a*) n. m. Petit du corbeau.

CORBILLON (*ll* mll.) n. m. Petite corbeille. Jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on*.

CORBIN n. m. Ancien nom du corbeau. *En* (ou *à*) *bec de corbin*, V. BEC-DE-CORBIN.

CORBLEU interj. (altér. de *cordieu*). Sorte de juron.

CORDAGE n. m. Toute corde servant à une manœuvre : *cordage goudronné*. Action de corder du bois.

CORDAÏTE (*da-i-te*) n. f. Genre ou groupe de plantes fossiles, des terrains houillers.

CORDE n. f. (lat. *chorda*). Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles, tordus ensemble : *échelle de corde*. Fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique : *Paganini jouait sur un violon à une seule corde. Fig. Toucher la corde sensible*, toucher le point par où l'on peut le mieux agir sur quelqu'un. Câble tendu en l'air, sur lequel dansent certains bateleurs dits *danseurs de corde*. Corde qui limite intérieurement la piste. *Tenir la corde*, se dit du cheval ou du coureur le plus rapproché de cette limite, et, *au fig.*, de quelqu'un qui est dans une situation avantageuse. Tissu d'une étoffe de laine : *ce drap montre la corde*. Ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à 2 voies ou à 4 stères. Lien que l'on tend entre les extrémités d'un arc. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc*, posséder plus d'une ressource. *Géom.* Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Fig* Supplice de la potence : *mériter la corde. Homme de sac et de corde*, scélérat.

CORDÉ, E adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur). Qui a la forme d'un cœur, d'un cœur de carte à jouer.

CORDEAU (*dô*) n. m. Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau*. Mèche d'une mine : *cordeau Bickford*.

CORDÉE (*dé*) n. f. Ce qui peut être entouré par une corde : *une cordée de bois*. Petite ficelle attachée à une ligne de fond et portant un hameçon.

CORDELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je cordelle.*) Tordre en forme de corde.

CORDELETTE (*lè-te*) n. f. Petite corde.

CORDELIER (*li-é*) n. m. Religieux de l'ordre des franciscains. Membre du club des Cordeliers. (V. *Part. hist.*)

CORDELIÈRE n. f. Corde dont se ceignent les franciscains. Gros cordon de soie servant de ceinture de robe de chambre, ou quelquef. de cravate. *Archit.* Baguette sculptée en forme de corde. Religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

CORDELLE (*dè-le*) n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

CORDER (*dé*) v. a. Tordre en forme de corde : *corder du chanvre*. Mettre des cordes autour d'un paquet. *Corder du bois*, le mesurer à la corde.

CORDERIE (*rî*) n. f. Métier, commerce de cordier. Lieu où se fabrique la corde.

CORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur). Réconfortant : *remède cordial. Fig.* Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale*. N. m. Potion fortifiante : *prendre des cordiaux*.

CORDIALEMENT (*man*) adv. D'une manière cordiale : *recevoir cordialement un ami*.

CORDIALITÉ n. f. Sentiment affectueux.

CORDIER (*di-é*) n. m. Qui fait ou vend de la corde. Partie du violon, appelée aussi *queue*, et sur laquelle s'attachent les cordes.

CORDIEU interj. (pour *corps de Dieu*). Juron.

CORDIFORME adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur, et de *forme*). Qui a la forme d'un cœur.

CORDON n. m. (dimin. de *corde*). Chacun des torons d'un câble. Petite corde : *cordon de sonnette*. Corde au moyen de laquelle le concierge ouvre la porte d'une maison : *tirer le cordon*. Large ruban servant d'insigne à une décoration : *le grand cordon de la Légion d'honneur. Blas.* Insigne distinctif des dignitaires ecclésiastiques, qui part du chapeau servant de cimier et se termine par des houppes en nombre proportionné à la dignité. Bordure de gazon. Lisière, bordure d'arbres. *Tenir les cordons de la bourse*, avoir le maniement des fonds. *Archit.* Rang de pierres en saillie. *Art milit.* Suite de postes garnis de troupes. *Anat.* **Cordon médullaire**, moelle épinière. *Fig.* **Cordon bleu.** V. BLEU.

CORDONNER (*do-né*) v. a. Tortiller en cordon.

CORDONNERIE (*do-ne-rî*) n. f. Métier, commerce de cordonnier. Lieu où l'on fabrique, où l'on vend de la chaussure.

CORDONNET (*do-nè*) n. m. Petit cordon de fils, de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers. Fil de soie torse à trois brins. Ganse ferrée par un bout. Marque faite sur la tranche des monnaies.

CORDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. (vx fr. *cordouanier ;* de *cordouan*, cuir de Cordoue). Qui fait ou vend des chaussures. PROV. : **Les cordonniers sont les plus mal chaussés**, on néglige souvent les avantages qu'on est le plus à portée de se procurer.

CORÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) adj. et n. De la Corée.

CORÉGONE n. m. Genre de poissons physostomes de la famille des salmonidés, auquel appartiennent le lavaret, la féra.

CORÉLIGIONNAIRE (*o-nè-re*) n. Qui professe la même religion que d'autres.

CORÉOPSIS (*psiss*) n. m. Genre de composées, comprenant de nombreuses plantes ornementales.

CORÈTE n. f. Genre de tiliacées, dont une espèce produit la fibre textile appelée *jute*.

CORIACE adj. (lat. *coriaceus ;* de *corium*, cuir). Dur comme du cuir, en parlant des viandes : *la viande du corbeau est coriace. Fig.* Tenace, avare. ANT. **Mou, tendre, flasque.**

CORIACÉ, E adj. Qui a la dureté du cuir.

CORIANDRE n. f. (gr. *koriandron*). Genre d'ombellifères de la région méditerranéenne, qui entrent dans la préparation de certaines liqueurs.

CORINDON n. m. (tamoul *kurundam*). Pierre fine (alumine pure), la plus dure après le diamant : *les diverses variétés de corindon reçoivent souvent le nom de* saphir *ou de* gemmes orientales.

CORINTHIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. et n. De Corinthe. Le quatrième et le plus riche des ordres d'architecture : *la colonnade du Louvre est de style corinthien.* (V. COLONNE, ORDRE.)

CORME n. f. Fruit du cormier. Syn. SORBE.

CORMIER (*mi-é*) n. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, à bois très dur.

CORMORAN n. m. (de l'anc. franç. *corp moran* corbeau marin). Genre d'oiseaux palmipèdes, qui se nourrissent de poissons : *les Chinois ont dressé les cormorans à la pêche.*

Cormoran.

CORNAC (*nak*) n. m. (du cingalais *kurawa-nayaka*, chef d'écurie). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant. *Fig.* et *fam.* Homme qui en guide un autre, ou s'en fait le prôneur.

CORNAGE n. m. Bruit produit par la respiration du cheval, du mulet, de l'âne, dans certaines maladies : *le cornage constitue un vice rédhibitoire.*

CORNALINE n. f. Variété d'agate demi-transparente et d'un rouge foncé.

CORNARD (*nar*) adj. et n. m. Atteint de cornage : *cheval cornard.* Qui a des cornes.

CORNE n. f. (lat. *cornu*). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants : *corne de bœuf, de bélier.* Matière des cornes, employée dans l'industrie : *bouton, peigne de corne.* Partie dure du pied de certains animaux. Chausse-pied fait d'une moitié de corne. Instrument d'appel à pavil-

Cornes.

lon, fait à l'origine avec une corne d'animal : *corne d'appel, d'automobile.* (On dit aussi TROMPE.) Ornement d'architecture. Pli d'un feuillet. Pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques insectes. Chacune des branches du croissant de la lune. Pointe : *chapeau à trois cornes. Corne d'abondance.* V. ABONDANCE.

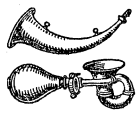
Cornes d'appel.

CORNÉ, E adj. De la nature de la corne.

CORNEAU (*nô*) n. m. *Mar.* Conduit des *bouteilles* et de la poulaine. Chien issu du mâtin et du chien courant. Adjectiv. : *chien corneau.*

CORNÉE (*né*) n. f. (du lat. *cornea* [s.-ent. *tunica*], de corne). Partie antérieure transparente de l'œil.

CORNEILLE (*nè, ll* mll., *e*) n. f. (lat. *cornicula*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, voisins des corbeaux, mais plus petits : *la corneille vit d'insectes et de petits rongeurs. Comme une corneille qui abat des noix*, à l'étourdie. *Corneille d'église*, choucas. V. BAYER.

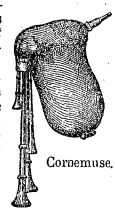
Cornemuse.

CORNÉLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. A la manière de Corneille : *style cornélien.*

CORNEMENT (*man*) n. m. Bourdonnement dans l'oreille. Grondement d'un tuyau de vapeur ouvert.

CORNEMUSE (*mu-ze*) n. f. (de *corne*, et de *muse*, musette). Instrument champêtre à vent, composé d'une outre et de tuyaux : *la cornemuse est l'instrument favori des bergers écossais et bretons.*

CORNEMUSEUR (*mu-zeur*) n. m. Joueur de cornemuse.

CORNER (*né*) v. n. (de *corne*). Sonner de la corne. Parler dans un cornet acoustique. Produire la sensation d'un bruit sourd et continu, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent.* V. a. Plier en corne : *on corne une carte de visite, quand on la dépose soi-même. Pop.* Publier une chose avec importunité.

Cornet a pistons.

CORNET (*nè*) n. m. (de *corne*). Petite trompe rustique. Instrument pour entendre. *Cornet acoustique*, v. ACOUSTIQUE. Papier roulé : *cornet à tabac.* Encrier portatif. Vase de cuir pour agiter les dés, au trictrac. **Cornet à bouquin**, trompe faite d'une corne de bœuf. **Cornet à pistons**, instrument de musique, en cuivre, auquel sont adaptés des pistons; musicien qui en joue.

CORNETTE (*nè-te*) n. f. (de *corne*). Coiffure de femme en déshabillé. Coiffure de certaines religieuses : *les sœurs de charité portent la cornette.* Ancien étendard de cavalerie. Long pavillon de marine, à deux pointes ou cornes. N. m. Porte-étendard d'autrefois : *acheter une charge de cornette.*

Cornette.

CORNETTISTE (*nè-tis-te*) n. m. Celui qui joue du cornet à pistons.

CORNEUR n. m. Celui qui corne.

CORNICHE n. f. (ital. *cornice*). *Archit.* Ornement composé de moulures en saillie et qui couronne un entablement.

CORNICHON n. m. (dimin. de *corne*). Variété de concombre, destiné à être confit : *le cornichon est un condiment savoureux. Fig.* et *pop.* Homme niais.

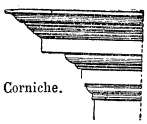
Corniche.

CORNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose : *poteau cornier.* N. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit les eaux. Pièce de fer profilée à deux branches en équerre, d'un emploi général dans la construction métallique.

CORNILLON (*ll* mll.) n. m. Axe osseux de chacune des cornes des ruminants.

CORNIQUE adj. Qui appartient au pays de Cornouailles. N. m. Dialecte de Cornouailles.

CORNISTE (*nis-te*) n. m. Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE (*nou, ll* mll., *e*) n. f. Fruit du cornouiller, rouge et aigrelet.

CORNOUILLER (*nou, ll* mll., *é*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbres d'un bois très dur.

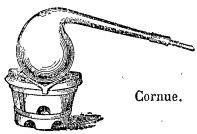
Cornue.

CORNU, E adj. Qui a des cornes : *animal cornu. Fig. Raisons, visions cornues*, folles, extravagantes.

CORNUE (*nû*) n. f. (de *corne*). *Chim.* Vase à col étroit et courbé, pour la distillation : *cornue de verre, de grès, de platine.*

COROLLAIRE (*rol-lè-re*) n. m. Proposition résultant d'une vérité déjà démontrée. *Math.* Conséquence directe d'une proposition démontrée.

COROLLE (*ro-le*) n. f. (du lat. *corolla*, petite couronne). *Bot.* Enveloppe des étamines et du pistil, généralement colorée de teintes vives. (V. PLANTE.)

CORON n. m. Groupe de maisons que les compagnies houillères construisent pour les ouvriers.

CORONAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *coronarius*, en couronne). Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, E, AUX adj. (lat. *coronalis*). Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal.*

CORONER (*neur*) n. m. (mot angl.). Officier de police judiciaire, en Angleterre.

CORONILLE *ll* mll.) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales.

CORONOÏDE adj. (du gr. *korônê*, corneille, et *eidos*, forme). Se dit de deux apophyses offrant quelque ressemblance avec un bec de corneille.

COROSSOL (*ro-sol*) n. m. Nom vulgaire du fruit de l'*anone muriquée* ou *corossolier.*

COROZO n. m. Matière blanche tirée des graines de certains fruits d'Amérique, que l'on travaille au tour pour fabriquer des boutons et divers objets.

CORPORAL n. m. (du lat. *corpus, oris*, corps du Christ). Linge bénit, sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORALITÉ n. f. Qualité de ce qui est corporel.

CORPORATIF, IVE adj. Qui a rapport à une corporation, à un corps : *esprit corporatif.*

CORPORATION (*si-on*) n. f. (du lat. *corpus, oris*, corps). Association de gens de même profession. (V. *Part. hist.*)

CORPOREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel.* Qui a rapport au corps : *peine corporelle.* ANT. **Spirituel, intellectuel.**

CORPORELLEMENT (*rè-le-man*) adv. D'une manière corporelle : *punir corporellement.*

CORPS (*kor*) n. m. (lat. *corpus*). Toute substance, organique ou inorganique : *tous les corps sont étendus et pesants* Partie matérielle d'un être animé : *le corps d'un animal.* Régiment, portion d'armée. Corporation. *Fig.* Consistance, solidité : *cette étoffe a du corps. Prendre du corps*, de l'embonpoint. *Corps du délit*, objet qui prouve l'existence du délit. *Corps céleste*, astre. *Corps de garde*, poste militaire. *Corps de logis*, partie de maison, formant une habitation distincte. *Corps et âme*, entièrement, sans réserve : *se donner corps et âme à une entreprise. Corps sans âme*, personne qui ne sait que devenir. *A corps perdu*, sans réflexion ou sans espoir de retour. *Corps et biens*, les personnes et les propriétés : *ce bâtiment s'est perdu corps et biens. Corps morts*, grandes ancres munies de chaînes, servant à amarrer les vaisseaux dans les ports. Loc. adv. : **Corps à corps**, corps contre corps. N. m. : *un corps à corps.*

CORPULENCE (*lan-se*) n. f. (lat. *corpulentia*). Grandeur et grosseur de la taille de l'homme.

CORPULENT (*lan*), **E** adj. Qui a de la corpulence.

CORPUS (*puss*) n. m. (mot lat. signif. *corps*). Recueil concernant une même matière : *il existe des corpus d'inscriptions latines et grecques.* **Corpus juris,** le corps du droit romain. (V. *l'art. hist.*)

CORPUSCULAIRE (*pus-ku-lè-re*) adj. Relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *corpusculum*). Très petit corps : *les infusoires sont des corpuscules.*

CORRECT (*kor-rèkt*), **E** adj. (du lat. *correctus*, corrigé). Conforme aux règles : *style correct.* En rapport avec les convenances : *tenue correcte.* ANT. **Incorrect.**

CORRECTEMENT (*kor-rèk-te-man*) adv. D'une manière correcte. ANT. **Incorrectement.**

CORRECTEUR, TRICE (*kor-rèk*) n. Celui, celle qui corrige les épreuves d'imprimerie.

CORRECTIF (*kor-rèk*) n. m. Ce qui corrige, adoucit. *Fig.* Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *apporter un correctif.*

CORRECTION (*kor-rèk-si-on*) n. f. (lat. *correctio*). Action de corriger. Réprimande, punition : *recevoir une sévère correction.* Qualité de ce qui est correct. *Impr.* Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction,** où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, ont agi sans discernement. ANT. **Incorrection.**

CORRECTIONNALISATION (*kor-rèk-si-o-na-li-za-si-on*) n. f. Transformation d'une affaire criminelle en une affaire correctionnelle.

CORRECTIONNALISER (*kor-rèk-si-o-na-li-zé*) v. a. Appliquer la correctionnalisation.

CORRECTIONNEL, ELLE (*kor-rèk si-o-nèl, è-le*) adj. (de *correction*). Qui a rapport aux délits : *peine, police correctionnelle. Tribunal correctionnel,* qui juge les délits peu graves : *en France, il existe un tribunal correctionnel par arrondissement.* N. f. *Pop.* Le tribunal correctionnel.

CORRECTIONNELLEMENT (*kor-rèk-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière correctionnelle.

CORRÉGIDOR (*kor-ré*) n. m. (mot espagn.). Autref., premier officier de justice d'une ville espagnole.

CORRÉLATIF, IVE (*kor-ré*) adj. (du préf. *co*, et de *relatif*). Qui marque logiquement une relation réciproque : **père** *et* **fils** *sont des termes corrélatifs.* N. m. : *les mots* souverain *et* sujet *sont des corrélatifs.*

CORRÉLATION (*kor-ré-la-si-on*) n. f. Rapport de deux termes dont l'un appelle logiquement l'autre.

CORRESPONDANCE (*ko-res-pon*) n. f. (de *correspondant*). Rapport de conformité : *la parfaite correspondance de toutes les parties du corps.* Communication, relations entre deux localités, deux pays : *les correspondances par terre entre la France et l'Espagne ne sont pas aisées.* Commerce de lettres : *Mme de Sévigné a laissé une précieuse correspondance.* Les lettres mêmes : *faire sa correspondance.*

CORRESPONDANT (*ko-rès-pon-dan*), **E** adj. (de *correspondre*). Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : *idées correspondantes. Géom. Angles correspondants*, angles formés par une sécante et deux parallèles et qui sont l'un interne, l'autre externe, d'un même côté de la sécante : *les angles correspondants sont égaux* (tels sont ici les angles 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8). N. m. Celui avec qui l'on est en relation d'affaires ou de lettres. Celui qui est chargé de veiller sur un jeune homme éloigné de sa famille. Celui qui correspond avec un corps savant : *l'Académie des sciences à Paris a des correspondants dans le monde entier.*

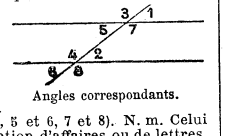

Angles correspondants.

CORRESPONDRE (*ko-res-pon-dre*) v. n. (du lat. *cum*, avec, et *respondere*, répondre). Être en communication : *ces chambres correspondent entre elles.* Être en commerce de lettres. Être placé symétriquement. Être en rapport de conformité. Répondre à.

CORRIDA (*kor-ri-da*) n. f. (mot espagn.). Course de taureaux.

CORRIDOR (*ko-ri*) n. m. (ital. *corridore*). Passage qui met en communication diverses pièces d'un même étage.

CORRIGÉ (*ko-ri*) n. m. Devoir d'écolier, refait après correction : *dicter le corrigé d'un devoir.*

CORRIGER (*ko-ri-jé*) v. a. (lat. *corrigere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il corrigea, nous corrigeons.*) Amender, rendre meilleur, en parlant des personnes et des choses : *l'éducation seule peut corriger le naturel.* Punir, châtier : *il ne faut corriger les enfants que dans la mesure strictement nécessaire. Impr.* Indiquer par des signes les corrections à faire sur une épreuve. Exécuter ces corrections. **Se corriger** v. pr. S'amender. ANT. **Gâter.**

CORRIGEUR (*ko-ri*) n. m. Typographe qui exécute les corrections indiquées sur une épreuve typographique.

CORRIGIBLE (*ko-ri*) adj. Qui peut être corrigé. ANT. **Incorrigible.**

CORROBORANT (*kor-ro-bo-ran*), **E** adj. Qui fortifie : *remède corroborant ; preuve corroborante.* N. m. : *le vin est un corroborant.*

CORROBORATIF, IVE (*kor-ro*) adj. Qui donne plus de force. N. m. : *un corroboratif.*

CORROBORATION (*kor-ro, si-on*) n. f. Action de corroborer. Son résultat.

CORROBORER (*kor-ro-bo-ré*) v. a. (lat. *corroborare*). Fortifier : *le vin corrobore l'estomac.* Servir de preuve, appuyer : *l'aveu d'un accusé corrobore l'accusation.* ANT. **Affaiblir, atténuer, infirmer.**

CORRODANT (*kor-ro-dan*), **E** adj. Qui corrode, ronge. N. m. : *la rouille est un corrodant.*

CORRODER (*kor-ro-dé*) v. a. (lat. *corrodere*). Ronger, consumer progressivement : *l'eau-forte corrode le métal.*

CORROI (*ko-roi*) n. m. (de *corroyer*). Préparation des cuirs.

CORROIRIE (*ko-roi-ri*) n. f. Art, action de corroyer. Atelier du corroyeur.

CORROMPRE (*ko-ron-pre*) v. a. (lat. *corrumpere*). Gâter : *la chaleur corrompt la viande. Fig.* Dépraver : *Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse.* Séduire : *corrompre un juge.* Troubler : *la crainte corrompt le plaisir.*

CORROSIF (*kor-ro-zif*), **IVE** adj. (lat. *corrosivus*). Qui corrode. N. m. : *le vitriol est un corrosif.*

CORROSION (*kor-ro-zi-on*) n. f. (lat. *corrosio*). Action, effet des substances corrosives.

CORROYAGE (*ko-roi-ia-je*) n. m. Action de corroyer ; son résultat. Art du corroyeur. Soudure à chaud de plusieurs barres.

CORROYER (*ko-roi-ié*) v. a. (anc. fr. *conréer* — Se conj. comme *aboyer.*) Apprêter le cuir. Souder à chaud des barres de fer. Dégrossir et redresser du bois.

CORROYEUR (*ko-roi-ieur*) n. m. Qui apprête le cuir : *le démagogue Cléon était corroyeur.*

CORRUPTEUR (*ko-rup-teur*), **TRICE** adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, un texte : *Rousseau accusa le théâtre d'être corrupteur des mœurs.*

CORRUPTIBILITÉ (*ko-rup-ti*) n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption. ANT. **Incorruptibilité.**

CORRUPTIBLE (*ko-rup-ti-ble*) adj. Sujet à la corruption. ANT. **Incorruptible.**

CORRUPTION (*ko-rup-si-on*) n. f. (lat. *corruptio*). Putréfaction. Altération : *corruption du sang, de l'air. Fig.* Séduction : *recourir à des moyens de corruption.* Dépravation : *la corruption de Corinthe causa sa perte.*

CORSAGE n. m. (de *corps*). Buste du corps humain. Partie du vêtement de femme, qui recouvre le buste.

CORSAIRE (*sè-re*) n. m. (ital. *corsaro ;* de *corsa,* course). Navire armé en guerre. Capitaine qui le commande : *Surcouf fut un hardi corsaire.* Pirate. *Fig.* Homme rapace et impitoyable : *les corsaires de la finance.* Adjectiv. : *un navire corsaire.*

CORSÉ, E adj. Qui a du corps, de la consistance : *drap corsé.* Qui a du ton, du montant : *vin corsé. Fig. : histoire corsée.*

CORSELET (*lè*) n. m. Cuirasse légère : *corselet de mailles.* Partie du thorax de certains insectes.

CORSER (*kor-sé*) v. a. (de *corps*). Donner du montant : *corser un vin ;* de la force : *corser l'action d'un drame.*

Egyptien Assyrien Grec Romain Gaulois Nobles francs (IXe siècle)

Paysan Trouvère Nobles Fou Nobles Homme de robe Noble (avocat)

XIIIe SIÈCLE XIVe SIÈCLE XVe SIÈCLE

Nobles Université Noble Costumes de cour Nobles Bourgeois Noble

XVIe SIÈCLE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier RÈGNE DE HENRI II

Bourgeoise Noble Nobles Mignon Paysan Nobles

RÈGNE DE CHARLES IX RÈGNE DE HENRI III RÈGNE DE HENRI IV

Gentilshommes
Servante
Nobles
Costume de cour
Noble
RÈGNE DE LOUIS XIII
RÈGNE DE LOUIS XIV
Nobles
Abbé de cour
Noble
Bourgeois
RÉGENCE
RÈGNE DE LOUIS XV
RÈGNE DE LOUIS XVI
Conventionnel
RÉVOLUTION
Patriotes
Muscadin
Merveilleuse
Incroyable
Costume de cour
Bourgeois
DIRECTOIRE
PREMIER EMPIRE
Bourgeois de 1820 à 1848
SECOND EMPIRE
COSTUMES ACTUELS

CORSET (*sè*) n. m. (de *corps*). Pièce de vêtement garnie de baleines, pour maintenir la taille : *un corset trop serré déforme la taille et gêne la respiration.*

CORSETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des corsets.

CORTÉGE n. m. (ital. *corteggio ;* de *corte*, cour). Suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur : *les courtisans faisaient à Louis XIV un brillant cortège.*

CORTÈS (*tèss*) n. f. pl. (de l'espagn. *corte*, cour). Assemblée nationale, en Espagne et en Portugal. (V. *Part. hist.*)

CORTICAL, E, AUX adj. (du lat. *cortex, icis*, écorce). Qui a rapport à l'écorce.

CORVÉABLE adj. Sujet à la corvée : *avant 1789, le peuple était taillable et corvéable à merci.*

CORVÉE (*vé*) n. f. (bas lat. *corrogata*). Travail gratuit, qui était dû par le paysan à son seigneur ou à l'État : *les corvées furent abolies par l'Assemblée constituante.* Dans les régiments, travaux auxquels on astreint à tour de rôle les soldats, pour satisfaire aux besoins généraux de l'existence militaire : *corvée de vivres, d'eau, de propreté*, etc. *Fig.* Travail, démarches faites avec peine et sans profit : *solliciter pour un incapable, quelle ennuyeuse corvée !*

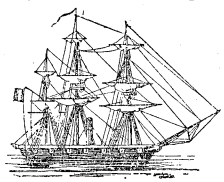
Corvette.

CORVETTE (*vè-te*) n. f. (lat. *corbata*). Bâtiment de guerre ancien, intermédiaire entre la frégate et le brick.

CORVIDÉS n. m. pl. (du lat. *corvus*, corbeau). Famille de passereaux dentirostres, à bec fort, un peu recourbé. S. un *corvidé.*

CORYBANTE n. m. Prêtre de Cybèle.

CORYMBE (*rin-be*) n. m. (gr. *korumbos*). Inflorescence indéfinie, dans laquelle les pédoncules sont de longueur inégale, mais toutes les fleurs à peu près sur un même plan, imitant une ombelle. (V. la planche PLANTE.)

CORYMBIFÈRE (*rin*) adj. Qui porte des corymbes.

CORYMBIFORME (*rin*) adj. En forme de corymbe.

CORYPHÉE (*fé*) n. m. (du gr. *koruphaios*, chef). Chef du chœur, dans le théâtre. Chef de ballet. *Fig.* Chef d'une secte, d'un parti : celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

CORYPHÈNE (*fè-ne*) n. m. Poisson de mer acanthoptère de la famille des scombéridés, de grande taille, revêtu de couleurs métalliques, à queue très fourchue, et vulgairement appelé *dorade.*

CORYZA n. m. (gr. *korusa*). *Méd.* Inflammation de la muqueuse nasale, dite aussi *rhume de cerveau.* — Le coryza vient après un refroidissement. On le traite au moyen de fumigations, d'onctions de corps gras à la racine du nez, ou par l'introduction de vaseline boriquée, mentholée ou goménolée dans les fosses nasales.

COSAQUE (*ko-za-ke*) n. m. (en kirghiz *kosak*). Soldat d'un corps de cavalerie russe, recruté parmi les peuplades du sud-est de la Russie. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme dur, farouche. N. f. Sorte de danse.

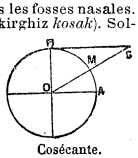

Cosécante.

COSÉCANTE (*ko-sé*) n. f. *Géom.* Sécante du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OS est la cosécante de l'arc AM.)

COSIGNATAIRE (*ko-si-gna-tè-re*) n. et adj. Personne qui a signé avec d'autres.

COSINUS (*ko-si-nuss*) n. m. *Géom.* Sinus du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OP est le cosinus de l'arc AM.)

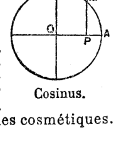

Cosinus.

COSMÉTIQUE (*kos-mé*) adj. (gr. *kosmètikos*, relatif à la parure). Se dit de toute substance qui sert à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps, particulièrement à assouplir et lustrer les cheveux. N. m. : *un cosmétique.* N. f. Partie de l'hygiène, qui traite des cosmétiques.

COSMIQUE (*kos-mi-ke*) adj. (du gr. *kosmos*, monde). Qui a rapport au monde : *les espaces cosmiques.* Se dit du lever et du coucher d'un astre, quand ils ont lieu en même temps que ceux du soleil : *lever, coucher cosmique.*

COSMOGONIE (*kos, nî*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *gonos*, génération). Système de la formation de l'univers : *la cosmogonie d'Hésiode.*

COSMOGONIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmogonie : *système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE (*kos-mo*) n. m. Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE (*kos-mo-gra-fî*) n. f. (du gr. *kosmos*, monde, et *graphein*, décrire). Science des mouvements astronomiques de la terre, de l'univers : *les lois de Newton sur la gravitation universelle ont fait faire d'immenses progrès à la cosmographie.*

COSMOGRAPHIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE (*kos-mo-lo-jî*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *logos*, discours). Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

COSMOLOGIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE (*kos-mo*) n. (gr. *kosmos*, monde, et *politès*, citoyen). Qui regarde l'univers comme sa patrie. *Fig.* Qui passe sa vie à voyager dans divers pays. Adj. : *existence cosmopolite.*

COSMOPOLITISME (*kos-mo, tis-me*) n. m. Manière de vivre des cosmopolites.

COSMORAMA (*kos-mo*) n. m. (gr. *kosmos*, univers, et *orama*, vue). Collection de tableaux représentant les sites et les monuments les plus remarquables de l'univers.

COSSE (*ko-se*) n. f. Enveloppe de certains légumes : *cosse de fèves, de pois.* (V. la planche PLANTE.) *Parchemin en cosse*, peau de mouton dont on a fait seulement tomber la laine.

COSSER (*ko-sé*) v. n. (ital. *cozzare*). Se heurter de la tête, en parlant des béliers. *Fig.* Lutter.

COSSON (*ko-son*) n. m. (lat. *cossus*). Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

COSSU (*ko-su*), **E** adj. Qui a beaucoup de cosses. *Fig.* Riche, bien mis : *mise cossue.*

COSSUS (*ko-suss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, dont une espèce, le cossus gâte-bois, est nuisible aux arbres : *la chenille du cossus creuse de profondes galeries dans le bois.*

COSTAL (*kos-tal*), **E, AUX** adj. (du lat. *costa*, côte). Qui appartient aux côtes : *vertèbres costales.*

COSTAUD ou **COSTEAU** adj. etn. *Arg.* Trapu, fort.

COSTUME (*kos-tu-me*) n. m. (de l'ital. *costume*, coutume). Manière de se vêtir. Vêtement, surtout officiel. Habit de théâtre, de déguisement. Habillement suivant les lieux, les temps. (V. p. 240-241.)

COSTUMÉ (*kos-tu-mé*), **E** adj. Habillé. *Bal costumé*, bal où les danseurs sont travestis.

COSTUMER (*kos-tu-mé*) v. a. Habiller : *Meissonier costume fidèlement ses personnages.*

COSTUMIER (*kos-tu-mi-é*), **ÈRE** n. Qui fait, vend ou loue des costumes.

COTANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Tangente du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, BS est la cotangente de l'arc AM.)

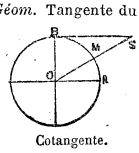

Cotangente.

COTE n. f. (lat. *quota*). Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt. Marque pour classer chaque pièce dans un inventaire. Sur une carte, distance d'un point à un plan horizontal. Indication des valeurs négociées sur le marché public : *cote de la Bourse. Cote mal taillée*, compensation approchée de sommes, de prétentions diverses.

CÔTE n. f. (lat. *costa*). Os des parties latérales de la poitrine : *l'homme a douze paires de côtes.* Protubérance longitudinale saillante : *les côtes d'un melon.* Montée d'une colline, d'une route : *être à mi-côte.* Rivage de la mer. *Faire côte, aller à la côte*, s'échouer devant le rivage. *Être à la côte*, être mal dans ses affaires. *Se tenir les côtes*, rire aux éclats. Loc. adv. : **Côte à côte,** l'un à côté de l'autre.

CÔTÉ n. m. (de *côte*). Partie latérale extérieure de la poitrine, chez l'homme et les animaux. Partie

latérale. Partie, endroit quelconque : *de tous côtés. Géom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire.* Ligne de parenté : *côté paternel.* Opinion, parti : *je me range de votre côté. Mettre de côté*, en réserve. *Laisser de côté*, abandonner. *Bas côté.* V. BAS (adj.). Loc. adv. : **A côté**, auprès. **De côté**, de biais, obliquement. Loc. prépos : **Du côté de**, dans le voisinage de.

COTEAU (*tô*) n. m. (de *côte*). Petite colline. *Par ext.* Vignoble.

CÔTELÉ, E adj. Qui est à côtes : *velours côtelé.*

COTELETTE (*lè-te*) n. f. Côte de mouton, de veau, de porc, etc. Pl. Favoris taillés en forme de côtelette.

COTENTIN, E (*tan*) adj. et n. Du Cotentin.

COTER (*té*) v. a. (de *cote*). Numéroter, marquer le prix de : *coter des marchandises.* Faire cas, estimer.

COTERIE (*ri*) n. f. (de l'anc. fr. *cote*, cabane). Réunion de gens intimes, de cabaleurs, etc. : *tenez-vous à l'écart des coteries.*

COTHURNE n. m. (gr. *kothornos*). Chez les anciens, chaussure des acteurs tragiques, à très haute semelle. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie.

Cothurne.

COTICE n. f. *Blas.* Bande ou barre diminuée de largeur.

COTICÉ, E (*sé*) adj. *Blas.* Chargé de cotices en nombre égal aux interstices du champ.

CÔTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *la navigation côtière prend le nom de* cabotage. *Fleuve côtier*, fleuve dont la source est proche des côtes. Qui connaît les côtes : *pilote côtier.* N. m. Bateau qui suit les côtes. Cheval de renfort qu'on attelle à une voiture pour gravir une côte.

COTIGNAC (*gna*) n. m. (du lat. *cotoneum*, coing). Confiture de coings, d'oranges : *du cotignac d'Orléans.*

COTILLON (*ll* mll.) n. m. (dimin. de *cotte*). Jupe de dessous, particulièrement des paysannes. Sorte de danse à figures, accompagnée de jeux.

COTINGA n. m. Genre de passereaux dentirostres à brillant plumage, qui vit en Amérique tropicale.

COTIR v. a. Meurtrir, en parlant des fruits : *la grêle a coti ces pommes.*

COTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de se cotiser. Quote-part de chacun dans une dépense commune.

COTISER (*zé*) v. a. (rad. *cote*). Régler la quote-part de. **Se cotiser** v. pr. Se réunir à d'autres pour contribuer à une dépense commune.

COTISSURE (*ti-su-re*) n. f. Meurtrissure sur un fruit : *les cotissures font gâter les fruits.*

COTON n. m. (ar. *gothon*). Duvet long et soyeux, qui enveloppe les graines du cotonnier : *l'Amérique est le principal pays producteur de coton.* Fil ou étoffe fabriqués avec ce duvet. *Fig. Filer un mauvais coton*, avoir sa santé, ses affaires, etc., compromises.

COTONNADE (*to-na-de*) n. f. Etoffe de coton.

COTONNE (*to-ne*) ou **COTONNETTE** (*to-nè-te*) n. f. Etoffe de coton commune.

COTONNÉ (*to-né*), **E** adj. Garni, couvert de coton. *Cheveux cotonnés*, cheveux courts, frisés et crépus.

COTONNER (*to-né*) **(SE)** [de *coton*] v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

COTONNERIE (*to-ne ri*) n. f. Lieu où se travaille le coton. Terrain planté de cotonniers.

Cotonnier.

COTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu ze*) adj. Recouvert de duvet. Spongieux : *fruit cotonneux.*

COTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Arbuste de la famille des malvacées, qui produit le coton : *le cotonnier est originaire de l'Inde.*

COTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au coton : *l'industrie cotonnière anglaise.* N. Ouvrier, ouvrière des manufactures de coton.

COTON-POUDRE ou **FULMICOTON** n. m. Explosif obtenu en plongeant du coton cardé dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique. Pl. des *cotons-poudre.*

CÔTOYER (*toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière.*

COTRE (angl. *cutter*) n. m. Petit bâtiment à un mât, à formes fines et élancées.

Cotte de mailles.

COTRET (*trè*) n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

COTTAGE (*ko-tè-dje*) n. m. (mot angl.). Petite maison de campagne.

COTTE (*ko-te*) n. f. (orig. germ.). Jupe de paysanne. *Cotte d'armes*, casaque riche qui se portait par-dessus la cuirasse. *Cotte de mailles*, sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

COTTE (*ko-te*) n. m. Genre de poisson de mer, à nageoires épineuses.

COTUTEUR, TRICE n. Personne chargée d'une tutelle avec une autre.

COTYLE n. f. (gr. *kotulè*). *Anat.* Cavité d'un os, qui reçoit un autre os.

COTYLÉDON n. m. (du gr. *kotulédon*, cavité). Lobe charnu qui enveloppe la radicule de la graine. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Lobe du placenta.

COTYLÉDONAIRE (*nè-re*) adj. Qui se rapporte aux cotylédons.

COTYLÉDONÉ, E adj. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

COU ou **COL** n. m. (lat. *collum*). Partie du corps qui joint la tête aux épaules : *la girafe a un long cou. Par. ext.* Partie longue et étroite, par où l'on remplit certains récipients : *col d'une bouteille. Se rompre, se casser le cou*, se tuer en tombant. *Couper le cou*, trancher la tête. *Tordre le cou*, tuer. *Sauter au cou*, embrasser avec effusion. **Cou-de-cygne,** robinet, tuyau en forme de cou de cygne. Pl. des *cous-de-cygne.*

COUAC (*kou-ak*) n. m. Son faux et discordant, produit par une voix ou un instrument de musique.

COUAILLE (*a, ll* mll., *e*) n. f. Laine de qualité inférieure coupée près de la queue.

COUARD (*kou-ar*), **E** adj. et n. (de *queue*). Poltron.

COUARDISE (*di-ze*) n. f. Lâcheté, poltronnerie.

COUCHAGE n. m. Action de coucher. Effets de literie. Mise des grains en couche pour les faire germer.

COUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui se couche. *Chien couchant*, qui se couche en arrêtant le gibier et, *au fig.*, homme qui rampe pour plaire. *Soleil couchant*, soleil près de disparaître à l'horizon. N. m. Ouest, Occident. *Fig.* Vieillesse, déclin. ANT. **Levant.**

COUCHE n. f. (de *coucher*). Lit. Linge dont on enveloppe les enfants au maillot. Enfantement : *couche laborieuse* (s'emploie en général au plur.). Planche de terreau, de fumier : *semer sur couche.* Arrangement par lit : *couche de fruits.* Substance appliquée sur une autre : *couche de plâtre.* Enduit de peinture. *Géol.* Se dit des différents lits qui composent un terrain.

COUCHER (*ché*) v. a. (lat. *collocare*). Mettre au lit : *coucher un enfant.* Etendre tout de son long à terre. *Fig. Coucher sur le carreau*, tuer. Inscrire : *coucher sur une liste. Coucher en joue*, viser, incliner : *coucher son écriture.* V. n. Passer la nuit : *coucher dans une auberge.* **Se coucher** v. pr. Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche.* ANT. **Lever, dresser, élever, ériger.**

COUCHER (*ché*) n. m. Action de se mettre au lit. Manière dont on est couché : *un bon coucher. Le coucher d'un astre*, le moment où il disparaît à l'horizon. ANT. **Lever.**

COUCHETTE (*ché-te*) n. f. Petit lit. Lit de bord.

COUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur*, celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

COUCHIS (*chi*) n. m. Lit de sable, sur lequel on asseoit le pavage d'un pont. Lattis d'un plancher.

COUCHOIR n. m. Palette du doreur. Cône tronqué en bois d'orme, pour le commettage des cordages.

COUCI-COUCI loc. adv. (ital. *cosi cosi*, ainsi ainsi). *Fam.* Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous ? - Couci-couci.* (On dit aussi, fréquemment, mais fautivement, COUPI-COUÇA.)

COUCOU n. m. (onomat). Genre d'oiseaux grimpeurs insectivores : *le coucou pond dans le nid des autres oiseaux.* Primevère officinale. Pendule de bois. Ancienne voiture publique à deux roues.

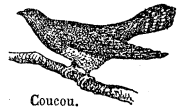
Coucou.

COUCOUMELLE (*mè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oronge blanche.

COUDE n. m. (lat. *cubitus*). Partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. Chez le cheval, attache du bout de l'épaule avec l'extrémité du bras. Angle d'un mur, d'un chemin, etc. *Jouer des coudes*, se faire un passage. *Lever, hausser le coude*, boire beaucoup.

COUDÉE (*dé*) n. f. Mesure des anciens, équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudées franches*, avoir une entière liberté d'agir.

Coucou.

COU-DE-PIÉD (*pi-é*) n. m. (de *cou*, et *pied*). Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cous-de-pied*.

COUDER (*dé*) v. a. Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT (*doi-man*) n. m. Action de coudoyer.

COUDOYER (*doi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Heurter du coude. Passer à côté de : *on est exposé à coudoyer sans cesse de malhonnêtes gens.*

COUDRAIE (*dré*) n. f. Lieu planté de coudriers.

COUDRE v. a. (lat. *consuere*. — *Je couds, nous cousons. Je cousais, nous cousions. Je cousis, nous cousîmes. Je coudrai, nous coudrons. Je coudrais, nous coudrions. Couds, cousons, cousez. Que je couse, que nous cousions. Que je cousisse, que nous cousissions. Cousant. Cousu, e.*) Joindre au moyen d'une aiguille et d'un fil. **Machine à coudre,** machine qui remplace le travail manuel de la couture. ANT. **Découdre.**

COUDRETTE (*drè-te*) n. f. Petite coudraie.

COUDRIER (*dri-é*) ou **COUDRE** n. m. (lat. *corylus*). Noisetier.

COUENNE (*kou-a-ne*) n. f. (lat. pop. *cutimna ; de cutis*, peau). Peau du cochon raclée. *Méd.* Nom donné à certaines altérations locales de la peau.

COUENNEUX, EUSE (*kou-a-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la couenne. Qui est couvert d'une couenne. **Angine couenneuse,** angine diphtérique, où il se produit de fausses membranes.

COUETTE (*kou-è-te*) n. f. (lat. *culcita*). Crapaudine en métal. *Mar.* Nom donné à de fortes pièces de bois sur lesquelles on élève la charpente d'un navire. (On écrit aussi COITTE en ce dernier sens.)

COUETTE (*kou-è-te*) n. f. (dimin. de *coue*, anc. forme de *queue*). Petite queue : *la couette d'un lapin.*

COUFFE (*kou-fe*) n. f. (du lat. *cophinus*, panier). Cabas pour le transport des marchandises. Syn. COUFFIN, COUFFLE.

COUGUAR ou **COUGOUAR** (*ghou-ar*) n. m. Nom vulgaire du *puma.*

COULAGE n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau. Action de couler un métal en fusion, de couler la lessive. *Fig.* Perte résultant d'un gaspillage.

COULANT (*lan*), **E** adj. Qui coule : *encre bien coulante. Fig.* Accommodant, facile en affaires : *caractère coulant.* Facile, naturel : *style coulant. Nœud coulant,* qui se serre et se desserre sans se dénouer.

COULANT (*lan*) n. m. (de *couler*). Anneau mobile servant à fermer une bourse, un collier, à rapprocher les branches d'une pince. *Bot.* Stolon.

COULE n. f. (lat. *cucullus*). Vêtement à capuchon, porté par certains ordres religieux.

COULE n. f. *Pop.* Syn. de COULAGE, *au fig.*

COULÉ n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre. Pas de danse glissé. Coup de billard. Ouvrage jeté en moule.

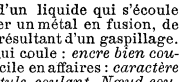
Coulé.

COULÉE (*lé*) n. f. Ecriture liée et penchée. Action de jeter en moule : *surveiller la coulée.* Masse de matière en fusion : *trou de coulée.*

COULEMELLE (*mè-le*) n. f. Sorte d'agaric comestible. (On l'appelle aussi COLMELLE, ÇOULEMOTTE, COULMOTTE, COULMELLE.) [V. la planche CHAMPIGNONS.]

COULER (*lé*) v. n. (du lat. *colare*, filtrer). Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide, d'un cours d'eau : *la Seine coule vers l'ouest.* S'échapper au dehors, en parlant du sang. Laisser échapper : *ce tonneau coule.* Glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde.* Fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement.* Se dit des fleurs qui ne nouent pas et ne donnent pas de fruits. *Couler de source,* sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur. S'engloutir : *ce vaisseau va couler.* V. a. Jeter en moule : *couler une statue.* Immerger : *couler un bateau.* Glisser adroitement : *couler un billet. Couler la lessive,* la répandre sur le linge dans la cuve.

COULEUR n. f. (lat. *color*). Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps : *la lumière solaire est décomposée par le prisme en sept couleurs principales.* (V. PRISME.) Matière colorante : *broyer des couleurs.* Teint du visage : *avoir de belles couleurs.* Ce qui n'est ni blanc ni noir : *linge de couleur. Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité. Fam.* Menteries : *conter des couleurs.* Caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal.* Chacun des quatre attributs qui distinguent les cartes à jouer. *Changer de couleur,* pâlir, rougir. *Homme de couleur,* mulâtre. Pl. Livrée. Nuances distinctives d'un drapeau, d'une cocarde : *hisser les couleurs nationales.*

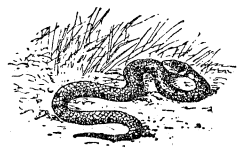
Couleuvre.

COULEUVRE n. f. (lat. *coluber*). Genre de serpents ovipares, non venimeux, de tous les pays du monde. *Avaler des couleuvres,* recevoir des affronts sans protester.

COULEUVREAU (*vrô*) n. m. Petit de la couleuvre.

COULEVRINE n. f. Ancien canon à main ou monté sur affût, plus long et plus fin que ceux d'aujourd'hui.

COULEVRINIER (*ni-é*) n. m. Homme de guerre, armé d'une coulevrine.

COULINAGE n. m. Flambage, à l'aide d'une torche de paille enflammée, de l'écorce des arbres fruitiers, pour détruire les insectes et les lichens.

COULINE n. f. Torche employée dans le coulinage.

COULINER (*né*) v. a. Soumettre au coulinage.

COULIS (*li*) n. m. Jus d'une substance consommée par une cuisson lente et passée au tamis ou à travers un linge : *coulis d'écrevisses.* Adjectif. *Vent coulis,* qui se glisse à travers une fente, un trou.

COULISSE (*li-se*) n. f. (de *couler*). Rainure dans laquelle on fait glisser une pièce mobile : *porte à coulisse.* Partie du théâtre, placée derrière la scène. *Fig.* Ce qui est secret, loin du public : *les coulisses de la politique.* Rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Faire les yeux en coulisse,* faire les yeux doux, en regardant de côté. En T. de Bourse, réunion des courtiers étrangers au parquet des agents de change.

COULISSÉ (*li-sé*), **E** adj. Muni d'une coulisse.

COULISSEAU (*li-sô*) n. m. Petite coulisse. Pièce qui se meut dans une coulisse.

COULISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Glissement en coulisse : *le coulissement d'une porte.*

COULISSER (*li-sé*) v. a. Garnir de coulisses : *coulisser un tiroir.* V. n. Glisser sur coulisses : *porte qui coulisse.*

COULISSIER (*li-si-é*) n. m. Courtier qui s'occupe de transactions de Bourse hors du parquet des agents de change.

COULOIR n. m. Passage de dégagement d'un appartement à un autre. Dégagement d'une salle de spectacle, d'assemblée. *Fig.* : *intrigues de couloirs.* Ecuelle à fond de toile pour couler le lait à clair.

COULOIRE n. f. (de *couler*). Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

COULOMB (*lon*) n. m. (n. pr.). *Electr.* Quantité d'électricité que débite *par seconde* un courant d'une intensité égale à 1 *ampère.*

COULPE n. f. (lat. *culpa*). Faute, péché. (Vx.)

COULURE n. f. Accident qui empêche la fécondation de la fleur en faisant couler le pollen. Partie du métal qui s'échappe à travers les joints du moule, au moment de la fonte.

COUMARINE n. f. Composé employé en parfumerie et que l'on extrait principalement de la fève tonka.

COUP (*kou*) n. m. (lat. *colaphus*). Choc, attouchement subit de deux corps : *recevoir un coup*. Blessure : *tomber percé de coups*. Décharge d'une arme à feu : *coup de feu* Ce qu'on boit en une fois. *Fig.* Mouvement violent, attaque : *un coup de fortune. Donner un coup de main à quelqu'un*, lui prêter une assistance passagère. *Coup d'air*, mal produit par un courant d'air. *Coup de sang*, épanchement subit au cerveau. *Coup de soleil*, insolation. *Coup du ciel*, événement heureux, extraordinaire. *Coup d'œil*, regard rapide. *Coup d'essai*, ce qu'on fait, pour la première fois. *Coup de maître*, action habilement concertée et exécutée. *Coup de tête*, action inspirée par le caprice, le dépit ou le désespoir. *Coup de Jarnac*, porté en trahison. *Coup de théâtre*, changement subit dans une situation. *Coup de grâce*, qui tue, achève la ruine. *Coup d'Etat*, abus d'autorité. *Coup de chapeau*, salut donné en passant. *Le coup de pied de l'âne*, lâche insulte faite à quelqu'un jadis puissant. *Sans coup férir*, sans combattre. *Manquer son coup*, ne pas réussir. Loc. adv. : **A coup sûr**, certainement. **Après coup**, quand il n'est plus temps. **Sur le coup**, tout de suite. **A tout coup**, à chaque fois, **Tout à coup**, soudainement. **Tout d'un coup**, en une seule fois. **Coup sur coup**, sans interruption.

COUPABLE adj. et n. (du lat. *culpa*, faute). Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : *acte coupable*. ANT. **Innocent.**

COUPAGE n. m. Action de couper. Mélange de plusieurs vins qui possèdent des qualités différentes. Mélange d'alcools à différents degrés de concentration. Action d'ajouter de l'eau à un liquide quelconque pour en amoindrir la force.

COUPANT (*pan*), **E** adj. Qui coupe. N. m. : *le coupant d'une lame.*

COUP-DE-POING n. m. Petit pistolet de poche. Sorte de foret. Arme consistant en une masse de fer que l'on tient dans la main et qui est percée de trous pour le passage des doigts.

COUPE n. f. (lat. *cuppa*). Sorte de vase à boire, généralement plus large que profond. Vasque ronde d'une fontaine. *Fig.* Source où l'on s'abreuve : *la coupe des plaisirs.* PROV. : **Il y a loin de la coupe aux lèvres,** il y a loin entre un projet, une espérance et leur réalisation.

Coupe.

COUPE n. f. (de *couper*). Action de couper : *diriger la coupe d'un bois.* Etendue de bois destinée à être coupée : *coupe de 20 hectares.* Action, manière de tailler une étoffe : *coupe élégante d'un habit.* Disposition des repos dans les vers, dans la phrase. *Archit.* Représentation graphique d'un édifice dont on veut figurer l'intérieur. Art de tailler les pierres. *Jeu.* Séparation des cartes en deux parties. *Faire sauter la coupe*, replacer subrepticement les cartes comme elles étaient avant la coupe. Façon de nager de chacun des deux bras alternativement. *Etre sous la coupe de quelqu'un*, être sous sa dépendance.

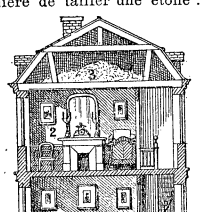

Coupe d'une maison : 1. Rez-de-chaussée ; 2. Etage ; 3. Comble.

COUPÉ, E adj. Se dit de l'écu ou d'une pièce partagée horizontalement en deux parties égales. (V. la planche BLASON). N. m. : *le coupé et le tranché donnent l'écartelé.*

COUPÉ n. m. Voiture fermée à quatre roues, généralement à deux places. Partie antérieure d'une diligence. Compartiment d'un wagon de première classe qui n'a qu'une seule banquette. Pas de danse.

COUPE-CHOUX (*chou*) n. m. *Fam.* Frère lai chargé des offices vulgaires. Sabre-poignard des fantassins, de 1831 au second Empire.

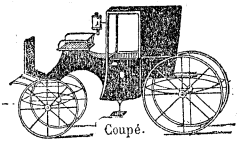
Coupé.

COUPE-CIGARES n. m. Instrument pour couper le bout des cigares.

COUPE-CIRCUIT (*ku-i*) n. m. invar. Fil d'alliage fusible, que l'on intercale dans un circuit électrique et qui fond quand l'intensité du courant devient trop considérable, interrompant ainsi le circuit.

Coupe-circuit.

COUPÉE (*pé*) n. f. Ouverture pratiquée dans la muraille d'un navire et faisant communiquer l'intérieur avec l'échelle placée à l'extérieur. Syn. SABORD DE COUPÉE.

COUPE-FILE n. m. invar. Carte délivrée par la préfecture de police et qui permet de couper les files de voitures, les barrages d'agents, quand la circulation n'est pas libre.

COUPE-GORGE n. m. invar. Endroit dangereux : *certaines rues de Londres sont de vrais coupe-gorge.*

COUPE-JARRET (*ja-ré*) n. m. Brigand. *Fig.* Homme dénué de tous scrupules. Pl. des *coupe-jarrets.*

COUPE-LÉGUMES n. m. Instrument pour couper les légumes en morceaux de dessin déterminé.

COUPELLATION (*pèl-la-si-on*) n. f. *Chim.* Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or ou l'argent unis à d'autres métaux.

COUPELLE (*pè-le*) n. f. Petit creuset en os calcinés, pour la coupellation. Petite coupe.

COUPELLER (*pèl-lé*) v. a. Passer à la coupelle.

COUPEMENT (*man*) n. m. Action de couper. In tersection à angle aigu de deux voies ferrées.

COUPE-PAILLE n. m. invar. V. HACHE-PAILLE.

COUPE-PAPIER (*pi-é*) n. m. invar. Sorte de couteau en bois, en os, etc., pour couper le papier, séparer les feuilles d'un livre, etc.

COUPE-PÂTE n. m. invar. Couteau de boulanger pour couper la pâte.

COUPER (*pé*) v. a. (de *coup*). Diviser avec un instrument tranchant : *couper du pain. Couper dans le vif*, faire une incision ; *au fig.*, prendre des mesures décisives. Rompre : *couper un pont.* Interrompre : *couper la fièvre. Couper les vivres*, empêcher le ravitaillement d'une place ; au *fig.*, supprimer les subsides que l'on donne habituellement à quelqu'un. Tailler sur un patron : *couper un habit.* Mêler un liquide avec un autre : *couper du vin ; boire du lait coupé d'eau de Vichy.* Prendre avec un atout une carte de son adversaire. V. n. Etre bien tranchant : *ce couteau coupe bien.* Faire deux paquets d'un jeu de cartes. Aller sans détour : *couper à travers champs. Couper court à*, mettre un terme à. **Se couper** v. pr. *Fam.* Se contredire : *le menteur se coupe sans cesse.*

COUPE-RACINES n. m. Instrument propre à hacher les racines alimentaires.

COUPERET (*rè*) n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine. Outil d'acier pour couper les fils d'émail. Couteau de la guillotine.

Couperet.

COUPEROSE (*rô-ze*) n. f. Nom vulgaire de différents sulfates : *couperose verte* (sulfate de fer), *bleue* (sulfate de cuivre), *blanche* (sulfate de zinc). *Méd.* Inflammation des glandes cutanées de la face, caractérisée par des rougeurs diffuses.

COUPEROSÉ (*rô-zé*), **E** adj. (de l'angl. *copper*, cuivre). Qui est atteint de couperose : *visage couperosé.*

COUPEROSER (*rô-zé*) v. a. Rendre couperosé.

COUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui coupe les étoffes, les cuirs, etc., pour la fabrication des vêtements, des chaussures, etc. : *une habile coupeuse. Coupeur de bourses*, voleur adroit.

COUPE-VENT n. m. invar. Avant aminci d'une locomotive.

COUPLAGE n. m. (de *couple*). Assemblage de pièces mécaniques.

COUPLE n. f. (lat. *copula*). Lien pour attacher ensemble : *la couple des chiens de chasse*. Deux choses de même espèce, mises ou considérées ensemble : *une couple d'œufs*. N. m. Deux êtres animés, unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple d'amis*. Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : *un couple de pigeons*. Nom donné aux côtés des navires. *Mécan.* Système de forces égales, parallèles, mais de sens contraires. Elément de pile.

COUPLEMENT (*man*) n. m. Action d'accoupler deux roues. Son résultat.

COUPLER (*plé*) v. a (de *couple*). Attacher deux à deux : *coupler des chiens ; coupler des pièces de linge. Coupler un train de bois*, en assembler les pièces.

COUPLET (*plè*) n. m. (de *couple*). Stance faisant partie d'une chanson : *des couplets satiriques*. Tirade, en général. Double patte de fer, avec charnière.

COUPLEUR n. m. Appareil employé pour charger les accumulateurs.

COUPOIR n. m. Outil pour couper les corps durs.

COUPOLE n. f. (ital. *cupola ;* de *cupa*, coupe). L'intérieur, la partie concave d'un dôme. *Abusivem.*, le dôme lui-même : *les architectes byzantins ont fort employé la coupole*.

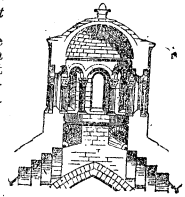

Coupole.

COUPON n. m. Reste d'une pièce d'étoffe : *coupon de soie*. Titre d'intérêt joint à un action ou à une obligation, et qu'on détache à chaque échéance. *Théât.* Chacun des billets donnant entrée dans une loge.

COUPURE n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant : *se faire une coupure à la main*. Nom donné aux fractures géologiques. *Fig.* Billet de banque représentant une fraction d'un billet plus fort. Suppression de quelques passages, dans un ouvrage littéraire.

COUR n. f. (lat. pop. *curtis*). Espace clos de murs ou de bâtiments. *Cour d'honneur*, la plus belle cour d'un château. Nom donné aux sièges supérieurs de justice : *cour d'appel ; cour d'assises ; Cour de cassation ; Cour des comptes, cour martiale*. Ensemble des magistrats de chacun de ces sièges : *la cour délibère*. Lieu où ils siègent : *la Cour de cassation ; la Cour des comptes brûla en 1871*. Résidence d'un souverain : *la cour de François Ier fut très brillante*. Son conseil, son entourage : *la cour et la ville*. *Fig.* Respects, assiduités : *faire sa cour. La cour du roi Pétaud*, maison pleine de confusion, où chacun commande.

COURAGE n. m. (du lat. *cor*, cœur). Fermeté en face du péril ; hardiesse, audace : *il ne faut pas confondre le courage avec la témérité. Fig.* Dureté de cœur : *aurez-vous le courage de... ?* Interj. : *courage! mes amis. Prendre son courage à deux mains*, faire appel à toute son énergie. ANT. **Lâcheté.**

COURAGEUSEMENT (*jeu-ze-man*) adv. Avec courage. ANT. **Lâchement.**

COURAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. et n. Qui a du courage. ANT. **Lâche, poltron, couard, peureux.**

COURAILLER (*ra. ll* mll., *é*) v. n. Courir de côté et d'autre. Donner dans la galanterie facile.

COURAMMENT (*ra-man*) adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment*. Ordinairement, vulgairement : *on dit couramment que ....*

COURANT (*ran*), **E** adj. Qui court. *Fig. Ecriture courante*, rapide. *Mois courant*, celui dans lequel on est. *Prix courant*, prix habituel. *Main courante*, syn. de BROUILLARD. *Monnaie courante*, qui a cours. *Affaires courantes*, ordinaires. *Compte courant*, situation respective de deux négociants. *Chien courant*, qui poursuit le gibier à la course. N. f. Ancienne danse grave. Ecriture cursive. *Fam.* Diarrhée.

COURANT (*ran*) n. m. (de *courir*). Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction : *courants marins. Courant électrique*, électricité qui se propage dans un conducteur. *Courant continu*, celui dont le sens de propagation ne change pas et dont l'intensité est sensiblement constante. *Courant alternatif*, celui dans lequel le sens et l'intensité changent rapidement et périodiquement. *Courants polyphasés*, ensemble de plusieurs courants alternatifs de même période et de même intensité maximum, mais qui n'obtiennent cette intensité maximum que l'un après l'autre et périodiquement. Mois dans lequel on se trouve : *fin courant*. Un brin quelconque de la corde d'un palan. *Fig. Courant d'affaires*, quantité assez considérable d'affaires. *Etre au courant*, ne pas être arriéré dans ses affaires. *Etre au courant de*, connaître : *je suis au courant de cette affaire*.

COURBARIL (*ril*) n. m. Arbre des régions tropicales, à fruit comestible et dont le bois est utilisé en ébénisterie : *le courbaril fournit aussi une résine servant à fabriquer des vernis*.

COURBATU, E adj. (de *court* et de *battu*). Qui a une courbature. Dont la respiration et les mouvements sont gênés, en parlant d'un cheval.

COURBATURE n. f. Douleur dans les membres par suite de maladie, de fatigue : *la grippe débute souvent par de la courbature*. Etat d'un cheval courbatu.

COURBATURER (*ré*) v. a. Donner, causer une courbature.

COURBE adj. (lat. *curvus*). En forme d'arc. N. f. Ligne courbe. (V. LIGNE.)

COURBEMENT (*man*) n. m. Action de courber. Son résultat.

COURBER (*bé*) v. n. (lat. *curvare*). Rendre courbe. Baisser : *Courbe ta tête, fier Sicambre*. Plier, fléchir : *l'âge courbe la taille*. V. n. Plier, fléchir : *arbre qui courbe sous le poids des fruits* **Se courber** v. pr. Devenir courbe. Se baisser. *Fig.* S'humilier. ANT. **Dresser, redresser.**

COURBETTE (*bè-te*) n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu. N. f. plur. *Fig.* Révérence obséquieuse.

COURBURE n. f. Etat d'une chose courbée : *la courbure d'un cercle. Double courbure*, courbure en S.

COURCAILLET (*ka, ll* mll., *è*) n. m. (onomat.). Cri de la caille. Appeau avec lequel on imite ce cri.

COURETTE (*rè-te*) n. f. Petite cour.

COUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Léger à la course : *les antilopes sont des coureurs remarquables*. Cheval de selle propre à la course. Valet qui court à pied, messager. (Vx.) Personne qui aime à vagabonder. Débauché. *Coureur de*, personne qui fréquente habituellement : *un coureur de cafés*. Personne qui cherche à obtenir . *un coureur de places*. Adjectiv. : *montagnard coureur ; jument coureuse*.

Courge.

COURGE n. f. (lat. *cucurbita*). Genre de cucurbitacées, à gros fruits comestibles.

COURIR v. n. (lat. *currere*. — *Je cours, nous courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Courant. Couru, e.* Prend toujours l'auxil. *avoir*.) Aller avec vitesse : *l'autruche court très vite*. Prendre part à une épreuve de course : *ce cheval ne courra pas aujourd'hui*. Vagabonder, se débaucher. *Courir à*, se porter rapidement vers, tendre précipitamment vers : *courir au feu ; courir à sa perte. Fig* Couler, s'écouler : *par le temps qui court*..... Circuler : *un bruit court*. V. a. Poursuivre à la course : *courir le cerf*. Parcourir : *courir les champs. Fig. Courir les rues*, être su de tout le monde. Fréquenter : *courir les bals*. Etre exposé à : *courir un danger*. Rechercher avec empressement : *courir les honneurs*.

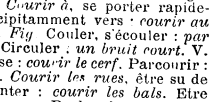

Couronnes : A, bastion ; B, courtines ; C, demi-bastions ; D, ailes.

COURLIS (*li*) ou **COURLIEU** n. m. (onomatop). Genre d'oiseaux échassiers très répandus.

COURONNE (*ro ne*) n. f. (lat. *corona*). Guirlande de fleurs, de feuilles, qui entoure la tête : *couronne de laurier, de roses*, etc. Diadème, marque de la souveraineté. Marque de noblesse : *une couronne ducale*. Tonsure monacale. Partie la plus basse du paturon du cheval. Cercle métallique enserrant certains objets : *la couronne d'un cabestan*. Surface entre deux circonférences concentriques. Ouvrage de fortifica-

tion, de forme semi-circulaire. *Couronne solaire*, partie de l'atmosphère solaire que l'on observe lors d'une éclipse totale de soleil. *Couronne d'une dent*, sa partie visible. Monnaie d'or, d'argent, de divers pays. Format de papier (env. 0m,46 sur 0m,36). *Fig.* Prix, récompense. Souveraineté : *abdiquer la couronne*. Souverain : *les joyaux de la couronne*. Gloire : *la couronne du martyre. Triple couronne*, la tiare. *Couronne d'épines*, tourment, affliction profonde, par allusion à la couronne du Christ. — L'usage des couronnes dans l'antiquité était assez répandu, et c'est surtout de feuillages (chêne, laurier, olivier, myrte, vigne) que l'on couronnait les statues des dieux, puis les prêtres et les victimes. On se couronnait la tête dans les fêtes et les banquets. A Rome, les couronnes (de métal ou de feuillage) sont décernées à titre de récompenses. C'est à partir de Constantin que la couronne devient l'insigne de la dignité, et c'est à ce titre qu'elle se conserve dans la suite des âges. Les empereurs, rois, princes, dauphins, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers (v. ces mots) ont chacun leur couronne de forme spéciale, constituée par un cercle d'or ouvert ou fermé en dessus et orné de pierres précieuses et de perles. Ces couronnes constituent d'ailleurs un des ornements extérieurs des armoiries et, comme telles, timbrent le heaume ou l'écu. Imitant cet exemple héraldique, les villes surmontent leurs armes d'une couronne murale à créneaux d'or ou d'argent en nombre variable. Sous l'Empire, les couronnes sont remplacées par des toques.

COURONNÉ (*ro-né*), **E** adj. Qui a reçu une couronne. Récompensé. Entouré : *tour couronnée de feux. Tête couronnée*, souverain. *Cheval couronné*, qui s'est enlevé la peau du genou en tombant.

COURONNEMENT (*ro-ne-man*) n. m. Action de couronner : *le couronnement de Charlemagne eut lieu en l'an 800.* Achèvement : *le couronnement de l'œuvre.* Partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

COURONNER (*ro-né*) v. a. Mettre une couronne sur la tête. Elire comme souverain. Entourer en dominant : *forts qui couronnent une ville. Fig.* Honorer, récompenser : *couronner la vertu.* Décerner un prix · *couronner un ouvrage.* Bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre.* **Se couronner** v. pr. Mettre une couronne, la couronne sur sa tête : *Napoléon Ier se couronna lui-même.* Se couvrir : *les arbres se couronnent de fleurs.* Absol. *Arbre qui se couronne*, dont la tête se dessèche. Se blesser au genou, en parlant du cheval. ANT. **Découronner.**

COURRE (*kou re*) v. n. (lat. *currere*). Courir. *Chasse à courre*, où l'on attrape le gibier en courant. V. POURSUIVRE. (Ne s'emploie qu'en vénerie.)

COURRIER (*kou-ri-é*) n. m. (ital. *corriere*). Homme, voiture, navire, etc., qui porte les lettres, paquets expédiés, etc. Correspondance : *lire, écrire son courrier.* Totalité des lettres, etc., que porte le même courrier.

COURRIÉRISTE (*kou-ri-é-ris-te*) n. m. Journaliste qui fait la chronique.

COURROIE (*kou-roi*) n. f. (lat. *corrigia*). Bande de cuir. *Courroie de transmission*, lanière sans fin qui transmet à distance un mouvement circulaire.

COURROUCER (*kou-rou-sé*) v. a. (lat. *corruptiare.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il courrouça.*) Mettre en courroux. **Se courroucer** v. pr. *Poét.* Se mettre en colère : *la mer se courrouce.* ANT. **Apaiser, calmer.**

COURROUX (*kou-rou*) n. m. (de *courroucer*). Colère, en style élevé : *le courroux d'un père. Fig.* : *le courroux de la mer.*

COURS (*kour*) n. m. (lat. *cursus*). Mouvement des eaux : *le cours du Rhône est rapide.* Mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune, du soleil.* Longueur d'un fleuve, d'une rivière : *le Volga a 800 lieues de cours.* Promenade publique, plantée d'arbres. *Cours d'eau*, fleuve, rivière, canal. *Voyage au long cours*, voyage dans les pays lointains. *Fig.* Enchaînement des choses : *le cours des saisons.* Durée : *le cours de la vie.* Carrière : *donner cours à sa joie.* Enseignement : *cours d'un lycée.* Traité spécial : *cours de chimie.* Circulation, valeur, crédit, vogue : *ce papier, cette monnaie a cours.* Taux des valeurs : *cours de la Bourse, du marché.*

COURSE n. f. (lat. *cursus*). Action de courir, *prendre la course.* Allure de celui qui court : *s'exercer à la course.* Espace parcouru : *une course de 100 kilomètres.* Mouvement rectiligne d'un organe mécanique. Epreuve de vitesse : *course de chevaux.* (On distingue les *courses plates, au trot* ou *au galop*, les *courses d'obstacles* ou *steeple-chases*, les *courses attelées* ou *sulky*). Turf : *le monde des courses.* Expédition de corsaire : *la guerre de course n'est plus admise entre pays civilisés.* Démarche : *faire plusieurs courses pour une affaire.* Marche du temps, des astres : *la course du soleil. Course au clocher*, course à cheval, à travers des champs hérissés d'obstacles.

COURSIER (*si-é*) n. m. Grand et beau cheval de bataille. *Poét.* Cheval quelconque. Canal amenant l'eau à un moulin.

COURSIER (*si-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait les courses en ville pour une administration, un commerçant, etc.

COURSIVE n. f. Passage étroit, dans le sens de la longueur d'un navire.

COURSON ou **COURÇON** n. m. (de *court*). Branche d'arbre taillée à trois ou quatre yeux.

COURT (*kour*), **E** adj. (lat. *curtus*). De peu de longueur : *taille courte.* Bref : *harangue courte. Vue courte*, qui ne voit pas de loin et, *au fig.*, esprit borné. *Avoir la mémoire courte*, en manquer. *Sauce courte*, insuffisante. *Haleine courte*, essoufflement. *Etre court d'argent*, ou *à court d'argent*, en avoir peu. *Fig. Courte honte*, humiliation. N. m. *Le plus court*, ce qui fait arriver, aboutir plus vite. Adv. Brièvement, brusquement. *Demeurer court*, oublier ce qu'on voulait dire. *Couper court*, abréger son discours. *Tourner court*, changer brusquement de direction. Loc. adv. : **Tout court,** sans rien de plus. ANT. **Long, durable.**

COURTAGE n. m. Opération du courtier. Prime qui lui est due : *payer un fort courtage.*

COURTAUD (*tô*), **E** adj. et n. (de *court*). Qui est de taille courte et ramassée. Se dit d'un animal à qui l'on a coupé les oreilles et la queue : *chien courtaud.*

COURTAUDER (*tô-dé*) v. a. Priver de la queue et des oreilles : *courtauder un chien, un cheval.*

COURT-BOUILLON (*bou, ll* mll.) n. m. Sorte de bouillon épicé, dans lequel on fait cuire le poisson, etc. Pl. des *courts-bouillons.*

COURT-CIRCUIT (*kour-sir kw-i*) n. m. *Electr.* Accident qui se produit quand deux conducteurs, traversés chacun par un courant, se trouvent en contact.

COURTE-BOTTE n. m. *Fam.* Très petit homme. Pl. des *courtes-bottes.*

COURTEPOINTE n. f. Couverture de lit piquée ; couverture de parade.

COURTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. (de l'anc. fr. *courratier*, coureur). Personne qui s'entremet pour des opérations commerciales ou autres : *une courtière en diamants ; un courtier électoral.*

COURTIL (*ti*) n. m. (de *court*). Petit jardin, souvent clos de haies, attenant à une maison de paysan. (Vx.)

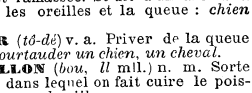
Courtilière.

COURTILIÈRE n. f. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, voisins des grillons : les *courtilières ravagent les jardins.* (On dit aussi TAUPE-GRILLON.)

COURTINE n. f. (lat. *cortina*). Rideau de lit. (Vx.) *Blas.* Chacune des parties formant le manteau royal. *Fortif.* Mur joignant les flancs de deux bastions.

AB, courtine ; AC. BC, flancs des bastions.

COURTISAN (*zan*) n. m. (ital. *cortigiano*). Homme de cour : *les flatteries des courtisans peuvent pervertir les meilleurs souverains.* Celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

COURTISANE (*za-ne*) n. f. Femme de mauvaise vie, mais qui se distingue par l'esprit, l'élégance, etc.

COURTISANERIE (*za-ne-ri*) n. f. Flatterie, adulation. Bassesse de courtisan.

COURTISER (*ti-zé*) v. a. Faire sa cour à. Flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt : *courtiser les puissants. Fig. Courtiser les Muses*, faire des vers.

COURT-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop courts. Pl. *court-jointés, ées.*

COURTOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. (de *cour*). Civil, affable. *Armes courtoises*, armes émoussées, dont on se servait dans les tournois. ANT. **Discourtois, grossier.**

COURTOISEMENT (*toi-ze-man*) adv. D'une manière courtoise. ANT. **Discourtoisement.**

COURTOISIE (*toi-zi*) n. f. Civilité, honnêteté, politesse. ANT. **Discourtoisie, grossièreté.**

COURU, E adj. Recherché : *les courses de taureaux sont, en Espagne, un spectacle très couru.*

COUSCOUS (*kous-kous*) ou **COUSCOUSSOU** (*kous-kou-sou*) n. m. (mot ar.). Semoule que les Arabes mangent soit seule, soit avec de la viande de mouton ou de poulet.

COUSEUSE (*kou-zeu-ze*) n. f. Femme qui coud. Brocheuse. Machine à coudre.

COUSIN, E (*kou-zin, i-ne*) n. (lat. *consobrinus*). Se dit des parents issus de frères ou de sœurs : *cousin au sixième degré. Cousins germains*, issus directement de l'oncle ou de la tante. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains. *Fig.* Ami, compère, commère.

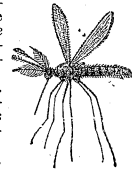

Cousin.

COUSIN (*kou-zin*) n. m. (lat. *culicinus*). Genre d'insectes diptères némocères : *les piqûres des cousins peuvent transmettre diverses maladies.*

COUSINAGE (*kou-zi*) n. m. Parenté entre cousins.

COUSINER (*kou-zi-né*) v. a. Appeler quelqu'un cousin. Vivre en bonne harmonie. V. n. *Fig. : ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

COUSINIÈRE (*kou-zi*) n. f. Moustiquaire.

COUSSIN (*kou-sin*) n. m. (lat. pop. *coxinum*). Sorte d'oreiller pour s'appuyer, s'asseoir, poser ses pieds. Pièce qui empêche les frottements.

COUSSINET (*kou-si-nè*) n. m. Petit coussin. *Méc.* Pièce cylindrique dans laquelle se meut un tourillon. Pièce de fonte qui reçoit les rails des voies ferrées. *Bot.* Aircle myrtille.

COUSTON (*kous-ton*) n. m. Filaments courts pouvant encore être utilisés, et que l'on recueille après que le chanvre écru a été passé à l'échanvroir.

Coussinet de chemin de fer.

COUSU (*kou-zu*), **E** adj. Réuni par une couture. *Fig. Cousu d'or*, extrêmement riche. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui, contrairement à la loi héraldique, sont appliquées métal sur métal ou émail sur émail. (Quand il s'agit d'autres pièces que les pièces honorables, on a les armes *à enquerre.*)

COÛT (*koû*) n. m. Ce qu'une chose coûte.

COÛTANT (*tan*) (**prix**). Ce qu'un objet a coûté.

COUTEAU (*tô*) n. m. (lat. *cultellus*). Instrument tranchant, composé d'une lame et d'un manche : *Ravaillac tua Henri IV d'un coup de couteau. Fig. Le couteau sur la gorge*, dans un pressant danger. *Couteau à papier*, lame de bois, d'os, d'écaille, etc., pour couper le papier. Arête de prisme triangulaire, supportant le fléau d'une balance. Coquillage du genre *solen*, qui ressemble à un couteau fermé. (V. la planche MOLLUSQUES.)

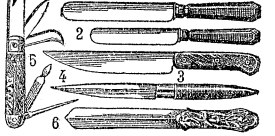

Couteaux : 1. A découper ; 2. De table ; 3. De cuisine ; 4. A virole ; 5. De poche ; 6. A papier.

COUTELAS (*la*) n. m. Epée courte et large, qui ne tranche que d'un côté. Grand couteau de cuisine.

COUTELIER (*li-é*) n. m. Celui qui fabrique, vend des couteaux et autres instruments tranchants.

COUTELLERIE (*tè-le-ri*) n. f. Art, atelier, commerce ou marchandises du coutelier : *la coutellerie de Thiers, de Châtellerault, de Nogent, de Langres est renommée.*

COÛTER (*té*) v. n. (lat. *constare*). Etre acheté au prix de : *le diamant coûte fort cher. Fig.* Etre cause de quelque perte, de souci, de peine : *les promesses ne coûtent rien.* V. a. Causer, occasionner : *coûter de la peine.* Absol. Etre pénible : *aveu qui coûte.* Impersonnell. : *il en coûte de ; il m'en coûte de. Coûter la vie*, causer la mort. *Coûte que coûte*, à tout prix. *Activ.* Causer, occasionner : *les sommes que cette maison m'a coûté ; les peines que cela m'a coûté.*

COÛTEUSEMENT (*teu-ze-man*) adv. D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui coûte cher, qui occasionne de grandes dépenses : *les procès sont toujours très coûteux.*

COUTIL (*ti*) n. m. (de *coute*, anc. forme de *couette*). Toile croisée et serrée, en fil ou en coton : *pantalon de coutil.*

COUTRE n. m. (lat. *culter*). Fer tranchant de la charrue. Merlin à fendre le bois.

COUTRIER (*tri-é*) n. m. Charrue sans avant-train.

COUTUME n. f. (lat. *consuetudo*). Habitude, usage : *chaque pays a ses coutumes. Avoir coutume de*, faire habituellement. Droit coutumier : *la coutume a longtemps régi le centre et le nord de la France.* Loc. adv. : **De coutume,** habituellement.

COUTUMIER (*mi-é*), **ÈRE** adj. Qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait.* Ce que l'on fait d'habitude : *nos travaux coutumiers.* **Droit coutumier,** autrefois, loi non écrite, mais consacrée par l'usage. N. m. Recueil de ces lois.

COUTURE n. f. Art ou action de coudre. Assemblage de deux choses cousues. Cicatrice. *Fam. Sur toutes les coutures*, de tous les côtés. Loc. adv. : **A plate couture,** complètement : *être battu à plate couture.*

COUTURER (*ré*) v. a. Couvrir de coutures, de cicatrices.

COUTURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui coud. Tailleur pour dames : *les grands couturiers.*

COUTURIÈRE n. f. Ouvrière en couture. Celle qui fait les vêtements de femme.

COUVAIN (*vin*) n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

COUVAISON (*vè-zon*) n. f. Temps pendant lequel un oiseau couve ses œufs pour les faire éclore : *la couvaison de la poule dure 21 jours.*

COUVÉE (*vé*) n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps. Les petits qui en proviennent : *la perdrix, dit-on, attire sur soi l'attention du chasseur pour l'éloigner de sa couvée. Fig. et fam.* Toute une famille.

COUVENT (*van*) n. m. (du lat. *conventus*, assemblée). Maison de religieux, de religieuses ; ceux qui l'habitent. *Entrer au couvent*, entrer en religion. Pensionnat de jeunes filles, dirigé par des religieuses.

COUVER (*vé*) v. a. (du lat. *cubare*, être couché). Se tenir sur ses œufs pour les faire éclore. *Fig.* Entretenir, préparer : *couver une trahison.* Avoir à l'état latent : *couver une maladie. Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise. V. n. Subsister à l'état presque latent : *le feu couve sous la cendre.* Se préparer : *c'est un complot qui couve.*

COUVERCLE (*vèr-kle*) n. m. (lat. *cooperculum*). Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, etc.

COUVERT (*vèr*) n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger : *mettre le couvert.* Cuiller et fourchette : *un couvert d'argent.* Logement : *le vivre et le couvert.* Enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé sous le couvert du ministre. Fig. : sous le couvert de la loi, il s'accomplit de réelles injustices.* Loc. adv. : **A couvert,** à l'abri.

COUVERT (*vèr*), **E** adj. Muni d'un couvercle ou d'un toit. Excusé, justifié : *un inférieur est couvert par les ordres qu'il a reçus.* Chargé de : *arbre cou-*

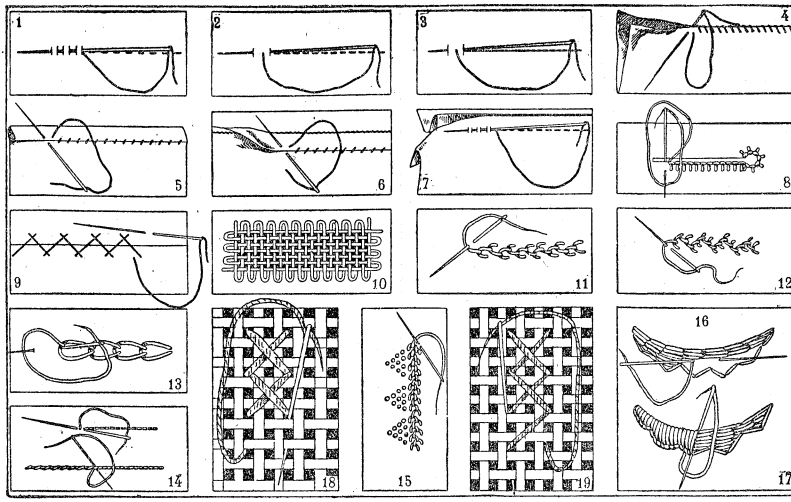

POINTS DE COUTURE : 1. Point devant ; 2. Point arrière ; 3. Point piqué ; 4. Point de surjet ; 5. Point d'ourlet ; 6. Couture rabattue ; 7. Couture double ; 8. Point de boutonnière ; 9. Point de chausson ; 10. Point de reprise. — POINTS D'ORNEMENT : 11. Point d'épine ou de Paris ; 12. Point de Paris double ; 13. Point de chainette ; 14. Point de cordonnet ; 15. Point de Paris et grappes ; 16. Bourre de feston ; 17. Point de feston. — POINT DE MARQUE : 18. 1er temps ; 19. 2e temps.

vert de fruits. Fig. : *couvert de honte, d'applaudissements.* Vêtu : *en hiver, il faut être bien couvert.* Qui garde sa coiffure sur sa tête : *rester couvert. Mar. Batterie couverte*, comprise entre deux ponts, protégée. Boisé : *pays couvert. Mots couverts*, qui laissent deviner ce qu'on ne dit pas : *parler à mots couverts. Temps couvert*, nuageux. ANT. **Découvert.**

COUVERTE (*vèr-te*) n. f. Email qui recouvre la faïence, la porcelaine. Couverture de lit de soldat.

COUVERTURE (*vèr*) n. f. Linge, drap, tissu, etc., servant à couvrir : *la couverture d'un lit.* Toiture. Prétexte : *sous couverture de dévouement. Bours.* Garantie fournie par la personne qui donne un ordre.

COUVERTURIER (*vèr-tu-ri-é*) n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET (*vè*) n. m. Pot tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE (*veu-ze*) n. f. Poule qui couve, que l'on garde pour couver. Appareil pour incubation artificielle. Appareil où sont maintenus quelque temps, à une température convenable, les enfants nés avant terme : *les couveuses ont sauvé un grand nombre d'enfants débiles.*

COUVI adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : *des œufs couvis.*

COUVOIR n. m. Nid, panier dans lequel on dispose des œufs pour une couveuse. Local où l'on dispose ces nids ou des couveuses artificielles.

COUVRE-CHEF (*chèf*) n. m. *Fam.* Bonnet, chapeau. Pl. des *couvre-chefs.*

COUVRE-FEU n. m. invar. Coup de cloche qui indiquait jadis le moment de rentrer chez soi et d'éteindre lumière et feu. Ustensile dont on couvre le feu.

COUVRE-JOINT (*join*) n. m. Ciment dont on remplit les joints. Languette de bois dont on recouvre les joints. Pl. des *couvre-joints.*

COUVRE-LIT (*li*) n. m. Sorte de couverture légère dont on recouvre un lit. Pl. des *couvre-lits.*

COUVRE-LUMIÈRE n. m. Chapiteau en bois, placé anciennement sur la culasse des pièces de siège. Taquet métallique qui couvrait la lumière, tant que la pièce n'était pas fermée. Pl. des *couvre-lumières.* (On disait aussi CACHE-LUMIÈRE.)

COUVRE-NUQUE n. m. *Archéol.* Partie du casque, qui couvrait la nuque. Auj., pièce de toile, de drap, etc., qui s'adapte à un képi, à une casquette, pour préserver la nuque du soleil. Pl. des *couvre-nuques.*

COUVRE-PIEDS ou, d'après l'Acad., **COUVRE-PIED** (*pi-é*) n. m. Petite couverture pour les pieds. Couverture de parade d'un lit. Pl. des *couvre-pieds.*

COUVRE-PLAT (*pla*) n. m. Couvercle de plat. Pl. des *couvre-plats.*

COUVREUR n. et adj. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons ou d'en réparer les toits.

COUVRIR v. a. (lat. *cooperire.* — *Je couvre, nous couvrons. Je couvrais. Je couvris. Je couvrirai. Je couvrirais. Couvre, couvrons, couvrez. Que je couvre. Que je couvrisse. Couvrant. Couvert, e.*) Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. Mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir de fleurs. Fig.* Combler, accabler : *couvrir d'éloges.* Vêtir : *couvrir chaudement ses enfants.* Défendre, protéger : *couvrir une place.* Cacher : *couvrir ses projets.* Excuser, justifier : *couvrir une faute ; couvrir un subordonné.* Effacer, réparer : *le regret ne couvre pas le mal.* Compenser, contre-balancer : *les recettes couvrent les dépenses. Couvrir une enchère*, en mettre une plus forte. S'accoupler à (en parlant d'un animal mâle). **Se couvrir** v. pr. Se vêtir. Mettre son chapeau. *Fig.* : *se couvrir de gloire, de honte. Le ciel se couvre*, s'obscurcit. *Se couvrir de sang*, tuer beaucoup. *Escr.* Conserver une garde qui protège. Se ménager une protection. ANT. **Découvrir.**

COVENANT n. m. (mot angl. dériv. de l'anc. fr. *covenant*, convention). Pacte, convention. (V. *Part. hist.*)

COVENANTAIRE (*tè-re*) n. m. Adhérent du covenant.

COVENDEUR (*van*) n. m. Celui qui vend conjointement avec un autre un objet qui leur est commun.

COWPOX (*ka-ou-poks*) n. m. (angl. *cow*, vache, et *pox*, maladie contagieuse). Syn. de VACCINE.

COXAL (*kok-sal*), **E, AUX** adj. (du lat. *coxa*, hanche). Qui a rapport à la hanche : *os coxal.*

COXALGIE (*kok-sal-ji*) n. f. (lat. *coxa*, hanche, et gr. *algos*, douleur). Arthrite tuberculeuse de la hanche : *la mauvaise hygiène prépare la coxalgie.*

COXALGIQUE (*kok-sal*) adj. Qui tient de la coxalgie. N. Qui est atteint de coxalgie.

COW-BOY (*kou-boï*) n. m. (mot angl.). Gardeur de bestiaux, dans les ranchs nord-américains.

COYOTE (*ko-io-te*) n. m. Loup américain.

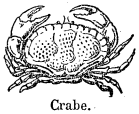
Crabe.

CRABE n. m. (orig. germ.). Genre principal des crustacés décapodes, dont la plupart des espèces, notamment le *crabe-tourteau* et le *crabe-araignée*, sont comestibles.

CRABIER (*bi-é*) adj. et n. m. Nom vulgaire de plusieurs mammifères et d'oiseaux, qui vivent de crabes.

CRABRON ou **CRABRO** n. m. Insecte hyménoptère d'Europe, à grosse tête, à livrée noire tachée de jaune, nommé vulgairement *frelon*.

CRAC (*krak*) interj. exprimant le bruit d'une chose dure ou sèche qui se rompt, ou la soudaineté : *crac! le voilà parti.*

CRACHAT (*cha*) n. m. Matière muqueuse que l'on crache. *Fam.* Plaque des degrés supérieurs d'un ordre de chevalerie.

CRACHEMENT (*man*) n. m. Action de cracher.

CRACHER (*ché*) v. a. (orig. germ.). Lancer hors de la bouche : *cracher du sang. Fig.* : *Cracher des injures.* V. n. Eclabousser, faire jaillir : *plume qui crache. Mar.* Sortir des joints : *calfatage qui crache. Tout craché*, très ressemblant à : *cet enfant est son père tout craché.*

CRACHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crache fréquemment.

CRACHOIR n. m. Récipient dans lequel on crache.

CRACHOTEMENT (*man*) n. m. Action de crachoter.

CRACHOTER (*té*) v. n. Cracher souvent et peu à la fois.

CRACOVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Cracovie. N. f. Danse polonaise vive et légère.

CRAIE (*krè*) n. f. (lat. *creta*). Carbonate de chaux tendre et blanc : *les caves champenoises sont creusées dans la craie.* Petit bâton de cette substance, dont on se sert pour écrire sur un tableau noir, etc.

CRAINDRE (*krin-dre*) v. a. (lat. *tremere*. — *Je crains, nous craignons. Je craignais. Je craignis. Je craindrai. Je craindrais. Crains, craignons, craignez. Que je craigne, que nous craignions. Que je craignisse. Craignant. Craint, e.*) Redouter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente; je ne crains pas qu'il s'en repente.* ANT. **Désirer, souhaiter ; braver, affronter.**

CRAINTE (*krin-te*) n. f. Peur, appréhension : *la crainte est mauvaise conseillère.* **De crainte que** loc. conj. veut le subjonctif avec *ne* : *fuyez, de crainte qu'on ne vous voie.* ANT. **Désir, souhait ; assurance, hardiesse, témérité.**

CRAINTIF, IVE (*krin*) adj. Sujet à la crainte, timide : *le lièvre est très craintif.* ANT. **Hardi, crâne.**

CRAINTIVEMENT (*krin, man*) adv. Avec crainte.

CRAMBÉ ou **CRAMBE** (*kran*) n. m. Genre de crucifères, dont les jeunes pousses sont alimentaires.

CRAMOISI (*zi*), **E** adj. (ar. *qirmesi*). D'un rouge foncé : *teint cramoisi.* N. m. Le rouge foncé.

CRAMPE (*kran-pe*) n. f. (du germ. *krampf*, recourbé). Contraction convulsive et douloureuse de certains muscles. *Crampes d'estomac*, tiraillements douloureux dans cet organe. Sorte de crampon.

CRAMPON (*kran*) n. m. (de *crampe*). Pièce de métal recourbée, servant à lier, à retenir ou à saisir fortement. Bouts recourbés des fers d'un cheval. Racine adventive : *les crampons du lierre. Fig.* et *fam.* Personne d'une importunité tenace.

CRAMPONNER (*kran-po-né*) v. a. Attacher avec un crampon. *Pop.* Retenir indiscrètement, importuner : *cramponner quelqu'un.* **Se cramponner** v. pr. S'accrocher. *Fig.* S'attacher fortement.

CRAMPONNET (*kran-po-né*) n. m. Petit crampon. Pièce de fer dans laquelle se meut le pêne d'une serrure.

CRAN n. m. (du lat. *crena*, entaille). Entaille dans un corps dur, pour accrocher ou arrêter. *Arg.* Courage, audace. *Fig. Monter, baisser d'un cran*, gagner, perdre en importance.

CRÂNE n. m. (gr. *cranion*). Boîte osseuse qui contient le cerveau chez les vertébrés : *le crâne humain est formé par l'assemblage de huit os.*

CRÂNE adj. et n. Fier et décidé : *air crâne.* ANT. **Poltron, craintif, couard.**

CRÂNEMENT (*man*) adv. D'une manière crâne.

CRÂNERIE (*rî*) n. f. (de *crâne* adj.) Fierté, décision. ANT. **Couardise, poltronnerie.**

CRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au crâne : *os craniens.*

CRANIOSCOPIE (*os-ko-pî*) n. f. (gr. *kranion*, crâne, et *skopein*, examiner). Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

CRANOLOGIE ou **CRANIOLOGIE** (*jî*) n. f. (gr. *kranion*, crâne, et *logos*, discours). Etude du crâne dans ses rapports avec les aptitudes et les instincts. Syn. PHRÉNOLOGIE.

CRANOLOGIQUE ou **CRANIOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à la cranologie ou craniologie.

Crapaud.

CRAPAUD (*pô*) n. m. (orig. germ.). Genre d'amphibiens anoures insectivores, à formes lourdes et trapues, à peau verruqueuse : *le crapaud est un insectivore très utile dans les jardins. Fig. Laid comme un crapaud*, très laid. *Avaler un crapaud*, faire une chose très pénible. *Crapaud volant*, engoulevent. *Mob.* Petit fauteuil évasé et bas. Adjectiv. : *un fauteuil crapaud. Vétér.* Ulcère de la sole et de la fourchette du cheval.

CRAPAUDIÈRE (*pô*) n. f. Lieu plein de crapauds. Lieu humide et sale.

CRAPAUDINE (*pô*) n. f. Dent pétrifiée, qu'on croyait être une pierre provenant de la tête des crapauds Nom vulgaire du *sidéritis*, plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes. Plaque métallique percée ou grille, qui, à l'entrée d'un tuyau, arrête les ordures. Soupape de baignoire. Godet de fer, qui reçoit le gond d'une porte. Pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis. A la crapaudine*, manière d'accommoder les jeunes poulets, les pigeons.

CRAPOUILLOT (*ll* mll., *o*) n. m. (de *crapaud*). Petit canon employé dans la guerre des tranchées.

CRAPOUSSIN (*pou-sin*), **E** n. *Pop.* Personne de petite taille et contrefaite.

CRAPULE n. f. (du lat. *crapula*, ivresse). Vile débauche : *vivre dans la crapule* Gens crapuleux : *fréquenter la crapule. Pop.* Individu crapuleux, malhonnête.

CRAPULER (*lé*) v. n. Vivre dans la crapule. (Peu us.)

CRAPULEUSEMENT (*leu-ze-man*) adv. D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui se plaît dans la crapule : *mœurs crapuleuses.*

CRAQUE (*kra-ke*) ou **CRAQUERIE** (*ke-rî*) n. f. *Fam.* Mensonge, hâblerie : *conter des craques.*

CRAQUELAGE (*kra-ke-la-je*) n. m. Fabrication de la porcelaine craquelée.

CRAQUELÉ, E (*kra-ke*) adj. Dont l'émail est fendillé, en parlant d'une poterie. N. m. : *du craquelé.*

CRAQUELER (*kra-ke-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il craquelle.*) Fendiller la glaçure : *craqueler de la porcelaine.*

CRAQUELIN (*kra-ke*) n. m. Biscuit sec qui craque sous la dent. *Fig.* et *fam.* Homme chétif, faible.

CRAQUELURE (*kra-ke*) n. f. Fendillement du vernis et de la couleur.

CRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Bruit sec que font certains corps en se rompant, etc.

CRAQUER (*kra-ké*) v. n. (de *crac*). Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant, etc. *Fig.* et *fam.* Etre ébranlé : *les vieux systèmes craquent.*

CRAQUETEMENT (*kè-te-man*) n. m. Petit craquement. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents. Cri de la cigogne.

CRAQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il craquette.*) Craquer souvent et à petit bruit. Se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne craquette.*

CRAQUEUR, EUSE (*kra-keur, eu-ze*) n. *Pop.* Menteur, hâbleur.

CRASE (*kra-ze*) n. f. (gr. *krasis*). Contraction dans laquelle le son des voyelles contractées disparaît et se trouve remplacé par un autre. Ex. : *du* pour *de le*. Mélange normal des parties constituant les liquides dans l'économie animale. ANT. **Diérèse.**

CRASSANE (*kra-sa-ne*) ou **CRESANE** (*kre-za-ne*) n. f. Espèce de poire fondante très estimée.

CRASSE (*kra-se*) n. f. (du lat. *crassus*, épais). Ordure qui s'amasse peu à peu sur la peau, les vêtements, etc. *Fig.* Basse extraction, misère. Scorie, écume des métaux en fusion. *Fig.* Avarice sordide. *Pop.* Mauvais tour, vilenie : *faire une crasse à quelqu'un.*

CRASSE (*kra-se*) adj. f. (du lat. *crassus*, épais). Grossière, sordide, épaisse : *ignorance crasse.*

CRASSER (*kra-sé*) v. a. Remplir de crasse. **Se crasser** v. pr. Se couvrir de crasse.

CRASSEUX, EUSE (*kra-seû, eu-ze*) adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux. Fig.* Très avare : *homme crasseux.* Substantiv. : *un crasseux.*

CRASSULE (*kra-su-le*) n. f. Genre de plantes grasses ornementales, à belles fleurs rouges.

CRATÈRE n. m. (du lat. *crater*, vase à boire). Coupe à deux anses, où les anciens servaient le vin. Ouverture d'un volcan : *le lac Pavin est un cratère qui s'est empli d'eau.* Orifice d'un fourneau de verrerie.

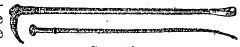
Cravaches.

CRAVACHE n. f. (allem. *karbatsche*). Houssine de cuir tressé, etc., dont se servent les cavaliers.

CRAVACHER (*ché*) v. a. Frapper avec la cravache.

CRAVATE n. m. et adj. (pour *croate*). Cheval de Croatie. Sous l'ancienne monarchie, Régiment de cavalerie légère, d'origine étrangère, et dont l'uniforme était analogue à celui des hussards.

CRAVATE (dér. du précéd.) n. f. Morceau d'étoffe qui se noue autour du cou, ou à la hampe d'un drapeau, etc. *Mar.* Cordage fort. *Cravate de chanvre*, la corde de la potence.

CRAVATER (*té*) v. a. Mettre, arranger une cravate à : *cravater un enfant.*

CRAYEUX, EUSE (*krè-ieû, eu-ze*) adj. De la nature de la craie : *sol crayeux.*

CRAYON (*krè-ion*) n. m. (de *craie*). Sorte de marne. Substance, terreuse ou métallique, pour tracer des lignes, dessiner, etc. : *crayon de graphite.* Gaine enveloppant cette substance. *Fig.* Dessin au crayon : *des crayons comiques.* Manière de dessiner : *avoir le crayon moelleux.*

CRAYONNAGE (*krè-io-na-je*) n. m. Dessin fait au crayon.

CRAYONNER (*krè-io-né*) v. a. Dessiner avec un crayon. Esquisser : *crayonner à la hâte un croquis.*

CRAYONNEUR (*krè-io-neur*) n. m. Mauvais dessinateur. (Peu us.)

CRAYONNEUX, EUSE (*krè-io-neû, eu-ze*) adj. De la nature du crayon.

CRÉANCE n. f. (du lat. *credere*, croire). Croyance, foi : *cela ne mérite aucune créance. Donner créance*, rendre croyable. Crédit, confiance : *perdre toute créance.* Droit que l'on a d'exiger quelque chose de quelqu'un : *bonne, mauvaise créance.* Titre qui établit ce droit : *créance hypothécaire, chirographaire.* **Lettres de créance,** lettres que remet un diplomate, à son arrivée, au chef du gouvernement auprès duquel il est accrédité. ANT. **Dette.**

CRÉANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. A qui l'on doit. ANT. **Débiteur.**

CRÉATEUR, TRICE n. (lat. *creator, trix*). Qui crée. Inventeur, premier auteur. *Absol. Le Créateur*, Dieu. Adjectiv. : *génie créateur.* ANT. **Destructeur.**

CRÉATION (*si-on*) n. f. (lat. *creatio*). Action de créer. L'univers, l'ensemble des êtres créés. Fondation, établissement : *création d'emplois, de rentes*, etc. Invention, production : *les créations du génie, de la mode.* Action, pour un artiste dramatique ou lyrique, de jouer, de chanter le premier un rôle. Ce rôle lui-même. ANT. **Destruction, anéantissement.**

CRÉATURE n. f. (lat. *creatura*). Tout être créé. L'homme, par opposition à Dieu. Personne méprisable. *Fig.* Protégé : *les créatures du ministre.*

CRÉCELLE *sè-le*) n. f. Moulinet de bois très bruyant, qui, dans certains pays, remplace la cloche, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte. Jouet analogue. *Fig.* Personne bavarde : *quelle crécelle! Voix de crécelle*, voix criarde.

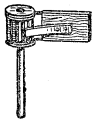
Crécelle.

CRÉCERELLE (*rè-le*) n. f. Oiseau de proie du genre faucon, appelé aussi communément *émouchet.*

CRÈCHE n. f. (anc. all. *krippja*). Mangeoire pour bestiaux. Mangeoire de ce genre où fut déposé Jésus naissant. Berceau. Asile où l'on reçoit, pendant le jour, les enfants pauvres âgés de moins de deux ans.

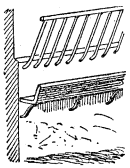
Crèche.

CRÉCY n. f. Variété de carotte très estimée, originaire de *Crécy* (Somme).

CRÉDENCE (*dan-se*) n. f. (ital. *credenza*). Table pour poser les burettes, le bassin, etc. qui servent à la messe. Meuble de salle à manger, où sont déposés les objets qui doivent servir pendant le repas.

CRÉDENCIER (*dan-si-é*) n. m. Préposé à la distribution des vivres, dans un établissement public.

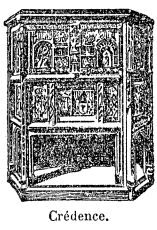
Crédence.

CRÉDIBILITÉ n. f. (du lat. *credibilis*, croyable). Raison qui détermine la croyance.

CRÉDIRENTIER (*ran-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a des rentes à son crédit.

CRÉDIT (*di*) n. m. (du lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité. Délai pour le payement : *avoir deux mois de crédit; acheter à crédit. Com.* Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, ce qu'on a reçu de lui. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il aura besoin. *Fig.* Autorité, considération : *avoir du crédit. Fin.* Sommes qui peuvent être dépensées en vertu de la loi du budget. **Crédit foncier,** établissement qui, sous la surveillance de l'Etat, prête, sur immeubles, des sommes remboursables à long terme, au moyen d'annuités calculées de manière qu'au terme fixé l'emprunteur ait acquité capital et intérêts **Crédit municipal,** dénomination actuelle des anciens *monts-de-piété.*

CRÉDITER (*di-té*) v. a. (de *crédit*). Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit. Autoriser à prendre chez un banquier, etc. ANT. **Débiter.**

CRÉDITEUR n. et adj. m. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur des livres de commerce.

CREDO (*cré*) n. m. invar. (mot lat. signif. *je crois*). Premier mot du Symbole des apôtres, qui sert à le désigner. *Fig.* Les principes sur lesquels on base ses opinions, sa conduite : *c'est mon credo politique.*

CRÉDULE adj. (lat. *credulus*). Qui croit facilement : *esprit crédule.* ANT. **Défiant, incrédule, sceptique.**

CRÉDULEMENT (*man*) adv. Avec crédulité.

CRÉDULITÉ n. f. (de *crédule*). Trop grande facilité à croire. ANT. **Incrédulité, scepticisme.**

CRÉER (*ké-é*) v. a. (lat. *creare*). Produire une chose, un être qui n'existait pas : *l'homme ne peut rien créer, ni rien anéantir.* Engendrer. *Fig.* Inventer : *créer un mot.* Fonder : *créer une académie.* Constituer : *créer une rente. Théât. Créer un rôle*, faire une création. (V. ce mot.) ANT. **Abolir, détruire, anéantir.**

CRÉMA n. f. (du lat. *cremare*, brûler). Résultat de l'oxydation du fer dans le fourneau.

CRÉMAILLÈRE (*ma, ll* mll.) n. f. (bas lat. *cramaculum*). Instrument de cuisine, en fer et à crans.

qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, chaudrons, etc. *Pendre la crémaillère*, donner un repas pour fêter son installation dans un nouveau logement. *Méc.* et *horlog.* Pièce munie de crans et servant à supporter, arrêter, etc.

Crémaillère.

CRÉMAILLON (*ma*, *ll* mll.) n. m. Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÉMANT (*man*) adj. m. Se dit d'un vin de Champagne qui se couvre d'une mousse légère et peu abondante. N. m. : *boire du crémant.*

CRÉMATION (*si-on*) n. f. (de *crémer*). Action de détruire par le feu, spécialem., de brûler les cadavres humains : *la crémation était habituelle dans la Grèce primitive.*

CRÉMATOIRE adj. (du lat. *cremare*, brûler). Qui se rapporte à la crémation : *four crématoire.*

CRÈME n. f. Matière grasse qui s'élève au-dessus du lait : *c'est en battant la crème qu'on fabrique le beurre.* Mets fait ordinairement de lait, d'œufs et de sucre : *crème à la vanille.* Liqueur extraite de certaines plantes. *Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT (*man*) n. m. (du lat. *crementum*, accroissement). Nombre de syllabes qu'un nom déclinable a de plus à ses autres cas qu'au nominatif.

CRÉMER (*mé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Se couvrir de crème, en parlant du lait.

CRÉMER (*mé*) v. a. (du lat. *cremare*, brûler. — Se conj. comme *accélérer*). Incinérer.

CRÉMERIE (*ri*) n. f. Endroit où l'on vend du laitage, des œufs, etc.

CRÉMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui contient beaucoup de crème : *lait crémeux.*

CRÉMIER (*mi-é*), **ÈRE** n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

CRÉMONE n. f. (de *Crémone*, ville). Espèce d'espagnolette pour la fermeture des croisées.

CRÉNAGE n. m. Action de créner.

CRÉNEAU (*nó*) n. m. (de *cran*). Maçonnerie dentelée au sommet d'une tour, d'une citadelle. (V. CHÂTEAU.) Ouverture dans une muraille, pour permettre de tirer à couvert.

CRÉNELAGE n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie. Grènetis.

CRÉNELÉ, E adj. Muni de créneaux. *Blas.* Se dit de toute pièce héraldique découpée en créneaux, quand ceux-ci sont tournés vers le chef de l'écu. *Bot.* et *zool.* Pourvu de crénelures sur les bords.

CRÉNELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il crénelle.*) Faire des créneaux, des dents, etc. : *créneler un mur. Créneler une pièce de monnaie*, faire un cordon sur son épaisseur.

CRÉNELURE n. f. Dentelure faite en créneaux.

CRÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'une interligne.

CRÉOLE adj. et n. (espagn. *criollo*). Personne de pure race blanche, née aux colonies : *Joséphine de Beauharnais était une créole de la Martinique. Accent créole*, accent des créoles (prononçant à peine les *r*). N. m. Patois des nègres aux colonies, formé de mots français vieillis ou défigurés et de mots empruntés un peu à toutes les langues étrangères.

CRÉOPHAGE n. et adj. (du gr. *kreas, ôs*, chair, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de chair.

CRÉOPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (de *créophage*). Habitude de se nourrir de chair.

CRÉOSOL n. m. Huile retirée de la créosote de hêtre.

CRÉOSOTAGE (*kré-o-zo*) n. m. Action de créosoter le bois pour le rendre résistant à l'humidité.

CRÉOSOTE (*kré-o-zo-te*) n. f. (du gr. *kreas, ôs*, chair, et *sôzein*, sauver). Liquide incolore, d'odeur forte, antiseptique et caustique, extrait du goudron de hêtre par distillation et préconisé contre la tuberculose, le mal de dents, etc.

CRÉOSOTER (*kré-o-zo-té*) v. a. Injecter le bois de créosote : *créosoter les poteaux télégraphiques.*

CRÉPAGE n. m. Action d'apprêter le crêpe et autres tissus analogues. Action de créper les cheveux.

CRÊPE n. m. (du lat. *crispus*, frisé). Etoffe claire de soie crue, de laine fine. *Crêpe de Chine*, crêpe de soie plus épais que le crêpe ordinaire. Morceau noir de cette étoffe, qu'on porte en signe de deuil. N. f. Galette légère de blé ou de sarrasin, frite à la poêle.

CRÊPÉ n. m. Petite touffe de cheveux, que les dames ajoutent à leur chevelure. (On dit aussi CRÊPON).

CRÊPELÉ, E ou **CRÉPELU, E** adj. Ondulé.

CRÉPELURE n. f. Etat des cheveux crépelus.

CRÊPER (*pé*) v. a. (lat. *crispare*). Friser en manière de crêpe : *crêper une étoffe.* **Se crêper** v. pr. Devenir crêpé. *Pop. Se crêper le chignon*, se prendre aux cheveux.

CRÉPI n. m. Couche de plâtre ou de mortier non lissé sur un mur.

CRÉPINE n. f. (de *crêpe*). Frange tissue et ouvragée par le haut. Vase percé de trous, servant à arrêter les corps étrangers à l'ouverture d'un tuyau.

CRÉPINETTE (*nè-te*) n. f. Saucisse plate. *Bot.* Nom vulgaire de la renouée.

CRÉPINIER (*ni-é*) n. m. Passementier qui faisait des crépines.

CRÉPINS n. m. pl. Outils et marchandises servant au métier de cordonnier. (V. SAINT-CRÉPIN.)

CRÉPIR v. a. (lat. *crispare*). Enduire d'un crépi : *crépir un mur.*

CRÉPISSAGE (*pi-sa-je*) n. m. Action de crépir.

CRÉPISSURE (*pi-su-re*) n. f. Le crépi d'une muraille. Etat de la muraille crépie.

CRÉPITANT (*tan*), **E** adj. Qui produit un bruit de crépitation : *le râle crépitant de la pneumonie.*

CRÉPITATION (*si-on*) n. f. (de *crépiter*). Bruit d'une flamme vive qui pétille, ou du sel jeté sur le feu. *Chir.* Bruit de deux fragments d'os fracturé. *Méd.* Bruit anormal de l'air dans la poitrine.

CRÉPITEMENT (*man*) n. m. Action de crépiter.

CRÉPITER (*té*) v. n. (du lat. *crepitare*, faire du bruit). Produire une crépitation : *la fusillade crépite.*

CRÉPON n. m. Sorte de gros crêpe.

CREPS (*krèps*) n. m. Sorte de crépon.

CRÉPU, E adj. Court et frisé : *les nègres ont les cheveux crépus.* A bords ondulés : *feuille crépue.*

CRÉPURE n. f. Action de crêper.

CRÉPUSCULAIRE (*pus-ku-lè-re*) adj. Qui appartient au crépuscule. *Animaux crépusculaires*, qui ne sortent qu'au crépuscule. *Papillons crépusculaires*, une des trois grandes familles de papillons.

CRÉPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *crepusculum*). Lumière qui précède le soleil levant (on dit plutôt *aurore*), ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close : *le crépuscule de la nuit. Fig.* Déclin : *le crépuscule de la vie.*

Cresson.

CRESCENDO (*krès-chin-do*) n. m. invar. (mot ital. qui signifie *en renforçant*). Augmentation graduée des sons. Adv. En croissant : *son mal va crescendo.*

CRESSON (*krè-son*) n. m. (anc. allem. *chvesso*). Genre de crucifères, antiscorbutique et dépuratif, qui croît dans les eaux courantes. **Cresson alénois**, sorte de cresson des jardins, qui sert à assaisonner les salades.

CRESSONNIÈRE (*krè-so-ni-è-re*) n. f. Bassin où l'on fait croître le cresson.

Crête.

CRÉTACÉ, E adj. (du lat. *creta*, craie). De la nature de la craie : *terrain crétacé.*

CRÊTE n. f. (lat. *crista*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés : *la crête du coq.* Cime : *la crête d'une montagne.* Parapet d'une fortification. Levée de terre au bord d'un fossé. Faîte d'un toit, chaperon d'un mur. Saillie d'un os, d'un objet. Passementerie à dents. *Mar. Crête d'une lame*, son sommet frangé.

CRÊTÉ, E adj. Qui a une crête.

CRÊTE-DE-COQ n. f. *Bot.* Plante adventice des prés, belle variété d'amarante. Pl. des *crêtes-de-coq*.

CRÉTELER (*lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *elle crételle.*) Crier, en parlant de la poule qui vient de pondre.

CRÉTELLE (*tè-le*) n. f. Genre de graminées, abondantes dans les prés et constituant un bon fourrage.

CRÉTIN, E n. (patois des Alpes; du lat. *christianus*, chrétien). Personne idiote, rachitique, et souvent goitreuse. *Fig.* Personne stupide.

CRÉTINISER (*ni-zé*) v. a. Rendre crétin, stupide.

CRÉTINISME (*nis-me*) n. m. Etat du crétin. Vice de conformation des crétins : *le crétinisme coïncide en général avec le goitre. Fig.* Imbécillité.

CRÉTOIS, OISE (*toi, oi-ze*) adj. et n. De la Crète.

CRETONNE (*to-ne*) n. f. (de *Creton*, village de l'Eure). Toile blanche très forte, de chanvre et de lin.

CRETONS n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux, mis en pains pour la nourriture des chiens.

CREUSAGE (*kreu-za-je*) ou **CREUSEMENT** (*kreu-ze-man*) n. m. Action de creuser.

CREUSER (*kreu-zé*) v. a. Rendre creux : *creuser une pierre.* Faire une cavité : *creuser un puits. Fig.* Approfondir : *creuser un sujet.* Donner de l'appétit : *la chasse creuse l'estomac.* **Se creuser** v. pr. Devenir creux. *Se creuser le cerveau, l'esprit, la tête,* se fatiguer à chercher.

CREUSET (*kreu-zè*) n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre ou calciner certaines substances. Partie inférieure d'un haut fourneau. *Fig.* Epreuve : *le creuset de l'expérience.*

Creuset.

CREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux.* Profond : *puits creux. Projectile creux,* obus, bombe. *Fig. Esprit creux,* vide. *Tête creuse,* sans jugement. *Raisonnement creux,* peu solide. *Avoir le ventre creux,* avoir faim. N. m. Cavité. Partie concave : *le creux de la main.* Moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux,* avoir une forte voix de basse. *Creux sur quille,* une des principales dimensions d'un navire. ANT. **Bombé, convexe, renflé. Proéminent, saillant.**

CREVAISON (*vè-zon*) n. f. *Fam.* Action de crever : *la crevaison d'un pneumatique.*

CREVASSE (*va-se*) n. f. (de *crever*). Fente, déchirure : *les crevasses des glaciers sont dangereuses à franchir.* Gerçure qui survient à la peau, surtout aux mains chez l'homme, et au paturon, chez les solipèdes.

CREVASSER (*va-sé*) v. a. Faire des crevasses : *le froid crevasse les mains.* V. n. et **Se crevasser** v. pr. : *ce mur crevasse* ou *se crevasse.*

CREVÉ n. m. (de *crever*). *Pop.* Homme sans forces. *Mod.* Ouverture aux manches d'un vêtement, laissant voir la doublure. **Petit crevé,** élégant oisif et ridicule.

CREVE-CŒUR n. m. invar. Grand déplaisir Douleur mêlée de dépit.

CREVER (*vé*) v. a. (lat. *crepare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il crèvera.*) Faire éclater : *le torrent a crevé la digue.* Percer : *on lui creva les yeux. Fig. Cela crève les yeux,* c'est de toute évidence. Se dit aussi d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas. *Crever un cheval,* le fatiguer jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V. n. Se rompre : *la veine crève.* Mourir, en parlant des animaux. *Fig. Crever d'orgueil, de dépit,* en être rempli. *Crever de faim, de soif,* avoir grand'faim, grand'soif. *Crever de rire,* rire aux éclats.

Crevette.

CRÈVE-TONNEAU (*to-nô*) n. m. invar. Appareil imaginé par Pascal pour vérifier les lois de la pression des liquides sur les parois.

CREVETTE (*vè-tè*) n. f. (pour *chevrette*). Nom vulgaire de plusieurs espèces de crustacés (salicoque, crevette grise, palémon, crevette bouquet).

CREVETTIER (*vè-ti-é*) n. m. Filet à crevettes.

CRÈVE-VESSIE (*vè-sî*) n. m. invar. Appareil destiné à mettre en évidence la pression atmosphérique. — Cet appareil se compose d'un manchon de verre placé sur la platine de la machine pneumatique, l'extrémité libre étant fermée à l'aide d'une membrane de vessie fortement tendue et parfaitement liée sur les bords. Lorsqu'on fait le vide à l'intérieur du manchon, la pression extérieure de l'air, n'étant plus contre-balancée par la pression intérieure, fait éclater la membrane.

CRI n. m. (de *crier*). Eclat de voix poussé avec effort : *les cris des marchands.* Mots prononcés en criant : *au cri de* « Vive la France ! » *Cri d'armes, de guerre,* devise qui se mettait au-dessus des armoiries. *Fig.* Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature.* Plainte : *le cri des opprimés.* Opinion générale : *le cri public.* Voix propre à chaque animal. Bruit aigre : *le cri de la lime.* **A cor et à cri** loc. adv. V. COR.

CRIAGE n. m. Annonce faite en criant. (Peu us.)

CRIAILLEMENT (*kri-a, ll* mll., *e-man*) n. m. Cri ou bruit désagréable. Discussion.

CRIAILLER (*kri-a, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Crier beaucoup, désagréablement et mal à propos.

CRIAILLERIE (*kri-a, ll* mll., *e-ri*) n. f. *Fam.* Cris réquents, désagréables et sans sujet.

CRIAILLEUR, EUSE (*kri-a, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui ne fait que criailler.

CRIANT (*kri-an*), **E** adj. Qui crie. *Fig.* Révoltant : *injustice criante.*

CRIARD (*kri-ar*), **E** n. Qui crie, qui fait beaucoup de bruit ; *les criards font généralement peu de besogne.* Adjectiv. Qui crie souvent sans motif : *femme criarde.* Aigu : *voix criarde. Dettes criardes,* menues dettes pour fournitures, aliments, etc. *Couleurs criardes,* qui choquent la vue. ANT. **Silencieux. Doux, harmonieux.**

CRIBLAGE n. m. Action de passer au crible : *le criblage des grains.* Triage mécanique du minerai.

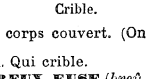
Crible.

CRIBLE n. m. (lat. *cribrum*). Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.

CRIBLER (*blé*) v. a. Nettoyer le grain avec le crible. *Fig. Etre criblé de blessures,* en avoir le corps couvert. (On dit aussi *criblé de dettes.*)

CRIBLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crible.

CRIBLEUX (*bleû*) ou **CRIBREUX, EUSE** (*breû, eu-ze*) adj. Percé de trous comme un crible.

CRIBLURE n. f. Reste du grain criblé.

CRIC (*kri*) n. m. Machine à crémaillère et à manivelle, servant à soulever les fardeaux.

CRIC (*krik*) interj. (onomat.). Exclamation servant à exprimer le bruit d'une chose qu'on déchire ou qui se rompt. (Se joint souvent au mot *crac* : *cric crac !*)

Cric.

CRICKET (*kri-kè*) n. m. (mot angl.). Jeu de balle anglais qui se joue, avec des battes de bois.

CRI-CRI n. m. (onomat.). Nom vulgaire du grillon. Pl. des *cri-cri.*

CRID (*krid*) n. m. V. CRISS.

CRIÉE (*kri-é*) n. f. Vente publique aux enchères : *acheter de la criée.* Vente par autorité de justice.

CRIER (*kri-é*) v. n. (lat. *quiritare.* — Se conj. comme *prier.*) Jeter un ou plusieurs cris : *crier de douleur.* Parler très haut, avec chaleur : *crier au secours.* Se plaindre : *crier à l'injustice ; crier misère.* Réprimander aigrement : *crier contre le vice. Fig.* Produire un bruit strident : *l'essieu crie.* V. a. Publier : *crier une annonce. Crier une vente,* proclamer les enchères. Proclamer publiquement : *crier un ordre à son de trompe.*

CRIERIE (*kri-ri*) n. f. Cris fréquents et importuns. (Peu us.)

CRIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crie. *Crieur public,* qui proclame quelque chose en public. Qui crie ses marchandises dans les rues.

CRIME n. m. (lat. *crimen*). Toute violation très grave de la loi morale, religieuse ou civile, et, *spécialem.*, infraction dont la répression est du ressort de la cour d'assises : *en matière de crime, il y a prescription au bout de dix ans en ce qui concerne l'action publique, et au bout de vingt ans en ce qui concerne la peine.* Les criminels : *poursuivre le crime.*

CRIMINALISER (*li-zé*) v. a. Transformer un procès correctionnel ou civil en un procès criminel.

CRIMINALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur qui écrit sur la criminalité : *Beccaria fut un grand criminaliste.*

CRIMINALITÉ n. f. Nature de ce qui est criminel. Ensemble des faits criminels dans un milieu donné : *la criminalité a progressé avec l'alcoolisme.*

CRIMINEL, ELLE (*nel, è-le*) adj. Coupable d'un crime : *homme criminel.* Qui a rapport au crime : *procédure criminelle.* Contraire aux lois naturelles ou sociales : *acte criminel.* N. Personne qui a commis un crime : *punir un criminel.*

CRIMINELLEMENT (*nè-le-man*) adv. D'une manière criminelle. Devant la juridiction criminelle.

CRIN n. m. (lat. *crinis*). Poil, long et rude, qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres quadrupèdes *A tous crins*, qui a tous ses crins, et, *au fig.* énergique, violent. **Crin végétal,** fibres végétales de l'agave, du phormium tenax, etc., qui remplacent parfois le crin de cheval.

CRINCRIN n. m. (onomat.). Mauvais violon.

CRINIER (*ni-é*) n. m. Ouvrier qui travaille le crin.

CRINIÈRE n. f. Tout le crin du cou d'un cheval, d'un lion. Crins tombant du haut d'un casque par derrière. *Fam.* Longue chevelure.

CRINOÏDES n. m. pl. Classe d'échinodermes, qui habitent les grandes profondeurs de l'océan. S. un *crinoïde.*

CRINOLINE n. f. (de *crin*). Etoffe de crin. Jupon fait de cette étoffe. Vaste jupon bouffant, maintenu parfois par des lames d'acier ou des baleines.

CRIQUE (*kri-ke*) n. f. (scandin. *kriki*). Petite baie naturelle.

CRIQUET (*kri-kè*) n. m. Nom vulgaire de divers genres d'insectes orthoptères : *les criquets voyageurs dévastent les cultures en Algérie.* Petit cheval faible et de vil prix. *Fig.* Homme grêle. *Pop.* Petit vin.

Criquet.

CRISE (*kri-ze*) n. f. (gr. *krisis ;* de *krinein*, juger). Changement, en bien ou en mal, qui survient subitement dans le cours d'une maladie : *on observe des crises dans toutes les maladies aiguës. Crise de nerfs*, attaque de nerfs. *Fig.* Moment périlleux, décisif d'une affaire : *crise financière ; crise ministérielle.*

CRISPATION (*kris-pa-si-on*) n. f. (de *crisper*). Contraction qui diminue l'étendue d'un objet et en ride la surface. Contraction des muscles. *Fam.* Mouvement d'impatience : *orateur qui donne des crispations.*

CRISPER (*kris-pé*) v. a. (du lat. *crispare*, friser). Causer des crispations : *liqueur qui crispe l'estomac. Fig.* Impatienter.

CRISPIN (*kris-pin*) n. m. (ital. *crispino*). Rôle de valet de comédie : *jouer les crispins.* Petit manteau à capuchon. Manchette de cuir qui s'ajoute aux gants de salle d'armes. (V. la planche ESCRIME.)

CRISS (*kriss*) ou **CRID** (*krid*) n. m. (malais *kris*). Poignard des Malais, contourné en zigzag.

CRISSEMENT (*kri-se-man*) n. m. Action de crisser des dents.

CRISSER (*kri-sé*) v. n. (onomat.). Produire un bruit aigre et agaçant avec les dents.

CRISTAL (*kris-tal*) n. m. (gr. *krustallos*). Substance minérale transparente, affectant naturellement la forme d'un polyèdre régulier ou symétrique : *le cristal de roche est de la silice pure.* Verre blanc très pur et très limpide : *cristal de Baccarat.* Objet fabriqué avec ce verre. *Fig.* Glace. Limpidité : *cristal d'un ruisseau. Fig.* et *poét.* : *le cristal des eaux.*

CRISTALLERIE (*kris-ta-le-rî*) n. f. Art de fabriquer des cristaux. Lieu où on les fabrique.

CRISTALLIER (*kris-ta-li-é*) n. et adj. m. Graveur en cristaux.

CRISTALLIN (*kris-ta-lin*), **E** adj. De la nature du cristal : *corps cristallin.* Clair et transparent comme le cristal : *eaux cristallines.* Qui appartient au cristallin : *lentille, humeur cristalline.* N. m. Partie lenticulaire de l'œil, qui amène sur la rétine l'image des objets : *la courbure du cristallin se modifie selon la distance qui sépare l'œil de l'objet considéré.*

CRISTALLISABILITÉ (*kris-ta-li-za*) n. f. Caractère d'un corps qui peut se cristalliser.

CRISTALLISABLE (*kis-ta-li-za-ble*) adj. Susceptible de se cristalliser : *les substances cristallisables sont les plus solubles.*

CRISTALLISANT (*kris-ta-li-zan*), **E** adj. Qui se cristallise. Qui détermine la cristallisation : *propriétés cristallisantes.*

CRISTALLISATION (*kris-ta-li-za-si-on*) n. f. Action de cristalliser, de se cristalliser : *la cristallisation a lieu suivant des formes géométriques.*

CRISTALLISÉ (*kris-ta-li-zé*), **E** adj. Qui se présente sous forme de cristaux : *sucre cristallisé.*

CRISTALLISER (*kris-ta-li-zé*) v. a. Changer en cristaux. V. n. et **Se cristalliser** v. pr. Se former en cristaux.

CRISTALLISOIR (*kris-ta-li-zoir*) n. m. Vase en verre, dans lequel on effectue la cristallisation des corps en dissolution.

CRISTALLOGRAPHE (*kris-ta-lo*) n. m. Savant qui s'occupe de l'étude des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE (*kris-ta-lo-gra-fî*) n. f. (gr. *krustallos*, cristal, et *graphein*, décrire). Science des cristaux et des lois qui président à leur formation.

CRISTALLOGRAPHIQUE (*kris-ta-lo*) adj. Qui a rapport à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE (*kris-ta-lo-ï-de*) adj. Qui ressemble à un cristal : *pierre cristalloïde.*

CRITÉRIUM (*om'*) n. m. (gr. *kriterion ;* de *krinein*, juger). Caractère décisif de la vérité : *l'évidence est le critérium de la vérité.* Ce qui permet de juger, d'apprécier. Pl. des *critériums.*

CRITHME n. m. Genre d'ombellifères qui croissent au bord de la mer et dont on confit les sommités dans le vinaigre. (Syn. CHRISTE-MARINE.)

CRITICISME (*sis-me*) n. m. (de *critique*). Système philosophique de Kant, qui cherche à déterminer les limites dans lesquelles peut légitimement s'exercer l'entendement humain.

CRITIQUABLE (*ka-ble*) adj. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE (*ti-ke*) adj. (gr. *kritikos ;* de *krinein*, juger). Qui concerne la critique : *dissertation critique.* Qui se plaît à censurer : *esprit critique.* Qui doit amener une crise, un changement et, *par ext.*, dangereux : *moment critique.* N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit : *Aristarque est resté le type des critiques impartiaux.* Censeur. N. f. Art de juger les ouvrages littéraires ou artistiques. Examen de la valeur des documents : *critique historique.* Restitution des textes : *critique verbale.* Blâme : *la critique est aisée, et l'art est difficile.* ANT. **Apologie.**

CRITIQUER (*ti-ké*) v. a. Censurer.

CRITIQUEUR (*ti-keur*) n. m. Qui a la manie de critiquer.

CROASSANT (*kro-a-san*), **E** adj. Qui croasse.

CROASSEMENT (*kro-a-se-man*) n. m. Cri du corbeau et de la corneille.

CROASSER (*kro-a-sé*) v. n. Crier, en parlant du corbeau et de la corneille.

CROATE adj. et n. De la Croatie.

CROC (*kro*) n. m. (bas lat. *croccus*). Sorte de grappin de suspension : *suspendre de la viande à un croc.* Longue perche de marinier, armée d'une pointe et d'un crochet. *Moustaches en croc*, moustaches relevées et recourbées en croc Pl. Dents longues et pointes de certains animaux.

Croche et double croche.

CROC-EN-JAMBE (*kro-kan-jan-be*, même au plur.) n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes : *donner un croc-en-jambe.* Pl. des *crocs-en-jambe.*

CROCHE (de *croc*) adj. Courbé, tordu : *jambe croche.* (Peu us.) N. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une noire. *Double croche*, qui ne vaut que la moitié d'une croche. N. f. pl. Tenailles du forgeron.

CROCHIER (*kro-ché*) **v. a.** Egaliser, en parlant des boucles d'un tricot.

CROCHET (*kro-chè*) n. m. Petit croc : *crochet de chiffonnier.* Fer recourbé pour ouvrir une serrure. *Typogr.* Sorte de parenthèse [ ]. Aiguille à pointe recourbée. *broder au crochet.* Boucle de cheveux collée sur les tempes. *Faire un crochet,* changer subitement de direction. *Clou à crochet,* clou dont la tête est courbée à angle droit. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les crochets de la vipère sont creux.* Instrument de portefaix. *Etre aux crochets de quelqu'un,* vivre à ses dépens.

CROCHETABLE adj. Que l'on peut crocheter.

CROCHETAGE n. m. Action de crocheter.

CROCHETER (*che-té*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *il crochète.*) Ouvrir une serrure avec un crochet.

CROCHETEUR n. m. Portefaix. *Par ext.* Homme grossier, brutal. Celui qui ouvre les serrures en se servant d'un crochet.

CROCHU, E adj. (de *croc*). Croche. *Fig. Avoir les mains crochues,* avoir du penchant au vol.

CROCODILE n. m. (lat. *crocodilus ;* gr. *krokodeilos*). Genre de reptiles hydrosauriens, famille des *crocodilidés. Fig. Larmes de crocodile,* larmes hypocrites pour émouvoir et tromper. — Les crocodiles ou caïmans des grands fleuves d'Afrique ont parfois de 6 à 8 mètres ; ils ont pour caractères : une tête allongée, deux fois plus longue que large, 38 dents en haut, 30 en bas, les pattes de derrière palmées, la queue aplatie et propre à la natation. Ils se meuvent difficilement sur la terre ; mais, plongés dans l'eau, ils deviennent audacieux et s'attaquent même à l'homme. Leur épaisse carapace résiste à la balle. Le crocodile était un des animaux sacrés de l'ancienne Egypte.

Crocodile.

CROCODILIENS (*li-in*) n. m pl. Ordre de reptiles, ayant pour type les *crocodiles.* S. un *crocodilien.*

CROCUS (*kuss*) n. m. Genre d'iridacées, dont une espèce est le *safran.*

CROIRE v. a. (lat. *credere.* — *Je crois, nous croyons. Je croyais, nous croyions. Je crus, nous crûmes. Je croirai, nous croirons. Que je croie, que nous croyions. Que je crusse, que nous crussions. Croyant. Cru, e.*) Tenir pour vrai : *croire un conte.* S'imaginer, juger : *croire habile. Faire croire,* persuader. V. n. Ajouter foi : *croire à l'astrologie.* Avoir la foi : *croire en Dieu.* ANT. **Douter, contester.**

CROISADE (*za-de*) n. f. (de *croiser*). Expédition en Terre sainte : *partir pour la croisade.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Vive campagne menée pour une réforme, contre un abus, etc. : *la croisade antialcoolique.*

CROISÉ (*kroi-zé*) n. m. Qui s'engageait dans une croisade. (V. *Part. hist.*) Etoffe croisée.

CROISÉ (*kroi-zé*), **E** adj. En croix : *bâtons croisés. Etoffe croisée,* à fils très serrés, et fabriquée avec plusieurs couples de marches. *Feu croisé,* qui bat l'ennemi de plusieurs côtés. *Rimes croisées,* alternées.

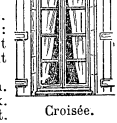

Croisée.

CROISÉE (*kroi-zé*) n. f. Fenêtre. Point où deux choses se croisent : *la croisée de deux chemins.* Transept d'une église. Bâtons croisés en haut d'une ruche.

CROISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de disposer en forme de croix. Endroit où deux voies se rencontrent. Mélange de deux races d'animaux : *le croisement de l'âne et du cheval donne le mulet.* Disposition des fils dont l'entrelacement forme un tissu.

CROISER (*kroi-zé*) v. a. Disposer en croix : *croiser les jambes ; croiser les épées. Croiser la baïonnette,* en présenter la pointe. Rayer, effacer : *croiser un alinéa.* Couper en travers : *sentier qui croise la route.* Mêler par l'accouplement des races d'animaux. *Croiser* (ou *se croiser*) *les bras,* rester inactif. V. n. *Mar.* Aller et venir dans un même parage pour veiller sur la navigation. Avoir assez d'ampleur pour être croisé : *habit qui croise bien.* **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment. Au moyen âge prendre part à une croisade. ANT. **Décroiser.**

CROISETTE (*kroi-zè-te*) n. f. Petite croix.

CROISEUR (*kroi-zeur*) n. m. Navire rapide, destiné à éclairer les escadres : *un croiseur cuirassé.*

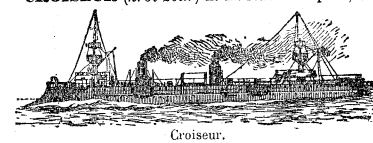

Croiseur.

CROISIÈRE (*kroi-zi-è-re*) n. f. *Mar.* Surveillance exercée par les vaisseaux qui croisent : *Napoléon Ier, au retour de l'île d'Elbe, trompa les croisières anglaises.* Ensemble des navires qui croisent.

CROISILLON (*kroi-zi, ll* mll., *on*) n. m. Traverse d'une croix, d'une croisée. Branches de fer qui se croisent dans le cœur d'un arbre tournant, pour l'empêcher de se renverser. Transept.

CROISSANCE (*kroi-san-sé*) n. f. Développement progressif d'un corps organisé : *une croissance trop rapide fatigue les enfants.* ANT. **Décroissance.**

CROISSANT (*kroi-san*) n. m. Figure échancrée de la lune jusqu'à son premier quartier : *le croissant était l'emblème de Diane.* Pièce héraldique ayant cette forme. Petit pain au beurre, en forme de croissant. Instrument de jardinier, recourbé. Pièce de métal recourbée, pour retenir les pelles et pincettes aux jambages des cheminées. Etendard des Turcs. *Fig.* Empire turc.

Croissant.

CROISSANT (*kroi-san*), **E** adj. Qui croît, s'augmente : *force, fortune croissante.*

CROISSEMENT (*kroi-se-man*) n. m. Action de croître. (Peu us.) ANT. **Décroissement.**

CROISURE (*kroi-zu-re*) n. f. Tissure d'une étoffe croisée autre que le drap, dont la tissure s'appelle *filure. Litt.* Disposition des vers par rimes croisées.

CROÎT (*kroi*) n. m. Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits. ANT. **Déchet.**

CROÎTRE v. n. (lat. *crescere.* — *Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, nous croissions. Je crûs, nous crûmes, Je croîtrai, nous croîtrons. Je croîtrais, nous croîtrions. Crois, croissons, croissez. Que je croisse, que nous croissions. Que je crûsse, que nous crûssions. Croissant. Crû, crue.*) Devenir plus grand, augmenter : *les jours croissent.* Se développer, en parlant des végétaux. V. a. Rendre plus grand : *croître la gloire de quelqu'un* (fig. et vx). ANT. **Décroître, diminuer.**

CROIX (*kroi*) n. f. (lat. *crux*). Gibet formé de deux pièces de bois placées en travers l'une sur l'autre, où l'on attachait autrefois les criminels : *le supplice de la croix était infligé aux esclaves fugitifs.* Figure représentant la croix de Jésus-Christ. Le bois de la croix où il fut attaché. *Par ext.* Le christianisme Bijou en forme de croix. Décoration de divers ordres : *la croix de la Légion d'honneur.* Face d'une monnaie : *jouer à croix ou pile. Signe de croix,* signe figurant la croix que font les chrétiens. *Croix rouge*

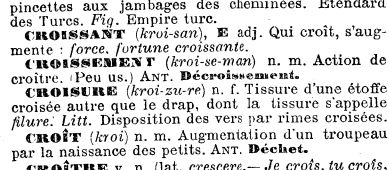

Egyptienne Grecque Latine Gammée En tau de St-André

de Lorraine de Malte Tréflée Potencée Ancrée Papale

CROIX.

ou *de Genève*, croix rouge sur fond blanc, indiquant la neutralité des ambulances, en vertu de la convention de Genève. *Fig.* Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde.* — En tant que pièce héraldique, la croix est constituée en règle par la réunion du pal et de la fasce (v. la planche BLASON), mais sa forme, ses dimensions et ses attributs sont variables à l'infini. Parmi les principales, citons : *croix de Saint-André*, en forme d'X ; *croix de Malte*, à quatre branches égales, s'élargissant aux extrémités ; *croix grecque*, dont toutes les branches sont d'égale longueur : *croix latine*, celle dont une branche est plus longue que les trois autres ; *croix de Saint-Antoine* ou *Tau*, en forme de T ; *croix de Lorraine*, croix qui a deux traverses ou croisillons, etc.

CROMESQUIS (*mès-ki*) n. m. Nom donné à de petites croquettes préparées avec de la chair de homard, de gibier, etc.

Cromlech.

CROMLECH (*krom'-lèh*) n. m. (bas breton *kroumlech*). Monument mégalithique, formé de pierres disposées en cercle, quelquefois autour d'une plus grande : *les cromlechs abondent en Bretagne.*

CROMORNE n. m. (allem. *krummhorn*). Ancien instrument de musique à vent, en bois et à anche double, en forme de J.

CRÔNE n. m. (flam. *kran*). Grue employée pour charger et décharger les navires.

CROQUANT (*kan*) n. m. (du village de *Croeq*, d'après de Thou). Un homme de rien. Un misérable. *Les croquants*, v. *Part. hist.*

CROQUANT (*kan*), **E** adj. Qui croque sous la dent : *biscuit croquant.* N. m. Syn. de CROQUANTE.

CROQUANTE (*kan-te*) n. f. Sorte de gâteau fait d'amandes torréfiées.

CROQUE AU SEL (À LA) loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel : *artichauts à la croque au sel.*

CROQUEMBOUCHE (*kan*) n. f. Toute sorte de pâtisseries croquantes.

CROQUE-MITAINE (*ke-mi-tè-ne*) n. m. Epouvantail pour les enfants. (V. *Part. hist.*) Pl. des *croque-mitaines.*

CROQUE-MORT (*ke-mor*) n. m. *Pop.* Employé des pompes funèbres. Pl. des *croque-morts.*

CROQUE-NOTE (*kro-ke*) n. m. *Fam.* Mauvais musicien. Pl. des *croque-note* ou *croque-notes.*

CROQUER (*ké*) v. n. (de *croc*). Faire du bruit sous la dent : *le sucre croque sous la dent.* V. a. Manger des choses croquantes. Dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage. Joli à croquer*, joli à donner le désir d'en esquisser l'image. *Mus. Croquer une note*, la passer. *Croquer le marmot*, attendre longtemps.

CROQUET (*kè*) n. m. Sorte de biscuit fort dur.

CROQUET (*kè*) n. m. (mot angl.). Jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets en suivant, sous des arceaux, un trajet spécial.

CROQUETTE (*kè-te*) n. f. Boulette de pâte, de hachis, etc., saupoudrée de chapelure de pain, puis trempée dans du jaune d'œuf et frite.

CROQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Celui, celle qui croque : *le renard, croqueur de poules.*

CROQUIGNOLE (*ki-gnô-le*) n. f. Petite pâtisserie croquante. Chiquenaude sur le nez.

CROQUIS (*ki*) n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. *Fig.* Ebauche d'un ouvrage d'esprit.

CROSKILL (*kros-kil*) n. m. (du n. de l'inventeur). Rouleau spécial pour briser les mottes de terre.

CROSNE (*krô-ne*) n. m. (de *Crosnes*, localité près de Corbeil). Plante labiée à tubercule comestible, originaire du Japon : *les crosnes sont un légume d'hiver.*

CROSS-COUNTRY (*kross-keun-tré*) n. m. (mot angl.). Course d'obstacles à travers champs.

CROSSE (*kro-se*) n. f. (de *croc*). Bâton pastoral d'évêque : *la crosse est le symbole du pouvoir épiscopal.* (V. ÉVÊQUE.) Bâton recourbé, usité dans certains jeux pour chasser une balle. Le jeu même. Partie recourbée : *crosse de l'aorte.* Partie inférieure et recourbée du bois du fusil. (V. FUSIL.) *Crosse d'affût*, partie par laquelle l'affût repose sur le sol. (V. CANON.)

CROSSÉ (*kro-sé*), **E** adj. Qui a le droit de porter la crosse : *abbesse crossée.*

CROSSER (*kro-sé*) v. a. Pousser avec une crosse une balle ou une pierre. Traiter durement ou avec mépris. V. n. Jouer à la crosse.

CROSSERON (*kro-se*) n. m. Partie supérieure de la crosse, façonnée en volute.

CROSSETTE (*kro-sè-te*) n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, etc., avec un peu de vieux bois à sa base, pour faire des boutures.

CROSSEUR (*kro-seur*) n. m. Qui joue à la crosse. Qui crosse, qui maltraite : *un vilain crosseur.*

CROTALE n. m. (du gr. *krotalon*, grelot). Sorte de castagnettes dont se servaient les prêtres de Cybèle. Reptile ophidien, dit *serpent à sonnettes.* — Le crotale habite l'Amérique ; sa morsure est presque toujours mortelle. Il est robuste, atteint 2 mètres de long, et sa queue est garnie d'étuis sonores qui produisent un bruit assez fort quand il l'agite.

Crotale.

CROTON n. m. (gr. *krotôn*). Genre d'euphorbiacées, dont les graines fournissent une huile purgative.

CROTONIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans les graines du *croton tiglium.*

CROTTE (*kro-te*) n. f. Fiente de certains animaux. Boue. Nom donné à des bonbons de chocolat.

CROTTER (*kro-té*) v. a. Salir de boue. **Se crotter** v. pr. Se salir de boue.

CROTTIN (*kro-tin*) n. m. Excréments de chevaux, des mulets et quelques autres animaux : *le crottin est un excellent fumier.*

CROULANT (*lan*), **E** adj. Qui croule : *murs croulants. Fig.* Qui menace ruine : *empire croulant.*

CROULEMENT (*man*) n. m. Eboulement.

CROULER (*lé*) v. n. Tomber en s'affaissant, s'effondrer : *cette maison croule. Par exagér.* Etre ébranlé : *la salle croulait sous les applaudissements. Fig.* Etre réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système.* V. a. Faire écrouler. (Vx.)

CROULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Se dit d'une terre, d'un terrain à sol mouvant. (Peu us.)

CROUP (*kroup'*) n. m. (mot angl.). Maladie infectieuse, avec fausses membranes laryngées, qui peut amener la mort par asphyxie : *le croup attaque surtout les enfants.* (On l'appelle aussi LARYNGITE DIPHTÉRITIQUE.) *Faux croup*, spasme du larynx, non dangereux.

CROUPADE n. f. (de *croupe*). Saut dans lequel le cheval porte les jambes de derrière sous le ventre.

CROUPE n. f. (germ. *kruppa*). Partie postérieure de certains animaux, qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue. Sommet d'une montagne, qui se prolonge et n'est pas à pic. Loc. adv. : **En croupe,** à cheval sur la croupe, derrière la personne qui est en selle : *monter en croupe.*

CROUPÉ, E adj. Qui a une croupe de telle ou telle façon, en parlant d'un cheval, etc. : *jument bien croupée, mal croupée.*

CROUPETONS [*ton*] **(À)** loc. adv. Dans la position d'une personne accroupie.

CROUPI, E adj. Stagnant et gâté : *les eaux croupies sont très dangereuses à boire.*

CROUPIER (*pi-é*) n. m. Commis qui assiste le banquier dans les maisons de jeu. Associé à une entreprise financière.

CROUPIÈRE n. f. Partie du harnachement, consistant en une longe de cuir qui passe sur la croupe et sous la queue du cheval, du mulet, etc. *Fig. Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

CROUPION n. m. Extrémité inférieure de l'épine dorsale, chez l'homme. Partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

CROUPIR v. n. (de *croupe*). Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante : *on ne doit pas*

laisser croupir le purin dans la cour des fermes. Fig. Vivre dans un état honteux : *croupir dans le vice.*

CROUPISSANT (*pi-san*), **E** adj. Qui croupit : *eaux croupissantes.*

CROUPISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Action de croupir. (Peu us.)

CROUPON n. m. Peau tannée de vache ou de bœuf dont on a rogné les parties minces du cou et du ventre.

CROUSTADE (*krous-ta-de*) n. f. (ital. *crostata*). Croûte frite et croquante. Pâté chaud, à croûte croquante.

CROUSTILLANT (*krous-ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui croque sous la dent : *gâteau croustillant. Fig.* Qui abonde en détails piquants et un peu libres : *récit croustillant.*

CROUSTILLE (*krous-ti, ll* mll., *e*) n. f. (provenç. *croustilho*). Petite croûte. *Fam.* et *par ext.* Petit repas.

CROUSTILLER (*krous-ti, ll* mll., *é*) v. n. Manger des croustilles. Croquer sous la dent.

CROÛTE n. f. (lat. *crusta*). Partie extérieure du pain, durcie par la cuisson. *Casser une croûte,* faire une légère collation. Pâte cuite qui renferme la viande d'une tourte, etc. Tout ce qui se durcit sur quelque chose. Plaque que forme sur la peau l'humeur ou le sang séché. *Croûte terrestre,* écorce solidifiée de la terre. *Fig.* Mauvais tableau.

CROÛTELETTE (*lè-te*) n. f. Petite croûte.

CROÛTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a des plaques semblables a des croûtes.

CROÛTON n. m. Morceau de croûte. Petit morceau de pain frit qu'on met dans une purée, une omelette, etc. *Fig.* Homme inintelligent.

CROWN-GLASS (*kra-oun-glass*) n. m. Verre blanc employé pour les lentilles d'optique.

CROYABLE (*kroi-a-ble*) adj. Qui peut être cru. ANT. **Incroyable, douteux.**

CROYANCE (*kroi-ian-se*) n. f. Action de croire. Ce qu'on croit. Foi religieuse : *il faut respecter toutes les croyances, dès qu'elles sont sincères.* ANT. **Incroyance, défiance, doute.**

CROYANT (*kroi-ian*), **E** n. Qui croit ce que sa religion enseigne. **Les croyants,** nom que se donnent les musulmans : *le Commandeur des croyants* (le calife). ANT. **Incrédule, mécréant.**

CRU n. m. Quantité dont un objet a cru. Production; en particulier, production vinicole : *les crus de Bourgogne sont universellement estimés.* Terroir où croît quelque chose. *Vin du cru,* vin qui est du pays où on le consomme. *Fig. Dire une chose de son cru,* venant de son fonds personnel.

CRU, E adj. (lat. *crudus*). Qui n'est pas cuit : *les huîtres se mangent crues. Soie crue,* qui n'a subi aucune préparation industrielle. *Fig.* Choquant, trop libre : *anecdote un peu crue.* ANT. **Cuit.**

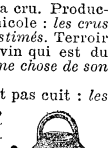
Cruche.

CRUAUTÉ (*kru-ô*) n. f. (lat. *crudelitas*). Inhumanité, férocité. Action cruelle. Rigueur : *cruauté du sort.* ANT. **Douceur, clémence, humanité.**

CRUCHE n. f. (germ. *kruka*). Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. *Fig.* et *pop.* Personne stupide. PROV. : **Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise,** à force de braver un danger, on finit par y succomber.

CRUCHÉE (*ché*) n. f. Le contenu d'une cruche.

CRUCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite cruche.

CRUCHON n. m. Petite cruche.

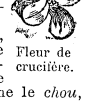
Fleur de crucifère.

CRUCIAL, E, AUX adj. (du lat. *crux, crucis,* croix). Fait en croix : *incision cruciale.*

CRUCIFÈRE adj. (lat. *crux, crucis,* croix, et *ferre,* porter). Qui porte une croix : *colonne crucifère.* N. m. pl. Famille de plantes dont la fleur a une corolle formée de quatre pétales en croix, comme le *chou,* le *navet,* la *giroflée,* etc. S. une *crucifère.*

CRUCIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui crucifie. Qui mortifie : *pratiques crucifiantes.*

CRUCIFIÉ, E adj. Attaché à une croix. *Fig.* Mortifié. N. m. Absol. *Le Crucifié,* Jésus-Christ.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT** (*fi-man*) n. m. Action de crucifier. Tableau représentant le crucifiement de Jésus-Christ. Mortification.

CRUCIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *crux, crucis,* croix, et *figere,* fixer., — Se conj. comme *prier.*) Attacher à une croix. *Fig.* Mortifier.

CRUCIFIX (*fi*) n. m. invar. Représentation de Jésus-Christ en croix.

CRUCIFIXION (*fik-si-on*) n. f. Action de crucifier.

CRUCIFORME adj. En forme de croix : *ligaments cruciformes.*

CRUDE AMMONIAC n. m. Résidu de l'épuration du gaz d'éclairage, employé comme engrais. (On écrit aussi CRUD AMMONIAC.)

CRUDITÉ n. f. (lat. *cruditas*). Etat de ce qui est cru : *crudité des fruits. Fig.* Expression trop libre : *dire des crudités.* Pl. Fruits, légumes crus : *manger des crudités.*

CRUE (*krû*) n. f. Augmentation, croissance : *crue d'un arbre.* Elévation d'un cours d'eau : *les crues régulières du Nil fertilisent l'Egypte.* ANT. **Baisse.**

CRUEL, ELLE (*kru-èl, è-le*) adj. (lat. *crudelis*). Inhumain, impitoyable : *Domitien fut un cruel tyran.* Qui aime le sang : *le tigre est cruel.* Qui fait souffrir : *douleur cruelle.* Rigoureux : *destin cruel.* ANT. **Doux, clément, humain.**

CRUELLEMENT (*kru-è-le-man*) adv. D'une manière cruelle : *souffrir cruellement.*

CRÛMENT (*man*) adv. D'une manière dure, sans ménagement : *dire crûment les choses.*

CRUOR (mot lat.) n. m. Partie solide du sang qui se coagule, par opposition au *sérum.*

CRURAL, E, AUX adj. (du lat. *crus, cruris,* jambe). Qui appartient à la cuisse : *artère crurale.*

CRUSTACÉS (*krus-ta-sé*) n. m. pl. (du lat. *crusta,* croûte). Classe d'animaux articulés, à respiration branchiale, à téguments solides, composant une carapace chitineuse encroûtée de sels calcaires : *le crabe, le homard, l'écrevisse sont des crustacés.* S. un *crustacé.* (V. la planche ARTICULÉS.)

CRYOLITHE n. f. Fluorure double naturel d'alumine et de soude.

CRYOSCOPIE (*os-ko-pi*) n. f. (gr. *kruos,* glace, et *skopein,* examiner). Partie de la physique, qui étudie les lois de la congélation des dissolutions salines.

CRYPTE n. f. (du gr. *kruptos,* caché). Souterrain d'église, où l'on enterrait autrefois les morts : *la crypte de l'église Saint-Denis contient les restes des derniers Bourbons.*

CRYPTOGAME adj. et n. f. (gr. *kruptos,* caché, et *gamos,* mariage). Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification cachés, comme les *champignons,* les *fougères,* etc.

CRYPTOGAMIE (*mi*) n. f. Etat d'une plante cryptogame. Etude des cryptogames.

CRYPTOGAMIQUE adj. Qui appartient à la cryptogamie. Qui relève d'un champignon : *le mildiou est une maladie cryptogamique.*

CRYPTOGAMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe des champignons.

CRYPTOGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *kruptos,* secret, et *gramma,* caractère). Ecriten caractèressecrets.

CRYPTOGRAPHE n. Personne qui fait de la cryptographie.

CRYPTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *kruptos,* caché, et *graphein,* écrire). Ecriture secrète au moyen d'abréviations ou de signes convenus entre deux personnes.

CRYPTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la cryptographie : *langage cryptographique.*

CRYPTON ou **KRYPTON** (*krip-ton*) n. m. L'un des gaz trouvés par S. William Ramsay dans l'atmosphère terrestre.

CSARDAS ou **CZARDAS** (*dass*) n. f. Danse nationale de la Hongrie.

CTÉNOPHORES n. m. pl. Classe de cœlentérés, renfermant des animaux marins transparents et de consistance gélatineuse. S. un *cténophore.*

Cu, symbole chimique du *cuivre.*

CUBAGE n. m. Opération qui consiste à évaluer en unités cubiques le volume d'un corps.

CUBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Cuba.

CUBATURE n. f. Transformation en cube d'un volume de forme différente.

CUBE n. m. (du gr. *kubos,* dé à jouer). Corps solide, à six faces carrées égales : *le volume d'un cube s'obtient en faisant le cube de son côté, c'est-à-dire en multipliant trois fois par elle-même la longueur de ce côté. Arithm. Cube d'un nombre.* Produit de trois

facteurs égaux à ce nombre : *27 est le cube de 3.* Adjectiv. Se dit d'une mesure appliquée à évaluer le volume d'un corps, pour la distinguer de la mesure linéaire correspondante : *un mètre cube.*

Cube.

CUBÈBE n. m. (arabe *kebaba*). Genre de pipéracées, comprenant des arbres grimpants dont la graine pulvérisée est utilisée en médecine.

CUBER (*bé*) v. a. Multiplier un nombre trois fois par lui-même. Évaluer en unités cubiques : *cuber des pierres.* Avoir en unités cubiques un volume de : *ce tonneau cube 300 litres.*

CUBILOT (*lo*) n. m. Fourneau pour la préparation de la fonte de seconde fusion.

CUBIQUE adj. Qui appartient au cube : *racine cubique.* (V. RACINE.) Qui a la forme d'un cube.

CUBISME n. m. École moderne d'art, apparue vers 1910, et qui se propose de représenter les objets en les synthétisant sous des formes géométriques.

CUBITAL, E, AUX adj. Du coude : *nerf cubital.*

CUBITIÈRE n. f. Pièce qui, dans les anciennes armures, enveloppait le coude et le pli du bras. (V. la planche ARMURES.)

CUBITUS (*tuss*) n. m. (mot lat.). Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCULLE (*ku-le*) n. f. (lat. *cucullus*). Nom du scapulaire, chez les chartreux. Vêtement à capuchon d'étoffe grossière, qui couvrait la tête et le corps.

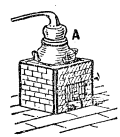

A, cucurbite.

CUCURBITACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *cucurbita*, courge). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, à tige rampante, comme la *citrouille*, la *courge*, le *melon*, la *coloquinte*, etc. S. une *cucurbitacée.*

CUCURBITE n. f. Partie inférieure de la chaudière de l'alambic, où l'on met les matières à distiller.

CUCURBITÉ, E adj. En forme de courge.

CUEILLAGE (*keu, ll* mll., *a-je*) n. m., **CUEILLAISON** (*keu, ll* mll., *è-zon*) ou **CUEILLE** (*keu, ll* mll., *e*) n. f. Action de cueillir. Saison où l'on cueille les fruits.

CUEILLE-FLEURS (*keu, ll* mll.) n. m. invar. Longs ciseaux pour couper les fleurs sur la plante, sans les endommager.

CUEILLE-FRUITS (*fru-i*) n. m. invar. Syn. de CUEILLOIR.

CUEILLETTE (*keu, ll* mll., *è-te*) n. f. Récolte : *la cueillette des pommes.*

CUEILLEUR, EUSE (*keu, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui cueille. (Peu us.)

CUEILLIR (*keu, ll* mll.) v. a. (du lat. *colligere*, rassembler.— *Je cueille, nous cueillons. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, e.*) Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs. *Cueillir des lauriers*, acquérir de la gloire. *Fam.* Arrêter : *cueillir un voleur.*

CUEILLOIR (*keu, ll* mll.) n. m. Panier dans lequel on met les fruits que l'on cueille. Instrument de jardinier, pour détacher les fruits de la branche.

CUIDER (*dé*) v. a. (lat. *cogitare*). Vieux mot qui signifiait *croire*, et qui a encore été employé par La Fontaine : *Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui...*

CUILLER ou **CUILLÈRE** (*kui, ll* mll., *è-re*) n. f. (lat. *cochleare ;* de *cochlea*, coquille). Ustensile de table, composé d'un manche et d'une partie creuse pour puiser les aliments liquides ou peu consistants. *Cuillère à pot*, grande cuillère de cuisine. Ustensile servant à puiser les métaux en fusion.

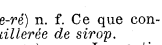
Cuiller.

CUILLERÉE (*kui, ll* mll., *e-ré*) n. f. Ce que contient une cuiller : *boire une cuillerée de sirop.*

CUILLERON (*kui, ll* mll., *e-ron*) n. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUINE n. f. (arabe *qanina*). Cornue employée autrefois dans les laboratoires pour la préparation de l'acide azotique.

CUIR n. m. (lat. *corium*). Peau épaisse de certains animaux : *le cuir de l'éléphant.* Peau tannée corroyée, etc., propre aux usages de l'industrie. *Fig. Faire des cuirs*, faire des fautes de langage, particulièrement par des liaisons vicieuses. Ex. : *ce n'est pa-ta-moi. Entre cuir et chair*, entre la peau et la chair. **Cuir chevelu**, peau du crâne recouverte par les cheveux.

Cuirasse.

CUIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *cuir*). Armure d'acier, qui recouvre le dos et la poitrine : *la cuirasse se compose d'un plastron et d'un dos, réunis par des bretelles en cuir Défaut de la cuirasse*, espace non protégé entre les deux plaques de devant et de derrière de la cuirasse. *Fig.* Endroit faible d'un homme, d'un écrit. Revêtement métallique d'un vaisseau. Enveloppe protectrice de certains animaux : *la cuirasse du tatou.*

CUIRASSÉ (*ra-sé*), **E** adj. Couvert, protégé par une *cuirasse* : *navire cuirassé. Fig.* Préparé à tout, endurci : *être cuirassé contre les passions, le remords.*

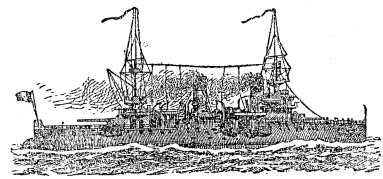
Cuirassé.

CUIRASSÉ (*ra-sé*) n. m. Navire de guerre protégé par des plaques métalliques contre les projectiles.

CUIRASSEMENT (*ra-se-man*) n. m. Action de revêtir d'une cuirasse métallique. Cette cuirasse.

CUIRASSER (*ra-sé*) v. a. Revêtir d'une cuirasse. *Fig.* Endurcir : *cuirasser son cœur contre l'émotion.*

CUIRASSIER (*ra-si-é*) n. m. Soldat de cavalerie qui porte la cuirasse : *régiment de cuirassiers.* (V. CAVALERIE.)

CUIRE v. a. (lat. *coquere*. — Se conj. comme *conduire.*) Préparer les aliments par le moyen du feu. Calciner du plâtre, de la brique, etc. Rendre mûr : *le soleil cuit les fruits.* V. n. Devenir cuit : *légumes qui cuisent mal. Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : *les yeux me cuisent.* Impers. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

CUISAGE (*za-je*) n. m. Réduction du bois en charbon.

CUISANT (*zan*), **E** adj. Qui se cuit facilement : *haricots cuisants.* Apre, aigu : *douleur cuisante.*

CUISINE (*zi-ne*) n. f. (lat. *coquina ;* de *coquere*, cuire). Lieu où l'on apprête les mets. Art d'apprêter les mets. Ces mets eux-mêmes : *manger de bonne cuisine. Fam.* Préparation accompagnée de tripotage.

CUISINER (*zi-né*) v. n. Faire la cuisine. V. a. *Fig.* Préparer, accommoder : *cuisiner une élection.*

CUISINIER (*zi-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait la cuisine. N. f. Appareil en fonte ou en tôle, muni d'un ou de deux foyers, et à l'aide duquel on peut faire cuire les aliments, tout en chauffant un appartement. Sorte de rôtissoire, de coquille, destinée au grillage des viandes.

Cuisinière.

CUISSARD (*ku-i-sar*) n. m. Partie de l'ancienne armure, qui couvrait les cuisses. (V. planche ARMURES.)

CUISSE (*ku-i-se*) n. f. (du lat. *coxa*, hanche). Partie du corps, qui s'étend de la hanche au genou. Chez le cheval, partie du membre postérieur qui va de la croupe à la jambe.

CUISSEAU (*ku-i-sô*) n. m. Partie du veau coupé en deux, prenant au-dessous de la queue et allant jusqu'au rognon.

CUISSE-MADAME n. f. Sorte de poire jaune, rouge et allongée. Pl. des *cuisses-madame*.

CUISSIÈRE (*ku-i-si-è-re*) n. f. Garniture de peau dont les tambours se couvrent la cuisse gauche.

CUISSON (*ku-i-son*) n. f. (lat. *coctio*. Action de faire cuire : *la viande de porc demande une cuisson prolongée*. Etat de ce qui est cuit. Douleur aiguë et superficielle.

CUISSOT (*ku-i-so*) n. m. Cuisse de gibier de forte taille (cerf, sanglier, chevreuil, etc.). Forme ancienne de CUISSARD.

CUISTRE (*ku-is-tre*) n. m. Valet de collège. *Fam.* Pédant ridicule et grossier.

CUISTRERIE (*ku-is-tre-rî*) n. f. Pédantisme, affectation du cuistre.

CUIT (*ku-i*), **E** adj. Préparé par la cuisson. ANT. **Cru.**

CUITE n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc. Ce qu'on cuit en une seule fois. Concentration d'un sirop. *Pop.* Ivresse : *prendre une cuite*.

CUIVRAGE n. m. Action de cuivrer. Résultat de cette action.

CUIVRE n. m. (lat. *cuprum*). Métal de couleur rouge brun, quand il est pur : *le cuivre fut le premier métal employé par l'homme. Cuivre rouge*, cuivre pur. *Cuivre jaune*, laiton. Planche gravée sur cuivre : *ce livre contient de beaux cuivres*. Instrument à vent de cuivre. — Le cuivre (Cu) existe dans la nature à l'état natif ou combiné à différents corps, notamment au soufre. Les minerais sont traités par le grillage et la fusion. La densité du métal est 8.93, il fond à 1.083°; d'une faible dureté, mais ductile et malléable, il sert à la fabrication de nombreux objets, tubes, etc., et entre dans la composition du laiton, du bronze, des monnaies d'or et d'argent, etc. Sous l'action de l'air humide chargé de gaz carbonique, il se couvre d'une couche d'hydrocarbonate, ou *vert-de-gris*, qui est un toxique : les ustensiles de cuivre servant à la cuisine doivent donc être soigneusement étamés, ou toujours tenus en un état de propreté irréprochable. En cas d'empoisonnement par les sels de cuivre, les vomitifs, les blancs d'œufs, l'eau albuminée et le lait sont les antidotes indiqués.

CUIVRÉ, E adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré*. Qui a le timbre du cuivre : *voix cuivrée*.

CUIVRÉE (*vré*) n. f. Emploi du cuivre pour obtenir de fausses dorures.

CUIVRER (*vré*) v. a. Couvrir de cuivre. Donner une teinte de cuivre. *Cuivrer un son*, lui donner un timbre cuivré.

CUIVRETTE (*vrè-te*) n. f. Anche en cuivre de certains instruments à vent.

CUIVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. De la nature du cuivre. Qui rappelle le cuivre : *couleur cuivreuse*. Qui a le son du cuivre : *voix cuivreuse*. Se dit de certains composés du cuivre : *composés cuivreux*.

CUL (*ku*) n. m. (lat. *culus*). *Triv.* La partie de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement. Le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille; un cul de basse-fosse*.

CULART (*lar*) n. m. Partie de l'équipage du gros marteau d'une forge.

CULASSE (*la-se*) n. f. (de *cul*). Le fond du canon d'une arme à feu : *les armes à feu modernes se chargent par la culasse*. (V. CANON, FUSIL.) Partie de la racine au-dessous du collet.

CULASSEMENT (*la-se-man*) n. m. Action ou manière de culasser une arme à feu.

CULASSER (*la-sé*) v. a. Mettre la culasse à une arme à feu.

CUL-BLANC (*ku-blan*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs oiseaux à ventre blanc (*traquet, pétrel*). Pl. des *culs-blancs*.

CULBUTE n. f. (subst. verb. de *culbuter*). Saut que l'on exécute en posant la tête à terre et lançant les pieds en l'air pour retomber de l'autre côté. Chute violente. *Fig.* Ruine, renversement.

CULBUTER (*tê*) v. a. (de *cul*, et *buter*). Renverser violemment. *Fig.* Vaincre : *culbuter l'ennemi*. V. n. Faire la culbute.

CULBUTEUR adj. et n. m. Dispositif pour faire basculer un réciplent.

CULBUTIS (*ti*) n. m. Amas de choses culbutées.

CUL-DE-FOUR n. m. Voûte en quart de sphère d'une niche. Pl. des *culs-de-four*.

CUL-DE-JATTE (*ja-te*) n. m. Qui n'a l'usage ni de ses jambes ni de ses cuisses, ou qui est complètement privé de ces membres. Pl. des *culs-de-jatte*.

CUL-DE-LAMPE (*lan-pe*) n. m. *Archit.* Ornement de plafond ou de voûte, ressemblant au dessous d'une lampe d'église. *Impr.* Vignette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe*.

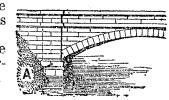

A, culée.

CUL-DE-SAC n. m. Rue sans issue, impasse. *Fig.* Carrière qui ne mène à rien. Pl. des *culs-de-sac*.

CULÉE (*lé*) n. f. Massif de maçonnerie, destiné à soutenir la poussée de la voûte des dernières arches d'un pont. *Culée d'arc-boutant*, massif de maçonnerie destiné à soutenir la voûte d'un édifice.

CULER (*lé*) v. n. Aller à reculons : *charrette qui cule. Mar.* Reculer : *le vent cule*, il souffle davantage à l'arrière.

CULERON n. m. Partie de la croupière sur quoi repose la queue du cheval harnaché.

CULIÈRE n. f. (de *cul*). Sangle attachée au derrière du cheval pour empêcher le harnais de glisser.

CULINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *culina*, cuisine). Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire*.

CULMIFÈRE adj. (lat. *culmus*, chaume, et *ferre*, porter). Dont la tige constitue un chaume.

CULMINANT (*nan*), **E** adj. (de *culminer*). Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le mont Blanc est le point culminant des Alpes. Fig.* Le plus haut degré possible : *l'entrevue d'Erfurt marque le point culminant de la fortune de Napoléon Ier. Astr. Point culminant*, celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

CULMINATION (*si-on*) n. f. (de *culminer*). *Astr.* Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.

CULMINER (*né*) v. n. (du lat. *culmen, inis*, faîte). *Astr.* Passer par le point culminant.

CULOT (*lo*) n. m. (de *cul*). Partie inférieure des lampes d'église. Ornement architectural d'où partent des volutes et des rinceaux. Residu au fond d'une pipe. Fond métallique d'une cartouche, d'un creuset. Dernier éclos, en parlant des oiseaux. *Fam.* Dernier né d'une famille. *Pop.* Aplomb.

CULOTTAGE (*lo-ta-je*) n. m. Action de culotter, en parlant d'une pipe. Résultat de cette action.

CULOTTE (*lo-te*) n. f. (de *cul*). Vêtement d'homme qui couvre de la ceinture aux genoux. *Abusivem.* Pantalon. *Cuis.* Partie de la cuisse de bœuf, y compris l'échine jusqu'au filet. Tuyau bifurqué. *Fam.* Perte au jeu. **Culotte de peau,** vieux soldat.

CULOTTER (*lo-té*) v. a. Mettre une culotte à quelqu'un. Noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER (*lo-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des culottes ou des pantalons.

CULPABILITÉ n. f. (lat. *culpabilitas;* de *culpa*, faute). Etat d'une personne coupable : *avouer sa culpabilité*.

CULTE n. m. (lat. *cultus;* de *colere*, honorer). Hommage qu'on rend à Dieu. Ensemble des cérémonies par lesquelles l'homme honore Dieu : *culte divin*. Religion : *culte catholique, protestant. Fig.* Vénération extrême.

CULTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *cultus*, cultivé). Recherche, affectation particulière du style, mise à la mode au début du XVIIe siècle par quelques écrivains espagnols, notamment Gongora. Syn. GONGORISME.

CULTIVABLE adj. Susceptible de culture : *terre cultivable*.

CULTIVATEUR, TRICE adj. et n. Qui s'adonne à la culture des terres : *les peuples cultivateurs*. N. m. Petite charrue à une roue pour biner, sarcler.

CULTIVÉ, E adj. Mis en culture : *sol bien cultivé. Fig.* Qui a reçu de l'instruction : *esprit cultivé*.

CULTIVER (*vé*) v. a. (lat. *cultivare*). Faire les travaux propres à rendre la terre fertile. *Fig.* S'adonner à : *cultiver les sciences*. Former : *cultiver*

la raison. Entretenir des relations assidues avec : *cultiver ses amis*.

CULTUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. Qui a rapport au culte : *association cultuelle*. Subst. : *une cultuelle*.

CULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la culture de la terre : *façons culturales*.

CULTURE n. f. (lat. *cultura ;* de *cultum*, supin de *colere*, cultiver). Action de cultiver : *la culture de la canne à sucre a fait la fortune de la Martinique*. Soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : *la culture des abeilles*. *Fig.* Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : *se livrer à la culture des lettres*. Terrain que l'on cultive.

CUMIN n. m. (gr. *kuminon*). Genre d'ombellifères très cultivées pour les graines, employées comme aromates. Les graines elles-mêmes : *saupoudrer de cumin*.

CUMINIQUE adj. Se dit de divers composés (aldéhyde, acide, alcool), dérivés de l'essence de cumin.

CUMUL (*mul*) n. m. (subst. verb. de *cumuler*). Action d'exercer simultanément plusieurs emplois : *le cumul des fonctions électives et des charges administratives est en général interdit*.

CUMULARD (*lar*) n. m. *Pop.* Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE adj. *Dr.* Qui se fait par accumulation : *donation cumulative de biens présents et à venir*.

CUMULATIVEMENT (*man*) adv. Par accumulation.

CUMULER (*lé*) v. a. Réunir plusieurs choses sur sa personne : *cumuler deux emplois*.

CUMULUS (*luss*) n. m. (mot lat.). Amas de nuages amoncelés : *les cumulus se résolvent généralement en pluie*.

CUNÉIFORME adj. (du lat. *cuneus*, coin, et de *forme*). En forme de coin. Se dit surtout de l'ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Mèdes.

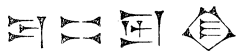

Ecriture cunéiforme.

CUNETTE (*nè-te*) n. f. (ital. *cunetta*). Petit canal dans un fossé de fortifications. Petit canal au fond d'un égout ou d'un aqueduc, en contre-bas du trottoir.

CUPIDE adj. (lat. *cupidus*). Qui a de la cupidité : *Verrès était cupide et cruel*. ANT. **Désintéressé, généreux.**

CUPIDEMENT (*man*) adv. Avec cupidité. (Peu us.)

CUPIDITÉ n. f. (de *cupide*). Convoitise. Désir immodéré des richesses. ANT. **Désintéressement.**

CUPRESSINÉES (*prè-si-né*) n. f. pl. Tribu de conifères, ayant pour type le genre cyprès. S. une *cupressinée*.

CUPRIFÈRE adj. (lat. *cuprum*, cuivre, et *ferre*, porter). Qui contient du cuivre : *terrains, sédiments cuprifères*.

CUPRIQUE adj. (du lat. *cuprum*, cuivre). De la nature du cuivre.

CUPRO-AMMONIACALE adj. f. *Liqueur cuproammoniacale*, dissolution ammoniacale de cuivre que l'on emploie pour l'imperméabilisation de la toile à voile, du papier, etc.

CUPULE n. f. (du lat. *cupula*, petite coupe). *Bot.* Godet folié ou écailleux, formant la base du fruit.

CUPULIFÈRES n. f. pl. (de *cupule*, et du lat. *ferre*, porter). Grande division de plantes, ainsi nommées de la *cupule* qui porte le fruit. S. une *cupulifère*.

CURABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est curable.

CURABLE adj. (lat. *curabilis*). Qui peut se guérir.

CURAÇAO (*so*) n. m. (du n. d'une des Antilles). Liqueur faite avec des écorces d'oranges (douces et amères), du sucre et de l'eau-de-vie.

CURAGE ou **CUREMENT** (*man*) n. m. Action de curer : *le curage d'un égout*. Résultat de cette action.

CURARE n. m. (mot amér.). Poison végétal très violent, avec lequel les Indiens empoisonnent leurs flèches.

CURARINE n. f. Alcaloïde extrait du curare.

CURATELLE (*tè-le*) n. f. Fonction de curateur.

CURATEUR, TRICE n. (lat. *curator, trix*). Personne commise par la loi pour l'administration des biens et des intérêts d'un mineur ou d'un incapable. *Curateur au ventre*, celui qui est nommé pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est enceinte au moment de la mort de son mari.

CURATIF, IVE adj. (de *cure*). Qui a pour but la guérison d'une maladie : *méthode curative*.

CURATION (*si-on*) n. f. Syn. peu usité de CURE, dans le sens de *traitement médical*.

CURCULIONIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, appelés vulgairement *charançons*. S. un *curculionidé*.

CURCUMA n. m. Genre de zingibéracées, dont certaines espèces sont employées en teinture, ou dont la racine sert à préparer l'arrow-root.

CURE n. f. (lat. *cura*). Soin, souci : *n'avoir cure de rien*. (Vx en ce sens.) Traitement médical : *faire une cure à Vichy*. Guérison d'une maladie, d'une blessure : *cure heureuse*. Fonction à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse. Résidence d'un curé.

CURÉ n. m. Prêtre pourvu d'une cure. Prêtre desservant. PROV. : **C'est Gros-Jean qui en remontre à son curé,** c'est un ignorant qui veut enseigner plus savant que lui.

CURE-DENT (*dan*) n. m. Petit instrument pour curer les dents. Pl. des *cure-dents*.

CURÉE (*ré*) n. f. (pour *cuirée*, de cuir). Partie de la bête, intestins et sang, qu'on donne à la meute de chasse. Cette partie de la chasse. *Sonner la curée*, être très avide de lucre, d'emplois.

CURE-OREILLE (*rè, il* mll.) n. m. Petit instrument pour se nettoyer les oreilles. Nom vulgaire du *forficule*. Pl. des *cure-oreilles*.

CURE-PIED (*pi-é*) n. m. Instrument du maréchal ferrant. Pl. des *cure-pieds*.

CURER (*ré*) v. a. Nettoyer, retirer les ordures de : *curer un fossé*.

CURETTAGE (*rè-ta-je*) ou **CURETAGE** n. m. *Chir.* Action de nettoyer avec une curette des tissus malades.

CURETTE (*rè-te*) n. f. (de *curer*). Outil de bois ou de fer, avec lequel on nettoie divers instruments. Instrument de couverturier. Instrument de chirurgie en forme de cuiller à bords tranchants.

CUREUR n. m. Qui cure les puits, les fossés, etc.

CURIAL, E, AUX adj. Qui concerne une cure. *Maison curiale*, presbytère.

CURIAL ou **CURIALE** n. m. Membre d'une même curie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire.

CURIATE adj. Composé de la réunion des curies : *assemblée curiate*.

CURIE (*ri*) n. f. (lat. *curia*). Subdivision de la tribu, chez les Romains. Lieu de réunion de chacune de ces divisions. Lieu où s'assemblait le sénat. Le sénat lui-même. Le sénat des villes municipales. Ensemble des administrations gouvernementales du pape.

CURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec curiosité.

CURIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *curiosus ;* de *cura*, souci). Qui a une grande envie de voir, d'apprendre. Indiscret : *enfant trop curieux*. Singulier, surprenant : *procès curieux*. N. Personne curieuse. N. m. Chose curieuse : *le curieux de l'affaire*. ANT. **Insouciant, indifférent, banal, commun, vulgaire.**

CURION n. m. (lat. *curio*). Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie. Chef d'une curie.

CURIOSITÉ (*o-zi*) n. f. Désir de voir, de connaître. Indiscrétion : *la curiosité est rarement bienveillante*. Pl. Choses rares : *amateur de curiosités*.

CURSEUR n. m. (du lat. *cursor*, coureur). Petite lame ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas, d'une hausse de pointage, etc. *Astron.* Fil mobile qui traverse le champ d'un micromètre et qui sert à mesurer le diamètre apparent d'un astre.

CURSIF, IVE adj. Se dit d'une écriture courante et rapide : *caractères cursifs*. N. f. : *écrire en cursive*

CURSOMÈTRE n. m. (lat. *cursus*, cours, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la vitesse des trains.

CURULE adj. (lat. *curulis*). Se disait d'un siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir : *chaise curule*.

Se disait des fonctions, et de la personne même, qui jouissaient de ce privilège : *magistrature curule.*

CURURE n. f. (de *curer*). Boue retirée d'un fossé, d'un étang.

CURVATIF, IVE adj. (du lat. *curvare*, courber). Qui tend à se courber.

Angles curvilignes.

CURVILIGNE adj. (du lat. *curvus*, courbe, et de *ligne*). *Géom.* Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.

CURVIMÈTRE n. m. (du lat. *curvus*, courbe, et du gr. *metron*, mesure). Instrument mesurant la longueur des lignes courbes tracées sur le papier.

CUSCUTE (*kus-ku-te*) n. f. (ar. *kouchout*). Genre de convolvulacées, parasites des végétaux cultivés : *la cuscute dévaste les champs de luzerne et de trèfle.*

CUSPIDE (*kus-pi-de*) n. f. (du lat. *cuspis, idis*, pointe). *Bot.* Pointe acérée et allongée.

CUSPIDÉ (*kus-pi-dé*), **E** adj. (de *cuspide*). *Bot.* Qui se termine en pointe.

CUSTODE (*kus-to-de*) n. f. (du lat. *custos, odis*, gardien). Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel. Boîte à parois de verre où l'on enferme l'hostie pour l'exposer dans l'ostensoir. Etui d'orfèvrerie de la sainte chandelle d'Arras. N.m. Supérieur de certains couvents.

CUTANÉ, E adj. (du lat. *cutis*, peau). *Méd.* Qui appartient à la peau : *maladie cutanée.*

CUTICULE n. f. (lat. *cuticula*). Petite peau très mince. Pellicule qui tapisse extérieurement la tige et les feuilles des plantes.

CUTTER (*keu-teur*) n. m. Syn. de COTRE. (V. ce mot.

CUVAGE n. m. Opération qui consiste à soumettre le raisin à la fermentation dans des cuves : *le cuvage dure ordinairement de huit à dix jours et, seuls, les vins rouges y sont soumis.*

CUVAISON (*vè-zon*) n. f. Syn. de CUVAGE.

CUVE n. f. (lat. *cupa*). Grand vaisseau pour la fermentation du raisin : *il est dangereux de pénétrer dans les cuves lorsqu'elles contiennent du moût en fermentation.* Vaisseau servant à différents usages domestiques et industriels.

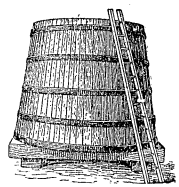
Cuve.

CUVEAU (*vô*) n. m. Petite cuve.

CUVÉE (*vé*) n. f. Le contenu d'une cuve : *une cuvée de vendange, de moût.*

CUVELAGE ou **CUVELLEMENT** (*vè-le-man*) n. m. Revêtement de l'intérieur d'un puits de mine. Introduction d'un tube métallique dans le forage d'un puits artésien.

CUVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il cuvelle.*) Faire un cuvelage.

CUVER (*vé*) v. n. Fermenter dans la cuve. V. a. *Fig. Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.

CUVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *cuve*). Vase large, peu profond, qui sert à la toilette et à d'autres usages. Entonnoir placé au-dessous de la descente des plombs. Petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre. Plaque métallique en dessous du mouvement d'une montre. *Fig.* Mouvement du sol en forme d'entonnoir : *Sedan est situé au fond d'une cuvette.*

Cuvette.

CUVIER (*vi-é*) n. m. Cuve à lessive.

CYANATE n. m. Sel dérivant de l'acide cyanique.

CYANHYDRIQUE (acide) adj. (du gr. *kuanos*, bleu, et de *hydrique.*) Se dit d'une combinaison de cyanogène et d'hydrogène (CAzH), qui est un poison très violent. Syn. ACIDE PRUSSIQUE.

CYANIQUE adj. Se dit d'un acide oxygéné, liquide incolore, d'odeur irritante et très vésicant.

CYANOGÈNE n. m. *Chim.* Gaz (CAz ou Cy) composé de carbone et d'azote, et éminemment toxique.

CYANOPHYCÉES (*sé*) n. f. pl. Ordre d'algues, de coloration vert bleuâtre. S. une *cyanophycée.*

CYANOSE (*nô-ze*) n. f. (du gr. *kuanos*, bleu). Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau : *la cyanose, dite aussi* couperose bleue, *est caractéristique de certaines lésions du cœur.*

CYANURATION (*si-on*) n. f. Action de transformer en cyanure.

CYANURE n. m. Combinaison de cyanogène avec un corps simple : *du cyanure de mercure.*

CYCAS (*kass*) n. m. Genre de phanérogames, très recherchés pour la décoration des serres.

CYCLAMEN (*mèn*) n. m. Genre de primulacées, comprenant des plantes vivaces des régions élevées de l'Europe méridionale.

Cyclamen.

CYCLABLE adj. Se dit d'une voie accessible aux cycles.

CYCLE n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Série de phénomènes qui se poursuivent dans un ordre déterminé : *cycle de métamorphoses.* Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre : *cycle lunaire ; cycle solaire. Cycle littéraire*, groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'une légende principale : *le cycle de la Table ronde.* Nom générique des appareils de locomotion, tels que *vélocipède, bicyclette*, etc. — Le cycle lunaire est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la lune reviennent aux mêmes époques. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens, enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton (432 ans av. J.-C.), firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire.* Le cycle solaire est une période de 28 ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours.

CYCLECAR n. m. Petite voiturette motocycle, à quatre roues.

CYCLIQUE adj. Qui a rapport à un cycle astronomique : *année cyclique.* Qui a rapport à un cycle littéraire. *Poètes cycliques*, qui font partie d'un cycle littéraire, particulièrement du cycle historique grec.

CYCLISME (*klis-me*) n. m. Nom générique de tout ce qui se rapporte aux cycles (vélocipédie).

CYCLISTE (*klis-te*) n. Personne qui pratique le sport vélocipédique, et adj. : *courses cyclistes.*

CYCLOÏDAL, E, AUX (*klo-i*) adj. Qui a rapport à la cycloïde : *courbe cycloïdale.*

CYCLOÏDE (*klo-i-de*) n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point situé sur une circonférence qui roule sans glisser sur une droite.

CYCLONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au cyclones. Qui est en forme de cyclone : *mouvement cyclonal des vents.*

CYCLONE n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Ouragan qui se déplace en tournoyant avec une extrême rapidité : *les cyclones naissent dans la mer des Antilles, et ils traversent l'Atlantique entier.*

CYCLOPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. (de *Cyclope*, n. de géants mythologiques. [V. *Part. hist.*]. Se dit de monuments de construction ancienne, vastes et massifs, probablement pélasgiques : *mur cyclopéen.*

CYCLOSTOMES (*klos-to-me*) n. m. pl. Ordre de poissons, qui comprend les lamproies et les formes voisines ressemblant à des vers. S. un *cyclostome.*

CYCNOÏDE (*kno-i-de*) adj. (du gr. *kuknos*, cygne, et *eidos*, forme). Qui ressemble au cygne.

CYGNE n. m. (lat. *cycnus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, migrateurs ou domestiqués, à cou très long, à large bec et larges ailes, dont l'espèce commune a le plumage d'un blanc éclatant : *le plumage du cygne est recherché. Fig.* **Le cygne de Mantoue** (Virgile) ; **le cygne de Cambrai** (Fénelon). *Chant du cygne*, dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre. *Blanc comme un cygne*, très blanc. *Cou de cygne*, cou long et flexible.

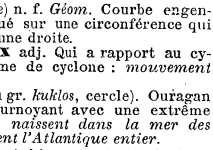
Cygne.

CYLINDRAGE n. m. Action de cylindrer.

CYLINDRE n. m. (gr. *kulindros*). Corps arrondi, long et droit, à bases égales. Pièce dans laquelle agit la vapeur, pour donner le mouvement au piston d'une machine à vapeur. Corps de pompe. Rouleau pour laminer les métaux, pour lustrer les étoffes, pour aplanir les routes, les allées, etc. *Cylindre de révolution*, solide engendré par la rotation d'un rectangle autour d'un de ses côtés. — L'aire latérale du cylindre est égale au produit de la circonférence de base par la hauteur ou 2π RH ; le volume du cylindre est égal au produit de la surface de la base par la hauteur ou πRH.

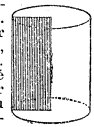
Cylindre.

CYLINDRER (*dré*) v. a. Donner la forme d'un cylindre : *cylindrer une pièce de bois.* Passer au cylindre ou mettre en rouleau : *cylindrer du papier, du drap, une route.*

CYLINDREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier chargé de faire passer un objet sous le cylindre ou au cylindre.

CYLINDRICITÉ n. f. Etat de ce qui est cylindrique.

CYLINDRIQUE adj. Qui a la forme d'un cylindre, ou qui est relatif au cylindre : *surface cylindrique ; corps de pompe cylindrique.*

CYLINDRIQUEMENT (*ke-man*) adv. En forme de cylindre.

CYLINDRO-CONIQUE adj. Qui tient du cylindre et du cône : *balle cylindro-conique.*

CYLINDROÏDE (*dro-i-de*) adj. (de *cylindre*, et du gr. *eidos*, forme). Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE (*mè-ze*) n. f. V. CIMAISE.

CYMBALAIRE (*sin-ba-lè-re*) n. f. Muflier à tiges rampantes, qui croît sur les vieux murs.

CYMBALE (*sin*) n. f. (gr. *kumbalon ;* de *kumbos*, objet creux). Chacun des deux disques de cuivre ou de bronze, égaux, que l'on frappe l'un contre l'autre, et qui forment un instrument de musique.

Cymbales.

CYMBALIER (*sin-ba-li-é*) n. m. Celui qui joue des cymbales.

CYME n. f. (lat. *cyma*). *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient suivant une loi définie. (V. la planche PLANTE.)

CYMETTE (*mè-te*) n. f. Rejeton de chou, qu'on appelle aussi *chou de Bruxelles.*

CYMRIQUE (*sim'*) adj. V. KYMRIQUE.

CYNANCIE (*si*) n. f. V. ESQUINANCIE.

CYNÉGÉTIQUE adj. (du gr. *kuôn, kunos*, chien, et *agein*, conduire). Qui concerne la chasse : *plaisirs cynégétiques.* N. f. L'art de la chasse : *traité de cynégétique.*

CYNIPS (*nipss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant de nombreuses espèces, qui produisent des galles sur les feuilles des chênes.

CYNIQUE adj. (gr. *kunikos ;* de *kuôn, kunos*, chien). Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances sociales. (V. *Part. hist.*) Impudent, obscène : *discours, aveu cynique.* Substantiv. : *c'est un cynique.* N. m. Philosophe cynique : *Diogène est resté le plus célèbre des cyniques.* ANT. **Chaste, décent, pudique.**

Cynocéphale.

CYNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec cynisme.

CYNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des philosophes cyniques. Impudence, effronterie, impudeur excessive. ANT. **Bienséance, réserve, décence.**

CYNOCÉPHALE n. m. (du gr. *kuôn. kunos*, chien, et *kephalè*, tête). Genre de grands singes africains, dont la tête ressemble à celle du chien : *les Egyptiens honoraient les cynocéphales.*

CYNOGLOSSE (*glo-se*) n. f. (du gr. *kuôn, kunos*, chien, et *glôssa*, langue). Genre de borraginées, ornementales et médicinales, dont les feuilles offrent quelque ressemblance avec une langue de chien.

CYON n. m. Genre de mammifères carnassiers qui vivent par troupes dans les régions désertiques de l'Asie : *le cyon est un chien sauvage qui n'aboie pas.*

CYPÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le *souchet* (cyperus). S. une *cypéracée.*

CYPHOSE (*fô-ze*) n. f. (du gr. *kuphos*, convexe). Gibbosité à convexité postérieure de la colonne vertébrale : *la cyphose est la plus commune des déviations de la colonne vertébrale.*

CYPRÈS (*prè*) n. m. (gr. *kuparissos*). Genre de conifères, cupressinées, comprenant des arbres résineux toujours verts, que l'on plante souvent auprès des tombes : *le bois de cyprès est presque incorruptible.* Symbole de deuil.

Cyprès.

CYPRIÈRE n. f. Bois planté de cyprès.

CYPRIN n. m. Nom scientifique des poissons du genre *carpe.*

CYPRIOTE adj. et n. De Chypre.

CYRILLIEN (*ril-li-in*) ou **CYRILLIQUE** (*ril-like*) adj. m. Se dit de l'alphabet slave, attribué à saint Cyrille de Salonique.

CYSTICERQUE (*sis-ti-sèr-ke*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *kerkos*, queue). Etat par lequel passent les embryons des vers, comme le ténia, enkysté à ce moment dans la substance de l'animal qui lui sert d'hôte.

CYSTIQUE (*sis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la vessie ou à la vésicule biliaire.

CYSTITE (*sis-ti-te*) n. f. (du gr. *kustis*, vessie). *Méd.* Inflammation de la vessie.

CYSTOSCOPE (*siss-to-sko-pe*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *skopein*, examiner). Appareil permettant l'examen visuel de la vessie.

CYSTOTOME (*sis-to*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *tomê*, incision). Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE (*sis,mî*) n. f. Incision de la vessie.

CYTINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *cytinet.* S. une *cytinée.*

CYTINET (*né*) n. m. Genre de plantes parasites, famille des *cytinées.*

CYTISE (*ti-ze*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales, voisines des genêts : *le cytise a des fleurs jaunes réunies en grappes pendantes.*

Cytise.

CYTODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic d'une affection, établi sur l'examen de la composition leucocytaire des épanchements.

CZACKIE (*ksa-kî*) n. f. Genre de plantes bulbeuses liliacées, qui croissent dans les Alpes, et sont connues sous les noms vulgaires de *lis de saint Bruno* ou *lis des Allobroges.*

CZAR (*kzar*) n. m. V. TSAR. — **CZARÉWITCH** (*kza*) n. m. V. CÉSARÉVITCH. — **CZARIEN, ENNE** (*kza-ri-in, è-ne*) adj. V. TSARIEN. — **CZARINE** (*kza*) n. f. V. TSARINE.

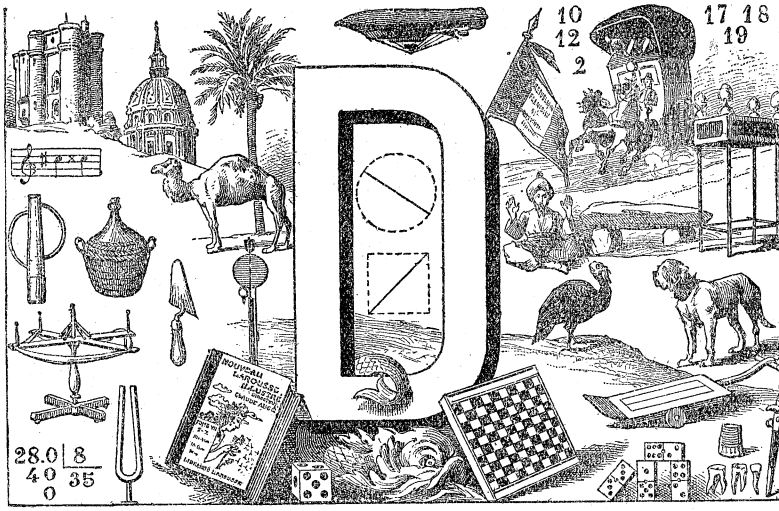

D n. m. (*dé* ou *de*). Quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes : *le d est une dentale douce ou sonore*. D, chiffre romain, valant 500.

DA particule qui, jointe par un trait d'union au mot *oui* ou, parfois, à *nenni*, donne plus de force à l'affirmation ou à la négation : *oui-da*.

DA CAPO loc. adv. (loc. ital. signif. *à partir de la tête*). *Mus.* Locution indiquant qu'à un certain endroit d'un morceau, il faut reprendre depuis le début.

DACE adj. et n. De la Dacie.

DACOÏT (*ko-it'*) n. m. Tortures infligées jadis par certains brigands de l'Inde à leurs prisonniers pour leur extorquer leurs richesses. *Par ext.* Nom donné à ces brigands.

DACTYLE n. m. (du gr. *daktulos*, doigt). *Métriq.* Pied formé d'une longue et de deux brèves, dans les vers grecs et latins. *Bot.* Genre de graminées fourragères, des régions tempérées.

DACTYLÉ, E adj. Qui a la forme d'un doigt.

DACTYLIQUE adj. *Prosod.* Composé de dactyles : *hexamètre dactylique*.

DACTYLOGRAPHE n. m. (du gr. *daktulos*, doigt, et *graphein*, écrire). S'est dit pour Machine à écrire. (On dit mieux DACTYLOTYPE n. f.) N. et adj. Personne qui écrit avec une dactylotype : *une excellente dactylographe*.

DACTYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art d'écrire avec la dactylotype (ou le dactylographe).

DACTYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la dactylographie : *signes dactylographiques*.

DACTYLOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *daktulos*, doigt, et *logos*, discours). Art de converser par le moyen des doigts, en usage parmi les sourds-muets. (On dit aussi DACTYLOLALIE.)

DACTYLOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la dactylologie.

DACTYLOSCOPIE n. f. Procédé d'identification basée sur les empreintes digitales (*dactylogrammes*).

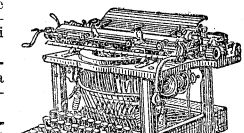

Dactylotype.

DACTYLOTYPE (*dak-ti*) n. f. Machine à écrire.

DADA n. m. Cheval, dans le langage des enfants. *Fig.* et *fam. C'est son dada*, c'est son idée favorite.

DADAIS (*dè*) n. m. Jeune homme niais, nigaud.

DAGORNE n. f. (de *dague*, et *corne*). Vache qui a perdu une de ses cornes.

DAGUE (*da-ghe*) n. f. Epée à lame large et courte. Bois de cerf après la première année.

Dague.

DAGUER (*ghé*) v. a. Frapper de la dague. (Vx et inus.)

DAGUERRÉOTYPAGE (*ghè-ré*) n. m. Action de daguerréotyper.

DAGUERRÉOTYPE (*ghè-ré*) n. m. (de *Daguerre*, n. de l'inventeur, et du gr. *tupos*, empreinte). Procédé qui avait pour but de fixer sur une plaque sensibilisée les images obtenues dans la chambre noire. Appareil servant à cet usage. Art de fixer des images avec cet appareil. Image ainsi obtenue. (V. PHOTOGRAPHIE.)

Dahlia.

DAGUERRÉOTYPER (*ghè-ré, pé*) v. a. Reproduire l'image au moyen du daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPIE (*ghè-ré, pi*) n. f. Art de daguerréotyper.

DAGUET (*ghè*) n. m. (de *dague*). Jeune cerf qui porte son premier bois. (On dit aussi DAGARD.)

DAGUETTE (*ghè-te*) n. f. Petite dague.

DAHLIA n. m. (de *Dahl*, n. d'un botaniste suéd.). Genre de composées hélianthées, qui produit des fleurs très belles, mais sans parfum : *on multiplie au printemps les dahlias par division des tubercules*. La fleur elle-même.

Daim.

DAHOMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. et n. Du Dahomey.

DAIGNER (*dè-gné*) v. a. (lat. *dignari ;* de *dignus*, digne). Avoir pour agréable, vouloir bien.

DAIL (*da, l* mll.) n. m. ou **DAILLE** (*da. ll* mll. *c.*) n. f. Sorte de faux à manche court.

DAIM (*din*) n. m. (lat. *dama*). Genre de mammifères ruminants, famille

des cervidés, caractérisé par le bois palmé et la robe tachetée. Peau de daim chamoisée : *le daim est ferme et souple.*

DAÏMIO (*da-ï*) n. m. Nom donné aux princes féodaux du Japon, qui perdirent leurs privilèges pendant la révolution de 1868.

DAINE (*dè-ne*) n. f. La femelle du daim. (Les chasseurs l'appellent *dine.*)

Dais.

DAIS (*dè*) n. m. (du lat. *discus*, plateau). Sorte de baldaquin élevé au-dessus d'un autel, d'un trône, etc. Poêle soutenu par des petites colonnes, sous lequel on porte le saint-sacrement dans les processions. Voûte saillante au-dessus d'une statue. Abri quelconque : *dais de feuillage.*

DALBERGIE (*bèr-ji*) n. f. Genre de légumineuses, comprenant des arbres et des arbrisseaux grimpants : *la dalbergie fournit l'ébène du Sénégal.*

DALLAGE (*da-la-je*) n. m. Action de daller. Assemblage, revêtement de dalles : *dallage en mosaïque.*

DALLE (*da-le*) n. f. Tablette de pierre pour paver les trottoirs, les églises, faire les revêtements, etc.

Dallage.

DALLER (*da-lé*) v. a. Paver de dalles.

DALLEUR (*da-leur*) n. m. Ouvrier employé au dallage.

DALMATE n. et adj. De la Dalmatie. N. m. Langue qu'on y parle : *s'exprimer en dalmate.*

DALMATIQUE n. f. (de *Dalmatie*, n. géogr.) Tunique blanche des empereurs romains. Chasuble à manches des diacres, sous-diacres, quand ils officient. Petite tunique de soie, revêtue par l'évêque en certaines occasions.

DALOT (*lo*) n. m. (de *dalle*). Trou dans la paroi d'un navire, pour faire écouler l'eau. Petit aqueduc servant à l'écoulement.

DALTONIEN, ENNE (*to-ni-in, è-ne*) adj. et n. Qui est affecté de daltonisme : *Sismondi était daltonien.*

DALTONISME (*nis-me*) n. m. (de *Dalton*, n. du physicien angl.). Imperfection de la vue, qui consiste dans la difficulté ou l'erreur d'appréciation des couleurs.

DAM (*dan*) n. m. (du lat. *damnum*, perte). Préjudice, dommage. (Vx en ce sens.) *Théol.* Peine des damnés, privés de la vue de Dieu. Damnation.

DAMAGE n. m. Action de damer la terre.

DAMAN n. m. Genre de mammifères proboscidiens, comprenant de petits animaux ressemblant à la marmotte, qui vivent en société et habitent l'Asie Mineure et l'Afrique.

DAMAS (*mâ*) n. m. Étoffe de soie à fleurs, fabriquée à Damas. Sabre d'un acier très fin. Sorte de prune, originaire de Damas. Linge damassé : *un service de lingerie en damas.*

DAMASQUINAGE (*mas-ki*) n. m. ou **DAMASQUINURE** (*mas-ki*) n. f. (de *Damas*). Art ou action de damasquiner. Résultat de ce travail.

DAMASQUINER (*mas-ki-né*) v. a. Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE (*mas-ki-ne-rî*) n. f. Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR (*mas-ki*) n. et adj. m. Ouvrier qui damasquine.

DAMASSÉ (*ma-sé*), **E** adj. Se dit du linge agrémenté de dessins comme les damas ; de l'acier trempé à la façon du damas. N. m. : *du damassé.*

DAMASSER (*ma-sé*) v. a. Fabriquer une étoffe ou du linge à la façon du damas, avec fleurs ou personnages. Tremper de l'acier à la façon du damas.

DAMASSERIE (*ma-se-rî*) n. f. Fabrique de linge damassé.

DAMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui travaille à la fabrication du damassé.

DAMASSURE (*ma-su-re*) n. f. Travail du damassé.

DAME n. f. (du lat. *domina*, maîtresse). Titre donné à toute femme mariée et à certaines religieuses. Autref., femme d'un noble. Point d'appui de l'aviron, dans une embarcation. Femme à laquelle on offre ses hommages : *combattre pour sa dame.* Syn. de DEMOISELLE ou HIE. Figure du jeu de cartes. Seconde pièce du jeu d'échecs. Pièce ronde et plate, de bois ou d'ivoire, pour jouer au trictrac. Pion doublé, au jeu de dames. *Jeu de dames*, jeu qui se joue à deux avec des pions, sur un damier.

Les quatre dames.

DAME ! interj. qui marque l'hésitation, la surprise, etc.

DAMER n. f. (allem. *damm*). Petit mur incliné à la base d'un haut fourneau et par-dessus lequel s'écoulent les laitiers.

DAME-JEANNE (*jâ-ne*) n. f. (prov. *damajano*). Grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin ou d'autres liqueurs. Pl. des *dames-jeannes.*

Dame-jeanne.

DAMER (*mé*) v. a. Doubler un pion au jeu de dames. Fouler, tasser la terre avec une dame. *Fam. Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui.

DAMERET (*rè*) n. m. Homme qui donne à sa toilette, à ses manières, une attention toute féminine.

DAME-RONDE n. f. Cône de maçonnerie qui, levé sur l'arête d'un mur, y rend la circulation impossible. Pl. des *dames-rondes.*

DAMIER (*mi-é*) n. m. (de *dame*). Surface plane divisée en cent cases blanches et noires, pour jouer aux dames. Ornement architectural, composé de moulures alternativement saillantes et creuses.

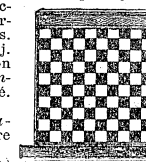

Damier.

DAMNABLE (*da-na-ble*) adj. Qui peut attirer la damnation éternelle : *action, maxime damnable.* Qui mérite d'être damné. Qui mérite réprobation.

DAMNABLEMENT (*da-na-ble-man*) adv. D'une manière damnable. (Peu us.)

DAMNATION (*da-na-si-on*) n. f. Condamnation aux peines éternelles. Juron qui marque la colère. ANT. **Salut.**

DAMNÉ (*da-né*), **E** adj. et n. Qui est en enfer. *Ame damnée.* personne aveuglément dévouée à une autre. *Souffrir comme un damné.* horriblement.

DAMNER (*da-né*) v. a. (lat. *damnare*). Condamner à la damnation. Être cause de la damnation de. *Fig. Faire damner quelqu'un*, le tourmenter à l'excès.

DAMOISEAU (*zô*) n. m. (bas lat. *dominicellus*). Autrefois, jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier ; aujourd'hui, jeune homme empressé auprès des dames. (On a dit aussi DAMOISEL.)

DAMOISELLE (*zè-le*) n. f. Fille de qualité. (Vx.)

DANAÏDE (*na-i-de*) n. f. Genre de beaux papillons des régions tempérées. *Les Danaïdes.* V. *Part. hist.*

DANDIN n. m. (de *dandiner*). *Fam.* Homme niais, décontenancé.

DANDINEMENT (*man*) n. m. Mouvement de celui qui dandine, ou se dandine.

DANDINER (*né*) v. n. Balancer gauchement son corps. **Se dandiner** v. pr. : *le canard se dandine en marchant.*

DANDRELIN n. m. Hotte en tissu d'osier très serré, pour la vendange.

DANDY n. m. (mot angl.). Homme élégant, à la mode. Pl. des *dandys.*

DANDY n. m. (mot angl.). Variété de cotre qui porte un tapecu.

DANDYSME (*dis-me*) n. m. Manières du dandy. Prétention à l'élégance, au suprême bon ton.

DANGER (*jé*) n. m. (lat. *dominiarium*). Péril : *rester calme en face du danger.* Risque, inconvénient. ANT. **Sécurité.**

DANGEREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière dangereuse : *être dangereusement malade.*

DANGEREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui offre du danger : *une dangereuse équipée.* Qui risque de devenir dangereux. Pernicieux, nuisible.

DANOIS, E (*noi*, *oi-ze*) adj. et n. Du Danemark. N. m. Langue parlée au Danemark. Chien à poil ras, originaire du Danemark.

Danois.

DANS (*dan*) prép. (du lat. *de intus*, du dedans). Marque le rapport d'une chose à ce qui la contient : *dans la chambre ; dans l'année.* Marque l'état : *être dans l'embarras.*

DANSANT (*san*), **E** adj. Se dit des réunions où l'on danse : *soirée dansante.* Qui excite à la danse : *polka très dansante.*

DANSE n. f. (de *danser*). Suite de mouvements cadencés du corps, au son des instruments ou de la voix : *la danse faisait partie, chez les Grecs, de l'éducation nationale.* Air de danse. Manière de danser. *Fig.* Correction, réprimande : *donner, recevoir une danse. Fam.* **Danse de Saint-Guy,** la chorée.

DANSER (*sé*) v. n. (anc. allem. *danson*). Mouvoir le corps en cadence : *David dansa devant l'arche.* Exécuter des mouvements rapides : *la chèvre danse sur les rochers. Fig. Ne savoir sur quel pied danser*, ne savoir que devenir. *Maître à danser*, sorte de compas. (V. COMPAS.) V. a. Exécuter une danse : *danser une polka. Fig. Faire danser quelqu'un*, le malmener. *Faire danser les écus*, gaspiller l'argent. *Faire danser l'anse du panier*, exagérer le prix des achats que l'on fait pour le compte d'autrui.

DANSEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui danse. Qui aime à danser. Qui fait profession de danser.

DANTESQUE (*tès-ke*) adj. Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante : *poésie dantesque.*

DANTONISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des doctrines politiques de Danton. (Ses partisans sont appelés *dantonistes.*)

DANUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Du Danube.

DAPHNÉ n. m. Genre de thymélacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux ornementaux.

DAPHNIE (*daf-ni*) n. f. Genre de crustacés des eaux douces. (On dit vulgairem. PUCE D'EAU.)

DAPIFER (*fèr*) n. m. (du lat. *dapes*, *dapis*, mets, et *ferre*, porter). Au moyen âge, celui des officiers de la maison royale qui servait le souverain à table.

DARAISE (*rè-ze*) n. f. Déversoir d'un étang.

DARD (*dar*) n. m. (orig. germ.). Hampe de bois, armée d'une pointe de fer : *les Francs étaient armés d'une sorte de dard. Fig.* Trait acéré : *dard de la satire.* Langue du serpent. Aiguillon de l'abeille et de certains insectes. Pistil. *Archit.* Ornement en flèche qui sépare les oves. *Ichtyol.* Nom vulgaire de la vandoise.

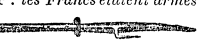
Dard.

DARDEMENT (*de-man*) n. m. Action de darder.

DARDER (*dé*) v. a. Frapper avec un dard. Lancer avec force. *Fig.* : *le soleil darde ses rayons brûlants.*

DARDIÈRE n. f. Piège à chevreuil.

DARDILLON (*ll* mll.) n. m. Petit dard.

DARE-DARE loc. adv. *Fam.* Promptement, en toute hâte : *arriver dare-dare.*

DARIOLE n. f. Sorte de flan fait de farine, de beurre, d'œufs et de lait.

DARIQUE n. f. Monnaie d'or pur des anciens Perses, à l'image de Darius.

DARNE n. f. (bas bret. *darn*). Tranche d'un poisson : *une darne de saumon.*

DARSE ou **DARCE** n. f. (ital. *darsena*). Bassin d'un port, surtout dans la Méditerranée.

DARSINE ou **DARCINE** n. f. Petite darse.

DARTOIS (*toi*) n. m. Gâteau feuilleté, à la frangipane ou aux confitures. Syn. GÂTEAU A LA MANON.

DARTRE n. f. (orig. celt.). Nom vulgaire de diverses maladies de la peau, qui produisent des croûtes, des exfoliations. — Il faut laver les dartres avec de l'eau additionnée de quelques grammes de borate de soude, et les badigeonner avec de la teinture d'iode.

DARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. De la nature des dartres : *affection dartreuse.*

DARWINIEN, ENNE (*da-rou-i-ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la doctrine de Darwin.

DARWINISME (*da-rou-i-nis-me*) n. m. Doctrine de Darwin. (V. DARWIN, *Part. hist.*)

DARWINISTE (*da-rou-i-nis-te*) n. Partisan de la doctrine de Darwin.

DASYPELTIS (*zi-pèl-tiss*) n. m. Genre de couleuvres de l'Afrique du Sud, non venimeuses, et qui atteignent un mètre de long.

DASYPODE (*zi*) n. m. Genre d'abeilles solitaires, communes en France.

DASYURE (*zi*) n. m. Genre de marsupiaux d'Australie, qui vivent dans les arbres.

DATAIRE (*tè-re*) n. m. Officier du Vatican, qui préside à la daterie.

DATE n. f. (du lat. *datum*, donné). Temps précis où un événement a eu lieu : *tout acte authentique doit porter sa date.* Chiffre qui l'indique. (V. *Part. hist.*)

DATER (*té*) v. a. (de *date*). Mettre la date : *dater une lettre.* V. n. Commencer à compter d'une certaine époque. *Fig.* : *sa haine date de loin.*

DATERIE (*rî*) n. f. Chancellerie du Vatican, qui expédie les affaires réglées par le pape en dehors du consistoire (grâces, dispenses, etc.). Office de dataire.

DATIF, IVE adj. (lat. *dativus*). Conféré par voie judiciaire : *tuteur datif. Gramm.* Qui est de la nature du datif : *prépositon dative.* N. m. Dans les langues à déclinaison, cas qui marque l'attribution, la destination.

Dattier.

DATION (*si-on*) n. f. (lat. *datio*). Action de confier judiciairement : *dation de conseil judiciaire.* Action de donner comme payement.

DATTE (*da-te*) n. f. (du lat. *dactylus*, doigt). Fruit du dattier, qui croît en longues grappes ou régimes : *les dattes sont un aliment précieux pour les Sahariens.*

DATTIER (*da-ti-é*) n. m. Genre de palmiers des pays chauds, dont le fruit est la datte : *le dattier demande à la fois un sol humide et un ardent soleil.*

DATURA n. m. invar. Genre de solanacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux vénéneux. (Le datura le plus remarquable est le *datura stramonium*, plus connu sous le nom de *stramoine* ou *pomme épineuse.*)

Datura.

DAUBE (*dô-be*) n. f. (ital. *dobba*). Manière de faire cuire certaines viandes, à la braisière. Viande ainsi préparée.

DAUBER (*dô-bé*) v. a. Battre à coups de poing. *Fig.* v. a. et v. n. Parler mal de, railler : *dauber quelqu'un, sur quelqu'un.* Cuire en daube.

DAUBEUR, EUSE (*dô, eu-ze*) n. et adj. Personne qui aime à dauber, à railler, à médire.

DAUBIÈRE (*dô*) n. f. Sorte de braisière pour accommoder une viande en daube.

DAUMONT (À la) loc. adv. employée en parlant d'un attelage à la manière du duc d'Aumont qui en introduisit l'usage sous la Restauration. Cet attelage se compose de quatre chevaux attelés sans volée, conduits par deux postillons : *calèche attelée, conduite à la daumont.* (On écrit aussi *à la d'Aumont*). Substantiv. : *une élégante daumont* (ou *d'Aumont.*)

Dauphin.

DAUPHIN (*dô*) n. m. (lat. *delphinus*). Genre de mammifères cétacés delphinidés, vivant par troupes dans toutes les mers et atteignant trois mètres de long : *les anciens regardaient le dauphin comme l'ami de l'homme. Mar.* Syn. de JOUTEREAU.

Couronne de Dauphin.

DAUPHINE (*dô*) n. f. Femme du Dauphin de France.

DAUPHINELLE (*dô-fi-nè-le*) n. f. *Bot.* Genre de renonculacées, ornementales et médicinales, qu'on nomme aussi *delphinette* et *pied-d'alouette*.

Daurade.

DAUPHINOIS, E (*dô-fi-noi, oi-ze*) adj. et n. Du Dauphiné.

DAURADE (*dô*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, qu'on trouve dans les mers d'Europe, surtout dans la Méditerranée. — La daurade atteint cinquante centimètres de long; elle est d'un bleu argenté, avec un croissant d'or entre les yeux; sa chair est très délicate. (Ne pas confondre avec la *dorade*.)

DAVANTAGE adv. Plus : *je n'en sais pas davantage*. Plus longtemps : *ne restez pas davantage*.

DAVIER (*vi-é*) n. m. (de *David* n. pr.). Instrument employé pour arracher les dents, les fragments osseux. Outil dont le tonnelier se sert pour faire entrer les cerceaux. Outil de menuisier et de forgeron, formé d'une barre de fer armée d'une mâchoire mobile.

Davier.

DAW ou **DAUW** (*da-ou* ou *dôv'*) n. m. Espèce de zèbre qui vit dans l'Afrique du Sud.

DE (lat. *de*) prép. qui marque l'origine : *issu de parents pauvres ;* la matière : *table de noyer ;* l'extraction : *charbon de terre ;* la séparation : *éloigné de sa mère ;* les qualités personnelles : *homme de génie*. Signifie Avec : *saluer de la main*. Pendant : *partir de nuit*. Touchant : *parlons de cette affaire*. Par : *aimé de tous*. Depuis : *de Paris jusqu'à Rome*. Particule honorifique, qui précède la plupart des noms nobles. (V. DU.)

Dé à coudre.

DE, DÉ ou **DÉS** préf. qui marque privation de l'état ou de l'action que comporte le mot auquel il est joint, l'origine ou le commencement de l'action.

DÉ n. m. (lat. *digitale*). Etui de métal, pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille.

DÉ n. m. (du lat. *datum*, ce qui est donné). Petit cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer.

Dé à jouer.

DEAD-HEAT (*dèd-ît'*) n. m. (angl. *dead*, morte, et *heat*, épreuve). *Turf.* Epreuve nulle, lorsque les chevaux arrivent tête à tête : *faire dead-heat*.

DÉALBATION (*si-on*) n. f. (du lat. *dealbare*, blanchir). Passage à la couleur blanche.

DÉAMBULATION (*an, si-on*) n. f. Action de déambuler ; marche. (Peu us.)

DÉAMBULATOIRE (*an*) n. m. Nef qui tourne autour du chœur d'une église.

DÉAMBULER (*an-bu-lé*) v. n. (lat. *deambulare*). Se promener, marcher. (Peu us.)

DÉBÂCLAGE ou **DÉBÂCLEMENT** (*man*) n. m. Action de débâcler : *débâclage d'un port*.

DÉBÂCLE n. f. Rupture des glaces : *la débâcle polaire donne naissance à de formidables icebergs. Fig.* Renversement de fortune, déroute : *la retraite de Russie amena la débâcle du premier Empire*.

DÉBÂCLER (*klé*) v. a. (préf. *dé*, et *bâcler*). Ouvrir, débarrasser : *débâcler un port*. V. n. Se dit d'une rivière au moment du dégel : *la rivière débâcle*.

DÉBÂCLEUR n. et adj. m. Préposé au débâclage.

DÉBAGOULER (*lé*) v. n. (de *bagou*). Vomir. V. a. *Fig.* et *pop.* : *débagouler des injures*.

DÉBALLAGE (*ba-la-je*) n. m. Action de déballer. Marchandises vendues à bas prix dans une installation de passage. Cette installation. ANT. **Emballage.**

DÉBALLER (*ba-lé*) v. a. (préf. *dé*, et *balle*). Défaire, vider une balle, une caisse. ANT. **Emballer.**

DÉBALLEUR (*ba-leur*) n. m. Marchand ambulant.

DÉBANDADE n. f. Action de se disperser : *la retraite devint une débandade*. **A la débandade,** loc. adv. Confusément et sans ordre.

DÉBANDER (*dé*) v. a. (préf. *dé*, et *bande*). Oter une bande, un bandage : *débander une plaie*. Détendre : *débander un arc*. **Se débander** v. pr. Se disperser : *les troupes se débandèrent*.

DÉBANQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *banc*). Dépouiller de ses bancs une embarcation. Gagner au jeu tout l'argent que le banquier a devant lui. V. n. Quitter un banc sur lequel on naviguait.

DÉBAPTISER (*ba-ti-zé*) v. a. (préf. *dé*, et *baptiser*). Changer le nom d'une personne ou d'une chose : *la Convention débaptisa un grand nombre de rues de Paris*.

DÉBARBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. Nettoyer le visage. **Se débarbouiller** v. pr. Se laver le visage. *Fig.* et *fam.* Se tirer d'embarras.

DÉBARCADÈRE n. m. (de *débarquer*). Jetée, sur la mer ou sur un fleuve, pour le débarquement des marchandises, des voyageurs. Quai d'arrivée des chemins de fer. (Son corrélatif est EMBARCADÈRE.)

DÉBARDAGE n. m. Action de débarder.

DÉBARDER (*dé*) v.a. (préf. *dé*, et *bard*). Décharger à quai. Transporter le bois coupé hors du taillis, la pierre hors de la carrière.

DÉBARDEUR n. m. et adj. Qui débarde. Personnage de carnaval, déguisé en ouvrier débardeur de fantaisie. (En ce sens, le fém. *débardeuse* est usité).

DÉBARQUÉ (*ké*), **E** n. Sorti du navire ; descendu de voiture. *Un nouveau débarqué*, personne arrivée nouvellement de son pays.

DÉBARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débarquer. ANT. **Embarquement.**

DÉBARQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *barque*). Enlever d'un navire, d'un bateau, d'un wagon : *débarquer des marchandises. Fig.* : *débarquer un collègue gênant*. V. n. Sortir d'un navire, d'un wagon ; descendre à terre : *il débarqua à Brest*. N. m. Le moment même du débarquement : *se trouver au débarquer*. ANT. **Embarquer.**

DÉBARRAS (*ba-ra*) n. m. Délivrance de ce qui embarrassait. Lieu où l'on met les objets encombrants : *cabinet qui sert de débarras*. ANT. **Embarras.**

DÉBARRASSER (*ba-ra-sé*) v. a. Enlever ce qui embarrasse : *débarrasser une porte*. Tirer d'embarras. ANT. **Embarrasser.**

DÉBARRER (*ba-ré*) v. a. Oter la barre de.

DÉBAT (*ba*) n. m. Différend, contestation : *trancher un débat*. Pl. Discussions politiques : *les débats de la Chambre*. Partie de l'instruction judiciaire, qui est publique : *suivre les débats d'un procès*.

DÉBATELAGE n. m. Déchargement d'un bateau.

DÉBATELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *je débatelle*.) Retirer d'un bateau.

DÉBÂTER (*té*) v. a. Oter le bât : *débâter un âne*.

DÉBÂTIR v. a. Démolir, démonter, découdre : *débâtir une robe*.

DÉBATTRE (*ba-tre*) v. a. (préf. *dé*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Discuter : *débattre une question*. **Se débattre** v. pr. Etre débattu. Faire des efforts pour résister ou se dégager.

DÉBAUCHAGE (*bô*) n. m. Action de faire abandonner son travail, son poste, à un ouvrier, etc.

DÉBAUCHE (*bô-che*) n. f. Excès dans le boire et le manger. Dérèglement dans les mœurs. Excès, abus : *faire une débauche d'esprit*. ANT. **Sagesse.**

DÉBAUCHÉ, E (*bô*) n. et adj. Personne livrée à la débauche : *Alcibiade était le plus élégant débauché d'Athènes*. ANT. **Rangé, sage, vertueux.**

DÉBAUCHER (*bô-ché*) v. a. (préf. *dé*, et vx fr. *bauche*, lieu de travail). Jeter dans la débauche. Corrompre. Engager une personne à quitter son travail, son poste.

DÉBAUCHEUR, EUSE (*bô, eu-ze*) n. Qui en débauche un autre. (Peu us.)

DÉBET (*bè*) n. m. (du lat. *debet*, signif. *il doit*). Ce qui reste dû sur un compte arrêté. Pl. des *débets*.

DÉBILE adj. (lat. *debilis*). Qui manque de forces ; faible : *le grand air est salutaire aux enfants débiles*. ANT. **Fort, robuste, vigoureux.**

DÉBILEMENT (*man*) adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT (*tan*), **E** adj. Qui débilite : *le climat tropical est débilitant*. N. m. Remède débilitant. ANT. **Fortifiant, réconfortant, tonique.**

DÉBILITATION (*si-on*) n. f. Affaiblissement accidentel. (Peu us.)

DÉBILITÉ n. f. (de *débile*). Grande faiblesse. Epuisement. ANT. **Verdeur, vigueur.**

DÉBILITER (*té*) v. a. (lat. *debilitare*). Affaiblir : *l'alcool débilite ses adeptes.* **Se débiliter** v. pr. S'affaiblir. ANT. **Conforter, réconforter, restaurer.**

DÉBILLARDER (*bi, ll* mll., *ar-dé*) v. a. Tailler une pièce de bois en enlevant les arêtes.

DÉBINAGE n. m. *Pop.* Action de débiner.

DÉBINE n. f. *Pop.* Etat misérable et piteux.

DÉBINER (*né*) v. a. *Pop.* Dénigrer.

DÉBINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui débine.

DÉBIRENTIER (*ran-ti-é*) n. m. (de *débit*, et *rentier*). Celui qui doit une rente. (Vx.)

DÉBIT (*bi*) n. m. (de *débiter*). Vente ; vente prompte : *marchandise d'un débit facile.* Vente en détail : *débit de tabac. Comm.* Page du grand livre où sont portés les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un. Manière de débiter le bois suivant l'usage qu'on veut en faire. (En ce sens, on dit aussi DÉBITAGE.) Quantité de liquide, de gaz, d'électricité, etc., fournie par une source quelconque dans l'unité de temps. *Fig.* Parler : *avoir le débit facile.*

DÉBITABLE adj. Qui peut être débité.

DÉBITAGE n. m. Action de débiter le bois ou la pierre.

DÉBITANT (*tan*), **E** n. Qui vend au détail.

DÉBITER (*té*) v. a. (du lat. *debitum*, chose due). Vendre ; vendre promptement et facilement. Détailler, exploiter le bois, le réduire en planches, en madriers, etc. Fournir une quantité de liquide, de gaz, etc., en un temps donné. Porter un article au débit d'un compte. *Fig.* Réciter, déclamer : *débiter un rôle.* Dire : *débiter des mensonges.*

DÉBITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. (de *débit* [*fam.*]). Qui dit, qui raconte : *débiteur de nouvelles.*

DÉBITEUR, TRICE n. (du lat. *debere*, supin *debitum*, devoir). Personne qui doit. Adjectiv. *Compte débiteur*, qui se trouve au débit. *Abusiv.* pour *débitant (e)*, Personne qui, dans un magasin, conduit les clients à la caisse, pour qu'ils y soldent ce qu'ils doivent. ANT. **Créancier, créditeur.**

DÉBITIF, IVE adj. Qui doit être débité. Qui figure au débit.

DÉBLAI (*blè*) n. m. (de *déblayer*). Enlèvement de terres pour niveler ou baisser le sol. Pl. Les terres elles-mêmes. ANT. **Remblai.**

DÉBLATÉRATION (*si-on*) n. f. Action de déblatérer. (Peu us.)

DÉBLATÉRER (*ré*) v a. (du lat. *deblaterare*, bavarder. — Se conj. comme *accélérer*.) Débiter violemment : *déblatérer des sottises.* Absol. : *déblatérer contre quelqu'un*, en dire du mal.

DÉBLAVER (*vé*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *bladum*, blé). Couper et enlever les blés de. (Peu us.)

DÉBLAYEMENT (*blè-ie-man*) ou **DÉBLAIEMENT** (*blè-man*) n. m. Action de déblayer.

DÉBLAYER (*blè-i-é*) v. a. (préf. *dé*, et *blé ;* anciennement débarrasser une terre du blé. — Se conj. comme *balayer.*) Débarrasser de ce qui encombre : *déblayer une cour. Fig. Déblayer le terrain*, aplanir d'avance les difficultés. ANT. **Remblayer.**

DÉBLOCAGE n. m. *Impr.* Action de débloquer.

DÉBLOQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débloquer une place, un port.

DÉBLOQUER (*ké*) v. a. Obliger l'ennemi à lever un blocus : *l'armée gauloise ne put débloquer Alésia. Impr.* Remplacer les lettres bloquées par celles qui conviennent. ANT. **Bloquer.**

DÉBOIRE n. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après qu'on l'a bue. *Fig.* Chagrin, déception.

DÉBOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de déboiser. Le résultat : *le déboisement des montagnes a favorisé la formation des torrents.*

DÉBOISER (*zé*) v. a. Arracher les bois d'un terrain : *les Pyrénées ont été inconsidérément déboisées.*

DÉBOÎTEMENT (*man*) n. m. Déplacement d'un os hors de son articulation. Luxation.

DÉBOÎTER (*té*) v. a. Oter de sa place un objet encastré dans un autre.

DÉBONDER (*dé*) v. a. Oter la bonde. V. n. Sortir subitement à flots : *lac qui a débondé.*

DÉBONDONNER (*do-né*) v. a. Oter le bondon.

DÉBONNAIRE (*bo-nè-re*) adj. (de *bon*, et *aire*, disposition). Doux jusqu'à la faiblesse : *père débonnaire.* ANT. **Cruel, dur, méchant.**

DÉBONNAIREMENT (*bo-nè-re-man*) adv. Avec une bonté qui tient de la faiblesse.

DÉBONNAIRETÉ (*bo-nè*) n. f. Bonté poussée jusqu'à la faiblesse. ANT. **Méchanceté, cruauté.**

DÉBORD (*bor*) n. m. Ecoulement considérable : *débord d'humeurs.* Doublure formant passepoil.

DÉBORDANT (*dan*), **E** adj. Qui déborde. *Fig.* Qui ne peut se contenir : *enthousiasme débordant.*

DÉBORDÉ, E adj. Déchaîné, dissolu. Qui ne peut suffire à une tâche : *être débordé de travail.*

DÉBORDEMENT (*man*) n. m. (de *déborder*). Action d'une rivière qui sort de son lit : *les débordements de la Loire ont été ravagés par des digues. Fig.* Excès, débauche : *Messaline se rendit célèbre par ses débordements.* Profusion : *débordement d'injures.*

DÉBORDER (*dé*) v. n. (préf. *dé*, et *bord*). Dépasser les bords : *la rivière a débordé* ou *est débordée* (selon qu'on veut marquer l'action ou l'état). S'écouler en grande quantité : *bile qui déborde.* V. a. Oter la bordure. Dépasser le bord. *Déborder une embarcation*, empêcher qu'elle ne frotte contre un navire.

DÉBOSQUAGE (*bos-ka-je*) n. m. (préf. *dé*, et lat. *boscus*, bois). Transport, hors d'une forêt, du bois coupé.

DÉBOSSELER (*bo-se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je débosselle.*) Supprimer les bosses. ANT. **Bosseler.**

DÉBOSSER (*bo-sé*) v. a. *Mar.* Enlever les bosses.

DÉBOTTÉ ou **DÉBOTTER** (*bo-té*) n. m. L'instant où l'on ôte les bottes, le moment de l'arrivée : *se trouver au débotté ou débotter.*

DÉBOTTER (*bo-té*) v. a. Tirer les bottes.

DÉBOUCHÉ n. m. Extrémité d'un défilé, d'une route, etc. : *Lyon est au débouché des principales routes des Alpes.* Moyen d'arriver. *Fig.* Placement de marchandises : *les colonies assurent des débouchés naturels à l'industrie de la métropole.*

DÉBOUCHEMENT (*man*) ou **DÉBOUCHAGE** n. m. Action de déboucher. Syn. de DÉBOUCHÉ.

DÉBOUCHER (*ché*) v. a. Oter ce qui bouche : *déboucher une bouteille.* V. n. Sortir d'un endroit resserré. Se jeter dans, en parlant d'un fleuve, d'une rivière, etc. : *la Saône débouche dans le Rhône à Lyon.* ANT. **Boucher.**

DÉBOUCHOIR n. m. Instrument qui sert à déboucher. Bâton qui sert à nettoyer le soc de la charrue, de la terre qui l'encrasse. Outil de lapidaire.

DÉBOUCLER (*klé*) v. a. Dégager l'ardillon d'une boucle. Défaire une boucle. ANT. **Boucler.**

DÉBOUILLI (*bou, ll* mll.) ou **DÉBOUILLISSAGE** (*bou, ll* mll., *i-sa-je*) n. m. Immersion, dans l'eau bouillante, d'une étoffe, pour en éprouver la teinture.

DÉBOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. a. Soumettre une étoffe à l'opération du débouilli.

DÉBOULÉ ou **DÉBOULER** (*lé*) n. m. Action de débouler : *tirer un lièvre au déboulé.*

DÉBOULER (*lé*) v. n. (préf. *dé*, et *bouler*). Partir à l'improviste devant le chasseur, en parlant du lièvre et du lapin : *un lapin déboulant du clapier.*

DÉBOULONNEMENT (*lo-ne-man*) ou **DÉBOULONNAGE** (*lo-na-je*) n. m. Action de déboulonner.

DÉBOULONNER (*lo-né*) v. a. Démonter ce qui était boulonné. *Fig.* : *déboulonner une réputation.*

DÉBOUQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débouquer. Canal, détroit, passage entre deux îles.

DÉBOUQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *bouque*). Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBAGE n. m. Lavage du minerai.

DÉBOURBER (*bé*) v. a. Oter la bourbe, tirer de la bourbe. Enlever à un poisson le goût de la bourbe. *Fig.* Tirer d'embarras. (Peu us.)

DÉBOURRAGE (*bou-ra-je*) n. m. Nettoyage des dents des cardes. Bourre et déchets provenant du travail de la laine. Opération qui a pour but de faire tomber les poils d'une peau que l'on veut tanner.

DÉBOURREMENT (*bou-re-man*) n. m. Epanouissement des bourres des arbres.

DÉBOURRER (*bou-ré*) v. a. Oter la bourre. Vider une pipe de son tabac. ANT. **Bourrer.**

DÉBOURS (*bour*) n. m. (de *débourser*). Argent avancé (s'emploie surtout au plur.) : *rentrer dans ses débours.*

DÉBOURSÉ n. m. Syn. de DÉBOURS.

DÉBOURSEMENT (*man*) n. m. Action de débourser. ANT. **Remboursement.**

DÉBOURSER (*sé*) v. a. Tirer de sa bourse, de sa caisse, pour faire un payement. ANT. **Emboursser.**

DEBOUT (*bout*) adv. (de *de*, et *bout*). Sur pied, sur les pieds. Hors du lit, levé : *Vespasien voulut mourir debout.* Vivant, encore existant. *Mar. Avoir le vent debout*, tout à fait contraire à la direction qu'on veut suivre. Interj. *Debout!* il est temps de se lever. ANT. **Couché, assis.**

DÉBOUTÉ n. m. *Procéd.* Rejet d'une demande faite en justice.

DÉBOUTEMENT (*man*) n. m. Action de débouter.

DÉBOUTER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *bouter*). *Procéd.* Déclarer par arrêt une personne déchue de sa demande en justice.

DÉBOUTONNER (*to-né*) v. a. Faire sortir des boutons de leurs boutonnières. *Fam. Rire, manger à ventre déboutonné*, avec excès, à satiété. **Se déboutonner** v. pr. Défaire ses boutons. *Fig.* et *fam.* Dire tout ce qu'on pense. ANT. **Boutonner.**

DÉBRAILLÉ (*bra, ll* mll., *é*), **E** adj. Se dit d'une personne dont les vêtements sont en désordre : *un bohème débraillé.* N. m. Mise trop négligée.

DÉBRAILLER (*bra, ll* mll., *é*) [**SE**] v. pr. (préf. *dé*, et anc. franç. *brail*, ceinturon). Se découvrir la poitrine. (Peu us.)

DÉBRAISAGE (*brè-za-je*) ou **DÉBRAISEMENT** *brè-ze-man*) n. m. Action de débraiser.

DÉBRAISER (*brè-zé*) v. a. Oter la braise d'un four.

DÉBRAYAGE (*brè-ia-je*) n. m. Action de débrayer. (On dit aussi DÉSEMBRAYAGE.)

DÉBRAYER (*brè-ié*) v. a. (de *dé*, et *embrayer*). Retirer la communication qui unissait l'arbre moteur à un arbre secondaire, à une poulie, à un outil, à un train d'outils. (On dit aussi *désembrayer.*)

DÉBREDOUILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Au trictrac, empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple.

DÉBRIDÉE (*dé*) n. f. Courte halte, où l'on ne fait que débrider son cheval.

DÉBRIDEMENT (*man*) n. m. Action de débrider : *le débridement d'une plaie.*

DÉBRIDER (*dé*) v. a. Oter la bride à une bête de somme : *débrider un cheval. Chir.* Inciser les brides ou les tissus qui étranglent un organe. *Débrider une plaie*, en inciser les bords pour permettre au pus de s'écouler. *Sans débrider*, sans interruption.

DÉBRIS (*bri*) n. m. (préf. *dé*, et *bris*. — S'emploie surtout au plur.) Restes d'une chose brisée, détruite en grande partie : *il ne reste que des débris de ce qui fut Ninive.* Restes d'un repas : *manger les débris d'un pâté.*

DÉBROCHER (*ché*) v. a. Retirer de la broche. Défaire la brochure (d'un livre).

DÉBROUILLARD (*ll* mll., *ar*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui se tire facilement d'affaire, d'embarras : *le troupier français est débrouillard.*

DÉBROUILLEMENT (*brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de débrouiller. (Peu us.)

DÉBROUILLER (*brou, ll* mll., *é*) v. a. Démêler remettre en ordre. *Fig.* Eclaircir : *débrouiller une intrigue.* **Se débrouiller** v. pr. *Fam.* Se tirer d'affaire. ANT. **Embrouiller.**

DÉBROUILLEUR, EUSE (*brou, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui débrouille. (Peu us.)

DÉBROUSSAILLEMENT (*brou-sa, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de débroussailler.

DÉBROUSSAILLER (*brou-sa, ll* mll., *é*) v. a. Arracher les broussailles de : *débroussailler un sentier.*

DÉBRUTIR v. a. Dégrossir : *débrutir un diamant.*

DÉBRUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de débrutir.

DÉBUCHER (*ché*) v. n. (préf. *dé*, et *bûche*). Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve. V. a. Faire débucher. N. m. Moment où la bête débuche. Sonnerie de trompe pour en avertir.

DÉBUSQUEMENT (*bus-ke-man*) n. m. Action de débusquer. (Peu us.)

DÉBUSQUER (*bus-ké*) v. a. (autre forme de DÉBUCHER). Chasser quelqu'un d'un poste avantageux : *débusquer l'ennemi d'un village.* ANT. **Embusquer.**

DÉBUSQUER (*bus-kê*) v. a. (préf. *dé*, et *busc*). Oter les busc.

DÉBUT (*bu*) n. m. (de *débuter*). Premier coup, à certains jeux. *Fig.* Premiers pas dans une carrière : *faire ses débuts dans la diplomatie.* Commencement d'une affaire, d'un discours. ANT. **Clôture, fin.**

DÉBUTANT (*tan*), **E** n. et adj. Qui débute dans une carrière : *il faut encourager les débutants.*

DÉBUTER (*té*) v. n. (préf. *dé*, et *but*). Jouer le premier à certains jeux. Faire les premiers pas dans une carrière, les premières démarches dans une entreprise. Jouer la première fois, ou à titre d'essai, sur un théâtre. V. a. *Jeu.* Oter du but. ANT. **Clôturer.**

DÉCA (du gr. *deka*, dix) préf. qui indique la multiplication par dix, dans les noms de mesures : *un décagramme.* (Abrév. *da.*)

DEÇÀ prép. De ce côté-ci. **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. **Par deçà, en deçà, au deçà** loc. adv. et prép. De ce côté-ci. ANT. **Delà.**

DÉCACHETAGE n. m. Action de décacheter, en parlant des lettres. ANT. **Cachetage.**

DÉCACHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je décachette.*) Ouvrir ce qui est cacheté. ANT. **Cacheter.**

DÉCADAIRE (*dè-re*) adj. Qui se rapporte aux décades du calendrier républicain. Qui vient tous les dix jours.

DÉCADE n. f. (gr. *dekas, ados*). Dizaine. Espace de dix jours, dans le calendrier républicain. Partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou livres : *les décades de Tite-Live.*

DÉCADENCE (*dan-se*) n. f. (préf. *dé*, et lat. *cadere*, tomber). Commencement de la ruine, de la dégradation : *la décadence de l'empire de Charlemagne commença aussitôt après sa mort.* ANT. **Progrès.**

DÉCADENT (*dan*), **E** adj. Qui est en décadence : *une monarchie décadente.* N. m. pl. S'est dit des écrivains de l'école symboliste. S. un *décadent.*

DÉCADI n. m. Dixième jour de la décade, dans l'année républicaine.

DÉCAÈDRE n. m. (préf. *déca*, et gr. *edra*, face). Solide à dix bases ou faces.

DÉCAFÉINER v. a. Débarrasser le café de son alcaloïde principal, la caféine.

DÉCAGONAL, E, AUX adj. Qui tient du décagone. Qui a pour base un décagone : *prisme décagonal.*

DÉCAGONE n. m. (préf. *déca*, et gr. *gônia*, angle). Figure à dix angles et dix côtés.

Décagone.

DÉCAGRAMME (*gra-me*) n. m. Poids de dix grammes. (Abrév. *dg.*)

DÉCAISSEMENT (*kè-se-man*) ou **DÉCAISSAGE** (*kè-sa-je*) n. m. Action de décaisser.

DÉCAISSER (*kè-sé*) v. a. Tirer d'une caisse : *décaisser un oranger.* Payer de sa caisse : *décaisser une somme.* ANT. **Encaisser.**

DÉCALAGE n. m. Action de décaler. Déplacement dans l'espace ou le temps.

DÉCALCOMANIE (*ni*) n. f. (de *décalquer*, et *manie*). Procédé qui permet de transporter des images coloriées sur la porcelaine, le verre, etc.

DÉCALER (*lé*) v. a. Enlever les cales. ANT. **Caler.**

DÉCALITRE n. m. Mesure de dix litres. (Abrév. dal.)

DÉCALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *deka*, dix, et *logos*, discours). Les dix commandements de la loi, donnés par Jéhovah à Moïse sur le Sinaï : *les préceptes du décalogue*.

DÉCALOTTER (*lo-té*) v. a. Oter la calotte, le dessus de : *décalotter un dôme*.

DÉCALQUAGE (*ka-je*) ou **DÉCALQUE** (*kal-ke*) n. m. Action de décalquer. Résultat de cette action.

DÉCALQUER (*ké*) v. a. Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau sur une toile, une planche de cuivre, une poterie, etc.

DÉCALVANT (*van*), **E** adj. (préf. *dé*, et lat. *calvus*, chauve.) Qui rend chauve.

DÉCAMÈTRE n. m. Mesure de longueur de dix mètres. (Abrév. dam). Chaine d'arpenteur, longue de dix mètres.

DÉCAMPEMENT (*kan-pe-man*) n. m. Action de décamper. (Peu us.)

DÉCAMPER (*kan-pé*) v. n. Lever le camp. *Fig.* Se retirer précipitamment, s'enfuir. ANT. **Camper.**

DÉCAN n. m. (lat. *decanus*). Nom donné par les anciens astronomes à chaque dizaine de degrés de chacun des signes du zodiaque.

DÉCANAL, E, AUX adj. Qui a rapport au décanat.

DÉCANAT (*na*) n. m. (du lat. *decanus*, doyen). Dignité, fonction de doyen, sa durée.

DÉCANTATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCANTAGE** n. m. Action de décanter le vin, les liqueurs.

DÉCANTER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *canthus*, goulot). Transvaser un liquide qui a fait un dépôt.

DÉCANTEUR n. m. Appareil qui sert à opérer la décantation.

DÉCAPAGE ou **DÉCAPEMENT** (*man*) n. m. Action de décaper : *décapage à l'acide azotique*.

DÉCAPELAGE n. m. Action de décapeler.

DÉCAPELER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *capeler*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je décapelle.*) Enlever un capelage.

DÉCAPER (*pé*) v. a. (préf. *dé*, et *cape*). Nettoyer à la surface, en parlant d'un métal.

DÉCAPER (*pé*) v. n. (préf. *dé*, et *cap*). Dépasser un cap pour gagner la haute mer.

DÉCAPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui décape.

DÉCAPITATION (*si-on*) n. f. Action de décapiter.

DÉCAPITÉ, E n. Qui a subi la décapitation.

DÉCAPITER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *caput, itis*, tête). Trancher la tête en exécution d'une sentence : *Richelieu fit décapiter Cinq-Mars et de Thou. Fig.* Priver de ce qu'il y a de principal : *après la mort de Danton et de Robespierre, la Révolution était décapitée.*

DÉCAPODES n. m. pl. (préf. *déca*, et gr. *pous, podos*, pied). Famille de crustacés caractérisés par cinq paires de pattes ambulatoires, comme les *écrevisses*, les *crabes*, etc. S. un *décapode*.

DÉCAPUCHONNER (*cho-né*) v. a. Oter le capuchon. *Fig.* Faire quitter les ordres (à un religieux).

DÉCARBONATER (*té*) v. a. Enlever l'acide carbonique d'un carbonate.

DÉCARBONISER (*zé*) v. a. Enlever le carbone d'une substance.

DÉCARBURANT (*ran*), **E** adj. Qui a la propriété d'enlever le carbone d'un corps.

DÉCARBURATEUR, TRICE adj. Qui produit la décarburation.

DÉCARBURATION (*si-on*) n. f. Opération à l'aide de laquelle on obtient, par affinage, la disparition de l'excès de carbone qui se trouve dans le fer.

DÉCARBURER (*ré*) v. a. Opérer la décarburation : *décarburer de la fonte*.

DÉCARÊMER (*mé*) [**SE**] v. pr. Se régaler de viande après le carême. Se dédommager d'une privation quelconque.

DÉCARRELAGE (*ka-re-la-je*) n. m. Action de décarreler. ANT. **Carrelage.**

DÉCARRELER (*ka-re-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je décarelle.*) Oter les carreaux d'un plancher. ANT. **Carreler.**

DÉCARTONNER (*to-né*) v.a. (préf, *dé*, et *carton*). Enlever le carton de.

DÉCASTÈRE (*kas-tè-re*) n. m. Mesure de dix stères, ou dix mètres cubes. (Abrév. dast.).

DÉCASTHÈNE (*stè-ne*) n. m. Unité de force qui équivaut à dix sthènes. (Abrév. dasn.)

DÉCASYLLABE (*sil-la-be*) ou **DÉCASYLLABIQUE** (*sil-la-bi-ke*) adj. Qui a dix syllabes, dix pieds, en parlant des vers :

Mai-tre cor-beau sur un ar-bre per-ché.

DÉCATHOLICISER (*si-zé*) v. a. Faire cesser d'être catholique.

DÉCATIR v. a. Oter l'apprêt, le cati d'une étoffe de laine. Syn. DÉLUSTRER.

DÉCATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de décatir ; son effet. Syn. DÉLUSTRAGE.

DÉCATISSEUR (*ti-seur*) n. et adj. m. Qui fait le décatissage.

DÉCAVÉ, E adj. et n. Qui a tout perdu au jeu.

DÉCAVER (*vé*) v. a. Gagner toute la cave d'un joueur, à la bouillotte ou à tout autre jeu.

DÉCÉDER (*dé*) v. n. (du lat. *decedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer*. Prend toujours l'auxiliaire *être*.) Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme. ANT. **Naître.**

DÉCEINDRE (*sin-dre*) v. a. Oter la ceinture : *déceindre un enfant*. Détacher de sa ceinture. (Peu us.)

DÉCÈLEMENT (*man*) n. m. Action de déceler : *le décèlement d'un complot*.

DÉCELER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *celer*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je décèle.*) Découvrir ce qui était caché : *son embarras décèle sa faute*. ANT. **Celer.**

DÉCEM (*sèm*) préf. tiré du lat. *decem* et qui indique un nombre de dix.

DÉCEMBRE (*san-bre*) n. m. (lat. *december*). Douzième et dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine.

DÉCEMMENT (*sa-man*) adv. D'une manière décente : *se vêtir décemment*. ANT. **Indécemment.**

DÉCEMVIR (*sèm*) n. m. (lat. *decemvir*). Chez les Romains, membre d'un collège de dix personnes. Un des dix magistrats qui rédigèrent la loi des Douze Tables. (V. *Part. hist.*)

DÉCEMVIRAL, E, AUX (*sèm*) adj. Qui appartient aux décemvirs : *autorité décemvirale*.

DÉCEMVIRAT (*sèm-vi-ra*) n. m. Dignité de décemvir. Gouvernement des décemvirs : *le décemvirat dura deux ans*.

DÉCENCE (*san-se*) n. f. (lat. *decentia*). Honnêteté extérieure ; bienséance. ANT. **Indécence.**

DÉCENNAIRE (*sèn-nè-re*) adj. Qui procède par dix : *numération décennaire*.

DÉCENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (préf. *décem*, et lat. *annus*, année). Qui dure dix ans : *magistrature décennale*. Qui revient tous les dix ans : *fête décennale ; jeux décennaux*.

DÉCENT (*san*), **E** adj. (lat. *decens ;* de *decet*, il convient). Conforme à la décence : *mise décente*. ANT. **Indécent, déshonnête, immodeste.**

DÉCENTRALISATEUR, TRICE (*san, li-za*) adj. Qui concerne la décentralisation. N. m. Partisan de la décentralisation : *les décentralisateurs*.

DÉCENTRALISATION (*san, za-si-on*) n. f. Action de décentraliser : *l'Angleterre est alliée très loin dans la décentralisation administrative*.

DÉCENTRALISER (*san, li-zé*) v. a. Donner une certaine autonomie aux différentes parties d'un Etat.

DÉCENTRATION (*san-tra-si-on*) n. f. S'emploie comme syn. de DÉCENTREMENT.

DÉCENTREMENT (*san-tre-man*) n. m. Action de décentrer. *Optiq.* Défaut de concours dans les centres des lentilles. Action de déplacer (en hauteur ou en largeur) l'objectif d'un appareil de photographie, pour modifier l'emplacement du point de fuite.

DÉCENTRER (*san-tré*) v. a. Effectuer le décentrement de.

DÉCEPTION (*sèp-si-on*) n. f. (lat. *deceptio*). Action de décevoir. Action d'être déçu.

DÉCERCLER (*sèr-klé*) v. a. Enlever les cercles.

DÉCERNER (*sèr-né*) v. a. (lat. *decernere*). Ordonner juridiquement : *décerner un mandat d'arrêt.* Accorder : *décerner un prix.*

DÉCÈS (*sè*) n. m. (du lat. *decessus*, départ). Mort naturelle, en parlant de l'homme : *tout décès doit être constaté par le médecin de l'état civil.* ANT. **Naissance.**

DÉCEVABLE adj. (de *décevoir*). Sujet à être trompé.

DÉCEVANT (*van*), **E** adj. (même étym.). Qui abuse, qui séduit : *apparences décevantes.*

DÉCEVOIR v. a. (lat. *decipere ;* de *capere*, saisir). Abuser, tromper, duper : *Alcibiade déçut la confiance des Athéniens.*

DÉCHAÎNEMENT (*chè-ne-man*) n. m. Emportement extrême : *le déchaînement des passions, des vents.*

DÉCHAÎNER (*chè-né*) v. a. Détacher de la chaîne : *déchaîner un chien. Fig.* Exciter, irriter : *déchaîner des passions.* ANT. **Enchaîner.**

DÉCHALASSER (*la-sé*) v. a. Oter les échalas.

DÉCHALER (*lé*) v. n. Baisser, en parlant de la marée. Etre à découvert : *la plage déchale.*

DÉCHANT (*chan*) n. m. Dans le plain-chant, sorte de contrepoint, mesuré primitivement à deux parties. Partie d'ornement ajoutée au plain-chant par les chantres ou les fidèles.

DÉCHANTER (*té*) v. n. *Fam.* Changer de ton, rabattre de ses prétentions : *je le ferai déchanter.*

DÉCHAPERONNER (*ro-né*) v. a. Enlever le chaperon d'un oiseau de proie dressé pour le vol. *Déchaperonner un mur*, en enlever le chaperon.

DÉCHARGE n. f. Action d'enlever la charge. Action de décharger simultanément plusieurs armes à feu. Acte par lequel on tient quitte d'une obligation : *donner décharge.* Lieu où l'on décharge les décombres. Lieu d'une maison, où l'on serre les objets qui ne sont pas d'un usage journalier. Ce qui sert à faire écouler des eaux accumulées. Pièce de construction, servant à diminuer la charge du point d'appui. *Décharge électrique*, phénomène qui se produit quand un corps électrisé perd sa charge d'électricité. *Témoin à décharge*, qui dépose en faveur d'un accusé. *Fig.* Soulagement. (Peu us. en ce dernier sens.)

DÉCHARGEMENT (*man*) n. m. Action de décharger un navire, un bateau, etc. ANT. **Chargement.**

DÉCHARGEOIR n. m. Endroit où l'eau se décharge. Conduit ou vanne par où s'écoule le trop-plein d'un bassin. Rouleau sur lequel s'enroule l'étoffe, dans le métier à tisser.

DÉCHARGER (*jé*) v. a. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déchargeais, nous déchargeons.*) Oter la charge : *décharger un bateau. Fig.* Soulager : *décharger l'estomac.* Diminuer l'impôt : *décharger les contribuables.* Dispenser : *décharger d'un devoir.* Faire disparaître la charge d'une arme à feu soit en l'ôtant, soit en la faisant éclater : *décharger un fusil.* Donner cours à : *décharger sa bile.* Justifier par son témoignage : *décharger un accusé. Décharger sa conscience*, mettre à couvert sa responsabilité. V. n. Faire tache : *encre qui décharge.* ANT. **Charger.**

DÉCHARGEUR n. m. Qui décharge des marchandises : *les déchargeurs du port, de la halle.*

DÉCHARNÉ, E adj. Privé de chair. Très maigre : *un visage décharné.*

DÉCHARNER (*né*) v. a. (préf. *dé*, et *chair*). Oter les chairs. Amaigrir : *sa maladie l'a décharné.*

DÉCHASSÉ (*cha-sé*) n. m. Pas de danse fait vers la gauche, par opposition au *chassé.*

DÉCHAUMAGE (*chô*) n. m. Action de déchaumer.

DÉCHAUMER (*chô-mé*) v. a. Enterrer le chaume avec la bêche ou la charrue. Donner un premier labour.

DÉCHAUMEUSE (*chô-meu-ze*) n. f. Charrue légère servant au déchaumage.

DÉCHAUSSAGE (*chô-sa-je*) ou **DÉCHAUSSEMENT** (*chô-se-man*) n. m. Action de déchausser.

DÉCHAUSSÉ (*chô-sé*) ou **DÉCHAUX** (*chô*) adj. m. Se dit des carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, qui ne portent point de bas et n'ont que des sandales.

DÉCHAUSSER (*chô-sé*) v. a. Oter à quelqu'un sa chaussure. Dénuder par le pied, la base, la racine : *déchausser un arbre, un mur.* **Se déchausser** v. pr. Oter sa chaussure. Se dénuder jusqu'à la racine : *dents qui se déchaussent.* ANT. **Chausser.**

DÉCHAUSSEUSE (*chô-seu-ze*) n. f. Charrue spéciale pour la vigne.

DÉCHAUSSOIR (*chô-soir*) n. m. Instrument de chirurgie, pour déchausser les dents. Instrument pour déchausser les arbres.

DÉCHE n. f. *Pop.* Gêne excessive. Misère.

DÉCHÉANCE n. f. (de *déchoir*). Perte d'un droit. Perte d'une autorité : *la déchéance de Louis XVI fut proclamée par la Convention.* Chute, disgrâce.

DÉCHÉNITE n. f. Vanadate naturel de plomb.

DÉCHET (*chè*) n. m. (de *déchoir*). Ce qui est perdu dans l'emploi d'une matière : *déchets de viande, de laine. Fig.* Discrédit, altération, diminution.

DÉCHEVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je déchevelle.*) Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHEVÊTRER (*tré*) v. a. Enlever le licou ou chevêtre d'une bête de somme.

DÉCHIFFRABLE (*chi-fra-ble*) adj. Que l'on peut déchiffrer : *écriture déchiffrable.* ANT. **Indéchiffrable.**

DÉCHIFFREMENT (*chi-fre-man*) n. m. Action de déchiffrer : *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER (*chi-fré*) v. a. (préf. *dé*, et *chiffre*). Expliquer ce qui est écrit en chiffres : *déchiffrer une dépêche.* Lire ce qui est mal écrit. *Fig.* Démêler ce qui est obscur : *déchiffrer une énigme.* Lire de la musique à première vue : *déchiffrer une romance.*

DÉCHIFFREUR, EUSE (*chi-freur, eu-ze*) n. Qui excelle à déchiffrer.

DÉCHIQUETÉ, E (*ke*) adj. Se dit des feuilles à bords découpés inégalement. *Fig.* Haché : *phrases isolées, décousues, déchiquetées.*

DÉCHIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déchiquette.*) Couper par taillades et par petites parties : *déchiqueter la peau.*

DÉCHIQUETURE (*ke*) n. f. Découpure faite dans une étoffe. (Peu us.)

DÉCHIRAGE n. m. Dépècement d'un bateau, d'un train de bois.

DÉCHIRANT (*ran*), **E** adj. Qui navre, déchire le cœur : *pousser des cris déchirants.*

DÉCHIREMENT (*man*) n. m. Action de déchirer. *Fig. Déchirement d'entrailles*, coliques violentes. *Déchirement de cœur*, grand chagrin, extrême affliction. Pl. Troubles, discordes : *déchirements politiques.*

DÉCHIRER (*ré*) v. a. (préf. *dé*, et ancien allem. *skerran*, déchirer). Rompre, mettre en pièces : *déchirer une étoffe. Fig.* Causer une vive douleur : *bruit qui déchire les oreilles.* Tourmenter : *déchirer l'âme.* Diffamer : *déchirer son prochain.*

DÉCHIRURE n. f. Rupture faite en déchirant. Division des tissus par un effort violent. *Fig.* : *les déchirures de l'écorce terrestre.*

DÉCHOIR v. n. (préf. *dé*, et *choir*. — *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparf. *Je déchus, nous déchûmes. Je décherrai, nous décherrons. Je décherrais, nous décherrions. Que je déchoie, que nous déchoyions. Que je déchusse, que nous déchussions.* Point de part. près. *Déchu, e.* Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Tomber dans un état moins brillant : *déchoir de son rang ; déchoir dans l'estime.* ANT. **Monter, progresser.**

DÉCHOUER (*chou-é*) v. a. Remettre à flot un bâtiment échoué. (On dit aussi DÉSÉCHOUER.)

DÉCHRISTIANISATION (*kris-ti, za-si-on*) n. f. Action de déchristianiser, de se déchristianiser.

DÉCHRISTIANISER (*kris-ti, zé*) v. a. Faire cesser d'être chrétien. ANT. **Christianiser.**

DÉCHU, E adj. Abaissé, tombé : *souverain déchu.* Qui a perdu par le péché la grâce divine. N. m. : *tendre la main aux déchus.*

DÉCI (du lat. *decem*, dix), préfixe indiquant, pour les unités de mesure, la division d'une grandeur par dix : *décistère*. (Abrév. d.)

DÉCIARE n. m. Dixième partie d'un arc (10 mètres carrés). [Inus.]

DÉCIDÉ, E adj. Sur quoi on a pris une décision : *c'est une affaire décidée*. Déterminé. Ferme, résolu : *caractère décidé*. ANT. **Indécis, flottant, incertain.**

DÉCIDÉMENT (*man*) adv. D'une manière décidée. D'une manière décisive.

DÉCIDER (*dé*) v. a. (lat. *decidere*). Porter son jugement sur une chose contestée ; terminer : *décider un différend*. Déterminer : *décider quelqu'un à partir*. V. n. Disposer en maître : *décider de la paix*. **Se décider** v. pr. Prendre un parti, une résolution.

DÉCIGRADE n. m. Un dixième de grade. (Abrév. d*gr*.)

DÉCIGRAMME n. m. Dixième partie du gramme (Abrév. d*gr*.)

DÉCILITRE n. m. Dixième partie du litre. (Abrév. d*l*.)

DÉCIMABLE adj. Sujet à la dîme : *terre décimable*.

DÉCIMAL, E, AUX adj. (lat. *decimalis ;* de *decem*, dix). Qui a pour base le nombre dix ; composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes d'unité : *fraction décimale. Système décimal*, système numérique métrologique, qui procède par puissances de dix. N. f. Chacun des chiffres qui entrent dans une fraction décimale : *séparer les décimales d'un produit*.

DÉCIMALITÉ n. f. Caractère de ce qui est décimal.

DÉCIMATEUR n. m. Celui qui avait le droit de lever la dîme : *le curé, avant 1789, était le principal décimateur de sa paroisse*.

DÉCIMATION (*si-on*) n. f. A Rome, châtiment qui consistait à faire périr un homme sur dix.

DÉCIME n. m. (du lat. *decimus*, dixième). Dixième partie du franc.

DÉCIMER (*mé*) v. a. (lat. *decimare*). Faire périr une personne sur dix, d'après le sort : *les dictateurs décimaient les troupes qui avaient fui. Fig.* Faire périr un grand nombre de personnes : *la peste décima l'armée de saint Louis, à Tunis*.

DÉCIMÈTRE n. m. Dixième partie du mètre. (Abrév. d*m*.) Règle divisée en centimètres et millimètres.

DÉCIMILLI préfixe indiquant, pour les unités de mesure, la division d'une grandeur par dix mille. (Abrév. d*m*.)

DÉCIMO (*dé*) adv. (lat. *decimo*). Dixièmement.

DÉCINTRAGE ou **DÉCINTREMENT** (*man*) n. m. Action de décintrer : *le décintrage d'une arche*.

DÉCINTRER (*tré*) v. a. Oter les cintres qu'on avait placés pour construire une voûte, une arcade, etc. : *on ne doit décintrer les voûtes que quand elles sont sèches*.

DÉCISIF (*zif*), **IVE** adj. Qui décide : *bataille décisive*. Hardi, tranchant : *ton décisif*.

DÉCISION (*zi-on*) n. f. (lat. *decisio*). Action de décider : *prendre une décision*. Résolution, courage : *montrer de la décision*. ANT. **Indécision, hésitation, irrésolution.**

DÉCISIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière décisive. (Peu us,)

DÉCISOIRE (*si-zoi-re*) adj. Décisif. *Serment décisoire*, qui termine ou doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE (*sis-tè-re*) n. m. Mesure de volume, qui est la dixième partie du stère. (Abrév. d*st*.)

DÉCISTHÈNE (*sis-tè-ne*) n. m. Un dixième du sthène. (Abrév. d*sn*.)

DÉCLAMATEUR n. m. Qui récite en public. *Fig.* Orateur, écrivain emphatique. Adj. Emphatique, ampoulé : *Juvénal est souvent déclamateur*.

DÉCLAMATION (*si-on*) n. f. (lat. *declamatio*). Art, action, manière de déclamer. *Fig.* Emploi d'expressions pompeuses : *tomber dans la déclamation*. Chez les Romains, exercice oratoire.

DÉCLAMATOIRE adj. Qui ne renferme que de vaines déclamations : *style déclamatoire*.

DÉCLAMER (*mé*) v. a. (lat. *declamare*). Réciter à haute voix, avec le ton et les gestes convenables : *déclamer des vers*. V. n. Parler avec chaleur contre quelqu'un ou quelque chose : *déclamer contre le vice*. Réciter, débiter d'un ton emphatique.

DÉCLARATIF, IVE adj. Qui contient déclaration : *partage déclaratif d'une propriété*.

DÉCLARATION (*si-on*) n. f. Action de déclarer. Enonciation : *déclaration de biens*. Aveu de son amour. *Déclaration de guerre*, acte par lequel une puissance déclare la guerre à une autre. (V. *Part. hist.*)

DÉCLARATOIRE adj. *Procéd.* Qui déclare juridiquement : *acte déclaratoire*.

DÉCLARER (*ré*) v. a. (lat. *declarare ;* de *clarus*, évident). Faire connaître : *déclarer ses intentions*. Signifier par un acte solennel : *déclarer la guerre*. **Se déclarer** v. pr. Se manifester ouvertement : *maladie qui se déclare*. Faire connaître ses sentiments. Prendre parti : *se déclarer pour un candidat*.

DÉCLASSÉ (*kla-sé*), **E** adj. et n. Qui est déchu de sa position sociale, qui en est sorti : *c'est un déclassé*. .

DÉCLASSEMENT (*kla-se-man*) n. m. Action de déclasser. ANT. **Classement.**

DÉCLASSER (*kla-sé*) v. a. Déranger des objets classés. Arracher à son milieu naturel. Rayer du rôle de l'inscription maritime. ANT. **Classer.**

DÉCLENCHE (*klan-che*) n. f. Appareil destiné à séparer deux pièces d'une machine. (On écrit aussi, à tort, DÉCLANCHE.)

DÉCLENCHEMENT (*man*) n. m. Action de déclencher : *le déclenchement d'une porte*. Syn. de DÉCLENCHE. (On écrit aussi, à tort, DÉCLANCHEMENT.)

DÉCLENCHER (*ché*) v. a. Manœuvrer la déclenche pour séparer deux pièces qui étaient liées. (On écrit aussi, à tort, DÉCLANCHER.) *Fig.* Mettre en mouvement : *déclencher une attaque*.

DÉCLIC (*klik*) n. m. Mécanisme à crochet, qui, étant en position, suspend le mouvement d'une machine.

DÉCLIMATER (*té*) v. a. Changer de climat une personne, un animal, une plante. ANT. **Acclimater.**

DÉCLIN n. m. (de *décliner*). Etat d'une chose qui arrive à la fin de sa course : *déclin du jour, de la vie*. Au fig. : *la gloire de Racine coïncida avec le déclin de Corneille*. ANT. **Progrès.**

DÉCLINABLE adj. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON (*nè-zon*) n. f. *Gram.* Dans les langues à flexion, modification des désinences suivant les genres, les nombres et les cas : *la déclinaison latine a six cas. Astr.* Distance d'un astre à l'équateur céleste. *Déclinaison magnétique*, angle que l'aiguille aimantée décrit, à l'est ou à l'ouest, par rapport au méridien géographique : *tables de déclinaison*.

DÉCLINANT (*nan*), **E** adj. Qui décline, s'affaiblit : *puissance déclinante*. Qui dévie.

DÉCLINATEUR n. m. Syn. de DÉCLINATOIRE.

DÉCLINATIF, IVE adj. Qui appartient à la partie déclinable des mots : *les syllabes déclinatives*.

DÉCLINATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCLINEMENT** (*man*) n. m. Pente. Action de décliner.

DÉCLINATOIRE n. m. *Dr.* Acte par lequel un plaideur décline, conteste la compétence. Adjectiv. Qui a pour but de décliner une juridiction : *fins, exceptions déclinatoires*.

DÉCLINER (*né*) v. n. (lat. *declinare*). Déchoir, pencher vers sa fin : *les forces déclinent avec l'âge*. S'éloigner de la méridienne, en parlant de l'aiguille aimantée. S'éloigner de l'équateur céleste, en parlant d'un astre. V. a. Refuser : *décliner un honneur*. *Gram.* Faire varier dans sa désinence suivant les genres, nombres et cas. *Dr.* Ne pas reconnaître : *décliner la compétence d'un tribunal. Fig. Décliner son nom*, se nommer. ANT. **Monter, progresser.**

DÉCLIQUER (*ké*) v. a. (de *dé*, et *cliquet*). Faire jouer le déclic d'un appareil.

DÉCLIQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. Action de décliqueter.

DÉCLIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déclique*tte.) Dégager le cli-

quet d'une montre ou d'une pendule, des dents du rochet.

DÉCLIVE adj. (lat. *declivis*). Qui va en pente : *terrain déclive*. N. f. : *chaussée en déclive*.

DÉCLIVER (*vé*) v. n. (de *déclive*). Etre incliné. S'incliner.

DÉCLIVITÉ n. f. (*de déclive*). Etat de ce qui est en pente : *la déclivité d'un terrain*.

DÉCLORE v. a. Oter la clôture. ANT. **Clore.**

DÉCLOUER (*klou-é*) v. a. Défaire ce qui était cloué. ANT. **Clouer.**

DÉCOCHEMENT (*man*) n. m. Action de décocher.

DÉCOCHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *coche*, entaille). Lancer avec un arc ou un appareil analogue : *décocher une flèche. Fig.* : *décocher une épigramme.*

DÉCOCTÉ n. m. Produit d'une décoction.

DÉCOCTION (*kok-si-on*) n. f. (lat. *decoctio*). Action de faire bouillir des drogues ou des plantes dans un liquide. Le produit qui en résulte.

DÉCOHÉREUR n. m. Petit marteau qui frappe le radio-conducteur (tube à limaille ou *cohéreur*) pour interrompre la cohésion des parcelles de limaille.

DÉCOIFFAGE (*koi-fa-je*) n. m. Action d'enlever la coiffe d'une fusée de projectile.

DÉCOIFFEMENT (*koi-fe-man*) n. m. Action de décoiffer.

DÉCOIFFER (*koi-fé*) v. a. Défaire la coiffure : déranger les cheveux. *Décoiffer une bouteille*, ôter l'enveloppe du bouchon. ANT. **Coiffer.**

DÉCOINCEMENT (*se-man*) n. m. Action de décoincer : *le décoincement des rails.*

DÉCOINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le second *c* devant *a* et *o* : *il décoinça, nous décoinçons.*) Enlever les coins : *décoincer des rails.*

DÉCOLÉRER (*ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Cesser d'être en colère : *il ne décolérait pas.*

DÉCOLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de décoller.

DÉCOLLATION (*ko-la-si-on*) n. f. Action de couper la tête : *la décollation de saint Jean-Baptiste.*

DÉCOLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. Action de décoller, de se décoller. *Chir.* Séparation anormale de tissus adhérents : *décollement de la rétine.*

DÉCOLLER (*ko-lé*) v. a. (préf. *dé*, et *colle*). Détacher ce qui était collé. ANT. **Coller.**

DÉCOLLER (*ko-lé*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *collum*, cou). Couper le cou, trancher la tête.

DÉCOLLETAGE (*ko-le-ta-je*) n. m. Action de mettre à nu le cou, la gorge, etc. Action de décolleter une robe. Action de couper la partie supérieure de certaines plantes cultivées (betterave, carotte, etc.), pour prévenir le développement ultérieur du bourgeon. Travail des menues pièces (v. BOULON, TUBES, etc.) de cuivre ou de fer.

DÉCOLLETER (*ko-le-té*) v. a. (préf. *dé*, et *collet*. — Suivant une erreur de l'Académie, prendrait un *è* ouvert devant une syllabe muette. Nous écrirons cependant : *je décollette.*) Découvrir le cou, la gorge, les épaules. Couper ou rabattre le collet d'un vêtement.

DÉCOLORANT (*ran*), **E** adj. Qui décolore. N. m. : *le noir de fumée est un décolorant.* ANT. **Colorant.**

DÉCOLORATION (*si-on*) n. f. Perte de la couleur : *l'obscurité amène la décoloration des végétaux.* ANT. **Coloration.**

DÉCOLORÉ, E adj. Qui a perdu sa couleur. *Fig. Style décoloré*, sans vigueur. ANT. **Coloré.**

DÉCOLORER (*ré*) v. a. Altérer, effacer la couleur : *le soleil décolore les nuances vives ; le vinaigre décolore les lèvres.* ANT. **Colorer.**

DÉCOMBRES (*kon-bre*) n. m. pl. (préf. *dé*, et bas lat. *combrus*, barrage). Débris d'un édifice démoli ou renversé ; ruines, débris : *Samson s'ensevelit sous les décombres du temple de Dagon.*

DÉCOMMANDER (*ko-man-dé*) v. a. Annuler une commande. ANT. **Commander.**

DÉCOMPLÉTER (*kon-plé-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre incomplet. ANT. **Compléter.**

DÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui peut être décomposé : *substance décomposable.*

DÉCOMPOSANT (*kon-po-zan*), **E** adj. Qui provoque la décomposition.

DÉCOMPOSÉ (*kon-po-zé*), **E** adj. Qui a subi la décomposition : *corps décomposé.* Altéré : *visage décomposé par la douleur.*

DÉCOMPOSER (*kon-po-zé*) v. a. Séparer en ses éléments : *décomposer l'eau.* Corrompre : *la chaleur décompose les viandes.* **Se décomposer** v. pr. Devenir, être décomposé. ANT. **Composer.**

DÉCOMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Résolution d'un corps en ses principes : *la décomposition de l'eau s'obtient par la pile électrique.* Dérangement de l'aspect habituel : *décomposition des traits.* Altération ordinairement suivie de putréfaction : *la décomposition est la seule preuve certaine de la mort.* ANT. **Combinaison, composition.**

DÉCOMPRESSION (*kon-prè-si-on*) n. f. Action de décomprimer : *la décompression brusque d'un gaz s'accompagne d'un froid vif.* ANT. **Compression.**

DÉCOMPRIMER (*kon-pri-mé*) v. a. Faire cesser ou diminuer la compression. ANT. **Comprimer.**

DÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Déduction à faire sur un compte que l'on solde. *Fig. Trouver du décompte*, avoir une déception. Décomposition d'une somme, payée ou à payer, en ses éléments de détail.

DÉCOMPTER (*kon-té*) v. a. Rabattre d'une somme. V. n. Rabattre de l'opinion, de l'espoir qu'on avait.

DÉCONCERTANT (*sèr-tan*), **E** adj. Qui déconcerte : *d'une impassibilité déconcertante.*

DÉCONCERTEMENT (*sèr-te-man*) n. m. Le fait d'être déconcerté. (Peu us.)

DÉCONCERTER (*sèr-té*) v. a. (préf. *dé*, et *concert*). Rompre les mesures prises par quelqu'un. Interdire, embarrasser : *cette réponse le déconcerta.*

DÉCONFÈS, ESSE (*fè, fè-se*) adj. et n. (préf. *dé*, et *confès*). Qui ne s'est point confessé. Celui qui n'a fait aucun legs charitable pour le repos de son âme.

DÉCONFIRE v. a. (Se conj. comme *confire.*) Défaire entièrement dans une bataille. (Peu us.)

DÉCONFIT (*fi*), **E** adj. Interdit, décontenancé.

DÉCONFITURE n. f. Déroute. Ruine, situation d'une personne hors d'état de faire face à ses engagements : *la déconfiture d'un commerçant s'appelle faillite.* ANT. **Triomphe, succès.**

DÉCONGELER (*lé*) v. a. Ramener un corps congelé à son état ordinaire.

DÉCONJUGUER (*ghé*) v. a. Désunir deux pièces conjuguées.

DÉCONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*) v. a. Conseiller de ne pas faire. ANT. **Conseiller.**

DÉCONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. Perte de la considération. ANT. **Considération.**

DÉCONSIDÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire perdre la considération, l'estime : *les dernières années de Louis XV déconsidérèrent la monarchie.* **Se déconsidérer** v. pr. Perdre la considération dont on jouissait.

DÉCONSIGNER (*gné*) v. a. Affranchir de la consigne : *déconsigner des troupes.*

DÉCONTENANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le second *c* devant *a* et *o* : *il décontenança, nous décontenançons.*) Faire perdre contenance à quelqu'un. ANT. **Rassurer, enhardir.**

DÉCONVENUE (*nü*) n. f. Insuccès inattendu ou humiliant : *éprouver une déconvenue.*

DÉCOR n. m. Ce qui sert à décorer. *Par ext.* Apparences : *tout ceci n'est qu'un décor.* Décoration d'un théâtre.

DÉCORATEUR n. m. Dont la profession est de confectionner des décors ou de se charger des décorations pour théâtres, fêtes, etc., ou de décorer les appartements. Adj. : *peintre décorateur.*

DÉCORATIF, IVE adj. Qui a rapport, qui est propre à la décoration : *art, talent décoratif.* Au fig. : *un monsieur très décoratif.*

DÉCORATION (*si-on*) n. f. Embellissement, ornement. Art du décorateur. Représentation du lieu où se passe l'action au théâtre. Signe distinctif d'un ordre de chevalerie.

DÉCORDER (*dé*) v. a. Détortiller une corde.

DÉCORÉ, E adj. Orné ; qui porte une décoration ; *soldat décoré*. N. : *les décorés de Juillet*.

DÉCORER (*ré*) v. a. (lat. *decorare*). Orner, parer : *décorer un appartement*. Honorer d'une décoration ; en particulier, en France, de la Légion d'honneur. ANT. **Déparer, gâter, dégrader.**

DÉCORNER (*né*) v. a. Enlever les cornes.

DÉCORTICATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCORTICAGE** n. m. Action de décortiquer. Chute naturelle de l'écorce : *la décortication des arbres, des noix*.

DÉCORTIQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *cortex-icis*, écorce). Enlever l'écorce, l'enveloppe, en parlant des arbres, des grains, etc. : *décortiquer du riz, un chêne, des amandes*.

DÉCORUM (*rom'*) n. m. (lat. *decorum*). Bienséance : *garder le décorum*. (N'a pas de plur.)

DÉCOUCHER (*ché*) v. n. Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. a. (Se conj. comme *coudre*.) Défaire ce qui était cousu : *découdre un vêtement*. Déchirer par une blessure : *sanglier qui découd un chien*. V. n. *Fam. En découdre*, en venir aux mains : *l'ennemi s'avance ; nous allons en découdre*. ANT. **Coudre.**

DÉCOULEMENT (*man*) n. m. Flux de ce qui coule peu à peu. (Peu us.)

DÉCOULER (*lé*) v. n. Couler peu à peu. *Fig.* Dériver : *une conséquence découle des principes*.

DÉCOUPAGE n. m. Action de découper.

DÉCOUPÉ, E adj. Se dit des feuilles dont les bords sont dentelés.

DÉCOUPER (*pé*) v. a. Couper par morceaux et, le plus souvent, avec art : *découper une volaille*. Détacher une figure d'un fond. Tailler en suivant les contours d'un dessin : *découper une image*.

DÉCOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui découpe. N. f. Machine à diviser la laine ; à découper les tissus brochés ; à découper le bois, etc.

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER** (*plé*) n. m. Action de détacher les chiens couplés pour la chasse.

DÉCOUPLÉ, E adj. Bien pris dans sa taille : *jeune homme bien découplé*.

DÉCOUPLER (*plé*) v. a. (préf. *dé*, et *couple*). Détacher des chiens qui étaient couplés, c'est-à-dire attachés deux à deux. *Fig.* Lancer à la poursuite, mettre aux trousses.

DÉCOUPOIR n. m. Instrument pour découper. Taillant d'une machine à fenderie. Syn. de DÉCOUPEUSE.

DÉCOUPURE n. f. Action de découper. Taillade faite à de la toile, à du papier, pour ornements ; la chose découpée. Division des bords d'une feuille. Accident dans le contour des côtes : *les côtes du Péloponèse présentent de nombreuses découpures*.

DÉCOURAGEANT (*jan*), **E** adj. Qui est de nature à décourager : *une nouvelle décourageante*. ANT. **Encourageant.**

DÉCOURAGEMENT (*je-man*) n. m. Perte de courage, de l'énergie, abattement moral : *le découragement est la mort de l'âme*.

DÉCOURAGER (*jé*) v. a. (préf. *dé*, et *courage*. — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il décourageа, nous décourageons*.) Abattre le courage : *l'injustice décourage les bonnes volontés*. Diminuer l'essor. **Se décourager** v. pr. Perdre le courage. ANT. **Encourager, ranimer, rassurer.**

DÉCOURONNEMENT (*ro-ne-man*) n. m. Action de découronner : *le découronnement d'un roi*. Etat d'un arbre découronné. ANT. **Couronnement.**

DÉCOURONNER (*ro-né*) v. a. Priver de la couronne. Dépouiller un arbre des branches supérieures : *la tempête découronne les arbres*. Priver de ce qui paraît comme une couronne : *l'âge découronne le front*. ANT. **Couronner.**

DÉCOURS (*kour*) n. m. (lat. *decursus*). Décroissance de la lune. Déclin d'une maladie.

DÉCOUSU (*zu*), **E** adj. Dont la couture est défaite. Qui n'a pas de liaison : *style décousu*. **Le décousu** n. m. : *le décousu d'un discours*. ANT. **Cousu ; suivi.**

DÉCOUSURE (*zu-re*) n. f. Endroit décousu. Blessure faite à un chien par un sanglier ou un cerf.

DÉCOUVERT (*vèr*), **E** adj. Qui n'est pas couvert : *tête découverte. Pays découvert*, peu boisé. Loc. adv. : **A découvert,** sans que rien protège : *combattre à découvert. Être à découvert*, n'avoir pas de garantie des avances qu'on fait. *Vendre à découvert*, vendre en Bourse des valeurs qu'on ne possède pas. N. m. Situation d'une caisse qui livre des valeurs d'avance. ANT. **Couvert.**

DÉCOUVERTE (*vèr-te*) n. f. Action de découvrir ce qui était inconnu : *la découverte de l'Amérique*. L'objet découvert. Loc. adv. : **A la découverte,** pour découvrir, pour connaître.

DÉCOUVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui découvre : *les marins portugais du XVIe siècle furent de grands découvreurs*.

DÉCOUVRIR v. a. (préf. *dé*, et *couvrir*. — Se conj. comme *couvrir*.) Ôter ce qui couvrait. Trouver ce qui était inconnu, caché : *découvrir un trésor*. Commencer à apercevoir. Faire une découverte. *Fig.* Révéler ou apprendre : *découvrir un secret*. V. n. *Etre* découvert par le retrait de la mer : *rocher qui découvre*. **Se découvrir** v. pr. Etre découvert. S'éclaircir, en parlant du temps. Etre aperçu, visible. Oter son chapeau. *Fig.* Déclarer sa pensée. ANT. **Couvrir.**

DÉCRASSEMENT (*kra-se-man*) ou **DÉCRASSAGE** (*kra-sa-je*) n. m. Action de décrasser.

DÉCRASSER (*kra-sé*) v. a. Oter la crasse. *Fig.* Tirer d'un état misérable. Dégrossir ; donner des connaissances indispensables. **Se décrasser** v. pr. Sortir d'un état d'abjection. ANT. **Encrasser.**

DÉCRASSOIR (*kra-soir*) n. m. Peigne à dents fines et serrées, qui sert à décrasser la tête.

DÉCRAVATER (*té*) v. a. Oter la cravate. **Se décravater** v. pr. Oter sa cravate.

DÉCRÉDITEMENT (*man*) n. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *crédit*). Porter atteinte au crédit, à la considération, à l'honneur de quelqu'un. ANT. **Accréditer.**

DÉCRÉPI, E adj. (de *décrépir*). Qui a perdu son crépi : *mur décrépi*.

DÉCRÉPIR v. a. Enlever le crépi. **Se décrépir** v. pr. Perdre son crépi : *mur qui se décrépit sous l'influence des intempéries*.

DÉCRÉPISSAGE (*pi-sa-je*) n. m. Action de décrépir. (Peu us.)

DÉCRÉPIT (*pi*), **E** adj. (du lat. *decrepere*, supin de *crepitum*, jeter son dernier éclat). Vieux et cassé : *vieillard décrépit*.

DÉCRÉPITATION (*si-on*) n. f. (de *décrépiter*). Pétillement du sel dans le feu.

DÉCRÉPITER (*té*) v. n. Pétiller. V. a. *Décrépiter du sel*, le calciner jusqu'à ce qu'il ne crépite plus.

DÉCRÉPITUDE n. f. (de *décrépit*). Dernier terme de la vieillesse, qui suit la caducité.

DECRESCENDO (*dé-krè-chèn'-do*) adv. (mot ital.). *Mus.* En diminuant progressivement l'intensité des sons. N. m. : *un decrescendo*. ANT. **Crescendo.**

DÉCRET (*krè*) n. m. (lat. *decretum ;* de *decernere*, décider). Acte du pouvoir exécutif, dont l'objet est d'assurer le fonctionnement des services publics, ou l'exécution des lois (on distingue les décrets généraux et réglementaires, et les décrets spéciaux ou individuels) : *les décrets du président de la République sont signés par le ministre compétent*. Au fig. : *les décrets de la Providence*.

DÉCRÉTALE n. f. Lettre des anciens papes, réglant quelque point en litige.

DÉCRÉTER (*té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Ordonner par un décret : *la Convention décréta la levée en masse contre l'étranger. Décréter quelqu'un de prise de corps*, lancer un décret contre lui.

DÉCRI n. m. (de *décrier*). Dépréciation d'une monnaie ou d'une marchandise. *Fig.* Perte de réputation : *tomber dans le décri public*.

DÉCRIER (*kri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Déprécier, en parlant d'une personne ou d'une chose. Calomnier. ANT. **Prôner, vanter, exalter.**

DÉCRIRE v. a. (lat. *describere*. — Se conj. comme *écrire*.) Représenter, dépeindre par le discours. *Géom.* Tracer : *décrire une ellipse*.

DÉCROCHEMENT (*man*) n. m. Action de décrocher.

DÉCROCHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et croc). Détacher ce qui était accroché. **Se décrocher** v. pr. Sortir du crochet. ANT. **Accrocher.**

DÉCROCHEZ-MOI-ÇA n. m. invar. *Pop.* Vêtement d'occasion. Boutique de fripier.

DÉCROCHOIR n. m. Instrument qui sert à décrocher.

DÉCROISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de décroiser. Résultat de cette action.

DÉCROISER (*zé*) v. a. Décroiser ce qui était croisé : *décroiser les jambes.*

DÉCROISSANT (*kroi-san*), **E** adj. Qui décroît, qui diminue : *vitesse progressivement décroissante.*

DÉCROISSEMENT (*kroi-se-man*) n. m. ou **DÉCROISSANCE** (*kroi-san-se*) n. f. Action de décroître. ANT. **Accroissement, croissance.**

DÉCROÎT (*kroi*) n. m. Décroissance de la lune lorsqu'elle est dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE v. n. (préf. *dé*, et *croître*. — Se conj. comme *croître*, mais le part. pass. *décru* ne prend pas l'accent circonflexe.) Diminuer : *les eaux décroissent.* On dit : *les eaux ont décru* ou *sont décrues*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) ANT. **Croître, grandir, augmenter, grossir.**

DÉCROTTAGE (*kro-ta-je*) n. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER (*kro-té*) v. a. Oter la crotte de. *Fig.* Dépouiller de sa rusticité, de son ignorance.

DÉCROTTEUR (*kro-teur*) n. m. Dont le métier est de décrotter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTEUSE (*kro-teu-ze*) ou **DÉCROTTOIRE** (*kro-toi-re*) n. f. Brosse pour décrotter.

DÉCROTTOIR (*kro-toir*) n. m. Lame de fer ou boîte garnie de brosses, à l'entrée d'un appartement, d'une maison, pour ôter la boue des chaussures.

Décrottoir.

DÉCRUE (*krû*) n. f. Action de décroître, en parlant des eaux ; quantité dont elles ont décru : *la décrue des torrents est aussi rapide que leur montée.*

DÉCRUER (*kru-é*), **DÉCRUSER** (*zé*) ou **DÉCREUSER** (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *cru* ou *écru*). Lessiver du fil ou de la soie écrue, pour les préparer à la teinture.

DÉCRÛMENT (*man*), **DÉCRUSAGE, DÉCREUSAGE** (*za-je*) ou **DÉCREUSEMENT** (*ze-man*) n. m Action de décruer.

DECTIQUE (*dèk-ti-ke*) n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, des pays tempérés.

DÉCU, E adj. (de *décevoir*). Trompé ; non réalisé : *espoir décu.*

DÉCUBITUS (*tuss*) n. m. (lat. *decubitus*). Attitude du corps, lorsqu'il repose sur un plan horizontal.

DÉCUIRASSER (*ra-sé*) v. n. Oter la cuirasse.

DÉCULASSER (*la-sé*) v. a. Oter la culasse : *déculasser un fusil, un canon.*

DÉCULOTTER (*lo-té*) v. a. *Fam.* Oter la culotte, le pantalon.

DÉCUPLE n. m. et adj. (lat. *decuplus*). Dix fois aussi grand : *une somme décuple.*

DÉCUPLEMENT (*man*) n. m. Action de décupler.

DÉCUPLER (*plé*) v. a. Rendre dix fois aussi grand. *Fig. : la colère décuplait ses forces.*

DÉCURIE (*rî*) n. f. (lat. *decuria*). Troupe de dix soldats ou de dix citoyens, chez les Romains.

DÉCURION n. m. (lat. *decurio*). Chef d'une décurie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire : *les décurions étaient personnellement responsables de la rentrée de l'impôt.*

DÉCURRENT (*ku-ran*), **E** adj. (lat. *decurrens*). Se dit d'une feuille ou d'un pétiole qui se continuent le long d'une tige et y adhèrent.

DÉCUSCUTEUSE (*teu-ze*) n. f. Sorte de trieur, au moyen duquel on débarrasse les semences des graines de cuscute qu'elles renferment.

DÉCUSSÉ (*ku-sé*), **E** adj. (du lat. *decussis*, monnaie marqué d'un X). Se dit des feuilles opposées dont les paires se croisent en angles droit.

DÉCUVAGE n. m. ou **DÉCUVAISON** (*vè-zon*) n. f. Transvasement du vin de la cuve, dans les tonneaux.

DÉCUVER (*vé*) v. a. Opérer le décuvage.

DÉDAIGNABLE (*dè-gna-ble*) adj. Qui mérite d'être dédaigné : *injure dédaignable.*

DÉDAIGNER (*dè-gné*) v. a. Traiter ou regarder avec dédain : *on dédaigne les injures des malhonnêtes gens.* Négliger comme indigne de soi. ANT. **Admirer, apprécier, estimer.**

DÉDAIGNEUSEMENT (*dè-gneu-ze-man*) adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE (*dè-gneû, eu-ze*) adj. Qui trouve du dédain. Qui marque du dédain : *regard dédaigneux.* ANT. **Respectueux, révérencieux.**

DÉDAIN (*din*) n. m. (de *dédaigner*). Mépris exprimé par l'air, le ton, le maintien. ANT. **Admiration, respect, estime.**

DÉDALE n. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Chose obscure et embrouillée : *le dédale des lois.*

DÉDALÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Construit par Dédale. *Par ext.* Inextricable. (On dit aussi DÉDALIEN, ENNE.)

DÉDAMER (*mé*) v. n. Au jeu de dames, déplacer une dame de la case qu'elle occupe sur le rang le plus proche de l'adversaire.

DÉDAMNER (*da-né*) v. a. Faire cesser la damnation.

DEDANS (*dan*) adv. Dans l'intérieur. Loc. adv. : **Là dedans,** dans ce lieu ; **en dedans, au dedans,** à l'intérieur. *Fam. Mettre dedans,* tromper. N. m. Partie intérieure d'une chose : *les dedans d'un édifice.* — Les adverbes *dedans, dehors, dessus, dessous,* ne doivent jamais être suivis d'un complément, à moins qu'ils ne soient précédés de l'une des prépositions *de, par,* ou qu'ils ne soient opposés deux à deux. Ne dites donc pas : *les sentiments cachés dedans son cœur,* mais *dans son cœur.* Au contraire, on peut dire : *par dedans la ville, de dessus la table, dessus et dessous le plancher.* ANT. **Dehors, extérieur.**

DÉDICACE n. f. (lat. *dedicatio*). Consécration d'une église : *la dédicace est réservée aux évêques.* Fête annuelle qui rappelle cette consécration. Hommage qu'un auteur fait de son livre à quelqu'un.

DÉDICACER (*sé*) v. a. Pourvoir d'une dédicace : *dédicacer un livre.*

DÉDICATOIRE adj. Qui contient la dédicace d'un livre : *épître dédicatoire.*

DÉDIER (*di-é*) v. a. (lat. *dedicare*. — Se conj. comme *prier.*) Consacrer une église au culte divin. Faire hommage de : *dédier une poésie.*

DÉDIRE v. a. (Se conj. comme *dire*, excepté à la 2e pers. du plur. de l'indic. prés. : *vous dédisez*, et de l'impérat. : *dédisez.*) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit pour nous. **Se dédire** v. pr. Se rétracter, ne pas tenir sa parole. ANT. **Confirmer, notifier, maintenir.**

DÉDIT (*di*) n. m. Action de se dédire. Somme à payer en cas de non-accomplissement d'un contrat.

DÉDOMMAGEMENT (*do-ma-je-man*) n. m. Réparation d'un dommage : *recevoir une somme en dédommagement d'un accident.* Compensation.

DÉDOMMAGER (*do-ma-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dédommagea, nous dédommageons.*) Réparer un dommage. Donner une compensation : *dédommager quelqu'un des tracas qu'on lui a occasionnés.*

DÉDORAGE n. m. Action de dédorer.

DÉDORER (*ré*) v. a. Oter la dorure. ANT. **Dorer.**

DÉDOUANER (*né*) v. a. Faire sortir d'un entrepôt de la douane en acquittant les droits.

DÉDOUBLABLE adj. Qui peut se dédoubler.

DÉDOUBLAGE n. m. Action d'enlever un doublage. *Dédoublage de l'alcool,* action d'abaisser le degré de l'alcool, en y ajoutant de l'eau.

DÉDOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de dédoubler, de diviser en deux. Action de considérer sous deux aspects une même chose.

DÉDOUBLER (*blé*) v. a. Oter la doublure. Partager en deux : *dédoubler un bataillon, un escadron.*

DÉDUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui tient de la déduction : *le syllogisme est le type du raisonnement déductif.* ANT. **Inductif.**

DÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *deductio ;* de *deducere*, extraire). Soustraction. Exposé détaillé et suivi. Conséquence tirée d'un raisonnement : *la déduction conclut du général au particulier.*

DÉDUCTIVEMENT (*duk-ti-ve-man*) adv. Par déduction : *raisonner déductivement.* (Peu us.)

DÉDUIRE v. a. (du lat. *deducere*, extraire. — Se conj. comme *conduire.*) Soustraire, rabattre d'une somme : *déduire ses frais.* Exposer en détail. Tirer une conséquence : *je déduis de là que...*

DÉDUIT (*du-i*) n. m. Divertissement. (Vx.)

DÉESSE (*è-se*) n. f. (lat. *dea*). Divinité fabuleuse, du sexe féminin. *Fig.* Femme d'un port très noble.

DÉFÂCHER (*ché*) [**SE**] v. pr. *Fam.* S'apaiser, se remettre en bonne humeur, après s'être fâché.

DÉFAILLANCE (*fa, ll* mll.) n. f. Défaut, suppression : *défaillance d'une race.* Faiblesse. *Fig.* Défaut momentané d'énergie morale.

DÉFAILLANT (*fa, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui manque. Qui s'affaiblit. Qui manque d'énergie. N. Qui fait défaut en justice : *témoin défaillant.* ANT. *Dr.* **Comparant.**

DÉFAILLIR (*fa, ll* mll., *ir*) v. n. (préf. *dé*, et *faillir.* — Ne s'emploie qu'aux personnes et aux temps suivants : *Nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. Je défaillais*, etc. *Je défaillis*, etc. *J'ai défailli*, etc., et les autres temps composés. *Défaillir. Défaillant.* On dit quelquef. aux pers. du sing. du prés. de l'ind. : *je défaux, tu défaux, il défaut* ; au fut. : *je défaudrai* ; et au cond. : *je défaudrais.* Mais c'est un barbarisme de dire : *je défaille.*) Faire défaut. Tomber en faiblesse : *je me sens défaillir.*

DÉFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire.*) Détruire ce qui est fait. *Fig.* Affaiblir, amaigrir : *la maladie l'a défait.* Mettre en déroute, battre, vaincre : *défaire l'ennemi.* Débarrasser : *défaites-moi de cet importun.* **Se défaire** v. pr. Vendre ou donner : *se défaire d'un cheval.* Se corriger : *se défaire d'un vice.* ANT. **Faire.**

DÉFAIT (*fè*), **E** adj. Pâle, amaigri : *visage défait.*

DÉFAITE (*fè-te*) n. f. Perte d'une bataille : *essuyer une défaite.* Mauvaise excuse : *chercher des défaites.* ANT. **Triomphe, victoire.**

DÉFAITISME (*fè-tis-me*) n. m. Opinion de ceux qui manquent de confiance dans la victoire.

DÉFAITISTE (*fè-tis-te*) adj. et n. Relatif au défaitisme. Partisan du défaitisme.

DÉFALCATION (*si-on*) n. f. (de *défalquer*). Déduction.

DÉFALQUER (*ké*) v.a. (préf. *dé*, et lat. *falx, falcis*, faux). Déduire d'une somme, d'une quantité. Retrancher, rabattre, réduire.

DÉFAUFILER (*fô, lé*) v. a. Défaire un objet faufilé.

DÉFAUSSER (*fô-sé*) v. a. Redresser : *défausser une tringle.* **Se défausser** v. pr. Au jeu, se débarrasser des cartes inutiles ou dangereuses.

DÉFAUT (*fô*) n.m. (de *défaillir*). Absence : *défaut de mémoire.* Imperfection physique ou morale : *on est aveugle sur ses défauts, clairvoyant sur ceux des autres.* Ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art : *les défauts d'un tableau. Procéd.* Refus de comparaître en justice : *faire défaut ; jugement par défaut. Le défaut des côtes*, l'endroit où elles cessent. *Fig. Défaut de la cuirasse.* V. CUIRASSE. Loc. prép. : **à défaut de**, faute de ; **au défaut de**, en place de, au lieu de. Loc. prov. : **C'est là son moindre défaut**, se dit pour signaler un défaut d'une personne qui en a d'autres et de plus grands. ANT. **Qualité, vertu, perfection.**

DÉFAVEUR n. f. Etat de ce qui n'est plus en faveur, en crédit : *encourir la défaveur du souverain.*

DÉFAVORABLE adj. Qui n'est point favorable : *rapport défavorable.* ANT. **Favorable.**

DÉFAVORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière défavorable. ANT. **Favorablement.**

DÉFÉCATEUR n. m. *Chim.* Appareil pour opérer la défécation.

DÉFÉCATION (*si-on*) n. f. (lat. *defæcatio*). Clarification d'une liqueur. Expulsion des matières fécales.

DÉFECTIBILITÉ (*fèk-ti*) n. f. Caractère de ce qui est défectible : *la défectibilité de la nature humaine.*

DÉFECTIBLE (*fèk-ti-ble*) adj. Imparfait, incomplet : *tout homme est défectible.*

DÉFECTIF (*fèk-tif*), **IVE** adj. *Gram.* Se dit d'un verbe, ou d'une conjugaison, qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes et toutes ses personnes, comme *absoudre, braire, clore*, etc.

DÉFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *defectio*). Action d'abandonner le parti auquel on est lié : *les Saxons enrôlés dans l'armée française firent défection en pleine bataille de Leipzig.*

DÉFECTIONNAIRE (*fèk-si-o-nè-re*) adj. et n. Personne qui fait défection. (Peu us.)

DÉFECTUEUSEMENT (*fèk, ze-man*) adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE (*fèk-tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *defectus*, manque). Qui manque des conditions, des formalités requises : *jugement, acte défectueux.* Qui manque des qualités exigées par la loi. *Gram.* V. DÉFECTIF. ANT. **Correct, exact, parfait.**

DÉFECTUOSITÉ (*fèk, zi-té*) n. f. (de *défectueux*). Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE (*fan*) adj. Qui peut être défendu : *poste, opinion défendable.* ANT. **Indéfendable.**

DÉFENDEUR, ERESSE (*fan, rè-se*) n. Qui se défend en justice. ANT. **Demandeur.**

DÉFENDRE (*fan-dre*) v. a. (lat. *defendere*). Soutenir quelqu'un contre une attaque : *défendre un enfant.* Garantir : *les habits nous défendent du froid.* Prohiber : *défendre les attroupements.* Interdire : *défendre le vin à un malade.* Plaider en faveur de : *défendre un accusé.* Absolum. *Défendre dans une affaire*, y être défendeur. **Se défendre** v. pr. Résister à une agression. Se garantir. Ne pas exécuter les mouvements commandés (en parlant d'un cheval). Chercher à se justifier. Nier : *se défendre d'avoir fait quelque chose.* Loc. adv. : **A son corps défendant**, en se défendant contre une attaque. *Fig.* A contre-cœur.

DÉFÉNESTRATION (*nès-tra-si-on*) n. f. Action de jeter les personnes par les fenêtres. (V. *Part. hist.*)

DÉFENS ou **DÉFENDS** (*fan*) n. m. Interdiction faite au propriétaire d'un bois d'y pratiquer des coupes. Interdiction du pacage dans un bois.

Défenses d'éléphant.

DÉFENSE (*fan-se*) n. f. Action de défendre : *prendre la défense du faible.* Action de prohiber : *il est fait défense de...* Résistance : *la place opposa une belle défense. Procéd.* Moyens de justification d'un accusé : *la défense est difficile pour cet avocat.* La partie qui se défend en justice. Chacune des dents saillantes de l'éléphant, du sanglier, etc. ANT. **Agression, attaque. Permission, tolérance.**

DÉFENSEUR (*fan*) n. m. Celui qui défend : *Masséna fut le défenseur de Gênes.* Protecteur. Avocat. Celui qui soutient une opinion. ANT. **Agresseur.**

DÉFENSIF (*fan-sif*), **IVE** adj. Fait pour la défense : *armes défensives.* (ANT. **Offensif.**) N. f. Etat de défense : *être, se tenir sur la défensive.* ANT. **Offensive.**

DÉFENSIVEMENT (*fan-si-ve-man*) adv. En vue de la défensive : *un village organisé défensivement.*

DÉFÉQUER (*ké*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Opérer la défécation, le filtrage : *déféquer un sirop.*

DÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. Condescendance, respect : *il faut avoir de la déférence pour les vieillards.* ANT. **Dédain, arrogance.**

DÉFÉRENT (*ran*), **E** adj. Qui a de la déférence. De la condescendance.

DÉFÉRENT (*ran*), **E** adj. (lat. *deferens*). Qui conduit, qui porte dehors : *canal déférent.*

DÉFÉRER (*ré*) v. a. (lat. *deferre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Décerner : *déférer des honneurs*, Attribuer à une juridiction : *déférer une cause à une cour.* Dénoncer : *déférer en justice.* V. n. Céder, condescendre : *déférer à l'avis de quelqu'un.*

DÉFERLAGE (*fèr-la-je*) n. m. Action de déferler.

DÉFERLANT (*fèr-lan*), **E** adj. Qui déferle.

DÉFERLER (*fèr-lé*) v. a. (préf. *dé*, et *ferler*). *Mar.* Déployer les voiles. (ANT. **Larguer.**) V. n. Se dit des vagues qui se déroulent et se brisent avec bruit.

DÉFERRAGE (*fè-ra-je*) ou **DÉFERREMENT** (*fè-re-man*) n. m. Action de déferrer.

DÉFERRER (*fè-ré*) v. a. Oter le fer fixé à un objet : *déferrer un cheval. Fig.* et *fam.* Déconcerter. **Se déferrer** v. pr. Perdre ses fers. ANT. **Ferrer.**

DÉFERRURE (*fè-ru-re*) n. f. Action de déferrer ou de se déferrer.

DÉFERVESCENCE (*fèr-vès-san-se*) n. f. *Chim.* Absence ou diminution d'effervescence.

DÉFETS (*fè*) n. m. pl. (lat. *defectus*). Feuilles d'un ouvrage, superflues et dépareillées. S. un *défet*.

DÉFEUILLAGE (*feu, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de défeuiller.

DÉFEUILLAISON (*feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Chute des feuilles : *la défeuillaison se produit en automne.*

DÉFEUILLER (*feu, ll* mll., *é*) v. a. Enlever les feuilles d'un arbre : *défeuiller des mûriers.*

DÉFI n. m. (subst. verb. de *défier*). Provocation : *les Ordonnances de Charles X parurent un défi à l'opinion publique.* Appel à un combat singulier : *François Ier porta un défi à Charles-Quint. Mettre quelqu'un au défi*, déclarer impossible l'exécution d'un projet qu'il a formé.

DÉFIANCE n. f. (lat. *diffidentia*). Crainte d'être trompé. Manque de confiance : *témoigner de la défiance à quelqu'un.* ANT. **Confiance, assurance.**

DÉFIANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il défiança, nous défiançons.*) Rompre les fiançailles de.

DÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui craint d'être trompé. Inspiré par la défiance : *des regards défiants.* ANT. **Confiant, crédule.**

DÉFIBRAGE n. m. Action de défibrer.

DÉFIBRER (*bré*) v. a. Oter les fibres de : *on défibre la canne à sucre pour faciliter la sortie du jus.*

DÉFIBREUR n. m. ou **DÉFIBREUSE** (*breu-ze*) n. f. Machine à défibrer.

DÉFICELER (*se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je déficelle.*) Enlever la ficelle de : *déficeler un paquet.* ANT. **Ficeler.**

DÉFICIT (*sit'*) n. m. (du lat. *deficit*, il manque). Ce qui manque pour que les recettes soient en balance avec les dépenses. Pl. des *déficits.*

DÉFICITAIRE (*tè-re*) adj. Qui se solde par un déficit : *budget déficitaire.*

DÉFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Provoquer au combat. Ne pas croire capable de. *Fig.* Braver, affronter : *défier la mort.* **Se défier** v. pr. Avoir de la défiance ; se douter, prévoir : *je me défiais de cela.* Se provoquer mutuellement.

DÉFIGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il défigea, nous défigeons.*) Ramener à l'état liquide ce qui est figé.

DÉFIGURER (*ré*) v. a. Gâter la figure : *la petite vérole défigure souvent.* Rendre difforme. *Fig.* Altérer : *défigurer l'histoire.*

DÉFILADE n. f. Action de défiler.

DÉFILAGE n. m. Action d'enlever les fils. Mise du chiffon en charpie, dans la fabrication du papier.

DÉFILÉ n. m. Passage étroit : *Léonidas périt au défilé des Thermopyles.* Action des troupes qui défilent.

Défilé.

DÉFILEMENT (*man*) n. m. Art de régler le relief des ouvrages de fortification, de manière à mettre les défenseurs à l'abri des coups.

DÉFILER (*lé*) v. a. (préf. *dé*. et *fil*). Oter le fil passé dans quelque chose : *défiler un collier. Fortif.* Pratiquer un défilement. V. n. Marcher à la file à la suite les uns des autres, en particulier devant un chef. **Se défiler** v. pr. Se cacher. *Pop.* S'enfuir.

DÉFILOCHAGE n. m. Syn. de EFFILOCHAGE.

DÉFILOCHER (*ché*) v. a. Syn. de EFFILOCHER.

DÉFINI, E adj. Expliqué, déterminé : *mot défini. Article défini*, celui qui ne s'emploie qu'avec un nom désignant un objet individuellement déterminé (*le, la, les ; au, aux ; du, des*). *Passé défini*, temps du verbe, qui exprime un passé entièrement écoulé : *j'écrivis hier ; l'an passé.* ANT. **Indéfini, vague.**

DÉFINIR v. a. (lat. *definire*). Donner la définition : *définir le triangle.* Fixer, déterminer avec précision. Faire connaître le caractère : *définir quelqu'un.*

DÉFINISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qui peut être défini : *une odeur peu définissable.* ANT. **Indéfinissable.**

DÉFINITEUR n. m. Religieux délégué au chapitre de son ordre pour y traiter des points de discipline, d'administration, etc.

DÉFINITIF, IVE adj. Qui termine une affaire : *sentence définitive.* **En définitive** loc. adv. Après tout, décidément. ANT. **Provisoire.**

DÉFINITION (*si-on*) n. f. (lat. *definitio*). Enonciation des qualités propres d'un objet : *une bonne définition ne doit s'appliquer qu'à l'objet défini.*

DÉFINITIVEMENT (*man*) adv. D'une manière définitive : *être définitivement ruiné.*

DÉFLAGRANT (*gran*), **E** adj. Qui a la propriété de déflagrer : *matières déflagrantes.*

DÉFLAGRATEUR n. m. Appareil destiné à mettre le feu à des substances explosibles.

DÉFLAGRATION (*si-on*) n. f. (de *déflagrer*). Combustion soudaine et complète d'un corps : *la déflagration du coton-poudre est instantanée.*

DÉFLAGRER (*gré*) v. n. (du lat. *deflagrare*, s'enflammer). S'enflammer avec explosion et fracas.

DÉFLATION (*si-on*) n. f. (préf. *dé*, et lat. *flatus*, souffle). Diminution d'un courant aérien. Action de diminuer la quantité de papier-monnaie mise en circulation avec excès. ANT. **Inflation.**

DÉFLEGMATEUR (*flè-ma*) n. m. Partie de l'alambic, où l'alcool abandonne ses flegmes.

DÉFLEURIR v. n. Perdre ses fleurs. V. a. Faire tomber la fleur. *Fig.* Enlever la fraîcheur.

DÉFLORAISON ou **DÉFLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. Chute ou flétrissure naturelle des fleurs.

DÉFLORER (*ré*) v. a. Enlever à un sujet sa fleur, sa nouveauté. Faire perdre la virginité de.

DÉFOLIATION (*si-on*) n. f. Chute des feuilles.

DÉFONÇAGE (*sa-je*) ou **DÉFONCEMENT** (*se-man*) n. m. Action de défoncer. Labourage profond.

DÉFONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je défonçai, nous défonçons.*) Oter le fond de : *défoncer un tonneau.* Effondrer : *défoncer une route.* Labourer profondément : *défoncer un terrain. Par ext.* Culbuter une troupe.

DÉFONCEUSE (*seu-ze*) n. f. Puissante charrue, employée pour défoncer le terrain.

DÉFORESTATION n. f. Syn. de DÉBOISEMENT.

DÉFORMATION (*si-on*) n. f. Altération de la forme d'une chose.

DÉFORMER (*mé*) v. a. Gâter, altérer la forme d'une chose : *les miroirs concaves déforment les images.* **Se déformer** v. pr. Perdre sa forme habituelle.

DÉFOURNAGE ou **DÉFOURNEMENT** (*man*) n. m. Action de retirer du four.

DÉFOURNER (*né*) v. a. Tirer du four.

DÉFOURNI n. m. Partie vide qui altère les dimensions d'une pièce de construction.

DÉFRAÎCHIR (*frè*) v. a. Enlever la fraîcheur : *le soleil défraîchit les étoffes claires.* **Se défraîchir** v. pr. Perdre sa fraîcheur.

DÉFRANCISATION (*si-za-si-on*) n. f. Action de défranciser ou de se défranciser. Son résultat.

DÉFRANCISER (*si-zé*) v. a. Faire perdre la qualité de Français : *défranciser un bâtiment de commerce.* Faire perdre les sentiments français.

DÉFRAPPER (*fra-pé*) v. a. *Mar.* Détacher une corde de son point d'attache.

DÉFRAYER (*frè-ié*) v. a. (préf. *dé*, et *frais*. — Se conj. comme *balayer*.) Payer la dépense de quelqu'un. *Défrayer la conversation*, l'entretenir, par la part qu'on y prend ; en être l'objet.

DÉFRICHABLE adj. Qui peut être défriché. ANT. **Indéfrichable.**

DÉFRICHEMENT (*man*) ou **DÉFRICHAGE** n. m. Action de défricher : *le défrichement des landes a enrichi la Sologne.* Terrain défriché.

DÉFRICHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *friche*). Rendre propre à la culture, en parlant d'un terrain inculte. *Fig.* Eclaircir : *Défricher un sujet.*

DÉFRICHEUR n. m. Celui qui défriche.

DÉFRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de défriser : *le défrisement d'une chevelure.*

DÉFRISER (*zé*) v. a. Défaire la frisure. *Fig.* et *pop.* Désappointer : *voilà qui me défrise.* ANT. **Friser.**

DÉFRONCEMENT (*se-man*) n. m. Action de défroncer. Etat de ce qui est défroncé.

DÉFRONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je défrançai, nous défrançons.*) Défaire les plis d'une étoffe froncée. *Fig. Défroncer le sourcil*, reprendre un air de bonne humeur.

DÉFROQUE (*fro-ke*) n. f. (préf. *dé*, et *froc*). Ce que laisse un moine en mourant. Meubles, vêtements, en général de valeur minime, que quelqu'un laisse en mourant : *il a hérité d'une piètre défroque.* Vêtement qu'une personne ne porte plus.

DÉFROQUÉ (*ké*), **E** adj. et n. (de *défroque*). Qui a quitté l'habit et l'état religieux.

DÉFROQUER (*ké*) v. a. Faire quitter le froc, l'habit religieux. **Se défroquer** v. pr. : *Luther se défroqua.*

DÉFRUITEMENT (*man*) n. m. Action de défruiter, d'enlever les fruits.

DÉFRUITER (*té*) v. a. Dépouiller de ses fruits. Enlever le goût du fruit : *défruiter de l'huile d'olive.*

DÉFUNT (*fun*), **E** adj. et n. (lat. *defunctus*). Qui est mort : *le roi défunt.* ANT. **Vif, vivant.**

DÉGAGÉ, E adj. Libre, aisé : *taille dégagée ; air dégagé.* ANT. **Engagé, embarrassé, gêné.**

DÉGAGEMENT (*man*) n. m. Action de dégager *Escr.* Action de dégager son épée. ANT. **Engagement.**

DÉGAGER (*jé*) v. a. (de *dé*, et *gage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dégageai, nous dégageons.*) Retirer ce qui avait été donné comme gage. Retirer ce qui était engagé. Faire sortir d'une position critique. Débarrasser de ce qui encombrait : *dégager un passage.* Rendre plus libre : *dégager la tête. Escr.* Détacher son arme de celle de son adversaire. Produire une émanation : *le phosphore dégage une odeur d'ail.* Soustraire à une obligation : *dégager sa parole ; quelqu'un de sa promesse.* **Se dégager** v. pr. Se rendre libre, se délivrer. ANT. **Engager.**

DÉGAINE (*ghè-ne*) n. f. (de *dégainer*). *Fam.* Contenance, attitude, démarche ridicule : *quelle dégaine !*

DÉGAINER (*ghè-né*) v. a. (préf. *dé*, et *gaine*). Tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaine. V. n. Mettre l'épée à la main pour se battre.

DÉGALONNER (*lo-né*) v. a. Oter les galons de.

DÉGANTER (*té*) v. a. Retirer les gants.

DÉGARNIR v. a. Oter ce qui garnit. *Dégarnir un arbre*, en supprimer les branches par la taille.

DÉGÂT (*ghâ*) n. m. (de *gâter*). Dommage arrivé par une cause violente, comme tempête, grêle, passage d'une armée, etc. : *un propriétaire est responsable des dégâts causés par ses troupeaux.*

DÉGAUCHIR (*ghô*) v. a. (préf. *dé*, et *gauche*). Aplanir la surface d'une pierre, d'une charpente. *Fig : dégauchir un jeune homme timide.*

DÉGAUCHISSEMENT (*ghô-chi-se-man*) ou **DÉGAUCHISSAGE** (*sa-je*) n. m. Action de dégauchir.

DÉGAZONNEMENT (*gha-zo-ne-man*) n. m. Action d'enlever le gazon : *le dégazonnement d'un pré.*

DÉGAZONNER (*gha-zo-né*) v. a. Oter le gazon.

DÉGEL (*jèl*) n. m. Fonte naturelle de la glace, de la neige. ANT. **Congélation.**

DÉGELÉE (*je-lé*) n. f. *Pop.* Volée de coups.

DÉGÈLEMENT (*man*) n. m. Action de dégeler.

DÉGELER (*lé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il dégèlera.*) Faire fondre ce qui était gelé. V. n. Cesser d'être gelé. V. impers. : *il dégèle.* ANT. **Congeler, geler.**

DÉGÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Etat de ce qui dégénère ; passage d'un état naturel à un état inférieur.

DÉGÉNÉRÉ, E adj. et n. Chez qui l'on constate une dégénérescence physique ou morale : *les criminels sont souvent des dégénérés.*

DÉGÉNÉRER (*ré*) v. n. (lat. *degenerare ;* du préf. *de*, et de *genus, eris*, race. — Se conj. comme *accélérer.*) S'abâtardir. Perdre de l'éclat de sa naissance, de son mérite, de sa valeur physique ou morale : *il a dégénéré* ou *il est dégénéré* (selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état). Changer de nature : *la dispute dégénéra en rixe.*

DÉGÉNÉRESCENCE (*rès-san-se*) n. f Changement par lequel une chose dégénère.

DÉGÉNÉRESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui dégénère : *tissu dégénérescent.*

DÉGERMER (*jèr-mé*) v. a. Enlever le germe de l'orge, dans les brasseries.

DÉGINGANDÉ, E (*jin-ghan*) adj. *Fam.* Qui est comme disloqué dans ses mouvements, sa démarche.

DÉGINGANDER (*jin-ghan-dé*) v. a. Donner comme un air disloqué à l'attitude, à la marche : *dégingander sa taille.*

DÉGÎTER (*ji-té*) v. a. Faire quitter son gîte.

DÉGLAÇAGE ou **DÉGLACEMENT** (*se-man*) n. m. Action d'enlever la glace sur les voies publiques. Action d'enlever le lustre du papier.

DÉGLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je déglaçai, nous déglaçons.*) Fondre la glace de : *déglacer un bassin.* Réchauffer : *déglacer un voyageur.* Enlever le lustre de : *déglacer du papier.*

DÉGLUEMENT (*glu-man*) n. m. Action de dégluer. Son résultat.

DÉGLUER (*glu-é*) v. a. Débarrasser de la glu.

DÉGLUTINER (*né*) v. a. Faire disparaître la glu attachée au plumage d'un oiseau.

DÉGLUTIR v. a. (lat. *deglutire*). Avaler, ingurgiter : *déglutir le bol alimentaire.*

DÉGLUTITION (*si-on*) n. f. Action de déglutir.

DÉGOBILLAGE (*bi, ll* mll., *a-je*) n. m. *Pop.* Action de dégobiller, de vomir.

DÉGOBILLER (*bi, ll* mll., *é*) v. a. et n. (préf. *dé*, et rad. de *gober*). *Pop.* Vomir à la suite d'excès de table.

DÉGOISER (*ghoi-zé*) v. a. et n. (préf. *dé*, et rad. *gosier*). *Triv.* Dire, parler avec volubilité.

DÉGOMMAGE (*gho-ma-je*) n. m. Action de dégommer : *le dégommage de la soie.*

DÉGOMMER (*gho-mé*) v. a. Oter la gomme. *Fam.* Destituer, priver quelqu'un d'un emploi, d'une place.

DÉGONFLEMENT (*man*) n. m. Action de dégonfler : *le dégonflement d'un ballon.*

DÉGONFLER (*flé*) v. a. Faire disparaître le gonflement. *Fig.* Soulager d'une oppression morale : *les larmes dégonflent le cœur.* ANT. **Gonfler.**

DÉGORGEAGE (*ja-je*) n. m. V. DÉGORGEMENT.

DÉGORGEMENT (*je-man*) n. m. Ecoulement d'eaux, d'immondices retenues. Epanchement. Action de purifier la laine, la soie, etc.

DÉGORGEOIR (*joir*) n. m. Instrument pour dégorger la lumière d'un canon. Ustensile pour retirer l'hameçon de la gorge d'un poisson. Moulin à laver les étoffes. Endroit où les eaux se dégorgent.

DÉGORGER (*jé*) v. a. (préf. *dé*, et *gorger*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dégorgeai, nous dégorgeons.*) Rendre par la gorge ; vomir : *dégorger la nourriture.* Faire rendre la nourriture à : *dégorger des sangsues. Par ext.* Déverser : *gouttière qui dégorge de l'eau fangeuse.* Débarrasser d'une substance étrangère : *dégorger des tuyaux, des bouteilles, des légumes*, etc. V. n. Déborder. Avoir issue : *égout qui dégorge dans une rivière.* ANT. **Engorger, obstruer.**

DÉGOTER ou **DÉGOTTER** (*gho-té*) v. a. *Fam.* Abattre avec un projectile *Pop.* Surpasser, supplanter.

DÉGOULINER (*né*) v. n. *Pop.* Couler goutte à goutte.

DÉGOURDI, E adj. et n. Adroit, avisé.

DÉGOURDIR v. a. (préf. *dé*, et *gourd*). Rendre la chaleur, le mouvement à ce qui était engourdi : *dégourdir ses membres.* Faire chauffer légèrement : *dégourdir de l'eau. Fig.* Déniaiser : *dégourdir un jeune homme.* ANT. **Engourdir.**

DÉGOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action par laquelle l'engourdissement se dissipe. (Peu us.)

DÉGOÛT (*ghoû*) n. m. (subst. verb. de *dégoûter*). Manque d'appétit, répugnance pour certains aliments. *Fig.* Aversion : *dégoût du monde.* Chagrin, déplaisir : *essuyer des dégoûts.*

DÉGOÛTAMMENT (*ta-man*) adv. *Fam.* D'une façon dégoûtante.

DÉGOÛTANT (*tan*), **E** adj. et n. Qui donne du dégoût. Qui décourage, rebute. ANT. **Ragoûtant.**

DÉGOÛTÉ, E adj. et n. Qui est délicat, difficile.

DÉGOÛTER (*té*) v. a. Oter l'appétit, faire perdre le goût. Causer de la répugnance, de l'aversion : *dégoûter quelqu'un de l'étude.* Détourner. Ennuyer.

DÉGOUTTANT (*ghou-tan*), **E** adj. Qui dégoutte : *des feuilles dégouttantes de pluie, de rosée.*

DÉGOUTTEMENT (*ghou-te-man*) n. m. Action de dégoutter. (Peu us.)

DÉGOUTTER (*ghou-té*) v. n. Tomber ou laisser tomber goutte à goutte : *l'eau dégoutte des stalactites.*

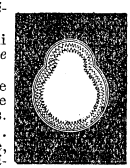

Dégradateur.

DÉGRADANT (*dan*), **E** adj. Qui dégrade, avilit : *action, conduite dégradante.*

DÉGRADATEUR n. m. Cache spécial, employé en photographie pour obtenir des images dégradées.

DÉGRADATION (*si-on*) n. f. Destitution ignominieuse d'un grade, d'une dignité : *la dégradation militaire est supprimée depuis 1923. Dégradation civique*, peine infamante, qui enlève au citoyen ses droits politiques, certains droits civils, etc. Dégât. *Peint.* Changement insensible et continu : *dégradation des couleurs, des ombres. Fig.* Avilissement : *tomber dans la dégradation.*

DÉGRADER (*dé*) v. a. (préf. *dé*, et *grade*. (Dépouiller quelqu'un de son grade : *Naguère encore, on dégradait un officier félon.* Détériorer. Affaiblir insensiblement : *dégrader une teinte. Fig.* Avilir : *sa conduite le dégrade.*

DÉGRAFER (*fé*) v. a. Détacher une chose agrafée. **Se dégrafer** v. pr. Devenir dégrafé. Défaire soi-même les agrafes de ses habits. ANT. **Agrafer.**

DÉGRAISSAGE (*grè-sa-je*) ou **DÉGRAISSEMENT** (*grè-se-man*) n. m. Action de dégraisser.

DÉGRAISSE (*grè-se*) n. f. *Mar.* Etat d'une pièce de bois dégraissée.

DÉGRAISSER (*grè-sé*) v. a. Oter l'excédent de graisse : *dégraisser un bouillon.* Oter les taches de graisse : *dégraisser un habit. Dégraisser les terres*, se dit des eaux qui enlèvent à la terre ses principes fertilisants. *Dégraisser une pièce de bois*, en amener les faces aux dimensions voulues.

DÉGRAISSEUR, EUSE (*grè-seur, eu-ze*) n. Personne qui fait métier de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS (*grâ*) n. m. (de *dégraisser*). Mélange d'huile de poisson et d'acide nitrique, dont se servent les corroyeurs pour la préparation des peaux.

DÉGRAVELER (*lé.* — Prend deux *l* devant un *e* muet : *je dégravelle*) ou **DÉGRAVER** (*vé*) v. a. Débarrasser du gravier : *dégraveler un tuyau.*

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÎMENT** (*voi-man*) n. m. Effet d'une eau courante qui dégrade, déchausse un mur, ou enlève le gravier de son lit.

DÉGRAVOYER (*voi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Dégrader, déchausser un mur. Enlever le gravier dans le lit d'une rivière.

DEGRÉ n. m. (préf. *de*, et lat. *gradus*). Chaque marche d'un escalier : *descendre les degrés.* Chacune des divisions du baromètre et du thermomètre. *Fig.* Situation considérée par rapport à une série d'autres progressivement supérieures ou inférieures : *monter, descendre d'un degré dans l'échelle sociale. Degré de juridiction*, chacun des tribunaux devant lesquels une affaire peut être successivement portée. Proximité ou éloignement qui existe entre parents : *cousin au cinquième degré.* Grade conféré aux étudiants dans une université. Position relative, sur la portée, des notes de la gamme : *degré conjoint ; degré disjoint.* (V. DISJOINT.) *Géom.* et *astr.* Chacune des 360 parties de la circonférence (Abrév. °). *Gram.* **Degrés de comparaison,** les trois formes de l'adjectif : positif, comparatif, superlatif. Loc. adv. : **Par degrés,** progressivement.

DÉGRÉEMENT (*gré-man*) ou **DÉGRÉAGE** (*a-je*) n. m. Action de dégréer.

DÉGRÉER (*gré-é*) v. a. Oter les agrès d'un navire.

DÉGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (du lat. *degressus*, qui a descendu). Qui va en diminuant. *Impôt dégressif*, impôt dont le taux diminue en même temps que la fortune des contribuables.

DÉGRÈVEMENT (*man*) n. m. Action de dégrever.

DÉGREVER (*vé*) v. a. (préf. *dé*, et *grever.* — Se conj. comme *amener.*) Décharger d'une partie d'impôts : *les vignes phylloxérées sont dégrevées.*

DÉGRINGOLADE n. f. *Fam.* Action de dégringoler. *Fig.* Décadence ; changement progressif de bien en mal : *la dégringolade d'un financier.*

DÉGRINGOLER (*lé*) v. n. *Fam.* Descendre précipitamment, avec la rapidité d'une chute, au pr. et au fig. : *dégringoler d'un toit.* V. a. : *dégringoler un escalier.*

DÉGRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de dégriser (au pr. et au fig.).

DÉGRISER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *gris*). Faire passer l'ivresse. *Fig.* Détruire l'illusion.

DÉGROSSER (*gro-sé*) v. a. Amincir les lingots pour les faire passer à la filière.

DÉGROSSIR (*gro-sir*) v. a. Oter le plus gros d'une matière pour la préparer à recevoir la forme. Faire une première ébauche de. *Fig.* Rendre moins grossier, civiliser : *dégrossir un rustre.*

DÉGROSSISSAGE (*gro-si-sa-je*) ou **DÉGROSSISSEMENT** (*man*) n. m. Action de dégrossir.

DÉGUENILLÉ (*ghe-ni, ll* mll., *é*), **E** adj. et n. Dont les vêtements sont en lambeaux : *un mendiant déguenillé.*

DÉGUERPIR (*ghèr*) v. n. (préf. *dé*, et anc. fr. *guerpir*, laisser, abandonner). Quitter un lieu par force : *Jeanne d'Arc fit déguerpir les Anglais d'Orléans.* V. a. *Dr.* Sortir de, abandonner la possession de : *déguerpir un héritage, une maison, une rente.*

DÉGUERPISSEMENT (*ghèr-pi-se-man*) n. m. Action de déguerpir.

DÉGUEULER v. a. et n. *Pop.* Vomir.

DÉGUIGNONNER (*ghi-gno-né*) ou **DÉSENGUIGNONNER** (*zan-ghi-gno-né*) v. a. Faire cesser la mauvaise chance.

DÉGUISÉ (*ghi-zé*), **E** adj. et n. Revêtu d'un déguisement.

DÉGUISEMENT (*ghi-ze-man*) n. m. Etat d'une personne déguisée. Ce qui sert à déguiser : *un déguisement de carnaval. Fig.* Dissimulation : *parler sans déguisement.*

DÉGUISER (*ghi-zé*) v. a. (préf. *dé*, et *guise*). Changer de vêtements. *Par ext.* : *déguiser sa voix. Fig.* Cacher sous des apparences trompeuses ; feindre : *déguiser ses sentiments.* **Se déguiser** v. pr. Se travestir.

DÉGUSTATEUR, TRICE (*ghus-ta*) adj. et n. Qui est chargé de déguster les vins, les liqueurs.

DÉGUSTATION (*ghus-ta-si-on*) n. f. (de *déguster*). Essai d'une liqueur en la goûtant.

DÉGUSTER (*ghus-té*) v. a. (lat. *degustare ;* de *gustus*, goût). Goûter une liqueur. Savourer, en parlant des aliments : *déguster des friandises.*

DÉHALER (*lé*) v. a. Haler hors du port, relever au vent en parlant d'un navire affalé ou en dévier. V. n. Etre déhalé : *un bâtiment qui déhale.*

DÉHÂLER (*lé*) v. a. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint : *pommade qui déhâle le teint.*

DÉHANCHÉ, E adj. et n. Qui a les hanches disloquées. Qui se dandine sur ses hanches. *Fig.* Qui a mauvaise tournure.

DÉHANCHEMENT (*man*) n. m. Action de se déhancher. Manière de marcher, molle et abandonnée.

DÉHANCHER (*ché*) v. a. Se rompre les hanches. Se dandiner avec affectation. *Fig.* Affecter de se donner du mal.

DÉHARNACHEMENT (*man*) n. m. Action de déharnacher : *le déharnachement des chevaux.*

DÉHARNACHER (*ché*) v. a. Oter le harnais. *Fig.* Débarrasser d'un accoutrement incommode.

DÉHISCENCE (*is-san-se*) n. f. *Bot.* Manière dont un organe clos, comme les anthères, les gousses, s'ouvre naturellement : *déhiscence longitudinale.*

DÉHISCENT (*is-san*), **E** adj. (du lat. *dehiscere*, s'ouvrir). *Bot.* Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité le long d'une suture préexistante.

DÉHONTÉ, E adj. et n. Sans pudeur. (Peu us.)

DEHORS (*or*) adv. (de *de*, et *hors*). Hors d'un lieu. N. m. La partie extérieure. Loc. adv. : **Au dehors,** à l'extérieur ; **du** (ou **de**) **dehors,** de l'extérieur ; **en dehors,** hors de la partie intérieure. (V. DEDANS.) Pl. *Fig.* Apparences : *sauver les dehors.* ANT. **Dedans.**

DÉICIDE adj. et n. (du lat. *Deus, Dei*, Dieu, et *cædere*, tuer). Qui est meurtrier de Dieu, en parlant du Christ : *les Juifs déicides.* N. m. Meurtre de Dieu.

DÉICOLE adj. et n. (du lat. *deus, dei*, dieu, et *colere*, cultiver). Qui rend un culte à une divinité.

DÉIFICATION (*si-on*) n. f. Action de déifier Apothéose (au pr. et au fig.).

DÉIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *deus, dei*, dieu, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*). Mettre au nombre des dieux. Diviniser : *la Convention déifia la Raison.*

DÉISME (*is-me*) n. m. (du lat. *Deus, Dei*, Dieu). Système de ceux qui, rejetant toute révélation, croient seulement à l'existence de Dieu et à la religion naturelle : *Jean-Jacques Rousseau a défendu le déisme.* (Le déisme se distingue du *théisme*, qui, se fondant sur une révélation, reconnaît en outre une Providence et admet parfois un culte.) ANT. **Athéisme.**

DÉISTE (*is-te*) n. et adj. Qui professe le déisme ANT. **Athée.**

DÉITÉ n. f. (lat. *deitas*). Divinité de la Fable.

DÉJÀ adv. (de *dès*, et *jà*). Dès ce moment ; auparavant : *je vous ai déjà dit que...*

DÉJECTEUR (*jèk*) n. m. Appareil servant à empêcher les incrustations dans les chaudières à vapeur.

DÉJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *dejectio*). Evacuation des excréments. Pl. Matières évacuées. Matières que rejettent les volcans : *Pompéi fut ensevelie sous les déjections du Vésuve.*

DÉJETER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *jeter*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déjette.*) Courber, gauchir, en parlant du bois, des membres. **Se déjeter** v. pr. Se courber, se gauchir, se contourner.

DÉJETTEMENT (*jè-te-man*) n. m. Action de ce qui se déjette. Résultat de cette action.

DÉJEUNER (*né*) ou plus rarement **DÉJEUNÉ** n. m. (préf. *dé*, et *jeun*). Repas du matin. Petit plateau garni de tasses, etc. *Déjeuner de soleil*, se dit d'une étoffe que le soleil fane rapidement, et, *par ext.*, d'une chose éphémère.

DÉJEUNER (*né*) v. n. Faire le repas du matin.

DÉJEUNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui déjeune.

DÉJOINDRE v. a. Syn. de DISJOINDRE.

DÉJOUER (*jou-é*) v. a. (préf. *dé*, et *jouer*). Faire échouer : *Richelieu déjoua les complots des grands.*

DÉJOUTEMENT (*man*) n. m. Assemblage particulier de pièces de charpente.

DÉJUCHER (*ché*) v. n. Sortir du juchoir. V. a. Faire sortir du juchoir.

DÉJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il déjugea, nous déjugeons.*) Annuler par un jugement opposé à celui qu'on avait déjà porté : *déjuger son propre arrêt.* **Se déjuger** v. pr. Prendre une décision opposée à celle que l'on avait déjà prise.

DELÀ prép. (de *de*, et *là*). De l'autre côté. Est toujours précédé des mots *au, en, par* : *au delà des mers, en delà des monts, par delà Paris.* Loc. adv. : **Par delà,** de l'autre côté ; **au delà,** plus loin que ce lieu-là. Loc. prépos. : **Au delà de,** plus loin que. *Fig.* Au-dessus de : *au delà de mes désirs.* N. m. L'**au-delà,** l'autre monde, la vie future. — Ecrivez en deux mots : **De là** *nous pouvions apercevoir l'église;* **de là** *résulte une cruelle nécessité;* c'est-à-dire *de cet endroit-là, de cette chose-là.* ANT. **Deçà.**

DÉLABRÉ, E adj. Détérioré, en mauvais état : *maison, santé délabrée.*

DÉLABREMENT (*man*) n. m. Etat de ruine. *Fig.* Dépérissement : *le délabrement de la santé.*

DÉLABRER (*bré*) v. a. Mettre en mauvais état : *délabrer une machine. Fig.* Ruiner : *l'intempérance délabre l'estomac.* **Se délabrer** v. pr. Devenir délabré.

DÉLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je délaçai, nous délaçons.*) Défaire le lacet d'un corset, d'un soulier, etc. **Se délacer** v. pr. Défaire les lacets de ses vêtements. ANT. **Lacer.**

DÉLAI (*lè*) n. m. (de *délayer*). Temps supplémentaire accordé pour faire une chose : *obtenir un délai.* Remise, retardement : *sans délai.*

DÉLAISSÉ (*lè-sé*), **E** adj. et n. Qui reste seul, est abandonné : *les délaissés de la fortune.*

DÉLAISSEMENT (*lè-se-man*) n. m. Action de délaisser ; son résultat. Manque d'appui, de secours. *Prat.* Abandon d'un bien, d'un droit. *Dr. mar.* Acte d'un assuré, qui abandonne à l'assureur la chose assurée, en échange du payement de l'assurance.

DÉLAISSER (*lè-sé*) v. a. Abandonner : *délaisser un travail trop pénible.* Laisser sans secours. *Procéd.* Abandonner un bien, un droit, une action engagée : *délaisser un héritage.*

DÉLAITEMENT (*lè-te-man*) ou **DÉLAITAGE** (*lè-ta-je*) n. m. Action de délaiter.

DÉLAITER (*lè-té*) v. a. Enlever le petit-lait : *délaiter le beurre.*

DÉLAITEUSE (*lè-teu-ze*) n. f. Machine pour enlever le petit-lait dans la fabrication du beurre.

DÉLARDEMENT (*man*) n. m. Enlèvement du lard qui recouvre la viande du porc. Enlèvement d'une des arêtes vives d'une pièce équarrie. Coupe oblique au-dessous d'une marche d'escalier de pierre.

DÉLARDER (*dé*) v. a. Opérer le délardement.

DÉLASSANT (*la-san*), **E** adj. Qui délasse.

DÉLASSEMENT (*la-se-man*) n. m. Ce qui délasse : *la lecture est un délassement pour l'esprit.*

DÉLASSER (*la-sé*) v. a. (préf. *dé*, et *las*). Oter la lassitude : *les bains tièdes délassent le corps.* **Se délasser** v. pr. Se reposer de ses fatigues de corps ou d'esprit. ANT. **Fatiguer, lasser.**

DÉLATEUR, TRICE n. et adj. Se dit des dénonciateurs serviles : *les délateurs sont méprisables.*

DÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *delatio*). Dénonciation secrète, en vue d'une récompense : *la délation secrète est plus dangereuse que la délation publique.*

DÉLATTER (*la-té*) v. a. Enlever les lattes.

DÉLAVAGE n. m. Action de délaver. Son résultat.

DÉLAVER (*vé*) v. a. Enlever, affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier. Mouiller, détremper. *Pierre délavée,* pierre dont la couleur est faible.

DÉLAVAGE (*lé-ia-je*) ou **DÉLAYEMENT** (*lè-man*) n. m. Action de délayer. Substance délayée. *Fig.* Diffusion du style.

DÉLAYER (*lè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Détremper dans un liquide. *Fig. Délayer une pensée,* l'exprimer trop longuement.

DÉLEATUR (*dé-lé*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il soit effacé*). Signe de correction typographique, indiquant une suppression à effectuer.

DÉLÉBILE adj. (lat. *delebilis*). Qui peut être effacé : *encre délébile.* ANT. **Indélébile, ineffaçable.**

DÉLECTABLE (*lèk-ta-ble*) adj. Très agréable.

Deleatur.

DÉLECTATION (*lèk-ta-si-on*) n. f. Plaisir savouré.

DÉLECTER (*lèk-té*) v. a. (lat. *delectare*). Charmer, réjouir. **Se délecter** v. pr. Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose : *se délecter à l'étude, à peindre.*

DÉLÉGATAIRE (*tè-re*) n. Celui, celle à qui l'on délègue une chose.

DÉLÉGATEUR, TRICE n. Personne qui fait une délégation.

DÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel le dépositaire d'un pouvoir en transmet l'exercice à un fonctionnaire. Transport, à un tiers, d'une créance.

DÉLÉGATOIRE adj. Qui contient une délégation : *titre délégatoire.*

DÉLÉGUÉ (*ghé*), **E** n. Qui a reçu une délégation : *les délégués du peuple* (ses représentants).

DÉLÉGUER (*ghé*) v. a. (lat. *delegare*). Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir : *la Convention délégua des représentants auprès des armées de la République.* Transmettre par délégation : *déléguer ses pouvoirs.*

DÉLESTAGE (*lès-ta-je*) n. m. Action de délester.

DÉLESTER (*lès-té*) v. a. Oter le lest d'un navire, d'un ballon. ANT. **Lester.**

DÉLESTEUR (*lès-teur*) n. m. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE adj. (du gr. *délêtèrios*, destructeur). Qui attaque la santé, la vie : *l'oxyde de carbone est un gaz délétère. Fig.* Qui corrompt : *doctrine délétère.* ANT. **Respirable, vital, salubre.**

DÉLIAISON (*è-zon*) n. f. Jeu qui se produit entre les pièces d'un navire.

DÉLIBÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui délibère : *assemblée délibérante.*

DÉLIBÉRATIF, IVE adj. Se dit du genre d'éloquence où l'orateur se propose de persuader ou de dissuader. *Avoir voix délibérative,* avoir droit de suffrage. (V. CONSULTATIF.)

DÉLIBÉRATION (*si-on*) n. f. (de *délibérer*). Discussion orale d'une affaire entre plusieurs personnes : *les délibérations de la Chambre des députés sont publiques.* Résolution prise après discussion : *délibération d'un conseil municipal.*

DÉLIBÉRATOIRE adj. Qui a rapport à la délibération : *forme délibératoire.*

DÉLIBÉRÉ n. m. *Procéd.* Délibération à huis clos entre juges : *ordonner un délibéré.* Jugement ainsi établi.

DÉLIBÉRÉ, E adj. Aisé, libre, déterminé : *avoir un air délibéré. De propos délibéré,* à dessein, exprès.

DÉLIBÉRÉMENT (*man*) adv. (de *délibéré* adj.). D'une manière décidée : *marcher délibérément.*

DÉLIBÉRER (*ré*) v. n. (lat. *deliberare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Consulter ensemble : *les juges délibèrent à huis clos.* Réfléchir en soi-même sur une décision à prendre. V. a. Mettre en délibération.

DÉLICAT (*ka*), **E** adj. (lat. *delicatus*). Agréable au goût, exquis, tendre : *viande délicate.* Façonné avec adresse, avec un soin extrême : *ouvrage délicat.* Dit d'une manière ingénieuse et détournée : *louange délicate.* Qui juge finement : *goût délicat.* Embarrassant : *situation délicate.* Scrupuleux : *conscience délicate. Fig.* Tendre, faible, frêle : *membres délicats.* N. Personne difficile : *faire le délicat.* ANT. **Indélicat, grossier. Robuste, vigoureux.**

DÉLICATEMENT (*man*) adv. Avec délicatesse. Mollement : *enfant élevé trop délicatement.*

DÉLICATESSE (*tè-se*) n. f. Qualité de ce qui est délicat, fin : *la délicatesse des traits.* Adresse, légèreté : *délicatesse de pinceau.* Faiblesse, débilité : *délicatesse d'estomac.* Qualité de ce qui est senti, exprimé d'une manière délicate : *la délicatesse d'une pensée.* Aptitude à juger finement : *délicatesse du goût.* Scrupules : *délicatesse de conscience.* ANT. **Indélicatesse. Vigueur.**

DÉLICES n. f. pl. (lat. *deliciæ*). Plaisir, volupté, bonheur : *cet enfant fait les délices de sa mère.* N. m. au sing. : *quel délice cause une bonne action !*

DÉLICIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. Avec délices ; d'une manière délicieuse.

DÉLICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Extrêmement agréable : *parfum délicieux.* ANT. **Exécrable.**

DÉLICOTER (*té*) v. a. Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE (*lik-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a le caractère du délit : *fait délictueux.*

DÉLIÉ, E adj. Grêle, mince, menu. *Fig.* Subtil, pénétrant : *esprit délié.* N. m. Partie fine des lettres, par opposition au *plein.* ANT. **Épais, gros, lourd.**

DÉLIEMENT (*li-man*) n. m. Action de délier. Son résultat.

DÉLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) ou **DÉLIAQUE** adj. De Délos.

DÉLIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Défaire, détacher ce qui est lié. *Fig.* Dégager : *délier d'un serment. Théol.* Absoudre.

DÉLIMITATION (*si-on*) n. f. Action de délimiter : *délimitation de frontière.*

DÉLIMITER (*té*) v. a. Fixer des limites. *Fig.* : *la psychologie délimite les fonctions de l'esprit.*

DÉLINÉAMENT (*man*) n. m. (de *délinéer*). Contour, forme générale.

DÉLINÉATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de délinéer. (Peu us.)

DÉLINÉER (*né-é*) v. a. Tracer au trait le contour de.

DÉLINQUANT (*kan*), **E** n. Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (*kès-san-se*) n. f. (de *déliquescent*). Propriété qu'ont certains corps de se désagréger en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIQUESCENT (*kès-san*), **E** adj. (lat. *deliquescens ;* de *liquere*, être liquide). Qui a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.

DÉLIQUIUM (*dé, kui-om'*) n. m. (mot lat.). Etat d'un corps devenu liquide en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIRANT (*ran*), **E** adj. Qui est en délire : *imagination délirante. Fig.* : *joie délirante.*

DÉLIRE n. m. (lat. *delirium*). Egarement causé par la fièvre, par une maladie. *Fig.* Grande agitation de l'âme, causée par les passions : *le délire de l'ambition. Poét.* Enthousiasme, transports.

DÉLIRER (*ré*) v. n. Avoir le délire : *malade qui commence à délirer.*

DELIRIUM TREMENS (*dé, om'-tré-minss*) n. m. (express. lat.). Délire avec agitation et tremblement des membres, particulier aux alcooliques.

DÉLISSAGE (*li-sa-je*) n. m. (de *délisser*). Triage des chiffons. Triage des feuilles de papier.

DÉLISSER (*li-sé*) v. a. Défaire ce qui était lissé. Opérer le délissage.

DÉLIT (*li*) n. m. (lat. *delictum*). Violation de la loi, celle particulièrement qui est punie de peines correctionnelles. *Le corps du délit,* ce qui sert à le constater. *Prendre en flagrant délit,* sur le fait.

DÉLIT (*li*) n. m. (subst. verb. de *déliter*). Côté d'une pierre, différent du lit qu'elle avait dans la carrière. Joint ou veine dans un bloc d'ardoise.

DÉLITAGE ou **DÉLITEMENT** (*man*) n. m. Action de changer la litière des vers à soie.

DÉLITATION (*si-on*) n. f., **DÉLITAGE** ou **DÉLITEMENT** (*man*) n. m. Action de déliter les pierres.

DÉLITER (*té*) v. a. (préf. *dé,* et *lit*). Poser en délit, en parlant d'une pierre. Diviser une pierre dans le sens des stratifications. Changer la litière des vers à soie.

DÉLITESCENCE (*tès-san-se*) n. f. (du lat. *delitescere*, se cacher). Disparition subite d'une tumeur, et surtout des phénomènes inflammatoires. *Chim.* Désagrégation d'un corps par absorption d'eau.

DÉLITESCENT (*tès-san*), **E** adj. Qui est soumis à la délitescence.

DÉLIVRANCE n. f. Action par laquelle on délivre. Remise d'une chose : *délivrance d'un certificat.* Accouchement. ANT. **Arrestation, emprisonnement, captivité.**

DÉLIVRE n. m. (subst. verb. de *délivrer*). Arrière-faix, enveloppes fœtales. Syn. de PLACENTA.

DÉLIVRER (*vré*) v. a. (lat. *deliberare;* de *liber*, libre). Rendre la liberté. Débarrasser de. Livrer, remettre : *délivrer des marchandises*. Accoucher. ANT. **Asservir, subjuguer, enfermer.**

DÉLOGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je délogeai, nous délogeons.*) Sortir d'un logement. Quitter un lieu. *Fig. Déloger sans tambour ni trompette*, quitter un lieu secrètement. V. a. *Fam.* Faire quitter à quelqu'un sa place. Faire abandonner ses positions : *déloger l'ennemi à coups de canon.*

DÉLOT (*lo*) n. m. (lat. *digitale*). Doigtier de cuir du calfat, de la dentellière.

DÉLOYAL (*loi-ial*), **E, AUX** adj. Qui n'a pas de loyauté : *procédé déloyal*. ANT. **Loyal.**

DÉLOYALEMENT (*loi-ia-le-man*) adv. Avec déloyauté : *rompre déloyalement une trêve.*

DÉLOYAUTÉ (*loi-ió-té*) n. f. Manque de loyauté.

DELPHINIDÉS (*dèl, dé*) n. m. pl. Famille de cétacés, ayant pour type les dauphins. S. un *delphinidé.*

DELTA (*dèl*) n. m. (n. de la quatrième lettre de l'alphabet grec, qui a la forme d'un triangle). Ile triangulaire, formée par la double embouchure d'un fleuve : *le delta du Rhône.*

DELTAÏQUE (*dèl-ta-i-ke*) adj. Qui a rapport à un delta : *les formations deltaïques.*

DELTOÏDE (*dèl-to-i-de*) adj. Qui a la forme de la lettre grecque nommée *delta. Anat.* Muscle de l'articulation de l'épaule. N. m. : *le deltoïde.*

DELTOÏDIEN, ENNE (*to-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au muscle deltoïde : *insertions deltoïdiennes.*

DÉLUGE n. m. (lat. *diluvium;* de *diluere*, noyer). Le débordement universel des eaux, d'après la Bible : *Noé et sa famille survécurent au déluge.* Très grande inondation. Pluie torrentielle. *Fig.* Grande quantité : *déluge de maux. Remonter au déluge*, remonter à une époque très reculée et, *au fig.*, reprendre de très loin le récit d'un événement.

DÉLURÉ, E adj. et n. Vif, dégourdi.

DÉLURER (*ré*) v. a. (préf. *dé*, et *leurre*). Dégourdir, déniaiser.

DÉLUSOIRE (*zoi-re*) adj. (du lat. *delusus*, trompé). Propre à tromper : *argument délusoire.* (Peu us.)

DÉLUSTRER (*lus-tré*) v. a. Oter le lustre, décatir.

DÉLUTAGE n. m. Action d'enlever le lut : *délutage d'une cornue.* Action de retirer le coke des cornues à gaz.

DÉLUTER (*té*) v. a. Oter le lut d'un vase.

DÉMAGNÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démagnétiser. Résultat de cette action.

DÉMAGNÉTISER (*zé*) v. a. Détruire l'état magnétique. Tirer de l'état de somnambulisme magnétique.

DÉMAGOGIE (*jî*) n. f. Politique qui flatte la multitude. Etat politique, dans lequel le pouvoir est abandonné à la multitude : *après Périclès, Athènes tomba dans la démagogie.*

DÉMAGOGIQUE adj. Qui appartient à la démagogie : *discours démagogique.*

DÉMAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. (gr. *dêmos*, peuple, et *agôgos*, qui conduit). Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, pour gagner sa faveur : *Aristophane s'est moqué des démagogues de son temps.*

DÉMAIGRIR (*mè*) v. n. Devenir moins maigre. V. a. Rendre moins épais : *démaigrir une poutre.*

DÉMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Action de démaigrir : *le démaigrissement d'une pierre* Partie enlevée d'une pierre, d'une pièce de bois.

DÉMAILLAGE (*ma, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de démailler une chaîne.

DÉMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. Défaire les mailles : *démailler une chaîne.*

DÉMAILLONNER (*ma, ll* mll., *o-né*) v. a. Détacher les sarments de l'échalas après la vendange.

DÉMAILLOTER (*ma, ll* mll., *o-té*) v. a. Oter du maillot : *démailloter un enfant.* ANT. **Emmailloter.**

DEMAIN (*min*) adv. (lat. *de*, du, et *mane*, matin). Le jour qui suit immédiatement celui où l'on est.

DÉMANCHÉ, E n. Personne ayant des allures disloquées : *un grand démanché.* (Peu us.) N. m. *Mus.* Syn. de DÉMANCHEMENT : *l'art du démanché.*

DÉMANCHEMENT (*man*) n. m. Action de démancher ; son résultat. *Fig.* Division, désunion.

DÉMANCHER (*ché*) v. a. Oter le manche d'un instrument. *Fig.* Désunir. V. n. *Mus.* Avancer la main près du corps du violon. ANT. **Emmancher.**

DEMANDANT (*dan*), **E** adj. Qui demande.

DEMANDE n. f. Action de demander. Ecrit qui contient une requête. Question : *demande indiscrète. Com.* Commande. Démarche par laquelle on demande une fille en mariage. *Econ.* Somme des produits ou des services demandés : *l'offre et la demande.* ANT. **Réponse ; offre.**

DEMANDER (*dé*) v. a. (du lat. *mandare*, ordonner). Prier quelqu'un d'accorder une chose : *demander une faveur.* Exiger : *demander la bourse ou la vie.* S'enquérir : *demander son chemin.* Avoir besoin : *la terre demande de la pluie.* Former une demande en justice. Faire une demande pour obtenir en mariage : *demander une jeune fille.* ANT. **Recevoir ; répondre.**

DEMANDEUR, ERESSE (*rè-se*) n. *Procéd.* Qui forme une demande en justice. ANT. **Défendeur.**

DÉMANGEAISON (*jè-zon*) n. f. Picotement à la peau. *Fig.* Grande envie : *démangeaison de parler.*

DÉMANGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il démangea, nous démangeons.*) Causer une démangeaison : *la tête me démange. Fig. La langue lui démange*, il a grande envie de parler.

DÉMANTELEMENT (*man*) n. m. Action de démanteler. Etat d'une place, d'une ville démantelée.

DÉMANTELER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et vx fr. *mantel*, manteau. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je démantèle.*) Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place : *Richelieu fit démanteler de nombreux châteaux forts.*

DÉMANTIBULER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *mandibula*, mâchoire). Rompre ou démettre, en parlant de la mâchoire. Rendre impropre à fonctionner : *démantibuler une machine.*

DÉMAQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Enlever le maquillage. ANT. **Maquiller.**

DÉMARCATIF, IVE adj. Qui indique la démarcation : *ligne démarcative.*

DÉMARCATION (*si-on*) n. f. (préf. *dé*, et *marquer*). Action de limiter. *Ligne de démarcation*, qui marque les limites de deux territoires. *Fig.* Ce qui sépare les droits, les attributions de deux pouvoirs.

DÉMARCHE n. f. Manière de marcher : *démarche lourde. Fig.* Tentative auprès de quelqu'un : *démarche utile.*

DÉMARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Séparer juridiquement deux époux. Arracher dans un semis un certain nombre de plants, pour assurer le développement des autres : *démarier des betteraves.*

DÉMARQUAGE ou **DÉMARCAGE** (*ka-je*) n. m. Action de démarquer ; son résultat.

DÉMARQUE (*mar-ke*) n. f. Se dit, dans certains jeux, d'une partie où l'un des joueurs diminue le nombre de ses points d'une quantité égale à celle des points pris par l'autre joueur. Action de démarquer des marchandises pour les solder.

DÉMARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Enlèvement d'une marque à un arbre, à un linge.

DÉMARQUER (*ké*) v. a. Oter la marque de : *démarquer du linge.* Copier une œuvre littéraire, un dessin, en y apportant quelques changements pour dissimuler l'emprunt. V. n. Ne plus avoir aux dents de trace qui serve à faire connaître l'âge, en parlant du cheval. ANT. **Marquer.**

DÉMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. Action de démarrer.

DÉMARRER (*ma-ré*) v. a. *Mar.* Détacher les amarres d'un bâtiment. V. n. Quitter le port, le point de départ, partir : *navire, train, voiture, bicyclette qui démarre. Fig.* et *fam.* Quitter une place, un lieu : *ne démarrez pas de là.* ANT. **Amarrer.**

DÉMARREUR (*ma-reur*) n. m. Appareil servant à la mise en marche d'un moteur électrique.

DEMAS (*dé-mass*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant des papillons nocturnes de France.

DÉMASCLAGE (*mas-kla-je*) n. m. Enlèvement du premier liège ou *liège mâle*, sur un chêne-liège.

DÉMASCLER (*mas-klé*) v. a. Pratiquer le démasclage.

DÉMASQUER (*mas-ké*) v. a. Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *Démasquer quelqu'un*, le faire connaître tel qu'il est. *Démasquer une batterie*, la découvrir. *Fig. Démasquer ses batteries*, faire voir à nu ses projets. *Démasquer l'hypocrisie*, lui ôter les fausses apparences de la vertu.

DÉMASTIQUAGE (*mas-ti-ka-je*) n. m. Action de démastiquer.

DÉMASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. Enlever le mastic : *démastiquer des vitres*.

DÉMÂTAGE ou **DÉMÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de démâter.

DÉMÂTER (*té*) v. a. Abattre ou rompre les mâts. V. n. Perdre ses mâts : *le vaisseau démâta*.

DÉMATRICULER (*lé*) v. a. Enlever le numéro matricule sur un effet d'équipement militaire.

DÈME n. m. (du gr. *dêmos*, peuple). Nom des bourgs, divisions administratives de l'ancienne Grèce.

DÉMÊLAGE n. m. Action de démêler la laine. Mélange de l'eau chaude et du malt, dans les brasseries. Syn., dans ce sens, de BRASSAGE.

DÉMÊLER (*lé*) v. a. Séparer et mettre en ordre ce qui est mêlé : *démêler un écheveau de fil*. *Fig.* Débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue*. Discerner : *démêler le vrai du faux*. Contester : *qu'ont-ils à démêler ensemble ?* **Se démêler** v. pr. Se peigner les cheveux. ANT. **Mêler, emmêler.**

DÉMÊLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait le démêlage.

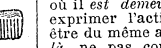

Démêloir.

DEMÊLOIR n. m. Peigne à grosses dents, dont on se sert pour démêler les cheveux. Instrument pour démêler.

DÉMÊLURES n. f. pl. Cheveux qui tombent pendant qu'on se démêle.

DÉMEMBREMENT (*man-bre-man*) n. m. Action de couper, de séparer les membres de. (Peu us.) *Fig.* Partage. Partie démembrée, partagée : *le droit de battre monnaie accordé aux seigneurs était un démembrement de la puissance royale*. ANT. **Remembrement.**

DÉMEMBRER (*man-bré*) v. a. Arracher, séparer les membres d'un corps. *Fig.* Diviser : *l'empire démembré de Charlemagne ne put résister aux Normands*.

DÉMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action de déménager. ANT. **Emménagement.**

DÉMÉNAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déménageai, nous déménageons*.) Transporter des meubles d'une maison dans une autre. V. n. Changer de logement : *nous avons déménagé* ou *nous sommes déménagés* (selon qu'on veut marquer l'action ou l'état). *Fig.* et *fam. Sa tête déménage*, il déraisonne. ANT. **Emménager.**

DÉMÉNAGEUR n. m. Celui qui fait les déménagements des autres.

DÉMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *dementia*). Aliénation totale d'esprit : *la démence de Charles VI favorisa les succès des Anglais*. Conduite dépourvue de raison.

DÉMENER [*né*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *amener*.) Se débattre, s'agiter vivement. *Fig. Se démener pour une affaire*, se donner beaucoup de peine.

DÉMENT (*man*), **E** adj. (lat. *demens*). Atteint de démence. Substantiv. : *un dément*.

DÉMENTI (*man*) n. m. Dénégation de ce qu'un autre affirme : *donner, recevoir un démenti*. *Fig.* et *fam.* Honte de ne pas réussir : *il en a eu le démenti*.

DÉMENTIR (*man*) v. a. (Se conj. comme *mentir*.) Dire à quelqu'un qu'il n'a pas dit vrai : *démentir un témoin*. Nier l'évidence d'un fait. Contredire : *prédiction que l'événement a démentie*. *Fig.* Parler, agir en sens contraire : *démentir son caractère*. **Se démentir** v. pr. Se contredire. ANT. **Avérer, appuyer, confirmer.**

DÉMÉRITE n. m. Ce qui peut attirer l'improbation, le blâme.

DÉMÉRITER (*té*) v. n. Agir de manière à perdre la bienveillance, l'affection ou l'estime.

DÉMESURÉ (*zu-ré*), **E** adj. Qui excède la mesure ordinaire : *son ambition démesurée perdit Napoléon Ier*.

DÉMESURÉMENT (*zu-ré-man*) adv. D'une manière démesurée.

DÉMETTRE (*mè-tre*) v. a. (Se conj. comme *mettre*.) Disloquer, ôter un os de sa place : *démettre un bras*. *Procéd.* Débouter. *Fig.* Destituer. **Se démettre** v. pr. Se défaire d'un emploi.

DÉMEUBLÉ, E adj. Qui n'a pas de meubles. *Fam. Bouche démeublée*, bouche sans dents.

DÉMEUBLEMENT (*man*) n. m. Action de démeubler. Son résultat.

DÉMEUBLER (*bé*) v. a. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT (*ran*), **E** adj. Qui demeure. N. m. Personne qui reste. Personne qui survit. Ce qui reste. **Au demeurant** loc. adv. Au reste, en somme.

DEMEURE n. f. (de *demeurer*). Habitation, domicile. Durée d'un séjour. *Demeure céleste*, paradis. *Sombre demeure*, l'enfer. *Dernière demeure*, le tombeau. Fait de tarder, d'être en retard. (Vx.) *Il n'y a pas péril en la demeure*, il n'y a pas péril à tarder plus longtemps. Retard dans l'acquittement d'une obligation. Dr. *Mettre quelqu'un en demeure de*, le sommer de remplir son engagement. **A demeure,** loc. adv. d'une manière stable.

DEMEURER (*ré*) v. n. (lat. *demorari*). Habiter : *il a demeuré dans cette maison*. Rester, s'arrêter. Etre arrêté, rester en suspens. Continuer d'être : *question qui demeure indécise*. (On dit *il a demeuré*, où il *est demeuré en chemin*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) *Demeurer d'accord*, être du même avis, après discussion. *En demeurer là*, ne pas continuer. Rester. ANT. **Partir, s'en aller.**

DEMI, E adj. (lat. *dimidius*). Qui est l'exacte moitié d'un tout. N. m. Moitié d'une unité : *deux demis valent un entier*. Verre de bière, de la valeur théorique d'un demi-litre. N. f. Demi-unité : *ne pouvant en avoir une, j'en ai pris une demie*. Signif. aussi *demi-heure* : *entendre sonner la demie ; pendule qui sonne les demies*. **A demi** loc. adv. A moitié : *faire les choses à demi. Enfant à demi mort*. **A demi-mot.** V. DEMI-MOT. — *Demi*, adjectif, est invariable quand il précède le nom : *les demi-journées, une demi-heure*. Placé après le nom, il en prend le genre et reste au singulier : *deux heures et demie ; trois journées et demie*.

DEMI-BAIN n. m. Bain du corps jusqu'à la ceinture. Pl. des *demi-bains*.

DEMI-BOTTE n. f. Botte qui s'arrête à mi-jambe Pl. des *demi-bottes*.

DEMI-BRIGADE (*gha-de*) n. f. Régiment français pendant les premières guerres de la Révolution. Pl. des *demi-brigades*.

DEMI-CERCLE (*sèr-kle*) n. m. La moitié d'un cercle. Graphomètre. Pl. des *demi-cercles*.

DEMI-CHAÎNE (*chè-ne*) n. f. Pas de danse, qui n'est que la moitié de la chaîne. Pl. des *demi-chaînes*.

DEMI-CIRCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un demi-cercle. *Canaux demi-circulaires*, trois conduits de l'oreille interne.

DEMI-CLEF (*klé*) n. f. Nœud fait du bout d'un cordage replié sur lui-même. Pl. des *demi-clefs*.

DEMI-COURONNE n. f. Monnaie anglaise d'argent, valant au pair 3 fr. 125. Pl. des *demi-couronnes*.

DEMI-DEUIL n. m. Vêtement mi-partie noir et blanc, ou de toute couleur sombre, porté dans la dernière moitié du deuil. Pl. des *demi-deuils*.

DEMI-DIEU n. m. Personnage que les anciens croyaient participer de la divinité. Héros, fils d'un dieu et d'une mortelle, ou d'une déesse et d'un mortel. Mortel divinisé en tant que fondateur de cité, bienfaiteur, etc. : *Hercule, Castor et Pollux étaient des demi-dieux*.

DÉMIELLER (*è-lé*) v. a. Enlever le miel de la cire.

DEMI-FIN, E adj. Formé d'un alliage où la quantité de métal fin est réduite de moitié environ : *collier demi-fin*. N. m. Alliage d'or : *collier de demi-fin. Calligr.* : *écrire en demi-fin*.

DEMI-FLEURON n. m. Nom des fleurs irrégulières des composées. Pl. des *demi-fleurons*.

DEMI-FORTUNE n. f. Sorte de voiture à quatre roues et à un seul cheval. Pl. des *demi-fortunes*.

DEMI-FRÈRE n. m. Frère de père ou de mère seulement. Pl. des *demi-frères*.

DEMI-GARNITURE n. f. Tuyau de cuir qui conduit l'eau à la lance dans les pompes à incendie. Pl. des *demi-garnitures*.

DEMI-GROS (*gro*) n. m. Commerce qui a pour objet les moyens et les petits approvisionnements des marchands au détail.

DEMI-GUÊTRE n. f. Guêtre courte. Pl. des *demi-guêtres*.

DEMI-HEURE n. f. Moitié d'une heure. Pl. des *demi-heures*.

DEMI-JOUR n. m. Jour faible, comme celui qui annonce le lever du soleil. Pl. des *demi-jours*.

DEMI-LOUIS (*lou-i*) n. m. invar. Pièce d'or de dix francs.

DEMI-LUNE n. f. *Fortif.* Ouvrage extérieur, destiné à couvrir la contrescarpe et le fossé. *Par ext.* Plan demi-circulaire devant un édifice et où aboutissent plusieurs chemins. Pl. des *demi-lunes*.

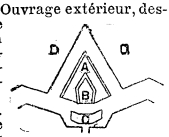

A, demi-lune ; B, réduit ; C, tenaille, D, glacis.

DEMI-MAL n. m. *Fam.* Inconvénient moins grave que celui qu'on redoutait. Pl. des *demi-maux*.

DEMI-MESURE (*zu-re*) n. f. Moitié d'une mesure. Mesure insuffisante : *les demi-mesures sont presque toujours illusoires*.

DEMI-MONDAIN, E (*din, è-ne*) adj. et n. Qui fait partie du demi-monde. Pl. des *demi-mondains, aines*.

DEMI-MONDE n. m. Monde des femmes déclassées et de mœurs équivoques.

DEMI-MORT (*mor*), **E** adj. Mort à demi : *des hommes demi-morts ; une femme demi-morte*.

DEMI-MOT [*mot*] **(À)** loc. adv. *Entendre à demi-mot*, sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DÉMINÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Elimination excessive des sels minéraux de l'organisme.

DÉMINÉRALISER (*zé*) v. a. Faire perdre ses sels minéraux.

DEMI-PAUSE (*pô-ze*) n. f. *Mus.* Signe de durée qui indique un silence de deux temps et qui se place sur la troisième ligne. Pl. des *demi-pauses*.

Demi-pause.

DEMI-PENSION (*pan*) n. f. Ce que paye un demi-pensionnaire. Pl. des *demi-pensions*.

DEMI-PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui n'est pensionnaire qu'à moitié. Qui déjeune à la pension, assiste aux études, mais couche dans sa famille. Pl. des *demi-pensionnaires*.

DEMI-PIÈCE n. f. La moitié d'une pièce d'étoffe. La moitié d'une pièce de vin (tonneau de 110 litres). Pl. des *demi-pièces*.

DEMI-PIQUE (*pi-ke*) n. f. Pique à manche raccourci, que les officiers d'infanterie portèrent quelque temps comme insigne de commandement, après l'adoption des armes à feu. Pl. des *demi-piques*.

DEMI-QUART (*kar*) n. m. La moitié d'un quart.

DEMI-RELIURE n. f. Reliure dans laquelle le dos seul est en peau.

DEMI-ROND (*ron*) n. m. Couteau de corroyeur. Pl. des *demi-ronds*.

DEMI-RONDE n. f. Lime plate d'un côté, arrondie de l'autre. Pl. des *demi-rondes*.

DEMI-SANG (*san*) n. m. invar. Cheval provenant de reproducteurs dont un seul est de pur sang.

DEMI-SAVANT (*van*) n. m. Homme qui n'a qu'une médiocre culture scientifique. Pl. des *demi-savants*.

DEMI-SAVOIR n. m. Connaissances superficielles.

DEMI-SHILLING n. m. Monnaie d'argent anglaise, valant la moitié d'un shilling (0 fr. 60 c. env.). Pl. des *demi-shillings*.

DEMI-SŒUR n. f. Sœur de père ou de mère seulement. Pl. des *demi-sœurs*.

DEMI-SOLDE n. f. invar. Appointements réduits d'un militaire en non-activité. N. m. Officier en demi-solde. — Ce mot s'est appliqué spécialement aux officiers de l'armée de Napoléon Ier disgraciés par la Restauration.

Demi-soupir.

DEMI-SOUPIR n. m. *Mus.* Silence équivalent à la moitié d'un soupir. Signe qui l'indique. Pl. des *demi-soupirs*.

DEMI-SOUVERAIN (*vin*) n. m. Monnaie d'or anglaise valant au pair environ 12 fr. 60 c. Pl. des *demi-souverains*.

DÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *dimissio*). Acte par lequel on se démet d'une charge, d'un emploi : *donner sa démission*.

DÉMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) adj. et n. Qui a donné sa démission : *officier démissionnaire*.

DÉMISSIONNER (*mi-si-o-né*) v. n. Donner sa démission.

DEMI-TASSE (*ta-se*) n. f. Tasse à café de petite taille ; son contenu. Pl. des *demi-tasses*.

DEMI-TEINTE (*tin-te*) n. f. Teinte intermédiaire entre le clair et le foncé. Pl. des *demi-teintes*.

DEMI-TENDINEUX (*tan-di-neû*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle de la partie postérieure de la cuisse, qui constitue le bord interne du creux poplité. *Hipp.* Muscle situé à la partie postérieure de la cuisse. [Il fléchit la jambe et tend la cuisse.] (V. la planche CHEVAL.)

DEMI-TIGE n. f. Arbre fruitier, dont on a arrêté la croissance à une hauteur moyenne.

DEMI-TON n. m. *Mus.* Intervalle qui est la moitié d'un ton : *il y a un demi-ton du* mi *au* fa *et du* si *au* do *de la gamme normale*. Pl. des *demi-tons*.

DEMI-TOUR n. m. Moitié d'un tour : *faire demi-tour*. Pl. des *demi-tours*.

DÉMIURGE n. m. (gr. *dêmiourgos*). Nom du dieu créateur, dans la philosophie platonicienne.

DÉMOBILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de renvoyer dans leurs foyers les troupes qu'on avait mobilisées.

DÉMOBILISER (*zé*) v. a. Procéder à la démobilisation de.

DÉMOCRATE adj. et n. (gr. *dêmos*, peuple, et *kratos*, autorité). Attaché aux principes de la démocratie. ANT. **Aristocrate, monarchiste.**

DÉMOCRATIE (*si*) n. f. (de *démocrate*). Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté : *Périclès organisa la démocratie à Athènes*. Les classes populaires. ANT. **Aristocratie, monarchie.**

DÉMOCRATIQUE adj. Qui appartient à la démocratie : *la constitution de la France est démocratique*. ANT. **Aristocratique, monarchique.**

DÉMOCRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démocratiser.

DÉMOCRATISER (*zé*) v. a. Rendre démocratique, populaire : *démocratiser la science*.

DÉMODÉ, E adj. Qui n'est plus de mode : *habit démodé*.

DÉMODER (*dé*) v. a. Mettre hors de la mode.

DEMODEX (*dé-mo-dèks*) n. m. Genre d'acariens qui produisent diverses affections cutanées.

DÉMOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de démographie.

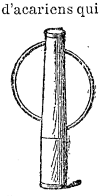
Demoiselle de paveur.

DÉMOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *dêmos*, peuple, et *graphê*, description). Etude statistique des collectivités humaines.

DÉMOGRAPHIQUE adj. Relatif à la démographie.

DEMOISELLE (*zè-le*) n. f. (bas lat. *dominicella*). Autref., femme de naissance noble. Fille de naissance bourgeoise. Auj., fille qui n'est pas mariée. *Demoiselle d'honneur*, jeune fille noble, qui avait un service auprès des reines et des princesses. Jeune fille qui accompagne la mariée. Nom vulgaire de la libellule. Instrument pour enfoncer les pavés, appelé également *hie*.

DÉMOLIR v. a. (lat. *demoliri*). Détruire, abattre pièce à pièce. *Fig.* Détruire : *démolir une doctrine*.

Pop. Terrasser à force de coups. ANT. **Bâtir, construire, édifier.**

DÉMOLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Personne qui démolit. *Fig.* Destructeur des lois sociales.

DÉMOLITION (*si-on*) n. f. Action de démolir : *la démolition d'une maison.* Pl. Matériaux qui en proviennent : *acheter des démolitions.* ANT. **Construction.**

DÉMON n.m. (du gr. *daimôn*, divinité, génie). Chez les anciens, divinité. Génie bon ou mauvais, attaché à la destinée d'un homme. Chez les modernes, ange déchu, diable. *Fig.* Personne méchante. Enfant espiègle. *Faire le démon*, être tapageur.

DÉMONÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démonétiser : *la démonétisation des anciennes pièces.*

DÉMONÉTISER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *moneta*, monnaie). Dépouiller de sa valeur légale, en parlant d'une monnaie. *Fig.* Déprécier.

DÉMONIAQUE adj. et n. Qui a rapport aux démons. Possédé du démon : *exorciser un démoniaque.*

DÉMONOGRAPHIE ou **DÉMONOLOGUE** (*loghe*) n. m. (gr. *daimôn*, démon, et *graphê*, description, ou *logos*, discours). Celui qui s'occupe de démonologie, qui a écrit sur les démons,

DÉMONOGRAPHIE (*fi*) ou **DÉMONOLOGIE** (*ji*) n. f. Science qui traite de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOGRAPHIQUE ou **DÉMONOLOGIQUE** adj. Relatif à la démonographie ou démonologie.

DÉMONOMANE n. Malade atteint de démonomanie.

DÉMONOMANIE (*ni*) n. f. (du gr. *daimôn*, démon, et *mania*, fureur). Variété de manie, où l'on se croit possédé du démon.

DÉMONSTRATEUR (*mons-tra*) n. m. Celui qui démontre, qui enseigne une science.

DÉMONSTRATIF, IVE (*mons-tra*) adj. (du lat. *demonstrare*, démontrer). Qui démontre : *raison démonstrative.* Qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de zèle : *personne démonstrative. Rhét. Genre démonstratif*, qui a pour objet la louange ou le blâme. *Gram. Adjectif démonstratif*, qui détermine le nom en y ajoutant une idée d'indication. Les adjectifs démonstratifs sont :

MASC. SING. : Ce, cet. | FÉM. SING. : Cette.
PLUR. DES DEUX GENRES : Ces.

Pronom démonstratif, qui tient la place du nom en montrant la personne ou la chose dont on parle :

MASC. SING. : Celui, celui-ci, celui-là.
FÉM. SING. : Celle, celle-ci, celle-là.
MASC. PLUR. : Ceux. ceux-ci, ceux-là.
FÉM. PLUR. : Celles, celles-ci, celles-là.
DES DEUX GENRES ET INVAR. : Ce, ceci, cela.

DÉMONSTRATION (*mons-tra-si-on*) n. f. Raisonnement par lequel on établit la vérité d'une proposition : *on doit à Newton la démonstration de la loi universelle de gravitation.* Leçon donnée en s'aidant d'un objet matériel. Marque, témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt : *prodiguer les démonstrations.* Manœuvres ayant pour but de dérouter l'ennemi.

DÉMONSTRATIVEMENT (*mons-tra, man*) adv. Par démonstration, d'une manière convaincante : *prouver démonstrativement.*

DÉMONTABLE adj. Qui peut être démonté.

DÉMONTAGE n. m. Action de démonter : *le démontage d'un fusil.*

DÉMONTER (*té*) v. a. Jeter quelqu'un à bas de sa monture. Priver d'un commandement. Désassembler les parties d'un tout. *Fig.* Déconcerter : *cette objection l'a démonté. Mer démontée*, mer très agitée. **Se démonter** v. pr. Se disjoindre. Perdre contenance.

DÉMONTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est démontrable.

DÉMONTRABLE adj. Que l'on peut démontrer : *les axiomes ne sont pas directement démontrables.*

DÉMONTRER (*tré*) v. a. (lat. *demonstrare*). Prouver d'une manière évidente. Témoigner : *sa rougeur démontre sa honte.*

DÉMORALISANT (*zan*), **E** adj. Qui démoralise : *doctrine démoralisante.*

DÉMORALISATEUR, TRICE (*za*) adj. et n. Qui démoralise : *influence démoralisatrice.*

DÉMORALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démoraliser. Etat de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER (*zé*) v. a. Corrompre, rendre immoral. Décourager, désorienter : *la retraite démoralise les meilleures troupes.*

DÉMORDRE v.n. Lâcher prise après avoir mordu. *Fig.* Se dédire, se désister : *il n'en démordra point.*

DÉMOTIQUE adj. (du gr. *dêmos*, peuple). Se dit d'une écriture égyptienne cursive populaire.

DÉMOUCHETAGE n. m. Action de démoucheter.

DÉMOUCHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je démouchette.*) Oter le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret. ANT. **Moucheter.**

DÉMOULAGE n. m. Action d'enlever d'un moule.

DÉMOULER (*lé*) v. a. Retirer du moule.

DÉMUNIR v. a. Enlever les munitions de. **Se démunir** v. pr. Se dessaisir d'argent, de provisions, etc. ANT. **Munir, approvisionner.**

DÉMURER (*ré*) v. a. Rouvrir une porte, une fenêtre, etc., qui était murée. ANT. **Murer.**

DÉMUSELER (*ze-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je démuselle.*) Oter la muselière d'un animal, etc. *Fig.* Déchaîner : *démuseler les passions.* ANT. **Museler.**

DÉNAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *denarius*). Qui est fondé sur le nombre dix : *système dénaire.* (Peu us.)

DÉNANTIR v. a. Enlever son nantissement à : *dénantir ses créanciers.* **Se dénantir** v. pr. Abandonner le gage dont on était nanti. ANT. **Nantir.**

DÉNATIONALISATION (*si-o, za-si-on*) n. f. Action de dénationaliser ou de se dénationaliser.

DÉNATIONALISER (*si-o-na-li-zé*) v. a. Faire perdre le caractère national.

DÉNATTER (*na-té*) v. a. Défaire une natte : *dénatter ses cheveux.* ANT. **Natter.**

DÉNATURALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de dénaturaliser. ANT. **Naturalisation.**

DÉNATURALISER (*zé*) v. a. Priver du droit de naturalisation. ANT. **Naturaliser.**

DÉNATURANT (*ran*), **E** adj. Qui dénature.

DÉNATURATION (*si-on*) n. f. Action de dénaturer.

DÉNATURÉ, E adj. Qui n'a pas les sentiments qu'inspire ordinairement la nature : *un fils dénaturé.* Contraire à ces sentiments : *une action dénaturée.* Qui a subi la dénaturation : *sel dénaturé.*

DÉNATURER (*ré*) v. a. Changer la nature d'une chose. Ajouter à un produit comestible (alcool, sucre, sel, etc.) diverses substances qui le rendent impropre à la consommation humaine : *les produits dénaturés sont assujettis à des impôts moins élevés que les produits non dénaturés. Fig.* Donner une fausse apparence. Gâter les sentiments naturels.

DENCHÉ (*dan-ché*), **E** adj. *Blas.* Syn. de DENTELÉ.

DENDRITE (*din*) n. f. (du gr. *dendron*, arbre). Pierre arborisée. Arbre fossile.

DENDROBIE (*din-dro-bi*) n. f. *Bot.* Genre d'orchidées ornementales, très odorantes.

DENDROCITTE (*din-dro-si-te*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, dits aussi *pies vagabondes.*

DENDROGRAPHIE (*din*) n. m. (du gr. *dendron*, arbre, et *graphein*, écrire.) Auteur de traités, d'études sur les arbres.

DENDROMÈTRE (*din*) n. m. (du gr. *dendron*, arbre, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la hauteur des arbres.

DENDROPHILE (*din*) n. m. Genre de coléoptères clavicornes, dont plusieurs vivent en France.

DÉNÉGATION (*si-on*) n. f. Action de dénier, particulièrement en justice. ANT. **Aveu.**

DÉNI n.m. (de *dénier*). Refus d'une chose due. *Déni de justice*, refus fait par un juge de rendre la justice : *il y a déni de justice quand le magistrat néglige de juger une affaire en état et en tour d'être jugée.*

DÉNIAISEMENT (*è-ze-man*) n. m. Action de déniaiser. (Peu us).

DÉNIAISER (*è-zé*) v. a. Rendre moins niais : *le service militaire déniaise les jeunes gens.*

DÉNICHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *nid*). Oter du nid : *dénicher une couvée. Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un. Débusquer d'une retraite. V. n. S'enfuir : *il a déniché cette nuit.* ANT. **Nicher.**

DÉNICHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *niche*). Oter d'une niche : *dénicher une statue.*

DÉNICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui déniche les oiseaux : *les gamins sont d'incorrigibles dénicheurs.* Personne habile à découvrir.

DENIER (*ni-é*) n. m. (lat. *denarius*). Ancienne monnaie romaine, valant dix as. Ancienne monnaie française, douzième partie d'un sou. (On l'appelait aussi *denier tournoi.*) Intérêt d'une somme : *argent placé au denier vingt* (vingtième du capital, cinq pour cent). *Le denier de la veuve*, aumône faite par un pauvre. *Denier de Saint-Pierre*, offrande volontaire faite au pape par les fidèles. *Denier à Dieu*, arrhes que l'on donne au concierge d'une maison qu'on loue, au domestique qu'on veut arrêter, etc. *Les deniers publics*, les revenus de l'Etat.

DÉNIER (*ni-é*) v. a. (lat. *denegare.* — Se conj. comme *prier.*) Nier : *dénier une dette.* Refuser, ne pas accorder : *dénier la justice ; dénier un droit à quelqu'un.* ANT. **Avouer, reconnaître.**

DÉNIGRANT (*gran*), **E** adj. Qui marque le dénigrement : *propos dénigrants.*

DÉNIGREMENT (*man*) n. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER (*gré*) v. a. (du lat. *denigrare*, noircir). Chercher par son langage à diminuer l'estime qu'on accorde à un homme, à une œuvre. Discréditer, décrier : *les envieux ne cessent de tout dénigrer.* ANT. **Exalter, louer, vanter.**

DÉNIGREUR n. m. Celui qui dénigre.

DÉNITRIFICATION (*si-on*) n. f. Enlèvement de l'azote dans le sol, dans une substance quelconque.

DÉNITRIFIER (*fi-é*) v. a (Se conj. comme *prier.*) Action d'enlever l'azote dans une substance quelconque.

DÉNIVELER (*lé*) v. a. (Double la lettre *l* devant une syllabe muette : *je dénivelle.*) Détruire le niveau : *déniveler un parc pour le rendre pittoresque.*

DÉNIVELLATION (*vèl-la-si-on*) n. f. ou **DÉNIVELLEMENT** (*vè-le-man*) n. m. Différence de niveau : *les dénivellations de l'écorce terrestre sont moins sensibles, en proportion, que celles d'une peau d'orange.*

DÉNOIRCIR v. a. Enlever la couleur noire à.

DÉNOMBREMENT (*non-lre-man*) n. m. Enumération. Recensement, soit de personnes, soit de choses : *faire le dénombrement d'une population.*

DÉNOMBRER (*non-bré*) v. a. Faire un dénombrement : *dénombrer une flotte, une armée.*

DÉNOMINATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction, qui marque en combien de parties égales on suppose l'unité divisée : *le dénominateur est placé sous le numérateur ; pour additionner deux fractions, il faut les réduire au même dénominateur.*

DÉNOMINATIF, IVE adj. Qui sert à nommer : *terme dénominatif.*

DÉNOMINATION (*si-on*) n. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, la qualité, etc.

DÉNOMMER (*no-mé*) v. a. (préf. *dé*, et *nommer*). Indiquer, désigner par un nom ou par son nom : *dénommer une personne dans un acte.*

DÉNONCER (*sé*) v. a. (lat. *denuntiare.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je dénonçai, nous dénonçons.*) Déclarer, publier : *dénoncer la guerre.* Signaler. Déférer à la justice : *dénoncer un criminel. Dénoncer un traité, une trêve*, en annoncer la rupture.

DÉNONCIATEUR, TRICE n. Qui dénonce à la justice, à l'autorité : *dans les affaires de fausse monnaie, le complice dénonciateur n'est pas poursuivi.* Adj. : *lettre dénonciatrice.*

DÉNONCIATION (*si-a-si-on*) n. f. Accusation, délation : *la loi punit la dénonciation quand elle est calomnieuse, c'est-à-dire injustifiée, et de mauvaise foi.*

DÉNOTATION (*si-on*) n. f. Désignation d'une chose par certains signes. (Vx.)

DÉNOTER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *noter*). Indiquer, marquer.

DÉNOUEMENT (*noû-man*) ou **DÉNOÛMENT** (*man*) n. m. Action de dénouer. Incident ou accident, qui termine : *le 18-Brumaire fut le dénouement de la Révolution.* Solution d'une affaire. Point où se dénoue une intrigue dramatique : *le dénouement de* Rodogune *est d'une tragique grandeur.*

DÉNOUER (*nou-é*) v. a. Défaire un nœud. Détacher ce qui était noué. *Fig.* Rompre : *dénouer une liaison. Dénouer la langue*, faire parler. *Fig.* Terminer, démêler : *dénouer une intrigue.* ANT. **Nouer.**

DENRÉE (*dan-ré*) n. f. (de *denier*). Marchandise destinée à la consommation : *denrées coloniales.*

DENSE (*dan-se*) adj. (lat. *densus*). Compact, lourd relativement à son volume. ANT. **Rare, clairsemé, raréfié.**

DENSIMÈTRE (*dan*) n. m. (lat. *densus*, dense, et gr. *metron*, mesure). Appareil pour déterminer la densité des corps.

DENSIMÉTRIE (*dan, trî*) n. f. (de *densimètre*). Mesure des densités.

DENSIMÉTRIQUE (*dan*) adj. Qui a rapport au densimètre.

DENSITÉ (*dan*) n. f. (lat. *densitas*). Qualité de ce qui est dense : *le platine est un métal de forte densité.* Rapport du poids d'un certain volume d'un corps déterminé à celui du même volume d'eau : *la densité du fer est 7,8.*

DENT (*dan*) n. f. (lat. *dens, dentis*). Chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à broyer les aliments ou à mordre, et qu'on nomme, suivant leur forme, *incisives, canines, molaires* : *l'homme a 8 incisives, 4 canines et 20 molaires.* Défense : *dent d'éléphant.* Découpure saillante, feston. Saillie d'une roue d'engrenage. Gros clou pour fixer les charpentes. *Dents de lait*, les dents du premier âge. *Dents de sagesse*, les quatre dernières, qui poussent entre vingt et trente ans. *Par ext.* : *les dents d'un peigne, d'une scie. Fig. Coup de dent*, médisance. *Etre sur les dents*, être harassé. *Ne pas desserrer les dents*, se taire obstinément. *Déchirer à belles dents*, médire outrageusement de quelqu'un. *Avoir une dent contre quelqu'un*, lui en vouloir. *Armé jusqu'aux dents*, très bien armé. *N'avoir pas de quoi se mettre sous la dent*, n'avoir pas de quoi manger. *Montrer les dents*, menacer.

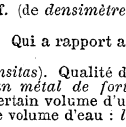

Dents de l'homme : 1. Incisive ; 2. Canine ; 3. Molaire.

DENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. Qui a rapport aux dents : *nerf dentaire.*

DENTAL, E, AUX (*dan*) adj. Se dit des consonnes qui, comme *d, t*, se prononcent en claquant la langue contre les dents. N. f. : *une dentale.*

DENT-DE-CHIEN n. f. Ciseau à pointe fendue, qu'emploie le sculpteur. Pl. des *dents-de-chien.*

DENT-DE-LION n. f. Nom vulgaire du *pissenlit.*

DENT-DE-LOUP n. f. Forte cheville pour arrêter la soupente d'une voiture. Pl. des *dents-de-loup.*

DENTÉ (*dan-té*), **E** adj. Qui a des saillies en dents : *feuille, roue dentée.*

DENTÉE (*dan-té*) n. f. Coup de dent qu'un chien donne au gibier.

DENTELAIRE (*dan-te-lè-re*) n. f. Genre de plombaginées à racines masticatoires, employées contre les maux de dents.

DENTELÉ, E (*dan*) adj. Taillé en forme de dents : *les feuilles de la ciguë sont dentelées. Blas.* Se dit d'une pièce qui porte des dents ouvertes en angle droit. (V. la planche BLASON.) N. m. Nom donné à divers muscles du tronc, ainsi appelés à cause de la forme de leurs insertions sur les côtes. *Anat. Grand dentelé*, muscle abaisseur de l'omoplate.

DENTELER (*dan-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dentelle.*) Faire des découpures, des entailles en forme de dents.

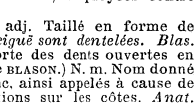
Dentelle.

DENTELLE (*dan-tè-le*) n. f. (rad. *dent*). Tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, ou des

fils d'or, d'argent, etc. : *les dentelles du Velay, d'Alençon, de Bruxelles, etc., sont renommées.*

DENTELLERIE (*dan-tè-le-ri*) n. f. Fabrication, commerce de dentelle.

Dentelure.

DENTELLIER (*dan-tè-li-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne la dentelle. N. Personne qui fabrique la dentelle, particulièrement la dentelle au fuseau.

DENTELURE (*dan*) n. f. Ouvrage d'architecture, dentelé : *les dentelures sont très usitées dans le style gothique.* Découpure en forme de dents. *Bot.* Se dit des dents fines et serrées des bords d'une feuille.

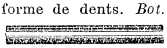

DENTER (*dan-té*) v. a. Munir de dents.

Denticules.

DENTICULE (*dan*) n. m. (lat. *denticulus*). Dent très petite. N. m. pl. Ornement d'architecture en forme de dents.

DENTICULÉ, E (*dan*) adj. Garni de denticules : *corniche denticulée ; l'ordre composite est toujours denticulé.*

DENTIER (*dan-ti-é*) n. m. Rangée de dents. (Peu us.) Rang de dents artificielles.

DENTIFRICE (*dan*) adj. (lat. *dens, dentis*, dent, et *fricare*, frotter). Se dit des compositions pour nettoyer, blanchir les dents ; *poudre dentifrice.* N. m. : *un bon dentifrice.*

Dentier à ressort.

DENTINE (*dan*) n. f. Ivoire des dents.

DENTIROSTRES (*dan-ti-ros-tre*) n. m. pl. Sous-ordre de passereaux, tels que les *merles, fauvettes, corbeaux*, etc., caractérisés par leur bec à mandibule supérieure échancrée. S. un *dentirostre.*

DENTISTE (*dan-tis-te*) n. m. Chirurgien qui s'occupe de ce qui concerne les dents.

DENTITION (*dan-ti-si-on*) n. f. Formation et sortie naturelle des dents : *la dentition est une époque pénible.* Ensemble des dents. (En ce sens, on dit plus exactement *denture.*)

DENTURE (*dan*) n. f. Ensemble des dents d'une personne ; *une belle denture.* Ensemble des dents d'une roue dentée.

DÉNUDATION (*si-on*) n. f. Etat d'une dent, d'un os mis à nu. Etat d'un arbre dépouillé de son écorce, de son feuillage ; de la terre privée de sa végétation, etc. : *la dénudation du sommet des montagnes.*

DÉNUDER (*dé*) v. a. (lat. *denudare*). Dépouiller un arbre de son écorce, un os de la chair qui le recouvre, la terre de sa végétation.

DÉNUÉ, E adj. Dépourvu : *dénué d'argent.*

DÉNUEMENT (*nû-man*) ou **DÉNÛMENT** (*man*) n. m. Manque complet des choses nécessaires : *être dans un dénuement complet.* ANT. **Abondance, profusion, richesse.**

DÉNUER (*nu-é*) v. a. (lat. *denudare*). Priver. Dépouiller des choses nécessaires. ANT. **Approvisionner. munir, pourvoir.**

DÉNUTRITION (*si-on*) n. f. (préf. *dé*, et lat. *nutrire*, supin *nutritum*, nourrir). Etat d'un tissu vivant où l'assimilation est moins rapide que la désassimilation.

DÉONTOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *deôn, ontos*, ce qu'il faut faire, et *logos*, discours). Science qui traite des devoirs à remplir. Traité sur cette science.

DÉONTOLOGIQUE adj. Relatif à la déontologie.

DÉPAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Action de dépailler. Etat de ce qui est dépaillé.

DÉPAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. a. Dégarnir de sa paille : *dépailler un siège.*

DÉPALER (*lé*) v. n. Se dit d'un navire entraîné hors de sa route par les vents ou les courants.

DÉPALISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de dépalisser. ANT. **Palissage.**

DÉPALISSER (*li-sé*) v. a. Défaire un palissage. ANT. **Palisser.**

DÉPANNAGE (*pa-na-je*) n. m. Remise en état d'une automobile en panne.

DÉPANNER (*pa-né*) v. a. Réparer une panne.

DÉPANNEUR (*pa-neur*) adj. et n. m. Ouvrier mécanicien, chargé de réparer les automobiles en panne.

DÉPAQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. Action de dépaqueter. ANT. **Empaquetage.**

DÉPAQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je dépaquette.*) Défaire un paquet, un paquetage. ANT. **Empaquetage.**

DÉPAREILLER (*rè, ll* mll.. *é*) v. a. Oter l'une des choses pareilles qui allaient ensemble : *dépareiller un service à café.* ANT. **Appareiller.**

DÉPARER (*ré*) v. a. Priver de ce qui pare : *un seul tableau médiocre dépare une collection.* ANT. **Parer, orner, embellir.**

DÉPARIER (*ri-é*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *apparier*. — Se conj. comme *prier.*) Oter l'une des deux choses qui font la paire : *déparier des gants.* (On dit aussi DÉSAPPARIER.) ANT. **Apparier.**

DÉPARLER (*lé*) v. n. *Fam.* Cesser de parler. (Ne s'emploie qu'avec la négation : *il ne déparle pas.*) Parler mal.

DÉPARQUER (*ké*) v. a. Faire sortir d'un parc : *déparquer des moutons.* ANT. **Parquer.**

DÉPART (*par*) n. m. (préf. *dé*, et *partir*). Action de partir : *le départ des volontaires de 1792 se fit au chant de la* Marseillaise. *Etre sur son départ*, être sur le point de partir.

DÉPART (*par*) n. m. (subst. verb. de *départir*). Action de séparer : *faire le départ des taxes.*

DÉPARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il départagea, nous départageons.*) Dans une délibération, faire cesser le nombre égal des voix : *arbitre qui départage les suffrages.*

DÉPARTEMENT (*man*) n. m. (de *départir*). Autref., départ, séparation. Auj., circonscription administrative. Partie de l'administration des affaires de l'Etat attribuée à chacun des ministres : *département de l'intérieur.* Chacune des divisions principales du territoire français, administrée par un préfet qu'assiste un conseil général. V. FRANCE (*Part. hist.*). Pl. La Province, par opposition à Paris.

DÉPARTEMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a rapport au département : *route départementale.*

DÉPARTIR v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *partiri*, partager. — Se conj. comme *partir.*) Distribuer : *départir une somme aux pauvres.* **Se départir** v. pr. Se désister, renoncer : *ne pas se départir de son calme.*

DÉPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Action de dépasser : *des dépassements de crédits.*

DÉPASSER (*pa-sé*) v. a. Aller au delà, devancer. Dépasser l'alignement. *Fig.* Excéder : *ce travail dépasse mes forces. Fam.* Etonner.

DÉPAVAGE (*va-je*) n. m. Action de dépaver.

DÉPAVER (*vé*) v. a. Oter le pavé : *dépaver une chaussée.* ANT. **Paver.**

DÉPAYSÉ (*pè-i-zé*), **E** adj. Changé de pays. Dérouté, désorienté : *vous avez l'air tout dépaysé.*

DÉPAYSEMENT (*pè-i-ze-man*) n. m. Action de dépayser.

DÉPAYSER (*pè-i-zé*) v. a. Faire changer de pays, de milieu : *dépayser un soldat. Fig.* Dérouter.

DÉPÈCEMENT (*man*) ou **DÉPEÇAGE** n. m. Action de dépecer : *le dépècement d'une volaille.*

DÉPECER (*sé*) v. a. (préf. *dé*, et *pièce*. — Se conj. comme *amener* et prend une cédille sous le *c* devant *a, o* : *il dépeça, nous dépeçons.*) Mettre en pièces : *dépecer un poulet.*

DÉPECEUR n. m. Celui qui dépèce.

DÉPÊCHE n. f. (de *dépêcher*). Lettre concernant les affaires publiques : *dépêche diplomatique.* Avis, communication faite par une voie quelconque, notamment par le télégraphe : *dépêche télégraphique.*

DÉPÊCHER (*ché*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *empêcher.*) Faire promptement : *dépêcher un travail.* Envoyer en toute diligence : *dépêcher un courrier.* En finir promptement avec. Tuer. *A dépêche compagnon*, vite et négligemment. **Se dépêcher** v. pr. Se hâter.

DÉPEÇOIR n. m. Instrument de gantier, pour étirer les peaux. Couteau du fabricant de chandelles.

DÉPÉCORATION (*si-on*) ou **DÉPÉCORISATION** (*za-si-on*) n. f. (du préf. *dé*, et du lat. *pecus, oris*, troupeau). Diminution du nombre des troupeaux.

DÉPEIGNER (*pè, gn* mll., *é*) v. a. Déranger la coiffure de. ANT. **Peigner.**

DÉPEINDRE (*pin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre*.) Décrire et représenter par le discours : *Corneille a dépeint les hommes tels qu'ils devraient être, et Racine tels qu'ils sont.*

DÉPELOTONNER (*to-né*) v. a. Dévider ce qui est en peloton. ANT. **Pelotonner.**

DÉPENAILLÉ (*na, ll* mll., *é*), **E** adj. (préf. *dé*, et *pan*). En lambeaux : *un vêtement dépenaillé.*

DÉPENAILLEMENT (*na, ll* mll., *e-man*) n. m. Etat d'une personne dépenaillée. (Peu us.)

DÉPENDAGE (*pan*) n. m. Action de dépendre.

DÉPENDANCE (*pan*) n. f. Sujétion, subordination : *être dans la dépendance de quelqu'un.* Chose qui dépend d'une autre. Pl. Tout ce qui dépend d'une maison, d'un héritage. ANT. **Indépendance, autonomie, liberté.**

DÉPENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui est dans la dépendance, subordonné : *position très dépendante. Proposition dépendante*, celle qui dépend de la proposition principale ; qui lui est subordonnée. ANT. **Indépendant, autonome, libre.**

DÉPENDRE (*pan-dre*) v. a. (préf. *dé*, et *pendre*). Détacher ce qui était pendu : *dépendre une enseigne.* ANT. **Pendre.**

DÉPENDRE (*pan-dre*) v. n. (lat. *dependere*). Etre sous la dépendance, à la disposition de quelqu'un : *l'homme ambitieux dépend de tout le monde.* Faire partie de. *Fig.* Etre la conséquence : *notre bonheur dépend de notre conduite ; l'effet dépend de la cause.* V. impers. : *il dépend de vous de...*

DÉPENS (*pan*) n. m. pl. (subst. verb. de *dépenser*). Frais d'un procès : *les dépens sont payés par la partie qui succombe.* **Aux dépens de,** loc. prép. A la charge, aux frais. *Fig.* Au détriment : *aux dépens de l'honneur.*

DÉPENSABLE (*pan*) adj. Qui peut être dépensé.

DÉPENSE (*pan-se*) n. f. (lat. *dispensa*). Emploi d'argent : *celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette.* Endroit où l'on dépose les provisions. Lieu où se tient le dépensier. Quantité de liquide ou de gaz fourni dans un temps donné. *Fig.* Usage, emploi : *dépense de temps, d'esprit.* ANT. **Economie, épargne.**

DÉPENSER (*pan-sé*) v. a. Employer de l'argent pour un achat quelconque. Consommer, prodiguer : *dépenser ses forces.* ANT. **Economiser, épargner.**

DÉPENSIER (*pan-si-é*), **ERE** adj. et n. Qui aime la dépense : *jeune homme dépensier.* Se dit de la personne qui, dans une communauté, dans un établissement, est chargée de la dépense pour les provisions : *sœur dépensière*, ou substantiv. *la dépensière.* ANT. **Econome.**

DÉPERDITION (*pèr-di-si-on*) n. f. (du lat. *deperdere*, perdre). Perte; diminution : *déperdition de force.*

DÉPÉRIR v. n. (du préf. *dé*, et du lat. *perire*, périr). S'affaiblir, approcher de sa fin : *sa santé dépérit ; cette fleur dépérit.*

DÉPÉRISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Etat d'une chose qui dépérit.

DÉPÊTRER (*tré*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *empêtrer*). Débarrasser les pieds empêtrés. **Se dépêtrer** v. pr. Se tirer d'une position, d'un travail ennuyeux. ANT. **Empêtrer.**

DÉPEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de dépeupler ; état de ce qui est dépeuplé.

DÉPEUPLER (*plé*) v. a. Dégarnir d'habitants : *les famines ont dépeuplé l'Irlande. Par ext. : dépeupler un étang, une forêt*, etc. ANT. **Peupler, repeupler.**

DÉPHOSPHORATION (*fos-fo-ra-si-on*) n. f. (préf. *dé*, et *phosphore*). Opération métallurgique qui a pour but d'éliminer le phosphore du fer et de l'acier.

DÉPIAUTER (*pi-ô-té*) v. a. (du préf. *dé*, et de *piau*, pour *peau*). *Fam.* Enlever la peau, écorcher.

DÉPIÉCEMENT (*se-man*) ou **DÉPIÈCAGE** n. m. Action de dépiécer

DÉPIÉCER (*sé*) v. a. (préf. *dé*, et *pièce*. — Se conj. comme *accélérer* et prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il dépiéça, nous dépiéçons.*) Démembrer.

DÉPILAGE n. m. Enlèvement des poils qui couvrent une peau, pour la tanner.

DÉPILEMENT (*man*) n. m. Enlèvement de piliers dans une galerie de mine. (On dit aussi DÉPILAGE.)

DÉPILATIF, IVE adj. Syn. de DÉPILATOIRE.

DÉPILATION (*si-on*) n. f. Action de dépiler.

DÉPILATOIRE adj. Se dit d'une drogue, d'une pâte pour faire tomber le poil, les cheveux : *pâte dépilatoire.* N. m. : *un dépilatoire.*

DÉPILER (*lé*) v. a. (lat. *depilare*). Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPILER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *pile*). *Min.* Abattre les piliers réservés dans une couche exploitée.

DÉPIQUAGE (*ka-je*) ou **DÉPICAGE** n. m. Action de dépiquer le blé, au fléau, au rouleau ou à la batteuse.

DÉPIQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *piquer*). Défaire les piqûres faites à une étoffe.

DÉPIQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *épi*). Faire sortir le grain de son épi.

DÉPISTER (*pis-té*) v. a. (préf. *dé*, et *piste*). *Chass.* Découvrir le gibier à la piste. *Fig.* Découvrir la trace de quelqu'un. Faire perdre sa trace à quelqu'un qui nous suit.

DÉPIT (*pi*) n. m. (lat. *despectum*). Chagrin mêlé de colère : *avoir, concevoir du dépit.* **En dépit de,** loc. prép. Malgré. *En dépit du bon sens*, très mal.

DÉPITER (*té*) v. a. Causer du dépit.

DÉPLACÉ, E adj. Qui n'est pas à la place qui lui convient. *Fig.* Qui manque aux convenances : *propos déplacés.*

DÉPLACEMENT (*se-man*) n. m. Action de déplacer, de se déplacer. Mouvement dans un personnel administratif. *Déplacement d'un navire*, volume d'eau déplacé par la carène.

DÉPLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il déplaça, nous déplaçons.*) Changer une chose de place. Changer un fonctionnaire de résidence. *Fig.* Donner une autre direction : *déplacer la question.* Avoir un déplacement de : *navire qui déplace 500 tonneaux.* **Se déplacer** v. pr. Changer de place.

DÉPLAIRE (*plè-re*) v. a. (Se conj. comme *plaire.*) Ne pas plaire ; fâcher, offenser. Impers. : *il me déplaît de. Ne vous en déplaise*, quoi que vous en pensiez. **Se déplaire** v. pr. Ne pas se trouver bien : *elle s'est déplu à la campagne.* ANT. **Plaire, être attrayant.**

DÉPLAISAMMENT (*plè-za-man*) adv. D'une manière déplaisante. (Peu us.)

DÉPLAISANCE (*plè-zan-se*) n. f. Répugnance, dégoût. Chose désagréable. (Peu us.)

DÉPLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. Qui déplaît : *manières déplaisantes.* ANT. **Agréable.**

DÉPLAISIR (*plè-zir*) n. m. Mécontentement ; chagrin : *éprouver un déplaisir.* ANT. **Plaisir, joie.**

DÉPLANTAGE n. m., ou mieux **DÉPLANTATION** (*si-on*) n. f. Action de déplanter.

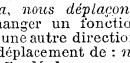

Déplantoir.

DÉPLANTER (*té*) v. a. Arracher pour planter ailleurs. ANT. **Planter, replanter.**

DÉPLANTOIR n. m. Instrument au moyen du quel on déplante les végétaux de petite taille.

DÉPLÂTRAGE n. m. Action de déplâtrer.

DÉPLÂTRER (*tré*) v. a. Enlever le plâtre.

DÉPLIER (*pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Etendre une chose qui était pliée : *déplier les étoffes.* ANT. **Plier, replier.**

DÉPLISSAGE (*pli-sa-je*) n. m. Action de défaire les plis. ANT. **Plissage.**

DÉPLISSER (*pli-sé*) v. a. Défaire les plis. ANT. **Plisser.**

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT** (*ploî-man*) n. m. Action de déployer. Etat de ce qui est dé-

ployé : *un grand déploiement de forces. Déploiement d'une troupe*, manœuvre par laquelle elle passe de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

DÉPLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de déplomber.

DÉPLOMBER (*plon-bé*) v. a. Enlever les plombs apposés par la douane. Dégarnir une dent plombée.

DÉPLORABLE adj. Qui mérite d'être déploré. Digne de pitié : *état, situation déplorable.*

DÉPLORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière déplorable.

DÉPLORER (*ré*) v. a. (lat. *deplorare*). Plaindre avec un sentiment de compassion. Trouver mauvais, regretter.

DÉPLOYER (*ploi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Développer ce qui était ployé : *déployer un mouchoir. Fig.* Etaler : *déployer son zèle. Rire à gorge déployée*, aux éclats. Faire passer de l'ordre de marche à l'ordre de bataille : *déployer une troupe.* ANT. **Ployer, reployer.**

DÉPLUMER (*mé*) v. a. Oter les plumes. *Fam.* Faire perdre les cheveux : *les excès déplument le crâne.* ANT. **Emplumer, remplumer.**

DÉPOCHER (*ché*) v. a. Sortir de sa poche. ANT. **Empocher.**

DÉPOÉTISER (*zé*) v. a. Oter ce qu'il y a de poétique ; faire perdre le caractère poétique.

DÉPOINTER (*té*) v. a. Couper les points qui retiennent une pièce d'étoffe pliée.

DÉPOLARISATION (*za-si-on*) n. f. Opération qui détruit la polarisation.

DÉPOLARISER (*zé*) v. a. Détruire l'état de polarisation : *dépolariser un faisceau lumineux.*

DÉPOLIR v. a. Oter l'éclat, le poli : *on dépolit le verre en le frottant avec du sable fin ou de l'émeri ; le verre dépoli est translucide, mais non transparent.* ANT. **Polir.**

DÉPOLISSAGE (*li-sa-je*)ou **DÉPOLISSEMENT** *li-se-man*) n. m. Action de dépolir.

DÉPOLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Personne qui dépolit.

DÉPONENT (*nan*), **E** adj. (du lat. *deponens*, qui dépose). Se dit d'un verbe latin qui a la forme passive et le sens actif : *forme déponente.* (Ex. *mirari*, admirer.) Substantiv. au masc. : *les déponents.*

DÉPOPULARISER (*zé*) v. a. Faire perdre l'affection du peuple. (Peu us.)

DÉPOPULATION (*si-on*) n. f. Action de dépeupler ; son résultat : *la dépopulation rurale.* Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT (*por*) n. m. (du préf. *dé*, et du rad. de *report*). Acte par lequel on se récuse : *déport d'un juge. Sans déport*, sur-le-champ. *Bours.* Prix que le vendeur à terme paye pour le loyer des titres qui lui sont nécessaires, afin de reporter son opération.

DÉPORTATION (*si-on*) n. f. Exil dans un lieu déterminé, infligé aux condamnés politiques : *Cayenne fut longtemps un lieu de déportation.*

DÉPORTÉ, E n. Personne condamnée à la déportation : *les déportés du 2-Décembre.*

DÉPORTEMENTS (*man*) n. m. pl. Mœurs dissolues ; conduite débauchée.

DÉPORTER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *porter*). Condamner à la déportation.

DÉPOSANT (*pô-zan*), **E** adj. Qui fait une déposition devant le juge : *témoins déposants.* Qui dépose de l'argent dans une caisse. N. m. : *les déposants.*

DÉPOSE (*pô-ze*) n. f. Action d'enlever ce qui était posé : *la dépose d'une serrure.*

DÉPOSER (*pô-zé*) v. a. (du lat. *depositum*, supin de *deponere*, déposer). Poser une chose que l'on portait : *déposer un fardeau.* Mettre en dépôt : *déposer des fonds chez un banquier. Fig.* Destituer : *déposer un roi.* Renoncer à : *déposer la couronne.* Former un dépôt : *ce vin dépose beaucoup de lie*, ou absolum., *dépose beaucoup. Déposer son bilan*, faire faillite. V. n. Faire une déposition : *déposer d'un fait.*

DÉPOSEUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui dépose : *les papes, déposeurs de rois.* (Peu us.)

DÉPOSITAIRE (*zi-tè-re*) n. Personne qui reçoit un dépôt : *être dépositaire d'un secret important.*

DÉPOSITION (*zi-sion*) n. f. Action de déposer. (Ne s'emploie que dans l'expression : *déposition de croix*, syn. de DESCENTE DE CROIX.) Acte par lequel on retire une dignité : *la déposition du dernier Mérovingien par Pépin le Bref fut approuvée par le pape.* Ce dont un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Oter la possession : *l'Etat peut déposséder un propriétaire pour cause d'utilité publique.*

DÉPOSSESSION (*po-sè-si-on*) n. f. Action de déposséder. Etat d'une personne dépossédée.

DÉPÔT (*pô*) n. m. (du lat. *depositum*, supin de *deponere*, déposer). Action de déposer. Chose déposée : *s'approprier un dépôt.* Matières solides qu'abandonne un liquide au repos. Lieu où l'on dépose, où l'on gare, etc. : *dépôt des tramways. Milit.* Partie d'un régiment qui reste dans la garnison quand le reste se mobilise. *Méd.* Abcès, tumeur. *Mandat de dépôt*, ordre du juge d'instruction pour faire incarcérer un prévenu. **Dépôt de mendicité**, établissement public où l'on nourrit les personnes sans ressources en les obligeant au travail. *Absol.* Lieu de détention de la préfecture de police, à Paris. Pl. Amas de matériaux abandonnés par les eaux.

DÉPOTAGE ou **DÉPOTEMENT** (*man*) n. m. Action de dépoter : *le dépotage d'une fleur.*

DÉPOTER (*té*) v. a. Oter une plante d'un pot. Changer un liquide de vase. ANT. **Empoter.**

DÉPOTOIR n. m. (de *dépoter*). Usine où l'on reçoit et où l'on traite les matières provenant des vidanges.

DÉPOUDRER (*dré*) v. a. Faire tomber la poudre, la poussière. ANT. **Poudrer.**

DÉPOUILLE (*pou, ll* mll., *e*) n. f. Peau que rejettent certains animaux, tels que le serpent, le ver à soie, etc. Peau enlevée à un animal : *dépouille d'un tigre.* Ce que laisse un mourant. Récolte des céréales, des fruits. Tout ce que l'on prend à l'ennemi. (S'emploie surtout au pl. dans ce sens.) *Dépouille mortelle*, corps de l'homme après la mort.

DÉPOUILLEMENT (*pou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dépouiller. Etat de celui qui est ou s'est dépouillé de ses biens. (Vx.) Examen d'un compte, etc. *Dépouillement du scrutin*, action de compter les suffrages d'une élection.

DÉPOUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *despoliare*). Arracher, enlever la peau d'un animal : *dépouiller un mouton.* Dénuder : *dépouiller un arbre de son écorce.* Oter les vêtements de quelqu'un. *Dépouiller ses vêtements*, les retirer. Faire l'examen d'un compte, d'un inventaire, d'une collection de documents, etc. Compter les votes d'un scrutin. *Fig.* Priver : *dépouiller quelqu'un de sa charge.* Se défaire d'un sentiment : *dépouiller toute honte.*

DÉPOURVOIR v. a. (Se conj. comme *pourvoir.* — Ne s'emploie guère qu'à l'infin., au pass. simp., au part. pass. et à tous les temps composés.) Dégarnir du nécessaire. ANT. **Munir.**

DÉPOURVU, E adj. Privé : *dépourvu d'esprit.* **Au dépourvu,** loc. adv. A l'improviste.

DÉPOUSSIÉRAGE (*pou-si-é*) n. m. Enlèvement mécanique des poussières.

DÉPRAVANT (*van*), **E** adj. Qui déprave : *lecture dépravante.*

DÉPRAVATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Altération : *la dépravation du sang. Fig.* Corruption : *la dépravation des mœurs fut générale sous la Régence.*

DÉPRAVÉ, E adj. Gâté, vicieux : *goût dépravé.* Perverti, corrompu : *esprit, cœur, jugement dépravé.* N. : *un dépravé.* ANT. **Intègre, juste, probe, vertueux.**

DÉPRAVER (*vé*) v. a. (lat. *depravare*). Altérer : *dépraver l'estomac. Fig.* Pervertir, corrompre, gâter.

DÉPRÉCATIF, IVE adj. (de *déprécation*). Qui est en forme de prière : *formule déprécative.*

DÉPRÉCATION (*si-on*) n. f. (lat. *deprecatio*). *Rhét.* Figure oratoire, exprimant une supplication.

DÉPRÉCATOIRE adj. Qui a la forme d'une déprécation : *formule déprécatoire.*

DÉPRÉCIATEUR, TRICE n. Qui déprécie.

DÉPRÉCIATION (*si-a-si-on*) n. f. Action de déprécier ; son résultat : *la dépréciation de l'argent.*

DÉPRÉCIER (*si-é*) v. a. (lat. *depretiare.* — Se conj. comme *prier.*) Diminuer, rabaisser : *l'abondance du papier-monnaie en déprécie la valeur.* ANT. **Exalter, rehausser, vanter.**

DÉPRÉDATEUR, TRICE n. Qui commet des déprédations. Adjectiv. : *ministre déprédateur.*

DÉPRÉDATION (*si-on*) n. f. (lat. *deprædatio ;* de *præda*, proie). Pillage fait avec dégâts. Malversations, gaspillages commis dans une administration, etc. : *la déprédation des finances ; la déprédation des biens d'un pupille.*

DÉPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (Se conj. comme *prendre.*) Isoler, dissoudre ce qui était pris, c'est-à-dire collé ou congelé. **Se déprendre** v. pr. Se détacher

DÉPRESSIF (*prè-sif*), **IVE** adj. Qui déprime, produit un enfoncement. *Fig.* Qui abat : *fièvre dépressive.*

DÉPRESSION (*prè-si-on*) n. f. (lat. *depressio*). Enfoncement : *une vallée est une dépression du sol.* Diminution des forces physiques ou morales. Abaissement naturel ou accidentel. *Physiq.* Abaissement par la pression : *la dépression du mercure dans un tube.*

DÉPRIER (*pri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Retirer une invitation. (Peu us.)

DÉPRIMÉ, E adj. En état de dépression physique ou morale : *un malade très déprimé.*

DÉPRIMER (*mé*) v. a. (lat. *deprimere*). Affaisser, enfoncer. Enlever les forces : *la fièvre déprime les malades. Fig.* Déprécier. ANT. **Elever, relever, soulever.**

DE PROFUNDIS (*dé-pro-fon-diss*) n. m. (mots lat. qui signifient *des profondeurs*). Un des sept psaumes de la pénitence, que l'on dit dans les prières pour les morts : *chanter un* de profundis.

DEPUIS (*pu-i*) prép. (de *de*, et *puis*). A partir de, en parlant du temps : *depuis la création ;* du lieu : *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan ;* de l'ordre : *depuis le premier jusqu'au dernier.* Adv. de temps : *je ne l'ai pas vu depuis.* **Depuis que** loc. conj. Depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE adj. Propre à dépurer le sang, les humeurs : *le sirop de raifort est dépuratif.* N. m. : *prendre des dépuratifs.*

DÉPURATION (*si-on*) n. f. Action de dépurer ; ses effets : *la dépuration du sang.*

DÉPURATOIRE adj. Qui sert, qui est propre à dépurer : *substance, remède dépuratoire.*

DÉPURER (*ré*) v. a. (préf. *dé*, et *pur*). Rendre plus pur : *le cresson dépure le sang.*

Insigne de député.

DÉPUTATION (*si-on*) n. f. Envoi de députés. Ces députés eux-mêmes : *recevoir une députation.* Fonction de député. Ensemble des députés d'un département.

DÉPUTÉ n. m. Personnage envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. (Se dit surtout de celui qui est envoyé dans une assemblée pour s'occuper des intérêts d'un pays.) *Chambre des députés.* ensemble des élus du suffrage universel.

DÉPUTER (*té*) v. a. (du lat. *deputare*, déléguer). Envoyer comme député.

DÉQUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Dépouiller de sa qualification ou de sa qualité.

DÉQUILLER (*ki*, *ll* mll., *é*) v. a. Au jeu de quilles, renverser la quille au delà des limites du jeu.

DÉRACINABLE adj. Qui peut être déraciné.

DÉRACINÉ, E adj. et n. Arraché de terre : *un arbre déraciné. Fig.* Qui a quitté son pays d'origine : *les déracinés.*

DÉRACINEMENT (*man*) n. m. Action de déraciner

DÉRACINER (*né*) v. a. Arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Fig.* Extirper, faire disparaître : *déraciner un préjugé.*

DÉRADER (*dé*) v. n. *Mar.* Etre entraîné par les vents hors d'une rade.

DÉRAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet avant le *g* devant *a* et *o* : *je dérageai, nous dérageons.*) Cesser d'être en rage : *depuis cette contrariété, il ne dérage pas.*

DÉRAIDIR (*rè*) v. a. Oter la raideur. *Fig.* Assouplir. (On a écrit aussi DÉROIDIR.)

DÉRAILLEMENT (*ra*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dérailler.

DÉRAILLER (*ra*, *ll* mll., *é*) v. n. Sortir des rails. *Fig.* Sortir de la bonne voie.

DÉRAISON (*rè-zon*) n. f. Manque de raison.

DÉRAISONNABLE (*rè-zo-na-ble*) adj. Qui manque de raison : *projet déraisonnable.*

DÉRAISONNABLEMENT (*rè-zo-na-ble-man*) adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT (*rè-zo-ne-man*) n. m. Action de déraisonner. (Peu us.)

DÉRAISONNER (*rè-zo-né*) v. n. Tenir des discours dénués de raison. ANT. **Raisonner.**

DÉRALINGUER (*ghé*) v. a. *Mar.* Dépouiller de ses ralingues.

DÉRANGEMENT (*je-man*) n. m. Action de déranger. Etat de ce qui est dérangé. *Fig.* Désordre, changement : *dérangement des affaires, d'esprit. Dérangement de corps,* diarrhée. ANT. **Arrangement.**

DÉRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dérangea, nous dérangeons.*) Oter une chose de sa place. Altérer, détraquer : *déranger une machine, la santé.* Troubler l'intestin : *le melon dérange le corps.* Détourner quelqu'un de ses habitudes, de son devoir. ANT. **Ranger, arranger.**

DÉRAPAGE ou **DÉRAPEMENT** (*man*) n. m. Action d'une ancre, d'une roue, etc., qui dérape.

DÉRAPER (*pé*) v. n. (du préf. *dé*, et du rad. germ. *rapp*, saisir). Détacher ou se détacher du fond, en parlant d'une ancre. Ne pas adhérer au sol, en parlant des roues d'un cycle, d'une automobile, etc.

DÉRASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de déraser. Résultat de cette action.

DÉRASER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *raser*). Abaisser le niveau de : *déraser un mur.*

DÉRATÉ, E n. Se dit d'une personne alerte et vive : *c'est un dératé ; courir comme un dératé.*

DÉRATER v. a. Oter la rate à : *dérater un chien.*

DÉRATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de dératiser.

DÉRATISER (*zé*) v. a. Débarrasser des rats par extermination, des rongeurs (un navire, une maison, etc.).

DÉRAYER (*rè-i-é*) v. a. (préf. *dé*, et *rayer.* — Se conj. comme *balayer.*) Tracer le dernier sillon d'un champ, pour le séparer du champ voisin.

DERBY (*dèr-bi* ou à l'angl. *deur-bè*) n. m. (du nom de son fondateur). Grande course de chevaux qui a lieu chaque année à Epsom, en Angleterre. *Derby français,* course de chevaux qui a lieu à Chantilly. *Carross.* Voiture légère, à quatre roues.

DERECHEF (*chèf*) adv. De nouveau.

DÉRÉGLÉ, E adj. Irrégulier : *pouls déréglé. Fig.* Immoral : *mener une vie déréglée.*

DÉRÉGLEMENT (*man*) n. m. Désordre : *le déréglement des saisons, du pouls. Fig.* Désordre moral : *le dérèglement des passions.*

DÉRÉGLÉMENT (*man*) adv. D'une manière déréglée. (Peu us.)

DÉRÉGLER (*glé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Déranger : *le froid dérègle les horloges.* Faire sortir des règles du devoir.

DÉRELIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Oter la reliure. ANT. **Relier.**

DÉRIDER (*dé*) v. a. Faire disparaître les rides. Rendre moins sérieux, égayer.

DÉRISION (*zi-on*) n. f. (lat. *derisio*). Moquerie amère : *les Philistins tournaient en dérision Samson vaincu.*

DÉRISOIRE (*zoi-re*) adj. Dit ou fait comme par dérision : *proposition dérisoire.*

DÉRISOIREMENT (*zoi-re-man*) adv. D'une manière dérisoire. (Peu us.)

DÉRIVABLE adj. Qu'on peut dériver : *courant dérivable.*

DÉRIVATIF, IVE adj. *Méd.* Qui produit une dérivation : *saignée dérivative.* N. m. : *les sinapismes sont des dérivatifs.*

DÉRIVATION (*si-on*) n. f. (de *dériver*). Action de détourner le cours des eaux ; son résultat : *une dérivation de la Vanne alimente Paris en eau potable. Méd.* Action de déplacer une irritation morbide : *les vésicatoires provoquent une dérivation du mal. Gramm.* Manière dont les mots dérivent les uns des autres. *Electr.* Communication conductrice au moyen d'un second conducteur entre deux points d'un circuit fermé. *Mar.* Mouvement par lequel un corps s'écarte de sa direction normale.

DÉRIVE n. f. *Mar.* Déviation de la route d'un vaisseau, causée par les vents ou les courants : *aller à la dérive. Artill.* Quantité dont il faut déplacer latéralement l'œilleton de la hausse, pour corriger la dérivation.

DÉRIVÉ, E adj. Qui s'est éloigné de la rive : *bateau dérivé.* N. m. Mot qui dérive d'un autre : **fruitier** *est un dérivé de* **fruit.** Corps obtenu par la transformation d'un autre. N. f. *Math. Dérivée d'une fonction, d'une variable,* limite vers laquelle tend le rapport de l'accroissement que prend cette fonction, à l'accroissement attribué à la variable lorsque ce dernier tend vers zéro.

DÉRIVER (*vé*) v. n. (préf. *dé*, et *rive*). *Mar.* S'éloigner du bord, du rivage. S'écarter de sa route.

DÉRIVER (*vé*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *rivus*, ruisseau). Détourner de son cours : *dériver un cours d'eau.* V. n. Etre détourné de son cours. *Fig.* Venir provenir. *Gram.* Tirer son origine.

DÉRIVER (*vé*) v. a. (préf. *dé*, et *river*). Défaire ce qui est rivé.

DÉRIVEUR ou **DRIVEUR** n. m. *Mar.* Voile de mauvais temps.

DERLE (*dèr-le*) n. f. Terre à porcelaine. Argile propre à faire de la faïence fine.

DERMANYSSE (*ni-se*) n. m. Acarien qui vit en parasite sur les oiseaux de basse-cour.

DERMATOLOGIE (*dèr, jî*) n. f. (*derme*, et gr. *logos*, traité). Partie de la médecine, qui s'occupe des maladies de la peau.

DERMATOLOGIQUE (*dèr*) adj. Qui a rapport à la dermatologie.

DERMATOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Spécialiste de la dermatologie.

DERMATOSE (*dèr-ma-tô-ze*) n. f. *Méd.* Maladie de peau en général : *la gale est une dermatose.*

DERME (*dèr-me*) n. m. (gr. *derma*). *Anat.* Tissu qui constitue la couche profonde de la peau : *le derme du bœuf, soumis au tannage, fournit le cuir.*

DERMESTE (*dèr-mès-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui se rencontrent dans les fourrures, les viandes salées, etc.

DERMIQUE (*dèr-mi-ke*) adj. Qui a rapport au derme : *tissu dermique.*

DERNIER, ÈRE adj. (de l'anc. franç. *derrain;* du lat. *de retro*). Qui vient après tous les autres. Le plus vil : *le dernier des hommes.* Extrême : *dernier degré de perfection.* Précédent : *l'an dernier.* Substantiv. : *le dernier, la dernière.*

DERNIÈREMENT (*dèr, man*) adv. Depuis peu.

DERNIER-NÉ n. m. Le dernier enfant d'une famille. (Ce mot ne s'emploie pas au fém.) Pl. *des derniers-nés.*

DÉROBADE n. f. Action de se dérober, en parlant d'un cheval.

DÉROBÉ, E adj. Secret : *escalier dérobé.* **A la dérobée,** loc. adv. En cachette, furtivement.

DÉROBEMENT (*man*) n. m. Action de dérober. (Peu us.) Taille de la pierre, faite d'après l'épure qu'on rapporte directement sur cette pierre.

DÉROBER (*bé*) v. a. (préf. *dé*, et anc. franç. *rober*, d'orig. germ.). Prendre furtivement le bien d'autrui : *Prométhée déroba le feu aux dieux de l'Olympe. Fig.* Soustraire : *dérober un criminel à la mort.* Cacher : *dérober sa marche; les nuages dérobent le ciel aux regards.* **Se dérober** v. pr. Se soustraire. *Fig.* Faiblir : *ses genoux se dérobent sous lui.* Se dit d'un cheval qui quitte brusquement la direction que lui imposait son cavalier. ANT. **Rendre, restituer.**

DÉROBEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui dérobe, ou qui se dérobe : *cheval dérobeur.*

DÉROCHAGE (*cha-je*) n. m. Action de dérocher.

DÉROCHEMENT (*man*) n. m. Enlèvement des roches dans un chenal, une rivière qu'on approfondit.

DÉROCHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *roche*). Enlever de la surface d'un métal précieux, au moyen d'acide sulfurique très étendu d'eau, les corps gras et les oxydes qui se sont produits dans le recuit.

DÉRODER (*dé*) v. a. (préf. *de*, et lat. *rodere*, ronger). Abattre dans une forêt le bois qui dépérit, en enlevant aussi les souches.

DÉROGATION (*si-on*) n. f. Action de déroger à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE adj. Qui contient une dérogation : *clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE (*jan-se*) n. f. Action qui faisait perdre la qualité de noble : *l'exercice d'un métier, sauf la verrerie, était une dérogeance.*

DÉROGEANT (*jan*), **E** adj. Qui commet ou constitue une dérogation.

DÉROGER (*jé*) v. n. (lat. *derogare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dérogeai, nous dérogeons.*) Etablir une disposition contraire à une loi, à un acte antérieur. Manquer à sa dignité. Autref., faire une chose qui entrainait la dérogeance : *le noble ne dérogeait pas en cultivant lui-même sa terre.*

DÉROIDIR v. a. V. DÉRAIDIR.

DÉROQUER (*ké*) v. a. (de *dérocher*). Extirper les mauvaises herbes d'un terrain rocailleux. *Jeu.* Aux échecs, empêcher le roi adverse de roquer.

DÉROUGIR v. a. Faire perdre la couleur rouge.

DÉROUILLEMENT (*rou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dérouiller. Son effet.

DÉROUILLER (*rou, ll* mll., *é*) v. a. Enlever la rouille : *dérouiller un couteau. Fig.* Dégourdir : *dérouiller ses jambes.* Polir les manières, l'esprit de quelqu'un. **Se dérouiller** v. pr. Perdre sa rouille. *Fig.* Se former, se polir, se façonner. Se dégourdir : *se dérouiller les jambes.*

DÉROULEMENT (*man*) n. m. Action de dérouler. Son résultat.

DÉROULER (*lé*) v. a. Etendre ce qui était roulé. Etaler sous le regard : *fleuve qui déroule ses eaux.* Développer à l'esprit : *dérouler ses plans.*

DÉROUTANT (*tan*), **E** adj. Qui déroute.

DÉROUTE n. f. (subst. verb. de *dérouter*). Fuite en désordre de troupes vaincues. *Fig.* Désordre, ruine. ANT. **Victoire, succès, triomphe.**

DEROUTER (*té*) v. a. Détourner, écarter de sa route, faire perdre sa trace : *le lièvre déroute habilement les chiens.* Dépister : *dérouter la police.*

DERRIÈRE (*dè-ri-è-re*) prép. (lat. *de retro*). En arrière de, de l'autre côté : *se cacher derrière un arbre.* Adv. Après, à la suite de : *allez devant, j'irai derrière.* LOC. ADV. : **Sens devant derrière,** en mettant le devant à la place du derrière. **Par derrière,** par la partie postérieure. *Fig. Porte de derrière,* faux-fuyant, échappatoire. N. m. Partie postérieure d'un objet. Partie inférieure et postérieure du corps de l'homme. N. m. pl. Les derniers corps d'une armée. ANT. **Devant.**

Derviche.

DERVICHE ou **DERVIS** (*vi*) n. m. (du persan *darvish*, pauvre). Religieux musulman : *derviche tourneur.*

DES (*dè*) art. contracté pour *de les.*

DÈS (*dè*) prép. de temps ou de lieu (lat. *de ex*). Depuis : *dès l'enfance; dès sa source.* A partir de : *dès demain.* **Dès lors,** loc. adv. Aussitôt ; conséquemment. **Dès que,** loc. conj. Aussitôt que ; puisque : *dès qu'il sera ici ; dès que vous le voulez.*

DÉSABONNEMENT (*za-bo-ne-man*) n. m. Action de désabonner ou de se désabonner.

DÉSABONNER (*za-bo-né*) v. a. Faire cesser d'être abonné. **Se désabonner** v. pr. Cesser son abonnement.

DÉSABRITER (*za-bri-té*) v. a. Oter l'abri de.

DÉSABUSEMENT (*za-bu-ze-man*) n. m. Action de désabuser. Son résultat.

DÉSABUSER (*za-bu-zé*) v. a. Tirer d'erreur. **Se désabuser** v. pr. Reconnaitre son erreur.

DÉSACCORD (*za-kor*) n. m. Manque d'accord; désintelligence : *famille en désaccord.*

DÉSACCORDER (*za-kor-dé*) v. a. Détruire l'accord d'un instrument de musique. *Fig.* Désunir.

DÉSACCOUPLER (*za-kou-plé*) v. a. Séparer des choses qui étaient par couple. **Se désaccoupler** v. pr. Cesser d'être accouplé.

DÉSACCOUTUMANCE (*za-kou*) n. f. Action de se désaccoutumer. (Peu us.)

DÉSACCOUTUMER (*za-kou-tu-mé*) v. a. Faire perdre une habitude, déshabituer. **Se désaccoutumer** v. pr. Perdre l'habitude de.

DÉSACHALANDAGE (*za*) n. m. Perte des chalands, des pratiques. Etat de ce qui est sans chalands.

DÉSACHALANDER (*za, dé*) v. a. Faire perdre les chalands, les pratiques.

DÉSACIÉRATION (*za, si-on*) n. f. Action de désaciérer.

DÉSACIÉRER (*za-si-é-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Enlever l'aciération du fer, par détrempe, à l'aide d'un fort recuit.

DÉSAFFECTATION (*za-fèk-ta-si-on*) n. f. Action de désaffecter : *la désaffectation d'une église.*

DÉSAFFECTER (*za-fèk-té*) v. a. Enlever à un édifice public sa destination : *le Panthéon fut désaffecté sous la Révolution.*

DÉSAFFECTION (*za-fèk-si-on*) n. f. Cessation de l'affection : *la méfiance entraîne vite la désaffection.*

DÉSAFFECTIONNEMENT (*za-fèk-si-o-ne-man*) n. m. Perte de l'affection.

DÉSAFFECTIONNER (*za-fèk-si-o-né*) v. a. Faire perdre l'affection de.

DÉSAFFUBLER (*za-fu-blé*) v. a. Dépouiller de ce qui affublait. (Peu us.)

DÉSAGRÉABLE (*za*) adj. Qui déplait : *odeur désagréable.* ANT. **Agréable.**

DÉSAGRÉABLEMENT (*za, man*) adv. D'une manière désagréable : *être désagréablement surpris.* ANT. **Agréablement.**

DÉSAGRÉER (*za-gré-é*) v. n. Déplaire. (Peu us.)

DÉSAGRÉGATION (*za-gré-gha-si-on*) n. f. Séparation des parties d'un corps : *le grand froid amène la désagrégation des pierres gélives. Fig.* Désunion.

DÉSAGRÉGEABLE (*za-gré-ja-ble*) adj. Qui peut être désagrégé.

DÉSAGRÉGEANT (*za-gré-jan*), **E** adj. Qui désagrège : *la force désagrégeante de l'eau.*

DÉSAGRÉGEMENT (*za-gré-je-man*) n. m. Action de désagréger; de se désagréger. Son résultat. (Peuus.)

DÉSAGRÉGER (*za-gré-jé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer* et prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il désagrégea, nous désagrégeons.*) Produire la désagrégation : *l'humidité désagrège un grand nombre de corps.*

DÉSAGRÉMENT (*za-gré-man*) n. m. Sujet de déplaisir, de chagrin : *éprouver de vifs désagréments.*

DÉSAIMANTATION (*zè, si-on*) n. f. Action de désaimanter, de se désaimanter.

DÉSAIMANTER (*zè-man-té*) v. a. Détruire l'aimantation : *désaimanter un barreau d'acier.*

DÉSAJUSTEMENT (*za-jus-te-man*) n. m. Action de désajuster : *le désajustement d'une machine.*

DÉSAJUSTER (*za-jus-té*) v. a. Déranger ce qui est ajusté : *désajuster une machine, la coiffure, la toilette.*

DÉSALLAITEMENT (*za-lè-te-man*) n. m. Action de cesser l'allaitement. (On dit mieux SEVRAGE.)

DÉSALLAITER (*za-lè-té*) v. a. Cesser d'allaiter.

DÉSALTÉRANT (*zal-té-ran*), **E** adj. Propre à désaltérer : *l'orange est un fruit désaltérant.*

DÉSALTÉRER (*zal-té-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*) Apaiser la soif : *désaltérer un blessé.* Arroser : *la pluie désaltère les plantes. Fig.* Soulager. **Se désaltérer** v. pr. Apaiser sa soif. *Fig.* Apaiser ses désirs.

DÉSAMARRER (*za-ma-ré*) v. a. Détacher un bâtiment, un objet amarré. ANT. **Amarrer.**

DÉSAMORÇAGE (*za*) n. m. Action de désamorcer. Cessation du courant dans une dynamo.

DÉSAMORCER (*za-mor-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il désamorça, nous désamorçons.*) Oter l'amorce de : *désamorcer un pistolet. Désamorcer une pompe,* faire écouler au dehors, à l'aide d'un robinet, l'eau du corps de pompe : *il faut désamorcer les pompes quand il gèle.* ANT. **Amorcer.**

DÉSANCRER (*zan-kré*) v. n. Lever l'ancre.

DÉSANNEXER (*za-nèk-sé*) v. a. Enlever un territoire à l'Etat qui l'avait annexé.

DÉSANNEXION n. f. Action de désannexer.

DÉSAPPAREILLAGE (*za-pa-rè, ll* mll., *a-je* n. m. Action de désapparailler.

DÉSAPPAREILLER (*za-pa-rè, ll* mll., *é*) v. a. Faire les manœuvres contraires à celles qu'on fait pour appareiller.

DÉSAPPARIER (*za-pa-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Syn. de DÉPARIER.

DÉSAPPAUVRIR (*za-pô*) v. a. Tirer de l'état de pauvreté : *désappauvrir une famille, une contrée.*

DÉSAPPAUVRISSEMENT (*za-pô-vri-se-man*) n. m. Action de désappauvrir.

DÉSAPPOINTEMENT (*za-poin-te-man*) n. m. Etat d'une personne désappointée ; déception : *laisser voir son désappointement.*

DÉSAPPOINTER (*za-poin-té*) v. a. Emousser la pointe de : *désappointer une aiguille.* Tromper l'espoir : *l'issue de ce procès m'a désappointé.*

DÉSAPPRENDRE (*za-pran-dre*) v. a. (Se conj. comme *prendre.*) Oublier ce qu'on avait appris : *on désapprend vite le grec.*

DÉSAPPROBATEUR, TRICE (*za-pro*) adj. et n. Qui désapprouve : *murmure désapprobateur.*

DÉSAPPROBATION (*za-pro-ba-si-on*) n. f. Action de désapprouver : *manifester sa désapprobation.*

DÉSAPPROPRIATION (*za-pro-pri-a-si-on*) n. f. Renoncement à la propriété d'une chose.

DÉSAPPROPRIER (*za-pro-pri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Priver de sa propriété.

DÉSAPPROUVER (*za-prou-vé*) v. a. Blâmer, condamner : *Cinéas désapprouvait les projets de Pyrrhus.*

DÉSAPPROVISIONNEMENT (*za-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de désapprovisionner.

DÉSAPPROVISIONNER (*za-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Priver de son approvisionnement.

DÉSARÇONNER (*zar-so-né*) v. a. Mettre hors des arçons. *Fig.* et *fam.* Confondre quelqu'un dans une discussion : *cette objection l'a désarçonné.*

DÉSARGENTAGE (*zar-jan*) n. m. ou **DÉSARGENTURE** (*zar-jan*) n. f. Action de désargenter.

DÉSARGENTER (*zar-jan-té*) v. a. Enlever la couche d'argent qui recouvrait un objet argenté. **Se désargenter** v. pr. Etre, devenir désargenté.

DÉSARMEMENT (*zar-me-man*) n. m. Action de désarmer. Action de réduire ou de supprimer ses forces militaires. ANT. **Armement.**

DÉSARMER (*zar-mé*) v. a. Enlever à quelqu'un ses armes, son armure. *Fig.* Fléchir : *désarmer la colère. Escr.* Faire tomber l'arme des mains de son adversaire. Mettre la batterie au repos : *désarmer un fusil. Désarmer un navire,* le dégarnir de ses agrès, de son armement, etc. V. n. Cesser de faire la guerre. Réduire ou supprimer ses forces militaires.

DÉSARRIMAGE (*za-ri*) n. m. Dérangement dans l'arrimage des marchandises.

DÉSARRIMER (*za-ri-mé*) v. a. Déranger l'arrimage des marchandises. ANT. **Arrimer.**

DÉSARROI (*za-roi*) n. m. (préf. *dés*, et vx fr. *arroi*, attirail). Désordre, confusion : *les affaires sont en grand désarroi.*

DÉSARTICULATION (*zar, si-on*) n. f. Action de désarticuler : *la désarticulation de l'épaule.*

DÉSARTICULER (*zar, lé*) v. a. *Anat.* Faire sortir de l'articulation. Amputer dans l'articulation.

DÉSASSEMBLAGE (*za-san*) ou **DÉSASSEMBLEMENT** (*za-san-ble-man*) n. m. Action de désassembler ou de se désassembler.

DÉSASSEMBLER (*za-san-blé*) v. a. Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie. **Se désassembler** v. pr. S'écarter, se disjoindre.

DÉSASSIMILATION (*za-si, si-on*) n. f. Transformation des substances vivantes en substances brutes à composition chimique plus simple.

DÉSASSIMILER (*za-si-mi-lé*) v. a. Produire la désassimilation. Priver de ses éléments assimilables.

DÉSASSOCIER (*za-so-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rompre une association.

DÉSASSORTIR (*za-sor*) v. a. Oter ou déplacer quelques-unes des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE (*zas-tre*) n. m. (préf. *dés*, et *astre*, à cause de l'influence attribuée autref. aux astres). Calamité, grand malheur : *le désastre de Cannes n'abattit pas le courage des Romains.*

DÉSASTREUSEMENT (*zas-treu-ze-man*) adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE (*zas-treû, eu-ze*) adj. Funeste, malheureux : *une guerre désastreuse.* ANT. **Avantageux, heureux.**

DÉSAVANTAGE (*za*) n. m. Infériorité. Préjudice : *l'affaire a tourné à son désavantage.* ANT. **Avantage, bénéfice, profit.**

DÉSAVANTAGER (*za, jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il désavantagea, nous désavantageons.*) Traiter avec désavantage.

DÉSAVANTAGEUSEMENT (*za, jeu ze-man*) adv. D'une manière désavantageuse. (Peu us.)

DÉSAVANTAGEUX, EUSE (*za, jeû, eu-ze*) adj. Qui cause du désavantage : *clause désavantageuse.*

DÉSAVEU (*za*) n. m. Rétractation d'un aveu. Dénégation. Acte par lequel on désavoue une personne, ou une chose dont on est déclaré l'auteur : *désaveu de paternité.* Acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé un mandataire à agir comme il l'a fait.

DÉSAVEUGLER (*za-veu-glé*) v. a. Tirer quelqu'un de son aveuglement. (Peu us.)

DÉSAVOUABLE (*za*) adj. Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER (*za-vou-é*) v. a. Nier avoir dit ou fait quelque chose : *désavouer un livre, une signature.* Déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait : *désavouer un ambassadeur. Fig.* Condamner, désapprouver : *faire ce que la morale désavoue.*

DÉSCELLEMENT (*dé-sè-le-man*) n. m. Action de desceller. Etat de ce qui est descellé.

DESCELLER (*dé-sè-lé*) v. a. Arracher une chose scellée, en plâtre, en plomb, etc. Enlever le sceau d'un titre, d'un acte.

DESCENDANCE (*dè-san*) n. f. Filiation, postérité : *avoir une nombreuse descendance.* ANT. **Ascendance.**

DESCENDANT (*dè-san-dan*), **E** adj. Qui descend : *marée descendante.* **Ligne descendante,** postérité de quelqu'un. N. : *une descendante des Bourbons.* N. m. pl. Ceux qui tirent leur origine de quelqu'un. *les descendants de Noé.* ANT. **Ascendant.**

DESCENDERIE (*dè-san-de-rî*) n. f. Galerie de mine en pente. (On dit aussi DESCENTE.)

DESCENDRE (*dè-san-dre*) v. n. (lat. *descendere*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Aller de haut en bas : *la température augmente à mesure qu'on descend sous terre.* S'étendre jusqu'en bas : *la mine la plus profonde descend à 1.500 mètres environ.* Baisser : *la mer descend.* Passer de l'aigu au grave : *descendre d'un ton. Fig. Descendre au tombeau*, mourir. *Descendre à terre*, débarquer. *Descendre de cheval*, mettre pied à terre. *Descendre à un hôtel*, aller pour y loger. Tirer son origine : *descendre d'une illustre lignée. La justice a descendu sur les lieux*, s'y est transportée. V. a. Mettre ou porter plus bas : *descendre un tableau.* Parcourir de haut en bas : *descendre un escalier. Descendre la garde*, en être relevé. *Fig.* et *fam.* Mourir. ANT. **Monter, s'élever.**

DESCENSEUR (*dè-san*) n. m. Appareil permettant de descendre d'un étage à l'autre. *Descenseur à spirale*, appareil de sauvetage. ANT. **Ascenseur.**

DESCENTE (*dè-san-te*) n. f. Action de descendre. Pente. Débarquement, coup de main sur une côte : *Charlemagne vit les premières descentes des pirates normands. Descente de justice*, visite d'un lieu par les magistrats pour y faire des constatations, des perquisitions. *Archit.* Tuyau d'écoulement pour les eaux. *Chir.* Hernie. **Descente de lit,** tapis, fourrure que l'on place le long d'un lit. ANT. **Montée, ascension.**

DESCRIPTEUR (*dès-krip*) n. m. Celui qui décrit : *Chateaubriand est un incomparable descripteur.*

DESCRIPTIBLE (*dès-krip*) adj. Qui peut être décrit : *scène à peine descriptible.* ANT. **Indescriptible.**

DESCRIPTIF, IVE (*dès-krip*) adj. Qui a pour objet de décrire : *la poésie descriptive fut en honneur à la fin du* XVIIIe *siècle.* **Géométrie descriptive,** celle qui a pour objet la représentation de l'étendue par le moyen des projections. **Anatomie descriptive,** celle qui s'attache plus particulièrement à la description des formes et de la figure de chaque organe.

DESCRIPTION (*dès-krip-si-on*) n. f. (lat. *descriptio*). Discours, écrit ou parlé, par lequel on décrit. Inventaire sommaire.

DÉSÉCHOUER (*zé-chou-é*) v. a. Remettre à flot (un navire échoué).

DÉSEMBALLAGE (*zan-ba-la-je*) n. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER (*zan-ba-lé*) v. a. Oter les marchandises d'une balle, d'une caisse, etc.

DÉSEMBOURBER (*zan-bour-bé*) v. a. Tirer de la bourbe, et *fig.*, de la misère, de l'ignorance, etc.

DÉSEMBRAYAGE (*zan-brè-ia-je*) n. m. Syn. de DÉBRAYAGE.

DÉSEMBRAYER (*zan-brè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer*.) Syn. de DÉBRAYER.

DÉSEMMANCHER (*zan-man-ché*) v. a. Enlever le manche de : *désemmancher un outil.* **Se désemmancher** v. pr. Perdre son manche.

DÉSEMPARER (*zan-pa-ré*) v. n. (préf. *dès*, et *emparer*.) Abandonner le lieu où l'on est. *Fig. Sans désemparer*, sans quitter la place, sans interruption. V. a. Mettre hors d'état de servir, disloquer : *désemparer un meuble. Navire désemparé*, navire qui a éprouvé dans son gréement, son gouvernail, etc., des avaries qui l'empêchent de manœuvrer.

DÉSEMPESER (*zan-pe-zé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je désempèse.*) Oter l'empois du linge.

DÉSEMPÊTRER (*zan-pê-tré*) v. a. Débarrasser de ce qui empêtre. (On dit mieux DÉPÊTRER.)

DÉSEMPLIR (*zan*) v. a. Vider en partie, rendre moins plein. V. n. Ne s'emploie guère qu'avec la négation : *la maison ne désemplit pas.*

DÉSEMPOISONNER (*dé-zan-poi-zo-né*) v. a. Guérir d'un empoisonnement.

DÉSEMPOISSONNER (*poi-so-né*) v. a. Détruire ou enlever le poisson de : *désempoissonner un étang.*

DÉSEMPRISONNER (*dé-zan-pri-zo-né*) v. a. Faire sortir de prison.

DÉSENAMOURER (*dé-zan-na-mou-ré*) v. a. Détruire l'amour de.

DÉSENCADRER (*zan, dré*) v. a. Retirer de son cadre.

DÉSENCANAILLER v. a. Rendre moins canaille.

DÉSENCHAÎNER (*zan-chè-né*) v. a. Oter les chaînes de : *désenchaîner un forçat.*

DÉSENCHANTEMENT (*zan, man*) n. m. Cessation de l'enchantement. Désillusion.

DÉSENCHANTER (*zan-chan-té*) v. a. Rompre l'enchantement, le prestige, l'illusion.

DÉSENCHANTEUR, ERESSE (*zan, rè-se*) adj. et n. Qui désenchante.

DÉSENCLAVER (*zan-kla-vé*) v. a. Supprimer une enclave.

DÉSENCLOUAGE (*zan, a-je*) n. m. Action de désenclouer.

DÉSENCLOUER (*zan-klou-é*) v. a. Oter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon : *désenclouer une pièce.* Oter un clou du sabot d'un animal.

DÉSENCOMBREMENT (*zan-kon-bre-man*) n. m. Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER (*zan-kon-bré*) v. a. Débarrasser de ce qui encombre : *désencombrer la voie publique.*

DÉSENCROÛTER (*zan-kroû-té*) v. a. Débarrasser de ses incrustations : *désencroûter une chaudière. Fig.* Débarrasser de préjugés invétérés.

DÉSENFILER (*zan-fi-lé*) v. a. Retirer le fil passé dans une aiguille, dans des perles, etc.

DÉSENFLAMMER (*zan-fla-mé*) v. a. Faire cesser l'inflammation.

DÉSENFLER (*zan-flé*) v. a. (Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, suivant qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Faire cesser l'enflure, dégonfler. V. n. Cesser d'être enflé.

DÉSENFLURE (*zan*) n. f. ou **DÉSENFLEMENT** (*zan-fle-man*) n. m. Diminution ou cessation d'enflure. (Peu us.)

DÉSENFOURNER (*zan-four-né*) v. a. Sortir du four.

DÉSENFUMER (*zan-fu-mé*) v. a. Faire sortir la fumée de : *désenfumer un appartement.*

DÉSENGAGEMENT (*zan-gha-je-man*) n. m. Action de désengager ou de se désengager.

DÉSENGAGER (*zan-gha-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désengageai, nous désengageons.*) Libérer d'un engagement.

DÉSENGORGER (*zan-ghor-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désengorgeai, nous désengorgeons.*) Déboucher, désobstruer.

DÉSENGRENER (*zan-gre-né*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je désengrène.*) Faire que deux pièces n'engrènent plus.

DÉSENIVRER (*dé-zan-ni-vré*) v. a. Faire passer l'ivresse.

DÉSENLACER (*zan-la-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il désenlaça, nous désenlaçons.*) Débarrasser des lacs, des liens.

DÉSENLAIDIR (*zan-lè*) v. a. Rendre moins laid. V. n. Devenir moins laid.

DÉSENNUYER (*zan-nui-ié*) v. a. (Se conj. comme *appuyer.*) Dissiper l'ennui : *la lecture désennuie.*

DÉSENORGUEILLIR (*zan-nor-gheu, ll* mll., *ir*) v. a. Détruire l'orgueil.

DÉSENRAYER (*zan-rè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Oter l'obstacle qui enrayait une roue.

DÉSENRHUMER (*zan-ru-mé*) v. a. Faire cesser le rhume.

DÉSENROUEMENT (*zan-roû-man*) n. m. Cessation de l'enrouement.

DÉSENROUER (*zan-rou-é*) v. a. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSABLEMENT (*zan-sa, man*) n. m. Action de désensabler.

DÉSENSABLER (*zan-sa-blé*) v. a. Faire sortir du sable : *désensabler une barque.*

DÉSENSEVELIR (*zan-se*) v. a. Oter le linceul qui ensevelissait un mort.

DÉSENSEVELISSEMENT (*zan, li-se-man*) n. m. Action de désensevelir.

DÉSENSORCELER (*zan-sor-se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je désensorcelle.*) Délivrer de l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT (*zan-sor-sè-le-man*) n. m. Action de désensorceler. (Peu us.)

DÉSENTASSEMENT (*zan-ta-se-man*) n. m. Action de désentasser.

DÉSENTASSER (*zan-ta-sé*) v. a. Eparpiller des objets entassés.

DÉSENTOILAGE n. m. Action de désentoiler.

DÉSENTOILER (*zan-toi-lé*) v. a. Dépouiller de sa toile : *désentoiler un tableau.* Plier les ailes d'un moulin.

DÉSENTORTILLER (*zan-tor-ti, ll* mll., *é*) v. a. Démêler ce qui était entortillé : *désentortiller un écheveau.*

DÉSENTRAVER (*zan-tra-vé*) v. a. Oter les entraves : *désentraver un cheval.*

DÉSENTRELACER (*zan, sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je désentrelaçai, nous désentrelaçons.*) Détruire l'entrelacement de.

DÉSENVASER ((*zan-va-zé*) v. a. Retirer la vase de : *désenvaser un canal.*

DÉSENVELOPPER (*zan-ve-lo-pé*) v. a. Dépouiller de ce qui enveloppe : *désenvelopper un paquet.*

DÉSENVENIMER (*zan, mé*) v. a. Détruire le venin de. *Fig.* Rendre moins acerbe.

DÉSÉQUILIBRÉ, E (*zé-ki*) adj. et n. Celui, celle qui a perdu l'équilibre mental : *les criminels sont tous, plus ou moins, des déséquilibrés.*

DÉSÉQUILIBRER (*zé-ki-li-bré*) v. a. Faire perdre l'équilibre (au pr. et au fig.).

DÉSÉQUIPER (*zé-ki-pé*) v. a. Désarmer un navire. Enlever l'équipement d'un homme.

DÉSERT (*zèr*), **E** adj. (du lat. *desertum*, supin de *deserere*, abandonner). Inhabité, très peu fréquenté. ANT. **Habité, peuplé, fréquenté.** N. m. Lieu, pays aride et inhabité : *le Sahara est un immense désert. Prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

DÉSERTER (*zèr-té*) v. a. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Abandonner un lieu. *Fig.* : *déserter la bonne cause.* V. n. Quitter le service militaire sans congé. *Déserter à l'ennemi*, passer dans les rangs de l'ennemi.

DÉSERTEUR (*zèr*) n. m. Militaire qui déserte : *la loi militaire punit de mort les déserteurs à l'ennemi. Fig.* Celui qui abandonne son parti.

DÉSERTION (*zèr-si-on*) n. f. Action de déserter : *la désertion est une lâcheté. Fig.* Changement de parti.

DÉSERTIQUE (*zèr-ti-ke*) adj. Qui appartient au désert : *région désertique.*

DÉSESPÉRAMMENT (*zès-pé-ra-man*) adv. D'une façon désespérante : *être désespérammentnaïf.*

DÉSESPÉRANCE (*zès-pé*) n. f. Etat de celui qui a perdu l'espérance.

DÉSESPÉRANT (*zès-pé-ran*), **E** adj. Qui met au désespoir : *montrer une obstination désespérante. Fig.* Qui décourage l'émulation : *perfection désespérante.*

DÉSESPÉRÉ (*zès-pé-ré*), **E** adj. et n. Plongé dans le désespoir : *famille désespérée.* Qui ne donne plus d'espoir : *malade désespéré.*

DÉSESPÉRÉMENT (*zès-pé-ré-man*) adv. D'une façon désespérée.

DÉSESPÉRER (*zès-pé-ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Perdre l'espérance : *je ne désespère pas qu'il ne réussisse ; je désespère qu'il réussisse.* V. a. Mettre au désespoir : *désespérer sa famille.* Tourmenter, affliger au dernier point. **Se désespérer** v. pr. Se livrer au désespoir.

DÉSESPOIR (*zès-poir*) n. m. Perte de l'espérance. Cruelle affliction : *désespoir d'un malade. Par ext.* Vif regret. Ce qui désole : *cet enfant est le désespoir de sa famille.* Ce qu'on ne peut imiter : *teint qui est le désespoir des peintres. En désespoir de cause*, ne pouvant user d'aucun autre moyen.

DÉSHABILLÉ (*za-bi, ll* mll., *é*) n. m. Vêtement négligé que l'on porte dans son intérieur. *Fig. En déshabillé*, sans apprêt.

DÉSHABILLER (*za-bi, ll* mll., *é*) v. a. Oter à quelqu'un les habits dont il est revêtu. *Fig.* Mettre à nu. LOC. PROV. : **Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul**, faire une dette pour en acquitter une autre ; se tirer d'une difficulté en s'en créant une autre. **Se déshabiller** v. pr. Se dépouiller de ses vêtements.

DÉSHABITUER (*za-bi-tu-é*) v. a. Faire perdre une habitude : *déshabituer un enfant de mentir.*

DÉSHERBER (*zèr-bé*) v. a. Enlever l'herbe.

DÉSHÉRENCE (*zé-ran-se*) n. f. (du préf. *dés*, et du lat. *hæres*, héritier). Absence d'héritiers pour recueillir une succession : *les biens tombés en déshérence sont attribués à l'Etat.*

DÉSHÉRITÉ, E (*zé*) n. Personne dépourvue de dons naturels, ou de certains biens que les autres possèdent : *les déshérités de la vie.*

DÉSHÉRITEMENT (*zé, man*) n. m. Action de déshériter. Son résultat.

DÉSHÉRITER (*zé-ri-té*) v. a. Priver quelqu'un de sa succession : *déshériter un neveu trop prodigue.*

DÉSHONNÊTE (*zo-nè-te*) adj. Malhonnête. Contraire à la bienséance, à la pudeur.

DÉSHONNÊTEMENT (*zo-nè-te-man*) adv. D'une manière deshonnête : *agir déshonnêtement.*

DÉSHONNÊTETÉ (*zo-nè*) n. f. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR (*zo-neur*) n. m. Perte de l'honneur.

DÉSHONORANT (*zo-no-ran*), **E** adj. Qui déshonore : *se livrer à des trafics déshonorants.* ANT. **Glorieux, honorable.**

DÉSHONORER (*zo-no-ré*) v. a. Ternir, ôter l'honneur. *Par ext.* Gâter : *déshonorer une façade.* **Se déshonorer** v. pr. Perdre son honneur ; s'avilir.

DÉSHUILER (*zu-i-lé*) v. a. Enlever l'huile : *déshuiler la laine.*

DESHYDRATATION (*zi, si-on*) n. f. Action de déshydrater, de priver d'eau.

DÉSHYDRATER (*zi-dra-té*) v. a. Priver d'eau : *on déshydrate le gypse pour obtenir le plâtre.*

DÉSHYDROGÉNATION (*zi, si-on*) n. f. Action de déshydrogéner.

DÉSHYDROGÉNER (*zi, né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Enlever l'hydrogène d'une substance.

DÉSHYPOTHÉQUER (*zi, ké*) v. a. Purger d'hypothèques : *déshypothéquer une terre.*

DESIDERATA. Pl. de DESIDERATUM.

DÉSIDÉRATIF, IVE (*zi*) adj. Qui exprime l'idée de désir : *verbe désidératif.*

DESIDERATUM (*dé-zi-dé-ra-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *chose dont on regrette l'absence*). Ce qui reste à trouver, à résoudre : *la paix est le desideratum du progrès.* Au pl. : *toute science a ses desiderata.*

DÉSIGNATIF, IVE (*zi*) adj. Qui désigne, qui spécifie : *terme désignatif.*

DESIGNATION (*zi-gna-si-on*) n. f. Action de désigner. Choix : *désignation d'un successeur.*

DÉSIGNER (*zi-gné*) v. a. (lat. *designare*). Indiquer par une marque distinctive. Fixer : *désignez-moi l'heure et le lieu.* Nommer d'avance : *désigner son successeur.*

DÉSILLUSION (*zil-lu-zi-on*) n. f. Perte de l'illusion : *éprouver une désillusion.*

DÉSILLUSIONNER (*zil-lu-zi-o-né*) v. a. Faire cesser les illusions.

DÉSINCORPORATION (*zin, si-on*) n. f. Action de désincorporer.

DÉSINCORPORER (*zin, ré*) v. a. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINCRUSTANT (*zin-krus tan*) n. m. Substance que l'on ajoute à l'eau des chaudières pour empêcher l'incrustation des parois.

DÉSINCRUSTATION (*zin-krus-ta-si-on*) n. f. Action de désincruster.

DÉSINCRUSTER (*zin-krus-té*) v. a. Oter les incrustations : *désincruster les parois d'une chaudière.*

DÉSINENCE (*zi-nan-se*) n. f. (du lat. *desinere*, finir) *Gram.* Terminaison des mots, surtout pour indiquer les flexions : *désinence casuelle. Bot.* Manière dont se terminent certains organes.

DÉSINFECTANT (*zin fèk-tan*), **E** adj. Qui désinfecte. N. m. : *le chlore est un désinfectant.*

DÉSINFECTER (*zin-fèk-té*) v. a. Faire cesser l'infection de l'air, d'un appartement, etc. : *il faut désinfecter les appartements occupés par un typhique.*

DÉSINFECTEUR (*zin-fèk*) adj. et n. m. Qui est propre à désinfecter.

DÉSINFECTION (*zin-fèk-si-on*) n. f. Action de désinfecter : *pratiquer la désinfection d'un vêtement.* Résultat de cette action.

DÉSINFECTOIRE (*zin-fèk*) n. m. Lieu où l'on désinfecte.

DÉSINTÉRESSÉ (*zin-té-rè-sé*), **E** adj. Qui n'est pas intéressé dans une affaire. Qui n'agit point par motif d'intérêt : *conseil désintéressé.* ANT. **Intéressé, cupide, avare, avide.**

DÉSINTÉRESSEMENT (*zin-té-rè-se-man*) n. m. Oubli, sacrifice de son propre intérêt : *faire preuve de désintéressement.* Action de désintéresser.

DÉSINTÉRESSER (*zin-té-rè-sé*) v. a. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant ou en lui payant son dû : *le failli qui veut être réhabilité doit d'abord désintéresser intégralement ses créanciers.* **Se désintéresser** v. pr. Dégager ses propres intérêts. Se dégager de toute préoccupation d'intérêt.

DÉSINTOXIQUER (*in-to-ksi-ké*) v. a. Délivrer d'une intoxication.

DÉSINVITER (*zin-vi-té*) v. a. Revenir sur une invitation faite.

DÉSINVOLTE (*zin*) adj. (ital. *desinvolto*). Qui a l'allure dégagée, leste : *tournure désinvolte.* N. m. : *avoir du désinvolte.* (VX.)

DÉSINVOLTURE (*zin*) n. f. (ital. *disinvoltura*). Tournure remplie de grâce, d'aisance parfois un peu libre.

DÉSIR (*zir*) n. m. (subst. verb. de *désirer*). Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien : *exprimer un désir.* La chose désirée.

DÉSIRABLE (*zi*) adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRÉ, E (*zi*) adj. Que l'on désire. N. m. *Le Désiré des nations*, le Messie.

DÉSIRER (*zi-ré*) v. a. (lat. *desiderare*). Souhaiter la possession de ; convoiter. *Ne rien laisser à désirer*, être irréprochable.

DÉSIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui désire.

DÉSISTEMENT (*zis-te-man*) n. m. Action de se désister : *le désistement de la partie civile n'interrompt pas l'action publique.*

DÉSISTER (*zis-té*) **(SE)** v. pr. (du lat *desistere*, cesser). Se départir de quelque chose, y renoncer.

DESMAN (*dès*) n. m. Genre de mammifères insectivores, qui vivent près des cours d'eau de la Russie méridionale et des Pyrénées.

DESMODIE (*dès-mo-dî*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, voisines des sainfoins.

DÉSOBÉIR (*zo*) v. n. Ne pas obéir ; contrevenir, enfreindre : *désobéir à un ordre.* ANT. **Obéir.**

DÉSOBÉISSANCE (*zo-bé-i-san-se*) n. f. Action de désobéir : *la désobéissance est chez les enfants un grave défaut.* ANT. **Obéissance.**

DÉSOBÉISSANT (*zo-bé-i-san*), **E** adj. et n. Qui désobéit. ANT. **Obéissant.**

DÉSOBLIGEAMMENT (*zo-bli-ja-man*) adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANT (*zo-bli-jan*), **E** adj. Qui désoblige : *remarque désobligeante.*

DÉSOBLIGER (*zo-bli-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désobligeai, nous désobligeons.*) Causer de la peine, du déplaisir.

DÉSOBSTRUANT (*zobs-tru-an*), **E** ou **DÉSOBSTRUCTIF, IVE** (*zobs-truk*) adj. *Méd.* Qui est de nature à dissiper les obstructions. N. m. : *un désobstruant* ou *désobstructif.*

DÉSOBSTRUCTION (*zobs-truk-si-on*) n. f. Action de désobstruer. Son résultat.

DÉSOBSTRUER (*zobs-tru-é*) v. a. Débarrasser de ce qui obstrue : *désobstruer un cheval.*

DÉSOCCUPÉ (*zo-ku-pé*), **E** adj. et n. Qui est sans occupation. (Peu us.)

DÉSŒUVRÉ (*zeu*), **E** adj. et n. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT (*zeu-vre-man*) n. m. Etat d'une personne désœuvrée : *le désœuvrement est funeste pour les jeunes gens.*

DÉSŒUVRER (*zeu-vré*) v. a. (préf. *dés*, et *œuvre*). Jeter dans le désœuvrement.

DÉSOLANT (*zo-lan*), **E** adj. Qui désole : *nouvelle désolante.* ANT. **Consolant, réjouissant.**

DÉSOLATEUR, TRICE (*zo*) adj. et n. Qui désole, ravage, détruit : *fléau désolateur.* (Peu us.)

DÉSOLATION (*zo-la-si-on*) n. f. Ruine entière, destruction. Extrême affliction : *être plongé dans la désolation.* ANT. **Joie, consolation.**

DÉSOLÉ (*zo*), **E** adj. Très affligé : *mère désolée.*

DÉSOLER (*zo lé*) v. a. (lat. *desolare*). Dévaster, saccager : *la peste de 1720 désola Marseille.* Causer une grande affliction. **Se désoler** v. pr. Se livrer à la désolation, s'affliger. ANT. **Consoler, réjouir.**

DÉSOPERCULER (*zo-pèr-ku-lé*) v. a. (préf. *dés*, et lat. *opilare*, boucher). Enlever à l'aide d'un couteau spécial (*désoperculateur*) les opercules qui ferment les alvéoles des rayons de miel.

DÉSOPILANT (*zo-pi-lan*), **E** adj. Propre à désopiler : *farce désopilante.* (On dit aussi DÉSOPILATIF, IVE.)

DÉSOPILATION (*zo, si-on*) n. f. *Méd.* Action de désopiler. (Vx.)

DÉSOPILER (*zo-pi-lé*) v. a. (préf. *dés*, et lat. *opilare*, boucher). *Méd.* Faire cesser les obstructions. *Fam. Désopiler la rate* ou simplem. *désopiler*, exciter la gaieté.

DÉSORDONNÉ (*zor-do-né*), **E** adj. Qui manque d'ordre : *enfant désordonné.* Déréglé, sans frein.

DÉSORDONNÉMENT (*zor-do-né-man*) adv. D'une manière désordonnée. (Peu us.)

DÉSORDONNER (*zor-do-né*) v. a. Mettre en désordre. Jeter la confusion, le trouble.

DÉSORDRE (*zor-dre*) n. m. (préf. *dés*, et *ordre*). Défaut d'ordre : *vêtements en désordre.* Confusion : *Colbert, en arrivant au pouvoir, trouva un grand désordre dans les finances.* Querelles, dissensions, troubles : *les désordres de la Fronde.* Troubles dans le fonctionnement : *l'abus de l'alcool produit dans l'estomac des désordres irréparables. Fig.* Dérèglement des mœurs : *vivre dans le désordre.* ANT. **Ordre.**

DÉSORGANISATEUR, TRICE (*zor, za*) adj. et n. Qui désorganise. ANT. **Organisateur.**

DÉSORGANISATION (*zor, za-si on* n. f. Action de désorganiser. État de ce qui est désorganisé : *la désorganisation était à son comble à la veille de 1789.*

DÉSORGANISER (*zor, zé*) v. a. Détruire l'organisation : *le chlore désorganise les tissus.* Jeter la confusion dans : *désorganiser une administration.* ANT. **Organiser.**

DÉSORIENTATION (*zo-ri-an-ta-si-on*) n. f. Action de désorienter. Son résultat.

DÉSORIENTÉ (*zo-ri-an-té*), **E** adj. Qui a perdu sa direction. *Fig.* Déconcerté.

DÉSORIENTER (*zo-ri-an-té*) v. a. Faire perdre à quelqu'un son chemin, la direction qu'il doit suivre. *Fig.* Déconcerter : *cette question l'a désorienté.*

DÉSORMAIS (*zor-mè*) adv. (de *dés*, *or*, et *mais*). A partir du moment actuel.

DÉSOSSEMENT (*zo-se-man*) n. m. Action de désosser : *le désossement d'une volaille.*

DÉSOSSER (*zo-sé*) v. a. Dépouiller de ses os, de ses arêtes : *désosser un poulet, un poisson. Fig.* Décomposer dans ses détails : *désosser une phrase.*

DÉSOURDIR (*zour*) v. a. Défaire une étoffe ourdie.

DÉSOXYDANT (*zok-si-dan*), **E** adj. Qui désoxyde. N. m. : *un désoxydant.*

DÉSOXYDATION (*zok-si-da-si-on*) n. f. Action de désoxyder. (On dit aussi DÉSOXYGÉNATION.)

DÉSOXYDER (*zok-si-dé*) v. a. Enlever l'oxygène d'une substance. (On dit aussi DÉSOXYGÉNER.)

DESPOTE (*dès-po-te*) n. m. (du gr. *despotês*, maître). Souverain qui gouverne arbitrairement. *Néron fut un cruel despote. Fig.* Enclin à vouloir dominer ceux qui l'environnent : *les enfants mal élevés deviennent de véritables despotes.* Adjectiv. : *un maridespote.*

DESPOTIQUE (*dès-po*) adj. Arbitraire, tyrannique : *gouvernement despotique.*

DESPOTIQUEMENT (*dès-po-ti-ke-man*) adv. D'une manière despotique.

DESPOTISME (*dès-po-tis-me*) n. m. Pouvoir absolu et arbitraire : *Hobbes a prôné le despotisme.*

DESQUAMATION (*dès-kou-a-ma-si-on*) n. f. (de *desquamer*). Enlèvement, chute des écailles. *Méd.* Phénomène pathologique, qui consiste dans l'exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESQUAMER (*dès kou-a-mé*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *squama*, écaille). Détacher des parties qui forment squames ou écailles. **Se desquamer** v. pr. S'enlever par écailles : *dans certaines maladies éruptives, la peau se desquame.*

DESQUELS, DESQUELLES. V. LEQUEL.

DESSABLER (*dè-sa-blé*) v. a. Oter le sable de.

DESSABOTÉ (*dé-sa*), **E** adj. Qui a perdu son sabot : *cheval dessaboté.*

DESSAISIR (*dé-sè-zir*) v. a. Déposséder d'un droit : *dessaisir un tribunal.* **Se dessaisir** v. pr. Céder, renoncer à : *se dessaisir d'un titre.*

DESSAISISSEMENT (*dé-se-zi-se-man*) n. m. Action de dessaisir, de se dessaisir.

DESSAISONNEMENT (*dé-sè-zo-ne-man*) n. m. Action de dessaisonner.

DESSAISONNER (*dé-sè-zo-né*) v. a. Changer l'ordre successif des cultures : *dessaisonner une terre.*

DESSALÉ (*dé-sa-lé*), **E** adj. Dépouillé de sel *Fam.* Malois, égrillard : *une fille dessalée.*

DESSALEMENT (*dé-sa-le-man*) n. m., **DESSALAISON** (*dé-sa-la-je*) n. m. Action de dessaler. Son résultat. ANT. **Salage, salaison.**

DESSALER (*dé-sa lé*) v. a. Rendre moins salé. *Pop.* Dégourdir, déniaiser. ANT. **Saler.**

DESSANGLEMENT (*dé-san-gle-man*) n. m. Action de dessangler.

DESSANGLER (*dé-san-glé*) v. a. Lâcher, défaire les sangles : *dessangler un cheval.* ANT. **Sangler.**

DESSAQUER (*dé-sa-ké*) v. a. Tirer du sac.

DESSÉCHANT (*dé-sé-chan*), **E** adj. Qui dessèche : *le simoun est un vent desséchant.* Fig. : *doctrine desséchante.*

DESSÉCHEMENT (*dé-sé-che-man*) n. m. Action de dessécher : *le desséchement des polders a enrichi la Hollande.* Etat d'une chose desséchée. Consomption.

DESSÉCHER (*dé-sé-ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre sec. Mettre à sec : *l'été dessèche les torrents.* Amaigrir. *Fig.* Rendre insensible : *dessécher le cœur.* **Se dessécher** v. pr. Devenir sec. *Fig.* S'épuiser, périr.

DESSEIN (*dé-sin*) n. m. (même orig. que *dessin*). Projet, résolution : *Henri IV avait formé de grands desseins, quand la mort le surprit.* Intention : *partir dans le dessein de.* **A dessein,** loc. adv. Exprès.

DESSELLER (*dé-sé-lé*) v. a. Oter la selle à.

DESSEMELER (*dé-se-me-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dessemelle.*) Oter la semelle. ANT. **Ressemeler.**

DESSERRAGE (*dé-sè-ra-je*) n. m. Action de desserrer. ANT. **Serrage.**

DESSERRE (*dé-sé-re*) n. f. Action de desserrer sa bourse, de payer : *être dur à la desserre.*

DESSERRER (*dé-sè-ré*) v. a. Relâcher ce qui est serré : *desserrer un écrou. Ne pas desserrer les dents*, ne pas dire un mot. ANT. **Serrer, resserrer.**

DESSERT (*dé-sèr*) n. m. (de *desservir* [le dessert suivant le repas]). Le dernier service d'un repas composé de fromage, confitures, fruits, etc. Moment où l'on mange le dessert : *les toasts se portent au dessert. Fig.* Ce qui termine complètement.

DESSERTE (*dé-sèr-te*) n. f. Mets desservis. Petite table destinée à recevoir ce qu'on dessert. Action de desservir une paroisse.

DESSERTIR (*dé-sèr*) v. a. Enlever de sa monture, en parlant d'une pierre fine. ANT. **Sertir.**

DESSERTISSAGE (*dé-sèr-ti-sa-je*) n. m. Action de dessertir. ANT. **Sertissage.**

DESSERVANT (*dé-sèr-van*) n. m. Prêtre qui dessert une paroisse, une succursale.

DESSERVIR (*dé-sèr*) v. a. (Se conj. comme *servir.*) Enlever les plats de dessus la table. Faire le service de communication : *le chemin de fer dessert déjà les solitudes sahariennes.* Etre le desservant de : *ce vicaire dessert notre hameau. Fig.* Nuire à quelqu'un. ANT. **Servir.**

DESSICCATEUR (*dé-si-ka*) n. m. Appareil servant à la dessiccation.

DESSICCATIF, IVE (*dé-si-ka*) adj. (du lat. *dessiccare*, dessécher). Qui a la propriété de dessécher : *l'huile de lin est dessiccative.* N. m. : *un dessiccatif.*

DESSICCATION (*dé-si-ka-si-on*) n. f. (de *dessiccatif*). Action d'enlever aux corps l'humidité superflue qu'ils renferment.

DESSILLER (*dé-si, ll* mll, *é*) ou **DÉCILLER** (*si, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *des*, et vx fr. *ciller*, coudre les paupières d'un oiseau de proie pour le dresser). Ouvrir, en parlant des yeux, des paupières. *Fig. Dessiller les yeux à quelqu'un*, le désabuser sur le compte d'une personne, d'une chose.

DESSIN (*dé-sin*) n. m. (subst. verb. de *dessiner*). Représentation, au crayon, à la plume ou au pinceau, d'objets, de figures, de paysages, etc. : *Léonard de Vinci a laissé d'admirables dessins.* L'art qui enseigne les procédés du dessin. *Dessin d'imitation*, celui qui exerce à reproduire les figures, paysages, ornements. *Dessin linéaire*, dessin technique qui a pour but la représentation des ornements, des

objets, des machines qui appartiennent à l'industrie. Plan d'un bâtiment. Ornements d'un tissu, d'une étoffe, etc. Disposition des parties d'un ouvrage littéraire, musical, etc. *Les arts du dessin*, l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure.

DESSINAILLER (*dé-si-na, ll* mll., *é*) v. a. Dessiner d'une façon négligée, insignifiante. (Peu us.)

DESSINATEUR, TRICE (*dé-si*) n. Qui sait dessiner : *Ingres est un merveilleux dessinateur*. Qui en fait profession. Artiste qui fournit des dessins modèles à l'industrie.

DESSINER (*dé-si-né*) v. a. (lat. *designare*). Reproduire, avec le crayon ou la plume, la forme des objets. Faire ressortir : *le blanc dessine les formes*. Tracer, indiquer : *dessiner un caractère*. **Se dessiner** v. pr. Développer ses formes : *sa taille se dessine bien*. Approcher d'une conclusion : *les événements se dessinent*.

DESSOLEMENT (*dé-so-le-man*) n. m. Action de dessoler un champ, d'y modifier l'ordre des cultures.

DESSOLER (*dé-so-lé*) v. a. (du préf. *des*, et du rad. de *assoler*). Changer l'ordre des assolements. ANT. **Assoler.**

DESSOLER (*dé-so-lé*) v. a. (préf. *des*, et *sole*). Oter la sole à : *dessoler un cheval*.

DESSOLURE (*dé-so*) n. f. Action de dessoler un animal, de détacher la sole ou la corne du pied.

DESSOUDER (*dé-sou-dé*) v. a. Oter, fondre la soudure. ANT. **Souder.**

DESSOUDURE (*dé sou*) n. f. Action de dessouder.

DESSOULER (*dé-sou-lé*) v. a. Faire cesser l'ivresse. V. n. cesser d'être ivre.

DESSOUS (*de-sou*) adv. (Devant une voyelle, l's final se lie.) Adverbe de lieu servant à marquer la situation d'un objet placé sous un autre. Prép. : *sortir de dessous terre*. N. m. Partie inférieure d'une chose. Côté secret. *Dessous de plat*, support que l'on met sur la table et destiné à supporter les plats. Plur. Lingerie de femme. *Avoir le dessous*, avoir du désavantage dans une lutte, une compétition : *dans le combat des Trente, les Anglais eurent le dessous. Fig. Connaître le dessous des cartes*, le secret de l'intrigue. Loc. adv. : **Au-dessous,** plus bas; **par-dessous,** dessous; **là-dessous,** sous cela; **ci-dessous,** ci-après, plus bas; **en dessous,** dans la partie inférieure. Sans lever les yeux : *regarder en dessous*. Loc. prép. : **Au-dessous de,** plus bas que. (Ne pas confondre avec *sous*. [V. DEDANS.]) ANT. **Dessus.**

DESSUINTAGE (*dé-su-in*) n. m. Action de dessuinter : *le dessuintage de la laine*.

DESSUINTER (*dé-su-in-té*) v. a. Débarrasser du suint : *on dessuinte la laine avant de la teindre*.

DESSUS (*de-su*, du préf. *des* et de *sus*, pour sur) adv. de lieu, marquant la situation d'une chose qui est sur une autre. N. m. La partie supérieure. *Mus*. Partie la plus haute, opposée à la basse. *Fig*. Avantage : *avoir le dessus. Le dessus du panier*, tout ce qu'il y a de mieux. Loc. adv. : **Là-dessus,** sur cela; **en dessus, par-dessus, au-dessus, ci-dessus,** sur, plus haut; **de dessus,** d'une position supérieure. Loc. prép. : **Au-dessus de,** plus haut que : *au-dessus des nuages*. Supérieur à : *être au-dessus de quelqu'un*. Au fig. : *un honnête homme est au-dessus de la calomnie*. Plus considérable : *au-dessus de cent francs*. Dans un âge plus avancé : *les enfants au-dessus de trois ans. Etre au-dessus de ses affaires*, être dans une situation commerciale prospère. (Ne pas confondre avec *sur*. [V. DEDANS.]) ANT. **Dessous.**

DESTIN (*dès-tin*) n. m. (subst. verb. de *destiner*). Enchaînement nécessaire et inconnu des événements : *les fatalistes croient à la toute-puissance du destin*. Destinée d'un individu : *nul ne peut fuir son destin*. Personnification mythologique de la destinée (avec une majuscule en ce sens) : *Zeus lui-même était soumis au Destin*. La vie : *finir son destin*.

DESTINATAIRE (*dès-ti-na-tè-re*) n. Personne à qui s'adresse un envoi.

DESTINATEUR, TRICE (*dès-ti*) n. Personne qui a fait un envoi. Syn. ENVOYEUR.

DESTINATION (*dès-ti-na-si-on*) n. f. Ce à quoi une chose est destinée : *la destination réelle des pyramides d'Egypte est encore incertaine*. Lieu vers lequel on dirige un objet, une personne : *remettre une lettre à sa destination*. Emploi réglé d'avance.

DESTINATOIRE (*dès-ti*) adj. *Dr*. Qui règle la destination : *une clause destinatoire*.

DESTINÉE (*dès-ti-né*) n. f. (subst. particip. de *destiner*). Puissance qui règle d'avance ce qui doit être : *accuser la destinée de nos malheurs est trop facile*. Sort auquel on est réservé : *accomplir sa destinée*. Vie : *trancher la destinée de quelqu'un*.

DESTINER (*dès-ti-né*) v. a. (lat. *destinare*). Fixer, déterminer la destination d'une personne ou d'une chose. Réserver : *à qui destinez-vous ces récompenses ?*

DESTITUABLE (*dès-ti*) adj. Qui peut être destitué.

DESTITUER (*dès-ti-tu-é*) v. a. (lat. *destituere*). Oter à un fonctionnaire son emploi : *la Cour de cassation peut destituer un magistrat inamovible*.

DESTITUTION (*dès-ti-tu-si-on*) n. f. Renvoi d'un fonctionnaire : *prononcer la destitution d'un officier*.

DESTRIER ou **DEXTRIER** (*dès-tri-é*) n. m. (du lat. *dextera*, main droite [le cheval de bataille était conduit de la main droite par l'écuyer].) Cheval de bataille. (Vx.)

DESTROYER (*dès-tro-iè*) n. m. (mot angl., signif. *exterminateur*). Contre-torpilleur à marche très rapide.

DESTRUCTEUR, TRICE (*dès-truk*) adj. et n. (lat. *destructor, trix*). Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ (*dès-truk*) n. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE (*dès-truk*) adj. Qui peut être détruit. ANT. **Indestructible.**

DESTRUCTIF, IVE (*dès-truk*) adj. Qui cause la destruction : *le pouvoir destructif des eaux*.

DESTRUCTION (*dès-truk-si-on*) n. f. (lat. *destructio*). Action de détruire : *la Convention avait décidé la destruction de Lyon*. ANT. **Construction.**

DESTRUCTIVITÉ (*dès-truk*) n. f. Penchant à détruire : *avoir la manie de la destructivité*.

DÉSUET (*dé-su-è*), **ÈTE** adj. (lat. *desuetus*). Tombé en désuétude : *le mot* ire *est désuet*.

DÉSUÉTUDE (*dé-su-é*) n. f. (lat. *desuetudo*). Cessation d'une coutume ou de la force obligatoire d'une loi, produite par le défaut de pratique ou d'application : *loi tombée en désuétude*.

DÉSULFITER (*té*) v. a. Débarrasser (les moûts) de l'anhydride sulfureux dont on les avait enrichis d'abord.

DÉSULFURER (*sul-fu-ré*) v. a. Enlever le soufre d'une substance : *on désulfure la fonte avec de la chaux*.

DÉSUNI, E (*zu*) adj. Qui est en désaccord : *famille désunie. Cheval désuni*, dont les membres de devant ne vont pas avec ceux de derrière.

DÉSUNION (*zu*) n. f. Action de désunir. Disjonction. *Fig*. Désaccord.

DÉSUNIR (*zu*) v. a. Séparer ce qui était uni. Disjoindre. Rompre la bonne intelligence : *la question de l'esclavage désunit jadis les Etats américains*.

DÉTACHAGE n. m. Action d'ôter les taches : *le détachage des habits*.

DÉTACHÉ, E adj. Qui n'est plus lié. *Morceaux détachés*, extraits d'un auteur. *Mus. Note détachée*, note non liée aux autres. *Fort détaché*, fort isolé.

DÉTACHEMENT (*man*) n. m. Etat de celui qui est détaché d'une passion, d'un sentiment : *montrer un grand détachement des biens de la terre*. Troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition.

DÉTACHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *tache*). Oter les taches : *vêtement bien détaché*. ANT. **Tacher.**

DÉTACHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et rad. de *attacher*). Délier une chose de ce qui l'attachait : *détacher un chien*. Oter ce qui attachait : *détacher un cordon*. Eloigner, séparer : *détacher les bras du corps*. Tirer des soldats d'un régiment, des troupes d'une armée, des vaisseaux d'une flotte, pour les envoyer en détachement. Lancer : *détacher un coup de poing. Peint*. Faire ressortir les contours des objets. *Fig*. Se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne : *détacher son cœur du monde*. ANT. **Attacher.**

DÉTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (subst. verb. de *détailler*). Action de diviser en morceaux. Vente des mar-

chandises par petites quantités. Enumération complète : *détail des frais d'un acte.* Récit circonstancié d'un événement, d'une affaire : *le détail d'un procès.* **En détail,** loc. adv. Dans toutes les parties.

DÉTAILLANT (*ta, ll* mll., *an*), **E** adj. et n. Qui vend au détail : *un marchand détaillant ; un détaillant.*

DÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *dé*, et *tailler*). Couper en pièces. Vendre en détail. *Fig.* Exposer, raconter avec détail.

DÉTALAGE n. m. Action de détaler des marchandises. ANT. **Etalage.**

DÉTALER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et rad. de *étaler*). Oter les marchandises mises en étalage. V. n. *Fam.* Décamper en hâte : *le lièvre détale devant les chiens.*

DÉTARTREUR n. m. Appareil employé pour enlever le tartre des tonneaux ou des générateurs de vapeur.

DÉTAXE (*tak-se*) n. f. Diminution ou suppression d'une taxe : *obtenir une détaxe.*

DÉTAXER (*tak-sé*) v. a. Supprimer, réduire la taxe de : *on détaxe les denrées destinées à l'exportation.*

DÉTECTEUR (*tèk*) n. m. Appareil récepteur d'ondes herziennes.

DÉTECTIVE (*tèk*) n. m. (angl. *detective*). Policier anglais. Petit appareil de photographie, à main, constitué par une boîte rigide et enfermant un mécanisme d'escamotage des plaques.

DÉTEINDRE (*tin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Faire perdre la couleur : *le chlore déteint les étoffes.* V. n. Perdre sa couleur : *les couleurs vives déteignent facilement.*

DÉTELAGE n. m. Action de dételer.

DETELER (*lé*) v. n. (préf. *dé*, et rad. de *atteler.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dételle.*) Détacher des animaux attelés. Absolum. : *faire dix lieues sans dételer.* ANT. **Atteler.**

DÉTENDEUR (*tan*) n. m. Appareil dans lequel s'abaisse (se détend) la pression d'un gaz.

DÉTENDRE (*tan-dre*) v. a. Relâcher ce qui était tendu : *détendre un ressort. Fig.* : *détendre son esprit.* Diminuer la pression de : *les cylindres des machines compound détendent progressivement la vapeur.*

DÉTENIR v. a. (Se conj. comme *tenir.*) Garder en sa possession : *détenir un secret.* Retenir ce qui n'est pas à soi. Tenir en prison : *Latude fut détenu trente-deux ans à la Bastille.*

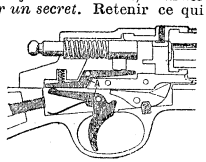

A, détente d'une arme à feu.

DÉTENTE (*tan-te*) n. f. (de *détendre*). Pièce du ressort d'un fusil, qui le fait partir : *presser la détente.* Expansion d'un gaz soumis précédemment à une pression. *Fig.* Relâche, repos : *il y a une détente dans les esprits. Etre dur à la détente,* ne donner de l'argent qu'avec peine.

DÉTENTEUR, TRICE (*tan*) adj. et n. Qui détient, de droit ou non, une chose : *les détenteurs d'une succession.*

DÉTENTILLON (*tan-ti, ll* mll., *on*) n. m. Détente qui relève, dans une horloge, la roue des minutes.

DÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action de détenir : *la détention des armes de guerre est interdite.* Etat d'un objet détenu. Etat d'une personne détenue en prison, ou d'une chose saisie par autorité de justice. Peine afflictive et infamante, consistant dans un emprisonnement de cinq à vingt ans. *Détention préventive,* détention subie avant le jugement.

DÉTENU, E adj. et n. (de *détenir*). Qui est en prison.

DÉTERGENT (*tèr-jan*), **E** adj. *Méd.* Qui nettoie (On dit plus souvent DÉTERSIF.) N. m. : *un détergent.*

DÉTERGER (*tèr-jé*) v. a. (du lat. *detergere*, nettoyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il détergea, nous détergeons.*) *Méd.* Nettoyer, purifier au moyen de remèdes : *déterger les intestins.*

DÉTÉRIORATION (*si-on*) n. f. Action de détériorer ; résultat de cette action. ANT. **Amélioration, perfectionnement.**

DÉTÉRIORER (*ré*) v. a. (du lat. *deterius, oris,* plus mauvais). Dégrader, abîmer : *le sucre détériore les dents.* ANT. **Améliorer, perfectionner.**

DÉTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui peut être déterminé : *quantité aisément déterminable.*

DÉTERMINANT (*tèr-mi-nan*), **E** adj. Qui détermine. N. m. *Math.* Expression que l'on forme d'après certaines lois et figurée à l'aide de quantités rangées suivant un nombre égal de lignes et de colonnes.

DÉTERMINATIF, IVE (*tèr*) adj. *Gram.* Qui détermine, restreint l'étendue de la signification d'un mot, comme *le, la, les, mon, ce,* etc. *Adjectifs déterminatifs,* ancien nom donné aux adjectifs qui précisent la signification des noms, tels que les adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis. *Complément déterminatif,* mot qui précise la signification d'un nom : *l'odeur de la rose est agréable. Proposition complétive déterminative,* celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément déterminatif : *les fables* que la Fontaine a composées *sont des chefs-d'œuvre.* N. : *un déterminatif.*

DÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Action de déterminer : *la détermination d'une date.* Résolution qu'on prend après avoir hésité. Caractère résolu : *montrer de la détermination.*

DÉTERMINÉ, E (*tèr*) adj. Précisé, fixé : *heure, époque déterminée,* Hardi : *soldat déterminé.* ANT. **Incertain, vague, indécis.**

DÉTERMINÉMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière déterminée. (Peu us.)

DÉTERMINER (*tèr-mi-né*) v. a. Indiquer avec précision : *Lavoisier détermina la composition de l'air.* Faire prendre une résolution : *cet événement m'a déterminé à...* Préciser le sens d'un mot. Causer : *Desaix détermina le succès de la journée de Marengo.*

DÉTERMINISME (*tèr-mi-nis-me*) n. m. Système philosophique, qui nie l'influence personnelle sur la détermination et l'attribue tout entière à la force des motifs. *Par. ext.* Doctrine qui explique les phénomènes par le seul principe de causalité.

DÉTERMINISTE (*tèr-mi-nis-te*) adj. Relatif au déterminisme. N. Partisan du déterminisme.

DÉTERRÉ (*tè-ré*), **E** n. Personne morte retirée de terre. *Avoir l'air d'un déterré,* être pâle, défait.

DÉTERREMENT (*tè-re-man*) n. m. Action de déterrer. ANT. **Enterrement.**

DÉTERRER (*tè-ré*) v. a. Tirer de terre. *Fig.* Découvrir une chose, une personne difficile à trouver.

DÉTERREUR (*tè-reur*) n. m. Celui qui déterre. *Fig.* Celui qui découvre : *un déterreur de manuscrits.*

DÉTERSIF, IVE (*tèr*) adj. et n. Syn. de DÉTERGENT.

DÉTERSION (*tèr*) n. f. (lat. *detersio*). Effet produit par les détersifs. Action de détergер : *la détersion d'une plaie.*

DÉTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qu'on doit détester. Très mauvais : *temps détestable ; humeur détestable.* ANT. **Excellent, exquis, adorable.**

DÉTESTABLEMENT (*tès-ta-ble-man*) adv. D'une manière détestable.

DÉTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Horreur d'une chose.

DÉTESTER (*tès-té*) v. a. (lat. *detestari*). Avoir en horreur, abhorrer, exécrer : *détester les bavardages.* ANT. **Aimer, chérir, affectionner.**

DÉTIRER (*ré*) v. a. Etendre en tirant.

DÉTIREUSE (*reu-ze*) n. f. Machine pour élargir les tissus.

DÉTISSER (*ti-sé*) v. a. Défaire un tissu.

DÉTONANT (*nan*), **E** adj. Qui produit une détonation. *Mélange détonant,* mélange de deux gaz, qui, par leur union, deviennent explosifs : *l'hydrogène forme avec l'air un mélange détonant.*

DÉTONATEUR n. m. Capsule ou agent quelconque, capable de faire détoner une substance.

DÉTONATION (*si-on*) n. f. Bruit produit par une explosion : *la détonation d'une arme à feu.*

DÉTONER (*né*) v. n. Faire subitement explosion.

DÉTONNER (*to-né*) v. n. (préf. *dé*, et *ton*). *Mus.* Chanter faux, en sortant du ton. *Fig.* Produire un contraste désagréable.

DÉTORDRE v. a. Remettre dans son premier état ce qui était tordu. ANT. **Tordre.**

DÉTORQUER (*ké*) v. a. (lat. *detorquere*). Interpréter d'une manière forcée : *détorquer un texte.*

DÉTORS (*tor*), **E** adj. Qui n'est plus tors : *fil détors.*

DÉTORSION n. f. Action de détordre. ANT. **Torsion.**

DÉTORTILLER (*ti*, *ll* mll., *é*) v. a. Défaire ce qui était tortillé. ANT. **Tortiller.**

DÉTOUPER (*pé*) v. a. (pour *désétouper*). Enlever l'étoupe qui bouchait un vide. Débroussailler.

DÉTOUR n. m. (de *détourner*). Changement de direction : sinuosité, circuit, méandre : *la Seine, de Paris à Rouen, fait de nombreux détours. Fig.* Secrets, replis : *les détours de la chicane. Sans détour*, sincèrement.

DÉTOURNÉ, E adj. Peu fréquenté : *rue détournée. Fig. Voie détournée*, secrète, cachée.

DÉTOURNEMENT (*man*) n. m. (de *détourner*). Soustraction frauduleuse : *détournement de fonds.* Enlèvement : *détournement de mineure.*

DÉTOURNER (*né*) v. a. (préf. *dé*, et *tourner*). Changer la direction : *détourner un cours d'eau*, et *fig.* : *détourner les soupçons.* Soustraire frauduleusement : *détourner des fonds. Fig.* Dissuader : *détourner quelqu'un d'un projet.* Dénaturer : *détourner le sens d'une phrase.* **Se détourner** v. pr. Se tourner d'un autre côté. *Fig.* Abandonner : *se détourner d'un dessein.*

DÉTRACTER (*trak-té*) v. a. Déprécier injustement ; rabaisser le mérite.

DÉTRACTEUR, TRICE (*trak*) n. Qui rabaisse le mérite : *les jaloux sont d'éternels détracteurs.* Adj : *esprit détracteur.* ANT. **Partisan, prôneur.**

DÉTRACTION (*trak-si-on*) n. f. Action de détracter. (Peu us.)

DÉTRAQUÉ (*ké*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne dont les facultés physiques ou intellectuelles sont dérangées : *l'alcoolisme grossit le nombre des détraqués.*

DÉTRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de détraquer. État de ce qui est détraqué.

DÉTRAQUER (*ké*) v. a. (du préf. *dé*, et du vx fr. *trac*, trace). Déranger le mécanisme : *détraquer une pendule.* Déranger (un cheval) de ses bonnes allures. *Fig.* Troubler : *détraquer l'esprit.*

DÉTREMPE (*tran-pe*) n. f. (subst. verb. de *détremper*). Couleur à l'eau, à la colle et au blanc d'œuf. Ouvrage exécuté avec des couleurs de ce genre.

DÉTREMPER (*tran-pé*) v. a. (lat. *distemperare*). Délayer dans un liquide. Ôter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE (*trè-se*) n. f. (lat. pop. *districtio ;* de *districtus*, serré). Angoisse, infortune, misère : *secourir une famille dans la détresse.* Danger : *signaux de détresse.* ANT. **Abondance, prospérité.**

DÉTRESSER (*trè-sé*) v. a. (préf. *dé*, et *tresser*). Défaire ce qui est tressé. ANT. **Tresser.**

DÉTRIMENT (*man*) n. m. (lat. *detrimentum*). Dommage, préjudice : *causer un grand détriment. Au détriment de quelqu'un*, à son préjudice.

DÉTRITAGE n. m. Action de détriter.

DÉTRITER (*té*) v. a. Ecraser dans le détritoir.

DÉTRITIQUE adj. *Géol.* Se dit de tout ce qui se compose de détritus : *roches détritiques.*

DÉTRITOIR n. m. Moulin pour écraser ou broyer principalement les olives.

DÉTRITUS (*tuss*) n.m. (lat. *detritus*, signif. *broyé*). Résidu provenant de la désagrégation d'un corps.

DÉTROIT (*troi*) n. m. (du lat. *districtus*, serré). Bras de mer resserré entre deux terres : *le détroit de Gibraltar relie la Méditerranée à l'Océan.* Passage resserré entre des montagnes.

DÉTROMPER (*tron-pé*) v. a. Tirer d'erreur : *détromper un homme trop confiant.*

DÉTRÔNÉ, E adj. Qui a perdu son trône : *les souverains détrônés.*

DÉTRÔNER (*né*) v. a. Chasser du trône, enlever la puissance souveraine : *Jacques II fut détrôné par Guillaume d'Orange. Fig.* Faire perdre sa prééminence : *Saint-Pétersbourg, aujourd'hui Pétrograd, avait détrôné Moscou comme capitale politique de la Russie, sous le tsarisme.*

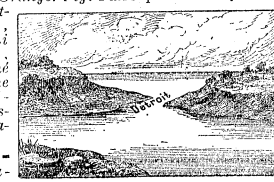

Détroit.

DÉTROQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de détroquer.

DÉTROQUER (*ké*) v. a. Enlever les huîtres d'un parc, pour les porter au parc d'engraissement.

DÉTROUSSEMENT (*trou-se-man*) n. m. Action de détrousser.

DÉTROUSSER (*trou-sé*) v. a. Laisser retomber ce qui était troussé : *détrousser une robe. Fig.* Voler sur une voie publique, etc., et par violence : *les Touareg détroussaient naguère les caravanes.* ANT. **Trousser, retrousser.**

DÉTROUSSEUR, EUSE (*trou-seur, eu-ze*) n. et adj. Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE v. a. (lat. *destruere*. — Se conj. comme *conduire.*) Ruiner, anéantir, démolir, abattre. *Fig.* : *détruire une légende.* ANT. **Bâtir, édifier.**

DETTE (*dè-te*) n. f. (lat. *debitum ;* de *debere*, devoir). Ce qu'on doit : *être perdu de dettes. La dette publique*, ensemble des engagements à la charge d'un État. *Fig. Payer sa dette à son pays*, faire son service militaire ; *à la nature*, mourir ; *à la société*, être exécuté. PROV : **Qui paye ses dettes s'enrichit**, on crée ou l'on augmente son crédit en payant ses dettes. ANT. **Créance.**

DEUIL (*deu*, *l* mll.) n. m. (du lat. *dolere*, s'affliger). Douleur causée par une grande calamité, par la mort de quelqu'un : *la mort de Turenne fut un deuil national.* Signes extérieurs du deuil ; en particulier, vêtements, le plus souvent noirs, que l'on porte quand on est en deuil : *porter un deuil.* Temps pendant lequel on les porte. Tentures funèbres. Cortège funèbre : *suivre le deuil. Fig.* Affliction, tristesse : *jour de deuil. Poét.* Ténèbres ; aspect triste : *le deuil de la nature. Fig. Faire son deuil d'une chose*, se résigner à en être privé. ANT. **Allégresse, joie.**

DEUTÉRAGONISTE (*nis-te*) n. m. Dans la tragédie grecque, acteur jouant le second rôle.

DEUTO (du gr. *deuteros*, second), particule qui s'est employée, dans la nomenclature chimique, pour indiquer une deuxième proportion d'un corps, comme *deutosulfure, deutochlorure*, etc.

DEUX (*deû.* — Devant une voyelle ou un *h* non aspiré, l'*x* se prononce comme *z* : *deuzhommes*) adj. num. (lat. *duo*). Nombre double de l'unité. Deuxième : *tome deux. Fig.* et *fam.* Quelques : *à deux pas d'ici.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre. Le deuxième jour du mois.

2

DEUX-HUIT (*deû-u-it'*) n. m. invar. *Mus.* Mesure peu usitée, à deux temps, ayant la noire pour unité de mesure.

DEUXIÈME (*deu-zi*) adj. num. ord. de *deux*, qui occupe le second rang. Substantiv. : *le deuxième ; la deuxième.* N. m. Etage d'une maison qui est au-dessus du premier.

DEUXIÈMEMENT (*deu-zi-è-me-man*) adv. En second lieu dans une énumération.

DEUX-MÂTS (*mâ*) n. m. Bâtiment à deux mâts.

DEUX-POINTS (*poin*) n. m. Signe de ponctuation, figuré par deux points superposés (:).

DEUX-QUATRE (*ka-tre*) n. m. invar. *Mus.* Mesure à deux temps, qui a la blanche pour unité de mesure.

DEUX-SEIZE (*sè-ze*) n. m. invar. *Mus.* Mesure à deux temps, peu usitée, ayant la croche pour unité de mesure.

DEUX-TEMPS (*tan*) n. m. *Mus.* Mesure écrite comme une mesure à quatre temps, mais qui se bat à deux et s'indique par un C barré verticalement.

DÉVALER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *val*). Transporter en bas : *dévaler du vin à la cave.* V. n. Aller de haut en bas : *les torrents dévalent des montagnes.*

DÉVALISER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *valise*). Voler à quelqu'un ses effets, son argent.

DÉVALISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui dévalise.

DEVANÂGARI n. m. Ecriture moderne du sanscrit classique. Adj. : *écriture devanâgari.*

DEVANCEMENT (*man*) n. m. Action de devancer : *devancement d'appel.*

DEVANCER (*sé*) v. a. (rad. *devant*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il devança, nous devançons.*) Précéder dans la marche ou l'arrivée : *les éclaireurs devancent l'armée.* Précéder dans l'ordre du temps : *l'aurore devance le soleil. Devancer l'appel*, s'engager avant d'être appelé sous les drapeaux. *Fig.* Surpasser : *devancer tous ses rivaux.* ANT. **Suivre, succéder.**

DEVANCIER (*si-é*), **ERE** n. Prédécesseur dans une fonction, une carrière, un genre d'études : *Lamarck fut le devancier de Darwin.* Pl. m. Aïeux, ancêtres : *i iter ses devanciers.* ANT. **Successeur.**

DEVANT (*van*) prép. (préf. *de*, et *avant*). A l'opposite, en face de, en avant de : *regarder devant soi.* Antérieurement : *devant le déluge.* (Vx.) En présence de : *devant le tribunal.* Adv. En avant : *marcher devant.* N. m. Partie antérieure : *passer par devant. Prendre les devants*, partir avant quelqu'un. *Fig.* Prévenir quelqu'un. Loc. prép. : **Au-devant de,** à la rencontre : *aller au-devant de quelqu'un ;* **par-devant,** en présence de (se dit surtout en terme de pratique) : *par-devant notaire.* **Ci-devant.** V. CI. ANT. **Derrière, arrière.**

DEVANTIER (*ti-é*) n. m. Tablier que portent les femmes du peuple. (Vx.)

DEVANTIÈRE (*ti*) n. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que portent les femmes pour monter à cheval à califourchon.

DEVANTURE n. f. Revêtement de boiserie, qui garnit le devant d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE (*vas-ta*) adj. et n. Qui dévaste : *Attila fut un grand dévastateur.*

DÉVASTATION (*vas-ta-si-on*) n. f. Action de dévaster. Son résultat : *les dévastations de la guerre.*

DÉVASTER (*vas-té*) v. a. (lat. *devastare*). Rendre désert, ravager, ruiner, désoler : *les Allemands dévastèrent systématiquement le nord de la France pendant la Grande Guerre.*

DÉVEINARD (*vè-nar*) n. m. Qui a de la déveine.

DÉVEINE (*vè-ne*) n. f. (préf. *dé*, et *veine*). Mauvaise chance persévérante.

DÉVELOPPABLE (*lo-pa-ble*) adj. Qui peut être développé : *la surface du cône est développable.*

DÉVELOPPANTE (*lo-pan-te*) adj. f. *Géom. Courbe développante*, courbe considérée comme décrite par l'extrémité d'un fil d'abord enroulé sur une courbe à laquelle il est fixé par son autre extrémité, et que l'on déroule de façon qu'il reste toujours tendu. N. f. : *une développante.*

DÉVELOPPATEUR (*lo-pa*) n. m. *Photogr.* Syn. de RÉVÉLATEUR.

DÉVELOPPÉE (*lo-pé*) n. f. *Géom. Développée d'une courbe plane*, courbe lieu de ses centres de courbure.

DÉVELOPPEMENT (*lo-pe-man*) n. m. Action de développer ; son résultat. Croissance des corps organisés. Extension progressive : *le développement des sciences. Vélocc.* Distance que parcourt un cycle pendant un tour du pédalier.

DÉVELOPPER (*lo-pé*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *envelopper*). Ôter l'enveloppe de quelque chose : *développer un paquet.* Dérouler, déployer : *developper une carte.* Donner de l'accroissement, de la force : *la gymnastique développe le corps. Fig.* Expliquer avec détail : *développer sa pensée. Géom. Développer une surface*, l'appliquer sur une autre. *Alg. Développer une fonction, une série*, trouver les différents termes qui y sont renfermés. *Développer un calcul*, effectuer les opérations indiquées, de manière que chaque résultat partiel soit le plus simple possible. *Photogr.* Faire apparaître l'image sur la gélatine sensibilisée, après l'exposition de celle-ci dans la chambre noire. **Se développer** v. pr. S'étendre : devenir plus ample, plus fort, progresser : *la raison se développe avec l'âge.* ANT. **Envelopper.**

DEVENIR v. n. (lat. *devenire*. — Se conj. comme *venir.*) Etre en voie d'être quelque chose : *de riche devenir pauvre. Devenir à rien*, maigrir. Se réduire considérablement. **Le devenir** n. m. Mouvement progressif par lequel les choses se transforment.

DÉVERGONDAGE (*vèr-ghon*) n. m. Libertinage effronté : *le dévergondage fut à son comble sous la Régence. Fig.* Ecarts extrêmes : *dévergondage d'imagination.*

DEVERGONDÉ (*vèr-ghon-dé*), E adj. et. n. (préf. *dé*, et *vergogne*). Qui mène publiquement une vie licencieuse. ANT. **Retenu, modéré, modeste.**

DÉVERGONDER (*vèr-ghon-dé*) **(SE)** v. pr. Se jeter dans le dévergondage.

DÉVERGUER (*vèr-ghé*) ou **DÉSENVERGUER** (*zan-vèr-ghé*) v. a. Dépouiller de ses vergues.

DÉVERNIR (*vèr*) v. a. Oter le vernis de.

DEVERROUILLER (*vè-rou, ll* mll., *é*) v. a. Tirer le verrou : *déverrouiller une porte.*

DEVERS (*vèr*) prép. (préf. *de*, et *vers*). Du côté de. **Par devers** loc. prép. En présence de : *par devers le juge.* En la possession de : *retenir par devers soi.*

DÉVERS, E (*vèr, vèr-se*) adj. (lat. *deversus*). Qui n'est pas droit, d'aplomb. N. m. Pente.

DEVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Action de déverser les eaux d'un canal ; son effet. Action de pencher d'un côté : *le déversement des couches géologiques.*

DÉVERSER (*vèr-sé*) v. n. (préf. *dé*, et *verser*). Pencher, incliner : *ce mur déverse.* S'épancher, se répandre. V. a. Epancher, faire couler. *Fig.* Répandre : *déverser le mépris sur...*

DÉVERSOIR (*vèr*) n. m. Endroit par où s'épanche l'excédent de l'eau d'un canal, d'un étang, etc.

DÉVÊTIR v. a. (Se conj. comme *vêtir.*) Dégarnir d'habits. **Se dévêtir** v. pr. Se dégarnir d'habits. ANT. **Vêtir.**

DÉVÊTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. *Dr.* Dessaisissement. (Peu us.)

DÉVIATEUR, TRICE adj. Qui produit la déviation : *les masses de fer exercent sur l'aiguille de la boussole une influence déviatrice.*

DÉVIATION (*si-on*) n. f. Action de dévier : *déviation de la lumière.* Changement dans la direction naturelle : *déviation des os. Fig.* Ecart, variation dans la conduite : *déviation de principes.* Passage d'humeurs dans des canaux qui ne leur sont pas affectés.

DÉVIDAGE n. m. Action de dévider.

DÉVIDER (*dé*) v. a. (préf. *dé*, et *vider*). Mettre en écheveau ou en peloton du fil, de la soie, etc. : *dévider un cocon.* Faire passer entre ses doigts : *dévider son rosaire. Fig.* Démêler.

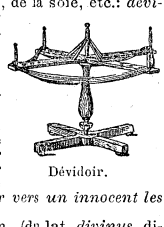

Dévidoir.

DÉVIDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui dévide.

DÉVIDOIR n. m. Instrument pour dévider.

DÉVIER (*vi-é*) v. n. (lat. *deviare*. — Se conj. comme *prier.*) Se détourner : *dévier de sa direction.* Au fig. : *dévier du droit chemin.* V. a. Faire sortir de sa direction : *dévier vers un innocent les soupçons du juge.*

DEVIN, ERESSE (*vè-se*) n. (du lat. *divinus*, divin). Qui prétend découvrir les choses cachées et prédire l'avenir. *Fam. Je ne suis pas devin*, je ne puis pas savoir ce qu'on ne me dit pas. Adj. *Serpent devin* ou substantiv. *devin*, nom vulgaire du boa constrictor.

DEVINABLE adj. Qui peut être deviné. (Peu us.)

DEVINER (*né*) v. a. (de *devin*). Prédire ce qui doit arriver : *deviner l'avenir.* Juger par conjecture : *j'avais deviné qu'il pleuvrait.* Pénétrer : *deviner un homme.* Trouver le mot de : *deviner une énigme.*

DEVINETTE (*nè-te*) n. f. Ce que l'on donne à deviner : *poser une devinette.* Jeu où il faut deviner.

DEVINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Se dit familièrement d'une personne qui devine.

DÉVIRAGE n. m. Action de dévirer : *le dévirage d'un cabestan.* Desserrement d'une vis sous l'influence de chocs.

DÉVIRER (*ré*) v. a. Tourner en sens contraire : *dévirer un treuil.*

DEVIS (*vi*) n. m. (subst. verb. de *deviser*). Propos, entretien familier. (Vx.) Etat détaillé d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., avec les prix estimatifs : *établir un devis.*

DÉVISAGER (*za-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il devisagea, nous dévisageons.*) Défigurer, déchirer le visage. Regarder au visage avec insistance.

DEVISE (*vi-ze*) n. f. (subst. verb. de *deviser*). Figure emblématique, avec une courte sentence qui l'explique. Paroles caractéristiques exprimant, d'une manière concise, la pensée, le sentiment de quelqu'un : *la devise du drapeau est :* **Honneur et Patrie.** *Blas.* Courte sentence qui se place en dessous de l'écu d'armes. Papier-monnaie d'un pays.

DEVISER (*zé*) v. n. (lat. pop. *divisare ;* de *dividere*, diviser). S'entretenir familièrement.

DÉVISSAGE (*vi-sa-je*) n. m. Action de dévisser. (On dit quelquef. DÉVISSEMENT.)

DÉVISSER (*vi-sé*) v. a. Oter les vis qui fixent un objet. Séparer des objets vissés. ANT. **Visser.**

DÉVITRIFIABLE adj. Qui peut être dévitrifié.

DÉVITRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de se dévitrifier, que subit le verre par l'action prolongée de la chaleur : *la dévitrification donne au verre l'aspect de la porcelaine.*

DÉVITRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Opérer la dévitrification.

DÉVOIEMENT (*voi-man*) ou **DÉVOÎMENT** (*man*) n. m. (de *dévoyer*). Flux de ventre. *Archit.* Inclinaison d'un tuyau de cheminée ou de descente.

DÉVOILEMENT (*man*) n. m. Action de dévoiler.

DÉVOILER (*lé*) v. a. Oter le voile de. *Fig.* Découvrir, révéler : *dévoiler un secret.*

DÉVOÎMENT n. m, V. DÉVOIEMENT.

DEVOIR v. a. (lat. *debere*. — *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. Je devais, nous devions. Je dus, nous dûmes. Je devrai, nous devrons. Dois, devons, devez. Que je doive, que nous devions. Que je dusse, que nous dussions. Devant. Dû, due.*) Etre tenu de payer : *devoir cent francs.* Etre redevable : *devoir la vie à quelqu'un.* Etre obligé à quelque chose par la loi, la morale, les convenances : *un fils doit le respect à ses parents.* Suivi d'un infinitif, indique la nécessité : *tout doit finir ;* l'intention : *il doit vous accompagner ;* l'état probable : *il doit être riche aujourd'hui.*

DEVOIR n. m. Ce à quoi on est obligé : *le devoir est un commandement catégorique. Rentrer dans le devoir,* rentrer dans l'obéissance : *Turenne, un moment égaré dans la Fronde, rentra vite dans le devoir. Se mettre en devoir de,* se préparer à. Exercice qu'un maître donne à ses élèves. Pl. Hommages, marques de civilité : *rendre ses devoirs à quelqu'un. Derniers devoirs,* honneurs funèbres.

DÉVOLE n. f. (préf. *dé,* et *vole*). Etat du joueur qui manque la vole. *Fig. Etre en dévole,* être en perte.

DÉVOLER (*lé*) v. n. Etre en dévole.

DÉVOLTAGE n. m. Action de diminuer le voltage d'un courant.

DÉVOLU, E adj. (du lat. *devolutus*, attribué). Echu par droit N. m. *Jeter son dévolu sur quelque chose,* y prétendre.

DÉVOLUTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui a obtenu un dévolu sur un bénéfice ecclésiastique.

DÉVOLUTIF, IVE adj. Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre.

DÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (de *dévolu*). *Dr.* Transmission d'un droit. Droit qui, dans certains pays, donnait la succession aux filles d'un premier mariage, de préférence aux fils nés d'un second lit. *Guerre de Dévolution.* V. *Part. hist.*

DEVON n. m. Poisson artificiel muni de multiples hameçons, et qui est agencé pour tourner dans l'eau.

DÉVONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de certains terrains de dépôt, dont le type se trouve dans le comté de Devon, en Angleterre. N. m. : *le dévonien.*

DÉVORANT (*ran*), **E** adj. Qui dévore : *lion dévorant,* et, au fig. : *flamme dévorante ; soucis dévorants.* Excessif : *faim dévorante.*

DÉVORATEUR, TRICE adj. Qui dévore.

DÉVORER (*ré*) v. a. (lat. *devorare*). Manger en déchirant avec les dents, en parlant des bêtes féroces. Manger avidement. *Fig.* Consumer, détruire : *la flamme dévore tout ; l'ennui le dévore.* Dissiper : *dévorer son patrimoine.* Ruiner : *dépenses qui dévorent une maison. Dévorer un livre,* le lire avec empressement. *Dévorer des yeux,* regarder avec avidité, avec passion. *Dévorer un affront,* le souffrir sans se plaindre. *Dévorer ses larmes,* les retenir.

DÉVOT, E (*vô, o-te*) n. et adj. (du lat. *devotus*, dévoué). Qui a du zèle pour les pratiques religieuses : *Molière a raillé les faux dévots.* Qui affecte ce zèle. Qui porte à la dévotion : *livre dévot. Fig.* Personne dévouée à quelqu'un ou à quelque chose : *les dévots du pouvoir.*

DÉVOTEMENT (*man*) adv. Avec dévotion. (On dit quelquef. DÉVOTIEUSEMENT.)

DÉVOTION (*vô-si-on*) n. f. (lat. *devotio*). Attachement aux pratiques religieuses : *l'hypocrisie de la dévotion est la plus impardonnable de toutes. Faire ses dévotions,* se confesser et communier. *Etre à la dévotion de quelqu'un,* lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, E adj. Plein de dévouement : *un ami dévoué.*

DÉVOUEMENT (*voû-man*) ou **DÉVOÛMENT** (*man*) n. m. Action de dévouer ou de se dévouer : *le dévouement du chevalier d'Assas sauva l'armée française à Klostercamp.* Abandonnement entier aux volontés d'un autre ; disposition à le servir en toutes circonstances.

DÉVOUER (*é*) v. a. (préf. *dé,* et *vouer*). Vouer. Consacrer par un vœu : *dévouer ses enfants à la patrie.* Livrer en proie : *dévouer à la haine.* **Se dévouer** v. pr. Se sacrifier : *se dévouer pour le salut de tous. Se dévouer à quelqu'un,* s'abandonner sans réserve à ses volontés.

DÉVOÛMENT n. m. V. DÉVOUEMENT.

DÉVOYÉ (*voi-ié*), **E** adj. et n. Sorti du droit chemin : *voyageur dévoyé. Fig.* : *esprit dévoyé.*

DÉVOYER (*voi-ié*) v. a. (préf. *dé,* et *voie.* — Se conj. comme *aboyer.*) Détourner du chemin. Donner le dévoiement. *Fig.* Détourner de sa direction. **Se dévoyer** v. pr. Sortir de la bonne voie.

DÉVRILLAGE (*ll* mll.) n. m. Opération que l'on fait subir aux fils, ficelles, etc., pour les empêcher de vriller.

DEXTÉRITÉ (*dèks-té*) n. f. (lat. *dexteritas ;* de *dexter*, droit). Adresse des mains : *certains prestidigitateurs montrent une dextérité invraisemblable. Fig.* Adresse de l'esprit, habileté : *conduire une intrigue avec dextérité.* ANT. **Gaucherie, maladresse.**

DEXTRE (*dèks-tre*) adj. (lat. *dextra*). Droit, situé à droite. (Employé encore en blason.) N. f. La main droite. (Vx.)

DEXTREMENT (*dèks-tre-man*) adv. Avec dextérité, adroitement.

DEXTRINE (*dèks-tri-ne*) n. f. (de *dextre*). Matière gommeuse extraite de l'amidon : *la dextrine sert d'apprêt en teinturerie.*

DEXTRINÉ, E (*dèks-tri*) adj. Enduit de dextrine.

DEXTROCHÈRE (*dèks-tro-kè-re*) n. m. (du lat. *dexter*, droit, et du gr. *kheir*, main). *Blas.* Bras droit représenté tenant une arme ou tout autre objet.

DEXTROGYRE (*dèks-tro*) adj. (lat. *dexter*, droit, et *gyrus*, tour). Qui tourne vers la droite. *Physig.* Qui dévie à droite le plan de polarisation : *cristal dextrogyre.*

DEXTRORSUM (*dèks-tror-som*) adj. inv. et adv. (mot lat.) Qui va de gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre. ANT. **Sénestrorsum.**

DEXTROSE n. m. *Chim.* Syn. de GLUCOSE.

DEY (*dè*) n. m. (arabe *dai*, oncle). Autrefois, chef du gouvernement d'Alger : *le dey Hussein fut détrôné par la France en 1830.*

DI (du lat. *dis*, deux fois) préf. indiquant la duplication.

DIA interj. Cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche. *N'entendre ni à huhau* (ou *à hue*) *ni à dia*, n'écouter aucune raison.

DIABÈTE n. m. (gr. *diabêtês*). Maladie caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée : *la guérison du diabète exige un régime alimentaire très sévère.*

DIABÉTIQUE ad. Qui se rapporte au diabète : *le coma diabétique.* N. Attaqué du diabète.

DIABÉTOMÈTRE n. m. (de *diabète*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à doser la quantité de sucre contenue dans une urine.

DIABLE n. m. (du gr. *diabolos*, calomniateur). Démon, esprit malin : *être possédé du diable. Ne craindre ni Dieu ni diable*, se dit d'une personne méchante qu'aucune crainte n'arrête. *Fig.* et *fam. Diable incarné*, personne très méchante. *Pauvre diable*, misérable. *Bon diable*, bon garçon. *Beauté du diable*, fraîcheur de jeunesse. *Faire le diable à quatre*, faire du vacarme. *Avoir le diable au corps*, être très actif, ou fort tourmentant. *Envoyer au diable*, rebuter avec colère. *C'est là le diable*, ce qu'il y a de fâcheux, de difficile. Chariot à deux roues basses, servant au transport des lourds fardeaux. Tuyau de tôle noire, pour activer le feu d'un fourneau. Interj. Marque l'impatience, la désapprobation, la surprise : *diable ! mauvaise affaire.* Loc. adv. : **En diable,** fort, extrêmement. **Au diable,** loin : *au diable les importuns !* **Au diable vauvert** (et non *au diable au vert* ou *au diable vert*), très loin, si loin qu'on n'en revient pas. Loc. prov. : **Tirer le diable par la queue,** avoir de la peine à vivre. **Loger le diable dans sa bourse,** n'avoir pas le sou. **C'est le diable à confesser,** c'est une chose extrêmement difficile.

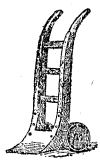
Diable.

DIABLEMENT (*man*) adv. *Fam.* Excessivement.

DIABLERIE (*rî*) n. f. Sortilège, maléfice : *la diablerie florissait au moyen âge.* Intrigue. Malice, pétulance : *il faut être indulgent aux diableries des enfants.* Scènes, pièces populaires où figurent des diables : *les diableries de Callot.*

DIABLESSE (*blè-se*) n. f. Diable femme. Femme méchante, acariâtre.

DIABLETEAU ou **DIABLOTEAU** (*tô*) n. m. Petit diable.

DIABLON ou **DIABLOT** (*blo*) n. m. *Mar.* Voile qui se hisse au-dessus du diablotin.

DIABLOTIN n. m. Petit diable. *Fig.* Enfant vif et espiègle. *Mar.* Voile d'étai du perroquet de fougue.

Diabolo.

DIABOLIQUE adj. Qui vient du diable : *tentation diabolique.* Très méchant, pernicieux : *invention diabolique.* Difficile : *chemin diabolique.*

DIABOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIABOLO n. m. Jouet consistant en une sorte de bobine formée de deux cônes opposés par le sommets et qu'on lance en l'air ou qu'on rattrape par le moyen d'une ficelle plus ou moins tendue entre deux baguettes.

DIAKÈNE ou **DIACHAINE** (*kè-ne*) n. m. Fruit composé de deux akènes.

DIACHROMIE (*kro-mi*) n. f. Photographie en couleurs, destinée à être vue en transparence.

DIACHYLON (*chi*) ou **DIACHYLUM** (*chi-lom*) n. m. (gr. *dia*, avec, et *chulos*, suc). Sorte d'emplâtre qu'on emploie en médecine comme fondant et résolutif. Adj. : *emplâtre diachylon.*

DIACODE n. m. (gr. *dia*, avec, et *hôdeia*, tête de pavot). Sirop de têtes de pavot blanc. Adj. : *sirop diacode.*

DIACONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au diacre : *exercer les fonctions diaconales.*

DIACONAT (*na*) n. m. Le second des ordres sacrés, conféré aux diacres.

DIACONESSE (*nè-se*) n. f. Veuve ou fille qui, dans la primitive Eglise, remplissait certaines fonctions ecclésiastiques. Dans certaines sectes protestantes, femme qui se consacre à des œuvres de piété ou d'assistance.

DIACOPE ou **DIACOPÉE** (*pé*) n. f. (du gr. *diakopê*, incision). Fracture longitudinale d'un os, surtout des os du crâne.

DIACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) n. f. Partie de la physique, où l'on étudie la réfraction des sons.

DIACRE n. m. (du gr. *diakonos*, serviteur). Qui a reçu l'ordre immédiatement inférieur à la prêtrise : *le diacre sert le prêtre ou l'évêque à l'autel.*

DIACRITIQUE adj. (gr. *diakritikos*). *Gram. hébr.* Se dit de certains signes typographiques ou points qui modifient le son de la lettre à laquelle ils sont attachés. *Méd.* Se dit des signes qui permettent de distinguer une maladie d'une autre.

DIADELPHE (*dèl-fe*) adj. Qui a les caractères de la diadelphie.

DIADELPHIE (*dèl-fî*) n. f. (préf. *di*, et gr. *adelphos*, frère). Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les filets en deux faisceaux égaux, dans le système de Linné.

DIADÈME n. m. (gr. *diadêma*). Bandeau royal : *ceindre le diadème. Fig.* La royauté. Riche ornement de tête pour les femmes.

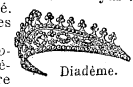
Diadème.

DIADOQUE n. m. (du gr. *diadokhos*, successeur). Titre des généraux qui se disputèrent l'empire d'Alexandre. Auj., le prince héritier de Grèce.

DIAGNOSE (*agh-nô-ze*) n. f. (du gr. *diagnôsis*, connaissance). Caractéristique abrégée d'une plante, qui la distingue des autres. Art de faire un diagnostic.

DIAGNOSTIC (*agh-nos-tik*) n. m. (même étym.). Partie de la médecine, qui s'attache à reconnaître les maladies d'après leurs symptômes : *le diagnostic dicte le traitement de la maladie.*

DIAGNOSTIQUE (*agh-nos-ti-ke*) adj. (de *diagnostic*). Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies : *les signes diagnostiques de la fièvre typhoïde.*

DIAGNOSTIQUER (*agh-nos-ti-kê*) v. a. (de *diagnostic*). Déterminer d'après les symptômes.

DIAGONAL, E, AUX adj. (gr. *dia*, à travers, et *gônia*, angle). Se dit d'une droite qui joint deux sommets non consécutifs d'un polygone. N. f. Cette droite : *les diagonales d'un carré, d'un rectangle sont égales.*

Diagonale.

DIAGONALEMENT (*man*) adv. En diagonale.

DIAGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *diagramma*). Figure graphique propre à représenter un phénomène déterminé. *Bot. Diagramme d'une fleur*, sorte de plan où sont représentés le nombre et la disposition relative des pièces de ses verticilles.

DIAGRAPHE n. m. (gr. *dia*, à travers, et *graphein*, dessiner). Instrument qui permet de reproduire, sans connaître le dessin et d'après le principe de la chambre claire, les objets qu'on a devant les yeux.

DIAGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de dessiner au moyen du diagraphe.

DIAGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au diagraphe : *dessin diagraphique.*

DIAGRAPHITE n. m. Roche schisteuse dont on fait des crayons à dessin.

DIALECTAL, E, AUX (*lèk*) adj. Qui a rapport au dialecte : *formes dialectales.*

DIALECTE (*lèk-te*) n. m. (gr. *dialektos*). Variété régionale d'une langue : *l'attique est le plus littéraire des dialectes grecs.*

DIALECTICIEN (*lèk-ti-si-in*) n. m. (gr. *dialektikos*). Qui sait, enseigne la dialectique. Qui donne à ses raisonnements une forme méthodique : *Joseph de Maistre est un redoutable dialecticien.*

DIALECTIQUE (*lèk-ti-ke*) adj. (du gr. *dialegomai*, je discours). Qui est du ressort de la dialectique. N. f. Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.

DIALECTIQUEMENT (*lèk-ti-ke-man*) adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE adj. Qui est écrit en forme de dialogue : *discussion dialogique.*

DIALOGISME (*jis-me*) n. m. L'art, le genre du dialogue.

DIALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *dia*, avec, et *logos*, discours). Conversation entre plusieurs personnes. Ouvrage littéraire en forme de conversation : *Socrate est le principal acteur des* Dialogues *de Platon.*

DIALOGUER (*ghé*) v. n. Converser, s'entretenir. Faire parler entre elles plusieurs personnes sur la scène : *Alexandre Dumas fils dialogue avec verve.* V. a. Mettre en dialogue : *dialoguer une scène.*

DIALYSE (*li-ze*) n. f. (gr. *dialusis*). Analyse chimique, fondée sur la propriété que possèdent certains corps de traverser facilement les membranes poreuses.

DIALYSER (*zé*) v. a. Opérer la dialyse.

DIALYSEUR (*zeur*) n. m. Instrument à l'aide duquel on effectue la dialyse.

DIAMAGNÉTIQUE adj. Se dit d'un corps qui jouit de la propriété d'être repoussé par un aimant.

DIAMAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes que présentent les corps diamagnétiques.

DIAMANT (*man*) n. m. (du gr. *adamas, antos*, indomptable). Pierre précieuse qui est du carbone pur cristallisé : *le diamant à l'état natif est entouré d'une gangue.* — Ce corps est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des minéraux. Il est insoluble dans tous les agents chimiques ; il raye tous les corps et ne peut être rayé par aucun. Sa densité est 3,52, aussi ne l'use-t-on qu'au moyen de sa propre poussière. Objet de luxe et de parure par son éclat et sa rareté. Il sert aux vitriers pour couper le verre, aux lapidaires pour polir des pierres fines, etc. On le trouve principalement dans l'Inde, au Brésil, dans l'Afrique australe et en Australie.) Le *Régent* (ainsi nommé parce qu'il fut acheté pendant la minorité de Louis XV par le duc d'Orléans, alors régent de France) est regardé comme le plus beau et le plus pur des diamants de l'Europe. Il pèse 136 carats (27 grammes). *Diamants de la couronne*, joyaux qui faisaient partie, en France, de la dotation mobilière du souverain.

DIAMANTAIRE (*tè-re*) adj. Dont l'éclat se rapproche de celui du diamant : *pierres diamantaires.* N. m. Qui travaille ou vend le diamant.

DIAMANTÉ, E adj. Garni de diamants. Saupoudré de poudre de verre ou d'acier : *fleurs diamantées.*

DIAMANTER (*té*) v. a. Donner l'éclat du diamant : *les rayons du soleil diamantent les gouttes de rosée.*

DIAMANTIFÈRE adj. Qui contient du diamant : *les terrains diamantifères du Transvaal.*

DIAMANTIN, E adj. Qui a la dureté ou l'éclat du diamant.

DIAMÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient au diamètre : *ligne diamétrale.*

DIAMÉTRALEMENT (*man*) adv. Dans le sens du diamètre. *Fig.* Tout à fait : *le spiritualisme et le matérialisme sont deux idées diamétralement opposées.*

DIAMÈTRE n. m. (gr. *dia*, à travers, et *metron*, mesure). Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle et se termine de part et d'autre à la circonférence : *le diamètre, qui partage la circonférence en deux parties égales, est la plus grande des cordes.* (V. CIRCONFÉRENCE.) La plus grande largeur d'une chose ronde.

DIAMIDOPHÉNOL n. m. Dérivé du pyrogallol, dont le chlorhydrate (appelé aussi *amidol*) est employé comme révélateur en photographie.

DIANDRIE (*drî*) n. f. (préf. *di*, et gr. *anêr, andros*, mâle). Classe de plantes à deux étamines, dans le système de Linné.

DIANE n. f. (espagn. *diana*). Batterie de tambour ou sonnerie de clairon, de trompette, au point du jour, pour réveiller les soldats : *battre, sonner la diane.*

DIANTRE interj. Mot qu'on emploie pour *diable!*

DIANTREMENT (*man*) adv. Forme euphémique de *diablement.*

DIAPASON (*zon*) n. m. (gr. *dia*, à travers, et *pasôn*) toutes les notes). Etendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir : *le diapason d'une voix humaine comprend en général deux octaves.* (On dit mieux, en ce sens. ÉTENDUE OU REGISTRE.) Petit instrument d'acier, à deux branches, qui donne le ton : *le diapason normal donne le la naturel.* Sorte de mesure dont se servent les fondeurs de cloches pour déterminer le poids, l'épaisseur, les dimensions qu'ils doivent donner à une cloche. *Fig.* Niveau. Etat comparatif. Etat habituel : *se mettre au diapason de son interlocuteur.*

Diapason.

DIAPASONNER (*zo-né*) v. a. Mettre au diapason.

DIAPEDÈSE (*dè-ze*) n. f. (du gr. *diapedân*, jaillir à travers). Migration, hors des vaisseaux, des globules blancs du sang.

DIAPHANE adj. (gr. *dia*, à travers, et *phaincin*, paraître). Qui laisse passer la lumière sans qu'on puisse distinguer au travers les objets : *le verre dépoli est diaphane. Par ext.* Transparent : *l'eau est diaphane.*

DIAPHANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est diaphane.

DIAPHANOSCOPIE (*no-sko-pî*) n. f. Eclairage interne des cavités naturelles des corps, pour l'examen de leurs tissus.

DIAPHORÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diaphorêsis*). Transpiration.

DIAPHORÉTIQUE adj. Qui amène la transpiration. N. m. : *un diaphorétique.*

DIAPHRAGMATIQUE (*fragh-ma*) adj. Qui a rapport au diaphragme : *hernie diaphragmatique.*

Diaphragme iris (phot.).

DIAPHRAGME (*fragh-me*) n. m. (gr. *dia*, entre, et *phrassein*, séparer par une cloison). Muscle très large et fort mince, qui sépare la poitrine de l'abdomen : *les contractions anormales du diaphragme provoquent le hoquet.* Cloison qui sépare les deux narines. *Bot.* Cloison qui partage en plusieurs loges un fruit capsulaire. Cloison dans l'intérieur d'une machine. *Phot.* Dans un instrument d'optique, écran, percé d'un trou, qui ne laisse passer que les rayons utiles.

DIAPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du gr. *diaphusis*, interstice). Corps des os longs.

DIAPOSITIVE (*po-zi*) n. f. Photocopie positive sur verre.

DIAPRÉ, E adj. De couleurs variées. *Prune diaprée*, ou subst. *diaprée* n. f. Variété de prune.

DIAPRER (*pré*) v. a. (de l'anc. fr. *diasprre*, drap à fleurs). Varier de plusieurs couleurs. *Fig.* Emailler d'ornements variés.

DIAPRURE n. f. Variété de couleurs d'un objet diapré : *les diaprures des prairies.*

DIARRHÉE (*a-ré*) n. f. (gr. *dia*, à travers, et *rhein*, couler). Evacuation alvine, liquide et fréquente : *les fruits verts donnent la diarrhée.*

DIARRHÉIQUE (*a-ré-i-ke*) adj. Qui tient de la diarrhée : *flux diarrhéique.*

DIARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation mobile par glissement des surfaces articulaires.

DIASCÉVASTE (*a-sé-vas-te*) n. m. (du gr. *diaskeuazein*, arranger). Nom donné aux grammairiens qui, avant les alexandrins, reunirent, sur l'ordre de Pisistrate, les poèmes homériques.

DIASCORDIUM (*as-kor-di-om'*) n. m. Electuaire astringent et sédatif, dont la germandrée (*scordium*) forme la base.

DIASTASE (*as-ta-ze*) n. f. (gr. *diastasis*). Ecartement accidentel de deux os articulés. *Chim.* Ferment soluble qui transforme diverses substances : *la ptyaline des glandes salivaires est une diastase.*

DIASTASIQUE (*as-ta-zi-ke*) adj. Qui se rapporte à la diastase : *l'action diastasique de la pepsine.*

DIASTOLE (*as-to-le*) n. f. (gr. *diastolê*). Mouvement de dilatation du cœur et des artères.

DIASTOLIQUE (*as-to*) adj. Qui tient à la diastole : *souffle diastolique.*

DIATHERMANE (*tèr*) adj. (gr. *dia*, à travers, et *thermos*, chaleur). Qui laisse passer la chaleur : *le mica est très diathermane.*

DIATHERMANÉITÉ (*tèr*) n. f. Propriété dont jouissent les corps diathermanes.

DIATHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *diathesis*). Disposition générale d'une personne à être souvent affectée d'une certaine catégorie de maladies : *la diathèse arthritique.*

DIATOMÉES (*mé*) n. f. pl. Famille d'algues, comprenant celles qui ont une couleur brune. (S. une *diatomée*.) Syn. BACILLARIÉES.

DIATONIQUE adj. (gr. *dia*, par, et *tonos*, ton). *Mus.* Qui procède suivant la succession naturelle des tons et demi-tons : *gamme diatonique.*

DIATONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBE n. f. (du gr. *diatribé*, broiement). Toute critique amère et violente. Pamphlet, libelle : *les diatribes de Voltaire contre Maupertuis.*

DIAULE (*ô-le*) n. f. (gr. *dis*, deux fois, et *aulos*, flûte). Chez les Grecs, double flûte. Air joué avec la double flûte. Adj. : *flûte diaule.*

DICHOTOME (*ko*) adj. (gr. *dikha*, en deux, et *tomé*, section). Bifurqué : *tige dichotome.* (Se dit de la lune, quand on ne voit que la moitié de son disque.)

DICHOTOMIE (*ko-to-mî*) n. f. (de *dichotome*). Mode de division de certaines tiges en rameaux bifurqués. Phase de la lune à son premier ou à son dernier quartier. *Arg. méd.* Partage d'honoraires.

DICHOTOMIQUE (*ko*) adj. Qui se subdivise de deux en deux : *classification dichotomique.*

DICHROÏQUE (*kro-i-ke*) adj. Qui présente le phénomène du dichroïsme.

DICHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. (du gr. *dikhroos*, bicolore). *Physiq.* Propriété que possèdent certaines substances d'offrir des colorations diverses suivant les circonstances d'observation : *le zircon présente un curieux dichroïsme.*

DICHROMATIQUE (*kro*) adj. (préf. *di*, et gr. *khróma, atos*, couleur). Qui offre deux couleurs à l'œil.

DICLINE adj. (préf. *di*, et gr. *klinê*, lit). Se dit des plantes chez lesquelles les organes mâles et femelles se trouvent dans des fleurs différentes. (Ces fleurs sont dites *monoïques* lorsqu'elles habitent sur la même plante [épinard], et *dioïques* quand elles se trouvent sur des individus différents [chanvre].)

DICOTYLÉDONE ou **DICOTYLÉDONÉ, E** adj. Se dit des plantes munies de deux cotylédons. N. f. pl. Groupe de plantes munies de deux cotylédons : *le haricot est une dicotylédone ou dicotylédonée.*

DICRANE n. m. Genre de mousses, très répandu dans les bois.

DICRANURE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de gros papillons qui vivent en France sur les saules et les peupliers.

DICTAME (*dik*) n. m. (gr. *diktamnon*). *Bot.* Espèce de rutacées fortement aromatiques. *Fig.* Baume, adoucissement : *les paroles de l'amitié sont un puissant dictame pour les blessures du cœur.*

DICTAMEN (*dik-ta-mèn*) n. m. (du lat. *dictare*, suggérer). Inspiration : *le dictamen de la conscience.*

DICTATEUR (*dik-ta*) n. m. (lat. *dictator*). Magistrat extraordinaire. Souverain, à Rome : *les pouvoirs du dictateur duraient six mois.* (V. *Part. hist.*) Celui qui concentre temporairement en lui tous les pouvoirs : *le 18-Brumaire fit de Bonaparte un dictateur.*

DICTATORIAL, E, AUX (*dik-ta*) adj. Qui a rapport à la dictature : *autorité dictatoriale.*

DICTATURE (*dik-ta*) n. f. A Rome, dignité, autorité du dictateur : *la dictature était décrétée par le sénat. Par ext.* Pouvoir absolu quelconque.

DICTÉE (*dik-té*) n. f. Action de dicter : *écrire sous la dictée du maître.* Ce qu'on dicte.

DICTER (*dik-té*) v. a. (lat. *dictare ;* de *dicere*, dire). Prononcer des mots qu'un autre écrit au fur et à mesure. Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit répondre. *Fig.* Inspirer : *la sagesse dicte ses paroles.* Imposer : *Bonaparte dicta à l'Autriche le traité de Presbourg (1805).*

DICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *dictio*). Choix et arrangement des mots. Manière de débiter : *diction nette, incisive.*

DICTIONNAIRE (*dik-si-o-nè-re*) n. m. Recueil, par ordre alphabétique ou autre, des mots d'une langue, avec leur explication (lexique, vocabulaire, glossaire). *Fam. Dictionnaire vivant*, personne dont les connaissances sont fort étendues.

DICTON (*dik-ton*) n. m. (lat. *dictum*). Mot, sentence passée en proverbe, comme : *Un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras ».*

DICTUM (*dik-tom*) n. m. (mot lat.). Dispositif d'un arrêt.

DIDACTIQUE (*dak-ti-ke*) adj. (gr. *didáktikos ;* de *didaskein*, enseigner). Se dit d'un ouvrage où l'auteur se propose d'instruire, comme les traités sur la rhétorique, la logique, etc. : *l'Art poétique de Boileau est le chef-d'œuvre du genre didactique.* N. m. Le genre didactique. N. f. L'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT (*dak-ti-ke-man*) adv. D'une manière didactique.

DIDACTYLE (*dak*) adj. (du préf. *di*, et du gr. *daktulos*, doigt). Qui possède deux doigts : *le fourmilier est didactyle.*

DIDASCALIE (*das-ka-lî*) n. f. Chez les Grecs, instruction donnée par le poète aux acteurs. Notice placée en tête des pièces de théâtre, chez les Latins.

DIDELPHES (*dèl-fe*) n. m. pl. (préf. *di*, et gr. *delphos*, matrice). Ordre de mammifères. (S. un *didelphe.*) Syn. de MARSUPIAUX.

DIDYME adj. (du gr. *didumos*, jumeau). *Bot.* Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et accouplées : *racine didyme.*

DIDYNAMIE (*mî*) n. f. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes : *les labiées appartiennent à la didynamie.*

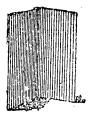
Dièdre.

DIÈDRE n. m. (préf. *di*, et gr. *edra*, plan). Figure formée par deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection. Adjectiv. : *angle dièdre.*

DIÉLECTRIQUE (*lèk-tri-ke*) adj. Se dit d'une substance isolante pour l'électricité : *la résine est diélectrique.* N. m. : *un diélectrique.*

DIÉLECTROLYSE (*lèk-tro-li-ze*) n. f. Méthode de thérapeutique, consistant à introduire des médicaments dans les tissus par voie électrolytique.

DIÉLYTRE n. f. Genre de papavéracées-fumariacées, dont une espèce cultivée dans les jardins est dénommée *cœur de Marie* ou *cœur de Jeannette.*

DIÉRÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diairesis*). Division de deux voyelles consécutives en deux syllabes. Tréma. *Chir.* Division, séparation des parties dont la continuité pourrait être nuisible. ANT. **Crase, synérèse.**

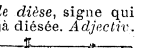
Fa dièse et fa double dièse.

DIÈSE (*è-ze*) n. m. (gr. *diesis*). *Mus.* Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède. *Double dièse*, signe qui hausse d'un demi-ton une note déjà dièsée. *Adjectiv.* Se dit de la note ainsi dièsée : *fa dièse.* — Les dièses se posent à la clef de quinte en quinte en montant, ou de quarte en quarte en descendant, en commençant par le *fa*. Pour connaître dans quel ton est écrit un morceau qui a des dièses à la clef, il suffit de prendre un demi-ton au-dessus du dernier dièse. On a ainsi la tonique du ton majeur.

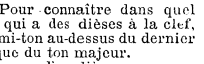

Ordre des dièses.

DIÈSER (*zé*) v. a. Marquer d'un dièze.

DIÈTE n. f. (du gr. *diaita*, régime). Abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie. Régime suivi dans les aliments : *mettre un malade à la diète. Diète lactée*, alimentation réduite au lait. *Diète hydrique*, alimentation réduite à l'eau. (Elle ne peut être prolongée plus de quarante-huit heures.)

DIÈTE n. f. (bas lat. *dieta ;* de *dies*, jour). Assemblée politique, où l'on discute les affaires publiques, dans certains pays : *Luther comparut devant la diète de Worms.* (V. *Part. hist.*)

DIÉTÉTIQUE adj. *Méd.* Qui concerne la diète : *régime diététique.* N. f. Science de la diète. Hygiène.

DIÉTINE n. f. Diète particulière à une province : *les diétines de Pologne.*

DIEU n. m. (lat. *Deus*). Etre suprême, créateur et conservateur de l'univers : *qui donne au pauvre prête à Dieu.* Divinité du paganisme (dans ce sens, s'écrit avec une minuscule et fait au fém. *déesse*) : *Zeus était le maître des dieux.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne, chose qu'on affectionne, qu'on vénère pardessus tout : *l'argent est son dieu. Dieu merci*, heureusement. *Dieu sait*, locution employée pour : 1° renforcer une affirmation ; 2° renforcer une néga-

tion ; 3° exprimer l'incertitude. *Pour l'amour de Dieu*, dans le but de plaire à Dieu ; sans intérêt, gratuitement. *Homme de Dieu*, prêtre, saint homme. Loc. interj. : *Bon Dieu ! mon Dieu ! grand Dieu ! juste Dieu !*

DIEUDONNÉ (*do-né*) n. m. Donné par Dieu. Surnom donné à des fils de prince, dont la naissance était regardée comme un présent du ciel.

DIFA (*di-fa*) n. f. Nom donné par les Arabes d'Algérie à la réception des hôtes de marque, accompagnée d'un repas.

DIFFAMANT (*di-fa-man*), **E** adj. Qui diffame : *propos diffamants.*

DIFFAMATEUR, TRICE (*di-fa*) adj. et n. Qui diffame : *un libelle diffamateur.*

DIFFAMATION (*di-fa-ma-si-on*) n. f. Action de diffamer : *la diffamation est punie par la loi.*

DIFFAMATOIRE (*di-fa*) adj. Se dit des écrits, des discours, qui tendent à diffamer.

DIFFAMÉ (*di-fa*) adj. m. *Blas.* Se dit du lion représenté sans queue.

DIFFAMER (*di-fa-mé*) v. a. (lat. *diffamare*). Décrier, chercher à perdre de réputation : *diffamer un adversaire politique.*

DIFFÉREMMENT (*di-fé-ra-man*) adv. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE (*di-fé-ran-se*) n. f. (lat. *differentia*). Défaut de similitude. Excès d'une grandeur, d'une quantité sur une autre : *9 est la différence entre 5 et 7.* **A la différence de,** loc. prép. Différemment de. ANT. **Analogie, ressemblance, similitude.**

DIFFÉRENCIATION (*di-fé-ran-si-a-si-on*) n. f. Action de différencier. Résultat de cette action : *la différenciation des espèces animales.*

DIFFÉRENCIER (*di-fé-ran-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Etablir une différence. ANT. **Identifier, rapprocher.**

DIFFÉREND (*di-fé-ran*) n. m. Débat, contestation : *les différends peu graves entre nations sont traités par l'arbitrage. Partager le différend*, accorder les parties en prenant le moyen terme.

DIFFÉRENT (*di-fé-ran*), **E** adj. Dissemblable, Pl. Plusieurs : *différentes personnes me l'ont assuré.* ANT. **Analogue, semblable, similaire, identique.**

DIFFÉRENTIATION (*di-fé-ran-si-a-si-on*) n. f. *Math.* Opération qui consiste à prendre la différentielle d'une fonction.

DIFFÉRENTIEL, ELLE (*di-fé-ran-si-el, è-le*) adj. *Math.* Qui procède par différences infiniment petites. *Quantité différentielle*, infiniment petite. (Subst. : *une différentielle*). *Calcul différentiel*, calcul des quantités différentielles. *Engrenage différentiel*, mécanisme au moyen duquel on transmet à une roue dentée un mouvement composé, équivalant à la somme ou à la différence de deux mouvements. (Subst. : *un différentiel.*)

DIFFÉRENTIER (*di-fé-ran-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Math. Différentier une quantité variable*, en prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRER (*di-fé-ré*) v. a. (lat. *differre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Retarder, remettre à un autre temps : *ce qui est différé n'est pas perdu. Absol.* Différer de parti. V. n. Etre différent. N'être pas du même avis. ANT. **Avancer, hâter, précipiter.**

DIFFICILE (*di-fi*) adj. (lat. *difficilis*). Qui ne se fait qu'avec peine : *travail difficile.* Pénible, douloureux : *le peintre Poussin eut des débuts difficiles. Fig.* Peu agréable. Exigeant, peu facile à contenter : *goût difficile. Temps difficiles*, de calamité, de misère. ANT. **Facile, aisé.**

DIFFICILEMENT (*di-fi, man*) adv. Avec difficulté, avec peine : *se mouvoir difficilement.* ANT. **Facilement, aisément.**

DIFFICULTÉ (*di-fi*) n. f. (lat. *difficultas*). Ce qui rend une chose difficile : *s'exprimer avec difficulté.* Empêchement, obstacle : *éprouver des difficultés.* Objection : *soulever une difficulté.* Différend, contestation : *avoir des difficultés avec quelqu'un.* ANT. **Facilité.**

DIFFICULTUEUSEMENT (*di-fi-kul-tu-eu-ze-man*) adv. Avec difficulté. (Peu us.)

DIFFICULTUEUX, EUSE (*di-fi-kul-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui fait des difficultés sur tout : *esprit difficultueux.* Plein de difficultés : *travail difficultueux.*

DIFFORME (*di-for-me*) adj. (lat. *difformis*). Défiguré, laid : *la maladie avait rendu difforme le poète Scarron.*

DIFFORMITÉ (*di-for*) n. f. Défaut dans la forme, dans les proportions. *Fig.* Désordre moral.

DIFFRACTER (*di-frak-té*) v. a. (du lat. *diffractum*, supin de *diffringere*, briser en divers sens). Opérer la diffraction de : *diffracter les rayons lumineux.*

DIFFRACTIF, IVE (*di-frak*) adj. Qui peut produire la diffraction : *milieu diffractif.*

DIFFRACTION (*di-frak-si-on*) n. f. (de *diffracter*). Déviation qu'éprouve la lumière en rasant les bords d'un corps opaque : *Fresnel a expliqué la diffraction au moyen du principe des interférences.*

DIFFRINGENT (*di-frin-jan*), **E** adj. Qui opère la diffraction.

DIFFUS, E (*di-fu, u-ze*) adj. (lat. *diffusus*). Verbeux, prolixe : *style diffus. Lumière diffuse*, celle dont les rayons sont confusément réfléchis et ne projettent pas d'ombres nettes. ANT. **Précis, concis, bref.**

DIFFUSÉMENT (*di-fu-zé-man*) adv. D'une manière diffuse. (Peu us.)

DIFFUSER (*di-fu-zé*) v. a. Rendre diffus : *le verre dépoli diffuse la lumière.*

DIFFUSEUR (*di-fu-zeur*) n. m. *Industr.* Appareil au moyen duquel on extrait le jus sucré des betteraves. *Autom.* Partie de la chambre de carburation d'un moteur, où s'effectue la pulvérisation de l'essence au sein du courant d'air.

DIFFUSIBLE (*di-fu-zi-ble*) adj. (de *diffus*). Susceptible de se répandre dans tous les sens.

DIFFUSIF (*di-fu-zif*), **IVE** adj. (même étym.). Qui a la propriété de se répandre dans tous les sens.

DIFFUSION (*di-fu-zi-on*) n. f. (lat. *diffusio*). Action par laquelle un fluide se répand : *la diffusion de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.* Distribution d'une substance dans l'organisme. *Fig.* Prolixité : *la diffusion du style, d'un discours.* Propagation : *diffusion des lumières, des connaissances.* Syn. OSMOSE. ANT. **Concentration, centralisation, agglomération.**

DIGÉRABLE adj. Qui peut être digéré.

DIGÉRER (*ré*) v. a. (lat. *digerere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Faire la digestion : *digérer péniblement son dîner.* Mûrir par la réflexion. *Fig.* Souffrir patiemment : *digérer un affront.* Absol. : *bien, mal digérer.* V. n. Cuire à petit feu.

DIGESTE (*jès-te*) n. m. (lat. *digesta*). Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien.

DIGESTEUR (*jès-teur*) n. m. Vase métallique, hermétiquement clos, dans lequel on peut élever à une haute température les liquides dans lesquels on met certaines substances à digérer.

DIGESTIBILITÉ (*jès-ti*) n. f. Aptitude à être digéré : *la digestibilité des aliments est très variable.*

DIGESTIBLE (*jès-ti-ble*) adj. Qui peut être digéré.

DIGESTIF (*jès-tif*), **IVE** adj. Qui accélère la digestion : *liqueur digestive. Appareil digestif*, ensemble des organes qui concourent à la digestion. N. m. : *l'eau de Seltz est un digestif.* ANT. **Indigeste, lourd, pesant.**

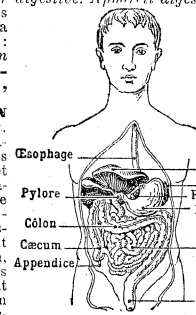

Appareil de la digestion.

DIGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *digestio*). Elaboration des aliments dans l'estomac et l'intestin. Macération dans un liquide à haute température. — La digestion, qui a pour but final l'assimilation, comprend les actes qui s'accomplissent depuis l'ingestion des aliments jusqu'à leur passage dans le sang et le chyle. Les actes mécaniques sont la préhension des aliments, la mastication et la déglu-

tition. De la bouche, les aliments arrivent par l'œsophage dans l'estomac, où ils subissent une première élaboration. Ils passent ensuite dans l'intestin où, sous l'action des sécrétions bilaires et pancréatiques, ils sont transformés en chyle, qui est absorbé par les parois intestinales. Les parties non élaborées continuent leur chemin, arrivent au gros intestin et forment les fèces. ANT. **Apepsie.**

DIGITAL, E, AUX adj. (du lat. *digitus*, doigt). Qui a rapport aux doigts : *muscle digital.*

DIGITALE n. f. (du lat. *digitus*, doigt). Genre de scrofularinées, dont les fleurs ont en général la forme d'un doigt de gant.

DIGITALINE n. f. Principe actif de la digitale pourprée, qui constitue un poison violent.

DIGITÉ, E adj. (du lat. *digitus*, doigt). Découpé en forme de doigts : *feuille digitée.*

DIGITIFORME adj. (du lat. *digitus*, doigt, et de *forme*). En forme de doigt.

DIGITIGRADES n. m. pl. (du lat. *digitus*, doigt, et *gradi*, marcher). Grande famille de l'ordre des carnassiers, ainsi appelés parce qu'en marchant ces animaux appuient sur le sol l'extrémité de leurs doigts. (Tels sont les genres *martre*, *chien*, *civette*, *hyène*, *chat*.) S. un *digitigrade.*

Digitale.

DIGNE adj. (lat. *dignus*). Qui mérite, soit en bien, soit en mal : *digne de récompense, de punition.* Bon, honnête, honorable : *un digne homme, une digne femme.* Qui a un air de gravité, de retenue : *un maintien digne ; une conduite digne.* ANT. **Indigne.**

DIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière convenable. Selon ce qu'on mérite : *récompensé dignement.* ANT. **Indignement.**

DIGNITAIRE (*tè-re*) n. m. Personnage revêtu d'une dignité : *les hauts dignitaires de l'État.*

DIGNITÉ n. f. (lat. *dignitas*). Hautes fonctions, charge ou titre éminent : *la dignité épiscopale.* Noblesse, gravité dans les manières : *marcher avec dignité.* Respect de soi-même. ANT. **Indignité.**

DIGON n. m. Hampe de pavillon, que l'on attache au bout d'une vergue. Fer barbelé, ajusté au bout d'une perche pour harponner le poisson dans le sable.

DIGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. Qui consiste en digressions. (Peu us.)

DIGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *digressio ;* de *digredi*, s'écarter de son chemin). Partie d'un discours étrangère au sujet que l'on traite : *tomber dans des digressions continuelles. Astron.* Eloignement apparent d'une planète par rapport au soleil.

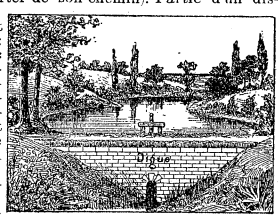
Digue.

DIGUE (*dighe*) n. f. (flam. *dijk*). Chaussée pour contenir des eaux : *les digues de la Loire se nomment* turcies. *Fig.* Obstacle : *opposer des digues aux passions.*

DIGUET (*ghè*) n. m. Aiguillon en bois, pour les ânes.

DIGYNE adj. (du préf. *di*, et du gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a deux organes femelles, deux pistils, etc.

DILACÉRATION (*si-on*) n. f. Action de dilacérer.

DILACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *dilacerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Déchirer, mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE n. et adj. Qui dilapide.

DILAPIDATION (*si-on*) n. f. Action de dilapider.

DILAPIDER (*dé*) v. a. (lat. *dilapidare*). Dissiper : *dilapider un héritage.* Détourner à son profit : *Fouquet fut accusé d'avoir dilapidé les finances publiques.* ANT. **Epargner, économiser, ménager.**

DILATABILITÉ n. f. (de *dilatable*). Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume par l'écartement des molécules. ANT. **Compressibilité, coercibilité.**

DILATABLE adj. Susceptible de dilatation : *les gaz sont extrêmement dilatables.* ANT. **Coercible, compressible, inextensible.**

DILATANT (*tan*), **E** adj. Qui dilate. N. m. Ce qui sert en chirurgie à agrandir une ouverture : *les sétons sont des dilatants.*

DILATATEUR, TRICE adj. Qui sert à dilater. N. m. *Chir.* Instrument servant à dilater un orifice ou une cavité.

DILATATION (*si-on*) n. f. Action de dilater ou de se dilater. *Physiq.* Augmentation du volume d'un corps sous l'action de la chaleur, sans changement dans la nature du corps. *Fig.* Expansion de l'âme.

DILATER (*té*) v. a. (lat. *dilatare*). Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre par l'écartement des molécules : *la chaleur dilate les corps. Fig.* Epanouir : *la joie dilate le cœur.* **Se dilater** v. pr. Augmenter de volume. ANT. **Comprimer, resserrer.**

DILATOIRE adj. *Dr.* Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement : *moyen dilatoire.*

DILECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *dilectio*). Amour tendre et pieux.

DILEMME (*lè-me*) n. m. (gr. *dilemma ;* de *dis*, deux fois, et *lambaneim*, prendre). Argument qui présente à l'adversaire une alternative de deux propositions, telle qu'il est nécessairement confondu, quelle que soit la supposition qu'il choisisse : *enfermer un contradicteur dans un dilemme.*

DILETTANTE (*lè-tan-te*) n. m. (mot ital.). Amateur passionné de la musique. Celui qui s'occupe d'une chose en amateur. Pl. des *dilettanti* ou des *dilettantes.*

DILETTANTISME (*lè-tan-tis-me*) n. m. Caractère du dilettante ; goût très vif pour un art.

DILIGEMMENT (*ja-man*) adv. Avec diligence, avec soin : *exécuter diligemment un ordre.*

DILIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *diligentia*). Soin, application zélée : *faire diligence.* Promptitude dans l'exécution. Voiture publique pour voyageurs. *Procéd. A la diligence de...*, à la demande de... —

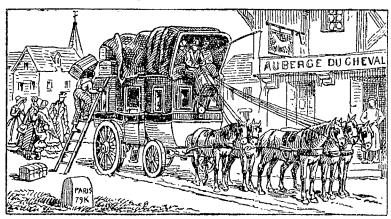

Diligence.

La grande diligence a trois compartiments : le *coupé* en avant, l'*intérieur* au milieu, la *rotonde* en arrière. Sur l'impériale, derrière le cocher, se trouve la *banquette* et, derrière cette banquette, sous la bâche, on met les colis. La petite diligence a deux compartiments : le *coupé* et l'*intérieur*, qui n'est autre que la rotonde.

DILIGENT (*jan*), **E** adj. (lat. *diligens*). Qui agit avec zèle et promptitude : *la diligente abeille.* ANT. **Lent, indolent, nonchalant.**

DILIGENTER (*jan-té*) v. a. Presser. V. n. Se hâter.

DILUER (*lu-é*) v. a. (lat. *diluere*). Action de délayer, étendre dans un liquide.

DILUTION (*si-on*) n. f. (lat. *dilutio*). Action de délayer. Résultat de cette action : *avaler une dilution.*

DILUVIAL, E, AUX adj. Qui appartient au diluvium : *sédiments diluviaux.*

DILUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au déluge. *Pluie diluvienne*, grande pluie.

DILUVIUM (*vi-om*) n. m. (mot lat. signif. *déluge*). Terme par lequel on désigne les alluvions quaternaires des fleuves actuels.

DIMANCHE n. m. (lat. *dies dominica*, jour du Seigneur). Premier jour de la semaine. *Habits des dimanches* ou du *dimanche*, vêtements plus frais, conservés pour les dimanches et jours de fête.

DÎME n. f. (du lat. *decima*, dixième partie). Dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Église ou aux seigneurs : *la dîme fut abolie par la Révolution.*

DIMENSION (*man-si-on*) n. f. (lat. *dimensio*). Chacune des trois directions suivant lesquelles on mesure l'étendue des corps (*longueur, largeur, profondeur*). *Fig. Prendre ses dimensions*, prendre ses mesures, ses précautions.

DÎMER (*mé*) v. a. Soumettre à la dîme. V. n. Lever la dîme.

DÎMEUR n. m. Celui qui levait la dîme.

DIMINUENDO (*in-do*) adv. (mot ital. signif. *en diminuant*). *Mus.* En affaiblissant graduellement.

DIMINUER (*nu-é*) v. a. (lat. *diminuere*). Amoindrir. V. n. Devenir moindre : *la fièvre a diminué* ou *est diminuée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. ANT. **Augmenter, accroître, amplifier.**

DIMINUTIF, IVE adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé : **fillette, femmelette** *sont les diminutifs de* **fille, de femme**. *Par ext.* Se dit d'un objet qui ressemble à un autre, mais avec de moindres proportions. N. m. : *un diminutif.* ANT. **Augmentatif.**

DIMINUTION (*si-on*) n. f. Amoindrissement. Rabais : *obtenir une diminution de prix.* ANT. **Augmentation, accroissement, agrandissement.**

DIMISSOIRE (*mi-soi-re*) n. m. (lat. *dimissorius*). Lettre par laquelle un évêque autorise un de ses diocésains à se faire ordonner prêtre par un autre évêque.

DIMORPHE adj. Qui peut cristalliser sous deux formes différentes : *le soufre est dimorphe.*

DIMORPHISME (*fis-me*) n. m. Propriété que possèdent les corps dimorphes.

DINANDERIE (*ri*) n. f. (de *Dinant*, v. de Belgique). Ustensile domestique en cuivre jaune.

DINANDIER (*di-é*) n. m. Fabricant, marchand de dinanderie.

DINAR n. m. (lat. *denarius*). Monnaie d'or arabe ; monnaie serbe équivalant au franc.

DINATOIRE adj. *Fam.* Qui tient lieu de dîner : *déjeuner dinatoire.*

DINDE n. f. (abrév. de *poule d'Inde*). Femelle du dindon. *Fig.* Femme sotte, niaise.

DINDON n. m. (de *dinde*). Genre d'oiseaux gallinacés de l'Amérique, au plumage bronzé ou doré, à la queue large et étalée, domestiqués depuis le XVIe siècle. *Fig.* Homme stupide. Loc. PROV. : **Être le dindon de la farce**, être victime dans une affaire, ou être la risée des gens.

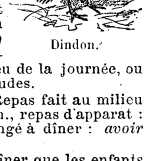

Dindon.

DINDONNEAU (*do-nô*) n. m. Petit dindon.

DINDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. Gardeur, gardeuse de dindons.

DÎNÉ n. m. V. DÎNER.

DINÉE (*né*) n. f. Repas et dépense qu'on fait à dîner en voyageant. Lieu où l'on dîne. (Vx.)

DÎNER (*né*) v. n. (lat. *disjejunare*). Prendre le repas du milieu de la journée, ou de la fin du jour, selon les habitudes.

DÎNER (*né*) ou **DÎNÉ** n. m. Repas fait au milieu ou à la fin du jour. Particulièrem., repas d'apparat : *dîner de gala.* Ce que l'on a mangé à dîner : *avoir son dîner sur l'estomac.*

DÎNETTE (*nè-te*) n. f. Petit dîner que les enfants font ensemble, ou avec leur poupée. *Par ext.* Petit repas familier.

DÎNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui est d'un dîner. Amateurs de dîners ; gros mangeur.

DINGO n. m. Chien sauvage qui habite l'Australie.

DINORNIS (*niss*) n. m. Genre éteint d'oiseaux coureurs, qui atteignaient trois mètres de haut.

DINOSAURIENS (*sô-ri in*) n. m. pl. Ordre de reptiles fossiles. S. un *dinosaurien.*

DINOTHÉRIUM (*om'*) n. m. Genre de mammifères proboscidiens, comprenant des formes gigantesques, fossiles dans le miocène.

DIOCÉSAIN, E (*zin, è-ne*) adj. et n. Qui est du diocèse : *clergé diocésain.*

DIOCÈSE (*sè-ze*) n. m. (gr. *dioïkêsis*). Chacune des quatorze provinces de l'Empire romain au IVe siècle. Etendue de pays sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque : *le diocèse de Paris fut longtemps suffragant de l'archevêché de Sens.*

DIOGGOT ou **DIOGOT** (*gho*) n. m. Huile provenant de l'écorce du bouleau distillée et qui donne son odeur propre au cuir de Russie. Syn. DEGUT.

DIOÏQUE (*o-i-ke*) adj. (préf. *di*, et gr. *oikos*, maison). Se dit des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

DIONÉE (*né*) n. f. Genre de plantes carnivores, de la famille des droséracées, dont les feuilles, en se repliant, emprisonnent les insectes qui s'y posent.

DIONYSIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Qui concerne Bacchus. N. f. pl. Fêtes célébrées en Grèce, en l'honneur de Dionysos ou Bacchus.

DIOPTRIE (*ptri*) n. f. (du gr. *dioptron*, miroir). *Phys.* Unité de puissance des lentilles ou des systèmes optiques. C'est la puissance d'une lentille qui a une distance focale de 1 mètr.. (Abrév. *δ.*)

DIOPTRIQUE n. f. (du gr. *dioptrikos ;* de *diorân*, voir au travers). Partie de la physique, qui s'occupe de l'action des milieux sur la lumière qui les traverse. Adj. : *instrument dioptrique.*

DIORAMA n. m. Tableau ou vues peintes sur des toiles, et que l'on soumet à des jeux d'éclairage, tandis que le spectateur est dans l'obscurité.

DIORAMIQUE adj. Qui a rapport au diorama.

DIPÉTALE adj. *Bot.* Qui a deux pétales.

DIPHASÉ (*zé*), **E** adj. *Physiq.* V. POLYPHASÉ.

DIPHTÉRIE (*ri*) n. f. (du gr. *diphthera*, membrane). Maladie contagieuse, caractérisée par la production de fausses membranes sur les muqueuses, notamment dans la gorge, et dont le croup est une forme.

DIPHTÉRIQUE adj. Qui tient à la diphtérie : *sérum diphtérique.* (On dit aussi DIPHTÉRITIQUE.)

DIPHTONGUE (*fton-ghe*) n. f. (gr. *dis*, deux, et *phthoggos*, son). Réunion de deux sons entendus distinctement, mais d'une seule émission de voix, comme *ui, ieu, ien, ion*, dans *lui, lieu, lien, lion.*

DIPLODOCUS (*kuss*) n. m. Gigantesque reptile dinosaurien qui vivait à l'époque secondaire.

DIPLOMATE n. m. (du gr. *diplôma*, diplôme). Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique : *Talleyrand fut un habile diplomate.* Versé dans la diplomatie. Adjectiv. : *ministre diplomate.*

DIPLOMATIE (*si*) adj. (de *diplomate*). Science des intérêts, des rapports internationaux. Corps, carrière diplomatique : *entrer dans la diplomatie.*

DIPLOMATIQUE (*ti-ke*) adj. Qui a rapport à la diplomatie. *Fig.* Mystérieux : *air diplomatique.* **Corps diplomatique,** ensemble des représentants des puissances étrangères auprès d'un gouvernement.

DIPLOMATIQUE (*ti-ke*) adj. Relatif aux diplômes. N. f. Science qui s'occupe de l'étude des diplômes, chartes, et autres documents officiels.

DIPLOMATIQUEMENT (*ti-ke-man*) adv. D'une manière diplomatique.

DIPLÔME n. m. (gr. *diplôma*). Pièce officielle établissant un privilège : *déchiffrer des diplômes.* Titre délivré par un corps, une faculté, etc., pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendaire : *diplôme de bachelier. Chim.* Vase à deux parois entre lesquelles on introduit de l'eau, de manière à pouvoir chauffer au bain-marie ce qui est placé dans le récipient intérieur.

DIPLÔMÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne pourvue d'un diplôme.

DIPLOPIE (*pî*) n. f. (gr. *diploos*, double, et *ôps, opos*, œil). Trouble du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.

DIPLOPTÈRE adj. (gr. *diploos*, double, et *pteron*, aile). Qui a des ailes doubles.

DIPODE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pous, podos*, pied). Qui a deux membres ou deux organes analogues à des pieds.

DIPSACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *dipsacée.*

DIPSOMANE n. Qui est atteint de dipsomanie.

DIPSOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *dipsa*, soif, et *mania*, fureur). Violente propension à boire.

DIPTÈRE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice antique caractérisé par un portique se développant sur le pourtour, avec une double rangée de colonnes : *le temple d'Artémis, à Ephèse, était diptère.* N. m. : *un diptère.*

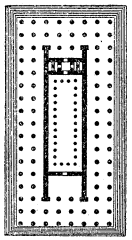

Plan d'un diptère.

DIPTÈRE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pteron*, aile). Qui a deux ailes. N. m. pl. Ordre d'insectes, comprenant les *mouches*, *cousins*, etc., munis de deux ailes, et dont la bouche est apte à sucer. S. un *diptère.*

DIPTYQUE n. m. (du préf. *di*, et du gr. *ptukhê*, pli). Chez les Romains, se disait de tablettes doubles se refermant comme un livre et garnies intérieurement d'une couche de cire sur laquelle on écrivait avec un stylet. Tableau, bas-relief, recouvert d'un volet à charnière également peint ou sculpté : *peindre un diptyque.*

DIRE v. a. (lat. *dicere*. — *Je dis, nous disons, vous dites, ils disent. Je disais. Je dis. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit, e.*) Exprimer au moyen de la parole et, *par ext.*, exprimer par écrit : *dire son opinion.* Réciter : *dire sa leçon.* Déclamer : *ce comédien dit à merveille.* Ordonner : *je vous dis de vous taire.* Prédire : *dire la bonne aventure.* Célébrer : *dire la messe.* Objecter, critiquer : *trouver à dire. Fig. Le cœur me le dit*, j'en ai le pressentiment. *Si le cœur vous en dit*, si vous en avez envie. *Cela va sans dire*, cela est tout naturel. *On dit*, c'est un bruit qui court. **C'est-à-dire, c'est-à-dire que, ce n'est pas à dire que** loc. conj. qui s'emploient pour expliquer en d'autres termes ce qui vient d'être dit. **Se dire** v. pr. Dire à soi-même. Se prétendre : *il se dit sage.*

DIRE n. m. (infin. pris substantiv.). Ce qu'une personne dit : *au dire de chacun.* Déclaration juridique : *le dire des experts.* Pièce de procédure signifiée d'avoué à avoué, contenant les moyens et la défense des parties.

DIRECT (*rèkt*), **E** adj. (lat. *directus*). Droit, sans détour : *le canal de Suez est la voie la plus directe d'Europe en extrême Orient.* Immédiat : *rapport direct.* Qui a lieu de père en fils : *ligne directe. Complément direct*, mot (nom, pronom, verbe à l'infinitif) sur lequel tombe directement l'action exprimée par le verbe : *Richelieu a aissa les* **grands** ; *l'orgueilleux* **se** *flatte ; je veux* **partir**. *Proposition complétive directe*, celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément direct : *les anciens ignoraient* **que la Terre tourne.** ANT. **Indirect, détourné.**

DIRECTEMENT (*rèk-te-man*), adv. D'une manière directe : *aller directement de Paris à Londres.* Sans intermédiaire. ANT. **Indirectement.**

DIRECTEUR, TRICE (*rèk*) n. (lat. *director, trix*). Qui est à la tête d'une administration, d'un établissement, etc. Chacun des cinq membres du Directoire, en France : *les Directeurs étaient élus par les conseils des Anciens et des Cinq-Cents. Directeur de conscience*, ecclésiastique choisi par une personne pour diriger sa conduite. Adj. : *plan directeur.*

DIRECTION (*rèk-si-on*) n. f. (lat. *directio*). Ligne de mouvement d'un corps : *les projectiles suivent une direction parabolique.* Conduite, administration : *prendre la direction d'une affaire.* Emploi de directeur. Tendance à se diriger vers un point déterminé : *la direction de l'aiguille aimantée.*

DIRECTIVE n. f. Ensemble des indications, ligne de conduite à suivre, etc., que l'autorité militaire supérieure donne en campagne à ses subordonnés. *Par anal.* Indications générales données par l'autorité religieuse, politique, etc.

DIRECTOIRE (*rèk*) n. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique. (V. *Part. hist.*)

DIRECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Fonction de directeur. Durée de cette fonction.

DIRECTORIAL, E, AUX (*rèk*) adj. Qui concerne une fonction de directeur. Qui concerne le Directoire ; qui en émane : *pouvoir directorial.*

DIRECTRICE (*rèk*) n. f. *Géom.* Ligne sur laquelle s'appuie constamment une génératrice pour engendrer une surface.

DIRIGEABLE adj. Qui peut être dirigé : *ballon dirigeable.* N. : *un dirigeable.*

DIRIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui exerce une direction : *les classes dirigeantes.*

DIRIGER (*jé*) v. a. (lat. *dirigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dirigeai, nous dirigeons.*) Porter d'un certain côté, au prop. et au fig. : *diriger ses pas vers, son attention sur...* Conduire, mener, au prop. et au fig. : *diriger une barque, une entreprise.* ANT. **Egarer, fourvoyer, désorienter.**

DIRIMANT (*man*), **E** adj. Qui annule un acte accompli : *empêchement dirimant.*

DIRIMER (*mé*) v. a. (lat. *dirimere*). Annuler, faire cesser.

DIS (*diss*) ou **DI** préf. issu du grec, indiquant la séparation, la différence, la diffusion, le défaut, etc.

DISCALE (*dis-ka-le*) n. f. (ital. *discalo*). Déchet qui se produit au bout de quelque temps dans toutes les marchandises emmagasinées en vrac.

DISCERNABLE (*di-sèr*) adj. Qui peut être discerné : *les microbes ne sont pas discernables à l'œil nu.*

DISCERNEMENT (*di-sèr-ne-man*) n. m. Action de distinguer par le regard : *discernement des couleurs.* Opération de l'esprit qui distingue les choses : *discernement du bien et du mal.* Faculté de juger sainement des choses : *agir sans discernement.*

DISCERNER (*di-sèr-né*) v.a. (lat. *discernere*). Distinguer un objet d'un autre par le regard : *les daltoniens discernent mal ou confondent les couleurs.* Distinguer, reconnaître à part : *discerner l'ami du flatteur.* ANT. **Confondre.**

DISCIPLE (*di-si-ple*) n. m. (lat. *discipulus ;* de *discere*, apprendre). Qui étudie sous un maître. Qui suit une doctrine religieuse, morale ou philosophique : *Platon et Xénophon furent disciples de Socrate. Disciples de Jésus-Christ*, les apôtres.

DISCIPLINABLE (*di-si*) adj. Docile, capable d'être discipliné. ANT. **Indisciplinable, rebelle, rétif.**

DISCIPLINAIRE (*di-si-pli-nè-re*) adj. Qui a rapport à la discipline : *punition disciplinaire.* N. m. Militaire des compagnies de discipline.

DISCIPLINAIREMENT (*di-si, nè-re-man*) adv. En vertu des règles de la discipline.

DISCIPLINE (*di-si*) n. f. (lat. *disciplina*). Ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps, comme l'Eglise, l'armée, la magistrature, les écoles : *la discipline scolaire s'est fort adoucie.* Action directrice d'un maître : *la discipline cartésienne.* Soumission ou contrainte à un règlement : *l'esprit de discipline fait la force des armées.* Instrument de flagellation : *se donner la discipline.* **Compagnies de discipline.** V. COMPAGNIE.

DISCIPLINÉ, E (*di-si*) adj. Qui se soumet à une discipline : *les soldats spartiates étaient merveilleusement disciplinés.*

DISCIPLINER (*di-si-pli-né*) v. a. Former à la discipline : *discipliner une armée.*

DISCOBOLE (*dis-ko*) n. m. (gr. *diskobolos*). Athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet.

DISCOÏDE (*dis-ko-i-de*) adj. Qui a la forme d'un disque.

DISCOMYCÈTES (*dis-ko*) n. m. pl. Ordre de champignons pourvus d'un hyménium. S. un *discomycète.*

DISCONTINU, E (*dis-kon*) adj. Qui offre des interruptions : *effort, mouvement discontinu.*

DISCONTINUATION (*dis-kon, si-on*) n. f. Cessation, interruption, suspension.

DISCONTINUER (*dis kon-ti-nu-é*) v. a. Interrompre, ne pas continuer. V. n. : *la pluie discontinua.*

DISCONTINUITÉ (*dis-kon*) n. f. Défaut de continuité.

DISCONVENANCE (*dis-kon*) n. f. Disproportion, défaut d'analogie : *disconvenance d'âge.* ANT. **Convenance, compatibilité.**

DISCONVENIR (*dis-kon*) v. n. (Se conj. comme *venir.*) Ne pas convenir à : *offre qui ne disconvient pas à quelqu'un.* Ne pas convenir de, nier : *je ne disconviens pas que cela ne soit* ou *que cela soit..*

DISCORD (*dis-kor*) n. m. (lat. *discors*). Mésintelligence. (V x.) Adjectiv. Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord : *piano discord.*

DISCORDANCE (*dis-kor*) n. f. Caractère de ce qui est discordant. ANT. **Concordance.**

DISCORDANT (*dis-kor-dan*), **E** adj. Qui manque de justesse, d'harmonie : *sons discordants. Fig.* Qui manque d'ensemble, d'accord : *caractères discordants. Géol.* Se dit d'une stratification où les couches ne se superposent pas régulièrement.

DISCORDE (*dis-kor-de*) n. f. (lat. *discordia*). Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes : *semer la discorde.* (V. *Part. hist.*) *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de dispute, de division (par allusion au jugement de Pâris. V. PÂRIS [*Part. hist.*]. ANT. **Accord, concorde, entente.**

DISCORDER (*dis-kor-dé*) v. n. Être discordant : *cet instrument discorde.* Être en désaccord.

DISCOUREUR, EUSE (*dis-kou, eu-ze*) n. Grand parleur : *un incorrigible discoureur.*

DISCOURIR (*dis-kou*) v. n. (Se conj. comme *courir.*) Parler sur un sujet avec quelque étendue : *discourir sur la vertu.* Bavarder : *ne perdons pas notre temps à discourir.*

DISCOURS (*dis-kour*) n. m. (lat. *discursus*). Propos que l'on tient en conversation : *discours familier.* Morceau oratoire, propre à persuader : *les* Discours *de Cicéron sont le chef-d'œuvre de l'éloquence latine.* Développement didactique sur un sujet : *le* Discours sur le style *fut le remerciement de Buffon à l'Académie.* La suite des mots qui forment le langage. *Les neuf parties du discours*, les catégories grammaticales dans lesquelles on range les mots. (Ce sont le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection.*)

DISCOURTOIS, E (*dis-kour-toi, oi-ze*) adj. Qui n'est pas courtois. ANT. **Courtois.**

DISCOURTOISEMENT (*dis-kour-toi-ze-man*) adv. D'une manière discourtoise. ANT. **Courtoisement.**

DISCRÉDIT (*dis-kré-di*) n. m. (ital. *discredito*). Diminution, perte de crédit : *la multiplication des assignats amena leur discrédit.* Perte d'influence, de considération. ANT. **Crédit.**

DISCRÉDITER (*dis-kré-di-té*) v. a. Faire tomber en discrédit : *discréditer un rival.* ANT. **Accréditer.**

DISCRET (*dis-krè*), **ÈTE** adj. (lat. *discretus*). Qui présente des séparations ; discontinu : *quantité discrète. Fig.* Retenu dans ses paroles et dans ses actions. Qui sait garder un secret : *confident discret.* ANT. **Indiscret.**

DISCRÈTEMENT (*dis-krè-te-man*) adv. Avec discrétion. ANT. **Indiscrètement.**

DISCRÉTION (*dis-kré-si-on*) n. f. (lat. *discretio*). Retenue judicieuse dans les paroles, les actions. Enjeu que le gagnant règle à sa volonté. Loc. adv. : **A la discrétion,** à la merci, à la libre disposition de ; à la sagesse, à la justice de : *s'en remettre à la discrétion de quelqu'un.* **A discrétion,** à volonté : *manger à discrétion.* Sans conditions : *la garnison se rendit à discrétion.* ANT. **Indiscrétion.**

DISCRÉTIONNAIRE (*dis-kré-si-o-nè-re*) adj. Qui est laissé à la discrétion. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée à un juge, principalement au président d'une cour d'assises, de prendre l'initiative de certaines mesures.

DISCRÉTOIRE (*dis-kré*) n. m. Assemblée de religieux ou de religieuses formant le conseil du supérieur ou de la supérieure. Salle où se tient cette assemblée.

DISCRIMINANT (*nan*), **E** adj. (du lat. *discrimen, inis*, séparation). *Alg.* Qui établit une séparation entre deux termes. N. m. Fonction déterminée des coefficients d'une équation de second degré.

DISCRIMINATION (*dis-kri, si-on*) n. f. Faculté, action de discerner, de distinguer.

DISCULPATION (*dis-kul-pa-si-on*) n. f. Action de disculper. Etat d'une personne disculpée. (Peu us.)

DISCULPER (*dis-kul-pé*) v. a. (du préf. *dis*, et du lat. *culpa*, faute). Justifier quelqu'un d'une faute imputée. ANT. **Inculper.**

DISCURSIF, IVE (*dis-kur*) adj. (du lat. *discursus*, discours). *Log.* Qui se déduit logiquement. Qui se disperse, s'éparpille : *intelligence discursive.*

DISCUSSION (*dis-ku-si-on*) n. f. (lat. *discussio*). Examen, débat : *discussion d'un projet de loi.* Contestation : *discussion de jeu.* LOC. PROV. : **De la discussion jaillit la lumière,** les connaissances que chacun apporte dans une discussion dégagent la vérité dans une question donnée.

DISCUTABLE (*dis-ku*) adj. Qui peut être discuté : *opinion discutable.* ANT. **Indiscutable.**

DISCUTER (*dis-ku-té*) v. a. (du lat. *discutere*, secouer). Examiner avec soin une question ; en débattre le pour et le contre. Agiter, débattre, traiter. *Dr. Discuter un débiteur*, rechercher ses biens pour les faire vendre par autorité de justice.

DISÉPALE (*di-sé*) adj. Qui n'a que deux sépales.

DISERT (*zèr*), **E** adj. (lat. *disertus*). Qui parle aisément et avec élégance : *orateur disert.*

DISERTEMENT (*zèr-te-man*) adv. D'une manière diserte, avec élégance et facilité.

DISETTE (*zè-te*) n. f. Manque de choses nécessaires et particulièrement de vivres. *Fig.* : *disette de mots, de pensées, de livres, etc.* ANT. **Abondance.**

DISETTEUX, EUSE (*zè-teû, eu-ze*) adj. et n. Qui manque des choses nécessaires.

DISEUR, EUSE (*zeur, eu-zé*) n. Personne qui dit habituellement des choses d'un genre particulier : *diseur de bons mots.* Qui déclame : *fine diseuse. Diseuse de bonne aventure*, femme qui fait profession de prédire l'avenir.

DISGRÂCE (*dis-grâ-se*) n. f. Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. *Fig.* Infortune, malheur. ANT. **Faveur, bonnes grâces.**

DISGRACIÉ, E (*dis-gra*) adj. Qui n'est plus en faveur. *Fig.* Mal doué sous le rapport des qualités naturelles. Substantiv. : *les disgraciés de la fortune.*

DISGRACIER (*dis-gra-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Retirer à quelqu'un sa faveur : *Vauban fut disgracié pour avoir plaidé la cause du peuple.*

DISGRACIEUSEMENT (*dis-gra, ze-man*) adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE (*dis-gra-si-eû, eu-ze*) adj. Qui manque de grâce : *démarche disgracieuse. Fig.* Désagréable, fâcheux. ANT. **Gracieux.**

DISJOINDRE (*dis*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Séparer des choses jointes. *Disjoindre deux causes*, les soumettre chacune à une procédure spéciale. **Se disjoindre** v. pr. Se diviser, se désunir.

DISJOINT (*dis-join*), **E** adj. *Mus. Degré, intervalle disjoint*, intervalle d'une note à une autre note séparées par plusieurs degrés : de *do* à *fa. Degré conjoint* ou *diatonique*, intervalle d'une note à une autre note se suivant dans la gamme : de *do* à *ré.*

DISJONCTIF (*dis-jonk-tif*), **IVE** adj. Qui, tout en unissant les expressions, sépare les idées : **ou, ni, soit** *sont des conjonctions disjonctives. Propositions disjonctives*, celles dont les membres sont séparés par des conjonctions de cette sorte. N. f. : *la disjonctive* NI. ANT. **Copulatif, conjonctif.**

DISJONCTION (*dis-jonk-si-on*) n. f. Séparation de ce qui était uni. *Dr.* Séparation de deux causes.

DISLOCATION (*dis-lo-ka-si-on*) n. f. (du préf. *dis*, et du lat. *locatio*, action de placer). Démembrement : *la dislocation de l'empire carolingien fut définitive après le traité de Verdun (843).* Luxation d'un os. Disjonction, écartement de choses contiguës : *les dislocations de l'écorce terrestre.*

DISLOQUEMENT (*dis-lo-ke-man*) n. m. Etat de ce qui est disloqué.

DISLOQUER (*dis-lo-ké*) v. a. Désunir : *disloquer une machine, un système.* Démettre, déboîter, en parlant des os, ou des pièces d'une machine. **Se disloquer** v. pr. Etre disloqué. *Fig.* Se diviser, se désunir : *parti qui se disloque.*

DISPACHE (*dis-pa-che*) n. f. (ital. *dispaccio*). Règlement des pertes et avaries, entre une compagnie d'assurances maritimes et l'assuré.

DISPACHEUR (*dis-pa*) n. m. Agent spécial chargé des dispaches.

DISPARAISSANT (*dis-pa-rè-san*), **E** adj. Qui disparaît : *tirer sur des silhouettes disparaissantes.*

DISPARAÎTRE (*dis-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*,

selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Cesser de paraître : *le soleil a disparu.* Se retirer du lieu où l'on est. Ne plus se trouver : *mes gants ont disparu.* Mourir. Ne plus être, ne plus exister : *la superstition disparaît peu à peu.* ANT. **Apparaître.**

DISPARATE (*dis-pa*) adj. (lat. *disparatus*). Qui manque de suite, d'harmonie : *style disparate.* N. f. Manque de rapport, de conformité : *ses actions et ses discours forment une étrange disparate.*

DISPARITÉ (*dis-pa*) n. f. (de *disparate*). Différence entre deux choses que l'on compare. (Peu us.)

DISPARITION (*dis-pa-ri-si-on*) n. f. Action de disparaître ; son résultat. ANT. **Apparition.**

DISPENDIEUSEMENT (*dis-pan, ze-man*) adv. D'une façon dispendieuse.

DISPENDIEUX, EUSE (*dis-pan-di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *dispendium*, dépense). Qui occasionne beaucoup de dépenses : *construction dispendieuse.*

DISPENSABLE (*dis-pan*) adj. Pour lequel on peut accorder une dispense : *cas dispensable.*

DISPENSAIRE (*dis-pan-sè-re*) n. m. Lieu où l'on donne gratuitement des consultations, des médicaments, aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE (*dis-pan*) n. (de *dispenser*). Qui distribue.

DISPENSATION (*dis-pan-sa-si-on*) n. f. (de *dispenser*). Action de dispenser. Distribution.

DISPENSE (*dis-pan-se*) n. f. (subst. verb. de *dispenser*). Exemption de la règle ordinaire : *obtenir une dispense d'âge pour un examen.* Pièce qui constate cette exemption.

DISPENSÉ (*dis-pan-sé*) n. m. Jeune soldat qui, avant 1906 et aux termes de la loi du 15 juillet 1889, bénéficiait d'une dispense d'un an ou de deux ans sur trois qu'il devait accomplir.

DISPENSER (*dis-pan-sé*) v. a. (lat. *dispensare*). Administrer, distribuer : *dispenser des secours.* Exempter de la règle ordinaire : *dispenser de corvées.* Trouver bon que quelqu'un ne fasse pas une chose : *je vous dispense de m'accompagner.* V. pr. **Se dispenser de,** s'exempter de, se soustraire à l'obligation de : *se dispenser de tout travail.* ANT. **Assujettir, astreindre, contraindre.**

DISPERSEMENT (*dis-pèr-se-man*) n. m. Action de disperser. Etat de ce qui est dispersé.

DISPERSER (*dis-pèr-sé*) v. a. (lat. *dispergere* supin *dispersum*). Répandre, jeter çà et là. Au fig. : *disperser ses efforts.* Dissiper, mettre en fuite : *disperser un attroupement.* **Se disperser** v. pr. Se répandre de côté et d'autre. ANT. **Agglomérer, concentrer, centraliser.**

DISPERSIF, IVE (*dis-pèr*) adj. Qui disperse la lumière : *le pouvoir dispersif du prisme.*

DISPERSION (*dis-pèr*) n. f. (lat. *dispersio*). Action de disperser. Son résultat : *la dispersion d'une armée. Physiq.* Elargissement d'un faisceau lumineux par un milieu réfringent qui en sépare les différents éléments.

DISPONIBILITÉ (*dis-po*) n. f. Etat de ce qui est disponible. Etat d'un fonctionnaire provisoirement écarté de l'exercice de sa fonction : *mettre un officier en disponibilité.* Pl. Choses, argent disponibles : *utiliser ses disponibilités.* ANT. **Indisponibilité.**

DISPONIBLE (*dis-po*) adj. (du lat. *disponere*, disposer). Dont on peut disposer. Se dit d'un militaire en disponibilité. *Dr.* Se dit de la portion de biens dont on peut disposer par donation ou par testament : *la quotité disponible varie selon le nombre des enfants.* ANT. **Indisponible.**

DISPOS (*dis-pô*) adj. m. (lat. *dispositus*). Léger, agile : *on sort plus dispos d'un bain tiède.* Eveillé, ouvert : *esprit dispos.* ANT. **Indisposé, incommodé, maladif.**

DISPOSANT (*dis-po-zan*), **E** n. Personne qui fait une donation entre vifs ou par testament.

DISPOSER (*dis-po-zé*) v. a. (lat. *disponere*). Arranger, mettre dans un certain ordre : *disposer des fleurs sur une étagère.* Préparer quelqu'un à quelque chose : *disposer à mourir.* Préparer une chose pour quelque circonstance : *disposer une chambre.* V. n. Faire ce qu'on veut de quelqu'un ou de quelque chose : *disposer de ses amis, d'un bien.* **Se disposer** v. pr. Se prépare, se tenir prêt : *se disposer à partir.*

DISPOSITIF (*dis-po-zi*) n. m. *Dr.* Enoncé d'un jugement, d'un arrêt, dégagé des motifs qui l'ont fait rendre. *Techn.* Manière particulière dont on agence les organes d'un appareil : *dispositif ingénieux.*

DISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *dispositio*). Arrangement, distribution : *Le Nôtre excella dans la disposition des jardins.* Pouvoir de disposer : *avoir la libre disposition de son bien. Rhét.* Arrangement des parties du discours. *Fig.* Inclination pour quelqu'un, pour quelque chose : *montrer de bonnes dispositions pour le travail.* Dessein : *être dans la disposition de travailler.* Pl. Préparatifs arrangements : *prendre ses dispositions pour partir.* Les points que règle un arrêt, une loi : *les dispositions de ce contrat. A la disposition,* à la discrétion, au pouvoir de.

DISPROPORTION (*dis-pro-por-si-on*) n. f. Défaut de proportion, de convenance : *disproportion d'âge.*

DISPROPORTIONNÉ, E (*dis-pro-por-si-o-né*) adj. Qui manque de proportion, de convenance.

DISPROPORTIONNER (*dis-pro-por-si-o-né*) v.a. Mal proportionner.

DISPUTAILLER (*dis-pu-ta, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Disputer longtemps et sur des choses sans intérêt.

DISPUTAILLEUR, EUSE (*dis-pu-ta, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui a l'habitude de disputer.

DISPUTATION (*dis-pu-ta-si-on*) n. f. Action de disputer. Discussion. Traité théologique.

DISPUTE (*dis-pu-te*) n. f. (de *disputer*). Débat contradictoire. Discussion publique. Lutte d'émulation pour obtenir quelque chose. Querelle, altercation.

DISPUTER (*dis-pu-té*) v. n. (lat. *disputare*). Avoir une discussion. Se quereller. Rivaliser : *disputer de luxe.* V. a. Lutter, contester pour obtenir quelque chose : *Pompée disputa à César la première place dans la république. Fig. Disputer le terrain,* se défendre pied à pied. *Fam.* : *disputer ses frères et sœurs.* **Se disputer** v. pr. Etre en dispute, se quereller.

DISPUTEUR, EUSE (*dis-pu, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à disputer, à contredire : *un acharné disputeur.*

DISQUALIFICATION (*dis-ka, si-on*) n. f. Action de disqualifier. Résultat de cette action.

DISQUALIFIER (*dis-ka-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Mettre hors de concours : *disqualifier un cheval, un coureur. Fig.* Déclarer quelqu'un indigne de ses pairs : *disqualifier un duelliste déloyal.*

DISQUE (*dis-ke*) n. m. (du lat. *discus*, palet). Sorte de lourd palet en métal, que les anciens lançaient dans leurs jeux. Objet plat et circulaire. Surface apparente du soleil, de la lune. Plaque mobile qui indique, par la couleur rouge, verte ou jaune qu'elle présente, si la voie d'un chemin de fer est libre ou non.

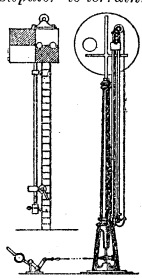

Disques de chemin de fer.

DISQUISITION (*dis-ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *disquisitio*). Investigation, recherche. (Peu us.)

DISSECTEUR (*dis-sèk*) n. m. Celui qui dissèque.

DISSECTION (*dis-sèk-si-on*) n. f. (lat. *dissectio*). Action de disséquer : *la dissection du corps humain passa longtemps pour un sacrilège. Fig.* Analyse scrupuleuse.

DISSEMBLABLE (*dis-san*) adj. Qui n'est point semblable : *figures dissemblables.* ANT. **Semblable.**

DISSEMBLANCE (*dis-san*) n. f. Manque de ressemblance. ANT. **Ressemblance.**

DISSÉMINATION (*di-sé, si-on*) n. f. Dispersion des graines au moment de leur maturité : *le vent aide à la dissémination des graines.* Action de disséminer.

DISSÉMINER (*di-sé-mi-né*) v. a. (lat. *disseminare*). Répandre çà et là : *les insectes disséminent le pollen sur les fleurs.* Eparpiller. **Se disséminer** v. pr. S'éparpiller. **Agglomérer, centraliser.**

DISSENSION (*dis-san*) n. f. (lat. *dissensio*). Discorde causée par l'opposition des sentiments, des

ntérêts : *Solon mit fin aux dissensions d'Athènes.* ANT. **Accord, concorde, concert.**

DISSENTIMENT (*dis-san-ti-man*) n.m. Différence de sentiments, d'opinions. Conflit. ANT. **Assentiment.**

DISSÉQUER (*dis-sé-ké*) v. a. (du lat *dissecare*, couper en deux. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une plante, etc. : *disséquer un cadavre. Fig.* Analyser dans le détail.

DISSÉQUEUR (*dis-sé*) n. m. Syn. de DISSECTEUR.

DISSERTATEUR (*di-sèr*) n. m. Qui aime à disserter.

DISSERTATION (*di-sèr-ta-si-on*) n. f. Examen détaillé sur quelque question scientifique, historique, artistique, etc. Exercice littéraire, en latin ou en français, sur un sujet donné.

DISSERTER (*di-sèr-té*) v. n. (lat. *dissertare*). Faire une dissertation : *disserter sur un texte.*

DISSIDENCE (*dis-si-dan-se*) n. f. (lat. *dissidentia*). Scission : *il s'est produit dans le protestantisme de nombreuses dissidences.* Différence d'opinions.

DISSIDENT (*dis-si-dan*), **E** adj. et n. (lat. *dissidens*). Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle de la majorité. Qui n'est pas de l'Église officielle dans un pays : *les dissidents écossais sont méthodistes.*

DISSIMILAIRE (*dis-si-mi-lè-re*) adj. Qui n'est pas de la même espèce. (Peu us.) ANT. **Similaire.**

DISSIMILITUDE (*dis-si*) n. f. Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE (*dis-si*) n. et adj. Qui dissimule : *les courtisans doivent être d'habiles dissimulateurs.* ANT. **Franc, loyal.**

DISSIMULATION (*dis-si, si-on*) n. f. Action de dissimuler. Caractère de celui qui dissimule : *Machiavel fait de la dissimulation une des qualités du prince.* ANT. **Franchise, loyauté, sincérité.**

DISSIMULÉ, E (*dis-si*) adj. Accoutumé à cacher ses sentiments : *caractère dissimulé.* ANT. **Communicatif, franc, loyal.**

DISSIMULER (*dis-si-mu-lé*) v. a. (lat. *dissimulare*). Cacher : *dissimuler sa fortune.* Teinir secret : *dissimuler les torts d'un ami.* Feindre de ne pas voir ou de ne pas ressentir : *dissimuler son mécontentement.* Rendre moins apparent : *dissimuler les défauts d'un ouvrage.* ANT. **Divulguer.**

DISSIPATEUR, TRICE (*di-si*) n. et adj. Qui dissipe follement son bien : *les dissipateurs peuvent être pourvus de conseils judiciaires.* ANT. **Économe, parcimonieux.**

DISSIPATION (*di-si-pa-si-on*) n. f. Evaporation : *dissipation d'un nuage.* Action de dépenser follement : *la dissipation d'un patrimoine.* Etat d'une personne qui vit dans les plaisirs : *vivre dans la dissipation.* Inattention indisciplinée : *élève qui a de la dissipation.* ANT. **Économie, épargne, parcimonie.**

DISSIPÉ, E (*di-si*) adj. Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs : *un écolier dissipé.* ANT. **Réfléchi, appliqué.**

DISSIPER (*di-si-pé*) v. a. (lat. *dissipare*). Faire disparaître : *le soleil dissipe les nuages.* Faire cesser : *le temps dissipe les illusions.* Dépenser : *dissiper son bien.* **Se dissiper** v. pr. Etre dissipé. Se disperser.

DISSOCIABILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est dissociable.

DISSOCIABLE (*dis-so*) adj. Qui peut être dissocié : *l'hydrogène et l'oxygène de l'eau sont dissociables.*

DISSOCIATION (*dis-so-si-a-si-on*) n. f. Action de dissocier.

DISSOCIER (*dis-so-sié*) v. a. (du préf. *dis*, et du lat. *socius*, compagnon. — Se conj. comme *prier*.) Séparer des éléments associés : *la vapeur d'eau est dissociée par le platine incandescent.*

DISSOLU, E (*dis-so*) adj. (lat. *dissolutus*). Sans mœurs, débauché : *Louis XV fut un souverain dissolu.* ANT. **Austère, rigide, vertueux.**

DISSOLUBILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est dissoluble. ANT. **Indissolubilité.**

DISSOLUBLE (*dis-so*) adj. Qui peut être dissous : *métal dissoluble.* ANT. **Indissoluble.**

DISSOLUMENT (*dis-so-lu-man* adv. D'une manière licencieuse : *vivre dissolument.* (Peu us.)

DISSOLUTIF, IVE (*dis-so*) adj. Qui a la vertu de dissoudre : *remède dissolutif.*

DISSOLUTION (*dis-so-lu-si on*) n. f. (lat. *dissolutio*). *Physiq.* Décomposition ou transformation des corps par l'action d'un agent qui les pénètre. *Fig.* Anéantissement : *la dissolution de l'empire romain fut l'œuvre des Barbares.* Rupture : *dissolution d'un mariage.* Retrait de pouvoirs : *la dissolution de la Chambre des députés est prononcée par le président de la République, après avis conforme du Sénat.* Dérèglement : *dissolution des mœurs.*

DISSOLVANT (*dis-sol-van*), **E** adj. Qui a la propriété de dissoudre. *Fig.* Cause de corruption : *livre dissolvant.* N. m. : *l'alcool est un actif dissolvant.*

DISSONANCE (*dis-so*) n. f. (lat. *dissonantia*). *Mus.* Accord défectueux, qui surprend l'oreille. *Gram.* Réunion de plusieurs syllabes dures à l'oreille : *à dos d'homme ; dîner d'un dindon.* ANT. **Consonance assonance.**

DISSONANT (*dis-so-nan*), **E** adj. *Mus.* Qui n'est pas d'accord. *Accord dissonant*, celui qui a besoin de se résoudre dans un accord parfait. ANT. **Assonant.**

DISSONER (*né*) v. n. Former une dissonance.

DISSOUDRE (*dis-sou-dre*) v. a. (lat. *dissolvere*. — Se conj. comme *absoudre.*) Pénéter et diviser les molécules d'un corps solide : *l'eau chaude dissout les sels plus facilement que l'eau froide. Fig.* Faire disparaître : *dissoudre les humeurs.* Rompre, annuler : *dissoudre un mariage.* **Se dissoudre** v. pr. Etre dissous, se résoudre. ANT. **Comb ner, composer ; convoquer. réunir.**

DISSOUS (*dis-sou*), **OUTE** adj. Fondu, décomposé : *sucre dissous.* Rompu, détruit : *alliance dissoute.*

DISSUADER (*dis-su-a-dé*) v. a. Détourner quelqu'un d'une résolution. ANT. **Conseiller, persuader.**

DISSUASIF (*dis-su-a-zif*), **IVE** adj. Qui est propre à dissuader. (Peu us.) ANT. **Persuasif.**

DISSUASION (*dis-su-a-zi-on*) n. f. Action de dissuader. (Peu us.) ANT. **Persuasion.**

DISSYLLABE (*dis-sil*) adj. Se dit d'un mot qui n'a que deux syllabes : *ca-fé, li-vre.* N. m. : *un dissylabe.*

DISSYLLABIQUE (*dis-sil-la-bi-ke*) adj. Qui n'a que deux syllabes. *Vers dissyllabique*, qui n'a que deux syllabes, ou dont tous les mots sont des dissyllabes.

DISSYLLABISME (*dis-sil-la-bis-me*) n. m. Etat des langues dissyllabiques.

DISSYMÉTRIE (*dis-si, tri*) n. f. Manque de symétrie.

DISSYMÉTRIQUE (*dis-si*) adj. Qui manque de symétrie.

DISTANCE (*dis-tan-se*) n. f. (du lat. *distare*, être éloigné. Intervalle qui sépare deux points de l'espace ou du temps : *le son faiblit à mesure que la distance augmente.* Différence : *la distance entre l'honnête homme et l'habile homme. Tenir à distance*, ne pas laisser approcher ; enlever tout prétexte de familiarité. *Rapprocher les distances*, faire disparaître les inégalités.

DISTANCER (*dis-tan-sé*) v. a. (de *distance*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il distança, nous distançons.*) Devancer. *Fig.* Surpasser. *Sport.* Retirer à un coureur, à un cheval, le bénéfice de son placement, en raison de quelque irrégularité de course : *distancer un cheval.*

DISTANT (*dis-tan*), **E** adj. Qui est à une certaine distance : *tous les points de la circonférence sont également distants du centre.* ANT. **Contigu, proche.**

DISTENDRE (*dis-tan-dre*) v. a. (lat. *distendere*). Causer une tension excessive. ANT. **Détendre, relâcher.**

DISTENSION (*dis-tan*) n. f. (de *distendre*). Tension excessive. ANT. **Détente, relâchement.**

DISTHÈNE (*dis-te-ne*) n. m. Silicate naturel d'alumine, appelé jadis *schorl bleu* où *talc bleu.*

DISTILLATEUR (*dis-ti-la*) n. m. Celui qui distille les substances dont on tire les produits essentiels. Fabricant d'eaux-de-vie, de liqueurs, etc.

DISTILLATION (*dis-ti-la-si-on*) n. f. Action de distiller : *la distillation du vin donne la meilleure eau-de-vie.* Son produit.

DISTILLATOIRE (*dis-ti-la*) adj. Qui sert à la distillation : *l'alambic est un appareil distillatoire.*

DISTILLER (*dis-ti-lé*) v. a. (lat. *distillare* ; de *still*, goutte). Réduire les liquides en vapeur à l'aide de la chaleur, pour les faire retomber ensuite à l'état liquide par le refroidissement et en recueil-

lir certains principes. *Fig.* Verser, répandre : *distiller le venin de la calomnie.*

DISTILLERIE (*dis-ti-le-rî*) n. f. Lieu où l'on distille. Métier de distillateur.

DISTINCT (*dis-tinkt*), **E** adj. Différent. Séparé. *Fig.* Clair, net : *termes distincts.* ANT. **Confus, équivoque ; identique.**

DISTINCTEMENT (*dis-tink-te-man*) adv. D'une manière distincte : *parler distinctement.* ANT. **Indistinctement, confusément.**

DISTINCTIF (*dis-tink-tif*), **IVE** adj. Qui distingue : *les cheveux longs étaient le signe distinctif de la royauté, chez les Mérovingiens.*

DISTINCTION (*dis-tink-si-on*) n. f. (lat. *distinctio*). Action de distinguer. Division, séparation : *distinction des pouvoirs.* Différence : *distinction entre le bien et le mal.* Egards, prérogative, marque d'honneur : *recevoir des marques de distinction.* Supériorité, mérite : *officier de distinction.* Bon ton, courtoisie : *avoir de la distinction.*

DISTINGUÉ (*dis-tin-ghé*), **E** adj. Remarquable, éminent : *écrivain distingué.* D'une courtoisie élégante : *manières distinguées.*

DISTINGUER (*dis-tin-ghé*) v.a. (lat. *distinguere*). Discerner par les sens, par l'esprit. Séparer, établir la différence : *distinguer les temps, les lieux.* Caractériser : *la raison distingue l'homme.* **Se distinguer** v. pr. Etre distinct. Se signaler, se faire remarquer. ANT. **Confondre.**

DISTIQUE *dis-ti-ke*) n. m. (gr. *dis*, deux, et *stikhos*, rangée). En grec et en latin, réunion d'un hexamètre et d'un pentamètre. En français, réunion de deux vers formant un sens complet :

Le menteur n'est plus écouté,
Quand même il dit la vérité.

DISTOMATOSE (*dis-to-ma-tô-ze*) n. f. Affection du foie de certains herbivores, occasionnée par la présence de douves (*distoma*).

DISTORDRE (*dis-tor-dre*) v. a. Déformer en tordant. Contourner, donner une entorse.

DISTORS (*dis-tor*), **E** adj. Qui est contourné, de travers : *membres distors.*

DISTORSION (*dis-tor*) n. f. Action de distordre. Torsion convulsive d'une partie du corps.

DISTRACTION (*dis-trak-si-on*) n. f. (lat. *distractio*). Action de séparer une partie d'un tout : *la distraction des objets saisis est sévèrement punie.* Prélèvement d'argent. Inapplication. Chose faite par inadvertance : *avoir, commettre des distractions.* Ce qui amuse, délasse l'esprit : *la lecture est la plus saine des distractions.* ANT. **Attention, application.**

DISTRAIRE (*dis-trè-re*) v. a. (lat. *distrahere*. — Se conj. comme *traire.*) Séparer une partie d'un tout : *somme distraite d'une autre somme.* Détourner à son profit : *distraire de l'argent. Fig.* Détourner l'esprit d'une application : délasser : *la promenade distrait.* **Se distraire** v. pr. Etre séparé d'un tout. Se détourner de : *se distraire d'un projet.* Se divertir, se récréer.

DISTRAIT (*dis-trè*), **E** adj. Peu attentif à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait : *écolier distrait.* ANT. **Attentif, appliqué, réfléchi.**

DISTRAITEMENT (*dis-trè-te-man*) adv. D'une manière distraite : *regarder distraitement.*

DISTRAYANT (*dis-trè-i-an*), **E** adj. Propre à distraire, à délasser l'esprit.

DISTRIBUABLE (*dis*) adj. Qu'on peut distribuer.

DISTRIBUER (*dis-tri-bu-é*) v. a. (lat. *distribuere ;* de *tribuere*, assigner). Répartir, partager : *distribuer des aumônes.* Diviser, disposer : *distribuer un appartement.* Donner au hasard : *distribuer des coups de poing. Typogr.* Opérer la distribution. (V. DISTRIBUTION.)

DISTRIBUTAIRE (*dis-tri-bu-tè-re*) adj. et n. Personne qui a reçu une part dans une distribution.

DISTRIBUTEUR, TRICE (*dis-tri*) n. Qui distribue. N. m. Appareil servant à distribuer une chose : *distributeur de vapeur. Distributeur automatique,* appareil distribuant automatiquement de menus objets, à la suite de l'introduction d'une pièce de monnaie.

DISTRIBUTIF, IVE (*dis-tri*) adj. Qui distribue. *Justice distributive,* celle qui rend à chacun ce qui lui appartient. *Log.* et *gram.* Qui s'applique à chacune des parties d'un tout, par opposition à *collectif.*

DISTRIBUTION (*dis-tri-bu-si-on*) n. f. (lat. *distributio*). Action de distribuer : *distribution de vivres.* Disposition : *heureuse distribution d'un appartement.* Service d'un facteur qui porte les lettres à domicile. *Typogr.* Répartition des lettres dans leurs cassetins respectifs, après tirage ou clichage. *Mécan.* Ensemble des pièces destinées à mettre alternativement chacune des faces du piston en communication avec la chaudière et avec le tuyau d'échappement. *Distribution de prix,* solennité dans laquelle on récompense les concurrents jugés les plus méritants.

DISTRIBUTIVEMENT (*dis-tri, man*) adv. Dans un sens distributif.

DISTRICT (*dis-trik*) n. m. (du lat. *districtus*, serré). Etendue de juridiction.

DISTYLE (*dis-ti-le*) adj. (préf. *di*, et gr. *stulos*, colonne). Qui a deux colonnes. *Bot.* Qui a deux styles.

DIT (*di*), **E** adj. Convenu : *c'est une chose dite.* Surnommé : *Jean dit le Bon.* N. m. Mot, maxime : *les dits mémorables de Socrate.* (Vx en ce sens.) Pièce affirmant certains faits relatifs à la cause. Au moyen âge, pièce de vers sur un sujet familier.

DITHYRAMBE (*ti-ran-be*) n. m. (gr. *dithurambos*). Chant liturgique en l'honneur de Dionysos (Bacchus). *Par ext.* Poème lyrique, qui respire l'enthousiasme.

DITHYRAMBIQUE (*ti-ran*) adj. Qui appartient au dithyrambe : *poésie dithyrambique. Par ext.* Elogieux avec excès : *louanges dithyrambiques.*

DITO mot inv. (de l'ital. *detto*, dit). *Com.* Susdit, de même : *trois châles bleus et six dito noirs.*

DIURÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diourèsis*). Sécrétion abondante d'urine.

DIURÉTIQUE adj. (de *diurèse*). Qui fait uriner. N. m. : *le colchique est un diurét que.*

DIURNAL, E, AUX adj. (de *diurne*). De chaque jour : *le repos diurnal. Actes diurnaux,* chez les Romains, sorte de journal officiel, institué par César.

DIURNAL n. m. (même étym.). **Livre de prières,** qui contient seulement l'office du jour.

DIURNE adj. (lat. *diurnus*). Qui s'accomplit dans un jour : *le mouvement diurne de la terre. Bot.* Se dit des fleurs qui, comme la *belle-de-jour,* s'épanouissent pendant le jour et se ferment la nuit. *Zool.* Se dit des animaux qui ne vivent qu'un jour, comme les éphémères, et de ceux qui, comme certains papillons, ne volent ou ne se montrent qu'au grand jour. ANT. **Nocturne.**

DIVA n. f. (mot ital. signif. *déesse*). Cantatrice de talent, célèbre par ses succès.

DIVAGATEUR, TRICE (*gha*) adj. et n. Qui divague : *imagination divagatrice.*

DIVAGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de divaguer : *les divagations d'un cours d'eau.* Son résultat. *Au fig.* Action d'un esprit qui s'égare : *les divagations des fous.*

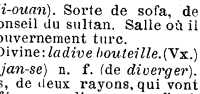

Divan.

DIVAGUER (*ghé*) v. n. (lat. *divagari*). Errer à l'aventure. Sortir de son lit (en parlant d'une rivière). *Fig.* Parler à tort et à travers : *les alcooliques divaguent souvent.*

DIVAN n. m. (turc *di-ouan*). Sorte de sofa, de canapé, sans dossier. Conseil du sultan. Salle où il se réunit. *Par ext.* Le gouvernement turc.

DIVE adj. f. (lat. *diva*). Divine : *la dive bouteille.* (Vx.)

DIVERGENCE (*vèr-jan-se*) n. f. (de *diverger*). Situation de deux lignes, de deux rayons, qui vont en s'écartant. *Fig.* Différence : *divergence d'opinions, de vues.* ANT. **Convergence.**

DIVERGENT (*vèr-jan*), **E** adj. Qui diverge : *rayons divergents.* ANT. **Convergent.**

DIVERGER (*vèr-jé*) v. n. (lat. *divergere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il divergea, nous divergeons*). S'écarter l'un de l'autre, en parlant des rayons, des lignes. *Fig.* Etre en désaccord : *nos opinions divergent beaucoup.* ANT. **Converger.**

DIVERS (*vèr*), **E** adj. (lat. *diversus*). Qui prend différents aspects ; changeant : *l'homme est divers.* Différent, dissemblable. Pl. Plusieurs, quelques : *divers écrivains.*

DIVERSEMENT (*vèr-se-man*) adv. En diverses manières, différemment : *un passage diversement interprété par deux traducteurs.*

DIVERSICOLORE (*vèr*) adj. Dont la couleur varie suivant les individus : *champignons diversicolores.*

DIVERSIFIER (*vèr-si-fié*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Varier, changer : *diversifier ses lectures.*

DIVERSIFORME (*vèr*) adj. Dont la forme est variable. (On dit aussi HÉTÉROMORPHE.)

DIVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *diversio*). Opération militaire ayant pour but de détourner l'ennemi d'un point : *faire une diversion.* Action par laquelle on détourne l'esprit vers d'autres objets que ceux qui l'occupent : *les voyages font une utile diversion aux douleurs morales.*

DIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (de *divers*). Variété : *diversité d'occupations.* Différence : *diversité de religions.* ANT. **Monotonie, unité.**

DIVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *divertere*). Détourner : *divertir quelqu'un d'un projet.* (Vx en ce sens.) Amuser, récréer : *le spectacle des folies humaines divertissait Diogène.* **Se divertir** v. pr. S'amuser, s'égayer. ANT. **Ennuyer, obséder.**

DIVERTISSANT (*vèr ti-san*), **E** adj. Qui récrée, divertit : *une méprise divertissante.* ANT. **Ennuyeux.**

DIVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action de détourner : *divertissements de fonds.* Moyen de se divertir. Récréation amusante. Amusement. *Théât.* Intermède de danse et de chant pendant un entr'acte.

DIVETTE (*vé-te*) n. f. (dimin. de *diva*). Chanteuse d'opérette, de café-concert, etc.

DIVIDENDE (*dan-de*) n. m. (du lat. *dividendus*, devant être partagé). *Arith.* Nombre à diviser : *en multipliant le diviseur par le quotient d'une division et en ajoutant le reste, on doit retrouver le dividende.* Portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire. Part proportionnelle de chaque créancier, dans le partage du fonds d'un failli.

DIVIN, E adj. (lat. *divinus*). Qui est de Dieu, qui lui appartient : *la bonté divine.* Qui est dû à Dieu : *culte divin. Fig.* Excellent, parfait. N. m. Ce qui est divin.

DIVINATEUR, TRICE adj. et n. Qui pratique la divination. Pénétrant, qui prévoit : *esprit divinateur.*

DIVINATION (*si-on*) n. f. (lat. *divinatio ;* de *divinus*, divin). Art prétendu de deviner l'avenir : *la divination fut en honneur chez les peuples anciens.*

DIVINATOIRE adj. Qui a rapport à la divination. **Baguette divinatoire,** V. BAGUETTE.

DIVINEMENT (*man*) adv. Par la vertu divine. *Fig.* A la perfection : *exécuter divinement un morceau.*

DIVINISATION (*za-si-on*) n. f. Action de diviniser.

DIVINISER (*zé*) v. a. Reconnaître pour divin : *Rome divinisait ses empereurs morts. Par ext.* Exalter.

DIVINITÉ n. f. (lat. *divinitas*). Essence, nature divine : *la divinité du Verbe.* Dieu lui-même (dans ce sens, prend une majuscule) : *honorer la Divinité.* Personne, chose qu'on adore. Pl. Dieux et déesses du paganisme.

DIVIS, ISE (*vi, i-ze*) adj. (lat. *divisus*). Partagé. N. m. Etat d'un bien partagé entre plusieurs propriétaires. **Par divis,** loc. adv. Après partage. ANT. **Indivis.**

DIVISER (*zé*) v. a. (lat. *dividere*, supin *divisum*). Séparer par parties : *diviser un bien.* Considérer par parties séparées. *Arith.* Partager en parties égales. *Fig.* Désunir, semer la discorde. ANT. **Multiplier, réunir.**

DIVISEUR (*zeur*) n. m. Nombre par lequel on en divise un autre appelé *dividende. Commun diviseur,* nombre qui en divise exactement plusieurs autres : *5 est un commun diviseur de 15 et de 20. Plus grand commun diviseur,* le plus grand de tous les communs diviseurs à plusieurs nombres donnés : *15 est le plus grand commun diviseur de 30 et de 45.* ANT. **Dividende.** Adj. : *nombre diviseur.*

DIVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui peut être divisé : *la divisibilité d'un nombre. Divisibilité de la matière,* propriété de la matière d'être divisible en parties de plus en plus petites. ANT. **Indivisibilité.**

DIVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui peut être divisé. *Nombre divisible par un autre,* qui peut être divisé exactement par lui. ANT. **Indivisible.**

DIVISION (*zi-on*) n. f. Action de diviser. Partie d'un tout ainsi divisé. *Arith.* Opération par laquelle on partage une quantité en un certain nombre de parties égales. *Milit.* Corps composé d'au moins deux brigades : *un corps d'armée comprend deux divisions. Mar.* Partie d'une escadre. *Admin.* Réunion de plusieurs bureaux sous la direction d'un chef appelé *chef de division. Rhét.* Action de partager en plusieurs points la matière d'un discours. *Fig.* Désunion, discorde : *semer la division.* ANT. **Multiplication.**

DIVISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui ressortit à la division : *cavalerie divisionnaire. Monnaie divisionnaire,* monnaie d'argent d'une valeur inférieure à la pièce de cinq francs. N. m. Général de division.

DIVORCE n. m. (lat. *divortium*). Rupture légale du mariage civil. *Fig.* Rupture volontaire.

DIVORCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il divorça, nous divorçons.*) Faire divorce : *divorcer d'avec sa femme. Fig.* Rompre avec.

DIVULGATEUR, TRICE (*gha*) adj. et n. Qui divulgue : *un divulgateur ; signe divulgateur.*

DIVULGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de divulguer : *la divulgation d'un secret.*

DIVULGUER (*ghé*) v. a. (lat. *divulgare ;* de *vulgus*, peuple). Rendre public ce qui était ignoré : *divulguer un secret.* ANT. **Cacher, dissimuler.**

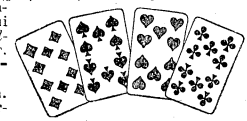

Les dix (cartes).

DIVULSION n. f. (lat. *divulsio*). Arrachement.

DIX (*diss ; diz* devant une voyelle ou un *h* aspiré — lat. *decem*) adj. num. card. Nombre composé de neuf plus un : *les deux mains ont ensemble dix doigts.* Adj. num. ord. : *Léon X.* N. m. : *le dix du mois ; le chiffre dix ; le dix de cœur ;* etc.

DIX-HUIT (*di-zu-it'*) adj. num. Dix et huit. Dix-huitième : *Louis XVIII.* N. m. Le dix-huitième jour du mois.

DIX-HUITIÈME (*di-zu-i*) adj. num. ord. Qui vient après le dix-septième. N. : *être le, la dix-huitième.* N. m. La dix-huitième partie.

DIX-HUITIÈMEMENT (*di-zu-i, man*) adv. En dix-huitième lieu.

DIXIÈME (*zi-è-me*) adj. num. ord. Qui suit le neuvième. N. : *être le, la dixième.* N. m. La dixième partie.

DIXIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En dixième lieu.

DIX-NEUF (*diz-neuf* devant une consonne, *diz-neuv* devant une voyelle) adj. num. Dix et neuf. Dix-neuvième : *page dix-neuf.* N. m. Le dix-neuvième jour du mois.

DIX-NEUVIÈME (*diz*) adj. num. ord. Qui vient après le dix-huitième. N. : *être le, la dix-neuvième.* N. m. La dix-neuvième partie.

DIX-NEUVIÈMEMENT (*diz, man*) adv. En dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT (*dis-sèt*) adj. num. Dix et sept. Dix-septième : *tome dix-sept.* N. m. Le dix-septième jour du mois.

DIX-SEPTIÈME (*dis-sè-ti-è-me*) adj. num. ord. Qui vient après le seizième. N. : *être le, la dix-septième.* N. m. La dix-septième partie.

DIX-SEPTIÈMEMENT (*dis-sè-ti, man*) adv. En dix-septième lieu.

DIZAIN (*zin*) n. m. (de *dix*). Stance, strophe composée de dix vers. Portion de chapelet composée de dix grains, qui devint au XVIe siècle un objet de parure pour les dames. Dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE (*zè-ne*) n. f. Total composé de dix. Dix environ : *une dizaine d'années.* Autref., subdivision des seize quartiers de Paris. Dizain de chapelet : *les dernières dizaines du rosaire.*

DIZAINIER (*zè-ni-é*) ou **DIZENIER** (*ze-ni-é*) n. m. Anciennem. chef municipal d'une dizaine. Subdivision de quartier.

DJAÏN ou **DJAÏNA** n. m. Sectateur du djaïnisme.

DJAÏNISME (*i-nis-me*) n. m. Religion de l'Inde, dont l'origine est attribuée à Richaba : *le djaïnisme admet la renaissance des âmes.*

DJEBEL (*djé-bèl*) n. m. Mot arabe qui signifie *montagne* et qui entre dans la composition de certains noms géographiques.

DJEMÂÂ (*djé*) n. f. En Kabylie, conseil des notables dans chaque douar, sous la présidence du caïd.

DJERID (*djé-rid*) n. m. Nom arabe d'une course à cheval, pendant laquelle les cavaliers lancent en l'air un javelot. Ce javelot lui-même.

DJINN (*djin'*) n. m. Nom que les Arabes donnent à des êtres, bienfaisants ou malfaisants, supérieurs aux hommes, inférieurs aux anges.

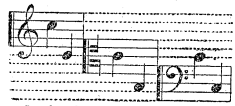
Le do, d'après les trois clefs.

DO n. m. invar. Note de musique. Syn. UT. (V. UT.)

DOCILE adj. (lat. *docilis ;* de *docere*, enseigner). Facile à instruire, à conduire : *écolier docile.* Maniable : *cheval docile.* ANT. **Indocile, rebelle, rétif.**

DOCILEMENT (*man*) adv. Avec docilité.

DOCILITÉ n. f. Disposition à se laisser diriger.

DOCIMASIE (*zî*) n. f. (gr. *dokimasia*). Enquête préalable qui se faisait, à Athènes, sur les citoyens appelés à remplir diverses fonctions. Science qui a pour but de déterminer les proportions des métaux utilisables contenus dans les minerais ou dans des mélanges artificiels.

DOCIMASTE (*mas-te*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, dont le type est l'*oiseau-mouche porte-épée*, de l'Amérique.

DOCK (*dok*) n. m. (mot angl.). Bassin entouré de quais pour le déchargement des navires. Cale couverte, pour construire les navires. Magasin d'entrepôt pour le commerce maritime. *Dock flottant*, bassin de radoub mobile.

DOCKER (*do-kèr*) n. m. Ouvrier des docks, qui charge et décharge les navires.

DOCTE (*dok-tè*) adj. (lat. *doctus ;* de *docere*, instruire) Savant, érudit : *un docte helléniste.*

DOCTEMENT (*dok-te-man*) adv. Savamment. *Iron.* D'une façon pédantesque.

DOCTEUR (*dok*) n. m. (lat. *doctor*). Celui qui enseigne publiquement. Qui est promu au plus haut degré d'une faculté : *docteur ès sciences.* Se dit absolument pour Docteur en médecine. Homme très savant dans un genre quelconque. *Docteur de la loi, en Israël*, interprète officiel des livres sacrés des Juifs. *Docteur de l'Eglise*, père de l'Eglise, ou théologien d'une grande autorité.

DOCTISSIME (*dok-ti-si-me*) adj. (lat. *doctissimus*). *Par plais.* Très docte.

DOCTORAL, E, AUX (*dok*) adj. De docteur : *air doctoral. Fig.* Qui a une gravité pédantesque.

DOCTORALEMENT (*dok-to, man*) adv. D'une manière doctorale : *parler doctoralement.*

DOCTORAT (*dok-to-ra*) n. m. Grade de docteur : *passer son doctorat ès lettres.*

DOCTORESSE (*dok-to-rè-se*) n. f. Femme qui a obtenu le diplôme de docteur.

DOCTRINAIRE (*dok-tri-nè-re*) n. m. Père ou Frère de la Doctrine chrétienne. Sous la Restauration, partisan de théories politiques d'un libéralisme systématique : *Guizot fut le chef des doctrinaires.* Adjectiv. : *l'école doctrinaire.*

DOCTRINAL, E, AUX (*dok*) adj. Qui touche à la doctrine : *les décisions doctrinales des papes font loi dans l'Eglise.*

DOCTRINARISME (*dok, ris-me*) n. m. Système politique des doctrinaires.

DOCTRINE (*dok*) n. f. (lat. *doctrina*). Ensemble des opinions d'une école littéraire ou philosophique, ou des dogmes d'une religion : *les doctrines de Spinoza et de Leibniz dérivent du cartésianisme.*

DOCUMENT (*man*) n. m. (lat. *documentum*). Titre, preuve par écrit : *document historique.* Objet quelconque servant de preuve.

DOCUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui a le caractère d'un document. Appuyé sur des documents.

DOCUMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action d'appuyer une assertion sur des documents. Ces documents : *la documentation de Thiers.*

DOCUMENTER (*man-té*) v. a. Fournir des documents. Appuyer sur des documents.

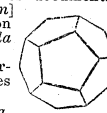
Dodécaèdre.

DODÉCAÈDRE n. m. (gr. *dôdeka*, douze, et *edra*, face). *Géom. Dodécaèdre régulier*, solide limité par douze faces pentagonales régulières égales.

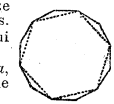
Dodécagone.

DODÉCAGONAL, E, AUX adj. Qui a douze angles.

DODÉCAGONE n. m. (gr. *dôdeka*, douze, et *edra*, face). *Géom.* Polygone qui a douze angles et douze côtés.

DODELINEMENT (*man*) n. m. Oscillation légère de la tête, du corps.

DODELINER (*né*) ou **DODINER** (*né*) v. a. Bercer doucement : *dodeliner un enfant.* V. n. Produire un balancement lent et régulier : *dodeliner la tête en écoutant.* Neutralem. : *dodeliner de la tête.*

DODO n. m. Lit, dans le langage des enfants. *Faire dodo*, dormir.

DODU, E adj. Gras, potelé : *une caille dodue.*

DOGARESSE (*rè-se*) n. f. Femme du doge.

DOGAT (*gha*) n. m. Dignité de doge. Durée de ses fonctions.

DOG-CART (*dogh-kârt'*) n. m. Voiture spéciale permettant de transporter des chiens de chasse. Pl. des *dog-carts.*

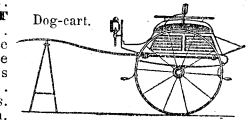
Dog-cart.

DOGE (*do-je*) n. m. (mot ital.). Chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise : *le loge de Venise était soumis à la surveillance du conseil des Dix.*

DOGMATIQUE (*dogh-ma*) adj. Qui a rapport au dogme : *théologie dogmatique. Fig.* Tranchant : *ton dogmatique.* N. Partisan du dogmatisme ; qui admet en philosophie des vérités certaines : *les dogmatiques s'opposent aux sceptiques.* N. m. Genre dogmatique. Partie dogmatique d'un ouvrage. N. f. Ensemble des dogmes d'une religion : *saint Thomas d'Aquin a résumé la dogmatique catholique.*

DOGMATIQUEMENT (*dogh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière dogmatique. D'un ton décisif.

DOGMATISER (*dogh-ma-ti-zé*) v. n. Enseigner des dogmes. *Fig.* Parler d'un ton sentencieux et tranchant. V. a. Prêconiser, recommander.

DOGMATISEUR (*dogh-ma-ti-zeur*) n. m. Qui prend un ton dogmatique.

DOGMATISME (*dogh-ma-tis-me*) n. m. Philosophie qui admet la certitude. Disposition à croire, à affirmer. Affirmation sur un ton tranchant.

DOGMATISTE (*dogh-ma-tis-te*) n. et adj. Partisan des doctrines du dogmatisme.

DOGME (*dogh-me*) n. m. (gr. *dogma*). Point fondamental de doctrine en religion : *les dogmes catholiques.* Opinion donnée comme certaine.

Dogue.

DOGRE (*dogh-re*) n. m. (holl. *dogger*). Bâtiment de pêche ponté et à voiles, dans la mer du Nord.

DOGUE (*do-ghe*) n. m. (de l'angl. *dog*, chien). Chien de garde à grosse tête, à museau aplati. *Etre d'une humeur de dogue*, être très irascible. *Fig.* Homme violent.

DOGUIN (*ghin*), **E** n. Jeune dogue.

DOIGT (*doi*) n. m. (lat. *digitus*). Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme et de quelques animaux : *chez le singe, le pouce est opposable aux autres doigts.* (V. MAIN.) *Doigt de gant*, chacune des parties d'un gant, qui sont destinées à couvrir les doigts. *Fig. Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement. *Mettre le doigt dessus*, deviner, découvrir. *Toucher du doigt*, voir clairement. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir. *Etre à deux doigts de*, être proche de :

être à deux doigts de sa perte. Savoir sur le bout du doigt, parfaitement. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, être plein d'esprit. *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, ne rien faire du tout. *Le doigt de Dieu*, manifestation de sa volonté. *Se mettre le doigt dans l'œil*, s'abuser grossièrement.

Doigtier.

DOIGTER (*doi-té*) v. n. Poser ses doigts sur un instrument pour en tirer des sons.

DOIGTÉ ou **DOIGTER** (*doi-té*) n. m. Manière de doigter : *ce pianiste a un excellent doigté.*

DOIGTIER (*doi-ti-é*) n. m. Fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt pour le protéger.

DOIT (*doi*) n. m. Partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. **Doit et avoir**, passif et actif.

DOITÉE (*té*) n. f. (de *doigt*). Petite longueur de fil, qui sert aux fileuses pour régler la grosseur de leur fil.

DOL n. m. (du lat. *dolus*, ruse). Fraude, tromperie : *toute convention entachée de dol peut être annulée.*

DOLAGE n. m. Action de doler.

DOLCE (en ital. *dol-tchè*) adv. (mot ital.). *Mus.* Avec une expression douce.

DOLCISSIMO (*dol-si-si-mo* ou en ital. *dol-tchi-si-mo*) adv. (mot ital.). *Mus.* D'une manière très douce.

DOLÉANCES n. f. pl. (du lat. *dolere*, souffrir). Plaintes : *présenter ses doléances à un chef.* Demandes ou représentations consignées dans les cahiers des états généraux.

DOLEAU (*lô*) n. m. (de *doler*). Petite hache d'ardoisier.

DOLEMMENT (*la-man*) adv. D'une manière dolente.

DOLENT (*lan*), **E** adj. (du lat. *dolere*, souffrir). Triste, plaintif : *voix dolente.*

DOLER (*lé*) v. a. (lat. *dolare*). Aplanir avec la doloire.

DOLIC (*lik*) ou **DOLIQUE** n. m. Genre de légumineuses alimentaires, très voisines des haricots.

DOLICHOCÉPHALE (*ko*) adj. et n. (gr. *dolikhos*, long. et *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont la longueur du crâne l'emporte environ d'un quart sur la largeur : *les Scandinaves sont dolichocéphales.*

DOLICHOTIS (*ko-tiss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dits aussi *lièvres des Pampas.*

DOLLAR (*do-lar*) n. m. (mot angl., tiré de l'allem. *thaler*). Monnaie d'argent des Etats-Unis, valant au pair 5 fr. 1825 en monnaie française.

DOLMAN n. m. (de *doliman*, robe turque). Veste militaire à brandebourgs.

DOLMEN (*mèn*) n. m. (du celtique *tolmen*, table de pierre). Monument druidique, formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres verticales : *les dolmens sont nombreux en Bretagne.*

Dolmen.

DOLOIRE n. f. (du lat. *dolare*, doler). Instrument de tonnelier, qui sert à unir le bois. Instrument de maçon pour gâcher le sable et la chaux.

DOLOMIDES n. m. pl. Genre d'arachnides, comprenant de grosses araignées qui courent sur l'eau. S. un *dolomide.*

DOLOMIE (*mî*) ou **DOLOMITE** n. f. (de *Dolomieu* n. prop.). Carbonate naturel de chaux et de magnésie.

DOLOMITIQUE adj. Qui a rapport à la dolomie : *roches dolomitiques.*

DOLOSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui offre le caractère du dol, de la fraude, de la tromperie.

DOM (*don*) n. m. (abrév. du lat. *dominus*, maître). Titre donné à certains religieux (bénédictins, chartreux). Titre donné aux nobles, en Portugal.

D. O. M., abréviation des mots latins *Deo optimo, maximo* (A Dieu très bon, très grand), formule de dédicace des édifices religieux.

DOMAINE (*mè-ne*) n. m. (lat. *dominicum ;* de *dominus*, maître). Propriété : *le tsar de Russie possédait d'immenses domaines.* Campagne d'exploitation d'une grande étendue. *Le domaine de l'Etat* ou absol. *le Domaine*, les biens de l'Etat divisés en domaine public et en domaine privé (dans le même sens, *domaine communal*). *Par ext.*, l'administration de ces biens. *Fig.* Etendue des objets qu'embrasse un art, une science : *le domaine de la littérature. Tomber dans le domaine public*, se dit d'une production de l'esprit ou de l'art qui, après un temps déterminé, peut être, sans droits d'auteur, reproduite et vendue par tout le monde.

Dôme.

DOMANIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un domaine, particulièrement au domaine public : *forêt domaniale.*

DOMBÉYA (*don-bé-ia*) n. m. *Bot.* Genre de malvacées de Madagascar.

DÔME n. m. (du lat. *domus*, maison). Voûte demi-sphérique, qui surmonte un édifice : *le dôme des Invalides est dû à l'architecte Mansard. Dôme de verdure*, voûte de feuillage. Dispositif en forme de coupole : *dôme de prise de vapeur. Dôme des cieux*, voûte céleste.

DOMERIE (*ri*) n. f. Bénéfice ecclésiastique dont le possesseur porte le titre de *dom.*

DOMESTICATION (*mès-ti-ka-si-on*) n. f. Action d'accoutumer les animaux sauvages à la domesticité : *la domestication du cheval est fort ancienne.*

DOMESTICITÉ (*mès-ti*) n. f. Etat de domestique. Ensemble des domestiques d'une maison. Condition des animaux soumis à l'homme : *la plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE (*mès-ti-ke*) adj. (lat. *domesticus ;* de *domus*, maison). Qui concerne la maison, la famille : *chagrins domestiques. Fig.* Qui a rapport à l'intérieur de l'Etat : *les guerres domestiques.* Apprivoisé : *animaux domestiques.* N. Tout serviteur ou servante d'une maison. N. m. collect. Tous les gens de service d'une maison : *avoir un nombreux domestique.*

DOMESTIQUEMENT (*mès-ti-ke-man*) adv. En qualité de domestique. Familièrement. (Peu us.)

DOMESTIQUER (*mès-ti-ké*) v. a. Réduire à l'état de domesticité, en parlant d'un animal.

DOMICILE n. m. (lat. *domicilium ;* de *domus*, maison). Maison, demeure ordinaire d'une personne. *Elire domicile.* se fixer. *Domicile légal*, lieu où, d'après la loi, une personne a le siège de ses intérêts. *Domicile réel*, celui où elle réside en fait. **A domicile,** loc. adv. Dans l'habitation particulière des personnes.

DOMICILIAIRE (*è-re*) adj. Qui a rapport au domicile. *Visite domiciliaire*, faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIATION (*si-on*) n. f. Déclaration d'un domicile où un effet est payable.

DOMICILIÉ (*li-é*), **E** adj. Qui a son domicile.

DOMICILIER [*li-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Etablir son domicile : *se domicilier à Paris.*

DOMINANCE n. f. Fait d'être dominant. (Peu us.)

DOMINANT (*nan*), **E** adj. Qui domine : *le catholicisme est la religion dominante en France. Dr. Fonds dominant*, celui en faveur duquel on établit une servitude sur un autre fonds dit *servant.* N. f. Partie caractéristique. *Mus.* Cinquième degré de la gamme et l'une des trois notes génératrices.

DOMINATEUR, TRICE adj. et n. Qui domine. Qui aime à gouverner : *caractère dominateur.*

DOMINATION (*si-on*) n. f. (de *dominateur*). Empire, autorité souveraine : *la domination romaine s'étendit sur le bassin de la Méditerranée. Fig.* Influence morale : *la domination du génie.* Pl. Premier ordre de la hiérarchie des anges. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.)

DOMINER (*né*) v. n. (lat. *dominari*). Exercer la domination : *Napoléon Ier voulut dominer sur toute l'Europe.* L'emporter sur : *couleur qui domine.* V. a. Maîtriser : *dominer ses passions.* Occuper une position plus élevée : *le fort domine la ville.* **Se dominer** v. pr. Dominer ses passions, être maître de soi.

DOMINICAIN, E (*kin, è-ne*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. (V. *Part. hist.*)

DOMINICAL, E, AUX adj. (lat. *dominicalis ;* de *Dominus*, Seigneur). Du Seigneur. Du dimanche : *repos dominical.* **Lettre dominicale,** qui marque le dimanche dans les calendriers d'église. **Oraison dominicale.** le Pater. N. f. Sermon prêché les dimanches autres que ceux de l'Avent et du carême.

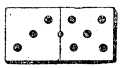

Domino.

DOMINO n. m. (du lat. *dominus*, seigneur). Camail d'ecclésiastique. (Vx.) Costume de bal masqué, formé d'une sorte de robe ouverte par devant, avec un capuchon. Personne qui porte ce costume. Chacune des vingt-huit pièces d'un jeu, marquées d'un certain nombre de points : *jouer aux dominos.*

DOMINOTERIE (*ri*) n. f. Toutes sortes de papiers marbrés ou coloriés pour servir à certains jeux.

DOMINOTIER (*ti-é*) n. m. Marchand de dominoterie. *Arbor.* Prunier non greffé.

DOMMAGE (*do-ma-je*) n. m. (de *dam*). Perte, dégât, préjudice : *la grêle cause de grands dommages aux vignes. Fig. C'est dommage*, c'est fâcheux. Pl. *Dr. Dommages et intérêts* ou *dommages-intérêts*, indemnité due à quelqu'un pour réparation d'un préjudice causé, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*amende*. peine pécuniaire.

DOMMAGEABLE (*do-ma-ja-ble*) adj. Qui cause, qui apporte dommage.

DOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qui peut être dompté. ANT. **Indomptable.**

DOMPTAGE (*don-ta-je*) ou **DOMPTEMENT** (*don-te-man*) n. m. Action de dompter.

DOMPTER (*don-té*) v. a. (lat. *domitare*). Vaincre, subjuguer : *Richelieu dompta la noblesse.* Apprivoiser : *dompter un animal. Fig.* Maîtriser : *dompter ses passions.*

DOMPTEUR (*don-teur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. Qui dompte : *dompteur d'animaux.*

DOMPTE-VENIN (*don-te*) n. m. invar. *Bot.* Asclépiadacée, en réalité vénéneuse, mais que l'on considérait jadis comme un préservatif contre les venins.

DON n. m. (lat. *donum*). Toute libéralité à titre gratuit : *recevoir un don.* Donation entre vifs. *Fig.* Avantage, aptitude à : *le don de la parole. Les dons de Cerès*, les moissons. *Les dons de Flore*, les fleurs. *Les dons de Bacchus*, les raisins. *Les dons de la Fortune*, la richesse.

DON n. m. (lat. *dominus*). Titre donné aux nobles, en Espagne. (Ne s'emploie que devant les prénoms, etc.) : *don Juan, don Quichotte.*

DOÑA (*do-gna*), **DONA** (vieilli) ou **DONNE** n. f. (esp. *doña*). Titre d'honneur donné aux princesses ou aux femmes nobles d'Espagne (ne s'emploie que devant les prénoms) : *doña Inès.*

DONACIE (*si*) n. f. Genre d'insectes coléoptères aquatiques, qui vivent en France.

DONATAIRE (*tè-re*) n. A qui une donation est faite. ANT. **Donateur.**

DONATEUR, TRICE n. Qui fait une donation. ANT. **Donataire.**

DONATION (*si-on*) n. f. (lat. *donatio*). Don que fait une personne de ses biens à titre gratuit : *on distingue la donation testamentaire et la donation entre vifs.* Acte qui constate le don.

DONATISME (*tis me*) n. m. Hérésie des donatistes.

DONATISTE (*tis-te*) n. m. Partisan de l'hérésie de Donat, évêque de Carthage au IVe s. (V. *Part. hist.*).

DONC (*donk*) conj. (lat. *dum*, et *que*). Qui marque la conclusion d'un raisonnement : *Je pense, donc je suis.* Marque aussi la surprise, l'incrédulité. Entre dans une interrogation : *qu'as-tu donc aujourd'hui ?* Renforce une demande, une injonction : *entrez donc !*

DONDON n. f *Fam.* Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint.

DONJON n. m. (bas lat. *dominio*). Grosse tour isolée ou attenante à un château fort : *le donjon était le réduit de la défense du château.* (V. CHÂTEAU).

DONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui aime à donner. PROV. : **Donnant donnant,** il faut donner à qui donne, ou bien, Rien pour rien.

DONNE (*do-ne*) n. f. *Jeu.* Action de distribuer les cartes. *Fausse donne* ou *Maldonne*, mauvaise distribution des cartes.

DONNÉE (*do-né*) n. f. Point incontestable ou admis comme tel : *on manque de données chronologiques pour l'histoire de la Gaule avant César.* Idée fondamentale d'un ouvrage d'esprit : *la donnée des vaudevilles est souvent peu vraisemblable.* Pl. *Math. Données* ou, adjectiv., *quantités données*, quantités connues servant à trouver les inconnues d'un problème.

DONNER (*do-né*) v. a. (lat. *donare*). Faire don : *donner son bien aux pauvres.* Causer, procurer : *donner de la peine.* Communiquer : *donner une maladie.* Attribuer : *donner tort.* Manifester : *donner signe de vie.* Employer, consacrer : *donner son temps.* Sacrifier : *donner sa vie.* Ind quer, fixer : *donner une heure.* Garantir : *donner pour bon.* Imposer : *donner des lois.* Livrer : *donner un assaut.* Appliquer : *donner un soufflet, un baiser.* Signifier : *donner congé.* Accorder en mariage : *donner sa fille à quelqu'un.* Administrer : *donner un remède.* Procurer : *donner du travail à un ouvrier.* Man fester : *donner des signes de joie.* Publier, faire représenter : *donner un roman, une pièce.* Souhaiter : *donner le bonjour.* Infliger : *donner une punition. Donner la vie*, faire grâ'e, devenir mère. *Donner la mort*, tuer. *Donner la main à une chose*, y participer. *Donner sa main*, épouser. *Donner la chasse*, poursuivre. *Donner un coup d'épaule*, aider. V. n. Se livrer à : *donner dans le luxe.* Combattre : *les troupes n'ont pas donné.* Rapporter abondamment : *les blés ont beaucoup donné.* Tomber : *donner dans le piège.* Avoir vue : *cette fenêtre donne sur la rue.* Heurter : *donner de la tête contre un arbre. Donner sur un plat, sur un mets*, y revenir à plusieurs fois. *Donner tête baissée*, se porter avec ardeur. *Donner du cor*, jouer de cet instrument. *Ne savoir où donner de la tête*, ne savoir que faire. *Donner sur les doigts*, punir. **Se donner** v. pr. *Se donner garde*, s'abstenir. *Se donner pour*, se faire passer pour. *Se donner des airs*, prendre l'aspect, l'apparence. ANT. **Accepter, recevoir ; déposséder, ravir ; garder, conserver.**

DONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-ze*) n. Qui donne, aime à donner : *un donneur de conseils.* Joueur qui distribue les cartes.

DON-QUICHOTTISME (*ki-cho-tis-me*) n. m. Caractère de celui qui se pose, comme don Quichotte, en redresseur de torts. V. DON QUICHOTTE (*Part. hist.*).

DONT (*don* — lat. *de unde*) pr. relat. des deux genres et des deux nombres, mis pour *de qui, duquel, de quoi*, etc. — S'emploie avec les verbes *sortir, descendre* et leurs équivalents, pour exprimer l'idée d'*être issu*, d'*être né* : *la famille dont je sors...* Pour exprimer l'action physique de sortir, employez *d'où* : *le pays d'où je viens*, ainsi que pour exprimer une déduction : *d'où je conclus que...*

DONZELLE (*zè-le*) n. f. (ital. *donzella*). Fille, femme d'un état médiocre et de mœurs suspectes.

DORADE n. f. Nom donné à divers poissons acanthoptères de la famille des scombéridés, de grande taille, et qui habitent les mers chaudes. (On en a fait le genre *coryphène.*) *Dorade de la Chine* ou *poisson rouge*, carassin doré. (Ne pas confondre avec la *daurade*, poisson comestible.)

DORAGE n. m. Action de dorer. Son résultat.

DORÉ, E adj. Jaune, de couleur d'or : *les moissons dorées. Fig. Jeunesse dorée*, jeunes gens de la bourgeoisie riche qui participèrent, après Thermidor, au mouvement de réaction contre la Terreur. Aujourd'hui, jeunes gens élégants et riches. *Langue dorée*, éloquence facile et brillante. N. m. Dorure.

DORÉNAVANT (*van*) adv. (vx fr. *d'ores en avant*, de l'heure actuelle en avant). Désormais, à l'avenir.

DORER (*ré*) v. a. (lat. *deaurare*). Recouvrir d'une couche d'or : *dorer la tranche d'un volume.* Couvrir une pièce de pâtisserie d'une légère couche de jaune d'œuf. *Fig. Dorer la pilule*, faire accepter par des paroles aimables une chose désagréable. ANT. **Dédorer.**

DOREUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui travaille en dorure : *un ouvrier doreur.*

DORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Doride. *Dialecte dorien.* et n. m. *le dorien.* un des quatre principaux dialectes de la langue grecque an-

cienne, parlé surtout dans le Péloponèse. Mode de la musique des anciens Grecs. Premier mode ecclésiastique.

DORIQUE adj. Qui est propre aux Doriens : *architecture dorique. Ordre dorique* ou *le dorique* n. m. Ordre d'architecture grecque, caractérisé par la sobriété, l'absence de base, etc. : *le dorique est le plus ancien des ordres grecs.* (V. COLONNE, ORDRE.)

DORIS (*riss*) n. f. Genre de mollusques nus, de toutes les mers.

DORIS (*riss*) n. m. (angl. *dory*). Embarcation plate, à extrémités élancées, et qui sert à tendre des lignes sur les bancs morutiers.

DORLOTER (*té*) v. a. (de l'anc. franç. *dorelot*). Traiter délicatement. **Se dorloter** v. pr. Se traiter délicatement, se livrer à une paresse douillette.

DORMANT (*man*), **E** adj. Qui dort, qui n'a point de cours : *les eaux dormantes sont peu saines. Fig.* Immobile, qui ne s'ouvre pas : *châssis dormant. Manœuvres dormantes*, cordages placés à poste fixe dans la mâture. N. m. Châssis portant les pièces qui servent pour les fonctions d'une fenêtre, d'une porte.

DORMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à dormir. Adj. : *animal lourd et dormeur.*

DORMEUSE (*meu-ze*) n. f. Voiture de voyage où l'on peut s'étendre et dormir comme dans un lit. Sorte de chaise longue. Boucle d'oreille formée d'un diamant ou d'une perle, montés sur pivot et serrés par un écrou sur le côté intérieur de l'oreille.

DORMIR v. n. (lat. *dormire*. — *Je dors, nous dormons. Je dormais, nous dormions. Je dormis, nous dormîmes. Je dormirai, nous dormirons. Je dormirais, nous dormirions. Dors, dormons, dormez. Que je dorme, que nous dormions. Que je dormisse, que nous dormissions. Dormant. Dormi.*) Reposer dans le sommeil. *Fig.* Demeurer sans mouvement. *Laisser dormir des fonds*, ne pas les faire valoir. *Laisser dormir une affaire*, la négliger. *Dormir pour toujours*, être mort. *Dormir debout*, être très fatigué. *C'est un conte à dormir debout*, se dit d'un récit absolument invraisemblable. *Dormir sur les deux oreilles*, se tenir dans une profonde sécurité. Activ. : *dormez votre sommeil.* Elliptiq. : *dormir la grasse matinée.* N. m. Le sommeil : *perdre le dormir.* (Peu us.)

DORMITIF, IVE adj. Qui provoque à dormir : *potion dormitive.* N. m. : *un dormitif.*

DORMITION (*si-on*) n. f. (du lat. *dormitio*, sommeil). Mort de la Vierge, qui ne fut qu'une sorte de court sommeil, la Vierge ayant été, d'après la tradition, enlevée miraculeusement au ciel.

DORSAL, E, AUX adj. (du lat. *dorsum*, dos). Qui appartient au dos : *vertèbres dorsales.*

DORSAY (*sè*) n. m. (du *comte d'Orsay*). Sorte de voiture, de mode anglaise. Long pardessus d'homme.

DORTOIR n. m. (lat. *dormitorium*). Salle commune où sont les lits dans les couvents, les collèges, etc. : *les dortoirs doivent être spacieux et aérés.*

DORURE n. f. Art, action de dorer. Or appliqué : *appartement couvert de dorures.* Préparation au jaune d'œuf, employée pour dorer les pièces de pâtisserie.

DORYPHORA ou **DORYPHORE** n. m. Insecte coléoptère, originaire d'Amérique, qui ravage les plants de pommes de terre.

DOS (*dô*) n. m. (lat. *dorsum*). Partie du corps des vertébrés, qui va des épaules au bassin : *sauter sur le dos d'un cheval.* Partie supérieurement convexe d'un objet : *dos de la main.* Verso, revers : *dos d'une lettre.* Partie opposée au tranchant : *dos d'une lame. Dos d'un livre.* partie où se trouve la couture. *Fig. Renvoyer dos à dos*, ne donner gain de cause à aucune des parties. *Etre sur le dos.* être couché. *Fig. Avoir bon dos*, être accusé de préférence. Supporter gaiement les railleries. *En dos d'âne*, se dit de ce qui forme talus de chaque côté : *pont en dos d'âne.*

DOSABLE (*za-ble*) adj. Que l'on peut doser.

DOSAGE (*za-je*) n. m. Action de doser.

DOSE (*dô-ze*) n. f. (du gr. *dosis*, action de donner). Quantité déterminée d'un médicament, prise en une fois : *dose médicamenteuse ; dose tonique.* Quantité de ce qui entre dans un composé. *Fig.* Quantité déterminée d'un tout moral : *avoir une forte dose d'amour-propre.*

DOSER (*dô-zé*) v. a. (de *dose*). Déterminer la quantité de médicaments à prendre en une fois : *doser une potion.* Préparer dans les proportions convenables un mélange quelconque.

DOSEUR (*zeur*) n. m. Appareil utilisé au dosage de certains mélanges.

DOSOLOGIE (*zo-lo-jî*) n. f. Art de régler les doses médicamenteuses.

DOSSE (*do-se*) n. f. (de *dos*). Planche que l'on enlève la première ou la dernière dans le sciage des arbres et qui conserve son écorce. Planche qui maintient la paroi d'une tranchée et en prévient l'éboulement.

DOSSERET (*do-se-rè*) n. m. (de *dossier*). Pièce de fer munie d'une rainure, dont on renforce le dos d'une scie. Pilastre ou saillie qui sert de jambage à une ouverture.

DOSSIER (*do-si-é*) n. m. (de *dos*). Partie d'un siége, contre laquelle s'appuie le dos : *dossier rembourré.* Fond de voiture. Planche mobile contre laquelle on s'appuie dans une embarcation, etc. Papiers en liasse concernant une procédure, un individu, etc. : *compulser un dossier*

DOSSIÈRE (*do-si-è-re*) n. f. Partie du harnais posée sur le dos et soutenant les brancards. Partie du dos d'une cuirasse.

DOT (*dot*) n. f. (lat. *dos, dotis*). Bien qu'une femme apporte en mariage, ou une religieuse en entrant au couvent : *la dot de Marie-Thérèse d'Espagne, femme de Louis XIV, ne fut jamais payée à la France.*

DOTAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dot. *Régime dotal*, régime qui a pour objet d'assurer la conservation et la restitution de la dot de la femme : *les biens dotaux sont, en principe, inaliénables.*

DOTATION (*si-on*) n. f. (lat. *dotatio*). Ensemble des revenus assignés à un établissement d'utilité publique, une église, un hôpital, etc. Revenu attribué aux membres d'une famille souveraine, de certains fonctionnaires : *Napoléon Ier pourvut ses sénateurs d'importantes dotations.*

DOTER (*té*) v. a. (lat. *dotare*). Donner une dot à : *doter richement sa fille.* Assigner un revenu à une communauté. *Fig.* Favoriser, douer : *la nature l'a bien doté.*

DOUAIRE (*è-re*) n. m. (lat. pop. *dotarium*). Biens assurés à la femme par le mari, en cas de survie.

DOUAIRIER (*è-ri-é*) n. m. Enfant qui n'a que le douaire de sa mère, parce qu'il a renoncé à la succession paternelle. Adj. : *enfant douairier.*

DOUAIRIÈRE (*dou-è*) n. f. Veuve qui jouit d'un douaire. Veuve de qualité. Adj. : *reine douairière.*

DOUANE n. f. (ar. *diouan*). Administration qui perçoit les droits imposés sur les marchandises exportées ou importées. Ces droits : *produits qui ne payent pas de douane.* Siége de cette administration : *entrer à la douane.*

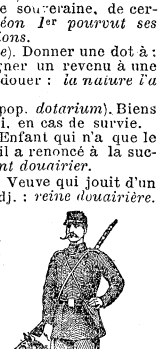
Douanier.

DOUANIER (*ni-é*) n.m. Commis de la douane : *les douaniers sont organisés militairement.*

DOUANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne la douane. *Union douanière*, ensemble de conventions commerciales entre deux ou plusieurs Etats, pour l'importation et l'exportation des produits agricoles et industriels : *l'union douanière germanique, ou* Zollverein, *fut le prélude de l'unification de l'Allemagne.*

DOUAR n. m. (mot arabe). Agglomération de tentes arabes, disposées avec une certaine régularité.

DOUBLAGE n. m. Action de doubler : *le doublage d'une étoffe.* Jonction et égalisation de plusieurs rubans de textiles pendant l'étirage. *Mar.* Revêtement d'un navire en feuilles de métal.

DOUBLE adj. (lat. *duplus*). Qui vaut, pèse, contient deux fois la chose : *une sentinelle double.* Supérieur par la qualité ou la force : *bière double. Fig.* Dissimulé, qui a de la duplicité : *âme double. Fleur*

double, qui a plus de pétales qu'à l'état naturel : *les fleurs doubles sont souvent stériles. Double emploi*, somme, article porté deux fois dans un compte, dans une énumération. *Comptabilité en partie double*, v. COMPTABILITÉ. *Double sens*, qui a deux significations : *les oracles de l'antiquité étaient souvent à double sens.* N. m. Chose qui vaut une fois autant : *payer le double.* Reproduction, copie : *le double d'un acte.* Autre échantillon d'un objet. Adv. *Voir double*, voir deux choses où il n'y en a qu'une. **Au double**, loc. adv. Beaucoup plus : *je te le rendrai au double.*

DOUBLÉ n. m. Orfèvrerie recouverte d'une simple plaque de métal précieux : *doublé d'or ; doublé d'argent. Jeux.* Au billard, coup qui consiste à toucher la bande avant d'atteindre la bille. *Manèg.* V. DOUBLER.

DOUBLEAU (*blô*) n. m. Solive d'un plancher, plus forte que les autres. (V. ARC-DOUBLEAU.)

DOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de doubler. *Milit.* Action d'intercaler les hommes des files paires entre les hommes des files impaires.

DOUBLEMENT (*man*) adv. Pour deux raisons, en deux manières.

DOUBLER (*blé*) v. a. Porter au double : *doubler la ration.* Mettre en double : *doubler du fil.* Garnir d'une doublure : *doubler un vêtement. Doubler le pas*, marcher plus vite. *Doubler une classe*, la recommencer. *Mar. Doubler un cap*, le franchir. V. n. Devenir double.

DOUBLER (*blé*) ou **DOUBLÉ** n. m. *Manèg.* Action de faire deux à droite ou deux à gauche, reliés par une ligne droite conduisant perpendiculairement d'une piste à l'autre.

DOUBLET (*blè*) n. m. Pierre fausse obtenue en fixant un corps coloré derrière un morceau de cristal. Même point amené par chaque dé au trictrac. Mot qui a la même étymologie qu'un autre mot de la même langue : **sacrement *et* serment,** *dérivés du lat.* sacramentum, *sont des doublets.*

DOUBLETTE (*blè-te*) n. f. Jeu d'orgue aigu.

DOUBLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui double la soie, la laine, etc., sur le rouet.

DOUBLIER (*bli-é*) n. m. Râtelier double de bergerie. *Archéol.* Grande nappe.

Doublier.

DOUBLON n. m. Réunion de deux lames de métal laminées ensemble. *Typogr.* Faute typographique résultant d'une répétition.

DOUBLON n. m. (esp. *doblon*). Monnaie d'or espagnole.

DOUBLURE n. f. Etoffe dont un vêtement est doublé. Accompagnement ordinaire ou obligé. Acteur qui remplace le chef d'emploi.

DOUCE-AMÈRE n. f. Solanée à fleurs violettes et à baies rouges, employée en médecine comme dépurative. Pl. des *douces-amères.*

Douce-amère.

DOUCE-ÂTRE ou **DOUÇÂTRE** adj. De saveur fade. *Fig.* Qui a une expression douce-reuse.

DOUCEMENT (*se-man*) adv. D'une manière douce, avec bonté : *il faut parler doucement aux enfants. Frapper doucement*, faiblement. *Marcher doucement*, lentement. *Se porter tout doucement*, assez bien, médiocrement bien. Interj. pour engager à la modération : *doucement ! mon ami.* ANT. **Brusquement, bruyamment, vite.**

DOUCEREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE (*se-reû, eu-ze*) adj. D'une douceur fade : *saveur doucereuse. Fig.* D'une douceur affectée : *air doucereux.*

DOUCET, ETTE (*sè, è-te*) adj. et n. Diminutif de *doux.* N. f. Nom vulgaire de la mâche.

DOUCETTEMENT (*sè-te-man*) adv. *Fam.* Tout doucement.

DOUCEUR n. f. Qualité de ce qui est doux : *la douceur du sucre, de la voix.* Mansuétude. Indulgence, bienveillance : *traitez les animaux avec douceur.* Tranquillité. Pl. Friandises. Propos galants. ANT. **Acreté, acrimonie, amertume ; brutalité.**

DOUCHE n. f. (ital. *doccia*). Jet d'eau dirigé sur le corps comme moyen curatif ou hygiénique : *douche froide, chaude ; douche en jet, en pluie*, etc. *Fig.* Tout ce qui calme une exaltation. Réprimande, désappointement : *recevoir une douche.*

Douche en pluie.

DOUCHER (*ché*) v. a. donner une douche.

DOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui administre des douches.

DOUCIN ou **DOUÇAIN** (*sin*) n. m. Pommier sauvage employé comme porte-greffe.

DOUCINE n. f. Moulure concave par le haut et convexe par le bas : *doucine droite, renversée.* (V. MOULURES.) Rabot de menuisier servant à faire ces moulures.

DOUCIR v. a. Polir une glace, un métal.

DOUCISSAGE (*si-sa-je*) n. m. Action de doucir.

DOUELLE (*dou-è-le*) n. f. (de *douve*). Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. Petite douve de tonneau.

DOUER (*dou-é*) v. a. (lat. *dotare*). Assigner un douaire. Avantager, favoriser : *la nature avait douc Alcibiade des plus brillantes qualit's.*

DOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. (lat. *ductile*). Partie creuse d'un instrument dans laquelle est adapté le manche. Cylindre creux qui enveloppe la cartouche.

DOUILLET, ETTE (*dou, ll* mll., *è, è-te*) adj. Doux, mollet : *lit douillet. Fig.* Délicat : *enfant douillet.* N. : *faire le douillet.* ANT. **Dur, insensible.**

DOUILLETTE (*dou, ll* mll., *è-te*) n. f. Robe de soie ouatée d'enfant, d'ecclésiastique, etc.

DOUILLETTEMENT (*dou, ll* mll., *è-te-man*) adv. D'une manière douillette.

DOULEUR n. f. (lat. *dolor*). Souffrance du corps, de l'esprit ou du cœur : *les stoïciens refusaient de voir un mal dans la douleur.* Spécialem. au pl. Rhumatismes, névralgies : *avoir des douleurs.*

DOULOUREUSEMENT (*se-man*) adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui cause de la douleur : *le mal de dent est très douloureux.* Marque de la douleur : *cri douloureux.*

DOUM n. m. Palmier d'Egypte et d'Arabie : *le doum sert à fixer les sables du désert.*

DOURO n. m. Monnaie d'argent d'Espagne, d'une valeur réelle de 5 fr. 21 c.

DOUTE n. m. (subst. verb. de *douter*). Incertitude, irrésolution. Soupçon, crainte : *avoir des doutes sur quelqu'un.* Scepticisme : *le doute méthodique de Descartes est le point de départ de sa philosophie. Mettre, révoquer en doute*, contester la certitude de. **Sans doute,** loc. adv. Assurément. ANT. **Conviction, croyance, foi, persuasion.**

DOUTER (*té*) v. n. (lat. *dubitare*). Ne pas savoir si une chose est vraie ou fausse : *je doute qu'il accepte.* (Quand *douter* est accompagné d'une négation, le verbe complément, précédé de *que*, prend aussi la négation : *je ne doute pas qu'il n'accepte.*) Ne pas avoir confiance en : *je doute de sa parole. Ne douter de rien*, avoir une audace aveugle. **Se douter** v. pr. Soupçonner. ANT. **Croire.**

DOUTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Celui ou celle qui doute. (Peu us.)

DOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui offre des doutes, incertain : *victoire douteuse*. Equivoque, dont on ne sait que penser : *individu de mœurs douteuses*. Peu brillant, faible : *jour douteux*. ANT. **Certain, évident, assuré, authentique.**

DOUVAIN (*vin*) n. m. Bois de chêne propre à faire des douves.

DOUVE n. f. (bas lat. *doga*, du gr. *dokhê*, réservoir). Planche courbée, qui entre dans la construction des tonneaux. *Bot.* Renoncule vénéneuse des marais. Fossé plein d'eau : *les douves d'un château*. Dans le steeple-chase, large fossé plein d'eau, précédé d'une claie, ou d'une barrière. *Zool.* Genre de vers trématodes, parasites de différents mammifères : *la douve du foie détermine chez l'homme des accidents mortels*. (V. dans la planche MOLLUSQUES, les VERS.)

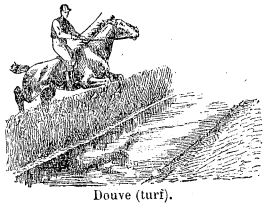

Douve (turf).

DOUVELLE (*vè-le*) n. f. Petite douve de tonneau. Syn. de DOUELLE.

DOUX (*dou*), **DOUCE** adj. (lat. *dulcis*). D'une saveur agréable : *doux comme le miel*. Qui flatte les sens : *voix douce*. Qui plaît au cœur, à l'esprit : *doux souvenir*. Qui indique la bonté : *regard doux*. Bon, affable : *caractère doux*. Qui n'est pas brusque : *pente douce*. Tempéré : *vent doux*. Ductible, malléable, non cassant : *fer doux*. *Eau douce*, qui ne contient pas de sel. *Vin doux*, jus de raisin qui n'a pas encore fermenté. *Consonne douce*, muette, facile à prononcer. Adv. *Filer doux*, être soumis. **Tout doux,** loc. adv. ou interj. Doucement. N. m. : *passer du grave au doux*. ANT. **Acre, acerbe, amer, brutal, dur.**

DOUZAIN (*zin*) n. m. Ancienne monnaie d'argent française, frappée à partir du règne de François Ier. Pièce de poésie de douze vers.

DOUZAINE (*zè-ne*) n. f. Douze objets de même espèce : *une douzaine de mouchoirs*. Douze environ : *s'absenter pour une douzaine de jours*.

DOUZE adj. num. (lat. *duodecim*). Dix et deux : *Suétone a raconté l'histoire des douze Césars*. Douzième : *Louis XII*. N. m. Le douzième jour du mois.

DOUZE-HUIT (*u-it*) n. m. Dénomination d'une mesure à quatre temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à douze-huit.

DOUZIÈME adj. num. ord. Qui vient après le onzième. N. : *être le douzième d'une classe*. N. m. La douzième partie : *un douzième*. **Douzième provisoire,** fraction du budget, dont les Chambres autorisent le gouvernement à disposer quand le budget n'a pas été voté avant le 1er janvier.

DOUZIÈMEMENT (*man*) adv. En douzième lieu.

DOUZIL ou **DOISIL** (*zi*) n. m. (du lat. *ducículus*, petit tuyau). Fausset qui sert à boucher un trou fait dans un tonneau pour en tirer du vin.

DOXOLOGIE (*dok-so-lo-jî*) n. f. (gr. *doxa*, gloire, et *logos*, parole). Manifestation glorieuse du Christ. Prière à la gloire de Dieu (*Gloria in excelsis*, *Gloria patri*).

DOYEN (*doi-i-in*) n. m. (lat. *decanus*). Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie et, *par ext.*, le plus âgé : *je suis votre doyen*. Supérieur d'un chapitre ou d'une abbaye.

DOYENNÉ (*doi-iè-né*) n. m. Dignité de doyen dans un chapitre, une église. Habitation d'un doyen. Sorte de poire fondante et sucrée.

DOYENNETÉ (*iè-ne-tè*) n. f. Qualité du doyen d'âge.

DRACHME (*dragh-me*) n. f. (gr. *drakhmê*). Poids grec, qui était de 3 gr, 24. Monnaie grecque d'argent qui valait jadis environ 70 centimes et qui correspond aujourd'hui au franc.

DRACONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient à Dracon (v. *Part. hist.*) : *le code draconien punissait de mort des fautes relativement légères*. *Par. ext.* Extrêmement sévère : *pénalités draconiennes*.

DRAG n. m. (m. angl.) Course simulant une chasse à courre. Mail-coach dans lequel les dames suivent cette course.

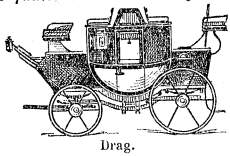

Drag.

DRAGAGE ou **DRAGUAGE** (*gha-jé*) n. m. Action ou manière de draguer les rivières : *on approfondit le chenal d'une rivière par des dragages*.

DRAGÉE (*jé*) n. f. (du gr. *tragêma*, friandise). Amande recouverte de sucre durci : *on envoie des dragées à l'occasion des baptêmes*. Menu plomb de chasse. *Tenir la dragée haute à quelqu'un*, lui faire payer cher ce qu'on lui accorde.

DRAGEOIR (*joir*) n. m. Sorte de vase ou de boîte à mettre des dragées.

DRAGEON (*jon*) n. m. (orig. germ.). Rejeton qui naît de la racine des arbres.

DRAGON n. m. (lat. *draco*). Monstre fabuleux : *le dragon gardait la Toison d'or des Hespérides*. (V. *Part. hist.*) Soldat de la cavalerie de ligne, créé à l'origine pour combattre à pied et à cheval. *Fig.* Personne rigide et intraitable : *dragon de vertu*. Femme vive et acariâtre. *Hist. nat.* Petit lézard inoffensif, de l'ordre des sauriens.

Dragonne.

DRAGON, ONNE (*ghon, o-ne*) adj. Qui a rapport aux dragons. **A la dragonne,** loc. adv. A la manière des dragons. D'une façon hardie, égrillarde.

DRAGONNE (*gho-ne*) n. f. Ornement en forme de cordon et terminé par un gland, qui se met à la poignée d'une épée, d'un sabre.

DRAGONNIER (*gho-ni-é*) n. m. Genre de liliacées, comprenant des arbres des pays chauds, qui peuvent atteindre des dimensions énormes.

Drague (pêche).

DRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (angl. *drag*). Machine servant à curer les fonds sur lesquels les eaux ont laissé des dépôts et constituée par un chaland à vapeur soutenant une chaîne sans fin à godets. Filet à manche, souvent en arc de cercle, dont on se sert pour pêcher à la traîne.

DRAGUER (*ghé*) v. a. Curer avec la drague : *draguer un chenal*. Retirer avec la drague. Pêcher des coquillages avec le filet appelé *drague*. *Mar. Draguer le fond*, se dit d'une ancre qui chasse.

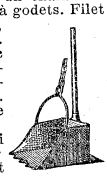

Drague.

DRAGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui tire du sable. Adj. *Bateau dragueur* qui débarrasse les rivières du sable et de la vase qui les obstruent.

DRAIN (*drin*) n. m. (mot angl.). Conduit souterrain, tuyau, généralement en terre cuite, qui sert à épuiser l'eau dans les terres trop humides. Petit cylindre en caoutchouc, mèche de gaze, qui se place dans les plaies profondes, pour assurer l'écoulement des liquides purulents.

DRAINABLE (*drè*) adj. Qui peut être drainé.

DRAINAGE (*drè-na-je*) n. m. Action de drainer : *le drainage assainit les sols humides*.

DRAINE n. f. V. DRENNE.

DRAINER (*drè-né*) v. a. (de l'angl. *to drain*, égoutter). Dessécher un sol humide au moyen de drains : *les terres argileuses doivent être soigneusement drainées*. Mettre des drains dans un foyer purulent. *Fig.* Attirer à soi.

DRAINETTE (*drè-nè-te*) n. f. Petite drague.

DRAINEUR (*drè*) n. m. Celui qui draine.

DRAISIENNE (*drè-zi-è-ne*) n. f. (de *Drais*, n. pr.). Instrument de locomotion à deux roues reliées

par une pièce de bois avec une direction à pivot : *la draisienne fut surtout en vogue en 1818.*

DRAKKAR n. m. Bateau des pirates normands : *les drakkars portaient un dragon à leur proue.*

Draisienne.

DRAMATIQUE adj. (de *drame*). Se dit des ouvrages faits pour le théâtre. Particulièrement sorte d'ouvrages : *style, auteur, acteur dramatique. Par ext.* Ce qui est intéressant, émouvant : *situation dramatique.*

DRAMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière dramatique.

DRAMATISER (*ti-zé*) v. a. Donner la forme, l'intérêt du drame : *dramatiser un récit.*

DRAMATURGE n. (gr. *drama, atos*, action dramatique, et *ergon*, ouvrage). Auteur de drames, de pièces dramatiques : *Scribe est un adroit dramaturge.*

DRAMATURGIE (*ji*) n. f. (de *dramaturge*). Art, traité de la composition des pièces de théâtre : *Lessing a composé une remarquable dramaturgie.*

DRAME n. m. (gr. *drama*). Action théâtrale. Pièce de théâtre, où le comique est mêlé au tragique : *Victor Hugo a composé des drames puissants. Fig.* Événement terrible, catastrophe. *Drame lyrique*, opéra.

DRAP (*dra*) n. m. (lat. pop. *drappum*). Etoffe de laine : *draps d'Elbeuf, de Sedan, de Roubaix.* Grande pièce de lingerie, que l'on met sur le matelas d'un lit pour y coucher. *Drap mortuaire*, pièce de drap recouvrant un cercueil. *Drap d'or, d'argent*, étoffe dont le tissu est d'or, d'argent. *Tailler en plein drap*, agir librement. *Etre dans de beaux draps*, être dans une position fâcheuse.

DRAPEAU (*pô*) n. m. (de *drap*). Pièce d'étoffe attachée à une sorte de lance, portant les couleurs, les emblèmes d'une nation : *on hisse le drapeau sur tous les monuments nationaux. Drapeau tricolore* (bleu, blanc, rouge), drapeau de la République française : *les armées de la Révolution promenèrent le drapeau tricolore dans toute l'Europe. Drapeau blanc*, drapeau des rois de France : *la Restauration ramena le drapeau blanc;* drapeau qui, en temps de guerre, indique que l'on veut parlementer. *Drapeau rouge, drapeau noir*, emblèmes révolutionnaires. *Fig. Etre sous les drapeaux*, au service. *Se ranger sous le drapeau de quelqu'un*, embrasser son parti. Linge servant à emmailloter un enfant. (V. le tableau des PAVILLONS.)

DRAPEMENT (*man*) ou **DRAPAGE** n. m. Action de draper.

DRAPER (*pé*) v. a. (de *drap*). Couvrir d'une draperie, en particulier d'une draperie noire, en signe de deuil. Disposer d'une certaine façon les plis des vêtements, d'une figure, d'une statue : *les statuaires grecs excellent à draper leurs statues. Fig.* Railler, censurer quelqu'un : *on l'a drapé d'importance.* **Se draper** v. pr. Arranger les plis de son vêtement. Faire parade de, se prévaloir : *se draper dans sa dignité.*

DRAPERIE (*ri*) n. f. Manufacture de drap : *les draperies de Castres.* Métier de drapier. Etoffe disposée à grands plis. *Peint.* et *sculpt.* Représentation des étoffes, des vêtements ordinairement flottants.

DRAPIER (*pi-é*) n. m. Marchand, fabricant de drap. Adjectiv. : *marchand drapier.*

DRAPIÈRE n. f. *Techn.* Epingle courte et grosse.

DRASTIQUE (*dras-ti-ke*) adj. (gr. *drastikos*). Se dit des purgatifs qui agissent avec violence : *le ricin est un purgatif drastique.* N. m. : *un drastique.*

DRAVIDIEN (*di-in*) n. m. *Géol.* Etage géologique correspondant au permien moyen.

DRAWBACK (*dró-bak*) n. m. (mot angl.). Remboursement, à la sortie de produits fabriqués, des droits de douane payés sur les matières premières qui ont servi à les fabriquer.

DRAYER (*drè-ié*) v. a. Egaliser l'épaisseur des cuirs.

DRAYOIRE (*dré-i-oi-re*) n. f. Couteau à lame cintrée, dont se servent les tanneurs, les corroyeurs, pour drayer.

DREADNOUGHT (*drèt-nôt*) n. m. (m. angl. signif. *terrible*). *Mar.* Grand cuirassé puissamment armé.

DRÊCHE n. f. Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière : *la drêche nourrit les vaches laitières.* Résidu de la distillation des grains et des pommes de terre.

DRÈGE (*drè-je*) n. f. Grand filet pour la pêche au fond de la mer. (Syn. DREIGE.) Peigne de fer pour séparer la graine de lin des capsules.

DRELIN n. m. (onomat.). Bruit d'une sonnette : *drelin! drelin!*

DRENNE ou **DRAINE** (*drè-ne*) n. f. Nom vulgaire d'une grande grive d'Europe.

DRESSAGE (*drè-sa-je*) n. m. Action, manière de dresser : *le dressage du cheval doit commencer tôt.*

DRESSER (*drè-sé*) v. a. (lat. pop. *directiare*). Lever, tenir droit : *dresser la tête.* Monter, construire : *dresser un lit.* Garnir : *dresser un buffet.* Aplanir, dégauchir : *dresser un canon de fusil.* Etablir, rédiger : *dresser un acte d'accusation.* Instruire, former : *dresser un chien. Fig. Dresser l'oreille*, devenir attentif.

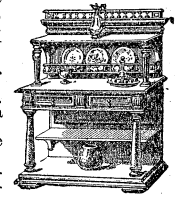

Dressoir.

DRESSEUR (*drè-seur*) n. m. Celui qui dresse.

DRESSOIR (*drè-soir*) n. m. Etagère pour mettre la vaisselle.

DRILE n. m. Genre de coléoptères d'Europe.

DRILL (*ll* mll.) n. m. Singe cynocéphale africain.

DRILLE (*ll* mll.) n. m. Autrefois, soldat. *Bon drille*, bon compagnon. *Vieux drille*, vieux débauché.

DRILLE (*ll* mll.) n. f. (de l'allem. *drillen*, percer). Sorte de porte-foret. N. f. pl. *Fam.* Vieux chiffons pour faire du papier.

DRISSE (*dri-sé*) n. f. (ital. *drizza*). Cordage qui sert à dresser une voile, un pavillon, etc. *Fausses drisses*, cordages destinés à remplacer les drisses.

DROGMAN (*drogh-man*) n. m. (arabe *tardjouman*). Interprète officiel d'une légation, d'une ambassade, à Constantinople et dans tout le Levant.

DROGUE (*dro-ghe*) n. f. Nom donné aux ingrédients propres à la teinture, à la chimie, à la pharmacie. Mauvais remède : *il faut se méfier des drogues des charlatans. Fig.* Chose fort mauvaise. Jeu de cartes de caserne, dans lequel le perdant doit se mettre sur le nez un ou deux morceaux de bois fourchu.

DROGUER (*ghé*) v. a. Donner beaucoup de drogues à un malade. V. n. *Fig.* et *fam.* Attendre longtemps : *il m'a fait droguer.*

DROGUERIE (*ghe-ri*) n. f. Toutes sortes de drogues. Commerce du droguiste.

DROGUET (*ghè*) n. m. Autref., tissu ramé de laine sur chaine de coton ou de fil. Auj., étoffe de soie, de laine ou de coton, garnie de dessins brochés qui ne sont pas tissés dans le fond de l'étoffe.

DROGUEUR (*gheur*) n. m. *Fam.* Médecin qui aime à droguer.

DROGUISTE (*ghis-te*) n. et adj. Qui fait le commerce de produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

DROIT (*droi*) n. m. (lat. *directum*). Ensemble des lois et dispositions qui règlent obligatoirement les rapports de société, tant au point de vue des personnes qu'au point de vue des biens. Faculté de faire un acte, de jouir d'une chose, d'en disposer, ou d'exiger quelque chose d'une autre personne : *la Constituante a défini les droits de l'homme. Droits civils*, droits dont la jouissance et l'exercice sont garantis par le Code civil à tous les citoyens : *le droit de tester, le droit d'aliéner, le droit de transmettre par donation entre vifs ou testamentaire sont des droits civils. Droits civiques*, droits dont l'exercice est accordé aux citoyens dans leurs rapports avec l'Etat : *le droit de vote est un droit civique.* Jurisprudence, législation : *étudier le droit.* Impôt, taxe : *droit d'enregistrement. Droits réunis*, nom ancien de l'administration des Contributions indirectes. Justice : *faire droit. Droit divin*, qui vient de Dieu. *Droit naturel*, ensemble des règles basées sur le bon sens et l'équité. *Droit positif*, droit établi par le pouvoir social chez chaque peuple. *Droit des gens*

ou *international*, droit qui règle les rapports entre peuples. *Droit canon* ou *canonique*, v. CANON. Loc. adv. : **A bon droit,** avec raison ; **de plein droit,** sans qu'il y ait matière à contestation. **Droits de l'homme,** v. DÉCLARATION (*Part. hist.*).

DROIT (*droi*), **E** adj. (du lat. *directus*, direct). Qui n'est pas courbe : *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Perpendiculaire à l'horizon : *mur droit. Fig. Cœur droit,* sincère. *Esprit droit,* juste. *Droit chemin,* voie de l'honneur et de la vertu : *suivre le droit chemin. Angle droit,* angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une sur l'autre et qui a 90 degrés. (V. ANGLE.) Se dit de ce qui est placé, chez l'homme et chez les animaux, du côté opposé à celui du cœur : *le bras droit est en général le plus vigoureux.* Adv. irectement : *aller droit au but.* N. f. Le côté droit : *la droite d'une armée.* La main droite. Partie d'une assemblée délibérante, qui siège à la droite du président : *la droite comprend les partis les moins avancés. Géom.* Ligne droite : *deux droites parallèles.* **A droite,** loc. adv. A main droite. **A droite et à gauche,** de tous côtés. ANT. **Gauche. Courbe, sinueux, tordu.**

DROITEMENT (*man*) adv. D'une manière équitable, judicieuse. (Peu us.)

DROITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui se sert mieux de la main droite : *la plupart des hommes sont droitiers.* N. m. *Fam.* Membre de la droite d'une assemblée.

DROITURE n. f. Justice, équité. Bon sens : *droiture de jugement.* **En droiture,** loc. adv. Directement. (Peu us.) ANT. **Déloyauté.**

DROLATIQUE adj. Drôle, récréatif, qui fait rire : *les Contes drolatiques de Balzac.*

DRÔLE adj. Plaisant, gai, amusant : *une anecdote très drôle.* Bizarre : *une drôle d'aventure.* N. m. Roué. Mauvais sujet. Homme méprisable.

DRÔLEMENT (*man*) adv. D'une manière drôle.

DRÔLERIE (*rî*) n. f. (de *drôle*). *Fam.* Bouffonnerie.

DRÔLESSE (*lè-se*) n. f. (de *drôle*). Femme effrontée et méprisable.

DRÔLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Assez drôle, amusant : *une anecdote drôlette.*

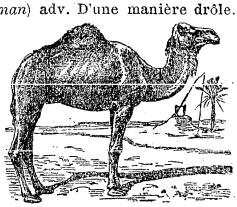

Dromadaire.

DROMADAIRE (*dè-re*) n. m. (du gr. *dromos*, coureur). Espèce de chameau à une bosse, renommé pour sa vitesse : *le dromadaire sert au Sahara de monture de guerre.*

DROME n. f. Pièce de la charpente qui supporte le marteau d'une forge. Faisceau de pièces de mâture ou de bois flottant.

DROMON n. m. Ancien vaisseau de charge. Navire de guerre à rames, au moyen âge.

DRONTE n. m. Genre d'oiseaux coureurs, qui vivaient encore aux Mascareignes à la fin du XVIIe siècle.

DROP (*drop'*) n. m. (mot angl.). Appareil pour le chargement des navires.

DROSCHKI (*droch-ki*) ou **DROJKI** n. m. Voiture de place à quatre roues, employée en Russie.

DROSÉRACÉES (*zé-ra-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *droséracée.*

DROSÈRE (*zè-re*) ou **DROSERA** (*ze*) n. m. Genre de droséracées carnivores, appelées aussi *rossolis* (rosée de soleil). — Au contact d'un insecte, la fleur s'ouvre, puis se referme en l'emprisonnant, et l'insecte, tué, est digéré ensuite par le liquide acide, riche en pepsine, que sécrètent les glandes de la feuille.

Drosère.

DROSSE (*dro-se*) n. f. (ital. *trozza*). Cordage transmettant le mouvement de la roue à la barre du gouvernail.

DROSSER (*dro-sé*) v. a. Se dit des courants ou du vent qui dérangent un navire dans sa course.

DRU, E adj. (celt. *drud*). Fort, vigoureux. Epais serré, touffu : *blés fort drus ; pluie drue et fine.* Gaillard, vif, gai : *vous êtes bien dru aujourd'hui.* Adv. En grande quantité, serré : *tomber, semer dru.*

DRUIDE, ESSE (*dru-i-de, è-se*) n. (du celt. *deru*, chêne). Prêtre, prêtresse des Gaulois. (V. *Part. hist.*)

DRUIDIQUE adj. Qui a rapport aux druides : *monument druidique.*

DRUIDISME (*dis-me*) n. m. Religion des druides.

DRUPE n. m. (lat. *drupa*). Fruit charnu à un seul noyau : *le fruit de l'abricot est un drupe.* (V. la planche PLANTE.)

DRY (*draï*) adj. et n. (m. angl.). Sec, en parlant du champagne.

DRYADE n. f. (du gr. *drus*, chêne). Nymphe des bois.

DU art. contracté pour *de le.* — On emploie les articles *du, de la, des* (dits *articles partitifs*) devant les mots pris dans un sens partitif, c'est-à-dire exprimant une partie des objets dont on parle : *j'ai mangé* **du** *beurre,* **de la** *crème,* **des** *fruits.* Si le nom est précédé d'un adjectif, on emploie *de* au lieu de *du, de la, des* : *j'ai mangé* **de** *bon beurre,* **de** *bonne crème,* **de** *bons fruits.* Mais, si l'adjectif et le nom forment une sorte de nom composé, comme *jeunes gens, petits pois, bas-relief,* etc., on met *du, de la, des* : *j'ai mangé* **des** *petits pois.*

DÛ n. m. Ce qui est dû à quelqu'un : *réclamer son dû.*

DUALISME (*lis-me*) n. m. (du lat. *dualis*, de deux). Tout système religieux ou philosophique qui admet deux principes comme la matière et l'esprit, le corps et l'âme, le principe du bien et le principe du mal, et que l'on suppose en lutte perpétuelle l'un contre l'autre : *le dualisme zoroastrien.* Réunion, sous un même souverain, de deux Etats conservant leur autonomie : *l'ancien dualisme austro-hongrois.*

DUALISTE (*lis-te*) adj. De la nature du dualisme : *philosophie dualiste.* N. m. Partisan du dualisme.

DUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est double en soi : *la dualité de l'homme* (l'âme et le corps).

DUBITATIF, IVE adj. (du lat. *dubitare*, douter). Qui exprime le doute : *le mot* si *est une conjonction dubitative ; proposition, forme dubitative.*

DUBITATION (*si-on*) n. f. (lat. *dubitatio*). Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur feint de douter pour prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT (*man*) adv. Avec doute.

Insignes distinctifs du duc : 1. Heaume (XIIIe s.) ; 2. Couronne ; 3. Toque (1er Empire).

DUC (*duk*) n. m. (du lat. *dux*, chef). Souverain d'un duché : *la Bourgogne eut trois dynasties de ducs.* Titre de noblesse, le plus élevé après celui de prince, en France et dans quelques autres Etats. Oiseau du genre chouette et de la famille des nocturnes, que l'on distingue en : *grand duc, moyen duc* (ou hibou commun d'Europe) et *petit duc.*

DUC (*duk*) n. m. Voiture à quatre roues, à deux places, avec un siège devant et un derrière pour les domestiques. *Petit duc,* voiture analogue, avec un seul siège de domestique par derrière.

Petit duc.

DUCAL, E, AUX adj. De duc : *manteau ducal.*

DUCAT (*ka*) n. m. (ital. *ducato*). Monnaie d'or valant de 10 à 12 francs : *les premiers ducats furent frappés à Venise, au* XIIIe *siècle. Ducat d'argent*, syn. de DUCATON.

DUCATON n. m. Ancienne monnaie d'argent, valant de 5 à 6 francs.

DUCHÉ n. m. (de *duc*). Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché : *le duché de France fut le noyau de la dynastie capétienne.* **Duché-pairie**, terre à laquelle étaient attachés les titres de *duc* et *pair*. Pl. des *duchés-pairies*.

DUCHESSE (*chè-se*) n. f. Femme d'un duc, ou qui possède un duché. *Fam.* Femme qui prend de grands airs. Lit de repos à dossier. Variété de poire à chair fondante et parfumée.

DUCROIRE n. m. (de *du*, et *croire*, dans le sens anc. de « vendre à crédit »). Convention par laquelle un commissionnaire répond de la solvabilité de ses acheteurs. Prime qu'il reçoit dans ce cas.

DUCTILE adj. (lat. *ductilis* ; de *ducere*, conduire, tirer). Qui peut être étiré, allongé sans se rompre : *le platine est très ductile.*

DUCTILITÉ n. f. (de *ductile*). Propriété qu'ont certains corps solides de pouvoir être étendus et réduits en fils très minces : *la ductilité de l'or est remarquable.*

DUÈGNE n. f. (de l'esp. *dueña*, matrone). Vieille gouvernante chargée, en Espagne, de veiller sur une jeune personne. Femme âgée qui veille sur une jeune femme. Vieille femme revêche, gênante. Emploi de duègne au théâtre.

DUEL (*èl*) n. m. (lat. *duellum*). Combat entre deux adversaires : *Richelieu essaya de mettre fin à la manie des duels qui décimait la noblesse de son temps. Duel judiciaire*, au moyen âge, combat entre un accusateur et un accusé, qu'on admettait comme preuve juridique.

DUEL (*èl*) n. m. (du lat. *dualis*, double). Nombre qui, dans certaines langues, notamment en grec, désigne deux personnes ou deux choses.

DUELLISTE (*è-lis-te*) n. m. Qui se bat souvent en duel, qui cherche les occasions de se battre en duel.

DUETTISTE (*è-tis-te*) n. Personne qui chante ou qui joue un duo avec une autre.

DUETTO (*èt'-to*) n. m. (mot ital.). Duo de petites dimensions pour deux voix ou deux instruments.

DUGONG (*gongh*) n. m. Genre de cétacés herbivores, comprenant de grosses formes de l'océan Indien, dites *vaches marines*.

DUIRE v. n. (du lat. *ducere*, conduire. — Se conj. comme *conduire*.) Convenir, plaire. (Vx.)

DUIT (*du-i*) n. m. (de *duire*). Chaussée artificielle peu élevée, formée de pieux et de cailloux, en travers d'un fleuve, pour arrêter le poisson au reflux.

DUITE n. f. (de *duire*). Quantité de trame qui est déroulée et insérée par la navette du tisserand, d'une lisière à l'autre.

DULCIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui adoucit.

DULCIFICATION (*si-on*) n. f. Action de dulcifier. Résultat de cette action.

DULCIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *dulcis*, doux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Tempérer, corriger l'acidité ou l'amertume de certaines substances par quelque mélange : *dulcifier une potion.*

DULCINÉE n. f. V. *Part. hist.*

DULCITE n. f. *Chim.* Matière sucrée que l'on retire du mélampyre,

DULIE (*lî*) n. f. (du gr. *douleia*, servitude). *Culte de dulie*, hommage que l'on rend aux anges et aux saints, par opposition au *culte de latrie*, qui n'est rendu qu'à Dieu.

DUM-DUM (*doum'-doum'*) n. f. Balle à enveloppe modifiée de façon à produire des blessures dangereuses. (On a d'abord fabriqué ce projectile dans le cantonnement anglais de *Dum-Dum* [Inde].

DÛMENT (*man*) adv. En due forme.

DUMPING (*deum'-pin'gh*) n. m. (m. angl.). Méthode économique qui consiste à vendre à perte une part du contingent de production d'une marchandise, tandis que l'autre est vendue avec bénéfice.

DUNDEE (*deun-dî*) n. m. (m. angl.). Grand navire à voiles.

DUNE n. f. (du celt. *dun*, hauteur). Amas de sable que les vents accumulent et parfois déplacent sur les bords de la mer, dans l'intérieur des déserts, etc. : *Brémontier fixa, grâce aux plantations de pins, les dunes qui menaçaient d'ensevelir le pays landais.*

DUNETTE (*nè-te*) n. f. (dimin. de *dune*). Partie d'un navire située à l'arrière, sur le pont, au-dessus du logement du commandant, et plus élevée que le reste du pont.

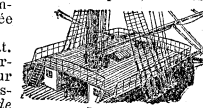

Dunette.

DUO n. m. (mot lat. qui signifie *deux*). Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments : *le duo de Mireille. Fig.* et *fam.* Propos échangés simultanément entre deux personnes : *duo d'injures.*

DUODÉCIMAL, E, AUX adj. (du lat. *duodecim*, douze). Qui se compte, se divise par douze : *numération duodécimale.*

DUODECIMO (*dé-si*) adv. Douzièmement.

DUODÉNITE n. f. Inflammation du duodénum.

DUODÉNUM (*nom'*) n. m. (du lat. *duodeni*, douze, cet organe étant long d'environ 12 travers de doigt). Portion de l'intestin grêle, qui succède à l'estomac.

DUODI n. m. Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE n. f. et adj. Personne qui a été trompée, ou qu'on peut tromper aisément : *mieux vaut, dans certains marchés, être dupe que complice.*

DUPER (*pé*) v. a. Tromper : *Scapin dupe effrontément Géronte.*

DUPERIE (*rî*) n f. Tromperie. Erreur préjudiciable.

DUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui dupe.

DUPLICATA n. m. invar. (littéralem. *choses doublées*). Double d'un acte, d'une dépêche, d'un écrit.

DUPLICATEUR n. m. (du lat. *duplicare*, doubler). Nom de certaines machines électriques qui produisent les deux espèces d'électricité. Sorte de dactylotype permettant de tirer plusieurs exemplaires de la première épreuve frappée.

DUPLICATIF, IVE adj. (même étym.). Qui double.

DUPLICATION (*si-on*) n. f. (de *duplicatif*). Action de doubler. *Duplication du cube*, problème qui consiste à construire géométriquement le côté d'un cube double d'un cube donné.

DUPLICATURE n. f. Etat d'une membrane, d'une surface repliée sur elle-même.

DUPLICE n. f. (du lat. *duplex*, *icis*, double). Alliance de deux nations : *la duplice franco-russe.*

DUPLICITÉ n. f. (même étym.). Etat de ce qui est double. *Fig.* Mauvaise foi : *Louis XI s'est rendu tristement célèbre par sa duplicité.*

DUPLIQUE n. f. *Dr.* Réponse à une réplique.

DUPLIQUER (*ké*) v. n. *Dr.* Faire une duplique.

DUQUEL (*kèl*) pr. rel. pour *de lequel*. Pl. *desquels.*

DUR, E adj. (lat. *durus*). Ferme, solide, difficile à entamer : *sol dur. Avoir l'oreille dure*, entendre difficilement. *Homme, cœur dur*, inhumain, insensible. *Vie dure*, vie pénible : *rendre la vie dure à ses domestiques. Paroles dures*, sévères. *Tête dure*, qui comprend avec peine. *Temps durs*, pénibles, difficiles. *Mer dure*, mer dont les lames sont courtes. *A la dure*, d'une manière rude. Adv. Durement, énergiquement : *travailler dur.* N. f. *Coucher sur la dure*, sur la terre nue ou sur les planches.

DURABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est durable

DURABLE adj. De nature à durer longtemps : *amitié durable.* ANT. **Court, éphémère, passager.**

DURABLEMENT (*man*) adj. D'une manière durable. (Peu us.)

DURAMEN (*mèn*) n. m. (mot lat.). Cœur d'un tronc d'arbre, en général beaucoup plus compact, plus dur que les régions extérieures de la tige.

DURANT (*ran*) prép. Pendant : *durant l'hiver.*

DURBEC (*bèk*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres, de l'hémisphère boréal.

DURCIR v. a. Rendre dur : *la gelée durcit le sol.* V. n. et **Se durcir** v. pr. Devenir dur. ANT. **Amollir.**

DURCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de durcir, de se durcir : *le durcissement du plâtre gâché est très rapide.* Etat de ce qui est durci.

DURÉE (*ré*) n. f. Action de durer. Espace de temps que dure une chose : *la durée d'une construction.* Temps en général.

DUREMENT (*man*) adv. Avec dureté : *traiter durement un enfant.*

DURE-MÈRE n. f. *Anat.* La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui enveloppent l'appareil cérébro-spinal.

DURER (*ré*) v. n. (lat. *durare*). Continuer d'être : *le siège de Troie dura dix ans.* Exister longtemps. Se conserver avec ses qualités : *vin qui ne dure pas.* Paraître long : *le temps lui dure.* Attendre : *ne pouvoir durer en place. Faire feu qui dure*, ménager ses ressources, sa santé.

DURET, ETTE (*rè, è-te*) adj. Un peu dur.

DURETÉ n. f. Qualité de ce qui est dur : *la dureté du marbre. Fig.* Défaut de sensibilité : *dureté de cœur.* Pl. Paroles dures : *dire des duretés.*

DURHAM (*ram*) n. m. et adj. Race bovine importée en France du comté de Durham (Angleterre).

DURILLON (*ll* mll) n. m. Petite callosité qui se forme aux pieds et aux mains.

Durion.

DURION n. m. Genre de plantes malvacées, dont le fruit vert, hérissé de fortes épines, et de la grosseur d'un petit melon, est rempli d'une pulpe comestible de couleur crème : *le durion vit dans l'archipel indien.*

DUUMVIR (*du-om'*) n. m. (mot lat. ; de *duo*, deux, et *vir*, homme). Ancien magistrat romain, exerçant une charge importante conjointement avec un autre.

DUUMVIRAL, E, AUX (*du-om'-vi-ral*) adj. Qui se rapporte aux duumvirs.

DUUMVIRAT (*du-om'-vi-ra*) n. m. Dignité, charge du duumvir. Sa durée.

DUVET (*vè*) n. m. (anc. *dumet ;* du bas lat. *duma*). Plume légère qui garnit le dessous du corps des oiseaux : *le duvet de l'eider s'appelle édredon.* Premières plumes des oiseaux nouvellement éclos. Matelas que l'on fait avec ces plumes. Premier poil qui vient au menton, aux joues. Espèce de coton qui vient sur certains fruits : *le duvet de la pêche.*

DUVETÉ, E ou **DUVETEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de duvet : *pêche duvetée.*

DYGOGRAMME n. m. (abrév. de *dynamogoniogramme*). Courbe que l'on obtient en portant, à partir du centre de la boussole et pour chaque cap du navire, un segment rectiligne dirigé dans le sens du champ magnétique, et d'une longueur égale à son intensité.

DYNAMIQUE adj. (de *dynamie*). Relatif à la force : *unité dynamique.* N. f. Partie de la mécanique, qui étudie les relations entre les forces et les mouvements qu'elles produisent.

DYNAMIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue dynamique. (Peu us.)

DYNAMISME (*mis-me*) n. m. (du gr. *dunamis*, force). Doctrine qui ne reconnaît dans les éléments matériels que des forces dont l'action combinée détermine l'étendue et les autres propriétés des corps : *la philosophie d'Aristote est un dynamisme.*

DYNAMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan du dynamisme. Adjectiv. : *philosophie dynamiste.*

DYNAMITAGE n. m. Action de faire sauter un bâtiment, une mine au moyen de la dynamite.

DYNAMITE n. f. (du gr. *dunamis*, force). Substance explosive, composée de nitroglycérine et d'une matière neutre, ordinairement siliceuse, qui rend l'explosion moins facile : *la dynamite explose au choc.*

Dynamomètre.

DYNAMITER (*té*) v. a. Faire sauter au moyen de la dynamite : *dynamiter une maison.*

DYNAMITERIE (*rî*) n. f. Fabrique de dynamite.

DYNAMITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fabrique de la dynamite. Auteur d'attentats commis à l'aide de la dynamite.

DYNAMO n. f. *Physiq.* Nom donné par abréviation à la machine dynamo électrique, qui transforme l'énergie mécanique en énergie électrique.

DYNAMOGRAPHE n. m. (gr. *dunamis*, force, et *graphein*, écrire). Dynamomètre enregistreur.

DYNAMOMÈTRE n. m. (gr. *dunamis*, force, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les intensités des forces.

DYNAMOMÉTRIE (*trî*) n. f. Evaluation d'une force à l'aide du dynamomètre.

DYNAMOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au dynamomètre et à la dynamométrie.

DYNASTE (*nas-te*) n. m. (gr. *dunastês*). Chez les anciens, petit souverain.

DYNASTIE (*nas-tî*) n. f. (de *dynaste*). Suite de souverains de même famille : *la France a eu trois dynasties de rois : Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens.*

DYNASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui concerne la dynastie, une dynastie : *orgueil dynastique.*

DYNE n. f. (du gr. *dunamis*, force). *Physiq.* Unité de force, dans le système C. G. S. (C'est la force qui, appliquée à la masse de 1 gramme, lui communique un accroissement de vitesse de 1 centimètre par seconde.)

DYSCOLE (*dis-ko-le*) adj. (gr. *duskolos*). Avec qui il est difficile de vivre à cause de son humeur.

DYSENTERIE (*san-te-rî*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *entera*, entrailles). Maladie infectieuse, avec ulcérations intestinales : *la dysenterie est commune dans les pays chauds.* Diarrhée douloureuse et sanguinolente.

DYSENTÉRIQUE (*san*) adj. Qui appartient à la dysenterie : *coliques dysentériques.* N. Qui est atteint de la dysenterie.

DYSMÉNORRHÉE (*dis-mé-no-ré*) n. f. (du gr. *dus*, difficilement, *mène*, menstrues, et *rhein*, couler). Trouble du flux menstruel.

DYSPEPSIE (*dis-pèp-sî*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *pepsis*, coction). *Méd.* Digestion difficile et douloureuse.

DYSPEPTIQUE (*dis-pèp-ti-ke*) ou **DYSPEPSIQUE** *dis-pèp-si-ke*) adj. Qui a rapport à la dyspepsie. N. Qui est atteint de dyspepsie.

DYSPNÉE (*dis-pné*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *pneîn*, respirer). Difficulté de respirer.

DYSURIE (*zu-rî*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *ouron*, urine). Difficulté d'uriner.

DYSURIQUE (*zu*) adj. Qui est atteint de dysurie.

DYTIQUE n. m. Genre d'insectes coléoptères, très répandus dans les eaux douces.

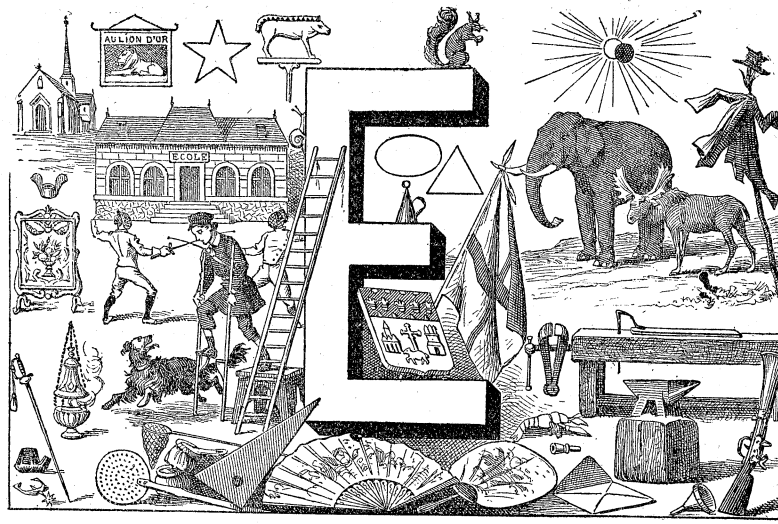

E n. m. Cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles. — On distingue : 1° l'*e muet*, qui ne se prononce pas, comme dans *soierie*, ou se prononce faiblement, comme dans *monde* ; 2° l'*e fermé*, qui se prononce la bouche presque close, comme dans *bonté*, *assez*, et qui porte en général l'accent aigu ; 3° l'*e ouvert*, qu'on prononce la bouche presque grande ouverte, comme dans *succès*, *revêche*, *pelle*, *furet*. (Il porte le plus souvent alors l'accent grave ou l'accent circonflexe) : *un petit* **e** ; *des* E *majuscules*.

E préfixe qui indique une idée d'extraction, de sortie, de suppression et qui revêt aussi les formes *é*, *ef*, *es*, *ec* ou *ex* suivant les cas.

EAU (*ô*) n. f. (lat. *aqua*). Liquide transparent, insipide, inodore : *l'eau de source, soigneusement filtrée, est la meilleure comme boisson*. Pluie : *il tombe de l'eau*. Liqueur artificielle : *eau de Cologne*. Rivière, lac, mer : *promenade sur l'eau*. *Eau seconde*, acide nitrique étendu d'eau. *Eau céleste*, mélange d'ammoniaque liquide et d'une dissolution de sulfate de cuivre, qui est d'un beau bleu. *Eau régale*, mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique, qui sert à dissoudre l'or et le platine. *Eau oxygénée*, composé d'hydrogène et d'oxygène à volumes égaux, employé pour le blanchiment et la décoloration. *Fig.* Sueur : *être tout en eau*. Salive. Larmes. Urine. Suc de certains fruits. Limpidité des pierres précieuses : *diamants d'une belle eau*. *Nager entre deux eaux*, ménager deux partis. *Coup d'épée dans l'eau*, tentative sans succès. *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*, il faut se méfier des gens silencieux et sournois. *Se ressembler comme deux gouttes d'eau*, se ressembler beaucoup. *Pêcher en eau trouble*, tirer avantage du désordre. *Eaux mères*, eaux dans lesquelles s'est opérée une cristallisation : *les eaux mères des marais salants*. **Eaux et forêts** (*administration des*), administration chargée de tout ce qui concerne les cours d'eaux, les étangs et les forêts de l'Etat. *Eaux minérales*, celles qui sont chargées de principes minéraux, et généralement utilisées en thérapeutique. *Eaux thermales*, celles qui jaillissent du sol à une température élevée : *les sources d'eaux thermales sont nombreuses dans les régions volcaniques*. Pl. Sillage d'un navire.

— L'eau est un corps composé, résultant de la combinaison de deux volumes d'hydrogène pour un volume d'oxygène. A l'état de pureté, elle est incolore et sans saveur ; elle bout à la température de 100° C., quand la pression qui s'exerce sur elle est de 1 atmosphère ; mais la température d'ébullition augmente avec la pression. L'eau se solidifie à 0° C. ; elle existe dans l'atmosphère à l'état de vapeur. L'eau naturelle n'est jamais pure ; elle tient en dissolution des gaz et des sels et, en suspension, des poussières et quelquefois des microbes. Ces derniers peuvent, par absorption, occasionner de graves désordres dans notre organisme et, notamment, servir de véhicule à la fièvre typhoïde. Pour ce motif, les eaux suspectes doivent être toujours filtrées avec soin ou, mieux encore, bouillies.

EAU-DE-VIE (*vi*) n. f. Liqueur alcoolique extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc. : *l'Armagnac et la Saintonge fournissent d'excellentes eaux-de-vie*. **Eau-de-vie allemande**, purgatif obtenu par la macération de certaines racines dans l'eau-de-vie.

EAU-FORTE n. f. Acide nitrique du commerce. Estampe obtenue au moyen d'une planche préparée avec cet acide. Pl. des *eaux-fortes*.

EAUX-VANNES n. f. pl. Parties liquides contenues dans les fosses d'aisances et dans les bassins à vidange de certains établissements industriels.

ÉBAHI, E adj. Très surpris, stupéfait, ébaubi.

ÉBAHIR (S') v. pr. (interj. *bah*). *Fam.* S'étonner.

ÉBAHISSEMENT (*i-se-man*) n. m. *Fam.* Etonnement extrême. Admiration mêlée de surprise.

ÉBARBAGE ou **ÉBARBEMENT** (*man*) n. m. Action d'ébarber.

ÉBARBER (*bé*) v. a. (préf. *é*, et *barbe*). Enlever les parties excédentes des feuilles pliées dans un cartonnage, une brochure, etc. Oter les bavures sur une planche gravée. Tondre le chevelu des végétaux.

ÉBARBEUR n. m. ou **ÉBARBEUSE** (*beu-ze*) n. f. Machine à ébarber.

ÉBARBOIR n. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE n. f. Ce que l'on ôte en ébarbant.

ÉBARBOIR n. m. *Techn.* Grattoir à trois côtés.

ÉBAROUIR v. a. Dessécher, disloquer (en parlant du soleil). V. n. et **S'ébarouir** v. pr. Se dessécher, se disloquer.

ÉBATS (*ba*) n. m. pl. (de *ébattre*.) Mouvements folâtres. Divertissement : *prendre ses ébats*.

ÉBATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Action de s'ébattre. Plaisir, agrément. (Peu us.)

ÉBATTRE (*ba-tre*) **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Se livrer à des ébats : *les poulains s'ébattent dans les prairies.*

ÉBAUBI, E (*bô*) adj. (préf. *é*, et lat. *balbus*, bègue). *Fam.* Étonné, interdit : *mine ébaubie.*

ÉBAUBIR (*bô*) **(S')** v. pr. S'étonner grandement.

ÉBAUCHAGE (*bô*) n. m. Action, manière d'ébaucher, de donner une première façon à un objet.

ÉBAUCHE (*bô-che*) n. f. Premier jet, esquisse indiquant les principales parties d'un ouvrage de peinture, de sculpture, de littérature, etc. : *jeter l'ébauche d'une statue.* Au fig. : *on voit dans l'enfant l'ébauche de ce que sera l'homme.*

ÉBAUCHER (*bô-ché*) v. n. Dessiner, tracer l'ébauche d'un ouvrage. *Fig.* Indiquer légèrement : *ébaucher un sourire.*

ÉBAUCHEUR (*bô*) n. m. Ouvrier qui dégrossit et commence le mouvement d'une pendule.

ÉBAUCHOIR (*bô*) n. m. Outil de sculpteur, en bois ou en ivoire, pour ébaucher. Outil de charpentier, servant à ébaucher les mortaises.

ÉBAUDIR (*bô*) v. a. (préf. *é*, et anc. fr. *baud*, gai). Récréer, égayer. **S'ébaudir** v. pr. Se réjouir. (Vx.)

ÉBAUDISSEMENT (*bô-di-se-man*) n. m. Grande réjouissance. (Vx.)

ÉBÉNACÉ, E adj. Qui ressemble à l'ébène.

ÉBÉNACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant des arbres ou arbustes des régions tropicales, qui fournissent du bois dur, souvent noir, et susceptible d'un beau poli. (S. une *ébénacée*.) Syn. DIOSPYRACÉES.

ÉBÈNE n. f. (gr. *ebenos*). Bois noir, dur et pesant, fourni par l'ébénier. *Fig. Cheveux d'ébène*, très noirs.

ÉBÉNIER (*ni-é*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de plaqueminier, qui fournit le bois d'ébène. **Faux ébénier,** cytise.

ÉBÉNISTE (*nis-te*) n. m. Ouvrier qui fait des meubles d'ébène ou d'autre bois.

ÉBÉNISTERIE (*nis-te-rî*) n. f. Commerce, art de l'ébéniste. Travail d'ébéniste.

ÉBISELER (*ze-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'ébiseile.*) Tailler en biseau.

ÉBLOUIR v. a. (orig. germ.). Frapper les yeux par un éclat trop vif : *la lumière du soleil nous éblouit. Fig.* Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant. Tromper : *éblouir par des sophismes.*

ÉBLOUISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui éblouit : *la lumière de l'acétylène est éblouissante.* ANT. **Terne.**

ÉBLOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. (de *éblouir*). Trouble de la vue, causé par l'impression subite d'une trop vive lumière. Difficulté de voir, provenant d'une cause interne : *avoir des éblouissements. Fig.* Admiration mêlée d'étonnement.

ÉBONITE n. f. (de l'angl. *ebony*, ébène). Caoutchouc durci par vulcanisation, et d'un beau noir.

ÉBORGNAGE n. m. Opération qui consiste à enlever sur les arbres fruitiers les yeux (*bourgeons*) inutiles.

ÉBORGNEMENT (*man*) n. m. Action d'éborgner. Son résultat.

ÉBORGNER (*gné*) v. a. Rendre borgne. Enlever les yeux inutiles d'un arbre, d'une plante.

ÉBOSSER (*bo-sé*) v. a. Débarrasser certaines graines de leurs enveloppes extérieures.

ÉBOUAGE n. m. Action d'ébouer.

ÉBOUER (*bou-é*) v. a. Oter la boue des rues, des routes et des chemins.

ÉBOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne employée à l'ébouage.

ÉBOUILLANTAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action d'ébouillanter.

ÉBOUILLANTER (*bou, ll* mll., *an-té*) v. a. Tremper dans l'eau bouillante. Arroser d'eau bouillante.

ÉBOULEMENT (*man*) n. m. Chute de ce qui s'éboule. Matériaux éboulés.

ÉBOULER (*lé*) v. a. Faire écrouler. V. n. et **S'ébouler** v. pr. S'écrouler, s'affaisser.

ÉBOULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui s'éboule aisément : *sables éboulеux.*

ÉBOULIS (*li*) n. m. Matières éboulées, particulièrement en géologie : *un éboulis de roches.*

ÉBOUQUETER (*ke-té.* — Prend deux *t* devant un *e* muet : *j'ébouquette*) v. a. Couper les bourgeons à feuilles, pour donner plus de sève aux bourgeons à fruits.

ÉBOURGEONNEMENT (*jo-ne-man*) ou **ÉBOURGEONNAGE** (*jo-na-je*) n. m. Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER (*jo-né*) v. a. (préf. *é*, et *bourgeon*). Oter les bourgeons superflus des arbres.

ÉBOURGEONNOIR (*jo-noir*) n. m. Outil à l'aide duquel on ébourgeonne les arbres.

ÉBOURIFFANT (*ri-fan*), **E** adj. Extraordinaire, incroyable : *nouvelle ébouriffante; succès ébouriffant.*

ÉBOURIFFER (*ri-fé*) v. a. (de *bourre*). Embrouiller, mettre en désordre, en parlant des cheveux. *Fig.* Surprendre, ahurir : *cette nouvelle m'a ébouriffé.*

ÉBOURRER (*bou-ré*) v. a. (même étym.). Dépouiller une peau d'animal de la bourre qui la recouvre.

ÉBOURROIR (*bou-roir*) n. m. Outil de cordonnier pour dresser et lisser les coutures d'une chaussure.

ÉBOUSINER (*zi-né*) v. a. (préf. *é*, et *bousin*). Débarrasser des parties molles ou terreuses, en parlant des pierres de taille.

ÉBOUTER (*té*) v. a. Raccourcir en coupant le bout : *ébouter une pièce de bois.* Couper les bouts de fil adhérant au parchemin et à la dentelle, dans la dentelle réseau.

ÉBOUTURER (*ré*) v. a. Dégarnir de boutons ou drageons : *ébouturer un arbre.*

ÉBRAISER (*brè-zé*) v. a. Débarrasser (un four de boulanger) de la braise.

ÉBRAISOIR (*brè-zoir*) n. m. Pelle pour ébraiser

ÉBRANCHEMENT (*man*) ou **ÉBRANCHAGE** n. m. Action d'ébrancher un arbre : *l'ébranchage a pour résultat de faire croître l'arbre en hauteur.*

ÉBRANCHER (*ché*) v. a. (préf. *é*, et *branche*). Dépouiller de ses branches : *le vent ébranche les arbres.*

ÉBRANCHOIR n. m. Sorte de serpe à long manche, qui sert à ébrancher, tailler les arbres.

ÉBRANLABLE adj. Qui peut être ébranlé. ANT. **Inébranlable.**

ÉBRANLEMENT (*man*) n. m. Mouvement causé par une secousse : *l'ébranlement causé par un tremblement de terre se transmet à des distances considérables. Fig.* Secousse produite par une vive émotion. Danger de ruine : *ébranlement d'une fortune.*

ÉBRANLER (*lé*) v. a. Diminuer la solidité par des secousses : *ébranler un arbre. Fig.* Rendre moins solide : *les institutions de l'ancien régime étaient déjà fort ébranlées à la veille de la Révolution.* Faire chanceler : *ébranler les convictions.* **S'ébranler** v. pr. Se mettre en mouvement : *l'armée s'ébranle.* ANT. **Affermir, raffermir, consolider.**

ÉBRASEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'ébraser.

ÉBRASER (*zé*) v. a. Elargir progressivement de dehors en dedans : *ébraser une porte, une fenêtre.*

ÉBRASURE (*zu-re*) n. f. ou **ÉBRASEMENT** (*ze-man*) n. m. Embrasure de fenêtre qui est ébrasée, c'est-à-dire qui s'élargit du dehors au dedans. Ouverture comprise entre le tableau d'une fenêtre et le parement du mur intérieur, entre le chambranle et le rideau d'une cheminée. (V. CHEMINÉE.)

ÉBRÉCHEMENT (*man*) n. m. Action d'ébrécher. Etat d'une chose ébréchée. (Peu us.)

ÉBRÉCHER (*ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire une brèche : *ébrécher un couteau. Fig.* Amoindrir : *ébrécher sa fortune.*

ÉBRIÉTÉ n. f. (lat. *ebrietas*; de *ebrius*, ivre). Ivresse : *être en état d'ébriété.*

ÉBROÏCIEN, ENNE (*si-en, è-ne*) adj. et n. (de *Ebroicum*, n. lat. d'Evreux). D'Evreux.

ÉBROUEMENT (*broû-man*) n. m. Ronflement du cheval. Eternuement volontaire des animaux.

ÉBROUER (*brou-é*) v. a. Passer les laines à l'eau pour les nettoyer.

ÉBROUER (*brou-é*) **(S')** v. pr. Souffler de frayeur, en parlant du cheval. S'agiter, se nettoyer dans l'eau : *les moineaux s'ébrouent volontiers.*

ÉBRUITEMENT (*man*) n. m. Action d'ébruiter.

ÉBRUITER (*té*) v. a. Divulguer : *ébruiter une nouvelle scandaleuse.*

ÉBUARD (*ar*) n. m. Coin de bois dur pour fendre les bûches.

ÉBÛCHETER (*té*) v. n. (de *bûche.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'ébûchette.*) Ramasser du menu bois.

ÉBULLIOMÈTRE (*bu-li-o*) n. m. Syn. de ÉBULLIOSCOPE.

ÉBULLIOSCOPE (*bu-li-os-ko-pe*) n. m. (lat. *ebullire*, bouillir, et gr. *skopein*, examiner). Appareil servant à mesurer la température à laquelle un corps entre en ébullition.

ÉBULLIOSCOPIE (*bu-li-os-ko-pi*) n. f. Partie de la physique qui traite de la mesure des températures d'ébullition.

ÉBULLITION (*bu-li-si-on*) n. f. (lat. *ebullitio ;* de *ebullire*, bouillir). Mouvement, état d'un liquide qui bout : *pendant la durée de l'ébullition, la température du liquide reste constante. Fig.* Effervescence despassions. Fermentation populaire : *à laveille de la prise de la Bastille, Paris était en ébullition*

ÉBURINE n. f. (du lat. *ebur*, ivoire). Produit industriel, composé de déchets d'os et d'ivoire réduits en poudre et mis dans des moules chauffés.

ÉBURNÉ, E, ÉBURNÉEN, ENNE (*né-in, è-ne*) adj. (lat. *eburneus*). Qui a la couleur ou la consistance de l'ivoire. *Substance éburnée*, ivoire des dents.

ÉCACHER (*ché*) v. a. (de *é*, et *cacher.*) Ecraser, froisser : *écacher une noix.* Aplanir au laminoir : *écacher un fil.*

ÉCAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action d'enlever les écailles. Action d'ouvrir les huîtres. Défaut des vernis, des glaçures, etc., qui s'écaillent.

ÉCAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. (du gothique *kalja*, tuile). Plaque cornée, qui recouvre le corps de la plupart des poissons et des reptiles. Carapace de la tortue : *l'écaille de la tortue sert à la fabrication des peignes.* Chacune des valves d'une coquille bivalve : *une écaille d'huître, de moule.* Se dit des lames qui protègent certains organes végétaux. Ce qui se détache en plaques. Motif d'ornementation, en forme d'écaille.

ÉCAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. a. Enlever, arracher les écailles d'un poisson : *écailler une carpe.* Couvrir d'ornements en forme d'écailles. **S'écailler** v. pr. Se détacher en écailles, en plaques minces.

ÉCAILLER (*ka, ll* mll., *é*), **ÈRE** n. Personne qui ouvre ou qui vend des huîtres.

ÉCAILLETTE (*ka, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite écaille.

ÉCAILLEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui se lève par écailles. Qui a des écailles : *la carapace du pangolin est écailleuse.*

ÉCALE n. f. (goth. *skalja*). Enveloppe coriace de quelques fruits et de certains légumes.

ÉCALER (*lé*) v. a. Oter l'écale de : *écaler des noix.*

ÉCALOT (*lo*) n. m. Noix dépouillée de son écale.

ÉCALURE n. f. Pellicule dure de certains fruits, de certaines graines.

ÉCANG (*é-kangh*) n. m. Instrument pour écanguer le lin ou le chanvre.

ÉCANGAGE n. m. Action d'écanguer.

ÉCANGUER (*ghé*) v. a. (orig. celt.). Broyer la tige du lin, du chanvre, etc., pour séparer les parties ligneuses de la filasse.

ÉCANGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui écangue.

ÉCARLATE n. f. Couleur d'un rouge vif. Etoffe de cette couleur. Adjectiv. : *ruban écarlate.*

ÉCARQUILLEMENT (*ki, ll* mll., *e-man*) n. m. *Fam.* Action d'écarquiller. (Peu us.)

ÉCARQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. (pour *équartiller ;* de *quart*). Ecarter : *écarquiller les jambes.* Ouvrir tout grand : *écarquiller les yeux*

ÉCART (*kar*) n. m. (de *écarter*). Action de s'écarter de la bonne route. *Faire un écart*, en parlant d'un cheval, se jeter brusquement de côté. Lieu éloigné des centres . *ce hameau est un écart de la commune de X...* Cartes écartées à certains jeux. Action d'écarter : *faire un mauvais écart.* Variation, différence : *les écarts du thermomètre sont très considérables dans les déserts. Méd.* Relâchement de certains ligaments qui maintiennent deux parties voisines. Entorses des membres antérieurs du cheval. Jonction de deux pièces de bois. *Faire le grand écart*, écarter les jambes jusqu'à ce que les cuisses touchent le sol. *Fig.* Action de sortir de la voie ordinaire : *écart de l'imagination.* **A l'écart,** loc. adv. A part.

ÉCARTÉ, E adj. Détourné, solitaire : *endroit écarté.*

ÉCARTÉ n. m. Jeu de cartes qui se joue ordinairement à deux (quelquef. à trois ou à quatre) et qui est ainsi appelé parce que les joueurs y écartent des cartes.

ÉCARTELÉ, E adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou d'une pièce partagés par une ligne verticale et une ligne horizontale qui se coupent à angle droit et délimitent quatre divisions égales ou quartiers. (Quand les lignes se croisent obliquement, on dit *écartelé en sautoir.*) **N. m.** : *la réunion des deux écartelés donne le gironné.* (V. la planche BLASON.)

ÉCARTELEMENT (*man*) n. m. Supplice par lequel on écartelait un condamné : *l'écartèlement était la peine des régicides.*

ÉCARTELER (*lé*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *quartus*, quatrième. — Change *e* muet en *é* ouvert devant une syllabe muette : *j'écartèle.*) Faire tirer en sens inverse, par quatre chevaux, les quatre membres d'un condamné, jusqu'à ce qu'ils soient détachés du corps : *Ravaillac fut écartelé. Blas.* Diviser en écartelures.

ÉCARTELURE n. f. *Blas.* Chacune des divisions de l'écu écartelé.

ÉCARTEMENT (*man*) n. m. Action d'écarter, de disjoindre. Etat de ce qui est écarté.

ÉCARTER (*té*) v. a. (préf. *é*, et *quart*). Séparer, éloigner : *écarter les jambes.* Tenir à distance : *les licteurs écartaient la foule sur le chemin des consuls.* Faire dévier : *écarter quelqu'un de son chemin. Fig.* : *écarter les soupçons. Jeu.* Rejeter une ou plusieurs cartes de son jeu pour en prendre de nouvelles. **S'écarter** v. pr. S'éloigner, dévier. ANT. **Comprimer, presser, serrer.**

ÉCARTEUR n. m. Dans les combats de taureaux, particulièrement les courses landaises, celui qui distrait l'animal, le provoque, et l'évite par un écart.

ÉCARVER (*vé*) v. a. (orig. scand.). Ajuster deux pièces de bois au moyen d'un écart.

ÉCATIR v. a. V. CATIR, CATISSAGE, CATISSEUR.

ÉCAVEÇADE ou **ÉCAVESSADE** (*ve-sa-de*) n. f. (ital. *scavezzata*). Mouvement brusque qu'on imprime à la bride du cheval de selle en secouant le caveçon. (Vx.)

ECBALLIUM (*èk-ba-li-om'*) n. m. Genre de cucurbitacées, vulgairement appelées *concombres d'âne*, et dont le fruit s'ouvre avec bruit, lançant au loin es graines , au milieu d'un liquide corrosif.

ECCE HOMO (*èk-sé*) n. m. invar. (V. *Part. rose.*) Tableau représentant Jésus-Christ couronné d'épines. *Fig.* Dont le visage est pâle et amaigri : *c'est un véritable ecce homo.*

ECCHYMOSE (*é-ki-mô-ze*) n. f. (gr. *ek*, dehors, et *khumos*, humeur). Epanchement formé par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau : *les ecchymoses sont ordinairement le résultat d'une contusion.*

ECCHYMOSÉ (*è-ki-mô-zé*), **E** adj. Affecté d'une ecchymose : *tissu ecchymosé.*

ECCHYMOSER (*è-ki-mô-zé*) v. a. Occasionner une ou des ecchymoses.

ECCHYMOTIQUE (*è-ki*) adj. Qui a rapport à l'ecchymose : *teinte ecchymotique.*

ECCLÉSIASTIQUE (*è-klé-zi-as-ti-ke*) adj. (du gr. *ekklèsia*, église). Qui concerne l'Eglise, le cŏrps du clergé : *costume ecclésiastique.* N. m. Membre du clergé. (V. *Part. hist.*)

ECCLÉSIASTIQUEMENT (*è-klé-zi-as-ti-ke-man*) adv. En ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement.*

ÉCERVELÉ, E (*sèr*) adj. et n. (préf. *é*, et *cervelle*). Sans jugement, étourdi : *tête écervelée.*

ÉCHAFAUD (*fô*) n. m. (préf. *é*, et lat. pop. *catafalcum*). Construction en forme de plancher, à l'usage des maçons, des peintres. Estrade, tribune provisoire où se placent des spectateurs. Plate-forme en charpente, sur laquelle on exécutait les condamnés à mort: *Mme Roland périt sur l'échafaud.* La guillotine. Peine de mort.

ÉCHAFAUDAGE (*fô*) n. m. Construction d'échafauds pour bâtir, peindre, etc. *Fig.* Amas d'objets entassés. Ce qui sert à établir, à fonder : *l'échafaudage d'une fortune.* Série d'idées artificiellement combinées : *un mot renversa tout son échafaudage.*

ÉCHAFAUDER (*fô-dé*) v. n. Dresser un échafaud pour travailler à un bâtiment. V. a. Amonceler : *échafauder des meubles.* Combiner : *échafauder un roman.*

ÉCHALAS (*la*) n. m. (préf. *ex*, et gr. *kharakion*, petit pieu). Pieu de chêne, de châtaignier, planté en terre afin de soutenir la vigne et autres plantes trop faibles pour conserver la position verticale. *Fig.* et *fam.* Personne grande et maigre : *c'est un véritable échalas.*

ÉCHALASSEMENT (*la-se-man*) ou **ÉCHALASSAGE** (*la sa-je*) n. m. Action d'échalasser.

ÉCHALASSER (*la-sé*) v. a. Soutenir avec des échalas : *échalasser une vigne.*

ÉCHALIER (*li-é*), **ÉCHALLIER** (*cha-li-é*) ou **ÉCHALIS** (*li*) n. m. (gr. *scalarium*). Clôture d'échalas. Sorte d'échelle permettant de franchir une haie.

ÉCHALOTE n. f. (du lat. *ascalonia*, ail d'Ascalon). Espèce d'ail qui a une saveur analogue à celle de l'oignon : *l'échalote est un condiment apprécié.*

ÉCHAMPIR v. a. V. RÉCHAMPIR.

ÉCHANCRER (*kré*) v. a. (de *é*, et *chancre*.) Tailler en dedans en forme de croissant : *échancrer le col d'un habit.*

ÉCHANCRURE n. f. Partie échancrée. Empiétement en arc de la mer sur une côte : *les côtes du Péloponèse présentent de nombreuses échancrures.*

ÉCHANDOLE n. f. Petit ais de merrain pour couvrir les toits des maisons.

ÉCHANGE n. m. Troc d'une chose pour une autre, acceptée comme équivalent : *l'échange fut la première forme du commerce.* Acte réciproque : *échange de compliments.* **Libre-échange.** V. à son ordre.

ÉCHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être échangé : *marchandises échangeables.*

ÉCHANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il échangea, nous échangeons.* Faire un échange : *échanger des prisonniers.* S'envoyer réciproquement : *échanger des coups de canon.*

ÉCHANGISTE (*jis-te*) n. m. Qui fait un échange. **Libre-échangiste.** V. à son ordre.

ÉCHANSON n. m. (allem. *schenk*). Officier qui servait à boire à un grand personnage ou à un dieu de la Fable : *Ganymède était l'échanson des dieux. Par ext.* Toute personne qui verse à boire.

ÉCHANSONNERIE (*so-ne-rî*) n. f. Corps des échansons d'un prince. Endroit d'un palais où l'on distribue le vin.

ÉCHANTIGNOLE n. f. Syn. de CHANTIGNOLE.

ÉCHANTILLON (*ll* mll.) n. m. Morceau d'une étoffe, petite quantité d'un produit, pour les faire connaître. Type de certains matériaux de construction. Matrice type des poids et mesures. *Donner un échantillon de son savoir-faire*, montrer ce qu'on est capable de faire.

ÉCHANTILLONNAGE (*ti, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Action d'échantillonner.

ÉCHANTILLONNER (*ti, ll* mll., *o-né*) v. a. Confronter des poids ou des mesures avec l'étalon original. Couper des échantillons d'une pièce d'étoffe.

ÉCHANVRER (*vré*) v. a. Séparer la chènevotte de la filasse.

ÉCHAPPADE (*cha-pa-de*) n. f. Action faite par légèreté, par étourderie. (Peu us.)

ÉCHAPPATOIRE (*cha-pa*) n. f. Moyen adroit de se tirer d'embarras : *trouver une échappatoire.*

ÉCHAPPÉ (*cha-pé*), **E** n. (de *échapper*). Personne sortie, évadée : *un échappé de prison. Echappé des Petites-Maisons*, fou. *Echappé des galères*, qui est sorti du bagne ou qui semble en être sorti.

ÉCHAPPÉE (*cha-pé*) n. f. Action de s'échapper. (Peu us.) Escapade. Court instant : *une échappée de beau temps.* Espace ménagé pour le passage des voitures. Dans un escalier, espace compris entre les marches et la voûte. *Echappée de vue*, espace libre, mais resserré, par lequel la vue peut plonger au loin. *Peint. Echappée de lumière*, lumière passant entre deux corps pour en éclairer un troisième.

ÉCHAPPEMENT (*cha-pe-man*) n. m. Action de s'échapper : *l'échappement de la vapeur des locomotives sert à activer le tirage.* Mécanisme d'horlogerie qui sert à régulariser le mouvement d'une pendule, d'une montre. Echappée d'un escalier.

Échappement.

ÉCHAPPER (*cha-pé*) v. n. (préf. *é*, et *chape*). S'évader, fuir : *échapper de prison.* Se soustraire : *échapper au danger.* Tomber : *échapper de la main.* N'être pas perçu : *échapper au sens.* N'être pas compris. Être oublié : *ce nom m'échappe. La patience m'échappe*, ma patience est à bout. *Ce mot m'est échappé*, je l'ai prononcé sans y prendre garde. *Cette circonstance m'avait échappé*, je ne l'avais pas remarquée. V. a. *L'échapper belle*, se tirer heureusement d'un mauvais pas. **S'échapper** v. pr. Prendre la fuite. S'évader.

ÉCHARDE n. f. (allem. *scharte*). Petit fragment d'un corps quelconque qui est entré dans la chair : *une écharde peut causer un panaris.*

ÉCHARDONNAGE (*do-na-je*) n. m. Action d'échardonner.

ÉCHARDONNER (*do-né*) v. a. Arracher les chardons d'un champ. Faire apparaître le duvet du drap.

ÉCHARDONNETTE (*do-nè-te*) n. f. ou **ÉCHARDONNOIR** (*do-noir*) n. m. Serpe pour couper les tiges de chardons.

ÉCHARNEMENT (*man*) ou **ÉCHARNAGE** n. m. Action d'écharner les peaux.

ÉCHARNER (*né*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *caro, carnis*, chair). Débarrasser les peaux des chairs qu'elles recouvrent.

ÉCHARNOIR n. m. Couteau à écharner.

ÉCHARNURE n. f. Fragment de peau enlevé par l'écharnoir. Façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE n. f. (du germ. *skerpa*, bourse). Bande d'étoffe qui se porte obliquement d'une épaule à la hanche opposée, ou bien autour de la taille : *écharpe de maire.* Bandage pour soutenir un bras blessé : *porter le bras en écharpe.* Bande d'étoffe que les femmes portent sur les épaules ou à la ceinture. *L'écharpe d'Iris*, l'arc-en-ciel. **En écharpe,** loc. adv. De biais : *batterie prise en écharpe par le feu de l'ennemi.* En bandoulière : *porter le grand cordon en écharpe.*

ÉCHARPER (*pé*) v. a. Diviser les brins de : *écharper la laine.* Blesser grièvement : *écharper son adversaire.* Tailler en pièces.

ÉCHARPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. (de *écharper*). *Fam.* Tailler en pièces. *Techn.* Action de diviser les brins de laine, de lin, de chanvre.

Échasses.

ÉCHARS (*char*), **E** adj. (de l'ital. *scarso*, rare). Se dit d'une monnaie au-dessous du titre légal. N. f. Ce qui manque à une monnaie pour avoir le titre légal.

ÉCHASSE (*cha-se*) n. f. (orig. germ.). Long bâton garni d'un fourchon ou étrier, pour marcher à une certaine hauteur au-dessus du sol : *les bergers landais se servent de hautes échasses. Etre toujours monté sur des échasses*, avoir l'esprit guindé ; parler emphatiquement. Genre d'oiseaux échassiers, habitant au bord des eaux,

ÉCHASSIERS (*cha-si-é*) n. m. pl. (rad. *échasse*). Ordre d'oiseaux à jambes hautes et à demi aquatiques, tels que le *héron*, l'*ibis*, etc. S. un *échassier*.

ÉCHAUBOULÉ, E (*chô*) adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE (*chô*) n. f. (préf. *é*, *chaud*, et *bouillure*). Petite élevure rouge sur la peau. Maladie de peau du cheval et du bœuf.

ÉCHAUDAGE (*chô*) n. m. (préf. *é*, et *chaux*). Blanchiment d'un mur au lait de chaux. Lait de chaux servant à cet usage.

ÉCHAUDAGE (*chô*) n. m. (préf. *é*, et *chaud*). Action d'échauder.

ÉCHAUDÉ (*chô*) n. m. Pâtisserie très légère, faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDÉ, E (*chô*) adj. *Blé échaudé*, dont le grain ridé contient peu de farine. *Fig.* Qui a subi quelque mésaventure.

ÉCHAUDEMENT (*chô-de-man*) n. m. Etat du blé échaudé, de graines échaudées.

ÉCHAUDER (*chô-dé*) v. a. (lat. *excaldare*). Laver à l'eau bouillante : *échauder des tonneaux neufs*. Passer à l'eau chaude une bête tuée, pour la dépouiller facilement de son poil. Brûler avec un liquide chaud. *Fig.* Faire subir une mésaventure à. Faire payer à quelqu'un un prix exagéré : *échauder un client*.

ÉCHAUDER (*chô-dé*) v. a. (préf. *é*, et *chaux*). Faire macérer dans du lait de chaux. Enduire d'un lait de chaux.

ÉCHAUDEUR, EUSE (*chô, eu-ze*) n. Personne qui échaude.

ÉCHAUDILLON (*chô-di, ll* mll., *on*) n. m. Morceau de fer à la température du blanc soudant.

ÉCHAUDOIR (*chô*) n. m. Lieu où l'on échaude. Vase pour échauder.

ÉCHAUDURE (*chô*) n. f. Brûlure occasionnée par un liquide chaud.

ÉCHAUFFAISON (*chô-fè-zon*) n. f. Indisposition qui se manifeste par une éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT (*chô-fan*), **E** adj. Se dit des aliments, des remèdes et de tout ce qui augmente la chaleur animale, produit la constipation : *le gibier est une nourriture échauffante*. *Fig.* Qui cause une excitation morale : *discussion échauffante*. ANT. **Rafraîchissant.**

ÉCHAUFFÉ (*chô-fé*) n. m. Odeur causée par une forte chaleur ou par la fermentation.

ÉCHAUFFEMENT (*chô-fe-man*) n. m. Action d'échauffer. Augmentation de la chaleur animale. Constipation : *avoir de l'échauffement*. Etat de céréales ou de farines qui commencent à fermenter. *Fig.* Surexcitation morale.

ÉCHAUFFER (*chô-fé*) v. a. (préf. *é*, et *chauffer*). Donner de la chaleur, causer un excès de chaleur. Causer de l'échauffement, de la constipation. *Echauffer la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'échauffer** v. pr. S'exciter, s'animer : *la dispute s'échauffe*. ANT. **Rafraîchir, refroidir.**

ÉCHAUFFOURÉE (*chô-fou-ré*) n. f. Entreprise téméraire, mal concertée, malheureuse : *la conspiration d'Amboise finit en échauffourée*. Bagarre ; engagement peu important entre deux troupes.

Échauguette.

ÉCHAUFFURE (*chô-fu-re*) n. f. Rougeur de la peau par suite d'échauffement.

ÉCHAUGUETTE (*chô-ghè-te*) n. f. (du germ. *skarwachte*, guet de troupe). Guérite de veille, placée dans un lieu élevé. (V. CHÂTEAU FORT.)

ÉCHAULER v. a. Syn. de CHAULER.

ÉCHÉANCE n. f. (de *échoir*). Terme de payement d'un billet, d'une dette, etc. : *les billets dont l'échéance tombe un jour férié sont payables le lendemain*.

ÉCHÉANCIER (*si-é*) n. m. Registre des effets à recevoir, inscrits à leur date d'échéance.

ÉCHÉANT (*ché-an*), **E** adj. Qui échoit. *Le cas échéant*, si le cas se présente. Qui peut ou doit échoir, en parlant d'un effet de commerce.

ÉCHEC (*chèk*) n. m. (emprunté au jeu des *échecs*). Insuccès, non-réussite : *éprouver un échec*. Revers

ÉCHECS (*chè* ou *ché*) n. m. pl. (du persan *châh*, roi, influencé par l'anc. fr. *eschec*, butin, d'orig. germ.). Jeu qui se joue sur un échiquier de 64 cases, au moyen de 32 pièces, de valeur diverse. *Au sing*, Situation du roi ou de la reine, lorsque ces pièces se trouvent sur une case battue par une pièce de l'adversaire. *Echec et mat*, coup qui met fin à la partie. Adjectiv. *Etre échec*, avoir son roi ou sa reine en échec. — Le jeu des échecs paraît être l'image de la guerre. On en a fait honneur au Grec Palamède qui l'aurait inventé pendant le siége de Troie, pour distraire les guerriers durant les jours de trêve et d'inaction ; mais il est plus probable que ce jeu nous vient des Perses ou des Chinois. Il aurait passé aux Arabes, et se serait introduit en Europe à la suite des croisades. On prétend que l'inventeur de ce jeu en ayant fait honneur à son souverain, celui-ci, enchanté, lui offrit la récompense qu'il désirerait ; il demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième. L'empereur ordonna à son ministre de faire droit à une demande si modeste en apparence ; mais, le calcul étant fait, il se trouva que tous les greniers du vaste empire étaient insuffisants pour satisfaire à la demande.

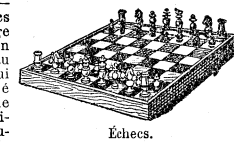
Échecs.

ÉCHELETTE (*lè-te*) n. f. Petite échelle.

ÉCHELIER (*li-é*) n. m. Echelle composée d'un seul montant traversé par des chevilles.

ÉCHELLE (*chè-le*) n. f. (lat. *scala*). Appareil composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales fixées de distance en distance : *dresser une échelle de sauvetage*. Ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique, ou pour rapporter, en petit et dans une juste proportion, les plans levés sur le terrain : *échelle de proportion*. Série de divisions sur un instrument de physique : *l'échelle du thermomètre admet les trois graduations : centigrade, Réaumur* et *Fahrenheit*. Repère indiquant la hauteur des eaux au-dessus de l'étiage. *Echelle mobile*, en économie politique, système qui consiste à varier les droits d'entrée et de sortie sur les céréales, suivant les prix du marché. Succession des sons de la gamme : *échelle chromatique, diatonique*. Gradation, suite continue : *l'homme est au sommet de l'échelle des êtres*. *Echelle sociale*, hiérarchie des diverses conditions. *Echelle de corde, de soie*, dont les montants sont de corde ou de soie. *Faire la courte échelle à quelqu'un*, lui faire avec les mains, puis avec le dos et les épaules, des points d'appui pour s'élever à une certaine hauteur. *Fig.* Lui prêter son concours. *Sur une grande, vaste échelle*, en grand. *Tirer l'échelle après quelqu'un* ou *quelque chose*, reconnaître qu'en dehors de cette personne, de cette chose, on ne peut rien lui comparer. *Pop. Monter à l'échelle*, prendre au sérieux une plaisanterie, une brimade. *Mar. Faire échelle*, relâcher. **Echelles du Levant,** v. *Part. hist.*

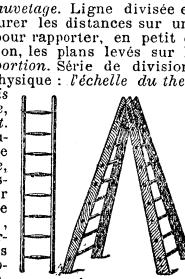
Échelles.

ÉCHELON n. m. Chacun des bâtons de l'échelle. Chacun des degrés d'une série. *Fig.* Moyen de s'élever. *Milit.* Troupe placée en arrière d'une autre, pour la soutenir le cas échéant : *échelon débordant*.

ÉCHELONNEMENT (*lo-ne-man*) n. m. Action d'echelonner.

ÉCHELONNER (*lo-né*) v. a. Disposer par échelons, de distance en distance ; *échelonner des troupes*. Répartir : *échelonner des payements*.

ÉCHENAU (*nô*) ou **ÉCHENO** n. m. (de *é*, et *echnal*). Bassin de terre pour recevoir un métal en fusion.

ÉCHENILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action d'écheniller : *sous peine d'amende et de prison, la loi prescrit au propriétaire et au fermier de pratiquer l'échenillage.*

ÉCHENILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Oter les chenilles des arbres ; détruire leurs nids.

ÉCHENILLEUR (*ll* mll.) n. m. Ouvrier qui échenille les arbres.

ÉCHENILLOIR (*ll* mll.) n. m. Instrument pour écheniller.

Échenilloir.

ÉCHEOIR v. n. V. ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU (*vô*) n. m. Petit faisceau de fil, de soie ou de laine : *dévider un écheveau.* Assemblage de choses embrouillées : *démêler péniblement l'écheveau d'une intrigue.*

ÉCHEVELÉ, E adj. Qui a les cheveux épars et en désordre : *femme échevelée. Fig.* Effréné, désordonné : *danse échevelée.*

ÉCHEVELER v. a. Mettre en désordre les cheveux de : *femme que le vent a échevelée.*

ÉCHEVETTE (*vè-te*) n. f. Unité de mesure pour le titrage de la laine peignée (en France, 100 mètres).

ÉCHEVIN n. m. (bas lat. *scabinus*). Magistrat municipal avant 1789. (V. *Part. hist.*) Titre des magistrats adjoints au bourgmestre, dans les Pays-Bas.

Échidné.

ÉCHEVINAGE n. m. Fonction d'échevin. Corps des échevins : *l'échevinage de Paris fut aboli par Charles V.* Territoire administré par des échevins.

ÉCHIDNÉ (*kid*) n. m. (du gr. *ekhidna*, vipère). Genre de mammifères monotrèmes d'Australie, épineux, fouisseurs, à museau formant une sorte de bec, et qui vivent dans des terriers.

ÉCHIFFE (*chi-fe*) ou **ÉCHIFFRE** (*chi-fre*) n. f. et m. Au moyen âge, guérite en bois sur les murs d'une ville. Charpente d'escalier.

ÉCHILLON (*ll* mll.) n. m. *Mar.* Nom donné, dans le Levant, à un nuage noir terminé en trombe.

ÉCHIMYS (*ki-miss*) n. m. Genre de rats épineux d'Amérique.

ÉCHINE n. f. (de l'anc. haut allem. *skina*, aiguille). Nom vulgaire de la colonne vertébrale. *Fig. Avoir l'échine souple*, avoir de basses complaisances. *Frotter l'échine*, rosser.

ÉCHINE n. f. (du gr. *ekhinos*, hérisson). Moulure courbe placée sous le tailloir du chapiteau dorique. Ove du chapiteau ionique.

ÉCHINÉE (*né*) n. f. Partie du dos d'un cochon.

ÉCHINER (*né*) v. a. Rompre l'échine. *Fig.* Tuer, assommer, fatiguer quelqu'un.

ÉCHINOCOQUE (*ki, ko-ke*) n. m. Larve du *tænia echinococcus*, qui vit dans les tissus humains (kystes hydatiques), tandis que la forme vermiculaire vit chez le chien.

ÉCHINODERMES (*ki-no-dèr-me*) n. m. pl. (gr. *ekhinos*, hérisson, et *derma*, peau). Un des embranchements du règne animal, dont *l'oursin* et *l'étoile de mer* sont les types. S. un *échinoderme.* (V. la planche MOLLUSQUES.)

ÉCHINORYNQUE (*ki-no-rin-ke*) n. m. Genre de vers parasites des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons, etc.

ÉCHION (*ki-on*) n. m. Genre de borraginacées, qui croissent dans les endroits arides.

ÉCHIQUETÉ (*ke-té*), **E** adj. (de *échiquier*). *Blas.* Se dit d'un écu divisé en carrés d'échiquier. (V. la planche BLASON.)

ÉCHIQUIER (*ki-é*) n. m. (de *échec*). Table carrée, divisée en soixante-quatre cases pour jouer aux échecs. Disposition d'objets en carrés égaux et continus : *arbres plantés en échiquier.*

ÉCHO (*ko*) n. m. (du gr. *ékhô*, son). Répétition distincte d'un son, due à ce que les ondes sonores qui le propagent rencontrent parfois des obstacles, changent de direction et produisent une nouvelle impression sur l'ouïe : *certains échos répètent jusqu'à vingt fois une syllabe.* Lieu où se fait l'écho. *Fig.* Lieu où se redisent certaines choses : *Paris est l'écho du monde entier.* Reproduction, répétition d'un bruit, d'une nouvelle ; ces nouvelles ainsi répétées : *faire les échos d'un journal.* Personne qui répète : *se faire l'écho d'un bruit.* Personne qui imite les actes ou les paroles de quelqu'un. — En poésie, on a nommé *vers en écho* un genre de versification où la dernière syllabe du vers est répétée en forme d'écho, comme dans ces vers d'une chanson dirigée contre les financiers du XVIIIe siècle :

Et l'on voit des commis,
Mis
Comme des princes,
Qui sont venus,
Nus,
De leurs provinces.

ÉCHOIR v. .. (préf. *é*, et *choir*. — N'est guère usité qu'aux personnes et aux temps suivants : *il échoit, ils échoient. Il échéait, ils échéaient. Il échut, ils échurent. Il écherra, ils écherront. Il écherrait, ils écherraient. Qu'il échée, qu'ils échéent. Qu'il échût, qu'ils échussent. Echéant. Echu, e*, et aux 3es personnes des temps composés.) Arriver par hasard. Se dit aussi du temps fixe où doit se faire une chose, s'accomplir un engagement : *mon billet échoit demain.* (On écrit aussi ÉCHEOIR.)

ÉCHOMÈTRE (*ko*) n. m. Instrument servant à mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIE (*ko-mé-trî*) n. f. Art de mesurer avec l'échomètre les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIQUE (*ko*) adj. Qui concerne l'échométrie : *calculs échométriques.*

ÉCHOPPE (*cho-pe*) n. f. (allem. *schoppen*). Petite boutique en planches : *une échoppe de savetier.*

ÉCHOPPE (*cho-pe*) n. f. (lat. *scalprum*). Pointe d'acier pour graver à l'eau-forte. Burin à pointe plate des ciseleurs, graveurs, clicheurs, orfèvres, etc.

ÉCHOPPER (*cho-pé*) v. a. Travailler avec l'échoppe. Enlever avec l'échoppe : *échopper un trait.*

ÉCHOPPIER (*cho-pi-é*), **ÈRE** n. Personne établie dans une échoppe. (Peu us.)

ÉCHOTIER (*ko-ti-é*) n. m. Rédacteur chargé des échos dans un journal.

ÉCHOUAGE n. m. Situation d'un vaisseau échoué. Endroit où un bateau peut échouer sans danger.

ÉCHOUEMENT (*choû-man*) n. m. Action d'échouer un navire. *Fig.* Insuccès, échec.

ÉCHOUER (*chou-é*) v. n. *Mar.* Etre poussé contre un écueil, un banc de sable ou un bas-fond. *Fig.* Ne pas réussir : *les plans d'Alberoni échouèrent misérablement.* V. a. : *échouer un navire.* **S'échouer,** v. pr. Toucher à la côte, sur les bas-fonds. ANT. **Renflouer.**

ÉCIDIUM (*si-di-om'*) n. m. Forme fructifère des champignons qui produisent la rouille des végétaux.

ÉCIMAGE n. m. Action de couper la cime des végétaux pour les empêcher de croître en hauteur et les forcer à se développer en épaisseur.

ÉCIMER (*mé*) v. a. Enlever la cime.

ÉCIMEUSE n. f. Machine à écimer les plantes.

ÉCLABOUSSEMENT (*bou-se-man*) n. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER (*bou-sé*) v. a. Faire jaillir de la boue sur. *Fig.* : *ce scandale l'a éclaboussé.* L'emporter par le luxe : *éclabousser ses voisins.*

ÉCLABOUSSURE (*bou-su-re*) n. f. Boue, matière quelconque qui a rejailli. *Fig.* Mal qui rejaillit sur les autres.

ÉCLAIR (*klèr'*) n. m. (de *éclairer*). Eclat subit et passager de lumière produit par l'électricité des nuages : *éclair sinueux, ramifié.* (V. FOUDRE, et la planche MÉTÉORES.) *Fig.* Lueur rapide et passagère : *un éclair de génie. Passer comme l'éclair*, très vite. *Eclair de chaleur*, éclair assez éloigné pour que l'on ne perçoive pas le bruit du tonnerre. Gâteau de forme allongée, à la crème, glacé par-dessus.

ÉCLAIRAGE (*klè*) n. m. Action d'éclairer. Ses effets : *l'éclairage par l'électricité, par le gaz*, etc.

ÉCLAIRANT (*klé-ran*), **E** adj. Qui éclaire : *le pouvoir éclairant de l'acétylène est considérable.*

ÉCLAIRCIE (*klèr-si*) n. f. Endroit clair dans un ciel brumeux. Courte interruption de mauvais temps : *profiter d'une éclaircie pour sortir.* Espace dégarni d'arbres dans un bois. *Fig.* Changement favorable.

ÉCLAIRCIR (*klèr*) v. a. (lat. *ex*, et *clarus*, clair). Rendre clair. Rendre moins épais : *éclaircir une sauce.* Rendre moins serré : *éclaircir les rangs. Fig.* Rendre intelligible : *éclaircir une question.* **S'éclaircir** v. pr. Devenir plus clair : *le temps s'éclaircit.* ANT. **Assombrir, obscurcir, troubler.**

ÉCLAIRCISSAGE (*klér-si-sa-je*) n. m. Action d'éclaircir des verres de montre, de polir des métaux.

ÉCLAIRCISSANT (*klèr-si-san*), **E** adj. Qui éclaircit.

ÉCLAIRCISSEMENT (*klèr-si-se-man*) n. m. Explication d'une chose obscure : *demander des éclaircissements.*

ÉCLAIRE n. f. *Bot.* V. CHÉLIDOINE.

ÉCLAIRÉ (*klè-ré*), **E** adj. *Fig.* Qui a beaucoup de connaissances, d'expérience ; instruit : *esprit éclairé.* ANT. **Ignorant.**

ÉCLAIREMENT (*klè-re-man*) n. m. Clarté. Action d'éclairer.

ÉCLAIRER (*klè-ré*) v. a. (lat. *exclarare*). Répandre de la clarté. Servir à diriger : *l'avant-garde éclaire l'armée.* Amener dans la voie du vrai ou du juste : *éclairer la conscience d'un juge. Fig.* Instruire : *l'expérience nous éclaire.* V. n. Etinceler, jeter une lueur : *les yeux du chat éclairent la nuit.* V. impers. *Il éclaire*, il fait des éclairs. ANT. **Obscurcir, aveugler.**

ÉCLAIREUR (*klè*) n. m. Soldat envoyé à la découverte, pour éclairer la marche d'une troupe. Bâtiment détaché, éclairant la marche d'une flotte.

ÉCLAMPSIE (*klanp-si*) n. f. (gr. *eklampsis*). *Méd.* Affection des femmes en couche ou approchant du terme de leur grossesse et caractérisée par des spasmes convulsifs épileptiformes et des urines albuminuriques.

ÉCLAMPTIQUE (*klanp-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'éclampsie : *crise éclamptique.*

ÉCLANCHE n. f. (allem. *schenkel*). Epaule de mouton séparée du corps de l'animal : *grosse, maigre éclanche.*

ÉCLAT (*kla*) n. m. (de *éclater*). Partie d'un morceau de bois brisé, rompu en long, ou tout autre objet brisé violemment : *les obus se brisent en mille éclats.* Lueur brillante : *l'éclat du soleil ne peut pas se supporter.* Bruit soudain et violent : *éclat de tonnerre. Par ext.* : *un éclat de voix. Fig.* Gloire, splendeur : *l'éclat des grandeurs.* Rumeur, scandale : *craindre l'éclat. Action d'éclat*, action remarquable.

ÉCLATANT (*tan*), **E** adj. Qui a de l'éclat, qui brille : *le cuivre prend un poli éclatant. Fig.* Célèbre, magnifique : *victoire éclatante.* Qui est public, manifeste : *vengeance éclatante.* Qui fait un bruit perçant : *le son éclatant de la trompette.* ANT. **Fané, flétri, terne.**

ÉCLATEMENT (*man*) n. m. Action de se briser en éclatant : *l'éclatement d'une bombe.*

ÉCLATER (*té*) v. n. (orig. germ.). Se briser par éclats : *la congélation de l'eau fait éclater les conduites.* Produire un bruit subit et violent : *les applaudissements éclataient dans l'auditoire. Fig.* S'emporter : *éclater en reproches.* Se manifester : *la joie éclate dans ses yeux.* Briller : *l'or et les diamants éclataient de toutes parts. Eclater de rire.* ou absol. *éclater*, rire bruyamment. Diviser en éclats : *éclater des racines.*

ÉCLECTIQUE (*klèk*) adj. (du gr. *eklegein*, choisir). Littéralem. Qui choisit. Qui adopte dans plusieurs opinions ou dans divers genres ce qui lui paraît bon : *être éclectique en littérature, en politique. Philos.* Relatif à l'éclectisme. N. : *un éclectique.* ANT. **Exclusif.**

ÉCLECTISME (*klèk-tis-me*) n. m. (de *éclectique*). Méthode des philosophes, médecins, politiques, etc., qui tentent de fondre les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains, en choisissant les opinions qui leur paraissent toucher de plus près à la vérité, pour en former un corps de doctrine. — Au IIIe siècle av. J.-C., Alexandrie vit naître une secte d'éclectiques célèbres, fondée par le philosophe Potamon. L'éclectisme philosophique a été remis en honneur au XIXe siècle par Victor Cousin, qui, sans adopter de système particulier, rechercha dans les écrits des autres philosophes ce qui paraît le plus vraisemblable.

ÉCLIMÈTRE n. m. (préf. *é*, gr. *klinein*, incliner, et *metron*, mesure). Instrument d'arpentage pour mesurer la différence de niveau entre deux points déterminés.

ÉCLIPSE n. f. (gr. *ekleipsis ;* de *ekleipein*, faire défaut). Disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre astre : *les anciens voyaient dans les éclipses des présages fâcheux. Fam.* Absence, disparition, défaillance. — Il y a éclipse de lune lorsque la terre, se trouvant interposée entre le soleil et la lune, celle-ci traverse l'ombre que la terre projette au loin derrière elle. L'éclipse de soleil se produit par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Les éclipses sont *totales* ou *partielles*, suivant que l'astre ou la planète disparaissent entièrement ou en partie à notre vue. Les éclipses se reproduisent périodiquement après dix-huit ans et onze jours.

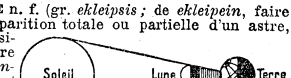

Éclipse de soleil.

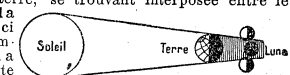

Éclipse de lune.

ÉCLIPSER (*klip-sé*) v. a. Intercepter la lumière d'un astre. Cacher, rendre invisible. *Fig.* Surpasser, effacer : *la gloire de César éclipsa celle de Pompée.*

ÉCLIPTIQUE (*klip-ti-ke*) n. f. (de *éclipse*). Orbite que le soleil paraît décrire autour de la terre en un an. Orbite que décrit la terre dans son mouvement annuel.

ÉCLISSAGE (*kli-sa-je*) n. m. Système d'éclisses. Pose des éclisses.

ÉCLISSE (*kli-se*) n. f. (de *éclisser*). Eclat de bois en forme de coin. Plaque de bois ou de carton pour maintenir un os fracturé. Plaque de bois mince pour faire les côtes d'un luth, le corps d'un violon, etc. Bois de refend pour faire des seaux. Rond d'osier sur lequel on fait égoutter le fromage. Plaque de fer qui opère la jonction des rails.

ÉCLISSER (*kli-sé*) v. a. (de l'allem. *schleissen*, fendre). Mettre des éclisses à : *éclisser un membre brisé.*

ÉCLISSETTE (*kli-sè-te*) n. f. Petite éclisse.

ÉCLOPÉ, E adj. et n. (préf. *é*, et anc. v. *cloper*, boiter). Boiteux, estropié, qui marche péniblement : *les voitures d'ambulance ramassent les éclopés.*

ÉCLOPER (*pé*) v. a. Rendre boiteux, estropier.

ÉCLORE v. n. (préf. *é*, et *clore*). — *Il éclôt, ils éclosent. Il éclora, ils écloront. Il éclorait, ils écloraient. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Eclos, e.* Prend toujours l'auxiliaire *être.*) Sortir de l'œuf : *les poussins éclosent au 21e jour de l'incubation.* S'ouvrir, en parlant des fleurs. *Fig.* Commencer à paraître : *le jour vient d'éclore.* Se manifester : *son projet est près d'éclore.*

ÉCLOSION (*zi-on*) n. f. Action d'éclore : *l'éclosion d'une couvée.* Epanouissement : *l'éclosion d'une fleur. Fig.* Manifestation : *l'éclosion d'un projet.*

ÉCLUSAGE (*za-je*) n. m. Action d'écluser.

ÉCLUSE (*klu-ze*) n. f. (du lat. *exclusum*, supin de *excludere*, exclure). Clôture, avec porte mobile, établie sur une rivière ou un canal pour retenir ou lâcher les eaux : *les Hollandais menacés par Louis XIV ouvrirent les écluses de leurs canaux pour inonder leur pays. Fig.* Tout ce qui arrête : *les écluses des passions.* — Les écluses sont des bassins à

deux portes munies de vannes, construits aux endroits où le canal change de niveau ; elles servent

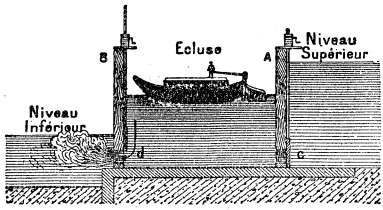

A, B, portes d'écluses ; d, vanne ouverte : c, vanne fermée.

à faire passer le bateau d'une marche à l'autre, soit à la montée, soit à la descente.

ÉCLUSÉE (*zé*) n. f. Quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

ÉCLUSER (*zé*) v. a. Fermer au moyen d'une écluse. *Ecluser un bateau*, le faire passer d'un bief dans un autre au moyen d'une écluse.

ÉCLUSIER (*zi-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à l'écluse : *porte éclusière*. N. Personne préposée à la manœuvre des écluses et à la perception des péages.

ÉCOBUAGE n. m. Action d'écobuer : *l'écobuage fertilise la terre.*

ÉCOBUE (*bû*) n. f. Pioche pour écobuer. N. f. pl. Chaumes arrachées et brûlées.

ÉCOBUER (*bu-é*) v. a. Arracher d'un terrain les herbes qui le couvrent, les brûler avec la couche superficielle de terre, et répandre la cendre sur le sol.

ÉCŒURANT (*keu-ran*), **E** adj. Qui soulève le cœur : *odeur écœurante*. Qui inspire le dégoût. *Fig.* Qui inspire de la répulsion.

ÉCŒUREMENT (*keu-re-man*) n. m. Action d'écœurer. Etat d'une personne écœurée.

ÉCŒURER (*keu-ré*) v. a. Soulever le cœur, dégoûter. *Fig.* Causer de la répugnance.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** n. m. (préf. *é*, et *coin*). Ouvrage de maçonnerie ou de menuiserie, établi à l'intersection de deux murs pour combler l'angle. Pierre qui forme une encoignure.

ÉCOLAGE n. m. Etat d'écolier. Rétribution payée autrefois par les écoliers.

ÉCOLÂTRE n. m. Professeur de théologie d'une cathédrale. Autrefois, ecclésiastique inspecteur des écoles d'un diocèse.

ÉCOLE n. f. (lat. *schola*). Etablissement où l'on enseigne : *la loi ordonne que tous les enfants fréquentent l'école.* Tous les élèves qui la fréquentent : *une école nombreuse. Fig.* Ensemble des adeptes d'un maître (philosophe, littérateur, artiste) : *école de Platon, de Raphaël.* La doctrine de ce maître : *l'école rationaliste.* Différentes parties de l'instruction militaire donnée aux recrues. Manière des grands peintres : *l'école française. Fig.* Ce qui forme le cœur, l'esprit, etc. : *l'école du malheur.* Faute commise par un joueur. *Fig.* Lourde faute, sottise. *Etre à bonne école*, avec des gens très capables. *Faire école*, se dit de celui qui trouve beaucoup d'imitateurs. *Absol. L'Ecole*, la philosophie scolastique et ses adeptes. V. Ecoles (*Part. hist.*).

ÉCOLIER *li-é*), **ÈRE** n. Qui va à l'école. Etudiant de l'Université, au moyen âge. *Fig.* Novice : *faute d'écolier. Le chemin des écoliers*, le plus long. Adjectiv. : *la gent écolière.*

ÉCONDUIRE v. a. (préf. *é*, et *conduire*. — Se conj. comme ce dernier.) Congédier avec plus ou moins de ménagements : *éconduire un solliciteur.*

ÉCONOMAT (*ma*) n. m. Charge d'économe. Bureau de l'économe.

ÉCONOME n. (gr. *oikonomos;* de *oikia*, maison, et *nomos*, règle). Qui a le soin de la dépense d'une maison. Adjectiv. Ménager, parcimonieux. *Fig.* : *économe d'éloges.* Ant. **Dissipateur, prodigue, dépensier.**

ÉCONOMIE (*mî*) n. f. (gr. *oikonomia*). Ordre dans la dépense, dans la conduite d'une maison, d'un ménage : *économie domestique.* Vertu qui porte à régler sagement la dépense : *j'aime mieux, disait Louis XII, voir rire mon peuple de mon économie que de le voir pleurer de ma prodigalité.* Pl. Ce que l'on a épargné : *prendre sur ses économies. Economie politique*, science qui traite de la production, de la répartition et de la consommation des richesses. *Economie sociale*, science de l'ensemble des lois qui régissent la société et ses intérêts. *Economie rurale*, science des moyens de tirer profit du sol. *Fig.* Harmonie des différentes parties d'un tout : *l'économie animale.* Ant. **Dilapidation, gaspillage, prodigalité, dissipation.**

ÉCONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'administration des dépenses. Qui a rapport à l'économie politique : *les problèmes économiques.* Qui diminue les frais, la dépense : *chauffage économique.* Ant. **Dispendieux, coûteux, onéreux, ruineux.**

ÉCONOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec économie : *vivre économiquement.*

ÉCONOMISER (*zé*) v. a. Epargner, ménager. *Fig.* : *économiser son temps.* Ant. **Dilapider, dissiper, dépenser, gaspiller, prodiguer.**

ÉCONOMISTE (*mis-te*) n. m. Ecrivain qui s'occupe d'économie politique : *les économistes du* XVIIIe *siècle ont préparé la Révolution.*

ÉCOPE ou **ESCOPE** (*ès-ko-pe*) n. f. (vx. suéd. *skopa*). Pelle en bois pour prendre et lancer de l'eau.

ÉCOPER (*pé*) v. a. Vider l'eau avec une écope. V. n. *Pop.* Recevoir des reproches, des coups, etc.

ÉCOPERCHE (*pèr-che*) n. f. (de *écot*, et *perche*). Grande perche verticale, supportant un échafaudage. Pièce de bois dressée, portant une poulie en tête.

ÉCORAGE n. m. Action d'écorer.

ÉCORÇAGE (*sa-je*) ou **ÉCORCEMENT** (*se-man*) n. m. Action d'écorcer.

ÉCORCE n. f. (du lat. *cortex, icis*, même sens). Partie extérieure et superficielle qui recouvre la tige et les rameaux de certaines plantes : *l'écorce du chêne sert à tanner les peaux.* Enveloppe de certains fruits : *écorce de citron.* Croûte extérieure : *écorce de la terre. Fig.* Superficie, apparence.

ÉCORCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il écorça, nous écorçons.*) Enlever l'écorce.

ÉCORCHÉ n. m. *Bx-arts.* Homme ou animal représenté complètement dépourvu de sa peau, pour rendre visibles les muscles, les veines et les articulations.

ÉCORCHEMENT (*man*) n. m. Action d'écorcher.

ÉCORCHER (*ché*) v. a. (lat. *excorticare*). Dépouiller de sa peau : *écorcher un lapin.* Enlever une partie de la peau, égratigner : *il m'a tout écorché. Fig.* Produire une impression désagréable : *voix qui écorche les oreilles.* Faire payer trop cher : *écorcher un client.* Parler mal : *écorcher le français.*

ÉCORCHERIE (*ri*) n. f. Local où l'on écorche les animaux. *Fig.* Etablissement où l'on rançonne les clients : *cet hôtel est une véritable écorcherie.*

ÉCORCHEUR n. m. Qui écorche les bêtes mortes. Celui qui fait payer trop cher. *Les Ecorcheurs.* (V. *Part. hist.*)

ÉCORCHURE n. f. (de *écorcher*). Plaie superficielle de la peau.

ÉCORE n. f. V. Accore.

ÉCORER (*ré*) v. a. Tenir les comptes d'un bateau pêcheur. (V. Accorer.)

ÉCORNER (*né*) v. a. Rompre les cornes : *écorner un taureau.* Briser les angles : *écorner une table. Fig. Ecorner sa fortune*, en dissiper une partie. *Vent à écorner les bœufs*, vent extrêmement violent.

ÉCORNIFLER (*flé*) v. a. (de *écorner*). Se procurer un bon repas, de l'argent, aux dépens d'autrui.

ÉCORNIFLERIE (*ri*) n. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui écornifle. Parasite. *Par ext.* Plagiaire.

ÉCORNURE n. f. Eclat enlevé de l'angle d'une pierre, d'un meuble, etc.

ÉCOSSAIS, E (*ko-sè, è-ze*) adj. et n. De l'Ecosse. *Hospitalité écossaise*, large et désintéressée.

ÉCOSSER (*ko-sé*) v. a. Tirer de la cosse : *écosser des pois.*

ÉCOSSEUR, EUSE (*ko-seur, eu-ze*). n. et adj. Qui écosse.

ÉCOT (*ko*) n. m. (du bas allem. *skot*, pousse). Tronc d'arbre, rameau imparfaitement élagué.

ÉCOT (*ko*) n. m. (de l'anc. allem. *skot*, contribution). Quote-part de chaque convive, dans un repas commun : *payer son écot.* Montant de la carte à payer, chez un traiteur.

ÉCOTÉ, E adj. *Blas.* Se dit des branches privées de leurs rameaux, ou des pièces taillées comme l'écot.

ÉCOUCHE n. f. ou **ÉCOUCHOIR** n. m. Outil de bois pour écouchер le chanvre ou le lin.

ÉCOUCHER (*ché*) v. a. Frapper la filasse de chanvre ou de lin pour en détacher les parcelles ligneuses.

ÉCOUFLE n. m. (orig. celt.). Milan, oiseau de proie. Cerf-volant, jouet.

ÉCOULEMENT (*man*) n. m. Mouvement d'un liquide qui s'écoule : *le drainage assure l'écoulement des eaux fluviales.* Mouvement de personnes qui sortent d'un endroit. Débouché, vente facile des marchandises : *trouver l'écoulement de ses récoltes.*

ÉCOULER (*lé*) v. a. Vendre facilement : *écouler des marchandises.* **S'écouler,** v. pr. Couler hors d'un lieu : *le vin s'est écoulé.* Se retirer en foule. *Fig.* Passer, se dissiper : *le temps s'écoule rapidement.*

ÉCOURTER (*té*) v. a. Rogner, couper trop court : *écourter les cheveux. Fig.* : *Écourter un discours.*

ÉCOUTE n. f. (holl. *schoote*). Cordage attaché aux coins inférieurs des voiles.

ÉCOUTE n. f. Endroit d'où l'on peut écouter sans être vu. S'emploie le plus souvent au pl. : *être aux écoutes*, être aux aguets. *Vénер.* Oreilles du sanglier.

ÉCOUTER (*té*) v. a. (lat. *auscultare*). Prêter l'oreille pour entendre : *écouter un morceau de musique.* Tenir compte des paroles de : *n'écoutez pas le médisant.* Recueillir, exaucer : *écouter les vœux des malheureux. Fig.* Se laisser guider par : *écouter la raison.* **S'écouter,** v. pr. Prendre trop de soin de sa santé. *S'écouter parler*, se complaire dans ses paroles.

ÉCOUTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui écoute. Indiscret. N. m. Récepteur d'un appareil téléphonique ou d'un phonographe. (On dit aussi *appareil d'écoute.*)

Écoutille.

ÉCOUTILLE (*ll* mll.) n. f. (esp. *escotilla*). Trappe pratiquée dans le pont d'un navire, pour descendre dans l'intérieur.

ÉCOUTILLON (*ll* mll.) n. m. Sorte de trappe où l'on place le pied d'un mât de hune.

ÉCOUVILLON (*ll* mll.) n. m. (anc. fr. *escouve*). Vieux linge attaché à un long bâton, pour nettoyer les corps creux, notamment les fours des boulangers. Brosse cylindrique montée sur un long manche, pour nettoyer les canons.

Écran.

ÉCOUVILLONNAGE (*vi*, *ll* mll., *o-na-je*) n. m. Action d'écouvillonner.

ÉCOUVILLONNER (*vi*, *ll* mll., *o-né*) v. a. Nettoyer avec l'écouvillon un four, un canon, etc.

ÉCRABOUILLER (*bou*, *ll* mll., *é*) v. a. *Pop.* Ecraser.

ÉCRAN n. m. (orig. germ.). Petit éventail qu'on tient à la main, pour se garantir contre l'ardeur d'un feu de cheminée : *Boucher a peint de délicieux écrans.* Petit meuble monté sur deux pieds, servant au même usage. *Physiq.* et *cinémat.* Tableau blanc, sur lequel on projette l'image d'un objet. Nom donné aux plaques de verre diversement colorées qu'on emploie pour sélectionner les rayons lumineux dans la photographie en couleurs.

ÉCRASANT (*zan*), **E** adj. Qui écrase. *Fig.* Qui abat, étourdit : *une écrasante défaite.*

ÉCRASEMENT [*ze-man*) ou **ÉCRASAGE** (*za-je*) n. m. Action d'écraser.

ÉCRASER (*zé*) v. a. (orig. scand.). Aplatir et briser par compression : *écraser du pied un insecte. Fig.* Vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi.* Accabler : *Louis XV écrasa le peuple d'impôts.* Rabaisser : *écraser par son luxe.*

ÉCRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) adj. et. n. Se dit d'une personne ou d'une chose qui écrase.

ÉCRÉMAGE n. m. Action d'écrémer : *l'écrémage diminue la valeur nutritive du lait.*

ÉCRÉMER (*mé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Séparer la crème du lait. *Fig.* Prendre ce qu'il y a de meilleur dans une chose.

ÉCRÉMEUSE (*meu-ze*) n. f. Machine servant à séparer la crème du lait.

ÉCRÉMOIR n. m. Instrument pour écrémer le lait. Cuiller en cuivre des artificiers.

Écrevisse.

ÉCRÊTEMENT (*man*) n. m. Action d'écrêter un ouvrage : *l'écrêtement d'un parapet.*

ÉCRÊTER (*té*) v. a. Enlever la crête : *écrêter un coq.* Détruire à coups de canon le sommet d'un rempart. Diminuer la hauteur : *écrêter une côte.*

ÉCREVISSE (*vi-se*) n. f. (anc. allem. *krebiz*). Genre de crustacés décapodes, qui vivent dans l'eau : *l'écrevisse prend à la cuisson une couleur rouge. Buisson d'écrevisses*, plat d'écrevisses arrangées en pyramide. Grande tenaille de forgeron. Avec une majuscule, signe du zodiaque, appelé aussi *Cancer.*

ÉCRIER [*kri-é*] (**S'**) v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Faire un grand cri.

ÉCRILLE (*ll* mll.) n. f. Claie qui arrête le poisson à la clôture d'un étang.

ÉCRIN n. m. (lat. *scrinium*). Coffret pour serrer des bijoux. Bijoux ainsi serrés. *Fig.* Réunion d'objets éclatants ou précieux.

ÉCRIRE v. a. (lat. *scribere.* — *J'écris, nous écrivons. J'écrivais, nous écrivions. J'écrivis, nous écrivîmes. J'écrirai, nous écrirons. J'écrirais, nous écririons. Ecris, écrivons, écrivez. Que j'écrivisse, que nous écrivissions. Ecrivant. Ecrit, e.*) Figurer sa pensée au moyen de caractères convenus : *les Assyriens écrivaient en caractères cunéiformes.* Rédiger, composer : *écrire un ouvrage.* Orthographier : *comment écrivez-vous ce mot ?* Correspondre par lettre. Marquer, empreindre : *sa honte est écrite sur son front. Écrire comme un chat*, de façon illisible. *Ecrire à la diable*, dans un style bizarre, incorrect. Loc. prov. : **Il est écrit,** il est arrêté, décidé. **C'était écrit,** formule fataliste des Orientaux. **Ce qui est écrit est écrit,** il n'y a pas à revenir sur ce qui est écrit.

ÉCRIT (*kri*) n. m. Toute chose écrite. Acte, convention écrite : *entre gens d'honneur, une parole vaut un écrit.* Pl. Ouvrages de l'esprit : *une partie des écrits de Cicéron est perdue.*

ÉCRITEAU (*tô*) n. m. Inscription en grosses lettres sur papier ou sur bois, annonçant vente, location, etc.

ÉCRITOIRE n. f. (lat. *scriptorium*). Petit ustensile qui contient tout ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE n. f. (lat. *scriptura ;* de *scribere*, écrire). Art de représenter la pensée par des caractères de convention : *les écritures grecque et latine dérivent de l'alphabet phénicien.* Caractères écrits : *écriture anglaise.* L'Ancien et le Nouveau Testament : *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures, les Ecritures.* Pl. *Com.* Les comptes, la correspondance d'un commerçant : *tenir les écritures.* V. alphabet.

ÉCRIVAILLER (*va*, *ll* mll., *é*) v. a. *Fam.* Ecrire sans art, sans goût, sans soin ; composer vite et mal.

ÉCRIVAILLEUR (*va*, *ll* mll., *eur*) n. m. *Fam.* Auteur fécond, mais sans talent.

ÉCRIVAIN (*vin*) n. m. (lat. pop. *scribanus*). Auteur, homme ou femme, qui compose des livres : *Louis XIV protégea les grands écrivains.* Adjectiv. : *femme écrivain.* Nom vulgaire de l'*eumolpe.* **Écrivain public,** qui fait métier de rédiger et d'écrire pour le public.

ÉCRIVASSER (*va-sé*) v. n. Ecrire beaucoup et mal.

ÉCRIVASSIER (*va-si-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Qui écrit beaucoup et mal.

ÉCROU n. m. (allem. *schraube*). Pièce de métal ou de bois percée en spirale, dans laquelle entre une vis : *écrou taraudé, fileté.*

Écrous.

ÉCROU n. m. (anc. haut allem. *scrot*). Acte par lequel le directeur d'une prison prend possession d'un prisonnier. *Levée d'écrou*, mise en liberté d'un prisonnier.

ÉCROUE (*krou*) n. f. (même étym. que *écrou*). Parchemin écrit. Rôle des receveurs des tailles. Pl. *Les écroues de la maison du roi*, les états de dépense.

ÉCROUELLES (*è-lle*) n. f. pl. (lat. *scrofula*). Maladie lymphatique, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou et est vulgairement appelée *humeurs froides* : *les rois de France, le jour du sacre, touchaient les écrouelles des malades.* Syn. SCROFULES.

ÉCROUELLEUX, EUSE (*è-leû, eu-ze*) adj. et n. *Méd.* Qui est atteint d'écrouelles.

ÉCROUER (*krou-é*) v. a. Emprisonner. Inscrire sur le registre d'une prison : *écrouer un malfaiteur.*

ÉCROUIR v. a. Battre un métal à froid pour le rendre plus dur, plus dense, plus élastique.

ÉCROUISSEMENT (*i-se-man*) ou **ÉCROUISSAGE** (*i-sa-je*) n. m. Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT (*man*) n. m. Éboulement, en tout ou en partie, d'un mur, d'une montagne, etc. *Fig.* Ruine complète : *l'écroulement d'une fortune.*

ÉCROULER (*lé*) **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *crouler*). Tomber en s'affaissant avec fracas. *Fig.* Périr, s'anéantir : *empire qui s'écroule.*

ÉCROÛTAGE ou **ÉCROÛTEMENT** (*man*) n. m. Action d'écroûter.

ÉCROÛTER (*té*) v. a. Oter la croûte.

ÉCRU, E adj. (préf. *é*, et *cru*). Non préparé. *Soie écrue*, qui n'a point été passée à l'eau bouillante. *Fil écru*, qui n'a point été lavé. *Toile écrue*, qui n'a point été blanchie. *Fer écru*, fer mal corroyé.

ÉCRUES (*krû*) n. f. pl. (préf. *é*, et *crû*, de *croître*). Bois récemment poussés dans les terres labourables.

ECTHYMA (*èk*) n. m. (gr. *ekthuma*). *Méd.* Eruption pustuleuse cutanée, à croûtes noirâtres.

ECTODERME (*èk-to-dèr-me*) n. m. (gr. *ektos*, en dehors, et *derma*, peau). *Hist. nat.* Couche cellulaire extérieure de la forme embryonnaire dite *gastrula.*

ECTOPLASME (*èk-to-plas-me*) n. m. (gr. *ektos*, au dehors, et *plasma*). Plasma d'origine psychique émané d'un médium.

ECTROPION (*èk*) n. m. (gr. *ek*, hors de, et *trepein*, tourner). Etat des paupières renversées en dehors et ne pouvant plus recouvrir l'œil. Syn. ÉRAILLEMENT.

ECTYPE (*èk*) n. f. (gr. *ektupon*). Empreinte d'une médaille, d'un cachet.

ÉCU n. m. (du lat. *scutum*, bouclier). Ancien bouclier oblong ou quadrangulaire. Ancienne monnaie d'argent valant 3 livres, dans son acception la plus ordinaire, car il y avait aussi l'écu de 6 livres : *saint Louis fit frapper les premiers écus. Blas.* Corps de tout blason, ordinairement en forme de bouclier. *Ecu en cœur*, pièce honorable. (V. la planche BLASON.) *Entom.* Seconde pièce du thorax des insectes. Pl. Monnaie, richesse : *avoir des écus.*

ÉCUANTEUR n. f. (de *écu*). Inclinaison des rais d'une roue sur l'axe du moyeu.

ÉCUBIER (*bi-é*) n. m. (esp. *escoban*). Chacune des ouvertures pratiquées à l'avant d'un navire pour le passage des câbles ou des chaînes.

ÉCUEIL (*keu, l* mll.) n. m. (du lat. *scopulus*, rocher). Rocher à fleur d'eau : *la côte du Calvados est bordée d'écueils. Fig.* Chose périlleuse pour la vertu, l'honneur, la réputation, la fortune : *la campagne de Russie fut l'écueil de la puissance napoléonienne.*

ÉCUELLE (*ku-è-lle*) n. f. (lat. pop. *scutella ;* dimin. de *scuta*, plat). Vase un peu creux, où l'on met les aliments liquides. Son contenu. Calotte formée par le parement interne d'un voussoir de voûte sphérique.

ÉCUELLÉE (*ku-è-lé*) n. f. Contenu d'une écuelle.

ÉCUISSAGE (*ku-i-sa-je*) n. m. Action d'écuisser.

ÉCUISSER (*ku-i-sé*) v. a. (préf. *é*, et *cuisse*). Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER (*lé*) v. a. (préf. *é*, et *cul*). Déformer, par derrière, le talon d'une chaussure.

ÉCUMAGE n. m. Action d'écumer.

ÉCUMANT (*man*), **E** adj. Qui écume : *la mer écumante. Fig.* Plein de rage, furieux : *écumant de colère.*

ÉCUME n. f. (anc. haut allem. *skum*). Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité et échauffé : *l'écume blanche de la vague.* Bave de quelques animaux échauffés ou en colère. Sueur du cheval. *Fig.* Partie vile et méprisable d'une population : *l'écume de la société.* **Écume de mer,** substance calcaire d'un blanc jaunâtre, appelée aussi *magnésite* et qui est un silicate hydraté de magnésie.

ÉCUMER (*mé*) v. a. Enlever l'écume : *écumer le pot-au-feu.* V. n. Se couvrir d'écume : *le vin écume. Fig.* Etre furieux.

ÉCUMEUR n. m. Ne s'emploie qu'au figuré : *écumeur de mer*, pirate. *Fam. Ecumeur de marmite*, parasite.

ÉCUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Couvert d'écume : *bouche écumeuse ; flots écumeux.*

ÉCUMOIRE n. f. Grande cuiller plate, percée de trous, pour écumer.

Écumoire.

ÉCURAGE (*ra-je*) n. m. Action d'écurer.

ÉCURER (*ré*) v. a. (préf. *é*, et *curer*). Nettoyer, débarrasser de toute ordure : *écurer un puits.*

ÉCUREUIL (*reu, l* mll.) n. m. (lat. pop. *scuriolus*). Genre de mammifères rongeurs arboricoles, à poil en général roux, à queue touffue : *l'écureuil saute gracieusement d'arbre en arbre.*

Écureuil.

ÉCUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui écure.

ÉCURIE (*rî*) n. f. (de *écuyer*). Lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, etc. : *une bonne écurie doit être sèche et bien aérée.* Ensemble des bêtes logées dans un même local.

ÉCUSSON (*ku-son*) n. m. (de *écu*). Petit écu d'armoiries. Cartouche portant des pièces héraldiques, des inscriptions, etc. Plaque de métal, en forme d'écu, sur une serrure. Morceau d'écorce portant un œil ou un bouton pour greffer. Plaques calcaires sur le corps de certains poissons. *Entom.* Syn. de ÉCU.

ÉCUSSONNAGE (*ku-so-na-je*) n. m. Action d'écussonner.

ÉCUSSONNER (*ku-so-né*) v. a. Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR (*ku-so-noir*) n. m. Petit couteau servant à greffer en écusson.

ÉCUYER (*kui-iè*) n. m. (lat. *scutarius*). Gentilhomme qui accompagnait un chevalier et portait son écu. Titre des jeunes nobles non encore armés chevaliers. Titre des simples gentilshommes. Professeur d'équitation : *l'école de Saumur forme de remarquables écuyers.* Celui qui fait des exercices sur un cheval, dans un spectacle public : *écuyer de cirque. Grand écuyer*, intendant général des écuries. *Ecuyer tranchant*, officier de table servant dans les grandes cérémonies. *Ecuyer cavalcadour*, v. CAVALCADOUR.

ÉCUYÈRE (*kui-iè-re*) n. f. Femme qui monte à cheval. Femme qui fait des exercices d'équitation dans un cirque. *Bottes à l'écuyère*, longues bottes pour monter à cheval.

ECZÉMA (*ègh-zé*) n. m. (du gr. *ekzêma*, ébullition). Nom de diverses maladies de la peau, caractérisées par des vésicules, une sécrétion séreuse et une desquamation consécutive de l'épiderme.

ECZÉMATEUX, EUSE (*ègh-zé-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui se rapporte à l'eczéma. N. Qui a de l'eczéma.

EDELWEISS (*é-dèl-va-iss*) n. m. Genre de composées, dit *pied-de-lion* ou *immortelle des neiges*, que l'on trouve dans les Alpes, les Pyrénées.

ÉDEN (*dèn* — en hébr. *jardin*). V. EDEN (*Part. hist.*). *Fig.* N. m. Lieu de délices.

ÉDÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) ou **ÉDÉNIQUE** adj. Qui est propre à l'Eden : *période édénienne.*

ÉDENTÉ, E (*dan*) adj. et n. Qui n'a plus de dents : *vieille édentée.* N. m. pl. Famille de mammifères dépourvus de dents incisives et comprenant, entre autres espèces remarquables, le *fourmilier*, le *tatou*, l'*aï*, etc. S. un *édenté.* (V. la planche MAMMIFÈRES.)

ÉDENTER (*dan-té*) v. a. Rompre ou arracher les dents d'une personne, d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER (*dik-té*) v. a. (du lat. *edictum*, édit). Publier sous la forme d'un édit, d'une loi : *Dracon dut édicter des lois pénales d'une impitoyable sévérité.*

ÉDICULE n. m. (lat. *ædicula*). Petit édifice élevé sur la voie publique et servant à différents usages. (Quelques-uns écrivent ÆDICULE.)

ÉDIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui porte à la vertu, à la piété : *lecture édifiante.* ANT. **Scandaleux.**

ÉDIFICATEUR n. m. Celui qui élève, qui construit un édifice.

ÉDIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'édifier : *l'édification du temple de Jérusalem fut l'œuvre de Salomon. Fig.* Sentiments de piété, de vertu, qu'on inspire par l'exemple. ANT. **Destruction, scandale.**

ÉDIFICE n. m. (lat. *ædificium*). Bâtiment considérable. *Fig.* Tout résultat d'un ensemble de combinaisons : *l'édifice social.*

ÉDIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *ædes*, construction, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Construire : *Soufflot édifia le Panthéon, à Paris. Fig.* Combiner, fonder : *édifier une société.* Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple : *édifier le prochain.* Renseigner sur certaines choses : *être édifié sur les intentions de quelqu'un.* ANT. **Détruire, scandaliser.**

ÉDILE n. m. (lat. *ædilis*). Magistrat romain, chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Magistrat municipal d'une grande ville moderne : *les édiles parisiens.*

ÉDILITAIRE (*tè-re*) adj. Relatif à l'édilité.

ÉDILITÉ n. f. Charge d'édile. Au., magistrature qui veille, dans les villes, à l'entretien des rues, des édifices, etc. : *l'édilité parisienne.*

ÉDIT (*di*) n. m. (lat. *edictum ; de edicere*, prononcer). Loi, ordonnance : *Henri IV promulgua l'édit de Nantes, qui fut plus tard révoqué par Louis XIV.*

ÉDITER (*té*) v. a. (du lat. *editus*, publié). Publier le texte d'un auteur : *les Estienne éditèrent de nombreuses œuvres d'auteurs anciens.* Publier et mettre en vente l'œuvre d'un écrivain, d'un musicien, d'un graveur.

ÉDITEUR n. m. Qui publie l'œuvre d'un auteur. Adjectiv. *Auteur éditeur*, qui publie ses propres œuvres.

ÉDITION (*si-on*) n. f. (lat. *editio*). Impression et publication d'un ouvrage. Collection des exemplaires publiés en une fois : *saisir une édition.* (V. PRINCEPS.)

ÉDITORIAL, E, AUX adj. Qui émane de la direction d'un journal ou d'une revue : *note éditoriale.* N. m. Article éditorial.

ÉDRÉANTHE n. m. *Bot.* Genre de campanulacées. de l'Europe méridionale.

ÉDREDON n. m. (du suéd. *eider*, sorte de canard sauvage, et *dun*, duvet). Duvet très fin, que fournit l'eider. Couvre-pied garni de ce duvet.

ÉDUCABILITÉ n. f. Aptitude à être éduqué, instruit, formé par l'éducation.

ÉDUCABLE adj. Apte à recevoir l'éducation.

ÉDUCATEUR, TRICE n. Qui s'occupe d'éducation : *Pestalozzi fut un éducateur de génie.*

ÉDUCATIF, IVE adj. Qui concerne l'éducation : *méthode éducative.*

ÉDUCATION (*si-on*) n. f. (lat. *educatio ;* de *educare*, éduquer). Action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales : *l'éducation est le complément nécessaire de l'instruction.* Connaissance des usages de la société : *homme sans éducation.* Art d'élever certains animaux : *l'éducation des abeilles, des vers à soie, etc. Maison d'éducation*, établissement où l'on instruit les jeunes gens.

ÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Se disait pour ÉCHAPPEMENT (de la vapeur).

ÉDULCORATION (*si-on*) n. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER (*ré*) v. a. (préf. *é*, et lat. *dulcis*, doux). Adoucir un médicament insipide ou amer par du sucre, du miel, un sirop : *édulcorer une tisane.* Dépouiller des matières en poudre, des substances acides qu'elles contiennent, en les arrosant d'eau. *Fig. : édulcorer un blâme.*

ÉDUQUER (*ké*) v. a. (lat. *educare*). *Fam.* Elever, en parlant d'un enfant.

ÉFAUFILER (*fô-fi-lé*) v. a. Tirer les fils d'un tissu.

EFENDI (*é-fin*) n. m. Titre des fonctionnaires civils, des ministres du culte et des savants, chez les Turcs. (Il se place après les noms propres : *Réchid-efendi.*)

EFFAÇABLE (*é-fa*) adj. Qui peut être effacé. ANT. **Ineffaçable, indélébile.**

EFFACEMENT (*é-fa-se-man*) ou **EFFAÇAGE** (*é-fa-sa-je*) n. m. Action d'effacer, de s'effacer. *Fig.* Caractère de ce qui s'affaiblit, disparaît.

EFFACER (*é-fa-sé*) v. a. (préf. *é*, et *face*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il effaça, nous effaçons.*) Faire disparaître, par le frottement, l'image, l'empreinte d'une chose : *gomme à effacer.* Rayer, biffer, raturer : *effacer un mot, une ligne. Fig.* Faire oublier : *effacer une faute.* Surpasser : *effacer la gloire d'un autre.* **S'effacer** v. pr. Tourner le corps un peu de côté, dans l'escrime, pour donner moins de prise à l'adversaire. Se tenir à l'écart. S'incliner devant la supériorité de quelqu'un. ANT. **Aviver.**

EFFANER (*é-fa-né*) v. a. Oter les fanes ou sommités des feuilles : *effaner les blés.*

EFFANURES (*é-fa*) n. f. pl. Fanes provenant de plantes effanées.

EFFAREMENT (*é-fa-re-man*) n. m. Trouble, effroi.

EFFARER (*é-fa-ré*) v. a. (doublet de *effrayer*). Troubler au point que l'agitation se manifeste par un air hagard et inquiet.

EFFAROUCHANT (*é-fa-rou-chan*), **E** adj. Qui effarouche, qui donne de l'ombrage.

EFFAROUCHEMENT (*é-fa, man*) n. m. Action d'effaroucher. Etat de celui qui est effarouché. (Peu us.)

EFFAROUCHER (*é-fa-rou-ché*) v. a. Rendre farouche, épouvanter. *Par ext.* Rebuter, troubler, choquer. ANT. **Apprivoiser, rassurer.**

EFFARVATE (*é-far*) n. f. Nom vulgaire de diverses fauvettes.

EFFECTIF, IVE (*é-fèk*) adj. (de *effet*). Qui existe de fait. N. m. Nombre réel de soldats, d'individus : *l'effectif d'une armée.* ANT. **Apparent, illusoire.**

EFFECTIVEMENT (*é-fèk, man*) adv. En effet, réellement.

EFFECTUER (*é-fek-tu-é*) v. a. (du lat. *effectum*, supin de *efficere*, même sens). Mettre à exécution, réaliser, accomplir : *effectuer un projet.*

EFFÉMINATION (*é-fé, si-on*) n. f. Action d'efféminer. Résultat de cette action.

EFFÉMINÉ, E (*é-fé*) adj. Mou, voluptueux : *les Sybarites menaient une vie efféminée.* ANT. **Mâle, viril.**

EFFÉMINER (*é-fé-mi-né*) v. a. (du lat. *femina*, femme). Amollir, rendre faible comme une femme.

EFFÉRENT (*é-fé-ran*), **E** adj. (du lat. *efferre*, porter dehors). Qui emporte. *Vaisseaux efférents*, vaisseaux qui emportent les fluides sécrétés. (S'oppose à AFFÉRENT.)

EFFERVESCENCE (*é-fèr-vès-san-se*) n. f. Ebullition qui se produit par le dégagement d'un gaz à travers un liquide. *Fig.* Agitation extrême : *effervescence populaire.* Ardeur, émotion vive et passagère : *l'effervescence des passions.*

EFFERVESCENT (*é-fèr-vès-san*), **E** adj. (lat. *effervescens ;* de *effervescere*, bouillir). Qui est en effervescence (au prop. et au fig.) : *liquide effervescent ; foule effervescente.*

EFFET (*é-fè*) n. m. (lat. *effectus ;* de *efficere*, accomplir). Résultat d'une cause : *il n'y a pas d'effet sans cause.* Acte d'un agent. Réalisation, exécution : *en venir à l'effet.* Impression : *effet d'un discours, de la vue d'un tableau.* Puissance transmise par une force, par une machine. *Effets de commerce*, billets à ordre, papiers négociables. Pl. Meubles, vêtements : *vendre ses effets.* Biens : *effets immobi-*

liers. Effets publics, titres ou valeurs émis par les gouvernements. **En effet,** loc. adv. Réellement. ANT. **Cause, motif.**

EFFEUILLAGE (*é-feu, ll* mll.) n. m. Action d'effeuiller des arbres ou des plantes.

EFFEUILLAISON (*é-feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Chute naturelle des feuilles.

EFFEUILLEMENT (*é-feu, ll* mll., *e-man*) n. m. Chute des feuilles.

EFFEUILLER (*é-feu, ll* mll., *é*) v. a. Oter les feuilles : *effeuiller un arbre.* Arracher les pétales de : *effeuiller des roses.* **S'effeuiller** v. pr. Perdre ses feuilles ou ses pétales.

EFFEUILLURE (*é-feu, ll* mll.) n. f. Feuilles détachées d'un arbre.

EFFICACE (*é-fi*), adj. (lat. *efficax*). Qui produit l'effet désiré : *remède efficace. Théol. Grâce efficace*, celle qui a toujours son effet. N. f. Efficacité : *efficacité d'un remède.* ANT. **Inefficace.**

EFFICACEMENT (*é-fi, man*) adv. D'une manière efficace : *agir efficacement.*

EFFICACITÉ (*é-fi*) n. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet : *efficacité d'un remède.* ANT. **Inefficacité.**

EFFICIENT (*é-fi-si-an*), **E** adj. (lat. *efficiens ;* de *efficere*, effectuer). Qui produit réellement un effet : *le soleil est la cause efficiente de la chaleur.*

EFFIGIE (*é-fi-jî*) n. f. (lat. *effigies ;* de *effingere*, représenter). Représentation, image d'une personne : *pendre quelqu'un en effigie.* Empreinte d'une monnaie représentant la tête d'un roi ou d'un grand personnage : *monnaie à l'effigie de tel prince.*

EFFILAGE (*é-fi*) n. m. Action d'effiler.

EFFILÉ, E (*é-fi*) adj. Mince et allongé : *taille effilée.* N. m. Frange de fil ou de soie qui borde certains tissus. Autref., linge de deuil frangé de fil.

EFFILER (*é-fi-lé*) v. a. Défaire un tissu fil à fil. *Chass. Effiler les chiens*, les énerver.

EFFILOCHAGE (*é-fi*) n. m. Action d'effiloche.

EFFILOCHE ou **EFFILOQUE** (*é-fi*) n. f. Soie trop légère, que l'on met au rebut. Bout de soie qui se trouve aux lisières d'une étoffe.

EFFILOCHÉE (*é-fi-lo-ché*) n. f. Produit de l'effilochage.

EFFILOCHEMENT (*é-fi, man*), ou **EFFILOQUEMENT** (*é-fi, ke-man*) n. m. Action d'effilocher.

EFFILOCHER (*é-fi-lo-ché*) ou **EFFILOQUER** (*é-fi-lo-ké*) v. a. Effiler une étoffe pour faire de la ouate.

EFFILOCHEUR, EUSE (*é-fi, eu-ze*) ou **EFFILEUR, EUSE** (*é-fi, eu-ze*) n. Celui, celle qui effiloche des chiffons destinés à faire du papier. N. f. Machine à effilocher.

EFFILOCHURE ou **EFFILURE** (*é-fi*) n. f. Produit de l'effilochage : *des effilochures de soie.*

EFFLANQUÉ (*é-flan-ké*), **E** adj. Se dit d'un cheval, d'un chien, etc., maigre au point d'avoir les flancs creux et décharnés. Se dit aussi des personnes. *Fig.* Maigre, sec : *style efflanqué.*

EFFLANQUER (*é-flan-ké*) v. a. (préf. *é*, et *flanc*). Faire maigrir.

EFFLEUREMENT (*é-fleu-re-man*) ou **EFFLEURAGE** (*é-fleu-ra-je*) n. m. Action d'effleurer.

EFFLEURER (*é-fleu-ré*) v. a. (préf. *é*, et *fleur*). Entamer superficiellement : *effleurer la peau.* Toucher légèrement : *effleurer le visage. Fig.* Aborder à peine : *effleurer une question.*

EFFLEURIR (*é-fleu*) v. n. ou **S'EFFLEURIR** (*sé-fleu*) v. pr. Tomber en efflorescence.

EFFLORAISON (*é-flo-rè-zon*) n. f. Action d'entrer en fleur.

EFFLORESCENCE (*é-flo-rès-san-se*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *florescere*, fleurir). Début de la floraison. Transformation des sels qui se résolvent en matière pulvérulente : *les chotts sahariens sont couverts d'efflorescences salines.* Eruption sur la peau. Poussière qui recouvre certains fruits. Syn. FLEUR.

EFFLORESCENT (*é-flo-rès-san*), **E** adj. Qui est en état d'efflorescence : *végétation efflorescente.*

EFFLUENCE (*é-flu-an-se*) n. f. Emanation : *les effluences d'un marais.* (Peu us.)

EFFLUENT (*é-flu-an*), **E** adj. (lat. *effluens*). Se dit d'un fluide qui émane d'une source. (Vx.)

EFFLUVE (*é-flu-ve*) n. m. (lat. *effluvium ;* de *e*, hors de, et *fluere*, couler). Sorte d'émanation qui s'exhale du corps de l'homme et des animaux, et en général des corps organisés. *Effluve électrique*, décharge électrique qui se manifeste par un flux d'électricité faiblement lumineux ou même obscur.

EFFONDREMENT (*é-fon-dre-man*) n. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur. Action de s'effondrer : *certains cratères sont produits par un effondrement du sol. Fig.* Destruction : *l'effondrement de la puissance allemande.*

EFFONDRER (*é-fon-dré*) v. a. (préf. *é*, et *fond*). Remuer, fouiller la terre. Enfoncer, briser : *effondrer un coffre.* Faire écrouler : *effondrer un plancher.* **S'effondrer** v. pr. S'écrouler, s'abîmer, s'enfoncer.

EFFONDREUR (*é-fon*) n. m. Ouvrier qui effondre les terres.

EFFONDRILLES (*é-fon, ll* mll., *e*) n. f. pl. Dépôt qui reste au fond d'un vase, après l'ébullition ou l'infusion : *les effondrilles du bouillon.*

EFFORCER (*é-for-sé*) **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *forcer*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *i s'efforça, nous nous efforçons.*) Faire tous ses efforts

EFFORT (*é-for*) n. m. (de *effoircer*). Action énergique du corps ou de l'esprit : *l'effort donne le sentiment de la liberté.* Vive douleur, produite par une tension trop forte des muscles. Hernie : *se donner un effort. Sans effort*, facilement, sans beaucoup de peine.

Effraie.

EFFRACTION (*é-frak-si-on*) n. f. (lat. *effractio ;* de *effringere*, briser). Fracture faite dans l'intention de voler : *le vol avec effraction est qualifié crime.*

EFFRAIE (*é-frè*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chouette du genre *strix.*

EFFRANGEMENT (*é-fran-je-man*) n. m. Action d'effranger, de s'effranger.

EFFRANGER (*é-fran-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il effrangea, nous effrangeons.*) Effiler sur les bords, de manière à y produire des franges. **S'effranger** v. pr. Se découper en franges.

EFFRAYANT (*é-frè-i-an*), **E** adj. Qui effraye : *un bruit effrayant. Fam.* Excessif : *un appétit effrayant.* ANT. **Rassurant, attrayant, séduisant.**

EFFRAYER (*é-frè-i-é*) v. a. (préf. *é*, et germ. *frida*, paix. — Se conj. comme *balayer.*) Donner de la frayeur. **S'effrayer** v. pr. Eprouver de la frayeur. ANT. **Rassurer, tranquilliser.**

EFFRÉNÉ (*é-fré-né*), **E** adj. (préf. *é*, et lat. *frenum*, frein). Qui est sans frein, sans retenue : *licence effrénée.* ANT. **Contenu, mesuré, modéré.**

EFFRITEMENT (*é-fri-te-man*) n. m. Action d'effriter la terre ; son résultat. Réduction des pierres en poussière.

EFFRITER (*é-fri-té*) v. a. (corrupt. de *effruiter*). Epuiser, rendre stérile, en parlant des terres.

EFFRITER (*é-fri-té*) v. a. (préf. *é*, et *friable*). Rendre friable : *le gel effrite les roches les plus dures.* **S'effriter** v. pr. S'en aller en poussière : *des bas-reliefs qui s'effritent.*

EFFROI (*é-froi*) n. m. (de *effrayer*). Grande frayeur. Personne ou chose qui est un sujet de frayeur.

EFFRONTÉ (*é-fron-té*), **E** n. et adj. (préf. *é*, et *front*). Impudent, qui n'a honte de rien. ANT. **Réservé, modeste.**

EFFRONTÉMENT (*é-fron-té-man*) adv. Avec effronterie : *mentir effrontément.*

EFFRONTERIE (*é-fron-te-ri*) n. f. Impudence. ANT. **Réserve, timidité.**

EFFROYABLE (*é-froi-ia-ble*) adj. Qui cause de l'effroi, de l'horreur. *Par ext.* D'une laideur repoussante : *visage effroyable.* Excessif : *dépenses effroyables.* ANT. **Ravissant, admirable.**

EFFROYABLEMENT (*é-froi-ia-ble-man*) adv. D'une manière effroyable, prodigieuse, excessive.

EFFRUITER (*é-frui-té*) v. a. Enlever les fruits.

EFFUSION (*é-fu-zi-on*) n. f. (lat. *effusio*). Epanchement : *grande effusion de sang dans un combat. Fig.* Manifestation, communication de sentiments.

ÉFOURCEAU (*só*) n. m. (préf. *é*, et lat. *furca*, fourche). Véhicule à deux grandes roues, servant au transport de fardeaux très pesants.

ÉGAILLER [*gha-ié*] **(S')** ou **ÉGAYER (S')** v. pr. *Dialect.* Se disperser.

ÉGAL, E, AUX adj. (lat. *æqualis ;* de *æquus*, uni, égal). Semblable, le même en nature, en quantité, en qualité : *deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles.* Qui ne varie pas : *tempéra-*

jure égale. Dont l'humeur ne varie pas. *Figures géométriques égales*, qu'on peut faire coïncider en les plaçant l'une sur l'autre. Uni, de niveau : *chemin égal.* Indifférent : *cela m'est égal.* N. Qui est de même rang : *vivre avec ses égaux.* **A l'égal de,** loc. prép. Autant que. ANT. **Inégal, mouvementé, accidenté.**

ÉGALABLE adj. Que l'on peut égaler.

ÉGALEMENT (*man*) adv. D'une manière égale. ANT. **Inégalement.**

ÉGALEMENT (*man*) n. m. Distribution avant partage, à un ou plusieurs héritiers, en compensation de ce que les autres ont reçu en avance d'hoirie.

ÉGALER (*lé*) v. a. Etre égal à : *la recette égale la dépense.* Rendre égal : *la mort égale tous les hommes.* Atteindre en mérite, en perfection : *le talent ne saurait égaler la vertu.* Mettre sur le même rang : *égaler Racine à Corneille.*

ÉGALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'égaliser.

ÉGALISER (*zé*) v. a. Rendre égal : *égaliser les chances.* Rendre uni : *égaliser un terrain.*

ÉGALITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a pour but l'égalité civile, politique et sociale. N. m. Partisan de l'égalité.

ÉGALITÉ n. f. Rapport entre les choses égales : *égalité de deux nombres.* Qualité de ce qui est plan, uni : *égalité du terrain.* Uniformité : *égalité d'humeur.* ANT. **Inégalité.**

ÉGARD (*ghar*) n. m. (préf. *é*, et *garder*). Attention, marque d'estime, de respect : *témoigner de grands égards à quelqu'un. Avoir égard*, considérer. Loc. prép. : **Eu égard à,** en considération de. **A l'égard de,** relativement à.

ÉGARÉ, E adj. Troublé, hagard : *avoir les yeux égarés.* Errant, perdu : *voyageur égaré.*

ÉGAREMENT (*man*) n. m. (de *égarer*). Action de perdre son chemin. Action de perdre un objet. *Fig.* Erreur : *les égarements de la raison.* Dérèglement de mœurs : *les égarements de la jeunesse.* Grand trouble, délire.

ÉGARER (*ré*) v. a. (préf. *é*, et germ. *wara*, garder). Mettre hors du droit chemin, et, *fig.*, hors de la vérité : *égarer les esprits.* Perdre pour le moment : *égarer ses gants.* Troubler l'esprit, la raison. **S'égarer** v. pr. Se perdre, tomber dans l'erreur.

ÉGAYANT (*ghè-i-an*), **E** adj. Qui égaye : *récits égayants.* ANT. **Attristant.**

ÉGAYEMENT (*ghè-ie-man*) ou **ÉGAIEMENT** (*ghè-man*) n. m. Action d'égayer.

ÉGAYER (*ghè-ié*) v. a. (préf. *é*, et *gai.* — Se conj. comme *balayer.*) Rendre gai, réjouir : *égayer un malade.* Orner de quelque agrément : *égayer son style. Hort.* Elaguer. ANT. **Attrister.**

ÉGERMAGE (*jèr-ma-je*) n. m. Action d'égermer.

ÉGERMER (*jèr-mé*) v. a. Dépouiller de son germe l'orge destinée à la fabrication de la bière.

ÉGIDE n. f. (du gr. *aigis, idos*, peau de chèvre). *Myth.* Bouclier de Pallas. *Fig.* Ce qui protège : *l'égide des lois.*

ÉGIPAN ou **ÆGIPAN** (gr. *aix, aigos*, chèvre, et *Pan*, n. pr. mythol.). Surnom de Pan et des satyres, à cause de leurs pieds de chèvre.

ÉGLANTIER (*ti-é*) n. m. Rosier sauvage : *l'églantier est commun dans les buissons.*

ÉGLANTINE n. f. Fleur de l'églantier. Fleur en or décernée en prix aux Jeux floraux de Toulouse.

ÉGLEFIN n. m. *Ichtyol.* Syn. de AIGLEFIN.

ÉGLISE (*gli-ze*) n. f. (du gr. *ekklesia*, assemblée).

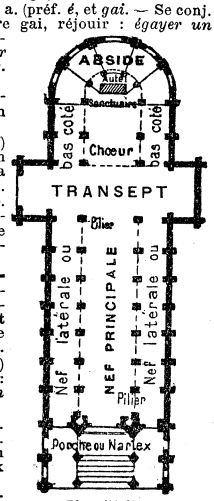

Plan d'église.

Société religieuse fondée par Jésus-Christ (s'écrit en ce sens avec une majuscule). Toute communauté chrétienne : *l'Eglise grecque.* Temple destiné à la célébration d'un culte chrétien. V. ÉGLISE (*Part. hist.*).

ÉGLOGUE (*é-glo-ghe*) n. f. (gr. *eklogè*). Petit poème pastoral : *Virgile a imité les églogues de Théocrite.*

ÉGOHINE ou **ÉGOÏNE** n. f. Petite scie à main.

ÉGOÏSME (*gho-is-me*) n. m. (du lat. *ego*, moi). Vice de l'homme qui rapporte tout à soi : *l'égoïsme est à la fois une imperfection du cœur et de l'intelligence.* ANT. **Abnégation, altruisme.**

ÉGOÏSTE (*gho-is-te*) adj. et n. Qui a le vice de l'égoïsme : *vivre en égoïste.* ANT. **Désintéressé, dévoué, généreux.**

ÉGOÏSTEMENT (*gho-is-te-man*) adv. D'une manière égoïste. (Peu us.)

ÉGORGEMENT (*je-man*) n. m. Action d'égorger. Meurtre, tuerie.

ÉGORGER (*jé*) v. a. (préf. *é*, et *gorge.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il égorgea, nous égorgeons.*) Couper la gorge. Tuer, massacrer. *Fig.* Tourmenter, ruiner, faire payer trop cher.

ÉGORGEUR (*jeur*) n. m. Qui égorge, qui massacre.

ÉGOSILLER (S') [*zi, ll* mll., *é*] v. pr. (préf. *é*, et *gosier*). Crier fort et longtemps.

ÉGOTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *ego*, moi). Sentiment exagéré de sa personnalité.

ÉGOTISTE (*tis-te*) n. et adj. Partisan de l'égotisme.

ÉGOUT (*ghou*) n. m. (de *égoutter*). Action d'égoutter. Eaux qui s'écoulent peu à peu : *les égouts d'un toit.* Rangées d'ardoises ou de tuiles faisant saillie hors d'un toit. Pente d'un toit. Conduit pour l'écoulement des eaux sales, des immondices : *les égouts de Paris. Tout à l'égout*, système de canalisation qui conduit les vidanges des maisons particulières directement dans les égouts. *Fig.* Lieu souillé par la corruption.

ÉGOUTIER (*ti-é*) n. m. Qui est chargé de l'écurage et de l'entretien des égouts.

ÉGOUTTAGE (*ghou-ta-je*) ou **ÉGOUTTEMENT** (*ghou-te-man*) n. m. Action d'égoutter. Action de débarrasser les terres de l'excès d'humidité.

ÉGOUTTÉ (*ghou-té*), **E** adj. *Fromage égoutté*, fromage de lait caillé, dont on a laissé égoutter le petit-lait.

ÉGOUTTEMENT (*ghou-te-man*) n. m. Action d'égoutter, de s'égoutter.

ÉGOUTTER (*ghou-té*) v. a. Débarrasser de liquide : *égoutter du linge, du lait caillé, du fromage.*

ÉGOUTTOIR (*ghou-toir*) n. m. Planche percée de trous. Treillis sur lequel on fait égoutter quelque chose.

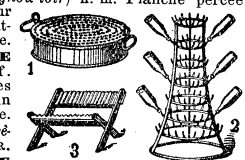

Égouttoirs : 1. A fromages ; 2. A bouteilles ; 3. De plaques de photographie.

ÉGOUTTURE (*ghou-tu-re*) n. f. Dernières gouttes qui tombent d'un vase, d'une bouteille.

ÉGRAINER (*grè-né*) v. a. V. ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE (*gra-pa-je*) n. m. Action d'égrapper : *l'égrappage des raisins enlève au moût une certaine quantité de tanin.*

ÉGRAPPER (*gra-pé*) v. a. Détacher de la grappe : *égrapper des raisins, des groseilles.*

ÉGRAPPOIR (*gra-poir*) n. m. Instrument servant à égrapper le raisin.

ÉGRATIGNER (*ti-gné*) v. a. (de *gratter*). Déchirer légèrement la peau. Dégrader légèrement : *égratigner un meuble.* Labourer superficiellement. *Fig.* Blesser par des traits malins : *Racine égratigna de ses railleries ses anciens maîtres de Port-Royal.*

ÉGRATIGNEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui égratigne. (Peu us.)

ÉGRATIGNURE n. f. Blessure, dégradation faite en égratignant. *Fig.* Blessure légère d'amour-propre.

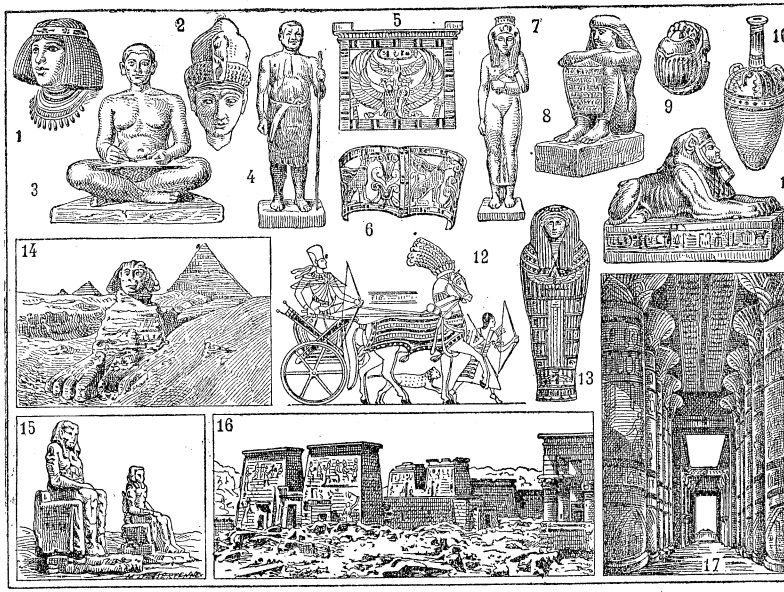

ART ÉGYPTIEN : La princesse Nofrit ; 2. Tête de Tii ; 3. Le scribe accroupi (Louvre) ; 4. Le Sheikh-el-Beled (statue en bois) ; 5. Pectoral en or au nom de Ramsès II ; 6. Bracelet du prince Psar ; 7. Statuette de la reine Amenertas ; 8. Statue de Pedishashi ; 9. Scarabée sacré ; 10. Poterie peinte ; 11. Sphinx de Tanis ; 12. Ramsès II sur son char (bas-relief peint) ; 13. Couvercle de cercueil ; 14. Le grand sphinx et les Pyramides, à Gizèh ; 15. Les colosses de Memnon à Thèbes ; 16. Le grand temple de Philæ ; 17. Entrée de la salle hypostyle du temple d'Ammon à Karnak.

ÉGRAVILLONNER (*vi*, *ll* mll., *o-né*) v. a (préf. *é*, et *gravillon*). Débarrasser un arbre que l'on veut transplanter, de la terre engagée entre ses racines.

ÉGRENAGE n. m. Action d'égrener.

ÉGRENER (*gre-né*) ou **ÉGRAINER** (*grè-né*) v. a. (préf. *é*, et *grain*.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'égrène*.) Faire sortir le grain de l'épi. Détacher de la grappe les grains de raisin, de groseilles, etc. *Egrener un chapelet*, en faire passer les grains successivement entre ses doigts.

ÉGRENEUSE (*neu-ze*) n. f. Machine pour égrener le maïs et les plantes fourragères ou textiles.

ÉGRILLARD (*gri*, *ll* mll., *ar*), **E** adj. Vif, éveillé, gaillard : *propos égrillards*. Libre dans ses propos : *humeur égrillarde*.

ÉGRISAGE (*za-je*) n. m. Action d'égriser le diamant.

ÉGRISÉE (*zé*) n. f. Poudre de diamant qui sert à polir les pierres précieuses. (On dit aussi ÉGRISÉ n. m.).

ÉGRISER (*zé*) v. a. (préf. *é*, et holl. *gruizen*, écraser). Polir par frottement une pierre précieuse.

ÉGRISOIR (*zoir*) n. m. Boîte contenant la poudre de diamant qui sert à égriser.

ÉGROTANT (*tan*), **E** adj. (lat. *ægrotans*). Maladif.

ÉGRUGEAGE (*ja-je*) n. m. Action d'égruger.

ÉGRUGEOIR (*joir*) n. m. Petit vase dans lequel on réduit en poudre le sel, le sucre, etc.

ÉGRUGER (*jé*) v. a. (préf. *é*, et *gruger*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'égrugeai*, *nous égrugeons*.) Mettre en poudre dans l'égrugeoir,

ÉGUEULEMENT (*gheu-le-man*) n. m. Altération de la bouche d'un canon, de l'ouverture d'un vase.

ÉGUEULER (*gheu-lé*) v. a. Casser un vase près de l'ouverture. Endommager la gueule d'un canon.

ÉGYPTIEN, ENNE (*jip-si-in*, *è-ne*) adj. et n. De l'Egypte. — ART ÉGYPTIEN. Les Egyptiens ont été en architecture et en sculpture de véritables créateurs. Leurs premiers monuments connus sont des tombeaux (pyramides de vastes dimensions, mausolées ou hypogées). Chaque temple comprenait une chambre où logeait la divinité, et parfois une série de chapelles. L'édifice était précédé d'une cour entourée de portiques, qui s'ouvrait sur la façade par un pylône. Les colonnes représentaient des formes végétales (lotus ou papyrus). L'architecture conserva son originalité sous les périodes grecque et romaine. Les temples, comme les tombeaux, étaient ornés de bas-reliefs, de peintures et d'inscriptions racontant la vie du fondateur. La peinture égyptienne servait surtout à rehausser les motifs d'architecture ou les bas-reliefs. Le trait est pur, mais la perspective est inexacte de parti pris. Les statues, généralement de pierre dure, représentent de grands personnages, leurs serviteurs dans leurs diverses occupations, et des animaux réels ou fantastiques. Les hypogées nous ont conservé quantité d'objets qui montrent la perfection des arts industriels : statuettes en bronze, en bois, boîtes à parfums, bijoux, pierres gravées.

ÉGYPTOLOGIE (*jip*, *jî*) n. f. (de *Egypte*, et du gr. *logos*, discours). Etude relative à l'ancienne Egypte : *Mariette fut un des créateurs de l'égyptologie*.

ÉGYPTOLOGIQUE (*jip-to*) adj. Qui se rapporte à l'égyptologie.

ÉGYPTOLOGUE (*jip-to-lo-ghe*) n. Personne qui s'occupe d'égyptologie.

EH ! (*é*) interj. Exclamation d'admiration, de surprise. **Eh bien !** interj. V. BIEN.

ÉHONTÉ, E adj. et n. (de *é*, et *honte*). Sans honte, sans pudeur, cynique : *mensonge éhonté*. ANT. **Décent, modeste ; honteux, humble.**

EIDER (*é-i-dèr*) n. m. (mot allem.). Espèce de gros canard du Nord, qui fournit le duvet appelé « édredon » : *en Norvège, l'exploitation des eiders est réglementée.*

Eider.

ÉJACULATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'éjaculation.

ÉJACULATION (*si-on*) n. f. Action d'éjaculer. Courte prière émise avec ferveur.

ÉJACULER (*lé*) v. a. (du lat. *ejaculari*, lancer comme un trait). Darder, lancer avec force hors de soi.

ÉJECTEUR (*jèk*) n. m. Engin propre à rejeter l'eau au dehors d'un réservoir. Appareil produisant l'évacuation d'un fluide au moyen d'un jet de vapeur. Organe qui sert à rejeter du canon des armes portatives les étuis vides des cartouches. Adjectiv. : *tuyau éjecteur.*

ÉJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *ejectio*). Evacuation de sécrétions excrémentielles. Projection de matières volcaniques. Rejet d'une cartouche par l'éjecteur.

ÉJOINTER (*té*) v. a. Rogner les ailes de certains oiseaux : *éjointer un canard.*

ÉJOUIR (S') v. pr. Se réjouir. (Vx.)

ÉLABORATION (*si-on*) n. f. Action d'élaborer, de s'élaborer : *l'élaboration de la sève.* Travail gradué. Travail intérieur qui rend les aliments assimilables.

ÉLABORER (*ré*) v. a. (lat. *elaborare*). Travailler de longue main. Préparer : *élaborer un projet de loi.* Rendre assimilable : *l'estomac élabore les aliments.*

ÉLAGAGE (*gha-je*) n. Action d'élaguer : *l'élagage assure la croissance de l'arbre.*

ÉLAGUER (*ghé*) v. a. Dépouiller un arbre des branches inutiles : *élaguer un pommier. Fig.* Retrancher d'un ouvrage d'esprit les parties inutiles.

ÉLAGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui élague.

ÉLAÏOMÈTRE (*la-i-o*) n. m. (gr. *elaion*, huile, et *metron*, mesure). Instrument servant à reconnaître la pureté des huiles.

ÉLAN n. m. (de *élancer*). Action de s'élancer : *prendre son élan.* Mouvement subit avec effort : *franchir un fossé d'un seul élan. Fig.* Entraînement passionné et passager : *les élans du cœur.*

ÉLAN n. m. (lituanien *elnis*). Genre de mammifères artiodactyles ruminants, comprenant de grands cerfs qui habitent les régions boréales de l'Europe et de l'Amérique : *l'élan est devenu rare.*

Élan.

ÉLANCÉ, E adj. Mince, svelte. *Cheval élancé*, cheval effilanqué et haut sur jambes. *Arbre élancé*, arbre dont le tronc s'élève très haut sans branches. ANT. **Ramassé, trapu.**

ÉLANCEMENT (*se-man*) n. m. Action de s'élancer. Impression de douleur aiguë et passagère. *Fig.* Mouvement de l'âme qui se porte vers un objet.

ÉLANCER (*sé*) v. a. (de *é*, et *lancer*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il élança, nous élançons.*) Pousser avec force. (Vx.) Emettre avec ardeur : *élancer des soupirs.* V. n. Faire éprouver des élancements douloureux : *le doigt m'élance.* **S'élancer** v. pr. Se jeter en avant avec impétuosité.

ÉLAPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, comprenant de grandes couleuvres européennes.

ÉLAPS (*lapss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, dont le type est le *serpent corail* du Mexique, rouge vermillon, annelé de noir et non venimeux.

ÉLARGIR v. a. Rendre plus large. Mettre hors de prison : *élargir un détenu. Fig.* Reculer les bornes : *les voyages élargissent l'intelligence.* ANT. **Etrécir, rétrécir, resserrer.**

ÉLARGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Agumentation de largeur : *l'élargissement d'un canal, d'une rue.* Mise en liberté : *élargissement d'un prisonnier.*

ÉLARGISSURE (*ji-su-re*) n. f. Ce qu'on ajoute pour rendre plus large un meuble, un vêtement.

ÉLASTICITÉ (*las-ti*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme, quand la force agissante qui la leur avait fait perdre a cessé d'agir. *Fig.* Souplesse : *élasticité des membres, de l'esprit.*

ÉLASTIQUE (*las-ti-ke*) adj. (du gr. *elastikos*, qui pousse). Qui a de l'élasticité : *les gaz sont très élastiques. Fig.* Souple et changeant. Trop large, lâché : *avoir une conscience élastique.* Dont on peut étendre le sens à son gré : *règlement élastique. Gomme élastique*, v. GOMME. N. m. Caoutchouc. Lien circulaire en caoutchouc. Tissu garni en filets de caoutchouc. *Anat.* Elément constituant les tissus élastiques. ANT. **Incompressible, raide.**

ÉLATER (*tèr*) ou **ÉLATÈRE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les bois vermoulus.

ÉLATÉRION n. m. Genre de cucurbitacées américaines. Nom spécifique du concombre sauvage.

ÉLATÉROMÈTRE n. m. (gr. *elatèr*, qui pousse, et *metron*, mesure). Appareil qui sert à déterminer la tension des vapeurs ou gaz employés comme moteurs mécaniques.

ÉLATINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *élatinée.*

ÉLATINE n. f. Genre d'*élatinées*, comprenant de petites herbes aquatiques, des régions tempérées.

ÉLAVAGE n. m. Lavage à grande eau des chiffons et vieux papiers, dans une papeterie.

ÉLAVÉ, E adj. Dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage : *chien élavé.*

ELBEUF (*èl-beuf*) n. m. Nom d'un drap qui se fabrique principalement à Elbeuf. Pl. des *elbeufs.*

ELDORADO (*èl*) n. m. (esp. *el*, le, et *dorado*, doré). Pays chimérique. (V. *Partie hist.*) *Par ext.* Jardin délicieux, lieu charmant et plein de richesses

ÉLÉAGNACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour types l'*éléagne*, l'*argousier*, etc. S. une *éléagnacée.* (On dit aussi ÉLÉAGNÉES.)

ÉLÉAGNE n. m. Genre d'éléagnacées.

ÉLÉATIQUE adj. Qui a trait aux doctrines de l'école philosophique d'Elée : *le scepticisme éléatique.* N. m. Philosophe éléatique. (Syn. ÉLÉATE. [V. *Part. hist.*]).

ÉLÉATISME (*tis-me*) n. m. Doctrine des philosophes éléatiques.

ÉLECTEUR, TRICE (*lèk*) n. (du lat. *elector*, qui choisit). Qui a le droit de concourir à une élection. N. m. Prince ou évêque appelé autrefois à concourir à l'élection de l'empereur d'Allemagne : *le collège des électeurs eut à choisir entre François Ier et Charles-Quint.* (V. *Part. hist.*)

ÉLECTIF, IVE (*lèk*) adj. Qui est nommé ou qui se donne par élection : *président électif ; couronne élective.*

ÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *electio*). Choix fait par la voie des suffrages : *l'élection des sénateurs, en France, a lieu au suffrage restreint et celle des députés au suffrage universel.* Choix divin qui assigne un but, une fin à quelque créature, qui prédestine quelqu'un au salut éternel. *Election de domicile*, choix d'un domicile légal. *Hist.* Subdivision de la généralité, administrée financièrement par un *élu.*

ÉLECTIVITÉ (*lèk*) n. f. Qualité de ce qui est électif. (Peu us.)

ÉLECTORAL, E, AUX (*lèk*) adj. Qui a rapport aux élections : *collège électoral. Prince électoral*, fils aîné d'un Electeur.

ÉLECTORAT (*lèk-to-ra*) n. m. Dignité des princes électeurs de l'Allemagne : *il y eut jusqu'à huit électorats en Allemagne.* Pays soumis à la juridiction d'un Electeur : *l'électorat de Trèves.* Droit d'électeur.

ÉLECTRICIEN (*lèk-tri-si-in*) n. et adj. m. Celui qui s'occupe d'électricité : *ouvrier électricien.*

ÉLECTRICISME (*lèk-tri-sis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes électriques.

ÉLECTRICITÉ (*lèk*) n. f. Propriété qu'ont tous les corps d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers environnants, d'émettre des étincelles, de causer des commotions nerveuses chez les ani-

maux. — Ce mot vient du gr. *elektron*, ambre jaune, parce que la propriété qui donne naissance aux phénomènes électriques fut découverte dans cette substance par Thalès, 700 ans avant J.-C. Lorsqu'on frotte deux corps, il y a formation de deux espèces d'électricité, que l'on appelle l'une *électricité positive*, l'autre *électricité négative*; chacune d'elles se manifeste sur l'un des corps frottés. Les deux espèces d'électricité tendent constamment à se combiner. Cette combinaison des deux électricités est souvent accompagnée de bruit et d'étincelles. Pendant un orage, le bruit se nomme *tonnerre* et l'étincelle *éclair*; l'échange a lieu alors entre deux nuages diversement électrisés, ou entre un nuage et la terre. Dans ce dernier cas, les objets intermédiaires, comme les hommes, les animaux, les arbres, sont souvent foudroyés. (V. PARATONNERRE.)

L'électricité développée par frottement est appelée *électricité statique*, pour la distinguer de l'électricité que l'on développe à l'aide de réactions chimiques ou par d'autres moyens, et qui est appelée *électricité dynamique*. Les applications de l'électricité sont très nombreuses. On la fait servir à la dorure, à l'argenture, à la galvanoplastie, à la télégraphie électrique et au téléphone (avec ou sans fil), à l'éclairage, à la thérapeutique, etc. On l'utilise aussi comme force motrice (automobiles, locomotives, machines-outils, etc.).

ÉLECTRIFICATION (*lèk, si-on*) n. f. Adaptation de l'électricité à un moteur, une entreprise, etc.

ÉLECTRIQUE (*lèk*) adj. Qui a rapport à l'électricité : *étincelle, secousse électrique. Fig.* Qui se transmet rapidement.

ÉLECTRIQUEMENT (*lèk-tri-ke-man*) adv. *Physiq.* Par l'électricité : *horloge mue électriquement.*

ÉLECTRISABLE (*lèk-tri-za-ble*) adj. Qui peut être électrisé : *la résine est facilement électrisable.*

ÉLECTRISANT (*lèk-tri-san*), **E** adj. Qui électrise. *Fig.* Qui enflamme, enthousiasme.

ÉLECTRISATION (*lèk-tri-za-si-on*) n. f. Action, manière d'électriser. Etat de ce qui est électrisé.

ÉLECTRISÉ (*lèk-tri-zé*), **E** adj. *Fig.* Animé, exalté : *auditoire électrisé.*

ÉLECTRISER (*lèk-tri-zé*) v. a. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. *Fig.* Animer, enthousiasmer : *Carnot, à Wattignies, électrisa par son exemple les troupes françaises.*

Électro-aimant.

ÉLECTRISEUR (*lèk-tri-zeur*) n. m. Celui qui électrise. Appareil qui permet de s'électriser soi-même.

ÉLECTRO (*lèk*) préf. venu du grec et indiquant la présence de l'électricité ou de propriétés électriques.

ÉLECTRO-AIMANT (*è-man*) n. m. Barreau de fer doux, entouré d'un certain nombre de spires de fil métallique isolé et dans lequel l'aimantation est produite par le passage d'un courant dans le fil : *l'électro-aimant a toutes les propriétés d'un aimant naturel.* Pl. des *électro-aimants.*

ÉLECTROCHIMIE (*lèk, mî*) n. f. Partie de la chimie qui s'occupe des phénomènes chimiques dans lesquels l'électricité joue un rôle prépondérant.

ÉLECTROCHIMIQUE (*lèk*) adj. Qui a rapport à l'électrochimie.

ÉLECTROCULTURE (*lèk*) n. f. Utilisation de l'électricité au développement des végétaux.

ÉLECTROCUTÉ, E (*lèk*) adj. et n. Se dit d'une personne tuée par l'électricité.

ÉLECTROCUTEUR, TRICE (*lèk*) adj. Qui donne la mort par l'électricité : *courant électrocuteur.*

ÉLECTROCUTION (*lèk, si-on*) n. f. (de *électro*, et *exécution*). Mort produite par l'électricité : *l'électrocution est le mode de supplice usité aux Etats-Unis.*

ÉLECTRODE (*lèk*) n. f. (du préf. *électro*, et du gr. *odos*, route). Point par lequel un courant électrique pénètre dans un corps. L'un des conducteurs qui plongent dans le bain électrolytique : *électrode positive, négative.*

ÉLECTRODYNAMIQUE (*lèk*) n. f. Partie de la physique qui traite de l'action des courants électriques. Adj. Qui se rapporte à l'électrodynamisme.

ÉLECTRODYNAMISME (*lèk, mis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes produits par les courants électriques.

ÉLECTRODYNAMOMÈTRE (*lèk*) n. m. Appareil destiné à mesurer l'intensité d'un courant : *électro dynamomètre de Siemens.*

ÉLECTROGALVANIQUE (*lèk*) adj. Produit par une pile : *courant électrogalvanique.*

ÉLECTROGÈNE (*lèk*) adj. Qui produit de l'électricité : *l'appareil électrogène du gymnote. Groupe électrogène*, ensemble comprenant un moteur et un système magnéto-électrique ou dynamo qui transforme en courant l'énergie du moteur.

ÉLECTROLYSABLE (*lèk, za-ble*) adj. Qui peut être électrolysé.

ÉLECTROLYSATION (*lèk, za-si-on*) n. f. Décomposition d'un corps par le courant électrique.

ÉLECTROLYSE (*lèk-tro-li-ze*) n. f. (du préf. *électro*, et du gr. *lusis*, décomposition). Action d'électrolyser, de décomposer par l'électricité : *on décompose les sels de cuivre par électrolyse.*

ÉLECTROLYSER (*lèk-tro-li-zé*) v. a. Faire l'électrolyse d'un corps.

ÉLECTROLYSEUR (*lèk-tro-li-seur*) n m. Appareil destiné à effectuer une électrolyse.

ÉLECTROLYTE (*lèk*) n. m. Corps soumis à l'électrolyse.

ÉLECTROLYTIQUE (*lèk*) adj. Qui s'effectue par électrolyse : *décomposition électrolytique.*

ÉLECTROMAGNÉTIQUE (*lèk*) adj. Qui concerne l'électromagnétisme : *phénomènes électromagnétiques.*

ÉLECTROMAGNÉTISME (*lèk, gné-tis-me*) n. m. Science s'occupant des relations qui existent entre l'électricité et le magnétisme.

ÉLECTROMÉTALLURGIE (*lèk, tal-lur-jî*) n. f. Extraction et affinage des métaux par des procédés électriques.

ÉLECTROMÈTRE (*lèk*) n. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMÉTRIE (*lèk, trî*) n. f. Ensemble des méthodes usitées pour mesurer les grandeurs électriques.

ÉLECTROMOTEUR, TRICE (*lèk*) adj. Qui développe l'électricité sous l'influence d'une action chimique. N. m. Appareil propre à transformer une énergie électrique en énergie mécanique.

ÉLECTRON (*lèk*) n. m. Elément infiniment petit, sans masse matérielle appréciable, chargé d'électricité négative.

Électrophore.

ÉLECTRONÉGATIF, IVE (*lèk*) adj. Se dit des corps qui, dans l'électrolyse, se portent au pôle positif.

ÉLECTROPHONE (*lèk*) n. m. Récepteur téléphonique particulier, destiné à renforcer les sons.

ÉLECTROPHORE (*lèk*) n. m. (du préf. *électro*, et du gr. *phoros*, qui porte). Appareil à l'aide duquel on condense de l'électricité.

ÉLECTROPHYSIOLOGIE (*fi-zi-o-lo-jî*) n. f. Etude des réactions des êtres vivants sous l'influence des excitations électriques.

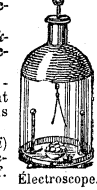

Électroscope.

ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE (*lèk-tro-fi-zi-o*) adj. Qui a rapport à l'électrophysiologie.

ÉLECTROPONCTURE (*lèk-tro-ponk-tu-re*) n. f. Traitement consistant à faire passer un courant dans les tissus au moyen d'aiguilles.

ÉLECTROPOSITIF, IVE (*lèk, zi*) adj. Se dit des corps qui, dans l'électrolyse, se portent au pôle négatif.

ÉLECTROSCOPE (*lèk-tros-ko-pe*) n. m. (du préf. *électro*, et du gr. *skopein*, examiner). Instrument propre à déceler la présence et à déterminer l'espèce d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROSCOPIE (*lèk-tros-ko-pî*) n. f. Etude des électroscopes et des applications électroscopiques.

ÉLECTROSÉMAPHORE (*lèk*) n. m. Appareil établi sur le littoral et destiné à correspondre avec les navires. Appareil employé sur les lignes de chemins de fer où l'on utilise le *block-system*.

ÉLECTROSTATIQUE (*lèk-tros-ta*) adj. Relatif à l'électricité statique.

ÉLECTROTHÉRAPIE (*lèk, pî*) n. f. Traitement des affections morbides par l'électricité.

ÉLECTROTYPE (*lèk*) n. m. Feuille de cuivre où l'on a reproduit, par dépôt électrolytique, des gravures ou des compositions typographiques en relief.

ÉLECTROTYPIE (*lèk, pî*) n. f. Action de reproduire, par voie électrolytique, des gravures ou des compositions typographiques quelconques.

ÉLECTRUM (*lèk-trom'*) n. m. Alliage de trois parties d'or et d'une partie d'argent, avec lequel les anciens fabriquaient des coupes.

ÉLECTUAIRE (*lèk-tu-è-re*) n. m. (bas lat. *electuarium*). Remède d'une consistance un peu plus solide que le miel.

ÉLÉGAMMENT (*gha-man*) adv. Avec élégance.

ÉLÉGANCE (*ghan-se*) n. f. (lat. *elegantia*). Agrément, distinction dans les formes, dans les manières. Grâce dans la parure : *les Parisiennes sont renommées pour leur élégance*. Délicatesse d'expression dans le langage et de goût dans les arts : *l'élégance cicéronienne*. ANT. **Grossièreté, inélégance, lourdeur, vulgarité.**

ÉLÉGANT (*ghan*), **E** adj. (lat. *elegans*). Qui a de l'élégance : *meuble élégant*. N. Personne recherchée dans son ton, ses manières, sa parure. ANT. **Inélégant, commun, lourd, grossier, vulgaire.**

ÉLÉGIAQUE (*ji-a-ke*) adj. Qui appartient à l'élégie : *vers élégiaques*. Poète qui fait des élégies.

ÉLÉGIE (*jî*) n. f. (gr. *eleyia*). Chez les anciens, pièce de vers formés d'hexamètres et de pentamètres alternés : *les élégies de Properce*. Petit poème consacré ordinairement au deuil, à la tristesse : *les élégies de Millevoye sont d'une touchante sincérité*.

ÉLÉGIR v. a. (préf. *é*, et *léger*). Diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois au moyen de moulures.

ÉLÉIS ou **ELÆIS** (*lé-iss*) n. m. Genre de palmiers dont les fruits fournissent l'*huile de palme* et les graines une sorte de beurre.

ÉLÉMENT (*man*) n. m. (lat. *elementum*). Corps simple ou indécomposable, comme l'argent, le cuivre, le fer, l'azote, etc. Principe constitutif d'un objet matériel quelconque : *médicament dans lequel il entre quatre éléments différents. Les quatre éléments*, l'air, le feu, la terre et l'eau (les quatre seuls éléments admis par les anciens). *Fig.* Objet concourant à la formation d'un tout : *les éléments du bonheur; les éléments d'un ouvrage*. Milieu dans lequel un être est fait pour vivre : *l'eau est l'élément des poissons*. Milieu favori ou naturel : *être dans son élément*. Se dit des notions premières d'une chose : *éléments de physique. Physiq.* Couple d'une pile voltaïque. *Gram.* Chacune des articulations qui constituent un radical.

ÉLÉMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui constitue un élément : *corps élémentaire*. Peu compliqué : *habitation élémentaire*. Qui renferme les éléments d'une science : *livre élémentaire*. ANT. **Transcendant.**

ÉLÉMI n. m. Substance gommo-résineuse, employée pour la fabrication des vernis.

ÉLÉMOSINAIRE (*zi-nè-re*) adj. (du lat. *eleemosyna*, aumône). Qui a rapport à l'aumône.

ÉLÉODENDRON (*din*) n. m. Nom donné à des arbrisseaux des régions tropicales, dont les fruits fournissent une huile médicinale.

ÉLÉPHANT (*fan*) n. m. (gr. *elephas, antos*). Genre de mammifères proboscidiens, le plus gros des quadrupèdes, à trompe et à peau rugueuse, propre à l'Asie et à l'Afrique : *l'éléphant est docile et d'une merveilleuse intelligence*. — On trouve l'éléphant dans l'Asie tropicale, en Afrique et dans les îles de la Sonde. Il atteint 5 mètres de haut, et ses défenses, qui peuvent peser 100 kilogrammes, fournissent presque tout l'ivoire du commerce, lequel se travaille surtout en Chine et au Japon. Les éléphants sont herbivores et vivent en grandes troupes. Comme ils causent beaucoup de dégâts dans les plantations, on leur fait la chasse au moyen de pièges; on les domestique et, grâce à leur intelligence et à leur force prodigieuse, ils rendent de grands services pour les charrois, les travaux publics et la guerre. Ils vivent jusqu'à cent cinquante ans.

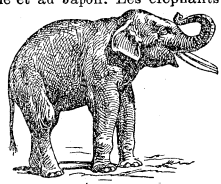
Éléphant.

ÉLÉPHANTEAU (*tô*) n. m. Jeune éléphant.

ÉLÉPHANTIAQUE (*ti-a-ke*) ou **ÉLÉPHANTIQUE** adj. Monstrueux.

ÉLÉPHANTIASIQUE (*ti-a-zi-ke*) ou **ÉLÉPHANTESQUE** (*tès-ke*) adj. Qui ressemble à l'éléphantiasis. N. Qui est atteint d'éléphantiasis.

ÉLÉPHANTIASIS (*ti-a-ziss*) n. f. Maladie qui rend la peau rugueuse comme celle de l'éléphant et qui parfois produit le gonflement des tissus cellulaires : *l'éléphantiasis est endémique dans les pays chauds*.

ÉLÉPHANTIN, E adj. Qui ressemble à un éléphant. Qui est propre à l'éléphant.

ÉLEVABLE adj. Susceptible d'éducation.

ÉLEVAGE n. m. Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme : *l'élevage du renne est la ressource principale des Lapons*.

ÉLÉVATEUR adj. m. Qui sert à élever, en parlant d'un muscle. Substantiv. : *l'élévateur de la paupière*. N. m. Appareil pour soulever les poids, les denrées, les navires.

ÉLÉVATION (*si-on*) n. f. (lat. *elevatio*). Exhaussement : *élévation de terrain*. Eminence : *gravir une petite élévation*. Distance en hauteur : *l'aigle atteint à une prodigieuse élévation. Liturg.* Moment de la messe, où le prêtre élève l'hostie ou le calice. Représentation d'une façade de bâtiment. *Géom.* Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté. *Fig.* Grandeur d'âme : *avoir de l'élévation dans le caractère. Elévation du style*, sa sublimité. *Elévation de voix*, passage à un ton plus élevé. *Elévation du prix du pain*, augmentation du prix de cet aliment. ANT. **Abaissement, affaissement, dépression.**

ÉLÉVATOIRE adj. Qui sert à élever des fardeaux, des liquides : *appareil élévatoire*.

ÉLÈVE n. (de *élever*). Qui reçoit les leçons d'un maître : disciple, écolier : *Jules Romain fut l'élève préféré de Raphaël*. Animal né et soigné chez un éleveur. Plante ou arbre dont on dirige la croissance. N. f. Elevage : *se livrer à l'élève du cheval, des bestiaux*.

ÉLEVÉ, E adj. Formé par l'éducation : *un homme bien élevé*. Haut : *lieu élevé*. Noble, sublime : *style élevé*. ANT. **Affaissé, bas, déprimé.**

ÉLEVER (*vé*) v. a. (lat. *elevare*.— Se conj. comme *amener*.) Rendre plus haut. Mettre plus haut. Porter en haut : *élever un fardeau*. Faire monter. Construire : *Napoléon Ier fit élever la colonne Vendôme*. Porter à un haut rang : *élever aux honneurs*. Nourrir : *élever des enfants, des animaux*. Donner de l'éducation : *élever un jeune homme avec soin*. Hausser : *élever la voix, les prix*. Exalter, attribuer un grand mérite : *élever les morts aux dépens des vivants. Elever jusqu'aux nues*, vanter outre mesure. ANT. **Abaisser, abattre, affaisser, ravaler.**

ÉLEVEUR n. m. Qui élève des chevaux, des bestiaux, des abeilles, etc.

ÉLEVURE n. f. Petite pustule à la peau.

ELFE (*èl-fe*) n. m. (angl. *elf*). Dans la mythologie scandinave, génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre, etc.

ÉLIAGE n. m. Action d'élier.

ÉLIDER (*dé*) v. a. (du lat. *elidere*, écraser). *Gram.* Faire une élision : *article élidé*. — On élide l'article

devant tout mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : **l'***homme* pour *le homme*, **l'***amitié* pour *la amitié*.

ÉLIER (*li-é*) v. a. (préf. *é*, et *lier*. — Se conj. comme *prier*.) Soutirer : *élier des vins*.

ÉLIGIBILITÉ n. f. Conditions exigées pour être élu : *l'âge d'éligibilité au Sénat est de quarante ans*. ANT. **Inéligibilité.**

ÉLIGIBLE adj. et n. (du lat. *eligere*, choisir). Qui peut être élu : *un failli n'est ni électeur ni éligible*. ANT. **Inéligible.**

ÉLIMER (*mé*) v. a. (préf. *é*, et *limer*). User, amincir par l'usage, en parlant d'étoffe : *élimer ses habits*.

ÉLIMINATEUR, TRICE adj. Qui élimine.

ÉLIMINATION (*si-on*) n. f. Action d'éliminer.

ÉLIMINATOIRE adj. Qui élimine : *épreuve éliminatoire*.

ÉLIMINER (*né*) v. a. (lat. *eliminare*). Mettre dehors, écarter : *éliminer un candidat*. Faire sortir de l'organisme : *éliminer des matières toxiques*. *Math.* Faire disparaître d'une équation : *éliminer une inconnue*. ANT. **Introduire, réintégrer.**

ÉLINGUE (*lin-ghe*) n. f. (anc. allem. *slinga*). *Techn.* Cordage pour le commettage des cordes. *Mar.* Cordage pour soulever les fardeaux. Anneau métallique pour soulever un canon qui n'a pas d'anses.

ÉLINGUER (*ghé*) v. a. Entourer un objet au moyen d'une élingue, pour le hisser avec un palan.

ÉLINVAR n. m. Alliage qui présente un module d'élasticité invariable quand la température change.

ÉLIRE v. a. (lat. *eligere*. — Se conj. comme *lire*.) Choisir : *élire un arbitre*. Nommer à une fonction par la voie des suffrages : *élire un député. Elire domicile*, choisir un domicile légal, et, par anal., dans le langage ordinaire, fixer sa demeure habituelle, en parlant de l'homme ou des animaux.

ÉLISANT (*zan*), **E** adj. Chargé d'élire. Qui concourt à une élection : *les membres élisants d'une communauté*. N. m. Membre du clergé, qui concourait à l'élection des évêques, lorsque ceux-ci étaient désignés par voie de suffrage. N. f. Religieuse du Calvaire, ayant le droit de suffrage au chapitre général.

ÉLISION (*zi-on*) n. f. (lat. *elisio*). Suppression, dans l'écriture ou la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale ou l'*h* muet initial du mot suivant : *l'élision évite l'hiatus*.

Ellébore.

ÉLITE (n. f. (de *élire*). Ce qu'il y a de meilleur, de plus distingué : *l'élite de la société ; un soldat d'élite*. ANT. **Rebut, lie, résidu.**

ÉLIXIR (*lik-sir*) n. m. (ar. *el iksir*, l'essence). Médicament liquide, formé d'une ou de plusieurs substances en dissolution dans l'alcool : *élixir tonique*.

ELLE (*è-le*) pron. pers. f. de la 3e pers., féminin de *lui*. (Pl. *elles*.) *D'elle-même*, spontanément.

ELLÉBORE (*èl-lé*) n. m. (gr. *elleboros*). Genre de renonculacées, comprenant des plantes vivaces, purgatives, crues jadis propres à guérir la folie.

ELLÉBORÉ, E (*èl-lé*) adj. *Bot.* Qui ressemble à l'ellébore. N. f. pl. Tribu des renonculacées. S. une *elléborée*.

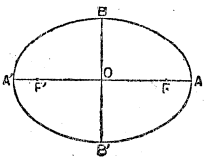

Ellipse : AA', grand axe ; BB', petit axe ; FF', foyers ; O, centre.

ELLÉBORISÉ (*èl-lé-bo-ri-zé*), **E** adj. Préparé avec de l'ellébore.

ELLIPSE (*èl-lip-se*) n. f. (gr. *elleipsis*). *Géom.* Courbe fermée dont chaque point est tel que la somme de ses distances à deux points fixes appelés *foyers* est constante : *la terre décrit une ellipse en tournant autour du soleil. Gram.* Figure par laquelle on supprime un ou plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour l'intelligence de la phrase, comme : *le crime fait la honte, et non pas l'échafaud* (c'est-à-dire *l'échafaud ne fait pas la honte*). — Pour tracer une ellipse sur le terrain, on plante en terre deux piquets A et B ; ces piquets vont former les foyers de l'ellipse à tracer. On passe sur ces deux piquets une corde sans fin ABC, que l'on tend à l'aide d'un troisième piquet mobile C, puis, en maintenant la corde bien tendue, on trace l'ellipse avec le piquet mobile.

A, B, piquets fixes ; C, piquet mobile ; ABC, corde.

ELLIPSOGRAPHE (*èl-lip-so*) n. m. (de *ellipse*, et du gr. *graphein*, décrire). Instrument permettant de tracer des ellipses d'un mouvement continu.

ELLIPSOÏDAL, ALE, AUX (*èl-lip-so-i*) adj. *Math.* Qui a la forme d'une ellipse ou d'un ellipsoïde : *courbe ellipsoïdale*.

ELLIPSOÏDE (*èl-lip-so-i-de*) n. m. Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes : *la terre a la forme d'un ellipsoïde aplati*.

ELLIPTICITÉ (*èl-lip*) n. f. Forme elliptique.

ELLIPTIQUE (*èl-lip*) adj. *Géom.* Qui se rapporte à l'ellipse. En forme d'ellipse : *courbe elliptique*. *Gram.* Qui renferme une ellipse : *tour elliptique*.

ELLIPTIQUEMENT (*èl-lip-ti-ke-man*) adv. Par ellipse : *s'exprimer elliptiquement*.

ELME (*feu* **Saint-**). V. FEU.

ÉLOCUTION (*si-on*) n. f. (lat. *elocutio ;* de *eloqui*, parler). Manière dont on s'exprime : *avoir l'élocution facile*. Style. Partie de la rhétorique, qui contient les règles du style.

ÉLOGE n. m. (lat. *elogium*). Discours à la louange de quelqu'un. Panégyrique : *Thomas a prononcé de remarquables éloges*. Louange. ANT. **Blâme, critique.**

ÉLOGIEUSEMENT (*ji-eu-ze-man*) adv. D'une façon élogieuse. (Peu us.).

ÉLOGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui est rempli de louanges : *paroles élogieuses*. ANT. **Caustique, critique.**

ÉLOGISTE (*jis-te*) n. Auteur d'éloges littéraires. Adjectiv. : *écrivain élogiste*. (Peu us.)

ÉLOIGNÉ, E adj. Qui est loin : *échéance éloignée*. Qui se rapporte à une époque passée depuis longtemps, ou encore à venir : *souvenirs éloignés ; espoir éloigné*. Non immédiat : *causes éloignées*. ANT. **Proche, voisin.**

ÉLOIGNEMENT (*gne-man*) n. m. Etat de ce qui est loin. Action d'éloigner, de s'éloigner : *l'éloignement rapetisse les objets. Fig.* Antipathie : *enfant qui montre de l'éloignement pour le travail. En éloignement*, dans le lointain, dans l'avenir. ANT. **Contiguité, rapprochement, voisinage.**

ÉLOIGNER (*gné*) v. a. (préf. *é*, et *loin*). Envoyer loin. Ecarter : *éloigner un importun. Fig.* Rejeter : *éloigner l'idée du mal*. S'aliéner : *éloigner les esprits*. **S'éloigner** v. pr. Aller loin ANT. **Rapprocher.**

ÉLONGATION (*gha-si-on*) n. f. *Méd.* Augmentation accidentelle de la longueur d'un membre ou d'un nerf. *Astr.* Distance angulaire d'un astre au soleil, par rapport à la terre. Distance angulaire d'une planète à une autre.

ÉLONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il élongea, nous élongeons*.) *Mar.* Etirer : *élonger un câble*. Longer : *élonger une côte*.

ÉLOQUEMMENT (*ka-man*) adv. Avec éloquence : *Malesherbes plaida très éloquemment la cause de Louis XVI*.

ÉLOQUENCE (*kan-se*) n. f. (lat. *eloquentia ;* de *eloqui*, s'exprimer). Talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader : *l'éloquence de la chaire, du barreau, de la tribune. Fig.* Ce qui touche : *éloquence du cœur*.

ÉLOQUENT (*kan*), **E** adj. Qui a de l'éloquence : *Gambetta fut un orateur éloquent*. Qui est dit avec éloquence : *les discours éloquents de Démosthène*. Qui impressionne vivement : *larmes éloquentes*.

ÉLU, E n. Toute personne choisie par l'élection : *les élus du suffrage universel*. Prédestiné par la

volonté de Dieu à la béatitude éternelle : *Massillon a prononcé un discours célèbre sur le petit nombre des élus. Hist.* Officier chargé de la taille et des aides dans une élection.

ÉLUCIDATION (*si-on*) n. f. Action d'élucider. Eclaircissement : *l'élucidation des idées.*

ÉLUCIDER (*dé*) v. a. (lat. *elucidare; de lucidus*, clair). Rendre clair : *élucider une question.*

ÉLUCUBRATION (*si-on*) n. f. (de *élucubrer*). Ouvrage composé à force de travail et de veilles (par dénigr.).

ÉLUCUBRER (*bré*) v. a. (lat. *elucubrare*). Composer à force de veilles. (Peu us.)

ÉLUDABLE adj. Qui peut être éludé : *clause éludable.*

ÉLUDER (*dé*) v. a. (du lat. *eludere*, se jouer de). Eviter avec adresse : *éluder une question.*

ÉLYME n. m. Genre de graminées voisines de l'orge, qui croissent dans les sables et servent à les fixer : *l'élyme des sables est commun en France.*

ÉLYSÉE (*zé*) n. m. (gr. *elusion*). *Myth.* Séjour des héros et des hommes vertueux, après leur mort. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Lieu agréable.

ÉLYSÉEN, ENNE (*zé-in, è-ne*) adj. Qui appartient à l'Elysée : *ombres élyséennes.* (On dit aussi ÉLYSIEN, et au pl. ÉLYSÉES : *champs Elysées.*)

ÉLYTRE n. m. (gr. *elutron*). Aile extérieure coriace de certains insectes, notamment des coléoptères : *les élytres du hanneton.*

ELZÉVIR (*èl*) n. m. Livre imprimé par les Elzévirs : *posséder un bel elzévir; des elzévirs authentiques.* Caractère typographique maigre, reproduisant le type employé par les Elzévirs.

ELZÉVIRIEN, ENNE (*èl-zé-vi-ri-in, è-ne*) adj. A la manière des imprimeurs nommés Elzévir : *édition elzévirienne.*

ÉMACIATION (*si-on*) n. f. (de *émacié*). Amaigrissement extrême : *les maladies chroniques produisent une émaciation caractéristique.*

ÉMACIÉ, E adj. (préf. *é*, et lat. *macies*, maigreur). Très maigre : *le visage émacié des ascètes.*

ÉMAIL (*ma, l* mll.) n. m. (germ. *smalt*). Vernis vitreux, opaque ou transparent, que l'on applique par la fusion sur la faïence, les métaux, etc. : *un émail est généralement composé de sable siliceux, d'un mélange d'oxyde de potassium et de sodium, et d'oxydes métalliques.* Ouvrage émaillé : *Bernard Palissy a laissé d'admirables émaux.* Matière dure et transparente, qui recouvre la couronne des dents. *Email cloisonné*, émail où les contours sont arrêtés par une cloison soudée. *Email champlevé*, émail logé dans le métal même travaillé en creux. *Blas.* Nom des couleurs héraldiques et, plus particulièrement, de celles qui ne représentent ni des métaux ni des fourrures. (V. BLASON, texte et planche.) *Fig.* Diversité des couleurs des fleurs : *l'émail d'une prairie.* Pl. des *émaux.*

ÉMAILLAGE (*ma, ll* mll.) n. m. Action d'émailler. Son résultat.

ÉMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. Appliquer de l'émail sur : *émailler un vase. Fig.* Parer de couleurs variées : *mille fleurs émaillent la prairie.*

ÉMAILLERIE (*ma, ll* mll., *e-ri*) n. f. Art de l'émailleur.

ÉMAILLEUR (*ma, ll., eur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en émail : *les émailleurs de Limoges furent longtemps les premiers de France.*

ÉMAILLURE (*ma, ll* mll.) n. f. Art d'émailler. Ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION (*si-on*) n. f. (de *émaner*). Action par laquelle les substances volatiles se détachent des corps qui les retiennent : *les odeurs sont des émanations. Fig.* Manifestation. Forme nouvelle de l'énergie émise par les corps radioactifs.

ÉMANCHE ou **EMMANCHE** (*an-man-che*) n. f. Pièce héraldique, qui est un triangle mouvant de l'un des bords ou de l'un des angles.

ÉMANCIPATEUR, TRICE adj. et n. Propre à émanciper : *loi émancipatrice.*

ÉMANCIPATION (*si-on*) n. f. Action d'émanciper. Résultat de cette action : *l'émancipation des esclaves des colonies françaises fut l'œuvre de la Révolution.*

ÉMANCIPER (*pé*) v. a. (lat. *emancipare* ; de *e*, de, et *mancipare*, vendre par le mode de la mancipation). Mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle : *émanciper un mineur; le mariage émancipe de plein droit les époux.* Affranchir de quelque entrave : *la science émancipe l'homme. Fig.* **S'émanciper** v. pr. *Fam.* Prendre trop de libertés.

ÉMANER (*né*) v. n. (lat. *emanare;* de *e*, de, et *manare*, couler). Se détacher, s'exhaler des corps. *Fig.* Tirer sa source, découler de : *le pouvoir législatif émane du peuple.*

ÉMARGEMENT (*je-man*) n. m. Action d'émarger. Ce qui est émargé ou porté en marge. *Feuille d'émargement*, feuille que signe un fonctionnaire, un employé, en recevant son traitement, ses appointements.

ÉMARGER (*jé*) v. a. (préf. *é*, et *marge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il émargea, nous émargeons.*) Couper les marges : *émarger une estampe.* Porter en marge. Signer en marge d'un compte, d'un état, etc., en particulier quand on touche un traitement. *Absol.* Toucher un traitement.

ÉMARGINÉ, E adj. *Bot.* Qui est échancré superficiellement et à l'extrémité.

ÉMASCULATION n. f. Syn. de CASTRATION.

ÉMASCULER (*mas-ku-lé*) v. a. (lat. *emasculare*). Priver des attributs de la virilité. *Fig.* Mutiler l'intelligence.

EMBABOUINER (*an, né*) v. a. (préf. *en*, et *babouin*). Enjôler, décider une personne, par des cajoleries, à faire quelque chose. (Peu us.)

EMBÂCLE (*an*) n. m. Amoncellement de glaçons dans un cours d'eau : *les embâcles sont très dangereux.* ANT. **Débâcle.**

EMBALLAGE (*an-ba-la-je*) n. m. Action d'emballer : *frais de port et d'emballage.*

EMBALLEMENT (*an-ba-le-man*) n. m. *Fam.* Action de s'emballer, de se laisser emporter : *le Français est prompt aux emballements.*

EMBALLER (*an-ba-lé*) v. a. (préf. *en*, et *balle*). Mettre en balle. en caisse : *emballer des fruits avec précaution. Fam.* Mettre en voiture, faire partir. **S'emballer** v. pr. Se dit d'un cheval qui échappe à la main et, *par ext.*, d'une personne qui se laisse emporter par la colère, l'enthousiasme, etc. ANT. **Déballer.**

EMBALLEUR (*an-ba-leur*) n. m. Dont la profession est d'emballer. *Fam.* Trompeur, hâbleur, faiseur.

EMBALLOTTER (*an-ba-lo-té*) v. a. Disposer des marchandises dans des ballots.

EMBANQUER (*an-ban-ké*) v. a. Amener sur un banc de pêche. V. n. Arriver sur un banc de pêche.

EMBARBOUILLER (*an-bar-bou, ll* mll., *é*) v. a. Barbouiller beaucoup. *Fam.* Faire perdre le fil de ses idées. *Pop.* **S'embarbouiller** v. pr. Ne plus savoir ce qu'on dit : *s'embarbouiller dans ses explications.*

EMBARCADÈRE (*an*) n. m. (esp. *embarcadero ;* de *embarcar*, embarquer). Cale ou jetée pour l'embarquement. Lieu de départ d'un chemin de fer. ANT. **Débarcadère.**

EMBARCATION (*an, si-on*) n. f. Petit bateau, non ponté, à rames, à voiles, ou à vapeur : *mettre les embarcations à la mer.*

EMBARDÉE (*an-bar-dé*) n. f. Ecart brusque que fait un navire, une automobile, etc.

EMBARDER (*an-bar-dé*) v. n. Faire une embardée.

EMBARGO (*an*) n. m. (mot. esp.). Défense faite provisoirement à un navire de quitter le port dans lequel il se trouve : *lever l'embargo. Fam.* Interdiction de circuler ; confiscation : *mettre l'embargo sur des livres, des journaux.*

EMBARQUEMENT (*an-bar-ke-man*) n. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer : *embarquement de marchandises.* ANT. **Débarquement.**

EMBARQUER (*an-bar-ké*) v. a. (préf. *en*, et *barque*). Mettre dans une barque, dans un navire : *embarquer des provisions.* Recevoir dans le navire, en parlant d'eau qui passe par-dessus bord : *embarquer une lame. Fig.* Engager : *embarquer quelqu'un*

dans une méchante affaire. V. n. Monter dans un navire, ou, *par ext.*, dans une voiture, un wagon. Partir en voyage. Pénétrer dans un navire par-dessus bord : *la mer embarque.* **S'embarquer** v. pr. Monter dans un navire. *Fig.* S'engager, se lancer, s'aventurer : *s'embarquer dans un procès.* ANT. **Débarquer.**

EMBARRAS (*an-ba-ra*) n. m. (de *embarrasser*). Obstacle, encombrement : *un embarras de voitures. Fig.* Grands airs, prétentions : *faire des embarras.* Irrésolution : *être dans un grand embarras.* Pénurie d'argent : *se trouver dans l'embarras.* Trouble, émotion : *excusez mon embarras. Path. Embarras gastrique*, commencement d'obstruction dans l'estomac. ANT. **Débarras, aisance, désinvolture.**

EMBARRASSANT (*an-ba-ra-san*), **E** adj. Qui cause de l'embarras : *colis, problème embarrassant.*

EMBARRASSÉ (*an-ba-ra-sé*), **E** adj. Forcé, gêné : *air embarrassé ; affaires embarrassées.* ANT. **Décidé, hardi, résolu.**

EMBARRASSER (*an-ba-ra-sé*) v. a. (ital. *imbarazzare*). Causer de l'embarras, obstruer : *embarrasser une rue.* Gêner les mouvements : *ce manteau m'embarrasse. Fig.* Embrouiller : *embarrasser une affaire.* Rendre moins net : *embarrasser son style.* Mettre en peine : *votre question m'embarrasse.* ANT. **Débarrasser.**

EMBARRER (S') (*san-ba-ré*) v. pr. (de *en*, et *barre*). Passer sa jambe de l'autre côté du bat-flanc, de la barre : *cheval qui s'est embarré.*

EMBAS (*an-ba*) n. m. Partie basse de quelque chose. Loc. adv. **En embas,** en bas. (Vx.)

EMBASE (*an-ba-ze*) n. f. Partie d'une pièce métallique, servant d'appui à une autre.

EMBASEMENT (*an-ba-ze-man*) n. m. Base continue, qui fait saillie au pied d'un bâtiment.

EMBASTILLEMENT (*an-bas-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'embastiller.

EMBASTILLER (*an-bas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Mettre à la Bastille : *Latude fut embastillé par ordre de Mme de Pompadour.* Mettre en prison. Entourer une ville de fortifications.

EMBASTIONNEMENT (*an-bas-ti-o-ne-man*) n. m. Action d'embastionner.

EMBASTIONNER (*an-bas-ti-o-né*) v. a. Entourer de bastions : *embastionner une ville.*

EMBÂTAGE (*an*) n. m. Action d'embâter.

EMBÂTER (*an-bâ-té*) v. a. (préf. *en*, et *bât*). Mettre le bât à une bête de somme.

EMBATTAGE (*an-ba-ta-je*) ou, d'après l'Acad., **EMBATAGE** (*an*) n. m. Action de fixer à chaud des bandes de fer autour d'une roue.

EMBATTRE (*an-ba-tre*) ou, suiv. l'Acad., **EMBATRE** (*an*) v. a. (préf. *en*, et *battre*. — Se conj. comme *battre.*) Faire l'embattage.

EMBAUCHAGE (*an-bô*) n. m. Action d'embaucher : *embauchage d'ouvriers.* Crime que l'on commet quand on excite des militaires à passer à l'ennemi ou à un parti de rebelles armés.

Embauchoirs, 1 De botte ; 2. De bottines.

EMBAUCHER (*an-bô-ché*) v. a. Prendre un ouvrier. Enrôler par adresse. Chercher à attirer dans son armée les soldats de l'ennemi : *embaucher un soldat.*

EMBAUCHEUR, EUSE (*an-bô, eu-ze*) n. Qui embauche, engage.

EMBAUCHOIR (*an-bô*) n. m. Instrument de bois qu'on introduit dans des bottes, des bottines, pour les élargir ou en conserver la forme.

EMBAUMEMENT (*an-bô-me-man*) n. m. Action d'embaumer. Conservation artificielle des cadavres : *l'embaumement était pratiqué par les Egyptiens au moyen du natron.*

EMBAUMER (*an-bô-mé*) v. a. (rad. *baume*). Remplir d'une odeur suave : *embaumer un coffret.* Répandre l'odeur de : *embaumer la violette. Absol.* Remplir un corps mort d'aromates pour en empêcher la corruption. V. n. Parfumer : *ces fleurs embaument.* ANT. **Empester, infecter.**

EMBAUMEUR (*an-bô*) n. m. Celui qui fait métier d'embaumer les corps.

EMBECQUER (*an-bè-ké*) v. a. (préf. *en*, et *bec*). Donner la becquée, en parlant des petits oiseaux. *Embecquer l'hameçon*, attacher l'appât.

EMBECQUETAGE (*an-bè-ke*) n. m. Action d'embecqueter.

EMBECQUETER (*an-bè-ke-té*) v. n. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il embecquète.*) *Mar.* Avoir le cap à l'entrée d'un détroit et donner dedans.

EMBÉGUINER (*an-bé-ghi-né*) v. a. Coiffer d'un béguin. *Fig.* Infatuer : *on l'a embéguiné de cette idée.*

EMBELLE (*an-bè-le*) ou **BELLE** (*bè-le*) n. f. Partie du pont d'un navire, comprise entre les gaillards.

EMBELLIE (*an-bè-li*) n. f. (préf. *en*, et *beau*). Eclaircie qui se produit pendant ou après une bourrasque.

EMBELLIR (*an-bè-lir*) v. a. Rendre beau. Orner. *Fig. Embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité. Devenir beau. ANT. **Enlaidir.**

EMBELLISSEMENT (*an-bè-li-se-man*) n. m. Action d'embellir. Ce qui embellit : *les embellissements d'une ville.*

EMBERLIFICOTER (*an-bèr, té*) v. a. *Pop.* Embarrasser. Entortiller. Faire tomber dans un piège.

EMBERLIFICOTEUR, EUSE (*an-bèr, eu-ze*) adj. et n. Celui qui emberlificote.

EMBERLUCOQUER (S') [*san-bèr, ké*] v. pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper sans cesse.

EMBESOGNÉ (*an, zo-gné*), **E** adj. Fort occupé à une besogne.

EMBÊTANT (*an-bè-tan*), **E** adj. *Pop.* Ennuyeux.

EMBÊTEMENT (*an, man*) n. m. *Pop.* Action d'embêter. Contrariété, ennui : *avoir des embêtements.*

EMBÊTER (*an-bè-té*) v. a. (préf. *en*, et *bête*). *Pop.* Ennuyer, agacer quelqu'un. **S'embêter** v. pr. S'ennuyer beaucoup.

EMBEURRER (*an-beu-ré*) v. a. Garnir d'une couche de beurre : *embeurrer une tartine.*

EMBLAVAGE (*an*) n. m. Action d'emblaver.

EMBLAVE (*an*) n. f. (de *emblaver*). Terre où il y a du blé nouvellement semé ou déjà levé.

EMBLAVER (*vé*) v. a. (de *en*, et du lat. *bladum*, blé). Semer une terre en blé ou en toute autre graine.

EMBLAVURE (*an*) n. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE (D') (*dan-blé*) loc. adv. (de *embler*). Du premier effort ; *emporter d'emblée une ville, une affaire.*

EMBLÉMATIQUE (*an*) adj. Qui tient de l'emblème : *les hiéroglyphes sont des figures emblématiques.*

EMBLÉMATIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière emblématique.

EMBLÈME (*an*) n. m. (du gr. *emblêma*, ouvrage de marqueterie). Figure symbolique, avec des paroles sentencieuses. Symbole : *le coq est l'emblème de la vigilance.* Attribut : *les emblèmes de la royauté.*

EMBLER (*an-blé*) v. a. (lat. *involare*). Voler. Prendre de vive force. (Vx.)

EMBOBELINER (*an, né*) v. a. Enjôler par des paroles captieuses : *embobeliner un vieillard crédule.* (On dit aussi, familièrement, *embobiner.*)

EMBOIRE (*an*) v. a. (préf. *en*, et *boire*. — Se conj. comme *boire*). Enduire d'huile ou de cire pour empêcher les adhérences du métal que l'on coule : *emboire un moule.* **S'emboire** v. pr. Se ternir, en parlant des couleurs d'un tableau, par suite de l'absorption de l'huile par la toile.

EMBOÎTAGE (*an*) n. m. Action d'emboîter ; son résultat. *Spécial.* Cartonnage destiné à protéger un livre.

EMBOÎTEMENT (*an, man*) n. m. Position de deux choses qui s'emboîtent : *l'emboîtement du fémur dans le bassin.*

EMBOÎTER (*an-boî-té*) v. a. (préf. *en*, et *boîte*). Enchâsser, mettre une chose dans une autre : *emboîter des mortaises, un livre dans sa reliure. Emboîter le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres et, *au fig.*, se modeler entièrement sur quelqu'un. ANT. **Déboîter, disloquer.**

EMBOÎTURE (*an*) n. f. Endroit où les choses s'emboîtent.

EMBOLIE (*an-bo-lî*) n. f. (du gr. *embolê*, obstruction). Oblitération d'un vaisseau par un corps (généralement un caillot) en circulation dans le sang : *une embolie dans l'artère pulmonaire peut causer la mort.*

EMBOLISME (*an-bo-lis-me*) n. m. (gr. *embolismos*). Intercalation d'un mois dans le calendrier des Grecs, pour rétablir la concordance de l'année lunaire avec le cours du soleil.

EMBOLISMIQUE (*an-bo-lis-mi-ke*) adj. Intercalaire. *Mois embolismique*, mois intercalaire des Athéniens. *Année embolismique*, année dans laquelle ce mois était intercalé.

EMBONPOINT (*an-bon-poin*) n. m. (préf. *en*, *bon*, et *point*). Etat du corps, surtout en parlant des personnes grasses : *prendre de l'embonpoint.* ANT. **Maigreur, émaciation.**

EMBOQUER (*an-bo-ké*) v. a. (de *en*, et *boque*, pour *bouche*). Gaver les volailles en vue de l'engraissement.

EMBOSSAGE (*an-bo-sa-je*) n. m. Action d'embosser un navire. Position d'un navire embossé.

EMBOSSER (*an-bo-sé*) v. a. (préf. *en*, et *bosse*). Fixer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, de manière à lui faire présenter son travers.

EMBOSSURE (*an-bo-su-re*) n. f. Grelin ou câble servant à l'embossage. Nœud fait sur une manœuvre.

EMBOTTELER (*an-bo-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'embottelle.*) Mettre en bottes : *embotteler le foin, le chanvre.*

EMBOUCHE (*an*) ou **EMBAUCHE** (*an-bô-che*) n. f. Prairie fertile, où les bestiaux s'engraissent rapidement. (On dit aussi PRÉ D'EMBOUCHE.)

EMBOUCHÉ, E (*an*) adj. Qui parle d'une certaine façon au point de vue de la politesse : *être mal embouché.*

EMBOUCHER (*an-bou-ché*) v. a. (préf. *en*, et *bouche*). Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Fig. Emboucher la trompette*, prendre le ton élevé, sublime.

EMBOUCHOIR (*an*) n. m. Bout concave qui s'adapte à un instrument à vent lorsqu'on veut en tirer des sons. (Syn. EMBOUCHURE.) Douille qui joint le canon d'une arme portative avec son fût. (V. FUSIL.)

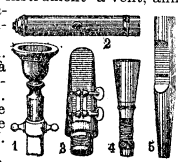

Embouchures : 1. D'instrument de cuivre ; 2. De flûte ; 3. De clarinette ; 4. De hautbois ; 5. De tuyau d'orgue.

EMBOUCHURE (*an*) n. f. Entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve : *Le Havre est à l'embouchure de la Seine dans la Manche.* Partie du mors, qui entre dans la bouche du cheval. Manière d'emboucher un instrument à vent. Partie qu'on adapte à cet instrument pour en jouer.

EMBOUER (*an-bou-é*) v. a. (préf. *en*, et *boue*). Salir de boue : *embouer une muraille.*

EMBOUQUEMENT (*an-bou-ke-man*) n. m. Entrée d'une passe, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER (*an-bou-ké*) v. n. (préf. *en*, et *bouque*). S'engager dans une passe. Activ. : *embouquer un canal.*

EMBOURBER (*an-bour-bé*) v. a. (de *en*, et *bourbe*). Mettre dans un bourbier : *embourber une voiture. Fig.* Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire. **S'embourber** v. pr. S'enfoncer dans la boue. *Fig.* S'empêtrer, s'avilir. ANT. **Désembourber.**

EMBOURRAGE (*an-bou-ra-je*), **EMBOURREMENT** (*an-bou-re-man*) n. m. Action de remplir de bourre. ANT. **Débourrage, débourrement.**

EMBOURRER (*an-bou-ré*) v. a. Garnir de bourre.

EMBOURRURE (*an-bou-ru-re*) n. f. Action d'embourrer. Toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

EMBOURSER (*an-bour-sé*) v. a. Mettre en bourse : *embourser une somme.* (Peu us.) *Fig.* Recevoir abondamment : *embourser des coups.* ANT. **Débourser.**

EMBOUT (*an-bou*) n. m. (de *embouter*). Garniture, de métal ou d'une matière quelconque, qu'on met au bout d'une canne ou d'un manche de parapluie.

EMBOUTEILLAGE (*an-bou-tè, ll* mll., *a-je*) n. m. Action d'emboutteiller.

EMBOUTEILLER (*an-bou-tè, ll* mll., *é*) v. a. Mettre en bouteilles. *Fig.* Bloquer des navires dans une rade à goulet étroit, en obstruant ce goulet. Obstruer de manière à arrêter la circulation.

EMBOUTER (*an-bou-té*) v. a. Mettre en embout à l'extrémité d'une canne.

EMBOUTIR (*an*) v. a. (de *en*, et *bout*). Courber à froid, de manière à rendre convexe d'un côté et concave de l'autre : *casserole en cuivre emboutie.* Revêtir d'une garniture métallique : *emboutir une corniche.*

EMBOUTISSAGE (*an-bou-ti-sa-je*) n. m. Action d'emboutir les métaux.

EMBOUTISSEUR (*an-bou-ti-seur*) n. m. Ouvrier qui emboutit.

EMBOUTISSOIR (*an-bou-ti-soir*) n. m. ou **EMBOUTISSEUSE** (*an-bou-ti-seu-ze*) n. f. Marteau, machine pour emboutir.

EMBRANCHEMENT (*an-bran-che-man*) n. m. Division du tronc d'un arbre en plusieurs branches. Réunion de chemins qui se croisent. Subdivision d'une voie ferrée en voies secondaires. Ramification de tuyaux. *Fig.* Division principale d'une science, d'une série classée, etc., d'un règne de la nature etc. : *les vertébrés forment un grand embranchement du règne animal.*

EMBRANCHER (*an-bran-ché*) v. a. (de *en*, et *branche*). Joindre ensemble plusieurs routes ou plusieurs tuyaux.

EMBRAQUER (*an-bra-ké*) v. a. Tirer sur un cordage pour le raidir.

EMBRASEMENT (*an-bra-ze-man*) n. m. Vaste incendie. *Fig.* Troubles, désordre dans un Etat.

EMBRASER (*an-bra-zé*) v. a. (de *en*, et *braise*). Mettre en feu. *Fig.* Agiter vivement : *embraser un Etat.* Exciter une ardente passion chez.

EMBRASSADE (*an-bra-sa-de*) n. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSE (*an-bra-se*) n. f. (de *embrasser*). Cordon ou bande qui sert à retenir un rideau. *Blas.* Pièce honorable qui est une chape ouverte vers l'un des flancs de l'écu. (V. la planche BLASON.)

EMBRASSEMENT (*an-bra-se-man*) n. m. Action d'embrasser, de s'embrasser.

EMBRASSER (*an-bra-sé*) v. a. (de *en*, et *bras*). Serrer dans ses bras. Donner un baiser. *Fig.* Environner, ceindre : *l'océan embrasse la terre.* Contenir, renfermer : *l'étude de la philosophie embrasse tout.* Adopter, choisir : *embrasser une religion, un parti.* Entreprendre : *qui trop embrasse mal étreint.*

EMBRASSEUR, EUSE (*an-bra-seur, eu-ze*) adj. Qui aime à embrasser.

EMBRASURE (*an-bra-zu-re*) n. f. (de *embraser*, pour *ébraser*). Ouverture d'une porte, d'une fenêtre. Ouverture pratiquée dans un ouvrage de fortification, pour tirer le canon. *Mar.* Syn. de SABORD.

EMBRAYAGE (*an-brè-ia-je*) n. m. Action d'embrayer. Mécanisme permettant d'embrayer ou de désembrayer. ANT. **Débrayage.**

EMBRAYER (*an-brè-ié*) v. a. (préf. *en*, et *braie*. — Se conj. comme *balayer.*) Etablir la communication entre le moteur d'une machine et les organes qu'il doit mettre en mouvement. ANT. **Débrayer.**

EMBRAYEUR (*an-brè-ieur*) n. m. Appareil pour embrayer.

EMBRÈVEMENT (*an, man*) ou **EMBREUVEMENT** (*an, man*) n. m. Assemblage de deux pièces de bois se rencontrant obliquement, et dans lequel la pénétration a la forme d'un prisme triangulaire.

EMBREVER (*an-bre-vé*) v. a. (Change l'*e* muet en è ouvert devant une syllabe muette : *j'embrève.*) Joindre par un embrèvement.

EMBRIGADEMENT (*an, man*) n. m. Action d'embrigader.

EMBRIGADER (*an, dé*) v. a. Mettre en brigade. *Fig.* Réunir sous une direction commune : *embrigader des partisans.*

EMBROCATION (*an, si-on*) n. f. (du gr. *embrokhê*, enveloppe humide). *Méd.* Fomentation faite sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'embrocher : *l'embrochement d'un poulet.*

EMBROCHER (*an-bro-ché*) v. a. (préf. *en*, et *broche*). Mettre en broche. Percer d'outre en outre. ANT. **Débrocher.**

EMBRONCHER (*an-bron-ché*) v. a. (de *en*, et *broncher*). Placer des tuiles, des ardoises, de façon qu'elles s'emboîtent les unes dans les autres.

EMBROUILLAMINI n. m. V. BROUILLAMINI.

EMBROUILLEMENT (*an-brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'embrouiller, Embarras, confusion.

EMBROUILLER (*an-brou, ll* mll., *é*) v. a. Mettre en désordre. Mettre de la confusion, de l'obscurité. **S'embrouiller** v. pr. Perdre le fil de ses idées: *s'embrouiller dans une démonstration.* ANT. **Débrouiller, éclaircir.**

EMBROUSSAILLÉ (*an-brou-sa, ll* mll., *é*), **E** adj. Embarrassé de broussailles. Très mêlé, compliqué.

EMBRUINÉ, E (*an*) adj. Couvert de bruine.

EMBRUMER (*an-bru-mé*) v. a. Envelopper de brumes, de brouillards. *Fig.* Assombrir, attrister.

EMBRUN (*an*) n. m. (de *embrumer*). Ciel couvert de brouillard. Pluie fine que forment les vagues en se brisant.

EMBRUNIR (*an*) v. a. Donner une couleur brune, trop brune : *la nuit tombante embrunit le ciel.*

EMBRYOGÉNIE (*an, jé-nî*) n. f. (gr. *embruon*, embryon, et *genos*, naissance). Série des formes par lesquelles passe un organisme animal ou végétal, depuis l'état d'œuf ou de spore jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOGÉNIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'embryogénie : *développement embryogénique.*

EMBRYOGÉNISTE (*an, nis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'embryogénie.

EMBRYOLOGIE (*an, jî*) n. f. Science qui s'occupe du développement des organismes, depuis l'état d'œuf ou de spore jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOLOGIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'embryologie.

EMBRYON (*an*) n. m. (gr. *embruon*). Fœtus commençant à se former. Plante en germe. *Fig.* Personne de très petite taille, de peu de valeur ou d'importance. *Fig.* Germe, origine : *la famille est l'embryon de l'État.*

EMBRYONNAIRE (*an-bri-o-nè-re*) adj. Qui a rapport à l'embryon. *Fig.* Qui est à l'état rudimentaire.

EMBRYOTOMIE (*an, mî*) n. f. Dissection du fœtus dans le sein de la mère, quand l'accouchement ne peut se terminer de façon normale.

EMBU, E (*an*) adj. (de *emboire*). Dont les couleurs sont ternes : *tableau embu.* N. m. Ton terne ou noir d'un tableau embu.

EMBÛCHE (*an*) n. f. (préf. *en*, et *bûche*). Piège : *tendre des embûches.* Autref., embuscade.

EMBÛCHER (S') [*san-bû-ché*] v. pr. Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUER (*an-bu-é*) v. a. Couvrir d'une buée.

EMBUSCADE (*an-bus-ka-de*) n. f. (ital. *imboscata*). Lieu où l'on a caché une troupe pour surprendre, attaquer l'ennemi : *tomber dans une embuscade.* Cette troupe elle-même.

EMBUSQUÉ (*an-bus-ké*) n. et adj. m. Soldat ayant obtenu un poste éloigné de la ligne de feu.

EMBUSQUER (*an-bus ké*) v. a. Mettre en embuscade. **S'embusquer** v. pr. Se mettre en embuscade.

ÉMÉCHER (*ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en mèches : *émécher des cheveux. Fam. Etre éméché*, être dans un état voisin de l'ivresse.

ÉMENDATION (*man-da-si-on*) n. f. (de *émender.*) Correction d'un texte.

ÉMENDER (*man-dé*) v. a. (lat. *emendare*). *Dr.* Corriger, réformer : *émender un texte.*

ÉMÉRALDINE n. f. Couleur bleue de teinte pâle.

ÉMERAUDE (*rô-de*) n. f. (lat. *smaragdus*). Pierre précieuse d'une belle couleur verte. *L'île d'émeraude*, l'Irlande, à cause de la richesse de sa végétation).

ÉMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. V. ÉMERSION.

ÉMERGENCE (*mèr-jan-se*) n. f. Etat de ce qui émerge. *Point d'émergence*, point où un rayon lumineux sort du milieu qu'il traverse.

EMERGENT (*mèr-jan*), **E** adj. Qui émerge. *Physiq.* Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé : *rayons émergents.* ANT. **Immergent.**

EMERGER (*mèr-jé*) v. n. (lat. *emergere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il émergea, nous émergeons.*) Se montrer au-dessus de l'eau : *rocher qui émerge à peine.* Sortir d'un milieu. *Fig.* Se manifester : *la vérité émerge peu à peu.*

ÉMERI n. m. (ital. *smeriglio*). Corindon granulaire fort dur qui, réduit en poudre, sert à polir, à user les métaux, le diamant, etc. *Bouchon à l'émeri*, bouchon usé sur le flacon même à l'aide de l'émeri, pour que le bouchage soit parfait.

ÉMERILLON (*ll* mll.) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de faucon vif et hardi, du genre hobereau. *Mar.* Sorte de croc tournant sur un bout de chaîne, dont on se sert pour la pêche des requins. Crochet simple ou double, employé par les pêcheurs et susceptible de tourner sur lui-même. Petite pièce d'artillerie ancienne. *Croc, poulie à émerillon*, croc, poulie tournant sur elle-même.

Émerillon.

ÉMERILLONNÉ (*ri, ll* mll., *o-né*), **E** adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMÉRITAT (*ta*) n. m. Etat, prérogative d'un fonctionnaire émérite.

ÉMÉRITE adj. (du lat. *emeritus*, ancien soldat). Se disait d'un fonctionnaire en retraite jouissant des honneurs de son titre : *professeur émérite.* Abusiv. Distingué : *calculateur émérite.*

ÉMERSION (*mèr*) n. f. (lat. *emersio*). Mouvement d'un corps sortant d'un fluide dans lequel il était plongé. *Astr.* Réapparition d'un astre éclipsé. (On dit aussi ÉMERGEMENT.) ANT. **Immersion.**

ÉMERVEILLEMENT (*mèr-vé, ll* mll., *e-man*) n. m. Etat de celui qui est émerveillé.

ÉMERVEILLER (*mèr-vé, ll* mll., *é*) v. a. Etonner, inspirer de l'admiration : *Mozart enfant émerveillait ses auditeurs par sa virtuosité précoce.* ANT. **Désenchanter, désillusionner.**

ÉMÉTIQUE adj. (gr. *emetikos*). Qui fait vomir N. m. Vomitif composé de tartrate de potasse et d'antimoine.

ÉMÉTISER (*zé*) v. a. Mettre de l'émétique dans : *émétiser une potion.* Donner de l'émétique à : *émétiser une malade.*

ÉMETTEUR (*mè-teur*) n. et adj. m. Celui qui émet : *l'émetteur d'un effet de commerce.*

ÉMETTRE (*mè-tre*) v. a. (préf. *é*, et *mettre.* — Se conj. comme *mettre.*) Produire au dehors : *émettre des rayons.* Mettre en circulation : *émettre de la fausse monnaie.* Exprimer : *les conseils d'arrondissement émettent des vœux.*

Émeu.

ÉMEU n. m. Genre d'oiseaux coureurs australiens, qui atteignent deux mètres de haut.

ÉMEULAGE n. m. Action de polir la nacre à la meule.

ÉMEUTE n. f. (de *émouvoir*). Mouvement insurrectionnel : *l'émeute de juillet 1830 dégénéra en révolution.*

ÉMEUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Agent de sédition, d'émeute. Adjectiv. : *harangue émeutière.*

ÉMIER (*mi-é*) v. a. (préf. *é*, et *mie.* — Se conj. comme *prier.*) Réduire en petites parties en froissant entre les doigts.

ÉMIETTEMENT (*mi-è-te-man*) n. m. Action d'émietter, d'éparpiller. Son résultat.

ÉMIETTER (*mi-è-té*) v. a. Réduire en miettes.

ÉMIGRANT (*gran*), **E** n. Qui émigre : *l'Irlande fournit de nombreux émigrants.* ANT. **Immigrant.**

ÉMIGRATION (*si-on*) n. f. Action d'émigrer : *l'émigration a dépeuplé les départements alpins de la France.* Personnes émigrées. *Spécialem.* Sortie de France des nobles pendant la Révolution : *l'émigration commença au lendemain de la prise de la Bastille.* (V. *Part. hist.*) Passage annuel de certains animaux, d'une contrée dans une autre : *l'émigration des hirondelles.* ANT. **Immigration.**

ÉMIGRÉ, E n. et adj. Qui a émigré. Noble émigré pendant la Révolution. V. ÉMIGRATION (*Part. hist.*).

ÉMIGRER (*gré*) v. n. (lat. *e*, hors de, et *migrare*, s'en aller). Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre. Changer de climat, en parlant de certains animaux : *les alouettes émigrent chaque année.* ANT. **Immigrer.**

ÉMINCÉ n. m. Viande coupée en tranches minces : *un émincé de gigot.*

ÉMINCER (*sé*) v. a. (préf. *é*, et *mince*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il émínça, nous émínçons.*) Couper par tranches minces.

ÉMINEMMENT (*na-man*) adv. Au plus haut point ; excellemment.

ÉMINENCE (*nan-se*) n. f. (de *éminent*). Elévation de terrain. *Par ext.* Saillie quelconque. *Fig.* Supériorité morale. Titre des cardinaux (avec une majuscule). *L'Eminence grise*, le P. Joseph du Tremblay, conseiller de Richelieu. ANT. **Creux dépression, bas-fond.**

ÉMINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *eminens ;* de *emínere*, dominer). Elevé : *lieu éminent.* Supérieur : *savoir éminent.* ANT. **Abject, inférieur, infime.**

ÉMINENTISSIME (*nan-ti-si-me*) adj. Très éminent. Titre que l'on donne aux cardinaux dans certaines circonstances solennelles.

ÉMIR n. m. (mot ar. signif. *chef*). Titre des descendants de Mahomet. Titre des grands officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, etc.

ÉMISSAIRE (*mi-sè-re*) n. m. (lat. *emissus;* de *emittere*, envoyer dehors). Agent chargé d'une mission : *être prévenu par un émissaire.* Canal qui sert à vider un lac, un bassin, etc. Adj. *Bouc émissaire*, v. BOUC.

ÉMISSIF (*mi-sif*), **IVE** adj. Qui a la faculté d'émettre : *pouvoir émissif.*

ÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *emissio*). Action d'émettre, de livrer à la circulation : *émission d'actions; émission de chaleur. Méd. Emissions sanguines*, saignées. *Gram. Emission de voix*, production d'un son articulé : *une syllabe se prononce d'une seule émission de voix.*

EMMAGASINAGE (*an-ma-gha-zi-na-je*) ou **EMMAGASINEMENT** (*an-ma-gha-zi-ne-man*) n.m. Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER (*an-ma-gha-zi-né*) v. a. Mettre en magasin. *Fig.* Amasser. Accumuler en soi : *emmagasiner des souvenirs.*

EMMAIGRIR (*an-mè*) v. a. Rendre maigre. (Peu us.) ANT. **Engraisser.**

EMMAILLOTEMENT (*an-ma, ll* mll., *o-te-man*) n. m. Manière ou action d'emmailloter : *l'emmaillotement des enfants.*

EMMAILLOTER (*an-ma, ll* mll., *o-té*) v. a. Mettre en maillot. Envelopper dans des langes : *emmailloter un bébé. Fig.* Serrer étroitement. ANT. **Démailloter.**

EMMANCHEMENT (*an-man-che-man*) n. m. Action d'emmancher. Manière dont les membres sont attachés au tronc.

EMMANCHER (*an-man-ché*) v. a. Mettre un manche à : *emmancher une serpe. Fig.* Mettre en train : *emmancher une affaire.* ANT. **Démancher.**

EMMANCHEUR (*an-man*) n. m. Ouvrier qui emmanche des outils, des couteaux, etc.

EMMANCHURE (*an-man*) n. f. Ouverture d'un habit, d'une robe, à laquelle on adapte les manches.

EMMANNEQUINER (*an-ma-ne-ki-né*) v. a. Mettre dans un mannequin. (Peu us.)

EMMANTELER (*an-man-te-lé*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'emmantèle.*) Envelopper d'un manteau. Entourer d'une enceinte fortifiée.

EMMÊLEMENT (*an-mê-le-man*) n. m. Embrouillement.

EMMÊLER (*an-mê-lé*) v. a. Brouiller, enchevêtrer. *Fig.* Mettre du trouble, de la confusion dans : *emmêler une affaire.* ANT. **Démêler.**

EMMÉNAGEMENT (*an-mé, man*) n. m. Action de transporter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement. Distribution de l'espace d'un navire en logements et compartiments. ANT. **Déménagement.**

EMMÉNAGER (*an-mé-na-jé*) v. n. (rad. *ménage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il emménagea, nous emménageons.*) Transporter ses meubles dans un nouveau logement. V. a. Transporter dans un nouveau logement. Aider à transporter ses meubles : *emménager quelqu'un.* ANT. **Déménager.**

EMMÉNAGOGUE (*èm', go-ghe*) adj. et n. m. (du gr. *emména*, menstrues, et *agógos*, qui amène). Se dit des médicaments qui provoquent l'apparition des règles.

EMMENER (*an-me-né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Mener du lieu où l'on est dans un autre : *emmener un ami à la campagne.*

EMMENOTTER (*an-me-no-té*) v. a. Mettre les menottes : *emmenotter un voleur.*

EMMÉTRAGE (*an-mé*) n. m. Action d'emmétrer : *l'emmétrage de cailloux.*

EMMÉTRER (*an-mé-tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Disposer pour être métré commodément : *emmétrer des matériaux.*

EMMÉTROPE (*an-mé*) n. et adj. m. (de *en*, et du gr. *metron*, mesure, et *óps*, vue). Se dit d'un œil humain qui a une vue normale.

EMMÉTROPIE (*an-mé-tro-pî*) n. f. Qualité d'un œil emmétrope.

EMMIELLÉ (*an-mi-è-lé*), **E** adj. Enduit de miel. *Fig. Paroles emmiellées*, paroles flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLER (*an-mi-è-lé*) v. a. Enduire, mêler du miel : *emmieller une tisane.*

EMMIELLURE (*an-mi-è-lu-re*) n. f. Topique à base de miel, qu'on applique sur le sabot du cheval pour adoucir ou détendre la corne.

EMMITONNER (*an-mi-to-né*) v. a. (de *en*, et *miton*). Envelopper dans quelque chose de moelleux. *Fig.* Circonvenir.

EMMITOUFLER (*an-mi-tou-flé*) v. a. (préf. *en*, et *mitoufle*). Envelopper de fourrures, de vêtements. **S'emmitoufler** v. pr. Se couvrir chaudement.

EMMITRER (*an-mi-tré*) v. a. Donner la mitre à.

EMMORTAISER (*an-mor-tè-zé*) v. a. Loger dans une mortaise.

EMMOTTÉ (*an-mo-té*), **E** adj. Dont la racine est entourée d'une motte de terre, en parlant des arbres.

EMMURER (*an-mu-ré*) v. a. (de *en*, et *mur*). Enfermer entre des murailles : *emmurer une ville.*

EMMUSELER (*an-mu-ze-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'emmuselle.*) Mettre une muselière à. *Fig.* Bâillonner, faire taire.

ÉMOI n. m. (de l'anc. v. *esmoyer ;* du préf. priv. *ex*, et du germ. *magan*, pouvoir). Emotion, souci.

ÉMOLLIENT (*mo-li-an*), **E** adj. (du lat. *emollire*, rendre mou). Qui relâche, détend et amollit : *cataplasme émollient.* N. m. : *faire usage d'émollients.*

ÉMOLUMENT (*man*) n. m. (lat. *emolumentum*). Avantage, profit. Profit casuel. (Vx.) Pl. Traitement attaché à un emploi : *recevoir des émoluments.*

ÉMOLUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. *Dr.* Qui concerne les émoluments.

ÉMONCTOIRE (*monk-toi-re*) n. m. (lat. *emunctorium*). Ouverture du corps, donnant issue aux produits des sécrétions et aux humeurs.

ÉMONDAGE ou **ÉMONDEMENT** (*man*) n. m. Action d'émonder : *l'émondage favorise la croissance des arbres.*

ÉMONDATION (*si-on*) n. f. Epuration des substances médicamenteuses.

ÉMONDER (*dé*) v. a. (lat. *emundare ;* de *mundus*, propre). Couper les branches inutiles : *émonder un peuplier. Fig.* Débarrasser du superflu.

ÉMONDES n. f. pl. Branches émondées.

ÉMONDEUR n. m. Qui émonde les arbres.

ÉMONDOIR n. m. Outil pour émonder les arbres.

ÉMORFILAGE n. m. Action d'émorfiler.

ÉMORFILER (*lé*) v. a. Enlever le morfil, les vives arêtes d'une pièce de métal ou de cuir.

ÉMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à l'émotion, à la sensibilité : *troubles émotifs.*

ÉMOTION (*si-on*) n. f. (du lat. *emotus*, ému). Trouble, agitation de l'âme. Agitation populaire.

ÉMOTIONNABLE (*si-o-na-ble*) adj. Qui s'émeut facilement : *enfant émotionnable.*

ÉMOTIONNER (*si-o-né*) v. a. Donner, causer de l'émotion : *émotionner par une nouvelle inatten-*

due. **S'émotionner** v. pr. Eprouver de l'émotion Syn. ÉMOUVOIR.

ÉMOTIVITÉ n. f. Disposition à s'émouvoir,

ÉMOTTAGE (*mo-ta-je*) ou **ÉMOTTEMENT** (*mo-te-man*) n. m. Action d'émotter.

ÉMOTTER (*mo-té*) v. a. Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOTTEUR (*mo-teur*), **EUSE** (*eu-ze*) adj. Qui émotte. N. m. Machine pour concasser les sucres. N. f. Machine pour écraser les mottes de terre après le labourage.

ÉMOTTOIR (*mo-toir*) n. m. Sorte de batte ou de petite masse pour briser les mottes.

ÉMOUCHER (*ché*) v. a. (préf. *é*, et *mouche*). Débarrasser des mouches : *émoucher un cheval. Escr.* Syn. de DÉMOUCHETER.

ÉMOUCHET (*chè*) n. m. Oiseau de proie plus petit que l'épervier.

ÉMOUCHETER (*té*) v. a. Syn. de DÉMOUCHETER.

ÉMOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Réseau garni de petites cordes flottantes qui s'agitent aux mouvements du cheval et éloignent ainsi les mouches.

ÉMOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui émouche.

ÉMOUCHOIR n. m. Queue de cheval attachée à un manche, pour émoucher. (V. CHASSE-MOUCHES.)

ÉMOUDRE v. a. (Se conj. comme *moudre.*) Aiguiser sur une meule : *émoudre un couteau.*

ÉMOULAGE n. m. Action d'émoudre les outils.

ÉMOULEUR n. m. Qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.

ÉMOULU, E adj. Aiguisé. *Se battre à fer émoulu,* dans les tournois, combattre avec des armes effilées. *Etre frais émoulu de,* être récemment sorti de : *un officier frais émoulu de Saint-Cyr.*

ÉMOUSSER (*mou-sé*) v. a. (préf. *é*, et *mousse* adj.). Rendre moins tranchant, moins aigu. *Fig.* Affaiblir, abattre : *l'oisiveté émousse le courage.* ANT. **Aiguiser, acérer.**

ÉMOUSTILLER (*mous-ti, ll* mll.. *é*) v. a. (préf. *é*, et *moustille*). *Fam.* Exciter à la gaieté.

ÉMOUVANT (*van*), **E** adj. Qui émeut. ANT. **Calmant, froid.**

ÉMOUVOIR v. a. (lat. *emovere.* — Se conj. comme *mouvoir*, mais le part. pass. [*ému*] n'a pas d'accent circonflexe.) Troubler dans son fonctionnement : *émouvoir le pouls.* Exciter : *émouvoir une sédition.* Causer un trouble de l'âme. *Emouvoir la bile à quelqu'un,* le mettre en colère. **S'émouvoir** v. pr. S'agiter. S'alarmer, se troubler. ANT. **Calmer, refroidir, endurcir.**

EMPAILLAGE (*an-pa, ll* mll., *a-je*) ou **EMPAILLEMENT** (*an-pa, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'empailler : *l'empaillage des oiseaux.*

EMPAILLER (*an-pa, ll* mll., *é*) v. a. Garnir ou envelopper de paille : *empailler une chaise.* Remplir de paille la peau d'un animal mort, pour lui conserver ses formes : *empailler un oiseau, un écureuil.* ANT. **Dépailler.**

EMPAILLEUR, EUSE (*an-pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui empaille (les animaux).

EMPALEMENT (*an, man*) n. m. (de *en,* et *pal*). Action d'empaler. Supplice du pal.

EMPALEMENT (*an, man*) n. m. (de *en,* et *paler*). Petite vanne de moulin.

EMPALER (*an-pa-lé*) v. a. Enfoncer dans le fondement du supplicié un pieu, ou *pal,* qui traverse les entrailles : *les Turcs empalent encore les criminels notoires.*

EMPAN (*an*) n. m. (de l'allem. *spannen*, étendre). Espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés (de 22 à 24 centimètres).

EMPANACHER (*an, ché*) v. a. Orner d'un panache.

EMPANNER (*an-pa-né*) v. a. Mettre en panne : *empanner un navire.* V. n. Se dit d'un bâtiment qui a ses voiles masquées.

EMPANSEMENT (*an, man*) n. m. *Art vétér.* Sorte de météorisation des bestiaux.

EMPAQUETAGE (*an-pa-ke*) n. m. Action d'empaqueter : *l'empaquetage des hardes.*

EMPAQUETER (*an-pa-ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'empaquette.*) Mettre en paquet. ANT. **Dépaqueter.**

EMPARER (S') (*san-pa-ré*) v. pr. (lat. *ante*, avant, et *parare*, préparer). Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper. *Fig. : quelle fureur s'empare de vous ?* Accaparer pour son usage personnel. ANT. **Rendre, restituer.**

EMPÂTEMENT (*an, man*) n. m. (de *en,* et *pâte*). Etat de ce qui est empâté : *empâtement de la bouche.* Engraissement d'une volaille avec de la pâte. *Peint.* Epaisseur donnée par des touches superposées.

EMPÂTER (*an-pâ-té*) v. a. Remplir de pâte. Rendre pâteux : *empâter la langue.* Engraisser une volaille.

EMPATTEMENT (*an-pa-te-man*) ou **EMPATTAGE** (*an-pa-ta-je*) n. m. (de *empatter*). Action d'empatter. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur. Base élargie d'un tronc d'arbre ou d'une branche. Joint qui réunit les torons de deux cordages décommis. Pièces de bois servant de base à une grue. Distance entre les essieux d'une voiture.

EMPATTER (*an-pa-té*) v. a, (de *en,* et *patte*). Joindre des pièces de bois au moyen de pattes. Tordre ensemble des torons décommis. Soutenir une grue à l'aide de pièces de bois.

EMPATTURE (*an-pa-tu-re*) n. f. Assemblage de deux pièces à l'aide de pattes, de tenons.

EMPAUMER (*an-pô-mé*) v. a. Recevoir une balle élastique avec la paume de la main, avec la raquette, et la renvoyer fortement. *Fig.* et *fam.* Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un : *empaumer un client.* Prendre habilement une affaire.

EMPAUMURE (*an-pô*) n. f. Partie du gant, qui couvre la paume de la main. Haut des bois du cerf avec les andouillers.

EMPÊCHANT (*an-pê-chan*), **E** adj. Qui empêche, qui gêne. (Vx.)

EMPÊCHEMENT (*an, man*) n. m. Obstacle. *Dr.* Absence des conditions requises par la loi pour qu'on puisse se marier : *empêchement dirimant.*

EMPÊCHER (*an-pê-ché*) v. a. (du lat. *impedicare*, embarrasser). Apporter de l'opposition. Mettre obstacle : *cela empêchera qu'il n'aille avec vous.* **S'empêcher** v. pr. S'abstenir : *il ne put s'empêcher de rire.* ANT. **Consentir, permettre. Faciliter, favoriser. Encourager, aider.**

EMPÊCHEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Qui empêche. *Fam. Empêcheurs de danser en rond,* les ennemis de la gaieté, les gêneurs.

EMPEIGNE (*an-pè-gne*) n. f. Le dessus du soulier, depuis le cou-de-pied jusqu'à la pointe.

EMPELLEMENT (*an-pè-le-man*) n. m. Bonde ou vanne qui retient l'eau d'un étang.

EMPELOTER (*an, té*) v. a. Mettre en pelote.

EMPENNAGE (*an-pèn-na-je*) n. m. Ensemble des surfaces disposées à l'arrière d'un dirigeable (comme les pennes d'une flèche), pour amener la stabilité.

EMPENNE (*an-pè-ne*) n. f. (de *en,* et *penne*). Partie du talon d'une flèche, garnie de plumes destinées à régulariser son parcours.

EMPENNÉ (*an-pèn-né*), **E** adj. (de *empenner*). Garni de plumes : *flèche empennée.*

EMPENNELER (*an-pè-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'empennelle.*) Mouiller ensemble deux ancres inégales, la plus petite étant placée en avant de la grosse et amarrée à celle-ci.

EMPENNELLE (*an-pèn-nè-le*) n. f. Petite ancre empennelée sous une ancre plus grosse.

EMPENNER (*an-pèn-né*) v. a. (de *empenne*). Garnir de plumes, en parlant des flèches. ANT. **Désempenner.**

EMPEREUR (*an*) n. m. (lat. *imperator ;* de *imperare.* commander). Chef, souverain d'un empire : *Napoléon Ier se fit décerner par le Sénat le titre d'empereur.* (Le fém. est *impératrice.*)

EMPERLER (*an-pèr-lé*) v. a. Garnir de perles. *Fig.* Couvrir de gouttes : *la sueur emperle ses joues.*

EMPESAGE (*an-pe-za-je*) n. m. Action d'empeser.

EMPESÉ (*an-pe-zé*), **E** adj. *Fig.* Raide, affecté : *avoir l'air empesé.* Peu naturel : *style empesé.*

EMPESER (*an-pe-zé*) v. a. (de *en,* et *poix.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'empèse.*) Apprêter avec de l'empois. ANT. **Désempeser.**

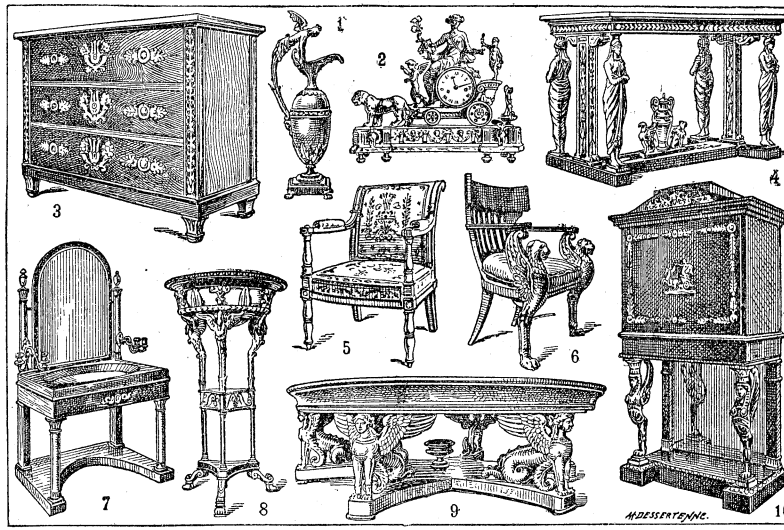

STYLE EMPIRE : 1. Aiguière d'un service de Napoléon Ier (Château de Compiègne); 2. Pendule, en bronze ciselé; 3. Commode (Grand Trianon); 4. Console; 5. Fauteuil (Grand Trianon); 6. Fauteuil en acajou; 7. Table de toilette (Grand Trianon); 8. Jardinière (Palais de Fontainebleau); 9. Table (Grand Trianon); 10. Secrétaire (Grand Trianon).

EMPESEUR, EUSE (*an-pe-zeur, eu-ze*) n. Qui empèse.

EMPESTER (*an-pès-té*) v. a. Infecter de la peste ou d'un autre mal contagieux. *Fig.* Infecter de mauvaise odeur. Souiller, corrompre : *empester le monde de mauvaises doctrines.* ANT. **Embaumer, désempester, désinfecter.**

EMPÉTRACÉES (*an, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, voisine des euphorbiacées. S. une *empétracée.*

EMPÊTRE (*an*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbustes à baies noires comestibles.

EMPÊTRER (*an-pè-tré*) v. a. (de *en*, et du lat. *pastorium*, entrave). Entraver les pieds. *Fig.* Engager d'une façon malheureuse : *empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire.* Gêner, embarrasser. **S'empêtrer** v. pr. S'embarrasser.

EMPHASE (*an-fâ-ze*) n. f. (du gr. *emphasis*, apparence). Pompe affectée dans le discours ou le ton : *Racine a raillé dans ses* Plaideurs *l'emphase des avocats de son temps.* ANT. **Simplicité, naturel.**

EMPHATIQUE (*an*) adj. Qui a de l'emphase ; ampoulé, boursouflé : *discours emphatique.* Qui est employé par emphase : *terme, mot pris dans un sens emphatique.* ANT. **Naturel, simple.**

EMPHATIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. Avec emphase : *parler emphatiquement.*

EMPHYSÉMATEUX, EUSE (*an-fi-zé-ma-teû, eu-ze*) n. et adj. Qui est atteint d'emphysème. Qui présente les caractères de l'emphysème.

EMPHYSÈME (*an-fi-zè-me*) n. m. (du gr. *emphusêma*, gonflement). *Méd.* Gonflement produit par l'introduction de l'air ou le développement d'un gaz dans le tissu cellulaire. *Emphysème pulmonaire*, dilatation anormale des canalicules et des vésicules pulmonaires.

EMPHYTÉOSE (*an, ô-ze*) n. f. (gr. *emphuteusis*). Bail à long terme qui diffère du bail ordinaire en ce qu'il confère un droit d'hypothèque cessible et saisissable.

EMPHYTÉOTE (*an*) n. Preneur à bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'emphytéose : *bail emphytéotique.*

EMPIÉCEMENT (*an-pi-è-se-man*) n. m. Pièce rapportée dans le haut d'une chemise, d'un corsage, etc.

EMPIERREMENT (*an-pi-è-re-man*) n. m. Action d'empierrer une route. Lit de pierres cassées dont on recouvre les routes. Syn. MACADAM.

EMPIERRER (*an-pi-è-ré*) v. a. Couvrir d'une couche de pierres : *empierrer un chemin.*

EMPIÉTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'empiéter ; son résultat : *les empiétements sont la source de nombreux procès.* Extension progressive d'un objet sur un autre : *l'empiétement de la mer sur les terres.*

EMPIÉTER (*an-pi-é-té*) v. a. (de *en*, et *pied*. — Se conj. comme *accélérer*.) Usurper sur la propriété d'autrui : *empiéter un terrain.* V. n. : *empiéter sur son voisin. Fig.* S'arroger des droits qu'on n'a pas : *empiéter sur quelqu'un.*

EMPIFFRER (*an-pi-fré*) v. a. (de *en*, et *piffre*). *Pop.* Bourrer de nourriture. **S'empiffrer** v. pr. Manger avec excès.

EMPILEMENT (*an, man*) ou **EMPILAGE** (*an*) n. m. Action d'empiler.

EMPILER (*an-pi-lé*) v. a. Mettre en pile : *empiler des fagots, des livres.* **S'empiler** v. pr. S'entasser.

EMPILEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Celui ou celle qui empile des marchandises.

EMPIRE (*an*) n. m. (lat. *imperium* ; de *imperare*, commander). Commandement, autorité : *exercer un empire despotique.* Souverain pouvoir : *se démettre de l'empire.* Etat gouverné par un souverain qui porte le titre d'empereur. (V. EMPIRE [*Part. hist.*].) Nation, pays qui a pour souverain un empereur : *empire d'Annam. Fig.* Influence, prestige : *l'empire de la beauté. Style empire*, ornementation artistique dans le style du premier Empire. **Bas-Empire.** V. BYZANTIN (*Part. hist.*). — STYLE EMPIRE. Dès la Révolution, grâce à une connaissance plus exacte de l'antiquité et sous l'influence particulière du peintre David, l'art décoratif, déjà simplifié à la fin du règne de Louis XVI, se caractérisa par des

contours et des profils plus sobres et plus sévères. Les murs furent ornés de fresques. Les sièges, les guéridons, les meubles prirent des formes antiques et reçurent des ornements empruntés aux anciens. Cette pseudo-antiquité, traduite en bois d'acajou garni de bronzes dorés, fut adoptée par Napoléon Ier et constitua le style empire. Les architectes Percier et Fontaine dirigèrent en ce sens l'ameublement des résidences impériales. Le style empire, malgré sa raideur, ne manque pas d'une certaine grandeur.

EMPIRER (*an-pi-ré*) v. a. (Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Rendre pire. V. n. *Devenir pire : son mal empire.* ANT. **Améliorer, amender.**

EMPIRIQUE (*an*) adj. (gr. *empeirikos*). Qui s'appuie sur l'expérience et non sur une théorie raisonnée : *la médecine empirique.* N. m. Philosophe qui fait dériver toutes les idées de l'expérience : *Condillac est un empirique.* (On dit mieux dans ce sens EMPIRISTE.) Guérisseur, charlatan.

EMPIRIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. Par la seule expérience.

EMPIRISME (*an-pi-ris-me*) n. m. Usage exclusif de l'expérience, sans théorie ni raisonnement. Charlatanisme. *Philos.* Système qui place dans l'expérience notre seule source de connaissance. ANT. **Dogmatisme, méthodisme.**

EMPIRISTE (*an-pi-ris-te*) n. m. Philosophe ou médecin partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT (*an-pla-se-man*) n. m. Lieu, place pour un édifice à construire. Place d'un édifice, d'une ville, disparus : *l'emplacement de Troie a été retrouvé près de Hissarlik.*

EMPLANTURE (*an*) n. f. *Mar.* Massif de bois dans lequel repose le pied des mâts.

EMPLASTIQUE (*an-plas-ti-ke*) adj. Qui a les caractères de l'emplâtre.

EMPLÂTRE (*an*) n. m. (gr. *emplastron*). Onguent, topique étendu sur un morceau de linge ou de peau, pour être appliqué sur la partie malade. *Fig.* et *fam.* Personne maladive, sans énergie. *Pop.* Soufflet.

EMPLÂTRER (*an-plâ-tré*) v. a. *Méd.* Mettre un emplâtre. (Peu us.)

EMPLETTE (*an-plè-te*) n. f. (lat. pop. *implicita*). Achat de marchandises : *faire des emplettes.* Marchandises mêmes.

EMPLIR (*an*) v. a. (lat. *implere*). Rendre plein. *Fig.* Combler : *emplir de joie.* ANT. **Désemplir, vider.**

EMPLISSAGE (*an-pli-sa-je*) n. m. Syn. de REMPLISSAGE. (Peu us.)

EMPLOI (*an*) n. m. (de *employer*). Usage qu'on fait d'une chose. Manière de l'employer : *emploi d'une somme, d'un mot.* Charge, fonction : *obtenir un emploi.* Occupation : *donner de l'emploi. Théât.* Se dit des rôles d'un même caractère : *emploi de père noble. Double emploi*, répétition inutile : *compte qui fait double emploi.*

EMPLOYABLE (*an-ploi-ia-ble*) adj. Qu'on peut employer : *matériaux employables.*

EMPLOYÉ (*an-ploi-ié*), **E** n. et adj. Qui remplit un emploi : *un employé ; demoiselle employée de magasin.*

EMPLOYER (*an-ploi-ié*) v. a. (lat. *implicare.* — Se conj. comme *aboyer.*) Faire usage : *employer des termes impropres.* Donner de l'occupation : *employer mille ouvriers.* Se servir de l'appui : *employer ses protecteurs.*

EMPLOYEUR, EUSE (*an-ploi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui emploie et rétribue le travail d'autrui.

EMPLUMÉ, E (*an*) adj. (de *emplumer*). Garni de plumes. *Bête emplumée*, oiseau.

EMPLUMER (*an-plu-mé*) v. a. Garnir de plumes.

EMPOCHER (*an-po-ché*) v. a. Mettre en poche. *Fig.* et *fam.* Etre réduite à subir : *empocher des coups.* ANT. **Débourser.**

EMPOIGNANT (*an-poi-gnan*), **E** adj. Qui empoigne. Qui émeut vivement : *spectacle empoignant.*

EMPOIGNER (*an-poi-gné*) v. a. (de *en*, et *poing*). Prendre et serrer avec la main. *Fam.* Mettre en état d'arrestation : *empoigner un voleur.*

EMPOINTAGE (*an*) n. m. Action d'empointer.

EMPOINTER (*an-poin-té*) v. a. (de *en*, et *pointe*). Faire la pointe d'une aiguille, d'une épingle.

EMPOINTER (*an-poin-té*) v. a. (de *en*, et *point*). Retenir les plis d'une étoffe par quelques points d'aiguille. *Pop.* Taquiner.

EMPOINTERIE (*an, ri*) n. f. Atelier où l'on empointe les aiguilles et les épingles.

EMPOINTURE (*an*) n. f. *Mar.* Angle des voiles carrées, formé par la ralingue de têtière et la ralingue de chute.

EMPOIS (*an-poi*) n. m. (de *empeser*). Colle légère, faite avec de l'amidon.

EMPOISE (*an-poi-ze*) n. f. Boîte en fonte, sur laquelle reposent les coussinets dans les laminoirs.

EMPOISONNÉ (*an-poi-zo-né*), **E** adj. (de *empoisonner*). *Fig.* : *discours empoisonné.*

EMPOISONNEMENT (*an-poi-zo-ne-man*) n. m. Action d'empoisonner. (V. CONTREPOISON.)

EMPOISONNER (*an-poi-zo-né*) v. a. Donner du poison pour faire mourir : *empoisonner un chien.* Mêler du poison à : *empoisonner des viandes.* Produire l'empoisonnement : *le vert-de-gris empoisonne.* Incommoder par la puanteur : *odeur qui empoisonne. Fig.* Remplir d'amertume : *la jalousie empoisonne la vie.* Corrompre l'esprit, les mœurs : *la flatterie empoisonne le meilleur naturel.* Dénigrer.

EMPOISONNEUR, EUSE (*an-poi-zo-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui empoisonne : *Locuste fut une célèbre empoisonneuse. Par exagér.* Mauvais cuisinier. *Fig.* Qui corrompt les mœurs : *Rousseau accusait les auteurs dramatiques d'être des empoisonneurs publics.*

EMPOISSER (*an-poi-sé*) v. a. Enduire de poix.

EMPOISSONNEMENT (*an-poi-so-ne-man*) n. m. Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER (*an-poi-so-né*) v. a. Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, E (*an*) adj. Violent, irritable, fougueux, colère. ANT. **Calme, paisible, froid.**

EMPORTEMENT (*an, man*) n. m. Mouvement violent, causé par quelque passion : *les emportements de la colère, de la passion.* ANT. **Calme.**

EMPORTE-PIÈCE (*an*) n. m. invar. Instrument propre à découper. *Fig. Style à l'emporte-pièce*, style vif, mordant.

Emporte-pièce.

EMPORTER (*an-por-té*) v. a. (de *en*, et *porter*). Enlever, ôter d'un lieu : *emporter un blessé.* Enlever de vive force : *emporter une place.* Faire disparaître, causer la mort : *une fièvre l'emporta.* Arracher : *le boulet lui emporta la jambe.* Entraîner, pousser : *les passions nous emportent.* Obtenir par préférence : *emporter l'avantage.* Impliquer : *devoir qui emporte un droit. L'emporter*, vaincre, avoir la supériorité. **S'emporter** v. pr. Se laisser aller à la colère. Ne plus obéir au frein, en parlant d'un cheval.

EMPOTAGE (*an*) ou **EMPOTEMENT** (*an, man*) n. m. Action de mettre en pot.

EMPOTÉ, E (*an*) adj. *Pop.* et *fig.* Maladroit, peu actif. Substantiv. : *un empoté.*

EMPOTER (*an-po-té*) v. a. Mettre une plante en pot. ANT. **Dépoter.**

EMPOUILLES (*an-pou, ll* mll.) n. f. pl. (de *dépouille*). *Dr. cout.* Récoltes sur pied, par opposition aux fruits récoltés, qui s'appelaient *dépouilles.*

EMPOURPRER (*an-pour-pré*) v. a. Colorer de pourpre ou de rouge : *visage empourpré de colère.*

EMPREINDRE (*an-prin-dre*) v. a. (lat. *imprimere.* — Se conj. comme *craindre.*) Imprimer : *empreindre ses pas sur la neige, son image dans le cœur de quelqu'un.*

EMPREINTE (*an-prin-te*) n. f. Figure, marque, trace en creux ou en relief : *l'empreinte d'un cachet. Fig.* Marque, caractère distinctif : *cet ouvrage porte l'empreinte du génie.*

EMPRESSÉ (*an-prè-sé*), **E** adj. et n. Qui se hâte. Qui se donne du mouvement. Qui montre une civilité attentive : *un cavalier empressé auprès des dames.*

EMPRESSEMENT (*an-prè-se-man*) n. m. Zèle, ardeur. ANT. **Lenteur, mollesse, indifférence.**

EMPRESSER (S') [*san-prè-sé*] v. pr. Agir avec ardeur, avec zèle. Se hâter. Montrer une civilité attentive : *courtisans qui s'empressent autour d'un ministre puissant.*

EMPRÉSURER (*an-pré-zu-ré*) v. a. Additionner de présure.

EMPRISE (*an-pri-ze*) n. f. Entreprise. (Vx.) Action de prendre des terrains par expropriation. ANT. **Elargissement, libération.**

EMPRISONNEMENT (*an-pri-zo-ne-man*) n. m. Action de mettre en prison.

EMPRISONNER (*an-pri-zo-né*) v. a. Mettre en prison : *Louis XI emprisonna La Balue dans une cage de fer.* Empêcher de sortir. *Fig.* Enfermer, contenir, tenir à l'étroit. ANT. **Délivrer, élargir, libérer.**

EMPRUNT (*an-prun*) n. m. Action d'emprunter : *faire, contracter un emprunt. D'emprunt*, supposé, factice : *nom, vertu d'emprunt.*

EMPRUNTÉ, E (*an*) adj. Embarrassé, contraint : *air emprunté.* Qui n'est pas naturel : *éclat emprunté.* Supposé : *nom emprunté.* ANT. **Aisé, facile, naturel.**

EMPRUNTER (*an-prun-té*) v. a. (du lat. *in*, dans, et *promutuum*, argent prêté). Obtenir à titre de prêt : *emprunter de l'argent à quelqu'un. Fig.* Recevoir de : *la lune emprunte sa lumière du soleil.* S'aider d'un secours étranger : *emprunter la main d'un secrétaire.* Se parer de : *emprunter les apparences de la vertu.* Tirer : *emprunter une pensée à un auteur.*

EMPRUNTEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. et adj. Qui emprunte. Qui a l'habitude d'emprunter. ANT. **Prêteur.**

EMPUANTIR (*an*) v. a. (de *en*, et *puant*). Rendre puant. Infecter. ANT. **Embaumer, parfumer.**

EMPUANTISSEMENT (*an, ti-se-man*) n. m. Etat d'une chose qui s'empuantit. (Peu us.)

EMPUSE (*an-pu-ze*) n. f. Genre de champignons qui vivent en parasites sur certains insectes, dont ils absorbent peu à peu tous les organes. Insecte orthoptère voisin de la mante et qui vit dans les régions chaudes.

EMPYÈME (*an*) n. m. (gr. *en*, dans, et *puon*, pus). *Méd.* Amas de pus dans la cavité des plèvres. Opération par laquelle on enlève ce pus. Syn. THORACENTÈSE.

EMPYRÉE (*an-pi-ré*) n. m. (gr. *en*, dans, et *pur*, feu). Partie la plus élevée du ciel, habitée par les dieux. *Poét.* Firmament. Adjectiv. : *le ciel empyrée.*

EMPYREUMATIQUE (*an*) adj. Tenant de l'empyreume : *huile empyreumatique.*

EMPYREUME (*an*) n. m. (gr. *empureuma ;* de en, dans, et *pur*, feu). *Chim.* Saveur et odeur âcre, désagréable, que contracte une matière organique soumise à l'action d'un feu violent.

ÉMULATEUR, TRICE n. et adj. Personne animée par l'émulation. (Peu us.)

ÉMULATION (*si-on*) n. f. (lat. *æmulatio*). Sentiment qui porte à rivaliser avec quelqu'un ou avec quelque chose : *on encourage l'émulation chez les écoliers ; l'émulation est un aiguillon à la vertu.*

ÉMULE n. et adj. (lat. *æmulus*). Personne qui cherche à en égaler une autre : *Racine fut l'émule de Corneille.* Concurrent, rival. Qui atteint ou qui est près d'atteindre au mérite d'un autre.

ÉMULGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *emulgere*, traire). Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins.

ÉMULSEUR n. m. Appareil de laiterie. Appareil pour élever les liquides corrosifs.

ÉMULSIF, IVE adj. Se dit des semences d'où l'on peut tirer l'huile par expression. N. m. : *un émulsif.*

ÉMULSINE n. f. *Méd.* Diastase ou ferment soluble qui existe dans divers fruits. (On dit aussi SYNAPTASE.)

ÉMULSION n. f. (du lat. *emulsus*, trait). Préparation chimique liquide ayant la couleur et la consistance du lait et que l'on obtient par un mélange d'eau et de substances huileuses ou résineuses.

ÉMULSIONNER (*o-né*) v. a. Faire passer à l'état d'émulsion : *émulsionner une potion.*

ÉMYDE n. f. Tortue d'assez grande taille, d'Europe et d'Amérique. (V. la planche REPTILES.)

EN (*an*) prép. qui a à peu près les sens de *dans* (lat. *in*). Elle indique le lieu, la situation, l'ordre, l'espèce, le temps, la matière, l'état, la forme, etc.

EN (*an*) pron. pers. 3e pers. (lat. *inde*). De lui, d'elle, d'eux, d'elles, de là, à cause de cela, etc. (*En* est explétif dans certaines locutions : *en être pour sa peine.*)

ÉNALLAGE (*nal-la-je*) n. f. (gr. *enallagê*). *Gram.* Figure de construction qui consiste dans l'emploi d'un temps, d'un mode, d'un nombre, d'un genre pour un autre. Ex. : *ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.*

ENAMOURER (*an-na-mou-ré*) v. a. Inspirer de l'amour à. **S'enamourer** v. pr. Devenir amoureux.

ENARTHROSE (*trô-ze*) n. f. (du gr. *en*, dans, et *arthron*, articulation). *Méd.* Articulation mobile de forme sphérique.

ENCABANAGE (*an*) n. m. Action de placer les vers à soie sur des claies ou sur des bruyères.

ENCABANER (*an, né*) v. a. Faire l'encabanage des vers à soie.

ENCABLURE (*an*) n. f. (de *en*, et *câble*). *Mar.* Le dixième du mille marin, soit 185m,2.

ENCADREMENT (*an, man*) n. m. Action d'encadrer. Ce qui encadre : *l'encadrement d'une porte.* Bordure : *encadrement de gazon.* Ornement en saillie, qui entoure certains membres d'architecture. *Fig.* Milieu.

ENCADRER (*an-ka-dré*) v. a. Mettre dans un cadre. *Fig.* Envelopper, isoler. Entourer et faire ressortir. *Milit.* Faire entrer dans les cadres de l'armée : *la Révolution encadra dans l'ancienne armée les volontaires de 92.*

ENCADREUR (*an*) n. m. Celui qui fait ou qui pose des cadres.

ENCAGEMENT (*an, man*) n. m. Mise en cage.

ENCAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il encagea, nous encageons.*) Mettre en cage : *encager un serin. Fig.* et *fam.* Mettre en prison.

ENCAISSABLE (*an-kè-sa-ble*) adj. Qui peut être encaissé.

ENCAISSAGE (*an-kè-sa-je*) n. m. Action d'encaisser une plante.

ENCAISSANT (*an-kè-san*), **E** adj. Qui forme encaissement : *roches encaissantes.*

ENCAISSE (*an-kè-se*) n. f. Argent, valeurs en caisse. *Encaisse métallique*, valeurs en or et en argent.

ENCAISSÉ (*an-kè-sé*), **E** adj. Qui a des bords escarpés : *chemin encaissé ; rivière encaissée.*

ENCAISSEMENT (*an-kè-se-man*) n. m. Action de mettre en caisse. Action d'encaisser de l'argent, des valeurs. Etat d'une rivière, d'une route encaissée.

ENCAISSER (*an-kè-sé*) v. a. Enfermer dans une caisse : *encaisser des marchandises.* Mettre en caisse des billets de banque, de l'argent, etc. : *encaisser un effet.* ANT. **Débourser, payer, solder.**

ENCAISSEUR (*an-kè-seur*) n. m. Celui qui encaisse (une somme d'argent) : *l'encaisseur d'un effet.*

ENCALMINÉ, E (*an*) adj. (de *en*, et *calme*). *Mar.* Arrêté par le calme : *navire à voiles encalminé.*

ENCAN (*an*) n. m. (du lat. *in quantum*, à combien). Vente à l'enchère : *vendre des meubles à l'encan. Fig.* Trafic honteux : *mettre sa conscience à l'encan.*

ENCANAILLEMENT (*an-ka-na, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'encanailler, de s'encanailler. (Peu us.)

ENCANAILLER (*an-ka-na, ll* mll., *é*) v. a. Mêler avec la canaille. Prendre des allures canailles.

ENCAPER (*an-ka-pé*) v. n. Passer entre deux caps. V. a. Engager entre deux caps.

ENCAPUCHONNNER (*an, cho-né*) v. a. Couvrir d'un capuchon.

ENCAQUEMENT (*an-ka-ke-man*) n. m. Action de mettre le hareng en caque.

ENCAQUER (*an-ka-ké*) v. a. Mettre dans une caque. *Fig.* et *fam.* Entasser dans une voiture, une chambre.

ENCAQUEUR, EUSE (*an-ka-keur, eu-ze*) n. Qui encaque. (On dit aussi CAQUEUR, EUSE.)

ENCART (*an-kar*) n. m. (de *encarter*). Carton simple ou double qui, dans les feuilles de certains formats (in 12, in-16, in-18, etc.), se détache à la pliure pour être intercalé dans la partie principale d'un cahier.

ENCARTAGE (*an*) n. m., **ENCARTATION** (*an, si-on*) n. f. ou **ENCARTONNAGE** (*an-kar-to-na-je*) n. m. Action d'encarter des feuilles d'impression.

ENCARTER (*an-kar-té*) ou **ENCARTONNER** (*an-kar-to-né*) v. a. (de *en*, et *carte*). *Rel.* Insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être.

ENCARTEUSE (*an-kar-teu-ze*) n. f. Machine servant à fixer de menus objets, tels que les boutons, sur des feuilles de carton (cartes).

ENCARTONNEMENT (*an-kar-to-ne-man*) ou **ENCARTONNAGE** (*kar-to-nâ-je*) n. m. Etat d'un objet encartonné.

EN-CAS, EN CAS ou **ENCAS** (*an-kâ*) n. m. invar. Objet réservé pour servir dans des circonstances imprévues. Sorte d'ombrelle assez grande, pouvant servir de parapluie.

ENCASTELER (S') (*san-kas-te-lé*) v. pr. (lat. *incastellare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il s'encastèle.*) Se dit d'un cheval dont le talon se rétrécit et la fourchette se resserre.

ENCASTELURE (*an-kas-te*) n. f. Etat d'un cheval encastelé.

ENCASTILLAGE n. m. Syn. de ACCASTILLAGE.

ENCASTILLEMENT (*an-kas-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'encastiller.

ENCASTILLER (*an-kas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Enchâsser, encadrer. (Vx.)

ENCASTREMENT (*an-kas-tre-man*) n. m. Action d'encastrer. Entaille dans une pièce de bois ou de fer, pour recevoir une autre pièce.

ENCASTRER (*an-kas-tré*) v. a. (ital. *incastrare*). Enchâsser au moyen d'une entaille.

ENCAUSTIQUE (*an-kôs-ti-ke*) n. f. (gr. *egkaustikê ;* de *egkaiein*, brûler). Chez les anciens, peinture où l'on employait des couleurs délayées dans de la cire. Auj. Préparation dont on imprègne les sculptures de marbre ou de plâtre pour en adoucir la touche et les préserver de l'humidité. Préparation de cire et d'essence de térébenthine pour faire briller les meubles, les parquets.

ENCAUSTIQUER (*an-kôs-ti-ké*) v. a. Enduire d'encaustique : *encaustiquer un meuble, un parquet.*

ENCAVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'encaver. Son résultat : *l'encavement améliore les vins.*

ENCAVER (*an-ka-vé*) v. a. Mettre en cave.

ENCAVEUR (*an*) n. m. Qui encave.

ENCEINDRE (*an-sin-dre*) v. a. (lat. *incingere.* — Se conj. comme *craindre.*) Entourer, enfermer : *enceindre une ville de murailles.*

ENCEINTE (*an-sin-te*) n. f. Circuit : ce qui entoure : *enceinte de murailles.* Espace clos. salle : *l'enceinte d'un tribunal.* Remparts : *l'enceinte de Paris.*

ENCEINTE (*an-sin-te*) adj. f. Se dit d'une femme qui porte un enfant dans son sein.

ENCELLULEMENT (*an-sè-lu-le-man*) n. m. Action d'encelluler.

ENCELLULER (*an-sè-lu-lé*) v. a. Mettre en cellule.

ENCENS (*an-san*) n. m. (du lat. *incensum*, chose brûlée). Espèce de résine aromatique (en particul. l'*oliban*). dont l'odeur s'exhale surtout par la combustion et qui provient de différents arbres : *le meilleur encens vient d'Arabie. Fig.* Louange, éloge, compliment : *l'encens de la flatterie.*

ENCENSEMENT (*an-san-se-man*) n. m. Action d'encenser : *l'encensement de l'autel.*

ENCENSER (*an-san-sé*) v. a. (de *encens*). Agiter l'encensoir devant l'autel, devant quelqu'un. *Fig.* Honorer d'un respect religieux. Flatter avec excès : *encenser un ministre puissant. Absol.* Se dit d'un cheval qui fait avec la tête un mouvement de bas en haut.

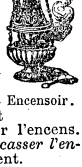

Encensoir.

ENCENSEUR (*an-san*) n. m. Louangeur, flatteur.

ENCENSOIR (*an-san*) n. m. Cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert dans les églises pour brûler l'encens. *Donner de l'encensoir à quelqu'un, lui casser l'encensoir sur le nez*, le flatter excessivement.

ENCÉPHALALGIE (*an, jî*) n. f. (de *encéphale*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans le cerveau.

ENCÉPHALE (*an*) n. m. (gr. *en*, dans, et *kephalê*, tête). Ensemble des organes que renferme le crâne.

ENCÉPHALIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'encéphale ; *douleur encéphalique.*

ENCÉPHALITE (*an*) n. f. Inflammation de l'encéphale : *encéphalite aiguë. Encéphalite léthargique*, maladie microbienne et contagieuse, caractérisée par une somnolence progressive.

ENCÉPHALOCÈLE (*an*) n. f. Tumeur faisant hernie en dehors de la cavité cranienne.

ENCÉPHALOPATHIE (*an, ti*) n. f. Affection organique de l'encéphale.

ENCERCLEMENT n. m. Action d'encercler.

ENCERCLER v. a. Entourer d'un cercle.

ENCHAÎNEMENT (*an-chè-ne-man*) n. m. Action d'enchaîner. Réunion de choses qui ont entre elles certains rapports : *l'enchaînement des idées.*

ENCHAÎNER (*an-chè-né*) v. a. Lier avec une chaîne. *Fig.* Captiver : *enchaîner les cœurs.* Coordonner : *bien enchaîner ses idées.* ANT. **Déchaîner.**

ENCHAÎNURE (*an-chè*) n. f. Enchaînement, en parlant d'ouvrages d'arts mécaniques.

ENCHANTÉ, E (*an*) adj. Ensorcelé. *Fig.* Très content, ravi, charmé : *enchanté de vous voir.*

ENCHANTEMENT (*an, man*) n. m. Action de charmer, d'ensorceler par des opérations magiques : *le moyen âge croyait aux enchantements.* Chose merveilleuse, surprenante : *cette fête était un enchantement. Fig.* Joie très vive : *être dans l'enchantement.* ANT. **Désenchantement.**

ENCHANTER (*an-chan-té*) v. a. (lat. *incantare ;* de *in*, contre, et *cantare*, chanter). Charmer par des opérations magiques. *Fig.* Charmer : *sa grâce m'enchante.* ANT. **Désenchanter, désillusionner.**

ENCHANTEUR, ERESSE (*an, rè-se*) n. et adj. Qui charme, séduit : *regard enchanteur.* Doux : *voix enchanteresse.* N. m. Magicien.

ENCHAPER (*an-cha-pé*) v. a. (de *en*, et *chape*). Enfermer un baril ou un tonneau dans un autre.

ENCHAPERONNER (*an, ro-né*) v. a. Envelopper d'un chaperon.

ENCHAPURE (*an*) n. f. Bande de cuir ou de métal qui sert à fixer la chape d'une boucle à une courroie ou à une pièce d'équipement.

ENCHARNER (*an-char-né*) v. a. Munir de charnières.

ENCHÂSSEMENT (*an-châ-se-man*) n. m. Action d'enchâsser. Etat de ce qui est enchâssé.

ENCHÂSSER (*an-châ-sé*) v. a. Placer dans une châsse. Fixer quelque chose dans un métal, dans la pierre, etc. : *enchâsser un diamant dans une bague. Fig.* Intercaler : *enchâsser une citation dans un discours.*

ENCHÂSSURE (*an-châ-su-re*) n. f. Action d'enchâsser.

ENCHATONNEMENT (*an-cha-to-ne-man*) n. m. Action d'enchatonner.

ENCHATONNER (*an-cha-to-né*) v. a. Insérer dans un chaton : *enchatonner un rubis.*

ENCHAUSSER (*an-chô-sé*) v. a. (de *en*, et *chausse*). Couvrir les légumes de paille pour les faire blanchir, les préserver de la gelée.

ENCHÈRE (*an*) n. f. (de *enchérir*). Offre d'un prix, supérieur à celui qu'un autre a offert pour l'achat d'une chose qui se vend au plus offrant : *vendre une maison aux enchères.* Manière de vendre au plus offrant. *Fig. Etre à l'enchère*, être disposé à vendre ses services au plus offrant. *Folle enchère*, acte de celui qui s'est rendu adjudicataire d'un immeuble vendu sur saisie et qui n'a pas les moyens de payer le prix. (L'immeuble est remis en adjudication, et le *fol enchérisseur* paye la différence entre le prix primitif et le nouveau prix, si celui-ci est inférieur.)

ENCHÉRIR (*an*) v. a. (de *en*, et *cher*). Mettre une enchère sur : *enchérir un immeuble.* Rendre plus cher. V. n. Devenir plus cher : *le vin enchérit. Enchérir sur*, dépasser par son offre. *Fig.* Dire, faire plus qu'un autre : *Néron enchérit sur la cruauté de Tibère.*

ENCHÉRISSEMENT (*an-ché-ri-se-man*) n. m. Hausse de prix : *l'enchérissement du pain, des loyers.* ANT. **Baisse, diminution, rabais.**

ENCHÉRISSEUR (*an-ché-ri-seur*) n. m. Qui met une enchère : *le dernier et plus offrant enchérisseur. Fol enchérisseur*, celui qui a mis une folle enchère.

ENCHEVALEMENT (*an, man*) n. m. Travaux pour étayer une maison qu'on veut réparer.

ENCHEVAUCHER (*an-che-vô-ché*) v. a. Faire joindre par recouvrement des planches, des ardoises, etc.

ENCHEVAUCHURE (*an-che-vô*) n. f. Jonction par recouvrement, comme les tuiles d'un toit.

ENCHEVÊTREMENT (*an, man*) n. m. Action d'enchevêtrer. *Fig.* : *l'enchevêtrement des pensées.*

ENCHEVÊTRER (*an, tré*) v. a. Mettre un chevêtre, un licou : *enchevêtrer un cheval.* Unir par un chevêtre : *enchevêtrer des solives. Fig.* Embarrasser, embrouiller. **S'enchevêtrer** v. pr. Se dit d'un cheval qui s'embarrasse dans la longe de son licou. *Fig.* S'embrouiller dans ses idées.

ENCHEVÊTRURE (*an*) n. f. Assemblage de solives supportant le foyer d'une cheminée. Blessure qu'un cheval se fait au paturon en s'enchevêtrant.

ENCHEVILLER (*an, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de chevilles. Maintenir avec des chevilles.

ENCHIFRÈNEMENT (*an, man*) n. m. Embarras dans le nez, causé surtout par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER (*an, né*) v. a. (de *en*, et *chanfrein.* — Se conj. comme *amener.*) Causer un enchifrènement.

ENCHONDROME (*kon*) n. m. Tumeur cartilagineuse qui se développe dans l'intérieur d'un os.

ENCHYMOSE (*an-ki-mô-ze*) n. f. (gr. *egkhumôsis*). Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, sans violence extérieure.

ENCIREMENT (*an, man*) n. m. Action d'encirer.

ENCIRER (*an-si-ré*) v. a. Enduire, imbiber de cire.

ENCLAVATION (*an, si-on*) n. f. Disposition des bois destinés à la construction des navires dans des fosses où, à chaque marée, ils sont submergés par l'eau de mer qui les préserve des vers.

ENCLAVE (*an*) n. f. (de *enclaver*). Terrain ou territoire enclavé dans un autre : *la frontière franco-espagnole comprend plusieurs enclaves.*

ENCLAVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enclaver. Résultat de cette action.

ENCLAVER (*an-kla-vé*) v. a. (de *en*, et du lat. *clavis*, clef). Enfermer, enclore une chose dans une autre, en parlant d'un morceau de terre, d'un héritage, d'un territoire, etc. *Techn.* Engager une pièce dans une autre pièce.

ENCLENCHE (*an-klan-che*) n. f. Coche circulaire que porte une pièce mise en mouvement et dans laquelle pénètre le bouton d'une autre pièce que la première doit entraîner avec elle.

ENCLENCHEMENT (*an-klan-che-man*) n. m. Etat d'une pièce enclenchée. Mécanisme destiné à rendre deux pièces solidaires.

ENCLENCHER (*an-klan-ché*) v. a. Rendre solidaire au moyen de l'enclenche : *enclencher une roue.*

ENCLIN, E (*an*) adj. (lat. *inclinis*). Porté naturellement à : *être enclin au mal.*

Encliquetage.

ENCLIQUETAGE (*an, ke*) n. m. Mécanisme qui, tout en laissant tourner une roue dans un sens, l'empêche de tourner dans un autre.

ENCLIQUETER (*an-kli-ke-té*) v. a. (préf. *en*, et *cliquet.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'encliquette.*) Faire un encliquetage.

ENCLITIQUE (*an*) n. f. (du gr. *egklitikos*, penché). *Gram.* Mot qui s'unit dans l'écriture au mot précédent, de façon à ne former en quelque sorte qu'un seul mot avec lui, comme *je* dans *sais-je ?*

ENCLOÎTRER (*an-kloî-tré*) v. a. Syn. de CLOÎTRER.

ENCLORE (*an*) v. a. (Se conj. comme *clore.*) Enfermer de murs, de haies, etc. : *enclore un jardin.* Former une clôture. Enfermer de toutes parts.

ENCLOS (*an-klô*) n. m. (de *enclore*). Espace fermé par une clôture. Petit domaine clos de murs : *habiter un enclos.*

ENCLOUAGE (*an*) n. m. Action d'enclouer.

ENCLOUER (*an-klou-é*) v. a. Piquer une bête de somme jusqu'au vif avec un clou, quand on la ferre. *Enclouer un canon*, faire entrer de force dans sa lumière un gros clou pour l'empêcher de servir : *on n'encloue pas les canons modernes, car ils se chargent par la culasse.*

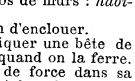
Enclume.

ENCLOUURE (*an-klou-u-re*) n. f. Blessure faite au pied d'une bête de somme, en la ferrant.

ENCLUME (*an*) n. f. (lat. *incus, udis*). Masse d'acier sur laquelle on forge les métaux. *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, le modifier par un nouveau travail. *Se trouver entre l'enclume et le marteau*, entre deux partis, deux intérêts opposés, avec la perspective d'être victime dans tous les cas. Outil de fer sur lequel le couvreur taille les ardoises. Osselet de l'oreille interne.

ENCLUMEAU (*an-klu-mô*) ou **ENCLUMOT** (*an-klu-mô*) n. m. Petite enclume.

ENCLUMETTE (*an-klu-mè-te*) n. f. Petite enclume portative.

ENCOCHE (*an*) n. f. (de *en*, et *coche*). Etabli de sabotier, pour fixer le sabot. Entaille faite sur le pêne d'une serrure, sur la taille des boulangers, etc.

ENCOCHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'encher, d'entailler : *l'encochement d'un pêne.*

ENCOCHER (*an-ko-ché*) v. a. (de *en*, et *coche*). Faire une encoche à. Mettre la corde de l'arc dans la coche de la flèche. ANT. **Décocher.**

ENCOCHURE (*an*) n. f. *Mar.* Coche ou entaille à l'extrémité d'une vergue.

ENCOFFRER (*an-ko-fré*) v. a. Enfermer dans un coffre : *l'avare ne songe qu'à encoffrer son or.*

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** (*an-ko-gnu-re*) n. f. Angle formé par deux murailles. Petit meuble qu'on y place.

ENCOLLAGE (*an-ko-la-je*) n. m. Action d'encoller ; son résultat. Préparation pour encoller.

ENCOLLER (*an-ko-lé*) v. a. Appliquer un apprêt de colle, de gomme, etc. : *encoller une étoffe, un meuble.*

ENCOLURE (*an*) n. f. (de *en*, et *cou*). Partie du corps du cheval, qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. Dégagement d'un habit autour du cou. *Fig.* Démarche, tournure de quelqu'un.

ENCOMBRANT (*an-kon-bran*), **E** adj. Qui encombre : *colis encombrant. Fig.* : *personnage encombrant.*

ENCOMBRE (*an-kon-bre*) n. m. Obstacle, accident : *arriver sans encombre à bon port.*

ENCOMBREMENT (*an-kon-bre-man*) n. m. Action d'encombrer. Amas de matériaux, d'objets qui encombrent : *un encombrement de voitures.*

ENCOMBRER (*an-kon-bré*) v. a. (de *en*, et du bas lat. *combrus*, barrage). Obstruer, embarrasser par la multitude des objets. Occuper en trop grand nombre. ANT. **Désencombrer.**

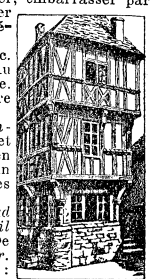
Etages en encorbellement.

ENCONTRE [*an*] **(À L')** loc. prép. En sens opposé. *Fig.* Au contraire de. Contre le parti de. *Aller à l'encontre de*, mettre obstacle, contredire.

ENCORBELLEMENT (*an-kor-bè-le-man*) n. m. (de *en*, et *corbeau*). *Arch.* Construction en saillie en dehors du plan d'un mur et portant sur des consoles ou des *corbeaux.*

ENCORE (*an*) adv. (lat. *ad hanc horam*). Jusqu'à présent : *il n'a pas encore été malade.* De nouveau : *je veux encore essayer.* Davantage, de plus ; et même : *riche, on veut s'enrichir encore ; non seulement... mais encore.* **Encore que,** loc. conj. Bien que, quoique : *encore qu'il soit jeune. Encore !* exclamation qui marque l'étonnement, l'impatience : *encore vous !* — En poésie, on peut écrire *encor.*

ENCORNE, E (*an*) adj. Qui a des cornes : *bouc haut encorné.* Qui vient sous la corne : *javart encorné.*

ENCORNER (*an-kor-né*) v. a. Garnir de cornes. Percer, blesser à coup de cornes.

ENCORNET (*an-kor-nè*) n. m. *Hist. nat.* Nom vulgaire de divers calmars de Terre-Neuve.

ENCOURAGEANT (*an, jan*), **E** adj. Qui encourage : *un sourire encourageant.* ANT. **Décourageant.**

ENCOURAGEMENT (*an, je-man*) n. m. Action d'encourager. Ce qui encourage. ANT. **Découragement.**

ENCOURAGER (*an, jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il encouragea, nous encourageons.*) Donner du courage. Favoriser le développement : *Sully encouragea l'agriculture française.* ANT. **Décourager.**

ENCOURIR (*an*) v. a. (Se conj. comme *courir*.) S'exposer à. Attirer sur soi : *Fouquet encourut la disgrâce de Louis XIV.*

ENCRAGE (*an*) n. m. Action d'encrer les rouleaux d'une presse d'imprimerie.

ENCRASSEMENT (*an-kra-se-man*) n. m. Action d'encrasser ou de s'encrasser. Son effet.

ENCRASSER (*an-kra-sé*) v. a. Rendre crasseux. **S'encrasser** v. pr. Devenir crasseux. ANT. **Décrasser.**

ENCRE (*an-kre*) n. f. (gr. *egkauston*). Liquide coloré, dont on se sert pour écrire. *Encre d'imprimerie*, encre noire et épaisse pour imprimer. *Encre de Chine*, composition solide ou liquide de noir de fumée, employée surtout dans le dessin au lavis, et qui a d'abord été fournie par la Chine. *Encre sympathique*, liquide dont la trace est incolore sur le papier, mais devient visible lorsqu'on la chauffe. *Fig. Bouteille à l'encre*, affaire obscure, embrouillée.

ENCRER (*an-kré*) v. a. Charger, enduire, imprégner d'encre.

ENCREUR (*an*) n. et adj. m. Qui sert à encrer : *rouleau encreur.*

ENCRIER (*an-kri-é*) n. m. Petit vase où l'on met l'encre. *Impr.* Table carrée sur laquelle les impri-

Encriers.

meurs encrent le rouleau. Réservoir alimentant d'encre grasse les rouleaux encreurs.

ENCRINE (*an*) n. f. *Zool.* Genre d'échinodermes, dont le plus grand nombre sont fossiles dans le trias. (V. la planche MOLLUSQUES.)

ENCROISER (*an-kroi-zé*) v. a. *Techn.* Disposer en croix les fils d'une partie ourdie.

ENCROUÉ, E (*an*) adj. Se dit d'un arbre qui, en tombant, s'embarrasse dans les branches d'un autre.

ENCROÛTANT (*an-kroû-tan*), **E** adj. Qui forme une croûte. Revêtu d'une croûte.

ENCROÛTÉ, E (*an*) adj. Couvert de croûtes, enduit de mortier. *Fig.* Rempli : *encroûté de préjugés.*

ENCROÛTEMENT (*an, man*) n. m. Etat de ce qui est encroûté. *Fig.* Diminution de la vie intellectuelle.

ENCROÛTER (*an-kroû-té*) v. a. Recouvrir d'une croûte. Enduire un mur de mortier. **S'encroûter** v. pr. Se couvrir d'une espèce de croûte : *les chaudières à vapeur s'encroûtent facilement. Fig.* Croupir dans des habitudes, des opinions sottes ou arriérées.

ENCUIRASSER (*an-kui-ra-sé*) v. a. Couvrir d'une cuirasse. *Fig.* Endurcir.

ENCUVAGE (*an*) ou **ENCUVEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'encuver. ANT. **Décuvage.**

ENCUVER (*an-ku-vé*) v. a. Mettre en cuve. ANT. **Décuver.**

ENCYCLIQUE (*an*) n. f. (du gr. *enkuklos*, circulaire). Lettre solennelle adressée par le pape au clergé du monde catholique, ou seulement aux évêques d'une même nation. Adj. : *lettre encyclique.*

ENCYCLOPÉDIE (*an, di*) n. f. (gr. *en*, dans, *kuklos*, cercle, et *paideia*, enseignement). Ensemble complet des connaissances. Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts : *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert est l'œuvre maîtresse du* XVIIIe *siècle. Fig. Encyclopédie vivante*, personne qui possède des connaissances variées. V. *Part. hist.*

ENCYCLOPÉDIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'encyclopédie : *dictionnaire encyclopédique.*

ENCYCLOPÉDISTE (*an, dis-te*) n. m. Auteur d'une encyclopédie. Nom donné aux auteurs de la Grande Encyclopédie du XVIIIe siècle : *Bayle fut le maître véritable des encyclopédistes.* Adjectiv. : *école encyclopédiste.* (V. *Part. hist.*)

ENDAUBAGE (*an-dô*) n. m. Mise en daube d'une pièce de viande. Viande de bœuf, préparée en conserves dans des boîtes de fer-blanc.

ENDAUBER (*an-dô-bé*) v. a. Mettre en daube.

ENDÉCAGONE n. m. V. HENDÉCAGONE.

ENDÉMICITÉ (*an*) n. f. Etat endémique d'une maladie. (Peu us.)

ENDÉMIE (*an-dé-mi*) n. f. (gr. *en*, dans, et *dêmos*, peuple). Maladie spéciale à une contrée, ou y régnant d'une façon continue.

ENDÉMIQUE (*an*) adj. Se dit d'une maladie particulière à une contrée : *la peste est endémique dans l'Hindoustan.*

ENDENTÉ (*an-dan-té*), **E** adj. Qui a des dents. *Gens bien endentés*, de bon appétit.

ENDENTER (*an-dan-té*) v. a. Mettre des dents à une roue. Embrasser l'une dans l'autre deux pièces de bois au moyen de dents.

ENDERMIQUE (*an*) adj. *Méd.* Se dit d'une méthode qui consiste à appliquer un médicament sur le derme.

ENDETTEMENT (*an-dè-te-man*) n. m. Action de s'endetter.

ENDETTER (*an-dè-té*) v. a. Charger de dettes. **S'endetter** v. pr. Faire des dettes.

ENDEUILLER (*an-deu, ll* mll., *é*) v. a. Donner à quelque chose le caractère du deuil, de la tristesse.

ENDÉVÉ, E (*an*) adj. Endiablé, indiscipliné.

ENDÉVER (*en-dé-vé*) v. n. (de *en*, et du vx fr. *desver*, perdre la raison). *Fam.* Avoir grand dépit, se fâcher. *Faire endéver*, tourmenter.

ENDIABLÉ, E (*an*) adj. et n. Possédé du démon. Inspiré par le démon. (Peu us. en ce sens.) Emporté et ardent : *la verve endiablée d'Offenbach.*

ENDIABLER (*an-dia-blé*) v. n. *Fam.* Enrager, se donner au diable, être furieux.

ENDIAMANTÉ, E (*an*) adj. Orné de diamants ou de choses qui brillent comme le diamant.

ENDIGUEMENT (*an-di-ghe-man*) ou **ENDIGAGE** (*an-di-gha-je*) n. m. Action d'endiguer.

ENDIGUER (*an-di-ghé*) v. n. Renfermer par des digues : *la Loire a été soigneusement endiguée.*

ENDIMANCHER (*an, ché*) v. a. Revêtir d'habits de fête, d'habits des dimanches.

ENDIVE (*an*) n. f. (gr. *entubon*). Espèce de chicorée.

ENDIVISIONNEMENT (*an, zi-o-ne-man*) n. m. Action d'endivisionner.

ENDIVISIONNER (*an, zi-o-né*) v. a. Former les régiments par divisions. Rattacher à une division d'infanterie (un régiment d'artillerie).

ENDIZELER (*an, lé*) v. a. (de *en*, et *dizeau*.— Se conj. comme *accélérer*. Change l'*e* muet en è ouvert devant une syllabe muette : *j'endizèle.*) Disposer les gerbes de céréales en dizaines sur le champ même.

ENDOCARDE (*an*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *kardia*, cœur). Membrane qui tapisse le cœur intérieurement.

ENDOCARDITE (*an*) n. f. Inflammation de l'endocarde.

ENDOCARPE (*an*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *karpos*, fruit). Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCRINE adj. f. Se dit des glandes à sécrétion interne (pancréas, glande thyroïde, capsules surrénales, etc.).

ENDOCTRINABLE (*an-dok*) adj. Qui peut être endoctriné. (Peu us.)

ENDOCTRINEMENT (*an-dok, man*) n. m. Action d'endoctriner. (Peu us.)

ENDOCTRINER (*an-dok-tri-né*) v. a. Faire la leçon, donner des instructions à. Circonvenir, gagner à ses idées : *endoctriner un électeur hésitant.*

ENDODERME (*an-do-dèr-me*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *derma*, peau). *Hist. nat.* Couche cellulaire intérieure, limitant l'intestin primitif chez l'embryon.

ENDOGÈNE (*an*) adj. (gr. *endon*, au dedans, et *gennân*, engendrer). *Bot.* Se dit d'un élément anatomique, prenant naissance à l'intérieur de l'organe qui l'engendre.

ENDOLORIR (*an*) v. a. (de *en*, et du lat. *dolor*, douleur). Rendre douloureux : *blessure qui endolorit la main. Fig.* : *nouvelle qui endolorit le cœur.*

ENDOLORISSEMENT (*an, ri-se-man*) n. m. Etat de ce qui est endolori.

ENDOMMAGEMENT (*an-do-ma-je-man*) n. m. Action d'endommager. Son résultat. (Peu us.)

ENDOMMAGER (*an-do-ma-jé*) v. a. Causer du dommage : *la grêle endommage les récoltes.*

ENDONÉPHRITE (*an*) n. f. *Méd.* Inflammation de l'épithélium rénal.

ENDORMANT (*an, man*), **E** adj. Qui endort. Qui provoque le sommeil par l'ennui : *discours endormant.*

ENDORMEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Malfaiteur qui endort ses victimes pour mieux les dépouiller. *Fig.* Personne qui cause un grand ennui. Qui berce quelqu'un d'illusions pour endormir son activité.

ENDORMI, E (*an*) adj. Qui dort. *Fig.* Lourd, mou, paresseux : *écolier un peu endormi.* ANT. **Eveillé ; vif.**

ENDORMIR (*an*) v. a. Faire dormir. *Fig.* Bercer de vaines espérances. Amuser pour tromper : *endormir la vigilance.* Calmer : *endormir la douleur.* Ennuyer : *ses discours m'endorment.* **S'endormir** v. pr. Se laisser aller au sommeil. Manquer de vigilance. ANT. **Réveiller.**

ENDOS (*an-dô*) ou **ENDOSSEMENT** (*en-dô-se-man*) n. m. (de *endosser*). Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la propriété à une autre personne.

ENDOSCOPE (*an-dos-ko-pe*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *skopein*, examiner.) *Méd.* Appareil destiné à éclairer, pour la rendre visible, une cavité du corps humain.

ENDOSMOMÈTRE (*an-dos-mo*) n. m. *Méd.* Instrument qui mesure l'intensité de l'endosmose.

ENDOSMOSE (*an-dos-mô-ze*) n. f. (gr. *endon*, au dedans, et *osmos*, poussée). *Physig.* Courant qui s'établit du dehors au dedans entre deux liquides de densités différentes, séparés par une cloison membraneuse très mince.

ENDOSMOTIQUE (*an-dos-mo*) adj. Qui a rapport à l'endosmose : *courant endosmotique.*

ENDOSPERME (*an-dos-pèr-me*) n. m. *Bot.* Partie qui entoure l'embryon à l'intérieur de la graine.

ENDOSSE (*an-do-se*) n. f. (de *endosser*). Responsabilité, peine qui incombe : *avoir toute l'endosse d'une affaire.*

ENDOSSEMENT (*an-do-se-man*) n. m. Syn. de ENDOS.

ENDOSSER (*an-do-sé*) v. a. (de *en*, et *dos*). Mettre sur le dos : *endosser la cuirasse. Fig.* Assumer la responsabilité de : *endosser les bêtises des autres.* Relever les sillons en labourant la terre. Cambrer le dos d'un livre, une fois qu'il est cousu. *Endosser un billet, une lettre de change*, mettre sa signature au dos.

ENDOSSEUR (*an-do-seur*) n. m. Celui qui endosse. Qui a endossé une lettre de change, un billet : *tous les endosseurs sont responsables du payement du billet, dans l'ordre de leurs signatures.*

ENDOSSURE (*an-do-su-re*) n. f. Action de recouvrir de colle de pâte un livre, pour le relier.

ENDOTHERMIQUE (*an-do-tèr*) adj. *Chim.* Se dit de toute réaction qui s'effectue avec absorption de chaleur. Se dit de tout corps dont la décomposition dégage de la chaleur.

ENDROIT (*an-droi*) n. m. (de *en*, et *droit*). Lieu, place : *un endroit écarté.* Localité qu'on habite. Partie déterminée du corps. Passage d'un discours, d'un livre. Côté par lequel on doit regarder une chose. Le beau côté d'une étoffe. ANT. **Envers.** *A l'endroit*, loc. adv. Du bon côté. ANT. **A l'envers.** *A l'endroit de*, loc. prépos. A l'égard de : *il a mal agi à mon endroit.*

ENDUIRE (*an*) v. a. (du lat. *inducere*, appliquer sur. — Se conj. comme *conduire.*) Couvrir d'un enduit.

ENDUIT (*an-du-i*) n. m. Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURABLE (*an*) adj. Que l'on peut endurer.

ENDURANCE (*an*) n. f. Qualité d'une personne endurante. Aptitude à résister aux fatigues : *les exercices du corps augmentent l'endurance physique.*

ENDURANT (*an-du-ran*), **E** adj. Qui souffre patiemment les injures. Qui est dur à la fatigue. ANT. **Impatient, susceptible.**

ENDURCI, E (*an*) adj. *Fig.* Qui a une longue habitude de : *pêcheur endurci.* Invétéré : *haine endurcie.* Insensible : *cœur endurci.*

ENDURCIR (*an*) v. a. Rendre dur. Rendre résistant : *endurcir à la fatigue. Fig.* Rendre insensible, impitoyable : *l'avarice endurcit le cœur.* **S'endurcir** v. pr. Devenir dur, insensible. S'accoutumer : *s'endurcir au froid, au travail.* ANT. **Amollir, attendrir. Fléchir, toucher.**

ENDURCISSEMENT (*an-dur-si-se-man*) n. m. Action de s'endurcir : *endurcissement à la fatigue. Fig.* Perte de la délicatesse du sentiment.

ENDURER (*an-du-ré*) v. a. (lat. *indurare ;* de *in*, dans, et *durus*, dur). Souffrir, supporter, éprouver : *endurer mille tourments.*

ÉNERGÉTIQUE adj. Relatif à l'énergie.

ÉNERGIE (*nèr-jî*) n. f. (gr. *energeia ;* de *en*, dans, et *ergon*, action). Puissance : *énergie militaire.* Vertu, efficacité : *l'énergie d'un remède. Fig.* Force, fermeté : *énergie de l'âme. Phys.* Faculté que possède un corps de fournir du travail. ANT. **Faiblesse, mollesse.**

ÉNERGIQUE (*nèr*) adj. Qui a de l'énergie : *effort énergique.* ANT. **Mou, faible, indolent.**

ÉNERGIQUEMENT (*nèr-ji-ke-man*) adv. Avec énergie : *soutenir énergiquement une opinion.*

ÉNERGUMÈNE (*nèr*) n. (gr. *energoumenos*). Possédé du démon. *Fig.* Homme exalté qui exprime ses passions par des gestes, des discours violents : *crier comme un énergumène.*

ÉNERVANT (*nèr-van*), **E** adj. Qui abat les forces, l'énergie : *chaleur énervante. Abusiv.* Qui agace les nerfs : *discussions énervantes.*

ÉNERVATION (*nèr-va-si-on*) n. f. Abattement des forces, relâchement des nerfs. Sous les rois de la première race, supplice qui consistait à brûler les tendons des jarrets et des genoux.

ÉNERVÉ (*nèr-vé*), **E** adj. et n. Abattu. Qui a subi le supplice de l'énervation. *Abusiv.* Qui a les nerfs agacés.

ÉNERVEMENT (*nèr-ve-man*) n. m. Etat de ce qui est énervé, d'une personne énervée : *l'énervement de l'attente.*

ÉNERVER (*nèr-vé*) [v. a. (de *é* priv., et du lat. *nervus*, nerf). Brûler les tendons des muscles des jarrets et des genoux. Détruire l'énergie physique ou morale. *Abus.* Agacer en irritant le système nerveux.

ENFAÎTEAU (*an-fê-tô*) n. m. Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.

ENFAÎTEMENT (*an-fê-te-man*) n. m. Table de plomb sur le faîte d'un toit.

ENFAÎTER (*an-fê-té*) v. a. Couvrir le faîte d'un toit avec de la tuile, du plomb, etc.

ENFANCE (*an*) n. f. (de *enfant*). Période de la vie de l'homme, depuis la naissance jusqu'à la douzième année ou environ. Les enfants : *l'enfance est espiègle. Fig.* Imbécillité : *tomber en enfance.* Commencement : *l'enfance du monde.* Enfantillage. (Vx.)

ENFANÇON (*an*) n. m. Petit enfant. (Vx.)

ENFANT (*an-fan*) n. (lat. *infans ;* de *in*, non, et *fari*, parler). Garçon, fille dans l'enfance : *une charmante enfant.* Fils ou fille, quel que soit l'âge : *cet homme a quatre enfants.* Descendant : *enfants d'Adam.* Terme d'amitié ou de protection. Citoyen natif : *les enfants de la France. Enfant légitime*, né de parents unis par le mariage. *Enfant naturel*, né hors du mariage. *Enfant trouvé*, abandonné par ses parents et recueilli par la charité publique. *Enfant adoptif*, qu'on a pris légalement pour enfant. *Enfant terrible*, dont les indiscrétions mettent les parents dans de cruels embarras. *Fig.* Résultat, effet : *l'amour est l'enfant du loisir. Enfants d'Apollon*, les poètes. *Enfants de Mars*, les guerriers. *C'est un bon enfant*, un homme de bon caractère. *Faire l'enfant*, s'amuser à des choses puériles. *Enfant de chœur*, enfant qui assiste le prêtre dans les cérémonies, ou qui chante à l'église. *Enfant de troupe*, fils de militaire, élevé aux frais de l'Etat et figurant sur les contrôles de l'armée. — Le mot *enfant* est *masculin* lorsqu'il désigne un petit garçon, ou qu'il est employé dans un sens général : *Paul est un bon enfant ;* il est *féminin* quand il désigne particulièrement une petite fille : *Suzanne est une gentille enfant.*

ENFANTELET (*an, lè*) n. m. Petit enfant. (Vx.)

ENFANTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfanter. *Fig.* Production : *le pénible enfantement des chefs-d'œuvre.*

ENFANTER (*an-fan-té*) v. a. Donner le jour à un enfant. *Fig.* Produire, créer : *enfanter un projet.*

ENFANTILLAGE (*an*, *ll* mll.) n. m. Paroles, actions qui sont d'un enfant : *perdre son temps en enfantillages*.

ENFANTIN, E (*an*) adj. Qui a le caractère de l'enfance : *grâce enfantine*. Peu compliqué, facile : *question enfantine*.

ENFARINÉ, E (*an*) adj. Couvert de farine : *ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille*. *Pop. La gueule, la bouche enfarinée*, l'état de confiance ridicule, la sotte espérance.

ENFARINER (*an*, *né*) v. a. Poudrer de farine.

ENFER (*an-fèr*) n. m. (du lat. *inferi*, lieux bas). Lieu destiné au supplice des damnés : *les tourments de l'enfer*. *Par ext.* Démons infernaux : *les suggestions de l'enfer*. *Fig.* Lieu où l'on a beaucoup à souffrir. Lieu de désordre et de confusion : *cette maison est un enfer*. Supplice moral : *avoir l'enfer dans le cœur*. *Feu d'enfer*, feu très violent. *Jouer un jeu d'enfer*, jouer très gros jeu. Pl. **Les enfers**, séjour des âmes après la mort, dans la mythologie païenne. ANT. **Paradis, ciel.**

ENFERMÉ (*an-fèr*) n. m. Odeur résultant du manque d'air : *sentir l'enfermé*. (On dit plus ordinairem. LE RENFERMÉ.)

ENFERMER (*an-fèr-mé*) v. a. Mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir : *enfermer des chevaux dans une écurie*. Emprisonner. Mettre dans une maison d'aliénés, dans une prison, etc. Serrer sous clef : *enfermer des papiers*. Comporter. Contenir : *passage qui enferme deux erreurs*.

ENFERRER (*an-fè-ré*) v. a. (de *fer*). Percer avec une épée. **S'enferrer** v. pr. Se jeter sur l'épée de son adversaire. *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges.

ENFIELLER (*an-fi-è-lé*) v. a. (de *en*, et *fiel*). Rendre amer. *Fig.* Rendre méchant, haineux.

ENFIÉVREMENT (*an*, *man*) n. m. Action d'enfiévrer. Etat de ce qui est enfiévré.

ENFIÉVRER (*an-fi-é-vré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Donner de la fièvre. *Fig.* Passionner, surexciter, enflammer.

ENFILADE (*an*) n. f. Ensemble de choses disposées, situées les unes à la file des autres. *Artill.* Décharge de bouches à feu, qui prend une ligne de soldats, une tranchée ou un navire dans le sens de la longueur.

ENFILER (*an-fi-lé*) v. a. (de *en*, et *fil*). Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. Percer de part en part. *Fig. Enfiler un chemin*, s'y engager. *Artill.* Battre dans le sens de sa longueur : *enfiler une tranchée*.

ENFIN (*an*) adv. (de *en*, et *fin*). Bref, en un mot, à la fin. Marque aussi l'attente : *enfin, vous voilà !*

ENFLAMMÉ (*an-fla-mé*), **E** adj. Plein de feu : *yeux enflammés*. Qui est dans un état inflammatoire : *plaie enflammée*. Surexcité : *enflammé de colère*.

ENFLAMMER (*an-fla-mé*) v. a. Mettre en feu : *enflammer un bûcher*. Rendre très chaud. Irriter. Envenimer. *Fig.* Echauffer, exciter.

ENFLÉ, E (*an*) adj. Gonflé. Vain, fier : *enflé de ses succès*. *Etre enflé d'orgueil*, en être rempli. *Style enflé*, style ampoulé. Enorgueilli : *enflé par le succès*.

ENFLÉCHER (*an-flé-ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Disposer les enflèchures sur les haubans.

ENFLÈCHURE (*an*) n. f. (de *en*, et *flèche*). *Mar.* Echelons en corde, disposés horizontalement entre les haubans.

ENFLER (*an-flé*) v. a. (lat. *inflare* ; de *in*, dans, et *flare*, souffler). Gonfler en remplissant d'air, de gaz, etc. : *enfler un ballon*. Augmenter le volume de : *les pluies ont enflé la rivière*. *Fig.* Exagérer : *enfler un récit*. V. n. et **S'enfler** v. pr. Se gonfler : *la voile s'enfle*. *Fig.* S'enorgueillir. *Sa jambe a enflé* ou *est enflée* (selon qu'on veut marquer le fait ou l'état). ANT. **Désenfler.**

ENFLEURAGE n. m. Mode d'extraction des parfums naturels, par contact d'une matière grasse avec les fleurs.

ENFLEURER (*ré*) v. a. Pratiquer l'enfleurage.

ENFLURE (*an*) n. f. Gonflement, bouffissure. *Fig.* Orgueil, emphase : *l'enflure du style est un défaut commun chez les avocats*. ANT. **Désenflure.**

ENFONÇAGE (*an*) n. m. Action de mettre en place le fond d'un tonneau.

ENFONCÉ, E (*an*) adj. Profondément entré : *avoir les yeux enfoncés dans la tête*. Profond : *une alcôve enfoncée*.

ENFONCEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfoncer : *l'enfoncement d'une porte, d'un clou*. Partie qui se trouve en retrait sur les parties voisines. Partie d'une façade, formant arrière-corps. Partie reculée d'un paysage. Echancrure dans le contour d'une baie : *les enfoncements de la côte bretonne*. Profondeur des fondations d'un édifice.

ENFONCER (*an-fon-sé*) v. a. (de *en*, et fond. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il enfonça, nous enfonçons*.) Pousser, mettre au fond, fa re pénétrer bien avant. Briser, en poussant, en pesant : *enfoncer une porte. Enfoncer une porte ouverte*, se donner beaucoup de mal pour faire une chose très facile, démontrer une vérité évidente. Mettre en déroute, culbuter. V. n. Aller au fond : *le navire enfonce*.

ENFONCEUR (*an*) n. m. Celui qui enfonce. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *un enfonceur de porte ouverte*, celui qui atteint avec de grands efforts un résultat facile et insignifiant.

ENFONÇOIR (*an*) n. m. Outil dont on se sert pour enfoncer un objet.

ENFONÇURE (*an*) n. f. Creux, cavité. Pièces qui forment le fond d'un tonneau.

ENFORCIR (*an*) v. a. Rendre plus fort. V. n. Devenir plus fort. (Peu us.) ANT. **Affaiblir.**

ENFORMER (*an-for-mé*) v.a. Mettre sur la forme un chapeau, etc.

ENFOUIR (*an*) v. a. (lat. *in*, dans, et *fodere*, creuser). Mettre, enfoncer en terre : *enfouir des graines*. *Fig.* Mettre en un lieu secret. Laisser inutile : *enfouir son talent*.

ENFOUISSEMENT (*an-fou-i-se-man*) n. m. Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR (*an-fou-i-seur*) n. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHEMENT (*an, man*) n. m. Angle formé par la rencontre de deux douilles de voûte, de deux chevrons d'un toit, etc.

ENFOURCHER (*an-four-ché*) v. a. (de *en*, et *fourche*). *Fam.* Monter à califourchon sur un cheval. *Enfourcher son dada*, se lancer dans un développement favori. Percer avec une fourche.

ENFOURCHURE (*an*) n. f. Point où le tronc d'un arbre se bifurque. Entre-deux des jambes d'un pantalon.

ENFOURNAGE (*an*) ou **ENFOURNEMENT** (*an, man*) n. m. ou **ENFOURNÉE** (*an, né*) n. f. Action ou manière d'enfourner. Suite des opérations de la verrerie jusqu'à son affinage.

ENFOURNER (*an four-né*) v. a. (de *en*, et *four*). Mettre dans le four. *Fig.* Mettre en train : *mal enfourner une affaire*. ANT. **Défourner.**

ENFOURNEUR (*an*) n. m. Ouvrier qui enfourne.

ENFREINDRE (*an-frin-dre*) v. a. (lat. *infringere*. — Se conj. comme *craindre*). Transgresser, violer : *enfreindre la règle*. ANT. **Observer, respecter.**

ENFROQUER (*an-fro-ké*) v. a. (de *en*, et *froc*). Faire quelqu'un moine. (Peu us.)

ENFUIR (S') [*san*] v. pr. (Se conj. comme *fuir*.) Fuir de quelque lieu : *Alcibiade s'enfuit à Sparte*. *Fig.* Passer rapidement : *le bonheur, le temps s'enfuit*. S'éloigner, disparaître.

ENFUMAGE n. m. Action d'enfumer (les abeilles).

ENFUMER (*an-fu-mé*) v. a. Emplir de fumée. Noircir par la fumée. Incommoder par la fumée : *enfumer des blaireaux*.

ENFÛTAGE (*an*) n. m. Action de mettre en fûts : *enfûtage des vins*.

ENFUTAILLER (*an-fu-ta, ll* mll., *é*) v. a. Mettre en futaille : *enfutailler du vin*.

ENGAGÉ (*an*) n. m. Soldat qui a contracté un engagement volontaire : *engagé de trois ans*.

ENGAGEABLE (*an-gha-ja-ble*) adj. Qui peut être engagé, aliéné, cédé.

ENGAGEANT (*an, jan*), **E** adj. (de *engager*). Insinuant, attirant : *manières engageantes*. N. m. Ruban porté près du sein par les jeunes filles. N. f. Autref. Manches longues et pendantes.

ENGAGEMENT (*an, man*) n. m. Action d'engager. Promesse par laquelle on s'engage : *engagement formel*. *Faire honneur à ses engagements*, acquitter tout

ce à quoi l'on s'est engagé. Mise en gage : *engagements au mont-de-piété*. Enrôlement volontaire d'un soldat. Combat court et peu important.

ENGAGER (*an-gha-jé*) v. a. (de *en*, et *gage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'engageai, nous engageons.*) Mettre en gage : *engager son bien*. Lier par une promesse : *engager sa parole*. Lier : *un serment nous engage*. Attacher à son service : *engager un domestique*. Inviter : *engager à dîner*. Exhorter : *engager à travailler*. Faire entrer, amener : *engager dans de fâcheux démêlés*. Faire pénétrer (une pièce) dans une autre. Commencer : *engager le combat. Colonne engagée*, celle dont une partie n'existe pas, étant supposée encastrée dans le mur. *Cheval engagé*, inscrit pour prendre part à une course. *Navire engagé*, incliné par le vent de manière à ne pouvoir plus se relever. **S'engager** v. pr. S'enrôler dans l'armée. Entrer : *s'engager dans un bois, un sentier*. ANT. **Dégager, détourner, dissuader.**

ENGAGISTE (*an-gha-jis-te*) n. m. Celui qui jouissait, par engagement, d'un domaine appartenant au roi. Entrepreneur qui engage les ouvriers.

ENGAINANT (*an-ghè-nan*), **E** adj. *Bot.* Qui enveloppe comme une gaine : *feuilles engainantes*.

ENGAINER (*an-ghè-né*) v. a. Mettre dans une gaine : *engainer des couteaux*. Envelopper : *les feuilles du blé engainent la tige. Statue engainée*, dont les membres inférieurs sont remplacés par une sorte de gaine : *les termes sont des statues engainées*.

ENGAMER (*mé*) v. n. Avaler l'hameçon complètement (en parlant d'un poisson).

ENGAZONNEMENT (*an-gha-zo-ne-man*) n. m. Action d'engazonner : *l'engazonnement d'un tertre*.

ENGAZONNER (*an-gha-zo-né*) v. a. Semer, garnir de gazon : *engazonner un tertre*.

ENGEANCE (*an-jan-se*) n. f. (vx fr. *enger*). Race. Se dit des personnes, par mépris : *maudite engeance*.

ENGEANCER (*an-jan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il engeança, nous engeançons.*) Embarrasser, importuner.

ENGEIGNER (*an-jè-gné*) v. a. (de *engin*). Tromper. (Vx mot.)

ENGELURE (*an-je*) n. f. (de *en*, et *geler*). Inflammation, crevasse aux pieds et aux mains, causées par le froid.

ENGENDREMENT (*an-jan-dre-man*) n. m. Action d'engendrer.

ENGENDRER (*an-jan-dré*) v. a. Donner l'existence. *Fig.* Produire, avoir pour effet : *l'oisiveté engendre le vice. Géom.* Produire en se déplaçant : *un demi-cercle tournant autour d'un diamètre engendre une sphère*.

ENGERBAGE (*an-jèr*) n. m. Action de mettre en gerbes.

ENGERBER (*an-jèr-bé*) v. a. Mettre en gerbes. Entasser : *engerber des tonneaux*. (On dit aussi, abusivem. : *gerber* [des tonneaux].)

ENGIN (*an*) n. m. (du lat. *ingenium*, talent). Instrument, ustensile, arme, piège : *les engins destructeurs de la guerre*. Adresse. (Vx.)

ENGLOBER (*an-glo-bé*) v. a. Réunir plusieurs choses en un tout. Comprendre : *englober des suspects dans une conspiration*.

ENGLOUTIR (*an*) v. a. (du bas lat. *ingluttire*, avaler). Avaler gloutonnement. *Fig.* Absorber, faire disparaître : *la mer engloutit de nombreuses proies*. Dissiper : *engloutir sa fortune dans une mauvaise affaire*.

ENGLOUTISSEMENT (*an-glou-ti-se-man*) n. m. Action d'engloutir.

ENGLOUTISSEUR, EUSE (*an-glou-ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui engloutit. (Peu us.)

ENGLUEMENT (*an-glû-man*) ou **ENGLUAGE** (*an*) n. m. Action d'engluer.

ENGLUER (*an-glu-é*) v. a. Enduire de glu, de matière gluante. Prendre à la glu : *engluer des moineaux*. *Fig.* Prendre par la ruse.

ENGOBAGE (*an*) n. m. Action de recouvrir une pièce de céramique d'une couche de matière terreuse, qui marque la couleur naturelle de la pâte.

ENGOBE (*an*) n. m. Pâte servant à engober.

ENGOBER (*an-gho-bé*) v. a. (de *en*, et *gober*). Faire l'engobage.

ENGOMMAGE (*an-gho-ma-je*) n. m. Action d'engommer : *l'engommage des toiles*.

ENGOMMER (*an-gho-mé*) v. a. Enduire de gomme.

ENGONCEMENT (*an, man*) n. m. Effet d'un habit qui engonce.

ENGONCER (*an-ghon-sé*) v. a. (préf. *en*, et *gond*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il engonça, nous engonçons.*) Se dit d'un habit qui fait paraître le cou enfoncé dans les épaules.

ENGORGEMENT (*an, man*) n. m. Embarras dans un conduit, un tuyau. *Méd.* Embarras produit dans une partie du corps par l'accumulation de fluides : *engorgement de la plèvre*.

ENGORGER (*an-ghor-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il engorgea, nous engorgeons.*) Obstruer. ANT. **Dégorger.**

ENGOUEMENT ou **ENGOÛMENT** (*an-ghoû-man*) n. m. *Méd.* Obstruction d'un conduit, d'une cavité. *Fig.* Admiration exagérée : *les poésies d'Ossian, à leur apparition, furent l'objet d'un véritable engouement*.

ENGOUER (*an-ghou-é*) v. a. Obstruer, en parlant d'un organe creux et, en particulier, du gosier. **S'engouer** v. pr. Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose : *s'engouer d'une nouveauté*.

ENGOUFFREMENT (*an-ghou-fre-man*) n. m. Action d'engouffrer, de s'engouffrer : *l'engouffrement d'une fortune ; l'engouffrement du vent*. (Peu us.)

ENGOUFFRER (*an-ghou-fré*) v. a. Faire disparaître dans un gouffre : *la mer engouffre de nombreux vaisseaux*. *Fig.* Dévorer, engloutir. **S'engouffrer** v. pr. Se perdre dans un gouffre. Se dit des eaux, du vent, qui entrent avec violence en quelque endroit.

ENGOUJURE (*an*) n. f. *Mar.* Rainure dans une pièce de bois. (On dit aussi GOUJURE.)

Engoulevent.

ENGOULER (*an-ghou-lé*) v. a. (de *en*, et *gueule*). *Pop.* Avaler d'une manière goulue.

ENGOULEVENT (*an, van*) n. m. (de *engouler*, et *vent*). Oiseau passereau, à bec largement fendu.

ENGOÛMENT n. m. V. ENGOUEMENT.

ENGOURDIR (*an*) v. a. (de *en*, et *gourd*). Rendre comme perclus : *le froid engourdit. Fig.* Rendre paresseux : *l'oisiveté engourdit l'esprit*. ANT. **Dégourdir.**

ENGOURDISSEMENT (*an-ghour-di-se-man*) n. m. Paralysie momentanée dans une partie du corps. *Fig.* Torpeur de l'âme, etc. : *engourdissement d'esprit*.

ENGRAIS (*an-grè*) n. m. (de *engraisser*). Herbages où l'on met engraisser les bestiaux. Pâture pour engraisser les volailles. Fumier et autres matières propres à fertiliser les terres : *les nitrates sont d'excellents engrais*.

ENGRAISSEMENT (*an-grè-se-man*) ou **ENGRAISSAGE** (*an-grè-sa-je*) n. m. Action d'engraisser : *l'engraissement des volailles est une des richesses de la Bresse*. Résultat de cette action. Assemblage dans lequel les pièces ne pénètrent l'une dans l'autre que par la force.

ENGRAISSER (*an-grè-sé*) v. a. (lat. *incrassare*). Faire devenir gras : *engraisser des canards*. Fertiliser par l'engrais. Souiller de graisse. *Fig.* Enrichir, combler. Faire aller en s'élargissant (une pièce de bois). V. n. Prendre de l'embonpoint : *il a engraissé* ou *il est engraissé*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. ANT. **Maigrir, dégraisser.**

ENGRAISSEUR (*an-grè-seur*) n. m. Celui qui s'occupe de l'engraissement des bestiaux.

ENGRANGEMENT (*an-gran-je-man*) n. m. Action d'engranger : *l'engrangement des blés*.

ENGRANGER (*an-gran-jé*) v. a. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il engrangea, nous engrangeons.*) Mettre en grange : *engranger du blé*.

ENGRAVEMENT (*an, man*) n. m. Etat d'un bateau engravé. Remplissage d'un port par le gravier.

ENGRAVER (*an-gra-vé*) v. a. (de *en*, et *gravier*). Engager un bateau dans le sable, dans un bas-fond. Recouvrir de gravier : *engraver un chemin*.

ENGRAVER (*an-gra-vé*) v. a. Graver sur. (Vx.)

ENGRELÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui sont bordées de dents fines dont les intervalles sont arrondis. (V. la planche BLASON.)

ENGRÊLURE (*an*) n. f. Petit point étroit que l'on ajoute au bord d'une dentelle. *Blas.* Bordure étroite, ou filet denticulé qui entoure un écu.

ENGRENAGE (*an*) n. m. Disposition de roues qui s'engrènent : *les engrenages d'une montre. Fig.* Concours de circonstances qui se compliquent mutuellement.

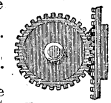
Engrenage.

ENGRENANT (*an-gre-nan*), **E** adj. Qui engrène : *roues engrenantes.*

ENGRENEMENT (*an, man*) n. m. Action d'engrener.

ENGRENER (*an-gre-né*) v. a. (de *en*, et *grain*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'engrène.*) Garnir de grain (la trémie d'un moulin). Engraisser avec du grain.

ENGRENER (*an-gre-né*) v. a. (*en*, et lat. *crena*, cran). Faire entrer les dents d'une roue entre les dents d'une autre roue. *Fig.* Préparer, commencer. V. n. et **S'engrener** v. pr. : *une roue qui engrène* (ou *s'engrène*) *bien.* ANT. **Désengrener.**

ENGRENEUR (*an*) n. m. Ouvrier chargé d'engrener une machine à battre.

ENGRENEUSE (*an-gre-neu-ze*) n. f. Appareil engrenant mécaniquement les machines à battre les céréales.

ENGRENURE (*an*) n. f. Position de deux roues qui s'engrènent. *Anat.* Articulation immobile, dans laquelle les dentelures d'un os s'enchevêtrent avec celles d'un autre os.

ENGRUMELER (S') [*san, lé*] v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il s'engrumellera.*) Se mettre en grumeaux.

ENGUENILLER (*an-ghe-ni, ll* mll., *é*) v. a. Vêtir de guenilles. (Peu us.)

ENGUEULEMENT (*an-gheu-le-man*) n. m. ou **ENGUEULADE** (*an-gheu*) n. f. *Pop.* Action d'engueuler, de s'engueuler.

ENGUEULER (*an-gheu-lé*) v. a. (de *en*, et *gueule*). *Pop.* Accabler d'injures grossières.

ENGUICHURE (*an-ghi*) n. f. Cordon servant à porter le cor de chasse. Courroie servant à porter le bouclier.

ENGUIGNONNÉ (*an-ghi-gno-né*), **E** adj. Qui a du guignon : *joueur enguignonné.*

ENGUIRLANDER (*an-ghir-lan-dé*) v. a. Entourer de guirlandes : *enguirlander un arbre. Fam.* Séduire : *enguirlander quelqu'un par de belles promesses.*

ENHACHEMENT (*an-a-che-man*) n. m. Portion de propriété qui entre dans une propriété voisine.

ENHARDIR (*an-ar*) v. a. Rendre hardi : *le succès enhardit.* **S'enhardir** v. pr. Devenir hardi.

ENHARMONIE (*an-nar-mo-ni*) n. f. Chez les anciens Grecs, succession mélodique par quarts de ton. Dans la musique moderne, rapport entre deux notes consécutives qui ne diffèrent que d'un comma, comme *do dièse* et *ré bémol*, et qui sont représentées par un même son dans les instruments à son fixe (piano, etc.).

ENHARMONIQUE (*an-nar*) adj. *Mus.* Se dit de notes de noms distincts, mais qui, sous l'action des dièses ou des bémols, ont la même intonation.

ENHARNACHEMENT (*an-ar, man*) n. m. Action, manière d'enharnacher les chevaux. (Peu us.)

ENHARNACHER (*an-ar-na-ché*) v. a. Mettre les harnais à un cheval. *Par ext.* Habiller d'une façon ridicule.

ENHERBER (*an-nèr-bé*) v. a. Mettre en herbe un terrain, y faire croître de l'herbe. ANT. **Desherber.**

ENHUCHÉ, E (*an-u*) adj. *Mar.* Se dit d'un bâtiment haut sur l'eau.

ÉNIGMATIQUE (*nigh-ma*) adj. Qui renferme une énigme : *propos énigmatique.* Qui tient de l'énigme ; inexpliqué : *conduite énigmatique.* ANT. **Clair.**

ÉNIGMATIQUEMENT (*nigh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière énigmatique. (Peu us.)

ÉNIGME (*nigh-me*) n. f. (gr. *ainigma*). Jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, ambigus : *Œdipe devina l'énigme du sphinx. Fig.* Discours obscur. Chose difficile à définir, à connaître à fond : *la nature est une énigme. Le mot de l'énigme*, mot qui fait le sujet de l'énigme, chose qu'il s'agit de deviner.

ENIVRANT (*an-ni-vran*), **E** adj. Qui enivre : *les boissons alcoliques sont enivrantes.* Qui produit une certaine exaltation, au prop. et au fig. : *parfum, orgueil enivrant. Fig.* Séduisant.

ENIVREMENT (*an-ni-vre-man*) n. m. Action de s'enivrer ; état d'une personne ivre. Ivresse. *Fig.* Transport : *l'enivrement des passions.*

ENIVRER (*an-ni-vré*) v. a. (de *en*, et *ivre*). Rendre ivre. *Fig.* Troubler, exalter : *la prospérité l'enivre.* **S'enivrer** v. pr. Se rendre ivre. ANT. **Désenivrer.**

ENJAMBÉE (*an-jan-bé*) n. f. Action d'enjamber. Espace qu'on enjambe : *faire de grandes enjambées.*

ENJAMBEMENT (*an-jan-be-man*) n. m. Rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots qui complètent le sens du premier. Ex. :

> Un astrologue un jour se laissa choir
> Au fond d'un puits. On lui dit : « Pauvre bête ! »

ENJAMBER (*an-jan-bé*) v. a. (de *en*, et *jambe*). Faire un grand pas pour franchir : *enjamber le ruisseau.* V. n. Marcher à grands pas. *Fig.* Empiéter : *enjamber sur le champ de son voisin.* Produire l'enjambement.

ENJAVELER (*an, lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'enjavelle.*) Mettre en javelles le blé, l'avoine, etc.

ENJEU (*an*) n. m. (de *en*, et *jeu*). Ce qu'on met d'argent en jeu à chaque partie. *Fig.* Ce qu'on expose dans une entreprise : *l'empire du monde était l'enjeu de la bataille de Pharsale.*

ENJOINDRE (*an*) v. a. (lat. *injungere*. — Se conj. comme *craindre.*) Ordonner, commander expressément, avec autorité, prescrire.

ENJÔLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enjôler. Son résultat.

ENJÔLER (*an-jô-lé*) v. a. (de *en, et geôle*). *Fam.* Séduire par des cajoleries, par des caresses, par de belles paroles.

ENJÔLEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. et adj. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT (*an, man*) n. m. Ornement qui enjolive : *faire des enjolivements à sa maison.*

ENJOLIVER (*an, vé*) v. a. (rad. *joli*). Rendre joli ou plus joli, en ajoutant des ornements : *enjoliver une robe.* Amplifier : *enjoliver un récit.* ANT. **Enlaidir.**

ENJOLIVEUR (*an*) n. m. Qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE (*an*) n. f. Petits enjolivements.

ENJOUÉ, E (*an*) adj. (de *en*, et *jeu*). Qui a de l'enjouement : *esprit enjoué.* ANT. **Grave, sévère, sombre.**

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT** (*an-joû-man*) n. m. Gaieté douce et habituelle. ANT. **Gravité, sévérité, maussaderie.**

ENJUGUER (*an-ju-ghé*) v. a. Attacher au joug.

ENJUPONNER (*an-ju-po-né*) v. a. Vêtir d'un jupon.

ENKYSTÉ (*an-kis-té*), **E** adj. (de *en*, et *kyste*). Se dit d'un corps étranger qui reste dans l'organisme sans inflammation.

ENKYSTEMENT (*an-kis-te-man*) n. m. *Méd.* Fixation, dans un tissu, d'un corps étranger insoluble.

ENKYSTER (S') [*san-kis-té*] v. pr. S'envelopper d'un kyste : *tumeur qui s'enkyste.*

ENLACEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enlacer. Etat de ce qui est enlacé.

ENLACER (*an-la-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il enlaça, nous enlaçons.*) Passer l'un dans l'autre des cordons, des lacets, etc. *Fig.* Serrer, étreindre : *enlacer quelqu'un dans ses bras.*

ENLAÇURE (*an*) ou **ENLASSURE** (*an-la-su-re*) n. f. Assemblage d'une mortaise et d'un tenon à l'aide de chevilles

ENLAIDIR (*an-lè-dir*) v. a. Rendre laid : *peintre maladroit qui enlaidit son modèle.* V. n. Devenir laid : *il a enlaidi ou il est enlaidi*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état. ANT. **Embellir, enjoliver.**

ENLAIDISSEMENT (*an-lè-di-se-man*) n. m. Action d'enlaidir. ANT. **Embellissement.**

ENLEVAGE (*an*) n. m. *Teint.* Opération par laquelle on produit du blanc ou une autre couleur sur un tissu préalablement teint.

ENLEVÉ, E (*an*) adj. *Fig.* Se dit d'une œuvre d'art large, hardie : *portrait enlevé.*

ENLÈVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enlever, d'emporter : *l'enlèvement des boues.* Rapt : *l'enlèvement des Sabines.*

ENLEVER (*an-le-vé*) v. a. (de *en*, et *lever*. — Se conj. comme *amener.*) Lever en haut. Arracher, emporter : *enlever le couvert. Fig.* Ravir : *enlever une*

mineure. Faire disparaître : *enlever une tache.* Exciter l'enthousiasme : *enlever l'auditoire.* Obtenir sans peine : *enlever les suffrages.* Voler : *enlever une montre.* Surprendre : *enlever un poste.*

ENLEVEUR (*an*) n. m. Celui qui enlève. (Peu us.)

ENLEVURE (*an*) n. f. Vésicule. (On dit mieux ÉLEVURE.) Relief d'une sculpture.

ENLIASSER (*an-li-a-sé*) v. a. Mettre en liasse.

ENLIER (*an-li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enligner. Etat de ce qui est enligné.

ENLIGNER (*an-li-gné*) v. a. Placer bout à bout sur une même ligne : *enligner des briques.*

ENLISEMENT ou **ENLIZEMENT** (*an-li-ze-man*) n. m. Action de s'enliser.

ENLISER ou **ENLIZER** (*an-li-zé*) v. a. (de *en*, et *lise*, sable mouvant). Enfoncer dans les sables mouvants. **S'enliser** ou **S'enlizer** v. pr. : *on s'enlise fréquemment sur certaines plages de la Bretagne.* Au fig. : *voiture qui s'enlise dans la boue.*

ENLUMINER (*an, né*) v. a. (de *en*, et du lat. *lumen, inis*, lumière). Colorier : *enluminer des gravures.* Orner d'enluminures : *enluminer un missel. Fig.* Colorer vivement. Rendre rouge : *l'usage des liqueurs fortes enlumine le teint.*

ENLUMINEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Artiste qui enlumine : *Robert Julien fut le dernier des grands enlumineurs.*

ENLUMINURE (*an*) n. f. Art d'enluminer. Estampe, gravure enluminée. *Fam.* Coloration vive du visage. *Fig.* Faux éclat du style.

ENNÉACORDE (*èn-né-a*) n. m. (du gr. *ennéa*, neuf, et *corde*). Cithare à neuf cordes.

ENNÉADE (*èn-né*) n. f. (gr. *ennéas, ados* ; de *ennéa*, neuf). Assemblage de neuf choses semblables ou de neuf personnes. (V. *Part. hist.*)

ENNÉAGONAL, ALE, AUX (*èn-né*) adj. (de *ennéagone*). Qui a neuf angles.

ENNÉAGONE (*èn-né-a*) adj. (du gr. *ennéa*, neuf, et *gônia*, angle). Qui a neuf côtés. N. m. : *un ennéagone.*

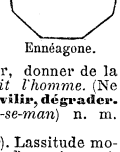

Ennéagone.

ENNEMI, E (*è-ne*) n. (lat. *inimicus*). Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire : *ennemi mortel.* Qui a de l'aversion pour certaines choses : *ennemi du tabac.* Chose nuisible. Pays armé avec lequel on est en guerre. Adjectiv. : *l'armée ennemie.* ANT. **Ami.**

ENNOBLIR (*an-no*) v. a. Relever, donner de la noblesse morale : *la vertu ennoblit l'homme.* (Ne pas confondre avec ANOBLIR.) ANT. **Avilir, dégrader.**

ENNOBLISSEMENT (*an-no-bli-se-man*) n. m. Action d'ennoblir.

ENNUI (*an-nui*) n. m. (de *ennuyer*). Lassitude morale produite par le désœuvrement : *l'ennui naquit un jour de l'uniformité.* Peine très vive. (Vx en ce sens.) Pl. *Poét.* Chagrins : *de mortels ennuis.* ANT. **Amusement, plaisir, divertissement.**

ENNUYANT (*an-nui-ian*), **E** adj. Qui ennuie, contrarie. (Peu us.)

ENNUYER (*an-nui-ié*) v. a. (lat. *in*, dans, et *odium*, haine. — Se conj. comme *appuyer.*) Causer de l'ennui : *le style emphatique continu finit par ennuyer.* **S'ennuyer** v. pr. Éprouver de l'ennui. ANT. **Amuser, divertir, récréer, égayer.**

ENNUYEUSEMENT (*an-nui-ieu-ze-man*) adv. D'une manière ennuyeuse. ANT. **Gaiement.**

ENNUYEUX, EUSE (*an-nui-ieû, eu-ze*) adj. Qui ennuie habituellement : *conteur ennuyeux.* ANT. **Amusant, récréatif.**

ÉNONCÉ n. m. Chose énoncée : *l'énoncé d'une clause.* Action d'énoncer. Ensemble des conditions auxquelles doivent satisfaire les inconnues d'un problème : *l'énoncé d'un problème, d'une question.*

ÉNONCER (*sé*) v. a. (lat. *enuntiare* ; de *nuntium*, nouvelle. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il énonça, nous énonçons.*) Exprimer par paroles ou par écrit : *énoncer un axiome.*

ÉNONCIATIF, IVE adj. Qui sert à énoncer : *terme énonciatif.*

ÉNONCIATION (*si-on*) n. f. Action, manière d'énoncer : *énonciation d'un fait.*

ENORGUEILLIR (*an-nor-gheu, ll* mll., *ir*) v. a. Rendre orgueilleux. **S'enorgueillir** v. pr. Avoir de l'orgueil ; tirer vanité. ANT. **Humilier, mortifier.**

ÉNORME adj. (lat. *enormis* ; de *e*, hors de, et *norma*, règle). Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *le baobab est un arbre énorme. Fig.* : *fortune, crime énorme.* ANT. **Petit, microscopique.**

ÉNORMÉMENT (*man*) adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ n. f. (de *énorme*). Excès de grandeur, de grosseur. *Fig.* Gravité : *énormité d'une faute, d'un crime.* Chose extravagante : *dire des énormités.*

ÉNOSTOSE (*nos-tó-ze*) n. f. (du gr. *en*, dans, et *osteon*, os). *Méd.* Tumeur du canal médullaire des os.

ÉNOUER (*nou-é*) v. a. (préf. *é*, et *nœud*). Débarrasser les étoffes des nœuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface : *énouer un drap.*

ENQUÉRIR (S') [*san-ké*] v. pr. (lat. *inquirere* ; de *in*, en, et *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir.*) S'informer, faire des recherches.

ENQUERRE ou **ANQUERRE** (*an-kè-re*) v. a. (anc. forme de *enquérir*). *Blas. Armes à enquerre*, se dit des armes qui contreviennent aux lois héraldiques défendant de mettre émail sur émail : *la plupart des armes à enquerre sont d'une époque antérieure à la codification des lois héraldiques.*

ENQUÊTE (*an-kè-te*) n. f. Réunion de témoignages pour élucider une question douteuse : *diriger une enquête.* Recherches ordonnées par une autorité administrative quelconque. *Enquête judiciaire*, recherche qui se fait en justice, par audition de témoins : *un tribunal insuffisamment éclairé ordonne une enquête.*

ENQUÊTER (S') [*san-kè-té*] v. pr. S'enquérir, s'informer. V. n. *Enquêter sur*, conduire une enquête.

ENQUÊTEUR (*an-kè*) n. m. Juge, officier, etc., qui fait des enquêtes. Adjectiv. : *commissaire enquêteur.*

ENQUINAUDER (*an-ki-nó-dé*) v. a. (de *en*, et *quinaud*). Rendre quinaud, dupe.

ENRACINEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enraciner, de s'enraciner. Culée de pont reposant sur un enchevêtrement de pilots et de blocs rocheux.

ENRACINER (*an, né*) v. a. Faire prendre racine à : *enraciner un arbre. Fig.* Fixer à demeure. **S'enraciner** v. pr. Prendre racine. ANT. **Déraciner.**

ENRAGÉ, E (*an*) adj. Qui a la rage : *chien enragé. Fig.* Irrité, emporté. Violent, excessif : *joueur enragé ; passion, faim enragée.*

ENRAGEANT (*an-ra-jan*), **E** adj. Qui cause du dépit : *des contradictions enrageantes.*

ENRAGER (*an-ra-jé*) v. n. (de *en*, et *rage.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il enragea, nous enrageons.*) Être vexé, furieux : *il enrage de ne pouvoir parler. Faire enrager*, tourmenter.

ENRAYAGE (*an-rè-ia-jé*) n. m. Opération qui consiste à disposer les rais d'une roue dans les mortaises du moyeu et des jantes.

ENRAYEMENT (*an-rè-ie-man*) ou **ENRAIEMENT** (*an-rè-man*) n. m. Action d'enrayer.

ENRAYER (*an-rè-ié*) v. a. (de *en*, et *rais.* — Se conj. comme *balayer.*) Garnir de ses rais : *enrayer une roue.* Entraver le mouvement des roues d'une voiture au moyen d'un sabot ou d'un frein. Faire une enrayure. *Fig.* Suspendre l'action de : *enrayer une maladie.* ANT. **Désenrayer.**

ENRAYOIR (*an-rè-ioir*) n. m. Machine pour enrayer une voiture. Baguette que l'on introduit dans le canon de l'arbalète pour la bander.

ENRAYURE (*an-rè-iu-re*) n. f. Ce qui sert à enrayer une roue. Assemblage de pièces de bois qui rayonnent autour d'un centre. Pan de charpente, sur lequel s'appuie la croupe d'un comble. Premier sillon que trace la charrue dans un champ.

ENRÉGIMENTEMENT (*an, man-te-man*) n. m. Action d'enrégimenter. (Peu us.)

ENRÉGIMENTER (*an, man-té*) v. a. Former en régiment, mettre dans un régiment. *Fig.* Rassembler en troupe, faire agir ensemble : *enrégimenter des mécontents dans une conspiration.*

ENREGISTRABLE (*an-re-jis-tra-ble*) adj. Qui peut être enregistré.

ENREGISTREMENT (*an-re-jis-tre-man*) n. m. Copie textuelle d'un acte sur un registre destiné à cet effet et qui a pour objet de conférer à cet acte une date authentique. Administration, bureaux où l'on enregistre certains actes sur les registres officiels : *tous les actes portant mutation de propriété sont soumis à l'enregistrement.* Autref., acte par lequel une cour souveraine faisait transcrire sur ses registres une ordonnance, un édit du roi.

ENREGISTRER (*an-re-jis-tré*) v. a. Porter sur un registre. Transcrire, mentionner un acte, un jugement dans les registres publics, pour en assurer l'authenticité. *Par ext.* Consigner certains faits par écrit.

ENREGISTREUR (*an-re-jis-treur*) n. m. Celui qui enregistre. Adj. Se dit d'un appareil qui inscrit automatiquement certains mouvements : *caisse enregistreuse.*

ENRÊNER (*an-rê-né*) v. a. Arrêter et fixer les rênes d'un cheval, de manière à lui tenir la tête levée.

ENRHUMER (*an-ru-mé*) v. a. Causer du rhume. **S'enrhumer** v. pr. Contracter un rhume.

ENRICHI, E (*an*) adj. et n. Celui, celle dont la fortune est de date récente.

ENRICHIR (*an*) v. a. Rendre riche : *le commerce enrichit Carthage. Par ext.* Augmenter, développer : *enrichir un musée.* Garnir d'un ornement précieux. *Fig.* Orner : *enrichir son esprit.* ANT. **Appauvrir.**

ENRICHISSEMENT (*an-ri-chi-se-man*) n. m. Action d'enrichir. Ornement, parure.

ENROBAGE (*an*) ou **ENROBEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'enrober.

ENROBER (*an-ro-bé*) v. a. (de *en*, et *robe*). Entourer (des caisses, des tonneaux) d'une enveloppe indiquant qu'ils sont dispensés de la visite. Recouvrir (les viandes, les médicaments) d'une enveloppe protectrice.

ENROCHEMENT (*an, man*) n. m. Grosse maçonnerie, établie au fond de l'eau pour les fondations d'un ouvrage. Agglomération de grains de poudre.

ENROCHER (*an-ro-ché*) v. a. Faire l'enrochement de.

ENRÔLÉ n. m. Individu inscrit sur un rôle.

ENRÔLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler : *les enrôlements volontaires de 1792 témoignèrent de l'enthousiasme révolutionnaire.* Feuille certifiant qu'on est enrôlé.

ENRÔLER (*an-rô-lé*) v. a. (de *en*, et *rôle*). Inscrire sur un rôle : *enrôler des ouvriers.* Faire s'engager dans l'armée : *enrôler des soldats. Fig.* Faire entrer dans un parti : *enrôler des mécontents.* **S'enrôler** v. pr. Entrer au service militaire. S'affilier à un parti.

ENRÔLEUR (*an*) n. m. Qui enrôle. (Peu us.)

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT** (*an-roû-man*) n. m. Etat, maladie de celui qui est enroué.

ENROUER (*an-rou-é*) v. a. (lat. *in*, dans, et *raucus*, rauque). Rendre la voix rauque.

ENROUILLEMENT (*an-rou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'enrouiller. (Peu us.)

ENROUILLER (*an-rou, ll* mll., *é*) v. a. Rendre rouillé. **S'enrouiller** v. pr. Se rouiller.

ENROULAGE et **ENROULEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'enrouler, de s'enrouler. Ornement architectural qui va en spirale.

ENROULER (*an-rou-lé*) v. a. Rouler une chose avec une autre : *enrouler un drapeau autour de sa hampe.* ANT. **Dérouler.**

ENRUBANNER (*an-ru-ba-né*) v. a. Couvrir, orner de rubans : *enrubanner un enfant.*

ENRUE (*an-rû*) n. f. Large sillon.

ENSABLEMENT (*an, man*) n. m. Amas de sable, formé par un courant d'eau ou par le vent : *l'ensablement a ruiné le vieux port de Brouage.*

ENSABLER (*an-sa-blé*) v. a. Couvrir, engorger de sable. Faire échouer sur le sable.

ENSABOTER (*an, té*) v. a. Mettre des sabots à. Enrayer au moyen d'un sabot : *ensaboter une roue. Ensaboter un projectile*, le fixer sur un sabot.

ENSACHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'ensacher : *l'ensachement des grains.*

ENSACHER (*an-sa-ché*) v. a. Mettre en sac.

ENSAISINEMENT (*an-sè-zi-ne-man*) n. m. *Féod.* Action d'ensaisiner ou de mettre en possession.

ENSAISINER (*an-sè-zi-né*) v. a. (préf. *en*, et *saisine*). *Féod.* Reconnaître par un acte le nouveau tenancier ; le mettre en possession du fief.

ENSANGLANTER (*an, té*) v. a. Souiller, couvrir de sang : *lady Macbeth croyait toujours voir sa main ensanglantée. Fig.* Souiller par le meurtre : *ensanglanter sa victoire.*

ENSEIGNABLE (*an-sè-gna-ble*) adj. Qui peut être enseigné.

ENSEIGNANT (*an-sè-gnan*), **E** adj. Qui donne l'enseignement. *Le corps enseignant*, la réunion de ceux qui professent, qui se livrent à l'enseignement.

ENSEIGNE (*an-sè-gne*) n. f. (lat. *insignia ;* de *in*, en, et *signum*, signe). Tableau, figure à la porte d'une auberge, d'une boutique, pour indiquer la nature du commerce, le nom du commerçant. *Fig.* Marque, indice servant à reconnaître quelque chose : *la sincérité est l'enseigne de l'honnêteté.* Drapeau, étendard. *Milit.* Pavillon national : *marcher enseignes déployées. A telle enseigne* ou *à telles enseignes que*, la preuve est que. N.m. Autref. Officier porte-drapeau. Auj. Officier de marine, à deux galons, immédiatement au-dessous du lieutenant de vaisseau.

Enseignes : 1. Romaine ; 2. Gauloise.

ENSEIGNEMENT (*an-sè-gne-man*) n. m. Action, art d'enseigner. Profession de celui qui enseigne : *être dans l'enseignement.* Instruction, précepte : *donner de bons enseignements. Enseignement public*, celui que donne l'Etat. *Enseignement libre*, celui que donnent les particuliers. *Enseignement primaire*, celui qui donne les premiers éléments des connaissances. *Enseignement secondaire*, celui qui instruit dans les langues classiques, les langues étrangères, les éléments des sciences. *Enseignement supérieur*, celui qui, au moyen des universités et des grandes écoles, approfondit les études spéciales. *Enseignement professionnel* ou *technique*, celui qui donne les connaissances nécessaires à la pratique du commerce, de l'industrie.

ENSEIGNER (*an-sè-gné*) v. a. (lat.pop. *insignare*). Instruire : *enseigner des enfants.* Apprendre aux autres : *enseigner la grammaire.* Indiquer : *enseigner un chemin.*

ENSELLÉ (*an-sè-lé*), **E** adj. Se dit d'un cheval qui a le dos enfoncé comme le siège d'une selle. Se dit d'un bateau très relevé aux deux extrémités.

ENSELLURE (*an-sè-lu-re*) n. f. Courbure très accusée de la région lombaire de la colonne vertébrale.

ENSEMBLE (*an-san-ble*) adv. (lat. *in*, en, et *simul*, à la fois). L'un avec l'autre, en même temps, à la fois : *vivre, agir ensemble.* N. m. Résultat de l'union des parties d'un tout : *un bel ensemble.* Accord, unité : *agir avec ensemble.* ANT. **Séparément, isolément.**

ENSEMBLIER (*an-san-bli-é*) n. m. Artiste qui combine des ensembles décoratifs.

ENSEMENCEMENT (*an-se-man-se-man*) n. m. Action d'ensemencer : *l'ensemencement d'un champ.*

ENSEMENCER (*an-se-man-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *j'ensemençai, nous ensemençons.*) Répandre la semence sur ou dans (la terre).

ENSERRER (*an-sè-ré*) v. a. (de *en*, et *serrer*). Enfermer, contenir : *tout ce que le globe enserre.* Serrer étroitement : *le boa enserre sa victime.*

ENSERRER (*an-sè-ré*) v. a. Mettre dans une serre.

ENSEUILLEMENT (*an-seu, ll* mll., *e-man*) n. m. (de *en*, et *seuil*). Elévation de l'appui d'une fenêtre au-dessus du plancher.

ENSEVELIR (*an*) v. a. (préf. *en*, et lat. *sepelire*, même sens). Envelopper un corps mort dans un linceul : *ensevelir un cadavre. Par ext.* Enterrer. *Fig.* Engloutir : *Pompéi fut ensevelie sous la cendre.* Envelopper, cacher : *il a enseveli son secret avec lui.* **S'ensevelir** v. pr. *Fig. S'ensevelir dans la retraite*, se retirer du monde. ANT. **Déterrer, exhumer.**

ENSEVELISSEMENT (*an, li-se-man*) n. m. Action d'ensevelir, funérailles.

ENSEVELISSEUR, EUSE (*an, li-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui ensevelit un cadavre. (Peu us.)

ENSIFORME (*an*) adj. (du lat. *ensis*, épée, et de *forme*). En forme d'épée.

ENSILAGE (*an*) ou **ENSILOTAGE** (*an*) n. m. Action d'ensiler : *ensiler des céréales.*

ENSILER (*an-si-lé*) ou **ENSILOTER** (*an-si-lo-té*) v. a. (préf. *en*, et *silo*). Mettre les grains dans les silos pour les conserver.

ENSOLEILLÉ (*an-so-lè, ll* mll., *é*), **E** adj. Couvert de l'éclat du soleil : *paysage ensoleillé.*

ENSOLEILLER (*an-so-lè, ll* mll., *é*) v. a. Donner l'éclat du soleil, d'une vive lumière : *diamants qui ensoleillent une toilette. Fig.* Donner de la gaieté.

ENSOMMEILLÉ (*an-so-mè, ll* mll., *é*), **E** adj. Appesanti par le sommeil. *Fig.* Assoupi.

ENSORCELANT (*an, lan*), **E** adj. Qui ensorcelle : *charme ensorcelant.*

ENSORCELER (*an, lé*) v. a. (rad. *sorcier.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'ensorcelle.*) Jeter, par de prétendus sortilèges, le trouble dans le corps ou l'esprit. *Fig.* Séduire, charmer, inspirer une violente passion.

ENSORCELEUR, EUSE (*an, eu-ze*) adj. et n. Qui ensorcelle : *on brûlait jadis les ensorceleurs.*

ENSORCELLEMENT (*an-sor-sè-le-man*) n. m. Action d'ensorceler. Résultat de cette action. *Fig.* Séduction, charme.

ENSOUFRER (*an-sou-fré*) v. a. Enduire de soufre. Exposer à la vapeur du soufre.

ENSOUPLE (*an*) n. f. (lat. *insubulum*). Cylindre du métier à tisser, sur lequel on monte la chaîne.

ENSOUTANER (*an, né*) v. a. *Fam.* Faire prendre la soutane.

ENSUIFER (*an-sui-fé*) v. a. Enduire de suif.

ENSUITE (*an*) adv. (de *en*, et *suite*). Après, à la suite. **Ensuite de,** loc. prép. Après. ANT. **D'abord, premièrement.**

ENSUIVANT (*an-sui-van*), **E** adj. Suivant, qui vient après : *le mois ensuivant.* (VX.)

ENSUIVRE (S') [*san*] v. pr. Suivre, être la conséquence. V. impers. Résulter : *il s'ensuit que...*

ENTABLEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *table*). Saillie au haut des murs d'un bâtiment, qui en forme le couronnement, en soutient le toit, et comprend l'architrave, la frise et la corniche. (V. COLONNE.)

ENTABLER (*an-ta-blé*) v. a. Ajuster à demi-épaisseur deux pièces de bois.

ENTABLURE (*an*) n. f. Point de rotation des deux lames d'une paire de ciseaux. Endroit où se réunissent deux pièces de bois entablées.

ENTACHER (*an-ta-ché*) v. a. (de *en*, et *tacher*). Souiller : *faute qui entache l'honneur. Acte entaché de nullité*, qui n'est pas fait dans les formes.

ENTAILLAGE (*an-ta, ll* mll.) n. m. Action d'entailler.

ENTAILLE (*an-ta, ll* mll.) n. f. Large coupure dans le bois, la pierre, les chairs, etc. Blessure faite par un instrument tranchant : *se faire une entaille.*

ENTAILLER (*an-ta, ll* mll., *é*) v. a. Faire une entaille : *entailler du bois.*

ENTAILLURE (*an-ta, ll* mll.) n. f. Entaille.

ENTAME (*an*) ou **ENTAMURE** (*an*) n. f. Premier morceau que l'on coupe d'un pain, d'un quartier de viande, etc. Coupure.

ENTAMER (*an-ta-mé*) v. a. (lat. pop. *intaminare*). Couper le premier morceau : *entamer un pain.* Faire une légère incision, une déchirure. *Fig.* Commencer : *entamer une conversation.* Porter atteinte : *entamer la réputation.*

ENTAMURE (*an*) n. f. V. ENTAME.

ENTASSEMENT (*an-ta-se-man*) n. m. Action d'entasser. Amas : *entassement de débris.*

ENTASSER (*an-ta-sé*) v. a. Mettre en tas ; accumuler, amasser, amonceler. *Fig.* Réunir en quantité. Multiplier : *entasser des citations.*

ENTASSEUR (*an-ta-seur*) n. m. Qui entasse : *un entasseur d'écus.* (Peu us.)

ENTE (*an-te*) n. f. (du gr. *emphuton*, planté dans). Sorte de greffe obtenue en transportant d'un arbre sur l'autre une petite branche portant au moins un œil. Arbre greffé. Manche d'un pinceau.

ENTÉ, E (*an*) adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou d'une pièce divisés suivant des lignes courbes s'engrenant les unes dans les autres. *Enté en pointe*, se dit de l'écu divisé par deux traits courbes, qui partent du centre pour gagner les angles de la pointe.

ENTÉLÉCHIE (*an, chi*) n. f. (gr. *entelecheia*). Dans la philosophie d'Aristote, ce qui pour chaque être est la possession de sa perfection, de sa fin.

ENTELLE (*an-tè-le*) n. m. Espèce de singe très répandue dans l'Inde.

ENTEMENT (*an-te-man*) n. m. Action d'enter. Greffe opérée avec des entes. (Peu us.)

ENTENDEMENT (*an-tan-de-man*) n. m. Faculté par laquelle on comprend : *l'entendement n'est autre chose que l'intelligence.* Jugement, sens, conception, intelligence . *perdre l'entendement.*

ENTENDEUR (*an-tan*) n. m. Qui comprend facilement. *A bon entendeur salut*, que celui qui entend une chose en fasse son profit.

ENTENDRE (*an-tan-dre*) v. a. (du lat. *intendere*, diriger vers). Percevoir par le sens de l'ouïe : *entendre un bruit. Entendre dur*, avoir l'oreille dure. Ecouter : *ne vouloir rien entendre.* Recevoir le témoignage : *entendre des témoins.* Exaucer : *entendre la prière des malheureux. Fig.* Comprendre : *entendre à demi-mot.* Vouloir dire : *qu'entendez-vous par là ?* Connaître parfaitement : *entendre le commerce.* Prendre bien : *entendre la plaisanterie.* Avoir l'intention de faire une chose : *j'entends qu'on m'obéisse. Donner à entendre*, laisser croire. *Entendre raison*, acquiescer à ce qui est juste. **S'entendre** v. pr. Se comprendre, être d'accord. Se connaître à. S'interpréter : *phrase qui peut s'entendre de deux manières.*

ENTENDU, E (*an-tan*) adj. (de *entendre*). Convenu, décidé : *c'est une affaire entendue.* Intelligent, habile, capable : *prendre un air entendu*, avoir l'air de comprendre parfaitement. N. *Faire l'entendu*, l'important. **Bien entendu,** loc. adv. Assurément.

ENTÉNÉBRER (*an, bré*) v. a. Plonger dans les ténèbres.

ENTENTE (*an-tan-te*) n. f. Interprétation : *le calomniateur recherche les mots à double entente.* Intelligence : *avoir l'entente des affaires.* Bon accord : *entente cordiale entre deux nations.*

ENTER (*an-té*) v. a. (de *ente*). Greffer une ente sur : *enter un sauvageon. Par ext.* Insérer sur. *Fig.* Faire reposer sur. Assembler par une entaille deux pièces de bois. *Enter des bas*, remplacer le bout par un autre. *Canne entée*, canne formée de plusieurs pièces emboîtées. **S'enter** v. pr. S'unir par les liens du sang : *maison ducale qui s'est entée sur une autre.*

ENTÉRALGIE (*an, jî*) n. f. (du gr. *entera*, intestins, et *algos*, douleur). *Méd.* Douleur aiguë des intestins.

ENTÉRINEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entériner : *l'entérinement des lettres de grâce.*

ENTÉRINER (*an, né*) v. a. (de *entier*). *Dr.* Ratifier par un jugement un acte dont la validité dépend de cette formalité : *entériner des lettres de grâce.*

ENTÉRIQUE (*an*) adj. (du gr. *entera*, intestins). Qui a rapport aux intestins : *inflammation entérique.*

ENTÉRITE (*an*) n. f. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Inflammation des intestins.

ENTÉROZOAIRE (*an, ò-re*) n. m. Ver intestinal.

ENTERRAGE (*an-tè-ra-je*) n. m. Action de tasser de la terre autour d'un moule de fonderie.

ENTERREMENT (*an-tè-re-man*) n. m. Action de mettre en terre. Inhumation, funérailles, cérémonie qui accompagne la mise en terre : *l'enterrement de Victor Hugo fut une manifestation nationale.* Convoi funèbre. Frais de sépulture. *Fig.* Abandon, rejet, renonciation : *enterrement d'une loi.*

ENTERRER (*an-tè-ré*) v. a. Enfouir : *enterrer un trésor.* Engloutir sous les décombres. Inhumer. Présider ou assister à un enterrement. *Fig.* Survivre : *vieillard qui enterre tous ses héritiers.* Faire mourir. Enfermer dans un lieu retiré : *enterrer quelqu'un à la campagne.* Faire oublier. **S'enterrer** v. pr. Se retirer du monde. ANT. **Déterrer, exhumer.**

EN-TÊTE (*an*) n. m. Ce qui est imprimé, écrit ou gravé en tête d'une lettre, d'un écrit. Pl. des *en-têtes.*

ENTÊTÉ, E (*an*) n. et adj. Opiniâtre : *caractère entêté.* ANT. **Obéissant, docile.**

ENTÊTEMENT (*an, man*) n. m. Sorte de vertige causé par quelque émanation. (Peu us. en ce sens.) *Fig.* Attachement opiniâtre à ses idées.

ENTÊTER (*an-tê-té*) v. a. Faire mal à la tête par des vapeurs, des odeurs. *Fig.* Enorgueillir. Engouer. **S'entêter** v. pr. S'opiniâtrer.

ENTHOUSIASME (*an-tou-zi-as-me*) n. m. (gr. *enthousiasmos*, sorte de fureur, d'inspiration divine). Exaltation produite par l'inspiration divine : *l'enthousiasme de la pythie lui dictait ses oracles.* Inspiration exaltée de l'écrivain, de l'artiste. Emotion extraordinaire de l'âme : *accueillir avec enthousiasme.* Admiration outrée : *avoir de l'enthousiasme pour...* ANT. **Apathie, flegme, indifférence.**

ENTHOUSIASMER (*an-tou-zi-as-mé*) v. a. Ravir d'admiration ; inspirer l'enthousiasme : *enthousiasmer la foule.* **S'enthousiasmer** v. pr. S'engouer : *s'enthousiasmer pour le progrès.*

ENTHOUSIASTE (*an-tou-zi-as-te*) n. et adj. Qui a de l'enthousiasme : *esprit enthousiaste.* ANT. **Apathique, flegmatique, froid.**

ENTHYMÈME (*an*) n. m. (gr. *enthumêma*). *Log.* Syllogisme réduit à deux propositions, l'une des prémisses étant sous-entendue ; ex. : *je pense, donc je suis* (sous-entendu : *tout ce qui pense existe*). *Tout mammifère est vivipare, donc la baleine est vivipare* (sous-entendu : *la baleine est un mammifère*).

ENTICHÉ, E (*an*) adj. Opiniâtrément attaché à : *être entiché de ses opinions.*

ENTICHEMENT (*an, man*) n. m. Action de s'enticher ; état d'une personne entichée.

ENTICHER (*an-ti-ché*) v. a. (de *en*, et *tache*). Envahir par une tache. (Vx.) Inspirer un attachement opiniâtre à : *qui vous a entiché de cette personne ?* **S'enticher** v. pr. S'engouer de : *s'enticher d'une opinion.*

ENTIER (*an-ti-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *integer*, intact). Complet. Sans atteinte, sans réserve. *Fig.* Fier et obstiné : *esprit entier. Tout entier* (*tout* invariable), absolument entier : *l'assemblée tout entière se leva.* Qui n'a pas subi la castration : *cheval entier.* N. m. *Arith.* Nombre qui ne contient que des unités entières, comme 19, 150, 1.000, etc. *En entier*, totalement. ANT. **Fractionnaire, partiel, incomplet, tronqué.**

ENTIÈREMENT (*an, man*) adv. (de *entier*.) Tout à fait : *être entièrement acquis à une opinion.* ANT. **Incomplètement, partiellement.**

ENTITÉ (*an*) n. f. (lat. scolast. *entitas ;* de *ens, entis*, être). *Phil.* Ce qui constitue l'essence d'un être.

ENTOILAGE (*an*) n. m. Action d'entoiler : *l'entoilage d'un tableau.* Toile pour entoiler.

ENTOILER (*an-toi-lé*) v. a. Fixer sur une toile : *entoiler une estampe, une carte de géographie.*

ENTOIR (*an*) n. m. Sorte de couteau pour enter.

ENTOISAGE (*an-toi-za-je*) n. m. Action d'entoiser.

ENTOISER (*an-toi-zé*) v. a. Disposer pour être toisé.

ENTOMOLOGIE (*an, ji*) n. f. (du gr. *entomon*, insecte, et *logos*, discours). Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'entomologie : *science entomologique.*

ENTOMOLOGISTE (*an, jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'entomologie.

ENTOMOPHAGE (*an, fa-je*) adj. (du gr. *entomon*, insecte, et *phagein*, manger). Qui se nourrit d'insectes.

ENTOMOPHTORÉES (*an, fto-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites d'insectes. S. une *entomophtorée.*

ENTOMOSTRACÉS (*an-to-mos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à organisation simple. S. un *entomostracé.*

ENTONNAGE (*an-to-na-je*), **ENTONNEMENT** (*an-to-ne-man*) n. m. ou **ENTONNAISON** (*an-to-nè-zon*) n. f. Mise en tonneaux.

ENTONNER (*an-to-né*) v. a. (de *en*, et *tonne*). Verser un liquide dans un tonneau : *entonner du vin.* Verser dans la bouche, ingurgiter. **S'entonner** v. pr. *Fig.* S'engouffrer.

ENTONNER (*an-to-né*) v. a. (de *en*, et *ton*). Commencer un air pour donner le ton aux autres. Commencer un chant : *entonner le* Te Deum. *Poét.* Célébrer en vers : *entonner les louanges de quelqu'un.*

ENTONNOIR (*an-to-noir*) n. m. Instrument pour entonner un liquide.

Entonnoir.

ENTOPHYTE (*an-fi-te*) n. m. (gr. *entos*, dedans, et *phuton*, plante). Végétal parasite, qui se développe à l'intérieur des organes.

ENTORSE (*an*) n. f. (de *en*, et *tordre*). Extension violente des ligaments et, en général, des parties molles voisines d'une articulation : *se donner une entorse.* *Fig.* Atteinte violente. Altération : *donner une entorse à la loi, à un texte.*

ENTORTILLAGE (*an-tor-ti, ll* mll.) n. m. Action d'entortiller. Subterfuge. Discours plein d'équivoques. (Peu us.)

ENTORTILLEMENT (*an-tor-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'entortiller ou d'entortiller. Son effet. *Fig.* Embarras, obscurité du style.

ENTORTILLER (*an-tor-ti, ll* mll., *é*) v. a. Envelopper en tortillant : *entortiller un sou dans du papier.* *Fig.* Exprimer d'une manière embarrassée : *entortiller ses pensées.* *Fam.* Séduire par des paroles captieuses. ANT. **Détortiller.**

ENTOUR (*an*) n. m. (de *en*, et *tour*). Environs, lieux qui avoisinent : *les entours d'une place.* Personnes qui vivent auprès de quelqu'un (surtout au plur.). **À l'entour,** loc. adv. et **à l'entour de,** loc. prép. Aux environs.

ENTOURAGE (*an*) n. m. Tout ce qui entoure pour orner. (Peu us. en ce sens.) *Fig.* Société habituelle de quelqu'un : *l'entourage de Catilina était composé d'hommes perdus de dettes et de crimes.*

ENTOURER (*an-tou-ré*) v. a. Disposer autour : *entourer une ville de murailles.* Vivre habituellement auprès de. *Fig.* Accabler, combler : *entourer de soins.*

ENTOURNURE (*an*) n. f. Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'aisselle. *Fig. Gêné dans les entournures,* mal à l'aise.

EN-TOUT-CAS (*en-tou-kâ*) n. m. invar. Sorte d'ombrelle. (V. EN-CAS.)

ENTOZOAIRES (*an, è-re*) n. m. pl. (du gr. *entos*, en dedans, et *zôon*, animal). Animal qui vit en parasite dans le corps d'un autre. S. un *entozoaire.*

ENTR'ACCORDER (S') [*san-tra-kor-dé*] v. pr. S'accorder l'un avec l'autre.

ENTR'ACCUSER (S') [*san-tra-ku-zé*] v. pr. S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE (*an*) n. m. Intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre. Intermède : *un entr'acte de musique.* *Fig.* Temps de repos. Pl. des *entr'actes.*

ENTR'ADMIRER (S') [*san-trad-mi-ré*] v. pr. S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S') [*san-trè-dé*] v. pr. S'aider mutuellement.

ENTRAILLES (*an-tra, ll* mll.) n. f. pl. (lat. pop. *intralia ;* de *intra*, dans). Intestins, boyaux : *les aruspices romains examinaient les entrailles des victimes.* *Fig.* Partie inférieure et profonde : *les entrailles de la terre.* Ce qu'il y a de plus intime dans un pays : *les entrailles de la patrie.* Siège allégorique des sentiments tendres ; sensibilité : *homme sans entrailles ; entrailles paternelles.*

ENTR'AIMER (S') [*san-trè-mé*] v. pr. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAIN (*an-trin*) n. m. (de *en*, et *train*). Manière d'agir vive et animée : *cet homme a de l'entrain.* Mouvement vif, rapide : *il y a de l'entrain dans cette comédie.* Gaieté franche et animée.

ENTRAÎNABLE (*an-trè*) adj. Qui peut être entraîné, gagné, déterminé.

ENTRAÎNANT (*an-trè-nan*), **E** adj. Qui entraîne. Ne s'emploie qu'au figuré : *l'éloquence entraînante de Mirabeau ; un pas redoublé entraînant.*

ENTRAÎNEMENT (*an-trè-ne-man*) n. m. Action d'entraîner. Séduction : *céder à l'entraînement des passions.* Action et manière de préparer un cheval à la course, une personne en vue d'un sport : *mettre un cheval à l'entraînement.*

ENTRAÎNER (*an-trè-né*) v. a. Traîner avec soi : *locomotive qui entraîne un lourd convoi.* Emmener avec violence. Soumettre à l'entraînement, en parlant d'un cheval, d'un sportsman : *entraîner un che-*

val sur les obstacles. Conduire par une sorte de violence morale : *entraîner les esprits.* Avoir pour résultat : *la guerre entraîne bien des maux.*

ENTRAÎNEUR (*an-trè*) n. m. Celui qui s'occupe de l'entraînement des chevaux, des coureurs, etc.

ENTRAIT (*an-trè*) n. m. (lat. pop. *intractum*). Charpente horizontale, joignant les deux arbalétriers. (V. FERME.)

ENTRANT (*an-tran*), **E** n. et adj. Personne qui entre. *Fig.* et *fam.* Insinuant. Se dit surtout au pl. : *les entrants et les sortants.* ANT. **Sortant.**

ENTR'APPELER (S') [*san-tra-pe-lé*] v. pr. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVE (*an*) n. f. (du lat. *in*, dans, et *trabes*, poutre). Lien fixé aux pieds d'un cheval ou d'un autre animal, pour gêner sa marche. *Fig.* Gêne, obstacle, embarras : *apporter des entraves à l'exercice d'un droit.*

ENTRAVER (*an-tra-vé*) v. a. Mettre des entraves à : *entraver un cheval pour le ferrer.* *Fig.* Embarrasser, apporter des obstacles. ANT. **Désentraver, favoriser, faciliter.**

ENTRAVERSER (*an-tra-vèr-sé*) v. a. Présenter le travers (d'un navire).

ENTR'AVERTIR (S') [*san-tra-vèr-tir*] v. pr. S'avertir l'un l'autre.

ENTRE (*an-tre*) prép. de lieu (lat. *inter*). Au milieu de. Parmi. Dans l'intervalle (temps) : *entre onze heures et midi.* Jointe aux verbes pron., indique une action réciproque : *s'entre-nuire.* Jointe à certains verbes, en affaiblit l'idée : *entrevoir, entr'ouvrir.* — La voyelle *e* de *entre* ne s'élide devant une voyelle qu'en composition (ex. : *entr'acte, entr'aide*, et de nombreux verbes pronominaux : *s'entr'aider, s'entr'égorger*), mais non dans les autres cas : *entre eux, entre autres.*

ENTRE-BÂILLEMENT (*bâ, ll mll., e-man*) n. m. Légère ouverture laissée par un objet entre-bâillé.

ENTRE-BÂILLER (*bâ, ll* mll., *é*) v. a. Entr'ouvrir légèrement : *entre-bâiller une porte.*

ENTRE-BAISER [*bè-zé*] **(S')** v. pr. Se baiser l'un l'autre.

ENTRE-BANDE n. f. Chacune des bandes travaillées avec une chaîne de couleur différente aux extrémités d'une pièce d'étoffe. Pl. des *entre-bandes.*

ENTRE-BATTRE [*ba-tre*] **(S')** v. pr. (Se conj. comme *battre.*) Se battre l'un l'autre.

ENTRECHAT (*an-tre-cha*) n. m. (de *entre*, et *chasser*). Saut léger, pendant lequel les pieds s'entrechoquent plusieurs fois avant de toucher le sol.

ENTRE-CHOQUER [*ké*] **(S')** v. pr. Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT** ou **ENTRECOLONNEMENT** (*lo-ne-man*) n. m. Espace qui est entre deux colonnes. Pl. des *entre-colonnes* ou *entre-colonnements.*

ENTRECÔTE (*an*) n. m. Morceau de viande coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPÉ, E adj. Coupé, interrompu : *récit entrecoupé de sanglots.*

ENTRECOUPER (*an, pé*) v. a. Couper en divers endroits. Interrompre par intervalles.

ENTRE-CROISEMENT (*an, ze-man*) n. m. Disposition des choses qui s'entre-croisent.

ENTRE-CROISER (*zé*) v. a. Croiser en divers sens. **S'entre-croiser** v. pr. : *fils qui s'entre-croisent.*

ENTRE-CUISSE (*ku-i-se*) n. m. Entre-deux des cuisses.

ENTRE-DÉCHIRER [*ré*] **(S')** v. pr. Se déchirer mutuellement. *Fig.* Médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S') v. pr. Se détruire l'un l'autre. *Fig.* S'annuler l'un l'autre.

ENTRE-DEUX ou **ENTREDEUX** (*deû*) n. m. invar. Partie située au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. Bande de broderie, de dentelle, etc., ornant un ouvrage de lingerie : *un entre-deux de dentelle.* Sorte de console qu'on place entre deux croisées. **Entre-deux,** loc. adv. Ni dans l'un ni dans l'autre sens ; ni bien ni mal.

ENTRE-DÉVORER [*ré*] **(S')** v. pr. Se dévorer les uns les autres. (Peu us.)

ENTRE-DONNER [*do-né*] **(S')** v. pr. Se donner mutuellement, réciproquement.

ENTRÉE (*an-tré*) n. f. Action d'entrer : *manquer son entrée.* Endroit par où l'on entre. Ouverture de certains objets. Vestibule d'un appartement. *Fig.* Début : *faire son entrée dans le monde.* Commencement : *à l'entrée de l'hiver.* Droit d'assister à : *avoir ses entrées à un théâtre. Partic.* Privilège d'entrer dans les appartements du roi, dans certaines circonstances. Droit d'octroi, de douane : *les tabacs étrangers payent une forte entrée.* Premiers mets servis dans un repas. ANT. **Issue, sortie.**

ENTREFAITE (*an-tre-fè-te*) n. f. (de *entre*, et *faire*). *Dans cette entrefaite*, pendant ce temps-là. S'emploie surtout au plur. : *sur ces entrefaites.*

ENTREFEILET (*an, lè*) n. m. Petit article dans un journal : *un entrefilet venimeux.*

ENTRE-FRAPPER [*fra-pé*] **(S')** v. pr. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT (*an-tre-jan*) n. m. Habileté, adresse à se conduire au milieu des gens : *avoir de l'entregent.*

ENTR'ÉGORGER (S') [*san, jé*] v. pr. S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (S') [*ha-ir*] v. pr. Se haïr l'un l'autre.

ENTRE-HEURTER [*té*] **(S')** v. pr. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT (*an, man*) n. m. Etat de plusieurs choses entrelacées.

ENTRELACER (*an, sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il entrelaça, nous entrelaçons.*) Enlacer l'un dans l'autre.

Entrelacs.

ENTRELACS (*an-tre-lâ*) n. m. Ornement composé de moulures, de chiffres enlacés l'un dans l'autre.

ENTRELARDÉ, E (*an*) adj. Mêlé de gras et de maigre : *morceau de bœuf entrelardé.*

ENTRELARDEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entrelarder. Son résultat.

ENTRELARDER (*an, dé*) v. a. Piquer une viande de lard. *Fig.* et *fam.* Mêler : *entrelarder un discours de citations.*

ENTRE-LIGNE ou **ENTRELIGNE** n. m. Espace qui sépare deux lignes d'écriture qui se suivent. Ce qui est écrit entre deux lignes consécutives. (Pl. des *entre-lignes.*) Syn. INTERLIGNE.

ENTRE-LOUER [*lou-é*] **(S')** v. pr. Se louer l'un l'autre.

ENTRE-LUIRE v. n. Luire à demi : *le jour entre-luit à peine.*

ENTRE-MANGER [*jé*] **(S')** v. pr. Se manger les uns les autres.

ENTREMÊLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entremêler. Etat de ce qui est entremêlé.

ENTREMÊLER (*an, lé*) v. a. Mêler plusieurs choses parmi d'autres.

ENTREMETS (*an-tre-mè*) n. m. Mets léger que l'on sert après le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE (*an-tre-mè-teur, euze*) n. Qui s'entremet. En mauv. part, Qui s'entremet dans une intrigue galante. (S'emploie surtout au fém.)

ENTREMETTRE (S') [*san-tre-mè-tre*] v. pr. Agir activement dans une affaire concernant une autre personne : *s'entremettre pour rétablir la concorde entre deux puissances.*

ENTREMISE (*an-tre-mi-ze*) n. f. Action de s'entremettre. Médiation. *Mar.* Pièce placée entre deux charpentes pour en maintenir l'écartement.

ENTRE-NŒUD (*neu*) n. m. Espace compris entre deux nœuds d'une tige. Pl. des *entre-nœuds.*

ENTRE-NUIRE (S') v. pr. Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS (*an-tre-pa*) n. m. Allure d'un cheval, qui approche de l'amble.

ENTRE-PERCER [*pèr-sé*] **(S')** v. pr. Se percer l'un l'autre.

ENTRE-PILASTRE (*las-tre*) n. m. Intervalle entre deux pilastres. Pl. des *entre-pilastres.*

ENTREPONT (*an-tre-pon*) n. m. Intervalle qui, dans un navire, est compris entre deux ponts : *loger dans l'entrepont. Spécialem.* Espace entre la batterie basse et le faux pont.

ENTREPOSAGE (*an, za-je*) n. m. Action d'entreposer, de mettre en entrepôt.

ENTREPOSER (*an, zé*) v. a. Déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR (*an, zeur*) n. m. Qui tient un entrepôt : *entreposeur des tabacs*. Agent préposé à la garde ou à la vente de certains produits dont l'Etat a le monopole.

ENTREPOSITAIRE (*an, zi-tè-re*) n. et adj. Qui dépose ou qui reçoit des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT (*an-tre-pô*) n. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt : *les ports de commerce sont pourvus de vastes entrepôts*.

ENTRE-POUSSER [*pou-sé*] (**S'**) v. pr. Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT (*an, nan*), **E** adj. Hardi à entreprendre : *général entreprenant*. Téméraire dans ses entreprises. Hardi auprès des femmes.

ENTREPRENDRE (*an-tre-pran-dre*) v. a. (Se conj. comme *prendre*.) Prendre la résolution de faire une chose et la commencer : *Colomb entreprit la découverte d'un continent occidental*. S'engager à faire ou à fournir : *entreprendre des travaux, une fourniture de vivres*. *Fam.* Tourmenter, railler : *entreprendre quelqu'un*. V. n. *Entreprendre sur, contre*, usurper sur.

ENTREPRENEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Celui, celle qui entreprend. Qui entreprend à forfait un ouvrage, quelque fourniture : *entrepreneur de travaux publics*. Celui qui exécute certains travaux à son propre compte.

ENTREPRIS, E (*an-tre-pri, i-ze*) adj. *Fig.* Gêné dans son maintien ; intimidé.

ENTREPRISE (*an-tre-pri-ze*) n. f. Mise à exécution d'un projet : *l'entreprise du canal de Suez fut une œuvre colossale*. Ce qu'on s'est chargé de faire à forfait : *entreprise d'un pont*. Etablissement d'un service public : *entreprise des messageries*.

ENTRE-QUERELLER [*ke-rè-lé*] (**S'**) v. pr. Se quereller mutuellement.

ENTRER (*an-tré*) v. n. (lat. *intrare ; de intra*, en dedans. — Prend ordinairement l'auxiliaire *être*.) Passer du dehors en dedans : *entrer dans une chambre*. Etre admis : *entrer à l'Académie*. Etre contenu : *équipement qui entre dans un sac*. Etre employé dans la confection de : *médicament où il entre du fer*. *Fig. Entrer en religion*, se faire religieux. *Entrer au service*, se faire soldat. *Entrer en condition*, se faire domestique. *Entrer dans une famille*, s'allier à elle. *Entrer en matière*, commencer. *Entrer en accommodement*, s'arranger. *Entrer en colère*, s'y mettre. V. a. Introduire, faire pénétrer : *entrer du vin en ville*. ANT. **Sortir.**

ENTRE-RAIL (*ra, l* mll.) n. m. Espace compris entre les rails d'un chemin de fer. Pl. des *entre-rails*.

ENTRE-REGARDER (*dé*) v. a. Jeter un coup d'œil par hasard. **S'entre-regarder** v. pr. Se regarder mutuellement.

ENTRE-SECOURIR (**S'**) v. pr. Se secourir mutuellement. (Peu us.)

ENTRESOL n. m. Logement entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (**S'**) v. pr. Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE (*an-tre-ta, ll* mll.) n. f. Taille légère pratiquée par le graveur entre des tailles plus fortes.

ENTRE-TAILLER [*ta, ll* mll.. *é*] (**S'**) v. pr. Se blesser en se heurtant les jambes l'une contre l'autre, en parlant d'un cheval qui marche.

ENTRETAILLURE (*an, ta, ll* mll.) n. f. Blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille. (Peu us.)

ENTRE-TEMPS (*tan*) n. m. Intervalle de temps entre deux actions.

ENTRETENEMENT (*an, man*) n. m. Ce qu'on donne à quelqu'un pour son entretien. (Peu us.)

ENTRETENEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Personne qui entretient.

ENTRETENIR (*an*) v. a. (Se conj. comme *tenir*.) Tenir en bon état : *un bon chasseur doit entretenir ses armes*. Fournir les choses nécessaires. Faire durer : *entretenir la paix. Entretenir quelqu'un de*, causer avec lui sur. **S'entretenir** v. pr. Converser avec quelqu'un : *s'entretenir d'une personne, d'une chose*.

ENTRETIEN (*an-tre-ti-in*) n. m. Action d'entretenir : *l'entretien du linge*. Dépense pour entretenir quelque chose. Ce qui est nécessaire pour la subsistance, l'habillement, etc. Conversation : *solliciter, avoir un entretien*. Sujet de conversation.

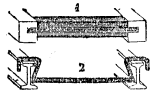

Entretoises de planchers : 1. En bois ; 2. En fer.

ENTRETOILE (*an*) n. f. Réseau ou dentelle mise comme ornement entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE (*an-tre-toi-ze*) n. f. Pièce de bois, de fer, placée entre d'autres pour les lier et les soutenir.

ENTRETOISEMENT (*an, ze-man*) n. m. Action d'entretoiser. Système d'entretoises.

ENTRETOISER (*an, zé*) v. a. Maintenir au moyen d'entretoises.

ENTRE-TUER [*tu-é*] (**S'**) v. pr. Se tuer l'un l'autre : *les Horaces et les Curiaces s'entre-tuèrent*.

ENTRE-VISITER [*zi-té*] (**S'**) v. pr. Se visiter réciproquement. (Peu us.)

ENTRE-VOIE n. f. Espace compris entre deux voies de chemin de fer. Pl. des *entre-voies*.

ENTREVOIR (*an*) v. a. (Se conj. comme *voir*.) Voir confusément : *entrevoir un objet dans le brouillard*. Ne faire qu'apercevoir. *Fig.* Prévoir confusément : *entrevoir un malheur, des obstacles*.

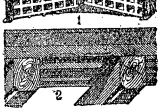

Entrevous de planchers : 1. En fer et brique ; 2. En bois.

ENTREVOUS (*an-tre-vou*) n. m. Intervalle entre deux solives, deux poteaux. Espace garni de plâtre ou d'une maçonnerie en briques entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVOÛTER (*an, té*) v. a. Garnir de plâtre les entrevous.

ENTREVUE (*an-tre-vû*) n. f. Rencontre concertée : *l'entrevue de Tilsit, entre Napoléon Ier et Alexandre Ier*.

ENTR'OBLIGER (S') [*san, jé*] v. pr. S'obliger réciproquement.

ENTROPION (*an*) n. m. Renversement des paupières en dedans, vers le globe de l'œil.

ENTR'OUVERT (*an, vèr*), **E** adj. Ouvert à demi : *porte, fenêtre entr'ouverte*.

ENTR'OUVERTURE (*an, vèr*) n. f. Légère ouverture. (Peu us.)

ENTR'OUVRIR (*an*) v. a. Ouvrir en écartant : *entr'ouvrir les rideaux d'une fenêtre*. Ouvrir un peu. **S'entr'ouvrir** v. pr. Devenir entr'ouvert.

ENTURE (*an*) n. f. (de *enter*). Fente où l'on place une ente, une greffe. Cheville qui traverse une pièce de bois en formant une espèce d'échelon. Assemblage de deux pièces de bois par entaille.

ÉNUCLÉATION (*si-on*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *nucleus*, noyau). Extirpation d'un organe qu'on fait sortir à travers une plaie : *l'énucléation de l'œil*. Opération par laquelle on extrait d'un fruit son amande ou son noyau.

ÉNUCLÉER (*klé-é*) v. a. Extirper par énucléation.

ÉNUMÉRATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait une énumération. (Peu us.)

ÉNUMÉRATIF, IVE adj. Qui contient une énumération : *dresser un état énumératif*.

ÉNUMÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'énumérer. Dénombrement. *Rhét.* Figure par laquelle on rassemble, on passe en revue les circonstances d'un fait.

ÉNUMÉRER (*ré*) v. a. (lat. *enumerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Enoncer successivement les parties d'un tout.

ENVAHIR (*an*) v. a. (lat. *invadere ; de in*, dans, et *vadere*, aller). Entrer violemment dans : *les Huns d'Attila envahirent la Gaule*. *Fig.* Se répandre sur : *les eaux ont envahi toute la contrée*.

ENVAHISSANT (*an-va-i-san*), **E** adj. Qui envahit : *armée envahissante*.

ENVAHISSEMENT (*an-va-i-se-man*) n. m. Action d'envahir : *les envahissements des eaux*.

ENVAHISSEUR (*an-va-i-seur*) n. et adj. m. Qui envahit : *repousser les envahisseurs*.

ENVASEMENT (*an-va-ze-man*) n. m. Action d'envaser. Etat de ce qui est envasé.

ENVASER (*an-va-sé*) v. a. Remplir de vase : *port envasé.* Enfoncer dans la vase.

ENVEILLOTAGE (*an-vè, ll* mll.) n. m. Action d'enveilloter.

ENVEILLOTER (*an-vè, ll* mll., *o-té*) v. a. Mettre en petits tas ou *veillotes* les foins qu'on vient de couper.

ENVELOPPANT (*an-ve-lo-pan*), **E** adj. Qui enveloppe : *ligne enveloppante. Fig.* Qui charme, captive : *gestes enveloppants.*

ENVELOPPEMENT (*an-ve-lo-pe-man*) n. m. Action d'envelopper ou de s'envelopper.

ENVELOPPE (*an-ve-lo-pe*) n. f. Ce qui sert à envelopper. *Fig.* Apparence : *l'enveloppe est souvent trompeuse.* Courbe fixe à laquelle une courbe plane mobile dans son plan reste constamment tangente. Membrane enveloppant un organe. Papier plié de manière à pouvoir envelopper une lettre.

ENVELOPPÉE (*an-ve-lo-pé*) n. f. *Géom.* et *fortif.* Courbe plane mobile dans un plan, considérée par rapport à son enveloppe.

ENVELOPPER (*an-ve-lo-pé*) v. a. Couvrir, entourer exactement une chose avec une autre. *Fig.* Cacher, déguiser : *envelopper sa pensée dans d'habiles périphrases.* Comprendre : *envelopper quelqu'un dans une proscription.* Entourer, environner : *envelopper l'ennemi.* ANT. **Développer.**

ENVENIMEMENT (*an, man*) n. m. Action d'envenimer ou de s'envenimer : *l'envenimement d'une plaie.*

ENVENIMER (*an, mé*) v. a. (de *en*, et *venin*). Irriter : *envenimer une plaie en la grattant. Fig.* Aigrir : *envenimer une discussion.* **S'envenimer** v. pr. Devenir envenimé : *la querelle s'envenima.*

ENVERGER (*an-vèr-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il envergea, nous envergeons.*) Garnir de petites verges d'osier.

ENVERGUER (*an-vèr-ghé*) v. a. (de *en*, et *vergue*). Attacher à une vergue : *enverguer une voile, un pavillon.*

ENVERGURE (*an-vèr-ghu-re*) n. f. (de *enverguer*). Arrangement des voiles dans leur largeur sur les mâts. Longueur d'une vergue. Largeur de la voilure d'un navire. Etendue des ailes déployées d'un oiseau. *Fig.* Puissance de l'intelligence, de la volonté : *Napoléon Ier était un génie d'une puissante envergure.*

ENVERS (*an-vèr*) prép. A l'égard de. *Envers et contre tous*, en dépit de tout le monde.

ENVERS (*an-vèr*) n. m. (du lat. *inversus*, retourné). L'opposé de l'endroit : *examiner l'envers d'une étoffe.* Le contraire : *l'envers de la vérité.* **A l'envers,** loc. adv. Du mauvais côté. Sens dessus dessous, dans le sens contraire à ce qu'il faut.

ENVI (À L') (*lan-vi*) loc. adv. et prép. (de *envier*). Avec émulation : *les courtisans se disputent à l'envi les bonnes grâces du maître.* A qui mieux mieux.

ENVIABLE (*an*) adj. Qui est digne d'envie : *le sort des souverains est au fond peu enviable.*

ENVIDER (*an-vi-dé*) v. a. Tourner sur le fuseau ou la bobine le fil destiné à la trame.

ENVIE (*an-vi*) n. f. (lat. *invidia*). Chagrin, déplaisir qu'on ressent du succès, du bonheur d'autrui : *l'envie se compose de jalousie et de haine.* Désir : *envie de plaire, de dormir.* Tache naturelle sur la peau. Petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.

ENVIEILLIR (*an-vi-é, ll* mll., *ir*) v. a. Faire paraître vieux : *peintre qui envieillit son modèle.* (Vx.)

ENVIER (*an-vi-é*) v. a. (de *envie*). (Se conj. comme *prier.*) Etre attristé du bien qui arrive à autrui. Souhaiter : *envier le pouvoir.* Désirer vivement le bien d'autrui.

ENVIEUSEMENT (*an, ze-man*) adv. D'une manière envieuse. (Peu us.)

ENVIEUX, EUSE (*an-vi-eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a de l'envie : *les envieux sont toujours malheureux.*

ENVINÉ, E (*an*) adj. Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase.

ENVIRON (*an*) adv. (de *en*, et *virer*). A peu près : *de Paris à Amiens, il y a environ vingt-cinq lieues.* Prép. Aux alentours de. (Vx.)

ENVIRONNANT (*an-vi-ro-nan*), **E** adj. Qui environne : *lieux environnants.*

ENVIRONNER (*an-vi-ro-né*) v. a. Mettre autour : *environner de murs un jardin.* Etre autour : *montagnes qui environnent sa ville.*

ENVIRONS (*an-vi-ron*) n. m. pl. Lieux qui sont alentour : *les environs de Naples sont admirables.*

ENVISAGER (*an-vi-za-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il envisagea, nous envisageons.*) Regarder au visage. *Fig.* Examiner, considérer en esprit : *envisager l'avenir.*

ENVOI (*an*) n. m. (de *envoyer*). Action d'envoyer : *faire un envoi.* Chose envoyée. Vers placés à la fin d'une pièce de poésie, particulièrement d'une ballade, pour en faire hommage à quelqu'un. *Dr. Envoi en possession,* autorisation par jugement d'entrer en possession d'un héritage ou des biens d'un absent.

ENVOILER (S') (*san-voi-lé*) v. pr. (de *en*, et *voile*). Se courber lorsqu'on les trempe, en parlant du fer ou de l'acier.

ENVOISINER (*an-voi-zi-né*) v. a. Entourer de voisins : *être bien ou mal envoisiné.*

ENVOLÉE [*an-vo-lé*] n. f. Action de s'envoler. *Fam.* Elan de l'âme vers un idéal : *certaines pièces lyriques de Victor Hugo sont d'une magnifique envolée.*

ENVOLEMENT (*an, man*) n. m. Action de s'envoler.

ENVOLER (S') [*san-vo-lé*] v. pr. Prendre son vol. S'enfuir. *Fig.* Passer rapidement.

ENVOÛTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'envoûter : *l'envoûtement se pratiquait beaucoup autrefois.*

ENVOÛTER (*an-voû-té*) v. a. (du lat. *in*, dans, et *vultus*, visage). Pratiquer sur une image en cire, symbolisant la personne à qui l'on voulait nuire, des blessures dont elle était censée souffrir elle-même.

ENVOYÉ (*an-voi-ié*), **E** n. Personne envoyée : *Louis XIV reçut les envoyés du roi de Siam.* N. m. Ambassadeur ; messager.

ENVOYER (*an-voi-ié*) v. a. (de *en*, et *voie*. — Se conj. comme *aboyer.*) Faire aller. Déléguer. Expédier. Lancer. Procurer. *Envoyer promener, paître,* congédier avec rudesse. ANT. **Recevoir.**

ENVOYEUR, EUSE (*an-voi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui envoie.

ENWAGONNER ou **ENVAGONNER** (*an-va-gho-né*) v. a. Mettre en wagon.

ENZOÏQUE (*an-zo-i-ke*) adj. *Géol.* Se dit des terrains renfermant de nombreux fossiles.

ENZOOTIE (*an-zo-o-tî* ou *sî*) n. f. *Art vétér.* Epidémie limitée à une seule localité.

ENZYME n. f. Ferment soluble.

ÉOCÈNE adj. (du gr. *eós*, aurore, et *kainos*, récent). *Géol.* Se dit du groupe le plus ancien des terrains. N. m. : *les singes apparaissent vers la fin de l'éocène.*

ÉOLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Eolide. *Mode éolien,* un des modes de l'ancienne musique grecque. *Dialecte éolien,* un des cinq dialectes grecs, propre à l'Eolide : *l'éolien était le plus doux des dialectes grecs. Harpe éolienne,* instrument à cordes, vibrant au souffle du vent.

ÉOLIPYLE n. m. (de *Eole*, dieu des vents, et du gr. *pulè*, porte). Appareil dont se servent les fumistes pour établir un courant d'air. Lampe à alcool, à pétrole ou à essence, dont se servent les plombiers. *Physiq.* Boule de métal creuse contenant de l'eau et qui, chauffée, donne un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface.

ÉOLIQUE adj. Qui concerne le mode, le dialecte éoliens : *poésie éolique.*

ÉOSINE (*zi-ne*) n. f. Matière colorante rouge, dérivée de la fluorescéine.

ÉOSINOPHILE (*zi-no*) adj. *Anat.* Se dit des cellules qui s'imprègnent facilement d'éosine.

Épagneul.

ÉPACTE (*pak-te*) n. f. (du gr. *epaktos*, ajouté). Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, E n. (de *espagnol*). Chien à long poil et à oreilles pendantes, originaire d'Espagne : *l'épagneul est renommé pour sa docilité et son attachement.* Adjectiv. : *chienne épagneule.*

ÉPAGOMÈNE adj. (du gr. *epagomenos*, ajouté). Se disait des cinq jours intercalaires que les anciens Egyptiens ou Chaldéens ajoutaient aux 360 jours de leur année lunaire pour compléter l'année solaire.

ÉPAIR (*pèr*) n. m. Aspect du papier apprécié par transparence.

ÉPAIS, AISSE (*pé, è-se*) adj. (lat. *spissus*). Qui a de l'épaisseur : *étoffe épaisse*. Dense : *brouillard épais*. Serré, touffu : *herbe épaisse; bois épais*. Consistant : *encre épaisse*. *Fig.* Grossier, lourd, pesant : *esprit épais*, *Avoir la langue épaisse*, de la difficulté à parler. N. m. Épaisseur : *plusieurs pieds d'épais*. Adv. D'une manière serrée : *semer épais*. ANT. **Délié, mince, fin, menu.**

ÉPAISSEMENT (*pè-se-man*) adv. D'une manière épaisse. (Peu us.)

ÉPAISSEUR (*pè-seur*) n. f. Profondeur d'un solide : *l'épaisseur de la croûte terrestre ne paraît pas dépasser 40 kilomètres*. Etat de ce qui est dense : *l'épaisseur des ténèbres*. *Fig.* : *épaisseur de l'intelligence*.

ÉPAISSIR (*pè-sir*) v. a. Rendre plus épais, plus dense : *épaissir un sirop*. V. n. et **S'épaissir** v. pr. Devenir épais : *le sirop épaissit, s'épaissit*. ANT. **Amincir, éclaircir, clarifier, délayer.**

ÉPAISSISSANT (*pè-si-san*), **E** adj. Se dit d'une substance, d'une matière qui épaissit.

ÉPAISSISSEMENT (*pè-si-se-man*) n. m. Action d'épaissir, de s'épaissir. Résultat de cette action.

ÉPAMPRAGE (*pan*) ou **ÉPAMPREMENT** (*panpre-man*) n. m. Action d'épamprer.

ÉPAMPRER (*pan-pré*) v. a. Enlever les pampres, les feuilles de la vigne.

ÉPANCHEMENT (*man*) n. m. Ecoulement. *Méd.* Accumulation d'humeurs : *épanchement de sang, de bile*. *Fig.* Effusion : *épanchement de cœur*.

ÉPANCHER (*ché*) v. a. (lat. pop. *expandicare*). Verser doucement un liquide. *Fig. Epancher son cœur*, l'ouvrir avec confiance, sincérité, tendresse, etc. **S'épancher** v. pr. Parler avec une entière confiance. *Méd.* S'extravaser, sortir des vaisseaux.

ÉPANDAGE n. m. Action de distribuer sur une terre labourable les engrais liquides ou solides.

ÉPANDRE v. a. (lat. *expandere*). Jeter çà et là, éparpiller. *Poét.* Produire. Donner en abondance.

ÉPANNELAGE (*pa-ne-la-je*) n. m. Action d'épanneler.

ÉPANNELER (*pa-ne-lé*) v. a. Débarrasser (une pierre) des arêtes inutiles, pour préparer les plans du profil définitif.

ÉPANORTHOSE (*tô-ze*) n. f. (du gr. *epanorthôsis*, correction ; de *orthos*, droit). Figure de rhétorique par laquelle on fait semblant de rétracter ce qu'on avait dit, pour dire quelque chose de plus fort.

ÉPANOUIR v. a. (du germ. *spannen*, étendre la main). Faire ouvrir, en parlant des fleurs : *le printemps épanouit les fleurs*. *Fig.* Rendre ouvert, joyeux : *ce bon mot épanouit les visages*. **S'épanouir** v. pr. S'ouvrir.

ÉPANOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Action de s'épanouir : *l'épanouissement des fleurs*. *Fig.* Manifestation de joie.

ÉPARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *eparchia*). Dans l'empire d'Orient, subdivision d'un diocèse. Dans l'empire byzantin, diocèse d'un évêque ou d'un archevêque. Dans la Grèce moderne, arrondissement.

ÉPARGNE n. f. (de *épargner*). Economie dans la dépense : *l'épargne ne doit pas dégénérer en avarice*. *Fig.* Economie dans l'emploi de quelque chose. Pl. Somme économisée : *vivre de ses épargnes*. ANT. **Frais, dépense, débours.** *Caisse d'épargne*, établissement financier qui reçoit de très petites sommes (depuis 1 fr., somme qui peut être représentée par des timbres-poste collés sur un *bulletin d'épargne*, jusqu'à 5.000 fr.). et sert de faibles intérêts, avec faculté laissée au prêteur de capitaliser ces intérêts à la fin de chaque année. — Chaque déposant à la Caisse d'épargne est muni d'un livret nominatif, sur lequel sont inscrits les dépôts et aussi les retraits qu'il opère, les dépôts étant remboursables au gré du déposant. Lorsqu'un compte a atteint 5 000 francs, la Caisse d'épargne lui achète d'office et sans frais un titre de rente sur l'Etat. Les fonds reçus par les Caisses d'épargne sont placés en compte courant à la Caisse des dépôts et consignations.

ÉPARGNER (*gné*) v. a. (allem. *sparen*). Accumuler par économie : *Sully épargna près de quarante millions*. Employer avec réserve. Ne pas gaspiller : *épargner ses forces*. Eviter, dispenser de : *épargner des ennuis à quelqu'un*. Ne faire aucun mal : *épargner les captifs*. ANT. **Dépenser, dissiper, gaspiller.**

ÉPARPILLEMENT (*pi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'éparpiller. Etat de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. Disperser çà et là. Répandre sans ordre : *éparpiller son talent*. ANT. **Grouper, rassembler, concentrer, réunir.**

ÉPARQUE n. m. Qui est à la tête d'une éparchie.

ÉPARS (*par*), **E** adj. (lat. *sparsus*). Répandu çà et là : *restes épars*. En désordre : *cheveux épars*. ANT. **Groupé.**

ÉPART (*par*) ou **ÉPAR** n. m. (allem. *sparren*). *Techn.* Barre servant à fermer une porte. Pièce de bois transversale, qui maintient l'écartement de deux autres pièces.

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN** (*pèr*) n. m. Tumeur dure aux jarrets d'un cheval.

ÉPATANT (*tan*), **E** adj. *Pop.* Surprenant, stupéfiant : *des toilettes épatantes*.

ÉPATE n. f. *Pop.* Action d'épater : *faire de l'épate*.

ÉPATÉ, E adj. *Nez épaté*, court, gros et large ; *les nègres ont en général le nez épaté*.

ÉPATEMENT (*man*) n. m. Etat de ce qui est épaté : *l'épatement du nez*. *Pop.* Stupéfaction.

ÉPATER (*té*) v. a. (préf. *é*, et *patte*). Ecraser, briser la partie qui sert de pied : *épater un verre*. *Pop.* Etonner. **S'épater** v. pr. Etre épaté.

ÉPATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui cherche à épater.

ÉPAULARD (*pô-lar*) n. m. Sorte de dauphin qui habite les mers du nord et atteint jusqu'à 8 mètres de long : *l'épaulard attaque les cétacés, même la baleine qu'il déchire avec ses dents aiguës*.

Épaulard.

ÉPAULE (*pô-le*) n. f. (du lat. *spathula*, omoplate). Partie la plus élevée du membre supérieur chez l'homme, de la jambe de devant chez les quadrupèdes. *Mar.* Renflement des formes de l'avant des anciens vaisseaux. *Fig. Donner un coup d'épaule*, venir en aide. *Porter une personne sur ses épaules*, l'avoir à charge. *Hausser les épaules*, faire un mouvement d'épaules indiquant le mépris. *Par-dessus l'épaule*, avec négligence, avec dédain.

ÉPAULÉE (*pô-lé*) n. f. Effort de l'épaule pour pousser : *enfoncer une porte d'une seule épaulée*. Quartier de devant du mouton, dont on a retranché l'épaule. *Maçonnerie faite par épaulées*, celle qui est élevée à diverses reprises et par redans.

ÉPAULEMENT (*pô-le-man*) n. m. Rempart de terre et de fascines pour protéger contre le feu de l'ennemi : *batterie couverte par un épaulement*. Mur de soutènement. Les épaules d'un navire. Côté d'un tenon moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la pièce de bois.

ÉPAULER (*pô-lé*) v. a. Rompre l'épaule, en parlant des quadrupèdes. Mettre à couvert du canon par un épaulement : *épauler une tranchée*. Appuyer contre l'épaule : *épauler son fusil pour tirer*.

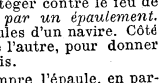

Épaulettes.

ÉPAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. Bande d'étoffe formant la partie du vêtement qui couvre l'épaule. Patte garnie de franges, que les militaires portent sur l'épaule et qui sert à indiquer le grade. *Par ext.* Grade d'officier : *gagner l'épaulette sur le champ de bataille*.

ÉPAULIÈRE (*pô*) n. f. Partie de l'armure qui couvrait l'épaule. (V. la planche ARMURES.) Pièce de l'élytre des coléoptères.

ÉPAVE n. f. (du lat. *expavidus*, effrayé). Débris que la mer rejette : *les épaves d'un naufrage*. Débris en général : *recueillir les épaves d'une fortune*. Chose égarée, dont on ne connaît point le propriétaire.

ÉPEAUTRE (*pô-tre*) n. m. (lat. *spelta*). Espèce de froment dont le grain, petit et brun, adhère fortement à la bale.

ÉPÉE (*pé*) n. f. (lat. *spatha*). Arme que l'on porte suspendue au côté : *se battre à l'épée*. *Fig.* L'état militaire : *préférer la robe à l'épée*. *Coup d'épée dans l'eau*, effort sans résultat. *A la pointe de l'épée*, par violence ou avec de grands efforts. *Poursuivre l'épée dans les reins*, harceler, serrer de près.

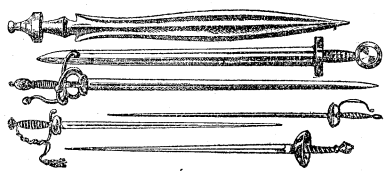

Épées.

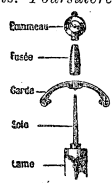

Épée.

ÉPEICHE (*pè-che*) n. f. (allem. *specht*). *Ornith.* Espèce de pic, dit aussi *pic rouge*.

ÉPEICHETTE (*pè-chè-te*) n. f. Petit pic, très répandu en Europe.

ÉPEIRE (*pé-re*) n. f. Genre d'arachnides, comprenant des araignées assez grosses, qui font de grandes toiles dans les jardins d'Europe.

ÉPÉISTE n. m. Escrimeur à l'épée.

ÉPELER (*lé* v. a. (du goth. *spillon*, expliquer. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'épelle*.) Décomposer un mot et en nommer successivement les lettres : *épeler un mot difficile*. *Fig.* Lire lentement. Commencer à comprendre.

ÉPELLATION (*pèl-la-si-on*) n. f. Action d'épeler.

ÉPENDYME (*pan*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *enduma*, vêtement). Membrane mince qui tapisse les ventricules cérébraux et le canal central de la moelle.

ÉPENTHÈSE (*pan-tè-ze*) n. f. (gr. *epenthesis*). Intercalation d'une syllabe ou d'une lettre au milieu d'un mot : *il y a épenthèse de* b *dans* **chambre**, qui vient *du latin* camera.

ÉPENTHÉTIQUE (*pan*) adj. Ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, E (*pèr*) adj. Agité, troublé par une émotion violente : *éperdu de joie*. ANT. **Impassible, calme, froid.**

ÉPERDUMENT (*pèr-du-man*) adv. D'une manière éperdue : *crier éperdument au secours*.

ÉPERLAN (*pèr*) n. m. (allem. *spierling*). Petit poisson de mer, à chair délicate, que l'on pêche surtout à l'embouchure des fleuves.

ÉPERON n. m. (anc. bas allem. *sporon*). Branche de métal, armée de pointes, que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval : *presser un cheval de l'éperon*. Ergot des coqs, des chiens, etc. Saillie par laquelle se termine le calice ou la corolle de certaines fleurs. Partie saillante, parfois garnie d'une pointe de métal, en avant de la proue d'un navire. Fortification en angle saillant. Appui d'une muraille. Ouvrage saillant en maçonnerie, établi au-devant des piles des ponts pour les protéger.

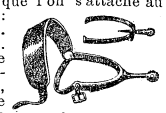

Éperons.

ÉPERONNÉ (*ro-né*), **E** adj. Qui a des éperons : *monter à cheval botté et éperonné*. Muni d'un appareil ou d'un organe appelé éperon : *navire éperonné*.

ÉPERONNER (*ro-né*) v. a. Piquer avec l'éperon : *éperonner un cheval paresseux*. Chausser les éperons à. *Fig.* Exciter, stimuler : *personne qui est éperonnée par la faim*.

ÉPERONNERIE (*ro-ne-ri*) n. f. Fabrication et commerce des éperons et autres objets ayant trait au harnachement des chevaux.

ÉPERONNIER (*ro-ni-é*) n. m. Celui qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers.

ÉPERVIER (*pèr-vi-é*) n. m. (bas allem. *sparvari*). Oiseau de proie du genre faucon : *l'épervier était autrefois très employé pour la chasse*. Espèce de filet de forme conique, garni de plomb, qu'on lance à la main pour englober le poisson : *jeter l'épervier*.

Épervier.

ÉPERVIÈRE (*pèr*) n. f. Genre de composées, très répandues en Europe.

ÉPERVIN (*pèr*) n. m. V. ÉPARVIN.

ÉPEURÉ, E adj. En proie à la peur : *femme épeurée*. (On dit aussi APEURÉ.)

ÉPHÈBE n. m. (gr. *ephèbos*). Jeune homme arrivé à l'âge de puberté. Membre du collège officiel des jeunes hommes, à Athènes : *les éphèbes recevaient, à Athènes, une éducation officielle*.

ÉPHÉBIE (*bî*) n. f. Institution officielle du collège des éphèbes, à Athènes.

ÉPHÉLIDE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *hêlios*, soleil). Tache de rousseur : *les éphélides augmentent en été*.

Éphémère.

ÉPHÉMÈRE adj. (du gr. *epi*, sur, et *hêmera*, jour). Qui ne dure qu'un jour : *insecte éphémère*. *Fig.* De courte durée : *la beauté est chose éphémère*. N. m. Genre d'insectes qui ne vivent que peu de temps (de un à quelques jours).

ÉPHÉMÈREMENT (*man*) adv. D'une manière éphémère. (Peu us.)

ÉPHÉMÉRIDES n. f. pl. Tables astronomiques qui donnent, pour chaque jour d'une année, la situation des planètes. Livres ou notices qui contiennent les événements accomplis dans un même jour, à différentes époques. S. une *éphéméride*.

ÉPHOD (*fod'*) n. m. (de l'hébreu *aphad*, revêtir). Tunique que les prêtres hébreux portaient dans les grandes cérémonies.

ÉPHORAT (*ra*) n. m. ou **ÉPHORIE** (*rî*) n. Charge, dignité d'éphore : *l'éphorat prima, à Sparte, la royauté*.

ÉPHORE n. m. (gr. *ephoros*). Magistrat de Sparte. (V. *Part. hist.*)

ÉPI n. m. (lat. *spica*). Tête d'une tige de blé, qui renferme le grain : *les épis lourds font pencher la tige du blé*. Fleurs disposées en épi le long d'une tige. (V. la planche PLANTE et le mot INFLORESCENCE.) Disposition de cheveux, de poils, en sens contraire de ceux des autres. Ornement décorant la partie supérieure d'un poinçon de comble. Ouvrage établi au bord d'une rivière pour diriger le cours de l'eau, sur le rivage de la mer pour maintenir le sable ou les galets. *Appareil en épi*, disposition de briques affectant la forme de bâtons rompus.

ÉPIAGE n. m. Développement de l'épi dans les céréales : *une chaleur humide favorise l'épiage*.

ÉPIAIRE (*è-re*) n. m. Genre de labiées, dont une espèce est cultivée comme alimentaire, sous le nom de *crosne du Japon*.

ÉPICARPE n. m. (du gr. *epi*, sur, et *karpos*, fruit). *Bot.* Pellicule qui recouvre le fruit.

ÉPICE n. f. (du lat. *species*, espèce). Substance aromatique, comme le *clou de girofle*, la *muscade*, le *poivre*, le *gingembre*, etc., pour l'assaisonnement des mets : *les épices, en général, viennent toutes de l'Orient*.

ÉPICÉA (*sé-a*) n. m. Genre de conifères (*picea*), voisin des sapins.

ÉPICÈNE adj. (du gr. *epikoinos*, commun). *Gram.* Se dit des noms communs aux deux sexes, tels que : *enfant, aigle, caille*, etc.

ÉPICENTRE (*san-tre*) n. m. Point de la surface du globe, à partir duquel se propagent les secousses d'un tremblement de terre.

ÉPICER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épiça, nous épiçons.*) Assaisonner avec des épices. *Fig.* Semer de saillies égrillardes : *récit un peu épicé.*

ÉPICERIE (*ri*) n. f. Nom collectif qui comprend les *épices*, le *sucre*, le *café*, etc. Commerce de l'épicier. Boutique d'épicier : *entrer dans l'épicerie.*

ÉPICHÉRÈME (*ké*) n. m. (gr. *epikheirêma*). Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui vend les denrées désignées sous le nom d'*épicerie.*

ÉPICRÂNE n. m. (du gr. *epi*, sur, et *kranion*, crâne). Ensemble des parties qui environnent le crâne. Adjectiv. : *muscle épicrâne.* (Syn. ÉPICRANIEN.)

ÉPICURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Epicure : *morale épicurienne.* Voluptueux. Sensuel, mais avec élégance : *avoir des mœurs épicuriennes.*

ÉPICURISME ou **ÉPICURÉISME** (*is-me*) n. m. Doctrine morale d'Epicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE n. m. (du gr. *epi*, sur, et *kuklos*, cercle). Petit cercle que décrirait un astre, tandis que le centre de ce cercle décrirait lui-même un autre cercle.

ÉPICYCLOÏDAL, E, AUX (*klo-i*) adj. Qui se rapporte à l'épicycloïde. *Courbe épicycloïdale*, courbe engendrée par un point d'une courbe mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe.

ÉPICYCLOÏDE (*klo-i-de*) n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point lié à un cercle mobile qui roule sans glisser sur un cercle fixe.

ÉPIDÉMIE (*mi*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *dêmos*, peuple). Maladie qui, dans une localité, atteint un grand nombre d'individus à la fois, comme la grippe, le choléra, la fièvre typhoïde, etc. : *les mauvaises conditions hygiéniques favorisent l'extension des épidémies.* — Les épidémies les plus meurtrières ont été la peste, le choléra-morbus de l'Inde, la fièvre jaune des Antilles, la grippe. L'*épidémie* diffère de l'*endémie* en ce que la première dépend d'une cause accidentelle et la seconde d'une cause habituelle, constante ou périodique. C'est ainsi que la peste est épidémique pour l'Europe et qu'elle est endémique dans l'Inde. Quand une maladie épidémique règne sur les animaux, on l'appelle *épizootie* (v. ce mot). Il ne faut pas confondre maladie *épidémique* avec maladie *contagieuse ;* les maladies *épidémiques* sont *contagieuses*, tandis que les maladies contagieuses (rage, charbon, coqueluche, gale, etc.) ne sont pas fatalement épidémiques.

ÉPIDÉMIQUE adj. Qui tient de l'épidémie : *maladie épidémique. Fig.* Qui attaque à la fois un grand nombre de personnes : *enthousiasme épidémique.*

ÉPIDÉMIQUEMENT (*ke-man*) adv. A la manière d'une épidémie. (Peu us.)

ÉPIDERME (*dèr-me*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *derma*, peau). Couche demi-transparente, qui recouvre la surface de tous les corps organisés. *Fig.* Partie irritable, chatouilleuse : *avoir l'épiderme sensible. Bot.* Membrane transparente, qui recouvre toutes les parties d'un végétal, exposées à l'air.

ÉPIDERMIQUE (*dèr*) adj. *Méd.* Qui appartient à l'épiderme : *tissu épidermique.*

ÉPIDICTIQUE adj. (gr. *epideiktikos*). Syn. de DÉMONSTRATIF (*genre*).

ÉPIDIDYME n. m. (du gr. *epi*, sur, et *didumos*, testicule). Petit corps oblong, situé le long du bord postérieur et supérieur du testicule.

ÉPIDIDYMITE n. f. Inflammation de l'épididyme.

ÉPIER (*pi-é*) v. n. (de *épi*. — Se conj. comme *prier.*) Se former en épi : *les blés commencent à épier.*

ÉPIER (*pi-é*) v. a. (anc. haut allem. *spehôn*. — Se conj. comme *prier.*) Observer secrètement : *épier un suspect.* Chercher à découvrir : *épier les défauts d'autrui.* Guetter : *épier l'occasion.*

ÉPIERRAGE (*è-ra-je*) ou **ÉPIERREMENT** (*è-re-man*) n. m. Action d'épierrer.

ÉPIERRER (*pi-è-ré*) v. a. Oter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc.

ÉPIEU n. m. (germ. *speot*). Long bâton garni de fer pour chasser : *l'épieu était surtout employé dans la chasse au sanglier.*

ÉPIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui épie. (Peu us.)

ÉPIGASTRALGIE (*ghas-tral-jî*) n. f. (de *épigastre*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur à l'épigastre.

ÉPIGASTRE (*ghas-tre*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *gastêr, tros*, ventre). Partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. De l'épigastre : *région épigastrique ; douleur épigastrique.*

ÉPIGÉ, E adj. (du gr. *epi*, sur, et *gê*, terre). *Bot.* Qui se développe au-dessus du sol : *cotylédons épigés.*

ÉPIGÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *genesis*, génération). Théorie suivant laquelle, dans l'évolution individuelle d'un animal provenant d'un œuf, les organes naissent par une formation nouvelle.

ÉPIGLOTTE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *glôtta*, langue). Cartilage qui couvre et ferme la glotte.

ÉPIGONE n. m. (du gr. *epigonos*, descendant). Celui qui appartient à la seconde génération.

ÉPIGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui tient de l'épigramme : *trait épigrammatique.*

ÉPIGRAMMATIQUEMENT (*gram'-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière épigrammatique. (Peu us.)

ÉPIGRAMMATISER (*gram'-ma-ti-zé*) v. n. Faire des épigrammes. (Peu us.)

ÉPIGRAMMATISTE (*gram'-ma-tis-te*) n. m. Qui compose des épigrammes. (Peu us.)

ÉPIGRAMME (*gra-me*) n. f. (gr. *epigramma*). Chez les anciens, inscription en prose, ou en vers, sur un monument. Petite pièce de vers qui se termine par un trait piquant, malin : *les épigrammes de Martial sont virulentes et spirituelles.* Mot jeté dans la conversation ou dans un écrit et qui exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Cuis. Epigramme d'agneau*, ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

ÉPIGRAPHE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *graphein*, écrire). Inscription sur un édifice : *le Panthéon de Paris porte pour épigraphe :* « Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante. » Citation d'un auteur, en tête d'un livre, d'un chapitre, pour en résumer l'esprit.

ÉPIGRAPHIE (*fî*) n. f. (rad. *épigraphe*). Science qui a pour objet l'étude des inscriptions : *l'épigraphie est d'un précieux secours pour l'histoire de l'antiquité.*

ÉPIGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'épigraphie.

ÉPIGRAPHISTE (*fis-te*) n. m. Celui qui est versé dans l'épigraphie.

ÉPIGYNE n. f. et adj. (du gr. *epi*, sur, et *gunê*, femelle). Se dit d'une partie de la fleur insérée sur l'ovaire : *étamine épigyne.*

ÉPILATION (*si-on*) n. f. Action d'épiler.

ÉPILATOIRE adj. Qui sert à épiler : *pâte, onguent épilatoire.*

ÉPILEPSIE (*lèp-si*) n. f. (gr. *epilêpsia ;* de *epilambanein*, saisir brusquement). Maladie caractérisée par une perte de connaissance et des convulsions : *l'épilepsie fréquente affaiblit parfois l'activité intellectuelle.*

ÉPILEPTIFORME (*lèp*) adj. Qui ressemble à une attaque d'épilepsie : *crise épileptiforme.*

ÉPILEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'épilepsie : *convulsions épileptiques. Fig.* Furieux, désordonné : *gestes épileptiques.* N. Sujet à l'épilepsie : *c'est un épileptique.*

ÉPILER (*lé*) v. a. (du préf. *é*. et du lat. *pilus*, poil). Arracher, faire tomber le poil, les cheveux.

ÉPILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui fait profession d'épiler.

ÉPILLET (*pi, ll* mll., *è*) n. m. (de *épi*). Chacun des petits groupes de fleurs dont la réunion forme un épi.

ÉPILOBE n. m. *Bot.* Genre d'onagrariacées, commun en France.

ÉPILOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *logos*, discours). Conclusion d'un ouvrage littéraire, et surtout d'un poème. *Par ext.* Ce qui termine quelque chose. ANT. **Prologue.**

ÉPILOGUER (*ghé*) v. n. Censurer, trouver à redire sur des riens. V. a. Désapprouver, critiquer.

ÉPILOIR n. m. Petite pince à épiler.

ÉPINAIE (*nè*) n. f. Lieu où croissent des arbustes épineux.

ÉPINARD (*nar*) n. m. (arabe *aspanakh*). Genre de chénopodiacées alimentaires : *purée d'épinards. Fig. Frange, gland, épaulette à graine d'épinards*, dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. *Fam. Plat d'épinard*, se dit d'un mauvais tableau, où il y a trop de vert.

Épinard.

ÉPINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épinça, nous épinçons.*) *Bot.* Supprimer entre deux sèves les bourgeons qui ont poussé sur un arbre.

EPINCETER, EPINCELER et quelquef. **ÉPINCER** v. a. Enlever les nœuds et corps qui restent à la surface des étoffes de laine.

ÉPINÇOIR n. m. Marteau court pour tailler les pavés.

ÉPINE n. f. (lat. *spina*). Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux : *il n'y a pas de roses sans épines. Par ext.* Arbrisseau épineux. *Spéc.* Aubépine. Pointes aiguës d'un lingot de cuivre. *Anat.* Eminence osseuse allongée. *Épine dorsale*, colonne vertébrale. *Fig.* Ennui, difficulté. Loc. PROV. : **Etre sur des épines,** être très inquiet. **Tirer une épine du pied,** débarrasser de ce qui causait du souci.

ÉPINER (*né*) v. a. Entourer de branches épineuses la tige des arbres, pour la protéger contre les animaux.

ÉPINETTE (*nè-te*) n. f. Petit clavecin : *l'épinette est l'ancêtre du piano.* Cage pour engraisser les poulets.

ÉPINEUX, EUSE (*neû; eu-ze*) adj. Couvert d'épines. *Fig.* Plein de difficultés : *affaire épineuse.*

ÉPINE-VINETTE n. f. Genre de berbéridacées, comprenant des arbustes épineux (*berbéris*), à fruit rouge et acide. (On dit aussi VINETTIER.) Le fruit même. Pl. des *épines-vinettes.*

ÉPINGLAGE n. m. Action d'épingler.

ÉPINGLE n. f. (du lat. *spinula*, petite épine). Petite pointe de fil de laiton, cuivre, acier, or, etc., pour attacher. *Etre tiré à quatre épingles*, être habillé avec un souci visible de correction. Bijou en forme d'épingle, avec tête ornée. Pl. Gratification faite par l'acheteur à la suite d'un marché. Loc. PROV. : **Coup d'épingle,** propos malin, petite méchanceté. **Tirer son épingle du jeu,** se tirer adroitement d'une affaire délicate. **Chercher une épingle dans une botte de foin,** entreprendre une chose impossible.

Épingles.

ÉPINGLÉ, E adj. Se dit de certaines étoffes à cannelures : *velours épinglé.* N. m. : *de l'épinglé.*

ÉPINGLER (*glé*) v. a. Attacher, fixer avec des épingles : *épingler un papillon.* Déboucher avec une épingle : *épingler un bec de gaz.*

ÉPINGLERIE (*gle-rî*) n. f. Manufacture, commerce d'épingles.

ÉPINGLETTE (*glè-te*) n. f. Sorte d'aiguille de fer pour percer les gargousses ou les cartouches et déboucher la lumière des armes à feu. Ornement épinglé sur la tunique, que l'on accorde aux meilleurs tireurs d'une compagnie.

ÉPINGLIER (*gli-é*), **ÈRE** n. Qui fait, vend des épingles. (Peu us.)

ÉPINIÈRE adj. f. Qui appartient à l'épine dorsale : *moelle épinière.*

ÉPINIERS (*ni-é*) n. m. pl. *Vener.* Fourrés d'épines où se retirent les bêtes noires.

ÉPINOCHE n. f. (rad. *épine*). Genre de poissons acanthoptères, comprenant de petites formes armées de fortes épines, qui habitent les eaux douces ou salées de l'hémisphère nord : *le nid de l'épinoche, fait d'herbes, est une merveille d'architecture.*

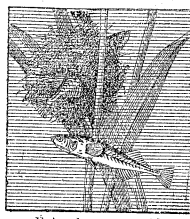
Épinoche et son nid.

ÉPINOCHETTE (*chè-te*) n. f. Espèce d'épinoche très commune.

ÉPIPHANE adj. m. (gr. *epiphanès*, glorieux). Surnom de plusieurs rois d'Orient, successeurs d'Alexandre : *Antiochus Epiphane.*

ÉPIPHANIE (*ni*) n. f. (gr. *epiphaneia*, apparition). Manifestation du Christ aux gentils et, particulièrement, aux mages. Fête de l'Eglise, le 6 janvier, qui rappelle cet événement, nommé aussi *Jour des rois.*

ÉPIPHÉNOMÈNE n. m. Phénomène qui vient s'ajouter à un autre d'une manière fatale, mais sans exercer sur lui aucune influence.

ÉPIPHONÈME n. m. (gr. *epi*, sur, et *phonêma*, voix). Exclamation sentencieuse, par laquelle on résume un discours ou un récit.

ÉPIPHORA n. m. (gr. *epiphora*). *Méd.* Exagération pathologique de la sécrétion lacrymale.

ÉPIPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et de *phrase*). *Rhét.* Figure par laquelle on ajoute à une phrase qui semble finie un ou plusieurs membres, pour développer une idée accessoire.

ÉPIPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Qui se développe sur les feuilles. N. m. Genre de cactées ornementales.

ÉPIPHYSE (*fi-ze*) n. f. Extrémité d'un os long.

ÉPIPHYTE adj. (du gr. *epi*, sur, et *phuton*, plante). Se dit d'un végétal fixé sur un autre, mais non parasite : *les lianes sont des plantes épiphytes.*

ÉPIPHYTIE (*tî*) n. f. Maladie qui attaque à la fois de nombreux végétaux de toute espèce dans un même lieu.

ÉPIPLOÏQUE (*plo-i-ke*) adj. Qui appartient à l'épiploon : *veine, artère épiploïque.*

ÉPIPLOÏTE n. f. Inflammation de l'épiploon.

ÉPIPLOON (*plo-on*) n. m. (mot gr. signif. *flottant*). Repli du péritoine, qui flotte librement dans l'abdomen au-devant de l'intestin grêle.

ÉPIQUE adj. (gr. *epikos*). Qui retrace en vers les actions héroïques : *les poèmes épiques d'Homère.* Qui est propre à l'épopée : *style épique.* Digne d'être le sujet d'une épopée : *les exploits épiques de la Grande Armée.*

ÉPIROTE adj. et n. De l'Epire.

ÉPISCOPAL, E, AUX (*pis-ko*) adj. Qui appartient à l'évêque : *palais épiscopal. Eglise épiscopale*, Eglise anglicane qui a conservé l'épiscopat.

ÉPISCOPALEMENT (*pis-ko, man*) adv. D'une manière épiscopale : *officier épiscopalement.* (Peu us.)

ÉPISCOPAT (*pis-ko-pa*) n. m. (du lat. *episcopus*, évêque). Dignité d'évêque : *être promu à l'épiscopat.* Corps des évêques : *l'épiscopat français.* Temps pendant lequel un évêque a occupé son siège.

ÉPISCOPAUX (*pis-ko-pô*) n. m. pl. En Angleterre, membres de l'Eglise épiscopale. S. un *épiscopal.*

ÉPISODE (*zo-de*) n. m. (du gr. *epeisodion*, ce qui vient du dehors). Action incidente liée à l'action principale dans un poème, un roman, etc. (comme l'épisode de Philoctète dans les *Aventures de Télémaque*). *Par ext.* Fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout : *Austerlitz est le plus glorieux épisode des campagnes de Napoléon Ier.*

ÉPISODIQUE (*zo*) adj. Qui appartient à l'épisode : *personnage épisodique.* Accessoire.

ÉPISODIQUEMENT (*zo-di-ke-man*) adv. D'une manière épisodique. (Peu us.)

ÉPISPASTIQUE (*pis-pas-ti-ke*) adj. (du gr. *epispân*, attirer). Se dit des substances qui attirent les

humeurs à la surface du corps : *la graine de moutarde est épispastique.* N. m. : *un épispastique.*

ÉPISPERME (*pis-pèr-me*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *sperma*, graine). Membrane qui recouvre la graine.

ÉPISSER (*pi-sé*) v. a. (du holland. *splitsen*, fendre). Assembler deux bouts de corde en entrelaçant les torons qui les composent : *épisser un cordage.*

ÉPISSIÈRE (*pi-si-è-re*) n. f. Filet dont on recouvre un cheval pour le garantir contre les mouches.

ÉPISSOIR (*pi-soir*) n. m. ou **ÉPISSOIRE** (*pi-soi-re*) n. f. Poinçon pour écarter les torons des cordages à épisser.

ÉPISSURE (*pi-su-re*) n. f. Réunion de deux bouts de cordage par l'entrelacement des torons. Soudure de deux bouts de câble électrique.

ÉPISTAXIS (*pis-tak-siss*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *staxis*, écoulement). Saignement de nez.

ÉPISTOLAIRE (*pis-to-lè-re*) adj. (du lat. *epistola*, lettre, épître). Qui a pour objet la manière d'écrire les lettres : *style, genre épistolaire.* N. m. Auteur qui a cultivé le genre épistolaire. (Peu us. en ce sens.)

ÉPISTOLIER (*pis-to-li-é*), **ÈRE** (même étym.) n. *Fam.* Personne qui écrit beaucoup de lettres, ou qui excelle dans l'art de les écrire.

ÉPISTOLOGRAPHE (*pis-to*) n. m. (du gr. *epistolé*, lettre, et *graphein*, écrire). Ecrivain dont on a des recueils de lettres. (Peu us.)

ÉPISTOLOGRAPHIE (*pis-to, fi*) n. f. (de *épistolographe*). Art d'écrire des lettres. (Peu us.)

ÉPISTYLE (*pis-ti-le*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *stulos*, colonne). Nom que les Romains donnaient à l'architrave.

ÉPITAPHE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *taphos*, tombe). Inscription que l'on met sur un tombeau.

ÉPITE n. f. *Mar.* Cheville conique de bois.

ÉPITHALAME n. m. (du gr. *epi*, sur, et *thalamos*, lit nuptial). Poème composé, à l'occasion d'un mariage, à la louange des époux : *Catulle a composé l'épithalame de Thétis et de Pélée.*

ÉPITHÉLIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'épithélium ; qui est formé d'épithélium : *tissu épithélial ; cellules épithéliales.*

ÉPITHÉLIOMA n. m. Tumeur cancéreuse, constituée par du tissu épithélial.

ÉPITHÉLIUM (*li-om'*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *thélé*, mamelon). *Méd.* Tissu formé de cellules réunies en une ou plusieurs assises formant des lames qui recouvrent les surfaces extérieures et intérieures du corps.

A, épitoge.

ÉPITHÈME n. m. *Pharm.* Médicament topique autre que l'onguent et l'emplâtre.

ÉPITHÈTE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *tithèmi*, je place). Mot ajouté à un substantif pour le qualifier. *Par ext.* Qualification élogieuse, injurieuse.

ÉPITOGE n. f. (du gr. *epi*, sur, et du lat. *toga*, toge). Manteau que les anciens Romains portaient par-dessus la toge. Autref., chaperon des présidents à mortier. Auj., chausse ; pièce d'étoffe que portent sur l'épaule gauche : 1° les recteurs et inspecteurs d'Académie (en moire violette) ; les professeurs des facultés, des lycées et collèges (en soie orange pour les lettres, amarante pour les sciences, en satin cramoisi pour la médecine, en laine écarlate pour le droit) ; 2° les avocats et certains magistrats.

ÉPITOMÉ n. m. (gr. *epitomé*). Abrégé d'un livre, d'une histoire : *lire un épitomé.*

ÉPÎTRE n. f. (lat. *epistola*). Lettre : *adresser à un ami une épître chaleureuse.* Lettre en vers adressée à quelqu'un : *les épîtres de Boileau sont imitées de celles d'Horace.* Lettre écrite par un apôtre et insérée dans le Nouveau Testament : *épître de saint Paul.* Leçon tirée de l'Ecriture sainte et surtout des lettres des apôtres, qui se dit ou se chante à la messe avant l'évangile. *Epître dédicatoire*, lettre par laquelle on dédie un livre à quelqu'un

ÉPITROPE n. f. (gr. *epitropé ;* de *epi*, sur, et *trepein*, tourner). Figure de rhétorique, par laquelle on fait une concession qu'on pourrait refuser, afin de prouver d'une manière plus frappante ce que l'on se propose de démontrer.

ÉPIZOOTIE (*zo-o-ti* ou *si*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *zoon*, animal). Maladie, épidémie qui atteint un grand nombre d'animaux : *l'épizootie est toujours infectieuse ou contagieuse.* — Chaque espèce d'animal a ses épizooties. Le cheval a la morve, le farcin, certaines gales, les affections typhoïdes, charbonneuses, etc. Le bœuf a la péripneumonie, la tuberculose, les affections charbonneuses, la fièvre aphteuse, le typhus, etc. Le mouton a certaines gales, le charbon, la clavelée, la tremblante, etc. Le porc a le charbon, la ladrerie, la trichinose, etc. Le chien a la rage et quelques affections typhiques ou grippales. La chèvre, seule, n'a pour ainsi dire pas de maladies épizootiques. (V. ÉPIDÉMIE.)

ÉPIZOOTIQUE (*zo-o-ti-ke*) adj. Qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique.*

ÉPLAIGNER (*plè-gné*) v. a. V. APLAIGNER.

ÉPLORÉ, E adj. Qui est tout en pleurs ; désolé : *arriver avec une mine éplorée.*

ÉPLOYÉ (*ploi-ié*), **E** adj. (préf. *é*, et *ployer*). *Blas.* Se dit de l'aigle (et de l'aigle seulement), quand elle a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou **ÉPLUCHEMENT** (*man*) n. m. Action d'éplucher : *l'épluchage des pommes de terre.* Action d'enlever les ordures mêlées à la soie, à la laine, au coton, etc. Suppression d'une partie des fruits qui surchargent un arbre. *Fig.* Examen minutieux.

ÉPLUCHER (*ché*) v. a. (préf. *é*, et anc. v. *pelucher*). Enlever ce qu'il y a de gâté, de mauvais : *éplucher la salade.* Enlever les bourres des étoffes : *éplucher un drap. Fig.* Rechercher minutieusement ce qu'il y a de répréhensible : *éplucher la conduite de quelqu'un.*

ÉPLUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui épluche. *Fig.* Qui examine avec minutie.

ÉPLUCHOIR n. m. Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE n. f. Ordure qu'on enlève en épluchant : *balayer les épluchures.*

ÉPODE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *ôdé*, chant). Nom donné, chez les Grecs, à la stance qui, dans les odes et les chœurs de tragédies, se chantait immédiatement après la strophe et l'antistrophe. Se dit des petits poèmes satiriques d'Horace.

ÉPOI n. m. (de *épieu*). Cor poussé au sommet de la tête du cerf : *les épois d'empaumure.*

ÉPOINTAGE n. m. Action d'épointer.

ÉPOINTÉ, E adj. *Chien épointé*, qui s'est cassé l'os de la cuisse. *Cheval épointé*, qui s'est démis la hanche, ou dont les hanches ne sont pas égales.

ÉPOINTEMENT (*man*) n. m. Etat d'un outil épointé.

ÉPOINTER (*té*) v. a. Casser ou user la pointe d'un outil : *épointer un crayon.*

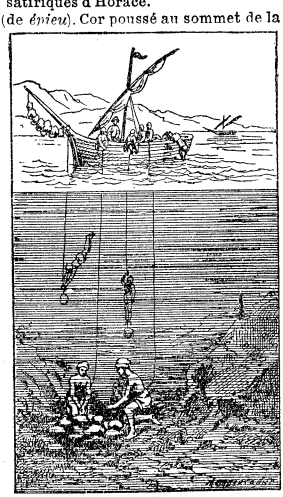

Pêche des éponges.

ÉPONGE n. f. (lat. *spongia*). Substance légère et poreuse

provenant d'un cœlentéré marin et employée à différents usages domestiques à cause de sa propriété de retenir les liquides. L'animal lui-même : *les éponges sont des colonies animales. Fig. Passer l'éponge sur*, oublier, pardonner. — La pêche aux éponges se pratique sur les côtes de Syrie, de Grèce, d'Algérie et dans l'Adriatique. La récolte est faite surtout par les plongeurs, qui, attachés à une corde munie d'une pierre, descendent dans des fonds de 10 à 15 mètres et arrachent les éponges fixées aux rochers.

ÉPONGE n. f. (du lat. *sponda*, bord). Châssis qui borde la table sur laquelle on coule le plomb en nappe. Extrémité de chacune des branches du fer à cheval. Tumeur molle que produit l'éponge du fer sur le coude, lorsque le cheval se couche *en vache*.

ÉPONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il épongea, nous épongeons.*) Nettoyer avec une éponge ou quelque chose de spongieux : *éponger une table humide.*

ÉPONTE n. f. (du lat. *sponda*, bord). Chacune des parois d'un filon.

ÉPONTILLAGE (*ti, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de soutenir avec des épontilles, de fabriquer des épontilles.

ÉPONTILLE (*ll* mll.) n. f. Chacun des gros étais de bois ou de fer qui supportent les ponts des navires.

ÉPONTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. *Mar.* Munir d'épontilles : *épontiller des baux.*

ÉPONYME adj. (du gr. *epi*, sur, et *onuma*, nom). Qui donne son nom : *héros éponyme. Archonte éponyme* ou subst. *éponyme*, à Athènes, celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année.

ÉPONYMIE (*mî*) n. f. Fonction de l'archonte éponyme. Liste des archontes éponymes.

ÉPOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *epos*, discours, et *poïein*, faire). Poème de longue haleine sur un sujet héroïque, comme l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Lusiade*, la *Henriade*, etc. *Fig.* Suite d'actions héroïques : *l'histoire de la Grande Armée est une véritable épopée.*

ÉPOQUE n. f. (gr. *epokhê*). Point fixe dans l'histoire. Date, moment où un fait remarquable s'est passé. *Faire époque*, attirer l'attention. Laisser un souvenir durable. *Géol.* V. ÂGE.

ÉPOUFFER (S') [*sé-pou-fé*] v. pr. S'esquiver. S'essouffler. *S'épouffer de rire*, rire aux éclats. (Peu us.)

ÉPOUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. a. Oter les poux.

ÉPOUMONER (*né*) v. a. Fatiguer les poumons. **S'époumoner** v. pr. Se fatiguer les poumons : *s'époumoner à répéter une chose.*

ÉPOUSAILLES (*pou-za, ll* mll.) n. f. pl. Célébration du mariage. (Vx.)

ÉPOUSE (*pou-ze*) n. f. V. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE (*zé*) n. f. Celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser : *la nouvelle épousée.*

ÉPOUSER (*zé*) v. a. (lat. *sponsare*). Prendre en mariage : *Napoléon Ier répudia Joséphine de Beauharnais pour épouser Marie-Louise d'Autriche. Fig.* S'attacher vivement à : *épouser un parti. Epouser la forme de*, prendre la forme de.

ÉPOUSEUR (*zeur*) n. m. *Fam.* Qui cherche à se marier : *fille trop fière, qui éloigne les épouseurs.*

ÉPOUSSETAGE (*pou-se-ta-je*) n. m. Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER (*pou-se-té*) v. a. (de *é*, et *poussière*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'époussète.*) Oter la poussière : *épousseter un meuble.* Nettoyer un cheval après l'avoir étrillé. *Fam.* Battre.

ÉPOUSSETTE (*pou-sè-te*) n. f. Faisceau de jonc, de bruyère, de crin, etc., pour nettoyer les habits, les meubles. Morceau d'étoffe pour épousseter un cheval.

ÉPOUTI n. m. (de *é*, et *poutie*, ordure). Corps étranger, contenu dans une étoffe de laine après sa fabrication.

ÉPOUVANTABLE adj. Qui cause de l'épouvante : *bruit épouvantable.* Etrange, excessif : *laideur épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT (*man*) adv. D'une façon épouvantable.

ÉPOUVANTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. Mannequin mis dans les champs, les jardins, pour effrayer les oiseaux. *Fig.* Ce qui cause de vaines terreurs.

ÉPOUVANTE n. f. Terreur grande et soudaine ; effroi, frayeur, terreur : *la vue d'une éclipse frappait parfois d'épouvante les armées anciennes.*

ÉPOUVANTEMENT (*man*) n. m. Epouvante portée au plus haut degré. (Peu us.)

ÉPOUVANTER (*té*) v. a. (lat. pop. *expaventare*). Jeter dans l'épouvante : *l'invasion des Arabes épouvanta le monde chrétien.* ANT. **Rassurer.**

ÉPOUX (*pou*), **ÉPOUSE** (*pou-ze*) n. (lat. *sponsus*, fém. *sponsa*). Celui, celle que le mariage unit. Pl. m. Le mari et la femme : *Philémon et Baucis sont le type des époux heureux.*

ÉPREINDRE (*prin-dre*) v. a. (lat. *exprimere*. — Se conj. comme *craindre.*) Serrer une chose pour en exprimer le suc.

ÉPREINTE (*prin-te*) n. f. Envie douloureuse d'aller à la selle. *Vénér.* Fiente de la loutre.

ÉPRENDRE (S') (*sé-pran-dre*) v. pr. (Se conj. comme *prendre.*) Se laisser surprendre par quelque passion : *s'éprendre de la liberté.*

ÉPREUVE n. f. (de *éprouver*). Expérience, essai qu'on fait d'une chose : *faire l'épreuve d'une chaudière, d'un pont.* Malheur qui nous arrive et qui sert à éprouver le courage. *Zèle à toute épreuve*, zèle que rien n'ébranle, ne rebute. *A l'épreuve de*, en état de résister à : *cuirasse à l'épreuve de la balle. A toute épreuve*, capable de résister à tout. Chacun des exemplaires tirés sur une planche gravée. Feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou le correcteur indique les corrections. *Impr. Epreuve avant, avec la lettre*, tirée avant ou avec l'inscription que le graveur n'avait pas mise tout d'abord sur la planche. *Phot. Epreuve positive*, chacun des exemplaires que l'on tire avec un cliché photographique. *Epreuve négative*, cliché obtenu directement.

ÉPRIS, E (*pri, i-ze*) adj. Pris de passion.

ÉPROUVER (*vé*) v. a. (rad. *prouver*). Essayer, mettre à l'épreuve : *éprouver un canon de fusil.* Soumettre à des épreuves douloureuses : *les guerres éprouvent les mères. Fig.* Ressentir : *éprouver de la crainte.* Etre exposé à : *éprouver des contrariétés.*

ÉPROUVETTE (*vè-te*) n. f. Appareil dans lequel on fait des essais sur de petites quantités de matières. Vase de verre allongé en forme de tube et fermé par l'un des bouts, dans lequel on peut faire diverses expériences : *une éprouvette graduée.*

EPSILON (*èp-si-lon'*) n. m. Cinquième lettre de l'alphabet grec (*e* bref).

ÉPUCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il épuça, nous épuçons.*) Oter les puces.

ÉPUISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être épuisé.

ÉPUISANT (*zan*), **E** adj. Qui épuise les forces : *le climat tropical est épuisant.*

ÉPUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'épuiser : *l'épuisement d'une galerie de mine. Fig.* Déperdition de force : *mourir d'épuisement.* Diminution considérable : *l'épuisement des finances.*

ÉPUISER (*zé*) v. a. (rad. *puiser*). Tarir, mettre à sec : *épuiser une citerne.* Consommer : *épuiser ses munitions.* Priver de ses ressources : *épuiser un Etat.* Rendre stérile : *épuiser un terrain.* Affaiblir, abattre : *épuiser le corps, l'esprit.* Lasser : *épuiser la patience.* Traiter à fond : *épuiser un sujet.* **S'épuiser** v. pr. Se tarir, s'affaiblir, se fatiguer. ANT. **Emplir.**

ÉPUISETTE (*zè-te*) n. f. Petit filet de pêche monté sur un cerceau et fixé à l'extrémité d'un long manche de bois. Filet pour prendre les petits oiseaux dans une volière. Pelle creuse pour rejeter l'eau qui s'est introduite dans un bateau.

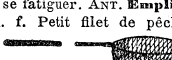
Épuisette.

ÉPULIDE ou **ÉPULIE** (*lî*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *oulon*, gencive). Tumeur charnue, développée sur les gencives.

ÉPULON n. m. (du lat. *epulæ*, repas). Chacun des prêtres chargés, chez les Romains, de préparer et de surveiller les festins sacrés.

ÉPULOTIQUE (gr. *epoulôtikos*) adj. Se dit des remèdes propres à cicatriser. N. m. : *un épulotique.* (Peu us.)

ÉPULPEUR n. m. Sorte d'essoreuse pour séparer le jus de betteraves des pulpes.

ÉPURATEUR n. et adj. m. Appareil pour épurer un gaz ou un liquide.

ÉPURATIF, IVE ou **ÉPURATOIRE** adj. Qui sert à épurer : *appareil épuratif.*

ÉPURATION (*si-on*) n. f. Action d'épurer; son effet : *le goudron provient de l'épuration du gaz d'éclairage. Fig.* Action de purifier au point de vue moral : *les censeurs poursuivaient à Rome l'épuration des mœurs.* Elimination des membres d'une société qu'on juge indignes d'en faire partie.

ÉPURE n. f. (de *épurer*). Dessin, en grand, d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol. Dessin au trait, qui représente, sur un ou plusieurs plans, l'ensemble des projections des points ou lignes d'une figure. Dessin achevé, par opposition à *croquis.*

ÉPUREMENT (*man*) n. m. Action d'épurer (s'emploie surtout au fig.) : *l'épurement du style.*

ÉPURER (*ré*) v. a. (de *é*, et *pur*). Rendre pur, plus pur : *épurer de l'huile*, et *fig.*, rendre plus pur au point de vue de la morale, du goût, de la vérité : *Boileau s'attacha à épurer le goût de son temps.* Retrancher d'une association les membres moins dignes.

ÉPURGE n. f. (préf. *é*, et *purger*). Nom vulgaire d'une espèce d'euphorbe, qui purge violemment.

ÉQUARRIR (*ka-rir*) v. a. (préf. *é*, et *quarré*). Rendre carré : *équarrir un bloc de marbre.* Tailler à angle droit : *équarrir une poutre.* Ecorcher, dépecer des animaux pour en tirer la peau, la graisse, les os, etc.

ÉQUARRISSAGE (*ka-ri-sa-je*) ou **ÉQUARRISSEMENT** (*ka-ri-se-man*) n. m. Action d'équarrir. Etat de ce qui est équarri. Action d'équarrir les bêtes de somme.

ÉQUARRISSEUR (*ka-ri-seur*) n. m. Dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUARRISSOIR (*ka-ri-soir*) n. m. Lieu où l'on abat des bêtes de somme et de trait. Instrument à l'usage du cirier, du vannier, de l'orfèvre.

ÉQUATEUR (*kou-a*) n. m. (du lat. *æquare*, rendre égal). *Equateur céleste*, grand cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à la ligne des pôles. *Equateur terrestre*, grand cercle perpendiculaire à la ligne des pôles terrestres : *l'équateur partage la terre en deux hémisphères égaux. Equateur magnétique*, ligne tracée sur la terre et en tous les points de laquelle l'inclinaison de la boussole est nulle.

ÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (lat. *æquatio*). *Alg.* Formule d'égalité entre des grandeurs qui dépendent les unes des autres : *poser, résoudre une équation; équation du premier, du second degré. Equation à une, à deux, à trois, etc., inconnues*, équation dans laquelle toutes les grandeurs qu'elle renferme sont connues, sauf une, deux, trois, etc. *Racine d'une équation*, quantité numérique ou algébrique qui, mise à la place de l'inconnue dans une équation, satisfait à l'équation, c'est-à-dire rend le premier membre identique au second : *la résolution d'une équation a pour objet la recherche des racines. Equation du temps*, temps variable qu'il faut ajouter chaque jour à l'époque du midi moyen, ou en retrancher, pour avoir le midi vrai.

ÉQUATORIAL, E, AUX (*kou-a*) adj. De l'équateur : *ligne équatoriale.* N. m. Appareil principalement composé d'une lunette mobile autour d'une parallèle à l'axe du monde et qui sert à observer le mouvement des astres. *Coordonnées équatoriales d'une étoile*, l'ascension droite et la déclinaison.

ÉQUATORIEN, ÈNE (*kou-a-to-ri-in, è-ne*) n. et adj. De l'équateur.

ÉQUERRAGE (*kè-ra-je*) n. m. Ouverture de l'angle formé par deux plans adjacents d'une pièce de bois.

ÉQUERRE (*kè-re*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *quadrare*, rendre carré). Instrument, en bois ou en métal, pour tracer des angles droits ou tirer des perpendiculaires. Ce qui est à angle droit : *ce bâtiment n'est pas d'équerre.* Pièce de fer plat en T ou en L pour consolider des assemblages. *Equerre à coulisse*, instrument qui sert à mesurer le diamètre des corps cylindriques. *Fausse équerre*, équerre à branches mobiles. *Equerre d'arpenteur*, instrument qui sert, dans les levers de plan et l'arpentage, à tracer des perpendiculaires sur des directions déterminées. (Il se compose d'un prisme métallique octogonal régulier, évidé à l'intérieur, dont les faces latérales sont percées longitudinalement de petites fenêtres rectangulaires, dans lesquelles sont tendus longitudinalement des fils très fins.)

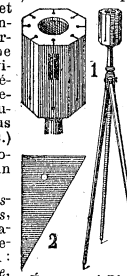

Équerres : 1. D'arpenteur ; 2. De dessinateur.

ÉQUERRER (*kè-ré*) v. a. Disposer une pièce de bois suivant un certain équerrage.

ÉQUESTRE (*ku-ès-tre* ou *kès-tre*) adj. (lat. *equestris ;* de *equus*, cheval). Qui a rapport à l'équitation : *exercices équestres.* Qui représente un personnage à cheval : *statue équestre. Ordre équestre*, ordre des chevaliers romains.

ÉQUIANGLE (*ku-i*) adj. (du lat. *æquus*, égal, et de *angle*). Dont les angles sont égaux : *un triangle équiangle est aussi équilatéral.*

ÉQUIDISTANCE (*ku-i-dis-tan-se*) n. f. Qualité de ce qui est équidistant.

ÉQUIDISTANT (*ku-i-dis-tan*), **E** adj. (du lat. *æquus*, égal, et de *distant*). Se dit, en géométrie, de deux lignes qui sont également distantes l'une de l'autre en tous leurs points, ou de deux points également distants d'un troisième : *tous les points de la circonférence sont équidistants du centre.*

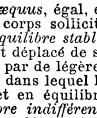
Triangle équilatéral.

ÉQUILATÉRAL, E, AUX (*ku-i*) adj. Dont les côtés sont égaux : *triangle équilatéral.*

ÉQUILATÈRE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *latus, eris*, côté). Dont les côtés sont égaux. (Vx.)

ÉQUILIBRANT (*ki-li-bran*), **E** adj. Qui fait équilibre : *un poids équilibrant.*

ÉQUILIBRE (*ki*) n. m. (du lat. *æquus*, égal, et *libra*, balance). Etat de repos d'un corps sollicité par des forces qui se détruisent. *Equilibre stable*, celui dans lequel le corps, légèrement déplacé de sa position d'équilibre, tend à y revenir par de légères oscillations. *Equilibre instable*, celui dans lequel le corps, détourné de sa position, se met en équilibre dans une position différente. *Equilibre indifférent*, celui dans lequel le corps, légèrement détourné de sa position d'équilibre, reste en équilibre dans sa nouvelle position. *Perdre l'équilibre*, pencher d'un côté ou de l'autre, de manière à tomber. *Fig.* Juste combinaison de forces, d'éléments : *équilibre des organes d'une machine.* Pondération de choses diverses ou opposées : *équilibre des pouvoirs.* **Equilibre européen,** système tendant à empêcher qu'une puissance européenne n'ait sur les autres une prépondérance marquée.

ÉQUILIBRER (*ki-li-bré*) v. a. Mettre en équilibre : *équilibrer les deux plateaux d'une balance. Fig.* Harmoniser. Mettre en balance. *Fig. Esprit bien équilibré*, esprit dont les facultés sont bien distribuées.

ÉQUILIBREUR n. m. et adj. Se dit d'un organe qui maintient l'équilibre : *les avions sont munis d'équilibreurs automatiques.*

ÉQUILIBRISME (*ki-li-bris-me*) n. m. Science de l'équilibriste.

ÉQUILIBRISTE (*ki-li-bris-te*) n. Dont le métier est de faire des tours d'adresse, de maintenir sa personne, ou certaines choses, en équilibre.

ÉQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. ou **LANÇON** (*son*) n. m. Espèce de poisson du genre ammodyte, qui vit dans les sables de la Manche.

ÉQUIMULTIPLE (*ku-i*) adj. *Math.* Se dit de deux ou plusieurs nombres par rapport à deux ou plusieurs autres, lorsqu'ils se forment de ces autres multipliés par un même nombre. N. m. : *un équimultiple.*

ÉQUIN (*é-kin*), **E** adj. (du lat. *equus*, cheval). Qui a rapport au cheval.

ÉQUINOXE (*ki*) n. m. (du lat. *æquus*, égal, et *nox*, nuit). Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits.— Cette circonstance se produit deux fois par an : vers le 21 mars et le 21 septembre, parce qu'alors les deux pôles de la terre, se trouvant à une égale distance du soleil, sa lumière se répand de l'un à l'autre et éclaire la moitié de la terre, tandis que l'autre reste dans l'obscurité. La première de ces époques correspond à l'*équinoxe de printemps*, la seconde à l'*équinoxe d'automne*. On appelle l'équateur *ligne équinoxiale*, parce qu'il y a équinoxe toutes les fois que le soleil se trouve sur cette ligne, c'est-à-dire le 21 mars et le 21 septembre.

ÉQUINOXIAL, E, AUX (*ki-nok-si*) adj. Qui a rapport à l'équinoxe : *ligne équinoxiale*. Qui est situé, qui habite sous l'équateur (v. ÉQUINOXE) : *les régions équinoxiales sont situées près de l'équateur*.

ÉQUIPAGE (*ki-pa-je*) n. m. (de *équiper*). Train, suite de valets, de chevaux, de voitures, etc. : *le somptueux équipage d'un prince*. Voiture de luxe : *avoir un équipage*. Manière dont on est vêtu : *arriver en piteux équipage*. *Mar.* Ensemble de tous les hommes embarqués pour le service d'un vaisseau. Pl. Ensemble des voitures, des objets de matériel affectés en campagne à un même corps.

ÉQUIPE (*ki-pe*) n. f. Série de bateaux amarrés les uns aux autres. Ensemble des ouvriers appliqués à un même travail : *homme d'équipe ; chef d'équipe*.

ÉQUIPÉ, E (*ki*) adj. *Blas.* Se dit d'un navire ou d'une nef, représentés avec leurs agrès d'un émail particulier : *Paris porte dans ses armes une nef équipée d'argent*.

ÉQUIPÉE (*ki-pé*) n. f. Folle entreprise, escapade : *vous avez fait là une belle équipée*.

ÉQUIPEMENT (*ki-pe-man*) n. m. Action d'équiper. Tout ce qui sert à équiper. Effets distribués aux hommes de troupe : *l'équipement militaire*. Ce qui est nécessaire à l'armement d'un vaisseau.

ÉQUIPER (*ki-pé*) v. a. (de *esquif*). Pourvoir des choses nécessaires et surtout de vêtements : *équiper une armée*. Munir un navire d'agrès, d'hommes, etc. : *à Athènes, les citoyens riches étaient chargés d'équiper les galères de l'Etat*. Harnacher (un cheval).

ÉQUIPOLLÉ (*ki-po-lé*) ou **ÉQUIPOLÉ** adj. m. *Blas.* Se dit des carrés égaux que donne la réunion du tiercé en pal et du tiercé en fasce. (V. BLASON.)

ÉQUIPOLLENCE (*ki-po-lan-se*) n. f. Egalité de valeur, de force.

ÉQUIPOLLENT (*ki-po-lan*), **E** adj. Equivalent.

ÉQUIPOLLER (*ki-po-lé*) v. a. et n. (lat. *æque*, également et *pollere*, être fort). Rendre ou être de valeur égale.

ÉQUISÉTACÉES (*ku-i-zé-ta-sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de cryptogames vasculaires, ayant pour type le genre *prêle* (*equisetum*). S. une *équisétacée*.

ÉQUITABLE (*ki*) adj. Qui a de l'équité : *juge équitable*. Conforme aux règles de l'équité : *sentence équitable*.

ÉQUITABLEMENT (*ki, man*) adv. D'une manière équitable : *partager équitablement un héritage*.

ÉQUITANT (*ki-tan*), **E** n. *Bot.* Plié en deux et recevant dans son pli la moitié d'un autre organe plié de la même façon : *les cotylédons équitants de l'iris*.

ÉQUITATION (*ku-i* [ou *ki*] *-ta-si-on*) n. f. (lat. *equitatio* ; de *equus*, cheval). Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ (*ki*) n. f. (lat. *æquitas* ; de *æquus*, égal). Justice naturelle (par oppos. à *justice légale*). Justice égale pour tous. ANT. **Iniquité, injustice.**

ÉQUIVALENCE (*ki-va-lan-se*) n. f. Qualité de ce qui est équivalent.

ÉQUIVALENT (*ki-va-lan*), **E** adj. Qui équivaut : *quantités équivalentes*. *Figures équivalentes*, qui ont la même aire, sans, pour cela, être superposables. N. m. Objet de même sens qu'un autre : *proposer un équivalent ; employer des équivalents*. **Equivalent mécanique de la chaleur**, rapport constant, égal à 425, qui existe entre un travail fourni et la quantité de chaleur correspondante.

ÉQUIVALOIR (*ki*) v. n. (lat. *æque*, également, et *valere*, valoir. — Se conj. comme *valoir*.) Etre de même valeur.

ÉQUIVOQUE (*ki*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *vox*, voix, sens des mots). Qui a un double sens : *mot équivoque*. *Fig.* Suspect, d'une sincérité douteuse : *vertu équivoque*. N. f. Sens incertain. Confusion de mots, de choses. Mot, phrase à double sens : *les équivoques grossières abondent dans les comédies de Plaute*. Jeu de mots, calembour. ANT. **Clair, net, catégorique.**

ÉQUIVOQUER (*ki-vo-ké*) v. n. User d'équivoque.

ÉRABLE n. m. (lat. pop. *acer arbor*). Genre de sapindacées acérées : *le bois de l'érable est léger et solide*. Bois du même végétal : *un meuble en érable*. — Les érables sont des arbres à tige droite, remarquables par l'élégance et la beauté de leur port, par les précieuses qualités de leur bois que recherchent l'ébénisterie et l'industrie, par le sucre que renferme abondamment la sève de plusieurs espèces.

ÉRADICATION (*si-on*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *radix, icis*, racine). Action d'extirper, d'arracher.

ÉRAFLEMENT (*man*) n. m. Action d'érafler.

ÉRAFLER (*flé*) v. a. (préf. *é*, et *rafler*). Ecorcher légèrement, effleurer la peau.

ÉRAFLURE n. f. Ecorchure légère : *duel qui s'est terminé par une éraflure*.

ÉRAILLÉ, E (*ra, ll* mll.) adj. *Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil, avoir les paupières renversées. *Fig.* Rauque : *voix éraillée*.

ÉRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Renversement extérieur de la paupière. (On dit aussi ECTROPION.) Relâchement des fils d'un tissu.

ÉRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *rotare*, rouler). Relâcher les fils d'un tissu : *érailler du linge ; soie éraillée*.

ÉRAILLURE (*ra, ll* mll.) n. f. Marque qui reste sur une étoffe éraillée. Ecorchure superficielle.

ÉRASTIANISME (*ras-ti-a-nis-me*) n. m. Système d'Eraste (Thomas LIEBER, XVIe s.) et de ses sectateurs (*érastiens*), qui consiste à soumettre l'Eglise à l'Etat.

ÉRATER (*té*) v. a. Oter la rate. **S'érater** v. pr. S'essouffler à force de courir. (Peu us. et fam.)

ERBINE (*èr*) n. f. Oxyde terreux de l'erbium, que l'on trouve à l'état naturel.

ERBIUM (*bi-om'*) n. m. Métal (Er) qu'on n'a pu encore isoler et dont on connaît un oxyde terreux, l'*erbine*.

ERBUE n. f. *Chim.* V. HERBUE.

ÈRE n. f. (lat. *æra*). Point de départ de chaque chronologie particulière : *l'ère chrétienne ; l'ère musulmane*. *Fig.* Epoque qui se distingue par des événements remarquables, ou dans laquelle un nouvel ordre de choses s'établit : *la Révolution française a marqué pour la France une ère nouvelle*. (V. *Part. hist.*)

ÉRÈBE n. m. V. *Part. hist.*

ÉRECTILE (*rèk*) adj. Susceptible d'érection : *tissu érectile*.

ÉRECTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est érectile.

ÉRECTION (*rèk-si-on*) n. f. (lat. *erectio* ; de *erigere*, supin *erectum*, élever). Action d'élever, de construire : *l'érection d'une statue, d'un monument*. Institution, établissement : *l'érection d'un tribunal*. Etat de tension de certains tissus.

ÉREINTANT (*rin-tan*), **E** adj. *Fam.* Qui éreinte, qui brise de fatigue : *travail éreintant*.

ÉREINTEMENT (*rin-te-man*) n. m. Action d'éreinter. *Fig.* et *fam.* Critique violente et malveillante.

ÉREINTER (*rin-té*) v. a. (préf. *é*, et *rein*). Fouler, rompre les reins. (Peu us.) *Fig.* Excéder de fatigue : *éreinter un cheval*. *Fam.* Rouer de coups. Critiquer avec malveillance : *éreinter une pièce nouvelle*.

ÉREINTEUR (*rin*) n. m. *Fam.* Celui qui éreinte. Adjectiv. : *un critique éreinteur*.

ÉRÉMITIQUE adj. (du lat. *eremita*, ermite). Qui a rapport aux ermites : *la vie érémitique est née en Egypte*.

ÉRÉSIPÈLE n. m. V. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *erethismos*, irritation). *Méd.* Excitation, irritation des fibres. *Fig.* Exaltation violente d'une passion.

ERG (*èrgh*) n. m. *Mécan.* Unité de travail correspondant au travail produit par une dyne dont le point d'application se déplace de 1 cm. dans la direction de la force : *le kilogrammètre vaut 98.100.000 ergs.*

ERGASTULE (*èr-gas-tu-le*) n. m. (lat. *ergastulum*). Prison, souvent souterraine, où l'on enfermait, à Rome, les esclaves et les condamnés.

Ergot de coq.

ERGO (*èr*) conj. Mot latin qui signifie *donc, conséquemment.*

ERGOT (*èr-gho*) n. m. Petit ongle pointu derrière le pied du coq, du chien, etc. *Fig. Se dresser sur ses ergots*, prendre une attitude menaçante. Base des branches rompues ou coupées, dans les arbres fruitiers. Maladie qui attaque les graminées par un champignon. Saillie laissée à une pièce de bois ou de fer.

ERGOTAGE (*èr*), **ERGOTEMENT** (*èr, man*), n. m. ou **ERGOTERIE** (*èr, ri*) n. f. *Fam.* Manie d'ergoter, chicane sur des riens.

ERGOTÉ, E (*èr*) adj. Qui a des ergots : *coq bien ergoté.* Attaqué de l'ergot : *seigle ergoté.*

ERGOTER (*èr-gho-té*) v. n. (de *ergo*). *Fam.* Chicaner, contester mal à propos : *ergoter sur un texte de loi.*

ERGOTEUR, EUSE (*èr, eu-ze*) adj. et n. Qui aime à ergoter : *un avocat ergoteur.*

ERGOTINE (*èr*) n. f. Alcaloïde extrait de l'ergot de seigle et employé contre les hémorragies.

ERGOTISME (*èr-gho-tis-me*) n. m. Affection produite par l'usage alimentaire du seigle ergoté.

ÉRICACÉES (*sé*) ou **ÉRICINÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de plantes qui a la *bruyère* (*erica*) pour type. S. une *éricacée* ou *éricinée.*

ÉRIGER (*jé*) v. a. (lat. *erigere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il érigea, nous érigeons.*) Elever, construire : *ériger une statue.* Créer, instituer : *ériger un tribunal.* Doter d'un nouveau titre : *ériger une terre en marquisat.* **S'ériger** v. pr. S'attribuer un droit, une qualité qu'on n'a pas : *s'ériger en censeur.*

ÉRIGÉRON n. m. Genre de composées herbacées des régions tempérées d'Europe et d'Amérique.

ÉRIGNE ou **ÉRINE** n. f. (du lat. *aranea*, araignée). *Chir.* Instrument qui sert, dans les opérations et les dissections, à maintenir certaines parties écartées.

ÉRINOSE (*nô-ze*) n. f. Maladie de la vigne, caractérisée par des boursouflures sur les feuilles, et qui est due à un acarien (*phytoptus vitis*).

ÉRISTALE (*ris-ta-le*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant des mouches d'Europe, qui ressemblent aux abeilles.

ÉRISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. (du gr. *erizein*, disputer). Qui appartient à la controverse. N. m. Philosophe de l'école de Mégare. N. f. Art de la controverse.

ERMIN (*èr*) n. m. (de *Arménien*). Dans les échelles ou ports du Levant, droit perçu à l'entrée et à la sortie des marchandises.

ERMINETTE (*èr-mi-nè-te*) n. f. V. HERMINETTE.

ERMITAGE (*èr*) n. m. Habitation d'un ermite. *Fig.* Site écarté. Maison champêtre et solitaire.

ERMITE (*èr*) n. m. (lat. *eremita*). Religieux qui vit seul : *les ermites étaient nombreux en Thébaïde. Fig.* Personne qui vit seule, loin du monde.

ÉRODER (*dé*) v. a. (lat. *erodere*). Ronger : *l'eau érode le fond du lit des rivières.*

ÉROSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui produit l'érosion : *le pouvoir érosif des glaciers est considérable.*

ÉROSION (*zi-on*) n. f. (lat. *erosio ;* de *erosus*, rongé). Dégradation produite par ce qui érode, ce qui ronge. Dégradation produite sur l'écorce terrestre par les agents atmosphériques : *l'eau est le principal agent d'érosion.*

ÉROTIQUE adj. (du gr. *erôs, ôtos* amour). Qui a rapport à l'amour : *les poésies érotiques de Catulle.* Licencieux.

ÉROTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière érotique.

ÉROTISME (*tis-me*) n. m. *Méd.* Amour maladif.

ÉROTOMANE ou **ÉROTOMANIAQUE** n. et adj. Se dit d'une personne atteinte d'érotomanie.

ÉROTOMANIE (*nî*) n. f. (gr. *erôs, ôtos*, amour, et *mania*, folie). Affection cérébrale, caractérisée par la prédominance des idées amoureuses ou sexuelles.

ERPÉTOLOGIE ou **HERPÉTOLOGIE** n. f. (du gr. *herpeton*, reptile, et *logos*, discours). Science, partie de l'histoire naturelle, qui traite des reptiles.

ERPÉTOLOGIQUE (*èr-pé*) adj. Qui se rapporte à l'erpétologie : *collections erpétologiques.*

ERPÉTOLOGISTE (*èr, jis-te*) n. Naturaliste qui étudie les reptiles.

ERRANT (*èr-ran*), **E** adj. Nomade, qui n'a pas de demeure fixe : *tribus errantes. Chevalier errant*, chevalier qui allait de pays en pays pour chercher des aventures et redresser les torts. (V. JUIF.) ANT. **Fixe, sédentaire.**

ERRATA (*èr-ra*) n. m. invar. (du lat. *erratum*, erreur). Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage : *dresser un errata, des errata.* (On emploie *erratum*, singulier latin de *errata*, quand il n'y a qu'une faute à corriger.)

ERRATIQUE (*èr-ra*) adj. (du lat. *errare*, errer). *Méd.* Intermittent, irrégulier : *fièvre erratique. Géol. Roche, bloc erratique*, bloc qui se trouve transporté, en général par les glaces, à une grande distance de son gisement naturel.

ERRATUM (*èr-ra-tom*) n. m. (mot lat.). Faute dans un volume : *découvrir un erratum.* V. ERRATA.

ERRE (*è-re*) n. f. (de *errer*). Train, manière d'aller. *Aller à grand'erre, à belle erre*, aller très vite. *Fig.* Faire grande dépense. *Revenir à ses premières erres*, revenir à son ancienne manière d'agir. *Aller sur les erres de quelqu'un*, imiter sa conduite, prendre ses opinions. *Mar.* Vitesse restante d'un navire sur lequel n'agit plus le propulseur. *Casser l'erre*, arrêter le navire. *Véner.* Traces de l'animal.

ERREMENTS (*è-re-man*) n. m. pl. Procédés habituels et, en général, fautifs.

ERRER (*èr-ré*) v. n. (lat. *errare*). Aller çà et là à l'aventure : *errer dans la campagne. Fig.* Se tromper.

ERREUR (*èr* [ou *é*]-*reur*) n. f. (lat. *error*). Opinion fausse. Fausse doctrine. Faute. Méprise : *erreur de calcul.* Pl. Dérèglements : *erreurs de jeunesse.* PROV. : **Erreur n'est pas compte,** il est toujours temps de revenir sur une erreur commise dans un compte. ANT. **Certitude, réalité, vérité.**

ERRHIN (*èr-rin*), **E** adj. (du gr. *en*, dans, et *rhis, rhinos*, nez). Se dit des médicaments qui s'introduisent dans les narines.

ERRONÉ, E (*èr-ro*) adj. (lat. *erroneus*). Qui contient des erreurs : *proposition erronée.* ANT. **Certain, évident, vrai, incontestable.**

ERS (*èr*) n. m. (lat. *ervum*). Genre de légumineuses, voisin des vesces, et dont le type est la *lentille.*

ERSATZ n. m. (m. allem. signif. *remplacement*). Produit de remplacement; succédané. Produit alimentaire destiné à en remplacer d'autres devenus rares.

ERSE (*èr-se*) n. f. Anneau de cordage.

ERSE (*èr-se*) adj. Relatif aux habitants de la haute Ecosse : *langue, littérature erse.* N. m. : *parler erse.*

ERSEAU (*èr-sô*) n. m. *Mar.* Petite erse, servant à fixer l'aviron sur son tolet.

ÉRUBESCENCE (*bès-san-se*) n. f. (de *érubescent*). *Méd.* Action de rougir.

ÉRUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. (lat. *erubescens*), Qui rougit, qui devient rouge : *tumeur érubescente.*

ÉRUCTATION (*ruk-ta-si-on*) n. f. (de *éructer*). Emission par la bouche, avec un bruit désagréable, de gaz accumulés dans l'estomac.

ÉRUCTER (*ruk-té*) v. n. (lat. *eructare*). Rejeter par la bouche avec bruit les gaz contenus dans l'estomac.

ÉRUDIT (*di*), **E** adj. et n. (lat. *eruditus*). Qui a, qui renferme beaucoup d'érudition : *homme, ouvrage érudit.*

ÉRUDITION (*si-on*) n. f. (lat. *eruditio*). Savoir étendu, en particulier dans les sciences historiques.

ÉRUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ærugo, inis*, rouille). Qui tient de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE adj. Qui a lieu par éruption : *fièvre éruptive ; terrains éruptifs.*

ÉRUPTION (*rup-si-on*) n. f. (lat. *eruptio ;* de *erumpere*, supin *eruptum*, sortir avec violence). Emission violente, sortie soudaine et bruyante : *l'éruption d'un volcan est souvent accompagnée de tremblements de terre. Méd.* Evacuation subite et abondante du sang, du pus, etc. Sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau. *Eruption des dents.* leur sortie hors de l'alvéole.

ÉRYSIPÉLATEUX ou **ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE** (*zi, teû, eu-ze*) adj. Qui dénote ou accompagne l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE (*zi*) n. m. (gr. *erusipelas*). Maladie infectieuse, caractérisée par l'inflammation superficielle de la peau et due à la présence d'un microbe spécifique, le *streptocoque*. (On dit aussi ÉRÉSIPÈLE.)

ÉRYSIPHE (*zi-fe*) n. m. Champignon ascomycète de la famille des périsporiacées, qui engendre l'*oïdium* de la vigne.

ÉRYTHÈME n. m. (du gr. *eruthêma*, rougeur). *Méd.* Congestion cutanée, qui ne donne lieu qu'à une simple rougeur de la peau.

ÉRYTHROSINE (*trô-zi-ne*) n. f. Matière colorante rouge, que l'on obtient par l'action de l'iode sur la fluorescéine. Syn. PRIMEROSE SOLUBLE.

ÈS prép. Vieux mot qui signifie *en les, en matière de* (devant un nom plur.) : *docteur ès sciences.*

ESBIGNER (S') [*sès-bi-gné*] v. pr. *Pop.* S'enfuir, s'échapper.

ESBROUFE (*ès-brou-fe*) n. f. *Pop.* Etalage de grands airs : *faire de l'esbroufe. Arg. Vol à l'esbroufe*, vol qui se pratique en bousculant la personne qu'on veut dévaliser.

ESBROUFER (*ès-brou-fé*) v. a. *Pop.* Étonner par de grands airs. *Arg.* Voler à l'esbroufe.

ESBROUFEUR, EUSE (*ès, eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui fait de l'esbroufe. Adjectiv. : *un air esbroufeur.*

ESCABEAU (*ès-ka-bô*) n. m. et **ESCABELLE** (*ès-ka-bè-le*) n. f. (lat. *scabellum*). Siège de bois, sans bras ni dossier.

Escabeau.

ESCADRE (*ès-ka-dre*) n. f. (ital. *squadra*). Subdivision d'une armée navale. Chacune des divisions qui composent une flotte.

ESCADRILLE (*ès-ka-dri, ll* mll.) n. f. Petite escadre, composée de bâtiments légers : *une escadrille de torpilleurs.* Groupe d'avions.

ESCADRON (*ès-ka*) n. m. (ital. *squadrone*). Troupe de cavaliers armés. Partie d'un régiment de cavalerie, correspondant à un bataillon dans l'infanterie : *l'escadron est commandé par un capitaine. Fig.* Troupe de personnes, d'animaux.

ESCADRONNER (*ès-ka-dro-né*) v. n. Faire des évolutions par escadron.

ESCALADE (*ès-ka*) n. f. (ital. *scalata*). Assaut au moyen d'échelles. Action d'atteindre en s'élevant : *l'escalade d'un rocher.* Action d'un voleur qui s'introduit dans une maison autrement que par la porte.

ESCALADER (*ès-ka-la-dé*) v. a. Attaquer, emporter par escalade. Franchir : *escalader un mur. Fig.* S'élever jusqu'à : *escalader le pouvoir.*

ESCALE (*ès-ka-le*) n. f. (ital. *scala*). Lieu de relâche et de ravitaillement pour les vaisseaux : *Suez, Singapour et Saïgon sont les plus importantes escales sur la route d'Europe en extrême Orient. Faire escale*, aborder pour se reposer.

ESCALER (*ès-ka-lé*) v. n. Faire escale. (Peu us.)

ESCALIER (*ès-ka-li-é*) n, m. (lat. *scala*). Suite de degrés pour monter et descendre : *escalier tournant ; escalier en colimaçon.*

ESCALIN (*ès-ka*) n. m. (angl. *shilling*). Pièce de monnaie des Pays-Bas, valant environ 0 fr. 65 c.

ESCALOPE (*ès-ka*) n. f. Petite tranche mince de viande ou de poisson : *escalope de veau, de thon.*

ESCAMOTAGE (*ès-ka*) n. m. Action d'escamoter. *Fig.* Vol détourné et subtil.

ESCAMOTE (*ès-ka*) n. f. Petit objet qui sert aux prestidigitateurs pour opérer leurs tours.

ESCAMOTER (*ès-ka-mo-té*) v. a. (esp. *escamotar*). Faire disparaître un objet sans que les spectateurs s'en aperçoivent. Dérober subtilement : *on m'a escamoté ma montre. Fig.* Obtenir par ruse.

ESCAMOTEUR, EUSE (*ès-ka, eu-ze*) n. Qui escamote, qui dérobe subtilement.

ESCAMPATIVOS (*ès-kan, voss*) n. m. pl. (mot gascon). *Fam.* Fuite, escapade : *faire escampativos.*

ESCAMPER (*ès-kan-pé*) v. n. (ital. *scampare*). Prendre la fuite, se sauver. (Vx.)

ESCAMPETTE (*ès-kan-pè-te*) n. f. (de *escamper*). *Pop. Prendre la poudre d'escampette*, s'enfuir.

ESCAPADE (*ès-ka*) n. f. (ital. *scappata*). Action de s'échapper d'un lieu, de manquer à une obligation : *c'est une escapade d'écolier.*

ESCAPE (*ès-ka-pe*) n. f. (lat. *scapus*). Fût d'une colonne. Partie inférieure du tût.

ESCARBILLE (*ès-kar-bi, ll* mll.) n. f. (du lat. *carbo*, charbon). Fragment de houille incomplètement brûlé, qui tombe avec les cendres : *les escarbilles d'une locomotive.*

ESCARBOT (*ès-kar-bo*) n. m. (du lat. *scarabæus*, scarabée). Nom vulgaire de divers coléoptères.

ESCARBOUCLE (*ès-kar*) n. f. (du lat. *carbunculus*, petit charbon). Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat et qui est d'un rouge foncé : *ses yeux brillaient comme deux escarboucles.* Pièce héraldique, figurant une pierre précieuse projetant des rayons (ou rais) qui sont au nombre de huit et terminés par des fleurs de lis. Oiseau-mouche de la Guyane.

Escargot.

ESCARCELLE (*ès-kar-sè-le*) n. f. (lat. *scarsella*). Grande bourse pendue à la ceinture, en usage au moyen âge : *fouiller à l'escarcelle.*

ESCARGOT (*ès-kar-gho*) n. m. (prov. *escargol*). Nom vulgaire des mollusques gastéropodes du genre *hélix*, nommés aussi limaçons et colimaçons, et dont certaines espèces sont comestibles. *Escalier en escargot*, en spirale. *Aller comme un escargot*, aller très lentement.

ESCARGOTAGE (*ès-kar*) n. m. Destruction, chasse des escargots dans les vignes. (Peu us.)

ESCARGOTIÈRE (*ès-kar*) n. f. Lieu où l'on élève des escargots pour l'alimentation. Plat spécial, sur lequel on passe au four les escargots.

ESCARGOULE (*ès-kar*) n. f. Nom vulgaire de la lépiote, champignon comestible.

ESCARMOUCHE (*ès-kar*) n. f. (ital. *scaramuccia*). Léger engagement entre tirailleurs de deux armées : *escarmouche d'avant-postes.* Petite lutte quelconque.

ESCARMOUCHER (*ès-kar-mou-ché*) v. n. Combattre par escarmouches. *Fig.* Disputer légèrement.

ESCARMOUCHEUR (*ès-kar*) n. m. Qui va à l'escarmouche.

ESCAROLE (*ès-ka*) ou **SCAROLE** n. f. (ital. *scariola*). Nom vulgaire d'une espèce de chicorée.

ESCAROTIQUE (*ès-ka*) ou **ESCHAROTIQUE** (*ès-ka*) adj. Se dit des agents caustiques qui provoquent sur l'épiderme la formation d'escarres. N. m. : *un escarotique* ou *escharotique.*

ESCARPE (*ès-kar-pe*) n. f. (ital. *scarpa*). *Fortif.* Muraille de terre ou de maçonnerie, qui règne au-dessus du fossé du côté de la place.

ESCARPE (*ès-kar-pe*) n. m. *Arg.* Assassin de profession ; bandit qui tue pour voler.

ESCARPÉ, E (*ès-kar*) adj. Qui a une pente rapide : *rocher escarpé ; chemin escarpé.*

ESCARPEMENT (*ès-kar-pe-man*) n. m. Pente raide d'une hauteur, d'un rempart.

ESCARPER (*ès-kar-pé*) v. a. (de *escarpe*). Couper droit, de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé. (Peu us.)

ESCARPIN (*ès-kar*) n. m. (ital. *scarpino*). Soulier découvert, à semelle très mince.

ESCARPOLETTE (*ès-kar-po-lè-te*) n. f. (ital. *scarpoletta*). Siège ou planchette que l'on suspend par des cordes, pour se balancer.

ESCARRE ou **ESQUARRE** (*ès-ka-re*) n. f. (corrupt. de *équerre*). *Blas.* Pièce honorable constituée par une équerre qui isole du champ un des coins de l'écu. (V. la planche BLASON.)

ESCARRE ou **ESCHARE** (*ès-ka-re*) n. f. (du gr. *eskhara*, foyer). Croûte noirâtre qui se forme sur la peau, les plaies, etc., et résultant de la mortification d'un tissu.

ESCARRIFIER (*ès-ka-ri-fi-é*) v. a. Former une escarre sur : *escarrifier une plaie en la brûlant.*

ESCHATOLOGIE (*ès-ka, jî*) n. f. (du gr. *eskhatos*, dernier, et *logos*, discours). Science des fins dernières de l'homme.

ESCHE (*è-che*) n. f. V. AICHE.

ESCIENT (*ès-si-an*) n. m. (du lat. *sciens, entis*, qui sait). N'est usité que dans les loc. adv. : **à bon escient, à son escient,** sciemment, sachant bien ce qu'on fait ou ce qu'on dit. ANT. **Insu.**

ESCLAFFER (S') [*sès-kla-fé*] v. pr. Rire bruyamment.

ESCLAME (*ès-kla-me.* — Ecrit à tort **esclaire**) adj. *Fauconn.* Se dit d'un oiseau dont les muscles thoraciques sont peu développés.

ESCLANDRE (*ès-klan-dre*) n. m. (du lat. *scandalum*, scandale). Evénement qui fait scandale : *faire un esclandre.*

ESCLAVAGE (*ès-kla*) n. m. Etat, condition d'esclave : *les Spartiates réduisirent en esclavage les Messéniens vaincus. Fig.* Dépendance, assujettissement : *l'esclavage des passions.* (V. *Part. hist.*) Bijou de femme, garni d'une chaînette. ANT. **Liberté.**

ESCLAVAGISTE (*ès-kla-va-jis-te*) n. Partisan de l'esclavage : *dans la guerre de Sécession, les esclavagistes des Etats du Sud furent vaincus par les Nordistes.* Adjectiv. : *doctrines esclavagistes.*

ESCLAVE (*ès-kla-ve*) adj. et. n. (de *Slave* ou *Esclavon* n. pr.). Personne sous la puissance absolue d'un maître qui l'a rendue captive ou achetée : *Esope fut esclave. Par ext.* Qui vit dans la dépendance d'un autre. Qui subit la domination d'un fait, d'un principe : *esclave de son devoir. Fig. Etre esclave de sa parole,* la tenir exactement. ANT. **Affranchi, libre.**

ESCLAVON, ONNE (*ès-kla-von, o-ne*) adj. et n. De l'Esclavonie.

ESCOBAR (*ès-ko*) n. m. Homme qui use de réticences et de restrictions mentales. (V. *Part. hist.*)

ESCOBARDER (*ès-ko-bar-dé*) v. n. (de *Escobar* n. pr.). User d'équivoques, de restrictions mentales.

ESCOBARDERIE (*ès-ko, rî*) n. f. (de *escobarder*). Equivoque, restriction mentale.

ESCOFFION (*ès-ko-fi-on*) n. m. (ital. *scoffione*). Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE (*ès-ko-gri-fe*) n. m. Qui prend hardiment, sans demander : *tour d'escogriffe.* (Vx en ce sens.) *Fig. et fam.* Homme de grande taille et mal fait.

ESCOMPTABLE (*ès-kon-ta-ble*) adj. Qui peut être escompté : *billet escomptable.*

ESCOMPTE (*ès-kon-te*) n. m. (ital. *sconto*). Prime payée à un débiteur qui acquitte sa dette avant l'échéance : *faire un escompte de 6 p. 100. Règle d'escompte,* règle d'arithmétique, qui donne la solution des questions relatives à l'escompte. *Escompte en dehors,* prime égale à l'intérêt que produirait le capital payable à terme, depuis l'époque du payement anticipé jusqu'à celle de l'échéance. *Escompte en dedans,* prime égale à la somme qu'il faudrait retrancher du capital pour que, augmenté de l'intérêt au taux convenu jusqu'à l'époque de l'échéance, il devienne précisément égal à la somme payable à terme.

ESCOMPTER (*ès-kon-té*) v. a. Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte. *Fig.* Dépenser d'avance : *escompter un héritage.* Jouir d'avance de : *escompter l'avenir.* Consommer prématurément : *escompter sa jeunesse.*

ESCOMPTEUR (*ès-kon-teur*) adj. et n. m. Celui qui escompte des billets : *banquier escompteur.*

Escopette.

ESCOPETTE (*ès-ko-pè-te*) n. f. (ital. *schioppetto*). Petite arme à feu à main. (XVIe et XVIIe s.).

ESCOPETTERIE (*ès-ko-pè-te-rî*) n. f. Décharge de plusieurs escopettes. (Vx.)

ESCORTE (*ès-kor-te*) n. f. (ital. *scorta*). Troupe armée qui accompagne pour protéger : *le général et son escorte. Vaisseau d'escorte,* vaisseau de guerre qui escorte des navires marchands. Suite de personnes qui accompagnent : *l'escorte d'un grand. Fig.* Accompagnement : *l'ambition et son escorte de vices.*

ESCORTER (*ès-kor-té*) v. a. (de *escorte*). Accompagner pour protéger, surveiller, etc. : *prisonnier escorté de gendarmes.*

ESCOT (*ès-ko*) n. m. (pour *ascot ;* de *Aerschot*, ville du Brabant). Etoffe croisée de laine, employée surtout pour les robes de deuil et des religieuses.

ESCOUADE (*ès-kou*) n. f. (de *escadre*). Fraction d'une compagnie, d'un peleton placée sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier. *Par ext.* Troupe dirigée par un chef.

ESCOURGÉE (*ès-kour-jé*) ou **ÉCOURGÉE** (*jé*) n. f. Sorte de fouet. Coup donné avec ce fouet.

ESCOURGEON (*ès-kour-jon*) ou **ÉCOURGEON** (*jon*) n. m. Orge hâtive, qu'on sème en automne. Lanière de cuir pour lier les fléaux.

ESCOUSSE (*ès-kou-se*) n. f. (du lat. *excutere*, secouer hors de). Elan. (Peu us.)

ESCRIME (*ès-kri-me*) n. f. (germ. *skirmjan*). Art de faire des armes : *escrime au fleuret, à l'épée, au sabre.*

ESCRIMER (*ès-kri-mé*) v. n. (de *escrime*). Faire des armes. *Fig.* Se livrer à quelque lutte, discuter. **S'escrimer** v. pr. S'appliquer avec effort, mais sans grand succès, à quelque chose.

ESCRIMEUR (*ès-kri*) n. m. Qui connaît l'art de l'escrime : *un habile escrimeur.*

ESCROC (*ès-kro*) n. m. (ital. *scrocco*). Adroit fripon, fourbe.

ESCROQUER (*ès-kro-ké*) v. a. (ital. *scroccare*). S'approprier par fourberie : *escroquer un dîner.* S'emparer de quelque chose par ruse, par fourberie.

ESCROQUERIE (*ès-kro-ke-rî*) n. f. Action d'obtenir le bien d'autrui par des manœuvres frauduleuses : *l'escroquerie est un délit.*

ESCROQUEUR, EUSE (*ès-kro-keur, eu-ze*) n. Qui escroque. (Peu us.)

ESCULAPE (*ès-ku*) n. m. Nom que l'on donne familièrement à un médecin, par allusion à Esculape, dieu de la médecine chez les anciens. (V. *Part. hist.*)

ESCULINE (*ès-ku*) n. f. Principe extrait de l'écorce de marron d'Inde.

ÉSOTÉRIQUE (*zo*) adj. (du gr. *esôterikos*, intérieur). Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète, réservée aux seuls initiés : *l'aristotélisme ésotérique.* (Son opposé était EXOTÉRIQUE.)

ESPACE (*ès-pa-se*) n. m. (lat. *spatium*). Etendue indéfinie qui contient tous les êtres étendus : *l'espace est supposé à trois dimensions.* Etendue superficielle et limitée : *un petit espace.* Portion de la durée. Trajectoire décrite par un point en mouvement : *quand un corps tombe en chute libre, les espaces qu'il parcourt sont proportionnels aux carrés des temps employés à les parcourir.* N. f. *Impr.* Petite pièce de fonte, plus basse que les lettres, pour séparer les mots. *Mus.* Intervalle entre les lignes voisines de la portée.

Espadon.

ESPACEMENT (*ès-pa-se-man*) n. m. Distance entre deux corps. *Impr.* Manière dont les mots ou les lignes sont espacés.

ESPACER (*ès-pa-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il espaça, nous espaçons.*) Ranger plusieurs choses en laissant de l'espace entre elles. Séparer par un intervalle de temps : *espacer ses visites. Impr.* Séparer les mots par des espaces.

ESPADA (*ès*) n. f. Nom donné en Espagne au torero chargé de tuer le taureau dans les courses publiques.

ESPADON (*ès-pa*) n. m. (ital. *spadone*). Grande et forte épée d'autrefois, qu'on tenait à deux mains. Sabre : *se battre à l'espadon.* Genre de poissons acanthoptères, dont la mâchoire supérieure est allongée en forme d'éperon : *l'espadon, commun dans la Méditerranée et encore appelé* poisson-épée, *dépasse 5 mètres de long.*

Espadon.

ESPADONNER (*ès-pa-do-né*) v. n. Se servir de l'espadon. (Vx.)

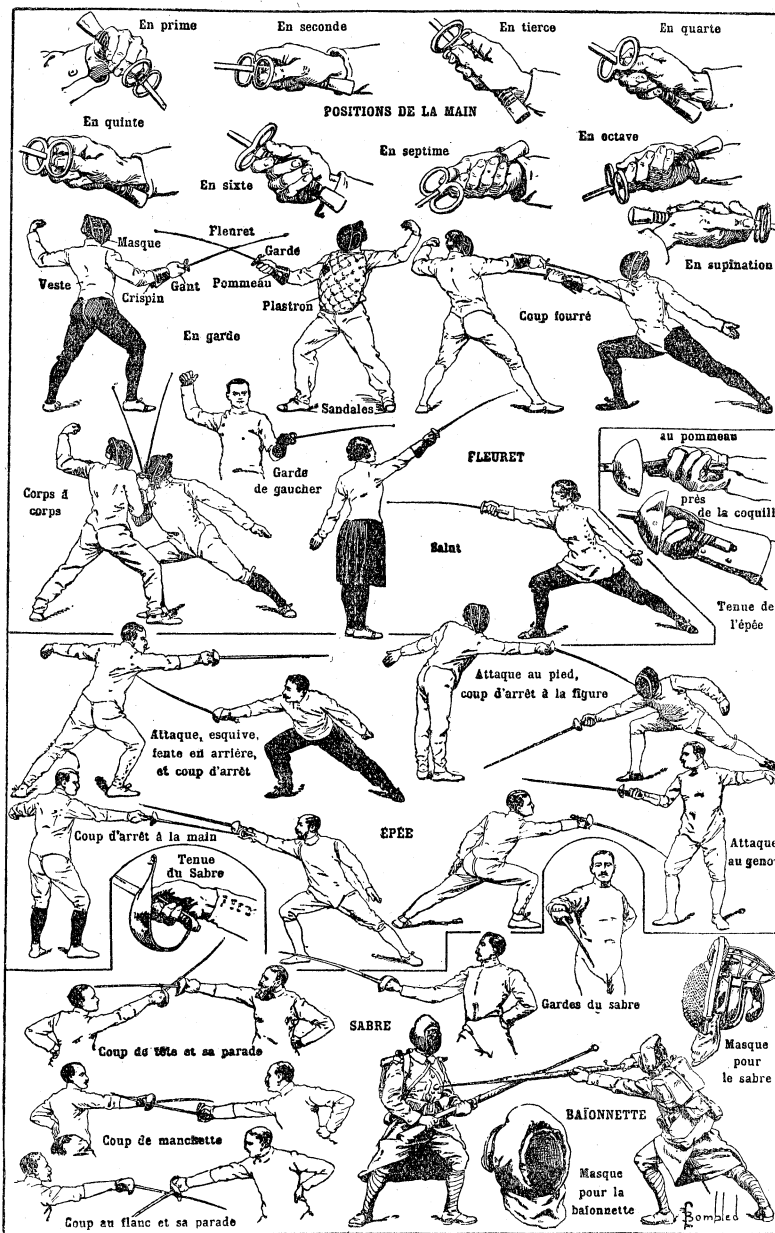
En prime
En seconde
En tierce
En quarte
POSITIONS DE LA MAIN
En quinte
En sixte
En septime
En octave
En supination
Fleuret
Masque
Garde
Veste
Gant
Pommeau
Crispin
Plastron
En garde
Coup fourré
Sandales
Garde de gaucher
FLEURET
au pommeau
près de la coquille
Corps à corps
Salut
Tenue de l'épée
Attaque au pied, coup d'arrêt à la figure
Attaque, esquive, fente en arrière, et coup d'arrêt
Coup d'arrêt à la main
ÉPÉE
Attaque au genou
Tenue du Sabre
Gardes du sabre
SABRE
Coup de tête et sa parade
Masque pour le sabre
Coup de manchette
BAÏONNETTE
Masque pour la baïonnette
Coup au flanc et sa parade

ESPADRILLE (*ès-pa-dri, ll* mll.) n. f. (prov. *espardillo*). Sorte de chaussure dont l'empeigne est de toile et la semelle de sparte.

ESPAGNOL, E (*ès-pa*) adj. et n. Qui est de l'Espagne : *la fierté espagnole.* N. m. La langue espagnole.

ESPAGNOLETTE (*es-pa-gno-lè-te*) n. f. Tige de fer à poignée, servant à fermer ou à ouvrir les châssis d'une fenêtre.

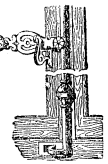
Espagnolette.

ESPALE (*ès-pa-le*) n. f. Plateforme des galères, comprise entre le dernier rang des rameurs et la poupe.

ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. (ital. *spalliere*). Rangée d'arbres fruitiers appuyés contre un mur, un treillage : *les fruits d'espalier mûrissent plus rapidement que les autres.* Ce mur.

ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. Dans les anciennes galères, chacun des deux galériens qui réglaient les mouvements des rameurs.

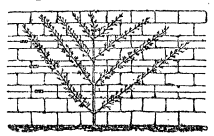
Arbre en espalier.

ESPAR, ESPART (*ès-par*) ou **ÉPART** (*par*) n. m. (allem. *sparren*). Levier à l'usage de la grosse artillerie. *Mar.* Longues pièces de bois de sapin.

ESPARCET (*ès-par-sè*) ou **ÉPARCET** (*sè*) n. m., **ESPARCETTE** (*ès-par-sè-te*) ou **ÉPARCETTE** (*sè-te*) n. f. Nom vulgaire du sainfoin des prés.

ESPARGOUTE (*ès-par*) ou **SPARGOUTE** n. f. Nom vulgaire de la spergule.

ESPÈCE (*ès-pè-se*) n. f. (lat. *species*). Division du genre : *l'espèce se subdivise en variétés.* Réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses qu'un caractère commun distingue des autres du même genre : *espèce humaine.* Sorte, qualité : *bonne espèce de fruits. Fam.* Personne méprisable : *se compromettre pour une espèce. Une espèce de...* quelque chose comme. *L'espèce humaine* ou absolum. *L'espèce* : le genre humain. *Jur.* Point spécial en litige. *Pharm.* Mélange à parties égales le plus souvent de substances végétales ayant les mêmes propriétés. Pl. Monnaie d'or ou d'argent : *payer en espèces. Les saintes espèces,* apparence du pain et du vin après la transsubstantiation.

ESPÉRABLE (*ès-pé*) adj. Que l'on peut espérer.

ESPÉRANCE (*ès-pé*) n. f. (de *espérer*). Attente d'un bien qu'on désire : *l'espérance est une grande consolatrice.* Objet de cette attente : *c'est toute mon espérance.* L'une des trois vertus théologales. N. f. pl. Accroissement dont est susceptible le bien de quelqu'un ; héritage possible : *oncle, tante à espérances.* ANT. **Désespérance, désespoir.**

ESPÉRANT (*ès-pé-ran*), **E** adj. Qui a de l'espoir.

ESPÉRANTISTE (*ès-pé-ran-tis-te*) adj. et n. Qui a trait à l'espéranto.

ESPÉRANTO (*ès-pé*) n. m. Langue internationale, fondée vers 1887 par le docteur Zamenhof et dont la grammaire tient en seize règles.

ESPÉRER (*ès-pé-ré*) v. a. (lat *sperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir espérance : *espérer le succès.* V. n. : *espérer en Dieu.* ANT. **Désespérer.**

ESPIÈGLE (*ès-pi*) n. et adj. (de l'allem. *Eulenspiegel*, personnage de roman). Subtil, éveillé, aimant à faire des malices : *enfant espiègle.*

ESPIÈGLERIE (*ès-pi-è-gle-ri*) n. f. Action, tour d'espiègle : *il faut être indulgent aux espièglerles des enfants.*

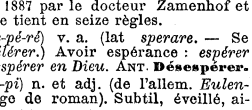
Espingole.

ESPINGOLE (*ès-pin*) n. f. Gros fusil très court, à canon évasé depuis le milieu jusqu'à la bouche (XVIe s.). *Mar.* Arme à feu ancienne en bronze, montée sur pivot. (V. TROMBLON.)

ESPION, ONNE (*ès-pi-on, o-ne*) n. (ital. *spione*). Qui se mêle parmi les ennemis pour épier. Agent secret de la police, chargé d'épier certains personnages. Personne qui épie, observe autrui.

ESPIONNAGE (*ès-pi-o-na-je*) n. m. Métier d'espion : *pratiquer l'espionnage.*

ESPIONNER (*ès-pi-o-né*) v. a. Epier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport, son profit : *espionner l'ennemi.*

ESPLANADE (*ès-pla*) n. f. (ital. *spianata*). Terrain plat, uni et découvert, au-devant de fortifications ou d'un édifice : *l'esplanade des Invalides.*

ESPOIR (*ès-poir*) n. m. (de *espérer*). Espérance : *perdre tout espoir. Fig.* Personne en qui l'on met un espoir.

ESPONTON (*ès-pon*) n. m. (ital. *spuntone*). Demipique. Arme des bas officiers sous l'ancien régime.

ESPRESSIONE (CON) [*kon'-ès-prè-si-o-né*] loc. adv. (mots. ital.). *Mus.* D'une manière expressive.

ESPRESSIVO (*ès-prè-si*) adj. (mot ital. signif. *expressif*). Expressif, plein de sentiment. Adv. : *jouer espressivo.*

ESPRINGALE (*ès-prin*) n. f. (de l'allem. *springen*, sauter). Sorte de baliste qui était une grosse arbalète à treuil montée sur un chariot.

ESPRIT (*ès-pri*) n. m. (du lat. *spiritus*, souffle). Substance incorporelle : *Dieu, les anges, l'âme humaine, sont des esprits.* Etre imaginaire, comme les revenants, les génies, les sylphes, les gnomes, etc. : *croire aux esprits.* Souffle vital, âme. Principe pensant : *l'esprit humain est capable d'un progrès continu. Rendre l'esprit,* mourir. *Perdre l'esprit,* se troubler, devenir fou. *L'esprit public,* ce que pense une nation de ses intérêts, de son avenir. Faculté de concevoir avec rapidité et d'exprimer d'une manière ingénieuse : *avoir de l'esprit.* Humeur, caractère : *esprit remuant.* Aptitude pour : *avoir l'esprit du commerce.* Tendance propre et caractéristique : *l'esprit d'un siècle.* Sens, signification : *entrer dans l'esprit de la loi.* **Bel esprit,** celui qui a des prétentions à l'esprit : *les beaux esprits sont communs* (adjectiv. : *une femme bel esprit*). **Esprit fort,** celui qui veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. **Esprit malin, esprit des ténèbres,** Satan. **Esprit follet,** lutin. *Chim.* La partie la plus volatile des corps soumis à la distillation. **Esprit-de-vin,** alcool. **Esprit de bois,** alcool méthylique. **Esprit de sel,** acide qu'on retire du sel marin, acide chlorhydrique. *Gram. Esprit rude,* signe qui marque aspiration dans la langue grecque. *Esprit doux,* signe contraire. N. m. pl. *Esprits animaux, vitaux,* ou absolum. *esprits,* d'après l'ancienne physiologie, esprits très subtils qui portaient la vie du cœur et du cerveau aux membres.

ESQUICHER (*ès-ki-ché*) v. n. ou **S'ESQUICHER** (*sès-ki-ché*) v. pr. (de *écacher*). *Jeu.* Donner sa carte la plus faible pour éviter de prendre, notamment au reversi. *Fig.* Rester neutre dans une discussion.

ESQUIF (*ès-kif*) n. m. (ital. *schifo*). Canot léger, frêle barque.

ESQUILLE (*ès-ki, ll* mll.) n. f. (du lat. *schidiæ*, fragments). Petit fragment d'un os fracturé : *les esquilles peuvent occasionner de graves accidents.*

ESQUILLEUX, EUSE (*ès-ki, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui présente des esquilles : *fracture esquilleuse.*

ESQUINANCE (*ès-ki-nan-si*) n. f. (du gr. *kunankê*, collier de chien). Violente inflammation des amygdales. (On dit aussi CYNANCIE.)

ESQUINTER (*ès-kin-té*) v. a. (orig. provenç.). Ereinter.

ESQUIPOT (*ès-ki-po*) n. m. Tirelire en terre cuite.

ESQUIRE (*ès-kou-ar'*) n. m. (mot angl., signif. *écuyer*) [par abrév., *esq.*]. Terme honorifique dont on a l'habitude, en Angleterre et aux Etats-Unis, de faire suivre tout nom d'homme non accompagné de titre nobiliaire.

ESQUISSE (*ès-ki-se*) n. f. (ital. *schizzo*). Le premier trait rapide d'un dessin : *jeter une esquisse sur le papier.* Ebauche d'un ouvrage de peinture ou de sculpture. Indication de l'ensemble d'une œuvre et de ses parties : *esquisse d'un roman.*

ESQUISSER (*ès-ki-sé*) v, a. Faire une esquisse : *esquisser un portrait. Fig.* : *esquisser une démarche.*

ESQUIVER (*ès-ki-vé*) v. a. (ital. *schivare*). Eviter adroitement : *esquiver une difficulté.* **S'esquiver** v. pr. Se retirer sans être aperçu, s'échapper.

ESSAI (*è-sé*) n. m. (de *essayer*). Epreuve. première expérience qu'on fait d'une chose : *faire l'essai d'une automobile.* Analyse rapide d'un produit chimique ;

essais de monnaies ; tube à essai. Titre de certains ouvrages où l'on n'a pas la prétention de traiter à fond la matière.

ESSAIM (*è-sin*) n. m. (lat. *examen*). Groupe d'abeilles ou d'autres insectes hyménoptères, vivant ensemble : *les communautés d'abeilles, devenues trop nombreuses, se fractionnent en essaims. Par ext.* Grande multitude d'hommes, d'animaux, d'objets. — L'essaim est une colonie naissante, composée d'une reine, d'abeilles ouvrières (de 10.000 à 30.000) et de quelques centaines de mâles. Quittant la ruche, il va se fixer à une branche d'arbre, dans le voisinage, quelquefois à plusieurs kilomètres. On peut l'arrêter en lui jetant du sable, des cendres, de l'eau, parfois en faisant un grand bruit. On le recueille dans un récipient, et on le met dans une ruche. L'essaim appartient au propriétaire de la ruche d'où il est sorti, tant que ce propriétaire n'a pas cessé de le suivre ; autrement, il appartient à celui chez qui il s'est posé.

Récolte d'un essaim.

ESSAIMAGE (*è-sè*) n. m. (de *essaimer*). Multiplication des colonies d'abeilles, consistant dans l'émigration d'une partie de la population d'une ruche. Époque où les abeilles essaiment.

ESSAIMER (*è-sè-mé*) v. n. (de *essaim*). Quitter la ruche pour former une colonie nouvelle, en parlant des jeunes abeilles. *Fam.* Emigrer.

ESSANGEAGE (*è-san-ja-je*) n. m. Action d'essanger.

ESSANGER (*è-san-jé*) v. a, (lat. *exsaniare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il essangea, nous essangeons.*) Passer à l'eau tiède du linge sale, avant de le mettre à la lessive. (On dit à tort *échanger.*)

ESSANVAGE (*è-san-va-je*) n. m. *Agric.* Destruction des sanves.

ESSARDER (*è-sar-dé*) v. a. Brûler, dessécher. (Vx.) En T. de mar., éponger au moyen du faubert.

ESSARTEMENT(*è-sar-te-man*)ou **ESSARTAGE** (*è-sar-ta-je*) n. m. Action d'essarter.

ESSARTER (*è-sar-té*) v. a. Arracher les bois et les épines. Défricher. Arracher les broussailles après déboisement.

ESSARTS (*è-sar*) n. m. pl. (lat. *exsartum*). Lieux nouvellement essartés, défrichés.

ESSAYAGE (*è-sè-ia-je*) n. m. Action d'essayer : *salon d'essayage.*

ESSAYER (*è-sè-ié*) v. a. (du lat. *exagium*, pesage. — Se conj. comme *balayer.*) Faire l'essai de : *essayer une machine. Essayer un habit*, le mettre pour en juger. *Essayer de l'or*, en examiner le titre. V. n. *Essayer de*, tenter, faire effort pour voir si l'on pourra : *essayer d'un engin ; essayer de nager.* **S'essayer** v. pr. Faire l'essai de ses capacités, de ses forces.

ESSAYERIE (*è-sè-ie-rî*) n. f. Dans un hôtel des monnaies, atelier où l'on fait l'essai.

ESSAYEUR, EUSE (*è-sè-ieur, eu-ze*) n. Fonctionnaire chargé de faire l'essai de la monnaie, de matières d'or et d'argent. Qui essaye les vêtements aux clients, chez les tailleurs et couturières.

ESSAYISTE (*é-sèi-is-te*) n. m. Auteur d'essais. Littérateur anglais, collaborant surtout aux revues.

ESSE (*è-se*) n. f. (de la lettre *s*). Crochet de fer, en forme d'S. Cheville plate, qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue.

ESSENCE (*è-san-se*) n. f. (lat. *essentia ;* de *esse*, être). Ce qui constitue la nature d'une chose : *l'essence divine.* Liquide mobile et volatile. Huile aromatique, obtenue par la distillation : *essence de roses. Essence minérale* et absolum. *essence*, hydrocarbure très inflammable, obtenu par distillation des pétroles bruts et qui est très employé pour le chauffage, l'éclairage, ou comme carburant dans les moteurs à explosion. Espèce, en parlant des arbres d'une forêt : *les essences conifères prédominent dans les forêts du Nord.*

ESSENTE (*è-san-te*) ou **ÉCENTE** (*san-te*) n. f. Petite planche taillée comme une ardoise et servant au même usage.

ESSENTER (*è-san-té*) v. a. Recouvrir, de bardeaux ou d'ardoises, des pièces de charpente à nu.

ESSENTIEL, ELLE (*è-san-si-èl, è-le*) adj. Qui est de l'essence d'une chose : *la raison est essentielle à l'homme.* Nécessaire : *condition essentielle.* N. m. Le point capital : *l'essentiel est d'être honnête.*

ESSENTIELLEMENT (*è-san-si-è-le-man*) adv. Par essence, par-dessus tout, absolument.

ESSEULÉ, E (*è-seu*) adj. Qui est resté seul.

ESSEULEMENT (*è-seu-le-man*) n. m. Etat d'une personne vivant dans la solitude. (Vx.)

ESSEULER (*è-seu-lé*) v. a. Laisser seul. (Vx.)

ESSIEU (*è-si-eu*) n. m. (du lat. *axis*, axe). Pièce de fer qui passe dans le moyeu des roues : *l'essieu supporte tout le poids du véhicule.*

ESSOR (*è-sor*) n. m. (de *essorer*). Action d'un oiseau qui prend son vol : *prendre son essor. Fig.* Elan, progrès : *l'essor de Chicago a été merveilleusement rapide.*

ESSORAGE (*è-so*) n. m. Action d'essorer.

ESSORANT (*è-so-ran*), **E** adj. *Blas.* Se dit des oiseaux qui semblent prendre leur essor.

ESSORER (*è-so-ré*) v. a.(lat. *ex* hors de, et *aura*, vent). Exposer à l'air pour sécher : *essorer le linge.*

Essoreuse.

ESSOREUSE (*è-so-reu-ze*) n. f. Appareil servant à sécher rapidement le linge et les étoffes. Appareil servant à séparer le sucre cristallisé des mélasses.

ESSORILLEMENT (*è-so-ri, ll* mll., *e-man*) n. m. ou **ESSOREILLADE** (*è-so-rè, ll* mll.) n. f. Action d'essoriller.

ESSORILLER (*è-so-ri, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *es*, et *oreille*). Couper les oreilles : *essoriller un chien.*

ESSOUCHEMENT (*è-sou-che-man*) n. m. Action d'essoucher.

ESSOUCHER (*è-sou-ché*) v. a. (préf. *es*. et *souche*). Arracher les souches qui sont restées dans un terrain après qu'on en a abattu les arbres : *essoucher une vigne.*

ESSOUFLEMENT (*è-sou-fle-man*) n. m. Etat de celui qui est essoufflé.

ESSOUFLER (*è-sou-flé*) v. a. Mettre presque hors d'haleine : *une course trop rapide essouffle.*

ESSUI (*è-su-i*) n. m. (de *essuyer*). Lieu où l'on fait sécher. (Peu us.)

ESSUIE-MAIN ou **ESSUIE-MAINS** (*è-sui-min*) n. m. Linge pour s'essuyer les mains. Pl. des *essuie-main* ou *essuie-mains.*

ESSUIE-PLUME ou **ESSUIE-PLUMES** (*è-sui*) n. m. Petit ustensile, qui sert à essuyer la plume ou les plumes chargées d'encre. Pl. des *essuie-plume* ou *essuie-plumes.*

ESSUYAGE (*è-sui-ia-je*) n. m. Action ou manière d'essuyer.

ESSUYER (*è-sui-ié*) v. a. (du lat. *exsuccare*. extraire le suc. — Se conj. comme *aboyer.*) Oter, en frottant, l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc. : *essuyer une table.* Sécher par évaporation : *le vent a essuyé les chemins. Fig.* Subir, souffrir : *essuyer le feu de l'ennemi, un affront. Essuyer les plâtres*, habiter une maison trop neuve. *Essuyer les larmes*, consoler.

ESSUYEUR, EUSE (*è-sui-ieur, eu-ze*) n. Celui, celle qui essuie.

EST (*est'*) n. m. (orig. germ.). Levant, orient, côté de l'horizon où le soleil se lève, l'un des quatre points cardinaux. ANT. **Ouest.**

ESTACADE (*ès-ta*) n. f. (de l'ital. *steccata*, pieu). Sorte de digue à claire-voie, faite avec de grands pieux plantés dans un port, dans une rivière, etc., pour fermer un passage, protéger des travaux, etc.

ESTAFETTE (*ès-ta-fè-te*) n. f. (de l'ital. *stafetta*, courrier). Courrier qui porte les dépêches.

ESTAFIER (*ès-ta-fi-é*) n. m. (ital. *staffiere*). Valet armé. Spadassin. Laquais de grande taille. (Se dit en mauv. part.)

ESTAFILADE (*ès-ta*) n. f. (ital. *staffilata*). Coupure longue faite avec un instrument tranchant, principalement au visage : *recevoir une estafilade*.

ESTAFILADER (*ès-ta, dé*) v. a. Faire une estafilade. (Peu us.)

ESTAGNON (*ès-ta*) n. m. Vase de cuivre étamé ou en fer-blanc, dans lequel on exporte du midi de la France certaines marchandises (huiles, essences, etc.).

ESTAME (*ès-ta-me*) n. f. (du lat. *stamen*, chaine à tisser). Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres : *camisole d'estame*.

ESTAMET (*ès-ta-mè*) n. m. ou **ESTAMETTE** (*ès-ta-mè-te*) n. f. Tissu léger de lainage, en usage au moyen âge.

ESTAMINET (*ès-ta-mi-nè*) n. m. (wallon *staminet*). Café où l'on fume. *Fam. Pilier d'estaminet*, homme qui passe tout son temps au café.

ESTAMPAGE (*ès-tan*) n. m. Action d'estamper.

ESTAMPE (*ès-tan-pe*) n. f. (de *estamper*). Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre ou sur bois : *la Bibliothèque nationale, à Paris, possède une magnifique collection d'estampes*. Outil pour estamper, dans certains métiers.

ESTAMPER (*ès-tan-pé*) v. a. (orig. germ.). Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux, sur du métal, du cuir, du carton. *Pop.* Faire payer trop cher.

ESTAMPEUR (*ès-tan*) n. et adj. m. Celui qui estampe.

ESTAMPILLAGE (*ès-tan-pi, ll* mll.) n. m. Action d'estampiller.

ESTAMPILLE (*ès-tan-pi, ll* mll.) n. f. (esp. *estampilla*). Sorte de timbre qui se met sur des brevets, des lettres, des livres, etc., pour attester l'authenticité, la propriété, la provenance. *Fig.* : *donner son estampille à une production*, la patronner.

ESTAMPILLER (*ès-tan-pi, ll* mll., *é*) v. a. Marquer d'une estampille : *estampiller un livre*.

ESTARIE (*ès-ta-rî*) ou **STARIE** (*sta-rî*) n. f. (du lat. *stare*, rester). Laps de temps stipulé pour le déchargement d'un navire de commerce.

ESTER (*ès-té*) v. n. (lat. *stare*). *Dr.* Intenter, suivre une action en justice : *la femme ne peut ester en justice qu'autorisée par son mari*.

ESTERE (*ès-tè-re*) n. f. (esp. *estera*). Sorte de natte ou de tissu de paille, sur lequel se couchent les Orientaux.

ESTERLIN (*ès-tèr*) n. m. Ancienne monnaie d'origine anglaise, qui eut cours en France aux XIIe et XIIIe siècles. (V. STERLING.)

ESTHÈTE (*ès-tè-te*) n. m. (gr. *aisthêtês*). Qui aime et pratique le beau.

ESTHÉTICIEN, ENNE (*ès-té-ti-si-in, è-ne*) n. Personne qui s'occupe d'esthétique.

ESTHÉTIQUE (*ès-té*) n. f. (gr. *aisthêtikos*). Science qui traite du beau en général et du sentiment qu'il fait naître en nous. Adjectiv. Qui a rapport au sentiment du beau : *le sens esthétique*.

ESTHÉTIQUEMENT (*ès-té-ti-ke-man*) adv. D'une manière esthétique.

ESTIMABLE (*ès-ti*) adj. Qui mérite l'estime : *homme estimable; livre estimable*. ANT. **Méprisable.**

ESTIMATEUR (*ès-ti*) n. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur.

ESTIMATIF, IVE (*ès-ti*) adj. Qui contient une estimation d'expert : *dresser un devis estimatif*.

ESTIMATION (*ès-ti-ma-si-on*) n. f. Evaluation : *faire une estimation au-dessous de la vérité*.

ESTIMATOIRE (*ès-ti*) adj. Qui concerne l'estimation.

ESTIME (*ès-ti-me*) n. f. (de *estimer*). Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite, de ses vertus. Se dit aussi des choses : *l'agriculture fut en grande estime chez les Egyptiens*. *Mar.* Calcul approximatif de la route faite : *marcher à l'estime*. ANT. **Mépris, mésestime.**

ESTIMER (*ès-ti-mé*) v. a. (lat. *æstimare ;* dérivé de *æs*, argent, monnaie). Faire cas : *estimer la vertu*. Déterminer la valeur : *estimer une maison*. Juger, être d'avis, penser : *j'estime que...* ANT. **Mésestimer, mépriser, dédaigner.**

ESTIVAGE (*ès-ti*) n. m. Migration des troupeaux dans les pâturages d'une montagne pendant l'été.

ESTIVAGE (*ès-ti*) n. m. Action de comprimer des marchandises destinées à être embarquées.

ESTIVAL, ALE, AUX (*ès-ti*) adj. (lat. *æstivalis*). Qui naît ou qui produit en été : *plante estivale*.

ESTIVANDIER (*ès-ti-van-di-é*) n. m. (du lat. *æstas*, été). Ouvrier des champs, chargé des travaux d'été (moisson, dépiquage, etc.).

ESTIVATION (*ès-ti-va-si-on*) n. f. (du lat. *æstas*, été). Engourdissement de certains animaux pendant les fortes chaleurs de l'été.

ESTIVE (*ès-ti-ve*) n. f. (subst. verb. de *estiver* v. a.). Lest mobile dont on se servait sur les galères de la Méditerranée.

ESTIVER (*ès-ti-vé*) v. n. (lat. *æstivare*). Passer l'été dans les pâturages montagneux. V. a. Mettre les bestiaux en pâturage pendant l'été.

ESTIVER (*ès-ti-vé*) v. a. (lat. *stipare*). Comprimer les marchandises dont un navire est chargé, pour leur faire tenir moins de place.

EST-NORD-EST (E.-N.-E.), direction de la rose des vents, intermédiaire entre le nord-est et l'est.

ESTOC (*ès-tok*) n. m. (germ. *stoc*). Ancienne épée longue et étroite. *Frapper d'estoc*, de la pointe. *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant, et *fig.*, à tort et à travers. Souche. *Couper un arbre à blanc estoc*, le couper à fleur de terre.

ESTOCADE (*ès-to*) n. f. (ital. *stoccata*). Epée de ville (XVIe s.). Coup de pointe, d'estoc : *tuer quelqu'un d'une estocade*. *Fig.* Attaque rude et soudaine.

ESTOCADER (*ès-to-ka-dé*) v. n. et a. Porter des estocades. (Vx.)

ESTOMAC (*ès-to-ma*) n. m. (lat. *stomachus*). Viscère membraneux, dans lequel commence la digestion des aliments : *l'estomac des ruminants a quatre compartiments*. *Fam. Avoir un estomac d'autruche*, avoir une grande facilité à digérer. *Avoir l'estomac creux*, vide. *Sentir son estomac dans les talons*, être affamé. Partie de l'extérieur du corps, qui correspond à l'estomac : *le creux de l'estomac*. (V. DIGESTION.)

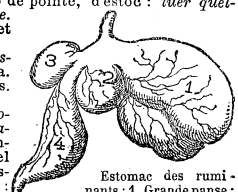

Estomac des ruminants : 1. Grande panse ; 2. Bonnet ; 3. Feuillet ; 4. Caillette.

ESTOMAQUER (*ès-to-ma-ké*) v. a. Causer une surprise vive et désagréable : *cette nouvelle m'a estomaqué*. **S'estomaquer** v. pr. Se fâcher de ce qu'une personne a dit ou fait. S'épuiser à force de parler ou de crier.

Estompes.

ESTOMPE (*ès-ton-pe*) n. f. (allem. *stumpf*). Peau, papier, roulé en pointe, pour estomper un dessin. Ce dessin lui-même.

ESTOMPER (*ès-ton-pé*) v. a. Etendre avec une estompe le crayon sur le papier. *Par ext.* Couvrir d'une ombre légèrement dégradée. *Fig.* Adoucir, voiler : *estomper un récit un peu cru*.

ESTONIEN, ENNE (*ès-to-ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Estonie.

ESTOUFFADE (*ès-tou-fa-de*) n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ESTRADE (*ès-tra-de*) n. f. (prov. *estrada ;* du lat. *strata*). Petit plancher élevé pour y établir des sièges, un lit. Ancienn., chemin. *Battre l'estrade*, battre les routes pour observer l'ennemi, pour détrousser les voyageurs.

ESTRADIOT (*ès-tra-di-o*) n. m. (du gr. *stratiôtês*, soldat). Soldat de cavalerie légère, originaire de Grèce et d'Albanie. (Il y avait des estradiots dans les armées européennes, surtout pendant les guerres du XVe et du XVIe s.)

ESTRAGON (*ès-tra-ghon*) n. m. (gr. *drakontion*). Plante potagère aromatique : *salade assaisonnée d'estragon*.

ESTRAMAÇON (*ès-tra*) n. m. (ital. *stramazzone*). Ancienne épée large et à deux tranchants.

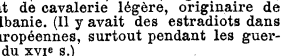

Estramaçon.

ESTRAMAÇONNER (*ès-tra-ma-so-né*) v. a. et n. Frapper de l'estramaçon.

ESTRAN ou **ESTRAND** (*ès-tran*) n. m. Côte plate que la mer couvre et découvre tour à tour.

ESTRANGÉLÂ ou **ESTRANGHÉLO** (*es-tran*) n. et adj. m. Ancien caractère syriaque.

ESTRAPADE (*ès-tra-pa-de*) n. f. (ital. *strappata*). Supplice ou torture en usage sur les vaisseaux, qui consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois dans la mer. Même supplice en usage à terre. (Le patient, attaché à une corde, les mains et les pieds liés derrière le dos, était précipité près de terre.) Mât, potence servant à ce supplice. Tour de gymnastique, qui consiste à se suspendre par les mains à une corde et à passer le corps entre les deux bras.

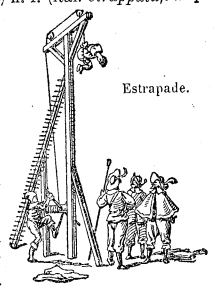
Estrapade.

ESTRAPADER (*ès-tra-pa-dé*) v. a. Donner l'estrapade : *estrapader un marin déserteur.*

ESTRAPASSER (*ès-tra-pa-sé*) v. a. (ital. *strapazzare*). Excéder un cheval en lui faisant faire un trop long manège.

ESTROPE (*ès-tro-pe*) n. f. (du lat. *stroppus*, corde). Anneau formé par un cordage dont les deux bouts sont épissés l'un sur l'autre et qui sert soit à supporter une poulie, soit à capeler une vergue, etc.

ESTROPIÉ, E (*ès-tro*) adj. et n. Se dit d'une personne privée de l'usage d'un ou de plusieurs membres.

ESTROPIER (*ès-tro-pié*) v. a. (ital. *stroppiare*. — Se conj. comme *prier.*) Priver de l'usage d'un ou de plusieurs membres. *Fig.* Altérer : *estropier un nom.* Gâter, dénaturer : *estropier un vers, un auteur.*

ESTUAIRE (*ès-tu-è-re*) n. m. (lat. *æstuarium*). Sinuosité du littoral, qui n'est couverte d'eau qu'à marée haute. Golfe formé par l'embouchure d'un fleuve : *l'estuaire de la Garonne se nomme Gironde.*

ESTURGEON (*ès-tur-jon*) n. m. (anc. haut allem. *sturio*). Genre de poissons ganoïdes, comprenant de grandes formes en fuseau : *l'esturgeon est commun dans les fleuves russes.* (V. la planche POISSONS.) — L'esturgeon, qui atteint 6 mètres de long, est un poisson de mer qui remonte les fleuves pour y faire sa ponte. Il est l'objet d'une pêche importante ; sa chair, assez bonne, se fume et se sale ; avec ses œufs, on fait le caviar et, avec sa vessie, la belle colle de poisson.

Esturgeon.

ÉSULE (*é-zu-le*) n. f. *Bot.* Espèce d'euphorbe.

ET (*é*) conj. copulative, qui sert à lier les parties du discours, les propositions.

ÊTA n. m. Septième lettre de l'alphabet grec (η).

ÉTABLAGE n. m. (de *étable*). Prix pour la place occupée par un bœuf, un cheval, etc., dans une écurie.

ÉTABLE n. f. (lat. *stabulum*). Lieu destiné au logement des bestiaux : *les étables doivent toujours être très propres et bien aérées.*

ÉTABLE n. m. Ancienne forme de *étrave.*

ÉTABLER (*blé*) v. a. Mettre à l'étable.

ÉTABLI n. m. (de *établir*). Table de travail des menuisiers, des serruriers, des tailleurs, etc.

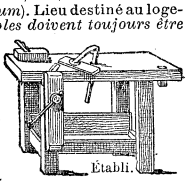
Établi.

ÉTABLIR v. a. (lat. *stabilire* ; de *stabilis*, stable). Rendre stable : *établir sa résidence à Paris.* Asseoir : *établir un camp.* Instituer : *établir un tribunal.* Disposer : *établir un compte.* Doter d'un état, ou marier : *établir ses enfants.* Énoncer, prouver : *établir un principe.* ANT. **Abolir, détruire.**

ÉTABLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'établir, d'instituer : *l'établissement de la Banque de France date du premier Empire.* Fondation utile, publique. Exploitation commerciale ou industrielle, usine : *les établissements insalubres sont soumis à l'autorisation administrative.* Siège d'une industrie. Action de donner une position ; mariage. Colonies : *les établissements français dans l'Inde.*

ÉTAGE n. m. (de *ester*, se tenir debout). Ensemble de diverses pièces situées de plain-pied et occupant l'espace compris entre deux planchers : *certaines maisons américaines ont jusqu'à vingt étages et plus. Par ext.* Chacun des objets superposés : *les étages d'une chevelure. Fig. Gens de bas étage*, de condition inférieure.

ÉTAGEMENT (*man*) n. m. Disposition de ce qui est étagé : *l'étagement des cultures au flanc d'une montagne.*

ÉTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il étagea, nous étageons.*) Disposer par étages.

ÉTAGÈRE n. f. Meuble formé de tablettes placées par étages.

ÉTAI (*tè*) n. m. (anc. holl. *staeye*). Grosse pièce de bois pour appuyer, pour soutenir un plancher, un mur, un édifice, etc. Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire. *Fig.* Soutien.

ÉTAIM (*tin*) n. m. (du lat. *stamen*, fil de la quenouille). La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN (*tin*) n. m. (lat. *stannum*). Un des métaux usuels, blanc, relativement léger et très malléable. — L'étain (Sn), de densité 7, 29, est un métal de faible ténacité. C'est le plus fusible des métaux communs ; il fond à 231°,8. et bout à 2270°. Il se trouve dans la nature surtout à l'état d'oxyde (cassitérite). Ce minerai, dont les principaux gisements sont situés en Bolivie, en Saxe, en Espagne et en Angleterre, est épuré, puis grillé ; le bioxyde d'étain ainsi purifié est traité par le charbon. L'étain est inaltérable à l'air. Réduit en feuilles minces, il sert à la fabrication des glaces, ou comme enveloppe de substances alimentaires. Allié au cuivre, il fournit le bronze ; allié au plomb, il sert à fabriquer des poteries, des ouvrages de décoration et d'art. Enfin, l'on recouvre d'étain (*étamage*), pour les préserver de l'oxydation, le cuivre des ustensiles de cuisine, la tôle (*fer-blanc*), etc.

ÉTAINIER (*tè-ni-é*) n. m. Fabricant d'objets (usuels ou artistiques) en étain.

ÉTAL n. m. (anc. haut allem. *stal*). Table sur laquelle se débite la viande de boucherie. *Par ext.* Boutique de boucher : *ouvrir un étal.*

ÉTALAGE n. m. (de *étaler*). Exposition de marchandises : *un opulent étalage.* Ensemble des marchandises exposées. Redevance qui donne le droit d'étaler. *Fig.* Affectation : *étalage d'esprit, de beaux sentiments.*

ÉTALAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il étalagea, nous étalageons.*) Mettre en étalage.

ÉTALAGISTE (*jis-te*) adj. et n. Qui étale ses marchandises sur la voie publique : *marchand étalagiste.*

ÉTALE adj. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse. *Navire étale*, navire complètement arrêté. N. m. Moment où la mer est étale.

ÉTALEMENT (*man*) n. m. Action d'étaler.

ÉTALER (*lé*) v. a. (rad. *étal*). Exposer en vente. Déployer largement : *étaler une carte géographique. Fig.* Faire parade de : *étaler un grand luxe. Fam.* Faire tomber. *Etaler son jeu*, montrer toutes ses cartes. **S'étaler** v. pr. S'étendre : *s'étaler dans un fauteuil. Fam.* Tomber.

ÉTALIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui tient un étal pour le compte d'un maître boucher.

ÉTALINGUER (*ghé*) v. a. Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALINGURE n. f. Nœud de fixation d'un câble sur une ancre. (On dit aussi ENTALINGURE ou ÉTALINGUE.)

ÉTALON n. m. (de l'allem. *stiel*, manche). Modèle, type de poids, de mesures, réglé par les lois : *des*

étalons sont remis à tous les vérificateurs des voids et mesures. (V. ÉTELON.)

ÉTALON n. m. (du germ. *stall*, écurie). Cheval entier, spécialement destiné à la reproduction : *les étalons d'un haras.*

ÉTALONNAGE (*lo-na-je*) ou **ÉTALONNEMENT** (*lo-ne-man*) n. m. Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNER (*lo-né*) v. a. Marquer un poids, une mesure, après qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR (*lo-neur*) n. m. Employé préposé à l'étalonnage.

ÉTALONNIER (*lo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux étalons.

ÉTAMAGE n. m. Action ou manière d'étamer. Etat de ce qui est étamé.

ÉTAMBOT (*tan-bo*) n. m. (orig. scand.). Forte pièce de bois, implantée dans la quille d'un navire, qu'elle continue obliquement à l'arrière. *Faux étambot*, pièce de bois rapportée sur l'étambot et portant les ferrures du gouvernail.

ÉTAMBRAI (*tan-brè*) n. m. Ouverture pratiquée dans les ponts des navires, pour le passage des mâts, du gouvernail, etc.

ÉTAMER (*mé*) v. a. (de *étain*). Appliquer sur un métal oxydable une couche mince d'étain ou d'un autre métal non oxydable : *on étame les casseroles en cuivre pour les préserver de l'oxydation.* Mettre le tain d'une glace.

ÉTAMEUR n. m. Qui étame.

ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*). Petite étoffe mince, non croisée. Tissu peu serré de crin, de soie ou de fil, pour passer au tamis. *Fig.* Examen sévère : *passer un livre à l'étamine.*

ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*). *Bot.* Organe sexuel mâle des végétaux à fleurs, comprenant une partie grêle, le *filet*, et une partie renflée, l'*anthère*, qui renferme le *pollen*. (V. la planche PLANTE.)

ÉTAMINIER (*ni-é*) n. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPAGE (*tan*) n. m. Action d'étamper.

ÉTAMPE (*tan-pe*) n. f. Pièce de fer destinée à produire des empreintes sur les métaux à froid et à chaud. Outil de forgeron, de serrurier, etc.

ÉTAMPER (*tan-pé*) v. a. (pour *estamper*). Travailler à l'étampe. Percer de trous un fer à cheval. Estampiller.

ÉTAMPERCHE (*tan-pèr-che*) n. f. Longue perche employée par les maçons pour construire leurs échafaudages. (On écrit encore ÉTEMPERCHE, et on dit aussi ÉCOPERCHE.)

ÉTAMPEUR (*tan*) n. m. Ouvrier qui étampe.

ÉTAMPURE (*tan*) n. f. Evasement que présente un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE n. f. Alliage d'étain et de plomb, ou d'étain et de fer, pour étamer. Couche de cet alliage, avec laquelle on a étamé un vase.

ÉTANCHE adj. (de *étancher*). Qui retient l'eau : *vase parfaitement étanche.* Qui ne la laisse pas sortir ou entrer. N. f. *A étanche d'eau*, de manière à ne pas laisser pénétrer l'eau.

ÉTANCHÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est étanche.

ÉTANCHEMENT (*man*) n. m. Action d'étancher.

ÉTANCHER (*ché*) v. a. (de *étang*). Arrêter l'écoulement d'un liquide : *étancher le sang. Fig.* Apaiser : *étancher la soif. Etancher une voie d'eau*, l'aveugler.

ÉTANÇON n. m. (anc. fr. *ester*, rester debout). Grosse pièce de bois pour soutenir un mur ou un plancher qui menace ruine.

ÉTANÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action d'étançonner.

ÉTANÇONNER (*so-né*) v. a. Soutenir avec des étançons : *étançonner un bâtiment qui menace ruine.*

ÉTANFICHE n. f. (de *étant*, et *fiche*). Hauteur de plusieurs lits de pierres, qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG (*tan*) n. m. (lat. *stagnum*). Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement, située dans l'intérieur des terres : *la côte méditerranéenne du Languedoc est bordée d'étangs.*

ÉTAPE n. f. (orig. germ.). Lieu où s'arrêtent des troupes en marche. Distance d'un de ces lieux à l'autre : *une longue et pénible étape. Brûler l'étape*, ne pas s'y arrêter. Endroit où s'arrête un voyageur pour passer la nuit. Autref., marché, entrepôt, ville de commerce.

ÉTAPIER (*pi-é*) n. m. Celui qui, autrefois, était chargé de fournir, aux étapes, des vivres aux troupes.

ÉTARQUER (*ké*) v. a. Hisser et tendre autant que possible : *étarquer une voile.*

ÉTAT (*ta*) n. m. (lat. *status ;* de *stare*, être debout). Manière d'être, situation : *blessé qui est dans un triste état. Etat de nature*, état supposé des hommes avant toute civilisation. *Etat d'âme*, disposition particulière des facultés mentales. *Faire état de*, estimer, faire cas de, compter, se proposer de. *En état de*, dans les conditions convenables pour. Condition sociale, profession : *état militaire, ecclésiastique.* Train, manière de vivre : *avoir un grand état.* Liste, tableau : *état du personnel d'un ministère. Etat civil*, condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, le décès, etc. *Etat des lieux*, acte intervenu entre le propriétaire et le locataire d'une maison, d'un appartement, à l'effet d'en constater l'état lors de l'entrée en jouissance. Nation (ou groupe de nations) organisée, soumise à un gouvernement et à des lois communes : *l'Etat français.* Forme de gouvernement : *Etat monarchique.* (Dans ces deux derniers sens, *Etat* prend une majuscule.) *Coup d'Etat*, mesure qui viole la constitution établie. *Affaire d'Etat*, affaire importante. **Etats généraux**, assemblée des trois ordres : le clergé, la noblesse, le tiers état. (V. *Part. hist.*) **Etats provinciaux.** V. *Part. hist.*

ÉTATISME (*tis-me*) n. m. Théorie politique qui fait appel à l'initiative de l'Etat pour la réalisation des réformes reconnues utiles.

ÉTATISTE (*tis-te*) n. m. Partisan de l'étatisme.

ÉTAT-MAJOR (*ta*) n. m. Corps d'officiers, d'où émane la direction d'une armée, d'une division, d'un régiment, etc. : *l'état-major est l'instrument direct du commandement.* Lieu où se réunit l'état-major. *Fig.* L'ensemble des personnages les plus considérables d'un groupe. Cortège d'une personne supérieure à son entourage. Pl. *des états-majors.*

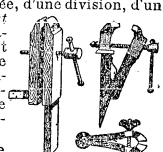
Étaux.

ÉTAU (*tô*) n. m. (m. orig. que *estoc*). Instrument pour serrer les objets qu'on veut limer, buriner, etc. : *étau de serrurier. Fig.* : *être pris, serré comme dans un étau*, être serré étroitement.

ÉTAUPINER (*tô-pi-né*) v. a. Débarrasser (un champ) des taupinières.

ÉTAYEMENT (*tè-ie-man*) ou **ÉTAYAGE** (*té-ia-je*) n. m. Action d'étayer.

ÉTAYER (*tè-ié*) v. a. (de *étai*. — Se conj. comme *payer.*) Soutenir avec des étais : *étayer un mur. Fig.* Aider, soutenir : *une thèse étayée de bons documents.*

ET CÆTERA (*ét-sé-té*) n. m. invar. (loc. lat. signif. *et les autres choses*). Et le reste. (S'écrit généralement *etc.*)

ÉTÉ n. m. (lat. *æstas*). Saison qui commence au solstice de juin (21 ou 22) et finit à l'équinoxe de septembre (22 ou 23) : *les chaleurs de l'été. Se mettre en été*, prendre ses habits légers.

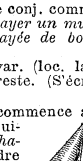
Éteignoir.

ÉTEIGNEUR, EUSE (*tè-gneur, eu-ze*) n. Personne qui est chargée d'éteindre les lumières.

ÉTEIGNOIR (*tè-gnoir*) n. m. Petit instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la bougie ou la chandelle. *Fig.* Ce qui étouffe la lumière intellectuelle. *Fam.* Personne qui éteint la gaieté des autres.

ÉTEINDRE (*tin-dre*) v. a. (lat. *extinguere.* — Se conj. comme *craindre.*) Faire cesser de brûler, de

briller : *éteindre le feu.* Détruire les couleurs, la lumière : *le soleil éteint les couleurs claires. Fig.* Calmer : *éteindre la soif.* Exterminer entièrement : *éteindre une race.* Annuler en payant : *éteindre une rente. Eteindre de la chaux*, la mouiller pour la rendre déliquescente. **S'éteindre** v. pr. Cesser de brûler : *le feu s'éteint. Fig.* Mourir doucement : *vieillard qui s'éteint.* ANT. **Allumer, attiser, aviver.**

ÉTELON ou **ÉTALON** n. m. *Archit.* Aire sur laquelle on trace en grandeur naturelle le plan d'un bâtiment.

ÉTENDAGE (*tan*) n. m. Assemblage de cordes tendues, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher.

ÉTENDARD (*tan-dar*) n. m. (de *étendre*). Enseigne de cavalerie. Enseigne de guerre en général. *Lever l'étendard de la révolte*, se révolter. *Bot.* Pétale supérieur de la corolle d'une papilionacée.

ÉTENDOIR (*tan*) n. m. Instrument pour placer sur l'étendage des feuilles d'imprimerie. Perche, corde sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE (*tan-dre*) v. a. (lat. *extendere*). Donner plus de surface, plus de volume : *Alexandre étendit sa domination jusqu'à l'Inde.* Porter plus loin : *étendre les limites de son domaine.* Eparpiller : *étendre de la paille.* Déployer en long et en large : *étendre du linge.* Allonger : *étendre les bras.* Coucher, renverser : *étendre un blessé sur un matelas.* Affaiblir, en ajoutant de l'eau : *étendre du lait.* **S'étendre** v. pr. Se coucher de tout son long. Se déployer. ANT. **Plier, retrousser. Limiter, restreindre.**

ÉTENDU, E (*tan*) adj. Vaste : *plaine très étendue.* Déployé : *ailes étendues.* A quoi l'on a ajouté de l'eau : *alcool étendu.*

ÉTENDUE (*tan-dû*) n. f. Dimension en superficie : *vaste étendue de mer.* Portée : *étendue de la vue.* Durée : *étendue de la vie.* Développement : *étendue d'un discours. Fig.* Importance, extension morale : *étendue d'un désastre, de l'esprit. Gram.* et *log.* Ensemble des idées auxquelles s'applique un nom. *Phil.* Propriété de la matière, par laquelle les corps occupent une partie de l'espace.

ÉTERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *æternalis*). Sans commencement ni fin : *Dieu est éternel.* Qui n'aura point de fin : *encourir la damnation éternelle.* Par exagération : *haine, reconnaissance éternelle. Le Père éternel*, Dieu. *La Ville éternelle*, Rome. N. m. *L'Eternel*, Dieu. ANT. **Ephémère, passager.**

ÉTERNELLE (*tèr-nè-le*) n. f. *Bot.* Nom de plusieurs immortelles.

ÉTERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. De toute éternité ; sans fin.

ÉTERNISER (*tèr-ni-zé*) v. a. Faire durer longtemps : *les hommes de loi éternisent les procès.* **S'éterniser** v. pr. Se perpétuer. Durer indéfiniment. *Fam.* Rester longtemps : *s'éterniser à la campagne.*

ÉTERNITÉ (*tèr*) n. f. (lat. *æternitas*). Durée qui n'a ni commencement ni fin. La vie future : *songer à l'éternité.* Un temps fort long : *rester une éternité à... De toute éternité*, de temps immémorial.

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNÛMENT** (*tèr-nû-man*) n. m. Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par suite duquel l'air est chassé tout à coup et avec violence par le nez et la bouche.

ÉTERNUER (*tèr-nu-é*) v. n. Faire un éternuement.

ÉTERNUEUR, EUSE (*tèr-nu-eur, eu-ze*) n. Qui éternue souvent. (Peu us.)

ÉTÉSIEN (*zi-in*) adj. m. (du gr. *etésios*, annuel). Nom donné à deux vents du nord, qui soufflent chaque année pendant six semaines dans la Méditerranée.

ÉTÊTAGE ou **ÉTÊTEMENT** (*man*) n. m. Action d'étêter.

ÉTÊTER (*té*) v. a. (préf. *é*, et *tête*). Tailler la tête d'un arbre. Oter la tête d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF n. m. (germ. *staup*). Balle pour jouer à la paume. *Renvoyer l'éteuf*, renvoyer la balle, riposter. *Fig.* Riposter à une injure, à une raillerie.

ÉTEULE n. f. (lat. *stipula*). Chaume qui reste sur place après la moisson. (Vx.) (On dit aussi ESTEULE. ÉTEUBLE et ESTEUBLE.)

ÉTHANE n. m. Carbure C^2H^6, qu'on peut obtenir par électrolyse des acétates alcalins. Syn. HYDRURE D'ÉTHYLE.

ÉTHER (*tèr*) n. m. (du gr. *aithêr*, air pur). *Antiq.* Fluide subtil remplissant, selon les anciens, les espaces situés au delà de l'atmosphère terrestre. *Physiq.* Fluide impondérable, élastique, qui remplit les espaces, pénètre tous les corps, et que les physiciens regardent comme l'agent de transmission de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, etc. *Chim.* Liquide très volatil, provenant de la combinaison d'un acide avec l'alcool : *éther sulfurique, éthylique.*

ÉTHÉRÉ, E adj. De la nature de l'éther : *substance éthérée. Poét. La voûte éthérée*, le ciel. Qui a quelque chose de léger, d'aérien, de très pur : *une âme éthérée.* Qui est propre au liquide appelé *éther.*

ÉTHÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation d'un alcool en éther.

ÉTHÉRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Convertir en éther.

ÉTHÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'éthériser : *l'éthérisation est une véritable anesthésie.*

ÉTHÉRISER (*zé*) v. a. Combiner avec l'éther. Suspendre d'une manière plus ou moins absolue la sensibilité, en faisant respirer de l'éther : *éthériser un malade.*

ÉTHÉRISME (*ris-me*) n. m. *Méd.* Etat d'anesthésie provoqué par l'éther.

ÉTHÉROMANE adj. et n. Se dit d'une personne qui a la manie de l'ivresse causée par l'éther.

ÉTHÉROMANIE (*ni*) n. f. Manie de l'ivresse par l'éther.

ÉTHIOPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. et n. D'Ethiopie : *les nègres éthiopiens n'ont pas le nez épaté.*

ÉTHIOPIQUE adj. Qui appartient à l'Ethiopie ou aux Ethiopiens : *année éthiopique.*

ÉTHIOPS (*opss*) n. m. Nom donné dans l'ancienne pharmacie à un grand nombre de préparations de couleur noire.

ÉTHIQUE adj. (du gr. *êthikos*, moral). Qui concerne la morale : *science éthique.* N. f. Science de la morale : *l'éthique de Spinoza.*

ETHMOÏDAL, E, AUX (*ét-mo-ï*) adj. Qui concerne l'os ethmoïde : *suture ethmoïdale.*

ETHMOÏDE (*ét-mo-ï-de*) adj. (gr. *ethmos*, crible, et *eidos*, aspect). Se dit de l'os du crâne, situé à la racine du nez et qui est criblé de petits trous. N. m. : *l'ethmoïde.*

ETHNARCHIE (*ét-nar-chi*) n. f. (gr. *ethnos*, peuple, et *archê*, commandement). Province administrée par un ethnarque, chez les Romains. Dignité, fonction d'ethnarque.

ETHNARQUE (*ét-nar-ke*) n. m. Commandant d'une province, chez les Romains.

ETHNIQUE (*ét-ni-ke*) adj. (du gr. *ethnos*, peuple). Dans les auteurs ecclésiastiques, païen, idolâtre. Relatif à la race : *influences ethniques.* Qui désigne les habitants d'un pays : *nom ethnique.*

ETHNOGRAPHE (*ét-no*) n. m. Qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE (*ét-no-gra-fi*) n. f. (gr. *ethnos*, nation, et *graphein*, décrire). Etude et description des diverses nations, au point de vue des manifestations matérielles de leur activité.

ETHNOGRAPHIQUE (*ét-no*) adj. Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE (*ét-no-lo-ji*) n. f. (gr. *ethnos*, nation, et *logos*, discours). Science qui traite de la formation et des caractères physiques des races humaines : *de Quatrefages est un des fondateurs de l'ethnologie.*

ETHNOLOGIQUE (*ét-no*) adj. Qui se rapporte à l'ethnologie : *discussion ethnologique.*

ETHNOLOGIQUEMENT (*ét-no, ke-man*) adv. Au point de vue ethnologique.

ETHNOLOGUE ou **ETHNOLOGISTE** (*ét-no, jis-te*) n. Personne versée dans l'ethnologie.

ÉTHOLOGIE (*jî*) ou **ÉTHOGRAPHIE** (*fî*) n. f. (gr. *ethos*, mœurs, et *logos*, discours, ou *graphê*, description). Science des mœurs. Traité sur les mœurs.

ÉTHOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'éthologie.

ÉTHOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *ethos*, mœurs, et *poiein*, faire). Peinture des mœurs et des passions des hommes. (Vx.)

ÉTHOS (*toss*) n. m. (mot gr. signif. *mœurs*). *Rhétor. anc.* Partie qui traite des mœurs.

ÉTHUSE (*tu-ze*) n. f. Syn. de ÆTHUSE.

ÉTHYLAMINE n. f. Liquide incolore d'odeur piquante, constituant une base organique dérivée de l'ammoniaque et de l'éthyle.

ÉTHYLE n. m. Radical C^2H^5, formé de carbone et d'hydrogène et qui entre dans un grand nombre de composés organiques.

ÉTHYLÈNE n. m. Gaz incolore (C^2H^4), légèrement odorant, que l'on obtient en déshydratant l'alcool par l'acide sulfurique et qui entre dans la composition du gaz d'éclairage (densité 0,97).

ÉTHYLIQUE adj. Se dit des dérivés composés de l'*éthane* ou hydrure d'éthyle : *alcool éthylique*.

ÉTIAGE n. m. (de *étier*). Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière : *le Rhône atteint son étiage en hiver, et la Seine en été*.

ÉTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *æstuarium*). Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT (*lan*), **E** adj. Qui étincelle : *yeux étincelants de fureur*. Brillant : *esprit étincelant*.

ÉTINCELER (*lé*) v. n. (rad. *étincelle*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'étincelle*.) Jeter des étincelles : *tison qui étincelle*. Briller : *les étoiles étincellent*. *Fig.* Jeter un vif éclat, en parlant de l'esprit, des personnes.

ÉTINCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *scintilla*). Parcelle incandescente, qui se détache d'un corps enflammé et s'élance au loin : *jeter des étincelles*. *Physiq.* Vive lumière qui jaillit du choc de deux corps durs ou d'un corps électrisé. *Fig.* Brillant éclat. Manifestation brillante et soudaine. Lueur faible ou passagère. Faible cause d'un effet plus ou moins grand.

ÉTINCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Etat de ce qui étincelle.

ÉTIOLEMENT (*man*) n. m. Dépérissement des plantes qui ne reçoivent pas l'action de l'air et de la lumière. Décoloration de la peau, chez les personnes qui vivent privées de lumière. *Fig.* Affaiblissement, au pr. et au fig. : *étiolement de l'intelligence*.

ÉTIOLER (*lé*) v. a. Causer l'étiolement : *l'obscurité étiole les plantes*. **S'étioler** v. pr. Éprouver l'étiolement.

ÉTIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *aitia*, cause, et *logos*, discours). Science des causes. Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE adj. (altér. de *hectique*). Affecté d'étisie. Maigre, décharné, d'une extrême maigreur : *cheval étique*. ANT. **Gras, obèse, dodu.**

ÉTIQUETAGE (*ke*) n. m. Action d'étiqueter.

ÉTIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'étiquète*.) Marquer d'une étiquette : *étiqueter des marchandises*.

ÉTIQUETEUR, EUSE (*ke, eu-ze*) n. Personne qui pose des étiquettes.

ÉTIQUETTE (*kè-te*) n. f. (de l'allem. *stechen*, piquer). Petit écriteau qu'on met sur les sacs, les fioles, les marchandises, pour en indiquer le contenu, le prix, etc. Cérémonial de cour : *l'étiquette de l'ancienne cour espagnole était des plus minutieuses*. Formes cérémonieuses : *manquer à l'étiquette ; observer l'étiquette*.

ÉTIRABLE adj. Qui peut être étiré : *le caoutchouc est très étirable*.

ÉTIRAGE n. m. Action d'étirer.

ÉTIRER (*ré*) v. a. Etendre, allonger. **S'étirer** v. pr. *Fam.* S'allonger en étendant ses membres.

ÉTISIE (*zî*) n. f. (de *étique*). Amaigrissement extrême du corps, résultant d'une maladie chronique.

ÉTOC (*tok*) n. m. *Mar.* Tête de rocher. Syn. ESTOC.

ÉTOFFE (*to-fe*) n. f. Tissu de laine, de fil, de coton, de soie, etc. : *étoffe moelleuse*. *Fig.* Matière, sujet. Ressources naturelles. Valeur personnelle : *avoir de l'étoffe*. Pl. Ce que fait payer un imprimeur au delà des frais de composition et de tirage, pour couvrir ses frais généraux.

ÉTOFFÉ (*to-fé*), **E** adj. Plein de choses. Abondant : *style étoffé*. Gras, dodu : *cheval étoffé*. *Voix étoffée*, pleine et sonore.

ÉTOFFER (*to-fé*) v. a. Employer l'étoffe nécessaire : *étoffer un habit*. *Fig.* Rendre plus nourri. Corsér : *étoffer un roman*.

ÉTOILE n. f. (lat. *stella*). Astre fixe, qui brille par sa lumière propre : *Sirius est une des plus brillantes parmi les étoiles*. *Fig.* Influence autrefois attribuée aux astres sur le sort des hommes : *être né sous une bonne étoile*. Destinée : *la campagne de Russie fit pâlir l'étoile de Napoléon Ier*. *Fig.* Objet qui a la forme ou l'éclat d'une étoile. Personne qui brille, surtout au théâtre. Fêlures à fentes rayonnantes. Rond-point où aboutissent des allées. Décoration : *l'étoile de la Légion d'honneur*. *Impr.* Astérisque. *Artill. Etoile mobile*, instrument pour vérifier les dimensions et la forme de l'âme d'un canon. *Etoile du berger, du soir, du matin*, nom vulgaire de la planète Vénus. *Etoile double, triple*, etc., ensemble de deux, trois étoiles qui semblent à l'œil nu ne former qu'une seule étoile. **Etoile de mer,** v. ASTÉRIE. — Les étoiles paraissent être les centres, les soleils d'autant de systèmes planétaires ; le nombre en est indéfini. Lorsqu'elles sont très rapprochées, elles forment des taches blanchâtres, connues sous le nom de *nébuleuses*. La *Voie lactée* est une immense nébuleuse. Les étoiles sont séparées de nous par des distances incalculables ; les plus rapprochées mettent de trois à quatre années pour nous envoyer leur lumière et, cependant, la lumière parcourt 300.000 kilomètres par seconde. Les étoiles filantes sont des météores lumineux, qu'on aperçoit souvent la nuit dans un ciel serein et qui produisent sur les yeux l'effet d'étoiles se détachant et tombant de la voûte céleste. Ce sont de petits fragments planétaires, qui entrent dans notre atmosphère avec une vitesse suffisante pour la traverser en quelques secondes et que le frottement échauffe suffisamment pour les rendre lumineux. Lorsque ces petits corps cèdent à l'attraction de notre planète, ils sont précipités sur la terre et forment des *aérolithes* ou *bolides*.

Étole.

ÉTOILÉ, E adj. Semé d'étoiles : *ciel étoilé*. En forme d'étoile. Fêlé en étoile.

ÉTOILEMENT (*man*) n. m. Fêlure en forme d'étoile.

ÉTOILER (*lé*) v. a. Semer d'étoiles ou d'objets en forme d'étoiles. Fêler en étoile.

ÉTOLE n. f. (du lat. *stola*, robe). Ornement sacerdotal, formé d'une large bande élargie en palette à chaque extrémité.

ÉTOLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Etolie.

ÉTONNAMMENT (*to-na-man*) adv. D'une manière étonnante : *deux frères qui se ressemblent étonnamment*.

ÉTONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui étonne : *nouvelle étonnante*. Extraordinaire : *homme étonnant*. ANT. **Commun, ordinaire, naturel, simple.**

ÉTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Commotion brusque. (Vx en ce sens.) Surprise causée par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTONNER (*to-né*) v. a. (du lat. pop. *extonare*, ébranler comme par un coup de tonnerre). Frapper d'une vive commotion physique ou morale. (Vx en ce sens.) Ebranler, lézarder : *étonner une voûte*. Surprendre par quelque chose d'extraordinaire. **S'étonner** v. pr. Être surpris : *ne s'étonner de rien*.

ÉTOUFFADE (*tou-fa-de*) n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ÉTOUFFAGE (*tou-fa-je*) n. m. Action d'étouffer et, spécialement, d'étouffer les abeilles.

ÉTOUFFANT (*tou-fan*), **E** adj. Qui fait qu'on étouffe : *la chaleur étouffante du désert*.

ÉTOUFFÉE (*tou-fé*) n. f. Mode de cuisson qui consiste à mettre sur le feu les viandes et les légumes dans des vases bien clos. (On dit quelquef. ÉTUVÉE, ESTOUFFADE et ÉTOUFFADE.)

ÉTOUFFEMENT (*tou-fe-man*) n. m. Grande difficulté de respirer : *l'asthme donne des étouffements.*

ÉTOUFFER (*tou-fé*) v. a. Faire perdre la respiration. Faire périr par asphyxie. Eteindre en interceptant l'air : *étouffer du charbon. Fig.* Empêcher d'éclater : *étouffer ses sanglots.* Empêcher de suivre son cours : *étouffer une révolte.* V. n. Respirer avec peine : *on étouffe ici. Fam. Etouffer de rire*, rire avec excès, à ne plus pouvoir respirer.

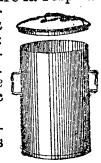

Étouffoir.

ÉTOUFFEUR, EUSE (*tou-feur, eu-ze*) n. Celui, celle qui étouffe (au sens actif).

ÉTOUFFOIR (*tou-foir*) n. m. Vase de cuivre ou de tôle pour éteindre et conserver la braise. *Mus.* Mécanisme à l'aide duquel on arrête subitement les vibrations des cordes dans le piano. *Fig.* Salle où l'on manque d'air.

ÉTOUPAGE n. m. Action d'étouper un chapeau de feutre à l'état de capade.

ÉTOUPE n. f. (lat. *stuppa*). Rebut de la filasse du chanvre ou du lin. *Fig. Mettre le feu aux étoupes*, exciter aux querelles.

ÉTOUPEMENT (*man*) n. m. Action d'étouper. Etat de ce qui est étoupé.

ÉTOUPER (*pé*) v. a. Boucher avec de l'étoupe : *étouper une fente.*

ÉTOUPILLE (*ll* mll.) n. f. (de *étoupe*). Mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'un canon et qui lui sert d'amorce.

ÉTOUPILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Garnir d'étoupilles des pièces d'artifice.

ÉTOUPILLON (*ll* mll.) n. m. Petite mèche suiffée, qu'on introduisait dans la lumière d'une pièce d'artillerie, pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE (*rî*) n. f. Caractère, action d'étourdi : *l'étourderie est commune chez les enfants.*

ÉTOURDI, E n. et adj. Qui agit sans réflexion : *écolier étourdi.* **A l'étourdie,** loc. adv. Etourdiment. ANT. **Posé, sage, grave, sérieux.**

ÉTOURDIMENT (*man*) adv. En étourdi.

ÉTOURDIR v. a. (de *é*, et *tourd*, grive). Faire perdre l'usage des sens : *étourdir d'un coup de bâton.* Fatiguer, importuner : *cet enfant m'étourdit. Etourdir la douleur*, la rendre moins vive. **S'étourdir** v. pr. Se distraire pour ne pas penser à une chose pénible.

ÉTOURDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui étourdit : *bruit étourdissant. Fam.* Extraordinaire, très surprenant : *nouvelle étourdissante.*

ÉTOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *étourdir*). Etat de trouble, de vertige. *Fig.* Etonnement extrême. Action de se distraire d'une idée importune.

ÉTOURNEAU (*nô*) n. m. (lat. *sturnus*). Oiseau de l'ordre des passereaux, vulgairement appelé *sansonnet. Fig.* Jeune homme inconsidéré, étourdi.

ÉTRANGE adj. (lat. *extraneus ;* de *extra*, dehors). Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens. Extraordinaire, bizarre : *recevoir une étrange nouvelle.*

ÉTRANGEMENT (*man*) adv. D'une manière étrange, extraordinaire : *un récit étrangement risqué.*

ÉTRANGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. (rad. *étrange*). Qui est d'une autre nation : *les étrangers résidant en France doivent faire une déclaration de séjour.* Qui n'appartient pas à un corps, à une famille. Qui n'appartient pas à la chose dont on parle : *dissertation étrangère au sujet.* Qui ne connaît pas : *étranger à une science, à un art. Méd. Corps étranger*, qui se trouve, contre nature, dans le corps de l'homme ou de l'animal. N. m. Pays, peuple étranger. ANT. **Aborigène, autochtone, naturel, indigène.**

ÉTRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il étrangea, nous étrangeons.*) *Vén.* Ecarter d'un lieu : *étranger le gibier d'un pays.* Peu us.)

ÉTRANGETÉ n. f. Caractère de ce qui est étrange. Chose étrange.

ÉTRANGLÉ (*ghlé*), **E** adj. Resserré, rétréci : *passage étranglé. Voix étranglée*, à demi étouffée.

ÉTRANGLEMENT (*man*) n. m. Action d'étrangler. Resserrement. Rétrécissement accidentel ou naturel : *l'étranglement d'une vallée.*

ÉTRANGLER (*ghlé*) v. a. (lat. *strangulare*). Faire perdre la respiration, la vie, en pressant le gosier. Serrer, comprimer le gosier : *sa cravate l'étrangle. Fam.* Empêcher de se produire : *étrangler une affaire.* V. n. Perdre la respiration, surtout sous l'impression d'une émotion : *étrangler de colère.*

ÉTRANGLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui étrangle. *Les Etrangleurs*, v. THUGS (*Part. hist.*).

ÉTRANGLOIR n. m. Cargue pour empêcher le vent de prendre dans la voile.

ÉTRANGUILLON (*ghi, ll* mll., *on*) n. m. Espèce d'esquinancie des chevaux. *Poire d'étranguillon*, poire fort âpre, astringente.

ÉTRAPE n. f. Petite faucille, qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPER (*pé*) v. a. (lat. *extirpare*). Couper le chaume avec l'étrape.

ÉTRAVE n. f. (orig. scandin.). Réunion de fortes pièces de bois continuant la quille et formant l'avant d'un navire.

ÊTRE v. subst. (lat. pop. *essere*, pour *esse*. — *Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étais, nous étions. Je fus, nous fûmes. Je serai, nous serons. Je serais, nous serions. Sois, soyons, soyez. Que je sois, que nous soyons. Que je fusse, que nous fussions. Etant. Été.*) Exister : *je pense, donc je suis.* Appartenir : *cet objet est à moi.* Sert à lier l'attribut au sujet : *la neige est blanche.* Sert d'auxiliaire dans les temps composés des verbes passifs, réfléchis et de certains verbes neutres : *nous sommes venus ; j'ai été aimé ; je me suis promené.* Se trouver dans un lieu : *je suis à Paris.* Se porter : *comment êtes-vous ?* Aller : *j'ai été à Rome* (quand on en est revenu). *N'être plus*, avoir cessé de vivre. *Etre pour*, être partisan de. *En être pour sa peine*, avoir perdu sa peine. *Etre en*, être vêtu en. *Etre à*, dépendre de, se dévouer à. *Etre de*, appartenir, faire partie.

ÊTRE n. m. Tout ce qui est : *la chaîne des êtres. L'Etre suprême*, Dieu. (En ce sens, prend une majuscule.) *L'Etre fini*, l'homme. (V. ÊTRES.)

ÉTRÉCIR v. a. Rendre plus étroit : *étrécir un habit.* **S'étrécir** v. pr. Devenir plus étroit. ANT. **Dilater, élargir, évaser.**

ÉTRÉCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action par laquelle on étrécit. Etat de ce qui est étréci. ANT. **Dilatation, élargissement, évasement.**

ÉTREINDRE (*trin-dre*) v. a. (lat. *stringere*. — Se conj. comme *craindre.*) Serrer fortement en liant. Serrer dans ses bras. *Fig.* : *l'émotion qui m'étreint.* ANT. **Desserrer, lâcher, relaxer.**

ÉTREINTE (*trin-te*) n. f. Action d'étreindre. Pression exercée par ce qui étreint. Action d'embrasser, de serrer dans ses bras.

ÉTRENNE (*trè-ne*) n. f. (lat. *strena*). Présent fait à l'occasion du premier jour de l'an ou de tout autre jour consacré par l'usage : *recevoir, donner des étrennes.* Cadeau en général. *Par ext.* Première vente du jour que fait un marchand. Premier usage d'une chose : *en avoir l'étrenne.* — On trouve l'usage des étrennes établi à Rome dès la plus haute antiquité. On envoyait aux magistrats, comme marque de déférence, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenia* ou *Strena.* Plus tard, on offrit des figues, des dattes, du miel, puis des monnaies et médailles d'argent, etc.

ÉTRENNER (*trè-né*) v. a. (de *étrenne*). Acheter le premier à un marchand. Faire usage d'une chose pour la première fois : *étrenner une robe.* V. n. Se dit de la première vente faite dans la journée. *Pop.* Recevoir des coups, des reproches.

ÊTRES ou **AÎTRES** (*ê-tre*) n. m. pl. (lat. *extera*). Les différentes parties d'une habitation : *connaître les êtres d'une maison.*

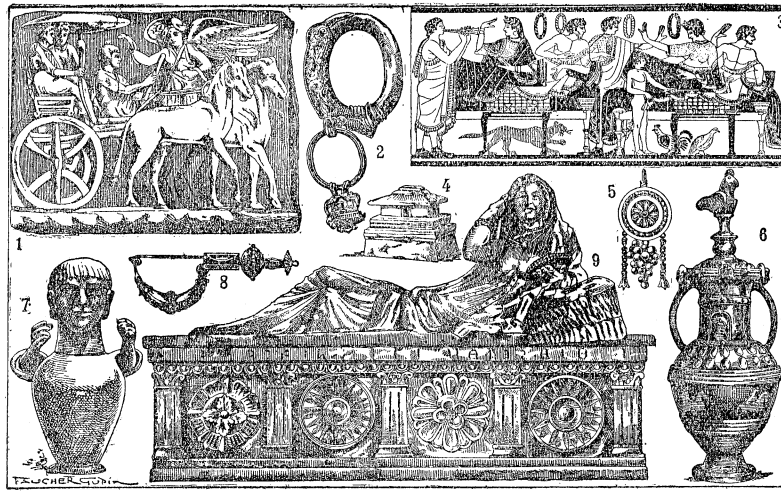

ART ÉTRUSQUE : 1. Bas-relief de sarcophage (Chiusi) ; 2. Anneau de cheveux ; 3. Scène de banquet (peinture de Corneto) ; 4. Urne funéraire en forme de maison (Chiusi) ; 5. Boucle d'oreille ; 6. Vase de Bucchero (musée de Florence) ; 7. Canope (musée de Florence) ; 8. Fibule ; 9. Sarcophage de Chiusi (musée de Florence).

ÉTRÉSILLON (*zi*, *ll* mll., *on*) n. m. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées, les galeries de mines, pour empêcher les terres de s'ébouler.

Étrésillons.

ÉTRÉSILLONNEMENT (*zi*, *ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action d'étrésillonner.

ÉTRÉSILLONNER (*zi*, *ll* mll., *o-né*) v. a. Etayer avec des étrésillons.

ÉTRIER (*tri-é*) n. m. (orig. germ.). Sorte d'anneau en métal, suspendu par une courroie de chaque côté de la selle et sur lequel le cavalier appuie le pied : *les étriers des Arabes sont larges et profonds. A franc étrier*, de toute la vitesse de son cheval. *Coup de l'étrier*, dernier coup que l'on boit avant de se séparer. *Vider les étriers*, laisser ses pieds sortir des étriers ; tomber de cheval ou, *au fig.*, se laisser déconcerter dans une discussion. *Avoir le pied à l'étrier*, être prêt à monter à cheval, à partir. *Fig.* Se tenir prêt. Etre en bonne voie. *Tenir l'étrier à quelqu'un*, lui tenir l'étrier immobile pour l'aider à monter à cheval. *Fig.* Favoriser ses desseins. Lien de fer pour maintenir une poutre rompue. Un des osselets de l'oreille interne. Suspensoir des marchepieds des vergues.

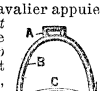

Étrier : A, œil ; B, branche ; C, grille.

ÉTRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *strigilis*). Instrument de fer formé de petites lames dentelées, pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux et autres animaux domestiques. *Zool.* Le crabe laineux.

Étrille.

ÉTRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Frotter avec l'étrille : *étriller un cheval. Fig.* Malmener, battre : *étriller quelqu'un d'une rude manière. Fam.* Faire payer trop cher : *ce marchand veut nous étriller.*

ÉTRIPAGE n. m. Action de vider les poissons.

ÉTRIPER (*pé*) v. a. Retirer les tripes de : *étriper un lapin. A étripe-cheval*, à bride abattue.

ÉTRIQUÉ (*ké*), **E** adj. Qui n'a pas l'ampleur voulue : *habit étriqué.* ANT. **Ample.**

ÉTRIQUER (*ké*) v. a. (orig. germ.). Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : *étriquer un habit. Fig.* Ne pas assez développer : *étriquer un discours.*

ÉTRIVE n. f. *Mar.* Amarrage sur deux cordages qui se croisent. Angle que fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre.

ÉTRIVIÈRE n. f. (de *étrier*). Courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle. Pl. *Donner les étrivières*, corriger à coups d'étrivières, de fouet. *Fig.* Faire subir un traitement humiliant. (Vx.)

ÉTROIT (*troi*), **E** adj. (lat. *strictus ;* de *stringere*, serrer). Qui a peu de largeur. *Fig.* Borné : *esprit étroit.* Intime : *amitié étroite.* Strict, rigoureux : *une étroite obligation.* **A l'étroit,** loc. adv. Pauvrement : *vivre à l'étroit.* Dans un logement insuffisant : *être logé à l'étroit.* ANT. **Ample, large, ouvert.**

ÉTROITEMENT (*man*) adv. A l'étroit. *Fig.* Intimement : *amis étroitement unis.* Strictement.

ÉTROITESSE (*tè-se*) n. f. Défaut de ce qui est étroit. Défaut de largeur dans l'esprit, les sentiments : *étroitesse de vues.* ANT. **Ampleur, largeur.**

ÉTRON n. m. (orig. germ.). Matière fécale consistante.

ÉTRONÇONNER (*so-né*) v. a. Couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTRUSQUE (*trus-ke*) adj. et n. D'Etrurie : *vase étrusque.* N. m. La langue des Etrusques : *l'étrusque n'a pu encore être traduit.* — ART ÉTRUSQUE. Les Etrusques ont presque tout emprunté à la Grèce et à l'Orient. C'est en architecture qu'ils ont montré le plus d'originalité : dans les murailles et les portes de leurs villes, dans leurs remarquables égouts et surtout dans leurs vastes tombeaux, sortes d'appartements souterrains, souvent garnis d'un riche mobilier. Ils ont brillé dans la sculpture en argile, polychrome : citons leurs couvercles de sarcophages, représentant le mari et la femme de grandeur naturelle. Leur nécropole de Corneto est riche en pein-

tures représentant, avec une tendance au réalisme, des scènes de banquets, de funérailles, etc. Les beaux vases extraits en grand nombre de Vulci sont en réalité des vases grecs ; les plus grossiers, seuls, sont de fabrication étrusque. Les Étrusques excellaient dans la métallurgie et l'orfèvrerie.

ÉTUDE n. f. (du lat. *studium*, zèle, hâte). Application d'esprit pour apprendre ou approfondir : *se livrer à l'étude.* Connaissances acquises en étudiant. *Par ext.* Soin qu'on se donne : *faire son étude de plaire.* Salle de travail pour les élèves : *se rendre à l'étude.* Bureau où travaillent les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc. Clientèle de ces derniers : *vendre son étude.* Travaux qui préparent l'exécution d'un projet : *étude d'un chemin de fer.* Morceau de musique gradué pour l'étude : *études de piano, de violon.* Pl. Instruction classique : *études manquées.* Morceaux de dessin, de peinture, pour l'étude : *études de Raphaël.*

ÉTUDIANT (*di-an*), **E** n. Personne qui étudie. Personne qui fréquente les cours d'une université ou d'une faculté : *un étudiant en droit, en médecine.*

ÉTUDIER v. a. (rad. *étude.* — Se conj. comme *prier.*) S'appliquer, travailler pour apprendre les lettres, une science, un art : *étudier la peinture.* Tâcher d'entendre : *étudier un auteur.* Apprendre par cœur : *étudier sa leçon.* Préparer, examiner : *étudier un projet de loi.* Observer avec soin : *étudier un homme, la nature. Douleur étudiée,* douleur feinte, affectée. **S'étudier** v. pr. S'appliquer à.

ÉTUI n. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver un objet : *étui à lunettes.* Enveloppe quelconque. *Mar.* Enveloppe de toile peinte, dont on recouvre les voiles, les embarcations, etc. *Etui de cartouche,* cylindre en laiton, qui sert à contenir la charge des cartouches. Petite boîte cylindrique pour serrer les aiguilles, etc.

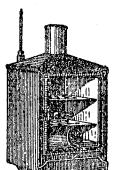
Étuve.

ÉTUVAGE ou **ÉTUVEMENT** (*man*) n. m. Action d'étuver.

ÉTUVE n. f. (bas lat. *stupa*). Chambre de bains que l'on chauffe par des bouches de chaleur ou par la vapeur d'eau bouillante, pour provoquer la transpiration. Petit four pour faire sécher différentes substances. Appareil pour la désinfection ou la stérilisation par la vapeur. *Fig. : cette chambre est une étuve,* est très chaude.

ÉTUVÉE (*vé*) n. f. Syn. de ÉTOUFFÉE.

ÉTUVER (*vé*) v. a. Cuire à l'étouffée. Sécher ou chauffer dans une étuve. *Méd.* Laver en appuyant légèrement : *étuver une plaie.*

ÉTUVISTE (*vis-te*) n. m. Qui tient des bains. (Vx)

ÉTYMOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *etumos,* vrai, et *logos,* discours). Origine d'un mot : *la plus grande partie des mots français ont une étymologie latine.* Science qui s'occupe de l'origine des mots.

ÉTYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'étymologie : *dictionnaire étymologique.*

ÉTYMOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'étymologie.

EUBAGE n. m. Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles, de l'astronomie, de la divination.

EUCALYPTOL n. m. Huile essentielle retirée des feuilles d'eucalyptus et qu'on emploie en médecine.

EUCALYPTUS (*lip-tuss*) n. m. Genre de myrtacées d'Australie : *l'eucalyptus, qui atteint des proportions gigantesques, a été acclimaté en Europe et utilisé pour le dessèchement des marais.*

EUCHARISTIE (*ka-ris-ti*) n. f. (du gr. *eukharistia,* action de grâces). Sacrement qui, suivant la doctrine catholique, contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (*ka-ris-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'eucharistie : *le congrès eucharistique de 1923 à Paris.*

EUCOLOGE n. m. (gr. *eukhé,* prière, et *logos,* discours). Livre de prières pour l'office des dimanches et des fêtes.

EUDÉMONISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *eudaimôn,* heureux). Morale fondée sur l'idée de bonheur.

Eudiomètre à mercure.

EUDIOMÈTRE n. m. (gr. *eudia,* beau temps, et *metron,* mesure). *Physiq.* Instrument pour l'analyse ou la synthèse des corps gazeux : *eudiomètre à mercure.*

EUDIOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art, action d'analyser les mélanges gazeux avec l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'eudiométrie : *procédé eudiométrique.*

EUGÉNIQUE n. f. et **EUGÉNISME** (*nis-me*) n. m. (du gr. *eu,* bien, et *gennân,* engendrer). Science des conditions les plus favorables à la reproduction humaine.

EUH ! interj. qui marque l'étonnement et le doute.

EUMOLPE n. m. Coléoptère originaire d'Amérique.

EUNECTE (*nèk-te*) n. m. Le plus grand des serpents, sorte de boa qui vit au bord des rivières de l'Amérique du Sud : *l'eunecte dépasse parfois 10 mètres de long.* (Syn. ANACONDA.)

EUNUQUE (*nu-ke*) n. m. (gr. *eunê,* lit, et *ekhein,* garder). Homme castré. Gardien d'un sérail.

EUPATOIRE n. f. *Bot.* Genre de composées, dont le type est le *chanvre d'eau.*

EUPEPSIE (*pèp-si*) n. f. (gr. *eu,* bien, et *pepsis,* digestion). Bonne digestion. ANT. **Dyspepsie.**

EUPHÉMIQUE adj. Qui appartient à l'euphémisme : *locution euphémique.*

EUPHÉMISME (*mis-me*) n. m. (gr. *eu,* bien, et *phêmi,* je dis). Adoucissement d'expression. (C'est par euphémisme que l'on dit d'une femme qu'elle est *respectable* pour faire entendre qu'elle est *vieille.*)

EUPHONIE (*nî*) n. f. (gr. *eu,* bien, et *phônê,* voix). *Gram.* Heureux choix des sons ; harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. C'est par euphonie qu'on dit : **mon** *épée* pour *ma épée ; aima-t-il* pour *aima-il ?* ANT. **Cacophonie, dissonance.**

EUPHONIQUE adj. *Gram.* Qui produit l'euphonie : *lettre euphonique,* telle que le *t* dans *aima-t-il ?*

EUPHORBE n. f. (de *Euphorbe,* médecin). Genre d'euphorbiacées, à latex blanc, de tous les pays du monde : *la racine d'euphorbe est purgative.*

EUPHORBIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, qui a l'*euphorbe* pour type. S. une *euphorbiacée.*

EUPHUÏSME (*is-me*) n. m. (de *Euphuês,* roman de l'Anglais J. Lyly, 1580). Langage maniéré à la mode de la cour d'Angleterre, sous Elisabeth.

EUROPÉANISER (*zé*) v. a. Façonner aux mœurs européennes : *le Japon s'est rapidement européanisé.*

EUROPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. et n. De l'Europe : *les races européennes.*

EURYHALIN, E adj. Se dit des animaux marins capables de supporter de grandes variations de salure : *l'anguille est eurythaline.*

EURYTHMIE (*rit'-mi*) n. f. (gr. *eu,* bien, et *rhuthmos,* rythme). Combinaison harmonieuse des lignes, des proportions, dans un ouvrage d'art. Heureux choix de sons. *Fig.* Juste équilibre des facultés.

EURYTHMIQUE (*rit'-mi-ke*) adj. (de *eurythmie*). Qui a un rythme régulier. Harmonieux.

EUSCARIEN, ENNE adj. et n. Syn. de BASQUE.

EUSTACHE (*eus-ta-che*) n. m. (du n. pr. *Eustache* [*Dubois*], coutelier). Couteau grossier, à manche de bois ; couteau à virole.

EUTYCHIEN, ENNE (*ki-en, è-ne*) adj. Qui concerne Eutychès (v. *Part. hist.*) : *doctrine eutychienne.* (On dit aussi EUTYCHÉEN.) N. m. pl. Ceux qui suivaient cette doctrine.

EUX (*eû*) pr. pers. m. pl. de *lui.*

ÉVACUANT (*ku-an*), **E** ou **ÉVACUATIF, IVE** adj. *Méd.* Qui fait évacuer : *purgatif évacuant* ou *évacuatif.* N. m. : *un évacuant* ou *évacuatif.*

ÉVACUATION (*si on*) n. f. *Méd.* Rejet, par voie naturelle ou artificielle, de certaines matières nui-

sibles ou trop abondantes. Matières évacuées. *Fig.* Action de sortir d'un pays, d'une place de guerre.

ÉVACUER (*ku-é*) v. a. (lat. *evacuare ;* de *vacuus*, vide). Faire sortir du corps. Sortir d'un pays, d'une place : *Du Guesclin força les Anglais à évacuer presque complètement la France.*

ÉVADÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui s'est échappée de l'endroit où elle était enfermée, retenue : *un forçat évadé ; les évadés.*

ÉVADER (*dé*) **(S')** v. pr. (lat. *e*, hors de, et *vadere*, aller). S'échapper furtivement : *s'évader d'une prison. Fig.* Se tirer d'embarras. *Absol.* (avec ellipse) : *on le fit* [s'] *évader.*

ÉVAGATION (*gha-si-on*) n. f. (lat. *evagatio*). Distraction de l'esprit, qui le détourne des objets auxquels il devrait s'attacher. (Peu us.)

ÉVALUABLE adj. Qui peut être évalué.

ÉVALUATION (*si-on*) n. f. Appréciation, estimation : *faire une évaluation trop faible.*

ÉVALUER (*lu-é*) v. a. Apprécier, fixer la valeur d'une chose : *évaluer la valeur d'un terrain.*

ÉVANESCENCE (*nès-san-se*) n. f. Qualité de ce qui est évanescent. (Peu us.)

ÉVANESCENT (*nès-san*), **E** adj. (lat. *evanescens*). Qui disparaît par degrés.

ÉVANGÉLIAIRE (*è-re*) n. m. Livre contenant les Evangiles de toutes les messes de l'année.

ÉVANGÉLIQUE adj. De l'évangile. Conforme à l'évangile : *les puritains prétendaient mener une vie évangélique.* N. Qui appartient à la religion réformée.

ÉVANGÉLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière évangélique : *vivre évangéliquement.*

ÉVANGÉLISATEUR (*za*) n. m. Celui qui prêche l'évangile, spécialement parmi les populations non chrétiennes : *saint Paul fut le principal évangélisateur des gentils.*

ÉVANGÉLISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'évangéliser : *saint Boniface fut le principal agent de l'évangélisation de l'Allemagne.*

ÉVANGÉLISER (*zé*) v. a. Prêcher l'évangile.

ÉVANGÉLISTE (*lis-te*) n. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. (V. *Part. hist.*)

ÉVANGILE (*ji-le*) n. m. (lat. *evangelium* ; du gr. *euaggelion*, bonne nouvelle). Doctrine de Jésus-Christ : *prêcher l'évangile.* Livre qui la contient. (Dans ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Partie des Evangiles, lue ou chantée à la messe. *Côté de l'Evangile*, côté gauche de l'autel, par rapport aux assistants, où se lisent les deux Evangiles. *Fig. Parole d'évangile*, chose tout à fait certaine. (V. *Part. hist.*)

ÉVANOUIR (S') v. pr. (lat. *evanescere*). Tomber en faiblesse, perdre connaissance. *Fig.* Disparaître : *la beauté s'évanouit vite.*

ÉVANOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Perte de connaissance, défaillance, syncope. *Par ext.* Disparition, effacement. *Algèb.* Disparition d'une quantité amenée par certains artifices de calcul.

ÉVAPORABLE adj. Susceptible d'évaporation.

ÉVAPORATEUR n. m. Appareil employé pour la dessiccation de certains produits (fruits, légumes, pulpes, lait, etc.).

ÉVAPORATION (*si-on*) n. f. Transformation lente d'un liquide en vapeur.

ÉVAPORATOIRE adj. Propre à provoquer l'évaporation : *appareil évaporatoire.*

ÉVAPORÉ, E adj. et n. (du lat. *vapor*, vapeur). *Fig.* Etourdi, léger : *tête évaporée ; c'est un évaporé.*

ÉVAPORER (*ré*) v. a. (lat. *evaporare*). Résoudre en vapeur : *évaporer un liquide.* **S'évaporer** v. pr. Se résoudre en vapeur. *Fig.* S'exhaler, se dissiper : *sa colère s'évapore en menaces.* Devenir évaporé, étourdi.

ÉVAPOROMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le pouvoir évaporant de l'atmosphère.

ÉVASÉ (*zé*), **E** adj. Large, bien ouvert.

ÉVASEMENT (*ze-man*) n. m. Etat de ce qui est évasé : *l'évasement du tromblon empêche la justesse du tir.*

ÉVASER (*zé*) v. a. (préf. *é*, et *vase*). Elargir une ouverture : *évaser un trou, un tuyau.*

ÉVASIF (*zif*), **IVE** adj. Qui sert à éluder : *faire une réponse évasive.* ANT. **Catégorique, positif.**

ÉVASION (*zi-on*) n. f. (lat. *evasio*). Action de s'évader, de s'échapper de prison : *méditer une évasion.*

ÉVASIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière évasive : *répondre évasivement à une question.*

ÉVASURE (*zu-re*) n. f. Ouverture plus ou moins grande d'un orifice.

ÉVÊCHÉ n. m. Territoire soumis à l'autorité d'un évêque : *l'évêché de Paris fut longtemps suffragant de l'archevêché de Sens.* Dignité d'évêque. Siége, palais épiscopal : *se rendre à l'évêché.*

ÉVECTION (*vèk-si-on*) n. f. (lat. *evectio*). *Astr.* Inégalité périodique dans le mouvement de la lune, produite par l'action du soleil.

ÉVEIL (*vè, ll* mll.) n. m. (de *éveiller*). Action d'éveiller ou de s'éveiller. Avis donné sur une chose qui intéresse et à laquelle on ne pensait pas : *donner l'éveil.* Alarme.

ÉVEILLÉ (*vé, ll* mll., *é*), **E** adj. *Fig.* Gai, vif, alerte : *mine éveillée.* ANT. **Endormi.**

ÉVEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *ex*, hors de, et *vigilare*, veiller). Tirer du sommeil. *Fig.* Exciter, stimuler. Faire naître : *éveiller l'attention.* ANT. **Endormir, assoupir.**

ÉVÉNEMENT (*man*) n. m. (du lat. *evenire*, arriver). Issue : *attendre l'événement pour juger de la valeur d'une entreprise.* Tout ce qui arrive dans le monde. Fait, incident remarquable. Dénouement d'une œuvre littéraire.

ÉVENT (*van*) n. m. (de *éventer*), Air libre : *mettre une cargaison à l'évent. Fig. Tête à l'évent*, personne légère, étourdie. Petite ouverture pour laisser passer la flamme d'une amorce. Conduit ménagé par les fondeurs dans les moules, pour l'échappement du gaz. Altération des aliments ou des boissons, par suite d'une trop longue exposition à l'air : *ce vin sent l'évent.* Ouverture par laquelle certains cétacés rejettent de la vapeur d'eau. Canal pour renouveler l'air.

Éventail.

ÉVENTAIL (*van-ta, ll* mll.) n. m. (de *éventer*). Sorte d'écran portatif, monté sur des lames très minces, pouvant se plier à volonté et servant à faire du vent pour se rafraîchir : *éventail de plumes ; éventail peint.* Ecran non pliant, servant au même usage.

ÉVENTAILLERIE (*van-ta, ll* mll., *e-rî*) n. f. Industrie ou commerce des éventails.

ÉVANTAILLIER (*van-ta, ll* mll., *i-é*) n. m. Marchand d'éventails.

ÉVENTAILLISTE (*van-ta, ll* mll., *is-te*) n. m. Fabricant, peintre, marchand d'éventails.

ÉVENTAIRE (*van-tè-re*) n. m. (de *éventer*). Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de fleurs, de légumes, etc.

Éventaire.

ÉVENTÉ, E (*van*) adj. Qui a subi l'action de l'air : *vin éventé. Fig.* Evaporé, léger : *personne éventée.*

ÉVENTER (*van-té*) v. a. (préf. *é*, et *vent*). Exposer au vent. Donner du vent. Altérer par l'exposition à l'air : *éventer du vin. Eventer le grain*, le remuer pour qu'il ne s'échauffe pas. *Eventer une mine, une mèche*, la découvrir et en détruire l'effet. *Fig.* Empêcher en découvrant habilement. *Mar. Eventer une voile*, l'orienter de manière qu'elle reçoive le vent. **S'éventer** v. pr. Se corrompre par le contact de l'air. Se faire du vent avec un éventail.

ÉVENTOIR (*van*) n. m. Grossier éventail pour allumer les charbons, la braise.

ÉVENTRATION (*van-tra-si-on*) n. f. Solution de continuité de la paroi musculaire abdominale, laissant la peau seule pour contenir les viscères.

ÉVENTRER (*van-tré*) v. a. Ouvrir le ventre. *Par anal.* Défoncer, ouvrir largement : *éventrer un pâté, une valise.*

ÉVENTUALITÉ (*van*) n. f. Caractère de ce qui est éventuel. Fait éventuel : *parer à toutes les éventualités.*

ÉVENTUEL, ELLE (*van-tu-èl, è-le*) adj. (du lat. *eventus*, événement). Qui dépend d'un événement incertain : *faire une concession éventuelle.* N. m. Portion du traitement d'un fonctionnaire, qui dépend de recettes accidentelles. ANT. **Certain, nécessaire.**

Évêque.

ÉVENTUELLEMENT (*van-tu-èl-man*) adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE n. m. (gr. *episkopos;* de *epi*, sur, et *skopein*, regarder). Le chef d'un diocèse : *les évêques furent d'abord élus par les fidèles.*

ÉVERSIF, IVE (*vèr*) adj. (du lat. *versus*, renversé). Subversif, qui détruit : *doctrines éversives.* (Peu us.)

ÉVERSION (*vèr*) n. f. Ruine, renversement. (Peu us.)

ÉVERTUER (S') [*sé-vèr-tu-é*] v. pr. (préf. *é*, et *vertu*). Faire effort pour arriver à un but.

ÉVHÉMÉRISME (*ris-me*) n. m. V. *Part. hist.*

ÉVICTION (*vik-si-on*) n. f. (lat. *evictio*). *Dr.* Dépossession d'un bien acquis de bonne foi : *les colons irlandais ont été victimes de nombreuses évictions.*

ÉVIDAGE n. m. Action d'évider.

ÉVIDEMENT (*man*) n. m. Action d'évider. Etat de ce qui est évidé. *Chir.* Enlèvement des parties intérieures d'un os malade sans attaquer le périoste.

ÉVIDEMMENT (*da-man*) adv. D'une manière évidente, certainement, sans aucun doute.

ÉVIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *evidentia*). Caractère de ce qui est évident : *l'évidence d'un axiome.* Condition d'une chose qui apparaît clairement ou qui attire l'attention : *être, mettre en évidence.* ANT. **Improbabilité, incertitude.**

ÉVIDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *evidens ;* de *videre*, voir). D'une certitude facile à saisir. Clair, manifeste : *vérité évidente.* ANT. **Douteux, incertain.**

ÉVIDER (*dé*) v. a. (préf. *é*, et *vider*). Creuser intérieurement, tailler à jour, découper. Echancrer.

ÉVIDOIR n. m. Outil pour évider.

ÉVIER (*vi-é*) n. m. (de *ève*, anc. forme de *eau*). Table de pierre taillée en bassin et percée d'un trou, sur laquelle on lave la vaisselle. Petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine.

ÉVINCEMENT (*man*) n. m. Action d'évincer.

ÉVINCER (*sé*) v. a. (lat. *evincere.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il évinça, nous évinçons.*) Ecarter, faire renvoyer par intrigue : *évincer frauduleusement un concurrent. Dr.* Déposséder juridiquement : *évincer un possesseur de bonne foi.*

ÉVITABLE adj. Qui peut être évité : *péril difficilement évitable.*

ÉVITAGE n. m. ou **ÉVITÉE** (*té*) n. f. Mouvement de rotation d'un navire autour d'une ancre sur laquelle il est mouillé. Espace suffisant pour qu'il puisse exécuter ce mouvement.

ÉVITEMENT (*man*) n. m. Action d'éviter. *Gare d'évitement*, espace ménagé à côté d'une voie principale et en communication avec elle, où un convoi peut se garer pour laisser la voie libre à un autre.

ÉVITER (*té*) v. a. (lat. *evitare*). Esquiver, parer à ce qui peut être nuisible, désagréable : *éviter un danger.* S'abstenir de : *éviter les mots oiseux.* — Ne dites pas : *je veux vous éviter cette peine*, mais *vous épargner cette peine.* Dites, en faisant usage de la négation : *évitez qu'il* **ne** *vous parle.* V. n. *Mar.* Se dit d'un navire qui exécute un mouvement de rotation sur ses ancres. ANT. **Chercher, rechercher.**

ÉVOCABLE adj. Qui peut être évoqué.

ÉVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui a la propriété d'évoquer : *le style de Chateaubriand est très évocateur.*

ÉVOCATION (*si-on*) n. f. Action de faire apparaître par des sortilèges. Action de rappeler une chose sortie de la mémoire : *l'évocation de ses souvenirs. Dr.* Action d'évoquer une cause.

ÉVOCATOIRE adj. Qui donne lieu à une évocation : *cérémonie évocatoire.*

ÉVOÉ! ou **ÉVOHÉ!** interj. Cri des bacchantes, en l'honneur de Dionysos (Bacchus).

ÉVOLUER (*lu-é*) v. n. Exécuter des évolutions : *escadre qui évolue. Fig.* Passer par une série progressive de transformations.

ÉVOLUTIF, IVE adj. Qui est susceptible d'évoluer, ou qui produit l'évolution.

ÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *evolutio;* de *evolvere*, évoluer). Mouvement, manœuvres exécutées par des troupes, un navire, etc. *Fig.* Transformation. Série de transformations successives. Théorie biologique, qui admet la transformation progressive des espèces : *Darwin a soutenu la doctrine de l'évolution. Philos.* Syn. de ÉVOLUTIONNISME.

ÉVOLUTIONNISME (*si-o-nis-me*) n. m. Doctrine philosophique ou scientifique fondée sur l'idée d'évolution : *Spencer est le principal représentant de l'évolutionnisme anglais.*

ÉVOLUTIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Partisan de l'évolution.

ÉVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *evocare*). Appeler, faire apparaître par des sortilèges : *évoquer les esprits.* Rappeler au souvenir : *évoquer le passé. Dr.* Porter une cause d'un tribunal à un autre : *évoquer une affaire.* ANT. **Conjurer, chasser.**

ÉVULSIF, IVE (de *évulsion*) adj. Propre à arracher : *effort évulsif.*

ÉVULSION n. f. (lat. *evulsio*). Action d'arracher : *l'évulsion d'une dent.*

EVZONE n. m. En Grèce, soldat de l'infanterie légère, vêtu de la fustanelle.

EX (*èks* — mot lat. signif. *hors de*), préfixe qui se place devant un nom pour exprimer ce qu'a été une personne ou une chose, ce qu'elle a cessé d'être : *un ex-ministre.*

EXACERBATION (*èg-za-sèr-ba-si-on*) n. f. (lat. *exacerbatio*). Redoublement, paroxysme d'un mal.

EXACT (*èg-zakt'*), **E** adj. (du lat. *exactus*, achevé). Juste, conforme à la règle ou à la vérité : *calcul exact.* Rigoureux : *suivre une diète exacte.* Régulier, ponctuel : *employé exact. Les sciences exactes*, les mathématiques. ANT. **Inexact.**

EXACTEMENT (*èg-zak-te-man*) adv. Avec exactitude, précisément, justement : *régler exactement un compte.* ANT. **Inexactement.**

EXACTEUR (*èg-zak*) n. m. Celui qui exige ce qui est dû : *un sévère exacteur de ses droits.* Qui commet une exaction.

EXACTION (*.èg-zak-si-on*) n. f. (lat. *exactio ;* de *exigere*, exiger). Action d'exiger l'impôt, le tribut. Acte d'un fonctionnaire qui exige plus qu'il n'est dû : *Cicéron a flétri les exactions de Verrès en Sicile.*

EXACTITUDE (*èg-zak*) n. f. Qualité de ce qui est exact : *vérifier l'exactitude d'un calcul.* Ponctualité : *L'exactitude, disait Louis XVIII, est la politesse des rois.* ANT. **Inexactitude.**

EXAGÉRATEUR, TRICE (*èg-za*) ou **EXAGÉREUR, EUSE** (*èg-za, eu-ze*) n. et adj. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE (*èg-za*) adj. Qui tient de l'exagération : *expression exagérative.*

EXAGÉRATION (*èg-za-jé-ra-si-on*) n. f. Action de dépasser la mesure, la vérité, en pensée, en parole, en action. ANT. **Atténuation.**

EXAGÉRÉ, E (*èg-za*) adj. Où il y a de l'exagération : *récit exagéré.* Qui exagère : *personne exagérée.* N. m. Ce qui est exagéré.

EXAGÉRER (*èg-za-jé-ré*) v. a. (du lat. *exaggerare*, amonceler. — Se conj. comme *accélérer.*) Outrer les choses dont on parle : *exagérer un récit.* ANT. **Affaiblir, atténuer, amoindrir.**

EXALBUMINÉ, E (*èg-zal*) adj. Se dit des graines ou des embryons dépourvus d'albumen.

EXALTATION (*ègh-zal-ta-si-on*) n. f. (de *exalter*). Glorification : *exaltation de la vertu.* Redoublement d'activité dans les fonctions des organes, des sens : *le café produit une exaltation passagère.* Surexcitation de l'esprit. Etat d'une personne habituellement exaltée. Elévation à la papauté. *Exaltation de la sainte croix*, fête de l'Eglise (14 sept.), en mémoire d'une cérémonie qui eut lieu à Jérusalem, en l'honneur de la vraie croix, sous Héraclius. ANT. **Calme, flegme.**

EXALTÉ, E (*ègh-zal*) adj. et n. Pris d'une sorte de délire : *tête exaltée ; c'est un exalté.*

EXALTER (*égh-zal-té*) v. a. (du lat. *exaltare*, hausser). Louer, vanter beaucoup. *Fig.* Accroître l'activité de : *certaines lectures exaltent l'imagination.* **S'exalter** v. pr. S'échauffer, s'enthousiasmer : *tel qui a du courage quand il s'exalte, n'en a pas quand il réfléchit.* ANT. **Décrier, rabaisser, ravaler.**

EXAMEN (*ègh-za-min*) n. m. (mot lat.). Action de peser. (Vx en ce sens.) Recherche, investigation réfléchie : *faire son examen de conscience.* Epreuve que subit un candidat : *passer un examen.* **Libre examen,** droit pour tout homme de ne croire que ce que sa raison individuelle peut contrôler.

EXAMINATEUR, TRICE (*ègh-za*) n. et adj. Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER (*ègh-za-mi-né*) v. a. (lat. *examinare*). Faire l'examen de quelqu'un ou de quelque chose. Interroger un candidat. Regarder attentivement.

EXANTHÉMATEUX, EUSE (*ègh-zan, teû, eu-ze*) ou **EXANTHÉMATIQUE** (*ti-ke*) adj. De la nature de l'exanthème.

EXANTHÈME (*ègh-zan*) n. m. (du gr. *exanthêma*, efflorescence). Eruption à la peau.

EXARCHAT (*ègh-zar-ka*) n. m. Partie de l'Italie, où commandait l'exarque : *l'exarchat de Ravenne fut le dernier lambeau de l'empire byzantin en Italie.* Dignité d'exarque.

EXARQUE (*ègh-zar-ke*) n. m. (gr. *exarkhos*). Celui qui commandait en Italie ou en Afrique pour les empereurs de Constantinople.

EXARTHROSE (*ègh-zar-trô-ze*) n. f. Luxation.

EXASPÉRATION (*ègh-zas-pé-ra-si-on*) n. f. Etat de quelqu'un qui est exaspéré : *l'exaspération est la forme dernière de la colère.* Extrême aggravation : *exaspération d'une maladie.*

EXASPÉRER (*ègh-zas-pé-ré*) v. a. (lat. *exasperare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Irriter à l'excès. Rendre plus intense : *exaspérer la douleur.* **S'exaspérer** v. pr. S'aigrir, s'irriter extrêmement. ANT. **Calmer.**

EXAUCEMENT (*ègh-zô-se-man*) n. m. Action d'exaucer.

EXAUCER (*egh-zô-sé*) v. a. (de *exhausser*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il exauça, nous exaçons.*) Satisfaire quelqu'un en lui accordant ce qu'il demande. Accueillir favorablement ce qui est demandé : *exaucer un vœu.* ANT. **Rejeter, repousser.**

EXCAVATEUR (*èks-ka*) n. m. (de *excaver*). Appareil servant à faire les déblais : *excavateur à air comprimé.*

EXCAVATION (*èks-ka-va-si-on*) n. f. (de *excaver*). Action de creuser dans le sol. Résultat de cette action : *les cavernes sont des excavations naturelles.*

EXCAVER (*èks-ka-vé*) v. a. (lat. *excavare ;* de *cavus*, creux). Pratiquer une excavation.

EXCÉDANT (*èk-sé-dan*), **E** adj. Qui excède. Qui contient un excès. Qui importune extrêmement.

EXCÉDENT (*èk-sé-dan*) n. m. Le nombre, la quantité qui excède : *excédent budgétaire.* ANT. **Déficit.**

EXCÉDER (*èk-sé-dé*) v. a. (lat. *excedere ;* de *ex*, hors de, et *cedere*, aller. — Se conj. comme *accélérer*.) Dépasser le niveau. Surpasser en valeur. Outrepasser, aller au delà : *excéder son pouvoir. Fig.* Fatiguer : *cette course m'a excédé.* Importuner : *les fâcheux nous excèdent.* **S'excéder** v. pr. Se fatiguer à l'excès.

EXCELLEMMENT (*èk-sè-la-man*) adv. D'une manière excellente. Par excellence.

EXCELLENCE (*èk-sè-lan-se*) n. f. (de *excellent*). Degré éminent de perfection : *l'excellence du goût.* Titre honorifique des ambassadeurs, ministres, etc. (Dans ce cas, prend une majuscule.) **Par excellence,** loc. adv. Au plus haut point.

EXCELLENT (*èk-sè-lan*), **E** adj. (de *exceller*). Qui a un degré éminent dans son genre. Très bon : *mets excellent.* ANT. **Mauvais, abominable, détestable, exécrable.**

EXCELLENTISSIME (*èk-sè-lan-ti-si-me*) adj. Augmentatif de *excellent* (titre honorifique).

EXCELLER (*èk-sè-lé*) v. n. (lat. *excellere*). Etre supérieur, l'emporter sur la plupart des autres : *Exceller à*, être très habile à.

EXCENTRATION (*èk-san-tra-si-on*) n. f. *Mécan* Déplacement d'un centre.

EXCENTRER (*èk-san-tré*) v. a. *Mécan.* Déplacer l'axe d'une pièce qu'on veut tourner.

EXCENTRICITÉ (*èk-san*) n. f. (lat. *ex*, hors de, et *centrum*, centre). Etat de ce qui est situé loin du centre : *excentricité d'un quartier.* Originalité, bizarrerie de caractère : *se livrer à mille excentricités. Géom. Excentricité d'une ellipse*, rapport de la distance focale au grand axe de l'ellipse. *Astr. Excentricité de l'orbite d'une planète*, excentricité de l'ellipse que la planète décrit autour du soleil.

EXCENTRIQUE (*èk-san*) adj. Se dit de cercles qui n'ont pas le même centre, quoique renfermés les uns dans les autres. Qui est situé loin du centre : *les quartiers excentriques de Paris. Fig.* Qui est en opposition avec les usages reçus : *tenue excentrique.* N. m. Homme qui heurte les usages reçus. *Mécan*, Pièce dont l'axe de rotation n'occupe pas le centre et qui est destinée à transformer un mouvement de rotation continu en un mouvement d'autre sorte, sur tout rectiligne alternatif. ANT. **Concentrique.**

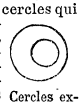
Cercles excentriques.

EXCENTRIQUEMENT (*èk-san-tri-ke-man*) adv. D'une manière excentrique.

EXCEPTE (*èk-sèp-té*) prép. et adj. Hors, à la réserve de. — *Gram. Excepté, passé, supposé, y compris, non compris, attendu, vu, approuvé, oui*, placés devant le nom, sont de vraies prépositions et restent invariables : *excepté les vieillards ; passé huit heures;* etc. Placés après le nom, ils sont adjectifs et variables : *les vieillards exceptés ; huit heures passées ;* etc.

EXCEPTER (*èk-sèp-té*) v. a. (du lat. *exceptare*, exclure). Ne pas comprendre dans, exclure du nombre de : *excepter certains condamnés d'une amnistie.*

EXCEPTION (*èk-sèp-si-on*) n. f. Action par la quelle on excepte. La chose exceptée, ce qui est exclu de la règle commune : *les exceptions confirment la règle. Dr.* Moyen de défense qui tend soit à différer la solution du procès, soit à en critiquer la forme. **A l'exception de,** loc. prép. Excepté. PROV. : **Il n'y a pas de règle sans exception,** il n'y a pas de principe absolu et applicable à tous les cas. **L'exception confirme la règle,** ce qui est reconnu comme exception constate une règle, puisque, sans la règle, l'exception n'existerait pas. ANT. **Règle, principe.**

EXCEPTIONNEL, ELLE (*èk-sèp-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui forme exception : *faveur exceptionnelle.* Qui n'est pas ordinaire. ANT. **Normal, régulier.**

EXCEPTIONNELLEMENT (*èk-sép-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS (*èk-sè*) n. m. (lat. *excessus ;* de *excedere*, excéder). Quantité qui se trouve en plus : *l'excès d'un nombre sur un autre.* Ce qui dépasse les bornes ordinaires. *Dr. Excès de pouvoir*, acte qui est au delà des attributions légales de celui qui l'accomplit. **A l'excès,** loc. adv. Outre mesure, à l'extrême. Pl. Violences, cruautés : *d'inévitables excès accompagnent les révolutions.* Dérèglement de conduite : *les excès abrègent la vie.* ANT. **Défaut, manque.**

EXCESSIF (*èk-sè-sif*), **IVE** adj. Qui passe les bornes ordinaires, excède la mesure : *montrer une tolérance excessive.* Qui pousse les choses à l'excès.

EXCESSIVEMENT (*èk-sè-si-ve-man*) adv. Avec excès : *arbre excessivement âgé.*

EXCIPER (*èk-si-pé*) v. n. (lat. *excipere*). *Dr.* Alléguer une exception, une excuse : *exciper de sa bonne foi.*

EXCIPIENT (*èk-si-pi-an*) n. m. Se dit d'une substance propre à incorporer certains médicaments : *le miel est un précieux excipient.*

EXCISE (*èk-si-ze*) n. f. (mot angl.). Impôt perçu, en Angleterre, sur certains objets de consommation

(*spiritueux, houblon,* etc.). Bureau où l'on perçoit cet impôt.

EXCISER (*èk-si-zé*) v. a. (lat. *excidere*). Enlever à l'aide d'un instrument tranchant : *exciser une loupe.*

EXCISION (*èk-si-zi-on*) n. f. Action d'exciser.

EXCITABILITÉ (*èk-si*) n. f. Faculté d'entrer en action, sous l'influence d'une cause stimulante : *l'excitabilité est la propriété fondamentale des tissus vivants.*

EXCITABLE (*èk-si*) adj. Qui peut être excité.

EXCITANT (*èk-si-tan*), **E** adj. *Méd.* Qui excite, stimule l'organisme : *le café est excitant. Fig.* Qui exalte la passion. N. m. : *un excitant.*

EXCITATEUR, TRICE (*èk-si*) adj. Qui excite. N. m. Qui anime : *un excitateur de troubles. Physiq.* Instrument, muni de manettes isolantes, au moyen duquel on décharge un appareil électrique sans recevoir de commotion.

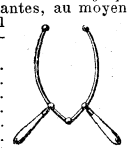

Excitateur.

EXCITATIF, IVE (*èk-si*) adj. Propre à exciter : *remède excitatif.*

EXCITATION (*èk-si-ta-si-on*) n. f. (lat. *excitatio*). Action d'exciter. Activité anormale de l'organisme. *Fig.* Action d'animer les passions.

EXCITER (*èk-si-té*) v. a. (lat. *excitare*). Activer l'action de : *exciter le système nerveux.* Pousser, stimuler : *exciter les combattants. Fig.* Provoquer, faire naître : *exciter la soif ; exciter la pitié.* ANT. **Apaiser, calmer.**

EXCLAMATIF, IVE (*èks-kla*) adj. Qui marque l'exclamation : *phrase exclamative.*

EXCLAMATION (*èks-kla-ma-si-on*) n. f. (de *exclamer*). Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc. : *pousser une exclamation de joie.* **Point d'exclamation,** point (!) que l'on met après une exclamation.

EXCLAMER (S') [*sèks-kla-mé*] v. pr. (lat. *exclamare*). Se récrier. **Exclamer** v. n. Pousser une exclamation : *Vraiment ! exclama-t-il.*

EXCLURE (*eks-klu-re*) v. a. (lat. *excludere.* — Se conj. comme *conclure.*) Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société. *Fig.* Être incompatible avec. **S'exclure** v. pr. Être absolument incompatible avec : *la bonté et l'avarice s'excluent.* ANT. **Inclure, admettre, recevoir.**

EXCLUSIF (*èks-klu-sif*), **IVE** adj. Qui est incompatible avec autre chose : *droit exclusif d'un autre.* Qui appartient, par privilège spécial, à une ou plusieurs personnes. Qui repousse tout ce qui est contraire à son opinion : *homme exclusif dans ses idées.*

EXCLUSION (*èks-klu-zi-on*) n. f. (lat. *exclusio*). Action d'exclure. **A l'exclusion de,** loc. prép. À l'exception de.

EXCLUSIVEMENT (*èks-klu-zi-ve-man*) adv. En excluant, non compris : *du mois de janvier au mois d'août exclusivement* (le mois d'août non compris). *S'occuper exclusivement d'histoire,* à l'exclusion de toute autre étude. ANT. **Inclusivement.**

EXCLUSIVISME (*èks-klu-zi-vis-me*) n. m. Esprit d'exclusion.

EXCLUSIVISTE (*èks-klu-zi-vis-te*) n. et adj. Personne exclusive, de parti pris. (Peu us.)

EXCLUSIVITÉ (*èks-klu-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exclusif.

EXCOMMUNICATION (*èks-ko-mu, si-on*) n. f. Censure ecclésiastique, qui retranche de la communion des fidèles : *Robert II le Pieux encourut l'excommunication.*

EXCOMMUNIER (*èks-ko-mu-ni-é*) v. a. (lat. *excommunicare ;* de *ex,* hors de, et *communicare,* communiquer). Retrancher de la communion de l'Église.

EXCORIATION (*èks-ko, si-on*) n. f. (de *excorier*). Légère écorchure qui n'attaque que l'épiderme.

EXCORIER (*èks-ko-ri-é*) v. a. (lat. *excoriare.* — Se conj. comme *prier.*) Ecorcher légèrement la peau.

EXCORTIQUER v. a. Syn. de DÉCORTIQUER.

EXCRÉMENT (*èks-kré-man*) n. m. (lat. *excrementum*). Matière évacuée du corps par les voies naturelles. *Fig.* Rebut, objet vil.

EXCRÉMENTEUX, EUSE (*èks-kré-man-teû-ze*), **EXCRÉMENTIEL, ELLE** (*èks-kré-man-si, èl, è-le*) ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE** (*èks-kré-man-ti-si-èl, è-le*) adj. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTER (*èks-kré-té*) v. a. (du lat *excretum,* supin de *excernere,* séparer. — Se conj. comme *accélérer.*) Evacuer par excrétion.

EXCRÉTEUR, TRICE ou **EXCRÉTOIRE** (*èks-kré*) adj. Qui sert aux excrétions : *conduit excréteur.*

EXCRÉTION (*èks-kré-si-on*) n. f. (de *excréter*). Action par laquelle les résidus inutiles à l'économie animale sont rejetés hors du corps.

EXCROISSANCE (*èks-kroi-san-se*) n. f. Tumeur qui vient sur quelque partie du corps de l'animal, comme les *verrues,* les *polypes,* les *loupes ;* ou sur les végétaux, comme les *bourrelets* de l'orme.

EXCURSION (*èks-kur*) n. f. (lat. *excursio ;* de *ex,* hors de, et *currere,* courir). Course, voyage, tournée : *excursion dans la montagne.* Irruption en pays ennemi. *Fig.* Digression. ANT. **Incursion.**

EXCURSIONNISTE (*èks-kur-si-o-nis-te*) adj. et n. Se dit d'une personne qui fait une excursion.

EXCUSABLE (*èks-ku-za-ble*) adj. Qui peut être excusé : *faute excusable.*

EXCUSE (*èks-ku-ze*) n. f. (de *excuser*). Motif pour se disculper, ou pour disculper autrui : *chercher, fournir une excuse.* Pl. Expression du regret qu'on éprouve d'avoir commis une faute ou d'avoir offensé quelqu'un : *faire de plates excuses.*

EXCUSER (*èks-ku-zé*) v. a. (du lat. *excusare,* mettre hors de cause). Disculper quelqu'un d'une faute. Admettre des excuses. Pardonner : *il faut excuser les fautes de la jeunesse.* Servir d'excuse : *rien ne peut vous excuser.* ANT. **Accuser, inculper.**

EXEAT (*ègh-zé-at*) n. m. (mot lat. signif. *qu'il sorte*) ou **EXÉAT** n. m. Permission donnée à un prêtre, par son évêque, de quitter le diocèse. Permis de sortie délivré à un élève, ou à un malade. *Fig. Donner son exeat à quelqu'un,* lui donner congé. Pl. *des exeat* ou *des exéats.*

EXÉCRABLE (*ègh-zé*) adj. (de *exécrer*). Qui excite l'horreur : *forfait exécrable. Fig.* Très mauvais : *mets exécrable.*

EXÉCRABLEMENT (*èks-zé, man*) adv. D'une manière exécrable. Extrêmement mal.

EXÉCRATION (*ègh-zé-kra-si-on*) n. f. (lat. *exsecratio*). Sentiment d'horreur extrême : *vouer un criminel à l'exécration.* Personne ou chose qui inspire ce sentiment : *cet homme est l'exécration du genre humain.* Imprécation : *proférer mille exécrations.* ANT. **Bénédiction.**

EXÉCRER (*ègh-zé-kré*) v. a. (lat. *exsecrari.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir en exécration ; abhorrer, haïr, détester. *Par exagér.* Avoir de l'aversion pour. ANT. **Adorer, chérir, bénir.**

EXÉCUTABLE (*ègh-ze*) adj. Qui peut être exécuté : *projet difficilement exécutable.* ANT. **Inexécutable.**

EXÉCUTANT (*ègh-zé-ku-tan*), **E** n. Musicien, musicienne, qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER (*ègh-zé-ku-té*) v. a. (du lat. *exsequi,* poursuivre jusqu'au bout). Mettre à effet, accomplir : *exécuter un projet.* Faire : *exécuter un bas-relief.* Jouer : *exécuter un morceau de musique. Exécuter un condamné,* le mettre à mort en vertu d'un jugement. *Exécuter un débiteur,* saisir ses biens et les faire vendre par autorité de justice. **S'exécuter** v. pr. Se résoudre à faire une chose : *s'exécuter de bonne grâce.*

EXÉCUTEUR, TRICE (*ègh-zé*) n. Qui exécute. *Exécuteur testamentaire,* celui que le testateur a chargé de l'exécution de son testament. **Exécuteur des hautes œuvres,** le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE (*ègh-zé*) adj. Qui exécute. Qui est chargé d'exécuter les lois : *le président de la République est le chef du pouvoir exécutif.* N. m. **L'exécutif,** le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION (*ègh-zé-ku-si-on*) n. f. (lat. *exsecutio*). Action d'exécuter : *passer du projet à l'exécution.* Manière de réaliser son idée. Manière d'interpréter certaines œuvres d'art. *Exécution capitale* ou absol. *exécution,* mise à mort d'un condamné. *Exécution d'un débiteur,* saisie et vente de ses meubles.

EXÉCUTOIRE (*ègh-zé*) adj. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution : *jugement exécutoire, nonobstant appel.* N. m. : *délivrer un exécutoire.*

EXÉCUTOIREMENT (*ègh-zé, man*) adv. D'une manière exécutoire.

EXÈDRE (*ègh-zè-dre*) n. f. (gr. *exedra*). *Antiq.* Salle de conversation munie de sièges.

EXÉGÈSE (*ègh-zé-jè-ze*) n. f. (du gr. *exègèsis*, interprétation). Interprétation grammaticale, historique, juridique, etc., des textes, surtout en parlant de la Bible : *l'exégèse sacrée.*

EXÉGÈTE (*ègh-zé*) n. m. Celui qui fait de l'exégèse : *Renan fut un éminent exégète.*

EXÉGÉTIQUE (*ègh-zé*) adj. Qui concerne l'exégèse : *la critique exégétique.*

EXEMPLAIRE (*ègh-zan-plè-re*) adj. Qui peut servir d'exemple : *mener une vie exemplaire.* Qui peut servir d'exemple pour effrayer et retenir : *punition exemplaire.* N. m. Archétype. Chaque objet formé d'après un type commun : *un exemplaire de la Bible.*

EXEMPLAIREMENT (*ègh-zan-plè-re-man*) adv. D'une manière exemplaire. (Peu us.)

EXEMPLE (*ègh-zan-ple*) n. m. (lat. *exemplum*). Ce qui peut servir de modèle. Personne que l'on prend, que l'on peut prendre pour modèle : *cet écolier est un exemple pour ses camarades.* Malheur, châtiment qui peut servir de leçon. Personne dont le malheur peut servir de leçon. Phrase à l'appui d'une règle. **Par exemple,** loc. adv. Pour en citer des exemples. *Interj.* Exprime la surprise. **A l'exemple de,** loc. prép. En se conformant à l'exemple de.

EXEMPT (*ègh-zan*), **E** adj. (lat. *exemptus ;* de *eximere*, supin *exemptum*, tirer dehors). Qui n'est pas assujetti à une chose : *exempt du service militaire.* Garanti, préservé : *exempt de blâme, de souci.*

EXEMPT (*ègh-zan*) n. m. Autrefois, officier qui, dans certains corps, commandait en l'absence du capitaine et du lieutenant et était exempt du service militaire ordinaire. Ancien officier de police.

EXEMPTÉ (*ègh-zan-té*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne affranchie, préservée de quelque chose : *conscrit exempté ; les exemptés de service.*

EXEMPTER (*ègh-zan-té*) v. a. Rendre exempt, affranchir : *exempter un soldat du service militaire.* Garantir, préserver. ANT. **Assujettir, contraindre, astreindre.**

EXEMPTION (*ègh-zanp-si-on*) n. f. (lat. *exemptio*). Privilège qui exempte, dispense : *obtenir une exemption d'impôt.* Billet de satisfaction donné dans les lycées et qui sert à racheter l'élève d'une punition.

EXEQUATUR (*ègh-zé-kou-a*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il exécute*). Ordonnance en vertu de laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer sur son territoire les fonctions qui lui sont confiées. Formule qui rend exécutoire une sentence rendue en pays étranger. Formule qui rend exécutoire une sentence rendue par arbitres.

EXERÇANT (*ègh-zèr-san*), **E** adj. Qui exerce : *médecins exerçants.*

EXERCER (*ègh-zèr-sé*) v. a. (lat. *exercere*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il exerça, nous exerçons.*) Dresser, former : *exercer des soldats.* Donner de l'exercice pour développer : *exercer le corps, l'esprit.* Pratiquer : *exercer la médecine.* Remplir : *exercer des fonctions.* Faire usage : *exercer un droit.* Mettre à l'épreuve : *exercer la patience.* Mettre en action : *exercer une autorité absolue sur quelqu'un. Fin.* Soumettre certaines industries à la visite des employés de la régie : *exercer les débitants de boissons.* **S'exercer** v. pr. Se former par l'exercice.

EXERCICE (*ègh-zèr*) n. m. (lat. *exercitium*). Action d'exercer ou de s'exercer : *se livrer à l'exercice de la médecine.* Travaux intellectuels auxquels on se livre en commun. Devoir que l'on donne aux élèves pour les familiariser avec les règles qu'on leur apprend. Action de pratiquer un art, une industrie, de remplir des fonctions. Action d'exercer quelqu'un ou de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *Fig.* Action de pratiquer : *l'exercice de toutes les vertus.* Action de faire valoir : *l'exercice de ses droits. Entrer en exercice*, entrer en fonction. *Exercices spirituels*, pratique de dévotion. *Fin.* Période d'exécution des services d'un budget, comprenant l'année et quelques mois complémentaires. Vérifications accomplies par les agents des contributions indirectes, chez certains commerçants. ANT. **Inaction, repos.**

EXÉRÈSE (*ègh-zé-rè-ze*) n. f. (gr. *exairèsis*). *Chir.* Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est étranger ou nuisible.

EXERGUE (*ègh-zèr-ghe*) n. m. (du gr. *exergon*, hors de l'œuvre). Petit espace laissé en bas du type d'une médaille, pour y mettre une inscription, la date, etc. Ce qui est gravé dans cette partie.

EXFOLIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exfolier, *Bot.* Chute de l'écorce d'un arbre par minces couches : *l'exfoliation de l'écorce du platane est rapide. Méd.* Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, etc., sous forme de petites lames.

EXFOLIER (*èks-fo-li-é*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *folium*, feuille. — Se conj. comme *prier.*) Enlever les feuilles d'une plante. Diviser par lames minces et superficielles : *exfolier une roche, des ardoises.*

EXHALAISON (*ègh-za-lè-zon*) n. f. Gaz, vapeur, odeur qui s'exhale d'un corps : *les exhalaisons méphitiques des marécages.*

EXHALANT (*ègh-za-lan*), **E** adj. *Méd.* Se dit des vaisseaux qui servent à l'exhalation.

EXHALATION (*ègh-za-la-si-on*) n. f. Action d'exhaler. Evaporation à la surface de la peau. ANT. **Inhalation.**

EXHALER (*ègh-za-lé*) v. a. (lat. *exhalare*). Pousser hors de soi, répandre des vapeurs, des odeurs : *l'acide sulfhydrique exhale une odeur fétide. Par ext.* Emettre, proférer : *exhaler des plaintes. Fig.* Donner un libre cours à : *exhaler sa colère. Exhaler le dernier soupir*, mourir. **S'exhaler** v. pr. Se répandre. *Fig.* : *s'exhaler en injures.*

EXHAUSSEMENT (*ègh-zô-se-man*) n. m. Elévation : *pratiquer l'exhaussement d'une tranchée.*

EXHAUSSER (*ègh-zô-sé*) v. a. Elever plus haut : *exhausser une maison d'un étage.* ANT. **Rabaisser.**

EXHAUSTION (*ègh-zôs-ti-on*) n. f. (lat. *exhaustio ;* de *exhaurire*, épuiser). Action d'épuiser un gaz, un liquide. *Fig.* Action d'user entièrement.

EXHÉRÉDATION ((*ègh-zé, si-on*) n. f. Action de déshériter. Son résultat.

EXHÉRÉDER (*ègh-zé-ré-dé*) v. a. (lat. *exhæredere ;* de *ex*, hors, et *hæres, edis*, héritier. — Se conj. comme *accélérer.*) Déshériter : *exhéréder un parent ingrat.*

EXHIBER (*ègh-zi-bé*) v. a. (lat. *exhibere*). *Dr.* Produire en justice : *exhiber un titre authentique.* Présenter, montrer : *exhiber un passeport. Fig.* Faire étalage de. ANT. **Cacher, dissimuler.**

EXHIBITEUR (*ègh-zi*) n. m. Celui qui exhibe.

EXHIBITION (*ègh-zi-bi-si-on*) n. f. *Dr.* Action de produire en justice. Action de montrer : *exhibition de tableaux.* Réunion de personnes, d'objets, pouvant intéresser le public. *Fig.* Etalage.

EXHILARANT (*ègh-zi-la-ran*), **E** adj. (lat. *ex*, et *hilaris*, gai). Qui porte à l'hilarité.

EXHORTATION (*ègh-zor-ta-si-on*) n. f. Discours, paroles, par lesquels on exhorte.

EXHORTER (*ègh-zor-té*) v. a. (lat. *exhortari*). Exciter, encourager par ses paroles : *exhorter quelqu'un à la patience.* ANT. **Détourner, dissuader.**

EXHUMATION (*ègh-zu-ma-si-on*) n. f. Action par laquelle on exhume. ANT. **Inhumation.**

EXHUMER (*ègh-zu-mé*) v. a. (lat. *ex*, hors de, et *humus*, terre). Tirer de la sépulture, déterrer : *exhumer un cadavre. Fig.* Tirer de l'oubli : *exhumer de vieux documents.* ANT. **Inhumer.**

EXIGEANT (*ègh-zi-jan*), **E** adj. Qui a l'habitude d'exiger beaucoup de soins, d'attentions, de devoirs, etc. : *un maître exigeant.* ANT. **Accommodant, facile.**

EXIGENCE (*ègh-zi-jan-se*) n. f. Caractère de celui qui est exigeant : *fatiguer par ses exigences.* Besoin, nécessité : *l'exigence du temps.*

EXIGER (*ègh-zi-jé*) v. a. (lat. *exigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il exigea, nous exigeons.*) Demander en vertu d'un droit ou par force. *Fig.* Nécessiter : *son état exige beaucoup de soins.* ANT. **Dispenser, exempter.**

EXIGIBILITÉ (*ègh-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exigible : *l'exigibilité d'une dette commence au jour de l'échéance.*

EXIGIBLE (*ègh-zi*) adj. Qui peut être exigé : *le passif immédiatement exigible d'un commerçant.*

EXIGU (*ègh-zi-ghu*), **Ë** adj. (lat. *exiguus*). Fort petit, étroit : *salle exiguë.* ANT. **Démesuré, énorme.**

EXIGUÏTÉ (*ègh-zi-ghu-i-té*) n. f. (de *exigu*). Petitesse, modicité.

EXIL (*ègh-zil*) n. m. (lat. *exsilium*). Expatriation volontaire ou forcée : *Victor Hugo passa dix-huit ans en exil.* Lieu où réside l'exilé. *Fig.* Séjour désagréable, pénible. *Mystic.* Terre, vie mortelle, par opposition au ciel.

EXILÉ (*ègh-zi-lé*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne condamnée à l'exil, ou qui vit dans l'exil : *famille exilée ; l'exilé partout est seul.*

EXILER (*ègh-zi-lé*) v. a. Envoyer en exil, bannir, proscrire : *le peuple athénien exila Aristide. Par ext.* Obliger de se tenir éloigné d'un lieu. **S'exiler** v. pr. Quitter sa patrie. Se retirer du monde.

EXISTANT (*ègh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe, qui vit.

EXISTENCE (*ègh-zis-tan-se*) n. f. Etat de ce qui existe : *Rousseau trouvait dans le spectacle de la nature la meilleure preuve de l'existence de Dieu.* Vie : *finir son existence.* Manière de vivre.

EXISTER (*ègh-zis-té*) v. n. (lat. *existere ;* de *sistere*, être établi, posé). Avoir l'être, vivre : *tous les animaux qui existent.* Etre en réalité. Durer : *le Code civil existe depuis plus d'un siècle.*

EX-LIBRIS (*èks-li-bris*) n. m. (mots lat. signif. *d'entre les livres*). Formule que l'on inscrit sur ses livres en l'accompagnant de son nom, de ses initiales ou de tout autre signe personnel, pour marquer sa possession. Vignette destinée à cet usage : *un ex-libris gravé.*

EXOCET (*ègh-zo-sè*) n. m. Genre de poissons anacanthines, dont le type est l'*hirondelle de mer* ou *poisson volant.* (V. la planche poissons.)

EXODE (*ègh-zo-de*) n. m. (du gr. *exodos*, sortie). Emigration en masse d'un peuple : *Moïse conduisit l'exode des Hébreux.* (V. *Part hist.*)

EXONÉRATION (*ègh-zo, si-on*) n. f. Action d'exonérer : *demander une exonération d'impôt.*

EXONÉRER (*ègh-zo-né-ré*) v. a. (lat. *exonerare ;* de *ex*, hors, et *onus, eris*, fardeau. — Se conj. comme *accélérer.*) Dispenser d'une charge, d'une obligation : *exonérer du service militaire.*

EXOPHTALMIE (*ègh-zof-tal-mî*) n. f. (gr. *ex*, hors de, et *ophthalmos*, œil). Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXOPHTALMIQUE (*ègh-zof*) adj. Qui se rapporte à l'exophtalmie.

EXORABLE (*ègh-zo*) adj. (du lat. *exorare*, prier). Que l'on peut fléchir. (Peu us.)

EXORBITANT (*ègh-zor-bi-tan*), **E** adj. (du lat. *ex*, hors de, et de *orbite*). Excessif, sortant des bornes convenables : *montrer des prétentions exorbitantes.*

EXORCISATION (*ègh-zor-si-za-si-on*) n. f. Action d'exorciser.

EXORCISER (*ègh-zor-si-zé*) v. a. (gr. *ex*, hors de, et *orkos*, serment). Chasser les démons par des prières. *Fig.* Adresser de fortes exhortations à.

EXORCISEUR (*ègh-zor-si-zeur*) n. m. Celui qui exorcise.

EXORCISME (*ègh-zor-sis-me*) n. m. Cérémonie, prières pour exorciser.

EXORCISTE (*ègh-zor-sis-te*) n. m. Qui exorcise. Prêtre qui a reçu le troisième ordre mineur.

EXORDE (*ègh-zor-de*) n. m. (lat. *exordium ;* de *ex*, hors de, et *ordiri*, commencer). Première partie d'un discours oratoire : *exorde ex abrupto. Par ext.* Début, entrée en matière. ANT. **Péroraison.**

EXOSMOSE (*ègh-zos-mô-ze*) n. f. (du gr. *exô*, en dehors, et de *osmose*). *Physiq.* Courant de l'intérieur vers l'extérieur, qui se produit quand deux liquides de densités différentes sont séparés par une membrane. ANT. **Endosmose.**

EXOSTOSE (*ègh-zos-tô-ze*) n. f. (gr. *exô*, dehors, et *osteon*, os). Tumeur à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE (*ègh-zo*) adj. (gr. *exôterikos*). Se dit de la doctrine enseignée publiquement par les anciens philosophes. ANT. **Esotérique.**

EXOTHERMIQUE (*ègh-zo*) adj. Qui dégage de la chaleur : *combinaison exothermique.*

EXOTIQUE (*ègh-zo*) adj. (gr. *exôtikos ;* de *exô*, dehors). Qualification donnée aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte (comme sont en France le *lama* et le *dattier*, etc.). ANT. **Indigène.**

EXOTISME (*ègh-zo-tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est exotique.

EXPANSIBILITÉ (*èks*) n. f. Tendance qu'ont les corps fluides à occuper un plus grand espace. *Fig.* Propension des sentiments à se manifester au dehors.

EXPANSIBLE (*èks*) adj. (du lat. *expansus*, étendu). Capable d'expansion. ANT. **Compressible, coercible.**

EXPANSIF, IVE (*èks*) adj. Qui peut se dilater : *les gaz sont expansifs. Fig.* Qui s'épanche avec effusion : *âme expansive.* ANT. **Concentré, discret, sournois.**

EXPANSION (*èks*) n. f. (du lat. *expandere*, déployer). Développement en volume ou en surface : *l'expansion des gaz.* Objet qui se développe. Développement de certains organes. *Fig.* Propagation : *l'expansion coloniale de la France a été heureuse surtout en Asie et en Afrique.* Epanchement des sentiments : *expansion de cœur.*

EXPATRIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'expatrier ou de s'expatrier. Etat de celui qui est expatrié.

EXPATRIER (*èks-pa-tri-é*) v. a. (lat. *ex*, hors de, et *patria*, patrie. — Se conj. comme *prier.*) Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. **S'expatrier,** v. pr. Quitter sa patrie : *Aristide dut s'expatrier sous le coup d'une sentence d'ostracisme.*

EXPECTANT (*èks-pèk-tan*), **E** adj. (du lat. *exspectare*, attendre). Qui est dans l'expectative, dans l'attente : *garder une attitude expectante. Médecine expectante,* qui laisse surtout agir la nature.

EXPECTATIF, IVE (*èks-pèk*) adj. (du lat. *exspectare*, attendre). Qui donne droit d'espérer.

EXPECTATION (*èks-pèk-ta-si-on*) n. f. Attente d'une chose. *Méd.* Méthode qui consiste à attendre, avant de se décider à une intervention, que l'évolution de la maladie ait donné des indications précises.

EXPECTATIVE (*èks-pèk*) n. f. Attente fondée sur des promesses, des probabilités : *être dans l'expectative.* Succession promise à un bénéfice ecclésiastique.

EXPECTORANT (*èks-pèk-to-ran*), **E** adj. Qui facilite l'expectoration : *tisane expectorante.* N. m. : *un expectorant.*

EXPECTORATION (*èks-pèk, si-on*) n. f. Action d'expectorer. Syn. de CRACHEMENT.

EXPECTORER (*èks-pèk-to-ré*) v. a. (lat. *expectorare ;* de *ex*, hors de, et *pectus, oris*, poitrine). Expulser, rejeter de la poitrine et des poumons les mucosités qui s'y trouvent. Syn. de CRACHER.

EXPÉDIÉE (*èks-pé-di-é*) n. f. Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT (*èks-pé-di-an*), **E** adj. (du lat. *expediens*, qui est utile). Qui est à propos, utile, convenable : *il est expédient de.*

EXPÉDIENT (*èks-pé-di-an*) n. m. Moyen employé pour arriver à ses fins et se tirer d'embarras : *chercher un expédient.* Pl. Moyens extrêmes, faisant face mesquinement aux nécessités : *en être réduit aux expédients. Vivre d'expédients,* être obligé, pour vivre, de recourir à des moyens bizarres, et le plus souvent illicites.

EXPÉDIER (*èks-pé-di-é*) v. a. (lat. *expedire.* — Se conj. comme *prier.*) Envoyer à destination. Faire promptement : *expédier une affaire.* Congédier : *expédier des opportuns.* Faire la copie d'un acte et la revêtir des formalités voulues : *expédier un contrat de mariage. Fam.* Faire mourir : *le bourreau l'expédia*

EXPÉDITEUR, TRICE (*èks*) n. Qui fait un envoi de marchandises. Adjectiv. : *gare expéditrice.*

EXPÉDITIF, IVE (*èks*) adj. Qui fait, expédie promptement : *homme expéditif en affaires.* Qui permet de faire vite les choses : *procédés expéditifs.* ANT. **Lent.**

EXPÉDITION (*èks, si-on*) n. f. (lat. *expeditio*). Action d'expédier. Chose expédiée. Exécution. *Homme d'expédition,* homme qui termine rapidement les affaires. Entreprise armée, faite hors du pays : *le succès de l'expédition d'Alger ne put sauver le gouvernement de Charles X.* Excursion dans un but quelconque. *Dr.* Copie authentique d'un acte judiciaire ou notarié.

EXPÉDITIONNAIRE (*èks, si-o-nè-re*) n. Expéditeur de marchandises. Employé chargé, dans les administrations, de recopier la correspondance, les

rôles, les états, etc. Adjectiv. : *commis expéditionnaire. Armée expéditionnaire, corps expéditionnaire*, chargés d'une expédition militaire.

EXPÉDITIVEMENT (*èks, man*) adv. D'une manière expéditive.

EXPÉRIENCE (*èks. an-se*) n. f. (lat. *experientia*). Connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation. Épreuve personnelle, essai. Production de phénomènes naturels, provoquée dans de certaines conditions qui en facilitent l'étude : *faire une expérience de physique*. ANT. **Inexpérience.**

EXPÉRIMENTAL, E, AUX (*èks, man*) adj. Fondé sur l'expérience : *les sciences expérimentales*.

EXPÉRIMENTALEMENT (*èks, man-ta-le-man*) adv. D'une manière expérimentale.

EXPÉRIMENTATEUR (*èks, man*) n. et adj. m. Qui fait des expériences, en physique, en chimie, etc.

EXPÉRIMENTATION (*èks, man-ta-si-on*) n. f. Action d'expérimenter. Essai d'application, expérience : *l'expérimentation vérifie la théorie.*

EXPÉRIMENTÉ (*èks, man-té*), **E** adj. Instruit par l'expérience : *général expérimenté*. ANT. **Inexpérimenté, inexercé, novice.**

EXPÉRIMENTER (*èks, man-té*) v. a. (du lat. *experimentum*, expérience). Éprouver par des expériences : *expérimenter un nouveau remède. Absol.* Effectuer des expériences, dans les sciences d'observation.

EXPERT (*èks-pèr*), **E** adj. (du lat. *expertus*, qui a éprouvé). Fort versé dans un art par la pratique : *ouvrier expert*. N. m. Celui que nomme le juge, ou que choisissent les parties, pour examiner, vérifier un compte, donner son avis dans une affaire : *expert en écritures. A dire d'experts*, suivant le dire des experts. *Fig.* D'une manière définitive. ANT. **Inhabile.**

EXPERTEMENT (*èks-per-te-man*) adv. Avec adresse, habilement : *se tirer expertement d'affaire.*

EXPERTISE (*èks-per-ti-ze*) n. f. Visite et opération des experts : *faire une expertise*. Rapport des experts : *attaquer les allégations d'une expertise.*

EXPERTISER (*èks-pèr-ti-zé*) v. a. Faire l'expertise de : *expertiser des marchandises.*

EXPIABLE (*èks*) adj. (lat. *expiabilis*). Qui peut être expié : *crime expiable*. ANT. **Inexpiable.**

EXPIATEUR, TRICE (*èks*) adj. Propre à expier : *larmes expiatrices.*

EXPIATION (*èks, si-on*) n. f. (lat. *expiatio*). Action par laquelle on expie. Châtiment considéré comme une compensation du délit. Cérémonie publique, destinée à apaiser la colère du ciel. *L'expiation suprême*, la peine capitale.

EXPIATOIRE (*èks*) adj. Se dit de ce qui sert à expier : *la messe est un sacrifice expiatoire.*

EXPIER (*èks-pi-é*) v. a. (lat. *expiare ;* de *piare*, apaiser. — Se conj. comme *prier.*) Réparer un crime, une faute, par un châtiment, une peine. Être puni de : *expier une imprudence.*

EXPIRANT (*èks-pi-ran*), **E** adj. Qui se meurt, qui expire : *blessé expirant. Fig.* Qui est près de succomber: *Brutus ne put sauver la liberté romaine expirante.*

EXPIRATEUR (*èks*) adj. et n. m. Se dit des muscles qui resserrent la poitrine pour en chasser l'air, dans l'acte de la respiration.

EXPIRATION (*èks, si-on*) n. f. (de *expirer*). Action de chasser hors de la poitrine l'air qu'on a aspiré : *l'homme fait en moyenne seize expirations par minute.* Fin d'un terme convenu : *expiration d'un bail.*

EXPIRER (*èks-pi-ré*) v. a. (lat. *exspirare ;* de *ex.* hors de, et *spirare*, souffler). Expulser de la poitrine par une contraction. V. n. Mourir. *Fig.* Être anéanti, cesser d'exister. Cesser, prendre fin : *son bail expire à la Saint-Jean, finit en juillet.* — Prend *avoir* dans le sens de *mourir ;* prend *être* ou *avoir* dans les autres cas, selon qu'on veut marquer l'état ou le fait. ANT. **Inspirer.**

EXPLÉTIF, IVE (*èks*) adj. (lat. *expletivus ;* de *explere*, remplir). Se dit d'un mot, d'une expression surabondants, mais qui servent parfois à donner plus de force à la phrase, comme *vous*, dans ce vers de La Fontaine :

On *vous* le prend, on *vous* l'assomme.

N. m. : *faire usage des explétifs.*

EXPLÉTIVEMENT (*èks, man*) adv. D'une manière explétive.

EXPLICABLE (*èks, ka-ble*) adj. Qu'on peut expliquer : *phénomène peu explicable.* ANT. **Inexplicable.**

EXPLICATEUR (*èks*) n. et adj. m. Qui explique.

EXPLICATIF, IVE (*èks*) adj. Qui sert à expliquer : *note explicative jointe à un rapport. Complément explicatif*, mot qui développe le sens du nom sans en changer la signification : *le fer*, **métal** *précieux, est tiré de la terre. Proposition complétive, explicative*, celle qui, dans la phrase, remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom la fonction de complément explicatif : *le fer*, **qui est un métal précieux,** *est tiré de la terre.*

EXPLICATION (*èks, si-on*) n. f. Développement pour faire comprendre. Raison des choses. Traduction orale : *explication d'un auteur grec.* Eclaircissement de la conduite, dans un but de justification. *Avoir une explication avec quelqu'un*, s'expliquer avec lui sur quelque chose d'équivoque.

EXPLICITE (*èks*) adj. (lat. *explicitus*, pour *explicatus*, déployé). Énoncé formellement, complètement. Clair, formel : *clause très explicite.* ANT. **Implicite.**

EXPLICITEMENT (*èks, man*) adv. En termes clairs et formels : *poser explicitement une condition.* ANT. **Implicitement.**

EXPLIQUER (*èks-pli-ké*) v. a. (du lat. *explicare*, déployer). Faire comprendre par des développements : *expliquer une énigme.* Faire comprendre la nature de : *les principes expliquent les faits.* Traduire oralement : *expliquer un auteur.* Faire connaître : *expliquer ses projets.* **S'expliquer** v. pr. Exprimer sa pensée. Avoir une explication avec quelqu'un.

EXPLOIT (*èks-ploi*) n. m. (de *exploiter*). Haut fait de guerre : *les exploits de la Grande Armée.* Action mémorable. *Iron.* Action d'étourdi : *voilà un bel exploit. Procéd.* Acte judiciaire signifié par huissier.

EXPLOITABLE (*èks*) adj. Qui peut être exploité, cultivé : *gisement minier exploitable. Dr.* Qui peut être saisi et vendu par la justice. ANT. **Inexploitable.**

EXPLOITANT (*èks-ploi-tan*) n. et adj. m. Celui qui se livre à une exploitation. *Procéd.* Qui signifie des exploits : *huissier exploitant.*

EXPLOITATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exploiter des biens, des bois, des mines. Les terres exploitées.

EXPLOITER (*èks-ploi-té*) v. a. (lat. pop. *explicitare*). Mettre en œuvre. Faire valoir : *exploiter une mine.* Abuser de quelqu'un à son profit : *exploiter un client trop confiant. Fig.* Tirer parti de : *exploiter son talent.* V. n. *Procéd.* Signifier des exploits.

EXPLOITEUR, EUSE (*èks.eu-ze*) n. Qui exploite. Qui tire du travail d'autrui un profit illégitime.

EXPLORABLE (*èks*) adj. Qui peut être exploré : *pays explorable.*

EXPLORATEUR, TRICE (*èks*) n. Qui va à la découverte dans un pays : *Livingstone fut un courageux explorateur.* Adj. Se dit des instruments qui servent à explorer certains organes.

EXPLORATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'explorer (un pays, un organe malade, etc.) : *les explorations de Nansen ont étendu notre connaissance des régions polaires.*

EXPLORER (*èks-plo-ré*) v. a. (lat. *explorare*). Visiter, aller à la découverte : *explorer les mers. Fig.* Etudier, scruter, sonder : *explorer les sciences.*

EXPLOSER (*èks-plo-zé*) ou **EXPLOSIONNER** (*èks-plo-zi-o-né*) v. n. Faire explosion : *la dynamite explose facilement.*

EXPLOSEUR (*èks-plo-zeur*) n. m. Appareil servant à enflammer à distance les fourneaux de mine, au moyen d'un courant électrique. Appareil destiné à expérimenter la puissance des explosifs.

EXPLOSIBLE (*èks-plo-zi-ble*) adj. Qui peut faire explosion : *l'usage des balles explosibles est interdit à la guerre.* ANT. **Inexplosible.**

EXPLOSIF (*èks-plo-zif*), **IVE** adj. Qui accompagne ou qui produit l'explosion. N. m. Corps susceptible de faire explosion : *la mélinite est un explosif puissant.*

EXPLOSION (*èks-plo-zi-on*) n. f. (du lat. *explodere*, chasser avec violence). Commotion accompagnée de détonation et produite par le développement soudain d'une force, ou l'expansion subite d'un gaz : *l'explosion d'une torpille. Fig.* Manifestation vive et soudaine : *l'explosion de la haine.*

EXPONENTIEL, ELLE (*èks-po-nan-si-èl, è-le*) adj. (du lat. *exponens*, exposant). *Math.* Qui a un

exposant variable ou inconnu : *fonction exponentielle. Equation exponentielle*, équation où l'inconnue entre en exposant. N. f. : *une exponentielle.*

EXPORTABLE (*èks*) adj. Qui peut être exporté : *marchandise exportable.*

EXPORTATEUR, TRICE (*èks*) n. et adj. Celui qui exporte ; *négociant exportateur.* (On dit aussi EXPORTEUR.)

EXPORTATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exporter. Marchandises exportées. *Fig.* : *exportation des idées.* ANT. **Importation.**

EXPORTER (*èks-por-té*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *portare*, porter). Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie : *la France exporte beaucoup de vins en Angleterre.* ANT. **Importer.**

EXPOSANT (*èks-po-zan*), **E** n. Qui a fait admettre ses produits dans une exposition. N. m. *Alg.* Nombre qui indique à quelle puissance est élevée une quantité.

EXPOSÉ (*èks-po-zé*) n. m. Développement, explication : *faire un exposé des faits.* Compte rendu, état : *faire l'exposé des forces du royaume.*

EXPOSER (*èks-po-zé*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *ponere*, mettre). Mettre en vue. Placer dans un lieu d'exposition publique : *exposer des tableaux.* Placer, tourner d'un certain côté : *maison exposée au midi.* Expliquer, faire connaître : *exposer un système.* Mettre en péril : *exposer sa vie. Exposer un enfant nouveau-né*, l'abandonner pour ne pas le nourrir, etc : *les Lacédémoniens exposaient leurs enfants difformes.* **S'exposer** v. pr. Etre exposé : *s'exposer au danger.*

EXPOSEUR, EUSE (*èks-po-zeur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui expose ou qui explique.

EXPOSITION (*èks-po-zi-si-on*) n. f. Action de mettre en vue : *exposition de marchandises.* Autrefois, peine infamante, par laquelle on exposait le condamné attaché à un poteau, au pilori. Action d'abandonner un enfant dans un lieu public. Orientation : *exposition agréable.* Manière dont une œuvre d'art reçoit la lumière. Produits des arts ou de l'industrie exposés. Le lieu où on les expose. Récit, narration : *exposition d'un fait.* Partie d'une œuvre littéraire, notamment d'un discours, dans laquelle on fait connaître le sujet. **Exposition universelle,** exposition où sont admis les produits de tous les pays.

EXPRÈS, ESSE (*èks-prè, è-se*) adj. (lat. *expressus*). Précis, net, formel : *ordre exprès ; défense expresse.* N. m. Messager chargé d'une mission particulière. Adv. Dans une intention spéciale. A dessein : *perdre exprès au jeu.*

EXPRESS (*èks-près*) adj. (mot angl.). A grande vitesse, en parlant d'un service de voyageurs ou de transport de marchandises : *train, bateau express.* N. m. : *l'express.*

EXPRESSÉMENT (*èks-prè-sé-man*) adv. En termes exprès ; d'une façon nette, précise, certaine.

EXPRESSIF (*èks-prè-sif*), **IVE** adj. Qui exprime bien ce qu'on veut dire : *la langue d'Homère est très expressive.* Qui a de l'expression : *regard expressif.*

EXPRESSION (*èks-prè-si-on*) n. f. (de *exprimer*). Action de presser certains objets pour en extraire le suc : *l'expression de la pulpe de pommes donne le cidre. Fig.* Manière de s'exprimer, phrase, mot : *Bossuet a l'expression à la fois juste et noble.* Manifestation d'un sentiment : *l'expression de la joie, de la douleur.* Caractère, sentiments intérieurs rendus visibles par les gestes ou le jeu de la physionomie : *figure pleine d'expression. Math. Expression algébrique*, ensemble de lettres et de nombres réunis par des signes d'opérations algébriques. *Réduire une fraction à sa plus simple expression*, trouver une fraction égale à la fraction donnée et ayant ses termes les plus simples possible. *Fig. Réduire à sa plus simple expression*, réduire au moindre volume, à l'état le plus misérable : *le traité de Tilsit réduisit la Prusse à sa plus simple expression.*

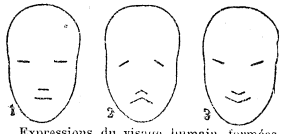

Expressions du visage humain, formées de simples lignes : 1. Calme ; 2. Tristesse ; 3. Gaieté.

EXPRESSIVEMENT (*èks-prè-si-ve-man*) adv. D'une manière expressive.

EXPRIMABLE (*èks*) adj. Qui peut être exprimé, rendu. ANT. **Inexprimable.**

EXPRIMER (*èks-pri-mé*) v. a. (lat. *exprimere ;* de *ex*, hors, et *premere*, presser). Extraire le suc, le jus d'une chose en la pressant : *exprimer le suc d'un citron. Fig.* Manifester ses pensées, ses impressions, par le geste ou la parole. Figurer sous une forme sensible. **S'exprimer** v. pr. Faire connaître ses pensées ou ses sentiments.

EXPROMISSION (*èks-pro-mi-si-on*) n. f. (lat *expromissio*). *Dr. rom.* Substitution de débiteurs dans laquelle le nouveau débiteur s'engage sans s'être préalablement entendu avec celui qu'il remplace.

EXPROPRIATEUR, TRICE (*èks*) n. et adj. Personne qui exproprie.

EXPROPRIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exproprier : *les expropriations ne peuvent avoir lieu que pour cause d'utilité publique et moyennant une juste indemnité.*

EXPROPRIÉ, E (*èks*) adj. et n. Qui a été dépossédé de ses biens.

EXPROPRIER (*èks-pro-pri-é*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *proprius*, appartenant en propre. — Se conj. comme *prier.*) Déposséder quelqu'un de sa propriété, suivant les formes légales et moyennant une indemnité préalable.

EXPUGNABLE (*èks-pugh-na-ble*) adj. (du lat. *expugnare*, prendre d'assaut). Qui peut être pris d'assaut ou de vive force. ANT. **Inexpugnable, imprenable.**

EXPULSÉ, E (*èks*) adj. et n. Se dit d'une personne que l'on expulse : *espion expulsé ; les expulsés.*

EXPULSER (*èks-pul-sé*) v. a. (lat. *expulsare ;* de *ex*, hors, et *pellere*, pousser). Chasser quelqu'un avec violence du lieu où il était établi. Exclure, éliminer : *expulser d'une réunion.* Faire évacuer : *expulser les humeurs.*

EXPULSIF, IVE (*èks*) adj. Qui expulse.

EXPULSION (*èks*) n. f. Action d'expulser.

EXPURGATION (*èks, si-on*) n. f. Action de couper dans une futaie les arbres qui gênent le développement des autres. (On dit aussi EXPURGADE.) Action d'expurger un livre.

EXPURGATOIRE (*èks*) adj. Se dit du catalogue des livres prohibés par Rome jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés : *index expurgatoire.*

EXPURGER (*èks-pur-jé*) v. a. (lat. *expurgare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il expurgea, nous expurgeons.*) Retrancher d'un livre ce qui paraît contraire à la morale, à la foi, etc.

EXQUIS, E (*èks-ki, i-ze*) adj. (du lat. *exquisitus*, choisi). Qui a un goût délicieux : *plat exquis.* Qui produit sur les sens une impression délicate. Délicat, distingué. ANT. **Détestable, exécrable, insipide.**

EXQUISEMENT (*èks-ki-ze-man*) adv. D'une manière exquise.

EXQUISITÉ (*èks-ki-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exquis.

EXSANGUE (*èk-san-ghe*) adj. (du préf. *ex*, et du lat. *sanguis*, sang) Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup : *cadavre exsangue.* ANT. **Pléthorique.**

EXSTROPHIE (*èks, fi*) n. f. (du gr. *ex*, hors de, et *strophê*, conversion). *Pathol.* Vice de conformation d'un organe qui se présente retourné, sa face interne devenant externe.

EXSUCCION (*èk-suk-si-on*) n. f. Action d'extraire par la force de succion.

EXSUDANT (*èk-su-dan*), **E** adj. Qui provoque l'exsudation : *potion exsudante.* N. m. : *un exsudant.*

EXSUDAT (*èk-su-da*) n. m. *Méd.* Produit qui se trouve dans les tissus par exsudation des liquides ou du sang à travers les parois vasculaires.

EXSUDATION (*èk-su-da-si-on*) n. f. (de *exsuder*). Action de suer. Suintement morbide sur une muqueuse, une séreuse.

EXSUDER (*èk-su-dé*) v. n. (du préf. *ex*, et du lat. *sudare*, suer). Sortir comme la sueur : *le sang exsude parfois des pores.* V. a. Emettre par exsudation.

EXTASE (*èks-ta-ze*) n. f. (du gr. *ekstasis*, transport). Ravissement de l'âme qui se trouve comme transportée hors du corps : *les extases de sainte Thérèse. Pathol.* Affection nerveuse, caractérisée

par l'abolition de la sensibilité et l'exaltation mentale. *Par exagér. Etre en extase devant une personne* ou *une chose*, être en admiration devant elle.

EXTASIER (S') [*sèks-ta-zi-é*] v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Tomber dans l'extase. Manifester son ravissement : *s'extasier devant un tableau.*

EXTATIQUE (*èks*) adj. Causé par l'extase : *transport extatique. Fig.* Profond et absorbant : *joie extatique.* N. Qui tombe souvent en extase : *une extatique.*

EXTEMPORANÉ, E (*èks-tan-po*) adj. (lat. *extemporaneus*). *Pharm.* Préparé et administré sur-le-champ. *Dr.* Non prémédité : *délit extemporané.*

EXTENSEUR (*èks-tan*) adj. et n. m. Qui sert à étendre : *muscles extenseurs des phalanges ; l'extenseur de l'avant-bras.* Appareil de gymnastique servant à développer les muscles. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

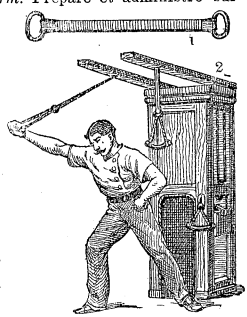

1. Extenseur en caoutchouc ; 2. Appareil extenseur.

EXTENSIBILITÉ (*èks-tan*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus, allongés.

EXTENSIBLE (*èks-tan*) adj. Qui a de l'extensibilité : *le caoutchouc est très extensible.* ANT. **Inextensible.**

EXTENSIF, IVE (*èks-tan*) adj. Qui produit l'extension : *force extensive.* Qui est pris par extension : *un sens extensif. Culture extensive,* celle qui exige peu de frais pour un terrain étendu. ANT. **Compressif, coercitif.**

EXTENSION (*èks-tan*) n. f. (lat. *extensio ;* de *extendere*, étendre). Action d'étendre ou de s'étendre : *l'extension du bras. Fig.* Accroissement : *l'extension du commerce.* Propriété d'un terme de s'étendre à plus ou moins d'objets. Action d'étendre par analogie la signification d'un mot : *c'est par extension qu'on dit : les* dents *d'un peigne.*

EXTÉNUATION (*èks, si-on*) n. f. Affaiblissement extrême des forces. *Rhét.* Syn. de LITOTE.

EXTÉNUER (*èks-té-nu-é*) v. a. (lat. *extenuare*). Causer un grand affaiblissement : *le jeûne exténue le corps.* **S'exténuer** v. pr. S'épuiser de fatigue.

EXTÉRIEUR, E (*èks*) adj. (lat. *exterior*). Qui est au dehors. Qui a rapport aux pays étrangers : *le commerce extérieur.* N. m. Ce qui est au dehors : *l'extérieur d'une maison.* Dehors, maintien, apparence : *extérieur modeste.* Pays étranger : *nouvelles de l'extérieur.* ANT. **Intérieur.**

EXTÉRIEUREMENT (*èks. man*) adv. A l'extérieur : *cet homme est très bien extérieurement.* ANT. **Intérieurement.**

EXTÉRIORISATION (*èks. za-si-on*) n. f. Action d'extérioriser.

EXTÉRIORISER (*èks, ri-zé*) v. a. Reporter, imaginer en dehors de soi-même ce qu'on voit en dedans.

EXTÉRIORITÉ (*èks*) n. f. Etat, qualité de ce qui est extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE (*èks-tèr*) adj. Qui extermine. *L'ange exterminateur,* dans la Bible, ange chargé de porter la mort parmi les Egyptiens qui persécutaient les Hébreux. N. m. : *un exterminateur.*

EXTERMINATION (*èks-tèr.si-on*) n. f. Destruction entière : *poursuivre une guerre d'extermination.*

EXTERMINER (*èks-tèr-mi-né*) v. a. (lat. *exterminare*). Anéantir, détruire ; massacrer, faire périr entièrement, **S'exterminer** v. pr. *Pop.* Se donner beaucoup de peine pour faire quelque chose.

EXTERNAT (*èks-tèr-na*) n. m. Maison d'éducation qui n'admet que des élèves externes. Fonction d'externe dans un hôpital. ANT. **Internat.**

EXTERNE (*èks-tèr-ne*) adj. (lat. *externus*). Qui vient du dehors ou qui est au dehors : *médicament externe. Géom. Angle externe,* angle formé par deux lignes que coupe une sécante et situé en dehors de ces lignes. (V. ALTERNE.) N. Elève qui suit les cours d'une école sans y coucher et sans y prendre ses repas. Elève en médecine, qui assiste les internes dans le service des hôpitaux. ANT. **Interne.**

EXTERRITORIALITÉ (*èks-té-ri*) n. f. Immunité de droit public, qui exempte certaines personnes du pouvoir de juridiction de l'Etat sur le territoire duquel elles se trouvent : *les ambassadeurs jouissent du bénéfice de l'exterritorialité.*

EXTINCTEUR, TRICE (*èks-tink*) adj. Qui sert à éteindre les incendies ou commencements d'incendies : *grenade extinctrice.* N. m. Appareil portatif, servant à éteindre instantanément les commencements d'incendies.

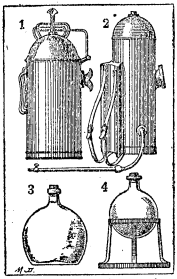

Extincteurs : 1. A main ; 2. A hotte ; 3. Grenade à fond plat ; 4. Grenade sphérique.

EXTINCTIF, IVE (*èks-tink*) adj. (du lat. *extinctum*, supin de *extinguere*, éteindre). Qui éteint, qui est propre à éteindre. Qui annule, qui fait cesser.

EXTINCTION (*èks-tink-si-on*) n. f. Action d'éteindre : *l'extinction d'un incendie.* Perte d'une faculté : *l'extinction de la voix. Fig.* Suppression, cessation : *l'extinction d'une dette, du paupérisme.*

EXTINGUIBLE (*èks-tin-ghu-i-ble*) adj. Qui peut être éteint ou soulagé. ANT. **Inextinguible.**

EXTIRPABLE (*èks*) adj. Qui peut être extirpé : *tumeur facilement extirpable.* ANT. **Inextirpable.**

EXTIRPATEUR (*èks*) n. m. Celui qui extirpe. Instrument pour extirper les mauvaises herbes.

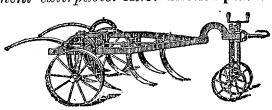

Extirpateur.

EXTIRPATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'extirper (au prop. et au fig.).

EXTIRPER (*èks-tir-pé*) v. a. (lat. *exstirpare ;* de *ex*, hors, et *stirps*, racine). Déraciner : *extirper les mauvaises herbes d'un champ. Fig. : extirper les abus.*

EXTORQUER (*èks-tor-ké*) v. a. (lat. *extorquere*). Obtenir par force, par violence, par menace : *extorquer une signature, une somme d'argent.*

EXTORQUEUR, EUSE (*èks-tor-keur, eu-ze*) n. Qui extorque. (Peu us.)

EXTORSION (*èks*) n. f. (lat. *extorsio*). Crime qui consiste à arracher de quelqu'un, par force ou par menace, de l'argent, une signature, la remise d'un acte, etc. : *l'extorsion de fonds sous la menace de révélations scandaleuses constitue le chantage.*

EXTRA (*èks*) [mot lat.] préf. signif. *au dehors.* Se joint à certains mots pour en augmenter le sens : *pâtisserie extra-fine* (en ce sens, peut s'employer absolument : *vin extra*), ou le plus souvent pour marquer l'extériorité : *commission extra-parlementaire.*

EXTRA (*èks*) n. m. invar. (mot lat. signif. *au delà de*). Ce qu'on fait d'extraordinaire, en dehors de ses habitudes. (Se dit surtout des repas.) Personne qui fait un service accidentel ou supplémentaire.

EXTRA-COURANT (*èks, ran*) n. m. *Physiq.* Courant qui se produit au moment où l'on ouvre ou ferme un circuit parcouru par un courant électrique et qui se manifeste par des étincelles : *extra-courant de rupture.* Pl. des *extra-courants.*

EXTRACTEUR (*èks-trak*) n. m. Celui qui pratique une extraction. *Chir.* Instrument pour extraire des corps étrangers de l'organisme. *Milit.* Dispositif de la culasse mobile d'une arme à feu (fusil, canon), qui permet d'extraire l'étui vide d'une cartouche, aussitôt le coup parti. *Techn.* Appareil utilisé dans les usines à gaz pour aspirer le gaz et faciliter son passage dans les organes d'épuration. *Apic.* Appareil servant à séparer le miel de la cire par application de la force centrifuge.

EXTRACTIBLE (*èks-trak*) adj. Qui peut être extrait : *balle difficilement extractible.*

EXTRACTIF, IVE (*èks-trak*) adj. *Gram.* Qui marque extraction : *particule extractive* (comme *ex*, dans *extirper*).

EXTRACTION (*èks-trak-si-on*) n. f. (lat. *extractio*). Action d'extraire, d'arracher : *pratiquer l'extraction d'un projectile. Arith.* Opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre : *extraction d'une racine carrée. Fig.* Naissance, origine : *Alberoni était de basse extraction.*

EXTRADER (*èks-tra-dé*) v. a. Livrer par extradition : *extrader un criminel.*

EXTRADITION (*èks, si-on*) n. f. (du lat. *ex*, hors de, et *traditio*, action de livrer). Le fait de remettre un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame : *l'extradition ne s'applique en général qu'aux criminels de droit commun.* Remise des pièces conservées au greffe d'un tribunal.

EXTRA-FIN, E adj. D'une qualité tout à fait supérieure : *liqueur extra-fine ; chocolat extra-fin.*

EXTRA-FORT n. m. Sorte de ganse dont on borde les ourlets.

EXTRAIRE (*èks-trè-re*) v. a. (lat. *extrahere ;* de *ex*, hors, et *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire.*) Séparer une substance du corps dont elle faisait partie : *l'eau-de-vie est extraite du marc par distillation.* Tirer de : *extraire la houille de la terre.* Arracher : *extraire une dent.* Faire un extrait : *extraire un passage d'un auteur.* Faire sortir : *extraire un condamné de sa prison. Math. Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre*, en chercher la racine carrée, la racine cubique. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire*, chercher combien de fois l'unité est contenue dans ce nombre.

EXTRAIT (*èks-trè*) n. m. Substance extraite d'une autre : *extrait de viande.* Article, passage tiré d'un livre. Abrégé d'un ouvrage plus étendu. Copie conforme d'un acte de l'état civil : *extrait de naissance.*

EXTRAJUDICIAIRE (*èks, si-è-re*) adj. Tout ce qui est fait sans l'intervention de la justice : *sommation extrajudiciaire.*

EXTRAJUDICIAIREMENT (*èks, si-è-re-man*) adv. Hors des formes judiciaires.

EXTRALÉGAL, ALE, AUX (*èks*) adj. Qui est en dehors de la légalité : *moyens extra-légaux.*

EXTRA-MUROS (mots lat. signif. *en dehors des murs*) adv. Hors de l'enceinte d'une ville.

EXTRAORDINAIRE (*èks, nè-re*) adj. (préf. *extra*, et *ordinaire*). Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, qui arrive rarement : *un événement extraordinaire.* Singulier, bizarre : *idées extraordinaires.* Imprévu : *dépenses extraordinaires d'un Etat.* Prodigieux : *génie extraordinaire. Ambassadeur extraordinaire*, celui qui est envoyé par un gouvernement pour négocier une affaire particulière et importante. ANT. **Commun, vulgaire, banal.**

EXTRAORDINAIREMENT (*èks, nè-re-man*) adv. D'une manière extraordinaire. Extrêmement : *il est extraordinairement riche.*

EXTRA-PARLEMENTAIRE (*tè-re*) adj. En dehors du parlement : *commission extra-parlementaire.*

EXTRAVAGANCE (*èks*) n. f. Action extravagante ; discours extravagant : *faire, dire mille extravagances.* Folie, bizarrerie. ANT. **Sagesse, raison.**

EXTRAVAGANT (*èks, ghan*), **E** adj. et n. Bizarre, étrange. Qui dit ou fait des choses bizarres. N. f. pl. Constitutions papales qui sont en dehors du recueil des *Clémentines.* ANT. **Sage, sensé, raisonnable.**

EXTRAVAGUER (*èks, ghé*) v. n. (lat. *extravagari*). Penser, parler, agir sans raison ni sens.

EXTRAVASATION (*èks, za-si-on*) ou **EXTRAVASION** (*èks, zi-on*) n. f. Epanchement du sang, des humeurs, etc., à travers les tissus.

EXTRAVASER (S') [*sèks, zé*] v. pr. (lat. *extra*, hors de, et *vas*, vase). Se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors de leurs canaux naturels.

EXTRÊME (*èks*) adj. (du lat. *extremus*, le plus en dehors). Qui est tout à fait au bout : *l'extrême frontière.* Qui est au degré le plus intense : *chaleur extrême.* Excessif, outré : *être extrême en tout.* N. m. Ce qui est au bout ; dernière limite. L'opposé, le contraire : *les extrêmes se touchent. A l'extrême*, au-delà de toute mesure. *Math. Les extrêmes*, le premier et le dernier terme dans une proportion : *dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens.*

EXTRÊMEMENT (*èks, man*) adv. Au plus haut degré : *arbre extrêmement élevé.*

EXTRÊME-ONCTION (*èks, onk-si-on*) n. f. L'un des sept sacrements, qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en danger de mort.

EXTRÉMISTE (*èks-tré-mis-te*) adj. et n. Favorable aux idées, aux opinions extrêmes.

EXTRÉMITÉ (*èks-tré*) n. f. (de *extrême*). Le bout, la fin : *l'extrémité d'une corde.* Le dernier moment : *attendre à l'extrémité.* Terme de la vie : *être à l'extrémité.* Pl. Actes de violence, d'emportement : *en venir à des extrémités.* Les pieds et les mains : *avoir déjà les extrémités froides. Pousser à l'extrémité* ou *aux extrémités*, pousser à bout.

EXTRINSÈQUE (*èks*) adj. Qui vient du dehors : *les causes extrinsèques d'une maladie. Valeur extrinsèque*, valeur fictive, conventionnelle : *valeur extrinsèque des monnaies.* ANT. **Intrinsèque.**

EXTRINSÈQUEMENT (*èks, ke-man*) adv. D'une manière extrinsèque. (Peu us.)

EXUBÉRANCE (*ègh-zu*) n. f. Surabondance : *l'exubérance de la végétation tropicale. Fig.* : *exubérance de mots, de phrases.*

EXUBÉRANT (*ègh-zu-bé-ran*), **E** adj. (lat. *exuberans*). Surabondant. Qui manifeste ses sentiments par d'excessives démonstrations extérieures : *caractère exubérant.*

EXUBÉRATION (*ègh-zu, si-on*) n. f. Etat de ce qui est exubérant.

EXUBÉRER (*ègh-zu-bé-ré.* — Se conj. comme *accélérer.*) v. n. Être exubérant.

EXULCÉRATIF, IVE (*ègh-zul*) adj. Qui donne des ulcérations. (On dit aussi EXULCÉRANT, E.)

EXULCÉRER (*ègh-zul-sé-ré*) v. a. (lat. *exulcerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Méd.* Causer un commencement d'ulcération.

EXULTATION (*ègh-zul-ta-si-on*) n. f. (de *exulter*). Tressaillement de joie.

EXULTER (*ègh-zul-té*) v. n. (lat. *exultare ;* de *saltare*, sauter). Être transporté de joie.

EXUTOIRE (*ègh-zu*) n. m. (du lat. *exutus*, débarrassé). *Méd.* Ulcère établi et entretenu artificiellement (comme *cautère, vésicatoire, séton*, etc.). *Fig.* Moyen d'écouler quelque chose qui gêne.

EX-VOTO (*èks*) n. m. invar. (lat. *ex*, d'après, et *votum*, vœu). Se dit des tableaux, des figures ou objets qu'on suspend dans les chapelles à la suite d'un vœu fait dans un grand danger, etc.

Eyra.

EYRA (*è-ra*) n. m. Mammifère du genre couguar, de l'Amérique du Sud, à peau soyeuse, orangée et blanchâtre : *l'eyra fait de grands ravages dans les basses-cours.*

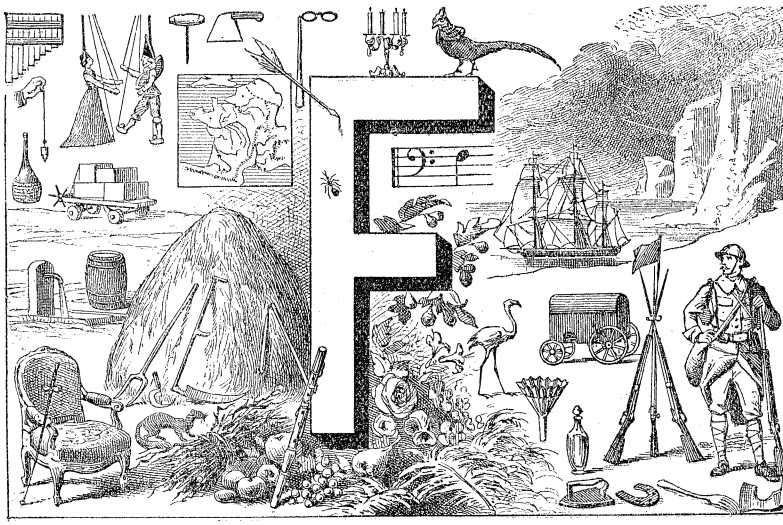

F (*èf* ou *fe*) n. m. Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes: un F *majuscule* : *un petit* f. (L'*f* est une *consonne aspirante*.)

FA n. m. (première syllabe du mot *famuli* au second vers de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). *Mus.* Quatrième note de la gamme. Signe qui la représente. *Clef de fa*, clef qui se figure par un C retourné, suivi de deux points, et qui indique que la note placée sur la ligne passant entre les deux points est un *fa*. (La clef de fa se place ordinairement sur la quatrième ligne et sert à écrire les parties de basse. [V. CLEF].)

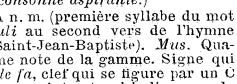

Le fa d'après les trois clefs.

FABAGELLE (*jè-le*) n. f. ou **FABAGO** (*gho*) n. m. Plante vivace, astringente, famille des zygophyllacées, qui croit en Orient. (On l'appelle aussi FAUX CAPRIER.)

FABLE n. f. (du lat. *fabula*, discours, récit). Petit récit, conte, apologue, le plus souvent en vers, qui cache une moralité sous le voile d'une fiction : *les fables de La Fontaine sont des chefs-d'œuvre de mise en scène*. Mythologie : *les dieux de la Fable* (avec une majuscule dans ce cas). Récit faux, imaginaire : *cette nouvelle est une fable*. Sujet de risée : *être la fable du quartier*.

FABLIAU (*bli-ô*) ou mieux **FABLEAU** (*blô*) n. m. (de *fable*). Petit conte français populaire en vers, du XIIe et du XIIIe siècle : *les principaux thèmes des fabliaux se retrouvent dans toutes les langues*.

FABLIER (*bli-é*) n. m. Recueil de fables. Auteur de fables. (Vx.)

FABRICANT (*kan*) n. m. Qui tient une fabrique. Qui fabrique lui-même, ou fait fabriquer, pour vendre.

FABRICATEUR n. m. Qui fabrique (en mauv. part) : *fabricateur de fausses nouvelles*.

FABRICATION (*ka-si-on*) n. f. Action ou manière de fabriquer : *drap d'une bonne fabrication*.

FABRICIEN (*si-in*) ou **FABRICIER** (*si-é*) n. m. Membre de la fabrique d'une église.

FABRIQUE n. f. (lat. *fabrica* ; de *faber*, ouvrier). Manufacture, établissement où l'on fabrique. *Prix de fabrique*, prix auquel le fabricant vend ses produits au commerce. *Marque de fabrique*, V. MARQUE. Biens, revenus d'une église : *quêter pour la fabrique*. Conseil qui en a l'administration : *président du conseil de fabrique*.

FABRIQUER (*ké*) v. a. (rad. *fabrique*). Faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques : *fabriquer une montre*. *Fig.* Inventer : *les poésies attribuées à Ossian ont été fabriquées par Mac-Pherson*.

FABULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fabuleuse. A l'excès, au delà de toute expression : *un Américain fabuleusement riche*.

FABULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (du lat. *fabula*, fable). Feint, imaginaire : *personnage fabuleux*. Propre à l'âge héroïque, mythique, de la Grèce : *Hercule appartient aux temps fabuleux*. Etonnant, extraordinaire : *fortune fabuleuse*. ANT. **Historique, exact, vrai, réel, certain.**

FABULISTE (*lis-te*) n. m. Qui compose des fables : *La Fontaine est le meilleur fabuliste français*.

FAÇADE n. f. (ital. *facciata*). Partie antérieure d'un édifice, par laquelle on entre. *Fig.* Extérieur, apparence d'une chose : *tout son luxe n'est que façade*. ANT. **Dos, arrière-corps.**

FACE n. f. (lat. *facies*). Visage : *face glabre*. Côté d'une pièce de monnaie, qui représente une tête. *Fig.* Aspect, tournure : *l'affaire change de face. Faire face*, être vis-à-vis. *Faire face à une dépense*, y satisfaire. *Géom.* Chacune des surfaces planes qui limitent un polyèdre ou un corps solide. Loc. adv. : **En face,** vis-à-vis, par devant, en présence. Fixement : *regarder quelqu'un en face*. **De face,** du côté où l'on voit toute la face. **Face à face,** en présence l'un de l'autre. ANT. **Revers, dos.**

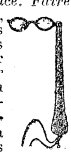

Face-à-main.

FACE-À-MAIN (*min*) n. m. Binocle à manche, que l'on tient à la main. Pl. des *faces-à-main*.

FACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il faça, nous façons*.) Au jeu de la bassette, amener la carte sur laquelle on a mis son argent.

FACÉTIE (*sî*) n. f. (lat. *facetia*). Bouffonnerie, plaisanterie : *les clowns amusent le public par leurs facéties*.

FACÉTIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière facétieuse. ANT. **Gravement, sérieusement.**

FACÉTIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. (lat. *facetus*). Porté à la facétie. Qui a le caractère de la facétie : *question facétieuse*. ANT. **Grave, sérieux.**

FACETTE (*sè-te*) n. f. Petite face : *les facettes d'un diamant ; les yeux d'une mouche sont taillés à facettes.*

FACETTER (*sè-té*) v. a. Tailler à facettes un diamant, une pierre précieuse : *facetter un grenat.*

FÂCHER (*ché*) v. a. (lat. pop. *fasticare ;* de *fastus*, dédain). Causer de la peine, du chagrin. Indisposer, mécontenter. **Se fâcher** v. pr. S'irriter. Se brouiller.

FÂCHERIE (*rî*) n. f. Déplaisir. Brouille, bouderie.

FÂCHEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fâcheuse : *visage fâcheusement laid.*

FÂCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui fâche, qui donne du chagrin : *fâcheuse nouvelle.* N. Importun : *je hais les fâcheux.* ANT. **Heureux, favorable, propice.**

FACIAL, E, AUX adj. (de *facies*). Qui appartient à la face : *nerf facial.* **Angle facial,** angle formé par la rencontre de deux lignes hypothétiques, l'une verticale qui passe par les incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre, horizontale, qui va du conduit auditif aux mêmes dents ; *l'angle facial est peu ouvert chez les races sauvages.*

Angle facial.

FACIES (*si-ès*) n. m. (mot lat. signif. *face*). Aspect du visage : *faciès pâle, bouffi.* Aspect, en général.

FACILE adj. (lat. *facilis ;* de *facere*, faire). Qu'on a peu de peine à faire ; aisé : *travail facile.* Qui fait quelque chose sans peine : *talent facile.* Qui ne sent pas la gêne, qui paraît fait sans peine : *vers faciles. Fig.* Accommodant. Complaisant : *caractère facile.* ANT. **Difficile.**

FACILEMENT (*man*) adv. Avec facilité. Sans peine, aisément : *chacun oublie facilement les services qu'on lui a rendus.* ANT. **Difficilement.**

FACILITÉ n. f. (lat. *facilitas*). Etat d'une chose facile : *la facilité d'un travail.* Disposition à faire sans effort : *facilité à parler. Fig.* Disposition à la bonté, à l'indulgence : *facilité d'humeur.* Pl. Commodités : *des facilités de transport.* Délais accordés pour payer : *obtenir des facilités.* ANT. **Difficulté.**

FACILITER (*té*) v. a. Rendre facile : *faciliter à un protégé l'accès d'une carrière.* ANT. **Empêcher, entraver.**

FAÇON n. f. (lat. *factio*). Manière dont une chose est faite : *robe d'une bonne façon.* Labour, culture : *donner une première, une seconde façon à la vigne.* Main-d'œuvre : *payer tant pour la façon. Fig.* Manière : *se conduire à sa façon.* Air, maintien : *avoir une bonne façon. C'est une façon de parler,* il ne faut pas le prendre à la lettre. *Mar.* Rétrécissement, surtout à l'arrière des parties immergées de la carène. *De façon que, de telle façon que,* de sorte que. (Ne dites pas *de façon à ce que.*) *Sans façon,* sans cérémonie. Pl. Politesses affectées : *faire des façons.*

FAÇONDE n. f. (lat. *facundia*). Facilité à parler. Fécondité de paroles.

FAÇONNÉ (*so-né*) n. m. Tissu dont le croisement produit des dessins.

FAÇONNEMENT (*so-ne-man*), **FAÇONNAGE** (*so-na-je*) n. m., ou **FAÇONNERIE** (*so-ne-rî*) n. f. Action, manière de façonner.

FAÇONNER (*so-né*) v. a. Donner à un objet certaine façon : *façonner un bloc de marbre.* Donner un labour. *Fig.* Former l'esprit, les mœurs, par l'éducation, l'usage. Accoutumer : *façonner à la discipline.*

FAÇONNIER (*so-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait des façons : *une maîtresse de maison ne doit pas être trop façonnière.* Qui travaille à façon. ANT. **Naturel, simple, rond.**

FAC-SIMILAIRE (*fak, lè-re*) adj. Qui tient du fac-similé : *des copies fac-similaires.*

FAC-SIMILÉ (*fak*) n. m. (du lat. *facere*, faire, et *simile*, chose semblable). Copie, reproduction, imitation exacte d'une écriture, d'un dessin, d'un tableau, etc. Pl. des *fac-similés.*

FACTAGE (*fak*) n. m. (de *facteur*). Transport des marchandises au domicile ou au dépôt de consignation. Entreprise qui se charge de ce transport. Prix de transport : *payer un factage élevé.* Distribution des lettres et des dépêches à domicile.

FACTEUR (*fak*) n. m. (du lat. *factor*, celui qui fait). Fabricant d'instruments de musique : *facteur d'orgues, de pianos.* Agent d'un marchand, pour l'achat ou la vente. Employé de la poste, pour distribuer les lettres : *facteur rural.* Employé d'un bureau de messageries, du chemin de fer, pour porter les colis. *Math.* Chacun des nombres qui concourent à former un produit : *l'interversion des facteurs ne change pas la valeur du produit.*

Facteurs : 1. Rural ; 2. De ville.

FACTICE (*fak*) adj. (lat. *facticius*). Imité par l'art : *eau minérale factice. Fig.* Qui n'est pas naturel : *besoin factice.* ANT. **Naturel, vrai.**

FACTICEMENT (*fac, man*) adv. D'une manière factice. (Peu us.)

FACTIEUSEMENT (*fak-si-eu-ze man*) adv. D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE (*fak-si-eû, eu-ze*) n. et adj. (du lat. *factiosus*, qui fait beaucoup). Qui fait partie d'une faction ; *Cicéron punit sévèrement les factieux complices de Catilina.*

FACTION (*fak si-on*) n. f. (lat. *factio ;* de *facere*, faire). Guet que font les soldats d'un poste : *monter la faction. Par ext.* Attente prolongée. Parti de gens unis pour une action politique violente : *la faction des Seize domina quelque temps la Ligue.*

FACTIONNAIRE (*fak-si-o-nè-re*) n. m. Soldat qui est en faction ; sentinelle.

FACTORAGE (*fak*) n. m. Fonction de facteur aux halles. (Se dit quelquefois pour FACTAGE.)

FACTORERIE (*fak, rî*) n. f. (anciennem. *factorie ;* de *facteur*). Bureau des agents d'une compagnie de commerce en pays étranger.

FACTOTUM (*fak-to-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *fait tout*). Qui a l'intendance de toutes les affaires, d'une maison et, par ironie, qui se mêle de tout : *se donner des airs de factotum.* Pl. des *factotums.*

FACTUM (*fak-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *chose faite*). Mémoire que font imprimer les parties plaidantes, pour éclairer leur juge. *Par ext.* Ecrit publié dans un but d'attaque ou de défense. (En mauv. part.) Pl. des *factums.*

FACTURE (*fak*) n. f. (de *facteur*). *Comm.* Note détaillée de marchandises vendues : *régler une facture. Prix de facture,* prix auquel le marchand a acheté quelque chose en fabrique.

FACTURE (*fak*) n. f. (du lat. *factum*, supin de *facere*, faire). Façon dont une chose est faite, exécutée : *vers d'une bonne facture. Couplet de facture,* couplet qui présente de grandes difficultés vaincues. *Morceau de facture,* morceau de musique d'une exécution difficile.

FACTURER (*fak-tu-ré*) v. a. Dresser la facture des marchandises qu'on vient de livrer.

FACTURIER (*fak-tu-ri-é*) n. m. Livre des factures. Employé chargé de dresser les factures.

FACULE (du lat. *facula*, petite torche) n. f. *Astron.* Partie du disque du soleil, plus brillante que celles qui l'entourent.

FACULTATIF, IVE adj. Qu'on peut faire ou ne pas faire : *travail facultatif.* ANT. **Obligatoire.**

FACULTATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière facultative. ANT. **Obligatoirement.**

FACULTÉ n. f. (lat. *facultas ;* de *facilis*, facile). Puissance, physique ou morale, qui rend un être capable d'agir : *la volonté, l'intelligence et la sensibilité sont les trois facultés maîtresses de l'homme.* Vertu, propriété : *l'aimant a la faculté d'attirer le fer. Fig.* Droit de faire une chose : *l'interdit n'a pas la faculté de disposer de ses biens.* Dans une université, corps de professeurs dont les cours se rapportent à une même matière générale : *la faculté de droit, des lettres, des sciences, de médecine. La faculté de médecine* ou absol. *la Faculté,* les médecins. Pl. Dispositions, moyens : *facultés intellectuelles.*

FADAISE (*dè-ze*) n. f. (provenç. *fadeza*). Niaiserie, chose inutile et frivole : *dire des fadaises.*

FADASSE (*da-se*) adj. Très fade : *sauce fadasse.*

FADE adj. (du lat. *vapidus*, éventé). Insipide, sans saveur. *Fig.* Qui n'a rien de piquant, d'agréable : *beauté, style fade.* ANT. **Epicé, piquant, relevé.**

FADEMENT (*man*) adv. Avec fadeur.

FADEUR n. f. Défaut de ce qui est fade (au prop. et au fig.). N. f. pl. Compliments, galanteries fades. ANT. **Sapidité, montant.**

FAGNE n. f. Petit marais au sommet d'une montagne, particulièrement dans la région des Ardennes.

FAGOT (*gho*) n. m. Assemblage de menu bois, de branchages. *Vin de derrière les fagots*, le meilleur que le vigneron possède. *Fig. Fagot d'épines*, personne revêche, inabordable. *Débiter des fagots*, des fadaises, des sornettes. *Sentir le fagot*, être soupçonné d'hérésie (parce qu'on brûlait autrefois les hérétiques). PROV. : **Il y a fagots et fagots,** deux personnes, deux choses de nature semblable peuvent différer beaucoup par la qualité, le mérite, la valeur.

FAGOTAGE ou **FAGOTEMENT** (*man*) n. m. Travail du fagoteur. *Fig.* Arrangement sans soin.

FAGOTER (*té*) v. a. Mettre en fagots. *Fig.* Mal arranger, mal habiller : *fagoter un enfant.* **Se fagoter** v. pr. *Fam.* S'habiller sans goût.

FAGOTEUR n. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN n. m. Petit fagot. Singe ridiculement accoutré, que les charlatans exhibent dans les foires (du nom du singe de Brioché). Plaisant, bouffon.

FAGOUE (*ghoû*) n. f. Nom du *thymus*, chez les animaux. Syn. de RIS DE VEAU. Pancréas du porc.

FAIBLE (*fè-ble*) adj. (du lat. *flebilis*, pitoyable). Débile, sans vigueur : *enfant faible de constitution.* Qui manque de solidité : *corde faible. Fig.* Qui manque de caractère : *esprit faible.* Qui a peu de valeur, de mérite : *raisonnement faible.* Peu considérable : *faible revenu.* Peu fortifié : *place faible.* N. m. Homme dépourvu de force. Ce qu'il y a de moins fort : *le faible d'une place.* Défaut, passion dominante : *le jeu est son faible. Avoir du faible pour*, avoir un goût prononcé pour. ANT. **Fort, vigoureux, robuste, énergique.**

FAIBLEMENT (*fè ble-man*) adv. D'une manière faible : *blessé qui respire faiblement.* ANT. **Vigoureusement, solidement.**

FAIBLESSE (*fè-blè-se*) n. f. Manque de force, de solidité, de mérite, d'énergie, etc. : *il faut montrer à l'égard des enfants de l'indulgence, mais non de la faiblesse.* Syncope : *tomber en faiblesse. Fig.* : *Avoir de la faiblesse pour...*, une indulgence trop grande. ANT. **Force, puissance, vigueur, énergie.**

FAIBLIR (*fé*) v. n. Perdre de ses forces, de son ardeur, de son courage, de sa vigueur, mollir. Diminuer d'intensité : *le vent faiblit.*

FAIBLISSANT (*fè-bli-san*), **E** adj. Qui faiblit.

FAÏENCE (*fa-ian-se*) n. f. (de *Faenza*, v. d'Italie, où l'on fabriquait ces sortes de poteries). Poterie de terre vernissée ou émaillée. (V. PORCELAINE.)

FAÏENCÉ (*fa-ian-sé*), **E** adj. Qui imite la faïence.

FAÏENCERIE (*fa-ian-se-rî*) n. f. Fabrique, commerce de faïence.

FAÏENCIER (*fa-ian-si-é*), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend de la faïence.

FAILLE (*fa, ll* mll.) n. f. (mot wallon). Fente, crevasse dans une couche, une stratification.

FAILLE (*fa, ll* mll) n. f. (holl. *falie*). Etoffe de soie à gros grain : *un corsage de faille.*

FAILLI (*fa, ll* mll., *i*), **E** n. et adj. Commerçant qui a fait faillite : *les faillis ne sont pas éligibles et ne peuvent être ni tuteurs ni curateurs.*

FAILLIBILITÉ (*fa, ll* mll.) n. f. Possibilité de faillir, de se tromper. ANT. **Infaillibilité.**

FAILLIBLE (*fa, ll* mll.) adj. Qui peut se tromper : *tout pouvoir humain est faillible.* ANT. **Infaillible.**

FAILLIR (*fa, ll* mll., *ir*) v. n. (lat. *fallere*, faire défaut. — N'est guère usité qu'à l'infin. et au pass. simple : *je faillis, nous faillîmes* ; au futur : *je faudrai* ou *je faillirai* ; au cond. : *je faudrais* ou je *faillirais*, et aux temps composés : *j'ai failli*, etc. Partic. prés. ; *faillant*. Partic. pass. : *failli, e.*) Faire une faute. Céder, manquer : *le cœur lui a failli.* Faire faillite. Suivi d'un infinitif, signifie *être sur le point de* : *j'ai failli tomber.*

FAILLITE (*fa, ll* mll.) n. f. (de *faillir*). Etat d'un commerçant qui cesse ses payements : *faire faillite. Etre en faillite.* V. BANQUEROUTE et LIQUIDATION.

FAIM (*fin*) n. f. (lat. *fames*). Besoin de manger. *Ugolin mourut de faim dans sa tour.* Famine. *Faim canine, faim de loup*, très grande faim. *Fig.* Désir ardent : *avoir faim de gloire.* PROV. : **La faim chasse le loup du bois,** le besoin décide à des démarches, à des actions qu'on n'eût jamais faites sans cela.

FAIM-VALLE (*fin-va-le*) n. f. Boulimie des chevaux, qui survient brusquement et souvent. Très grande faim : *avoir la faim-valle.*

FAÎNE (*fè-ne*) ou **FÊNE** n. f. (lat. *fagina ;* de *fagus*, hêtre). Fruit du hêtre.

FAINEANT (*fè-né-an*), **E** (de *faire*, et *néant*) n. et adj. Paresseux, nonchalant, apathique. *Rois fainéants*, v. *Part. hist.* ANT. **Actif, diligent, laborieux.**

FAINÉANTER (*fè, té*) v. n. *Fam.* Faire le fainéant.

FAINÉANTISE (*fè, ti-ze*) n. f. Vice du fainéant. ANT. **Activité, ardeur, diligence.**

FAÎNÉE (*fè-né*) n. f. Récolte des faînes.

FAIRE (*fè-re*) v. a. (lat. *facere*. — *Je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons* (te-zon). *faites. Que je fasse. Que je fisse. Faisant. Fait, e.*) Créer, former : *qui a fait le monde ?* Mettre au monde. Fabriquer, composer : *faire une machine, un poème.* Opérer : *faire un miracle.* Pratiquer : *faire son devoir.* Disposer, arranger : *faire un lit.* Représenter : *faire un personnage*, Chercher à paraître : *faire le généreux.* Se livrer à certaines études : *faire sa philosophie.* S'occuper : *n'avoir rien à faire.* Exercer : *faire un métier.* Contrefaire : *faire le mort.* Demander un prix : *faire un objet 20 francs.* Former, instruire : *faire un élève.* Egaler : *2 et 2 font 4.* Causer : *cela m'a fait du bien.* Se procurer : *faire de l'eau, du bois.* Fêter : *faire les Rois. Faire son chemin*, parvenir. *Faire de son mieux*, s'efforcer. *Avoir fort à faire*, avoir de grandes difficultés à surmonter. *C'en est fait*, c'est fini. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. *Faire pitié*, exciter la compassion. *Faire sentinelle*, être en faction. *Faire des armes*, s'exercer à l'escrime. *Faire faire*, charger quelqu'un de faire. *Il ne fait que d'arriver*, il vient d'arriver. *Il ne fait que crier*, il crie sans cesse. V. imp. : *il fait nuit, il fait beau.* V. n. Convenir, s'assortir : *le gris fait bien avec le bleu.* **Se faire** v. pr. Devenir : *se faire vieux.* S'améliorer : *ce vin se fera.* S'habituer : *se faire à la fatigue.* Embrasser une carrière : *se faire prêtre. Gram.* Le part. pass. *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable : *maison que j'ai fait construire.* ANT. **Défaire.**

FAIRE (*fè-re*) n. m. Action de faire. Manière de peindre, d'exécuter, de graver, particulière à chaque artiste : *le faire de Raphaël, de Michel-Ange.*

FAIRE-LE-FAUT (*fè-re-le-fô*) n. m. Chose inévitable, qu'il faut faire ou subir. (Vx.)

FAIRE-PART n. m. *Fam.* Lettre de faire part, de naissance, mariage, décès.

FAIRE-VALOIR n. m. Action de faire produire des revenus à un bien-fonds, à un capital. (Peu us.)

FAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Qui peut être fait.

FAISAN (*fe-zan*) n. m. (du lat. *phasianus*, oiseau du Phase). Genre d'oiseau de la famille des *phasianidés*, originaire d'Orient : *chasser le faisan.* — Les faisans sont des gallinacés d'assez grande taille et dont on connaît de nombreuses espèces ; leur chair est délicieuse et leur plumage éclatant. Les trois espèces les plus connues sont : *le faisan commun*, le *faisan doré* et le *faisan argenté.*

Faisans.

FAISANCES (*fe-zan se*) n. f. pl. Redevances d'un fermier, en sus du prix de son bail.

FAISANDAGE (*fe-zan*) n. m. Action de faisander.

FAISANDEAU (*fe-zan-dô*) n. m. Jeune faisan.

FAISANDER (*fe-zan-dé*) v. a. (de *faisan*). Préparer à être mangé, en laissant subir un commencement de décomposition, comme l'on fait pour le faisan : *la bécasse se mange faisandée.*

FAISANDERIE (*fe-zan-de-ri*) n. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER, **ÈRE** (*fe-zan-di-é*) n. Personne qui nourrit, élève des faisans.

FAISANE (*fe-za-ne*) ou **FAISANDE** (*fe*) n. f. Femelle du faisan. Adjectiv. : *poule faisane* ou *faisande.*

FAISCEAU (*fè-sô*) n. m. (du lat. *fascis*, botte, paquet). Réunion de certaines choses liées ensemble. Assemblage de fusils qui se soutiennent en forme de pyramide : *former les faisceaux.* Pl. Gerbes de bouleau liées autour d'une hache, que portait le licteur romain devant certains magistrats comme signe de leur pouvoir : *les licteurs abaissaient leurs faisceaux devant les vestales.*

Faisceau de licteur.

FAISEUR, EUSE (*fe-zeur, eu-ze*) n. Qui fait, qui fabrique : *faiseuse de corsets. Bon faiseur, bonne faiseuse*, personne réputée par la bonne qualité de ses produits. *Fig.* Intrigant, hâbleur.

FAISSELLE (*fè-sè-le*) n. f. (lat. *fiscella*). Panier, vase pour faire égoutter les fromages. Table sur laquelle, en Normandie, on presse le marc de pommes pour le faire égoutter.

FAIT (*fè*) n. m. (du lat. *factum*, chose faite). Action, chose faite : *nier un fait.* Evénement, chose réellement existante : *un fait singulier.* Ce qui convient : *ceci n'est pas mon fait. Hauts faits*, exploits, belles actions. *Fait d'armes*, exploit militaire. *Faits divers*, rubrique sous laquelle les journaux publient les accidents, menus scandales, etc. *C'est un fait*, cela est constant. *Au fait*, tout bien considéré. *Aller au fait*, aller à l'essentiel. *Le fait est que...*, la vérité est que... *Etre sûr de son fait*, de ce qu'on avance. *Voies de fait*, actes de violence. *Prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre au moment où il commet une action qu'il voulait cacher : *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, se ranger de son parti, prendre sa défense. *De fait*, opposé à *de droit.* Loc, adv. : **Dans le fait, par le fait,** en réalité, effectivement. **Si fait,** affirmation. **Tout à fait,** entièrement. Loc prép. : **En fait de,** en matière de.

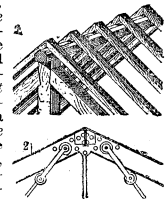

Faîtages : 1. En bois; 2. En fer.

FAÎTAGE (*fè*) n. m. (de *faîte*). Pièce de bois en haut d'un toit, sur laquelle s'appuient les bouts supérieurs des chevrons.

FAÎTE (*fè-te*) n. m. (allem. *first*, influencé par le lat. *fastigium*). Comble d'un édifice. Sommet, cime : *le faîte d'un arbre. Fig.* Le plus haut degré : *le faîte des grandeurs.* ANT. **Base, fondement.**

FAÎTEAU (*fè-tô*) n. m. Ornement en métal ou en poterie, qui recouvre les parties supérieures des poinçons d'une charpente.

Tuiles faîtières.

FAÎTIÈRE (*fè*) n. f. Tuile courbe dont on recouvre le faîtage d'un toit. Sorte de lucarne ouverte pour éclairer l'espace qui est sous le comble. Adjectiv. : *tuile, lucarne faîtière.*

FAIT-TOUT n. m. invar. Récipient de métal servant à divers usages de cuisine.

FAIX (*fè*) n. m. (lat. *fascis*). Charge, fardeau : *peiner un lourd faix.* Tassement dans une maison récemment construite. *Fig.* : *le faix des années. Obstétr.* **Arrière-faix,** le placenta.

Fakir.

FAKIR ou **FAQUIR** (*kir*) n. m. (mot arabe). Ascète musulman. *Par ext.* Nom donné par les Européens aux ascètes de l'Inde. (Les fakirs vivent de la charité publique et passent leur vie sans travailler, sans asile.)

FALAISE (*lè-ze*) n. f. (anc. haut allem. *felisa*). Terres ou roches escarpées, sur les bords de la mer.

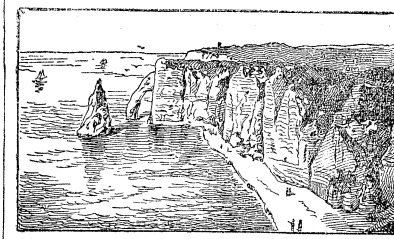

Falaises.

FALAISER (*lè-zé*) v. n. Se briser contre une falaise, en parlant de la mer.

FALARIQUE n. f. (lat. *falarica*). Arme de trait incendiaire, chez les anciens et au moyen âge.

FALBALA n. m. Volant, bande d'étoffe plissée, qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc. Ornements de toilette, en général.

FALCONIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, comprenant les *aigles*, les *milans*, les *faucons*, les *buses*, etc. S. un *falconidé.*

FALERNE (*lèr-ne*) n. m. Vin estimé, que l'on récoltait autrefois dans la Campanie.

FALLACIEUSEMENT (*fal-la-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE (*fal-la-si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fallax*). Trompeur, spécieux, fourbe : *argument fallacieux.* ANT. **Droit, franc, sincère.**

FALLOIR (*fa-loir*) v. impers. (autre forme de *faillir.* — *Il faut. Il fallait. Il fallut. Il a fallu* et les autres temps composés. *Il faudra. Il faudrait. Qu'il faille. Qu'il fallût.*) Etre nécessaire, obligatoire. Etre convenable, utile : *il faut manger pour vivre.* Etre nécessaire à. Etre un besoin pour : *il lui faut du repos. S'en falloir*, manquer. *Tant s'en faut que*, il s'en manque beaucoup. *Personne comme il faut*, qui a les manières des gens bien élevés.

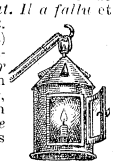

Falot.

FALOT (*lo*) n. m. (ital. *falo*). Lanterne de grandes dimensions.

FALOT (*lo*), **E** adj. (de l'angl. *fellow*, compagnon). Drôle, plaisant, grotesque. *Fautif en.* Terne, effacé.

FALOTEMENT (*man*) adv. D'une manière falote. (Peu us.)

FALOURDE n. f. Gros fagot de bûches liées ensemble.

FALQUER (*ké*) v. n. (ital. *falcare*). Se dit du cheval qui exécute de petites courbettes avant de s'arrêter.

FALSIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui falsifie.

FALSIFICATION (*si-on*) n. f. Action de falsifier : *la falsification des denrées alimentaires est sévèrement punie.* Etat de la chose falsifiée.

FALSIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *falsus*, faux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Altérer, changer pour tromper : *falsifier un acte; falsifier du vin.*

FALUN n. m. Dépôt d'origine marine, composé de débris de coquilles et de sable siliceux, que l'on trouve dans les Landes, en Touraine, etc., et qui s'emploie comme engrais : *l'action du falun est analogue à celle de la marne.*

FALUNAGE n. m. Action, manière de faluner.

FALUNER (*né*) v. a. Répandre du falun sur un champ : *faluner un sol siliceux.*

FALUNIÈRE n. f. Mine de falun.

FAMÉ, E adj. (du lat. *fama*, réputation). Qui a telle ou telle réputation : *bien, mal famé.*

FAMÉLIQUE adj. et n. (lat. *famelicus*). Ordinairement tourmenté par la faim : *poète, auteur famélique.*

FAMEUSEMENT (*ze-man*) adv. *Fam.* D'une manière fameuse. Extrêmement.

FAMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (lat. *famosus*; de *fama*, renommée). Renommé, célèbre, illustre : *héros fameux.* Grand, extraordinaire en son genre :

c'est un fameux imbécile. Excellent : *un vin fameux.* ANT. **Inconnu, ignoré, obscur, oublié.**

FAMILIAL, E, AUX adj. Qui concerne la famille : *réunion familiale.*

FAMILIARISER (*zé*) v. a. (du lat. *familia*, famille). Rendre familier. Accoutumer, habituer : *familiariser un cheval avec les obstacles.* **Se familiariser** v. pr. Entrer dans l'intimité de quelqu'un. Prendre un ton familier. S'habituer à. Avoir la pratique de : *se familiariser avec une langue étrangère.*

FAMILIARITÉ n. f. Manière familière de vivre avec quelqu'un. Pl. Façons exemptes de gêne. Privautés : *se permettre des familiarités.* ANT. **Fierté, raideur, arrogance.**

FAMILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *familiaris ;* de *familia*, famille). Qui fréquente habituellement quelqu'un et vit dans son intimité. Qui a des manières libres. Que l'on sait, que l'on connaît, que l'on fait bien par l'habitude : *cette chose lui est familière. Style familier*, simple, sans ornements. *Terme familier*, peu relevé, qui manque de noblesse. N. m. Qui vit familièrement avec une personne éminente : *c'est un familier du ministre. Les familiers d'une maison*, ceux qui la fréquentent habituellement. *Familiers du saint-office*, bas officiers chargés d'arrêter les personnes qui étaient dénoncées à l'Inquisition. ANT. **Hautain, arrogant, sauvage, farouche.**

FAMILIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière familière : *s'entretenir familièrement avec quelqu'un.*

FAMILISTÈRE (*lis-tè-re*) n. m. (de *famille*). Etablissement où plusieurs personnes vivent en commun, d'après le système de Fourier.

FAMILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *familia*). Le père, la mère et les enfants, vivant sous le même toit : *famille nombreuse.* Les enfants seulement : *avoir de la famille.* Toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *Fig.* Race, maison : *la famille des Montmorency. Fils de famille*, de bonne maison. *Famille d'un cardinal*, personnes attachées à son service. *Hist. nat.* Groupe d'animaux, de végétaux, de minéraux, présentant entre eux certaines analogies : *la famille des félidés comprend tous les carnassiers du type chat. Famille de mots*, groupe de mots issus d'une racine commune.

FAMINE n. f. (de *faim*). Disette générale d'aliments : *les famines ont dépeuplé l'Irlande. Crier famine*, se plaindre de sa détresse.

FANAGE n. m. Action de faner.

FANAISON (*nè-zon*) n. f. Syn. de FENAISON.

FANAL n m. (ital. *fanale ;* du gr. *phanos*, flambeau). Feu allumé la nuit, sur les côtes et à l'entrée des ports : *fanal électrique.* Grosse lanterne à bord des vaisseaux : *fanaux de position.* Grosse lanterne de locomotive, d'automobile, etc.

FANATIQUE n. et adj. (lat. *fanaticus ;* de *fanum*, temple). Emporté par un zèle outré pour une religion, une opinion : *un zèle fanatique.*

FANATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière fanatique.

FANATISER (*zé*) v. a. Rendre fanatique : *l'islam a fanatisé les populations nègres de l'Afrique.*

FANATISME (*tis-me*) n. m. Zèle outré pour sa religion : *le fanatisme musulman.* Attachement excessif à un parti.

FANCHON n. f. (n. pr., dimin. de *Françoise*). Fichu, mouchoir qu'une femme met sur sa tête et qu'elle noue sous le menton.

FANDANGO n.m. (mot esp.). Danse espagnole, qui s'exécute sur un rythme lent, à six-huit, avec accompagnement de castagnettes. Air de cette danse.

FANE n. f. Feuille sèche tombée de l'arbre. Feuille sèche de certaines plantes herbacées : *brûler des fanes de pommes de terre.*

FANER (*né*) v. a. (du lat. *fenum*, foin). Tourner et retourner l'herbe d'un pré nouvellement fauché pour la faire sécher. Flétrir : *le hâle fane les fleurs.* Ternir, décolorer : *le soleil fane les étoffes.* **Se faner** v. pr. Se dessécher, se flétrir ; perdre son éclat.

FANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fane l'herbe fauchée. N. f. Machine à faner : *faneuse mécanique.* (V. la planche AGRICULTURE.)

FANFAN n. m. *Fam.* Petit enfant.

FANFARE n. f. Air militaire, court et cadencé, de trompettes, de clairons, etc. Air pour lancer le cerf. Société musicale, qui ne se sert que d'instruments de cuivre. *Fig.* Eloge pompeux ; vanterie.

FANFARON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. (espagn. *fanfarron*). Personne qui affecte de la bravoure sans en avoir, ou qui exagère celle qu'elle a. *Fig.* Qui se vante de vertus ou de vices qu'il n'a pas.

FANFARONNADE (*ro-na-de*) n. f. Vanterie.

FANFARONNER (*ro-né*) v. n. Faire des fanfaronnades. (Vx.)

FANFARONNERIE (*ro-ne-rî*) n. f. Caractère du fanfaron. (Peu us.)

FANFRELUCHE n. f. (ital. *fanfaluca ;* du gr. *pompholux*, bulle d'air). Ornement de peu de valeur. Au moyen âge, ornements légers des robes et des coiffures.

FANGE n. f. Boue, bourbe. *Fig.* Condition abjecte, vie de débauche : *vivre dans la fange.*

FANGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Plein de fange : *fossé fangeux.*

FANION n. m. (de *fanon*). Petit drapeau : *dans les régiments d'infanterie français, chaque bataillon a son fanion distinctif.*

Fanion.

FANOIR n. m. Appareil sur lequel on étale le foin coupé, pour le sécher plus vite.

FANON n. m. (de l'anc. haut allem. *fano*, pièce d'étoffe). Petit drapeau, fanion. (Vx en ce sens.) Pli de la peau, qui pend sous le cou des bœufs. Touffe de crins qui croit derrière le pied du cheval. Lames cornées que la baleine a dans la bouche et qui lui servent à retenir les petits poissons. Portion flottante d'une voile carguée. Pièce d'étoffe que les prêtres portent au bras gauche. (Syn. MANIPULE.) Pl. Les deux pendants de la mitre d'un évêque. Bandes pendantes d'une bannière d'église.

FANTAISIE (*tè-zî*) n. f. (gr. *phantasia*). Imagination : *un portrait de fantaisie.* Idée qui a quelque chose de libre et de capricieux. Caprice, goût bizarre et passager : *se passer une fantaisie.* Ce qui plaît à chacun : *vivre à sa fantaisie. Mus.* Paraphrase d'un air d'opéra : *écrire une fantaisie sur* Faust. *Pain de fantaisie*, pain de luxe qui se vend à la pièce, non au poids.

FANTAISISTE (*tè-zis-te*) adj. et n. Se dit d'un écrivain ou artiste qui n'obéit qu'aux caprices de son imagination. Se dit aussi d'une œuvre, d'un travail quelconque où une large place est faite à la fantaisie.

FANTASIA (*zi-a*) n. f. (mot ital.). Divertissements équestres de cavaliers arabes. Pl. des *fantasias.*

FANTASMAGORIE (*tas-ma-gho rî*) n. f. (gr. *phantasma*, fantôme, et *agoreuein*, parler). Art de faire apparaître des fantômes à l'aide d'illusions d'optique, dans une salle obscure. *Fig.* Abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires, en littérature et dans les arts.

FANTASMAGORIQUE (*tas-ma*) adj. Qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE (*tas-ke*) adj. (de *fantaisie*). Sujet à des caprices : *humeur fantasque.* Bizarre, extraordinaire : *costume fantasque.* N. : *c'est un fantasque.*

FANTASQUEMENT (*tas-ke-man*) adj. D'une manière fantasque. (Peu us.)

FANTASSIN (*ta-sin*) n. m. (ital. *fantaccino*). Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE (*tas-ti-ke*) adj. (gr. *phantastikos*). Créé par la fantaisie, l'imagination : *vision fantastique.* Où il entre des êtres surnaturels : *les contes fantastiques d'Hoffmann. Fam.* Incroyable : *luxe fantastique.* N. m. Le genre fantastique. ANT. **Réel.**

FANTASTIQUEMENT (*tas-ti-ke-man*) adv. D'une manière fantastique. (Peu us.)

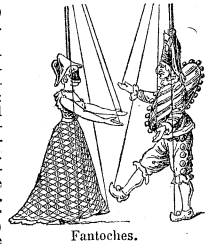

Fantoches.

FANTOCHE n. m. (de l'ital. *fantocio*, poupée). Marionnette articulée, que l'on meut à l'aide de fils. *Fig.* Individu qui ne mérite pas d'être pris au sérieux.

FANTOMATIQUE adj. Qui tient de l'apparition, du fantôme : *apparition fantomatique.*

FANTÔME n. m. (du gr. *phantasma*, apparition). Spectre, apparition fantastique. Chimère que se forme l'esprit ; apparence : *se faire des fantômes. Fig.* Apparence sans réalité : *un fantôme de roi. Fam.* Personne très maigre.

FANU, E adj. Qui a beaucoup de fanes : *blé fanu.*

FANUM (*nom'*) n. m. (mot lat.). Terrain, édifice consacré au culte d'une divinité.

FANURE n. f. Etat de ce qui est fané.

FAON (*fan*) n. m. (lat. *fetus*). Petit des animaux du genre cerf (biche, daine, chevrette, etc.).

FAONNER (*fa-né*) v. n. Mettre bas, en parlant des biches, etc.

FAQUIN (*kin*) n. m. (de l'ital. *facchino*, porte-faix). Homme sans mérite, impertinent et bas.

FAQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Action de faquin.

FAQUIR n. m. V. FAKIR.

FARAD (*rad'* — de *Faraday*, n. pr.) n. m. *Physiq.* Unité pratique de capacité électrique. (C'est la capacité d'un condensateur qui, chargé à 1 volt, contient 1 coulomb.)

FARADISATION (*za-si-on*) n. f. (de *farad*). Traitement médical par les courants électriques.

FARANDOLE n. f. (provenç. *farandolo*). Danse d'origine provençale, que les danseurs exécutent en se tenant par la main sur une longue file.

FARANDOLER (*lé*) v. n. Danser la farandole.

FARAUD (*rô*), **E** n. et adj. (de *fier*). *Pop.* Recherché dans sa mise : *un faraud ; un paysan faraud.*

FARCE n. f. (du lat. *farcire*, remplir). Viandes hachées et épicées, qu'on met dans l'intérieur d'une volaille, d'un poisson, d'un légume. Hachis d'herbes cuites.

FARCE n. f. (même étym.). Bouffonnerie, pièce de théâtre d'un comique bas : *la comédie de Plaute tourne parfois à la farce.* Action burlesque, grosse plaisanterie : *faire une farce à quelqu'un.* Actions légères, conduite déréglée : *faire ses farces.* Adj. *Pop.* Très comique.

FARCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui joue des farces. (Vx.) Qui fait rire par ses propos, ses bouffonneries. Qui n'agit pas sérieusement.

FARCIN n. m. (lat. *farciminum*). Forme cutanée de la morve chez le cheval, qui peut se transmettre aux bœufs et même à l'homme.

FARCINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a le farcin. Qui tient du farcin.

FARCIR v. a. (lat. *farcire*). *Cuis.* Remplir de farce : *farcir des aubergines. Fig.* Bourrer : *farcir un discours de citations.*

FARCISSURE (*si-su-re*) n. f. Action de farcir. Ce dont une chose est farcie.

FARD (*far*) n. m. (orig. douteuse). Composition dont on se sert pour donner au teint plus d'éclat. *Fig.* Déguisement : *parler sans fard.*

FARDAGE n. m. Objets encombrants du gréement. Action de farder.

FARDE n. f. (ar. *farda*). Balle de café moka, de 185 kilogrammes.

FARDEAU (*dô*) n. m. Charge pesante : *porter un lourd fardeau. Fig.* Ce qui est à charge : *le fardeau des ans.*

FARDER (*dé*) v. a. Mettre du fard. *Fig.* Donner un faux éclat, parer d'ornements faux : *farder sa pensée.* Déguiser ce qui peut déplaire : *les courtisans fardent la vérité. Comm.* Couvrir des produits défectueux par des produits de choix, pour flatter l'œil de l'acheteur.

FARDER (*dé*) v. n. (de *fardeau*). Peser sur : *charge qui farde.* Céder sous le poids : *mur qui farde.*

FARDIER (*di-é*) n. m. Voiture pour transporter de lourds fardeaux : *charger un fardier.*

Fardier.

FARFADET (*dè*) n. m. Espèce de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. n. et a. (de *fouiller*). Fouiller avec désordre et en brouillant.

FARGUE n. f. (esp. *falca*). Petit bordage s'élevant sur les plats-bords d'une embarcation.

FARIBOLE n. f. Chose frivole : *dire des fariboles.*

FARINACÉ, E adj. Qui a l'apparence ou la nature de la farine : *substances farinacées.*

FARINAGE n. m. (de *farine*). Droit que l'on paye au meunier pour le blé moulu.

FARINE n. f. (lat. *farina*). Grain réduit en poudre : *farine de blé, de maïs. De la même farine,* v. EJUSDEM FARINÆ (*Part. rose*).

FARINER (*né*) v. a. Saupoudrer de farine. Produire une poussière semblable à la farine.

FARINET (*nè*) n. m. Dé à jouer, marqué sur une seule face.

FARINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la farine : *poudre farineuse. Fig.* Couvert d'une poussière blanche : *avoir la peau farineuse.* N. m. Légume farineux : *les farineux engraissent.*

FARINIER (*ni-é*), **ERE** n. Personne qui fait moudre le grain en gros et fait le commerce des farines. N. m. Espèce de champignon comestible.

FARINIÈRE n. f. Coffre destiné à recevoir la farine.

FARLOUSE (*lou-ze*) n. f. Nom vulgaire d'un petit oiseau de France, dit PIPI DES PRÉS.

FARNIENTE (*ni-in-té*) n. m. (ital. *far*, faire, et *niente*, rien). Douce oisiveté.

FARO n. m. Bière qui se boit à Bruxelles.

FAROUCH ou **FAROUCHE** n. m. (mot provenç.). Nom vulgaire du trèfle incarnat : *le farouch est un excellent fourrage vert.*

Farouch.

FAROUCHE adj. (lat. *ferox*). Sauvage. Qui n'est point apprivoisé : *les bêtes farouches. Par ext.* Misanthrope, peu sociable : *naturel farouche.* Cruel, barbare : *tyran farouche.* Qui exprime des sentiments cruels : *regard farouche.* ANT. **Apprivoisé, doux.**

FARRAGO (*far-ra-gho*) n. m. (mot lat.). Amas, mélange de différentes espèces de grains.

FASCE (*fa-se*) n. f. (du lat. *fascia*, bande). *Blas.* Pièce honorable, constituée par une bande horizontale occupant le milieu de l'écu. (V. la planche BLASON.)

FASCÉ (*fa-sé*), **E** adj. *Blas.* Divisé par des fasces en nombre égal aux interstices du champ.

FASCIA (*fas-si-a*) n. m. (mot lat. signif. *bande*). Terme employé pour désigner des formations aponévrotiques qui recouvrent des muscles ou des régions : *le fascia lata entoure les muscles de la cuisse.*

FASCIATION (*fas-si-a-si-on*) n. f. (de *fascia*). *Bot.* Phénomène tératologique, dans lequel certains organes s'aplatissent ou sont pourvus d'un grand nombre d'appendices.

FASCICULE (*fas-si*) n. m. (lat. *fasciculus*). Quantité d'herbe qu'on peut mettre sous le bras. Cahier d'un ouvrage scientifique ou littéraire publié par fragments.

FASCICULÉ, E (*fas-si*) adj. Se dit des parties rassemblées naturellement en faisceau.

FASCIÉ (*fas-si-é*), **E** adj. *Hist. nat.* Marqué de bandes ou bandelettes : *élytres fasciés.*

FASCINAGE (*fas-si*) n. m. Ouvrage fait avec des fascines. Action d'établir des fascines.

FASCINATEUR, TRICE (*fas-si*) adj. Qui fascine : *regard fascinateur.*

FASCINATION (*fas-si-na-si-on*) n. f. Action de fasciner.

FASCINE (*fas-si-ne*) n. f. (lat. *fascina*). Fagot. Assemblage de menus branchages pour combler les fossés d'une place, empêcher l'éboulement des terres, etc.

FASCINER (*fas-si-né*) v. a. (lat. *fascinare ;* de *fascinum*, charme). Maîtriser, attirer à soi par le regard : *on attribue au serpent la faculté de fasciner sa proie.* Charmer, éblouir par quelque chose de séduisant : *il avait su fasciner tous les esprits.* Garnir de fascines.

FASCISME (*fa-sis-me*) n. m. (de l'ital. *fascio*, faisceau). En Italie, coalition nationaliste.

FASCISTE (*fa-sis-te*) n. m. Membre du fascisme.

FASÉOLE (*zé-o-le*) n. f. (lat. *faseolus*). Haricot. Féverole.

FASÉYER (*zé-i-é*), **FASIER** (*zi-é*) ou **FASILLER** (*zi, ll* mll., *é*) v. a. (*Faséyer* se conj. comme *grasseyer* et *fasier* comme *prier.*) *Mar.* En parlant d'une voile, battre légèrement quand, pendant une manœuvre, elle ne reçoit plus bien le vent.

FASHION (*fa-zi-on* ou, à l'angl., *fa-cheun'*) n. f. (mot angl.). Mode élégante. Société élégante : *la fashion parisienne.*

FASHIONABLE (*fa-zi*) n. m. et adj. Qui suit la mode élégante.

FASIN (*zin*) n. m. Mélange de cendre, de terre et de brin.lilles, dont on couvre le fourneau d'une forge.

FASTE (*fas-te*) n. m. (du lat. *fastus*, ostentation). Etalage de pompe, de magnificence : *les monarques persans étalaient un grand faste. Fig.* Ostentation dans certaines actions : *la charité s'accommode mal du faste.* ANT. **Pauvreté, simplicité, mesquinerie.**

FASTE (*fas-te*) adj. (lat. *fastus;* de *fas*, ce qui est permis). Se disait chez les anciens d'un jour où il était permis de vaquer aux affaires publiques.

FASTES (*fas-te*) n. m. pl. (lat. *fasti*). Tables chronologiques des anciens Romains : *les fastes consulaires.* Registres publics contenant le récit d'actions mémorables : *les fastes de l'Eglise.* Se dit en général pour Histoire : *les fastes de la monarchie.*

FASTIDIEUSEMENT (*fas-ti, ze-man*) adv. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE (*fas-ti-di-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fastidiosus;* de *fastidium*, ennui). Fade. Qui cause de l'ennui, du dégoût : *lecture fastidieuse.* ANT. **Amusant, divertissant.**

FASTIGIÉ, E (*fas-ti*) adj. (du lat. *fastigium*, faîte). Se dit des arbres dont les rameaux s'élèvent vers le ciel, comme chez les cyprès.

FASTUEUSEMENT (*fas-tu-eu-ze-man*) adv. Avec faste : *les satrapes vivaient fastueusement.*

FASTUEUX, EUSE (*fas-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui étale un grand luxe : *équipage fastueux.*

FAT (*fat*) n. et adj. m. (lat. *fatuus*). Sot qui affiche une haute opinion de soi-même. Plat personnage.

FATAL, E, ALS adj. (lat. *fatalis; de fatum*, destin). Fixé irrévocablement par le sort : *les décrets fatals du sort. Par ext.* Funeste, malheureux : *ambition fatale.* Qui achève, qui tue : *le coup fatal.*

FATALEMENT (*man*) adv. Par fatalité. Inévitablement : *ceci devait fatalement arriver.*

FATALISME (*lis-me*) n. m. (de *fatal*). Doctrine philosophique qui considère tous les événements comme irrévocablement fixés à l'avance par une cause unique et surnaturelle. (Le fatalisme est un des caractères de l'esprit musulman; les musulmans se consolent des plus grands malheurs avec cette phrase sacramentelle : *C'était écrit; volonté d'Allah.*)

FATALISTE (*lis-te*) n. et adj. Partisan du fatalisme : *les musulmans sont fatalistes.*

FATALITÉ n. f. (lat. *fatalitas*). Destinée qui règle irrévocablement les événements : *la fatalité inexorable.* Concours de circonstances inévitables, Adversité inévitable : *beaucoup de gens se disent victimes de la fatalité, qui ne le sont que de leurs propres fautes.*

FATIDIQUE adj. (lat. *fatidicus;* de *fatum*, destin). Qui dévoile ce que les destins ont ordonné : *les vers fatidiques de la Sibylle.*

FATIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les arrêts du destin.

FATIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui fatigue le corps ou l'esprit : *travail fatigant; discours fatigant.*

FATIGUE (*ti-ghe*) n. f. (de *fatiguer*). Sensation pénible causée par le travail et, *par ext.*, tout travail pénible. ANT. **Repos, délassement.**

FATIGUÉ (*ghé*), **E** adj. Qui annonce la fatigue : *traits fatigués; vue fatiguée.*

FATIGUER (*ghé*) v. a. (lat. *fatigare*). Causer de la fatigue, de la lassitude. Importuner : *fatiguer un ministre de sollicitations.* V. n. Se donner beaucoup de mal. Supporter un effort : *poutre qui fatigue.* **Se fatiguer** v. pr. Se lasser. ANT. **Délasser, reposer.**

FATRAS (*tra*) n. m. Amas confus de choses : *compilation qui n'est qu'un fatras.*

FATRASSIER (*tra-si-é*) n. m. Qui aime le fatras.

FATUITÉ n. f. (lat. *fatuitas*). Sotte suffisance.

FATUM (*tom*) n. m. (mot lat. signif. *destin*). Fatalité : *le fatum des anciens.*

FAUBER (*fô-bèr*) ou **FAUBERT** (*fô-bèr*) n. m. (holl. *zwabber*). Balai fait de fil de caret, pour éponger le pont des navires.

FAUBOURG (*fô-bour*) n. m. (vx. fr. *forsbourg;* du bas lat. *foris*, hors de, et *burgum*, bourg). Partie d'une ville, située hors de l'enceinte. Dans certaines villes, et notamment à Paris, nom que l'on conserve à d'anciens quartiers extérieurs : *le faubourg Saint-Antoine.*

FAUBOURIEN, ENNE (*fô-bou-ri-in, è-ne*) n. et adj. Qui habite les faubourgs, particulièrement un faubourg populaire. Qui se rapporte aux faubourgs : *accent faubourien.*

FAUCARD (*fô-kar*) n. m. Faux munie d'un long manche, pour couper les herbes dans les rivières.

FAUCARDER (*fô.dé*) v. a. Couper avec le faucard.

FAUCHAGE (*fô*) n. m. ou **FAUCHAISON** (*fô-chè-zon*) n. f. Action de faucher : *le fauchage des prairies doit avoir lieu au moment où les plantes sont en pleine floraison.* Temps où l'on fauche. (En ce sens, on dit seulement FAUCHAISON.)

FAUCHARD (*fô-char*) n. m. (de *faux*). Serpe à deux tranchants, pour couper les branches d'un arbre. *Archéol.* Arme d'hast à large fer, en forme de serpe : *le fauchard fut surtout en usage* au XIIIe *au* XVe *siècle.*

FAUCHE (*fô-che*) n. f. Le temps du fauchage, ou son produit.

FAUCHÉE (*fô-ché*) n. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin en un jour ou sans affiler sa faux.

FAUCHER (*fô-ché*) v. a. (de *faux*). Couper avec la faux : *faucher un pré. Fig.* Abattre, détruire : *les hommes fauchés par la guerre.* V.n. *Manég.* Se dit d'un cheval qui traîne en demi-cercle une des jambes de devant.

FAUCHET (*fô-chè*) n. m. Râteau à dents de bois, pour amasser l'herbe fauchée. Petite serpe en croissant, pour faire les fagots.

FAUCHETTE (*fô-chè-te*) n. f. Serpe utilisée pour couper les arbustes qui bordent les plates-bandes.

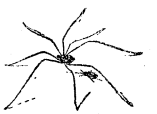

Faucheux.

FAUCHEUR, EUSE (*fô, eu-ze*) n. Qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. *Fig.* Qui détruit : *faucheur d'hommes. Faucheurs polonais*, v. *Part. hist.* N. f. Machine servant à faucher.

FAUCHEUX (*fô-cheû*) ou **FAUCHEUR** (*fô*) n. m. Araignée des champs, à pattes fort longues et ténues.

FAUCHON (*fô*) n. m. Sorte de faux munie d'un râteau au-dessus du fer et destinée à faucher certaines céréales.

Faucille.

FAUCHURE (*fô*) n. f. Action de faucher. Produit du fauchage.

FAUCILLAGE (*fô-si, ll* mll.) n. m. Action de couper les céréales avec la faucille.

FAUCILLE (*fô-si, ll* mll.) n. f. (lat. *falcicula*). Instrument pour couper les blés, qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle.

FAUCILLON (*fô-si, ll* mll., *on*) n. m. Petite faucille.

FAUCON (*fô*) n. m. (lat. *falco*). Genre d'oiseaux rapaces, à bec court, crochu, qu'on dressait autrefois pour la chasse : *les faucons sont les plus rapides des oiseaux de proie.* Pièce d'artillerie en usage aux XVIe et XVIIe siècles.

Faucon.

FAUCONNEAU (*fô-ko-nô*) n. m. Jeune faucon. Ancienne petite pièce d'artillerie légère (XVIe-XVIIe s.). Ancien engin à soulever les fardeaux (XVIe-XVIIe s.).

FAUCONNERIE (*fô-ko-ne-rî*) n. f. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse : *la fauconnerie fut très en honneur au moyen âge.* Chasse au faucon. Lieu où l'on élève des faucons.

FAUCONNIER (*fô-ko-ni-é*) n. m. Qui dresse les oiseaux de proie pour la chasse. *Grand fauconnier*, officier de la cour de France, qui avait autorité sur toute la fauconnerie.

FAUCONNIÈRE (*fô-ko-ni*) n. f. Gibecière, sac de fauconnier.

FAUCRE (*fô-kre*) n. m. Support à charnière ou arrêt ferme, vissé sur le côté droit de la cuirasse des anciennes armures et qui servait à soutenir la lance couchée en arrêt. (V. la planche ARMURES.)

FAUFIL (*fô*) n. m. (de *faufiler*). Fil qu'on emploie pour faufiler. (On écrit aussi FAUFILE.)

FAUFILAGE (*fô*) n. m. Assemblage des parties d'un navire en construction.

FAUFILER (*fô-fi-lé*) v. a. (pour *forfiler;* de *fors*, et *fil*). Coudre provisoirement à longs points. (On dit aussi BAGUER, BÂTIR.) *Fig.* Introduire adroitement. V. n. *Fig.* et *fam.* Faire société avec. **Se faufiler** v. pr. Se glisser adroitement, surtout au fig. : *se faufiler auprès des grands.*

FAUFILURE (*fô*) n. f. Couture provisoire, à points espacés.

FAUNE (*fô-ne*) n. m. (lat. *faunus*). Divinité champêtre, chez les anciens Romains : *les faunes étaient figurés velus, cornus, avec des pieds de chèvre.* (Le fém. est FAUNE ou FAUNESSE.) N. f. Ensemble des animaux que produit une région déterminée : *la faune australienne est caractérisée par les marsupiaux.* Ouvrage sur les animaux d'un pays.

FAUNIQUE (*fô*) adj. Qui a rapport à la faune : *les grandes régions fauniques du globe.*

FAUSSAIRE (*fô-sè-re*) n. (rad. *fausser*). Celui, celle qui commet un faux : *Mac-Pherson fut un habile faussaire littéraire.* Celui qui déguise la vérité.

FAUSSEMENT (*fô-se-man*) adv. Contre la vérité : *être faussement accusé de vol.*

FAUSSER (*fô-sé*) v. a. (lat. *falsare;* de *falsus*, faux). Faire tellement plier un corps solide qu'il ne puisse se redresser et revenir à son premier état ou jouer son rôle dans une machine : *fausser un rouage.* Enfreindre, violer : *fausser sa parole.* Donner une fausse interprétation : *fausser le sens de la loi.* Rendre faux : *fausser la voix* et, au fig., *fausser le jugement.* V. n. Chanter, jouer faux.

FAUSSET (*fô-sè*) n. m. (de *faux*). Voix aiguë, qu'on nomme aussi *voix de tête* et qui imite la voix de femme, d'enfant. Chanteur qui a une voix de ce genre.

FAUSSET (*fô-sè*) ou **FOSSET** (*fo-sè*) n. m. Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau avec un foret, en vue de goûter le vin : *mettre un fausset ; tirer au fausset.*

FAUSSETÉ (*fô-se*) n. f. Caractère de ce qui est faux : *démontrer la fausseté d'un acte.* Caractère de celui qui est faux, hypocrite. Chose fausse. ANT. **Vérité, exactitude, justesse, réalité.**

FAUTE (*fô-te*) n. f. (bas lat. *fallita;* de *fallere*, faillir). Manque : *avoir faute de tout.* Manquement contre les règles d'un art : *faute de dessin, de proportion.* Imperfection dans un travail : *il y a bien des fautes dans cette dictée.* Maladresse : *faire une faute au jeu.* Manquement à une loi morale : *faute grave ; faute vénielle. Faire faute,* manquer. *Ne pas se faire faute de,* ne pas manquer de. **Faute de,** loc. prép. A défaut de. **Sans faute,** loc. adv. A coup sûr.

Fauteuils.

FAUTER (*fô-té*) v. n. *Pop.* Commettre une faute.

FAUTEUIL (*fô-teu, l* mll.) n. m. (anc. haut allem. *faldan*, plier, et *stuol*, siège). Grande chaise à bras et à dossier. *Fig. Fauteuil académique,* place parmi les membres de l'Académie française. *Occuper le fauteuil,* présider une assemblée.

FAUTEUR, TRICE (*fô*) n. (lat. *fautor, trix ;* de *favere*, favoriser). Qui favorise, excite (ne se dit guère qu'en mauv. part) : *fauteur de désordres, de troubles.*

FAUTIF, IVE (*fô*) adj. Sujet à faillir : *mémoire fautive.* Plein de fautes : *liste fautive.* ANT. **Correct, exact, sincère, vrai.**

FAUTIVEMENT (*man*) adv. Par erreur, par faute.

FAUVE (*fô-ve*) adj. (orig. germ.). Couleur qui tire sur le roux : *le pelage du lion est fauve. Bêtes fauves,* quadrupèdes qui vivent à l'état sauvage dans les bois (cerfs, daims, chevreuils, etc.). N. m. Couleur fauve. Bête fauve, comme lion, tigre, etc. : *dompter des fauves.*

Fauvette.

FAUVETTE (*fô-vè-te*) n. f. (de *fauve*). Petit passereau chanteur, de plumage fauve, de la famille des sylviidés : *la fauvette chante agréablement.*

FAUX (*fô*) n. f. (lat. *falx*. — On écrivait autref. FAULX.) Lame d'acier légèrement recourbée, fixée à un long manche, dont on se sert pour faucher : *la faux est l'attribut de la Mort. Anat.* Nom donné à divers replis membraneux en forme de faux. *Art milit.* Arme d'hast en usage au moyen âge et dont la lame était dans le prolongement de la hampe.

FAUX, FAUSSE (*fô, fô-se*) adj. (lat. *falsus*). Contraire à la vérité : *démentir un faux bruit.* Contraire à la réalité : *fausse théorie.* Dépourvu de rectitude : *esprit faux.* Sans justesse, sans accord : *voix fausse.* De mesure inexacte : *poids, vers faux.* Imité, postiche : *fausses dents.* Hypocrite, dissimulé : *Louis XI avait le caractère faux.* Équivoque : *se tirer à son honneur d'une fausse situation.* **Faux bond,** V. BOND. **Faux filet,** V. FILET. **Faux monnayeur,** V. MONNAYEUR. **Faux saumage,** V. SAUNAGE. **Faux saunier,** V. SAUNIER. N. m. Ce qui est contraire à la vérité : *distinguer le vrai du faux.* Imitation, en matière commune, de matières précieuses. Imitation, altération d'un acte, d'une signature : *le faux en matière civile et commerciale est un crime. S'inscrire en faux,* dénoncer comme faux, nier : *s'inscrire en faux contre un procès-verbal.* Adverbialem. D'une manière fausse : **A faux,** loc. adv. A tort. ANT. **Exact, vrai, authentique.**

FAUX-BOURDON (*fô*) n. m. Chant d'église à plusieurs parties, qui s'exécute note contre note. Pl. des *faux-bourdons.*

FAUX-FUYANT (*fô-fui-ian*) n. m. Endroit détourné pour s'en aller sans être vu. *Fig.* Défaite, échappatoire : *user de faux-fuyants.*

FAVEROLE n. f. V. FÉVEROLE.

FAVEUR n. f. (lat. *favor;* de *favere*. être propice). Bienveillance, protection : *rechercher la faveur des grands.* Marque exceptionnelle de bienveillance ; privilège : *solliciter une faveur.* Ruban de soie très étroit. Loc. prép. : **En faveur de,** en considération de, au profit de. **A la faveur de,** au moyen de : *à la faveur de la nuit.* Pl. Marques d'amour qu'une femme donne à un homme. ANT. **Défaveur, disgrâce.**

FAVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. (du lat. *favus*, rayon de miel). *Méd.* Se dit de la teigne, lorsqu'elle se recouvre de croûtes jaunâtres.

FAVORABLE (de *faveur*) adj. Propice : *vent favorable.* Indulgent, bienveillant : *regard favorable.* ANT. **Défavorable.**

FAVORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière favorable : *accueillir favorablement une requête.*

FAVORI, ITE adj. (ital. *favorito, ita*). Qui plaît le plus : *auteur, livre favori.* N. m. Qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un de puissant : *Olivier Le Dain et Tristan l'Hermite étaient les favoris de Louis XI.* Cheval qu'on croit généralement devoir gagner la course. Touffe de barbe qui croit de chaque côté du visage. N. f. Maîtresse d'un roi : *Mme de Pompadour fut la favorite de Louis XV.*

FAVORISER (*zé*) v. a. (de *favori*). Traiter favorablement. Accorder une préférence. Seconder les desseins, les désirs : *l'obscurité a favorisé sa fuite.*

FAVORITISME (*tis-me*) n. m. Abus du régime des favoris, des faveurs.

FAVUS (*vuss*) n. m. (mot lat. signif. *rayon de miel*). *Path.* Croûte de la teigne faveuse.

FAYARD (*fa-iar*) ou **FOYARD** (*foi-iar*) n. m. Autres noms du hêtre.

FAYENCE (*fa-ian-se*), **FAYENCERIE** (*fa-ian-se-rî*), **FAYENCIER** (*fa-ian-si-é*). V. FAÏENCE, etc.

FAYOT (*fa-io*) ou **FAYOL** (*fa-iol*) n. m. (lat. *phaseolus*). *Fam.* Haricot sec.

FÉAGE n. m. (de *fief*). *Féod.* Contrat d'inféodation.

FÉAL, E, AUX adj. (de *foi*). Fidèle. (Vx.)

FÉBRICITANT (*tan*), **E** n. et adj. (du lat. *febricitare*, avoir la fièvre). Qui a la fièvre. (Vx.)

FÉBRIFUGE adj. (lat. *febris*, fièvre, et *fugare*, mettre en fuite). Qui guérit la fièvre. N. m. : *la quinine est un excellent fébrifuge.*

FÉBRILE adj. (lat. *febrilis ;* de *febris*, fièvre). Qui tient de la fièvre : *mouvements fébriles. Fig.* Qui produit ou trahit une vive excitation : *impatience fébrile.*

FÉBRILEMENT (*man*) adv. D'une manière fébrile.

FÉCAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux fèces. *Matière fécale,* excréments de l'homme.

FÉCALOÏDE (*lo-i-de*) adj. (de *fécal*, et du gr. *eidos*, apparence). Se dit des vomissements qui surviennent dans l'obstruction intestinale.

FÉCER (*sé*) v. n. (de *fèces*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il féça, nous fécons*). Former de la lie.

FÈCES (*fè-se*) n. f. pl. (du lat. *fæx, fæcis*, excrément). Lie. Excréments solides de l'homme.

FÉCIAL n. m. (lat. *fecialis*). Prêtre qui, chez les Romains, intervenait dans les déclarations de guerre et les traités de paix et les consacrait par des cérémonies religieuses : *le collège des féciaux*. Adjectiv. : *le droit fécial*.

FÉCOND (*kon*), **E** adj. (lat. *fecundus*). Propre à la reproduction. Fertile, productif : *la féconde Limagne*. *Fig*. Abondant : *orateur fécond*. ANT. **Infécond, stérile, avide.**

FÉCONDANT (*dan*), **E** adj. Qui féconde.

FÉCONDATEUR, TRICE adj. Qui a la puissance de féconder.

FÉCONDATION (*si-on*) n. f. Action de féconder. Son résultat.

FÉCONDER (*dé*) v. a. (lat. *fecundare*). Rendre fécond : *les pluies et la chaleur fécondent la terre*.

FÉCONDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fécond. ANT. **Infécondité, infertilité, stérilité.**

FÉCULE n. f. (lat. *fæcula*). Partie pulvérulente farineuse des graines et de certaines racines : *la pomme de terre contient une forte proportion de fécule. Fécule amylacée*, l'amidon.

FÉCULENCE (*lan-se*) n. f. Etat d'une substance féculente. Etat d'un liquide qui dépose des sédiments.

FÉCULENT (*lan*), **E** adj. Qui contient de la fécule. Epais, qui dépose un sédiment : *liquide féculent*. N. m. Légume qui contient de la fécule : *la pomme de terre est un féculent*.

FÉCULER (*lé*) v. a. Réduire en fécule.

FÉCULERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉCULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui contient de la fécule.

FÉCULIER (*li-é*) n. et adj. m. Se dit de celui qui fabrique de la fécule.

FÉCULOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui ressemble à la fécule.

FÉDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *fœdus, eris*, alliance). Qui a rapport à une fédération : *le conseil des amphictyons était l'assemblée fédérale de la Grèce*. N. m. pl. Nom donné aux Etats du Nord et aux soldats de ces Etats, pendant la guerre de Sécession américaine.

FÉDÉRALISER (*zé*) v. a. Constituer un pays à l'état de fédération.

FÉDÉRALISME (*lis-me*) n. m. Système politique dans lequel plusieurs petits Etats se réunissent en confédération, tout en conservant chacun une autonomie relative : *le fédéralisme helvétique*.

FÉDÉRALISTE (*lis-te*) adj. Qui a rapport au fédéralisme. N. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE adj. Qui appartient au fédéralisme : *le gouvernement fédératif des Etats-Unis*.

FÉDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *fédéral*). Association de plusieurs Etats particuliers en un seul Etat collectif. Réunion de citoyens armés. (V. *Part. hist.*)

FÉDÉRÉ, E adj. Qui fait partie d'une fédération. N. m. Député à la fête de la Fédération en 1790. Garde national fédéré : *les fédérés de 1815*. Soldat de la Commune en 1871.

FÉDÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Former en fédération.

FÉE (*fé*) n. f. (lat. *fata*). Etre fantastique, du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel : *il y avait de bonnes et de mauvaises fées*. (V. *Part. hist.*) *Conte de fées*, conte dans lequel les fées interviennent. *Fig*. Femme remarquable par sa grâce, son esprit, sa bonté. *Vieille fée*, femme désagréable, revêche. *Travail, ouvrage de fée*, travail d'une perfection extrême.

FÉERIE (*fé-ri*) n. f. Art des fées. Monde fantastique des fées. Pièce de théâtre à grand spectacle, où figurent les fées, les génies, etc. *Fig*. Spectacle splendide.

FÉERIQUE (*fé-ri-ke*) adj. Qui appartient au monde des fées : *palais féerique*. Qui tient de la féerie : *pièce féerique*. *Fig*. Merveilleux : *paysage féerique*.

FEINDRE (*fin-dre*) v. a. (lat. *fingere*. — Se conj. comme *craindre*). Simuler pour tromper : *Horace feignit de s'enfuir, pour séparer les trois Curiaces blessés. Feindre de*, faire semblant de. *Feindre que*, supposer que. V. n. Boiter légèrement, en parlant d'un cheval.

FEINTE (*fin-te*) n. f. Déguisement, artifice : *parler sans feinte*. Fiction de poète. (Vx.) *Escr*. Coup simulé qui détermine l'adversaire à parer d'un côté, tandis qu'on va frapper d'un autre.

FEINTISE (*fin-ti-ze*) n. f. Feinte, déguisement. (Vx.)

FELD-MARÉCHAL (*fèld*) n. m. (allem. *feldmarschall*). Grade le plus élevé dans la hiérarchie militaire, en Allemagne, en Russie et en Angleterre. Pl. des *feld-maréchaux*.

FELDSPATH (*fèld-spat'*) n. m. (allem. *feld*, champ, et *spath*). Silicate double d'alumine et d'un alcali, qui entre dans la constitution d'un grand nombre de roches primitives, notamment du granit.

FELDSPATHIQUE (*fèld-spa*) adj. De feldspath.

FÊLE ou **FELLE** (*fè-le*) n. f. (lat. *fistula*). Barre de fer creuse, pour souffler le verre.

FÊLÉ, E adj. Fendu : *vase fêlé. Fig. Tête fêlée*, un peu folle.

FÊLER (*lé*) v. a. Fendre un verre, un vase de terre ou de porcelaine, sans que les parties se séparent par le choc.

FÉLIBRE n. m. (mot provenç.). Poète ou prosateur en langue d'oc ; membre du félibrige.

FÉLIBRIGE n. m. Ecole littéraire, constituée en Provence pour le maintien du provençal et des différents dialectes de la langue d'oc : *Roumanille et Mistral sont les principaux écrivains du félibrige*.

FÉLICITATION (*si-on*) n. f. Action de féliciter : *recevoir une lettre de félicitations*. ANT. **Blâme.**

FÉLICITÉ n. f. (lat. *felicitas*). Bonheur suprême Béatitude. ANT. **Calamité, infortune, malheur.**

FÉLICITER (*té*) v. a. (du lat. *felicitare*, rendre heureux). Complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement heureux. ANT. **Blâmer, critiquer.**

FÉLIDÉS n. m. pl. Famille d'animaux, réunissant tous les carnassiers du genre chat (*felis*). S. un *félidé*.

FÉLIN, E adj. (lat. *felinus* ; de *felis*, chat). Qui tient du chat. *Fig*. Souple, gracieux, non sans quelque hypocrisie : *grâce féline*. N. m. Tout animal carnassier appartenant à la famille des *félidés*.

FÉLINITÉ n. f. Caractère félin, qui a la souplesse et la ruse du chat.

FELLAH (*fèl-la*) n. m. (de l'ar. *felach*, laboureur). Paysan ou laboureur égyptien : *les fellahs ont conservé le type physique des anciens Egyptiens*.

FÉLON, ONNE (*o-ne*) adj. (bas lat. *fello*). Déloyal traître à son seigneur : *vassal félon*. N. m. : *un vil félon*. ANT. **Fidèle, loyal.**

FÉLONIE (*nî*) n. f. (de *félon*). Trahison. ANT. **Fidélité.**

FELOUQUE n. f. (esp. *faluca*). Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE n. f. Fente d'une chose fêlée. *Fig*. et *fam*. Folie légère, intermittente : *avoir une fêlure*.

FEMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *femella*). Animal du sexe féminin : *la biche est la femelle du cerf*. Partie qui en reçoit une autre. *Techn*. : *la partie femelle d'un emboîtement*. Adjectiv. Qui est du sexe féminin : *hérisson femelle. Fleurs femelles*, fleurs sans étamines et dont le pistil devient fruit. ANT. **Mâle.**

FÉMININ, E adj. (lat. *femininus* ; de *femina*, femme). Qui appartient aux femmes : *grâce féminine*. Qui tient de la femme : *voix féminine. Rime féminine*, que termine une syllabe muette, comme **chimère** et **éphémère.** N. m. *Gram*. Le genre féminin. ANT. **Masculin.**

FÉMINISER (*zé*) v. a. Donner le caractère de la femme. Efféminer. Mettre un mot au genre féminin.

FÉMINISME (*nis-me*) n. m. Tendance à améliorer la situation de la femme dans la société, à étendre ses droits, etc.

FÉMINISTE (*nis-te*) n. et adj. Partisan du féminisme.

FEMME (*fa-me*) n. f. (lat. *femina*). Compagne de l'homme ; épouse. Celle qui est ou a été mariée. *Femme de chambre*, femme attachée au service inté-

rieur d'une personne de son sexe. *Femme de charge*, celle qui a soin du linge, de l'argenterie, etc., d'une maison. *Femme de ménage*, femme chargée du soin d'un ménage dans une famille, en dehors de laquelle elle vit, et qui est payée à l'heure, ou à la journée.

FEMMELETTE (*fa-me-lè-te*) n. f. Femme faible, délicate, futile. *Fig.* Homme faible, sans énergie.

FÉMORAL, E, AUX adj. Qui a rapport au fémur : *artère fémorale.*

FÉMUR n. m. (du lat. *femur*, cuisse). Os de la cuisse, le plus fort de tous les os du corps. [Les parties du fémur sont : la *tête* (A), le *col* (B), le *grand trochanter* (C), la *diaphyse* (D), les *condyles* (E).]

Fémur.

FENAGE n. m. (du lat. *fenum*, foin). Redevance féodale sur les foins.

FENAISON (*nè-zon*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Action de couper les foins. Le temps où on les coupe. (On dit aussi FANAISON.)

FENDAGE (*fan*) n. m. Action de fendre.

FENDANT (*fan-dan*) n. m. Coup donné du tranchant de l'épée.

FENDANT (*fan-dan*) n. et adj. m. Fanfaron : *un air fendant.*

FENDERIE (*fan-de-rî*) n. f. Action de fendre le fer. Machine pour le fendre. Lieu où on le fend.

FENDEUR (*fan*) n. m. Ouvrier qui travaille à fendre le bois, l'ardoise, etc.

FENDILLÉ (*fan-di, ll* mll., *é*), **E** adj. Où l'on remarque beaucoup de petites fentes, de gerçures : *émail fendillé.*

FENDILLEMENT (*fan-di, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fendiller ou de se fendiller.

FENDILLER (*fan-di, ll* mll., *é*) v. a. Produire de petites fentes : *le froid fendille les pierres gélives.* **Se fendiller** v. pr. Se couvrir de petites fentes.

FENDOIR (*fan*) n. m. Outil qui sert à fendre.

Fendoir.

FENDRE (*fan-dre*) v. a. (lat. *findere*). Séparer dans le sens de la longueur : *fendre du bois.* Faire des ouvertures, des crevasses : *la sécheresse fend la terre. Fig. Fendre le cœur*, causer une vive affliction. *Fendre la tête*, incommoder par un grand bruit. *Geler à pierre fendre*, geler très fort. *Fendre l'air*, le traverser rapidement. *Fendre l'onde*, naviguer. *Fendre la foule*, y pénétrer de force. **Se fendre** v. pr. S'entr'ouvrir. *Escr.* Porter vivement la jambe droite en avant, en laissant le pied gauche en place.

FENESTRATION (*nès-tra-si-on*) n. f. *Arch.* Jour, ouverture réelle ou simulée dans un plein.

FENESTRÉ (*nès-tré*), **E** adj. Percé, parsemé de crevasses, de petits trous.

FENÊTRAGE ou **FENESTRAGE** (*nès-tra-je*) n. m. L'ensemble des fenêtres d'une maison.

FENÊTRE n. f. (lat. *fenestra*). Ouverture ménagée dans un mur pour donner du jour et de l'air : *fenêtre romane, ogivale.* Boiserie et cadre vitré qui garnissent cette ouverture. *Fausse fenêtre*, fenêtre qui ne possède que les tableaux, mais dont l'ébrasement est bouché. *Anat. Fenêtre ronde, fenêtre ovale*, deux ouvertures placées à la paroi interne de la cavité du tympan. *Fig. Jeter par les fenêtres*, dissiper follement : *jeter son argent par les fenêtres.*

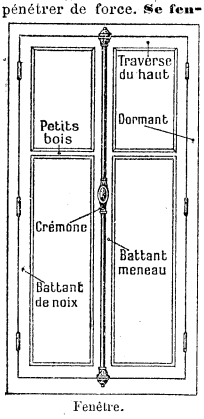

Fenêtre.

FENÊTRER (*tré*) v. a. Ménager des fenêtres dans. Pratiquer des trous dans une compresse, un emplâtre.

FÉNIANISME (*nis-me*) n. m. Association, doctrine des fénians. (V. FÉNIANS à la *Part. hist.*)

FENIL (*nil* ou *ni*) n. m. Lieu pour serrer les foins.

FENNEC (*fèn-nèk*) n. m. Petit renard des régions sahariennes.

FENOUIL (*nou, l* mll.) n. m. (lat. *feniculum*). Ombellifère vivace, aromatique, des pays tempérés : *la racine de fenouil est diurétique.*

FENOUILLET (*nou, ll mll., è*) n. m. ou **FENOUILLETTE** (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Pomme grise, petite, qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE (*fan-te*) n. f. (de *fendre*). Petite ouverture en long : *regarder par une fente de la porte. Escr.* Action de se fendre. (V. la planche ESCRIME.)

FENTON (*fan*) ou **FANTON** n. m. (de *fente*). Fer aplati en verge carrée, servant à relier ensemble certaines parties de maçonnerie, à faire des clefs, etc. Morceau de bois taillé en cheville.

FENUGREC (*grèk*) n. m. (du lat. *fenugræcum*, foin grec). Légumineuse papilionacée, à odeur forte et assez agréable.

FÉODAL, E, AUX adj. (bas lat. *feodalis*). Qui concerne les fiefs, la féodalité : *le régime féodal est fondé sur un contrat entre vassaux et suzerains.*

FÉODALEMENT (*man*) adv. En vertu du droit féodal.

FÉODALITÉ n. f. (rad. *féodal*). V. *Part. hist.*

FER (*fèr*) n. m. (lat. *ferrum*). Métal d'un gris bleuâtre, servant à une foule d'usages dans l'industrie. *Fer aigre*, fer très cassant à froid. *Fer doux*, celui qui se travaille aisément à froid. *Fer battu*, fer travaillé au marteau ou embouti à la presse. Pointe en fer d'une pique, d'une lance, etc. Epée. fleuret : *croiser le fer. Poét.* Arme meurtrière : *un fer homicide.* Demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux. *Tomber les quatre fers en l'air*, se dit d'un cheval qui tombe sur le dos et, *par ext.*, d'une personne qui tombe à la renverse. Se dit de plusieurs instruments et outils de fer : *fer à friser, à repasser*, etc. *Petit fer*, instrument dont se servent les relieurs pour faire les empreintes. *De fer*, solide, robuste, inébranlable : *santé, volonté, discipline de fer. Age de fer*, époque mythologique, où les hommes devinrent méchants et malheureux. *Age du fer*, époque historique où l'on commença à se servir d'instruments de fer. Pl. Chaînes, menottes : *avoir les fers aux pieds. Jeter dans les fers*, mettre en prison. *Fig.* Captivité, esclavage : *gémir dans les fers.* — Le fer est un métal blanc, grenu, devenant fibreux par le forgeage, de densité 7, 8 et qui fond à 1510°. Très ductile, très malléable, mais en même temps très résistant, il est le métal usuel par excellence, connu des hommes depuis la plus haute antiquité. Il se trouve dans la nature à l'état d'oxydes (aimant, fer oligiste, hématite rouge), de carbonates (sidérose, etc.) ou de sulfures ; les gisements sont surtout exploités en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et en Allemagne. Les minerais sont d'abord fondus dans les hauts fourneaux (v. ce mot), et la fonte ainsi obtenue, débarrassée de son excès de carbone par le *puddlage*, se transforme en fer. A son tour, le fer proprement dit, par addition d'une minime quantité de carbone, fournit l'acier. Les usages du fer sont nombreux. Il sert surtout à la construction des machines, de toutes les pièces de résistance en général, des rails de chemins de fer, des armes, etc. Il tend de plus en plus à remplacer la pierre dans la construction des ponts, des édifices, etc. Il est très sujet à s'oxyder, en se recouvrant d'une couche de *rouille ;* mais on évite ce défaut en recouvrant d'une couche isolante de peinture ou d'un corps gras les surfaces exposées à l'air humide.

Fers : 1. A cheval ; 2. A repasser ; 3. A tuyauter.

FÉRA n. f. Poisson du genre corégone, voisin des saumons et très estimé : *la féra abonde dans le lac de Genève.*

FER-BLANC (*fèr-blan*) n. m. Tôle mince, recouverte d'une couche d'étain. Pl. *des fers-blancs.*

FERBLANTERIE (*fèr, ri*) n.f. Métier, commerce, boutique de ferblantier.

FERBLANTIER (*fèr-blan-ti-é*) n. et adj. m. Qui fabrique, vend toutes sortes d'objets en fer-blanc.

FER-CHAUD n. m. *Méd.* Ancien nom du cautère. Nom vulgaire du pyrosis.

FÉRIABLE adj. Qu'on doit fêter, chômer. (Vx.)

FÉRIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la férie.

FÉRIE (*ri*) n. f. (du lat. *feria*, jour de fête). Jour pendant lequel la religion prescrivait la cessation de travail, chez les Romains. Terme dont se sert l'Eglise pour désigner les différents jours de la semaine, du lundi, 2e férie, au vendredi, 6e férie.

FÉRIÉ, E adj. (de *férie*). Se dit d'un jour de repos considéré comme une fête religieuse ou civile : *toute échéance tombant un jour férié est reportée au lendemain.* — Les jours fériés ou fêtes légales, en France, sont : les dimanches, le 1er janvier, Pâques et le lundi de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et le lundi de la Pentecôte, le 14 juillet (fête nationale), l'Assomption, la Toussaint et la Noël, le 11 novembre (Anniversaire de l'Armistice). Ces jours-là, les administrations de l'Etat et les tribunaux sont fermés.

FÉRIR v. a (lat. *ferire*). Frapper. (Vx mot qui ne sert plus que dans cette phrase : *sans coup férir*, sans en venir aux mains, et au part. pass. *féru, e.*)

FERLAGE (*fèr*) n. m. Action de ferler.

FERLER (*fèr-lé*) v. a. (angl. *to furl*). Ployer entièrement une voile et l'attacher tout le long de la vergue.

FERMAGE (*fèr*) n. m. Loyer d'une ferme.

FERMAIL (*fèr-ma, l* mll.) n. m. Agrafe, boucle, crochet : *des fermaux en argent.*

FERMANT (*fèr-man*), **E** adj. Qui se ferme : *meuble fermant.* Loc. adv. : **A portes fermantes,** quand on ferme les portes d'une place de guerre. **A jour fermant,** quand le jour finit.

FERME (*fèr-me*) adj. (lat. *firmus*). Solide : *terrain ferme.* Stable, fixe : *être ferme sur ses jambes.* Compact, résistant : *chair ferme. Fig.* Assuré, qui ne tremble pas : *parler d'un ton ferme.* Constant, inébranlable : *ferme dans ses résolutions.* Se dit des opérations de Bourse qui ont un caractère définitif : *marché ferme. Terre ferme,* continent. Adverbialem. Avec assurance : *parler, tenir ferme.* Interj. Courage : *ferme ! mes amis.* ANT. **Mou, chancelant, vacillant, faible, défaillant.**

FERMÉ (*fèr-mé*) n. f. (du lat. *firmus*, ferme). Contrat par lequel un propriétaire abandonne à quelqu'un, moyennant une rente ou un loyer, la jouissance d'un bien rural : *prendre une propriété à ferme.* Domaine rural affermé par son propriétaire à celui qui doit le cultiver. Perception de divers impôts, affermée jadis à des compagnies ou à des individus : *la ferme du sel.* **Ferme-modèle** ou **ferme-école,** exploitation agricole, dans laquelle on forme de jeunes agriculteurs à la pratique raisonnée de leur art.

FERME (*fèr-me*) n. f. (de *fermer*). *Archit.* Assemblage de pièces placées de distance en distance et

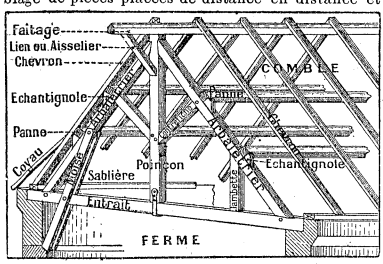

destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble. Décor de théâtre monté sur châssis qui s'élève des dessous.

FERMEMENT (*fèr-me-man*) adv. Avec force et fermeté : *croire, s'appuyer fermement.*

FERMENT (*fèr-man*) n. m. (lat. *fermentum* : de *fervere*, bouillir). Agent organique ou inorganique qui détermine la fermentation d'une substance : *on distingue les ferments figurés et les ferments solubles. Fig.* Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines : *ferment de discorde.*

FERMENTABLE (*fèr-man*) adj. Qui peut fermenter : *pulpe fermentable.*

FERMENTATIF, IVE (*fèr-man*) adj. Qui produit la fermentation.

FERMENTATION (*fèr-man-ta-si-on*) n. f. Transformation que subissent un grand nombre de substances organiques, lorsqu'elles sont placées dans des conditions déterminées et mises en présence d'un agent spécifique, et qui se traduit par une oxygénation, une hydratation, etc. : *la fermentation des liquides sucrés donne de l'alcool. Fig.* Agitation des esprits.

FERMENTER (*fèr-man-té*) v. n. Etre en fermentation : *le moût de raisin fermente dans la cuve. Fig.* S'agiter : *les esprits fermentent.* V. a. Mettre en fermentation. (Vx.)

FERMENTESCIBILITÉ (*fèr-man-tès-si*) n. f. Qualité de ce qui est fermentescible.

FERMENTESCIBLE (*fèr-man-tès-si-ble*) adj. Sujet à entrer en fermentation.

FERMER (*fèr-mé*) v. a. (du lat. *firmare*, rendre fixe). Boucher une ouverture : *fermer un robinet.* Enclore : *fermer un jardin.* Empêcher l'accès : *fermer un port.* Arrêter, clore : *fermer une discussion.* Cicatriser : *fermer une plaie. Fermer la marche,* marcher le dernier. *Fermer boutique,* cesser son commerce. *Fermer sa porte,* ne pas recevoir. *Fig.* Empêcher l'accès, le développement. *Fermer les yeux,* s'endormir, mourir. V. n. Etre fermé : *cette porte ferme mal.* ANT. **Ouvrir.**

FERMETÉ (*fèr*) n. f. (lat. *firmitas*). Etat de ce qui est ferme, solide. Constance, courage, force morale : *fermeté de caractère.* ANT. **Mollesse, faiblesse, défaillance.**

FERMETTE (*fèr-mè-te*) n. f. Ferme de faux comble ou de lucarne. Ferme qui soutient un barrage mobile sur un cours d'eau.

FERMETURE (*fèr*) n. f. Ce qui sert à fermer : *une fermeture solide.* Action, moment de fermer. ANT. **Ouverture.**

FERMIER (*fèr-mi-é*), **ÈRE** n. Qui tient à ferme une propriété agricole, une exploitation. *Fermier général,* financier qui, sous l'ancienne monarchie, prenait à ferme le traitement de l'impôt : *le chimiste Lavoisier fut fermier général.*

FERMOIR (*fèr*) n. m. Agrafe de métal qui tient fermé un livre, un porte-monnaie, etc. *Menuis.* Ciseau qui sert à ébaucher le travail.

FÉROCE adj. (lat. *ferox ;* de *fera*, bête sauvage). Sauvage et sanguinaire : *le tigre est féroce.* Cruel : *homme féroce.* Qui annonce la cruauté : *regards féroces.* ANT. **Apprivoisé, doux.**

FÉROCEMENT (*man*) adv. D'une manière féroce.

FÉROCITÉ n. f. Naturel féroce. Action féroce. Barbarie, cruauté, inhumanité. ANT. **Douceur, bonté.**

FÉRONIE (*ni*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, des régions tempérées.

FERRADE (*fè-ra-de*) n. f. Action de marquer les bœufs avec un fer rouge. Fête pastorale célébrée à cette occasion en Provence, et surtout à Arles.

FERRAGE (*fè-ra-je*) n. m. Action de garnir un objet avec du fer, de ferrer les pieds d'un cheval, d'un bœuf, etc.

FERRAILLE (*fè-ra, ll* mll.) n. f. Débris de fer.

FERRAILLER (*fè-ra, ll* mll., *é*) v. n. Entrechoquer maladroitement des lames de sabres ou d'épées. Se battre au sabre ou à l'épée. *Escr.* Faire mal de l'escrime. *Fig.* et *fam.* Disputer fortement.

FERRAILLEUR (*fè-ra, ll* mll., *eur*) n. m. Marchand de ferraille. Escrimeur novice. Duelliste de profession. *Fig.* Personne qui aime à disputer.

FERRANDINE (*fè-ran*) n. f. (de *Ferrand*, n. pr.). Tissu de soie tramé laine, en usage aux XVIIe et XVIIIe siècles.

FERRANT (*fè-ran*) adj. *Maréchal ferrant,* qui ferre les chevaux. Pl. des *maréchaux ferrants.*

FERRATE (*fè-ra-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide ferrique.

FERRÉ (*fè-ré*), **E** adj. Garni de fer : *bâton ferré. Chemin ferré,* chemin empierré. *Voie ferrée,* chemin de fer. *Eau ferrée,* où l'on a mis des substances fer-

rugineuses, pour la rendre fortifiante. *Fig.* et *fam.* *Etre ferré sur une matière*, la connaître à fond. (On dit aussi FERRÉ À GLACE.)

FERREMENT (*fè-re-man*) n. m. Action de river les fers des forçats. (Vx.) Objet ou garniture en fer : *les ferrements d'un coffre.*

FERRER (*fè-ré*) v. a. (de *fer*). Garnir de fer. Clouer des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer à glace*, avec des fers cramponnés, qui ne glissent pas sur la glace. *Ferrer les lacets*, en garnir les bords de fer ou de cuivre. ANT. **Déferrer.**

FERRET (*fè-rè*) n. m. (de *fer*). Petit bout, en métal, d'une aiguillette, d'un lacet. *Min.* Noyau dur dans les pierres. *Ferret d'Espagne*, hématite rouge.

FERRETIER (*fè-re-ti-é*) n. m. Marteau pour forger les fers des chevaux. (On dit aussi FERRATIER.)

FERREUR (*fè-reur*) n. et adj. m. Ouvrier qui ferre les chevaux, ou celui qui pose les ferrets, les ferrures.

FERREUX (*fè-reû*) adj. m. Qui contient du fer : *minerais ferreux.* Se dit de l'oxyde de fer qui contient la moindre proportion d'oxygène, et des sels de cet oxyde : *oxyde ferreux ; sulfate ferreux.*

FERRICO (*fè-ri*). *Chim.* Préfixe indiquant la présence d'un sel ferrique dans un composé.

FERRICYANURE (*fè-ri*) n. m. *Chim.* Composé de fer, de cyanogène et d'un métal.

FERRIÈRE (*fè-ri*) n. f. Sac de cuir, renfermant les outils d'un maréchal ferrant ou d'un serrurier.

FERRIFÈRE (*fè-ri*) adj. Qui contient du fer.

FERRIQUE (*fè-ri-ke*) adj. Se dit de certains sels de fer : *sel ferrique.*

FERRO (*fé-ro*) préfixe indiquant la présence du fer dans un alliage (*ferrocérium, ferroprussiate, ferrosilicium*). Abrév. familière pour désigner les épreuves sur papier sensibilisé au ferroprussiate.

FERROCYANURE (*fè-ro*) n. m. Composé de fer, de cyanogène et d'un métal dans des proportions autres que celles qui entrent dans un ferricyanure.

FERRON (*fè-ron*) n. m. Marchand de fer en barres. (Peu us.)

FERRONNERIE (*fè-ro-ne-ri*) n. f. (de *ferron*). Fabrique de gros ouvrages de fer. Menus objets de fer ou de cuivre, fabriqués par les cloutiers.

FERRONNIER (*fè-ro-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait le commerce de la ferronnerie.

FERRONNIÈRE (*fè-ro-ni*) n. f. Chaîne ceignant le front et retenue en son milieu par un joyau (comme dans le portrait de la *Belle Ferronnière*, par Léonard de Vinci).

FERRUGINEUX, EUSE (*fè-ru-ji-neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ferrugo, inis*, rouille). Qui contient du fer : *les eaux de Bussang sont ferrugineuses.* N. m. Médicament contenant du fer : *les ferrugineux s'emploient contre la chlorose.*

FERRUGINOSITÉ (*fè-ru, zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est ferrugineux.

FERRURE (*fè-ru-re*) n. f. Garniture de fer : *les ferrures d'une porte.* Action, manière de ferrer un cheval.

FERTÉ (*fèr*) n. f. (du lat. *firmitas*, fermeté). Ancien mot signifiant autrefois *fermeté*, conservé à la tête de plusieurs noms de villes qui jadis étaient des places de guerre : *La Ferté-Milon.*

FERTILE (*fèr*) adj. (lat. *fertilis*). Fécond, qui produit beaucoup : *le sol de la Beauce est très fertile. Fig. Esprit fertile*, d'une riche imagination. *Sujet fertile*, qui fournit beaucoup d'idées. ANT. **Infertile, infécond, stérile, aride.**

FERTILEMENT (*fèr, man*) adv. Avec fertilité.

FERTILISABLE (*fèr, za-ble*) adj. Qui peut être fertilisé. ANT. **Infertilisable.**

FERTILISANT (*fèr, zan*), **E** adj. Qui rend fertile.

FERTILISATION (*fèr, za-si-on*) n. f. Action de fertiliser.

FERTILISER (*fèr, zé*) v. a. Rendre fertile : *les amendements calcaires fertilisent les terres siliceuses.* ANT. **Stériliser.**

FERTILITÉ (*fèr*) n. f. (lat. *fertilitas*). Qualité de ce qui est fertile. ANT. **Infertilité, stérilité, aridité.**

FÉRU, E adj. (de *férir*). *Cheval qui a le tendon féru*, cheval qui a le tendon blessé par un coup. *Féru d'amour*, pris d'une passion violente.

FÉRULE n. f. (lat. *ferula*). Genre de plantes ombellifères, qui fournissent l'*assa fœtida*, le *galbanum*. Palette de cuir ou de bois, dont on frappait autrefois les mains des écoliers en faute. *Fig.* Autorité sévère : *être sous la férule de quelqu'un.*

FERVEMMENT (*fèr-va-man*) adv. Avec ferveur.

FERVENT (*fèr-van*), **E** adj. (lat. *fervens*). Rempli de ferveur : *prière fervente. Fig.* Ardent, enthousiaste : *disciple fervent.* ANT. **Froid, tiède.**

FERVEUR (*fèr*) n. f. (du lat. *fervor*, chaleur). Zèle ardent pour les choses de piété, de charité : *montrer une ferveur de néophyte. Fig.* Zèle extrême.

FESCENNIN (*fès-sè-nin*), **E** adj. Se dit d'un genre de poésie grossière et rustique, que les Romains empruntèrent peut-être aux habitants de Fescennie, ville d'Etrurie.

FESSE (*fè-se*) n. f. (du lat. *fissus*, fendu). Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et de certains animaux. Partie arrondie de l'arrière des anciens navires en bois.

FESSÉE (*fè-sé*) n. f. Correction appliquée sur les fesses : *recevoir une fessée.*

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier. Avare. Pl. des *fesse-mathieux.*

FESSER (*fè-sé*) v. a. Frapper sur les fesses. Battre les fils de laitons destinés à faire des épingles.

FESSEUR, EUSE (*fè-seur, eu-ze*) n. Qui donne le fouet. Qui fesse le laiton.

FESSIER (*fè-si-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient aux fesses : *muscles fessiers.* Substantiv. : *le grand fessier ; le moyen fessier.* N. m. Les fesses.

FESSU (*fè-su*), **E** adj. Qui a de grosses fesses.

FESTIN (*fès-tin*) n. m. (ital. *festino*). Repas d'apparat, banquet : *donner un splendide festin.*

FESTINER (*fès-ti-né*) v. a. Régaler. V. n. Faire festin, se réjouir.

FESTIVAL (*fès-ti*) n. m. (du lat. *festivus*, de fête). Grande fête musicale. Pl. des *festivals.*

FESTOIEMENT (*fès-toi-man*) n. m. Action de festoyer.

FESTON (*fès-ton*) n. m. (ital. *festone*). Guirlandes faisceau de fleurs, de feuilles et de petites branches

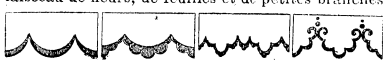

Festons (broderie).

entremêlées. Broderie découpée en forme de festons. *Archit.* Ornement en festons.

FESTONNÉ (*fès-to-né*), **E** adj. Orné de festons.

FESTONNER (*fès-to-né*) v. a. Orner de festons ; broder, découper en festons : *festonner des mouchoirs.*

FESTOYER (*fès-toi-ié*) ou **FÊTOYER** (*toi-ié*) v. a. (de *fête*. — Se conj. comme *aboyer.*) Bien recevoir quelqu'un, lui faire fête. V. n. Faire bonne chère : *Jean le Bon festoyait à Londres, tandis que la France subissait le traité de Brétigny,*

FÊTE n. f. (lat. *festum*). Solennité religieuse ou civile, en commémoration d'un fait important : *le 14-Juillet est la fête nationale de la France.* Jour consacré à des actes de religion. Jour consacré à la mémoire d'un saint considéré comme le patron d'un pays, d'une association ou des personnes qui ont reçu son nom comme nom de baptême : *souhaiter la fête à quelqu'un. Fêtes mobiles*, fêtes chrétiennes qui ne reviennent pas tous les ans au même jour, étant fixées d'après Pâques, dont l'époque varie. *Faire fête*, bien accueillir. Vie de plaisir : *faire la fête.*

FÊTE-DIEU n. f. Fête du saint sacrement, instituée en 1264 par le pape Urbain IV. (Elle est fixée au jeudi qui suit l'octave de la Pentecôte.) Pl. des *fêtes-Dieu.*

FÊTER (*té*) v. a. Chômer, célébrer une fête : *fêter un saint. Fig. Fêter quelqu'un*, le bien accueillir.

FÉTICHE n. m. (portug. *feitiço ;* du lat. *factitius*). Objet matériel, vénéré comme une idole par les nègres ou les sauvages. *Fig.* Personne, chose pour laquelle on a une sorte de culte.

FÉTICHISME (*chis-me*) n. m. Culte des fétiches : *le fétichisme est très répandu chez les nègres. Fig.* Vénération outrée, superstitieuse, pour une chose.

FÉTICHISTE (*chis-te*) n. et adj. Adonné au culte des fétiches.

FÉTIDE adj. (lat. *fœtidus*). Qui a une odeur forte et répugnante. Puant.

FÉTIDITÉ n. f. Etat de ce qui est fétide. Puanteur.

FÉTU n. m. (du lat. *festuca*, brin). Brin de paille. *Fig.*, Chose de nulle valeur.

FÉTUQUE n. f. Genre de graminées, très abondantes dans les prairies naturelles.

FEU n. m. (du lat. *focus*, foyer). Développement simultané de chaleur et de lumière, produit par la combustion de certains corps, tels que le bois, le charbon, la paille, etc. : *Prométhée, dit la Fable, aurait enseigné aux hommes l'usage du feu.* Amas de corps en combustion : *feu de bois, de paille.* Embrasement, incendie : *le feu est à tel endroit.* Décharge d'arme à poudre : *faire feu. Arme à feu*, fusil, pistolet, etc. *Bouche à feu*, canon, mortier, etc. *Coup de feu*, décharge d'une arme à feu. *Feu d'artifice*, ensemble des pièces d'artifice qu'on tire dans les fêtes publiques. *Faire long feu*, se dit d'une arme qui part difficilement et lentement. *Feu !* commandement de l'officier à ses soldats de faire feu, de tirer. Ménage, famille : *village de trois cents feux.* Météore, astre : *les feux du ciel.* Supplice qui consistait à brûler un criminel : *Jeanne d'Arc fut condamnée au feu.* Inflammation, chaleur intérieure : *avoir le feu dans le corps.* Ensemble des ustensiles formant l'outillage d'une cheminée. Phare, fanal, allumés sur une côte pour guider les navigateurs, ou sur un navire pour signaler sa position : *naviguer les feux éteints. Fig.* Inspiration : *le feu du génie.* Chaleur : *les feux de l'été.* Lumière : *les feux du jour, de l'aurore.* Ardeur, violence : *le feu des passions.* Imagination vive : *auteur plein de feu. Prendre feu*, s'enflammer, s'irriter. *Être entre deux feux*, attaqué de deux côtés. *Être tout feu*, être plein d'ardeur. *Aller au feu*, aller au combat. *N'y voir que du feu*, être ébloui, n'y rien comprendre. *Jeter de l'huile sur le feu*, exciter un sentiment déjà très violent. *Jeter feu et flamme*, s'emporter violemment. *Jouer avec le feu*, traiter légèrement des choses dangereuses. *Faire mourir à petit feu*, altérer la santé de quelqu'un par des chagrins continuels. **Feu Saint-Elme,** petite aigrette lumineuse qui se montre quelquefois à l'extrémité des vergues et des mâts des navires ou aux filaments des cordages, et qui est due à l'électricité atmosphérique. **Feu follet,** flamme légère et fugitive, produite par les émanations de phosphure d'hydrogène spontanément inflammable, qui se dégage des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent. **Feu grégeois,** composition de guerre employée par les Grecs au moyen âge et qui avait la propriété de brûler sur l'eau. (On s'en servait pour incendier les navires.) Pl. Petites bougies allumées à certaines ventes, certaines adjudications. **Feux de Bengale,** sorte d'artifice qui brûle sans bruit et qui donne une lumière très vive. V. FEU (*Part. hist.*).

FEU, E adj. (lat. pop. *fatutus ;* de *fatum*, destin). Défunt depuis peu. (*Feu* s'accorde lorsqu'il est placé après l'article : *la feue reine ; les feus rois.* Il est invariable placé avant l'article ou un déterminatif quelconque, ou devant un nom propre : *feu la reine ; feu Marie Stuart.*)

FEUDATAIRE (*tè-re*) n. (du bas lat. *feudum*, fief). Possesseur d'un fief, vassal qui doit foi et hommage au suzerain : *les ducs de Bourgogne étaient les plus puissants feudataires du roi de France.*

FEUDISTE (*dis-te*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Homme versé dans l'étude du droit féodal.

FEUILLAGE (*feu, ll* mll.) n. m. Toutes les feuilles d'un arbre : *le feuillage du cyprès s'élève en pyramide.* Branches coupées, chargées de feuilles. Imitation du feuillage en peinture, en sculpture, en tapisserie.

FEUILLAGISTE (*feu, ll* mll., *a-jis-te*) n. Personne qui fait le feuillage dans les fleurs artificielles.

FEUILLAISON (*feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Renouvellement annuel des feuilles ; leur premier développement : *le printemps est l'époque de la feuillaison.*

FEUILLANT (*feu, ll* mll., *an*), **FEUILLANTE** ou **FEUILLANTINE** n. Religieux, religieuse de l'ordre de Cîteaux, réformés en 1577 par Jean de La Barrière, abbé de Feuillant, près de Toulouse. N. m. pl. Clubistes révolutionnaires, en France (1792) [v. *Part. hist.*]. N. f. Pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD (*feu, ll* mll., *ar*) n. m. Branches de saule ou de châtaignier, qui, fendues en deux, servent à faire des cercles de tonneaux. Adjectiv. *Fer feuillard*, bande de fer large et plate, servant à différents usages.

FEUILLE (*feu, ll* mll.) n. f. (lat. *folium*). Partie terminale des végétaux, mince et plate, ordinairement verte : *arbre à feuilles persistantes. Feuille morte*, feuille qui se détache de l'arbre à l'automne. *Par ext.* Pétale : *des feuilles de rose. Fig.* Se dit de diverses choses larges, plates et plus ou moins minces : *feuille d'or, de carton*, etc. Morceau de papier d'une certaine grandeur. *Feuille volante*, feuille détachée d'un livre ou d'un cahier. Ecrit qui est imprimé sur une feuille détachée. Journal : *cette feuille a cessé de paraître.* Sculpture qui sert d'ornement au chapiteau corinthien : *feuille d'acanthe. Feuille de route*, papier indiquant les différentes étapes d'une troupe ou d'un militaire en voyage. — Les feuilles sont des prolongements de la tige ; elles servent à la respiration de la plante. Elles s'attachent à la tige par un *pétiole* plus ou moins long, qui se ramifie pour former la charpente (*nervures*) de la feuille ; le tissu cellulaire qui se trouve entre les nervures et constitue le *limbe* ou *parenchyme* est criblé d'une infinité de trous microscopiques (*stomates*). Pour la forme des feuilles et leur disposition sur la tige, v. la planche PLANTE.

FEUILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Garni de feuilles. N. m. *Peint.* Manière dont les feuilles d'arbre sont représentées.

FEUILLÉE (*ll* mll., *é*) n.f. Feuillage. Abri formé de branches garnies de feuilles : *danser sous la feuillée.*

FEUILLE-MORTE adj. invar. Qui tire sur la couleur des feuilles mortes, sur le jaune pâle : *des étoffes feuille-morte.*

FEUILLER (*feu, ll* mll., *é*) v. n. Pousser des feuilles. V. a. *Peint.* Imiter, représenter le feuillage.

FEUILLERET (*ll* mll., *e-ré*) n. m. Rabot servant à pousser des feuillures de portes, fenêtres, etc.

FEUILLET (*feu, ll* mll., *è*) n. m. Partie d'une feuille de papier pliée une ou plusieurs fois sur elle même : *tourner les feuillets enluminés d'un missel.* Planche mince pour les panneaux de menuiserie Troisième poche de l'estomac des ruminants. (V. ESTOMAC.) Couches de cellules constituant l'embryon des animaux : *feuillets embryonnaires.*

FEUILLETAGE (*feu, ll* mll.) n. m. Pâte feuilletée. Manière de la faire.

FEUILLETER (*feu, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je feuilletterai.*) Tourner les feuillets : *feuilleter un livre* et, *par ext.*, lire négligemment et à la hâte. Préparer la pâte de manière qu'elle se lève par feuilles : *feuilleter un gâteau.*

FEUILLETIS (*feu, ll* mll., *e-ti*) n. m. Endroit où l'ardoise est tendre et facile à diviser. Angle d'un diamant ou d'une autre pierre fine taillée.

FEUILLETON (*feu, ll* mll.) n. m. Article de littérature, de science, etc., inséré au bas d'un journal : *feuilleton dramatique.* Fragment de roman qui paraît chaque jour dans le journal : *lire un feuilleton.*

FEUILLETONISTE (*feu, ll* mll., *nis-te*) n. m. Auteur de feuilletons, de romans-feuilletons : *Eugène Sue fut un remarquable feuilletoniste.*

FEUILLETTE (*feu, ll* mll., *è-te*) n. f. Tonneau dont la contenance varie, suivant les pays, de 114 à 136 litres.

FEUILLU, E (*feu, ll* mll.) adj. Qui a beaucoup de feuilles, touffu : *le frêne est très feuillu.*

FEUILLURE (*feu, ll* mll.) n. f. Entaille dans laquelle les portes et les fenêtres sont encadrées pour fermer juste.

FEURRE (*feu-re*), **FOERRE**, **FOARRE** et **FOUARRE** n. m. (goth. *fodr*). Paille de blé, surtout celle qui sert à empailler. (Vx.)

FEUTRABLE adj. Qui peut être feutré : *laine feutrable.*

FEUTRAGE n. m. Action de préparer le feutre, de garnir de feutre.

FEUTRE n. m. (orig. germ.). Etoffe de laine ou de poils foulés et agglutinés. Chapeau fait de feutre.

FEUTRER (*tré*) v. a. Mettre en feutre du poil, de la laine. Garnir de feutre. *Fig. Pas feutrés*, pas silencieux, comme ceux d'une personne dont les chaussures sont garnies de feutre.

FEUTRIER (*tri-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui prépare le feutre.

FÈVE n. f. (lat. *faba*). Plante de la famille des légumineuses, à graine comestible : *la fève aime les terres un peu fortes et bien fumées.* Se dit de cette graine même et de diverses autres graines de même forme. *Fève des marais*, la plus grosse des qualités de fève. *Gâteau de la fève*, gâteau qu'on mange le jour des Rois et dans lequel on cache une fève, etc. *Roi de la fève*, celui à qui échoit la fève, etc., cachée dans le gâteau. PROV. : **Donner un pois pour une fève,** donner peu pour obtenir davantage.

Fève.

FÉVEROLE ou **FAVEROLE** n. f. Petite fève de marais.

FÉVIER (*vi-é*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des arbres épineux de l'Amérique du Nord.

FÉVRIER (*vri-é*) n. m. (lat. *februarius*). Second mois de l'année, qui a ordinairement vingt-huit jours, mais vingt-neuf dans les années bissextiles.

FEZ (*fèz*) n. m. invar. (du n. de la v. de *Fez*, où l'on fabrique ce genre de coiffure). Calotte turque, de laine rouge ou blanche.

Fez.

FI interj. qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. *Faire fi de...*, mépriser.

FIACRE n. m. (de *saint Fiacre*, parce que le premier bureau de location des voitures de place fut établi à l'hôtel Saint-Fiacre, à Paris [1640]). Voiture de place, qu'on loue à la course ou à l'heure.

FIANÇAILLES (*sa, ll* mll.) n. f. pl. Promesses de mariage, échangées en présence de parents et d'amis, ou d'un prêtre.

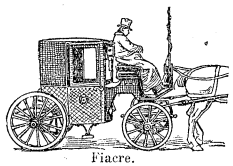
Fiacre.

FIANCÉ, E n. Qui a fait promesse de mariage.

FIANCER (*sé*) v. a. (anc. dr. fr. *fiance*, dérivé de *fier*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fiança, nous fiançons.*) Promettre solennellement en mariage : *le traité des Pyrénées fiança Louis XIV à l'infante Marie-Thérèse.* Consacrer cette promesse.

FIASCO (*fi-as-ko*) n. m. invar. (mot ital.). Echec complet dans quelque genre que ce soit : *faire fiasco.*

FIASQUE (*fi-as-ke*) n. f. (ital. *fiasco*). Bouteille à panse large garnie de paille, à col long, usitée en Italie.

Fiasque.

FIBRE n. f. (lat. *fibra*). Nom de filaments déliés qui, disposés en faisceaux, constituent certaines substances animales, végétales ou minérales : *on fabrique du papier avec les fibres du bois. Fig.* Disposition à s'émouvoir : *avoir la fibre sensible.*

FIBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Qui a des fibres.

FIBRILLAIRE (*bril-lè-re*) adj. Qui se compose de filaments très déliés.

FIBRILLEUX, EUSE (*bri-leû, eu-ze*) adj. Qui se compose de fibrilles : *tissu fibrilleux.*

FIBRINE n. f. Matière albuminoïde blanche, insipide et inodore, qui entre dans la composition du sang, du chyle, du muscle, etc. : *la fibrine apparaît au moment de la coagulation du sang.*

FIBROME n. m. Tumeur faite de tissu fibreux.

FIBULE n. f. (lat. *fibula*). *Antiq.* Agrafe qui servait à attacher deux parties d'un vêtement.

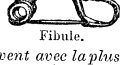
Fibule.

FIC (*fik*) n. m. (du lat. *ficus*, figue). Grosse verrue qui se produit sur diverses parties du corps du cheval, de la vache, etc. : *les fics récidivent avec la plus grande facilité. Fics à la fourchette*, excroissance à la fourchette du pied du cheval, de l'âne.

FICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de renonculacées à fleurs jaunes, communes dans les prés.

FICELAGE n. m. Action de ficeler.

FICELÉ, E adj. Attaché avec de la ficelle. *Fam.* Arrangé, habillé : *être mal ficelé.*

FICELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ficelle.*) Lier, attacher avec de la ficelle : *ficeler un paquet.* ANT. **Déficeler.**

FICELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ficelle.

FICELIER (*li-é*) ou **FICELLIER** (*sè-li-é*) n. m. Dévidoir à ficelle. *Fam.* Acteur qui emploie des ficelles ; individu qui emploie des moyens retors.

FICELLE (*sè-le*) n. f. (lat. pop. *filicella ;* de *filum*, fil). Très petite corde. *Fig.* Moyen artificiel, ruse de métier. *Fam.* Personne qui emploie des moyens retors. Adjectiv. (en ce sens) : *procédurier ficelle.*

FICELLERIE (*sè-le-ri*) n. f. Fabrique de ficelle. Magasin de dépôt pour la ficelle

FICHANT (*chan*), **E** adj. Qui frappe directement l'obstacle : *feu fichant. Pop.* Contrariant.

FICHE n. f. (de *ficher*). Petit morceau de bois, de fer, en pointe, destiné à être enfoncé. Morceau de métal servant à fixer les ferrures. Feuillet isolé, sur lequel on inscrit des renseignements susceptibles d'être classés ultérieurement. Marque au jeu. *Fiche d'arpenteur*, tige de fer employée dans l'arpentage. *Fiche de consolation*, fiche qu'on donne au perdant comme dédommagement, et *fig.*, petit dédommagement à une perte qu'on a éprouvée.

FICHER (*ché*) v. a. (lat. *figere*). Faire entrer par la pointe : *ficher un pieu en terre. Fam.* Mettre : *ficher quelqu'un à la porte.* **Se ficher** v. pr. *Fam.* Se moquer de : *se ficher de tout.*

FICHET (*chè*) n. m. Morceau d'ivoire qu'on met dans les trous d'un trictrac.

FICHIER (*fi-chi-é*) n. m. Collection de fiches. Meuble, boîte à fiches.

FICHOIR n. m. Morceau de bois fendu, qui sert à fixer du linge, des estampes, sur une corde.

FICHTRE interj. *Fam.* Marque l'étonnement, l'admiration, la douleur.

FICHU, E adj. Mal fait, mauvais : *voilà un fichu repas. Pop.* Perdu : *mes gants sont fichus.*

FICHU n. m. Pièce d'étoffe, de dentelle, etc., dont les femmes s'entourent le cou, les épaules, la gorge.

FICOÏDE (*ko-i-de*) n. f. Genre de mésembryanthémacées, comprenant des plantes grasses d'Afrique.

FICTIF, IVE (*fik*) adj. Feint : *personnage, être fictif.* Qui n'existe que par convention : *les billets de banque n'ont qu'une valeur fictive.* ANT. **Réel.**

FICTION (*fik-si-on*) n. f. (lat. *fictio*). Création de l'imagination. invention fabuleuse : *se laisser prendre aux fictions des poètes.* ANT. **Réalité.**

FICTIONNAIRE (*fik-si-o-nè-re*) adj. Qui se fonde sur une fiction légale.

FICTIVEMENT (*fik, man*) adv. Par fiction.

FIDÉICOMMIS (*ko-mi*) n. m. (du lat. *fidei*, à la foi, et de *commis*). Legs testamentaire fait au nom d'une personne secrètement ou expressément chargée de le restituer à une autre : *les fidéicommis sont valables, pourvu qu'ils ne cachent aucune substitution.*

FIDÉICOMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉISME (*is-me*) n. m. (du lat. *fides*, foi). Système qui place la connaissance des premières vérités dans la foi.

FIDÉJUSSEUR (*ju-seur*) n. m. Celui qui se constitue caution pour un autre.

FIDÉJUSSION (*ju-si-on*) n. f. Contrat de caution.

FIDÉJUSSOIRE (*ju-soi-re*) adj. Relatif à la fidéjussion : *engagement fidéjussoire.*

FIDÈLE adj. (lat. *fidelis ;* de *fides*, foi). Qui remplit ses engagements : *être fidèle à ses serments.* Constant, persévérant : *fidèle à ses habitudes.* Exact : *historien fidèle.* Sûr : *guide fidèle.* Qui est probe, honnête : *domestique fidèle.* Qui retient bien ce qui lui a été confié : *mémoire fidèle.* Qui a de l'attachement : *chien fidèle.* Substantiv. : *c'est un fidèle.* N. m. pl. *Les fidèles*, ceux qui professent et pratiquent la foi catholique. ANT. **Infidèle.**

FIDÈLEMENT (*man*) adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ n. f. (de *fidèle*). Exactitude à remplir ses engagements. Attachement constant : *la fidélité du chien.* Probité scrupuleuse. Exactitude : *fidélité d'un récit.* ANT. **Infidélité, félonie, déloyauté.**

FIDUCIAIRE (*è-re*) adj. Chargé d'un fidéicommis : *légataire fiduciaire.* Se dit de valeurs fictives fondées sur la confiance accordée à celui qui les émet. *Monnaie fiduciaire,* papier-monnaie, billets de banque.

FIDUCIAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière fiduciaire.

FIDUCIE (*si*) n. f. (lat. *fiducia*). Vente fictive par laquelle on cède un objet qui doit être rétrocédé au vendeur après un temps donné.

FIEF (*fi-èf*) n. m. (bas lat. *feudum*, d'orig. germ.). Domaine, terre noble qu'un vassal tenait d'un seigneur, sous condition de lui prêter foi et hommage et de lui fournir certaines redevances. (V. FÉODALITÉ [*Part. hist.*].) *Fig.* Possession exclusive, bien propre : *un fief électoral.*

FIEFFÉ (*fi-è-fé*), **E** adj. Qui tient en fief. Donné en fief. *Fam.* Qui a atteint le dernier degré d'un défaut, d'un vice : *ivrogne fieffé.*

FIEFFER (*fi-è-fé*) v. a. *Féod.* Pourvoir d'un fief. Donner en fief.

FIEL (*fi-èl*) n. m. (lat. *fel*). Bile. *Fig.* Amertume de sentiments : *discours plein de fiel.* Douleur amère.

FIELLEUX, EUSE (*fi-è-leû, eu-ze*) adj. Qui tient du fiel. Amer comme du fiel : *paroles fielleuses.*

FIENTE (*fi-an-te*) n. f. (bas lat. *femita*). Excréments de certains animaux : *fiente de vache, de pigeon*, etc.

FIENTER (*fi-an-té*) v. a. Rendre de la fiente.

FIER (*fi-é*) v. a. (lat. *fidere*. — Se conj. comme *prier.*) Confier : *fier son honneur à un ami.* (Vx.)

FIER (*fi-é*) [**SE**] v. pr. Mettre sa confiance en quelqu'un : *Napoléon Ier, vaincu, eut le tort de se fier à la générosité anglaise.* ANT. **Se méfier, se défier, suspecter.**

FIER (*fi-èr*), **FIÈRE** adj. (du lat. *ferus*, farouche). Altier, arrogant, superbe. Qui a des sentiments nobles, élevés : *âme fière.* Audacieux, intrépide : *les plus fiers généraux. Fam.* Fameux, grand : *un fier coquin.* N. : *faire le fier.* ANT. **Affable, familier.**

FIER-À-BRAS (*fi-è-ra-bra*) n. m. Fanfaron, qui fait le brave. Pl. des *fier-à-bras* ou *fiers-à-bras.*

FIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière fière, hautaine : *accepter fièrement un défi. Fam.* Extrêmement : *je l'ai fièrement tancé.*

FIÉROT (*ro*), **E** adj. et n. Ridiculement fat et orgueilleux : *être fiérot ; faire le fiérot.*

FIERTE (*fi-èr-te*) n. f. (du lat. *feretrum*, brancard). La châsse d'un saint. (Vx.)

FIERTÉ (*fi-èr*) n. f. (lat. *feritas*). Caractère de ce qui est fier : *la fierté du cœur est une qualité ; la fierté des manières est souvent un défaut.* ANT. **Affabilité, familiarité.**

FIÈVRE n. f. (lat. *febris*). Ensemble de divers symptômes morbides qui existent dans beaucoup de maladies et dont le plus important est l'élévation de la température : *la quinine est efficace contre la fièvre. Fig.* Se dit de toute agitation, de toute passion vive et désordonnée : *fièvre politique.*

FIÉVREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fiévreuse, agitée.

FIÉVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. et n. Qui a la fièvre. Qui la cause : *climat fiévreux. Fig.* Ardent, tourmenté, agité : *imagination fiévreuse.*

Fifre.

FIFRE n. m. (de l'all *pfeifer*, joueur de fifre). Petite flûte en bois, d'un son aigu. Celui qui en joue.

FIFRER (*fré*) v. n. Jouer du fifre. V. a. Jouer sur le fifre. Annoncer avec le fifre.

FIGEMENT (*je-man*) n. m. Action par laquelle un liquide gras se fige. Etat de ce qui est figé.

FIGER (*jé*) v. a. (lat. pop. *fidicare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il figea, nous figeons.*) Congeler, épaissir, condenser par le froid. ANT. **Fondre, liquéfier.**

FIGNOLAGE n. m. Action de fignoler.

FIGNOLER (*lé*) v. n. (de *fin*). *Pop.* Raffiner en quelque chose. V. a. Arranger avec un soin minutieux.

FIGUE (*fi-ghe*) n. f. (lat. *ficus*). Fruit du figuier. *Figue de Barbarie*, fruit du cactus. *Fig. Moitié figue, moitié raisin*, moitié de gré, moitié de force ; moitié bien, moitié mal. *Fam. Faire la figue à quelqu'un*, s'en moquer.

FIGUERIE (*ghe-ri*) n. f. Lieu planté de figuiers.

FIGUIER (*ghi-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des urticacées, dont le fruit (*figue*) est comestible : *le figuier s'accommode des terrains arides, mais ensoleillés. Figuier de Barbarie* ou *d'Inde*, opuntia vulgaris ou cactus raquette.

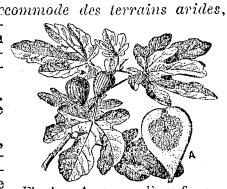

Figuier : A, coupe d'une figue.

FIGULINE n. f. (lat. *figulina*). Vase en terre cuite.

FIGURANT (*ran*), **E** n. Personnage accessoire et généralement muet, dans une pièce de théâtre ou dans un ballet. *Fig.* Personne dont le rôle est tout décoratif.

FIGURATIF, IVE adj. Qui est la représentation, le symbole de quelque chose. N. f. *Gram.* Lettre, syllabe qui caractérise un cas, un temps, un mode, etc.

FIGURATION (*si-on*) n. f. Action de figurer. Ensemble des figurants d'un théâtre.

FIGURATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière figurée. (Peu us.)

FIGURE n. f. (lat. *figura*). Forme extérieure d'un corps. Visage de l'homme. Air, contenance : *faire bonne figure à mauvais jeu.* Symbole : *l'agneau pascal était une figure de l'eucharistie. Géom. Ensemble de points, lignes, surfaces. Gram.* Modification de l'emploi, de la signification des mots, qui donne plus de grâce et de vivacité au discours. *Chorégr.* Différentes lignes qu'on décrit en dansant.

FIGURÉ, E adj. *Monuments figurés*, ceux où sont représentés en sculpture ou en dessin des hommes, des animaux, etc. *Sens figuré*, signification détournée du sens propre : *la lecture nourrit l'esprit* (sens figuré) ; *le pain nourrit le corps* (sens propre). *Style figuré*, style dans lequel entrent des figures : *le style de la Bible est très figuré. Ferment figuré*, ferment organique, microbe, bactérie, etc. N. m. : *au propre et au figuré.*

FIGURÉMENT (*man*) adv. D'une manière figurée : *parler figurément.* (Peu us.)

FIGURER (*ré*) v. a. (lat. *figurare*). Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. Représenter allégoriquement : *Prud'hon a figuré la Justice poursuivant le Crime.* V. n. Faire figure : *figurer à la cour.* Se trouver dans : *figurer sur une liste.* Faire le métier de figurant. **Se figurer** v. pr. S'imaginer, croire.

FIGURINE n. f. Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc. : *figurine de Tanagra.*

FIGURISME (*ris-me*) n. m. Opinion de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

FIGURISTE (*ris-te*) n. m. Mouleur de figures en plâtre. *Théol.* Partisan du figurisme.

FIL n. m. (lat. *filum*). Petit brin long et menu de matières textiles (chanvre, lin, soie, etc.). Veine, dans certaines pierres. Tranchant d'un instrument : *le fil d'un rasoir. Passer au fil de l'épée*, tuer à l'arme blanche : *passer au fil de l'épée la garnison d'une ville prise d'assaut.* Cordon servant à faire mouvoir les marionnettes. *Fig.* Moyen secret d'action : *tenir tous les fils d'une conspiration*, **Fil d'archal**, v. ARCHAL. **Fil à plomb**, morceau de métal suspendu à un fil, pour mettre un ouvrage d'aplomb. **Fil de la Vierge**, v. FILANDRE. *Fig.* Suite, liaison : *perdre le fil de son discours, de ses idées.* Cours : *le fil de la rivière ; le fil de la vie. Donner du fil à retordre*, susciter des embarras. *De fil en aiguille*, de propos en propos. *Ne tenir qu'à un fil*, se dit d'une chose dont la durée ou le succès dépend de la moindre des choses.

Fil à plomb.

FILAGE n. m. Action ou manière de filer.

FILAIRE (*lè-re*) n. f. ou m. Genre de vers nématodes, parasites de divers vertébrés : *les filaires s'introduisent et séjournent sous la peau.*

FILAMENT (*man*) n. m. (lat. *filamentum*). Petite fibre des muscles, des nerfs, des plantes.

FILAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a des filaments : *viande filamenteuse.*

FILANDIÈRE n. f. Femme dont le métier est de filer. Adjectiv. *Les sœurs filandières*, les Parques.

FILANDRE n. f. (de *filer*). Fibrille menue et longue, qui se trouve dans une viande coriace. Fil blanc et léger qui flotte en l'air dans les beaux jours d'automne et qu'on appelle vulgairement *fil de la Vierge*. (Il est produit par diverses araignées.)

FILANDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Rempli de filandres : *viande filandreuse. Fig.* Enchevêtré, confus et long : *explications filandreuses.*

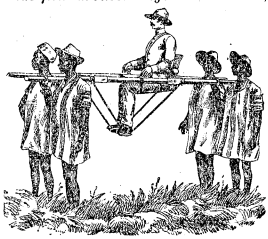

Filanzane.

FILANT (*lan*), **E** adj. Qui file sans se diviser en gouttes : *liquide filant.* **Étoile filante,** v. ÉTOILE.

FILANZANE n. m. Sorte de chaise légère, suspendue à deux barres que soutiennent sur leurs épaules quatre porteurs et qui sert au transport des voyageurs, surtout à Madagascar.

FILARIOSE (*ô-ze*) n. f. Maladie produite par les filaires.

FILASSE (*la-se*) n. f. (de *fil*). Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, etc. *Cheveux de filasse*, cheveux emmêlés ou d'un jaune pâle, comme la filasse.

FILASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui façonne la filasse : *ouvrier filassier.*

FILATEUR n. m. Qui exploite une filature.

FILATURE n. f. Etablissement où l'on file en grand la soie, le coton, la laine : *de nombreuses filatures existaient dans le nord de la France, avant la Grande Guerre.* Art de filer en grand. *Fig.* Action de filer un individu suspect.

FILE n. f. (de *filer*). Rangée de personnes ou de choses placées les unes derrière les au res : *une file de voitures. Chef de file*, qui est le premier d'une file. *Feu de file*, feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. *Fam. S'embrouiller dans les feux de file*, se déconcerter. *Ligne de file*, ordre tactique que prennent des navires les uns derrière les autres. **A la file,** loc. adv. L'un après l'autre. *En* ou *à la file indienne*, immédiatement l'un derrière l'autre, comme font les Indiens d'Amérique, lorsqu'ils marchent dans le « sentier de la guerre ».

FILÉ n. m. Fil simple ou retors, destiné au tissage. Fil d'or ou d'argent passé à la filière et dont on entoure parfois un fil de soie ou de lin.

FILEMENT (*man*) n. m. Action de filer. (Peu us.)

FILER (*lé*) v. a. (lat. *filare*). Mettre en fil : *les anciennes matrones romaines s'honoraient de filer la laine.* Se dit des insectes qui sécrètent des fils de leur corps : *l'araignée file sa toile. Fig. Filer un son*, l'enfler insensiblement et le diminuer de même. *Filer ses jours*, passer sa vie. Suivre en épiant : *filer un voleur. Mar. Filer un câble, une amarre*, etc., les laisser glisser. *Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds*, etc., marcher à la vitesse de un, deux, trois, etc., nœuds à l'heure. *Corde filée*, corde de lutherie entourée d'un fil d'archal. *Fig. Filer des jours d'or et de soie*, mener une vie douce et heureuse. V. n. Couler lentement, comme de l'huile : *ce vin file.* Avoir une flamme qui s'allonge et fume : *lampe qui file. Fam.* Aller rapidement, s'en aller, *Fig. Filer doux*, céder par la crainte.

FILERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET (*lè*) n. m. (dimin. de *fil*). Tissu à claire-voie pour prendre les poissons, les oiseaux : *tendre, jeter un filet.* Petit réseau pour retenir les cheveux. *Bot.* Partie déliée de l'étamine d'une fleur. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Dernière ramification nerveuse. *Bouch.* Partie charnue qui se lève sur l'épine du dos du bœuf, du chevreuil, etc. *Faux filet*, partie moins estimée, qui est levée le long de l'échine du bœuf. Très petite membrane sous la langue : *couper le filet. Techn.* Saillie en spirale d'une vis. Ornement long et délié, en architecture, en menuiserie, etc. *Blas.* Colice réduite de largeur. *Impr.* Trait qui a diverses formes et divers usages. *Fig.* Liquide peu abondant, mais coulant continûment. Emission peu abondante : *filet d'eau ; filet de voix.* Très petite quantité : *filet de vinaigre.*

FILETAGE n. m. Action de fileter. Braconnage exercé à l'aide de filets.

FILETER (*té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire un filet de vis, d'écrou, etc. Faire passer dans les trous d'une filière.

FILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait du fil. Industriel qui dirige une filature.

FILIAL, E, AUX adj. Qui est du devoir du fils, de l'enfant : *Antigone est le type de l'amour filial.*

FILIALE n. f. Succursale d'une maison de commerce, de banque.

FILIALEMENT (*man*) adv. D'une manière filiale.

FILIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *filius*, fils). Descendance ; lien de consanguinité entre les parents et leurs enfants, lorsqu'on le consid re dans la personne de ces derniers : *on distingue la filiation légitime, la filiation naturelle et la filiation adoptive. Fig.* Suite, liaison d'objets successifs résultant les uns des autres : *filiation des idées.*

FILICINÉES (*né*) n. f. pl. Classe de cryptogames vasculaires, comme les *fougères.* S. une *filicinée.*

FILIÈRE n. f. (de *fil*). Instrument d'acier percé de trous de différents diamètres et destiné à étirer en fils des métaux, des pâtes, etc. : *le cuivre se prête fort bien au travail de la filière.* Pièce d'acier pour fileter en vis. Chacun des pores par lesquels certains insectes produisent leur fil. *Mar.* Filin tendu horizontalement. *Fig.* Moyen d'élaboration successive. Suite de formalités, d'épreuves, d'emplois à remplir avant d'arriver à un certain résultat : *la filière administrative. Comm.* Ordre de livraison écrit, transmissible par voie d'endos.

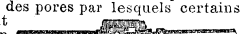

Filière.

FILIFORME adj. *Bot.* Mince, grêle, délié comme un fil. *Méd. Pouls filiforme*, pouls très faible.

FILIGRANE n. m. (ital. *filigrana*). Ouvrage d'orfèvrerie à jour ou en forme de filets déliés et soudés d'or, d'argent ou de verre. Fil de cuivre, qui entoure la poignée des sabres et des épées. Empreinte faite sur le papier au moyen de fils de cuivre fixés sur la forme à fabriquer le papier et contournés de manière à figurer des dessins ou des lettres : *les filigranes des billets de banque.*

FILIGRANER (*né*) v. a. Travailler en filigrane.

FILIGRANISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Ouvrier) qui travaille en filigrane. (On dit aussi FILIGRANEUR.

FILIN n. m. (de *fil*). Sorte de cordage en chanvre.

FILIPENDULE (*pan*) n. f. Espèce de spirée (*rosacées*), cultivée pour ses fleurs.

FILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *filia*). Personne du sexe féminin, considérée par rapport aux parents : *Marie-Thérèse était la fille unique de l'empereur d'Autriche Charles VI.* Personne du sexe féminin non mariée : *rester fille.* Servante : *fille d'auberge.* Nom des membres de certaines communautés de femmes. Femme de mauvaise conduite. *Les Filles de Mémoire*, les Muses. *Fille aînée des rois de France*, l'Université. *Fille ainée de l'Eglise*, la France.

FILLETTE (*fi, ll* mll., *è-te*) n. f. Jeune fille.

FILLEUL, E (*ll* mll.) n. (du lat. *filiolus*, jeune fils). La personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux, par rapport au parrain et à la marraine.

FILM n. m. (mot angl. signif. *pellicule*). Bande pellicul ire de cellulose, chargée d'une couche de gélatino-bromure d'argent et qu'on emploie en photographie et en cinématographie. Scénario cinématographique : *un beau film ; un film documentaire.*

FILMER (*mé*) v. a. Enduire d'une couche protectrice de collodion ou de cellul id : *liège filmé.* Enregistrer sur un film cinématographique : *filmer une scène de plein air.*

FILOCHE n. f. (de *fil*). Tissu, filet de corde, de soie ou de fil.

FILOCHER (*ché*) v. a. Faire le tissu appelé *filoche.*

FILOIR n. m. Machine à filer. Cylindre de bois placé à l'avant et à l'arrière d'un bateau servant à l'amarrage.

FILON n. m. (de *fil*). Suite ininterrompue d'une même matière, contenue entre des couches d'une nature différente. *Fig.* Veine, source.

FILOSELLE (*zè-le*) n. f. (ital. *filosello*). Grosse soie.

FILOU n. m. Voleur adroit. Fripon. Voleur au jeu.
FILOUTAGE n. m. Action de filouter.
FILOUTER (*té*) v. a. Voler avec adresse : *filouter une montre, un mouchoir.* Tricher au jeu.
FILOUTERIE (*ri*) n. f. Action de filou. Tricherie. Escroquerie.
FILS (*fiss*) n. m. (lat. *filius*). Enfant mâle par rapport à son père et à sa mère : *le fils aîné, dans l'ancien droit, jouissait de privilèges considérables.* Terme d'amitié : *mon fils.* Descendant : *les fils des Gaulois.* Homme considéré par rapport à son pays natal : *les fils de la France. Le Fils de Dieu, de l'homme,* Jésus-Christ. *Fig. Fils d'Apollon,* les poètes. *Fils de Mars,* les guerriers. *Etre fils de ses œuvres,* ne devoir qu'à soi-même sa fortune ou sa situation.
FILTRAGE n. m. Action de filtrer.
FILTRANT (*tran*), **E** adj. Qui sert à filtrer.
FILTRATION (*si-on*) n. f. Passage d'un liquide à travers un filtre qui l'éclaircit. Action de passer, de filtrer à travers les terres, les roches, en parlant des eaux : *eaux de filtration.*
FILTRE n. m. (ital. *filtro*). Etoffe, cornet de papier non collé ; pierre poreuse, charbon ou appareil à travers lesquels on passe un liquide qu'on veut purifier : *le filtre Pasteur ; le filtre Chamberland.*

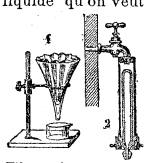

Filtres : 1. En papier ; 2. Chamberland.

FILTRE-PRESSE n. m. Appareil permettant de filtrer les liquides sous pression. Pl. des *filtres-presses.*
FILTRER (*tré*) v. a. Passer un liquide par le filtre : *filtrer une décoction.* V. n. Pénétrer : *l'eau filtre à travers les terres.*
FILURE n f. Manière dont un objet est filé.
FIN n. f. (lat. *finis*). Bout, extrémité : *la fin d'un livre.* Terme, mort : *toucher à sa fin.* But : *en venir à ses fins. Faire une fin,* changer de vie. Se marier. *Mener à bonne fin,* terminer heureusement. *Dr. Fin de non recevoir,* refus d'admettre une action judiciaire, sous prétexte que celui qui l'intente n'est pas fondé dans sa plainte. **A la fin,** loc. adv. Enfin, après tout ce temps. Prov. : **La fin justifie les moyens,** faux principe de morale, d'après lequel les actes seraient justifiés par leur résultat, **Qui veut la fin veut les moyens,** celui qui poursuit un résultat ne doit pas reculer devant les actes qui l'y amèneront. ANT. **Commencement, début, origine.**
FIN, FINE adj. (du lat. *finire*, terminer). Délié et menu : *écriture, pluie fine.* Elancé : *taille fine.* Précieux par la qualité : *pierres fines. Fig.* Excellent : *vin fin.* Délicat *avoir le goût fin.* Pur : *or fin.* Spirituel : *physionomie fine.* Rusé, habile : *c'est un fin renard. Fines herbes,* herbes hachées menu pour servir d'assaisonnement. Subtil, en parlant d'un sens : *oreille fine. Nez fin,* perspicacité. *Fin fond,* bout extrême. *Fin mot,* motif secret. Adv. *Prendre une bille trop fin,* au jeu de billard. la toucher trop sur le côté. N. m. Ce qu'il y a de fin : *prendre le fin des choses.* Linge fin : *blanchisseuse de fin. Le fin du fin,* ce qu'il y a de plus subtil, de plus complet. ANT. **Gros, épais, grossier, sot, stupide.**
FINAGE n. m. Opération faite sur la fonte, avant l'affinage, pour la débarrasser du silicium.
FINAGE n. m. Etendue du territoire d'une commune. Autref., circonscription juridique.
FINAL E, ALS adj. (lat. *finalis*). Qui finit, termine : *lettre finale d'un mot.* N. f. Dernière syllabe ou dernière lettre d'un mot. *Sport.* Epreuve décisive d'une lutte sportive. *Mus.* Note principale qui détermine le ton d'un morceau et par laquelle il doit finir. (En ce sens, on dit aussi TONIQUE n. et adj.)
FINALE n. m. (mot ital.). *Mus.* Morceau d'ensemble qui termine une symphonie, une sonate, un acte d'opéra : *le finale* de Lucie de Lammermoor.
FINALEMENT (*man*) adv. Pour en finir.
FINALITÉ n. f. Existence ou nature d'une cause finale.
FINANCE n. f. (du vx fr. *finer*, payer). Argent que l'on a (ne s'emploie plus dans ce sens qu'au pl.) : *ses finances sont en baisse.* Profession du financier : *entrer dans la finance.* Ensemble des financiers ; *le monde de la finance.* Pl. Trésor de l'Etat : *ministère des finances.*
FINANCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il finança, nous finançons.*) *Fam.* Fournir de l'argent.
FINANCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui est relatif aux finances : *système financier.* N. m. Celui qui spécule sur l'argent et fait des opérations importantes. Celui qui s'entend à l'administration des finances publiques : *Necker fut un habile financier.* N. f. *Cuis.* Nom donné à une façon d'apprêter certains mets au moyen d'ingrédients recherchés.
FINANCIÈREMENT (*man*) adv. En matière de finances.
FINASSER (*na-sé*) v. n. (de *fin* adj.) *Fam.* User de subterfuges, de mauvaises finesses.
FINASSERIE (*na-se-ri*) n. f. Mauvaise finesse : *les finasseries d'un plaideur retors.*
FINASSEUR, EUSE (*na-seur, eu-ze*) ou **FINASSIER** (*na-si-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Qui use de subterfuges, de petites finesses.
FINAUD (*nô*), **E** n. et adj. Fin, rusé dans les petites choses : *paysan finaud.*
FINEMENT (*man*) adv. D'une manière fine : *s'exprimer finement ; détail finement rendu.*
FINE-MÉTAL n. m. (mots angl. signif. *beau métal*). *Techn.* Fonte blanche.
FINERIE (*ri*) n. f. *Techn.* Fourneau où s'opère le finage.
FINES (*fi-ne*) n. f. pl. Houilles menues, dans les houillères du nord de la France.
FINESSE (*nè-se*) n. f. Qualité de ce qui est fin : *finesse des cheveux, d'une étoffe, des traits ; finesse de l'esprit, de l'ouïe.* Action fine, ruse. *Entendre, chercher finesse à,* donner un sens mystérieux ou malin à. ANT. **Grosseur, épaisseur, grossièreté, sottise.**
FINETTE (*nè-te*) n. f. Etoffe légère de laine ou de coton à envers pelucheux.
FINGARD (*ghar*), **E** adj. Rétif : *cavale fingarde.*
FINI, E adj. Limité, qui a des bornes : *l'esprit de l'homme est fini.* Achevé, parfait en son genre : *un coquin fini. Homme fini,* homme usé au physique ou au moral. N. m. Perfection : *le fini d'un ouvrage.* Ce qui a des bornes : *le fini et l'infini.*
FINIR v. a. (lat. *finire*). Achever, terminer : *finir un tableau.* V. n. Etre terminé : *l'Inde finit en pointe vers le Sud.* Avoir une certaine fin : *cet enfant finira mal.* Arriver à son terme : *son bail finit à Pâques.* Mourir : *Charles le Téméraire finit misérablement devant Nancy. En finir,* prendre un parti décisif. *En finir avec,* se débarrasser de. ANT. **Commencer.**
FINISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Dernière main que l'on met à un ouvrage pour le rendre parfait.
FINISSANT (*ni-san*), **E** adj. Qui finit.
FINISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Qui donne la dernière main.

Fioles.

FINLANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj. et n. De la Finlande.
FINNOIS, E (*fi-noi, oi-ze*) adj. et n. Se dit d'un peuple qui habite l'extrémité N.-O. de la Russie d'Europe, surtout la Finlande. N. m. La langue finnoise.
FIOLE n. f. (gr. *phialê*). Petit flacon de verre.
FIORD ou **FJORD** (*fi-or*) n. m. Golfe étroit et profond de la Norvège : *les fiords sont des vallées creusées à l'air libre par les glaciers et immergées ensuite par un lent abaissement du rivage.*

Fiord.

FIORITURE n. f. (ital. *fioritura*). Ornement de goût ajouté à volonté dans un morceau de musique. *Par ext.* Ornement, accessoire : *fioriture de style.*
FIRMAMENT (*man*) n. m. (lat. *firmamentum*). Voûte azurée, qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes : *les étoiles du firmament sont innombrables.*
FIRMAN n. m. Ordre, permis du Grand Seigneur ou de quelque autre souverain de l'Orient.
FIRME n. f. (angl. *firm*, allem. *firma*). Raison sociale.

FISC (*fisk*) n. m. (du lat. *fiscus*, panier), Trésor de l'Etat : *les caisses du fisc.* Administration chargée de la perception des impôts : *le fisc de Philippe le Bel se montra avide et impitoyable.*

FISCAL (*fis-kal*), **E, AUX** adj. Qui concerne le fisc : *loi fiscale.*

FISCALEMENT (*man*) adv. D'une manière fiscale.

FISCALITÉ (*fis-ka*) n. f. Système des lois relatives au fisc. Tendance à augmenter les droits du fisc, à multiplier les impôts.

FISSIDENT (*fis-si-dan*) n. m. Genre de mousses bryacées, très répandues sur tout le globe.

FISSILE (*fis-si-le*) adj. (lat. *fissilis*). Qui se divise facilement en feuillets ou en couches minces.

FISSIPARE (*fis-si*) adj. (du lat. *fissus*, fendu, et *parere*, enfanter). Qui se produit par la scission de son propre corps.

FISSIPÈDE (*fis-si*) adj. (du lat. *fissus*, fendu, et *pes, pedis*, pied). Qui a le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, en parlant des quadrupèdes.

FISSIROSTRES (*fis-si-ros-tre*) n. m. pl. Groupe d'oiseaux à bec profondément fendu. S. un *fissirostre.*

FISSURATION (*fis-su-ra-si-on*) n. f. Production de fissures : *la fissuration des calcaires.*

FISSURE (*fis-su-re*) n. f. (lat. *fissura* ; de *fissus*, fendu). Petite crevasse. *Anat.* Sillon. *Path.* Gerçure.

FISTON (*fis-ton*) n. m. *Pop.* Fils.

FISTULAIRE (*fis-tu-lè-re*) adj. Qui présente un tube, un canal dans toute sa longueur : *stalactite fistulaire.* Qui dépend d'une fistule : *trajet fistulaire.*

FISTULE (*fis-tu-le*) n. f. (lat. *fistula*). *Méd.* Canal accidentel qui communique avec une glande ou une cavité naturelle et amène au dehors leurs sécrétions : *fistule lacrymale.* Coup de ciseau ou de marteau appliqué de travers sur le bois.

FISTULEUX, EUSE (*fis-tu-leû, eu-ze*) adj. De la nature de la fistule : *canal fistuleux.*

FISTULINE (*fis-tu*) n. f. Sorte de champignon, appelé aussi *foie-de-bœuf* ou *langue-de-bœuf.*

FIVE-O'CLOCK (*faï-vo-klok*) n. m. (loc. angl. signif. *cinq heures*). Collation, thé que l'on prend à cinq heures de l'après-midi.

FIXABLE (*fik-sa-ble*) adj. Qui peut être fixé,

FIXAGE (*fik-sa-je*) n. m. Action de fixer. Opération par laquelle une image photographique est rendue inaltérable à la lumière : *le fixage s'obtient au moyen d'un bain d'hyposulfite de soude.*

FIXATEUR, TRICE (*fik-sa*) adj. Qui a la propriété de fixer. N. m. Sorte de vaporisateur qui sert à fixer un dessin sur papier. Substance qui rend une image photographique inaltérable à la lumière.

FIXATIF, IVE (*fik-sa*) adj. Qui sert à fixer. N. m. Sorte de vernis servant à fixer les dessins sur papier.

FIXATION (*fik-sa-si-on*) n. f. Action de fixer, d'établir : *la fixation de l'impôt, d'une échéance. Chim.* Opération par laquelle on rend fixe un corps volatil : *fixation du mercure. Histol.* Opération par laquelle on fixe les éléments cellulaires pour les étudier plus tard.

FIXE (*fik-se*) adj. (du lat. *fixus*, fixé). Qui ne se meut pas : *étoile fixe.* Qui reste attaché sur le même point : *le regard fixe d'un fou.* Invariable : *prix fixe. Idée fixe*, idée qui obsède l'esprit. *Chim. Corps fixe*, corps qui, comme l'or, le carbone, etc., ne se volatilise pas. N. m. La partie invariable des appointements d'un employé : *vous aurez tant de fixe.* Interj. *Fixe!* commandement de l'immobilité sous les armes.

FIXÉ (*fik-sé*) n. m. Petit tableau peint à l'huile et qu'on applique derrière une glace, laquelle lui tient lieu de vernis.

FIXEMENT (*fik-se-man*) adv. D'une manière fixe : *regarder fixement quelqu'un.*

FIXER (*fik-sé*) v. a. Rendre fixe : *fixer une toile sur un mur.* Rendre inaltérable : *fixer un fusain.* Soumettre au fixage. Diriger d'une manière permanente : *fixer les yeux sur quelque chose.* Abusiv. Regarder fixement : *fixer quelqu'un. Fig.* Arrêter définitivement : *fixer son choix.* Etablir : *fixer sa résidence.* Attirer, captiver : *fixer l'attention de quelqu'un.* Rendre constant : *fixer un esprit léger.*

FIXITÉ (*fik-si*) n. f. Qualité de ce qui est fixe : *la fixité du regard. Chim.* Propriété des corps qui ne sont point volatilisables par les moyens ordinaires. *Fig.* Etat des choses qui ne varient point : *la fixité des idées, des opinions.*

FLA n. m. invar. (onomat.). Double coup de baguette frappé sur un tambour, d'abord légèrement de la main droite, puis fortement de la gauche.

FLABELLATION (*bèl-la-si-on*) n. f. (de *flabellum*). Action de renouveler l'air autour d'une partie du corps immobilisée.

FLABELLE (*bèl-lé*), **E** ou **FLABELLIFORME** (*bèl-li*) adj. (de *flabellum*). En forme d'éventail.

FLABELLUM (*bèl-lom'*) n. m. (mot lat.). Grand éventail de plumes de paon, de feuilles de lotus, adapté à un long manche.

FLAC (*flak*) interj. Onomatopée imitant le bruit de l'eau, celui d'une tape, etc.

FLACCIDITÉ (*flak-si*) n. f. (du lat. *flaccidus*, flasque). Etat d'une chose flasque.

FLACHE n. f. (du lat. *flaccus*, mou). Endroit d'un tronc d'arbre dépouillé de l'écorce et non encore équarri. Défaut, déchet dans l'arête vive d'une pièce de bois équarrie. (Adjectiv. : *une poutre flache.*) Fissure d'une roche. Inégalité dans le pavage, par suite de l'enfoncement d'un pavé. Mare dans un bois.

Flacons.

FLACHERIE (*rî*) n. f. Maladie microbienne des vers à soie, que l'on dit alors *morts-flats.*

FLACHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui a des flaches, en parlant d'une pièce de bois.

FLACON n. m. (bas lat. *flasco*). Sorte de bouteille qui se ferme ordinairement avec un bouchon de même matière ou de même métal. Son contenu. Bouteille : *un flacon de vieil armagnac.*

FLACONNIER (*ko-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des flacons.

FLA-FLA n. m. *Pop.* En T. d'atelier, recherche d'effets en peinture. *Fig.* Ostentation, étalage : *faire du fla-fla.*

FLAGELLAIRE (*jel-lè-re*) adj. (du lat. *flagellum*, fouet). *Hist. nat.* Qui ressemble à un fouet.

FLAGELLANTS (*jèl-lan*) n. m. pl. V. *Part. hist.*

FLAGELLATEUR (*jèl-la*) n. m. Celui qui flagelle.

FLAGELLATION (*jèl-la-si on*) n. f. Supplice du fouet ou des verges. Action de se flageller.

FLAGELLÉ (*jèl-lé*), **E** adj. *Hist. nat.* Muni d'un flagellum : *infusoire flagellé.*

FLAGELLER (*jèl-lé*) v. a. (lat. *flagellare*). Faire subir le supplice de la flagellation. *Fig.* Maltraiter en paroles : *Molière a flagellé l'hypocrisie.*

FLAGELLUM (*jèl-lom'*) n. m. (mot lat. signif. *fouet*). Filament mobile, servant d'organe locomoteur à certains infusoires.

FLAGEOLER (*jo-lé*) v. n. Se dit des jambes de l'homme, du cheval, lorsque la fatigue ou la faiblesse les rend tremblantes.

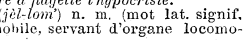

Flageolet.

FLAGEOLET (*jo-lè*) n. m. Petit instrument de musique à vent. N. et adj. Espèce de haricot : *manger des haricots flageolets ; des flageolets.*

FLAGORNER (*né*) v. a. Flatter souvent et bassement : *flagorner les puissants du jour.*

FLAGORNERIE (*rî*) n. f. Flatterie basse et souvent répétée.

FLAGORNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui flagorne.

FLAGRANCE n. f. Etat de ce qui est flagrant

FLAGRANT (*gran*), **E** adj. (du lat. *flagrans*, brûlant). Evident : *inégalité flagrante* Qui éclate sous les yeux. *Flagrant délit*, délit qui se commet sous les yeux mêmes de ceux qui le constatent.

Flamant.

FLAIR (*flèr*) n. m. (de *flairer*). Odorat du chien. Odorat en général. *Fig.* Perspicacité : *avoir du flair.*

FLAIRER (*flè-ré*) v. a. (du lat. *fragrare*, avoir de l'odeur). Appliquer son odorat à. *Fig.* Pressentir : *flairer une escroquerie.*

FLAIREUR (*flè*) n. m. Qui flaire. *Fig.* Qui est à l'affût de. (Peu us.)

FLAMAND (*man*), **E** adj. et n. De la Flandre.

FLAMANT ou **FLAMMANT** (*flaman*) n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers, à pattes palmées et dont le dessous des ailes est couleur de *flamme, le flammant se plaît au bord des eaux saumâtres,*

FLAMBAGE (*flan*) n. m. Action de flamber.
FLAMBANT (*flan-ban*), **E** adj. Qui flambe. *Fam. Tout flambant neuf*, entièrement neuf.
FLAMBARD (*flan-bar*) ou **FLAMBART** (*flan- bar*) n. m. *Pop.* Canotier amateur. *Mar.* Petit bateau de côte pour la pêche. Gai, luron, orgueilleux, richement vêtu : *faire le flambard.*

Flambeau.

FLAMBE (*flan-be*) n. f. (de *flamme*). Epée à lame ondulée. Nom vulgaire de certains iris.
FLAMBEAU (*flan-bô*) n. m. (de *flamber*). Torche, chandelle de cire ou de suif. Chandelier. *Le flambeau du jour*, le soleil. *Le flambeau de la nuit*, la lune. *Fig.* Lumières de la raison, du génie, de la science. *Allumer le flambeau de l'hymen*, se marier.
FLAMBÉE (*flan-bé*) n. f. Feu clair de menu bois.
FLAMBER (*flan-bé*) v. a. (du vx fr. *flambe*, flamme). Passer quelque chose par le feu : *flamber une volaille. Flamber un canon*, y brûler une étoupille avant le tir, pour chasser l'humidité. *Flamber une carène*, la passer au feu pour détruire les insectes et les algues. V. n. Jeter de la flamme. Brûler. *Il est flambé*, il est perdu, ruiné.

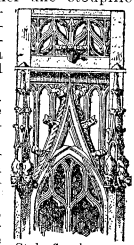
Style flamboyant.

FLAMBERGE (*flan-bèr-jé*) n. f. (n. pr. de l'épée de Renaud de Montauban). Epée. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée.
FLAMBOIEMENT (*flan-boi-man*) n. m. Eclat d'un objet qui flamboie : *le flamboiement de l'incendie.*
FLAMBOYANT (*flan-boi-ian*), **E** adj. Qui flamboie : *épée flamboyante. Arch.* Se dit d'une forme particulière du style gothique, qui affectionne les contours lancéolés, imitant des flammes. *Blas.* Qui a la forme ondoyante d'une flamme.
FLAMBOYER (*flan-boi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Jeter une flamme brillante. *Fig.* Brûler comme la flamme : *des yeux qui flamboient de colère.*
FLAMINE n. m. (lat. *flāmĕn*). Chez les Romains, prêtre attaché au culte d'un dieu particulier (par oppos. aux *pontifes*, consacrés au culte de tous les dieux) : *le flamine de Jupiter était un des plus grands personnages de Rome.*

Flamme de lance moderne.

FLAMINGANT (*ghan*), **E** adj. Qui parle flamand. N. : *les flamingants.*
FLAMME (*fla-me*) n. f. (lat. *flamma*). Apparence lumineuse et légère qui se dégage des matières en combustion : *la flamme de l'acétylène a un grand pouvoir éclairant.* Supplice du feu : *livrer aux flammes. Les flammes éternelles*, les peines de l'enfer. *Flammes de Bengale*, v. FEU. *Mar.* Longue banderole servant soit de marque distinctive pour les navires de guerre, soit dans les signaux. *Art. milit.* Petite banderole à deux pointes flottantes, qui garnit certaines lances. *Fig.* Ardeur, et particul., ardeur de l'amour : *déclarer sa flamme. Art. vétér.* Espèce de lancette pour saigner les chevaux.
FLAMMÉ (*fla-mé*), **E** adj. Qui a la forme d'une flamme, qui est ondulé. Qui a des taches en forme de flammes. *Grès flammés* ou *flambés*, v. GRÈS.
FLAMMÈCHE (*fla-mè-che*) n. f. Parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.
FLAMMEROLE (*fla-me*) n. f. Feu follet.
FLAMMETTE (*fla-mè-te*) n. f. Petite flamme.
FLAN n. m. (anc. allem. *fladō*). Sorte de tarte à la crème, aux œufs, etc. Disque de métal préparé pour être frappé et recevoir une empreinte. *Impr.* Sorte de carton mou, qu'on applique sur les caractères mobiles pour en prendre empreinte en vue du clichage.
FLANC (*flan*) n. m. Partie de l'homme, de l'animal, depuis les côtes jusqu'aux hanches : *se coucher sur le flanc.* Le sein d'une mère. *Fig.* Côté d'une chose : *les flancs d'un vaisseau, d'une montagne.* Partie latérale d'une troupe rangée en ordre profond. *Blas.* Chacune des divisions qui touchent aux bords dextre et sénestre de l'écu, quand celui-ci est tiercé en pal. Point central de chacune de ces mêmes divisions. (V. la planche BLASON.) *Fig. Se battre les flancs*, se donner du mal sans grand résultat. *Être sur le flanc*, être alité, être exténué. *Prêter le flanc*, présenter le flanc à son adversaire et, *au fig.*, donner prise : *prêter le flanc à la calomnie.*
FLANC-GARDE n. f. Détachement chargé de protéger l'un des flancs d'une troupe en marche. Pl. des *flancs-gardes.*
FLANCHER (*ché*) v. n. *Pop.* Lâcher pied, ne pas persister.
FLANCHET (*chè*) n. m. Partie d'une surlonge de bœuf, entre la tranche grasse et la poitrine.
FLANCONADE n. f. *Escr.* Botte de quarte forcée, portée dans le flanc de l'adversaire.
FLANDRIN n. m. (de *Flandre*). *Fam.* Homme mince, élancé et d'une tournure gauche, ou lent dans ses mouvements.
FLANELLE (*nè-le*) n. f. (angl. *flannel*). Etoffe légère, faite avec de la laine fine : *gilet de flanelle.*
FLÂNER (*né*) v. n. Aller de côté et d'autre en perdant son temps.
FLÂNERIE (*rî*) n. f. Action de flâner : *écolier qui perd son temps en flâneries.*
FLÂNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui flâne.
FLANQUANT (*kan*), **E** adj. *Fortif.* Qui est situé de façon à voir et à défendre un autre ouvrage.
FLANQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de flanquer. Résultat de cette action.
FLANQUER (*ké*) v. a. (rad. *flanc*). *Fortif.* Défendre par des ouvrages établis en vue ou sur les flancs : *flanquer une redoute de défenses accessoires. Art. mil.* Appuyer, soutenir, en parlant d'une troupe. Se dit d'objets placés en flanc, à côté de quelque chose : *quatre plats flanquaient cet énorme pâté.* Construire sur les angles. Etre construit aux angles de.
FLANQUER (*ké*) v. a. (altér. de *flaquer*). Lancer, appliquer rudement, jeter : *flanquer un soufflet.* Mettre : *flanquer quelqu'un à la porte.*
FLANQUEUR (*keur*) n. m. Soldat d'infanterie, détaché d'une troupe pour en protéger les flancs.
FLAQUE n. f. (de *flache*). Petite mare. Au fig. : *flaque de boue.*
FLAQUÉE (*ké*) n. f. *Fam.* Certaine quantité de liquide qu'on lance avec force.
FLAQUER (*ké*) v. a. *Fam.* Jeter avec force un liquide contre quelqu'un ou quelque chose.
FLASQUE (*flas-ke*) adj. (lat. *flaccidus*). Mou, sans force, sans vigueur : *chair, homme, style flasque.* ANT. **Dur, rigide, tendu.**
FLASQUE (*flas-ke*) n. m. (orig. germ.). *Artill.* Chacune des deux pièces latérales d'un affût qui supportent les tourillons. *Mar.* Syn. de JOTTEREAU.
FLASQUE (*flas-ke*) n.f.(ital. *fiasca*). Poire à poudre.
FLASQUEMENT (*flas-ke-man*) adv. D'une manière flasque. (Peu us.)
FLATTER (*fla-té*) v. a. (du bas allem. *flat*, plat). Caresser avec la main : *flatter un cheval.* Affecter agréablement : *la musique flatte l'oreille.* Louer à l'excès pour séduire : *les courtisans flattent le prince.* Embellir : *flatter un portrait. Flatter de*, faire concevoir l'espérance. **Se flatter** v. pr. Se faire illusion : *se flatter de réussir.* Se vanter : *se flatter d'être habile.* ANT. **Blâmer, fronder, critiquer.**
FLATTERIE (*fla-te-rî*) n. f. Louange intéressée : *se laisser prendre aux flatteries.* ANT. **Censure, moquerie, critique.**
FLATTEUR, EUSE (*fla-teur, eu-ze*) n. et adj. Qui flatte : *murmure flatteur.* Séduisant : *espoir flatteur.* ANT. **Censeur, frondeur.**
FLATTEUSEMENT (*fla-teu-ze-man*) adv. D'une manière flatteuse.
FLATUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *flatus*, vent). Qui cause des flatuosités.
FLATULENCE (*lan-se*) n. f. (du lat. *flatus*, vent). *Méd.* Accumulation de gaz dans une cavité naturelle.
FLATULENT (*lan*), **E** adj. Qui est produit par la flatulence : *affection flatulente.*
FLATUOSITÉ (*zi*) n. f. (de *flatueux*). Gaz accumulé dans les intestins.
FLÉAU (*flé-ô*) n. m. (lat. *flagellum*). Instrument qui sert à battre le blé, formé d'un manche et d'un battoir en bois, reliés l'un à l'autre par des courroies : *le battage au fléau a été remplacé un peu*

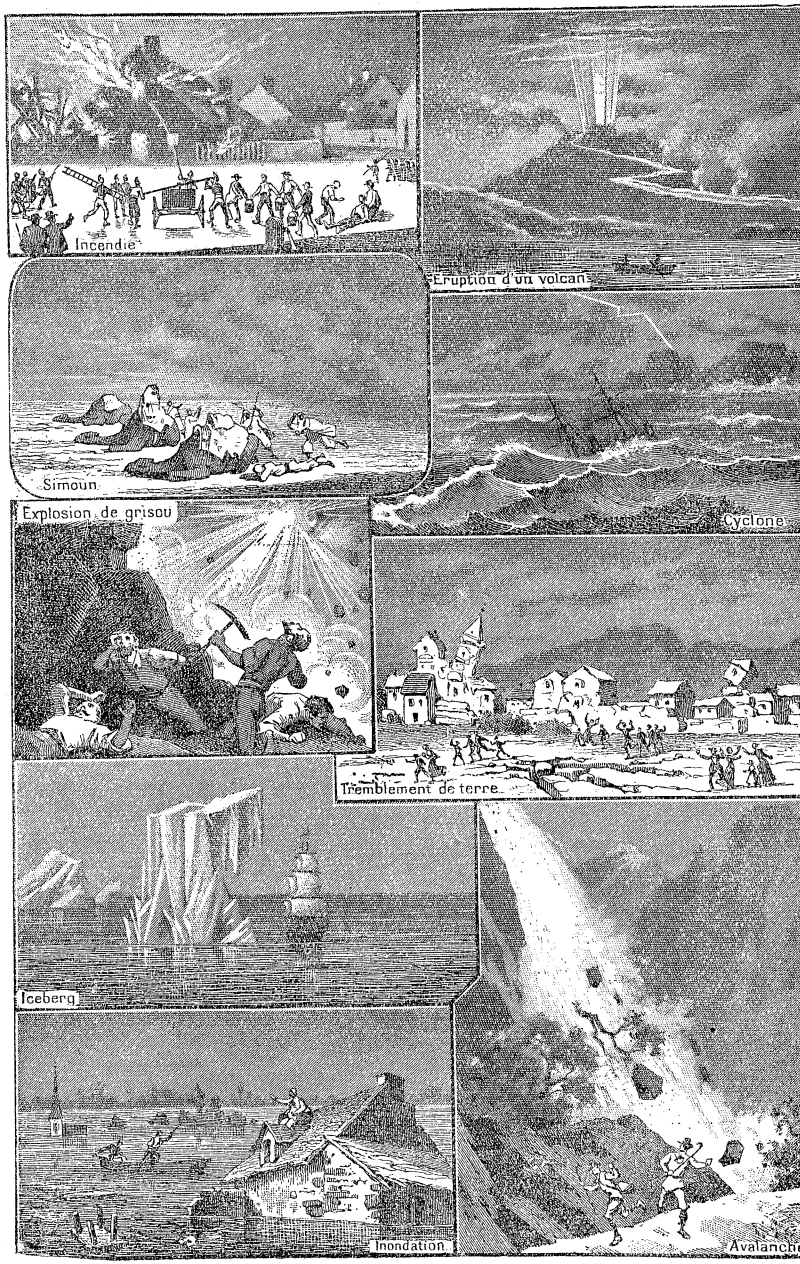
Incendie
Éruption d'un volcan
Simoun
Cyclone
Explosion de grisou
Tremblement de terre
Iceberg
Inondation
Avalanche

partout par le battage mécanique. Ancienne arme de guerre d'une forme analogue. (V. pl. ARMES.) Verge de fer d'une balance : *les deux sections du fléau doivent être rigoureusement égales.* (V. BALANCE.) Barre de fer à bascule pour fermer les portes cochères. Crochet (hotte) de vitrier ambulant. *Fig.* Grande calamité publique (comme incendie, tremblement de terre, inondation, etc.) : *la guerre est un épouvantable fléau.* Personne qui est la cause ou l'instrument d'une grande calamité : *Attila s'intitulait le Fléau de Dieu.* Chose qui importune. Personne fatigante, de relations dangereuses : *une méchante langue est un véritable fléau.*

Flèche de clocher.

FLEBILE (*flé-bi-lé*) adv. (mot ital.). *Mus.* D'une manière plaintive. (Peu us.)

FLÈCHE n. f. Trait formé d'une hampe en bois armée d'une pointe à un bout, empennée à l'autre, et qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète. (V. la planche ARMES.) Objet qui a la forme d'une flèche. Pièce de bois joignant le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. Partie arrière d'un affût. La plus longue pièce de bois d'une charrue. Branche d'arbre verticale. Partie d'un mât au-dessus du capelage. Extrémité pyramidale ou conique d'un clocher. *Géom.* Perpendiculaire abaissée du milieu d'un arc de cercle sur la corde qui le sous-tend. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Chevaux attelés en flèche,* chevaux attelés l'un devant l'autre. *Fig. Faire flèche de tout bois,* employer toutes sortes de moyens pour arriver à ses fins. *Flèche du Parthe,* v. PARTHES (*Part. hist.*).

FLÈCHE n. f. (orig. scand.). Pièce de lard qu'on lève sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse.

FLÉCHETTE (*ché-te*) n. f. Petite flèche.

FLÉCHIÈRE n. f. *Bot.* Un des noms vulgaires de la sagittaire, appelée aussi *flèche d'eau.*

FLÉCHIR v. a. (lat. *flectere*). Ployer, courber : *fléchir le genou. Fig.* Toucher de pitié, attendrir : *fléchir ses juges.* V. n. Ployer sous la charge. Lâcher pied : *troupe qui fléchit. Fig.* Se soumettre : *tout fléchissait sous lui.*

FLÉCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Action de fléchir : *mesurer le fléchissement de l'arche d'un pont.*

FLÉCHISSEUR (*chi-seur*) adj. m. Se dit des muscles destinés à faire fléchir diverses parties du corps : *muscle fléchisseur du bras.* N. m. : *les fléchisseurs du genou, de la jambe,* par opposition aux *extenseurs.* ANT. **Extenseur.**

FLEGMASIE (*flègh-ma-zi*) n. f. V. PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE (*flègh-ma*) adj. Lymphatique : *tempérament flegmatique. Fig.* Froid : *caractère flegmatique.* ANT. **Chaleureux, enthousiaste.**

FLEGMATIQUEMENT (*flègh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière flegmatique.

FLEGME (*flègh-me*) n.m. (du gr. *phelgma,* pituite). Humeur aqueuse de l'organisme. Pituite qu'on rejette en crachant, en vomissant, etc. (En ce sens, on écrit aussi PHLEGME.) *Fig.* Caractère d'un homme froid, difficile à émouvoir. Produit que donne la première chauffe dans la distillation du jus de betteraves, des moûts, fruits, etc. ANT. **Enthousiasme.**

FLEGMON (*flègh-mon*) n. m. V. PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE (*flègh-mo-neû, eu-ze*) adj. V. PHLEGMONEUX.

FLEIN (*flin*) n. m. Petit panier ou corbeille d'osier pour l'emballage des fruits et primeurs.

FLÉMARD (*mar*), **E** n. et adj. (de *flème*). *Pop.* Se dit d'une personne paresseuse, molle.

FLÈME ou **FLEMME** (*flè-me*) n. f. (altér. de *flegme*). *Pop.* Grande paresse, inertie : *avoir la flème. Battre la* ou *sa flè-me,* ne rien faire.

FLÉOLE ou **PHLÉOLE** n.f. Genre de graminées fourragères : *la fléole des prés donne un fourrage abondant.*

FLET (*flè*) n. m. Genre de poissons pleuronectidés, à chair délicate, propres aux mers tempérées.

FLÉTAN n. m. Genre de poissons pleuronectidés, propres aux mers froides : *le flétan atteint deux mètres.*

FLÉTRIR v. a. (du lat. *flaccidus,* mou). Faner, ôter l'éclat, la fraîcheur : *un soleil trop ardent flétrit les plantes. Fig.* Affaiblir, altérer : *l'abus des plaisirs flétrit la jeunesse.* **Se flétrir** v. pr. Se faner.

FLÉTRIR v. a. (de l'anc. fr. *flatrir*). Autref., marquer d'un fer rouge un condamné sur l'épaule droite : *on flétrissait avec un fer marqué en fleui de lis. Fig.* Punir d'une condamnation infamante. Déshonorer, diffamer : *flétrir la réputation.*

FLÉTRISSANT (*tri-san*), **E** adj. Qui flétrit, déshonore : *arrêt flétrissant.*

FLÉTRISSURE (*tri-su-re*) n. f. Autref., marque sur l'épaule d'un criminel. *Fig.* Tache à l'honneur.

FLETTE (*flè-te*) n. f. *Mar.* Nom ancien de la chaloupe. Bateau plat accompagnant un chaland.

FLEUR n. f. (lat. *flos, floris*). Partie d'un végétal qui contient les deux ou l'un des organes reproducteurs et qui est souvent parée de couleurs éclatantes : *les fleurs éclosent au printemps. Par ext.* Plante qui produit des fleurs : *la culture des fleurs est très délicate.* Dessin ou objet représentant une fleur. Poudre blanche qui couvre certains fruits fraîchement cueillis. *Fleur artificielle,* imitation de fleur en papier, étoffe, porcelaine, etc. Eclat, fraîcheur : *fleur du teint. Les quatre fleurs,* fleurs de mauve, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de coquelicot, dont on fait une tisane adoucissante. *Fig.* Partie la plus fine, la meilleure de quelques substances : *fleur de farine.* Elite, choix : *la fleur de l'armée.* Ornement poétique du discours : *les fleurs de la rhétorique.* Produits légers et volatils obtenus par la sublimation ou la décomposition : *fleur de soufre.* Temps où une chose est dans toute sa jeunesse, sa force, son éclat : *être à la fleur de sa jeunesse. Semer des fleurs sur la tombe de quelqu'un,* faire son éloge après sa mort. *Fleur de lis,* v. LIS. Pl. Sorte de moisissure qui se développe sur le vin, la bière, le cidre, lorsqu'ils sont en contact avec l'air. **A fleur de,** loc. prép. Presque au niveau de : *yeux à fleur de tête.* — Les fleurs sont les organes reproducteurs de la plante : c'est, en effet, dans la fleur que se forment les graines. Une fleur se compose d'un *calice* (formé d'un nombre variable de *sépales*), d'une *corolle* (divisée en *pétales*), des *étamines* (portant chacune un petit sac, l'*anthère,* rempli de *pollen*), et du *pistil* (ovaire, style et stigmates) qui en se développant deviendra le fruit. (Pour les formes que revêt la fleur, v. la planche PLANTE.)

FLEURAGE n. m. Combinaison de fleurs sur une tenture, un tapis. Résidu de la mouture du gruau.

FLEURAISON (*rè-zon*) n. f. V. FLORAISON.

FLEURANT, (*ran*), **E** adj. Qui répand, exhale une odeur, un parfum.

FLEURDELISER (*zé*) v. a. Orner, semer de fleurs de lis : *le drapeau fleurdelisé de la Restauration.*

FLEURER (*ré*) v. n. (de *flairer*). Répandre une odeur. *Fig. Cette affaire fleure comme baume,* paraît excellente.

FLEURET (*ré*) n. m. (de *fleur*). Sorte d'épée sans tranchant et terminée par un bouton, dont on se sert à l'escrime : *assaut de fleuret.* (V. ARMES, ESCRIME.) Barre d'acier, parfois garnie de diamant à son extrémité, avec laquelle le mineur perce des trous dans le roc. Fil fait de la partie la plus grossière de la soie. Ruban fait avec cette soie.

FLEURETTE (*rè-te*) n. f. Petite fleur. *Fig.* Propos galant : *conter fleurette. Dial.* Crème fluide sur le lait.

FLEURI, E adj. Qui est en fleur : *jardin fleuri. Fig. Teint fleuri,* qui a de la fraîcheur, de l'éclat. *Style fleuri,* style orné. **Pâques fleuries,** v. PÂQUES.

FLEURIR v. n. Pousser des fleurs : *les perce-neige fleurissent de bonne heure. Fig.* Prospérer : *le commerce fleurit.* (En ce sens fig., l'imparf. de l'indic. fait *je florissais,* etc., et le partic. prés. *florissant.*) V. a. Orner de fleurs : *fleurir sa chambre.*

FLEURISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui se couvre de fleurs : *prés fleurissants.*

FLEURISTE (*ris-te*) n. et adj. Qui s'occupe de la culture et du commerce des fleurs : *les fleuristes hollandais ont multiplié les variétés de tulipes.* Qui fait ou vend des fleurs artificielles : *ouvrière fleuriste.*

FLEURON n. m. (de *fleur*). Ornement d'architecture en forme de fleur. Ornement typographique en forme de fleur, de feuille, placé en en-tête ou à la

fin d'un chapitre. *Fig.* Ce qu'on possède de plus avantageux et de plus productif. *Bot.* Chacune des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée.

Fleuron.

FLEURONNÉ (*ro-né*), **E** adj. Orné de fleurs, de fleurons : *lettres fleuronnées. Bot.* Dont toutes les fleurs sont des fleurons.

FLEURONNER (*ro-né*) v. n. Pousser des fleurons. V. a. Orner de fleurons.

FLEUVE n. m. (lat. *fluvius*). Grand cours d'eau qui aboutit à la mer : *l'Amazone et le Mississipi sont les fleuves les plus longs du monde. Fig.* Quantité considérable de liquide : *fleuve de sang.* Ce qui a un cours continu : *fleuve de la vie.*

FLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Qualité de ce qui est flexible : *la flexibilité de l'acier est très grande.*

FLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Souple, qui plie aisément. *Fig.* : *voix, caractère flexible.* ANT. **Inflexible.**

FLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (lat. *flexio*). Etat de ce qui est fléchi : *flexion d'un ressort.* Action de fléchir : *flexion du genou.* Action des muscles fléchisseurs. Pl. *Gram.* Se dit des variations dans la forme d'un même mot, suivant l'emploi qui en est fait.

FLEXIONNEL, ELLE (*flèk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport aux flexions. Qui possède des flexions.

FLEXUEUX, EUSE (*flek-su-eû, eu-ze*) adj. Courbé alternativement dans plusieurs sens différents.

FLEXUOSITÉ (*flèk-su-o-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est flexueux : *la flexuosité d'une tige.*

FLIBUSTE (*bus-tê*) n. f. Piraterie, pillage sur mer.

FLIBUSTER (*bus-té*) v. n. Faire le métier de flibustier. V. a. Filouter, voler.

FLIBUSTERIE (*bus-te-rî*) n. f. Etat de flibustier.

FLIBUSTIER (*bus-ti-é*) n. m. (du holl. *vrijbueter*, pirate). Pirate des mers américaines, aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Par ext.* Trompeur, filou. — Les flibustiers formaient une association pour piller les vaisseaux espagnols ; ils étaient alliés aux boucaniers et avaient pour quartier général l'île de la Tortue.

FLIC FLAC (*flik-flak*), onomatopée exprimant le bruit que font plusieurs coups de fouet ou plusieurs soufflets donnés coup sur coup,

FLICFLAC n. m. Sorte de pas de danse. Pl. des *flicflacs.*

FLINGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Fusil de boucher. Fusil de soldat d'infanterie.

FLINT-GLASS (*flint'*) n. m. (angl. *flint*, silex, et *glass*, verre). Verre à base de plomb, d'un pouvoir fortement dispersif et réfringent.

FLIPOT (*po*) n. m. Morceau de bois rapporté pour dissimuler une fente dans un ouvrage de menuiserie.

FLIRT (*flirt'* ou *fleurt'*), **FLIRTAGE** n. m. ou **FLIRTATION** (*si-on*) n. f. (angl. *flirt*). Action de flirter. Manège galant.

FLIRTER (*flir-té* ; quelques-uns disent *fleur-té*) v. n. (angl. *to flirt*). Avoir un manège de coquetterie avec une femme.

FLOC (*flok*) n. m. (lat. *floccus*). Houppe de laine de soie.

FLOCHE adj. (de *floc*). Velouté, couvert de poils. *Soie floche,* qui n'est pas torse. N. f. Petite houppe qui sert d'ornement.

FLOCK-BOOK n. m. Livre généalogique pour les moutons.

FLOCON n. m. (de *floc*). Touffe, amas léger de soie, de laine, etc. Au fig. : *la neige tombe à gros flocons.*

FLOCONNEUX, EUSE (*ko-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à des flocons : *laine floconneuse.*

FLOCULATION (*si-on*) n. f. Précipitation de certaines solutions colloïdales sous forme de flocons.

FLONFLON n. m. Se dit, en général, des refrains de chansons et des couplets de vaudevilles.

FLORAISON ou **FLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. Epanouissement de la fleur : *la floraison du lilas a lieu en avril.* Temps où cet épanouissement se produit.

FLORAL, E, AUX adj. (lat. *floralis*). Qui a rapport à la fleur : *enveloppe florale. Jeux Floraux,* Académie littéraire, fondée à Toulouse. V. FLORAUX (*Jeux*) [*Part. hist.*].

FLORE n. f. (du lat. *Flora*, déesse des fleurs). Ensemble des plantes qui croissent dans une région : *la flore polaire est d'une grande pauvreté.* Livre qui en contient la description.

FLORÉAL n. m. (du lat. *floreus*, de fleurs). Huitième mois de l'année républicaine (du 20 avril au 19 mai).

FLORÉE (*ré*) n. f. Indigo de qualité inférieure. *Florée d'acide,* fécule de pastel.

FLORENCE (*ran-se*) n. m. (de *Florence*, n. geogr.). Taffetas léger. N. f. Sorte de crin très résistant, obtenu en plongeant dans du vinaigre le ver à soie qui va filer son cocon et qu'emploient les pêcheurs à la ligne pour empiler leurs hameçons.

FLORENCÉ, E (*ran*) adj. (du lat. *flos, oris*, fleur). *Blas.* Se dit d'une fleur de lis qui a des boutons entre ses pétales.

FLORÈS (*rès*). *Fam.* Terme usité dans l'expression : *faire florès,* briller dans le monde.

FLORICOLE adj. (lat. *flos, oris*, fleur, et *colere*, habiter). Qui vit sur les fleurs : *insecte floricole.*

FLORICULTURE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Branche de l'horticulture, qui s'occupe spécialement de la culture des plantes à fleurs et des plantes d'ornement.

FLORIDÉES (*dé*) n. f. pl. Ordre de plantes, de la classe des algues. S. une *floridée.*

FLORIFÈRE adj. (lat. *florifer*). Qui porte des fleurs : *rameaux florifères.* Qui donne beaucoup de fleurs : *plante florifère.*

FLORILÈGE n. m. (du lat. *flos, floris*, fleur, et *legere*, choisir). Recueil de poésies.

FLORIN n. m. (ital. *fiorino*). Pièce de monnaie étrangère, de valeur très variable suivant les pays.

FLORISSANT (*ri-san*), **E** adj. (v. FLEURIR). Qui est dans un état prospère : *santé florissante.* Qui accuse un état prospère : *mine florissante.*

FLORULE n. f. Fleur isolée d'un épi. Flore d'une petite région ou d'un certain groupe de plantes.

FLOSCULEUX, EUSE (*flos-ku-leû, eu-ze*) adj. (du lat. *flosculus*, petite fleur). *Bot.* Se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons.

FLOT (*flo*) n. m. (lat. *fluctus*). Eau agitée, onde, vague : *les flots de la mer dégradent le pied des falaises.* Marée montante : *l'heure du flot. Fig.* Liquide répandu en abondance : *flot de sang.* Flottage de bois. *Etre à flot,* en parlant d'un navire, nager au-dessus de l'eau. *Fig. Se remettre à flot,* rétablir l'état de ses affaires. Pl. *Les flots,* la mer. *Fig.* Matière abondante et ondulée : *flots de cheveux, de rubans.* Multitude, grande quantité : *flots d'auditeurs.*

FLOTTABILITÉ (*flo-ta*) n. f. Qualité possédée par certains corps flottants de rester insubmersibles.

FLOTTABLE (*flo-ta-ble*) adj. Qui peut flotter : *bois flottable.* (Un cours d'eau est *flottable* lorsqu'il ne peut porter que des radeaux ou des trains de bois. Il est *navigable* lorsqu'il sert à une navigation continue par bateaux.)

FLOTTAGE (*flo-ta-je*) ou **FLOT** (*flo*) n. m. Transport du bois par eau, quand on le fait flotter. *Flottage à bûches perdues,* flottage dans lequel les bûches sont abandonnées une à une au cours de l'eau. *Flottage en trains,* flottage dans lequel on compose un radeau avec de nombreuses pièces de bois réunies par de longues perches reliées entre elles : *le flottage du bois date du milieu du* XVIe *siècle.*

Flottage du bois.

FLOTTAISON (*flo-tè-zon*) n. f. Endroit où la surface d'une eau tranquille atteint la carène d'un navire. *Ligne de flottaison,* ligne que le niveau de l'eau trace sur la carène d'un bâtiment.

FLOTTANT (*flo-tan*), **E** adj. Qui flotte sur un liquide : *les corps flottants éprouvent une poussée de bas en haut, égale au poids du fluide qu'ils déplacent.* Retombant à flots. Ample, ondoyant : *robe flottante. Fig.* Irrésolu : *esprit flottant. Ligne flottante,* ligne à pêche dans laquelle un liège qui flotte sur l'eau maintient l'hameçon à une profondeur déterminée. **Dette flottante,** portion de la

dette publique non consolidée, susceptible d'augmentation ou de diminution journalière.

FLOTTE (*flo-te*) n. f. Grand nombre de bâtiments de mer, réunis pour naviguer ensemble : *la plus grande flotte de l'Espagne, l'Invincible Armada, fut dispersée par la tempête.* Ensemble des forces navales d'un pays.

FLOTTE (*flo-te*) n. f. Bouée ou barrique qui soutient un câble à la surface de l'eau. Morceau de liège qui maintient une ligne ou un filet à fleur d'eau.

FLOTTEMENT (*flo-te-man*) n. m. Etat d'un objet qui flotte. Ondulation du front d'une troupe en marche. *Fig.* Hésitation.

FLOTTER (*flo-té*) v. n. (de *flot*). Etre porté sur un liquide : *le fer flotte sur le mercure.* Voltiger en ondoyant : *ses longs cheveux flottaient sur ses épaules.* Etre lâche : *rênes qui flottent. Fig.* Chanceler, être irrésolu : *flotter entre l'espérance et la crainte. Bois flotté*, bois venu par le flottage. ANT. **Enfoncer, sombrer, couler.**

FLOTTEUR (*flo-teur*) n. m. Ouvrier qui fait ou conduit des trains de bois. Corps léger flottant sur l'eau : *le flotteur d'une ligne de pêche. Flotteur d'alarme*, boule creuse flottant sur l'eau d'une chaudière et actionnant un sifflet, quand le niveau baisse.

FLOTTILLE (*flo-ti, ll* mll.) n. f. Petite flotte : *une flottille de torpilleurs.*

FLOU adj. m. (orig. germ.). Fondu, léger, vaporeux, dans la langue artistique. N. m. : *le flou d'un tableau.* Adv. : *peindre flou.*

FLOUER (*flou-é*) v. a. *Fam.* Voler, escroquer, duper.

FLOUERIE (*flou-ri*) n. f. Action de duper, escroquerie.

FLOUETTE (*flou-è-te*) n. f. Girouette d'un vaisseau.

FLOUEUR n. m. Faiseur de dupes. (Peu us.)

FLOU-FLOU n. m. Onomat. V. FROU-FROU.

FLOUVE n. f. Genre de graminées fourragères.

FLUATE n. m. *Chim.* Nom ancien des fluorures.

FLUCTUANT (*fluk-tu-an*), **E** adj. (du lat. *fluctuare*, flotter). Qui offre le balancement d'un liquide. *Méd.* Mou, mobile : *tumeur fluctuante.*

FLUCTUATION (*fluk-tu-a-si-on*) n. f. (de *fluctuant*). Mouvement d'oscillation d'un liquide. *Pathol.* Mouvement de déplacement d'un liquide épanché. *Fig.* Variations alternatives : *les fluctuations de la rente.*

FLUCTUEUX, EUSE (*fluk-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fluctuosus*). Agité de mouvements violents.

FLUENCE (*an-se*) n. f. (de *fluer*). Mouvement de ce qui coule ou s'écoule : *fluence du temps.* (Peu us.)

FLUENTE (*an-te*) n. f. *Math.* Ancien nom de l'intégrale, dans le calcul différentiel.

FLUER (*flu-é*) v. n. (lat. *fluere*). Couler. (Peu us.)

FLUET, ETTE (*flu-è, è-te*) adj. (de *flou*). Mince et délicat : *taille fluette.*

FLUIDE adj. (lat. *fluidus*). Se dit des corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres, de façon que le corps sans consistance prend la forme du vase qui le contient : *les corps fluides se divisent en corps liquides et corps gazeux. Fig.* Coulant : *style fluide.* N. m. Corps fluide : *l'air et l'eau sont des fluides.* Au fig. : *le fluide électrique.*

FLUIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état fluide.

FLUIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR n. m. *Chim.* Gaz (Fl) presque incolore, de densité 1,635, qui fournit des réactions énergiques. *Minér. Spath fluor*, syn. de FLUORINE.

FLUORESCÉINE (*rès-sé*) n. f. *Chim.* Matière colorante jaune, provenant de l'action de l'anhydride phtalique sur la résorcine et qui fournit un grand nombre de colorants.

FLUORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. *Physiq.* Propriété de certains corps de transformer la lumière qu'ils reçoivent en radiations lumineuses de plus grande longueur d'onde : *la fluorescence n'est qu'une phosphorescence de courte durée.*

FLUORESCENT (*rès-san*), **E** adj. Doué de fluorescence : *corps fluorescent.*

FLUORHYDRATE n. m. Sel dérivant de l'acide fluorhydrique.

FLUORHYDRIQUE adj. Nom donné à un acide H.F, résultant de l'action de l'acide sulfurique sur la fluorine : *l'acide fluorhydrique est employé dans la gravure sur verre.*

FLUORINE n. f. Fluorure naturel de calcium.

FLUOROGRAPHIE (*fi*) n. f. Procédé de gravure sur verre au moyen de l'acide fluorhydrique.

FLUOROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. Boîte pyramidale, dont le fond est un écran fluorescent et qui est employée en radioscopie.

FLUORURE n. m. Tout composé binaire, formé par le fluor.

FLÛTE n. f. (de *flûter*). Instrument à vent, formé d'un tube creux percé de plusieurs trous et muni de clefs pour varier les sons : *grande flûte ; petite flûte.* Celui qui en joue : *il est première flûte à l'Opéra-Comique. Flûte de Pan*, instrument en usage chez les anciens, composé de roseaux d'inégale longueur accolés par rang de taille. *Fam. Flûte à l'oignon*, mirliton. *Jeu de flûtes*, jeu d'orgue qui imite les sons de la flûte. Petit pain long. Verre à pied étroit et long, dans lequel on boit le champagne. Pl. *Fam.* Jambes. *Jouer des flûtes*, courir.

Flûte.

Flûte de Pan.

FLÛTE n. f. (holland. *fluit*). Bâtiment de guerre réservé pour le transport du matériel.

FLÛTÉ, E adj. Se dit d'un son doux, imitant celui de la flûte : *voix flûtée.*

FLÛTEAU (*tô*) n. m. Jouet d'enfant, appelé aussi *mirliton.* Plantain d'eau. Jonc fleuri.

FLÛTER (*té*) v. n. (anc. fr. *flaüter*, pour *flatuer ;* du lat. *flatus*, souffle). Jouer de la flûte. Se dit en parlant du cri du merle : *le merle flûte. Pop.* Boire.

FLÛTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui joue de la flûte. (On dit plus ordinairem. FLÛTISTE.)

FLÛTISTE (*tis-te*) n. Musicien qui joue de la flûte : *il est flûtiste à l'Opéra.*

FLUVIAL, E, AUX adj. (lat. *fluvialis ;* de *fluvius*, fleuve). Qui appartient aux fleuves : *eaux fluviales.*

FLUVIATILE adj. Qui se rapporte aux fleuves, aux eaux douces courantes : *coquilles. dépôts fluviatiles.*

FLUVIOMÈTRE n. m. (du lat. *fluvius*, fleuve, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour mesurer le niveau d'un fleuve canalisé.

FLUVIOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au fluviomètre ou au niveau de l'eau dans un canal : *échelle fluviométrique.*

FLUX (*flu*) n. m. (lat. *fluxus ;* de *fluere*, couler). Mouvement réglé de la mer vers le rivage, à certaines heures. *Fig.* Grande abondance : *un flux de paroles. Méd.* Ecoulement : *flux de sang.* ANT. **Reflux.**

FLUXION (*fluk-si-on*) n. f. (lat. *fluxio :* de *fluere*, couler). Gonflement douloureux, causé par un amas d'humeurs, un abcès, sur quelque partie du corps : *avoir une fluxion à la joue. Méthode des fluxions*, méthode de calcul due à Newton, qui n'est autre que le calcul différentiel. *Méd.* **Fluxion de poitrine,** vieille expression désignant toute inflammation du poumon avec sécrétion de mucosités qui s'expectorent difficilement, et souvent avec du sang.

FLUXIONNAIRE (*fluk-si-o-nè-re*) adj. Sujet aux fluxions. Relatif au calcul des fluxions.

FLYER (prononç. angl. *fla-i-eur*) n. m. (de l'angl. *to fly*, voler). Cheval de course qui a surtout de la vitesse.

FOC (*fok*) n. m. (orig. scandin.). *Mar.* Voile triangulaire qui se place à l'avant du bâtiment : *les focs, suivant leur position, s'appellent petit foc, grand foc, clinfoc*, etc. *Foc d'artimon*, voile d'étai, allant du grand mât au capelage de perroquet de fougue. (V. MARINE.)

FOCAL, E, AUX adj. (du lat. *focus*, foyer). Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles : *distance focale.* N. f. *Math.* Courbe ou surface qui joue, par rapport à un lieu géométrique de l'espace, un rôle analogue à celui des foyers par rapport aux courbes planes.

FOEHN (*feun*) n. m. (du lat. *favonius*, n. d'un vent d'ouest). En Suisse, vent chaud, sec et violent, du sud-est.

FOËNE ou **FOUËNE** (du lat. *furca*. trident) n. f. Gros harpon pour le poisson. Syn. FOUINE, FOUANNE.

FOËNER (*né*) v. a. Pêcher à la foëne.
FŒTAL, E, AUX (*fé*) adj. Qui a rapport au fœtus.
FŒTUS (*fé-tuss*) n. m. (mot lat.). Produit de la conception, non encore arrivé à terme, mais ayant déjà les formes de l'espèce. (Quelques-uns écrivent FÉTUS.)
FOI n. f. (du lat. *fides*, engagement, lien). Assurance de tenir un engagement : *donner sa foi*. Fidélité à ses engagements : *la foi des traités*. Croyance en la fidélité, la véracité de quelqu'un ou de quelque chose : *témoin digne de foi*. Croyance aux vérités de la religion. Religion chrétienne : *mourir pour la foi*. *Bonne foi*, intention droite, franchise. *Mauvaise foi*, intention coupable. *Faire foi*, témoigner, prouver. *N'avoir ni foi ni loi*, n'avoir ni religion ni conscience. *Profession de foi*, déclaration de ses opinions, de ses croyances. *Ligne de foi*, ligne du rayon visuel dans un instrument, sur un navire, etc. *Ma foi*, *par ma foi*, *sur ma foi*, en vérité. *Blas.* Meuble de l'écu, représentant deux mains disposées en fasce, et qui s'étreignent.
FOIE (*foi*) n. m. (du lat. *[jecur] ficatum*, foie d'oie engraissée avec des figues). Viscère, de couleur rougeâtre, organe sécréteur de la bile. (V. la planche HOMME.)
FOIE-DE-BŒUF n. m. ou **LANGUE-DE-BŒUF** n. f. *Bot.* Syn. de FISTULINE.
FOIN n. m. (lat. *fœnum*). Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques : *faire les foins*. Herbe sur pied, destinée à être fauchée. Poils soyeux qui garnissent le fond d'un artichaut. *Fig. Etre bête à manger du foin*, avoir aussi peu d'intelligence que le bétail. *Avoir du foin dans ses bottes*, avoir des ressources.
FOIN ! interj. qui exprime le dédain, le dégoût : *foin de la richesse, s'il faut l'acquérir à ce prix !*
FOIRADE n. f. Action de foirer. Ordure faite en foirant.
FOIRAIL (*ra*, *l* mll.) ou **FOIRAL** n. m. Champ de foire.
FOIRE n. f. (du lat. *feria*, jour férié). Grand marché public, se tenant à des époques fixes dans un endroit : *les foires de Beaucaire furent longtemps célèbres*. *Champ de foire*, emplacement où se tient la foire.
FOIRE n. f. (lat. *foria*). *Pop.* Flux de ventre, diarrhée.
FOIRER (*ré*) v. n. *Pop.* et *bas*. Evacuer des excréments à l'état liquide. *Fig.* Avoir peur. Faire long feu : *fusée qui foire*. Ne plus prendre (en parlant d'un pas de vis usé).
FOIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) n. et adj. *Pop.* et *bas*. Qui a la diarrhée. *Fig.* et *pop.* Poltron.
FOIROLLE (*ro-le*) n. f. Nom vulgaire de la mercuriale annuelle, plante purgative. (On dit aussi FOIRANDE.)
FOIS (*foi*) n. f. (du lat. *vices*, tours). Joint à un nom de nombre, marque la quantité, la réitération, la multiplication : *Napoléon Ier abdiqua deux fois*. *Fam. Une fois*, à une certaine époque : *il y avait une fois un roi et une reine*. *Une fois pour toutes*, décisivement. Loc. adv. : **Une fois que**, dès que ; **de fois à autre**, de temps en temps ; **à la fois**, ensemble, en même temps.
FOISON (*zon*) n. f. (lat. *fusio*). Grande quantité. **A foison**, loc. adv. Abondamment.
FOISONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Qui foisonne.
FOISONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de foisonner. Augmentation de volume dans un corps qui change d'état : *foisonnement de la chaux*.
FOISONNER (*zo-né*) v. n. (de *foison*). Abonder : *cette province foisonne en blé*. Multiplier : *les lapins foisonnent, cette année*. Augmenter de volume : *la chaux vive foisonne sous l'action de l'eau*.
FOL, FOLLE n. et adj. V. FOU.
FOLÂTRE adj. (de *fol*). Gai, enjoué, badin. Qui convient aux personnes gaies : *jeux folâtres*. ANT. **Grave, posé, sérieux.**
FOLÂTREMENT (*man*) adv. D'une manière folâtre. (Peu us.)
FOLÂTRER (*tré*) v. n. (de *folâtre*). Jouer, badiner avec une gaieté enfantine.
FOLÂTRERIE (*rî*) n. f. Action, parole folâtre : *dire des folâtreries*.
FOLIACÉ, E adj. (du lat. *folium*, feuille). *Bot.* Qui est de la nature des feuilles, qui en a l'apparence : *pétioles foliacés*.
FOLIAIRE (*li-è-re*) adj. *Bot.* Qui a rapport aux feuilles : *glandes foliaires*.
FOLIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *folium*, feuille). Disposition des feuilles sur la tige. Moment où les bourgeons commencent à développer leurs feuilles. (Syn., dans ce sens, de FEUILLAISON.)
FOLICHON, ONNE (*o-ne*) adj. *Fam.* Folâtre, badin.
FOLICHONNER (*cho-né*) v. n. *Fam.* Folâtrer.
FOLICHONNERIE (*cho-ne-rî*) n. f. *Fam.* Action, parole folichonne.
FOLIE (*li*) n. f. (de *fol*). Aliénation d'esprit, démence : *être atteint de la folie des grandeurs*. Acte ou parole extravagante : *dire des folies*. Ecart de conduite : *folies de jeunesse*. *Aimer à la folie*, aimer éperdument. Personnage allégorique symbolisant la gaieté et toujours représenté tenant une marotte. Petite maison de campagne où l'on se réunissait autrefois pour se divertir librement. ANT. **Sagesse, raison.**
FOLIÉ, E adj. (du lat. *folium*, feuille). Nom donné en botanique aux parties garnies de feuilles. *Chim.* Disposé en lames minces.
FOLIIPARE adj. (du lat. *folium*, *folii*, feuille, et *parere*, enfanter). *Bot.* Qui ne produit que des feuilles : *rameau foliipare*.
FOLIO n. m. (du lat. *folium*, feuille). Le numéro de chaque page d'un livre : *folio 12 signifie page 12*. Pl. des *folios*.
FOLIOLE n. f. (lat. *foliolum*). Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée, comme celles de l'acacia, du frêne, etc. Chaque pièce du calice (*sépales*) d'une fleur ou de la corolle (*pétales*).
FOLIOTAGE n. m. Action ou manière de folioter. Son résultat.
FOLIOTER (*té*) v. a. (du lat. *folium*, feuille). Paginer. Numéroter les feuillets d'un registre, d'un livre.
FOLKLORE n. m. (angl. *folk*, peuple, et *lore*, science). Science des traditions et usages populaires. Ensemble des traditions, poèmes, légendes populaires d'un pays : *le folklore scandinave est d'une grande richesse*.
FOLLE n. f. *Techn.* Filet de pêche à larges mailles.
FOLLE adj. et n. V. FOU.
FOLLEMENT (*fo-le-man*) adv. Avec folie.
FOLLET, ETTE (*fo-lè, è-te*) adj. Qui fait ou dit par habitude de petites folies. (Peu us.) *Poil follet*, premier poil du menton, duvet des petits oiseaux. *Esprit follet*, lutin familier, plus malin que malfaisant. **Feu follet,** V. FEU.
FOLLETAGE (*fo-le*) n. m. Maladie de la vigne, dont la cause est indéfinie et qui a pour effet de faner brusquement les feuilles.
FOLLICULAIRE (*fo-li-ku-lè-re*) n. m. Pamphlétaire, journaliste sans valeur.
FOLLICULE (*fo-li*) n. m. (lat. *folliculus*). Fruit capsulaire, membraneux, allongé et à une suture. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Nom de divers organes en forme de petit sac : *follicules pileux*, *sébacés*, *dentaires*, etc.
FOMENTATEUR, TRICE (*man*) n. et adj. Personne qui fomente : *fomentateur de troubles*.
FOMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. (de *fomenter*). Application d'un médicament chaud sur une partie du corps, pour l'adoucir. *Fig.* Action de préparer sous main, d'exciter. (Peu us.)
FOMENTER (*man-té*) v. a. (lat. *fomentare*). Appliquer un médicament chaud pour fortifier, adoucir. *Fig* Entretenir, exciter : *fomenter des troubles*.
FONÇAGE n. m. Action de foncer un tonneau. Dans les ardoisières, abatage de l'ardoise à la pointe ou à la poudre.
FONÇAILLES (*sa*, *ll* mll.) n. f. pl. Barres de bois formant le fond d'un lit, le fond d'un tonneau.
FONCÉ, E adj. Chargé, sombre, en parlant des couleurs : *étoffe d'un vert foncé*. ANT. **Clair, brillant.**
FONCEMENT (*man*) n. m. Action de foncer, Action de forer, de creuser un puits.
FONCER (*sé*) v. a. (de *fond*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fonça, nous fonçons*.) Mettre un fond à un tonneau, à une cuve. Creuser verticalement : *foncer un puits*. Rendre plus foncé, en parlant d'une couleur. V. n. Faire une charge à fond : *foncer sur un adversaire*.
FONCIER (*si é*), ÈRE adj. Qui constitue un fonds de terre : *propriété foncière*. Assigné, établi sur un

fonds de terre : *impôt foncier*. Qui possède des biens-fonds : *propriétaire foncier*. Qui est au fond de la nature de quelqu'un : *qualités foncières*. N. m. L'impôt foncier.

FONCIÈREMENT (*man*) adv. Dans le fond : *être foncièrement honnête*. ANT. **Superficiellement.**

FONCTION (*fonk-si-on*) n. f. (lat. *functio ;* de *fungi*, s'acquitter). Exercice d'une charge. Emploi, obligations de cet emploi : *s'acquitter de ses fonctions*. Action propre à chaque organe, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc. *Math. Fonction de une ou plusieurs variables*, expression algébrique renfermant une ou plusieurs lettres, qui se trouve déterminée quand on attribue des valeurs déterminées à ces lettres et dont la valeur varie quand on attribue à ces mêmes lettres des valeurs différentes. *Fig. En fonction de*, en suivant les variations de.

FONCTIONNAIRE (*fonk-si-o-nè-re*) n. Qui remplit une fonction publique.

FONCTIONNARISME (*fonk-si-o-na-ris-me*) n. m. Système administratif, fondé sur l'existence d'un grand nombre de fonctionnaires.

FONCTIONNEL, ELLE (*fonk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui se rapporte aux fonctions du corps : *troubles fonctionnels*.

FONCTIONNEMENT (*fonk-si-o-ne-man*) n. m. Manière dont une chose fonctionne : *vérifier le fonctionnement d'une machine*.

FONCTIONNER (*fonk-si-o-né*) v. n. Agir, remplir sa fonction : *cette machine fonctionne bien*. Être mis en action.

FOND (*fon*) n. m. (du lat. *fundus*, creux). L'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits*. Partie solide, sur laquelle on trouve une grande masse d'eau : *fond de la mer*. Partie plane qui termine un tonneau à chaque extrémité. Ce qui reste au fond : *le fond du verre*. Partie la plus éloignée de l'entrée, la plus retirée d'un pays : *le fond d'une boutique, d'une province*. En parlant d'étoffes, tissure sur laquelle on fait un dessin. Champ de tableau sur lequel se détache le sujet. Décoration qui ferme la scène d'un théâtre dans la partie opposée à la salle. Matière essentielle du procès. Ce qui fait la matière, l'essence d'une chose, par opposition à la *forme*, à l'apparence. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, l'esprit, etc. *Le fin fond*, la partie la plus reculée. Loc. adv. : **A fond,** complètement. **Au fond, dans le fond,** en réalité. **De fond en comble,** de la base au sommet.

FONDAGE n. m. Action de fondre les métaux.

FONDAMENTAL, E, AUX (*man*) adj. (du lat. *fundamentum*, fondement). Qui sert de fondement : *pierre fondamentale. Par ext.* **Principal,** essentiel : *raison fondamentale*.

FONDAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT (*dan*). E adj. Qui a beaucoup de jus et fond dans la bouche : *poire fondante*. N. m. Bonbon dont l'intérieur est liquide. Remède qui résout les tumeurs, fond les engorgements. *Métall.* Substance qui facilite la fusion d'un autre corps.

FONDATEUR, TRICE n. et adj. Personne qui crée un établissement destiné à se perpétuer après elle : *Platon fut le fondateur de l'Académie*. Personne qui a fondé un empire, une religion, etc.

FONDATION (*si-on*) n. f. Travaux qui préparent la construction des fondements d'un édifice. Maçonnerie sur laquelle on fonde : *jeter les fondations. Fig.* Action de fonder, de créer : *fondation d'une académie*. Capital légué par des œuvres de charité, de piété : *fondation pieuse*. ANT. **Faîte. Abolition, destruction.**

FONDÉ, E adj. Autorisé : *être fondé à dire*. Juste, raisonnable : *accusation fondée*. N. m. **Fondé de pouvoir,** qui est légalement chargé d'une chose.

FONDEMENT (*man*) n. m. (lat. *fundamentum*). Maçonnnerie jetée dans les fondations pour servir de base à un édifice. Partie inférieure du tube intestinal. *Fig.* Principal appui, base : *la justice est le plus sûr fondement d'un Etat*. Cause, motif : *bruit sans fondement*. Anus. ANT. **Faîte. Pinacle.**

FONDER (*dé*) v. a. (lat. *fundare*). Etablir les fondements d'une construction. Créer, instituer : *fonder un collège*. Donner des fonds suffisants pour l'établissement de quelque chose d'utile : *fonder un prix. Fig.* Appuyer de raisons, de motifs, de preuves : *fonder ses soupçons sur...* **Abolir, détruire, renverser, ruiner.**

FONDERIE (*rî*) n. f. Usine où l'on fond les métaux : *fonderie de fer, de cuivre*. Art du fondeur. Lieu, cuve, où le cirier fond sa cire.

FONDEUR n. et adj. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux, la cire, etc.

FONDIS (*di*) n. m. Affaissement du sol creusé par éboulement souterrain. (On dit mieux FONTIS.)

FONDOIR n. m. Lieu où les bouchers et les charcutiers fondent leurs graisses.

FONDRE v. a. (du lat. *fundere*, précipiter au fond). Amener à l'état liquide : *le platine est difficile à fondre*. Dissoudre dans un liquide : *fondre du sucre dans l'eau*. Confectionner en metal fondu : *fondre une cloche. Fig.* Combiner plusieurs choses en un tout : *fondre deux lois en une seule. Méd.* Résoudre : *fondre les humeurs. Peint.* Mêler, unir, diminuer l'intensité : *fondre les couleurs*. V. Devenir liquide : *la glace fond*. Se dissoudre : *le sucre fond dans l'eau. Fam.* Maigrir. Se précipiter : *tous les maux fondent sur lui. Fondre en larmes*, verser des larmes abondantes. ANT. **Figer, solidifier.**

FONDRIÈRE n. f. (de *fond*). Crevasse dans le sol. Terrains marécageux : *les fondrières de l'Argonne*.

FONDRILLES (*ll* mlh:) n. f. pl. Syn. anc. de EFFONDRILLES.

FONDS (*fon*) n. m. (lat. *fundus*). Le sol d'une terre, d'un champ : *cultiver un fonds*. Somme d'argent : *avoir un fonds*. Capital d'un bien : *manger le fonds et le revenu*. Etablissement de commerce ; boutique avec son achalandage : *vendre un fonds. Fonds publics*, rentes créées par l'Etat. *Fonds perdu*, argent placé en rentes viagères. *Fig.* Se dit des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *un grand fonds de probité, d'érudition*. **Biens-fonds,** v. à son ordre alph.

FONDU, E adj. Amené à l'état de liquide : *neige fondue ; plomb fondu*. N. m. Diminution progressive de l'intensité : *le fondu des couleurs*.

FONDUE (*dû*) n. f. Mets composé de fromage fondu au feu avec du beurre, des épices et un peu de kirsch.

FONGIBLE adj. (lat. *fungibilis*). *Dr.* Se dit des choses qui se consomment par l'usage.

FONGICIDE adj. Propre à détruire les champignons parasites. N. m. : *les fongicides les plus employés sont les bouillies cupriques*.

FONGOÏDE (*gho-i-de*) adj. (du lat. *fungus*, champignon, et du gr. *eidos*, aspect). Qui ressemble à un champignon.

FONGOSITÉ (*ghô-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est fongueux. Excroissance fongueuse.

FONGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. (lat. *fungosus*). De la nature du fongus.

FONGUS (*ghuss*) n. m. (du lat. *fungus*, champignon). *Méd.* Excroissance charnue, spongieuse, qui s'élève sur la peau, surtout autour d'une plaie.

FONTAINE (*tè-ne*) n. f. (du lat. *fons, fontis*, source). Eau vive qui sort de terre : *la fontaine de Vaucluse*. Edifice public qui distribue l'eau. Vaisseau de grès, de métal, etc., dans lequel on la garde. **Fontaines Wallace,** fontaines publiques établies à Paris en 1872 par le philanthrope Wallace. PROV. : **Il ne faut pas dire « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau »,** il ne faut pas jurer qu'on ne fera jamais ceci ou cela ; on ne sait ce que réserve l'avenir.

FONTAINERIE (*tè-ne-rî*) n. f. Fabrique, magasin de fontaines. Métier de fontainier.

FONTAINIER (*tè-ni-é*) n. m. V. FONTENIER.

FONTANELLE (*nè-le*) n. f. (de *fontaine*). Nom des espaces que présente la boîte cranienne avant son entière ossification.

FONTANGE n. f. (de la *duchesse de Fontanges*). Nœud de rubans que les femmes, à la fin du règne de Louis XIV, portaient sur leur coiffure.

FONTE n. f. (de *fondre*). Action de fondre ou de se fondre : *les pluies activent la fonte des neiges*. Produit immédiat du traitement des minerais de fer par le charbon : *la fonte est fort peu malléable*. Produit d'une fusion en général. L'art, le travail du fondeur : *fonte d'une statue. Impr.* Assortiment complet de caractère du même type.

FONTE n. f. (de l'ital. *fonda*, poche). Poche de cuir, que l'on attache de chaque côté de l'arçon d'une selle, pour y mettre des pistolets.

FONTENIER (*ni-é*) ou **FONTAINIER** (*tè-ni-é*) n. m. Qui fait, vend ou répare des fontaines. Agent municipal, chargé du service des fontaines publiques.

FONTS (*fon*) n. m. pl. (du lat. *fons*, *fontis*, fontaine). Bassin qui contient l'eau du baptême : *tenir un enfant sur les fonts baptismaux.*

FOOTBALL (*fout'-bâl*) n. m. (en angl. *ballon de pied*). Sorte de jeu de ballon, dans lequel les joueurs divisés en deux camps cherchent à porter le ballon dans le camp opposé : *le football est le sport national des Anglais.*

FOR n. m. (du lat. *forum*, tribunal). Juridiction. *For intérieur*, la conscience : *réprouver dans son for intérieur une loi injuste. For extérieur*, l'autorité de la justice humaine. *For ecclésiastique*, juridiction temporelle de l'Eglise. (Vx.)

FORAGE n. m. Action de forer : *le forage de nombreux puits artésiens a fertilisé les oasis du Sahara.*

FORAGE n. m. (du lat. *forum*, tribunal). Ancien droit seigneurial sur le vin vendu dans une seigneurie.

FORAIN, E (*rin, è-ne*) adj. (du lat. *fors*, dehors). Qui n'est pas du lieu : *débiteur forain. Marchand forain*, marchand nomade qui fréquente les foires, les marchés, etc. N. m. : *les forains.*

FORAL, E adj. Qui concerne les fueros (v. ce mot) : *les coutumes forales.*

FORAMINÉ, E adj. (du lat. *foramen*, *inis*, trou). *Hist. nat.* Qui est percé de petits trous.

FORAMINIFÈRES n. m. pl. Ordre de protozoaires recouverts d'une coquille dure percée de trous. S. un *foraminifère.*

FORBAN n. m. (de *fors*, et *ban*). Pirate, corsaire, qui entreprend une expédition armée sans l'autorisation de son gouvernement. *Fig. Forban littéraire*, plagiaire sans vergogne.

FORBANNIR (*ba-nir*) v. a. (de *forban*). *Dr. féod.* Bannir, reléguer, rejeter. (Vx.)

FORÇAGE n. m. Action de forcer ; son résultat. Excédent que peut avoir une pièce de monnaie au-dessus du poids légal.

FORÇAT (*sa*) n. m. (ital. *forzato*). Autref., Homme condamné aux galères. Auj., Criminel condamné aux travaux forcés. *Fig.* Homme réduit à une condition pénible : *les forçats du labeur. Forçat libéré*, forçat rendu à la liberté, à l'expiration de sa peine.

FORCE n. f. (bas lat. *fortia ;* du lat. *fortis*, courageux). Puissance d'action physique chez un être vivant : *la force était le principal attribut d'Hercule.* Toute puissance capable d'agir, de produire un effet : *l'eau, l'air, etc., sont des forces naturelles.* Violence, contrainte : *céder à la force.* Puissance : *force d'un Etat.* Solidité : *force d'un mur.* Puissance d'impulsion : *force d'une machine.* Energie, activité : *force d'un poison. Fig.* Habileté, talent : *être de même force au jeu.* Chaleur : *le style de Bossuet est plein de force.* Autorité : *les lois étaient sans force.* Courage, fermeté : *manquer de force d'âme. Force de l'âge*, âge où un être animé a acquis toute sa vigueur. *Dr. Force majeure*, cause à laquelle on ne peut résister. *Tour de force*, exercice corporel qui exige beaucoup de vigueur. *Fig.* Résultat qui exige un grand effort d'imagination. *Manœuvre de force*, celle qui demande un grand effort musculaire. *Maison de force*, maison d'arrêt. *Etre en force*, être en état d'attaquer, de se défendre. *Faire force de rames*, ramer vigoureusement. *Force du sang*, mouvements secrets de la nature entre proches parents. *Force d'inertie*, résistance passive. *Force ascensionnelle*, capacité que possède un aérostat d'enlever un poids plus ou moins lourd. Adj. de quantité. Beaucoup : *force gens.* Loc. adv. : **A toute force**, à tout prix, absolument. **Par force, de force, de vive force,** d'assaut, d'emblée, avec violence. Loc. prép. : **A force de,** par des efforts, des instances, etc. *Physiq.* **Force vive,** v. ÉNERGIE. **Unité de force,** v. DYNE. Pl. Troupes d'un Etat : *les forces de terre et de mer.* ANT. **Faiblesse, débilité.**

FORCÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *style, vers, rire forcé.* Qui est au-dessus des forces ordinaires : *marche forcée.* Inévitable : *conséquence forcée. Culture forcée*, celle qui hâte artificiellement la croissance d'une plante, la maturation d'un fruit. *Avoir la main forcée*, agir malgré soi. **Travaux forcés,** v. TRAVAIL. ANT. **Facultatif, libre, volontaire.**

FORCEMENT (*man*) n. m. Action de forcer.

FORCÉMENT (*man*) adv. Par force, par un résultat naturel, obligatoire. ANT. **Facultativement, librement, volontairement.**

FORCENÉ, E n. et adj. (de *fors*, et de l'anc. fr. *sen*, raison). Hors de soi, furieux.

FORCEPS (*sèps*) n. m. (mot lat. signif. *tenaille*). Instrument de chirurgie, employé dans les accouchements laborieux.

FORCER (*sé*) v. a. (de *force*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il força, nous forçons.*) Briser, rompre : *forcer une porte, un coffre.* Fausser : *forcer une clef.* Prendre par force : *forcer un camp.* Enfreindre : *forcer la consigne.* Surmonter : *forcer les obstacles.* Contraindre : *forcer quelqu'un à faire une chose.* Hâter la maturation : *forcer des raisins.* Obtenir par une sorte de violence morale : *certains vers de Corneille forcent l'admiration. Fig. Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. *Forcer le pas*, marcher plus vite. *Forcer un cheval*, l'exceder de fatigue. *Forcer un animal de chasse*, le réduire aux abois : *le loup est très difficile à forcer. Forcer la porte de quelqu'un*, entrer chez lui malgré lui. V. n. *Mar.* Faire effort : *cordage qui force trop. Forcer de voiles*, mettre au vent toute la voile possible. **Se forcer** v. pr. Faire trop d'efforts.

Forces.

FORCERIE (*rî*) n. f. Serre pour cultures forcées.

FORCES (*for-se*) n. f. pl. (lat. *forfices*). Grands ciseaux pour tondre les moutons, les draps, couper les métaux.

FORCIPRESSURE (*prè-su-re*) n. f. *Chir.* Application sur un vaisseau, lésé ou non, d'une pince pour arrêter la circulation.

FORCLORE v. a. (de *fors*, et *clore*. — Se conj. comme *clore*, mais ne s'emploie guère qu'au prés. de l'inf. et au part. pass. : *forclos, e.*) Exclure. (Vx.) *Procéd.* Rendre une personne non recevable à produire en justice, après le délai prescrit.

FORCLUSION (*zi-on*) n. f. (de *forclore*). Déchéance du droit de faire une production en justice parce que le délai est expiré.

FORER (*ré*) v. a. (lat. *forare*). Percer : *forer une clef.*

FORESTIER (*rès-ti-é*), **ÈRE** adj. (de *forêt*). Qui concerne les forêts : *Colbert rédigea un code forestier. Ecole forestière*, v. ÉCOLE (*Part. hist.*). N. et adj. m. Qui a un emploi dans l'administration forestière : *un forestier ; un garde forestier.*

FORET (*rè*) n. m. (de *forer*). Instrument de fer pour pratiquer des trous dans le bois, la pierre, etc.

Foret.

FORÊT (*rê*) n. f. (bas lat. *forestis* [s. ent. *sylva*] ; de *foris*, dehors). Grande étendue de terrain plantée d'arbres : *de vastes forêts couvraient jadis la Gaule.* Ensemble des grands arbres qui couvrent cette étendue : *s'asseoir à l'ombre des forêts. Forêt vierge*, forêt qui n'a jamais été ni habitée, ni exploitée : *les forêts vierges couvrent une partie du bassin de l'Amazone, au Brésil. Fig.* Un grand nombre : *une forêt de mâts.* **Eaux et forêts** (*administration des*), v. EAU.

FOREUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui fore. N. f. Machine à forer.

FORFAIRE (*fè-re*) v. n. (de *fors*, et *faire*. — N'est usité qu'à l'inf. prés., au prés. de l'ind. sing. et aux temps composés.) Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur, etc. : *forfaire à ses engagements.*

FORFAIT (*fè*) n. m. Crime énorme, audacieux.

FORFAIT (*fè*) n. m. Marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain. *Turf.* Somme que le propriétaire d'un cheval engagé dans une course est forcé de payer, s'il ne le fait pas courir.

FORFAITAIRE adj. A forfait : *marché forfaitaire.*

FORFAITURE (*fè*) n. f. Tout crime commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. *Féod.* Crime commis par un vassal contre son seigneur.

FORFANTERIE (*rî*) n. f. (ital. *furfanteria*). Hâblerie ; charlatanisme.

FORFICULE n. f. Genre d'insectes orthoptères, vulgairement dits *perce-oreilles*.

FORGE n. f. (du lat. *fabrica*, atelier). Usine où l'on fond le minerai de fer et où l'on traite la fonte pour la transformer en fer. Atelier où l'on travaille les métaux au feu et au fourneau. Fourneau pour forger. Atelier de serrurier, de maréchal ferrant. Pierre plate sur laquelle on aplatit le plomb à froid. (V. la planche ARTILLERIE.)

FORGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être forgé : *le fer rouge est très aisément forgeable*.

FORGEAGE (*ja-je*) ou **FORGEMENT** (*je-man*) n. m. Action de forger.

FORGER (*jé*) v. a. (de *forge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il forgea, nous forgeons*.) Donner la forme au fer ou à tout autre métal, au moyen du feu et du marteau : *Vulcain lui-même avait forgé les armes d'Achille*. *Fig.* Inventer : *forger une nouvelle*. Fabriquer des documents faux : *forger un manuscrit*. PROV. : **C'est en forgeant qu'on devient forgeron**, à force de s'exercer à une chose, l'on y devient habile. **Se forger** v. pr. S'imaginer : *se forger des chimères*.

FORGERON n. et adj. m. Qui travaille le fer au marteau et à la forge.

FORGEUR n. et adj. m. Qui forge. *Fig. Forgeur de nouvelles*, qui en invente.

FORHUER (*ru-é*) ou **FORHUIR** v. n. *Véner*. Sonner le *forhu* (sonnerie de trompe pour appeler les chiens).

FORJET (*jè*) n. m. Saillie hors d'alignement.

FORJETER (*té*) v. n. (de *fors*, et *jeter*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je forjette*.) Sortir de l'alignement, de l'aplomb : *ce mur forjette*. V. a. Etablir en saillie.

FORLANCER (*sé*) v. a. (de *fors*, et *lancer*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il forlança, nous forlançons*.) Faire sortir une bête de son gîte : *forlancer un cerf*.

FORLANE n. f. Danse gaie, vive, bruyante, des paysans du Frioul.

FORLIGNER (*gné*) v. n. (de *fors*, et *ligne*). Dégénérer de la vertu des ancêtres. Forfaire à l'honneur.

FORLONGE n. m. (de *fors*, et *longe*). *Véner. Aller de forlonge*, se dit d'une bête qui a beaucoup d'avance sur les chiens. *Chasser de forlonge*. se dit d'un chien courant qui suit de loin la voie de la bête.

FORLONGER (*jé*) v. n. (de *forlonge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il forlongea, nous forlongeons*.) *Véner*. S'éloigner de ses parages ordinaires. Avoir une grande avance sur les chiens.

FORMAGE n. m. *Techn.* Action de former, de donner la forme à un objet manufacturé.

FORMALDÉHYDE n. f. V. FORMIQUE.

FORMALISER (*sé*) [**SE**] v. pr. S'offenser, trouver à redire : *se formaliser d'une plaisanterie*.

FORMALISME (*lis-me*) n. m. Attachement excessif aux formes, aux formalités : *le formalisme administratif. Philos.* Système métaphysique, qui ramène la matière à la forme : *le formalisme kantien*.

FORMALISTE (*lis-te*) n. et adj. Scrupuleusement attaché aux formes : *magistrat très formaliste*.

FORMALITÉ n. f. Condition nécessaire à la validité des actes judiciaires. Cérémonie, règle imposée par la civilité.

FORMARIAGE n. m. (de *fors*, et *marier*). Mariage contracté par un serf hors de la seigneurie, ou avec une personne d'une autre condition que la sienne : *les seigneurs percevaient un droit de formariage*.

FORMAT (*ma*) n. m. (du lat. *forma*, forme). Dimensions d'un livre imprimé : *format in-18*. Dimensions en général.

FORMATEUR, TRICE n. et adj. Qui forme, crée.

FORMATIF, IVE adj. Qui sert à former.

FORMATION (*si-on*) n. f. Action de former, de se former : *la formation des dunes est due à l'action des vents*. Roches, couches qui constituent le sol : *les formations tertiaires, quaternaires*. Manière dont un mot passe par diverses formes. Ensemble des éléments qui constituent un corps de troupes. Dispositions diverses que peut prendre un corps de troupes sur le terrain : *formation dense ; formation ouverte*.

FORME n. f. (lat. *forma*). Configuration extérieure des corps. Disposition des parties, spécialement des parties du corps. Manière d'être, de se montrer. Apparence : *juger sur la forme*. Manière de se conduire, conforme aux règles établies, à l'usage : *agir dans les formes*. Façon de s'exprimer ou d'agir, propre à une personne : *avoir les formes rudes*. Caractère d'un gouvernement d'après la constitution : *forme républicaine*. Formalité judiciaire : *vice de forme*. Tournure donnée à un objet : *la forme de cet habit n'est pas gracieuse*. Moule servant à donner à certains objets leur configuration : *forme à pain de sucre, à fromage*, etc. Moule plein en bois, pour la fabrication des chapeaux. Morceau de bois en forme de pied, pour monter un soulier. *Impr.* Châssis de fer où sont rangées les pages composées typographiquement. Loc. adv. : **En forme**, selon les lois. **En bonne forme, en bonne et due forme**, suivant les règles. **Pour la forme**, pour se conformer à l'usage. Loc. prép. : **En forme de, par forme de**, en manière de.

FORMEL, ELLE (*mèl, è-le*) adj. Exprès. Précis, positif : *recevoir un ordre formel. Philos. Logique formelle*, étude des formes de la pensée.

FORMELLEMENT (*mè-le-man*) adv. D'une manière formelle. ANT. **Conditionnellement**.

FORMÈNE n. m. *Chim.* Syn. de MÉTHANE.

FORMER (*mé*) v. a. (lat. *formare*). Donner l'être et la forme : *former un établissement*. Contracter : *former une liaison*. Composer : *les vapeurs forment les nuages. Fig.* Concevoir : *former un projet*. Instruire : *les voyages forment la jeunesse*. Constituer : *la bonté forme le fond de son caractère*. ANT. **Déformer.**

FORMERET (*rè*) n. m. Arc recevant la retombée d'une voûte à son intersection avec un mur vertical. Adjectiv. : *arc formeret*.

FORMIATE n. m. Sel de l'acide formique : *formiate de soude*.

FORMICANT (*kan*) adj. m. *Pouls formicant*, pouls faible et fréquent, semblable à la sensation produite par la piqûre des fourmis.

FORMICATION (*si-on*) n. f. V. FOURMILLEMENT.

FORMIDABLE adj. (lat. *formidabilis*). Qui est à craindre, redoutable. Qui inspire de la crainte : *falaise qui s'écroule avec un bruit formidable*.

FORMIDABLEMENT (*man*) adv. D'une manière formidable.

FORMIQUE adj. m. *Chim. Acide formique*, acide qui existe dans les orties, le corps des fourmis, etc. *Aldéhyde formique, formol* ou *formaldéhyde*, composé obtenu par oxydation incomplète de l'alcool méthylique et qui est un antiseptique très efficace.

FORMOGÈNE n. m. et adj. Se dit d'un appareil ou d'un mélange producteur de formol.

FORMOL n. m. *Chim.* V. FORMIQUE.

FORMOLER (*lé*) v. a. Soumettre à l'action du formol ou de ses vapeurs.

FORMULAIRE (*lè-re*) n. m. Recueil de formules : *formulaire des notaires*.

FORMULE n. f. (lat. *formula*). Modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu : *formule légale*. Façon de s'exprimer, d'agir, conforme à l'usage : *formules de politesse*. Résultat d'un calcul algébrique, dont on peut faire l'application dans un grand nombre de cas. Expression figurant les éléments et les quantités relatives de ces éléments qui entrent dans un corps composé.

FORMULER (*lé*) v. a. Rédiger en formule ou d'après une formule : *formuler une ordonnance*. Enoncer d'une façon précise : *formuler des griefs*.

FORNICATEUR, TRICE n. Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION (*si-on*) n. f. Le péché de la chair.

FORNIQUER (*ké*) v. n. (lat. *fornicari*). Commettre le péché de fornication.

FORS (*for*) prép. (du lat. *foris*, hors de). Hors, excepté : *tout est perdu, fors l'honneur*. (Vx.)

FORT (*for*), **E** adj. (lat. *fortis*). Robuste, vigoureux : *bras fort*. Fortifié : *ville forte*. Grand, puissant de corps : *un fort cheval*. Solide : *étoffe forte. Fig.* Plein d'énergie : *âme forte*. Considérable : *forte somme*. Rude, pénible : *forte tâche*. Violent : *forte pluie*. Acre, désagréable au goût : *beurre fort*. Qui sait beaucoup : *fort en histoire*. Outré, choquant : *cela est trop fort*. Plein, sonore : *voix forte. Terre forte*, terre grasse, difficile à labourer. *Se faire fort de*, s'engager à. *Se porter fort pour quelqu'un*, ré-

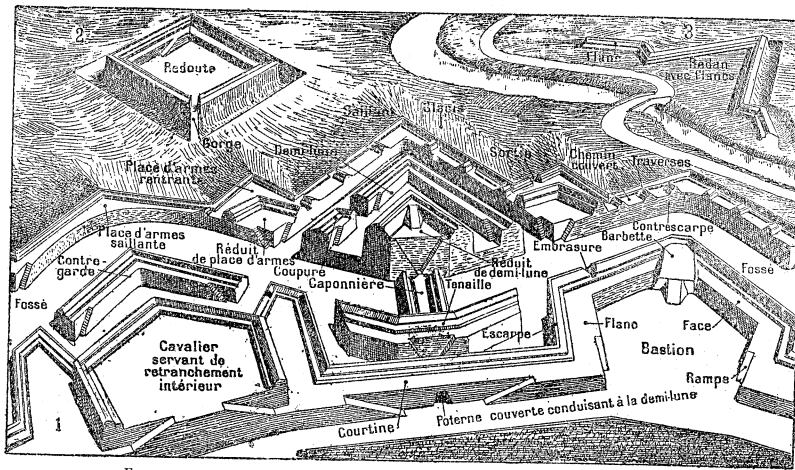

FORTIFICATIONS VUES A VOL D'OISEAU ; 1. Front bastionné ; 2. Redoute ; 3. Redan.

pondre de son consentement. **Esprit fort,** qui se pique d'incrédulité en matière religieuse. **Fort** adv. Beaucoup, extrêmement. *De plus fort en plus fort*, en augmentant toujours. N. m. Petite forteresse : *Paris fut entouré d'une double ceinture de forts dé-*

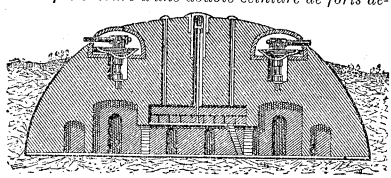

Coupe d'un fort d'arrêt souterrain.

tachés. (V. FORTIFICATION.) Repaire de certains animaux. Homme puissant, par opposition à *faible*. Ce en quoi une personne excelle : *l'algèbre est son fort*. *Fig.* Temps où une chose atteint sa plus grande intensité : *au fort de l'été, de la tempête*, etc. **Fort de la Halle,** portefaix des halles de Paris. PROV. : **La raison du plus fort est toujours la meilleure,** la volonté du plus fort est toujours celle qui prévaut. ANT. **Faible, débile, frêle.**

Fort de la Halle.

FORTE (*té*) adv. et n. m. *Mus.* Mot italien qui se met aux endroits où l'on doit renforcer le son. (Abrév. *f.* ou *F.*) Pl. des *forte*.

FORTEMENT (*man*) adv. Avec force : *serrer fortement. Fig.* : *insister fortement*. ANT. **Faiblement.**

FORTE-PIANO (*té*) adv. et n. m. (mots ital.). Expression musicale indiquant qu'il faut d'abord chanter ou jouer fort, et tout de suite après piano. (Abrév. *Fp.*) Pl. des *forte-piano*.

FORTERESSE (*rè-se*) n. f. (de *fort* n. m.). Lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre une certaine étendue de pays : *Vauban couvrit de puissantes forteresses le nord et l'est de la France.*

FORTIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Se dit des substances qui augmentent les forces : *le quinquina est fortifiant. Fig.* Qui donne du courage, de la force morale. N. m. : *prendre des fortifiants*. ANT. **Débilitant.**

FORTIFICATION (*si-on*) n. f. Art ou action de fortifier : *le génie est spécialement chargé de la fortification des places*. Ouvrage de défense militaire : *les dernières fortifications de Paris dataient de Louis-Philippe*. — Les progrès de l'artillerie obligèrent les ingénieurs militaires à remplacer les hautes murailles des villes et des châteaux (v. CHÂTEAU FORT) par des défenses moins apparentes et moins vulnérables. Vauban et Cormontaigne ont posé les principes de la fortification *rasante*. Celle-ci, disposée selon des fronts *bastionnés* ou *polygonaux*, comprenait, de l'extérieur à l'intérieur, un système complet de glacis, fossés, demi-lunes, caponnières, escarpes, contrescarpes, talus, parapets, banquettes de tir, réduits, etc. Des abris bétonnés ou casemates furent ménagés pour les défenseurs et les pièces en batterie protégées par d'épaisses coupoles d'acier. Au loin, des ouvrages détachés accessoires, redoutes, redans, etc., tinrent l'ennemi à distance de l'enceinte, dont des défenses auxiliaires ; grilles, réseaux de fils de fer, trous de loup, chevaux de frise, etc., protégèrent l'abord immédiat.

FORTIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *fortis*, fort, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Donner plus de force. Entourer de fortifications. Affermir moralement : *fortifier dans une résolution*. Corroborer : *ce témoignage fortifie votre opinion*. ANT. **Affaiblir, débiliter, démanteler.**

FORTIN n. m. (ital. *fortino*). Petit fort.

FORTIORI (*ri*) **(À)** loc. adv. (de *à*, et du lat. *fortius, oris*, plus fort). A plus forte raison.

FORTISSIMO (*ti-si*) adv. *Mus.* Mot italien qui sert à indiquer les passages où il faut renforcer beaucoup les sons. N. m. Morceau qui doit être exécuté fortissimo.

FORTRAIT (*trè*), **E** adj. (de *fors*, et du lat. *trahere*, tirer). *Art vétér.* Excédé de fatigue : *cheval fortrait*.

FORTRAITURE (*trè*) n. f. (de *fortrait*). *Art vétér.* Fatigue excessive d'un cheval.

FORTUIT (*tu-i*), **E** adj. (lat. *fortuitus ;* de *fors*, hasard). Qui arrive par hasard. Imprévu : *événement fortuit*. ANT. **Prévu, préparé, attendu.**

FORTUITEMENT (*man*) adv. Par hasard.

FORTUNE n. f. (lat. *fortuna*). Hasard, chance *la fortune des armes*. Sort : *s'attacher à la fortune de quelqu'un*. Bonheur, heureuse chance. Malheur, accident : *revers de fortune. Bonnes fortunes*, aventures galantes. *Fortune du pot*, chance d'un bon ou d'un mauvais dîner : *recevoir un ami à la fortune du pot*. Biens, richesses : *acquérir de la fortune. Faire fortune*, s'enrichir ; réussir : *mot qui a fait fortune. Tenter fortune*, s'engager dans une entre-

prise hasardeuse. *Officier de fortune*, soldat qui s'est élevé par son mérite. *Mar.* Misaine carrée d'une goélette. *Fortune de mer*, accident qui arrive aux personnes ou objets naviguant sur mer. Objet improvisé : *mât, gouvernail de fortune. Myth.* V. *Part. hist.* ANT. **Infortune.**

FORTUNÉ, E adj. (du lat. *fors, fortis*, sort). Favorisé par le sort : *union fortunée.* Qui donne le bonheur. (Ne pas dire *homme fortuné* pour *homme riche.*) ANT. **Infortuné.**

FORUM (*rom'*) n. m. invar. (mot lat.). Place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour discuter des affaires publiques : *le Forum était situé entre le Capitole et le mont Palatin.* Marché. *Fig.* Lieu où se traitent les affaires publiques.

FORURE n. f. Trou pratiqué avec un foret. Trou d'une clef.

FOSSE (*fo-se*) n. f. (lat. *fossa*). Creux plus ou moins large et profond dans la terre : *les fosses océaniques les plus profondes ne dépassent pas 9.000 mètres.* Trou dans lequel on met un corps mort. *Avoir un pied dans la fosse*, n'avoir plus que peu de temps à vivre. *Fosse commune*, tranchées creusées dans les cimetières des villes, pour y placer les cercueils de ceux dont les familles n'ont pas acheté une concession de terrain. *Fosse d'aisances*, qui reçoit les matières fécales. *Anat.* Excavation : *fosses nasales.*

FOSSÉ (*fo-sé*) n. m. Fosse prolongée pour enfermer un espace, défendre une place, faire écouler les eaux d'un champ. *Fig.* Ce qui sépare deux choses.

FOSSETTE (*fo-sè-te*) n. f. Petit trou que font les enfants pour jouer aux billes, etc. Cavité que quelques personnes ont naturellement au menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE (*fo-si-le*) n. m. (du lat. *fossilis*, extrait de la terre). Nom donné aux débris ou empreintes de plantes ou d'animaux ensevelis dans les couches terrestres antérieures à la période géologique actuelle. (V. GÉOLOGIE.) Adjectiv. : *coquille fossile. Fig.* et *iron.* Se dit d'une personne à idées arriérées ; d'une chose surannée.

FOSSILIFÈRE (*fo-si*) adj. Qui renferme des fossiles : *calcaire très fossilifère.*

FOSSILISATION (*fo-si-li-za-si-on*) n. f. Passage d'un corps organisé, à l'état fossile.

FOSSILISER (*zé*) v. a. Amener à l'état fossile.

FOSSOIR (*fo-soir*) n. m. (lat. *fossorium*). Sorte de houe, de forme variable.

FOSSOYAGE (*fo-soi-ia-je*) ou **FOSSOYEMENT** (*fo-soi-man*) n. m. Travail du fossoyeur. Action de fossoyer.

FOSSOYER (*fo-soi-ié*) v. a. (de *fosse.* — Se conj. comme *aboyer.*) Entourer de fossés : *fossoyer un champ.*

Fou de cour (XVe s.).

FOSSOYEUR (*fo-soi-ieur*) n. et adj. m. Qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU n. m. (lat. *fagus*). Ancien nom du hêtre.

FOU ou **FOL, FOLLE** n. et adj. (du lat. *follis*, ballon, soufflet). Qui a perdu la raison : *Charles VI mourut fou.* Qui fait ou dit des extravagances. Contraire à la raison. Excessif : *dépenser un argent fou.* Pétulant, badin, enjoué : *humeur folle. Fou de*, engoué de. *Fou rire*, rire dont on n'est pas le maître. *Herbes folles*, qui croissent en abondance et sans culture. *Brise folle*, qui change sans cesse de direction. *Poulie folle*, poulie indépendante de l'arbre qui la porte, employée pour désembrayer. *La folle du logis*, l'imagination, ainsi dite à cause de ses divagations. N. m. Bouffon des princes : *Triboulet était le fou de François Ier. Fête des fous*, fête du moyen âge. (V. FOUS. [*Part. hist.*]) Pièce du jeu des échecs. Genre d'oiseaux palmipèdes, voisins des pélicans. ANT. **Sage, réfléchi, raisonnable, sensé.**

Fou.

FOUACE n. f. (lat. pop. *focacia*). Sorte de galette épaisse, cuite au four ou sous la cendre.

FOUACIER (*si-é*) n. et adj. m. Celui qui fait ou vend les fouaces.

FOUAGE n. m. (bas lat. *focaticum*). Redevance qui se payait autrefois par maison et par feu.

FOUAILLE (*fou-a, ll* mll.) n. f. (de *feu*). *Véner.* Part du sanglier mort, que l'on donne aux chiens.

FOUAILLER (*fou-a, ll* mll., *é*) v. a. (de *fouet*). *Fam.* Frapper souvent et à grands coups de fouet. *Fig.* Cingler d'épithètes blessantes.

FOUCHTRA interj. Juron auvergnat.

FOUDRE n. f. (du lat. *fulgur*, éclair). Décharge électrique aérienne, accompagnée d'explosion (*tonnerre*) et de lumière (*éclair*), se produisant entre un nuage électrisé et la terre ou un autre nuage : *la foudre frappe de préférence les objets élevés : arbres, maisons, clochers, etc. Fig. Coup de foudre*, grand malheur imprévu. *Comme la foudre*, avec une grande rapidité. N. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence*, un grand capitaine, un grand orateur. Faisceau de dards en zigzag (attribut de Jupiter). N. f. pl. *Les foudres de l'Église*, l'excommunication. *Poét.* N. f. ou m. pl. *Des foudres d'airain*, des canons. V. ÉCLAIR, PARATONNERRE.

FOUDRE n. m. (allem. *fuder*). Tonneau d'une grande capacité.

FOUDROIEMENT (*droi-man*) ou **FOUDROÎMENT** (*man*) n. m. Action par laquelle une personne, une chose, est foudroyée.

FOUDROYANT (*droi-ian*), **E** adj. Qui foudroie. *Fig.* Qui cause une émotion soudaine et violente : *nouvelle foudroyante. Apoplexie foudroyante*, attaque d'apoplexie qui donne soudainement la mort.

FOUDROYER (*droi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Frapper de la foudre. *Fig.* Détruire à coups de canon, de fusil : *foudroyer une place, une compagnie.* Tuer soudainement, notamment par une décharge électrique. *Fig.* Atterrer, confondre. V. n. Lancer la foudre.

FOUÉE (*fou-é*) n. f. (de *feu*). Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu. Feu pour chauffer un four. Fagot.

FOUÈNE n. f. V. FOËNE.

FOUET (*fou-è*) n. m. (de *fou*, anc. n. du hêtre). Corde, lanière de cuir, attachée à un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les animaux : *faire claquer son fouet*, et, au *fig.*, se faire valoir. Correction infligée avec un fouet ou des verges : *donner le fouet. Fouet de l'aile*, articulation extérieure de l'aile des oiseaux. Ensemble des longs poils garnissant la queue d'un animal. *Tir de plein fouet*, tir direct sur un but visible. *Coup de fouet*, douleur soudaine, provenant de la déchirure d'un tendon ou d'un muscle. *Fig.* Outrage ; ce qui stimule.

Fouets : 1. De cocher ; 2. De charretier ; 3. D'enfant ; 4. De guerre (XVIe s.).

FOUETTÉ (*fou-è-té*), **E** adj. Battu, fortement agité : *crème fouettée ; œufs fouettés.*

FOUETTEMENT (*fou-è-te-man*) n. m. Action de fouetter : *le fouettement de la pluie sur les vitres.*

FOUETTER (*fou-è-té*) v. a. Donner des coups de fouet : *fouetter son cheval.* Donner le fouet : *fouetter un enfant désobéissant.* Battre vivement : *fouetter la crème.* Frapper, cingler : *la pluie fouette les vitres.* LOC. PROV. : **Il n'y a pas de quoi fouetter un chat**, la faute est légère, sans conséquence. **Avoir bien d'autres chats à fouetter**, avoir bien d'autres choses à traiter. V. n. Se dit de la pluie, de la neige, de la grêle, lorsqu'elles frappent violemment contre quelque chose : *le vent lui fouettait le visage.*

FOUETTEUR, EUSE (*fou-è-teur, eu-ze*) adj. Qui fouette. (Peu us.)

FOUGADE ou **FOUCADE** n. f. (de *fougue*). Elan capricieux ou passager.

FOUGASSE (*gha-se*) n. f. (ital. *fugata*). Mine passagère, creusée à quelques mètres de profondeur,

chargée de pierres ou de bombes. *Cuis.* Syn. de FOUACE.

FOUGER (*jé*) v. n. (lat. *fodicare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fougea, nous fougeons.*) Se dit du sanglier qui fouille la terre avec ses boutoirs.

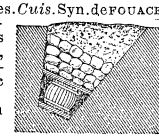

Fougasse.

FOUGERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de fougères.

FOUGÈRE n. f. (lat. pop. *filicaria;* de *filix*). Genre de cryptogames vasculaires, qui croît dans les landes et les terrains sablonneux : *les fougères arborescentes de l'âge primaire ont beaucoup contribué à la formation de la houille. Fougère mâle, fougère femelle,* nom de diverses espèces de fougères.

Fougère.

FOUGEROLE n. f. Petite fougère.

FOUGUE (*fou-ghe*) n. f. (ital. *foga*). Mouvement violent et impétueux. *Fig.* Ardeur, impétuosité naturelle : *la fougue de la jeunesse.* ANT. **Calme, flegme, placidité.**

FOUGUE (*fou-ghe*) n. f. *Mar.* Rafale, grain. (Vx.) Mât de hune et vergue de hune d'artimon.

FOUGUEUSEMENT (*gheu-ze-man*) adv. Avec fougue : *s'élancer fougueusement sur un adversaire.*

FOUGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. Sujet à entrer en fougue; impétueux, emporté : *cheval fougueux.* ANT. **Calme, flegmatique, patient.**

FOUILLE (*fou, ll* mll.) n. f. (de *fouiller*). Travail qu'on fait en fouillant la terre, en particulier pour retrouver des monuments antiques : *les fouilles de Pompéi ont été fécondes en résultats archéologiques.*

FOUILLE-AU-POT (*fou, ll* mll., *ô-po*) n. m. invar. Petit marmiton. *Fig.* Homme tatillon.

FOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *fodicare*). Creuser pour chercher : *fouiller la terre.* Faire des recherches dans : *fouiller les bibliothèques. Par ext. Fouiller quelqu'un,* chercher soigneusement dans ses poches. V. n. Chercher quelque chose en remuant les objets : *fouiller dans une armoire.*

Fouine.

FOUILLEUR, EUSE (*fou, ll* mll., *eur, eu-zé*) n. Celui, celle qui fouille. N. f. Charrue spéciale pour diviser et pulvériser le sous-sol.

FOUILLIS (*fou, ll* mll., *i*) n. m. Désordre, pêle-mêle : *un fouillis d'étoffes.* Composition littéraire confuse.

FOURNARD (*nar*), **E** adj. et n. (de *fouine*). *Pop.* Curieux, indiscret, malin, rusé.

FOUINE n. f. (de *fou*, hêtre). Petit mammifère du genre martre : *la fouine cause de grands ravages dans les poulaillers, les pigeonniers. Fig.* Personne rusée.

FOUINE n. f. (lat. *fuscina*). Fourche de fer à deux ou trois pointes.

FOUINER (*né*) v. n. *Pop.* S'esquiver, faire le poltron. Se mêler des affaires des autres. Fouiller. Se dérober (comme la fouine).

FOUIR v. a. (lat. *fodere*). Creuser : *la taupe est organisée pour fouir la terre.*

FOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Action de fouir.

FOUISSEUR, EUSE (*i-seur, eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de fouir. Propre à fouiller la terre : *les pattes fouisseuses de la courtilière.* N. m. Animal qui creuse la terre comme la taupe, etc.

FOULAGE n. m. Action de fouler : *le foulage des draps. Impr.* Relief produit sur la face du papier opposée à celle qui reçoit l'impression.

FOULANT (*lan*), **E** adj. Qui foule. *Pompe foulante,* qui élève l'eau au moyen de la pression exercée sur le liquide. (V. POMPE.)

FOULARD (*lar*) n. m. Etoffe de soie légère pour robes, cravates, fichus, etc. Mouchoir de cou.

FOULE n. f. (de *fouler*). Action de fouler (peu us. en ce sens). Presse, multitude de personnes, de choses : *fendre la foule.* Le vulgaire : *se distinguer de la foule.* **En foule,** loc. adv. En grande quantité.

FOULÉE (*lé*) n. f. Trace qu'une bête laisse de son pied, en passant sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOULER (*lé*) v. a. (lat. pop. *fullare*). Presser, écraser une chose peu résistante : *fouler la vendange.* Marcher sur : *fouler le sol natal.* Donner une entorse : *fouler le poignet.* Donner un certain apprêt : *fouler des draps. Fig.* Opprimer : *fouler le peuple. Fouler aux pieds,* mépriser, V. pr. *Pop. Se fouler la rate* ou *se fouler,* se donner beaucoup de peine.

FOULERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc. Machine à fouler.

FOULEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui foule les draps, les cuirs, le feutre.

FOULOIR n. m. Instrument avec lequel on foule. Atelier de foulage.

FOULOIRE n. f. *Techn.* Table où les chapeliers foulent les chapeaux. Cuvier où l'on foule les bas.

FOULON n. et adj. m. (lat. *fullo*). Ouvrier qui foule les draps. *Terre à foulon,* argile qui sert à dégraisser les draps. *Moulin à foulon,* moulin servant à fouler.

FOULONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Qui dirige un moulin à foulon. Ouvrier qui foule et apprête les draps.

FOULQUE (*foul-ke*) n. f. (lat. *fulica*). Espèce de poule d'eau, de l'ordre des échassiers.

FOULURE n. f. Blessure d'un membre foulé : *les foulures sont souvent longues à guérir.*

FOUR n. m. (lat. *furnus*). Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, avec une ouverture par devant, dans lequel on fait cuire le pain, etc. : *four de boulanger, de pâtissier.* Construction en maçonnerie, dans laquelle on produit une température très élevée : *four à réverbère. Four de campagne,* four portatif pour cuire le pain, couvercle chargé de charbons ardents, que l'on pose sur un plat que l'on veut cuire par le dessus. *Four électrique,* four dans lequel la température est fournie par l'arc voltaïque. (V. VOLTAÏQUE.) *Pièce de four,* pâtisserie cuite au four. *Petit four,* petite pâtisserie. *Four à chaux,* fourneau en maçonnerie, ouvert par en haut, destiné à la calcination de la pierre *Four banal,* au moyen âge, four appartenant au seigneur et auquel tous les habitants de la seigneurie étaient tenus d'aller faire cuire leur pain en payant une redevance. *Fig.* et *pop.* Insuccès, échec : *faire four; cette pièce est un four.* LOC. PROV. : **Ce n'est pas pour lui que chauffe le four,** ce n'est pas à lui que c'est destiné.

FOURBE n. et adj. (de *fourbir*). Qui trompe avec perfidie : *Louis XI était fourbe.* ANT. **Honnête, probe, délicat, droit.**

FOURBE n. f. Tromperie basse et odieuse.

FOURBER (*bé*) v. a. (de *fourbe*). Tromper perfidement. (Peu us.)

FOURBERIE (*rî*) n. f. Ruse basse et odieuse. Habitude de tromper : *sa fourberie est bien connue.*

FOURBIR v. a. (anc. haut allem. *furbjan*). Nettoyer, polir, rendre clair : *fourbir des armes.*

FOURBISSEUR (*bi-seur*) n. et adj. m. Qui polit et monte les armes blanches.

FOURBISSURE (*bi-su-re*) n. f., **FOURBISSAGE** (*bi-sa-je*) ou **FOURBISSEMENT** (*bi-se-man*) n. m. Nettoiement, polissure.

FOURBU, E adj. (de l'anc. v. *fourboire,* boire avec excès; de *fors,* et *boire*). Se dit des chevaux affectés de fourbure. *Fig.* Harassé : *rentrer fourbu d'une longue course.*

FOURBURE n. f. (de *fourbu*). Congestion inflammatoire des tissus du pied, chez le cheval et le bœuf.

FOURCHE n. f. (lat. *furca*). Long manche terminé par deux ou trois longues dents en bois ou en fer : *fourche de bois, d'acier. Fourche de guerre,* arme d'hast, sorte d'épieu à plusieurs branches. Endroit où un chemin, un arbre se divise en plusieurs branches. Pl. *Fourches patibulaires,* gibet à plusieurs piliers, que les seigneurs hauts justiciers avaient droit d'élever dans la campagne. *Fourches Caudines,* v. *Part. hist.*

FOURCHÉE (*ché*) n. f. Quantité de foin, de paille, etc., qu'on peut enlever d'un coup de fourche.

FOURCHER (*ché*) v. n. Se séparer en branches par l'extrémité. *Fig.* et *fam. La langue lui a fourché,* il a dit un mot pour un autre.

FOURCHET (*chè*) n. m. Fourche à deux dents. Division d'une branche d'arbre en deux. Inflammation qui attaque le pied, chez les bêtes ovines.

FOURCHETÉE (*té*) n. f. Ce qu'on peut prendre d'une seule fois avec une fourchette.

FOURCHETTE (*chè-te*) n. f. (de *fourche*). Ustensile de table, en forme de petite fourche à deux, trois ou quatre dents. *Fig. Belle fourchette,* fort mangeur. *Déjeuner à la fourchette,* déjeuner où l'on mange de la viande. *Pop. Fourchette du père Adam,* les doigts. Bréchet des oiseaux. *Hippol.* Espèce de fourche formée par la corne dans la cavité du pied du cheval. (V. la planche CHEVAL.)

FOURCHON n. m. Une des branches ou dents de la fourche ou de la fourchette.

FOURCHU, E adj. Qui fait la fourche. *chemin, menton fourchu. Pied fourchu,* pied divisé en deux, des ruminants. Pied que l'on attribue au diable.

FOURCHURE n. f. Endroit où un objet se divise en deux, comme une fourche.

Fourgon à vivres (milit.).

FOURGON n. m. Chariot long et couvert, sergant au transport des bavages, objets lourds, etc. Voiture militaire pour le transport des vivres, des munitions, etc. Wagon à bagages dans un train. Instrument pour remuer la braise dans le feu.

FOURGONNER (*gho-né*) v. n. Remuer avec le fourgon la braise dans le four. *Fam.* Fouiller en bouleversant.

FOURIÉRISME (*ris-me*) n. m. Système philosophique de Fourier.

FOURIÉRISTE (*ris-te*) n. Partisan de Fourier.

FOURMI n. f. (lat. *formica*). Genre d'insectes hyménoptères, qui vivent sous terre en société. *Fourmis blanches,* les termites. *Fam. Avoir des fourmis dans quelque partie du corps,* y éprouver des picotements nombreux et rapprochés.

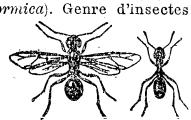

Fourmis.

FOURMILIER (*li-é*) n. m. Tamanoir. (V. ce mot.) Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, d'un roux plus ou moins clair, habitant l'Amérique tropicale.

FOURMILIÈRE n. f. Habitation des fourmis. Ensemble des fourmis qui habitent un même endroit. *Fig.* Lieu où s'agitent beaucoup de gens ; ces gens eux-mêmes : *Paris est une fourmilière.*

FOURMI-LION n. m. Nom vulgaire des insectes de la famille des myrmiléonidés, dont les larves se nourrissent de fourmis. Pl. *fourmis-lions.*

FOURMILLEMENT (*mi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fourmiller. Sensation de picotement, comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER (*mi, ll* mll., *é*) v. n. (rad. *fourmi*). Abonder : *ce fromage fourmille de vers.* Pulluler : *les lapins fourmillent en Australie.* Éprouver du fourmillement : *les pieds me fourmillent.*

FOURNAGE n. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain. Ce que l'on payait au seigneur pour le four banal.

FOURNAISE (*nè-ze*) n. f. (lat. *fornax, acis*). Grand four. Feu très ardent. *Par ext.* Lieu très chaud : *les parages de la mer Rouge sont une véritable fournaise.*

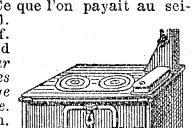

Fourneau de cuisine.

FOURNEAU (*nô*) n. m. (dimin. de *four*). Construction de maçonnerie ou vaisseau portatif, pour contenir du feu : *fourneau de cuisine. Haut fourneau,* fourneau disposé pour produire une chaleur très intense et destiné à traiter le minerai de fer. *Fourneau à charbon,* meule de morceaux de bois se transformant en charbon de bois par combustion lente. *Fourneau de mine,* partie de la mine où l'on introduit la charge de poudre. *Fourneau d'une pipe,* la partie dans laquelle brûle le tabac. — Le haut fourneau se compose d'une grande cavité constituée par deux troncs de cône. Le *gueulard* (G) est la partie supérieure par laquelle on introduit le charbon, le minerai et les fondants ; le *ventre* (V) est la partie la plus large ; l'*étalage* (E) est la partie du tronc de cône inférieur la plus voisine du ventre, et l'*ouvrage* (F) est la partie inférieure de ce même tronc de cône, par où arrive le vent, que les *tuyères* (T) font pénétrer à l'intérieur du haut fourneau ; enfin, le *creuset* (D) est la base du tronc de cône inférieur où se réunissent les produits de la fusion du minerai, la fonte liquide sur laquelle surnagent les scories.

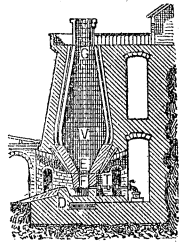

Haut fourneau.

FOURNÉE (*né*) n. f. Quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. *Fig.* et *fam.* Nombre de personnes nommées ensemble aux mêmes fonctions : *une fournée de pairs, de sénateurs.* Pendant la Terreur, nombre de condamnés envoyés en même temps à l'échafaud : *les fournées de la guillotine.*

FOURNETTE (*nè-te*) n. f. *Techn.* Petit fourneau à réverbère, qui sert à la calcination de l'émail.

FOURNI, E adj. Epais, touffu : *bois fourni ; barbe fournie.* Approvisionné : *magasin bien fourni.*

FOURNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient un four public. N. m. Passereau d'Amérique.

FOURNIL (*ni*) n. m. Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT (*man*) n. m. Autref., Poire à poudre. Auj., Objets d'équipement d'un soldat.

FOURNIR v. a. (german. *fumjan*). Pourvoir, approvisionner : *fournir une armée de vivres.* Livrer, procurer : *fournir du pain à quelqu'un. Fig.* Produire, alléguer : *fournir des renseignements.* Accomplir, parcourir en entier : *fournir une longue course. Fournir et faire valoir une dette,* la garantir. V. n. Avoir la vente des provisions : *fournir dans une maison.* Subvenir : *fournir aux besoins de quelqu'un.*

FOURNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Fonds que chaque associé apporte dans une société. Etablissement des comptes respectifs de chaque associé.

FOURNISSEUR (*ni-seur*) n. m. Entrepreneur chargé de pourvoir à l'entretien d'un corps de troupes. Marchand auquel on a l'habitude d'acheter.

FOURNITURE n. f. Provision fournie ou à fournir : *fourniture de pain, de viande.* Ce qui est fourni par certains artisans, tels que les tailleurs, les tapissiers, etc., en confectionnant un objet. Fines herbes dont on assaisonne la salade.

FOURRAGE (*fou-ra-je*) n. m. (de *feurre*). Herbe, paille, foin, etc., pour la nourriture et l'entretien des bestiaux : *le sainfoin donne un excellent fourrage.* Se dit de toute l'herbe que l'on coupe à l'armée pour nourrir les chevaux : *faire du fourrage.*

FOURRAGER (*fou-ra-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fourragea, nous fourrageons.*) Aller au fourrage. *Fig.* Chercher en mettant du désordre : *fourrager dans des papiers.* V. a. Ravager : *fourrager un jardin.*

FOURRAGÈRE (*fou-ra*) adj. f. Se dit des plantes propres à être employées comme fourrage : *espèces fourragères.* N. f. Pièce de terre consacrée à la production de fourrages verts. Ornement de l'uniforme militaire, ayant pour origine la corde à fourrage. Cadre en bois placé aux extrémités d'une voiture destinée à transporter du fourrage. Cette voiture. (V. la planche ARTILLERIE.)

FOURRAGEUR (*fou-ra*) n. et adj. m. Celui qui va au fourrage. Maraudeur. Cavalier d'un peloton qui combat en ordre dispersé : *charger en fourrageurs.*

FOURRÉ (*fou-ré*), **E** adj. Touffu, épais : *bois fourré.* Doublé, garni d'une peau qui a encore son poil : *manteau fourré. Monnaie fourrée,* monnaie de cuivre recouverte d'or ou d'argent. *Langue fourrée,* langue d'animal recouverte d'une peau avec laquelle on la fait cuire. *Escr. Coup fourré,* coup

porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires. N. m. Endroit très épais d'un bois.

FOURREAU (*fou-ró*) n. m. (goth. *fodr*). Gaine, étui, servant d'enveloppe à un objet quelconque : *remettre l'épée au fourreau.* PROV. : **La lame use le fourreau,** une grande activité d'esprit altère la santé ; l'âme use le corps.

FOURRER (*fou-ré*) v. a. (de *fourreau*). Introduire, mettre parmi d'autres choses. Donner avec excès et mal à propos : *fourrer des friandises à un enfant.* Garnir de fourrure : *fourrer une robe. Fourrer un cordage.* l'entourer d'une enveloppe protectrice de bitord et de vieille toile. *Fam. Fourrer son nez dans,* se mêler indiscrètement de. **Se fourrer** v. pr. S'introduire : *se fourrer dans une société.*

FOURREUR (*fou-reur*) n. et adj. m. Qui travaille en pelleterie. Marchand de fourrures.

FOURRIER (*fou-ri-é*) n. m. (de *feurre*, paille de blé). Sous-officier chargé de distribuer les vivres, de pourvoir au logement des soldats en route ; et adjectiv. : *sergent* (ou *maréchal des logis*) *fourrier ; caporal, brigadier fourrier.*

FOURRIERE (*fou-ri*) n. f. (de *feurre*). Lieu de dépôt des bestiaux, des chevaux, des voitures, des chiens, etc., qu'on a saisis pour dégât, dette ou contravention, jusqu'à leur vente ou jusqu'au payement des dommages qu'ils ont causés.

FOURRURE (*fou-ru-re*) n. f. (de *fourrer*). Peau d'animal préparée et garnie de son poil, pour doubler, garnir ou orner des vêtements : *les fourrures de zibeline sont très estimées.* Vêtement garni de fourrure. Peau d'animal très touffue : *la fourrure de l'hermine. Blas.* Certains émaux de l'écu. (V. BLASON.)

FOURVOIEMENT (*voi-man*) n. m. (de *fourvoyer*). Erreur de celui qui se fourvoie, se trompe.

FOURVOYER (*voi-ié*) v. a. (de *fors*, et *voie*. — Se conj. comme *aboyer*.) Egarer, détourner du chemin : *guide qui a fourvoyé des voyageurs. Fig.* Mettre dans l'erreur. **Se fourvoyer** v. pr. Se tromper, s'égarer, se perdre.

FOUTEAU (*tô*) n. m. Nom vulgaire du hêtre.

FOX-TERRIER ou par abrév. **FOX** (*foks*) n. m. V. TERRIER.

FOX-TROT (*foks-trot*) n. m. Sorte de danse à quatre temps.

FOYER (*foi-ié*) n. m. (bas lat. *focarium*). Lieu où l'on fait le feu : *éteindre un foyer.* Dalle que l'on scelle devant la cheminée pour isoler le feu du parquet. Petit tapis qui se met devant une cheminée. *Par ext.* Maison, demeure, famille : *trouver son foyer désert. Foyer des acteurs,* partie du théâtre, où se rassemblent les acteurs, les auteurs et quelques privilégiés. *Foyer du public,* partie du théâtre, où le public se réunit durant les entr'actes. Siège principal ou productif d'une maladie. *Fig.* Centre actif, siège principal : *le foyer de la rébellion. Physiq.* Point où convergent les rayons lumineux après réflexion ou réfraction. Pl. Pays natal : *revoir ses foyers. Foyers d'une ellipse,* v. ELLIPSE.

FRAC (*frak*) n. m. Habit d'homme, serré à la taille et à basques étroites. Habit noir de cérémonie.

FRACAS (*ka*) n. m. (ital. *fracasso*). Rupture ou fracture avec violence et bruit : *le fracas des vagues sur les roches. Par ext.* Tumulte : *le fracas de la rue.* Bruit qui ressemble à celui d'une chose qui se brise : *le fracas du tonnerre.* Eclat bruyant : *les hommes vains aiment le fracas.*

FRACASSEMENT (*ka-se-man*) n. m. Action de fracasser. (Peu us.)

FRACASSER (*ka-sé*) v. a. Briser, mettre en pièces avec bruit : *le vent fracasse les chênes.* Rompre : *se fracasser la jambe.*

FRACTION (*frak-si-on*) n. f. (lat. *fractio*). Action de briser : *la fraction du pain.* Portion, partie : *une fraction de l'assemblée vota pour. Arith.* Nombre exprimant une ou plusieurs parties de l'unité divisée en parties égales : *fraction ordinaire, décimale.*

FRACTIONNAIRE (*frak-si-o-nè-re*) adj. *Arith.* Qui a la forme d'une fraction. *Nombre fractionnaire,* composé d'un nombre entier et d'une fraction. ANT. **Entier, total.**

FRACTIONNEMENT (*frak-si-o-ne-man*) n. m. Action de fractionner. Résultat de cette action.

FRACTIONNER (*frak-si-o-né*) v. a. (du lat. *frangere*, supin *fractum*, briser). Diviser par fractions.

FRACTURE n. f. (lat. *fractura*). Rupture avec effort. Solution de continuité qui en résulte : *les fractures de l'écorce terrestre. Chir.* Rupture violente d'un os ou d'un cartilage dur : *les fractures se traitent par l'immobilisation des parties blessées.*

FRACTURER (*ré*) v. a. (de *fracture*). Casser, briser, forcer : *fracturer un coffre-fort.*

FRAGILE adj. (lat. *fragilis* ; de *frangere*, briser). Aisé à rompre, sujet à succomber : *le verre est très fragile. Fig.* Sujet à succomber : *nature fragile.* Mal assuré : *santé, fortune fragile.* ANT. **Solide, durable.**

FRAGILITE n. f. (de *fragile*). Disposition à être brisé : *la fragilité du verre. Fig.* Instabilité : *la fragilité des choses humaines.* Facilité à succomber : *la fragilité de l'homme.*

FRAGMENT (*man*) n. m. (lat. *fragmentum ;* de *frangere*, briser). Morceau d'un objet qui a été brisé, rompu. Ce qui reste d'un ouvrage ancien : *il ne nous reste que des fragments de l'œuvre de Ménandre.* Morceau extrait d'un livre, d'un discours.

FRAGMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Divisé par fragments, par lambeaux.

FRAGMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de partager en fragments.

FRAGMENTER (*man-té*) v. a. Partager en fragments.

FRAGON n. m. Genre de liliacées, comprenant de petits arbrisseaux de France : *le fragon épineux ou petit houx a des baies rouges comestibles.*

FRAI (*frè*) n. m. (de *frayer*). Action de frayer. Temps où a lieu la ponte, chez les poissons et les batraciens : *la pêche est interdite pendant le frai.* Ces œufs mêmes. Petits poissons pour peupler.

FRAI (*frè*) n. m. (de *frayer*). Diminution du poids d'une monnaie, par suite du frottement et de l'usage.

FRAÎCHEMENT (*frè-che-man*) adv. Au frais. Récemment : *tout fraîchement arrivé. Fam.* Avec peu d'empressement, de cordialité : *être reçu fraîchement.*

FRAÎCHEUR (*frè*) n. f. (de *frais*). Frais, agréable. Froid, froidure : *la fraîcheur du soir.* Maladie, douleur causée par un froid humide : *attraper une fraîcheur. Fig.* Brillant, éclat agréable des fleurs, du teint : *visage, tableau plein de fraîcheur.* Vent très faible.

FRAÎCHIR (*frè*) v. n. *Mar.* Se dit du vent qui devient plus fort : *la brise fraîchit.* Devenir plus frais, en parlant de la température. V. imp. : *il fraîchit.*

FRAIE, FRAYE (*frè*) ou **FRAIESON** (*frè-zon*) n. f. Temps du frai, chez les poissons.

FRAIRIE (*frè-rî*) n. f. (du bas lat. *fratria*, société). Partie de divertissement, de bonne chère. Fête patronale de village. Fête populaire.

FRAIS, FRAÎCHE (*frè, frè-che*) adj. (de l'allem. *frisch*). Légèrement froid : *brise fraîche.* Qui a de l'éclat, de la fraîcheur : *teint frais.* Qui n'est pas fatigué : *troupes fraîches.* Se dit des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre et qui n'ont point encore souffert d'altération : *pain frais ; poisson frais. Fig.* Récent : *nouvelles de fraîche date. Mar. Vent frais,* brise assez forte. *Bon frais,* bonne brise. *Grand frais,* forte brise. N. m. Froid agréable : *prendre le frais.* N. f. Moment du jour où il fait frais : *sortir à la fraîche.* Adv. : *boire frais.* Récemment (varie par euphonie) : *fleur fraîche cueillie.* ANT. **Blême, hâve, défraîchi, foncé.**

FRAIS (*frè*) n. m. pl. (de l'anc. haut allem. *fridu*). Débours : *faire de grands frais.* Dépenses qu'occasionne un procès : *les frais sont à la charge de la partie qui succombe. Faux frais,* petites dépenses imprévues. *Se mettre en frais,* dépenser plus que de coutume. *Faire ses frais,* retirer d'une entreprise autant qu'elle avait coûté. *Fig.* Déployer : *se mettre en frais de coquetterie.* **A peu de frais,** loc. adv. Sans beaucoup de peine, sans dépenser beaucoup : *briller, voyager à peu de frais.*

FRAISE (*frè-ze*) n. f. (lat. *fragum*). Fruit du fraisier. Accident de la peau, nævus, qui imite une fraise.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. (bas lat. *frassa*). Membrane qui enveloppe les intestins du veau, de l'agneau, etc. Collet plissé qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise de veau : *la fraise s'est portée au* XVIe *et au* XVIIe *siècle.* Chair, rouge et plissée, qui pend sous le bec des dindons. Sorte de palissade presque horizontale, au sommet d'une escarpe. Nom donné aux pieux battus autour d'une pile de pont.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. Outil d'acier, en forme de cône renversé et servant à évaser l'orifice d'un trou. Petite roue dentée, en acier, qui sert à couper les bois, les métaux, etc.

FRAISEMENT (*frè-ze-man*) ou **FRAISAGE** (*frè-za-je*) n. m. Action de fraiser un trou.

FRAISER (*frè-zé*) v. a. Plisser en fraise : *fraiser des manchettes.* Évaser l'orifice d'un trou dans lequel une vis ou unobjetquelconquedoivent être insérés. Travailler, entailler le bois ou les métaux. Entourer de pieux ou pilots une pile de pont. Rouler de la pâte sous la paume de la main pour la rendre lisse. (En ce dernier sens, on dit aussi *fraser.*)

Fraisier : A, fraise.

FRAISETTE (*frè-zè-te*) n. f. *Cost.* Petite fraise.

FRAISEUR, EUSE (*frè-zeur, eu-ze*) n. Ouvrier ou ouvrière qui se sert de la machine à fraiser.

FRAISEUSE (*frè-zeu-ze*) n. f. Machine à fraiser le bois ou les métaux : *fraiseuse mécanique*

FRAISIER (*frè-zi-é*) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est la fraise : *le fraisier se multiplie par marcottes.*

FRAISIÈRE (*frè-zi*) n. f. Terrain planté de fraisiers : *des fraisières productives.*

FRAISIL (*frè-zil*) n. m. Cendre de charbon de terre ou de bois incomplètement brûlé.

FRAISOIR (*frè-zoir*) n. m. Vilebrequin à fraiser.

FRAISURE (*frè-zu-re*) n. f. Evasement pratiqué à l'orifice d'un trou.

FRAMBOISE (*fran-boi-ze*) n. f. Fruit rouge ou blanc du framboisier : *la framboise se mange crue, ou sert à fabriquer des sirops, de la gelée, des confitures.*

FRAMBOISÉ (*fran-boi-zé*), **E** adj. Qui a le parfum de la framboise.

FRAMBOISER (*fran-boi-zé*) v. a. Aromatiser avec du jus de framboise : *framboiser du vin.*

Framboisier.

FRAMBOISIER (*fran-boi-zi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des sous-arbrisseaux qui produisent les framboises.

FRAMÉE (*mé*) n. f. (lat. *framea*). Sorte de javeline, qui fut l'arme favorite des anciens Francs.

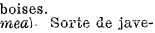
Framée.

FRANC (*fran*) n. m. Nom de plusieurs anciennes monnaies françaises. Unité monétaire en argent, en usage en France, du poids de 5 grammes. (V. la planche *Système* MÉTRIQUE.)

FRANC (*fran*), **FRANCHE** adj. (du lat. *Francus*, Franc, n. de peuple). Libre, affranchi, par oppos. à *serf. Fig.* Loyal, sincère : *langage franc.* Vrai (devant le nom) : *franc libertin.* Exempt de charges, d'impôts : *villes franches.* Complet : *assigner à huit jours francs. Lettres franches de port*, lettres pour le port desquelles il n'y a rien à payer. *Arbor.* Se dit d'un arbre fruitier, provenant de graine. Adv. Ouvertement, sans détour : *je vous parle franc.* — L'adjectif *franc*, dans *franc de port*, est invariable lorsqu'il précède le nom : *j'envoie franc de port les lettres.* Placé après le nom, il peut être variable : *j'envoie les lettres franches de port.* Mais l'expression *franc de port* étant, en somme, une locution adverbiale, on peut l'employer toujours invariablement. ANT. **Faux, hypocrite, sournois, dissimulé.**

FRANC (*fran*), **FRANQUE** adj. et n. (lat. *Francus*). Nom générique des Européens, dans les ports du Levant. *Langue franque*, langue composée de français, d'espagnol, d'italien, etc., usitée dans le Levant. *Les Francs*, v. *Part. hist.*

FRANÇAIS, E (*sè, è-ze*) adj. et n. De France. N. m. La langue française : *apprendre le français.*

FRANC-ALLEU (*fran-ka-leu*) n. m. Alleu affranchi de toute servitude. (V. FÉODALITÉ [*Part. hist.*].)

FRANC-BORD (*bor*) n. m. Espace de terrain qui borde une rivière ou un canal, au delà des digues ou du chemin de halage. Bordage extérieur de la coque d'un navire. Pl. des *francs-bords.*

FRANC-BOURGEOIS (*joi*) n. m. *Féod.* Celui qui, dépendant d'un seigneur, ne participait pas aux charges municipales. Pl. des *francs-bourgeois.*

FRANC-CANTON n. m. *Blas.* Canton occupant la cinquième partie de l'écu, toujours à dextre. Pl. des *francs-cantons.*

FRANC-COMTOIS, E (*kon-toi, oi-ze*) adj. et n. De la Franche-Comté. Pl. des *Francs-Comtois*, des *Franc-Comtoises.*

FRANC-FIEF (*fi-èf*) n. m. Héritage noble, féodal ou allodial. Fief exempt d'hommage. Taxe due par un roturier possédant un fief noble. Pl. des *francs-fiefs.*

FRANCHEMENT (*man*) adv. (de *franc*). Sincèrement : *avouer franchement ses fautes.* Sans hésitation : *cheval qui saute franchement.*

FRANCHIR v. a. (de *franc*). Sauter, passer en sautant par-dessus quelque chose : *franchir un fossé.* Passer, traverser hardiment des lieux difficiles : *franchir les Alpes, les mers. Fig.* Surmonter: *franchir les obstacles.*

FRANCHISE (*chi-ze*) n. f. (de *franc*). Immunité, exemption : *les franchises communales étaient inscrites dans une charte. Fig.* Sincérité : *parler avec franchise. Franchise postale*, gratuité du transport par la poste. ANT. **Fausseté, hypocrisie, dissimulation.**

FRANCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Qui peut être franchi : *rivière difficilement franchissable.*

FRANCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Action de franchir.

FRANCISATION (*za-si-on*) n. f. Action de franciser. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAIN (*sis-kin*) n. et adj. m. (du lat. *Franciscus*, François). Religieux de l'ordre fondé en 1215 par saint François d'Assise : *les franciscains ou frères mineurs étaient communément appelés en France cordeliers.*

FRANCISCAINE (*sis-kè-ne*) n. f. Religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

FRANCISER (*zé*) v. a. Donner le caractère français, les manières françaises. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue : London, *francisé, donne* Londres.

FRANCISQUE (*sis-ke*) n. f. (lat. *francisca*). Hache de guerre, en usage chez les Francs et les Germains.

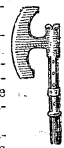
Francisque.

FRANC-JUGE n. m. Membre d'un tribunal secret d'Allemagne, aux XIVe et XVe siècles : *le tribunal des francs-juges s'appelait la Sainte-Wehme.*

FRANC-MAÇON n. m. Membre d'une société de franc-maçonnerie. Pl. des *francs-maçons.*

FRANC-MAÇONNERIE (*so-ne-rî*) n. f. Société secrète, répandue dans différentes contrées du globe. (V. *Part. hist.*)

FRANC-MAÇONNIQUE (*so-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la franc-maçonnerie : *signes franc-maçonniques*

FRANCO adv. (mot ital.). Sans frais : *recevoir un paquet franco de port.*

FRANCO (du lat. *Francus*, Franc), mot, à terminaison euphonique, qui entre en composition avec certains autres noms de peuples : *traité franco-italien.*

FRANCOLIN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, voisin des perdrix.

FRANCOPHILE adj. et n. (de *Franc*, et du gr. *philos*, ami). Ami de la France et des Français.

FRANCOPHOBE adj. et n. (de *Franc*, et du gr. *phobos*, crainte). Hostile à la France et aux Français.

FRANC-PARLER (*lé*) n. m. Franchise de langage. Absence de déguisement dans les paroles. *Avoir son franc-parler*, se permettre de dire toute la vérité.

FRANC-QUARTIER (*kar-ti-é*) n. m. *Blas.* Carré occupant le quart de l'écu. Pl. des *francs-quartiers.*

FRANC-TIREUR n. m. Soldat qui, sans faire partie de l'armée régulière, reçoit une commission pour la durée d'une guerre. Pl. des *francs-tireurs.*

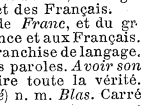
Franges.

FRANGE n. f. (lat. *fimbria*). Tissu d'où pendent des filets, servant à orner les meubles, les vêtements, etc. *Fig.* Objet découpé ou pendant comme une frange.

FRANGÉ, E adj. Orné de franges : *rideaux frangés.*

FRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il frangea, nous frangeons.*) Garnir de franges.

FRANGEUSE (*jeu-ze*) n. et adj. f. Ouvrière qui fait des franges : *frangeuse en châles.*

FRANGIER (*ji-é*), **ÈRE** ou **FRANGER** (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui fait la frange.

FRANGIPANE n. f. (de *Frangipani*, n. pr.). Sorte d'arome d'origine italienne, qui servait à parfumer les peaux à gants. Crème épaisse, parfumée aux amandes. Pâtisserie garnie de cette crème.

FRANGIPANIER (*ni-é*) n. m. Genre d'apocynacées, voisin des lauriers-roses.

FRANKLINISATION (*za-si-on*) n. f. Traitement médical par l'électricité statique ou de frottement.

FRANQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *franc*). N'est usité que dans cette phrase familière : *à la bonne franquette*, franchement et sans façon.

FRAPPAGE (*fra-pa-je*) n. m. Action de frapper. Résultat de cette action : *le frappage de la monnaie.*

FRAPPANT, **E** adj. Qui fait une vive impression sur l'esprit : *preuves frappantes.* Qui saute aux yeux : *ressemblance frappante.*

FRAPPE (*fra-pe*) n. f. Action de frapper la monnaie : *la frappe de la monnaie est réservée à l'Etat.* Empreinte que le balancier fait sur les monnaies ou sur les médailles. Assortiment de matrices pour fondre les caractères d'imprimerie.

FRAPPÉ (*fra-pé*), **E** adj. Saisi, surpris : *être frappé d'une chose.* Congelé, ou simplement rafraîchi dans la glace : *champagne frappé. Vers bien frappés*, où il y a de l'énergie. *Ouvrage frappé au bon coin*, bon ouvrage. *Imagination frappée*, vivement impressionnée. *Temps frappé*, ou, subst., *frappé* (n. m.). Temps de la mesure, que l'on marque en frappant un coup qui produit quelque bruit.

FRAPPE-DEVANT (*van*) n. m. invar. Gros marteau à long manche, à l'usage des forgerons.

FRAPPEMENT (*fra-pe-man*) n. m. Action de frapper : *le frappement du rocher par Moïse.*

FRAPPER (*fra-pé*) v. a. Donner un ou plusieurs coups. Blesser : *Louis XV fut frappé d'un coup de canif par Damiens.* Donner une empreinte à : *frapper de la monnaie.* Atteindre par une décision juridique administrative : *frapper une marchandise d'un impôt. Mar.* Assujettir (un cordage). *Fig.* Faire périr : *la mort frappe tous les hommes.* Faire retentir : *frapper l'air de ses cris.* Produire de l'effet : *frapper un grand coup.* Tomber sur : *la lumière frappe les objets.* Faire impression sur : *frapper les yeux, l'imagination.* Congeler au moyen de la glace : *frapper de l'eau, une carafe, du champagne.* V. n. *Frapper à la porte de quelqu'un*, le solliciter. *Frapper à toutes les portes*, avoir recours à un grand nombre de personnes. **Se frapper** v. pr. S'émouvoir, prendre peur devant un danger : *malade qui se frappe beaucoup.*

FRAPPEUR, EUSE (*fra-peur, eu-ze*) n. Qui frappe. N. m. Ouvrier forgeron qui emploie le marteau. Adjectiv. **Esprit frappeur**, esprit des morts, qui, selon les spirites, se manifeste par des frappements sur les meubles, les murs, etc.

FRASQUE (*fras-ke*) n. f. (ital. *frasca*). Tour malin. Extravagance avec éclat : *frasques de jeunesse.*

FRATER (*tèr*) n. m. (mot lat. signif. *frère*). *Fam.* Religieux illettré. Garçon chirurgien. Barbier. Pl. des *fraters.*

FRATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *fraternus;* de *frater*, frère). Qui est propre à des frères. Qui convient entre frères. Qui a lieu entre personnes unies comme des frères : *amitié fraternelle.*

FRATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. D'une manière fraternelle.

FRATERNISATION (*tèr-ni-za-si-on*) n. f. Action de fraterniser.

FRATERNISER (*tèr-ni-zé*) v. n. Faire acte de fraternité, de concorde : *troupes qui fraternisent.*

FRATERNITÉ (*tèr*) n. f. (de *fraternel*). Relations de frère à frère. *Fig.* Union intime entre les hommes, entre les membres d'une société : *la fraternité est la plus noble des obligations sociales.*

FRATRICIDE adj. (lat. *frater, tris*, frère, et *cædere*, tuer). Relatif au meurtre d'un frère, d'une sœur : *luttes fratricides.* N. m. Ce meurtre lui-même. N. Qui commet ce crime : *Caïn fut le premier des fratricides.*

FRAUDE (*frô-de*) n. f. (lat. *fraus, dis*). Tromperie, acte de mauvaise foi. Contrebande, tromperie au préjudice du fisc : *faire la fraude.* **En fraude**, loc. adv. Frauduleusement.

FRAUDER (*frô-dé*) v. a. Frustrer par quelque fraude : *frauder la douane.* V. a. Commettre des fraudes : *frauder dans un examen.*

FRAUDEUR, EUSE (*frô-deur, eu-ze*) n. et adj. Qui fait la fraude.

FRAUDULEUSEMENT (*frô, ze-man*) adv. D'une manière frauduleuse : *objets frauduleusement soustraits.*

FRAUDULEUX, EUSE (*frô-du-leû, eu-ze*) adj. Enclin à la fraude : *esprit frauduleux.* Entaché de fraude : *marché frauduleux; banqueroute frauduleuse.*

FRAXINÉES (*frak-si-né*) n. f. pl. Genre d'arbres dont le *frêne* (lat. *fraxinus*) est le type. S. une *fraxinée.*

FRAXINELLE (*frak-si-nè-le*) n. f. (du lat. *fraxinus*, frêne). *Bot.* Syn. de DICTAME.

FRAYEMENT (*frè-ie-man*) n. m. Erythème causé par le frottement, chez les animaux.

FRAYER (*frè-ié*) v. a. (du lat. *fricare*, frotter. — Se conj. comme *balayer.*) Tracer, pratiquer : *frayer un sentier. Fig. Frayer la voie à quelqu'un*, lui préparer et faciliter la tâche. V. n. Se reproduire, en parlant des poissons. *Fig.* Avoir des relations : *ces deux hommes ne frayent point ensemble.* **Se frayer** v. pr. S'ouvrir : *se frayer un passage.*

FRAYÈRE (*frè-iè-re*) n. f. Lieu où les poissons frayent.

FRAYEUR (*frè-ieur*) n. f. (du lat. *fragor*, bruit). Crainte vive, grande peur causée par l'image d'un mal véritable ou apparent : *la frayeur de la mort.*

FRAYOIR (*frè-ioir*) n. m. (de *frayer*). Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois nouveau.

FREDAINE (*dè-ne*) n. f. *Fam.* Folie de jeunesse.

FRÉDÉRIC (*rik*) n. m. Ancienne monnaie d'or de Prusse, à l'effigie de Frédéric II.

FREDON n. m. Roulade, tremblement de voix en chantant. Réunion de trois cartes semblables.

FREDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Action de fredonner.

FREDONNER (*do-né*) v. a. et n. Faire des fredons. (Vx.) Chanter à demi-voix : *fredonner un vieux refrain.*

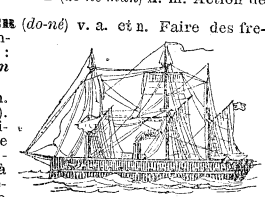

Frégate cuirassée (1870).

FRÉGATE n. f. (ital. *fregata*). Bâtiment à voiles de l'ancienne marine. Vaisseau cuirassé à une seule batterie couverte de moins de 60 bouches à feu : *les frégates ont été remplacées par les croiseurs.* Genre d'oiseaux palmipèdes, habitant les mers tropicales, à ailes immenses et puissantes : *les frégates traversent, dit-on, l'Atlantique entier.*

Frégate.

FREIN (*frin*) n. m. (lat. *frenum*). Mors, partie de la bride, qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. Ce qui bride ou retient un organe : *frein de la langue.* Appareil au moyen duquel on peut ralentir ou même arrêter complètement le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc. *Fig.* Ce qui retient dans les bornes du devoir : *le frein de la loi. Ronger son frein*, supporter impatiemment une chose.

FREINAGE n. m. Action de freiner : *un freinage brusque.* Système de freins : *un freinage puissant.*

FREINER (*frè-né*) v. n. Se servir du frein ou des freins : *freiner à la descente.*

FRELAMPIER (*lan-pi-é*) n. m. (de *frère lampier*, frère chargé d'allumer les lampes dans un couvent). Homme qui n'est bon à rien.

FRELATAGE, FRELATEMENT (*man*) n. m., ou **FRELATERIE** (*ri*) n. f. Action de frelater.

FRELATER (*té*) v. a. (du holl. *verlaten*, transvaser). Falsifier une substance en y mêlant des substances étrangères : *frelater du vin.*

FRELATEUR n. m. Celui qui frelate. (Peu us).

FRÊLE adj. (lat. *fragilis*). Fragile: *tige frêle. Fig.* Faible : *frêle appui.*

FRELON n. m. (lat. pop. *furlo*). Grosse guêpe d'Europe.

Frelon.

FRELUCHE n. f. Petite houppe de soie. *Fig.* Chose frivole.

FRELUQUET (*kè*) n. f. *Fam.* Jeune homme frivole et sans mérite.

FRÉMIR v. n. (lat. *fremere*). Trembler de crainte, de colère, d'horreur, etc. Etre agité d'un tremblement : *les arbres frémissent sous le vent.* Se dit aussi d'un liquide près de bouillir et des corps agités de vibrations promptes et courtes.

FRÉMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui frémit.

FRÉMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. (de *frémir*). Emotion avec tremblement des membres. Tremblement qui accompagne une indisposition. Agitation des molécules d'un corps : *frémissement de l'air.* Petit mouvement qui se produit dans un liquide près de bouillir.

Frêne.

FRÊNAIE (*nè*) n. f. Terrain planté de frênes.

FRÊNE n. m. (lat. *fraxinus*). Genre d'oléacées, comprenant de beaux arbres forestiers, à bois blanc, dur et résistant : *le frêne atteint 35 mètres de hauteur.*

FRÉNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *phrenesis*, trouble, agitation). Délire furieux. *Fig.* Excès dans une passion : *se livrer au jeu avec frénésie.*

FRÉNÉTIQUE adj. et n. Atteint de frénésie. Furieux : *transport frénétique.* Au fig. : *applaudissements frénétiques.*

FRÉNÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière frénétique : *applaudir frénétiquement.*

FRÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Souvent.

FRÉQUENCE (*kan-se*) n. f. (lat. *frequentia*). Réitération fréquente. *Fréquence du pouls*, vitesse des battements. ANT. **Rareté.**

FRÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *frequens*). Qui arrive souvent. *Pouls fréquent*, pouls qui bat très vite. ANT. **Rare, exceptionnel, unique.**

FRÉQUENTABLE (*kan*) adj. Que l'on peut fréquenter : *les envieux sont difficilement fréquentables.*

FRÉQUENTATIF, IVE (*kan*) n. et adj. Se dit d'un verbe qui marque une action fréquemment répétée, comme *clignoter, crachoter, criailler.*

FRÉQUENTATION (*kan-ta-si-on*) n. f. Communication habituelle avec quelqu'un : *éviter les mauvaises fréquentations. Fréquentation des sacrements*, usage fréquent des sacrements.

FRÉQUENTER (*kan-té*) v. a. (lat. *frequentare*). Visiter fréquemment, aller souvent dans un lieu : *fréquenter une maison, une personne.* V. n. Aller fréquemment chez ou dans : *fréquenter chez quelqu'un.*

FRÈRE n. m. (lat. *frater*). Né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux : *Caïn et Abel étaient frères. Fig.* Se dit de tous les hommes, comme issus du même père : *on doit toujours secourir ses frères.* Nom que se donnent entre eux les religieux, les francs-maçons. Membre de certains ordres religieux. *Frère germain*, frère né du même père et de la même mère. *Frère consanguin*, frère né seulement du même père. *Frère utérin*, frère né seulement de la même mère. *Frères jumeaux*, frères nés d'un même accouchement. *Frères de lait*, l'enfant de la nourrice et celui qu'elle a nourri du même lait. *Frères d'armes*, guerriers qui combattent ensemble. *Faux frère*, celui qui trahit une société, un groupe, dont il fait partie.

FRÉROT (*ro*) n. m. *Fam.* Petit frère.

FRESQUE (*frès-ke*) n. f. (de l'ital. *fresco*, frais). Art de peindre avec des couleurs détrempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite : *peindre à fresque.* Tableau ainsi peint : *Michel-Ange décora d'admirables fresques la chapelle Sixtine.*

FRESSURE (*frè-su-re*) n. f. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble : *une fressure de veau.*

FRET (*frè*) n. m. (bas all. *fracht*). Louage d'un bâtiment pour prendre la mer. Prix du louage d'un bâtiment. Cargaison : *fret d'aller; fret de retour.*

FRÉTEMENT (*man*) n. m. Action de fréter.

FRÉTER (*té*) v. a. (de *fret*. — Se conj. comme *accélérer.*) Donner ou prendre un vaisseau à louage. Le charger, l'équiper.

FRÉTEUR n. m. Celui qui donne un navire à loyer. — L'*affréteur* est celui qui prend le navire à loyer, et le prix du loyer s'appelle *fret.* Le contrat est désigné sous le nom d'*affrètement* (Océan) ou de *nolisement* (Méditerranée), et l'écrit constatant le contrat est dit *charte-partie.*

FRÉTILLANT (*ll* mll., *an*), **E** adj. Vif, remuant.

FRÉTILLEMENT (*ll* mll., *e-man* ou **FRÉTILLAGE** (*ll* mll.) n. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER (*ll* mll., *é*) v. n. S'agiter par des mouvements vifs et courts : *frétiller de joie.*

FRÉTILLON (*ll* mll.) n. m. *Fam.* Personne qui ne cesse de s'agiter.

FRETIN n. m. (de *frai*; lat. *fractus*, brisé). Menu poisson : *rejeter à l'eau le fretin. Fig.* Chose de nulle valeur.

FRETTAGE (*frè-ta-je*) n. m. Action de fretter : *le frettage d'une roue.*

FRETTE (*frè-te*) n. f. Cercle de fer qui entoure un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre et, principalement, le moyeu des roues. Cercle en acier ajusté autour d'un canon, pour le renforcer.

Frette (archit.).

FRETTE (*frè-te*) n. f. *Archit.* Demi-baguette, ronde ou plate, dessinant des lignes brisées sur une moulure plate. *Blas.* Meuble d'armoiries fait de six cotices entrelacées, moitié dans le sens de la bande, moitié dans le sens de la barre.

FRETTÉ (*frè-té*), **E** adj. *Blas.* Chargé d'une frette.

FRETTER (*frè-té*) v. a. Garnir d'une frette.

FREUX (*freû*) n. m. (anc. allem. *hruoh*). Nom vulgaire d'une espèce de corbeau d'un noir brillant, à reflets pourpres.

FRIABILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est friable : *la friabilité de la craie.*

FRIABLE adj. (lat. *friabilis*). Qui peut être aisément réduit en poudre : *roche, terre friable.*

FRIAND (*fri-an*), **E** adj. (de *frire*). Qui aime les morceaux délicats et qui s'y connaît. Qui aime beaucoup : *l'ours est friand de miel.* Délicat, en parlant des mets. *Fig.* Appétissant. N. m. Sorte de pâtisserie faite de pâte feuilletée, garnie d'un hachis de viande, de champignons, etc.

FRIANDISE (*di-ze*) n. f. Goût pour les mets fins et délicats. Pl. Sucreries : *donner trop de friandises à un enfant.*

FRICANDEAU (*dô*) n. m. Morceau de viande ou de poisson lardé, qui se sert comme entrée de table : *un fricandeau de veau au jus. à l'oseille.*

FRICASSÉE (*ka-sé*) n. f. Viande fricassée : *fricassée de poulet.* Ancienne danse à figures irrégulières. *Fig.* Mélange confus de choses diverses.

FRICASSER (*ka-sé*) v. a. Accommoder, dans une sauce, de la viande coupée par morceaux. *Fig.* Consumer promptement : *il a fricassé tout son bien.*

FRICASSEUR (*ka-seur*) n. m. Celui qui fricasse. Mauvais cuisinier.

FRICHE n. f. Etendue de terrain qu'on ne cultive pas et où ne croissent que des herbes, des broussailles : *laisser une terre en friche.*

FRICHTI n. m. *Pop.* Fricot.

FRICOT (*ko*) n. m. *Fam.* Ragoût de viande fricassée.

FRICOTER (*té*) v. n. *Pop.* Se régaler. Se procurer des bénéfices illicites. V. a. Accommoder en ragoût. *Fig.* Dépenser en bonne chère.

FRICOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui aime la bonne chère. Qui se procure des bénéfices illicites ; qui maraude. N. m. Soldat qui esquive le plus qu'il peut des obligations de son métier.

FRICTION (*frik-si-on*) n. f. (lat. *frictio*). Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps. *Par ext.* Nettoyage de la tête avec une eau aromatique : *une friction à la quinine.* — Les frictions *sèches* se font avec les mains, une brosse, de la flanelle, un gant ou une lanière de crin. Les frictions *humides* se pratiquent avec des liniments, des huiles, des préparations alcooliques, des onguents, etc. Les frictions assouplissent les membres, régularisent les fonctions de la peau, activent la circulation.

FRICTONNER (*frik-si-o-né*) v. a. Faire des frictions : *frictionner un malade, un bras.*

FRIGIDITÉ n. f. (du lat. *frigidus*, froid). Etat de ce qui est froid : *la frigidité cadavérique.*

FRIGORIE (*ri*) n. f. Syn. MICROTHERMIE, PETITE CALORIE. V. CALORIE et THERMIE. (Abrév. *fg.*)

FRIGORIFÈRE n. m. (lat. *frigus, oris*, froid, et *ferre*, porter). Chambre de froid, dans les appareils frigorifiques.

FRIGORIFIER (*fi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Produire le froid. V. a. Soumettre au froid pour conserver.

FRIGORIFIQUE adj. (du lat. *frigus, oris*, froid, et *facere*, faire). Qui produit le froid : *on utilise des appareils frigorifiques pour la conservation de la viande.*

FRILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. et n. (lat. *frigorosus*). Fort sensible au froid.

FRIMAIRE (*mè-re*) n. m. (rad. *frimas*). Troisième mois du calendrier républicain (du 21 nov. au 20 déc.).

FRIMAS (*ma*) n. m. (germ. *hrim*). Brouillard froid et épais, qui se glace en tombant. Au pl. L'hiver.

FRIME n. f. *Pop.* Démonstration qui n'est que pour l'apparence. Chose qui n'a rien de sérieux.

FRIMOUSSE (*mou-se*) n. f. *Fam.* Figure, face : *frimousse chiffonnée.*

FRINGALE n. f. (corrupt. de *faim valle*). Faim subite et violente.

FRINGANT (*ghan*), **E** adj. Qui est vif, alerte, fort éveillé : *cheval fringant.*

FRINGUER (*ghé*) v. n. Danser, sautiller.

FRINGUER (*ghé*) v. a. *Arg.* Habiller quelqu'un. **Se fringuer** v. pr. S'habiller.

FRIPE n. f. Chiffon. (Vx.) *Pop.* Tout ce qui peut s'étaler sur le pain (beurre, fromage, confitures, etc.). Nourriture en général : *travailler pour sa fripe.*

FRIPER (*pé*) v. a. (de *fripe*, chiffon). Chiffonner, user, gâter : *friper une robe, ses habits.* Dissiper : *friper son patrimoine. Pop.* Manger : manger goulûment.

FRIPERIE (*ri*) n. f. Vêtements, meubles usés. Commerce qu'on en fait. *Fig.* Chose usée, sans valeur.

FRIPIER (*pi-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend de vieux habits, etc.

FRIPON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Qui trompe adroitement ; fourbe, escroc, filou : *se laisser duper par un fripon. Petit fripon*, enfant espiègle. *Air, œil fripon*, éveillé. ANT. **Honnête, probe.**

FRIPONNEAU (*po-nô*) n. m. *Fam.* Dimin. de FRIPON.

FRIPONNER (*po-né*) v. a. Escroquer, dérober avec adresse. (Peu us.)

FRIPONNERIE (*po-ne-rî*) n. f. Action de fripon. ANT. **Honnêteté, probité.**

FRIPOUILLE (*pou, ll* mll., *e*) n. f. *Pop.* Canaille, voyou : *cet individu est une fripouille.*

FRIQUET (*kè*) n. m. Moineau de petite espèce.

FRIRE v. a. défect. (lat. *frigere*. — *Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, nous frirons. Je frirais, nous fririons.* Impér. *fris*, sans pl. *Frit, e.* Les autres formes sont inusitées ; pour y suppléer, on emploie le verbe *faire*, suivi de l'infin. *frire.*) Faire cuire dans une poêle avec du beurre ou de l'huile, ou du saindoux bouillant. V. n. Se cuire dans la poêle : *le poisson frit. Fig. Il n'y a rien à frire*, rien à manger, rien à faire.

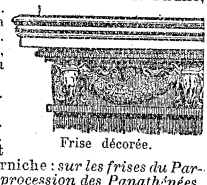
Frise décorée.

FRISAGE (*za-je*) n. m. Action de friser.

FRISE (*fri-ze*) n. f. (lat. *phrygium*). *Archit.* Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche : *sur les frises du Parthénon est représentée la procession des Panathénées.* Surface plane formant une bande continue. *Théâtr.* Bande de toile placée au cintre pour figurer le ciel.

FRISE (*fri-ze*) n. f. Etoffe de laine à poil frisé. Gros feutre pour calfater les navires.

FRISE (*fri-ze*) n. f. (de *Frise*, n. géogr.). Toile venant de Frise. *Fortif. Cheval de frise*, grosse pièce de bois, ou de fer, hérissée de pointes de tous côtés.

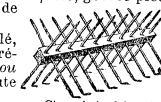
Cheval de frise.

FRISÉ (*zé*), **E** adj. Tortillé, contourné en tire-bouchon, crépu : *cheveux, poils frisés. Chou frisé*, dont la feuille est toute crépée. ANT. **Lisse, plat.**

FRISER (*zé*) v. a. Crêper, mettre en boucles : *friser ses cheveux. Fig.* Raser, effleurer : *la balle lui a frisé le visage.* Être prêt d'atteindre, manquer de peu : *friser la quarantaine ; la corde.* V. n. : *ses cheveux frisent naturellement.* ANT. **Défriser.**

FRISETTE (*zè-te*) n. f. Petite boucle de cheveux frisés.

FRISOIR (*zoir*) n. m. Instrument pour friser les cheveux.

FRISOLÉE (*zo-lé*) ou **FRISELÉE** (*ze-lé*) n. f. Maladie de la pomme de terre.

FRISON (*zon*) n. m. Boucle d'une frisure.

FRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. et n. De la Frise.

FRISOTTER (*zo-té*) v. a. Friser légèrement.

FRISQUET, ETTE (*fris-kè, è-te*) adj. Qui approche du froid : *bise frisquette.* Adv. *Pop.* : *il fait frisquet.*

FRISQUETTE (*fris-kè-te*) n. f. Châssis d'imprimerie, garni en papier et posé sur la feuille, pour garantir les marges et les blancs.

FRISSON (*fri-son*) n. m. (lat. *frictio*). Sensation de froid, accompagnée d'une crispation de la peau et d'un certain tremblement : *la fièvre est souvent précédée de frissons. Fig.* Saisissement qui vient de la peur ou de quelque passion violente.

FRISSONNANT (*fri-so-nan*), **E** adj. Qui frissonne.

FRISSONNEMENT (*fri-so-ne-man*) n. m. Léger frisson.

FRISSONNER (*fri-so-né*) v. n. Avoir le frisson. *Fig.* Être fortement ému : *frissonner d'horreur.*

FRISURE (*zu-re*) n. f. Façon de friser. Chevelure frisée.

FRIT (*fri*), **E** adj. Cuit dans la friture : *poisson frit ; pommes de terre frites.*

FRITERIE (*ri*) n. f. Dans les fabriques de conserves de poisson, local où s'effectue la friture.

FRITILLAIRE (*til-lè-re*) n. f. Genre de liliacées, dont l'espèce principale est la *couronne impériale.*

FRITTE (*fri-te*) n. f. Mélange de sable et de soude, dont on fait le verre. Cuisson de ce mélange.

FRITURE n. f. (de *frire*). Action et manière de frire. Huile, beurre, graisse servant à frire. Poisson frit : *une friture de goujons.*

FRITURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Marchand de friture.

FRIVOLE adj. (lat. *frivolus*). Vain, léger, futile, sans importance. Qui a du goût pour les choses futiles : *caractère frivole.* N. m. Ce qui est frivole : *le goût du frivole.* ANT. **Grave, sérieux.**

FRIVOLEMENT (*man*) adv. Avec frivolité.

FRIVOLITÉ n. f. Caractère de ce qui est frivole. Chose frivole. *Comm.* Sorte de dentelle, de broderie.

FROC (*frok*) n. m. Partie de l'habit monacal, qui couvre la tête et tombe sur les épaules. Vêtement de moine, en général. Sorte de lainage grossier. *Fig.* Profession monacale : *prendre le froc. Jeter le froc aux orties*, quitter les ordres.

FROCARD (*kar*) n. m. *Pop.* Moine.

FROID (*froi*), **E** adj. (lat. *frigidus*). Privé de chaleur : *le sang des reptiles est froid.* Qui communique le froid, ou n'en garantit pas : *le coton est plus froid que la laine.* Refroidi : *viandes froides. Fig.* Flegmatique, sérieux, posé, réservé : *homme froid.* Qui manque de chaleur, de sensibilité : *orateur, style froid. Battre froid à quelqu'un*, lui faire moins bon accueil. *Humeurs froides*, scrofules. Loc. adv. **A froid**, sans mettre au feu : *infusion à froid. Fig.* Sans passion, sans sincérité : *enthousiasme à froid.* ANT. **Chaud, bouillant, ardent, torride.**

FROID (*froi*) n. m. (de *froid* adj.). Absence de chaleur : *le froid polaire peut congeler le mercure.* Sensation que font éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur : *le froid très violent produit l'effet du feu. Froid industriel*, procédés frigorifiques utilisés pour la conservation des denrées

alimentaires. *Fig.* Indifférence. Air sérieux et composé : *il est d'un froid glacial.* Affaiblissement des sentiments mutuels : *il y a du froid entre eux.* Gêne : *cette proposition jeta un froid dans l'assemblée.* ANT. **Chaleur.**

FROIDEMENT (*man*) adv. De manière à avoir froid : *être vêtu froidement.* *Fig.* Avec froideur : *accueillir froidement.* ANT. **Chaudement.**

FROIDEUR n. f. Etat de ce qui est froid. *Fig.* Défaut d'ardeur. Indifférence. Mécontentement réciproque. Défaut d'animation : *froideur de style.* ANT. **Ardeur, chaleur.**

FROIDIR v. n. Devenir froid. (Peu us.)

FROIDURE n. f. Froid répandu dans l'air. L'hiver : *au retour de la froidure.*

FROIDUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui amène la froidure. Qui craint le froid. (Vx.)

FROISSEMENT (*froi-se-man*) n. m. Action de froisser. *Fig.* : *les froissements des intérêts ; le froissement de l'amour-propre.*

FROISSER (*froi-sé*) v. a. (lat. pop. *frustiare ;* de *frustum*, morceau). Meurtrir par une pression violente : *se froisser un membre.* Chiffonner : *froisser du drap. Fig.* Blesser, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un.* **Se froisser** v. pr. Etre froissé. *Fig.* Etre blessé, offensé : *se froisser d'une plaisanterie.*

FROISSURE (*froi-su-re*) n. f. Impression dont reste affecté un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT (*man*) n. m. Action de frôler. Son résultat : *bruit causé par le frôlement des branches.*

FRÔLER (*lé*) v. a. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE n. m. (pour *formage ;* de *forme*). Aliment obtenu par la fermentation du caillé, après coagulation du lait. *Fromage d'Italie*, hachis de foie de veau ou de cochon, de lard et de panne. *Fromage de cochon*, hachis de porc frais. *Fromage glacé*, mets composé de crème sucrée et parfumée, qu'on glace dans un moule. *Fig. Entre la poire et le fromage*, à la fin du repas, lorque la gaieté et la liberté sont plus grandes. — (Les fromages les plus estimés sont : le *roquefort*, le *gruyère*, le *neufchâtel*, le *hollande*, le *parmesan*, le *livarot*, le *marolles*, le *camembert*, le *chester*, le *port-salut*, le *brie*, le *munster*, le *sassenage*, etc.

FROMAGEON (*jon*) n. m. Fromage blanc de lait de brebis, que l'on fabrique dans le midi de la France.

FROMAGER (*jé*) n. m. Genre d'arbres des régions tropicales, appelé scientifiquement *bombax*, dont les fruits sont couverts d'un duvet analogue au coton.

FROMAGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait, vend des fromages. N. m. Vase percé pour égoutter le fromage.

FROMAGERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on fait, où l'on garde, où l'on vend les fromages : *les fromageries de Roquefort sont creusées dans le calcaire.*

FROMENT (*man*) n. m. (lat. *frumentum*). La meilleure espèce du blé.

FROMENTACÉE (*man-ta-sé*) n. et adj. f. Se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, comme le *chiendent*, le *froment de haies*, etc.

FROMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a rapport au froment.

FROMENTAL (*man*) n. m. Espèce d'avoine, employée surtout comme fourrage. Champ producteur du froment. (Vx.)

FRONCE n. f. Chacun des plis faits à une étoffe. Pli défectueux dans le papier.

FRONCEMENT (*man*) n. m. Action de froncer, de rider, surtout en parlant des sourcils et du front.

FRONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il fronça, nous fronçons.*) Resserrer, en parlant des sourcils. Rider, en parlant du front. Plisser : *froncer une robe.*

FRONCIS (*si*) n. m. Ensemble des plis faits à une robe, à une chemise, etc.

FRONDAISON (*dè-zon*) n. f. (du lat. *frons, dis*, feuillage). Epoque où paraissent les feuilles. Le feuillage lui-même : *une abondante frondaison.*

Fronde.

FRONDE n. f. (lat. *funda*). Instrument fait d'un morceau de cuir et de deux bouts de corde, avec lequel on lance des pierres ou des balles : *les frondes des anciens tuaient un homme à plus de 400 pas.* Jouet d'enfant servant au même usage. *La Fronde.* V. *Part. hist.*

FRONDER (*dé*) v. a. Lancer avec la fronde. Blâmer, critiquer : *fronder le pouvoir.*

FRONDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui se couvre de feuillage : *arbres frondescents.*

FRONDEUR n. m. Qui lance des pierres avec une fronde : *les frondeurs baléares étaient célèbres, dans l'antiquité. Fig.* Qui aime à critiquer, à contredire, à blâmer. Partisan de la Fronde. (V. *Part. hist.*)

FRONDIFÈRE adj. (lat. *frons, dis*, feuillage, et *ferre*, porter). Feuillu, qui porte des expansions foliacées : *arbre très frondifère.*

FRONT (*fron*) n. m. (lat. *frons, tis*). Partie supérieure du visage, depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils : *un front haut et bombé dénote souvent une grande intelligence.* (V. la planche HOMME.) *Fig.* Tout le visage, considéré quant à son expression : *montrer un front serein.* La tête : *courber, relever le front.* Le devant : *le front d'un bataillon.* Partie supérieure et antérieure : *le front d'une montagne.* Hardiesse, impudence : *vous avez eu le front de... Front de bataille*, ligne que présente une troupe en ordre de bataille. *Faire front*, se tourner en face, de manière à tenir tête à l'attaque. **De front,** loc. adv. Par devant : *attaquer de front.* Côte à côte : *aller de front.* Ensemble : *mener deux affaires de front.* Sans ménagement : *heurter de front les opinions, les préjugés de quelqu'un.*

FRONTAL ou **FRONTAIL** (*ta, l* mll.) n. m. Partie de la tête du cheval, qui passe en avant de la tête et au-dessus des yeux. (V. HARNAIS.)

FRONTAL, E, AUX adj. Qui concerne le front : *veine frontale.* N. m. Os frontal. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

FRONTEAU (*tô*) n. m. (de *front*). Bandeau de toile, que les religieuses portent sur le front. Frontail. Guidon de certaines armes à feu.

FRONTIÈRE n. f. (de *front*). Limite qui sépare deux Etats : *la frontière franco-espagnole suit la crête des Pyrénées. Frontière naturelle*, celle qui suit un accident géographique (rivière, montagne), etc. *Frontière artificielle* ou *conventionnelle*, celle qui est tracée sans tenir compte de la topographie. Adjectiv. Qui est limitrophe : *place frontière.*

FRONTIGNAN n. m. Vin muscat, recolté près de Frontignan : *un verre de frontignan.*

FRONTISPICE (*tis-pi-se*) n. m. (lat. *frons, tis*, front, et *aspicere*, regarder). Face principale d'un monument : *le frontispice du Panthéon.* Titre imprimé d'un livre, avec vignettes. Gravure placée en regard du titre d'un livre.

FRONTON n. m. (rad. *front*). Ornement triangulaire d'architecture, quelquefois semi-circulaire, au-dessus de l'entrée d'un édifice : *le fronton du Parthénon représentait la naissance d'Athéna.*

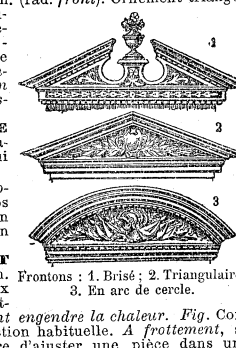

Frontons : 1. Brisé ; 2. Triangulaire ; 3. En arc de cercle.

FROTTAGE (*fro-ta-je*) n. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTÉE (*fro-té*) n. f. *Pop.* Coups nombreux que l'on donne ou que l'on reçoit.

FROTTEMENT (*fro-te-man*) n. m. Action de deux corps qui se frottent : *le frottement engendre la chaleur. Fig.* Contact, effet de l'action habituelle. *A frottement*, se dit d'une manière d'ajuster une pièce dans une autre, de façon que l'une ne soit mobile sur l'autre qu'avec un frottement plus ou moins grand.

FROTTER (*fro-té*) v. a. Passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre. Enduire de cire : *frotter un parquet.* Frictionner. *Fig.* et *fam.* Battre, maltraiter : *on l'a frotté d'importance. Frotter la toile à voile*, y produire des plis distincts. V. n. Produire un frottement. *Fam.* **Se frotter à** v. pr. S'attaquer à. LOC. PROV. : **Qui s'y frotte s'y pique,** celui qui s'y risque s'en repent.

FROTTEUR (*fro-teur*) n. m. Qui frotte les parquets. Pièce d'une machine, qui frotte sur une autre.

FROTTIS (*fro-ti*) n. m. Couche de couleur légère et transparente.

FROTTOIR (*fro-toir*) n. m. Linge, brosse, etc., outil pour frotter. Chacun des coussins entre lesquels tourne le plateau d'une machine électrique. Linge ou ustensile pour essuyer le linge.

Frottoir.

FROUEMENT (*frou-man*) n. m. Action de frouer.

FROUER (*frou-é*) v. n. Imiter à la pipée le vol et le cri de la chouette, pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU ou **FROUFROU** (onomat.) n. m. Froissement des feuilles, des vêtements (surtout en parlant d'une robe de femme). *Faire du frou-frou*, faire de l'étalage. Pl. des *frou-frous* ou *froufrous*.

FROUSSARD (*frou-sar*), **E** adj. et n. *Pop.* Poltron.

FROUSSE (*frou-se*) n. f. *Pop.* Peur extrême.

FRUCTIDOR (*fruk*) n. m. (du lat. *fructus*, fruit, et du gr. *dôron*, don). Douzième mois de l'année républicaine (du 18 août au 16 sept.). V. *Part. hist.*

FRUCTIFÈRE (*fruk*) adj. (du lat. *fructus*, fruit, et *ferre*, porter). Qui produit des fruits : *rameau fructifère*. (On dit aussi FRUGIFÈRE.)

FRUCTIFIANT (*fruk-ti-fi-an*), **E** adj. Productif : *plante fructifiante*. *Fig.* Fécond en résultats avantageux : *industries fructifiantes*.

FRUCTIFICATION (*fruk, si-on*) n. f. Formation du fruit. Ensemble des organes reproducteurs, chez les cryptogames. Epoque où se produisent les fruits.

FRUCTIFIER (*fruk-ti-fi-é*) v. n. (du lat. *fructus*, fruit, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rapporter du fruit. *Fig.* Produire un résultat avantageux : *cette somme a fructifié*.

FRUCTOSE (*fruk-tô-ze*) n. m. Sucre de fruit.

FRUCTUEUSEMENT (*fruk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec fruit, utilement. ANT. **Infructueusement.**

FRUCTUEUX, EUSE (*fruk-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fructuosus*). Profitable : *travail fructueux*. ANT. **Infructueux, improductif, infécond, stérile.**

FRUGAL, E, AUX adj. (lat. *frugalis ;* de *frux, gis*, fruit). Qui se contente de peu pour sa nourriture : *les Spartiates étaient très frugaux*. Qui n'est pas recherché, en parlant des aliments : *vie frugale*.

FRUGALEMENT (*man*) adv. D'une manière frugale : *déjeuner frugalement*.

FRUGALITÉ n. f. Sobriété. ANT. **Intempérance.**

FRUGIVORE adj. (du lat. *frux, gis*, fruit, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de végétaux et, en général, de fruits : *l'écureuil est frugivore*. N. : *un frugivore*.

FRUIT (*fru-i*) n. m. (lat. *fructus*). Production des végétaux, qui succède à la fleur et qui contient la semence : *les fruits ne doivent pas être mangés trop verts. Fruit sec*, fruit sans pulpe. *Fig.* Elève d'une grande école, qui, ayant échoué à l'examen de sortie, se trouve sans situation. Homme qui n'a pas réussi dans sa carrière. *Fruit défendu*, allusion au fruit de l'arbre de vie, auquel Adam et Eve avaient reçu ordre de ne pas toucher. (*Bible.*) *Fig.* Objet dont il n'est pas permis d'user. Profit, avantage : *le fruit du travail, de l'étude*. Résultat mauvais : *la misère est souvent le fruit de la paresse*. Pl. Toutes les productions terrestres : *les fruits de la terre*. Revenus d'un fonds quelconque. *Dr. Fruits pendants par les racines*, récoltes encore sur pied. *Fruits pendants par les branches*, fruits qui viennent des arbres et qui ne sont pas encore récoltés. — Le fruit est l'ensemble de la graine et du pistil venus à maturité ; il est formé de deux parties : 1° le *péricarpe*, servant d'enveloppe aux graines, et divisé lui-même en *épicarpe*, *mésocarpe* et *endocarpe*, et 2° la *graine*. Suivant la forme qu'ils affectent, les fruits reçoivent différents noms. (V. PLANTE.)

FRUIT (*fru-i*) n. m. Inclinaison donnée au côté extérieur des murailles d'une construction, la surface intérieure restant verticale.

FRUITARISME (*ris-me*) n. m. Système d'alimentation restreint à la consommation des fruits.

FRUITÉ, E adj. Se dit de l'huile d'olive qui a conservé le goût du fruit vert.

FRUITERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on conserve le fruit. Commerce du fruitier. Sa boutique.

FRUITIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. Qui porte des fruits : *arbre fruitier*.

FRUITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui vend des fruits, des légumes. Personne qui fabrique des fromages, dans la Franche-Comté et le Jura. N. m. Lieu sec et frais, où l'on conserve les fruits. Etagère pour conserver les fruits. N. f. Association pour la fabrication et la vente du fromage, dans la Franche-Comté et le Jura. Local où se fabriquent ces fromages.

FRUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. (du lat. *frumentum*, blé). Qui se rapporte au blé : *loi frumentaire*.

FRUSQUES (*frus-ke*) n. f. pl. *Pop.* Vieux effets d'habillement, de mobilier.

FRUSQUIN (*frus-kin*) n. m. *Pop.* Tout ce qu'un homme a d'argent, de nippes. (On dit plus souv. SAINT-FRUSQUIN : *tout son* SAINT-FRUSQUIN *lui a été volé*.)

FRUSTE (*frus-te*) adj. (ital. *frusto*). Se dit d'une médaille ou d'une sculpture usée par le temps. *Fig. Style fruste*, style rude, non poli.

FRUSTRATEUR (*frus-tra*) n. m. Celui qui frustre.

FRUSTRATION (*si-on*) n. f. Action de frustrer.

FRUSTRATOIRE (*frus-tra*) adj. Fait dans l'intention de frustrer : *clause frustratoire*.

FRUSTRER (*frus-tré*) v. a. (lat. *frustrari*). Priver quelqu'un de ce qui lui est dû : *frustrer un associé de sa part de bénéfice*.

Fuchsia.

FRUTESCENT (*tès-san*), **E** adj. (du lat. *frutex, icis*, arbrisseau). *Bot.* A tige ligneuse, comme un arbrisseau.

FUCACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues phéophycées, qui a le *fucus* pour type. S. une *fucacée*.

FUCHSIA (*fuk-si-a*) n. m. (de *Fuchs*, bot. allem.). Genre d'onagrariacées, comprenant des arbrisseaux à fleurs rouges pendantes.

FUCHSINE (*fuk-si-ne*) n. f. Matière colorante rouge : *la fuchsine s'obtient en oxydant l'aniline par la nitrobenzine*.

FUCUS (*kuss*) n. m. Nom scientifique du *varech*.

FUÉGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) n. et adj. Habitant de la Terre de Feu.

FUERO (*fu-é*) n. m. (mot esp.). Ancienne loi espagnole garantissant les privilèges d'une ville, d'un pays : *beaucoup de pays d'Aragon ont conservé leurs fueros* (ross).

FUGACE adj. (lat. *fugax, acis ;* de *fugere*, fuir). Qui disparaît aussitôt après s'être montré : *parfum fugace*. Au fig. : *couleur fugace*.

FUGACITÉ n. f. Caractère de ce qui est fugace.

FUGITIF, IVE n. et adj. (lat. *fugitivus ;* de *fugere*, fuir). Qui fuit : *recueillir un fugitif. Fig.* Qui passe rapidement : *ombre fugitive*. Peu durable : *espoir fugitif. Poésies fugitives*, petites pièces de vers simples et courtes. ANT. **Durable, permanent.**

FUGITIVEMENT (*man*) adv. D'une manière fugitive.

FUGUE (*fu-ghe*) n. f. (ital. *fuga*). *Mus.* Morceau où les différentes parties se succèdent en répétant le même motif ou *sujet*. *Fam.* Escapade : *faire une fugue*.

FUGUÉ, E adj. *Mus.* Qui est en forme de fugue.

FUIE (*fu-i*) n. f. Petit colombier.

FUIR v. n. (lat. *fugere*. — *Je fuis, nous fuyons. Je fuyais, nous fuyions. Je fuis, nous fuîmes. Je fuirai, nous fuirons. Je fuirais, nous fuirions. Fuis, fuyons, fuyez. Que je fuie, que nous fuyions. Que je fuisse, que nous fuissions. Fuyant. Fui, fuie.*) S'éloigner rapidement pour échapper : *fuir à travers champs*. S'éloigner, s'écouler avec rapidité : *l'hiver a fui*. Etre incliné en arrière : *front qui fuit*. Laisser échapper : *ce tonneau fuit*. V. a. Eviter en s'éloignant : *fuir le danger*.

FUITE n. f. Action de fuir. Echappement d'un liquide, d'un gaz. Fissure par laquelle s'échappe un gaz, un liquide. *Fig.* Moyen dilatoire : *user de fuites*.

FULGURAL, ALE, AUX adj. (lat. *fulguralis*). Qui concerne la foudre, ou la divination par la foudre.

FULGURANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *fulgur*, éclair). Qui lance des éclairs. Au fig. : *regard fulgurant. Méd.* Se dit de certaines douleurs intenses et rapides.

FULIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *fuligo, inis*, suie). Qui a la couleur de la suie.

FULGURATION (*si-on*) n.f. (du lat. *fulgur*, éclair). Eclair qui n'est pas accompagné de tonnerre.

FULIGO n. m. Genre de champignons myxomycètes : *le fuligo tache les feuilles des plantes.*

FULMICOTON n. m. V. COTON-POUDRE.

FULMINANT (*nan*), **E** adj. (de *fulminer*). Qui lance la foudre : *Jupiter fulminant. Fig.* Qui éclate en menaces : *homme toujours fulminant. Chim.* Qui produit une détonation : *poudre fulminante.*

FULMINATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide fulminique : *le fulminate de mercure sert à la fabrication des amorces.*

FULMINATION (*si-on*) n. f. Détonation d'une substance fulminante. (Peu us.) Action de fulminer.

FULMINATOIRE adj. Qui fulmine : *sentence fulminatoire.*

FULMINER (*né*) v. n. (du lat. *fulmen, inis*, foudre). Faire explosion. *Fig.* Eclater en menaces : *fulminer contre quelqu'un.* V. a. Lancer avec certaines formalités religieuses : *fulminer une excommunication. Fig.* Formuler avec véhémence : *fulminer des imprécations.*

FULMINIQUE adj. m. (de *fulminer*). *Chim.* Se dit d'un acide non isolé, donnant avec certaines bases des sels détonants.

FUMAGE n. m. Action de donner une fausse couleur d'or à l'argent, en l'exposant à la fumée de certaines compositions. Exposition de certains aliments à la fumée, pour les mieux conserver : *jambons soumis au fumage.*

FUMAGE n. m. ou **FUMAISON** (*mè-zon*) n. f. Action de répandre le fumier sur les champs.

FUMAGINE n. f. Maladie des plantes, caractérisée par des croûtes noires se développant sur les feuilles.

FUMANT (*man*), **E** adj. Qui fume : *cendre fumante. Fumant de sang*, souillé de sang fraîchement versé. *Fig.* Bouillonnant : *fumant de colère.*

FUMARIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *fumeterre*. S. une *fumariacée.*

FUMÉ n. m. Empreinte d'un caractère d'imprimerie récemment fondu et noirci à la fumée. Epreuve en noir d'une gravure, pour voir si elle est bien venue.

FUME-CIGARE, FUME-CIGARETTE n. m. V. PORTE-CIGARE, PORTE-CIGARETTE.

FUMÉE (*mé*) n. f. Mélange de gaz, de vapeur d'eau et de particules plus ou moins ténues, qui se dégage des corps en combustion. *Fig.* Choses vaines : *la fumée de la gloire.* Pl. Excitation produite au cerveau par les boissons alcooliques : *les fumées du vin.* Passion qui trouble l'âme : *fumées de l'orgueil.*

FUMER (*mé*) v. n. (lat. *fumare*). Jeter de la fumée. Exhaler des vapeurs : *les prés fument au printemps. Fig. Pop.* Eprouver du dépit, de la colère. V. a. Exposer à la fumée pour faire sécher : *fumer des jambons. Fumer du tabac*, en aspirer et en rejeter la fumée.

FUMER (*mé*) v. a. (du lat. *fimus*, fumier). Amender, engraisser avec du fumier : *fumer une terre.*

FUMERIE (*rî*) n. f. Habitude de fumer du tabac. Lieu où l'on fume (spécialement de l'opium).

FUMEROLLE (*ro-le*) n. f. (ital. *fumarola*). Emission de gaz qui se produit dans les volcans : *les fumerolles dégagent souvent du gaz sulfhydrique.*

FUMERON n. m. Bois non entièrement carbonisé, qui s'enflamme et jette de la fumée.

FUMET (*mè*) n. m. Arome des viandes, des vins. Odeur émanant du gibier et qui révèle sa présence.

FUMETERRE (*tè-re*) n. f. (de *fumée*, et *terre*). Genre de *fumariacées*, comprenant des herbes amères, dépuratives.

Fumeterre.

FUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fume habituellement du tabac, de l'opium, etc.

FUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui répand de la fumée : *lampe fumeuse. Fig.* Qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumeux.* Peu clair : *idées fumeuses.*

FUMIER (*mi-é*) n. m. (bas lat. *fimorium*). Litière des bestiaux, mêlée avec leur fiente : *fumier de cheval, de bœuf.* Engrais pour la terre. *Fig.* Objet vil, méprisable.

FUMIÈRE n.f. Tas de fumier. Fosse à fumier.

Fumigateur à tabac.

FUMIGATEUR n. m. Celui qui donne les fumigations. Appareil pour souffler de la fumée (de tabac, etc.) sur certaines plantes envahies par les pucerons et autres insectes nuisibles.

FUMIGATION (*si-on*) n. f. Action de produire une fumée, une vapeur, qui purifie l'air, ou qui se répand sur une partie malade. — Pour prendre une fumigation, il faut mettre la partie malade au-dessus d'un vase contenant une infusion chaude ; la vapeur qui se dégage se dépose sur l'endroit malade.

Manière de prendre une fumigation.

FUMIGATOIRE adj. Qui a rapport aux fumigations. *Boîte fumigatoire*, qui contient ce qu'il faut pour secourir, par des fumigations, un malade.

FUMIGER (*jé*) v. a. (du lat. *fumigare*, enfumer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fumigea, nous fumigeons.*) Exposer à la fumée. (Peu us.) Donner des fumigations.

FUMIGÈNE adj. et n. (du lat. *fumus, fumi*, fumée, et du gr. *gennân*, engendrer). Qui engendre de la fumée : *les mélanges fumigènes sont employés pour la production de nuages artificiels.*

FUMISTE (*mis-te*) n. et adj. m. (de *fumée*). Celui dont le métier est d'entretenir les cheminées en bon état, de fabriquer les appareils de chauffage. *Fig.* et *pop.* Mystificateur, mauvais plaisant.

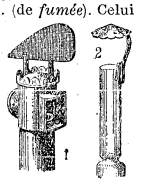

Fumivores : 1. De cheminée ; 2. De lampe.

FUMISTERIE (*mis-te-rî*) n. f. Profession, commerce du fumiste. *Pop.* Plaisanterie, mystification.

FUMIVORE adj. (du lat. *fumus, fumi*, fumée, et *vorare*, dévorer). Qui consume la fumée : *appareil fumivore.* N. m. : *un fumivore.*

FUMOIR n. m. Local où l'on fume le poisson, la viande. Pièce où l'on se réunit pour fumer.

FUMURE n.f. Enfouissement du fumier dans le sol.

FUNAMBULE (*nan*) n. (du lat. *funis*, corde, et *ambulare*, marcher). Danseur, danseuse de corde.

FUNAMBULESQUE (*nan-bu-lès-ke*) adj. Qui a rapport aux funambules. *Fig.* Bizarre.

FUNÈBRE adj. (lat. *funebris*). Qui a rapport aux funérailles : *pompe funèbre. Fig.* Triste, lugubre : *image funèbre.*

FUNÈBREMENT (*man*) adv. D'une manière funèbre, sombre, triste. (Peu us.)

FUNÉRAILLES (*ra, ll* mll.) n. f. pl. (lat. *funeralia*). Ensemble des cérémonies qui s'accomplissent à l'occasion de la sépulture d'une personne : *Paris fit à Sarah Bernhardt des funérailles magnifiques.*

FUNÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *funerarius*). Qui concerne les funérailles : *frais funéraires. Colonne funéraire*, colonne qui porte une urne contenant les cendres d'un mort, ou qui surmonte un monument funèbre. *Drap funéraire*, drap dont on recouvre un cercueil.

FUNESTE (*nès-te*) adj. (lat. *funestus*). Malheureux, sinistre, désolant : *guerre funeste.* Fatal, qui entraîne la mort : *sa dernière expédition lui fut funeste.* ANT. **Favorable, propice.**

FUNESTEMENT (*nès-te-man*) adv. D'une manière funeste.

FUNICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport au funicule. *Chemin de fer funiculaire*, ou, subst., *un funi-*

culaire, chemin de fer destiné à gravir de fortes rampes et dont les convois sont mus par un câble.

FUNICULE n. m. (du lat. *funiculus*, cordon). *Bot.* Fil qui relie la graine au placenta.

FUNIN ou **FRANC-FUNIN** (*fran*) n. m. (lat. *funis*, cordage). *Mar.* Cordage non goudronné. Pl. des *funins* ou *francs-funins*.

FUR n. m. (lat. *forum*). Usité seulement dans cette locution : *au fur et à mesure*, *à fur et à mesure*, successivement. (Ne pas dire *au fur et mesure*.)

FURET (*rè*) n. m. (du lat. *fur*, voleur). Petit mammifère carnivore, variété du putois, dont on se sert pour la chasse au lapin de garenne. *Fig.* Personne curieuse, toujours en quête de découvertes. Jeu de société, dans lequel les joueurs, assis en rond, font passer un anneau dans une corde, tandis qu'un autre joueur cherche à le prendre.

Furet.

FURETAGE n. m. Chasse au lapin avec le furet. *Fig.* Action de fureter. Mode d'exploitation, appliqué surtout aux taillis de hêtre.

FURETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il furette.*) Chasser au furet. *Fig.* Fouiller, chercher avec soin.

FURETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui chasse au furet. *Fig.* Qui cherche, qui fouille partout.

FUREUR n. f. (lat. *furor*). Colère extrême : *entrer en fureur*. Folie momentanée. Passion démesurée : *la fureur du jeu*. *Fig.* Violence : *la fureur des vents*. Inspiration : *fureur poétique*. ANT. **Calme, douceur, modération.**

FURFURACÉ, E adj. (du lat. *furfur*, son). Qui a l'apparence du son (de blé).

FURFUROL n. m. Aldéhyde toxique, qu'on trouve dans les alcools de grain.

FURIBOND (*bon*), **E** n. et adj. (lat. *furibundus*). Furieux, sujet à de grands emportements de fureur. Qui exprime la fureur : *regards furibonds*. ANT. **Calme, doux, paisible.**

FURIE (*rî*) n. f. (n. des trois divinités infernales. V. *Part. hist.*].) Grand emportement de colère : *entrer en furie*. *Fig.* Femme très méchante et emportée. Ardeur, impétuosité de courage : *les Italiens, à Fornoue, furent décontenancés par la furie française*.

FURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière furieuse. *Fam.* A l'excès : *il est furieusement riche*.

FURIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui est en furie, en fureur. *Fig.* Impétueux : *vent furieux*. ANT. **Calme, modéré, tranquille, doux.**

FURIOSO (*zo*) adj. (mot ital.). *Mus.* Qui a un caractère violent, furieux : *allégro furioso*. Adverbialem. : *exécuter un morceau furioso*.

FUROLLE (*ro-le*) n. f. (de *fuir*). Feu follet.

FURONCLE n. m. (lat. *furunculus*). Tumeur produite par une inflammation de tissu cellulaire sous-cutané et qu'on appelle vulgairement *clou*.

FURONCULOSE (*lô-ze*) n. f. Maladie caractérisée par des éruptions simultanées ou successives de furoncles.

FURTIF, IVE adj. (du lat. *furtum*, vol). Qui se fait à la dérobée, en cachette : *jeter des regards furtifs*. ANT. **Ostensible, patent, public.**

FURTIVEMENT (*man*) adv. (de *furtif*). A la dérobée. ANT. **Ostensiblement, publiquement.**

Fusain.

FUSAIN (*zin*) n. m. (lat. *fusago*). Genre de plantes comprenant des arbrisseaux à bois tendre, qui croissent le long des haies. Charbon fait de ses branches, pour dessiner. Dessin fait avec ce charbon : *Decamps a laissé de beaux fusains*.

FUSAINISTE (*zè-nis-te*) ou **FUSINISTE** (*zi-nis-te*) n. Se dit de l'artiste qui fait des dessins au fusain.

FUSAÏOLE (*za-i-o-le*) n. f. (ital. *fusaiolo*). *Archéol.* Petit disque, percé d'un trou central, destiné à recevoir l'extrémité du fuseau servant à filer le lin.

FUSANT (*zan*), **E** adj. Qui fuse, *couleur fusante*. *Artill.* Se dit d'un obus qui éclate en l'air par l'action d'une fusée.

FUSCINE (*fus-si-ne*) n. f. Fourche à trois dents dont se servent les pêcheurs et emblème de Neptune : *chaque gladiateur rétiaire était armé d'une fuscine*.

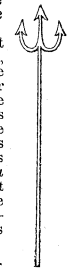
Fuscine.

FUSEAU (*zô*) n. m. (lat. *fusellus*). Petit instrument de bois, renflé vers le milieu, pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle, etc. Broche conique, autour de laquelle on envide le fil de coton, de soie, etc. *Jambes en fuseau*, jambes très grêles. *Géom.* Partie de la surface d'une sphère, comprise entre deux demi-grands cercles ayant un diamètre commun. (V. les planches SURFACES, SOLIDES.) *Myth. Fuseau des Parques*, fuseau sur lequel elles filent la vie de chaque homme. *Zool.* Genre de mollusques gastéropodes à coquille longue et pointue, répandus dans les mers chaudes.

FUSÉE (*zé*) n. f. (du lat. *fusus*, fuseau). Fil enroulé sur le fuseau. Pièce de feu d'artifice, qui s'élève dans les airs et brûle en fusant : *les fusées servent de signaux marins nocturnes*. Dispositif fixé sur les projectiles et servant à les faire éclater. *Fusée à la Congrève*, fusée très meurtrière, employée surtout pendant les sièges. *Horl.* Petit cône cannelé, autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre. Chacune des extrémités de l'essieu d'une voiture, qui entrent dans les moyeux des roues. *Chir.* Trajet fistuleux. *Mus.* Trait diatonique, qui unit deux notes séparées par un grand intervalle. *Blas.* Meuble en forme de losange allongé.

Fuseaux.

FUSÉEN (*zé-in*) n. m. Autref., soldat d'artillerie, chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELAGE (*ze-la-je*) n. m. Ensemble des longerons, entretoises, tubes, etc., qui constituent la charpente d'un aéroplane.

FUSELÉ (*ze-lé*), **E** adj. Taillé, disposé en fuseau : *colonne fuselée*. *Fig.* : *doigts fuselés*. *Blas.* Couvert de fusées de deux émaux alternés.

FUSELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet, *je fuselle*.) Tailler en fuseau : *fuseler une colonne*.

FUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de fuser : *le fusement des nitrates*.

FUSER (*zé*) v. n. (du lat. *fusum*, supin de *fundere*, fondre). Se fondre par l'action de la chaleur : *cette bougie fuse trop vite*. Se dit des sels qui, placés sur des charbons ardents, se décomposent en éclatant avec une légère crépitation. Se dit de la poudre, quand elle brûle sans détoner.

FUSIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est fusible.

FUSIBLE (*zi-ble*) adj. (du lat. *fusus*, fondu). Qui peut être fondu, liquéfié : *l'étain est le plus fusible des métaux usuels*. ANT. **Infusible, réfractaire.**

FUSIFORME (*zi*) adj. *Bot.* En forme de fuseau : *coquille fusiforme*.

FUSIL (*zi*) n. m. (lat. pop. *focile*; de *focus*, foyer). Arme à feu, longue et portative, consistant en un tube métallique monté sur un fût en bois. *Fig.* Soldat armé du fusil : *une compagnie à l'effectif de guerre compte environ deux cents fusils*. Briquet pour tirer du feu d'un caillou : *pierre à fusil*. Pièce d'acier recouvrant le bassinet des anciennes armes à feu, contre laquelle venait heurter le silex. Morceau de fer ou d'acier dont se servent les bouchers, les faucheurs, pour aiguiser leurs couteaux, leurs faux. *Fusil-mitrailleur*, fusil qui peut tirer soit par rafales courtes ou longues, soit automatiquement comme une mitrailleuse, soit coup par coup comme un fusil ordinaire.

Fusils : 1. De boucher ; 2. De briquet ; 3. De faucheur.

FUSILIER (*zi-li-é*) n. m. Soldat armé d'un fusil : *les fusiliers marins se couvrirent de gloire à Dix-*

mude. Fusilier mitrailleur, soldat armé d'un fusil-mitrailleur.

FUSILLADE (*zi, ll* mll.) n. f. Décharge de plusieurs fusils. Exécution militaire, par le moyen d'une décharge de coups de fusil.

FUSILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fusiller. (Peu us.)

FUSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. a. Tuer à coups de fusil. Passer par les armes : *Ney fut fusillé en 1815.*

FUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *fusio*). Passage d'un corps solide à l'état liquide, par l'action du feu : *la température reste constante pendant toute la durée de la fusion.* *Fig.* Réunion, mélange : *la fusion des partis.* ANT. **Coagulation, solidification, concrétion.**

FUSIONNEMENT (*zi-o-ne-man*) n. m. Action de fusionner. (Peu us.)

FUSIONNER (*zi-o-né*) v. a. Réunir en une seule association, en un seul parti. V. n. : *deux partis qui fusionnent.*

FUSIONNISTE (*zi-o-nis-te*) adj. Qui tient à un système de fusion politique ou industrielle. N. Partisan de cette fusion.

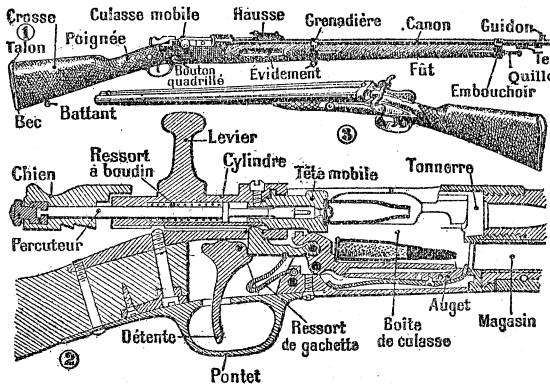

Fusils : 1. Fusil Lebel ; 2. Son mécanisme ; 3. De chasse, à percussion centrale.

FUSOT (*zo*) n. m. Espèce de bois jaune très tendre.

FUSTANELLE (*fus-ta-nè-le*) n. f. (du turc *fystan*, vêtement de femme). Sorte de jupon court, à plis, évasé, s'arrêtant aux genoux, qui fait partie du costume national grec.

Fustanelle.

FUSTE (*fus*) n. f. *Mar.* Bâtiment long et à bas bord, qui marchait à la voile ou à la rame.

FUSTER (*fus-té*) n. m. *Oiseli.* Eviter le piège, ou s'en échapper, en parlant d'un oiseau.

FUSTET (*fus-té*) n. m. Nom vulgaire du sumac des teinturiers. (Peu us.)

FUSTIBALE (*fus-ti*) ou **FUSTIBALLE** (*ba-le*) n. f. *Archéol.* Fronde emmanchée au bout d'un bâton.

FUSTIGATION (*fus-ti-gha-si-on*) n. f. Action de fustiger.

FUSTIGER (*fus-ti-jé*) v. a. (lat. *fustigare* ; de *fustis*, bâton. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fustigea, nous fustigeons.*) Battre à coups de verge, de bâton, de fouet, etc. *Fig.* Châtier, reprendre vivement : *Molière a fustigé l'hypocrisie.*

FUSTIGEUR, EUSE (*fus, jeur, eu-ze*) n. Personne qui fustige.

FÛT (*fû*) n. m. (du lat. *fustis*, bois). Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu. Tonneau. *Archit.* Partie de la colonne, comprise entre la base et le chapiteau : *le fût est généralement renflé.* Carcasse d'une malle, d'un coffre.

FUTAIE (*tè*) n. f. (de *fût*). Forêt dont on exploite les arbres quand ils sont arrivés à une grande dimension. *Par ext.* Arbre de grande dimension. *Haute futaie*, celle qui est parvenue à toute sa hauteur.

FUTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de *fût*). Tonneau quelconque pour le vin, les liqueurs, etc.

FUTAINE (*tè-ne*) n. f. (de *Fostat*, nom d'un faubourg du Caire). Etoffe pelucheuse, de fil et de coton.

FUTÉ, E adj. (de *fût*, bâton). *Fam.* Fin, rusé (comme celui qui a été battu) : *un petit garçon alerte et futé.* ANT. **Nigaud, benêt.**

FUTÉE (*té*) n. f. (de *fût*). Mastic de colle forte et de sciure de bois, pour boucher les trous d'une pièce de bois.

FÛTIER (*ti-é*) n. m. Ouvrier qui assemble les ais des malles, des coffres.

FUTILE adj. (lat. *futilis*). Sans valeur : *raisons futiles.* Frivole : *esprit futile.* ANT. **Sérieux, grave, important.**

FUTILEMENT (*man*) adv. D'une manière futile.

FUTILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est futile : *la futilité d'un esprit, d'une objection.* Chose futile : *aimer les futilités ; dire des futilités.*

FUTUR, E adj. (lat. *futurus*). Qui sera dans un temps à venir : *la vie future.* N. Celui, celle qu'on doit épouser bientôt. N. m. Avenir, temps futur. *Philos. Futur contingent*, fait futur, qui peut être ou n'être pas. *Gram.* Temps du verbe, qui indique qu'une chose sera ou se fera : *il y a dans les verbes français deux temps pour exprimer le futur : le futur simple et le futur antérieur.* ANT. **Passé.**

FUTURISME (*ris-me*) n. m. Ecole moderne d'art, née en Italie en 1910, qui présente simultanément des sensations passées, présentes et futures.

FUTURISTE (*ris-te*) n. Adepte du futurisme : *peintre futuriste.* Adjectiv. Conforme au futurisme : *musique futuriste.*

FUTURITION (*si-on*) n. f. Qualité d'une chose, en tant que future : *celui qui n'a aucune possibilité n'a aucune futurition.*

FUYANT (*fui-ian*), **E** adj. Qui fuit. Qui disparaît. Qui paraît s'éloigner, par l'effet de la perspective : *horizon fuyant.* Qui décline rapidement : *jour fuyant.* N. m. Ligne fuyante ; perspective.

FUYARD (*fui-iar*), **E** adj. et n. Qui s'enfuit, qui se sauve, qui a l'habitude de fuir : *troupe fuyarde.* N. m. Plus particulièrem., soldat qui prend la fuite pendant le combat : *rallier les fuyards.*

FY n. m. Espèce de lèpre qui attaque les animaux.

FYEUX, EUSE (*fi-eû, eu-ze*) adj. *Art vétér.* Qui est attaqué du fy : *cheval fyeux.*

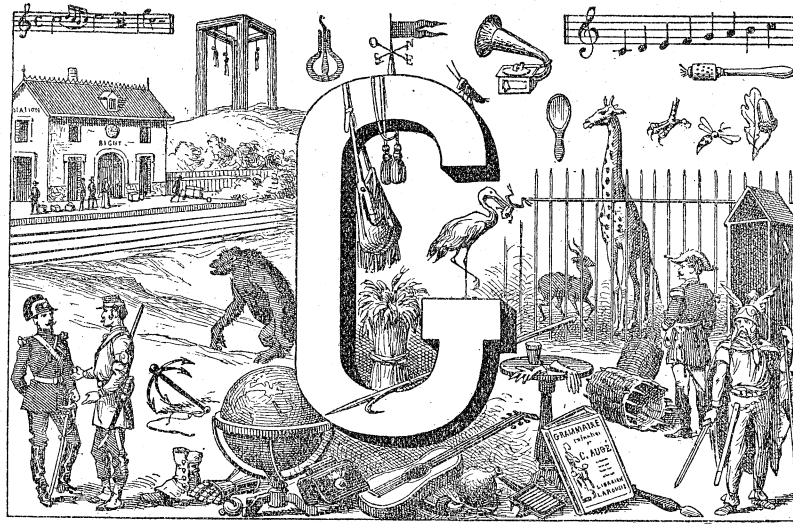

G (*jé* ou *ghe*) n. m Septième lettre de l'alphabet et cinquième des consonnes : *un G majuscule ; un g minuscule.* — Le *g* est doux devant *e, i,* et se prononce comme un *j* : *genre, gilet.* Il est dur devant *a, o, u,* et se prononce comme *gh* : *gare, golfe, guide.* Le groupe *gn* représente ordinairement la consonne *n* mouillée : *agneau.*

GABARDINE n. f. (esp. *gabardina*). Lainage croisé, servant à faire des vêtements. Long manteau à manches, imperméable.

GABARE n. f. (ital. *gabarra*). Grande embarcation à voiles et à rames, transportant les marchandises sur les cours d'eau, ou servant à charger et à décharger les navires. *Pêch.* Sorte de grande senne.

GABARIAGE n. m. Action de faire un gabarit ou de comparer un objet au gabarit.

GABARIER (*ri-é*) n. m. Patron, conducteur ou déchargeur de gabares.

GABARIT (*ri*) ou **GABARI** n. m. (orig. provenç.). Modèle en vraie grandeur, sur lequel on façonne certaines parties dans la construction des navires ou des pièces d'artillerie. Nom générique de divers appareils pour mesurer. *Ch. de f.* Arceau en bois ou en fer, sous lequel on fait passer les wagons chargés, afin de vérifier que leurs dimensions ne dépassent pas la règle admise. (V. planche CHEMIN DE FER.)

GABAROT (*ro*) n. m. ou **GABAROTTE** (*ro-te*) n. f. *Mar.* Petite gabare en usage sur la Loire.

GABEGIE (*jî*) n. f. (mot bourguign.). Fraude, fourberie, affaire peu claire.

GABELAGE n. m. Temps pendant lequel le sel devait demeurer dans les greniers, avant d'être vendu.

GABELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je gabelle.*) Faire sécher le sel dans les greniers de la gabelle.

GABELEUR n. m. Employé de la gabelle.

GABELLE (*bè-le*) n. f. (mot provenç.). Impôt sur le sel. (V. *Part. hist.*)

GABELOU n. m. *Par dénigr.* Autref. employé de la gabelle. Auj. employé de l'octroi, de la douane ou des contributions indirectes.

GABIE (*bî*) n. f. (ital. *gabbia*). *Mar.* Demi-hune en caillebotis, placée au sommet des mâts à antennes.

GABIER (*bi-é*) n. m. Matelot de la spécialité de la manœuvre, attaché au service des hunes.

GABION n. m. (ital. *gabbione*). Panier cylindrique sans fond, employé dans l'artillerie et le génie pour établir rapidement des parapets de terre. Grand panier à deux anses pour transporter du fumier, des terres. Tonneau près d'une mare, dans lequel se cache le chasseur de canards.

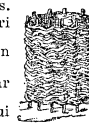
Gabion.

GABIONNADE (*o-na-de*) n. f. Abri fait de gabions.

GABIONNAGE (*o-na-je*) n. m. Action de faire ou de poser des gabions.

GABIONNER (*o-né*) v. a. Couvrir par des gabions.

GABIONNEUR (*o-neur*) n. m. Celui qui fait, pose ou utilise des gabions.

GABLE ou **GÂBLE** n. m. (bas lat. *gabulum*). Fronton triangulaire servant à masquer la pente des combles et à déterminer les ogives des portails. Triangle formé par les deux arbalétriers d'une lucarne.

Gable.

GABORD ou **GALBORD** (*bor*) n. m. Bordage inférieur de la carène d'un navire.

GABURON n. m. *Mar.* Enveloppe de planches dont on entoure la partie inférieure d'un bas-mât.

GÂCHAGE n. m. Action de gâcher.

GÂCHE n. f. Pièce de fer fixée au chambranle d'une porte et dans laquelle entre le pêne d'une serrure. Outil de maçon, servant au gâchage. Spatule de cuisinier, de pâtissier.

GÂCHER (*ché*) v. n. (germ. *waskon*). Délayer du plâtre, du mortier. *Fig.* Faire sans soin, gaspiller. *Gâcher le métier,* travailler à bon marché.

GÂCHETTE (*chè-te*) n. f. Languette de fer au-dessous de la batterie d'un fusil, d'un pistolet, etc., pour faire partir la détente. (V. FUSIL.) Petite pièce d'une serrure, qui se met sous le pêne et l'arrête.

GÂCHEUR n. et adj. m. Qui gâche.

GÂCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Bourbeux.

GÂCHIS (*chi*) n. m. Mortier de plâtre, de sable, etc. Ordure, saleté causée par quelque liquide. Chose, situation confuse, embrouillée : *le gâchis politique.*

Gade.

GÂCHOIR n. m. Cuve où l'on mélange la matière première des pâtes à poterie.

GADE n. m. Genre de *gadidés,* comprenant des poissons caractérisés par un barbillon à la mâchoire inférieure, comme la *morue,* l'*aiglefin,* etc.

GADIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les *morues*, *merlans*, etc. S. un *gadidé*.

GADOUE (*doû*) n. f. Matière fécale servant d'engrais. Engrais constitué par les ordures ménagères.

GAÉLIQUE adj. Qui a rapport aux Gaëls : *les coutumes gaéliques*. N. m. Un des deux grands groupes de la langue celtique : *l'irlandais et l'écossais appartiennent au groupe gaélique*.

GAFFE (*gha-fe*) n. f. *Mar.* Perche à pointe métallique, munie d'un ou de deux crocs latéraux servant pour accrocher, accoster, aborder, etc. : *gaffe de sauvetage*. *Fig.* et *pop.* Maladresse : *faire une gaffe*.

GAFFEAU (*gha-fô*) n. m. Petite gaffe.

GAFFER (*gha-fé*) v. a. Accrocher avec une gaffe. V. n. *Pop.* Commettre une gaffe.

GAFFEUR, EUSE (*gha-feur, eu-ze*) n. *Fam.* Personne qui commet des gaffes.

GAGA n. et adj. *Fam.* Personne tombée en enfance.

GAGE n. m. (germ. *wadjo*). Contrat par lequel un créancier reçoit, pour garantir sa créance, un objet mobilier ; la chose même qui est donnée en garantie : *lorsque le gage est immobilier, il porte le nom d'antichrèse*. Ce qu'on dépose à certains jeux de société, quand on a commis une faute, et qu'on ne peut reprendre qu'en accomplissant une pénitence. *Fig. Laisser pour gage*, perdre. Témoignage, assurance : *gage d'amitié*. Pl. Salaire des domestiques.

GAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il gagea, nous gageons.*) Parier. Donner des gages à un domestique. *Meubles gagés*, meubles saisis en garantie d'une dette.

GAGERIE (*ri*) n. f. Saisie. **Saisie-gagerie**, saisie des effets et fruits, pratiquée avant jugement, pour garantie d'une créance.

GAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui gage ou est dans l'habitude de gager : *un gageur perpétuel*.

GAGEURE (*ju-re*) n. f. Promesse de payer telle chose si l'on perd un pari : *tenir une gageure*. Chose gagée. *C'est une gageure*, cela est si étrange qu'on dirait que cela ne se fait que parce qu'on a gagé qu'on le ferait.

GAGISTE (*jis-te*) n. m. Qui reçoit des gages sans être un domestique : *les gagistes d'un théâtre*. Musicien militaire non enrôlé comme soldat. Adjectiv. : *musicien gagiste*. N. et adj. *Dr.* Qui détient un gage : *créancier gagiste*.

GAGNABLE adj. Que l'on peut gagner : *un pari gagnable*. ANT. **Perdable.**

GAGNAGE n. m. Lieu où vont paître les bestiaux, les bêtes fauves.

GAGNANT (*gnan*), **E** n. et adj. Qui gagne au jeu, à la loterie : *numéro gagnant*. ANT. **Perdant.**

GAGNE-DENIER (*ni-é*) n. m. Celui qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir d'art spécial. Pl. des *gagne-deniers*.

GAGNE-PAIN (*pin*) n. m. invar. Outil à l'aide duquel on gagne sa vie : *le rabot est le gagne-pain du menuisier*. Celui qui assure la vie à d'autres : *le père est le gagne-pain de ses enfants*.

GAGNE-PETIT (*ti*) n. m. invar. Rémouleur ambulant.

GAGNER (*gné*) v. a. (anc. haut all. *waidanjan*). Faire un gain. *Gagner sa vie*, gagner ce qu'il faut pour subsister. Remporter après lutte : *Scipion gagna la bataille de Zama*. Obtenir par hasard : *gagner un lot*. Mériter : *il l'a bien gagné*. Corrompre : *gagner des témoins*. Atteindre : *gagner la frontière*. *Fig.* Conquérir : *gagner l'affection*. Attraper : *gagner un rhume*. *Gagner le ciel*, vivre pieusement. *Gagner le vent, au vent*, prendre le dessus du vent. V. n. Paître, brouter : *le lapin gagne*. S'améliorer : *le vin gagne en bouteille*. Croître en estime, etc. : *gagner à être connu*. S'étendre : *le feu gagne de proche en proche*. **Se gagner** v. pr. Être acquis : *l'argent se gagne avec peine*. Être contracté : *la tuberculose se gagne aisément*. ANT. **Perdre.**

GAGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui gagne : *un gagneur d'argent ; Napoléon Ier était un gagneur de batailles*.

GAI (*ghè*), **E** adj. Qui a de la joie. Enjoué, jovial : *homme gai*. Qui inspire la joie : *les pièces de Labiche sont très gaies*. Qui en marque : *visage gai*. Qui a une légère pointe de vin. Interj. Courage ! de l'entrain : *allons, gai !* Ant. **Triste.**

GAÏAC (*gha-i-ak*) n. m. Genre de zygophyllacées d'Amérique, à bois très dur et résineux : *la résine de gaïac est utilisée en médecine*.

GAÏACOL n. m. Ether que l'on extrait de la résine de gaïac et de la créosote du hêtre.

GAIEMENT ou **GAÎMENT** (*ghè-man*) adv. Avec gaieté : *marcher gaiement à la mort*.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** (*ghè*) n. f. Joie, belle humeur. Loc. adv. : **De gaieté de cœur,** de propos délibéré et sans sujet. ANT. **Tristesse.**

GAILLARD (*gha, ll* mll., *ar*) n. m. (abrév. de *château gaillard.*) Chacune des parties extrêmes

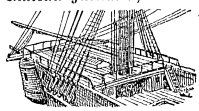

Gaillard d'arrière.

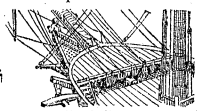

Gaillard d'avant.

du pont supérieur d'un navire, à l'avant et à l'arrière.

GAILLARD (*gha, ll* mll., *ar*), **E** adj. Joyeux, hardi : *mine gaillarde*. En bonne santé : *frais et gaillard*. Un peu libre, en parlant des choses : *tenir des propos gaillards*. *Vent gaillard*, un peu frais. Substantiv. *Un gaillard*, un homme vigoureux, déterminé. *Une gaillarde*, une femme trop libre, légère.

GAILLARDE (*gha, ll* mll.) n. f. Caractère d'imprimerie d'environ huit points. Ancienne danse. Air sur lequel on la dansait.

GAILLARDEMENT (*gha, ll* mll., *ar-de-man*) adv. D'une manière gaillarde.

GAILLARDIE (*gha, ll* mll., *ar-dî*) n. f. Genre de composées asiatiques, cultivées dans les jardins.

GAILLARDISE (*gha, ll* mll., *i-ze*) n. f. Caractère de ce qui est gaillard. Parole, geste un peu libre : *dire des gaillardises*.

GAILLET (*gha, ll* mll., *è*) n. m. Genre de rubiacées, des régions tempérées. Syn. CAILLE-LAIT.

GAILLETEUX, EUSE (*gha, ll* mll., *e-teû, eu-ze*) adj. Qui contient des gaillettes. N. m. : *le gailleteux*.

GAILLETIN (*gha, ll* mll.) n. m. Charbon de terre en petits morceaux. Syn. de TÊTE DE MOINEAU.

GAILLETTE (*gha, ll* mll., *è-te*) ou **GAILLETTERIE** (*gha, ll* mll., *è-te-ri*) n. f. Houille en morceaux après le triage.

GAIN (*ghin*) n. m. (de *gagner*). Avantage, succès : *le gain d'une bataille*. Profit, bénéfice : *réaliser des gains énormes*. *Obtenir gain de cause*, l'emporter. *Dr. Gains de survie*, avantages qu'un contrat de mariage assure à l'époux survivant. ANT. **Perte.**

GAINE (*ghè-ne*) n. f. (lat. *vagina*). Toute espèce d'étui, et notamment l'étui d'un couteau, d'un poignard, etc. Enveloppe résistante qui protège un organe. Support sur lequel on pose un objet d'art.

GAINERIE (*ghè-ne-ri*) n. f. Fabrique de gaines. Art, commerce et ouvrages du gainier.

GAINIER (*ghè-ni-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique des gaines, fourreaux, etc. *Bot.* Genre de légumineuses, comprenant diverses espèces ornementales.

GAINULE (*ghè*) n. f. *Bot.* Petite gaine.

GALA n. m. Grande fête, accompagnée de quelque chose d'officiel : *soirée de gala*. Repas d'apparat.

GALACTAGOGUE (gr. *gala, aktos*, lait, et *agôgos*, qui amène). Qui provoque ou accroît la sécrétion du lait.

GALACTOGÈNE adj. et n. (du gr. *gala, aktos*, lait, et *gennân*, engendrer). Se dit des substances capables de favoriser ou d'accroître la sécrétion lactée chez les femelles nourrices.

GALACTOMÈTRE (*lak*) n. m. (gr. *gala, aktos*, lait, et *metron*, mesure). Instrument pour apprécier la qualité (densité) du lait, nommé aussi *pèse-lait*.

GALACTOPHAGE adj. (du gr. *gala, aktos*, lait, et *phagein*, manger). Qui a l'habitude de se nourrir de lait : *les anciens Scythes étaient très galactophages*.

GALACTOPHAGIE (*lak, ji*) n. f. (de *galactophage*). Habitude de se nourrir de lait.

GALACTOPHORE adj. (du gr. *gala, aktos*, lait, et *phoros*, qui porte). Qui conduit le lait, qui l'amène au dehors : *vaisseaux galactophores*. N. m. Bout de sein artificiel.

GALACTOSE (*lak-tô-ze*) n. f. Syn. de LACTOSE.

GALALITHE n. f. Caséine pure, traitée par le formol et qui fournit un produit plastique, susceptible de nombreuses utilisations. (On écrit aussi GALALITH.)

GALAMMENT (*la-man*) adv. D'une manière galante. Avec grâce : *vers tournés galamment*. De

bonne grâce. En homme brave et poli. Habilement et lestement : *se tirer galamment d'affaire.*

GALANDAGE n. m. (pour *garlandage*). Cloison en briques.

GALANGA n. m. Genre de zingibéracées de la Chine, à rhizomes doués de propriétés stimulantes.

GALANT (*lan*), **E** adj. (de l'anc. fr. *galler*, se réjouir). Empressé auprès des dames. De bonne compagnie. Qui cherche à plaire. Affable, correct dans sa mise et sa conduite. *Galant homme*, homme qui joint une conscience délicate à une grande générosité : *agir, se conduire en galant homme.* N. m. Amoureux. *Vert galant*, homme entreprenant auprès des femmes, malgré un certain âge : *Henri IV mérita d'être surnommé le Vert-galant.*

GALANTERIE (*ri*) n. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières. Empressement auprès des dames. Monde des femmes galantes. Petits soins, cadeaux.

GALANTIN n. m. Galant ridicule.

GALANTINE n. f. Mets composé de viande hachée de porc, veau, volaille, gibier, qu'on place dans un cochon de lait, un poulet désossé, etc., et que l'on cuit dans sa gelée.

GALANTISER (*zé*) v. a. Faire le galant ; courtiser : *galantiser des dames.* (Peu us.)

GALATE adj. et n. De la Galatie.

GALAXIE (*lak-si*) n. f. Autre nom de la Voie lactée.

GALBANUM (*nom'*) n. m. Sorte de résine, à odeur balsamique, extraite d'une ombellifère.

GALBE n. m. (ital. *garbo*). *Archit.* L'ensemble des contours d'un dôme, d'une statue, d'un vase, etc. : *vase, chapiteau d'un beau galbe. Par ext.* Contour, profil d'une figure ou d'un corps humain.

GALBÉ, E adj. Affût renflé vers le milieu, en parlant d'une colonne. *Feuilles galbées*, feuilles ébauchées, sans ornement.

GALBER (*bé*) v. a. Donner du galbe à une colonne.

GALBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Qui a du galbe. *Fam.* Joli, élégant, éminent, etc.

GALBORD (*bor*) n. m. V. GABORD.

GALBULE n. m. *Bot.* Cône globuleux des cyprès.

GALE n. f. (peut-être de *gale*, maladie des végétaux). Affection de la peau, caractérisée par de petites vésicules et une vive démangeaison. *Fig.* et *fam.* Personne très médisante, de mauvais caractère : *une méchante gale. N'avoir pas la gale aux dents*, manger beaucoup. — La gale est due à la présence d'un arachnide microscopique, l'*acarus* ou *sarcopte de la gale*, qui se creuse sous l'épiderme de petites galeries, où il trouve une retraite sûre. Elle attaque surtout les personnes malpropres et n'est contagieuse que par contact direct. Abandonnée à elle-même, la gale durerait indéfiniment ; mais, bien traitée, elle guérit en peu de temps, sans laisser de traces. Le soufre, sous forme de pommade, en est le remède le plus efficace.

GALÉASSE (*lé-a-se*) ou **GALÉACE** n. f. (de l'anc. fr. *galée*, galère). Navire à voiles et à rames, plus fort et plus lourd que la galère, usité jusqu'au XVIIIe siècle.

GALÉE (*lé*) n. f. *Impr.* Planche à rebords, où le compositeur met ses lignes à mesure qu'il les compose.

GALÉGA n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des plantes fourragères, qui sont employées aussi en teinture.

GALÉJADE n. f. (mot provenç.). Raillerie, plaisanterie, avec une intention de mystification.

GALÈNE n. f. (du gr. *galênê*, plomb). *Minér.* Sulfure naturel de plomb : *les cristaux de galène sont utilisés pour les détecteurs de T. S. F.*

GALÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) n. *Par plaisanter.* Amateur d'auditions radiophoniques, recevant sur un poste à galène : *le martyre des galéneux.*

GALÉNIQUE adj. Qui a rapport à la méthode de Galien : *la doctrine galénique.*

GALÉNISME (*nis-me*) n. m. (de *Galenus*, n. lat. de Galien). Doctrine médicale de Galien.

GALÉNISTE (*nis-te*) n. m. Partisan des doctrines médicales de Galien.

GALÉODE n. f. Genre d'arachnides, comprenant des araignées souvent venimeuses.

GALÉOPITHÈQUE n. m. Genre de mammifères insectivores, intermédiaires entre les lémuriens et les roussettes et qui sont répandus de Madagascar à l'Indochine.

GALÉOPSIS (*psiss*) ou **GALÉOPSIDE** n. m. Genre de labiées, des régions tempérées.

GALÈRE n. f. (ital. *galera*). Ancien navire de guerre ou de commerce, long et de bas bord, allant à la voile et à la rame : *il y eut jusqu'au XVIIe siècle un amiral des galères de France.* Pl. Autref., peine des criminels condamnés à ramer sur les galères de l'Etat. S'emploie quelquefois, aujourd'hui, familièrement, pour désigner les travaux forcés. *Fig.* Etat, condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir : *c'est une vraie galère.* Fourneau à réverbère. Fourneau en briques réfractaires. Tombereau de maçon.

Galère grecque.

GALERIE (*ri*) n. f. (lat. *galeria*). Pièce longue et couverte. Corridor. Balcon couvert. Riche collection de tableaux, objets d'art, curiosités, etc. : *vendre sa galerie.* Lieu où elle est réunie. Balcon d'un théâtre, avec banquettes pour les spectateurs. Toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer, etc. : *consulter la galerie sur un coup douteux.* Chemin couvert, pratiqué pour s'approcher d'une place. Route que pratiquent les ouvriers des mines pour découvrir et exploiter les filons. Corridor souterrain où l'on place les tuyaux de distribution d'eau.

GALÉRIEN (*ri-in*) n. m. Autref., criminel condamné aux galères. Auj., forçat. *Fig. Vie de galérien*, vie extrêmement dure. *Travailler comme un galérien*, exécuter un travail long et fatigant.

GALERNE (*lèr-ne*) n. f. (mot celtique). Nom donné, sur les côtes françaises de l'Atlantique, au vent d'ouest-nord-ouest.

GALET (*lè*) n. m. (du vx fr. *gal*, caillou). Caillou, poli et aplati par frottement, que l'on trouve sur le bord de la mer et dans le lit des torrents : *plage de galets ; ravin rempli de galets.* Petite roulette fixée, entre deux surfaces parallèles, aux pieds des lits, des tables.

GALETAGE n. m. Dans la fabrication de la poudre, opération qui consistait à former la galette destinée à être réduite en grains.

GALETAS (*ta*) n. m. (de *Galata* [*tour du*], édifice de Constantinople). Logement sous les combles. *Par ext.* Logement misérable.

GALETTE (*lè-te*) n. f. (de *galet*). Gâteau plat, de pâte feuilletée ou non, fait ordinairement de farine, de beurre et d'œufs. Crêpe de farine de sarrasin. Biscuit distribué aux marins. *Pop.* Argent.

GALEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la gale. *Fig. Brebis galeuse*, personne corrompue, dont la fréquentation est dangereuse. PROV. : **Il ne faut qu'une brebis galeuse pour infester un troupeau**, une seule personne vicieuse peut corrompre toute la société qu'elle fréquente.

GALGAL n. m. (du gaélique *gal*. caillou). Tumulus de terre et de cailloux, qui renferme une crypte.

GALHAUBAN (*lô*) n. m. *Mar.* Manœuvre dormante, étayant les mâts de hune et de perroquet.

GALIACÉ, E adj. Qui ressemble ou qui se rapporte au caille-lait ou gaillet. N. f. pl. Division de la famille des rubiacées, comprenant les genres *guillet, garance*, et en général tous ceux d'Europe qui ont des feuilles verticillées. S. une *galiacée.*

GALIBI adj. d'un seul genre. Qui appartient aux Galibis : *la langue galibi.* (V. *Part. hist.*)

GALIBOT (*bo*) n. m. Manœuvre enfant, attaché en qualité d'aide au service des voies dans les houillères.

GALICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Galice (Espagne) ou de la Galicie (anc. Autriche-Hongrie ; auj., Pologne et Tchécoslovaquie).

GALILÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. et n. De Galilée. Nom donné par les païens à Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth en Galilée, puis aux premiers chrétiens.

GALIMAFRÉE (*fré*) n. f. Ragoût de restes de viande. Mets mal préparé.

GALIMATIAS (*ti-a*) n. m. Discours embrouillé et confus : *les Précieuses parlaient un véritable galimatias.* Affaire peu claire.

GALION n. m. (du vx fr. *galée*, galère). Bâtiment qui servait à transporter en Espagne les produits des mines d'argent et d'or du Pérou, du Mexique : *un convoi de galions fut coulé en rade de Vigo en 1707.*

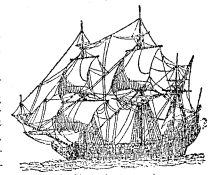

Galion (XVIIe s.).

GALIONISTE (*nis-te*) n. m. Négociant espagnol, faisant son commerce par les galions. (Se disait par opposition à *flottiste*, nom de celui qui commerçait par les flottilles d'Amérique.)

GALIOTE n. f. Petite galère légère. Caboteur hollandais, à fond plat. Long bateau couvert, dont on se servait pour voyager sur les canaux et les rivières. Barre qui maintient les panneaux de fermeture des écoutilles.

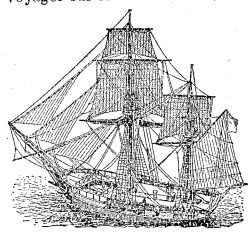

Galiote.

GALIPOT (*po*) n. m. Résine tirée du pin maritime et communément nommée *térébenthine de Bordeaux.*

GALIPOTER (*té*) v. a. Enduire de galipot : *galipoter un navire.*

GALLE (*gha-le*) n. f. (lat. *galla*). Excroissance qui vient sur certains végétaux à la suite de la piqûre faite par un insecte ou un acarien qui y dépose ses œufs, ou par un champignon. *Noix de galle*, excroissance de la galle du chêne.

Galle du chêne.

GALLE (*gha-le*) n. m. *Antiq.* Prêtre de Cybèle en Phrygie.

GALLÉRIE (*ghal-lé-ri*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui font de gros ravages dans les ruches : *la gallérie ou fausse teigne pond sur les gâteaux de cire, et ses larves y creusent leurs galeries.*

GALLICAN, E (*ghal-li*) adj. (lat. *gallicanus*). Se dit de l'Eglise française et de ce qui la concerne : *Bossuet défendit les libertés gallicanes.* N. Partisan, défenseur de ces libertés : *un gallican.* ANT. **Ultramontain.**

GALLICANISER (*ghal-li, zé*) v. a. Donner les opinions, les usages des gallicans à. (Peu us.)

GALLICANISME (*ghal-li-ka-nis-me*) n. m. Doctrine des gallicans. (V. *Part. hist.*)

GALLICISME (*ghal-li-sis-me*) n. m. (du lat. *gallicus*, gaulois). Construction propre à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage, comme : *il* **vient** *de mourir; si j'étais* **que de** *vous;* etc. Forme française transportée à tort dans une autre langue.

GALLICOLE (*ghal-li*) adj. Se dit des animalcules qui vivent dans les galles : *cynips gallicole.*

GALLIFÈRE (*ghal-li*) adj. *Bot.* Qui porte des excroissances appelées *galles* : *chêne gallifère.*

GALLINACE, E (*ghal-li*) adj. (du lat. *gallina*, poule). Qui se rapporte à la poule, au paon, au dindon, etc. N. m. pl. Ordre d'oiseaux ayant pour types les *cogs*, les *faisans*, les *perdrix*, etc. Les gallinacés sont originaires de l'Inde. S. un *gallinacé.*

GALLINSECTE (*ghal-lin-sèk-te*) n. m. Nom vulgaire des cochenilles.

GALLIQUE (*ghal-li-ke*) adj. Qui concerne les anciens Gaulois : *les peuples galliques.* (Peu us.)

GALLIQUE (*ghal-li-ke*) adj. Particulier à la noix de galle. Se dit d'un acide qui se développe dans une infusion de noix de galle exposée à l'air : *l'acide gallique est le résultat de la décomposition du tanin au contact de l'atmosphère.*

GALLIUM (*ghal-li-om'*) n. m. Corps simple métallique (Ga) très rare, qui a beaucoup d'analogie avec le zinc : *le gallium fond à 30° C.* (Sa densité est 5,9.)

GALLO-BELGE (*ghal-lo*) adj. Qui appartient à la fois aux Français et aux Belges.

GALLOIS, E (*ghal-loi, oi-ze*) adj. et n. Du pays de Galles. N. m. Langue galloise.

GALLOMANIE (*ghal-lo-ma-nî*) n. f. (du lat. *Gallus*, Gaulois, et de *manie*). Admiration passionnée pour la nation française.

GALLON (*gha-lon*) n. m. Mesure anglaise de capacité, valant environ 4 litres et demi.

GALLOPHOBE (*ghal-lo*) adj et n. (du lat. *Gallus*, Gaulois, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a les Français en horreur, en aversion.

GALLOPHOBIE (*ghal-lo-fo-bî*) n. f. (de *gallophobe*). Horreur des Français.

GALLO-ROMAIN, E (*ghal-lo, min, è-ne*) adj. et n. Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains.

GALOCHE n. f. (gr. *kalopous*). Sorte de soulier à semelle de bois, pour garantir les pieds de l'humidité. *Fam. Menton de galoche*, menton long, pointu et recourbé. *Mar.* Poulie ouverte transversalement suruned esfaces.

Galoche.

GALON n. m. Ruban épais d'or, d'argent, de soie, etc., que l'on met sur les vêtements, rideaux, etc., pour les protéger ou les orner. *Milit.* Signe distinctif des grades : *le caporal porte deux galons de laine.* PROV. : **Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre,** *par iron.*, à tant faire, on ne saurait trop profiter d'une occasion, s'attribuer un titre trop élevé.

GALONNER (*lo-né*) v. a. Mettre un galon, donner des galons : *galonner un chapeau, un habit.*

GALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Fabricant de galon.

GALOP (*lo*) n. m. La plus rapide des allures du cheval : *prendre le galop.* (V. la planche CHEVAL.) *Fig.* Marche, course très rapide. Danse d'un mouvement très vif. *Fam.* Gronderie vive : *recevoir un galop.*

GALOPADE n. f. Course au galop : *une longue galopade.* Galop un peu ramassé et très enlevé de devant. Distance, chemin qu'un cheval ordinaire peut parcourir en galopant.

GALOPANT (*pan*), **E** adj. Qui galope. *Méd. Phtisie galopante*, tuberculose dont la marche est très rapide.

GALOPE n. f. Outil employé par les relieurs.

GALOPER (*pé*) v. n. Aller le galop. *Fig* et *fam.* Marcher, courir très vite. V. a. Faire courir au galop : *galoper un cheval.*

GALOPIN n. m. Jeune commissionnaire. Jeune marmiton. Petit garçon effronté.

GALOUBET (*bè*) n. m. Flageolet champêtre, particulier au Languedoc et surtout à la Provence.

Galoubet.

GALUCHAT (*cha*) n. m. (du n. de l'inventeur). Peau de raie, de squale, etc., préparée pour la gainerie

GALVANIQUE adj. Qui a rapport au galvanisme : *expériences galvaniques.*

GALVANIQUEMENT (*ke-man*) adj. D'une façon galvanique. Par les effets du galvanisme.

GALVANISATEUR (*za*) ou **GALVANISEUR** (*zeur*) n. et adj. m. Qui galvanise.

GALVANISATION (*za-si-on*) n. f. Action de galvaniser : *la galvanisation du fer le protège contre l'oxydation.* Son résultat.

GALVANISER (*zé*) v. a. Soumettre à la pile voltaïque. *Galvaniser le fer*, le plonger dans un bain d'oxyde de zinc, pour le recouvrir d'une couche de zinc métallique. *Fig.* Donner une vie, une énergie passagère : *Démosthène lui-même ne put galvaniser le peuple athénien.*

GALVANISME (*nis-me*) n. m. Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales en faisant communiquer entre eux les muscles et les nerfs, au moyen de conducteurs métalliques. — En 1789, Galvani, ayant disséqué plusieurs grenouilles pour en étudier le système nerveux, les suspendit à un balcon *en fer*, au moyen de petits crochets *de cuivre* qui passaient par les nerfs lombaires. Toutes les fois que, dans le mouvement de balancement que le hasard leur imprimait, ces nerfs touchaient le fer, il arrivait que les grenouilles, mortes et mutilées, étaient secouées par de vives convulsions. Galvani attribua ce phénomène au développement d'un fluide particulier. Mais bientôt, Volta, s'emparant de cette découverte, démontra que le prétendu fluide nerveux

n'existait pas et que l'on se trouvait en présence de phénomènes électriques. Pour le prouver, il construisit la *pile* dite *de Volta* ou *galvanique*, instrument composé de disques métalliques, zinc et cuivre, réunis deux à deux et séparés par une rondelle de drap humectée d'eau acidulée.

GALVANO n. m. Cliché d'imprimerie, obtenu par la galvanoplastie : *un galvano de cuivre.*

GALVANOCAUSTIE (*kôs-tî*) n. f. (de *galvano*, et du gr. *kaustos*, brûlé). Cautérisation par le courant électrique continu.

GALVANOCAUSTIQUE (*kôs-ti-ke*) adj. Qui se rapporte à la galvanocaustie. N. f. Syn. de GALVANOCAUSTIE.

GALVANOCAUTÈRE (*kô*) n. m. Instrument électrique de chirurgie, servant à couper avec cautérisation immédiate de la plaie.

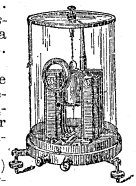

Galvanomètre.

GALVANOMAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des effets à la fois galvaniques et magnétiques. Syn. ÉLECTRO-MAGNÉTISME.

GALVANOMÈTRE n. m. (de *galvanisme*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer l'intensité des courants par l'observation des déviations imprimées à une aiguille aimantée.

GALVANOPLASTIE (*plas-tî*) n. f. (de *galvanisme*, et du gr. *plastês*, qui forme). Opération qui permet d'obtenir un dépôt d'un métal déterminé sur un objet quelconque, en effectuant l'électrolyse d'un sel de ce métal.

GALVANOPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui concerne la galvanoplastie. Obtenu par la galvanoplastie.

GALVAUDER (*vô-dé*) v. a. Réprimander avec aigreur. (Vx.) Mettre en désordre, gâcher : *galvauder un travail. Fig.* et *fam.* Avilir, déshonorer : *galvauder son nom.*

GALVAUDEUX, EUSE (*vô-deû, eu-ze*) n. m. Personne déréglée, qui vagabonde. N. m. Portefaix qui décharge les pièces de vin.

GAMACHE n. f. (de l'esp. *guadamaci*, cuir de Gadamès). Jambière ou chausse à pied coupé, qui se portait au XVIe siècle pour protéger le bas de chausse.

GAMAY ou **GAMET** (*mè*) n. m. Cépage noir ou blanc, cultivé surtout dans la Côte-d'Or.

GAMBADE (*ghan*) n. f. (ital. *gambata*). Bond vif où l'on agite les jambes sans art.

GAMBADER (*ghan-ba-dé*) v. n. Faire des gambades : *gambader de joie.*

GAMBADEUR, EUSE (*ghan, eu-ze*) n. et adj. Qui gambade. (Peu us.)

GAMBE (*ghan-be*) n. f. (de l'ital. *gamba*, jambe). *Mar.* Chacun des cordages en double qui prennent de chaque bord, depuis le trélingage des bas haubans jusqu'au bord des hunes.

GAMBETTE (*ghan-bè-te*) n. m. Espèce de chevalier, oiseau très répandu sur les rivages maritimes.

GAMBEYER (*ghan-bé-ié.* — Se conj. comme *grasseyer*) ou **GAMBIER** (*ghan-bi-é.* — Se conj. comme *prier.*) v. a. *Mar.* Changer de bord une voile à bourcet par rapport au grand mât.

GAMBILLER (*ghan-bi, ll* mll., *é*) v. n. (ital. *gambeggiare*). *Fam.* Agiter les jambes pendantes.

GAMBIT (*ghan-bi*) n. m. (ital. *gambetto*). Coup aux échecs, qui consiste à pousser de deux cases le pion du roi ou de la reine, puis de deux cases aussi le pion du fou du roi ou du fou de la reine, pour dégager le jeu.

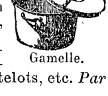

Gamelle.

GAMELLE (*mè-le*) n. f. (ital. *gamella*). Ecuelle métallique individuelle, à l'usage des soldats et des matelots, etc. *Par ext.* Cuisine du soldat.

GAMELON n. m. Petite gamelle.

GAMELOT (*lo*) n. m. *Mar.* Petit seau.

GAMET (*mè*) n. m. V. GAMAY.

GAMÈTES n. f. pl. (du gr. *gamos*, mariage). Eléments sexuels mâles et femelles. S. une *gamète.*

GAMIN, E n. Enfant qui passe son temps dans les rues : *Gavroche est le type du gamin de Paris. Par ext.* Petit espiègle. Enfant, en général. Adjectiv. : *fillette très gamine.*

GAMINER (*né*) v. n. Faire le gamin.

GAMINERIE (*rî*) n. f. Action, parole, espièglerie de gamin.

GAMMA (*gham'-ma*) n. m. Troisième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *g* dur. (V. GREC.)

GAMMARE (*gham'-ma-re*) n. m. Genre de crustacés, vulgairement appelés *puces d'eau.*

GAMMARIDÉS (*gham'-ma*) n. m. pl. Famille de crustacés dont le genre *gammare* est le type. S. un *gammaridé.*

GAMME (*gha-me*) n. f. (du gr. *gamma*, lettre grecque). *Mus.* Série de huit notes disposées dans l'ordre naturel des sons (*do, ré, mi, fa, sol, la, si, do*). *Fig.* Série d'objets classés par gradation naturelle : *la gamme des saveurs, des couleurs. Fam. Chanter sa gamme à quelqu'un*, lui dire des vérités dures. *Changer de gamme*, changer de ton, de conduite. — Les gammes sont *ascendantes* quand les notes vont du grave à l'aigu ; elles sont *descendantes* quand les notes vont de l'aigu au grave. Elles se divisent en gammes *diatoniques* et en gammes *chromatiques* (v. ces mots). Il y a deux sortes de gammes diatoniques : 1° la gamme *majeure*, qui se compose de cinq tons et de deux demi-tons disposés de cette manière :

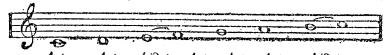

1 ton 1 ton 1/2 ton 1 ton 1 ton 1 ton 1/2 ton

2° la gamme *mineure*, qui se compose de trois tons, d'un ton et demi et de trois demi-tons ainsi disposés :

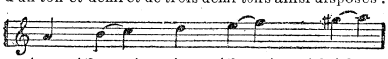

1 ton 1/2-ton 1 ton 1 ton 1/2-ton 1 ton 1/2 1/2-ton

Toutes les gammes prennent le ton et le nom de la note par laquelle elles commencent.

GAMOPÉTALE (du gr. *gamos*, mariage, et de *pétale*) adj. Se dit des fleurs à pétales unis, concrescents.

GAMOSÉPALE adj. (du gr. *gamos*, mariage, et de *sépale*). Se dit des fleurs à sépales unis, concrescents.

GANACHE n. f. (ital. *ganascia*). Rebord postérieur de la mâchoire inférieure du cheval (v. la planche CHEVAL) : *les ganaches sont sèches et bien accentuées chez les chevaux de race. Fig.* et *fam.* Personne incapable, peu intelligente. Chaise capitonnée, sans bois apparent.

GANDIN n. m. (de l'anc. boulevard de *Gand*, à Paris). Jeune élégant ridicule.

GANDINERIE (*rî*) n. f., ou **GANDINISME** (*nis-me*) n. m. Habitudes de gandin, de jeune dandy.

GANDOURA n. f. Blouse, chez les Arabes.

GANGA n. m. Gélinotte des Pyrénées.

GANGÉTIQUE adj. Qui appartient, qui se rapporte au Gange : *l'Inde gangétique.*

GANGLIFORME adj. *Anat.* Qui a la forme d'un ganglion : *plexus gangliforme.*

GANGLION n. m. (gr. *gagglion*). *Anat.* Renflement qui résulte d'un entrelacement de vaisseaux ou de filets nerveux et se rencontre en certains points des vaisseaux lymphatiques et des nerfs.

GANGLIONNAIRE (*gli-o-nè-re*) adj. Qui concerne les ganglions : *le système ganglionnaire.*

GANGRÈNE n. f. (du gr. *gaggraina*, nourriture). Destruction complète de la vie organique dans une partie molle, avec tendance à se propager aux parties voisines : *la gangrène était fréquente dans les hôpitaux militaires de campagne. Bot.* Maladie des arbres, qui détruit l'écorce et le bois. *Fig.* Corruption : *le vice est la gangrène de l'âme.*

GANGRENÉ, E adj. Atteint de la gangrène : *couper un membre gangrené. Fig.* Corrompu : *avoir le cœur gangrené.*

GANGRENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Causer la gangrène. **Se gangrener** v. pr. Se corrompre, être atteint par la gangrène.

GANGRENEUX ou **GANGRÈNEUX, EUSE** (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la gangrène : *plaie gangreneuse.*

GANGUE (*ghan-ghe*) n. f. (de l'allem. *gang*, filon). Partie terreuse qui enveloppe un minerai, une pierre précieuse.

GANO n. m. (mot esp. signif. *je gagne*). *Jeux.* A l'hombre, terme signifiant *laissez-moi venir la main.*

GANOÏDES (*no-i-de*) n. m. pl. Sous-classe de poissons, comprenant les *esturgeons*. S. un *ganoïde*.

GANSE n. f. (provenç. *gànso*). Cordonnet ou ruban de fil de soie, d'or, etc., employé dans l'industrie du costume, de l'ameublement, etc. *Mar.* Estrope ou quarantenier.

GANSER (*sé*) v. a. Garnir d'une ganse.

GANSETTE (*sé-te*) n. f. Petite ganse.

GANT (*ghan*) n. m. (anc. haut allem. *want*). Partie de l'habillement, qui couvre la main et chaque doigt séparément. *Fig. Jeter le gant*, défier. *Relever le gant*, accepter un défi. *Souple comme un gant*, qui se plie aisément. *Prendre des gants*, prendre des ménagements. *Se donner des gants*, s'attribuer le succès d'une affaire.

GANTELÉ, E adj. Muni d'un gantelet.

GANTELÉE (*lé*) n. f. Espèce de campanule.

GANTELET (*lè*) n. m. Gant couvert de lames de fer et qui faisait partie de l'armure. (V. la planche ARMURES.) Morceau de cuir avec lequel les relieurs, cordonniers, chapeliers, etc., protègent la paume de leur main droite. Syn. MANIQUE.

GANTER (*té*) v. a. Mettre des gants à : *ganter un enfant*. Avoir comme pointure, en gants : *ganter du six*. Habiller la main : *ces gants me gantent bien. Fig.* et *fam. Cela me gante*, me convient. **Se ganter** v. pr. Mettre des gants, ses gants. ANT. **Déganter.**

GANTERIE (*rî*) n. f. Profession, travail, commerce du gantier. Endroit où l'on fabrique ou vend des gants : *aller à la ganterie*.

GANTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des gants.

GARAGE n. m. Action de mettre en gare des wagons, des navires. *Voie de garage*, voie destinée à garer des wagons de chemin de fer. Lieu où l'on remise des bicyclettes, des automobiles, etc.

GARAGISTE (*jis-te*) n. m. Qui tient un garage.

GARANÇAGE n. m. Action de teindre à la garance.

GARANCE n. f. Genre de rubiacées, dont les racines donnent une belle teinture rouge dite *garance* : *la garance, aujourd'hui remplacée industriellement par l'alizarine, était surtout cultivée en Provence.* Adjectiv. *Drap garance*, teint en rouge garance.

GARANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il garança, nous garançons.*) Plonger dans une teinture de garance.

GARANCERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on opère le garançage des étoffes. Action de garancer.

GARANCEUR n. et adj. m. Ouvrier chargé de garancer.

GARANCIÈRE n. f. Champ semé en garance. Lieu où l'on teignait les étoffes avec la garance.

GARANCINE n. f. Matière colorante obtenue en traitant la garance par l'eau et l'acide sulfurique.

GARANT (*ran*), **E** n. et adj. (anc. haut allem. *wërento*). Qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui : *se porter garant du payement d'une dette.* N. m. Garantie : *l'intérêt est un bon garant du zèle. Mar.* Bout de cordage qui s'allonge après avoir garni un palan.

GARANTI, E adj. Dont la bonne qualité est affirmée sous peine de résolution d'un contrat de vente, de réparation etc. : *montre garantie pour cinq ans.*

GARANTIE (*tî*) n. f. Obligation que prend le vendeur d'assurer à l'acquéreur la possession paisible de la chose vendue et de la lui livrer exempte de défauts secrets ou de vices rédhibitoires : *vente avec garantie.* Ce qui assure l'exécution ou la possession : *donner des garanties. Sans garantie du gouvernement* (en abrégé S. G. D. G.), formule qui avertit le public que l'Etat, tout en accordant un brevet, ne garantit pas la qualité, la priorité, etc., d'un remède, d'une invention, etc.

GARANTIR v. a. Répondre pour. Affirmer : *garantir une nouvelle.* Préserver : *la laine garantit du froid.*

GARBURE n. f. Dans le sud-ouest de la France, soupe faite ordinairement avec des choux, du salé d'oie, du jambon et du lard.

GARCE n. f. Autref., fille en général. *Pop.* et *bas.* Fille de mauvaise vie.

GARCETTE (*sè-te*) n. f. (de *garce*). *Mar.* Petite tresse faite de vieux cordages détressés, qui servit longtemps à châtier mousses et matelots.

GARCETTE (*sè-te*) n. f. (de l'esp. *garceta*, aigrette). Ancienne coiffure féminine espagnole, dans laquelle on rabattait les cheveux sur le front et qui fut portée en France sous le règne d'Anne d'Autriche.

GARÇON n. m. Enfant mâle. Jeune homme. Célibataire : *rester garçon.* Homme. Celui qui sert dans un café, un restaurant, etc. : *appeler le garçon.* Celui qui travaille chez un autre : *garçon tailleur.*

GARÇONNET (*so-nè*) n. m. Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE (*so-ni*)) adj. f. Se dit d'une fillette ou jeune fille qui a des goûts, des habitudes de garçon. (Substantiv. : *une vraie garçonnière.*) N. f. Appartement de garçon.

GARDABLE adj. Que l'on peut garder. Facile à garder.

GARDE n. f. (subst. verb. de *garder*). Guet, surveillance : *faire bonne garde. Sous bonne garde*, sous la surveillance de personnes vigilantes et fortes. *Prendre garde*, faire attention. *Être sur ses gardes*, se méfier. Troupe d'élite, spécialement chargée de défendre un souverain : *garde royale.* Ensemble des soldats qui occupent un poste. Commission de garder : *confier la garde de sa maison.* Protection : *à la garde de Dieu. Milit.* Service de gens armés exerçant une surveillance : *officier de garde.* Faction : *monter la garde, Garde noble*, corps de jeunes volontaires nobles, voués à la garde du pape. *Gardes françaises*, sous l'ancien régime, corps d'élite créé en 1563 pour Charles IX et chargé de garder les avenues des lieux où le roi était logé. (Elliptiquem. au masc. : *un* GARDE-FRANÇAISE. [V. ce mot].) *Armur.* Rebord protecteur, placé entre la poignée et la lame d'une arme blanche. *Escr.* Manière de poser son corps, de tenir son arme : *tomber en garde; avoir la garde basse.* (V. la planche ESCRIME.) *Librair.* Feuillet blanc ou de couleur, ménagé au commencement et à la fin d'un livre. Bande de parchemin ou de toile, que les relieurs collent au dos d'un livre. *Garde nationale*, milice composée de bourgeois. (Vx.) *Garde nationale mobile*, troupe organisée spécialement pour un besoin passager (1830, 1848, 1870-1871). *Garde républicaine*, garde municipale de Paris. Pl. *Serrur.* Pièces placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher tout mouvement d'une clef étrangère. *Mar.* Palans qui maintiennent à poste fixe les cornes des goélettes.

Garde champêtre.

GARDE n. m. Surveillant, homme qui fait partie de la garde militaire : *garde national, républicain. Garde noble*, soldat de la garde noble. Dépositaire : *garde des archives. Garde des sceaux.* ministre de la justice, en France, *Garde champêtre*, officier de police judiciaire, préposé à la garde des propriétés rurales. *Garde messier*, agent local qui garde les moissons. *Garde forestier*, agent subalterne, préposé à la conservation des forêts. *Garde général*, celui qui est chargé de la direction locale dans chaque district forestier.

Garde forestier.

GARDE n. f. Femme dont la profession est de garder les malades.

GARDE-BARRIÈRE n. Personne préposée à la surveillance d'un passage à niveau, sur une voie ferrée. Pl. des *gardes-barrières* ou *gardes-barrière*.

GARDE-BŒUF (*beuf*) n. m. Sous-genre de petits hérons qui se perchent sur les bœufs et les buffles pour manger les larves parasites de la peau de ces ruminants. Pl. des *gardes-bœuf* ou *gardes-bœufs*. Adjectiv. : *héron garde-bœuf.*

GARDE-BOIS (*boi*) n. m. invar. Syn. peu us. de GARDE FORESTIER.

GARDE-BOUTIQUE n. m. invar. Objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique et qu'il ne peut vendre.

GARDE-CANAL n. m. Agent des ponts et chaussées, qui veille à la conservation des canaux et constate les délits de pêche. Pl. des *gardes-canal* ou *gardes-canaux.*

GARDE-CENDRE (*san-dre*) n. m. Plate-bande métallique que l'on place devant un foyer pour empêcher les cendres, le charbon, de tomber dans l'appartement. Pl. des *garde-cendre* ou *cendres*.

GARDE-CHAÎNES (*chè-ne*) n. m. Mécanisme de montre, destiné à empêcher la chaîne de casser. Pl. des *garde-chaîne* ou *chaînes*.

GARDE-CHASSE n. m. Agent chargé de veiller, sur un domaine, à la conservation du gibier. Pl. des *gardes-chasse* ou *chasses*.

GARDE-CHIOURME n. m. Ancien nom des surveillants des forçats. Auj., nom des surveillants militaires. Pl. des *gardes-chiourme* ou *chiourmes*.

GARDE-CORPS (*kor*) n. m. invar. *Mar.* Parapet. Ensemble des cordages permettant aux gabiers d'aller sur le beaupré. Syn. de RAMBARDE.

GARDE-CÔTE n. et adj. m. Autref., Soldat d'une milice particulièrement chargée de la garde des côtes. (Pl. des *gardes-côte* ou *gardes-côtes.*) Bâtiment armé pour protéger la côte ou les côtes. Petit bateau chargé de la surveillance de la pêche sur les côtes. Pl. des *garde-côte* ou *garde-côtes*.

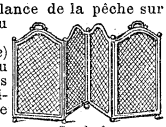

Garde-feu.

GARDE-CROTTE (*kro-te*) n. m. invar. Bande de cuir ou de métal placée au-dessus des roues d'une voiture, d'une bicyclette, etc., pour garantir de la boue.

GARDE-FEU n. m. Grille, plaque qu'on met devant la cheminée pour éviter les accidents. Pl. des *garde-feu* ou *feux*.

GARDE-FOU n. m. Balustrade ou barrière que l'on met au bord des quais, des ponts, des terrassès, etc., pour empêcher de tomber. Pl. des *garde-fous*.

GARDE-FRANÇAISE (*sè-ze*) n. m. Soldat des gardes françaises : *la révolte des gardes-françaises*.

Garde-française.

GARDE-FREIN (*frin*) n. m. Employé de chemin de fer, chargé de manœuvrer le frein d'un convoi. Pl. des *gardes-frein* ou *freins*.

GARDE-LIGNE n. m. Syn. de GARDE-VOIE.

GARDE-MAGASIN (*zin*) n. m. Surveillant d'un magasin, dans les corps de troupes, les arsenaux, etc. Pl. des *gardes-magasin* ou *gardes-magasins*.

GARDE-MAIN (*min*) n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant, en dessinant, etc., pour ne pas salir son travail. Pl. des *garde-main* ou *mains*.

GARDE-MALADE n. Qui garde les malades. Pl. des *gardes-malades*.

GARDE-MANCHE n. m. Manche mobile qu'on passe pour préserver son vêtement pendant le travail. Pl. des *garde-manche* ou *manches*.

GARDE-MANGER (*jé*) n.m. invar. Petite armoire, formée ordinairement de châssis garnis de toile métallique ou autre, pour conserver les aliments.

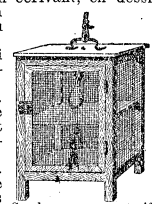

Garde-manger portatif.

GARDE-MARINE n. m. Jeune gentilhomme qui, avant 1789, remplissait les fonctions dévolues aujourd'hui aux aspirants. Pl. des *gardes-marine*.

GARDE-MEUBLE n. m. Lieu où l'on garde les meubles de l'Etat ou des particuliers. Pl. des *garde-meuble* ou *meubles*.

GARDE-MINES n.m. Agent subalterne, auxiliaire des ingénieurs dans les mines. Pl. des *gardes-mines*.

GARDE-NAPPE n. m. Support en lingerie, petit plateau sur lequel on place les plats. Pl. des *garde-nappe* ou *garde-nappes*.

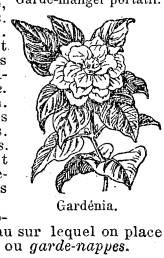

Gardénia.

GARDÉNIA n. m. Genre de rubiacées ornementales, à belles fleurs.

GARDE-NOBLE n. f. Droit qu'avait le suzerain de jouir des biens d'un mineur noble, son vassal, jusqu'à ce que celui-ci eût atteint un âge déterminé, à charge d'assurer son entretien complet.

GARDE-NOTE n. m. Notaire, tabellion. (Vx.) Pl. des *gardes-notes*.

GARDEN-PARTY (*dèn*) n. f. (mot angl.). Fête mondaine, kermesse privée donnée dans un jardin, un parc. Pl. des *garden-parties*.

GARDE-PÊCHE n. m. Agent chargé de la police de la pêche. (Pl. des *gardes-pêche.*) Bateau chargé du même service. Pl. des *garde-pêche*.

GARDE-PLACE n. m. Petit cadre fixé au-dessus de chaque place dans un compartiment de chemin de fer, pour recevoir le ticket numéroté du voyageur qui a loué la place.

GARDE-PORT (*por*) n. m. Agent qui reçoit et place les marchandises dans les ports des rivières. Pl. des *gardes-port* ou *ports*.

GARDER (*dé*) v. a. (germ. *wardon* ; allem. mod. *warten*). Conserver sans altération : *garder fidèlement un dépôt*. Retenir pour soi : *je vous garde, garder le double d'un acte*. Surveiller : *garder un enfant*. Veiller sur des animaux : *garder les moutons*. Empêcher de fuir : *garder des prisonniers*. Soigner : *garder un malade*. Défendre : *garder une porte*. Protéger : *Dieu vous garde!* Ne pas révéler : *garder un secret*. Rester à, dans : *garder les arrêts, la chambre*. Observer : *garder le silence*. Accomplir : *garder les commandements de Dieu*. Réserver : *garder une poire pour la soif*. Maintenir : *garder son rang*. V. n. Empêcher, éviter : *gardez qu'on ne vous soupçonne*. (Vx.) **Se garder** v. pr. Éviter : *gardez-vous de mentir*. Se préserver : *se garder du froid, de la chaleur*.

GARDERIE (*rî*) n. f. Etendue de bois que surveille un seul garde forestier. Petite école privée pour tout jeunes enfants.

GARDE-RIVIÈRE n. m. Agent chargé de la police des rivières. Pl. des *gardes-rivière* ou *rivières*.

GARDE-ROBE n. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge. Tous les vêtements à l'usage d'une personne : *une riche garde-robe*. Lieu où l'on met la chaise percée. Fauteuil percé. Cabinet d'aisances : *aller à la garde-robe*. N. f. pl. *Méd.* Matières fécales. N. m. Tablier pour préserver la robe. Pl. des *garde-robes*.

GARDE-SCELLÉS (*sè-lé*) n. Personne nommée pour garder des scellés. Pl. des *gardes-scellés*.

GARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui garde des animaux : *Sixte-Quint avait été gardeur de pourceaux*. Qui conserve : *un gardeur d'écus*.

GARDE-VENTE (*van-te*) n. m. Commis préposé à l'exploitation et à la vente d'un certain nombre d'arbres achetés sur pied. Pl. des *gardes-vente*.

GARDE-VOIE n. m. Agent, soldat qui surveille une voie ferrée. Pl. des *garde-voie* ou *voies*.

GARDE-VUE (*vû*) n. m. invar. Visière pour garantir la vue de l'impression de la lumière.

Gardiens de la paix.

GARDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Qui garde quelqu'un ou quelque chose : *gardien de prison*. Protecteur, conservateur : *un gardien des antiques coutumes*. Supérieur, dans certains couvents. *Gardien de la paix*, à Paris, agent de police. Adjectiv. Qui protège : *ange gardien*.

GARDIENNAGE (*di-è-na-je*) n. m. Emploi, office de gardien. *Mar.* Ensemble de mesures prises pour la conservation de certains objets dans un port : *le gardiennage des tonneaux*. Service des gardiens du port.

GARDIENNAT (*di-è-na*) n. m. Office de gardien, dans une communauté religieuse.

GARDON n. m. Genre de cyprins, comprenant de petits poissons blancs qui vivent dans les eaux douces.

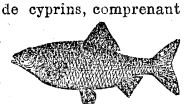
Gardon.

GARE n. f. (subst. verb. de *garer*). Lieu de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer : *gare de voyageurs, de marchandises.* Lieu où se garent les bateaux et les navires sur les cours d'eau, les canaux, etc.

GARE ! interj. pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.

GARENNE (*rè-ne*) n. f. (orig. germ.). Domaine où l'on ne pouvait entrer sans l'agrément du propriétaire. (Vx.) Lieu où vivent les lapins à l'état sauvage. Endroit d'une rivière où la pêche est réservée. N. m. *Un garenne*, un lapin de garenne.

GARER (*ré*) v. a. (m. étymol. que *guérir*). Faire entrer dans une gare, sur une voie de garage : *garer un train.* **Se garer** v. pr. Se mettre à l'écart, à l'abri.

GARGANTUA n. m. Mangeur insatiable. (V. *Part. hist.*)

GARGARISER [*zé*] **(SE)** v. pr. (gr. *gargarizein*). Se rincer la bouche et l'arrière-bouche avec un liquide qu'on y agite en chassant l'air. *Par ext.* et *fam.* Se délecter d'une chose.

GARGARISME (*ris-me*) n. m. (gr. *gargarisma*). Liqueur faite pour se gargariser.

GARGOTE n. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Fig.* Tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTER (*té*) v. n. (de l'anc. fr. *gargate*, gosier). Faire de la cuisine mauvaise ou malpropre.

GARGOTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui tient une gargote. *Fig.* Mauvais traiteur ou cuisinier.

Gargouille.

GARGOUILLADE (*ghou, ll* mll.) n. f. Ancienne danse du théâtre. *Fam.* Série de vocalises sans goût.

GARGOUILLE (*ghou, ll* mll.) n. f. (du bas lat. *gargula*, gosier). Endroit d'une goutlière, d'un tuyau, par où l'eau tombe : *les gargouilles de Notre-Dame de Paris sont curieusement sculptées.* Dalle, tuyau pour l'écoulement des eaux.

GARGOUILLEMENT (*ghou, ll* mll., *e-man*) n. m. Bruit analogue à celui de l'eau dans une gargouille. Bruit que fait quelquefois un liquide ou un gaz dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER (*ghou, ll* mll., *é*) v. n. Faire entendre un gargouillement. Barboter dans l'eau. *Techn.* Syn. peu usité de ÉGRISER.

GARGOUILLIS (*ghou, ll* mll., *i*) n. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOULETTE (*lè-te*) ou quelquef. **GARGOUILLETTE** (*ghou, ll* mll., *è-te*) n. f. Vase poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation. Syn. ALCARAZAS.

GARGOUSSE (*ghou-se*) n. f. (corrupt. de *cartouche*). Enveloppe, sac cylindrique contenant la charge de poudre d'un canon.

GARGOUSSIER (*ghou-si-é*) n. m. ou **GARGOUSSIÈRE** (*ghou-si-è-re*) n. f. Boîte en bois, en cuir ou en zinc, où l'on met les gargousses.

GARIBALDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Garibaldi. N. m. Volontaire de Garibaldi.

GARIGUE ou **GARRIGUE** (*gha-ri-ghe*) n. f. Lande, terre inculte ou, dans le Midi, couverte de taillis peu épais de chênes, chênes verts, etc. : *les garigues couvrent le flanc sud-est des Cévennes.*

GARNEMENT (*man*) n. m. (de *garnir*). Vaurien : *un méchant garnement.*

GARNI, E adj. Muni, pourvu : *machine garnie de ses accessoires.* Spécialem. Muni de meubles : *chambre garnie.* N. m. Maison, chambre qui se loue toute meublée : *habiter un garni, en garni.*

GARNIR v. a. (germ. *warnian*). Fournir des choses nécessaires. *Garnir un cheval*, lui mettre ses harnais. Orner : *garnir un chapeau.* Renforcer : *garnir des bas.* Remplir un espace : *une foule de curieux garnissaient la rue. Garnir un fauteuil*, le rembourrer. *Mar. Garnir un cordage*, l'entourer de caret. *Garnir le cabestan*, y passer les barres. *Garnir une vergue*, y mettre le gréement. **Se garnir** v. pr. Se remplir : *la salle se garnit.* ANT. **Dégarnir.**

GARNISAIRE (*zè-re*) n. m. (de *garnison*). Homme que l'on mettait jadis en pension (*en garnison*), chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se fussent acquittés envers le fisc.

GARNISON (*zon*) n. f. (de *garnir*). Troupes établies dans une ville pour la défendre ou y séjourner : *la garnison est sous les ordres directs du commandant d'armes.* Cette ville : *changer de garnison.*

GARNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de garnir. Son résultat.

GARNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui garnit un meuble, une robe, etc.

GARNITURE n. f. (de *garnir*). Ce qui est mis pour garnir, compléter, orner une chose : *les garnitures d'une robe. Garniture de cheminée*, une pendule et deux candélabres ; bronzes ; etc. Accessoires que l'on ajoute à un plat pour l'assaisonner ou le parer : *garniture de persil.* Assortiment complet : *garniture de boutons.* Caoutchouc, cuir, métal, etc., qui entoure quelque chose. *Impr.* Pièces de métal, quelquefois de bois, qui séparent les pages dans une forme et représentent les marges. Ensemble des pièces qui servent à consolider une forme. *Mar.* Gréement d'un mât, d'une vergue, etc. Action de les gréer. *Garniture d'une pompe*, ensemble des objets mobiles dont se compose une pompe.

GAROU n. m. Arbrisseau du genre daphné, vulgairement appelé *bois gentil*, dont l'écorce a des propriétés vésicantes. Loup-garou, v. LOUP-GAROU.

GARROT (*gha-ro*) n. m. Partie du corps des grands quadrupèdes, située au-dessus de l'épaule et terminant l'encolure. (V. la planche CHEVAL.) Morceau de bois que l'on passe dans une corde, pour la serrer en la tordant : *le garrot d'une scie.*

GARROTTAGE (*gha-ro-ta-je*) n. m. Action de garrotter.

GARROTTE (*gha-ro-te*) n. f. (esp. *garrote*). Supplice par strangulation, usité en Espagne : *périr par la garrotte.*

GARROTTER (*gha-ro-té*) v. a. (de *garrot*). Lier étroitement et fortement : *garrotter un prisonnier.*

GARS (*ghâ*) n. m. (anc. cas - sujet de *garçon*). *Fam.* Garçon, jeune homme : *un rude gars.*

GARUS (*russ*) n. m. (du n. de l'inventeur). Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc.

GASCON, ONNE (*ghas-kon, o-ne*) adj. et n. De la Gascogne : *l'accent gascon.* N. m. Patois de la Gascogne : *parler gascon. Par ext.* N. et adj. Fanfaron, hâbleur ; homme habile et avisé ; plaisant, railleur, moqueur : *se tirer en gascon d'un pas difficile ; avoir l'humeur gasconne.*

GASCONISME (*ghas-ko-nis-me*) n. m. Locution, prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE (*ghas-ko-na-de*) n. f. Fanfaronnade, vanterie, comme on en prête aux Gascons.

GASCONNER (*ghas-ko-né*) v. n. Parler avec l'accent gascon. Dire des gasconnades.

GASPILLAGE (*ghas-pi, ll* mll.) n. m. Action de gaspiller. Son résultat : *le gaspillage ruine les plus solides fortunes.*

GASPILLER (*ghas-pi, ll* mll., *é*) v. a. Dépenser, dissiper follement : *gaspiller sa fortune. Au fig. : gaspiller son temps.* ANT. **Economiser, épargner.**

GASPILLEUR, EUSE (*ghas-pi, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui gaspille : *enfant très gaspilleur.*

GASTER (*ghas-tèr*) n. m. (gr. *gastêr*). Le ventre et quelquefois l'estomac : *La Fontaine appelle l'estomac Messer Gaster.*

GASTÉROMYCÈTES (*ghas-té*) n. f. pl. Ordre de champignons dont les spores sont renfermées dans une enveloppe close. S. une *gastéromycète.*

GASTÉROPODES (*ghas-té*) n. m. pl. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *pous, podos*, pied). Classe de mollusques, comprenant ceux qui rampent sur un pied élargi en disque charnu (limace, escargot). S. un *gastéropode.*

GASTRALGIE (*ghas-tral-ji*) n. f. (gr. *gastêr, tros*, estomac, et *algos*, douleur). Névralgie de l'estomac.

GASTRALGIQUE (*ghas-tral*) adj. Qui a le caractère de la gastralgie : *douleur gastralgique.*

GASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. (du gr. *gastêr, tros*, ventre). Qui a rapport à l'estomac : *veines, artères gastriques. Suc gastrique*, liquide sécrété dans l'estomac et qui est un des principaux agents de la digestion.

GASTRITE (*ghass*) n. f. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Inflammation de la membrane interne de l'estomac : *la gastrite est fréquente chez les alcooliques.*

GASTRO (*ghas-tro* — du gr. *gastêr, tros*, ventre) préfixe indiquant l'estomac et le ventre.

GASTRO-ENTÉRITE (*ghas-tro-an*) n. f. Inflammation simultanée de la muqueuse de l'estomac et de celle des intestins. Pl. des *gastro-entérites.*

GASTROLÂTRE (*ghas-tro*) adj. et n. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *latreuein*, adorer). *Fam.* Qui fait un dieu de son ventre.

GASTROLOGIE (*ghas-tro-lo-ji*) n. f. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *logos*, discours). Science de l'art culinaire.

GASTROMANE (*ghas-tro*) n. Personne possédée de la gastromanie.

GASTROMANIE (*ghas-tro-ma-nî*) n. f. (du gr. *gastêr, tros*, ventre, et de *manie*). Amour excessif de la bonne chère.

GASTRONOME (*ghas-tro*) n. m. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *nomos*, loi). Celui qui connaît et pratique l'art de faire bonne chère : *Lucullus fut un célèbre gastronome.*

GASTRONOMIE (*ghas-tro-no-mî*) n. f. (de *gastronome*). Art de faire bonne chère : *Brillat-Savarin a laissé un poème sur la gastronomie.*

GASTRONOMIQUE (*ghas-tro*) adj. Qui a rapport à la gastronomie : *prescriptions gastronomiques.*

GASTROTOMIE n. f. Syn. de LAPAROTOMIE.

GAT (*ghâ*) n. m. V. GHAT.

GÂTÉ, E adj. Détérioré : *fruits gâtés. Enfant gâté*, pour lequel on est trop indulgent. N. m. Partie gâtée d'une chose : *enlever le gâté.*

GÂTEAU (*tô*) n. m. (anc. *gastel*). Pâtisserie faite avec de la farine ou de la fécule, du beurre et des œufs : *gâteau aux amandes ; gâteau feuilleté.* Matière solide, qui affecte la forme d'un gâteau : *gâteau de plomb, de marc d'olives. Gâteau des Rois*, gâteau contenant une fève ou une figurine en faïence, etc., et dont on tire les parts au sort le jour des Rois. Gaufre où les abeilles font leur miel. *Partager le gâteau*, partager le profit. (Se dit le plus souvent en mauv. part.)

GÂTE-MÉTIER (*ti-é*) n. m. Qui travaille à trop bon marché. Pl. des *gâte-métier* ou *métiers.*

GÂTE-PAPIER n. m. invar. Mauvais écrivain.

GÂTE-PÂTE n. m. invar. Mauvais boulanger ou pâtissier. *Fig.* Celui qui fait mal quelque chose.

GÂTER (*té*) v. a. (du lat. *vastare*, ravager). Endommager, détériorer : *gâter un tableau trop hâtivement peint.* Diminuer, troubler : *gâter le plaisir. Fig. Gâter le métier*, travailler, vendre à trop bas prix. Putréfier, corrompre, pourrir : *viande que la chaleur a gâtée. Gâter un enfant*, lui donner des défauts, ou les augmenter par trop d'indulgence. ANT. **Améliorer, amender. Conserver, préserver.**

GÂTERIE (*rî*) n. f. Action de gâter. Indulgence excessive, friandise, etc., par laquelle on gâte.

GÂTE-SAUCE (*sô-se*) n. m. Mauvais cuisinier. Marmiton. Pl. des *gâte-sauce* ou *sauces.*

GÂTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Celui qui gâte par trop de tendresse, d'indulgence, etc.

GÂTEUSE (*teu-ze*) n. f. Capote d'hôpital. Vêtement qui lui ressemble.

GÂTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. (de *gâter*). *Fam.* Personne à l'intelligence affaiblie : *vieillard gâteux.*

GÂTINE n. f. (de *gâter*). Terre imperméable, marécageuse et stérile : *les gâtines sont communes en Vendée.*

GÂTISME (*tis-me*) n. m. Etat de celui qui est ou paraît gâteux.

GATTE (*gha-te*) n. f. (provenç. *gata*). Emplacement à l'avant du navire, où se lovent les chaînes et câbles, à mesure de leur rentrée par les écubiers.

GATTILIER (*gha-ti-li-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, des pays chauds et tempérés.

GATTINE (*gha-ti-ne*) n. f. Maladie épidémique des vers à soie, qui s'oppose à leur développement.

GAUCHE (*hô-che*) adj. (de *gauchir*). En parlant de l'homme et des animaux, qui est situé du côté où se font sentir les battements du cœur : *côté, œil gauche.* Qui correspond à ce côté pour un spectateur placé en face : *l'aile gauche d'un monument.* Dévié, par rapport à un plan de comparaison. *Quadrilatère gauche*, dont tous les côtés ne sont pas dans un même plan. *Fig.* Emprunté, gêné : *attitude gauche. Fig.* Maladroit. ANT. **Droit, adroit, dextre, habile.** N. f. La main gauche, le côté gauche : *prendre la gauche.* Partie d'une assemblée, siégeant à la gauche du président : *les partis libéraux siègent à la gauche.* **A gauche,** loc. adv. Du côté gauche. ANT. **Droite.**

GAUCHEMENT (*gô-che-man*) adv. D'une manière maladroite.

GAUCHER (*ghô-ché*), **ÈRE** n. et adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. ANT. **Droitier.**

GAUCHERIE (*ghô-che-rî*) n. f. *Fam.* Maladresse. ANT. **Adresse, dextérité.**

GAUCHIR (*ghî*) v. n. (du germ. *wenkjan*, fléchir). Se contourner, perdre sa forme : *cette planche gauchit.* Se détourner pour éviter un coup. En parlant des ailes d'aéroplanes, en abaisser les extrémités mobiles (ailerons), pour incliner ou redresser l'appareil.

GAUCHISSEMENT (*ghî-chi-se-man*) n. m. Action de gauchir. Son résultat.

GAUCHO n. m. V. *Part. hist.*

GAUDE (*ghô-de*) n. f. (germ. *walda*). Plante du genre réséda, qui donne une belle teinture jaune. Bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDEAMUS (*ghô-dé-a-muss*) n. m. (mot lat. signif. *réjouissons-nous*). Chant religieux, ou réjouissance. Repas joyeux.

GAUDIR [*ghô*] **(SE)** v. pr. (lat. *gaudere*). Se réjouir. Se moquer. (Vx.)

GAUDISSART (*ghô-di-sar*) n. m. (du n. d'un personnage de H. de Balzac). Personnage d'une gaieté bruyante, triviale et encombrante.

GAUDRIOLE (*ghô*) n. f. (de *gaudir*). Propos gai, plaisanterie un peu libre : *dire des gaudrioles.*

GAUFRAGE (*ghô*) n. m. Action de gaufrer. Son résultat.

GAUFRE (*gho-fre*) n. f. (bas allem. *wafel*). Rayon de miel : *manger une gaufre de miel.* Pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers quadrillés.

GAUFRER (*ghô-fré*) v. a. Imprimer au moyen de fers chauds ou de cylindres gravés des figures sur des étoffes ou du cuir.

GAUFRETTE (*ghô-frè-te*) n. f. Petite gaufre.

GAUFREUR, EUSE (*ghô, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER (*ghô-fri-é*) n. m. Fer creux et quadrillé, dans lequel on cuit des gaufres.

GAUFRON (*ghô*) n. m. Fer pour gaufrer le cuir, les étoffes.

GAUFRURE (*ghû*) n. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

GAULAGE (*ghô*) n. m. Action de gauler. Son résultat : *le gaulage des noix.*

GAULE (*ghô-le*) n. f. Longue perche. Canne à pêche. Houssine.

GAULER (*ghô-lé*) v. a. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber les fruits : *gauler un noyer.*

GAULETTE (*ghô-lè-te*) n. f. Petite gaule.

GAULIS (*ghô-li*) n. m. Massif forestier, dont les brins sont devenus gaules. Ces brins eux-mêmes.

GAULOIS, E (*ghô-loi, oi-ze*) n. Natif de la Gaule. (V. *Part. hist.*) Adj. De la Gaule : *le sol gaulois.* Qui a rapport, qui est propre à la Gaule, à ses habitants : *la bravoure gauloise.* D'une gaieté un peu libre : *tenir des propos gaulois.* N. m. Langage des Gaulois.

GAULOISEMENT (*ghô-loi-ze-man*) adv. Avec une gaieté un peu libre.

GAULOISERIE (*ghô-loi-ze-rî*) n. f. Plaisanterie un peu libre : *les gauloiseries abondent dans Brantôme.*

GAULTHÉRIE (*ghôl-té-ri*) n. f. *Bot.* Genre d'éricacées de l'Amérique septentrionale, dont une espèce donne l'*essence de wintergreen.*

GAUPE (*ghô-pe*) n. f. *Pop.* Femme malpropre et désagréable.

GAUR (*ghôr*) n. m. Espèce de bœuf de l'Inde.

GAURE (*ghô-re*) n. m. Sectateur de Zoroastre.

GAUSS (*ghôss*) n. m. Unité du système C. G. S., représentant le champ qui existe à 1 centimètre de distance d'une charge magnétique égale à l'unité.

GAUSSE (*ghô-se*) n. f. *Pop.* Mensonge plaisant ; farce. (Vx.)

GAUSSER [*ghô-sé*] **(SE)** v. pr. Se moquer : *se gausser d'un maladroit.* **Gausser** v. a. Railler. (Peu us.)

GAUSSERIE (*ghô-se-rî*) n. f. Moquerie.

GAUSSEUR, EUSE (*ghô-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui se gausse.

GAVAGE n. m. Action de gaver. Son résultat.

GAVE n. m. Dans les Pyrénées, torrent : *le gave de Pau forme la cascade de Gavarnie.*

GAVEAU (*vô*) ou **GAVOT** (*vo*) n. m. Compagnon de liberté. Membre d'une association d'ouvriers.

GAVER (*vé*) v. a. Bourrer par force de nourriture des animaux de basse-cour : *on gave les jeunes poulets pour les mettre en chair.* Faire manger beaucoup : *gaver un enfant.* Au fig. : *gaver un écolier de connaissances confuses.* **Se gaver** v. pr. Manger avec excès.

GAVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui gave les volailles. N. f. Machine pour gaver les volailles.

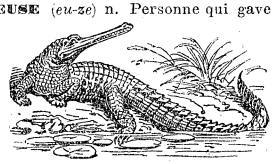

Gavial.

GAVIAL n. m. Genre de reptiles, comprenant de grands crocodiles d'Asie et d'Océanie, à museau long et fin : *le gavial dépasse parfois six mètres de long.* Pl. des *gavials.*

GAVION ou **GAVIOT** (*vi-o*) n. m. *Pop.* Gosier.

GAVOTTE (*vo-te*) n. f. (provenç. *gavoto*). Ancienne danse, sur un air à deux temps. Cet air : *jouer une gavotte.*

GAYAL (*gha-i-al*) n. m. Bœuf sauvage de l'Inde.

GAZ n. m. invar. (mot créé par Van Helmont). *Physiq.* et *chim.* Corps aériforme, qui reste tel à la température et à la pression ordinaires : *les gaz sont éminemment compressibles. Gaz permanents,* se disait des gaz que l'on n'était pas encore parvenu à liquéfier : *il n'y a plus de gaz permanents. Gaz d'éclairage,* gaz employé pour l'éclairage. — Le gaz d'éclairage, inventé par Philippe Lebon à la fin du XVIIIe siècle, s'extrait de la houille par distillation. Le gaz, plus léger que l'air, composé principalement d'hydrogène, de formène et d'oxyde de carbone, est épuré au contact de l'eau et de différentes matières chimiques. Il sert à l'éclairage, au chauffage, au gonflement des ballons, à la mise en action des moteurs, etc. ; enfin, la distillation de la houille fournit le *coke* et une substance précieuse en dérivés chimiques : le *goudron.*

GAZAGE n. m. Action de gazer.

GAZE n. f. (de *Gaza*, v de Syrie, d'où cette étoffe est originaire). Etoffe légère et transparente, de soie, de lin, etc. : *porter une robe de gaze.*

GAZÉIFIABLE adj. Qui peut se convertir en gaz.

GAZÉIFICATION (*si-on*) n. f. Action de gazéifier.

GAZÉIFIER (*fi-é*) v. a. (de *gaz*, et du lat. *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état gazeux. Faire dissoudre du gaz carbonique dans un liquide : *gazéifier une eau minérale.*

GAZÉIFORME adj. Qui est à l'état de gaz : *fluide gazéiforme.*

GAZELLE (*zè-le*) n. f. (ar. *ghazal*). Genre d'antilopes, à formes légères et gracieuses : *les gazelles habitent les déserts de l'ancien monde.*

Gazelle.

GAZER (*zé*) v. a. Couvrir d'une gaze. *Fig.* Adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours : *gazer un récit.*

GAZER (*zé*) v. a. Soumettre des tissus, des fils à l'action rapide d'une flamme qui brûle les aspérités.

GAZETIER (*ti-é*) n. m. Qui publie une gazette : *Renaudot fut le premier des gazetiers.* (Vx.)

GAZETTE (*zè-te*) n. f. (ital. *gazzetta*). Journal : *lire les gazettes. Fig.* Personne très bavarde.

GAZEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du gaz : *fluide gazeux. Eau gazeuse,* celle qui contient du gaz carbonique dissous.

GAZIER (*zi-é*) n. m. Employé d'une compagnie d'éclairage par le gaz.

GAZIER (*zi-é*). **ERE** n. Ouvrier, ouvrière en gaze.

GAZIFÈRE adj. Qui sert à la fabrication du gaz.

GAZOFACTEUR (*fak*) n. m. Appareil propre à gazéifier la houille.

GAZOGÈNE adj. (de *gaz*, et du gr. *gennân*, engendrer). Se dit de tout appareil qui sert à fabriquer de l'eau de Seltz artificielle. N. m. : *un gazogène.*

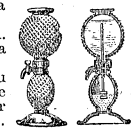

Gazogène et coupe.

GAZOLÈNE n. m., **GAZOLÉINE** ou **GAZOLINE** n. f. Ethers liquides de pétrole.

GAZOLYTE adj. Susceptible de se résoudre en gaz.

GAZOMÈTRE n. m. (de *gaz*, et du gr. *metron*, mesure). Grand appareil pour recevoir le gaz et lui donner, pendant la consommation, une pression régulière.

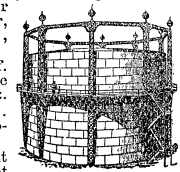

Gazomètre.

GAZOMÉTRIE (*trî*) n. f. Opération qui a pour objet de mesurer les volumes des gaz.

GAZOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la gazométrie.

GAZON n. m. (anc. haut all. *waso*). Herbe courte et menue : *semer du gazon.* La terre qui en est couverte : *s'ébattre sur le gazon.*

GAZONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Se dit des plantes qui forment un gazon.

GAZONNÉE (*zo-né*) n. f. Terrain couvert de gazon.

GAZONNEMENT (*zo-ne-man*) ou **GAZONNAGE** (*zo-na-je*) n. m. Action de gazonner : *le gazonnement prévient l'entraînement des terres par les pluies.*

GAZONNER (*zo-né*) v. a. Revêtir de gazon : *gazonner un parterre.*

GAZONNEUX, EUSE (*zo-neû, eu-ze*) adj. Qui offre l'aspect du gazon : *prairie gazonneuse.*

GAZOUILLANT (*zou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui gazouille.

GAZOUILLEMENT (*zou, ll* mll., *e-man*) n. m. Petit bruit que font les oiseaux en chantonnant, les ruisseaux en coulant, etc. Au fig. : *le gazouillement des enfants.*

Geai.

GAZOUILLER (*zou, ll* mll., *é*) v. n. Produire un gazouillement.

GAZOUILLIS (*zou, ll* mll., *i*) n. m. Léger gazouillement : *le gazouillis des oiseaux.*

GEAI (*jé*) n. m. Genre de passereaux conirostres d'un plumage bigarré et auxquels on peut apprendre à parler : *le geai s'apprivoise facilement.*

GÉANT (*jé-an*), **E** n. et adj. (gr. *gigas, antos*). Se dit d'une personne, d'un animal, d'un végétal, etc., qui excède de beaucoup la stature ordinaire : *un géant ; femme géante ; bois géants. A pas de géant,* par une progression très rapide. *Mythol.* V. TITANS (*Part. hist.*). ANT. **Nain.** — Des ossements énormes trouvés jadis dans les roches granitiques et provenant d'animaux fossiles ont fait croire d'abord qu'il avait existé autrefois des hommes d'une stature colossale. La science a fait justice de cette erreur, et il est reconnu qu'il n'existe point de différence sensible entre la taille de nos ancêtres les plus éloignés et la nôtre. Les géants, comme les nains, ne sont que des exceptions, mais ces exceptions sont souvent curieuses ; c'est ainsi que l'empereur Maximin avait 2m,50 de haut ; ce devait être également la taille du fameux Goliath, dont parle l'Ecriture, et du roi des Teutons Teutobocchus. Atteinte de nos jours par le géant Constantin, la taille de 2m,60 a été dépassée

par le géant russe Machnov, mesurant 2m, 85. Généralement, les géants sont lents, assez enclins à l'oisiveté ; ni l'intelligence, ni le courage, ni la force, ne répondent à la taille. Les géants vieillissent rapidement et meurent avant l'époque ordinaire de la caducité.

Gecko.

GECKO (*jè-ko*) n. m. Genre de reptiles sauriens, qui habitent les régions chaudes du globe.

GÉHENNE (*jé-è-ne*) n. f. (hébr. *gehinnon*). Enfer, dans le langage biblique. Torture de la question : *souffrir la géhenne. Fig.* Grande douleur.

GEIGNANT (*jè-gnan*), **E** adj. Qui geint, qui a l'habitude de geindre.

GEIGNARD (*jè-gnar*), **E** adj. *Pop.* Qui a l'habitude de geindre.

GEIGNEMENT (*jè-gne-man*) n. m. Action de geindre. Plainte.

GEINDRE (*jin-dre*) v. n. (lat. *gemere*. — Se conj. comme *craindre*.) Gémir en travaillant. *Fam.* Se plaindre souvent et sans motif suffisant : *qu'a-t-il encore à geindre ?*

GEINDRE (*jin-dre*) **n. m. V.** GINDRE.

GEL (*jèl*) n. m. (lat. *gelu*). Gelée des eaux, temps où il gèle : *le gel fait éclater les roches des montagnes.*

GÉLASIME (*zi-me*) n. m. Genre de crustacés décapodes, comprenant de petits crabes à pinces inégales, qui vivent dans les régions tropicales.

GÉLATINE n. f. (du lat. *gelatio*, congélation). *Chim.* Substance ayant l'aspect d'une gelée de fruits et que l'on retire des tissus fibreux des animaux : *la gélatine sert à la fabrication des colles.*

GÉLATINÉ, E adj. Enduit de gélatine.

GÉLATINEUR n. et adj. m. Fabricant de gélatine.

GÉLATINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la gélatine, ou qui lui ressemble : *consistance gélatineuse.*

GÉLATINIFIABLE adj. Qui peut être gélatinifié.

GÉLATINIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Réduire en gélatine.

GÉLATINIFORME adj. Qui a la nature ou l'aspect de la gélatine.

GÉLATINO-BROMURE, GÉLATINO-CHLORURE n. m. *Phot.* Composition formé d'un sel d'argent (bromure, ou chlorure) en suspension dans la gélatine : *le gélatino-bromure, très sensible à la lumière, forme la couche impressionnable des plaques photographiques.*

GÉLATINOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *gélatine*, et du gr. *graphê*, écriture). Photographie sur gélatine. (Peu us.)

GELÉE (*lé*) n. f. (de *geler*). Abaissement de la température au-dessous de zéro, à la suite duquel l'eau se convertit en glace : *les gelées tardives brûlent les fleurs et les bourgeons.* Suc de viande, congelé et clarifié : *jambon à la gelée.* Jus de fruits cuits avec du sucre et qui se congèle par le refroidissement : *gelée de groseilles. Gelée blanche*, congélation de la rosée, fréquente surtout en avril et en mai.

GELER (*lé*) v. a. (lat. *gelare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Transformer en glace, durcir par le froid. Causer du froid. Faire périr par congélation des parties. V. n. Avoir extrêmement froid. Se congeler : *la rivière a gelé.* V. impers. : *il gèle.*

GÉLIF, IVE adj. Se dit des pierres, des arbres, etc., fendus ou susceptibles de se fendre par la gelée : *pierre gélive.*

Gelinotte.

GÉLINAGE n. m. Redevance féodale d'une poule par an.

GÉLINE n. f. (lat. *gallina*). Poule. (Vx.)

GÉLINOTTE (*no-te*) n. f. Genre d'oiseaux gallinacés, d'Europe et d'Asie, à chair délicate, vivant dans les forêts. Petite poule engraissée dans une basse-cour. Syn. POULE DES BOIS.

GÉLIVURE n. f. Gerçure des arbres, des pierres, etc., causée par de fortes gelées.

GÉLOLEVURE n. f. Levure sélectionnée, cultivée sur gélose.

GÉLOSE (*lô-ze*) n. f. Syn. de AGAR-AGAR.

GELURE n. f. Résultat de l'action des basses températures sur les tissus vivants : *la gelure des pieds.*

GÉMEAUX (*mô*) n. m. pl. (du lat. *gemelli*, jumeaux). Jumeaux. *Astr.* V. *Part. hist.*

GÉMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. (du lat. *gemellus*, jumeau). Qui se rapporte aux jumeaux.

GÉMELLIFLORE (*mèl-li*) ou **GÉMINIFLORE** adj. Dont les fleurs sont disposées deux à deux.

GÉMELLIPARE (*mèl-li*) adj. Qui accouche de jumeaux : *femelle gémellipare.*

GÉMINÉ, E adj. (du lat. *geminus*, double). Se dit des parties disposées deux à deux : *colonnes géminées.*

GÉMIR v. n. (lat. *gemere*). Exprimer sa peine, sa douleur par des sons plaintifs : *blessé qui gémit.* Se dit aussi du cri de la tourterelle, de la colombe. *Fig.* Souffrir : *gémir sous le joug, dans les fers.* Se dit aussi des choses : *le vent gémit ; l'enclume gémit sous le marteau. Faire gémir la presse*, publier beaucoup.

GÉMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Plainte douloureuse inarticulée : *pousser de longs gémissements.* Plainte en général ; lamentation.

GÉMISSEUR, EUSE (*mi-seur, eu-ze*) n. *Ironiq. fam.* Qui gémit souvent.

GEMMAGE (*jèm-maje*) n. m. Action de gemmer les pins, pour en recueillir la résine.

Gemmage des pins.

GEMMATION (*jèm-ma-si-on*) n. f. Époque, développement des bourgeons.

GEMME (*jè-me*) n. f. (lat. *gemma*). Pierre précieuse quelconque. Adjectiv. : *pierre gemme. Sel gemme*, sel fossile : *les mines de sel gemme de Wieliczа.* (V. SEL.)

GEMMÉ (*jèm-mé*), **E** adj. Orné de pierres précieuses.

GEMMER (*jèm-mé*) v. n. Pousser des bourgeons. V. a. *Gemmer des pins*, inciser des pins pour recueillir la résine.

GEMMEUR (*jèm-meur*) n. et adj. m. Se dit de celui qui gemme les pins.

GEMMIFÈRE (*jèm-mi*) adj. Qui contient des pierres précieuses. Qui porte des bourgeons.

GEMMULE (*jèm-mu-le*) n. f. Premier bourgeon de la plante, rudiment de la tige.

GÉMONIES (*nî*) n. f. pl. (lat. *gemoniæ*). *Antiq. rom.* Escalier qui descendait sur le flanc nord-ouest du mont Capitolin, et où l'on exposait les cadavres des suppliciés, jusqu'à ce qu'on les jetât dans le Tibre. *Fig. Traîner quelqu'un aux gémonies*, le couvrir publiquement d'opprobre.

GÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *gena*, joue). *Anat.* Qui appartient aux joues.

GÊNANT (*nan*), **E** adj. Qui gêne : *objection gênante.*

GENCIVE (*jan-si-ve*) n. f. (lat. *gingiva*). Tissu rougeâtre qui entoure les dents à leur base.

GENDARME (*jan*) n. m. (pour *gens d'armes*). Soldat faisant partie de la gendarmerie : *gendarmes à pied, à cheval. Fam.* En parlant d'une femme, virago. Petit défaut qui diminue la valeur d'une pierre précieuse. *Pop.* Hareng saur. *Hist.* Gentilhomme d'une cavalerie d'élite créée par Charles VII (1445). (V. CAVALERIE, INFANTERIE.)

GENDARMER (*jan*) **(SE)** v. pr. (de *gendarme*). S'emporter mal à propos. Protester vivement contre une proposition, etc.

GENDARMERIE (*jan, rî*) n. f. Autref., corps de gendarmes. Auj., force militaire qui maintient la sûreté publique. Bâtiment où sont logés des gendarmes : *se constituer prisonnier à la gendarmerie.*

GENDRE (*jan-dre*) n. m. (lat. *gener*). Époux de la fille, par rapport au père et à la mère de celle-ci.

GÊNE n. f. (contract. de *géhenne*). Aveu arraché par la torture. Torture, instrument pour la donner. (Vx.) Situation pénible et incommode. *Fig.* Contrainte fâcheuse : *éprouver de la gêne en face de quelqu'un.* Manque d'argent : *vivre dans la gêne. Sans gêne*, qui prend ses aises sans s'occuper des autres. ANT. **Aisance.**

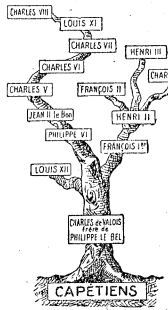

Arbre généalogique des Capétiens-Valois.

GÊNÉ, E adj. Serré, mal à l'aise : *être gêné dans ses habits. Fig.* Qui éprouve de l'embarras : *être gêné dans une société.* Dépourvu d'argent.

GÉNÉALOGIE (*ji*) n. f. (gr. *genos*, race, et *logos*, discours). Suite, dénombrement des ancêtres de quelqu'un : *la généalogie des rois de France.*

GÉNÉALOGIQUE adj. Qui appartient à la généalogie. **Arbre généalogique**, tableau de la filiation d'une famille, représentant un arbre dans lequel la ligne directe forme le tronc et les lignes collatérales les branches et les rameaux.

GÉNÉALOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière généalogique. (Peu us.)

GÉNÉALOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui dresse les généalogies : *les d'Hozier furent de distingués généalogistes.*

GÉNÉPI ou **GÉNIPI** n. m. Nom générique de plusieurs plantes aromatiques des Alpes.

GÉNEQUIN (*kin*) adj. Se dit d'une sorte de coton filé de qualité inférieure.

GÊNER (*né*) v. a. (de *gêne*). Mettre à la torture. (Vx.) Contraindre les mouvements du corps : *un corset trop serré gêne les mouvements. Fig.* Tenir en contrainte : *les droits de douane trop élevés gênent l'industrie.* Empêcher d'agir, de parler : *sa présence me gêne.* Causer une pénurie d'argent : *cette dépense me gêne.* **Se gêner** v. pr. S'imposer une gêne.

GÉNÉRAL, E, AUX adj. (lat. *generalis*). Universel : *consentement général.* Vague, indécis : *parler en termes généraux.* Se dit d'un administrateur dont l'autorité s'exerce sur les fonctionnaires chargés seulement d'un service particulier : *inspecteur général.* **En général**, loc. adv. D'une manière générale. N. m. Se dit des principes généraux, par opposition aux particuliers : *conclure du particulier au général.* ANT. **Particulier, individuel, spécial.**

GÉNÉRAL n. m. Officier qui commande une brigade, une division, un corps d'armée, une armée : *général de brigade, de division.* Supérieur d'un ordre religieux : *le général des jésuites.*

GÉNÉRALAT (*la*) n. m. Grade, dignité de général : *arriver au généralat.*

GÉNÉRALE n. f. Femme d'un général. Batterie de tambour, sonnerie de clairon, de trompette, pour avertir les troupes dans un danger quelconque et les rassembler : *sonner la générale.*

GÉNÉRALEMENT (*man*) adv. En général.

GÉNÉRALISABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut généraliser : *proposition aisément généralisable.*

GÉNÉRALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui généralise, qui aime à généraliser : *esprit généralisateur.*

GÉNÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de généraliser. Son résultat : *une généralisation hâtive.*

GÉNÉRALISER (*zé*) v. a. Rendre général : *généraliser une idée, une méthode.* ANT. **Particulariser.**

GÉNÉRALISSIME (*li-si-me*) n. m. (lat. *generalissimus*, superlat. de *generalis*, général). Général en chef. Chef suprême : *Foch fut généralissime des armées alliées, au cours de la Grande Guerre.*

GÉNÉRALITÉ n. f. Qualité de ce qui est général. Le plus grand nombre : *dans la généralité des cas. Admin. anc.* Division financière comprenant la juridiction d'un bureau de trésoriers de France, avant 1789. Pl. Discours qui n'ont pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE adj. (du lat. *generare*, engendrer). Qui engendre. N. m. *Méc.* Chaudière à vapeur. N. f. *Géom.* Ligne dont le mouvement engendre une surface.

GÉNÉRATIF, IVE adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION (*si-on*) n. f. (lat. *generatio ; de generare*, engendrer). Fonction par laquelle les êtres organisés se reproduisent. *Génération spontanée*, génération qui aurait lieu sans germe, suivant certains naturalistes. *Fig.* : *génération d'idées.* Chaque filiation ou descendance de père à fils : *de génération en génération.* Postérité : *les générations futures.*

GÉNÉREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière noble, courageuse, généreuse : *se sacrifier généreusement pour son pays.* ANT. **Mesquinement.**

GÉNÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *generosus*). Libéral : *patron généreux.* D'un naturel noble : *ennemi généreux.* Courageux : *de généreux soldats.* Fertile : *terre généreuse. Vin généreux*, fort, de bonne qualité. *Coursier généreux*, ardent. ANT. **Avare, chiche, égoïste, mesquin. Vil.**

GÉNÉRIQUE adj. (du lat. *genus, eris*, genre). Qui appartient au genre : *caractère générique.* ANT. **Spécifique, spécial, individuel.**

GÉNÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière générique. (Peu us.)

GÉNÉROSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de celui qui est généreux : *la générosité est la vertu des grandes âmes.* Magnificence. Pl. Dons, bienfaits. ANT. **Avarice, ladrerie, égoïsme. Bassesse, lâcheté.**

GENÈSE (*nè-ze*) n. f. (gr. *genesis*). Système cosmogonique. Ensemble des faits ou des éléments qui ont concouru à la formation de quelque chose : *la genèse d'un drame.* Avec une majuscule, premier livre du *Pentateuque* de Moïse et de toute la Bible, où sont racontés les commencements du monde.

Genêt.

GÉNÉSIAQUE (*zi*) adj. Qui se rapporte à la Genèse, à une genèse.

GÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à la génération : *instinct génésique.*

GENESTROLLE (*nès-tro-le*) n. f. Espèce de genêt qui sert à teindre en jaune.

GENET (*nè*) n. m. (esp. *jinete*). Cheval d'Espagne.

GENÊT (*nè*) n. m. (lat. *genista*). Genre de légumineuses papilionacées d'Europe, à fleurs blanches ou jaunes : *le genêt commun est un puissant diurétique.*

GÉNÉTHLIAQUE adj. (du gr. *genethlé*, naissance). *Astrol.* Relatif à l'horoscope. *Litt.* Composé à l'occasion de la naissance d'un enfant.

Genévrier.

GENÊTIÈRE n. f. Terrain couvert de genêts.

GENETTE (*nè-te*) n. f. (esp. *jineta*). Espèce de civette, qui vit en Afrique et dans l'Europe méridionale.

GÊNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Importun, fâcheux.

GENÉVRETTE ou **GENEVRETTE** (*vrè-te*) n. f. Boisson fabriquée avec des fruits sauvages et aromatisée avec du genièvre.

GENÉVRIER (*vri-é*) n. m. Genre de conifères, comprenant des arbrisseaux à feuilles aromatiques : *le genévrier habite l'Europe et le nord de l'Asie.*

GENÉVRIÈRE n. f. Terrain couvert de genévriers.

GÉNIAL, E, AUX adj. Qui dépend de la nature de la personne. Qui a du génie : *poète génial.* Qui marque le génie : *idée géniale.*

GÉNIALEMENT (*man*) adv. D'une manière géniale. (Peu us.)

GÉNICULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *geniculum*, petit genou). Courbure en forme de genou.

GÉNIE (*nî*) n. m. (du lat. *genius*, démon favorable). Divinité qui, dans l'opinion des anciens, présidait à la vie de chacun : *bon, mauvais génie.* Lutin, gnome, sylphe : *un génie lui apparut.* Talent, goût, penchant naturel pour une chose : *le génie des affaire, de l'intrigue.* Le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines : *avoir du génie.* Personne ainsi douée : *les génies de la France.* Caractère propre et distinctif : *le génie d'une langue.* Art de fortifier, d'attaquer et de défendre des places. Corps de troupes affecté à cet art : *officier du génie ; il y a en France 7 régiments du génie. Génie civil*, art des constructions. Corps des ingénieurs. ANT. **Nullité.**

GENIÈVRE n. m. (lat. *juniperus*). Nom vulgaire du genévrier. Sa graine. Liqueur alcoolique qu'on en fait.

GENIÈVRERIE (*rî*) n. f. Fabrique de genièvre.

GÉNISSE (*ni-se*) n. f. (lat. *junix*). Jeune vache qui n'a pas encore vêlé. *Poét.* Vache en général.

GÉNITAL, E, AUX adj. Relatif à la reproduction sexuée des animaux et de l'homme : *organes génitaux.*

GÉNITEUR n. et adj. m. Celui qui engendre.

GÉNITIF n. m. (lat. *genitivus*). Dans les langues à flexion, cas qui sert à indiquer la dépendance, l'appartenance, ce qui est marqué en français par la préposition *de* : *le livre* **de** *Pierre.*

GÉNITO-URINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport aux organes génitaux et urinaires.

GÉNITURE n. f. (lat. *genitura ;* de *genitus*, engendré). Enfant, par rapport au père et à la mère. (Vx.)

GENOU n. m. (lat. *genu*). *Anat.* Partie du corps où la jambe se joint à la cuisse. Chez le cheval, articulation des os carpiens et métacarpiens avec le radius. *A genou*, ou *à genoux*, les genoux sur le sol. *Fig. Etre aux genoux de quelqu'un*, avoir pour cette personne un amour, un dévouement sans bornes. *Fléchir le genou*, s'humilier : *fléchir le genou devant les puissants. Mécan.* Joint articulé. *Mar.* Pièce courbe employée à unir la varangue avec l'allonge.

Genou (mécan.).

GENOUILLÈRE (*nou, ll* mll.) n. f. Partie de l'armure qui couvrait le genou. Partie des bottes qui recouvre le genou. Ce que l'on attache sur les genoux, pour les garantir, les protéger. Articulation d'un brûleur à gaz.

GÉNOVÉFAIN (*fin*) n. m. (du lat. *Genovefa*, Geneviève). Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE (*jan-re*) n. m. (lat. *genus*). Collection d'êtres qui ont entre eux des ressemblances importantes et constantes : *le genre humain.* Sorte, manière : *genre de vie.* Mode, goût : *robe d'un bon genre.* Manière : *avoir mauvais genre.* En peinture, ce qui n'est ni portrait ni paysage ni marine ni tableau d'histoire : *peintre de genre, tableau de genre.* Partie de l'art oratoire tel que l'entendaient les anciens : *genre démonstratif, judiciaire. Hist. nat.* Catégorie d'êtres, composée d'espèces qui elles-mêmes se décomposent immédiatement en variétés et en individus : *le loup est une espèce du genre chien. Gramm.* Forme que reçoivent les mots pour indiquer le sexe : *genre masculin, féminin, neutre.*

GENS (*jan* [l's se fait sentir devant une voyelle] — anc. pl. de *gent.* — V. pour le genre gramm. la note ci-dessous.) n. pl. (lat. *gens*). Personnes en général : *les gens de bien. Gens de sac et de corde*, capables de tout. *Gens d'épée*, nobles, soldats. *Gens d'église*, prêtres, moines, etc. *Gens de mer*, marins. *Gens de robe*, magistrats, avocats. *Gens de lettres*, écrivains. Ceux du même parti : *nos gens donnèrent l'assaut.* Domestiques : *sonner ses gens. Gens de maison*, même sens. Nations : *droit des gens.* — *Gramm. Gens* veut au masculin les adjectifs qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : **tous** *les gens* **vertueux** *sont* **heureux.** Cependant, si un adjectif est placé immédiatement avant *gens*, cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au féminin : **voilà** *de* **bonnes** *gens ;* **toutes** *les* **vieilles** *gens.* A moins que l'adjectif qui précède immédiatement *gens* ne soit terminé au masculin par un *e* muet. Alors, on rentre dans la règle générale : **tous** *les* **braves** *gens ;* *les* **vrais honnêtes** *gens.*

GENS (*jinss*) n. f. (mot lat.). Famille romaine, issue d'une souche commune : *la gens Fabia.*

GENT (*jan*) n. f. (lat. *gens, gentis*). Nation, race. *La gent marécageuse*, les grenouilles. *La gent moutonnière*, les moutons. (Vx.) *Fig.* Les imitateurs.

GENT (*jan*), **E** adj. (lat. *genitus*). Joli, gentil. (Vx.)

GENTIANE (*jan-si-a-ne*) n. f. (lat. *gentiana*). Genre de *gentianacées* des pays tempérés, plantes apéritives et toniques.

Gentiane.

GENTIANÉES (*jan-si-a-né*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées, qui a la *gentiane* pour type. S. une *gentianée.*

GENTIL (*jan-ti*) n. m. Pour les Hébreux, étranger. Pour les chrétiens, païen.

GENTIL (*jan-ti ; — l* mll. devant une voyelle), **ILLE** (*ll* mll.) adj. (du lat. *gentillis*, de famille distinguée). Noble. (Vx.) Auj., joli, mignon, gracieux. ANT. **Disgracieux, laid, vilain.**

GENTILÉ (*jan*) n. m. Nom des habitants d'un pays, d'une ville : **Français** *est le gentilé de* **France.** (Vx.)

GENTILHOMME (*jan-ti, l* mll., *o-me*) n. m. Homme de race noble. *Vivre en gentilhomme*, sans rien faire. Pl. des *gentilshommes* (pron. *jan-ti-zo-me*). *Gentilshommes de la chambre*, ceux qui servaient le roi quand il mangeait dans sa chambre.

GENTILHOMMER (*jan-ti, l* mll., *o-mé*) v. n. *Fam.* Faire le gentilhomme.

GENTILHOMMERIE (*ti, l* mll., *o-me-rî*) n. f. *Fam.* Qualité de gentilhomme. Les gentilshommes d'un pays.

GENTILHOMMIÈRE (*jan-ti, l* mll., *o-mi-è-re*) n. f. Maison de petit gentilhomme, à la campagne. Adjectiv. Propre aux gentilshommes : *bravoure gentilhommière.* (Vx.)

GENTILICE (*jan*) n. et adj. (lat. *gentilitius*). Qui appartient à la *gens*, à une *gens* romaine.

GENTILITÉ (*jan*) n. f. (de *gentil* n. m.). Ensemble des nations païennes.

GENTILLÂTRE (*jan-ti,ll* mll.) n. m. *Fam.* Gentilhomme pauvre ou de petite noblesse.

GENTILLESSE (*jan-ti, ll* mll., *è-se*) n. f. Caractère de ce qui est gentil. Saillie agréable, spirituelle : *cet enfant nous a dit mille gentillesses.*

GENTILLET, ETTE (*jan-ti, ll* mll., *è, è-te*) adj. Assez gentil. *Fam.* Petit et gentil.

GENTIMENT (*jan-ti-man*) adv. D'une manière gentille, convenable.

GENTLEMAN (*djèn'-tle-man'*) n. m. (mot angl.). Homme bien élevé, de bonne compagnie, galant homme. Pl. des *gentlemen.*

GENTLEMAN-RIDER (*djèn-tle-man'-ra-i-dèr*) n. m. Jockey amateur, qui monte un cheval dans les courses. Pl. des *gentlemen-rider.*

GENTRY (*djèn-tri*) n. f. (mot angl.). Classe bourgeoise, en Angleterre (par opposition à *nobility*, noblesse, et à *people*, peuple).

GÉNUFLECTEUR, TRICE (*flèk*) n. et adj. Qui fait des génuflexions. *Fig.* Adulateur servile.

GÉNUFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (du lat. *genu*, genou, et *flexum*, supin de *flectere*, fléchir). Action de fléchir le genou. *Fig.* Flatterie, obséquiosité.

GÉO (du gr. *gê*, terre) préfixe indiquant que l'idée de *terre* figure dans le mot composé.

GÉOCENTRIQUE (*san*) adj. (de *géo*, et *centre*). *Astr.* Qui est rapporté au centre de la terre.

GÉODE n. f. (du gr. *geôdês*, terreux). Masse minérale creuse, sphérique, tapissée intérieurement de cristaux.

GÉODÉSIE (*zî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *daiein*, diviser). Science qui a pour but de mesurer la surface ou une partie de la surface de la terre, ou quelque distance prise sur cette surface : *les frères Cassini furent les fondateurs de la géodésie française.*

GÉODÉSIEN (*zi-in*) n. m. Savant en géodésie.

GÉODÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à la géodésie : *opération géodésique.* N. m. La plus courte des lignes joignant deux points d'une surface.

GÉODÉSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'après les règles de la géodésie ; par la géodésie.

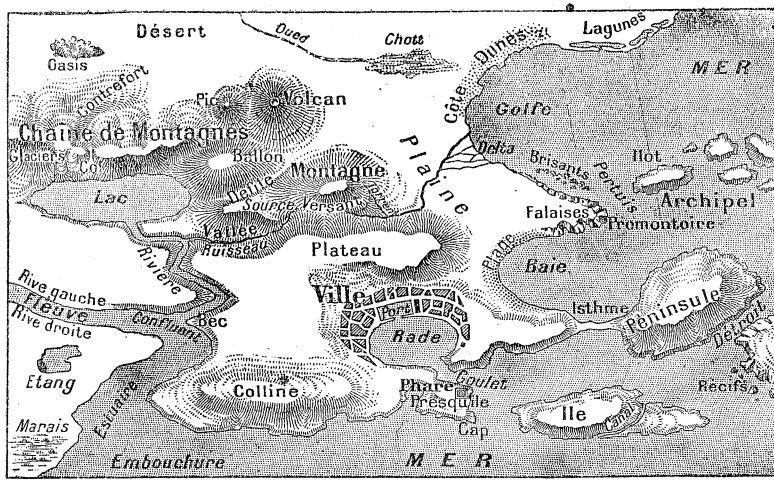

TERMES GÉOGRAPHIQUES. — V. TOPOGRAPHIE.

GÉOGÉNIE (*nî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *genesis*, naissance). Hypothèse sur la formation du globe terrestre.

GÉOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la géogénie : *théorie géogénique*.

GÉOGNOSIE (*jé-ogh-no-zî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *gnôsis*, connaissance). Science qui traite des diverses roches composant le globe terrestre.

GÉOGNOSTIQUE (*jé-ogh-nos-ti-ke*) adj. Qui se rapporte à la géognosie.

GÉOGONIE (*nî*) n. f. V. GÉOGÉNIE.

GÉOGONIQUE adj. V. GÉOGÉNIQUE.

GÉOGRAPHE n. m. Qui sait la géographie, qui l'enseigne, qui dresse des cartes géographiques.

GÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *graphein*, décrire). Description de la terre sous le rapport du sol, du climat, etc. (*géographie physique*) ; des productions du sol (*géographie économique*) ; sous celui des races, des langues, des limites des peuples, des institutions (*géographie politique*) ; par rapport à l'histoire (*géographie historique*) ; relativement à la figure du globe, au rang qu'il occupe dans le système planétaire, etc. (*géographie mathématique*). Ouvrage qui traite d'un sujet géographique : *la* Géographie *de Strabon*.

GÉOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la géographie, la concerne : *vue géographique*.

GÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par la géographie. D'une manière géographique.

GEÔLAGE (*jô*) n. m. Droit qu'on payait au geôlier, à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier. (Vx.)

GEÔLE (*jô-le*) n. f. (lat. *caveola*). Prison. Demeure du geôlier.

GEÔLIER (*jô-li-é*) n. m. Concierge d'une prison.

GEÔLIÈRE (*jô*) n. f. Femme du geôlier.

GÉOLOGIE (*jî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *logos*, discours). Science qui a pour objet l'étude des matériaux composant le globe, de leur nature, de leur situation et des causes qui ont déterminé cette situation : *Ch. Lyell a renouvelé la géologie*.

GÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la géolcgie, d'après ses règles.

GÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant en géologie : *Elie de Beaumont fut un géologue de grande valeur*.

GÉOMANCE ou **GÉOMANCIE** (*sî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *manteia*, divination). Divination qui s'opère en jetant de la terre, de la poussière sur une table, et en étudiant les figures ainsi formées.

GÉOMÉTRAL, E, AUX adj. *Math.* Qui donne les dimensions en vraie grandeur ou en grandeur proportionnelle, sans tenir compte de la perspective : *plan géométral*. N. m. Le plan géométral.

GÉOMÉTRALEMENT (*man*) adv. D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE n. m. Qui s'occupe de géométrie.

GÉOMÈTRES n. f. pl. Groupe de lépidoptères nocturnes, comprenant les papillons appelés *phalènes*. (Leurs chenilles progressent comme si elles mesuraient le terrain, d'où leur nom d'*arpenteuses*.) S. *une géomètre*.

GÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *metron*, mesure). Science qui a pour objet l'étendue considérée sous ses trois aspects : la *ligne*, la *surface* et le *volume*. Traité de géométrie.

GÉOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la géométrie. *Fig.* Régulier : *les villes américaines sont bâties sur un plan géométrique*. Comme une figure de géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière géométrique.

GÉOMORPHOGÉNIE (*fo-jé-nî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *morphê*, forme, et *genos*, origine). Etude de la formation du relief terrestre.

GÉOPHAGE (*fa-je*) adj. et n. (de *géo*, et du gr. *phagein*, manger). Qui mange de la terre : *certaines peuplades malaises sont géophages*.

GÉORAMA n. m. (de *géo*, et du gr. *ôrama*, vision). Représentation sur une grande échelle de la totalité de la surface terrestre. Pl. des *géoramas*.

GÉORGIEN, ENNE (*jî-in, è-ne*) adj. et n. De la Géorgie. N. m. La langue géorgienne.

GÉORGIQUE adj. (gr. *gê*, terre, et *ergon*, ouvrage). Qui concerne les travaux de l'agriculture : *poème géorgique*. N. f. pl. Poème sur les matières qui se rapportent à l'agriculture : *les* Géorgiques *de Virgile, de Delille*.

GÉOTHERMIE (*tèr-mî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *thermê*, chaleur). Chaleur interne de la terre.

GÉOTHERMIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la géothermie. N. f. Qui se rattache à la chaleur interne du globe.

GÉOTROPIQUE adj. Qui a rapport aux phénomènes du géotropisme.

GÉOTROPISME (*pis-me*) n. m. (de *géo*, et du gr. *tropein*, tourner). Propriété que possèdent certains organes, notamment les racines et les tiges, de prendre une direction déterminée, sous l'influence de la pesanteur.

GÉOTRUPE n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les matières stercoraires.

GÉRANCE n. f. Fonction de gérant. Temps que dure cette fonction.

GÉRANIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes dicotylédones superovariées, qui a le *géranium* pour type. S. une *géraniacée*.

Géranium.

GÉRANIUM (*ni-om'*) n. m. (du gr. *geranos*, grue). Genre de *géraniacées*, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, et dont le fruit figure un bec de grue.

GÉRANT (*ran*), **E** n. Qui gère, qui administre les affaires d'autrui : *le gérant d'une entreprise*.

GERBAGE (*jèr*) n. m. Enlèvement des gerbes d'un champ. Action de gerber.

GERBE (*jèr-be*) n. f. (anc. allem. *garba*). Botte de blé ou d'autres céréales, etc., coupées : *une gerbe de fleurs*. Assemblage de fusées, de jets d'eau, etc., qui ressemblent à une gerbe ; *gerbe de feu, d'étincelles*.

Gerbe de blé.

GERBÉE (*jèr-bé*) n. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains.

GERBER (*jèr-bé*) v. a. Mettre en gerbes : *gerber le blé*. Placer dans une cave des tonneaux les uns sur les autres. V. ENGERBER. V. n. Produire de nombreuses gerbes Imiter la forme d'une gerbe : *fusées, jets d'eau qui gerbent bien*.

GERBEUR, EUSE (*jèr, eu-ze*) adj. Qui sert au gerbage. N. f. Appareil à l'aide duquel on gerbe (ou engerbe) les tonneaux.

GERBIER (*jèr-bi-é*) n. m. Tas de gerbes.

GERBIÈRE (*jèr*) n. f. Charrette servant à transporter les gerbes.

GERBILLE (*jèr-bi, ll* mll.) n. f. Genre de mammifères rongeurs, voisin des gerboises.

GERBOISE (*jèr-boi-ze*) n. f. Genre de mammifères rongeurs et sauteurs, habitant l'Afrique.

GERÇURE (*jèr*) n. f. (de *gercer*). Crevasse, fente : *le froid produit des gerçures sur la peau*. Teigne qui attaque les étoffes et les papiers.

Gerboise.

GERÇUREMENT (*jèr-se-man*) n. m. Action de gercer. Son résultat.

GERCER (*jèr-sé*) v. a. (du lat. *carpere*, déchirer. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il gerça, nous gerçons*.) Faire de petites crevasses : *le soleil gerce la terre*. V. n. : *la peau gerce à l'air sec*.

GERÇURE (*jèr*) n. f. Petite fente à la peau : *on traite les gerçures par l'eau boriquée ou par des onctions de vaseline ou de glycérine*. Petite fente dans l'écorce d'un arbre.

GÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *gerere*, faire, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Administrer, régir : *gérer une tutelle, un domaine*.

GERFAUT (*jèr-fô*) n. m. (orig. germ.). Oiseau de proie du genre faucon : *le gerfaut était le plus estimé des oiseaux de fauconnerie*.

GERMAIN, E (*jèr-min, è-ne*) adj. (lat. *germanus*). *Cousins germains*, issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. *Cousins issus de germains*, se dit des personnes qui sont nées de deux cousins germains. *Dr. Frères germains*, issus du même père et de la même mère.

GERMAIN, E (*jèr-min, è-ne*) adj. et n. De la Germanie.

GERMANDRÉE (*jèr-man-dré*) n. f. Genre de plantes labiées : *la germandrée sauvage est réputée comme vulnéraire*.

GERMANIQUE (*jèr*) adj. Qui appartient à la Germanie, à l'Allemagne, ou à leurs habitants : *Napoléon Ier créa une Confédération germanique*.

GERMANISATION (*jèr, za-si-on*) n. f. Action de germaniser. Son résultat : *la germanisation de la Pologne ne put jamais se réaliser*.

GERMANISER (*jèr, zé*) v. a. Rendre allemand. Imposer une administration allemande : *germaniser un pays*. V. n. Commettre des germanismes.

GERMANISME (*jèr-ma-nis-me*) n. m. Façon de parler, propre à la langue allemande.

GERMANISTE (*jèr-ma-nis-te*) n. et adj. Qui s'occupe spécialement des langues ou du droit germaniques.

GERMANIUM (*jèr-ma-ni-om'*) n. m. Corps simple métallique (Ge), de densité 5,46, fusible à 958°, qui se rapproche beaucoup du bismuth.

GERMANT (*jèr-man*), **E** adj. Qui germe.

GERME (*jèr-me*) n. m. (lat. *germen*). Principe des êtres organisés : *tout être vivant est issu d'un germe*. Partie de la semence, qui doit former la plante. Première pointe qui sort d'une graine. *Fig.* Principe, source, origine de quelque chose : *les eaux malpropres véhiculent le germe de la fièvre typhoïde*.

GERMER (*jèr-mé*) v. n. (lat. *germinare*). Se dit des grains, des semences qui commencent à pousser leur germe. *Fig.* Commencer à se développer, à fructifier : *la vertu germe dans son cœur*.

GERMINAL (*jèr*) n. m. (du lat. *germen, inis*, germe). Septième mois, dans le calendrier républicain (du 21 mars au 16 avril) : *12 germinal*.

GERMINATEUR, TRICE (*jèr*) adj. Qui a la faculté de faire germer.

GERMINATIF, IVE (*jèr*) adj. Qui a rapport à la germination : *le blé conserve très longtemps son pouvoir germinatif*.

GERMINATION (*jèr, si-on*) n. f. (lat. *germinatio*). *Bot.* Phénomène par lequel la plante sort de la graine : *la germination exige un minimum de chaleur et d'humidité. Fig.* : *la germination des idées*.

GERMOIR (*jèr*) n. m. Cellier de brasserie, où l'on fait germer l'orge. Caisse, pot, destinés à recevoir les graines qu'on veut faire germer.

GERMON (*jèr*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de thon.

GÉROMÉ (corrupt. de *Gérardmer*) n. m. Fromage qui vient de Gérardmer (Vosges).

GÉRONDIF n. m. (du lat. *gerere*, faire). Forme verbale particulière au latin et qui exprime l'action comme « devant être faite ».

GÉRONTE n. m. Vieillard ridicule. (V. *Part. hist.*)

GÉRONTISME (*tis-me*) n. m. (de *géronte*). *Fam.* Faiblesse sénile d'esprit.

GÉRONTOCRATIE (*si*) n. f. (gr. *gerôn, ontos*, vieillard, et *kratos*, pouvoir). Gouvernement confié à des vieillards.

GÉRONTOCRATIQUE adj. Qui a rapport à la gérontocratie.

GERRIS (*jèr-riss*) n. m. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des formes très sveltes, qui courent à la surface des eaux.

GERSEAU (*jèr-sô*) n. m. *Mar.* Corde qui renforce une poulie.

GERZEAU (*jèr-zô*) n. m. Nom vulgaire de la nielle des blés.

GÉSIER (*zi-é*) n. m. (lat. *gigerium*). Estomac proprement dit des oiseaux granivores : *les parois du gésier sont musculeuses et très épaisses*.

GÉSINE (*zi-ne*) n. f. (de *gésir*). Etat d'une femme qui est en couche. (Vx.)

GÉSIR (*zir*) v. n. (du lat. *jacere*, être étendu [usité seulement dans : *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant.*) Etre couché : *il gisait sur le sol*. Consister : *là gît la difficulté*. Se trouver : *les minéraux qui gisent dans le sol*. **Ci-gît**, ici repose, formule ordinaire des épitaphes.

GESNÉRIACÉES ou **GESNÉRACÉES** (*jès-né, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées. S. une *gesnériacée* ou *gesnéracée*.

GESSE (*jè-se*) n. f. (provenç. *geissa*). Genre de légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage et même comme aliment.

GESTATION (*jès-ta-si-on*) n. f. (lat. *gestatio*). État d'une femelle qui porte son fruit. Temps que dure cet état.

GESTATOIRE (*jès-ta*) adj. (du lat. *gestare*, porter). Qui sert à porter : *chaise gestatoire.*

GESTE (*jès-te*) n. m. (du lat. *gestus*, fait). Mouvement du corps, surtout de la main, des bras : *déclamer avec de grands gestes.*

GESTE (*jès-te*) n. f. (lat. *gesta*). Poème épique ou héroïque du moyen âge : *la geste de Roland.* (On dit souvent *chanson de geste* ou *de gestes.*) Action d'éclat. Au pl. *Faits et gestes de quelqu'un*, sa conduite.

GESTICULATEUR, TRICE (*jès-ti*) n. Qui fait trop de gestes. (Peu us.)

GESTICULATION (*jès-ti, si-on*) n. f. Action de gesticuler.

GESTICULER (*jès-ti-ku-lé*) v. n. (lat. *gesticulare*). Faire beaucoup de gestes en parlant.

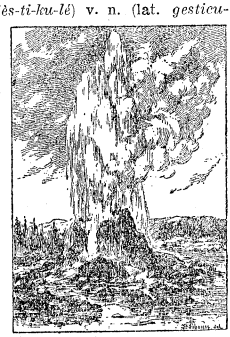
Geyser.

GESTION (*jès-tion*) n. f. (lat. *gestio*). Action de gérer, administration : *le mari a la gestion des affaires de la communauté.*

GESTIONNAIRE (*jès-ti-o-nè-re*) adj. Relatif à une gestion : *compte gestionnaire.* N. m. Gérant. Officier ou sous-officier chargé d'administrer un établissement militaire.

GEYSER ou **GEISER** (*jé* ou *ghé-zèr*) n. m. mot island.). Source jaillissante intermittente d'eau chaude : *les geysers sont nombreux en Islande.*

GHÂT (*gha*) n. m. (mot hindou). Dans l'Inde, escalier descendant au Gange. (V. GAT.)

GHAZEL (*zèl*) n.m. Poésie amoureuse ou bachique des Persans et des Arabes.

GHETTO (*ghèt-to*) n.m. (mot ital). Autref., en Italie, quartier où les juifs d'une ville étaient tenus à résider : *les ghettos furent généralement établis au* XVIe *siècle.*

Gibbon.

GIAOUR n. m. (mot persan signif. *homme au veau d'or, païen*). Nom que, par mépris, les Turcs donnent aux non musulmans, en particulier aux chrétiens.

GIBBEUX, EUSE (*jib-beû, eu-ze*) adj. (lat. *gibbosus ;* de *gibba*, bosse). Bossu, renflé.

GIBBON (*jib-bon*) n. m. Genre de grands singes à bras excessivement développés, qui habitent les forêts indo-malaises.

GIBBOSITÉ (*jib-bo-zi*) n. f. (rad. *gibbeux*). Bosse.

GIBECIÈRE n. f. (de *gibier*). Bourse de ceinture. (Vx.) Auj., sac, ordinairement de peau, pour chasseurs, bergers, écoliers ; carnassière. Sac des escamoteurs. *Tour de gibecière*, escamotage.

Gibecière.

GIBELET (*lè*) n. m. Petit foret.

GIBELIN, E n. (de *Conrad Weibelingen*, empereur d'Allemagne). Nom donné, en Italie, aux partisans des empereurs d'Allemagne, par opposition aux *guelfes*, partisans des papes et de l'indépendance italienne. Adjectiv. : *la faction gibeline.* (V. GUELFES et GIBELINS [*Part. hist.*].)

GIBELOT (*lo*) n. m. *Mar.* Pièce de bois placée entre les deux plats-bords de l'étrave.

GIBELOTTE (*lo-te*) n. f. (de *gibier*). Fricassée de lapin, etc., au vin blanc.

GIBERNE (*bèr-ne*) n. f. (ital. *giberna*). Boîte à cartouches des soldats : *depuis la Révolution, on a pu dire que tout soldat français porte dans sa giberne le bâton de maréchal.*

Giberne.

GIBET (*bè*) n. m. Appareil où l'on pend : *Enguerrand de Marigny fut envoyé au gibet.* Fourches patibulaires. Endroit où se trouvent dressés ces instruments de supplice. Bois de la croix.

GIBIER (*bi-é*) n. m. Nom générique des animaux que l'on chasse : *gibier à poil, à plume ; gibier d'eau. Fig. Gibier de potence*, mauvais sujet.

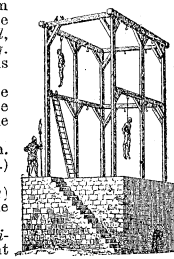
Gibet.

GIBOULÉE (*lé*) n. f. Pluie soudaine, de peu de durée et souvent accompagnée de neige, de grêle.

GIBOYER (*boi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Chasser.

GIBOYEUR (*boi-ieur*) n. m. Grand amateur de chasse. (Peu us.)

GIBOYEUX, EUSE (*boi-ieû, eu-ze*) adj. Abondant en gibier : *plaine giboyeuse.*

GIBUS (*buss*) n. m. (du n. de l'inventeur). Chapeau haut de forme, monté sur ressorts qui permettent de l'aplatir. Adjectiv. : *chapeau gibus.*

GICLEMENT (*man*) n. m. Action de gicler.

GICLER (*klé*) v. n. Jaillir en éclaboussant.

GIFLE n. f. Joue. (Vx.) Coup, avec la main ouverte, sur la joue : *recevoir, donner une gifle.*

GIFLER (*flé*) v. a. Donner une gifle à.

GIGANTESQUE (*tès-ke*) adj. (ital. *gigantesco*). Qui tient du géant : *taille gigantesque. Fig.* De proportions énormes : *le percement du canal de Panama a été une entreprise gigantesque.* N. m. : *n'aimer que le gigantesque.* ANT. **Minime, infime.**

GIGANTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une façon gigantesque. (Peu us.)

GIGANTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *gigas, antos*, géant). Exagération du développement du corps en général, ou de certaines de ses parties.

GIGANTOLOGIE (*ji*) n. f. Traité sur les géants.

GIGANTOMACHIE (*chi*) n. f. (gr. *gigas, antos*, géant, et *maché*, combat). Combat fabuleux des géants contre les dieux. Description qu'en ont faite quelques poètes. (V. *Part. hist.*)

GIGOGNE n. f. Personnage du théâtre des marionnettes, dont le nom est adopté dans l'expression de *mère Gigogne*, femme qui a beaucoup d'enfants. (V. *Part. hist.*)

GIGOT (*gho*) n. m. Cuisse de mouton, d'agneau ou de chevreuil, coupée pour la table et rôtie. Partie supérieure, bouffante, d'une manche de robe : *manches à gigot.* Jambe de derrière du cheval. *Par plaisant.* Cuisse, jambe d'une personne.

GIGOTÉ, E adj. Qui a les cuisses faites d'une certaine façon : *un cheval bien gigoté.*

GIGOTER (*té*) v. n. (de *gigot*). Donner des coups de jarret en mourant (en parlant d'un lièvre). Remuer sans cesse les jambes.

GIGUE (*ji-ghe*) n. f. Cuisse de chevreuil. *Pop.* Jambe. *Mus.* Danse vive et bizarre, d'origine anglaise : *la gigue est la danse favorite des matelots.* Air sur lequel on l'exécute.

GILDE n. f. V. *Part. hist.*

GILET (*lè*) n. m. (de *Gille*, personnage de comédie). Vêtement court et sans manches, qui se porte sur la chemise. Sorte de camisole de laine, de coton, etc., qui se porte sur la peau : *gilet de flanelle.*

GILETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui confectionne des gilets.

GILLE (*ji-le*) n. m. (n. pr.). Personnage des théâtres de la foire. *Fig.* Homme naïf, niais : *jouer les gilles. Faire gille*, s'enfuir, faire banqueroute. (Vx.)

GIMBLETTE (*jin-blè-te*) n. f. (orig. provenç.). Petite pâtisserie sèche, en forme d'anneau.

GIN (*djin*) n. m. (mot angl.). Eau-de-vie de grain (orge, blé, avoine), fabriquée en Angleterre et en Ecosse. Abusiv., syn. de GENIÈVRE.

GINDRE ou **GEINDRE** (*jin-dre*) n. m. (pour *joindre;* du lat. *junior*, plus jeune). Ouvrier boulanger, qui pétrit le pain.

GINGAS (*ghâ*) n. m. Toile à matelas.

GINGEMBRE (*jan-bre*) n. m. Genre de zingibéracées d'Asie, à saveur brûlante et aromatique.

GINGEOLE (*jo-le*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la *jujube*.

GINGIVAL, E, AUX adj. (du lat. *gingiva*, gencive). Qui appartient aux gencives.

GINGIVITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Inflammation des gencives.

GINGLYME n. m. (gr. *gigglumos*). Articulation permettant des mouvements analogues à ceux d'une charnière : *le genou est un ginglyme.*

GINGLYMOÏDAL, E, AUX (*mo-i*) adj. Se dit des articulations de la nature du ginglyme.

GINGUER (*ghé*) v. n. Sauter, folâtrer. Ruer, en parlant des bêtes de somme ou de labour.

GINGUET, ETTE (*ghè, è-te*) adj. *Fam.* Qui est un peu aigre : *vin ginguet.* (Substantiv. : *du ginguet.*) Qui a peu de valeur : *robe ginguette.*

GINKGO n. m. *Bot.* Genre de conifères de Chine, cultivées comme ornementales.

GINSENG (*sèngh*) n. m. Racine d'une plante chinoise, du genre panax.

GIORNO (*djî-or-no*) **(À)** loc. adv. (mot ital.). Se dit d'un éclairage si brillant qu'il peut remplacer l'éclat du jour : *jardins éclairés à giorno.*

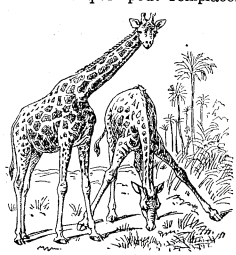
Girafes.

GIPSY (*djip-sé*) n. Nom anglais des bohémiens : *un, une gipsy.* Pl. des *gipsies.*

GIRAFE n. f. (ar. *zourafa*). Genre de mammifères ruminants déclives d'Afrique, de taille très élevée : *les girafes s'apprivoisent facilement.* — Les girafes ont le cou très long et rigide ; leur pelage, fauve, rosé clair, blanc en dessous, est marqué de larges taches brunes ; elles atteignent les feuilles des arbres à six mètres de haut, et ne peuvent brouter les plantes à terre qu'en écartant les pattes de devant. Elles vivent par troupes. Elles vont l'amble et marchent rapidement.

Girandole.

GIRANDE n. f. (ital. *giranda*). Faisceau de jets d'eau ou de fusées pyrotechniques.

GIRANDOLE n. f. (ital. *girandola*). Girande. Chandelier à plusieurs branches. Assemblage de diamants, etc., formant pendants d'oreilles.

GIRASOL n. m. (ital. *girasole*). Sorte de pierre précieuse chatoyante, variété de quartz hyalin.

GIRATION (*si-on*) n. f. Mouvement giratoire.

GIRATOIRE adj. (du lat. *gyrare*, tourner). Se dit d'un mouvement circulaire : *les cyclones sont animés d'un mouvement giratoire.*

GIRAUMONT (*rô-mon*) ou **GIRAUMON** (*rô*) n. m. Courge des Antilles, dont le fruit, vert ou blanc, a une chair ferme, épaisse, sucrée. Son fruit.

GIRELLE (*rè-le*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de couleurs brillantes, abondants dans les mers chaudes.

GIRIE (*rî*) n. f. *Pop.* Plainte hypocrite ou sans sujet. Manières affectées.

GIROFLE n. m. (gr. *karuophullon*). Bouton desséché des fleurs du giroflier, dit aussi *clou de girofle.*

GIROFLÉE (*flé*) n. f. Genre de crucifères, très cultivé comme ornemental. Sa fleur. *Pop. Giroflée à cinq feuilles*, soufflet laissant la marque des cinq doigts.

Giroflée.

GIROFLIER (*fli-é*) n. m. Plante malaise de la famille des myrtacées, qui donne le clou de girofle.

GIROLLE (*ro-le*) ou **GIROLE** n. f. Nom vulgaire des champignons du genre *chanterelle.*

GIRON n. m. (haut allem. *gero*). Partie qui s'étend de la ceinture aux genoux, quand on est assis. *Fig. Le giron de l'Eglise*, communion des fidèles de l'Eglise catholique : *hérétique qui rentre dans le giron de l'Eglise.* Partie horizontale d'une marche d'escalier. Enveloppe d'une manivelle de treuil. *Blas.* Triangle régulier, dont le sommet occupe le centre de l'écu. (V. la planche BLASON.)

GIRONDIN, E adj. et n. De la Gironde : *les vignobles girondins.* Qui appartient au parti politique des girondins. (V. *Part. hist.*)

GIRONNÉ (*ro-né*) adj. et n. m. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en huit parties triangulaires égales entre elles, à émaux alternés. (V. la planche BLASON.)

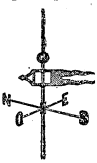
Girouette.

GIROUETTE (*è-te*) n. f. (du lat. *gyrare*, tourner). Plaque légère, de forme variable (flèche, drapeau, etc.), placée de champ et mobile en un lieu élevé, autour d'un axe vertical, pour indiquer la direction du vent : *les nobles avaient seuls jadis le droit de mettre des girouettes sur leurs habitations.* Bande d'étamine au haut d'un mât. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinion : *les girouettes de la politique.*

GISANT (*san*), **E** adj. (de *gésir*). Couché, étendu. Sans mouvement.

GISELLE (*zè-le*) n. f. Mousseline imitant la guipure.

GISEMENT (*ze-man*) n. m. Disposition des couches minérales dans le sein de la terre. Masse de minéraux : *gisement de houille, de fer.*

GÎT (*ji*) 3e pers. sing. du prés. de l'ind. de *gésir.*

GITANE ou **GITANO** (mot esp.) n. m. Nom espagnol des bohémiens. *Fém.* GITANA.

GÎTE n. m. (de *gésir*). Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement : *rentrer à son gîte. Gîtes d'étapes*, localités jalonnant les routes à la distance d'une journée de marche et où les troupes trouvaient des approvisionnements. (Vx.) Lieu où le lièvre se retire. Masse de minéraux en leur gisement. *Bouch. Gîte à la noix*, morceau de la cuisse du bœuf. N. f. Place qu'occupe sur le fond un navire échoué. (V. BANDE.)

GÎTER (*té*) v. n. Demeurer, coucher. Etre au gîte : *le lièvre gîte assez près des maisons. Mar.* Donner de la bande. V. a. Loger : *gîter un voyageur.*

GIVRE n. m. Couche de glace qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

GIVRÉ, E adj. Couvert de givre.

GIVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. Se dit d'une pierre précieuse qui présente des traces d'éclat.

GLABELLE (*bè-le*) n. f. Espace nu, compris entre les sourcils.

GLABRE adj. (du lat. *glaber*, chauve). *Bot.* Lisse, qui n'est pas velouté. *Fig.* Imberbe : *menton glabre.*

Glace à main.

GLAÇAGE n. m. Action de glacer.

GLAÇANT (*san*), **E** adj. Qui glace, au prop. et au fig. : *vent, accueil glaçant.*

GLACE n. f. (lat. *glacies*). Eau congelée : *la glace est plus légère que l'eau. Fig.* Grande froideur. *Etre de glace*, insensible. *Rompre la glace*, faire cesser la contrainte. Rafraîchissement formé d'une crème sucrée, aromatisée et congelée : *glace au café.* Lame de verre poli, dont on fait des miroirs, des vitrages, etc. : *Colbert favorisa en France la fabrication des glaces.* Miroir ainsi obtenu : *se regarder dans la glace. Briser les glaces d'un magasin.* Vitre à châssis mo-

bile : *baisser les glaces d'un coupé*. Tache dans une pierre précieuse.

GLACE, E adj. Durci par le froid : *terre glacée*. Très froid : *avoir les mains glacées*. Lustré, luisant : *gants glacés*. *Fig.* Qui manque de feu, de passion : *cœur glacé*. Qui marque des dispositions hostiles, ou du moins indifférentes : *air glacé ; accueil glacé*.

GLACER (*sé*) v. a. (de *glace*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il glaça, nous glaçons*.) Solidifier un liquide par le froid : *glacer un sirop*. Abaisser beaucoup la température de : *glacer du champagne*. Causer une vive impression de froid : *le vent m'a glacé*. *Fig.* Faire perdre ou diminuer soit la chaleur animale, soit l'ardeur des sentiments : *l'âge glace le sang, le cœur*. Intimider, remplir d'effroi : *son aspect me glace*. Couvrir d'une croûte de sucre : *glacer des marrons*. Lustrer : *glacer une étoffe*.

GLACERIE (*ri*) n. f. Art et commerce du glacier-limonadier. Usine, commerce du fabricant de glaces et cristaux.

GLACEUR adj. et n. m. Celui qui glace les étoffes ou les papiers : *ouvrier glaceur*.

GLACEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui a des glaces, en parlant d'une pierre précieuse.

GLACIAIRE (*si-è-re*) adj. Qui concerne les glaces, les glaciers. *Période glaciaire*, partie de l'époque pléistocène, durant laquelle se serait produite une extension prodigieuse de glaciers.

GLACIAL, E, ALS adj. Extrêmement froid : *vent glacial*. *Fig.* : *abord glacial*. *Style glacial*, sans vie, ennuyeux. *Zone glaciale*, la plus rapprochée des pôles.

GLACIER (*si-é*) n. m. Grand amas de glace sur les montagnes. Limonadier qui prépare et vend des glaces, des sorbets, etc.

GLACIÈRE n. f. Lieu, appareil où l'on conserve de la glace. Appareil à produire artificiellement de la glace ou à fabriquer des glaces, ou à réfrigérer les liquides, les viandes, etc. *Fig.* Lieu très froid.

GLACIS (*si*) n. m. Talus d'une faible pente. *Fortif.* Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et le raccorde au sol. *Peint.* Couleur claire et transparente, appliquée sur une couleur sèche.

GLAÇON n. m. Morceau de glace : *rivière qui charrie des glaçons*. *Fig.* et *fam.* Personne très froide.

GLAÇURE n. f. Enduit vitrifiable, que l'on applique sur certaines poteries pour leur donner de l'éclat, les rendre imperméables.

GLADIATEUR n. m. (lat. *gladiator* ; de *gladius*, glaive). Celui qui combattait dans les jeux du cirque, à Rome, contre un autre homme ou contre une bête féroce. — Les luttes de ces hommes, esclaves, prisonniers, etc., qui, volontairement ou par force, combattaient dans l'arène, entre eux ou contre des animaux féroces, étaient recherchées avec fureur par le peuple romain. Le gladiateur blessé était à la discrétion du vainqueur, qui le tuait, à moins que les spectateurs ne le lui défendissent. L'empereur assistait à ces jeux et, en passant devant sa loge, les gladiateurs disaient : *Ave, Cæsar, morituri te salutant* (Salut, César, ceux qui vont mourir te saluent). Parmi les gladiateurs, on distinguait les *rétiaires*, les *mirmillons*, les *bestiaires*, etc.

Gladiateurs.

Dans l'histoire, le plus célèbre des gladiateurs est Spartacus, qui, en soulevant les esclaves, mit Rome à deux doigts de sa perte.

GLAÏEUL (*gla-i-eul*) n. m. (du lat. *gladiolus*, dimin. de *gladius*, glaive), *Bot.* Genre d'iridacées, à feuilles longues, étroites et pointues, dont il existe de nombreuses espèces, cultivées comme ornementales.

Glaïeul.

GLAIRAGE (*glè-ra-je*) n. m. Action de glairer.

GLAIRE (*glè-re*) n. f. (du lat. *clarus*, clair). Matière blanchâtre et gluante, sécrétée par les membranes muqueuses. En T. de rel., Blanc de l'œuf non cuit.

GLAIRER (*glè-ré*) v. a. *Rel.* Frotter de glaire ou blanc d'œuf la couverture d'un livre, pour lui donner un certain éclat, ou la préparer à recevoir la dorure.

GLAIREUX, EUSE (*glè-reû, eu-ze*) adj. De la nature de la glaire : *liquide glaireux*.

GLAIRURE (*glè*) n. f. *Rel.* Syn. de GLAIRE.

GLAISE (*glè-ze*) n. f. (du lat. *glis, glitis*, terre tenace). Terre grasse et compacte, très argileuse, que l'eau ne pénètre point et dont on fait les tuiles et la poterie : *les sculpteurs modèlent dans la glaise l'ébauche de leurs statues*. Adjectiv. : *terre glaise*.

GLAISER (*glè-zé*) v. a. Enduire de terre glaise : *glaiser un bassin*. Amender avec de la glaise : *glaiser un champ*.

GLAISEUX, EUSE (*glè-zeû, eu-ze*) adj. De la nature de la glaise : *sol glaiseux*.

GLAISIÈRE (*glè-zi-è-re*) n. f. Endroit, carrière d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE (*glè-ve*) n. m. (lat. *gladius*). Epée tranchante. *Fig.* La guerre. *Tirer le glaive*, déclarer, faire la guerre. Le droit de vie et de mort : *le glaive des lois*. *Le glaive spirituel*, le pouvoir qu'a l'Eglise d'excommunier, etc.

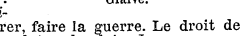

Glaive.

GLANAGE n. m. Action de glaner.

GLAND (*glan*) n. m. (lat. *glandis*). Fruit du chêne : *certaines espèces de chênes fournissent des glands doux*. Ouvrage de bois, de passementerie, etc., destiné à rester pendant, et qui a plus ou moins la forme d'un gland : *gland de cordon de rideau*.

Gland : 1. Graine ; 2. Cupule.

GLANDAGE n. m. Droit de ramasser des glands, ou de faire séjourner les porcs dans une forêt, pour qu'ils y mangent des glands.

GLANDE n. f. (lat. *glandula*). Organe dont la fonction est de produire une sécrétion : *glandes salivaires*. Vulgairem., ganglion lymphatique enflammé et tuméfié, du cou, de l'aisselle, etc. (Syn. ADÉNITE.)

Gland.

GLANDÉE (*dé*) n. f. Récolte de glands : *aller à la glandée*. Syn. de GLANDAGE.

GLANDULAIRE (*lè-re*) ou **GLANDULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a l'aspect et la texture d'une glande : *corps glandulaire*.

GLANDULE n. f. (lat. *glandula*). Petite glande.

GLANE n. f. Poignée d'épis glanés. Groupe de petites poires rangées autour d'une branche, d'oignons ou d'ails attachés à une torche de paille.

GLANEMENT (*man*) n. m. Action de glaner.

GLANER (*né*) v. a. (lat. *glenare*). Ramasser les épis qui traînent après la moisson. *Fig.* Trouver des restes, de petits profits, là où d'autres ont fait une ample moisson.

GLANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui glane.

GLANURE n. f. Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR v. n. (lat. *glattire*). Crier, en parlant des renards et des tout petits chiens. *Fig.* Crier d'une voix aigre. Activ. : *glapir des injures*.

GLAPISSANT (*pi-san*), **E** adj. Qui glapit : *voix glapissante*.

GLAPISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Cri des renards et des petits chiens, des personnes criardes, etc.

GLARÉOLE n. f. Genre d'oiseaux échassiers, dits aussi *hirondelles de mer, perdrix de mer*.

GLAS (*glâ*) n. m. (du lat. *classicum*, sonnerie de trompette). Tintement d'une cloche, qui annonce l'agonie ou la mort d'une personne : *le glas funèbre*.

GLATIR v. n. (lat. *glattire*). Glapir. (Vx.) Se dit de l'aigle qui crie.

GLAUCIQUE (*glô*) adj. m. Se dit d'un acide contenu dans certaines papavéracées.

GLAUCOME (*glô*) n. m. *Méd.* Dureté du globe de l'œil, par excès de tension interne.

GLAUQUE (*glô-ke*) adj. (gr. *glaukos*). De couleur verte tirant sur le bleu : *mer glauque.*

GLÈBE n. f. (du lat. *gleba*, motte de terre). Motte de terre. Sol en culture. *Féod.* Fonds de terre auquel étaient attachés des serfs : *serfs de la glèbe. Droits de la glèbe*, droits de patronage, de justice, etc.

GLÉCHOME (*ko-me*) ou **GLÉCOME** n. m. Genre de plantes de la famille des labiées et qu'on appelle aussi *lierre terrestre, herbe de Saint-Jean*, etc.

GLÈNE n. f. (gr. *glênê*). Cavité d'un os, dans laquelle s'emboîte un autre os.

GLÈNE n. f. (provenç. *glena*). Rond d'un cordage roulé sur lui-même.

GLÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) *Mar.* Ployer un cordage en rond sur lui-même.

GLÉNOÏDE ou **GLÉNOÏDAL, E, AUX** (*no-i*) adj. Se dit de toute cavité servant à l'emboîtement d'un os dans un autre. Substantiv. : *la glénoïde de l'humérus.*

GLETTE (*glè-te*) n. f. *Chim.* Oxyde de plomb, litharge employée pour l'affinage de la fonte.

GLEUCOMÈTRE n. m. V. GLUCOMÈTRE.

GLISSADE (*gli-sa-de*) n. f. Action de glisser. Sentier de glace sur lequel les enfants glissent. *Chorégr.* Coupé que l'on fait pour aller de côté.

GLISSAGE (*gli-sa-je*) n. m. Opération consistant à faire descendre par des *glissoirs*, le long des montagnes, les bois abattus.

GLISSANT (*gli-san*), **E** adj. Sur quoi l'on glisse facilement : *le verglas rend le sol glissant. Fig. Terrain, sentier glissant, pente glissante*, affaire hasardeuse ; circonstance délicate et difficile.

GLISSÉ (*gli-sé*) n. m. *Chorégr.* Syn. de GLISSADE.

GLISSEMENT (*gli-se-man*) n. m. Action de glisser. Mouvement de ce qui glisse.

GLISSER (*gli-sé*) v. n. (anc. haut all. *glitan*). Se déplacer en coulant sur une surface lisse : *j'ai glissé ; l'échelle a glissé.* Jouer à la glissade : *savoir glisser. Fig.* Passer légèrement sur un sujet : *glisser sur une peccadille de jeunesse.* Passer sans entamer : *le coup de poignard glissa sur la cuirasse.* S'avancer comme en glissant : *le cygne glisse sur l'eau. Glisser des mains*, échapper. V. a. Couler, mettre légèrement une chose en un lieu : *glisser une lettre à la poste. Fig.* : *glisser quelque chose dans l'esprit de quelqu'un.*

GLISSEUR, EUSE (*gli-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui glisse sur la glace.

GLISSIÈRE (*gli-si*) n. f. Pièce métallique, qui retient au moyen d'une rainure une autre pièce que le mouvement ferait dévier.

GLISSOIR (*gli-soir*) n. m. Petit coulant mobile, dans lequel passe une chaîne.

GLISSOIRE (*gli-soi-re*) n. f. *Jeux.* Syn. de GLISSADE.

GLOBAIRE (*bè-re*) adj. Formé de globules.

GLOBAL, E, AUX adj. Pris en bloc : *le revenu global d'une terre.*

GLOBALEMENT (*man*) adv. En bloc.

GLOBE n. m. (lat. *globus*). Corps sphérique : *le globe de l'œil.* Enveloppe sphéroïdale de verre que l'on place sur un objet pour le préserver de la poussière. *Le globe terrestre, notre globe*, la terre. *Globe terrestre, céleste*, globe sur lequel est dessinée une carte de la terre, du ciel.

Globes : 1. De lampe; 2. De pendule.

GLOBE-TROTTER (*tro-teur*) n. m. (mot angl.). Qui voyage à travers le monde. Pl. des *globe-trotters.*

GLOBIGÉRINE n. f. *Moll.* Genre de foraminifères, dont les débris accumulés constituent les argiles des grands fonds marins.

GLOBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de globe. N. f. Genre de dicotylédones, comprenant des herbes à fleurs bleues, très communes en Europe, qui jouissent de propriétés purgatives.

GLOBULE n. m. (lat. *globulus*). Très petit corps sphérique : *globule d'air, d'eau. Physiol.* : *on trouve des globules dans le sang* (globules rouges, globules blancs), *dans la lymphe* (globules blancs), *dans le lait, dans le pus*, etc. *Pharm.* Très petite pilule.

GLOBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Composé de globules. En forme de globule.

GLOBULIFORME adj. En forme de globule.

GLOIRE n. f. (lat. *gloria*). Honneur, éclat acquis par les vertus, les talents, etc. : *gloire littéraire, artistique. Elliptiq.* Hommage : *gloire au vainqueur !* Splendeur : *la gloire du siècle de Louis XIV. Peint.* Cercle de lumière autour de la tête des saints. ANT. **Déshonneur, infamie, honte, ignominie.**

GLOME n. m. Chez les solipèdes, chacune des deux plaques cornées qui se prolongent pour former le périople après avoir coiffé les talons.

GLOMÉRULE n. m. (du lat. *glomus, eris*, peloton). Petit amas de corps de même nature. *Bot.* Agrégation compacte et irrégulière de fleurs ou de fruits.

GLORIA n. m. (mot lat. signif. *gloire*). Hymne chanté à la messe (abrév. de *Gloria in excelsis Deo*). Verset qui termine le chant de tous les psaumes (abrév. de *Gloria Patri*). Café ou thé sucré, mêlé d'eau-de-vie.

GLORIETTE (*ri-è-te*) n. f. Pavillon, cabinet de verdure. Petite chambre derrière un four.

GLORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière glorieuse : *Léonidas et ses Spartiates périrent glorieusement aux Thermopyles.*

GLORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. Qui s'est acquis de la gloire : *de glorieux soldats.* Qui procure de la gloire : *victoire glorieuse.* Qui jouit de la gloire éternelle : *le glorieux saint Georges.* Qui se fait honneur : *être glorieux de son enfant.* Vain, superbe : *esprit glorieux.* N. Vaniteux : *les glorieux se font haïr.* ANT. **Déshonorant, infamant, ignominieux.**

GLORIFIABLE adj. Qui mérite d'être glorifié.

GLORIFICATION (*si-on*) n. f. Action de rendre gloire à quelqu'un ou à quelque chose. Elévation à la gloire éternelle : *la glorification des élus.*

GLORIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *gloria*, gloire, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Honorer, rendre gloire à : *on glorifie trop aisément le succès.* Appeler à la béatitude céleste. **Se glorifier** v. pr. Se faire gloire de quelque chose. ANT. **Humilier, rabaisser.**

GLORIOLE n. f. Vanité qu'on tire des petites choses : *la gloriole est une forme de l'amour-propre.*

GLOSE (*glô-ze*) n. f. (du gr. *glossa*, langue). Explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles : *les gloses des Pères de l'Eglise sur l'Ecriture. Fam.* Critique, interprétation maligne : *les gloses des commères.*

GLOSER (*glô-zé*) v. n. Faire des commentaires critiques : *gloser sur les lois.* V. a. Censurer, critiquer : *gloser un auteur.*

GLOSEUR, EUSE (*glô-zeur, eu-ze*) n. (de *glose*). Qui interprète tout en mal. (Peu us.)

GLOSSAIRE (*glo-sè-re*) n. m. (du gr. *glôssa*, langue). Dictionnaire expliquant les mots vieillis ou peu connus d'une langue : *Du Cange a laissé un précieux glossaire de la basse latinité.*

GLOSSATEUR (*glo-sa*) n. m. Auteur d'une glose.

GLOSSINE n. f. Nom scientifique de la mouche tsé-tsé, agent de transmission de la maladie du sommeil.

GLOSSITE (*glo-si-te*) n. f. (du gr. *glôssa*, langue). Inflammation de la langue.

GLOSSOLOGIE (*glo-so-lo-ji*) n. f. (du gr. *glôssa*, langue, et *logos*, traité). Etude des affections de la langue.

GLOSSOPÈTRE (*glo-so*) n. m. Dent fossile de poisson : *Bernard Palissy fit connaître la vraie nature des glossopètres.*

GLOSSO-PHARYNGIEN, ENNE (*glo-so, ji-in, è-ne*) adj. Qui a son origine au pharynx et se termine à la langue : *nerf glosso-pharyngien.* N. m. : *le glosso-pharyngien.*

GLOSSOTOMIE (*glo-so-to-mî*) n. f. (du gr. *glôssa*, langue, et *tomê*, section). Amputation de la langue.

GLOTTE (*glo-te*) n. f. (du gr. *glôtta*, langue). Orifice du pharynx, circonscrit par les deux cordes vocales inférieures.

GLOTTIQUE (*glo-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la glotte : *orifice glottique.*

GLOUGLOU n. m. (onomat.). Bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille. Cri du dindon.

GLOUGLOUTER ou **GLOUGLOTER** (*té*) v. n. Crier, en parlant du dindon.

GLOUSSANT (*glou-san*), **E** adj. Qui glousse.
GLOUSSEMENT (*glou-se-man*) n. m. Cri de la poule appelant ses petits.
GLOUSSER (*glou-sé*) v. n. (lat. *glocire*). Se dit de la poule qui appelle ses petits.
GLOUTERON n. m. Nom vulgaire de la *bardane* et du *caille-lait*.
GLOUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (lat. *glutto*). Qui mange beaucoup et avec avidité : *enfant glouton*. ANT. **Sobre, tempérant.** N. m. Genre de mammifères carnivores, répandus dans la région arctique.
GLOUTONNEMENT (*to-ne-man*) adv. D'une manière gloutonne : *manger gloutonnement*.
GLOUTONNERIE (*to-ne-ri*) n. f. Vice du glouton. ANT. **Sobriété, tempérance.**
GLU n. f. (du lat. *glus, glutis*, colle). Matière visqueuse et tenace, obtenue principalement en pilant l'écorce intérieure du houx épineux et qui sert surtout à prendre les oiseaux. *Fig.* Ce qui séduit, captive, retient : *le plaisir est une glu*.
GLUANT (*glu-an*), **E** adj. Qui colle comme la glu : *liquide gluant*. Visqueux ; tenace, persistant.
GLUAU (*glu-ô*) n. m. Branchette frottée de glu, pour prendre les oiseaux.
GLUCINE n. f. Oxyde de glucinium que l'on extrait de l'émeraude.
GLUCINIUM (*ni-om'*) n. m. Corps simple métallique (Gl), que l'on extrait de la glucine.
GLUCKISTE (*glu kis-te*) n. et adj. Partisan de la musique de Gluck, par opposition à *picciniste*.
GLUCOMÈTRE n. m. (du gr. *glukus*, doux, et *metron*, mesure). Aréomètre destiné à évaluer la quantité de sucre que renferme un moût. Syn. GLEUCOMÈTRE, GLYCOMÈTRE, PÈSE-MOÛT.
GLUCOSE ou rarement **GLYCOSE** (*kô-ze*) n. f. D'après l'Acad., et n. m. d'après les chimistes (du gr. *glukus*, doux). Sucre de raisin, de fécule. Terme général, par lequel on désigne les sucres qui ont pour type la glucose ordinaire ou sucre de raisin.
GLUCOSIDE (*zi-de*) n. m. Nom générique donné à chacun des composés de la glucose, que l'on rencontre dans de nombreux végétaux.
GLUER (*glu-é*) v. a. Enduire de glu. Poisser : *les confitures gluent les mains*.
GLUI n. m. Paille de seigle dont on couvre les toits, ou dont on fait des liens.
GLUME n. f. Enveloppe des fleurs des graminées.
GLUMÉ, E adj. Se dit d'une fleur dont les organes sexuels sont entourés de glumes.
GLUMELLE (*mè-le*) n. f. Une des deux bractées verdâtres qui enveloppent les fleurs des graminées.
GLUTEN (*tèn*) n. m. (mot lat. signif. *colle*). Matière visqueuse qui reste dans la farine des céréales, après qu'on en a retiré l'amidon : *le gluten est une substance très alimentaire*.
GLUTINATIF, IVE adj. Syn. de AGGLUTINATIF.
GLUTINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature du gluten. Qui en contient. Gluant, visqueux : *suc glutineux*.
GLUTINOSITÉ (*zi-té*) n. f. (de *glutineux*). Nature de ce qui est visqueux, gluant. (Peu us.)
GLYCÉMIE n. f. Présence de sucre dans le sang.
GLYCÉRÉ ou **GLYCÉRAT** (*ra*) ou **GLYCÉROLÉ** n. m. Médicament à base de glycérine.
GLYCÉRIDE n. f. Ether de la glycérine.
GLYCÉRIE (*ri*) n. f. Genre de graminées aquatiques, des bords de la mer.
GLYCÉRINE n. f. (du gr. *glukeros*, doux). Liquide incolore, sirupeux, que l'on extrait des corps gras par saponification. — La *glycérine* est employée comme antiseptique ; elle assouplit la peau et prévient les crevasses et les gerçures. Elle sert à faire la nitroglycérine, la dynamite, des encres, des couleurs, etc.
GLYCÉRINER (*né*) v. a. Enduire de glycérine.
GLYCÉRIQUE adj. m. *Acide glycérique*, acide obtenu en oxydant la glycérine par l'acide azotique.
GLYCÉROLÉ n. m. Syn. de GLYCÉRÉ.
GLYCÉROPHOSPHATE n. m. Se dit des sels dérivés de l'acide glycérophosphorique (combinaison de l'acide phosphorique et de la glycérine) : *les glycérophosphates sont employés comme médicaments*.

GLYCINE n. f. (du gr. *glukus*, doux). Genre de légumineuses papilionacées, dont une espèce ornementale, la *glycine de Chine*, est remarquable par ses belles grappes bleuâtres ou violettes.

Glycine.

GLYCOCOLLE (*ko-le*) n. m. Composé obtenu en traitant la gélatine par l'acide sulfurique.
GLYCOGÈNE n. m. Matière organique ayant la composition de l'amidon et découverte (1856) par Claude Bernard dans le foie des animaux.
GLYCOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **GLYCOGÉNIE** (*ni*) n. f. Production du glycogène dans le foie.
GLYCOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la glycogénie : *fonction glycogénique*.
GLYCOL n. m. Alcool organique bi-atomique.
GLYCONIEN (*ni-in*) ou **GLYCONIQUE** adj. m. *Métrig. gr.* et *lat.* Se dit d'un vers composé d'une base, d'un dactyle, d'un trochée et d'une syllabe indifférente.
GLYCOSE (*kô-ze*) n. f. V. GLUCOSE.
GLYCOSURIE (*zu-ri*) n. f. (de *glycose*, et du gr. *ouron*, urine). Emission de sucre par les urines : *la glycosurie est un des symptômes du diabète*.
GLYCOSURIQUE (*zu*) adj. et n. Se dit des personnes atteintes de glycosurie. Syn. DIABÉTIQUE.
GLYPHE n. m. (du gr. *gluphê*, ciselure). Trait gravé en creux, dans un ornement quelconque.
GLYPTIQUE n. f. (du gr. *gluptos*, gravé). Art de graver sur les pierres fines : *la glyptique des Egyptiens*.
GLYPTODON ou **GLYPTODONTE** n. m. Genre de mammifères édentés, comprenant des animaux gigantesques, fossiles dans le quaternaire américain.

Glyptodon.

GLYPTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *gluptos*, gravé, et *graphein*, écrire). Science qui a pour objet l'étude et la connaissance des pierres gravées antiques.
GLYPTOTHÈQUE n. f. (du gr. *gluptos*, gravé, et *thêkê*, boîte). Cabinet de pierres gravées. Musée de sculpture : *la glyptothèque de Munich*.
GNAF (*gn* mll.) n. m. *Pop.* Savetier.
GNANGNAN ou **GNAN-GNAN** (*gn* mll.) n. et adj. invar. Mou et lent dans ses mouvements ou dans ses actions : *un gnangnan ; une personne gnangnan*.
GNEISS (*ghnèss*) n. m. (mot all.). Roche primitive composée de feldspath, de mica en paillettes et de quartz, avec structure schisteuse.
GNÉTACÉES (*ghné-ta-sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de gymnospermes, à fleurs unisexuées. S. une *gnétacée*.
GNÈTE (*ghnè-te*) n. f. Genre de *gnétacées* grimpantes, des régions tropicales.
GNOCCHI (*gn* mll., *ki*) n. m. pl. Petites pâtes italiennes faites de farine, œufs, fromage, et gratinées au four.
GNOGNOTE (*gn* mll.) n. f. *Pop.* Chose sans valeur : *c'est de la gnognote*.
GNOME (*ghnô-me*) n. m. (mot inventé par Paracelse). Nom donné à des nains difformes et surnaturels, qui, d'après les cabalistes juifs, habitent le sein de la terre, où ils gardent des trésors.
GNOMIDE (*ghno*) n. f. Femelle d'un gnome.
GNOMIQUE (*ghno*) adj. (du gr. *gnômê*, sentence). Sentencieux, qui contient des maximes : *poésie gnomique*.
GNOMON (*ghno*) n. m. (du gr. *gnômôn*, indicateur). Instrument quelconque marquant les heures ou les hauteurs du soleil par la direction de l'ombre qu'il projette sur un plan ou sur une surface courbe.
GNOMONIQUE (*ghno*) n. f. (de *gnomon*). Art de tracer des cadrans solaires : *l'invention de la gnomonique est attribuée aux Chaldéens*. Adjectiv. Qui a rapport à la gnomonique.

GNOSE (*ghnô-ze*) n. f. (du gr. *gnôsis*, connaissance). Nom donné à la doctrine des gnostiques. Haute théologie. Philosophie des mages.

GNOSTICISME (*ghnos-ti-sis-me*) n. m. Système de philosophie religieuse, dont les partisans prétendaient avoir une connaissance complète et transcendante de la nature et des attributs de Dieu : *le gnosticisme se rapproche à la fois du platonisme et du manichéisme.*

Gnou.

GNOSTIQUE (*ghnosti-ke*) n. m. Partisan du gnosticisme. Adjectiv. : *école gnostique.*

GNOU (*ghnou*) n. m. Genre d'antilopes d'Afrique, à chair tendre et succulente.

GO (TOUT DE) loc. adv. *Pop.* Librement, sans obstacle, immédiatement.

GOBBE (*go-be*) ou **GOBE** n. f. (de *gober*). Boulette pour engraisser la volaille, ou pour empoisonner les animaux nuisibles.

GOBELET (*lè*) n. m. Vase à boire rond, avec ou sans anse, ordinairement sans pied, plus haut qu'une tasse. Petit vase de fer-blanc, qui sert à faire des tours d'escamotage. *Fig. Joueur de gobelets*, fourbe.

Gobelet.

GOBELETERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce de gobelets.

GOBELETIER (*ti-é*) n. et adj. m. Qui fabrique ou vend des gobelets.

GOBELOTTER (*lo-té*) ou **GOBELOTER** (*té*) v. n. *Fam.* Boire souvent et à petits coups. Festiner.

GOBELOTTEUR, EUSE (*lo-teur, eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui aime à gobelotter.

GOBE-MOUCHES n. m. invar. Nom vulgaire de divers passereaux, qui se nourrissent d'insectes volants. *Fig.* Niais qui croit tout.

Gobe-mouches.

GOBER (*bé*) v. a. (orig celt.). Avaler lestement et sans mâcher : *gober une huître. Fig.* Croire sans examen : *le gogo gobe tout.*

GOBERGE (*bèr-je*) n. m. (même étym. qu'à *écoperche*). Perche servant à tenir pressé un ouvrage de menuiserie, etc. Petit ais qui, en travers sur un fond de lit, soutient la paillasse.

GOBERGER (*bèr-jé*) **(SE)** v. pr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il se gobergea.*) S'amuser de quelqu'un. (Vx.) Faire bombance.

GOBET (*bè*) n. m. *Fam.* Morceau que l'on gobe. *Fig.* Homme crédule. (Peu us.)

GOBETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant un *e* muet : *il gobettera.*) Jointoyer un mur. Faire un gobetis. Battre le terreau.

GOBETIS (*ti*) n. m. Plâtre gâché clair.

GOBEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui gobe. Crédule.

GOBICHONNER (*cho-né*) v. n. Festiner, festoyer.

GOBIE (*bî*) n. m. Genre de poissons des fleuves et des mers, à chair estimée.

GODAGE n. m. Faux pli de ce qui gode.

GODAILLE (*da, ll* mll.) n. f. *Pop.* Action de godailler ; ribote, débauche de table.

GODAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Faire de côté et d'autre des débauches de table.

GODAILLEUR, EUSE (*da, ll* mll., *eu-ze*) n. *Fam.* Qui godaille.

GODAN ou **GODANT** (*dan*) n. m. Conte. Tromperie, piège : *donner dans le godan.*

GODDAM (*god'-dam'*) interj. (de l'angl. *God*, Dieu, et *damn*, damne). Juron anglais. N. m. Sobriquet donné en France aux Anglais : *un goddam.* Pl. des *goddem.*

GODELUREAU (*ré*) n. m. (pour *goguelureau ;* du vx fr. *goguelu*, content de soi). Jeune homme qui fait ridiculement le galant.

GODENOT (*no*) n. m. Petite figure de bois ou d'ivoire, qui représente un homme et dont se servent les escamoteurs. *Fig.* et *fam.* Homme petit et mal fait.

GODER (*dé*) v. n. Faire des faux plis en bombant : *robe qui gode · le papier mal collé gode.*

GODET (*dè*) n. m. Petit vase à boire, sans pied ni anse. Auget attaché à une roue hydraulique ou à une chaîne sans fin (*noria*). Petit récipient pour recevoir l'huile qui tombe d'un quinquet, d'un coussinet de graissage, etc. Petit vase dans lequel on délaye les couleurs. Fourneau d'une pipe. Faux pli, élévation d'une étoffe ou d'un papier qui gode.

Godille.

GODICHE n. et adj. Benêt, maladroit, niais, sot.

GODICHON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. *Fam.* Naïf, maladroit, gauche.

GODILLE (*di, ll* mll.) n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot et auquel on imprime des mouvements hélicoïdaux : *avancer à la godille.*

GODILLER (*di, ll* mll., *é*) v. n. Faire avancer une embarcation en se servant de la godille.

GODILLEUR (*di, ll* mll.) n. m. Celui qui godille.

GODILLOT (*di, ll* mll., *o*) n. m. (du n. de l'inventeur). Ancienne chaussure militaire sans tige. Gros soulier.

GODIVEAU (*vô*) n. m. Boulette de hachis de viande pochée au bouillon. Farce à quenelles.

Godrons.

GODRON n. m. Ornement renflé ou creux en forme d'olive aux bords de la vaisselle d'argent ou sur d'autres ouvrages, notamment d'architecture. Pli rond, tuyau qu'on fait aux fraises, aux jabots. Fer qui sert à faire ces plis.

GODRONNAGE (*dro-na-je*) n. m. Action de godronner. Résultat de cette action : *le godronnage de la vaisselle.*

Goéland.

GODRONNER (*dro-né*) v. a. Faire des godrons.

GODRONNEUR, EUSE (*dro-neur, eu-ze*) n. Celui, celle qui fait des godrons.

GOÉLAND (*lan*) n. m. (bas bret. *gwélan*). Nom vulgaire des grosses mouettes (oiseaux de mer).

GOÉLETTE (*lè-te*) n. f. Petit bâtiment à deux mâts, aux formes fines et élancées : *les goélettes sont des navires rapides.* Voile aurique de ce bâtiment. Hirondelle de mer.

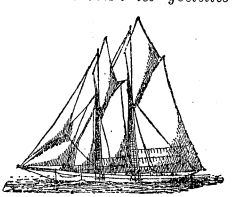

Goélette.

GOÉMON n. m. (bas bret. *gwémon*). Nom donné au varech, dans certains pays : *le goémon, que l'on récolte une fois l'an, est utilisé comme engrais.*

GOÉTIE (*sî*) n. f. (gr. *goeteia ;* de *goês*, sorcier). Magie par laquelle on évoquait les esprits malfaisants.

GOGAILLE (*gha, ll* mll.) n. f. Repas joyeux.

GOGO n. m. Capitaliste crédule, facile à tromper.

GOGO (A) loc. adv. *Fam.* A souhait, dans l'abondance : *avoir tout à gogo.*

GOGUENARD (*ghe-nar*), **E** adj. et n. Mauvais plaisant, railleur : *ton goguenard.*

GOGUENARDER (*ghe-nar-dé*) v. n. Faire le goguenard ; railler.

GOGUENARDERIE (*ghe, rî*) n. f. Raillerie. (On dit aussi GOGUENARDISE.)

GOGUENOT (*ghe-no*) ou **GOGUENEAU** (*ghe-nô*) n. m. *Pop.* Vase de nuit. Latrines.

GOGUETTE (*ghè-te*) n. f. *Fam.* Propos joyeux. *Être en goguette* ou *en goguettes*, être gai pour avoir un peu bu. Festin où règne la liberté.

GOINFRE n. m. Qui mange beaucoup, avidement et salement. ANT. **Sobre, tempérant.**

GOINFRER (*fré*) v. n. *Fam.* Manger en goinfre.

GOINFRERIE (*ri*) n. f. Défaut du goinfre. ANT. **Sobriété, tempérance.**

GOITRE n. m. (du lat. *guttur*, gosier). Tumeur qui se forme au devant de la gorge et qui est produite par l'hypertrophie du corps thyroïde : *le goitre est commun dans les pays de montagne.*

GOITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du goitre. N. Qui a un goitre.

Golfe.

GOLF n. m. Sport national écossais, qui consiste à placer une balle dans une série de trous successifs répartis sur un terrain très étendu.

GOLFE n. m. (du gr. *kolpos*, sein). Partie de mer, qui s'enfonce dans les terres : *l'Adriatique est un golfe de la Méditerranée.*

GOLMELLE, GOLMETTE ou **GOLMOTTE** n. f. Noms vulgaires de deux espèces de champignons comestibles : l'*ammanite rougeâtre* et la *lépiote vulgaire.*

GOMARISTE (*ris-te*) n. et adj. Partisan de Gomar. (V. *Part. hist.*)

GOMMAGE (*gho-ma-je*) n. m. Action de gommer : *le gommage des étoffes.* Son résultat.

GOMME (*gho-me*) n. f. (lat. *gummis*). *Bot.* Substance mucilagineuse, qui découle de certains arbres. *Gomme arabique*, gomme qui provient des différentes espèces d'acacias et fut d'abord récoltée en Arabie. *Gomme élastique*, petit bloc de caoutchouc, servant à effacer des traits de crayon, de plume. *Gomme laque, adragante*, V. LAQUE, ADRAGANT. *Pop.* Classe des gommeux : *fréquenter la haute gomme.*

GOMME-GUTTE (*gho-me-ghu-te*) n. f. Gomme-résine employée comme couleur jaune en peinture et comme purgatif en médecine. Pl. des *gommes-guttes.*

GOMMER (*gho-mé*) v. a. Enduire de gomme : *gommer les bords d'une enveloppe. Eau gommée*, eau contenant de la gomme en dissolution.

GOMME-RÉSINE (*gho-me-ré-zi-ne*) n. f. Suc végétal, qui tient à la fois des gommes et des résines. Pl. des *gommes-résines.*

GOMMEUX, EUSE (*gho-meû, eu-ze*) adj. Qui jette de la gomme : *arbre gommeux.* Qui est de la nature de la gomme : *suc gommeux. Pop.* N. Elégant, ridicule.

GOMMIER (*gho-mi-é*) n. m. Nom de divers acacias, mimosas, etc., qui fournissent des gommes.

GOMMIFÈRE (*gho-mi*) adj. Qui produit de la gomme : *arbuste gommifère.*

GOMPHOSE (*ghon-fó-ze*) n. f. (du gr. *gomphos*, cheville). *Anat.* Articulation immobile, par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre.

Gond.

GOND (*ghon*) n. m. (du gr. *gomphos*, cheville). Morceau de fer coudé et rond, sur lequel tournent les pentures d'une porte. *Fig.* et *fam. Sortir des gonds*, s'emporter.

GONDER (*dé*) v. a. Mettre des gonds à une porte.

GONDOLAGE n. m. Action de gondoler, de se déjeter : *le gondolage est un effet de l'humidité.*

GONDOLE n. f. (ital. *gondola*). Long bateau plat, à rames, en usage surtout à Venise.

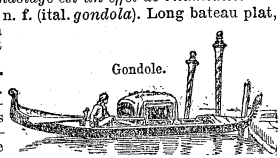
Gondole.

GONDOLER (*lé*) v. n. Se dit d'un navire dont les bouts se relèvent comme ceux d'une gondole : *ce brick gondole.* Se gonfler, se déjeter, se bomber : *certains vernis gondolent.* **Se gondoler** v. pr. Même sens : *planche qui se gondole.*

GONDOLIER (*li-é*) n. m. Batelier qui conduit une gondole : *les gondoliers vénitiens.*

GONFALON ou **GONFANON** n. m. (anc. haut all. *guntfano*). Bannière de guerre, à trois ou quatre pièces pendantes : *le gonfalon devint l'étendard des seigneurs ecclésiastiques.*

Gonfalon.

GONFALONIER (*ni-é*) ou **GONFANONIER** (*ni-é*) n. m. Porteur de gonfalon. Défenseur militaire d'un évêché, d'une abbaye. Magistrat municipal de certaines républiques italiennes au moyen âge, particulièrement de Florence et de Sienne.

GONFLÉ, E adj. Rempli : *gonflé d'orgueil.* Accablé : *cœur gonflé de chagrin.*

GONFLEMENT (*man*) n. m. Action de gonfler : *le gonflement des aérostats se fait au moyen d'hydrogène ou de gaz d'éclairage.* Etat de ce qui est gonflé.

GONFLER (*flé*) v. a. (ital. *gonfiare*). Distendre, faire enfler : *gonfler un ballon.* Grossir le volume, le débit : *la pluie gonfle les torrents. Fig.* Remplir de quelque émotion : *gonfler d'orgueil.* V. n. Devenir enflé : *le bois gonfle à l'humidité.* **Se gonfler** v. pr. Devenir enflé. *Fig.* S'enorgueillir. ANT. **Dégonfler.**

GONG (*ghongh*) n. m. (onomatopée). En extrême Orient, disque de métal dont on tire des vibrations retentissantes en le frappant d'une baguette garnie d'un tampon : *le son du gong est analogue à celui d'une cloche. Mar.* Instrument du même genre, employé comme signal sur les phares et les bateaux-feux.

GONGORISME (*ris-me*) n. m. (de *Gongora*, auteur esp.). Affectation, préciosité contournée dans le style.

GONIN n. m. (employé dans la locution : *Maître Gonin*). Fripon adroit et rusé.

GONIOMÈTRE n. m. (du gr. *gônia*, angle, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles sur le terrain.

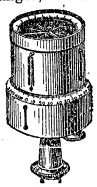
Goniomètre.

GONIOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *goniomètre*). Mesure des angles.

GONIOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la goniométrie.

GONNE (*gho-ne*) n. f. Futaille. Baril à goudron.

GONNELLE (*gho-nè-le*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits aussi *papillons de mer.*

GORD (*ghor*) n. m. Pêcherie formée de deux rangs de perches convergentes plantées dans le fond d'une rivière et dont l'angle intérieur est fermé par un verveux.

GORET (*rè*) n. m. Jeune cochon : *une truie et ses gorets. Fam.* Homme, petit garçon malpropre. *Mar.* Appareil formé de petits balais fixés sur des planches et à l'aide duquel on nettoie la carène des navires.

GORFOU n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de grands manchots des régions boréales.

GORGE n. f. (du lat. *gurges*, gouffre). Partie antérieure du cou : *couper la gorge à quelqu'un.* Gosier : *crier à pleine gorge. Fig. Faire rentrer à quelqu'un les mots dans la gorge*, l'obliger à se taire, à se rétracter. *Faire des gorges chaudes*, se moquer ouvertement. *Rendre gorge*, vomir. *Fig.* Restituer. Le haut de la poitrine. Bâton tourné, sur lequel on roule une carte de géographie. Cannelure demi-circulaire, qui règne sur la circonférence d'une poulie. *Fortif. Gorge d'un bastion, d'un redan*, espace compris entre les extrémités de ce bastion, de ce redan. Passage entre deux montagnes. *Techn.* Espèce de moulure concave, arrondie vers sa partie inférieure.

A, gorge.

GORGE-DE-PIGEON (*jon*) adj. invar. Se dit d'une couleur à reflets changeants, comme celle de la gorge des pigeons. N. m. : *le gorge-de-pigeon.*

GORGÉE (*jé*) n. f. (subst. particip. de *gorger*). Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois : *une gorgée de vin.*

GORGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il gorgea, nous gorgeons.*) Faire manger avec excès une personne ou un volatile : *on gorge les volailles pour les engraisser. Fig.* Combler, remplir : *gorger de biens.*

GORGERETTE (*rè-te*) n. f. Collerette.

GORGERIN n. m. Partie inférieure d'un casque fermé, qui couvrait la gorge et le cou d'un guerrier.

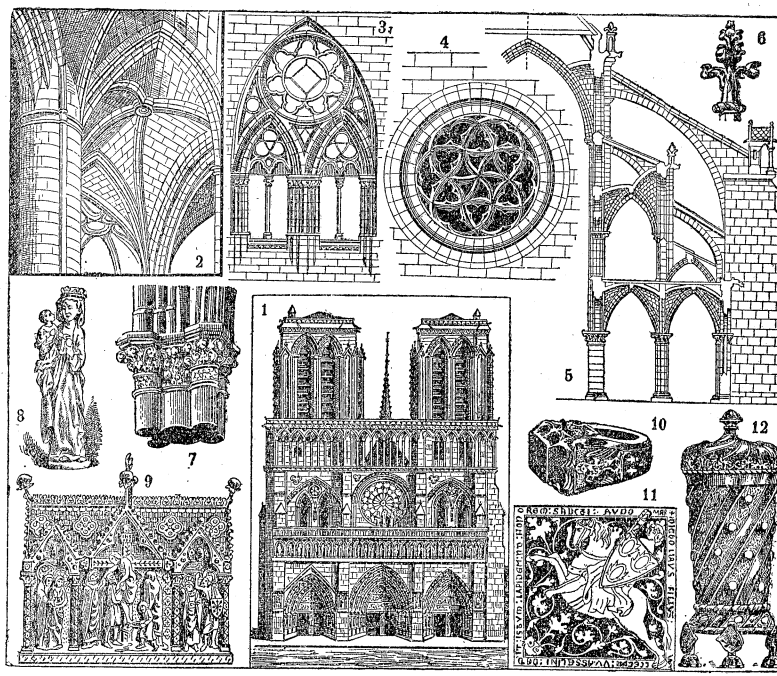

ART GOTHIQUE : 1. Façade de Notre-Dame de Paris ; 2. Croisée d'ogive ; 3. Fenêtre (XIIIe s.) ; 4. Rosace ; 5. Coupe d'une nef (Notre-Dame de Paris) ; 6. Fleuron de gâble ; 7. Chapiteau ; 8. Statuette en ivoire ; 9. Châsse en émail de Limoges (XIIIe s.) ; 10. Bague ; 11. Pavé en terre cuite émaillée ; 12. Vase à boire.

GORGET (*jè*) n. m. Sorte de rabot de menuisier, pour faire les moulures appelées *gorges*.

GORGONIE (*ni*) n. f. Genre de polypiers, qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORGONZOLA n. m. Fromage italien, qui ressemble au roquefort et qui est fabriqué à Gorgonzola (Lombardie).

GORILLE (*ll* mll.) n. m. Genre de singes anthropoïdes, de l'Afrique équatoriale. — Le gorille est le plus grand de tous les singes ; sa taille dépasse celle de l'homme, mais il est plus massif, avec des bras énormes et des jambes courtes. Sa robe est noire. Il est craintif, peu intelligent ; il fuit l'homme, mais il se défend avec une énergie féroce quand il est blessé. Il vit dans les forêts humides et impénétrables.

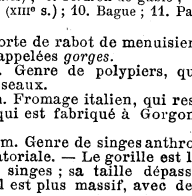
Gorille.

GOSIER (*zi-é*) n. m. Partie inférieure du cou, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac : *avoir une arête dans le gosier. Fig.* et *fam. Avoir le gosier pavé*, pouvoir impunément manger ou boire très chaud ou très épicé, etc. Canal par où sort la voix et qui sert à la respiration. Organe de la voix : *un gosier harmonieux.*

GOSSE (*gho-se*) n. *Pop.* Jeune garçon, jeune fille.

GOTHIQUE adj. Qui appartient aux Goths : *langue gothique. Fam.* Très ancien, arriéré : *habit gothique. Imprim. Caractères gothiques*, ceux dont on fit usage dans les premiers essais typographiques. Se dit d'un genre d'architecture appelé aussi *ogival*. N. m. L'architecture gothique. La langue gothique. N. f. L'écriture gothique, que l'on commença d'employer au XIIe siècle. — ART GOTHIQUE. L'art improprement appelé *gothique* (puisqu'il n'a rien de commun avec les Goths) ou *ogival*, et qui serait plus justement appelé *art français*, puisqu'il est originaire de l'Ile-de-France, a fleuri en Europe du XIIe au XVIe siècle. Son principe générateur réside, non, comme on l'a dit longtemps, dans la courbe brisée des arcs, mais dans la structure ogivale de la voûte : elle découle tout entière, y compris l'arc-boutant, de la découverte de la *voûte sur nervures* ou *croisée d'ogive*. Cette découverte, nécessitée par l'agrandissement des églises et la poussée croissante des voûtes, entraîna l'emploi de l'arc brisé et des arcs-boutants, destinés à en augmenter la stabilité. L'enthousiasme religieux de cette époque éleva les magnifiques basiliques de Sens, Laon, Noyon, Senlis, Paris, Rouen, Soissons,

Gothique (minuscules).

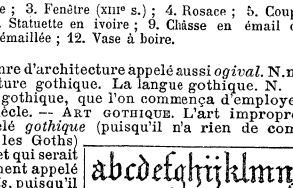
Gothique (majuscules).

Bourges, Reims, Auxerre, Amiens, Chartres; à l'étranger, celles de Cologne, de Canterbury, d'Upsal, de Burgos, de Tolède. La sculpture monumentale qui ornait si richement les cathédrales, la peinture appliquée aux édifices, étaient uniquement appropriées aux besoins architecturaux. Les arts du mobilier, l'orfèvrerie, etc., reflétaient la même pensée directrice.

GOTON n. f. Fille de campagne. Femme dissolue.

GOUACHE n. f. (de l'ital. *guazzo*, lavage). Préparation faite de substances colorantes détrempées avec de l'eau mêlée de gomme et rendues pâteuses par une addition de miel, etc. : *employer de la gouache*. Tableau peint de cette manière : *de jolies gouaches*.

GOUAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. a. et n. *Fam.* Railler.

GOUAILLERIE (*a, ll* mll. *e-ri*) n. f. *Fam.* Raillerie.

GOUAILLEUR, EUSE (*a, ll* mll., *eu-ze*) adj. *Fam.* Qui gouaille : *les Parisiens sont souvent gouailleurs*. Qui marque la gouaillerie : *ton gouailleur*. N. : *un gouailleur*.

GOUAPER (*pé*) v. n. Ne rien faire, fréquenter les cabarets, les mauvaises sociétés, etc.

GOUAPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. ou **GOUAPE** n. f. Personne qui gouape.

GOUDRON n. m. (de l'ar. *gatran*). Substance résineuse, résidu de la distillation de différents bois, de la houille, etc. : *on a extrait du goudron de houille de merveilleuses couleurs*.

GOUDRONNAGE (*dro-na-je*) n. m. Action de goudronner : *le goudronnage du bois le préserve de l'action de l'humidité*. Son résultat.

GOUDRONNER (*dro-né*) v. a. Enduire de goudron : *on goudronne les cordages pour les empêcher de pourrir par l'humidité*.

GOUDRONNERIE (*dro-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on prépare, où l'on conserve le goudron.

GOUDRONNEUR (*dro-neur*) n. m. Ouvrier qui prépare ou qui emploie le goudron.

GOUDRONNEUX, EUSE (*dro-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du goudron.

GOUDRONNIER (*dro-ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de goudron.

GOUET (*ghou-è*) n. m. Grosse serpe à l'usage des bûcherons, vignerons, etc. Variété de cépage, dit aussi GOUAIS. Nom vulgaire de l'arum.

GOUFFRE (*ghou-fre*) n. m. (de *golfe*). Abîme, précipice. Cause de malheur ou de ruine : *le gouffre du jeu*. *Fig.* Centre vaste et absorbant : *Paris est un véritable gouffre*. Tournoiement d'eau : *le gouffre du Mælstrôm*.

Gouge.

GOUGE (*ghou-je*) n. f. (lat. *gubia*). Ciseau de menuisier, de sculpteur, etc., creusé en canal et muni à son extrémité d'un taillant courbe.

GOUGE (*ghou-je*) n. f. (prov. *goujo*). Dans le Midi, servante, fille, femme. Ailleurs, ne se dit qu'en mauvaise part.

GOUGER (*jé*) ou **GOUJER** (*jé*) v. a. Travailler le bois à la gouge.

GOUGETTE (*jè-te*) n. f. Petite gouge.

GOUJAT (*ja*) n. m. Valet d'armée. (Vx.) Apprenti maçon. Homme sale et grossier, ou sans mœurs.

GOUJATERIE (*rî*) n. f. Caractère, action de goujat.

GOUJON n. m. (de *gouge*). Cheville de fer servant à lier certaines pièces de construction, de machines, etc.

GOUJON n. m. (lat. *gobio*). Genre de petits poissons des rivières limpides et sablonneuses d'Europe : *la chair du goujon est très délicate*.

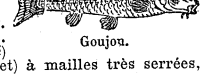
Goujon.

GOUJONNER (*jo-né*) v. a. Fixer par des goujons.

GOUJONNIER (*jo-ni-é*) n. m. Sorte d'épervier (filet) à mailles très serrées, pour la pêche au goujon.

GOUJONNIÈRE (*jo-ni*) adj. f. *Perche goujonnière*, nom vulgaire de la *grémille commune*.

GOUJURE n. f. Cannelure destinée à recevoir les garnitures des poulies.

GOULE n. f. (ar. *ghoul*). Sorte de vampire qui, dans les superstitions orientales, suce le sang des vivants et dévore les cadavres pendant la nuit.

GOULÉE (*lé*) n. f. (de *gueule*). *Fam.* Grosse bouchée.

GOULET (*lè*) n. m. Entrée étroite d'un port, d'une rade : *le goulet de Brest*. Chacune des ouvertures coniques garnissant l'intérieur des verveux et par où le poisson pénètre, sans pouvoir ensuite ressortir.

GOULOT (*lo*) n. m. (de *gueule*). Cou de tout vase dont l'entrée est étroite : *le goulot d'une carafe*.

GOULOTTE (*lo-te*) ou **GOULETTE** (*lè-te*) n. f. Petite rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, E n. et adj. (du lat. *gula*, gueule). Qui aime à manger et qui mange avec avidité. Glouton, goinfre. *Pois goulu* ou *gourmand*, dont on mange aussi les cosses vertes et tendres. ANT. **Sobre, tempérant.** N. m. Nom vulgaire de l'anguille et de l'anchois, en certaines régions de la France.

GOULÛMENT (*man*) adv. D'une façon goulue.

GOUM (*ghoum*) n. m. (mot ar.). Famille, tribu, chez les Arabes. En Algérie, contingent armé fourni par une tribu et qui, conduit par des officiers français, fait le service d'éclaireurs.

Goupillon.

GOUMIER (*mi-é*) n. m. Cavalier faisant partie d'un goum.

GOUPIL (*pil*) n. m. (lat. *vulpecula*). Renard. (Vx.)

GOUPILLE (*pi, ll* mll.) n. f. Petite cheville de métal, qui sert à assembler deux pièces d'horlogerie, d'armurerie, etc.

GOUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. Fixer avec des goupilles.

GOUPILLON (*pi, ll* mll., *on*) n. m. (du vx fr. *goupil*, renard, le goupillon étant fait autref. d'une queue de renard). Tige garnie de poils, ou baguette métallique surmontée d'une boule creuse à petits trous, qui sert, à l'église, pour faire les aspersions d'eau bénite. Brosse ronde à manche, pour nettoyer les verres de lampes, les bouteilles, etc.

GOUPILLONNER (*pi, ll* mll., *o-né*) v. a. Nettoyer avec un goupillon.

GOURA n. m. Genre d'oiseaux, vulgairement *pigeons couronnés*.

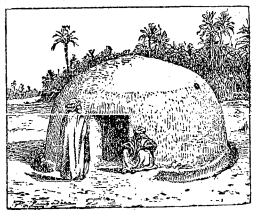
Gourbi.

GOURAMI n. m. Espèce de poisson des Mascareignes, qui atteint jusqu'à 2 mètres.

GOURBI n. m. Cabane, hutte de branchages, de clayonnage, utilisée par les Arabes.

GOURD (*ghour*), **E** adj. (du lat. *gurdus*, lent, paresseux). Engourdi par le froid. (Ne se dit que dans : *avoir les doigts gourds, les mains gourdes*.)

GOURDE n. f. (lat. *cucurbita*). Espèce de cucurbitacées, dont les fruits renflés servent de bouteilles quand ils sont secs. Flacon métallique ou clissé, servant au même usage. Nom peu usité de la *piastre*. N. et adj. f. *Pop.* Imbécile.

GOURDIN n. m. (ital. *cordino*). Gros bâton court.

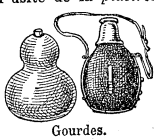
Gourdes.

GOURE n. f. (de l'ar. *gharr*, tromper). Se dit de toute drogue falsifiée.

GOURER (*ré*) v. a. (de *goure*). Falsifier des drogues. *Fig.* et *pop.* Tromper, duper.

GOURGANDINE n. f. Corsage de femme, laissant voir la chemise. (Vx.) Auj., Femme de mauvaise vie.

GOURGANE n. f. Fève de marais.

GOURMADE n. f. Coup de poing ; coup sur la figure : *recevoir une gourmade*.

GOURMAND (*man*), **E** n. et adj. Qui mange avec excès les bons morceaux, les mets fins. *Bot. Branche gourmande* ou n. m. *gourmand*, rameau inutile, rameau qui pousse au-dessous d'une greffe ou d'une branche à fruit : *il est bon d'élaguer soigneusement les gourmands*.

GOURMANDER (*dé*) v. a. Réprimander ou traiter avec dureté : *gourmander un écolier paresseux*.

GOURMANDISE (*di-ze*) n. f. Vice du gourmand : *la gourmandise est un des sept péchés capitaux.* Mets friand : *les enfants aiment les gourmandises.*

GOURME n. f. *Vétér.* Ecoulement nasal, qui attaque surtout les poulains. *Méd.* Eruption squameuse particulière aux enfants : *la gourme se montre de préférence à la figure et au cuir chevelu. Fig. Jeter sa gourme,* faire des folies de jeunesse.

GOURMÉ, E adj. Qui affecte un maintien composé et trop grave : *diplomate gourmé.*

GOURMER (*mé*) v. a. Battre à coups de poing. Mettre la gourmette à un cheval. **Se gourmer** v. pr. Se battre. Prendre un maintien grave.

GOURMET (*mè*) n. m. Qui se connaît en vins, en bonne chère : *Lucullus est resté le type des fins gourmets.* Dégustateur.

GOURMETTE (*mè-te*) n. f. Chaînette qui est fixée de chaque côté du mors d'un cheval, en passant sous la barbe. Chaîne de montre, bracelet dont les mailles sont disposées comme celles de la gourmette.

GOURNABLE n. f. Cheville de chêne, employée dans la construction des bateaux.

GOURNABLER (*blé*) v. a. Fixer avec des gournables : *gournabler des bordages.*

GOUSPIN (*ghous-pin*) ou **GOUSSEPAIN** (*ghouse-pin*) n. m. *Pop.* Gamin, petit vaurien.

GOUSSAUT (*ghou-sô*) n. m. Cheval court de reins et dont l'encolure et la conformation dénotent de la vigueur. Adj. : *un cheval goussaut.*

GOUSSE (*ghou-se*) n. f. Enveloppe des graines d'une plante légumineuse : *gousse de pois.* (V. la planche PLANTE.) Partie d'une tête d'ail ou d'échalote.

GOUSSET (*ghou-sè*) n. m. Creux de l'aisselle. Petite pièce d'une manche de chemise, à l'endroit de l'aisselle. Petite poche placée en dedans de la ceinture d'un pantalon. Pochette d'un corset de femme. Poche du gilet. *Avoir le gousset vide,* être sans argent. Petite console pour soutenir des tablettes. *Blas.* Pièce honorable, qui est un pairle plein (V. BLASON.)

GOÛT (*ghoû*) n. m. (lat. *gustus*). Sens par lequel on discerne les saveurs : *la langue et le palais sont le siège du goût.* Saveur : *mets d'un goût exquis. Pop.* Odeur : *goût de pourri.* Appétence des aliments, etc. : *n'avoir goût à rien. Fig.* Discernement, sentiment du beau : *critique pleine de goût.* Prédilection, penchant particulier : *goût pour la peinture.* Grâce, élégance : *être mis avec goût.* Opinion, préférence ; manière de voir, de faire : *dans le goût du* XVIIIe *siècle.*

GOÛTER (*té*) v. a. (lat. *gustare*). Discerner les saveurs par le goût : *le cuisinier goûte les mets. Fig.* Approuver : *goûter un projet.* Aimer, estimer : *goûter la musique.* Eprouver, jouir de : *goûter le bonheur.* V. n. Essayer : *goûter d'un métier.* Manger en petite quantité : *goûter d'un mets. Absol.* Faire le repas du goûter.

GOÛTER (*té*) n. m. Collation dans l'après-midi.

GOUTTE (*ghou-te*) n. f. (lat. *gutta*). Petite partie sphérique, qui se détache de tout liquide : *des gouttes de pluie.* Très petite quantité : *boire une goutte de vin. Fam.* Petit verre de liqueur alcoolique : *boire la goutte. Archit.* Petit ornement conique dans un plafond dorique ou sous les triglyphes. Adverbialem. *Ne... goutte.* Pas du tout : *ne voir, n'entendre goutte.* Loc. adv. **Goutte à goutte,** goutte après goutte.

GOUTTE (*ghou-te*) n. f. Affection diathésique, caractérisée par des troubles viscéraux et articulaires, avec dépôts d'urates : *la goutte se traite par un régime alimentaire sévère. Goutte sciatique,* v. SCIATIQUE. *Goutte sereine,* v. AMAUROSE.

GOUTTELETTE (*ghou-te-lè-te*) n. f. Petite goutte.

GOUTTER (*ghou-té*) v. n. Laisser tomber des gouttes : *les feuilles des arbres gouttent après la pluie.*

GOUTTEREAU (*ghou-te-rô*) adj. m. Se dit, dans un édifice gothique, des murs couronnés de gouttières et percés de fenêtres.

GOUTTEUX, EUSE (*ghout-eû, eu-ze*) n. et adj. Atteint de la goutte. Qui se rapporte à la goutte.

GOUTTIÈRE (*ghou-ti*) n. f. (de *goutte*). Petit canal en zinc, etc., qui reçoit les eaux du toit. Le toit lui-même. *Chir.* Appareil en fil de fer, employé dans les lésions articulaires et les fractures.

GOUVERNABLE (*vèr*) adj. Qu'on peut gouverner.

GOUVERNAIL (*vèr-na, l* mll.) n. m. (lat. *gubernaculum*). Appareil qui plonge dans l'eau à l'arrière d'un navire, etc., et qui sert à le gouverner. *Fig.* Direction : *tenir le gouvernail de l'Etat.*

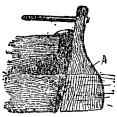

A, gouvernail.

GOUVERNANCE (*vèr*) n. f. Sous l'ancien régime, nom des juridictions royales ordinaires de Lille, Douai, Arras et Béthune.

GOUVERNANT (*vèr-nan*), **E** adj. Qui gouverne : *le parti gouvernant.* N. f. Femme d'un gouverneur. Femme à laquelle est confiée l'éducation d'un ou plusieurs enfants. Femme qui a soin du ménage, de la maison d'un homme veuf ou célibataire. N. m. pl. Ceux qui gouvernent un Etat : *changer de gouvernants.*

GOUVERNE (*vèr-ne*) n. f. Règle de conduite : *je vous dis cela pour votre gouverne.* (Peu us.)

GOUVERNEMENT (*vèr-ne-man*) n. m. Action de diriger, d'administrer. Constitution politique : *gouvernement républicain, monarchique.* Ceux qui gouvernent un Etat : *les amis du gouvernement.* Fonction de gouverneur d'une colonie, d'une province, etc. : *être nommé au gouvernement de la Guyane.* Hôtel du gouverneur (dans ce sens prend une majuscule) : *incendier le Gouvernement.*

GOUVERNEMENTAL, E, AUX (*vèr-ne-man*) adj. Qui appartient au gouvernement : *système gouvernemental.* Qui soutient les gouvernants : *député gouvernemental.*

GOUVERNEMENTALISME (*vèr-ne-man-ta-lisme*) n. m. Système politique qui rapporte tout au gouvernement. (Peu us.)

GOUVERNER (*vèr-né*) v. a. (lat. *gubernare*). Diriger, conduire : *gouverner un vaisseau.* Administrer : *Louis XII gouverna sagement.* Elever, instruire un enfant. *Gramm.* Régir. V. n. Obéir au gouvernail : *bâtiment qui ne gouverne plus.*

GOUVERNEUR (*vèr*) n. m. Qui gouverne une colonie, une province, une place forte, un grand établissement public : *le gouverneur de la Banque de France.* Celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme de distinction.

GOUVERNORAT (*ra*) n. m. Dignité de gouverneur.

GOYAVE (*gho-ia-ve*) n. f. Fruit du goyavier.

GOYAVIER (*gho-ia-vi-é*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbres de l'Amérique centrale et des Indes orientales, et dont le fruit est une sorte de poire d'un goût très agréable.

GRABAT (*ba*) n. m. (lat. *grabatus*). Méchant lit. *Fig. Etre sur le grabat,* être ruiné.

GRABATAIRE (*tè-re*) n. *Fam.* Malade, alité.

GRABEAU (*bô*) n. m. Fragment de drogue.

GRABELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je grabelle.*) Séparer d'une substance médicamenteuse les petits fragments inutilisables.

GRABUGE n. m. (ital. *garbuglio*). *Fam.* Bruit, querelle : *il va y avoir du grabuge.* Jeu de cartes.

GRÂCE n. f. (lat. *gratia*). Faveur qu'on fait sans y être obligé : *accorder une grâce. Etre en grâce auprès de quelqu'un,* avoir sa bienveillance, sa protection. *Bonnes grâces,* accueil favorable, bienveillance. *Demander en grâce,* demander instamment, comme une grande faveur. Pardon : *je vous fais grâce.* Remise d'une peine : *le président de la République a le droit de grâce.* Remerciement : *je vous rends grâce* (ou *grâces*). Aide que Dieu accorde en vue du salut : *rien n'est impossible à la grâce.* Agrément, attrait de celui ou de ce qui a quelque chose de doux et d'aimable, ou de simple et d'harmonieux : *marcher, chanter, danser avec grâce ; avoir de la grâce dans le style. Actions de grâces,* remerciements à Dieu. *De bonne grâce,* sans répugnance. *Grâce* (ou, dans le style élevé, *grâces*) *à Dieu,* par la bonté de Dieu, heureusement. *Coup de grâce,* qui achève de donner la mort, et *au fig.,* de perdre, de ruiner. Avec une majuscule, titre d'honneur, en Angleterre : *Sa Grâce le duc de... Interject. Grâce !* cri par lequel on demande d'être épargné. **De grâce,** loc. adv. Formule de supplication, employée parfois ironiquement. Pl. Prière après le repas : *dire ses grâces.* Divinités. (V. *Part. hist.*) *Jeu de grâces,* exercice dans lequel deux joueurs se lancent un léger cerceau, à l'aide de deux baguettes.

GRACIABLE adj. Digne de pardon.

GRACIER (*si-é*) v. a (Se conj. comme *prier.*) Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine.

GRACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière gracieuse : *saluer gracieusement.*

GRACIEUSER (*zé*) v. a. *Fam.* Faire à quelqu'un des démonstrations d'amitié, de bienveillance.

GRACIEUSETÉ (*ze*) n. f. Civilité, affabilité. Gratification.

GRACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *graciosus*). Qui est rempli d'agrément, d'élégance : *prendre une pose gracieuse.* Aimable, affable : *accueil gracieux.* Gratuit : *obliger quelqu'un à titre gracieux.* N. m. **le gracieux,** le genre gracieux. Ce qui est gracieux. ANT. **Disgracieux.**

GRACILE adj. (lat. *gracilis*). Grêle.

GRACILITÉ n. f. Caractère de ce qui est gracile.

GRACIOSO (*zo*) n. m. (mot ital.). Bouffon de la comédie espagnole : *jouer les graciosos.* Adj. m. *Mus.* Gracieux : *andante gracioso.* Adv. Gracieusement.

GRADATION (*si-on*) n. f. (lat. *gradatio ;* de *gradus,* degré). Accroissement ou décroissement progressif : *gradation de la chaleur. Mus.* Passage insensible d'un ton à un autre. *Rhét.* Figure qui consiste à disposer plusieurs mots ou pensées suivant une progression ascendante ou descendante : *les mots va, cours, vole forment une gradation ascendante.*

GRADE n. m. (du lat. *gradus,* degré). Chacun des degrés d'une hiérarchie : *grade de capitaine. Grade universitaire,* diplôme de bachelier, de licencié, de docteur. *Géom.* Chacune des parties d'un quadrant divisé en cent parties égales : *une circonférence comprend 400 grades* (abrév. gd).

GRADÉ adj. et n. m. Qui a un grade dans l'armée. (Ne se dit que des sous-officiers, caporaux et brigadiers.)

GRADIENT (*di-an*) n. m. Gradation de pression barométrique qui s'établit entre le centre et les bords d'un cyclone.

GRADIN n. m. (ital. *gradino*). Petite marche formant étagère sur un autel, un meuble, etc. Chacun des bancs superposés d'un amphithéâtre.

GRADUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est graduel. Progression graduelle.

GRADUATION (*si-on*) n. f. Action de graduer. Opération qui consiste à faire subir un commencement de concentration à l'eau des marais salants.

GRADUÉ, E adj. (de *graduer*). Divisé en degrés : *échelle graduée.* Qui va par degrés : *exercices gradués.* Personne qui est revêtue d'un grade universitaire : *une graduée en droit.*

GRADUEL, ELLE (*èl, è-le*) adj. (lat. *gradualis ;* de *gradus,* degré). Qui va par degrés : *diminution graduelle.* N. m. *Liturg.* Verset qui se dit à la messe, entre l'épître et l'évangile. Livre qui contient tout ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Par degrés.

GRADUER (*du-é*) v. a. (du lat. *gradus,* degré). Diviser en degrés : *graduer un thermomètre.* Augmenter par degrés : *graduer des exercices de grammaire.*

GRADUS (*duss*) n. m. (abrév. de *Gradus ad Parnassum,* mots lat. signif. *Degrés pour monter au Parnasse*). Dictionnaire de prosodie, d'expressions poétiques, pour aider à faire des vers latins.

GRAFFITE (*gra-fi-te*) ou en ital. **GRAFFITO** n. m. (pl. **GRAFFITI**). Dessin tracé à la main par les anciens, sur les monuments : *les graffiti de Pompéi sont d'un grand intérêt pour la connaissance des mœurs romaines.* (On dit aussi SGRAFFITE.)

GRAILLEMENT (*gra, ll* mll., *e-man*) n. m. Son enroué de la voix.

GRAILLER (*gra, ll* mll., *é*) v. n. (de *graille,* corneille, mot dialectal ; du lat. *gradula*). Parler d'une voix enrouée. Sonner du cor d'une certaine façon, pour rappeler les chiens.

GRAILLON (*gra, ll* mll., *on*) n. m. Débris d'un repas. Odeur de graisse brûlée. Crachat très épais.

GRAILLONNER (*gra, ll* mll., *o-né*) v. n. Contracter une odeur de graillon. Tousser pour expulser souvent des crachats épais, des graillons.

GRAIN (*grin*) n. m. (lat. *granum*). *Bot.* Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume : *grain de blé, de raisin, de poivre,* etc. *Les grains,* les céréales en tant que marchandises : *les grains sont en hausse.* Petite parcelle : *grain de sable. Fig.* : *un grain d'esprit.* Petit corps sphérique : *les grains d'un chapelet.* Inégalité à la surface de la peau, d'un cuir, d'une étoffe. Ancien petit poids, environ la vingtième partie d'un gramme. Averse. *Mar.* Tourbillon de vent : *recevoir un grain. Fig.* et *fam. Veiller au grain,* prévoir et prévenir le danger.

GRAINAGE (*grè*) n. m. V. GRENAGE.

GRAINE (*grè-ne*) n. f. (lat. *granum*). *Bot.* Semence : *le vent transporte au loin les graines. Monter en graine,* se développer jusqu'à la production des graines. *Zool. Graine de vers à soie* ou *graine,* œufs de vers à soie. *Fig. Mauvaise graine,* mauvais sujet.

GRAINETERIE (*grè-ne-te-rî*) n. f. Commerce, magasin du grainetier.

GRAINETIER (*grè-ne-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend des graines.

GRAINIER (*grè-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend des graines. N. m. Collection de graines.

GRAISSAGE (*grè-sa-je*) n. m. Action de graisser.

GRAISSE (*grè-se*) n. f. (lat. pop. *crassia ;* de *crassus,* gras). Substance onctueuse, facile à fondre, qui se trouve sur l'homme et l'animal, cette dernière servant, pure ou mélangée, à préparer les aliments, à oindre les organes des machines, etc. Corps gras d'origine végétale (huiles, etc.) ou d'origine minérale (vaseline, etc.). *Prendre de la graisse,* devenir gras. *La graisse ne l'étouffe pas, ne l'empêche pas de courir,* il est maigre. Altération qu'éprouvent certains vins, cidres ou bières, et qui leur donne un aspect huileux.

GRAISSER (*grè-sé*) v. a. Frotter, oindre de graisse : *graisser une machine. Fig.* Souiller de graisse, tacher. *Fig. Graisser la patte,* corrompre avec de l'argent. V. n. S'altérer, devenir huileux : *ce vin graisse.* ANT. **Dégraisser.**

GRAISSET (*grè-sè*) n. m. Nom vulgaire de la rainette verte.

GRAISSEUR, EUSE (*grè-seur, eu-ze*) adj. Qui graisse : *robinet graisseur.* N. m. Ouvrier ou appareil qui opère le graissage.

GRAISSEUX, EUSE (*grè-seû, eu-ze*) adj. De la nature de la graisse. Taché de graisse : *habit graisseux.*

GRAISSOIR (*grè-soir*) n. m. Tampon de linge pour graisser.

GRAM (*gram'*) n. m. Solution iodo-iodurée, employée en bactériologie pour colorer les microbes.

GRAMEN (*mèn*) n. m. (mot lat.). Nom générique des plantes de la famille des graminées, des gazons, etc.

GRAMINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de plantes du groupe des monocotylédones, dont la tige est un chaume, comme le *blé,* l'*orge,* l'*avoine,* le *maïs,* le *gazon,* etc. S. une *graminée.*

GRAMMAIRE (*gram'-mè-re*) n. f. (du gr. *gramma,* lettre). Art qui enseigne à parler et à écrire correctement. Livre qui contient les règles de cet art. *Classes de grammaire,* classes qui, dans les lycées, précèdent les humanités. *Grammaire comparée,* science qui étudie les ressemblances, les différences des diverses langues comparées entre elles. *Grammaire historique,* qui étudie l'origine et l'histoire des règles. *Grammaire générale,* ensemble des règles communes à toutes les langues.

GRAMMAIRIEN, ENNE (*gram'-mè-ri-in, è-ne*) n. Qui sait, enseigne la grammaire, ou qui a écrit sur la grammaire. *Antiq.* Philologue.

GRAMMATICAL, E, AUX (*gram'-ma*) adj. Qui concerne la grammaire : *analyse grammaticale.* Conforme aux règles de la grammaire.

GRAMMATICALEMENT (*gram'-ma, man*) adv. Selon les règles de la grammaire. (Peu us.)

GRAMMATISTE (*gram'-ma-tis-te*) n. m. *Antiq. gr.* Celui qui apprenait aux enfants à lire et à écrire. Grammairien. Auj., mauvais grammairien. Pédant.

GRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *gramma,* le scrupule [poids]). Unité de masse de notre système métrique (abrév. : gr.) : *le gramme représente sensiblement le poids d'un centimètre cube d'eau distillée.* — Les multiples du gramme sont le *décagramme,* l'*hectogramme,* le *kilogramme* et le *myriagramme* (v. QUINTAL, TONNE) ; les sous-multiples sont : le *décigramme,* le *centigramme* et le *milligramme. Gramme-poids,* poids correspondant à la masse de 1 gramme (v. *Système* MÉTRIQUE).

GRAMOPHONE n. m. Phonographe de marque particulière, reproduisant les sons au moyen de disques.

GRAND (*gran*), **E** adj. (lat. *grandis*). Qui est fort étendu dans ses dimensions : *les grandes forêts*

au Brésil. Le grand Océan, l'océan Pacifique. *Les grandes Indes*, les Indes orientales. De taille élevée : *enfant très grand pour son âge.* Violent : *un grand vent ; un grand bruit. Grand jour*, pleine lumière du soleil. *Grand air*, air qu'on respire au dehors. Emphatique : *les grands mots ne prouvent rien.* Qui excelle par la naissance, la fortune, le talent, etc. : *grand seigneur, grand poète.* Magnanime, courageux : *Annibal se montra grand dans l'adversité.* Surnom de princes ou de personnages illustres : *Louis le Grand.* Titre donné aux premiers dignitaires d'un ordre : *grand maître de l'Université, grand prêtre*, etc. *Grand Seigneur* ou *Grand Turc*, le sultan des Turcs. *Grand mât*, mât principal. Placé devant certains noms féminins, l'adjectif *grande* remplace l'e final par une apostrophe : *grand'mère, grand'route, grand'peine. grand'messe*, etc. *Grand'voile, grand'vergue*, voile, vergue du grand mât. N. m. Personne adulte : *cet ouvrage est utile aux petits et aux grands.* Personnage de haute naissance ou élevé en dignité : *les grands de la terre.* Membre de la plus haute noblesse d'Espagne : *les grands d'Espagne restent couverts devant le roi.* Ce qui est noble, sublime : *le grand abonde dans Bossuet.* Loc. adv. **En grand**, de grandeur naturelle. *Faire une chose en grand*, au fig., sans rien ménager. *Travailler en grand*, dans de vastes proportions. ANT. **Petit, exigu, mesquin.**

GRAND'CHAMBRE n. f. *Dr.* Principale chambre d'un parlement. (On dit aussi *chambre du plaidoyer* ou *chambre dorée.*) Pl. des *grand'chambres.*

GRAND-CHANTRE n. m. Dignitaire d'une cathédrale, qui avait les petites écoles sous sa juridiction. Pl. des *grands-chantres.*

GRAND'CHOSE (*gran-chô-ze*) n. S'emploie avec la négation dans le sens de *pas beaucoup, pas cher, pas bon*, etc. : *cela ne vaut pas grand'chose. Un, une, des pas grand'chose*, des gens qui ne méritent guère de considération.

GRAND'CROIX (*kroi*) n. f. invar. Principal grade dans les ordres de chevalerie : *la grand'croix de l'ordre de Malte.* Grade le plus élevé dans la Légion d'honneur.

GRAND-CROIX (*kroi*) n. m. Dignitaire décoré de la grand'croix. Pl. des *grands-croix.*

GRAND-DUC (*duk*) n. m. Titre de quelques princes souverains : *le grand-duc de Lituanie.* Prince de la famille impériale russe. Pl. des *grands-ducs.*

GRAND-DUCAL, E, AUX adj. Qui concerne un grand-duc ou un grand-duché : *dignité grand-ducale.*

GRAND-DUCHÉ n. m. Pays gouverné par un grand-duc : *le grand-duché de Luxembourg.* Pl. des *grands-duchés.*

GRANDE-DUCHESSE (*chè-se*) n. f. Souveraine d'un grand-duché. Femme d'un grand-duc. Pl. des *grandes-duchesses.*

GRANDELET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Déjà un peu grand : *enfant grandelet.*

GRANDEMENT (*man*) adv. Généreusement. Beaucoup : *se tromper grandement.*

GRANDESSE (*dè-se*) n. f. Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR n. f. (de *grand*). Etendue en hauteur, longueur, largeur ; ce qui peut être augmenté ou diminué. Titre d'honneur qu'on donne à un évêque : *Sa Grandeur l'évêque de... Fig.* Sublimité : *grandeur de caractère.* Enormité : *grandeur d'un crime.* Autorité, puissance, majesté : *la grandeur souveraine.* Dignités, honneurs : *naître au sein des grandeurs. Fig. Du haut de sa grandeur*, avec orgueil, dédain. ANT. **Petitesse, exiguïté, mesquinerie.**

GRAND'GARDE n. f. Troupe qui fournit les avant-postes et les sentinelles avancées : *être de grand'garde.* Pl. des *grand'gardes.*

GRANDILOQUENCE (*kan-se*) n. f. Emploi affecté de grands mots, de grandes phrases.

GRANDILOQUENT (*kan*), **E** adj. (du lat. *grandis*, grand, et *loqui*, parler). Pompeux en paroles, emphatique : *style grandiloquent.*

GRANDIOSE (*ô-ze*) adj. (ital. *grandioso*). Imposant par l'aspect, l'étendue, la noblesse. N. m. : *le grandiose d'un spectacle.* ANT. **Médiocre, mesquin**

GRANDIOSEMENT (*ô-ze-man*) adv. D'une manière grandiose.

GRANDIR v. n. Devenir grand : *enfant qui a grandi très vite.* V. a. Rendre ou faire paraître plus grand, plus gros. *Fig.* Amplifier. Donner de la grandeur morale : *l'adversité grandit Louis XVI.* ANT. **Atténuer, amoindrir, diminuer, rapetisser.**

GRANDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui va croissant : *pouvoir sans cesse grandissant.*

GRANDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de devenir ou de rendre plus grand.

GRANDISSIME (*di-si-me*) adj. *Fam.* Très grand : *arriver au grandissime galop.*

GRAND-LIVRE n. m. Se dit de la liste qui contient tous les créanciers de l'Etat. (On dit aussi et l'on écrit sans trait d'union : *le grand livre de la dette publique.*) Pl. des *grands-livres.* (En T. de comptabilité, l'expression *grand livre*, employée par opposition à celle de *journal*, s'écrit sans trait d'union.)

GRAND'MAMAN n. f. Grand'mère, dans le langage des enfants. Pl. des *grand'mamans.*

GRAND'MÈRE n. f. La mère du père ou de la mère. Pl. des *grand'mères.*

GRAND'MESSE (*mè-se*) n. f. Messe chantée. Pl. des *grand'messes.*

GRAND-ONCLE n. m. Le frère du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grands-oncles.*

GRAND-PAPA n. m. Grand-père, dans le langage enfantin. Pl. des *grands-papas.*

GRAND-PÈRE n. m. Père du père ou de la mère. Pl. des *grands-pères.*

GRANDS-PARENTS (*ran*) n. m. pl. Le grand-père, la grand'mère, l'aïeul, l'aïeule, etc., le grand-oncle, la grand'tante.

GRAND'TANTE n. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grand'tantes.*

GRANGE n. f. (du lat. *granum*, grain). Bâtiment où l'on serre les céréales en gerbes.

GRANGÉE (*jé*) n. f. Contenu d'une grange.

GRANIT (*ni* ou *nit*) n. m. (de l'ital. *granito*, qui a du grain). *Minér.* Roche primitive très dure, à coloration variée, composée de feldspath, de mica et de quartz : *colonne de granit rose. Fig. Cœur de granit*, personne insensible, impitoyable.

GRANITÉ, E adj. Qui présente des grains comme le granit. N. m. Etoffe de laine à gros grains. Glace granulée et peu sucrée.

GRANITELLE (*tè-le*) n. m. Variété de granit à petits grains.

GRANITER (*té*) v. a. Peindre de façon à imiter le granit : *graniter des stucs.*

GRANITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient du granit : *roche graniteuse.*

GRANITIQUE adj. De la nature du granit : *sol granitique.*

GRANITOÏDE (*to-i-de*) adj. Qui a l'apparence du granit : *structure granitoïde.*

GRANIVORE adj. et n. (du lat. *granum*, grain, et *vorare*, manger). Qui se nourrit de graines : *oiseaux granivores.*

GRANULAGE n. m. Action de granuler : *le granulage de la poudre.* Son résultat.

GRANULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se compose de petits grains : *roche granulaire.*

GRANULATION (*si-on*) n. f. Réduction en petits grains. Agglomération en petits grains. Lésion organique, consistant en de petites tumeurs qui se forment sur les muqueuses ou à la surface des plaies. *Granulations grises*, productions tuberculeuses de la phtisie aiguë.

GRANULÉ n. m. (du lat. *granulum*, petit grain). Petit grain. Très petite pilule.

GRANULÉ, E adj. Qui présente des granulations. *Teigne granulée*, impétigo du cuir chevelu.

GRANULER (*lé*) v. a. Mettre en granules : *granuler du plomb.*

GRANULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Divisé en petits grains : *terre granuleuse. Méd.* Qui est composé de petits grains : *tumeur granuleuse.*

GRANULIE (*li*) n. f. Tuberculose généralisée, à marche rapide : *la granulie est généralement mortelle.*

GRANULIFORME adj. En forme de granule.

GRAPHIE (*fi* — du gr. *graphê*, action d'écrire). Suffixe signifiant *description, dessin*, etc., et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots : *cosmographie, géographie*, etc.

GRAPHIE (*fi*) n. f. (même étym. qu'à l'art précéd.). Système d'écriture, emploi de signes déterminés pour exprimer les idées. (On dit aussi GRAPHISME n. m.)

GRAPHIQUE adj. (de *graphie*). Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures : *dessin graphique. Signes graphiques d'une langue*, les caractères, l'écriture de cette langue. N. m. *Géom.* et *sciences.* Tracé linéaire. Dessin appliqué aux sciences.

GRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière graphique.

GRAPHITE n. m. *Minér.* Carbone naturel presque pur. Syn. de PLOMBAGINE.

GRAPHITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **GRAPHITIQUE** adj. Qui contient du graphite : *roche graphiteuse.*

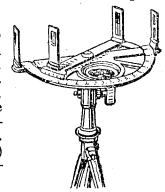
Graphomètre.

GRAPHOLOGIE (*ji*) n. f. (dugr. *graphê*, écriture, et *logos*, traité). Art de reconnaître le caractère d'une personne d'après l'examen de son écriture.

GRAPHOLOGUE (*lo-ghe*) n. et adj. Qui s'occupe de graphologie.

GRAPHOMÈTRE n. m. (du gr. *graphein*, décrire, et *metron*, mesure). Instrument d'arpentage, sorte d'équerre d'arpenteur, pour mesurer les angles dans le lever des plans.

GRAPHOPHONE n. m. (du gr. *graphein*, écrire, et *phônê*, voix). Phonographe perfectionné reproduisant, au moyen de cylindres, des chants, des morceaux d'orchestre, etc. (V. PHONOGRAPHE.)

Graphophone.

GRAPPE (*gra-pe*) n. f. (orig. germ.). Assemblage de fleurs ou de fruits soutenus par un axe commun, comme dans le raisin, la groseille, etc. (V. INFLORESCENCE et la planche PLANTE.) Arrangement analogue : *des grappes d'oignons, d'échalotes.*

GRAPPILLAGE (*gra-pi, ll* mll.) n. m. Action de grappiller.

GRAPPILLARD (*gra-pi, ll* mll., *ar*), **E** n. Personne qui a la manie de grappiller. (Peu us.)

GRAPPILLER (*gra-pi, ll* mll., *é*) v. n. Cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après la vendange. V. a. et n. *Fig.* Prendre de petites quantités. Faire de petits gains secrets, souvent peu légitimes.

GRAPPILLEUR, EUSE (*gra-pi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. et adj. Qui grappille.

GRAPPILLON (*gra-pi, ll* mll.) n. m. Petite grappe.

GRAPPIN (*gra-pin*) n. m. Petite ancre à plusieurs pointes recourbées. Crochet d'abordage. *Fig.* et *fam. Jeter, mettre le grappin sur quelqu'un*, se rendre maître de son esprit.

Grappin.

GRAPPU (*gra-pu*), **E** adj. Chargé de grappes : *treille grappue.*

GRAS, GRASSE (*gra, gra-se*) adj. (lat. *crassus*). De la nature de la graisse : *le beurre est un corps gras.* Qui a beaucoup de graisse : *un porc gras.* Sali, imbu de graisse : *chapeau gras.* Fait avec de la viande : *bouillon gras. Jours gras*, ceux pendant lesquels l'Eglise catholique permet de manger de la viande ; spécialem., les trois derniers jours de carnaval. *Terre grasse*, argileuse et fertile. *Plantes grasses*, à feuilles épaisses et charnues : *l'aloès est une plante grasse. Dormir la grasse matinée*, se lever fort tard. *Chim. Corps gras*, substances neutres comprenant les huiles, beurres, graisses, suifs, cires. N. m. Partie grasse d'une viande. *Faire gras.* manger de la viande. *Gras de la jambe*, mollet. *Techn. Avoir du gras*, avoir des dimensions plus fortes qu'il n'est nécessaire. Adv. D'une manière grasse. *Parler gras*, grasseyer. Dire des grossièretés. ANT. **Maigre, décharné, étique.**

GRAS-DOUBLE n. m. Membrane comestible de l'estomac du bœuf. Pl. des *gras-doubles.*

GRAS-FONDU n. m. ou **GRAS-FONDURE** n. f. Inflammation du bas-ventre des chevaux.

GRASSEMENT (*gra-se-man*) adv. Confortablement : *vivre grassement.* Généreusement : *payer grassement.*

GRASSET, ETTE (*gra-sè, è-te*) adj. Un peu gras.

GRASSET (*gra-sè*) n. m. Région du membre postérieur des solipèdes, qui a pour base la rotule et les parties molles environnantes. (V. la planche CHEVAL.)

GRASSEYEMENT (*gra-sè-ie-man*) n. m. Prononciation d'une personne qui grasseye : *le grasseyement est commun à Paris.*

GRASSEYER (*gra-sè-ié*) v. n. (de *gras.* — Prend un *i* après l'*y* aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous grasseyions, que vous grasseyiez*, et conserve partout l'*y*.) Prononcer de la gorge la lettre *r.*

GRASSEYEUR, EUSE (*gra-sè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE (*gra-sou, ll* mll., *è, è-te*) adj. Potelé : *enfant grassouillet.*

GRATERON n. m. (pour *gleteron*). Nom vulgaire de quelques espèces de caille-lait.

GRATICULATION (*si-on*) n. f. Action de graticuler un dessin.

GRATICULE n. m. (ital. *graticola*). Châssis pour graticuler.

GRATICULER (*lé*) v. a. (ital. *graticolare*). Partager un dessin en carrés que l'on reproduit en nombre égal, mais en plus petit, sur le graticule.

GRATIFICATION (*si-on*) n. f. Libéralité faite à quelqu'un en sus de ce qui lui est dû : *recevoir une gratification.*

GRATIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *gratificare ;* de *gratus*, agréable, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Accorder une faveur, une récompense.

GRATIN n. m. (de *gratter*). Partie de certains mets, qui reste attachée au fond du poêlon. Mets recouvert de chapelure et cuit entre deux feux : *sole au gratin.*

GRATINER (*né*) v. a. (de *gratter*). Faire cuire de manière à former du gratin : *gratiner du macaroni.* V. n. S'attacher au vase pendant la cuisson ; rissoler.

GRATIOLE (*si*) n. f. Genre de scrofulariacées, dont une espèce constitue un purgatif énergique.

GRATIS (*tiss*) adv. (mot lat. ; de *gratia*, grâce). *Fam.* Gratuitement, sans qu'il en coûte rien.

GRATITUDE n. f. (lat. *gratitudo ;* de *gratus*, reconnaissant). Reconnaissance affectueuse.

GRATTAGE (*gra-ta-je*) n. m. Action de gratter. Résultat de cette action.

GRATTE (*gra-te*) n. f. Outil dont on se sert pour sarcler. *Fam.* Petits profits illégitimes : *faire de la gratte.*

GRATTE-CIEL n. m. invar. Se dit des maisons à multiples étages, construites par les Américains.

GRATTE-CUL (*gra-te-ku*) n. m. invar. Nom vulgaire du fruit de l'églantier et du rosier.

GRATTELER (*gra-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je grattelle.*) Gratter légèrement une plaque de métal, de marbre, etc., pour la polir.

GRATTELEUX, EUSE (*gra-tèl-leû, eu-ze*) adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE (*gra-tè-le*) n. f. (rad. *gratter*). Nom vulgaire de la gale.

GRATTE-PAPIER (*gra-te-pa-pi-é*) n. m. invar. *Par dénigr.* Copiste, clerc, mauvais écrivain.

GRATTER (*gra-té*) v. a. (orig. germ.). Racler avec les ongles : *gratter sa jambe.* Racler avec un outil : *gratter un mur.* Effacer avec un grattoir, un outil quelconque : *gratter une inscription. Pop.* Faire un petit bénéfice, souvent secret : *place où il n'y a rien à gratter.* Heurter doucement : *gratter à la porte.*

Grattoir.

GRATTEUR (*gra-teur*) n. m. Celui qui gratte. *Gratteur de papier*, scribe, médiocre écrivain.

GRATTOIR (*gra-toir*) n. m. Canif à large lame pour effacer l'écriture en grattant le papier. Charrue à soc court, pour gratter seulement le sol. Instrument de formes très diverses, qui sert aux mouleurs, plombiers, menuisiers, maçons, tourneurs, etc.

GRATTURE (*gra-tu-re*) n. f. Débris provenant du grattage : *des grattures de cuivre.*

GRATUIT (*tu-i*), **E** adj. (lat. *gratuitus*). Qu'on fait ou donne gratis : *médecin qui donne des soins gratuits à ses malades. Ecole gratuite*, où les élèves ne payent rien. *Aliénation à titre gratuit*, donation.

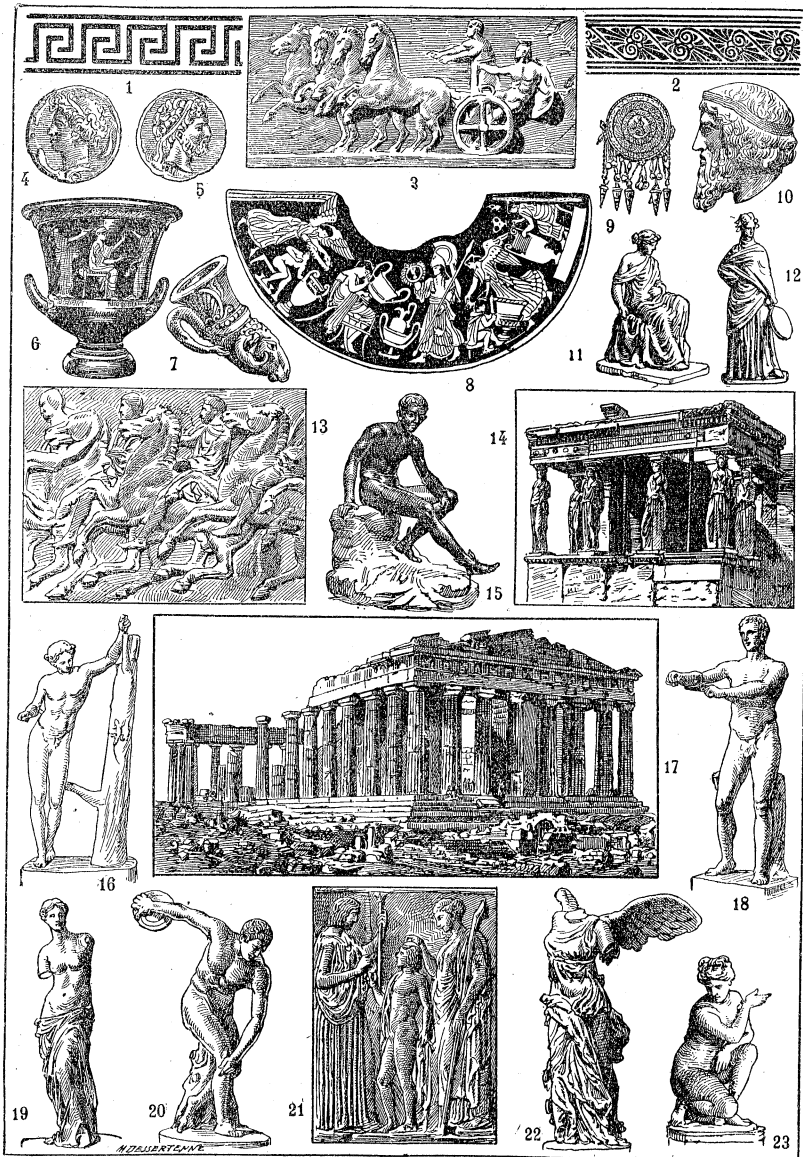

ART GREC : 1. Grecque ; 2. Palmettes ; 3. Bas-relief de l'Acropole d'Athènes ; 4. Monnaie de Syracuse ; 5. Monnaie de Persée ; 6. Cratère ; 7. Phyton ; 8. Atelier de peintres de vases ; 9. Cache-oreille ; 10. Tête de Zeus ; 11, 12. Statuettes de Tanagra ; 13. Frise des cavaliers au Parthénon ; 14. Erechthéion ; 15. Mercure au repos ; 16. Apollon Sauroctone ; 17. Le Parthénon ; 18. L'Apoxyomène ; 19. Vénus de Milo ; 20. Discobole ; 21. Bas-relief d'Eleusis ; 22. Victoire de Samothrace ; 23. Vénus accroupie.

Fig. Méchanceté gratuite, sans motif. *Supposition gratuite,* sans fondement. ANT. **Coûteux, cher.**

GRATUITÉ n. f. Caractère de ce qui est gratuit : *la troisième République a établi la gratuité de l'enseignement primaire.*

GRATUITEMENT (*man*) adv. D'une manière gratuite. ANT. **Chèrement, coûteusement.**

GRAU (*grô*) n. m. Dans le Midi, chenal par lequel un étang ou une rivière débouche dans la mer. Défilé montagneux. Petit lac saumâtre.

GRAVATIER (*ti-é*) n. m. Voiturier qui charrie les gravats.

GRAVATIF, IVE adj. (du lat. *gravare,* alourdir). *Méd.* Accompagné d'un sentiment de pesanteur : *douleur gravative.*

GRAVATS (*va*) n. m. pl. Syn. de GRAVOIS.

GRAVE n. f. Se disait autref. pour GRÈVE.

GRAVE adj. (lat. *gravis*). *Physiq.* Pesant : *les corps graves. Fig.* Posé, sérieux : *homme grave ; contenance grave.* Important : *affaire grave.* Dangereux : *maladie grave. Mus.* Bas : *ton grave ; notes graves. Gram. Accent grave,* v. ACCENT. N. m. Ton grave : *de l'aigu au grave.* Pensées, style grave : *passer du grave au doux.* ANT. **Bouffon, comique. Frivole, futile. Aigu.**

GRAVÉ, E adj. Marqué de petite vérole.

GRAVELAGE n. m. Action de graveler : *le gravelage d'une route.* Son résultat.

GRAVELÉE (*lé*) n. f. Cendre de lie de vin. Adj. f. *Cendre gravelée,* provenant de la lie de vin calcinée.

GRAVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je gravelle.*) Couvrir de gravier.

GRAVELEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Mêlé de gravier. Atteint de la gravelle. (Substantiv. : *un graveleux.*) *Fig.* Trop libre : *tenir des propos graveleux.*

GRAVELLE (*vè-le*) n. f. (de *grève*). Maladie produite par des concrétions semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins, dans la vessie.

GRAVELURE n. f. Propos graveleux.

GRAVEMENT (*man*) adv. D'une manière grave.

GRAVER (*vé*) v. a. (anc. haut allem. *graban*). Tracer une figure, des caractères, sur un métal (cuivre, acier, etc.), ou sur du bois, avec le burin, sur le marbre ou la pierre avec le ciseau. *Graver des caractères, des médailles,* etc., graver les poinçons destinés à la frappe. *Fig.* Empreindre fortement : *graver dans sa mémoire, dans son cœur.*

GRAVES (de *grève*) n. f. pl. Nom donné, dans le Bordelais, à des terrains caillouteux et sablonneux. N. m. Vin (blanc, surtout) fourni par les vignes plantées dans ces terrains : *boire du graves.*

GRAVEUR n. m. Dont la profession est de graver.

GRAVIER (*vi-é*) n. m. (de *grève*). Gros sable, mêlé de très petits cailloux. Sable qui se trouve dans le sédiment des urines.

GRAVIR v. a. et n. (du lat. *gradi,* marcher). Monter avec effort : *gravir une montagne ; sur un roc.*

GRAVITANT (*tan*), **E** adj. Qui gravite.

GRAVITATION (*si-on*) n. f. Force en vertu de laquelle tous les corps s'attirent réciproquement, en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance : *Newton formula le premier la loi de la gravitation universelle.* (V. ATTRACTION.)

GRAVITÉ n. f. (lat. *gravitas*). Pesanteur des corps. *Acoust.* Caractère d'un son musical relativement bas. *Physiq. Centre de gravité,* point d'application de la résultante des actions de la pesanteur sur toutes les molécules d'un corps. *Fig.* Qualité de celui, de ce qui est grave, sérieux : *la gravité d'un magistrat, du maintien.* Importance : *gravité d'une faute ; gravité d'un sujet.* Caractère dangereux : *la gravité d'une blessure.*

GRAVITER (*té*) v. n. *Physiq.* Tendre vers un point.

GRAVOIS (*voi*) ou **GRAVATS** (*va*) n. m. pl. (de *grève*). Partie grossière du plâtre, qui ne traverse pas le crible. Menus décombres de démolition.

GRAVURE n. f. Art de graver : *apprendre la gravure sur bois, en taille-douce, à l'eau-forte.* Ouvrage du graveur. Image, estampe : *acheter des gravures.*

GRAZIOSO (*zo*) adv. (mot ital.). *Mus.* Avec grâce.

GRÉ n. m. (du lat. *gratum,* chose agréable). Volonté, caprice : *agir à son gré. Savoir bon gré, mauvais gré à quelqu'un,* être satisfait ou mécontent de ses paroles, de son procédé. Loc. adv. **De gré à gré,** à l'amiable : *vente de gré à gré.* **De gré ou de force,** ou **bon gré mal gré,** volontairement ou de force.

GRÉAGE n. m. Action de gréer un navire.

GRÈBE n. m. Oiseau palmipède, qui nage, plonge et vole très bien, et dont le plumage est d'un blanc argenté : *le grèbe habite les mares, les lacs, les eaux dormantes.*

Grèbe.

GRÉBICHE ou **GRÉBIGE** n. f. Reliure volante, munie de fils tendus le long du dos. Ligne d'une publication où se retrouve le nom de l'imprimeur. Numéro d'ordre d'un manuscrit destiné à l'imprimerie. Garniture de petits rectangles de métal (or, argent), sur le bord des objets de maroquinerie, de drap, d'un vêtement, etc.

GREC (*grèk*), **GRECQUE** (*grè-ke*) adj. et n. De la Grèce. *Eglise grecque,* Eglise d'Orient (Grecs de Turquie et d'Asie Mineure, Russes), qui n'est pas soumise au pape, par opposition à *Eglise romaine* ou *d'Occident.* N. m. La langue grecque : *apprendre le grec moderne. Fig.* Fripon, escroc, surtout au jeu : *expulser les grecs d'un cercle.*

ART GREC. — Précédé par l'art mycénien, à moitié oriental, l'art grec proprement dit ne commence qu'à la fin du VIIIe siècle av. J.-C., époque à laquelle se dessinent les trois ordres : *dorique, ionique* et *corinthien.* Ils ont été appliqués avant tout à la construction des temples (*dorique :* temples de Pæstum, d'Olympie, d'Egine, d'Eleusis, Parthénon d'Athènes ; — *ionique :* Erechthéion, temple de la Victoire Aptère ; — *corinthien :* monument de Lysicrate). En dehors des temples, l'architecture grecque a produit des portes monumentales ou propylées, des portiques, des gymnases, des théâtres, des stades, des tombeaux. L'architecture grecque décline après la conquête d'Alexandre, et l'ordre corinthien fait place à un ordre composite. La sculpture, d'abord uniquement religieuse, représentait les dieux, d'abord en bois, puis en métal, enfin en marbre. Après une période d'archaïsme, l'ère des chefs-d'œuvre s'ouvre vers le milieu du Ve siècle av. J.-C. et s'honore des noms de Calamis, Myron, Polyclète, Phidias, Pœonios. L'art se raffine au IVe siècle avec Scopas, Praxitèle, Lysippe. Les sculpteurs grecs conservent leur habileté technique jusqu'à la période romaine. La peinture grecque, qui n'est plus représentée aujourd'hui que par quelques débris de fresques, a pourtant compté des noms illustres, surtout au Ve siècle : ceux de Polygnote, Micon, Panænos, Zeuxis, Parrhasius, et au VIe siècle ceux de Protogène et d'Apelle. Les arts industriels, en particulier la céramique, ont été également très prospères chez les Grecs, et la musique occupait une place importante dans leur civilisation.

GRÉCISER (*zé*) v. a. Donner une forme grecque aux mots d'une autre langue : *le médecin Sans-Malice grécisa son nom en « Akakia ».*

GRÉCITÉ n. f. Caractère d'un mot qui est grec. *Haute grécité,* langue grecque de l'époque classique. *Basse grécité,* grec en usage après Alexandre.

GRÉCO-LATIN, E adj. Qui appartient au grec et au latin : *les langues gréco-latines.*

GRÉCO-ROMAIN, E (*min,è-ne*) adj. Commun aux Grecs et aux Romains : *architecture gréco-romaine.*

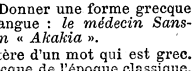
Grecque.

GRECQUE (*grè-ke*) n. f. Ornement consistant en une suite de lignes revenant sur elles-mêmes, toujours à angle droit. Scie de relieur. Coiffe féminine.

GRECQUER (*grè-ké*) v. a. *Rel.* Entailler à l'aide de la grecque (scie).

GRÉDIN, E n. Personne vile, criminelle.

GREDINERIE (*rî*) n. f. Acte de gredin. Abjection.

GRÉEMENT ou **GRÉMENT** (*man*) n. m. Ensemble de tous les accessoires nécessaires à un bâtiment, à un mât, etc. (poulies, cordages, voiles, etc.).

GRÉER (*gré-é*) v. a. (anc. holl. *gereiden*). Garnir un bâtiment, un mât, de voiles, poulies, cordages, etc. : *gréer un navire en goélette.*

ALPHABET GREC

IMPRIMERIE	ÉCRITURE (grec moderne)	APPELLATION (grec ancien)	IMPRIMERIE	ÉCRITURE (grec moderne)	APPELLATION (grec ancien)
Α α	*Α α*	*a* alfa	Ν ν	*Ν ν*	*n* nu
Β ϐ, β	*Β β*	*b* bêta	Ξ ξ	*Ξ ξ*	*x* ksi
Γ γ	*Γ γ*	*gh* gamma	Ο ο	*Ο ο*	*o* omicronn
Δ δ	*Δ δ*	*d* delta	Π π	*Π ϖ*	*p* pi
Ε ε	*Ε ε*	*é* épsilonn	Ρ ρ	*Ρ ρ*	*r* rô
Ζ ζ	*Ζ ζ*	*dz* dzéta	Σ σ, ς	*Σ σ, ς*	*s* sigma
Η η	*Η η*	*ê* êta	Τ τ	*Τ τ*	*t* tau
Θ θ	*Θ θ*	*th* thêta	Υ υ	*Υ υ*	*u* upsilon
Ι ι	*Ι ι*	*i* iota	Φ φ	*Φ φ*	*ph* phi
Κ κ	*Κ κ*	*k* kappa	Χ χ	*Χ χ*	*kh* khi
Λ λ	*Λ λ*	*l* lambda	Ψ ψ	*Ψ ψ*	*ps* psi
Μ μ	*Μ μ*	*m* mu	Ω ω	*Ω ω*	*ô* ômega

NOTA. — Dans le grec moderne, le *b* se prononce *v*; l'*é*, l'*u* se prononcent *i*.

GRÉEUR n. m. Celui qui grée les navires.

GREFFAGE (*grè-fa-je*) n. m. Action ou manière de greffer. Son résultat : *le greffage a permis d'améliorer considérablement les espèces fruitières.*

GREFFE (*grè-fe*) n. m. (du gr. *graphein*, écrire). Lieu où sont déposées les minutes des jugements, où se font les déclarations, les dépôts concernant la procédure.

GREFFE (*grè-fe*) n. f. (du gr. *graphion*, stylet). Œil, branche ou bourgeon, détachés d'une plante pour être insérés sur une autre appelée *sujet*. (Syn. GREFFON.) L'opération elle-même. *Greffe animale*, action de rattacher au corps d'un animal des parties qui en sont détachées ou qui ont été prises sur un autre individu. — Par la greffe on reproduit, on multiplie les arbres ou arbrisseaux à fleurs ou à fruits; le *sujet* fournit la vigueur, le *greffon* ou *scion* apporte les caractères que l'on veut conserver. Souvent, le sujet est un *sauvageon;* c'est

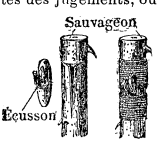

Greffe en écusson.

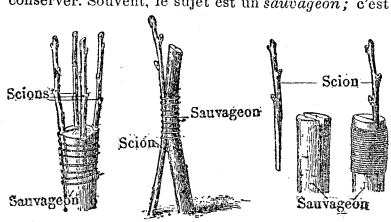

Greffe en couronne. Greffe par approche. Greffe en fente.

ainsi qu'on greffe les pommiers, cerisiers, etc., sur un sujet provenant d'un arbre sauvage qui ne donnerait que de mauvais fruits; mais, souvent aussi, le sujet a déjà été cultivé (vigne, etc.). Il existe de nombreuses sortes de greffes, dont les plus répandues sont : la *greffe par approche*, *la greffe par rameau détaché* (greffe en fente, en fente double, anglaise, et en couronne), *la greffe par œil* ou *bouton* (greffe en écusson, en flûte, etc.).

GREFFER (*grè-fé*) v. a. Faire une greffe, enter : *greffer un pommier.*

GREFFEUR (*grè-feur*) n. m. Qui greffe.

GREFFIER (*grè-fi-é*) n. m. Fonctionnaire public qui tient un greffe, qui expédie et garde les actes de justice et qui tient la plume aux audiences.

GREFFOIR (*grè-foir*) n. m. Couteau pour greffer.

Greffoir.

GREFFON (*grè-fon*) n. m. Syn. de GREFFE.

GRÉGAIRE (*ghè-re*) ou **GRÉGARIEN, ENNE** (*ri-in, è-ne*) adj. (du lat. *grex, gregis*, troupeau). Qui vit en troupe. Propre à la multitude.

GRÉGARINE n. f. Genre de protozoaires, animalcules vivant dans le tube digestif des animaux articulés.

GRÈGE adj. f. (ital. *greggia*). Se dit de la soie telle qu'on l'a tirée de dessus le cocon.

GRÉGEOIS (*joi*) adj. m. *Feu grégeois*. V. FEU.

GRÉGORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Rit grégorien*, rit attribué au pape Grégoire Ier, pour la célébration des offices et l'administration des sacrements. *Chant grégorien*, le plain-chant, tel qu'il fut réglé par le pape Grégoire Ier. *Calendrier grégorien*, le calendrier Julien réformé par Grégoire XIII en 1582.

GRÈGUE (*grè-ghe*) n. f. (pour *grecque*). Haut-de-chausses. (Vx. — Ne s'emploie guère qu'au plur.) *Mettre de l'argent dans ses grègues*, s'enrichir. *Tirer ses grègues*, s'enfuir au plus vite.

GRÊLE adj. (lat. *gracilis*). Long et menu : *jambes grêles*. Aigu et faible : *voix grêle. Intestin grêle*, portion étroite de l'intestin, de l'estomac au cæcum.

GRÊLE n. f. Pluie congelée, qui tombe par grains. *Fig.* Grande quantité : *une grêle de pierres, de traits. Méchant comme la grêle*, hargneux, très désagréable. — La grêle, qui cause un tort considérable aux récoltes, se produit sous l'influence de phénomènes électriques. Pour en empêcher la formation, on a tenté certains essais; citons l'emploi des canons *paragrêles*, destinés, par l'ébranlement des couches

atmosphériques, à résoudre en pluie ou en fin grésil les nuages dangereux.

GRÊLÉ, E adj. Abîmé par la grêle. Qui a des marques de petite vérole : *visage grêlé.*

GRÊLER (*lé*) v. impers. Se dit quand il tombe de la grêle : *il grêle.* V. a. Gâter par la grêle : *l'orage a grêlé nos vignes.*

GRÊLEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a la nature ou l'apparence de la grêle. (Se dit d'un temps, d'une saison, où la grêle est à redouter.)

GRELIN n. m. *Mar.* Petit câble, autref. formé d'aussières, auj. presque toujours de fils de fer.

GRÊLON n. m. Grain de grêle.

GRELOT (*lo*) n. m. Boule métallique, creuse et percée, contenant un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Fig. Attacher le grelot*, prendre l'initiative. Gaieté un peu folle (allusion à la marotte des fous) : *les grelots du carnaval.*

GRELOTTANT (*lo-tan*), **E** adj. Qui grelotte.

GRELOTTER (*lo-té*) v. n. Trembler de froid.

GRÉMIAL n. m. (du lat. *gremium*, giron). Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un prélat officiant, quand il est assis. Pl. des *grémiaux.*

GRÉMIL (*mil*) n. m. Genre de borraginacées médicinales et tinctoriales, comprenant l'*herbe aux perles* et l'*orcanette.*

GRÉMILLE ou **GREMEUILLE** (*ll* mll.) n. f. Genre de poisson des eaux douces d'Europe et qu'on nomme parfois *perche goujonnière* ou *goujonnée*, à cause de sa ressemblance avec la perche et le goujon.

Grenade.

GRENACHE n. m. Cépage noir, à gros grains, du Languedoc et du Roussillon. Vin fait avec ce raisin : *une bouteille de grenache.*

GRENADE n. f. (lat. *granatum*). Fruit du grenadier : *l'écorce de la grenade est astringente. Artill.* Petit globe creux, plein de poudre, muni d'une mèche ou d'un percuteur et qu'on lance à la main, à la fronde, ou au mortier, pour qu'il éclate au milieu des ennemis. Ornement militaire, représentant une grenade allumée.

Grenadier : A, coupe d'une grenade.

GRENADIER (*di-é*) n. m. Genre de myrtacées, qui porte des grenades. — Le grenadier croît dans l'Europe méridionale. Ses fleurs sont d'un rouge vif, et son fruit, la grenade, aussi grosse que les plus grosses pommes, renferme des graines nombreuses, rouges ou rosées, d'une saveur aigrelette agréable.

GRENADIER (*di-é*) n. m. Soldat chargé de lancer des grenades. (Vx.) Soldat des régiments d'élite (1791) ; garde consulaire, garde impériale, etc.

Grenadiers : 1. Du 1er Empire ; 2. Du second Empire.

GRENADIÈRE n. f. Giberne à grenades. Bague métallique allongée, qui réunit le canon au fût des armes portatives.

GRENADILLE (*ll* mll). n. f. Plante vulgairement appelée *fleur de la Passion*, et dont le fruit, comme forme et comme goût, rappelle la grenade.

GRENADIN, E adj. et n. De Grenade, du royaume de Grenade. N. m. Petit fricandeau. Volaille farcie. *Ornith.* Espèce de pinson africain. *Bot.* Variété d'œillet. N. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication des effilés et des dentelles. Sirop de grenade.

GRENAGE n. m. Action de réduire en grains la poudre à canon. Etat du sucre pris en cristaux.

GRENAILLE (*na, ll* mll.) n. f. Métal réduit en menus grains : *grenaille de plomb.* Rebut de graine, qu'on jette aux volailles.

GRENAILLEMENT (*na, ll* mll., *e-man*) n. m. Réduction en grenailles.

GRENAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. a. Réduire, mettre un métal en grenaille.

GRENAILLEUR (*na, ll* mll.) n. m. Celui qui grenaille les métaux. Celui qui sépare la farine du son.

GRENAISON (*nè-zon*) n. f. Formation des grains dans les céréales.

GRENASSE (*na-se*) n. f. *Mar.* Petit grain.

GRENAT (*na*) n. m. (lat. *granatum*). Pierre précieuse d'une couleur rouge de grenade, employée dans la bijouterie. Adj. invar. D'un rouge de grenat : *des robes grenat.*

GRENÉ, E adj. Réduit en petits grains : *poudre grenée.* Qui offre de nombreux points très rapprochés : *dessin grené.* N. m. Etat d'une surface, partie d'une gravure, présentant ces petits grains ou points.

GRENELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *je grenelle.*) Marquer, orner de petits points très rapprochés un papier, une peau, etc.

GRENER (*né*) v. n. (de *grain.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il grènera.*) Produire de la graine. V. a. Réduire en petits grains. Greneler.

GRÈNETERIE (*rî*) n. f. **GRÈNETIER** (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. V. GRAINETERIE et GRAINETIER.

GRÈNETIS (*tî*) n. m. Tour fait de petits grains, au bord des médailles, des monnaies, pour empêcher de les rogner.

GRENIER (*ni-é*) n. m. (lat. *granarium ;* de *granum*, grain). Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains, fourrages, etc. Se dit aussi du plus haut étage d'une maison, sous le comble : *être logé au grenier. Greniers publics* ou *greniers d'abondance*, magasins publics organisés par la Convention, où l'on tenait en réserve les grains pour les années de disette. *Fig.* Pays fertile d'où l'on tire beaucoup de blé : *la Beauce est le grenier de la France. Mar. En grenier*, se dit de la manière de charger un navire en entassant les marchandises dans la cale.

Grenouille.

GRENOUILLE (*nou, ll* mll.) n. f. (lat. *ranula*). Genre de batraciens anoures, famille des ranidés, qui vivent sur tout le globe : *la grenouille passe par l'état de têtard.* (V. BATRACIEN et REPTILES.) *Pop.* Caisse, fonds commun. *Manger la grenouille*, se dit du dépositaire infidèle qui vole ou dissipe ce fonds.

GRENOUILLÈRE (*nou, ll* mll.) n. f. Marécage à grenouilles. *Fam.* Bain d'eau courante peu profonde.

GRENOUILLETTE (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Renoncule des marais. Tumeur qui se forme sous la langue.

GRENU, E adj. Qui a beaucoup de grains : *épi grenu.* Couvert de saillies arrondies : *cuir grenu.*

GRENURE n. f. Action de grener les ombres d'une gravure ; son résultat. Etat d'une étoffe, d'un cuir, d'un métal grenés.

GRÈS (*grè*) n. m. (allem. *gries*). Pierre formée de petits grains de quartz agglomérés : *pavé en grès.* Vase, etc., de grès. *Grès flammés*, poteries de grès vitrifiées et colorées au feu par des oxydes métalliques.

GRÉSER (*zé*) v. a. Polir au moyen de grès. Rogner avec le grésoir.

GRÉSEUX, EUZE (*zeû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du grès : *les roches gréseuses constituent une partie de l'ossature des Vosges.*

GRÉSIÈRE (*zi*) ou **GRÉSERIE** (*ze-rî*) n. f. Carrière de grès.

GRÉSIL (*zil* ou *zil* [*l* mll.]) n. m. (de *grès*). Menue grêle, très blanche et fort dure.

GRÉSILLEMENT (*zi, ll* mll., *è-man*) n. m. (de l'anc. franç. *grésillon*, grillon). Cri du grillon.

GRÉSILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de grésiller. Etat de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. impers. Se dit du grésil qui tombe : *il grésille.* V. a. Rétrécir, racornir par la chaleur : *le feu a grésillé ce parchemin.*

GRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Charbon en petits morceaux. Farine grossière.

GRÉSOIR (*zoir*) n. m. Instrument de fer, avec lequel les vitriers rognent les pointes du verre à vitre. (Syn. GRUGEOIR.)

GRÈVE n. f. (bas lat. *grava*). Plage de sable et de gravier. Ligue légale de personnes qui se coalisent pour faire cesser le travail et qui refusent de le reprendre, si l'on ne satisfait pas à leurs réclamations : *se mettre en grève ; faire grève. Place de Grève*, v. GRÈVE, à la *Part. hist.*

GRÈVE n. f. Jambière d'armure. (Vx.)

GRÉVER (*vé*) v. a. (lat. *gravare;* de *gravis*, lourd. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je grève.*) Soumettre à de lourdes charges : *héritage grevé de nombreuses dettes.* ANT. **Dégrever.**

GRÉVISTE (*vis-te*) n. et adj. Se dit des personnes qui sont en grève, font partie d'une grève.

GRIANNEAU (*gri-a-nô*) n. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBANE n. f. Barque normande, à fond plat.

GRIBELETTE (*blè-te*) n. f. Mince morceau de viande enveloppé de lard, qu'on fait rôtir.

GRIBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. *Fam.* Mauvaise peinture. Ecriture mal formée.

GRIBOUILLE (*bou, ll* mll.) n. m. V. *Part. hist.*

GRIBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. n. et a. *Fam.* Faire du gribouillage.

GRIBOUILLETTE (*bou, ll* mll., *è-te*) n. f. Jeu qui consiste à jeter un objet au milieu d'enfants qui cherchent à l'attraper. *A la gribouillette*, à l'aventure.

GRIBOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui gribouille.

GRIBOUILLIS (*bou, ll* mll., *i*) n. m. Ecriture illisible.

GRIÈCHE adj. V. PIE-GRIÈCHE.

GRIEF (*gri-èf*), **ÈVE** adj. (du lat. *gravis*, fâcheux). Grave, dangereux : *grièvе maladie.* (Vx.)

GRIEF (*gri-èf*) n. m. (du lat. *gravis*, fâcheux). Dommage que l'on subit. (Vx en ce sens.) Plainte qu'on en fait : *formuler ses griefs.*

GRIÈVEMENT (*man*) adv. D'une manière grièvе : *grièvement blessé.*

GRIÈVETÉ n. f. Gravité. (Vx.)

GRIFFADE (*gri-fa-de*) n. f. Coup de griffe.

GRIFFE (*gri-fe*) n. f. (anc. haut all. *grifan*). Ongle crochu et pointu de certains animaux, tels que le *tigre*, le *lion*, le *chat*, etc., ou d'un oiseau de proie comme l'*épervier*, le *faucon*, etc. *Fig.* et *fam.* Domination injuste, cruelle : *enfant qui est dans les griffes d'une marâtre. Coup de griffe*, attaque, critique vive. Empreinte imitant une signature. Instrument qui sert à mettre cette empreinte. *Bot.* Nom donné aux racines de certaines plantes : *griffes d'asperge, de renoncule*, etc. *Archit.* Au moyen âge, appendice ou renfort en pierre à la base des colonnes. *Techn.* Outil, de formes très diverses, servant aux doreurs, plombiers, maçons, tapissiers, etc. PROV. : **A la griffe on reconnaît le lion,** traduction française du proverbe latin : *Ex ungue leonem*, et que notre langue rend aussi dans cette forme : *A l'œuvre on connaît l'artisan.*

Griffon.

GRIFFER (*gri-fé*) v. a. Saisir avec les griffes. Donner un coup de griffe, égratigner.

GRIFFON (*gri-fon*) n. m. (lat. *gryphus*). Nom vulgaire du *vautour fauve.* Animal fabuleux. (V. *Part. hist.*) Chien d'arrêt, à poil long et rude au toucher.

GRIFFONNAGE (*gri-fo-na-je*) n. m. Action de griffonner. Ecriture peu lisible.

GRIFFONNEMENT (*gri-fo-ne-man*) n. m. *Bx-arts.* Ebauche, modèle de cire ou de terre.

GRIFFONNER (*gri-fo-né*) v. a. Ecrire peu lisiblement : *griffonner des notes.* Composer sans soin. Dessiner à la hâte : *griffonner un dessin.*

GRIFFONNEUR (*gri-fo-neur*) n. m. Qui griffonne.

GRIFFU (*gri-fu*), **E** adj. Armé de griffes. (Peu us.)

GRIFFURE (*gri-fu-re*) n. f. Coup de griffe. Egratignure, chez les graveurs à l'eau-forte.

GRIGNE n. f. (de *grigner*). Plissement. Inégalité dans le feutre. Fente en long du pain.

GRIGNER v. n. (anc. haut all. *grinan*). Goder.

GRIGNON n. m. Morceau de pain du côté le plus cuit et que l'on peut grignoter.

GRIGNOTER (*té*) v. a. Manger en rongeant. *Fig.* et *fam.* Gagner, s'approprier. Détruire progressivement : *grignoter l'ennemi.*

GRIGNOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui grignote.

GRIGNOTIS (*ti*) n. m. Taille en traits courts du graveur.

GRIGOU adj. et n. *Pop.* Avare, ladre.

GRIL (*gri*) n. m. (lat. pop. *graticulum*). Ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles, pour faire cuire sur le charbon la viande, le poisson. *Fig.* et *fam. Etre sur le gril*, être très anxieux ou très impatient (allusion à saint Laurent). Claire-voie en amont d'une vanne. Chantier horizontal de carénage. Plancher à claire-voie au-dessus du cintre d'un théâtre, pour la manœuvre des décors.

Gril.

GRILLADE (*ll* mll.) n. f. Cuisson sur le gril. Mets grillé : *une grillade de bœuf.*

GRILLAGE (*ll* mll., *a-je*) n. m. Action de griller ; son résultat. Action de passer le minerai par plusieurs feux, avant de le fondre. Action de passer les étoffes sur la flamme pour les débarrasser de leurs déchets. Treillis de fil de fer aux fenêtres, aux portes à jour, etc.

GRILLAGER (*ll* mll., *a-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il grillagea, nous grillageons.*) Munir de grillages : *grillager un soupirail.*

GRILLAGERIE (*ll* mll., *a-je-ri*) n. f. Ouvrage ou métier de grillageur.

GRILLAGEUR (*ll* mll., *a-jeur*) n. m. Celui qui fait, pose des grillages.

Grille.

GRILLE (*ll* mll., *e*) n. f. (lat. *craticula*). Assemblage de barreaux formant une ouverture ou séparant des parties d'un édifice ; *grille de bois, de fer ; grille d'un parloir.* Châssis métallique, qui soutient le charbon dans un fourneau. Coquille à houille, coke, pour cheminée. Papier à jours conventionnels, pour la lecture des correspondances secrètes.

GRILLE-PAIN (*ll* mll., *e-pin*) n. m. invar. Gril pour les tartines de pain.

GRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Fermer avec une grille : *griller une fenêtre.* Enfermer : *griller un malfaiteur.*

GRILLER *ll* mll., *é*) v. a. Rôtir sur le gril : *griller un bifteck.* Chauffer plusieurs fois des minerais, avant de les fondre, pour les dégager des matières étrangères. Chauffer trop fort. *Fam.* Brûler : *griller un hérétique.* Torréfier : *griller du café.* Dessécher, racornir par un excès de chaleur ou de froid : *la gelée grille les bourgeons.* V. n. Etre exposé à une chaleur très ou trop forte : *l'été, on grille. Fig.* Désirer vivement : *je grille de le voir ; je grille d'impatience.*

Grillon.

GRILLOIR (*ll* mll.) n. m. Fourneau pour griller les poils des étoffes. Lieu où se fait cette opération.

GRILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *gryllus*). Genre d'insectes orthoptères sauteurs répandus sur tout le globe : *les grillons vivent dans des terriers qu'ils creusent, et les mâles possèdent un appareil stridulatoire puissant.*

GRIMAÇANT (*san*), **E** adj. Qui grimace : *visage grimaçant.*

GRIMACE n. f. Contorsion du visage : *les grimaces des clowns amusent les enfants. Fig.* Accueil froid, malveillant, hostile : *faire la grimace à une proposition.* Feinte, dissimulation : *les politesses ne sont souvent que grimaces.* Mauvais pli : *ce collet fait la grimace.* Pl. Mines affectées : *les grimaces d'une coquette.*

GRIMACER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il grimaça, nous grimaçons.*) Faire des grimaces. *Fig.* Manquer de naturel, faire des façons. Faire des faux plis.

GRIMACERIE (*ri*) n. f. Action de grimacer.

GRIMACIER (*si-é*), **ERE** n. et adj. Qui fait ordinairement des grimaces : *fillette grimacière. Fig.* Qui a des façons minaudières.

GRIMAUD (*mô*), **E** adj. Qui a l'humeur chagrine, maussade. N. m. Ecolier ou artiste des basses classes. (Vx.) Mauvais écrivain.

GRIME n. m. (de l'ital. *grimo*, ridé). Rôle de vieillard ridé et ridicule. Acteur qui joue ce rôle. Mauvais écolier. Adjectiv. : *père grime.*

GRIMER (*mé*) v. a. Mettre des rides à. Maquiller : *grimer une actrice.* **Se grimer** v. pr. Vieillir sa physionomie par des rides artificielles. Se maquiller.

GRIMOIRE n. m. (altér. de *grammaire.*) Livre des magiciens. *Fig.* Discours obscur. Livre peu intelligible. Ecriture illisible : *les grimoires des hommes de loi.*

GRIMPANT (*grin-pan*), **E** adj. Qui grimpe. *Bot.* Se dit des plantes qui, comme le lierre, montent le long des corps voisins.

GRIMPER (*grin-pé*) v. n. (de *gripper*). Gravir en s'aidant des pieds et des mains. Monter sur un point élevé. En parlant des plantes, monter le long des corps voisins : *le lierre grimpe le long des murs.*

GRIMPEREAU (*grin-pe-rô*) n. m. Oiseau du genre passereau, qui grimpe le long des arbres.

GRIMPETTE (*pè-te*) n. f. Chemin court et rapide.

GRIMPEURS (*grin-peur*) n. m. pl. Ordre d'oiseaux qui grimpent, comme le *pic*, le *coucou*, le *perroquet*, etc. S. un *grimpeur.*

GRINCEMENT (*man*) n. m. Action de grincer.

GRINCER (*sé*) v. a. (anc. haut allem. *gremizzon.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il grinça, nous grinçons.*) Produire un certain bruit strident : *des roues qui grincent. Grincer les dents* (ou, neutralem., *des dents*), les frotter avec bruit les unes contre les autres par rage, menace ou douleur.

GRINCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. et n. (de *grincer*). Susceptible, revêche : *un client grincheux.*

GRINGALET (*lè*) n. m. Petit homme maigre et chétif.

GRINGOTTER (*gho-té*) v. n. Gazouiller, en parlant des oiseaux. (Peu us.)

GRINGUENAUDE (*ghe-nô-de*) n. f. *Pop.* Petite ordure qui s'attache aux émonctoires et ailleurs, par malpropreté. Petit reste bon à manger.

GRIOT (*gri-o*) n. m. Recoupe du blé.

GRIOT, OTTE (*gri-o, o-te*) n. Sorte de sorcier en Sénégambie, au Soudan, en Guinée, au Dahomey, etc. (Historiens, poètes, musiciens, sorciers, les griots forment une caste spéciale, et ils jouent souvent le rôle de conseillers des princes.)

GRIOTTE (*o-te* — pour *agriote ;* de *aigre*) n. f. Cerise à courte queue. Marbre taché et de rouge et de brun.

GRIOTTIER (*o-ti-é*) n. m. Variété de cerisier qui produit les griottes.

GRIPPAGE (*gri-pa-je*) ou **GRIPPEMENT** (*gri-pe-man*) n. m. Effet produit par l'adhérence de deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre.

GRIPPE (*gri-pe*) n. f. (de *gripper*). Catarrhe nasobronchique, contagieux et épidémique. (Syn. INFLUENZA.) *Fig.* Antipathie : *prendre quelqu'un en grippe.*

GRIPPÉ (*gri-pé*), **E** adj. Atteint de la grippe.

GRIPPE-COQUIN (*gri-pe-ko-kin*) n. m. *Par plaisant.* Gendarme, policier. Pl. des *grippe-coquins.*

GRIPPEMINAUD (*gri-pe-mi-nô*) n. m. Homme fin et hypocrite. (V. *Part. hist.*)

GRIPPER (*gri-pé*) v. a. (bas allem. *gripan*). Attaquer subitement avec les griffes. Saisir : *gripper un voleur. Par ext.* Dérober : *gripper de l'argent à quelqu'un.* V. n. Adhérer, être uni fortement. Se froncer.

GRIPPE-SOU n. m. Avare qui fait de petits gains sordides. Pl. des *grippe-sou* ou *sous.*

GRIPPEUR, EUSE (*gri-peur, eu-ze*) n. et adj. Qui grippe. (Peu us.)

GRIS, E (*gri, i-ze*) adj. (anc. haut allem. *gris*). Qui est d'une couleur formée d'une fusion de blanc et de noir : *robe grise.* A moitié ivre. *Temps gris*, couvert et froid. *Papier gris*, épais et fait de chiffons non blanchis. N. m. Couleur grise. *Gris de perle* ou *gris-perle*, couleur grise qui a un certain éclat blanc, comme les perles.

GRISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. Genre de peinture imitant la sculpture et dans laquelle on n'emploie que des tons gris.

GRISAILLER (*za, ll* mll., *é*) v. a. Barbouiller de gris. Peindre en grisaille. V. n. Devenir grisâtre.

GRISÂTRE (*zâ-tre*) adj. Qui tire sur le gris.

GRISE (*zé*) n. m. Teinte grise donnée à un tableau, à une gravure, etc.

GRISER (*zé*) v. a. Rendre à moitié ivre : *griser un conscrit. Fig.* Exalter Faire perdre la raison ; causer une ivresse morale · *le succès grise l'homme.* **Se griser** v. pr. *Fam.* Devenir à demi ivre ; s'enivrer.

GRISERIE (*ze-ri*) n. f. Demi-ivresse. *Fig.* : *la griserie du succès.*

GRISET (*zè*) n. m. Jeune chardonneret encore gris. *Ichtyol.* Genre de grands requins, assez communs dans la Méditerranée.

GRISETTE (*zè-te*) n. f. Etoffe légère et commune. Jeune fille vêtue de cette étoffe. Ouvrière coquette.

GRIS-GRIS (*gri-gri*) n. m. Sur la côte occidentale d'Afrique, amulette protectrice. Personnage qui, au moyen d'un fétiche de ce genre, jouit d'un pouvoir surhumain.

GRISOLER (*zo-lé*) v. n. (onomatopée). Chanter, en parlant de l'alouette.

GRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. De couleur grise : *poil grison.* Qui a les cheveux gris. N. m. *Fam.* Qui a les poils gris : *un grison.* Valet vêtu de gris, chargé de communications secrètes. Ane, baudet.

GRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. et n. Du canton des Grisons, en Suisse.

GRISONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Qui grisonne : *cheveux grisonnants.*

GRISONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de teindre en gris ou de devenir gris. (Peu us.)

GRISONNER (*zo-né*) v. n. Devenir gris.

GRISOU (*zou*) n. m. (mot wallon). Gaz inflammable, composé en grande partie d'hydrogène carboné, qui se dégage des mines de houille et dont le mélange avec l'air fait explosion lorsqu'il rencontre un corps enflammé. Adjectiv. : *feu grisou.* — Les mineurs ne pouvant travailler dans les houillères sans le secours d'une lampe, on comprend les dangers auxquels ils devaient être continuellement exposés. En 1815, Davy inventa une lampe dite *de sûreté.* Elle se compose d'une lampe à huile ordinaire, dont la flamme est enveloppée dans une cage en toile métallique à mailles excessivement serrées. Si le mineur muni de cette lampe se trouve dans un milieu inflammable, l'explosion n'a lieu qu'à l'intérieur de la cage, parce que la toile métallique refroidit assez la flamme produite par l'explosion pour qu'elle ne se propage pas au dehors. (V. MINE, FLÉAUX DE LA NATURE.)

GRISOUMÈTRE (*zou*) n. m. Appareil pour déterminer la quantité de grisou qui se trouve dans une mine.

GRISOUTEUX, EUSE (*zou-teû, eu-ze*) adj. Qui contient du grisou : *mine grisouteuse.*

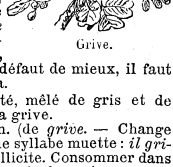

Grive.

GRISSIN (*gri-sin*) n. m. (ital. *grissino*). En Piémont et en Savoie, pain très friable en forme de baguette.

GRIVE n. f. (fém. de l'anc. adj. *griu*, grec). Passereau dentirostre du genre merle, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun : *la grive constitue un gibier très estimé.* PROV. : **Faute de grives, on mange des merles,** à défaut de mieux, il faut se contenter de ce que l'on a.

GRIVELÉ, E adj. Tacheté, mêlé de gris et de blanc, comme le ventre de la grive.

GRIVELER (*lé*) v. a. et n. (de *grive.* — Change l'*e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *il grivèle.*) Gagner d'une manière illicite. Consommer dans un café, un restaurant, sans avoir de quoi payer.

GRIVÈLERIE (*rî*) n. f. Action de griveler, de prendre un repas, une consommation, sans avoir de quoi payer.

GRIVELEUR n. m. Celui qui grivèle,

GRIVELURE n. f. Nuance mi-partie brune et grise. (Peu us.)

GRIVOIS, E (*voi, oi-ze*) n. (de *grivoise*). Autref., soldat. Personne trop hardie, trop libre dans ses propos. Adj. Libre et trivial : *chanson grivoise.*

GRIVOISE (*voi-ze*) n. f. (de l'allem. *reibeisen*, râpe à tabac). Autref., tabatière munie d'une râpe.

GRIVOISERIE (*ze-rî*) n. f. Action ou parole grivoise : *dire des grivoiseries.*

GROENLANDAIS, E (*gro-in*, ou *èn-lan-dè, è-ze*) adj. et n. du Groenland.

GROG (*grogh*) n. m. (mot angl.). Boisson composée d'eau chaude sucrée, d'eau-de-vie et de citron.

GROGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui grogne.

GROGNARD (*gnar*), **E** n. et adj. Qui est dans l'habitude de grogner. N. m. Soldat de la vieille garde, sous le premier Empire : *Napoléon aimait à tirer l'oreille à ses grognards.* Vieux soldat en général.

GROGNEMENT (*man*) n. m. Cri des pourceaux. Murmure mécontent.

GROGNER (*gné*) v. n. (lat. *grunnire*). Crier, en parlant du cochon. V. a. *Fig.* Murmurer entre ses dents : *grogner des injures.*

GROGNERIE (*rî*) n. f. Murmure, expression d'une mauvaise humeur. (Peu us.)

GROGNEUR, EUZE (*eu-ze*) adj. et n. Qui grogne souvent.

GROGNON n. et adj. Qui grogne, qui a l'habitude de grogner : *un insupportable grognon.* Maussade : *homme, femme grognon.* (On trouve quelquef. le fém. GROGNONNE.)

GROGNONNER (*gno-né*) v. n. *Fam.* Grogner à la manière des pourceaux. Etre grognon sans motif.

GROIN n. m. (lat. pop. *grunnium*). Museau du cochon et du sanglier. *Fig.* et *fam.* Visage bestial.

GROLE ou **GROLLE** (*gro-le*) n. f. (lat. *gracula*). Nom vulgaire du choucas, du freux.

GROMMELER (*gro-me-lé*) v. n. (anc. allem. *grummeln.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il grommellera.*) Murmurer, se plaindre entre ses dents. Activ. : *grommeler des injures.*

GROMMELLEMENT (*gro-mè-le-man*) n. m. Action de grommeler. Ce que l'on grommelle. (Peu us.)

GRONDANT (*dan*), **E** adj. Qui gronde.

GRONDEMENT (*man*) n. m. Son de ce qui gronde : *les grondements de la colère, du canon, du tonnerre.*

GRONDER (*dé*) v. n. (lat. *grundire*). Murmurer entre ses dents. *Fig.* Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *l'orage, la mer, le canon gronde.* V. a. Réprimander : *gronder un écolier paresseux.*

GRONDERIE (*rî*) n. f. Réprimande.

GRONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui aime à gronder. Adj. Propre au grondeur, à la gronderie : *voix grondeuse.*

GRONDIN n. m. Nom vulgaire des poissons du genre *trigle* : *le rouget est une variété de grondin.*

GROOM (*groum*) n. m. (mot angl.). Petit laquais.

GROS, GROSSE (*grô, grô-se*) adj. (bas lat. *grossus*). Volumineux : *une grosse citrouille.* Epais, grossier : *gros drap.* Enflé : *avoir la joue grosse d'une fluxion. Fig.* Important : *toucher une grosse somme. Jouer gros jeu*, risquer beaucoup. Dangereux, violent : *une grosse fièvre. Grosse voix*, voix forte. Riche : *gros bourgeois. Fam. Gros bonnet*, et *pop. Gros légume*, personnage influent. Agité, orageux : *la mer est grosse. Gros temps*, très mauvais. Pesamment armé : *grosse cavalerie. Gros bétail*, de l'espèce bovine. *Fig. Avoir le cœur gros*, avoir du chagrin. Adj. f. Enceinte : *femme grosse.* N. m. La partie la plus importante : *le gros de l'armée. Mar. Gros de l'eau*, pleine mer au moment des nouvelles et des pleines lunes. Principal : *le gros d'une affaire.* Vente ou achat par grandes quantités : *commerce de gros.* Huitième partie de l'once. *Gros de Naples, de Tours*, étoffe de soie faite originairement à Naples, à Tours. Adv. Beaucoup : *gagner gros.* Large, fort, grossièrement. Loc. adv. **En gros**, par grande quantité : *acheter, vendre en gros.* **Tout en gros.** *Fam.* En tout. ANT. **Chétif, fin, frêle, petit.**

GROS-BEC (*grô-bèk*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres, à bec gros et court. Pl. des *gros-becs.*

GROSCHEN (*grô-chèn*) n. m. Monnaie allemande, qui vaut 10 pfennigs.

GROSEILLE (*zè, ll* mll., *e*) n. f. (de l'allem. *kraus*, frisé, et *bere*, baie). Petit fruit, rouge ou blanc, qui vient par grappes. *Groseille à maquereau*, variété de groseille, de couleur verte ou rougeâtre, plus grosse que les groseilles ordinaires, et ainsi appelée parce qu'on l'emploie verte dans une sauce usitée pour le maquereau. (Les groseilles ont une saveur acide, agréable ; on les mange fraîches, seules ou avec du sucre, mais on en fait souvent des confitures, des gelées ou un sirop.)

Groseillier.

GROSEILLIER (*zè, ll* mll., *é*) n. m. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux de nos pays, qui portent des groseilles : *le groseillier aime à être exposé au soleil.*

GROS-NOIR (*grô*) n. m. Raisin noir à gros grains. Pl. des *gros-noirs.*

GROSSE (*grô-se*) n. f. (de *gros*). Douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons.* Expédition d'un contrat, d'un jugement, etc., faite en écriture large. Cette écriture.

GROSSEMENT (*grô-se-man*) adv. En gros, sans s'attacher au détail.

GROSSERIE (*grô-se-rî*) n. f. Gros ouvrage des taillandiers. Commerce de gros. Vaisselle d'argent.

GROSSESSE (*grô-sè-se*) n. f. Etat d'une femme enceinte. Durée de cet état.

GROSSET, ETTE (*grô-sè, è-te*) adj. *Fam.* Un peu gros. (Peu us.)

GROSSEUR (*grô-seur*) n. f. Circonférence, volume. Tumeur : *avoir une grosseur à la gorge.*

GROSSIER (*grô-si-é*), **ERE** adj. Epais, qui n'est pas fin : *drap grossier.* Commun : *nourriture grossière. Fig.* Rude, impoli : *peuple grossier.* Incivil : *parole grossière.* Choquant : *erreur grossière.* N. m. Ce qui est grossier. ANT. **Fin, poli, courtois, délicat.**

GROSSIÈREMENT (*grô-si-è-re-man*) adv. D'une manière grossière : *répondre grossièrement.*

GROSSIÈRETÉ (*grô-si*) n. f. Caractère de ce qui est grossier. Parole ou action grossière : *répondre des grossièretés.* ANT. **Délicatesse, distinction, politesse.**

GROSSIR (*grô-sir*) v. a. Rendre gros : *grossir la taille.* Faire paraître gros : *les lentilles biconvexes grossissent les objets.* Exagérer : *la peur grossit tout.* V. n. Devenir gros : *le raisin grossit. La mer grossit*, devient houleuse. ANT. **Diminuer, rapetisser.**

GROSSISSANT (*grô-si-san*), **E** adj. Qui devient plus grand ou plus nombreux : *foule grossissante.* Qui augmente les dimensions apparentes : *verres grossissants.*

GROSSISSEMENT (*grô-si-se-man*) n. m. Action de grossir. Son résultat : *calculer le grossissement d'un microscope.*

GROSSOYER (*grô-soi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Faire la grosse d'un acte, d'un jugement.

GROSSULARIÉES (*gro-su, ri-é*) n. f. pl. Tribu des saxifragacées, qui contient les groseilliers. S. une *grossulariée.*

GROTESQUE (*tès-ke*) adj. (ital. *grottesco*). Qui contrefait et rend risible la nature, le naturel : *dessins grotesques. Fig.* Ridicule, extravagant : *idée grotesque.* N. Personne grotesque : *un grotesque, une grotesque.* N. m. **Le grotesque,** ce qui est dans le genre grotesque. N. m. pl. Arabesques, dessins bizarres : *peintre de grotesques.*

GROTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une manière grotesque. (Peu us.)

GROTTE (*gro-te*) n. f. (ital. *grotta*). Caverne creusée par l'art ou la nature : *les premiers hommes ont habité les grottes.*

GROUILLANT (*grou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui grouille : *foule grouillante.*

GROUILLEMENT (*grou, ll* mll., *e-man*) n. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille : *le grouillement de la foule dans une foire.*

GROUILLER (*grou, ll* mll., *é*) v. n. Fourmiller, s'agiter ensemble et en grand nombre. *Pop.* **Se grouiller** v. pr. Agir, intriguer, se hâter : *il faut se grouiller pour réussir.*

GROUP (*group'*) n. m. (ital. *groppo*). Sac d'argent cacheté, qu'on expédie d'un lieu à un autre.

GROUPAGE n. m. Action de grouper (des colis).

GROUPE n. m. (ital. *groppo*). Réunion de gens, d'objets tellement rapprochés, que l'œil les embrasse tous à la fois. Ensemble de personnes ayant les mêmes opinions, les mêmes intérêts, etc. : *les groupes politiques de la Chambre. Bx-arts.* Personnes, objets formant un ensemble : *le groupe de Laocoon. Artill.* Unité tactique, correspondant au bataillon et à l'escadron.

GROUPEMENT (*man*) n. m. Action de grouper. Etat de choses groupées.

GROUPER (*pé*) v. a. Mettre en groupe. Réunir, assembler : *grouper des faits.* ANT. **Disséminer, séparer.**

GROUS ou **GROUX** (*grou*) n. m. En Bretagne, bouillie de sarrasin très épaisse.

GROUSE (*grou-ze*) n. f. Nom anglais du lagopède d'Ecosse, appelé aussi *petit coq de bruyère* ou *tétras.*

Grue.

GRUAU (*gru-ô*) n. m. (orig. germ.). Grains de céréales dépouillés de leur enveloppe corticale par une mouture incomplète. Tisane faite avec ces grains : *boire du gruau. Pain de gruau*, fait de fleur de farine.

GRUAU (*gru-ô*) ou **GRUON** n. m. Petit de la grue.

GRUE (*grû*) n. f. (lat. *grus*). Gros oiseau voyageur de la famille des échassiers : *la grue cendrée est la seule qui vienne en France. Fig. Faire le pied de grue*, attendre longtemps à la même place et sur ses pieds. *Mécan.* Machine pour mouvoir de lourds fardeaux.

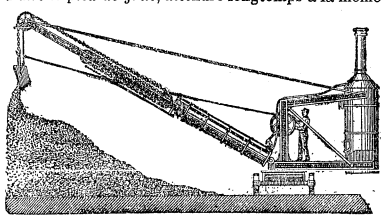

Grue à vapeur.

GRUERIE (*grû-rî*) n. f. (de *gruyer* n. m.). *Féod.* Juridiction connaissant de ce qui concerne le bois. Privilège du roi et de certains seigneurs sur les bois.

GRUGER (*jé*) v. a. (du holl. *gruizen*, écraser. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il grugea, nous grugeons.*) Briser avec les dents. Manger : *gruger du sucre. Fig.* Vivre, s'enrichir aux dépens de quelqu'un : *gruger un naïf.*

GRUGEOIR n. m. Syn. de GRÉSOIR.

GRUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui gruge.

GRUME n. f. (du lat. *gluma*, peau). Ecorce laissée sur le bois coupé. *Bois de grume* ou *en grume*, bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU (*mô*) n. m. (lat. *grumus*). Petite portion de matière caillée : *grumeau de sang, de lait.*

GRUMELER (*lé*) **(SE)** v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il se grumellera.*) Se mettre en grumeaux : *le lait tourné se grumelle.*

GRUMELEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est composé de grumeaux. Qui a de petites inégalités dures, au dedans ou au dehors : *poire grumeleuse.*

GRUMELURE n. f. Petit trou accidentel dans la masse d'une pièce de métal fondu.

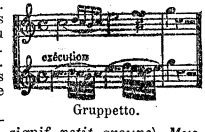

Gruppetto.

GRUPPETTO (*grou-pèt-to*) n m. (mot ital. signif. *petit groupe*). *Mus.* Notes d'agrément, composées de trois ou quatre petites notes ascendantes ou descendantes. (Pl. des *gruppetti.*) — On l'indique le plus souvent par le signe ∾

GRUYER (*gru-ié*) n. m. (orig. germ.). *Féod.* Officier préposé à une gruerie. Adjectiv. Qui jouit d'un droit de gruerie : *seigneur gruyer.*

GRUYER (*gru-ié*), **ÈRE** adj. (de *grue*). Qui a rapport, qui ressemble à la grue. *Faucon gruyer*, qui peut chasser la grue. N. m. Oiseau dressé à la chasse aux grues.

GRUYÈRE (*gru-iè-re*) n. m. Fromage de lait de vache, que l'on fabriquait autrefois exclusivement à Gruyère, en Suisse, mais que l'on fait aussi aujourd'hui dans le Jura et les Vosges.

GRYPHÉE (*fé*) n. f. Sous-genre d'huîtres des mers d'Europe, dont une espèce est comestible sous le nom d'*huître portugaise.*

GUAIS (*ghè*) adj. m. Se dit d'un hareng qui n'a ni laite ni œufs.

GUANACO n. m. Espèce de lama de l'Amérique du Sud.

GUANO (*gou-a*) n. m. (péruvien *huano*). Engrais composé d'excréments d'oiseaux, qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud et sur les côtes de l'Amérique du Sud.

GUÉ (*ghé*) n. m. (lat. *vadum*). Endroit d'une rivière, où l'on peut passer sans nager : *passer un cours d'eau à gué.*

GUÉ ! (*ghé*) interj. Corruption de *gai*, dans certaines chansons : *la bonne aventure, ô gué !*

GUÉABLE (*ghé*) adj. Qu'on peut passer à gué : *cours d'eau difficilement guéable.*

GUÈBRE (*ghè-bre*) n. et adj. (persan *ghebr*). Perse qui appartient à la religion de Zoroastre : *les croyances guèbres ont survécu à la persécution musulmane.*

GUÈDE (*ghè-de*) n. f. (orig. germ.). Pastel des teinturiers, qui donne une couleur bleue.

GUÉER (*ghé-é*) v. a. Passer à gué. Laver, baigner dans l'eau courante : *guéer du linge, des chevaux.*

GUELFE (*guèl-fe*) n. m. (allem. *welf*). Partisan des papes en Italie et ennemi des gibelins. Adjectiv. : *prince guelfe.* (V. *Part. hist.*)

GUELTE (*ghèl-te*) n. f. (de l'allem. *geld*, argent). Primitiv., boni accordé au commis de magasin qui écoulait un « rossignol ». Auj., tantième accordé à un employé au prorata des ventes qu'il opère.

GUÊNILLE (*ghe-ni, ll* mll.) n. f. Haillon, chiffon : *un mendiant couvert de guenilles. Fig.* Chose misérable : *notre corps, cette guenille.* Pl. Vieux habits.

GUENILLEUX, EUSE (*ghe-ni, ll* mll., *eû, eu-ze*) n. et adj. Couvert de guenilles. (Peu us.)

GUENILLON (*ghe-ni, ll* mll.) n. m. Petite guenille.

GUENIPE (*ghe*) n. f. *Fam.* Femme malpropre, maussade ou débauchée.

GUENON (*ghe*) n. f. Espèce du genre cercopithèque. *Vulgairem.* Femelle du singe. *Par ext.* Femme très laide.

Guépard.

GUENUCHE (*ghe*) n. f. Petite guenon.

GUÉPARD (*ghé-par*) n. m. Quadrupède du genre chat, plus petit que la panthère, qui vit en Asie et en Afrique : *le guépard s'apprivoise assez facilement.*

GUÊPE (*ghè-pe*) n. f. (lat. *vespa*). Genre d'insectes hyménoptères, dont la femelle est pourvue d'un aiguillon : *les piqûres de la guêpe sont très douloureuses. Taille de guêpe*, très fine.

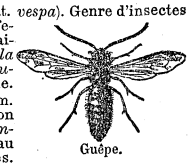

Guêpe.

GUÊPIER (*ghè-pi-é*) n. m. Nid de guêpes. *Fig.* Position difficile, désagréable : *tomber dans un guêpier.* Oiseau qui se nourrit de guêpes.

GUÈRE (*ghè-re*) adv. (anc. haut all. *weigaro*). Avec la négation, peu, pas beaucoup : *cet écolier n'est guère studieux.* (En poésie, on peut écrire *guères.*)

GUÉRET (*ghé-rè*) n. m. (lat. *vervactum*). Terre labourée et non ensemencée. Pl. *Poét.* Champs et moissons.

GUÉRIDON (*ghé*) n. m. (du n. d'un personnage de comédie). Table ronde, à pied central unique.

GUÉRILLA (*ghé-ri, ll* mll.) n. f. (de l'esp. *guerrilla*, petite guerre). Guerre de partisans : *la guerre d'Espagne entreprise par Napoléon Ier fut une perpétuelle guérilla.* Troupe plus ou moins régulière pour faire cette guerre : *les guérillas mexicaines.*

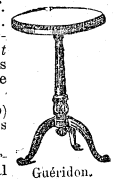
Guéridon.

GUÉRILLERO (*ghé-ri, ll* mll., *è-ro*) n. m. Soldat d'une guérilla. Pl. des *guérilleros.*

GUÉRIR (*ghé*) v. a. (germ. *warjan*). Délivrer quelqu'un d'un mal physique ou moral : *la vieillesse nous guérit de bien des illusions.* V. n. Recouvrer la santé : *les cancéreux guérissent aujourd'hui plus facilement.*

GUÉRISON (*ghé-ri-zon*) n. f. (de *guérir*). Suppression d'un mal, physique ou moral : *guérison lente.*

GUÉRISSABLE (*ghé-ri-sa-ble*) adj. Qu'on peut guérir : *la passion du jeu est difficilement guérissable.* ANT. **Inguérissable, incurable.**

GUÉRISSEUR (*ghé-ri-seur*) n. m. Qui guérit : *les guérisseurs des campagnes sont souvent d'audacieux charlatans.* (S'emploie souvent en mauv. part.) Adjectiv. : *médecin guérisseur.*

GUÉRITE (*ghé*) n. f. Refuge. (Vx.) *Gagner la guérite*, se mettre par la fuite en lieu sûr. (Vx.) Siège à capote, généralement en osier. Loge d'une sentinelle.

Guérite.

GUERRE (*ghè-re*) n. f. (anc. haut all. *werra*). Lutte à main armée entre deux peuples ou deux partis de même nationalité : *guerre étrangère ; guerre civile.* Art de bien diriger cette lutte : *étudier la guerre. Gens de guerre*, militaires. Se dit aussi des animaux, des choses morales : *faire la guerre aux loups, à ses passions. Petite guerre*, manœuvres et simulacres de combat entre des troupes amies. *Guerre sainte*, v. CROISADE (*Part. hist.*). *Guerres de religion*, v. RELIGION (*Part. hist.*). *Bonne guerre*, guerre faite loyalement. *De guerre lasse*, renonciation à la lutte après une longue résistance. *Honneurs de la guerre*, conditions honorables que l'on fait à une garnison assiégée en lui permettant de sortir de la place avec armes et bagages. *Nom de guerre*, faux nom que l'on prend dans certaines circonstances, afin de n'être pas connu. *Foudre de guerre*, grand capitaine. *Bureaux de la guerre*, et par abrév. *la Guerre*, ministère de la guerre. *Conseil de guerre*, v. CONSEIL.

GUERRIER (*ghè-ri-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient à la guerre : *exploit guerrier.* Qui aime la guerre : *nation guerrière.* N. m. Celui qui fait la guerre et, *poétiq.*, soldat. ANT. **Pacifique.**

GUERROYANT (*ghè-roi-ian*), **E** adj. Qui aime à guerroyer : *être d'humeur guerroyante.*

GUERROYER (*ghè-roi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Faire la guerre : *aimer à guerroyer.*

GUERROYEUR (*ghè-roi-ieur*) n. et adj. m. Qui aime la guerre : *Charles le Téméraire fut guerroyeur.*

GUET (*ghè*) n. m. (de *guetter*). Action d'épier : *faire le guet.* Autref., troupe chargée de faire la police pendant la nuit.

GUET-APENS (*ghè-ta-pan*) n. m. Embûche dressée pour assassiner, dévaliser, outrager : *le guet-apens est une circonstance aggravante du crime. Fig.* Tout dessein prémédité de nuire. Pl. des *guets-apens.*

GUÊTRE (*ghe-tre*) n. f. Pièce du vêtement, couvrant le bas de la jambe et le dessus de la chaussure.

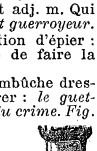
Guêtre.

GUÊTRER (*ghè-tré*) v. a. Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUÊTRON (*ghè*) n. m. Guêtre non montante.

GUETTE (*ghè-te*) n. f. Demi-croix de Saint-André, posée en contre-fiche dans les pans d'une charpente.

GUETTER (*ghè-té*) v. a. (anc. haut all. *wahte*). Epier, pour surprendre : *guetter l'ennemi.* Attendre quelqu'un au passage. *Guetter l'occasion*, se tenir prêt pour le moment favorable.

GUETTEUR (*ghè-teur*) n. m. Qui guette. Autref., veilleur qui, du haut d'un beffroi, sonnait l'alarme.

GUEULARD (*gheu-lar*), **E** n. et adj. *Pop.* Personne qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. N. m. *Mar.* Porte-voix. Ouverture supérieure d'un haut fourneau.

GUEULE (*gheu-le*) n. f. (lat. *gula*). Bouche des animaux carnassiers, de quelques autres quadrupèdes, des poissons et de certains gros reptiles. Par anal. : *gueule d'un four, d'un tunnel*, etc. *Tonneau à gueule bée*, défoncé par un bout. *Mar. Gueule de raie*, sorte de nœud.

GUEULE-DE-LOUP (*gheu-le-de-lou*) n. f. Plante nommée aussi MUFLIER. Pl. des *gueules-de-loup.*

GUEULER (*gheu-lé*) v. n. *Pop.* Parler beaucoup et fort haut, crier. Activ. : *gueuler des chansons.*

GUEULES (*gheu-le*) n. m. (du pers. *ghul*, rose). Un des émaux du blason, rouge et figuré dans le dessin par des traits verticaux. (V. la pl. BLASON.)

GUEULETON (*gheu*) n. m. *Pop.* Repas copieux.

GUEULETONNER (*gheu-le-to-né*) v. n. *Pop.* Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE (*gheu-za, ll* mll.) n. f. *Fam.* Troupe de gueux.

GUEUSAILLER (*gheu-za, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Vivre en gueux. Fréquenter la gueusaille.

GUEUSANT (*gheu-zan*), **E** adj. Qui gueuse.

GUEUSARD (*gheu-zar*) n. *Fam.* Grand coquin.

GUEUSE (*gheu-ze*) n. f. (de l'allem. *guss*, fonte). Masse de fonte, coulée en barre. Moule pratiqué dans le sable pour recevoir cette fonte. *Cost.* Petit camelot de laine ou de laine et soie. Dentelle blanche de bas prix.

GUEUSER (*gheu-zé*) v. n. Faire le gueux. Mendier. Activ. *Pop.* : *gueuser sa vie ; gueuser une place.*

GUEUSERIE (*gheu-ze-ri*) n. f. Caractère, habitudes de gueux. Misère, mendicité. Chose vile.

GUEUX, EUSE (*gheû, gheu-ze*) n. et adj. (mot d'argot anc.). Indigent, nécessiteux, réduit à mendier : *on peut être pauvre sans être gueux.* Coquin, fripon. *Les Gueux.* (V. *Part. hist.*)

Gui.

GUI (*ghi*) n. m. (lat. *viscum*). Genre de loranthacées, vivant en parasites sur les branches de certains arbres, tels que le chêne, le poirier, etc. : *le gui était, pour les Gaulois, une plante sacrée.*

GUI (*ghi*) n. m. *Mar.* Vergue qui s'appuie horizontalement, par un croissant (ou mâchoire), au bas du mât d'artimon, et sur laquelle se borde la brigantine.

GUIBOLLE (*ghi-bo-le*) n. f. *Pop.* Jambe. *Jouer des guibolles*, s'enfuir.

GUIBRE (*ghi-bre*) n. f. Construction ayant pour but de fournir au gréement de beaupré des points d'appui en saillie de l'étrave.

Guide (second Empire).

GUICHE (*ghi-che*) n. f. (lat. pop. *vitica ;* de *vitis*, vigne). Courroie pour suspendre un bouclier. Bande d'étoffe de chaque côté de la robe des chartreux. N. f. pl. Mèches de cheveux en accroche-cœur.

GUICHET (*ghi-chè*) n. m. (orig. scand.). Petite porte pratiquée dans une grande : *guichet d'une prison.* Petite ouverture dans une porte, un mur, etc. : *le guichet d'un bureau de poste, d'un confessionnal.*

GUICHETIER (*ghi-che-ti-é*) n. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE (*ghi-de*) n. m. (de *guider*). Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin : *guide montagnard. Milit.* Soldat ou gradé sur lequel tout le rang doit régler son alignement. Soldat d'un corps d'élite, sous le premier et le second Empire. *Fig.* Qui donne des conseils, des instructions : *un guide éclairé.* Titre de certains livres qui contiennent des renseignements : *le* Guide *des étrangers à Paris. Mécan.* Organe dirigeant un mouvement.

GUIDE (*ghi-de*) n. f. (de *guider*). Lanière de cuir qu'on attache à la bride d'un cheval de voiture, pour

le conduire. *Fig. Mener la vie à grandes guides*, dépenser énormément.

GUIDE-ÂNE (*ghi-dâ-ne*) n. m. Recueil d'instructions, de règles propres à guider dans un travail. Transparent aidant à écrire droit. Pl. des *guide-ânes*.

GUIDEAU (*ghi-dô*) n. m. Plate-forme en planches, soutenue dans une position inclinée, pour diriger le courant des chasses d'eau. Filet de pêche en forme de sac allongé. Pl. des *guideaux*.

GUIDER (*ghi-dé*) v. a. (goth. *vitan*). Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin : *Antigone guida son père aveugle.* Diriger : *guider une automobile. Fig.* Mettre sur la voie. Gouverner.

GUIDEROPE (*ghi-de*) n. m. (mot angl.). Cordage qu'on laisse traîner sur le sol quand un ballon atterrit, pour diminuer sa vitesse et faciliter la descente.

GUIDON (*ghi*) n. m. (ital. *guidone*). Etendard de la gendarmerie. Officier qui le portait. (Vx.) Aujourd'hui, petit drapeau, fanion qui sert pour l'alignement de l'infanterie. Celui qui le porte. *Mar.* Pavillon triangulaire ou à deux pointes, servant souvent d'insigne de commandement. *Arquebus.* Petite saillie, sur le canon d'une arme à feu, pour donner, avec la hausse, la ligne de mire. *Véloc.* Barre à poignées, commandant la roue directrice d'un cycle.

GUIGNARD (*ghi-gnar*), **E** adj. *Fam.* Qui a la guigne, le guignon : *un joueur guignard.*

GUIGNE (*ghi-gne*) n. f. Cerise douce à longue queue. *Pop.* Guignon. (V. ce mot.)

GUIGNEAUX (*ghi-gnô*) n. m. pl. Pièces de bois qui réunissent et supportent les deux chevrons entre lesquels passe un tuyau de cheminée.

GUIGNER (*ghi-gné*) v. n. Regarder du coin de l'œil en fermant à demi les paupières. V. a. Regarder quelqu'un ou quelque chose sans faire semblant. *Fig.* et *fam.* Convoiter : *guigner un emploi.*

GUIGNETTE (*ghi-gnè-te*) n. f. Petit sarcloir. Outil en forme de bec-de-corbin, dont se servent les calfats. Nom vulgaire du limaçon de mer.

GUIGNIER (*ghi-gni-é*) n. m. Espèce de cerisier qui porte les guignes : *le guignier est productif.*

GUIGNOLET (*ghi-gno-lè*) n. m. Liqueur faite avec des guignes.

GUIGNON (*ghi-gnon*) n. m. (de *guigner*). Mauvaise chance, surtout au jeu. (On dit aussi GUIGNE n. f.)

Guillaume.

GUIGNONNANT (*ghi-gno-nan*), **E** ou **GUIGNOLANT** (*ghi-gno-lan*), **E** adj. *Fam.* Qui a le caractère d'un guignon et qui dépite.

GUILLAUME (*ghi, ll* mll., *ô-me*) n. m. Rabot pour faire les rainures et les moulures. Monnaie frappée par divers souverains du nom de *Guillaume.*

GUILLEDOU (*ghi, ll* mll.) n. m. *Fam. Courir le guilledou*, fréquenter les lieux suspects.

GUILLEMET (*ghi, ll* mll., *e-mè*) n. m. Petit crochet rond et double, qui se met au commencement («) et à la fin (») d'une citation.

GUILLEMETER (*ghi, ll* mll., *e-me-té.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il guillemettera.*) v. a. Distinguer par des guillemets : *guillemeter une citation.*

GUILLEMITE (*ghi, ll* mll.) n. m. Membre d'un ordre religieux du XIIe siècle.

GUILLEMOT (*ghi, ll* mll., *e-mo*) n. m. Terme général sous lequel on réunit plusieurs genres d'oiseaux palmipèdes des régions arctiques.

GUILLERET, ETTE (*ghi, ll* mll., *e-rè, è-te*) adj. Vif et gai : *homme guilleret ; air guilleret.* Très libre, léger : *propos guillerets.*

GUILLERI (*ghi, ll* mll.) n. m. Chant du moineau. *Compère Guilleri*, héros d'une chanson populaire.

GUILLOCHAGE (*ghi, ll* mll.) n. m. Action, manière de guillocher. Son résultat.

GUILLOCHE (*ghi, ll* mll) n. f. Burin pour guillocher.

GUILLOCHER (*ghi, ll* mll., *o-ché*) v. a. Orner d'un guillochis : *guillocher un cadre.*

GUILLOCHEUR (*ghi, ll* mll.) n. et adj. m. Ouvrier qui guilloche.

GUILLOCHIS (*ghi, ll* mll., *o-chi*) n. m. Ornement composé de traits ondés, qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie.

GUILLOTINE (*ghi, ll* mll.) n. f. Instrument de décapitation pour les condamnés à mort : *la guillotine fut dressée en permanence pendant la Terreur.* Peine de mort. *Fenêtre à guillotine*, fenêtre s'ouvrant au moyen d'un châssis glissant entre deux rainures verticales. — L'instrument de supplice doit son nom au docteur *Guillotin*, bien que celui-ci n'en soit pas l'inventeur. Ce médecin, membre de la Constituante, proposa à cette Assemblée, dans un but d'humanité, de remplacer les tortures et les supplices alors en usage par la *décapitation* et indiqua, comme moyen d'exécution, une machine employée depuis longtemps chez les Italiens et qui fut perfectionnée par le docteur Louis. Sa proposition ayant été adoptée, la *guillotine*, qu'on avait un moment appelée *louisette*, fonctionna pour la première fois le 25 avril 1792.

Guimauve.

GUILLOTINÉ, E (*ghi, ll* mll.) n. et adj. Qui a eu la tête tranchée par la guillotine.

GUILLOTINEMENT (*ghi, ll* mll., *man*) n. m. Action de guillotiner. (Peu us.)

GUILLOTINER (*ghi, ll* mll., *né*) v. a. Trancher la tête au moyen de la guillotine : *Robespierre fut guillotiné.*

GUILLOTINEUR (*ghi, ll* mll.) n. m. *Fam.* Celui qui fait guillotiner, ou qui guillotine.

GUIMAUVE (*ghi-mô-ve*) n. f. Espèce de mauve (nom scientif. *althæa*), qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que la mauve ordinaire : *la racine de guimauve est émolliente.*

GUIMBARDE (*ghin*) n. f. Chariot à quatre roues, long et couvert. *Pop.* Mauvaise voiture. Petit instrument formé d'une languette d'acier placée entre deux branches métalliques arrondies, puis rapprochées, et dont les enfants jouent en le tenant entre les dents et en faisant vibrer la languette. *Fam.* Mauvaise guitare. Petit rabot pour aplanir le fond des creux.

Guimbarde.

GUIMPE (*ghin-pe*) n. f. (anc. haut allem. *wimpal*). Pièce de toile qui couvre la tête des religieuses, leur encadre le visage et leur tombe sur la poitrine.

GUINCHEUR (*ghin*) adj. et n. m. Se dit d'un cheval qui, en approchant de l'écurie, couche les oreilles, frappe du pied, essaye ou feint de chercher à mordre.

GUINDAGE (*ghin*) n. m. Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine ou de hisser un mât.

GUINDAL (*ghin*) n. m. Appareil pour soulever les fardeaux sur un navire.

GUINDANT (*ghin-dan*) n. m. *Mar.* Hauteur d'un pavillon. (La longueur se nomme le *ballant.*)

GUINDÉ, E (*ghin*) adj. Affecté. Ampoulé, emphatique : *personnage, style guindé.*

GUINDEAU (*ghin-dô*) ou **GUINDAS** (*ghin-dass* ou *da*) n. m. (isl. *vindass*). Cabestan horizontal, pour lever les ancres des bâtiments de commerce.

GUINDER (*ghin-dé*) v. a. (anc. allem. *windan*). Lever, hisser au moyen d'une grue, d'une poulie, etc. *Fig.* Affecter : *guinder son style.* **Se guinder** v. pr. Prendre un ton affecté.

GUINDERESSE (*ghin-de-rè-se*) n. f. Gros cordage.

GUINÉE (*ghi-né*) n. f. (angl. *guinea*). Monnaie de compte d'Angleterre, valant 26 fr. 48 c. : *la guinée, remplacée par le souverain, n'est plus qu'une monnaie de compte.* Toile de coton fabriquée en Angleterre, surtout en vue du commerce avec les nègres de Guinée et, en général, de toute l'Afrique occidentale.

GUINGOIS (*ghin-ghoi*) n. m. Défaut de rectitude, de symétrie. Loc. adv. **De guingois,** de travers.

GUINGUETTE (*ghè-te*) n. f. Cabaret de banlieue.

GUIPER (*ghi-pé*) v. a. (goth. *weipan*). Travailler ou dessiner sur le vélin en façon de guipure. Travailler avec le guipoir.

GUIPOIR (*ghi*) n. m. Outil dont se sert le passementier pour faire des torsades, pour guiper.

GUIPON (*ghi*) n. m. Gros pinceau fait de morceaux de laine, servant à étendre le brai sur les carènes.

GUIPURE (*ghi*) n. f. (de *guiper*). Dentelle de fil ou de soie, à larges mailles et sans fond.

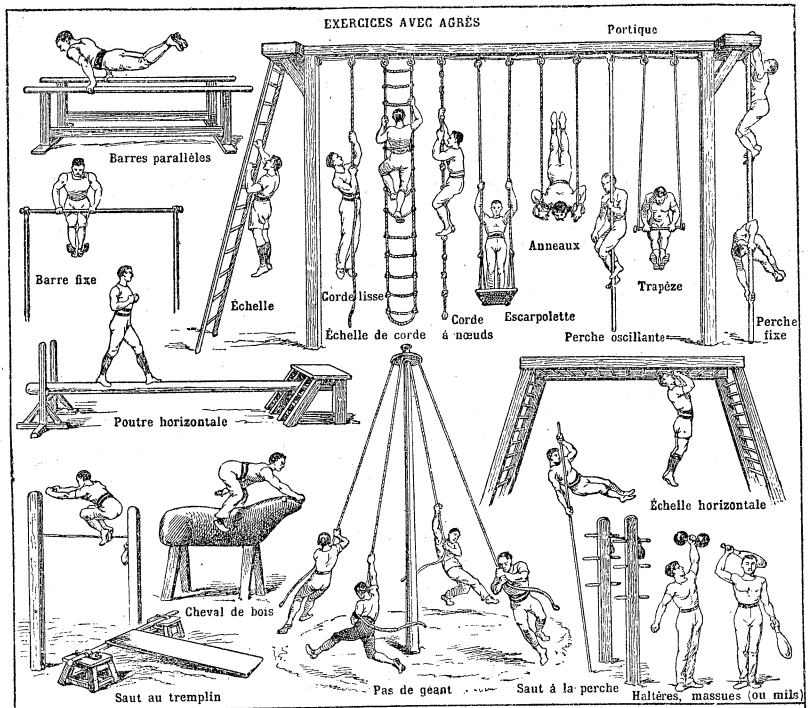
EXERCICES AVEC AGRÈS
Portique
Barres parallèles
Barre fixe
Échelle
Corde lisse
Échelle de corde
Corde à nœuds
Escarpolette
Anneaux
Trapèze
Perche oscillante
Perche fixe
Poutre horizontale
Échelle horizontale
Cheval de bois
Saut au tremplin
Pas de geant
Saut à la perche
Haltères, massues (ou mils)

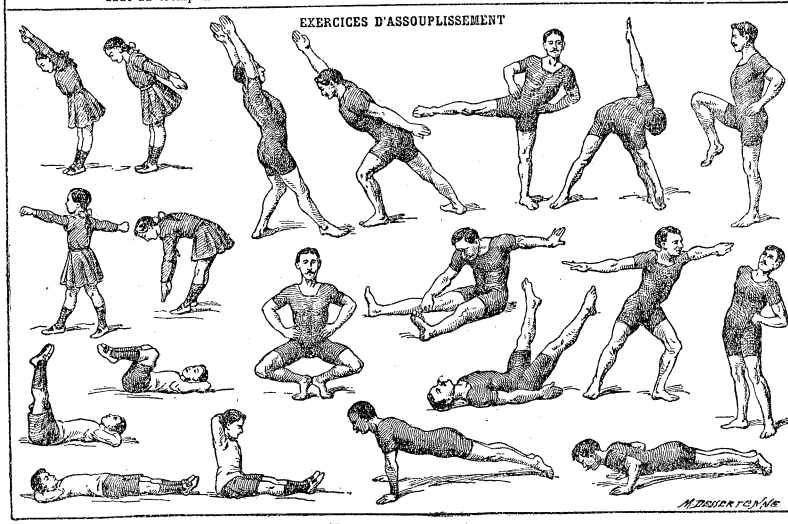
EXERCICES D'ASSOUPLISSEMENT

GUIRLANDE (*ghir*) n. f. (ital. *ghirlanda*). Cordon ornemental de verdure, de fleurs, etc.

GUIRLANDER (*ghir-lan-dé*) v. a. Faire des guirlandes, orner de guirlandes.

GUISARME (*ghui-zar-me*) n. f. Arme d'hast, à fer asymétrique, prolongé en lame de dague et possédant un ou deux crochets sur le dos.

GUISARMIER (*ghui-zar-mi-é*) n. m. Soldat armé d'une guisarme : *les francs-archers furent longiemps appelés guisarmiers.*

GUISE (*ghi-ze*) n. f. (anc. haut allem. *wisa*). Manière, façon : *chacun se gouverne à sa guise.* **En guise de,** loc. prép. En place de.

Guitare

GUITARE (*ghi*) n. f. (esp. *guitarra*). Instrument de musique à six cordes, qu'on pince avec les doigts : *pincer de la guitare. Fig.* et *fam.* Répétition monotone et fatigante : *c'est toujours la même guitare.*

GUITARISTE (*ghi*) n. Qui joue de la guitare.

GUITERNE (*ghi-tèr-ne*) n. f. *Mar.* Arc-boutant qui soutient une machine à mâter.

GUIT-GUIT (*ghu-it'-ghu-it'*) n. m. Genre de passereaux américains, aux couleurs vives. Pl. des *guits-guits.*

GUIVRE (*ghi-vre*) n. f. (lat. *vipera*). Serpent fantastique. *Blas.* Serpent dévorant un enfant.

GUMMIFÈRE (*ghom'-mi*) adj. Qui produit de la gomme : *arbre gummifère.*

GUSTATIF, IVE (*ghus-ta*) adj. (du lat. *gustare*, goûter). Qui a rapport au goût. *Nerf gustatif*, qui transmet la sensation du goût.

GUSTATION (*ghus-ta-si-on*) n. f. (de *gustatif*). Action de goûter. Perception des saveurs.

GUTTA-PERCHA (*ghu-ta-pèr-ka*) n. f. (mot angl., tiré du malais). Substance gommeuse, extraite d'un grand arbre de l'île de Sumatra et des autres îles de l'archipel oriental, et qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc : *la gutta-percha est employée dans la fabrication des câbles télégraphiques sous-marins.*

Guzla.

GUTTE (*ghu-te*) n. f. V. GOMME-GUTTE.

GUTTURAL, E, AUX (*ghu-tu*) adj. (du lat. *guttur*, gosier). Qui appartient au gosier : *artère gutturale.* Qui l'affecte : *angine gutturale.* N. f. et adj. Qui se prononce du gosier comme le *g*, le *k*, le *q* : *consonne gutturale.*

GUZLA n. f. Instrument de musique monocorde, en forme de violon, usité chez les peuples dalmates.

GYMNASE (*jim'-na-ze*) n. m. (gr. *gumnasion* ; de *gumnos*, nu). *Antiq. gr.* Etablissement d'éducation, lieu d'exercices athlétiques. Auj., établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. Etablissement d'instruction classique, en Allemagne : *les gymnases allemands correspondent à nos lycées.*

GYMNASIARQUE (*jim'-na-zi-ar-ke*) n. m. Chef du gymnase grec. Professeur ou professionnel de gymnastique. (Dans ce sens, on dit aussi GYMNASTE.)

GYMNASTIQUE (*jim'-nas-ti-ke*) adj. Qui a rapport aux exercices du corps : *entraînement gymnastique. Pas gymnastique*, pas de course cadencé. N. f. Art, action d'exercer, de fortifier le corps : *la gymnastique fut très en honneur chez les anciens.*

GYMNIQUE (*jim'-ni-ke*) n. f. (du gr. *gumnos*, nu). Science des exercices du corps, propres aux athlètes. Adj. Se dit des jeux publics où combattaient les athlètes.

GYMNOCARPE (*jim'-no*) adj. (du gr. *gumnos*, nu, et *karpos*, fruit). Se dit des plantes à fruits soudés.

GYMNOPLEURE (*jim'-no*) n. m. Genre de scarabées, comprenant les bousiers noirs ou verts, qui habitent la région circaméditerranéenne.

GYMNOSOPHIE (*jim'-no-so-fî*) n. f. Doctrine des gymnosophistes.

GYMNOSOPHISTE (*jim'-no-so-fis-te*) n. m. (du gr. *gumnos*, nu, et *sophos*, sage). Philosophe hindou, ascète et contemplatif.

GYMNOSPERMES (*jim'-no-spèr-me*) n. f. pl. *Bot.* Nom de l'une des deux grandes divisions de l'embranchement des phanérogames. S. une *gymnosperme.*

Gymnote.

GYMNOTE (*jim'-no-te*) n. m. Genre de poissons physostomes des rivières de l'Amérique du Nord, comprenant de grandes anguilles pourvues d'un appareil électrique : *les décharges électriques du gymnote peuvent paralyser un assez gros animal.*

GYNÉCÉE (*sé*) n. m. (gr. *gunaikeion*). *Antiq. gr.* et *rom.* Appartement des femmes. *Bot.* Pistil.

GYNÉCOCRATIE (*sî*) n. f. (du gr. *gunê, aikos*, femme, et *kratos*, force). Etat qui est ou peut être gouverné par une femme, comme l'Angleterre.

GYNÉCOCRATIQUE adj. Qui a rapport à la gynécocratie.

GYNÉCOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *gunê, aikos*, femme, et *logos*, traité). Science ou traité de la physiologie de la femme.

GYNÉCOLOGISTE (*jis-te*) ou **GYNÉCOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Médecin qui s'occupe spécialement de gynécologie.

Gypaète.

GYPAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, famille des falconidés, dits *vautours barbus.* — Le gypaète est un grand oiseau qui atteint 2m,60 d'envergure. Il est répandu dans les montagnes de l'ancien monde et vit surtout de charognes ; il plane au-dessus des précipices, guettant les animaux qui s'y laissent tomber, pour les dévorer à loisir.

GYPSE (*jip-se*) n. m. (gr. *gupsos*). Pierre à plâtre, qui est un sulfate naturel hydraté de chaux : *le gypse est très commun aux environs de Paris.*

GYPSEUX, EUSE (*jip-seû, eu-ze*) adj. De la nature du gypse. Qui en contient : *couche gypseuse.*

GYPSOMÈTRE (*jip-so*) n. m. (du gr. *gupsos*, gypse, et *metron*, mesure). Appareil permettant de déterminer la teneur des vins en sulfate de potasse.

GYPSOPHILE (*jip-so*) n. f. Genre de caryophyllées, dont les racines servent à enlever les taches de corps gras.

GYRIN n. m. Genre d'insectes coléoptères aquatiques, européens.

GYROMANCIE (*sî*) n. f. (du gr. *guros*, cercle, et *manteia*, divination). Divination qui se pratiquait en lisant pendant que l'on tournait des lettres placées sur une circonférence.

GYROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. et adj. Qui pratique ou qui concerne la gyromancie.

GYROMÈTRE n. m. (du gr. *guros*, tour, et *metron*, mesure). Appareil pour mesurer la vitesse de rotation des machines.

GYROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (du gr. *guros*, tour, et *skopein*, examiner). Appareil inventé en 1852 par Foucault, pour fournir une preuve expérimentale de la rotation de la terre.

GYROSCOPIQUE (*ros-ko*) adj. Qui ressemble au gyroscope. Qui a rapport au gyroscope.

GYROSTAT n. m. Nom générique de tout solide animé d'un mouvement rapide autour de son axe.

GYROSTATIQUE adj. Qui concerne le gyrostat.

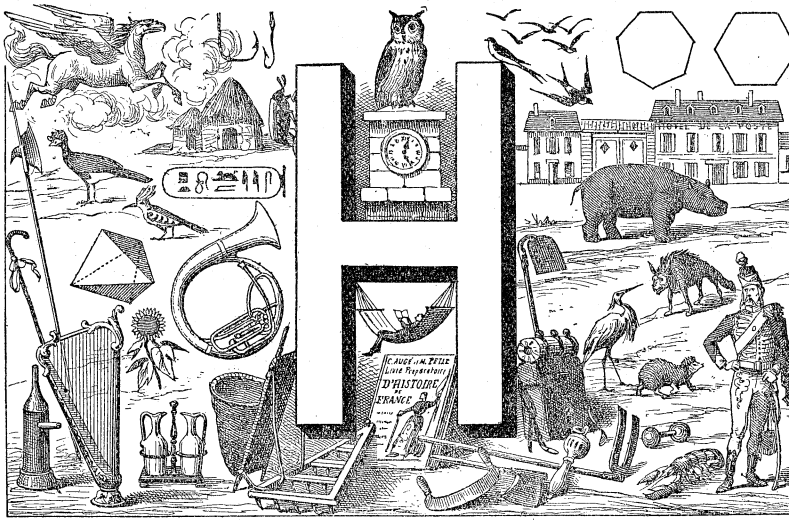

L'astérisque (*) *devant un mot indique que l'*h *initial est aspiré.*

H, (*ache* ou *heu*) n. m. Huitième lettre de l'alphabet et la sixième lettre des consonnes : *un* H *majuscule ; un* h *minuscule.* — L'*h* est muet ou aspiré. Il est muet quand on ne l'entend pas dans la prononciation : *thé, thon, les hommes.* L'*h* est aspiré quand il fait prononcer du gosier la voyelle qui le suit ; il indique l'impossibilité de la liaison ou de l'élision : *les héros, la haine.*

***HA !** interj. Marque la surprise ou, répétée, figure le rire : *Ha ! monsieur est Persan ? Ha ! ha ! ha ! que c'est drôle !* N. m. : *pousser des ho et des ha.*

***HABANERA** (*né*) n. f. (mot esp.). Danse originaire de La Havane, à deux-quatre et dont le premier temps est fortement accentué.

HABILE adj. (lat. *habilis*). Apte, ayant le droit de : *habile à tester.* Adroit : *un habile ouvrier.* Substantiv. Qui a de l'habileté. Intrigant : *les habiles exploitent les naïfs.* ANT. **Inhabile, maladroit.**

HABILEMENT (*man*) adv. Avec habileté : *se tirer habilement d'un mauvais pas.*

HABILETÉ n. f. Qualité de celui qui est habile : *la plus grande habileté consiste souvent à n'en pas montrer.* Adresse, dextérité. ANT. **Inhabileté.**

HABILITATION (*si-on*) n. f. Action d'habiliter.

HABILITÉ n. f. *Dr.* Aptitude légale : *l'habilité à succéder cesse après le douzième degré de parenté.*

HABILITER (*té*) v. a. Donner l'habilité à.

HABILLABLE (*ll* mll.) adj. Que l'on peut habiller.

HABILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action d'habiller. Apprêt d'un animal pour le faire cuire : *l'habillage d'une perdrix.* Disposition d'un texte typographique autour d'une illustration : *l'habillage des gravures.*

HABILLANT (*bi, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui habille bien, qui sied bien : *robe très habillante.*

HABILLEMENT (*bi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'habiller ou de pourvoir d'habits. Ensemble des habits dont on est vêtu : *un riche habillement.*

HABILLER (*bi, ll* mll., *é*) v. a. Vêtir : *habiller un enfant.* Faire des habits : *le tailleur qui m'habille.* Pourvoir d'habits : *habiller une famille pauvre.* Préparer une volaille, une viande, un gibier, etc., pour les faire cuire. *Fig.* Dire du mal de quelqu'un. Entourer une illustration avec du texte. Aller plus ou moins bien, être seyant : *corsage qui habille bien.* **S'habiller** v. pr. Se vêtir. ANT. **Déshabiller, dévêtir.**

HABILLEUR, EUSE (*bi, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui aide les acteurs, les actrices à s'habiller.

HABIT (*bi*) n. m. (du lat. *habitus*, manière d'être). Ensemble des pièces qui composent un vêtement : *habit complet ; ôter ses habits. Habit de cérémonie*, ou simpl. *habit*, vêtement d'homme, en drap ordinairement noir, et dont les basques, échancrées sur les hanches, sont pendantes par derrière. Absol. *Prendre l'habit*, entrer en religion. PROV. : **L'habit ne fait pas le moine**, ce n'est pas par l'extérieur qu'il faut juger les mœurs, le caractère.

Habit.

HABITABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est habitable.

HABITABLE adj. Qui peut être habité : *les régions polaires sont difficilement habitables.* ANT. **Inhabitable.**

HABITACLE n. m. (lat. *habitaculum*). Demeure (*poét.*) : *l'habitacle du Très-Haut. Mar* Boîte cylindrique, recouverte d'un capot en cuivre, où l'on renferme la boussole, les compensateurs, les fanaux d'éclairage, etc.

HABITANT (*tan*), **E** n. (de *habiter*). Qui réside habituellement en un lieu : *les habitants de Nancy se nomment Nancéens. Les habitants de l'air*, les oiseaux ; *des eaux*, les poissons ; *des bois*, les bêtes sauvages.

HABITAT (*ta*) n. m. Lieu habité par une race, une plante, un animal à l'état de nature : *les plaines de l'Asie furent le premier habitat du cheval.*

HABITATION (*si-on*) n. f. (lat. *habitatio*). Lieu où l'on habite ; domicile, demeure, logement, maison : *habitation rustique, de plaisance ; les traces d'habitations lacustres sont fréquentes au bord des lacs suisses.* Propriété rurale, aux colonies. — Les premières habitations des hommes ont été de grossiers abris de branchages, des demeures construites sur pilotis au bord des rivières et des lacs, ou bien des cavernes creusées naturellement au flanc des rochers. Aujourd'hui encore, on retrouve ces différentes sortes d'habitations primitives chez les sauvages ou peuplades nomades (gourbis des Arabes, huttes des Indiens, des Lapons, des Esquimaux, villages lacustres de la Nouvelle-Guinée, habitations troglodytiques, etc.). Mais, chez les peuples policés, la commodité et le luxe des habitations ont suivi le progrès général de la civilisation. Aux maisons

étroites et fermées de l'Orient assyrien et égyptien ont succédé les demeures plus vastes, et luxueusement ornées à l'intérieur, de la Grèce et de l'Italie classiques. Au moyen âge, les habitations privées s'ouvrent plus largement encore sur l'extérieur, tandis qu'elles revêtent le caractère architectural dominant (roman, gothique, Renaissance, etc.). Pour les habitations seigneuriales, v. CHÂTEAU FORT. De nos jours, c'est surtout au développement du bien-être et du confort intérieurs, jusque-là un peu délaissés, que les architectes se sont attachés, sans négliger d'ailleurs l'aspect artistique des constructions. (V. MAISON.)

HABITER (*té*) v. a. et n. (lat. *habitare*). Faire sa demeure en un lieu; demeurer : *habiter une jolie maison, dans une jolie maison.*

HABITUDE n. f. (lat. *habitudo*). Manière d'être, usuelle. Coutume. Disposition acquise par des actes réitérés : *contracter de bonnes habitudes. Pathol.* Aspect, état habituel du corps. Loc. adv. **D'habitude,** ordinairement. PROV. : **L'habitude est une seconde nature,** la force de l'habitude est irrésistible au point de nous faire agir malgré nous, comme le font nos instincts naturels. ANT. **Désuétude.**

HABITUÉ, E n. Qui fréquente habituellement un lieu : *les habitués des courses, d'un café.*

HABITUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. Qui est passé en habitude : *inconduite habituelle.* ANT. **Inaccoutumé, inusité, exceptionnel, anormal.**

HABITUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Par habitude. Fréquemment, à l'ordinaire.

HABITUER (*tu-é*) v. a. Accoutumer, faire prendre l'habitude : *accoutumer un cheval au bruit.* **S'habituer** v. pr. Contracter l'habitude ; se familiariser avec une chose : *s'habituer au tumulte.* ANT. **Déshabituer, désaccoutumer.**

HABITUS (*tuss*) n. m. (mot lat.). Aspect extérieur.

***HÂBLER** (*blé*) v. n. (de l'esp. *hablar*, parler). Parler beaucoup, avec vanterie, exagération.

***HÂBLERIE** (*rî*) n. f. (de *hâbler*). Discours plein de vanterie, d'exagération : *une insupportable hâblerie.*

***HÂBLEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. et adj. Qui hâble.

***HACHAGE** ou ***HACHEMENT** (*man*) n. m. Action de hacher. Son résultat.

***HACHARD** (*char*) n. m. Cisailles à couper le fer.

***HACHE** n. f. (bas all. *hacke*). Instrument tranchant, qui sert à fendre, à couper, à façonner grossièrement le bois, etc., à trancher la tête des condamnés à mort : *Charles Ier d'Angleterre périt par la hache. Hache d'armes,* hache dont se servaient autrefois les gens de guerre. Hache dont on se servait dans les combats à l'abordage.

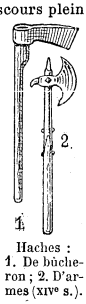

Haches : 1. De bûcheron ; 2. D'armes (XIVe s.).

***HACHÉ, E** adj. Coupé en menus morceaux : *donner de la viande hachée à un malade.* Déchiqueté. *Fig. Style haché,* en phrases coupées très courtes. Couvert de hachures : *dessin haché.*

***HACHE-ÉCORCE** n. m. invar. Outil de tanneur.

***HACHE-LÉGUMES** n. m. invar. Instrument pour couper menu des légumes.

***HACHE-PAILLE** (*pa, ll* mll.) n. m. invar. Instrument servant à hacher la paille, le fourrage.

***HACHER** (*ché*) v. a. (de *hache*). Couper en petits morceaux : *hacher de la viande.* Endommager en déchiquetant : *la grêle hache les vignes.* Couvrir de hachures.

***HACHEREAU** (*ró*) n. m. Petite cognée.

***HACHETTE** (*chè-te*) n. f. Petite hache.

***HACHE-VIANDE** n. m. invar. Instrument pour diviser la viande en menus fragments.

***HACHIS** (*chi*) n. m. Mets fait de viande hachée.

***HACHISCH, HASCHISCH** ou **HACHICH** (*chich*) n. m. (mot arabe). Chanvre. Composition qui se tire du chanvre indien et jouit de propriétés excitantes, enivrantes et narcotiques : *les Arabes fument, mâchent le hachisch.*

***HACHISCHIN** (*chi-chin*) n. m. (mot arabe dont on a fait *assassin*. [V. ce mot].) Fanatique soumis au Vieux de la montagne. Homme qui consomme du hachisch.

***HACHOIR** n. m. Table sur laquelle on hache les viandes. Couperet pour hacher.

***HACHOT** (*cho*) n. m. Petite hache, dans les Landes.

***HACHOTTE** (*cho-te*) n. f. Outil de tonnelier.

***HACHURE** n. f. Traits qui, dans le dessin et la gravure, marquent les ombres, les demi-teintes : *en topographie, les hachures servent à figurer le relief.*

***HACK** (*hak*) n. m. (m. angl.). *Turf.* Cheval de service.

***HADDOCK** ou **HADOT** n. m. N. angl. de l'aigle-fin. Poisson de la famille des morues, qui se mange fumé.

***HADJI** n. m. Musulman qui a fait le *hadj*, c'est-à-dire le pèlerinage de La Mecque et de Médine.

***HAGARD** (*ghar*), **E** adj. (de *haie*). Farouche, rude : *œil hagard ; mine hagarde.*

***HAGARDEMENT** (*man*) adv. D'une manière hagarde. (Peu us.)

HAGIOGRAPHE adj. (du gr. *hagios*, sacré, et *graphein*, écrire). Se dit des livres de l'Ancien Testament, autres que le *Pentateuque* et les *Prophètes.* N. m. Auteur d'un livre hagiographe. Auteur qui raconte la vie des saints : *saint Athanase et Eusèbe sont les plus célèbres des hagiographes grecs.*

HAGIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *hagiographe*). Science, traité des choses saintes. Écrit sur les saints.

HAGIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'hagiographie : *recueil hagiographique.*

***HAHA** n. m. Obstacle inattendu sur le chemin qu'on suit. Saut de loup, au bout d'une allée. (Vx.)

***HAI** (*hè*) interj. Syn. de HÉ.

***HAIE** (*hè*) n. f. (germ. *haga*). Clôture d'épines, de branchages entrelacés : *prairie bordée de haies. Haie vive,* haie d'épines ou d'autres plantes de même espèce, qui ont pris racine.

***HAÏE !** (*ha-i*) interj. Cri des charretiers pour animer, faire avancer leurs chevaux.

***HAILLON** (*ha-i, ll* mll., *on*) n. m. (anc. haut all. *hadil*). Vieux lambeau de toile ou d'étoffe. Vêtement dépenaillé : *un mendiant couvert de haillons.*

***HAILLONNEUX, EUSE** (*ha, ll* mll., *o-neû, eu-ze*) adj. Qui tombe en haillons : *habit haillonneux.* Couvert de haillons : *pauvresse haillonneuse.*

***HAINE** (*hè-ne*) n. f. (de *hatr*). Passion qui nous porte à faire ou à désirer du mal à quelqu'un : *Marie Tudor poursuivit de sa haine les protestants.* Aversion, antipathie, répulsion : *avoir en haine les procès, le vice.* Loc. prép. **En haine de,** à cause de la haine éprouvée pour. ANT. ~~**Amour, affection, tendresse.**~~

***HAINEUSEMENT** (*hè-neu-ze-man*) adv. Avec haine : *calomnier haineusement un rival.*

***HAINEUX, EUSE** (*hè-neû, eu-ze*) adj. Naturellement porté à la haine. Inspiré par la haine.

***HAÏR** (*ha-ir*) v. a. (germ. *hatjan*). Vouloir du mal à quelqu'un. Abhorrer, détester, exécrer. Avoir de l'éloignement, de la répugnance pour une chose. — On écrit sans tréma : *je hais, tu hais, il hait,* et l'impér. sing. *hais* (que l'on prononce *hè*) ; sans accent circonflexe : *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït.* ANT. **Aimer, affectionner.**

***HAIRE** (*hè-re*) n. f. (allem. *haar*). Chemise de crin ou de poil de chèvre, que l'on se met sur la peau par esprit de mortification.

***HAÏSSABLE** (*ha-i-sa-ble*) adj. Qui mérite la haine : *le « moi », a dit Pascal, est haïssable.*

HAÏTIEN, ENNE (*a-i-ti* ou *si-in, è-ne*) adj. et n. De Haïti : *le patois haïtien.*

***HAJE** n. m. Serpent très venimeux d'Afrique, du genre naja. (Vulgairem. : *aspic* ou *serpent à lunettes.*)

HAKIM (*kim*) n. m. Chez les musulmans, médecin.

***HALAGE** n. m. Action de haler un bateau avec des amarres. *Chemin de halage,* chemin que suivent les personnes, les animaux, les machines qui halent un bateau le long des cours d'eau.

***HALBI** n. m. Boisson normande, faite de pommes et poires fermentées.

***HALBRAN** n. m. (allem. *halberent*). Jeune canard sauvage de l'année.

***HALBRENÉ, E** adj. (de *halbran*). Qui a les pennes rompues : *faucon halbrené. Fig.* Excédé de fatigue.

***HÂLE** n. m. (de *hâler*). Air ou vent sec et chaud, qui brunit la peau de l'homme et dessèche les végétaux.

***HÂLÉ, E** adj. Bruni, bronzé : *teint hâlé.*

***HALECRET** (*krè*) n. m. *Archéol.* Corps d'armure, articulé pour permettre la flexion du buste.

HALEINE (*lè-ne*) n. f. (lat. pop. *halena ;* de *halare,* souffler). Air qui sort des poumons pendant l'expiration : *l'haleine est chargée de vapeur d'eau.* Faculté de

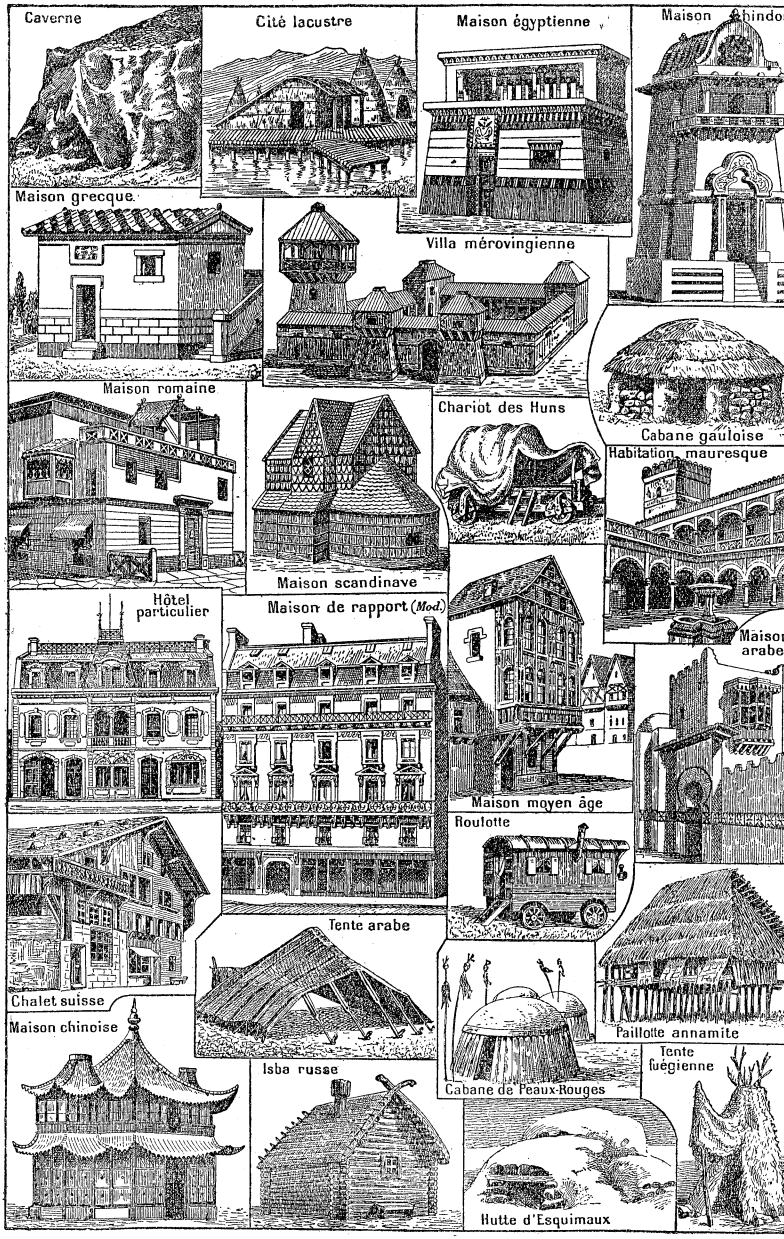
Caverne
Cité lacustre
Maison égyptienne
Maison hindoue
Maison grecque
Villa mérovingienne
Maison romaine
Chariot des Huns
Cabane gauloise
Habitation mauresque
Maison scandinave
Hôtel particulier
Maison de rapport (Mod.)
Maison arabe
Maison moyen âge
Roulotte
Tente arabe
Chalet suisse
Paillotte annamite
Maison chinoise
Isba russe
Cabane de Peaux-Rouges
Tente fuégienne
Hutte d'Esquimaux

respirer : *perdre haleine. Courte haleine*, essoufflement. Se dit du souffle des vents, lorsqu'ils sont personnifiés : *l'haleine du zéphire. Fig. Tout d'une haleine*, sans interruption. *Reprendre haleine*, s'arrêter pour se reposer. *Ouvrage de longue haleine*, qui demande un long temps. Loc. adv. **En haleine,** dans un état d'entraînement : *tenir un écolier en haleine.*

HALENÉE (*né*) n. f. Bouffée d'air expiré, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'odeur : *une halenée d'ail.*

HALENER (*né*) v. n. (Se conj. comme *amener.*) Exhaler son haleine. (Vx.) V. a. Exhaler. (Vx.) Sentir l'haleine de : *halener quelqu'un.* Prendre l'odeur de la bête, en parlant des chiens. *Fig.* Flairer, éventer.

*__HALER__ (*lé*) v. a. (suédois *hala*). Faire effort en tirant sur : *haler un câble.* Tirer avec force un objet à l'aide d'un cordage, etc. : *haler un chaland.*

*__HÂLER__ (*lé*) v. a. (du germ. *hal*, desséché). Brunir le teint : *le soleil hâle la peau.* Dessécher les végétaux. *Fig.* Avide.

*__HALETANT__ (*tan*), **E** adj. Essoufflé, hors d'haleine.

*__HALETEMENT__ (*man*) n. m. Action de haleter. Etat de celui qui halette.

*__HALETER__ (*té*) v. n. (pour *aileter;* de *aile.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je halette-rai.*) Respirer précipitamment et avec oppression : *on halette après une longue course.*

*__HALEUR, EUSE__ (*eu-ze*) n. Qui hale un bateau.

HALICTE n. m. Genre d'insectes hyménoptères, petits, allongés, gris ou roux, répandus sur le globe.

HALIEUTIQUE adj. (gr. *halieutikos*). Qui concerne l'art de la pêche. N. f. Art de la pêche.

HALIOTIDE n. f. Mollusque gastéropode à coquille auriforme, vulgairement appelé *ormier, ormeau* ou *oreille de mer.*

HALIPLE n. m. Genre de coléoptères carnivores, petits, ovales, des eaux douces et saumâtres du globe.

HALITUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *halitus*, haleine). Moite : *peau halitueuse.* (Peu us.)

*__HALL__ n. m. (mot angl.). Salle de grandes dimensions.

*__HALLAGE__ n. m. Droit prélevé dans les halles.

HALLALI (*a-li*) n. m. Cri de chasse ou sonnerie de cor, qui annonce que le cerf est aux abois : *sonner l'hallali.*

*__HALLE__ (*ha-le*) n. f. (anc. saxon *halla*). Place publique, ordinairement couverte, où se tient un marché : *halle au blé, au poisson. Dames de la halle*, marchandes des Halles centrales de Paris.

Hallebardier (XVIe s.).

*__HALLEBARDE__ (*ha-le*) n. f. (haut allem. *helmbarte*). Pique dont la pointe surmonte un fer en hache, large et tranchant d'un côté, pointu de l'autre. *Il pleut des hallebardes*, il pleut à torrents.

*__HALLEBARDIER__ (*ha-le-bar-di-é*) n. m. Homme de pied, armé de la hallebarde : *les hallebardiers étaient des fantassins d'élite aux* XVIe *et* XVIIe *siècles.*

*__HALLIER__ (*ha-li-é*) n. m. (orig. germ.). Réunion de buissons touffus : *les sangliers établissent leur bauge dans les halliers. Chass.* V. ALLIER.

*__HALLIER__ (*ha-li-é*) n. m. Gardien dans une halle. Commerçant qui étale ses marchandises aux halles.

HALLSTATTIEN, ENNE (*als-tati in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la période préhistorique dite de Hallstatt : *l'homme hallstattien.*

HALLUCINATION (*al-lu, si-on*) n. f. Sensation morbide, non provoquée par un objet réel : *tout rêve est une hallucination.*

HALLUCINATOIRE (*al-lu*) adj. Qui tient ou vient de l'hallucination : *vision hallucinatoire.*

HALLUCINÉ, E (*al-lu*) n. et adj. Qui a des hallucinations habituelles.

HALLUCINER (*al-lu-si-né*) v. a. (lat. *hallucinari*). Faire tomber dans l'hallucination.

*__HALO__ n. m. (du gr. *halos*, disque). Cercle lumineux, qui entoure quelquefois le soleil et la lune. (V. la planche MÉTÉORES.) *Phot.* Auréole qui entoure l'image photographique d'un point brillant obtenu sur une plaque sensible.

HALOGÈNE adj. (du gr. *hals, halos*, sel, et *gennân*, engendrer). Se dit d'un quelconque des corps de la famille du chlore (le *fluor*, le *brome*, l'*iode*) : *composé halogène.* N. m. : *un halogène.*

HALOGRAPHIE (*fi*) ou **HALOLOGIE** (*jî*) n. f. (du gr. *hals, halos*, sel, et *graphê*, description). Description, histoire des sels.

HALOÏDE (*lo-i-de*) n. m. et adj. Composé d'un corps halogène avec un métal.

*__HÂLOIR__ n. m. (de *hâler*). Lieu où l'on sèche le chanvre. Séchoir pour certains fromages.

*__HALOT__ (*lo*) n. m. Trou de lapins dans une garenne.

*__HALOTECHNIE__ (*tèk-ni*) n. f. (du gr. *hals, halos*, sel, et *tekhnê*, art). Partie de la chimie, traitant de la préparation des sels industriels.

*__HALTE__ n. f. (de l'allem. *halten*, s'arrêter). Moment d'arrêt pendant une marche, un voyage : *faire halte dans une clairière. Halte!* interj. pour commander de s'arrêter. Arrêtez. *Fig. Halte-là!* en voilà assez, n'allez pas plus loin.

HALTÈRE n. m. (gr. *haltêr*). Masse allongée que les sauteurs anciens tenaient à la main. Auj., instrument de gymnastique, formé de deux boulets ou de deux disques réunis par une courte tige et que l'on soulève pour exercer les muscles du bras. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

Hamac.

*__HAMAC__ (*mak*) n. m. (orig. caraïbe). Rectangle de toile ou de filet qui se suspend et dont les matelots et certains peuples se servent comme de lit.

HAMADRYADE n. f. (du gr. *hama*, avec, et *drus*, chêne). Nymphe des bois, qui naissait et mourait avec un arbre qui lui était affecté et dans lequel on la croyait enfermée.

HAMADRYAS (*ass*) n. m. Nom d'une espèce de singe du genre cynocéphale.

HAMAMELIS (*mé-liss*) n. m. Genre de plantes dont l'écorce et les feuilles sont employées comme vaso-constrictives (contre les hémorroïdes, varices, etc.).

*__HAMEAU__ (*mô*) n. m. (orig. germ.). Réunion de quelques maisons rurales, ne formant pas commune.

*__HAMEÇON__ n. m. (lat. *hamus*). Petit crochet pointu, d'acier fin, qu'on place au bout d'une ligne avec un appât, pour prendre du poisson. *Fig.* et *fam. Mordre à l'hameçon*, se laisser prendre à l'apparence.

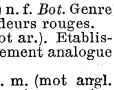
Hameçons.

HAMEÇONNÉ (*so-né*), **E** adj. Pourvu d'hameçon ou de fers en forme d'hameçon.

*__HAMELIA__ (*mé*) ou **HAMÉLIE** (*li*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées ornementales, à belles fleurs rouges.

*__HAMMAM__ (*am'-mam'*) n. m. (mot ar.). Etablissement de bains, en Orient. Etablissement analogue dans les autres pays.

HAMMERLESS (*am'-mèr-lèss*) n. m. (mot angl. signif. *sans marteau*). Fusil de chasse à percussion centrale et sans chiens apparents.

*__HAMPE__ (*han-pe*) n. f. (lat. *hasta*). Bois de hallebarde, de drapeau, etc. Manche d'un pinceau. *Bot.* Axe florifère allongé, terminé par une fleur ou un groupe de fleurs.

HAMPE n. f. (orig. germ.) *Vénér.* Poitrine du cerf. *Bouch.* Partie supérieure et latérale du ventre, vers la cuisse, chez le bœuf.

*__HAMSTER__ (*hams-tèr*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, répandus en Europe et dans l'Asie occidentale : *le hamster pullule en Allemagne.*

*__HAN__ n. m. (onomat.). Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.

Hanap.

*__HANAP__ (*nap*) n. m. (orig. germ.). Grand vase à boire, usité pendant tout le moyen âge.

*__HANAPIER__ (*pi-é*) n. m. Etui pour les hanaps. Ouvrier qui fabriquait ces étuis.

*__HANCHE__ n. f. (bas allem. *hancke*). *Anat.* Région qui correspond à la jonction du membre inférieur (ou postérieur) avec le tronc. (V. la planche HOMME.) *Le poing sur la hanche*, dans une posture provo-

cante. *Zool.* Partie du corselet des insectes qui reçoit la cuisse. *Mar.* Partie de l'arrière d'un navire.

***HANDICAP** (*kap*) n. m. (mot angl.; de *hand in cap*, main dans un chapeau). *Turf.* Epreuve à laquelle sont admis les chevaux de toute qualité, en étant plus ou moins avantagés, de manière que les chances de tous paraissent égales. *Au fig.* Désavantage quelconque.

***HANDICAPER** (*pé*) v. a. *Turf.* Equilibrer les chances des divers concurrents dans un handicap. *Au fig.* Constituer un désavantage pour quelqu'un.

Hangar.

***HANDICAPEUR** n. et adj m. Se dit du commissaire chargé de handicaper.

***HANGAR** n. m. Construction ouverte sur les côtés et destinée à loger des récoltes, des instruments agricoles. Abri fermé pour dirigeables, avions, etc.

***HANNETON** (*ha-ne*) n. m. (de l'allem. *hahn*, coq). Genre d'insectes coléoptères, des régions tempérées : *le hanneton vole lourdement. Fig.* et *fam.* Etourdi. — Le hanneton est essentiellement herbivore et cause de grands dégâts ; mais c'est surtout sa larve, ou *ver blanc*, qui produit le plus de ravages. Sa vie sous terre dure trois ans.

Hanneton.

***HANNETONNAGE** (*ha-ne-to-na-je*) n. m. Action de hannetonner.

***HANNETONNER** (*né*) v. a. Détruire les hannetons.

***HANNUYER** (*ha-nui-ié*) ou ***HAINUIER** (*hè-nui-ié*), **ÈRE** adj. et n. Du Hainaut.

***HANOVRIEN, ENNE** (*vri-in, è-ne*) adj. et n. Du Hanovre.

***HANSART** (*sar*) n. m. Couperet de boucherie.

***HANSE** n. f. (de l'allem. *hansa*, compagnie). Association commerciale entre un certain nombre de villes d'Europe, au moyen âge.

***HANSÉATIQUE** adj. Faisant partie de la hanse : *les villes hanséatiques.* (V. *Part. hist.*)

***HANTER** (*té*) v. a. Fréquenter : *hanter les artistes ; hanter les théâtres. Maison hantée*, visitée par des revenants. Obséder : *malade que hantent des idées de suicide.* PROV. : **Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es**, on juge souvent les gens d'après leurs fréquentations. V. n. : *hanter chez quelqu'un.*

***HANTISE** (*ti-se*) n. f. Action de hanter. Obsession.

***HAPPE** (*ha-pe*) n. f. (de *happer*). Demi-cercle en fer, dont on garnit chaque bout d'un essieu pour en empêcher l'usure. Crampon qui sert à lier deux pierres ou deux pièces de bois. Tenaille de fondeur.

***HAPPEAU** (*ha-pô*) n. m. Piège pour les oiseaux.

***HAPPEMENT** (*ha-pe-man*) n. m. Action de happer. Adhérence de certains objets sur la langue.

***HAPPER** (*ha-pé*) v. a. (du holl. *happen*, mordre). Saisir en ouvrant et refermant brusquement la bouche, la gueule, le bec. *Fig.* Saisir brusquement. V. n. S'attacher à : *l'argile sèche happe à la langue.*

***HAQUEBUTE** ou ***HACQUEBUTE** (*ha-ke*) n. f. Arquebuse primitive (arme de rempart à croc).

***HAQUENÉE** (*ke-né*) n. f. Jument qui va l'amble [monture de dame autrefois]. (Vx.)

***HAQUET** (*kè*) n. m. Charrette étroite, longue et sans ridelles, qui sert à voiturer des tonneaux, des ballots, etc.

Haquet.

***HAQUETIER** (*ke-ti-é*) n. m. Conducteur d'un haquet.

***HARA-KIRI** n. m. (mot japonais). Mode de suicide propre à l'ancien Japon et qui consistait à s'ouvrir le ventre.

***HARANGUE** (*ran-ghe*) n. f. (de l'anc. haut allem. *hring*, assemblée). Discours prononcé devant une assemblée, des troupes, etc. : *la tribune aux harangues d'Athènes s'appelait le Pnyx. Fam.* Discours ennuyeux, réprimande fatigante.

***HARANGUER** (*ghé*) v. a. Adresser une harangue à quelqu'un : *haranguer une assemblée.*

***HARANGUEUR, EUSE** (*gheur, eu-ze*) n. Qui harangue. (Se dit généralement en mauv. part.)

***HARAS** (*ra*) n. m. (de l'ar. *faraz*, cheval). Etablissement où l'on entretient des étalons et des juments, pour propager et améliorer la race.

***HARASSE** (*ra-se*) n. f. Cage en osier ou caisse à claire-voie, servant à emballer le verre, la porcelaine.

***HARASSEMENT** (*ra-se-man*) n. m. Fatigue extrême. (Peu us.)

***HARASSER** (*ra-sé*) v. a. Lasser, fatiguer à l'excès.

***HARCELEMENT** (*man*) n. m. Action de harceler.

***HARCELER** (*lé*) v. a. (de *herse.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il harcèle.*) Importuner, provoquer. Fatiguer par des attaques réitérées : *les guérillas harcelaient les Français pendant l'expédition d'Espagne.*

***HARCELEUR, EUSE** (*eu-ze*) adj. et n. Qui harcèle : *des doutes harceleurs.* (Peu us.)

***HARDE** n. f. (goth. *hairda*). Troupe de bêtes fauves : *une harde de cerfs.*

***HARDE** n. f. (de *hart*). Lien avec lequel on attache les chiens quatre à quatre ou six à six. *Harde de chiens*, réunion de plusieurs couples de chiens.

***HARDÉ** adj. m. *Œuf hardé*, œuf pondu sans coquille.

***HARDÉES** (*dé*) n. f. pl. Branches brisées dans les taillis par les cerfs, etc., lorsqu'ils vont viander.

***HARDER** (*dé*) v. a. Attacher les chiens par quatre ou par six, avec la harde.

***HARDES** n. f. pl. Ensemble des effets, de l'habillement servant à l'usage ordinaire.

***HARDI, E** adj. (du goth. *hardus*, dur). Qui agit avec audace et confiance ; audacieux : *le grand Condé était un capitaine hardi.* Effronté : *page hardi.* Conçu, exécuté avec audace : *projet hardi. Pensée hardie*, pensée heureuse, quoique en dehors de la règle commune. ANT. **Timide, pusillanime.**

***HARDIESSE** (*di-è-se*) n. f. Nature d'une personne ou d'une chose hardie. *Fig.* Exécution hardie : *hardiesse de pinceau.* Elévation des pensées, du style. Intrépidité, effronterie, indécence. ANT. **Timidité.**

***HARDIMENT** (*man*) adv. Avec hardiesse : *s'élancer hardiment au danger.* ANT. **Timidement.**

***HAREM** (*rèm*) n. m. (de l'ar. *haram*, chose sacrée). Appartement des femmes, chez les musulmans. Ensemble des femmes qui habitent le harem.

***HARENG** (*ran*) n. m. (anc. allem. *hering*). Genre de poissons des mers tempérées, qui se rassemblent par *bancs* de millions d'individus et qui sont estimés comme aliment : *les bancs de harengs fréquentent la Manche et la mer du Nord. Hareng saur*, fumé. *Hareng gai* ou *guais*, qui n'a plus ni œufs ni laitance. *Serrés comme des harengs*, très serrés. *Sec comme un hareng*, long et maigre. V. *Part. hist.*

Hareng.

***HARENGAISON** (*ran-ghè-zon*) n. f. Pêche du hareng. Temps où elle a lieu.

***HARENGÈRE** (*ran*) n. f. Marchande au détail de poisson, de harengs. *Fig.* et *fam.* Femme insolente et grossière : *parler comme une harengère.*

***HARENGERIE** (*ran-je-rî*) n. f. Marché aux harengs.

***HARENGUET** (*ran-ghè*) ou ***HARANGUET** (*ghé*) n. m. Petit poisson de la Manche, du genre melette.

***HARFANG** (*fan*) n. m. Grande chouette blanche, des régions boréales.

***HARGNERIE** (*rî*) n. f. Attaque hargneuse. (Peu us.)

***HARGNEUX, EUSE** (*gneû, eu-ze*) adj. (de l'anc. fr. *hargne*, mauvaise humeur). Qui est d'humeur querelleuse, peu sociable : *caractère hargneux.*

Haricots.

***HARICOT** (*ko*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant de nombreuses espèces comestibles et ornementales. Graine de ces plantes. *Haricot de mouton*, ragoût fait avec du mouton, des navets et

des pommes de terre. (Le haricot se mange en gousses vertes [*haricots verts*], en graines peu mûres [*flageolets*], ou en graines mûres et sèches.)

***HARIDELLE** (*dè-le*) n. f. Mauvais cheval maigre.

***HARLE** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions du nord, voisins des canards.

Harmonica.

***HARMATTAN** (*matan*) n. m. Vent de l'Afrique occidentale : *le harmattan, très sec, souffle du désert.*

HARMONICA n. m. Instrument de musique, composé de lames de verre d'une longueur inégale donnant des sonorités différentes. *Harmonica chimique*, dispositif constitué par la flamme d'un appareil à hydrogène et un tube de verre ou de porcelaine quel'onfait vibrer enencoiffantlaflamme. Pl. des *harmonicas.*

HARMONICORDE n. m. Nom de deux anciens instruments de musique, analogues l'un à un piano vertical en forme de pyramide, l'autre à un harmonium.

HARMONIE (*ni*) n. f. (du gr. *harmonia*, arrangement). Concours ou suite de sons agréables ; science des accords : *harmonie consonante ; harmonie dissonante. Harmonie du style,* produite par le nombre et la cadence des périodes. *Harmonie imitative*, choix de mots dont les sons imitent quelque chose de l'objet que ces mots représentent ; ex. : *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos ièies ? Fig.* Accord parfait entre les parties d'un tout : *l'harmonie de l'univers.* Entre les personnes : *vivre dans une parfaite harmonie. Le dieu de l'harmonie.* Apollon. Société musicale, comprenant tous les instruments de la fanfare, plus les flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, la grosse caisse et les cymbales. *Harmonie préétablie*, système philosophique d'après lequel Leibniz suppose qu'il existe une correspondance préétablie par Dieu entre les lois du corps et celles de l'âme.

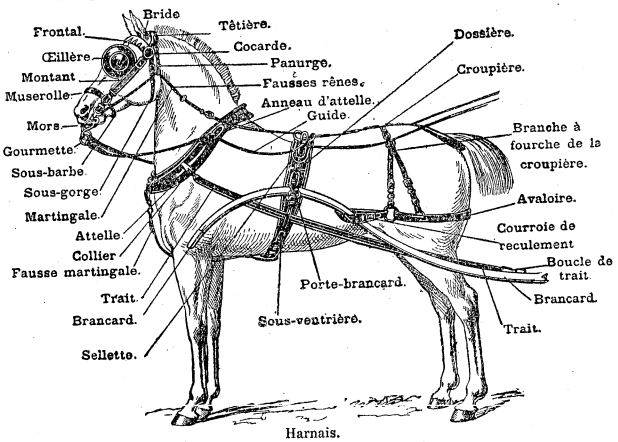

Harnais.

HARMONIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec harmonie : *couleurs qui se juxtaposent harmonieusement.*

HARMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui est plein d'harmonie : *musique harmonieuse.* Qui produit des sons mélodieux : *le chant harmonieux du rossignol.* Dont les parties forment un ensemble bien proportionné, agréable : *le style des temples grecs est très harmonieux.*

HARMONIFLÛTE n. m. Instrument de musique à anche battante et à soufflerie, intermédiaire entre l'harmonium et l'accordéon.

HARMONIQUE adj. Qui appartient à l'harmonie. *Sons harmoniques*, sons accessoires qui se surajoutent à un son principal.

HARMONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les lois de l'harmonie ou des mathématiques.

HARMONISER (*zé*) ou **HARMONIER** (*ni-é*) v. a. Mettre en harmonie : *harmoniser des intérêts opposés. Mus.* Composer des parties, un morceau d'harmonie sur : *harmoniser une mélodie.* **S'harmoniser** v. pr. Se mettre en harmonie.

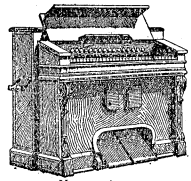
Harmonium.

HARMONISTE (*nis-te*) n. m. Qui connaît les règles de l'harmonie.

HARMONIUM (*ni-om*) n. m. Petit orgue portatif, dans lequel les tuyaux sont remplacés par des anches libres, répondant à un clavier. Pl. des *harmoniums.*

HARMOSTE (*mos-te*) n. m. (gr. *harmostès*). Gouverneur établi par les Spartiates dans une ville vaincue.

***HARNACHEMENT** (*man*) n. m. Action de harnacher. Ensemble des harnais. *Fig.* et *fam.* Accoutrement pesant.

***HARNACHER** (*ché*) v. a. (de *harnais*). Mettre le harnais à : *hanarcher un cheval. Fig.* Accoutrer d'une façon grotesque.

***HARNACHEUR** n. m. Celui qui fait ou vend des harnais, qui harnache un animal.

***HARNAIS** (*nè*) n. m. Tout l'équipage d'un cheval. *Cheval de harnais*, de voiture. Armure de fer (XVe-XVIIe s.). *Fig.* **Harnais** ou **harnois** : *blanchir sous le harnais* ou *le harnois*, vieillir dans un métier, particulièrement le métier des armes.

***HARO** n. m. Clameur dont on se servait autrefois pour arrêter quelqu'un ou quelque chose et procéder sur-le-champ en justice. *Fig. Crier haro sur*, s'élever avec indignation contre.

HARPAGON. V. *Part. hist.*

***HARPAIL** (*pa, l* mll.) n. m. et ***HARPAILLE** (*pa, ll* mll.) n. f. Troupe composée exclusivement de biches et de jeunes cerfs.

***HARPE** n. f. (germ. *harpa*). Instrument de musique triangulaire, muni de cordes inégales, que l'on pince des deux mains : *le son de la harpe est très harmonieux. Harpe éolienne*, instrument à cordes, monté de manière à rendre des sons harmonieux lorsqu'il est suspendu et qu'il est frappé par le vent. *Zool.* Genre de mollusques marins à belle coquille côtelée, répandus dans l'océan Indien. (V. la planche MOLLUSQUES.)

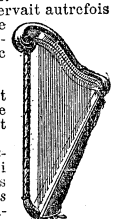
Harpe.

***HARPE** n. f. (gr. *harpê*). Pierre d'attente qui sort d'un mur. Croc.

***HARPEAU** (*pô*) n. m. Grappin d'abordage.

***HARPER** (*pé*) v. a. (de *harpe*, croc). Serrer fort avec les mains. (Peu us.)

***HARPIE** (*pi*) n. f. (gr. *harpuia*). Nom de trois monstres de la Fable. (V. *Part. hist.*). *Fig.* Personne rapace, femme très méchante. *Zool.* Espèce d'aigle de l'Amérique du Sud.

Harpie.

***HARPIN** n. m. Croc de batelier.

***HARPISTE** (*pis-te*) n. Personne qui joue de la harpe.

***HARPOISE** (*poi-ze*) n. f. (de *harpe*, croc). Fer recourbé qui termine le harpon.

***HARPON** n. m. (du gr. *harpê*, objet recourbé). Dard barbelé et acéré, emmanché, dont on se sert pour la pêche des gros poissons et surtout de la baleine. *Constr.* Morceau de fer coudé, pour relier aux murs les poteaux des pans de bois.

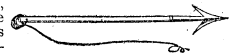

Harpon.

***HARPONNAGE** (*po-na-je*) ou ***HARPONNEMENT** (*po-ne-man*) n. m. Action de harponner.

***HARPONNER** (*po-né*) v. a. Accrocher avec le harpon : *harponner une baleine. Fig.* Saisir, arrêter.

***HARPONNEUR** (*po-neur*) n. m. Matelot qui lance le harpon.

***HART** (*har*) n. f. Lien d'osier ou de bois tordu, qui sert à lier les fagots. Corde avec laquelle on pendait les criminels : *faire amende honorable, la hart au col.* La pendaison même : *être condamné à la hart.*

***HASARD** (*zar*) n. m. (de *El-Azar*, château de Syrie). Jeu de dés. Nom donné à diverses combinaisons de dés ou de cartes. Fortune, sort, chance : *les anciens avaient fait du hasard un dieu.* Cas fortuit. *Jeu de hasard*, où le hasard seul décide. *Objet de hasard*, acheté d'occasion. Loc. adv. : **Au hasard,** à l'aventure ; **à tout hasard,** quoi qu'il arrive ; **par hasard,** fortuitement. Pl. *Fig.* Risques, périls : *les hasards de la guerre.*

***HASARDÉ** (*zar-dé*), **E** adj. Exposé, risqué : *entreprise harsardée.* Emis légèrement : *proposition hasardée.* Grivois : *mot hasardé.*

***HASARDEMENT** (*zar-dé-man*) adv. D'une manière hasardée. (Peu us.)

***HASARDER** (*zar-dé*) v. a. Exposer au péril, à la fortune. Aventurer, risquer. *Fig.* Se décider à tenter. Faire, émettre, avec le danger d'échouer ou de déplaire : *hasarder une démarche, une opinion.* V. n. *Hasarder de.* s'exposer à.

***HASARDEUSEMENT** (*zar-deu-ze-man*) adv. Avec risque, péril. (Peu us.)

***HASARDEUX, EUSE** (*zar-deû, eu-ze*) adj. Qui ne craint pas de s'exposer : *joueur hasardeux.* Qui expose à des pertes, à des revers : *entreprise hasardeuse.*

***HASARDISE** (*zar-di-ze*) n. f. Action hasardée.

***HASCHISCH** (*ha-chisch*) n. m. V. HACHISCH.

***HASE** (*ha-ze*) n. f. (mot allem. signif. *lièvre*). Femelle du lièvre.

HAST (*ast*) n. m. (lat. *hasta*). Ancien nom de la lance. *Arme d'hast*, emmanchée à une hampe, à un fût.

***HASTAIRE** (*has-tè-re*) n. m. Soldat armé de la haste, chez les Romains.

***HASTE** (*has-te*) n. f. (lat. *hasta*). Lance, pique ou javelot. (Vx.)

***HASTÉ** (*has-té*), **E** adj. (de *haste*). *Bot.* Qui a la forme d'un fer de lance.

***HÂTE** n. f. (orig. germ.). Promptitude, précipitation. **En hâte, à la hâte,** loc. adv. Avec promptitude.

***HÂTELET** (*lè*) n. m. (de *haste*). *Cuis.* Petite broche avec laquelle on fixe les grosses pièces sur une grande broche. Petite broche à rôtir les menues pièces.

***HÂTELLE** (*tè-le*) ou **HÂTELETTE** (*lè-te*) n. f. Menue pièce qu'on rôtit avec le hâtelet.

***HÂTER** (*té*) v. a. Presser, accélérer : *hâter le pas.* Faire dépêcher : *hâter quelqu'un.* **Se hâter** v. pr. Se presser. ANT. **Retarder, ralentir.**

***HÂTEREAU** (*rô*) n. m. Sorte de boulette de foie de porc.

***HÂTEUR** n. m. Officier des cuisines royales, qui était chargé du rôti : *hâteur de la bouche du roi.*

***HÂTIER** (*ti-é*) n. m. (de *haste*). Grand chenet de cuisine, à crochets, sur lequel on appuie les broches.

***HÂTIF, IVE** adj. Précoce : *fleurs hâtives.* ANT. **Tardif.**

***HÂTILLE** (*ll* mll.) n. f. (du lat. *hasta*, lance). Morceau de porc frais à rôtir. (Vx.)

***HÂTIVEAU** (*vô*) n. m. Poire lisse hâtive. Pois hâtif.

***HÂTIVEMENT** (*man*) adv. Avec hâte, diligemment : *entreprise hâtivement préparée.* D'une manière prématurée. ANT. **Tardivement.**

***HÂTIVETÉ** n. f. Croissance hâtive. (Vx.)

***HATTI-CHÉRIF** (*ha-ti*) n. m. (mot turc). En Turquie, ordonnance signée par le sultan, ou contenant quelques mots de sa main.

***HÂTURE** n. f. Plaque de fer, qui fait saillie su une serrure pour arrêter un pêne, un verrou.

***HAUBAN** (*hô*) n. m. (orig. germ.). Nom générique des cordages servant à étayer les mâts des navires : *monter dans les haubans.* Gros cordage qui maintient une chèvre, un grue, etc., dressée.

A, haubert.

***HAUBANER** (*hô-ba-né*) v.a. Fixer au moyen des haubans : *haubaner un mât.*

***HAUBERGEON** (*hô-bèr-jon*) n. m. Petit haubert.

***HAUBERT** (*hô-bèr*) n. m. (germ. *halsberg*). Chemise de mailles des hommes d'armes, au moyen âge.

***HAUSSE** (*hô-se*) n. f. (de *hausser*). Ce qui sert à hausser : *les hausses d'un meuble.* Appareil servant au pointage des armes à feu : *mettre la hausse à 1.200 mètres. Fig.* Augmentation de prix : *la hausse des grains.* ANT. **Baisse.**

***HAUSSE-COL** (*hô-se*) n. m. Autref., pièce métallique qui protégeait le cou, les épaules et le haut de la poitrine des fantassins. Petite plaque de métal doré, que les officiers portaient autrefois au-dessous du cou, quand ils étaient de service. Pl. des *hausse-cols.*

Hausse-col.

***HAUSSEMENT** (*hô-se-man*) n. m. Action de hausser. Mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer du mépris, de l'impatience.

***HAUSSE-PIED** (*hô-se-pi-é*) n. m. Ce qui fait hausser ou lever le pied. *Chass.* Sorte de piège à loups. Pl. des *hausse-pied* ou *pieds.*

***HAUSSE-QUEUE** (*hô-se-keû*) n.m. V. HOCHE-QUEUE

***HAUSSER** (*hô-sé*) v. a. Rendre plus haut : *hausser un mur.* Porter en haut : *hausser un store.* Rendre plus fort ou plus aigu : *hausser la voix. Fig. Hausser le ton,* prendre un ton de menace, de supériorité. *Hausser les épaules,* les lever en signe d'indifférence ou de mépris, etc. V. n. Devenir plus haut : *le fleuve hausse.* Augmenter : *le blé hausse.* ANT. **Baisser.**

***HAUSSIER** (*hô-si-é*) n. m. Celui qui joue à la hausse sur les fonds publics, sur les marchandises, etc.

***HAUSSIÈRE** (*hô-si*) ou **AUSSIÈRE** (*ô-si*) n. f. Cordage commis avec trois ou quatre torons. Nom rural des ridelles de charrette.

***HAUT** (*hô*), **E** adj. (du lat. *altus*, élevé). D'une dimension verticale considérable : *le mont Blanc est le plus haut sommet des Alpes.* Relevé : *marcher le front haut.* Fort, éclatant : *parler à haute voix.* Supérieur : *les hautes sciences.* Arrogant : *ton haut.* Excessif, exagéré : *avoir une haute idée de soi-même.* Agité, ou, en parlant de la marée, en train de monter : *la mer est haute. Le Très-Haut,* Dieu. *Blas. Croix haute,* dont la branche verticale est plus longue que la branche horizontale, sans cependant que ni l'une ni l'autre atteigne les bords de l'écu. *Epée haute,* celle qui est représentée verticalement, la pointe en l'air. *Géogr.* L'endroit où un cours d'eau est près de sa source : *le haut Rhin.* La partie la plus éloignée de la mer : *la haute Egypte. Hautes latitudes,* régions les plus rapprochées des pôles. *La haute mer,* la pleine mer. *Crime de haute trahison,* qui intéresse la sûreté de l'Etat. *Jeter les hauts cris,* se plaindre bruyamment. *Haut le pied,* sans être monté, attelé, chargé : *cheval haut le pied.* N. m. Faîte, sommet : *le haut d'un arbre. Les hauts d'un navire,* les parties qui émergent. Hauteur, élévation : *cette colonne a tant de mètres de haut. Tomber de son haut,* de toute sa hauteur, et, *fig.*, être extrêmement surpris. *Traiter de haut en bas,* avec mépris et hauteur. Adv. A haute voix : *parler haut.* D'une manière élevée : *porter haut la tête.* A une partie élevée : *monter haut.* Loc. adv. : **En haut,** dans un lieu élevé, plus élevé : *il n'est pas ici, il est en haut.* **Là-haut,** même sens. *Fig.* Au ciel, pour les chrétiens. ANT. **Bas.**

***HAUT-À-BAS** (*hô-ta-bâ*) n. m. invar. Porteballe.

***HAUTAIN, E** (*hô-tin, è-ne*) adj. Fier, altier, orgueilleux : *mine hautaine.* ANT. **Modeste, humble.**

***HAUTAINEMENT** (*hô-tè-ne-man*) adv. Dune manière hautaine. (Peu us.) ANT. **Humblement.**

***HAUTBOIS** (*hô-boi*) n. m. Instrument de musique à vent et à anche double, percé de trous et muni de clefs. Celui qui en joue. *Poétiq.* Poésie pastorale.

Hautbois.

***HAUTBOÏSTE** (*hô-bo-is-te*) n. Personne qui joue du hautbois.

***HAUT-DE-CHAUSSE** ou ***HAUT-DE-CHAUSSES** (*hô-de-chô-se*) n. m. La culotte d'autrefois. Pl. des *hauts-de-chausse* ou *hauts-de-chausses*.

***HAUTE-CONTRE** (*hô-te*) n. f. *Mus.* Voix masculine aiguë, plus étendue dans le haut que celle du ténor. Pl. des *hautes-contre*.

***HAUTEMENT** (*hô-te-man*) adv. Ouvertement, nettement : *se déclarer hautement pour quelqu'un*. Fièrement : *les Romains pensaient hautement*. D'une manière supérieure : *remplir hautement son destin*.

***HAUTESSE** (*hô-tè-se*) n. f. Titre donné au sultan de Turquie : *Sa Hautesse Méhémet V.*

***HAUTE-TAILLE** (*hô-te-ta, ll* mll.) n. f. Voix de ténor. (Vx.) Pl. des *hautes-tailles*.

***HAUTEUR** (*hô*) n. f. (de *haut*). Dimension d'un objet considéré de la base à son sommet : *la hauteur du Gaurisankar est de 8.840 mètres. Tomber de sa hauteur*, de tout son long. *Fig.* Eprouver une surprise extrême. Colline, éminence : *gagner les hauteurs*. Elévation au-dessus du sol, du niveau de la mer, etc. : *planer à une grande hauteur. Fig.* Supériorité : *la hauteur d'un génie*. Fierté, arrogance : *parler avec hauteur. Hauteur du pôle*, angle que fait la ligne des pôles avec l'horizon d'un lieu. *Hauteur du baromètre*, longueur de la colonne de mercure au-dessus du niveau de la cuvette. *Hauteur d'un triangle*, perpendiculaire abaissée du sommet à la base. *Hauteur d'un parallélogramme*, distance des deux côtés parallèles appelés bases. *Hauteur d'un prisme*, distance des deux bases. *Hauteur d'un astre*, angle que fait avec l'horizon le rayon visuel allant à l'astre. *Hauteur du son*, son degré d'acuité ou de gravité. ANT. **Profondeur.** — Les plus grandes montagnes, les monts Himalaya, en Asie, atteignent 8.840 mètres de hauteur ; la plus grande construction des hommes, la tour Eiffel, à Paris, n'a que 300 mètres. L'homme a pu s'élever, en ballon, à plus de 10.000 mètres. Mais ce n'est pas sans péril qu'on arrive si haut car, à mesure qu'on monte, l'air devient plus rare et plus froid. A 7.000 mètres, on respire difficilement ; un peu plus haut, on est en danger de mort. Seuls, les grands oiseaux au vol puissant tels que l'aigle, le condor et le vautour, peuvent affronter ces altitudes.

***HAUT-FOND** (*hô-fon*) n. m. Endroit d'un cours d'eau, de la mer, où l'eau est très peu profonde. Pl. des *hauts-fonds*.

***HAUTIN** ou ***HAUTAIN** n. m. Nom donné aux vignes cultivées par souche élevée. Arbre ou grand échalas soutenant ces pieds de vigne.

HAUT-LE-CŒUR (*hô-le-keur*) n. m. invar. Nausée, envie de vomir. *Fig.* Dégoût.

HAUT-LE-CORPS (*hô-le-kor*) n. m. invar. Retraite brusque de la partie supérieure du corps. Bond imprévu d'un cheval.

***HAUT-PENDU** (*hô-pan*) n. m. Nuage noir et isolé, d'une marche rapide, qui annonce pluie ou vent. Pl. des *haut-pendus*.

***HAUT-RELIEF** (*hô-re-li-èf*) n. m. Morceau de sculpture où les figures se détachent presque complètement du fond. Pl. des *hauts-reliefs*.

***HAUTURIER** (*hô-tu-ri-é*), **ÈRE** adj. *Mar.* Qui sait se diriger loin des côtes : *pilote hauturier. Navigation hauturière*, celle qui s'éloigne des côtes.

***HAVAGE** n.m. Mode d'abatage des roches, par le moyen d'entailles parallèles aux couches de stratification.

***HAVANAIS** (*nè*) n. m. Chien de petite taille, à poils longs et soyeux, et généralement blancs.

***HAVANE** n. m. Tabac ou cigare de La Havane : *fumer du havane, des havanes*. Adj. invar. Couleur marron clair : *des robes havane*.

HÂVE adj. Pâle, maigre : *visage hâve ; enfant hâve*.

***HAVENEAU** (*nô*) ou ***HAVENET** (*nè*) n. m. (orig. scand.) Filet en forme de sac, pour pêcher la crevette.

Havresac.

***HAVEUSE** (*veu-ze*) n. f. Machine pour pratiquer le havage.

***HAVIR** v. a. (de *hâve*). Brûler à l'extérieur sans cuire en dedans : *la flamme havit la viande*. V. n. : *la viande havit à la flamme*. (Peu us.)

***HAVRE** n. m. (orig. germ.). Port naturel ou formé par une jetée.

***HAVRESAC** (*sak*) n. m. (de l'allem. *haber-sak*, sac à avoine). Sac contenant ou supportant tout l'équipement d'un fantassin. Sac où les ouvriers mettent leurs outils, leurs effets, etc.

***HÉ !** interj. Sert à appeler, à provoquer l'attention, à exprimer la surprise, le regret et, répétée, le contentement.

Heaume.

***HEAUME** (*hô-me*) n. m. (anc. haut allem. *helm*). Casque des hommes d'armes, au moyen âge. Casque surmontant l'écu d'armes.

***HEAUMERIE** (*hô-me-rî*) n. f. Art de fabriquer des heaumes, etc. Lieu où l'on en fabriquait.

HEBDOMADAIRE (*èb, dè-re*) adj. (du gr. *hebdomas, ados*, semaine). De la semaine ; de chaque semaine : *travail, journal hebdomadaire*.

HEBDOMADAIREMENT (*èb, dè-re-man*) adv. Par semaine : *ouvrier payé hebdomadairement*.

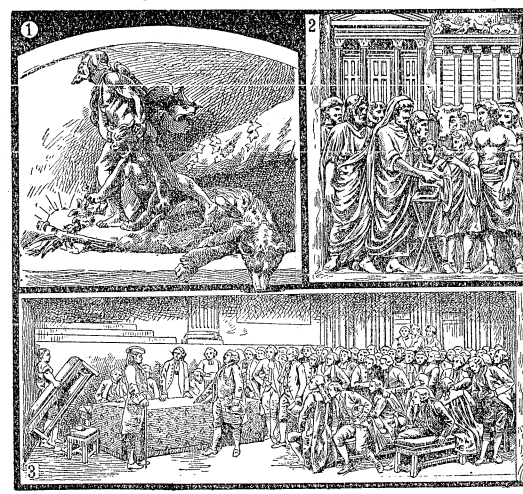

HAUTS-RELIEFS : 1. L'homme à l'âge de pierre, de Frémiet (Muséum de Paris) ; 2. Arc de Marc-Aurèle (Rome) ; 3. Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé, de Dalou (Palais-Bourbon).

HEBDOMADIER (*èb, di-é*), **ÈRE** n. Religieux, religieuse, chargés de présider l'office ou de remplir un emploi pendant une semaine.

HÉBERGE (*bèr-je*) n. f. (de anc. haut allem. *huberga*, campement). Ligne à partir de laquelle un mur qui est mitoyen entre deux bâtiments d'inégale

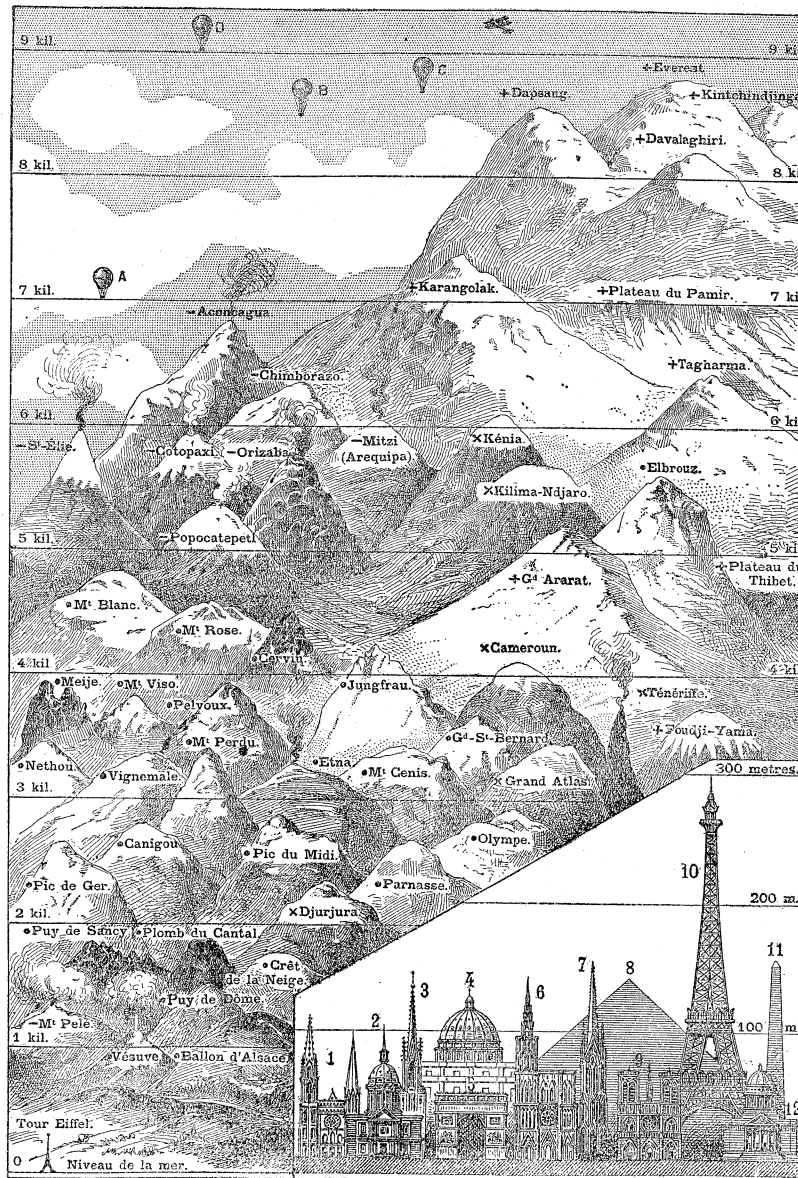

MONTAGNES. — Le signe • indique les montagnes d'Europe ; le signe + celles d'Asie ; le signe — celles de l'Amérique ; le signe × celles de l'Afrique. — ASCENSIONS CÉLÈBRES : A, Gay-Lussac (1804) ; B, Sivel et Crocé-Spinelli (1874) ; C, Tissandier, Sivel et Crocé-Spinelli (1875) ; Dr Berson (1894). Depuis, le Dr Berson s'est élevé, en ballon, à 10.800 (1901), et Sadi-Lecointe, en avion, à 11.200 mètres (1923). — MONUMENTS : 1. Cathédrale de Chartres ; 2. Les Invalides (Paris) ; 3. Cathédrale de Rouen ; 4. Saint-Pierre de Rome ; 5. L'Arc de triomphe de l'Etoile ; 6. La cathédrale de Strasbourg ; 7. La cathédrale de Cologne ; 8. La grande pyramide d'Egypte ; 9. Notre-Dame de Paris ; 10. La tour Eiffel ; 11. L'obélisque de Washington ; 12. Le Panthéon (Paris).

hauteur appartient exclusivement au propriétaire du bâtiment le plus élevé.

HÉBERGEMENT (*man*) n. m. Action d'héberger.

HÉBERGER (*bèr-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il hébergea, nous hébergeons.*) Recevoir chez soi, loger : *héberger libéralement un hôte.*

HÉBERGEUR, EUSE (*bèr-jeur, eu-ze*) n. Qui héberge. (Peu us.)

HÉBERTISTE (*bèr-tis-te*) n. et adj. Partisan du révolutionnaire Hébert : *Robespierre fit envoyer les hébertistes à l'échafaud.*

HÉBÉTANT (*tan*), **E** adj. Qui hébète, rend stupide : *l'action hébétante de l'alcool.*

HÉBÉTÉ, E adj. et n. Rendu, devenu stupide. Qui annonce l'hébétement de l'esprit : *air hébété.*

HÉBÉTEMENT (*man*) n. m. Etat d'une personne hébétée.

HÉBÉTER (*té*) v. a. (lat. *hebetare.* — Se conj. comme accélérer.) Rendre stupide : *les excès hébètent.*

HÉBÉTUDE n. f. (de *hébéter*). Obtusion des facultés intellectuelles, mais sans délire : *l'hébétude de l'ivresse.*

HÉBRAÏQUE (*bra-i-ke*) adj. (du gr. *hebraios*, hébreu). Qui concerne les Hébreux : *langue hébraïque.*

HÉBRAÏQUEMENT (*bra-i-ke-man*) adv. A la manière des Hébreux.

HÉBRAÏSANT (*bra-i-zan*) ou **HÉBRAÏSTE** (*bra-is-te*) n. et adj. m. Savant qui s'attache à l'étude de l'hébreu : *Renan fut un hébraïsant remarquable.*

HÉBRAÏSER (*bra-i-zé*) v. n. S'adonner à l'étude de la langue hébraïque. Se servir d'hébraïsmes.

HÉBRAÏSME (*bra-is-me*) n. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

HÉBREU adj. m. Qui concerne le peuple de ce nom. (V. *Part. hist.*). [Au fém., on dit seulement HÉBRAÏQUE.] N. m. Langue des Hébreux : *apprendre l'hébreu. Fig.* Chose inintelligible : *c'est de l'hébreu pour moi.*

HEC (*èk*) n. m. Planche que l'on interpose entre la vendange et les gros madriers d'un pressoir. Partie inférieure d'une porte, divisée en deux parties horizontalement.

HÉCATOMBE (*ton-be*) n. f. (du gr. *hekaton*, cent, et *bous*, bœuf). Sacrifice solennel de cent bœufs et, *par ext.*, de cent animaux quelconques, que faisaient les anciens. *Fig.* Mise à mort d'un grand nombre de personnes : *les batailles modernes sont de véritables hécatombes.*

HECTARE (*èk*) n. m. (du gr. *hekaton*, cent, et de *are*). Mesure de superficie égale à cent ares, ou hectomètre carré, ou dix mille mètres carrés. (Abrév. ha.)

HECTIQUE (*èk*) adj. (du gr. *hektikos*, continu). Se dit d'une fièvre lente, qui amène un dépérissement graduel.

HECTISIE (*èk-ti-zi*) n. f. Etat de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTO (*èk-to*) ou **HECT** (*èkt*) devant une voyelle (du gr. *hekaton*, cent). Préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par cent : *hectolitre.* (Abrév. h.)

HECTOGRAMME (*èk-to-gra-me*) n. m. Poids de cent grammes : *un hecto.* (Abrév. hg.)

HECTOKILO préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par cent mille. (Abrév. hk.)

HECTOKILOMÈTRE n. m. Cent mille mètres ou cent kilomètres. (Abrév. : hkm.)

HECTOLITRE n. m. Mesure qui contient cent litres. (Abrév. : hl.)

HECTOMÈTRE n. m. Longueur de cent mètres. (Abrév. hm.)

HECTOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'hectomètre.

HECTOPIÈZE n. f. Cent pièzes. (Abrév. : hpz.) SYN. BAR.

HECTOSTHÈNE n. m. Cent sthènes. (Abrév. : hsn.)

HECTOWATT (*èk-to-ou-at'*) n. m. *Mécan.* Unité de travail équivalant à cent watts. (Abrév. : h*W.*)

HÉDÉRACÉ, E adj. (du lat. *hedera*, lierre). Qui ressemble ou se rapporte au lierre.

HÉDOBIE (*bi*) n. f. Genre d'insectes coléoptères d'Europe, dont les larves vivent dans le bois mort.

HÉDONISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *hêdonê*, plaisir). *Philos.* Doctrine qui fait du plaisir le but de la vie : *la morale d'Epicure est une forme d'hédonisme*

HÉDYSARÉES (*za-ré*) n. f. pl. Tribu de légumineuses papilionacées, ayant pour type le sainfoin. S. une *hédysarée.*

HÉGÉLIANISME (*ghé* ou *jé-li-a-nis-me*) n. m. *Philos.* Doctrine de Hegel.

HÉGÉLIEN, ENNE (*ghé* ou *jé-li-in, è-ne*) n. Partisan de Hegel. Adj. Qui appartient au système de Hegel : *l'école hégélienne.*

HÉGÉMONIE (*ni*) n. f. (gr. *hegemonia*). Suprématie d'une ville dans les anciennes fédérations grecques et, *par ext.*, dans les confédérations modernes : *Sparte et Athènes se disputèrent l'hégémonie de la Grèce.*

HÉGIRE n. f. (de l'ar. *hedjra*, fuite). Ère des mahométans, qui commence en 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de La Mecque à Médine. (V. ÈRE.)

HEIDUQUE (*è-du-ke*) n. m. (hongr. *hajduk*). Fantassin hongrois. Domestique français d'autrefois, vêtu à la hongroise.

***HEIN !** (*hin*) interj. fam. d'interrogation ou de surprise : *hein ! qu'en dites-vous ?*

HÉLAMYS (*miss*) n. m. Genre de rongeurs du Cap, voisin des gerboises.

HÉLAS ! [*lass*] (de *hé*, et *las*) interj. de plainte : *hélas ! quel malheur!* N. m. *Fam.* : *faire de grands hélas.*

HÉLÉPOLE n. f. (du gr. *helein*, prendre, et *polis*, ville). Tour de siège des anciens, inventée par Démétrius Poliorcète et que l'on avançait jusqu'au pied des remparts des villes que l'on assiégeait.

Hélianthe.

***HÉLER** (*lé*) v. a. (de l'angl. *to hail*, appeler.— Se conj. comme *accélérer.*) Appeler, interroger un navire, une embarcation. Appeler, en général.

HÉLIANTHE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *anthos*, fleur). Genre de composées radiées, à grands capitules jaunes, et nommée vulgairement *soleil.*

HÉLIANTHÈME n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *anthêma*, fleur). Genre de cistinées, à fleur d'un beau jaune d'or.

HÉLIANTHINE n. f. Matière colorante, qui prend une coloration orange sous l'influence des alcalis et rouge sous l'influence des acides : *l'hélianthine sert d'indicateur chimique.* Syn. MÉTHYL-ORANGE, ORANGÉ III, etc.

HÉLIAQUE adj. (du gr. *hêlios*, soleil). Se dit du lever ou du coucher d'un astre, par rapport au lever ou au coucher du soleil : *calendrier héliaque.*

HÉLIASTE (*as-te*) n. m. (du gr. *hêlios*, soleil). Membre d'un célèbre tribunal athénien, composé de citoyens, qui tenait ses séances en plein air, au lever du soleil : *les héliastes touchaient un salaire fixe.*

H, hélice.

HÉLICE n. f. (gr. *helix ;* de *helissein*, enrouler). *Géom.* Ligne obtenue en enroulant une ligne droite, dans des conditions géométriques déterminées sur la surface d'un cylindre de révolution. Appareil de propulsion, dont la forme rappelle celle d'une vis : *les bateaux à hélice ont presque partout remplacé les bateaux à roues.*

HÉLICE n. f. ou **HÉLIX** (*likss*) n. m. Genre de mollusques, connus vulgairement sous le nom d'*escargots* et de *colimaçons.*

HÉLICIN, E adj. Contourné en hélice.

HÉLICOÏDAL, E, AUX (*ko-i*) adj. En forme d'hélice : *engrenage hélicoïdal.*

HÉLICOÏDE (*ko-i-de*) adj. En forme d'hélice. N. f. Surface engendrée par un rayon de cylindre qui se déplacerait en s'appuyant sur une hélice tracée sur la surface du cylindre et en restant parallèle au plan de base.

HÉLICOMÈTRE n. m. Appareil destiné à mesurer la puissance effective de l'hélice, dans les bateaux à vapeur.

HÉLICON n. m. Instrument de musique en cuivre, à vent et à pistons, d'un registre grave et de forme circulaire.

Hélicon.

HÉLICOPTÈRE n. m. (du gr. *helix*, hélice, et *pteron*, aile). Appareil d'aviation capable de s'élever verticalement et de se soutenir au moyen d'hélices horizontales.

HÉLIOCENTRIQUE (*s a n*) adj. Qui est rapporté au centre du soleil.

HÉLIOCHROMIE (*kro-mi*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *khrôma*, couleur). Terme impropre, pour désigner la photographie des couleurs.

HÉLIOGRAPHE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et

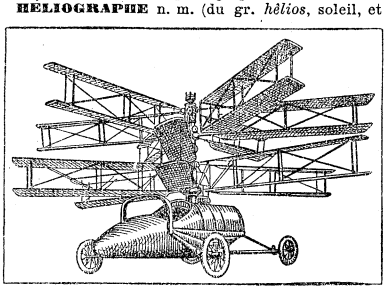
Hélicoptère (système Pescara).

graphein, écrire). Appareil télégraphique optique, où l'on utilise les rayons du soleil. (On l'appelle souvent HÉLIOSTAT.)

HÉLIOGRAPHIE (*fi*) n. f. Description du soleil. Art de graver par l'effet des rayons solaires.

HÉLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'héliographie.

HÉLIOGRAVEUR n. m. Ouvrier qui fait de l'héliogravure.

HÉLIOGRAVURE n. f. Procédé de photogravure en creux, qui se tire comme la gravure en taille-douce.

HÉLIOMÈTRE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *metron*, mesure). Lunette dont on se sert, pour mesurer le diamètre du soleil et des planètes.

HÉLIOPLASTIE (*plas-ti*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *plastês*, qui façonne). Procédé de gravure photographique, avec lequel on obtient des planches gravées en creux ou en relief.

HÉLIOSCOPE (*li-os-ko-pe*) n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *skopein*, examiner). Lunette à verre fumé ou coloré, pour observer le soleil.

HÉLIOSCOPIE (*li-os-ko-pi*) n. f. (de *hélioscope*). Observation du soleil.

HÉLIOSCOPIQUE (*li-os-ko*) adj. Qui se rapporte à l'héliosccopie.

HÉLIOSTAT (*li-os-ta*) n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *statos*, arrêté). Instrument qui permet de projeter les rayons du soleil en un point fixe, malgré le mouvement de la terre. Syn. de HÉLIOGRAPHE.

Héliotrope.

HÉLIOSTATIQUE (*li-os-ta*) adj. Qui a rapport à l'héliostat : *appareil héliostatique.*

HÉLIOTHÉRAPIE (*pi*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *therapeia*, traitement). Traitement des maladies par la lumière solaire.

HÉLIOTROPE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *trepein*, tourner). Genre de borraginacées, généralement intertropicales, mais dont quelques espèces, à fleurs odorantes, habitent les pays tempérés. (On donne aussi ce nom à toutes les plantes dont la fleur se tourne vers le soleil, comme le *tournesol.*)

HÉLIOTROPINE n. f. Corps composé d'une odeur analogue à celle de l'héliotrope et qui s'obtient en partant de l'essence de sassafras. Syn. PIPÉRONAL.

HÉLIOTROPIQUE adj. Qui a rapport à l'héliotropisme : *mouvement héliotropique.*

HÉLIOTROPISME (*pis-me*) n. m. Phénomène de mouvement et de direction des plantes sous l'influence des rayons solaires.

HÉLIOTYPIE (*pi*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *tupos*, caractère). *Techn.* V. PHOTOCOLLOGRAPHIE.

HÉLIUM (*li-om'*) n. m. Corps simple gazeux (He) de densité 0,13, qui existe en très petite quantité dans l'air.

HÉLIX (*likss*) n. m. (gr. *helix*). Repli qui forme le tour de l'oreille externe. *Zool.* V. HÉLICE.

HELLANODICE (*èl-la*) n. m. (du gr. *hellên*, grec, et *dikê*, jugement). Juge aux jeux Olympiques.

HELLÈNE (*èl-lè-ne*) n. Grec : *les Hellènes.*

HELLÉNIQUE (*èl-lé*) adj. (gr. *hellênikos*). Des Hellènes (v. *Part. hist.*) ; de la Grèce : *langue hellénique.*

HELLÉNISANT (*èl-lé-ni-zan*) n. m. Juif idolâtre, qui avait adopté le culte des Grecs. Qui s'occupe d'études grecques. Adjectiv. : *juif hellénisant.*

HELLÉNISATION (*èl-lé-ni-za-si-on*) n. f. Action de donner le caractère hellénique : *la conquête de la Grèce par Rome fut suivie d'une hellénisation des vainqueurs.*

HELLÉNISER (*èl-lé-ni-zé*) v. a. Donner le caractère grec : *la conquête d'Alexandre hellénisa une partie de l'Orient.* V. n. Etudier le grec. Suivre les opinions des Grecs.

HELLÉNISME (*èl-lé-nis-me*) n. m. Expression particulière à la langue grecque. Civilisation grecque : *l'hellénisme modifia profondément la culture romaine.*

HELLÉNISTE (*èl-lé-nis-te*) n. Savant versé dans la langue grecque. *Antiq. jud.* Juif partisan ou imitateur des Grecs.

HELLÉNISTIQUE adj. Se dit de la période historique qui va de la conquête d'Alexandre à la conquête romaine.

HELLEQUIN (*èl-le-kin*) n. m. (corrupt. de l'all. *erlenkönig*). Au moyen âge, chef d'une bande d'esprits malins ou d'âmes en peine, qui menaient grand bruit pendant la nuit et parfois ravageaient tout. (Ce nom est devenu plus tard *Arlequin.*)

HELMINTHE (*èl*) n. m. (du gr. *helmins, inthos*, ver). Ver intestinal.

HELMINTHIASE (*èl, a-ze*) n. f. (de *helminthe*). Maladie causée par la présence des vers intestinaux.

HELMINTHIQUE (*èl*) adj. Se dit des médicaments employés contre les vers intestinaux. (On dit mieux ANTHELMINTHIQUE.) N. m. : *un helminthique.*

HELMINTHOLOGIE (*èl, ji*) n. f. (du gr. *helmins, inthos*, ver, et *logos*, traité). Science qui a pour objet l'étude des helminthes.

HELMINTHOLOGIQUE (*èl*) adj. Qui a trait à l'helminthologie.

***HÉLODE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, commun en France où il vit au bord des eaux.

HELVELLE (*èl-vè-le*) n. f. Genre de champignons discomycètes, comestibles, mais peu estimés.

HELVÉTIEN, ENNE (*èl-vé-si-in, è-ne*) adj. et n. De l'Helvétie, de la Suisse. (Substantiv., au pl., on dit mieux *les Helvètes.*) [V. *Part. hist.*]

HELVÉTIQUE (*èl*) adj. Qui a rapport à l'Helvétie, à la Suisse : *la constitution helvétique.*

***HEM !** (*èm*) interj. pour appeler, pour attirer l'attention, pour exprimer un doute moqueur.

HÉMATÉMÈSE (*mè-ze*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *emesis*, vomissement). Hémorragie d'origine stomacale.

HÉMATIDROSE (*drô-ze*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *idrôs*, sueur). Ecoulement d'une sueur rosée.

HÉMATIE (*ti*) n. f. Globule rouge du sang.

HÉMATINE ou **HÉMATOSINE** (*zi-ne*) n. f. Pigment ferrugineux, dérivant du sang.

HÉMATITE n. f. Peroxyde de fer, de couleur rouge ou brune : *l'hématite est un minerai de fer.*

HÉMATOCÈLE n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *kêlê*, tumeur). Tumeur produite dans certaines parties du corps par un épanchement de sang.

HÉMATODE n. m. Genre de coléoptères de l'Amérique du Sud, qui vivent sur les cadavres.

HÉMATOGRAPHIE (*fi*) ou **HÉMATOLOGIE** (*ji*) n. f. Description du sang.

HÉMATOME n. m. (du gr. *haima, atos*, sang). Tumeur sanguine, d'origine hémorragique.

HÉMATOPOÏÈSE (*è-ze*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *poiein*, faire). Formation des globules du sang.

HÉMATOPOÏÉTIQUE adj. Qui se rapporte à l'hématopoïèse.

HÉMATOSE (*tô-ze*) n. f. (gr. *haimatosis*). Transformation du sang veineux en sang artériel.

HÉMATOXYLINE (*tok-si*) n. f. Substance formant la plus grande partie du principe colorant du bois de campêche.

HÉMATOZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. Protozoaire parasite, qui vit dans le sang d'un animal.

HÉMATURIE (*ri*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *ouron*, urine). Émission de sang par les voies urinaires.

HÉMATURIQUE adj. Qui produit l'hématurie.

HÉMÉLYTRE ou **HÉMIÉLYTRE** n. m. Aile supérieure des insectes hémiptères hétéroptères.

HÉMÉRALOPE n. Personne atteinte d'héméralopie.

HÉMÉRALOPIE (*pî*) n. f. (du gr. *hêmera*, jour, et *ôps*, vue). Vision normale dans le jour, mais presque nulle à un faible éclairage.

HÉMÉROCALLE n. f. *Bot.* Genre de liliacées bulbeuses, remarquable par la beauté de ses fleurs.

HÉMI (gr. *hêmi*, à demi) préfixe qui entre dans la composition de certains mots et signifie *demi*.

HÉMIANESTHÉSIE (*nès-té-zî*) n. f. Anesthésie portant sur une moitié latérale du corps.

HÉMICIRCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un demi-cercle : *surface hémicirculaire*.

HÉMICYCLE n. m. (du préf. *hémi*, et du gr. *kuklos*, cercle). Tout espace qui a la forme d'un demi-cercle. *Spécialem.* Lieu demi-circulaire muni de gradins, pour recevoir des spectateurs.

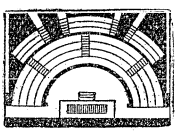

Hémicycle.

HÉMICYLINDRIQUE adj. A moitié cylindrique.

HÉMIÈDRE adj. Qui présente les caractères de l'hémiédrie : *cristal hémièdre*.

HÉMIÉDRIE (*drî*) n. f. (du préf. *hémi*, et du gr. *edra*, face). Loi d'après laquelle certains cristaux ne présentent des modifications que sur la moitié des arêtes ou des angles semblables.

HÉMINE n. f. Mesure de capacité, chez les Grecs et les Romains, valant 0lit,271.

HÉMINÉE (*né*) n. f. Chez les Romains et les Grecs, étendue de terre pour l'ensemencement de laquelle il fallait une hémine de grain.

HÉMIONE n. m. (du préf. *hémi*, et du gr. *onos*, âne). Ane sauvage de l'Asie occidentale : *l'hémione fait le passage entre l'âne et le cheval*.

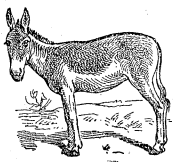

Hémione.

HÉMIOPIE (*pî*) n. f. (du préf. *hémi*, et du gr. *ôps*, vue). *Méd.* Etat de la vue, dans lequel on ne distingue que la moitié des objets.

HÉMIPLÉGIE (*jî*) ou **HÉMIPLEXIE** (*plèk-sî*) n. f. (du préf. *hémi*, et du gr. *plessein*, frapper). Paralysie qui ne frappe que la moitié du corps.

HÉMIPLÉGIQUE adj. Qui a rapport à l'hémiplégie : *paralysie hémiplégique*.

HÉMIPRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Cristal prismatique, mais dont on ne voit que la moitié.

HÉMIPTÈRE n. m. (du préf. *hémi*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit de tout insecte dont les élytres sont courts. N. m. pl. Ordre d'insectes comprenant tous ceux qui ont quatre ailes, un suçoir, et ne subissent que des métamorphoses incomplètes, comme les cigales, les cochenilles, les pucerons. S. un *hémiptère*.

Hémisphères de Magdebourg.

HÉMISPHÈRE (*mis-fè-re*) n. m. Demi-sphère. Chacune des deux moitiés du globe terrestre ou de la sphère céleste, séparées par l'équateur terrestre ou l'équateur céleste : *hémisphère nord* ou *septentrional*, ou *boréal* ; *hémisphère sud* ou *méridional* ou *austral*. (V. MAPPEMONDE, TERRE.) — *Hémisphères de Magdebourg* (ainsi appelés parce que Otto de Guericke, bourgmestre de Magdebourg, en fit le premier l'expérience en 1654), calottes métalliques creuses, demi-sphériques, s'appliquant exactement l'une sur l'autre et dans lesquelles on fait le vide. Ne subissant plus alors que la pression de l'air extérieur, elles adhèrent si fortement l'une à l'autre qu'il faut la force de plusieurs chevaux pour les séparer.

HÉMISPHÉRIQUE (*mis-fé*) adj. Qui a la forme d'une demi-sphère : *calotte hémisphérique*.

HÉMISPHÉROÏDE (*mis-fé-ro-i de*) n. m. et adj. Qui a la forme d'une moitié de sphéroïde.

HÉMISTICHE (*mis-ti-che*) n. m. (du préf. *hémi*, et du gr. *stikhos*, vert). Primitiv., moitié de vers coupé par la césure. Auj., partie quelconque de vers, coupée par la césure.

HÉMITRIPTÈRE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, comprenant des chabots à tête épineuse, de l'Atlantique nord.

Hémitriptère.

HÉMITROPIE (*pî*) n. f. (du préf. *hémi*, et du gr. *tropê*, tour). Groupement de cristaux de même nature et de même forme.

HÉMOCYANINE n. f. Protéide cuprique, extraite du sang des poulpes.

HÉMOGLOBINE n. f. (du gr. *haima*, sang, et de *globule*). Matière colorante rouge du sang : *l'oxydation de l'hémoglobine dans les poumons régénère le sang*.

HÉMOGLOBINURIE (*ri*) n. f. Emission d'hémoglobine dissoute par l'urine.

HÉMOLYSE (*li-ze*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *lusis*, dissolution). Destruction des globules rouges du sang.

HÉMOPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *pathos*, affection). Maladie du sang, en général.

HÉMOPTYSIE (*zî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *ptusis*, crachement). Crachement de sang : *l'hémoptysie accompagne souvent la tuberculose pulmonaire*.

HÉMOPTYSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à l'hémoptysie : *crise hémoptysique*.

HÉMORRAGIE (*mo-ra-jî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *rêgnumi*, je fais éruption). Perte de sang.

HÉMORRAGIQUE (*mo-ra-ji-ke*) adj. Qui a rapport à l'hémorragie : *épanchement hémorragique*.

HÉMORRHÉE (*mo-ré*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *rhein*, couler). Hémorragie spontanée.

HÉMORROÏDAIRE (*mo-ro-i-dè-re*) adj. et n. Qui est affecté d'hémorroïdes.

HÉMORROÏDAL, E, AUX (*mo-ro-î*) adj. Qui a rapport aux hémorroïdes.

HÉMORROÏDES (*mo-ro-i-de*) n. f. pl. (du gr. *haima*, sang, et *rhein*, couler). Varices des veines de l'anus, qui, ordinairement, laissent échapper du sang. S. une *hémorroïde*.

HÉMOSTASE (*mos-ta-ze*) ou **HÉMOSTASIE** (*é-mos-ta-zî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *stasis*, arrêt). *Méd.* Stagnation du sang. Opération qui a pour but d'arrêter une hémorragie, notamment au cours d'une intervention chirurgicale.

HÉMOSTATIQUE (*mos-ta*) adj. Propre à arrêter les hémorragies : *remèdes hémostatiques*. N. m. : *un hémostatique*.

HENDÉCAGONE ou **ENDÉCAGONE** (*in*) n. m. et adj. (du gr. *hendeka*, onze, et *gônia*, angle). Polygone composé de onze angles et de onze côtés.

HENDÉCASYLLABE ou **ENDÉCASYLLABE** (*in, sil-la-be*) n. m. et adj. (du gr. *hendeka*, onze, et de *syllabe*). Se dit du vers de onze syllabes.

Hennin.

***HENNÉ** (*hèn-né*) n. m. (ar. *hinna*). Genre de plantes comprenant des arbustes dont les feuilles sont employées par les femmes d'Orient pour se teindre les cheveux en rouge.

***HENNIN** (*hè-nin*) n. m. Coiffure féminine, haute et conique, employée en Occident au XVe siècle et encore aujourd'hui en Orient.

***HENNIR** (*ha-nir*, et mieux *hè-nir*) v. n. (lat. *hinnire*). Se dit du cheval, quand il fait entendre son cri.

***HENNISSEMENT** (*ha-ni-se-man* ou mieux *hè-ni-se-man*) n. m. Cri ordinaire du cheval.

HÉPATALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie, et *algos*, douleur). Névralgie du foie.

HÉPATIQUE adj. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Se dit, en anatomie et en médecine, de tout ce qui a rapport au foie : *artère, canal hépatique ; coliques hépatiques*. N. f. Classe de plantes de l'embranchement des muscinées.

HÉPATISATION (*za-si-on*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Lésion d'un tissu, qui lui donne l'aspect et la consistance du foie.

HÉPATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Affection du foie.

HÉPATITE n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Inflammation du foie par congestion, cirrhose, etc. Sorte de pierre précieuse de la couleur du foie.

HÉPATOCÈLE n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie, et *kêlê*, tumeur). Hernie du foie.

HÉPATOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie, et *logos*, traité). Traité sur le foie.

HEPTACORDE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et de *corde*). Se dit de la lyre à sept cordes des anciens.

HEPTAÈDRE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et *edra*, surface). Qui a sept faces.

HEPTAÉDRIQUE (*èp-ta*) adj. Qui a rapport à l'heptaèdre.

HEPTAGONAL, E, AUX (*èp-ta*) adj. Qui a rapport à l'heptagone.

HEPTAGONE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et *gônia*, angle). Polygone à sept angles et sept côtés.

HEPTAGYNE (*èp-ta*) adj. (du gr. *hepta*, sept, et *gunê*, femelle). Se dit des fleurs qui ont sept styles ou pistils.

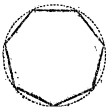
Heptagone.

HEPTAMÈTRE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et *metron*, mesure). Qui a sept pieds : *des vers heptamètres*.

HEPTANDRE (*èp-tan-dre*) adj. (du gr. *hepta*, sept, et *anêr, andros*, mâle). Se dit des fleurs à sept étamines.

HEPTANDRIE (*èp-tan-drî*) n. f. Classe de Linné, comprenant les plantes à fleurs heptandres.

HEPTARCHIE (*èp-tar-chî*) n. f. (du gr. *hepta*, sept, et *archê*, commandement). Nom sous lequel on désigne les sept royaumes fondés par les Germains dans la Grande-Bretagne.

HÉRACLIDES n. pl. Descendants d'Hercule : *les Héraclides conquirent le Péloponèse*. S. un, une *Héraclide*.

HÉRALDIQUE adj. (du bas lat. *heraldus*, héraut). Qui a rapport au blason : *science héraldique*.

HÉRALDISTE (*dis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de science héraldique.

***HÉRAUT** (*rô*) n. m. (bas lat. *heraldus*). Officier public, dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages, etc., et dont la personne était sacrée.

HERBACÉ, E (*èr*) adj. Qui a l'aspect, la nature de l'herbe. *Plantes herbacées*, plantes frêles, non ligneuses, et qui meurent après la fructification.

HERBAGE (*èr*) n. m. Toutes sortes d'herbes : *les lapins se nourrissent d'herbages*. Herbe des prés. Pâturage permanent.

HERBAGEMENT (*èr, man*) n. m. Action de mettre un cheval ou un bœuf à l'herbage.

HERBAGER (*èr-ba-jé*), **ÈRE** n. (de *herbage*). Qui s'occupe d'engraisser les bœufs.

HERBAGER (*èr-ba-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il herbagea, nous herbageons*.) Mettre à l'herbage : *herbager les bestiaux*.

HERBAGEUX, EUSE (*èr-ba-jeû, eu-ze*) adj. Couvert d'herbages : *des plaines herbageuses*. (Peu us.)

HERBE (*èr-be*) n. f. (lat. *herba*). Plante molle et dont les parties aériennes, y compris la tige, meurent chaque année : *extirper les mauvaises herbes d'un champ. Herbes potagères*, herbes comestibles, cultivées dans les potagers. *Fines herbes*, variété des précédentes, employée comme assaisonnement (persil, estragon, etc.). *Herbes médicinales* ou *officinales*, employées en pharmacie. *Herbes marines*, algues, goémons, etc. *Mauvaise herbe*, ensemble des plantes parasites, nuisibles à l'agriculture. *Fig.* Vaurien. *En herbe*, non encore mûr. *Fig.* En espérance, en perspective : *avocat, médecin en herbe. Couper l'herbe sous le pied de quelqu'un*, le supplanter en le devançant. *Toutes les herbes de la Saint-Jean*, tous les moyens possibles. *Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu d'avance. *Herbe à éternuer*, le bouton d'argent, composée du genre *achillée*. *Herbe au pauvre homme*, gratiole commune. *Herbe aux ânes*, nom vulgaire des onagraires. *Herbe aux chantres*, sisymbre officinal ou vélar. *Herbe aux chats*, cataire officinale. *Herbe d'amour*, le myosotis. *Herbe de la Saint-Jean*, millepertuis. *Herbe aux gueux*, clématite commune. *Herbe sans couture*, ophioglosse commune. *Herbe aux perles*, le grémil officinal, à fruits gris et luisants, réputés diurétiques. *Herbe aux verrues*, héliotrope d'Europe. *Herbe à la magicienne*, circée.

HERBEILLER (*èr-bè, ll* mll., *é*) v. n. Paître l'herbe, en parlant d'un sanglier.

HERBER (*èr-bé*) v. a. Exposer sur l'herbe de la toile qu'on veut blanchir, etc.

HERBERIE (*èr-be-rî*) n. f. Marché aux herbes. Lieu où l'on fait blanchir la cire en l'exposant au soleil et à la rosée.

HERBETTE (*èr-bè-te*) n. f. *Fam.* Herbe courte et menue : *danser sur l'herbette*.

HERBEUX, EUSE (*èr-beû, eu-ze*) adj. Où il croît beaucoup d'herbes : *des plaines herbeuses*.

HERBICOLE adj. (du lat. *herba*, herbe, et *colere*, habiter). Qui vit parmi les herbes.

HERBIER (*èr-bi-é*) n. m. Hangar où l'on garde temporairement l'herbe coupée pour les animaux. Collection pour l'étude de plantes desséchées.

HERBIÈRE (*èr*) n. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIFORME (*èr*) adj. Qui ressemble à l'herbe.

HERBIVORE (*èr*) n. m. et adj. (du lat. *herba*, herbe, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit exclusivement ou principalement d'herbes, de substances végétales : *les ruminants sont tous herbivores*.

HERBORISATEUR, TRICE (*èr, za*) n. Personne qui herborise.

HERBORISATION (*èr, za-si-on*) n. f. Action d'herboriser.

HERBORISER (*èr, zé*) v. n. Recueillir dans les champs des plantes pour les étudier.

HERBORISEUR (*èr. zeur*) n. m. Qui herborise.

HERBORISTE (*èr-bo-ris-te*) n. Qui vend des herbes médicinales : *les herboristes doivent être pourvus d'un diplôme spécial*.

HERBORISTERIE (*èr-bo-ris-te-rî*) n. f. Commerce, boutique de l'herboriste.

HERBU, E adj. Couvert d'herbe : *champ herbu*.

HERBUE (*èr-bû*) n. f. *Chim.* Terre légère, maigre et qui réclame de fréquentes additions d'engrais. Fondant argileux, employé dans le traitement des minerais de fer au haut fourneau. (On écrit aussi ERBUE, et on dit encore ARBUE.)

***HERCHAGE** (*hèr*) n. m. Travail des hercheurs.

***HERCHER** (*hèr-ché*) v.n. (de *herser*). *Min.* Pousser les wagons chargés de minerai.

***HERCHEUR, EUSE** (*hèr, eu-ze*) n. Qui herche.

HERCULE (*èr*) n. m. (du n. d'*Hercule*. [V. *Part. hist.*].) Homme très robuste : *c'est un hercule*. Personnage forain, qui exécute des tours de force.

HERCULÉEN, ENNE (*èr-ku-lé-in, è-ne*) adj. Digne d'Hercule : *force herculéenne*.

***HERD-BOOK** (*heurd-bouk*) n. m. (en angl. *livre de troupeau*). Livre généalogique des races bovines.

***HÈRE** n. m. *Fam.* Homme misérable, sans fortune, sans considération : *un pauvre hère.*

***HERE** n. m Jeune cerf.

HÉRÉDITAIRE (*té-re*) adj. Qui se transmet par droit de succession : *noblesse héréditaire.* Qui se communique des parents aux enfants : *maladie héréditaire. Prince héréditaire,* qui héritera de la couronne.

HÉRÉDITAIREMENT (*té-re-man*) adv. Par droit d'hérédité. En passant des parents aux enfants.

HÉRÉDITÉ n. f. (lat. *hæreditas ;* de *hæres, edis,* héritier). Transmission par voie de succession. Droit de recueillir une succession. Ensemble des biens laissés par un mort. Transmission aux descendants des caractères physiques ou moraux des ascendants.

HÉRÉSIARQUE (*zi-ar-ke*) n. m. Chef d'une secte hérétique : *Arius fut le plus notable des hérésiarques.* Auteur d'une hérésie.

HÉRÉSIE (*zi*) n. f. (gr. *hairesis ;* de *hairein,* choisir). Doctrine condamnée par l'Église catholique : *l'hérésie monophysite fut condamnée au concile de Nicée. Fig.* Opinion fausse et absurde : *une hérésie scientifique.*

HÉRÉSIOGRAPHE (*zi*) n. m. Qui écrit sur les hérésies. (Peu us.)

HÉRÉSIOLOGIE (*zi, ji*) ou **HÉRÉSIOGRAPHIE** (*zi, fi*) n. f. Traité sur les hérésies.

HÉRÉTICITÉ n. f. Caractère d'une personne, d'une doctrine hérétique.

HÉRÉTIQUE adj. Qui tient de l'hérésie : *proposition hérétique.* N. Qui professe, soutient une hérésie : *l'Inquisition pourchassa les hérétiques.*

***HÉRISSÉ**, (*ri-sé*), **E** adj. Dressé verticalement : *cheveux hérissés.* Couvert de certaines choses droites, saillantes, aiguës : *bataillon hérissé de baïonnettes. Fig. : affaire hérissée de difficultés.*

***HÉRISSEMENT** (*ri-se-man*) n. m. Etat de ce qui est hérissé. (Peu us.)

***HÉRISSER** (*ri-sé*) v. a. (rad. *hérisson*). Dresser les cheveux, le poil : *le lion hérisse sa crinière quand on l'irrite.* Mettre en grande abondance : *hérisser de fautes une version.* **Se hérisser** v. pr. Se mettre droit et raide : *cheveux qui se hérissent.*

Hérisson.

***HÉRISSON** (*ri-son*) n. m. (lat. *hericius*). Genre de mammifères insectivores, dont le corps est couvert de piquants : *le hérisson est un animal utile, parce qu'il détruit les souris, les escargots, les hannetons,* etc. *Fig.* Personne revêche, d'un abord difficile. *Bot.* Nom vulgaire d'un champignon comestible, qui pousse sur les arbres. *Milit.* Engin formé d'une poutre toute hérissée de pointes de fer.

Hérisson.

***HÉRISSONNE** (*ri-so-ne*) n. f. Genre de plantes, voisines des genêts et communes dans les Pyrénées.

HÉRITAGE n. m. Action d'hériter. Biens transmis par voie de succession : *recueillir un riche héritage.* Domaine, maison : *cultiver, réparer son héritage. Fig.* Ce qu'on tient de ses parents, des générations précédentes, qu'on a d'eux ou comme eux : *héritage de gloire.*

HÉRITER (*té*) v. n. (lat. *hæreditare ;* de *hæres,* héritier). Recueillir une succession : *hériter de son père.* V. a. : *il hérite une maison de son père.*

HÉRITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui hérite ou qui doit hériter de quelqu'un : *l'héritier présomptif de la couronne de France portait le titre de Dauphin.*

HERMANDAD (*èr-man-dad*) n. f. Association formée en Espagne (1486) contre les voleurs et les malfaiteurs. (V. *Part. hist.*)

HERMAPHRODISME (*èr, dis-me*) n. m. (de *hermaphrodite*). Réunion des caractères des deux sexes chez le même individu.

HERMAPHRODITE (*èr*) n. m. et adj. (des n. mythol. *Hermès* et *Aphrodite*). Se dit de l'animal, de la plante qui réunit les caractères des deux sexes.

HERMÉNEUTIQUE (*èr*) adj. (du gr. *herméneuein,* expliquer). Qui interprète les livres sacrés, les lois anciennes, etc. N. f. Art d'interpréter les textes anciens : *l'herméneutique sacrée.*

HERMÈS (*èr-mèss*) n. m. (n. gr. de *Mercure*). Gaine portant une tête de Mercure : *Alcibiade fut accusé d'avoir mutilé les hermès d'Athènes.* Statue de Mercure. (V. MERCURE [*Part. hist.*].) *Buste en hermès,* v. BUSTE.

HERMÉTICITÉ (*èr*) n. f. Qualité de ce qui est clos ou de ce qui clôt hermétiquement.

HERMÉTIQUE (*èr*) adj. (de *Hermès*). Surmonté d'une tête de Mercure : *colonne hermétique. Alchim.* Qui a rapport au grand œuvre, à la transmutation des métaux et à la médecine universelle. Se dit d'une fermeture parfaite : *clôture hermétique.*

HERMÉTIQUEMENT (*èr, ke-man*) adv. D'une manière hermétique : *porte hermétiquement fermée.*

Hermine.

HERMINE (*èr*) n. f. (de *Arménie,* pays où l'hermine est particulièrement abondante). Petit quadrupède du genre martre, dont le pelage d'hiver, blanc, donne une fourrure très précieuse. *Blas.* L'une des fourrures héraldiques, que l'on représente par un champ d'argent semé de petites mouchetures noires. (V. la planche BLASON.)

Herminette.

HERMINETTE ou **ERMINETTE** (*èr-mi-nè-te*) n. f. Sorte de hache de charpentier, à tranchant recourbé.

***HERNHUTE** ou ***HERNUTE** (*hèr*) n. m. Membre d'une secte chrétienne, les *frères moraves* (Bohême, Silésie, Lusace).

***HERNHUTISME** ou ***HERNUTISME** (*hèr-nu-tis-me*) n. m. Doctrine des hernhutes.

***HERNIAIRE** (*èr-ni-è-re*) adj. Qui a rapport aux hernies : *bandage herniaire.*

***HERNIE** (*hèr-ni*) n. f. (lat. *hernia*). Tumeur molle formée par la sortie totale ou partielle d'un viscère à travers une ouverture de la membrane qui le recouvre : *hernie ombilicale, inguinale.*

***HERNIÉ, E** (*hèr*) adj. Se dit d'une partie qui fait hernie : *intestin hernié.*

***HERNIEUX, EUSE** (*hèr-ni-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui est incommodé d'une hernie.

HÉROÏCITÉ (*ro-i*) n. f. Qualité de ce qui est héroïque. (Peu us.)

HÉROÏ-COMIQUE (*ro-i*) adj. Qui traite un sujet comique sur un ton héroïque : *le* Lutrin *est un poème héroï-comique.*

HÉROÏDE (*ro-i-de*) n. f. Epître en vers, dans laquelle parle un héros ou un personnage fameux : *les héroïdes d'Ovide.*

HÉROÏNE (*ro-i-ne*) n. f. Femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés : *Jeanne Hachette est l'héroïne de Beauvais. Fig.* Femme qui est le principal personnage d'une œuvre littéraire.

HÉROÏQUE (*ro-i-ke*) adj. Qui appartient au héros : *action héroïque. Temps héroïques,* temps où vivaient les héros et dont l'histoire est mêlée de fables. *Poésie héroïque,* qui est noble, élevée et chante les exploits d'un héros. Très puissant, très efficace, auquel on recourt en désespoir de cause : *remède héroïque.*

Héron.

HÉROÏQUEMENT (*ro-i-ke-man*) adv. D'une manière héroïque : *la garde impériale succomba héroïquement à Waterloo.*

HÉROÏSME (*ro-is-me*) n. m. Ce qui est propre au héros. Acte de héros : *trait d'héroïsme.*

***HÉRON** n. m. (anc. allem. *heigir*). Genre d'oiseaux échassiers, à long bec, au cou long et grêle, qui vivent de poissons : *le héron, qui atteint un mètre de haut, a une chair coriace et d'odeur forte.*

***HÉRONNEAU** (*ro-nô*) n. m. Petit héron.

***HÉRONNIER** (*ro-ni-é*), **ÈRE** adj. Dressé pour la chasse du héron : *faucon héronnier.*

***HÉRONNIÈRE** (*ro-ni*) n. f. Lieu où les hérons se retirent pour faire leur nid. Endroit où l'on élève les hérons.

***HÉROS** (*ro*) n. m. (gr. *hêrôs*). Nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés : *Hercule est le plus illustre des héros.* Celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme. *Fig.* Principal personnage d'une œuvre littéraire ou d'une aventure : *Achille est le héros de l'*Iliade *et Ulysse le héros de l'*Odyssée.

***HERPE** (*hèr-pe*) n. f. *Mar.* Lisse courbe du garde-corps, de chaque côté de la guibre. N. f. pl. *Herpes marines*, matières que la mer jette sur ses bords (ambres, coraux, etc.). Ancien nom des *épaves de mer.*

HERPÈS (*èr-pèss*) n. m. (mot gr.). Eruption qui survient à la peau et consistant en vésicules réunies en groupes sur une base enflammée.

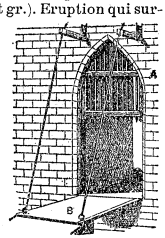

A, herse ; B, pont-levis.

HERPÉTIQUE (*èr*) adj. De la nature de l'herpès : *éruption herpétique.*

HERPÉTISME (*èr-pé-tis-me*) n. m. *Méd.* Etat constitutionnel, dû à un ralentissement de la nutrition.

***HERSAGE** (*hèr*) ou ***HERSEMENT** (*èr-se-man*) n. m. Action de herser.

***HERSE** (*hèr-se*) n. f. (lat. *hirpex*). Instrument d'agriculture, qui a d'un côté plusieurs rangs de dents. (V. la planche AGRICULTURE.) Grille armée de pointes, qu'on abaissait pour fermer l'accès d'une place forte. (V. CHÂTEAU.) *Constr.* Epure d'un comble, tracée sur le sol.

***HERSER** (*hèr-sé*) v. a. Passer la herse sur un sol pour en égaliser la surface en brisant les mottes de terre ou pour recouvrir un semis.

***HERSEUR** (*hèr*) adj. et n. m. Qui herse : *rouleau herseur.*

***HERSILLON** (*hèr-si, ll* mll., *on*) n. m. (de *herse*). *Art milit. anc.* Forte planche garnie de gros clous, au moyen de laquelle on interdisait le passage d'une brèche, d'un gué, etc.

HERTZIEN, ENNE (*èr-tsi-in, è-ne*) adj. *Physiq.* Qui se rapporte aux ondes électriques, que l'on appelle quelquefois *ondes hertziennes.*

HÉSITANT (*zi-tan*), **E** adj. Qui hésite, qui a de la peine à se décider : *caractère hésitant.* Qui manque d'assurance : *voix, réponse hésitante.*

HÉSITATION (*zi-ta-si-on*) n. f. Action d'hésiter ; indécision. ANT. **Décision.**

HÉSITER (*zi-té*) v. n. (lat. *hæsitare ;* de *hærere*, être arrêté). Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire. Etre incertain sur le parti qu'on doit prendre : *hésiter devant un danger.*

HÉTAIRE (*hé-re*) ou **HÉTÈRE** n. f. (du gr. *hetaira*, compagne). *Antiq. gr.* Courtisane d'un rang un peu relevé. (Quelques-uns écrivent et prononcent HÉTAÏRE [*ta-i-re*].)

HÉTAIRIE (*hé-rî*) ou **HÉTÉRIE** (*rî*) n. f. (gr. *hetaireia*). *Antiq. gr.* Société publique secrète. Auj., en Grèce, société politique ou littéraire : *L'hétairie philomuse et l'hétairie politique préparèrent le succès de la guerre de l'Indépendance hellénique.*

HÉTAIRISME ou **HÉTÉRISME** (*hé-ris-me*) n. m. *Archéol.* Condition, mœurs des hétaires.

HÉTÉROCARPE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *karpos*, fruit). Qui porte plusieurs espèces de fruits.

HÉTÉROCÈRE n. m. Genre de coléoptères clavicornes, qui vivent au fond des eaux. N. m. pl. Subdivision du groupe des lépidoptères, comprenant les formes nocturnes à antennes plumeuses.

HÉTÉROCERQUE (*sèr-ke*) adj. Qui a ses deux lobes inégaux (en parlant de la nageoire caudale des poissons).

HÉTÉROCLITE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *klitos*, pente). Qui s'écarte des règles ordinaires de l'analogie grammaticale : *nom hétéroclite ;* ou des règles de l'art : *bâtiment hétéroclite. Fig.* Bizarre.

HÉTÉRODOXE (*dok-se*) adj. (du gr. *heteros*, autre, et *doxa*, opinion). Contraire à la doctrine orthodoxe : *opinions hétérodoxes.* N. Qui professe des opinions contraires à l'orthodoxie ANT. **Orthodoxe.**

HÉTÉRODOXIE (*dok-si*) n. f. Opposition aux sentiments orthodoxes. ANT. **Orthodoxie.**

HÉTÉRODYNE adj. et n. f. Se dit d'une source d'ondes entretenues, qui, en T. S. F., joue le rôle d'amplificateur à la réception.

HÉTÉROGAMIE (*mî*) n. f. *Biol.* Conjugaison totale de deux éléments sexuels différents.

HÉTÉROGÈNE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *genos*, race). Qui est de nature différente : *corps composé d'éléments hétérogènes. Fig.* Dissemblable : *caractères hétérogènes.* ANT. **Homogène.**

HÉTÉROGÉNÉITÉ n. f. Caractère de ce qui est hétérogène. ANT. **Homogénéité.**

HÉTÉROGÉNIE (*nî*) n. f. (du gr. *heteros*, autre, et *gennân*, engendrer). Hypothèse d'après laquelle les êtres vivants proviendraient d'êtres vivants préexistants, mais différents de ceux-ci.

HÉTÉROGÉNISTE (*nis-te*) n. m. Partisan de l'hétérogénie.

HÉTÉROMÈRE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *meros*, partie). *Zool.* Dont les tarses sont formés, suivant les pattes, d'un nombre différent d'articles.

HÉTÉROMORPHE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *morphê*, forme). Qui présente des formes très différentes dans une même espèce.

HÉTÉROMORPHISME (*fis-me*) n. m. ou **HÉTÉROMORPHIE** (*fî*) n. f. Caractère de ce qui est hétéromorphe.

HÉTÉROMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. Phénomène de régénération d'un membre coupé.

HÉTÉROPLASTIE (*plas-tî*) n. f. (du gr. *heteros*, autre, et *plastês*, qui façonne). Transplantation sur un sujet de parties empruntées à un autre sujet.

HÉTÉROPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'hétéroplastie.

HÉTÉROPODES n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes, à sexe séparé et à respiration branchiale. S. un *hétéropode.*

HÉTÉROPTÈRE n. m. et adj. Insecte hémiptère, dont les ailes supérieures sont à demi coriaces.

HÉTÉROSCIENS (*ro-si-in*) n. m. pl. (du gr. *heteros*, autre, et *skia*, ombre). Peuples qui habitent au delà des deux tropiques et dont les ombres restent opposées toute l'année. S. un *hétéroscien.*

HÉTÉROSPORÉ, E (*ros-po*) adj. Se dit des cryptogames qui possèdent plusieurs sortes de spores.

HÉTÉROTRICHES n. m. pl. Ordre d'infusoires, dont le corps est revêtu de cils fins et dont la bouche, entourée de cils longs et rigides, est placée au fond d'un péristome. S. un *hétérotriche.*

HETMAN (*ét*) ou **ATAMAN** n. m. Chef élu des clans cosaques, à l'époque de leur indépendance : *Mazeppa fut un des derniers hetmans des cosaques.*

***HÊTRAIE** (*hê-trè*) n. f. Lieu planté de hêtres.

***HÊTRE** n. m. (holl. *heester*). Genre de cupulifères, comprenant de grands arbres forestiers, à tronc droit, à écorce lisse, au bois blanc, tenace et flexible : *le hêtre, qui croît en Europe et en Asie, atteint plus de 40 mètres de haut.*

Hêtre.

***HEU !** interj. qui marque l'étonnement, le doute, l'indifférence.

HEUR n. m. (lat. *augurium*). Chance. Evénement heureux. (Vx.) [N'est plus guère en usage que dans la locution : *heur et malheur.*]

HEURE n. f. (lat. *hora*). Vingt-quatrième partie du jour : *heure décimale, sidérale,* etc. Moment déterminé du jour : *l'heure du dîner.* L'instant, le moment : *j'ai vu l'heure où j'allais tomber.* Signe indiquant la division du temps en heures sur un cadran. *Heure indue,* peu convenable. *La dernière heure,* moment de la mort. *Fig.* et *fam. Passer un mauvais quart d'heure,* traverser un moment critique, pénible, dangereux. *Le quart d'heure de Rabelais, le* moment où il faut payer. *Heure égale,* heure basée

sur le système des fuseaux horaires et qui retarde de 9 min. 21 s. sur l'ancienne heure, temps moyen de Paris. (La surface de la terre a été partagée en 24 fuseaux ; l'origine est le méridien de Greenwich, qui passe par le milieu du premier fuseau ; tous les lieux situés dans le premier fuseau marquent l'heure de Greenwich, etc. Si l'on se déplace vers l'est, pour tous les points du second fuseau, l'heure est en avance de 1 heure sur l'heure de Greenwich, etc. ; si l'on se déplace vers l'ouest, à partir du premier fuseau, l'heure, dans chacun des fuseaux rencontrés, retarde, au contraire, de 1 heure, 2 heures, etc., sur l'heure de Greenwich.) *Heure d'été*, heure conventionnelle adoptée par certains pays, pendant l'été. Loc. adv. : **Tout à l'heure,** dans un moment. **A cette heure,** en ce moment. **A toute heure,** continuellement. **De bonne heure,** tôt. **Sur l'heure,** à l'instant. **A la bonne heure,** soit, voilà qui est bien. *Heures canoniales*, diverses parties du bréviaire, de l'office liturgique. *Petites heures*, celles qui sont en dehors de l'office principal. *Livre d'heures* ou *Heures*, qui contient ces offices.

HEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière heureuse : *terminer heureusement une affaire.* Avantageusement : *maison heureusement située.* Par bonheur : *heureusement, un renfort arriva.* ANT. **Malheureusement.**

HEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (de *heur*). Qui jouit du bonheur : *les gens heureux sont rares.* Que le hasard favorise : *joueur heureux.* Qui prévient favorablement : *physionomie heureuse.* Qui présage le succès : *un heureux augure.* Qui réussit bien : *un coup heureux. Naturel heureux*, bon, distingué. *Repartie heureuse*, vive et spirituelle. *Mémoire heureuse*, fidèle. N. Personne heureuse : *faites des heureux.* ANT. **Malheureux.**

***HEURT** (*heur*) n. m. (de *heurter*). Choc, cahot.

***HEURTÉ, E** adj. *Fig.* Qui contraste violemment : *couleurs heurtées. Style heurté*, qui offre des oppositions rudes.

Heurtoir.

***HEURTEMENT** (*man*) n. m. Action de heurter, de se heurter. Hiatus. (Peu us.)

***HEURTER** (*té*) v. a. (anciennem. *hurter*). Choquer rudement. *Fig.* Blesser : *heurter l'amour-propre de quelqu'un.* V. n. Frapper à une porte. **Se heurter** v. pr. Se cogner contre un obstacle. Se choquer en se rencontrant. *Fig.* Se contrarier mutuellement.

***HEURTOIR** n. m. (de *heurter*). Marteau pour frapper à une porte. *Ch. de f.* Dispositif qui termine une voie en cul-de-sac et sur lequel les wagons viennent buter. Syn. BUTOIR.

***HEUSE** (*heu-ze*) n. f. (anc. haut allem. *hosa*). Au moyen âge, botte ou jambière (suivant que la heuse avait un pied ou n'en avait pas).

***HÉVÉE** (*vé*) n. f. Arbre de la Guyane, dont le suc épaissi forme la gomme élastique ou caoutchouc.

HEXACORDE (*ègh-za*) n. m. (du gr. *hex*, six, et de *corde*). Système musical, usité au moyen âge et basé sur une gamme de six sons.

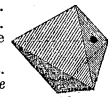
Hexaèdre.

HEXAÈDRE (*ègh-za*) n. m. et adj. (du gr. *hex*, six, et *edra*, face). Solide ayant six faces.

HEXAÉDRIQUE (*ègh-za*) adj. *Math.* Qui se rapporte à l'hexaèdre : *forme hexaédrique.*

HEXAGONAL, E, AUX (*ègh-za*) adj. Qui a rapport à l'hexagone : *les cellules des rayons de miel sont hexagonales.*

Hexagone.

HEXAGONE (*ègh-za*) n. m. (du gr. *hex*, six, et *gônia*, angle). Polygone qui a six angles et six côtés : *le côté de l'hexagone régulier, inscrit dans un cercle, est égal au rayon de ce cercle.* Adj. : *plan hexagone.*

HEXAGYNE (*ègh-za*) adj. (du gr. *hex*, six, et *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a six pistils.

HEXAMÈTRE (*ègh-za*) n. m. et adj. (du gr. *hex*, six, et *metron*, mesure). Se dit d'un vers, grec ou latin, de six pieds, composés uniquement de dactyles et de spondées. *Par ext.* Alexandrin français.

***HEXANDRE** (*ègh-zan-dre*) adj. (du gr. *hex*, six, et *anêr, andros*, mâle). Qui a six étamines.

***HEXANDRIE** (*ègh-zan-drî*) n. f. (de *hexandre*). Classe de Linné, dont les plantes ont des fleurs à six étamines.

HEXAPÉTALE (*ègh-za*) adj. Qui a six pétales.

HEXAPODE (*ègh-za*) adj. (du gr. *hex*, six, et *pous, podos*, pied). *Hist. nat.* Qui a six pattes.

***HI, HI, HI** interj. Mimologisme représentant le rire. Substantiv. : *faire des hi et des ho*, manifester un vif étonnement.

HIATUS (*tuss*) n. m. (mot lat. ; de *hiare*, être béant). Rencontre sans élision de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant comme : *il alla avec lui. Fig.* Lacune.

HIBERNAL, E, AUX (*bèr*) adj. Qui a lieu pendant l'hiver : *le repos hibernal de la marmotte.*

HIBERNANT (*bèr-nan*), **E** adj. Se dit des animaux, tels que la *marmotte*, le *loir*, etc., qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.

Hibou.

HIBERNATION (*bèr-na-si-on*) n. f. Engourdissement de certains animaux pendant l'hiver.

HIBERNER (*bèr-né*) v. n. (lat. *hibernare*). Passer l'hiver dans un état d'engourdissement : *la marmotte hiberne.*

***HIBOU** n. m. Nom général et vulgaire des oiseaux de proie nocturnes, particulièrement de ceux qui ont des aigrettes comme les ducs. Les hiboux sont très utiles, parce qu'ils détruisent quantité de rats, mulots et souris. *Fig.* Homme taciturne, qui fuit la société.

***HIC** (*hik*) n. m. (mot lat. signif. *ici*). *Fam.* Nœud, principale difficulté d'une affaire : *voilà le hic !*

HIDALGO n. m. (mot esp.). Noble espagnol. Pl. des *hidalgos.*

***HIDEUR** n. f. Aspect, nature de ce qui est hideux. Laideur extrême.

***HIDEUSEMENT** (*ze-man*) adv. D'une manière hideuse : *visage hideusement contrefait.*

***HIDEUX, EUSE** (*deû, eu ze*) adj. (du vx fr. *hide*, frayeur). Difforme à l'excès : *visage hideux.* Horrible à voir : *spectacle hideux.*

***HIE** (*hî*) n. f. (bas allem. *heie*). Instrument dont on se sert pour enfoncer les pavés. Syn. DEMOISELLE.

HIÈBLE ou **YÈBLE** n. f. (lat. *ebulus*). Espèce du genre sureau, dont les fleurs et les baies sont employées en médecine.

HIÉMAL, E, AUX adj. (du lat. *hiems*, hiver). Qui appartient à l'hiver. Qui croît en hiver : *plantes hiémales.*

HIÉMATION (*si-on*) n. f. (de *hiémal*). Action de passer l'hiver. *Bot.* Propriété qu'ont certaines plantes de se développer en hiver.

***HIEMENT** ou ***HÎMENT** (*î-man*) n. m. Action d'enfoncer les pavés avec la hie. Bruit des machines qui élèvent les fardeaux.

HIER (*i-èr*) [lat. *heri*] adv. de temps, désigne le jour précédant immédiatement celui où l'on est. Date récente : *sa fortune date d'hier. Fam. Né d'hier*, sans expérience : *je ne suis pas né d'hier.*

***HIÉRARCHIE** (*chî*) n. f. (du gr. *hieros*, sacré, et *archê*, commandement). Ordre et subordination des neuf chœurs des anges. Ordre et subordination des pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

***HIÉRARCHIQUE** adj. Conforme à la hiérarchie : *adresser une réclamation par la voie hiérarchique.*

***HIÉRARCHIQUEMENT** (*ke-man*) adv. D'une manière hiérarchique.

***HIÉRARCHISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de hiérarchiser. Son résultat.

***HIÉRARCHISER** (*zé*) v. a. Régler d'après un ordre hiérarchique : *Pierre le Grand hiérarchisa la noblesse russe.*

HIÉRATIQUE adj. (du gr. *hieros*, sacré). Qui appartient aux prêtres ; qui a les formes d'une tradition liturgique. *Ecriture hiératique*, tracé cursif de l'écriture hiéroglyphique, chez les anciens Egyptiens.

HIÉRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. Dans la forme ou dans le système hiératique.

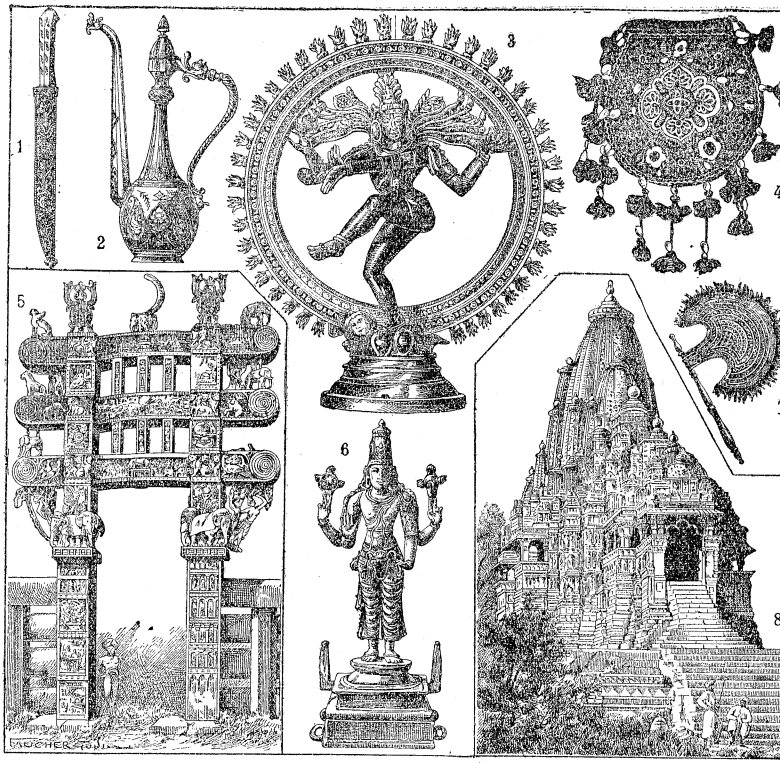

ART HINDOU : 1. Gaine ciselée ; 2. Aiguière en cuivre ; 3. Le dieu Çiva ; 4. Bourse brodée ; 5. Porte de stoupâ ; 6. Vichnou ; 7. Chasse-mouche brodé ; 8. Temple de Kayraha.

HIÉRODULE n.m. (du gr. *hieros*, sacré, et *doulos*, esclave). *Antiq. gr.* Esclave attaché au service d'un temple.

HIÉROGLYPHE n. m. (du gr. *hieros*, sacré, et *gluphein*, graver). Caractère de l'écriture des anciens Égyptiens. *Fig.* Ecriture illisible, grimoire. Tout ce

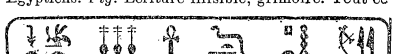

Texte hiéroglyphique.

qui est difficile à déchiffrer, à comprendre. — L'écriture des anciens Egyptiens consistait en figures gravées et sculptées, dans les temples et sur tous les monuments publics. Ces signes représentèrent d'abord la chose elle-même, puis simplement un son, de sorte que cette écriture est à la fois symbolique et phonétique. L'écriture hiéroglyphique, après être restée longtemps une énigme, a été déchiffrée par un Français, Champollion.

HIÉROGLYPHIQUE adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe : *caractères hiéroglyphiques*.

HIÉROGRAMMATE (*gram'-ma-te*) ou **HIÉROGRAMMATISTE** (*gram'-ma-tis-te*) n. m. *Antiq. égypt.* Scribe au service des temples. Prêtre ou docteur qui interprétait les saintes Écritures.

HIÉRONYMITE n. m. (du n. lat. *Hieronymus*, Jérôme). Nom générique d'ordres religeux, désignés aussi sous le nom d'*ermites de Saint-Jérôme*.

HIÉROPHANTE n. m. (du gr. *hieros*, sacré, et *phainein*, montrer). Prêtre qui présidait aux mystères d'Eleusis. A Rome, grand pontife.

HIGHLANDER (*haï-lèn-deur*) n. m. Montagnard écossais, habitant des Highlands ou *Hautes terres*.

HILARANT (*ran*), **E** adj. Qui provoque le rire. *Gaz hilarant*, ancien nom du protoxyde d'azote.

HILARE adj. Qui est en état d'hilarité. Qui excite l'hilarité : *clown hilare*.

HILARITÉ n. f. (lat. *hilaritas*). Explosion subite de rire : *plaisanterie qui soulève l'hilarité générale*.

HILE n. m. (du lat. *hilum*, ombilic). Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.

HILOIRE n. f. (esp. *esloria*). Forts bordages qui relient entre elles les différentes pièces du pont d'un navire.

HINDOU, E adj. et n. De l'Hindoustan. — ART HINDOU. L'art hindou, caractérisé par la richesse des détails, la patience du travail et l'adresse de l'exécution, garde dans ses monuments le souvenir des races et des religions qui se sont succédé dans l'Inde. Les édifices antérieurs au IIIe siècle avant J.-C., construits en bois, ont disparu. Sous l'action du bouddhisme, se développe un art nouveau qui subit les influences hellénique ou perse et qui produit des stoupâs, des lieux de prière, des monastères. Le djaïnisme donne de nouvelles formes à l'art décora-

tif. L'architecture hindoue se divise en trois styles : *dravidien*, *chaloukya*, qui règne entre le golfe Persique et le golfe du Bengale, et *septentrional*. Les dynasties musulmanes ont donné à l'Inde un style spécial (mosquées, tombeaux, palais) florissant surtout sous les Mogols. La sculpture hindoue, qui commence avec le bouddhisme, se modifie sous l'influence gréco-bactrienne, puis tombe à la fin dans l'exagération du détail. Les arts industriels ont produit des œuvres d'art célèbres dans le monde entier.

HINDOUISME n. m. V. *Part. hist.*

HINDOUSTANI (*dous-ta*) n. m. Se dit de la langue parlée dans l'Inde et qui est un dérivé du sanscrit.

HIPPARCHIE n. f. (du gr. *hippos*, cheval, et *arché*, commandement). *Antiq. gr.* Division de cavalerie (environ 500 hommes).

HINDOUSTANIQUE (*dous-ta*) adj. De l'Hindoustan : *la faune hindoustanique.*

HIPPARION (*i-pa*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles fossiles, qui comprend les ancêtres des chevaux actuels.

HIPPARQUE (*i-par-ke*) n. m. (gr. *hipparkos ;* de *hippos*, cheval, et *arkhos*, chef). *Antiq. gr.* Chef d'une hipparchie.

HIPPIATRE (*i-pi*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval, et *iatros*, médecin). Vétérinaire qui s'occupe spécialement des chevaux.

HIPPIATRIE (*i-pi-a-tri*) n. f. (de *hippiatre*). Médecine des chevaux. V. HIPPIATRIQUE.

HIPPIATRIQUE (*i-pi*) adj. Qui a rapport à l'art de guérir les chevaux. N. f. Cet art lui-même. Syn. de HIPPIATRIE.

HIPPIQUE (*i-pi-ke*) adj. (du gr. *hippos*, cheval). Qui a rapport aux chevaux : *sport hippique.*

HIPPISME n. m. Sport hippique (équitation, courses, etc.).

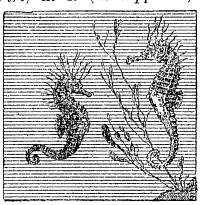

Hippocampes.

HIPPOCAMPE (*i-po-kan-pe*) n. m. Genre de poissons de mer, auxquels la forme de leur tête et la courbe de leur corps ont fait donner le nom de *chevaux marins.*

HIPPOCASTANÉES (*i-po-kas-ta-né*) n. f. pl. Groupe de plantes, de la famille des sapindacées, ayant pour type le *marronnier d'Inde*. S. une *hippocastanée.*

HIPPOCENTAURE (*i-po-san-tô-re*) n. m. Syn. de CENTAURE.

HIPPOCRATIQUE (*i-po*) adj. Qui appartient à Hippocrate : *la méthode hippocratique est celle de l'expectation.*

HIPPOCRATISME (*i-po-kra-tis-me*) n. m. Doctrine d'Hippocrate.

HIPPODROME (*i-po*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval et *dromos*, course). *Antiq.* Cirque pour les courses de chevaux ou de chars. Auj., champ de courses.

HIPPOGRIFFE (*i-po-gri-fe*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval, et de l'ital. *grifo*, griffon). Animal fabuleux, ailé, moitié cheval, moitié griffon, qui figure dans les romans de chevalerie.

Hippogriffe.

HIPPOLITHE (*i-po*) n. m. (du gr *hippos*, cheval, et *lithos*, pierre). Pierre jaune qu'on trouve dans la vésicule biliaire et les intestins du cheval et qu'employait l'ancienne pharmacopée.

HIPPOLOGIE (*i-po-lo-ji*) n. f. (du gr. *hippos*, cheval, et *logos*, discours). Étude, connaissance du cheval.

HIPPOLOGIQUE (*i-po*) adj. Qui concerne l'hippologie : *thérapeutique hippologique.*

HIPPOLOGUE (*i-po-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'hippologie.

HIPPOMOBILE adj. Mû par un ou des chevaux.

HIPPOPHAÉ (*i-po*) n. m. Genre de plantes, comprenant des arbrisseaux épineux d'Europe et d'Asie, dits aussi *argousiers.*

HIPPOPHAGE (*i-po*) adj. etn. (du gr. *hippos*, cheval, et *phagein*, manger). Qui mange de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIE (*i-po-fa-ji*) n. f. (de *hippophage*). Habitude de manger de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIQUE (*i-po*) adj. Qui a rapport à l'hippophagie : *boucherie hippophagique.*

HIPPOPOTAME (*i-po*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval, et *potamos*, fleuve). Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, que l'on trouve sur les bords des fleuves d'Afrique. *Fig.* et *fam.* Personne énorme. — Les hippopotames sont des animaux lourds, énormes, qui atteignent 4 mètres de long, à peau nue, épaisse, à tête très forte ; ils vivent presque toujours dans l'eau. L'ivoire de leurs dents est plus beau, plus fin que celui de l'éléphant.

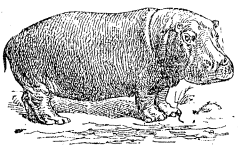

Hippopotame.

HIPPOTECHNIE (*i-po-tèk-nî*) n. f. (du gr. *hippos*, cheval, et *tekhné*, art). Science de l'élevage et du dressage des chevaux.

HIPPURIQUE (*i-pu*) adj. (du gr. *hippos*, cheval, et *ouron*, urine). Se dit d'un acide que l'on rencontre dans l'urine, principalement chez les ruminants.

HIPPURITE (*i-pu*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans le crétacé.

HIRCIN, E adj. (du lat. *hircus*, bouc). Qui vient du bouc, qui le concerne : *odeur hircine.*

HIRONDEAU (*dô*) n. m. Petit de l'hirondelle.

HIRONDELLE (*dè-le*) n. f. (lat. *hirundo*). Genre d'oiseaux passereaux fissirostres, à bec large, à queue fourchue, aux ailes fines et longues. *Fig.* et *fam. Hirondelle d'hiver*, à Paris, ramoneur, marchand de marrons. PROV. : **Une hirondelle ne fait pas le printemps**, on ne peut rien conclure d'un seul exemple. — Les hirondelles sont des oiseaux de passage, qui paraissent au printemps et émigrent en automne ; elles volent avec une étonnante rapidité et vivent d'insectes pris au vol. Elles retournent chaque année bâtir leurs nids au même endroit. On distingue les hirondelles *de cheminée*, *de fenêtre*, *de rivage*, etc. Les *hirondelles de mer* sont des palmipèdes de la famille des mouettes ; leur vrai nom est *sterne.*

Hirondelle.

HIRSUTE adj. (lat. *hirsutus*). Touffu, hérissé : *barbe hirsute. Fig.* Grossier, bourru.

HIRUDICULTURE ou mieux **HIRUDINICULTURE** n. f. (du lat. *hirudo, inis*, sangsue, et de *culture*). Art d'élever les sangsues.

HIRUDINÉES (*né*) n. f. pl. (du lat. *hirudo, inis*, sangsue). Sous-classe d'annélides, ayant la *sangsue* pour type. S. une *hirudinée.*

HIRUDINICULTEUR n. m. Eleveur de sangsues.

HISPANIQUE (*is-pa*) adj. De l'Espagne : *péninsule hispanique.*

HISPANISME (*is-pa-nis-me*) n. m. (du lat. *hispanus*, espagnol). Locution propre à la langue espagnole.

HISPANO-AMÉRICAIN, AINE (*is-pa. kin, è-ne*) adj. et n. De l'Amérique espagnole. Qui a rapport à l'Amérique et à l'Espagne : *la guerre hispano-américaine.*

HISPIDE (*is-pi-de*) adj. (du lat. *hispidus*, hérissé). *Bot.* Couvert de poils rudes et épais.

HISSER (*hi-sé*) v. a. (orig. scand.). Hausser, élever : *hisser les voiles.*

HISTER (*is-tèr*) n. m. Genre d'insectes coléoptères noirs, luisants, dits vulgairement *escarbots* et qui vivent dans les matières organiques en décomposition.

HISTOCHIMIE (*is-to-chi-mî*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et de *chimie*). Etude chimique des tissus organiques, par les méthodes histologiques.

HISTOGÈNE adj. (du gr. *histos*, tissu, et *genos*, origine). Se dit des substances animales génératrices des tissus vivants.

HISTOGÉNIE (*is-to-jé-nî*) n. f. (de *histogène*). Formation des tissus organiques.

HISTOIRE (*is-toi-re*) n. f. (du gr. *historia*, proprement *information, recherche de la vérité*). Récit des événements, des faits dignes de mémoire : *Hérodote a été appelé le « père de l'histoire »; l'histoire ancienne, du moyen âge, moderne, contemporaine.* Récit d'aventures particulières : *Histoire de Louis XIV.* Description des êtres : *histoire naturelle des plantes, des animaux*, etc. Ouvrages historiques : *parcourir l'histoire. Peintre d'histoire*, qui s'attache à représenter des sujets historiques. *Fig.* Conte : *les enfants aiment les histoires.* Récit mensonger : *conter des histoires. Fam.* Embarras, actes affectés : *faire des histoires.*

HISTOLOGIE (*is-to-lo-ji*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des tissus organiques.

HISTOLOGIQUE (*is-to*) adj. Qui concerne l'histologie.

HISTOLOGIQUEMENT (*is-to, ke-man*) adv. Au point de vue de l'histologie.

HISTORIAL, E, AUX (*is-to*) adj. Qui se rapporte à l'histoire. (Peu us.)

HISTORICITÉ (*is-to*) n. f. Caractère de ce qui est historique : *démontrer l'historicité d'un fait.*

HISTORIÉ, E (*is-to*) adj. Orné de figurines, de vignettes, etc. : *lettres historiées.*

HISTORIEN (*is-to-ri-in*) n. m. Qui écrit l'histoire : *Michelet fut un grand historien.*

HISTORIER (*is-to-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Raconter en détail. (Peu us.) Enjoliver de petits ornements.

HISTORIETTE (*is-to-ri-è-te*) n. f. Récit plaisant. Anecdote de peu d'importance : *les historiettes de Tallemant des Réaux sont spirituelles et méchantes.*

HISTORIOGRAPHE (*is-to*) n. m. (du gr. *historia*, histoire, et *graphein*, écrire). Lettré pensionné pour écrire l'histoire de son temps : *Racine et Boileau furent historiographes de Louis XIV.*

HISTORIOGRAPHIE (*is-to, fi*) n. f. (de *historiographe*). Art d'écrire l'histoire.

HISTORIOGRAPHIQUE (*is-to*) adj. Qui concerne l'historiographie.

HISTORIQUE (*is-to*) adj. Qui appartient à l'histoire : *faits historiques. Nom historique*, consacré par l'histoire. *Temps historiques*, sur lesquels on possède des notions certaines, par opposition aux *temps fabuleux.* N. m. Narration, exposé : *faire l'historique d'une science.* ANT. **Fabuleux, imaginaire.**

HISTORIQUEMENT (*is-to, ke-man*) adv. En historien. Au point de vue historique.

HISTOTAXIE (*is-to-tak-si*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et *taxis*, place). Classement des plantes d'après leurs tissus.

HISTOTRIPSIE (*is-to-trip-si*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et *tripsis*, broiement). *Méd.* Ecrasement chirurgical des tissus.

HISTRION (*is-tri-on*) n. m. (lat. *histrio*). *Antiq. rom.* Acteur bouffon : *la condition d'histrion était considérée comme déshonorante.* Auj. Bateleur, baladin. *Fig.* Homme hypocrite, vil charlatan.

HIVER (*vèr*) n. m. (du lat. *hibernus*, hivernal). La plus froide des quatre saisons de l'année, commençant au solstice de décembre (le 22) et finissant à l'équinoxe de mars (le 20 ou le 21) : *l'hiver est très doux sur les côtes bretonnes.* Saison froide, en général. *Poétiq.* Année : *il compte soixante hivers. L'hiver de la vie*, la vieillesse.

HIVERNAGE (*vèr*) n. m. (de *hiver*). Saison des pluies, dans les régions tropicales. Temps que les navires passent en relâche pendant cette période. Port bien abrité pour les bâtiments durant la mauvaise saison. Labour donné aux terres avant l'hiver.

HIVERNAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui appartient à l'hiver : *le repos hivernal de la végétation.*

HIVERNER (*vèr-né*) v. n. (de *hiver*). Passer à l'abri la mauvaise saison : *les troupeaux des Alpes hivernent au pied des montagnes.* V. a. Donner aux terres un dernier labour avant l'hiver.

HIVERNEUR, EUSE (*vèr, eu-ze*) adj. et n. Qui va passer l'hiver dans le Midi, en Algérie, etc. (Peu us.).

***HO !** interj. qui sert à appeler : *ho! du canot;* à témoigner l'étonnement, l'indignation, l'admiration, etc. : *ho! que me dites-vous là?*

***HOAT-CHI** (*ho-at'*) n. m. Terre très blanche, que les Chinois emploient à la fabrication de la porcelaine.

***HOAZIN** n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique centrale.

***HOBEREAU** (*rô*) n. m. (orig. germ.). Petit faucon. *Fig.* Gentilhomme campagnard.

***HOC** (*hok*) n. m. Sorte de jeu de cartes. *Fig.* Ce qui est assuré à quelqu'un : *cela lui est hoc.*

***HOCA** n. m. Ancien jeu de hasard analogue au *biribi*, introduit en France au temps de Mazarin.

***HOCCO** (*ho-ko*) n. m. Genre de gallinacés de l'Amérique équatoriale, comprenant de curieux oiseaux ventriloques et qui jouent, dans les basses-cours, le rôle du chien de berger.

Hocco.

***HOCHE** n. f. Petite marque faite sur une taille, pour tenir le compte du pain, de la viande qu'on prend à crédit. Entaille en général. Brèche.

***HOCHEMENT** (*man*) n. m. Action de hocher : *hochement de tête.*

***HOCHEPOT** (*po*) n. m. Ragoût de viandes diverses, cuites avec des marrons, des navets.

***HOCHEQUEUE** (*keû*) n. m. Nom vulgaire des *bergeronnettes* ou *lavandières*, qui remuent continuellement la queue. Pl. des *hochequeues.*

***HOCHER** (*ché*) v. a. Secouer : *hocher un prunier.* Faire tomber en secouant : *hocher des prunes.* Remuer fréquemment : *hocher la tête en signe d'assentiment.*

***HOCHET** (*chè*) n. m. (de *hocher*). Jouet de matière dure qu'on donne à l'enfant au temps de la dentition, pour qu'il le presse entre ses gencives. Jouet en général. *Fig.* Chose futile, qui flatte quelque passion : *les décorations, ces hochets de la vanité.*

***HOCKEY** (*ho-kè*) n. m. (m. angl., signif. *crosse*). Jeu de balle à la crosse, dont les règles rappellent celles du foot ball.

Hochet.

HODOMÈTRE n. m. V. ODOMÈTRE.

***HOGNER** (*gné*) v. n. Grogner (Peu us.)

HOIR n. m. (lat. *hæres*). *Dr.* Héritier direct.

HOIRIE (*ri*) n. f. (de *hoir*). Héritage : *recevoir une terre en avance d'hoirie.*

HOLÀ interj. dont on se sert pour appeler : *holà! quelqu'un.* Pour arrêter : *holà! plus un mot!* N. m. *Mettre le holà*, rétablir l'ordre, la paix.

***HOLLANDAIS, E** (*ho-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De la Hollande. N. m. Langue parlée en Hollande.

***HOLLANDE** (*ho-lan-de*) n. m. Fromage de couleur rougeâtre et généralement en forme de boule. N. f. Toile très fine, qui se fabrique en Hollande. Porcelaine de Hollande. Sorte de pomme de terre à forme allongée, à pulpe légèrement jaunâtre.

HOLLANDER (*ho-lan-dé*) v. a. Dégraisser les plumes d'oie à écrire dans la cendre chaude.

HOLOCAUSTE (*kôs-te*) n. m. (du gr. *holocaustos*, brûlé tout entier). Sacrifice (surtout chez les Juifs), dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu : *Abraham consentit à offrir son propre fils en holocauste.* La victime ainsi sacrifiée. *Fig.* Offrande entière et généreuse; sacrifice.

HOLOGRAPHE adj. V. OLOGRAPHE.

HOLOMÈTRE n. m. (du gr. *holos*, tout, et *metron*, mesure). Instrument pour prendre la hauteur angulaire d'un point au-dessus de l'horizon.

HOLOPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. (du gr. *holos*, entier, et *phrasis*, phrase). Se dit des langues où toute une phrase s'exprime par un seul mot : *la langue des Peaux-Rouges est holophrastique.*

HOLOTHURIDÉS n. m. pl. Classe d'échinodermes, renfermant les *holothuries.* S. un *holothuridé.*

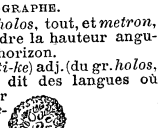
Holothurie.

HOLOTHURIE (*ri*) n. f. Genre d'échinodermes, comprenant des animaux répandus dans toutes les mers et utilisés comme comestibles en Chine.

HOLOTRICHES n. m. pl. Ordre d'infusoires, dont tout le corps est couvert de cils fins uniformes. S. un *holotriche.*

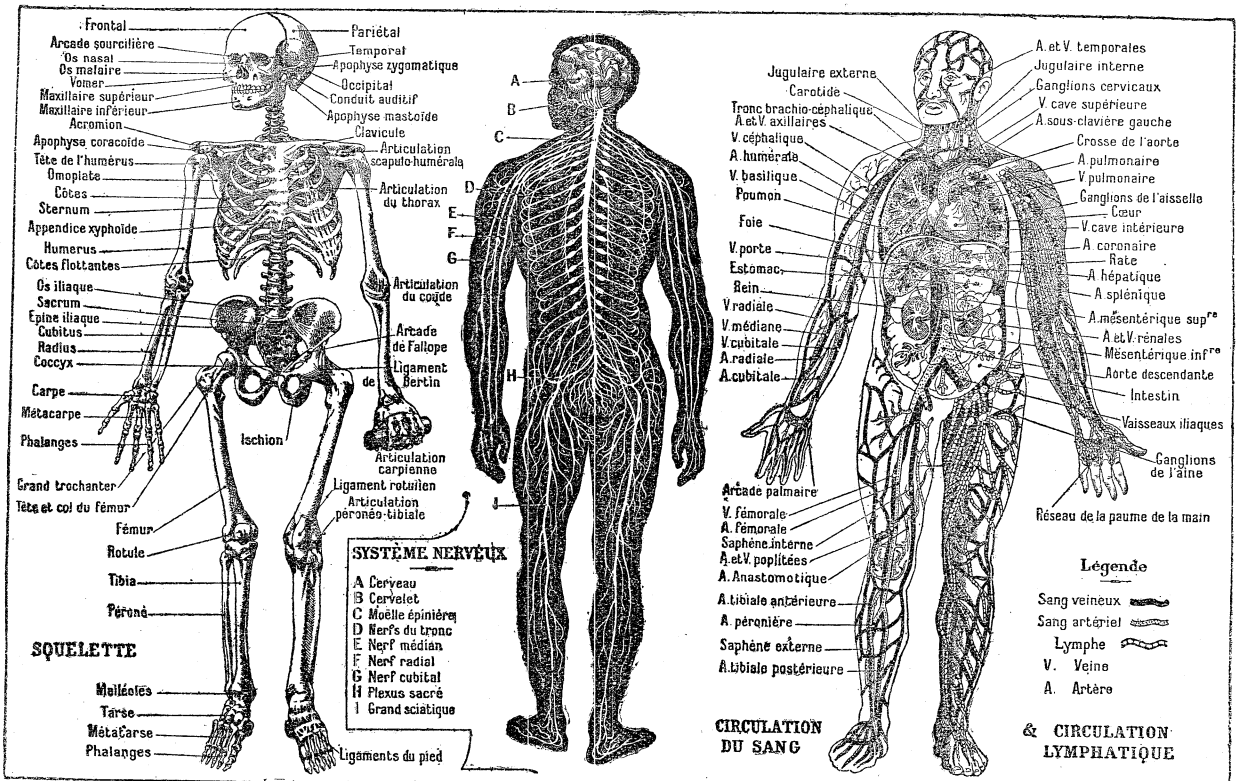
Frontal
Arcade sourcilière
Os nasal
Os malaire
Vomer
Maxillaire supérieur
Maxillaire inférieur
Acromion
Apophyse coracoïde
Tête de l'humérus
Omoplate
Côtes
Sternum
Appendice xyphoïde
Humerus
Côtes flottantes
Os iliaque
Sacrum
Epine iliaque
Cubitus
Radius
Coccyx
Carpe
Métacarpe
Phalanges
Grand trochanter
Tête et col du fémur
Fémur
Rotule
Tibia
Péroné
Malléoles
Tarse
Métatarse
Phalanges
Pariétal
Temporal
Apophyse zygomatique
Occipital
Conduit auditif
Apophyse mastoïde
Clavicule
Articulation scapulo-humérale
Articulation du thorax
Articulation du coude
Arcade de Fallope
Ligament de Bertin
Articulation carpienne
Ligament rotulien
Articulation péronéo-tibiale
Ischion
Ligaments du pied
SQUELETTE
A
B
C
D
E
F
G
H
I
SYSTÈME NERVEUX
A Cerveau
B Cervelet
C Moëlle épinière
D Nerfs du tronc
E Nerf médian
F Nerf radial
G Nerf cubital
H Plexus sacré
I Grand sciatique
Jugulaire externe
Carotide
Tronc brachio-céphalique
A. et V. axillaires
V. céphalique
A. humérale
V. basilique
Poumon
Foie
V. porte
Estomac
Rein
V. radiale
V. médiane
V. cubitale
A. radiale
A. cubitale
Arcade palmaire
V. fémorale
A. fémorale
Saphène interne
A. et V. poplitées
A. Anastomotique
A. tibiale antérieure
A. péronière
Saphène externe
A. tibiale postérieure
A. et V. temporales
Jugulaire interne
Ganglions cervicaux
V. cave supérieure
A. sous-clavière gauche
Crosse de l'aorte
A. pulmonaire
V. pulmonaire
Ganglions de l'aisselle
Cœur
V. cave intérieure
A. coronaire
Rate
A. hépatique
A. splénique
A. mésentérique sup^re
A. et V. rénales
Mésentérique inf^re
Aorte descendante
Intestin
Vaisseaux iliaques
Ganglions de l'aine
Réseau de la paume de la main
Légende
Sang veineux
Sang artériel
Lymphe
V. Veine
A. Artère
CIRCULATION DU SANG
& CIRCULATION LYMPHATIQUE

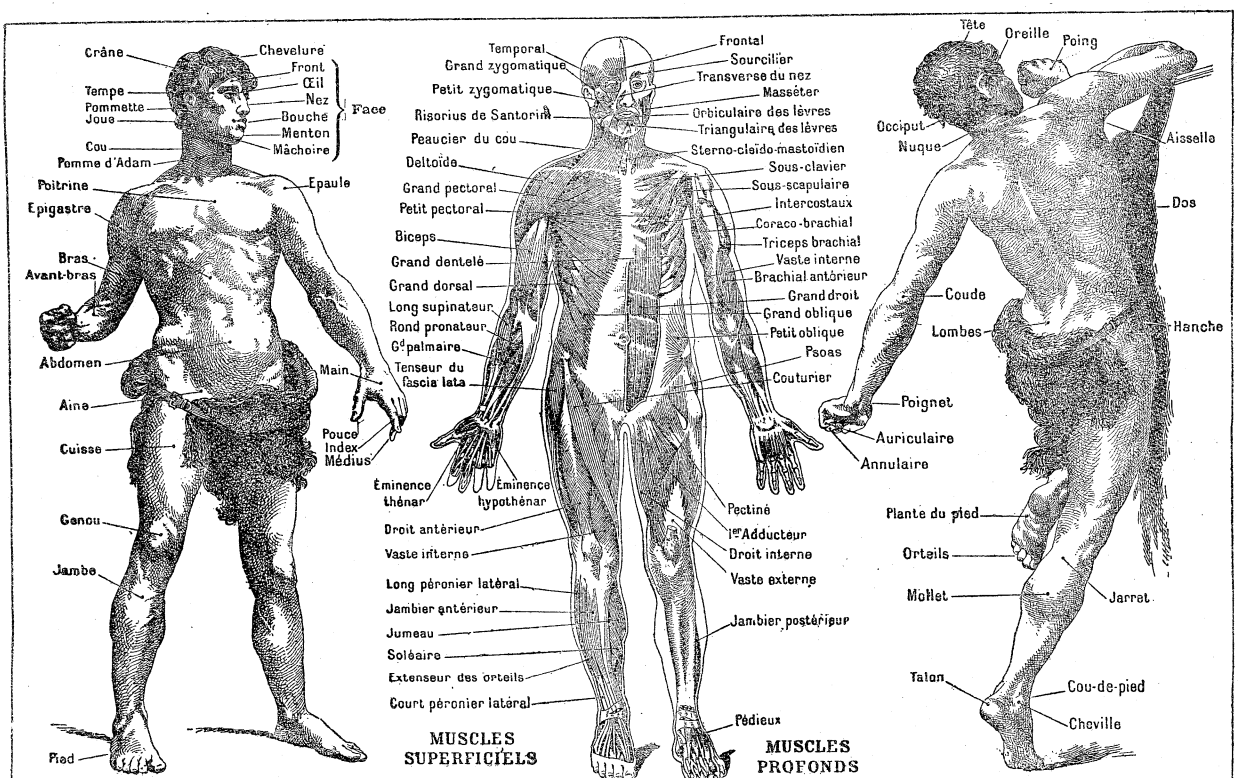
Crâne
Chevelure
Front
Œil
Nez
Bouche
Menton
Mâchoire
Face
Tempe
Pommette
Joue
Cou
Pomme d'Adam
Poitrine
Epaule
Epigastre
Bras
Avant-bras
Abdomen
Main
Aine
Cuisse
Pouce
Index
Médius
Genou
Jambe
Pied
Temporal
Grand zygomatique
Petit zygomatique
Risorius de Santorini
Peaucier du cou
Deltoïde
Grand pectoral
Petit pectoral
Biceps
Grand dentelé
Grand dorsal
Long supinateur
Rond pronateur
Gd palmaire
Tenseur du fascia lata
Éminence thénar
Éminence hypothénar
Droit antérieur
Vaste interne
Long péronier latéral
Jambier antérieur
Jumeau
Soléaire
Extenseur des orteils
Court péronier latéral
Frontal
Sourcilier
Transverse du nez
Masséter
Orbiculaire des lèvres
Triangulaire des lèvres
Sterno-cléido-mastoïdien
Sous-clavier
Sous-scapulaire
Intercostaux
Coraco-brachial
Triceps brachial
Vaste interne
Brachial antérieur
Grand droit
Grand oblique
Petit oblique
Psoas
Couturier
Pectiné
1er Adducteur
Droit interne
Vaste externe
Jambier postérieur
Pédieux
MUSCLES SUPERFICIELS
MUSCLES PROFONDS
Tête
Oreille
Poing
Occiput
Nuque
Aisselle
Dos
Coude
Lombes
Hanche
Poignet
Auriculaire
Annulaire
Plante du pied
Orteils
Mollet
Jarret
Talon
Cou-de-pied
Cheville

***HOM !** (*om'*) exclamation qui exprime le doute, la défiance : *jouer ? hom ! c'est bien chanceux.*

***HOMARD** (*mar*) n. m. (scand. *humarr*). Genre de crustacés décapodes macroures, comprenant de grandes formes marines, voisines des écrevisses et fournissant une chair très appréciée : *la pêche du homard est prospère sur les côtes de Terre-Neuve.* (Le homard doit être choisi lourd, plutôt que gros, et surtout bien vivant.)

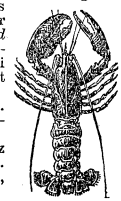

Homard.

HOMBRE (*on-bre*) n. m. (esp. *hombre*, homme). Ancien jeu de cartes, d'origine espagnole.

***HOME** n. m. (mot angl.). Le chez soi, la vie intime : *l'amour du home.* (On dit aussi *at home*, à la maison, chez soi.)

HOMÉLIE (*lî*) n. f. (*homilia*, conversation). Instruction familière sur la religion, principalement sur l'évangile : *les homélies de saint Jean Chrysostome. Fig.* Discours sur la morale, affecté et ennuyeux.

HOMÉOPATHE adj. et n. Partisan de l'homéopathie : *médecin homéopathe.* ANT. **Allopathe.**

HOMÉOPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *homoios*, semblable, et *pathos*, affection). Système thérapeutique, qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre. — Ce système a été créé et propagé en Allemagne par le docteur Hahnemann, dont la devise : *Similia similibus curantur* (Les semblables se guérissent par les semblables) était entièrement opposée à celle de l'ancienne médecine, qui combat les contraires par les contraires (*Contraria contrariis curantur*), c'est-à-dire les inflammations par des rafraîchissants, et *vice versa.* La médecine usuelle, pour se distinguer de l'homéopathie, a pris le nom d'*allopathie* (affection contraire).

HOMÉOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'homéopathie : *traitement homéopathique.* ANT. **Allopathique.**

HOMÉOPATHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après l'homéopathie. (Peu us.)

HOMÉRIDE n. m. Rapsode qui chantait les poèmes homériques. Imitateur d'Homère.

HOMÉRIQUE adj. Dans le genre d'Homère : *style homérique.* Qui a rapport à Homère : *la légende homérique. Rire homérique*, bruyant et inextinguible, pareil à celui qui soulève les dieux, dans l'*Iliade*, à la vue des mésaventures du boiteux Vulcain.

HOMÉRISME (*ris-me*) n. m. Caractère des poèmes homériques.

HOMESPUN (*om'-speun'*) n. m. (m. angl. signif. *filé à la maison*). Sorte de tissu employé pour la confection des vêtements féminins.

HOMESTEAD (*om'-stèd*) n. m. (m. angl. signif. *domicile ; domaine familial*). Bien rural, spécialement bien de famille incessible et insaisissable. — Le *homestead* a pour objet de fixer la part de bien rural qui, ne pouvant être hypothéquée ou cédée, permet au petit propriétaire de vivre du produit du sol. Cette part doit être, naturellement, réduite au minimum nécessaire.

HOMICIDE n. (du lat. *homo*, homme, et *cædere*, tuer). Meurtrier d'un être humain : *punir un homicide.* N. m. Action de tuer un être humain : *l'homicide volontaire est qualifié meurtre.* Adj. Qui sert à tuer : *fer homicide.* (Commis avec préméditation ou guet-apens, l'homicide est qualifié *assassinat ;* sans préméditation, il prend le nom de *meurtre.*)

HOMILÉTIQUE n. f. (du gr. *homiletikê* [sous-ent. *tekhnê*], art de parler). Eloquence de la chaire.

HOMMAGE (*o-ma-jé*) n. m. (de *homme*). Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait : *on distinguait, selon l'étendue des devoirs qu'ils impliquaient, l'hommage simple et l'hommage lige.* Respect, vénération : *hommage à la vertu.* Don respectueux : *faire hommage d'un livre.* Pl. Devoirs de civilité : *présenter ses hommages à quelqu'un.*

HOMMAGÉ (*o-ma-jé*), **E** adj. Tenu en hommage : *terre hommagée.*

HOMMAGER (*o-ma-jé*) n. et adj. m. Celui qui devait l'hommage. (Vx.)

HOMMASSE (*o-ma-se*) adj. f. Se dit d'une femme dont les traits, la voix, la taille, les manières tiennent plus de l'homme que de la femme : *air, tournure hommasse.*

HOMME (*o-me*) n. m. (lat. *homo*). *Spécialem.* Etre humain du sexe masculin : *l'homme et la femme.* Celui qui est parvenu à l'âge viril : *quand l'enfant devient homme.* En général, l'espèce humaine : *l'homme est sujet à la mort.* L'être humain, considéré au point de vue moral : *un brave homme ; un méchant homme.* Soldat, ouvrier : *armée de dix mille hommes ; équipe de six hommes.* Individu courageux, stoïque : *dans l'adversité, soyez homme. Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes. *Voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin. *Bon homme*, homme plein de bonhomie. *Pauvre homme*, homme sans intelligence. *Grand homme*, celui que son génie, ses œuvres, ses actions couvrent de gloire, placent très haut. *Le premier homme*, Adam. *Le Fils de l'homme*, Jésus-Christ. *Homme de paille*, prête-nom. *L'homme des bois*, l'orang-outan. *Homme du monde*, qui vit dans la société distinguée. *Homme de bien*, de bonnes mœurs, charitable. *Homme d'armes*, autref., cavalier armé de toutes pièces. *Homme de lettres*, écrivain, littérateur. *Homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés. *Homme de loi*, magistrat, officier ministériel, avocat, etc. ; tout homme instruit dans la jurisprudence. *Homme de robe*, magistrat. *Homme d'épée, de guerre*, militaire. *Homme de cheval*, qui s'occupe d'équitation, de courses. *Homme d'église*, ecclésiastique. *Homme de mer*, marin. *Homme d'Etat*, politique qui dirige l'Etat. *Homme d'affaires*, agent qui s'occupe des intérêts, d'autrui ; intendant. *Homme d'argent*, homme avide, intéressé. — Les caractères spécifiques de l'homme sont la station verticale, les dimensions considérables de son crâne et, par suite, le poids de son cerveau, enfin le langage articulé. Le corps de l'homme est divisé en deux régions : la *tête* et le *tronc*, cette dernière comprenant le *thorax* et l'*abdomen*. Les membres sont une dépendance du tronc et se subdivisent en *membres thoraciques* ou *supérieurs* et en *membres abdominaux* ou *inférieurs*. La taille moyenne, plus considérable chez l'homme que chez la femme, varie, selon les races, de 1m,40 à 1m,70.

Les populations actuelles du globe se différencient par divers caractères. On a basé la classification sur la couleur de la peau et distingué à ce point de vue : 1° le *tronc blanc* ou *caucasique* (races à teint clair, yeux grands non obliques, barbe fournie, cheveux fins non laineux, noirs, blonds ou roux). La race blanche occupe l'Europe, le nord de l'Afrique, l'Asie occidentale et, partiellement, l'Amérique ; 2° le *tronc jaune* ou *mongolique* (races à teint variant du blanc au brun jaune et au vert-olive, aux yeux obliques et étroits, à cheveux et barbe noirs). La race jaune occupe l'Asie presque tout entière, une partie de l'Océanie et de Madagascar. La race rouge (Indiens des deux Amériques dérive de la race jaune) ; 3° le *tronc noir* ou *éthiopien* (races à teint variant du brun clair au noir, cheveux crépus, barbe noire et rare, nez épaté, bouche grande et lippue, prognathisme très accusé). Le tronc nègre occupe toute l'Afrique, sauf le nord, l'Australie, la Mélanésie, une partie de la Polynésie ; on le rencontre en Amérique et au sud de l'Asie. La totalité des individus appartenant aux trois grandes races est évaluée à 3 milliards d'êtres humains.

HOMMELET (*o-me-lè*) n. m. Petit homme, sans importance ou sans force. (Peu us.)

HOMOCENTRE (*san-tre*) n. m. Centre commun de plusieurs cercles.

HOMOCENTRICITÉ (*san*) n. f. Etat homocentrique.

HOMOCENTRIQUE (*san*) adj. Syn. peu usité de CONCENTRIQUE.

HOMOCENTRIQUEMENT (*san-tri-ke-man*) adv. Par rapport au même centre.

HOMOCERQUE (*sèr-ke*) adj. (du gr. *homos*, semblable, et *kerkos*, queue). *Hist. nat.* Qui a ses deux lobes égaux. ANT. **Hétérocerque.**

HOMŒOMÈRE (*mé-o*) adj. (du gr. *homos*, semblable, et *meros*, partie). Qui est formé de parties semblables.

HOMOGÈNE adj. (du gr. *homos*, semblable, et *genos*, race). Se dit d'un corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature. *Par ext.* Dont les parties sont solidement liées entre elles. ANT. **Hétérogène.**

HOMOGÉNÉITER (*i-é.*— Se conj. comme *prier.*) ou **HOMOGÉNÉISER** (*i-zé*) v. a. Rendre homogène.

HOMOGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAMME (*gra-me*) n. m. et adj. Se dit de deux mots qui s'écrivent de la même manière, mais se prononcent différemment, comme : *nous* PORTIONS (*ti-on*), *des* PORTIONS (*si-on*).

HOMOGRAPHE adj. (du gr. *homos*, semblable, et *graphein*, écrire). Se dit des homonymes qui ont la même orthographe, comme *bière* (boisson) et *bière* (cercueil).

HOMOLOGABLE adj. Qui peut être homologué : *acte homologable.*

HOMOLOGATIF, IVE adj. Qui produit l'homologation : *arrêt homologatif.*

HOMOLOGATION (*si-on*) n. f. Approbation donnée notamment par l'autorité administrative ou judiciaire : *l'homologation d'un concordat.*

HOMOLOGIE (*ji*) n. f. Qualité de ce qui est homologue.

HOMOLOGRAPHE n. m. (du gr. *homos*, semblable, *holos*, entier, et *graphein*, écrire). Appareil permettant, à l'aide de simples visées, de déterminer les distances.

HOMOLOGUE (*lo-ghe*) adj. (du gr. *homos*, semblable, et *logos*, discours). *Géom.* Se dit des éléments qui, dans des figures semblables, sont disposés de la même façon. *Chim.* Se dit de corps organiques qui remplissent les mêmes fonctions et suivent les mêmes métamorphoses.

HOMOLOGUER (*ghé*) v. a. (du gr. *homos*, semblable, et *logos*, discours). Approuver, confirmer par autorité judiciaire ou administrative.

HOMONCULE n. m. V. HOMUNCULE.

HOMONYME n. et adj. (du gr. *homos*, semblable et *onuma*, nom). *Gram.* Se dit des mots qui se prononcent de même, quoique leur orthographe diffère, comme *saint, ceint, seing, sein ;* ou des mots de même, orthographe, qui expriment des choses différentes, comme *coin*, qui signifie à la fois un angle, un poinçon, un instrument à fendre du bois, etc. (Ces derniers sont appelés *homonymes homographes.*) N. m. Celui qui porte le même nom qu'un autre : *les deux Rousseau étaient homonymes.*

HOMONYMIE (*mi*) n. f. Qualité de ce qui est homonyme.

HOMOPÉTALE adj. Se dit des fleurs dont les pétales se ressemblent tous.

HOMOPHONE adj. (du gr. *homos*, semblable, et *phôné*, voix). Qui a le même son : *mots homophones.*

HOMOPHONIE (*ni*) n. f. Sorte de symphonie grecque, qui se chantait ou s'exécutait à l'unisson. *Gram.* Caractère de ce qui est homophone.

HOMOPTÈRES n. m. pl. Insectes hémiptères, possédant quatre ailes plus ou moins membraneuses. S. un *homoptère.*

HOMOSEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, è-le*) adj. et n. Qui éprouve une passion pour une personne du même sexe.

HOMOTHETIE (*ti*) n. f. (du gr. *homos*, semblable, et *thesis*, position). Etat de deux systèmes de points satisfaisant à certaines conditions géométriques.

HOMOTHÉTIQUE adj. Qui présente l'homothétie : *figures homothétiques.*

HOMUNCULE (*mon*) ou **HOMONCULE** n. m. (dimin. du lat. *homo*, homme). Petit être sans corps, sans pesanteur, sans sexe et doué d'un pouvoir surnaturel, que les sorciers prétendaient fabriquer.

***HON** interj. Exprime l'indignation, la menace.

***HONGRE** n. et adj. m. (de *hongrois*). Se dit d'un cheval rendu impropre à la reproduction.

***HONGRER** (*gré*) v. a. (de *hongre*). *Vétér.* Châtrer un cheval. (Ce procédé est d'invention hongroise.)

***HONGREUR** n. m. Celui qui hongre les chevaux.

***HONGROIERIE** (*groi-ri*) n. f. ou **HONGROYAGE** (*groi-ia-je*) n. m. Commerce du hongroyeur.

***HONGROIS, E** (*groi, oi-ze*) adj. et n. De la Hongrie. N. m. Langue que parlent les Hongrois.

***HONGROYER** (*groi-ié*) v. a. (de *Hongrie.* — Se conj. comme *aboyer.*) Travailler à la façon des cuirs dits « de Hongrie » : *hongroyer des cuirs.*

***HONGROYEUR** (*groi-i-eur*) n. m. Ouvrier qui façonne les cuirs de Hongrie.

HONGUETTE (*ghè-te*) n. f. Ciseau de marbrier.

HONNÊTE (*o-nè-te*) adj. (lat. *honestus*). Conforme à la probité, à l'honneur, à la décence, à la politesse. Convenable : *récompense honnête.* **L'honnête** n. m. Ce qui est honnête, moral, vertueux : *préférer l'honnête à l'utile.* ANT. **Malhonnête.**

HONNÊTEMENT (*o-nè-te-man*) adv. D'une manière honnête : *gagner honnêtement sa vie.*

HONNÊTETE (*o-nè*) n. f. (de *honnête*). Probité : *l'honnêteté est essentielle en affaires.* Bienséance, modestie, pudeur : *femme remplie d'honnêteté.* Politesse : *faire mille honnêtetés à quelqu'un.* Bienveillance, obligeance : *l'honnêteté d'un procédé.* ANT. **Malhonnêteté.**

HONNEUR (*o-neur*) n. m. (lat. *honor*). Gloire, estime qui suit la vertu et les talents : *acquérir de l'honneur par ses actes.* Probité, vertu : *homme d'honneur.* Considération, réputation : *attaquer l'honneur de quelqu'un.* Démonstration d'estime, de respect : *rendre honneur.* En parlant des femmes, pudeur, chasteté : *Lucrèce ne voulut pas survivre à la perte de son honneur.* Distinction : *accorder à quelqu'un l'honneur de la présidence. Fig.* Celui, ce dont on est très fier : *être l'honneur de son pays. Se piquer d'honneur*, faire une chose avec zèle. *Faire honneur à sa famille, à son siècle*, se distinguer par des talents supérieurs. *Faire honneur à sa signature*, remplir ses engagements. *Se faire honneur d'une chose*, se l'attribuer, s'en vanter. *Mar. Ranger à l'honneur un navire, une terre*, se dit d'un navire qui passe très près d'un autre navire, d'une terre. *Parole d'honneur*, promesse faite, assurance donnée sur l'honneur. *Le champ d'honneur*, le champ de bataille. *Point d'honneur*, chose qui touche à l'honneur. *Affaire d'honneur*, duel. *Dame d'honneur*, attachée au service d'une princesse. *Garçon, demoiselle d'honneur*, qui assistent les mariés le jour de la noce. *Place d'honneur*, réservée, dans une réunion, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière. *Légion d'honneur*, ordre national français, fondé pour récompenser les services militaires et civils. *Croix d'honneur*, décoration de cet ordre. ANT. **Déshonneur.** Pl. Charges, dignités : *aspirer aux honneurs.* Saluts, salves, etc., à bord d'un navire de guerre. *Faire les honneurs d'une maison*, y recevoir avec une bienveillante politesse. *Faire honneur à un repas*, y bien manger. *Honneurs funèbres*, derniers honneurs, cérémonies des funérailles. *Obtenir les honneurs de la guerre*, capituler en obtenant des conditions honorables.

***HONNIR** (*ho-nir*) v. a. (germ. *haunjan*). Couvrir publiquement de honte. (VX.) **Honni soit qui mal y pense**, devise de l'ordre anglais de la Jarretière. (Sur l'insigne, on trouve : *honi.*)

HONORABILITÉ n. f. Nature de celui, de ce qui est honorable : *homme d'une honorabilité incontestable.*

HONORABLE adj. (lat. *honorabilis ;* de *honor*, honneur). Qui fait honneur : *action honorable.* Digne d'être honoré : *caractère honorable. Amende honorable*, V. AMENDE. Qualification des membres de la Chambre des députés. *Blas.* Se dit des pièces qui peuvent couvrir un tiers de la superficie de l'écu. (Ce sont les plus anciennes.)

HONORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière honorable, avec honneur.

HONORAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *honorarius*). Se dit de celui qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques : *conseiller honoraire.* Qui porte un titre honorifique, sans fonctions : *membre honoraire.* N. m. pl. Rétribution accordée aux personnes qui exercent des professions libérales : *les honoraires d'un médecin, d'un avocat*, etc.

HONORARIAT (*ri-a*) n. m. Dignité d'un personnage honoraire : *conférer l'honorariat à un magistrat retraité.*

HONORER (*ré*) v. a. (lat. *honorare ;* de *honor*, honneur). Rendre honneur et respect : *honorez la vertu.* Faire honneur à : *les grands hommes honorent leur pays.* Accorder comme une distinction, une faveur : *honorer une réunion de sa présence.*

HONORIFIQUE adj. Qui procure des honneurs.

HONORIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière honorifique. (Peu us.)

***HONTE** n. f. (germ. *haunita*). Trouble de l'âme causé par la crainte du déshonneur, du ridicule, etc. : *avoir honte de parler.* Opprobre : *les criminels sont la honte de leur famille. Courte honte,* humiliation résultant promptement d'un échec : *vous en serez pour votre courte honte. Faire honte à,* être un objet de honte pour. *Faire honte de,* reprocher, faire rougir de. ANT. **Gloire, honneur.**

***HONTEUSEMENT** (*ze-man*) adv. D'une façon honteuse : *s'enfuir honteusement.*

***HONTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. Qui éprouve de la confusion : *honteux de sa conduite.* Timide, embarrassé : *enfant honteux.* Qui cause de la honte, du déshonneur : *fuite honteuse. Pauvre honteux,* celui qui n'ose faire connaître ses besoins. ANT. **Glorieux.**

***HOP !** (*hop*) interj. Sert à stimuler ou à faire sauter.

HÔPITAL n. m. (lat. *hospitale; de hospes, itis,* hôte). Etablissement où l'on soigne gratuitement les malades indigents : *les hôpitaux, en France, sont administrés par l'Assistance publique.* Hospice, refuge. *Réduire à l'hôpital,* ruiner.

HOPLITE n. m. (gr. *hoplitês*). *Antiq.* Fantassin grec, pesamment armé : *les hoplites athéniens.*

Hoplite grec.

HOPLOMACHIE ou **OPLOMACHIE** (*chi*) n. f. (du gr. *hoplon,* arme, et *machê,* combat). Combat de gladiateurs armés de toutes pièces.

***HOQUET** (*kè*) n. m. Contraction brusque du diaphragme, accompagnée d'un bruit particulier dû au passage de l'air dans la glotte.

***HOQUETER** (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je hoquette, il hoquettera.*) Avoir le hoquet.

***HOQUETON** (*kè*) n. m. Veste de grosse toile, que portaient les hommes d'armes au moyen âge.

HORAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *horarius*). *Astr.* Qui a rapport aux heures. *Cercles horaires,* grands cercles de la sphère céleste, passant par les pôles et marquant les heures du temps vrai. *Fuseaux horaires,* v. HEURE. N. m. Tableau indiquant les heures de départ, d'arrivée des trains, etc.

***HORDE** n. f. (du mongol *ordoû,* camp et cour du roi). Tribu nomade de Tartarie : *la Horde d'or régna longtemps sur toute la Russie méridionale.* (Vx.) Peuplade errante. Troupe indisciplinée, malfaisante : *une horde de brigands.*

HORDÉACÉ, E adj. (du lat. *hordeum,* orge). Qui ressemble, qui se rapporte à l'orge.

HORDÉINE n. f. Substance pulvérulente, obtenue en chauffant l'amidon de l'orge avec de l'eau acidulée.

***HORION** n. m. Coup violent, déchargé sur la tête ou sur les épaules : *recevoir des horions.*

HORIZON n. m. (du gr. *horizôn,* qui borne). Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, dont l'une s'appelle l'*hémisphère supérieur* et l'autre l'*hémisphère inférieur,* et qui a pour pôles le zénith et le nadir. Endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre. Plan perpendiculaire à la verticale. *Fig.* Etendue d'une action, d'une activité quelconque : *l'horizon de l'esprit s'élargit avec l'instruction.* Perspective de l'avenir : *l'horizon politique. Peint.* Fond du ciel d'un tableau : *les horizons de Chintreuil sont admirables.*

HORIZONTAL, E, AUX adj. Parallèle à l'horizon. Perpendiculaire à une direction qui représente conventionnellement la verticale : *écriture horizontale.* N. f. *Géom.* Ligne horizontale. (V. la planche LIGNES.)

HORIZONTALEMENT (*man*) adv. Parallèlement à l'horizon.

HORIZONTALITÉ n. f. Caractère, état de ce qui est horizontal : *l'horizontalité d'un plan.*

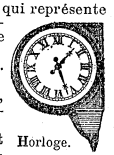
Horloge.

HORLOGE n. f. (du gr. *hôra,* heure, et *legein,* dire). Machine destinée à marquer les heures : *les clepsydres étaient les horloges des anciens. Fam. Réglé comme une horloge,* très régulier dans ses habitudes.

HORLOGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui concerne l'horlogerie : *industrie horlogère.* N. m. Qui fait, répare, vend des horloges, des pendules, des montres.

HORLOGERIE (*ri*) n. f. L'art, le commerce de l'horloger. Son magasin, sa fabrique. Les objets qu'il fabrique : *l'horlogerie de Besançon.*

HORMIN n. m. Genre de labiées, comprenant des herbes vivaces, à grandes fleurs odorantes, cultivées comme ornementales.

HORMIS (*mi*) prép. (de *hors,* et *mis*). Excepté. Loc. conj. **Hormis que,** excepté que.

HORNBLENDE (*blan-de*) n. f. Silicate naturel complexe, de couleur vert foncé, que l'on rencontre dans les micaschistes, les gneiss, etc.

HOROGRAPHIE (*fi*) n. f. Syn. de GNOMONIQUE.

HOROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'horographie.

HOROKILOMÉTRIQUE adj. Se rapportant au temps et à l'espace : *compteur horokilométrique.*

HOROMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *hôra,* heure, et *metron,* mesure). Art de diviser, de mesurer le temps.

HOROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'horométrie.

HOROSCOPE (*kos-ko-pe*) n. m. (du gr. *hôra,* heure, et *skopein,* examiner). Présages qui étaient tirés par un astrologue de l'état du ciel, à l'heure de la naissance : *tirer un horoscope.* (V. ASTROLOGIE.) *Par ext.* Prédiction conjecturale.

HORREUR (*or-reur*) n. f. (lat. *horror*). Effroi et frémissement causés par quelque chose d'affreux ou d'extrêmement saisissant : *pâlir d'horreur.* Répulsion, haine violente : *ayez l'horreur du mal.* Ce qui cause ces impressions : *l'horreur d'un crime, d'un cachot ; les sublimes horreurs de la tempête.* Action, parole, atroce ou ordurière : *dire des horreurs.* Chose très répréhensible : *oublier ses amis, quelle horreur ! Fig.* Personne odieuse par ses crimes, ses vices, ou *fam.*, très sale ou très laide : *une horreur d'enfant.*

HORRIBLE (*or-ri-ble*) adj. (lat. *horribilis*). Qui fait horreur : *crime horrible.* Très mauvais : *temps horrible.* Excessif : *un froid horrible.*

HORRIBLEMENT (*or-ri-ble-man*) adv. D'une manière horrible. Extrêmement : *souffrir horriblement.*

HORRIFIER (*or-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Frapper d'horreur. (Peu us.)

HORRIFIQUE (*or-ri*) adj. Qui cause de l'horreur. (Vx.)

HORRIPILANT (*or-ri, lan*), **E** adj. Qui horripile.

HORRIPILATION (*or-ri, si-on*) n. f. (*de horripiler*). Frisson et hérissement causés par l'effroi, la répulsion, etc. : *on appelle familièrement l'horripilation* chair de poule *ou* petite mort. Agacement extrême.

HORRIPILER (*or-ri-pi-lé*) v. a. (du lat. *horrere,* se hérisser, et *pilus,* poil). Causer l'horripilation. *Fig.* Mettre hors de soi ; impatienter : *ses prétentions m'horripilent.*

***HORS** (*hor*) adv. (autre forme de *fors*). A l'exté rieur, dehors : *mettre des meubles hors.* (Vx.) Prép. A l'extérieur de, au delà : *demeurer hors barrière.* Excepté : *tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Etre hors de soi,* violemment agité. *Mettre hors la loi,* déclarer que quelqu'un n'est plus sous la protection des lois. *Hors ligne,* exceptionnel, tout à fait supérieur : *talent hors ligne. Être hors de danger,* ne plus courir aucun danger. *Être hors de combat,* ne pouvoir plus combattre, par suite de blessure, fatigue, etc. Interj. **Hors d'ici !** sortez !

***HORS-D'ŒUVRE** (*hor-deu-vre*) n. m. invar. Morceau qui, dans un ouvrage de l'esprit, une œuvre d'art, etc., n'est pas partie essentielle du tout. *Cuis.* Menus mets (radis, olives, saucisson, etc.), que l'on sert au début d'un repas après le potage.

***HORSE-GUARD** (*horss-ghard'*) n. m. (m. angl. signif. *garde à cheval*). Militaire du régiment des *horse-guards,* en Angleterre.

***HORSE-POWER** (*horss-pa-ouer*) n. m. (express. angl. signif. *cheval-puissance*). Unité anglaise de puissance, valant 75,9 kilogrammètres par seconde. (Par abrév. HP.)

***HORS-LIGNE** (*hor*) n. m. invar. Terrain resté en dehors de la ligne tracée pour la construction d'une voie.

***HORS-TEXTE** (*hor*) n. m. invar. Gravure, planche tirée à part et intercalée dans un livre.

HORTENSIA (*tan*) n. m. Espèce du genre hydrangelle, originaire de la Chine et du Japon : *les fleurs de l'hortensia peuvent prendre diverses teintes (blanc, rose ou bleu).*

Hortensia.

HORTICOLE adj. Qui se rapporte à la culture des jardins : *la science horticole.*

HORTICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE n. f. (du lat. *hortus*, jardin, et de *culture*). Art de cultiver les jardins : *l'horticulture est très en honneur en Hollande.*

HORTILLONNAGE (*ll* mll *na-je*,) n. m. Terrain marécageux exploité pour la culture des légumes.

HOSANNA (*zan'-na*) n. m. (m. hébr.). Prière que les israélites récitent le quatrième jour de la fête des Tabernacles. Hymne qui se chante le jour des Rameaux. *Par ext.* Chant, cri de joie, de triomphe.

HOSPICE (*os-pi-se*) n. m. (lat. *hospitium ;* de *hospes, itis*, hôte). Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs : *l'hospice du Mont-Saint-Bernard.* Maison d'assistance, où l'on reçoit les orphelins, les infirmes, les vieillards, etc.

HOSPITALIER (*os-pi-ta-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rattache aux hôpitaux, aux hospices : *les services hospitaliers.* Qui exerce l'hospitalité : *les Écossais sont très hospitaliers.* Lieu où elle s'exerce : *asile hospitalier.* N. et adj. Se dit des membres de certains ordres établis autrefois pour recevoir les voyageurs et, aujourd'hui, pour soigner les malades : *sœur hospitalière ; une hospitalière.*

HOSPITALIÈREMENT (*os-pi, man*) adv. D'une façon hospitalière : *accueillir hospitalièrement un voyageur.*

HOSPITALISATION (*os-pi, za-si-on*) n. f. Admission et séjour dans un hôpital.

HOSPITALISER (*os-pi, zé*) v. a. Faire entrer quelqu'un dans un établissement hospitalier : *hospitaliser un vieillard.*

HOSPITALITÉ (*os-pi*) n. f. (du lat. *hospes, itis*, hôte). Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement : *recevoir, donner l'hospitalité.*

HOSPODAR (*os-po*) n. m. (m. slave, signif. *prince*). Ancien titre de certains princes vassaux du sultan de Constantinople, principalement en Moldavie et en Valachie.

HOST (*ost'*) n. m, *Féod.* V. OST.

HOSTIE (*os-ti*) n. f. (lat. *hostia*). *Antiq. hébr.* Animal immolé à Dieu en sacrifice. *Liturg.* Pain mince, sans levain, que le prêtre consacre à la messe.

HOSTILE (*os-ti-le*) adj. (lat. *hostilis*). Qui annonce, qui caractérise un ennemi : *attitude hostile.* Qui est ennemi de, opposé à : *hostile au progrès.* ANT. **Favorable.**

HOSTILEMENT (*os-ti-le-man*) adv. D'une manière hostile. (Peu us.)

HOSTILITÉ (*os-ti*) n. f. (*de hostile*). Acte d'ennemi. Haine, lutte : *faire acte d'hostilité contre quelqu'un.*

HOTCHKISS n. m. Sorte de canon-revolver.

HOTE, HÔTESSE (*tè-se*) n. (lat. *hospes*). Personne qui donne l'hospitalité. Personne qui tient un hôtel, une auberge ou un cabaret. Personne qui reçoit l'hospitalité, ou qui loge, qui mange dans un hôtel, etc. *Table d'hôte*, où l'on mange à heure fixe et à tant par tête. *Fig.* Habitant. *Les hôtes des airs*, les oiseaux ; *de la mer*, les poissons ; etc.

HÔTEL (*tèl*) n. m. (lat. *hospitale*). Demeure somptueuse d'un haut personnage : *l'hôtel d'un ambassadeur.* Grand édifice destiné à un service public : *l'hôtel des Postes, des Monnaies. Hôtel de ville*, maison où siège l'autorité municipale. (Pl. des *hôtels de ville.*) Maison meublée où descendent les voyageurs : *loger à l'hôtel. Maître d'hôtel*, chef du service de la table dans une grande maison, un grand établissement.

HÔTEL-DIEU n. m. Principal hôpital, dans plusieurs villes. Pl. des *hôtels-Dieu.* (On disait autref. *maison-Dieu.*) Absolum. *l'Hôtel-Dieu*, celui de Paris.

HÔTELIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui tient une hôtellerie ou un hôtel.

HÔTELLERIE (*tè-leri*) n. f. (de *hôtel*). Maison où le public est logé et nourri, moyennant rétribution.

***HOTTE** (*ho-te*) n. f. (orig. germ.). Panier ou cuve aplatie d'un côté, qui se fixe sur le dos à l'aide de bretelles et qui sert à transporter divers objets : *hotte de chiffonnier.* Manteau de cheminée, évasé et pyramidal.

A, hotte.

***HOTTÉE** (*ho-té*) n. f. Ce que contient une hotte.

***HOTTENTOT** (*ho-tan-to*), **E** adj. et n. Du pays des Hottentots : *la langue hottentote.*

***HOTTER** (*ho-té*) v. a. Transporter avec une hotte : *hotter la vendange.*

***HOTTEREAU** (*ho-te-rô*) n. m. Petite hotte.

***HOTTEUR, EUSE** (*ho-teur, eu-ze*) n. Qui porte la hotte.

***HOU !** interj. Sert à marquer la réprobation.

***HOUACHE** ou ***HOUAICHE** n. f. (orig. scand.). Sillage d'un navire. Marque placée sur la ligne de loch.

***HOUARI** n. f. Embarcation des mers du nord. Voile triangulaire.

***HOUBLON** n. m. (holl. *hop*). Genre d'urticacées, comprenant des plantes grimpantes, très cultivées dans le nord et l'est de la France, et dont les cônes sont employés pour aromatiser la bière.

Houblon.

***HOUBLONNAGE** (*blo-na-je*) n. m. Action de houblonner.

***HOUBLONNER** (*blo-né*) v. a. Mettre du houblon dans une boisson : *houblonner la bière.*

***HOUBLONNIER** (*blo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au houblon, qui en produit : *pays houblonnier.* N. Personne qui cultive le houblon.

***HOUBLONNIÈRE** (*blo-ni*) n. f. Champ de houblon.

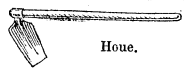
Houe.

***HOUE** (*houû*) n. f. (anc. h. allem. *houwa*). Pioche large et recourbée, pour ameublir le sol.

***HOUEMENT** (*houû-man*) n. m. Labour à la houe.

***HOUER** (*houé*) v. a. Labourer avec la houe.

***HOUETTE** (*houé-te*) n. f. Petite houe.

***HOUEUR** n. m. Celui qui laboure à la houe.

***HOUILLAGE** (*hou, ll* mll.) n. m. Action de la houille sur le fer.

***HOUILLE** (*hou, ll* mll.) n. f. (mot wallon). Charbon fossile, vulgairement appelé *charbon de terre*, qui sert de combustible. *Houille blanche*, chutes d'eau ; *houille verte*, cours d'eau, et *houille bleue*, vagues et marées utilisées comme force motrice. — La houille est le résultat de la carbonisation lente, à l'abri de l'air, de matériaux d'origine végétale, charriés, puis déposés par les eaux courantes ; l'empreinte des plantes (fougères arborescentes, sigillaires, etc.) se trouve encore figurée au milieu des couches. Les principaux gisements houillers sont situés, en général, à la lisière des terrains primitifs ; les plus abondants sont ceux d'Angleterre (Cumberland), des Etats-Unis (Massachusetts, Pensylvanie), d'Allemagne (bassin de la Ruhr), de France (bassin du Nord : Lens, Anzin, et du Centre : Saint-Etienne, Alais, Carmaux, Le Creusot), enfin, de Belgique (Mons, Charleroi). La houille, qui est le combustible industriel par excellence et sert en outre à la fabrication du gaz d'éclairage, est exploitée en de longues galeries horizontales, perpendiculaires à des puits, profonds souvent de plusieurs centaines de mètres. (V. MINES.) Les explosions de gaz (grisou) et les inondations sont les dangers les plus redoutables qui menacent les mineurs. (V. GAZ.)

Fossiles de la houille.

***HOUILLER** (*hou, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Qui renferme des couches de houille : *le terrain houiller.* Qui a rapport à la houille : *industrie houillère. Pé-*

riode houillère, période de l'âge primaire, pendant laquelle s'est formée la houille. *Terrain houiller*, étage du système carbonifère, constitué par le *westphalien* et le *stéphanien*.

***HOUILLÈRE** (*hou, ll* mll.) n. f. Mine de houille.

***HOUILLEUR** (*hou, ll* mll.) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

***HOUILLEUX, EUSE** (*hou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui contient de la houille : *roche houilleuse*.

***HOULE** n. f. (du bas bret. *houl*, vague). Mouvement ondulatoire de la mer après un coup de vent : *c'est la houle qui produit le roulis et le tangage*.

***HOULETTE** (*lè-te*) n. f. (de l'anc. v. *houler*, lancer). Bâton de berger, terminé à l'extrémité par une plaque servant à lancer des mottes aux animaux qui s'écartent. *Fig.* Profession de berger. Petite bêche de jardinier.

***HOULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Agité par la houle : *mer houleuse*. *Fig.* Agité, troublé : *assemblée qui devient houleuse*.

***HOULQUE** ou ***HOUQUE** (*ou-ke*) n. f. Genre de graminées voisin des avoines, dont une espèce, la *houlque laineuse*, constitue un excellent fourrage.

***HOUP !** (*houp'*) interj. Sert à appeler, exciter.

***HOUPER** (*pé*) v. a. Appeler ou exciter en faisant *houp*.

***HOUPPE** (*hou-pe*) n. f. Touffe de brins de laine, de soie, de duvet : *houppe à poudre de riz*. Touffe de cheveux sur le devant de la tête, de plumes sur la tête de certains oiseaux. Cime d'un arbre.

***HOUPPELANDE** (*hou-pe*) n. f. Ample vêtement de dessus : *la houppelande fit longtemps partie du vêtement de cérémonie des femmes*.

***HOUPPER** (*hou-pé*) v. a. Mettre en houppes. *Houpper de la soie, houpper de la laine*, la peigner.

***HOUPPETTE** (*hou-pè-te*) n. f. Petite houppe.

***HOUPPIER** (*hou-pi-é*) n. m. Arbre ébranché auquel on ne laisse que la cime. Cette cime elle-même.

***HOURAILLIS** (*ra, ll* mll., *i*) n m. Meute de hourets.

***HOURD** (*hour*) n. m. (anc. h. allem. *hurt*). *Archéol.* Echafaud, tour, que l'on dressait pour les spectateurs des tournois. *Fortif.* Au moyen âge, charpente disposée en encorbellement au sommet des murailles pour permettre à leurs défenseurs d'en battre le pied. (V. la planche CHÂTEAU FORT.)

***HOURDAGE** ou ***HOURDIS** (*di*) n. m. Maçonnage grossier. Couche de gros plâtre sur un lattis.

***HOURDER** (*dé*) v. a. Maçonner grossièrement avec des plâtras entre les poteaux d'une cloison.

***HOURET** (*rè*) n. m. Mauvais chien courant.

***HOURI** n. f. (persan *houry*). Femme du paradis de Mahomet. *Par anal.* Très belle femme.

***HOURI** n. m. Chasse-marée à misaine carrée, qui navigue dans la Manche.

***HOURQUE** n. f. Bâtiment de charge hollandais.

***HOURRA** (*hou-ra*) n. m. (angl. *hurrah*). *Milit.* Cri réglementaire des soldats allemands, anglais, russes, quand ils chargent. *Mar.* Cri réglementaire des matelots rangés sur les vergues et les plats-bords, dans les cérémonies ou les saluts officiels. *Par ext.* Acclamation : *pousser des hourras*. (On écrit aussi HOURA et HURRAH.)

Houseau.

***HOURVARI** n. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies. Tumulte.

***HOUSARD** (*zar*) n. m. Syn. de HUSSARD.

***HOUSEAUX** (*zô*) n. m. pl. (de l'allem. *hose*, botte). Sorte de hautes guêtres de cuir, formant botte. S. un *houseau*.

***HOUSPILLER** (*hous-pi, ll* mll., *é*) v. a. (pour *housse peigner*, peigner le manteau). Maltraiter, tirailler, tourmenter quelqu'un.

***HOUSSAGE** (*hou-sa-je*) n. m. Action de housser.

***HOUSSAIE** (*hou-sè*) n. f. Lieu planté de houx.

***HOUSSE** (*hou-se*) n. f. Couverture qui se met sur la croupe des chevaux de selle. Enveloppe d'étoffe que l'on adapte à un meuble pour le protéger.

***HOUSSER** (*hou-sé*) v. a. Nettoyer avec un houssoir : *housser une tapisserie*.

***HOUSSINE** n. f. (de *houx*). Baguette flexible.

***HOUSSINER** (*hou-si-né*) v. a. Battre avec une houssine : *houssiner des tapis*.

***HOUSSOIR** n. m. Balai de houx, de plumes, etc.

***HOUSSON** (*hou-son*) n. m. Nom vulgaire du fragon.

***HOUX** (*hou*) n. m. (anc. h. allem. *huls*). Genre d'ilicacées, comprenant des arbres toujours verts, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants : *l'écorce du houx sert à la fabrication de la glu*.

Houx.

***HOVA** n. et adj. De la race des Hovas : *une femme hova*. (V. *Part. hist.*)

***HOYAU** (*hoi-iô*) n. m. (de *houe*). Sorte de houe à lame aplatie en biseau.

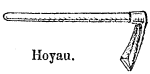

Hoyau.

***HUARD** (*hu-ar*) n. m. Un des noms de l'*orfraie*. Aigle de mer.

***HUBLOT** (*blo*) n. m. (anciennem. *hulot*). Ouverture percée dans la muraille d'un navire et fermée par un verre lenticulaire mobile, pour aérer et éclairer les chambres et les faux ponts.

***HUCH** (*huch*) ou ***HUCHO** (*hu-ko*) n. m. Grand saumon de l'Europe orientale et centrale.

***HUCHE** n. f. (b. lat. *hutica*). Coffre de bois pour pétrir et serrer le pain. Coffre où tombe la farine d'un moulin.

***HUCHER** (*ché*) v. a. ou n. (du lat. *huc, huc*, ici, ici). *Vén.* Appeler à haute voix, en sifflant, ou en cornant.

***HUCHET** (*chè*) n. m. (de *hucher*). *Blas.* Cornet de chasseur, muni ou non de son attache.

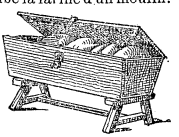

Huche à pain.

***HUCHIER** ou **HUCHIER** n. m. Fabricant de huches.

***HUE !** (*hû*). Terme dont se servent les charretiers, les cochers, pour faire avancer les chevaux et pour les faire tourner à droite. ANT. **Dia.**

***HUÉE** (*hu é*) n. f. (de *huer*). Bruit qu'on fait dans une battue, soit pour faire lever un loup, soit pour le pousser vers les chasseurs. Cri qui indique qu'un sanglier est pris. *Fig.* Cris improbateurs, poussés contre quelqu'un : *accueillir par des huées*.

***HUER** (*hu-é*) v. a. (onomat.) Accueillir par des huées : *huer un orateur*. V. n. Crier, en parlant du hibou.

***HUETTE** (*hu-è-te*) n. f. Nom vulgaire de la *hulotte*.

***HUGUENOT** (*ghe-no*), **E** n. et adj. (allem. *eidgenossen*). Protestant, partisan de Calvin : *écrivain huguenot*. Qui a rapport aux calvinistes : *l'autorité huguenote*. (V. *Part. hist.*)

***HUGUENOTE** (*ghe*) n. f. Petit fourneau surmonté d'une marmite. Marmite de terre sans pieds, ou avec des pieds très bas.

***HUGUENOTISME** (*ghe-no-tis-me*) n. m. Attachement à la doctrine, au parti des huguenots. (Peu us.)

***HUHAU** (*hu-hô*). Cri dont se servent les charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. ANT. **Dia.**

HUILAGE n. m. Action d'huiler.

HUILE n. f. (lat. *oleum*). Liqueur grasse et onctueuse, qu'on extrait de diverses substances végétales (olives, noix, faînes, œillette, lin, colza, pavot, etc.), animales (baleine, phoque, foie de morue, etc.) : *les navigateurs filent de l'huile autour d'un vaisseau secoué par la tempête*. Parfum que l'on obtient en faisant macérer des fleurs dans de l'huile fine : *huile de rose. Huiles minérales*, hydrocarbures liquides (pétrole). *Huile à quinquet*, à brûler. *Les saintes huiles*, celles qui constituent le saint chrême, particulièrement avec lesquelles on administre l'extrême-onction. *Huile minérale, de pierre*, le pétrole. *Huile lampante*, le pétrole rectifié. *Huiles volatiles, essentielles*, principes volatils et odorants extraits de certaines substances. (Syn. ESSENCE.) *Fig. Verser de l'huile sur les plaies de quelqu'un*, le consoler, l'apaiser. *Jeter de l'huile sur le feu*, exciter des gens déjà très montés ; envenimer une querelle. *Faire la tache d'huile*, augmenter d'une façon insensible, mais continue. *Sentir l'huile*, se dit d'un ouvrage produit laborieusement et où l'effort se voit (allusion soit à la lampe du travailleur, soit à l'huile dont les lutteurs antiques s'oignaient le corps). *Fam. Huile de cotret*,

coups de bâton. *Il n'y a plus d'huile dans la lampe*, se dit d'une personne qui meurt d'épuisement.

HUILER (*lé*) v. a. Frotter, oindre avec de l'huile : *huiler les rouages d'une machine.*

HUILERIE (*ri*) n. f. Fabrique ou magasin d'huile.

HUILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'huile; qui en contient : *l'acide sulfurique est de consistance huileuse.* Gras et comme imbibé d'huile : *peau huileuse.*

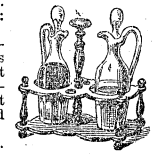
Huilier.

HUILIER (*li-é*) n. m. Ustensile de ménage, contenant les burettes d'huile et de vinaigre et souvent les salières, le moutardier, etc. N. et adj. m. Se dit d'un fabricant ou d'un marchand d'huile.

HUIS (*u-i*) n. m. (lat. *ostium*). Porte. (Vx.) *A huis clos*, portes fermées, le public n'étant pas admis. *Demander le huis clos*, demander que l'audience ne soit pas publique. (Dans cette locution et les similaires, l'*h* de *huis* est aspiré.)

HUISSERIE (*u-i-se-rî*) n. f. Pièces de bois formant l'encadrement d'une porte : *une huisserie soignée.*

HUISSIER (*u-i-si-é*) n. m. (de *huis*). Garde de la porte chez un souverain, un haut personnage, pour annoncer, introduire, etc. Celui qui fait le service des séances de certains corps, des assemblées délibérantes, etc. Officier ministériel, chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc. : *il existe au moins un huissier dans chaque chef-lieu de canton. Huissier audiencier*, celui qui est chargé d'assister les magistrats à l'audience.

8

***HUIT** (*huit'; ui* dev. une consonne) adj. num. card. (lat. *octo*). Nombre composé de deux fois quatre : *huit jours*. Huitième : *Charles huit*. N. m. invar. : *le huit du mois ;* le chiffre huit, *le huit de carreau.*

***HUITAIN** (*tin*) n. m. Pièce composée de huit vers. Chacune des stances de huit vers, dans un plus long ouvrage.

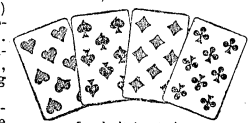
Les huit (cartes).

***HUITAINE** (*tène*) n. f. Espace de huit jours : *le juge a remis la cause à huitaine.* Assemblage de huit ou environ : *une huitaine de francs.*

***HUITIÈME** adj. num. ord. Qui correspond au nombre huit : *août est le huitième mois de l'année.* N. : *être le, la huitième.* N. m. La huitième partie.

***HUITIÈMEMENT** (*man*) adv. En huitième lieu.

HUÎTRE n. f. (lat. *ostrea*). Genre de mollusques lamellibranches à double coquille, fermant à charnière : *les huîtres les plus estimées sont celles de Cancale et de Marennes. Huître perlière*, celle qui fournit les perles. (V. PERLE.) *Fig.* et *fam.* Personne stupide. *Raisonner, jouer*, etc., *comme une huître*, fort mal. — L'élevage des huîtres, ou *ostréiculture*, se fait dans des parcs spéciaux, dont les plus renommés sont situés à Arcachon et sur les côtes françaises de la Normandie, de la Saintonge. Les huîtres passent pour nocives pendant l'époque du frai, de mai à septembre; aussi recommande-t-on de n'en pas manger pendant les mois sans *r* (mai, juin, juillet, août). Certaines huîtres fournissent la nacre et les perles.

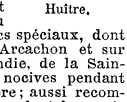
Huître.

HUIT-RESSORTS (*u-i-re-sor*) n. m. Voiture suspendue sur huit ressorts. (V. RESSORT.)

HUÎTRIER (*tri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux huîtres : *l'industrie huîtrière.* N. f. Banc d'huîtres.

***HULAN** n. m. V. UHLAN.

***HULOT** (*hu-lo*) n. m. *Mar.* Autrefois, trou fait au pont sous lequel était la barre du gouvernail. Echancrure dans le panneau de la fosse aux câbles.

***HULOTTE** (*hu-lo-te*) n. f. Espèce de chouette d'Europe, appelée aussi *chat-huant.*

***HULULER** (*lé*) v. n. V. ULULER.

***HUM !** (*heum'*) interj. Marque le doute, la réticence, l'impatience.

***HUMAGE** n. m. Action de humer.

HUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. (lat. *humanus ;* de *homo*, homme). Qui appartient à l'homme, qui le concerne : *le corps humain. Le genre humain*, l'ensemble des hommes. *N'avoir pas* (ou *plus*) *figure humaine*, être difforme, défiguré. Sensible à la pitié, bienfaisant, secourable : *pour être juste, il faut être humain. Respect humain*, contrainte qu'exerce sur nous la peur du qu'en dira-t-on. N. m. pl. *Poét. Les humains*, les hommes.

HUMAINEMENT (*mè-ne-man*) adv. En homme. Suivant les forces, les capacités de l'homme. Avec humanité : *on doit traiter humainement les prisonniers de guerre.*

HUMANISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'humaniser. Son résultat.

HUMANISER (*zé*) v. a. Rendre bon, plus charitable ou plus traitable : *humaniser un sauvage.* **S'humaniser** v. pr. Rendre plus doux.

HUMANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des humanistes de la Renaissance, qui ont remis en honneur les langues et les littératures anciennes. *Philos.* Culte, déification de l'humanité.

HUMANISTE (*nis-te*) n. m. et adj. Homme versé dans la connaissance des langues et des littératures anciennes : *Erasme fut un humaniste de génie.* Celui qui étudie les humanités dans un collège.

HUMANITAIRE (*tè-re*) adj. Qui intéresse l'humanité : *institutions humanitaires.* N. et adj. Qui s'occupe des intérêts de l'humanité : *un philosophe humanitaire.*

HUMANITÉ n. f. (lat. *humanitas*). Nature humaine : *les faiblesses de l'humanité.* Genre humain : *Pasteur fut un bienfaiteur de l'humanité.* Bonté, bienveillance : *traiter un vaincu avec humanité.* N. f. pl. Partie de l'enseignement secondaire, qui comprend la troisième, la seconde et la première : *faire ses humanités.*

HUMBLE (*un-ble*) adj. (lat. *humilis ;* de *humus*, terre). Qui s'abaisse volontairement : *un homme humble.* Qui marque l'humilité, le respect : *humble requête.* Qui a peu d'apparence, d'éclat, d'importance : *humble condition.* Substantiv. : *les humbles.* ANT. **Orgueilleux, vaniteux.**

HUMBLEMENT (*un-ble-man*) adv. Avec humilité.

***HUMBUG** (*heum-beugh*) n. m. (mot angl.). Charlatanisme, fracas d'annonces; hâblerie.

HUMECTANT (*mèk-tan*), **E** adj. Se dit des aliments et des boissons qui rafraîchissent. N. m. : *malade qui prend des humectants.*

HUMECTATION (*mèk-ta-si-on*) n. f. Action d'humecter; son résultat. Action des humectants.

HUMECTER (*mèk-té*) v. a. (lat. *humectare ;* de *humor*, humidité). Rendre humide, mouiller : *humecter du linge.* **S'humecter** v. pr. Devenir humecté. *Pop. S'humecter le gosier*, boire.

***HUMER** (*mé*) v. a. Avaler en retirant son haleine : *humer un œuf à la coque.* Absorber en respirant : *humer l'air. Fig.* : *humer l'encens des louanges.*

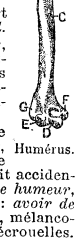

Humérus.

HUMÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'humérus ou au bras : *muscle huméral.*

HUMÉRUS (*russ*) n. m. (du lat. *humerus*, épaule). L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude. — Les parties de l'humérus sont : la tête (A), le trochiter (B), la gouttière (C), la trochlée (D), le condyle (E), l'épitrochlée (F), l'épicondyle (G).

HUMEUR n. f. (lat. *humor*). Substance fluide d'un corps organisé, comme le sang, la bile, le pus, etc. *Fig.* Disposition de l'esprit, du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle : *humeur chagrine, enjouée ; bonne humeur, mauvaise humeur.* Disposition à gronder : *avoir de l'humeur contre quelqu'un. Humeur noire*, mélancolie profonde. N. f. pl. *Humeurs froides*, les écrouelles.

HUMIDE adj. (lat. *humidus*). Chargé de liquide ou de vapeur : *linge, temps humide. Yeux humides*, mouillés de larmes. *Poétiq. L'humide élément*, l'eau. N. m. Ce qui est humide : *le sec et l'humide.* ANT. **Sec.**

HUMIDEMENT (*man*) adv. D'une manière humide. (Peu us.)

HUMIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'humidifier. Son résultat.

HUMIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre humide. ANT. **Sécher, dessécher.**

HUMIDIFUGE adj. (de *humide*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Qui repousse l'humidité : *tissus humidifuges*. (Peu us.)

HUMIDITÉ n. f. (lat. *humiditas*). Etat de ce qui est humide : *l'humidité de l'air se mesure au moyen de l'hygromètre*. ANT. **Sécheresse.**

HUMILIANT (*li-an*), **E** adj. Qui humilie : *François Ier dut signer l'humiliant traité de Madrid*.

HUMILIATION (*si-on*) n. f. Action d'humilier ou de s'humilier. Etat d'une personne humiliée. Ce qui humilie; affront : *éprouver, essuyer une humiliation*.

HUMILIER (*li-é*) v. a. (lat. *humiliare* ; de *humilis*, humble. — Se conj. comme *prier*.) Abaisser, rabattre : *humilier l'orgueil de quelqu'un*. Rendre confus : *humilier un paresseux*. **S'humilier** v. pr. S'abaisser volontairement.

HUMILITÉ n. f. (lat. *humilitas*). Vertu qui résulte du sentiment de notre faiblesse, ou qui nous le donne : *pratiquer l'humilité*. Acte humble. Grande déférence : *descendre à d'excessives humilités*. ANT. **Orgueil, vanité, arrogance.**

HUMINE n. f. La partie constituante de l'humus.

HUMORAL, E, AUX adj. (du lat. *humor*, humeur). *Méd.* Qui a rapport aux humeurs. Qui est causé par les humeurs.

HUMORISME (*ris-me*) n. m. Doctrine médicale des humoristes : *Galien fut le plus illustre défenseur de l'humorisme*.

HUMORISTE (*ris-te*) n. et adj. Ecrivain qui a de l'humour. Médecin qui attribue aux humeurs le principal rôle dans les phénomènes vitaux.

HUMORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui annonce de l'humour : *les dessins humoristiques de Gavarni*.

Hune.

HUMOUR (m. angl. ; du lat. *humor*, humeur) n. m. (Se rencontre parfois au fém.) Gaieté qui se dissimule sous un air sérieux et qui est pleine d'ironie, d'imprévu : *Swift est un des meilleurs représentants de l'humour anglais*.

HUMUS (*muss*) n. m. (m. lat.). Terre végétale. Matière brune ou noirâtre, qui se forme par la décomposition de la paille, des feuilles, du bois, etc.

***HUNE** n. f. (island. *hun*). Plate-forme en saillie autour des bas-mâts. *Mât de hune*, mât placé immédiatement au-dessus de la hune d'un bas-mât.

***HUNIER** (*ni-é*) n. m. Voile carrée d'un mât de hune : *carguer les grands huniers*.

***HUNTER** (*heun-tèr*) n. m. (mot angl.). Cheval de chasse, exercé à franchir les obstacles.

***HUPPE** (*hu-pe*) n. f. (lat. *upupa*). Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête : *alouette à huppe*. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, de la grosseur d'un merle, ayant une touffe de plumes sur la tête : *la huppe vulgaire se trouve en France*.

Huppe.

***HUPPÉ** (*hu-pé*) **E**, adj. Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Riche, de haut rang : *un personnage huppé*.

***HURE** n. f. Tête coupée de sanglier, de saumon, de brochet, etc. Genre d'euphorbiacées, comprenant de grands arbres de l'Amérique tropicale.

***HURLANT** (*lan*), **E** adj. Qui hurle : *chiens hurlants*.

***HURLEMENT** (*man*) n. m. (de *hurler*). Cri prolongé, plaintif ou furieux, particulier au loup et au chien. Cris aigus et prolongés, que l'homme fait entendre dans la douleur, la colère, etc. : *des hurlements d'effroi*. Cri en général. *Poét.* Bruit du vent, de la tempête.

***HURLER** (*lé*) v. n. (lat. *ululare*). Faire entendre des hurlements. Chanter très fort et mal. PROV. : **Il faut hurler avec les loups,** il faut s'accommoder aux manières des personnes avec qui l'on vit. V. a. Prononcer d'un ton furibond : *hurler des injures*.

***HURLEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Qui hurle. N. et adj. m. Genre de singes platyrrhiniens de l'Amérique.

HURLUBERLU (*bèr*)) n. m. Etourdi, écervelé.

***HURON, ONNE** (*o-ne*) n. V. *Part. hist.* N. m. Langue parlée par les Hurons. Adj. Qui se rapporte aux Hurons : *la langue huronne*. N. et adj. *Fig.* et *fam.* Personne grossière, malotru : *un vrai huron*.

***HURRAH** interj. et n. V. HOURRA.

***HUSSARD** (*hu-sar*) n. m. (hongr. *huszar*). Soldat de cavalerie légère, dont l'uniforme fut primitivement emprunté aux Hongrois : *les hussards d'Augereau furent célèbres pendant les guerres de la Révolution*. (On a dit aussi HOUSARD.)

***HUSSARDE** (*hu-sar-de*) n. f. Danse d'origine hongroise. Loc. adv. **A la hussarde,** d'une manière brusque, cavalière. *Pantalon à la hussarde*, pantalon ample aux cuisses, étroit aux chevilles.

***HUSSITE** (*hu-si-te*) n. m. Partisan des doctrines religieuses de Jean Hus : *Ziska et Procope furent les principaux chefs des hussites*.

***HUTIN** n. et adj. m. Entêté, querelleur. (Vx mot resté comme surnom à Louis X, roi de France : *Louis le Hutin*.)

Huttes.

***HUTINET** (*nè*) n. m. Maillet de tonnelier.

***HUTTE** (*hu-te*) n. f. (allem. *hütte*). Petite cabane : *les huttes des Lapons sont creusées sous la neige*. Logette portative, où le chasseur se dissimule.

***HUTTER** [*hu-té*] **(SE)** v. pr. Se faire une hutte. Se loger dans une hutte.

HYACINTHE n. f. Ancien nom de la *jacinthe*. Pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYADES n. f. pl. Etoiles qui forment le front de la constellation du Taureau. S. une *hyade*. *Myth.* V. *Part. hist.*

HYALIN, E adj. (du gr. *hualos*, verre). Qui a l'apparence du verre : *quartz hyalin*.

HYALOGRAPHE n. m. (du gr. *hualos*, verre, et *graphein*, écrire). Instrument pour obtenir les épreuves d'un dessin en se servant d'une glace en verre.

HYALOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art de dessiner à l'aide de l'hyalographe.

HYALOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'hyalographie.

HYALOÏDE (*lo-i-de*) adj. (du gr. *hualos*, verre). Qui a la transparence du verre. *Anat. Humeur hyaloïde*, humeur vitrée de l'œil. *Membrane hyaloïde*, membrane qui contient l'humeur hyaloïde.

HYALOTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *hualos*, verre, et *tekhnê*, art). Art de fabriquer et de travailler le verre.

HYALOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui se rapporte à l'hyalotechnie. (Peu us.)

HYALURGIE (*jî*) n. f. (du gr. *hualos*, verre, et *ergon*, travail). Art de fabriquer le verre.

HYALURGIQUE adj. Qui concerne l'hyalurgie.

HYBRIDATION (*si-on*) n. f. Action qui produit un hybride par croisement de deux espèces différentes : *l'hybridation n'est en général possible qu'entre espèces voisines*.

HYBRIDE n. m. et adj. (du gr. *hubris*, outrage). Se dit des mots tirés de deux langues, comme *choléra-morbus*, *bureaucratie* ; des plantes, des animaux qui proviennent de deux espèces différentes, comme le mulet : *les hybrides sont rarement féconds*.

HYBRIDITÉ n. f. ou **HYBRIDISME** (*dis-me*) n. m. Qualité, caractère, condition d'hybride.

HYDARTHROSE (*trô-ze*) n. f. (du gr. *hudôr*, eau, et *arthron*, articulation). Accumulation de liquide séreux dans une articulation.

HYDATIDE n. f. Forme larvaire d'une espèce de ténia (*tenia échinocoque*), qui consiste en une vésicule bourgeonnant intérieurement pour donner naissance aux échinocoques.

HYDATIQUE adj. Qui contient des hydatides : *kyste hydatique du foie*.

HYDATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *hudatis*, cloche pleine d'eau). *Méd.* Bruit causé par la fluctuation du liquide contenu dans une cavité.

HYDNE n. m. Genre de champignons comestibles.

HYDR, HYDRO, forme francisée du mot grec *udôr*, eau, et qui entre comme préfixe dans la formation d'un certain nombre de mots français.

HYDRACIDE n. m. (du préf. *hydr*, et de *acide*). Acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec un corps simple ou composé.

HYDRAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. et adj. Purgatif violent : *l'aloès est un hydragogue.* Syn. DRASTIQUE.

HYDRANGELLE (*jè-le*) ou **HYDRANGÉE** (*jé*) n. f. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux et des arbres de l'Asie et de l'Amérique. (Le plus connu est l'*hortensia.*)

HYDRARGYRE n. m. (du préf. *hydr*, et du gr. *arguros*, argent). Nom ancien du mercure.

HYDRARGYRIQUE adj. Mercuriel.

HYDRARGYRISME (*ris-me*) n. m. Intoxication par le mercure.

HYDRATABLE adj. Susceptible d'être hydraté : *le plâtre est facilement hydratable.*

HYDRATATION (*si-on*) n. f. Transformation en hydrate : *l'hydratation de la chaux vive donne la chaux éteinte.*

HYDRATE n. m. (du gr. *udôr*, eau). Combinaison de l'eau avec une substance déterminée ou résultant de l'action de l'eau sur certains métaux.

HYDRATÉ, E adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Combiné avec l'eau.

HYDRAULIQUE (*drô*) n. f. (du préf. *hydr*, et du gr. *aulos*, tuyau). Science qui étudie l'écoulement des liquides. Art de conduire et d'élever les eaux : *l'hydraulique agricole.* Adj. Qui se rapporte à l'eau : *machine hydraulique. Chaux hydraulique*, silicate de chaux qui sert à fabriquer le *mortier hydraulique*, mortier qui durcit dans l'eau. *Presse hydraulique*, presse fonctionnant à l'aide d'une pompe à eau.

HYDRAVION n. m. Aéroplane muni de flotteurs qui lui permettent de prendre son essor sur l'eau ou d'y revenir. (On dit aussi HYDROAVION et HYDROAÉROPLANE.)

HYDRAZINE n. f. Gaz très soluble dans l'eau, composé hydrogéné de l'azote.

HYDRE n. f. (gr. *hudra*; de *hudôr*, eau). Genre de polypes, à peine visibles à l'œil nu. Nom donné autref. aux serpents d'eau douce. *Hydre de Lerne*, v. *Part. hist.*

HYDRÉMIE (*mî*) n. f. (du préf. *hydr*, et du gr. *haima*, sang). Maladie dans laquelle le sang contient un excès de sérum.

HYDRIQUE, suffixe pour désigner les acides formés par la combinaison d'hydrogène et d'un corps simple : *acide chlorhydrique.* Adj. Qui a rapport à l'eau : *diète hydrique.*

HYDRO préf. V. HYDR.

HYDROAÉROPLANE, HYDROAVION ou **HYDRAVION** n. m. (du préf. *hydro*, et de *aéroplane* ou *avion*). Aéroplane muni de flotteurs qui lui permettent de prendre son essor sur l'eau et d'y revenir.

HYDROBASCULE (*bas-ku-le*) n. f. Appareil pour récupérer l'eau qui se perd dans l'éclusage d'un bateau sur un canal.

HYDROCANTHARE adj. Se dit des coléoptères qui vivent dans l'eau.

HYDROCARBONATE n. m. Carbonate hydraté.

HYDROCARBURE n. m. Hydrogène carboné.

HYDROCÈLE n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *kêlê*, tumeur). Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE adj. et n. Qui est atteint d'une hydrocéphalie : *un enfant hydrocéphale.*

HYDROCÉPHALIE (*lî*) ou **HYDROCÉPHALE** n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *kephalê*, tête). Hydropisie de la tête.

HYDROCHARIDÉES (*ka-ri-dé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *hydrocharidée.*

HYDROCHARIS (*ka-riss*) n. f. Genre d'hydrocharidées, dont la seule espèce est la *morrène*, qui habite les eaux douces d'Europe.

HYDROCHLORATE (*klo*) n. m. Se disait pour CHLORHYDRATE.

HYDROCHLORIQUE (*klo*) adj. Se disait pour CHLORHYDRIQUE.

HYDROCOTYLE n. f. Genre d'ombellifères, qui fleurit dans les marais de toute la France.

HYDRODYNAMIQUE n. f. (du préf. *hydro*, et de *dynamique*). Partie de la physique, qui traite du mouvement, de la pesanteur et de l'équilibre des fluides. Adjectiv. Qui a rapport à cette science.

HYDROFUGE adj. (du préf. *hydro*, et du lat. *fugare*, éloigner). Qui garantit de l'humidité : *tissu hydrofuge.*

HYDROGÉNATION (*si-on*) n. f. Action d'hydrogéner.

HYDROGÈNE n. m. (du préf. *hydro*, et du gr. *gennân*, produire). Corps simple, gazeux (H), qui entre dans la composition de l'eau. — Ce gaz a été ainsi appelé parce qu'en se combinant avec l'oxygène il forme de l'eau. Cavendish le découvrit en 1781. Il est inflammable et brûle à l'air avec une flamme pâle ; quatorze fois plus léger que l'air, on l'emploie pour gonfler les ballons, mais il traverse très facilement les enveloppes qui le renferment.

HYDROGÉNÉ, E adj. Qui est combiné avec l'hydrogène. Qui contient de l'hydrogène.

HYDROGÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Combiner avec l'hydrogène.

HYDROGÉNITE n. f. Mélange de soude et de ferro-silicium, qui dégage de l'hydrogène sous l'influence de la chaleur.

HYDROGLISSEUR (*gli-seur*) n. m. Bateau à propulsion aérienne, disposé pour glisser sur l'eau.

HYDROGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'hydrographie : *ingénieur-hydrographe.*

HYDROGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *graphein*, écrire). Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan des côtes, des îles, etc. Ensemble des eaux courantes ou stables d'une région : *l'hydrographie de la Suède est très riche.* Science qui traite du régime des eaux d'une région.

HYDROGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'hydrographie : *le service hydrographique de la marine.*

HYDROHYGROMÈTRE n. m. Appareil servant à la fois d'hygromètre et de pluviomètre.

HYDROÏDES (*dro-i-de*) n. m. pl. Ordre de cœlentérés, classe des hydroméduses. S. un *hydroïde.*

HYDROLAT (*la*) n. m. Eau chargée, par distillation, des principes volatils de certaines plantes.

HYDROLÉ n. m. Médicament préparé avec de l'eau tenant en dissolution des principes médicamenteux.

HYDROLOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *logos*, discours). Partie de la science, qui traite des eaux, de leurs différentes espèces, de leurs propriétés.

HYDROLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrologie.

HYDROLOGUE (*lo-ghe*) n. et adj. m. Qui s'occupe d'hydrologie.

HYDROLYSE (*ïz-ze*) n. f. Dédoublement de la molécule de certains composés organiques, en présence d'un excès d'eau.

HYDROMANCIE (*si*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *manteia*, divination). *Antiq.* Divination par l'eau.

HYDROMÉDUSES (*du-ze*) n. f. pl. Classe de cœlentérés, comprenant les méduses et les polypes qui les produisent. S. une *hydroméduse.*

HYDROMEL (*mèl*) n. m. (du préf. *hydro*, et du lat. *mel*, miel). Boisson, fermentée ou non, faite d'eau et de miel : *l'hydromel était très estimé des anciens.*

HYDROMÈTRE n. m. (du préf. *hydro*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la pesanteur, la densité, la pression des liquides.

HYDROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hydromètre*). Science qui comprend tout ce qui se rapporte à l'eau.

HYDROMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'hydrométrie.

HYDROMOTEUR n. m. Moteur dont l'énergie provient de la poussée ou du poids de l'eau.

HYDROPÉRICARDE n. m. *Méd.* Accumulation, dans le péricarde, d'une sérosité.

HYDROPHILE adj. (du préf. *hydro*, et du gr. *philos*, ami). Qui est avide d'eau ; qui absorbe l'eau : *coton hydrophile.* N. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les eaux stagnantes.

HYDROPHILIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères. S. un *hydrophilidé.*

HYDROPHOBE n. et adj. (du préf. *hydro*, et du gr. *phobos*, crainte). Qui a l'eau en horreur. *Vulgairem.* Qui est atteint de la rage.

HYDROPHOBIE (*bî*) n. f. (de *hydrophobe*). Horreur de l'eau. (Terme impropre, employé souvent pour désigner la rage.)

HYDROPHTALMIE (*mî*) n. f. *Méd.* Distension du globe oculaire par une pression intérieure trop forte.

HYDROPIQUE n. et adj. (gr. *hudrôpikos*). Qui est atteint d'hydropisie.

HYDROPISIE (*zî*) n. f. (gr. *hudrôpisis*). Accumulation morbide de sérosités dans quelque partie du corps, notamment dans l'abdomen.

HYDROPLANE n. m. Syn. de HYDROGLISSEUR.

HYDROPNEUMATIQUE adj. (du préf. *hydro*, et du gr. *pneuma, atos*, air). Qui fonctionne à l'aide de l'eau et d'un gaz comprimé : *frein hydropneumatique.*

HYDROQUINONE (*ki*) n. f. Diphénol que l'on emploie comme révélateur photographique.

HYDROSCOPE (*dro-sko-pe*) n. m. (du préf. *hydro*, et du gr. *skopein*, observer). Celui qui, à certains caractères, reconnaît la présence de l'eau souterraine.

HYDROSCOPIE (*dro-sko-pî*) n. f. Science de l'hydroscope.

HYDROSILICATE n. m. Silicate hydraté.

HYDROSILICEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'eau et de la silice.

HYDROSTATIQUE (*dro-sta*) n. f. (du préf. *hydro*, et de *statique*). Partie de la mécanique, qui a pour objet l'équilibre des liquides et la pression qu'ils exercent sur les vases : *Archimède créa l'hydrostatique.* Adj. *Balance hydrostatique*, balance de précision munie d'un pied à crémaillère, imaginée par Galilée pour étudier les lois de l'hydrostatique.

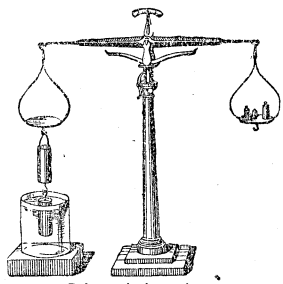

Balance hydrostatique.

HYDROSULFATE n. m. Syn. de SULFHYDRATE.

HYDROSULFITE n. m. Sel de l'acide hydrosulfureux.

HYDROSULFUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en hydrogénant l'acide sulfureux.

HYDROSULFURIQUE adj. Se disait pour SULFHYDRIQUE.

HYDROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies au moyen de l'eau froide ou chaude.

HYDROTHÉRAPIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrothérapie : *traitement hydrothérapique.*

HYDROTHORAX (*raks*) n. m. Hydropisie de la plèvre.

HYDROTIMÈTRE n. m. (du gr. *hudrotês*, humidité, et *metron*, mesure). Instrument employé pour déterminer la quantité des sels calcaires que contient une eau.

HYDROTIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hydrotimètre*). Détermination de la quantité des sels calcaires que contient une eau.

HYDROTIMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrotimétrie : *degré hydrotimétrique.*

HYDROXYLAMINE (*drok-si*) n. f. Base organique, qui se forme dans la réduction des azotates.

HYDRURE n. m. (du gr. *hudôr*, eau). Composé de l'hydrogène avec un corps simple autre que l'oxygène.

HYÉMAL, E, AUX adj. V. HIÉMAL.

HYÈNE n. f. (gr. *huaina*; de *hus*, porc). Genre de mammifères carnassiers, de grande taille, de l'Asie et de l'Afrique. *Fig.* Personne d'un naturel féroce et bas. — L'hyène a une crinière rude et épaisse ; son pelage est gris ou fauve, sale, taché de brun. Elle est nocturne et timide, attaque rarement l'homme et se nourrit de charognes, de cadavres qu'elle déterre.

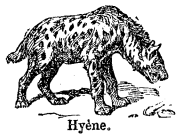

Hyène.

HYÉNIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, ayant pour type l'*hyène*. S. un *hyénidé*.

HYGIÈNE n. f. (du gr. *hugiainein*, se bien porter). Partie de la médecine, qui traite des milieux où l'homme est appelé à vivre et de la manière de les modifier dans le sens le plus favorable à son développement : *l'observation des règles de l'hygiène est le moyen le plus sûr de conserver la santé.*

HYGIÉNIQUE adj. Qui a rapport à l'hygiène : *soins hygiéniques.*

HYGIÉNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément aux lois de l'hygiène : *maison hygiéniquement construite.*

HYGIÉNISTE (*nis-te*) n. Personne qui s'occupe spécialement d'hygiène.

HYGROBAROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. *Physiq.* Syn. de ARÉOMÈTRE.

HYGROMA n. m. Inflammation des bourses séreuses.

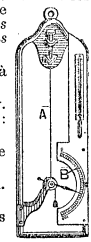

Hygromètre à cheveu : A, cheveu qui fait mouvoir l'aiguille sur le cadran B.

HYGROMÈTRE n. m. (du gr. *hugros*, humide, et *metron*, mesure). Instrument servant à apprécier le degré d'humidité de l'air : *hygromètre à cheveu.* — Le cheveu se raccourcit par la sécheresse, s'allonge par l'humidité ; il s'enroule sur une poulie et fait tourner une aiguille devant un cadran gradué. (V. HYGROSCOPE.)

HYGROMÉTRICITÉ n. f. Etat hygrométrique d'un corps. (Peu us.)

HYGROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hygromètre*). Science qui a pour but de déterminer l'état d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hygrométrie : *l'état hygrométrique de l'air.*

HYGROSCOPE (*gro-sko-pe*) n. m. (du gr. *hugros*, humide, et *skopein*, examiner). Instrument indiquant approximativement la plus ou moins grande humidité de l'air. — L'hygroscope le plus connu est celui qui représente un capucin dont le capuchon s'abaisse ou se relève sur la tête, suivant que l'air est sec ou humide. Le mouvement du capuchon est obtenu par une corde de boyau tordu, qui se détend quand l'air est humide.

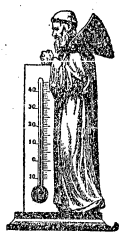

Hygroscope.

HYGROSCOPIE (*gro-sko-pî*) n. f. *Physiq.* Syn. de HYGROMÉTRIE.

HYGROSCOPIQUE (*gro-sko*) adj. Qui se rapporte aux hygroscopes ou à l'hygroscopie.

HYLÉSINE (*zi-ne*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, nuisibles aux frênes, aux oliviers, etc.

HYLOBE ou **HYLOBIE** (*bî*) n. m. Genre de coléoptères rynchophores, dont le plus commun en France est le *charançon du pin.*

HYLOTOME n. m. Genre d'insectes hyménoptères, communs en France. Leurs larves attaquent les rosiers.)

HYLOZOÏSME (*zo-is-me*) n. m. (du gr. *hulê*, matière, et *zôê*, vie). *Philos.* Système qui attribue à la matière une existence nécessaire et douée de vie : *l'hylozoïsme épicurien.*

HYMEN (*mèn*) ou **HYMÉNÉE** (*né*) n. m. (du n. d'une divinité qui présidait au mariage). *Poét.* Mariage. *Fig.* Assemblage. Union morale : *l'hymen de la force et de la ruse.*

HYMÉNIUM (*ni-om'*) n. m. Membrane des champignons, dans laquelle se trouvent les éléments fertiles.

HYMÉNOMYCÈTES n. m. pl. Groupe de champignons ayant un hyménium et qui comprend la plupart des grandes espèces. S. un *hyménomycète.*

HYMÉNOPHYLLÉES (*fil-lé*) n. f. pl. Famille de fougères. S. une *hyménophyllée.*

HYMÉNOPTÈRES n. m. pl. (du gr. *humên*, membrane, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes caractérisés surtout par des ailes membraneuses. S. un *hyménoptère.*

HYMNE n. m. (du gr. *humnos*, chant). Cantique en l'honneur de la Divinité : *les hymnes sacrés.* Chez

les anciens, poème en l'honneur des dieux ou des héros. Chant national. *Fig.* Manifestation d'enthousiasme. Objet qui la provoque : *les hymnes de l'amour.* N. f. *Liturg cathol.* Poème religieux, divisé en strophes, que l'on chante à l'église.

HYOÏDE (*i-o-i-de*) n. m. et adj. Se dit d'un os en fer à cheval, qui forme la base de la langue.

HYOÏDIEN, ENNE (*i-o-i-di-in, è-ne*) adj. Qui est en rapport avec l'os hyoïde.

HYPALLAGE (*i-pa-la-jé*) n. m. (du gr. *hupallagé*, changement). *Gram.* Figure par laquelle on attribue à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase, sans qu'il soit possible de se méprendre, comme : *enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour *sa tête dans son chapeau.*

HYPER (du gr. *huper*, sur, au delà) préf. qui marque l'excès.

HYPERBATE (*pèr*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *bainein*, aller). *Gram.* Figure de grammaire, qui consiste à renverser l'ordre naturel des mots, comme : *là coule un clair ruisseau*, au lieu de *un clair ruisseau coule là.*

HYPERBOLE (*pèr*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *ballein*, jeter). Figure de rhétorique, qui consiste à exagérer pour impressionner l'esprit : un **géant,** pour un *homme de haute taille ; un* **pygmée,** pour *un petit homme. Géom.* Courbe qui est le lieu des points dont les distances à deux points fixes ont une différence constante. (V. la planche LIGNES.)

HYPERBOLIQUE (*pèr*) adj. (de *hyperbole*). Qui exagère beaucoup : *expression hyperbolique.* Qui a la forme de l'hyperbole : *miroir hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT (*pèr, ke-man*) adv. D'une manière hyperbolique : *parler hyperboliquement.*

HYPERBOLISER (*pèr, zé*) v. n. Employer souvent l'hyperbole. (Peu us.)

HYPERBOLISME (*pèr-bo-lis-me*) n. m. Emploi abusif de l'hyperbole. (Peu us.)

HYPERBOLOÏDE (*pèr-bo-lo-i-de*) adj. *Physiq.* Qui ressemble à une hyperbole. N. m. Surface engendrée par la révolution d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

HYPERBORÉE (*pèr-bo-ré*) ou **HYPERBORÉEN, ENNE** (*pèr-bo-ré-in, è-ne*) adj. (lat. *hyperboreus*). Se dit des mers, des peuples, des pays situés tout à fait au nord : *les anciens prêtaient aux peuples hyperboréens une félicité surnaturelle.*

HYPERCHLORYDRIE (*klo-ri-dri*) n. f. Augmentation d'acide chlorhydrique dans la sécrétion stomacale.

HYPERCRITIQUE (*pèr*) n. m. Censeur critique outré, qui ne pardonne rien. (Peu us.)

HYPERDULIE (*pèr-du-lî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *doulos*, esclave). Culte que les catholiques rendent à la sainte Vierge, par opposition au culte de *dulie*, rendu aux saints.

HYPERÉMIE (*pè-ré-mî*) ou **HYPERHÉMIE** (*pé-ré-mî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *haima*, sang). Congestion sanguine dans un organe.

HYPERESTHÉSIE (*pè-rès-té-zî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *aisthésis*, sensation). *Méd.* Sensibilité exagérée.

HYPERGENÈSE (*per-je-nè-ze*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *genesis*, génération). Développement anormal d'un élément anatomique.

HYPERMÈTRE adj. *Métr. anc.* Qui a un pied de trop.

HYPERMÉTROPE (*pèr*) n. m. Celui qui est atteint d'hypermétropie.

HYPERMÉTROPIE (*pèr, pî*) n. f. (du préf. *hyper*, du gr. *metron*, mesure, et *ôps*, œil). Etat de l'œil, dans lequel les rayons lumineux parallèles à l'axe forment leur foyer *au delà* de la rétine.

HYPERMNÉSIE (*pèr-mné-zî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *mnêsis*, mémoire). Excitation anormale de la mémoire.

HYPEROODON n. m. Genre de cétacés, comprenant de grands animaux des mers du nord.

HYPERSÉCRÉTION (*si-on*) n. f. (du préf. *hyper*, et de *sécrétion*). Sécrétion d'une abondance anormale.

HYPERTENSION (*tan*) n. f. (du préf. *hyper*, et de *tension*). Tension artérielle supérieure à la normale.

HYPERTROPHIE (*pèr-tro-fî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *trophê*, nourriture). Accroissement anormal du tissu d'un organe : *hypertrophie du cœur.*

HYPERTROPHIÉ, E adj. Se dit d'un organe développé anormalement. ANT. **Atrophié.**

HYPERTROPHIER (*pèr-tro-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Produire l'hypertrophie.

HYPERTROPHIQUE (*pèr*) adj. Qui a les caractères de l'hypertrophie ; qui s'accompagne d'hypertrophie.

HYPÆTHRE adj. et n. m. (du gr. *hupaithros*, découvert). *Archéol.* A ciel ouvert, sans toit, en parlant d'un édifice : *des temples hypæthres.*

HYPHOLOME n. m. Genre de champignons vénéneux, de la famille des agaricinées, qui poussent sur les vieux troncs d'arbres coupés.

HYPNE n. f. Genre de mousses très communes, qui croissent sur la terre, les rochers, les troncs d'arbres : *l'hypne sert pour emballer les objets fragiles et garnir les jardinières des appartements.*

HYPNOSE (*pnô-ze*) n. f. (du gr. *hupnos*, sommeil). Sommeil provoqué par des moyens artificiels.

HYPNOTIQUE adj. Qui a rapport à l'hypnose : *sommeil hypnotique.* Se dit des médicaments qui provoquent le sommeil. N. m. : *un hypnotique.*

HYPNOTISER (*zé*) v. a. Endormir par les procédés de l'hypnotisme. **S'hypnotiser** v. pr. *Fig.* Concentrer son attention, ses espoirs sur : *s'hypnotiser sur une affaire.*

HYPNOTISEUR (*zeur*) n. m. Celui qui hypnotise.

HYPNOTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes qui constituent le sommeil artificiel provoqué : *l'hypnotisme favorise la suggestion.*

HYPO, forme francisée de la préposition grecque *hupo* (au-dessous), entrant dans la formation d'un certain nombre de mots français et qui, en chimie, indique un composé d'un degré inférieur aux composés désignés par le reste du mot.

HYPOAZOTIQUE adj. m. *Acide hypoazotique*, se disait d'un composé oxygéné de l'azote appelé aujourd'hui *peroxyde d'azote.* Syn. HYPOAZOTIDE.

HYPOCAUSTE (*kôs-te*) n. m. (gr. *hupokauston*). *Antiq.* Fourneau souterrain pour chauffer les bains ou les chambres. Chambre voûtée, qui renfermait un fourneau. Salle ou chambre qu'il chauffait.

HYPOCENTRE n. m. Région située à une certaine profondeur, où naît un tremblement de terre (V. ÉPICENTRE.)

HYPOCHLOREUX (*klo-reû*) adj. m. *Anhydride hypochloreux*, combinaison de chlore et d'oxygène. *Acide hypochloreux*, acide dérivé du chlore et défini par ses sels.

HYPOCHLORHYDRIE (*klo-ri-dri*) n. f. Diminution de l'acide chlorhydrique dans la sécrétion stomacale.

HYPOCHLORIQUE (*klo*) adj. m. *Acide hypochlorique*, se disait d'un composé oxygéné du chlore appelé aujourd'hui *peroxyde de chlore.*

HYPOCHLORITE (*klo*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide hypochloreux.

HYPOCONDRE n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *khondros*, cartilage). Chacune des parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. N. et adj. Syn. peu usité de HYPOCONDRIAQUE.

HYPOCONDRIAQUE n. et adj. Qui est atteint d'hypocondrie. *Fig.* Se dit d'une personne triste, capricieuse, toujours inquiète sur sa santé.

HYPOCONDRIE (*dri*) n. f. (de *hypocondre*). Affection nerveuse, qui rend bizarre et morose.

HYPOCRANE n. m. Abcès situé entre le crâne et la dure-mère.

HYPOCRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Situé sous le crâne.

HYPOCRAS (*krâss*) n. m. (altérat. de *Hippocrate* n. pr.). Boisson tonique, faite avec du vin sucré où l'on a fait infuser de la cannelle, etc.

HYPOCRISIE (*zî*) n. f. (du gr. *hupokrisis*, rôle joué). Vice qui consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas : *on a dit de l'hypocrisie qu'elle était un hommage rendu par le vice à la vertu.*

HYPOCRITE n. et adj. (du gr. *hupokritês*, comédien). Qui a de l'hypocrisie. Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air hypocrite.* ANT. **Franc, loyal.**

HYPOCRITEMENT (*man*) adv. D'une manière hypocrite : *sourire hypocritement.*

HYPODERME (*dèr-me*) n. m. Genre d'insectes diptères, renfermant des mouches dont les larves vivent sur la peau des ruminants.

HYPODERMIQUE (*dèr*)adj.(du préf. *hypo*, et du gr. *derma*, peau). Se dit d'une méthode thérapeutique, qui consiste à administrer les médicaments par la voie sous-cutanée : *injection hypodermique de morphine.*

HYPODERMOSE (*dèr-mo-ze*) n. f. Affection causée aux animaux et, plus particulièrement, aux bovins, par des hypodermes.

HYPOGASTRE (*ghas-tre*) n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *gastêr, tros*, ventre). Partie inférieure du ventre. ANT. **Epigastre.**

HYPOGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE (*jé*) n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *gê*, terre). Excavation ou construction souterraine de toute sorte. *Spécialem.* Tombeau souterrain, chez les anciens.

HYPOGLOSSE (*glo-se*) adj. (du préf. *hypo*, et du gr. *glôssa*, langue). Se dit de certains nerfs placés sous la langue.

HYPOGLOSSITE (*glo-si-te*) n. f. Inflammation de la partie inférieure de la langue.

HYPOGYNE adj. (du préf. *hypo*, et du gr. *gunê*, femelle). Se dit d'une partie de la fleur insérée directement sur le réceptacle au-dessous de l'ovaire.

HYPONOMEUTE n. m. Genre d'insectes lépidoptères, renfermant de petites teignes dont les chenilles, dites *chenilles fileuses*, causent de grands dégâts dans les vergers.

HYPOPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. Sel de l'acide hypophosphorique.

HYPOPHOSPHITE (*fos-fi-te*) n. m. Sel de l'acide hypophosphoreux.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE (*fos-fo-reû, eu-ze*) adj. (du préf. *hypo*, et de *phosphoreux*). Se dit du composé le moins oxygéné du phosphore.

HYPOPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. m. Se dit d'un acide qui se forme par oxydation du phosphore à l'air humide.

HYPOPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du préf. *hypo*. et du gr. *phusis*, production). Organe glandulaire situé à la base du crâne.

HYPOSCÉNIUM (*pos-sé-ni-om'*) n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *skênê*, scène). *Antiq. gr.* Mur qui soutenait la scène d'un théâtre au-dessus de l'orchestre. Partie de l'orchestre, située devant ce mur.

HYPOSTASE (*pos-ta-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *stasis*, action de se tenir). *Théol.* Personne distincte : *il y a en Dieu trois hypostases.*

HYPOSTATIQUE (*pos-ta*) adj. (de *hypostase*). *Théol.* Qui forme une seule personne : *union hypostatique du Verbe avec la nature humaine.*

HYPOSTATIQUEMENT (*pos-ta-ti-ke-man*) adv. D'une manière hypostatique.

HYPOSTYLE (*pos-ti-le*) adj. (gr. *hupostulos*). *Archit.* Se dit d'une salle dont le plafond est soutenu au moyen de colonnes de style quelconque.

HYPOSULFATE (*sul*) n. m. Sel de l'acide hyposulfurique.

HYPOSULFITE (*sul*) n. m. Sel de l'acide hyposulfureux : *l'hyposulfite de soude sert à fixer les images photographiques.*

HYPOSULFUREUX (*sul-fu-reû*) adj. m. Se dit d'un acide instable, dérivant du soufre.

HYPOSULFURIQUE (*sul*) adj. m. Se dit d'un acide dérivant du soufre et renfermant l'oxygène en plus grande proportion que l'acide hyposulfureux.

HYPOTENSION (*tan*) n. f. Diminution de la tension sanguine.

HYPOTÉNUSE (*nu-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *teinein*, tendre). Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle : *le carré construit sur l'hypoténuse est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés.*

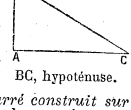

BC, hypoténuse.

HYPOTHÉCABLE adj. Qui peut être hypothéqué : *terre hypothécable.*

HYPOTHÉCAIRE (*kè-re*) adj. Qui a ou donne droit d'hypothèque : *créancier, dette hypothécaire.* **Caisse hypothécaire,** qui prête aux propriétaires moyennant hypothèque sur leurs immeubles.

HYPOTHÉCAIREMENT (*kè-re-man*) adv. Avec hypothèque : *créance garantie hypothécairement.*

HYPOTHÉNAR adj. invar. Se dit d'une éminence, d'une saillie, que forment à la partie interne de la paume de la main les trois muscles courts moteurs du petit doigt. (V. la planche HOMME.)

HYPOTHÈQUE n. f. (du gr. *hupothêkê*, gage). Droit réel, dont est grevé un immeuble pour garantir le payement d'une créance. — Le créancier hypothécaire prime tous les autres créanciers inscrits après lui, et tous les créanciers chirographaires (v. ce mot) sont primés par les créanciers hypothécaires, lesquels peuvent faire vendre le bien hypothéqué, en cas de non-payement. La femme mariée a une hypothèque légale sur les biens de son mari : le pupille, sur les biens de son tuteur. Les inscriptions d'hypothèques sont reçues dans chaque arrondissement par le *conservateur des hypothèques.*

HYPOTHÉQUER (*ké*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Soumettre à l'hypothèque : *hypothéquer une terre.* Garantir par une hypothèque : *hypothéquer une créance. Fig.* Engager, lier : *hypothéquer l'avenir. Fam. Mal hypothéqué,* très malade ou très embarrassé.

HYPOTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *tithêmi*, je place). Supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence : *hypothèse hasardeuse.*

HYPOTHÉTIQUE adj. Qui est fondé sur une hypothèse : *raisonnement hypothétique.* Douteux, incertain.

HYPOTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par hypothèse.

HYPOTONIE (*nî*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *tonos*, tension). Pression ou tension au-dessous de la normale.

HYPOTROPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *trophê*, nourriture). Nutrition insuffisante ou amoindrie.

HYPOTYPOSE (*pô-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *tupos*, figure). Figure de rhétorique, qui peint les choses dont on parle avec des couleurs si vives, qu'on croit les voir.

Hypsomètre de Regnault.

HYPSOMÈTRE n. m. (du gr. *hupsos*, hauteur, et *metron*, mesure). *Physiq.* Instrument qui permet de mesurer l'altitude d'un lieu en déterminant la température à laquelle l'eau bout en ce lieu.

HYPSOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hypsomètre*). Science de la mesure des hauteurs. Relief.

HYPSOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à l'hypsométrie : *courbe hypsométrique.*

HYRCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Hyrcanie : *la mer Hyrcanienne.*

HYSOPE (*zo-pe*) n. f. (gr. *hussopos*). Genre de labiées aromatiques, de l'Europe et de l'Asie centrale, qui jouissent de propriétés stimulantes : *les hysopes sont de petits arbrisseaux à fleurs bleues.*

HYSTÉRIE (*is-té-ri*) n. f. (du gr. *hustera*, matrice). Névrose caractérisée par des troubles passagers de l'intelligence, de la sensibilité et du mouvement, ainsi que par des signes ou stigmates permanents.

HYSTÉRIFORME (*is-té*) adj. Qui ressemble à l'hystérie : *troubles hystériformes.*

HYSTÉRIQUE (*is-té*) adj. Qui a rapport à l'hystérie. N. et adj. Qui est atteint d'hystérie.

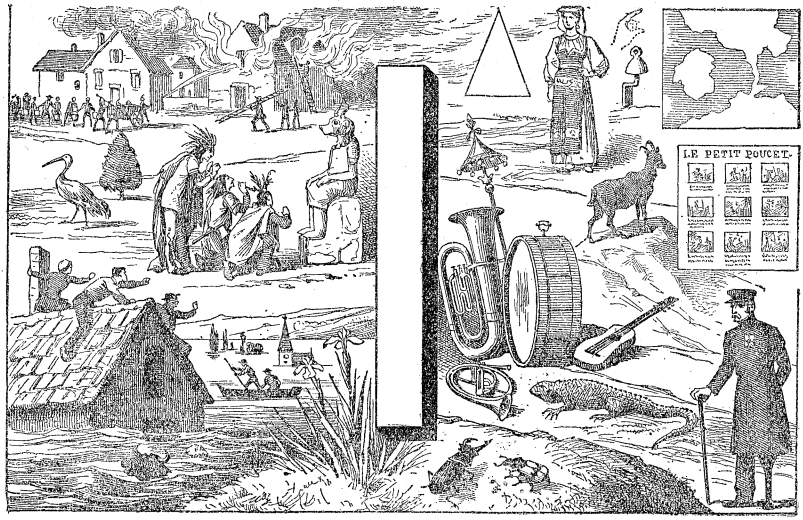

I n. m. Neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles : *un* I *majuscule ; un* i *minuscule. Droit comme un* I, très droit. *Mettre les points sur les* i, s'expliquer d'une manière claire et minutieuse, sans ménagements.

ÏAMBE (*i-an-be*) n. m. (gr. *iambos*). Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. Vers qui contenait des ïambes, employé surtout dans la satire. Aujourd'hui, au pl., pièce satirique écrite sur un ton acerbe et violent, en vers de douze pieds, alternant avec des vers de huit pieds : *les ïambes d'André Chénier, de Barbier.*

ÏAMBIQUE (*i-an*) adj. Composé d'ïambes. N. m. Vers ïambique : *l'ïambique sénaire.*

IATROMÉCANISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *iatros*, médecin, et de *mécanisme*). Système qui ramène tous les phénomènes vitaux et la thérapeutique à des actions mécaniques : *l'iatromécanisme a été défendu par Boerhaave.*

IBÉRIDE n. f. Genre de crucifères, répandu dans les jardins sous les noms de *thlaspis* ou *téraspics.*

IBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Ibérie. (On dit plus souvent *ibérique* adj. et *Ibère* n.)

IBIDEM (*dèm*) adv. (mot lat.). Au même endroit. (On écrit par abréviation : *ibid.* ou *ib.*)

IBIS (*biss*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions chaudes de l'ancien monde. — Les ibis sont de grands oiseaux blancs, avec la tête, le cou et la queue noirs. Ils étaient adorés par les Egyptiens, parce qu'ils détruisent les reptiles qui infestent les bords du Nil.

Ibis.

IBN, mot arabe signifiant *fils.* (S'écrit aussi *ebn* ou *ben.*) Pl. BENI OU BENO.

ICAQUE n. f. Nom vulgaire de l'icaquier et de son fruit.

ICAQUIER (*ki-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbrisseaux et des arbres à fruits comestibles, des régions tropicales.

ICARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Icarie.

ICEBERG (*bèrg*) n. m. (du suéd. *is*, glace, et *berg*, montagne). Masse de glace flottante détachée de la banquise ou d'un glacier polaire : *les icebergs sont dangereux pour la navigation.* (V. PLÉAUX *de la nature.*)

ICELUI, ICELLE (*sè-le*) ; pl. **ICEUX, ICELLES** (*seû, sè-le*) adj. et pr. démonstr. (du lat. *ecce ille*, voici lui). Celui-là, celle-là. (Ne s'emploie qu'en style de pratique : *icelle dame; dans la maison d'icelui.* (VX.)

Ichneumon.

ICHNEUMON (*ik-neu*) n. m. (gr. *ikhneumôn*). Espèce de mangouste de la taille d'un chat (honoré jadis en Egypte parce qu'il détruisait les reptiles). Insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles, et dont la larve est parasite d'autres insectes nuisibles.

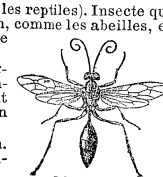
Ichneumon.

ICHNEUMONIDÉS (*ik-neu*) n. m. pl. Famille d'insectes hyménoptères, ayant pour type l'ichneumon. S. un *ichneumonidé.*

ICHNOGRAPHE (*ik-no*) n. m. Celui qui s'occupe d'ichnographie.

ICHNOGRAPHIE (*ik-no-gra-fi*) n. f. (du gr. *ikhnos*, trace, et *graphein*, décrire). Représentation en plan géométral et horizontal d'un édifice. ANT. **Stéréographie.**

ICHNOGRAPHIQUE (*ik-no*) adj. Relatif à l'ichnographie.

ICHOR (*i-kor*) n. m. (gr. *ikhôr*). *Méd.* Sanie, liquide purulent.

ICHOREUX, EUSE (*i-ko-reû, eu-ze*) adj. Qui tient de l'ichor : *humeur, plaie ichoreuse.*

ICHTHYS (*ik-tiss*) n. m. Transcription en caractères romains du monogramme grec du Christ, qui est composé des premières lettres des mots : *Iésous Christos Theou Uios Sôtêr* (Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur). — Ces initiales réunies forment le mot grec ΙΧΘΥΣ, qui signifie *poisson ;* de là vient que le *poisson* fut souvent pris comme symbole du Christ.

ICHTYOCOLLE (*ik-ti-o-ko-le*) n. f. Colle de poisson, fabriquée avec la vessie natatoire de différents poissons cartilagineux, principalement de l'esturgeon.

ICHTYOÏDE (*ik-ti-o-i-de*) adj. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *eidos*, aspect). Qui ressemble à un poisson. N. m. Amphibien pisciforme.

ICHTYOL (*ik-ti-ol*) n. m. Huile sulfureuse extraite d'une roche bitumeuse et très employée dans le traitement de diverses maladies de la peau.

ICHTYOLITHE (*ik-ti*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *lithos*, pierre). Poisson fossile.

ICHTYOLOGIE (*ik-ti, jî*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE (*ik-ti*) adj. Qui appartient à l'ichtyologie : *traité ichtyologique.*

ICHTYOLOGISTE (*ik-ti, jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'ichtyologie.

ICHTYOPHAGE (*ik-ti*) n. et adj. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *phagein*, manger). Qui se nourrit principalement de poisson : *les anciens connaissaient plusieurs peuplades ichtyophages.*

ICHTYOPHAGIE (*ik-ti, jî*) n. f. (de *ichtyophage*). Habitude de se nourrir principalement de poisson.

ICHTYOSAURE (*ik-ti-o-sô-re*) n. m. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *sauros*, lézard). Genre de reptiles gigantesques fossiles, de l'époque secondaire : *l'ichtyosaure du lias et du jurassique atteignait 10 mètres de long.*

Ichtyosaure.

ICHTYOSE (*ik-ti-ô-ze*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson). Maladie de la peau, dans laquelle l'épiderme devient corné, sec, écailleux comme celui des poissons.

ICHTYS n. m. V. ICHTHYS.

ICI adv. de lieu (lat. pop. *ecce hic*). En ce lieu-ci. *Par ext.* Au moment présent : *d'ici à demain. Ici-bas*, dans ce bas monde.

ICOGLAN n. m. (turc *itchoghlan*). Officier du palais du sultan, attaché à un des services intérieurs.

ICONE n. f. (du gr. *eikôn*, image). Se dit, en russe et dans toute l'Eglise grecque, des images peintes représentant la Vierge et les saints.

ICONOCLASME (*klas-me*) n. m. ou **ICONOCLASIE** (*zî*) n. f. Doctrine des iconoclastes.

ICONOCLASTE (*klas-te*) n. et adj. m. (du gr. *eikôn*, image, et *klazein*, briser). Membre d'une secte religieuse, qui proscrivait le culte des images. (V. *Part. hist.*)

ICONOGRAPHE n. m. Qui s'occupe d'iconographie.

ICONOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *eikôn*, image, et *graphein*, écrire). Science des images produites par la peinture, la sculpture et les autres arts plastiques. Ouvrage où sont reproduites des œuvres de ce genre. Collection de portraits d'hommes célèbres.

ICONOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'iconographie : *document iconographique.*

ICONOLÂTRE n. (du gr. *eikôn*, image, et *latreuein*, adorer). Adorateur d'images.

ICONOLÂTRIE (*trî*) n. f. (de *iconolâtre*). Adoration des images.

ICONOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *eikôn*, image, et *logos*, discours). Explication des images, des statues, des monuments anciens.

ICONOLOGISTE (*jis-te*) ou **ICONOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe d'iconologie.

ICONOSTASE (*nos-ta-ze*) n. f. (du gr. *eikôn*, image, et *stasis*, station). Grand écran à trois portes, couvert d'images de saints, derrière lequel le prêtre grec fait la consécration.

ICOSAÈDRE (*za*) n. m. et adj. (du gr. *eikosi*, vingt, et *edra*, face). Corps solide qui a vingt faces.

ICOSANDRE (*zan-dre*) adj. (du gr. *eikosi*, vingt, et *anêr, andros*, mâle). Qui a vingt étamines ou plus.

ICTÈRE (*ik*) n. m. (gr. *ikteros*). Nom scientifique de la jaunisse : *l'ictère est caractérisé par une teinte jaune de la peau.*

ICTÉRIQUE (*ik*) adj. Qui a rapport à l'ictère : *teint ictérique.* N. Atteint de la jaunisse.

IDÉAL, E, AUX adj. Qui n'existe que dans l'idée : *personnage idéal.* Qui possède la suprême perfection : *beauté idéale.* N. m. Perfection suprême ou typique, qui n'existe que dans l'imagination : *l'artiste doit viser à l'idéal.* Pl. des *idéals* ou *idéaux.*

IDÉALEMENT (*man*) adv. D'une manière idéale : *les vierges de Raphaël sont idéalement belles.*

IDÉALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'idéaliser.

IDÉALISER (*zé*) v. a. Donner un caractère idéal à une personne, à une chose : *peintre qui a idéalisé son modèle.*

IDÉALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui nie la réalité individuelle des choses distinctes du « moi » et n'en admet que l'idée : *l'idéalisme kantien.* Poursuite de l'idéal dans les œuvres d'art : *l'idéalisme s'oppose au réalisme.*

IDÉALISTE (*lis-te*) n. Qui professe l'idéalisme. Adjectiv. : *philosophie idéaliste.*

IDÉALITÉ n. f. Caractère de ce qui est idéal.

IDÉE (*dé*) n. f. (du gr. *idea*, aspect, image). Représentation d'une chose dans l'esprit : *l'idée du beau, du bien.* Manière de voir : *les idées politiques de Rousseau.* Intention arrêtée : *changer d'idée.* Conception littéraire ou artistique. L'esprit qui conçoit : *avoir quelque chose dans l'idée.* Image, souvenir. Imagination : *être heureux en idée.* Visions chimériques : *ce ne sont que des idées.* Type éternel de ce qui existe dans la philosophie platonicienne. *Idée fixe*, pensée dominante, dont on est obsédé.

IDEM (*dém*) adv. Mot latin signifiant *le même*, qu'on emploie pour éviter des répétitions et qu'on abrège ainsi : *id.*

IDENTIFICATION (*dan, si-on*) n. f. Action d'identifier : *l'identification d'un accusé.*

IDENTIFIER (*dan-ti-fi-é*) v. a. (du lat. *idem*, le même, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre ou déclarer identique : *identifier deux genres. Identifier un nom de lieu*, trouver le nom moderne qui correspond au nom ancien. Trouver l'identité de : *l'anthropométrie permet d'identifier avec certitude les criminels.* **S'identifier** v. pr. Devenir identique. Se bien pénétrer des idées d'un autre.

IDENTIQUE (*dan*) adj. (du lat. *idem*, le même). Qui ne fait qu'un avec un autre ou qui est compris sous la même idée : *propositions identiques.* ANT. **Différent, dissemblable.**

IDENTIQUEMENT (*dan-ti-ke-man*) adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ (*dan*) n. f. (lat. *identitas*). Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre. *Dr.* Ensemble des circonstances qui font qu'une personne est bien telle personne déterminée : *découvrir l'identité d'un criminel ; produire une pièce d'identité. Math.* Egalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes.

IDÉOGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *idea*, idée, et *gramma*, caractère). Signe qui exprime l'idée, et non les sons du mot qui représenterait cette idée : *les anciens caractères égyptiens étaient des idéogrammes.*

IDÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *idea*, idée, et *graphein*, décrire). Représentation directe des idées par des signes qui en figurent l'objet.

IDÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'idéographie : *écriture idéographique.*

IDÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière idéographique.

IDÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *idea*, idée, et *logos*, discours). Science des idées. Système qui considère les idées prises en elles-mêmes, abstraction faite de toute métaphysique.

IDÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Partisan de la philosophie idéologique : *Cabanis et Destutt de Tracy étaient des idéologues.* En mauvaise part, personne qui s'occupe de rêveries philosophiques, d'abstractions : *Napoléon Ier raillait les idéologues.*

IDES n. f. pl. (lat. *idus*). Quinzième jour du mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, treizième jour des autres mois, dans le calendrier romain : *César fut assassiné aux ides de mars.*

IDIE (*i-dî*) n. f. Genre d'insectes diptères brachycères, comprenant des petites mouches noires verdâtres de France.

IDIOMATIQUE adj. Qui a rapport aux idiomes.

IDIOME n. m. (gr. *idiôma* ; de *idios*, propre). Langue propre à une nation : *l'idiome français.* Langage particulier à une région plus ou moins étendue : *l'idiome provençal.*

IDIOPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *idios*, propre, et *pathos*, maladie). Maladie qui a son existence propre et n'est point la conséquence d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'idiopathie : *maladie idiopathique.*

IDIOSYNCRASIE (*sin-kra-zi*) n. f. (du gr. *idios*, propre, *sun*, avec, et *krasis*, tempérament). Tempérament. Réaction individuelle propre à chaque homme.

IDIOSYNCRASIQUE (*sin-kra-zi-ke*) adj. Qui a rapport à l'idiosyncrasie : *les caractères idiosyncrasiques varient d'homme à homme.*

IDIOT (*di-o*), **E** n. et adj. (du gr. *idiotês*, homme particulier, ignorant). Atteint d'idiotie. Stupide, dépourvu de sens, d'intelligence. Qui marque la stupidité : *air idiot.*

IDIOTIE (*si*) n. f. (de *idiot*). Arrêt de développement mental, lié à des lésions cérébrales généralement héréditaires. *Par ext.* Absence complète d'intelligence.

IDIOTISME (*tis-me*) n. m. Syn. de IDIOTIE. *Gram.* Construction particulière à un idiome : **Je l'ai échappé belle** *est un idiotisme français.*

IDOCRASE (*kra-ze*) **n. f.** Pierre précieuse du genre grenat.

IDOINE adj. (lat. *idoneus*). Convenable, propre à quelque chose.

IDOLÂTRE adj. et n. (du gr. *eidôlon*, image, et *latreuein*, servir). Qui adore les idoles : *un culte idolâtre ; convertir les idolâtres. Fig.* Qui aime avec excès : *cette mère est idolâtre de ses enfants.*

IDOLÂTRER (*tré*) v. a. Aimer avec passion : *idolâtrer ses enfants.* V. n. Adorer les idoles. (Vx.)

IDOLÂTRIE (*trî*) n. f. Adoration des idoles. (V. POLYTHÉISME.) *Fig.* Amour excessif.

IDOLÂTRIQUE adj. Qui a rapport à l'idolâtrie : *culte idolâtrique.* (Peu us.)

IDOLE n. f. (gr. *eidôlon ;* de *eidos*, forme, image). Figure, statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. *Fig.* Personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries, ou que l'on aime avec une sorte de culte : *Alcibiade fut longtemps l'idole du peuple athénien.*

IDOTÉE (*té*) n. f. Genre de crustacés, comprenant de nombreuses espèces répandues dans les mers chaudes.

If.

IDUMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. et n. De l'Idumée.

IDYLLE (*di-le*) n. f. (du gr. *eidullion*, petit tableau). Petit poème, presque toujours amoureux, du genre bucolique ou pastoral : *les idylles de Théocrite. Fig.* Amour tendre et naïf : *la touchante idylle de Paul et Virginie.*

IDYLLIQUE (*di-li-ke*) adj. Propre à l'idylle : *un style idyllique.*

IF (*if*) n. m. (orig. celt. ou germ.). Genre d'arbres conifères toujours verts, à feuilles longues et étroites, qui portent un petit fruit d'un rouge vif : *l'if commun croît dans les régions montagneuses de l'Europe.* Pièce triangulaire de charpente, sur laquelle on pose des lampions aux jours d'illuminations.

IGNAME (*igh-na-me*) n. f. (orig. caraïbe). Genre de dioscorées, comprenant des plante grimpantes, dont la racine, très volumineuse, fournit une fécule appelée *arrow-root de la Guyane.*

Igname.

IGNARE adj. et n. (lat. *ignarus*). Ignorant, sans instruction : *un homme ignare.*

IGNATIE (*si*) n. f. Genre de loganiacées strychnées, comprenant des arbrisseaux de Manille, dont le fruit vénéneux est nommé *fève de Saint-Ignace.*

IGNÉ (*igh-né*), **E** adj. (lat. *igneus ;* de *ignis*, feu). Qui est de feu, qui a les qualités du feu. Produit par l'action du feu : *les laves sont des roches ignées.*

IGNESCENCE (*igh-nès-san-se*) n. f. Etat d'un corps ignescent. (Peu us.)

IGNESCENT (*igh-nès-san*), **E** adj. (du lat. *ignis*, feu). Qui s'enflamme. (Peu us.)

IGNICOLE (*igh-ni*) n. et adj. (du lat. *ignis*, feu, et *colere*, adorer). Adorateur du feu.

IGNICOLORE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *color*, couleur). Qui a la couleur du feu.

IGNIFÈRE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *ferre*, porter) Qui transmet le feu.

IGNIFUGATION (*igh-ni, si-on*) n. f. ou **IGNIFUGEAGE** n. m. Action d'ignifuger. Son résultat.

IGNIFUGE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *fugare*, mettre en fuite). Propre à rendre ininflammables les objets naturellement combustibles. N. m. : *le silicate de potasse est un ignifuge.*

IGNIFUGER (*igh-ni-fu-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ignifugea, nous ignifugeons.*) Rendre ininflammable : *les décors de théâtre doivent être ignifugés.*

IGNIPUNCTURE (*igh-ni-ponk-tu-re*) n. f. *Méd.* Cautérisation par un cautère que termine une aiguille longue et fine qu'on fait rougir à blanc.

IGNITION (*igh-ni-si-on*) n. f. (du lat. *ignis*, feu). Etat des corps en combustion : *l'oxygène active l'ignition des corps.* Etat d'un métal porté au rouge.

IGNIVOME (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *vomere*, vomir). Qui vomit du feu : *cratère ignivome.* (Peu us.)

IGNIVORE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *vorare*, dévorer). Qui mange du feu : *charlatan ignivore.*

IGNOBLE adj. (lat. *ignobilis ;* pour *innobilis*, qui n'est pas noble). Non noble. (Vx.) Bas, infâme : *langage, conduite ignoble.* ANT. **Noble, relevé, distingué.**

IGNOBLEMENT (*man*) adv. D'une manière ignoble. (Peu us.)

IGNOMINIE (*ni*) n. f. (lat. *ignominia*). Infamie, grand déshonneur. Honte, affront. ANT. **Gloire.**

IGNOMINIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec ignominie : *être chassé ignominieusement.*

IGNOMINIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui cause de l'ignominie : *la pendaison est un supplice ignominieux.*

IGNORABLE adj. Qui peut être ignoré. (Peu us.)

IGNORAMMENT (*ra-man*) adv. Avec ignorance.

IGNORANCE n. f. Défaut général de connaissances ; manque de savoir. Défaut de connaissance d'un objet déterminé : *pécher par ignorance.* ANT. **Instruction.**

IGNORANT (*ran*), **E** n. et adj. Qui n'a point de savoir. Qui n'est pas instruit de certaines choses. ANT. **Instruit, savant, lettré.**

IGNORANTIN adj. et n. m. Nom que prenaient par humilité les frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui soignaient les pauvres. Nom donné en mauvaise part aux Frères des écoles chrétiennes.

IGNORANTISME (*tis-me*) n. m. Système de ceux qui repoussent l'instruction comme nuisible.

IGNORANTISSIME (*ti-si-me*) adj. *Fam.* Très ignorant.

IGNORÉ, E adj. Inconnu, obscur. ANT. **Célèbre.**

IGNORER (*ré*) v. a. (lat. *ignorare ;* de *in*, priv., et de *gnarus*, qui connaît). Ne pas savoir : *ignorer ce qui se passe.* Ne pas connaître par expérience : *ignorer le malheur.*

Iguane.

IGUANE (*i-ghou-a-ne*) n. m. (orig. caraïbe). Genre de reptiles sauriens de grande taille, revêtus de couleurs brillantes et dont la chair est très estimée. (On les rencontre au Brésil et aux Antilles.)

IGUANIDÉS (*i-ghou-a-ni-dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *iguane.* S. un *iguanidé.*

IGUANODON (*ghou-a*) n. m. Reptile gigantesque, fossile dans le crétacé.

IGUE (*i-ghe*) n. f. ou **CLOUP** (*kloup'*) n. m. Dans les causses du Lot, puits naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain.

I. H. S., abréviation des mots latins *Jesus, Hominum Salvator* (Jésus, Sauveur des Hommes), qu'on trouve souvent sur les monuments chrétiens.

IL (lat. *ille*) pron. pers. masc. de la 3e pers. Pl. *ils.*

ILANG-ILANG (*i-lan-i-lan*) n. m. Nom vulgaire d'une plante des Moluques, dont les fleurs possèdent une odeur suave qui les fait rechercher pour la parfumerie. (On écrit aussi YLANG-YLANG.)

ÎLE n. f. (lat. *insula*). Espace de terre entouré d'eau de tous côtés : *la Sicile est une île.*

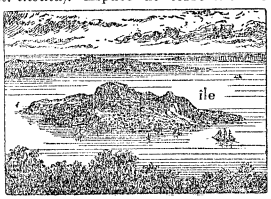

ILÉO-CÆCAL, E, AUX (*sé*) adj. *Anat.* Qui appartient à l'iléon et au cæcum : *valvule iléo-cæcale.*

ILÉON ou **ILIUM** (*om*) n. m. (lat. *ilium*). Longue portion de l'intestin grêle, faisant suite au jéjunum.

ILES n. m. pl. (lat. *ilia*). Parties latérales et inférieures du bas-ventre : *les os des iles forment les hanches.*

ÎLET (*lè*) n. m. **ÎLETTE** (*lè-te*) n. f. Petite île.

ILÉUS (*uss*) n. m. *Méd.* Obstruction de l'intestin par lui-même : *l'iléus produit ce que l'on nomme communément les coliques de miserere.*

ILIAQUE adj. (du lat. *ilia*, les flancs). Qui est en rapport avec les flancs. *Os iliaque*, os de la saillie de la hanche.

ILICACÉES (*sé*) ou **ILICINÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le houx. S. une *ilicacée* ou *ilicinée.*

ILLÉGAL, E, AUX (*il-lé*) adj. Qui est contraire à la loi : *les ordonnances de Charles X étaient illégales.* ANT. **Légal.**

ILLÉGALEMENT (*il-lé, man*) adv. D'une manière illégale : *accusé détenu illégalement.*

ILLÉGALITÉ (*il-lé*) n. f. Vice de ce qui est illégal. Acte illégal. ANT. **Légalité.**

ILLÉGITIME (*il-lé*) adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *union illégitime.* Né hors du mariage : *enfant illégitime.* Injuste, déraisonnable : *conclusion illégitime.* ANT. **Légitime.**

ILLÉGITIMEMENT (*il-lé, man*) adv. D'une manière illégitime. (Peu us.)

ILLÉGITIMITÉ (*il-lé*) n. f. Défaut de légitimité.

ILLETTRÉ (*il-lè-tré*), **E** adj. Ignorant en littérature. Qui ne sait ni lire ni écrire : *le nombre des illettrés diminue chaque jour.* ANT. **Lettré.**

ILLIBÉRAL, E, AUX (*il-li*) adj. Qui n'est pas libéral : *mesures illibérales.* ANT. **Libéral.**

ILLICITE (*il-li*) adj. (lat. *illicitus*). Qui est défendu par la morale ou par la loi : *gain illicite.* ANT. **Licite.**

ILLICITEMENT (*il-li, man*) adv. D'une manière illicite. (Peu us.)

ILLICO (*il-li*) adv. (mot lat.). Sur-le-champ, immédiatement : *se rendre illico à une convocation.*

ILLIMITABLE (*il-li*) adj. Qui ne peut être renfermé dans des limites. ANT. **Limitable.**

ILLIMITATION (*il-li, si-on*) n. f. Etat de ce qui est illimité. ANT. **Limitation.**

ILLIMITÉ, E (*il-li*) adj. Sans limites : *ambassadeur qui reçoit des pouvoirs illimités.* ANT. **Limité.**

ILLISIBILITÉ (*il-li-zi*) n. f. Caractère de ce qui est illisible. ANT. **Lisibilité.**

ILLISIBLE (*il-li-zi-ble*) adj. Qu'on ne peut lire : *écriture illisible.* Dont on ne peut supporter la lecture : *le fatras illisible d'un compilateur.* ANT. **Lisible.**

ILLISIBLEMENT (*il-li-zi-ble-man*) adv. D'une manière illisible : *écrire illisiblement.*

ILLOGICITÉ (*il-lo*) n. f. Caractère de ce qui est illogique. (Peu us.)

ILLOGIQUE (*il-lo*) adj. Qui n'est pas conforme à la logique. Qui manque d'esprit de suite. ANT. **Logique.**

ILLOGIQUEMENT (*il-lo-ji-ke-man*) adv. D'une manière illogique. ANT. **Logiquement.**

ILLOGISME (*il-lo-jis-me*) n. m. Caractère de ce qui est illogique.

ILLUMINABLE (*il-lu*) adj. Qui peut être illuminé.

ILLUMINANT (*il-lu-mi-nan*), **E** adj. Qui illumine.

ILLUMINATEUR (*il-lu*) n. m. Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE adj. Qui illumine. (Peu us.)

ILLUMINATION (*il-lu, si-on*) n. f. Action d'illuminer. Lumières disposées avec symétrie à l'occasion d'une fête. *Relig.* Lumière soudaine et extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme. *Fig.* Lumière subite dans l'esprit.

ILLUMINÉ, E (*il-lu*) adj. et n. Visionnaire en matière de religion. Nom de différentes sectes hérétiques.

ILLUMINER (*il-lu-mi-né*) v. a. (du lat. *lumen, inis*, lumière). Eclairer. Orner d'illuminations : *illuminer sa maison. Fig.* Eclairer l'esprit, l'âme, d'une lumière intellectuelle.

ILLUMINISME (*il-lu-mi-nis-me*) n. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION (*il-lu-zi-on*) n. f. (lat. *illusio ;* de *illusum*, supin de *illudere*, tromper). Erreur des sens ou de l'esprit, qui fait prendre l'apparence pour la réalité : *le mirage est une illusion de la vue.* Pensée chimérique : *se nourrir d'illusions.* Prestidigitation. *Faire illusion à*, tromper. *Se faire illusion*, s'abuser.

ILLUSIONNER (*il-lu-zi-o-né*) v. a. Produire de l'illusion. **S'illusionner** v. pr. Se faire illusion.

ILLUSIONNISME (*il-lu-zi-o-nis-me*) n. m. Tendance à se faire des illusions. Art de produire les illusions.

ILLUSIONNISTE (*il-lu-zi-o-nis-te*) n. m. Syn. de PRESTIDIGITATEUR.

ILLUSOIRE (*il-lu-zoi-re*) adj. Qui tend à abuser. Qui ne se réalise point : *promesse illusoire.*

ILLUSOIREMENT (*il-lu-zoi-re-man*) adv. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATEUR (*il-lus-tra*) n. m. Artiste qui dessine des illustrations d'ouvrages : *Gustave Doré fut un illustrateur de premier ordre.*

ILLUSTRATION (*il-lus-tra-si-on*) n. f. Etat de ce qui est illustre. Personnage illustre. Figures gravées et intercalées dans le texte d'un livre, d'un journal : *illustration soignée.*

ILLUSTRE (*il-lus-tre*) adj. (lat. *illustris*). Qui est d'un mérite, d'un renom éclatant : *Charlemagne est le plus illustre des souverains du moyen âge.*

ILLUSTRER (*il-lus-tré*) v. a. Rendre illustre : *la découverte de la vaccine a illustré Jenner.* Orner un texte de gravures. Eclaircir par des commentaires, des citations, etc. **S'illustrer** v. pr. Devenir illustre.

ILLUSTRISSIME (*il-lus-tri-si-me*) adj. (du lat. *illustrissimus*, très illustre). Titre qu'on donne par honneur à certaines personnes élevées en dignité.

ILLUTATION (*il-lu-ta-si-on*) n. f. Action d'illuter.

ILLUTER (*il-lu-té*) v. a. (du préf. *in*, et du lat. *lutum*, boue). Baigner dans une boue médicinale. Traiter par l'application d'une boue.

ILLYRIEN, ENNE (*il-li-ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Illyrie.

ÎLOT (*î-lo*) n. m. Petite île : *Napoléon Ier fut relégué dans un îlot perdu au milieu de l'océan.* Groupe de maisons isolées des autres.

ILOTE n. m. (gr. *eilôtès*). Nom donné aux serfs de l'Etat, chez les Spartiates. *Fig.* Homme réduit au dernier degré d'abjection. — Vaincus et réduits en esclavage par les Lacédémoniens, les ilotes étaient traités par leurs vainqueurs avec la dernière dureté. On s'étudiait à les tenir constamment dans la plus dégradante abjection. Les Spartiates les faisaient enivrer pour donner à leurs enfants, par ce spectacle honteux, le dégoût de l'ivrognerie.

ILOTISME (*tis-me*) n. m. Condition d'ilote. *Fig.* Etat d'abjection et d'ignorance.

IMAGE n. f. (lat. *imago*). Représentation de quelque chose en peinture, en sculpture, en dessin, etc. Représentation de la Divinité, des saints, etc. : *les iconoclastes s'élevèrent contre le culte des images.* Petite estampe, représentant un sujet religieux ou autre. Ressemblance : *Dieu, raconte la Genèse, fit l'homme à son image.* Symbole, figure : *la chasse est l'image de la guerre.* Objet répété dans un miroir ; dans l'eau. Représentation, impression des objets dans l'esprit : *cette image me suit en tous lieux.* Métaphore par laquelle on rend les idées plus vives, en prêtant à l'objet une forme plus sensible : *le langage des Orientaux est rempli d'images.*

IMAGÉ, E adj. Où il se rencontre beaucoup de figures, en parlant d'une composition littéraire : *le style imagé de La Fontaine.*

IMAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il imagea, nous imageons.*) Charger d'images, de métaphores : *imager son style.*

IMAGER, ÈRE n. Pour IMAGIER. (Vx.)

IMAGERIE (*rî*) n. f. Fabrique, commerce d'images : *l'imagerie fut florissante à Epinal.*

IMAGIER (*ji-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les images : *industrie imagière.* N. Qui fabrique, vend des images. Autref., peintre et sculpteur.

IMAGINABLE adj. Qui peut être imaginé. ANT. **Inimaginable.**

IMAGINAIRE (*nè-re*) adj. Qui n'est que dans l'imagination : *se forger des contrariétés imaginaires.* Qui est fictif : *le pays imaginaire des Lilliputiens. Malade imaginaire*, qui se croit malade sans l'être. *Espaces imaginaires*, dans le système d'Aristote, espaces au delà des sphères et n'admettant ni corps, ni lieu, ni vide. *Math.* Symbole algébrique, comprenant un radical du second degré portant sur un nombre négatif. ANT. **Réel.**

IMAGINANT (*nan*), **E** adj. Qui imagine.

IMAGINATIF, IVE adj. Qui imagine aisément : *esprit imaginatif.*

IMAGINATION (*si-on*) n. f. (*deimaginer*). Faculté de se représenter les objets par la pensée. Faculté d'inventer, de créer : *Dumas père est un conteur plein d'imagination.* Chose imaginée ; idée, conception. *Fig.* Opinion sans fondement : *c'est une pure imagination.*

IMAGINATIVE n. f. *Fam.* Faculté d'imaginer.

IMAGINER (*né*) v. a. (lat. *imaginari ;* de *imago, inis*, image). Se représenter quelque chose dans l'esprit. Inventer, combiner, créer : *Torricelli imagina le baromètre.* Penser, croire. **S'imaginer** v. pr. Se figurer une chose sans beaucoup de fondement. Croire, se persuader.

IMAN ou **IMAM** (*mam'*) n. m. (de l'ar. *imàm*, chef). Ministre de la religion mahométane. Titre de certains souverains musulmans.

IMANAT (*na*) ou **IMAMAT** (*ma*) n. m. Dignité d'iman : *l'imanat de Mascate.*

IMARET (*rè*) n. m. (de l'ar. *amaret*, habitation). Etablissement turc, où l'on distribue gratuitement des vivres aux nécessiteux.

IMBATTABLE (*in-ba-ta-ble*) adj. Qui ne peut être battu : *cheval de course imbattable.* ANT. **Battable.**

IMBÉCILE (*in*) n. et adj. (du lat. *imbecillis*, faible). Faible d'esprit. Sot. Qui marque l'imbécillité. ANT. **Intelligent, spirituel.**

IMBÉCILEMENT (*in, man*) adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ (*in-bé-si-li*) n. f. Faiblesse d'esprit. Sottise. Acte d'imbécile. ANT. **Intelligence.**

IMBERBE (*in-bèr-be*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *barba*, barbe). Qui est sans barbe. *Fig.* Très jeune.

IMBIBER (*in-bi-bé*) v. a. (lat. *imbibere*). Mouiller, pénétrer d'un liquide : *imbiber d'eau une éponge.*

IMBIBITION (*in, si-on*) n. f. Action d'imbiber, de s'imbiber.

IMBRICATION (*in, si-on*) n. f. Etat des choses qui se recouvrent mutuellement à la façon des tuiles d'un toit : *l'imbrication des écailles d'un poisson.*

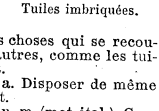

Tuiles imbriquées.

IMBRIFUGE (*in*) adj. (du lat. *imber, bris*, pluie, et *fugare*, mettre en fuite). Imperméable à la pluie.

IMBRIQUÉ (*in-bri-ké*), **E** adj. (lat. *imbricatus*). Se dit des choses qui se recouvrent en partie les unes les autres, comme les tuiles, les ardoises, etc., d'un toit.

IMBRIQUER (*in-bri-ké*) v. a. Disposer de même manière que les tuiles d'un toit.

IMBROGLIO (*in-bro-i-li-o*) n. m. (mot ital.). Confusion, embrouillement : *démêler un imbroglio.* Pièce de théâtre, dont l'intrigue est très compliquée. Pl. des *imbroglios.*

IMBRÛLABLE (*in*) adj. Qui ne peut pas être brûlé.

IMBU, E (*in*) adj. (de *imboire*). Rempli, pénétré : *imbu de préjugés.*

IMBUCCATION (*in-bu-ka-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *bucca*, bouche). Action d'introduire dans la bouche.

IMBUVABLE (*in*) adj. Qu'on ne peut pas boire. Qui est mauvais à boire : *l'eau de mer est imbuvable.*

IMIDE n. m. *Chim.* Solide stable, dérivant d'un acide par déshydratation.

IMITABLE adj. Qui peut, qui doit être imité. ANT. **Inimitable.**

IMITATEUR, TRICE n. et adj. Qui imite : *esprit imitateur.* Qui est porté à imiter : *le singe est imitateur.*

IMITATIF, IVE adj. Qui est de la nature de l'imitation : *harmonie imitative.*

IMITATION (*si-on*) n. f. (lat. *imitatio*). Action d'imiter : *imitation servile.* Objet produit en imitant. Matière ouvrée, qui simule une matière plus riche : *bronze d'imitation ; bijoux en imitation.* **A l'imitation de,** loc. prép. Sur le modèle de.

IMITER (*té*) v. a. (lat. *imitari*). Faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait une personne, un animal : *imiter une signature.* Prendre pour modèle : *imiter ses ancêtres.* Chercher à prendre le style, la manière d'un auteur, d'un peintre, etc. : *Boileau a heureusement imité Horace.* Copier, contrefaire, avoir un faux air de : *le cuivre doré imite l'or.*

IMMACULÉ, E (*im'-ma*) adj. (du préf. *in*, et de *maculé*). Sans tache : *blancheur immaculée. Fig.* Sans souillure morale : *innocence immaculée. Théol.* **Immaculée Conception,** conception de la vierge Marie, exempte du péché originel.

IMMANENCE (*im'-ma-nan-se*) n. f. Etat de ce qui est immanent. ANT. **Transcendance.**

IMMANENT (*im'-ma-nan*), **E** adj. (lat. *immanens*). Qui existe, réside, agit en soi-même. Qui persiste, qui est constant : *justice immanente.*

IMMANGEABLE (*in* ou *im'-man-ja-ble*) adj. Qui ne peut être mangé : *viande immangeable.*

IMMANQUABLE (*in* ou *im'-man-ka-b le*) adj. Qui ne peut manquer d'arriver.

IMMANQUABLEMENT (*in* ou *im'-man-ka-ble-man*) adv. Infailliblement.

IMMARCESCIBLE (*im'-mar-sès-si-ble*) adj. Qui ne peut se flétrir : *gloire immarcescible.*

IMMATÉRIALISER (*im'-ma, zé*) v. a. Rendre une chose immatérielle par la pensée ou le raisonnement. ANT. **Matérialiser.**

IMMATÉRIALISME (*im'-ma, lis-me*) n. m. Système des philosophes qui nient l'existence de la matière. ANT. **Matérialisme.**

IMMATÉRIALISTE (*im'-ma, lis-te*) adj. Qui se rapporte à l'immatérialisme : *philosophie immatérialiste.* N. Partisan de l'immatérialisme. ANT. **Matérialiste.**

IMMATÉRIALITÉ (*im'-ma*) n. f. Qualité, état de ce qui est immatériel : *l'immatérialité de l'âme.*

IMMATÉRIEL, ELLE (*im'-ma-té-ri-èl, è-le*) adj. Qui n'a pas de consistance matérielle : *l'esprit est immatériel.* ANT. **Matériel.**

IMMATÉRIELLEMENT (*im'-ma-té-ri-è-le-man*) adv. D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION (*im'-ma, si-on*) n. f. Action d'immatriculer. Etat de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE (*im'-ma*) n. f. Enregistrement sur un registre public, dit *matricule.* Inscription d'un huissier au nombre de ceux qui instrumentent près d'un tribunal.

IMMATRICULER (*im'-ma, lé*) v. a. (du préf. *in*, et de *matricule*). Enregistrer sur la matricule, sur un registre quelconque.

IMMATURITÉ (*im'-ma*) n. f. Etat de ce qui n'est pas mûr, au prop. et au fig.

IMMÉDIAT (*im'-mé-di-a*), **E** adj. Qui est ou se fait, qui agit sans intermédiaire : *cause immédiate ; successeur immédiat.* Instantané : *soulagement immédiat.*

IMMÉDIATEMENT (*im'-mé, man*) adv. D'une manière immédiate. A l'instant même.

IMMÉDIATETÉ (*im'-mé*) n. f. Qualité de ce qui est immédiat. (Peu us.)

IMMÉMORABLE (*im'-mé*) adj. Syn. de IMMÉMORIAL. ANT. **Mémorable.**

IMMÉMORÉ, E (*im'-mé*) adj. Dont on n'a pas conservé la mémoire. (Peu us.)

IMMÉMORIAL, E, AUX (*im'-mé*) adj. Qui remonte à une époque sortie de la mémoire, à cause de son ancienneté : *usage immémorial.*

IMMÉMORIALEMENT (*im'-mé, man*) adv. Depuis un temps immémorial. (Peu us.)

IMMENSE (*im'-man-se*) adj. (lat. *immensus*). Qui est presque sans bornes, sans mesure : *la mer immense.* Très considérable : *fortune immense.* ANT. **Petit, minuscule, microscopique.**

IMMENSÉMENT (*im'-man-sé-man*) adv. D'une manière immense.

IMMENSITÉ (*im'-man*) n. f. (lat. *immensitas*). Caractère de ce qui est immense. Grandeur infinie : *l'immensité des cieux.* Très vaste étendue : *navire perdu dans l'immensité des flots.*

IMMERGENT (*im'-mèr-jan*), **E** adj. (du lat. *immergere*, plonger dans). Se dit d'un rayon lumineux qui pénètre un milieu.

IMMERGER (*im'-mèr-jé*) v. a. (lat. *immergere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il immergea, nous immergeons.*) Plonger dans un liquide. Particulièrem., laisser tomber dans la mer : *immerger le corps d'un matelot décédé en cours de route.*

IMMÉRITÉ, E (*im'-mé*) adj. Que l'on n'a pas mérité : *reproches immérités.* ANT. **Mérité.**

IMMERSIF, IVE (*im'-mèr*) adj. Qui se fait par immersion.

IMMERSION (*im'-mèr*) n. f. (lat. *immersio*). Action de plonger un corps dans un liquide. *Astr.* Entrée d'une planète dans l'ombre portée par une autre planète.

IMMESURABLE (*in-me-zu*) adj. Qu'on ne peut mesurer. ANT. **Mesurable.**

IMMEUBLE (*im'-meu-ble*) adj. (du lat. *immobilis*, immobile). Qui n'est pas meuble, ou que la loi ne considère pas comme tel. N. m. Bien qui n'est pas meuble, comme terres, maisons, etc. Maison : *vendre un immeuble de rapport.* ANT. **Meuble.**

IMMIGRANT (*im'-mi-gran*), **E** n. et adj. Qui vient de l'étranger dans un pays pour l'habiter : *les immigrants irlandais sont nombreux aux États-Unis.* ANT. **Emigrant.**

IMMIGRATION (*im'-mi-gra-si-on*) n. f. Action de venir dans un pays pour l'habiter : *l'immigration européenne a transformé les deux Amériques.*

IMMIGRÉ, E (*im'-mi*) n. et adj. Se dit des personnes qui se sont établies quelque part par immigration.

IMMIGRER (*im'-mi-gré*) v. n. (lat. *immigrare*). Venir dans un pays pour s'y fixer. ANT. **Emigrer.**

IMMINEMMENT (*im'-mi-na-man*) adv. D'une manière imminente. (Peu us.)

IMMINENCE (*im'-mi-nan-se*) n. f. Qualité de ce qui est imminent : *se troubler devant l'imminence du danger.*

IMMINENT (*im'-mi-nan*), **E** adj. (lat. *imminens*). Qui menace pour un avenir prochain : *ruine, disgrâce imminente.*

IMMISCER (*im'-mis-sé*) v. a. (lat. *immiscere.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il immisça, nous immiscons.*) Mêler, faire entrer. **S'immiscer** v. pr. Se mêler, s'ingérer sans droit ou mal à propos : *s'immiscer dans les affaires d'autrui.*

IMMIXTION (*im'-miks-ti-on*) n. f. (lat. *immixtio*). *Dr.* Action d'immiscer, de s'immiscer. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE (*im'-mo*) adj. Qui ne se meut pas : *les anciens croyaient que la terre est immobile. Fig.* Ferme, inébranlable : *calme et immobile dans le danger.* ANT. **Mobile.**

IMMOBILIER (*im'-mo-bi-li-é*), **ÈRE** adj. Qui est composé de biens immeubles : *biens immobiliers. Saisie immobilière*, qui a pour objet un immeuble.

IMMOBILISATION (*im'-mo, za-si-on*) n. f. Action d'immobiliser : *on traite les fractures par l'immobilisation du membre blessé. Dr.* Action de la loi en vertu de laquelle des biens meubles sont déclarés immeubles et soumis par suite à la législation des droits réels immobiliers : *l'immobilisation des actions de la Banque de France.*

IMMOBILISER (*im'-mo, zé*) v. a. Rendre immobile. Priver des moyens d'agir : *le froid immobilisa la Grande Armée autour de Moscou.* Donner à un objet mobilier la qualité d'immeuble.

IMMOBILISME (*im'-mo-bi-lis-me*) n. m. Opposition systématique à tout progrès, à toute innovation.

IMMOBILITÉ (*im'-mo*) n. f. Etat d'une chose qui ne se meut point. Etat de ce qui est stationnaire. Maladie du cheval, caractérisée par une sorte d'assoupissement permanent, l'animal restant toujours dans la même position où on le met : *l'immobilité est un vice rédhibitoire.* ANT. **Mobilité.**

IMMODÉRATION (*im'-mo, si-on*) n. f. Défaut de modération. (Peu us.) ANT. **Modération.**

IMMODÉRÉ, E (*im'-mo*) adj. Qui n'a pas de modération. Excessif, outré (en parlant des choses) : *l'usage immodéré de la morphine entraîne de graves accidents.* ANT. **Modéré.**

IMMODÉRÉMENT (*im'-mo, man*) adv. D'une manière immodérée : avec excès. ANT. **Modérément.**

IMMODESTE (*im'-mo-dès-te*) adj. Qui manque de modestie, de pudeur. (En parlant des choses.) Qui blesse la modestie, la pudeur : *tenue immodeste.* ANT. **Modeste, pudique.**

IMMODESTEMENT (*im'-mo-dès-te-man*) adv. D'une manière immodeste. ANT. **Modestement.**

IMMODESTIE (*im'-mo-dès-ti*) n. f. Manque de modestie, de bienséance, de pudeur. Acte ou parole qui blesse la pudeur. ANT. **Modestie.**

IMMOLATEUR (*im'-mo*) n. m. Celui qui immole.

IMMOLATION (*im'-mo-la-si-on*) n. f. Action d'immoler. Meurtre. *Fig.* Sacrifice.

IMMOLER (*im'-mo-lé*) v. a. (lat. *immolare*). Offrir en sacrifice. Tuer, massacrer. *Fig.* Sacrifier, renoncer à : *Agamemnon immola sa fille à l'intérêt général des Grecs.*

IMMONDE (*im'-mon-de*) adj. (lat. *immundus*). Sale, impur : *les bêtes immondes. L'esprit immonde*, le démon. *Fig.* Ignoble, dégoûtant.

IMMONDICE (*im'-mon*) n. f. (lat. *immunditia*). Boue, ordures entassées dans les rues, dans les maisons. *Fig.* Impureté, au point de vue religieux. (S'emploie surtout au plur.)

IMMONDICITÉ (*im'-mon*) n. f. Etat de ce qui est immonde. (Peu us.)

IMMORAL, E, AUX (*im'-mo*) adj. Contraire à la morale : *ouvrage immoral.* ANT. **Moral.**

IMMORALEMENT (*im'-mo, man*) adv. D'une manière immorale. ANT. **Moralement.**

IMMORALITÉ (*im'-mo*) n. f. Opposition aux principes de la morale : *J.-J. Rousseau accusait le théâtre d'être une école d'immoralité.* Absence de ces principes. ANT. **Moralité.**

IMMORTALISER (*im'-mor, zé*) v. a. Rendre immortel. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. **S'immortaliser** v. pr. Se rendre immortel.

IMMORTALITÉ (*im'-mor*) n. f. Qualité, état de ce qui est immortel : *l'immortalité de l'âme.* Vie perpétuelle dans le souvenir des hommes : *aspirer à l'immortalité. Blas.* Nom donné au bûcher sur lequel est représenté le phénix.

Immortelle.

IMMORTEL, ELLE (*im'-mor-tèl, è-le*) adj. Qui n'est point sujet à la mort : *l'âme immortelle. Par ext.* Qui dure très longtemps : *haine immortelle. Fig.* Qui vivra perpétuellement dans la mémoire des générations futures : *les chefs-d'œuvre immortels du génie humain.* N. m. *Fam.* Membre de l'Académie française. N. m. pl. **Les immortels,** les dieux du paganisme. Les gardes des anciens rois de Perse. N. f. Nom donné à certaines plantes, à cause de la durée de leurs fleurs, dont l'involucre ne change pas avec le temps. Ces fleurs mêmes : *l'immortelle jaune est employée pour tresser des couronnes funéraires.* ANT. **Mortel.**

IMMORTELLEMENT (*im'-mor-tè-le-man*) adv. D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION (*im'-mor, si-on*) n. f. Etat d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, E (*im'-mor*) adj. Qui n'est point mortifié.

IMMUABILITÉ (*im'-mu*) n. f. Syn. de IMMUTABILITÉ.

IMMUABLE (*im'-mu*) adj. Qui n'est point sujet à changer : *les lois humaines ne sont pas immuables.*

IMMUABLEMENT (*im'-mu, man*) adv. D'une manière immuable.

IMMUNISANT (*im'-mu-ni-san*), **E** adj. Qui immunise : *sérum immunisant.*

IMMUNISATION (*za-si*) n. f. Action d'immuniser.

IMMUNISER (*im'-mu-ni-zé*) v. a. (du lat. *immunis*, exempt). Rendre réfractaire à une maladie.

IMMUNITÉ (*im'-mu*) n. I. (lat. *immunitas ;* de *immunis*, exempt). Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. : *les immunités féodales.* Propriété d'un organisme vivant d'être à l'abri d'une maladie déterminée : *une première atteinte d'une maladie infectieuse confère souvent ensuite une immunité plus ou moins longue.*

IMMUTABILITÉ (*im'-mu*) n. f. Qualité de ce qui est immuable. (On dit aussi IMMUABILITÉ.)

IMPACT (*in-pakt*) n. m. (du lat. *impactus*, heurté). Collision de deux ou plusieurs corps. *Point d'impact*, le point où vient frapper un projectile.

IMPACTION (*in-pak-si-on*) n. f. (lat. *impactio*). Rupture d'un os avec enfoncement d'un côté et saillie de l'autre.

IMPAIR (*in-pèr*), **E** adj. (lat. *impar*). Qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux : *trois est un nombre impair. Organes impairs*, ceux qui n'ont pas de symétrique (estomac, foie, etc.). N. m. Maladresse : *commettre un impair.* ANT. **Pair.**

IMPALPABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE (*in*) adj. Si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher : *le talc se réduit en poudre impalpable.* ANT. **Palpable.**

IMPALUDISME (*in, dis-me*) n. m. V. PALUDISME.

IMPANATION (*in, si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *panis*, pain). Opinion des luthériens, qui croient à l'existence simultanée du pain et du corps du Christ dans l'Eucharistie.

IMPARDONNABLE (*in-par-do-na-ble*) adj. Qui ne mérite point de pardon : *erreur impardonnable.* ANT. **Pardonnable, excusable.**

IMPARFAIT (*in-par-fè*), **E** adj. Incomplet, qui n'est pas achevé : *maison imparfaite.* Qui a des défauts : *ouvrage imparfait.* N. m. Ce qui est incomplet, inachevé. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une action passée, comme contemporaine d'une autre action passée : *je lisais quand vous êtes entré.* (Il y a deux imparfaits : l'imparfait de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif.) ANT. **Parfait.**

IMPARFAITEMENT (*in-par-fè-te-man*) adv. D'une manière imparfaite. ANT. **Parfaitement.**

IMPARISYLLABE (*in, sil-la-be*) ou **IMPARISYLLABIQUE** (*in, sil-la*) adj. Se dit des noms grecs ou latins qui ont au génitif singulier une ou deux syllabes de plus qu'au nominatif, comme *virgo, virginis*, vierge. N. m. : *un imparisyllabe.*

IMPARITÉ (*in*) n. f. (lat. *imparitas*). Caractère de ce qui est impair. Inégalité. ANT. **Parité.**

IMPARTAGEABLE (*in, ja-ble*) adj. Qui ne peut être partagé. ANT. **Partageable.**

IMPARTIAL (*in-par-si-al*), **E, AUX** adj. Qui ne sacrifie point la justice, la vérité à des considérations particulières : *juge, historien impartial.* ANT. **Partial.**

IMPARTIALEMENT (*in-par-si-a-le-man*) adv. Sans partialité : *juger impartialement.* ANT. **Partialement.**

IMPARTIALITÉ (*in, si-a*) n. f. Caractère, action de celui qui est impartial : *l'impartialité est le premier devoir du magistrat.* ANT. **Partialité.**

IMPARTIR (*in*) v. a. (lat. *impartiri*). Accorder, attribuer : *impartir un délai.*

IMPASSABLE (*in-pa-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut passer, franchir. (Peu us.)

IMPASSE (*in-pa-se*) n. f. (du préf. *in*, et de *passer*). Rue sans issue. *Fig.* Position dont il est impossible de sortir heureusement : *être dans une impasse.*

IMPASSIBILITÉ (*in-pas-si*) n. f. Qualité de celui qui est impassible : *garder son impassibilité.*

IMPASSIBLE (*in-pas-si-ble*) adj. (lat. *impassibilis*). Qui n'est pas susceptible de souffrance. Insensible à la douleur ou aux émotions : *rester impassible en présence du danger.* ANT. **Susceptible, impressionnable.**

IMPASSIBLEMENT (*in-pas-si-ble-man*) adv. Avec impassibilité.

IMPASTATION (*in-pas-ta-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *pasta*, pâte). Composition faite de substances broyées et mises en pâte : *le stuc est une impastation.* Action d'amener à l'état de pâte pharmaceutique.

IMPATIEMMENT (*in-pa-si-a-man*) adv. Avec impatience : *souffrir impatiemment le joug de l'étranger.* ANT. **Patiemment.**

IMPATIENCE (*in-pa-si-an-se*) n. f. (lat. *impatiens*). Manque de patience : *mouvement d'impatience.* Sentiment d'inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal, ou de l'attente de quelque bien. Pl. Espèce d'irritation nerveuse : *avoir des impatiences.* ANT. **Patience.**

IMPATIENS (*in-pa-si-ins*) ou **IMPATIENTE** (*in-pa-si-an-te*) n. f. Genre de balsamines, dont le fruit éclate dès qu'on y touche.

IMPATIENT (*in-pa-si-an*), **E** adj. (lat. *impatiens*). Qui manque de patience. Qui ne peut supporter : *impatient du joug.* Qui désire avec un empressement inquiet : *impatient de partir.* ANT. **Patient.**

IMPATIENTANT (*in-pa-si-an-tan*), **E** adj. Qui impatiente : *monotonie impatientante.*

IMPATIENTER (*in-pa-si-an-té*) v. a. Faire perdre patience. ANT. **Patienter. S'impatienter** v. pr. Perdre patience.

IMPATRONISATION (*in, za-si-on*) n. f. Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER (*in, zé*) v. a. (du préf. *in*, et de *patron*). Introduire avec une autorité de maître. **S'impatroniser** v. pr. S'établir, s'imposer en maître. *Fig.* S'introduire, se faire accepter : *une coutume qui s'impatronise.*

IMPAYABLE (*in-pè-ia-ble*) adj. Qu'on ne peut trop payer, qui est admirable : *travail impayable. Fam.* Ridicule ou comique : *aventure impayable.*

IMPAYÉ (*in-pé-ié*), **E** adj. Qui n'a pas été payé.

IMPECCABILITÉ (*in-pè-ka*) n. f. Etat de celui qui est incapable de pécher, de faillir. ANT. **Peccabilité.**

IMPECCABLE (*in-pè-ka-ble*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *peccare*, pécher). Incapable de pécher, de faillir. Sans défaut : *vers d'une forme impeccable.* ANT. **Peccable.**

IMPEDIMENTA (*in-pè-di-min*) n. m. pl. (mot lat.). Charrois, convois de bagages, etc., qui retardent la marche d'une armée. (On dit quelquef. en franç. IMPÉDIMENTS [*in, man*].)

IMPÉNÉTRABILITÉ (*in*) n. f. (de *impénétrable*). Propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même lieu dans l'espace : *l'impénétrabilité est une des propriétés de la matière. Fig.* Caractère de ce qui ne peut être connu, deviné. ANT. **Pénétrabilité.**

IMPÉNÉTRABLE (*in*) adj. Qui ne peut être pénétré : *cuirasse impénétrable. Fig.* Caché, inexplicable : *mystère impénétrable.* Dont il est impossible de pénétrer les sentiments. ANT. **Pénétrable.**

IMPÉNÉTRABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière impénétrable. (Peu us.)

IMPÉNITENCE (*in, tan-se*) n. f. Endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, dans laquelle on meurt. *Fig.* Persistance dans l'erreur. ANT. **Pénitence.**

IMPÉNITENT (*in-pé-ni-tan*), **E** adj. Qui est endurci dans le péché. *Fam.* Qui persiste dans ses errements : *un buveur impénitent.* ANT. **Pénitent.**

IMPENNE (*in-pè-ne*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *penna*, plume). Qui est sans plumes.

IMPENSE (*in-pan-se*) n. f. (lat. *impensa*). *Dr.* Dépense pour l'entretien ou l'amélioration d'un bien.

IMPÉRATIF, IVE (*in*) adj. (lat. *imperativus ;* de *imperare*, commander). Qui a le caractère du commandement : *ton impératif.* **Mandat impératif**, obligation imposée par les électeurs au représentant qu'ils nomment de voter de telle ou telle façon sur certaines questions déterminées : *le mandat impératif n'est pas admis en France.* N. m. et adj. *Gram.* Mode et temps du verbe, exprimant le commandement, l'exhortation, la prière : *l'impératif, en français, n'a ni de première ni de troisième personne du singulier, ni de troisième personne du pluriel.* Dont le verbe est à l'impératif : *proposition impérative.*

IMPÉRATIVEMENT (*in, man*) adv. D'une manière impérative : *parler impérativement.*

IMPÉRATOIRE (*in*) n. f. Plante de la famille des ombellifères.

IMPÉRATRICE (*in*) n. f. La femme d'un empereur : *l'impératrice Marie-Louise.* Celle qui gouverne un empire : *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBILITÉ (*in-pèr-sèp*) n. f. Caractère de ce qui est imperceptible. ANT. **Perceptibilité.**

IMPERCEPTIBLE (*in-pèr-sèp*) adj. Qui ne peut être aperçu, comme les animalcules. Qui échappe à notre attention : *progrès imperceptible.* ANT. **Perceptible.**

IMPERCEPTIBLEMENT (*in-pèr-sèp, man*) adv. D'une manière imperceptible. ANT. **Perceptiblement.**

IMPERDABLE (*in-pèr*) adj. Qui ne peut se perdre : *pari imperdable.* ANT. **Perdable.**

IMPERFECTIBILITÉ (*in-pèr-fèk*) n. f. Etat de ce qui est imperfectible. ANT. **Perfectibilité.**

IMPERFECTIBLE (*in-pèr-fèk*) adj. Qui ne peut se perfectionner. ANT. **Perfectible.**

IMPERFECTION (*in-pèr-fèk-si-on*) n. f. Etat de ce qui est resté incomplet, inachevé : *l'imperfection d'un travail.* Défaut, vice. ANT. **Perfection.**

Couronne impériale.

IMPERFORATION (*in-pèr, si-on*) n. f. *Méd.* Etat d'une partie naturelle qui devrait être ouverte et qui est fermée.

IMPERFORÉ, E (*in-pèr*) adj. *Méd.* Qui n'est pas percé, ouvert, et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, E, AUX (*in*) adj. (lat. *imperialis ;* de *imperium*, empire). Qui appartient à un empereur ou à un empire : *couronne impériale ; Bonaparte se fit décerner la dignité impériale.* N. m. pl. *Les Impériaux*, v. *Part. hist.*

IMPÉRIALE (*in*) n. f. Dessus d'une diligence, d'un omnibus, d'un tramway, d'un wagon. Petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure, mis à la mode par Napoléon III. Sorte de jeu de cartes qui se joue ordinairement à deux, avec un jeu de trente-deux cartes. *Série impériale*, série de l'as, du roi, de la dame et du valet de la même couleur.

IMPÉRIALEMENT (*in, man*) adv. En empereur, d'une façon impériale.

IMPÉRIALISME (*in, lis-me*) n. m. Opinion favorable au gouvernement impérial. Doctrine politique, visant à resserrer les liens qui unissent l'Angleterre à ses colonies et à étendre la puissance britannique : *l'impérialisme anglais s'est particulièrement manifesté à la fin du* XIXe *siècle.* Visées d'expansion et de domination d'un Etat.

IMPÉRIALISTE (*in, lis-te*) adj. Favorable au gouvernement impérial, à l'impérialisme : *opinions, tendances impérialistes.* Subst. : *les impérialistes.*

IMPÉRIEUSEMENT (*in, ze-man*) adv. D'une manière impérieuse : *exiger impérieusement une concession.*

IMPÉRIEUX, EUSE (*in-pé-ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *imperiosus ;* de *imperium*, commandement). Hautain ; qui commande avec orgueil : *les enfants ont souvent le caractère impérieux. Fig.* Irrésistible. Pressant : *nécessité impérieuse.*

IMPÉRISSABLE (*in-pé-ri-sa-ble*) adj. Qui ne saurait périr. *Par exagér.* Qui dure très longtemps : *gloire impérissable.* ANT. **Périssable.**

IMPÉRISSABLEMENT (*in-pé-ri-sa-ble-man*) adv. D'une manière impérissable. (Peu us.)

IMPÉRITIE (*in, si*) n. f. (lat. *imperitia*). Inhabileté, incapacité. Ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession : *l'impéritie de La Feuillade fit perdre Turin à la France.* ANT. **Capacité, habileté.**

IMPERMÉABILISATION (*in-pèr, za-si-on*) n. f. Action d'imperméabiliser : *le caoutchouc sert à l'imperméabilisation des étoffes.*

IMPERMÉABILISER (*in-pèr, zé*) v. a. Rendre imperméable : *imperméabiliser un tissu.*

IMPERMÉABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Qualité de ce qui est imperméable. ANT. **Perméabilité.**

IMPERMÉABLE (*in-pèr*) adj. Se dit des corps qui ne se laissent point traverser par l'eau : *la toile cirée, le caoutchouc sont imperméables.* ANT. **Perméable.**

IMPERMUTABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Etat de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE (*in-pèr*) adj. Qui ne peut être permuté, échangé contre une autre chose. ANT. **Permutable.**

IMPERSONNALITÉ (*in-pèr-so-na*) n. f. Caractère de ce qui est impersonnel, qui manque d'originalité : *l'impersonnalité du style.* ANT. **Personnalité.**

IMPERSONNEL, ELLE (*in-pèr-so-nèl, è-le*) adj. Qui n'a pas de personnalité. Qui ne s'applique à personne en propre. Qui manque d'originalité ; banal : *style impersonnel. Gram.* Se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing., comme : **il faut, il pleut, il neige, il tonne,** etc. (On dit aussi UNIPERSONNEL.) *Modes impersonnels*, l'infinitif et le participe, ainsi nommés parce qu'ils n'ont pas d'inflexions pour marquer les personnes. ANT. **Personnel.**

IMPERSONNELLEMENT (*in-pèr-so-nè-le-man*) adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT (*in-pèr-ti-na-man*) adv. Avec impertinence : *répondre impertinemment.*

IMPERTINENCE (*in-pèr-ti-nan-se*) n. f. Caractère de ce qui est déplacé, insolent, outrecuidant. Parole, action offensante : *dire, faire des impertinences.* ANT. **Politesse, courtoisie.**

IMPERTINENT (*in-pèr-ti-nan*), **E** n. et adj. (lat. *impertinens*). Qui parle, agit d'une manière déplacée, offensante. Irrévérencieux, insolent. Se dit aussi des choses : *prendre un ton impertinent.* ANT. **Poli, courtois.**

IMPERTURBABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Etat de ce qui est imperturbable. (Peu us.)

IMPERTURBABLE (*in-pèr*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *perturbare*, troubler). Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir : *garder un calme imperturbable.*

IMPERTURBABLEMENT (*in-pèr, man*) adv. D'une manière imperturbable : *candidat qui répond imperturbablement à toutes les questions.*

IMPÉTIGINEUX, EUSE (*in, neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble ou qui a les caractères de l'impétigo.

IMPÉTIGO (*in*) n. m. (lat. *impetigo*). *Méd.* Eruption cutanée, caractérisée par des pustules qui, en se desséchant, forment des croûtes épaisses.

IMPÉTRABLE (*in*) adj. (de *impétrer*). Qu'on peut obtenir. (Peu us.)

IMPÉTRANT (*in-pé-tran*), **E** n. Celui ou celle qui obtient un titre, un diplôme, une charge, etc.

IMPÉTRATION (*in, si-on*) n. f. (de *impétrant*). Action par laquelle on obtient une grâce, un bénéfice.

IMPÉTRER (*in-pé-tré*) v. a. (lat. *impetrare*). Obtenir. (Peu us.)

IMPÉTUEUSEMENT (*in, ze-man*) adv. Avec impétuosité : *s'élancer impétueusement sur l'ennemi.*

IMPÉTUEUX, EUSE (*in-pé-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *impetuosus ;* de *impetus*, impulsion). Qui se meut d'un mouvement violent et rapide : *vent, torrent impétueux. Fig.* Vif, emporté, fougueux : *caractère impétueux.* ANT. **Calme, mou.**

IMPÉTUOSITÉ (*in, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est impétueux. *Fig.* Vivacité extrême, fougue. ANT. **Mollesse, calme.**

IMPIE (*in-pi*) n. et adj. (lat. *impius*). Qui n'a point de religion. Contraire à la religion : *discours, ouvrage impie.* ANT. **Pieux.**

IMPIÉTÉ (*in*) n. f. (de *impie*). Mépris pour les choses de la religion. Action, discours impie : *faire, dire des impiétés.* Mépris de ce qui mérite d'être respecté : *l'impiété d'un fils ingrat.* ANT. **Piété.**

IMPITOYABLE (*in-pi-toi-ia-ble*) adj. Qui est sans pitié : *Zoïle était un critique impitoyable. Fam.* Que rien ne peut arrêter : *un bavard impitoyable.* ANT. **Bon, clément.**

IMPITOYABLEMENT (*in-pi-toi-ia-ble-man*) adv. Sans pitié : *à Sparte, les enfants contrefaits étaient impitoyablement mis à mort.*

IMPLACABILITÉ (*in*) n. f. Caractère d'une personne, d'une chose implacable.

IMPLACABLE (*in*) adj. (lat. *implacabilis*). Qui ne peut être apaisé : *une haine implacable divisait Atrée et Thyeste.*

IMPLACABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière implacable.

IMPLANTATION (*in, si-on*) n. f. Action d'implanter ou de s'implanter.

IMPLANTER (*in-plan-té*) v. a. Planter une chose dans une autre. *Fig.* Etablir, introduire : *implanter de nouveaux usages.* **S'implanter** v. pr. S'établir, se fixer. ANT. **Transplanter.**

IMPLEXE (*in-plèk-se*) adj. (du lat. *implexus*, compliqué). Se dit des ouvrages littéraires, dramatiques, où les accidents sont nombreux et compliqués.

IMPLIABLE (*in*) adj. Qui ne peut être plié.

IMPLICATION (*in*, *si-on*) n. f. Action d'impliquer. Etat d'une personne impliquée dans une affaire criminelle. *Log.* Etat de ce qui implique contradiction.

IMPLICITE (*in*) adj. (lat. *implicitus ;* de *in*, dans, et *plicare*, plier). Contenu dans une proposition, non pas en termes formels, mais de telle sorte qu'on l'en tire naturellement, par induction : *la liberté est la condition implicite de la responsabilité morale. Foi implicite*, foi qui se donne sans examen préalable. *Volonté implicite*, celle qui se manifeste par des actes plus que par des paroles. *Proposition implicite*, celle dans laquelle le sujet, le verbe et l'attribut sont compris dans un seul terme. (*Soit! venez!* etc.) ANT. **Explicite, formel.**

IMPLICITEMENT (*in*, *man*) adv. D'une manière implicite : *proposition implicitement contenue dans une autre.* ANT. **Explicitement.**

IMPLIQUER (*in-pli-ké*) v. a. (lat. *implicare;* de *in*, dans, et de *plicare*, plier). Engager, envelopper : *impliquer quelqu'un dans une accusation.* Renfermer (se dit de la contradiction qui existe entre deux idées incompatibles dont l'une détruit essentiellement l'autre) : *aimer un enfant et le gâter, cela implique contradiction.*

IMPLORABLE (*in*) adj. Qu'on peut implorer.

IMPLORATEUR, TRICE (*in*) n. Personne qui implore.

IMPLORATION (*in, si-on*) n. f. Action d'implorer.

IMPLORER (*in-plo-ré*) v. a. (lat. *implorare*). Demander humblement et avec instance : *la reine d'Angleterre, Philippa de Hainaut, implora la grâce des bourgeois de Calais.*

IMPLOYABLE (*in-ploi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être ployé. ANT. **Ployable.**

IMPLUVIUM (*in, om'*) n. f. (mot lat.). Dans l'atrium des maisons romaines, bassin central, où se réunissaient les eaux de pluie.

IMPOLARISABLE (*in, za-ble*) adj. Qui ne peut être polarisé. ANT. **Polarisable.**

IMPOLI, E (*in*) n. et adj. Qui manque de politesse ; *visiteur impoli.* ANT. **Poli.**

IMPOLIMENT (*in, man*) adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE (*in, lè-sé*) n. f. Manque de politesse. Action, parole impolite. ANT. **Politesse.**

IMPOLITIQUE (*in*) adj. Contraire à la bonne politique : *mesure impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT (*in, ke-man*) adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impondérable : *l'impondérabilité de la lumière.*

IMPONDÉRABLE (*in*) adj. et n. (du préf. *in*, et de *pondérable*). Se dit de toute substance qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate. (Tels le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique.) *Fig.* : *les impondérables de la politique.* ANT. **Pondérable.**

IMPONDÉRÉ, E (*in*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *pondus, eris*, poids). Qui manque de poids, de mesure : *caractère impondéré.* ANT. **Pondéré.**

IMPOPULAIRE (*in, lè-re*) adj. Qui n'est pas conforme aux désirs du peuple : *loi impopulaire.* Qui déplaît au peuple : *Polignac fut un ministre impopulaire.* ANT. **Populaire.**

IMPOPULARITÉ (*in*) n. f. Etat de ce qui est impopulaire. ANT. **Popularité.**

IMPORTABLE (*in*) adj. Qu'il est permis ou possible d'importer : *marchandise importable.*

IMPORTANCE (*in*) n. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les suites qu'elle peut avoir : *affaire de haute importance.* Autorité, crédit, influence : *sa place lui donne beaucoup d'importance dans le monde.* Vanité, haute opinion de soi-même. *Se donner des airs d'importance*, vouloir passer pour avoir du crédit, de la considération. **D'importance,** loc. adv. Extrêmement, très fort.

IMPORTANT (*in-por-tan*), **E** adj. Qui est considérable, de conséquence : *avis important.* Qui a de l'influence, du crédit : *un personnage important.* Infatué de soi. N. m. Le point essentiel : *l'important est de...* Homme vain : *faire l'important.* ANT. **Insignifiant.**

IMPORTATEUR, TRICE (*in*) n. et adj. Qui fait le commerce d'importation : *négociant importateur.*

IMPORTATION (*in, si-on*) n. f. Action d'importer : *en France, les importations balancent à peu près les exportations.* ANT. **Exportation.**

IMPORTER (*in-por-té*) v. a. (lat. *importare*). Introduire dans un pays des choses provenant des pays étrangers : *la France importe du charbon d'Angleterre. Fig.* : *importer une mode.* ANT. **Exporter.**

IMPORTER (*in-por-té*) v. n. (Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux 3es pers.) Être d'importance, de conséquence : *cela m'importe peu.* V. impers. *Il importe que*, il est important que.

IMPORTUN, E (*in*) n. et adj. (lat. *importunus*). Fâcheux, incommode : *éloigner un importun.*

IMPORTUNÉMENT (*in, man*) adv. D'une manière importune. (Peu us.)

IMPORTUNER (*in, né*) v. a. Fatiguer, incommoder : *importuner un ministre de ses sollicitations.*

IMPORTUNITÉ (*in*) n. f. Action d'importuner Action, assiduité importune : *assaillir quelqu'un de ses importunités.*

IMPOSABLE (*in-po-za-ble*) adj. Qui peut être imposé, qui est soumis aux droits : *la matière imposable.*

IMPOSANT (*in-po-zan*), **E** adj. Qui impose, qui est propre à attirer des égards, du respect : *figure imposante.* Qui élève l'âme : *cérémonie imposante. Forces imposantes*, forces militaires considérables.

IMPOSÉ (*in-po-zé*), **E** adj. et n. Qui paye une part de l'impôt.

IMPOSER (*in-po-zé*) v. a. (du lat. *impositum*, supin de *imponere*, placer). Mettre dessus (ne se dit que dans cette phrase : *imposer les mains*, en conférant les sacrements). *Fig.* Mettre un impôt sur : *imposer une province ; imposer le sucre.* Obliger à quelque chose de dur, de fâcheux : *Napoléon, après Iéna, imposa de dures conditions à la Prusse. Imposer silence*, faire taire. *Impr.* Disposer dans un châssis les pages composées, de manière que, la feuille étant tirée et pliée, les pages puissent se lire dans l'ordre ordinaire. V. n. Inspirer du respect, de la crainte : *sa fermeté impose, m'impose. En imposer*, tromper, en faire accroire. **S'imposer** v. pr. S'obliger à. Se faire accepter par une sorte de contrainte.

IMPOSEUR (*in-po-zeur*) n. et adj. m. Ouvrier typographe, chargé de l'imposition.

IMPOSITION (*in-po-zi-si-on*) n. f. Action d'imposer : *imposition des mains.* Contributions : *payer ses impositions. Impr.* Arrangement méthodique des pages dont se compose une feuille d'impression.

IMPOSSIBILITÉ (*in-po-si*) n. f. Manque de possibilité : *impossibilité matérielle, radicale.* ANT. **Possibilité.**

IMPOSSIBLE (*in-po-si-ble*) adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire : *le mouvement perpétuel est impossible à réaliser. Par ext.* Qui est très difficile : *il lui est impossible de se taire.* N. m. Ce qui est impossible : *tenter l'impossible.* **Par impossible,** loc. adv. Par un cas peu probable ou impossible. ANT. **Possible.**

Imposte fixe.

IMPOSTE (*in-pos-te*) n. f. (ital. *imposta*). *Archit.* Pierre, ordinairement en saillie, couronnant un pied-droit et sur laquelle repose le cintre d'une arcade. *Menuis.* Partie, fixe ou non, qui surmonte la partie mobile d'une porte, d'une croisée.

IMPOSTEUR (*in-pos-teur*) n. m. (lat. *impostor :* de *imponere*, tromper). Homme qui cherche à en imposer par de fausses apparences, par des mensonges, ou qui cherche à se faire passer pour un grand personnage : *le Tartufe de Molière est resté le type des imposteurs.*

IMPOSTURE (*in-pos*) n. f. Action de tromper, d'en imposer : *dévoiler une imposture.*

IMPÔT (*in-pô*) n. m. (lat. *impositum*). Contribution exigée des citoyens pour assurer le service des charges publiques : *payer l'impôt. Impôts directs, indirects,* v. CONTRIBUTION. *Par ext.* Charge quelconque incombant à un citoyen pour le service de l'Etat. *Impôt du sang*, obligation du service militaire.

IMPOTENCE (*in-po-tan-se*) n. f. Etat de l'homme impotent. (Peu us.)

IMPOTENT (*in-po-tan*), **E** n. et adj. (lat. *impotens*). Estropié, qui est privé de l'usage d'un membre. Qui ne se meut qu'avec difficulté : *un vieillard impotent.* ANT. **Valide, ingambe.**

IMPRATICABILITÉ (*in*) n. f. Caractère de ce qui est impraticable. ANT. **Praticabilité.**

IMPRATICABLE (*in*) adj. Qui ne peut se faire, s'exécuter : *projet impraticable. Chemin impraticable*, par où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté. ANT. **Praticable.**

IMPRÉCATEUR, TRICE (*in*) n. et adj. Personne qui fait des imprécations. (Peu us.)

IMPRÉCATION (*in, si-on*) n. f. (lat. *imprecatio ; de imprecari*, souhaiter du mal). Malédiction. *Rhét.* Figure qui consiste à souhaiter des malheurs à ceux à qui ou de qui l'on parle : *Horace punit sa sœur Camille des imprécations qu'elle avait lancées contre Rome.*

IMPRÉCATOIRE (*in*) adj. Qui a la forme d'une imprécation : *formule imprécatoire.*

IMPRÉCIS, E (*in-pré-si, i-ze*) adj. Qui manque de précision : *un signalement trop imprécis.* ANT. **Précis.**

IMPRÉCISION (*in, zi-on*) n. f. Manque de précision : *rester volontairement dans l'imprécision.* ANT. **Précision.**

IMPRÉGNABLE (*in*) adj. Qui peut être imprégné.

IMPRÉGNATION (*in, si-on*) n. f. Action d'imprégner. Etat qui en résulte.

IMPRÉGNÉ, E (*in*) adj. Imbu : *être imprégné de préjugés.*

IMPRÉGNER (*in-pré-gné*) v. a. (lat. *impregnare*, féconder. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire que les molécules d'une substance se répandent dans un corps. *Fig.* Produire une impression intime sur.

IMPRENABLE (*in*) adj. Qui ne peut être pris ou qui est très difficile à prendre, en parlant des villes, des places fortes : *Gibraltar a été considérée comme une citadelle imprenable.* ANT. **Prenable.**

IMPRESARIO (*in-pré-za*) n. m. (mot ital. ; de *impresa*, entreprise). Celui qui dirige une entreprise théâtrale. Pl. des *impresarios* ou, en ital., des *impresarii.*

IMPRESCRIPTIBILITÉ (*in-près-krip*) n. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE (*in-près-krip*) adj. Non susceptible de prescription : *la liberté de conscience est un droit imprescriptible.*

IMPRESSE (*in-pré-se*) adj. f. (du lat. *impressus*, gravé). *Philos. Idée impresse*, idée imprimée en nous par la sensation.

IMPRESSION (*in-près-si-on*) n. f. (lat. *impressio* : de *imprimere*, empreindre). Action d'un corps qui en presse un autre. Effet de cette action. Action d'imprimer : *l'impression d'un livre.* Effet produit sur les organes par l'action des objets extérieurs : *impression de froid. Fig.* Effet produit sur les sens, le cœur, l'esprit : *ressentir une vive impression. Techn.* Couche de couleur dont on recouvre une toile avant de la peindre. Teinte plate, dans la peinture en bâtiment.

IMPRESSIONNABILITÉ (*in-près-si-o-na*) n. f. Caractère de ce qui est impressionnable.

IMPRESSIONNABLE (*in-près-si-o-na-ble*) adj. Qui ressent facilement, vivement, des impressions : *les femmes sont plus impressionnables que les hommes.* ANT. **Insensible, indifférent.**

IMPRESSIONNER (*in-près-si-o-né*) v. a. Produire une impression matérielle : *la lumière impressionne le bromure d'argent. Fig.* Toucher, émouvoir.

IMPRESSIONNISME (*in-près-si-o-nis-me*) n. m. Forme d'art, de littérature, qui consiste à rendre purement l'impression telle qu'elle a été matériellement ressentie.

IMPRESSIONNISTE (*in-pré-si-o-nis-te*) n. m. Peintre, écrivain qui fait de l'impressionnisme : Adjectiv. : *école impressionniste.*

IMPRÉVISIBLE (*in, zi-ble*) ou **IMPRÉVOYABLE** (*in-pré-voi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être prévu : *l'avenir est presque entièrement imprévisible.*

IMPRÉVISION (*in, zi-on*) n. f. Manque de prévision. ANT. **Prévision.**

IMPRÉVOYANCE (*in-pré-voi-ian-se*) n. f. Défaut de prévoyance. ANT. **Prévoyance.**

IMPRÉVOYANT (*in-pré-voi-ian*), **E** adj. Qui manque de prévoyance : *Calonne était un ministre imprévoyant.* ANT. **Prévoyant.**

IMPRÉVU, E (*in*) adj. Qu'on n'a pas prévu. Inattendu, inopiné. N. m. Ce qui n'est pas prévu : *garder une réserve en cas d'imprévu.* ANT. **Prévu.**

IMPRIMABLE (*in*) adj. Qui mérite d'être imprimé, qui peut l'être.

IMPRIMATUR (*in*) n. m. invar. (en latin : *qu'il soit imprimé*). Permission d'imprimer, surtout en parlant d'un livre ecclésiastique : *obtenir l'imprimatur.*

IMPRIMÉ (*in*) n. m. Livre, papier imprimé.

IMPRIMER (*in-pri-mé*) v. a. (lat. *imprimere ;* de *in*, sur, et *premere*, presser). Faire une empreinte sur quelque chose : *imprimer ses pas dans la neige.* Appliquer par la pression des couleurs ou des dessins : *imprimer des indiennes ; imprimer une lithographie.* Empreindre sur du papier, avec des planches gravées, des caractères enduits d'encre : *imprimer un livre.* Couvrir d'un enduit particulier une toile, un panneau qu'on doit peindre. Communiquer : *imprimer un mouvement à une machine. Fig.* Faire impression dans l'esprit, le cœur : *imprimer la crainte, le respect.*

IMPRIMERIE (*in, rî*) n. f. Art d'imprimer des livres. Etablissement où l'on imprime. Ensemble du matériel qui sert à imprimer. Personnel de l'établissement où l'on imprime. — La xylographie, ou impression à l'aide de planches ou de caractères gravés en bois, en usage chez les Chinois dès le VIe siècle, fut connue en Europe dès le XIIe et se développa surtout au XVe. Mais l'imprimerie ne date vraiment que du jour où Gutenberg de Mayence, vers 1436, inventa les caractères mobiles en métal. Il s'associa avec Fust (1450), puis avec Pfister. Fust eut lui-même pour associé Pierre Schœffer, qui apporta quelques améliorations à l'art nouveau. La première imprimerie parisienne fut fondée en 1469 par Ulrich Gering, Martin Krantz et Michel Friburger. Au XVIe siècle, les imprimeries des Alde, des Junte, des Estienne, de Froben, etc., furent célèbres. *Imprimerie nationale*, v. *Part. hist.*

Caractères d'imprimerie.

IMPRIMEUR (*in*) n. et adj. m. Qui dirige une imprimerie. Ouvrier d'imprimerie et, particulièrement, ouvrier pressier : *un ouvrier imprimeur.*

IMPRIMEUSE (*in-pri-meu-ze*) n. f. Machine à imprimer.

IMPROBABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est improbable. ANT. **Probabilité.**

IMPROBABLE (*in*) adj. Qui n'a point de probabilité : *événement très improbable.* ANT. **Probable.**

IMPROBABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière improbable. (Peu us.)

IMPROBATEUR, TRICE (*in*) adj. Qui désapprouve : *geste improbateur.* ANT. **Approbateur.**

IMPROBATIF, IVE (*in*) adj. Qui marque de la désapprobation. ANT. **Approbatif.**

IMPROBATION (*in, si-on*) n. f. (de *improbatif*). Action de ne pas approuver : *exprimer sans ménagement son improbation.* ANT. **Approbation.**

IMPROBITÉ (*in*) n. f. Défaut de probité : *s'enrichir par de constantes improbités.* ANT. **Probité.**

IMPRODUCTIF (*in-pro-duk-tif*), **IVE** adj. Qui ne produit point : *les jachères sont des terres improductives.* ANT. **Productif.**

IMPRODUCTIVEMENT (*in-pro-duk-ti-ve-man*) adv. D'une manière improductive.

IMPRODUCTIVITÉ (*in-pro-duk-ti*) n. f. Etat de ce qui est improductif. ANT. **Productivité.**

IMPROMPTU (*in-pronp'-tu*) adv. Sur-le-champ, sans préparation : *parler impromptu.* Adj. inv. Fait sur-le-champ, sans préméditation : *festin impromptu.* N. m. Petite pièce de vers improvisée. Pl. des *impromptus.*

IMPRONONÇABLE (*in*) adj. Qui ne peut être prononcé : *certains mots anglais sont réellement imprononçables pour des Français.*

IMPROPORTIONNALITÉ (*in, si-o-na*) n. f. Etat de ce qui n'est pas proportionnel.

IMPROPORTIONNEL, ELLE (*in, si-o-nèl, è-le*) adj. Qui n'est pas proportionnel.

IMPROPORTIONNELLEMENT (*in, si-o-né-le-man*) adv. D'une manière qui n'est pas proportionnelle. (Peu us.) ANT. **Proportionnellement.**

IMPROPRE (*in*) adj. Qui n'est pas propre à : *conscrit impropre au service.* Qui n'exprime pas exactement : *expression impropre.* ANT. **Propre, apte.**

IMPROPREMENT (*in, man*) adv. D'une manière impropre : *s'exprimer improprement.*

IMPROPRIÉTÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage : *critiquer l'impropriété d'une locution.* ANT. **Propriété.**

IMPROUVABLE (*in*) adj. Qui ne peut être prouvé. ANT. **Prouvable.**

IMPROUVER (*in-prou-vé*) v. a. (lat. *improbare*). Désapprouver. (Peu us.)

IMPROVISATEUR, TRICE (*in, za*) n. Qui improvise.

IMPROVISATION (*in, za-si-on*) n. f. Action d'improviser : *négligences de style échappées dans le feu de l'improvisation.* Vers, discours, etc., qu'on improvise : *les éloquentes improvisations de Gambetta.*

IMPROVISER (*in, zé*) v. a. et n. (du préf. *in*, et du lat. *provisus*, prévu). Faire sur-le-champ et sans préparation des vers ou un discours sur un sujet donné.

IMPROVISTE (*in-pro-vis-te*) **(À L')** loc. adv. D'une façon inattendue, subitement : *survenir à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT (*in-pru-da-man*) adv. Avec imprudence. ANT. **Prudemment.**

IMPRUDENCE (*in-pru-dan-se*) n. f. (lat. *imprudentia*). Défaut de prudence. Action contraire à la prudence : *malade qui commet des imprudences.* ANT. **Prudence.**

IMPRUDENT (*in-pru-dan*), **E** n. et adj. Qui manque de prudence : *nageur imprudent.* ANT. **Prudent.**

IMPUBÈRE (*in*) adj. (lat. *impubes, eris*). Qui n'a pas encore l'âge de puberté. ANT. **Pubère.**

IMPUBERTÉ (*in, bèr-té*) n. f. Etat des personnes impubères. ANT. **Puberté.**

IMPUDEMMENT (*in-pu-da-man*) adv. Avec impudence : *mentir impudemment.*

IMPUDENCE (*in-pu-dan-se*) n. f. (lat. *impudentia*). Effronterie sans pudeur. Action, parole impudente.

IMPUDENT (*in-pu-dan*), **E** n. et adj. (lat. *impudens*). Effronté, sans pudeur.

IMPUDEUR (*in*) n. f. Manque de pudeur, de retenue. Impudence extrême. ANT. **Pudeur.**

IMPUDICITÉ (*in*) n. f. Vice contraire à la chasteté. Acte ou parole impudique. ANT. **Pudicité.**

IMPUDIQUE (*in*) n. et adj. (lat. *impudicus*). Adonné à l'impudicité. Qui blesse la chasteté : *gestes impudiques.* ANT. **Pudique.**

IMPUDIQUEMENT (*in, ke-man*) adv. D'une manière impudique. ANT. **Pudiquement.**

IMPUISSANCE (*in-pu-i-san-se*) n. f. Manque de force, de moyens pour faire une chose : *réduire à l'impuissance un criminel.* ANT. **Puissance.**

IMPUISSANT (*in-pu-i-san*), **E** adj. Qui manque de force pour faire une chose : *Turgot fut impuissant à réformer les abus de l'ancien régime.* ANT. **Puissant.**

IMPULSIF, IVE (*in*) adj. Qui donne ou produit l'impulsion : *force impulsive de la poudre.* Qui agit comme sous la poussée d'une force irrésistible, en l'absence de toute volonté réfléchie. Substantiv. : *les impulsifs sont souvent irresponsables de leurs actes.*

IMPULSION (*in*) n. f. (du lat. *impulsus*, poussé). Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide : *donner l'impulsion à une machine. Fig.* Force qui pousse à faire un acte.

IMPUNÉMENT (*in, man*) adv. Sans subir une punition ou une conséquence fâcheuse : *malade qui ne sortira pas impunément.*

IMPUNI, E (*in*) adj. Qui demeure sans punition : *trop de crimes restent impunis.* ANT. **Puni.**

IMPUNITÉ (*in*) n. f. (de *impuni*). Manque de punition : *l'impunité rend hardi.*

IMPUR, E (*in*) adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré par quelque mélange : *plomb impur. Fig.* Infâme, criminel. Impudique, immoral : *mœurs impures.* ANT. **Pur.**

IMPUREMENT (*in, man*) adv. D'une manière impure. ANT. **Purement.**

IMPURETÉ (*in*) n. f. Etat de ce qui est impur : *impureté de l'eau.* Ce qui altère la pureté d'une substance. *Fig.* Souillure morale ; impudicité : *vivre dans l'impureté.* Parole, action obscène. ANT. **Pureté.**

IMPUTABILITÉ (*in*) n. f. Caractère de ce qui est imputable. Responsabilité morale.

IMPUTABLE (*in*) adj. Qui peut, qui doit être imputé. Qui doit être prélevé : *somme imputable sur une réserve.*

IMPUTATION (*in, si-on*) n. f. Inculpation fondée ou non : *relever une imputation calomnieuse.* Action par laquelle on applique exactement une dépense au chapitre du budget qui devait régulièrement la supporter : *les fausses imputations constituent des virements.*

IMPUTER (*in-pu-té*) v. a. (du lat. *imputare*, porter en compte). Attribuer à quelqu'un une chose blâmable. Faire entrer dans le compte de : *imputer une dépense sur un chapitre du budget.*

IMPUTRESCIBILITÉ (*in-pu-très-si*) n. f. Qualité de ce qui est imputrescible. ANT. **Putrescibilité.**

IMPUTRESCIBLE (*in-pu-très-si-ble*) adj. Qui ne peut se putréfier : *des injections de créosote rendent le bois imputrescible.* ANT. **Putrescible.**

IMSAK (*im'-sak'*) n. m. Repas nocturne, que font les musulmans pendant le jeûne du Ramadan.

IN (lat. *in*) préfixe privatif, qui indique soit suppression ou négation, soit mélange, position inférieure ou supérieure. (Se change en *il* devant un radical commençant par un *l* ; en *im*, devant un *b*, un *m* ou un *p* ; en *ir*, devant un *r*.)

INABORDABLE (*i-na*) adj. Où l'on ne peut aborder : *côte inabordable. Fig.* De difficile accès : *ministre inabordable.* D'un prix que l'on ne peut payer : *denrées inabordables.* ANT. **Abordable.**

INABRITÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'est point protégé par un abri : *mouillage inabrité.* ANT. **Abrité.**

INABROGEABLE (*i-na-bro-ja-ble*) adj. Qui ne peut être abrogé : *les lois naturelles sont inabrogeables.* ANT. **Abrogeable.**

INACCEPTABLE (*i-nak-sèp-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter : *refuser une proposition inacceptable.* ANT. **Acceptable.**

INACCEPTATION (*i-nak-sèp-ta-si-on*) n. f. Refus d'accepter. ANT. **Acceptation.**

INACCESSIBILITÉ (*i-nak-sè-si*) n. f. Etat de ce qui est inaccessible. ANT. **Accessibilité.**

INACCESSIBLE (*i-nak-sè-si-ble*) adj. Dont l'accès est impossible : *la cime du mont Blanc fut longtemps inaccessible. Fig.* Que l'intelligence ne peut atteindre : *le mystère de la création est inaccessible à l'esprit humain.* Qui n'est point atteint par certains sentiments : *inaccessible à la pitié.* ANT. **Accessible.**

INACCOMMODABLE (*i-na-ko-mo*) adj. Qui ne se peut accommoder : *querelle, affaire inaccommodable.* ANT. **Accommodable.**

INACCOMPLISSEMENT (*i-na-kon-pli-se-man*) n. m. Défaut d'accomplissement. ANT. **Accomplissement.**

INACCORDABLE (*i-na-kor*) adj. Qu'on ne peut accorder : *demande, grâce inaccordable.* Qu'on ne peut mettre d'accord : *caractères inaccordables.* ANT. **Accordable.**

INACCOSTABLE (*i-na-kos-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut accoster. ANT. **Accostable.**

INACCOUTUMÉ, E (*i-na-kou*) adj. Qui n'est pas habitué à : *inaccoutumé au travail.* Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver : *honneur inaccoutumé.* ANT. **Accoutumé.**

INACHEVÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a point été achevé : *Virgile laissa son* Enéide *inachevée.* ANT. **Achevé.**

INACHEVEMENT (*i-na, man*) n. m. Etat de ce qui n'est pas achevé. ANT. **Achèvement.**

INACTIF (*i-nak-tif*), **IVE** adj. Qui n'a point d'activité : *Grouchy resta inactif pendant la journée de Waterloo.* ANT. **Actif.**

INACTION (*i-nak-si-on*) n. f. (de *inactif*). Absence de toute action : *les forces humaines s'émoussent dans l'inaction.* ANT. **Action.**

INACTIVEMENT (*i-nak-ti-ve-man*) adv. D'une façon inactive. ANT. **Activement.**

INACTIVITÉ (*i-nak-ti*) n. f. Défaut d'activité. Etat de repos, d'inaction : *fonctionnaire qui demande un congé d'inactivité.* ANT. **Activité.**

INADÉQUAT (*i-na-dé-kou-a*), **E** adj. Qui n'est pas adéquat.

INADMISSIBILITÉ (*i-nad-mi-si*) n. f. Etat de ce qui ne peut être admis. ANT. **Admissibilité.**

INADMISSIBLE (*i-nad-mi-si-ble*) adj. Qu'on ne saurait recevoir, admettre : *prétention inadmissible.* ANT. **Admissible.**

INADMISSION (*i-nad-mi-si-on*) n. f. Refus d'admission. ANT. **Admission.**

INADVERTANCE (*i-nad-vèr*) n. f..Défaut d'attention. Action faite par inattention.

INAFFECTUEUX, EUSE (*i-na-fèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas affectueux. ANT. **Affectueux.**

INAGUERRI (*i-na-ghè-ri*), **E** adj. Qui n'est pas aguerri : *troupes inaguerries.* ANT. **Aguerri.**

INALIÉNABILITÉ (*i-na*) n. f. Qualité de ce qui est inaliénable. ANT. **Aliénabilité.**

INALIÉNABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut s'aliéner : *les biens composant le domaine public sont inaliénables et imprescriptibles.* ANT. **Aliénable.**

INALIÉNATION (*i-na, si-on*) n. f. Etat de ce qui n'est pas aliéné. ANT. **Aliénation.**

INALIÉNÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a pas été aliéné : *droit inaliéné.* ANT. **Aliéné.**

INALLIABLE (*i-na-li*) adj. Se dit des métaux qu'on ne peut allier l'un avec l'autre. *Fig.* Qui ne peut être associé, uni : *idées inalliables.* ANT. **Alliable.**

INALTÉRABILITÉ (*i-nal*) n. f. Qualité de ce qui est inaltérable. ANT. **Altérabilité.**

INALTÉRABLE (*i-nal*) adj. Qui ne peut être altéré : *l'or est inaltérable. Fig. : amitié inaltérable.* ANT. **Altérable.**

INALTÉRÉ, E (*i-nal*) adj. Qui ne subit aucune altération. ANT. **Altéré.**

INAMISSIBILITÉ (*i-na-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est inamissible. ANT. **Amissibilité.**

INAMISSIBLE (*i-na-mi-si-ble*) adj. (du préf. *in*, et de *amissible*). *Théol.* Qui ne peut se perdre : *grâce inamissible.* ANT. **Amissible.**

INAMOVIBILITÉ (*i-na*) n. f. Qualité de ce qui est inamovible : *l'inamovibilité des magistrats est une garantie de leur indépendance.* ANT. **Amovibilité.**

INAMOVIBLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être destitué de son poste par une voie administrative : *la magistrature française est inamovible.* Dont on ne peut être destitué : *fonction inamovible.* ANT. **Amovible.**

INANIMÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a jamais eu ou qui n'a plus de vie : *corps inanimé.* Privé de feu, de vivacité : *des regards inanimés.* ANT. **Animé.**

INANITÉ (*i-na*) n. f. (lat. *inanitas ;* de *inanis*, vide). Inutilité, vanité : *inanité des choses d'ici-bas.*

INANITION (*i-na-ni-si-on*) n. f. (lat. *inanitio ;* de *inanis*, vide). Faiblesse causée par défaut de nourriture : *mourir d'inanition.*

INAPAISABLE (*i-na-pè-za-ble*) adj. Qui ne peut être apaisé : *soif inapaisable.* ANT. **Apaisable.**

INAPAISÉ (*i-na-pè-zé*), **E** adj. Qui n'a pas été ou qui ne s'est pas apaisé. ANT. **Apaisé.**

INAPERCEVABLE (*i-na-pèr*) adj. Qu'on ne peut apercevoir. (Peu us.) ANT. **Aperçevable.**

INAPERÇU, E (*i-na-pèr*) adj. Qui passe sans qu'on le remarque : *passer inaperçu dans une foule.* ANT. **Aperçu.**

INAPPARENT (*i-na-pa-ran*), **E** adj. Qui n'est pas apparent. (Peu us.) ANT. **Apparent.**

INAPPÉTENCE (*i-na-pé-tan-se*) n. f. Défaut d'appétit, dégoût pour les aliments. ANT. **Appétence.**

INAPPLICABLE (*i-na-pli*) adj. Qui ne peut être appliqué : *abroger une loi devenue inapplicable.* ANT. **Applicable.**

INAPPLICATION (*i-na-pli-ka-si-on*) n. f. Défaut d'application, d'attention. ANT. **Application.**

INAPPLIQUÉ (*i-na-pli-ké*), **E** adj. Qui n'a point d'application : *écolier inappliqué.* ANT. **Appliqué.**

INAPPRÉCIABLE (*i-na-pré*) adj. Qui ne peut être apprécié à cause de sa petitesse : *différence inappréciable. Fig.* Qu'on ne saurait trop estimer : *talent, faveur inappréciable.* ANT. **Appréciable.**

INAPPRÉCIABLEMENT (*i-na-pré, man*) adv. D'une manière inappréciable.

INAPPRIVOISABLE (*i-na-pri-voi-za-ble*) adj. Qui n'est pas apprivoisable : *le tigre est inapprivoisable.* ANT. **Apprivoisable.**

INAPPRIVOISÉ (*i-na-pri-voi-zé*), **E** adj. Qui n'a pas été apprivoisé. ANT. **Apprivoisé.**

INAPTE (*i-nap-te*) adj. Qui manque d'aptitude, de capacité : *personne inapte aux affaires.* ANT. **Apte.**

INAPTITUDE (*i-nap-ti*) n. f. Défaut d'aptitude à quelque chose. ANT. **Aptitude.**

INARTICULÉ, E (*i-nar*) adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.* ANT. **Articulé.**

INASSERMENTÉ (*i-na-sèr-man*) adj. m. Syn. de INSERMENTÉ. ANT. **Assermenté.**

INASSERVI, E (*i-na-sèr*) adj. Qui n'a pas été asservi : *les populations inasservies de l'Afrique centrale.* ANT. **Asservi.**

INASSIMILABLE (*i-na-si*) adj. Qui ne peut être assimilé. ANT. **Assimilable.**

INASSOUVI, E (*i-na-sou*) adj. Qui n'est point assouvi : *désir inassouvi.* ANT. **Assouvi.**

INASSOUVISSABLE (*i-na-sou-vi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être assouvi. ANT. **Assouvissable.**

INASSOUVISSEMENT (*i-na-sou-vi-se-man*) n. m. Etat de ce qui n'est pas ou ne peut pas être assouvi.

INATTAQUABLE (*i-na-ta-ka-ble*) adj. Qu'on ne peut attaquer : *droit inattaquable.* ANT. **Attaquable.**

INATTENDU, E (*i-na-tan*) adj. Qu'on n'attendait pas : *recevoir une visite inattendue.* ANT. **Attendu.**

INATTENTIF, IVE (*i-na-tan*) adj. Qui ne prête pas attention : *gardien inattentif.* ANT. **Attentif.**

INATTENTION (*i-na-tan-si-on*) n. f. Défaut d'attention. ANT. **Attention.**

INAUGURAL, E, AUX (*i-nô*) adj. Qui concerne l'inauguration, un début : *séance inaugurale d'un congrès.*

INAUGURATEUR, TRICE (*i-nô*) n. Personne qui inaugure.

INAUGURATION (*i-nô, si-on*) n. f. Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain. Action de livrer pour la première fois aux regards, à l'usage du public, un monument, un établissement quelconque.

INAUGURER (*i-nô-ghu-ré*) v. a. (du lat. *inaugurare*, prendre les augures en commençant un acte). Faire l'inauguration d'un monument, d'un établissement, etc. : *inaugurer une statue.* Marquer le début : *événement qui inaugura une ère de troubles.*

INAUTHENTICITÉ (*i-nô-tan*) n. f. Manque d'authenticité : *démontrer l'inauthenticité d'un acte.* ANT. **Authentique.**

INAUTORISÉ (*i-nô, zé*) **E** adj. Non autorisé.

INAVOUABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être avoué, honteux : *mœurs inavouables.* ANT. **Avouable.**

INCA adj. Qui se rapporte aux Incas. (V. *Part. hist.*) N. m. Langue parlée par les Incas.

INCALCINABLE adj. Qui ne peut être calciné.

INCALCULABLE adj. Qu'on ne peut calculer : *le nombre des étoiles est incalculable. Fig.* Dont on ne peut calculer l'importance : *la bataille de Waterloo eut des conséquences incalculables.* ANT. **Calculable.**

INCALCULABLEMENT (*man*) adv. D'une manière incalculable.

INCAMÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'incamérer.

INCAMÉRER (*ré*) v. a. (ital. *incamerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Annexer au domaine de la chambre ecclésiastique.

INCANDESCENCE (*dès-san-se*) n. f. (du lat. *incandescere*, devenir blanc). Etat d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc. *Lampe à incandescence,* V. LAMPE. *Fig.* Effervescence : *l'incandescence des passions.*

INCANDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui est en incandescence. *Fig.* Qui est dans l'ardeur de la passion.

INCANTATION (*si-on*) n. f. (lat. *incantatio ;* de *incantare*, enchanter). Emploi de paroles magiques.

INCAPABLE n. et adj. Qui n'est pas capable de faire une chose : *prince incapable de gouverner. Absol.* Qui manque de capacité, de talent. Celui que la loi prive de l'exercice de certains droits : *les femmes, les mineurs sont des incapables.* Se prend aussi en bonne part : *incapable de lâcheté.* ANT. **Capable.**

INCAPACITÉ n. f. Défaut de capacité : *le ministre Loménie de Brienne fit preuve d'une complète incapacité.* Etat d'une personne que la loi prive de certains droits : *incapacité juridique.* ANT. **Capacité.**

INCARCÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'incarcérer : *l'incarcération d'un criminel.* État de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER (*ré*) v. a. (du préf. *in*, et du lat. *carcer*, prison. — Se conj. comme *accélérer*.) Mettre en prison : *incarcérer préventivement un inculpé.*

INCARNADIN, E adj. (ital. *incarnatino*). D'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire.

INCARNAT (*na*), **E** adj. (ital. *incarnato ;* de *carne*, chair). D'une couleur entre celle de la cerise et celle de la rose. N. m. Cette couleur. Sorte de trèfle, appelé aussi *farouch.*

INCARNATIF, IVE adj. (du préf. *in*, et du lat. *caro, carnis*, chair). *Méd.* Qui favorise la reproduction des chairs dans une plaie. N. m. : *les incarnatifs.*

INCARNATION (*si-on*) n. f. (lat. *incarnatio*). Action par laquelle Dieu se fait homme, en unissant la nature divine à la nature humaine : *le mystère de l'incarnation.*

INCARNER (*né*) v. a. (lat. *incarnare ;* de *in*, dans, et *caro, carnis*, chair). Unir à la chair, à la nature humaine, en parlant d'un être surnaturel. *Démon, diable incarné*, personne très méchante. *Ongle incarné*, ongle qui s'enfonce dans les chairs, surtout au pied, et y détermine une plaie. *Fig.* Donner une forme matérielle à : *magistrat qui incarne la justice.* **S'incarner** v. pr. Prendre un corps de chair, en parlant de la Divinité.

INCARTADE n. f. Insulte faite brusquement et inconsidérément. Folie, extravagance : *faire mille incartades.* Ecart, en parlant d'un cheval.

INCASSABLE (*ka-sa-ble*) adj. Qui ne peut se casser : *poupée incassable.* ANT. **Cassable.**

INCENDIAIRE (*san-di-è-re*) n. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Destiné à causer un incendie : *obus incendiaire. Fig.* Séditieux, propre à enflammer les esprits : *écrivain, écrit incendiaire.*

INCENDIE (*san-di*) n. m. (lat. *incendium ;* de *incendere*, brûler). Embrasement total ou partiel d'un édifice, d'une forêt, d'une récolte, etc. : *l'incendie volontaire d'une maison habitée est passible de la peine de mort. Fig.* Bouleversement dans un Etat : *la France sortit rajeunie de l'incendie révolutionnaire.*

INCENDIÉ, E (*san*) adj. et n. Détruit par un incendie : *maison incendiée.* Personne dont la propriété a été la proie de l'incendie : *accorder des secours aux incendiés.*

INCENDIER (*san-di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Brûler, consumer par le feu : *les Russes incendièrent eux-mêmes Moscou en 1812.*

IN-CENT-VINGT-HUIT (*san-vin-tu-it'*) n. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 128 feuillets ou 256 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INCÉRATION (*si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *cera*, cire). *Chim.* Action d'incorporer la cire à une autre substance.

INCERTAIN, E (*sèr-tin, è-ne*) adj. Douteux : *succès incertain.* Variable : *temps incertain.* Qui n'est pas fixé, déterminé : *l'heure incertaine de notre mort.* Qui est irrésolu : *être incertain de ce qu'on doit faire.* N. m. : *quitter le certain pour l'incertain.* ANT. **Certain.**

INCERTAINEMENT (*sèr-tè-ne-man*) adv. D'une manière incertaine. (Peu us.) ANT. **Certainement.**

INCERTITUDE (*sèr*) n. f. Etat d'une personne irrésolue, incertaine : *être dans l'incertitude.* Défaut de certitude : *l'incertitude d'une nouvelle.* Variabilité : *incertitude du temps.* Inconstance : *l'incertitude de la fortune.* ANT. **Certitude.**

INCESSAMMENT (*sè-sa-man*) adv. Sans délai, au plus tôt : *venez me voir incessamment.* Sans cesse : *l'avare amasse incessamment.*

INCESSANT (*sè-san*), **E** adj. Qui ne cesse pas : *soins incessants.* ANT. **Cessant.**

INCESSIBILITÉ (*sè-si*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est incessible : *l'incessibilité d'un droit.*

INCESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui ne peut être cédé : *les pensions militaires sont incessibles.* ANT. **Cessible.**

INCESTE (*sès-te*) n. m. (lat. *incestus ;* de *in*, priv., et *castus*, chaste). Commerce charnel entre proches parents. N. Qui s'est rendu coupable d'inceste.

INCESTUEUSEMENT (*sès-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE (*sès-tu-eû, eu-ze*) n. et adj. Coupable d'inceste. Entaché d'inceste : *union incestueuse.* Qui provient d'un inceste.

INCHAVIRABLE adj. Qui ne peut chavirer : *les canots de sauvetage sont inchavirables.*

INCHOATIF, IVE (*ko-a*) adj. (du lat. *inchoare*, commencer). *Gram.* Se dit d'un verbe qui exprime un commencement d'action, comme *vieillir, s'endormir*, etc.

INCICATRISABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut être cicatrisé. (Peu us.) ANT. **Cicatrisable.**

INCIDEMMENT (*da-man*) adv. D'une manière incidente. Accessoirement.

INCIDENCE (*dan-se*) n. f. (de *incident*). *Mécan.* Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontre, en frappe un autre. *Angle d'incidence*, compris entre un rayon incident IC sur une surface réfléchissante *xy* et la normale à cette surface au point d'incidence : *l'angle d'incidence* A *est égal à l'angle de réflexion* B, *formé par le rayon réfléchi* ID *avec cette même normale. Point d'incidence*, le point de rencontre du rayon incident et de la surface.

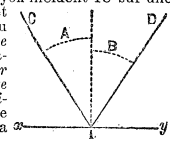

Angle d'incidence.

INCIDENT (*dan*) n. m. (du lat. *incidere*, tomber sur). Evénement, de médiocre importance, qui survient au cours d'une affaire. *Pratiq.* Point à débattre, qui survient au cours d'une action judiciaire.

INCIDENT (*dan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui tombe sur une surface : *rayon incident. Gram. Proposition incidente*, proposition accessoire dans la phrase, rattachée par un pronom relatif à l'un des mots d'une proposition pour en compléter la signification : *le fer,* **qui est un métal précieux,** *est tiré du sein de la terre. Pratiq.* Qui survient au cours d'une affaire : *question incidente.*

INCIDENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. Qui fait naître des incidents juridiques.

INCIDENTER (*dan-té*) v. n. Faire naître des incidents juridiques. Elever de mauvaises difficultés.

INCINÉRATION (*si-on*) n. f. Action de réduire en cendres : *les Romains pratiquaient l'incinération des morts.* Etat de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER (*ré*) v. a. (lat. *incinerare*). Réduire en cendres : *incinérer un cadavre.*

INCIPIT (*pit'*) n. m. (en lat. : *il commence*). Premiers mots d'un ouvrage : *index d'incipit.*

INCIRCONCIS, E (*si, i-ze*) n. et adj. Qui n'est pas circoncis. ANT. **Circoncis.**

INCIRCONCISION (*zi-on*) n. f. Etat de celui qui n'est pas circoncis. ANT. **Circoncision.**

INCISE (*si-ze*) n. f. (du lat. *incisus*, coupé). Petite phrase formant un sens à part et jetée souvent au milieu d'une autre plus importante : *l'argent,* **dit le sage,** *ne fait pas le bonheur. Musiq.* Groupe de notes formant un fragment d'un rythme.

INCISER (*zé*) v. a. (du lat. *incisum*, supin de *incidere*, couper). Faire une incision.

INCISIF (*zif*), **IVE** adj. Pénétrant, mordant : *critique incisive.* N. et adj. f. *Dents incisives*, dents de devant qui coupent les aliments.

INCISION (*zi-on*) n. f. (lat. *incisio*). Coupure. Taillade faite par un instrument tranchant : *faire une incision avec un bistouri.*

INCITANT (*tan*), **E** adj. *Méd.* Qui donne du ton. N. m. : *un incitant.*

INCITATEUR, TRICE n. et adj. Qui incite.

INCITATION (*si-on*) n. f. Action d'inciter.

INCITER (*té*) v. a. (lat. *incitare ;* de *in.* dans, et *citare*, pousser). Pousser à : *inciter à la révolte.*

INCIVIL, E adj. Qui manque de civilité : *homme, langage incivil.* ANT. **Civil, courtois, poli.**

INCIVILEMENT (*man*) adv. D'une manière incivile. (Peu us.) ANT. **Civilement.**

INCIVILISABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut être civilisé. ANT. **Civilisable.**

INCIVILISÉ (*zé*), **E** adj. Qui n'est point civilisé. ANT. **Civilisé.**

INCIVILITÉ n. f. Manque de civilité. Action ou parole incivile : *commettre une incivilité.* ANT. **Civilité.**

INCIVIQUE adj. Qui manque de civisme. ANT. **Civique.**

INCIVISME (*vis-me*) n m. Absence de civisme. ANT. **Civisme.**

INCLÉMENCE (*man-se*) n. f. Défaut de clémence. *Fig.* Rigueur : *l'inclémence de la température.* ANT. **Clémence, indulgence, bonté.**

INCLÉMENT (*man*), **E** adj. Qui n'a pas de clémence. *Fig.* Rigoureux : *saison inclémente.* ANT. **Clément, bon.**

INCLINAISON (*nè-zon*) n. f. Etat de ce qui est incliné. Obliquité de deux lignes, de deux surfaces ou de deux corps l'un par rapport à l'autre. *Astron.* Angle formé par le plan de l'orbite d'une planète avec le plan de l'écliptique. *Inclinaison magnétique*, angle que forme, avec l'horizon, une aiguille aimantée suspendue librement par son centre de gravité.

INCLINANT (*nan*) adj. m. Se dit d'un cadran dont le plan n'est ni vertical ni horizontal, mais oblique à l'horizon.

INCLINATION (*si-on*) n. f. (de *incliner*). Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Fig.* Disposition, pente naturelle à quelque chose : *inclination vicieuse.* Affection, amour : *mariage d'inclination. Fam.* La personne qu'on aime.

INCLINER (*né*) v. a. (lat. *inclinare;* de *in*, vers, et *clinare*, pencher). Baisser, pencher : *incliner la tête.* V. n. Aller en penchant : *ce mur incline. Fig.* Avoir du penchant vers : *incliner à la miséricorde, à la paix.* **S'incliner** v. pr. Se pencher par respect, par crainte. *Fig.: s'incliner devant une noble douleur.*

INCLURE v. a. (lat. *includere*). Renfermer, insérer : *inclure une note dans une lettre.* ANT. **Exclure.**

INCLUS, E (*klu, u-ze*) adj. Enfermé, contenu dans. **Ci-inclus,** v. JOINT adj. ANT. **Exclu.**

INCLUSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui renferme en soi. ANT. **Exclusif.**

INCLUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *inclusio*). Action d'inclure. Etat d'une chose incluse. ANT. **Exclusion.**

INCLUSIVEMENT (*zi-ve-man*) adj. Y compris, ANT. **Exclusivement.**

INCOAGULABLE adj. Qui ne se coagule pas. ANT. **Coagulable.**

INCOERCIBILITÉ (*ko-èr*) n. f. Caractère de ce qui est incoercible. ANT. **Coercibilité.**

INCOERCIBLE (*ko-èr*) adj. Qu'on ne peut comprimer : *fluide incoercible.* Qu'on ne peut pas contenir : *vomissements incoercibles.* ANT. **Coercible.**

INCOGNITO (*gn* mll.) adv. (mot ital.; du lat. *incognitus*, inconnu). Sans être connu. Sous un nom supposé : *les souverains voyagent souvent incognito.* Secrètement. N. m. *Garder l'incognito*, ne vouloir pas être connu.

INCOGNOSCIBLE (*kogh-nos-si-ble*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *cognoscere*, connaître). Qui est inaccessible à l'intelligence humaine.

INCOHÉRENCE (*ko-é-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est incohérent. *Fig.* : *l'incohérence des idées.* ANT. **Cohérence.**

INCOHÉRENT (*ko-é-ran*), **E** adj. Qui manque de cohérence : *assemblage incohérent. Fig.* Sans liaison, sans accord : *mots incohérents.* ANT. **Cohérent.**

INCOHÉSION (*ko-é-si-on*) n. f. Défaut de cohésion. ANT. **Cohésion.**

INCOLORE adj. Qui n'est point coloré : *l'alcool pur est incolore. Fig.* Qui manque d'éclat : *style incolore.* ANT. **Coloré.**

INCOMBER (*kon-bé*) v. n. (lat. *incumbere*). Peser sur, revenir à : *cette tâche lui incombe.*

INCOMBUSTIBILITÉ (*kon-bus-ti*) n. f. Qualité de ce qui est incombustible. ANT. **Combustibilité.**

INCOMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. Qui ne peut être brûlé : *l'amiante est incombustible.* ANT. **Combustible.**

INCOMESTIBLE (*mès-ti-ble*) adj. Qui ne peut être mangé. ANT. **Comestible.**

INCOME-TAX (*in'-ko-me-taks*) n.m. (angl. *income*, revenu, et *tax*, impôt). En Angleterre, impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ (*kom'-man*) n. f. Caractère, état de ce qui est incommensurable. ANT. **Commensurabilité.**

INCOMMENSURABLE (*kom'-man*) adj. *Géom.* Se dit de deux grandeurs qui n'ont point de mesure commune : *la circonférence du cercle est incommensurable avec son diamètre.* D'une étendue, d'une grandeur considérable : *espace incommensurable.* ANT. **Commensurable.**

INCOMMENSURABLEMENT (*kom'-man, man*) adv. D'une manière incommensurable.

INCOMMODANT (*ko-mo-dan*), **E** adj. Qui gêne, incommode : *l'odeur incommodante du phénol.* ANT. **Accommodant.**

INCOMMODE (*ko-mo-de*) adj. Dont on ne peut se servir avec facilité : *outil incommode.* Qui cause du malaise, de la fatigue, de l'ennui : *chaleur, bruit incommode.* Fâcheux : *voisin incommode. Etablissements incommodes, insalubres et dangereux*, établissements industriels dont le fonctionnement et le voisinage présentent des inconvénients et qui sont, par suite, soumis à une réglementation administrative spéciale. ANT. **Commode.**

INCOMMODÉ, E (*ko-mo*) adj. Un peu malade.

INCOMMODÉMENT (*ko-mo-dé-man*) adv. Avec incommodité : *être assis incommodément.*

INCOMMODER (*ko-mo-dé*) v. a. Causer de l'incommodité, du malaise. Rendre un peu malade : *son rhume l'incommode. Fig.* Gêner, être à charge.

INCOMMODITÉ (*ko-mo*) n. f. Gêne, malaise, défaut de commodité ; légère indisposition. Infirmité : *la vieillesse entraîne d'inévitables incommodités.* ANT. **Commodité.**

INCOMMUNICABLE (*ko-mu*) adj. Qu'on ne peut communiquer. Dont on ne peut faire part : *des honneurs, des droits incommunicables.* ANT. **Communicable.**

INCOMMUTABILITÉ (*ko-mu*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE (*ko-mu*) adj. *Dr.* Qui ne peut être légitimement dépossédé. Qui ne peut changer de propriétaire : *propriété incommutable.* ANT. **Commutable.**

INCOMMUTABLEMENT (*ko-mu, man*) adv. De manière à ne pouvoir être dépossédé. (Peu us.)

INCOMPARABLE (*kon*) adj. A qui ou à quoi rien ne peut être comparé : *éclat incomparable.* ANT. **Comparable.**

INCOMPARABLEMENT (*kon, man*) adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ (*kon*) n. f. Antipathie de caractères : *incompatibilité d'humeur.* Différence essentielle, qui fait que deux choses ne peuvent être associées. Impossibilité légale d'exercer à la fois certaines fonctions : *il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet.* ANT. **Compatibilité.**

INCOMPATIBLE (*kon*) adj. Qui empêche deux personnes de s'accorder : *caractères incompatibles.* Se dit des maladies qui ne peuvent coexister chez le même sujet. Se dit, en pharmacie, des substances qu'on ne peut mélanger sans inconvénient. Qui ne peut exister simultanément dans un même objet. Se dit de fonctions qui ne peuvent être réunies aux mains d'une même personne. ANT. **Compatible.**

INCOMPATIBLEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière incompatible.

INCOMPÉTEMMENT (*kon-pé-ta-man*) adv. Sans compétence : *jugement incompétemment rendu.*

INCOMPÉTENCE (*kon-pé-tan-se*) n. f. Défaut de compétence : *réclamer l'incompétence d'un tribunal.* ANT. **Compétence.**

INCOMPÉTENT (*kon-pé-tan*), **E** adj. Qui n'est pas compétent : *tribunal qui se déclare incompétent.* ANT. **Compétent.**

INCOMPLET (*kon-plè*), **ÈTE** adj. Qui n'est pas complet. *Bot.* Se dit d'une fleur dépourvue de quelque organe. ANT. **Complet.**

INCOMPLÈTEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière incomplète. ANT. **Complètement.**

INCOMPLEXE (*kon-plèk-se*) adj. Qui est simple, qui n'est pas complexe. *Gram.* Qui n'a pas de complément : *sujet, attribut incomplexe.* ANT. **Complexe.**

INCOMPRÉHENSIBILITÉ (*kon-pré-an*) n. f. Etat de ce qui est incompréhensible. (Peu us.)

INCOMPRÉHENSIBLE (*kon-pré-an*) adj. Qu'on ne peut comprendre : *raisonnement incompréhensible.* Impossible à expliquer : *texte incompréhensible.* Bizarre : *homme, caractère incompréhensible.* ANT. **Compréhensible.**

INCOMPRÉHENSIBLEMENT (*kon-pré-an,man*) adv. D'une manière incompréhensible. (Peu us.)

INCOMPRESSIBILITÉ (*kon-prè-si*) n. f. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE (*kon-prè-si-ble*) adj. Qui ne peut être réduit à un moindre volume par une pression quelconque : *l'eau est à peu près incompressible.* ANT. **Compressible.**

INCOMPRIS, E (*kon-pri, i-ze*) n. et adj. Qui n'est point compris. Qui n'est pas apprécié à sa valeur : *poète incompris.* ANT. **Compris.**

INCONCEVABILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être conçu.

INCONCEVABLE adj. Qu'on ne peut concevoir, comprendre. *Par exagér.* Surprenant, extraordinaire : *une méprise inconcevable.* Dont la conduite est étrange : *homme inconcevable.* ANT. **Concevable.**

INCONCEVABLEMENT (*man*) adv. D'une manière inconcevable.

INCONCILIABILITÉ n. f. Caractère des choses qui sont inconciliables.

INCONCILIABLE adj. Qu'on ne peut concilier : *des plaideurs inconciliables.* Se dit des choses qui s'excluent mutuellement : *la bienveillance et l'égoïsme sont inconciliables.* ANT. **Conciliable.**

INCONCILIATION (*si-on*) n. f. Refus de se laisser concilier. Etat de ce qui n'est pas concilié. ANT. **Conciliation.**

INCONDITIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui n'est pas soumis à une condition restrictive ; absolu.

INCONDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. *Physiq.* Syn. peu usité de ISOLANT.

INCONDUITE n. f. Défaut de moralité dans la conduite ; mauvaise conduite.

INCONGELABLE adj. Qui ne peut être congelé.

INCONGRU, E adj. (lat. *incongruus*). Qui pèche contre les règles du savoir-vivre, de la bienséance : *réponse incongrue.* ANT. **Congru.**

INCONGRUITÉ n. f. Caractère de ce qui est incongru. Action, parole contraire à la bienséance.

INCONGRÛMENT (*man*) adv. D'une manière incongrue. (Peu us.)

INCONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qui ne peut être connu : *la raison dernière du monde est inconnaissable.* **L'inconnaissable** n. m. Ce qui ne peut être connu.

INCONNU (*ko-nu*), **E** adj. Qui n'est point connu. Qui n'a pas de notoriété : *artiste inconnu.* Qu'on n'a point encore éprouvé : *sensations inconnues.* N. Personne qu'on ne connaît pas. N. m. Chose qu'on ignore : *passer du connu à l'inconnu.* N. f. *Math.* Quantité cherchée dans la solution d'un problème. ANT. **Connu.**

INCONQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Qui n'a pas été conquis. ANT. **Conquis.**

INCONSCIEMMENT (*kon-si-a-man*) adv. D'une manière inconsciente : *se rendre inconsciemment complice d'une vilenie.* ANT. **Consciemment.**

INCONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. Etat de celui qui est inconscient.

INCONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Qui n'est pas conscient, qui n'a pas conscience de ses actes. Dont on n'a pas conscience : *beaucoup de phénomènes physiologiques importants sont inconscients.* N. : *une inconsciente.* **L'inconscient** n. m. Ce dont on n'a pas conscience. ANT. **Conscient.**

INCONSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Avec inconséquence. ANT. **Conséquemment.**

INCONSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les actions. Chose dite ou faite sans conséquence dans les idées. ANT. **Conséquence.**

INCONSÉQUENT (*kan*), **E** adj. Qui n'est pas conforme à la logique : *conduite inconséquente.* Dont on ne calcule pas les suites : *démarche inconséquente.* Qui se contredit dans sa conduite et ses discours : *homme inconséquent.* ANT. **Conséquent.**

INCONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, E adj. Etourdi, imprudent. Fait ou dit avec irréflexion : *proposition inconsidérée.*

INCONSIDÉRÉMENT (*man*) adv. Etourdiment : *s'engager inconsidérément dans une spéculation.*

INCONSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Défaut de consistance. *Fig.* : *l'inconsistance des idées.* ANT. **Consistance.**

INCONSISTANT (*sis-tan*), **E** adj. Qui manque de consistance, de fermeté. Au pr. et au fig. : *Louis XVI était d'un caractère inconsistant.* ANT. **Consistant.**

INCONSOLABLE adj. Qui ne peut être consolé : *Artémise fut une veuve inconsolable.* ANT. **Consolable.**

INCONSOLABLEMENT (*man*) adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSOLÉ, E adj. Qui n'est pas consolé : *mère inconsolée.* ANT. **Consolé.**

INCONSOMMABLE (*so-ma-ble*) adj. Qui ne peut être consommé. ANT. **Consommable.**

INCONSTAMMENT (*kons-ta-man*) adv. Avec inconstance. (Peu us.)

INCONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. Facilité à changer de sentiments, d'opinion, de résolution. *Fig.* Instabilité : *l'inconstance du temps, de la fortune,* etc. ANT. **Constance, fidélité.**

INCONSTANT (*kons-tan*), **E** n. et adj. Volage, sujet à changer : *inconstant dans ses amitiés.* En parlant des choses, instable, mobile : *saison inconstante.* ANT. **Constant, fidèle, persévérant.**

INCONSTITUTIONNALITÉ (*kons-ti-tu-si-o-na*) n. f. Etat de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la constitution. ANT. **Constitutionnel.**

INCONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABILITÉ (*tès-ta*) n. f. Qualité de ce qui est incontestable. ANT. **Contestabilité.**

INCONTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui ne peut être contesté : *vérité incontestable.* ANT. **Contestable.**

INCONTESTABLEMENT (*tès-ta-ble-man*) adv. D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ (*tès-té*), **E** adj. Qui n'est point contesté : *droit incontesté.* ANT. **Contesté.**

INCONTINENCE (*nan-se*) n. f. (de *incontinent*). Vice opposé à la vertu de continence. *Incontinence de langage,* manque de modération dans les discours. *Méd.* Emission involontaire de l'urine, des matières fécales, etc.

INCONTINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *incontinens*). Qui n'est pas chaste. Qui manque de modération dans ses propos, sa conduite. ANT. **Continent.**

INCONTINENT (*nan*) adv. (lat. *in continenti* [sous entend. *tempore*]). Aussitôt ; sur-le-champ : *ordre de déguerpir incontinent.*

INCONTRIT (*tri*), **E** adj. Qui n'est pas contrit.

INCONTRÔLABLE adj. Qui ne peut être contrôlé.

INCONVENANCE n. f. Caractère de ce qui est inconvenant. Action ou parole contraire aux convenances : *commettre une inconvenance.*

INCONVENANT (*nan*), **E** adj. Qui blesse les convenances : *propos inconvenants.* ANT. **Convenant, convenable, bienséant.**

INCONVÉNIENT (*ni-an*) n. m. (du lat. *inconveniens,* qui ne convient pas). Ce qu'une affaire, une résolution prise produit de fâcheux. Désavantage attaché à une chose.

INCONVERSIBLE (*vèr*) adj. *Logiq.* Se dit d'une proposition dont la réciproque est fausse.

INCONVERTIBLE (*vèr*) ou **INCONVERTISSABLE** (*vèr-ti-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut convertir à la religion. (Vx.) Qui ne peut être converti en autre chose : *papier-monnaie inconvertible en espèces.* ANT. **Convertible.**

INCOORDINATION (*si-on*) n. f. Absence de coordination : *l'incoordination des mouvements accompagne souvent les lésions du cervelet.*

INCORPORABLE adj. Qui peut être incorporé.

INCORPORALITÉ n. f. Qualité des êtres incorporels. ANT. **Corporalité.**

INCORPORATION (*si-on*) n. f. Action d'incorporer, de s'incorporer : *l'incorporation des recrues dans un régiment.* Etat des choses incorporées.

INCORPORÉITÉ n. f. Etat d'un être incorporel.

INCORPOREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui n'a point de corps, qui ne tombe pas sous les sens. *Dr.* Se dit des biens qui n'ont qu'une existence morale : *le droit d'usufruit est un bien incorporel.* ANT. **Corporel.**

INCORPORER (*ré*) v. a. (lat. *incorporare;* de *in*, dans, et *corpus, oris*, corps). Faire qu'une chose fasse corps avec une autre : *incorporer de l'huile dans la cire.* Faire entrer dans un corps de troupes : *incorporer un conscrit.*

INCORRECT (*kor-rèkt*), **E** adj. Qui n'est pas correct : *tenue incorrecte.* ANT. **Correct.**

INCORRECTEMENT (*kor-rèk-te-man*) adv. D'une manière incorrecte : *s'exprimer incorrectement en français.* ANT. **Correctement.**

INCORRECTION (*kor-rèk-si-on*) n. f. Défaut de correction : *incorrection de style.* Endroit incorrect d'un ouvrage. Action incorrecte. ANT. **Correction.**

INCORRIGIBILITÉ (*ko-ri*) n. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE (*ko-ri*) adj. Qu'on ne peut corriger : *un paresseux incorrigible.* ANT. **Corrigible.**

INCORRIGIBLEMENT (*ko-ri, man*) adv. D'une manière incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ (*ko-rup*) n. f. Qualité de ce qui ne peut se corrompre. Qualité de celui qui est incorruptible : *l'incorruptibilité d'un juge.*

INCORRUPTIBLE (*ko-rup*) adj. Qui ne se corrompt pas : *le bois goudronné est presque incorruptible.* Incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir : *magistrat incorruptible.* ANT. **Corruptible.**

INCORRUPTIBLEMENT (*ko-rup, man*) adv. D'une manière incorruptible.

INCRÉDIBILITÉ n. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. ANT. **Crédibilité.**

INCRÉDULE adj. (lat. *incredulus*). Qui ne croit que difficilement : *convaincre un auditeur incrédule.* Qui ne croit pas aux mystères de la foi. N. : *un incrédule.* ANT. **Crédule, croyant.**

INCRÉDULITÉ n. f. Répugnance à croire, défiance : *nouvelle accueillie par une incrédulité générale.* Manque de foi. ANT. **Crédulité.**

INCRÉÉ, E adj. Qui existe sans avoir été créé. *La sagesse incréée*, le Verbe éternel, fils de Dieu.

INCRIMINABLE adj. Qui peut être incriminé.

INCRIMINATION (*si-on*) n. f. Action d'incriminer. Accusation.

INCRIMINER (*né*) v. a. (du préf. *in*, et du lat. *crimen, inis*, crime). Accuser d'un crime. *Fig.* Faire un crime de : *incriminer une démarche, une action.*

INCRISTALLISABLE (*kris-ta-li-za-ble*) adj. Qui n'est pas susceptible de se cristalliser. ANT. **Cristallisable.**

INCROCHETABLE adj. Qui ne peut être crocheté : *serrure incrochetable.* ANT. **Crochetable.**

INCROYABLE (*kroi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire : *récit incroyable.* Extraordinaire : *bonheur incroyable. Les Incroyables*, v. *Part. hist.* ANT. **Croyable.**

INCROYABLEMENT (*kroi-ia-ble-man*) adv. Excessivement : *un homme incroyablement riche.*

INCROYANCE (*kroi-ian-se*) n. f. Etat de celui qui ne croit pas. (Peu us.) ANT. **Croyance.**

INCROYANT (*kroi-ian*), **E** n. et adj. Qui n'est pas croyant. ANT. **Croyant, crédule.**

INCRUSTANT (*krus-tan*), **E** adj. Qui a la propriété de couvrir les corps d'une croûte minérale, formée généralement de carbonate de chaux : *les sources incrustantes de Saint-Alyre sont célèbres.*

INCRUSTATION (*krus-ta-si-on*) n. f. Action d'incruster. Ouvrage incrusté. Enduit pierreux, qui se forme autour des corps ayant séjourné dans une eau chargée de sels calcaires. Dépôt de sel calcaire dans les chaudières à vapeur.

INCRUSTER (*krus-té*) v. a. (lat. *incrustare*). Insérer une substance sur une surface, pour y former des dessins, etc. : *incruster de la nacre dans l'ébène.* Couvrir d'une couche pierreuse. **S'incruster** v. pr. Adhérer fortement à une surface. Se couvrir d'une couche pierreuse. *Fig.* Se graver d'une façon durable : *préjugés qui s'incrustent dans l'esprit.*

INCRUSTEUR, EUSE (*krus-teur, eu-ze*) n. Personne qui fait des incrustations.

INCUBATEUR, TRICE adj. Qui opère une incubation artificielle : *appareils incubateurs.* N. m. Syn. de COUVEUSE.

INCUBATION (*si-on*) n. f. (du lat. *in*, sur, et *cubare*, être couché). Action des oiseaux et de certains ovipares qui couvent leurs œufs. *Incubation artificielle*, action de faire éclore des œufs par des procédés artificiels. *Méd.* Temps qui s'écoule entre l'introduction dans l'organisme d'un principe morbifique et l'apparition des symptômes de la maladie : *l'incubation de la typhoïde dure une ou deux semaines.*

INCUBE n. m. (lat. *incubus*). Sorte de démon masculin, esprit malfaisant. (Le démon féminin était dit *succube.*) Adjectiv. : *esprit incube.*

INCUBER (*bé*) v. a. Opérer l'incubation de.

INCUIT (*ku-i*), **E** adj. Qui n'est point cuit ou qui est mal cuit. ANT. **Cuit.**

INCULCATION (*si-on*) n. f. Action d'inculquer.

INCULPABLE adj. Que l'on peut inculper.

INCULPATION (*si-on*) n. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un : *accusé arrêté sous l'inculpation d'assassinat.* ANT. **Disculpation.**

INCULPÉ, E n. Personne accusée de quelque faute et, spécialem., personne traduite devant les tribunaux.

INCULPER (*pé*) v. a. (lat. *inculpare ;* de *in*, dans, et *culpa*, faute). Accuser quelqu'un d'une faute : *Louis XVI fut inculpé de haute trahison.* ANT. **Disculper.**

INCULQUER (*ké*) v. a. (lat. *inculcare ;* de *in*, sur, et *calcare*, fouler aux pieds). Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter.

INCULTE adj. (lat. *incultus*). Qui n'est pas cultivé. *Fig.* Peu soigné : *barbe inculte.* Sans culture intellectuelle ou morale : *esprit, nature inculte.* ANT. **Cultivé.**

INCULTIVABLE adj. Qui ne peut être cultivé. ANT. **Cultivable.**

INCULTIVÉ, E adj. Qui n'est pas cultivé. ANT. **Cultivé.**

INCULTURE n. f. Absence de culture. Etat de ce qui est inculte. (Peu us.) ANT. **Culture.**

INCUNABLE adj. (du lat. *incunabulum*, berceau). Se dit des ouvrages qui datent de l'origine de l'imprimerie. N. m. : *les incunables sont la passion des bibliophiles.*

INCURABILITÉ n. f. Etat de ce qui est incurable. ANT. **Curabilité.**

INCURABLE adj. Qui ne peut être guéri, en parlant d'un mal ou d'une maladie : *la tuberculose n'est pas toujours incurable. Fig. : vice incurable.* N. m. pl. *Les Incurables*, hôpital d'incurables. ANT. **Curable.**

INCURABLEMENT (*man*) adv. D'une manière incurable : *être incurablement paresseux.*

INCURIE (*ri*) n. f. (lat. *incuria*). Défaut de soin, négligence : *incurie administrative.*

INCURIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore. (Vx.) ANT. **Curiosité.**

INCURSION n. f. (lat. *incursio ;* de *in*, dans, et *cursum*, supin de *currere*, courir). Invasion de gens de guerre en pays ennemi : *la Gaule fut désolée par les incursions des Normands.* Voyage que l'on fait dans un pays par curiosité. *Fig.* Travaux que l'on fait en dehors de sa spécialité. ANT. **Excursion.**

INCURVATION (*si-on*) n. f. Action d'incurver. Etat de ce qui est incurvé.

INCURVER (*vé*) v. a. (du lat. *incurvus*, courbé). Courber de dehors en dedans.

INCUSE (*ku-ze*) n. et adj. f. (lat. *incusa*). Se dit d'une médaille qui, par un vice de fabrication, se trouve gravée en creux, au lieu de l'être en relief.

INDE n. m. Couleur bleue extraite des feuilles de l'indigotier. *Inde* ou *bois d'Inde*, bois de campêche.

INDÉBROUILLABLE (*brou, ll* mll.) adj. Qui ne peut être débrouillé : *écheveau indébrouillable.* ANT. **Débrouillable.**

INDÉCACHETABLE adj. Qu'on ne peut décacheter : *lettre indécachetable.*

INDÉCEMMENT (*sa-man*) adv. D'une manière indécente. ANT. **Décemment.**

INDÉCENCE (*san-se*) n. f. Caractère de ce qui est indécent. Action, discours contraire à la décence. ANT. **Décence.**

INDÉCENT (*san*), **E** adj. Qui est contraire à la décence, l'honnêteté, la bienséance. ANT. **Décent.**

INDÉCHIFFRABLE (*chi-fra-ble*) adj. Qu'on ne peut lire, déchiffrer. *Fig.* Inexplicable, inintelligible : *les inscriptions étrusques sont encore indéchiffrables.* ANT. **Déchiffrable.**

INDÉCHIRABLE adj. Qui ne peut être déchiré.

INDÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (du lat. *indecisus*, qui n'est pas tranché). Irrésolu : *homme indécis.* Douteux,

incertain : *question, victoire indécise.* Vague, difficile à reconnaître : *formes indécises.* ANT. **Résolu, décidé. Net, précis.**

INDÉCISION (*zi-on*) n. f. Etat, caractère d'une personne indécise. Caractère de ce qui est mal défini, peu prononcé. ANT. **Décision, résolution. Précision, netteté.**

INDÉCLINABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indéclinable.

INDÉCLINABLE adj. Qu'on ne peut décliner, éviter : *loi indéclinable. Gram.* Qui ne se décline pas ; invariable : *mot indéclinable.* ANT. **Déclinable.**

INDÉCOLLABLE (*ko-la-ble*) adj. Qu'il est impossible de décoller.

INDÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui ne peut être décomposé : *les corps simples sont indécomposables.* ANT. **Décomposable.**

INDÉCOUSABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut se découdre.

INDÉCROTTABLE (*kro-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut décrotter : *chaussures indécrottables. Fig.* Incorrigible : *c'est un paresseux indécrottable.*

INDÉFECTIBILITÉ (*fèk-ti*) n. f. Qualité de ce qui est indéfectible : *les théologiens catholiques affirment l'indéfectibilité de l'Eglise.* ANT. **Défectibilité.**

INDÉFECTIBLE (*fèk-ti-ble*) adj. Qui ne peut défaillir ou cesser d'être. ANT. **Défectible.**

INDÉFECTIBLEMENT (*fèk-ti-ble-man*) adv. D'une manière indéfectible.

INDÉFENDABLE (*fan*) adj. Qui ne saurait être défendu : *théorie indéfendable.* ANT. **Défendable.**

INDÉFINI, E adj. Dont on ne peut assigner les limites : *la suite des nombres premiers est indéfinie.* Qui reste indéterminé : *sensation indéfinie. Gram. Passé indéfini*, ancien nom du *passé composé. Articles indéfinis*, ceux qui se mettent devant les noms dont le sens est vague, général, indéfini : *les articles indéfinis sont : un, une, des. Adjectifs indéfinis*, ceux qui déterminent le nom d'une manière vague (tels sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout*). *Pronoms indéfinis*, ceux qui représentent les êtres ou les choses d'une manière vague, générale (tels sont : *on, chacun, personne, quiconque, quelqu'un, rien, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre.* — Il faut ajouter : *aucun, certain, nul, plusieurs, tel, tout*, qui sont pronoms, et non adjectifs, quand ils représentent le nom au lieu de le déterminer). ANT. **Défini.**

INDÉFINIMENT (*man*) adv. D'une manière indéfinie : *ajourner indéfiniment une solution. Gram.* Dans un sens défini.

INDÉFINISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qu'on ne saurait définir : *couleur indéfinissable. Fig.* Qu'on ne peut s'expliquer, dont on ne peut se rendre compte : *trouble indéfinissable.* ANT. **Définissable.**

INDÉFORMABLE adj. Qui ne peut être déformé.

INDÉFRICHABLE adj. Qu'il est impossible de défricher : *sol indéfrichable.* ANT. **Défrichable.**

INDÉHISCENCE (*dé-is-san-se*) n. f. *Bot.* Etat de ce qui est indéhiscent. ANT. **Déhiscence.**

INDÉHISCENT (*dé-is-san*), **E** adj. *Bot.* Qui ne s'ouvre pas spontanément, en parlant des fruits. ANT. **Déhiscent.**

INDÉLÉBILE adj. Ineffaçable : *encre indélébile. Fig.* Qui n'est pas détruit par le temps : *la gloire indélébile des écrivains de génie.* ANT. **Délébile.**

INDÉLÉBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indélébile. (Peu us.)

INDÉLIBÉRÉ, E adj. Fait sans délibération, sans réflexion : *acte indélibéré.*

INDÉLICAT (*ka*), **E** adj. Qui manque de délicatesse : *procédé indélicat.* ANT. **Délicat.**

INDÉLICATEMENT (*man*) adv. Sans délicatesse : *agir indélicatement.* ANT. **Délicatement.**

INDÉLICATESSE (*tè-se*) n. f. Manque de délicatesse. Action indélicate : *domestique congédié pour indélicatesse.* ANT. **Délicatesse.**

INDEMNE (*dèm-ne*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *damnum*, dommage). Qui n'a pas éprouvé de dommage : *sortir indemne d'une affaire délicate.*

INDEMNISABLE (*dèm-ni-za-ble*) adj. Qui peut ou doit être indemnisé : *tout propriétaire exproprié pour cause d'utilité publique est indemnisable.*

INDEMNISATION (*dèm-ni-za-si-on*) n. f. Action d'indemniser.

INDEMNISER (*dèm-ni-zé*) v. a. Dédommager des frais, des pertes : *indemniser un sinistré.*

INDEMNITAIRE (*dèm-ni-tè-re*) n. Personne qui reçoit une indemnité.

INDEMNITÉ (*dèm-ni*) n. f. (lat. *indemnitas*). Ce qu'on alloue à quelqu'un pour le dédommager d'un préjudice. *Indemnité parlementaire*, émoluments des députés et des sénateurs. Allocation non soumise à retenue, allouée à un fonctionnaire.

INDÉNIABLE adj. Qu'on ne peut dénier : *preuve, témoignage indéniable.* ANT. **Déniable.**

INDÉNOUABLE adj. Qui ne peut être dénoué.

INDENTATION (*dan-ta-si-on*) n. f. Echancrure, comme les dents en produisent dans un objet que l'on mord : *les indentations de la côte bretonne.*

INDÉPENDAMMENT (*pan-da-man*) adv. D'une manière indépendante. Sans égard à. Outre, pardessus : *indépendamment de ces avantages.*

INDÉPENDANCE (*pan*) n. f. Etat d'une personne indépendante : *la France aida les Etats-Unis à conquérir leur indépendance.* Caractère indépendant : *montrer beaucoup d'indépendance.* ANT. **Dépendance, sujétion.**

INDÉPENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui ne dépend de personne. Qui aime à ne dépendre de personne : *caractère indépendant.* Se dit d'une chose qui n'a point de rapport avec une autre : *point indépendant de la question.* ANT. **Dépendant.**

INDÉRACINABLE adj. Qu'on ne peut déraciner. *Fig.* Qu'on ne peut détruire : *préjugés indéracinables.* ANT. **Déracinable.**

INDESCRIPTIBLE (*dès-krip*) adj. Qui ne peut être décrit : *joie indescriptible.* ANT. **Descriptible.**

INDÉSIRABLE (*zi-ra-ble*) adj. Qui n'est pas désirable. *Spécial.* Se dit des individus qu'on désire ne pas voir pénétrer ou séjourner dans un pays, un milieu.

INDESTRUCTIBILITÉ (*dès-truk*) n. f. Qualité de ce qui est indestructible. ANT. **Destructibilité.**

INDESTRUCTIBLE (*dès-truk*) adj. Qui ne peut être détruit : *l'imprimerie a rendu indestructibles les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.* ANT. **Destructible.**

INDESTRUCTIBLEMENT (*dès-truk, man*) adv. D'une façon indestructible.

INDÉTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui ne peut être déterminé. ANT. **Déterminable.**

INDÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Caractère de ce qui est indéterminé. Manque de décision, de volonté. *Math.* Qualité de ce qui est indéterminé : *l'indétermination d'un problème.*

INDÉTERMINÉ, E (*tèr*) adj. Qui n'est pas déterminé : *espace, temps indéterminé.* Qui n'a pas pris de décision. *Math. Problème indéterminé*, celui qui admet une infinité de solutions. *Quantité indéterminée*, quantité entrant dans une expression et à laquelle on peut attribuer une infinité de valeurs. ANT. **Déterminé.**

INDÉTERMINISME (*tèr-mi-nis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel la volonté humaine n'est pas strictement déterminée par les mobiles des actes. ANT. **Déterminisme.**

INDÉTERMINISTE (*tèr-mi-nis-te*) n. m. Partisan de l'indéterminisme. Adjectiv. : *école indéterministe.*

INDÉVOTION (*si-on*) n. f. Manque de dévotion. ANT. **Dévotion.**

INDEX (*dèks*) n. m. (mot lat. signif. *indicateur* ; de *in*, vers, et *dicere*, dire). Doigt le plus proche du pouce, appelé aussi *indicateur*. (V. MAIN.) Table alphabétique d'un livre. Catalogue des livres dont l'autorité pontificale défend la lecture. *Fig. Mettre à l'index*, signaler comme dangereux ; exclure. Aiguille, objet mobile sur une division et fournissant des indications. *Congrégation de l'index*, v. INDEX (*Part. hist.*).

INDIANISME (*nis-me*) n. m. Idiotisme propre aux langues de l'Inde. Science de la langue et de la civilisation hindoues : *Fr. Schlegel fut un des créateurs de l'indianisme.*

INDIANISTE (*nis-te*) n. m. Savant versé dans l'indianisme : *Max Müller fut un illustre indianiste.*

INDICAN n. m. *Méd.* Substance qui existe dans l'indigo et aussi dans les urines à l'état normal.

INDICATEUR, TRICE adj. Qui indique, qui fait connaître. N. m. Livre ou brochure qui sert de guide : *l'indicateur des rues de Paris.* Appareil qui sert à indiquer le travail effectué ou l'état de tension de la vapeur. L'index. Dénonciateur, bas policier.

INDICATIF, IVE adj. Qui indique, annonce : *symptôme indicatif.* N. m. *Gram.* Celui des cinq modes du verbe qui exprime l'état, l'existence ou l'action d'une manière certaine, positive, absolue. — On doit employer le présent de l'indicatif à la place de l'imparfait, pour exprimer une action qui a lieu dans tous les temps, une chose qui est toujours vraie : *les anciens ne savaient pas que la terre* tourne (*tournait* serait une faute).

INDICATION (*si-on*) n. f. Action par laquelle on indique. Renseignement : *donner une fausse indication.* Ce qui indique, fait connaître.

INDICE n. m. (lat. *indicium*). Signe apparent et probable qu'une chose est. *Math. Indice d'un radical,* chiffre que l'on place entre les branches pour indiquer le degré de la racine. Signe distinctif que l'on donne à une lettre. *Physiq. Indice de réfraction,* rapport du sinus de l'angle d'incidence au sinus de l'angle de réfraction.

INDICIBLE adj. Qu'on ne saurait exprimer par la parole : *joie indicible.*

INDICIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière indicible.

INDICT n. m. Syn. de INDICTION. (Vx.)

INDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *indictio*). Convocation, à jour fixe, d'un concile : *bulle d'indiction.* Prescription pour un jour déterminé : *indiction d'un jeûne.* **Indiction romaine,** période de quinze ans qui à Rome, depuis Constantin, séparait deux levées extraordinaires d'impôt. (Cette manière de compter est encore en usage dans les bulles de la papauté. La première indiction commença le 1er janvier 313.)

INDICULE n. m. Petit index.

INDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. et n. De l'Inde.

INDIENNE (*di-è-ne*) n. f. Toile de coton peinte ou imprimée, que l'on a fabriquée primitivement dans l'Inde, puis à Rouen.

INDIENNERIE (*di-è-ne-ri*) n. f. Fabrication de toiles dites *indiennes.* Ces toiles mêmes.

INDIFFÉREMMENT (*di-fé-ra-man*) adv. Avec indifférence, avec froideur : *accueillir indifféremment une nouvelle.* Sans faire de différence : *manger de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE (*di-fé-ran-se*) n. f. Etat d'un corps indifférent au repos ou au mouvement. Etat d'une personne qui ne se soucie pas plus d'une chose que de son contraire. Froideur, insensibilité. *Indifférence religieuse,* état d'une personne qui nie qu'aucune religion soit préférable aux autres.

INDIFFÉRENT (*di-fé-ran*), **E** adj. Qui ne présente aucun motif de préférence : *ce chemin ou l'autre m'est indifférent.* Qui touche peu; dont on ne se soucie point : *cela m'est indifférent.* Sans intérêt : *parler de choses indifférentes.* Que rien ne touche, n'émeut : *homme indifférent. Physiq.* Qui n'a aucun penchant propre au mouvement ou au repos. *Equilibre indifférent,* v. ÉQUILIBRE. N. : *faire l'indifférent.* N. m. pl. *Les indifférents,* les personnes indifférentes.

INDIFFÉRENTISME (*di-fé-ran-tis-me*) n. m. Différence érigée en système, en politique ou en religion.

INDIGÉNAT (*na*) n. m. Qualité, état d'indigène. Ensemble des indigènes d'un pays : *l'indigénat algérien est régi par des lois spéciales.* Droit de citoyen, dans un Etat.

INDIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *indigentia*). Grande pauvreté : *le poète Gilbert mourut dans l'indigence. Fig.* Privation d'une chose : *indigence d'idées.* Ceux qui sont dans la pauvreté : *secourir l'indigence.* ANT. **Fortune, richesse.**

INDIGÈNE n. et adj. (lat. *indigena*). Originaire du pays : *plante indigène.* Etabli dans un pays depuis un temps immémorial : *les indigènes de la Tasmanie ont complètement disparu.* ANT. **Exotique.**

INDIGENT (*jan*), **E** n. et adj. (lat. *indigens;* de *indigere,* avoir besoin). Très pauvre : *distribuer des secours aux indigents.* ANT. **Riche.**

INDIGESTE (*jès-te*) adj. (lat. *indigestus*). Difficile à digérer : *le homard, le foie gras, sont indigestes. Fig.* Confus, mal ordonné, mal digéré : *compilation indigeste.*

INDIGESTIBILITÉ (*jès-ti*) n. f. Qualité de ce qui est indigestible. (Peu us.)

INDIGESTIBLE (*jès-ti-ble*) adj. Qui ne peut être digéré. (Peu us.) ANT. **Digestible.**

INDIGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *indigestio*). Indisposition provenant d'une digestion qui se fait mal. *Fig.* Satiété extrême. *Fam. Avoir une indigestion d'une chose,* en avoir trop, jusqu'au dégoût.

INDIGÈTE adj. (lat. *indiges, etis*). Nom donné par les Romains aux dieux indigènes, patrons ou ancêtres mythiques d'une race, d'une ville.

INDIGNATION (*si-on*) n. f. (lat. *indignatio*). Sentiment de colère et de mépris qu'excite un outrage, une action injuste : *exprimer son indignation.*

INDIGNE adj. (lat. *indignus*). Qui n'est pas digne; qui ne mérite pas : *indigne de vivre.* Qui n'est pas convenable : *action indigne d'un honnête homme.* Méchant, odieux : *traitement indigne.* Qui déshonore : *conduite indigne. Communion indigne,* sans les dispositions requises. ANT. **Digne.**

INDIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière indigne : *traiter indignement un prisonnier.* ANT. **Dignement.**

INDIGNER (*gné*) v. a. (lat. *indignari;* de *indignus,* indigne). Exciter l'indignation. **S'indigner** v. pr. Eprouver de l'indignation.

INDIGNITÉ n. f. (lat. *indignitas*). Caractère d'une personne, d'une chose indigne. Méchanceté, noirceur, énormité. Outrage, affront : *on lui a fait mille indignités.* ANT. **Dignité.**

INDIGO n. m. (mot esp.). Matière colorante fournie par l'indigotier et qui sert à teindre en bleu.

Indigotier.

INDIGOTERIE (*ri*) n. f. Terre où l'on cultive l'indigo. Usine où l'on fabrique l'indigo.

INDIGOTIER (*ti-é*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées des régions chaudes du globe et des feuilles desquelles on extrait une matière colorante bleue dite *indigo* : *l'indigotier est surtout exploité dans l'Inde anglaise.*

INDIGOTINE n. f. Principe colorant de l'indigo.

INDIQUE-FUITE n. m. invar. Petit manomètre, servant à constater l'existence des fuites dans les conduites de gaz.

INDIQUER (*ké*) v. a. (lat. *indicare*). Montrer, désigner une personne ou une chose. Enseigner à quelqu'un ce qu'il cherche : *indiquer une rue. Fig.* Dénoter : *cela indique une grande méchanceté.* Esquisser légèrement : *indiquer simplement les lointains d'un tableau.*

INDIRECT (*rèkt*), **E** adj. Qui n'est pas direct : *chemin indirect,* et *fig.* : *critique, louange indirecte. Contributions indirectes,* v. CONTRIBUTIONS. *Gram. Complément indirect,* mot qui complète la signification du verbe indirectement, c'est-à-dire à l'aide d'une des prépositions *à, de, par, pour,* etc. : *l'exilé songe à* **sa patrie**; *je travaille pour* **vivre.** *Proposition complétive indirecte,* celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément indirect : *chaque jour nous avertit* **que la mort approche.** *Discours indirect,* discours où l'on rapporte les paroles de quelqu'un en les rattachant, sous forme de propositions subordonnées, à un verbe principal signifiant *dire.* ANT. **Direct.**

INDIRECTEMENT (*rèk-te-man*) adv. D'une manière indirecte, détournée. ANT. **Directement.**

INDISCERNABLE (*di-sèr*) adj Qu'on ne peut distinguer d'une autre chose. N. m. : *les indiscernables.*

INDISCIPLINABLE (*di-si*) adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner. ANT. **Disciplinable.**

INDISCIPLINE (*di-si*) n. f. Manque de discipline : *l'indiscipline d'une armée est une cause certaine de sa défaite.* ANT. **Discipline.**

INDISCIPLINÉ, E (*di-si*) adj. Qui n'observe aucune discipline : *écolier indiscipliné.* ANT. **Discipliné.**

INDISCRET (*dis-krè*), **ÈTE** adj. Qui manque de retenue, de discrétion : *question indiscrète.* Qui ne sait pas garder un secret. Entaché d'indiscrétion : *parole, zèle indiscret.* N. : *c'est un indiscret.* ANT. **Discret.**

INDISCRÈTEMENT (*dis-krè-te-man*) adv. D'une manière indiscrète. ANT. **Discrètement.**

INDISCRÉTION (*dis-kré-si-on*) n. f. Manque de retenue, de mesure. Action indiscrète. Manque de secret. Révélation d'un secret. ANT. **Discrétion.**

INDISCUTABLE (*dis-ku*) adj. Qui n'est pas susceptible d'être discuté. ANT. **Discutable.**

INDISCUTABLEMENT (*dis-ku*) adv. D'une manière indiscutable.

INDISCUTÉ (*dis-ku-té*), **E** adj. Qui n'a pas été discuté : *supériorité indiscutée.* ANT. **Discuté.**

INDISPENSABILITÉ (*dis-pan*) n. f. Etat de ce qui est indispensable.

INDISPENSABLE (*dis-pan*) adj. Dont on ne peut se dispenser : *devoir indispensable.* Dont on ne peut se passer : *outil indispensable.* ANT. **Inutile, superflu.**

INDISPENSABLEMENT (*dis-pan, man*) adv. Nécessairement.

INDISPONIBLE (*dis-po*) adj. et n. Dont on ne peut pas disposer. ANT. **Disponible.**

INDISPOSER (*dis-po-zé*) v. a. Altérer légèrement la santé : *la chaleur indispose les personnes sanguines. Fig.* Prévenir contre, fâcher : *on l'a indisposé contre moi.*

INDISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Incommodité légère. *Fig.* Disposition peu favorable envers quelqu'un.

INDISSOLUBILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est indissoluble : *l'indissolubilité du mariage religieux.* ANT. **Dissolubilité.**

INDISSOLUBLE (*dis-so*) adj. Qui ne peut être dissous : *métal indissoluble.* (On dit mieux, dans ce sens, INSOLUBLE.) *Fig.* Qui ne peut être délié : *attachement indissoluble.* ANT. **Soluble.**

INDISSOLUBLEMENT (*dis-so, man*) adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT (*dis-tinkt*), **E** adj. Qui n'est pas bien distinct : *voix indistinctes.* ANT. **Distinct.**

INDISTINCTEMENT (*dis-tink-te-man*) adv. D'une manière peu distincte : *prononcer indistinctement.* Sans faire de différence : *on les tua tous indistinctement.* ANT. **Distinctement.**

INDIUM (*di-om'*) n. m. Métal blanc (In) fusible à 155°, de densité 7,12, que l'on retire des blendes de Freiberg (Saxe).

INDIVIDU n. m. (du lat. *individuus*, indivisé). Chaque être, soit animal, soit végétal, par rapport à son espèce. Personne considérée isolément, par rapport à une collectivité. *Fam.* Homme indéterminé, qu'on ne veut pas nommer ou dont on parle avec mépris : *quel est cet individu? Son individu,* sa propre personne : *soigner son individu.*

INDIVIDUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'individualiser. Résultat de cette action. Etat d'un être individualisé. ANT. **Généralisation.**

INDIVIDUALISER (*zé*) v. a. Considérer, présenter une chose isolément, individuellement. ANT. **Généraliser.**

INDIVIDUALISME (*lis-me*) n. m. Système d'isolement des individus dans la société. Existence individuelle : *les cités antiques n'ont guère connu l'individualisme.* ANT. **Association.**

INDIVIDUALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient à l'individualisme : *les théories individualistes.* N. m. Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ n. f. Ce qui constitue l'individu. Originalité propre qui distingue une personne ou une chose. Individu isolé.

INDIVIDUEL, ELLE (*èl, è-le*) adj. Qui appartient à l'individu : *qualité individuelle.* Qui concerne une seule personne. Qui est fait par une seule personne : *réclamation individuelle.*

INDIVIDUELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS, E (*vi, i-ze*) adj. (lat. *indivisus*). Qui n'est pas divisé : *succession indivise.* Qui possède une propriété non divisée : *héritiers indivis.* **Par indivis,** loc. adv. Sans partage, en commun : *maison possédée par indivis.* ANT. **Divis.**

INDIVISÉMENT (*zé-man*) adv. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé. ANT. **Divisibilité.**

INDIVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui n'est pas divisible : *les atomes sont indivisibles.* ANT. **Divisible.**

INDIVISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION (*zi-on*) n. f. Etat d'une chose possédée par indivis. Etat des propriétaires indivis : *nul n'est tenu de rester dans l'indivision.*

IN-DIX-HUIT (*in-di-zu-it'*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont chaque feuille d'impression est pliée en 18 feuillets, formant 36 pages. Ce livre lui-même.

INDOCHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De l'Indochine : *les populations indochinoises.*

INDOCILE adj. Qui n'est pas docile : *enfant indocile.* ANT. **Docile, obéissant.**

INDOCILEMENT (*man*) adv. Avec indocilité.

INDOCILITÉ n. f. Caractère de celui qui est indocile. ANT. **Docilité, obéissance.**

INDO-EUROPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. et n. V. *Part. hist.*

INDO-GERMANIQUE (*jèr*) adj. et n. Mot employé en Allemagne comme synonyme de INDO-EUROPÉEN.

INDOL n. m. *Chim.* Composé obtenu par réduction de l'indigotine et qui est le premier terme d'une série de bases composées.

INDOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec indolence : *se balancer indolemment dans un hamac.*

INDOLENCE (*lan-se*) n. f. (de *indolent*). Insensibilité morale. Nonchalance, indifférence, apathie. ANT. **Activité, vivacité.**

INDOLENT (*lan*), **E** adj. (lat. *indolens*). Insouciant, nonchalant, apathique. ANT. **Actif, vif.**

INDOLORE adj. (du préf. *in*, et du lat. *dolor*, douleur). Qui ne cause aucune douleur : *tumeur indolore.*

INDOMPTABILITÉ (*don-ta*) n. f. Qualité de ce qui est indomptable. ANT. **Domptabilité.**

INDOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut dompter : *caractère indomptable.* ANT. **Domptable.**

INDOMPTABLEMENT (*don-ta-ble-man*) adv. D'une manière indomptable.

INDOMPTÉ (*don-té*), **E** adj. Qu'on n'a pu encore dompter : *Brunehaut fut attachée à la queue d'un cheval indompté. Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprimer : *courage, orgueil indompté.* ANT. **Dompté.**

INDOPHÉNOL n. m. Nom générique de matières colorantes obtenues en faisant agir un phénate alcalin sur une diamine.

IN-DOUZE n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 12 feuillets et forment 24 pages. Ce livre lui-même.

INDRI n. m. Genre de lémuriens de Madagascar.

INDU, E adj. Qui est contre la règle, l'usage, la raison : *rentrer chez soi à une heure indue.* Qui n'est point dû : *somme indue.* N. m. Ce qui n'est point dû : *réclamer la restitution de l'indu.*

INDUBITABLE adj. Dont on ne peut pas douter. Assuré : *succès indubitable.*

INDUBITABLEMENT (*man*) adv. Certainement, assurément.

INDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. *Physiq.* Qui induit : *circuit, courant inducteur.* N. m. : *un inducteur.*

INDUCTIF, IVE (*duk*) adj. Qui procède par induction : *méthode inductive.*

INDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *inductio;* de *inductum*, supin de *inducere*, conduire). Action de rattacher une proposition à une autre comme sa conséquence. Manière de raisonner, qui consiste à tirer de faits particuliers une conclusion générale : *l'induction joue un rôle fondamental dans les sciences expérimentales. Electr.* Production de courants dits *courants induits* dans un circuit, sous l'influence d'un aimant ou d'un courant. *Bobine d'induction,* v. BOBINE.

INDUIRE v. a. (du lat. *inducere*, conduire dans). Mettre : *induire en erreur.* Conclure : *de là j'induis que... Electr.* Produire les effets de l'induction.

INDUIT (*du-i*) n. m. Se dit pour *circuit induit,* circuit dans lequel passe un courant induit. Adj. *Courant induit,* courant électrique produit sous l'influence d'un aimant ou d'un courant inducteur. *Fil induit,* fil dans lequel passe le courant induit.

INDULGEMMENT (*ja-man*) adv. D'une manière indulgente. ANT. **Sévèrement.**

INDULGENCE (*jan-se*) n. f. Facilité à pardonner les fautes d'autrui : *l'indulgence envers les enfants ne doit pas dégénérer en faiblesse.* Grâce que fait l'Eglise en remettant totalement ou partiellement la peine des péchés: *indulgence plénière.* ANT. **Sévérité.**

INDULGENCIER (*jan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Attacher une indulgence à un objet de piété : *indulgencier un chapelet.*

INDULGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *indulgere*, pardonner). Porté à l'indulgence : *une mère est toujours indulgente.* ANT. **Sévère.**

INDULINE n. f. Matière colorante bleue, dérivée de l'aniline et appelée industriellement *bleu Coupier.*

INDULT (*dult*) n. m. (lat. ecc. *indultum*). Privilège accordé par le pape et conférant des pouvoirs en dehors des règles ordinaires.

INDULTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT (*man*) adv. D'une manière indue : *procéder indûment contre quelqu'un.* ANT. **Dûment.**

INDURATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Durcissement anormal d'un tissu. Partie indurée.

INDURER (*ré*) v. a. (lat. *indurare*). Rendre dur : *la vieillesse indure tous les tissus.*

INDUSE (*du-ze*) ou **INDUSIE** (*zî*) n. f. Fourreau fossile de larve de phrygane. Repli formé par une feuille de fougère pour protéger les groupes de sporanges.

INDUSTRIALISER (*dus-tri, zé*) v. a. Donner le caractère industriel. **S'industrialiser** v. pr. Prendre le caractère industriel.

INDUSTRIALISME (*dus-tri-a-lis-me*) n. m. Système qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme en société. Prépondérance de l'industrie : *l'industrialisme anglais.*

INDUSTRIE (*dus-trî*) n. f. (lat. *industria*). Dextérité, adresse, intelligence : *avoir de l'industrie.* Profession, métier : *exercer une industrie.* Toutes les opérations qui concourent à la transformation des matières premières et à la productiom des richesses : *l'industrie agricole, manufacturière. Fig.* Savoir-faire blâmable : *vivre d'industrie.* **Chevalier d'industrie,** homme qui vit d'expédients.

INDUSTRIEL, ELLE (*dus-tri-èl, è-le*) adj. Qui concerne l'industrie : *professions industrielles.* Qui provient de l'industrie : *richesses industrielles d'un Etat. Centre industriel,* lieu où règne une grande activité industrielle. N. m. Qui se livre à l'industrie.

INDUSTRIELLEMENT (*dus-tri-è-le-man*) adv. D'une manière industrielle.

INDUSTRIEUSEMENT (*dus-tri-eu-ze-man*) adv. Avec art : *l'araignée travaille industrieusement.*

INDUSTRIEUX, EUSE (*dus-tri-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse : *homme industrieux ; l'industrieuse abeille.*

INDUVIE (*vî*) n. f. Cupule membraneuse, écailleuse ou charnue, qui enveloppe un ou plusieurs fruits.

INÉBRANLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être ébranlé. (Peu us.)

INÉBRANLABLE adj. Qui ne peut être ébranlé : *monument inébranlable. Fig.* Constant, ferme : *Rome montra pendant la deuxième guerre punique un courage inébranlable.* Solide. ANT. **Ebranlable.**

INÉBRANLABLEMENT (*man*) adv. Fermement ; d'une manière inébranlable.

INÉCHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui ne peut être échangé : *marchandise inéchangeable.* ANT. **Echangeable.**

INÉDIT (*di*), **E** adj. (lat. *ineditus*). Qui n'a pas été imprimé, publié : *poème inédit.* N. m. : *de l'inédit.* ANT. **Publié, connu.**

INÉDITABLE adj. Qu'on ne peut éditer.

INEFFABILITÉ (*i-nè-fa*) n. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE (*i-nè-fa-ble*) adj. (lat. *ineffabilis ;* de *in*, priv., et *fari*, parler). Qui ne peut être exprimé par la parole : *joie ineffable.*

INEFFABLEMENT (*i-nè-fa-ble-man*) adv. D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE (*i-né-fa-sa-ble*) adj. Qui ne peut être effacé : *caractères ineffaçables. Fig.* Qui ne peut être détruit : *impression ineffaçable.* ANT. **Effaçable.**

INEFFAÇABLEMENT (*i-né-fa, man*) adv. D'une manière ineffaçable : *souvenir ineffaçablement gravé dans la mémoire.*

INEFFICACE (*i-né-fi*) adj. Qui ne produit point d'effet : *remède, moyen inefficace.* ANT. **Efficace.**

INEFFICACEMENT (*i-né-fi, man*) adv. D'une manière inefficace. ANT. **Efficacement.**

INEFFICACITÉ (*i-né-fi*) n. f. Manque d'efficacité ANT. **Efficacité.**

INÉGAL, E, AUX (*i-né*) adj. Qui n'est point égal : *lignes inégales.* Qui n'est point uni, raboteux : *terrain inégal.* Qui n'est pas régulier : *mouvement inégal. Fig.* Qui n'est pas soutenu : *style inégal.* Changeant, bizarre : *humeur inégale.* ANT. **Egal.**

INÉGALEMENT (*man*) adv. D'une manière inégale : *membres inégalement développés.* ANT. **Egalement.**

INÉGALITÉ (*i-né*) n. f. Caractère de ce qui n'est pas égal à autre chose : *l'inégalité des aptitudes.* Bizarrerie, humeur changeante : *inégalité de caractère.* Irrégularité d'une surface : *inégalité du sol. Astron.* Irrégularité observée dans la marche des astres. *Math.* Expression dans laquelle on compare deux quantités inégales, que l'on sépare par le signe (plus grand que) ou (plus petit que). ANT. **Egalité.**

INÉLASTIQUE (*i-né-las-ti-ke*) adj. Dépourvu d'élasticité. ANT. **Elastique.**

INÉLÉGAMMENT (*i-né-lé-gha-man*) adv. Sans élégance : *s'habiller inélégamment.* ANT. **Elégamment.**

INÉLÉGANCE (*i-né*) n. f. (de *inélégant*). Défaut d'élégance. ANT. **Elégance.**

INÉLÉGANT (*i-né-lé-ghan*), **E** adj. Qui manque d'élégance : *mise inélégante.* ANT. **Elégant.**

INÉLIGIBILITÉ n. f. Qualité de la personne inéligible : *la qualité d'étranger est une cause d'inéligibilité.* ANT. **Eligibilité.**

INÉLIGIBLE (*i-né*) adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu : *candidat inéligible.* (Un préfet est inéligible comme député dans le département qu'il administre.) ANT. **Eligible.**

INÉLUCTABLE (*i-né-luk*) adj. (lat. *ineluctabilis*). Contre quoi on ne peut lutter. Qui ne peut être évité, empêché : *mort, malheur inéluctable.*

INÉLUCTABLEMENT (*i-né-luk, man*) adv. D'une manière inéluctable : *nuire inéluctablement perdu.*

INÉLUDABLE (*i-né*) adj. Qui ne peut être éludé.

INEMPLOYÉ (*i-nan-ploi-ié*), **E** adj. Qui n'a pas été employé. ANT. **Employé.**

INÉNARRABLE (*i-né-nar-ra-ble*) adj. Qui ne peut être raconté : *merveilles inénarrables.*

INEPTE (*i-nèp-te*) adj. (lat. *ineptus ;* de *in* priv., et *aptus*, apte, propre). Sans aptitude. Incapable, inhabile. Sot, stupide. ANT. **Capable, apte.**

INEPTEMENT (*i-nèp-te-man*) adv. D'une manière inepte. (Peu us.)

INEPTIE (*i-nèp-sî*) n. f. (lat. *ineptia*). Caractère de ce qui est inepte. Action ou parole inepte. ANT **Capacité.**

INÉPUISABLE (*i-né-pui-za-ble*) adj. Qu'on ne peut épuiser. *Fig.* : *bonté inépuisable.* ANT. **Epuisable.**

INÉPUISABLEMENT (*i-né-pui-za-ble-man*) adv. D'une manière inépuisable.

INÉPUISÉ (*i-né-pui-zé*), **E** adj. Qui n'est point épuisé : *des trésors épuisés.* ANT. **Epuisé.**

INÉQUITABLE (*i-né-ki*) adj. Qui n'est pas équitable : *répartition inéquitable des impôts.* ANT. **Equitable, juste.**

INÉQUITABLEMENT (*i-né-ki, man*) adj. D'une façon inéquitable. ANT. **Equitablement.**

INERME (*i-nèr-me*) adj. (du lat. *inermis*, sans armes). *Bot.* Qui n'a ni aiguillon ni épines. *Zool.* Sans crochet : *ténia inerme.*

INERTE (*i-nèr-te*) adj. (lat. *iners ;* de *in*, priv., et *ars, artis*, art, moyen). Sans activité, sans mouvement propre : *cadavre inerte. Fig.* Sans ressort ni activité intellectuelle ou morale : *esprit inerte.* ANT. **Remuant.**

INERTIE (*i-nèr-sî*) n. f. Etat de ce qui est inerte. *Fig.* Manque d'activité, d'énergie intellectuelle ou morale. *Loi d'inertie,* propriété qu'ont les corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire. *Fig.* Résistance passive, qui consiste surtout à ne pas obéir.

INESCOMPTABLE (*i-nès-kon-ta-ble*) adj. Qui ne peut être escompté : *billet inescomptable.* ANT. **Escomptable.**

INESPÉRABLE (*i-nès-pé*) adj. Qu'on ne saurait espérer. ANT. **Espérable.**

INESPÉRÉ (*i-nès-pé-ré*), **E** adj. Inattendu, qu'on n'espérait pas : *chance inespérée.* ANT. **Espéré.**

INESPÉREMENT (*i-nès-pé-ré-man*) adv. Contre toute espérance. (Peu us.)

INESTIMABLE (*i-nes-ti*) adj. Qu'on ne peut assez estimer : *la franchise est une qualité inestimable.*

INÉTENDU (*i-né-ten-du*), **E** adj. Qui n'a point d'étendue : *le point géométrique est inétendu.* ANT. **Etendu.**

INÉVITABLE (*i-né*) adj. Qu'on ne peut éviter : *danger inévitable.* ANT. **Evitable.**

INÉVITABLEMENT (*i-né, man*) adv. D'une manière inévitable.

INEXACT (*i-nègh-zakt*), **E** adj. Qui contient des erreurs, faux : *calcul exact; nouvelle inexacte.* Qui manque de ponctualité : *employé inexact.* ANT. **Exact.**

INEXACTEMENT (*i-nègh-zak-te-man*) adv. D'une manière inexacte : *rapporter inexactement un entretien.* ANT. **Exactement.**

INEXACTITUDE (*i-nègh-zak*) n.f. Manque d'exactitude. Faute, erreur commise par défaut d'exactitude : *les inexactitudes d'un récit.* ANT. **Exactitude.**

INEXAUCÉ (*i-nègh-zô-sé*), **E** adj. Qui n'a pas été exaucé : *vœu inexaucé.* ANT. **Exaucé.**

INEXCITABILITÉ (*i-nèk-si*) n. f. Qualité de ce qui est inexcitable.

INEXCITABLE (*i-nèk-si*) adj. *Physiol.* Qui ne peut être excité : *tissu inexcitable.*

INEXCUSABLE (*i-nèks-ku-za-ble*) adj. Qui ne peut être excusé : *faute inexcusable.* ANT. **Excusable.**

INEXCUSABLEMENT (*i-nèks-ku-za-ble-man*) adv. D'une manière inexcusable.

INEXÉCUTABLE (*i-nègh-zé*) adj. Qui ne peut être exécuté : *projet inexécutable.* ANT. **Exécutable.**

INEXÉCUTÉ, E (*i-nègh-zé*) adj. Qui n'a point été exécuté. ANT. **Exécuté.**

INEXÉCUTION (*i-nègh-zé-ku-si-on*) n. f. Manque d'exécution : *l'inexécution d'un contrat peut donner lieu à des dommages-intérêts.* ANT. **Exécution.**

INEXÉCUTOIRE (*i-nègh-zé*) adj. Qui n'est pas exécutoire. ANT. **Exécutoire.**

INEXERCÉ (*i-nègh-zèr-sé*), **E** adj. Qui n'est point exercé : *les soldats de la Défense nationale étaient braves, mais inexercés.* ANT. **Exercé.**

INEXIGIBLE (*i-nègh-zi*) adj. Qui ne peut être exigé : *dette présentement inexigible.* ANT. **Exigible.**

INEXISTANT (*i-nègh-zis-tan*), **E** adj. Qui n'existe pas. ANT. **Existant.**

INEXISTENCE (*i-nègh-zis-tan-se*) n. f. Défaut d'existence. ANT. **Existence.**

INEXORABILITÉ (*i-nègh-zo*) n. f. Etat de ce qui est inexorable : *l'inexorabilité du sort.*

INEXORABLE (*i-nègh-zo*) adj. (lat. *inexorabilis ;* de *in* priv., et *exorare*, obtenir par prière). Qui ne peut être fléchi : *juge inexorable. Fig.* Dur, trop sévère : *les lois inexorables de Dracon.* ANT. **Exorable.**

INEXORABLEMENT (*i-nègh-zo, man*) adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE (*i-nèks, an-se*) n.f. Manque d'expérience : *l'inexpérience de la jeunesse.* ANT. **Expérience.**

INEXPÉRIMENTÉ, E (*i-nèks, man*) adj. Qui n'a point d'expérience : *ouvrier inexpérimenté.* Dont on n'a pas fait l'expérience : *procédé inexpérimenté.* ANT. **Expérimenté.**

INEXPIABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être expié : *crime inexpiable. Guerre inexpiable,* guerre de Carthage contre ses mercenaires révoltés après la première guerre punique. ANT. **Expiable.**

INEXPIÉ, E (*i-nèks*) adj, Qui n'a pas été expié. ANT. **Expié.**

INEXPLICABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être expliqué : *énigme inexplicable.* Bizarre, étrange : *homme, caractère inexplicable.* ANT. **Explicable.**

INEXPLIQUÉ (*i-nèks-pli-ké*), **E** adj. Qui n'a pas reçu d'explication satisfaisante. ANT. **Expliqué.**

INEXPLOITABLE (*i-nèks*) adj. Non susceptible d'être exploité : *gisement minier inexploitable.* ANT. **Exploitable.**

INEXPLOITÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'est pas exploité : *mine depuis longtemps inexploitée.*

INEXPLORABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être exploré : *les abords des pôles sont à peu près inexplorables.* ANT. **Explorable.**

INEXPLORÉ, E (*i-nèks*) adj. Que l'on n'a point encore exploré, visité : *il existe encore en Afrique des régions inexplorées.* ANT. **Exploré.**

INEXPLOSIBLE (*i-nèks-plo-zi-ble*) adj. Qui ne peut faire explosion : *chaudière inexplosible.* ANT. **Explosible.**

INEXPRESSIBLE (*i-nèks-prè-si-ble*) adj. Qui ne peut être exprimé.

INEXPRESSIF (*i-nèks-prè-sif*), **IVE** adj. Dépourvu d'expression : *physionomie inexpressive.* ANT. **Expressif.**

INEXPRIMABLE (*i-nèks*) adj. Qu'on ne peut exprimer : *joie inexprimable.* ANT. **Exprimable.**

INEXPRIMÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'a pas été exprimé. ANT. **Exprimé.**

INEXPUGNABLE (*i-nèks-pugh-na-ble*) adj. (lat. *inexpugnabilis ;* de *in* priv., et *expugnare*, prendre par force). Qui ne peut être forcé, pris d'assaut : *forteresse inexpugnable. Fig.* Qui résiste à toutes les attaques : *vertu inexpugnable.* ANT. **Expugnable.**

INEXTENSIBILITÉ (*i-nèks-tan*) n. f. Qualité de ce qui est inextensible. ANT. **Extensibilité.**

INEXTENSIBLE (*i-nèks-tan*) adj. Qui ne peut être étendu : *fil inextensible.*

INEXTINGUIBLE (*i-nèks-tin-ghui-ble*) adj. Qu'on ne peut éteindre : *feu inextinguible. Fig.* Qu'on ne peut arrêter : *le rire inextinguible des dieux d'Homère.*

INEXTIRPABLE (*i-nèks*) adj. Qu'on ne peut extirper. ANT. **Extirpable.**

INEXTRICABLE (*i-nèks*) adj. (lat. *inextricabilis*). Très embrouillé. Qui ne peut être démêlé : *labyrinthe, affaire inextricable.*

INEXTRICABLEMENT (*i-nèks, man*) adv. D'une manière inextricable. (Peu us.)

INFAILLIBILITÉ (*fa, ll* mll.) n. f. Impossibilité de se tromper. Impossibilité pour le pape de se tromper en matière de foi : *l'infaillibilité du pape a été proclamée par le concile du Vatican en 1870.* ANT. **Faillibilité.**

INFAILLIBLE (*fa, ll* mll.) adj. (du préf. *in*, et de *faillible*). Qui ne peut manquer d'arriver : *pronostiquer un sujet infaillible.* Qui ne peut se tromper : *Dieu est infaillible.* Qui ne peut tromper : *remède infaillible.* ANT. **Faillible.**

INFAILLIBLEMENT (*fa, ll* mll., *man*) adv. Immanquablement, assurément.

INFAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Qui ne peut être fait. ANT. **Faisable.**

INFALSIFIABLE adj. Qui ne peut être falsifié.

INFAMANT (*man*), **E** adj. Qui porte infamie : *la peine de réclusion est une peine infamante.* (V. AFFLICTIF.) ANT. **Honorable, glorieux.**

INFAMATION (*si-on*) n.f. Note d'infamie. (Peu us.)

INFÂME adj. (lat. *infamis ;* de *in* priv., et *fama*, réputation). Qui est flétri par la loi ou l'opinion publique : *acte infâme.* Avilissant : *trahison infâme.* Sale, malpropre : *infâme taudis.* N : *c'est un infâme.* ANT. **Honorant, glorieux.**

INFAMIE (*mî*) n. f. Caractère de ce qui est infâme. Flétrissure imprimée à l'honneur par la loi ou l'opinion publique : *les censeurs romains notaient d'infamie les citoyens de mauvaises mœurs.* Action infâme, action vile. Pl. Propos injurieux : *dire des infamies de quelqu'un.* ANT. **Honneur, gloire.**

INFANT (*fan*), **E** n. (esp. *infante ;* du lat. *infans, tis*, enfant). Titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE (*rî*) n. f. (ital. *infanteria*). Nom donné aux troupes qui marchent et qui combattent à pied : *infanterie de ligne.*

INFANTICIDE n. m. (du lat. *infans, tis*, enfant, et *cædere*, tuer). Meurtre d'un enfant, particulièrement d'un nouveau-né. N. Personne coupable du meurtre d'un enfant. Adj. : *mère infanticide.*

INFANTILE adj. Relatif à l'enfant en bas âge : *les maladies infantiles.*

INFANTILISME (*lis-me*) n. m. Persistance anormale des caractères de l'enfance à l'âge adulte.

INFATIGABLE adj. Qui ne peut être lassé : *travailleur infatigable.*

INFATIGABLEMENT (*man*) adv. Sans se lasser.

INFATUATION (*si-on*) n. f. Caractère d'une personne infatuée.

INFATUER (*tu-é*) v. a. (lat. *infatuare ;* de *in,* dans, et *fatuus,* sot). Inspirer à quelqu'un un engouement ridicule pour une personne ou pour une chose. (Se dit surtout en ce sens : *être infatué de soi-même.*) **S'infatuer** v. pr. S'engouer, se prévenir follement en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

INFÉCOND (*kon*), **E** adj. Stérile : *les sables infé-conds du Sahara.* ANT. **Fécond, fertile.**

INFÉCONDITÉ n. f. Stérilité. ANT. **Fécondité.**

INFECT (*fèkt*), **E** adj. (lat. *infectus*). Qui exhale des émanations puantes : *marais infect. Fig.* Répugnant au point de vue moral : *un livre infect.*

INFECTANT (*fèk-tan*), **E** adj. Qui produit l'infection : *microbe infectant.*

INFECTER (*fèk-té*) v. a. (de *infect*). Gâter, corrompre par des exhalaisons empoisonnées. Contaminer. *Fig.* Corrompre l'esprit, les mœurs. V. n. Avoir une odeur repoussante : *ce marais infecte.*

INFECTIEUX, EUSE (*fèk-si-eû, eu-ze*) adj. Qui produit l'infection : *germe infectieux.* Qui en résulte : *la diphtérie est une maladie infectieuse.*

INFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *infectio*). Action d'infecter. Grande puanteur. Altération produite dans l'organisme sous l'influence de certains parasites, dits *agents infectieux. Fig.* Contagion morale.

INFÉODATION (*si-on*) n. f. Action d'inféoder.

INFÉODER (*dé*) v. a. (du préf. *in.* et de *féodal*). Donner une terre pour être tenue en fief. **S'inféoder** v. pr. Se donner entièrement à : *s'inféoder à un parti.*

INFÈRE adj. (lat. *inferus*). *Bot.* Se dit d'un ovaire situé au-dessous du plan d'insertion des verticilles externes. (V. FLEUR.)

INFERENCE (*ran-se*) n. f. (angl. *inference*). Raisonnement et, *spécialem.*, raisonnement du particulier au particulier.

INFERER (*ré*) v. a. (lat. *inferre ;* de *in,* dans, et *ferre,* porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Tirer une conséquence d'un fait, d'un principe. Conclure, induire.

INFÉRIEUR, E adj. (lat. *inferior,* comparatif de *inferus,* qui est en bas). Placé au-dessous : *la médiocre inférieure de l'homme est seule mobile.* Plus rapproché de l'embouchure d'un fleuve : *la vallée inférieure de la Loire. Fig.* Moindre en dignité, en mérite, en organisation : *rang inférieur ; animal inférieur.* Substantiv. Subordonné : *courtois avec ses inférieurs.* ANT. **Supérieur.**

INFÉRIEUREMENT (*man*) adv. Au-dessous. ANT. **Supérieurement.**

INFÉRIORITÉ n. f. (de *inférieur*). Désavantage en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc. ANT. **Supériorité.**

INFERMENTESCIBLE (*fèr-man-tès-si-ble*) adj. Qui n'est pas susceptible de fermenter.

INFERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. (lat. *infernalis ;* de *inferni,* enfers). Qui appartient à l'enfer, aux enfers : *les abîmes infernaux. Fig.* Qui a ou annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur : *ruse infernale.* Se dit d'un grand bruit : *tapage infernal.* **Pierre infernale,** azotate d'argent employé pour cautériser. *Machine infernale,* machine contenant de la poudre et des projectiles et destinée à faire explosion, à répandre la mort : *Cadoudal prépara contre Bonaparte la machine infernale de la rue Saint-Nicaise.*

INFERNALEMENT (*fèr, man*) adv. D'une manière infernale.

INFÉROVARIÉ, E adj. Se dit des végétaux dans lesquels l'ovaire est infère.

INFERTILE (*fèr*) adj. Qui n'est pas fertile : *les landes infertiles de la Gascogne.* ANT. **Fertile.**

INFERTILISABLE (*fèr, za-ble*) adj. Qui ne peut être fertilisé. ANT. **Fertilisable.**

INFERTILITÉ (*fèr*) n. f. Etat de ce qui est infertile : *l'infertilité des déserts tient au manque d'eau.* ANT. **Fertilité.**

INFESTER (*fès-té*) v. a. (lat. *infestare*). Ravager, tourmenter par des irruptions, des actes de brigandage : *les Touareg infestent les abords des oasis sahariennes.* Se dit aussi des animaux nuisibles qui abondent dans un lieu : *les rats infestent les maisons.*

INFIDÈLE adj. Déloyal, qui manque de foi : *infidèle à ses promesses.* Qui commet des soustractions : *caissier infidèle.* Inexact : *récit infidèle.* N. Qui n'a pas la vraie foi : *convertir les infidèles.* ANT. **Fidèle.**

INFIDÈLEMENT (*man*) adv. D'une manière infidèle : *traduire infidèlement un texte.* ANT. **Fidèlement.**

INFIDÉLITÉ n. f. Manque de fidélité, de probité : *l'infidélité d'un dépositaire,* Manque d'exactitude, de vérité : *l'infidélité d'un historien.* Action infidèle : *commettre une infidélité.* ANT. **Fidélité.**

INFILTRATION (*si-on*) n. f. Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps : *la source du Loiret est alimentée par des infiltrations de la Loire. Méd.* Epanchement interstitiel des humeurs dans l'organisme.

INFILTRER [*tré*] **(S')** v. pr. Passer comme par un filtre à travers les pores d'un corps solide. *Fig.* Pénétrer, s'insinuer : *les abus s'infiltrent aisément.*

INFIME adj. (du lat. *infimus,* le plus bas). Qui est le dernier, le plus bas : *les rangs infimes de la société.*

INFIMITÉ n. f. Condition d'une personne infime.

INFINI, E adj. Qui n'a pas de fin : *un supplice infini.* Qui est sans limites : *l'univers est infini. Par ext.* A quoi on ne peut assigner de bornes : *espace infini. Par exagér.* Très grand : *attendre un temps infini.* N. m. Ce qui est sans limites : *l'infini des cieux.* **A l'infini,** loc. adv. Sans bornes, sans fin. ANT. **Fini, borné, limité.**

INFINIMENT (*man*) adv. Sans bornes. Extrêmement. *Math. Les infiniment petits,* quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ n. f. Qualité de ce qui est infini. Un très grand nombre : *la vieillesse est sujette à une infinité de maux.*

INFINITÉSIMAL, E, AUX (*zi*) adj. Excessivement petit : *quantité infinitésimale. Géom. Calcul infinitésimal,* partie des mathématiques, qui comprend le calcul différentiel et le calcul intégral et qui a pour objet les infiniment petits.

INFINITIF, IVE adj. (du lat. *infinitus,* indéfini). *Gram.* Qui est de la nature de l'infinitif : *proposition infinitive.* N. m. Mode du verbe, qui exprime l'action d'une manière générale, indéterminée.

INFINITUDE n. f. Qualité de ce qui est infini : *l'infinitude du temps.*

INFIRMABLE adj. Que l'on peut infirmer : *témoignage difficilement infirmable.*

INFIRMATIF, IVE adj. *Dr.* Qui infirme : *arrêt infirmatif d'un jugement de première instance.*

INFIRMATION (*si-on*) n. f. Action d'infirmer.

INFIRME n. et adj. (lat. *infirmus ;* de *in* priv., et *firmus,* ferme). Qui a quelque infirmité. Faible, maladif. ANT. **Valide, ingambe.**

INFIRMER (*mé*) v. a. *Dr.* Déclarer nul : *infirmer un acte, une sentence. Fig.* Affaiblir, ôter la force : *infirmer un témoignage.* ANT. **Confirmer.**

INFIRMERIE (*rî*) n. f. (de *infirme*). Lieu destiné aux malades dans les communautés, les casernes, les collèges, etc. : *infirmerie régimentaire.*

Infirmière des hôpitaux.

INFIRMIER (*mi-é*), **ÈRE** n. Qui soigne les malades à l'infirmerie, à l'hôpital. (V. AMBULANCE.)

INFIRMITÉ n. f. (de *infirme*). Faiblesse du corps : *l'infirmité de la vieillesse.* Maladie habituelle : *la goutte est une redoutable infirmité.* Affection particulière, qui attaque d'une manière chronique quelque partie du corps. *Fig.* Imperfection : *l'infirmité humaine.*

INFIXE (*fik-se*) n. m. (du lat. *infixus,* inséré). *Philol.* Elément qui s'insère au milieu des sons composant une racine pour en modifier le sens.

INFLAMMABILITÉ (*fla-ma*) n. f. Caractère de ce qui est inflammable : *l'inflammabilité de l'essence de pétrole est la cause de nombreux accidents.*

INFLAMMABLE (*fla-ma-ble*) adj. Qui s'enflamme facilement. *Fig.* Qui se passionne facilement.

INFLAMMATION (*fla-ma-si-on*) n. f. (lat. *inflammatio*). Action par laquelle une matière combustible s'enflamme ; son résultat. *Méd.* Réaction organique curative, qui s'établit autour d'un corps étranger, généralement microbien, et qui se caractérise par de la chaleur, de la rougeur, de la douleur et de la tuméfaction.

INFLAMMATOIRE (*fla-ma*) adj. Qui tient de l'inflammation, qui se traduit par une inflammation : *fièvre inflammatoire.*

INFLATION (*si-on*) n. f. (du lat. *inflatio*, enflure). Emission exagérée de papier-monnaie.

INFLÉCHIR v. a. Courber, incliner. **S'infléchir** v. pr. Se courber, dévier.

INFLÉCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être fléchi. (Peu us.)

INFLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Caractère de ce qui est inflexible. *Fig.* Extrême fermeté de l'esprit ou du caractère : *l'inflexibilité de Brutus condamnant son fils à mort est restée légendaire.* ANT. **Flexibilité, souplesse.**

INFLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Qui ne fléchit sous aucun effort. *Fig.* Qui ne se laisse point émouvoir. ANT. **Flexible, souple.**

INFLEXIBLEMENT (*flèk-si-ble-man*) adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (lat. *inflexio*). Action de plier, d'incliner : *saluer d'une légère inflexion du corps. Inflexion de voix*, changement de ton, d'accent dans la voix. *Gram.* Modification du son d'une voyelle sous l'influence d'une autre voyelle qui est dans la syllabe suivante. Chacune des formes que peut prendre un mot à désinences variables. (Syn. FLEXION en ce sens.) *Géom.* Point d'une courbe, où la courbure change de sens. *Phys.* Déviation d'une ligne : *l'inflexion des rayons lumineux.*

INFLIGER (*jé*) v. a. (lat. *infligere ;* de *in*, sur, et *fligere*, renverser. — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il infligea, nous infligeons.*) Prononcer, appliquer comme peine : *infliger un châtiment.*

INFLORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. (du lat. *inflorescere*, fleurir). Disposition générale des fleurs sur la tige. — L'inflorescence est *uniflore* ou *pluriflore.* On la dit *axillaire* quand elle s'insère à l'aisselle d'une feuille et *terminale* quand elle surmonte la tige. Elle reçoit différents noms encore, suivant sa forme et les dispositions qu'elle affecte. (V. la planche PLANTE.)

INFLUENÇABLE (*an-sa-ble*) adj. Qui se laisse influencer : *juge difficilement influençable.*

INFLUENCE (*an-se*) n. f. (lat. *influentia*). Action qu'une chose exerce sur une autre : *c'est l'influence combinée du soleil et de la lune qui produit les marées.* Anciennem., action fluidique des astres sur les hommes. *Fig.* Crédit, ascendant : *Voltaire exerça une grande influence sur son temps.*

INFLUENCER (*an-sé*) v. a. (Prend une cédille sous l'*e* devant *a* et *o* : *il influença, nous influençons.*) Exercer une influence sur : *influencer un juge par ses sollicitations.*

INFLUENT (*flu-an*), **E** adj. Qui a du crédit, de l'ascendant : *flatter un personnage influent.*

INFLUENZA (*flu-an*) n. f. (mot ital.). Sorte de grippe violente et épidémique.

INFLUER (*flu-é*) v. n. (lat. *influere ;* de *in*, sur, et *fluere*, couler). Exercer une action : *l'hygiène habituelle influe beaucoup sur la santé.* Couler dans, servir d'affluent à. (Vx.) V. a. Faire pénétrer dans. (Vx.)

INFLUX (*flu*) n. m. (lat. *influxus*) ou **INFLUXION** (*fluk-si-on*) n. f. Fluide hypothétique auquel on a attribué certains effets organiques : *influx nerveux.*

IN-FOLIO n. m. et adj. invar. (mot lat. signif. *en feuille*). Format d'un livre, où la feuille n'est pliée qu'en deux et ne forme par conséquent que quatre pages. Un livre de ce format.

INFORMATEUR, TRICE n. Qui donne des informations : *Saint-Simon est un informateur précieux, mais souvent suspect.*

INFORMATION (*si-on*) n. f. Acte judiciaire, qui contient les dépositions des témoins sur un fait : *ouvrir une information sur un crime. Par ext.* Sorte d'enquête que l'on mène pour constater un fait, s'assurer de la vérité d'une chose. (En ce sens, s'emploie ordinairement au pluriel : *prendre des informations sur quelqu'un ; aller aux informations.*)

INFORME adj. Qui n'a pas de forme arrêtée : *bloc informe.* De forme lourde et disgracieuse. *Fig.* A peine ébauché : *ouvrage informe. Dr.* Qui n'est pas dans les formes prescrites : *acte informe.*

INFORMÉ n. m. Information juridique : *jusqu'à plus ample informé.*

INFORMER (*mé*) v. a. (lat. *informare ;* de *in*, en, et *formare*, former). Avertir, instruire. V. n. Faire une information, une instruction : *informer contre quelqu'un.* **S'informer** v. pr. S'enquérir.

INFORTIFIABLE adj. Qu'on ne peut fortifier.

INFORTUNE n. f. Revers de fortune, adversité : *Sophocle a conté les infortunes d'Œdipe.* Pl. Événements malheureux. ANT. **Bonheur, prospérité.**

INFORTUNÉ, E n. et adj. Malheureux.

INFRACTEUR (*frak*) n. m. (du lat. *infractum*, supin de *infrangere*, rompre). Qui viole une loi, un traité, etc. (Peu us.)

INFRACTION (*frak-si-on*) n. f. (lat. *infractio*). Violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc. : *les infractions aux règlements de police se nomment* contraventions.

INFRANCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Que l'on ne peut franchir : *abîme infranchissable.*

INFRANGIBLE (*ji-ble*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *frangere*, briser). Qui ne peut être brisé.

INFRAROUGE n. et adj. Se dit des radiations calorifiques obscures, moins réfrangibles que le rouge.

INFRASTRUCTURE (*fra-struk*) n. f. *Ch. de f.* Ensemble des travaux concourant à l'établissement de la plate-forme (remblais, ponts, souterrains, etc.).

INFRÉQUENTÉ, E (*kan*) adj. Qui n'est pas fréquenté : *chemin infréquenté.* ANT. **Fréquenté.**

INFRUCTUEUSEMENT (*fruc-tu-eu-ze-man*) adv. Sans profit. ANT. **Fructueusement.**

INFRUCTUEUX, EUSE (*fruk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui rapporte peu ou point de fruits : *champ infructueux. Fig.* Qui ne donne pas de résultat utile : *effort infructueux.* ANT. **Fructueux.**

INFULE n. f. (lat. *infula*). *Antiq. rom.* Bandelette sacrée de laine blanche, qui couvrait le front des prêtres et dont on parait les victimes.

INFUMABLE adj. Qui ne peut être fumé : *tabac infumable.*

INFUNDIBULIFORME (*fon*) adj. (du lat. *infundibulum*, entonnoir). Qui a la forme d'un entonnoir.

INFUNDIBULUM (*fon, lom'*) n. m. (mot lat. signif. *entonnoir*). *Anat.* Canal situé dans le troisième ventricule cérébral. Toute partie d'organe en forme d'entonnoir.

INFUS, E (*fu, u-ze*) adj. (lat. *infusus*). Répandu dans l'âme. *Science infuse*, science qu'Adam avait reçue de Dieu. *Fig.* Se dit des connaissances, des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir : *s'imaginer qu'on possède la science infuse.*

INFUSER (*zé*) v. a. (du lat. *infusum*, supin de *infundere*, verser dans). Mettre une substance dans un liquide chaud, afin qu'il en tire le suc : *infuser du thé dans l'eau bouillante.* Verser, introduire : *infuser du sang dans les veines de quelqu'un.*

INFUSIBILITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est infusible. ANT. **Fusibilité.**

INFUSIBLE (*zi-ble*) adj. Qu'on ne peut fondre : *il n'est pas de corps réellement infusible.* ANT. **Fusible.**

INFUSION (*zi-on*) n. f. Action d'infuser. Produit de cette action : *une infusion de tilleul, de sureau.*

INFUSOIRES (*zoi-ré*) n. m. pl. (du lat. *infusus*, répandu dans). Animaux unicellulaires de l'embranchement des protozoaires, généralement microscopiques et vivant dans les liquides. S. un *infusoire*, (V. la planche MOLLUSQUES.)

INGAGNABLE (*gha, gn* mll.) adj. Qui ne peut être gagné : *pari ingagnable.* ANT. **Gagnable.**

INGAMBE (*ghan-be*) adj. (de l'ital. *in gamba*, en jambe). *Fam.* Léger, alerte, dispos. ANT. **Infirme.**

INGÉNIER [*nié*] **(S')** v. pr. (du lat. *ingenium*, esprit, adresse. — Se conj. comme *prier.*) Chercher, tâcher de trouver dans son esprit un moyen pour réussir.

INGÉNIEUR n. m. (de *s'ingénier*). Homme qui conduit et dirige, à l'aide des mathématiques appliquées, des travaux d'art, comme la construction des ponts, des chemins, des édifices publics, des machines, l'attaque et la défense des places, etc. : *ingénieur civil, des mines.* **Ingénieur-hydrographe,**

celui qui est chargé de représenter, dans les cartes marines, la configuration des côtes et des fonds. Pl. des *ingénieurs-hydrographes*.

INGÉNIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ingénieuse : *tourner ingénieusement une difficulté.*

INGÉNIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Plein d'esprit, d'invention, d'adresse : *l'esprit ingénieux d'Ulysse.* Se dit des choses qui témoignent de l'adresse de l'inventeur : *machine ingénieuse.* Qui s'ingénie à : *ingénieux à plaire.*

INGÉNIOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est ingénieux : *l'ingéniosité d'un mécanisme.*

INGÉNU, E adj. (du lat. *ingenuus*, né libre). D'une innocence franche. Simple, naïf : *jeune homme ingénu ; air ingénu.* N. Personne ingénue : *l'Agnès de Molière est restée le type des ingénues.* N. f. *Théât.* Rôle de jeune fille naïve : *jouer les ingénues.*

INGÉNUITÉ n. f. (de *ingénu*). Franchise naturelle. Naïveté, simplicité : *répondre avec ingénuité.* Parole, action ingénue. *Théât.* Rôle d'ingénue.

INGÉNUMENT (*man*) adv. D'une manière ingénue et naïve : *tomber ingénument dans un piège.*

INGÉRENCE (*ran-se*) n. f. Action de s'ingérer.

INGÉRER (*ré*) v. a. (lat. *ingerere ;* de *in*, dans, et *gerere*, porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Introduire dans l'estomac : *ingérer des aliments.* **S'ingérer** v. pr. S'introduire, s'entremettre : *s'ingérer mal à propos dans les affaires d'autrui.*

INGESTA (*jès-ta*) n. m. pl. (mot lat. signif. : *choses introduites*). *Méd.* Matières ingérées.

INGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *ingestio*). Action d'ingérer, d'introduire dans l'estomac.

INGLORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière inglorieuse. ANT. **Glorieusement.**

INGLORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas glorieux : *victoire inglorieuse.* ANT. **Glorieux.**

INGOUVERNABLE (*vèr*) adj. Qu'on ne peut gouverner : *peuple ingouvernable.* ANT. **Gouvernable.**

INGRAT (*gra*), **E** n. et adj. (lat. *ingratus*). D'un aspect désagréable : *figure ingrate.* Qui n'a point de reconnaissance : *fils ingrat. Fig.* Stérile, infructueux, qui récompense mal : *sol ingrat.* Qui ne fournit rien à l'esprit : *sujet ingrat. L'âge ingrat*, début de l'adolescence, où les formes sont peu harmonieuses. ANT. **Reconnaissant.**

INGRATEMENT (*man*) adv. Avec ingratitude.

INGRATITUDE n. f. Vice de l'ingrat : *les Athéniens montrèrent une profonde ingratitude à l'égard de Phocion.* Action ingrate : *commettre une ingratitude.* ANT. **Reconnaissance.**

INGRÉDIENT (*di-an*) n. m. (du lat. *ingrediens*, qui entre). Tout ce qui entre dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mélange. (S'emploie souvent en mauv. part.)

INGUÉABLE (*ghé*) adj. Qui ne peut être passé à gué : *cours d'eau inguéable.* ANT. **Guéable.**

INGUÉRISSABLE (*ghé-ri-sa-ble*) adj. Qui ne peut être guéri; incurable : *la lèpre n'est plus inguérissable. Fig.* A quoi l'on ne peut remédier : *chagrin inguérissable.* ANT. **Guérissable.**

INGUINAL, E, AUX ou **INGUINAIRE** (*ghu-i*) adj. (du lat. *inguen, inis*, aine). Qui se rapporte à l'aine.

INGURGITATION (*si-on*) n. f. Action d'ingurgiter : *des ingurgitations continuelles fatiguent l'estomac.*

INGURGITER (*té*) v. a. (lat. *ingurgitare*). Avaler gloutonnement et en quantité.

INHABILE (*i-na*) adj. Qui manque d'habileté : *ouvrier inhabile. Dr.* Incapable : *un aliéné est inhabile à tester.* ANT. **Habile.**

INHABILEMENT (*i-na, man*) adv. D'une manière inhabile : *travail inhabilement fait.* ANT. **Habilement.**

INHABILETÉ (*i-na*) n. f. Manque d'habileté, maladresse. ANT. **Habileté.**

INHABILITÉ (*i-na*) n. f. *Dr.* Incapacité légale : *inhabilité à tester.*

INHABITABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être habité : *les contrées polaires sont à peu près inhabitables.* ANT. **Habitable.**

INHABITÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'est point habité : *désert inhabité.* ANT. **Habité.**

INHABITUDE (*i-na*) n. f. Défaut d'habitude. ANT. **Habitude, coutume.**

INHALATEUR, TRICE (*i-na*) adj. Qui sert à des inhalations. N. m. Appareil inhalateur.

INHALATION (*i-na-la-si-on*) n. f. Absorption par les voies respiratoires. Aspiration. *Bot.* Action par laquelle les plantes absorbent les fluides ambiants.

INHALER (*i-na-lé*) v. a. (lat. *inhalare*). Aspirer, absorber : *inhaler de l'éther.*

INHARMONIE (*i-nar-mo-ni*) n. f. Défaut d'harmonie. ANT. **Harmonie.**

INHARMONIEUSEMENT (*i-nar, ze-man*) adv D'une façon inharmonieuse. ANT. **Harmonieusement.**

INHARMONIEUX, EUSE (*i-nar, eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas harmonieux : *accord inharmonieux* ANT. **Harmonieux.**

INHARMONIQUE (*i-nar*) adj. (de *inharmonie*). Qui manque d'harmonie. ANT. **Harmonique.**

INHÉRENCE (*i-né-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est inhérent : *toute qualité a son sujet d'inhérence.*

INHÉRENT (*i-né-ran*), **E** adj. (lat. *inhærens ;* de *hærere*, être fixé). Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet : *la pesanteur est inhérente à la matière ; l'erreur est inhérente à l'esprit humain.*

INHIBER (*i-ni-bé*) v. a. (lat. *inhibere*). *Dr.* Défendre, prohiber. (Peu us.)

INHIBITIF, IVE ou **INHIBITEUR, TRICE** adj. De nature à ralentir ou à arrêter un mouvement.

INHIBITION (*i-ni-bi-si-on*) n. f. Défense, prohibition. *Méd.* Phénomène nerveux qui diminue ou supprime l'activité d'une partie de l'organisme.

INHOSPITALIER (*i-nos-pi-ta-li-é*), **ÈRE** adj. Qui n'exerce point l'hospitalité : *peuple inhospitalier.* Contraire à l'hospitalité : *accueil inhospitalier.* Où les étrangers sont mal accueillis : *terre inhospitalière.* ANT. **Hospitalier.**

INHOSPITALIÈREMENT (*i-nos-pi, man*) adv. D'une façon inhospitalière. ANT. **Hospitalièrement.**

INHOSPITALITÉ (*i-nos-pi*) n. f. Refus d'accueillir les étrangers. (Peu us.) ANT. **Hospitalité.**

INHUMAIN, E (*i-nu-min, è-ne*) adj. Qui n'est pas humain : *l'esclavage est une institution inhumaine.* Barbare, cruel, féroce, impitoyable. ANT. **Humain.**

INHUMAINEMENT (*i-nu-mè-ne-man*) adv. D'une manière inhumaine : *traiter inhumainement des prisonniers.* ANT. **Humainement.**

INHUMANITÉ (*i-nu*) n. f. (de *inhumain*). Cruauté, barbarie. Action inhumaine. ANT. **Humanité.**

INHUMATION (*i-nu-ma-si-on*) n. f. Action de déposer un cadavre dans la terre. ANT. **Exhumation.**

INHUMER (*i-nu-mé*) v. a. (lat. *inhumare ;* de *in*, dans, et *humus*, terre). Faire l'inhumation d'un cadavre, enterrer. ANT. **Exhumer.**

INIA (*i-ni-a*) n. m. Genre de mammifères cétacés, comprenant des dauphins propres aux fleuves de l'Amérique du Sud.

INIAQUE (*i-ni-a-ke*) adj. *Anat.* Qui a rapport à l'inion : *région iniaque.*

INIMAGINABLE (*i-ni*) adj. Extraordinaire, qui dépasse tout ce qu'on saurait imaginer : *spectacle inimaginable.* ANT. **Imaginable.**

INIMITABLE (*i-ni*) adj. Qui ne peut être imité : *le style de La Fontaine est inimitable.* ANT. **Imitable.**

INIMITÉ, E (*i-ni*) adj. Qui n'a pas été imité.

INIMITIÉ (*i-ni-mi-ti-é*) n. f. (lat. *inimicitia ;* de *in*, priv., et *amicitia*, amitié). Haine, aversion qui, ordinairement, dure longtemps : *une longue inimitié sépara Athènes de Sparte.* ANT. **Amitié, affection.**

ININFLAMMABILITÉ (*i-nin-fla-ma*) n. f. Qualité de ce qui n'est pas inflammable. ANT. **Inflammabilité.**

ININFLAMMABLE (*i-nin-fla-ma-ble*) adj. Qui n'est pas inflammable : *pétrole rendu ininflammable.* ANT. **Inflammable.**

ININTELLIGEMMENT(*i-nin-tèl-li-ja-man*) adv. Sans intelligence. ANT. **Intelligemment.**

ININTELLIGENCE (*i-nin-tèl-li-jan-se*) n. f. Manque d'intelligence. ANT. **Intelligence.**

ININTELLIGENT (*i-nin-tèl-li-jan*), **E** adj. Qui manque d'intelligence : *messager ininteligent.* ANT. **Intelligent.**

ININTELLIGIBILITÉ (*i-nin-tèl-li*) n. f. Caractère de qui est inintelligible. ANT. **Intelligibilité.**

ININTELLIGIBLE (*i-nin-tèl-li-ji-ble*) adj. Qu'on ne peut comprendre: *parler un langage ininteligible.* ANT. **Intelligible.**

ININTELLIGIBLEMENT (*i-nin-tèl-li, man*) adv. D'une manière ininteligible. ANT. **Intelligiblement.**

ININTENTION (*i-nin-tan-si-on*) n. f. Défaut d'intention, ANT. **Intention.**

ININTENTIONNELLEMENT (*i-nin-tan-si-o-nèle-man*) adv. Sans intention. ANT. **Intentionnellement.**

ININTERPRÉTABLE (*i-nin-tèr*) adj. Qui ne peut être interprété. (Peu us.) ANT. **Interprétable.**

ININTERPRÉTÉ, E (*i-nin-tèr*) adj. Qui n'a pas été interprété. ANT. **Interprété.**

ININTERROMPU (*i-nin-tè-ron-pu*), **E** adj. Qui n'est point interrompu : *une série ininterrompue d'insuccès.* ANT. **Interrompu.**

ININTERRUPTION (*i-nin-tè-rup-si-on*) n. f. Non-interruption, continuité. ANT. **Interruption.**

INION (*i-ni-on*) n. m. Nom scientifique de l'occiput.

INIQUE (*i-ni-ke*) adj. (lat. *iniquus*). Qui n'observe pas l'équité : *juge inique.* Qui blesse l'équité : *jugement inique.* ANT. **Juste, équitable.**

INIQUEMENT (*i-ni-ke-man*) adv. D'une manière inique. ANT. **Justement, équitablement.**

INIQUITÉ (*i-ni-ki*) n. f. (lat. *iniquitas*). Caractère de ce qui est inique : *l'iniquité d'un arrêt.* Action inique. Personne inique : *se prosterner devant l'iniquité.* ANT. **Justice, équité.**

INITIAL, E, ALS (*i-ni-si*) adj. (du lat. *initium*, commencement). Qui se trouve au commencement : *lettre initiale d'un mot.* Qui se trouve au début : *vitesse initiale d'un projectile.* N. f. Première lettre d'un mot. Première lettre d'un nom de personne : *signer une lettre de ses initiales.* ANT. **Final.**

INITIATEUR, TRICE (*i-ni-si*) n. et adj. Qui initie : *La Grèce fut l'initiatrice de Rome dans la voie de la civilisation.*

INITIATION (*i-ni-si-a-si-on*) n. f. Cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères dans les religions anciennes et qui accompagnent encore l'admission dans différentes sociétés secrètes : *recevoir l'initiation. Par ext.* Action de donner à quelqu'un la connaissance de choses qu'il ignorait.

INITIATIVE (*i-ni-si-a*) n. f. Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose : *prendre l'initiative d'une mesure. Initiative parlementaire,* droit des membres du Parlement de proposer des lois. Qualité de celui qui est porté à agir, à entreprendre spontanément : *l'initiative raisonnée est une qualité précieuse chez un chef militaire.*

INITIÉ (*si-é*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne qui est au courant de certaines pratiques, de quelque secret, instruite dans quelque art.

INITIER (*i-ni-si-é*) v. a. (lat. *initiare ;* de *initium*, commencement. — Se conj. comme *prier.*) Admettre à la participation de certains mystères dans les religions anciennes et aujourd'hui dans certaines associations. *Fig.* Mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc.

INJECTÉ, E (*jèk*) adj. Coloré par l'afflux du sang : *face injectée ; yeux injectés.*

INJECTER (*jèk-té*) v. a. (du lat. *injectum*, supin de *injicere*, lancer). Introduire, au moyen d'un instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle : *injecter de la créosote dans du bois pour le rendre imputrescible.* **S'injecter** v. pr. Devenir injecté : *une figure qui s'injecte.*

INJECTEUR, TRICE (*jèk*) adj. Propre aux injections : *seringue injectrice.* N. m. Appareil au moyen duquel on opère l'injection des liquides. Appareil employé à l'alimentation des chaudières à vapeur.

INJECTION (*jèk-si-on*) n. f. Action d'injecter. Liquide que l'on injecte. Introduction, sous pression, de liquides dans les tissus organiques, vivants ou morts : *injection hypodermique de morphine.*

INJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *injunctio*). Ordre formel.

INJOUABLE adj. Qui ne peut être joué : *le drame de* Cromwell, *par Victor Hugo, était injouable.*

INJURE n. f. (lat. *injuria ;* de *in,* contre, et *jus, juris*, droit). Injustice. Tort qui en résulte. (Vx en ce sens.) Offense, insulte, outrage : *demander réparation d'une injure. Fig. L'injure des ans,* suites fâcheuses amenées par les années sur la beauté, la santé. ANT. **Compliment, éloge, louange.**

INJURIER (*ri-é*) v. a. (lat. *injuriare.* — Se conj. comme *prier.*) Offenser par des paroles injurieuses : *les héros d'Homère s'injurient avant de combattre.* ANT. **Louer, complimenter, flatter.**

INJURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière injurieuse. ANT. **Elogieusement.**

INJURIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Injuste. (Vx.) Outrageant, offensant : *Soupçon injurieux.* ANT. **Elogieux.**

INJUSTE (*jus-te*) adj. Qui n'a point de justice : *homme injuste.* Contraire à la justice, à l'équité : *Socrate fut victime d'une injuste sentence.* N. m. Ce qui est injuste : *l'homme a presque naturellement la notion du juste et de l'injuste.* ANT. **Juste.**

INJUSTEMENT (*jus-te-man*) adv. D'une manière injuste : *être injustement condamné.* ANT. **Justement.**

INJUSTICE (*jus-ti-se*) n. f. Manque de justice. Acte contraire à la justice : *réclamer contre une injustice.* ANT. **Justice.**

INJUSTIFIABLE (*jus-ti*) adj. Qu'on ne saurait justifier : *conduite injustifiable.* ANT. **Justifiable.**

INJUSTIFIÉ, E (*jus-ti*) adj. Qui n'est pas ou n'a pas été justifié : *méfiance injustifiée.* ANT. **Justifié.**

INLASSABLE (*la-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut lasser : *patience inlassable.*

INNAVIGABILITÉ (*in'-na*) n. f. Etat de ce qui n'est pas navigable : *on a essayé de remédier à l'innavigabilité de la Loire.* (Peu us.) ANT. **Navigabilité.**

INNAVIGABLE (*in'-na*) adj. Où l'on ne peut naviguer : *cours d'eau innavigable.* ANT. **Navigable.**

INNÉ (*in'-né*), **E** adj. (du lat. *innatus*, né dans). Que nous apportons en naissant : *penchants innés.*

INNÉGOCIABLE (*in-né*) adj. Qui ne peut être négocié : *billet innégociable.* ANT. **Négociable.**

INNÉITÉ (*in'-né*) n. f. Caractère de ce qui est inné : *on a soutenu l'innéité des principes rationnels dans l'esprit humain.*

INNERVATION (*in'-nèr-va-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *nervus*, nerf). Mode spécial d'action des éléments nerveux. Mode de distribution des nerfs dans une région : *l'innervation de la main,*

INNERVER (*in'-nèr-vé*) v. a. *Anat.* Fournir de nerfs, en parlant d'un tronc nerveux.

INNOCEMMENT (*i-no-sa-man*) adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire : *dire innocemment une énormité.* Avec une sotte simplicité.

INNOCENCE (*i-no-san-se*) n. f. (lat. *innocentia*). Etat de celui qui ne commet point le mal sciemment : *vivre dans l'innocence.* Absence de culpabilité : *accusé qui démontre victorieusement son innocence.* Pureté jointe à l'ignorance du mal : *l'innocence d'Agnès.* Personnes innocentes : *protéger l'innocence.* ANT. **Culpabilité.**

INNOCENT (*i-no-san*), **E** adj. (lat. *innocens*). Qui n'est pas coupable : *l'accusé fut reconnu innocent.* Qui ignore le mal. Simple, très naïf. Dépourvu de malice : *badinage innocent.* Bénin, inoffensif : *remède innocent.* **Jeux innocents,** petits jeux de société. N. Personne non coupable. Personne naïve. N. m. Tout jeune enfant. N. m. pl. *Les saints innocents* ou *les innocents,* enfants qui, suivant l'évangéliste saint Mathieu, furent massacrés en Judée sur l'ordre d'Hérode lequel espérait faire périr Jésus parmi eux. ANT. **Coupable.**

INNOCENTER (*i-no-san-té*) v. a. Déclarer innocent : *innocenter un inculpé, faute de preuves.*

INNOCUITÉ (*in'-no*) n. f. (du lat. *innocuus*, non nuisible.) Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE (*in'-non*) adj. Qui ne se peut compter. *Par exagér.* Très nombreux.

INNOMBRABLEMENT (*in'-non, man*) adv. D'une manière innombrable. (Peu us.)

INNOMÉ, E (*in'-no*) adj. Qui n'a pas encore reçu de nom. *Dr. rom. Contrats innomés,* ceux qui n'avaient pas reçu du droit civil de dénominations particulières. (On écrit aussi INNOMMÉ, E.)

INNOMINÉ, E (*in'-no*) adj. (lat. *innominatus*). Qui n'a pas encore reçu de nom particulier. *Os innominé,* os iliaque.

INNOMMABLE (*in'-no-ma-ble*) adj. Qui ne peut pas être nommé. *Fig.* Vil, bas, dégoûtant : *une mixture innommable.*

INNOVATEUR, TRICE (*in'-no*) adj. Qui innove, qui tend à innover. N. m. Celui qui innove.

INNOVATION (*in'-no-va-si-on*) n. f. (lat. *innovatio*). Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, etc. : *les vieillards se défient naturellement des innovations.* Résultat de cette action : *une heureuse innovation.*

INNOVER (*in'-no-vé*) v. n. (lat. *innovare ;* de *novus*, nouveau). Faire une innovation. V. a. Faire un changement dans : *on innove tous les jours des modes bizarres.*

INOBÉISSANCE (*i-no-bé-i-san-se*) n. f. Défaut d'obéissance. ANT. **Obéissance.**

INOBLIGEAMMENT (*i-no-bli-ja-man*) adv. D'une manière inobligeante. ANT. **Obligeamment.**

INOBLIGEANCE (*i-no-bli-jan-se*) n. f. Manque d'obligeance. (Peu us.) ANT. **Obligeance.**

INOBSERVABLE (*i-nob-sèr*) adj. Qui ne peut être observé : *comète inobservable.* Qui ne peut être observé : *recommandations inobservables.*

INOBSERVANCE (*i-nob-sèr*) n. f. Action de ne pas observer des prescriptions morales, médicales, etc. ANT. **Observance.**

INOBSERVATION (*i-nob-sèr-va-si-on*) n. f. Inexécution des engagements qu'on a contractés.

INOBSERVÉ (*i-nob-sèr*), **E** adj. Qui n'a pas été observé : *faits inobservés.*

INOCCUPATION (*i-no-ku-pa-si-on*) n. f. Etat d'une personne ou d'une chose inoccupée.

INOCCUPÉ, E (*i-no-ku*) adj. Qui est sans occupation. Qui n'est point possédé ou habité : *logement inoccupé.* ANT. **Occupé.**

INOCÉRAME (*i-no*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans la craie.

IN-OCTAVO (*i-nok*) n. m. et adj. invar. (du lat. *in*, en, et *octavus*, huitième). Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 8 feuillets et forment 16 pages. Un livre de ce format.

INOCULABILITÉ (*i-no*) n. f. Qualité de ce qui est inoculable.

INOCULABLE (*i-no*) adj. Qui peut être inoculé : *la rage est facilement inoculable.*

INOCULATEUR, TRICE n. et adj. Qui inocule.

INOCULATION (*i-no, si-on*) n. f. (lat. *inoculatio*). Introduction dans l'organisme d'un germe vivant, virus (particulièrement celui de la variole) : *l'inoculation du vaccin préserve de la petite vérole. Fig.* Transmission d'idées, de doctrines, etc.

INOCULER (*i-no-ku-lé*) v. a. (du lat. *inoculare*, greffer ; de *in*, dans, et *oculus*, œil). Communiquer un virus par inoculation : *inoculer la rage à un chien. Fig.* Transmettre par contagion morale.

INODORE (*i-no*) adj. Sans odeur : *gaz inodore.* ANT. **Odorant, odoriférant.**

INODULAIRE (*i-no-du-lè-re*) adj. Qui appartient à l'inodule.

INODULE (*i-no*) n. m. *Méd.* Tissu qui se forme dans les plaies et en active la cicatrisation.

INOFFENSIF (*i-no-fan-sif*), **IVE** adj. Qui est incapable de nuire : *la couleuvre est un animal inoffensif.* ANT. **Dangereux, nuisible.**

INOFFENSIVEMENT (*i-no-fan, man*) adv. D'une manière inoffensive. ANT. **Offensivement.**

INOFFICIEUX, EUSE (*i-no-fi-si-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas officieux. *Dr. Testament inofficieux*, testament qui déshérite ou lèse sans cause l'héritier naturel. *Donation inofficieuse*, donation faite à l'un des enfants au détriment des autres. ANT. **Officieux.**

INOFFICIOSITÉ (*i-no-fi-si-o-zi*) n. f. Caractère de ce qui est inofficieux. (Peu us.)

INOMISSIBLE (*i-no-mi-si-ble*) adj. Qu'on ne peut omettre : *formalité inomissible.*

INONDABLE (*i-non*) adj. Qui peut être inondé : *les basses plaines de Hollande sont aisément inondables.*

INONDATION (*i-non-da-si-on*) n. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays : *les inondations de la Loire ont dû être contenues par des digues. Fig.* Invasion tumultueuse d'une multitude. Grande multitude d'objets. (V. la planche FLÉAUX DE LA NATURE.)

INONDÉ, E adj. et n. Qui a souffert de l'inondation : *quête pour les régions inondées, pour les inondés.*

INONDER (*i-non-dé*) v. a. (lat. *inundare ;* de *in*, sur, et *unda*, onde). Submerger un terrain par un débordement d'eaux : *les Hollandais inondèrent leur pays en 1672 pour le soustraire à l'invasion française.* Mouiller, tremper : *inonder un pays de sang. Fig.* Envahir, couvrir, remplir : *les Sarrasins inondèrent l'Espagne.*

INOPÉRABLE adj. Qui ne peut être opéré : *malade inopérable ; cancer inopérable.* ANT. **Opérable.**

INOPÉRANT (*ran*), **E** adj. *Dr.* Qui est sans effet.

INOPINÉ, E (*i-no*) adj. (lat. *inopinatus* ; de *in* priv., et *opinari*, penser). Imprévu, qu'on n'attendait pas : *retour inopiné.* ANT. **Prévu, attendu.**

INOPINÉMENT (*i-no, man*) adv. D'une manière inopinée : *se rencontrer inopinément.*

INOPPORTUN, E (*i-no-por*) adj. Qui n'est pas opportun, à propos : *proposition inopportune.* ANT. **Opportun.**

INOPPORTUNÉMENT (*i-no-por, man*) adv. D'une manière inopportune : *arriver inopportunément.* ANT. **Opportunément.**

INOPPORTUNITÉ (*i-no-por*) n. f. Caractère de ce qui n'est pas opportun. ANT. **Opportunité.**

INOPPOSABLE (*i-no-po-za-ble*) adj. Qui ne peut être opposé : *exception inopposable.* ANT. **Opposable.**

INORGANIQUE (*i-nor*) adj. Se dit des corps dépourvus de vie, non organisés, qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INORGANISABLE (*i-nor-gha-ni-za-ble*) adj. Qui ne peut être organisé. ANT. **Organisable.**

INOSCULATION (*i-nos-ku-la-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et *osculum*, baiser). *Méd.* Anastomose. Abouchement de deux bouts de vaisseaux.

INOUBLIABLE (*i-nou*) adj. Que l'on ne peut oublier : *une injure inoubliable.*

INOUÏ (*i-nou-i*), **E** adj. (du préf. *in*, et *ouï*). Tel qu'on n'a jamais entendu parler de rien de pareil : *prodige inouï.* Etrange, extraordinaire. *cruauté inouïe.*

INOUÏSME (*nou-is-me*) n. m. *Fam.* Caractère de ce qui est inouï. Etrangeté.

INOXYDABLE (*i-nok-si*) adj. Qui résiste à l'oxydation : *l'or est inoxydable.* ANT. **Oxydable.**

IN PACE (*in'-pa-sé*) n. m. invar. (m. lat. signif. *en paix.* — Formule souvent gravée sur les tombeaux chrétiens.) Prison, cachot, souterrain d'un couvent, destiné à enfermer, jusqu'à leur mort, des coupables scandaleux.

IN PETTO (*in-pèt-to*) loc. adv. (mots ital. signif. *dans la poitrine, dans le cœur*). A part soi, intérieurement, en secret : *protester in petto. Cardinal in petto*, cardinal dont le pape ajourne la nomination, quoiqu'elle soit décidée.

IN-PLANO (*in'*) n. m. et adj. invar. (mot lat. signif. *en plan*). Feuille imprimée, ne formant qu'un feuillet ou deux pages. Livre de ce format.

INQUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui ne peut être qualifié, indigne : *inqualifiable agression.* ANT. **Qualifiable.**

IN-QUARANTE-HUIT n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 48 feuillets ou 96 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INQUART (*kar*) n. m., **INQUARTATION** (*kar-ta-si-on*) ou **QUARTATION** (*kar-ta-si-on*) n. f. Opération par laquelle on ajoute à l'or allié au cuivre, et qu'on veut passer à la coupelle, trois fois environ son poids d'argent.

IN-QUARTO (*kou-ar*) n. m. et adj. invar. (du lat. *in*, en, et *quartus*, quatrième). Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 4 feuillets et forment 8 pages. Livre de ce format.

INQUIET (*ki-è*), **ÈTE** adj. (lat. *inquietus* ; de *in* priv., et *quietus*, tranquille). Qui ne trouve pas le repos : *mener une vie inquiète.* Qui est dans une incertitude mêlée de crainte. Qui témoigne de l'inquiétude de l'âme : *regards inquiets. Fig.* Troublé par l'incertitude : *curiosité inquiète. Sommeil inquiet*, sommeil agité, souvent interrompu. ANT. **Calme, tranquille.**

INQUIÉTANT (*ki-é-tan*), **E** adj. Qui cause de l'inquiétude : *malade qui se trouve dans un état inquiétant.* ANT. **Rassurant.**

INQUIÉTER (*ki-é-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre inquiet : *cette nouvelle m'inquiète.* Tourmenter, harceler : *inquiéter l'ennemi.* Troubler dans le libre usage de ses biens : *inquiéter un possesseur.* **S'inquiéter** v. pr. S'abandonner à des inquiétudes. ANT. **Rassurer, calmer.**

INQUIÉTUDE (*ki-é*) n. f. (lat. *inquietudo*). Etat d'une personne qui n'a pas de repos : *vivre dans l'inquiétude*. Trouble, agitation d'esprit : *une inquiétude mortelle*. Appréhension. Pl. Douleurs vagues dans les membres. ANT. **Tranquillité, calme.**

INQUISITEUR (*ki-zi*) n. m. (lat. *inquisitor*). Juge de l'inquisition : *les inquisiteurs appartenaient en général à l'ordre de Saint-Dominique*. Adj. Scrutateur : *regard inquisiteur*.

INQUISITION (*ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *inquisitio ;* de *inquisitum*, supin de *inquirere*, rechercher). Recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitrage. Autrefois, célèbre tribunal ecclésiastique. (V. *Part. hist.*)

INQUISITIONNER (*ki-zi-si-o-né*) v. a. Soumettre à des inquisitions.

INQUISITORIAL, E, AUX (*ki-zi*) adj. Qui a rapport à l'inquisition : *la procédure inquisitoriale était essentiellement secrète*. Qui a le caractère d'une recherche vexatoire : *impôt inquisitorial*.

INRACINABLE adj. Qui ne peut prendre racine.

INRACONTABLE adj. Que l'on ne peut raconter.

INRI, inscription mise par Pilate sur la croix. (Elle est composée des initiales des mots latins : *Jesus Nazarenus rex Judæorum*, Jésus Nazaréen, roi des Juifs. Elle figure souvent sur les croix.)

INSAISISSABILITÉ (*sè-zi-sa*) n. f. Caractère de ce qui est insaisissable. ANT. **Saisissabilité.**

INSAISISSABLE (*sè-zi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être saisi : *les biens du domaine public sont incessibles et insaisissables. Fig.* Qui ne peut être compris, apprécié, perçu : *différence insaisissable. Dr.* Que la loi défend de saisir. ANT. **Saisissable.**

INSALISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Qui ne peut être sali. ANT. **Salissable.**

INSALIVATION (*si-on*) n. f. Imprégnation des aliments par la salive.

INSALUBRE adj. Malsain, nuisible à la santé : *le voisinage des marais est insalubre*. ANT. **Salubre.**

INSALUBREMENT (*man*) adv. D'une manière insalubre. **Salubrement.**

INSALUBRITÉ n. f. Etat de ce qui est insalubre. ANT. **Salubrité.**

INSANITÉ n. f. (lat. *insanitas*). Absence de raison, de bon sens. Chose déraisonnable : *dire des insanités*.

INSAPIDE adj. Qui n'a aucune saveur. (On dit MIEUX INSIPIDE.)

INSATIABILITÉ (*si-a*) n. f. Caractère de celui qui est insatiable.

INSATIABLE (*si-a-ble*) adj. (lat. *insatiabilis*). Qui ne peut être rassasié. Qui ne peut être assouvi : *faim insatiable. Fig.* Qui ne peut être assouvi, en parlant d'une passion : *soif insatiable de l'or.*

INSATIABLEMENT (*si-a-ble-man*) adv. D'une manière insatiable.

INSATURABLE adj. *Chim.* Qui ne peut être saturé : *liquide insaturable*. ANT. **Saturable.**

INSCIEMMENT (*in-si-a-man*) adv. A son insu, sans le savoir. ANT. **Sciemment.**

INSCRIPTIBLE (*ins-krip*) adj. Qui peut être inscrit. *Géom.* Que l'on peut inscrire dans un périmètre donné ou une surface donnée, particulièrement dans un cercle : *quadrilatère inscriptible dans un cercle.*

INSCRIPTION (*ins-krip-si-on*) n. f. (lat. *inscriptio ;* de *inscriptum*, supin de *inscribere*, inscrire). Action d'inscrire. Caractères gravés sur le marbre, sur la pierre, etc., pour consacrer un souvenir : *l'épigraphie est la science des inscriptions.* Action d'inscrire son nom sur un registre. *Prendre ses inscriptions*, se faire inscrire, au commencement de chaque trimestre, sur le registre de la faculté dans laquelle on étudie pour prendre ses grades. *Inscription sur le grand-livre*, titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor. *Inscription hypothécaire*, mention faite, aux registres du conservateur des hypothèques, de l'hypothèque dont une propriété est dûment grevée. *Inscription de faux*, acte légal par lequel on s'inscrit en faux contre une pièce qu'a fournie la partie adverse. *Inscription maritime*. rôle des marins inscrits et pouvant être appelés au service de l'Etat.

INSCRIRE (*ins-kri-re*) v. a. (lat. *inscribere ;* de *in*, sur, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire.*) Ecrire, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Géom.* Tracer, dans des conditions déterminées, une figure dans l'intérieur d'une autre : *inscrire un triangle dans un cercle.*

S'inscrire v. pr. Ecrire son nom sur un registre, une liste de souscription. *Pratiq. S'inscrire en faux*, soutenir en justice qu'une pièce produite par la partie adverse est fausse et, *par ext.*, nier.

Hexagone inscrit.

INSCRIT (*ins-kri*), **E** adj. *Math. Polygone inscrit dans un cercle*, celui dont tous les sommets sont situés sur la circonférence du cercle. N. m. *Inscrit maritime*, marin inscrit sur le rôle de l'Etat.

INSCRIVANT (*ins-kri-van*), **E** n. *Dr.* Personne qui requiert l'inscription d'une hypothèque.

INSCRUTABLE (*ins-kru*) adj. Impénétrable ; qui ne peut être compris : *les dessins de Dieu sont inscrutables.* (Peu us.)

INSCULPER (*ins-kul-pé*) v. a. (lat. *insculpere*). Marquer d'un poinçon.

INSÉCABILITÉ adj. Qualité de ce qui est insécable.

INSÉCABLE adj. (du lat. *in* priv., et *secare*, couper). Qui ne peut être coupé. ANT. **Sécable.**

INSECTE (*sèk-te*) n. m. (lat. *insectum*). Animal articulé à six pattes, respirant par des trachées et subissant des métamorphoses. — Les insectes, caractérisés par leurs membres au nombre de six, d'où parfois leur nom d'*hexapodes*, ont un corps composé d'anneaux ajustés bout à bout, qui se divise en : *tête, thorax* ou *corselet* et *abdomen* ou *ventre*. Ils sont essentiellement terrestres et possèdent une respiration aérienne ; ceux qui séjournent ordinairement dans l'eau sont obligés de venir respirer à la surface. Ils ont des sexes séparés, sont ovipares, et leur larve au sortir de l'œuf ne ressemble en rien aux parents ; ils n'arrivent à l'état adulte que par un cycle de *métamorphoses*. On en connaît plus de six cent mille, divisés en *orthoptères, névroptères, strepsiptères, hémiptères, diptères, lépidoptères, coléoptères* et *hyménoptères*. (V. la planche ARTICULÉS.)

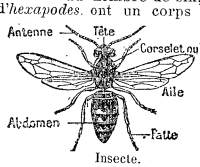

Insecte.

INSECTICIDE (*sèk*) adj. (du lat. *insectum*, insecte, et *cædere*, tuer). Qui détruit les insectes : *poudre insecticide*. N. m. : *un insecticide.*

INSECTIVORE (*sèk*) adj. (du lat. *insectum*, insecte, et *vorare*, manger). Qui vit principalement ou exclusivement d'insectes, comme les *gobe-mouches*, les *merles*, les *bergeronnettes*, les *taupes*, les *hérissons*, etc. : *la plupart des oiseaux sont insectivores.* N. m. : *un insectivore.*

INSECTOLOGIE (*sèk, jî*) n. f. Syn. peu usité de ENTOMOLOGIE.

INSÉCURITÉ n. f. Manque de sécurité. ANT. **Sécurité.**

IN-SEIZE (*sè-ze*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 16 feuillets et forment 32 pages. Un livre de ce format.

INSÉNESCENCE (*nès-san-se*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *senescere*, vieillir). Propriété de ne pas vieillir.

INSENSÉ, E (*san*) n. et adj. Qui a perdu le sens, la raison. Contraire au bon sens ; extravagant, fou : *projet insensé*. ANT. **Sensé.**

INSENSIBILISATION (*san-si, za-si-on*) n. f. Action d'insensibiliser.

INSENSIBILISATEUR, TRICE (*san-si, za*) adj. Ce qui produit l'insensibilité. N. m. : *le chloroforme est un insensibilisateur.* Appareil destiné à produire l'insensibilité (l'anesthésie). ANT. **Sensibilisateur.**

INSENSIBILISER (*san, zé*) v. a. Rendre insensible : *insensibiliser un malade qu'on veut opérer.*

INSENSIBILITÉ (*san-si*) n. f. Défaut de sensibilité physique ou morale. ANT. **Sensibilité.**

INSENSIBLE (*san-si-ble*) adj. Qui ne peut éprouver de sensation : *la matière est insensible.* Qui n'est point touché de pitié : *cœur insensible.* Imperceptible : *progrès, pente insensible.* ANT. **Sensible.**

INSENSIBLEMENT (*san, man*) adv. Peu à peu; d'une manière insensible. ANT. **Sensiblement.**

INSÉPARABILITÉ n. f. Etat de ce qui est inséparable. (Peu us.)

INSÉPARABLE adj. Intimement uni, qui ne peut être séparé en parlant des choses. *Gram. Particules inséparables*, celles qui ne s'emploient que dans la formation de noms composés. N. m. ou f. Nom vulgaire des perruches ondulées d'Australie, qui ne peuvent vivre que par couples. ANT. **Séparable.**

INSÉPARABLEMENT (*man*) adv. De manière à ne pouvoir être séparé : *amis inséparablement unis.*

INSÉRABLE adj. Qui peut être inséré.

INSÉRER (*ré*) v. a. (lat. *inserere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Introduire, faire entrer, ajouter : *insérer un billet dans une enveloppe; insérer une clause dans un traité.*

INSERMENTÉ (*sèr-man*) adj. m. Se dit des prêtres qui, sous la première République, refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé : *les prêtres insermentés contribuèrent à soulever la Vendée contre la Convention.* ANT. **Assermenté.**

INSERTION (*sèr-si on*) n. f. (lat. *insertio*). Action d'insérer : *réclamer l'insertion d'une protestation dans un journal.* Ce qui est inséré. Attaché d'une partie sur une autre : *l'insertion des feuilles sur la tige.*

INSIDIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (lat. *insidiosus ;* de *insidia*, embûche). Qui tend des pièges : *questionneur insidieux.* Qui constitue un piège : *caresses insidieuses.* Se dit de certaines maladies graves, malgré la bénignité apparente de leurs débuts.

INSIGNE adj. (lat. *insignis*). Signalé, remarquable (en bonne ou en mauv. part) : *faveur insigne.*

INSIGNE n. m. (lat. *insigne ;* de *insignis*, remarquable). Signe honorable et caractéristique d'une dignité : *les insignes de la royauté.*

INSIGNIFIANCE n. f. Etat de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui ne signifie rien : *phrase insignifiante.* Sans importance : *homme insignifiant.* ANT. **Important.**

INSINUANT (*an*), **E** adj. Qui s'insinue : *fluide insinuant.* Qui a l'adresse et le talent d'insinuer, de s'insinuer : *manières insinuantes.*

INSINUATIF, IVE adj. Qui insinue ou s'insinue.

INSINUATION (*si-on*) n. f. (lat. *insinuatio*). Action d'insinuer : *insinuation d'une sonde dans une plaie.* Manière subtile de faire accepter ses pensées. Chose que l'on fait entendre sans l'exprimer formellement : *les calomniateurs habiles procèdent surtout par insinuation. Rhét.* Figure qui consiste à se concilier les auditeurs par des paroles douces et habiles.

INSINUER (*nu-é*) v. a. (lat. *insinuare ;* de *in*, dans, et *sinus*, sein). Introduire doucement et adroitement quelque chose : *insinuer du coton dans une plaie. Fig.* Faire adroitement pénétrer dans l'esprit : *insinuer une calomnie.* **S'insinuer** v. pr. S'introduire avec adresse : *s'insinuer à la cour, dans les bonnes grâces de quelqu'un.*

INSIPIDE adj. (lat. *insipidus*). Qui n'a point de saveur, de goût : *l'eau est insipide. Fig.* Sans agrément, sans esprit : *railleur insipide ; style insipide.* ANT. **Savoureux.**

INSIPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ n. f. Etat de ce qui est insipide.

INSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Action d'insister.

INSISTER (*sis-té*) v. a. (lat. *insistere*, de *in*, sur, et *sistere*, s'arrêter). Faire instance, persévérer à demander une chose. Appuyer : *insister sur un point.*

INSOCIABILITÉ n. f. Caractère de celui qui est insociable. ANT. **Sociabilité.**

INSOCIABLE adj. Avec qui on ne peut vivre; difficile à fréquenter : *caractère insociable.* ANT. **Sociable.**

INSOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière insociable. (Peu us.) ANT. **Sociablement.**

IN-SOIXANTE-QUATRE (*san-te-ka-tre*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression, formant 64 feuillets ou 128 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INSOLATION (*si-on*) n. f. (lat. *insolatio*). Action du soleil qui frappe sur un objet. Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose aux rayons du soleil. Maladie provoquée par l'exposition à un soleil ardent, vulgairement appelée *coup de soleil.* (L'insolation se traite par l'aération large du malade, l'exposition au frais et des affusions d'eau froide.)

INSOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec insolence : *répondre insolemment.* ANT. **Poliment.**

INSOLENCE (*lan-se*) n. f. Effronterie, hardiesse excessive. Manque de respect. Orgueil offensant. Parole, action insolente. ANT. **Politesse, civilité.**

INSOLENT (*lan*), **E** n. et adj. (du lat. *insolens*, qui n'est pas dans la coutume). Effronté, qui perd le respect. Arrogant, impertinent : *homme, air insolent.* Orgueilleux : *insolent dans la bonne fortune.* Insolite, extraordinaire : *bonheur insolent.* **N.** Personne insolente. ANT. **Poli, courtois.**

INSOLER (*lé*) v. a. (lat. *insolare*). Exposer au soleil : *insoler une épreuve photographique.*

INSOLITE adj. (du lat. *in*, priv. et *solitus*, accoutumé). Contraire à l'usage, aux règles, à l'habitude : *démarche, bruit insolite.*

INSOLUBILITÉ n. f. Etat de ce qui est insoluble.

INSOLUBLE adj. (lat. *insolubilis*). Qui ne peut se dissoudre : *la résine est insoluble dans l'eau. Fig.* Qu'on ne peut résoudre : *problème insoluble.* ANT. **Soluble.**

INSOLUBLEMENT (*man*) adv. D'une manière insoluble. (Peu us.)

INSOLVABILITÉ n. f. Impossibilité de payer. ANT. **Solvabilité.**

INSOLVABLE adj. (du préf. *in*, et de *solvere*, payer). Qui n'a pas de quoi payer : *débiteur insolvable.* ANT. **Solvable.**

INSOMNIE (*som'-ni*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *somnus*, sommeil). Privation de sommeil.

INSONDABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est insondable.

INSONDABLE adj. Qu'on ne peut sonder : *abîme insondable. Fig.* Qu'on ne peut pénétrer : *le mystère insondable de la création.* ANT. **Sondable.**

INSOUCIAMMENT (*a-man*) adv. D'une manière insouciante. (Peu us.)

INSOUCIANCE n. f. Caractère de celui qui est insouciant : *l'insouciance de la jeunesse.*

INSOUCIANT (*si-an*), **E** adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière insoucieuse. ANT. **Soucieusement.**

INSOUCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui n'a pas de souci : *vivre insoucieux du lendemain.* ANT. **Soucieux.**

INSOUDABLE adj. Qui ne peut être soudé. ANT. **Soudable.**

INSOUMETTABLE (*mè-ta-ble*) adj. Qui ne peut être soumis. (Peu us.)

INSOUMIS, E (*mi, i-ze*) adj. Non soumis : *peuple insoumis. Soldat insoumis* ou subst. *insoumis* (n. m.), soldat qui ne se présente pas au corps au jour dit. ANT. **Soumis.**

INSOUMISSION (*mi-si-on*) n. f. Défaut de soumission. Situation du soldat qui ne répond pas à une convocation régulière de l'autorité militaire. ANT. **Soumission.**

INSOUPÇONNABLE (*so-na-ble*) adj. Qui ne peut être soupçonné : *honnêteté insoupçonnable.* ANT. **Soupçonnable.**

INSOUTENABLE adj. Faux, qu'on ne peut soutenir, défendre : *opinion insoutenable.* Qu'on ne peut supporter : *orgueil insoutenable.* ANT. **Soutenable.**

INSPECTER (*ins-pèk-té*) v. a. (lat. *inspectare ;* de *in*, sur, et *spectare*, examiner). Examiner comme inspecteur : *inspecter une école.* Examiner avec une grande attention.

INSPECTEUR, TRICE (*ins-pèk*) n. (de *inspecter*). Se dit d'agents de divers services publics, chargés de certaines fonctions de surveillance et de contrôle.

INSPECTION (*ins-pèk-si-on*) n. f. (lat. *inspectio*). Action d'examiner : *passer une inspection.* Fonction d'inspecteur : *obtenir une inspection.*

INSPECTORAT (*ins-pèk-to-ra*) n. m. Charge d'inspecteur. Durée de cette charge.

INSPIRANT (*ins-pi-ran*), **E** adj. Qui inspire. Qui est propre à inspirer : *souvenir, exemple inspirant.*

INSPIRATEUR, TRICE (*ins-pi*) adj. et n. Qui sert à l'inspiration : *muscles inspirateurs*. Qui donne l'inspiration intellectuelle : *Catherine de Médicis fut l'inspiratrice de la Saint-Barthélemy*.

INSPIRATION (*ins-pi-ra-si-on*) n. f. (de *inspirer*). Action par laquelle l'air entre dans les poumons. Conseil, suggestion : *agir par l'inspiration de*. Etat où se trouve l'âme lorsqu'elle est directement sous l'influence d'une puissance surnaturelle : *l'inspiration de Moïse, des prophètes*, etc. Enthousiasme créateur : *poète sans inspiration*. Chose inspirée : *les inspirations du génie*.

INSPIRÉ, E (*ins-pi*) adj. et n. Personne qui agit sous l'influence d'une inspiration mystique, poétique. Qui trahit une inspiration de ce genre : *les vers inspirés de Victor Hugo*.

INSPIRER (*ins-pi-ré*) v. a. (lat. *inspirare ;* de *in*, dans, et *spirare*, souffler). Faire pénétrer dans la poitrine par insufflation : *inspirer de l'air à quelqu'un*. Faire naître un sentiment, une pensée, un dessein : *le patriotisme a inspiré à Gambetta ses plus beaux discours*. Donner de l'enthousiasme. **S'inspirer** v. pr. Prendre son inspiration : *s'inspirer des bons exemples*.

INSTABILITÉ (*ins-ta*) n. f. Défaut de stabilité. *Fig.* Défaut de permanence : *instabilité des choses humaines*. ANT. **Stabilité.**

INSTABLE (*ins-ta-ble*) adj. (lat. *instabilis*). Qui manque de solidité : *paix instable*. Soumis au changement. *Chim. Combinaison instable*, celle qui se détruit facilement. *Mécan. Equilibre instable*, v. ÉQUILIBRE. ANT. **Stable.**

INSTABLEMENT (*ins-ta-ble-man*) adv. D'une manière instable. ANT. **Stablement.**

INSTALLATION (*ins-ta-la-si-on*) n. f. Action par laquelle on installe ou on est installé : *procéder à l'installation d'un magistrat*.

INSTALLER (*ins-ta-lé*) v. a. (de *stalle*). Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc. Placer, établir quelqu'un, quelque chose dans un endroit. Mettre en place : *installer une machine*. **S'installer** v. pr. Prendre possession, s'établir.

INSTAMMENT (*ins-ta-man*) adv. Avec instance.

INSTANCE (*ins-tan-se*) n. f. (lat. *instantia ;* de *instare*, presser vivement). Sollicitation pressante : *joignez vos instances aux miennes*. Insistance : *prier avec instance*. Série des actes d'une procédure ayant pour objet de saisir un tribunal d'une contestation, d'instruire la cause et d'obtenir le jugement : *introduire une instance*. Juridiction. **Tribunal de première instance,** qui connaît des contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme : *les tribunaux de première instance siègent aux chefs-lieux d'arrondissement*.

INSTANT (*ins-tan*) n. m. Moment très court ; très petit espace de temps : *s'arrêter un instant*. Elliptiq. *Un instant*, attendez un instant. Loc. adv. : **A l'instant,** à l'heure même. **Dans un instant,** bientôt. **A chaque instant,** continuellement.

INSTANT (*ins-tan*), **E** adj. (lat. *instans* ; de *in*, sur, et *stare*, se tenir). Pressant : *adresser des prières instantes*.

INSTANTANÉ, E (*ins-tan*) adj. Qui ne dure qu'un instant. Qui se produit soudainement : *mort presque instantanée*. N. m. Temps de pose correspondant à une fraction de seconde. Image ainsi obtenue.

INSTANTANÉITÉ (*ins-tan*) n. f. Qualité de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT (*ins-tan, man*) adv. D'une manière instantanée : *obéir instantanément*.

INSTAR [*ins-tar*] **(A L')** loc. prép. (lat. *instar*, comme). A la manière, à l'exemple de : *à l'instar des anciens*.

INSTAURATEUR, TRICE (*ins-tô*) n. Personne qui élève un monument, fonde une institution : *mériter le titre d'instaurateur de la liberté*.

INSTAURATION (*ins-tô-ra-si-on*) n. f. Etablissement : *l'instauration d'un gouvernement*.

INSTAURER (*ins-tô-ré*) v. n. (lat. *instaurare*). Etablir, fonder. (Peu us.)

INSTIGATEUR, TRICE (*ins-ti*) n. (de *instiguer*). Qui incite, qui pousse à faire une chose : *Alberoni fut l'instigateur de la conspiration de Cellamare*. (Se prend le plus souvent en mauv. part.)

INSTIGATION (*ins-ti-gha-si-on*) n. f. Incitation : *agir à l'instigation de quelqu'un*.

INSTIGUER (*ins-ti-ghé*) v. a. (lat. *instigare*). Inciter, pousser à faire quelque chose.

INSTILLATION (*ins-ti-la-si-on*) n. f. Action d'instiller : *laver une plaie par instillation*.

INSTILLER (*ins-ti-lé*) v. a. (lat. *instillare ;* de *in*, dans, et *stilla*, goutte). Verser goutte à goutte.

INSTINCT (*ins-tin*) n. m. (lat. *instinctus*). Impulsion naturelle : *l'instinct de conservation*. Premier mouvement qui précède la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite : *l'instinct des abeilles les pousse à exécuter des actes très compliqués et qui relèvent presque de l'intelligence*. — L'instinct des animaux les porte à exécuter certains actes sans avoir la notion de leur but ; à employer des moyens relativement les mêmes, sans jamais chercher à s'en créer d'autres, ni à connaître les rapports qui existent entre les moyens et le but. L'*instinct* diffère de l'*intelligence* en ce que celle-ci réside essentiellement dans la variabilité des moyens qu'elle emploie, tandis que dans l'*instinct* tout est aveugle, nécessaire et à peu près invariable ; c'est, pour ainsi dire, une habitude innée et héréditaire. L'homme peut s'instruire et profiter de ce qu'ont fait les autres avant lui ; les animaux en sont en général incapables ; l'expérience que l'un d'eux pourrait parfois acquérir n'est utile qu'à celui-là seul et ne peut être mise à profit par les autres. Ainsi, une hirondelle fait tout naturellement son nid sans l'avoir jamais appris. Les hirondelles d'aujourd'hui ne font pas mieux leur nid que celles d'autrefois.

INSTINCTIF (*ins-tink-tif*), **IVE** adj. Qui naît de l'instinct : *mouvement instinctif*.

INSTINCTIVEMENT (*ins-tink-ti-ve-man*) adv. Par instinct : *se mettre instinctivement en défense*.

INSTITUER (*ins-ti-tu-é*) v. a. (lat. *instituere ;* de *in*, sur, et *statuere*, établir). Etablir quelque chose qui n'existait pas : *Richelieu institua l'Académie française*. Etablir en charge, en fonction. *Instituer un héritier*, nommer un héritier par testament. ANT. **Abolir, supprimer.**

INSTITUT (*ins-ti-tu*) n. m. (lat. *institutum ;* de *instituere*, instituer). Règle d'un ordre religieux à sa fondation. Ordre institué par cette règle. Société savante ou littéraire. *L'Institut de France* ou absolum. *l'Institut*, la réunion des cinq académies. V. *Part. hist.*

INSTITUTES (*ins-ti*) n. f. pl. Nom donné aux ouvrages élémentaires qui renfermaient les principes du droit et surtout au recueil qui fut rédigé par ordre de Justinien (533).

INSTITUTEUR, TRICE (*ins-ti*) n. (lat. *institutor, trix ;* de *instituere*, instituer). Qui fonde, qui établit. Personne chargée d'instruire un ou plusieurs enfants. Qui tient une école : *les termes* instituteur *et* institutrice *ont remplacé vers 1792 l'ancienne dénomination de* maître *et de* maîtresse d'école.

INSTITUTION (*ins-ti-tu-si-on*) n. f. (lat. *institutio*). Action d'instituer, d'établir : *l'institution des Jeux floraux*. Chose établie : *les institutions de l'ancien régime étaient fondées sur l'arbitraire*. Maison d'éducation et d'instruction. *Institution d'un héritier*, sa nomination.

INSTRUCTEUR (*ins-truk*) adj. et n. m. Celui qui instruit. *Officier, sergent instructeur*, chargé de montrer l'exercice. *Juge instructeur*, chargé d'instruire un procès. (V. INSTRUCTION [*juge d'*].)

INSTRUCTIF (*ins-truk-tif*), **IVE** adj. Qui instruit : *conversation, lecture instructive*.

INSTRUCTION (*ins-truk-si-on*) n. f. (lat. *instructio ;* de *instruere*, instruire). Action d'instruire. Education, enseignement : *en France, l'instruction primaire est gratuite, laïque et obligatoire*. Savoir, notions acquises : *avoir de l'instruction*. Précepte donné pour instruire. *Instruction publique*, instruction donnée par l'Etat. *Instruction judiciaire*, procédure qui met une affaire, un procès en état d'être jugé. *Juge d'instruction*, v. JUGE. Pl. Ordres et renseignements donnés à un ambassadeur, à un envoyé quelconque. ANT. **Ignorance.**

INSTRUIRE (*ins-tru-i-re*) v. a. (du lat. *instruere*, construire. — Se conj. comme *conduire*.) Donner des leçons, de la science, des connaissances à. Dresser : *instruire un cheval*. Informer : *instruisez-moi de ce*

qui se passe. Instruire une cause, une affaire, la mettre en état d'être jugée.

INSTRUISABLE (*ins-tru-i-za-ble*) adj. Qui peut être instruit. (Peu us.)

INSTRUISANT (*ins-tru-i-zan*), **E** adj. Qui instruit : *une expérience instruisante.* (Peu us.)

INSTRUIT (*ins-tru-i*), **E** adj. Qui a de l'instruction : *un professeur instruit.* ANT. **Ignorant.**

INSTRUMENT (*ins-tru-man*) n. m. (lat. *instrumentum ;* de *instruere*, construire). Outil, machine, appareil servant à produire un certain travail : *instrument aratoire.* (V. la planche AGRICULTURE.) Appareil propre à produire des sons musicaux : *instrument à vent.* (V. la planche MUSIQUE.) Titre propre à faire valoir des droits. *Fig.* Ce qui est employé pour atteindre un résultat : *servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un.*

INSTRUMENTAIRE (*ins-tru-man-tè-re*) adj. *Dr. Témoin instrumentaire*, celui qui assiste un officier public dans les actes pour la validité desquels la présence des témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, E, AUX (*ins-tru-man*) adj. Qui sert d'instrument. Qui est exécuté par des instruments : *musique instrumentale.* N. m. Cas de l'ancienne déclinaison sanscrite et grecque, qui marquait l'instrument, le moyen employé.

INSTRUMENTATION (*ins-tru-man-ta-si-on*) n. f. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER (*ins-tru-man-té*) v. n. Faire des contrats, des procès-verbaux et autres actes publics : *les huissiers doivent instrumenter en personne.* Ecrire la partie instrumentale d'une œuvre qui exige le concours de l'orchestre. (On dit mieux ORCHESTRER).

INSTRUMENTISTE (*ins-tru-man-tis-te*) n. m. Musicien qui joue d'un instrument.

INSU n. m. (du préf. *in*, et de *su*). Ignorance d'une chose. **A l'insu de,** loc. prép. Sans qu'on le sache.

INSUBMERSIBILITÉ (*mèr*) n. f. Qualité de ce qui est insubmersible.

INSUBMERSIBLE (*mèr*) adj. Qui ne peut pas être submergé : *bateau de sauvetage insubmersible.* ANT. **Submersible.**

INSUBORDINATION (*si-on*) n. f. Défaut de subordination : *esprit d'insubordination.*

INSUBORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Qui a l'esprit d'insubordination ; qui manque à la subordination : *soldats, élèves insubordonnés.*

INSUBSTANTIEL, ELLE (*subs-tan-si-èl, è-le*) adj. Qui manque de consistance, de solidité. ANT. **Substantiel.**

INSUCCÈS (*suk-sè*) n. m. Manque de succès, échec : *l'insuccès d'une entreprise.* ANT. **Succès.**

INSUFFISAMMENT (*su-fi-za-man*) adv. D'une manière insuffisante. ANT. **Suffisamment.**

INSUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. Manque de suffisance : *l'insuffisance de la récolte.* Incapacité : *reconnaître son insuffisance. Méd.* Etat des valvules du cœur, qui les met hors d'état de remplir intégralement leurs fonctions. ANT. **Suffisance.**

INSUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. Qui ne suffit pas : *nourriture insuffisante.* Qui n'a pas la capacité nécessaire pour remplir les obligations de sa charge : *général insuffisant.* ANT. **Suffisant.**

INSUFFLATEUR (*su-fla*) n. m. Instrument servant à insuffler dans le larynx et dans les narines de l'air ou des médicaments pulvérulents.

INSUFFLATION (*su-fla-si-on*) n. f. Action d'insuffler : *l'insufflation de l'air dans la bouche peut rappeler les noyés à la vie.*

INSUFFLER (*su-flé*) v. a. (lat. *insufflare*). Introduire, à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps : *insuffler de l'air dans la bouche d'un asphyxié.* Gonfler en soufflant : *insuffler une vessie.*

INSULAIRE (*lè-re*) n. et adj. (du lat. *insula*, île). Habitant d'une île : *les insulaires de Taïti.*

INSULARITÉ n. f. Etat d'un pays formant une île, ou composé d'îles : *l'insularité du Groenland a été démontrée de nos jours.*

INSULTANT (*tan*), **E** adj. Qui insulte, offense : *mépris, propos insultant.*

INSULTE n. f. (subst. verb. de *insulter*). Outrage, agression en actes ou en paroles, avec dessein prémédité d'offenser : *rendre raison d'une insulte.*

INSULTÉ, E n. et adj. Personne qui a reçu une insulte : *réconcilier l'insulteur et l'insulté.*

INSULTER (*té*) v. a. (lat. *insultare ;* de *in*, sur, et *saltare*, sauter). Offenser par des outrages en actes ou en paroles. Attaquer : *les pirates barbaresques insultèrent longtemps les côtes de la Méditerranée.* V. n. Faire une offense outrageante : *insulter aux malheureux, à la raison.*

INSULTEUR n. m. Qui a l'habitude d'insulter. Auteur d'une insulte.

INSUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on ne peut supporter : *douleur insupportable.* Très importun : *un enfant insupportable.* ANT. **Supportable.**

INSUPPORTABLEMENT (*su-por, man*) adv. D'une manière insupportable. ANT. **Supportablement.**

INSURGÉ, E n. et adj. Qui s'est mis en état d'insurrection : *les insurgés vendéens.*

INSURGER (*jé*) [**S'**] v. pr. (du lat. *in*, sur, et *surgere*, se lever. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il s'insurgea, nous nous insurgeons.*) Se soulever contre une autorité, un gouvernement.

INSURMONTABLE adj. Qui ne peut être surmonté : *péril insurmontable.* ANT. **Surmontable.**

INSURPASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Qui ne peut être surpassé. ANT. **Surpassable.** (Peu us.)

INSURRECTION (*sur-rèk-si-on*) n. f. (lat. *insurrectio*). Soulèvement contre le pouvoir établi : *l'insurrection de juillet 1830 renversa Charles X.*

INSURRECTIONNEL, ELLE (*sur-rèk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tient de l'insurrection : *mouvement insurrectionnel.*

INTACT (*takt*), **E** adj. (lat. *intactus*). A quoi l'on n'a pas touché, dont on n'a rien retranché : *la somme est encore intacte.* Entier : *édifice intact. Fig.* Qui n'a souffert aucune atteinte morale : *réputation intacte.*

INTACTILE (*tak*) adj. Qui échappe au sens du tact : *la lumière est intactile.* ANT. **Tactile.**

INTAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. Qui ne peut être taillé : *diamant intaillable.* ANT. **Taillable.**

INTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de l'ital. *intaglio*, entamure). Pierre dure gravée en creux : *l'intaille est le contraire du camée.*

INTANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est intangible. ANT. **Tangibilité.**

INTANGIBLE adj. Qui ne peut être touché. ANT. **Tangible.**

INTARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui ne peut être tari : *source intarissable. Fig.* Qui ne peut s'épuiser : *imagination, gaieté intarissable.* ANT. **Tarissable.**

INTARISSABLEMENT (*ri-sa-ble-man*) adv. D'une manière intarissable.

INTÉGRABILITÉ n. f. *Math.* Caractère d'une grandeur intégrable.

INTÉGRABLE adj. *Math.* Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, E, AUX adj. (du lat. *integer*, entier). Entier, complet : *instruction intégrale. Math. Calcul intégral*, partie du calcul infinitésimal, qui a pour but, étant donné une différentielle ou une dérivée, de trouver la fonction d'où elle provient, fonction appelée *intégrale.* N. f. Cette fonction elle-même.

INTÉGRALEMENT (*man*) adv. En totalité.

INTÉGRALITÉ n. f. (de *intégral*). Etat d'une chose entière, complète.

INTÉGRANT (*gran*), **E** adj. *Partie intégrante*, qui contribue à l'intégralité d'un tout, comme les bras, les jambes, dans le corps humain.

INTÉGRATEUR n. et adj. m. Se dit d'un appareil qui totalise les indications continues.

INTÉGRATION (*si-on*) n. f. *Math.* Action d'intégrer : *l'intégration d'une fonction.*

INTÈGRE adj. (lat. *integer*). D'une probité absolue, incorruptible : *juge, homme intègre.* ANT. **Prévaricateur.**

INTÈGREMENT adv. D'une manière intègre.

INTÉGRER (*gré*) v. a. (lat. *integrare*. — Se conj. comme *accélérer.*) *Math.* Déterminer l'intégrale d'une quantité différentielle : *intégrer une fonction.*

INTÉGRITÉ n. f. (lat. *integritas*). Etat d'une chose qui a toutes ses parties : *recouvrer l'intégrité*

d'un dépôt. Etat d'une chose sans altération. *Fig.* Vertu, qualité d'une personne intègre : *l'intégrité de Michel de L'Hospital était reconnue même par ses ennemis.* ANT. **Prévarication.**

INTELLECT (*tèl-lèkt*) n. m. (lat. *intellectus*). Intelligence, entendement.

INTELLECTIF (*tèl-lèk-tif*), **IVE** adj. Qui se rapporte à l'intellect : *faculté intellective.*

INTELLECTION (*tèl-lèk-si-on*) n. f. (lat. *intellectio*). Acte par lequel l'esprit conçoit.

INTELLECTUALISME (*tèl-lèk-tu-a-lis-me*) n. m. Système qui affirme la prédominance de l'intelligence sur la sensation et sur la volonté.

INTELLECTUEL, ELLE (*tèl-lèk-tu-èl, è-le*) adj. Qui est du ressort de l'intelligence : *vérité intellectuelle.* Spirituel : *l'âme est une substance intellectuelle. Sens intellectuels*, la vue et l'ouïe, qui nous fournissent le plus grand nombre de représentations du monde extérieur. N. Personne qui a un goût prédominant pour les choses de l'esprit.

INTELLECTUELLEMENT (*tèl-lèk-tu-è-le-man*) adv. D'une manière intellectuelle.

INTELLIGEMMENT (*tèl-li-ja-man*) adv. Avec intelligence : *interpréter intelligemment un ordre obscur.* ANT. **Bêtement, stupidement.**

INTELLIGENCE (*tèl-li-jan-se*) n. f. (lat. *intelligentia*). Faculté de connaître, de comprendre : *l'intelligence distingue nettement l'homme des animaux.* Compréhension nette et facile : *avoir l'intelligence vive.* Entente : *avoir l'intelligence des affaires.* Action de comprendre : *pour l'intelligence de ce qui va suivre.* Etre intelligent : *la suprême intelligence.* Accord de sentiments, union réciproque : *vivre en parfaite intelligence.* Entente secrète : *avoir des intelligences dans la place.* ANT. **Bêtise, stupidité.**

INTELLIGENT (*tèl-li-jan*), **E** adj. (lat. *intelligens*). Pourvu de la faculté intellective : *l'homme est un être intelligent.* Adroit, habile : *domestique intelligent.* Qui indique l'intelligence : *regard intelligent.* ANT. **Bête, sot, stupide.**

INTELLIGIBILITÉ (*tèl-li*) n. f. Etat d'une chose intelligible.

INTELLIGIBLE (*tèl-li*) adj. Qui peut être facilement entendu ou compris : *parler à haute et intelligible voix ; discours intelligible. Philos.* Qui n'existe qu'en idée : *les réalités intelligibles.* ANT. **Inintelligible.**

INTELLIGIBLEMENT (*tèl-li, man*) adv. D'une manière intelligible : *s'exprimer intelligiblement.*

INTEMPÉRANCE (*tan*) n. f. Vice opposé à la tempérance. *Fig.* Excès en tout genre. *Intempérance de langue, de plume*, trop grande liberté qu'on prend en parlant, en écrivant. ANT. **Tempérance.**

INTEMPÉRANT (*tan-pé-ran*), **E** adj. Qui a le vice de l'intempérance : *homme intempérant ; langue intempérante.* ANT. **Tempérant.**

INTEMPÉRÉ, E (*tan*) adj. Déréglé. ANT. **Tempéré.**

INTEMPÉRIE (*tan-pé-ri*) n. f. (lat. *intemperies*). Dérèglement de l'air, de la température : *les intempéries des saisons.*

INTEMPESTIF (*tan-pès-tif*), **IVE** adj. (lat. *intempestivus ;* de *in* priv. et *tempestas*, saison). Qui n'est pas fait dans un moment opportun : *arrivée intempestive.*

INTEMPESTIVEMENT (*tan-pès-ti-ve-man*) adv. D'une manière intempestive.

INTENABLE adj. Où l'on ne peut se tenir, se défendre : *position intenable.* ANT. **Tenable.**

INTENDANCE (*tan*) n. f. Fonction d'intendant. Charge d'un intendant préposé à un service public. Division territoriale à laquelle un intendant était préposé. Direction, administration. *Intendance militaire*, corps de fonctionnaires militaires chargés de l'administration et de la comptabilité de la guerre. Bureaux de cette administration.

INTENDANT (*tan-dan*) n. m. (du lat. *intendens*, qui surveille). Personne qui est chargée de régir des biens, une maison. Fonctionnaire dirigeant un service public. Dans l'ancienne France, délégué qui exerçait dans une province l'inspection, au nom du roi, sur les divers services généraux. (V. *Part. hist.*) *Intendant militaire*, chargé de pourvoir aux besoins de l'armée.

INTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un intendant.

INTENSE (*tan-se*) adj. (lat. *intensus*). Grand, fort, vif : *les froids, les chaleurs intenses.* ANT. **Faible.**

INTENSIF, IVE (*tan*) adj. Qui a le caractère de l'intensité. *Culture intensive*, culture qui accumule le travail et le capital sur un terrain relativement restreint. *Gram.* Qui renforce l'idée de l'action : *verbe intensif ; particule intensive.*

INTENSITÉ (*tan*) n. f. Degré d'activité, de puissance : *mesurer l'intensité d'un courant électrique.*

INTENSIVEMENT (*tan, man*) adv. D'une manière intensive.

INTENTER (*tan-té*) v. a. Entreprendre, formuler devant la justice : *intenter un procès.*

INTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *intentio ;* de *in*, vers, et *tendere*, tendre). Dessein délibéré d'accomplir tel ou tel acte : *l'intention ne suffit pas à créer le délit.* Désir, volonté : *l'intention de votre père est que.* **A l'intention de,** loc. prép. En l'honneur de, pour le profit de. PROV. : **L'intention est réputée pour le fait,** l'action qu'on a voulu faire doit être considérée comme si elle était faite, au point de vue du mérite ou du démérite.

INTENTIONNÉ (*tan-si-o-né*), **E** adj. Qui a une certaine intention : *bien, mal intentionné.*

INTENTIONNEL, ELLE (*tan-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui concerne l'intention, qui révèle une intention : *erreur intentionnelle.* ANT. **Involontaire.**

INTENTIONNELLEMENT (*tan-si-o-nè-le-man*) adv. Avec intention : *changer intentionnellement d'itinéraire.* ANT. **Involontairement.**

INTER (*tèr*) prép. lat. signif. *entre* et qui est employée comme préfixe dans la composition de certains mots français.

INTERALLIÉ, E adj. Qui se passe entre alliés.

INTERCADENCE (*tèr-ka-dan-se*) n. f. (du lat. *inter*, entre, et *cadere*, tomber). *Méd.* Pulsation surnuméraire du pouls, qui se produit entre deux pulsations normales.

INTERCADENT (*tèr-ka-dan*), **E** adj. *Méd.* Se dit du pouls lorsqu'il offre des intercadences.

INTERCALAIRE (*tèr-ka-lè-re*) adj. (lat. *intercalaris*). Se dit du jour que l'on ajoute au mois de février, dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans.

INTERCALATION (*tèr, si-on*) n. f. Action d'intercaler. Addition d'un jour, dans le mois de février, aux années bissextiles. *Par ext.* Addition après coup d'un mot, d'une ligne, dans un acte ; d'un article dans un compte ; d'un objet quelconque dans un ensemble, etc.

INTERCALER (*tèr-ka-lé*) v. a. (lat. *intercalare*). Ajouter un jour au mois de février, de quatre ans en quatre ans. *Par ext.* Ajouter après coup quelque chose dans un ensemble.

INTERCÉDER (*tèr-sé-dé*) v. n. (lat. *intercedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Intervenir pour obtenir le pardon de quelqu'un : *les vestales pouvaient quelquefois intercéder pour obtenir la grâce des condamnés à mort.*

INTERCELLULAIRE (*tèr-sèl-lu-lè re*) adj. Qui est placé entre les cellules.

INTERCEPTER (*tèr-sèp-té*) v. a. (du lat. *interceptum*, supin de *intercipere*). Arrêter au passage : *les nuages interceptent les rayons du soleil.* S'emparer par surprise de ce qui est envoyé à quelqu'un : *intercepter une lettre.*

INTERCEPTION (*tèr-sèp-si-on*) n. f. (de *intercepter*). Interruption du cours direct d'une chose.

INTERCESSEUR (*tèr-sè-seur*) n. m. Qui intercède.

INTERCESSION (*tèr-sè-si-on*) n. f. (lat. *intercessio*). Action d'intercéder. *Antiq. rom.* Intervention : *l'intercession des tribuns de la plèbe, à Rome, empêchait le vote des lois.*

INTERCHANGEABLE (*tèr, ja-ble*) adj. Se dit de choses qui peuvent être mises à la place les unes des autres : *sièges interchangeables.*

INTERCONTINENTAL, E, AUX (*tèr, nan*) adj. Qui a lieu entre deux continents : *câble télégraphique intercontinental.*

INTERCOSTAL (*tèr-kos-tal*), **E, AUX** adj. (du lat. *inter*, entre, et *costa*, côte). Qui est entre les côtes : *muscles intercostaux.*

INTERCOURSE (*tèr*) n. f. Droit réciproque, accordant aux navires de deux nations la libre pratique de certains ports soumis à la domination de ces puissances.

INTERCURRENCE (*tèr-kur-ran-se*) n. f. (de *intercurrent*). Alternatives, variations : *les intercurrences des vents d'est et d'ouest.*

INTERCURRENT (*tèr-kur-ran*), **E** adj. (du lat. *inter*, entre, et *currens*, qui court). Qui survient pendant la durée d'une autre chose. *Méd. Maladie intercurrente*, qui se déclare au cours d'une autre maladie.

INTERCUTANÉ, E (*tèr*) adj. (du lat. *inter*, entre, et *cutis*, peau). Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDICTION (*tèr-dik-si-on*) n. f. (lat. *interdictio*). Défense, prohibition : *interdiction d'un genre de commerce.* Suspension de fonctions : *fonctionnaire frappé d'interdiction.* Action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens : *demander l'interdiction d'un prodigue. Interdiction légale*, privation de l'exercice des droits civils. ANT. **Permission, autorisation.**

INTERDIGITAL, E, AUX (*tèr*) adj. Qui est placé entre les doigts : *espace interdigital.*

INTERDIRE (*tèr*) v. a. (lat. *interdicere*. — Se conj. comme *dire*, excepté à la 2e pers. pl. de l'indic. pr. : *vous interdisez*, et de l'impér. : *interdisez.*) Défendre quelque chose à quelqu'un : *le médecin lui a interdit l'usage du vin.* Frapper d'interdiction : *interdire un prêtre.* Défendre la célébration du culte dans certains lieux : *interdire une église.* Oter à quelqu'un la libre disposition de ses biens. Etonner, faire perdre contenance : *la peur l'avait tout interdit.* ANT. **Permettre, autoriser.**

INTERDIT (*tèr-di*) n. m. Sentence défendant à un clerc l'exercice des fonctions de son ordre, ou interdisant l'exercice du culte dans un lieu déterminé : *mettre un prêtre en interdit ; le pape Grégoire V mit en interdit le royaume de Robert le Pieux.*

INTERDIT (*di*), **E** adj. Se dit d'une personne qui est sous le coup de l'interdiction : *prêtre interdit.* N. m. : *les interdits sont assimilés aux mineurs.*

INTÉRESSANT (*rè-san*), **E** adj. Qui offre de l'intérêt, digne d'attention : *nouvelle intéressante.* Qui a du charme : *figure intéressante.* Qui inspire de l'intérêt : *personne intéressante. Fam. Etat intéressant, position intéressante*, état d'une femme enceinte. ANT. **Insignifiant, ennuyeux.**

INTÉRESSÉ (*rè-sé*), **E** adj. Qui a intérêt à une chose : *être intéressé dans une affaire.* Trop attaché à ses intérêts. *Service intéressé*, rendu par intérêt. N. Personne qui a intérêt à une chose : *prévenir les intéressés.*

INTÉRESSER (*rè-sé*) v. a. (de *intérêt*). Faire entrer quelqu'un dans une affaire en lui attribuant une part dans le bénéfice. Importer : *cela m'intéresse.* Concerner spécialement : *loi qui intéresse les industriels.* Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : *ce jeune homme m'intéresse.* Captiver l'esprit, toucher, émouvoir : *cette lecture m'intéresse.* Atteindre, blesser : *coup d'épée qui a intéressé le poumon.* **S'intéresser** v. pr. Prendre intérêt à.

INTÉRÊT (*rê*) n. m. (du lat. *interest*, il importe). Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : *c'est l'intérêt qui le guide.* Bénéfice qu'on retire de l'argent prêté. Droit éventuel à des bénéfices : *avoir des intérêts dans une entreprise. Intérêt simple*, intérêt perçu sur un capital fixe, non accru de ses intérêts. *Intérêt composé*, celui qui est perçu sur un capital formé du capital primitif accru de ses intérêts accumulés et portant eux-mêmes intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance. *Fig.* Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : *ressentir un vif intérêt pour quelqu'un.* Ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : *histoire pleine d'intérêt.* **Dommages et intérêts,** V. DOMMAGE.

INTERFÉRENCE (*tèr-fé-ran-se*) n. f. (du lat. *inter*, entre, et *ferre*, porter). *Physiq.* Phénomène résultant de la combinaison de deux mouvements vibratoires : *Fresnel a expliqué le phénomène des interférences.*

INTERFÉRENT (*tèr-fé-ran*), **E** adj. Qui présente le phénomène de l'interférence : *rayons interférents.*

INTERFÉRER (*tèr-fé-ré.* — Se conj. comme *accélérer.*) v. n. Produire des interférences.

INTERFOLIAGE (*tèr*) n. m. Action d'interfolier un livre.

INTERFOLIER (*tèr-fo-li-é*) v. a. (du lat. *inter*, entre, et *folium*, feuille. — Se conj. comme *prier.*) Insérer des feuillets blancs entre les pages d'un livre.

INTÉRIEUR, E adj. (lat. *interior*). Qui est au dedans : *cour intérieure. Fig.* Qui se rapporte à l'âme, à la nature morale : *sentiments intérieurs.* N. m. La partie de dedans : *l'intérieur du corps.* Partie d'une diligence, entre le coupé et la rotonde ; partie couverte d'un omnibus, d'un wagon. Partie centrale d'un pays. Pays lui-même, par opposition aux pays étrangers. Domicile privé. Vie de famille. **Ministère de l'intérieur,** administration des affaires intérieures d'un pays. ANT. **Extérieur.**

INTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Au dedans. Dans l'âme : *se moquer intérieurement des sottises d'un fat.* ANT. **Extérieurement.**

INTÉRIM (*rim'*) n. m. (du lat. *interim*, signif. *pendant ce temps-là*). Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire. Exercice d'une charge pendant l'absence du titulaire. **Par intérim,** loc. adv. Provisoirement : *ministre par intérim.*

INTÉRIMAIRE (*mè-re*) adj. Qui a lieu, qui s'exerce par intérim : *fonctions intérimaires.* N. Personne qui fait l'intérim.

INTÉRIMAT (*ma*) n. m. Etat de celui qui exerce des fonctions par intérim. (Peu us.)

INTERJECTIF (*tèr-jèk-tif*), **IVE** adj. Qui tient lieu d'une interjection : *locution interjective.*

INTERJECTION (*tèr-jèk-si-on*) n. f. (lat. *interjectio ;* de *interjicere*, jeter entre). *Gram.* Partie du discours, comprenant les exclamations qui servent à exprimer les différents mouvements de l'âme, comme *oh! hélas! chut! bravo!* etc. *Dr.* Action d'interjeter : *interjection d'appel.*

INTERJETER (*tèr-je-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il interjettera.*) N'est d'usage que dans : *interjeter appel*, appeler d'un jugement.

INTERLIGNAGE (*tèr*) n. m. Action ou manière d'interligner.

INTERLIGNE (*tèr*) n. m. Espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. Ecrire entre ces deux lignes : *la loi interdit les interlignes sur les minutes des actes notariés.* N. f. *Impr.* Lame de métal qui sert à espacer les lignes.

INTERLIGNER (*tèr-li-gné*) v. a. Ecrire dans les interlignes. *Impr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE (*tèr, è-re*) adj. Qui est écrit dans l'interligne : *traduction interlinéaire.*

INTERLOCUTEUR, TRICE (*tèr*) n. (du lat. *inter*, entre, et *locutum*, supin de *loqui*, parler). Toute personne conversant avec une autre. Personne qui figure dans un dialogue : *Alcibiade est un des interlocuteurs habituels des* Dialogues *de Platon.*

INTERLOCUTION (*tèr, si-on*) n. f. (de *interlocuteur*). Discours de personnes qui conversent ensemble. *Dr.* Jugement par lequel on prononce un interlocutoire : *arrêt d'interlocution.*

INTERLOCUTOIRE (*tèr*) n. m. Décision judiciaire qui, avant de statuer sur le fond, ordonne des mesures propres à préparer la solution de l'affaire. Adjectiv. Se dit de la preuve ordonnée : *preuve interlocutoire.*

INTERLOPE (*tèr*) adj. (angl. *interloper*). Qui trafique en fraude. Qui se fait en fraude : *navire, commerce interlope. Fig.* Equivoque, suspect : *monde, maison interlope.* N. m. Navire marchand qui trafique en fraude.

INTERLOQUER (*tèr-lo-ké*) v. a. (du lat. *interloqui*, interrompre). Soumettre à un interlocutoire. *Fig.* et *fam.* Embarrasser, interdire : *cette réplique l'a interloqué.*

INTERMÈDE (*tèr*) n. m. (ital. *intermedio ;* du lat. *inter*, entre, et *medius*, qui est au milieu). Divertissement entre deux pièces d'une représentation théâtrale : *intermède musical. Fig.* Episode intermédiaire.

INTERMÉDIAIRE (*tèr, èr-e*) adj. (du lat. *inter*, entre, et *medius*, moyen). Qui est entre deux : *corps intermédiaire.* N. m. Moyen terme, entremise. Personne qui s'interpose : *servir d'intermédiaire.* Ce qui est placé entre deux choses et permet à l'une d'agir sur l'autre.

INTERMÉDIAIREMENT (*tèr, è-re-man*) adv. D'une manière intermédiaire.

INTERMÉDIAT (*tèr-mé-di-a*), **E** adj. Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes.

INTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui ne saurait être terminé. *Par exagér.* Qui dure très longtemps : *procès interminable.*

INTERMINABLEMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière interminable.

INTERMISSION (*tèr-mi-si-on*) n. f. (lat. *intermissio*). Interruption, discontinuation. (Peu us.)

INTERMITTENCE (*tèr-mi-tan-se*) n. f. Caractère de ce qui est intermittent : *l'intermittence du pouls.* Intervalle qui sépare deux accès de fièvre.

INTERMITTENT (*tèr-mi-tan*), **E** adj. (du lat. *inter*, entre, et *mittere*, mettre). Qui s'arrête et reprend par intervalles : *fontaine intermittente. Fièvre intermittente*, syn. de FIÈVRE PALUDÉENNE. *Pouls intermittent*, pouls dont les pulsations se produisent à des intervalles inégaux.

INTERMUSCULAIRE (*tèr-mus-ku-lè-re*) adj. Qui est situé entre les muscles.

INTERNAT (*tèr-na*) n. m. Situation d'un élève interne. Ecole d'internes. Régime d'un établissement de ce genre. Ensemble des internes : *l'internat d'un lycée.* Fonctions des internes en médecine, dans les hôpitaux. Durée de ces fonctions. Ensemble des internes en médecine : *à Paris, l'internat se recrute au concours.* ANT. **Externat.**

INTERNATIONAL, E, AUX (*tèr-na-si*) adj. Qui a lieu, qui se passe entre nations : *l'arbitrage international peut prévenir de nombreux conflits. Droit international*, droit qui régit les rapports de nation à nation. N. f. Association générale d'ouvriers des diverses nations du globe, unis pour la défense de certaines revendications.

INTERNATIONALISME (*tèr-na-si-o-na-lis-me*) n. m. Etat des relations internationales. Codification du droit des gens. Opinion de ceux qui préconisent une alliance internationale des classes sociales, aux dépens de l'idée de patrie.

INTERNATIONALISTE (*lis-te*) n. Partisan de l'intèrnationalisme.

INTERNATIONALITÉ (*tèr-na-si*) n. f. Etat, caractère de ce qui est international.

INTERNE (*tèr-ne*) adj. (lat. *internus*). Dont le siège est au dedans : *maladie interne. Géom. Angle interne*, un des angles formés par une sécante entre deux parallèles. N. Elève logé et nourri dans l'établissement. *Méd. Interne des hôpitaux*, élève en médecine logé et nourri dans un hôpital, où il est chargé de seconder le personnel médical traitant. ANT. **Externe.**

INTERNÉ, E (*tèr*) adj. et n. Se dit d'une personne enfermée dans un lieu d'où elle ne peut sortir : *un aliéné interné ; les internés politiques.*

INTERNEMENT (*tèr-ne-man*) n. m. Action d'interner : *solliciter l'internement d'un aliéné.*

INTERNER (*tèr-né*) v. a. (de *interne*). Fixer une résidence à quelqu'un que l'on regarde comme dangereux : *le second Empire interna à Lambessa de nombreux républicains.* Importer : *interner des marchandises.* (Peu us. en ce sens.)

INTERNONCE (*tèr*) n. m. (du lat. *inter*, et *nuntius*, envoyé). Envoyé du pape dans une cour étrangère, à défaut de nonce.

INTERNONCIATURE (*tèr*) n. f. Office d'internonce.

INTEROCÉANIQUE (*tè-ro-sé*) adj. Qui est entre les deux océans : *le canal interocéanique de Panama.* Qui s'étend par delà l'un et l'autre océans.

INTEROCULAIRE (*tèr, lè-re*) adj. (du lat. *inter*, entre, et *oculus*, œil). Qui est placé entre les deux yeux : *espace interoculaire.*

INTEROSSEUX, EUSE (*tè-ro-seû, eu-ze*) adj. Qui est situé entre les os.

INTERPARIÉTAL, E, AUX (*tèr*) adj. *Anat.* Qui est placé entre les pariétaux.

INTERPELLATEUR, TRICE (*tèr-pè-la*) n. Personne qui interpelle.

INTERPELLATION (*tèr-pè-la-si-on*) n. f. Action d'interpeller. Demande d'explication adressée à un ministre par un membre du Parlement et sanctionnée par un ordre du jour. Sommation faite par un juge, un notaire, un huissier, d'avoir à dire, à faire quelque chose.

INTERPELLER (*tèr-pè-lé*) v. a. (du lat. *interpellare*, interrompre). Adresser la parole pour demander quelque chose. Sommer (un ministre) de s'expliquer sur un fait. *Dr.* Sommer.

INTERPOLATEUR, TRICE (*tèr*) n. et adj. Qui interpole.

INTERPOLATION (*tèr, si-on*) n. f. Action d'interpoler. Ce qui a été interpolé : *les interpolations sont très nombreuses dans les textes anciens. Math.* Construction d'une formule empirique, qui représente exactement les résultats d'expériences faites.

INTERPOLER (*tèr-po-lé*) v. a. (lat. *interpolare*). Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas à la pièce originale : *interpoler une glose dans le contexte.*

INTERPOSER (*tèr-po-zé*) v. a. Placer entre : *interposer une lumière entre deux écrans. Fig.* Faire intervenir : *interposer son autorité.* **S'interposer** v. pr. Se poser, se placer entre. Intervenir comme médiateur : *s'interposer entre deux adversaires.*

INTERPOSITIF, IVE (*tèr-po-zi*) adj. *Bot. Cloisons interpositives*, cloisons qui naissent de deux feuilles opposées.

INTERPOSITION (*tèr-po-zi-si-on*) n. f. Situation d'un corps entre deux autres. *Fig.* Intervention d'une autorité supérieure. *Dr. Interposition de personnes*, se dit lorsqu'une personne prête son nom à une autre, pour lui faciliter des avantages qu'elle ne pourrait pas obtenir directement : *l'interposition, dûment prouvée, annule les avantages concédés.*

INTERPRÉTABLE (*tèr*) adj. Qui peut être interprété : *convention aisément interprétable.*

INTERPRÉTATEUR, TRICE (*tèr*) n. et adj. Qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE (*tèr*) adj. Qui explique : *déclaration interprétative d'un traité.*

INTERPRÉTATION (*tèr, si-on*) n. f. (lat. *interpretatio*). Action d'interpréter, explication. Traduction, commentaire critique : *interprétation audacieuse.* Façon dont une œuvre dramatique ou musicale est jouée.

INTERPRÉTATIVEMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière interprétative. (Peu us.)

INTERPRÈTE (*tèr*) n. (lat. *interpres, etis*). Personne qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue : *ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète.* Qui est chargé de déclarer, de faire connaître les volontés, les intentions d'un autre : *soyez mon interprète auprès de...* Qui interprète une œuvre artistique. Qui commente et explique : *les interprètes de la Bible. Interprète juré*, nommé par les cours ou tribunaux pour traduire.

INTERPRÉTER (*tèr-pré-té*) v. a. (lat. *interpretari*. — Se conj. comme *accélérer*.) Traduire d'une langue en une autre : *interpréter un discours de bienvenue.* Expliquer ce qui est obscur : *interpréter une loi.* Deviner, tirer d'une chose quelque induction, quelque présage : *interpréter un songe. Fig.* Prendre en bonne ou en mauvaise part : *mal interpréter les intentions de quelqu'un.* Traduire la pensée d'un artiste : *graveur qui interprète bien un tableau.*

INTERRÈGNE (*tèr-rè-gne*) n. m. Intervalle pendant lequel un Etat est sans chef suprême : *le grand interrègne allemand va de 1250 à 1273.*

INTERROGANT (*tè-ro-ghan*), **E** adj. Qui a la manie d'interroger. *Typogr.* N. et adj. m. Point d'interrogation : *point interrogant.* (Vx.)

INTERROGATEUR, TRICE (*tè-ro*) adj. et n. Qui interroge : *jeter un regard interrogateur.* Examinateur : *répondre aux questions des interrogateurs.*

INTERROGATIF, IVE (*tè-ro*) adj. *Gram.* Qui marque interrogation : *adjectif, pronom interrogatif.*

INTERROGATION (*tè-ro-gha-si-on*) n. f. Question, demande : *interrogation indiscrète.* **Point d'interrogation,** qui marque l'interrogation (**?**).

INTERROGATIVEMENT (*tè-ro, man*) adv. Par interrogation. (Peu us.)

INTERROGATOIRE (*tè-ro*) n. m. Questions qu'un magistrat adresse à un accusé et réponses de celui-ci : *interrogatoire serré.* Procès-verbal où sont consignées ces questions et ces réponses : *l'accusé signe son interrogatoire.*

INTERROGER (*tè-ro-jé*) v. a. (lat. *interrogare* ; de *inter*, entre, et *rogare*, demander, prier. — Prend

un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il interrogea, nous interrogeons.*) Adresser des questions à quelqu'un : *interroger un inculpé.* Questionner un candidat dans un examen. *Fig.* Consulter, examiner : *interroger l'histoire.*

INTERROI (*tèr-roi*) n. m. (lat. *interrex*). Magistrat romain, chargé d'exercer sous la république une magistrature, en attendant l'installation d'un nouvel élu : *l'interroi était tiré au sort parmi les sénateurs.*

INTERROMPRE (*tè-ron-pre*) v. a. (lat. *interrumpere*). Rompre la continuité d'une chose : *interrompre un courant électrique.* Couper la parole à quelqu'un. *Propos interrompu,* discours sans suite ; jeu de société où l'on tient des propos de ce genre. *Bot.* Se dit de certains corps, dont les parties sont entrecoupées d'espaces vides : *épi interrompu.* **S'interrompre** v. pr. S'arrêter momentanément. Cesser de faire ce qu'on faisait.

Interrupteur de courant (intérieur et extérieur).

INTERRUPTEUR, TRICE (*tè-rup*) adj. et n. Qui interrompt. N. m. Appareil qui a pour fonction d'interrompre un courant électrique.

INTERRUPTIF, IVE (*tè-rup*) adj. Qui produit l'interruption : *acte interruptif de prescription.*

INTERRUPTION (*tè-rup-si-on*) n. f. (lat. *interruptio*). Action d'interrompre. Etat de ce qui est interrompu. Paroles prononcées pour interrompre : *une véhémente interruption. Rhét.* Suspension, réticence.

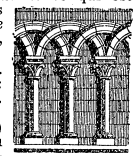

Arcatures intersectées.

INTERSECTÉ, E (*tèr-sèk*) adj. *Archit.* Entrelacé, entre-croisé : *arcatures intersectées. Géom.* Coupé : *ligne intersectée.*

INTERSECTION (*tèr-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Lieu des points où deux lignes, deux plans, deux solides se coupent : *point d'intersection.*

INTERSESSION (*tèr-sè-si-on*) n. f. Temps qui s'écoule entre deux sessions d'une assemblée politique.

INTERSTELLAIRE (*tèrs-tèl-lè-re*) adj. *Astr.* Qui est situé entre les étoiles : *espaces interstellaires.*

INTERSTICE (*tèrs-ti-se*) n. m. (lat. *interstitium;* de *inter*, entre, et *stare*, se tenir). Petit intervalle entre les parties d'un tout : *les interstices des muscles, d'un plancher.* Intervalle de temps.

INTERSTITIEL, ELLE (*tèrs-ti-si-èl, è-le*) adj. *Méd.* Qui est dans les interstices d'un tissu.

INTERTRIGO (*tèr*) n. m. *Méd.* Erythème cutané, produit par le frottement répété de la peau.

INTERTROPICAL, E, AUX (*tèr*) adj. Qui se rencontre entre les tropiques : *climat intertropical.*

INTERVALLAIRE (*tèr-val-lè-re*) adj. Situé dans l'intervalle qui sépare deux objets.

INTERVALLE (*tèr-va-le*) n. m. (lat. *intervallum*). Distance entre les lieux, les temps. *Fig.* Différence, inégalité de condition. *Musiq.* Distance qui sépare un son d'un autre, soit au grave, soit à l'aigu : *intervalle de seconde, de tierce,* etc. **Par intervalles,** loc. adv. De temps à autre.

INTERVENANT (*tèr-ve-nan*), **E** n. et adj. Qui intervient dans un procès : *se faire recevoir comme partie intervenante au procès.*

INTERVENIR (*tèr*) v. n. (lat. *intervenire*. — Se conj. comme *venir* et prend toujours l'auxiliaire *être.*) Prendre part volontairement : *intervenir dans un conflit.* Se rendre médiateur ; interposer son autorité : *intervenir dans une querelle. Dr.* Se rendre partie. Se produire incidemment (à la forme personnelle ou à la forme impersonnelle) : *il intervint un jugement* ou *un jugement est intervenu.*

INTERVENTION (*tèr-van-si-on*) n. f. Action d'intervenir dans une affaire, un procès, etc. *Méd.* Traitement actif, opération : *intervention chirurgicale.*

INTERVERSION (*tèr-vèr*) n. f. Dérangement, renversement d'ordre : *l'interversion des facteurs d'une multiplication ne change pas le produit.*

INTERVERTIR (*tèr-vèr*) v. a. (du lat. *inter*, entre, et *vertere*, tourner). Déranger l'ordre.

INTERVERTISSEMENT (*tèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action d'intervertir.

INTERVIEW (*tèr-vi-ou*) n. f. ou m. (mot angl.). Visite à une personne en vue pour l'interroger sur ses actes, ses idées, etc. : *prendre un, une interview.*

INTERVIEWER (*tèr-vi-ou-vé*) v. a. Soumettre à une interview : *interviewer quelqu'un.*

INTERVIEWEUR (*tèr-vi-ou-veur*) n. m. (mot angl.). Celui qui fait l'action d'interviewer.

INTESTAT (*tès-ta*) adj. et n. (du lat. *intestatus*, qui n'a pas testé). Qui n'a pas fait de testament, *mourir intestat.* **Ab intestat,** loc. prép. (du lat. *ab*: de, et de *intestat*) : *hériter* ou *héritier ab intestat,* de quelqu'un mort intestat.

INTESTIN (*tès-tin*) n. m. (lat. *intestinum ;* de *intestinus*, intérieur). *Anat.* Viscère abdominal, allant de l'estomac à l'anus et qui se divise suivant son diamètre en deux parties : l'*intestin grêle* (6 à 8 mètres de long chez l'homme) dans la partie supérieure, et le *gros intestin* (1m,40 à 1m,70 de long) dans la partie inférieure. Ce dernier se divise à son tour en *cæcum, côlon* et *rectum.* (V. DIGESTION.)

INTESTIN (*tès-tin*), **E** adj. Qui est à l'intérieur du corps : *chaleur intestine.* Qui se passe dans un corps social ou dans l'âme : *divisions intestines.*

INTESTINAL, E, AUX (*tès-ti*) adj. Qui appartient aux intestins : *canal intestinal. Vers intestinaux,* animaux parasites (*cestodes, nématodes, hématodes*), que l'on trouve dans l'intestin de l'homme et des animaux.

INTIMATION (*si-on*) n. f. Action d'intimer. Sommation. Signification juridique.

INTIME adj. (lat. *intimus*, superl. de *interior*). Intérieur et profond. Qui fait l'essence d'une chose : *nature intime d'un être.* Qui existe au fond de l'âme : *conviction intime.* Qui a et pour qui l'on a une affection très forte : *ami intime. Secrétaire intime,* qui a toute la confiance de son chef. *Sens intime,* sentiment de ce qui se passe au dedans de nous. N. : *c'est mon intime,* mon ami le plus cher.

INTIMÉ, E adj. et n. Cité en justice, particulièrement en appel : *entendre la défense de l'intimé.*

INTIMEMENT (*man*) adv. Intérieurement. Profondément : *intimement persuadé ; intimement unis.*

INTIMER (*mé*) v. a. (du lat. *intimare*, introduire, notifier). Signifier avec autorité : *intimer un ordre.* Appeler en justice, assigner devant une juridiction supérieure.

INTIMIDABLE adj. Que l'on peut intimider.

INTIMIDANT (*dan*), **E** adj. Qui intimide : *regard intimidant.*

INTIMIDATEUR, TRICE adj. Propre à intimider : *discours intimidateurs ; mesures intimidatrices.*

INTIMIDATION (*si-on*) n. f. Action d'intimider. Son résultat : *céder à l'intimidation.*

INTIMIDER (*dé*) v. a. (du préf. *in*, et du lat. *timidus*, timide). Donner de la crainte, de l'appréhension. ANT. **Encourager.**

INTIMISTE (*mis-te*) n. et adj. Peintre qui peint des intérieurs. Ecrivain qui exprime les sentiments intimes.

INTIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est intime, essentiel. Liaison intime : *vivre dans l'intimité des grands ; l'intimité trahit les défauts de chacun.*

INTIRABLE adj. Que l'on ne peut tirer.

INTISY (*zi*) n. m. Euphorbiacée de Madagascar, qui fournit du caoutchouc.

INTITULÉ n. m. Titre d'un livre, d'un chapitre, etc. Formule en tête d'une loi, d'un jugement, d'un acte : *l'intitulé d'un acte. Intitulé d'inventaire,* partie de l'inventaire, où se trouvent indiqués les noms, professions et demeures des ayants droit et requérants.

INTITULER (*lé*) v. a. (lat. *intitulare ;* de *in*, sur, et *titulus*, titre). Donner un titre à un ouvrage d'esprit quelconque. *Dr.* Mettre une formule en tête de. **S'intituler** v. pr. Se donner le titre de : *les Capétiens s'intitulaient rois très chrétiens.*

INTOLÉRABLE adj. (lat. *intolerabilis*). Qu'on ne peut supporter, souffrir : *douleur intolérable. Par ext.* Difficile à supporter ; importun : *familiarités intolérables.* ANT. **Tolérable.**

INTOLÉRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière intolérable. (Peu us).

INTOLÉRANCE (*ran-se*) n. f. Défaut de tolérance. Haine, violence contre ceux avec lesquels on diffère

d'opinion, de croyance : *l'intolérance de Philippe II souleva les Pays-Bas.* ANT. **Tolérance.**

INTOLÉRANT (*ran*), **E** n. et adj. Qui manque de tolérance, qui ne peut souffrir les opinions, les croyances d'autrui quand elles sont contraires aux siennes : *Marie Tudor fut très intolérante.* ANT. **Tolérant.**

INTOLÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Sentiment, manière de voir des intolérants. (Peu us.)

INTONATION (*si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *tonus*, ton). Manière d'entonner, soit avec la voix, soit avec un instrument. Ton qu'on prend en parlant, en lisant : *varier ses intonations.*

INTORSION n. f. *Hist. nat.* Enroulement de dehors en dedans.

INTOXICANT (*tok-si-kan*), **E** adj. Qui produit l'empoisonnement : *gaz intoxicant.*

INTOXICATION (*tok-si-ka-sion*) n. f. Introduction d'un poison dans l'organisme : *l'asphyxie par l'oxyde de carbone est une intoxication.* Empoisonnement : *intoxication saturnine.*

INTOXIQUER (*tok-si-ké*) v. a. (lat. *intoxicare*). Empoisonner, imprégner de substances toxiques.

INTRA prép. lat. signif. *dans l'intérieur de*, qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français. ANT. **Extra.**

INTRADOS (*dô*) n. m. Partie intérieure et concave d'une voûte, par opposition à EXTRADOS.

INTRADUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qu'on ne peut traduire : *texte intraduisible.* ANT. **Traduisible.**

INTRAITABLE (*trè*) adj. D'un commerce difficile : *caractère intraitable.* A qui l'on ne peut faire entendre raison sur une chose. Exigeant : *créancier intraitable.* Qu'on ne peut traiter. ANT. **Traitable.**

INTRA-MUROS (*ross*) loc. adv. formée de deux mots latins signif. *en dedans des murs, dans l'intérieur de la ville.* Adjectiv. : *quartiers intra-muros.*

INTRAMUSCULAIRE adj. Qui est ou se fait à l'intérieur d'un muscle : *injection intramusculaire.*

INTRANSIGEANCE (*zi-jan-se*) n. f. Caractère de ce qui est intransigeant.

INTRANSIGEANT (*zi-jan*), **E** n. et adj. Qui ne transige pas : *parti politique intransigeant.*

INTRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Gram.* Se dit des verbes qui expriment un état ou une action ne passant pas du sujet sur un complément : *le poisson nage.* ANT. **Transitif, actif.**

INTRANSITIVEMENT (*zi, man*) adv. D'une manière intransitive ; *les verbes intransitifs n'ont pas de complément direct.* ANT. **Transitivement.**

INTRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-ble*) adj. Qui ne peut se transmettre. (Peu us.) ANT. **Transmissible.**

INTRANSPORTABLE (*trans-por*) adj. Qui ne peut être transporté. ANT. **Transportable.**

INTRANT (*tran*) n. m. (du lat. *intrans, tis*, qui entre. Délégué choisi par chacune des quatre nations de l'ancienne Université de Paris, pour l'élection d'un recteur.

INTRAVEINEUSE (*vè-neu-ze*) adj. Qui est ou se fait à l'intérieur des veines : *injection intraveineuse.*

IN-TRENTE-DEUX (*tran-te-deû*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 32 feuillets formant 64 pages. Volume de ce format.

INTRÉPIDE adj. (lat. *intrepidus*). Qui ne craint point le péril : *Ney était un intrépide soldat. Fig.* Qui ne se laisse point rebuter par les obstacles : *solliciteur intrépide.* ANT. **Lâche.**

INTRÉPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière intrépide. ANT. **Lâchement.**

INTRÉPIDITÉ n. f. (de *intrépide*). Courage, fermeté inébranlable dans le péril. ANT. **Lâcheté.**

INTRIGAILLER (*gha, ll* mll, *é*) v. n. S'occuper d'intrigues mesquines.

INTRIGAILLEUR, EUSE (*gha, ll*, mll., *eur, euze*) n. Personne qui intrigaille.

INTRIGANT (*ghan*), **E** n. et adj. Qui se mêle d'intrigues : *homme, caractère intrigant; la récompense due au mérite est souvent accordée à l'intrigant.*

INTRIGUE (*tri-ghe*) n. f. (du lat. *intricare*, embrouiller). Pratique secrète, qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire : *Richelieu déjoua les intrigues des grands.* Différents incidents qui forment le nœud d'une pièce de théâtre : *l'intrigue des dernières pièces de Corneille est souvent embarrassée et obscure.* Commerce secret de galanterie.

INTRIGUER (*ghé*) v. n. Se livrer à des intrigues : *intriguer continuellement.* V. a. Embarrasser, donner à penser : *cela m'intrigue beaucoup.*

INTRINSÈQUE adj. (du lat. *intrinsecus*, intérieurement). Qui est au dedans d'une chose, qui lui est propre et essentiel : *mérite intrinsèque d'un homme. Valeur intrinsèque*, celle qu'ont les objets par eux-mêmes, indépendamment de toute convention : *le platine a une grande valeur intrinsèque.* (En parlant des objets d'orfèvrerie, leur valeur par rapport au poids, abstraction faite du travail artistique.) ANT. **Extrinsèque.**

INTRO préfixe lat. signif. *dedans, en dedans.*

INTRODUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui introduit : *l'introducteur des ambassadeurs.* Qui introduit en un endroit une chose qui était inconnue : *Parmentier fut l'introducteur en France de la pomme de terre.*

INTRODUCTIF, IVE (*duk*) adj. *Dr.* Qui sert de commencement à une procédure : *requête introductive d'instance.*

INTRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *introductio*). Action d'introduire une personne. Action de faire entrer une chose : *l'introduction d'une sonde dans une plaie.* Ce qui sert de préparation à une étude. Discours préliminaire en tête d'un ouvrage. *Lettre d'introduction*, lettre qui facilite à une personne l'accès auprès de quelqu'un à qui elle est adressée. *Dr. Introduction d'instance*, formalités nécessaires pour évoquer une affaire devant une juridiction.

INTRODUCTOIRE (*duk*) adj. Qui a rapport à l'introduction. Qui sert d'introduction : *forme introductoire.*

INTRODUIRE v. a. (lat. *introducere*. — Se conj. comme *conduire.*) Faire entrer quelqu'un : *il l'introduisit dans le cabinet du ministre.* Faire entrer une chose dans une autre : *introduire la sonde dans une plaie. Fig.* Faire adopter : *introduire une mode.* **S'introduire** v pr. Entrer, pénétrer : *voleurs qui s'introduisent dans une maison.* Se faire recevoir : *il est difficile d'empêcher les abus de s'introduire.* ANT. **Expulser, chasser.**

INTROÏT (*tro-it*) n. m. (du lat. *introitus*, entrée). Prières que récite le prêtre ou que chante le chœur, au commencement de la messe.

INTROMISSION (*mi-si-on*) n. f. (du lat. *intromissum*, supin de *intromittere*, introduire dans). Action par laquelle un corps est introduit dans un autre.

INTRONISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'introniser : *l'intronisation d'un évêque.*

INTRONISER (*zé*) v. a. (gr. *enthronizein*, mettre sur le trône). Installer un évêque sur son siège épiscopal, un pape sur son trône, etc. *Fig.* Etablir : *introniser une mode.* **S'introniser** v. pr. S'introduire, acquérir de l'ascendant, du pouvoir.

INTROSPECTION (*spèk-si-on*) n. f. (du lat. *intro*, dans, et *aspicere*, regarder). Etude de l'âme par elle-même, qui est, pour l'école spiritualiste, le procédé nécessaire de l'information psychologique.

INTROUVABLE adj. Qu'on ne peut trouver : *le merle blanc est presque introuvable. Chambre introuvable*, v. CHAMBRE (*Part. hist.*)

INTRUS, E (*tru, u-ze*) n. et adj. (lat. *intrusus ;* de *in*, dans, et *trudere*, pousser). Celui qui s'introduit dans un lieu, dans une charge, dans une dignité ecclésiastique, sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION (*zi-on*) n. f. (de *intrus*). Action de s'introduire, contre le droit ou la forme.

INTUITIF, IVE adj. Que l'on a par intuition.

INTUITION (*si-on*) n. f. (lat. *intuitio ;* de *in*, dans, et *tueri*, voir). Connaissance claire, droite, immédiate, de vérités qui, pour être saisies par l'esprit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement : *la conscience morale est l'intuition du bien. Par ext.* Pressentiment.

INTUITIVEMENT (*man*) adv. Par intuition.

INTUMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. (de *intumescent*). Action par laquelle une chose s'enfle.

INTUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (lat. *intumescens*). Qui commence à se gonfler : *chairs intumescentes.*

INTUSSUSCEPTION (*tus-sus-sèp-si-on*) n. f. (du lat. *intus*, dedans, et *susceptum*, supin de *suscipere*, recevoir). Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement : *les animaux et les plantes s'accroissent par intussusception.* ANT. **Juxtaposition.**

INULÉES (*lé*) n. f. pl. Tribu de composées, ayant pour type le genre aunée (*inula*). S. une *inulée*.

INULINE n. f. *Chim.* Corps composé, voisin de l'amidon, que l'on trouve dans diverses plantes (topinambour, dahlia, etc.).

INUSABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut s'user : *tissu, vêtement inusable.* ANT. **Usable.**

INUSITÉ, E (*zi*) adj. Qui n'est pas usité : *accueillir quelqu'un avec une bienveillance inusitée.* ANT. **Usité.**

INUTILE adj. Qui n'est pas utile : *un homme inutile à la société.* Infructueux : *faire une démarche inutile.* ANT. **Utile.**

INUTILEMENT (*man*) adv. D'une manière inutile. ANT. **Utilement.**

INUTILISABLE (*za-ble*) adj. Qu'il est impossible d'utiliser : *machine inutilisable.* ANT. **Utilisable.**

INUTILISÉ (*zé*), **E** adj. Qu'on n'utilise point. ANT. **Utilisé.**

INUTILISER (*zé*) v. a. Rendre inutile : *inutiliser une bouche à feu en enlevant la culasse.* ANT. **Utiliser.**

INUTILITÉ n. f. Manque d'utilité : *reconnaître l'inutilité d'un effort.* Pl. Choses inutiles : *discours remplis d'inutilités.* ANT. **Utilité.**

INVAGINATION (*si-on*) n. f. (du lat. *in*, dans et *vagina*, gaine). *Chir.* Reploiement d'une lame de tissu à l'intérieur des autres tissus : *l'invagination de l'intestin cause son occlusion.*

Invalide.

INVAINCU, E (*vin*) adj. Qui n'a jamais été vaincu : *héros invaincu.* ANT. **Vaincu.**

INVALIDATION (*si-on*) n. f. Action d'invalider : *prononcer l'invalidation d'une élection.* Son résultat. ANT. **Validation.**

INVALIDE adj. (lat. *invalidus*). Infirme, qui ne peut travailler : *vieillard invalide. Fig.* Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *acte, mariage invalide.* N. m. Soldat que l'âge ou les blessures ont rendu incapable de servir et qui est nourri aux frais de l'Etat à l'Hôtel des Invalides. N. m. pl. *Les invalides*, hospice pour les militaires invalides. *Etablissement des Invalides*, établissement ressortissant au ministère de la marine et qui a en particulier dans ses attributions le payement des pensions dites *demi-solde* aux anciens inscrits maritimes. (V. *Part. hist.*) ANT. **Valide.**

INVALIDEMENT (*man*) adv. D'une manière invalide, nulle : *un homme interdit ne peut traiter de ses intérêts qu'invalidement.* ANT. **Validement.**

INVALIDER (*dé*) v. a. Déclarer nul : *invalider un testament, l'élection d'un député.* ANT. **Valider.**

INVALIDITÉ n. f. Manque de validité : *invalidité d'un contrat, d'un mandat.* ANT. **Validité.**

INVAR n. m. (abrév. de *invariable*). Acier au nickel, infiniment peu sensible aux changements de température et que l'on utilise en horlogerie.

INVARIABILITÉ n. f. Etat de ce qui est invariable. ANT. **Variabilité.**

INVARIABLE adj. Qui ne change point : *l'ordre invariable des saisons.* Immuable : *homme invariable dans ses idées. Gram.* Se dit des mots dont la terminaison ne subit aucun changement : *les adverbes sont invariables.* ANT. **Variable.**

INVARIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière invariable ; toujours, immanquablement. ANT. **Variablement.**

INVARIANT (*ri-an*) n. m. *Math.* Quantité formée des coefficients, dans une fonction, ou des coefficients et des variables, et qui ne change pas quand on passe d'un système d'axes à un autre.

INVASION (*zi-on*) n. f. (lat. *invasio ;* de *in*, dans, et *vadere*, aller). Irruption faite dans un pays à main armée : *les invasions barbares détruisirent l'empire romain.* Troupes qui envahissent. *Fig.* Entrée ou diffusion soudaine : *l'invasion des idées nouvelles. Méd.* Irruption d'une maladie dans une contrée. Début d'une maladie.

INVECTIVE (*vèk*) n. f. (du lat. *invectum*, supin de *invehere*, se déchainer contre). Parole amère et violente expression injurieuse : *les invectives de Cicéron contre Antoine causèrent la mort du grand orateur.*

INVECTIVER (*vèk-ti-vé*) v. n. Dire des invectives : *invectiver contre les mœurs du siècle.* V. a. *Fam.* : *invectiver quelqu'un.*

INVENDABLE (*van*) adj. Qu'on ne peut vendre : *marchandise invendable.* ANT. **Vendable.**

INVENDU, E (*van*) adj. Qui n'a pas été vendu. ANT. **Vendu.**

INVENTAIRE (*van-tè-re*) n. m. (lat. *inventarium*). Etat, dénombrement par écrit et par articles des biens, meubles, titres, papiers d'une personne : *faire l'inventaire d'une succession.* Evaluation des marchandises en magasin et des diverses valeurs, afin de constater les profits et pertes : *le commerçant est tenu de faire, au moins une fois l'an, son inventaire. Bénéfice d'inventaire*, faculté qu'a un héritier de ne payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il doit recueillir. *Fig. Par* ou *sous bénéfice d'inventaire*, dans le cas où l'on y trouverait son compte.

INVENTER (*van-té*) v. a. (du lat. *inventum*, supin de *invenire*, trouver). Imaginer le premier quelque chose de nouveau : *Gutenberg inventa l'imprimerie.* Créer par la force de son imagination. Imaginer une chose qu'on donne comme réelle : *inventer une fausseté.*

INVENTEUR, TRICE (*van*) n. Qui invente : *l'inventeur de la poudre à canon est inconnu.* Qui découvre : *inventeur de trésors.*

INVENTIF, IVE (*van*) adj. Qui a le génie, le talent d'inventer : *esprit inventif.*

INVENTION (*van-si-on*) n. f. (lat. *inventio*). Faculté, action d'inventer : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin.* Chose inventée, fiction : *les inventions des poètes.* Mensonge inventé pour tromper. Découverte, surtout en parlant de certaines reliques : *l'invention de la croix. Rhét.* Action de trouver les arguments et les idées dont on peut faire usage pour traiter un sujet.

INVENTORIER (*van-to-rié*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire inventaire de : *inventorier une succession.*

INVÉRIFIABLE adj. Qui ne peut être vérifié : *assertion invérifiable.* ANT. **Vérifiable.**

INVERSABLE (*vèr*) adj. Qui ne peut verser : *voiture inversable.* ANT. **Versable.**

INVERSE (*vèr-se*) adj. (du lat. *inversus*, renversé). Qui va dans un sens opposé à la direction actuelle ou naturelle des choses : *les objets apparaissent dans l'eau en un sens inverse.* Dont les termes sont dans un ordre renversé : *proposition, construction inverse. Raison inverse*, rapport dont un terme croît quand l'autre et comme l'autre décroît. *Nombres inverses*, deux nombres dont le produit est égal à l'unité : *7 et 1/7 sont inverses.* N. m. Le contraire : *faire l'inverse.*

INVERSEMENT (*vèr-se-man*) adv. D'une manière inverse : *quantités inversement proportionnelles.*

INVERSER (*vèr-sé*) v. n. Se dit d'un courant électrique qui prend une direction inverse.

INVERSEUR (*vèr*) adj. et n. m. Appareil servant à inverser le sens du courant électrique envoyé dans un appareil quelconque : *levier inverseur.*

INVERSIF, IVE (*vèr*) adj. *Gram.* Qui a rapport à l'inversion : *construction inverse.*

INVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *inversio*). *Gram.* Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre direct : *l'interrogation se marque par l'inversion du sujet et du verbe. Méd.* Déviation d'un organe de sa position naturelle. *Math.* V. VECTEUR *réciproque. Milit.* et *mar.* Disposition de troupes ou des unités d'une escadre dans un ordre inverse de l'ordre primitivement adopté.

INVERTÉBRÉ, E (*vèr*) adj. et n. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, comme les insectes, les crustacés, etc. ANT. **Vertébré.**

INVERTI, E (*vèr*) adj. Se dit du sucre cristallisable produit par l'invertine. N. Syn. de HOMOSEXUEL.

INVERTINE n. f. Syn. de SUCRASE.

INVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *invertere*). Renverser symétriquement : *invertir le sens d'un courant électrique ; les miroirs invertissent les objets.* Disposer en inversion : *invertir des troupes.*

INVESTIGATEUR, TRICE (*vès-ti*) n. (lat. *investigator, trix ;* de *in*, sur, et *vestigium*, trace). Qui fait sur un objet des recherches suivies. Adjectiv. : *jeter des regards investigateurs.*

INVESTIGATION (*vès-ti-gha-si-on*) n. f. Recherche sur un objet : *poursuivre ses investigations.*

INVESTIR (*vès-tir*) v. a. (lat. *investire;* de *in*, dans, et *vestire*, vêtir). Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque. Environner de troupes une place de guerre : *César investit Alésia. Fig. Investir quelqu'un de sa confiance*, se fier à lui entièrement.

INVESTISSEMENT (*vès-ti-se-man*) n. m. Action d'investir une place.

INVESTITURE (*vès-ti*) n. f. Mise en possession d'un fief, d'une dignité ecclésiastique. (V. *Part. hist.*)

INVÉTÉRÉ, E adj. (de *invétérer*). Fortifié par le temps : *mal invétéré ; scélérat invétéré.*

INVÉTÉRER (*vé*) [**S'**] v. pr. (lat. *inveterare;* de *in*, dans, et *vetus, eris*, vieux. — Se conj. comme *accélérer*.) Devenir ancien et difficile à guérir. V. n. (et à l'infinitif seulement) : *laisser invétérer une mauvaise habitude.*

INVINCIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est invincible.

INVINCIBLE adj. Qu'on ne saurait vaincre : *une armée invincible. Fig.* Que l'on ne peut détruire : *argument invincible.* Que l'on ne peut maîtriser : *sommeil invincible.*

INVINCIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière invincible.

IN-VINGT-QUATRE (*in-vint'-ka-tre*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 24 feuillets ou 48 pages, et du format obtenu avec cette feuille.

INVIOLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inviolable : *les députés jouissent de l'inviolabilité pendant les sessions parlementaires, hors le cas de flagrant délit.*

INVIOLABLE adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *serment inviolable.* Que la constitution met à l'abri de toute action violente, de toute poursuite : *la personne des ambassadeurs est inviolable.*

INVIOLABLEMENT (*man*) adv. D'une manière inviolable : *secret inviolablement gardé.*

INVIOLÉ, E adj. Qui n'a pas été violé, outragé, enfreint : *sanctuaire inviolé ; loi inviolée.*

INVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Etat de ce qui est invisible. ANT. **Visibilité.**

INVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance : *le plus grand nombre des étoiles sont invisibles à l'œil nu.* Qui se dérobe et ne veut pas être vu : *un ministre invisible.* ANT. **Visible.**

INVISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière invisible. ANT. **Visiblement.**

INVITANT (*tan*), **E** adj. Séduisant, engageant.

INVITATION (*si-on*) n. f. Action d'inviter : *accepter, refuser une invitation.*

INVITATOIRE n. m. *Liturg.* Antienne qui se chante à matines.

INVITE n. f. Carte que l'on joue pour indiquer les éléments de son jeu à son partenaire. *Fig.* Ce qui invite à faire quelque chose.

INVITÉ, E n. Qui a reçu une invitation.

INVITER (*té*) v. a. (lat. *invitare*). Convier, prier de se trouver quelque part, d'assister à : *inviter des amis à dîner. Fig.* Engager, exciter : *le crépuscule invite à la rêverie.* V. n. *Jeu.* Faire une invite. **S'inviter** v. pr. *Fam.* Se rendre, se trouver quelque part sans y avoir été convié.

INVOCATEUR adj. et n. m. Qui invoque.

INVOCATION (*si-on*) n. f. Action d'invoquer : *l'invocation des saints.* Prière que le poète adresse à une divinité, au début d'un ouvrage. *Liturg.* Dédicace, protection : *église sous l'invocation de la Vierge.*

INVOCATOIRE adj. Qui appartient à l'invocation : *formule invocatoire.*

INVOLONTAIRE (*tè-re*) adj. Fait sans le consentement de la volonté : *erreur involontaire.* ANT. **Volontaire.**

INVOLONTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. Sans le vouloir. ANT. **Volontairement.**

INVOLUCELLE (*sè-le*) n. m. Petit involucre.

I, Involucre.

INVOLUCRE n. m. (du lat. *involucrum*, enveloppe). Ensemble de bractées, d'organes foliacés, rapprochés autour de la base d'une fleur ou d'une inflorescence, spécialement d'une ombelle ou d'un capitule.

INVOLUCRÉ, E adj. *Bot.* Qui est pourvu d'un involucre.

INVOLUTÉ, E adj. *Bot.* Roulé en dedans.

INVOLUTIF, IVE adj. (du lat. *involutus*, enroulé). *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent de dehors en dedans.

INVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *involutio*). Assemblage d'embarras, de difficultés. *Bot.* Etat d'un organe involuté. *Biol.* Syn. de INVAGINATION.

INVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *invocare;* de *in*, dans, et *vocare*, appeler). Appeler à son aide, à son secours : *invoquer les saints. Fig.* Citer en sa faveur : *invoquer un témoignage.*

INVRAISEMBLABLE (*vrè-san*) adj. Qui n'est pas vraisemblable : *les premiers événements de l'histoire romaine, tels que les raconte Tite-Live, sont invraisemblables.* ANT. **Vraisemblable.**

INVRAISEMBLABLEMENT (*vrè-san, man*) adv. D'une manière invraisemblable. ANT. **Vraisemblablement.**

INVRAISEMBLANCE (*vrè-san*) n. f. Défaut de vraisemblance : *souligner l'invraisemblance d'un récit.* ANT. **Vraisemblance.**

INVULNÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est invulnérable. ANT. **Vulnérabilité.**

INVULNÉRABLE adj. (lat. *invulnerabilis ;* de *in* priv., et *vulnus, eris*, blessure). Qui ne peut être blessé : *Achille, raconte la Fable, était invulnérable, sauf au talon.* ANT. **Vulnérable.**

INVULNÉRABLEMENT (*man*) adv. De manière à être invulnérable. (Peu us.)

IODATE n. m. Sel de l'acide iodique.

IODE n. m. (du gr. *iodé*, violet). Corps simple (I) d'un gris bleuâtre, d'un éclat métallique, de densité 4,49, fusible à 113°,4 et qui répand, quand on le chauffe, des vapeurs violettes. (On l'extrait des cendres de varech ou des eaux-mères des nitrates du Pérou.)

IODÉ, E adj. Qui contient de l'iode : *eau iodée.*

IODER (*dé*) v. a. Couvrir ou mêler d'iode.

IODEUX (*deû*) adj. m. Se dit de l'un des composés oxygénés de l'iode.

IODHYDRATE (*di*) n. m. Sel de l'acide iodhydrique.

IODHYDRIQUE (*di*) adj. m. Se dit d'un acide (HI) formé par la combinaison d'iode et d'hydrogène.

IODIFÈRE adj. Qui contient de l'iode : *sel iodifère.*

IODIQUE adj. m. Se dit d'un acide produit par l'oxydation de l'iode.

IODISME (*dis-me*) n. m. Intoxication par l'iode.

IODOFORME n. m. Composé que l'on obtient en faisant agir l'iode sur l'alcool en présence du carbonate de potassium, ou bien en traitant l'acétone par l'iodure et l'hypochlorite de potassium : *l'odeur de l'iodoforme est tenace et désagréable.* (Il est employé surtout comme antiseptique.)

IODURE n. m. Composé résultant de la combinaison de l'iode avec un corps simple : *l'iodure de sodium est d'un usage assez fréquent en thérapeutique.*

IODURÉ, E adj. Qui contient un iodure : *sirop iodure.* Couvert d'une couche d'iodure : *plaque photographique iodurée.*

ION n. m. *Chim.* Chacune des parties provenant de la dissociation d'un électrolyte en solution aqueuse.

IONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Ionie : *les villes ioniennes. Dialecte ionien*, un des principaux dialectes de la langue grecque, qu'on parlait dans l'Ionie. *Philosophie ionienne*, école de philosophie grecque, qui s'est attachée à ramener toutes choses à un principe unique : l'eau pour Thalès, l'infini pour Anaximandre, l'air pour Anaximène.

IONIQUE adj. De l'Ionie. *Ordre ionique*, un des cinq ordres d'architecture, caractérisé surtout par un chapiteau orné de deux volutes latérales : *colonne ionique ; chapiteau ionique.* (V. COLONNE, ORDRE.)

IONISATION (*za-si-on*) n. f. Dissociation en ions par le courant électrique.

IONONE n. f. Substance chimique à odeur de violette très prononcée et, pour cette raison, très employée en parfumerie.

IOTA n. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure répond à notre *i.* : *Fig. il n'y manque pas un iota*, il n'y manque rien.

IOTACISME (*sis-me*) n. m. Emploi fréquent du son ou de la lettre *i* dans une langue : *l'iotacisme est commun dans le grec moderne.*

IOULER (*lé*) v. n. Chanter à la manière tyrolienne, avec des coups de gosier rapides. Syn. JODLER.

IOURTE n. f. Hutte des Lapons et des Samoyèdes.

IPÉCACUANA ou **IPÉCACUANHA** et, par abréviat., **IPÉCA** n. m. Racine vomitive, fournie par diverses rubiacées de l'Amérique du Sud.

IRADÉ n. m. (de l'ar. *iradet*, volonté). Rescrit donné par le sultan de Constantinople.

IRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Iran. *Langues iraniennes*, nom sous lequel on désigne le zend et les langues qui en dérivent (persan, afghan, etc.).

IRASCIBILITÉ (*ras-si*) n. f. Disposition à s'irriter. ANT. **Douceur, amabilité.**

IRASCIBLE (*ras-si-ble*) adj. (lat. *irascibilis;* de *irasci*, se mettre en colère). Prompt à se mettre en colère : *caractère irascible.* ANT. **Calme, doux.**

IRE n. f. (lat. *ira*). *Poét.* et *vx.* Colère.

IRIDACÉES (*da-sé*) ou **IRIDÉES** (*dé*) n. f. pl. (du gr. *iris*, et *eidos*, aspect). Famille de plantes, ayant *l'iris* pour type. S. une IRIDACÉE ou IRIDÉE.

IRIDECTOMIE (*dèk-to-mi*) n. f. (du gr. *iris*, et *ektomé*, excision). *Méd.* Excision d'une partie de l'iris pour produire une pupille artificielle.

IRIDIÉ adj. m. Qui contient de l'iridium : *le platine iridié est un alliage de platine et d'iridium.*

IRIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui appartient à l'iris.

IRIDIUM (*om'*) n. m. Métal (Ir), contenu dans certains minerais de platine : *l'iridium est un métal blanc, très dur et cassant, fusible à 2360°.*

IRIS (*riss*) n. m. (du n. d'une déesse de la Fable. [V. *Part. hist.*].) Nom poétique de l'arc-en-ciel. Membrane circulaire rétractile, située entre la cornée et la face antérieure du cristallin: *l'iris donne la couleur particulière aux yeux de chaque individu.* (V. ŒIL.) Genre type de la famille des *iridées*, comprenant des herbes rhizomateuses, à fleurs odorantes et ornementales : *les rhizomes de certaines espèces d'iris sont employés en parfumerie.* Poudre de senteur, faite de la racine d'iris. *Diaphragme iris*, v. DIAPHRAGME.

Iris.

IRISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible de prendre l'irisation.

IRISAGE (*za-je*) n.m. Action d'iriser. Son résultat.

IRISATION (*za-si-on*) n. f. (du gr. *iris*, arc-en-ciel). Propriété dont jouissent certains corps de refléter des rayons colorés comme l'arc-en-ciel. Reflets ainsi produits.

IRISÉ (*zé*), **E** adj. Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel : *verre irisé.*

IRISER (*zé*) v. a. Faire apparaître l'irisation, donner les couleurs de l'arc-en-ciel : *la lumière irise les lentilles qui ne sont pas achromatiques.* **S'iriser** v. pr. Se revêtir des couleurs de l'arc-en-ciel.

IRITIS (*tiss*) n. m. *Méd.* Inflammation de l'iris.

IRLANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj. et n. De l'Irlande. N. m. La langue de ce pays.

IRONE n. f. Cétone à laquelle l'iris doit son odeur.

IRONIE (*ni*) n. f. (du gr. *eironeia*, interrogation). Raillerie, sorte de sarcasme qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. *Fig.* Contraste fortuit, qui ressemble à une moquerie insultante : *ironie du sort. Ironie socratique*, sorte d'enseignement par interrogations, familier à Socrate.

IRONIQUE adj. Où il y a de l'ironie : *discours, sourire, geste ironique.* Qui emploie l'ironie : *l'esprit ironique est rarement aimable.*

IRONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par ironie.

IRONISTE (*nis-te*) n. Qui parle ou qui écrit avec ironie : *Swift est un admirable ironiste.*

IROQUOIS, E (*koi, oi-ze*) n. Homme ou femme de la peuplade de ce nom : *les Iroquois sont en voie de disparition.* N. m. *Fig.* Homme qui a des habitudes bizarres : *quel iroquois!* Adj. : *mœurs iroquoises.*

IRRACCOMMODABLE (*ir-ra-ko-mo*) adj. Qui ne peut pas être raccommodé. ANT. **Raccommodable.**

IRRACHETABLE (*ir-ra*) adj. Qu'on ne peut racheter. ANT. **Rachetable.**

IRRACONTABLE (*ir-ra*) adj. Qui ne peut être raconté : *anecdote irracontable.* ANT. **Racontable.**

IRRADIATION (*ir-ra-di-a-si-on*) n. f. (de *irradier*). Emission de rayons lumineux. *Physiq.* Expansion de lumière qui environne les astres et les fait paraître plus grands qu'ils ne sont. Mouvement qui se propage en s'éloignant d'un centre. Disposition rayonnante de certains vaisseaux.

IRRADIER (*ir-ra-di-é*) v. n. (lat. *irradiare;* de *radius*, rayon. — Se conj. comme *prier.*) Se séparer en rayons, se développer d'un point quelconque vers les parties environnantes.

IRRAISONNABLE (*ir-rè-zo-na-ble*) adj. Qui n'est pas doué de raison : *les animaux sont irraisonnables.* ANT. **Raisonnable.**

IRRAISONNABLEMENT (*ir-rè-zo-na-ble-man*) adv. D'une manière irraisonnable. (Peu us.) ANT. **Raisonnablement.**

IRRAISONNÉ (*ir-rè-zo-né*), **E** adj. Qui n'est pas raisonné : *passion irraisonnée.* ANT. **Raisonné.**

IRRATIONNEL, ELLE (*ir-ra-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la raison : *conduite irrationnelle. Math.* Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité, comme les racines des nombres qui ne sont pas des carrés parfaits. ANT. **Rationnel.**

IRRATIONNELLEMENT (*ir-ra-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière irrationnelle. ANT. **Rationnellement.**

IRRÉALISABLE (*ir-ré-a-li-za-ble*) adj. Qui ne peut se réaliser : *projet irréalisable.* ANT. **Réalisable.**

IRRECEVABILITÉ (*ir-re*) n. f. Qualité de ce qui n'est pas recevable : *l'irrecevabilité d'une demande.* ANT. **Recevabilité.**

IRRECEVABLE (*ir-re*) adj. Qui n'est pas recevable. Qui ne peut être accepté : *déclarer irrecevables des conclusions tardives.* ANT. **Recevable.**

IRRÉCONCILIABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut se réconcilier : *ennemi irréconciliable.* ANT. **Réconciliable.**

IRRÉCONCILIABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCOUVRABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être recouvré : *créance irrécouvrable.* ANT. **Recouvrable.**

IRRÉCUSABLE (*ku-za-ble*) adj. Qui ne peut être récusé : *témoignage irrécusable.* ANT. **Récusable.**

IRRÉCUSABLEMENT (*ir-ré-ku-za-ble-man*) adv. D'une manière irrécusable.

IRRÉDENTISME (*ir-ré-dan-tis-me*) n. m. Doctrine suivant laquelle l'Italie doit comprendre au delà de ses frontières actuelles tous les pays qui, s'y rattachant par la langue et les mœurs, en sont séparés par la politique. (Ces pays constituent l'*Italia irredenta*, l'Italie *non rachetée* de la domination étrangère.)

IRRÉDENTISTE (*ir-ré-dan-tis-te*) n. et adj. Partisan de l'irrédentisme : *politique irrédentiste.*

IRRÉDUCTIBILITÉ (*ir-ré-duk*) n. f. Qualité de ce qui est irréductible. ANT. **Réductibilité.**

IRRÉDUCTIBLE (*ir-ré-duk*) adj. Qui ne peut être réduit : *souscription irréductible.* Qui ne peut être amené à une forme plus simple : *fraction irréductible. Chir.* Qui ne peut être remis à sa place normale : *fracture irréductible.* ANT. **Réductible.**

IRRÉEL, ELLE adj. Qui n'est pas réel : *image irréelle.*

IRRÉÉLIGIBLE (*ir-ré*) adj. Qui n'est pas rééligible : *député irrééligible.* ANT. **Rééligible.**

IRRÉFLÉCHI, E (*ir-ré*) adj. Qui ne réfléchit pas : *homme irréfléchi.* Qui n'est point réfléchi : *action irréfléchie.* ANT. **Réfléchi.**

IRRÉFLEXION (*ir-ré-flèk-si-on*) n. f. Défaut de réflexion, étourderie. ANT. **Réflexion.**

IRRÉFORMABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réformé : *arrêt irréformable.* ANT. **Réformable.**

IRRÉFRAGABLE (*ir-ré*) adj. (lat. *irrefragabilis*). Qu'on ne peut récuser : *autorité irréfragable.*

IRRÉFRANGIBLE (*ir-ré*) adj. Qui n'est pas réfrangible : *rayons irréfrangibles.* ANT. **Réfrangible.**

IRRÉFUTABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réfuté : *témoignage irréfutable.* ANT. **Réfutable**

IRRÉFUTABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréfutable. (Peu us.)

IRRÉFUTÉ, E (*ir-ré*) adj. Qui n'a pas été réfuté.

IRRÉGULARITÉ (*ir-ré*) n. f. Manque de régularité, au pr. et au fig. : *l'irrégularité d'un bâtiment, de la conduite.* Chose faite irrégulièrement : *dénoncer les irrégularités d'une gestion administrative.* ANT. **Régularité.**

IRRÉGULIER (*ir-ré-ghu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui n'est pas régulier, symétrique : *polygone irrégulier; des traits irréguliers.* Qui agit d'une façon capricieuse : *employé irrégulier.* Non conforme aux règles de la morale : *mener une conduite irrégulière. Gram.* Se dit des mots dont la déclinaison ou la conjugaison s'écartent du type auquel ces mots appartiennent : *noms irréguliers; verbes irréguliers. Pouls irrégulier*, celui dont les pulsations ne sont pas uniformes. Se dit des partisans qui, lors d'une guerre, se constituent en troupe pour venir en aide à l'armée régulière. (Dans ce sens, ce mot est aussi n. m.) ANT. **Régulier.**

IRRÉGULIÈREMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une façon irrégulière. ANT. **Régulièrement.**

IRRÉLIGIEUSEMENT (*ir-ré, ze-man*) adv. Avec irréligion. ANT. **Religieusement.**

IRRÉLIGIEUX, EUSE (*ir-ré-li-ji-eû, eu-ze*) adj. Qui n'a pas de religion : *homme irréligieux.* Contraire à la religion : *discours irréligieux.* ANT. **Religieux.**

IRRÉLIGION (*ir-ré*) n. f. Manque de religion.

IRRÉLIGIOSITÉ (*ir-ré, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est irréligieux. ANT. **Religiosité.**

IRRÉMÉDIABLE (*ir-ré*) adj. A quoi l'on ne peut remédier : *l'expédition de Sicile fut pour les Athéniens un désastre irrémédiable. Fig.* Que l'on ne peut réparer. ANT. **Remédiable.**

IRRÉMÉDIABLEMENT (*man*) adv. Sans recours, sans remède : *malade irrémédiablement perdu.*

IRRÉMISSIBILITÉ (*ir-ré-mi-si*) n. f. Etat, caractère de ce qui est irrémissible. ANT. **Rémissibilité.**

IRRÉMISSIBLE (*ir-ré*) adj. Qui ne mérite point de pardon : *faute irrémissible.* ANT. **Rémissible.**

IRRÉMISSIBLEMENT (*ir-ré-mi-si-ble-man*) adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABILITÉ (*ir-ré*) n. f. Caractère de ce qui est irréparable. (Peu us.)

IRRÉPARABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réparé : *la mort de Turenne fut une perte irréparable.* ANT. **Réparable.**

IRRÉPARABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE (*ir-ré-pré-an-si-ble*) adj. Qu'on ne saurait blâmer, où il n'y a rien à reprendre : *conduite irrépréhensible.* ANT. **Répréhensible.**

IRRÉPRESSIBLE (*ir-ré-près-si-ble*) adj. Qu'on ne peut réprimer : *force irrépressible.* (Peu us.)

IRRÉPROCHABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne mérite point de reproche : *écolier irréprochable.* En quoi il n'y a aucun défaut : *travail irréprochable.* ANT. **Reprochable.**

IRRÉPROCHABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBILITÉ (*ir-ré-zis-ti*) n. f. Qualité de ce qui est irrésistible. (Peu us.)

IRRÉSISTIBLE (*ir-ré-zis-ti-ble*) adj. A quoi l'on ne peut résister : *la force irrésistible des torrents.*

IRRÉSISTIBLEMENT (*ir-ré-zis-ti-ble-man*) adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU (*ir-ré-zo-lu*), **E** adj. Qui n'a pas reçu de solution : *problème irrésolu.* ANT. **Résolu.**

IRRÉSOLUMENT (*ir-ré-zo-lu-man*) adv. D'une manière irrésolue. ANT. **Résolument.**

IRRÉSOLUTION (*ir-ré-zo-lu-si-on*) n. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu : *l'irrésolution de Grouchy causa le désastre de Waterloo.* ANT. **Résolution.**

IRRESPECTUEUSEMENT (*ir-rès-pèk, ze-man*) adv. D'une manière irrespectueuse. ANT. **Respectueusement.**

IRRESPECTUEUX, EUSE (*ir-rès-pèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui manque au respect, qui blesse le respect : *propos irrespectueux.* ANT. **Respectueux.**

IRRESPIRABLE (*ir-rès-pi*) adj. Qui ne peut servir à la respiration : *l'oxyde de carbone rend l'air irrespirable.* ANT. **Respirable.**

IRRESPONSABILITÉ (*ir-rès-pon*) n. f. Etat de ce qui n'est pas responsable : *plaider l'irresponsabilité d'un accusé.* ANT. **Responsabilité.**

IRRESPONSABLE (*ir-rès-pon*) adj. Qui n'est pas responsable : *les alcooliques sont souvent irresponsables de leurs actes.* ANT. **Responsable.**

IRRÉTRÉCISSABLE (*ir-ré-tré-si-sa-ble*) adj. Qui ne peut être rétréci : *étoffe irrétrécissable au lavage.*

IRRÉVÉRENCE (*ir-ré-vé-ran-se*) n. f. Manque de respect. Parole, action irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT (*ir-ré-vé-ran-si-eu-ze-man*) adv. Avec irrévérence : *il ne faut jamais traiter irrévérencieusement les vieillards.* (On dit aussi IRRÉVÉREMMENT.) ANT. **Révérencieusement.**

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE (*ir-ré-vé-ran-si-eû, eu-ze*) adj. Qui manque de respect : *remarque irrévérencieuse.* ANT. **Respectueux, révérencieux.**

IRRÉVOCABILITÉ (*ir-ré*) n. f. Etat de ce qui est irrévocable. ANT. **Révocabilité.**

IRRÉVOCABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être révoqué : *donation irrévocable.* Qui ne peut être rappelé, ramené : *le temps irrévocable.* ANT. **Révocable.**

IRRÉVOCABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irrévocable : *date irrévocablement fixée.*

IRRIGABLE (*ir-ri*) adj. Qui peut être irrigué : *vallée facilement irrigable.*

IRRIGATEUR (*ir-ri*) n. m. Pompe portative, pour arroser les cours, les gazons, etc. *Méd.* Instrument servant à donner des lavements et des injections.

IRRIGATION (*ir-ri-gha-si-on*) n. f. (lat. *irrigatio*; de *irrigare*, arroser). Arrosement des prés, des terres, à l'aide de rigoles ou de saignées : *les canaux d'irrigation établis par les Arabes fertilisent encore l'Andalousie. Méd.* Action d'arroser une partie malade.

IRRIGATOIRE (*ir-ri*) adj. Qui sert à l'irrigation : *rigole irrigatoire.*

IRRIGUER (*ir-ri-ghé*) v. a. (lat. *irrigare*). Arroser, en parlant des prairies, des terres.

IRRITABILITÉ (*ir-ri*) n. f. Etat de ce qui est irritable. Propriété qu'a tout élément anatomique de réagir sous l'influence des excitations extérieures.

IRRITABLE (*ir-ri*) adj. Qui s'irrite aisément : *caractère irritable.* Qui est vivement affecté par les impressions reçues : *nerfs irritables.*

IRRITANT (*ir-ri-tan*), **E** adj. (de *irriter*). Qui met en colère : *reproches irritants.* Qui détermine une irritation : *sels irritants.* N. m. Substance irritante : *les irritants.* ANT. **Calmant, adoucissant.**

IRRITANT (*ir-ri-tan*), **E** adj. (du lat. *irritus*, vain, nul). *Dr.* Qui annule : *clause irritante.*

IRRITATIF, IVE (*ir-ri*) adj. *Méd.* Qui produit l'irritation. (Peu us.)

IRRITATION (*ir-ri-ta-si-on*) n. f. Colère persistante. Action de ce qui irrite les organes, les nerfs, etc. Etat qui résulte de cette action.

IRRITER (*ir-ri-té*) v. a. (lat. *irritare*). Mettre en colère. *Fig.* Augmenter, exciter : *irriter les désirs. Méd.* Causer de la douleur dans un organe : *cela irrite l'estomac.* ANT. **Calmer, apaiser.**

IRRORATION (*ir-ro-ra-si-on*) n. f. (lat. *irroratio*; de *ros, roris*, rosée). Action d'exposer à la rosée ou à un arrosement.

IRRUPTION (*ir-rup-si-on*) n. f. (du lat. *irruptum*, supin de *irrumpere*, entrer brusquement). Entrée soudaine des ennemis dans un pays : *Charlemagne arrêta pour toujours l'irruption des barbares.* Brusque entrée en général. *Par ext.* Débordement de la mer, d'un fleuve.

ISABELLE (*i-za-bè-le*) adj. (du n. de l'archiduchesse d'Autriche *Isabelle*, fille de Philippe II, dont le mari assiégeait Ostende et qui fit vœu, dit-on, de ne pas changer de chemise avant la prise de la ville. Celle-ci eut lieu après plus de trois ans, et le nom de la princesse serait resté à la couleur que sa chemise avait prise dans cet intervalle. On a rapporté quelquefois, mais à tort, cette anecdote à Isabelle la Catholique). D'une couleur café au lait. *Cheval isabelle*, de couleur isabelle avec les crins et les extrémités noirs. N. m. Couleur isabelle : *drap d'un isabelle presque blanc.* Cheval de couleur isabelle : *monter un superbe isabelle.*

ISARD (*i-zar*) n. m. Nom du chamois dans les Pyrénées.

ISATIS (*i-za-tiss*) n. m. Espèce de jeune renard : *la fourrure de l'isatis, qui est gris bleuté en été (renard bleu), devient blanche en hiver.*

Isba.

ISBA (*is-ba*) n. f. Habitation en bois de sapin, particulière à divers peuples du nord de l'Europe et de l'Asie. (L'isba consiste généralement en deux maisonnettes contiguës à une cour à demi couverte.)

ISCHÉMIE (*is-ké-mî*) n. f. (du gr. *iskhein*, arrêter, et *haima*, sang). *Méd.* Suppression de la circulation sanguine dans certaines parties.

ISCHIATIQUE (*is-ki-a*) adj. Qui appartient à l'ischion.

ISCHION (*is-ki-on*) n. m. (mot gr.). *Anat.* Un des trois os qui forment l'os coxal, dans lequel la cuisse est emboîtée.

ISCHURÉTIQUE (*is-ku*) adj. *Méd.* Relatif à l'ischurie.

ISCHURIE (*is-ku-rî*) n. f. (du gr. *iskhein*, retenir, et *ouron*, urine). Rétention d'urine.

ISIAQUE (*i-zi-a-ke*) adj. Qui a rapport à Isis : *les mystères isiaques.*

ISLAM (*is-lam'*) n. m. (mot ar. signif. *résignation*). Religion des musulmans. Ensemble des pays qui pratiquent cette religion ; le monde musulman.

ISLAMIQUE (*is-la*) adj. Qui appartient à l'islam.

ISLAMISME (*is-la-mis-me*) n. m. Mahométisme. (On dit aussi ISLAM.) V. *Part. hist.*

ISLAMITE (*is-la*) n. et adj. Partisan de l'islamisme. Mahométan.

ISLANDAIS, E (*is-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De l'Islande. N. m. La langue islandaise.

ISO (*i-zo* — du gr. *isos*, égal) préfixe signifiant *égalité.*

ISOBARE ou **ISOBARIQUE** (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *baros*, pesanteur). *Physiq.* D'égale pression atmosphérique. *Lignes isobares*, lignes de points de la terre où la pression est la même à un instant déterminé. (On dit aussi quelquef. ISOBAROMÉTRIQUE.) N. f. Chacune de ces lignes.

Triangle isocèle.

ISOCARDE (*i-zo*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, à coquille renflée, communs en France sur les côtes de l'Atlantique.

ISOCÈLE ou **ISOSCELE** (*i-zo-sè-le*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *skelos*, jambe). *Géom.* Qui a deux côtés égaux : *triangle isocèle ; trapèze isocèle.*

ISOCÉLIE (*i-zo-sé-lî*) n. f. ou **ISOCÉLISME** (*i-zo-sé-lis-me*) n. m. Caractère du triangle isocèle.

ISOCHIMÈNE (*i-zo-ki*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *kheimainein*, être froid). Qui a la même température moyenne en hiver : *les lignes isochimènes.* N. f. Chacune de ces lignes.

ISOCHROMATIQUE (*i-zo-kro*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *khrôma*, couleur). Dont la teinte est uniforme.

ISOCHRONE (*i-zo-kro-ne*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *khronos*, temps). *Mouvements isochrones*, qui se font en temps égaux, comme les mouvements du pendule.

ISOCHRONIQUE (*i-zo-kro*) adj. Syn. de ISOCHRONE.

ISOCHRONIQUEMENT (*i-zo-kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière isochrone ou isochronique.

ISOCHRONISME (*i-zo-kro-nis-me*) n. m. Qualité de ce qui est isochrone : *l'isochronisme des mouvements du pendule.*

ISOCLINE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *klinê*, pente). *Physiq.* Qui a la même inclinaison. *Lignes isoclines*, lignes de points de la terre, où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est la même. N. f. Chacune de ces lignes.

ISODACTYLE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *daktulos*, doigt). *Hist. nat.* Dont les doigts sont égaux.

ISODYNAMIQUE (*i-zo*) adj. *Physiq.* Dont la force est égale des deux côtés.

ISOÉDRIQUE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *edra*, face). *Minér.* Dont les facettes sont semblables.

ISOÈTE (*i-zo*) n. m. Genre de cryptogames vasculaires, qui habitent les bords des lacs.

ISOGAME (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *gamos*, mariage). Se dit des végétaux inférieurs, chez lesquels les éléments reproducteurs qui s'unissent pour produire l'œuf sont tous deux semblables.

ISOGAMIE (*i-zo-gha-mî*) n. f. Propriété de certains végétaux inférieurs d'être isogames.

ISOGONE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *gônia*, angle). A angles égaux.

ISOLABLE (*i-zo*) adj. Qui peut être isolé.

ISOLANT (*i-zo-lan*), **E** adj. Qui ne conduit pas l'électricité : *support isolant. Langues isolantes*, celles où les phrases sont formées de mots invariables, ordinairement monosyllabiques, et où les rapports grammaticaux ne sont marqués que par la place des termes : *le chinois, l'annamite, le siamois, le birman et le thibétain sont des langues isolantes.* N. m. Qui isole : *le verre, la résine sont des isolants.*

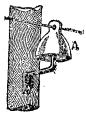

A, isolateur.

ISOLATEUR, TRICE (*i-zo*) adj. Se dit des substances ayant la propriété d'isoler. N. m. Appareil généralement en porcelaine émaillée, servant à isoler les corps qu'on veut charger d'électricité, ou les fils métalliques destinés à conduire le courant. (V. ISOLOIR.)

ISOLATION (*i-zo-la-si-on*) n. f. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser. (Peu us.)

ISOLÉ, E (*i-zo*) adj. (de l'ital. *isolato*, qui est comme une île). Séparé. Peu fréquenté : *une île isolée dans l'océan.* Individuel, pris à part : *un cas isolé.* Hors de contact avec un corps bon conducteur de l'électricité.

ISOLEMENT (*i-zo-le-man*) n. m. Etat d'une personne isolée : *vivre dans l'isolement.* Séparation opérée entre un corps qu'on électrise et les corps environnants.

ISOLÉMENT (*i-zo-lé-man*) adv. D'une manière isolée : *agir isolément.*

ISOLER (*i-zo-lé*) v. a. (de *isolé*) adj. Séparer des objets environnants. Mettre à l'écart des autres hommes. *Fig.* Abstraire, considérer à part. *Chim.* Dégager de ses combinaisons. *Physiq.* Oter au corps qu'on électrise tout contact avec ceux qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLOGUE (*i-zo-lo-ghe*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *logos*, discours). *Chim.* Se dit des corps ayant une composition analogue.

ISOLOIR (*i-zo*) n. m. Support non conducteur. Tabouret de bois à pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser. (On dit aussi ISOLATEUR, TABOURET ISOLANT.) Cabine où l'électeur rédige son bulletin de vote.

ISOMÈRE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *meros*, partie). *Chim.* Qui est composé de parties semblables.

ISOMÉRIE (*i-zo-mé-rî*) n. f. Caractère des corps isomères.

ISOMÉRIQUE adj. Qui appartient à l'isomérie.

ISOMÉRISME (*i-zo-mé-ris-me*) n. m. Condition des corps isomères.

ISOMÉTRIQUE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *metron*, mesure). *Minér.* Dont les dimensions sont égales : *cristaux isométriques. Perspective isométrique*, celle dans laquelle les axes de comparaison sont égaux.

ISOMORPHE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *morphê*, forme). Qui affecte la même forme. *Minér.* Qui cristallise dans le même système : *cristaux isomorphes.*

ISOMORPHISME (*i-zo-mor-fis-me*) n. m. Etat des corps isomorphes.

ISONOMIE (*i-zo-no-mî*) n. f. (du gr. *isos*, égal, et *nomos*, loi). Etat de ceux qui sont gouvernés par les mêmes lois. Conformité dans le mode de cristallisation.

ISOPÉRIMÈTRE (*i-zo*) adj. Se dit des figures dont les périmètres sont égaux : *polygones isopérimètres.*

ISOPODE (*i-zo*) adj. *Hist. nat.* Dont les pattes sont toutes semblables. N. m. pl. Ordre de crustacés possédant ce caractère. S. un *isopode.*

ISOTHERME (*i-zo-tèr-me*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *thermos*, chaleur). Qui a la même température moyenne : *régions isothermes.* N. f. Ligne passant par tous les lieux de la terre qui ont la même température moyenne.

ISOTONIE (*nî*) n. f. (du gr. *isos*, égal, et *tonos*, tension). Equilibre moléculaire de deux solutions séparées par une membrane organique et qui ont le même pouvoir osmotique.

ISOTOPE adj. (du gr. *isos*, égal, et *topos*, lieu). Se dit des composés chimiquement identiques, mais de poids atomiques différents.

ISOTROPE adj. et n. m. (du gr. *isos*, égal, et *tropein*, tourner). Qui présente les mêmes propriétés physiques dans toutes les directions.

ISRAÉLITE (*is-ra-é*) adj. et n. Hébreu, juif.

ISSANT (*i-san*), **E** (part. prés. de l'anc. v. *issir*, sortir). *Blas.* Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu, ou qui sortent d'un édifice et qu'on ne voit qu'à demi.

ISSU (*i-su*), **E** adj. (part. pass. de l'anc. v. *issir*, sortir). Descendu d'une personne, d'une race : *les Valois étaient issus d'un fils de saint Louis. Cousins issus de germains*, enfants de deux cousins germains. *Fig.* Qui provient, résulte de.

ISSUE (*i su*) n. f. (de *issu*). Lieu par où l'on sort. *Fig.* Moyen de sortir d'embarras : *se ménager une issue*. Evénement final, résultat : *issue d'un combat.* **A l'issue de,** loc. prép. Au sortir de. N. f. pl. Ce qui reste des moutures après la séparation de la farine. Abatis et entrailles des animaux de boucherie.

ISTHME (*is-me*) n. m. (gr. *isthmos*). Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres : *l'isthme de Panama réunit les deux Amériques.*

ISTHMIQUE (*is-mi-ke*) adj. *Jeux isthmiques*, v. *Part. hist.*

ITACISME (*sis-me*) n. m. Système d'après lequel l'êta (η), en grec, se prononce comme un *i* (*ita*) : *l'itacisme est en usage chez les Grecs modernes.*

ITALIANISER *zé*) v. a. Donner des habitudes, des sentiments italiens. Donner une forme, une terminaison italienne. V. n. Affecter des manières d'être ou de parler italiennes.

ITALIANISME (*nis-me*) n. m. Manière de parler, propre à la langue italienne. Goût des choses italiennes : *la Renaissance mit l'italianisme à la mode.*

ITALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Italie.

ITALIQUE adj. Qui a rapport à l'Italie ancienne : *les langues italiques.* N. m. et adj. *Impr.* Caractère d'imprimerie un peu incliné vers la droite comme l'écriture, et inventé en Italie par Alde Manuce.

ITALISME (*lis-me*) n. m. V. ITALIANISME.

ITEM (*tèm*) adv. (mot lat.). En outre, de plus. (S'emploie surtout dans les comptes, les énumérations.) N. m. invar. : *il y a dans ce compte trop d'item.*

ITÉRATIF, IVE adj. (du lat. *iterum*, derechef). Fait ou répété plusieurs fois : *sommation itérative.*

ITÉRATION (*si-on*) n. f. (de *itératif*). Action de répéter, de faire de nouveau. (Peu us.)

ITÉRATIVEMENT (*man*) adv. (de *itération*). Pour la seconde, troisième, quatrième fois.

ITHOS (*i-toss*) n. m. (du gr. *êthos*, morale). Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des mœurs, par opposition à *pathos*, qui traite des passions.

ITINÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *iter, ineris*, chemin). Qui concerne les chemins. *Mesures itinéraires*, qui servent à indiquer la distance d'un lieu à un autre. N. m. Route à suivre dans un voyage. Livre, ouvrage dans lequel un voyageur fait le récit de ses aventures : *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

ITOU adv. (anc. fr. *itel*; du lat. *hic talis*). *Pop.* Aussi, de même : *et moi itou.*

IULE n. m. Genre de myriapodes, comprenant des animaux allongés, cylindriques, à pattes courtes, qui vivent dans les végétaux pourris.

IVOIRE n. m. (lat. *ebur, oris*). Substance osseuse, qui constitue les défenses ou dents de l'éléphant et de quelques autres animaux, notamment du rhinocéros, de l'hippopotame. Objets sculptés, fabriqués en ivoire : *le Louvre possède d'admirables ivoires. Fig.* Blancheur comparable à celle de l'ivoire : *l'ivoire du cou. Ivoire végétal*, substance intérieure de la semence d'un arbrisseau du Pérou, le *phytéléphas à gros fruits. Noir d'ivoire*, poudre noire très brillante, fabriquée avec du charbon d'ivoire et d'os de pieds de moutons calcinés. — L'ivoire provient, en général, des défenses des éléphants, dont la grandeur varie de 30 centimètres à 2 mètres ; on en a trouvé du poids de 80 kilogrammes. Les ouvrages modernes en ivoire ne sont rien, en comparaison de ce qui se faisait chez les anciens : ils en construisaient des chars, des tables, des trônes et jusqu'à des statues de 10 mètres de hauteur. L'art japonais surtout a produit en ce genre de véritables merveilles. Le plus estimé de tous les ivoires est celui de Siam, lourd, fin et blanc, puis celui de Guinée, qui jouit de la précieuse faculté de blanchir en vieillissant ; ensuite, celui du Cap, d'un blond mat, mais qui ne tarde pas à jaunir ; enfin, l'ivoire fossile de Sibérie, qui est généralement fendu naturellement.

Ivraie.

IVOIRERIE (*ri*) n. f. Art du sculpteur en ivoire. Commerce de l'ivoire. Objets d'ivoire.

IVOIRIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui sculpte, façonne l'ivoire.

IVOIRIN, E adj. Qui est d'ivoire ou semblable à l'ivoire : *l'éclat ivoirin.*

IVORINE n. f. Sorte d'ivoire artificiel.

IVRAIE (*vrè*) n. f. (du lat. *ebriaca*, ivre). Genre de graminées, dont une espèce se mélange aux céréales et y cause de grands ravages : *la fausse ivraie est employée pour les gazons sous le nom de ray-grass. Fig.* Chose mauvaise, qui se mêle aux bonnes et leur nuit. *Séparer le bon grain de l'ivraie*, séparer les bons des méchants, le bien du mal.

IVRE adj. (lat. *ebrius*). Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique. *Fig.* Troublé par les passions : *ivre de joie, d'orgueil. Ivre mort, ivre morte*, ivre au point d'avoir perdu toute connaissance.

IVRESSE (*i-vrè-se*) n. f. Etat d'une personne ivre : *les fumées de l'ivresse. Fig.* Transport : *l'ivresse de la joie.* Enthousiasme : *l'ivresse poétique.*

IVROGNE n. m. et adj. (rad. *ivre*, avec la finale *ogne*). Qui s'enivre souvent.

IVROGNER (*gné*) v. n. Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE (*rî*) n. f. (de *ivrogne*). Habitude de s'enivrer.

IVROGNESSE (*è-se*) n. f. (de *ivrogner*). Femme qui a l'habitude de s'enivrer.

IXIA (*ik-si-a*) ou **IXIE** (*ik-sî*) n. f. Genre d'iridées bulbeuses, fort cultivées pour leurs belles fleurs.

IXODE (*ik-so-de*) n. m. *Hist. nat.* Genre d'acariens terrestres, parasites sur les vertébrés, dont ils sucent le sang. Syn. TIQUE DES CHIENS.

IXORA (*ik-so*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées ornementales.

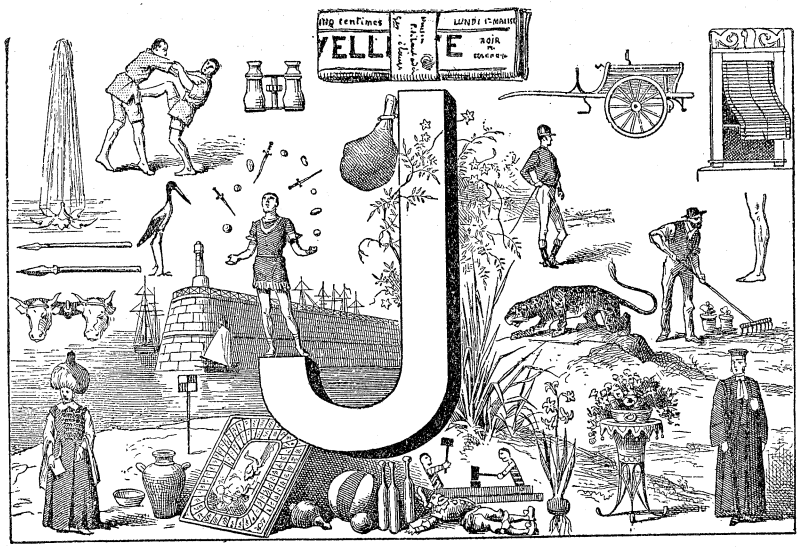

J n. m. (*ji* ou *je*). Dixième lettre de l'alphabet et la septième des consonnes : *un* J *majuscule*; *un* j *minuscule*.

JA adv. (lat. *jam*). Déjà. Certes. (Vx.)

JABIRU n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisin des cigognes, propres aux régions chaudes du globe.

JABLE n. m. Rainure qu'on fait aux extrémités des douves des tonneaux, pour y enchâsser le fond. Partie de la douve qui dépasse le fond.

JABLER (*blé*) v. a. Faire des jables.

JABLOIR n. m., **JABLOIRE** ou **JABLIÈRE** n. f. Outil de tonnelier, servant à faire le jable des tonneaux.

JABORANDI n. m. Remède sudorifique, provenant de plantes fort diverses et plus particulièrement d'une espèce de *pilocarpe*. (V. ce mot.)

JABOT (*bo*) n. m. Poche formée par un renflement de l'œsophage que possèdent les oiseaux et dans lequel les aliments séjournent quelque temps avant de passer dans l'estomac : *le jabot est très développé chez les gallinacés*. Renflement analogue, dans le tube digestif des insectes. Mousseline, dentelle a tachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme. *Fam.* *Se remplir le jabot*, bien manger.

Jabiru.

JABOTAGE n. m. Bavardage.

JABOTER (*té*) v. n. et a. *Pop.* Parler sans cesse. Dire des bagatelles.

JABOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui jabote.

JABOTIÈRE n. f. Mousseline pour faire des jabots. Variété d'oie sauvage, dite aussi *oie de Sibérie*.

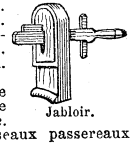

Jabloir.

JACAMAR n. m. Genre d'oiseaux passereaux lévirostres, de l'Amérique tropicale.

JACAPUCAYO (*ka-io*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de *lecythis*, dont le fruit, comme la tête d'un enfant, est appelé vulgairement *marmite de singe*.

JACASSE (*ka-se*) n. f. Femme qui parle beaucoup.

JACASSER (*ka-sé*) v. n. Crier, en parlant de la pie. *Par ext.* Bavarder.

JACASSERIE (*ka-se-rî*) n. f. Action de jacasser.

JACÉE (*sé*) n. f. *Bot.* Sorte de centaurée. Nom donné à plusieurs espèces de lychnis ou de violettes.

JACENT (*san*), **E** adj. Se dit des biens, d'une succession dont personne ne revendique la propriété.

JACHÈRE n. f. (bas lat. *gascaria*). Etat d'une terre labourable, qu'on laisse reposer : *une jachère improductive*. Cette terre elle-même. — On croyait autrefois qu'après une récolte la terre n'avait plus les sucs nécessaires pour produire et qu'il fallait, pour les lui rendre, lui accorder un repos d'une année au moins. Cet état de repos est ce que l'on appelait *jachère* (du lat. *jacere*, se reposer). L'agronomie moderne a condamné le système de la jachère, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on y a recours. En effet, les amendements, les engrais suffisent à l'entretien de la fécondité du sol ; seulement, il est indispensable de varier les cultures au moyen du système des assolements, dont voici des exemples : *Assolement triennal avec jachère* : 1re année, froment ou seigle ; 2e année, orge ou avoine ; 3e année, jachère. *Assolement quadriennal* : 1re année, betteraves, navets, carottes ; 2e année, avoine ou orge ; 3e année, trèfle ou vesce ; 4e année, blé d'automne. L'assolement de quatre années sans jachère est le plus généralement adopté aujourd'hui.

JACHÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Labourer des terres en jachère.

JACINTHE n. f. (lat. *hyacinthus*). Genre de liliacées, fort recherchées pour leurs fleurs ornementales et leur parfum pénétrant. Nom vulgaire de diverses autres plantes. (La *jacinthe des bois* appartient au genre *endymion*; d'autres, aux genres *muscari*, *scille*, etc.) La fleur de chacune de ces plantes. Pierre précieuse. Syn. de HYACINTHE.

Jacinthe.

JACK ou **UNION-JACK** n.m. Pavillon anglais qui se compose d'une série de bandes de couleurs diverses.

JACOBÉE (*bé*) n. f. Espèce de seneçon, qu'on appelle aussi *herbe de Saint-Jacques*.

JACOBIN, E n. Nom donné autrefois, en France, aux religieux et religieuses de la règle de saint Dominique, dont le premier couvent était placé sous l'invocation de saint Jacques. N. m. Membre d'une association politique, pendant la Révolution : *les*

Jacobins se signalèrent par leur ardeur révolutionnaire. (V. *Part hist.*. *Par ext.* Partisan ardent de la démocratie. Adj. *opinions jacobines.*

JACOBINISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des jacobins. *Par ext.* et dans la langue politique courante), opinion démocratique avancée, par opposition au *libéralisme.*

JACOBUS (*buss* n. m. (mot lat.). Ancienne monnaie d'or d'Angleterre, frappée sous Jacques Ier et valant une guinée environ

JACONAS (*na*) n. m. Etoffe de coton, fine, légère, intermédiaire entre la mousseline et la percale.

JACQUARD (*ja-kar*) n. m. Métier à tisser, inventé par Jacquard. (V. *Part. hist.*)

JACQUERIE (*ja-ke-rî*) n. f. et **JACQUES** (*ja-ke*) n. m. V. *Part. hist.*

JACQUET (*ja-kè*) n. m. Jeu qui se joue sur le trictrac. Nom vulgaire de l'écureuil.

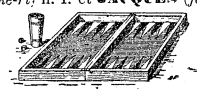
Jacquet.

JACQUOT (*ja-ko*) ou **JACOT** (*ko*) n. m. Nom vulgaire du perroquet gris de l'Afrique occidentale.

JACTANCE (*jak*) n. f. (lat. *jactantia*). Hardiesse à se vanter *parler avec jactance.* Vanterie : *railler les jactances d'un orgueilleux.*

JACTATION (*jak-ta-si-on*) n. f. (du lat. *jactare*, lancer fréquemment). Trouble nerveux qui se traduit par des gestes désordonnés. (Peu us.)

JACULATOIRE adj (du lat. *jaculari*, lancer). *Oraison jaculatoire*, se dit d'une prière courte et fervente.

JADE n. m. Pierre fort dure, d'une couleur verdâtre ou olivâtre, qui est un silicate naturel d'alumine et de chaux.

JADIS (*diss*) adv. (du lat. *jam*, déjà, et *diu*, longtemps). Autrefois : *jadis régnait un prince.* Adjectiv. D'autrefois : *au temps jadis.*

JAGUAR (*ghou-ar*) n. m. (brésilien *janouara*). Espèce de léopard à taches ocellées, de l'Amérique du Sud : *le jaguar grimpe facilement sur les arbres.*

Jaguar.

JAGUARONDI (*ghou-a*) ou **JAGUARUNDI** (*ghou-a*) n. m. Espèce de chat sauvage de l'Amérique tropicale.

JAILLIR (*ja, ll* mll., *ir*) v. n. Sortir impétueusement, en parlant des liquides, et quelquefois aussi de la lumière *de nombreux geysers jaillissent en Islande. Fig.* Se dégager vivement.

JAILLISSANT (*ja, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui jaillit *eaux jaillissantes.*

JAILLISSEMENT (*ja, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Action de jaillir.

JAIS (*jè*) n. m. (gr. *gagatès*). Substance bitumineuse, solide, d'un noir luisant, qui est une variété de lignite. *Noir comme du jais*, très noir. — Le jais se trouve, en France, dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées ; en Prusse, en Saxe, en Espagne. On le taille à facettes, comme les pierres précieuses. Le jais véritable brûle et s'enflamme comme du charbon de terre ; le jais faux, qui n'est que du verre, se ramollit, mais ne brûle pas.

JALAGE n. m. (de *jale*). Droit en vertu duquel le seigneur prélevait un certain nombre de pintes sur chaque pièce de vin vendue au détail dans sa seigneurie.

JALAP (*lap*) n. m. (espagn. *jalapa*). Genre de convolvulacées de l'Amérique septentrionale, dont la racine a des propriétés purgatives énergiques : *ce qu'on appelle vulgairement* eau-de-vie allemande *est une teinture de jalap.*

Jalons.

JALAPINE n. f. Composé résineux, extrait du jalap et de divers convolvulus.

JALE n. f. Sorte de grande jatte ou de baquet.

JALET (*lè*) n. m. Petit caillou rond, qu'on lançait avec une arbalète.

JALEUSE (*leu-ze*) n. f. Avant la Révolution nom de quarante femmes chargées de mesurer les grains et les farines qui se vendaient à Paris.

JALON n. m. Grand bâton, verge de fer qu'on plante en terre pour prendre des alignements. *Fig.* Premier pas dans une voie quelconque.

JALONNEMENT (*lo-ne-man*) n. m. Action, manière de jalonner *le jalonnement du terrain.*

JALONNER (*lo-né*) v. n. Planter des jalons de distance en distance pour indiquer un tracé. Placer des jalonneurs. V. a. *jalonner une allée, un terrain.*

JALONNEUR (*lo-neur*) n. m. Homme chargé de jalonner. Soldat placé sur un point, en guise de jalon, pour déterminer un alignement.

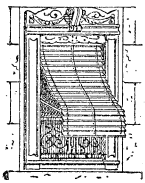
Jalousie.

JALOUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec jalousie.

JALOUSER (*zé*) v. a. Porter envie à, être jaloux de : *Moreau jalousait Bonaparte.*

JALOUSIE (*zî*) n. f. (de *jaloux*). Chagrin de voir posséder par un autre un bien qu'on voudrait pour soi : *la jalousie que causait aux Romains la possession par Carthage de la Sicile fut l'origine des guerres puniques.* Sentiment d'envie qu'excite la gloire, la prospérité d'un concurrent : *jalousie de métier.* Amour inquiet d'une personne qui craint qu'on ne lui en préfère une autre. *Constr.* Treillis de bois, sorte de contrevent au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE (*lou, ou-ze*) adj. lat. *zelosus* ; du gr. *zêlos*, envie ardente). Qui a de la jalousie ; envieux *être jaloux du bonheur d'autrui. Fig.* Très attaché à *jaloux de sa liberté.* Très désireux : *jaloux de plaire.*

JAMAIS (*mè*) adv. (de *ja*, et *mais*, dans le sens de *plus*). En aucun temps *cela ne s'est jamais vu.* A une époque quelconque *si jamais je le revois.* **A jamais, pour jamais**, loc. adv. Toujours, pour toujours.

JAMBAGE (*jan*) n. m. (de *jambe*). Ligne droite des lettres *m, n, u*, etc. *Maçonn.* Chaine de maçonnerie qui soutient l'édifice et sur laquelle on pose les grosses poutres. Montant vertical d'une baie de porte ou de fenêtre. *Jambage de cheminée*, maçonnerie verticale qui s'élève jusqu'à hauteur du manteau d'une cheminée.

JAMBART (*jan-bar*) n. m. *Armur.* Syn. de JAMBIÈRE.

JAMBE (*jan-be* n. f. (lat. pop. *gamba*). Partie des membres inférieurs, comprise entre le genou et le pied *le squelette de la jambe est formé du tibia et du péroné.* V. la planche HOMME.) Le membre inférieur tout entier. *Jouer des jambes, prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir au plus vite. *Courir à toutes jambes*, très vite. *Faire belle jambe*, étaler avec complaisance ses avantages physiques. *Fam. Cela vous fait une belle jambe*, cela vous avance bien. Piller ou chaîne en pierre de taille, intercalés dans un mur pour le renforcer. *Jambe de bois*, morceau de bois façonné, qui tient lieu de jambe. *Jambe d'une maille*, fil qui forme un des côtés de la maille. *Jambe de force*, chacune des pièces de bois posées vers les extrémités d'une poutre, pour la décharger en diminuant sa portée.

JAMBÉ, E (*jan*) adj. *Bien, mal jambé*, qui a la jambe bien, mal faite.

JAMBELET (*jan-be-lè*) n. m. Bijou pour la jambe.

JAMBETTE (*jan-bè-te*, n. f. Petite jambe. Crocen-jambe. Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche. Pièce de bois verticale, pour soutenir une partie de la charpente. V. FERME.)

JAMBIER (*jan-bi-é*), **ÈRE** adj. *Anat.* Qui appartient à la jambe *muscles jambiers* ou substantiv. : *le jambier postérieur.* N. f. Sorte de guêtre enveloppant les jambes. Partie de l'armure qui protégeait la jambe. (V. la planche ARMURE.)

Jambonneaux.

JAMBON (*jan*) n. m. (de *jambe*). Cuisse ou épaule salée ou fumée du cochon ou du sanglier *les jambons d'York et de Mayence sont les plus estimés.*

JAMBONNEAU (*jan-bo-nô*) n. m. Partie de la jambe du porc, située au-dessous du genou. Nom vulgaire de certains coquillages.

JAMBOSE ou **JAMEROSE** n. f. Fruit du jambosier.

JAMBOSIER (*jan-bo-zi-é*) ou **JAMEROSIER** n. m. Espèce de myrtacées de l'Inde, cultivée pour ses fruits rafraîchissants, en Provence et en Algérie.

JAN n. m. Chacune des deux tables du jeu de trictrac. Nom vulgaire de l'*ajonc*.

JANGADA n. f. Grand radeau de l'Amérique du Sud.

JANIE (*ni*) n. f. Genre de corallinées, comprenant des algues filiformes.

JANISSAIRE (*ni-sè-re*) n. m. (du turc *ieni*, nouveau, et *tcheri*, milice). Autrefois, soldat de l'infanterie turque, garde du sultan. (V. *Part. hist.*)

JANOTISME (*tis-me*) n. m. Construction vicieuse de la phrase produisant, par l'intervension des membres, des amphibologies ridicules. (Ex : *aller chercher une oie chez le pâtissier qu'on a fait rôtir.*) V. JANOT (*Part. hist.*).

JANSÉNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination : *le jansénisme fut défendu par les solitaires de Port-Royal.* V. JANSÉNIUS (*Part. hist.*).

JANSÉNISTE (*nis-te*) adj. Qui appartient au jansénisme. Se dit d'une reliure pleine, sans ornement. N. m. Partisan du jansénisme : *Pascal partageait les idées des jansénistes.*

JANTE n. f. Partie circulaire de bois ou de métal, qui forme la périphérie d'une roue de voiture, de cycle, etc., et sur laquelle on fixe différents accessoires, en vue du travail à effectuer. (V. ROUE.)

JANTHINE n. f. Genre de mollusques de haute mer, à coquille très mince.

JANTIER (*ti-é*) n. m. ou **JANTIÈRE** n. f. Instrument pour assembler les jantes des roues.

JANTILLE (*ll* mll.) n. f. Chacune des aubes de la roue d'un moulin à eau. Syn. PALETTE.

JANTILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Garnir de jantilles.

JANVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *januarius*). Premier mois de l'année, qui tire son nom de Janus, roi du Latium, auquel ce mois était consacré : *une ordonnance de 1564 fixa le commencement de l'année au premier janvier.*

JAPHÉTIQUE adj. Qui a rapport à Japhet ou à ses descendants : *le rameau japhétique.*

JAPON n. m. Porcelaine du Japon.

JAPONAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. Du Japon : *l'art japonais excelle dans la miniature.* — ART JAPONAIS. Né de l'influence de la Chine antique, de l'Inde par le bouddhisme et de la vieille Perse, l'art japonais est un art infiniment varié et vivace, d'une profonde intensité d'expression. Les Japonais, les premiers décorateurs du monde, ont subordonné d'une manière constante leur art aux habitudes nationales. On trouve les traces d'un art antérieur à l'ère chrétienne : c'est vers le VIIe siècle que se discerne la personnalité japonaise. Du VIIIe au Xe siècle s'étend une époque de premier apogée. Au XIIe siècle, surgit un art héroïque et guerrier. Mais c'est au XVe siècle, avec la dynastie des Ashikaga, que les artistes japonais atteignent un degré de perfection qui ne sera pas dépassé. Pendant les XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, l'art ne fait que se transformer dans le sens de l'élégance. La peinture, les kakémonos, les laques, les poteries émaillées, les porcelaines, les sculptures en bois ou en ivoire, les bronzes, les broderies, les estampes, telles sont les principales productions de cet art charmant.

JAPONERIE ou **JAPONAISERIE** (*rî*) n. f. Objet d'art venant du Japon : *magasin de japoneries.*

JAPONISANT (*zan*) n. m. Celui qui étudie la langue japonaise.

JAPONISME (*nis-me*) n. m. Prédilection pour les produits artistiques japonais.

JAPONISTE (*nis-te*) n. m. Celui qui recherche les objets d'art japonais.

JAPPAGE (*ja-pa-je*) n. m. Cri de certains animaux, approchant du jappement du chien.

JAPPANT (*ja-pan*). **E** adj. Qui jappe.

JAPPEMENT (*ja-pe-man*) n. m. Action de japper : *les jappements d'un petit chien.*

JAPPER (*ja-pé*) v. n. Aboyer, principalement en parlant des petits chiens.

JAPPEUR, EUSE (*ja-peur, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de japper.

JAQUE (*ke*) n. f. Justaucorps porté au moyen âge.

JAQUELINE (*ke*) n. f. Cruche de grès, à large ventre, en usage dans le Nord.

JAQUEMART (*ke-mar*) n. m. (du n. pr. *Jacques*, et de *mart*, pour marteau). Figure de métal représentant un homme armé qui frappe les heures avec un marteau sur la cloche d'une horloge. Jouet d'enfant, formé de deux personnages frappant alternativement sur une enclume placée devant eux.

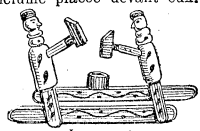
Jaquemart.

JAQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *jaque*). Vêtement d'homme, qui descend jusqu'aux genoux. Vêtement de femme ajusté à la taille, et qui se porte par-dessus le corsage. Robe que portent les petits garçons.

JAQUIER (*ki-é*) n. m. Espèce du genre *artocarpe*, dit aussi *arbre à pain.*

JAR ou **JARS** (*jar*) n. m. (abrév. de *jargon*). *Pop.* Argot. *Entendre le jar*, être fort habile. *Arg. Dévider le jar*, parler argot.

JARD (*jar*) ou **JAR** n. m. Sable caillouteux, qui se trouve dans le lit des rivières.

JARDE n. f. (ital. *giarda*). Tumeur calleuse, en dehors du jarret d'un cheval. (On dit aussi JARDON.)

JARDIN n. m. (orig. germ.). Lieu, ordinairement enclos, où l'on cultive des fleurs (*parterre*), des légumes (*potager*), des arbres (*fruitier* ou *verger*), etc. : *Le Nôtre a dessiné les jardins de Versailles. Fig.* Pays fertile : *la Touraine est le jardin de la France.*

JARDINAGE n. m. Art de cultiver les jardins. Terrain en jardin. Plantes potagères, cultivées dans les jardins : *une voiture de jardinage.* Tache dans le diamant.

JARDINER (*né*) v. n. Travailler à un jardin.

JARDINET (*nè*) n. m. Petit jardin.

JARDINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit d'une pierre fine qui offre des points opaques.

JARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait son état de cultiver les jardins. *Jardinier fleuriste*, celui qui s'occupe spécialement de la culture des fleurs. *Jardinier maraîcher*, celui qui s'occupe de la culture des légumes. Adj. Qui a rapport aux jardins : *culture jardinière.*

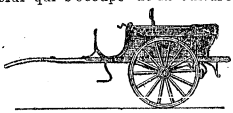
Jardinière.

JARDINIÈRE n. f. Meuble d'ornement, qui supporte une caisse où l'on cultive des fleurs. Mets composé de différents légumes. Nom vulgaire du carabe doré, insecte très utile. Voiture à deux ou à quatre roues, comme les maraîchers en emploient.

JARDINISTE (*nis-te*) n. m. Artiste qui dessine des jardins. (Peu us.)

JARDON n. m. V. JARDE.

JARGON n. m. Langage corrompu, et, abusivement, langue étrangère qu'on n'entend pas. Langage particulier à certains milieux : *La Bruyère a reproché à Molière d'avoir abusé du jargon.*

JARGON n. m. Espèce de diamant jaune, d'une valeur inférieure.

JARGONNER (*gho-né*) v. n. Parler un jargon.

JARNICOTON interj. Espèce de juron plaisant. V. COTON (le P.) [*Part. hist.*].

JAROSSE (*ro-se*) ou **JAROUSSE** (*rou-se*) n. f. Nom vulgaire de la *gesse cultivée.*

Jarre.

JARRE (*ja-re*) n. f. (arabe *djarra*). Grand vase de grès pour conserver l'eau. *Jarre électrique*, nom donné à de grandes bouteilles de Leyde, dont on utilise un certain nombre pour former des *batteries.*

JARRET (*ja-ré*) n. m. (du celt. *garr*, jambe). Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou. Endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes. Défaut, consistant dans une saillie qui rompt la régularité d'une courbe dans une figure, une voûte, etc.

JARRETÉ, E (*ja-re*) adj. Se dit d'un quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans. Dont la surface présente un jarret.

JARRETELLE (*ja-re-tè-le*) n. f. Ruban, caoutchouc, lien pour maintenir tendus sur la jambe le bas ou la chaussette.

JARRETIÈRE (*ja-re*) n. f. (rad. *jarret*). Ruban, tissu élastique, qui sert à maintenir les bas. Cordage employé dans l'artillerie. Amarrage de forme parti-

ART JAPONAIS : 1. Pagode de Yakushiji. — 2. Donjon de Himedji. — 3. Pont sous la neige, estampe de Hiroshigé. — 4. Torii du temple de Suwa. — 5. Grand Bouddha de Kamakura. — 6. La pagode d'or du Horyuji. — 7. Sous la neige, estampe de Harunobu. — 8. Inro (boîte à médecine), laqué. — 9. Masque, par Démé-Jioman. — 10. Poterie d'Awata (XVIIIe s.). — 11. Chat en porcelaine de Hirato. — 12. Ivoire. — 13. Shoki, le chasseur de démons, bois sculpté. — 14. Brûle-parfums de bronze. — 15. Poterie de Satsuma (XVIIIe s.). — 16. Netzuké en bois. — 17, 18. Gardes de sabre (XVe et XVIIIe s.).

culière, employé en marine. Ordre de chevalerie en Angleterre. (V. *Part. hist.*)

JARRON (*ja-ron*) n. m. Petite jarre.

JARS (*jar*) n. m. Mâle de l'oie. *Arg.* V. JAR.

JAS (*jâ*) n. m. (mot provenç.). *Mar.* Pièce de bois ou de fer, perpendiculaire à la verge de l'ancre.

JASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de jaser.

JASER (*zé*) v. n. Causer, babiller : *jaser de son prochain à tort et à travers. Par. ext.* Critiquer, médire. Trahir ses secrets. Piailler, jacasser, en parlant des oiseaux parleurs, tels que la pie, le perroquet.

JASERAN ou **JASERON** (*ze*, n. m. (de *Al-Djezair*, nom arabe d'Alger). Chemise de mailles, haubert. Chaîne d'or à mailles très fines, pour suspendre au cou des croix, des médaillons, etc.

JASERIE (*ze-ri*) n. f. *Fam.* Babil, caquet.

JASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Causeur, babillard.

JASEUR (*zeur*) n. m. Genre de passereaux dentirostres.

JASMIN (*jas-min*) n. m. (ar. *yasemin*). Genre d'oléacées, comprenant des arbustes ornementaux, à fleurs odoriférantes : *le jasmin est originaire de l'Asie centrale.* La fleur même. Le parfum qu'on en tire.

Jasmin.

JASMINÉES (*jas-mi-né*) n. f. pl. Tribu des oléacées, ayant pour type le *jasmin*. S. une *jasminée*.

JASPAGE (*jas-pa-je*) n. m. Imitation du jaspe au moyen de couleur : *le jaspage d'une boiserie.*

JASPE (*jas-pe*) n. m. (gr. et lat. *iaspis*). Pierre dure et opaque de la nature de l'agate, colorée par bandes ou par taches. *Jaspe sanguin*, variété de calcédoine, verte, avec des points rouges. Couleurs dont le relieur marbre la tranche ou la couverture d'un livre.

JASPER (*jas-pé*) v. a. Bigarrer de diverses couleurs pour imiter le jaspe : *jasper la tranche d'un livre.*

JASPINER (*jas-pi-né*) ou **JASPILLER** (*jas-pi, ll* m., *é*) v. n. *Arg.* Causer, bavarder. *Jaspiner bigorne*, parler *argot.*

JASPURE (*jas-pu-re*) n. f. Action de jasper. Résultat de cette action.

JATTE (*ja-te*) n. f. (lat. *gabata*). Espèce de vase rond et sans rebords. Son contenu : *une jatte de lait.*

Jatte.

JATTÉE (*ja-té*) n. f. Le contenu d'une jatte.

JAUGE (*jô-je*) n. f. Capacité que doit avoir un vaisseau fait pour mesurer une liqueur ou des grains : *ce boisseau n'a pas la jauge.* Baguette graduée, servant à mesurer la capacité des futailles. Futaille servant d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. Nom de plusieurs instruments qui servent à mesurer des diamètres, des capacités, des volumes. Tranchée dans laquelle on dispose de jeunes plants côte à côte : *mettre en jauge des plants de vigne. Mar.* Syn. de JAUGEAGE.

JAUGEAGE (*jô-ja-je*) n. m. Action de jauger. Droit que perçoivent les jaugeurs. *Mar.* Détermination du volume ou de la capacité d'un navire, servant de base au payement des droits et taxes.

JAUGER (*jô-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il jaugea, nous jaugeons.*) Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc. : *jauger une barrique. Fig.* Apprécier quelqu'un : *jauger un homme.*

JAUGEUR (*jô-jeur*) n. m. Celui qui jauge.

JAUMIÈRE (*jô*) n. f. *Mar.* Ouverture pratiquée dans la voûte d'un vaisseau, pour le passage de la tête du gouvernail. (On dit aussi TROU DE JAUMIÈRE.)

JAUNÂTRE (*jô*) adj. Qui tire sur le jaune.

JAUNE (*jô ne*) adj. (lat. *galbinus*). Qui est d'une couleur particulière, entre le vert et l'orangé : *l'écorce du citron est jaune. Toile jaune*, grosse toile de ménage qui n'a pas été blanchie. *Race jaune* ou *mongole*, race humaine de l'Asie orientale, qui offre la coloration jaune de la peau. (V. HOMME.) *Fièvre jaune*, affection gastro-intestinale infectieuse et très grave, qui rend la peau jaune. (Elle est appelée aussi VOMITO NEGRO ou TYPHUS D'AMÉRIQUE. N. m. : *étoffe d'un jaune clair.* Matière qui sert à teindre ou à colorer en jaune : *jaune de Mars, de Naples, de Cassel, de chrome*, etc. *Jaune d'œuf*, partie centrale de l'œuf des oiseaux, qui est colorée en jaune : *le jaune d'œuf contient une forte proportion de lécithine.* Adv. Avec une couleur jaune. *Fig. Rire jaune*, rire d'une manière contrainte.

JAUNEAU (*jô-nô*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la *ficaire.*

JAUNELET (*jô-ne-lè*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la *girolle* ou *chanterelle.*

JAUNET, ETTE (*jô-nè, é-te*) adj. Un peu jaune. N. m. *Pop.* Pièce d'or. **Jaunet d'eau,** nénuphar jaune.

JAUNIR (*jô*) v. a. Teindre en jaune, rendre jaune : *le soleil jaunit les moissons.* V. n. Devenir jaune : *dans l'ictère, la peau jaunit.*

JAUNISSAGE (*jô-ni-sa-je*) n. m. Opération qui, dans la dorure en détrempe, consiste à appliquer une couleur jaune dans tous les endroits où l'ouvrier doreur ne pourrait introduire des feuilles d'or.

JAUNISSANT (*jô-ni-san*), **E** adj. Qui jaunit : *les moissons jaunissantes.*

JAUNISSE (*jô-ni-se*) n. f. Maladie du foie, dans laquelle la peau prend une teinte jaune caractéristique. Syn. ICTÈRE.

JAUNISSEMENT (*jô-ni-se-man*) n. m. Action de rendre ou de devenir jaune.

JAVANAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De Java : *le sol javanais est très fertile.*

JAVART (*var*) n. m. Tumeur au bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

JAVEAU (*vô*) n. m. Ile formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELAGE n. m. Action, manière de javeler.

JAVELÉ, E adj. *Avoines javelées*, celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées, tandis qu'elles étaient en javelles.

JAVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je javelle.*) Mettre en javelles. V. n. Se dit du blé mis en javelle qui prend la couleur jaune.

JAVELEUR, EUSE (*eu-ze*, n. et adj. Celui, celle qui javelle.

JAVELINE n. f. (de *javelot*). Espèce de dard long et mince : *les lances des dragons sont de véritables javelines.*

JAVELINE n. f. (de *javelle*). Petite javelle.

JAVELLE (*vè-le*) n. f. Se dit des poignées de blé, d'orge, de seigle coupé, etc., qui demeurent couchées sur le sillon jusqu'à ce qu'on les lie en gerbes. Petit fagot, fait de sarments.

JAVELLE (*vè-le*, ou mieux **JAVEL (EAU DE)** n. f. (de *Javel*, n. de lieu.. Mélange d'hypochlorite, de chlorure de potassium et d'eau, utilisé comme détersif et décolorant : *l'eau de Javel joue un grand rôle dans les blanchisseries.*

JAVELOT (*lo*) n. m. Espèce de dard, arme de trait : *le javelot était l'arme favorite des Romains.*

Javelots.

JAVOTTE (*vo-te*, n. f. *Pop.* Femme bavarde. Masse de fer coulé, dans laquelle s'encastre l'enclume d'une grosse forge.

JAVET (*ja-iè*) n. m. Syn. de JAIS.

JAZZ-BAND n. m. Orchestre d'origine américaine, caractérisé par l'adjonction d'instruments hétéroclites.

JE pron. pers. de la première personne, des deux genres et du singulier. Subst. *Un je ne sais quoi*, chose qu'on ne saurait définir.

JEANNETTE (*ja-nè-te*) n. f. (dun.pr.). Petite croix d'or suspendue au cou, comme en portent les paysannes. Petite planche à repasser, montée sur un pied.

JÉCORAIRE (*rè-re*, adj. (du lat. *jecur, oris*, foie). *Méd.* Se dit d'une veine de la main droite, qu'on supposait autrefois en rapport avec le foie.

JECTISSE (*jèk-ti-se*) ou **JETISSE** (*ti-se*) adj. f. (de *jeter*). Se dit des terres remuées ou rapportées. *Maçonn. Pierres jectisses*, qui peuvent se poser à la main dans toutes sortes de constructions.

JEFFERSONNIE (*jè-fèr-so-ni*) n. f. Genre de berbéridées, cultivées comme ornementales.

JÉHOVISME (*vis-me*) n. m. Culte de Jéhovah.

JEJUNUM (*jé-ju-nom'*) n. m. (mot lat.). *Anat.* Partie de l'intestin grêle, qui fait suite au duodénum et précède l'iléum.

JENNÉRIEN, ENNE (*jé-né-ri-in, è-ne*) adj. Se dit du vaccin, de la vaccination inaugurée par Jenner.

JENNY (*jèn-ni*) n. f. (n. pr. angl.). *Techn.* Machine à filer le coton.

JÉRÉMIADE n. f. Plainte fréquente et importune, par allusion aux *Lamentations* de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes, qui y prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie : *perdre son temps en d'inutiles jérémiades.*

JERSEY (*jèr-zé*) n. m. (de l'île de Jersey). Sorte de corsage en laine maillée, qui moule exactement le buste. Tissu avec lequel est fait ce vêtement.

JERSIAIS, E adj. de Jersey : *race bovine jersiaise.*

JÉSUATE (*zu*) n. (de *Jésus*). Membre d'un ordre de religieux fondé en Italie en 1363, supprimé en 1668. Membre d'un ordre de religieuses fondé, à la même époque, dans le même pays.

JÉSUITE (*zu-i-te*) n. m. Membre de la société de Jésus. *Par dénigr.* Personne hypocrite, astucieuse. Adj. Qui a rapport aux jésuites, qui partage leurs doctrines : *le parti jésuite.* (V. *l'art. hist.*)

JÉSUITIQUE (*zu-i*) adj. (de *jésuite*). *Fam.* Hypocrite, astucieux : *douceur jésuitique.*

JÉSUITIQUEMENT (*zu-i-ti-ke-man*) adv. D'une manière jésuitique. *Fam.* D'une manière pleine d'équivoque : *répondre jésuitiquement.*

JÉSUITISME (*zu-i-tis-me*) n. m. Système moral, social, religieux des jésuites. Astuce, hypocrisie.

JÉSUS (*zu*) n. m. (de *Jésus* n. pr.). Représentation du Christ enfant : *un jésus de cire.* Adjectiv. *Papier jésus*, format de papier (env. 0m,72 sur 0m,55). [On dit aussi *du jésus.*]

JET (*jè*) n. m. (de *jeter*). Action de jeter : *le jet d'une pierre.* Mouvement imprimé à un corps en le jetant. Emission de rayons, d'un fluide : *ouvrier brûlé par un jet de vapeur. Jet de pierre*, distance égale à l'espace parcouru par une pierre qu'un homme lance de toute sa force. *Arme de jet*, arme propre à être lancée ou à lancer des projectiles. *Jet à la mer*, avarie commune consistant à jeter à la mer tout ou partie de la cargaison. Action de faire couler la matière en fusion dans le moule. *Fig. D'un seul jet*, se dit d'une chose conçue avec sûreté, sans tâtonnements : *pièce de vers d'un seul jet. Jet d'eau*, eau qui s'élance d'un tuyau. Traverse inférieure du châssis d'une fenêtre, curviligne à l'extérieur, de manière à faciliter l'écoulement de l'eau. *Jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement. *Premier jet*, ébauche, esquisse. *Du premier jet*, du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *Bot.* Poussée d'un végétal, droite et vigoureuse.

JETAGE n. m. *Art vétér.* Sécrétion muco-purulente, qui s'écoule du nez de certains animaux atteints de la morve, de la gourme, etc.

JETÉ n. m. Pas de danse.

JETÉE (*té*) n. f. Amas de pierres ou autres matériaux encaissés le long d'un port pour arrêter les eaux, ou sur un chemin pour le rendre praticable : *un môle se trouve ordinairement à la tête d'une jetée.*

JETER (*té*) v. a. (lat. *jactare.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je jetterai.*) Lancer : *jeter une pierre.* Pousser avec violence : *les vents nous jetèrent sur un écueil.* Rendre : *cet abcès jette du pus.* Proférer : *jeter un cri.* Se débarrasser : *jeter des fruits gâtés.* Renverser : *jeter un enfant par terre. Fig.* Produire des bourgeons : *la vigne commence à jeter. Jeter l'ancre*, la faire tomber dans la mer pour arrêter le navire. *Jeter les fondements d'un édifice*, les établir. *Jeter un pont sur une rivière*, l'y construire. *Jeter quelqu'un dans l'embarras*, l'y mettre. *Jeter un coup d'œil*, regarder. *Jeter l'épouvante*, remplir de terreur. *Jeter les yeux sur quelqu'un*, faire choix de lui pour un poste de confiance. *Jeter de la poudre aux yeux*, éblouir, surprendre par de faux brillants. *Jeter à la figure, à la face, au nez*, reprocher. *Jeter de profondes racines*, s'enraciner profondément, au prop. et au fig. *Jeter en moule*, fondre, mouler. **Se jeter** v. pr. Se précipiter, se lancer, se porter vers. *Se jeter dans les bras de quelqu'un*, y chercher un appui. *Se jeter dans un parti*, l'embrasser. Se perdre, en parlant d'une rivière : *la Saône se jette dans le Rhône à Lyon.*

JETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui jette : *jeteur de sort.*

JETON n. m. (de *jeter*). Pièce plate, ronde ou rectangulaire, en ivoire ou en métal, pour marquer ou payer au jeu. *Jeton de présence*, pièce de métal que l'on remet à chaque membre présent de certaines compagnies et qui lui sert à toucher une certaine somme, en rémunération de son dérangement.

JETTATORE (*djèt-ta-to-ré*) n. m. (mot napolitain). Sorcier, jeteur de sort, en Italie. Pl. des *jettatori.*

JETTATURA (*djèt-ta-tou-ra* [mot napolitain]) ou **JETTATURE** (*jèt-ta*) n. f. Mauvais œil. Action de jeter un sort, en Italie

JEU n. m. (lat. *jocus*). Divertissement, récréation : *les jeux des enfants.* Récréation fondée sur différentes combinaisons de calcul ou de hasard : *le jeu des échecs est connu depuis la plus haute antiquité. Jeux de Bourse*, toute espèce d'agiotage sur les fonds publics, les valeurs, les marchandises, etc. Ce qui sert à jouer à certains jeux : *acheter un jeu de dames, un jeu de cartes.* Lieu où l'on se livre à un certain divertissement : *un jeu de paume.* Manière de toucher les instruments : *jeu brillant.* Manière de jouer, d'un acteur : *jeu noble.* Fonctionnement régulier : *le jeu d'une pompe*, et *fig.*, *le jeu des institutions.* Facilité de se mouvoir : *donner du jeu à une porte.* Série complète : *un jeu d'avirons, de voiles. Jeu de mots*, allusion fondée sur la ressemblance des mots. *Jeu d'esprit*, divertissement, œuvre qui exerce la sagacité, l'esprit. *Ce n'est qu'un jeu d'enfant*, une chose facile. *Se faire un jeu de*, faire facilement. *Ce n'est qu'un jeu pour lui*, il le fait facilement. *Se piquer au jeu*, s'opiniâtrer. *Mettre quelqu'un en jeu*, le mêler dans une affaire. *Jouer gros jeu*, risquer beaucoup, au pr. et au fig. *Avoir beau jeu*, être dans des conditions favorables. *Faire le jeu de quelqu'un*, le seconder. *Cela n'est pas de jeu*, c'est une chose qui n'est pas dans les règles. *Maison de jeu*, établissement public où l'on joue de l'argent. *Jeux d'orgue*, rangée de tuyaux de même espèce, formant une suite chromatique de sons. Pl. Divinités allégoriques, qui présidaient à la joie (dans ce sens, prend une majuscule) : *les Jeux et les Ris.* Prov. : **Le jeu n'en vaut pas la chandelle**, le résultat ne vaut pas le mal qu'on se donne pour l'obtenir. **Jeu de main, jeu de vilain**, il n'y a que les gens mal élevés qui jouent à se frapper, qui se donnent des coups en jouant.

JEUDI n. m. (du lat. *Jovis dies*, jour de Jupiter). Cinquième jour de la semaine. *Pop. Semaine des quatre jeudis*, temps qui n'arrivera jamais.

JEUN (*jun*) [**À**] loc. adv. (du lat. *jejunus*, qui est à jeun). *Etre à jeun*, n'avoir rien mangé de la journée.

JEUNE adj. (lat. *juvenis*). Qui n'est guère avancé en âge : *Mozart mourut encore jeune.* Qui a encore la vigueur et l'agrément de la jeunesse : *des traits jeunes.* Qui n'a point l'esprit mûri : *il sera donc toujours jeune ?* Cadet : *X*** jeune et Cie.* ANT. **Vieux.**

JEÛNE n. m. (de *jeûner*). Toute abstinence d'aliments, mais particulièrement par esprit de mortification ; le temps pendant lequel on jeûne : *le jeûne du carême, du Ramadan. Fig.* Privation d'une chose dont on a besoin.

JEUNEMENT (*man*) adv. *Fam.* En jeune homme. (Peu us.) *Vénér.* Nouvellement : *cerf dix cors jeunement.*

JEÛNER (*né*) v. n. (lat. *jejunare*). S'abstenir d'aliments. Observer le jeûne prescrit par l'Eglise : *on jeûne la veille de certaines grandes fêtes.*

JEUNESSE (*nè-se*) n. f. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril : *perdre les illusions de la jeunesse.* Etat, conduite d'une personne jeune. Ensemble des personnes jeunes. Premiers temps des choses : *la jeunesse du monde. Fig.* Vigueur, fraîcheur : *la jeunesse du cœur.* ANT. **Vieillesse.**

JEUNET, ETTE (*nè, è-te*) adj. *Fam.* Très jeune.

JEÛNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui jeûne.

JINGO n. m. Surnom donné en Angleterre (1877), aux partisans de la guerre immédiate contre la Russie, et devenu syn. de CHAUVIN. Pl. des *jingoes.*

JINGOÏSME (*gho-is-me*) n. m. Opinion des jingoes.

JINGOÏSTE (*gho-is-te*) adj. Qui a rapport au jingoïsme. N. Syn. de JINGO.

JIU-JITSU n. m. Méthode japonaise, qui est à la fois un système d'entraînement physique et un art de se défendre sans arme.

JOAILLERIE (*jo-a, ll* mll., *e-ri*) n. f. (rad. de *joyau*). Art, commerce du joaillier. Articles que vend le joaillier : *la joaillerie parisienne est renommée pour son bon goût.*

JOAILLIER (*jo-a, ll* mll., *ié*), **ÈRE** n. et adj. Qui travaille en joyaux, qui en vend.

JOBARD (*bar*) n. et adj. m. (vx franç. *jobe*). *Fam.* Niais, naïf, qui se laisse duper facilement.

JOBARDER (*dé*) v. a. (de *jobard*). *Fam.* Duper en se moquant : *prétendez-vous me jobarder?*

JOBARDERIE (*ri*) n. f. Crédulité, bêtise de jobard. Paroles d'un jobard.

JOC (*jok*) n. m. *Techn.* Etat de repos du moulin : *mettre le moulin à joc.*

JOCASSE (*ka-se*) n. f. Nom vulgaire de la grosse grive appelée aussi *litorne.*

JOCKEY (*jo-kè*) n. m. (mot angl.) Professionnel dont le métier est de monter les chevaux de course : *le jockey porte les couleurs du propriétaire pour lequel il monte.* Domestique qui conduit la voiture en postillon, ou qui monte derrière. Sellette munie de tringles auxquelles on attache les rênes, et que l'on emploie pour dresser les chevaux. Pl. *des jockeys.*

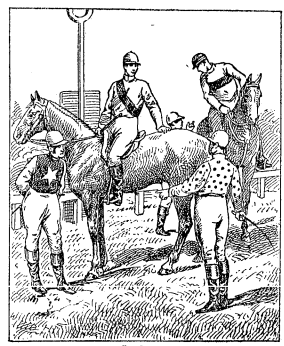

Jockeys.

JOCKEY-CLUB (*jo-kè-kleub*) n. m. (du mot angl. signif. *club des jockeys*). Association formée en 1833 pour l'amélioration de la race chevaline et qui s'occupe spécialement de l'organisation des courses de chevaux.

JOCKO (*jo-ko*) n. m. Nom vulgaire de l'orang-outan.

JOCRISSE (*kri-se*) n. m. (n. d'un personnage de théâtre). Benêt qui se laisse duper. Valet niais, maladroit et ridicule. (V. *Part. hist.*)

JOCRISSERIE (*kri-se-ri*) n. f. Niaiserie, maladresse d'un jocrisse.

JODLER (*dlé*) v. n. (all. *jodeln*). Chanter à la manière tyrolienne. Syn. IOULER.

JOHANNITE (*jo-a-ni-te*) n. m. (du lat. *Johannes*, Jean). Membre d'une secte chrétienne orientale, qui baptise au nom de saint Jean-Baptiste.

JOIE (*joï*) n. f. (lat. *gaudium*). Mouvement vif et agréable, que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire : *ne pas se tenir de joie en apprenant une bonne nouvelle. Feu de joie*, feu qu'on allume dans les réjouissances publiques. Pl. Plaisirs, jouissances : *saint Augustin s'éloigna des joies du monde.* ANT. **Tristesse, chagrin. Peine, affliction.**

JOIGNANT (*gnan*), **E** adj. Contigu : *maison joignante à la mienne.*

JOIGNANT (*gnan*) prép. Près, tout proche : *maison joignant l'église.*

JOINDRE v. a. (lat. *jungere.* — Se conj. comme *craindre.*) Approcher deux choses de manière qu'elles se touchent. Servir à réunir : *rue qui joint deux avenues.* Ajouter : *joindre l'intérêt au capital.* Allier : *joindre l'utile à l'agréable.* Unir par les liens de l'affection. Attraper : *joindre quelqu'un. Joindre les mains*, unir les mains par la paume et en entrecroisant les doigts. *Joindre les deux bouts (de l'année)*, arriver péniblement à faire les frais d'une entreprise, de son ménage, etc. V. n. *Ces fenêtres ne joignent pas bien.* ANT. **Disjoindre.**

JOINT (*join*), **E** adj. Uni, lié, qui adhère, qui est en contact : *sauter à pieds joints. Ci-joint*, ajouté, réuni à ceci. — *Gram.* Les adjectifs **inclus** et **joint**, dans *ci-inclus, ci-joint*, sont invariables : 1° au commencement d'une phrase : *ci-joint votre lettre, ci-inclus la copie* ; 2° dans une phrase, si le nom qui suit n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-joint quittance ; vous avez ci-inclus copie de la lettre.* Dans tous les autres cas, ils s'accordent : *les pièces ci-jointes ; vous avez ci-incluse la copie de la lettre.* ANT. **Disjoint.**

JOINT (*join*) n. m. (subst. de *joindre*). Articulation, endroit où se touchent deux os. Espace qui existe entre deux pierres contiguës, dans un ouvrage de maçonnerie : *remplir les joints avec du mortier, du plâtre*, etc. *Méc. Joint brisé* ou *universel*, ou *de Cardan*, articulation entre deux arbres, permettant la transmission du mouvement sous un angle quelconque. *Géol.* Cassure peu étendue. *Fig.* et *fam. Trouver le joint*, la meilleure manière de prendre une affaire.

JOINTÉ, E adj. *Art vétér.* V. COURT-JOINTÉ, LONG-JOINTÉ.

JOINTÉE (*té*) n. f. Ce que les deux mains rapprochées peuvent contenir : *une jointée d'avoine.*

JOINTEMENT (*man*) n. m. Action de joindre, de former un joint.

JOINTIF, IVE adj. Qui est en contact par les bords : *lattes jointives.* N. f. Cloison faite de planches jointives, non assemblées.

JOINTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière jointive.

JOINTOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de jointoyer.

JOINTOUT (*tou*) n. m. *Techn.* Varlope.

JOINTOYER (*toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Remplir les joints d'une maçonnerie avec du mortier.

JOINTOYEUR (*toi-ieur*) n. m. Ouvrier qui jointoie. Adjectiv. : *ouvrier jointoyeur.*

JOINTURE n. f. Joint : *la jointure de deux pierres.* Endroit où les os se joignent : *la jointure du genou.*

JOLI, E adj. Agréable à voir ; gentil : *un joli bébé. Par ext.* Avantageux, considérable : *un joli revenu.* Piquant, amusant : *un joli tour.* N. m. Ce qui est joli : *le beau et le joli sont deux choses fort différentes.* ANT. **Laid, vilain.**

JOLIET, ETTE (*li-è, è-te*) adj. Assez joli, mignon.

JOLIMENT (*man*) adv. Bien, d'une manière agréable, spirituelle : *les épigrammes de Voltaire sont joliment tournées.* S'emploie souvent ironiquement : *il est joliment arrangé. Fam.* Beaucoup, très : *être joliment content.* ANT. **Laidement, vilainement.**

JOLIVETÉ n. f. Jolie petite babiole. Propos gentil : *les jolivetés des enfants.* (Peu us).

JOMARIN n. m. Nom vulgaire de l'*ajonc.*

JONC (*jon*) n. m. (lat. *juncus*). Genre de *joncacées*, à tiges droites et flexibles, qui croît dans l'eau et dans les lieux humides. Canne faite d'une tige de rotang ou *jonc d'Inde. Fig. Etre droit comme un jonc*, avoir la taille très droite. Bague sans chaton, dont le cercle est partout de même grosseur.

JONCACÉES (*ka-sé*) n. f pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant le *jonc* pour type. S. une *joncacée.*

JONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il jonça, nous jonçons.*) Garnir en jonc (des chaises). Frotter (des peaux) avec une tresse de jonc.

JONCHAIE (*chè*) n. f. Lieu rempli de joncs.

JONCHÉE (*ché*) n. f. Fleurs, branchages dont on jonche les rues un jour de cérémonie. Quantité d'objets qui jonchent le sol. Petit fromage de crème ou de lait caillé, fabriqué dans un panier de jonc.

JONCHEMENT (*man*) n. m. Action de joncher.

JONCHER (*ché*) v. a. (de *jonc*). Couvrir de débris de végétaux : *joncher la terre de fleurs.* Etre épars sur : *des feuilles mortes jonchent le sol.* Répandre en grande quantité sur : *joncher la terre de cadavres.*

JONCHET (*chè*) n. m. Nom de petits bâtons d'ivoire, de bois, d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.

JONCIER (*si-é*) n. m. Nom du genêt d'Espagne.

JONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *junctio* ; de *jungere*, joindre). Réunion : *la jonction de deux*

armées, de deux rivières. Point de jonction, endroit où deux choses se joignent. ANT. **Disjonction.**

JONGLER (*glé*) v. n. (du lat. *joculari*, faire des choses plaisantes.) Lancer en l'air, les uns après les autres, divers objets que l'on relance à mesure qu'on les reçoit. Faire des tours d'adresse, de passe-passe. *Fig.* : *jongler avec les difficultés.*

Jongleur.

JONGLERIE (*ri*) n. f. Tour d'adresse ou de passe-passe. *Fig.* Hypocrisie, charlatanisme.

JONGLEUR n. m. (de *jongler*). Au moyen âge, ménestrel qui récitait lui-même ses vers en s'accompagnant de quelque instrument. (V. MÉNESTREL.) Qui jongle, qui exerce la profession de bateleur, d'escamoteur, de charlatan.

JONQUE n. f. (m. chin.) Bateau à voile, en usage en Chine et au Japon : *les jonques tiennent admirablement la mer.*

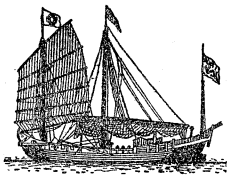
Jonque.

JONQUILLE (*ki*, *ll* mll.) n. f. (esp. *junquillo*; de *junco*, jonc). Plante du genre narcisse, dont les feuilles rappellent celles des joncs. Sa fleur. N. m. Couleur secondaire, blanc et jaune. Adjectiv. : *ruban jonquille.*

JOSÉPHI (*zé*) adj. etn. Se dit d'une sorte de papier mince et transparent (inventé par Joseph Montgolfier).

JOTA (*hro-ta*) n. f. Danse populaire espagnole.

JOTTEREAUX (*jo-te-rô*) n. m. pl. *Mar.* Pièces de bois fixées au mât et sur lesquelles reposent les élongis de la hune. S. un *jottereau.*

JOUABLE adj. Qui peut être joué : *pièce difficilement jouable.*

JOUAILLER (*a*, *ll* mll. *é*) v. n. *Fam.* Jouer petit jeu. Mal jouer d'un instrument.

JOUBARBE n. f. Plante grasse herbacée, qui croît ordinairement sur les toits et sur les vieux murs.

JOUE (*joû*) n. f. (du lat. *gabata*, jatte). Chacune des deux régions latérales du visage : *embrasser un enfant sur les deux joues.* Partie latérale de la tête d'un animal. Partie renflée de chaque côté de l'avant d'un navire. *Mettre, coucher en joue*, viser avec une arme à feu. *Joue !* pour *En Joue !* commandement préparatoire pour faire placer aux soldats le fusil dans la direction du but.

JOUÉE (*jou-é*) n. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, etc. Face latérale triangulaire d'une lucarne.

JOUER (*jou-é*) v. n. (lat. *jocari* ; de *jocus*, jeu). Se récréer, se divertir : *jouer aux barres, au trictrac.* Tirer des sons d'un instrument de musique : *jouer du violon. Fig.* Se mouvoir, fonctionner aisément : *la clef joue bien dans la serrure.* Ne plus joindre exactement : *boiserie qui a joué.* Se dit de jets d'eau que l'on fait fonctionner en vue de certains effets d'agrément : *les grandes eaux joueront dimanche. La brise joue*, elle varie sans cesse de direction et d'intensité. *Jouer de malheur*, échouer plusieurs fois de suite accidentellement dans un projet. *Jouer sur les mots*, équivoquer. *Jouer du bâton*, le manier adroitement et activement. *Faire jouer une mine*, y mettre le feu. Tromper : *vous m'avez joué.* V. a. Faire une partie de jeu. Mettre comme enjeu : *jouer une fortune sur un seul coup de cartes.* Jeter : *jouer une carte.* Exécuter un morceau de musique : *jouer une valse. Fig.* Exposer, hasarder : *jouer sa vie.* Représenter un personnage : *jouer le rôle d'Athalie.* Représenter une pièce de théâtre : *jouer la tragédie.* Simuler : *jouer la surprise.* Imiter : *étoffe qui joue la soie.* **Se jouer** v. pr. S'amuser, folâtrer : *se jouer sur l'herbe. Fig. Se jouer des lois*, les mépriser. *Se jouer de quelqu'un*, le railler adroitement, le tromper. *Se jouer à quelqu'un*, l'attaquer.

JOUET (*jou-è*) n. m. Ce qui sert à amuser un enfant : *les poupées sont les jouets préférés des fillettes. Fig.* Personne dont on se moque : *être le jouet de tous.* Ce qui est abandonné à l'action d'une force : *être le jouet des vents, de la fortune.*

JOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui joue, qui folâtre. Qui a la passion du jeu : *les joueurs parviennent rarement à se corriger.* Personne qui joue d'un instrument : *joueur de gobelets.* Qui fait des tours de passe-passe. Adjectiv. : *un enfant joueur.*

JOUFFLU, E (*jou-flu*) adj. *Fam.* Qui a de grosses joues : *un bébé joufflu.*

JOUG (*jough*) n. m. (lat. *jugum*). Pièce de bois qu'on place par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler. *Fig.* Domination : *le joug romain pesa lourdement sur la Grande-Bretagne.* Pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisaient passer les ennemis vaincus : *Pontius Herennius fit passer une légion romaine sous le joug.* Fléau d'une balance.

A, Joug.

Vaincus passant sous le joug.

JOUGOSLAVE. V. YOUGOSLAVE.

JOUIR v. n. (du lat. *gaudere*, éprouver de la joie). Avoir un usage avantageux, tirer avantage ou agrément. Se réjouir, être satisfait. Etre en possession de : *jouir de l'estime publique.*

JOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Libre usage, possession d'une chose. Plaisir de l'âme ou des sens : *être privé de toute jouissance.* Usufruit, action de percevoir les fruits d'une terre, de toucher les intérêts d'une rente, les dividendes d'une action.

JOUISSANT (*i-san*). Eadj. *Dr.* Qui jouit des ses droits.

JOUISSEUR, EUSE (*i-seur, eu-ze*) n. Personne qui ne cherche qu'à se procurer des jouissances.

JOUJOU n. m. (de *jouer*). *Fam.* Petit jouet d'enfant. *Faire joujou*, jouer. Pl. des *joujoux.*

JOULE n. m. *Phys.* Unité de travail équivalant à 10^7 ergs par seconde : *le cheval-vapeur équivaut à 736 joules.* (Abrév. J.)

JOULE (LOIS DE), lois énoncées par Joule et relatives à la quantité de chaleur dégagée par le passage d'un courant dans un conducteur.

JOUR n. m. (du lat. *diurnus*). Clarté, lumière du soleil : *le jour brille à peine.* Temps pendant lequel le soleil éclaire l'horizon. Espace de temps réglé par la rotation de la terre sur elle-même : *l'année dure trois cent soixante-cinq jours un quart.* Espace de vingt quatre heures. Epoque, circonstance. Epoque actuelle : *les hommes du jour.* Plur. Vie : *sauver les jours de quelqu'un.* Clarté quelconque : *un jour blafard.* Manière dont les objets sont éclairés, et au *fig.* présentés : *montrer une chose sous un jour favorable.* Ouverture par où vient la lumière : *pratiquer des jours à un appartement.* Jour où une dame reçoit. *Mettre un ouvrage au jour*, le publier. *Se faire jour*, passer à travers. *Ravir le jour*, la vie. *Donner le jour*, la naissance. *Percé à jour*, de part en part ; au *fig.*, deviné, pénétré : *votre secret est percé à jour. A jour*, au courant : *comptable dont les livres sont à jour. Vivre au jour le jour*, jouir du présent, sans se mettre en peine de l'avenir. *Beauté d'un jour*, qui passe rapidement. *Faux jour*, lumière

qui trompe la vue, au prop. et au fig. *Demi-jour*, faible clarté. *Les beaux jours*, la belle saison (*fig.*) et la jeunesse, la prospérité. *De nos jours*, dans le temps où nous vivons. *Au premier jour*, très prochainement. *D'un jour à l'autre*, graduellement : *malade qui s'affaiblit d'un jour à l'autre*. *Du jour au lendemain*, en peu de temps. *Par jour*, dans chaque jour. *A jour*, en laissant passer la lumière. *De tous les jours*, dont on se sert tous les jours. ANT. **Nuit.**

JOURD'HUI ou **JOURD'HUY** n. m. Jour actuel (usité dans l'expression de palais *ce jourd hui*).

Journade (XVIe s.).

JOURNADE n. f. Saye à longues manches, qui se portait, à la fin du XVe siècle, par-dessus les armes.

JOURNAL n. m. (du lat. *diurnalis*, journalier). Ecrit où l'on relate les faits jour par jour. Publication périodique qui donne des nouvelles politiques, littéraires, scientifiques, etc. : *la « Gazette de France », de Théophraste Renaudot, fut le premier en date des journaux français. Journal du bord*, registre sur lequel on inscrit les événements intéressant la marine. Ancienne mesure indiquant la quantité de terrain qu'un homme pouvait labourer dans un jour. Registre sur lequel un marchand écrit jour par jour tout ce qui a rapport à son commerce. (On dit aussi LIVRE-JOURNAL.)

JOURNALIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *diurnalis*). Qui se fait chaque jour. *Fig.* Incertain : *le sort des armes est journalier.* (VX.) N. m. Homme qui travaille à la journée.

JOURNALISME (*lis-me*) n. m. Etat du journaliste. Moyen d'action des journalistes. Ensemble des journaux : *le journalisme se développe chaque jour.*

JOURNALISTE (*lis-te*) n. m. Qui écrit dans un journal : *About fut un merveilleux journaliste.*

JOURNÉE (*né*) n. f. (lat. pop. *diurnata*). Espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher. Salaire d'un ouvrier pour le travail d'un jour. Ce travail même. Chemin que l'on parcourt ordinairement en un jour. Jour marqué par quelque événement, par une bataille, etc. : *la journée de Valmy ; une chaude journée. Les trois journées*, les 27, 28, 29 juillet 1830.

JOURNELLEMENT (*nè-le-man*) adv. Tous les jours. D'une façon continue, très fréquente : *cela se voit journellement.*

JOURNOYER (*noi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) *Pop.* Passer la journée à ne rien faire.

JOUTE n. f. (subst. verb. de *jouter*). Combat courtois à cheval, d'homme à homme, avec la lance. *Par anal.* Combat d'animaux. *Joute sur l'eau, joute lyonnaise*, divertissement où deux hommes, debout chacun sur l'arrière d'un bateau, cherchent à se faire tomber à l'eau en se poussant avec une longue perche. *Fig.* Lutte, rivalité quelconque : *joute oratoire.*

JOUTER (*té*) v. n. (du lat. *juxtare*, joindre). Lutter à la lance et à cheval. *Fig.* Disputer à quelqu'un un succès.

JOUTEUR n. m. Qui joute. Qui dispute un succès quelconque : *combattre un rude jouteur.*

JOUVENCE (*van-se*) n. f. Jeunesse. (V. *Part. hist.*)

JOUVENCEAU (*van-sô*) n. m. (bas lat. *juvenculus*. *Fam.* Adolescent.

JOUVENCELLE (*van-sè-le*) n. f. (bas lat. *juvencella*). Jeune fille.

JOUXTE (*jouks-te*) prép. (lat. *juxta*). Proche. Conformément à : *jouxte la coûte.* (VX.)

JOVIAL, E, ALS ou **AUX** adj. (du lat. *jovialis*, relatif à Jupiter). Gai, joyeux : *un compagnon jovial.* ANT. **Triste, sombre.**

JOVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière joviale. (Peu us.) ANT. **Tristement.**

JOVIALITÉ n. f. Humeur joviale, disposition à la gaieté. ANT. **Tristesse, chagrin.**

JOVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. (du lat. *Jovis*, génit. de *Jupiter*). Relatif à la planète Jupiter.

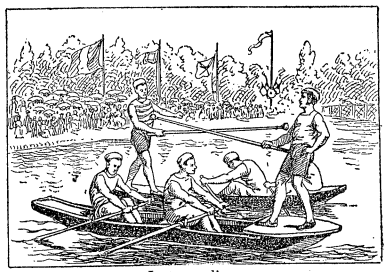

Joute sur l'eau.

JOYAU (*joi-iô*) n. m. (de *jouer*). Objet de matière précieuse, qui sert à la parure.

JOYEUSEMENT (*joi-ieu-ze-man*) adv. Avec joie, dans la joie : *passer joyeusement sa jeunesse.* ANT. **Tristement.**

JOYEUSETÉ (*joi-ieu-ze-té*) n. f. *Fam.* Plaisanterie, mot pour rire.

JOYEUX, EUSE (*joi-ieû, eu-ze*) adj. Qui a de la joie. Qui respire ou qui inspire la joie : *visage joyeux ; mine joyeuse.* N. m. *Arg.* Surnom donné aux soldats des bataillons d'Afrique. ANT. **Triste.**

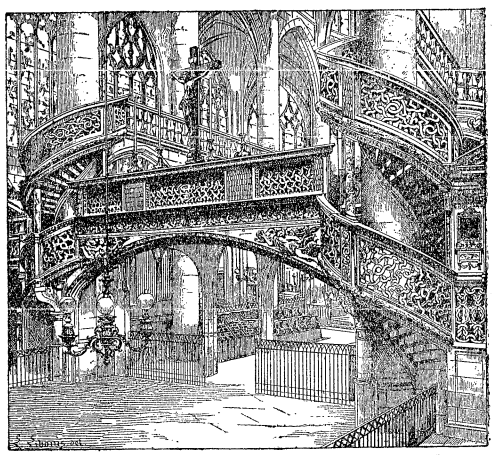

Jubé de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris.

JUBÉ n. m. (du lat. *jube*, ordonne [premier mot d'une prière]). Tribune en forme de galerie entre la nef et le chœur, dans certaines églises : *le jubé avait remplacé l'ambon des basiliques grecques.* Loc. prov. : **Venir à jubé**, se soumettre.

JUBILAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport au jubilé : *année jubilaire.*

JUBILANT (*lan*), **E** adj. Qui jubile.

JUBILATION (*si-on*) n. f. *Fam.* Réjouissance, joie.

JUBILÉ n. m. (de l'hébr. *iobel*, corne de bélier, instrument qui servait à annoncer l'année sainte).

Selon la loi de Moïse, solennité publique célébrée tous les cinquante ans, où chacun rentrait dans son héritage et où les dettes étaient abolies, les esclaves rendus à la liberté. Chez les catholiques, indulgence plénière et générale, accordée par le pape en certaines occasions, et signalée par de grandes fêtes. Ensemble des pratiques par lesquelles on mérite cette grâce. *faire, gagner son jubilé. Par ext.*, Cinquantième année de mariage, d'exercice d'une fonction, etc. : *évêque qui célèbre son jubilé sacerdotal.*

JUBILER (*lé*) v. n. (lat. *jubilare*). *Fam.* Eprouver une joie très vive.

JUC (*juk*) n. m. Juchoir. (Vx.)

JUCHER (*ché*) n. f. Lieu où se perchent les faisans.

JUCHER (*ché*) v. n. Se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche, pour dormir. *Fig.* Loger très haut : *jucher au septième étage.* V. a. Placer très haut. **Se jucher** v. pr. Se percher : *les poules se juchent à l'entrée de la nuit.*

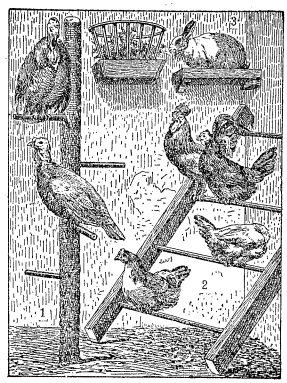

Juchoirs : 1. A dindons ; 2. A poules ; 3. A engraisser les lapins.

JUCHOIR n. m. Perche ou bâton préparé pour faire jucher des oiseaux de basse-cour. Endroit où juche la volaille.

JUDAÏQUE (*da-i-ke*) adj. (du lat. *judæus*, juif). Qui appartient aux juifs : *la loi judaïque.* Qui s'attache mesquinement à la lettre en négligeant l'esprit, comme le faisaient les pharisiens juifs : *interprétation judaïque.*.

JUDAÏQUEMENT (*da-i-ke-man*) adv. D'une manière judaïque : *appliquer judaïquement une loi.*

JUDAÏSANT (*da-i-zan*), **E** adj. Qui judaïse : *chrétien judaïsant.*

JUDAÏSER (*da-i-zé*) v. n. Pratiquer les cérémonies judaïques. Interpréter d'une manière judaïque.

JUDAÏSME (*da-is-me*) n. m. Religion des juifs : *la dispersion des Juifs n'a guère entamé le judaïsme.*

JUDAS (*dâ*) n. m. Traître. Petite ouverture à un plancher, à une porte, pour voir ce qui se passe de l'autre côté. **Baiser de Judas,** baiser de traître, caresses trompeuses. (V. *Part. hist.*).

JUDÉO-ALLEMAND adj. et n. m. Idiome allemand mêlé d'hébreu, que parlent les juifs d'origine allemande établis dans l'Europe centrale.

JUDÉO-CHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è-ne*) adj. Qui appartient au judéo-christianisme.

JUDÉO-CHRISTIANISME (*kris-ti-a-nis-me*) n. m. Doctrine professée dans les premiers temps du christianisme, et d'après laquelle l'initiation au judaïsme était nécessaire pour entrer dans l'Eglise de Jésus-Christ : *saint Paul combattit le judéo-christianisme.*

JUDICATURE n. f. (du lat. *judicaturus*, devant juger). Etat, charge de juge. Fonction de juge en Israël : *la judicature de Jephté.*

JUDICIAIRE (*si-è re*) adj. (lat. *judiciarius*). Qui est relatif à la justice : *les débats judiciaires sont en général publics.* Fait par autorité de justice : *vente judiciaire. Acte judiciaire*, acte fait en présence du juge et sous sa surveillance. *Astrologie judiciaire*, partie de l'astrologie qui prédit l'avenir des individus par l'observation des astres. *Combat, duel judiciaire*, combat ordonné ou autorisé par les juges, au moyen âge, et où les contestants soutenaient leurs droits en se battant l'un contre l'autre : *saint Louis prohiba le combat judiciaire* ou *jugement de Dieu.* (V. JUGEMENT [*Part. hist.*].) N. f. Faculté d'apprécier : *avoir une bonne judiciaire.*

JUDICIAIREMENT (*è-re-man*) adv. En forme judiciaire, par un acte de la justice.

JUDICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière judicieuse : *répondre judicieusement à une question.*

JUDICIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *judicium*, jugement). Qui a le jugement bon : *auteur judicieux.* Qui annonce du jugement. *remarque judicieuse.*

JUGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la joue : *os jugaux.* (On dit aussi ZYGOMATIQUE.)

JUGE n. m. (lat. *judex*; de *jus*, droit, et *dicere*, dire). Magistrat chargé de rendre la justice : *les héliastes étaient les juges publics d'Athènes.* Personne prise pour arbitre, dans une contestation quelconque : *prendre pour juge.* Qui prononce sur le sort des hommes. Qui apprécie le mérite de quelque chose. *Le souverain juge*, Dieu. *Juge de paix*, magistrat amovible chargé de juger, seul et sans frais, les différends de peu d'importance, et de concilier les parties. *Juge d'instruction*, magistrat chargé de rechercher les crimes et délits, de faire arrêter les prévenus, de recueillir les preuves relatives à la cause. *Juge suppléant*, celui qui est chargé de remplacer certains juges en cas d'empêchement V. JUGES (*Part. hist.*).

JUGÉ n. m. Ce qui est jugé, apprécié. (S'emploie surtout dans les locutions : *bien-jugé* et *mal-jugé.* [V. ces mots].) *Tiré au jugé* (*au juger*). V. JUGER.

JUGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être mis en jugement, décidé par un jugement : *procès difficilement jugeable.*

JUGEMENT (*man*) n. m. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge : *avoir le jugement droit.* Acte de l'entendement qui affirme la convenance ou la disconvenance de deux idées. Opinion, sentiment : *je m'en rapporte à votre jugement.* Faculté de bien juger : *faire preuve de jugement.* Action de juger. Décision, sentence émanée d'un tribunal : *jugement contradictoire, par défaut*, etc. (V. CONTRADICTOIRE, DÉFAUT.) *Jugement de Dieu*, preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, etc., auxquelles on recourait autrefois lorsque les preuves matérielles manquaient. *Jugement dernier*, jugement solennel d'après lequel Dieu, suivant la religion catholique, doit prononcer, à la fin du monde, sur le sort de tous les hommes. (V. *Part. hist.*).

JUGEOTE (*jo-te*) n. f. *Fam.* Jugement, bon sens.

JUGER (*jé*) v. a. (lat. *judicare*. – Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il jugea, nous jugeons.*) Décider une affaire, un différend, en qualité de juge ou d'arbitre : *la Cour de cassation juge sans appel les vices de forme.* Apercevoir entre deux idées un rapport de convenance ou de disconvenance. Enoncer une opinion sur une personne ou sur une chose : *mal juger quelqu'un.* Etre d'avis : *juger nécessaire de.* S'imaginer : *jugez combien je fus surpris.*

JUGER (*jé*) n. m. L'action de juger. *Au juger*, d'après ce qu'on estime devoir être de telle ou telle manière. *Tirer au juger* (ou *au jugé*), dans la direction où l'on suppose que se trouve le gibier.

JUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui juge légèrement, sans les connaissances nécessaires.

JUGLANDACÉES (*sé*) ou **JUGLANDÉES** (*dé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le type est le genre *noyer.* S. une *juglandacée* ou *juglandée.*

JUGULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *jugulum*, gorge). Qui concerne la gorge : *veine, glande jugulaire.* N. f. La veine jugulaire, une des grosses veines du cou. Chacune des courroies ou bandes qui passent sous le menton et maintiennent le shako, le casque, etc.

JUGULER (*lé*) v. a. (lat. *jugulare*). Egorger. *Fig.* Ennuyer, tourmenter à l'excès. *Fam.* Pressurer.

JUIF, IVE n. et adj. (lat. *judæus*; de *Judæa*, Judée). Né en Judée, ou qui descend des habitants de ce pays : *les Juifs se révoltèrent contre Vespasien.* Qui professe la religion judaïque (en ce sens s'écrit avec une minuscule) : *il existe beaucoup de juifs en Pologne.* N. m. *Fig.* Usurier. *Fam.* **Le Juif errant,**

héros d'une légende populaire. *Fig. C'est un vrai Juif errant*, il voyage sans cesse. (V. *Part. hist.*)

JUILLET (*ju, ll* mll., *è*) n. m. (lat. *julius*). Septième mois de l'année, ainsi nommé de *Jules* César, qui était né dans ce mois : *le 14-juillet est la fête nationale de la France.* (V. *Part. hist.*)

JUIN n. m. (lat. *junius*, le mois consacré à Junon). Sixième mois de l'année. (V. *Part. hist.*)

JUIVERIE (*ri*) n. f. Quartier d'une ville habité par les Juifs. *Fam.* et par *dénigr.*, ensemble des Juifs. Boutique d'usurier. Rapacité sordide.

JUJUBE n. f. (lat. *zizyphus*). Fruit du jujubier. N. m. Suc, pâte extraits de la jujube : *le jujube est bon pour la toux.*

JUJUBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rhamnacées, comprenant des arbres épineux du Midi, qui donnent la *jujube*.

Jujubier.

JULEP (*lep*) n. m. (ar. *djoulab*). Ancien nom des potions. Auj., excipient d'eau et de gomme auquel on mêle un médicament actif : *prendre un julep.*

JULIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. *Ere julienne*, qui date de la réforme du calendrier par *Jules* César. *Année julienne*, de 365 jours et six heures. (V. CALENDRIER.)

JULIENNE (*li-è-ne*) n. f. Genre de crucifères, comprenant des herbes indigènes, cultivées comme ornementales : *la julienne sert à faire des bordures.* Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE (*mô, mè-le*) adj. et n. (lat. *gemellus*). Se dit de deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement : *frères jumeaux ; sœurs jumelles ;* de deux muscles du mollet et de deux muscles de la région fessière ; de deux fruits joints ensemble ; de deux objets semblables ou semblablement disposés.

JUMELÉ, E adj. Consolidé par des jumelles. Disposé par couples : *fenêtres jumelées.*

JUMELER (*lé*) v. a. (de *jumelé*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je jumelle.*) Accoupler longitudinalement des pièces de bois, des canons dans une tourelle, etc. *Mar.* Renforcer en ajustant une jumelle.

JUMELLES (*mè-le*) n. f. pl. Deux pièces de bois ou de métal semblables, qui entrent dans la composition d'une machine. Double lorgnette pour le théâtre ou l'observation en campagne. (Dans ce sens, s'emploie aussi au singulier : *jumelle marine, de théâtre*). *Blas.* Meuble formé par deux burelles réduites de largeur et placées parallèlement. V. JUMEAU.

Jumelles.

JUMENT (*man*) n. f. (du lat. *jumentum*, bête de somme). Femelle du cheval : *le croisement de la jument et de l'âne donne le mulet.*

JUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est de la nature des bêtes de somme. (Peu us.)

JUMENTERIE (*man-te-ri*) n. f. (de *jument*). Haras destiné à la production des étalons.

JUMENTÉS (*man*) n. m. pl. Groupe de mammifères périssodactyles, répondant aux équidés actuels. S. un *jumenté.*

JUMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *jumentum*, bête de somme). *Méd.* Se dit d'une urine trouble et chargée comme celle du cheval.

JUNGLE (*jon-gle*) n. f. (sanscr. *djangala*). Nom donné, dans l'Inde, à de vastes espaces couverts d'arbres, de hautes herbes : *le tigre habite les jungles.*

JUNIOR adj. m. (mot lat. signif. *plus jeune*). Puîné, cadet : *Laurent junior. Sport.* Se dit des concurrents plus jeunes.

JUNIPERUS (*pé-russ*) n. m. Nom du genévrier.

JUNTE (*jon-te*) n. f. (espagn. *junta*, réunion). Nom donné, en Espagne et en Portugal, à divers conseils administratifs : *de nombreuses juntes insurrectionnelles furent créées en Espagne pendant l'occupation française.*

JUPE n. f. (ar. *djoubba*). Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture aux pieds. Partie d'un vêtement d'homme, qui prend de la taille jusqu'à mi-jambe.

JUPON n. m. Jupe de dessous. *Fam.* Femme ou fille.

JURABLE adj. Pour lequel était dû le serment de fidélité : *fief jurable.* (Vx.)

JURANDE n. f. Sous l'ancien régime, fonction de ceux qui étaient chargés de veiller aux intérêts des corporations. Assemblée de ces délégués. (V. *Part. hist.*)

JURASSIEN, ENNE (*ra-si-in, è-ne*) adj. et n. Du Jura : *les montagnards jurassiens.*

JURASSIQUE (*ra-si-ke*) adj. *Géol.* Se dit des terrains secondaires dont le Jura est en grande partie constitué. N. m. Le terrain jurassique.

JURAT (*ra*) n. m. (du lat. *juratus*, qui a fait serment). Nom de certains magistrats municipaux, dans des villes du midi de la France, sous l'ancien régime.

JURATOIRE adj. *Dr. Caution juratoire*, serment fait en justice, de représenter sa personne ou un objet.

JURÉ, E adj. (de *jurer*). Qui a prêté serment : *chirurgien juré. Fam.* Qui a une supériorité en son genre.

JURÉ n. m. Chacun des citoyens appelés à rendre un verdict sur la culpabilité des accusés : *les jurés ne sont juges que du fait, et la cour d'assises applique la peine.* Membre d'un jury en général.

JUREMENT (*man*) n. m. (de *jurer*). Serment fait sans nécessité. Blasphème : *proférer des jurements.*

JURER (*ré*) v. a. (lat. *jurare ;* de *jus, juris*, le droit). Prendre à témoin la Divinité ou une autorité que l'on juge sacrée : *jurer ses grands dieux.* Promettre par serment : *foi jurée.* V. n. Prononcer un serment. Blasphémer, prononcer des jurons : *jurer continuellement.* Faire disparate : *le vert jure avec le bleu.*

JUREUR n. m. Qui jure par habitude. (Peu us.)

JURIDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *jurisdictio ;* de *jus, juris*, le droit, et *dicere*, dire). Pouvoir, droit de juger. Ressort ou étendue de territoire où le juge exerce ce pouvoir : *la juridiction de la Cour de cassation s'étend sur toute la France.* Corps de judicature. *Degré de juridiction*, chacun des tribunaux devant lesquels une affaire peut être successivement portée.

JURIDICTIONNEL, ELLE (*dik-si-o-nèl, è-le*) adj. Relatif à la juridiction. (Peu us.)

JURIDIQUE adj. (du lat. *jus, juris*, le droit). Qui se fait en justice. Qui est dans les formes judiciaires : *acte juridique.*

JURIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière juridique : *arrêt juridiquement motivé.*

JURISCONSULTE (*ris-kon*) n. m. (lat. *jurisconsultus ;* de *jus, juris*, le droit, et *consulere*, consulter). Qui est versé dans la science des lois et fait profession de donner son avis sur des questions de droit : *Cujas fut un grand jurisconsulte.*

JURISPRUDENCE (*ris-pru-dan-se*) n. f. (lat. *jurisprudentia ;* de *jus, juris*, le droit, et *prudentia*, connaissance). Science du droit. Manière dont les tribunaux jugent habituellement sur tel ou tel point : *la jurisprudence supplée souvent au silence de la loi.*

JURISPRUDENTIEL, ELLE (*ris-pru-dan-si-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte à la jurisprudence. (Peu us.)

JURISTE (*ris-te*) n. m. (du lat. *jus, juris*, le droit). Qui écrit sur les matières de droit.

JURON n. m. Façon particulière de jurer. Toute espèce de jurement.

JURY n. m. (mot angl.). Ensemble des jurés auxquels est soumise une affaire. Ensemble des citoyens qui, à chaque session, peuvent être choisis comme jurés : *dresser la liste du jury ; l'institution du jury date de 1791.* (V. JURÉ.) Commission chargée d'un examen particulier : *le jury de l'Exposition universelle. Jury d'expropriation*, réunion de jurés qui prononcent sur les indemnités à allouer en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique.

JUS (*ju*) n. m. (mot lat. signif. *sauce*). Suc tiré d'une chose par pression, cuisson ou autre préparation. *Absol.* Jus de viande. *Poét.* ou *fam. Jus de la treille, de la vigne*, etc., le vin. *Arg. milit.* Café noir.

JUSANT (*zan*) n. m. (du lat. *jusum*, en bas). Reflux de la marée : *courant de jusant.*

JUSÉE (*zé*) n. f. Liqueur acide, qui sert dans les tanneries et que l'on obtient par macération du tan.

JUSQUE (*jus-ke*) [lat.pop. *deusque*] prép. qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas. **Jusqu'à ce que,** loc. conj. Jusqu'au moment où. — L'e de *jusque* s'élie devant une voyelle. S'écrit aussi quelquefois avec un *s* à la fin, dans le même cas : *jusques à quand ?*

JUSQUIAME (*jus-ki*) n. f. (gr. *huoskuamos*). Genre de solanées de la région méditerranéenne, narcotiques et vénéneuses. — La jusquiame noire appelée aussi *herbe aux poules* et *hennebon*, exhale une odeur nauséabonde ; ses feuilles sont visqueuses et ses épis d'un jaune pâle rayés de pourpre.

Jusquiame.

JUSSIÉE (*ju-si-é*) n. f. Genre de plantes aquatiques des régions tropicales, cultivées pour leurs fleurs jaunes ou blanches.

JUSSION (*ju-si-on*) n. f. (lat. *jussio*). Commandement adressé par le roi aux juges d'une cour souveraine, pour leur enjoindre d'enregistrer un édit : *lettres de jussion.*

JUSTAUCORPS (*jus-tô-kor*) n. m. (de *juste au corps*). Vêtement qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

JUSTE (*jus-te*) adj. (lat. *justus ;* de *jus*, droit). Qui juge et agit selon l'équité : *Louis XIII fut surnommé le Juste.* Conforme à la justice, au droit, à la raison : *sentence juste.* Qui a le caractère de la justesse et du bon sens : *pensée juste.* Fondé, légitime : *juste orgueil.* Qui apprécie bien : *coup d'œil juste.* Qui est exact : *balance juste.* Etroit : *habit juste.* N. m. L'homme qui conforme sa conduite à la justice. Celui qui est en état de grâce devant Dieu. Ce qui est juste : *notion du juste et de l'injuste.* N. m. ou f. Justaucorps. Adv. Avec justesse : *viser, chanter juste.* Loc. adv. : **Au juste,** exactement. **Comme de juste.** *Fam.* Comme cela se doit. ANT. **Injuste.**

JUSTEMENT (*jus-te-man*) adv. Avec justice : *trancher justement un différend.* Précisément. ANT. **Injustement.**

JUSTE-MILIEU n. m. Conduite également éloignée de deux extrêmes contraires. Méthode de gouvernement qui consiste à se tenir également éloigné des partis extrêmes. Partisan de cette méthode : *c'est un juste-milieu.* Nom donné particulièrement au gouvernement de Louis-Philippe. Adjectiv. : *député juste-milieu.* (S'écrit aussi sans trait d'union : *se tenir dans un juste milieu.*)

JUSTESSE (*jus-tè-se*) n. f. (de *juste*). Qualité de ce qui est approprié, juste, exact, tel qu'il doit être : *justesse de la voix, d'une expression, du tir, d'une balance.*

JUSTICE (*jus-ti-se*) n. f. (lat. *justitia ;* de *jus*, le droit). Vertu qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient. Bon droit : *avoir la justice de son côté.* Action ou pouvoir de prononcer sur les droits de chacun, de punir ou de récompenser. *Haute justice,* celle qui donnait aux seigneurs le droit de prononcer des peines capitales. *Basse justice,* celle qui ne s'appliquait qu'à des affaires de peu d'importance. Juridiction. Ensemble des tribunaux, des magistrats : *la justice française.* Personnification de la justice, considérée comme divinité (en ce sens, prend une majuscule). *Faire justice à quelqu'un,* réparer le tort qui lui a été fait. *Faire justice de quelqu'un,* le traiter comme il le mérite. *Se faire justice,* se venger ; se punir soi-même. *Bois de justice,* la charpente de l'échafaud. V. DÉNI. ANT. **Injustice.**

JUSTICIABLE (*jus-ti*) adj. et n. Qui doit répondre devant certains juges : *les ministres sont justiciables de la Haute Cour.*

JUSTICIABILITÉ (*jus-ti-si-a*) n. f. Etat, condition de justiciable.

JUSTICIE (*jus-ti-si*) n. f. Genre d'acanthacées, comprenant des arbustes élégants ou plantes herbacées des régions chaudes et dont plusieurs espèces ont des propriétés médicales.

JUSTICIER (*jus-ti-si-é*) n. et adj. m. Qui avait droit de rendre la justice sur ses terres : *seigneur haut justicier.* Qui aime à faire régner la justice : *saint Louis fut un roi justicier.*

JUSTICIER (*jus-ti-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Punir en exécution de sentence ou d'arrêt : *justicier un criminel.*

JUSTIFIABLE (*jus-ti*) adj. Qui peut être justifié. ANT. **Injustifiable.**

JUSTIFIABLEMENT (*jus-ti, man*) adv. D'une manière justifiable.

JUSTIFIANT (*jus-ti-fi-an*), **E** adj. *Théol.* Qui rend juste intérieurement : *grâce justifiante.*

JUSTIFICATEUR, TRICE (*jus-ti*) adj. Qui tend à justifier : *témoignage justificateur. Typogr.* Ouvrier qui justifie les caractères d'imprimerie ; instrument dont il se sert.

JUSTIFICATIF, IVE (*jus-ti*) adj. Qui sert à justifier quelqu'un, ou à prouver quelque chose : *mémoire justificatif.*

JUSTIFICATION (*jus-ti, si-on*) n. f. Action de justifier, de se justifier. Preuve d'une chose : *la justification d'un fait.* Acte par lequel l'homme passant du péché à l'état de grâce devient digne de la vie éternelle. *Impr.* Longueur des lignes.

JUSTIFIER (*jus-ti-fié*) v. a. (lat. *justificare ;* de *justus*, juste, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Démontrer, prouver l'innocence. *Fig.* Légitimer : *le mérite seul justifie l'ambition.* Donner la preuve : *justifier un acte. Théol.* Rendre juste. *Impr.* Mettre à la longueur admise pour les lignes. V. n. *Justifier de,* donner la preuve de. **Se justifier** v. pr. Prouver son innocence. Etre justifié.

JUTE n. m. (sanscr. *juta*). Plante indienne, le *corchorus capsularis.* Matière textile fournie par cette plante : *les Hindous tissent leurs vêtements avec du jute.*

JUTER (*té*) v. n. *Fam.* Rendre du jus.

JUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de jus : *bifteck juteux.* N. *Arg. mil.* Adjudant.

JUVÉNAT (*na*) n. m. (du lat. *juvenis*, jeune). Stage en usage chez certains religieux, dans lequel on revoit ses études classiques pour se préparer au professorat.

JUVÉNILE adj. (du lat. *juvenis*, jeune). Qui tient à la jeunesse : *calmez cette ardeur juvénile.* ANT. **Sénile.**

JUVÉNILEMENT (*man*) adv. D'une manière juvénile. (Peu us.)

JUVENILIA (*vé*) n. m. pl. (mot lat.). Œuvres, poésies de jeunesse.

JUVÉNILITÉ n. f. Caractère de ce qui est juvénile. (Peu us.) ANT. **Sénilité.**

JUXTA-COURANT n. m. *Physiq.* Nom donné parfois au courant induit ordinaire, par opposition à *extra-courant.*

JUXTALINÉAIRE (*juks-ta-è-re*) adj. (du lat. *juxta*, à côté, et *linea*, ligne). Se dit d'une traduction où le texte et la version occupent deux colonnes contiguës (une ligne de celle-ci correspondant à une ligne de celui-là).

JUXTAPOSER (*juks-ta-po-zé*) v. a. (du lat. *juxta*, auprès, et de *poser*). Poser à côté d'une autre chose.

JUXTAPOSITION (*juks-ta-po-zi-si-on*) n. f. Situation d'une chose à côté d'une autre, sans rien qui sépare. Mode d'accroissement dans les corps inorganiques, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur le noyau primitif.

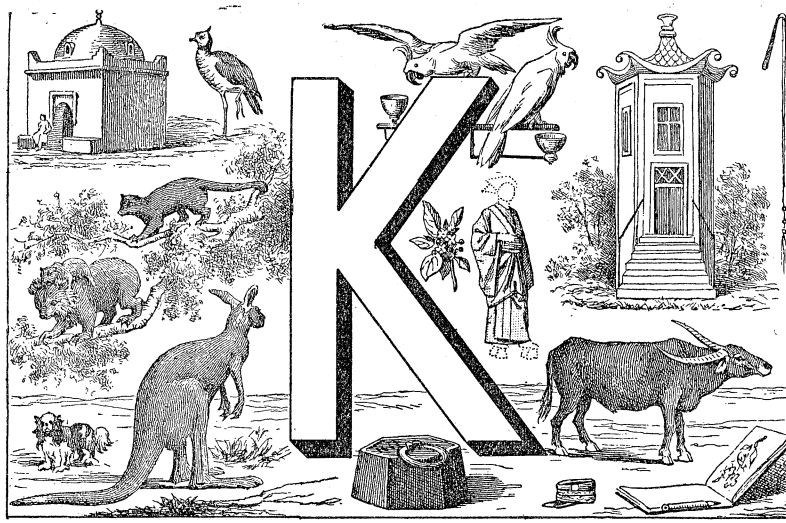

K n. m. (*ka* ou *ke*). Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes: *un* K *majuscule; un* k *minuscule.*

KABIN n. m. Somme d'argent que, chez les mahométans, le mari est tenu de payer à la femme qu'il répudie.

KABYLE adj. et n. De Kabylie. N. m. Langue parlée en Kabylie.

KADSURA n. m. (mot japonais). Arbrisseau sarmenteux de Java et du Japon, à fleurs d'un blanc jaunâtre et à baies rouges : *les dames japonaises emploient l'infusion de kadsura pour dégraisser leurs cheveux.*

KÆMPÉRIE (*kèm-pé-rî* n. f. Genre de zingibéracées, comprenant des herbes à rhizomes tuberculeux, qui vivent dans l'Afrique et l'Asie tropicales.

KAÏNITE (*ka-i*) n. f. Sulfate naturel de magnésie, chlore et potasse.

KAISER (*ka-i-zèr*) n. m. Mot allemand signifiant *empereur.*

KAISERLICK (*ka-i-zèr-lik*) n. m. (en allem. *impérial*). Nom donné, pendant la Révolution, aux soldats de l'empereur d'Allemagne, appelés aussi *Impériaux.*

KAKATOÈS (*èss*) n. m. V. CACATOIS.

KAKÉMONO n. m. (mot japon. signif. *chose suspendue*). Nom donné aux peintures japonaises que l'on suspend dans les appartements.

KAKI n. m. Fruit comestible du plaqueminier. *Adjectiv.* Se dit d'une couleur brun jaunâtre peu voyante, utilisée pour les vêtements de chasse ou de campagne.

KAKOCHNICK n. m. (mot russe). Coiffure en forme de diadème, que portent les femmes russes.

KALÉIDOSCOPE (*dos-ko-pe*) n. m. (du gr. *kalos*, beau, *eidos*, image, et *skopein*, voir). Cylindre opaque dans la longueur duquel sont disposés plusieurs miroirs, de manière que de petits objets colorés placés dans le tube y produisent des dessins variés et symétriques.

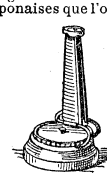
Kaléidoscope.

KALI n. m. Salsolacée à feuilles épineuses, qui croît dans l'Europe méridionale. Nom arabe de la soude.

KAMA n. m. Poignard circassien, à large lame.

KAMALA n. m. Euphorbiacée des Indes, dont les graines sont employées comme ténifuge et pour la teinture des soies.

KAMI n. m. (mot japon., signif. *en haut*). Nom générique de divinités nationales au Japon. Titre de noblesse japonaise.

KAMICHI n. m. Genre d'oiseaux échassiers, atteignant 80 centimètres de haut, et propres à l'Amérique du Sud.

Kamichi.

KAN ou **KHAN** n. m. Prince, commandant tartare ou persan : *le kan de Boukhara.*

KAN n. m. Marché public, en Orient. Lieu préparé pour le repos des caravanes.

KANAT ou **KHANAT** (*na*) n. m. Charge, fonction, juridiction d'un kan. Pays soumis à cette juridiction : *le kanat de Boukhara.*

KANDJAR ou **CANDJIAR** n. m. (mot arabe). Poignard oriental, qui est un long coutelas étroit et à grand pommeau. (On écrit aussi KANDJIAR, KANGIAR et HANDJAR.)

Kandjar.

KANGOUROU ou **KANGUROO** n. m. Terme général, qui sert à désigner tous les marsupiaux. — Le kangourou proprement dit, qui ne se trouve qu'en Australie, où il est d'ailleurs devenu rare, est le géant de cet ordre. Dressé sur ses pattes de derrière, il atteint 2 mètres de haut. Ses membres antérieurs sont très courts, tandis que les postérieurs sont longs et robustes. La femelle a une poche ventrale, où les petits trouvent un abri au moindre danger.

Kangourous.

KANTIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Kant.

KANTISME (*tis-me*) n. m. Doctrine philosophique de Kant, fondée à la fin du XVIIIe siècle.

KANTISTE (*tis-te*) n. Partisan de la philosophie de Kant.

KAOLIN n. m. (mot chinois). Argile réfractaire, blanche et friable, qui entre dans la composition de la porcelaine : *le kaolin résulte de l'altération du feldspath des granits.* (On écrit aussi CAOLIN.)

KAOLINIQUE adj. Qui tient du kaolin.

KAOLINISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation en kaolin du feldspath des roches cristallisées.

KAOLINISER (*zé*) v. a. Transformer en kaolin.

KAPPA (*ka-pa*) n. m. Dixième lettre de l'alphabet grec, correspondant au *k* ou au *c* dur français.

KARAGAN n. m. Espèce de petit renard asiatique.

KARAKUL (*kal'*) n. m. V. CARACUL.

KARATAS, CARATAS (*tass*) ou **KARATA** n. m. Broméliacée de l'Amérique centrale, voisine des ananas et dont le fruit est appelé *citron de terre.*

KARBAU, KARABAU ou **KÉRABAU** (*bô*) n. m. Buffle de très grande taille, à longues cornes aplaties en lame de sabre, et répandu en Malaisie.

KARPATHIQUE adj. Des Karpathes : *les populations karpathiques.*

KAVA ou **KAWA** n. f. Espèce de poivrier de la Polynésie. Boisson enivrante, que les Polynésiens fabriquent avec la racine de cette plante.

KAYAC (*ka-iak*) ou **KAJAC** n. m. Bateau de pêche du Groenland, fait en peau de phoque.

KCHATRIYA n. Membre de la seconde des castes de l'Inde, celle des guerriers ou nobles.

KÉBIR, mot arabe signifiant *grand*, et qui entre dans de nombreux noms géographiques.

KEEL (*kil'*) n. f. Mesure de poids usitée en Angleterre, dans les mines de charbon, et qui vaut environ 21 tonnes métriques.

KEEPSAKE (*kip-sè-ke*) n. m. (mot angl. signif. *souvenir d'amitié*). Livre-album, illustré de vignettes et gravures, destiné à être offert en cadeau et comme souvenir, à Noël, au jour de l'an ou à l'occasion d'une fête.

KÉFIR ou **KÉPHIR** n. m. Boisson gazeuse fermentée que les montagnards du Caucase fabriquent avec du *petit-lait* additionné d'une levure dite *grain de képhir* : *le kéfir se conserve mal.*

KÉLEK n. m. Sorte de radeau en usage chez les Arabes.

KEN (*kèn*) n. m. Division administrative au Japon, correspondant à peu près au département français.

KENNÉDIE (*kè-né-dî*) n. f. Genre de légumineuses australiennes, à fleurs rouges ou violacées.

KENTIA n. m. Genre de palmiers d'Australie, cultivés en Europe comme plantes d'appartement.

KENTROPHYLLE (*kin-tro-fi-le*) n. m. Genre de composées d'Europe, comprenant de gros chardons à fleurs jaunes : *le kentrophylle, appelé encore* chardon bénit, *est employé en médecine comme sudorifique.*

Képi.

KÉPI n. m. (de l'allem. *kappe*, bonnet). Coiffure militaire portée par la plupart des troupes françaises. Coiffure de même forme, que portent les collégiens.

KÉRATECTOMIE (*tèk-to-mî*) n. f. (du gr. *keras, atos*, corne, et *ektomé*, amputation). Excision chirurgicale de la cornée.

KÉRATINE n. f. Substance fondamentale des cheveux, poils, laines, sabots, plumes, etc.

KÉRATINISATION (*za-si-on*) n. f. Formation de la kératine.

KÉRATITE n. f. (du gr. *keras, atos*, corne). Inflammation de la cornée de l'œil.

KÉRATOCÈLE n. f. *Méd.* Hernie d'une membrane interne de l'œil, à travers les couches superficielles de la cornée.

KÉRATOSE (*tô-ze*) n. f. Epaississement de l'épiderme : *les cors sont des kératoses.*

KÉRATOTOME n. m. Petit couteau employé pour sectionner la cornée.

KÉRATOTOMIE (*mî*) n. f. *Chir.* Incision de la cornée.

KÉRITE n. f. Composé de caoutchouc vulcanisé et de substances grasses, destiné à remplacer la gutta-percha.

KERMÈS (*kèr-mèss*) n. m. (ar. *kirmiz*). Genre d'insectes hémiptères, analogues aux cochenilles, et qui vivent dans la région méditerranéenne, sur le chêne-kermès. Substance tinctoriale obtenue en séchant ces insectes au soleil, et qui donne une belle teinture écarlate. *Pharm.* Médicament expectorant, formé d'un mélange de sulfure d'antimoine hydraté, d'antimonite de sodium, avec un peu de sulfure de potassium.

KERMESSE (*kèr-mè-se*) n. f. (mot flam. signif. *messe de l'église*). Nom, dans les pays de langue flamande, des fêtes paroissiales, des foires annuelles célébrées avec de grandes réjouissances : *Teniers est le peintre des kermesses.*

KERRIE (*kèr-rî*) n. f. Genre de rosacées, à fleurs d'un jaune d'or, dont l'espèce type est cultivée en France dans les jardins, sous le nom de *spirée du Japon.*

KETCH (*kèt'-ch'*) n. m. Cotre à tapecu, gréant deux focs, et dont le mât de l'arrière est sur l'avant du gouvernail.

KETMIE (*kèt-mî*) n. f. Genre de malvacées des pays chauds, et dont quelques espèces sont cultivées en France pour leurs fibres textiles, ou comme ornementales.

KÉTUPA n. m. Genre d'oiseaux rapaces, comprenant de grands hiboux asiatiques.

KEUPER (*pèr*) n. m. *Géol.* Nom ancien du *trias supérieur.*

KEUPÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) ou **KEUPRIQUE** adj. *Géol.* Qui se rapporte au keuper : *l'étage keupérien.*

KHAMSIN ou **CHAMSIN** (*kam'-sin'*) n. m. (m. égypt. qui veut dire *cinquante*). Vent du sud, chaud et sec, qui souffle sur l'Egypte pendant une période de cinquante jours à l'époque de l'inondation du Nil.

KHAN n. m. V. KAN.

KHÉDIVAT (*va*) ou **KHÉDIVIAT** (*vi-a*) n. m. Dignité de khédive.

KHÉDIVE n. m. Titre de l'ancien vice-roi d'Egypte : *le khédive était jusqu'en 1920 nominalement tributaire du sultan de Constantinople.*

KHÉDIVIAL ou **KHÉDIVAL, E, AUX** adj. Du khédive : *résidence khédiviale.*

KHIVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Khiva.

KHÔL, KOHOL ou **KOHEUL** n. m. Substance noirâtre dont les Orientaux frottent leurs sourcils et leurs paupières.

KIBITKA n. f. Chariot russe, long et couvert. Tente en feutre des peuples nomades (Boukharie).

KIEF (*ki-èf*) n. m. Repos absolu, chez les Orientaux.

KIESELGUHR (*ki-zèl-ghour*) n. m. (mot allem.). Tripoli siliceux, servant à la préparation de la dynamite.

KIÉSÉRITE (*zé*) n. f. Sulfate naturel de magnésie.

KIF ou **KIFF** n. m. Au Maroc, l'poudre de feuilles de chanvre indien mélangée au tabac à fumer.

KILO (du gr. *khiliοi*, mille) préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'un nombre par mille. Ex. : *kilogramme, kiloampère, kilocoulomb, kilolitre, kilosthène, kilowatt*, etc. N.m. Abréviation pour *kilogramme.* Pl. des *kilos.*

KILOGRAMME (*gra-me*) ou **KILOGRAMME-MASSE** n. m. Unité de masse. Masse équivalente à celle du prototype international, en platine iridié, qui est déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres.

KILOGRAMME ou **KILOGRAMME-POIDS** ou, par abrév. fam., **KILO** n. m. Poids de mille grammes. (Abrév. : kg.)

KILOGRAMMÈTRE (*gram-mè-tre*) n. m. Unité de mesure de travail, équivalant à l'effort nécessaire pour élever le poids d'un kilogramme à la hauteur d'un mètre.

KILOJOULE n. m. Unité principale de travail dans le système M. T. S. ; c'est le travail produit par 1 sthène dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force. (Abrév. : kJ.)

KILOMÉTRAGE n. m. Action de kilométrer. Mesure par kilomètres.

KILOMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de mille mètres : *la lieue française vaut quatre kilomètres.* (Abrév. km.)

KILOMÉTRER (*tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer les distances kilométriques : *kilométrer une route.*

KILOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au kilomètre : *prix de revient kilométrique d'une voie ferrée.*

KILOMÉTRIQUEMENT adv. Par kilomètre.

KILT n. m. Jupon court des montagnards écossais.

KIMMÉRIDGIEN, ENNE (*kim-mé-ri-dji-in, è-ne*) adj. *Géol* Se dit des terrains du jurassique supérieur. N. m. : *le kimméridgien.*

KIMONO n. m. Longue tunique portée au Japon par les deux sexes. *Par ext.* Vêtement de femme, sans couture aux emmanchures.

KINÉTOSCOPE (*tos-ko-pe*) n. m. Appareil construit par Edison en 1894 pour la reconstitution photographique du mouvement par vision directe.

King-Charles.

KING (*kin'-gh'*) n. m. Nom commun de tous les livres des philosophes chinois.

KING-CHARLES n. m. invar. (en angl. : *du roi Charles*). Petit chien du groupe des épagneuls.

KINKAJOU ou **KINCAJOU** n. m. Genre de mammifères carnivores, de la taille du chat, propres à l'Amérique du Sud.

KINO n. m. Suc astringent fourni par diverses légumineuses, et qui colore la salive en rouge.

KIOSQUE (*os-ke*) n. m. (turc *kiouchk*, belvédère). Pavillon dans le goût oriental, qui décore les terrasses ou les jardins. Dans les grandes villes, se dit d'édicules établis pour la vente des journaux, des fleurs, etc. Abri sur la passerelle d'un navire.

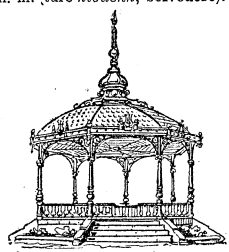

Kiosque de musique.

KIRSCH (*kirch*) ou **KIRSCH-WASSER** (*kirch-va-sèr*) n. m. (de l'all. *kirsch*, cerise, et *wasser*, eau). Espèce d'eau-de-vie extraite des cerises et des merises : *le kirsch doit son parfum spécial à l'acide prussique qu'il contient.*

KITAÏBÉLIE (*ta-i-bé-li*) n. f. Genre de grandes plantes malvacées, à corolle blanche et tordue.

KLEPHTE V. CLÉPHTE.

KLEPPER (*klè-pèr*) n. m. Race de chevaux russes, particuliers à l'île d'Œsel.

KLEPTOMANE n. V. CLEPTOMANE.

KLEPTOMANIE (*ni*) n. f. V. CLEPTOMANIE.

KLIPPER (*kli-pèr*) n. m. *Mar.* V. CLIPPER.

KNOUT (*knout'*) n. mot (m. russe). Supplice du fouet, en Russie. Fouet avec lequel on inflige ce supplice, composé de lanières de cuir terminées par des boules de métal.

KOALA n. m. Genre de mammifères marsupiaux grimpeurs, d'Australie.

KOB ou **KOBUS** (*buss*) n. m. Genre de grandes antilopes afri aines, à cornes en lyre.

KOBEZ (*bèz*) n. m. Espèce de faucon, petit, gris cendré et brun, à pattes rouges, propre à l'Europe centrale et orientale.

KOBOLD (*bold'*) n. m. En Allemagne, lutin, esprit familier, souvent considéré comme gardien des métaux précieux dans la terre.

KŒLREUTÉRIE (*kèl-reu-té-ri*) n. f. Genre de sapindacées, comprenant des arbres à fleurs jaunes, à feuillage de belle couleur.

Kola.

KOLA ou **COLA** n. m. Genre de malvacées de l'Afrique, dont les fruits dits *noix* sont employés comme excitants du cœur et du système musculaire. N. f. La noix du kola.

KOLINSKI n. m. Fourrure de putois ou de loutre de Sibérie.

KONAK ou **CONAC** n. m. (mot turc). Palais du roi, en Serbie.

KOPECK (*pèk*) n. m. V. COPECK.

KOPJE n. m. Nom donné dans l'Afrique australe, et en particulier au Transvaal, aux collines et hautes croupes du pays.

KORRIGAN, ANE n. Dans les traditions populaires bretonnes, Esprit malfaisant, nain ou fée.

KOUBBA ou **KOUBBÈH** (*koub-bè*) n. m. (mot arabe). Monument élevé sur la tombe ou en souvenir d'un personnage vénéré.

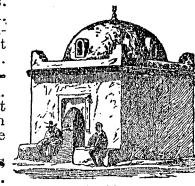

Koubba.

KOUMIS, KOUMISS ou **KOUMYS** (*miss*) n. m. Boisson fermentée que les peuplades nomades de l'Asie préparent avec du lait de jument additionné de levure.

KOURGANE n. m. En Russie, sépulture ancienne en forme de tumulus.

KRACH (*krak'*) n. m. (mot allem.). Débâcle financière : *le système de Law finit par un formidable krach.*

KRAMÉRIE (*ri*) n. f. Arbuste de l'Amérique du Sud, dont la racine (*racine de ratanhia*), est douée de propriétés toniques et astringentes.

KREMLIM (*krèm'*) n. m. Enceinte murée, chez les Slaves. (V. *Part. hist.*)

KREUTZER (*tsèr*) n. m. (mot allem. ; de *kreutz*, croix). Ancienne monnaie allemande, valant environ 4 centimes.

KRONPRINZ (*krôn'-prin'tz*) n. m. (de l'allem. *krone*, couronne, et *prinz*, prince). Titre donné au prince héritier, en Allemagne.

KROPATSCHECK (*tchèk*) n. m. Nom du fusil modèle 1878, premier fusil à répétition adopté quelque temps en France.

KRYPTON n. m. Gaz rare de l'atmosphère, découvert par Ramsay.

KSAR n. m. Mot berbère signifiant *lieu fortifié*, et qui entre dans un grand nombre de noms de localités du sud de l'Algérie. Pl. des *ksour*.

KUGELHOF n. m. V. GOUGELHOF.

KUMMEL (*ku-mèl*) n. m. (allem. *kümmal*, cumin). Liqueur alcoolique aromatisée avec du cumin, et fabriquée surtout en Allemagne et en Russie.

KUPFERNICKEL n. m. *Minér.* Syn. de NICKELINE.

KWAS ou **KVAS** (*kou-ass*) n. m. (mot russe). Boisson fermentée, en usage parmi les paysans russes, et qu'on obtient en versant de l'eau chaude sur de l'orge moulue ou de la farine d'orge.

KYMRIQUE (*kim'*) ou **CYMRIQUE** (*sim'*) adj. et n. Se dit d'un des principaux dialectes de la langue celtique, parlé dans le pays de Galles.

KYRIE ou **KYRIE ELEISON** (*ki-ri-é, é-lé-i-sonn*) n. m. (du gr. *Kurie*, Seigneur, *eleêson*, aie pitié). Invocation que l'on fait au commencement de la messe. Musique composée sur les paroles.

KYRIELLE (*ri-è-le*) n. f. (du gr. *Kurie*, Seigneur, premier mot d'une litanie). Longue suite de choses fâcheuses et ennuyeuses : *une kyrielle d'injures.*

KYSTE (*kis-te*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie). Espèce de tumeur dont le contenu est liquide ou semi-liquide : *on traite les kystes par l'extirpation.*

KYSTEUX, EUSE (*kis-teû, eu-ze*) ou mieux **KYSTIQUE** (*kis*) adj. De la nature du kyste. Qui concerne le kyste : *tumeur kystique*

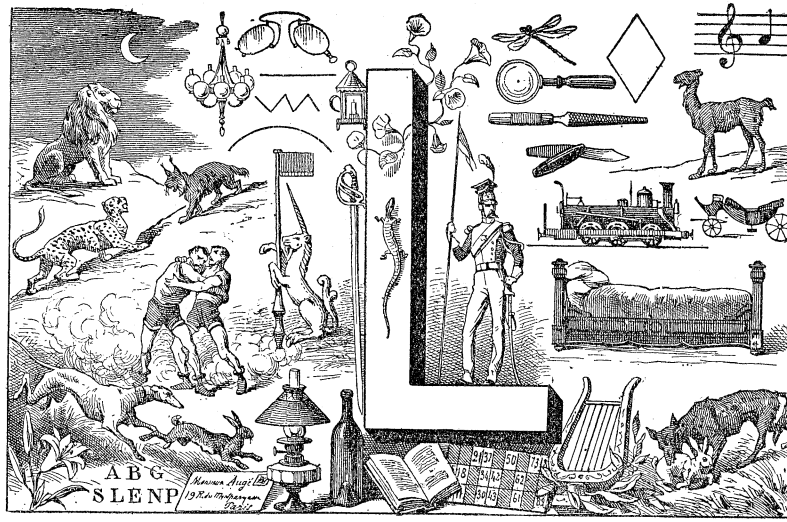

L n. m. (*él'* ou *le*). Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes : *un* L *majuscule ; un* l *minuscule.* (L est le type des consonnes liquides. L, chiffre romain, vaut cinquante.)

LA art. f. s. V. LE.

LA pr. pers. f. s. V. LE.

LA n. m. (première syllabe du mot *labii*, dans l'hymne de saint Jean-Baptiste). Sixième note de la gamme.

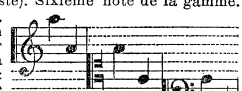
Le LA, d'après les trois clefs.

LÀ adv. (lat. *illac*). En cet endroit, en cette situation (par opposition, etc., à l'endroit où l'on est) : *asseyez-vous là.* Se met à la suite des pronoms démonstratifs et des substantifs, pour rendre la désignation plus précise : *cet homme-là.* Après un verbe, il signifie *à ce point, à ce parti* : *s'arrêter là.* Se met aussi avant quelques adverbes de lieu : *là-dessus, là-bas,* etc. Loc. adv. : **De là,** de ce lieu-là. **Par là,** par ce lieu, par ce moyen. **Par-ci-par-là,** de côté et d'autre, de temps en temps. Loc. inter. **Là, là !** S'emploie pour apaiser, consoler, etc. : *là, là ! rassurez-vous !*

LABARUM (*rom'*) n. m. (mot lat. signif. *étendard*). Etendard impérial, sur lequel Constantin, après sa victoire sur Maxence, fit placer une croix et le monogramme de Jésus-Christ.

LABEL (*bèl*) n. m. (mot angl. sign. *étiquette*). Marque spéciale apposée par certains syndicats ouvriers sur les travaux de leurs adhérents.

LABELLE (*bé-le*) n. m. (lat. *labellum*, petite lèvre). Pétale supérieur de la corolle des orchidées. Bord renversé de certains coquillages.

LABEUR n. m. (lat. *labor*). Travail pénible : *vivre de son labeur. Typogr.* Ouvrage de longue haleine.

LABIAL, E, AUX adj. (du lat. *labium*, lèvre). Qui appartient aux lèvres. *Gram. Lettres labiales,* voyelles ou consonnes qui se prononcent avec les lèvres, comme *o, b, p, f, v, m.* (Subst : *une labiale.*) *Anat. Muscle labial,* qui a rapport aux lèvres.

LABIATIFLORE adj. Se dit des fleurs composées dont les fleurons sont labiés, et des plantes qui portent ces fleurs.

LABIÉ, E adj. (du lat. *labium*, lèvre). Se dit d'une corolle gamopétale et zygomorphe dont le bord est découpé en deux lobes principaux, placés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres. N. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées, comprenant notamment la *lavande,* le *thym,* la *menthe,* le *romarin,* etc. : *les labiées ont, en général, la tige carrée.* S. une *labiée.*

LABILE adj. (lat. *labilis ;* de *labi,* glisser). Sujet à tomber : *pétales labiles. Fig.* Sujet à faillir : *mémoire labile.* (Peu us.)

LABORATOIRE n. m. (du lat. *laborare*, travailler). Lieu disposé pour faire des expériences ou des préparations exigeant l'emploi de certains instruments et de certains produits. *Laboratoire municipal,* laboratoire dépendant de la Préfecture de police, à Paris, et qui fait l'analyse des produits comestibles.

LABORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. de *laborieux*). Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *laboriosus* ; de *labor*, travail). Qui travaille beaucoup : *homme laborieux.* Qui coûte beaucoup de peine : *recherches laborieuses.* ANT. **Paresseux, fainéant.**

LABOUR n. m. (de *labourer*). Façon qu'on donne aux terres en les labourant : *labour à la bêche, à la charrue.* Terre labourée : *chasser le lièvre dans les labours.*

LABOURABLE adj. Propre à être labouré.

LABOURAGE n. m. Art, action, manière de labourer le sol : *labourage et pâturage, disait Sully, sont les deux mamelles qui nourrissent la France.*

LABOURER (*ré*) v. a. (du lat. *laborare*, travailler). Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc. Creuser des sillons dans : *pré labouré par les taupes.* Ecorcher : *la balle lui a labouré le visage. Fig.* et *absolum.* Se fatiguer beaucoup. *Mar. Labourer le fond,* se dit d'un navire qui touche le fond avec la quille, ou d'une ancre qui chasse.

LABOUREUR n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre : *on ne peut se passer du laboureur.*

LABOUREUSE (*reu-ze*) n. f. Charrue automobile.

LABRE n. m. Lèvre supérieure, chez les mammifères. Pièce impaire de la bouche des insectes, faisant office de lèvre supérieure.

Labre.

LABRE n. m. Genre de poissons acanthoptères comestibles marins, dits vulgairement *vieilles de mer.*

LABYRINTHE n. m. (gr. *laburinthos*). Edifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de

telle manière qu'on n'en trouvait que très difficilement l'issue : *le labyrinthe de Crète.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Complication, multiplicité : *le labyrinthe des lois.* *Jard.* Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. Ensemble formé, dans un carrelage, par des rangées de pavés s'entremêlant de façon compliquée : *les églises du moyen âge sont souvent ornées de labyrinthes.* *Anat.* Cavité intérieure de l'oreille.

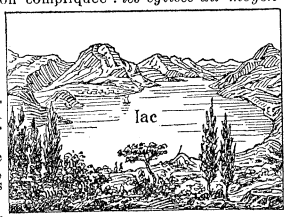

LABYRINTHODON ou **LABYRINTHODONTE** n. m. Genre d'amphibiens, fossiles dans le trias.

LAC (*lak*) n. m. (lat. *lacus*). Grande étendue d'eau entourée de terres : *le Rhône traverse le lac de Genève.*

LAÇAGE ou **LACEMENT** (*man*) n. m. Action ou manière de lacer.

LAÇASE (*la-ka-ze*) n. f. Diastase oxydante qui existe dans la laque, dans la betterave, la carotte, les fruits, etc.

LACCIFÈRE (*lak-si*) adj. Se dit des plantes qui produisent de la laque.

LACÉ (de *lacer*) n. m. Entrelacement de grains de verre, dont on orne les lustres.

LACÉDÉMONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lacédémone ou Sparte : *l'éducation lacédémonienne était très sévère.*

LACER (*sé*) v. a. (lat. *laqueare.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il laça, nous laçons.*) Serrer avec un lacet. *Mar.* Réunir une voile à une autre voile au moyen d'une corde passant dans des anneaux et des œils-de-pie.

LACÉRATION (*si-on*) n. f. Action de lacérer un écrit : *la lacération des affiches de l'autorité publique est punie par la loi.*

LACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *lacerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Déchirer, mettre en pièces.

LACERIE ou **LASSERIE** (*la-se ri*) n. f. Tissu souple et fin que fait le vannier avec des pailles.

LACERON n. m. V. LAITERON.

LACERTIENS (*sèr-ti-in*) ou **LACERTILIENS** (*sèr-ti-li-in*) n. m. pl. Grande division des reptiles sauriens, comprenant les *lézards*, les *geckos*, les *scinques*, etc. S. un *lacertien* ou *lacertilien.*

LACET (*sè*) n. m. (de *lacs*). Cordon de fil, de soie ou de coton, qu'on passe dans des œillets, pour serrer les corsets, les bottines, etc. Série de zigzags imitant la disposition d'un lacet de corset : *route en lacet.* Lacs ou filet avec lequel on prend des perdrix, des alouettes, des lièvres, etc. Mouvement d'oscillation des locomotives en marche. En Turquie, cordon pour étrangler un condamné : *envoyer le lacet à un grand vizir disgracié.*

LACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait des filets pour la chasse, pour la pêche.

LÂCHAGE n. m. Action de lâcher. *Fam.* Action d'abandonner quelqu'un.

LÂCHE adj. (de *lâcher*). Qui n'est pas tendu, pas serré : *corde, nœud lâche. Fig.* Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail.* Poltron, couard ; qui manque de courage : *soldat lâche ; homme lâche.* Vil et méprisable : *action lâche.* Languissant, sans nerf : *style lâche.* N. m. : *c'est un lâche.* ANT. **Brave, courageux, vaillant.**

LÂCHÉ, E adj. Fait avec négligence ou abandon. *dessin lâché.*

LÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de lâcher. (Peu us.)

LÂCHEMENT (*man*) adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement.* Sans cœur, avec poltronnerie : *abandonner lâchement un ami dans le péril.* ANT. **Bravement. courageusement.**

LÂCHER (*ché*) v. a. (lat. *laxare*). Détendre, desserrer : *lâcher un corset.* Laisser échapper : *lâcher sa proie.* Faire partir : *lâcher un coup de fusil. Fam.* Quitter : *lâcher ses alliés.* Dire, émettre : *lâcher une sottise. Fig. Lâcher pied*, s'enfuir. *Lâcher prise*, laisser aller ce qu'on tient.

LÂCHER (*ché*) n. m. Action de laisser aller : *un lâcher de pigeons.*

LÂCHETÉ n. f. (de *lâche*). Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté.* Négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible.* (Peu us. en ce sens.) Action basse, indigne : *commettre une lâcheté.* ANT. **Bravoure, courage, vaillance.**

LÂCHEUR n. m. *Fam.* Celui qui abandonne brusquement ceux avec lesquels il est engagé.

LACINIÉ, E adj. (lat. *laciniatus*). *Bot.* Se dit d'un organe qui offre des incisions profondes à sommet aigu.

LACIS (*si*) n. m. (de *lacer*). Réseau de fils entrelacés : *un lacis de fils de fer.*

LACK (*lak*) n. m. Mot qui, en Perse, dans l'Inde, signifie : *cent mille*, et s'emploie dans l'expression : *un lack de roupies.*

LAÇON n. m. Lacs de laiton, dont les braconniers se servent pour prendre les lièvres.

LACONIQUE adj. Concis, bref, à la manière du style des habitants de la Laconie : *style, réponse laconique.* ANT. **Prolixe, long.**

LACONIQUEMENT (*ke-man*) adv. En peu de mots : *répondre laconiquement à une sommation.* ANT. **Longuement, prolixement.**

LACONISME (*nis-me*) n. m. Façon de parler laconique, concise, brève. Dans la Grèce ancienne, prédilection pour le système de gouvernement spartiate. ANT. **Prolixité.**

LACRYMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (mot lat. signif. *larme du Christ*). Vin muscat d'un goût exquis, provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

LACRYMAL, E, AUX adj. (du lat. *lacryma*, larme). *Anat.* Qui appartient, qui a rapport aux larmes, Qui produit des larmes : *glande lacrymale.*

LACRYMATOIRE n. m. Nom donné à des vases de verre ou de terre, dans lesquels on a cru à tort que les Romains conservaient les larmes répandues aux funérailles : *les lacrymatoires étaient en réalité des vases à parfums.* Adjectiv. : *urne lacrymatoire.*

LACRYMOGÈNE adj. Qui provoque les larmes, qui fait pleurer : *gaz lacrymogène.*

LACS (*lâ*) n. m. (lat. *laqueus*). Cordon délié : *lacs de soie.* Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lièvres, etc. *Fig.* Piège. *Lacs d'amour*, cordons d'ornement repliés sur eux-mêmes, de manière à former un huit couché.

LACTAIRE (*lak-tè-re*) n. m. Champignon de la famille des agaricinées, qui laisse échapper de ses tissus un suc blanc, rouge ou jaune : *les espèces de lactaires dont le suc est piquant sont en général vénéneuses.*

LACTAIRE (*lak-tè-re*) adj. (lat. *lactaris*). Qui a rapport au lait, à l'allaitement.

LACTASE n. f. Diastase sécrétée par quelques levures, et qui convertit la lactose en glucose.

LACTATE (*lak*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide lactique avec une base.

LACTATION (*lak-ta-si-on*) n. f. (du lat. *lac, lactis*, lait). Formation, sécrétion et excrétion du lait. Action d'allaiter un enfant.

LACTÉ, E (*lak*) adj. (du lat. *lac, lactis*, lait). Qui ressemble au lait : *suc lacté.* Qui consiste en lait : *le régime lacté convient aux dyspeptiques. Anat. Veines lactées*, vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. *Astr. Voie lactée*, bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude d'étoiles. — Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschel a estimé à cinquante mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure. La Fable attribue l'origine de la Voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon pendant qu'elle allaitait Hercule.

LACTÉINE, LACTOLINE ou **LACTÉOLINE** (*lak*) n. f. Lait épaissi lentement au feu.

LACTESCENCE (*lak-tès-san-se*) n. f. (de *lactescent*). Qualité d'un liquide qui ressemble au lait.

LACTESCENT (*lak-tès-san*), **E** adj. (du lat. *lactescere*, devenir laiteux). Qui contient un suc laiteux. (Se dit d'un liquide qui ressemble à du lait.)

LACTIFÈRE (*lak*) adj. *Anat.* Qui porte, conduit le lait : *vaisseaux lactifères.*

LACTIFUGE adj. (du lat. *lac, lactis*, lait, et *fugare*, mettre en fuite). Se dit des substances qui font passer le lait.

LACTIQUE (*lak-ti-ke*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide organique qui se trouve toujours dans le petit-lait. *L'acide lactique agit avec efficacité contre la diarrhée verte infantile.*

LACTO-BUTYROMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer la quantité de beurre que contient un lait.

LACTO-DENSIMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer la densité du lait.

LACTOMÈTRE n. m. Nom générique des instruments permettant de juger la valeur d'un lait (richesse en beurre, densité, transparence, etc.).

LACTOSE (*lak-tô-ze*) n. f. Sucre de lait.

LACTUCARIUM (*lak, om'*) n. m. (du lat. *lactuca*, laitue). Suc extrait de diverses espèces de laitues et qui est employé comme un faible succédané de l'opium.

LACUNE n. f. (lat. *lacuna*). Espace vide dans l'intérieur d'un corps. Interruption dans le texte d'un ouvrage : *combler par conjecture les lacunes d'un vers.* Ce qui manque pour compléter une chose quelconque. Partie du dessous du sabot du cheval.

LACUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient des lacunes : *calcaire lacuneux.*

LACURE n. f. Action de lacer.

LACUSTRE (*kus-tre*) adj. (lat. *lacustris ;* de *lacus*, lac). Qui vit sur les bords ou dans les eaux d'un lac : *plante lacustre. Cités lacustres*, anciens villages

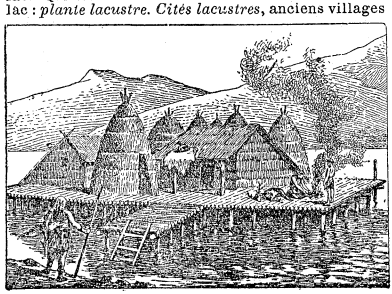

Cité lacustre.

préhistoriques bâtis sur pilotis dans les lacs, et dont les restes se retrouvent encore, particulièrement au bord des lacs de Suisse.

LAD n. m. (mot angl.). Garçon d'écurie de course.

LADANUM (*nom'*) n. m. (gr. *ladanon*). Gommerésine, fournie principalement par le ciste de Crète.

LADIN n. m. Nom donné à un groupe de dialectes appartenant à la famille des langues romanes et parlés dans les régions rhétiques.

LADRE, LADRESSE (*drè-se*) [le fém. est peu us.] n. et adj. (du lat. *Lazarus*, nom, dans la parabole de l'Evangile, du pauvre couvert d'ulcères, assis à la porte du mauvais riche). Lépreux. Se dit du porc atteint de ladrerie. *Fig.* Insensible, au physique et au moral. Excessivement avare : *c'est un ladre.* N. m. *Taches de ladre*, parties de la peau du cheval dépourvues de coloration et recouvertes de poils très fins, le plus souvent autour des yeux et du nez.

LADRERIE (*rî*) n. f. (de *ladre*). Ancien nom de la lèpre. Hôpital pour les lépreux. (On dit plus communém. MALADRERIE.) Maladie du porc, produite par la présence de cysticerques dans les muscles : *la ladrerie se transmet à l'homme. Fig.* et *fam.* Avarice sordide : *la ladrerie d'Harpagon.*

LADY (*lé-dé*) n. f. (mot angl.). Femme de lord, de baronnet, en Angleterre. Pl. des *ladies* (*lé-déz*).

LAGAN n. m. Privilège qu'avait le seigneur de s'approprier les objets apportés par la mer sur le littoral de son domaine, et même de faire payer rançon à l'équipage, aux passagers des navires échoués ou naufragés.

LAGON n. m. Petit lac ou étang d'eau de mer, que les coups de vent ou les marées laissent sur les plages. Masse d'eau qui occupe le centre d'un atoll.

LAGOPÈDE n. m. (du gr. *lagos*, lièvre, et du lat. *pes, pedis*, pied). Genre d'oiseaux gallinacés, qui habitent les cimes neigeuses et qui ont le tarse et les doigts couverts de plumes : *la chair du lagopède est délicate.*

LAGOPHTALMIE (*mî*) n. f. (du gr. *lagophtalmon*, œil de lièvre). Affection dans laquelle la paupière supérieure est retirée et ne peut plus couvrir l'œil, qui reste ouvert même pendant le sommeil.

LAGOTHRICHE ou **LAGOTHRIX** (*trikss*) n. m. Genre de singes platyrrhiniens, de l'Amérique du Sud.

LACUIS (*ghiss*) n. m. Cordage terminé par un nœud qui se serre par le seul poids du corps qu'il entoure.

LAGUNE n. f. (ital. *laguna*). Espace de mer peu profond, voisin de la côte, entrecoupé d'îlots : *Venise est bâtie sur des lagunes.*

LAI (*lè*) n. m. (mot angl.). Petit poème du moyen âge, narratif ou lyrique : *Marie de France a laissé des lais gracieux.*

LAI, E (*lè*) n. et adj. (lat. *laicus*). Laïque. *Frère lai*, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. *Sœur laie.* sœur converse.

LAÏC (*la-ik*) n. et adj. m. V. LAÏQUE.

LAICHE (*lè-che*) n. f. (allem. *liesch*). Genre de cypéracées, comprenant des herbes vivaces, appelées aussi *carex*, que l'on plante dans les dunes pour en fixer les sables, et dont les feuilles constituent le *crin végétal.*

LAÏCISATION (*za-si-on*) n. f. Action de laïciser : *la laïcisation des écoles, des hôpitaux.*

LAÏCISER (*zé*) v. a. (de *laïc*). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque : *laïciser une école.* Exclure des programmes scolaires l'enseignement religieux.

LAÏCITÉ n. f. Caractère laïque : *la laïcité de l'enseignement.*

LAID (*lè*), **E** adj. (de l'anc. haut allem. *laid*, odieux). Difforme, désagréable à la vue : *femme laide. Fig.* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laid de mentir.* ANT. **Joli, beau.**

LAIDEMENT (*lè-de-man*) adv. D'une façon laide. ANT. **Joliment.**

LAIDERON (*lè*) n. f. ou m. Fille ou femme laide.

LAIDEUR (*lè*) n. f. Etat de ce qui est laid, difforme. *Fig.* : *la laideur du vice.* ANT. **Beauté.**

LAIE (*lè*) n. f. Femelle du sanglier.

LAIE (*lè*) n. f. Route étroite, percée dans une forêt.

LAIE (*lè*) n. f. (flam. *laeye*). Marteau à deux têtes, dentelé, des tailleurs de pierre. Boîte qui renferme les soupapes d'un orgue.

LAINAGE (*lè*) n. m. Marchandise, étoffe de laine : *les lainages d'Elbeuf sont renommés.* Toison des moutons. Façon donnée aux draps avec des chardons.

LAINE (*lè-ne*) n. f. (lat. *lana*). Poil épais, doux et frisé, de quelques animaux, particulièrement du mouton : *la laine est souple, tenace et élastique.* Vêtement fait de laine : *la laine habille chaudement.* Cheveux épais et crépus des nègres. *Demi-laine.* barre de fer méplate ; pour renforcer le seuil ou les bornes d'une porte cochère. *Se laisser manger la laine sur le dos*, se dit du mouton, auquel la pie arrache des brins de laine. *Fig.* Se laisser dépouiller.

LAINER (*lè-né*) v. a. Opérer le lainage du drap. N. m. Le velouté d'une étoffe.

LAINERIE (*lè-ne-rî*) n. f. Fabrication, marchandise de laine.

LAINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui laine le drap. N. f. Machine qu'on a substituée aux chardons et aux brosses pour lainer le drap.

LAINEUX, EUSE (*lè-neû, eu-ze*) adj. Fourni de laine : *les moutons mérinos sont très laineux.* Qui a l'apparence de la laine : *le lama a le poil laineux. Bot. Plante laineuse*, couverte de poils.

LAINIER (*lè-ni-é*), **ÈRE** adj. Relatif à la laine. N. Marchand de laine. Ouvrier en laine.

LAÏQUE ou **LAÏC, ÏQUE** n. et adj. (lat. *laïcus*). Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux : *habit laïque*

LAIRD (*lèr*) n. m. (de *lord*). En Ecosse, maître d'un manoir.

LAIS (*lè*) n. m. (de *laisser*). Jeune baliveau en réserve. Ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain.

LAISSE (*lè-se*) n. f. Corde pour mener un chien : *tenir un chien en laisse. Fig. Mener quelqu'un en laisse*, le mener à sa fantaisie.

LAISSE (*lè-se*) n. f. (de *laisser*). Espace que la mer laisse à découvert à chaque marée : *laisse de haute mer ; laisse de basse mer.* Atterrissement au bord des fleuves. Tirade d'une chanson de geste.

LAISSÉES (*lè-sé*) n. f. pl. Fiente des sangliers ou bêtes noires. (On dit aussi FUMÉES.)

LAISSER (*lè-sé*) v. a. (du lat. *laxare*, lâcher). Ne pas emporter. Ne pas emmener avec soi. Délaisser : *laisser un ami dans le danger.* Oublier : *laisser ses gants.* Ne pas changer l'état d'une chose : *laisser une terre en friche.* Confier : *je vous laisse ce soin.* Ne pas tout enlever : *les voleurs lui ont laissé son habit.* Quitter en mourant : *laisser de grands biens.* Léguer : *laisser sa fortune aux pauvres.* Perdre : *il y laissa la vie.* Réserver : *laissons cela pour demain.* Consentir à vendre pour : *laisser du drap à 5 francs le mètre. Laisser voir*, montrer, volontairement ou non. *Laisser faire*, permettre. *Laisser à penser*, donner lieu à réflexion. *Cette chose ne laisse pas d'être vraie*, est vraie néanmoins. *Laisser quelqu'un tranquille*, ne pas le tourmenter. *Laisser à désirer*, ne pas satisfaire entièrement. N. m. **Laisser aller**, sorte d'abandon, de négligence. (Quelques-uns écrivent LAISSER-ALLER.)

LAISSER-COURRE ou **LAISSÉ-COURRE** (*lè-sé-kou-re*) n. m. Lieu ou moment où l'on découple les chiens.

LAISSEZ-PASSER (*lè-sé-pa-sé*) n. m. invar. Permission de passer, donnée par écrit.

LAIT (*lè*) n. m. (lat. *lac, lactis*). Liquide blanc, d'une saveur douce, fourni par les femelles des mammifères : *le lait est un aliment très nutritif, et de digestion facile.* Tout ce qui ressemble au lait : *lait d'amande, de coco, de chaux*, etc. Liqueur blanchâtre qui se trouve au-dessus des œufs à la coque, lorsqu'ils sont cuits à point. *Petit-lait* ou *lait clair*, sérosité qui se sépare du lait quand il se caille. *Lait de poule*, jaune d'œuf délayé dans du lait chaud avec du sucre. *Dents de lait*, premières dents des enfants. *Frère, sœur de lait*, se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice. *Sucer avec le lait*, recevoir dès la plus tendre enfance. *Fam. Boire du lait*, éprouver une vive satisfaction.

LAITAGE (*lè*) n. m. Le lait et tout ce qui se fait avec le lait : *se nourrir de laitage.*

LAITANCE (*lè*) ou **LAITE** (*lè-te*) n. f. Substance blanche et molle, qui se trouve dans les poissons mâles, et qui sert à féconder les œufs.

LAITÉ, E (*lè*) adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité.*

LAITERIE (*lè-te-rî*) n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage : *la laiterie doit être tenue dans un état de propreté rigoureuse.*

LAITERON (*lè*) n. m. Genre de composées liguliflores, à latex blanc, qui constituent une excellente nourriture pour les porcs et les lapins. (Syn. LACERON.)

LAITEUX, EUSE (*lè-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au lait : *les maladies laiteuses.* Qui a un suc de la couleur du lait : *plante laiteuse.*

LAITIER (*lè-ti-é*), **ERE** adj. et n. Qui vend du lait. *Vache laitière*, qui donne beaucoup de lait. N. m. Matières vitrifiées qui nagent sur le métal en fusion, et que l'on fait écouler au dehors. N. f. Vache laitière : *les vaches bretonnes sont d'excellentes laitières.*

Laitue.

LAITON (*lè*) n. m. Cuivre mêlé avec du zinc : *le laiton ou cuivre jaune est ductile et malléable.*

LAITONNER (*lè-to-né*) v. a. Garnir de fils de laiton : *laitonner un chapeau de femme.*

LAITUE (*lè-tu*) n. f. (lat. *lactuca ; de lac, lactis*, lait, à cause de son suc laiteux). Genre de composées liguliflores, cultivées comme alimentaires : *les laitues cultivées, romaine et batavia, se mangent en salade.*

LAÏUS (*la-i-uss*) n. m. *Arg. d'école.* Discours, allocution.

LAIZE ou **LAISE** (*lè-ze*) n. f. (bas lat. *latia*). Largeur d'une étoffe entre deux lisières.

LAKISTE (*kis-te*) n. et adj. (de l'angl. *lake*, lac). Se dit des poètes anglais, dont les principaux sont Wordsworth, Coleridge, Southey, qui habitaient ou fréquentaient le district des lacs au nord-ouest de l'Angleterre, et qui se distinguent par leur goût pour les descriptions de la nature et de la vie familière.

LALO n. m. Nourriture de nègres, composée de feuilles de baobab desséchées et pulvérisées.

LAMA n. m. Prêtre du Bouddha, chez les Mongols et les Tibétains. *Grand lama* ou *dalaï-lama*, chef suprême de la religion bouddhique.

LAMA n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands animaux du Pérou. (Leur laine sert à faire de l'*alpaga ;* une autre espèce est la *vigogne.*)

Lama.

LAMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient au lamaïsme.

LAMAÏSME (*ma-is-me*) n. m. Forme particulière du bouddhisme, qui s'est développée surtout au Tibet, et dont les prêtres s'appellent *lamas.*

LAMAÏSTE (*ma-is-te*) n. Sectateur du lamaïsme.

LAMANAGE n. m. Profession des lamaneurs.

LAMANEUR n. m. (du flam. *lotman*, homme du plomb, de la sonde). Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies. Adjectiv. : *pilote lamaneur.*

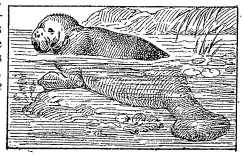
Lamantin.

LAMANTIN n. m. Genre de mammifères cétacés herbivores, de l'Afrique et de l'Amérique : *les lamantins dépassent 3 mètres de long, et fréquentent les estuaires des fleuves.*

LAMASERIE (*rî*) n. f. Couvent de lamas, au Tibet.

LAMBDA (*lanb*) n. m. Onzième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l'*l* français.

LAMBDACISME (*lanb-da-sis-me*) n. m. ou **LALLATION** (*lal-la-si-on*) n. f. Prononciation vicieuse de la lettre *l*, qui consiste à la doubler ou à la répéter trop, ou, enfin à la substituer à la lettre *r.*

LAMBEAU (*lan-bô*) n. m. Morceau de chair, d'étoffe, arraché. *Fig.* Fragment, partie d'un tout : *les lambeaux de l'empire d'Alexandre furent partagés entre ses généraux.*

LAMBEL (*lan-bèl*) n. m. *Blas.* Brisure dont les puînés chargent en chef les armes de leur maison, et qui consiste en un bâton péri en fasce, d'où pendent des *denticules* (qu'on nomme aussi *gouttes* ou *pendants*), ordinairement au nombre de trois.

LAMBIC ou **LAMBICK** (*lan-bik*) n. m. Sorte de bière forte de Belgique.

LAMBIN, E (*lan*) adj. et n. (de *Lambin* n. pr. V. *Part. hist.*). Qui agit avec lenteur : *enfant lambin.*

LAMBINER (*lan-bi-né*) v. n. *Fam.* Agir lentement, perdre son temps en de futiles occupations.

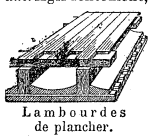
Lambourdes de plancher.

LAMBOURDE (*lan*) n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc. Espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard.* Rameau grêle et très court, terminé par des boutons à fruits.

LAMBRE (*lan-bre*) n. m. Genre de crustacés décapodes, dits aussi *araignées demer.*

LAMBREQUIN (*lan-bre-kin*) n. m. (du flam. *lamper*, crêpe. — L'Acad. ne donne ce mot qu'au plur.). Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc. Découpures en étoffe, environnant un ciel de lit, une embrasure de fenêtre, etc.

Lambrequin de lit.

Pl. *Blas.* Bandes d'étoffe descendant en rinceaux du heaume qui timbre un écu d'armes : *les lambrequins*

héraldiques dérivent des capelines découpées qu'on portait sur le heaume au moyen âge.

LAMBRIS (*lan-bri*) n. m. (lat. *labrusca*). Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murs d'un appartement. Enduit de plâtre sur des lattes jointives dans un grenier, un galetas. Revêtement d'un plafond. *Par ext. Lambris dorés*, habitation opulente, luxueuse. (V. la planche MAISON.)

LAMBRISSAGE (*lan-bri-sa-je*) n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSEMENT (*lan-bri-se-man*) n. m. Action de lambrisser. Son résultat.

LAMBRISSER (*lan bri-sé*) v. a. Revêtir de lambris. *Chambre lambrissée*, dont une des parois est formée avec une partie du toit revêtue de plâtre.

LAMBRUCHE (*lan*) ou **LAMBRUSQUE** (*lan-brus-ke*) n. f. (lat. *labrusca*). Vigne redevenue sauvage, qui croît dans les buissons et les bois.

LAME n. f. (lat. *lamina*). Morceau de métal plat et très mince : *lame de plomb, d'acier*. Fer d'un instrument propre à couper, d'une épée, d'un couteau, d'un canif, etc. : *les lames de Tolède étaient renommées jadis*. Vague de la mer : *navire secoué par une lame. Fig. C'est une bonne lame, une fine lame*, se dit d'un homme qui manie bien l'épée. *Friand de la lame*, amateur d'escrime, de duels. *Visage en lame de couteau*, visage long et mince.

LAMÉ, E adj. Couvert de lames de métal : *cuirasse lamée d'argent*.

LAMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Se dit d'une cassure qui présente des facettes brillantes.

LAMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *lamella*). Petite lame.

LAMELLÉ, E (*mèl-lé*) ou **LAMELLEUX, EUSE** (*mèl-leû, eu-ze*) adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : *l'ardoise est une roche lamelleuse*.

LAMELLIBRANCHES (*mèl-li*) n. m. pl. Classe de mollusques, comprenant ceux qui sont abrités par une coquille à deux valves et dont un grand nombre sont comestibles. S. un *lamellibranche*.

LAMELLICORNES (*mèl-li*) n. m. pl. Sous-ordre d'insectes coléoptères, renfermant les hannetons, scarabées, dont les antennes sont disposées en feuillets. S. un *lamellicorne*.

LAMELLIFORME (*mèl-li*) adj. En forme de lamelle.

LAMELLIROSTRE (*mèl-li-ros-tre*) adj. Qui a le bec garni sur ses bords de lamelles transversales, comme les canards. N. m. pl. Groupe d'oiseaux palmipèdes, comprenant les oies, les canards. S. un *lamellirostre*.

LAMENTABLE (*man*) adj. (lat. *lamentabilis*). Qui mérite d'être pleuré : *la mort lamentable de Turenne*. Qui porte à la pitié : *voix lamentable*.

LAMENTABLEMENT (*man-ta-ble-man*) adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. (lat. *lamentatio*). Plainte accompagnée de gémissements et de cris. Vive expression de regret : *les lamentations de Jérémie*.

LAMENTER [*man-té*] **(SE)** v. pr. (lat. *lamentari*). Se plaindre, se désoler.

LAMETTE (*mè-te*) n. f. Petite lame.

LAMIE (*mî*) n. f. (lat. *lamia*). Monstre ou démon fabuleux des anciens. Sorte de requin, à chair comestible, appelé aussi *chien-dauphin*.

LAMIER (*mi-é*) n. m. Genre de labiées d'Europe, improprement désignées sous le nom d'*orties*.

LAMINAGE n. m. Action de laminer : *le fer se prête parfaitement au laminage*. Résultat de cette action.

LAMINAIRE (*nè-re*) n. f. Genre d'algues, comprenant des espèces comestibles ou, qui sont employées sèches en chirurgie pour dilater les trajets fistuleux.

LAMINARIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues dont la *laminaire* est le type. S. une *laminariacée*.

LAMINER (*né*) v. a. (du lat. *lamina*, lame). Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles, en lames fort minces.

LAMINERIE (*rî*) n. f. Atelier dans lequel on lamine.

LAMINEUR n. m. Ouvrier qui lamine les métaux. Adjectiv. : *cylindre lamineur*.

LAMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. En forme de petites lames. *Anat. Tissu lamineux*, tissu cellulaire.

LAMINOIR n. m. Machine composée de cylindres d'acier tournant en sens inverse, et entre lesquels on fait passer les pièces du métal qu'on veut laminer. *Fig. Passer au laminoir*, être soumis à de dures épreuves. Activ. Soumettre à de rudes épreuves.

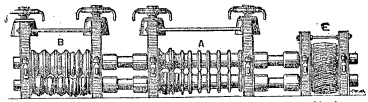

Laminoir : A, cylindres dégrossisseurs ; B, cylindres finisseurs ; E, engrenage.

LAMPADAIRE (*lan-pa-dè-re*) n. m. Sorte de support vertical qui porte des lampes.

LAMPADÉPHORE (*lan*) n. m. (du gr. *lampas, ados*, lampe, et *phoros*, qui porte). Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses, ou prenaient part aux courses aux flambeaux (*lampadéphories*).

LAMPANT (*lan-pan*). **E** adj. Se dit d'une huile qui donne une lumière claire, et aussi de l'huile d'olive bien purifiée : *pétrole lampant*.

LAMPAS (*pâ* ou *pass*) n. m. (de *lamper*). *Pop.* Gosier : *s'arroser le lampas. Vétér.* Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

LAMPAS (*pâ* ou *pass*) n. m. Etoffe de soie, qu'on tirait originairement de la Chine.

LAMPASCOPE (*lan-pas-ko-pe*) n. m. (du gr. *lampas*, lampe, et *skopein*, examiner). Sorte de lanterne magique, qui peut s'adapter à une lampe quelconque.

LAMPASSÉ, E (*lan-pa-sé*) adj. (de *lampas*). *Blas.* Se dit de tout quadrupède dont la langue est d'un émail particulier.

LAMPE (*lan-pe*) n. f. (gr. *lampas*). Récipient qui renferme un liquide (huile, pétrole, etc.) susceptible de donner de la lumière en brûlant. *Par ext.*, tout appareil producteur de lumière (lampe à gaz, à acétylène, électrique, à vapeurs de mercure, au néon, etc.). Petit récipient contenant de l'alcool, de l'essence, et qui sert de réchaud : *lampe à alcool ; lampe à souder*. *Lampe de mineur*, v. MINE. *Lampe à incandescence*, lampe dans laquelle la lumière ne provient que de l'incandescence d'un corps devenu lumineux par l'effet du calorique qu'il a absorbé, (filament de charbon dans le vide pour les lampes électriques, manchon de terres rares pour les lampes à gaz, à pétrole, etc.). *Lampe audion*, détecteur d'un type particulier.

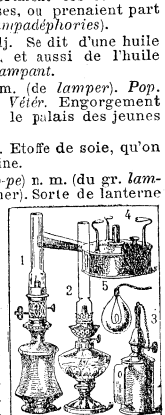

Lampes : 1. A huile (à modérateur) ; 2. A pétrole ; 3. A alcool, 4. A alcool ; 5. Electrique (à incandescence).

LAMPÉE (*lan-pé*) n. f. *Pop.* Grande gorgée de liquide qu'on hume d'un coup : *boire une lampée de vin*.

LAMPER (*lan-pé*) v. a. (autre forme du mot *laper*). Boire avidement des lampées.

LAMPERON (*lan*) n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

LAMPION (*lan*) n. m. (dimin. de *lampe*). Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche, pour les illuminations. *Pop.* Lanterne vénitienne.

Lampion.

LAMPISTE (*lan-pis-te*) n. Qui fait ou vend des lampes. Personne qui, dans un établissement, est chargée du soin de l'éclairage.

LAMPISTERIE (*lan-pis-te-rî*) n. f. Industrie, commerce du lampiste. Lieu où l'on garde et répare les lampes.

LAMPOURDE (*lan*) n. f. Genre de composées, dites souvent *herbes aux écrouelles*.

LAMPRILLON (*lan-pri*, *ll* mll., *on*) n. m. V. AMMOCÈTE.

LAMPROIE (*lan-proi*) n. f. (lat. *lampetra*). Genre de poissons cyclostomes de forme cylindrique et allongée. (Une espèce remonte les fleuves au printemps. Sa peau est nue et gluante; sa chair est délicate. Elle atteint 1 mètre de long. D'autres espèces ne quittent pas les eaux douces.)

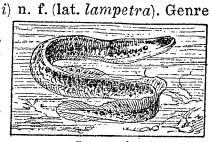

Lamproie.

LAMPYRE (*lan*) n. m. Nom scientifique du ver luisant.

LANÇAGE n. m. V. LANCEMENT.

LANCASTRIEN, ENNE (*kas-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Lancastre.

LANCE n. f. (lat. *lancea*). Arme offensive à long manche et à fer pointu. (V. la planche ARMES.) Soldat armé d'une lance. Long bâton garni d'un tampon, pour jouter sur l'eau. Tube métallique adapté à l'extrémité d'un tuyau de pompe, et servant à diriger le jet d'eau. Instrument en fer dont font usage les sondeurs pour reconnaître la nature d'un terrain. *Lance à feu*, fusée emmanchée au bout d'un long bâton, pour enflammer les feux d'artifice.

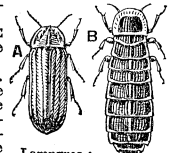

Lampyres : A, mâle ; B, femelle.

LANCE-BOMBE, LANCE-GRENADE n. m. *Art milit.* Appareils pour lancer les bombes, les grenades. (On écrit aussi LANCE-BOMBES, LANCE-GRENADES).

LANCEMENT (*man*) n. m. Action de lancer : *le lancement d'un vaisseau se fait en grande solennité.* (On dit quelquef. LANÇAGE.)

LANCÉOLE n. f. (lat. *lanceola*). Organe de la plante, en forme de fer de lance. Petite lance de feu d'artifice.

LANCÉOLÉ, E adj. (de *lancéole*). *Bot.* Se dit d'un organe terminé en forme de lance : *feuille lancéolée.*

LANCER (*sé*) v. a. (de *lance*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il lança, nous lançons.*) Jeter avec force : *les Grecs s'exerçaient à lancer le disque.* Darder : *le soleil lance ses rayons.* Appliquer : *lancer un coup de pied.* Mettre à l'eau : *lancer un vaisseau.* Pousser en avant, faire partir : *lancer un escadron sur l'ennemi.* Mettre en train, à la mode : *lancer un artiste, une affaire.* Emettre, publier : *lancer une proclamation. Lancer un cerf*, le faire sortir d'un endroit où il est. **Se lancer** v. pr. Entrer : *se lancer dans le monde.*

LANCER (*sé*) n. m. *Vénerie.* Moment où la bête est lancée par les chiens. *Pêche au lancer*, méthode qui consiste à envoyer l'appât au loin au moyen d'une canne pourvue d'un moulinet.

Lancette.

LANCERON n. m. Jeune brochet. V. LANÇON.

LANCE-TORPILLE n. m. Appareil pour lancer des torpilles. Pl. des *lance-torpilles.* Adj. : *tube lance-torpille.*

LANCETTE (*sè-te*) n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès. *Ogive à lancette*, ogive de forme très allongée.

Lancier (second Empire).

LANCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lance. *Fig.* et *fam.* Personne qui met en train : *lanceur d'affaires. Lanceuse de modes*, femme à laquelle les couturières et modistes font porter les nouveautés qu'elles désirent faire connaître.

LANCHE n. f. Petit bateau en usage en Espagne, dans l'Amérique du Sud et dans la mer des Indes, avec deux mâts gréant chacun une voile carrée.

LANCIER (*si-é*) n. m. Cavalier armé d'une lance : *les lanciers furent supprimés en France en 1871. Le quadrille des lanciers* ou absolum. *les lanciers*, quadrille d'importation anglaise, où les couples se font des visites, des saluts, défilent parallèlement, etc.

LANCIFORME adj. Qui a la forme d'une lance.

LANCINANT (*nan*), **E** adj. (du lat. *lancinare*, mettre en pièces). Qui se fait sentir par élancements : *douleur lancinante.*

LANCINATION (*si on*) n. f. Elancement, action de ce qui est lancinant. (Peu us.)

LANCINER (*né*) v. n. (lat. *lancinare*). Se faire sentir par élancements : *une douleur qui lancine.*

LANÇON ou **LANCERON** n. m. *Zool.* V. ÉQUILLE.

LANDAIS, E (*dé, è-ze*) adj. et n. Des Landes : *les bergers landais se servent souvent d'échasses.* (V. ÉCHASSE.)

LANDAMMAN (*da-man*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *ammann*, bailli). Titre du premier magistrat, dans quelques cantons de la Suisse.

LANDAU (*dô*) n. m. (de *Landau* v. d'Allemagne). Voiture à quatre roues, dont la double capote se lève et s'abaisse à volonté.

Landau.

LANDAULET (*dô-lè*) n. m. Petit landau à un seul capotage mobile, avec portières et glaces.

LANDE n. f. (celt. *landa*). Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages : bruyères, ajoncs, genêts, etc. : *les landes de Gascogne.*

LANDGRAVE (*land'*) n. m. (de l'all. *land*, terre, et *graf*, comte). Titre de quelques princes d'Allemagne : *le landgrave de Hesse-Cassel.* Magistrat qui rendait la justice pour l'empereur d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (*land'-gra-vi-a*) n. m. Dignité du landgrave. Pays soumis à un landgrave.

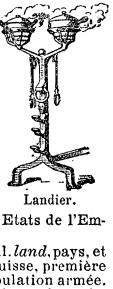

Landier.

LANDIER (*di-é*) n. m. (anc. fr. *andier*). Gros chenet de cuisine, en fer. Nom vulgaire de l'ajonc.

LANDSTURM (*land'-stourm'* ou à l'allem. *land'chtourm'*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *sturm*, tocsin). En Allemagne, en Suisse, levée en masse des hommes en état de porter les armes.

LANDTAG (*land'-tagh'*) n. m. Assemblée délibérante, dans certains Etats de l'Empire allemand : *le landtag prussien.*

LANDWEHR (*land'-vèr*) n. f. (de l'all. *land*, pays, et *wehr*, défense). En Allemagne et en Suisse, première réserve, formée d'une partie de la population armée.

LANERET (*rè*) n. m. (de *lanier*). Oiseau de proie, du genre faucon.

LANGAGE n. m. (de *langue*). Emploi de la parole pour exprimer les idées : *le langage articulé est l'apanage de l'homme.* Tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment (il y a trois sortes de langages : le langage parlé, le langage écrit et le langage mimique) : *les yeux ont leur langage.* Manière de parler, idiome : *le langage des Chinois.* Style : *langage figuré, naïf.* Manière de s'exprimer suivant son état, sa profession : *le langage des halles, de la cour.* Voix, cri, chant des animaux.

LANGE n. m. (du lat. *laneus*, de laine). Morceau de laine, d'étoffe épaisse, qui sert à envelopper un enfant au maillot : *on ne doit pas trop serrer un enfant dans ses langes.*

LANGER v. a. Entourer de langes.

LANGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui marque de la langueur : *air, ton langoureux.* Qui affecte une langueur amoureuse.

LANGOUSTE (*ghouste*) n. f. (du lat. *locusta*, sauterelle). Genre de crustacés décapodes, répandus dans toutes les mers. — Les langoustes diffèrent des homards par leur première paire de pattes, dépourvues de pinces. On les pêche en grand sur les côtes de France, pour leur chair savoureuse.

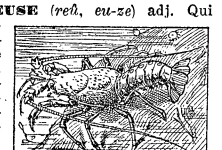

Langouste.

LANGOUSTIER (*ghous-ti-é*) n. m. **LANGOUSTIÈRE** (*ghous-ti*) n. f. Filet en forme de balance profonde, avec lequel on prend les langoustes.

LANGOUSTINE n. m. Nom vulgaire d'une espèce de homard de petite taille.

LANGUE (*lan-ghe*) n. f. (lat. *lingua*). Corps charnu, allongé, mobile, situé dans la bouche et servant à la dégustation, à la déglutition et à la parole. (V. BOUCHE.) Idiome d'une nation : *langue française, anglaise.* (On divise les langues en trois groupes : *langues monosyllabiques, langues agglutinantes, langues à flexion* ou *flexionnelles.*) Règles du langage d'une nation : *respecter la langue.* Manière particulière de s'exprimer : *la langue des poètes. Langue mère*, considérée relativement aux langues qui en sont dérivées. *Langue maternelle*, celle du pays où l'on est né. *Langue vivante*, actuellement parlée. *Langue morte*, qu'on ne parle plus, comme le latin et le grec. *Langue verte*, ensemble de locutions imagées, tirées du vocabulaire des halles, des faubourgs, des ateliers, des cercles, des boulevards, etc. *Maître de langue*, qui enseigne les langues. *Coup de langue*, calomnie, médisance ; épigramme. *Langue de vipère, mauvaise langue*, personne qui aime à médire. *Jeter sa langue aux chiens*, renoncer à deviner quelque chose. *Avaler sa langue*, garder le silence. *Tirer la langue à quelqu'un*, le narguer par un mouvement de la langue. *Se mordre la langue*, s'arrêter au moment de dire une sottise ; se repentir d'avoir dit quelque chose. *Avoir la langue bien pendue, bien affilée*, parler avec facilité. *Avoir la langue trop longue*, ne pas savoir garder un secret. *Prendre langue*, entrer en pourparlers. *Langue de terre*, péninsule longue et étroite. PROV. : **Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler**, avant de parler, de se prononcer, il faut mûrement réfléchir. **Qui langue a, à Rome va**, quand on sait s'expliquer, on peut aller partout.

LANGUE-DE-BŒUF n. f. *Techn.* Outil de maçon en forme de cœur. Pl. des *langues de-bœuf. Bot.* Nom donné, à cause de sa couleur, à un champignon comestible, la fistuline hépatique, qui croit sur le tronc des chênes. (On l'appelle aussi FOIE-DE-BŒUF.)

LANGUE-DE-CARPE n. f. Instrument de dentiste, pour extirper les dents molaires. Pl. des *langues-de-carpe.*

LANGUE-DE-CARPETTE n. f. Burin de serrurier, à tranchant arrondi. Pl. des *langues-de-carpette.*

LANGUE-DE-CHAT n. f. Biscuit long et plat. Outil de graveur. Pl. des *langues-de-chat.*

LANGUEDOCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. Du Languedoc.

LANGUETTE (*ghè-te*) n. f. Petite langue. Se dit de tout objet qui rappelle la forme d'une petite langue : *languette d'une balance.* Mince séparation dans l'intérieur d'une cheminée. Lame mobile qui produit la vibration dans les instruments à anche : *languette de hautbois.* Aiguille de fer du fléau d'une balance. Tenon continu d'une planche, destiné à entrer dans une rainure.

LANGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *languor*; de *languere*, languir). Abattement maladif et prolongé des forces : *souffrir d'une maladie de langueur.* Affaissement moral. Apathie. Manque de chaleur : *langueur du style.*

LANGUEYAGE (*ghè-ia-je*) n. m. Action de langueyer.

LANGUEYER (*ghè-ié*) v. a. (de *langue*. — Se conj. comme *grasseyer.*) Visiter la langue d'un porc pour s'assurer s'il est sain ou s'il est ladre. Garnir les tuyaux d'orgue de languettes métalliques.

LANGUEYEUR (*ghè-ieur*) n. m. Individu chargé de langueyer les porcs.

LANGUIDE (*ghi-de*) adj. (lat. *languidus*). Qui est en langueur. (VX.)

LANGUIER (*ghi-é*) n. m. Langue et gorge fumées d'un porc.

LANGUIR (*ghir*) v. n. (lat. *languere*). Etre consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces. Souffrir un supplice lent : *languir dans les fers. Fig.* Dépérir : *cet arbre languit.* Traîner en longueur : *l'affaire languit.* N'être pas animé : *la conversation languit.*

LANGUISSAMMENT (*ghi-sa-man*) adv. D'une manière languissante : *s'étendre languissamment dans un hamac.* ANT. **Vivement.**

LANGUISSANT (*ghi-san*), **E** adj. Qui languit. Abattu, langoureux : *regards languissants.* Sans force : *style languissant.* Sans activité : *commerce languissant.* ANT. **Vif, actif, remuant.**

LANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de celui qui languit. (Peu us.)

LANIAIRE (*ni-è-re*) n. f. et adj. (du lat. *laniare*, déchirer). Se dit des dents canines qui sont propres à déchirer.

Lansquenets.

LANICE adj. f. *Bourre lanice*, tirée de la laine.

LANIER (*ni-é*) n. m. (de *laine*). Oiseau de proie, qui n'est que la femelle du laneret.

LANIÈRE n. f. Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE adj. f. (du lat. *lana*, laine, et *ferre*, porter). Qui porte de la laine ou un duvet cotonneux : *animaux, plantes lanifères.* (On dit aussi LANIGÈRE.)

LANIGÈRE adj. (du lat. *lana*, laine, et *gerere*, porter). Syn. de LANIFÈRE.

LANISTE (*nis-te*) n. m. (lat. *lanista*). Celui qui, à Rome, achetait et dressait des gladiateurs pour le cirque.

LANLAIRE (*lè-re*) vieux refrain qui n'est plus usité que dans l'expression : *envoyer faire lanlaire*, envoyer promener celui qui importune.

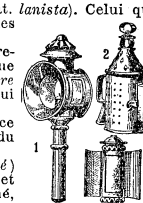

Lanternes : 1. De voiture ; 2. De charrette ; 3. Sourde.

LANOLINE n. f. Substance grasse retirée de la toison du mouton.

LANSQUENET (*lans-ke-né*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *knecht*, serviteur). Nom donné, au XVe siècle, à des fantassins allemands mercenaires qui combattaient sous leurs enseignes nationales et commandés par des officiers de leur langue : *beaucoup de lansquenets servirent en France pendant les guerres de religion.* Sorte de jeu de cartes.

LANTANIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, voisines des verveines.

Lanternes : 1, 2. Vénitiennes ; 3. Chinoise.

LANTERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *lanterna*). Ustensile fait ou garni d'une matière transparente, dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. *Lanterne sourde*, dont on peut cacher la lumière à volonté. *Lanterne vénitienne*, récipient en papier translucide et colorié, dans lequel on allume une

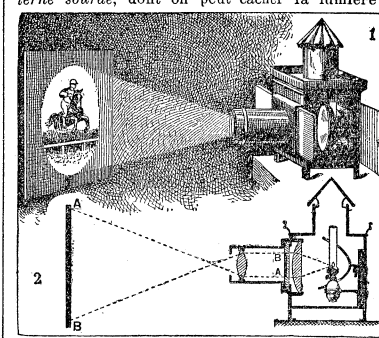

1. Lanterne magique ; 2. Coupe (A B, image de projection).

bougie. *Lanterne magique*, instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître sur un écran l'image agrandie de figures peintes sur verre et qui, perfectionné, a donné naissance à la *lanterne à projections*. *Archit.* Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. *Lanterne des morts*, pilier creux en pierre, dans lequel on plaçait une lanterne et qui indiquait l'emplacement d'un cimetière, d'un tombeau. Sorte de loge qui permet de voir dans une grande salle d'assemblée publique, sans être vu. *Mécan.* Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue. *Lanterne d'Aristote*, appareil masticateur des oursins. Loc. div. : *Prendre des vessies pour des lanternes*, faire une confusion absurde. *Mettre à la lanterne*, pendant la Révolution, pendre quelqu'un aux potences où étaient accrochées les lanternes qui éclairaient les rues. *Oublier d'éclairer sa lanterne*, ne pas se mettre en mesure de se faire comprendre (allusion à une fable de Florian).

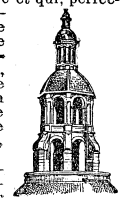
Lanterne (archit.).

LANTERNEAU ou **LANTERNON** n. m. Petite lanterne au sommet d'une coupole.

LANTERNER (*tèr-né*) v. n. Perdre le temps à des riens. V. a. *Fam.* Tenir en suspens par des délais.

LANTERNERIE (*tèr-ne-ri*) n. f. *Fam.* Fadaise, discours frivole.

LANTERNIER (*tèr-ni-é*) n. m. Qui fabrique ou allume des lanternes. *Fam.* Qui lanterne.

LANTHANE n. m. Métal rare (La) de densité 6,15, qui accompagne les métaux de l'yttria.

LANTIPONNAGE (*po-na-je*) n. m. Discours frivole et importun. (Peu us.)

LANTIPONNER (*po-né*) v. n. Tenir des discours inutiles et importuns. V. a. Dire avec importunité.

LANTURLU ou **LANTURELU** n. m. Mot qui indique une réponse évasive ou un refus méprisant.

LANUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (lat. *lanuginosus*). Qui est de la nature de la laine. Se dit des parties des plantes couvertes de duvet : *feuilles lanugineuses*.

LAPALISSADE (*li-sa-de*) n. f. Vérité d'une évidence niaise, comme celles dont est remplie la chanson sur Monsieur de La Palisse.

LAPAROTOMIE (*mi*) n. f. (du gr. *lapara*, flancs, et *tomé*, section). Ouverture chirurgicale de la cavité abdominale.

LAPEMENT (*man*) n. m. Action de laper.

LAPER (*pé*) v. n. et a. (orig. germ.). Boire en tirant avec la langue : *le chien lape l'eau*.

LAPEREAU (*ró*) n. m. Jeune lapin.

LAPICIDE adj. (du lat. *lapis*, pierre, et *cædere*, trancher). Se dit d'une plante qui s'établit dans les interstices des rochers : *les pariétaires sont des plantes lapicides*. N. m. Ouvrier qui grave des inscriptions sur la pierre.

LAPIDAIRE (*dè-re*) n. m. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Ouvrier qui taille des pierres précieuses. Adjectiv. *Style lapidaire*, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc. *Fig.* Style concis (comme celui qui s'impose dans les inscriptions).

LAPIDAIRERIE (*dè-re-ri*) n. f. Travail ou industrie du lapidaire.

LAPIDATION (*si-on*) n. f. Action de lapider. Supplice de celui qu'on lapide. *Par ext.* Action de jeter des pierres. — La lapidation a été en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violateurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Etienne périt de cette mort.

LAPIDER (*dé*) v. a. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Tuer à coups de pierres. Poursuivre à coups de pierres. *Fig.* Maltraiter par paroles ou par écrits.

LAPIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de lapidifier.

LAPIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en pierres.

LAPIDIFIQUE adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique*.

LAPILLEUX, EUSE (*pi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (du lat. *lapillus*, petite pierre). Se dit des fruits dont la chair renferme des corps durs.

LAPILLI (*pil*) n. m. pl. (mot lat. signif. *petites pierres*). *Géol.* Variété grossière de cendre volcanique.

LAPIN, E n. Mammifère rongeur, du genre lièvre : *le lapin est très prolifique. Lapin de garenne* ou *lapin sauvage*, celui qui vit en liberté, dans des terriers qu'il se creuse. *Lapin domestique* ou *de choux*, celui qui est élevé en captivité. *Fig.* et *fam.* Homme rusé, brave et résolu : *c'est un fameux lapin*.

Lapin.

LAPINER (*né*) v. n. Mettre bas, en parlant de la lapine.

LAPINIÈRE n. f. Endroit où l'on élève des lapins. Cage à lapins.

LAPIS (*piss*) ou **LAPIS-LAZULI** (*piss*) ou **LAZULITE** n. m. (du lat. *lapis*, pierre, et *lazuli*, d'azur). Pierre d'un bleu d'azur magnifique, qui est du silicate d'alumine, de soude et de chaux.

LAPON, ONE adj. et n. De la Laponie. N. m. La langue lapone.

LAPS (*lapss*) n. m. (du lat. *lapsus*, écoulement). Espace de temps : *un grand laps de temps*.

LAPS (*lapss*), **LAPSE** (*lap-se*) n. et adj. (du lat. *lapsus*, tombé, glissé). Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement. (Ne s'emploie qu'avec *relaps*.)

LAPSUS (*lap-suss*) n. m. (mot lat.). Faute, erreur. V. *Part. rose*.

LAPTOT (*lap-tô*) n. m. Noir sénégalais engagé au service de la France : *les laptots sont appelés officiellement* tirailleurs sénégalais.

LAQUAIS (*kè*) n. m. (esp. *lacayo*). Valet de pied qui porte la livrée. *Fig.* Homme d'un caractère bas et servile.

LAQUE (*la-ke*) n. f. (persan *lak*). Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde. (On dit aussi GOMME LAQUE.) Matière albumineuse colorée, employée en peinture. N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge. Objet, meuble enduit de ce vernis.

LAQUER (*ké*) v. a. Couvrir d'une couche de laque.

LAQUET (*kè*) n. m. Petit lac.

LAQUETON (*ke*) n. m. Petit laquais. (Vx.)

LAQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui fabrique des objets vernis en laque.

LAQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. De la nature de la laque : *vernis laqueux*.

LARAIRE (*rè-re*) n. m. (lat. *lararium*). Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

LARBIN n. m. *Pop.* Domestique, valet.

LARCIN n. m. (lat. *latrocinium*). Petit vol fait adroitement et sans violence. Chose dérobée. *Par ext.* Plagiat.

LARD (*lar*) n. m. (lat. *lardum*). Substance grasse, renfermée dans le tissu cellulaire sous-cutané de certains animaux à peau épaisse, particulièrement du porc : *on barde les volailles avec du lard. Gras à lard*, très gras. Fam. *Faire du lard*, engraisser par l'inaction.

LARDACÉ, E adj. Qui a l'apparence du lard.

LARDE n. f. Morceau de viande lardée.

LARDER (*dé*) v. a. Piquer une viande de petits morceaux de lard : *larder un rôti de bœuf. Fig.* Percer : *larder de coups d'épée*. Poursuivre de traits piquants : *larder d'épigrammes*. Semer, entremêler : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins*.

LARDERASSE (*ra-se*) n. f. Grosse corde d'étoupe ou de chanvre grossier.

LARDEUX, EUSE (*deû, eu-ze*) ou **LARDIFORME** adj. Qui a l'apparence du lard. Qui contient beaucoup de lard : *chairs lardeuses*.

LARDOIRE n. f. Brochette pour larder.

LARDON n. m. Petit morceau de lard. *Fig.* Mot piquant, sarcasme.

LARDONNER (*do-né*) v. a. Couper, tailler en lardons. *Fig.* Poursuivre de lardons, de quolibets.

LARE n. m. (lat. *lar, laris ;* d'un mot étrusque qui signifiait *chef*). Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) Pl. *Fig.* Foyer domestique : *revoir ses lares*. Adjectiv. : *les dieux lares*.

LARENIER (*ni-é*) ou mieux **LARMIER** (*mi-é*) n. m. Rebord d'un châssis destiné à écarter l'eau.

LARGE adj. (du lat. *largus*, abondant). Qui a une certaine étendue dans le sens opposé à la longueur : *large poitrine*. Grande étendue. Ample. *Fig.* Peu scrupuleux : *conscience large*. Généreux, libéral : *homme large*. Grand, considérable : *faire de larges concessions*. *Large* ou *ouvert*, se dit du cheval dont les membres (antérieurs ou postérieurs) sont très écartés. N. m. Largeur : *un mètre de large*. Haute mer : *prendre le large*. *Fig.* *Prendre le large*, s'enfuir. *En long et en large*, en longueur et en largeur. **Au large** loc. adv. Spacieusement. Loc. elliptique. Ordre de s'éloigner : *au large, au large!* ANT. **Etroit, serré.**

LARGEMENT (*man*) adv. D'une manière large. ANT. **Etroitement.**

LARGESSE (*jè-se*) n. f. Libéralité, distribution abondante et gratuite : *les rois de France faisaient de grandes largesses à l'occasion de leur avènement.* ANT. **Avarice.**

LARGEUR n. f. Etendue dans le sens opposé à la *longueur*. *Fig.* Ampleur, manière élevée, non mesquine : *envisager une question avec largeur.*

LARGHETTO (*ghèt-to*) adv. *Musiq.* Mot italien, servant à indiquer un mouvement un peu moins lent que *largo*. N. m. Morceau dans ce mouvement.

LARGO adv. (mot ital.). *Musiq.* Indique un mouvement ample et large. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGUE (*lar-ghe*) adj. (forme prov. de *large*). Qui n'est pas tendu. *Vent largue*, oblique par rapport à la route du navire. N. m. Allure dans laquelle les vergues ne sont pas brassées complètement, le vent venant de l'arrière du travers. Adv. : *les jonques doivent marcher largue.*

LARGUER (*ghé*) v. a. *Mar.* Lâcher, démarrer. *Larguer les voiles*, lâcher ou filer le cordage retenant une voile par le bas.

LARIFLA, mot de fantaisie qui entre dans quelques refrains de chansons badines.

LARIGOT (*gho*) n. m. Sorte de flûte ancienne. **À tire-larigot** loc. adv. Beaucoup : *boire à tire-larigot.*

LARIX (*rikss*) n. m. *Bot.* Nom scientifique du *mélèze.*

LARME n. f. (lat. *lacryma*). Humeur sécrétée par diverses glandes de l'œil et qui se répand au dehors par suite d'un effet physique ou d'un vif sentiment moral, de douleur, de joie, d'admiration : *être ému jusqu'aux larmes.* Suc qui coule de quelques végétaux, comme la vigne. Petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme.* Loc. div. *Larmes de crocodile*, larmes hypocrites. *Pleurer à chaudes larmes, fondre en larmes*, pleurer abondamment. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, le consoler. *Rire aux larmes, jusqu'aux larmes*, rire très fort, jusqu'à en répandre des larmes. *Avoir des larmes dans la voix*, parler d'une voix émuë, tremblante. *Larme de cerf*, liqueur onctueuse qui remplit les cavités existant au-dessous des yeux du cerf.

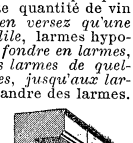
Larmier.

LARME-DE-JOB n. f. *Bot.* Espèce du genre coïx, dont les graines ont la forme d'une larme. Pl. des *larmes-de-Job.*

LARMIER (*mi-é*) n. m. (de *larme*). Saillie d'une corniche, creusée en forme de gouttière, et destinée à faire tomber l'eau de pluie loin du pied du mur. *Anat.* Angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes. N. m. pl. Fente au-dessous de l'angle interne de l'œil du cerf. (Syn. LARMIÈRES.) Ce qui, dans la tête du cheval, correspond aux tempes de l'homme.

LARMOIEMENT (*moi-man*) ou **LARMOÎMENT** (*man*) n. m. Ecoulement involontaire de larmes.

LARMOYANT (*moi-ian*), **E** adj. Qui fond en larmes. Qui excite les larmes : *prendre un ton larmoyant.*

LARMOYER (*moi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Pleurer, jeter des larmes.

LARMOYEUR, EUSE (*moi-ieur, eu-ze*) n. Celui, celle qui larmoie. (Peu us.)

LARRON, ONNESSE (*la-ron, o-nè-se*) n. (lat. *latro*). Qui prend furtivement, voleur. *S'entendre comme larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre. *Larron d'honneur*, séducteur. *Le bon et le mauvais larron*, les deux voleurs qui furent mis en croix avec Jésus-Christ et dont le premier se convertit avant de mourir. N. m. *Typogr.* Défaut produit par un pli qui se trouve dans la feuille mise sous presse.

LARRONNEAU (*la-ro-nô*) n. f. *Fam.* Petit larron.

LARVAIRE (*vè-re*) adj. Qui se rapporte à la larve ou à son état : *les formes larvaires des insectes diffèrent beaucoup de l'animal parfait.*

LARVE n. f. (du lat. *larva*, fantôme). Nom donné à des spectres d'hommes morts tragiquement, ou criminels, que les Romains supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants. Premier état des insectes, de certains poissons, crustacés, ou batraciens, après leur sortie de l'œuf : *les larves causent de grands dégâts à l'agriculture et à l'industrie.*

LARVÉ, E adj. Se dit de toutes les fièvres qui se présentent sous une forme anormale, et particulièrement de la malaria lorsque les accès en sont peu fréquents et bénins.

LARVICOLE adj. (de *larve*, et du lat. *colere*, habiter). Qui vit dans le corps des larves : *parasite larvicole.*

LARYNGÉ, E et **LARYNGIEN, ENNE** (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au larynx : *phtisie laryngée.*

LARYNGECTOMIE (*jèk-to-mî*) n. f. (du gr. *larugx, uggos*, larynx, et *ektomé*, ablation). Ablation chirurgicale du larynx.

LARYNGITE n. f. Inflammation du larynx. *Laryngite diphtérique*, forme de la diphtérie, caractérisée par la production de fausses membranes dans le larynx. (On l'appelle vulgairement CROUP.)

LARYNGOLOGIE (*ji*) n. f. Traité sur le larynx.

LARYNGOSCOPE (*ghos-ko-pe*) n. m. Appareil à l'aide duquel on peut observer le larynx.

LARYNGOTOME n. m. (du gr. *larugx, uggos*, larynx, et *tomé*, section). Instrument à l'aide duquel on pratique la laryngotomie.

LARYNGOSCOPIE (*ghos-ko-pî*) n. f. Exploration de l'intérieur du larynx.

LARYNGOTOMIE (*mî*) n. f. Opération ayant pour but d'ouvrir le larynx.

LARYNX (*rinks*) n. m. (gr. *larugx*). Partie supérieure de la trachée-artère, où se produit la voix : *la moindre irritation du larynx provoque la toux.*

LAS ! interj. (de *las* adj.). Syn. de HÉLAS !

LAS, LASSE (*lâ, lâ-se*) adj. (lat. *lassus*). Fatigué. Ennuyé, dégoûté, irrité : *je suis las de vos tergiversations.*

LASAGNE (*za-gne*) n. f. (ital. *lasagna*). Pâte d'Italie, taillée en forme de rubans larges et ondés.

LASCAR (*las-kar*) n. m. (ar. *askar*, mercenaire). Matelot indien. *Arg.* Homme brave, hardi et malin.

LASCIF (*las-sif*), **IVE** adj. (lat. *lascivus*). Fort enclin à la luxure. Qui y excite : *tableau lascif.*

LASCIVEMENT (*las-si-ve-man*) adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ (*las-si*) n. f. Forte inclination à la luxure. Ce qui y porte.

LASSANT (*la-san*), **E** adj. Qui lasse. Ennuyeux.

LASSER (*la-sé*) v. a. (de *las* adj.). Fatiguer : *lasser la patience de ses auditeurs.* ANT. **Délasser.**

LASSIS (*la-si*) n. m. Bourre de soie. Etoffe faite avec cette bourre. Tissu lacé.

LASSITUDE (*la-si*) n. f. (lat. *lassitudo*). Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit : *la lassitude provoque le sommeil.* *Fig.* Dégoût, ennui.

Cheval capturé au lasso ; A, lasso.

LASSO (*la-so*) n. m. (espagn. *lazo*). Forte corde ou lanière de cuir terminée par un nœud coulant ou des boules de métal, et dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.

LAST (*last*) ou **LASTE** (*las-te*) n. m. (du holl. *last*, charge). Unité de poids en usage dans le nord de l'Europe, pour l'estimation du chargement des navires, et valant environ deux tonnes, soit 2.000 kilogrammes.

Latanier.

LASTING (*las-tingh*) n. m. (mot angl. signif. *qui dure*). Etoffe légère de laine.

LATANIER (*ni-é*) n. m. Genre de palmiers des Mascareignes : *le latanier est souvent cultivé comme plante d'appartement.*

LATENT (*tan*), **E** adj. (lat. *latens ;* de *latere*, être caché). Qui n'est pas apparent, qui ne se manifeste pas au dehors : *chaleur latente des corps.* Se dit des maladies lorsqu'elles n'offrent aucun symptôme apparent. *Arbor. Œil latent*, œil à fruit, qui, dans les arbres cultivés, demeure plus ou moins longtemps à l'état rudimentaire.

LATÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *latus, eris*, côté). Situé sur le côté d'une chose : *porte latérale. Canal latéral*, v. CANAL.

LATÉRALEMENT (*man*) adv. Sur le côté.

LATERE (A). V. LÉGAT.

LATEX (*tèks*) n. m. (mot lat.) Suc propre des végétaux, qui est souvent d'aspect laiteux : *le caoutchouc est un latex coagulé.*

LATHYRISME n. m. Intoxication par la farine de gesse.

LATHYRUS (*ti-russ*) n. m. Nom scientifique de la *gesse.*

LATICIFÈRE adj. Qui contient du latex : *vaisseaux laticifères.*

LATICLAVE n. m. (du lat. *latus*, large, et *clavus*, bande). Bande de pourpre que les sénateurs romains portaient sur leur robe, comme marque de leur dignité. La robe elle-même.

LATIFOLIÉ, E adj. *Bot.* Qui a de larges feuilles.

LATIFUNDIA (*fon*) n. m. pl. (mot lat. ; de *latus*, large, et *fundus*, domaine). Grandes propriétés territoriales dans l'Italie ancienne : *la formation des latifundia ruina la classe moyenne à Rome.*

LATIN, E n. (lat. *Latinus*). Personne originaire du Latium : *les Latins.* Catholique d'Occident. Adj. Qui appartient au Latium ou à ses habitants : *Rome subjugua toutes les populations latines.* Qui a rapport à la langue des anciens Romains : *grammaire latine. Nations latines*, celles dont la langue vient du latin, comme la France, l'Italie, l'Espagne, etc. *Le quartier Latin*, quartier de Paris, sur la rive gauche de la Seine, où sont les principales facultés et écoles, et où vivent les étudiants. *Eglise latine*, Eglise chrétienne d'Occident, par opposition à l'Eglise grecque. *Rit latin*, rit de l'Eglise romaine. *Mar. Voile latine*, faite en forme de triangle à antennes. *Bâtiment latin*, bateau gréant des voiles à antennes. N. m. La langue latine : *le latin est la langue scientifique par excellence. Latin de cuisine*, expressions vulgaires formées de mots français auxquels on ajoute des désinences latines. *Fig. Perdre son latin*, ne rien comprendre à une chose. **Bas latin**, v. BAS adj.

LATINISANT (*zan*), **E** adj. Se dit des personnes qui, vivant dans un pays où se pratique le rit grec, pratiquent le culte de l'Eglise latine.

LATINISATION (*za-si-on*) n. f. Action de latiniser.

LATINISER (*zé*) v. a. Donner une forme ou une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du* XVIe *siècle, latinisa son nom en* Ramus.

LATINISME (*nis-me*) n. m. Tour de phrase propre à la langue latine ou imité de la langue latine : **que si,** *pour* SI, *est un latinisme.*

LATINISTE (*nis-te*) n. Qui entend et parle le latin : *le cardinal Bembo était un éminent latiniste.*

LATINITÉ n. f. Langage latin. **Basse latinité,** v. BAS adj.

LATIROSTRE (*ros-tre*) adj. (du lat. *latus*, large, et *rostrum*, bec). Qui a le bec aplati.

LATITUDE n. f. (du lat. *latitudo*, largeur). Distance d'un lieu à l'équateur de la terre, comptée sur le méridien du lieu ; climat, par rapport à la température : *l'homme peut vivre à peu près sous toutes les latitudes. Fig.* Liberté, facilité d'agir : *je vous laisse toute latitude.* — La latitude est boréale ou australe, c'est-à-dire nord ou sud, suivant qu'elle se rapporte à un point placé dans l'hémisphère nord ou sud. Tous les points de même latitude sont compris sur des cercles appelés parallèles de latitude ». Les principales méthodes employées pour la détermination de la latitude, particulièrement en mer, sont l'observation de la hauteur du soleil à son passage au méridien, l'observation de l'étoile polaire, etc. La détermination de la position exacte d'un lieu comprend d'ailleurs, en même temps, le calcul de sa *longitude.*

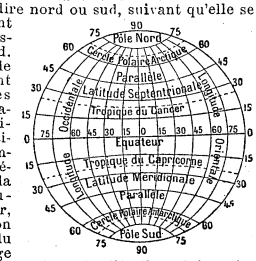

LATITUDINAIRE (*nè-re*) adj. (de *latitude*). Qui est d'une morale trop large

LATITUDINAL, E, AUX adj. *Mar. Plan latitudinal*, plan vertical perpendiculaire au plan longitudinal et passant par la plus grande largeur d'un navire.

LATOMIE (*mi*) n. f. (lat. *latomia*). Carrière abandonnée qui servait de prison, chez les anciens : *en 413 av. J.-C., les Athéniens prisonniers furent relégués dans les latomies de Syracuse.*

LATRIE (*trî*) n. f. (du gr. *latreia*, culte). Adoration. *Culte de latrie*, qui n'est dû qu'à Dieu seul.

LATRINES n. f. pl. (lat. *latrina*). Lieux d'aisances.

LATRODECTE (*dèk-te*) n. m. Genre d'arachnides, comprenant de grosses araignées à morsure venimeuse, qui habitent le sud de l'Europe.

LATTAGE (*la-ta-je*) n. m. Action de latter. Ouvrage de lattes.

LATTE (*la-te*) n. f. (allem. *latte*). Morceau de bois long, étroit et mince, dont on se sert dans les constructions. Sabre droit de la cavalerie : *la latte est destinée surtout à pointer.* (V. la planche ARMES.)

LATTER (*la-té*) v. a. Garnir de lattes.

LATTIS (*la-ti*) n. m. Ouvrage en lattes.

LAUDANISÉ, E (*lô, zé*) adj. Qui contient du laudanum : *cataplasme laudanisé.*

LAUDANUM (*lô-da-nom*) n. m. (autre forme de *ladanum*). Médicament liquide, à base d'opium : *l'emploi du laudanum est très dangereux chez les enfants.*

LAUDATIF, IVE (*lô*) adj. (du lat. *laudare*, louer). Qui loue : *poème laudatif ; épithète laudative.*

LAUDES (*lô-de*) n. f. pl. (du lat. *laudes*, louanges). Partie de l'office divin qui suit matines, principalement composée de psaumes à la louange de Dieu.

LAURACÉES (*lô-ra-sé*) n. f. pl. *Bot.* V. LAURINÉES.

LAURÉ, E (*lô-ré*) adj. (lat. *laureatus*). Se dit en numismatique d'une figure couronnée de lauriers : *les têtes des empereurs romains sont généralement laurées.*

LAURÉAT (*lô-ré-a*), **ATE,** adj. (du lat. *laureatus*, couronné de laurier). Qui a obtenu une couronne de laurier, une récompense insigne : *poète lauréat.* N. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours.

Laurier.

LAURELLE (*lô-rè-le*) n. f. Nom vulgaire du laurier-rose.

LAURENTIE (*lô-ran-si*) n. f. Genre de campanulacées, du littoral méditerranéen.

LAURÉOLE (*lô*) n. f. (du lat. *laureola*, branche de laurier). Nom vulgaire du daphné.

LAURIER (*lô-ri-é*) n. m. (lat. *laurus*). Genre de *lauracées*, comprenant des arbres toujours verts, dont on connaît deux espèces : *le laurier commun, d'Apollon, des poètes*, ou encore *laurier sauce*, et le *laurier d'Inde*, symbole de la gloire militaire ou poétique. *Fig. Etre chargé de lauriers, se couvrir de lauriers*, de gloire. *Cueillir des lauriers*, remporter des victoires. *Flétrir ses lauriers*,

souiller sa gloire. *S'endormir sur ses lauriers*, s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée. *Se reposer sur ses lauriers*, jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. — Le *laurier-cerise* est une rosacée dont les feuilles contiennent de l'acide cyanhydrique ; le *laurier-tulipier* est un magnolia ; le *laurier-tin* est une espèce de viorne ; le *laurier-rose* appartient au genre nerium ; le *laurier-rose des Alpes* est le rhodo dendron. Pl. *lauriers-sauce, lauriers-roses, lauriers-cerises, lauriers-tins, lauriers-tulipiers.*

LAURINÉES (*lô-ri-né*) ou **LAURACÉES** (*lô-ra-sé*) n. f. pl. Famille de dicotyledones dialypétales supérovariées, ayant pour type le *laurier*. S. une *laurinée* (ou *lauracée*).

LAVABLE adj. Qui peut être lavé : *étoffe très lavable.*

LAVABO n. m. (mot lat. signif. *je laverai*). Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe. Linge avec lequel il s'essuie les doigts. Cérémonie du lavement des doigts. Meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver. Ensemble de cuvettes mobiles encastrées dans un meuble, qui sert dans les casernes, collèges, etc., aux soins de propreté. Pl. des *lavabos.*

Lavande.

LAVAGE n. m. Action de laver. Aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage.* Opération pour séparer au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

LAVALLIÈRE (*va-li*) n. f. Sorte de nœud de cravate. Adj. *Maroquin lavallière*, maroquin couleur feuille-morte.

LAVANDE n. f. (lat. *lavanda*). Genre de labiées ornementales, aromatiques, et médicinales, de la région méditerranéenne. (On s'en sert pour garantir les vêtements, des mites et autres insectes, et pour fabriquer une eau de toilette parfumée.)

LAVANDERIE (*ri*) n. f. Lieu où les lavandières lavent leur linge.

LAVANDIER (*di-é*) n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE n. f. Femme qui lave le linge. Nom vulgaire de la *bergeronnette* ou *hochequeue.*

Lavaret.

LAVARET (*rè* n. m. Poisson du genre corégone, gris bleuâtre à reflets argentés, très abondant dans certains lacs d'Europe, particulièrement en Suisse : *le lavaret ne dépasse pas 45 centimètres de long.*

LAVASSE (*va-se*) n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. Pluie abondante.

LAVATÈRE n. f. Genre de malvacées ornementales, dont plusieurs espèces croissent en France.

LAVE n. f. (ital. *lava*). Matière fondue qui sort des volcans en *coulées* enflammées, et qui se solidifie par le refroidissement : *la cristallisation des laves basaltiques a produit de remarquables colonnades.*

LAVÉ, E adj. Délayé : *couleurs trop lavées.* Fait avec des couleurs à l'eau : *dessin habilement lavé.*

LAVE-MAINS (*min*) n. m. Petit réservoir d'eau placé à l'entrée d'une sacristie ou d'un réfectoire.

LAVEMENT (*man*) n. m. Action de laver. Injection d'un liquide dans le gros intestin, au moyen de la seringue, du clysoir, du clysopompe, de l'irrigateur. *Liturg. Lavement des pieds*, cérémonie qui a lieu le jeudi saint, en souvenir de l'action de Jésus, qui, pendant la dernière cène, lava les pieds à ses disciples.

LAVER (*vé*) v. a. (lat. *lavare*). Nettoyer avec un liquide : *laver ses mains. Fig. Laver une injure dans le sang*, la venger par un meurtre, dans un duel. *Laver la tête à quelqu'un*, lui faire une sérieuse réprimande. *Laver un dessin*, l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. *Pierre à laver*, évier. **Se laver** v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. *(Fig. Se laver d'une imputation*, s'en justifier. *Je m'en lave les mains*, je n'en suis pas responsable allusion à Ponce Pilate qui, après avoir sanctionné la condamnation de Jésus par les Juifs, alla se laver les mains, comme pour dégager sa responsabilité).

LAVERIE (*ri*) n. f. Endroit où l'on lave.

LAVETTE (*vè-te*) n. f. Morceau de linge ou gros pinceau en fil, dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lave.

LAVIQUE adj. Qui a le caractère des laves : *les émissions laviques d'un volcan.*

LAVIS (*vi*) n. m. (de *laver*). Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur délayée dans de l'eau : *un plan au lavis.*

LAVOIR n. m. Lieu public destiné à laver le linge. Cylindre en laiton, garni d'un chiffon pour nettoyer l'âme d'une arme à feu.

LAVURE n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Action de laver un livre. Bouillon, potage trop étendu d'eau. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

LAWN-TENNIS (*lânn'-tè niss*) n. m. (de l'angl. *lawn*, pelouse, et *tennis*, jeu de paume. Sorte de jeu de balle, qui se joue à l'aide de raquettes sur un emplacement spécialement aménagé divisé en deux parties par un filet. (On dit souvent par abrév. TENNIS.)

LAXATIF, IVE (*lak-sa*) adj. (du lat. *laxare*, relâcher). Purgatif léger, comme le miel, les pruneaux. N. m. : *un laxatif.*

LAXITÉ (*lak-si*) n. f. (du lat. *laxus*, lâche). Etat de ce qui est lâche, distendu : *la laxité d'un tissu.*

LAYER (*lè-ié*) v. a. (de *laie*. — Se conj. comme *balayer*). Tracer une laie dans une forêt. Marquer les bois qu'on doit laisser dans l'abatis.

LAYETIER (*lè-ie-ti-é*) n. m. Celui qui fait des caisses, des malles, etc.

LAYETTE (*lè-iè-te*) n. f. (de *laie*). Coffre de bois fort léger. Linges et vêtements d'un nouveau-né.

LAYEUR (*lè ieur*) n. m. Celui qui trace des laies, ou qui marque les arbres à conserver dans une forêt.

LAYON (*lè-i-on*) n. m. (de *laie*). Sentier pratiqué dans les tirés pour faciliter la marche des chasseurs.

LAZARET (*rè*) n.m. (ital. *lazaretto*). Etablissement isolé dans une rade, où font quarantaine les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

LAZARISTE (*ris-te*) n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare fondée par saint Vincent de Paul en 1625.

LAZARONE (*la-dza-ro-né*) n. m. (mot napolit.). Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazaroni.*

LAZULITE n. m. V. LAPIS.

LAZZI *la-zi* ou *lad-zi*) n. m. pl. (mot ital.). Pantomime comique, dans le théâtre italien. *Par ext.* Saillie bouffonne : plaisanteries moqueuses et souvent un peu libres : *s'enfuir sous les lazzi de l'assistance.* — L'Acad. autorise l'emploi du mot au singulier, et aussi le pluriel *lazzis.*

LE, LA, LES art. servant à déterminer les noms. Pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses. — *Le, la, les* sont articles quand ils précèdent un nom : **le** *bonheur et* **la** *fortune attirent* **les** *amis.* Ils sont pronoms quand ils accompagnent un verbe : *ce devoir, faites-***le** *; cette leçon, apprenez-***la** *; ces bons conseils, tu* **les** *suivras.*

LÉ n. m. (du lat. *latus*, large). Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. Chemin de halage.

LEADER (*lî-deur*) n. m. (mot angl. ; de *to lead*, conduire). Personnage le plus en vue d'un parti politique : *Gambetta était le leader républicain.* Article de fond, principal article d'un journal.

LÉCANIE n. f. Genre d'insectes hémiptères comprenant des cochenilles appelées vulgairement *poux* ou *punaises des écorces.*

LÉCANORACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de lichens ayant pour type la *lécanore.* S. une *lécanoracée.*

LÉCANORE n. f. Genre de lichens que l'on rencontre sur les arbres des régions montagneuses en croûtes très adhérentes.

LÈCHE n. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger : *lèche de pain.*

Lèchefrite.

LÉCHÉ, E adj. Trop fini : *portrait léché. Ours mal léché*, personne mal élevée, grossière.

LÈCHEFRITE n. f. Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche, pour recevoir le jus et la graisse de la viande.

LÈCHEMENT (*man*) n. m. Action de lécher,

LÉCHER (*ché*) v. a. (allem. *lecken.* — Se conj. comme *accélérer.*) Passer la langue sur quelque chose : *lécher un plat.* Effleurer à peine : *vagues qui lèchent la falaise. Lécher les pieds de quelqu'un,* faire acte de basse servilité à son égard. *Peint.* Terminer un ouvrage avec un soin trop minutieux.

LÉCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne gourmande, très friande. *Fam.* Vil flatteur.

LÉCITHINE n. f. Substance contenant de l'acide glycérophosphorique, que l'on trouve dans le jaune d'œuf, les laitances de poissons, etc. : *la lécithine combat les maladies consomptives.*

LEÇON n. f. (lat. *lectio;* de *legere,* lire). Instruction publique ou particulière. Ce que le maître donne à apprendre par cœur : *réciter sa leçon.* Enseignement : *les leçons de l'expérience se payent souvent très cher.* Conseil, avertissement : *je lui ai fait sa leçon.* Réprimande : *il a reçu une bonne leçon.* Partie de l'office à matines : *chaque nocturne contient trois leçons.* Forme particulière d'un texte. Manière dont un fait se raconte.

LECTEUR, TRICE (*lèk*) n. (lat. *lector, trix*). Qui lit à haute voix, devant d'autres personnes. Dont la fonction est de lire : *lecteur du roi.* Clerc qui a reçu le plus élevé des quatre ordres mineurs.

LECTURE (*lèk*) n. f. (lat. *lectura*). Action de lire à haute voix ou pour soi-même. Chose qu'on lit : *lectures édifiantes.* Art de lire : *enseigner la lecture aux enfants.* Instruction puisée dans les livres : *avoir de la lecture.*

LÉCYTHE n. m. (gr. *lékuthos*). Vase à parfums, à long col.

LEDON n. m. Genre d'éricacées, voisin des rhododendrons. (Une espèce est appelée souvent *romarin sauvage* ; une autre, *thé du Labrador.*)

LÉGAL, E, AUX adj. (lat. *legalis ;* de *lex, legis,* loi). Réglé par la loi. Qui est selon la loi : *voie légale.* ANT. **Illégal, arbitraire.**

LÉGALEMENT (*man*) adv. Suivant les lois : *poursuivre légalement l'accomplissement des réformes.*

LÉGALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être légalisé.

LÉGALISATION (*za-si-on*) n. f. Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

LÉGALISER (*zé*) v. a. Faire une légalisation : *légaliser une demande.* Rendre légal.

LÉGALITÉ n. f. Qualité de ce qui est légal : *la légalité d'un acte.* Cercle des choses prescrites par la loi : *rester dans la légalité.* ANT. **Arbitraire.**

LÉGAT (*gha*) n. m. (du lat. *legatus,* envoyé). Ambassadeur du souverain pontife. Fonctionnaire autrefois chargé par le pape du gouvernement d'une province des Etats de l'Eglise. **Légat a latere,** cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire. Chez les Romains, commissaire du sénat ; délégué d'un proconsul ; délégué de l'empereur dans les provinces.

LÉGATAIRE (*tè-re*) n. (du lat. *legare,* léguer). A qui l'on fait un legs. *Légataire universel,* celui à qui le testateur a légué tous ses biens disponibles.

LÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *legatio*). Charge de légat, dans les anciens Etats de l'Eglise. Etendue de pays soumise à un légat. *Diplom.* Commission donnée à un envoyé près d'une puissance. Tout le personnel d'une ambassade. Hôtel de l'ambassade : *aller à la légation de Suède.* N. f. pl. (avec une majuscule), nom du Bolonais et du Ferrarais, quand ils faisaient partie des Etats de l'Eglise.

LEGATO (*lé*) adv. (adj. ital. signif. *lié*). Terme musical, indiquant qu'il faut lier sans interruption les notes d'un morceau ou d'un passage.

LÈGE adj. (du holl. *leeg,* vide). Se dit d'un navire qui n'a pas sa charge complète.

LÉGENDAIRE (*jan-dè-re*) n. m. Auteur de légendes. Recueil de légendes : *feuilleter un légendaire.* Adjectiv. De la nature des légendes : *les aventures légendaires des paladins de Charlemagne.*

LÉGENDE (*jan-de*) n. f. (du lat. *legenda,* choses à lire). Vie des saints : *ce nom n'est pas dans la légende.* Récit où l'histoire est défigurée par des traditions : *la légende de Barbe-Bleue a un fond de vérité.* Inscription placée sur une médaille, une pièce de monnaie, etc. Explications jointes à un dessin pour en faciliter l'intelligence.

LÉGER (*jé*), **ÈRE** adj. (lat. *levis*). Qui ne pèse guère : *l'aluminium est un métal relativement très léger.* Qu'on remue aisément : *terre légère.* Facile à digérer : *aliment léger.* Qui a peu de force : *thé, vin léger.* Frugal : *repas léger.* Dispos : *je me sens léger ce matin.* Vif, agile : *danse légère.* Délicat : *touche légère. Fig.* Aisé à supporter : *peines légères.* Inconsidéré, étourdi : *propos léger.* Grivois, un peu risqué : *une anecdote un peu légère.* Peu important : *faute légère.* Peu grave : *recevoir une blessure légère.* Superficiel : *esprit léger. Sommeil léger,* que le moindre bruit interrompt. *Poésies légères,* sur des sujets peu importants : *les poésies légères d'Horace. Troupes légères,* les moins pesamment armées ; celles qui ne font que harceler l'ennemi. *Avoir la main légère,* être prompt à frapper, et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. *Que la terre lui soit légère,* formule d'inscription tumulaire, empruntée aux anciens. V. *Sit sibi terra levis* (Part. rose). **A la légère,** loc. adv. Légèrement : *être vêtu à la légère.* Inconsidérément : *entreprendre une chose à la légère.* ANT. **Lourd, pesant.**

LÉGÈREMENT (*man*) adv. Sans appuyer : *marcher légèrement.* Inconsidérément : *agir, parler légèrement.* Sans gravité : *être blessé légèrement.* ANT. **Lourdement.**

LÉGÈRETÉ n. f. Qualité de ce qui est léger. Agilité : *légèreté du cerf. Fig.* Irréflexion : *légèreté de caractère.* Imprudence : *légèreté de conduite.* ANT. **Lourdeur.**

LÉGIFÉRER (*ré*) v. n. (du lat. *legifer,* qui porte des lois. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire des lois.

LÉGION n. f. (lat. *legio*). Chez les Romains, corps de troupes qui fut d'environ 6.000 hommes sous César et sous l'Empire : *la légion romaine était plus mobile que la phalange grecque.* Aujourd'hui, corps de gendarmerie composé d'un certain nombre de brigades. *Par ext.* Grand nombre d'êtres vivants : *des légions de moustiques volent au-dessus des marécages.* **Légion étrangère,** troupe créée en 1835 en Algérie et composée d'étrangers entrant au service de la France. **Légion d'honneur,** ordre civil et militaire français. (V. *Part. hist.*)

LÉGIONNAIRE (*ji-o-nè-re*) n. m. Soldat d'une légion romaine. Soldat de la légion étrangère. Membre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE Législateur romain. (*jis-la*) n. et adj. Qui donne des lois à un peuple : *Lycurgue fut le législateur de Sparte. Fig.* Personne qui trace les règles d'une science, d'un art : *le législateur du Parnasse.* N. m. Pouvoir public qui a mission de faire des lois. La loi en général : *le législateur a voulu que...* Chacun des membres de ce pouvoir.

LÉGISLATIF, IVE (*jis-la*) adj. Qui fait les lois : *Assemblée législative.* (V. ASSEMBLÉE [*Part. hist.*].) Qui a rapport à la loi : *acte législatif.* Qui a le droit de faire des lois : *pouvoir législatif.* **Corps législatif,** corps politique institué en 1852, dissous le 4 septembre 1870.

LÉGISLATION (*jis-la-si-on*) n. f. (du lat. *lex, legis,* loi, et *latus,* porté). Droit de faire les lois. Corps des lois d'un pays : *la législation française a été profondément remaniée après la Révolution.* Science des lois : *cours de législation.*

LÉGISLATIVEMENT (*jis-la, man*) adv. Par la législation. Au moyen d'une loi.

LÉGISLATURE (*jis-la*) n. f. Ensemble des pouvoirs qui concourent à la confection des lois. Exercice du mandat d'une assemblée législative. Sa durée. Parlement local de chacun des Etats-Unis.

LÉGISTE (*jis-te*) n. m. (du lat. *lex, legis,* loi). Celui qui connaît ou étudie les lois. Nom donné aux conseillers des rois capétiens, qui s'attachèrent à développer l'absolutisme royal, en s'appuyant sur la

loi romaine pour combattre la féodalité : *Nogaret fut le principal des légistes de Philippe le Bel.*

LÉGITIMAIRE (*mè-re*) adj. *Dr.* Qui appartient à la légitime : *droits légitimaires.*

LÉGITIMATION (*si-on*) n. f. Action de légitimer, et particulièrement, acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.

LÉGITIME adj. (lat. *legitimus*). Qui a les qualités requises par la loi. Se dit de l'union conjugale consacrée par la loi et des enfants qui en naissent : *mariage légitime.* Juste, équitable : *demande légitime. Légitime défense*, droit de se défendre contre un agresseur, sans égard aux conséquences qui peuvent en résulter pour ce dernier. N. f. Portion que la loi assurait aux enfants sur les biens du père et de la mère. (Auj., on dit RÉSERVE.) ANT. **Illégitime.**

LÉGITIMÉ, E adj. et n. Qui bénéficie d'une légitimation : *fils légitimé.*

LÉGITIMEMENT (*man*) adv. Conformément à la loi, à l'équité : *fortune légitimement acquise.* ANT. **Illégitimement.**

LÉGITIMER (*mé*) v. a. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes. Faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. Justifier : *rien ne légitime une mauvaise action.*

LÉGITIMISME (*mis-me*) n. m. Opinion des légitimistes. (Peu us.)

LÉGITIMISTE (*mis-te*) n. et adj. Qui défend le principe de la dynastie légitime, les droits de la naissance au trône. En France, partisan de la branche aînée des Bourbons, détrônée en 1830 au profit de la branche d'Orléans.

LÉGITIMITÉ n. f. Qualité de qui est légitime : *contester la légitimité d'un droit.* Etat d'un enfant légitime. Hérédité de la royauté par droit de naissance : *partisan de la légitimité.* ANT. **Illégitimité.**

LEGS (*lè*) n. m. (pour *lais;* de *laisser* sous l'influence du lat. *legatum*, chose léguée). Don fait par testament : *accepter, faire un legs.*

LÉGUER (*ghé*) v. a. (lat. *legare;* de *lex, legis*, loi. — Se conj. comme *accélérer.*) Donner par testament : *léguer sa fortune à sa ville natale. Fig.* Transmettre : *léguer ses vertus à ses enfants.*

LÉGUME n. m. (lat. *legumen*). Tout produit végétal, employé comme aliment : *légumes verts, frais, secs ; légumes de conserve ; cultiver les légumes. Par ext.* Plante potagère. Fruit caractéristique des plantes de la famille des *légumineuses.*

Légumier.

LÉGUMIER (*mié*), **ÈRE** adj. Qui concerne les légumes. Où l'on cultive des légumes : *jardin légumier.* N. m. Plat dans lequel on sert les légumes.

LÉGUMINE n. f. Substance extraite des graines de légumineuses. Syn. CASÉINE VÉGÉTALE.

LÉGUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une gousse, comme le *pois*, la *fève*, le *haricot*, etc. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, répandues sur tout le globe. (On la divise en trois tribus : *papilionacées, césalpiniées, mimosées.*) S. une *légumineuse.*

LÉGUMISTE (*mis-te*) n. et adj. Qui cultive des légumes. Végétarien. (Peu us.)

LEITMOTIV n. m. (mot allem. signif. *motif conducteur*). Motif conducteur ou caractéristique, thème revenant fréquemment dans une partition, associé à une idée, à un personnage : *Wagner a beaucoup usé du leitmotiv.* Pl. des *leitmotive.*

LEMME (*lè-me*) n. m. (gr. *lèmma*). *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'un théorème.

LEMMING (*lèm-mingh'*) n. f. Genre de mammifères rongeurs, voisins des campagnols, répandus dans le nord de l'Europe : *les lemmings entreprennent de longues migrations.*

LEMNA (*lèm-na*) n. f. Nom scientifique de la lentille d'eau. (On dit aussi LEMNE et LENTICULE.)

LEMNACÉES (*lèm-na-sé*) n. f. pl. Famille de monocotylédones, ayant pour type le genre *lemna.* S. une *lemnacée.*

LEMNISCATE (*lèm-nis-ka-te*) n. f. *Math.* Courbe qui est le lieu des points tels que le produit de leurs distances à deux points fixes est constant.

LÉMUR ou **LEMUR** n. m. Nom scientifique des *makis.*

LÉMURES n. m. pl. (lat. *lemures*). Chez les Romains, fantômes des morts. S. un *lémure.*

LÉMURIENS (*ri-in*) n. m. pl. Famille de mammifères quadrumanes, ayant pour type le genre *maki* : *les lémuriens forment le passage entre les insectivores et les singes.* S. un *lémurien.*

LENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. (de *l'endemain*). Jour qui suit celui où l'on est, ou celui dont on parle. *Du jour au lendemain*, dans un intervalle très court : *changer d'idée du jour au lendemain.*

LENDIT (*lan-di*) n. m. (pour *l'endit ;* du lat. *indictum*, fixé). Importante foire qui se tenait au moyen âge dans la plaine Saint-Denis et où l'Université faisait provision de parchemin. Congé des écoliers de l'Université, à cette occasion. Honoraires des maîtres, qu'on payait à cette époque. **Lendit scolaire,** concours d'exercices physiques entre différents établissements d'instruction publique.

LENDORE (*lan*) n. Personne lente, et qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *lenis*, doux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Adoucir au moyen d'un lénitif. *Fig.* Atténuer, adoucir.

LÉNITIF, IVE adj. (lat. *lenitivus*). Qui calme, adoucit : *remède lénitif.* N. m. : *le miel est un bon lénitif. Fig.* Adoucissement.

LENT (*lan*), **E** adj. (lat. *lentus*). Qui n'agit pas avec promptitude : *intelligence lente.* Qui se fait avec lenteur : *exécution lente.* Dont l'effet ne se produit que progressivement : *l'alcool est un poison lent.* ANT. **Prompt, rapide.**

LENTE (*lan-te*) n. f. (lat. *lens, lendis*). Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT (*lan-te-man*) adv. Avec lenteur : *marcher lentement.* ANT. **Vite, rapidement.**

LENTEUR (*lan*) n. f. Manque de célérité, d'activité. Retard à se faire. *Fig.* Caractère de ce qui ne conçoit pas vite : *lenteur d'esprit.* ANT. **Vitesse, rapidité, promptitude.**

LENTICELLE (*lan-ti-sè-le*) n. f. Petite tache brune, qui se trouve sur l'écorce des arbres.

LENTICELLÉ (*lan-ti-sèl-lé*), **E** adj. *Bot.* Qui présente des lenticelles : *écorce lenticellée.*

LENTICULAIRE (*lan, lè-re*) ou **LENTICULÉ, E** (*lan*) adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire.* (On dit aussi LENTICULÉ et LENTIFORME.)

LENTICULE (*lan*) n. f. *Bot.* Syn. de LEMNA.

LENTIFORME (*lan*) adj. (du lat. *lens, lentis*, lentille, et *forma*, forme). En forme de lentille. (Peu us.)

LENTIGO (*lin*) n. m. *Méd.* Petites taches pigmentaires de la peau. Syn. TACHES DE ROUSSEUR.

Lentille.

LENTILLE (*lan-ti, ll* mll.) n. f. (lat. *lenticula*). Genre de légumineuses papilionacées alimentaires : *les lentilles constituent un excellent aliment. Lentille d'eau*, nom vulgaire de la *lemna.* Disque de verre ou de cristal, ayant la propriété de dévier régulièrement les rayons lumineux. *Lentille de pendule*, poids de métal (ordinairement laiton), de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de rousseur sur la peau. — Par la combinaison des surfaces sphériques et des surfaces planes, on obtient six espèces de lentilles, qui ont reçu, d'après leurs formes, les noms suivants : bi-convexe (1), plan-convexe (2), concave-convexe ou ménisque convergent (3), biconcave (4), plan-concave (5), convexe-concave ou ménisque divergent (6).

Lentilles.

LENTILLEUX, EUSE (*lan-ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Parsemé de lentilles : *visage lentilleux.*

LENTILLON (*lan-ti, ll* mll., *on*) n. m. Variété de lentille.

LENTISQUE (*lan-tis-ke*) n. m. (lat. *lentiscus*). Nom vulgaire d'une espèce de pistachier, qui fournit un suc résineux connu sous le nom de *mastic*.

LENTO (*lèn*) adv. (mot ital.). Terme de musique, indiquant qu'un morceau doit être joué lentement.

LEONIN, E adj. (du lat. *leo, leonis*, lion). Propre au lion. *Fig.* Se dit d'un partage, d'un marché où une personne se réserve la plus grosse part, comme le lion de la fable : *contrat léonin*.

LÉONIN, E adj. (de *Léon*, chanoine de Saint-Victor, qui mit à la mode cette sorte de vers). Se dit de vers latins ou français dont les hémistiches riment ensemble.

LÉONTINE n. f. Longue chaîne de montre pour dame.

LÉONURE ou **LEONURUS** (*lé, russe*) n. m. Genre de plantes de la famille des labiées, comprenant des plantes de l'ancien monde, et dont une espèce, l'*agripaume*, passait autrefois pour guérir de la rage. Syn. QUEUE-DE-LION.

LÉOPARD (*par*) n. m. (lat. *leopardus*). Genre de mammifères carnassiers des régions tropicales, dont le pelage est tacheté comme chez le jaguar, l'once, la panthère, etc. *Blas.* Lion héraldique représenté passant et la tête de face, au lieu d'être rampant et de profil, attributs du lion proprement dit.

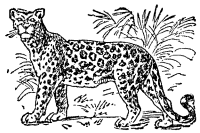
Léopard.

LÉOPARDÉ, E adj. Dont la peau est tachetée comme celle du léopard. *Blas.* Se dit du lion qui est représenté passant, mais conserve la tête de profil.

LÉPICÈNE n. f. *Bot.* Glume des graminées.

LÉPIDODENDRON (*din*) n. m. Genre de végétaux, fossiles, voisins des lycopodes actuels.

LÉPIDOLITHE n. m. Mica lithinifère, principal minerai d'où l'on retire le lithium.

LÉPIDOPTÈRES n. m. pl. (du gr. *lepis, idos*, écaille, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les *papillons*. S. un *lépidoptère*.

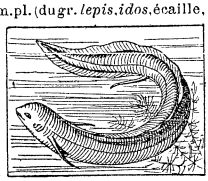
Lépidosirène.

LÉPIDOSIRÈNE ou **LÉPIDOSIREN** (*zi-rèn*) n. m. Genre de grands poissons *dipneumonés* (c'est-à-dire à double respiration), qui habitent les fonds vaseux de l'Amazone et des autres cours d'eau du Brésil : *le lépidosirène respire soit avec ses poumons, soit avec ses branchies*.

LÉPIOTE n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont l'espèce la plus répandue, la *lépiote élevée*, dite aussi *coulemelle*, est comestible.

LÉPISME (*pis-me*) n. m. Genre d'insectes orthoptères des lieux humides, vulgairement appelés *petits poissons d'argent*.

LÉPORIDE n. m. (du lat. *lepus, oris*, lièvre, et du gr. *eidos*, forme). Métis du lièvre et du lapin.

LÉPORIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *lièvres* et les *lapins*. S. un *léporidé*.

LÈPRE n. f. (lat. *lepra*). Infection chronique de la peau, produite par un bacille spécifique dit *de Hansen*, qui couvre la peau de pustules et d'écailles : *la lèpre fut importée d'Orient en Europe par les légions romaines*. *Par anal.* Tache imitant la lèpre. *Fig.* Vice qui s'étend comme la lèpre. Ancien nom de certains lichens. — Pendant fort longtemps, les lépreux étaient un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, à la suite des croisades, ses ravages devinrent effrayants. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux appelés *léproseries, ladreries* ou *maladreries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le menait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une cliquette spéciale, pour avertir les passants d'éviter son contact. Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux. De nos jours, la lèpre, devenue bien moins fréquente, n'en subsiste pas moins à l'état endémique sur le littoral méditerranéen, et sur quelques points de l'Europe continentale.

Un lépreux au XVe siècle.

LÉPREUX, EUSE (*preû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la lèpre. (V. LÈPRE.)

LÉPROSERIE (*ze-rî*) n. f. Hôpital pour les lépreux : *il existait en Europe, au XVIIIe siècle, près de 20.000 léproseries*.

LEPTE (*lep-te*) n. m. Genre d'acariens, dits aussi ROUGETS, AOUTATS.

LEPTINOTARSE n. f. Genre de coléoptères phytophages comprenant des insectes américains, dont une espèce appelée *bête du Colorado* cause de sérieux dommages aux pommes de terre, tomates, etc.

LEPTOCÉPHALE n. m. Forme larvaire des congres et des anguilles.

LÉPTURE (*lèp*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, qui vivent sur les fleurs.

LEQUEL, LAQUELLE, pl. **LESQUELS, LESQUELLES** (*lèk, kè-le*) pr. rel. (de *le, la, les*, et de *quel*). Qui, que. Celui que, celle que : *parmi ces étoffes, voyez laquelle vous préférez*.

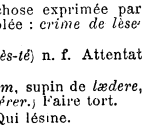
Lérot.

LÉROT (*ro*) n. m. (de *loir*). Petit loir gris, à taches noires : *le lérot exhale une odeur désagréable*.

LES (*lè*) art. et pr. pl. V. LE.

LESBIEN, ENNE (*lès-bi-in, è-ne*) adj. et n. De Lesbos.

LÈSE (*lè-ze*) (du lat. *læsa*, blessée), mot qui se place devant certains substantifs féminins, pour indiquer que la chose exprimée par le substantif a été attaquée, violée : *crime de lèse majesté, de lèse-humanité*.

LÈSE-MAJESTÉ (*lè-ze-ma-jès-té*) n. f. Attentat à la majesté souveraine.

LÉSER (*zé*) v. a. (du lat. *læsum*, supin de *lædere*, blesser. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tort.

LÉSINANT (*zi-nan*), **E** adj. Qui lésine.

LÉSINE (*zi-ne*) n. f. (de l'ital. *lesina*, alène, par allusion à une société d'Italiens fort avares qui, raccommodant eux-mêmes leurs chaussures, avaient pris le titre de *Compagnia della lesina*). Ladrerie, épargne sordide dans les plus petites choses.

LÉSINER (*zi-né*) v. n. User de lésine : *lésiner sur une dépense*.

LÉSINERIE (*zi-ne-rî*) n. f. Acte de lésine.

LÉSINEUR, EUSE (*zi-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui lésine. ANT. **Généreux.**

LÉSION (*zi-on*) n. f. (lat. *læsio*). Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc. : *blessé atteint de lésions internes*. *Dr.* Préjudice qu'éprouve une partie, dans un contrat onéreux : *en ce qui concerne les mineurs, tous les contrats sont annulables pour cause de lésion*.

LÉSIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a un caractère de lésion : *condition lésionnaire*.

LESSIVAGE (*lè-si*) n. m. Action de lessiver.

LESSIVE (*lè-si-ve*) n. f. (lat. *lixivia*). Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre. Linge qui doit être lessivé, ou que l'on vient de lessiver : *forte lessive*. Action de lessiver *faire la lessive*. *Fig.* Action de nettoyer, d'épurer. *Fam.* Grosse perte d'argent.

LESSIVER (*lè-si-vé*) v. a. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive. Laver avec de l'eau acidulée ou alcaline.

LESSIVEUSE (*lè-si-veu-ze*) n. f. Appareil servant à lessiver le linge domestique.

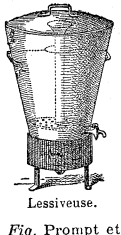
Lessiveuse.

LESSONIE (*lè-so-ni*) n. f. Genre d'algues des mers australes, atteignant d'énormes dimensions.

LEST (*lèst*) n. m. (de l'allem. *last*, charge). Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre. (V. BALLON.) *Navire sur lest*, bâtiment qui navigue sous fret. *Fig. Jeter du lest*, faire un gros sacrifice pour sauver une situation compromise.

LESTAGE (*lès-ta-je*) n. m. Action de lester.

LESTE (*lès-te*) adj. (ital. *lesto*). Léger, agile dans ses mouvements. *Fig.* Prompt et décidé : *leste en affaires.* Libre, grivois : *propos leste.*

LESTEMENT (*lès-te-man*) adv. D'une manière leste, aux différents sens du mot.

LESTER (*lès-té*) v. a. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon. **Se lester** v. pr. *Fig.* et *fam.* Manger, boire quelque chose de fortifiant.

LESTEUR (*lès-teur*) n. et adj. m. Bateau qui transporte le lest. Homme qui arrime le lest à bord.

LÉTHARGIE (*jî*) n. f. (du gr. *lêthê*, oubli, et *argos*, inactif). État dans lequel les fonctions de la vie sont atténuées au point qu'elles semblent suspendues : *tomber en léthargie. Fam.* Nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie.*

LÉTHARGIQUE adj. Qui tient de la léthargie : *la durée du sommeil léthargique peut varier de quelques heures à plusieurs semaines et parfois plusieurs années. Fig.* Noncha ant : *âme léthargique.*

LÉTHIFÈRE adj. (du lat. *lethum*, mort, et *ferre*, porter). Qui donne la mort.

LETTE (*lè-te*), **LETTON** (*lè-ton*) ou **LETTIQUE** (*lè-ti-ke*) n. m. Langue indo-européenne, parlée en Lettonie, dans une partie de la Courlande, de la Livonie et de la province de Vitebsk.

LETTRAGE (*lè-tra-je*) n. m. Action de marquer avec des lettres. Résultat de cette action.

LETTRE (*lè-tre*) n. f. (lat. *littera*). Chacun des caractères de l'alphabet : *l'alphabet français a vingt-six lettres.* Caractère typographique représentant une de ces lettres : *lettre italique, lettre capitale.* Sens étroit et littéral : *préférer l'esprit à la lettre.* Epître, missive, dépêche : *lettre de commerce. Lettre de change*, v. CHANGE. *Lettre d'avis*, pour informer d'une expédition. *Lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu. *Lettre de mer*, permis de départ d'un port. *Lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé. *Lettre de cachet*, v. CACHET. *Lettres patentes*, lettres du roi, d'une forme moins solennelle que les diplômes. *En toutes lettres*, sans abréviation, avec des mots et non avec des chiffres. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement. *Traduire à la lettre*, littéralement. *Aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au *fig.*, entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. *Avant la lettre*, se dit d'une gravure tirée avant qu'on ait mis au bas le titre. Pl. **Les belles-lettres** ou absol. **les lettres,** la littérature, l'histoire, la grammaire, l'éloquence et la poésie. *Homme de lettres, femme de lettres, gens de lettres*, personnes exclusivement adonnées à la culture des lettres.

LETTRÉ (*lè-tré*) **E** adj. et n. Qui a du savoir. N. m. Membre, en Chine, d'une classe particulière qui cultive les lettres et exerce les fonctions publiques.

LETTRINE (*lè-tri-ne*) n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi. Lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire. Lettre d'une force de corps supérieure au reste du texte, quelquefois ornée, qu'on met au commencement d'un chapitre ou d'un paragraphe.

LEU n. m. Forme ancienne du mot *loup*, usitée dans la locution : *à la queue leu leu*, qui a donné son nom à un jeu d'enfants, et qui signifie *à la file, à la suite les uns des autres*, comme on dit que marchent les loups.

LEU n. m. Monnaie roumaine, correspondant au franc. Plur. des *lei*.

LEUCANIE (*ni*) n. f. Genre de noctuelles qui vivent sur les graminées.

LEUCANTHEME n. m. Nom scientifique de la grande marguerite des prés.

LEUCOCYTE n. m. (du gr. *leukos*, blanc, et *kutos*, cellule). Globule blanc du sang.

LEUCOCYTHÉMIE ou **LEUCÉMIE** (*mî*) n. f. (du gr. *leukos*, blanc, *kutos*, cellule, et *haima*, sang). Affection caractérisée par l'augmentation des leucocytes.

LEUCOMA ou **LEUCOME** n. m. Genre de bombyx blancs qui dévastent les plantations de peupliers.

LEUCOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde des tissus animaux vivants.

LEUCOPHLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f (du gr. *leukos*, blanc, et *phlegma*, inflammation). Un des noms de l'anasarque ou hydropisie sous-cutanée.

LEUDE n. f. V. *Part. hist.*

LEUR adj. poss. (lat. *illorum*). Deux, d'elles, qui appartient à eux, à elles : *les renards sont fameux par leurs ruses.*

LEUR pron. pers. de la 3e pers. A eux, à elles (se place devant le verbe, et ne prend jamais d's) : *un bon fils aime ses parents, et leur obéit.* **Le leur, la leur, les leurs** pr. poss, la chose, les choses d'eux, d'elles : *les pauvres ont leurs peines, et les riches ont aussi les leurs.* N. m. **Le leur,** ce qui est à eux, à elles : *les sots n'attrapent rien, et quelques-uns y mettent du leur.* N. m. pl. **Les leurs**, leurs parents, leurs alliés, leurs amis : *ils aiment et protègent les leurs.*

LEURRE (*leu-re*) n. m. (de l'anc. allem. *luoder.*) Morceau de cuir rouge, en forme d'oiseau, auquel on attache un appât, et que l'on jette en l'air pour rappeler le faucon. Appât factice attaché à un hameçon. *Fig.* Artifice, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre.*

LEURRER (*leu-ré*) v. a. Dresser à revenir au leurre : *leurrer un faucon. Fig.* Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer.* **Se leurrer** v. pr. Se bercer : *se leurrer d'une illusion.*

LEV ou **LEW** n. m. Monnaie bulgare correspondant au franc. Plur. des *leva*.

LEVAGE n. m. Action de lever.

LEVAIN (*vin*) n. m. (rad. *lever*). Substance propre à exciter la fermentation dans un corps. Particulièrement, morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter : *la levure de bière est un véritable levain. Fig.* Germe d'une action morale ou intellectuelle : *levain de discorde.*

LEVANT (*van*) n. m. Point où le soleil paraît se lever; est, orient. Régions, particulièrement régions méditerranéennes, qui sont à notre orient (en ce sens, prend une majuscule) : *voyager dans le Levant. Echelles du Levant*, v. *Part. hist.* Adj. m. *Soleil levant*, soleil qui se lève. *Fig.* Puissance nouvelle qui commence à se faire sentir : *adorer le soleil levant.*

LEVANTIN, INE adj. et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins ; les Levantins.*

LEVANTINE n. f. Etoffe de soie unie, originaire du Levant.

LÈVE n. f. Pièce de bois pour soulever le pilon du moulin à poudre. Genre de tissage.

LEVÉ, E adj. (de *lever*). *Voté par assis et levé*, manifester son vote en restant assis ou en se levant. *Au pied levé*, sans préparation, sans délai. *Tête levée, front levé*, avec résolution, sans rien craindre. N. m. V. LEVER n. m.

LEVÉE (*vé*) n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un pansement.* Action de recueillir : *faire la levée des grains.* Moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance.* Perception, collecte : *la levée des impôts.* Action de retirer les lettres d'une boîte pour les centraliser et les envoyer à destination. Enrôlement : *levée de troupes.* Cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées. Levée de scellés*, action par laquelle un officier de justice enlève des scellés. Digue, chaussée : *se promener sur la levée. Levée d'un siège*, retraite des assiégeants. *Levée de boucliers*, démonstration des soldats romains lorsqu'ils se soulevaient contre leur général. *Fig.* Acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

LÈVE-NEZ n. m. invar. Cordage servant à relever des objets qui exigent peu d'effort.

LEVER (*vé*) v. a. (lat. *levare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je lève.*) Hausser : *lever les bras.* Redresser ce qui était incliné : *lever la tête.* Relever : *lever un pont-levis.* Oter, enlever : *lever les scellés, un appareil.* Couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet. Fig.* Enrôler : *lever une armée.* Percevoir : *lever des impôts.* Dessiner : *lever un plan. Lever l'ancre,* appareiller. *Lever les épaules,* témoigner du mépris par un haussement d'épaules. *En lever la main,* affirmer par serment qu'une chose est. *Lever la main sur quelqu'un,* le frapper. *Lever un lièvre,* le faire partir. *Fam. Lever le pied,* s'enfuir secrètement. *Lever le siège,* mettre fin aux opérations du siège. *Fig.* S'en aller. *Lever une difficulté,* la faire cesser. *Lever un interdit, une excommunication,* etc., en faire cesser les effets. *Lever le masque,* agir ouvertement, sans se cacher. *Lever la séance,* la clore. *Lever la lettre,* prendre dans les casses les caractères typographiques pour en composer des mots. V. n. Sortir de terre, commencer à pousser : *les blés lèvent.* Commencer à fermenter : *la pâte lève.* **Se lever** v. pr. Se mettre debout. Sortir du lit. Apparaître sur l'horizon, en parlant d'un astre. *Le vent se lève,* commence à souffler. *Se lever de table,* la quitter.

LEVER (*vé*) n. m. Le moment où l'on se lève : *le grand lever du roi.* Moment où les astres apparaissent sur l'horizon : *le lever du soleil. en pays de montagnes, présente un magnifique spectacle.* Action de lever la toile au théâtre. **Lever de rideau,** petite pièce en un acte par laquelle on commence une soirée théâtrale. **Lever** (ou **levé**) **d'un plan,** représentation sur le papier de la figure d'un terrain. ANT. **Coucher.**

LEVER-DIEU (*vé*) n. m. Moment de la messe où le prêtre lève l'hostie consacrée ou le calice. Pl. des *lever-Dieu.* (On dit aujourd'hui ÉLÉVATION.)

LEVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier qui, dans les fabriques de papier et de carton, puise dans la cuve la pâte à papier pour la verser dans les langes. Ouvrier qui retire le papier ou le carton séché. Ouvrier typographe qui lève *la lettre.*

LEVIER (*vi-é*) n. m. rad. *lever*). Barre inflexible, basculant autour d'un point d'appui. *Fig.* Moyen d'action : *l'argent est un puissant levier. Bras de levier,* longueur comprise entre l'extrémité du levier et le point d'appui. *Levier hydraulique,* appareil qui sert à enlever l'eau d'une rivière par le moyen de la force même du courant. Barre de fer propre à soulever les fardeaux. — Le levier joue un très grand rôle dans la mécanique : la plupart des machines simples, les clefs, les ciseaux, les tenailles, les pincettes, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que des leviers ou des systèmes de leviers; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers.

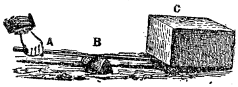

Levier : A, puissance ; B, point d'appui ; C. résistance.

Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier ; il avait une telle foi dans cette puissance, qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la Terre ».

LÉVIGATION (*si-on*) n. f. Action de léviger.

LÉVIGER (*jé*) v. a. (du lat. *lævigare;* de *lævis,* lisse. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il lévigea, nous lévigeons.*) Réduire en poudre impalpable une substance en la délayant dans un liquide qui la laisse précipiter ensuite : *léviger de la craie.*

LÉVIRAT (*ra*) n. m. (du lat. *levir,* beau-frère). Mariage du beau-frère et de la belle-sœur, ordonné par la loi juive, dans le but d'assurer la continuité de la famille.

LÉVIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. Groupe d'oiseaux passereaux auquel appartiennent les *guêpiers, martins-pêcheurs,* etc. S. un *lévirostre.*

LEVIS (*vi*) adj. m. V. PONT-LEVIS.

LÉVITATION n. f. (lat. *levitas,* légèreté). *Spirit.* Action de soulever un corps par la seule puissance du fluide humain.

LÉVITE n. m. Chez les Israélites, ministre du culte, de la tribu de *Lévi. Par ext.* Clerc, ecclésiastique.

LÉVITE n. f. Sorte de redingote un peu longue.

Lévite (fin du XVIIIe s.).

LÉVOGYRE adj. (du lat. *lævus,* gauche, et *gyrare,* tourner). Qui dévie à gauche le plan de polarisation de la lumière : *sucre lévogyre.*

LEVRAUDER (*vrô-dé*) v. a. *Fam.* Harceler poursuivre quelqu'un comme un lièvre. (Peu us.)

LEVRAUT (*vro*) n. m. Jeune lièvre.

LÈVRE n. f. (lat. *labrum*). Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. *Bot.* Lobes de certaines fleurs, en forme de lèvres. *Du bout des lèvres,* avec dédain. *Sourire du bout des lèvres,* sourire à contre-cœur. *Avoir le cœur sur les lèvres,* avoir des nausées : être très franc. *Se mordre les lèvres,* s'empêcher de rire ; se repentir d'une chose.

LEVRETTE (*vrè-te*) n. f. Femelle du lévrier. Variété petite du lévrier d'Italie.

Levrette.

LEVRETTÉ, E (*vrè-té*) adj. Qui a la taille mince comme un lévrier : *épagneul levretté.*

LEVRETTER (*vrè té*) v. n. Mettre bas, en parlant de la femelle du lièvre. V. a. Chasser le loup et le sanglier à courre avec des lévriers.

LÉVRIER (*vri-é*) n. m. (de *lièvre*). Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre : *les lévriers sont extraordinairement agiles et rapides.*

Lévriers.

LEVRON, ONNE (*o-ne*) n. Grand lévrier qui n'a pas plus de six mois environ. Sorte de lévrier de petite taille.

LÉVULOSE (*lô-ze*) n. f. *Chim.* Sucre lévogyre, de la famille des glucoses.

LEVURE n. f. (de *lever*). Nom donné aux saccharomyces, champignons provoquant la fermentation. *Levure de bière,* écume qu'on enlève de la bière en fermentation et qui sert de levain aux boulangers. Ce qu'on retire de dessus et de dessous le lard à larder.

LEVURIER (*ri-é*) n. m. Fabricant, marchand de levure de bière.

LEXICOGRAPHE (*lèk-si*) n. m. (du gr. *lexikon,* lexique, et *graphein,* écrire). Auteur d'un lexique ou de travaux sur les mots d'une langue : *Henri Estienne fut le plus grand lexicographe de la Renaissance.*

LEXICOGRAPHIE (*lèk-si, fi*) n. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE (*lèk-si*) adj. Qui a rapport à la lexicographie.

LEXICOLOGIE (*lèk-si, ji*) n. f. (du gr. *lexikon,* lexique, et *logos,* traité). Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptions et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue. Traité sur ce sujet : *la* Lexicologie des Ecoles, par *Pierre Larousse.*

LEXICOLOGIQUE (*lèk-si*) adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique.*

LEXICOLOGUE (*lèk-si-ko-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE (*lèk-si-ke*) n. m. (gr. *lexikon;* de *lexis,* mot). Dictionnaire des formes propres à un auteur : *le lexique de Virgile.* Dictionnaire abrégé. Ensemble des mots d'une langue.

LEZ (*lè*) prép. (du lat. *latus,* côté). Près de : *Plessis-lez-Tours.* (Vx, et ne se retrouve que dans les noms géographiques.)

LÉZARD (*zar*) n. m. (lat. *lacertus*). Genre de reptiles sauriens des régions froides et tempérées,

comprenant des animaux insectivores vifs, élancés, à quatre pattes : *les lézards se plaisent dans les endroits rocailleux et ensoleillés. Fam.* Paresseux. *Faire le lézard, prendre un bain de lézard*, se chauffer paresseusement au soleil.

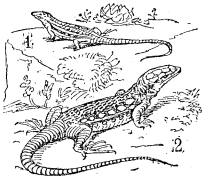

Lézards : 1. Gris ; 2. Vert.

LÉZARDE n. f. Crevasse dans un mur. Galon festonné des deux côtés, dont on recouvre les coutures des étoffes pour ameublement. Galon d'or ou d'argent des sous-officiers dans l'armée française.

LÉZARDÉ, E adj. Crevassé : *mur lézardé.*

LÉZARDER (*dé*) v. a. Produire des lézardes dans. V. n. Flâner. **Se lézarder** v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murailles.

LI n. m. Mesure itinéraire chinoise, valant environ 576 mètres.

LIAGE n. m. Action de lier.

LIAIS (*li-è*) n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin : *le liais se débite à la scie sans dents.*

LIAISON (*è-zon*) n. f. (de *lier*). Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Milit.* Relations constantes entre deux troupes voisines ; les éléments d'une même unité, etc. *Maç.* Mortier qui sert à jointoyer les pierres. Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Musiq.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Ecrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre. Action de joindre, en lisant, la dernière lettre d'un mot au mot suivant. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance, entre certaines choses : *liaison dans les idées.*

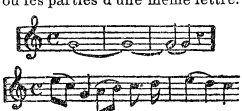

Liaison.

Attachement, union : *liaison d'amitié, d'intérêt.* — La liaison des notes s'indique par une courbe : ⌣ ou ⁀. Quand plusieurs notes à l'unisson sont liées, on nomme seulement la première, et l'on soutient le son pendant la durée de toutes les autres. Quand des notes de noms différents sont liées, on les chante d'une seule émission de voix ; la liaison prend alors le nom de *coulé* (v. ce mot). Dans le chant, la liaison est une suite de plusieurs notes passées sous la même syllabe.

LIAISONNER (*è-zo-né*) v. a. Disposer des pierres en liaison. Remplir de mortier les joints d'une maçonnerie.

LIANE n. f. (rad. *lier*). Plante grimpante, sarmenteuse, des forêts d'Amérique : *les lianes appartiennent aux familles les plus diverses.*

LIANT (*li-an*), **E** adj. Souple, flexible, malléable. *Fig.* Doux, complaisant : *caractère, esprit liant.* N. m. Elasticité : *le liant de l'acier. Chorégr.* Souplesse des mouvements. *Fig.* Affabilité.

LIARD (*li-ar*) n. m. Ancienne monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou. *Fig.* Très petite somme. *N'avoir pas un rouge liard*, être sans argent. *Couper un liard en quatre*, être très avare.

LIARD (*li-ar*) n. m. Variété de poire grise. Papier noir.

LIARDER (*dé*) v. n. *Fam.* Lésiner, disputer sur des sommes insignifiantes.

LIARDEUR n. m. *Fam.* Qui lésine.

LIAS (*li-ass*) n. m. (mot angl., qui vient du fr. *liais*). Ensemble des couches de la partie inférieure du terrain jurassique : *les marnes du lias.*

LIASIQUE (*zi-ke*) ou **LIASSIQUE** (*li-a-si-ke*) adj. Qui a rapport au lias : *les couches liasiques.*

LIASSE (*li-a-se*) n. f. Ce qui sert à lier. Amas de papiers liés ensemble : *une liasse de lettres.*

LIBAGE n. m. (de l'anc. fr. *libe*, bloc de pierre). Moellon grossièrement équarri, qu'on emploie dans les fondations ou dans l'intérieur d'une muraille.

LIBATION (*si-on*) n. f. (lat. *libatio ;* de *libare*, verser). Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux : *les libations précédaient en général le sacrifice. Fig.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : *nous fîmes à ce repas d'amples libations.*

LIBELLE n. m. (du lat. *libellus*, petit livre). Ecrit diffamatoire : *les libelles de Fréron. Dr. anc.* Requête.

LIBELLÉ (*bèl-lé*) n. m. Rédaction : *le libellé d'un jugement, d'un exploit.*

LIBELLER (*bèl-lé*) v. a. Rédiger dans les formes un acte judiciaire : *libeller un exploit.*

LIBELLISTE (*bèl-lis-te*) n. m. Auteur d'un libelle.

LIBELLULE (*bèl-lu-le*) n. f. (du lat. *libellula*, petit niveau). Genre d'insectes orthoptères pseudonévroptères, vulgairement appelés DEMOISELLES : *les libellules volent en été au-dessus des marécages.*

Libellule.

LIBELLULIDÉS (*bèl-lu*) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères pseudonévroptères. S. un *libellulidé.*

LIBER (*bèr*) n. m. (mot lat. signif. *écorce*). L'une des trois enveloppes qui constituent l'écorce et la plus voisine de l'aubier : *le liber est formé par un tissu criblé.*

LIBERA (*bé*) n. m. invar. (mot lat. signif. *délivrez*). Prière que l'Eglise catholique fait pour les morts : *chanter un libera.*

LIBÉRABLE adj. Qui peut être libéré : *militaire libérable.*

LIBÉRAL, E, AUX adj. (lat. *liberalis*, libre). Qui aime à donner. Favorable à la liberté : *idées libérales. Arts libéraux*, arts qui exigent surtout l'intervention de l'intelligence. *Profession libérale*, profession indépendante et d'ordre intellectuel (avocat). N. m. Celui qui professe des opinions libérales.

LIBÉRALEMENT (*man*) adv. Avec libéralité ; avec libéralisme : *interpréter libéralement une loi.*

LIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

LIBÉRALITÉ n. f. Penchant à donner. Don fait avec générosité : *faire des libéralités.* ANT. **Avarice.**

LIBÉRATEUR, TRICE n. et adj. (lat. *liberator, trix ;* de *liberare*, délivrer). Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : *Bolivar fut le libérateur de l'Amérique espagnole.* ANT. **Oppresseur.**

LIBÉRATION (*si-on*) n. f. (de *libérer*). *Dr.* Acquittement d'une dette. Terme d'un temps de service, de punition : *libération d'un soldat, d'un prisonnier.* Délivrance : *libération du territoire.* ANT. **Asservissement.**

LIBÉRATOIRE adj. Qui a pour effet de libérer d'une obligation : *le pouvoir libératoire de l'argent.*

LIBÉRÉ, E adj. Dégagé d'une obligation, d'une peine : *forçat libéré.* Substantiv. : *l'œuvre des libérées de Saint-Lazare.*

LIBÉRER (*ré*) v. a. (lat. *liberare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Décharger de quelque obligation. Mettre en liberté : *libérer un prisonnier.* Décharger du service militaire. **Se libérer** v. pr. Acquitter une dette, une obligation.

LIBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Bot.* Qui appartient au liber : *tissu libérien.*

LIBÉROLIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. *Bot.* Se dit des faisceaux composés de liber et de bois.

LIBERTAIRE (*bèr-tè-re*) n. et adj. Partisan de la liberté absolue, de l'anarchie : *théories libertaires.*

LIBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *libertas*). Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : *le devoir suppose la liberté.* Indépendance : *engager sa liberté.* Etat opposé à la captivité : *mettre un prisonnier en liberté ;* à la servitude : *rendre la liberté à un esclave ;* à la contrainte : *parler, agir en toute liberté. Liberté naturelle*, droit que l'homme possède par nature d'agir sans contrainte extérieure. *Liberté civile*, droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. *Liberté politique*, jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen. *Liberté de la presse*, droit de manifester sa pensée par l'impression et surtout par la voie des journaux. *Liberté de conscience*, droit de professer les

opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité. *Liberté individuelle*, droit qu'a chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Déesse qui personnifie la liberté politique (en ce sens prend une majuscule). **En liberté**, loc. adv. Librement. Pl. Immunités, franchises : *les libertés de l'Eglise gallicane.* Manières d'agir trop hardies : *prendre trop de libertés.* ANT. **Esclavage.**

LIBERTICIDE (*bèr*) adj. (du lat. *libertas*, liberté, et *cædere*, tuer). Destructif de la liberté : *loi liberticide.*

LIBERTIN, E (*bèr*) n. et adj. (du lat. *libertinus*, affranchi). Déréglé dans sa conduite. Autref., affranchi de la discipline de la foi religieuse : *Gassendi fut un des plus fameux libertins du* XVIIe *siècle.*

LIBERTINAGE (*bèr*) n. m. (de *libertin*). Dérèglement des mœurs. Autref., incrédulité religieuse.

LIBERTINER (*bèr-ti-né*) v. n. Vivre dans le désordre des idées, le libertinage. (Peu us.)

LIBERUM VETO (*bé-rom'-vé-to*) n. m. (du lat. *liberum*, libre, et *veto*, je m'oppose). Droit de veto qui appartenait à chaque membre de la Diète polonaise : *le liberum veto créait dans l'ancien royaume de Pologne un état de perpétuelle anarchie.*

LIBIDINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *libido, inis*, passion). Livré aux plaisirs de la chair. Lascif.

LISQUET (*kè*) n.m. Ligne à pêcher le maquereau.

LIBRAIRE (*brè-re*) n. (lat. *librarius ;* de *liber*, livre). Qui vend des livres. **Libraire-éditeur,** celui qui édite et vend des ouvrages. Pl. des *libraires-éditeurs.*

LIBRAIRIE (*brè-rî*) n. f. Commerce des livres. Magasin où l'on vend des livres. Autref., bibliothèque.

LIBRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *librare*, balancer). Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE adj. (lat. *liber*). Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre.* Qui jouit de la liberté politique : *Etat libre.* Qui n'est point entravé : *commerce libre.* Indépendant : *être libre comme l'air.* Exempt de tout ce qui gêne : *on est très libre dans cette maison.* Exempt de préoccupations : *esprit libre. Place libre*, qui n'est pas occupée. *Avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui. *Traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi. *Vers libres*, de différentes mesures. *Papier libre*, non timbré. *Chansons libres*, licencieuses. *Avoir le champ libre*, avoir la liberté de faire une chose. *Avoir le ventre libre*, n'être pas constipé. *Libre de* (avec un nom), affranchi, exempt de : *libre de préjugés ;* (avec un verbe), qui est maître de : *vous êtes libre de refuser ou d'accepter.* Impers. *Libre à vous de...*, il vous est permis de... **Libre penseur,** celui qui pense librement en matière de religion. **Libre pensée,** opinion du libre penseur. ANT. **Captif, esclave, prisonnier.**

LIBRE-ÉCHANGE n. m. Commerce entre nations, sans prohibitions ni droits de douane : *l'Angleterre a tiré un grand profit du libre-échange.*

LIBRE-ÉCHANGISTE (*jis-te*) n. et adj. Partisan du libre échange. *Richard Cobden fut le chef des libre-échangistes : politique libre-échangiste.* Pl. des *libre-échangistes.*

LIBREMENT (*man*) adv. Sans contrainte : *vivre librement.* Avec familiarité, franchise : *parler librement.*

LIBRETTISTE (*brèt-tis-te*) n. m. Auteur d'un libretto : *Scribe fut un fécond librettiste.*

LIBRETTO (*brèt-to*) n. m. (mot ital.). Livret, poème d'un opéra. Pl. *libretti* ou *librettos.*

LICE n. f. Nom donné d'abord aux palissades de bois dont on entourait les places ou châteaux fortifiés, puis au terrain lui-même ainsi entouré et qui servait aux joutes, aux tournois, enfin à tout champ clos préparé pour des exercices en plein air. (V. CHÂTEAU.) *Par ext.* Théâtre d'une lutte quelconque. *Fig. Entrer en lice,* entreprendre une lutte, une discussion.

LICE n. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICE n. f. (du lat. *licium*, fil). Nom donné à des pièces du métier à tisser, qu'on manœuvre avec des pédales et qui font ouvrir la chaîne pour y introduire la trame. *Haute lice*, lice disposée dans un plan vertical. *Basse lice*, lice disposée dans un plan horizonial. (L'Acad., dsns sa dernière édition (1877), admet encore l'orthogrrphe *lisse*, mais elle donne la préférence à la forme *lice.*)

LICENCE (*san-se*) n. f. (lat. *licentia ;* de *licet*, il est permis). Permission exceptionnelle : *obtenir une licence pour importer des marchandises prohibées.* Usage immodéré d'une liberté concédée : *prendre des licences avec quelqu'un.* Dérèglement, insubordination. *la licence détruit la liberté.* Dérogation tolérée, dans certains cas, aux règles de la grammaire, en poésie : ENCOR *pour* ENCORE *est une licence poétique.* Grade intermédiaire entre celui de bachelier et celui de docteur et qui donne la faculté d'enseigner, de plaider, etc. : *licence en droit ; licence ès lettres.*

LICENCIÉ, E (*san*) n. Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT (*san-si-man*) n. m. Action de licencier.

LICENCIER (*san-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Congédier, dissoudre des troupes, des lycéens, etc. : *licencier le personnel d'une usine.*

LICENCIEUSEMENT (*san-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE (*san-si-eû, eu-ze*) adj. Déréglé, désordonné : *conduite licencieuse.* Contraire à la décence : *vers licencieux.*

LICET (*sèt*) n. m. invar. (mot lat. signif. *il est permis*). Permission : *obtenir un licet.*

LICEUSE (*seu-ze*) n. f. Ouvrière qui fabrique les lices que l'on emploie dans les métiers à tisser.

LICHE ou **LICHIA** (*ki-a*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de l'Atlantique et de la Méditerranée. (On dit aussi LEICHE.)

LICHEN (*kèn*) n. m. (gr. *leikhên*). Symbiose d'une algue et d'un champignon, qui vivent grâce à cette association sur les murs, les rochers, etc. : *les rennes se nourrissent des lichens polaires.* Maladie de la peau, caractérisée par des éruptions papuleuses, avec épaississement et plissement de l'épiderme.

LICHÉNEUX, EUSE (*ké-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à un lichen : *dermatose lichéneuse.*

LICHÉNICOLE (*ké*) adj. Qui vit sur les lichens.

LICHÉNOÏDE (*ké-no-i-de*) adj. Qui ressemble à un lichen.

LICHER (*ché*) v. a. *Pop.* Boire : *licher un petit verre.*

LICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à licher.

LICIER (*si-é*) n. m. Ouvrier qui monte les lices d'un métier à tisser. (On appelle *haute-liciers* les ouvriers occupés aux métiers de haute lice, et *basse-liciers* ceux qui font les tapisseries de basse lice.)

LICITATION (*si-on*) n. f. (lat. *licitatio*). *Dr.* Vente par enchère, faite à un seul acquéreur, par les copropriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation.*

LICITATOIRE adj. Qui a rapport à la licitation : *contrat licitatoire.*

LICITE adj. (lat. *licitus*). Permis par la loi : *un moyen licite.* ANT. **Illicite.**

LICITEMENT (*man*) adv. D'une manière licite.

LICITER (*té*) v. a. Vendre par licitation : *liciter un immeuble.*

LICOL n. m. V. LICOU.

LICORNE n. f. (lat. *unicornis*). Animal fabuleux, à corps de cheval, auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front. *Licorne de mer*, le narval.

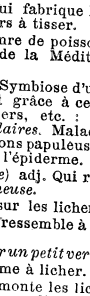

Licorne.

LICOU ou **LICOL** n. m. (de *lier*, et *cou*). Lien (corde ou courroie) que l'on met au cou des bêtes de somme, pour les attacher à l'écurie.

LICTEUR n. m. (lat. *lictor*). Officier qui marchait devant les principaux magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux : *le dictateur était précédé de vingt-quatre licteurs.*

LIE (*lî*) n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile populace. *Boire le calice jusqu'à la lie*, souffrir une humiliation, une douleur dans toute son étendue. Adjectiv. *Lie de vin*, qui est de la couleur de la lie du vin : *une étoffe lie de vin.*

Licteur.

LIE (*li*) adj. f. (du lat. *læta*, joyeuse). *Faire chère lie*, bonne chère avec gaieté. (Vx.)

LIED (*lid*) n. m. (mot. allem.). Romance, sorte de ballade très cultivée en Allemagne (pl. des *lieder*) : *Schubert a écrit de délicieux lieder.*

LIÉGE n. m. (du lat. *levis*, léger). Tissu épais et léger, fourni par l'écorce de certains arbres et en particulier du *chêne-liège*, et qui sert à fabriquer des bouchons, des semelles, des flotteurs pour les filets et les lignes à pêcher, du linoléum, etc. Le chêne-

Récolte du liège.

liège se trouve en Espagne, en Portugal, en Algérie, en Corse, en Sicile, en Sardaigne, dans le sud de l'Italie et dans plusieurs départements du midi de la France. La récolte se fait au printemps, par incisions qui divisent l'écorce en plaques.

LIÉGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. De la nature du liège : *écorce liégeuse.*

LIEMENT (*li-man*) n. m. Action de lier.

LIEN (*li-in*) n. m. (lat. *ligamen*). Tout ce qui sert à lier. Chaînes d'un prisonnier. Pièce de bois oblique, reliant deux parties déjà assemblées. *Fig.* Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang ; le lien conjugal.*

LIENTÉRIE (*li-an-té-rî*) n. f. (gr. *leienteria*). Diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE (*li-an*) adj. Qui se rapporte à la lientérie : *flux lientérique.*

LIER (*li-é*) v. a. (lat. *ligare*. — Se conj. comme *prier*.) Attacher avec un lien : *lier une gerbe.* Joindre : *le ciment lie fortement les pierres.* Épaissir : *lier une sauce.* Contracter : *lier amitié avec quelqu'un.* Entrer en : *lier conversation.* Unir : *l'intérêt nous lie. Lier ses idées*, les enchaîner les unes aux autres. *Lier les notes*, les rendre par une seule émission de voix ou de souffle, par un seul coup d'archet. *Lier les mains*, réduire à l'inaction, à l'impuissance. *Lier la langue*, empêcher de parler. *Lier le fer*, faire tourner son épée autour de celle de l'adversaire, sans perdre le contact et en exerçant une pression pour amener un changement de ligne. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un.* S'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment.*

Lierre.

LIERRE (*li-è-re*) n. m. (pour *l'ierre ;* lat. *hedera*). Genre d'ombellifères araliacées, comprenant des plantes toujours vertes, rampantes ou grimpantes : *le lierre est le symbole de l'affection constante.* **Lierre terrestre**, espèce de gléchome.

LIESSE (*li-è-se*) n. f. (lat. *lætitia*). Joie : *être en liesse.* (Vx.)

LIEU n. m. (lat. *locus*). Espace occupé par un corps. Séjour, pays : *Menton est un lieu charmant. Fig.* Place, rang : *chacun en son lieu.* Maison, famille, lignage : *sortir de haut lieu.* Passage d'un livre. *Géom. Lieu géométrique*, ligne dont tous les points jouissent d'une même propriété géométrique et qui sont les seuls points de l'espace jouissant de cette propriété. *Le saint lieu*, l'église. *Les saints lieux*, la Palestine. *Lieu d'asile*, où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites. (V. ASILE.) *Mauvais lieu*, maison de débauche. *N'avoir ni feu ni lieu*, être extrêmement pauvre, sans asile. *En temps et lieu*, au moment et à l'endroit qu'il convient. *Avoir lieu*, arriver, s'accomplir. *Il y a lieu de*, il est opportun de. *Avoir lieu de*, avoir des raisons pour. *Tenir lieu de*, remplacer. *Donner lieu*, fournir l'occasion. Pl. *Lieux communs*, en rhétorique, sources générales où puise un orateur. TRIVIALITÉS, idées rebattues. *Lieux d'aisances*, latrines. *Etat des lieux*, v. ÉTAT. Loc. adv. **En premier, en second lieu,** etc., premièrement, secondement, etc. Loc. prép. : **Au lieu de**, en place de. **Au lieu** (ou **en lieu**) **et place de**, en remplacement, au nom de. (On dit et l'on écrit : *En* son *lieu et place.*) Loc. conj. : **Au lieu que**, tandis que.

LIEUDIT (*di*) n. m. Lieu qui porte un nom particulier. Pl. des *lieuxdits.*

LIEUE (*li-eû*) n. f. (lat. *leuca*). Mesure itinéraire ancienne, de valeur variable. *Lieue kilométrique*, lieue de 4 kilomètres. *Lieue de terre* ou *lieue commune*, lieue de 25 au degré, c'est-à-dire de 4 kilom. 444. *Lieue marine*, lieue de 20 au degré, c'est-à-dire de 5 kilom. 555. *Fam.* Grande distance : *se tenir à une lieue. Etre à cent, à mille lieues de*, être très éloigné de.

LIEUR n. m Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. (Dans ce dernier cas, on dit BOTTELEUR.)

LIEUSE (*ze*) n. f. Dispositif qu'on adapte sur une moissonneuse et qui a pour but de lier les gerbes.

LIEUTENANCE n. f. Fonction, grade de lieutenant : *acheter une lieutenance.*

LIEUTENANT (*nan*) n. m. (de *lieu*, et *tenant*). Celui qui est le premier après le chef, qui le seconde et le remplace. Officier au-dessous du capitaine : *le lieutenant porte un double galon d'or ou d'argent. Lieutenant de vaisseau*, officier qui vient après le capitaine de frégate. *Lieutenant général*, grade de l'ancienne armée, qui correspondait au général de division actuel. *Lieutenant général du royaume*, dans l'ancien régime, officier créé dans des circonstances critiques et qui était investi de la même autorité que le roi. *Lieutenant de police*, magistrat qui dirigeait la police à Paris et dans les principales villes du royaume. *Lieutenant criminel*, magistrat établi dans un siège royal pour connaître de toutes les affaires criminelles.

LIEUTENANT-COLONEL n. m. Officier supérieur, immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels.*

LIEUTENANTE n. f. Autrefois, femme d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant : *Madame la lieutenante criminelle. Fam.* Femme d'un lieutenant.

LIÈVRE n. m. (lat. *lepus, oris*). Genre de mammifères rongeurs, très rapides à la course, à longues oreilles, plus grands que le lapin : *la femelle du lièvre se nomme* hase. *Fig. Mémoire de lièvre*, courte, peu fidèle. *Poltron comme un lièvre*, excessivement poltron. *Lever le lièvre*, agiter le premier une question difficile. *Courir le même lièvre*, poursuivre le même objet. Prov. : **Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois,** il est imprudent de poursuivre en même temps deux projets.

Lièvre.

LIÈVRETEAU (*tô*) n. m. Tout jeune lièvre.

LIGAMENT (*man*) n. m. (lat. *ligamentum ;* de *ligare*, lier). Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un viscère en place : *le ligament de Bertin fixe l'articulation de la hanche.*

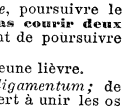

LIGAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. De la nature du ligament : *tissu ligamenteux.*

LIGATURE n. f. (du lat. *ligatus*, lié). Opération qui consiste à serrer un lien, une bande de toile, etc., autour d'une partie quelconque du corps. Ce lien. *Mar.* Mode d'attache

Ligatures (mar.).

de corde, de fil de fer, etc., pour réunir deux pièces séparées. *Hortic.* Action d'entourer d'un lien une plante, une greffe, etc. *Typogr.* Réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique, comme **fi, ff.**

LIGATURER (*ré*) v. a. Attacher, serrer avec une ligature : *ligaturer une artère.*

LIGE adj. (du bas lat. *liticus*, même sens). *Féod.* Se disait de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur et de l'hommage dû au seigneur. *Fig.* Absolument dévoué.

LIGEMENT (*man*) adv. D'une manière lige : *terre tenue ligement.* (Vx.)

LIGNAGE n. m. (rad. *ligne*). Race, famille : *être de haut lignage.*

LIGNAGER (*jé*) n. m. Celui qui est du même lignage. Adj. *Retrait lignager*, droits qu'avaient les parents d'un défunt de reprendre, dans un délai fixe, l'héritage vendu par lui, à la condition de rembourser le prix à l'acquéreur.

LIGNARD (*gnar*) n. m. *Pop.* Soldat d'infanterie de ligne.

LIGNE n. f. (lat. *linea*). Etendue en longueur, abstraction faite de la largeur et de la profondeur : *ligne droite; ligne brisée.* Suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction. Rangée. Fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout, pour pêcher : *ligne de fond; ligne flottante.* Cordeau pour aligner : *ligne de charpentier, de maçon*, etc. Jadis, douzième partie du pouce. Service de transport, de communication entre deux points : *ligne de tramways; ligne télégraphique.* Disposition d'une armée prête à combattre : *ligne de bataille.* Formation de vaisseaux de guerre. Retranchement : *forcer les lignes. Ligne de mire*, ligne idéale déterminée dans une arme à feu par le cran de mire et le guidon et passant par le but à atteindre. *Ligne de tir*, prolongement de l'axe du canon de l'arme à feu. *Escr.* Espace compris entre les corps des deux adversaires : *en escrime, il y a quatre lignes; quarte et sixte* (lignes hautes), *septime et octave* (lignes basses). *Ligne d'horizon*, intersection du plan d'un tableau par le plan horizontal qui contenait l'œil du peintre. *Ligne de faîte*, ligne qui marque la séparation de deux versants. *Ligne de foi*, trait indiquant l'axe du navire sur un compas de route. Ligne sur laquelle est le 0 de la graduation d'un graphomètre, d'une alidade, etc. *Fig.* Règle : *ligne de conduite.* Ordre, rang : *en première ligne.* Descendants d'une famille : *ligne collatérale, directe. Ligne de démarcation* (au prop. et au fig.), qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre. *Hors ligne*, supérieur, extraordinaire : *génie hors ligne. Troupes de ligne*, destinées à former un corps de bataille. *Aller à la ligne*, commencer un alinéa. *La ligne*, tous les régiments qui composent la troupe de ligne : *en 1914, il y avait en France 163 régiments d'infanterie de ligne* (Les dragons sont dits cavalerie de ligne.) *Vaisseau de ligne*, grand vaisseau de guerre. *Ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*, l'équateur : *passer la ligne.*

LIGNÉE (*gné*) n. f. Race, descendance : *laisser une nombreuse lignée.*

LIGNER (*gné*) v. a. Marquer d'une raie à l'aide d'une ficelle frottée de rouge ou de blanc. Marquer de traits parallèles.

LIGNEROLLE (*ro-le*) n. f. Petite ligne un peu plus grosse que le fil à voiles.

LIGNETTE (*gnè-te*) n. f. Ficelle pour faire des filets.

LIGNEUL n. m. (lat. pop. *lineolum*). Fil enduit de poix, à l'usage des cordonniers.

LIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. (du lat. *lignum*, bois). De la nature du bois : *tige ligneuse.* (Se dit des arbustes et arbrisseaux, par opposition aux plantes *herbacées.*) N. m. Substance qui donne au bois sa rigidité). (On dit mieux dans ce sens LIGNINE.)

LIGNICOLE adj. (du lat. *lignum, ligni*, bois, et *colere*, habiter). Qui habite dans le bois : *insectes lignicoles.*

LIGNIFICATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les membranes de certaines cellules végétales s'imprègnent de *lignine*, prennent une apparence *ligneuse.*

LIGNIFIER [*fi-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Se changer en bois.

LIGNINE n. f. Substance chimique qui imprègne les éléments du bois et lui donne sa consistance. (On dit aussi LIGNONE ou LIGNOSE.)

LIGNITE n. m. (du lat. *lignum*, bois). Charbon fossile, qui contient des traces visibles d'organisation végétale : *le jais est une variété de lignite.*

LIGNOMÈTRE n. m. (de *ligne*, et du gr. *metron*, mesure). Règle divisée, à l'usage des compositeurs d'imprimerie.

LIGOTAGE n. m. Action de ligoter.

LIGOTER (*té*) v. a. (du lat. *ligare*, lier). Attacher solidement : *ligoter un prisonnier récalcitrant.*

LIGROÏNE (*gro-i-ne*) n. f. Nom donné à l'éther de pétrole.

LIGUE (*li-ghe*) n. f. (ital. *liga*). Union formée entre plusieurs princes. Confédération entre plusieurs Etats : *la ligue d'Augsbourg.* Association fondée avec un but quelconque. Complot, coalition. *Absol.* **La Ligue,** confédération des catholiques en France, à la fin du XVIe siècle. (V. *Part. hist.*)

LIGUER (*li-ghé*) v. a. Unir dans une même ligne. **Se liguer** v. pr. Former une ligue : *l'Europe presque tout entière se ligua contre la Révolution.*

LIGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *gentilhomme ligueur.*

LIGULE n. f. (lat. *ligula*). Petite lame saillante que porte la feuille, chez les graminées, à la jonction du limbe et de la gaine.

LIGULÉ, E adj. Qui a la forme d'une ligule. (Se dit aussi de certaines corolles de composées : *pissenlit, chicorée.*)

Lilas.

LIGULIFLORE adj. Qui a des fleurs ligulées ou en forme de languette : *composées liguliflores.*

LIGULIFORME adj. Qui est allongé en forme de ligule.

LIGURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Ligurie.

LILAS (*la*) n. m. (espagn. *lilac*). Genre d'oléacées originaire de Perse, qui fleurit au printemps et qui est très répandu dans nos jardins : *les fleurs de lilas, blanches, bleuâtres, rougeâtres ou violacées, ont une odeur très agréable.* Couleur qui tient du bleu et du rose. Adjectiv. : *robe lilas.*

LILIACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *lilium*, lis). Famille de plantes monocotylédones, qui a le *lis* pour type. S. une *liliacée.*

LILIAL, E adj. Qui a rapport au lis : *blancheur liliale.*

LILLIPUTIEN, ENNE (*li-li-pu-si-in, è-ne*) adj. (de *Lilliput* [V. *Part. hist.*].) *Par ext.* Très petit.

LIMACE n. f. (lat. *limax*). Genre de mollusques gastéropodes, dont la petite coquille est cachée sous le manteau : *la limace commune dévaste les jardins.* Nom vulgaire de la vis d'Archimède.

Limace.

LIMACIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Relatif à la limace. *Anat. Nerf limacien*, nerf du limaçon de l'oreille.

LIMAÇON n. m. Nom vulgaire des mollusques terrestres, à coquille enroulée. (V. ESCARGOT.) Nom vulgaire de la vis d'Archimède. *Escalier en limaçon*, escalier, ayant la forme d'une vis, dont les marches tournent autour d'un noyau central. *Anat.* Partie de l'oreille, qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMAÇONNIÈRE (*so-ni*) n. f. Enclos où l'on parque des escargots destinés à la consommation.

LIMAGE n. m. Action ou manière de limer.

LIMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (de *limer*). Parcelles de métal que la lime fait tomber : *l'aimant attire la limaille de fer.*

LIMAILLEUX, EUSE (*ma, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Se dit des fontes très chargées de carbone et qui fondent plus difficilement que les fontes grises.

LIMAN n. m. (du gr. *leimôn*, terrain humide). Lagune de la mer Noire.

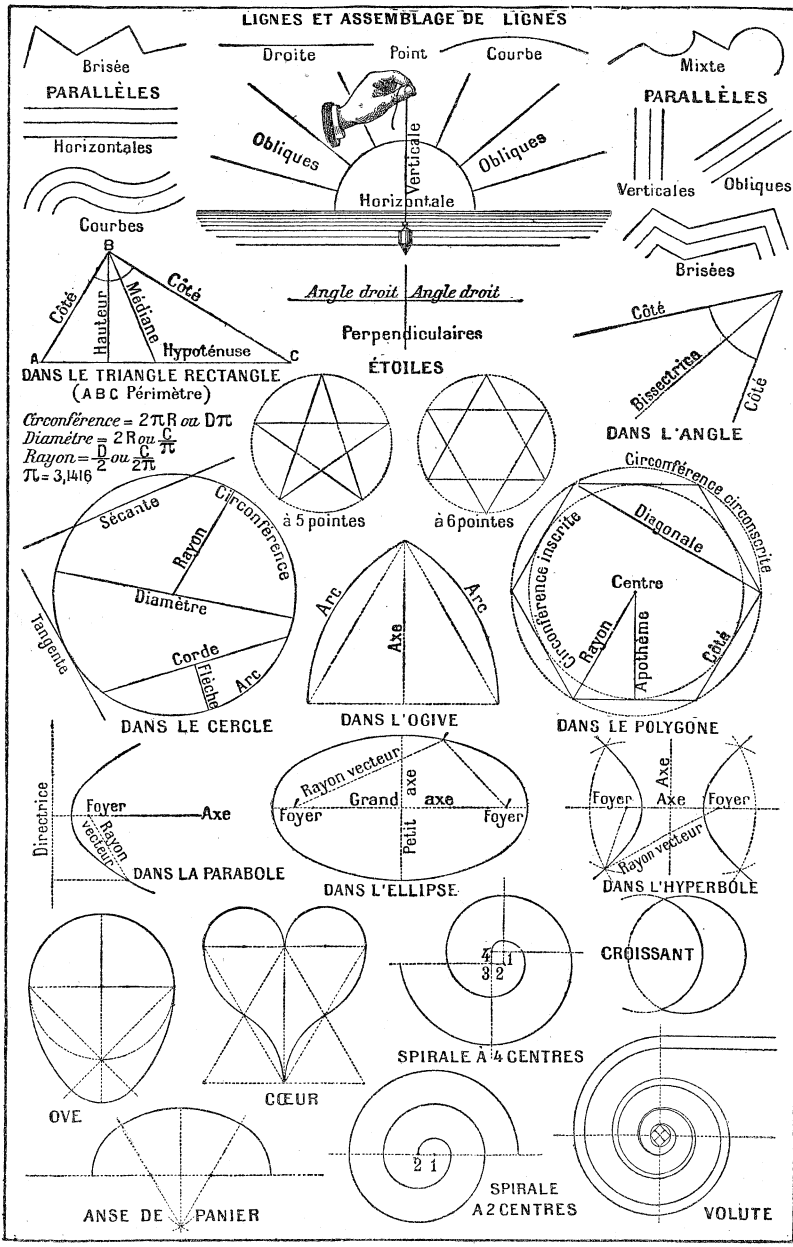
LIGNES ET ASSEMBLAGE DE LIGNES
Brisée
PARALLÈLES
Horizontales
Courbes
Droite
Point
Courbe
Obliques
Verticale
Obliques
Horizontale
Mixte
PARALLÈLES
Verticales
Obliques
Brisées
B
Côté
Hauteur
Médiane
Côté
A
Hypoténuse
C
DANS LE TRIANGLE RECTANGLE
(A B C Périmètre)
Circonférence = 2πR ou Dπ
Diamètre = 2R ou C/π
Rayon = D/2 ou C/2π
π = 3,1416
Angle droit Angle droit
Perpendiculaires
ÉTOILES
à 5 pointes
à 6 pointes
Côté
Bissectrice
Côté
DANS L'ANGLE
Sécante
Rayon
Circonférence
Diamètre
Tangente
Corde
Flèche
Arc
DANS LE CERCLE
Arc
Axe
Arc
DANS L'OGIVE
Circonférence circonscrite
Diagonale
Circonférence inscrite
Centre
Rayon
Apothème
Côté
DANS LE POLYGONE
Directrice
Foyer
Axe
Rayon vecteur
DANS LA PARABOLE
Rayon vecteur
Grand axe
Axe
Foyer
Foyer
Petit
DANS L'ELLIPSE
Axe
Foyer
Axe
Foyer
Rayon vecteur
DANS L'HYPERBOLE
OVE
CŒUR
4
1
3
2
SPIRALE A 4 CENTRES
CROISSANT
ANSE DE PANIER
2 1
SPIRALE
A 2 CENTRES
VOLUTE

LIMANDE n. f. Genre de poissons pleuronectes, à corps ovale et plat, qui vivent dans l'Atlantique. *Techn.* Pièce de bois plate, fixée sur les défauts des pièces de construction. *Mar.* Bande de toile goudronnée, dont on enveloppe un cordage pour le garantir du frottement.

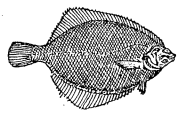
Limande.

LIMBAIRE (*lin-bè-re*) adj. *Bot.* Qui a rapport au limbe d'une corolle.

LIMBE (*lin-be*) n. m. (du lat. *limbus*, bord). *Math.* Bord extérieur et généralement gradué d'un cercle ou de tout autre instrument de mathématiques. Bord d'un astre. *Bot.* Partie élargie de la feuille. Partie étalée d'un pétale ou d'un sépale. (V. la planche PLANTE.) N. m. pl. *Théol.* Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ et où vont celles des enfants morts sans baptême. *Fig.* Etat vague, incertain : *les limbes de la pensée.*

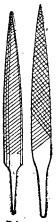
Limes.

LIME n. f. (lat. *lima*). Outil d'acier trempé, portant des entailles pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux, le bois.

LIME ou **LIMETTE** (*mè-te*) n. f. (ar. *lima*). Sorte de petit citron. Mollusque lamellibranche, répandu dans toutes les mers.

LIMER (*mé*) v. a. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig.* Retoucher, polir : *limer un poème.*

LIMETTIER (*mè-ti-é*) n. m. Nom vulgaire de certains orangers et citronniers.

LIMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui se sert de la lime.

Lime.

LIMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ligamen*, laisse) Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la bête. *Fig.* Agent de police : *envoyer sur la piste d'un assassin les meilleurs limiers de la police.* Espion.

LIMINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *limen, inis*, seuil). Se dit d'un prologue, d'une épître que l'on place en tête d'un livre : *épître liminaire.*

LIMITABLE adj. Qui est susceptible d'être limité : *pouvoir limitable.*

LIMITATIF, IVE adj. Qui limite : *clause limitative.*

LIMITATION (*si-on*) n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans limitation de temps.*

LIMITE n. f. (lat. *limes, itis*). Ligne commune à deux Etats ou à deux terrains contigus. Ligne qui marque la fin d'une étendue : *limites de la mer. Fig.* Borne d'une action, d'une influence : *toute puissance a des limites. Math.* Grandeur dont une autre peut approcher indéfiniment sans jamais pouvoir l'atteindre : *le cercle est la limite supérieure des périmètres des polygones inscrits.*

LIMITÉ, E adj. Borné, circonscrit. Qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité.*

LIMITER (*té*) v. a. Déterminer la limite. Former la limite. Restreindre dans certaines limites : *limiter l'initiative d'un subordonné.*

LIMITROPHE adj. (lat. *limitrophus*). Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne.*

LIMNÉE (*lim-né*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux douces ou salées, très répandus sur tout le globe. (V. la planche MOLLUSQUES.)

LIMNORIE (*lim'-no-ri*) n. f. Genre de crustacés qui font de grands ravages dans les digues et les boisages.

LIMON n. m. (lat. *limus*). Boue, terre détrempée. Alluvion : *le limon du Nil fertilise l'Egypte. Fig.* Origine, vile origine, par allusion à la boue dont Dieu a tiré l'homme, suivant la Bible.

LIMON n. m. (ar. *leimoun*). Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon.*

LIMON n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette. Archit.* Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMONADE n. f. (de *limon*). Boisson acide, composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre. *Limonade gazeuse*, eau saturée d'acide carbonique et parfumée avec du sirop ou de l'essence de citron. *Limonade purgative*, celle où entre, outre les ingrédients ci-dessus indiqués, un sel purgatif. Commerce des boissons au détail.

LIMONADIER (*di-é*), **ÈRE** n. Qui vend de la limonade. Qui tient un café.

LIMONAGE n. m. Action de couvrir de limon des terres incultes pour les engraisser et les rendre productives. (On dit aussi LIMONEMENT.)

LIMONÈNE ou **CITRÈNE** n. m. Carbure d'hydrogène, de la famille des terpines.

LIMONEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Plein de boue, de limon : *les eaux limoneuses du Pô.*

LIMONIER (*ni-é*) n. m. Arbre qui porte le limon.

LIMONIER (*ni-é*) n. m. Cheval qu'on met aux limons. Adjectiv. : *cheval limonier.*

LIMONIÈRE n. f. Brancard d'une voiture, formé de deux longues pièces de bois. Sorte de voiture à quatre roues, qui a un brancard à deux limons.

Limousine.

LIMONITE n. f. Minerai de fer, qui est un oxyde hydraté de fer naturel.

LIMOSELLE (*zè-le*) n. f. *Bot.* Genre de scrofulariacées aquatiques.

LIMOSINAGE (*zi*) n. m. (de *Limousin* n. pr.). Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier. (On dit quelquef. LIMOUSINAGE.)

LIMOUSIN, E (*zin, i-ne*) adj. et n. De Limoges ou du Limousin. N. m. Ouvrier maçon.

LIMOUSINE (*zi-ne*) n. f. Manteau fait en laine commune et que portent les bergers limousins. Voiture automobile fermée dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales.

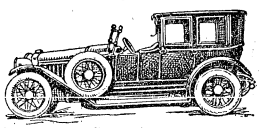
Limousine.

LIMOUSINER (*zi-né*) v. a. Construire en limousinage : *limousiner un mur.*

LIMPIDE (*lin*) adj. (lat. *limpidus*). Clair, transparent : *la traversée du lac Léman rend le Rhône limpide. Fig.* Simple et clair : *visage limpide.*

LIMPIDITÉ (*lin*) n. f. Qualité de ce qui est limpide, au prop. et au fig. : *limpidité de l'eau, du style.*

LIMULE n. m. Genre de crustacés comestibles, dits *crabes des Moluques.*

LIMURE n. f. Action de limer. Etat de ce qui a été limé : *tabatière d'une limure parfaite.*

LIN n. m. (lat. *linum*). Genre de *linacées*, des régions tempérées et chaudes, employées comme plantes textiles : *le lin est cultivé surtout dans le nord de la France.* Toile qui en résulte : *être vêtu de lin. Lin minéral, lin fossile*, anciens noms de l'amiante. — La graine de lin donne une huile siccative employée en peinture ; la médecine emploie la graine comme laxatif léger, en tisane comme diurétique, en décoction pour des lavements, des lotions, des bains adoucissants. La farine de graine de lin sert à faire des cataplasmes émollients.

Lin.

LINACÉ, E adj. Qui ressemble au lin. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées diplostémones. S. une *linacée.*

LINAIGRETTE (*nè-grè-te*) n. f. Genre de cypéracées, qu'on fait servir à la décoration des pièces d'eau.

LINAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées, ressemblant au lin. (Syn. MUFLIER BÂTARD.)

LINCEUL (*seul'*) n. m. (lat. *linteolum*). Toile dans laquelle on ensevelit les morts. *Par ext.* Ce qui couvre ou enveloppe : *un linceul de neige couvre la terre.*

LINCOIR ou **LINSOIR** n. f. Pièce de charpente d'un plancher fixée parallèlement au mur, pour supporter les solives dans le voisinage d'une porte, d'une cheminée, etc.

LINDOR n. m. Sept de carreau, au jeu de nain jaune. Quelquefois, ce jeu lui-même.

LINÉAIRE (*né-è-re*) adj. (du lat. *linea*, ligne). Qui a rapport aux lignes. *Dessin linéaire*, représentation, par des lignes, des élévations, plans et coupes des machines, constructions, etc. *Mesures linéaires*, mesures de longueur. *Feuilles linéaires*, feuilles étroites et allongées.

LINÉAL, E, AUX adj. (même étymol.). Qui a rapport aux lignes d'un dessin. *Dr.* Qui est dans l'ordre d'une ligne directe de parenté. (Peu us.)

LINÉAMENT (*man*) n. m. (lat. *lineamentum;* de *linea*, ligne). Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage. Premier rudiment d'un être; première trace d'une chose : *les linéaments d'un dessin.*

LINETTE (*nè-te*) n. f. Graine de lin.

LINGE n. m. (lat. *lineum*). Toile mise en œuvre pour servir à divers usages de toilette, de ménage, etc. : *linge brodé, damassé*, etc. PROV. : **Il faut laver son linge sale en famille**, les dissensions, les scandales même qui s'étalent au sein d'une famille, d'un corps, d'une nation, doivent être liquidés en secret.

LINGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend du linge, qui travaille le linge. N. f. Qui a soin du linge, dans une maison importante.

LINGERIE (*je-ri*) n. f. Commerce de linge. Lieu où l'on serre le linge. Linge en général.

LINGETTE (*jè-te*) n. f. Petite serge qui se fabriquait en Normandie. Flanelle de qualité inférieure.

LINGOT '*gho*) n. m. (art. *l'*, et angl. *ingot*). Morceau de métal fondu : *lingot d'or, de plomb.* Projectile cylindrique. *Typogr.* Chacune des pièces de métal servant à remplir les blancs d'une forme.

LINGOTIÈRE n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

LINGUAL (*ghou-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *lingua*, langue). Qui a rapport à la langue : *muscles linguaux. Consonnes linguales* ou substantiv. *linguales*, celles qu'on articule avec la langue : *d, t, l, n, r.*

LINGUATULE (*ghou-a*) n. f. Genre d'arachnides, qui vivent en parasites dans les voies respiratoires de divers vertébrés.

LINGUET (*ghè*) n. m. Arc-boutant en fer, destiné à arrêter le cabestan s'il venait à dériver.

LINGUIFORME (*ghu-i*) adj. Qui a la forme d'une langue ou d'une languette.

LINGUISTE (*ghu-is-te*) n. m. (du lat. *lingua*, langue). Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale : *Bopp fut un éminent linguiste.*

LINGUISTIQUE (*ghu-is-ti-ke*) n. f. (de *linguiste*). Etude historique et comparative des langues. Adjectiv. : *travaux linguistiques.*

LINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au lin : *industrie linière.* N. f. Terre semée en lin.

LINIMENT (*man*) n. m. (du lat. *linire*, oindre). Médicament onctueux, dont une matière grasse est la base et avec lequel on fait des frictions.

LINITION (*si-on*) n. f. (lat. *linitio;* de *linire*, oindre). Action d'oindre, d'enduire.

LINOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *linon*, toile, et *graphein*, écrire). Ecriture sur toile, impression sur étoffe.

LINOLÉUM (*om'*) n. m. (de *lin*, et du lat. *oleum*, huile). Sorte de tissu imperméable, fait d'une toile de jute enduite d'huile de lin et de liège en poudre et servant à faire des tapis.

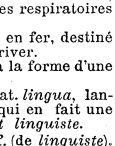

Linot.

LINON n. m. (rad. *lin*). Batiste très fine.

LINOT (*no*) n. m. ou **LINOTTE** (*no-te*) n. f. (de *lin*). Genre de passereaux conirostres, comprenant de petits oiseaux à plumage gris, au chant agréable. *Fig.* et *fam. Tête de linotte*, personne sans réflexion.

LINOTYPE n. f. Machine à composer et à fondre les caractères d'imprimerie par lignes.

LINOTYPISTE (*pis-te*) n. Personne qui compose à la linotype.

LINSANG (*sangh*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Indochine et des îles de la Sonde.

LINTEAU (*tô*) n. m. (lat. pop. *limitale*). Pièce de bois ou bloc de pierre placé en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. (V. la planche MAISON.)

LION, LIONNE (*o-ne*) n. (lat. *leo*). Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat. *Astron.* (V. *Part. hist.*) *Blas.* Figure de lion représentée sur un écu et dont la position la plus habituelle est *rampant*, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière. (V. la planche BLASON.) *Fig.* Homme brave et courageux. Personne qui excite la curiosité publique, jeune homme riche et très élégant : *les lions de la mode.* (Au fém., femme élégante, à la mode.) *La part du lion*, la plus considérable. *Lion de mer*, espèce de phoque à crinière. *Lion des pucerons*, larve d'une variété de névroptère. — Le lion, répandu aujourd'hui dans toute l'Afrique et dans l'Asie occidentale jusqu'à l'Inde, est d'une force et d'une agilité extraordinaires. Mais il n'attaque l'homme qu'exceptionnellement; il est surtout dangereux pour les troupeaux. Nocturne, il vit généralement solitaire. Son rugissement est effroyable et s'entend à plusieurs kilomètres. La chasse persistante que lui fait l'homme a de beaucoup réduit son domaine.

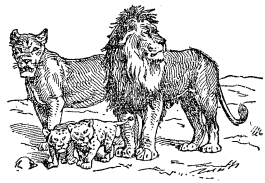

Lion, lionne, lionceaux.

LIONCEAU (*sô*) n. m. Petit du lion : *le lionceau devient adulte en huit mois.*

LIOURE n. f. Entaille pratiquée dans une pièce de bois. Syn. GUEULE-DE-LOUP.

LIPARIS (*riss*) n. m. Genre de poissons de petite taille, des mers froides et tempérées. Genre d'insectes lépidoptères, dont les larves sont très nuisibles aux arbres.

LIPOÏDE adj. Qui ressemble à la graisse.

LIPOME n. m. (du gr. *lipos*, graisse, et du suffixe *ome*). Tumeur provenant d'une hypertrophie du tissu graisseux.

LIPOTHYMIE (*mî*) n. f. (du gr. *leipein*, laisser, et *thumos*, esprit). Etat dans lequel les mouvements du corps sont suspendus avec conservation de la sensibilité.

LIPPE (*li-pe*) n. f. (mot allem. signif. *lèvre*). Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée. *Faire la lippe*, faire la moue.

LIPPÉE (*li-pé*) n. f. Bouchée. *Fam. Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien.

LIPPU (*li-pu*), **E** adj. Qui a une grosse lèvre : *les nègres sont lippus.*

LIQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (lat. *liquatio*). Opération au moyen de laquelle on sépare, par une chaleur convenable, un métal très fusible d'un autre moins fusible, auquel il est allié.

LIQUÉFACTION (*ké-fak-si-on*) n. f. (du lat. *liquefactum*, supin de *liquefacere*, liquéfier). Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz. (Pour un solide, on dit plutôt FUSION.)

LIQUÉFIABLE (*ké*) adj. Qu'on peut liquéfier : *tous les gaz sont liquéfiables.*

LIQUÉFIANT (*ké-fi-an*), **E** adj. Qui est propre à produire la liquéfaction.

LIQUÉFIER (*ké-fi-é*) v. a. (du lat. *liquere*, être liquide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre liquide. **Se liquéfier** v. pr. Devenir liquide.

LIQUEUR (*keur*) n. f. (lat. *liquor;* de *liquere*, être liquide, clair). Substance liquide. Boisson dont la base est l'eau de-vie ou l'alcool. *Vins de liqueur*, vins doux et capiteux.

LIQUIDABLE (*ki*) adj. Qui peut ou doit être liquidé.

LIQUIDAMBAR (*ki-dan*) n. m. Genre de saxifragacées d'Asie, qui donnent le *baume styrax*, le *baume copalme*, etc.

LIQUIDATEUR (*ki*) n. et adj. m. Qui liquide un compte. Chargé de la liquidation d'une affaire : *liquidateur judiciaire.*

LIQUIDATIF, IVE (*ki*) adj. Qui opère la liquidation : *un acte liquidatif de société.*

LIQUIDATION (*ki-da-si-on*) n. f. Action de liquider. Opération qui a pour objet de régler des comptes. Vente à bas prix des marchandises, en vue d'un écoulement rapide. A la Bourse, règlement des négociations par livraison des titres achetés, ou payement des différences : *liquidation de quinzaine ; liquidation de fin de mois. Br.* Action par laquelle on règle ce qui était indéterminé en toute espèce de comptes. *Liquidation judiciaire*, réglementation de faveur instituée, à côté de l'état de faillite, au profit du commerçant malheureux et de bonne foi qui doit cesser ses payements. — La *faillite* est l'état de tout commerçant qui a cessé ses payements par suite de sa négligence, de son imprudence ou de sa faute. Le failli est privé de l'exercice de ses droits civils et civiques, et il se trouve dessaisi de l'administration de ses biens, qui est confiée à un *syndic*. Lorsque le commerçant qui cesse ses payements est de bonne foi, il peut demander le bénéfice de la *liquidation judiciaire*, qui a l'avantage d'aboutir toujours à un *concordat*. (V. ce mot.)

LIQUIDE (*ki-de*) adj. (lat. *liquidus ;* de *liquere*, être clair). Se dit des corps dont la forme n'est pas invariable et qui, sous l'action de la pesanteur, épousent la forme du vase qui les contient. *Fig.* Qui est net, débarrassé de toute hypothèque. Que l'on peut utiliser tout de suite : *argent liquide. Consonnes liquides* ou subst. *liquides*, consonnes susceptibles de se combiner avec d'autres consonnes. *Poét. La plaine, l'élément liquide*, la mer, l'eau. N. m. Tout ce qui est à l'état liquide : *les liquides sont à peu près incompressibles.* Boisson, aliment liquide. Humeur organique.

LIQUIDER (*ki-dé*) v. a. (rad. *liquide*). Régler, fixer à un chiffre une somme contestée : *liquider un compte.* Réaliser en percevant les créances et en payant les dettes : *liquider une affaire.* Faire une liquidation commerciale. Ecouler des marchandises à bas prix. **Se liquider** v. pr. Payer ses dettes.

LIQUIDITÉ (*ki*) n. f. Qualité des substances liquides : *la liquidité du sang.* (Peu us.)

LIQUOREUX, EUSE (*ko-reû, eu-ze*) adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière, en même temps qu'un fort degré d'alcool.

LIQUORISTE (*ko-ris-te*) n. (du lat. *liquor*, liqueur). Qui fait, qui vend des liqueurs.

LIRE n. f. (ital. *lira*). Monnaie italienne, valant un franc.

LIRE v. a. (lat. *legere*. — *Je lis, nous lisons. Je lisais, nous lisions. Je lus, nous lûmes. Je lirai, nous lirons. Je lirais, nous lirions. Lis, lisons, lisez. Que je lise, que nous lisions. Que je lusse, que nous lussions. Lisant. Lu, e.*) Connaître et savoir assembler les lettres : *enfant qui sait lire couramment.* Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots. Expliquer : *lire un auteur à des élèves.* Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. *Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un.*

Lis.

LIS (*liss*) n. m. (lat. *lilium*). Genre de *liliacées*, à fleurs blanches et odorantes. La fleur. *Fig. Teint de lis*, d'une extrême blancheur. *Fleurs de lis*, meuble héraldique qui était l'emblème de la royauté. *Par ext.*, anciennes armoiries de France. *Le royaume des lis*, la France. Bord de la laize d'une toile à voiles. (On écrivait anciennem. LYS.)

Fleur de lis.

LISAGE (*za-je*) n. m. (de *lire*). Analyse d'un dessin pour tissu mis en carte pour procéder au perçage des cartons. Métier servant à cette opération.

LISE (*li-ze*) n. f. Sable mouvant des bords de la mer.

LISÉRAGE (*zé*) n. m. Ouvrage fait avec du fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on entoure un dessin de broderie.

LISÉRÉ (*zé*) n. m. Ruban fort étroit, dont on borde une étoffe, un habit. Raie étroite, bordant une étoffe d'une autre couleur.

LISÉRER (*zé-ré*) v. a. (de *lisière*. — Se conj. comme *accélérer*.) Border d'un liséré ou d'un lisérage.

LISERON (*ze*) n. m. (dimin. de *lis*). Plante grimpante, à fleurs en entonnoir, appelée aussi *volubilis.*

Liseron.

LISETTE (*zè-te*) n. f. La soubrette de comédie, intrigante et délurée. Type de jeune femme du peuple, gaie et légère, créé par les chansonniers et les poètes (Chaulieu, L'Attaignant, Béranger).

LISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui aime à lire. N. f. Petit couteau à papier muni d'un crochet, qui sert à marquer la page où l'on s'arrête.

LISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est lisible, aisé à lire.

LISIBLE (*zi-ble*) adj. Aisé à lire : *écriture peu lisible.* Qui peut être lu sans fatigue.

LISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière lisible : *une lettre doit toujours être écrite lisiblement.*

LISIÈRE (*zi*) n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe. *Fig.* Limite, bord : *la lisière d'un champ, d'une forêt.* N. f. pl. Cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Secours dont on a besoin pour se diriger : *marcher sans lisières.*

LISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de lisser ; son résultat. Action de disposer les lices d'un métier à tisser suivant le genre d'étoffe que l'on veut obtenir

LISSE (*li-se*) adj. Uni et poli : *peau lisse.*

LISSE (*li-se*) n. f. V. LICE.

LISSE ou **LICE** (*li-se*) n. f. Section faite dans le corps d'un navire par des plans inclinés et perpendiculaires au maître couple. Tringle de bois servant d'appui.

LISSÉ (*li-sé*), **E** adj. Etat de ce qui est lisse : *étoffe bien lissée.* N. m. Point qu'atteint le sucre par la cuisson pour la préparation des entremets et de la confiserie.

LISSER (*li-sé*) v. a. Rendre lisse : *lisser une étoffe.* Garnir de ses lisses (un navire).

LISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui polit et lisse la surface du papier, du carton, etc. N. f. Machine employée pour lisser les cuirs, le papier, le carton, etc.

LISSOIR (*li-soir*) n. m. Instrument de verre, de marbre, servant à lisser le linge, le papier, etc.

LISTE (*lis-te*) n. f. (anc. haut allem. *lista*). Suite de noms : *la longue liste des martyrs de la science.* Bande de poils blancs qui se prolonge sur le chanfrein de certains chevaux. **Liste civile,** somme allouée, dans les gouvernements monarchiques, pour les dépenses personnelles du souverain.

LISTEL (*lis-tèl*) ou **LISTEAU** (*lis-tô*), **LISTON** (*lis-ton*) n. m. (ital. *listello*). Baguette pour encadrement. Petite moulure. (V. MOULURES.) Cercle qui règne autour de la circonférence des monnaies. Morceau de bois qui sert aux réparations des mâts et des vergues d'un bateau.

LIT (*li*) n. m. (lat. *lectus*). Meuble sur lequel on se couche, pour se reposer ou pour dormir : *un beau lit de noyer.* Tout lieu où l'on peut se coucher, s'étendre : *le lit de gazon de la prairie. Par ext.* Mariage : *enfant du premier lit. Lit de sangle*, châssis pliant et portatif, dont le fond est garni de sangles ou de grosse toile. *Lit de plume*, toile remplie de plumes dont on garnit un lit. *Lit de camp*, plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde. *Lit de repos*, lit très bas, chaise longue pour se reposer pendant le jour. *Lit de table*, lit sur lequel les anciens se couchaient pour manger. *Lit de parade*,

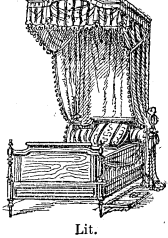
Lit.

sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité. *Faire le lit*, le préparer pour qu'on puisse s'y coucher. *Garder le lit*, être retenu au lit par une maladie. *Etre au lit de mort*, sur le point de mourir. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière : *la Loire sort souvent de son lit.* Couche stratifiée d'une matière quelconque : *lit de cailloux*, etc. Chacune des deux faces par lesquelles se touchent les pierres de taille superposées dans une construction. *Lit du vent*, direction suivant laquelle il souffle. *Lit d'un courant*, endroit où il a plus de vitesse. *Lit de justice*, siège qu'occupait le roi, dans les séances solennelles du parlement et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : *les rois tenaient des lits de justice pour forcer l'enregistrement de leurs édits.* PROV. : **Comme on fait son lit, on se couche,** on ne peut jouir que des résultats de sa prévoyance ; on n'a que ce qu'on s'est préparé à soi-même.

LITANIES (*nî*) n. f. pl. (du gr. *litaneia*, prière). Prières formées d'une longue suite de courtes invocations, que l'Eglise chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. *Au sing.* Longue et ennuyeuse énumération : *une litanie de réclamations. C'est toujours la même litanie*, la même répétition ennuyeuse.

LITCHI n. m. Genre de sapindacées des régions chaudes, dont le fruit (rouge, gros comme une pomme) renferme une pulpe comestible.

LITEAU (*tô*) n. m. (pour *listeau*). Nom des raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre : *serviettes à liteaux. Menuis.* Tringle de bois.

LITEAU (*tô*) n. m. (de *lit*). Lieu où se repose le loup pendant le jour.

LITÉE (*té*) n. f. Réunion d'animaux dans un même repaire : *une litée de marcassins.*

LITER (*ti*) v. a. Superposer les poissons salés dans les barils ou les caques.

LITERIE (*rî*) n. f. Tout ce qui compose un lit : *acheter une literie complète.*

LITHAM (*tam'*) n. m. Toile dont les femmes musulmanes, les Touareg, etc., se couvrent la face.

LITHARGE n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *arguros*, argent). Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames d'un rouge orangé : *la litharge entre dans la fabrication du vernis pour poterie commune.*

LITHARGÉ, E ou **LITHARGYRÉ, E** adj. Qui contient de la litharge : *vernis lithargé.*

LITHIASE (*ti-a-ze*) ou **LITHIASIE** (*ti-a-zî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre). Affection qui consiste dans la formation de sable ou de petites pierres dans l'organisme : *lithiase urinaire, biliaire*

LITHINE n. f. Oxyde de lithium : *certains sels de lithine sont employés contre la goutte.*

LITHIUM (*ti-om'*) n. m. Métal alcalin (*Li*), de densité 0,59, fusible à 86°, qui existe dans le *triphane*, le *lépidolithe*, etc.

LITHOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *krôma*, couleur). Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

LITHOCHROMOGRAPHIE n. f. Syn. de CHROMOLITHOGRAPHIE.

LITHOCOLLE (*ko-le*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *kolla*, colle). Mélange de brique pilée et de résine fondue, dont les lapidaires se servent pour assujettir les pierres précieuses qu'ils taillent sur la meule.

LITHOGLYPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *gluphein*, graver). Art de graver sur pierre précieuse.

LITHOGRAPHE n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *graphê*, écriture). Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire : *la lithographie fut découverte en 1796 par Senefelder.* Feuille, estampe imprimée par ce procédé : *collection de lithographies.* Atelier d'un lithographe.

LITHOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Imprimer par les procédés de la lithographie : *lithographier une circulaire.*

LITHOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lithographiie : *la pierre lithographique est un calcaire à grain très serré.*

LITHOÏDE (*to-i-de*) adj. (du gr. *lithos*, pierre, et *eidos*, aspect). Qui a l'aspect de la pierre.

LITHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *logos*, discours). Science qui a pour objet la connaissance des pierres. Traité des calculs et concrétions qui se forment dans l'organisme humain.

LITHOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de lithologie. (Peu us.)

LITHOPHAGE adj. (du gr. *lithos*, pierre, et *phagein*, manger). Qui ronge la pierre : *coquillages lithophages.*

LITHOPHANIE (*nî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *phanos*, transparent). Procédé qui permet d'obtenir l'apparence de la transparence dans la porcelaine, le verre opaque, etc.

LITHOPHYTE n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et *phuton*, plante). Production marine pierreuse, de forme arborescente.

LITHOTOME n. m. Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie, ou extraction de la pierre.

LITHOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *tomê*, section). Opération chirurgicale, qui a pour objet l'extraction de la pierre de la vessie.

LITHOTOMISTE (*mis-te*) n. m. Chirurgien qui opère la lithotomie.

LITHOTRITEUR n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et du lat. *tritor*, broyeur). Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE (*sî*) n. f. Opération chirurgicale, qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

LITHOTYPOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de reproduire en lithographie une planche imprimée avec les caractères typographiques ordinaires.

LITHUANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Lithuanie : *le sol lithuanien est souvent marécageux* N. m. Langue que l'on parle en Lithuanie.

LITIÈRE (*ti*) n. f. (de *lit*). Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur la-

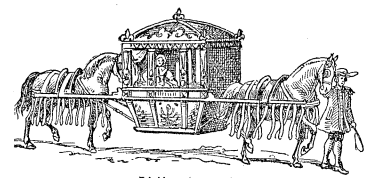

Litière (XVIe s.).

quelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc. : *la litière donne un excellent fumier. Faire litière de*, oublier, mépriser : *faire litière de ses scrupules. Animal sur la litière*, animal malade ou estropié. Sorte de lit couvert, porté à l'aide de deux brancards par des hommes ou des bêtes de somme : *Richelieu, malade, faisait abattre des pans de mur des villes pour donner passage à sa litière.*

LITIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui plaide en justice.

LITIGE n. m. (lat. *litigium ;* de *lis, litis*, procès). Contestation en justice : *les juges de paix tranchent les litiges de peu d'importance.* Toute sorte de contestation : *point en litige.*

LITIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui peut être contesté : *point litigieux.*

LITISDÉCISOIRE (*tis, zoi-re*) adj. (du lat. *lis, litis*, procès, et de *décisoire*). Se dit d'un serment qui, déféré par l'une des parties à l'autre, en l'absence d'autres preuves, a pour effet de terminer un procès.

LITISPENDANCE (*tis-pan*) n. f. (du lat. *lis, litis*, procès, et *pendere*, être pendant). Etat d'un procès qui est pendant. Temps durant lequel un procès est pendant. Existence simultanée de deux actions, pour le même objet, devant deux tribunaux différents.

LITORNE n. f. Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE n. f. (du lat. *litotês*, petitesse). Figure de rhétorique qui consiste à dire moins pour faire entendre plus, comme le : *va, je ne te hais point*, de Chimène au Cid, pour lui donner à entendre *qu'elle l'aime beaucoup.* Syn. **Diminution, exténuation.**

LITRE n. m. (de *litron*). Unité des mesures de capacité pour les liquides et matières sèches et contenant 1 décimètre cube. (Abrév. l.) Bouteille conte-

nant un litre. Contenu du litre : *un litre de haricots*, — Les multiples du litre sont : le *décalitre*, l'*hectolitre*, le *kilolitre* et le *myrialitre* ; les sous-multiples sont : le *décilitre*, le *centilitre*, le *millilitre*. (V. *système* MÉTRIQUE.)

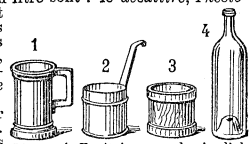

Litres : 1. En étain, pour le vin, l'alcool ; 2. Pour le lait ; 3. Pour les grains ; 4. Bouteille.

LITRE n. f. (pour *listre* ; de liste). Bande noire que les seigneurs avaient le droit de faire peindre, ornée de leurs armoiries, dans les églises, en l'honneur des morts de leur famille. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.

LITRON n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau. *Pop.* Litre de vin.

LITTÉRAIRE (*li-té-rè-re*) adj. (du lat. *litteræ*, belles-lettres). Qui concerne les belles-lettres : *journal littéraire. Le monde littéraire*, ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT (*li-té-rè-re-man*) adv. Sous le rapport littéraire. (Peu us.)

LITTÉRAL, E, AUX (*li-té*) adj. (du lat. *littera*, lettre). Qui est selon la lettre, le sens strict des mots : *traduction littérale d'un auteur latin. Arabe littéral*, arabe écrit, par opposition à l'*arabe parlé. Alg. Grandeurs littérales*, exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT (*li-té,man*) adv. A la lettre : *cadavre littéralement déchiqueté par un obus.*

LITTÉRATEUR (*li-té*) n. m. Qui fait son occupation habituelle de la littérature : *Richelieu protégea les littérateurs de son temps.*

LITTÉRATURE (*li-té*) n. f. (du lat. *litteræ*, belles-lettres). Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : *avoir une vaste littérature.* Carrière des lettres, profession de l'homme de lettres : *se lancer dans la littérature.* Ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque : *la littérature latine avant Ennius est très pauvre.*

LITTORAL, E, AUX (*li-to*) adj. (du lat. *littus, oris*, rivage). Qui appartient au bord de la mer : *montagnes littorales.* N. m. Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : *le littoral de la Baltique est en général bas et sablonneux.*

LITTORINE (*li-to*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes comestibles : *la littorine est appelée aussi* bigorneau *ou* vignot.

Littorine.

LITURGIE (*jî*) n. f. (gr. *leitourgia* ; de *leitos*, public, et *ergon*, œuvre). Ordre des cérémonies et des prières déterminé par l'autorité spirituelle compétente : *liturgie romaine.* Chez les anciens Grecs, nom donné à des services publics dont l'exécution était confiée aux classes les plus riches des cités : *l'équipement des trirèmes, l'organisation des spectacles publics, etc., étaient de coûteuses liturgies.*

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la liturgie.

LITURGISTE (*jis-te*) n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie. (Peu us.)

LITUUS (*tu-uss*) n. m. *Antiq. rom.* Bâton recourbé des augures.

LIURE n. f. (lat. *ligatura*). Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux. Amarrage en cordage ou en chaîne, formé de tours juxtaposés et serrés, servant à relier ensemble deux pièces de bois.

LIVAROT (*ro*) n. m. Fromage fabriqué à Livarot (Calvados).

LIVÈCHE n. f. Genre d'ombellifères aromatiques, dont les graines jouissent de propriétés stimulantes.

LIVET (*vè*) n. m. *Mar.* Ligne que l'on trace sur la membrure, pour marquer la position du pont.

LIVIDE adj. (lat. *lividus* ; de *livere*, être blême). De couleur plombée, bleuâtre et tirant sur le noir : *teint livide.*

LIVIDITÉ n. f. Etat de ce qui est livide : *la lividité cadavérique de la peau.*

LIVIE (*vî*) n. f. Genre d'insectes hémiptères, communs dans les marais.

LIVRABLE adj. Qui peut être livré : *marchandise immédiatement livrable.*

LIVRAISON (*vrè-zon*) n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue : *la livraison constitue l'obligation du vendeur dans le contrat de vente. Libr.* Partie d'un ouvrage qu'on délivre aux souscripteurs, au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : *roman en cent livraisons.*

Livie.

LIVRE n. m. (lat. *liber*). Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché. Ouvrage en vers, de quelque étendue : *livre bien écrit. Fig.* Objet qui instruit : *le grand livre de la nature.* Registre, journal sur lequel un commerçant inscrit ses opérations : *livre de comptes.* Division d'un ouvrage : *histoire en douze livres. Livres sacrés*, les Ecritures saintes. *Grand livre*, le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes des particuliers. **Grand-livre**, v. à son ordre alph. *Livre de bord*, registre des navires de commerce, sur lequel on inscrit les marchandises embarquées et le rôle des passagers. *Livre de loch*, journal de la timonerie. **A livre ouvert**, loc. adv. Sans préparation, à la première lecture : *traduire à livre ouvert un auteur étranger.*

LIVRE n. f. (lat. *libra*). Monnaie réelle, dont la valeur a varié suivant les temps et les lieux et qui a été remplacée par le franc. Nom donné aujourd'hui au franc, quand on parle de revenus : *avoir vingt mille livres de rente.* Ancienne unité de poids, de valeur variable, dont le nom est encore donné abusivement au demi-kilogramme. Ancienne monnaie de compte, représentant la valeur d'une livre d'argent. (V. *tableaux des* MONNAIES.)

LIVRÉE (*vré*) n. f. (de *livrer*). Habits distinctifs que portent les domestiques d'une grande maison. Classe des domestiques. *Porter la livrée*, servir comme domestique. *Fig.* Marques extérieures et caractéristiques : *la livrée de la misère. Vén.* Pelage, plumage de certains animaux.

LIVRER (*vré*) v. a. (du lat. *liberare*, délivrer). Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites : *livrer une commande.* Engager : *livrer bataille.* Abandonner : *livrer une ville au pillage.* Remettre par trahison : *livrer une place à l'ennemi.* Mettre en la puissance de : *livrer un coupable à la justice.* **Se livrer** v. pr. S'adonner, se consacrer : *se livrer à la joie, à l'étude.*

LIVRESQUE (*vrès-ke*) adj. Qui provient des livres : *une science livresque.*

LIVRET (*vrè*) n. m. Petit livre. Livre que les autorités légales délivraient autrefois aux ouvriers et aux domestiques. Paroles d'un opéra : *Scribe a écrit de nombreux livrets.* Catalogue explicatif des objets qui composent une collection. *Livret de caisse d'épargne*, donné à tout déposant et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire successivement. *Livret de famille*, livret remis gratuitement, lors de la célébration d'un mariage, aux deux époux, et destiné à recevoir, par extrait, les actes de l'état civil intéressant la future famille. *Livret matricule*, livret militaire tenu par les chefs de corps ou de service et sur lequel on inscrit les états de service du titulaire, ses punitions, etc. *Livret individuel*, livret militaire qui porte des indications analogues (sans les punitions) et dont chaque homme reste détenteur.

LIVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Employé de commerce qui porte chez l'acheteur la marchandise vendue : *garçon livreur.* N. f. Voiture pour livrer les marchandises aux clients : *livreuse automobile.*

LIXIVIATEUSE (*lik-si, teu-ze*) n. f. (du lat. *lixivium*, lessive). Machine à lessiver.

LIXIVIATION (*lik-si-vi-a-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

LIXIVIEL, ELLE (*lik-si-vi-èl, è-le*) adj. Obtenu par lixiviation. (Peu us.)

LIZARIQUE (*ri-ke*) adj. m. Se dit d'un acide qui se trouve dans l'extrait de garance ou alizari.

LLANO (*ll* mll.) n. m. Grande plaine à végétation herbeuse, dans l'Amérique du Sud. Pl. des *llanos.*

LLOYD (*lo-id*) n. m. (n. d'homme). Nom adopté par diverses compagnies maritimes ou d'assurance.

LOBE n. m. (gr. *lobos*). *Anat.* Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : *les lobes du cerveau, du poumon. Le lobe de l'oreille*, partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles. *Bot.* Division profonde et généralement arrondie des organes foliacés ou floraux. *Archit.* Partie de cercle employée comme ornement dans la confection des rosaces et arcs en forme de rosaces.

Arceau à trois lobes.

LOBÉ, E adj. Divisé en plusieurs lobes : *feuille lobée.*

LOBELIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales inférovariées. S. une *lobéliacée.*

LOBÉLIE (*lî*) n. f. Genre de *lobéliacées* à suc laiteux, âcre, vénéneux. (On les cultive comme ornementales.)

LOBULAIRE (*lè-re*) ou **LOBULÉ, E** adj. Qui a la forme d'un lobule : *organe lobulaire.*

LOBULE n. m. Petit lobe : *les lobules du foie.*

LOBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est divisé en lobules : *corps lobuleux.*

LOCAL, E, AUX adj. (du lat. *locus*, lieu). Qui est particulier à un lieu : *les Romains respectaient la religion locale des peuples conquis. Couleur locale*, se dit à propos d'un ouvrage de littérature, d'une peinture, où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc. : *le romantisme a essayé de respecter la couleur locale au théâtre.* N. m. Lieu, emplacement, chambre.

LOCALEMENT (*man*) adv. D'une manière locale.

LOCALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de localiser, d'être localisé : *la localisation des facultés dans le cerveau est tout à fait imparfaite.*

LOCALISER (*zé*) v. a. (de *local*). Fixer ou limiter dans un lieu déterminé : *localiser un incendie, une épidémie.* Déterminer la place de. **Se localiser** v. pr. Etre localisé.

LOCALITÉ n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

LOCATAIRE (*tè-re*) n. Qui prend à loyer une terre, une maison, un appartement.

LOCATEUR, TRICE n. Propriétaire qui donne à bail.

LOCATIF, IVE adj. Qui concerne le locataire ou la location. *Réparations locatives*, celles qui sont à la charge du locataire. *Valeur locative*, revenu que peut rapporter un immeuble donné en location.

LOCATIF, IVE adj. (de *locus*, lieu). *Gramm.* Relatif au lieu. N. m. Cas qui, dans certaines langues, exprime le lieu : *le locatif existe en sanscrit.*

LOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *locatio ;* de *locare*, louer). Action de donner ou de prendre à louage : *location d'un logement, d'une loge de théâtre.* Prix du loyer : *location fort chère.*

LOCATIS (*ti*) n. m. *Fam.* Cheval, voiture de louage. Maison garnie ; chambre meublée qu'on loue.

LOCH (*lok*) n. m. (angl. *log*). Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire : *ligne de loch ; filer le loch.*

LOCH (*lok*) n. m. Mot écossais signifiant *lac.*

LOCHAGE n. m. (de *locher*). Opération du raffinage du sucre, qui consiste à secouer les pains dans les formes pour hâter l'égouttage.

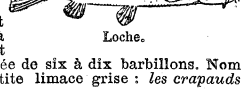

Loche.

LOCHE n. f. Petit poisson de rivière à corps allongé, dont la bouche est ornée de six à dix barbillons. Nom vulgaire de la petite limace grise : *les crapauds détruisent les loches.*

LOCHER (*ché*) v. n. (orig. germ.). Branler, en parlant d'un fer à cheval V. a. Secouer : *locher un arbre, une forme à sucre.* (Peu us.)

LOCK-OUT (*lok-a-out'*) n. m. (en angl. : *action de fermer la porte sur quelqu'un*). Coalition de patrons qui, pour amener à composition leurs ouvriers les menaçant de grève, ferment leurs ateliers.

LOCOMOBILE adj. (du lat. *locus*, lieu, et *mobilis*, mobile). Qui peut se mouvoir pour changer de place. N. f. Machine à vapeur montée sur roues et mobile, que l'on utilise comme moteur pour actionner des batteuses, des treuils, etc.

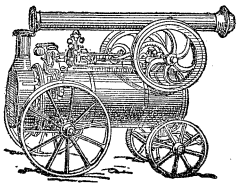

Locomobile.

LOCOMOBILITÉ n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir. (Peu us.)

LOCOMOTEUR, TRICE adj. Qui opère la locomotion : *muscles locomoteurs.*

LOCOMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à la locomotion : *les lésions de la moelle épinière s'accompagnent souvent de troubles locomotifs.*

LOCOMOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.

LOCOMOTION (*si-on*) n. f. (du lat. *locus*, lieu, et *motus*, mouvement). Action de se transporter d'un lieu dans un autre : *la locomotion est devenue bien plus rapide depuis la création des chemins de fer.*

LOCOMOTIVE n. f. Machine à vapeur montée sur roues et qui est destinée à remorquer sur un chemin de fer des voitures spéciales appelées « wagons » : *Stephenson construisit la première locomotive pratique.* (Il existe des locomotives *électriques, à air comprimé, à alcool*, etc.) *Locomotive routière*, celle qui se meut sur une route sans rails.

LOCOTRACTEUR n. m. Dans les chantiers mécaniques, petite machine généralement actionnée par moteur à explosion.

LOCULAIRE (*lè-re*), **LOCULÉ, LOCULEUX** adj. (du lat. *loculus*, petit endroit). *Bot.* Qui est partagé en plusieurs loges.

LOCULICIDE adj. (du lat. *loculus*, petite loge, et *cædere*, couper). *Bot.* Se dit d'une déhiscence dans laquelle la capsule s'ouvre suivant la ligne médiane.

LOCUSTE (*kus-te*) n. f. Genre d'orthoptères sauteurs, auquel appartient la grande sauterelle verte (sauterelle à coutelas).

LOCUTION (*si-on*) n. f. (lat. *locutio ;* de *loqui*, parler). Expression, façon de parler. *locution vicieuse.* Réunion de mots invariables, qui équivaut à un seul mot : *locutions adverbiale, conjonctive.*

LODEN (*dèn*) n. m. Lainage épais et feutré, fabriqué en Alsace et dans le Tyrol.

LODS (*lô*) n. m. pl. (du bas lat. *laudes*, promesses). *Lods et ventes*, redevance que le seigneur percevait sur le prix d'un héritage vendu dans sa seigneurie.

LŒSS (*leuss*) n. m. *Géol.* Limon fin, sans stratification ni fossile : *le lœss chinois est d'origine éolienne.*

LOF n. m. (orig. scand.). Côté d'un navire, qui se trouve frappé par le vent. *Aller au lof*, se rapprocher du vent. *Virer lof pour lof*, virer vent arrière. *Lofs d'une basse voile*, points inférieurs de ces voiles.

LOFER (*fé*) v. n. (de *lof*). Gouverner au plus près du vent.

LOGANIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées, souvent vénéneuses. S. une *loganiacée.*

LOGANIE (*ni*) n. f. Genre de loganiacées d'Australie.

LOGARITHME n. m. (du gr. *logos*, rapport, et *arithmos*, nombre). Nombre pris dans une progression arithmétique et correspondant à un nombre pris dans une progression géométrique, les deux progressions étant assujetties à des conditions déterminées : *table des logarithmes.*

LOGARITHMIQUE adj. Qui a rapport aux logarithmes : *calcul logarithmique.*

LOGE n. f. (germ. *laubja*). Petite hutte. Cabane de bûcheron, de garde forestier. Logement de portier : *loge de concierge.* Cabanon pour les fous. Baraque foraine. Sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle. Galerie extérieure élevée au-dessus du sol et formée de colonnes supportant des plates-bandes appareillées ou des arcades : *les loges du Vatican.* Réunion de francs-maçons sous un président : *la loge est présidée par un*

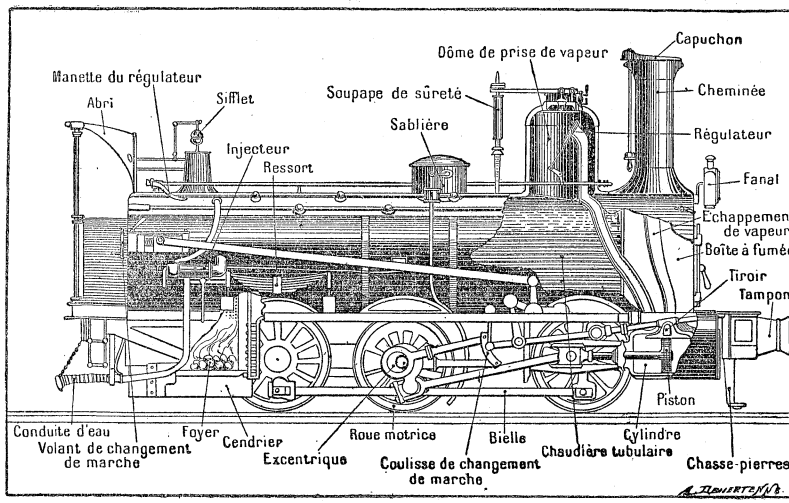

LOCOMOTIVE.

vénérable. Le lieu où ils s'assemblent. A l'Ecole des beaux-arts, cabinet où chaque concurrent est enfermé et travaille seul à l'ouvrage proposé pour le concours : *entrer en loge pour le prix de Rome*. Cabane pour les bêtes féroces, les chiens. Comptoir européen en Asie, en Afrique. (Vx.) *Bot.* Cavité où sont renfermées les semences de certains fruits.

LOGEABLE (*ja-ble*) adj. Où l'on peut loger commodément : *maison peu logeable*.

LOGEMENT (*man*) n. m. Lieu où l'on demeure habituellement. Partie de maison plus modeste qu'un appartement. *Logement garni* ou *meublé*, logement qu'on loue avec son ameublement. Gîte d'un soldat en marche : *billet de logement*. Groupe de militaires qui, dans les troupes en marche, précède une colonne, pour faire préparer les locaux où elle logera.

LOGER (*jé*) v. n. (de *loge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il logea, nous logeons*.) Habiter habituellement : *loger en garni*. Prendre un logement provisoire : *aller loger à l'hôtel. Loger à la belle étoile*, passer la nuit dehors. V. a. Donner un logement, permanent ou passager. *Par ext.* Caser, placer : *ne savoir où loger ses livres*. Introduire, faire pénétrer : *loger une balle dans la cible. Absolum.* Offrir des logements pour de l'argent : *loger à pied et à cheval*. **Se loger** v. pr. S'établir pour habiter.

LOGETTE (*jè-te*) n. f. Petite loge.

LOGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui connaît la logique ou s'occupe de logique : *Stuart Mill fut un logicien de valeur*. Qui raisonne avec méthode : *un impitoyable logicien*.

LOGIQUE n. f. (gr. *logiké ;* de *logos*, raison). Science qui apprend à raisonner juste : *Aristote a formulé les principes de la logique*. Ouvrage qui enseigne cette science : *la logique d'Aristote*. Disposition à raisonner juste : *logique naturelle*. Raisonnement, méthode : *cet ouvrage manque de logique. Fig.* Manière particulière de raisonner : *la logique des passions*.

LOGIQUE adj. Conforme aux règles de la logique.

LOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière logique.

LOGIS (*ji*) n. m. Maison, habitation, logement habituel : *orner son logis*. Logement qu'on occupe en passant, hôtellerie. *Corps de logis*, l'une des principales parties d'un bâtiment. *La folle du logis*, l'imagination.

LOGISTE (*jis-te*) n. Artiste admis à entrer en loge, à l'Ecole des beaux-arts, pour prendre part à un concours, particulièrement pour le prix de Rome.

LOGOGRAPHE n. m. (du gr. *logos*, discours, et *graphein*, écrire). Chez les Grecs, prosateur. Historien des premiers temps de la Grèce : *Hérodote est le plus grand des logographes*. Rhéteur écrivant des plaidoyers pour d'autres : *Lysias fut surtout un logographe*. Qui pratique la logographie. (S'est dit pour STÉNOGRAPHE.)

LOGOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *logographe*). Moyen d'écrire aussi vite que la parole, à l'aide de scribes qui écrivent à tour de rôle.

LOGOGRIPHE n. m. (du gr. *logos*, discours, et *griphos*, filet). Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner. *Fig.* Chose, discours inintelligible.

LOGOMACHIE (*chî*) n. f. (du gr. *logos*, discours, et *maché*, combat). Dispute de mots : *les discussions scolastiques tournaient souvent en pure logomachie*.

LOGOMACHIQUE adj. Qui appartient à la logomachie. (Peu us.)

LOGOS (*ghoss*) n. m. (mot gr.). Dans la philosophie de Platon, Dieu en tant que source des idées. Chez les néo-platoniciens, un des aspects de la Divinité. Dans la théologie chrétienne, le Verbe de Dieu, seconde personne de la Trinité.

LOI n. f. (lat. *lex ;* de *ligare*, lier). Règle obligatoire ou nécessaire : *se soumettre à une loi*. Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *promulguer une loi*. Ensemble de ces actes : *nul n'est censé ignorer la loi*. Conditions nécessaires, dérivant de la nature des choses : *les lois de la pesanteur*. Certaines obligations de la vie morale : *les lois de l'honneur, de la politesse*. Puissance, autorité : *la loi du plus fort. Loi naturelle*, règles de conduite fondées sur la nature même de l'homme et de la société. *Théol. Loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la Révélation. *Loi morale*, loi qui nous ordonne de faire le bien et de fuir le mal. *Loi civile*, qui règle les droits privés des citoyens entre eux. *La loi ancienne*, religion de Moïse. *La loi nouvelle*, religion de J.-C. *Loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas, notamment en cas d'émeute. *Lois de la guerre*, ensemble des règles dont certains Etats se sont imposé l'observation dans leur manière de se faire la guerre. *Se faire une loi*, s'imposer l'obligation. *N'avoir ni*

foi ni loi, n'avoir aucun principe de religion ou de justice. *Loi de Lynch*, v. LYNCH (*Part. hist.*).

LOI n. f. (de *aloi*). Titre auquel les monnaies doivent être alliées ou fabriquées.

LOIN adv. (lat. *longe*). A une grande distance : 1° dans l'espace : *arme qui porte loin ;* 2° dans le temps : *remonter bien loin dans l'histoire. Fig. Aller loin*, durer longtemps. Progresser, prospérer. Atteindre à un certain degré. *Revenir de loin*, réchapper d'une maladie très grave. *Voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. Loc. adv. : **De loin, Au loin,** à une grande distance : *aller au loin.* **De loin en loin,** à de grands intervalles. Loc. prép. : **Loin de,** à une grande distance : *demeurer loin de Paris.* Dans des intentions fort éloignées : *je suis loin de vous en vouloir.* PROV. : **Qui va doucement va loin,** un progrès lent et continu peut mener loin. **A beau mentir qui vient de loin,** celui qui vient d'un pays lointain peut, sans être démenti, raconter des choses fausses. **Loin des yeux, loin du cœur,** on oublie aisément les absents. ANT. **Près.**

LOINTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Eloigné soit du lieu, soit du temps où l'on est, ou dont on parle : *pays lointain.* N. m. Grand éloignement : *apercevoir un objet dans le lointain.* Effet de paysage, produit par l'éloignement de certaines parties. ANT. **Proche, voisin.**

Loir.

LOIR n. m. (lat. *glis, gliris*). Petit quadrupède rongeur, qui reste engourdi tout l'hiver : *le loir habite les forêts de chênes et de hêtres. Fig. Dormir comme un loir*, dormir longtemps et profondément.

LOISIBLE (*zi-ble*) adj. Permis : *il vous est loisible de partir quand vous voudrez.*

LOISIR (*zir*) n. m. (du lat. *licere*, être permis). Temps dont on peut disposer : *avoir des loisirs.* Temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre.* **A loisir,** loc. adv. A son aise : *je vous répondrai à loisir.*

LOMBAGO (*lon*) n. m. V. LUMBAGO.

LOMBAIRE (*lon-bè-re*) adj. Qui appartient aux lombes : *la grippe amène des douleurs lombaires.*

LOMBARD (*lon-bar*), **E** adj. et n. De la Lombardie. Nom donné, au moyen âge, en France, aux financiers, changeurs, usuriers, dont un grand nombre venaient d'Italie. N. m. La langue lombarde.

Lombric.

LOMBES (*lon-bè*) n. m. pl. (lat. *lumbi*). Régions symétriques, situées en arrière de l'abdomen, de chaque côté de la colonne vertébrale.

LOMBRIC (*lon-brik*) n. m (lat *lumbricus*). Genre d'annélides de la famille des lombricidés, appelés communément *vers de terre.*

LOMBRICAL, E, AUX (*lon*) adj. (de *lombric*). Se dit des petits muscles de la main et du pied.

LOMBRICIDÉS n. m. pl. Famille d'annélides terricoles, ayant pour type le *lombric.* S. un *lombricidé.*

LOMBRICOÏDE (*ko-i-de*) adj. Qui ressemble à un lombric : *ver lombricoïde.*

LOMBRICULE (*lon*) n. m. Genre de vers vivant dans la vase des ruisseaux.

LOMENTACÉ, E (*man*) adj. (du lat. *lomentum*, farine de fève). Se dit du fruit des légumineuses, quand il est divisé en cloisons transversales.

LONDONIEN, ENNE (*do-ni-in, è-ne*) adj. et n. (de *London*, n. angl. de *Londres*). De Londres : *le climat londonien est brumeux.*

LONDRES (*drès*) n. m. Cigare havanais, d'abord fabriqué spécialement pour Londres et l'Angleterre.

LONDRIN ou **LONDRES** n. m. Drap qui se fabriquait en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, à l'imitation des draps de Londres, et qui était destiné à l'exportation dans le Levant.

LONG, LONGUE (*lon, lon-ghe*) adj. (lat. *longus, longa*). Qui a une certaine dimension de l'une à l'autre de ses extrémités : *objet long de deux mètres.* Qui a des dimensions considérables d'une extrémité à l'autre : *une longue rue.* Qui s'étend à une certaine distance : *avoir la vue longue.* Qui dure un certain temps. Qui dure longtemps : *long voyage.* Qui renferme des longueurs : *discours long.* Lent, tardif : *que vous êtes long ! Syllabe longue, voyelle longue*, dont la prononciation doit avoir plus de durée que la syllabe ou la voyelle brève. (Substantiv. : *une longue.*) *Sauce longue*, sauce trop délayée. *Anat.* Se dit de certains muscles, pour les distinguer d'autres plus courts : *le long abducteur ; le long vaste.* N. m. Longueur : *dix mètres de long. Tomber de son long*, de toute sa longueur. *En savoir long*, être très instruit. Etre rusé. Loc. adv. : **De long en large,** en tout sens. **Au long, tout du long,** amplement. **Le long de,** en côtoyant. **A la longue,** avec le temps : *tout s'use à la longue.* ANT. **Court.**

LONGANIME adj. (du lat. *longus*, long, et *animus*, âme). Patient. (Peu us.)

LONGANIMITÉ n. f. (de *longanime*). Patience à endurer les offenses.

LONG-COURRIER (*lon-kou-ri-é*) adj. et n. m. Qui fait des voyages au long cours : *navire long-courrier.* Elève se préparant à l'examen de capitaine au long cours. Pl. des *long-courriers.*

LONGE n. f. (lat. *longa*). Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire à la main. *Chass.* Petite lanière pour attacher le faucon.

LONGE n. f. (du bas lat. *lumbea*, des lombes). Moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

LONGER (*jé*) v. a. (de *long*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il longea, nous longeons.*) Marcher le long de : *navire qui longe une côte.* S'étendre le long de : *le bois longe la rivière.*

LONGERON n. m. Nom donné aux poutrelles qui maintiennent la rigidité de certains assemblages (charpentes de ponts, carcasses d'avions, etc.). Chacune des maitresses poutres d'un pont métallique. Chacune des pièces longitudinales sur lesquelles repose tout le mécanisme d'une locomotive.

LONGÉVITÉ n. f. (du lat. *longus*, long, et *ævum*, âge). Longue durée de la vie : *la longévité des patriarches de la Bible.*

LONGICAULE (*kô-le*) adj. (du lat. *longus*, long, et *caulis*, tige). *Bot.* Qui a une longue tige.

LONGICORNE adj. Qui a les cornes ou les antennes longues : *coléoptère longicorne.* N. m. *un longicorne.*

LONGIMÈTRE n. m. Instrument dont les tailleurs se servent pour prendre des mesures.

LONGIMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer les longueurs entre des points qu'on ne peut approcher.

LONGIPENNE (*pè-ne*) adj. Qui a les pennes longues. N. m. pl. Ordre des oiseaux, comprenant des oiseaux de haute mer au vol puissant. S. un *longipenne.*

LONGIROSTRE (*ros-tre*) adj. Qui a le bec ou le museau allongé.

LONGIS (*ji*) n. m. *Mar.* Nom de pièces longitudinales, situées entre les gaillards ou des roufs.

LONGITUDE n. f. (lat. *longitudo*). Arc d'équateur compris entre le méridien du lieu et un méridien convenu, appelé « premier méridien ». (V. LATITUDE, BUREAU.)

LONGITUDINAL, E, AUX adj. Etendu en longueur : *fibres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT (*man*) adv. En longueur : *fendre longitudinalement un tronc d'arbre.*

LONG-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval qui a le paturon trop long : *des juments long-jointées.*

LONGTEMPS (*lon-tan*) adv. Pendant un long espace de temps : *marcher longtemps.*

LONGUE (*lon-ghe*) n. f. Syllabe ou voyelle longue. V. LONG.

LONGUEMENT (*ghe-man*) adv. Au long, en détail. Durant un long temps : *parler longuement.*

LONGUERINE (*ghe*) ou **LONGRINE** n. f. Pièce de bois placée en travers de la voie, pour soutenir les rails d'un chemin de fer. (Syn. TRAVERSE.) Pièce de charpente qui en relie une série d'autres.

LONGUET, ETTE (*ghè, è-te*) adj. *Fam.* Qui est un peu long. Qui dure un peu trop longtemps : *discours un peu longuet.* N. m. Petit pain allongé.

LONGUEUR (*gheur*) n. f. (de *long*). Etendue d'un objet d'une extrémité à l'autre : *le crocodile atteint six mètres de longueur.* Durée du temps : *la lon-*

gueur des jours augmente dans l'hémisphère nord pendant l'hiver et le printemps. Sport. Unité qui sépare les concurrents d'une course à l'arrivée et qui est la longueur d'un cheval, d'un canot, etc. *Fig.* Lenteur : *les longueurs de la justice.* Ce qui est diffus et superflu : *il y a des longueurs dans cet ouvrage. En longueur,* dans le sens de la longueur. *Tirer en longueur,* faire durer pour gagner du temps. Durer longtemps (le verbe étant employé neutralem.) : *ce procès tire en longueur.*

Longue-vue.

LONGUE-VUE (*lon-ghe-vû*) n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.* (V. LUNETTE.)

LOOCH (*lok*) n. m. (ar. *lahok*). Potion médicinale adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

LOPHOBRANCHES n. m. pl. Ordre de poissons osseux, non comestibles. S. un *lophobranche.*

LOPHOPHORE n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, à plumage éclatant et varié, qui habitent l'Himalaya.

LOPIN n. m. Morceau d'une chose que l'on a partagée pour la manger. (Peu us. en ce sens.) Morceau, part de quelque chose : *un lopin de terre.*

LOQUACE (*kou-a-se*) adj. (lat. *loquax ; de logui,* parler). Qui parle beaucoup : *voyageur loquace.*

LOQUACITÉ (*kou-a*) n. f. (de *loquace*). Habitude de parler beaucoup.

LOQUE n. f. Morceau, lambeau d'étoffe : *vêtement qui tombe en loques.* Maladie des abeilles qui se manifeste par la pourriture du couvain.

LOQUÈLE (*ku-è-le*) n. f. (lat. *loquela*). Flux de paroles. Facilité banale de parler.

LOQUET (*kè*) n. m. (orig. germ.). Fermeture d'une porte, composée d'une lame métallique qui s'abaisse sur une pièce fixée au chambranle.

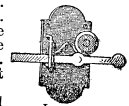

Loquet.

LOQUETEAU (*ke-tô*) n. m. Petit loquet.

LOQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je loquette.*) Agiter le loquet d'une porte, pour indiquer qu'on veut entrer.

LOQUETEUX, EUSE (*ke-teû, eu-ze*) adj. Vêtu de loques : *pauvre loqueteux.*

LOQUETTE (*kè-te*) n. f. Petite pièce, petite loque.

LORANTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales inférovariées, parasites. S. une *loranthacée.*

LORANTHE n. f. Genre de *loranthacées,* parasites des chênes, des châtaigniers, etc.

LORD (*lor*) n. m. (mot angl.). Titre donné, en Angleterre, aux pairs du royaume et aux membres de la Chambre haute.

Lord-maire.

LORD-MAIRE (*lor-mè-re*) n. m. Maire de la Cité de Londres, élu chaque année par les corps de métiers. Pl. des *lords-maires.* (S'écrit aussi sans trait d'union.)

LORDOSE (*dô-ze*) n. f. (gr. *lordôsis*). Courbure anormale de la colonne vertébrale lombaire.

LORETTE (*rè-te*) n. f. (du n. du quartier *Notre-Dame-de-Lorette,* à Paris). Jeune femme élégante et de mœurs faciles.

LORGNER (*gné*) v. a. (de l'anc. fr. *lorgne,* louche). Regarder du coin de l'œil. *Fig.* Convoiter, prétendre secrètement à : *lorgner une place.* Regarder avec une lorgnette : *lorgner le public.*

LORGNERIE (*rî*) n. f. Action de lorgner fréquemment.

LORGNETTE (*gnè-te*) n. f. Petite lunette d'approche portative. *Fig. Regarder par le petit bout de la lorgnette,* voir les choses en exagérant. *Regarder par le gros bout de la lorgnette,* voir les choses en petit. Syn. de JUMELLES. (V. LUNETTE.)

Lorgnon.

LORGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui lorgne.

LORGNON n. m. Syn. de BINOCLE. Petite lunette à un seul verre. (S'est dit aussi pour MONOCLE.)

LORI n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le nom vient de son cri : *lo-ri.*

LORI n. m. (angl. *lorry*). Wagonnet plat, servant aux travaux de chemin de fer.

LORICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de poissons, famille des siluridés, vivant dans les fleuves américains.

Loricaire.

LORIOT (*ri-o*) n. m. (du lat. *aureolus,* doré). *Zool.* Genre de passereaux, ayant une voix forte et éclatante : *le loriot est friand de cerises. Pathol.* V. COMPÈRE-LORIOT.

LORIS (*ri*) n. m. Genre de mammifères prosimiens, de l'Inde et de Ceylan.

LORRAIN (*lo-rin*), **E** adj. et n. De la Lorraine.

LORS (*lor*) adv. (art. *le,* adv. *or,* et *s* adverbial). Alors. (Vx.) Loc. adv. : **Pour lors,** en ce cas. **Dès lors,** dès ce temps-là, par conséquent. Loc. prép. : **Lors de,** au moment de : *lors de son mariage.* **Lors même que,** bien que, quand même.

Loriot.

LORSQUE (*lorss-ke*) conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il, elle, on, en, un, une*

LOS (*lô*) n.m. (du lat. *laudes,* éloges). Louange. (Vx.

LOSANGE (*zan-je*) n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux. *Blas.* Meuble héraldique, symbolisant le fer de lance. — La surface d'un losange est égale au produit de sa base par sa hauteur; elle est aussi égale à la moitié du produit de ses deux diagonales.

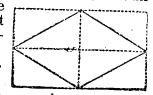

Losange.

LOSANGÉ, E (*zan*) adj. *Blas.* Couvert de losanges.

LOSANGER (*zan-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il losangea, nous losangeons.*) Diviser en losanges.

LOSANGIQUE (*zan-ji-ke*) adj. Qui est en forme de losange. (Peu us.)

LOSSE (*lo-se*) n. f. Outil de tonnelier pour percer les bondes des barriques.

LOT (*lo*) n. m. Portion qui revient à chaque personne dans un partage : *héritage partagé en plusieurs lots.* Ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant : *gagner le gros lot. Fig.* Ce qui échoit à chacun par le sort : *la misère est son lot.*

LOTERIE (*rî*) n. f. (ital. *lotteria*). Espèce de jeu de hasard dans lequel, un certain nombre de numéros étant distribués, on tire au sort, dans la même série de numéros, un nombre de numéros convenu, et l'on distribue des prix, dits *lots,* aux détenteurs des numéros sortis : *les loteries doivent être autorisées par l'administration. Fig.* Chose ou affaire de hasard : *les biens et les maux de ce monde sont une véritable loterie.*

LOTI, E adj. Partagé, favorisé : *être bien, mal loti dans un partage.*

LOTIER (*ti-é*) n. m. (de *lotus*). Genre de légumineuses papilionacées, qui croissent dans les bois, les prés, les champs. (C'est le *trèfle cornu.*)

LOTION (*si-on*) n. f. (lat. *lotio*). Action de laver un corps pour en séparer les matières étrangères. Action de répandre un liquide sur une partie du corps au moyen d'une éponge, d'un linge, etc. Ce liquide : *lotion capillaire.*

LOTIONNER (*si-o-né*) v. a. Laver, soumettre à des lotions.

LOTIR v. a. Partager par lots : *lotir un terrain pour le vendre.* Mettre en possession d'un lot. Trier.

LOTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de disposer par lots. Son résultat.

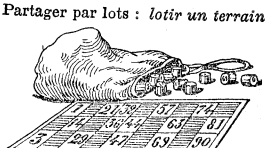

Loto.

LOTO n.m. (de l'ital. *lotto,* lot). Jeu de hasard qui se joue avec des cartons numéro-

tés, dont les joueurs couvrent les numéros à mesure que l'on tire d'un sac les numéros correspondants. Ensemble des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu.

Lotte.

LOTOS (*toss*) n. m. V. LOTUS.

LOTTE (*lo-te*) n. f. Poisson d'eau douce, comestible, de la famille des gadidés.

LOTTINOPLASTIE (*lo-ti-no-plas-ti*) n. f. Méthode de moulage des bas-reliefs inventée par Lottin de Laval et qui consiste à prendre des empreintes à l'aide de feuilles de papier humide.

LOTUS (*tuss*) ou **LOTOS** (*toss* n. m. *Myth.* Fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers. *Bot.* Espèce de nénufar blanc d'Egypte.

LOUABLE adj. Digne d'éloge. ANT. **Blâmable.**

LOUABLEMENT (*man*) adv. D'une manière louable. (Peu us.)

LOUAGE n. m. Cession ou acceptation de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé *contrat de louage.* (On distingue le louage de *choses* et le louage d'*ouvrage* et d'*industrie.*) Prix payé pour ce qui est loué.

LOUANGE n. f. (de *louer*). Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose. *Fig. Chanter, célébrer les louanges de,* vanter la gloire, le mérite. ANT. **Blâme.**

LOUANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il louangea, nous louangeons.*) Donner des louanges. (Peu us.) ANT. **Blâmer, critiquer.**

LOUANGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui loue, qui a la manie de louer.

LOUCHE adj. (du lat. *luscus*, borgne). Dont les yeux n'ont pas la même direction. *Fig.* Equivoque : *phrase, conduite louche.* N. m. : *il y a du louche dans cette affaire.*

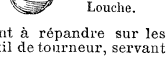
Louche.

LOUCHE n. f. Grande cuiller pour servir le potage. Grande cuiller ronde, servant à répandre sur les terres les engrais liquides. Outil de tourneur, servant à agrandir les trous.

LOUCHEMENT (*man*) n. m. Action de loucher.

LOUCHER (*ché*) v. n. Avoir des yeux louches.

LOUCHERIE (*ri*) n. f. Action, habitude de loucher.

LOUCHET (*ché*) n. m. Bêche à fer long et étroit.

LOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui louche. (On dit aussi LOUCHARD.)

LOUCHIR v. n. Devenir louche, perdre sa limpidité, en parlant d'un liquide.

LOUER (*lou-é*) v. a. (lat. *laudare*). Donner des éloges à ; vanter le mérite de : *louer un poète.* Célébrer, glorifier : *louer Dieu.* **Se louer** v. pr. *Se louer de,* se montrer satisfait de : *avoir à se louer de quelqu'un.* ANT. **Blâmer.**

Lougre.

LOUER (*lou-é*) v. a. (lat. *locare*). Donner, prendre à louage : *louer une maison, une chasse.*

LOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui donne à louage : *loueur de voitures.*

LOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Syn. de LOUANGEUR.

LOUGRE n. m. (angl. *lugger*). Petit bâtiment de cabotage, importé par les pirates normands.

LOUIS (*lou-i*) n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres, dont la fabrication commença sous Louis XIII. Aujourd'hui, la pièce d'or de 20 francs.

Loulou.

LOUISE-BONNE n. f. Variété de poire douce et fondante. Pl. des *louises-bonnes.*

LOULOU n. m. Sorte de petit chien à long poil.

LOUP (*lou*) n. m. (lat. *lupus*). Genre de mammifères carnivores de la famille des canidés, ressemblant à un chien de forte taille. Demi-masque de velours ou de satin noir, encore employé dans les bals costumés. Faute, erreur dans un travail. *Fig. Marcher à pas de loup,* sans bruit et dans le dessein de surprendre. *Hurler avec les loups,* faire comme les autres. *Froid de loup,* très rigoureux. *Loup de mer,* espèce de phoque ; vieux marin. *Fig. Tenir le loup par les oreilles,* être dans une situation pénible dont on ne peut sortir sans courir de grands dangers ; être au cœur d'une difficulté. (V. TENEO LUPUM AURIBUS [*Part. rose*].) *Etre connu comme le loup gris, comme le loup blanc,* être connu de tout le monde. *Entre chien et loup,* à la nuit tombante. *Tête de loup,* brosse ronde portée par un long manche et servant à nettoyer les plafonds. *Saut de loup,* large fossé que l'on creuse souvent à l'extérieur d'un parc pour servir de clôture, sans boucher la vue. PROV. : **Les loups ne se mangent pas entre eux,** les méchants ne cherchent pas à se nuire les uns aux autres. — Le loup a le port d'un grand chien ; son pelage est d'un gris jaunâtre ou blanchâtre. Il vit dans les lieux solitaires, les fourrés, et chasse la nuit. En hiver, les loups se réunissent en bandes et s'attaquent au gibier, au bétail et même à l'homme.

Loup.

LOUP-CERVIER (*lou-sèr-vi-é*) n. m. (du lat. *cervarius*, qui attaque les cerfs). Nom vulgaire du *lynx. Fig.* et *fam.* Capitaliste avide. Pl. des *loups-cerviers.*

LOUPE n. f. Tumeur qui vient sous la peau et qui est quelquefois d'un volume très considérable. Excroissance ligneuse, qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres. Lentille de verre biconvexe, qui grossit les objets. Sorte de banc employé par les doreurs. *Arg.* Fainéantise, flânerie.

LOUPER (*pé*) v. n. *Arg.* Fainéanter. V. a. Mal exécuter

LOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Arg.* Paresseux, paresseuse.

LOUPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Qui a des loupes : *front loupeux.*

LOUP-GAROU n. m. (de *loup*, et de *garou*, emprunté à l'anglo-saxon *verewolf*, homme-loup). Sorte de lutin ou de sorcier qui, suivant les gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. *Fig.* Homme d'humeur farouche, qui n'a de société avec personne. Pl. des *loups-garous.* — Le peuple des campagnes appelait *loup-garou* ou *lycanthrope* un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'eût été bénite dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc. Cette croyance ridicule disparaît aujourd'hui de plus en plus.

LOURD (*lour*), **E** adj. (du lat. *luridus*, sombre). Pesant, difficile à porter, à remuer : *lourd fardeau. Fig. Temps lourd,* où l'on respire difficilement. *Lourde faute,* grossière. *Lourde besogne,* rude, difficile. *Formes lourdes,* formes courtes et ramassées. *Esprit, style lourd,* qui manque de facilité, d'élégance. *Aliment lourd,* difficile à digérer. *Lourde charge,* pénible à supporter ANT. **Léger.**

LOURDAUD (*dô*), **E** adj. et n. Personne lente et maladroite, ou d'un esprit grossier.

LOURDEMENT (*man*) adv. Pesamment : *tomber lourdement sur le sol. Fig.* Grossièrement : *se tromper lourdement.* ANT. **Légèrement.**

LOURDERIE (*ri*) ou **LOURDISE** (*di-ze*) n. f. Faute grossière contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR n. f. Caractère de ce qui est lourd : *la lourdeur d'un fardeau, du temps du style,* etc. ANT. **Légèreté.**

LOURE n. f. Musette. Danse dont l'air, qui se jouait sur cet instrument, était assez lent et écrit en mesure ternaire, avec premier temps sensiblement accentué.

LOURER (*ré*) v. a. Lier les notes en appuyant sur le premier temps de chaque mesure ou sur la première note de chaque temps : *lourer un passage.*

LOUSSEAU (*lou-sô*), **LOUSSET** (*lou-sè*), **LOUSSEC** (*lou-sèk*) n. m. ou **LOUSSE** (*lou-se*) n. f. Petite cavité ménagée dans le fond d'une embarcation dépourvue de pompe, pour recevoir les eaux.

LOUSTIC (*lous-tik*) n. m. (de l'all. *lustig*, jovial). Bouffon qui était attaché aux compagnies suisses, pour préserver les soldats de la nostalgie. *Par ext.* Militaire qui cherche à faire rire ses compagnons. Farceur en général.

LOUTRE n. f. (lat. *lutra*). Quadrupède carnivore, de la famille des mustélidés. Sa fourrure : *la loutre est chaude et brillante.* — La loutre est de la taille d'un chat ; elle vit dans les terriers au bord des eaux, nage parfaitement et se nourrit surtout de poissons. Sa fourrure est très estimée.

Loutre.

LOUVART (*var*) ou **LOUVAT** (*va*) n. m. Loup de quatre à cinq mois, en état de se nourrir lui-même.

LOUVE n. f. (lat. *lupa*). Femelle du loup : *la louve met bas quatre à cinq petits. Mar.* Manchon du gouvernail. *Techn.* Instrument en fer, qu'on emploie pour enlever une pierre. *Pêch.* Sorte de verveux.

LOUVER (*vé*) v. a. Soulever avec la louve.

LOUVET, ETTE (*vè, è-te*) adj. De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval.

LOUVETEAU (*tô*) n. m. Petit loup.

LOUVETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle louvettera.*) Mettre bas, en parlant de la louve.

LOUVETERIE (*rî*) n. f. Equipage pour la chasse au loup : *organiser une louveterie.* Lieu où loge cet équipage. Chasse organisée en vue de détruire les loups. *Lieutenant de louveterie*, particulier qui s'est officiellement engagé à tenir un équipage de louveterie et qui dirige les battues du loup.

LOUVETIER (*ti-é*) n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup. Auj., lieutenant de louveterie.

LOUVIERS (*vi-è*) n. m. Drap fabriqué à Louviers.

LOUVOYER v. n. (de *lof.* — Se conj. comme *aboyer.*) Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig.* Prendre des détours pour atteindre un but.

LOVELACE n. m. Séducteur. (V. *Part. hist.*)

LOVER (*vé*) v. a. Rouler : *lover un cordage.*

LOXODROMIE (*lok-so-dro-mî*) n. f. (du gr. *loxodromos*, qui court obliquement). Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent, c'est-à-dire en coupant tous les méridiens sous un angle constant.

LOXODROMIQUE (*lok-so*) adj. Qui a rapport à la loxodromie : *courbe loxodromique.*

LOYAL (*loi-ial*), **E, AUX** adj. (lat. *legalis*). Sincère, franc et honnête : *un cœur loyal.* Fidèle et dévoué : *un serviteur loyal.* Inspiré par la droiture ou la fidélité : *de loyaux services.* ANT. **Faux, hypocrite, fourbe.**

LOYALEMENT (*loi-ia-le-man*) adv. Avec bonne foi : *répondre loyalement à une question.*

LOYALISME (*loi-ia-lis-me*) n. m. A signifié, en Angleterre : fidélité à la maison des Stuarts ; puis, plus généralement : fidélité à la couronne. *Par ext.* Fidélité au régime établi : *le loyalisme républicain.*

LOYALISTE (*loi-ia-lis-te*) adj. et n. Qui a des sentiments de loyalisme.

LOYAUTÉ (*loi-iô-té*) n. f. Caractère d'une personne ou d'une chose loyale : *la loyauté doit être la première qualité du commerçant.* ANT. **Fourberie, hypocrisie.**

LOYER (*loi-ié*) n. m. (lat. *locarium*). Prix du louage d'une maison, d'un logement, d'une propriété quelconque : *payer un loyer élevé.* Terme où l'on paye son loyer. *Loyer de l'argent*, taux d'intérêt.

LUBIE (*bi*) n. f. (du lat. *lubere*, avoir envie). *Fam.* Caprice extravagant : *quelle lubie vous prend ?*

LUBRICITÉ n. f. Penchant excessif à la luxure.

LUBRIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui lubrifie.

LUBRIFICATEUR, TRICE adj. Qui lubrifie.

LUBRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de lubrifier.

LUBRIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *lubricus*, glissant, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Oindre, rendre glissant, pour faciliter le fonctionnement : *on lubrifie avec de l'huile les rouages des machines.*

LUBRIQUE adj. (du lat. *lubricus*, glissant). Qui a de la lubricité, ou qui est inspiré par la lubricité.

LUBRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière lubrique. (Peu us.)

LUCANE n. m. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, comprenant des formes assez grandes, dont le type est le *cerf-volant.*

LUCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lucanie.

LUCARNE n. f. (du lat. *lux*, lumière). Ouverture pratiquée dans le toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

Lucane.

LUCERNAIRE (*sèr-nè-re*) n. m. (du lat. *lucerna*, lampe). Office du soir, célébré à la lueur des lampes.

LUCIDE adj. (lat. *lucidus* ; de *lux, lucis*, lumière). Qui voit, comprend ou exprime clairement les choses : *esprit lucide. Intervalle lucide*, moments de raison chez une personne dont l'esprit est dérangé. *Somnambule lucide*, personne hypnotisée à laquelle on attribue une clairvoyance extraordinaire.

Lucarne.

LUCIDEMENT (*man*) adv. D'une manière lucide.

LUCIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est lucide : *Charles VI avait de rares moments de lucidité.*

LUCIFER (*fèr*) n. m. (du lat. *lux, lucis*, lumière, et *ferre*, porter). *Ecrit. sainte.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne remuante, insupportable : *cette enfant est un vrai lucifer.*

LUCIFUGE adj. (du lat. *lux, lucis*, lumière, et *fugere*, fuir). Qui fuit la lumière : *insectes lucifuges.*

LUCIOLE n. f. (ital. *lucciola*). Genre de coléoptères qui ont des propriétés lumineuses.

LUCRATIF, IVE adj. (lat. *lucrativus*). Qui apporte du gain : *emploi lucratif.*

LUCRATIVEMENT (*man*) adv. D'une façon lucrative. (Peu us.)

LUCRE n. m. (lat. *lucrum*). Gain, profit.

LUCUMON n. m. Chef héréditaire d'une tribu, dans l'ancienne Etrurie.

LUCUMONIE (*ni*) n. f. Dignité de lucumon. Pays placé sous l'administration d'un lucumon.

LUDION n. m. (du lat. *ludio*, histrion). Appareil de physique, destiné à étudier les différents cas que peut présenter un corps plongé dans l'eau.

LUETTE (*lu-è-te*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Appendice charnu, mobile et contractile, en forme de grain de raisin, à l'entrée du gosier. (V. BOUCHE.)

LUEUR n. f. (lat. pop. *lucor* ; de *lucere*, briller). Lumière faible : *travailler à la lueur des torches. Fig.* Légère apparence : *une lueur de raison.*

LUGE n. f. Petit traîneau dont l'usage est devenu un sport d'hiver.

LUGER (*jé*) v. n. Aller en luge.

LUGEUR, EUSE (*eu-zeu*) n. Personne qui pratique le sport de la luge.

LUGUBRE adj. (lat. *lugubris*). Funèbre. Qui exprime ou inspire une sombre tristesse : *mine lugubre ; lugubre nouvelle.*

LUGUBREMENT (*man*) adv. D'une manière lugubre : *le chacal hurle lugubrement dans la nuit.*

LUI pron. pers. de la 3e pers. du sing., des deux genres. S'emploie, aux deux genres, comme complément indirect d'un verbe et, au masculin, comme complément direct d'un verbe actif, ou comme complément régi par une préposition, et comme sujet et comme pronom réfléchi de la 3e personne.

LUIRE v. n. (lat. *lucere*. — *Je luis, nous luisons. Je luisais, nous luisions.* Pas de pass. simp. *Je luirai, nous luirons.* Pas d'impér. *Je luirais, nous luirions. Que je luise, que nous luisions.* Pas d'imparf. du subj. *Luisant. Lui* (pas de fém.). Briller de sa lumière propre : *les lampyres luisent dans l'obscurité.* Eclairer : *le soleil luit.* Réfléchir la lumière : *arme qui luit dans l'ombre. Fig.* Se manifester avec éclat : *l'espérance luit après le désespoir. Un nouveau jour va luire*, la chance va changer.

LUISANT (*zan*), **E** adj. Qui luit. **Ver luisant,** le lampyre. N. m. : *le luisant d'une étoffe.*

LUMACHELLE (*chè-le*) n. f. (ital. *lumachella ;* de *lumaca*, limace). Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO (*lon*) n. m. (mot lat.). Douleur lombaire, d'origine rhumatismale ou due à une entorse des vertèbres lombaires. (On écrit aussi LOMBAGO.)

LUMEN (*mèn*) n. m. Unité de flux lumineux. (Abrév. *lu.*)

LUMIÈRE n. f. (lat. *lumen*). Ce qui éclaire les objets et les rend visibles : *la lumière du soleil.* Flambeau, bougie, chandelle, lampe allumée : *apportez de la lumière !* Jour, clarté du soleil. Ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil. Ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue. Dans les instruments de mathématiques à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. Dans les machines à vapeur, orifice des tiroirs par lesquels s'effectuent l'arrivée et la sortie de la vapeur. *Peint.* Effets de la lumière imités dans un tableau : *l'opposition des ombres et des lumières produit le clair-obscur. Fig. Commencer à voir la lumière*, naître. *Perdre la lumière*, mourir ou devenir aveugle. *Mettre en lumière*, publier, signaler, manifester. Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit : *la lumière de la foi.* Intelligence, savoir : *siècle de lumières. Par ext.* Homme de grand mérite, d'un savoir éminent : *c'est la lumière de son siècle.* Eclaircissements, publicité : *les fripons redoutent la lumière.* Source de vérité : *Dieu, lumière éternelle.* — La lumière, d'après les théories admises aujourd'hui, est due à la vibration extrêmement rapide des molécules des corps lumineux, vibrations qui se transmettent en ébranlant les corps éthérés environnants. La diversité des couleurs serait due à la rapidité différente des mouvements vibratoires. La vitesse de transmission de la lumière est évaluée à 300.000 kilomètres par seconde.

LUMIGNON n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée. Petit bout de chandelle ou de bougie.

LUMINAIRE (*nè-re*) n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin ou pour éclairer un édifice, une cérémonie quelconque : *payer des frais élevés de luminaire. Fig.* Astre.

LUMINESCENCE (*nès-san-se*) n. f. Action, pouvoir de mettre des rayons lumineux.

LUMINESCENT (*nès-san*), **E** adj. Doué de luminescence : *le radium est un corps luminescent.*

LUMINEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière lumineuse, avec une grande clarté : *exposer lumineusement une affaire.*

LUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (lat. *luminosus*). Qui a, qui jette de la lumière : *corps lumineux. Fig.* Qui saisit promptement la vérité : *esprit lumineux.* Clair, d'une vérité frappante et qui se révèle tout à coup : *idée lumineuse.*

LUMINOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est lumineux : *la luminosité du ciel italien.*

LUNAIRE (*nè-re*) adj. Qui appartient à la lune.

LUNAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de crucifères, dites aussi *satin blanc, médaille, monnaie du pape*, etc.

LUNAISON (*nè-zon*) n. f. Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

LUNATIQUE adj. et n. Fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune : *caractère lunatique.*

LUNCH (*leun'ch* ou *lunch*) n. m. (mot angl.). En Angleterre, second déjeuner. En France, goûter.

LUNCHER (*lun-ché*) v. n. Faire un lunch.

LUNDI n. m. (du lat. *luna*, lune, et *dies*, jour). Second jour de la semaine. *Pop. Faire le lundi*, ne pas travailler le lundi.

LUNE n. f. (lat. *luna*). Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne et qu'elle éclaire pendant la nuit : *pleine lune.* Clarté que la lune envoie à la terre : *se promener au clair de lune. Fig.* Disposition d'esprit, caprice, à cause de l'influence que l'on attribuait autrefois à la lune. *Pop.* Visage rond, joufflu. *Lune rousse*, lune d'avril, à laquelle on attribue, dans les campagnes, une influence chimérique sur les jeunes plantes. *Lune de miel*, premier mois de mariage. *Lune d'eau*, nénufar blanc. *Poisson lune*, le môle. *Fig. Vouloir prendre la lune avec ses dents*, vouloir une chose impossible. *Demander la lune*, demander l'impossible. *Faire un trou à la lune*, s'en aller furtivement, sans payer ses créanciers. — La lune est 50 fois plus petite que la terre ; elle en est éloignée de 85.000 lieues. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans ; mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction ; ce qui la rend inhabitable, du moins pour des êtres de même nature que nous. La lune effectue sa révolution autour de la terre en 29 jours et demi ; c'est ce que l'on entend par *mois lunaire.* Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre ; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète. C'est à l'attraction de la lune, combinée avec celle du soleil, que sont dues les marées.

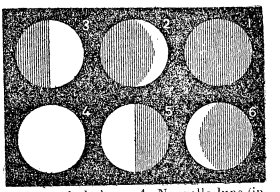

Phases de la lune : 1. Nouvelle lune (invisible) ; 2. Croissant avant le premier quartier ; 3. Premier quartier ; 4. Pleine lune ; 5. Dernier quartier ; 6. Croissant après le dernier quartier.

Longtemps, la superstition a attribué à la lune une influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps ; ces préjugés ont à peu près disparu. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois ; il peut donc arriver que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a d'ailleurs remarqué que la chaleur qui nous est réfléchie par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

Lune rousse. Suivant les jardiniers, la lune rousse gèle et roussit les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de calorique s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable que lorsqu'il a lieu avec les espaces célestes. Ainsi, la lune n'est que l'indice et nullement la cause, et la prétendue influence de la lune rousse est aujourd'hui reléguée parmi les préjugés populaires.

LUNÉ, E adj. En forme de croissant, échancré en croissant. Affecté de lunure : *bois luné. Fam.* Qui est dans une certaine disposition d'humeur. Qui a subi l'influence de la lune : *être bien, mal luné.*

LUNETIER (*ti-é*) n. et adj. m. Fabricant, marchand de lunettes : *marchand lunetier.*

LUNETTE (*nè-te*) n. f. (de *lune*, à cause de la forme ronde). Instrument d'optique, destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte : *lunette de Galilée. Lunette d'approche* ou *longue-vue*, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Ouverture ronde d'une chaise percée. Trou de la guillotine par lequel passe la tête du condamné. Os fourchu à l'estomac d'un oiseau. Partie extérieure de la boîte d'une montre sur laquelle est fixé le verre. Disque annulaire pour calibrer les projectiles. *Fortif.* Ouvrage composé de deux faces et de deux flancs et ouvert à la gorge. *Archit.* Evidement formé par la rencontre de deux voûtes en berceau dont l'une est plus haute que l'autre. Petite fenêtre pratiquée dans un toit. Mécanisme destiné à arrêter la chaîne de l'ancre quand elle file. *Lunette d'étambot*, orifice percé dans l'étambot avant, pour le passage de l'arbre de l'hélice. *Fig. Regarder par le gros bout de la lunette*, voir les choses en petit. Pl. Deux verres assemblés dans une même enchâsure : *une paire de lunettes.* Petits ronds de feutre qu'on met dans les manèges, à côté des yeux d'un cheval ombrageux. — On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision

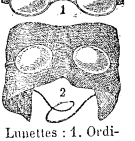

Lunettes : 1. Ordinaires ; 2. D'automobiliste.

distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres biconcaves dans le premier cas et biconvexes dans le second. Ceux-ci diminuent la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine ; ceux-là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.

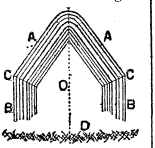

Lunette : O, capitale ; A, faces ; B, flancs ; C, angles d'épaules ; D, gorge.

Les lunettes dites *lorgnette*, *longue-vue*, *télescope*, servent à grossir ou à rapprocher les objets ; leur invention est due à un lunetier hollandais, nommé Metius, ou plutôt à ses enfants, qui placèrent fortuitement, et par simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le *microscope* est un instrument destiné à amplifier les très petits objets qui échappent à la vue simple, comme les *infusoires*, appelés pour cela animaux *microscopiques*.

LUNETTERIE (*nè-te-ri*) n. f. Art ou commerce du lunetier.

LUNETTIER (*nè-ti-é*) n. m. V. LUNETIER.

LUNI-SOLAIRE adj. Qui a rapport à la lune et au soleil. *Année luni-solaire*, calculée sur la révolution de la lune, mise d'accord avec l'année solaire.

LUNULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de lunule.

LUNULE n. f. (du lat. *lunula*, boucle en croissant). Figure géométrique, qui a la forme d'un croissant. Satellite des planètes autres que la terre. Tache blanche à la base de l'ongle, chez l'homme.

LUNULÉ, E adj. Qui est en forme de lunule. Qui porte une ou plusieurs lunules : *ongle lunulé*.

LUNURE n. f. (de *lune*). Défaut dans le bois, consistant en cercles qui apparaissent sur la tranche.

LUPERCALES (*pèr-ka-le*) n. f. pl. (lat. *lupercalia* ; de *Lupercus* n. du dieu Pan). Fêtes annuelles célébrées le 15 février à Rome, en l'honneur du dieu Pan, qui avait tué la louve nourrice de Romulus et de Rémus : *les lupercales étaient des fêtes licencieuses et grossières*.

LUPIN n. m. (lat. *lupinus*). Genre de légumineuses papilionacées, employées comme fourrage.

LUPINELLE (*nè-le*) n. f. Nom vulgaire du *trèfle* et du *sainfoin*.

LUPULIN n. m. Poussière résiniforme jaunâtre, qui se trouve entre les cônes de houblon : *le lupulin donne à la bière sa saveur particulière*.

LUPULINE n. f. Espèce de luzerne appelée aussi *minette*.

LUPUS (*puss*) n. m. Affection cutanée de nature tuberculeuse : *le lupus attaque surtout la face*.

LURETTE (*rè-te*) n. f. *Fam. Il y a belle lurette*, il y a bien longtemps.

LURON, ONNE (*o-ne*) n. Personne joyeuse, hardie et sans souci : *un gai luron*.

LUSITANIEN, ENNE (*zi-ta-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Lusitanie.

LUSTRAGE (*lus-tra-je*) n. m. Action de lustrer.

LUSTRAL (*lus-tral*), **E, AUX** adj. (lat. *lustralis*). Qui purifie. *Eau lustrale*, eau sacrée des anciens. *Jour lustral*, où un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale. — L'eau lustrale était contenue dans un vase placé à la porte des temples ; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes, ou s'en faisaient laver par des prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent tiré du foyer des sacrifices.

LUSTRATION (*lus-tra-si-on*) n. f. (lat. *lustratio*). Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville. Action d'asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.

LUSTRE (*lus-tre*) n. m. (ital. *lustro*). Eclat que jette une surface : *le vernis de Chine a un beau lustre*. Enduit avec lequel les pelletiers et les chapeliers rendent luisants les manchons et les chapeaux. Chandelier de cristal, de métal, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. *Fig.* Eclat que donnent la beauté, le mérite, la réputation : *le malheur donne du lustre à la gloire*.

Lustre.

LUSTRE (*lus-tre*) n. m. (lat. *lustrum*). Sacrifice expiatoire qui avait lieu à Rome tous les cinq ans, après le recensement de la population. Le recensement lui-même. Aujourd'hui, espace de cinq ans (se dit surtout par plaisanterie).

LUSTRER (*lus-tré*) v. a. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

LUSTREUR (*lus-treur*) n. et adj. n. Qui lustre.

LUSTRINE (*lus-tri-ne*) n. f. Droguet de soie. Etoffe de coton apprêtée, qui sert surtout de doublure.

LUSTROIR (*lus-troir*) n. m. Petite règle pour lustrer les glaces. Outil de vitrier. Morceau de feutre mou, pour le lustrage des glaces.

Luth.

LUT (*lut*) n. m. (du lat. *lutum*, boue). Enduit tenace, dont on se sert pour boucher hermétiquement les vases, fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu, etc.

LUTATION (*si-on*) n. f. Action de luter : *faire la lutation d'un tube*.

LUTÉCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Lutèce.

LUTER (*té*) v. a. (lat. *lutare*). Enduire de lut : *luter un vase*.

LUTH (*lut*) n. m. Ancien instrument de musique à cordes : *le luth est d'origine orientale*. *Fig.* Inspiration, talent poétique.

LUTHÉRANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Luther. (V. PROTESTANTISME.)

LUTHERIE (*ri*) n. f. Profession, produits, magasin, commerce de luthier.

LUTHÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) n. Sectateur de Luther. Adjectiv. Conforme à la doctrine de Luther : *religion luthérienne*.

LUTHIER (*ti-é*) n. m. Celui qui fabrique ou qui vend des instruments de musique à cordes, ou des instruments de musique en général.

LUTIN n. m. (anc. fr. *netun* ; de *Neptunus*). Esprit follet, démon familier et taquin. *Par anal.* Personne vive, taquine : *cette enfant est un vrai lutin*.

LUTIN, E adj. Eveillé, espiègle. Qui dénote ce caractère : *figure lutine*.

LUTINER (*né*) v. a. Tourmenter par des espiègleries. V. n. Faire le lutin, le petit diable.

LUTINERIE (*rî*) n. f. Action de lutiner. (Peu us.)

LUTRIN n. m. (du bas lat. *lectrum*, pupitre). Pupitre élevé dans le chœur d'une église, pour porter les livres sur lesquels on chante l'office : *chanter au lutrin*. Ensemble de ceux qui chantent au lutrin.

LUTTE (*lu-te*) n. f. (subst. verb. de *lutter*). Combat de deux personnes corps à corps : *la lutte fut très en honneur chez les Grecs*. *Fig.* Guerre, dispute, conflit. *De haute lutte*, par la force, d'autorité : *conquérir de haute lutte une situation*.

LUTTER (*lu-té*) v. n. (lat. *luctari*). Combattre corps à corps. *Par ext.* Combattre, se disputer la victoire. *Fig.* Faire effort pour vaincre un obstacle, atteindre un résultat : *lutter contre la tempête*.

LUTTEUR (*lu-teur*) n. m. Qui combat à la lutte. *Fig.* Personne qui prend part aux luttes des idées.

LUX (*luks*) n. m. Unité d'éclairement. C'est l'éclairement d'une surface de 1m² recevant un flux de 1 lumen, uniformément réparti. (Abrév. *lx.*)

LUXATION (*luk-sa-si-on*) n. f. (de *luxer*). Déboîtement, déplacement d'un os, de son articulation : *la luxation congénitale de la hanche*.

LUXE (*luk-se*) n. m. (lat. *luxus*). Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc. : *les lois somptuaires ont pour objet de mettre un frein au luxe croissant*. *Fig.* Profusion : *luxe de végétation*.

LUXER (*luk-sé*) v. a. (lat. *luxare*). Faire sortir un os de sa place naturelle.

LUXUEUSEMENT (*lu-ksu-eu-ze-man*) adv. D'une manière luxueuse : *se loger luxueusement.*

LUXUEUX, EUSE (*luk-su-eû, eu-ze*) adj. Plein de luxe. Qui déploie du luxe : *équipage luxueux.*

LUXURE (*luk-su-re*) n. f. (du lat. *luxuria*, vie molle et sensuelle). Abandon aux plaisirs de la chair.

LUXURIANCE (*luk-su*) n. f. Etat de ce qui est luxuriant : *luxuriance du feuillage, du style.*

LUXURIANT (*luk-su-ri-an*), **E** adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *la végétation luxuriante des forêts vierges. Fig.* Riche, abondant : *style luxuriant.*

LUXURIEUSEMENT (*luk-su, ze-man*) adv. Avec luxure : *vivre luxurieusement.* (Peu us.)

LUXURIEUX, EUSE (*luk-su-ri-eû, eu-ze*) adj. Adonné à la luxure. Qui dénote la luxure.

Luzerne.

LUZERNE (*zèr-ne*) n. f. (provenç. *luzerno*). Genre de légumineuses papilionacées fourragères : *la luzerne est souvent attaquée par la cuscute.*

LUZERNIÈRE (*zèr*) n. f. Champ de luzerne.

LUZETTE ou **LUISETTE** (*zê-te*) n. f. Maladie des vers à soie, qui les rend demi-transparents.

LUZULE n. f. Genre de joncacées fourragères.

LYCANTHROPE n m. Homme atteint de lycanthropie. (V. LOUP-GAROU.)

LYCANTHROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *lukos*, loup, et *anthrôpos*, homme). Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup. Prétendue métamorphose en loup-garou.

Lycoperdons.

LYCAON n. m. Genre de mammifères carnassiers, dits *loups peints*, qui vivent en Afrique.

LYCASTE (*kas-te*) n. f. Genre d'orchidées cultivées pour leurs belles fleurs.

LYCÉE (*sé*) n. m. (gr. *lukeion*). Etablissement d'instruction secondaire, dirigé par un proviseur. (V. *Part. hist.*)

LYCÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) n. Elève d'un lycée.

LYCHNIDE (*lik-ni-de*) n. f. et **LYCHNIS** (*lik-niss*) n. m. Genre de caryophyllacées, qui poussent dans les blés et dont les graines sont vénéneuses.

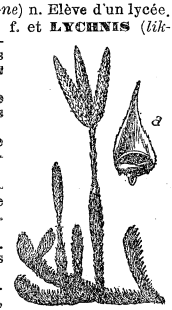

Lycopode : *a*, bractée fructifère.

LYCIET (*si-è*) n. m. Genre de solanacées, des régions chaudes.

LYCOPE n. m. Genre de labiées des marais, dites vulgairement *pieds-de-loup.*

LYCOPERDACÉES (*pèr-da-sé*) n. f. pl. Famille de champignons gastéromycètes. S. une *lycoperdacée.*

LYCOPERDON (*pèr*) n. m. Genre de champignons, dits vulgairement *vesses-de-loup.*

LYCOPODE n. m. (du gr. *lukos*, loup, et *pous, podos*, pied) Genre de *lycopodiacées*, connues sous les noms vulgaires de *pied-de-loup* et de *mousse terrestre. Poudre de lycopode*, poudre d'un jaune pâle, formée par les spores de la plante et employée à divers usages (soit à l'enrobage des pilules pharmaceutiques, soit comme desséchant pour la toilette des nouveau-nés, soit encore, en raison de son inflammabilité, pour simuler les éclairs au théâtre).

LYCOPODIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de cryptogames dont le *lycopode* est le type. S. une *lycopodiacée.*

LYCOSE (*kô-ze*) n. f. Genre d'araignées coureuses, dont le type est la *tarentule.*

LYDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. et n. De la Lydie : *le mode lydien.*

LYMPHANGITE (*lin*) n. f. Inflammation des vaisseaux lymphatiques.

LYMPHATIQUE (*lin*) adj. Qui a rapport à la lymphe. Qui porte la lymphe : *vaisseaux lymphatiques.* (Substantiv. : *tous les lymphatiques aboutissent au canal thoracique.*) Atteint de lymphatisme : *tempérament lymphatique.* N. Individu ayant ce tempérament.

LYMPHATISME (*lin-fa-tis-me*) n. m. Tempérament caractérisé par la blancheur de la peau, la mollesse des muscles, etc.

LYMPHE (*lin-fe*) n. f. (du lat. *lympha*, eau). *Physiol.* Humeur jaunâtre ou incolore, qui tient en suspension des globules blancs et circule dans les vaisseaux lymphatiques. *Bot.* Suc aqueux, qui circule dans les plantes.

LYNCHAGE n. m. Application de la loi de Lynch. Exécution sommaire par une foule.

Lynx.

LYNCODON n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Amérique du Sud : *le lyncodon ressemble à la belette ; il est d'un brun roux clair, avec la tête blanchâtre.*

LYNCHER (*ché*) v. a. Exécuter sommairement d'après la loi de Lynch. (V. *Part. hist.*)

LYNX (*links*) n. m. (gr. *lugx*). Genre de mammifères carnassiers félidés, auxquels on attribuait autrefois une vue très perçante : *le lynx d'Europe, très rare en France, se nomme aussi* loup-cervier. *Avoir des yeux de lynx*, avoir des yeux vifs et perçants.

LYONNAIS, E (*li-o-nè, è-ze*) adj. et n. De Lyon.

LYPÉMANIAQUE ou **LYPÉMANE** adj. et n. Atteint de lypémanie.

LYPÉMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *lupê*, tristesse, et *mania*, folie). Mélancolie ou délire dépressif.

LYRE n. f. (lat. *lyra*). Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens. *Fig.* Génie poétique. Art, action de faire des vers. Nom vulgaire du ménure. *Astr.* V. *Part. hist.*

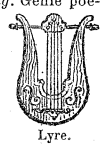
Lyre.

LYRIQUE adj. Qui a rapport à la lyre. *Poésie lyrique*, dans l'antiquité, poésie qui se chantait avec accompagnement de la lyre. Auj., nom générique de l'*ode*, du *dithyrambe*, de l'*hymne*, de la *cantate*, etc. *Fig.* Qui est plein d'enthousiasme, d'inspiration. *Théâtre lyrique*, théâtre où l'on joue des pièces mises en musique. N. m. Le genre lyrique. Poète qui compose des odes, des cantates, etc. : *Pindare est le plus grand des lyriques grecs.*

LYRISME (*ris-me*) n. m. Langage lyrique : *le lyrisme de Jean-Baptiste Rousseau est souvent très froid.* Style très poétique. Enthousiasme, chaleur.

LYSIMACHIE (*li-zi-ma-kî*) ou **LYSIMAQUE** (*li-zi*) n. f. Genre de primulacées ornementales, répandues dans les régions tempérées.

LYSOL (*zol*) n. m. Liquide brun, huileux, obtenu en traitant par un alcali l'huile de goudron, de houille et les graisses, et que l'on emploie comme antiseptique.

LYTHRARIÉES (*ri-é*) ou **LYTHRACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones des régions tropicales. S. une *lythrariée* ou *lythracée.*

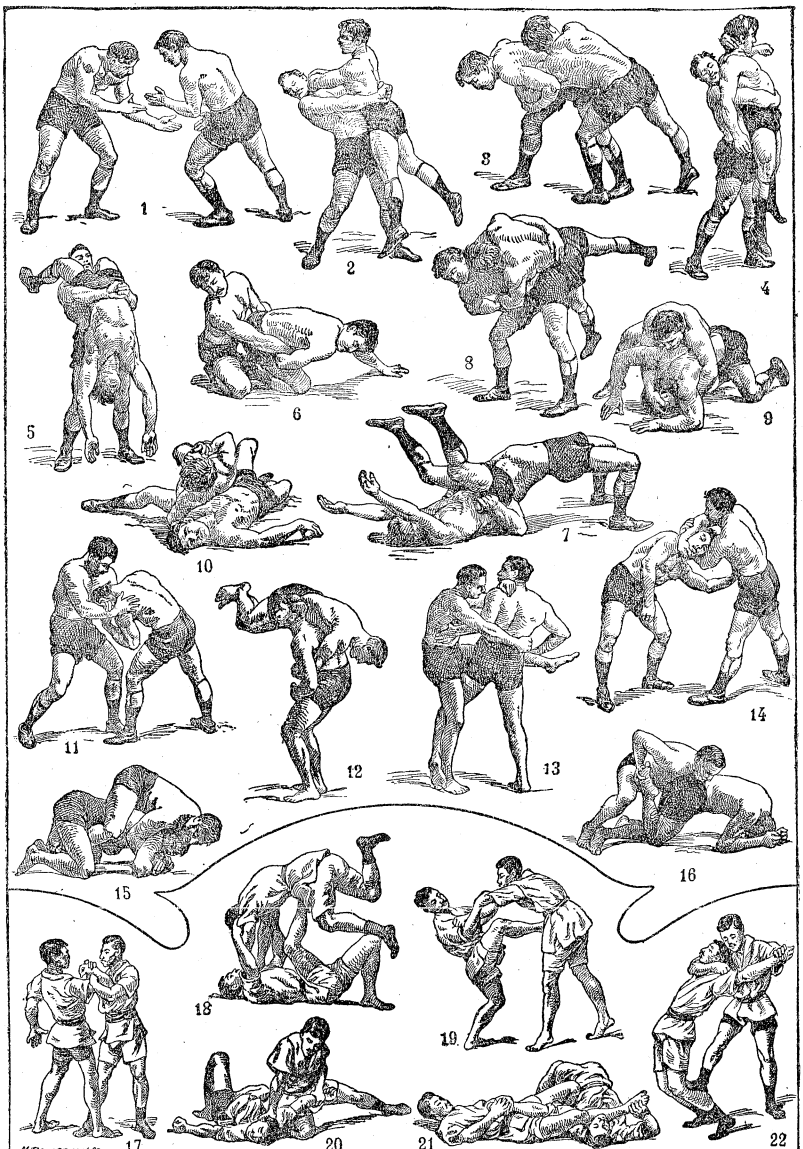

LUTTE GRÉCO-ROMAINE : 1. Gardes ; 2. Ceinture avant ; 3. Bras roulé debout ; 4. Ceinture arrière ; 5. Ceinture à rebours ; 6, 7. Ceinture en souplesse : 1er temps, 2e temps ; 8. Tour de hanches ; 9. Double prise de tête à terre; 10. Bras roulé à terre. — LUTTE LIBRE : 11. Collier de force ; 12. Bascule et double prise de manchettes ; 13. Passement de jambes ; 14. Cravate ; 15. Ciseau ; 16. Retournement de pied. — JIU-JITSU : 17. Armlock ou clef au bras debout ; 18, 19. Enlèvement de l'adversaire ; 20. Prise de bras et de cou ; 21. Armlock à terre ; 22. Clef à la gorge et coup sur le jarret.

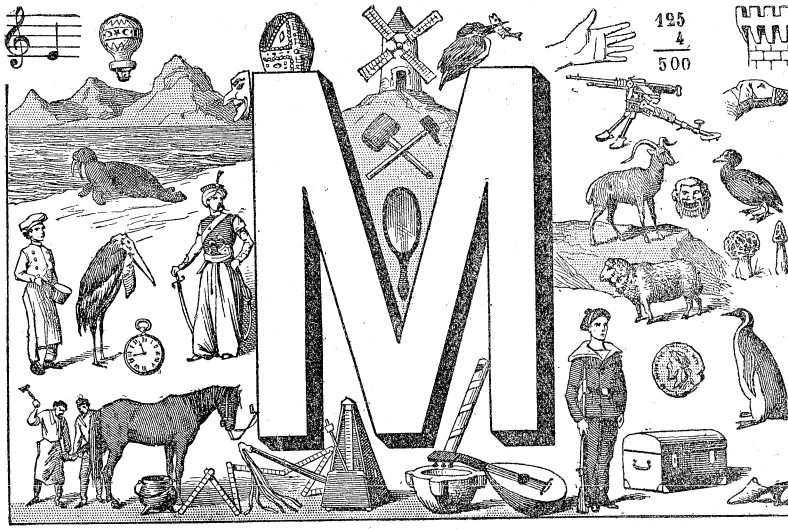

M n. m. (*ème* ou *me*). Treizième lettre de l'alphabet et dixième des consonnes : *un grand* M ; *un* m *minuscule*. M, chiffre romain, vaut *mille*.

MA adj. poss. fém. V. MON.

MABOUL, E adj. et n. (de l'ar. *mahboul*, illuminé). *Pop.* Toqué, inconscient.

MACABRE adj. (pour *Macabré* n. pr., autre forme de *Machabée*, et peut-être nom d'un peintre). Funèbre, qui a trait à des choses funèbres : *plaisanterie macabre*. (Est surtout usité dans cette locution : *danse macabre*, danse des morts.) — On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches et pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort dirige cette ronde infernale, se servant d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet. (V. DANSE [*Part. hist.*].)

MACADAM (*dam'*) n. m. (du n. de l'inventeur *Mac Adam*). Système d'empierrement des chemins, avec de la pierre concassée que l'on agglomère au moyen de rouleaux compresseurs. Route ainsi empierrée.

MACADAMISAGE (*za-je*) n. m. ou **MACADAMISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de macadamiser.

MACADAMISER (*zé*) v. a. Appliquer à la confection des routes le système de Mac-Adam.

MACAQUE n. m. Genre de singes, de taille moyenne, répandus dans les régions chaudes de l'ancien monde. *Fig.* Homme très laid.

Macaque.

MACAREUX (*reû*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, des régions arctiques, voisins des pingouins.

MACARON n. m. (vénit. *macarone*). Pâtisserie croquante, ronde ou ovale, faite de pâte d'amandes, de blanc d'œuf et de sucre.

MACARONÉE (*né*) n. f. Pièce de vers, composée en style macaronique.

MACARONI n. m. (mot vénit.). Pâte de fine farine moulée en tubes longs et creux, qui est un des mets favoris des Italiens : *macaroni au fromage, au gratin*. Pl. des *macaronis*.

MACARONIQUE adj. (ital. *macaronico*). Se dit d'une poésie burlesque, où les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine : *style macaronique*.

MACÉDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig.* En littérature, ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers, formant un tout disparate : *macédoine de citations*.

MACÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Macédoine : *la phalange macédonienne*.

MACÉRATÉ ou **MACÉRE** n. m. Produit liquide d'une macération.

MACÉRATEUR adj. m. Qui opère la macération. N. m. Récipient où s'opère une macération.

MACÉRATION (*si-on*) n. f. (de *macérer*). Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur. Mortification que l'on s'inflige par esprit de pénitence.

Macfarlane.

MACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *macerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans de l'alcool, des fruits dans du vinaigre : *macérer des cornichons dans du vinaigre*. **Se macérer** v. pr. Soumettre son corps à des austérités, le mortifier pour l'amour de Dieu.

MACERON n. m. Genre d'ombellifères, voisin des ciguës, très répandues dans les pâturages du midi et de l'ouest de la France.

MACFARLANE n. m. (mot angl.). Manteau sans manches, avec des ouvertures à pans retombants, par où passent les bras.

MACHACOÏRE n. f. Syn. de MACQUE.

MACHAON (*ka-on*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons, vulgairement appelés *grands porte-queue*, et dont la chenille vit surtout sur la carotte et le fenouil.

Machaon.

MÂCHE n. f. Valérianelle, qu'on mange en salade et qu'on appelle aussi *doucette*.

MÂCHE-BOUCHON ou **MÂCHE-BOUCHONS** n. m. Appareil pour ramollir les bouchons, afin d'en faciliter l'introduction dans les bouteilles.

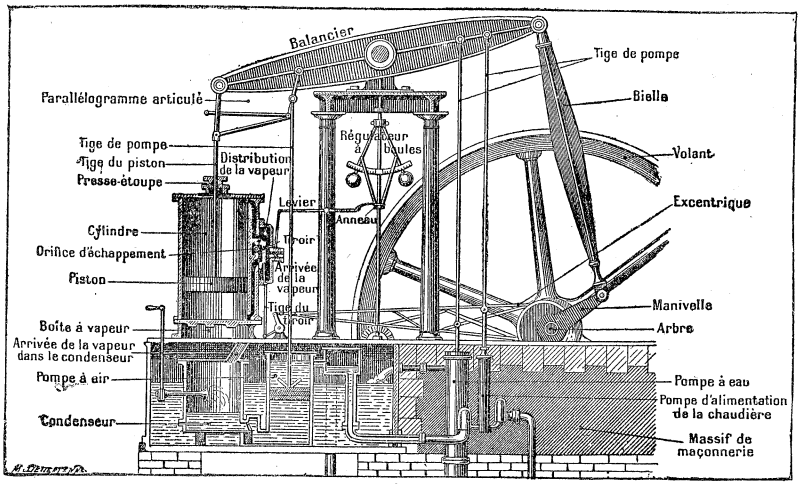

MACHINE À VAPEUR.

MÂCHEFER (*fèr*) n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges et d'une petite partie d'oxyde de fer : *le mâchefer s'emploie pour garantir les rez-de-chaussée de l'humidité.*

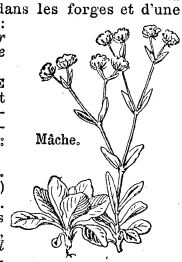
Mâche.

MÂCHELIER (*l-ié*), **ÈRE** adj. (lat. *maxillaris*). Se dit des dents molaires, des muscles qui actionnent les mâchoires. N. f. Dent molaire : *une mâchelière.*

MÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de mâcher. (Peu us.)

MÂCHER (*ché*) v. a. (lat. *masticare*). Broyer avec les dents. Couper sans netteté, en déchirant les fibres : *outil qui mâche le bois. Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un*, lui préparer son travail. *Ne pas mâcher une chose*, la dire crûment.

MÂCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui mâche. (Peu us.)

MACHIAVÉLIQUE (*chi-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig.* Astucieux : *plan machiavélique.*

MACHIAVÉLISME (*chi-a-vé-lis-me*) n. m. Système politique, conforme aux principes de Machiavel. Politique dépourvue de conscience et de bonne foi. *Fig.* Conduite artificieuse et perfide.

MACHIAVÉLISTE (*chi-a-vé-lis-te*) n. Qui pratique le machiavélisme. (Peu us.)

MÂCHICATOIRE n. m. Syn. de MASTICATOIRE.

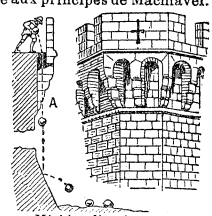

Mâchicoulis : A, coupe.

MÂCHICOULIS ou **MÂCHECOULIS** (*li*) n. m. Au moyen âge, balcon en maçonnerie, établi au sommet des murailles et dont le fond présentait des ouvertures par où le défenseur faisait tomber des projectiles sur l'assiégeant. (V. CHÂTEAU FORT.)

MÂCHILLER (*ll* m., *é*) v. a. Mâcher lentement et sans broyer.

MACHIN, E n. (de *machine*). *Pop.* Nom par lequel on désigne une personne, un objet dont le nom ne vient pas à l'esprit : *j'ai vu... Machin.*

MACHINAL, E, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT (*man*) adv. D'une manière machinale : *secouer machinalement la tête.*

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION (*si-on*) n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein : *déjouer une machination.*

MACHINE n. f. (lat. *machina* ; du gr. *mékhanê*, art, ruse). Appareil combiné pour produire certains effets : *la machine tend de plus en plus à remplacer l'homme dans l'industrie.* Ensemble des organes qui constituent le corps de l'homme ou d'un animal : *la machine animale.* Ensemble des moyens qui concourent à un effet d'ensemble : *la machine de l'Etat.* Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : *l'esclave n'est qu'une machine.* Appareil pour mouvoir les décors de théâtre. *Machine simple*, appareil au moyen duquel l'effet se transmet directement (levier, coin, balance, poulie, etc.). *Machine composée*, appareil formé d'organes combinés qui se transmettent la force de proche en proche. *Machine à vapeur*, dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice. *Machine pneumatique*, V. PNEUMATIQUE. *Machine électrique*, instrument qui sert à produire ou à accumuler de l'électricité. *Machine à mâter*, appareil servant à mettre en place les mâts des navires. *Machine à coudre*, V. COUDRE. *Machine à écrire*, V. DACTYLOGRAPHE. *Machine à calculer*, appareil permettant d'effectuer rapidement une quelconque des quatre opérations arithmétiques. *Machine infernale*, V. INFERNAL. *Machine de guerre*, engin employé autrefois pour lancer des projectiles contre les hommes, ou dans les sièges. **Machine-outil**, machine dont l'effort final s'exerce sur un outil remplaçant la main de l'homme. (Pl. des *machines-outils.*)

MACHINER (*né*) v. a. (lat. *machinari*). Former en secret de mauvais desseins : *machiner une conspiration.* Etablir les machines d'un théâtre : *machiner une féerie.*

MACHINERIE (*rî*) n. f. Construction de machines. Ensemble des machines employées à un travail : *la machinerie d'une filature.* Endroit où sont les machines : *la machinerie d'un navire.*

MACHINISER (*zé*) v. a. Réduire à l'état de machine ; priver d'intelligence et de volonté. (Peu us.)

MACHINISME (*nis-me*) n. m. Art du machiniste. Combinaison de machines. Emploi des machines : *le machinisme a transformé l'industrie moderne.* *Fig* Organisme considéré comme fonctionnant automatiquement. Fonctions purement mécaniques. *Philos.* Doctrine qui considère les animaux comme de pures machines : *Descartes a défendu le machinisme.*

MACHINISTE (*nis-te*) n. m. Celui qui invente ou conduit des machines. Celui qui, dans un théâtre, dirige sur la scène les changements de décors.

MÂCHOIRE n. f. (de *mâcher*). Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure.* (V. MAXILLAIRE, HOMME.) *Jouer, travailler des mâchoires*, manger. Chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. Partie de la gorge d'une poulie, qui empêche la corde de s'échapper. *Fig.* Homme inepte, sans énergie : *ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNEMENT (*cho-ne-man*) n. m. Action de mâchonner. (Peu us.)

MÂCHONNER (*cho-né*) v. a. Mâcher difficilement ou avec négligence. Articuler d'une manière indistincte : *mâchonner des injures.*

MÂCHURE n. f. Partie du velours où le poil a été écrasé. Partie du drap où le poil a été mal coupé. Ecrasement par contusion : *les mâchures d'une poire.*

MÂCHURER (*ré*) v. a. Barbouiller de noir. Ne pas tirer une feuille d'impression d'une manière nette et distincte.

MACIS (*si*) n. m. (mot lat.). Arille entourant la noix muscade et qu'on emploie aussi comme aromate.

MACLAGE n. m. Opération qui consiste à brasser le bain de verre dans le creuset, pour rendre toutes ses parties homogènes.

MACLE n. f. (du lat.ᵉ *macula*, tache). Forme de cristallisation particulière, résultant de la pénétration, suivant des lois fixes, de deux cristaux de même nature. *Blas.* Figure d'armoiries en forme de losange percé au milieu d'un trou ayant aussi la forme d'un losange. (V. la planche BLASON.)

MACLÉ, E adj. Qui porte des macles : *cristal maclé.*

MACLER (*klé*) v. a. Opérer le maclage. **Se macler** v. pr. Se cristalliser en croix, se disposer en macle, en parlant des cristaux.

MÂCON n. m. Vin rouge, récolté dans les environs de Mâcon : *une bouteille de mâcon.*

MAÇON n. m. (lat. pop. *macio*). Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierre, moellons, etc. *Maître maçon*, entrepreneur de maçonnerie. *Aide-maçon*, homme de peine chargé de mettre les matériaux sous la main du maçon. (Se dit quelquefois pour FRANC-MAÇON.) *Par dénigr.* Mauvais ouvrier dans un genre quelconque. Adjectiv. au m. et au f. Se dit des animaux qui se construisent une habitation avec de la terre, de la cire, etc. : *abeille maçonne.*

MAÇONNAGE (*so-na-je*) n. m. Ouvrage, travail de maçon : *maçonnage solide ; frais de maçonnage.*

MAÇONNER (*so-né*) v. a. Construire ou réparer en maçonnerie : *maçonner un mur.* Revêtir d'une maçonnerie. Boucher au moyen d'une maçonnerie.

MAÇONNERIE (*so-ne-rî*) n. f. Ouvrage du maçon : *la maçonnerie d'une maison.* Se dit pour FRANC-MAÇONNERIE.

MAÇONNIQUE (*so-ni-ke*) adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

MACOUBA n. m. Tabac estimé, de Macouba (Martinique), qui sent la rose et la violette.

MACQUE (*ma-ke*) n. f. Masse cannelée, servant à briser le chanvre, le lin. (On dit aussi MACHACOIRE.)

MACQUER (*ma-ké*) v. a. Briser avec la macque.

MACRAMÉ n. m. (mot ar.). Sorte de passementerie obtenue au moyen de ficelle tressée et nouée.

Macreuse.

MACRE n. f. Genre de plantes aquatiques des eaux douces d'Europe et d'Asie, comprenant des herbes, dont le fruit alimentaire est dit *châtaigne d'eau, noix d'eau, cornuelle*, etc.

MACREUSE (*kreu-ze*) n. f. Genre de canards voyageurs des régions boréales, qui font des passages dans les pays tempérés. — Les macreuses ont une livrée brune ou rousse, leur chair est huileuse et rance ; elles viennent sur nos côtes en automne.

MACREUSE (*kreu-ze*) n. f. *Bouch.* Viande maigre qu'on trouve sur l'os à moelle de l'épaule.

MACRO ou **MACR**, préfixe qui signifie *long* ou *grand* et qui vient du gr. *makros*, grand.

MACROBE ou **MACROBIEN, ENNE** (*bi-in, è-ne*) adj. (du préf. *macro*, et du gr. *bios*, vie). Qui vit longtemps

MACROCÉPHALE adj. (du préf. *macro*, et du gr. *kaphalé*, tête). Qui a une grande tête.

MACROCÉPHALIE (*lî*) n. f. (de *macrocéphale*). Développement massif de la tête.

MACROCOSME (*kos-me*) n. m. (du préf. *macro*, et du gr. *kosmos*, monde). Univers, par opposition à l'homme considéré comme un monde en raccourci ou *microcosme.*

MACRODACTYLE adj. (du préf. *macro*, et du gr. *daktulos*, doigt). Qui a de longs doigts, de longs appendices en forme de doigts.

MACROPODE n. m. et adj. (du préf. *macro*, et du gr. *pous, podos*, pied). Qui a de longs pieds, de longues nageoires, ou, en botanique, de longs pédoncules.

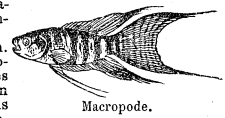

Macropode.

MACROPODE n. m. Genre de poissons propres aux eaux douces de l'Indochine et qu'on élève facilement dans les aquariums. (Le macropode ne dépasse pas 10 centimètres : il est mordoré ou verdâtre, tigré de jaune rougeâtre.)

MACROPODES, MACROPODIENS (*di-in*) ou **MACROPODITES** n. m. pl. Sous-ordre de mammifères marsupiaux, comprenant les kangourous. S. un *macropode, macropodien* ou *macropodite.*

MACROSCÉLIDE (*kro-sé*) n. m. Genre de mammifères insectivores, très répandus en Afrique.

MACROSCOPIQUE (*kros-ko*) adj. (du préf. *macro*, et du gr. *skopein*, examiner). Qui se voit à l'œil nu.

Macroscélide.

MACROSPORANGE (*kros-po*) n. m. Sporange qui produit des macrospores.

MACROSPORE (*kros-po-re*) n. f. *Bot.* Gamète très grosse, femelle de certaines algues.

MACROURE (du préf. *macro*, et du gr. *oura*, queue) adj. Qui a une longue queue : *décapode macroure.* N. m. Genre de poissons de la Méditerranée, appelés vulgairement *grenadiers* : *le macroure est d'un gris violacé et ne dépasse guère trente centimètres.* N. m. pl. Groupe de crustacés à abdomen très développé, comme chez les homards. S. un *macroure.*

MACULAGE n. m. ou **MACULATION** (*si-on*) n. f. Action de maculer.

MACULATURE n. f. Feuille d'impression tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. (lat. *macula*). Tache, souillure.

MACULER (*lé*) v. a. (de *macule*). Tacher : *maculer une feuille blanche.* Barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V. n. Se tacher : *ce papier macule.*

MACULIFORME adj. (du lat. *macula*, tache, et de *forme*). Qui a la forme d'une tache.

MADAME n. f. (de *ma*, et *dame*). Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité et donné aujourd'hui à toute femme mariée. Maîtresse de la maison (employé surtout par les serviteurs) : *madame est servie.* Titre que l'on donnait, à la cour des Bourbons, aux filles du roi, du Dauphin, et à la femme de Monsieur, frère du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule : *la mort de Madame Elisabeth.*) *Jouer à la madame*, affecter des airs de grande dame. (En abrégé *Mme.*) Pl. *mesdames.*

MADAPOLAM (*lam'*) n. m. (du n. d'une ville de l'Hindoustan). Espèce de calicot, fort et lourd.

MADÉCASSE (*ka-se*) adj. et n. De Madagascar : *la population madécasse.*

MADÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *madéfier*). Action d'humecter une substance, un emplâtre.

MADÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *madefacere ;* de *madidus*, humide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Humecter : *madéfier un emplâtre trop sec.*

MADELEINE (*lè-ne*) n. f. Gâteau léger, fait de sucre, de farine, de jus de citron, d'eau-de-vie et d'œufs. Variété de raisin ; variété de poire ; variété de prune ; variété de pêche (fruits ainsi appelés parce qu'ils mûrissent vers la Sainte-Madeleine, 22 juillet).

MADEMOISELLE (*zè-le*) n. f. (de *ma*, et *demoiselle*). Titre qui se donne aux personnes du sexe féminin, non mariées. Nom autrefois donné non seulement à une fille, mais à une femme mariée dont le mari n'était pas noble. Titre de la fille aînée du frère aîné du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) *La grande Mademoiselle*, la duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. (En abrégé, *Mlle*.) Pl. *mesdemoiselles*.

MADÈRE n. m. Vin récolté dans l'île de Madère : *une sauce au madère.*

MADIA n. m. ou **MADIE** (*di*) n. f. Nom de deux synanthérées du Chili, cultivées en France pour leurs graines, qui fournissent une huile siccative employée dans la savonnerie.

MADONE n. f. (ital. *madonna ;* de *ma donna*, ma dame). Nom donné, en Italie, aux statuettes représentant la sainte Vierge. Image de la Vierge.

MADRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (orig. ar.). Grande enceinte de filets et de pieux plantés en mer, préparée particulièrement pour la pêche du thon.

MADRAS (*drass*) n. m. Etoffe légère, dont la chaîne est de soie et la trame de coton et qui d'abord se fabriquait à Madras. Coiffure formée d'un foulard en étoffe de ce genre.

MADRE n. m. (haut all. *masar*). Bois veiné, jadis employé en ébénisterie.

MADRÉ, E adj. (de *madre*). Veiné, tacheté : *bois madré. Fig.* Rusé, matois : *un paysan madré.* (Substantiv. en ce sens : *c'est une madrée.*)

MADRÉPORAIRES (*ré-re*) n. m. pl. *Zool*. Sous-ordre d'anthozoaires zoanthaires, qui forment des colonies de nature calcaire et sont répandus surtout sous les tropiques. S. un *madréporaire.*

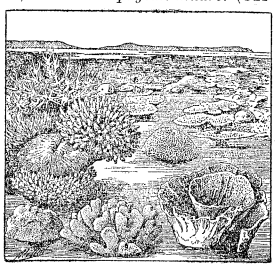

Madrépores.

MADRÉPORE n. m. (ital. *madrepora*). Colonie de polypes madréporaires.

MADRÉPORIQUE ou **MADRÉPORIEN, ENNE** (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient aux madrépores. Composé de madrépores : *rocher madréporique.*

MADRIER (*dri-é*) n. m. (du lat. *materia*, matière). Planche de chêne, de sapin, etc., fort épaisse.

MADRIGAL n. m. (ital. *madrigale*). Pensée fine, tendre et galante, renfermée dans un petit nombre de vers : *Voiture a composé des madrigaux pleins d'esprit. Mus.* Composition vocale à plusieurs parties.

MADRILÈNE adj. et n. De Madrid.

MADRURE n. f. (de *madré*). Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAËRL n. m. Sable marin, utilisé comme amendement.

MAESTOSO (*ès-to-zo*) adv. *Musiq.* Mot italien, indiquant un mouvement lent, noble et majestueux.

MAESTRIA (*ès-tri-a*) n. f. (de *maestro*). *Bx-arts.* Grandeur et fierté d'exécution : *portrait exécuté avec une réelle maestria.*

MAESTRO (*ma-ès-tro*) n. m. (mot ital.). Nom que l'on donne à tout célèbre compositeur de musique et qui veut dire *maître.* Pl. des *maestros.*

MAFFLU (*ma-flu*), **E** ; **MAFFLÉ** (*ma-flé*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui a les joues pleines, rebondies ; joufflu.

MAGASIN (*zin*) n. m. (de l'ar. *makhâzin*, dépôt de marchandises). Lieu où l'on sert des marchandises, des provisions : *magasin de blé.* Boutique : *magasin d'épicerie.* Partie d'une arme à répétition, contenant l'approvisionnement de cartouches qu'elle peut renfermer, (V. FUSIL.)

MAGASINAGE (*zi*) n. m. Action de mettre en magasin. Séjour d'une marchandise en magasin. Droits que l'on paye pour laisser en magasin.

MAGASINIER (*zi-ni-é*) n. m. Qui garde un magasin.

MAGAZINE n. m. (mot angl.). Ouvrage périodique généralement illustré, qui traite de sujets très divers.

MAGDALÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux cavernes préhistoriques de la Madeleine, à Tursac (Dordogne) : *l'homme magdalénien.*

MAGDALÉON n. m. (du gr. *magdalia*, pâte pétrie). Emplâtre, composition pharmaceutique de forme cylindrique. (Vx.)

MAGE n. m. (lat. *magus*). Membre de la caste sacerdotale, chez les Mèdes et les Perses. Chez les Grecs et les Romains, astrologue, magicien.

MAGE ou **MAJE** adj. m. (provenç. *maje ;* du lat. *major*, plus grand). *Dr. anc. Juge maje*, lieutenant du sénéchal dans certaines provinces.

MAGHZEN (*zèn*) n. m. Le gouvernement marocain, l'entourage du sultan.

MAGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui fait profession de magie : *Simon le magicien. Fig.* Personne qui produit des choses étonnantes et inattendues : *les artistes sont de grands magiciens.*

MAGIE (*ji*) n. f. (gr. *mageia ;* de *magos*, mage). Art prétendu de produire, au moyen de pratiques bizarres, des effets contraires aux lois naturelles : *la magie fut très en honneur dans l'antique Egypte. Magie noire*, qui avait pour objet l'évocation des démons. *Magie blanche*, art de produire certains effets merveilleux en apparence, dus en réalité à des causes naturelles. *Fig.* Effet étonnant, puissance de séduction : *la magie du style.* — Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astronomie, l'astrologie et d'autres sciences occultes, ce qui leur a fait attribuer une puissance surnaturelle, dont le souvenir se conserve encore dans notre mot *magie.* Cet art prétendu, auquel on attribue des effets extraordinaires et merveilleux, comme de soumettre à sa volonté les puissances supérieures, de les évoquer et de produire, par leur assistance, des apparitions, des charmes, des enchantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants.

Au moyen âge, on brûlait vif tout individu qu'on soupçonnait entaché de magie ; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont à peu près complètement disparu, devant les progrès de la civilisation.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie : *pouvoir magique. Fig.* Merveilleux, surprenant : *le pinceau magique de Rubens.*

MAGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière magique, merveilleuse. (Peu us.)

MAGISME (*jis-me*) n. m. Doctrine de la magie ; exercice du pouvoir des mages.

MAGISTER (*jis-tèr*) n. m. (mot lat. signif. *maître*). Maître d'école de village. *Fam.* Pédant insupportable. Pl. des *magisters.*

MAGISTÈRE (*jis-tè-re*) n. m. (du lat. *magisterium*, maîtrise). Dignité de grand maître de l'ordre de Malte. *Chim.* Composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

MAGISTRAL (*jis-tral*), **E, AUX** adj. Pédant. Qui tient du maître : *ton magistral.* Souverain, décisif : *une magistrale correction. Médicament magistral*, médicament qui, au lieu d'exister tout préparé dans les pharmacies, comme les médicaments *officinaux*, ne se confectionnent qu'au moment du besoin.

MAGISTRALE (*jis-tra-le*) n. f. *Fortif.* Crête extérieure d'un mur d'escarpe.

MAGISTRALEMENT (*jis-tra-le-man*) adv. D'une manière magistrale : *parler magistralement.*

MAGISTRAT (*jis-tra*) n. m. (lat. *magistratus ;* de *magister*, maître). Officier civil, revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative : *les consuls étaient les premiers magistrats de Rome.*

MAGISTRATURE (*jis-tra*) n. f. Dignité, charge du magistrat. Temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions. Corps des magistrats : *entrer dans la magistrature. Magistrature assise*, ceux des

magistrats qui siègent comme juges. *Magistrature debout*, les membres du parquet, le ministère public.

MAGMA n. m. (mot gr.). *Chim.* Masse pâteuse, épaisse et visqueuse.

MAGNAN n. m. Nom du ver à soie, dans les contrées méridionales de la France.

MAGNANARELLE (*rè-le*) n. f. Nom provençal des femmes qui s'occupent de l'élevage des vers à soie.

MAGNANERIE (*ri*) n. f. (de *magnan*). Bâtiment destiné à élever des vers à soie : *les magnaneries sont nombreuses en Provence.*

MAGNANIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. (lat. *magnanimus ;* de *magnus*, grand, et *animus*, esprit). Qui a l'âme grande, élevée : *Alexandre fut le vainqueur magnanime de Porus.* Noble, élevé : *une pensée magnanime.*

MAGNANIMEMENT (*man*) adv. Avec magnanimité : *traiter magnanimement un vaincu.*

MAGNANIMITÉ n. f. (de *magnanime*). Grandeur d'âme, générosité : *la magnanimité sied aux grands.*

MAGNAT (*magh-na*) n. m. (du lat. *magnus*, grand). Grand de l'Etat, en Pologne et en Hongrie.

MAGNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *magnès*, aimant). *Chim.* Oxyde de magnésium, offrant l'aspect d'une terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau, employé comme anti-acide, laxatif et purgatif.

MAGNÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) ou **MAGNÉSIFÈRE** (*zi*, adj. Qui contient de la magnésie : *roche magnésienne.*

MAGNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un terrain qui se compose de roches magnésiennes.

MAGNÉSITE (*zi-te*, n. f. Silicate naturel de magnésium, plus connu sous le nom d'*écume de mer.*

MAGNÉSIUM (*zi-om'*) n. m. Métal solide (Mg) de densité 1,7, fusible à 651° (il a une couleur blanc d'argent et brûle à l'air avec une flamme éblouissante) : *le sulfate de magnésium est employé comme purgatif sous le nom de sel d'Epsom, de Sedlitz.*

MAGNÉTIQUE adj. (du gr. *magnès*, aimant). Qui appartient à l'aimant, ou possède ses propriétés : *fer magnétique ; pierre magnétique. Barreaux magnétiques*, barres d'acier trempé, dont on fait des aimants artificiels. *Méridien magnétique*, v. MÉRIDIEN. Qui appartient au magnétisme animal : *somnambulisme magnétique. Fig.* Qui a une influence puissante et mystérieuse : *regard magnétique.*

MAGNÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière magnétique.

MAGNÉTISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être magnétisé : *un sujet magnétisable.*

MAGNÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action, manière de magnétiser. Etat d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISER (*zé*) v. a. (du gr. *magnès*, aimant). Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer.* Communiquer, au moyen de passes, le magnétisme animal. Hypnotiser. (Vx et impropre en ce sens.)

MAGNÉTISEUR (*zeur*) n. m. Qui magnétise, qui hypnotise. (Vx et impropre en ce sens.)

MAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *magnès*, aimant). Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant. Partie de la physique, dans laquelle on étudie les propriétés des aimants. *Magnétisme terrestre*, cause supposée des phénomènes qu'on observe dans l'aiguille aimantée. *Magnétisme animal*, influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés *passes.* — Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un sujet magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide ; alors, il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siège d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science. Cependant, tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer ; mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAGNÉTITE n. f. Oxyde naturel de fer magnétique.

MAGNÉTO n. f. Dénomination abrégée de la machine magnéto-électrique, destinée à l'allumage des moteurs à explosion.

MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE adj. Qui tient à la fois des phénomènes magnétiques et électriques : *machines magnéto-électriques.*

MAGNÉTOMÈTRE n. m. Instrument employé dans les observations magnétiques.

MAGNIEN (*gni-in*), **MAGNIN** ou **MAGNIER** (*gni-é*) n. m. Ouvrier ambulant de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Bourgogne, qui fait des ouvrages en fer-blanc, en étain, raccommode la faïence, etc.

MAGNIFICAT (*magh, kat'*) n. m. (en lat. *il magnifie*). Cantique de la vierge Marie chez Elisabeth, que l'on chante aux vêpres. *Fig. Arriver à magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *magnificat.*

MAGNIFICENCE (*san-se*) n. f. Qualité de ce qui est magnifique ; faste, luxe : *la magnificence de la cour de Louis XIV.* Générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné.* Pl. Objet somptueux. Acte de libéralité.

MAGNIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Glorifier, exalter. (Peu us.)

MAGNIFIQUE adj. (lat. *magnificus ;* de *magnus*, grand, et *facere*, faire). Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique.* Très beau en son genre : *temple magnifique. Fig.* Glorieux : *titre magnifique.* Pompeux : *discours, orateur magnifique.* Généreux, qui aime le luxe : *prince magnifique.*

Magnolia.

MAGNIFIQUEMENT (*man*) adv. Avec magnificence : *traiter magnifiquement un hôte de marque.*

MAGNITUDE n. f. Grandeur apparente d'un astre.

MAGNOLIA ou **MAGNOLIER** (*li-é*) n. m. Genre de *magnoliacées*, originaires d'Asie et d'Amérique. — Les magnolias sont d'admirables végétaux ; leur port élégant, leurs feuilles alternes, luisantes, fermes, leurs opulentes fleurs de couleur éclatante à l'odeur suave, font rechercher ces grands arbustes pour l'ornement des parcs et des jardins.

MAGNOLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le *magnolia.* S. une *magnoliacée.*

MAGOT (*gho*) n. m. (de *Magog* n. pr. biblique). Espèce de singe sans queue, du genre macaque : *les magots de Gibraltar.* Figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine. Fig.* Homme laid : *vilain magot.*

Magot.

MAGOT (*gho*) n. m. (anc. franc. *mugot*). *Fam.* Argent caché : *on a trouvé son magot.*

MAHALEB (*lèb*) n. m. Espèce de cerisier, des régions montagneuses de l'Europe.

MAHARAJAH (*ja*) ou **MAHARADJAH** n. m. Titre sanscrit signifiant *grand roi* et que l'on applique aujourd'hui à tous les princes de l'Inde.

MAHDI n. m. Nom donné par plusieurs sectes musulmanes à l'envoyé attendu d'Allah, qui doit compléter l'œuvre de Mahomet : *de nombreux mahdis ont déjà soulevé le monde musulman.* Chef d'un grand nombre de tribus arabes.

MAHDISME (*ma-dis-me*) n. m. Le parti du mahdi.

MAHDISTE (*ma-dis-te*) adj. Qui se rapporte au mahdi : *la dernière insurrection mahdiste a bouleversé le Soudan.* N. Partisan du mahdi.

MAHOMÉTAN, E adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet : *les peuples mahométans.*

MAHOMÉTISME (*tis-me*) n. m. Religion de Mahomet. (V. ISLAMISME [*Part. hist.*].)

MAHONIE (*ni*) n. f. Genre d'arbrisseaux, ressemblant au houx, très répandus en Asie et en Amérique. (Les fleurs de la mahonie sont jaunes et odo-

rantes ; les fruits sont des baies d'un noir bleuâtre, à saveur acide et douceâtre, mais rafraîchissantes.

MAHONNAIS, E (*o-nè, è-ze*) adj. et n. De Mahon.

MAHONNE (*ma-o-ne*) n. f. (arab. *ma'on*). Autref., galéasse des mers du Levant. Auj., petit bâtiment de charge ou de cabotage, en Espagne et sur les côtes d'Afrique.

Mahonie.

MAHRATTE (*ma-ra-te*) n. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans le sud de l'Inde.

MAI (*mè*) n. m. (lat. *maius*). Cinquième mois de l'année. Arbre vert et enrubanné, que l'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : *planter le mai.*

MAÏANTHÈME (*ma-i-an*) n. m. Genre de smilacées, souvent confondues avec les muguets.

MAIE (*mè*) n. f. (lat. *magis*). Pétrin ; huche pour serrer le pain. Table du pressoir.

MAÏEUR (*ma-i-eur*) n. m. (lat. *major*). Au moyen âge, maire. En Belgique, premier magistrat d'une commune rurale, appelé *bourgmestre* dans les villes.

MAIGRE (*mè-gre*) adj. (lat. *macer*). Qui est mal en chair ; qui a peu de graisse : *poulet maigre.* Qui ne contient ni viande, ni jus de viande : *soupe maigre. Jours maigres*, pendant lesquels l'Eglise interdit l'usage de la viande. *Maigre chère*, mauvaise chère. *Repas maigre*, où l'on ne sert point de viande. *Maigre repas*, chétif. Peu fertile : *terre maigre.* Peu abondant : *un maigre filet d'eau.* N. m. Chair sans graisse : *servez-moi du maigre.* Aliments maigres . *le maigre n'exclut pas le gibier d'eau.* ANT. **Gras.**

MAIGRE (*mè-gre*) n. m. Nom vulgaire de certains poissons du genre sciène.

MAIGRELET, ETTE (*mè-gre-lè, è-te*) adj. Un peu maigre : *enfant maigrelet.* (On dit aussi MAIGRET, ETTE.)

MAIGREMENT (*mè-gre-man*) adv. Chétivement : *dîner maigrement.* ANT. **Grassement.**

MAIGREUR (*mè-greur*) n. f. Etat d'un corps maigre : *la maigreur n'exclut pas la santé. Fig.* Manque d'abondance, de ressources, d'ampleur, etc.

MAIGRICHON, ONNE (*mè, o-ne*) ou **MAIGRIOT** (*mè-gri-o*), **E** adj. et n. *Pop.* Un peu trop maigre : *une fillette maigrichonne.*

MAIGRIR (*mè-grir*) v. n. Devenir maigre : *maigrir à la suite d'une longue maladie.* V. a. Faire devenir maigre ; faire paraître maigre : *les longs cheveux maigrissent les joues.* ANT. **Engraisser.**

MAIL (*ma, l* mll.) n. m. (du lat. *malleus*, marteau). Petit maillet en bois, de forme cylindrique, cerclé d'un anneau de fer à chaque extrémité et emmanché d'un morceau de bois flexible, dont on se servait pour pousser une boule de bois. Jeu qui consiste à pousser une boule avec le mail. Allée préparée pour jouer à ce jeu. Promenade publique, dans certaines villes. (Abréviat. de MAIL-COACH.)

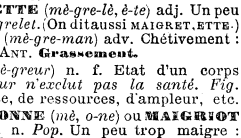

Mail-coach.

MAIL - COACH (*mèl'-kôtch*) n. m. (de l'angl. *mail*, malle, et *coach*, voiture). Berline à quatre chevaux, avec plusieurs rangs de banquettes sur le dessus de la voiture. Pl. des *mail-coaches.*

MAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (lat. *macula*). Chaque nœud que forment le fil, la soie, la laine, etc., dans les tissus tricotés, dans les filets : *le fretin passe à travers les larges mailles des filets.* Ouverture que ces nœuds laissent entre eux. Chacune des petites boucles formées par des fils de métal croisés en un même point pour former un tissu, dont on faisait les armures au moyen âge : *cotte de mailles.* Chaînon d'un câble-chaîne. Sorte de taie ronde, qui se forme sur la prunelle des yeux. Dans les melons, les concombres, etc., tache qui marque la place d'où sort le fruit. Tache qui apparaît sur le plumage des jeunes perdreaux et des jeunes faucons.

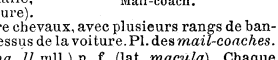

Mailles de filet : 1. Carrées ; 2. En losange.

MAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (lat. pop. *metallia* ; de *metallum*, métal). Ancienne monnaie de cuivre, de très petite valeur : *n'avoir ni sou ni maille. Avoir maille à partir*, se disputer pour peu de chose, pour une maille ; avoir un démêlé quelconque.

MAILLÉ (*ma, ll* mll., *é*), **E** adj. Couvert d'une armure de mailles. Dont les plumes sont marquées de mailles, en parlant du perdreau ou du faucon.

MAILLECHORT (*ma, ll* mll., *e-chor*) n. m. (de *Maillot* et *Chorier*, n. des inventeurs). Alliage de zinc, cuivre et nickel, qui imite l'argent. (On écrit aussi, mais à tort, MELCHIOR.)

MAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. (de *maille*). Faire avec des mailles : *mailler un filet. Mailler la chaîne*, en terme de marine, la fixer sur une autre ou sur une bande au moyen d'une maille. *Mailler une voile*, la lacer sur une autre. V. n. Pousser des mailles ou bourgeons : *le raisin commence à mailler.* Commencer à avoir des mailles ou mouchetures, en parlant des perdreaux.

Maillets.

MAILLET (*ma, ll* mll., *è*) n. m. (de *mail*). Marteau de bois à deux têtes : *maillet de tonnelier.*

MAILLETAGE (*ma, ll* mll.) n. m. Action de garnir de clous à large tête toute la partie immergée d'un navire.

MAILLETER (*ma, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je mailletterai.*) *Techn.* Opérer le mailletage : *mailleter une carène.*

MAILLETON (*ma, ll* mll.) n. m. Bouture ou bourgeon de l'année.

MAILLOCHE (*ma, ll* mll.) n. f. (de *mail*). Gros maillet de bois. Baguette terminée par une boule garnie de peau et servant à battre de la grosse caisse.

MAILLON (*ma, ll* mll., *on*) n. m. Petite maille. Anneau d'une chaîne.

MAILLONNER (*ma, ll* mll., *o-né*) v. a. *Mar.* Réunir entre eux deux bouts de chaîne, ou un bout de chaîne à un autre objet.

MAILLOT (*ma, ll* mll., *o*) n. m. (de *maille*). Lange dont on enveloppe un enfant : *le maillot doit laisser le plus de liberté possible aux mouvements. Fig.* Première enfance : *sortir du maillot.* Vêtement de tricot s'appliquant exactement sur la peau, employé par les danseuses, etc. Mollusque du genre *pupa.*

MAILLOTIN (*ma, ll* mll.) n. m. Pressoir à olives. Arme en forme de maillet. N. m. pl. V. *Part. hist.*

MAILLURE (*ma, ll* mll.) n. f. Tache dans le bois. *Chasse* et *fauconn.* Syn. de MAILLE.

MAIN (*min*) n. f. (lat. *manus*). Partie du corps humain, qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts : *la main droite ; la main gauche. Lever la main*, affirmer en justice. *Lever la main sur quelqu'un*, se préparer à le frapper. *Battre des mains*, applaudir. *Forcer la main*, contraindre. *Tenir la main*, veiller. *En venir aux mains*, engager le combat. *Faire main basse*, tuer, piller, voler. *N'y pas aller de main morte*, frapper rudement. *Avoir la haute main sur*, commander. *Avoir sous la main*, à sa portée. *Avoir une belle main*, une belle écriture. *Tendre la main*, demander l'aumône ; faire une offre de réconciliation, d'appui, etc. *Mettre la main à l'œuvre*, commencer une chose. *Mettre la dernière main*, terminer. *Tenir de première main*, de la source même. *Avoir la main heureuse*, réussir souvent. *Mettre la main à la pâte*, travailler soi-même. *Avoir les mains liées*, ne pouvoir agir. *Se laver les mains d'une chose*, déclarer qu'on n'y a pas participé. *Etre en bonnes mains*, être confié à une personne capable. *Agir sous main*, secrètement. *Donner à pleines mains*, libéralement. *Avoir le cœur sur la main*, être franc. *De main en main*, d'une personne à l'autre. *De la main à la main*, sans passer par un intermédiaire : *argent donné de la main à la main. A main*

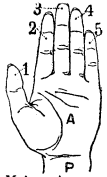

Main : A, paume ; P, poignet. 1. Pouce ; 2. Index ; 3. Majeur ; 4. Annulaire ; 5. Auriculaire.

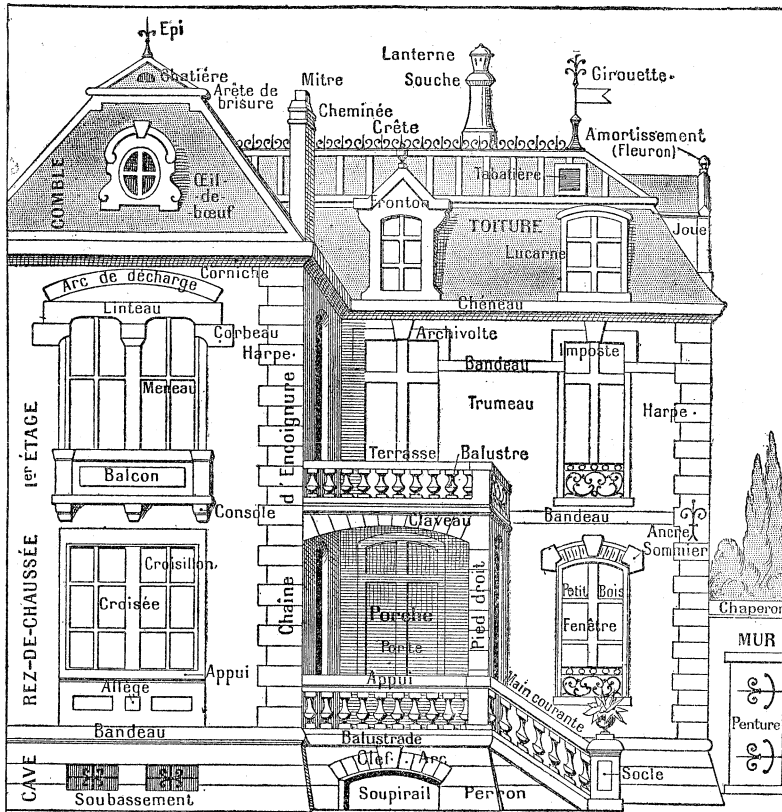

MAISON MODERNE (Détail de l'architecture intérieure et extérieure)

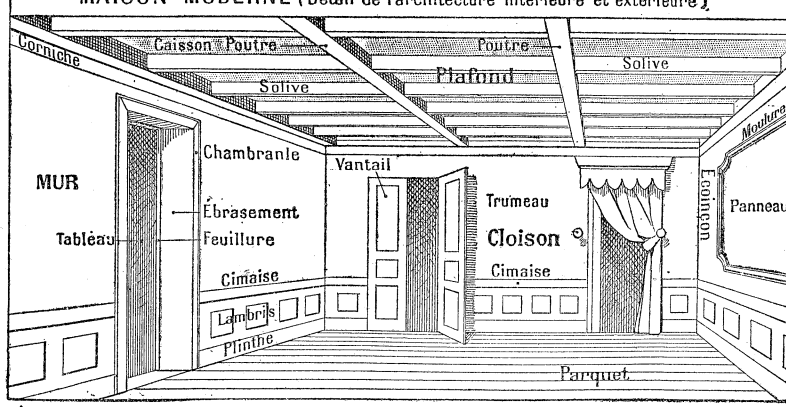

Voir : HABITATION, CHÂTEAU, CHEMINÉE, FENÊTRE, etc.

armée, les armes à la main. *Coup de main*, entreprise hardie. (V. aussi COUP.) *Chose faite de main de maître*, avec habileté. *En un tour de main*, en un instant. *De longue main*, depuis longtemps. *Faire une main* (au jeu), faire une levée. *Main chaude*, espèce de jeu de mains. *Main de papier*, 25 feuilles. En parlant de mariage : *aspirer à la main d'une jeune fille ; lui offrir sa main.* Techn. Outil coudé en crochet pour soulever les fardeaux. *Main courante*, registre appelé également *brouillard*. *Main courante* ou *coulante*, partie d'une rampe d'escalier sur laquelle s'appuie la main. (V. la planche MAISON.) *Main de justice*, main d'ivoire aux doigts levés, placée à l'extrémité du bâton royal, symbole de la justice royale. *Main de puits*, anneau à ressort, dans lequel on passe l'anse d'un seau à puits.

MAIN-D'ŒUVRE (*deu-vre*) n. f. Travail de l'ouvrier dans la confection d'un ouvrage. Prix payé pour le travail d'un ouvrage quelconque : *payer une main-d'œuvre élevée*. Pl. des *mains-d'œuvre*.

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée à quelqu'un et, surtout, à l'autorité : *prêter main-forte*.

MAINLEVÉE (*min-le-vé*) n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition : *donner mainlevée de...*

MAINMISE (*min-mi-ze*) n. f. Saisie. Affranchissement : *la mainmise d'un serf*. (S'emploie quelquef. aujourd'hui pour SAISIE.)

MAINMORTABLE (*min*) adj. Qui peut tomber en mainmorte : *certains serfs étaient mainmortables*. Dont les biens sont inaliénables et, partant, soustraits aux droits de mutation : *communauté mainmortable*.

MAINMORTE (*min*) n. f. Etat des vassaux qui étaient attachés à la glèbe et privés de la faculté de disposer de leurs biens. Etat des biens inaliénables, comme les biens des communautés religieuses, des hôpitaux, etc., et qui sont soumis à une taxe spéciale dite *de mainmorte*, destinée à tenir lieu de droits de mutation.

MAÏNOTE (*ma-i*) adj. et n. Du Maïna ou Magne (dans le Péloponèse méridional).

MAINT (*min*). **E** adj. Plusieurs, un grand nombre de : *maintes fois ; à maintes reprises*. Plus d'un (s'emploie au sing. dans ce sens) : *enjambant maint ruisseau, traversant mainte ruelle*.

MAINTENANCE (*min*) n. f. Action de maintenir, de confirmer dans une possession. (Vx.)

MAINTENANT (*min-te-nan*) adv. (de *main*, et *tenant*). A présent. **Maintenant que,** loc. conj. En ce moment où.

MAINTENEUR (*min*) n. m. Celui qui maintient. (Peu us.) Dignitaire des Jeux floraux de Toulouse.

MAINTENIR (*min*) v. a. (de *main*, et *tenir*. — Se conj. comme *tenir*.) Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente. Fig.* Conserver dans le même état : *maintenir les lois ; maintenir quelqu'un en place*. Affirmer : *je maintiens que...* **Se maintenir** v. pr. Rester dans le même état, la même position, les mêmes dispositions d'esprit : *se maintenir en bonne santé*. Absol. : *malade qui se maintient*.

MAINTENUE (*min-te-nû*, n. f. *Dr.* Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux. (Peu us.)

MAINTIEN (*min-ti-in*) n. m. Conservation : *le maintien des lois*. Contenance, attitude : *maintien modeste. Perdre son maintien*, être déconcerté.

MAIN-TIERCE n. f. *Mar.* V. GAROCHOIR.

MAÏOLIQUE n. f. V. MAJOLIQUE.

MAIRE (*mè-re*) n. m. (du lat. *major*, plus grand). Premier officier municipal d'une commune et, à Paris, d'un arrondissement : *les maires des communes sont élus par le conseil municipal*. **Maire du palais,** ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens. (V. *Part. hist.*)

MAIRESSE (*mè-rè-se*) n. f. Femme d'un maire.

MAIRIE (*mè-ri*) n. f. Maison où sont les bureaux du maire : *les mariages se célèbrent à la mairie*.

MAIS (*mè*) conj. (du lat. *magis*, plus). Sert à marquer l'opposition ou la différence entre deux idées ; la restriction, une objection, la surprise, une simple transition, etc. Adv. Plus (vieilli en ce sens) : *il n'en peut mais*. N. m. : *je ne veux pas de vos* **mais.**

MAÏS (*ma-iss*) n. m. (esp. *maiz*). Genre de graminées appelées aussi *blé de Turquie, turquet*, etc., et dont les grains sont comestibles : *le maïs se sème en avril*.

Maïs.

MAISON (*mè-zon*) n. f. (lat. *mansio ;* de *manere*, rester). Edifice, logement où l'on habite : *rentrer dans sa maison*. Meubles, ménage. Ensemble des affaires domestiques : *bien gouverner sa maison*. Personnes qui vivent ensemble. Personnel attaché au service d'une famille : *une nombreuse maison*. Descendance, race : *maison souveraine. Maison de Dieu, du Seigneur*, église, temple. *Maison religieuse*, couvent. *Maison de ville*, maison commune. *Maison d'arrêt*, prison. *Maison de santé*, établissement privé où l'on traite les maladies moyennant rétribution. *Maison de campagne*, maison que l'on habite l'été. *Maison mortuaire*, maison où quelqu'un est mort et d'où part l'enterrement. *Maison militaire*, troupes attachées à la personne d'un chef d'Etat : *la maison militaire du président de la République. A la maison*, chez soi. *Garder la maison*, ne pas sortir. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques, ses employés. *Faire maison neuve*, remplacer ses domestiques, ses employés. **Petites-Maisons,** v. à son ordre alph.

MAISONNÉE (*mè-zo-né*) n. f. *Pop.* Ensemble des gens d'une famille vivant dans la même maison.

MAISONNETTE (*mè-zo-nè-te*) n. f. Petite maison.

MAISTRANCE (*mès-tran-se*) n. f. (de *maistre*). Ensemble des sous-officiers de la flotte, contremaîtres et maîtres des arsenaux : *école de maistrance*.

MAÎTRE (*mè-tre*) n. m. (lat. *magister ;* de *major*, plus grand). Celui qui commande, gouverne. Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves : *travailler sous l'œil du maître*. PROV. : **Les bons maîtres font les bons valets,** pour être bien servi, il faut bien traiter les personnes qui nous servent. Propriétaire : *le maître de la maison*. Celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître*. Personne d'un savoir, d'un art supérieur : *s'inspirer des maîtres*. Titre donné aux gens de robe (avocats, avoués, notaires) : *maître un tel ; par-devant maître X...* ; aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes*. Titre que prenait autrefois un ouvrier reçu dans un corps de métier. Auj., artisan qui emploie des ouvriers, qui fait des entreprises. *Passer maître*, obtenir le titre de maître et, au *fig.*, être très habile dans une chose. Personne qui use à son gré de ses facultés, de ses organes : *maître de sa voix*. Qui a de l'empire sur son âme : *maître de ses passions*. Qui a la faculté de faire quelque chose : *maître de choisir sa carrière. Maître de chapelle*, chargé de diriger le chant dans une église. *Maître de ballet*, artiste qui, dans un théâtre, a la responsabilité de tout ce qui a rapport à la danse. *Maître d'armes*, celui qui enseigne l'escrime. *Maître d'hôtel*, officier, ou domestique en chef, d'une grande maison, qui préside au service de table. *Maître d'école*, instituteur primaire. *Maître d'étude*, celui qui est chargé de surveiller les élèves. *Grand maître de l'Université*, ministre de l'instruction publique, en France. **Petit-maître,** v. à son ordre alph. Adjectiv. Habile, énergique, puissant : *un maître homme*. Premier : *le maître clerc*. Principal : *le maître autel*. (V. MAÎTRE-AUTEL.) Loc. adv. **A la maître d'hôtel,** manière d'accommoder certains mets. **Tel maître, tel valet,** les valets copient leurs maîtres. **Le temps est un grand maître,** on acquiert, avec le temps, une expérience très instructive.

MAÎTRE-AUTEL ou **MAÎTRE AUTEL** (*mè-trô-tèl*) n. m. V. AUTEL. Pl. des *maîtres-autels* ou *maîtres autels*.

MAÎTRESSE (*mè-trè-se*) n. f. A presque toutes les acceptions de *maître*. Femme que l'on aime. **Petite-maîtresse,** v. à son ordre alph. Adjectiv. *Maîtresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISABLE (*mè-tri-za-ble*) adj. Que l'on peut maîtriser : *colère difficilement maîtrisable*.

MAÎTRISE (*mè-tri-ze*) n. f. Autorité de maître. (Vx.) Possession : *il faut toujours garder la parfaite maîtrise de soi-même.* Autrefois, qualité de maître, dans certains métiers. Fonction de maître qui enseigne : *maîtrise de conférences.* Ecole où l'on forme les enfants de chœur au chant de la musique sacrée. *Par ext.* L'ensemble de ces enfants eux-mêmes. Direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER (*mè-tri-zé*) v. a. Gouverner en maître ; faire obéir : *maîtriser un cheval emporté. Fig.* : *maîtriser ses passions.* **Se maîtriser** v. pr. Dompter ses sentiments, ses passions.

MAJESTÉ (*jès-té*) n. f. (lat. *majestas*). Grandeur suprême : *la majesté divine.* Air de grandeur propre à inspirer le respect : *Louis XIV avait des allures pleines de majesté.* Titre particulier des empereurs et des rois (en abrégé S. M.). *Sa Majesté Très Chrétienne*, le roi de France. *Sa Majesté Catholique*, le roi d'Espagne.

MAJESTUEUSEMENT (*jès-tu-eu-ze-man*) adv. Avec majesté : *cortège qui s'avance majestueusement.*

MAJESTUEUX, EUSE (*jès-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la majesté : *démarche majestueuse.*

MAJEUR, E adj. (du lat. *major*, plus grand). Plus grand, plus considérable : *la majeure partie.* Qui a l'âge de majorité : *fille majeure.* Important : *affaire majeure.* Irrésistible : *force majeure. Mus. Gamme majeure*, v. GAMME. *Ordres majeurs*, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. N. f. *Logiq.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE** n. f. (de l'ital. *majolica*, de l'île de Majorque). Faïence commune italienne et, plus particulièrement, celle du temps de la Renaissance. (Elle fut ainsi appelée parce que, d'après la tradition, l'art de fabriquer cette poterie aurait été introduit en Italie par des ouvriers arabes ou espagnols des îles Baléares.)

MAJOR n. m. (mot lat. signif. *plus grand*). Officier supérieur, chargé des détails du service et de l'administration du régiment. *Major général*, officier général chargé des mêmes fonctions pour toute une armée et, dans la marine, officier chargé de la direction de l'arsenal et de l'entretien de la flotte armée. Appellation donnée aux médecins militaires.

MAJORAL n. m. Chacun des cinquante membres du consistoire du félibrige. Pl. *majoraux.*

MAJORAT (*ra*) n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse et qui était transmis, avec le titre, au fils aîné d'une famille : *Napoléon Ier créa de nombreux majorats.*

MAJORATION (*si-on*) n. f. Evaluation d'une chose à un prix au-dessus de sa valeur.

MAJORDOME n. m. (du lat. *major*, plus grand, et *domus*, maison). Chef des domestiques d'un souverain. Maître d'hôtel de grande maison.

MAJORER (*ré*) v. a. Evaluer une chose au-dessus de sa valeur véritable : *majorer une facture.*

MAJORITAIRE adj. et n. Se dit d'un système de votation où la majorité absolue l'emporte. Partisan de ce système.

MAJORITÉ n. f. Age où l'on jouit pleinement de ses droits personnels : *l'âge de la majorité, en France, est de vingt et un ans ; il y a, quant au mariage, une majorité abrégée.* Le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi.* Parti qui l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante : *ministre soutenu par la majorité. Majorité absolue*, nombre de voix au moins égal à la moitié, plus un. *Majorité relative*, nombre de voix supérieur à celui des suffrages obtenus par chacun des autres concurrents.

MAJORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Majorque.

MAJUSCULE (*jus-kule*) n. f. et adj. (du lat. *majusculus*, un peu plus grand). Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente : *lettre majuscule.*

Maki.

MAKI n. m. Genre de mammifères lémuriens de taille médiocre, à longue queue, de Madagascar.

MAL n. m. (lat. *malum*). Ce qui est contraire au bien, à l'ordre : *mal physique ; mal moral.* Affliction, chagrin : *compatir aux maux d'autrui.* Douleur physique : *mal de dents.* Dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre.* Ce qui est contraire au devoir, à la vertu : *la conscience discerne le bien du mal.* Inconvénient : *le mal est qu'il s'absente souvent.* Peine, travail : *on a trop de mal ici.* Opinion défavorable, médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un. Tourner une chose en mal*, lui donner un mauvais sens. *La prendre en mal*, s'en offenser. *Mal de cœur*, nausées. *Mal de mer*, malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer. *Mal des montagnes*, malaise qu'on éprouve dans les lieux très élevés. *Mal d'enfant*, les douleurs de l'enfantement. *Mal du pays*, nostalgie. **Haut mal** ou **mal caduc**, épilepsie essentielle. PROV. : **Aux grands maux les grands remèdes**, il faut agir fortement et courageusement contre les inconvénients graves et dangereux. ANT. **Bien.**

MAL, E adj. (lat. *malus, mala*). Mauvais, funeste. *Bon an, mal an*, v. AN. *Bon gré, mal gré*, v. GRÉ.

MAL adv. (lat. *male*). Autrement qu'il ne convient : *écrire mal. Se trouver mal*, tomber en défaillance. *Prendre mal*, trouver mauvais. *Etre mal avec quelqu'un*, être brouillé avec lui. *Etre bien mal, au plus mal*, en danger de mort. ANT. **Bien.**

MALABARE adj. et n. De Malabar : *la côte malabare est malsaine.*

MALACHITE (*ki-te*) n. f. (gr. *malakhitês*). Carbonate hydraté naturel de cuivre, d'un beau vert velouté, et que l'on peut tailler et polir.

MALACIE (*si*) n. f. (du lat. *malacia*, faiblesse de l'estomac). Appétit dépravé.

MALACODERME (*dèr-me*) adj. *Zool.* Qui a les téguments mous. N. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères, à téguments assez mous. S. un *malacoderme.*

MALACOLOGIE (*jî*) n. f. *Hist. nat.* Partie de la zoologie, qui traite des mollusques.

MALACOPTÉRYGIEN, ENNE (*ji-in, ène*) adj. Se dit des poissons à nageoires molles. N. m. pl. Ordre de poissons comprenant ceux qui possèdent ce caractère. S. un *malacoptérygien.* (Syn. PHYSOSTOMES.)

MALACOSTRACÉS (*kos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à tête soudée au thorax et à abdomen distinct. S. un *malacostracé.*

MALADE n. et adj. (du lat. *male habitus*, mal disposé). Qui éprouve quelque altération dans sa santé : *femme malade ; vigne malade. Par ext.* Altéré, gâté : *du vin malade.* Qui est en fâcheux état : *industrie malade. Fig.* Altéré dans ses fonctions : *imagination malade.*

MALADIE (*dî*) n. f. (de *malade*). Altération dans la santé : *maladie endémique, épidémique.* (S'emploie aussi en parlant des plantes : *le phylloxera est la plus redoutable des maladies de la vigne.*) Etat de ce qui est gâté : *maladie du vin. Fig.* : *les passions sont les maladies de l'âme.* Passion, manie : *avoir la maladie des objets d'art. Faire une maladie*, la subir ; *fig.* et *fam.* Etre très contrarié.

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade : *enfant maladif ; tempérament maladif.* ANT. **Robuste.**

MALADIVEMENT (*man*) adv. D'une manière maladive.

MALADRERIE (*rî*) n. f. (de *malade*, influencé par *ladrerie*). Hôpital de lépreux, au moyen âge.

MALADRESSE (*drè-se*) n. f. Défaut d'adresse. ANT. **Adresse.**

MALADROIT (*droi*), **E** adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit. Fig.* : *démarche maladroite.* ANT. **Adroit.**

MALADROITEMENT (*man*) adv. D'une manière maladroite : *intriguer maladroitement.* ANT. **Adroitement.**

MALAGA n. m. Vin, raisin récolté aux environs de Malaga (Espagne) : *boire un verre de malaga.*

MALAGUETTE ou **MANIGUETTE** (*ghè-te*) n. f. Espèce de poivre dit aussi *poivre de Guinée.*

MALAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à la joue : *l'os malaire détermine le relief de la joue.*

MALAIS, E (*lè, è-ze*) adj. et n. De l'Océanie ou de l'Inde orientale. N. m. La langue malaise. (On dit quelquef. MALAI, AIE ou AYE.)

MALAISE (*lè-ze*) n. m. (de *mal* adj., et *aise*). Sensation d'un trouble physiologique. Gêne dans la situation de fortune. Trouble économique. *Fig.* Inquiétude, tourment d'esprit.

MALAISÉ, *(lè-zé)*, **E** adj. Difficile, pénible : *tâche malaisée ; route malaisée.* Peu fortuné. ANT. **Aisé.**

MALAISÉMENT (*lè-zé-man*) adv. Avec difficulté : *conduire malaisément une entreprise.* ANT. **Aisément.**

MALANDRE n. f. (lat. *malandria*). Mal qui vient au pli du jarret des chevaux. Partie pourrie, dans le bois de construction : *bois qui a des malandres.*

MALANDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Qui a des malandres : *bois malandreux.*

MALANDRIN n. m. (ital. *malandrino*). Nom donné, au XIVe siècle, à des bandits qui ravagèrent la France. *Par ext.* Vagabond, voleur.

MALAPPRIS, E (*la-pri, i-ze*) adj. et n. Grossier, sans usage. ANT. **Poli, courtois.**

MALAPTÉRURE n. m. Genre de poissons, dits aussi *silures électriques*, qui habitent l'Afrique.

MALARD ou **MALART** (*lar*) n. m. Mâle des canards sauvages ou domestiques.

MALARIA ou **MAL'ARIA** n. f. (ital. *malo*, mauvais, et *aria*, air). Nom italien de la fièvre paludéenne : *la malaria est le fléau de la Campagne romaine.*

MALATE n. m. Sel de l'acide malique.

MALAVISÉ (*zé*), **E** adj. et n. Imprudent, indiscret : *un bavard malavisé.*

MALAXAGE (*lak-sa-je*) n. m. ou **MALAXATION** (*lak-sa-si-on*) n. f. Action de malaxer.

MALAXER (*lak-sé*) v. a. (lat. *malaxare*) Pétrir des drogues pour les ramollir : *malaxer la pâte des pilules.* Masser, frapper du plat de la main : *malaxer la chair.*

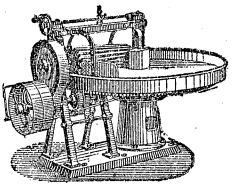

Malaxeur à beurre.

MALAXEUR (*lak-seur*) n. et adj. m. Se dit d'un appareil servant à malaxer certaines matières (mortier, argile, beurre, etc.) : *cylindre malaxeur.*

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCHANCE ou **MALECHANCE** n. f. (de *mal* adj., et de *chance*). Mauvaise chance : *être poursuivi par la malchance.*

MALCHANCEUX ou **MALECHANCEUX, EUSE** (*seû, eu-ze*) adj. Qui est en butte à la malchance : *joueur malchanceux.*

MALCOMPLAISANT (*kon-plè-zan*), **E** adj. Qui n'est pas complaisant. (Peu us.)

MALCONTENT (*tan*), **E** adj. et n. Mécontent. (Vx.) *Coiffure à la malcontent*, cheveux presque ras, comme les portaient les membres de la faction des malcontents (qui se forma, pendant la quatrième guerre de religion, autour du duc d'Alençon, frère de Charles IX). N. m. pl. Les membres de ce parti.

MALDISANT (*zan*), **E** adj. Syn. de MÉDISANT.

MALDONNE (*do-ne*) n. f. Action de mal distribuer les cartes : *il y a maldonne.*

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin : *l'oie mâle se nomme jars. Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle.* Énergique : *style mâle. Fleur mâle*, fleur qui ne porte que des étamines. *Techn.* Partie d'un instrument, d'un organe qui entre dans un autre. N. m. : *le mâle et la femelle.*

MALEBÊTE n. f. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *bête*). Personne dangereuse. (Vx.)

MALÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *maledictio*). Action de maudire. Paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité, chance contraire : *la malédiction est sur moi.* ANT. **Bénédiction.**

MALEFAIM (*fin*) n. m. Très grande faim. (Vx.)

MALÉFICE n. m. (lat. *maleficium*). Sortilège au moyen duquel on prétend nuire aux hommes, aux animaux, etc. : *les sorciers étaient accusés de jeter des maléfices sur les récoltes.*

MALEFICIÉ, E adj. Atteint par les effets d'un maléfice. *Fig.* Disgracié. (Peu us.)

MALÉFIQUE adj. (lat. *maleficus*). Qui a une influence surnaturelle et maligne : *astre maléfique.*

MALEMORT n. f. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *mort*). Mort tragique : *mourir de malemort.*

MALENCOMBRE (*lan-kon-bre*) n. m. Embarras fâcheux. (Vx.)

MALENCONTRE (*lan*) n. f. (de *mal* adj., et de *encontre*). *Fam.* Mauvaise rencontre.

MALENCONTREUSEMENT (*lan, ze-man*) adv. Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE (*lan-kon-treû, eu-ze*) adj. Qui vient à la traverse : *accident malencontreux.* Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencontreux.*

MALENDURANT (*lan-du-ran*), **E** adj. Qui endure mal. Qui n'est pas patient.

MAL-EN-POINT (*lan-poin*) loc. adv. En mauvais état de santé, de fortune. Dans une mauvaise situation : *voici un blessé bien mal-en-point.* (On écrit aussi MAL EN POINT.)

MALENTENDU (*lan-tan*) n. m. Parole, action, ordre mal interprété ou mal compris : *faire cesser un malentendu.*

MALEPESTE ! (*pès-te*) interj. fam. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *peste*). Marque du dépit, de l'étonnement. Substantiv. : *la malepeste soit du sot !*

MAL-ÊTRE n. m. Malaise. Etat peu fortuné. (Peu us.) ANT. **Bien-être.**

MALÉVOLE adj. (lat. *malevolus*). Malveillant. (L'Acad. donne ce mot sans accent.) ANT. **Bénévole.**

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage : *construction gâtée par les malfaçons.* Profit illicite sur des travaux exécutés.

MALFAIRE (*fè-re*) v. n. (N'est usité qu'au prés. de l'inf.) Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE (*fe-zan-se*) n. f. Disposition à faire du mal. (Peu us.) ANT. **Bienfaisance.**

MALFAISANT (*fe-zan*), **E** adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaisant.* Nuisible : *animaux malfaisants.* Nuisible à la santé : *boisson malfaisante.* ANT. **Bienfaisant.**

MALFAITEUR, TRICE (*fè*) n. Qui commet des crimes, des actions coupables : *jardin saccagé par les malfaiteurs.*

MALFAMÉ, E adj. Qui a une mauvaise réputation : *maison, rue malfamée.* (On écrit aussi MAL FAMÉ.)

MALFORMATION (*si-on*) n. f. (de *male*, adj. fém., et de *formation*). Vice de conformation congénitale et remédiable.

MALGACHE adj. et n. De Madagascar.

MALGRACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. De mauvaise grâce. ANT. **Gracieusement.**

MALGRACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Rude, incivil : *employé assez malgracieux.* ANT. **Gracieux.**

MALGRÉ prép. (de *mal*, adj., et de *gré*). Contre le gré de : *sauver quelqu'un malgré lui.* Nonobstant une chose : *malgré la pluie.* **Bon gré, mal gré** loc. adv. V. GRÉ. — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique*, sauf dans la locution : *malgré qu'il en ait*, malgré lui.

MALHABILE (*ma-la*) adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence : *ouvrier malhabile.* ANT. **Habile.**

MALHABILEMENT (*ma-la man*) adv. D'une manière malhabile. (Peu us.) ANT. **Habilement.**

MALHABILETÉ (*ma-la*) n. f. Manque d'habileté, de capacité. (Peu us.) ANT. **Habileté.**

MALHERBE (*lèr-be*) n. f. Nom vulgaire de la *dentelaire* et du *garou.*

MALHEUR (*leur*) n. m. (de *mal*, et *heur*). Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur.* Accident fâcheux : *la mort de Turenne fut un grand malheur pour la France. Malheur à ou sur !...* Puisse-t-il arriver malheur à !... *Porter malheur*, causer du malheur, par une sorte d'influence fatale. *Jouer de malheur*, avoir une mauvaise chance persévérante. Iron. : *le beau malheur !* il n'y a pas grand mal ! **Par malheur,** loc. adv. Par une fâcheuse occurrence. **De malheur,** loc. prép. Funeste, qui annonce un malheur : *prophète de malheur.* PROV. : **A quelque chose malheur est bon,** les événements fâcheux peuvent procurer quelque avantage, ne fût-ce qu'en donnant de l'expérience. ANT. **Bonheur.**

MALHEUREUSEMENT (*leu-reu-ze-man*) adv. D'une manière malheureuse. Par un cas malheureux. ANT. **Heureusement.**

MALHEUREUX, EUSE (*leu-reû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas heureux : *un hasard malheureux.* Qui est dans le malheur : *situation malheureuse.* Qui annonce le malheur : *un air malheureux.* Qui porte malheur ; qui cause du malheur : *jour malheureux.* Qui inspire de l'aversion ; qui prévient défavorablement : *physionomie malheureuse.* Sans valeur, sans importance : *un malheureux coin de terre. Avoir la main malheureuse,* ne pas gagner au jeu ; casser tout ce qu'on touche. *Malheureux comme les pierres,* extrêmement malheureux. N. m. Personne dans l'indigence : *soulager les malheureux.* Homme méchant, vil, méprisable : *c'est un malheureux.* PROV. : **Les malheureux n'ont point de parents,** personne ne recherche les gens sans fortune. ANT. **Heureux.**

MALHONNÊTE (*lo-nè-te*) adj. et n. Qui manque de probité : *un malhonnête homme.* Contraire à la probité : *engager un procès malhonnête. Par ext.* Incivil, impoli : *une réponse malhonnête.* ANT. **Honnête.**

MALHONNÊTEMENT (*lo-nè-te-man*) adv. D'une manière malhonnête : *se conduire malhonnêtement.* ANT. **Honnêtement.**

MALHONNÊTETÉ (*lo-nè*) n. f. Manque de probité. *Par ext.* Incivilité, impolitesse. Action ou parole incivile : *faire cent malhonnêtetés.* ANT. **Honnêteté.**

MALICE n. f. (lat. *malitia ;* de *malus,* méchant). Penchant à nuire, à mal faire. Penchant à dire ou à faire de petites méchancetés piquantes : *la malice est un défaut commun à beaucoup d'enfants.* Tour plaisant et malin : *faire des malices à quelqu'un. Entendre malice à quelque chose,* y voir un côté secret et malin. *N'y pas entendre malice,* faire quelque chose innocemment.

MALICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec malice : *sourire malicieusement.*

MALICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de la malice : *enfant malicieux.*

MALIGNEMENT (*gne-man*) adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. (lat. *malignitas*). Caractère de ce qui est mauvais : *la malignité du péché.* Méchanceté secrète et mesquine : *la malignité publique.* Action ou parole pleine de malice : *les malignités d'un médisant. Par ext.* Qualité de ce qui est nuisible. Caractère d'un mal pernicieux : *la malignité des fièvres.*

MALIN, IGNE adj. (lat. *malignus ;* de *malus,* méchant). Qui prend plaisir à faire, à dire du mal. Pernicieux : *une maligne étoile ; une fièvre maligne.* Malicieux, satirique : *un esprit malin ; un tour malin. Pop.* Difficile : *ce n'est pas malin.* **Esprit malin** ou **malin esprit,** le démon. N. m. Rusé, astucieux : *c'est un malin.* **Le malin,** le démon.

MALINES (*li-ne*) n. f. Dentelle de prix, fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj Qui est d'une complexion faible : *l'exercice est à conseiller aux enfants malingres.* ANT. **Robuste.**

MALINGRERIE (*rî*) n. f. (de *malingre*). Etat maladif. (Peu us.)

MALINTENTIONNÉ (*tan-si-o-né*), **E** adj. et n. Qui a de mauvaises intentions : *éloigner un visiteur malintentionné.*

MALIQUE adj. m. (du lat. *malum,* pomme). Se dit d'un acide tiré des pommes et d'autres fruits.

MALITORNE adj. et n. (allér. de *maritorne*). Maltourné, grossier : *c'est un vrai malitorne.*

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé.* ANT. **Bien-jugé.**

MALLARD (*ma-lar*) n. m. Petite meule de rémouleur.

MALLE (*ma-le*) n. f. (anc. haut allem. *malaha*). Petit coffre en bois. *Faire sa malle, ses malles,* se préparer à partir. *La malle,* la malle-poste. **Malle des Indes,** service par chemin de fer, bateaux à vapeur, etc., pour le transport des lettres destinées aux Indes.

Malles.

MALLÉABILISER (*mal-lé, zé*) v. a. Rendre malléable. (Peu us.)

MALLÉABILITÉ (*mal-lé*) n. f. Qualité de ce qui est malléable : *la malléabilité du fer doux est très grande; la malléabilité est une propriété des métaux.*

MALLÉABLE (*mal-lé-a-ble*) adj. (du lat. *malleus,* marteau). Susceptible d'être façonné en lames plus ou moins minces par le martelage ou le passage au laminoir. *Fig.* Souple ; que l'on peut plier à ses volontés : *caractère très malléable.*

MALLÉER (*mal-lé-é*) v. a. (lat. *malleare*). Etendre un métal par battage au marteau.

MALLÉOLAIRE (*mal-lé-o-lè-re*) adj. *Anat.* Qui appartient aux malléoles.

MALLÉOLE (*mal-lé*) n. f. (du lat. *malleolus,* petit marteau). Cheville du pied.

MALLE-POSTE (*ma-le-pos-te*) n. f. Voiture qui fait le service des dépêches et qui prend quelques voyageurs. Pl. des *malles-poste.*

MALLETIER (*ma-le-ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des malles.

MALLETTE (*ma-lè-te*) n. f. Petite malle.

MALLIER (*ma-li-é*) n. et adj. m. (de *malle*). Cheval attelé dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Mener, traiter brutalement, en actions et en paroles : *cet avocat a fort malmené son adversaire.* Faire essuyer quelque échec : *malmener l'ennemi.*

MALOTRU, E n. (ancienn. *malostru ;* pour *malastru,* qui a un mauvais astre). Mal fait, mal tourné. Grossier, mal élevé. ANT. **Poli, convenable.**

Malpighie.

MALOUIN, E adj. et n. De Saint-Malo : *les corsaires malouins firent grand tort au commerce anglais.*

MALPEIGNÉ (*pè-gné*), **E** n. *Pop.* Malpropre. Dont les cheveux sont en désordre.

MALPIGHIACÉES (*ghi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont la *malpighie* est le type. S. une *malpighiacée.*

MALPIGHIE (*ghi*) n. f. Genre de *malpighiacées* de l'Amérique du Sud, à feuilles épineuses.

MALPLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. et n. Désagréable, fâcheux. ANT. **Agréable, plaisant.**

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté ; contraire à la propreté. *Fig.* Indécent, immoral : *livres malpropres.* Malhonnête, contraire au devoir : *conduite malpropre.* ANT. **Propre.**

MALPROPREMENT (*man*) adv. Avec malpropreté : *se tenir, se conduire malproprement.* ANT. **Proprement.**

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté. Indécence, malhonnêteté. ANT **Propreté.**

MALSAIN, E (*sin, è-ne*) adj. Qui n'est pas sain : *personne malsaine.* Nuisible à la santé : *le voisinage des marécages est malsain. Fig.* Funeste à la morale : *doctrines malsaines. Mar.* Dangereux : *côte malsaine.* ANT. **Sain.**

MALSÉANCE n. f. Caractère de ce qui est malséant. ANT. **Bienséance.**

MALSÉANT (*sé-an*), **E** adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante ; propos malséants.* ANT. **Bienséant.**

MALSONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne mal aux oreilles : *paroles malsonnantes.* Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes.*

MALT (*malt*) n. m. (mot angl.). Orge germée, séchée et préparée pour faire de la bière : *la poudre de malt est un antiscorbutique.*

MALTAGE n. m. Opération qui a pour but de convertir l'orge en malt.

MALTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. De Malte.

MALTERIE (*rî*) n. f. Usine où l'on prépare le malt.

MALTEUR n. et adj. m. Ouvrier brasseur.

MALTHUSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Restriction volontaire dans la reproduction, d'après le système de Malthus.

MALTHUSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. Qui concerne, qui partage les doctrines de Malthus.

MALTOSE (*tô-ze*) n. f. Sucre que l'on obtient par la saccharification incomplète de l'amidon au moyen du malt.

MALTÔTE n. f. (du lat. *male*, mal, et *tollere*, enlever). Subside extraordinaire, levé en France en 1292 et dans les années suivantes, pour subvenir aux frais de la guerre de Flandre. Impôt perçu illégalement. *Par ext.* Perception de l'impôt. Corps des maltôtiers.

MALTÔTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui exerce la maltôte. *Par dénigr.* Employé du fisc.

MALTRAITER (*trè-té*) v. a. Traiter durement, avec violence : *il ne faut jamais maltraiter les enfants.* Causer un dommage à.

MALVACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *malva*, mauve). Famille de plantes dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le genre *mauve*. S. une *malvacée*.

MALVEILLAMMENT (*vè, ll* mll., *a-man*) adv. Avec malveillance. ANT. **Bienveillamment.**

MALVEILLANCE (*vè, ll* mll.) n. f. Disposition haineuse ; mauvaise volonté. ANT. **Bienveillance.**

MALVEILLANT (*vè, ll* mll., *an*), **E** adj. (pour *malveuillant*, qui veut du mal). Qui a de la malveillance : *intention malveillante*. N. Personne malveillante : *redoutez les malveillants*. ANT. **Bienveillant.**

MALVENANT (*nan*), **E** adj. Qui vient mal, qui pousse mal : *bois malvenants*.

MALVENU, E adj. Qui manque de droit pour intervenir, pour faire quelque chose : *héritier malvenu à se plaindre*. (On écrit aussi MAL VENU.)

MALVERSATION (*vèr-sa-si-on*) n. f. Détournement de deniers, dans l'exercice d'une charge : *Semblançay fut condamné à mort pour malversation.*

MALVERSER (*vèr-sé*) v. n. (du lat. *male*, mal, et *versari*, être tourné). Commettre des malversations : *fonctionnaire qui a malversé*. (Peu us.)

MALVOISIE (*zi*) n. f. (n. pr.). Vin grec, remarquable par sa douceur (il est fourni en partie par la presqu'île grecque de Malvoisie) : *une bouteille de malvoisie*. (Quelques-uns disent : *du malvoisie.*)

MALVOULU, E ou **MAL VOULU, E** adj. Mal vu, peu estimé : *être malvoulu de tous*. (Peu us.)

MAMAMOUCHI n. m. (en arabe *propre à rien*). Nom donné par Molière, dans *le Bourgeois gentilhomme*, à une prétendue dignité turque de son invention. *Par ext.* Fonctionnaire quelconque.

MAMAN n. f. (onomat.). Mère, dans le langage des enfants. *Grand'maman, bonne-maman, belle-maman*, v. à leur ordre alph.

MAMELÉ, E adj. Qui a des mamelles : *les animaux mamelés*.

MAMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Qui a rapport aux mamelles : *tissu mamellaire*.

MAMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *mamilla*). Organe glanduleux, propre à la sécrétion du lait et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés *mammifères*. *Enfant à la mamelle*, enfant qui n'a pas dépassé l'âge de l'allaitement.

MAMELLIFORME (*mèl-li*) adj. Qui a la forme d'une mamelle.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie. Sommet de forme arrondie.

MAMELONNÉ (*lo-né*), **E** adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon : *des plaines mamelonnées de collines*.

MAMELU, E adj. *Pop.* Qui a de grosses mamelles.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (*louk'* pour les deux orthogr.) n. m. V. *Part. hist.*

M'AMIE (*mi*) n. f. Abréviation familière de *ma amie*, qu'on écrit souvent à tort *ma mie*.

MAMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. Qui a la forme d'un mamelon : *éminences mamillaires*.

MAMMAIRE (*mam'-mè-re*) adj. (du lat. *mamma*, mamelle). Qui a rapport aux mamelles : *glandes mammaires*.

MAMMALOGIE (*mam'-ma-lo-jî*) ou **MAMMOLOGIE** (*mam'-mo-lo-jî*) n. f. Partie de la zoologie qui traite des mammifères.

MAMMALOGIQUE (*mam'-ma*) ou **MAMMOLOGIQUE** (*mam'-mo*) adj. Qui se rapporte à la mammalogie.

MAMMIFÈRE (*mam'-mi*) adj. (du lat. *mamma*. mamelle, et *ferre*, porter). Qui a des mamelles. N. m. pl. Une des cinq classes des animaux vertébrés, caractérisée par la présence des *mamelles*. S. un *mammifère*. — La classe des mammifères est la première du règne animal. Elle est divisée en deux grands groupes : les *placentaires* et les *aplacentaires*. Les premiers comprennent douze ordres : *primates, prosimiens, chiroptères, carnassiers, pinnipèdes, insectivores, rongeurs, proboscidiens, artiodactyles, périssodactyles, cétacés, édentés ;* les seconds, deux ordres, *marsupiaux* et *monotrèmes*. Tous les mammifères mettent au monde leurs petits vivants. Les femelles possèdent des *mamelles*, et allaitent leurs petits. Les mammifères possèdent des poumons, un cerveau et un cœur ; tous, à l'exception des cétacés, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme *jambes, bras* ou *pattes*. C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MAMMITE (*mam'-mi-te*) n. f. Inflammation de la mamelle : *la mammite tuberculeuse est fréquente chez la vache.*

MAMMOUTH (*mam'-mout'*) n. m. (ostiaque *mamout*). Eléphant fossile, qui a vécu en Europe et en Asie à l'époque quaternaire : *le mammouth était couvert de longs poils.*

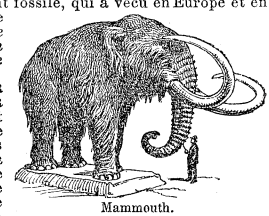
Mammouth.

M'AMOUR ou **MAMOUR** n. f. (de *ma*, et *amour*). Forme ancienne des mots *mon amour*, restée dans le langage familier et que l'on adresse à une femme ou à une jeune enfant. Flatterie, caresse : *faire des m'amours à quelqu'un.*

MAM'SELLE ou **MAM'ZELLE** (*mam'-zè-le*) n. f. Abréviation populaire du mot *mademoiselle*.

MAN n. m. Nom vulgaire de la larve du hanneton.

MANAGER (*né-djeur*) n. m. (mot angl.). Celui qui a la direction, le contrôle d'un établissement, d'une entreprise.

MANANT (*nan*) n. m. Autref., vilain, roturier *les manants étaient taillables et corvéables à merci.* Habitant d'un bourg ou d'un village. Auj., en mauvaise part, paysan. Homme grossier, mal élevé.

MANCEAU, CELLE (*sô, sè-le*) adj. et n. Du Mans : *race mancelle*.

MANCELLE (*sè-le*) n. f. Courroie ou chaîne qui joint les attelles du collier d'un cheval avec chacun des limons de la voiture.

MANCENILLE (*ll* mll.) n. f. Fruit du mancenillier, qui ressemble à une petite pomme d'api.

MANCENILLIER (*ni-li-é*) n. m. (de l'espagn. *manzanilla*, petite pomme). Espèce d'euphorbiacées, des Antilles et de l'Amérique équatoriale. — Le mancenillier, dit *arbre de poison, arbre de mort*, atteint de 5 à 7 mètres de haut ; son fruit, du volume d'une pomme d'api, a une saveur agréable. L'arbre sécrète un suc laiteux, âcre, caustique et très vénéneux. C'est à tort qu'on a dit que la mort frappe ceux qui s'endorment à son ombre.

Mancenillier.

MANCHE n. m. (lat. pop. *manicum*). Partie par laquelle on tient un instrument : *manche de couteau*. Pièces de bois ou de fer, servant à diriger la charrue. Os apparent des côtelettes et des gigots, par lequel on les saisit. *Fig. Branler au manche* ou *dans le manche*, être menacé dans sa position. *Jeter le manche après la cognée*, v. COGNÉE.

MANCHE n. f. (lat. *manica*). Partie du vêtement, qui couvre le bras. Conduit en toile, en cuir, en métal : *manche à vent, à charbon*, etc. Au jeu, une des parties liées que l'on est convenu de jouer. Bras de mer resserré entre deux terres. *Avoir quelqu'un dans sa manche*, avoir du crédit auprès de quelqu'un. *Tirer la manche à quelqu'un*, le solliciter.

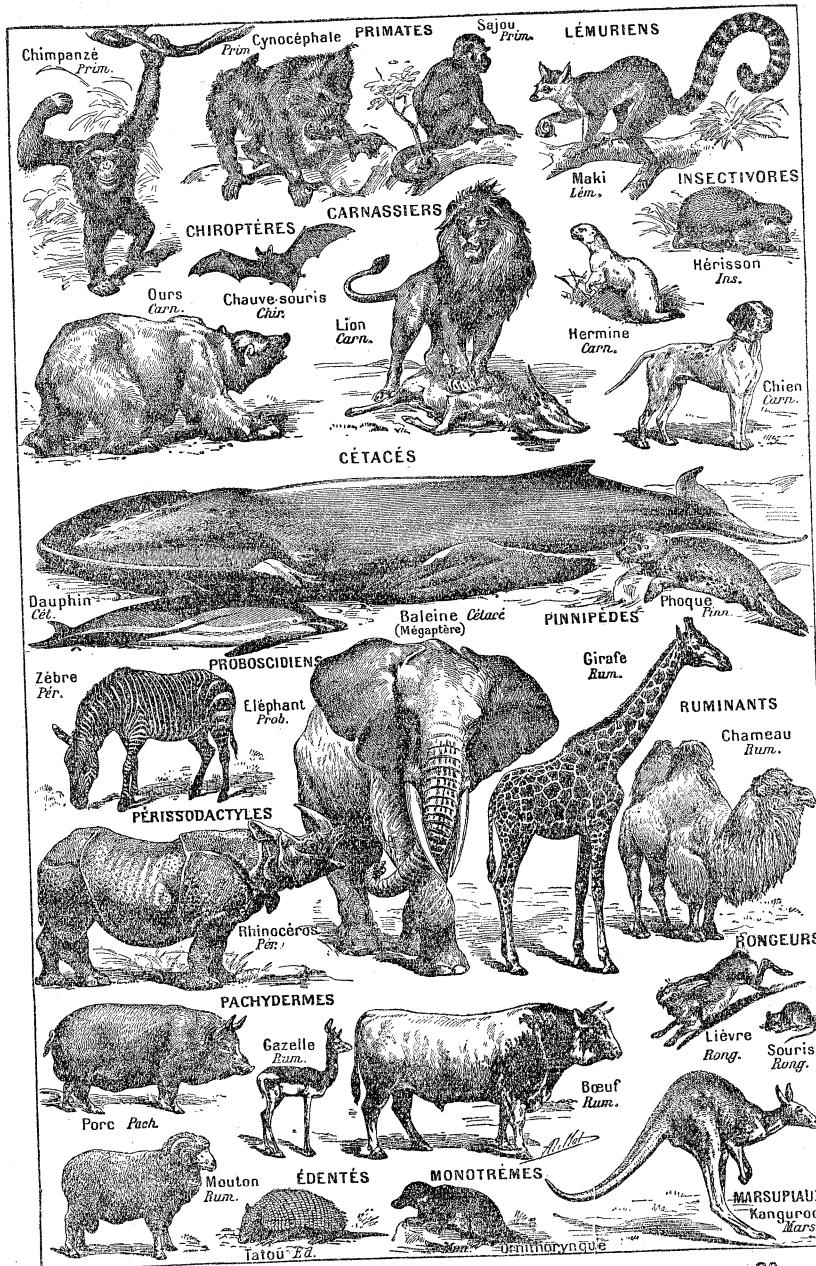
PRIMATES
Chimpanzé Prim.
Cynocéphale Prim.
Sajou Prim.
LÉMURIENS
Maki Lém.
INSECTIVORES
Hérisson Ins.
CHIROPTÈRES
Chauve-souris Chir.
CARNASSIERS
Ours Carn.
Lion Carn.
Hermine Carn.
Chien Carn.
CÉTACÉS
Dauphin Cét.
Baleine Cétacé (Mégaptère)
PINNIPÈDES
Phoque Pinn.
PROBOSCIDIENS
Zèbre Pér.
Éléphant Prob.
Girafe Rum.
RUMINANTS
Chameau Rum.
PÉRISSODACTYLES
Rhinocéros Pér.
RONGEURS
Lièvre Rong.
Souris Rong.
PACHYDERMES
Porc Pach.
Gazelle Rum.
Bœuf Rum.
Mouton Rum.
ÉDENTÉS
Tatou Ed.
MONOTRÈMES
Ornithorynque Mon.
MARSUPIAUX
Kangurou Mars.

Fam. C'est une autre paire de manches, c'est quelque chose de tout différent.

MANCHERON n. m. Manchette. Garniture vers le haut d'une manche de femme. Pièce de bois ou de fer placée à l'arrière de la charrue et servant à la diriger.

MANCHETTE (*ché-te*) n. f. (de *manche*). Bande de dentelle, de mousseline, qui s'attache au poignet d'une chemise : *Buffon, dit-on, ne travaillait qu'en manchettes. Par iron.* Menottes. Note ou addition marginale. Dans les journaux, titre généralement sensationnel, qui s'imprime en gros caractères en tête de la première page.

Manchon.

MANCHON n. m. (de *manche*). Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid. Cylindre servant à réunir l'extrémité de deux tuyaux. Gaine en gaze imprégnée de sels métalliques, qu'on place sur une flamme pour en augmenter l'éclat. Pièce d'accouplement des arbres de transmission. Feutre en rouleau, sur lequel se fait le papier sans fin.

Manchon à incandescence.

MANCHOT (*cho*), **E** adj. et n. (lat. *mancus*). Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. *Fig. N'être pas manchot*, être fin, adroit.

MANCHOT (*cho*) n. m. Genre de palmipèdes, des régions antarctiques, qui n'ont que des moignons d'ailes.

MANCIPATION (*si-on*) n. f. (lat. *mancipatio*). A Rome, transmission volontaire d'un droit ou d'une propriété, en présence de témoins.

MANDANT (*dan*) n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom : *député qui rend compte de ses actes à ses mandants.*

Manchot.

MANDARIN n. m. (sanscr. *mandalin*). Titre donné par les Européens aux fonctionnaires publics en Chine. *Par anal.* Lettré influent. Adjectiv. au m. et au f. Qui est propre aux mandarins : *langue mandarine.*

MANDARINAT (*na*) n. m. Dignité de mandarin : *le mandarinat s'acquiert au concours.*

MANDARINE n. f. Petite orange, plus douce, plus parfumée que l'orange commune.

MANDARINIER (*ni-é*) n. m. Variété d'oranger, qui produit la mandarine.

MANDARINISME (*nis-me*) n. m. Système d'épreuves auquel sont soumis, en Chine, ceux qui aspirent aux charges du mandarinat.

MANDAT (*da*) n. m. (du lat. *mandatum*, ordre). Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom : *s'acquitter fidèlement d'un mandat.* Ordre de payer, adressé par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. *Comm.* Effet négociable, par lequel une personne est invitée à payer, à une autre personne, ou à son ordre, une certaine somme à une époque déterminée. Fonctions, obligations déléguées par le peuple ou par une classe de citoyens : *le mandat de député.* Pièce délivrée par un bureau de poste pour faire remettre une somme à quelqu'un par tout autre bureau de poste : *mandat de poste ; mandat télégraphique. Mandat d'amener*, ordre de faire comparaître devant un juge. *Mandat d'arrêt*, ordre de conduire quelqu'un en prison. — Le *mandat commercial*, simple invitation à payer, porte généralement, à la différence de la *traite*, la mention *non acceptable* et la clause *retour sans frais.* Le mandat ne vaut que comme simple promesse, mais son emploi a l'avantage d'éviter les frais de protêt comme pour la lettre de change.

MANDATAIRE (*tè-re*) n. (lat. *mandatarius*) Qui a mandat ou procuration pour agir au nom d'un autre : *être le mandataire de quelqu'un.*

MANDAT-CARTE n. m. Mandat de poste transmis dans la forme d'une carte postale. Pl. *des mandats-cartes.*

MANDATEMENT (*te-man*) n. m. Action de mandater : *le mandatement d'une somme.*

MANDATER (*té*) v. a. Libeller un mandat pour le payement d'une somme : *mandater des frais de voyage.*

MANDATIF, IVE adj Qui appartient au mandat : *forme mandative.*

MANDCHOU, E adj. et n. De la Mandchourie : *la dynastie mandchoue.* N. m. La langue mandchoue.

MANDEMENT (*de-man*) n. m. Ordre écrit, adressé par un supérieur à ses subordonnés. (Vx en ce sens.) Ecrit adressé par un évêque à ses diocésains et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER (*dé*) v. a. (du lat. *mandare*, ordonner). Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle.* Donner ordre de venir : *mander quelqu'un.* Ordonner : *mandons et ordonnons.*

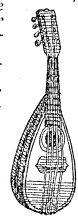
Mandoline.

MANDIBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne les mandibules.

MANDIBULE n. f. (lat. *mandibula* ; de *mandere*, manger). Mâchoire inférieure. Chacune des deux parties du bec des oiseaux : *mandibule supérieure, inférieure.* Parties saillantes de la bouche des insectes.

MANDILLE (*ill mll.*) n. f. (espagn. *mandil*). Manteau court à trois pièces, que portaient les laquais, les huissiers, les personnes de basse condition.

MANDOLINE n. f. (ital. *mandolino*). Petit instrument de musique à cordes, de la famille du luth : *l'étendue de la mandoline est de trois octaves environ.*

MANDORE n. f. (altér. de *pandore*). Sorte de luth, long d'environ 50 centimètres, à cordes, plus gros que la mandoline. (La mandore disparut pendant la première partie du XVIIIe s.)

MANDRAGORE n. f. (lat. *mandragora*). Genre de solanées, à grandes et larges feuilles, d'une saveur et d'une odeur désagréables. (On l'employait, dans l'antiquité et au moyen âge, à divers usages de sorcellerie.)

Mandrill.

MANDRILL (*dril*) n. m. Espèce de grand singe cynocéphale, de l'Afrique occidentale.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage. Poinçon qui sert à percer le fer à chaud. Outil pour agrandir et égaliser les trous. Poteau cylindrique de bois, placé à l'intérieur d'une colonne creuse et servant à maintenir toutes les pièces de cette colonne. Cylindre de bois ou de fer, en usage dans plusieurs industries.

MANDUCABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut se manger. (Peu us.)

MANDUCABLE adj. (du lat. *manducare*, manger). Que l'on peut manger.

MANDUCATION (*si-on*) n. f. (du lat. *manducare*, manger). Action de manger. Communion eucharistique.

MANÉAGE n. m. (de *mancier*, anc. forme de *manier*). Travail gratuit des matelots marchands.

MANÉCANTERIE (*rî*) n. f. (du lat. *mane*, dès le matin, et *cantare*, chanter). Ecole de chant attachée à une paroisse.

MANÈGE n. m. (de l'ital. *maneggiare*, manier). Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter, l'instruire. Lieu où se font ces exercices : *manège couvert.* Appareil formé d'un arbre vertical et portant une perche horizontale, à laquelle on attelle un animal pour faire mouvoir une machine. Installation du même genre, dont le dispositif est variable, mais qui a pour but de communiquer le mouvement à des animaux simulés : *un manège de chevaux de bois ; un manège à vapeur. Fig.* Conduite adroite, artificieuse : *je me méfie de ce manège.*

MANÉGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il manégea, nous manégeons.*) Dresser aux exercices du manège : *manéger un cheval.*

MÂNES n. m. pl. (lat. *manes*). Chez les Romains, âmes des morts, considérées comme divinités : *on offrait aux mânes des libations et des sacrifices.*

MANETTE (*nè-te*) n. f. (de *main*). Levier, clef ou poignée que l'on manœuvre à la main et qui

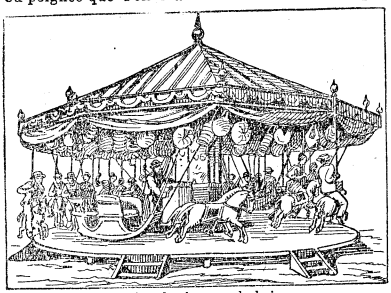

Manège de chevaux de bois.

sert à mouvoir une vis de pression, un robinet, un compteur, etc.

MANGANATE n. m. *Chim.* Sel de l'*acide manganique*, acide qui n'a pu être isolé.

MANGANÈSE (*nè-ze*) n. m. (ital. *manganese*). Métal grisâtre, très dur et très cassant, qui existe dans la nature à l'état d'oxyde.

MANGANÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANÉSIFÈRE (*zi*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANEUX (*neû*) adj. m. *Chim.* Se dit du premier oxyde de manganèse : *oxyde manganeux*.

MANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qu'on peut manger. ANT. **Immangeable.**

MANGEAILLE (*ja, ll* mll.) n. f. Nourriture de certains animaux domestiques : *donner la mangeaille aux poulets. Fam.* Ce que mangent les hommes.

MANGEANT (*jan*), **E** adj. Qui mange. (N'est usité que dans : *être bien buvant, bien mangeant.*)

MANGEOIRE (*joi-re*) n. f. Auge où mangent les bêtes de somme et les animaux de basse-cour.

MANGEOTER ou **MANGEOTTER** (*jo-té*) v. a. Manger sans appétit, avec nonchalance. Manger souvent et peu.

MANGER (*jé*) v. a. (lat. *manducare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il mangea, nous mangeons.*) Mâcher et avaler : *manger du pain, des fruits.* Entamer, ronger : *la rouille mange le fer.* Consumer, absorber : *poêle qui mange beaucoup de charbon.* Dissiper : *manger son bien. Fig. Manger des yeux*, regarder avidement. *Manger ses mots*, les mal prononcer. *Manger de la vache enragée*, subir de rudes privations. *Fam. Manger la consigne*, l'oublier, la transgresser. *Il y a à boire et à manger*, se dit d'un liquide trop épais, ou, au *fig.*, d'une affaire où il y a des inconvénients et des avantages. *Absolum.* Prendre ses repas : *manger au restaurant.* N. m. Ce qu'on mange : *le boire et le manger. Fig. Perdre le boire et le manger*, se laisser accabler par quelque passion, quelque chagrin.

MANGERIE (*ri*) n. f. *Fam.* Action de manger beaucoup. Long repas. Frais de chicane.

MANGE-TOUT (*tou*) n. invar. Personne qui dissipe son bien.

MANGE-TOUT (*tou*) n. et adj. m. invar. Haricot ou pois dont la cosse se mange aussi bien que le grain.

MANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui mange. Qui mange beaucoup : *gros mangeur ; petit mangeur. Fig.* Dissipateur.

MANGEURE (*ju-re*) n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. (malais *mangghi-mangghi*). Fruit du manglier. (Se dit quelquef. pour MANGLIER.)

MANGLIER (*gli-é*) n. m. Arbre aromatique et résineux, du Brésil et des Indes. Syn. RHYZOPHORA.

MANGONNEAU (*gho-nô*) n. m. Machine de guerre du moyen âge, qui lançait des traits et des pierres.

MANGOUSTAN (*ghous-tan*) n. m. Espèce de clusiacées des pays chauds, dont le fruit (mangouste) est comestible

MANGOUSTE (*ghous-te*) n. f. (espagn. *mangosta*). Genre de mammifères carnassiers, qui dévorent surtout des reptiles et dont l'espèce la plus connue est l'*ichneumon*. (V. ce mot.) Fruit du mangoustan.

Mangouste.

MANGUE (*mangh*e) n. f. (mal. *mangga*). Fruit comestible du manguier.

MANGUIER (*ghi-é*) n. m. Genre d'anacardiacées, dont le type est le *manguier de l'Inde* ou *mango*.

MANIABILITE n. f. Qualité de ce qui est maniable.

MANIABLE adj. Aisé à manier : *instrument maniable. Fig.* Traitable : *caractère maniable. Temps, vent maniable*, permettant aux vaisseaux une manœuvre facile.

MANIAGE n. m. Action de manier : *le maniage de l'argent.* (Peu us.)

MANIAQUE adj. et n. (rad. *manie*. Qui a rapport à la manie : *délire maniaque.* Possédé d'une manie : *quel maniaque !*

Manguier.

MANICHÉEN, ENNE (*ché-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient, qui adhère au manichéisme : *les hérésies manichéennes.*

MANICHÉISME (*ché-is-me*) n. m. Hérésie de Manès, née au IIIe siècle. (V. MANÈS [*Part. hist.*)

MANICHORDION (*kor*) n. m. (pour *monochordon*). Ancien instrument de musique, à cordes frappées.

MANICLE ou mieux **MANIQUE** n. f. (lat. *manicula*). *Antiq.* Large manche tombant jusqu'au poignet. Petit manche qu'on adapte à certains objets. Espèce de gant dont certains ouvriers (cordonniers, bourreliers, etc.) protègent leurs mains, quand ils emploient du fil poissé.

MANICURE ou mieux **MANUCURE** n. (du lat. *manus*, main, et *curare*, soigner). Celui ou celle qui soigne les mains.

MANIE (*nî*) n. f. (lat. et gr. *mania*). Folie partielle, dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe. *Fig.* Habitude bizarre, ridicule ; fantaisie, goût porté à l'extrême : *avoir la manie des citations.*

MANIEMENT ou **MANÎMENT** (*man*) n. m. Action de manier. *Fig.* Administration : *maniement des deniers publics.* Protubérance graisseuse en divers points du corps d'un animal de boucherie, qui sert à apprécier son état d'engraissement.

MANIER (*ni-é*) v. a. (du lat. *manus*, main. — Se conj. comme *prier*.) Tâter, toucher avec la main : *manier une étoffe.* Mettre en œuvre : *manier le fer.* Gérer, conduire : *manier des fonds.* Se servir de : *bien manier l'épée ; manier bien la parole, la plume.* N. m. Effet produit par un objet que l'on manie : *étoffe qui a le manier très doux. Au manier*, en maniant : *reconnaître une étoffe au manier.*

MANIÈRE n. f. (de *main*). Façon, méthode particulière d'être ou de faire une chose : *manière de voir.* Façon d'agir habituelle : *chacun a sa manière.* Sorte, apparence : *une manière de bel esprit.* Façon de composer, de peindre, particulière à un artiste : *la manière de Raphaël.* Affectation, recherche dans le style. *C'est une manière de parler*, il ne faut pas prendre cela au pied de la lettre. Pl. Façons habituelles de parler et d'agir. Tenue du corps, gestes : *avoir des manières distinguées.* Aisance et politesse dans la tenue : *acquérir des manières. Fam.* Compliments, cérémonies un peu affectées : *faire des manières.* **De manière que,** loc. conj. De sorte que. **De manière à,** loc. prép. Au point de, de façon à.

MANIÉRÉ, E adj. Affecté dans ses manières : *femme maniérée. Fig.* Recherché : *style maniéré.*

MANIÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Donner un caractère d'affectation, de recherche : *maniérer son style.*

MANIÉRISME (*ris-me*) n. m. Défaut de celui qui s'abandonne au genre maniéré.

MANIÉRISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est maniéré : *cet artiste est maniériste, est un maniériste.* (Peu us.)

MANIEUR n. m. Qui manie. (Ne se dit en général que par dénigrement d'un *manieur d'argent* [financier, banquier].)

MANIFESTANT (*fès-tan*), **E** n. Personne qui prend part à une manifestation : *arrêter des manifestants.*

MANIFESTATEUR, TRICE (*fès-ta*) adj. Qui manifeste : *signe manifestateur.* (Peu us.)

MANIFESTATION (*fès-ta-si-on*) n. f. Action de manifester : *manifestation de la pensée.* Expression publique d'un sentiment, d'une opinion politique : *manifestation pacifique ; faire une manifestation.*

MANIFESTE (*fès-te*) adj. (lat. *manifestus*). Évident, notoire : *erreur manifeste.* Dont le caractère est notoire : *voleur manifeste.*

MANIFESTE (*fès-te*) n. m. Ecrit public par lequel un souverain, un chef de parti, rend compte de sa conduite dans le passé et du but qu'il se propose pour l'avenir : *le manifeste du duc de Brunswick souleva l'indignation de la France.* *Mar.* Déclaration des marchandises qu'on a à son bord.

MANIFESTEMENT (*fès-te-man*) adv. Evidemment : *compte manifestement majoré.*

MANIFESTER (*fès-té*) v. a. Faire connaître : *manifester sa joie, sa volonté.* **Se manifester** v. pr. Se faire connaître : *Dieu se manifeste par ses œuvres.*

MANIGANCE (*ghan-se*) n. f. *Fam.* Petite manœuvre secrète, mystérieuse : *redouter des manigances.*

MANIGANCER (*ghan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il manigança, nous manigançons.*) *Fam.* Tramer secrètement.

MANILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *malilla*). A l'hombre, nom de la dernière carte dans chaque couleur. Jeu de cartes qui se joue à quatre, deux contre deux. *Manille aux enchères,* celle où chaque joueur annonce le nombre de points qu'il pense faire. Le dix de chaque couleur, au jeu de la manille.

MANILLE (*ll* mll.) n. m. Cigare estimé, qui provient de Manille. Chapeau d'une paille particulière, fabriqué à Manille (Philippines).

MANILLE (*ll* mll.) n. f. (autre forme de *manicle*). Anneau auquel s'attachait la chaîne d'un forçat. Sorte d'anneau ouvert à l'une de ses extrémités et employé pour réunir deux bouts de la chaîne entre eux.

Manioc.

MANILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Assembler les manilles de.

MANILLON (*ll* mll.) n. m. L'as de chaque couleur, au jeu de manille.

MANIOC (*ok*) n. m. (orig. américe.). Genre d'euphorbiacées, comprenant de grandes herbes d'Amérique, dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée *cassave* et dont on fait le *tapioca.*

MANIPULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au manipule, le concerne. N. m. Chef d'un manipule.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule *un manipulateur de produits chimiques.* Appareil employé dans la télégraphie électrique, pour transmettre les dépêches par l'établissement ou la rupture du courant.

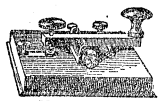
Manipulateur.

MANIPULATION (*si-on*) n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie, etc. : *la manipulation de la dynamite est dangereuse.* *Fig.* Tripotage : *manipulation électorale.*

Manipule.

MANIPULE n. m. (lat. *manipulus*). Division de l'armée romaine, sous la république. Enseigne primitive des armées romaines. Bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en célébrant la messe

MANIPULER (*lé*) v. a. (du lat. *manus*, main). Arranger, mêler, pétrir, etc., avec la main : *manipuler avec précaution des colis fragiles.* *Fig.* Tripoter.

MANIQUE n. f. V. MANICLE.

MANITOU n. m Esprit, divinité, dans la croyance des sauvages de l'Amérique du Nord. (Pl. des *manitous.*) *Pop.* **Grand manitou,** personnage puissant.

MANIVEAU (*vô*) n. m. Petit panier plat d'osier, sur lequel on range, pour les vendre, certains comestibles.

MANIVELLE (*vè-le*) n. f. (de *main*). Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.

Manivelle.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (hébr. *man*). Nourriture miraculeuse, que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert. *Par ext.* Aliment abondant et peu cher : *la pomme de terre est une vraie manne pour les pauvres.* Matière concrète et sucrée, qui exsude de plusieurs espèces de frênes. *Fig. Manne cachée, céleste,* nourriture céleste de l'âme.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (mot allem.). Grand panier à deux anses.

MANNÉE (*ma-né*) n. f. Ce que peut contenir une manne ou corbeille.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (de *manne*). Panier long, étroit et à claire-voie.

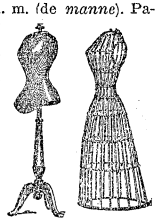
Mannequins.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*, n. m. (du flam. *manekin*, petit homme). Figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs, etc. *Fig.* Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme l'on veut. Forme humaine, en bois ou en cartonnage, sur laquelle les tailleurs, les couturières étalent ou essayent les vêtements. Employée de maison de couture chargée de présenter sur elle-même les nouveaux modèles. Epouvantail à forme humaine, pour les oiseaux.

MANNEQUINAGE (*ma-ne-ki*) n. m. Genre de sculpture, employé dans la décoration des édifices.

MANNEQUINÉ (*ma-ne-ki-né*), **E** adj. Qui sent le mannequin, qui est disposé avec affectation et raideur.

MANNEQUINER (*ma-ne-ki-né*) v. a. *Beaux-arts.* Disposer d'une manière raide et peu naturelle : *mannequiner ses personnages.*

MANNETTE (*ma-nè-te*) n. f. Petite manne.

MANNITE (*ma-ni-te*) n. f. Sucre que l'on rencontre dans la *manne,* dans certains champignons, dans le céleri, le cidre, etc.

MANŒUVRE n. f. (du lat. *manus*, main, et de *œuvre*). Action, manière de régler le jeu d'un appareil : *manœuvre d'une pompe* Exercice que l'on fait faire aux soldats pour leur apprendre le maniement des armes et les diverses évolutions : *aller à la manœuvre. Grandes manœuvres,* celles qui s'exécutent en pleins champs, en terrains variés, et durent plusieurs semaines. Art de gouverner un vaisseau. Cordage du bord : *manœuvre courante, dormante. Fig.* Brigue, intrigue : *parvenir, s'élever à force de manœuvres. Manœuvres frauduleuses,* moyens employés pour surprendre la confiance d'un tiers. *Manœuvre électorale,* manœuvre destinée à exercer une influence sur les votes. N. m. Aide-maçon. Ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages. *Fig.* Mauvais artiste.

MANŒUVRER (*vré*) v. a. (de *manœuvre*). Faire exécuter des mouvements à : *manœuvrer un vaisseau.* V. n. Exécuter des mouvements : *la troupe a bien manœuvré.* Commander des mouvements : *général qui sait bien manœuvrer. Fig.* Prendre des mesures pour réussir : *manœuvrer sourdement.*

MANŒUVRIER (*vri-é*) n. m. Celui qui entend bien la manœuvre des troupes ou des vaisseaux. *Fig.* Polémiste habile : *ce journaliste est un excellent manœuvrier.* Adjectiv. : *un général manœuvrier.*

MANOIR n. m. (du lat. *manere*, rester). Autref., habitation d'un propriétaire de fief qui n'avait pas le droit de construire un château avec donjon. Auj., toute habitation de quelque importance, entourée de terres. *Par plaisant.* Habitation quelconque.

MANOLA n. f. (mot espagn.). Grisette espagnole.

MANOMÈTRE n. m. (du gr. *manos*, rare, et *metron*, mesure). Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur et des gaz : *manomètre à air libre ; manomètre métallique.*

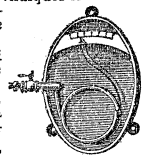
Manomètre.

MANOMÉTRIQUE adj. Qui concerne le manomètre : *procédés manométriques.*

MANOQUE n. f. Pelote de filin, bitord, merlin, lusin de 30 à 60 brasses. Petite botte de feuilles de tabac.

MANŒUVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. (du lat. *manus*, main, et de *ouvrier*). Ouvrier, ouvrière qui travaille à la journée.

MANQUANT (*kan*), **E** n. et adj. Qui manque, qui est en moins : *remplacer les manquants ; la somme manquante.*

MANQUE n. m. (subst. verb. de *manquer*). Défaut, absence : *manque d'argent.* Ce qui manque pour compléter une chose. **Manque de,** loc. prép. Faute de.

MANQUÉ (*ké*), **E** adj. Défectueux : *ouvrage manqué.* Qui n'est pas devenu ce qu'il devait ou prétendait être : *avocat manqué.*

MANQUEMENT (*ke-man*) n. m. Défaut, manque : *manquement de respect.* Infraction : *réprimer les manquements à la discipline.*

MANQUER (*ké*) v. n. (ital. *mancare ;* du lat. *mancus*, manchot). Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer.* Rater : *fusil qui manque.* Ne pas réussir : *expérience qui a manqué.* Défaillir : *le cœur lui manque.* Glisser : *le pied lui a manqué. Manquer de*, être dépourvu, ne pas avoir : *manquer d'argent. Ne pas manquer de*, ne pas omettre, être sûr de. *Manquer à*, faire défaut à, se soustraire à. Ne pas venir en aide à, se conduire impoliment avec : *manquer à sa parole ; manquer à un vieillard. Sans manquer*, sans faute. *Il a manqué de se noyer*, il a échappé au danger de se noyer. *Impers.* Etre de moins : *il manque un élève. Il s'en manque*, il s'en faut. V. a. Ne pas réussir : *manquer une affaire.* Laisser échapper : *manquer une occasion.* Ne pas atteindre : *manquer un lièvre.* Mal exécuter : *manquer un travail.*

MANSARDE n. f. (de *Mansard*, architecte fr.). Fenêtre pratiquée dans la partie antérieure d'un comble brisé. Chambre située sous un comble brisé : *habiter une humble mansarde.* Comble, toit brisé. *Comble en mansarde*, comble brisé.

MANSARDÉ, E adj. Disposé en mansarde : *chambre mansardée.*

MANSE n. m. (bas lat. *mansus*). Au moyen âge, habitation rurale à laquelle se rattachait une certaine étendue de terre : *manse seigneurial.*

MANSION n. f. (lat. *mansio*). *Antiq. rom.* Relais sur une grande route.

MASSIONNAIRE (*ma-si-o-nè-re*) n. m. *Antiq. rom.* Intendant dirigeant une mansion. *Hist. eccl.* Nom donné aux clercs qui résidaient auprès des églises, avec la charge de les garder.

MANSUÉTUDE n. f. (lat. *mansuetudo*). Bénignité, douceur d'âme, bonté, indulgence.

MANTE n. f. (provenç. *manta*). Vêtement de femme, ample et sans manches. Autrefois, grand voile noir de deuil. Genre d'insectes orthoptères des régions tempérées, dits vulgairement *religieuses.*

Mante.

MANTEAU (*tô*) n. m. (lat. pop. *mantellum*) Vêtement ample et sans manches, qui se porte par-dessus l'habit. *Fig.* Chose qui couvre : *mur couvert d'un manteau de lierre.* Garantie, abri, semblant, prétexte : *vice qui se cache sous le manteau de la vertu. Sous le manteau*, clandestinement : *libelles qui circulent sous le manteau.* Partie de la cheminée, en saillie au-dessus de l'âtre. *Manteau d'arlequin*, encadrement intérieur de la scène, formé de deux châssis latéraux, sur lesquels repose un châssis horizontal, dont l'ensemble simule une draperie. Membrane charnue, qui revêt les parties intérieures d'un mollusque bivalve et qui sécrète la coquille calcaire.

MANTELÉ, E adj. *Zool.* Se dit des animaux dont la région dorsale est d'une couleur différente de celle du corps.

MANTELET (*lè*) n. m. Manteau court, que portent les femmes. Grande pièce de cuir, qui se rabat sur le devant et les côtés d'une calèche. Abri léger, pour la défense ou l'attaque des places fortes. Volet fermant un sabord, un hublot.

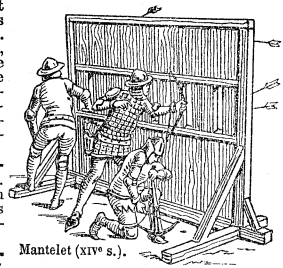
Mantelet (XIVe s.).

MANTELINE n. f. Petit manteau des femmes de la campagne. (Vx.)

MANTELURE n. f. Poil du dos d'un chien, qui n'est pas de la même couleur que le reste du corps.

MANTILLE (*ll* mll., n. f. (espagn. *mantilla*). Longue écharpe de soie ou de dentelle, que portent sur la tête les femmes espagnoles et qui se croise sous le menton.

MANTISSE (*ti-se*) n. f. Partie décimale d'un logarithme.

MANUCODE n. m. Nom vulgaire d'un paradisier qui habite la Papouasie.

MANUCURE (*ku-re*) n. V. MANICURE.

MANUEL, ELLE (*nu-èl, è-le*) adj. (lat. *manualis ;* de *manus*, main). Qui se fait avec la main : *travail manuel.* N. m. Livre qui présente, sous un petit format, les notions essentielles d'un art, d'une science : *manuel de philologie.*

MANUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Avec la main.

MANUFACTURABLE (*fak-tu*) adj. Qui peut être manufacturé : *produit manufacturable.*

MANUFACTURE (*fak-tu-re*) n. f. (du lat. *manus*, main, et de *facture*). Vaste établissement industriel. Ouvriers d'un établissement de ce genre : *licencier une manufacture.*

MANUFACTURER (*fak-tu-ré*) v. a. Fabriquer dans une manufacture : *manufacturer du tabac.*

MANUFACTURIER (*fak-tu-ri-é*), **ÈRE** n. Propriétaire d'une manufacture. Adjectiv. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *les Anglais sont un peuple manufacturier.*

MANULUVE ou **MANILUVE** n. m. Bain de mains.

MANUMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *manumissio*). A Rome et au moyen âge, action d'affranchir un esclave, un serf, avec certaines formalités légales.

MANUSCRIT (*nus-kri*), **E** adj. (du lat. *manus*, main, et *scriptus*, écrit). Qui est écrit à la main. N. m. Ouvrage écrit de cette façon : *la Bibliothèque nationale contient des manuscrits d'un prix inestimable.*

MANUTENTION (*tan-si-on*) n. f. (du lat. *manus*, main, et *tenere*, tenir). Administration, gestion : *manutention des deniers publics.* Manipulation de certaines marchandises. Endroit où se fait cette manipulation. Service des subsistances des armées de terre et de mer. Etablissement où se fabrique le pain pour la troupe.

MANUTENTIONNAIRE (*tan-si-o-nè-re*) n. m. Chef d'une manutention.

MANUTENTIONNER (*tan-si-o-né*) v. a. Confectionner, manier, en parlant des marchandises et, spécialement, du pain des troupes, du tabac, etc.

MANUTERGE (*tèr-je*) n. m. (du lat. *manus*, main, et *tergere*, essuyer). Petit linge avec lequel le prêtre s'essuie les doigts à la messe, au moment du *lavabo.*

MAPPEMONDE (*ma-pe*) n. f. (du lat. *mappa*, nappe et de *monde*). Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères. *Mappemonde céleste*, carte plane de la voûte céleste, sur laquelle sont marquées les constellations (V. TERRE.)

MAQUERAISON (*ke-ré-zon*) n. f. Saison de la pêche au maquereau.

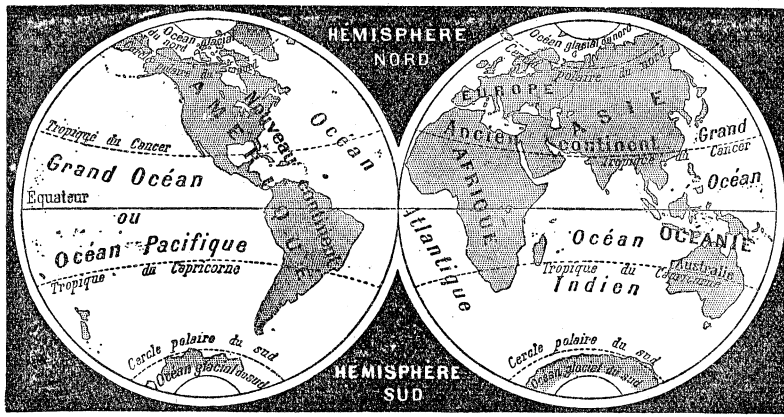

Hémisphère occidental. MAPPEMONDE. Hémisphère oriental.

MAQUEREAU (*ke-rô*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, des mers d'Europe, revêtus de vives couleurs et dont la chair est très estimée : *le maquereau accomplit dans la Méditerranée et dans la Manche des migrations régulières.*

Maquereau.

MAQUETTE (*kè-te*) n. f. (ital. *macchietta*). Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture. Esquisse d'une peinture décorative. Petites figures qui servent aux peintres pour étudier les attitudes. Modèle en petit d'une décoration de théâtre.

MAQUIGNON (*ki-gnon*) n. m. Marchand de chevaux. *Fig.* Adroit entremetteur d'affaires diverses.

MAQUIGNONNAGE (*ki-gno-na-je*) n. m. Métier de maquignon. Manœuvres d'entremetteur d'affaires. (S'emploie en mauv. part.)

MAQUIGNONNER (*ki-gno-né*) v. a. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval. Chercher à faire réussir une affaire par des moyens plus ou moins délicats.

MAQUILLAGE (*ki, ll* mll.) n. m. Action de maquiller, de se maquiller. Résultat de cette action.

MAQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Farder, peindre le visage. *Fig.* Altérer : *maquiller la vérité.* **Se maquiller** v. pr. Se farder.

MAQUILLEUR (*ki, ll* mll., *eur*) n. m. Bateau employé à la pêche du maquereau.

MAQUILLEUSE (*ki, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Femme qui maquille les actrices.

MAQUIS ou **MAKIS** (*ki*) n. m. (du corse *macchia*, tache). En Corse, terrain couvert de broussailles et d'arbrisseaux : *le maquis nourrit le bétail, abrite le gibier et, parfois, les bandits.*

MARABOUT (*bou*) n. m. (de l'ar. *marabath*, dévot). Musulman pieux, sanctifié par une vie ascétique et contemplative. Petite mosquée desservie par un de ces personnages. Cafetière de fer-blanc ou de cuivre, à ventre très large. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des cigognes, qui habitent l'Afrique et l'Inde : *le port du marabout est ridiculement majestueux.* Plume de cet oiseau. Ruban de gaze fine. *Pop.* Homme laid et mal bâti.

Marabout.

MARAÎCHER (*rè-ché*), **ÈRE** adj. (de *marais*). Relatif à la culture en grand des terrains dits *marais*, qui produisent des légumes : *la culture maraîchère est très développée aux environs de Paris.* N. Personne qui se livre à la culture maraîchère.

MARAIS (*rè*) n. m. (orig. germ.). Terrain abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement : *les marais sont nombreux en Sologne.* Terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs. **Marais salants,** terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient. — Il existe en France des marais salants ou salines sur

Marais salants.

les bords de l'Océan et de la Méditerranée ; les principales salines sont celles du Croisic et celles qui s'étendent depuis Hyères jusqu'à Port-Vendres.

MARANTE n. f. Genre de zingibéracées d'Amérique, dont le tubercule fournit l'*arrow-root.*

MARASME (*ras-me*) n. m. (gr. *marasmos ;* de *marainein*, dessécher). Maigreur extrême. Perte des forces morales ; apathie profonde. *Fig.* Affaissement : *le commerce est dans le marasme.*

MARASQUE (*ras-ke*) n. f. (ital. *marasca*). Variété de cerise avec laquelle on fabrique le *marasquin.*

MARASQUIN (*ras-kin*) n. m. (ital. *maraschino*). Liqueur faite avec la cerise nommée *marasque.*

MARÂTRE n. f. (bas lat. *matrastra ;* de *mater*, mère). Femme du père, par rapport aux enfants qui ne sont pas nés d'elle. *Par ext.* Mère dénaturée. *Fig.* Ce qui traite avec rigueur : *la nature a été pour lui une marâtre.*

MARAUD (*rô*), **E** n. Drôle, drôlesse, mauvais garnement. (Vx.)

MARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de marauder : *le maraudage est un véritable vol.*

MARAUDE (*rô-de*) n. f. (de *maraud*). Vol de denrées commis par des gens de guerre. Vol de récoltes, fruits, légumes non encore détachés du sol ou des arbres.

MARAUDER (*rô-dé*) v. n. Aller à la maraude.

MARAUDEUR, EUSE (*rô, eu-ze*) n. Celui, celle qui se livre à la maraude.

MARAVÉDIS (*diss*) n. m. (arab. *marabetin*). Petite monnaie espagnole, valant un centime et demi. *N'avoir pas un maravédis*, être fort pauvre.

MARAYON (*ra-i-on*) ou **MARAGON** (*ghon*) n. m. Colon partiaire, exploitant un marais salant.

MARBRE n. m. (lat. *marmor*). Pierre calcaire très dure, susceptible de recevoir un beau poli et d'être employée comme ornement dans les arts : *il y a dans les Pyrénées et en Italie de nombreuses et riches carrières de marbre.* Objet de marbre : *le marbre d'une cheminée.* Monument, statue en marbre : *les marbres de nos jardins. Marbre artificiel*, stuc mélangé de couleurs qui imite le marbre. *Fig. De marbre ; froid comme le marbre*, impassible, insensible. Table de fonte (autrefois de pierre) sur laquelle on place les pages pour les imposer, les formes pour les corriger. Table de la presse, en fer ou fonte, sur laquelle on place la forme dont on doit tirer épreuve. Pierre sur laquelle on broie des couleurs ou des drogues. Teintes ondulées qui, sur la tranche des livres, imitent les veines du marbre.

MARBRÉ, E adj. Qui a l'apparence du marbre, qui est veiné comme le marbre : *figure marbrée par le froid ; livre dont les tranches sont marbrées.*

MARBRER (*bré*) v. a. Imiter par la peinture les veines du marbre. Imprimer sur le corps des marques semblables aux veines du marbre : *les coups lui avaient marbré le dos.*

MARBRERIE (*rî*) n. f. Art, atelier du marbrier.

MARBREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer du papier, des tranches de livres.

MARBRIER (*bri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au marbre, à l'industrie du marbre. N. m. Ouvrier qui travaille le marbre, en particulier celui qui fabrique des monuments funéraires en marbre.

MARBRIÈRE n. f. Carrière de marbre : *les marbrières de Carrare.*

MARBRURE n. f. Imitation du marbre.

MARC (*mar*) n. m. (germ. *mark*). Ancien poids de huit onces. Ancienne monnaie d'or ou d'argent, usitée en différents pays avec des valeurs différentes. *Au marc le franc*, se dit d'un partage fait entre des intéressés au prorata de leurs créances ou de leurs intérêts dans une affaire.

MARC (*mar*) n. m. (de *marcher*, au sens de *fouler*). Résidu des fruits que l'on a pressés pour en extaire le jus : *marc de raisin.* Résidu de certaines substances que l'on fait infuser, bouillir, etc., pour en obtenir le suc : *marc de café.* **Eau-de-vie de marc**, eau-de-vie obtenue en distillant du marc de raisin.

MARCAIRE (*kè-re*) n. m. Domestique préposé au soin de la marcairie.

MARCAIRIE (*kè-rî*), **MARCAIRERIE** ou **MARQUAIRERIE** (*kè-re-rî*) n. f. Dans l'Est, vacherie et, *par ext.*, ensemble des animaux qu'elle renferme.

MARCASSIN (*ka-sin*) n. m. Petit sanglier au-dessous d'un an : *la chair du marcassin est délicate.*

MARCASSITE (*ka-si-te*) n. f. (ar. *marqachitha*). Bisulfure naturel de fer FeS_2, connu également sous le nom de *pyrite blanche.*

MARCELINE n. f. Sorte d'étoffe de soie douce et moelleuse.

MARCESCENCE (*sès-san-se*) n. f. (de *marcescent*). Etat d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT (*sès-san*), **E** adj. (du lat. *marcescere*, flétrir). Se dit d'un organe qui se flétrit sur la plante, sans s'en détacher.

MARCESCIBLE (*sès-si-ble*) adj. (lat. *marcescibilis*). Qui peut se flétrir.

MARCHAGE n. m. Action de préparer, en la piétinant, la terre à poterie et l'argile à brique.

MARCHAND (*chan*), **E** n. (bas lat. *mercatans ;* de *mercari*, faire du commerce). Qui fait profession d'acheter des marchandises pour les revendre avec un bénéfice : *des marchands phocéens fondèrent Marseille. Marchand forain*, celui qui parcourt les foires, marchés, etc. *Fig. Etre le mauvais marchand d'une chose*, n'en tirer que des ennuis. Adjectiv. Qui a rapport au commerce : *la valeur marchande d'un objet. Navire, vaisseau marchand*, qui ne transporte que des marchandises. *Marine marchande*, ensemble des marins et des bâtiments qui transportent les marchandises. *Ville marchande*, où il y a un grand mouvement commercial. *Denrée marchande*, qui est à vendre, ou qui se vend facilement. *Prix marchand*, prix auquel les marchands vendent entre eux.

MARCHANDAGE n. m. Action de marchander. Entreprise au rabais de travaux partiels par un sous-entrepreneur, qui les fait exécuter ensuite par des ouvriers à la journée : *le marchandage a pour conséquence l'abaissement des salaires de l'ouvrier.*

MARCHANDAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. a. et n. Marchander longtemps et pour peu de chose.

MARCHANDER (*dé*) v. a. Tâcher d'obtenir à meilleur marché : *marchander du drap.* Entreprendre à forfait, de seconde main, une partie d'un travail. *Fig.* Essayer de gagner à prix d'argent : *marchander les consciences.* Accorder à regret, avec parcimonie : *marchander les éloges.* V. n. Hésiter : *marchander à agir. Il n'y a pas à marchander*, il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui marchande beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE (*di-ze*) n. f. Tout ce qui se vend et s'achète : *avoir ses magasins remplis de marchandises. Fig. Faire valoir sa marchandise*, présenter les choses sous un jour favorable. *Faire métier et marchandise d'une chose*, en avoir l'habitude ou s'en servir habituellement.

MARCHANT (*chan*), **E** adj. Qui marche : *l'aile marchante d'une troupe.*

MARCHANTIACÉES (*si-a-sé*) n. f. pl. Famille d'hépatiques, ayant pour type la *marchantie*. S. une *marchantiacée.*

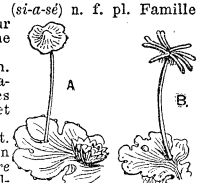

Marchantie : A, pied mâle ; B, pied femelle.

MARCHANTIE (*tî*) n. f. Genre de plantes hépatiques, très communes dans les lieux humides et ombragés.

MARCHE n. f. (subst. verb. de *marcher*). Action de celui qui marche : *faire une heure de marche.* Allure d'une personne qui marche : *marche gracieuse.* Distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche.* Mouvement qu'exécute un corps d'armée, pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne. Marche forcée*, celle que l'on prolonge au delà de la durée normale, d'une étape. Mouvement des corps célestes, d'une machine, etc. : *la marche d'un vaisseau, des astres.* Cortège, défilé : *marche triomphale.* Toute pièce de musique destinée à régler le pas : *jouer une marche. Fig.* Cours, progrès, développement : *la marche de la science, d'un poème, d'une affaire. Vénerie.* Empreinte du pied du cerf.

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre : *marche d'escalier.* Pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Etre sur les marches du trône*, être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. f. (germ. *marka*). Nom par lequel on désignait autrefois les provinces militaires des frontières d'un empire. (S'écrit avec une majuscule) : *la Marche de Brandebourg.*

MARCHÉ n. m. (lat. *mercatus*). Lieu public où l'on vend certaines marchandises : *marché couvert.* Réunion de marchands rassemblés au même lieu pour vendre. Ville où se fait le principal commerce de certains objets : *Lyon est un grand marché pour les soieries.* Objets qu'on achète : *faire son marché.* Convention d'achat et de vente : *faire un marché avantageux.* Convention en général : *rompre un marché.* En T. de Bourse, état de l'offre et de la demande. *Marché au comptant*, marché au taux du jour. *Marché à terme*, celui qui se règle sur le taux qu'atteindront les valeurs à une époque déterminée. *Fig. Etre quitte à bon marché*, avec moins de perte qu'on ne le craignait. *Avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout. *Mettre le marché à la main* (ou *en main*), donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. *Par-dessus le marché*, en outre. *Faire bon marché d'une chose, de sa vie*, la prodiguer, ne pas l'épargner.

MARCHEPIED (*pi-é*) n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : *le marchepied de l'autel*. Escabeau dont on se sert pour atteindre quelque chose. *Marchepied d'une voiture*, espèce de degré en fer, qui sert à monter dans une voiture. *Fig.* Moyen de parvenir à un poste supérieur : *je lui ai servi de marchepied*. Chemin qui longe un cours d'eau du côté opposé au chemin de halage.

Marchepied.

MARCHER (*ché*) v. n. (du lat. *marcus*, marteau). Changer de place en déplaçant ses pieds l'un après l'autre ; avancer : *marcher rapidement*. Fonctionner : *montre qui ne marche pas*. S'écouler, en parlant du temps : *les siècles marchent*. Faire du progrès, prospérer : *affaire qui marche bien ; la science marche sans cesse*. Tendre progressivement : *marcher à sa ruine. Fig. Marcher droit*, avoir une conduite irréprochable. *Marcher sous quelqu'un*, être sous son commandement. *Marcher sur le pied à quelqu'un*, le traiter sans égards. V. a. Pétrir avec les pieds, fouler : *marcher l'argile à potier*. N. m. Action, manière de marcher. Sol sur lequel on marche.

MARCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui marche. Qui marche sans se fatiguer : *ce jeune homme est un vrai marcheur*.

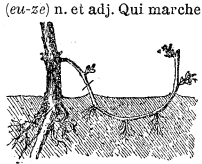
Marcotte de vigne.

MARCOTTAGE (*ko-ta-je*) n. m. Action ou manière de marcotter : *on multiplie les fraisiers par marcottage*.

MARCOTTE (*ko-te*) n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on couche en terre pour qu'elle y prenne racine. (V. BOUTURE, GREFFE.)

Marcotte de fraisier.

MARCOTTER (*ko-té*) v. a. (de *marcotte*). Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine : *on marcotte la vigne, le fraisier, le rosier*, etc.

MARDELLE (*dè-le*) n. f. Syn. de MARGELLE.

MARDI n. m. (du lat. *Mars, Martis*, Mars, et *dies*, jour). Troisième jour de la semaine. **Mardi gras**, dernier jour du carnaval.

MARE n. f. (bas lat. *mara*). Petit amas d'eau dormante : *l'eau des mares est en général malsaine. Fig. Mare de sang*, grande quantité de sang répandue sur le sol.

MARÉCAGE n. m. (de *maresc*, anc. forme de *marais*). Terrain humide et bourbeux : *les abords des marécages sont le plus souvent fiévreux*.

MARÉCAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Plein de marécages : *la région des Landes est marécageuse*.

MARÉCHAL n. m. (germ. *marahscalc*). Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. (On dit aujourd'hui, dans le même sens, MARÉCHAL FERRANT.) *Maréchal de France*, officier général au-dessus des généraux : *un bâton spécial de commandement est l'insigne des maréchaux*. (La dignité de maréchal, disparue en 1870, a été rétablie en 1916.) *Maréchal de camp*, ancien nom des généraux de brigade. *Maréchal des logis*, sous-officier de cavalerie, d'artillerie dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie. Maréchal des logis chef, sous-officier de cavalerie, d'artillerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un escadron et dont le grade correspond à celui de *sergent-major* dans l'infanterie

MARÉCHALAT (*la*) n. m. Dignité de maréchal : *le maréchalat, disparu en 1870, a été rétabli en 1916*.

MARÉCHALE n. f. Femme d'un maréchal : *la maréchale Lefebvre se rendit célèbre par le sans-gêne de ses manières*. Sorte de houille, très employée par les forgerons et les maréchaux.

MARÉCHALERIE (*ri*) n. f. Art du maréchal ferrant. Atelier du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Ancienne juridiction des maréchaux de France. Corps de cavaliers chargés jadis de veiller à la sûreté publique : *la maréchaussée a été remplacée par la gendarmerie*.

MARÉE (*ré*) n. f. (du lat. *mare*, mer). Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui couvrent et abandonnent successivement le rivage : *la marée monte, descend*. Toute espèce de poisson de mer frais. *Grande marée*, forte marée à l'époque des syzygies. *Fig. Arriver comme marée en carême*, fort à propos. *Contre vent et marée*, en dépit de tous les obstacles. — Les marées sont produites par les attractions lunaires et solaires, combinées avec la rotation de la terre. Ces attractions produisent périodiquement le *flux* ou *marée montante*, puis le *reflux* ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont *en conjonction* et *en opposition*, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent stationnaires pendant quelque temps : c'est le moment de la *haute mer*. Parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos : c'est celui de la *basse mer*. Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

MARÉGRAMME n. m. Graphique provenant du marégraphe.

MARÉGRAPHE ou **MARÉOGRAPHE** ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Instrument, appelé aussi *puits de marée*, enregistrant automatiquement les mouvements de flux et reflux de la mer.

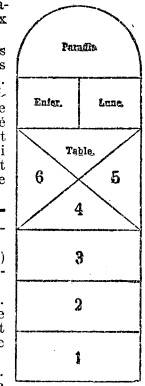

Marelle.

MARÉGUE (*rè-ghe*) n. f. Gros tissu de laine, dont on fait les limousines pour les charretiers.

MARELLE (*rè-le*) n. f. (de *méreau*). Jeu qui consiste à faire mouvoir trois pions sur un carré où sont tracées des médianes et des diagonales. Jeu d'enfants qui poussent à cloche-pied un palet dans les cases d'une figure tracée sur le sol.

MARÉMÈTRE ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Syn. de MARÉGRAPHE.

MAREMMATIQUE (*rè-ma*) adj. Qui est propre aux maremmes : *fièvres maremmatiques*.

MAREMME (*rè-me*) n. f. (ital. *maremma*). Nom donné en Italie à des terrains marécageux et insalubres, situés sur le bord de la mer.

MARENGO (*rin-gho*) n. m. Drap cuir-laine, à fond noir, que parsèment de petits effets blancs. Adjectiv. : *draps marengo*. **A la marengo**, loc. adv. Manière d'accommoder un poulet en le dépeçant, le faisant saisir pour un feu ardent et achevant de le cuire dans l'huile avec champignons et truffes. (On prépare aussi le veau de cette manière.)

MAREYAGE (*rè-ia-je*) n. m. Travail, commerce de mareyeur.

MAREYEUR, EUSE (*rè-ieur, eu-ze*) n. Qui vend de la marée, ou la débarque des bateaux de pêche.

MARGARINE n. f. Corps d'une couleur nacrée, extrait du suif de mouton, de l'axonge et quelques autres graisses animales : *les propriétés de la margarine se rapprochent de celles du beurre*.

MARGARIQUE adj. m. (du gr. *margaron*, blanc de perle). Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali.

MARGAY (*ghè*) n. m. Sorte de chat sauvage ou chat-tigre, de l'Amérique centrale et méridionale.

MARGE n. f. (du lat. *margo*, rebord). Bord, bordure : *la marge d'un fossé*. Blanc autour d'une page imprimée ou écrite : *écrire des notes dans les marges d'un livre*. Espace blanc, à gauche d'une page écrite. Feuille du papier de l'ouvrage à imprimer, mise à demeure sur le tympan de la presse et servant au repérage. *Fig.* Latitude, facilité. *Avoir de la marge*, du temps de reste pour faire une chose.

A, margelle.

MARGELLE (*jè-le*) n. f. Couronne de pierre qui forme le rebord d'un puits.

MARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il margea, nous margeons.*) Placer la feuille à tirer sur la marge du tympan ou dans les pinces de la machine.

MARGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui présente les feuilles à imprimer sur la presse mécanique.

MARGINAL, E, AUX adj. (du lat. *margo, inis*, rebord). Mis en marge : *notes marginales*. Qui est sur les bords : *récifs marginaux*.

MARGINER (*né*) v. a. Ecrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT (*gho*) n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie. Femme bavarde.

MARGOTA ou **MARGOTAS** (*tass*) n. m. Bateau plat, non ponté, servant à l'entretien des fleuves et canaux.

MARGOTER ou **MARGOTTER** (*gho-té*) v. n. Crier, en parlant de la caille. (On dit aussi MARGAUDER.)

MARGOTIN n. m. Petit fagot de brindilles pour allumer le feu.

MARGOUILLIS (*ghou, ll* mll., *i*) n. m. *Fam.* Gâchis plein d'ordures. *Fig.* Position embarrassante.

MARGOULETTE (*lè-te*) n. f. *Pop.* Mâchoire, bouche : *casser la margoulette à quelqu'un*.

MARGRAVE n. m. (de l'all. *markgraf*, comte de la frontière). Titre donné, dans l'ancienne Allemagne, aux chefs des provinces frontières ou *Marches* : *le margrave de Brandebourg*. N. f. Femme d'un margrave. (On dit aussi MARGRAVINE.)

MARGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Etat, dignité de margrave. Juridiction, domaine d'un margrave.

MARGUERITE (*gri-è-te*) ou **MARGRILLETTE** (*ll* mll., *è-te*) n. f. Grosse verroterie, que les Européens vendent sur les côtes d'Afrique.

Marguerite.

MARGUERITE (*ghe*) n. f. (du lat. *margarita*, perle). *Bot.* Nom vulgaire de divers genres de la famille des composées, notamment de la *pâquerette*. A signifié *perle, pierre précieuse. Jeter des marguerites* (ou *des perles*) *aux pourceaux*, profaner les choses saintes ou belles, en les prodiguant à des indignes. *Mar.* Cordage fixé à un autre sur lequel on veut faire effort. Bloc rectangulaire en bois, dont une face est bombée et couverte de sillons, et qui sert aux corroyeurs à crépir le cuir.

MARGUILLERIE (*ghi, ll* mll., *e-rî*) n. f. Charge de marguillier. Archives d'une église.

MARGUILLIER (*ghi, ll* mll., *ié*) n. m. (lat. *matricularius*). Membre d'un conseil de fabrique, chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

MARI n. m. (lat. *maritus*). Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal : *le mari doit protection à sa femme*.

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. (de *marier*). Union légale de l'homme et de la femme. Célébration des noces : *assister à un mariage*. Un des sept sacrements. *Fig.* Réunion, association : *mariage de l'esprit et de la beauté*. Sorte de jeu de cartes.— Le mariage ne peut avoir lieu, sauf dispenses accordées par le chef de l'Etat, avant dix-huit ans pour l'homme et quinze ans pour la femme. Il exige le consentement des père et mère ou autres ascendants, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, pour l'homme et pour la femme. Au-dessus de cet âge et jusqu'à vingt-cinq ans, à défaut de consentement, l'enfant doit requérir le conseil de ses père, mère ou autres ascendants par un *acte respectueux*. Le mariage doit être précédé de *publications* affichées à la porte de la mairie de chacun des futurs époux. Il est célébré publiquement, à peine de nullité, par l'officier de l'état civil du domicile de l'un d'eux. Le mariage civil doit toujours précéder le mariage religieux. Les époux se doivent fidélité, aide et assistance ; le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari. Le mariage ne peut être dissous que par la mort de l'un des époux ou par le divorce. (V. SÉPARATION.) Les intérêts pécuniaires des époux sont ordinairement réglés par un *contrat de mariage* passé devant notaire. Les époux peuvent être mariés sous le régime de la *communauté*, de l'*exclusion de communauté*, de la *séparation des biens*, ou sous le *régime dotal*. La femme se trouve, du fait de son mariage, frappée d'incapacité, mais elle peut en être parfois relevée par la justice. Elle possède une hypothèque légale sur les biens de son mari, comme garantie de ses créances.

MARIANISME (*nis-me*) n. m. Tendance à exalter le culte de la Vierge Marie d'une manière qui dépasse l'enseignement de l'Eglise.

MARIÉ, E n. Personne mariée : *de jeunes mariés*.

MARIER (*ri-é*) v. a. (lat. *maritare*. — Se conj. comme *prier*.) Unir par le lien conjugal : *jeunes gens que l'adjoint a mariés*. Donner un époux ou une épouse à : *marier sa fille. Fig.* Joindre : *marier la vigne à l'ormeau*. Allier : *marier sa voix au son d'un instrument*. Assortir : *marier les couleurs. Mar. Marier des cordages*, les unir par un amarrage. **Se marier** v. pr. S'unir par le mariage.

MARIE-SALOPE (*ri*) n. f. Chaland destiné à recevoir les vases extraites par la drague. *Par ext.* Drague à vapeur. Pl. des *maries-salopes*.

MARIEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIGOT (*gho*) n. m. Dans les pays tropicaux d'Afrique ou d'Amérique, bras de fleuve qui se perd dans les terres, ou lieu bas, sujet à être inondé.

MARIN, E adj. (lat. *marinus* ; de *mare*, mer). Qui appartient à la mer : *monstre marin ; plante marine*. Qui sert à la navigation sur mer : *montre marine*. Qui aime la mer, qui n'appréhende pas les dangers de la mer : *les Bretons sont marins dans l'âme. Avoir le pied marin*, savoir marcher sur un bateau malgré le roulis, le tangage, etc. *Fig.* Conserver son sang-froid dans un cas difficile. N. m. Homme employé au service des navires : *les marins sont soumis à l'inscription maritime*.

MARINADE n. f. Saumure pour la conservation des viandes, poissons, etc. Sauce composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à préparer certains mets. Viande marinée : *marinade de chevreuil*.

MARINAGE n. m. Préparation que l'on fait subir à certaines viandes destinées à être conservées.

MARINE n. f. (de *marin*). Art de la navigation sur mer. Service des marins : *entrer dans la marine de l'Etat*. Administration maritime. Forces navales d'un Etat : *marine puissante*. Tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines. Marine militaire*, ensemble des navires qui appartiennent à l'Etat et qui sont destinés à la guerre navale. *Marine marchande*, ensemble des bâtiments et équipages employés pour le commerce. *Infanterie de marine*, corps d'infanterie qui sert surtout aux colonies et dans les ports. (On dit auj. INFANTERIE COLONIALE.)

MARINER (*né*) v. a. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir, la parfumer : *mariner du sanglier*. Intransitiv. : *viande en train de mariner*.

MARINGOTTE (*gho-te*) ou **MARINGOTE** n. f. Petite voiture garnie de barreaux sur les côtés et de bancs mobiles.

MARINGOUIN n. m. Nom vulgaire des cousins et diptères voisins, dans les pays chauds.

MARINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient à la marine. *Officier marinier*, sous-officier d'un bâtiment du cadre de la maistrance. N. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières.

MARINISME (*nis-me*) n. m. Affèterie du style, semblable à celle que l'on reproche à l'écrivain italien *Marini*. (V. ce nom [*Part. hist.*].)

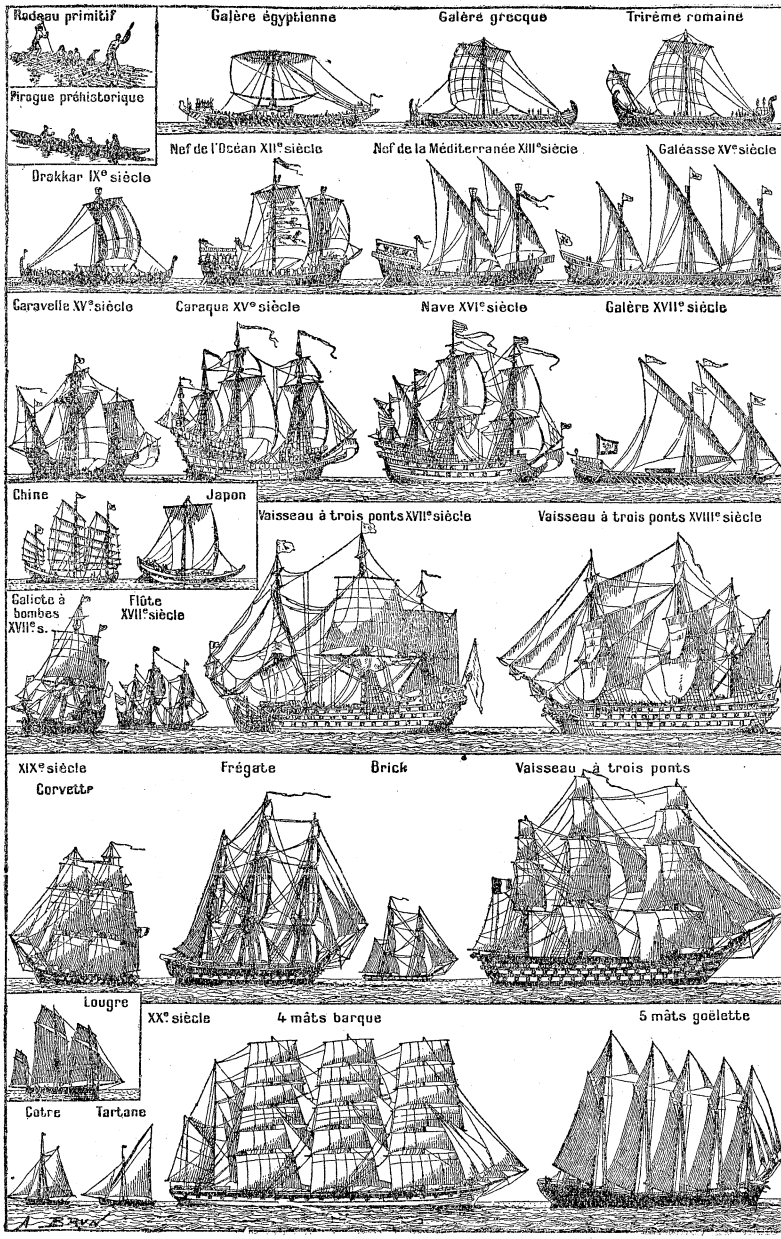
Radeau primitif
Galère égyptienne
Galère grecque
Trirème romaine
Pirogue préhistorique
Nef de l'Océan XIIe siècle
Nef de la Méditerranée XIIIe siècle
Galéasse XVe siècle
Drakkar IXe siècle
Caravelle XVe siècle
Caraque XVe siècle
Nave XVIe siècle
Galère XVIIe siècle
Chine
Japon
Vaisseau à trois ponts XVIIe siècle
Vaisseau à trois ponts XVIIIe siècle
Galiote à bombes XVIIe s.
Flûte XVIIe siècle
XIXe siècle
Corvette
Frégate
Brick
Vaisseau à trois ponts
Lougre
XXe siècle
4 mâts barque
5 mâts goëlette
Cotre
Tartane

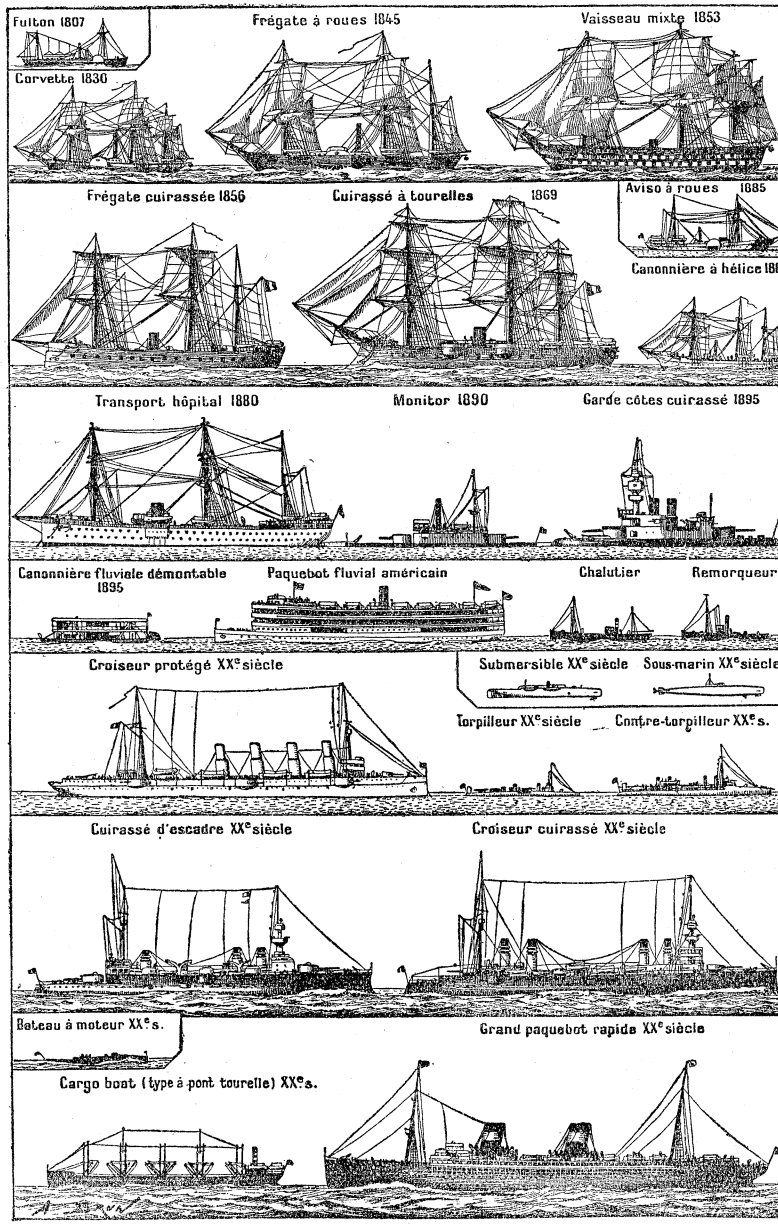
Fulton 1807
Frégate à roues 1845
Vaisseau mixte 1853
Corvette 1830
Frégate cuirassée 1856
Cuirassé à tourelles 1869
Aviso à roues 1885
Canonnière à hélice 1885
Transport hôpital 1880
Monitor 1890
Garde côtes cuirassé 1895
Canonnière fluviale démontable 1895
Paquebot fluvial américain
Chalutier
Remorqueur
Croiseur protégé XXe siècle
Submersible XXe siècle
Sous-marin XXe siècle
Torpilleur XXe siècle
Contre-torpilleur XXe s.
Cuirassé d'escadre XXe siècle
Croiseur cuirassé XXe siècle
Bateau à moteur XXe s.
Grand paquebot rapide XXe siècle
Cargo boat (type à pont tourelle) XXe s.

MARIONNETTE (*o-nè-te*) n. f. (de *Marion*, dimin. de *Marie*). Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir, à l'aide de fils ou de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, sans caractère, que l'on fait manœuvrer à sa guise : *c'est une vraie marionnette.* Poulie verticale tournante.

MARISTE (*ris-te*) ou **MARIANITE** n. m. Membre d'une congrégation religieuse enseignante, fondée à Bordeaux en 1816.

MARITAL, E, AUX adj. (lat. *maritalis*). Qui appartient au mari : *pouvoir marital.*

MARITALEMENT (*man*) adv. (de *marital*). Comme époux : *vivre maritalement.*

MARITIME adj. (lat. *maritimus*). Qui est près de la mer : *Marseille est une ville maritime.* Qui a rapport à la mer ou à la navigation sur mer : *expédition maritime.* **Code maritime,** code particulier aux affaires de mer, à la discipline des marins, etc.

MARITORNE n. f. (n. d'une servante d'auberge, dans le *Don Quichotte* de Cervantes). *Fam.* Femme laide, malpropre.

MARIVAUDAGE (*vô*) n. m. Langage affecté, dépourvu de naturel, comme celui de Marivaux. Galanterie un peu précieuse.

MARIVAUDER (*vô-dé*) v. n. Imiter le style, l'afféterie de Marivaux. Faire des galanteries raffinées.

MARJOLAINE (*lè-ne*) n. f. (bas lat. *majorana*). *Bot.* Nom d'une labiée aromatique, l'*origan vulgaire.* (V. ORIGAN.)

MARJOLET (*lè*) n. m. Freluquet. (Vx.)

MARK (*mark'*) n. m. Monnaie allemande, valant au pair 1 fr. 25 de monnaie française. (V. *Tableaux des* MONNAIES.)

MARLI n. m. Sorte de gaze, qu'on employait à des ouvrages de mode. Filet qui borde en dedans la moulure d'une assiette, d'un plat.

MARMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (de *marmot*). *Fam.* Troupe de petits enfants.

MARMELADE n. f. (de l'espagn. *marmelada*, cotignac). Confiture de fruits cuits avec du sucre, de manière à être presque réduits en bouillie : *marmelade de pommes. Viande en marmelade,* trop cuite et presque émiettée. *Fig.* Ce qui est meurtri, fracassé : *avoir la figure en marmelade.*

MARMENTEAU (*man-tô*) n. et adj. m. (de l'anc. fr. *mairement*, mairain). Bois de haute futaie servant à la décoration d'un domaine et que les usufruitiers n'ont pas le droit de couper.

MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments. Contenu de la marmite. *Fig. Faire bouillir, faire aller la marmite,* contribuer à faire subsister un ménage. *Marmite de Papin,* vase clos muni d'une soupape de sûreté, dans lequel on peut chauffer de l'eau jusqu'à donner à la vapeur une force élastique supérieure à la pression atmosphérique. *Géol. Marmite de géants,* grands creux arrondis, à parois polies, qui se sont formés dans les roches dures, sous l'influence du tourbillonnement des eaux.

Marmite.

MARMITÉE (*té*) n. f. Contenu d'une marmite.

MARMITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. Pauvre, misérable, piteux.

MARMITON n. m. (de *marmite*). Valet de cuisine.

MARMONNER (*mo-né*) v. a. *Pop.* Murmurer entre ses dents : *marmonner des injures.*

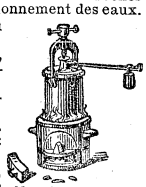
Marmite de Papin.

MARMORÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) adj. (lat. *marmoreus ;* de *marmor*, marbre). Qui tient du marbre, qui a l'apparence du marbre : *roche marmoréenne. Fig.* Froid, glacial : *cœur marmoréen.*

MARMORISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'une pierre en marbre.

MARMORISER (*zé*) v. a. Transformer en marbre.

MARMOT (*mo*) n. m. (de *marmotte*). Petit garçon. Autref., singe. Petite figure grotesque. *Fig. Croquer le marmot,* attendre longtemps et impatiemment.

MARMOTTAGE (*mo-ta-je*) n. m. Action de marmotter. (Peu us.)

MARMOTTE (*mo-te*) n. f. Mammifère rongeur des Alpes, qui reste endormi pendant l'hiver : *la marmotte s'apprivoise facilement. Fig. Dormir comme une marmotte,* dormir profondément. Coiffure de femme, consistant en un fichu qui enveloppe la tête et dont les pointes sont nouées au-dessus du front. Malle formée de deux caisses emboîtées l'une dans l'autre. Boîte à échantillons des commis voyageurs. Fruit du marmottier.

Marmotte.

MARMOTTEMENT (*mo-te-man*) n. m. Mouvement des lèvres d'une personne qui semble parler à voix basse.

MARMOTTER (*mo-té*) v. a. Parler confusément et entre les dents : *marmotter des prières.*

MARMOTTEUR, EUSE (*mo-teur, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de marmotter.

MARMOTTIER (*mo-ti-é*) n. m. Nom vulgaire du *prunier de Briançon.*

MARMOUSET (*zè*) n. m. Petite figure grotesque. *Fig.* Petit garçon. Homme de petite taille. Chenet de fonte, dont une extrémité est ornée d'une figure. N. m. pl. V. *Part. hist.*

MARNAGE n. m. Action de marner les terres : *le marnage a lieu après les semailles d'automne.*

MARNE n. f. (lat. *marga*). Terre calcaire mêlée d'argile, dont on se sert pour amender le sol.

MARNER (*né*) v. a. Incorporer la marne au sol arable : *on marne les terres trop sableuses. Mar.* Monter au-dessus du niveau ordinaire, en parlant de la marée : *la Méditerranée marne peu.*

MARNEUR n. et adj. m. Ouvrier qui marne les terres, ou qui travaille dans une marnière.

MARNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la marne : *sol marneux.*

MARNIÈRE n. f. Carrière d'où l'on tire la marne.

MAROCAIN, E (*kin, è-ne*) n. et adj. Du Maroc : *les trilus marocaines sont très turbulentes.*

MAROLLES (*ro-le*) n. m. Fromage fabriqué à *Maroilles* (bourg du dép. du Nord).

MARONITE n. et adj. Catholique du Liban : *les maronites parlent arabe.* (V. *Part. hist.*)

MARONNER (*ro-né*) v. n. *Fam.* Murmurer sourdement, rager. V. a. Dire en grondant : *maronner des injures.*

MAROQUIN (*kin*) n. m. (de *Maroc*). Cuir de bouc ou de chèvre tanné et mis en couleur du côté de la fleur avec de la noix de galle ou du sumac. **Papier maroquin,** papier qui imite le maroquin.

MAROQUINAGE (*ki*) n. m. Action de maroquiner. Son résultat.

MAROQUINER (*ki-né*) v. a. Apprêter à la manière du vrai maroquin : *maroquiner du veau.*

MAROQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Art de faire le maroquin. Lieu où il se prépare. Commerce du maroquin. Objet en maroquin.

Marotte.

MAROQUINIER (*ki-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Qui imite le langage archaïque de Clément Marot : *le style marotique.*

MAROTTE (*ro-te*) n. f. (forme diminutive de *Marie*). Espèce de sceptre, surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. Tête de femme, en bois ou en carton, dont se servent les modistes, les coiffeurs. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée. Monomanie : *chacun a sa marotte.*

MAROUFLAGE n. m. Action de maroufler.

MAROUFLE n. m. Fripon, rustre, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER (*flé*) v. a. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MAROUTE ou **MAROUETTE** (*rou-è-te*) n. f. Nom vulgaire de la *camomille puante.*

MARPRIME n. f. Poinçon d'ouvrier voilier.

MARQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de marquer.

MARQUANT (*kan*), **E** adj. Qui se fait remarquer : *personne, couleur marquante. Cartes marquantes,*

cartes qui valent des points à celui qui les possède.

MARQUE n. f. (de *marquer*). Empreinte, signe sur un objet, qui le fait reconnaître : *la marque du linge; une marque de fabrique.* Instrument avec lequel on fait ce signe. Signe servant de signature à une personne qui ne sait pas écrire. Trace que laisse sur le corps une lésion quelconque : *porter les marques de la petite vérole, etc.* Empreinte qu'un corps laisse sur un autre : *marques de pas dans la neige.* Attribut distinctif : *la marque d'une charge.* Distinction : *personnage de marque.* Empreinte ineffaçable que le bourreau appliquait à l'aide d'un fer chaud sur l'épaule d'un condamné. Jeton, fiche dont on se sert au jeu. Chiffre ou signe spécial à un commerçant ou fabricant. Morceau de bois sur lequel les boulangers font une coche, chaque fois qu'ils fournissent un pain à crédit. (V. LETTRE.) *Fig.* Signe, indice : *marque de bonheur.* Témoignage : *marque de tendresse.*

MARQUÉ, E adj. Accentué, nettement indiqué : *avoir les traits marqués.* Fixé, assigné : *moment marqué. Papier marqué*, papier timbré. *Théât. Rôles marqués*, ceux qui ne sont plus de la première jeunesse.

MARQUER (*ké*) v. a. (orig. germ.). Mettre une marque à : *marquer du linge.* Indiquer : *montre qui marque les secondes.* Imprimer un signe flétrissant sur l'épaule d'un condamné : *les galériens, jadis, étaient marqués au fer rouge. Fig.* Être le signe de : *voilà qui marque de la méchanceté.* Fixer, assigner : *marquer un jour pour...* Signaler : *de grands malheurs ont marqué la fin du règne de Louis XIV.* Mander, déclarer : *marquer à quelqu'un la conduite qu'il doit tenir.* V. n. Se distinguer : *les hommes qui ont marqué depuis vingt ans. Ce cheval marque encore*, il a le creux des canines encore visible, ce qui indique qu'il n'a pas plus de huit ans. ANT. **Démarquer.**

MARQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il marquettera.*) Marquer de taches, de signes variés. Former de pièces de marqueterie.

MARQUETERIE (*ke-te-ri*) n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.

MARQUETEUR (*ke*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des ouvrages de marqueterie : *ouvrier marqueteur.*

MARQUETTE (*kè-te*) n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Qui marque. Personne qui marque des points : *le marqueur d'un tir.*

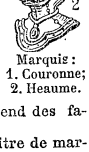

Marquis :
1. Couronne;
2. Heaume.

MARQUIS (*ki*) n. m. (du bas lat. *Marcha*, Marche). Seigneur préposé à la garde d'une Marche. Possesseur d'un marquisat. Titre de noblesse, entre ceux de duc et de comte. *Fig.* Homme qui prend des façons de grand seigneur.

MARQUISAT (*ki-za*) n. m. Terre, titre de marquis : *ériger un domaine en marquisat.*

MARQUISE (*ki-ze*) n. f. Femme d'un marquis. *Iron.* Femme qui prend des airs d'importance. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie. Sorte d'ombrelle. Variété de poire fondante. Bague à chaton allongé.

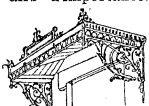
Marquise.

MARQUOIR (*koir*) n. m. Instrument de tailleur et de couturière. Modèle de lettres à marquer le linge.

MARRAINE (*ma-rè-ne*) n. f. (bas lat. *matrana*). Femme qui tient un enfant sur les fonts du baptême, ou qui donne un nom à quelque chose : *la marraine d'une cloche, d'un navire. Par ext.* Dame qui en présente une autre dans une société.

MARRI (*ma-ri*), **E** adj. (germ. *marrian*). Fâché, repentant.

MARRON (*ma-ron*) n. m. Grosse châtaigne : *oie farcie aux marrons. Marrons glacés*, châtaignes confites dans du sirop de sucre. *Fig. Tirer les marrons du feu*, courir des risques dont un autre profite (locution tirée de la fable de La Fontaine : *Bertrand et Raton*). *Marron d'Inde*, fruit, non comestible, du marronnier d'Inde. Sorte de pétard. Jeton que les personnes chargées de faire des rondes déposent dans une boîte à chacun de leurs passages. Boucle de cheveux nouée par un ruban. Pl. Grumeaux dans la pâte de farine mal pétrie. Adj. invar. *Couleur marron*, couleur de l'enveloppe de la grosse châtaigne. N. m. : *un marron clair.*

MARRON, ONNE (*ma-ron, o-ne*) adj. et n. (espagn. *cimarron*). Se dit, dans les colonies, des animaux domestiques échappés des habitations et redevenus sauvages : *cheval marron.* Se dit aussi d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté : *négresse marronne. Fig.* Se dit d'un individu qui exerce sans titre, sans commission : *courtier marron; libraire marron.*

MARRONNAGE (*ma-ro-na-je*) n. m. Etat d'un esclave marron. Etat d'un courtier, d'un agent d'affaires marron.

MARRONNER (*ma-ro-né*) v. a. Friser les cheveux en marrons, en grosses boucles rondes. (VX.)

MARRONNER (*ma-ro-né*) v. n. Etre esclave marron, vivre en esclave marron : *marronner dans les bois. Fig.* Exercer une profession sans l'autorité, les connaissances nécessaires.

Marronnier d'Inde.

MARRONNIER (*ma-ro-ni-é*) n. m. Variété de châtaignier qui produit la grosse châtaigne appelée *marron. Marronnier d'Inde*, grand arbre ornemental du genre des sapindacées, importé des Indes.

MARRUBE (*ma-ru-be*) n. m. *Bot.* Genre de labiées à odeur musquée, utilisées comme dépuratives.

MARS (*marss*) n. m. (lat. *martius*; de *Mars* n. myth.). Troisième mois de l'année : *mars a 31 jours.* Papillon de jour. Pl. Grains qu'on sème en mars.

MARSAULT ou **MARSEAU** (*sô*) n. m. Espèce de saule.

MARSEILLAIS, E (*sé, ll* mll., *è. è-ze*) n. et adj. De Marseille : *le commerce marseillais est très actif.* **La Marseillaise,** hymne. (V. *Part. hist.*)

MARSOUIN n. m. (de l'allem. *meerschwein*, pourceau de mer). Genre de mammifères cétacés, des mers froides et tempérées : *les marsouins causent de grands dégâts dans les filets des pêcheurs.* (On dit aussi COCHON DE MER.) *Fam.* Soldat de l'infanterie de marine. *Fig.* Homme laid, malpropre. *Mar.* Tente du gaillard d'avant. Forte pièce de construction courbe de l'avant et de l'arrière.

Marsouin.

MARSUPIAL, E, AUX adj. (du lat. *marsupium*, bourse). Qui a la forme d'une bourse. Qui a une bourse. N. m. pl. Genre de mammifères, caractérisés par leur poche ventrale soutenue par deux os et qui est destinée à recevoir leurs petits après la naissance. (Types principaux : *kangourou, sarigue*, etc.) : *les marsupiaux sont répandus surtout dans la région australienne.* (V. la planche MAMMIFÈRES.) S. un *marsupial.*

MARTAGON n. m. (mot ital.). Espèce de lis, dont les pétales sont renversés et recourbés.

Marteau.

MARTE n. f. *Zool.* V. MARTRE.

MARTEAU (*tô*) n. m. (lat. *martulus*). Outil de fer, à manche de bois, propre à cogner, à forger. Un des quatre osselets de l'oreille. Tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano et dont l'extrémité supérieure frappe les cordes. Genre de requin, à tête très élar-

gie latéralement, et qui habite les mers chaudes. *Marteau d'une porte*, heurtoir fixé à l'extérieur d'une porte. *Marteau d'eau*, instrument de physique, servant à démontrer l'influence perturbatrice que l'air exerce sur la chute des liquides. *Perruque à marteaux*, perruque qui avait une longue boucle entre deux nœuds. Loc. div. (*pop.*) : *Avoir un coup de marteau, être marteau*, être un peu fou. *Etre entre l'enclume et le marteau*, se trouver en butte aux coups de deux partis qui ont des intérêts opposés.

MARTEAU-PILON n. m. Gros marteau de forge qui fonctionne, par l'intermédiaire d'un mécanisme, à la vapeur, à l'air comprimé, à la force hydraulique, etc. : *les marteaux-pilons sont assez bien réglés pour pouvoir casser une noix sans en écraser l'amande.*

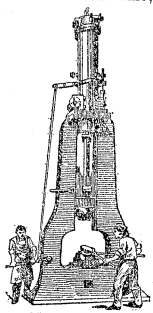
Marteau-pilon.

MARTEL (*tèl*) n. m. Marteau. (Vx.) *Fig. Avoir martel en tête*, avoir du souci, de l'inquiétude.

MARTELAGE n. m. Action de frapper au marteau : *le martelage des métaux.* Marque que les agents des eaux et forêts font avec le marteau aux arbres que se réserve l'Etat.

MARTELER (*lé*) v. a. (de *martel*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je martèle.*) Battre à coups de marteau : *marteler du fer.* Détacher les notes, les syllabes, etc. : *marteler sa diction. Fig.* Faire avec effort un travail d'esprit : *marteler des vers.* Donner de l'inquiétude.

MARTELET (*lè*) n. m. Petit marteau.

MARTELEUR n. et adj. m. Ouvrier qui dirige le marteau d'une forge. Ouvrier qui travaille au marteau.

MARTELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Atelier pour le travail des métaux au marteau.

MARTIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. (lat. *martialis ;* de *Mars* n. mythol.). Belliqueux : *air martial. Cour martiale*, tribunal militaire. *Loi martiale*, qui autorise l'application de la force armée dans certains cas. Se disait des médicaments où il entrait du fer.

MARTIALEMENT (*si-a-le-man*) adv. D'une façon martiale : *troupe qui défile martialement.*

MARTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. et adj. Habitant de Mars. Qui est sous l'influence de la planète Mars.

MARTIN n. m. Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes, répandu dans l'Europe orientale et méridionale : *le martin est de la taille d'une grive.*

MARTIN-CHASSEUR (*cha-seur*) n. m. Nom vulgaire de grands passereaux terrestres, qui chassent les insectes et les reptiles. Pl. des *martins-chasseurs.*

Martinet.

MARTINET (*nè*) n. m. (de *Martin* n. pr.). Espèce d'hirondelle à longues ailes : *les martinets sont plus sauvages que les hirondelles proprement dites.*

MARTINET (*nè*) n. m. (de *marteau*). Sorte de fouet formé de plusieurs brins de corde ou de cuir, pour battre les habits, les meubles, ou corriger les enfants. Gros marteau d'usine, mis en mouvement par la vapeur ou par un courant d'eau. Petit chandelier plat, à manche.

MARTINEUR n. et adj. m. Syn. de MARTELEUR.

MARTINGALE n. f. (provenç. *martegalo ;* de *Martigues* [n. géogr.]). Courroie qui empêche le cheval de donner de la tête. (V. HARNAIS.) Languette de buffle ou d'étoffe : *martingale de giberne, de capote. Mar.* Cordage servant de sous-barbe aux bouts-dehors du foc. *Fig.* Système de jeu, qui prétend assurer un bénéfice par une augmentation progressive de la mise.

Martin-pêcheur.

MARTINGALER (*lé*) v. n. Jouer une martingale.

MARTIN-PÊCHEUR n. m. Petit passereau au plumage brillant et métallique, qui se tient d'ordinaire au bord des cours d'eau : *le martin-pêcheur plonge avec rapidité pour prendre de petits poissons.* Pl. des *martins-pêcheurs.*

MARTIN-SEC (*sèk*) n. m. Poire d'automne. Pl. des *martins-secs.*

MARTIN-SIRE n. m. Variété de poire d'hiver Pl. des *martins-sires.*

MARTOIRE n. m. Marteau à deux pannes.

MARTRE ou **MARTE** n. f. (orig. germ.). Genre de petits mammifères carnassiers des pays boréaux, comprenant la *martre commune*, la *martre du Japon* et la *zibeline*. Sa fourrure : *la martre est très estimée. Prendre marte pour renard*, se méprendre, être trompé par une ressemblance.

Martre.

MARTYR, E n. (du gr. *martur*, témoin). Qui a souffert la mort pour soutenir la vérité de sa religion : *saint Pothin et sainte Blandine furent les plus illustres martyrs des Gaules. Ere des martyrs*, celle qui commence à l'avènement de Dioclétien. *Par ext.* Qui a souffert la mort ou des tourments pour ses opinions : *Galilée fut un martyr de la science.* Personne qui souffre beaucoup. **Commun des martyrs,** office qu'on récite pour tous les martyrs qui n'ont pas un office propre et, au *fig.*, le commun des hommes. Adjectiv. : *enfant martyr.*

MARTYRE n. m. (lat. *martyrium*). Tourments, mort, endurés pour la foi : *saint Etienne souffrit le martyre. Fig.* Grande douleur de corps ou d'esprit.

MARTYRISER (*sé*) v. a. Faire souffrir le martyre *Fig.* Faire souffrir beaucoup : *martyriser une bête.*

MARTYRIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Eglise placée sous l'invocation d'un ou de plusieurs martyrs. Chapelle qui renferme le tombeau d'un martyr.

MARTYROLOGE n. m. (du gr. *martur, uros*, témoin, et *logos*, discours). Liste ou catalogue des martyrs ou des saints. *Par ext.* Catalogue de victimes : *le martyrologe de la science*

MARUM (*rom'*) n. m. Espèce de germandrée, plante aromatique appelée aussi *herbe aux chats.*

MARXISME (*mark-sis-me*) n. m. Ensemble des doctrines socialistes de Karl Marx.

MARXISTE (*mark-sis-te*) adj. Qui a trait au marxisme. N. Partisan de ce système.

MARYLAND (*lan*) n. m. Tabac estimé, qui vient du Maryland (Etats-Unis) : *fumer du maryland.*

MAS (*mâss*) n. m. Maison de campagne, ferme, dans le midi de la France.

MASCARADE (*mas-ka*) n. f. (ital. *mascherata*). Déguisement avec des masques : *les mascarades sont encore admises en carnaval.* Troupe de gens masqués. *Fig.* Déguisement, hypocrisie.

MASCARET (*mas-ka-rè*) n. m. (orig. gasconne). Phénomène qui se produit à l'embouchure de certains fleuves par la résistance qu'ils présentent à l'arrivée du flot : *le mascaret est très violent à Caudebec, sur la Seine.* (On dit aussi BARRE D'EAU, n. f.)

MASCARON (*mas-ka*) n. m. (de l'ital. *mascherone*, grand masque). Figure grotesque qu'on met à la clef des arcades, aux fontaines, etc. : *les mascarons du Pont-Neuf, à Paris.*

Mascaron.

MASCOTTE (*mas-ko-te*) n. f. (du provenç. *masco*, sorcière). *Fam.* Fétiche, porte-chance.

MASCULIN, E (*mas-ku*) adj. (du lat. *masculus*, mâle). Qui appartient au mâle : *sexe masculin. Gramm. Nom du genre masculin*, nom qui désigne un être masculin ou tout objet regardé comme tel. *Rime, terminaison masculine*, rime ou terminaison de mot qui ne finit pas par un *e* muet ou une syllabe muette. *Vers masculins*, ceux dont les rimes sont masculines. N. m. Le genre masculin. ANT. **Féminin.**

MASCULINISER (*mas-ku, zé*) v. a. Donner des manières mâles, masculines à. ANT. **Féminiser.**

MASCULINITÉ (*mas-ku*) n. f. Etat, qualité de mâle ou de masculin : *la loi salique est une loi de masculinité.*

MASQUE (*mas-ke*) n. m. (ital. *maschera*). Faux visage de carton peint, dont on se couvre la figure

pour se déguiser : *les masques de carnaval.* Morceau de velours, de satin, etc., dont les femmes se couvraient le visage. (Syn. LOUP.) *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour le mettre à l'abri des coups de fleuret. Personne masquée : *aller voir les masques.* Terre préparée et appliquée sur le visage, pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Physionomie, figure, expression : *avoir le masque noble.* Apparence trompeuse : *prendre le masque de la vertu. Lever le masque,* se montrer tel que l'on est. *Arracher le masque à quelqu'un,* dévoiler sa fausseté.

Masques : De théâtre (ant.); d'escrime.

MASQUÉ (*mas-ké*), **E** adj. Caché à la vue : *visage masqué. Bal masqué,* où l'on va sous un déguisement.

MASQUER (*mas-ké*) v. a. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : *masquer ses projets.* Dérober à la vue : *masquer une fenêtre. Mar. Masquer une voile,* la brasser de telle façon que le vent prenne à contre. *Absolum.* Avoir ses voiles prises à contre, par suite d'une saute de vent.

MASSACRANT (*ma-sa-kran*), **E** adj. Maussade, insupportable : *humeur massacrante.*

MASSACRE (*ma sa-kre*) n. m. Carnage de personnes sans défense : *le massacre de la Saint-Barthélemy.* Grande tuerie de bêtes. *Fig.* Action de tailler, d'exécuter maladroitement. Mauvais ouvrier : *gardez-vous d'employer ce massacre. Blas.* Ramure d'un cerf avec une partie du crâne. *Jeu de massacre,* jeu forain qui consiste à renverser avec des balles des poupées à bascule.

MASSACRER (*ma-sa-kré*) v. a. (de *massacre*). Tuer en masse des gens qui ne se défendent point : *Théodose fit massacrer les révoltés de Thessalonique. Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : *massacrer des meubles.*

MASSACREUR (*ma-sa*) n. m. Qui massacre, qui aime à massacrer : *Tamerlan fut un grand massacreur. Fig.* Qui fait mal une chose.

MASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de masser : *le massage active la circulation du sang.*

MASSALIOTE (*mas-sa*) adj. et n. (de *Massalia,* anc. n. de *Marseille*). Qui a rapport à l'antique Marseille : *le commerce massaliote s'étendait sur toute la Méditerranée.*

MASSE (*ma-se*) n. f. (lat. *massa*). Amas de parties qui font corps ensemble : *masse de pierres* ; de choses qui font un seul corps compact : *masse de plomb.* Corps informe : *l'ours n'est qu'une masse.* Totalité : *la masse du sang.* Fonds d'argent, d'une succession, d'une société : *masse sociale.* Caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : *mettre à la masse.* Ensemble d'un ouvrage d'architecture : *masse imposante.* Le plus grand nombre, la réunion totale. Ce qu'on met au jeu. *Mécan.* Rapport de l'intensité d'une force constante à l'accélération du mouvement qu'elle produit, quand on l'applique au corps considéré : *l'unité principale de masse est le kilogramme.* Lit de pierre d'une carrière. Pl. Le peuple en général : *agir sur les masses.* **En masse,** loc. adv. Tous ensemble : *se lever en masse.*

MASSE (*ma-se*) n. f. (lat. pop. *matea*). Gros marteau ou maillet. Bâton à tête d'or ou d'argent, qu'on portait autrefois dans certaines cérémonies. Espèce de massue. Gros bout de queue de billard. **Masse d'armes,** arme formée d'un manche assez court, que surmonte une tête de métal, souvent garnie de pointes.

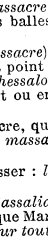

Masse d'armes.

MASSELOTTE (*ma-se-lo-te*) n. f. Métal superflu qui reste attaché à une pièce fondue.

MASSE-PAIN (*ma-se-pin*) n. m. (ital. *marzapane*). Biscuit rond, fait avec des amandes pilées et du sucre.

MASSER (*ma-sé*) v. a. (de l'ar. *mass,* manier, toucher). Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres.

MASSER (*ma-sé*) v. a. (de *masse*). Serrer : *masser des troupes.* Au billard, frapper une bille avec la queue, de haut en bas. **Se masser** v. pr. Se réunir par masses.

MASSÉTER (*ma-sé-tèr*) n. et adj. m. Muscle de la joue, qui sert au jeu de la mâchoire inférieure.

MASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. (de *masse*). Plante aquatique du genre *typha.*

MASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. (de *masse*). Gros marteau de tailleur de pierre, de cantonnier. Masse de bois, dont on usait dans les tournois.

MASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Personne qui masse au bain : *un habile masseur.*

MASSICOT (*ma-si-ko*) n. m. Protoxyde de plomb, de couleur jaune. *Techn.* V. MASSIQUOT.

MASSIER (*ma-si-é*) n. m. (de *masse*). Huissier qui porte une masse, dans certaines cérémonies.

MASSIER (*ma-si-é*), **ÈRE** n. Dans un atelier de sculpture ou de peinture, élève chargé de recueillir les cotisations mensuelles (*masse*) et de pourvoir aux dépenses communes de l'atelier.

MASSIF (*ma-sif*), **IVE** adj. (de *masse*). Qui est ou qui paraît épais, pesant : *corps massif.* Non plaqué et non creux : *or massif. Fig.* Grossier, lourd : *esprit massif ; construction massive.* N. m. Construction pleine et solide : *un massif de maçonnerie.* Bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : *massif d'arbres.* Ensemble de hauteurs qui se groupent autour d'un point culminant : *le massif du Mont-Blanc fait partie des Alpes.* ANT. **Svelte, léger.**

MASSIQUOT (*ma-si-ko*) n. m. (du n. de l'inventeur). Machine à rogner le papier. (On écrit aussi MASSICOT.)

MASSIVEMENT (*ma-si-ve-man*) adv. D'une manière massive.

MASSIVETÉ (*ma-si*) n. f. Etat, manière d'être de ce qui est massif : *la massiveté d'une construction.*

MASSORE (*ma-so-re*) ou **MASSORAH** (*ma-so-ra*) n. f. (mot hébr.). Examen critique du texte de la Bible, fait par des docteurs juifs qui en ont fixé les différentes leçons et la distribution.

MASSORÈTE (*ma-so*) n. m. Nom donné à ceux qui ont travaillé à la massore.

MASSORÉTIQUE (*ma-so*) adj. Qui se rapporte à la massore : *critique massorétique.*

MASSUE (*ma-sü*) n. f. (de *masse*). Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : *la massue d'Hercule.* Arme contondante, dont on se servit pendant toute l'antiquité et au moyen âge. *Fig. Coup de massue,* événement fâcheux et imprévu.

MASTABA (*mas-ta*) n. m. (mot ar.). Tombeau égyptien, de forme quadrangulaire et pyramidale, en pierre ou en brique.

MASTIC (*mas-tik*) n. m. (gr. *mastikhé*). Résine jaunâtre qui découle du lentisque. Composition pâteuse, employée pour boucher des trous. *Mastic des vitriers.* composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICAGE (*mas-ti*) n. m. Action de joindre ou de remplir avec du mastic.

MASTICATEUR (*mas-ti*) adj. m. Qui sert à la mastication : *l'appareil masticateur du lion est d'une puissance exceptionnelle.* N. m. Ustensile servant à broyer les aliments.

MASTICATION (*mas-ti-ka-si-on*) n. f. (du lat. *masticare,* mâcher). Action de broyer, de mâcher les aliments solides.

MASTICATOIRE (*mas-ti*) n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive : *le bétel est un masticatoire.* Adjectiv. : *substance masticatoire.*

MASTIFF n. m. Chien à corps trapu, voisin du dogue de Bordeaux.

MASTIGADOUR (*mas-ti*) n. m. *Art vétér.* Masticatoire administré aux chevaux.

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. n. Coller avec du mastic : *mastiquer des carreaux ; mastiquer une ouverture.*

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. (lat. *masticare*). Mâcher : *mastiquer lentement chaque bouchée.*

MASTOC (*mas-tok*) n. m. (de l'all. *mastochs,* bœuf à l'engrais). *Fam.* Homme lourd, grossier, épais.

MASTODONTE (*mas-to*) n. m. (du gr. *mastos,* mamelon, et *odous, ontos,* dent). Genre de grands mammifères fossiles, des époques tertiaire et quaternaire.

voisin de l'éléphant : *les mastodontes ont habité presque toutes les régions du globe. Fig.* et *fam.* Personne d'une énorme corpulence.

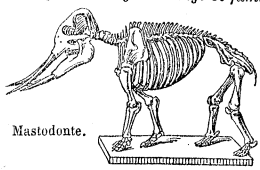
Mastodonte.

MASTODYNIE (*mas-to-di-ni*) n. f. Douleur des mamelles.

MASTOÏDE (*mas-to-i-de*) adj. (du gr. *mastos*, mamelon, et *eidos*, forme). Se dit de l'éminence en forme de mamelon placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal : *apophyse mastoïde.*

MASTOÏDIEN, ENNE (*mas-to-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASTOÏDO-HUMÉRAL, E, AUX (*mas-to-i*) adj. Se dit d'un muscle du cou du cheval, qui se rattache à l'épaule.

MASTOQUIN (*mas-to-kin*) n. m. *Mar.* Jambette de jaumière.

MASTROQUET (*mas-tro-kè*) n. m. *Pop.* Marchand de vin au détail.

MASULIPATAM ou **MAZULIPATAN** (*zu*) n. m. (n. de ville). Sorte de toile de coton des Indes.

MASURE (*zu-re*) n. f. (du bas lat. *mansura*, demeure). Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. Méchante demeure : *habiter une masure délabrée.*

MAT (*mat*) n. m. (mot pers. signif. *mort*). *T. d'échecs.* Echec au roi, dont il est impossible de se défendre et qui termine la partie : *combiner un beau mat.* Adjectiv. : *être mat ; faire quelqu'un échec et mat.*

MAT (*mat*), **E** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli : *or mat.* Trop compact : *pain mat.* Qui résonne peu, qui est sourd : *son mat.* ANT. **Brillant, éclatant.**

MÂT (*mâ*) n. m. (allem. *mast*). Longue pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire : *les principaux mâts sont le* grand mât, *le* mât d'artimon, *le* mât de misaine *et le mât de beaupré.* (V. NAVIRE.) *Mât militaire*, sur les navires de guerre à vapeur, mât en fer, creux, garni de signaux, d'armes, etc.; support des signaux et des disques de chemins de fer. **Mât de cocagne**, v. COCAGNE.

Matador.

MATACHER (*ché*) v. a. Tatouer, teindre la peau de différentes couleurs.

MATADOR n. m. (mot espagn. ; de *matar*, tuer). Celui qui, dans les combats de taureaux, est chargé de tuer l'animal. (Syn. ESPADA.) *Fam.* Homme considérable dans son état ou sa position : *les matadors de la finance, de l'administration.* Nom des cartes supérieures, au jeu de l'hombre. Variété du jeu de domino, de jacquet.

MATAGE n. m. Action de travailler avec le matoir. Action de passer sur la dorure, pour la protéger, une couche chaude de colle de parchemin.

MÂTAGE ou **MÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre en place les bas-mâts d'un navire.

MATAMORE n. m. (de l'espagn. *matamoros*, tueur de Maures). Personnage de la comédie espagnole, qui se vantait à tout propos de ses exploits contre les Maures : *prendre des allures de matamore.* Faux brave.

MATASSIN (*ta-sin*) n. m. (de l'espagn. *matachin*, d'orig. arabe). Autref., danseur, bouffon.

MATCH (*match*) n. m. (mot angl.). Lutte entre deux chevaux, deux concurrents, deux équipes ou deux sociétés concurrentes : *gagner un match de course, d'échecs*, etc. Pl. des *matches*.

MATÉ n. m. Espèce de houx de l'Amérique du Sud. (Avec ses feuilles séchées, torréfiées et pulvérisées, on fait une sorte de thé, nommé *thé du Paraguay* ou *thé des jésuites.*)

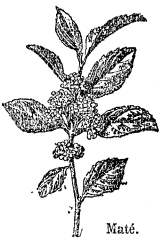
Maté.

MATELAS (*la*) n. m. (ital. *materasso*). Grand coussin piqué, rempli de laine, de bourre ou de crin, qui sert à garnir un lit.

MATELASSER (*la-sé*) v. a. Garnir en façon de matelas : *matelasser une ouverture.*

MATELASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait, répare, carde les matelas.

MATELASSURE (*la-su-re*) n. f. Ce qui sert à rembourrer : *la laine est la meilleure matelassure.*

MATELOT (*lo*) n. m. (du holl. *matiegenoot*, compagnon de couche). Homme servant à la manœuvre d'un vaisseau : *embaucher des matelots.* Marin qui reçoit la solde réglementaire. Chacun des vaisseaux d'une ligne, considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit : *matelot d'avant, d'arrière.* Déguisement ou vêtement d'enfant, imitant l'uniforme des marins.

Matelots.

MATELOTAGE n. m. Ensemble des travaux ayant rapport au service du gabier. Solde des matelots.

MATELOTE n. f. Femme d'un matelot. Mets composé de poisson, surtout d'anguille, accommodé au vin et aux oignons : *matelote d'anguille, de carpe.* Sorte de danse au rythme bref et décidé, pratiquée surtout par les matelots. **A la matelote,** loc. adv. A la manière des matelots : *chapeau à la matelote.*

MATER (*té*) v. a. Faire mat aux échecs. *Fig. Mater quelqu'un*, le dompter.

MÂTER (*té*) v. a. Garnir un navire de mâts.

MÂTEREAU (*ré*) n. m. Mât de petites dimensions.

MATÉRIALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de matérialiser. Résultat de cette action.

MATÉRIALISER (*zé*) v. a. Rendre matériel : *le peintre matérialise ses rêves.* Considérer comme matériel : *certains philosophes matérialisent l'âme.*

MATÉRIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui réduisent tout ce qui existe, y compris l'âme humaine, à l'unité de la matière : *le matérialisme a été défendu par Büchner.* ANT. **Spiritualisme.**

MATÉRIALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient au matérialisme : *la philosophie matérialiste.* N. Partisan de cette philosophie. — Les matérialistes n'admettent dans l'univers que la matière, niant ainsi l'existence des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la Divinité, qu'ils réduisent en un certain nombre d'éléments matériels. Dans l'antiquité, Démocrite et Epicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Au XVIIIe siècle, Hobbes, d'Holbach, La Mettrie, Diderot ; au XIXe, C. Vogt, Moleschott, Büchner ont professé le matérialisme. ANT. **Spiritualiste.**

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière ou matériel : *nier la matérialité d'un fait.*

MATÉRIAUX (*ri-ô*) n. m. pl. (du lat. *materia* matière). Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Fig.* Tout ce qu'on rassemble de faits, d'idées, pour la composition d'un ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. (lat. *materialis*). Formé de matière : *substance matérielle.* Qui a rapport à la matière : *la force matérielle. Fig.* Lourd, pesant : *grille trop matérielle.* Qui concerne uniquement le corps : *les jouissances matérielles.* Trop attaché aux choses physiques, grossières : *esprit matériel. Point matériel*, point mathématique que l'on suppose pesant. N. m. Tout ce qui sert à une

exploitation, à un établissement : *le matériel d'une ferme ;* à un service public : *matériel de l'armée.*

MATÉRIELLEMENT (*ri-è-le-man*) adv. D'une manière matérielle. Positivement : *chose matériellement impossible.*

MATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *maternus ;* de *mater*, mère). Qui est propre, naturel à une mère : *tendresse maternelle.* Du côté de la mère : *biens, parents maternels. Langue maternelle,* du pays où l'on est né. N. f. Ecole maternelle.

MATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. D'une façon maternelle : *traiter maternellement un enfant.*

MATERNITÉ (*tèr*) n. f. (lat. *maternitas ;* de *mater*, mère). Qualité de mère : *les inquiétudes de la maternité.* Maison hospitalière pour les femmes en couche.

MATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui matit le métal.

MÂTEUR n. m. *Mar.* Maître vétéran, chargé des manœuvres de mâtage.

MATHÉMATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui sait, qui professe les mathématiques : *Pascal fut un mathématicien d'un génie précoce.*

MATHÉMATIQUE adj. (du lat. *mathematicus*, science). Qui a rapport aux mathématiques : *sciences mathématiques. Fig.* Rigoureux : *précision mathématique.* N. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable : *étudier les mathématiques. Mathématiques pures,* celles qui étudient les propriétés de la grandeur d'une manière abstraite : *l'algèbre, la géométrie appartiennent aux mathématiques pures. Mathématiques mixtes* ou *appliquées,* celles qui considèrent les propriétés de la grandeur dans certains corps ou sujets : *l'astronomie, la mécanique font partie des mathématiques mixtes. Mathématiques élémentaires,* partie des mathématiques qui comprend les premières notions de cette science. *Mathématiques spéciales,* partie des mathématiques qui comprend la haute algèbre et son application à la géométrie.

MATHÉMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles des mathématiques. Avec une exactitude rigoureuse : *précision qui s'est réalisée mathématiquement.*

MATHURIN n. m. *Arg. mar.* Matelot.

MATHURIN n. m. Religieux de l'ordre (fondé en 1198) des trinitaires, employés au rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques.

MATICO n. m. *Bot.* Nom vulgaire de diverses pipéracées, dont les feuilles sont astringentes.

MATIÈRE n. f. (lat. *materia*). Substance étendue, divisible, impénétrable, et susceptible de toutes sortes de formes : *la matière est la cause permanente de toutes nos sensations.* Ce dont une chose est faite : *la matière d'une statue.* Choses physiques, corporelles : *s'attacher à la matière.* Déjection du corps : *matière fécale. Matière première,* avant qu'elle soit mise en œuvre. *Matières d'or et d'argent,* espèces fondues, lingots, barres, employés pour la fabrication des monnaies. *Fig.* Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière. Entrer en matière,* aborder son sujet. Cause, prétexte : *il y a là matière à procès. Matière sommaire,* affaire civile qui doit être jugée rapidement et à peu de frais. **En matière de,** loc. prép. Quand il s'agit de : *en matière civile, la présence des parties n'est pas obligatoire.*

MATIN n. m. (lat. *matutinum*). Le temps compris entre minuit et midi et, ordinairement, la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi. *Un beau matin, un de ces matins,* un temps prochain, mais indéterminé. *Fig.* et *poét. Le matin de la vie,* la jeunesse. *Les portes du matin,* aurore ou Levant. Adv. De bonne heure : *se lever matin.* PROV. : **Ce n'est pas le tout de se lever matin, il faut arriver à l'heure,** il ne suffit pas de mettre de l'empressement dans une affaire; il faut réussir. **Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin,** le ciel, rouge le soir et blanc le matin, présage un beau temps, favorable pour voyager. **Tel rit le matin, qui le soir pleurera,** nul ne peut répondre le matin de ce qui lui arrivera le soir. ANT. **Soir.**

MÂTIN n. m. (lat. pop. *mansuetinus*). Gros chien de garde : *un fort mâtin.* Interj. Exclamation d'étonnement.

MÂTIN, E n. *Pop.* Personne grossière ou désagréable. Luron, luronne.

MATINAL, E, AUX ou **ALS** adj. Propre au matin : *brise matinale.* Qui s'est levé matin. *Fleurs matinales,* fleurs qui s'ouvrent le matin.

MATINALEMENT (*man*) adv. Dès le matin, à une heure matinale. (Peu us.)

MÂTINEAU (*nô*) n. m. Petit mâtin.

MÂTINÉ, E adj. (de *mâtiner*). Qui n'est pas de race pure, croisé : *épagneul mâtiné de dogue.*

MATINÉE (*né*) n. f. (de *matin*). Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi : *une belle matinée de printemps. Dormir la grasse matinée,* dormir tard. Fête, spectacle qui a lieu d'ordinaire dans l'après-midi. Vêtement d'intérieur, que les femmes portent le matin. ANT. **Soirée.**

MÂTINER (*né*) v. a. Faire couvrir une chienne par un chien de race différente. *Fam.* Gourmander, maltraiter en paroles : *se laisser mâtiner par un bourru.*

MATINES (*ti-ne*) n. f. pl. Première partie de l'office divin, destinée à être dite, en principe, à la première heure du jour après minuit : *chanter matines.*

MATINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de se lever matin : *ouvrière matineuse.*

MATINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au matin. (N'est usité que dans : *étoile matinière,* la planète Vénus.)

MATIR v. a. (de *mat*). Faire disparaître la ligne de jonction de deux pièces de métal soudées. Rendre mats des motifs brunis, pour faire ressortir les fonds brillants, ou inversement.

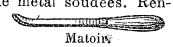
Matoir.

MATITÉ n. f. Etat de ce qui est mat : *la matité d'un son.*

MATOIR n. m. Outil pour matir.

MATOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. etn. (orig. arg.). Rusé, fin.

MATOISEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière matoise. (Peu us.)

MATOISERIE (*ze-rî*) n. f. Habileté des matois. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Chat mâle. *Fig.* et *fam.* Homme désagréable : *un vilain matou.*

MATRAQUE n. f. (ar. *mitraqah*). Chez les Arabes d'Algérie, bâton noueux en forme de massue.

MATRAS (*tra*) n. m. Carreau d'arbalète, dont la tête est un solide cylindrique ou quadrangulaire. Vase de verre à long col, employé en chimie.

MATRIARCAL, E, AUX adj. Qui a rapport au matriarcat : *coutume matriarcale.*

MATRIARCAT (*ka*) n. m. (du lat. *mater*, mère, et du gr. *arkhê*, commandement). Coutume en vertu de laquelle, chez certaines peuplades, les femmes donnent leur nom aux enfants et exercent une autorité prépondérante dans la famille : *le matriarcat existe dans beaucoup de tribus nègres de l'Afrique du Sud.*

MATRICAIRE (*kê-re*) n. f. Genre de composées radiées à odeur balsamique, dont une espèce, la *matricaire camomille,* est très employée en infusions.

MATRICE n. f. (lat. *matrix*). Viscère où a lieu la conception. (Syn. UTÉRUS.) Moule, soit en creux, soit en relief, qui, après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action. *Matrice du rôle des contributions,* registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions. Etalon d'un poids ou d'une mesure servant à en étalonner d'autres. *Matrice de girofle,* fruit du giroflier arrivé à sa maturité.

MATRICIDE n. m. (du lat. *mater, tris*, mère, et *cædere*, tuer). Crime de celui, de celle qui a tué sa mère. N. Personne qui a tué sa mère. (Peu us. — On dit mieux PARRICIDE.)

MATRICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport aux matrices administratives : *les données matricielles de l'impôt.*

MATRICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est porté sur la matricule : *note matriculaire.*

MATRICULE n. f. (lat. *matricula*). Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc. *Par ext.* Inscription sur ce registre. Extrait de cette inscription, délivré à la personne inscrite. Adjectiv. : *registre matricule.* N. m. Numéro d'inscription sur ce registre

MATRICULER (*lé*) v. a. Inscrire une personne sur une matricule. Marquer un objet d'un numéro matricule.

MATRIMONIAL, E, AUX adj. (du lat. *matrimonium*, mariage). Qui a rapport au mariage : *régime matrimonial.*

MATRIMONIALEMENT (*man*) adv. En mariage. (Peu us.)

MATRONE n. f. (lat. *matrona; de mater*, mère). Ancienne dame romaine. Femme d'un certain âge et respectable. Sage-femme. (Peu us. en ce dernier sens.)

MATTE (*ma-te*) n. f. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte.

MATTHIOLE (*ma-ti*) n. f. Genre de crucifères, vulgairement appelées *giroflées des jardins* ou *violiers*, que l'on cultive pour leurs fleurs odorantes.

Matthiole.

MATURATIF, IVE adj. (du lat. *maturare*, faire mûrir). Qui hâte la formation du pus dans les tumeurs : *onguent maturatif.* N. m. : *un maturatif.*

MATURATION (*si-on*) n. f. (de *maturatif*). Progrès successif vers la maturité : *la chaleur solaire hâte la maturation des fruits.*

MÂTURE n. f. Ensemble des mâts d'un vaisseau. Arbres propres à faire des mâts. Art de mâter les vaisseaux. Appareil servant à mâter les vaisseaux.

MATURÉMENT (*man*) adv. Après mûre réflexion.

MATURITÉ n. f. (lat. *maturitas;* de *maturus*, mûr). Etat, qualité de ce qui est mûr : *sous les climats trop froids, le raisin ne peut pas venir à maturité. Fig.* Etat des choses parvenues à leur complet développement : *la maturité de l'esprit.* Circonspection que donne l'âge : *agir avec maturité. Pathol.* Etat d'un phlegmon dans lequel le pus est accumulé. **Avec maturité,** loc. adv. Avec circonspection et sagement : *agir, parler avec maturité.*

MATUTINAL, E, AUX adj. (lat. *matutinus*, du matin). Qui se rapporte au matin : *office matutinal.*

MAUBÈCHE (*mô*) n. f. Nom vulgaire des petits bécasseaux du nord de l'Europe.

MAUDIRE (*mô*) v. a. (du lat. *male*, mal, et *dicere*, dire. — Se conj. comme *dire*, excepté au plur. de l'ind. prés. et de l'impér. : *nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Maudissons, maudissez.*) Prononcer une malédiction contre quelqu'un : *Noé maudit son fils Cham.* Détester, s'emporter contre : *maudire le sort.* Condamner, réprouver : *Dieu maudit Caïn et sa descendance.* ANT. **Bénir.**

MAUDISSABLE (*mô-di-sa-ble*) adj. Que l'on peut maudire. Digne d'être maudit.

MAUDIT (*mô-di*), **E** adj. Frappé d'une malédiction. *Par exagér.* Très désagréable, très mauvais : *temps maudit; maudit métier.* N. : *allez, maudits, au feu éternel!* **Le maudit,** le démon.

MAUGE ou **MAUGÈRE** (*mô*) n. f. Garniture en cuivre d'une vergue, d'un dalot.

MAUGRÉ (*mô*) prép. Forme ancienne de *malgré.*

MAUGRÉER (*mô-gré-é*) v. n. (de *mal*, et *gré*). Pester, s'emporter : *maugréer contre un fâcheux.*

MAUPITEUX, EUSE (*mô-pi-teû, eu-ze*) adj. et n. Cruel. Qui ne mérite pas la pitié. (Peu us.)

MAURANDIE (*mô-ran-di*) n. f. Plante herbacée, parfois grimpante, dont les fleurs à grande corolle sont recherchées pour orner les tonnelles.

MAURE (*mô-re*) ou **MORE** n. m. et adj. De l'ancienne Mauritanie, contrée de l'Afrique du Nord : *guerrier maure.* (Au fém. MAURESQUE : *une Mauresque; une femme mauresque.*) N. m. La langue des Maures. PROV. : **Traiter quelqu'un de Turc à Maure,** le traiter avec une rigueur, une dureté extrêmes. **Les Maures.** *V. Part. hist.*

MAURELLE (*mô-rè-le*) n. f. Nom vulgaire du *tournesol des teinturiers.*

MAURESQUE (*mô*) ou **MORESQUE** (*mo-rès-ke*) adj. Qui appartient aux Maures : *style mauresque.* N. f. Pantalon très large, en étoffe légère, que l'on porte sous les tropiques. Danse à la manière des Maures.

MAUSOLÉE (*mô-zo-lé*) n. m. (de *Mausole* [v. *Part. hist.*]). Monument funéraire somptueux : *le Père-Lachaise contient d'admirables mausolées.*

MAUSSADE (*mô-sa-de*) adj. (lat. *male*, mal, et *sapidus*, qui a de la saveur). D'humeur chagrine, hargneux : *homme, caractère maussade. Par ext.* Désagréable, ennuyeux : *temps maussade.* ANT. **Gai, jovial.**

MAUSSADEMENT (*mô-sa-de-man*) adv. D'une manière maussade. (Peu us.)

MAUSSADERIE (*mô-sa-de-ri*) n. f. Mauvaise grâce ; manière désagréable. Rebuffade.

MAUVAIS, E (*mô-vè, è-ze*) adj. Qui n'est pas bon : *mauvais pain.* Méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme.* Sans talent : *mauvais poète.* Funeste, sinistre : *mauvais présage.* Dangereux, nuisible : *mauvais livre.* Malicieux, mordant : *les femmes sont mauvaises pour les femmes. Mauvais bruits,* propos défavorables : *faire courir de mauvais bruits sur quelqu'un. Mauvaise tête,* personne sujette à des coups de tête, à des incartades. *Mauvais sujet,* homme d'une mauvaise conduite. *Les mauvais anges,* les démons. *Avoir mauvaise mine,* le visage défait, malade. *Faire mauvais visage à quelqu'un,* le traiter froidement. *Trouver mauvais,* prendre en mauvaise part. *Il fait mauvais,* vilain temps. *Prendre en mauvaise part,* prendre dans un sens fâcheux ou défavorable. *Mer mauvaise,* mer très agitée. N. m. : *discerner le bon du mauvais.* Adv. *Sentir mauvais,* exhaler une mauvaise odeur. ANT. **Bon, favorable.**

Mauve.

MAUVAISEMENT (*mô-vè-ze-man*) adv. Méchamment. (Peu us.)

MAUVAISETÉ (*mô-vè-ze-té*) n. f. Méchanceté.

MAUVE (*mô-ve*) n. f. (lat. *malva*). Genre de *malvacées*, comprenant des herbes des pays tempérés, émollientes et adoucissantes : *la tisane de mauve est employée contre le rhume.* Adj. Qui est de la couleur des fleurs de mauve. N. m. La couleur mauve.

MAUVÉINE (*mô*) n. f. *Chim.* Syn. de ANILINE.

MAUVIETTE (*mô-vi-è-te*) n. f. (de *mauvis*). Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse. *Fig.* et *fam.* Personne de complexion délicate. *Manger comme une mauviette,* manger fort peu.

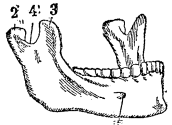

Maxillaire inférieur de l'homme : 1. Trou mentonnier : 2. Condyle : 3. Apophyse coronoïde : 4. Echancrure sigmoïde.

MAUVIS (*mô-vi*) n. m. Espèce de petite grive.

MAXILLAIRE (*mak-sil-lè-re*) adj. (du lat. *maxilla*, mâchoire). Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire.* N. m. Chacun des os qui constituent les mâchoires : *maxillaire supérieur, inférieur.*

MAXIMA (*mak-si*) pl. de MAXIMUM. *Thermomètre à maxima,* celui qui indique la température la plus élevée, marquée dans un temps donné. ANT. **Minima.**

MAXIMALISTE n. Syn. de BOLCHEVISTE.

MAXIME (*mak-si-me*) n. f. (lat. *maxima*). Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte : *les maximes de La Rochefoucauld sont le code de l'égoïsme.*

MAXIMER (*mak-si-mé*) v. a. Fixer le prix maximum de. Eriger en maxime. (Peu us.)

MAXIMUM (*mak-si-mom'*) n. m. (mot lat. signif. *le plus grand*). L'état le plus grand où une quantité variable puisse parvenir : *théâtre qui fait le maximum de recettes. Dr.* Limite de l'application d'une peine. *Econ. pol.* Prix au-dessus duquel, à certaines époques de famine ou de crise, les lois interdisent de vendre certaines denrées. **Au maximum,** loc. adv. Au plus haut degré. (Pl. des *maxima* ou *maximums.*) Adjectiv. : *déterminer le poids, la valeur maximum; les altitudes, les effets maxima* (ou *maximums*). ANT. **Minimum.**

MAYE (*mè-i*) n. f. (de *maie*). Auge de pierre pour recevoir l'huile d'olive au sortir du pressoir. Caisse où l'on reçoit la poudre.

MAYONNAISE (*ma-i-o-nè-ze*) n. f. Sorte de sauce froide, qui se compose d'huile, vinaigre, sel, poivre

moutarde, et d'un jaune d'œuf, battus ensemble : *la mayonnaise se sert avec les viandes froides.*

MAZAGRAN n. m. Café froid, servi dans un verre en porcelaine. Ce verre lui-même.

MAZARINADE n. f. Nom donné aux chansons ou pamphlets publiés contre Mazarin pendant la Fronde.

MAZDÉISME (*is-me*) n. m. Religion des Iraniens (Mèdes, Bactriens, anciens Perses, Parthes, etc.). — Le mazdéisme admet deux principes : l'un bon, l'autre mauvais. Ormazd (*Ahouramazdâ*), le bon principe, a créé le monde, et il le gouverne, assisté de six génies supérieurs (*Amshaspands*) et de génies secondaires (*Yazatas*), répandus dans l'univers. Le mauvais principe, Ahriman (*Angrômaïnyous*), cherche à détruire l'œuvre bienfaisante d'Ormazd, assisté de six génies nuisibles et de *Daevas* (démons). Les mazdéistes croient que cette lutte se terminera fatalement par la défaite d'Ahriman et le triomphe de la perfection.

MAZÉAGE n. m. Premier affinage donné à la fonte. Syn. FINAGE.

MAZEAU (*zô*) n. m. Plaque soumise au mazéage.

MAZER (*zé*) v. a. Faire subir à la fonte l'opération du mazéage ou finage.

MAZERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on maze la fonte.

MAZETTE (*zè-te*) n. f. Mauvais petit cheval. *Fig.* Personne sans capacité : *jouer comme une mazette.* Interj. Exclamation d'étonnement.

MAZOUT (*zou*) n. m. (mot russe). Résidu combustible de la distillation des pétroles bruts.

MAZURKA n. f. Danse à trois temps, d'origine polonaise. Air sur lequel elle s'exécute.

ME pr. pers. de la 1re pers. du sing. Moi, à moi.

MÉ ou **MÉS** (du lat. *minus*, moins) préfixe privatif et péjoratif.

MEA-CULPA n. m. Mots latins tirés du *Confiteor* et qui signifient *par ma faute. Faire son mea-culpa*, se repentir, avouer sa faute. (L'Acad. écrit : MEA-CULPÂ.) *Mea maxima culpa*, par ma très grande faute.

MÉANDRE n. m. (du n. d'une rivière de l'Asie Mineure, au cours sinueux). Sinuosité d'un fleuve : *la Seine décrit de nombreux méandres entre Paris et Rouen. Fig.* Détour, ruse. Dessin d'ornementation, formé de lignes ou de baguettes diversement entrecroisées. (On dit mieux FRETTES ou GRECQUES.)

MÉANDRINE n. f. Genre de madrépores, comprenant des polypiers vermiculés, habitant les mers chaudes.

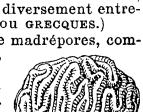
Méandrine.

MÉAT (*mé-a*) n.m. (lat. *meatus*). Conduit ou orifice d'un conduit. Interstice entre plusieurs cellules végétales.

MÉCANICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui, possédant la science de la mécanique, invente ou construit des machines. N. m. Celui qui conduit une machine, une locomotive, une automobile, etc. **Ingénieur-mécanicien,** celui qui donne des plans de machines à construire. (Pl. des *ingénieurs-mécaniciens.*) Adjectiv. : *ouvrier mécanicien.*

MÉCANIQUE adj. (du gr. *mêkhanê*, machine). Qui a rapport aux lois du mouvement et de l'équilibre. Qui exige le travail des mains ou des machines : *les arts mécaniques.* Machinal : *la digestion est une opération mécanique.* N. f. Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des machines : *d'Alembert est un des fondateurs de la mécanique.* Ouvrage traitant de la mécanique : *la* Mécanique *de Laplace. Mécanique céleste*, qui étudie la théorie des mouvements des astres. Combinaison d'organes propres à produire ou à transmettre des mouvements : *la mécanique d'une montre.* Machine : *étoffe fabriquée à la mécanique. Fig.* Combinaison de moyens ; intrigue.

MÉCANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière mécanique : *travail exécuté mécaniquement.*

MÉCANISER (*zé*) v. a. Rendre semblable à une machine. *Pop.* Taquiner : *as-tu fini de me mécaniser ?*

MÉCANISME (*nis-me*) n. m. Combinaisons d'organes ou parties disposés pour la production d'un fonctionnement d'ensemble : *démonter le mécanisme d'une montre. Fig. Mécanisme du langage*, arrangement des mots. *Mécanisme des vers*, rythme poétique.

MÉCANOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (de *mécanique*, et du gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies par des appareils mécaniques.

MÉCÈNE n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à Mécène, favori d'Auguste : *les mécènes sont rares.* (V. *Part. hist.*)

MÉCHAGE n. m. Action de mécher un tonneau.

MÉCHAMMENT (*cha-man*) adv. Avec méchanceté : *se conduire méchamment.* ANT. **Excellemment.**

MÉCHANCETÉ n. f. (de *méchant*). Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère.* Action, parole méchante : *faire, dire des méchancetés.* ANT. **Bonté.**

MÉCHANT (*chan*), **E** adj. (de l'anc. fr. *meschoir*). Porté au mal : *homme méchant.* Turbulent : *enfant méchant.* Exprimant la méchanceté : *regard méchant.* Mordant : *une épigramme méchante.* Qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande ; méchant poète.* Désagréable, dangereux : *s'attirer une méchante affaire.* Maussade : *de méchante humeur.* N. m. : *fuir les méchants. Faire le méchant*, s'emporter. ANT. **Bon, bienveillant, excellent.**

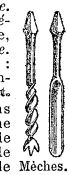
Mèches.

MÈCHE n. f. Coton que l'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler. Toile imprégnée de soufre pour mécher les tonneaux. Bout de ficelle qu'on attache au fouet. Corde préparée pour mettre le feu au canon, à une mine. Bouquet de cheveux. Partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon, etc. *Mèche de cabestan, de gouvernail*, etc., axe de ces organes. *Fig.* et *pop. Éventer la mèche*, découvrir un complot. *Vendre la mèche*, livrer un secret. *Être de mèche avec quelqu'un*, être d'accord avec lui pour une action indélicate. *Il n'y a pas mèche*, il n'y a pas moyen.

MÉCHEF (*chèf*) n. m. (préf. *mé*, et *chef*). Accident fâcheux. (Vx.)

MÉCHER (*ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire brûler dans un tonneau une mèche soufrée, afin de tuer les ferments et moisissures.

MÉCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui forme mèche, en parlant des laines brutes.

MECKLEMBOURGEOIS, E (*mé-klin-bour-joi, oi-ze*) adj. et n. Du Mecklembourg : *les chevaux mecklembourgeois sont renommés.*

MÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Erreur dans un compte. *Fig.* Espérance trompée. Déception : *vous aurez un grave mécompte.*

MÉCOMPTER [*kon-té*] **(SE)** v. pr. (préf. *mé*, et *compter*). Se tromper dans un compte. Éprouver du mécompte. (Peu us.)

MÉCONIUM (*ni-om'*) n. m. Matière qui constitue les premières garde-robes de l'enfant.

MÉCONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine : *cadavre méconnaissable.* ANT. **Reconnaissable.**

MÉCONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. Action de méconnaître. Ingratitude. (Peu us.) ANT. **Reconnaissance.**

MÉCONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui méconnaît. Ingrat. (Peu us.) ANT. **Reconnaissant.**

MÉCONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. a. (Se conj. comme *connaître.*) Ne pas reconnaître : *méconnaître un service rendu.* Désavouer ; affecter, par orgueil, de ne pas reconnaître : *méconnaître un ami pauvre.* Ne pas apprécier le mérite : *Milton a été méconnu de ses contemporains.* **Se méconnaître** v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent.* ANT. **Reconnaître.**

MÉCONTENT (*tan*), **E** adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents.* ANT. **Content, satisfait.**

MÉCONTENTEMENT (*tan-te-man*) n. m. Manque de satisfaction : *marquer son mécontentement.* ANT. **Contentement, satisfaction.**

MÉCONTENTER (*tan-té*) v. a. Rendre mécontent : *le Directoire mécontenta tous les partis en France.* ANT. **Contenter, satisfaire.**

MÉCRÉANCE n. f. Refus de croire, d'ajouter foi. Incrédulité, défiance. ANT. **Croyance.**

MÉCRÉANT (*kré-an*). E adj. (préf. *mé*, et *créant*, anc. forme de *croyant*). Qui n'a pas la vraie foi. Infidèle, impie. N. : *une mécréante* ANT. **Croyant.**

MÉCROIRE v. a. et n. (Se conj. comme *croire.*) Refuser de croire. (Peu us.) ANT. **Croire.**

MÉDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. (ital. *medaglia*). Ancienne monnaie des Grecs et des Romains. Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre. Pièce de métal donnée en prix, dans certains concours. Récompense donnée au mérite, au courage. (V. *Part. hist.*) Pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. Plaque de métal dont le port est exigé dans certaines professions : *médaille de commissionnaire.* Bas relief de forme ronde. *Le revers de la médaille*, le côté où il n'y a pas d'effigie. *Fig.* Le mauvais côté d'une chose. *Toute médaille a son revers*, chaque chose a son bon et son mauvais côté.

MÉDAILLÉ, E (*da, ll* mll., *é*) adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille : *soldat médaillé; un médaillé de Sainte-Hélène.*

MÉDAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. a. Honorer, décorer d'une médaille : *médailler un soldat courageux.* Autoriser une profession dont une médaille est le signe distinctif.

MÉDAILLEUR (*da, ll* mll.) n. m. Celui qui grave les coins de médailles.

MÉDAILLIER (*da, ll* mll., *ié*). n. m. Collection de médailles. Meuble à tiroir qui les renferme.

MÉDAILLISTE (*da, ll* mll., *is-te*) n. et adj. Amateur de médailles. Qui fabrique, qui grave des médailles : *graveur médailliste.*

MÉDAILLON (*da, ll* mll., *on*) n. m. (ital. *medaglione*). Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires. Bijou de forme circulaire ou ovale, dans lequel on place un portrait, des cheveux, etc. Bas-relief représentant une tête ou un sujet.

MÈDE adj. et n. De la Médie. (V. *Part. hist.*)

MÉDECIN n. m. Celui qui exerce la médecine : *tout médecin doit être pourvu du grade de docteur. Médecin ordinaire*, celui qu'une famille consulte ordinairement. *Médecin consultant*, qui est appelé en consultation et qui ne donne pas ordinairement ses soins à la personne malade. *Médecin des âmes*, prêtre, confesseur. *Fig.* Objet propre à rendre ou à conserver la santé : *la tempérance et le travail sont d'excellents médecins.* Adjectiv. : *Femme médecin*, femme qui exerce la médecine.

MÉDECINE n. f. (lat. *medicina*). Science qui a pour but la conservation et le rétablissement de la santé : *étudiant, docteur en médecine.* Profession de médecin : *l'exercice illégal de la médecine est sévèrement puni.* Système médical : *la médecine homéopathique. Médecine légale*, celle qui est appliquée à différentes questions de droit, dans le but de les élucider. Remède en général et, plus souvent, remède purgatif : *prendre une médecine. Fig.* Chose rebutante. *Médecine de cheval*, remède violent. *Avaler la médecine*, prendre son parti. — PROV. : **Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres**, il faut faire sur-le-champ et d'un seul coup les choses désagréables dont on ne peut se dispenser.

MÉDECINER (*né*) v. a. Médicamenter, droguer. **Se médeciner** v. pr. Se droguer.

MÉDIAL, E, AUX adj. et n. (lat. *medialis;* de *medius*, qui est au milieu). Se dit surtout d'une lettre qui occupe le milieu d'un mot : *lettre médiale*, et substantiv., *une médiale.*

BM, Médiane.

MÉDIALEMENT (*man*) adv. D'une façon médiale ; au milieu : *lettre placée médialement.*

MÉDIAN, E adj. (lat. *medianus*). Placé au milieu : *ligne médiane. Veines médianes*, veines qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois. N. f. Dans un triangle, droite qui joint un sommet du triangle au milieu du côté opposé.

MÉDIANOCHE n. m. (mot espagn. ; de *media*, qui est au milieu, et *noche*, nuit). Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre : *le réveillon de Noël est un médianoche.*

MÉDIANTE n. f. (lat. *medians, antis*). *Musiq.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN *di-as-tin*) n. m. (lat. *mediastinus*). Cloison membraneuse, qui divise le thorax en deux parties : l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT (*di-a*), E adj. lat. *mediatus ;* de *mediare*, s'interposer). Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est intermédiaire : *cause médiate.* Se dit des princes qui, dans l'ancien empire germanique, ne tenaient pas leurs fiefs directement de l'empereur, et aussi de leurs Etats. ANT. **Immédiat.**

MÉDIATEMENT (*man*) adv. D'une manière médiate. (Peu us.)

MÉDIATEUR, TRICE n. (lat. *mediator*). Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement, entre deux ou plusieurs personnes : *médiateur de la paix.* Adjectiv. : *puissance médiatrice.*

MÉDIATION (*si-on*) n. f. Entremise destinée à produire un accord : *proposer sa médiation.*

MÉDIATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de médiatiser.

MÉDIATISER (*zé*) v. a. Faire qu'un prince, un pays allemand, ne relève plus immédiatement de l'empire : *médiatiser un petit seigneur.*

MÉDICAL, E, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical. Matière médicale*, ensemble des substances employées en médecine.

MÉDICALEMENT adv. Au point de vue médical.

MÉDICAMENT (*man*) n. m. (lat. *medicamentum*). Remède pour guérir un malade : *administrer un médicament.*

MÉDICAMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui traite des médicaments : *méthode médicamentaire.*

MÉDICAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Syn. de MÉDICATION.

MÉDICAMENTER (*man-té*) v. a. Donner des médicaments à un malade (en mauv. part). **Se médicamenter** v. pr. S'administrer des médicaments.

MÉDICAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a la vertu d'un médicament : *les plants fournissent de nombreuses substances médicamenteuses.*

MÉDICASTRE (*kas-tre*) n. m. (ital. *medicastro*). Mauvais médecin, charlatan ou sans instruction.

MÉDICATEUR, TRICE adj. Qui a rapport à la guérison, à la réparation des désordres de l'économie.

MÉDICATION (*si-on*) n. f. (lat. *medicatio*). Emploi d'agents thérapeutiques pour répondre à une indication déterminée : *la médication de la lèpre est encore incertaine.*

MÉDICÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Médicis : *la période médicéenne est la plus brillante de l'histoire de Florence.*

MÉDICINAL, E, AUX adj. Qui sert de remède : *le ricin est une plante médicinale.*

MÉDICINIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées, dont l'espèce la plus connue est le *jatropha*, dit encore *gros pignon d'Inde, ricin d'Amérique.* (Ses graines, purgatives à petites doses, sont vénéneuses en grande quantité.)

Médicinier.

MÉDICO-LÉGAL, E, AUX adj. Qui se rapporte à la médecine légale : *expertise médico-légale.*

MÉDIÉVAL, E, AUX adj. (lat. *medium*, moyen, et *ævum*, âge). Qui se rapporte au moyen âge : *l'archéologie médiévale.*

MÉDIÉVISME (*vis-me*) n. m. Amour du moyen âge : *les romantiques professèrent le médiévisme.*

MÉDIÉVISTE (*vis-te*) n. Erudit qui s'occupe de l'histoire, de la littérature, etc., du moyen âge : *Paulin Paris fut un remarquable médiévisme.*

MÉDIMNE (*dim'-ne*) n. m. (gr. *medimnos*). Unité des mesures de capacité chez les Athéniens, qui valait environ 52 lit. 82.

MÉDIOCRE adj. (lat. *mediocris ;* de *medius*, qui est au milieu). Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais : *ouvrage médiocre. Homme médiocre*, de peu de capacité. N. m. Ce qui est médiocre : *ouvrage au-dessous du médiocre.*

MÉDIOCREMENT (*man*) adv. D'une façon médiocre : *travail médiocrement réussi.*

MÉDIOCRITÉ n. f. (lat. *mediocritas*). Etat, qualité de ce qui est médiocre : *en littérature, la médiocrité est insupportable.* Fortune étroite, mais suffisante : *vivre dans la médiocrité.* Insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité.*

MÉDIQUE adj. Qui concerne les Mèdes : *les guerres médiques.* (V. *Part. hist.*)

MÉDIRE v. n. (préf. *mé*, et *dire*. — Se conj. comme *dire*, sauf à la 2e pers. pl. du prés. de l'ind. et de l'impér., où l'on dit : *vous médisez ; médisez.*) Dire de quelqu'un avec une intention mauvaise, un mal qui est vrai : *on ne doit jamais médire de quelqu'un.*

MÉDISANCE (*zan-se*) n. f. (*de médire*). Propos désavantageux, mais exact, tenu avec l'intention de nuire. Personnes qui médisent : *faire taire la médisance.*

MÉDISANT (*zan*), **E** n. et adj. Qui médit : *les médisants sont insupportables.*

MÉDITATIF, IVE adj. Porté à la méditation ; penseur, rêveur. Livré à la méditation : *esprit méditatif.* Qui annonce la méditation : *un air méditatif.*

MÉDITATION (*si-on*, n. f. Action de méditer ; réflexion, contention. Application de l'esprit à un objet : *être plongé dans la méditation.* Opuscules sur un sujet philosophique ou religieux (en ce sens, prend une majuscule). Oraison mentale, application de l'esprit à des vérités religieuses.

MÉDITER (*té*) v. a. (lat. *meditari*). Soumettre à des réflexions, à un examen intérieur : *méditer une vérité.* Projeter, combiner : *méditer une évasion.* V. n. Se livrer à la réflexion : *méditer sur le passé.* Faire une méditation pieuse.

MÉDITERRANÉ, E (*tè-ra*) adj. (du lat. *medius*, qui est au milieu, et *terra*, terre). Situé au milieu des terres. N. f. Mer intérieure : *la mer Caspienne est une méditerranée.* V. MÉDITERRANÉE (*Part. hist.*).

MÉDITERRANÉEN, ENNE (*tè-ra-né-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la Méditerranée : *le climat méditerranéen est chaud et sec.*

MÉDIUM (*di-om'*) n. m. (du lat. *medius*, qui est au milieu). Moyen terme, intermédiaire : *proposer, accepter un médium.* Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les spirites. *Musiq.* Etendue de la voix, registre des sons, entre le grave et l'aigu. Pl. des *médiums.*

MÉDIUS (*di-uss*) n. m. (du lat. *medius* signif. *qui est au milieu*). Le doigt du milieu. (V. MAIN.)

MÉDOC (*dok*) n. m. Vin renommé du pays de Médoc : *une bouteille de médoc.*

MÉDULLAIRE (*dul-lè-re*) adj. (du lat. *medulla*, moelle). Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature : *substance médullaire. Os médullaire*, os qui contient de la moelle. *Canal médullaire*, canal qui contient de la moelle.

MÉDULLEUX, EUSE (*dul-leû, eu-ze*) adj. Se dit des organes qui renferment une sorte de moelle : *la tige du sureau est médulleuse.*

MÉDUSE (*du-ze*) n. f. (de *Méduse* n. myth.). *Zool.* Se dit des cœlentérés de la classe des hydroméduses, des genres *acalèphes, cténophores*, etc. : *le corps des méduses est gélatineux. Tête de Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur.

MÉDUSER (*zé*) v. a. *Fam.* Frapper de stupeur, en souvenir de la tête de *Méduse.* (V. *Part. hist.*)

MEETING (*mi-tin'gh*) n. m. (mot angl. ; de *to meet*, se rencontrer). Réunion où l'on délibère sur une élection, un sujet politique ou social, etc. : *tenir un meeting en plein air.* Réunion sportive.

MÉFAIRE (*fè-re*) v. n. (préf. *mé*, et *faire*. — Se conj. comme *faire.*) Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire ni médire.*

MÉFAIT (*fè*) n. m. (subst. particip. de *méfaire*). Mauvaise action ; dégâts : *les méfaits du renard.*

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le mal dans les autres : *la méfiance, dit le poète, est mère de la sûreté.* ANT. **Confiance.**

MÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. et n. Qui se méfie. ANT. **Confiant.**

MÉFIER (*fi-é*) **(SE)** v. pr. (préf. *mé*, et *fier*. — Se conj. comme *prier.*) Ne pas se fier. ANT. **Se fier, se confier.**

MÉG ou **MÉGA** (du gr. *mega*, un million). Préfixe indiquant la multiplication d'une grandeur par un million : *mégamètre.* (Abrév. M.)

MÉGADYNE n. f. Unité de force, qui équivaut à un million de dynes. Syn. CENTISTHÈNE.

MÉGAJOULE n. m. Unité de travail, qui équivaut à un million de joules. (Abrév. M. *J.*)

MÉGALITHE n. m. (du gr. *megas, alos*, grand, et *lithos*, pierre). Pierre monumentale des temps préhistoriques : *les mégalithes sont nombreux en Bretagne.*

MÉGALITHIQUE adj. Se dit des constructions préhistoriques élevées au moyen de gros blocs de pierre, comme les *menhirs*, etc. : *monuments mégalithiques.*

MÉGALOCÉPHALE adj. et n. (du gr. *megas, alos*, grand, et *kephalé*, tête). Dont la tête est très grande.

MÉGALOGONE adj. (du gr. *megas, alos*, grand, et *gônia*, angle). *Minér.* Qui a ses angles très obtus : *cristaux mégalogones.*

MÉGALOMANE n. et adj. Affecté de mégalomanie.

MÉGALOMANIE (*ni*) n. f. (du gr. *megas, alos*, grand, et *mania*, manie). Délire des grandeurs.

MÉGALONYX (*nilks*) n. m. Passereau de l'Amérique du Sud, à livrée harmonieusement nuancée.

Mégalonyx.

MÉGALOSAURE (*sô-re*) n. m. Genre de reptiles dinosauriens, de taille énorme, fossiles dans les formations jurassiques et crétacées.

MÉGAMÈTRE n. m. Instrument pour déterminer les longitudes en mer.

MÉGAMÈTRE n. m. Unité de longueur qui équivaut à un million de mètres. (Abrév. Mm.)

MÉGAPTÈRE n. f. Genre de cétacés voisins des baleines et que l'on rencontre dans presque toutes les mers. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

MÉGARDE n. f. (préf. *mé*, et *garde*). Faute d'attention. **Par mégarde,** loc. adv. Par inadvertance : *marcher par mégarde sur le pied du voisin.*

MÉGASCOPE (*gas-ko-pe*) n. m. (du gr. *megas*, grand, et *skopein*, regarder). Instrument destiné à projeter sur un écran l'image amplifiée d'un objet. (Vx.)

MÉGATHÉRIUM (*om'*) n. m. (du gr. *megas*, grand, et *thèrion*, bête féroce). Genre de mammifères édentés, qui dépassaient 5 mètres de long et 2 mètres de haut, fossiles dans les terrains tertiaires et quaternaires de l'Amérique.

Mégathérium.

MÉGÈRE n. f. (de *Mégère* n. myth.). Femme emportée et très méchante : *une insupportable mégère.* (V. FURIE.)

MÉGIE (*ji*) n. f. Action de mégir. Art du mégissier.

MÉGIR ou **MÉGISSER** (*ji-sé*) v. a. Préparer en blanc, en parlant des peaux de mouton et autres peaux délicates : *une peau mégie.*

MÉGIS (*ji*) n. m. (orig. germ.). Bain de cendre et d'alun employé pour mégir les peaux. Adjectiv. *Veau, mouton mégis*, peau de veau ou de mouton qui a séjourné dans le *mégis*, préparée en blanc.

MÉGISSERIE (*ji-se-ri*) n. f. Travail et commerce du mégissier.

MÉGISSIER (*ji-si-é*) n. m. Artisan dont le métier est de mégir les peaux.

MÉGOHM n. m. Unité électrique de résistance équivalente à un million d'ohms. (Abrév. Mo.)

MÉGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Bout de cigare ou de cigarette.

MÉHARI n. m. Variété de dromadaire domestique d'Afrique, dressé pour les courses rapides. Pl. des *méhara.*

Méhariste.

MÉHARISTE (*ris-te*) n. et adj. m. Se dit des hommes montés sur des méhara : *il existe au Sahara des compagnies de méharistes.*

MEILLEUR (*mè, ll* mll., *eur*), **E** adj. (lat. *melior*). Qui a un plus haut degré de bonté [sert de comparatif à *bon*] : *ma santé est meilleure qu'elle n'était; son caractère n'est pas meilleur qu'il était* ou *qu'il l'était* (sans **ne**). *De meilleure heure*, plus tôt. **Le meilleur, la meilleure,** exprime la supériorité, l'excellence sur tous. (Sert de superlatif à *bon.*) *La meilleure part*, la principale partie. N. m. **Le meilleur,** ce qui est préférable à tout. *Boire du meilleur*, boire du meilleur vin qu'on a. ANT. **Pire.**

MEISTRE ou **MESTRE** (*mès-tre*) n. m. (autre forme de *maître*). *Mât, arbre de meistre*, grand mât des bâtiments à voiles latines.

MÉJUGER (*jé*) v. n. (préf. *mé*, et *juger.* — Se conj. comme *juger.*) Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉKHITARISTE (*ki-ta-ris-te*) n. m. Membre d'une congrégation fondée par le moine arménien Mékhitar (XVIIIe s.) et qui s'occupait surtout de travaux d'érudition et de propagande catholique en Orient.

MÉLAMPYRE (*lan*) n. m. Genre de plantes herbacées, qui croissent dans les champs, et souvent parasites des céréales.

Mélampyre.

MÉLANCOLIE (*lî*) n. f. (lat. *melancholia;* du gr. *melas, anos*, noir, et *kholê*, bile). Etat morbide de tristesse et de dépression. Sombre tristesse. Tristesse vague : *douce mélancolie. Fam. Ne pas engendrer la mélancolie*, être très gai.

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : *caractère mélancolique.* Momentanément triste : *être tout mélancolique.* Qui inspire la mélancolie : *chant mélancolique.* ANT. **Gai.**

MÉLANCOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière mélancolique. ANT. **Gaiement.**

MÉLANÉMIE (*mî*) n. f. Changement de couleur du sang, qui devient plus foncé.

MÉLANÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De la Mélanésie.

MÉLANGE n. m. (de *mêler*). Action de mêler : *opérer un mélange.* Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : *mélange de liqueurs.* Réunion confuse de personnes. Réunion intime de choses diverses : *mélange d'événements heureux et malheureux.* Croisement de races : *mélange des blancs et des noirs. Bonheur sans mélange*, sans cause d'inquiétude. *Chim.* Association de plusieurs corps qui deviennent indistincts, sans former une combinaison. Pl. Recueil composé de morceaux sur différents sujets : *mélanges littéraires.* ANT. **Triage.**

MÉLANGEOIR (*joir*) n. m. Récipient mobile pour triturer et mêler certaines substances.

MÉLANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet devant *a* et *o* : *il mélangea, nous mélangeons.*) Faire un mélange de plusieurs choses : *mélanger du vin, des couleurs.* Réunir des personnes diverses : *mélanger les bons et les méchants.* ANT. **Trier, séparer.**

MÉLANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Appareil servant à mélanger. ANT. **Trieur.**

MÉLANIPPE (*ni-pe*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont le type est la *hachée française.*

MELANOCETUS (*mé, sé-tuss*) n. m. Genre de poissons de l'Atlantique, à corps court et à tête énorme.

MÉLANOSE (*nô-ze*) n. f. (du gr. *melas, anos*, noir). Accumulation de pigments noirs dans les tissus. Maladie de la vigne.

MÉLASSE (*la-se*) n. f. (espagn. *melazza*). Matière sirupeuse, formée par le résidu du raffinage du sucre : *les mélasses de canne à sucre fournissent le rhum.*

MÉLASTOMACÉES (*las-to-ma-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales inférovariées, dont le mélastome est le type. S. une *mélastomacée.*

MÉLASTOME (*las-to-me*) n. m. Genre de *mélastomacées* astringentes, de l'Asie tropicale.

MELCHITE (*mèl-ki-te*) n. m. Nom donné par les eutychéens aux catholiques et demeuré depuis aux grecs orthodoxes.

MÊLÉ, E adj. *Société mêlée, monde mêlé*, réunion où il se trouve des personnes inférieures à d'autres par les mœurs, les habitudes, la condition sociale, etc. N. **Sang mêlé,** personne issue d'une union entre père et mère de races différentes.

MÊLÉE (*lé*) n. f. Combat opiniâtre où les soldats de deux troupes ennemies s'attaquent corps à corps : *se jeter au plus épais de la mêlée.* Rixe entre plusieurs individus. Lutte de paroles. Conflit quelconque : *la mêlée des intérêts.*

MÊLER (*lé*) v. a. (lat. pop. *misculare;* de *miscere*, même sens). Mélanger des choses diverses : *mêler de l'eau avec du vin.* Emmêler, embrouiller : *mêler ses cheveux.* Joindre : *mêler l'agréable à l'utile. Fig.* Comprendre dans : *mêler quelqu'un dans une accusation. Mêler les cartes*, les battre avant la partie. *Fig.* Embrouiller une affaire. **Se mêler** v. pr. Se confondre : *se mêler dans la foule.* Se joindre : *se mêler au cortège. Fig.* Prendre soin : *se mêler imprudemment d'une affaire.* S'ingérer mal à propos : *de quoi vous mêlez-vous? Le diable s'en mêle*, il y a là-dessous quelque influence inexplicable, mystérieuse. ANT. **Démêler.**

MÉLÈZE n. m. (du lat. *mel*, miel). Genre de conifères des pays tempérés, dont certaines espèces atteignent près de 40 mètres de haut et donnent la térébenthine de Venise et la manne de Briançon : *le mélèze recherche les sols meubles.*

MÉLIA n. m. Genre de *méliacées*, de l'Asie et de l'Océanie, dont l'écorce est fébrifuge.

MÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *méliacée.*

MÉLILOT (*lo*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes fourragères et officinales.

MÉLI-MÉLO n. m. *Fam.* Mélange confus et désordonné : *un méli-mélo d'intrigues.*

MÉLINITE n. f. (du gr. *mélinos*, couleur du coing). Explosif très puissant, formé d'acide picrique et découvert par le chimiste Turpin : *la mélinite sert au chargement des obus.*

Mélisse.

MÉLIQUE n. f. Genre de graminées fourragères, des régions tempérées.

MÉLIQUE adj. (du gr. *melos*, chant). Se dit de la poésie lyrique, et surtout chorale, des Grecs.

MÉLISSE (*li-se*) n. f. (du gr. *melissa*, abeille, parce que ces insectes affectionnent les fleurs de la plante). Genre de labiées aromatiques, dites *citronelle*, qui servent à fabriquer l'*eau de mélisse* employée contre les vertiges et les syncopes.

MÉLITTE (*li-te*) n. f. Genre de labiées, ornementales et aromatiques, vulgairement *mélisse sauvage.*

MELLIFÈRE (*mèl-li*) adj. (du lat. *mel, mellis*, miel, et *ferre*, porter). Qui produit du miel : *insecte mellifère.*

MELLIFICATION (*mèl-li-fi-ka-si-on*) n. f. (du lat. *mel, mellis*, miel, et *facere*, faire). Elaboration du miel par les abeilles.

MELLIFIQUE (*mèl-li*) adj. Qui fabrique du miel.

MELLIFLUE (*mèl-li-flû*) adj. (lat. *mellifluus*). Qui distille le miel. (Vx.) *Fig.* Doucereux comme le miel : *éloquence mellifluе.*

MELLITE (*mèl-li-te*) n. m. (du lat. *mel*, miel). Médicament préparé avec du miel : *les mellites s'altèrent assez vite.*

MÉLO n. m. Abrév. de MÉLODRAME.

MÉLODIE (*dî*) n. f. (gr. *melôdia ;* de *melos*, vers, et *ôdê*, chant). Suite de sons qui flattent l'oreille. *Fig.* Choix, suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : *la mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. Rempli de mélodie : *le chant mélodieux du rossignol.*

MÉLODIQUE adj. Qui a rapport à la mélodie.

MÉLODISTE (*dis-te*) n. m. Musicien qui compose principalement des mélodies, qui s'attache de préférence à la mélodie : *Bellini est surtout un mélodiste.*

MÉLODIUM (*om'*) n. m. Nom primitif de l'harmonium, qu'on appelait aussi *orgue expressif.*

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame : *ton mélodramatique.*

MÉLODRAMATISER (*zé*) v. a. Rendre mélodramatique : *mélodramatiser une situation.*

MÉLODRAME n. m. (du gr. *melos*, chant, et *drama*, action théâtrale). Autref., drame accompagné de musique instrumentale. Auj., drame d'un caractère populaire à émotions fortes : *d'Ennery a écrit de célèbres mélodrames.*

Méloé.

MÉLOÉ n. m. Genre d'insectes coléoptères vésicants, répandus sur le globe.

MÉLOGRAPHIE n. m. (du gr. *melos*, chant, et *graphein*, écrire). Celui qui écrit, qui copie de la musique. Instrument enregistreur, qu'on peut adapter à l'orgue ou au piano, pour noter les improvisations.

Melon.

MÉLOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art ou action d'écrire de la musique.

MÉLOMANE n. Qui aime la musique avec passion Adj. : *il est mélomane.*

MÉLOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *melos*, chant, et de *manie*). Amour excessif de la musique. (Peu us.)

MELON n. m. (lat. *melo*). Espèce de cucurbitacées du genre concombre : *le melon exige une abondante fumure.* (Le fruit de cette plante porte le même nom : sa chair, d'un jaune rougeâtre ou verdâtre, est juteuse et sucrée.) *Pop.* Imbécile. *Melon d'eau*, pastèque. *Melon de mer*, oursin. *Chapeau melon* et absolum. *un melon*, chapeau rond et bombé.

MELONGÈNE ou **MÉLONGÈNE** n. f. Autre nom de l'*aubergine.*

MÉLONIDE adj. (du gr. *mêlon*, pomme, et *eidos*, forme). *Bot.* Qui ressemble à une pomme.

MELONNÉ (*lo-né*), **E** adj. Qui ressemble au melon. N. f. Variété de courge.

MELONNIÈRE (*lo-ni*) n. f. Endroit d'un jardin, champ, réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *melos*, mélodie, et *poiein*, faire). Chant rythmé, qui accompagne la déclamation. Récitatif, chant monotone. Chez les Grecs, ensemble des règles de la composition du chant.

MÉLOPHAGE n. m. (du gr. *mêlon*, brebis, et *phagein*, manger). Genre d'insectes diptères, vivant en parasites sur les moutons.

MÉLOPLASTE (*plas-te*) n. m. (du gr. *melos*, chant, et *plastês*, qui forme). Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

MÉLOTROPE n. m. (du gr. *melos*, chant, et *trepein*, tourner). Appareil reproduisant de la musique enregistrée sur une bande de carton par le *mélographe.*

MEMBRANE (*man*) n. f. (lat. *membrana*). Organe ou partie d'organe disposés en feuillet mince : *membrane muqueuse. Fausse membrane*, tissu anormal qui se forme sur les muqueuses à la suite de certaines inflammations, par exemple dans la diphtérie.

MEMBRANEUX, EUSE (*man-bra-neû, eu-ze*) adj. De la nature de la membrane : *tissu membraneux.*

MEMBRANIFORME (*man*) adj. Qui a la forme d'une membrane.

MEMBRANULE (*man*) n. f. Petite membrane.

MEMBRE (*man-bre*) n. m. (lat. *membrum*). Appendice du tronc de l'homme et des animaux, destiné à l'exercice des fonctions de relation : *membres supérieurs ; membres inférieurs.* (V. HOMME.) Corps mis en pièces : *des membres épars.* Celui qui fait partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : *être membre d'une académie.* Chacune des expressions d'une équation ou d'une inégalité. Chacune des divisions d'une période, d'un système rythmique, Chacune des grosses pièces qui forment les couples d'un navire.

MEMBRÉ, E (*man*) adj. *Bien, mal membré*, qui a les membres bien, mal faits ; ou bien, mal proportionnés.

MEMBRON (*man*) n. m. Partie d'une couverture mansardée, reliant les couvertures du vrai et du faux comble. Petite baguette qui sert d'ourlet à la baguette d'un boursault.

MEMBRU, E (*man*) adj. Qui a les membres gros.

MEMBRURE (*man*) n. f. Ensemble des membres du corps humain : *membrure délicate ; membrure solide.* Ensemble des couples d'un navire. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. (lat. pop. *metipsissimum ;* de *egometipse*, moi-même). Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits.* Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes ; moi-même.* Adv. De plus, aussi, encore : *je vous dirai même ; les pêcheurs, les justes même* (aussi) *tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même*, dans le plat ; *boire à même*, dans la bouteille. **A même de**, loc. prép. En état de, libre de. **De même, tout de même**, loc. adv. De la même manière : *agissez de même, tout de même.* **De même que**, loc. conj. Ainsi que. — Gramm. *Même* est adj. et variable : 1° quand il précède le substantif : *l'étourdi commet cent fois les* **mêmes** *fautes* ; 2° en général, quand il est placé après un seul nom : *les Romains n'ont vaincu les Gaulois que par les Gaulois* **mêmes** ; 3° lorsqu'il suit un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union : *les méchants eux-***mêmes** *respectent la vertu. Même* est adv. et invar. : 1° quand il modifie un adjectif ou un verbe : *les hommes les plus braves* **même** *craignent la mort ; nous devons aimer* **même** *nos ennemis ;* 2° quand il est placé après plusieurs noms : *les vieillards, les femmes, les enfants* **même** *périrent.*

MÊMEMENT (*man*) adv. Même, de même. (Vx.)

MÉMENTO (*min*) n. m. (du lat. *memento* signif. *souviens-toi*). Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. Agenda où l'on inscrit les choses que l'on veut se rappeler. Petit livre où sont résumées les parties essentielles d'une question : *mémento de chimie, d'histoire.* Nom donné à deux prières du canon de la messe : le *mémento des vivants*, le *mémento des morts.* Pl. des *mémentos.*

MÉMOIRE n. f. (lat. *memoria*). Faculté de conserver les idées antérieurement acquises : *la mémoire se cultive par l'usage.* Souvenir : *j'ai perdu la mémoire de ce fait.* Réputation bonne ou mauvaise, qui reste d'une personne après sa mort : *laisser une mémoire honorée. De mémoire*, en s'aidant seulement de la mémoire : *jouer de mémoire une symphonie. De mémoire d'homme*, du plus loin qu'on se souvienne. *Pour mémoire*, terme indiquant en comptabilité qu'un article mentionné, à titre de renseignement, n'est pas porté en ligne de compte. *La Mémoire*, Mnémosyne. (V. *Part. hist.*) **Les filles de Mémoire**, les Muses.

MÉMOIRE n. m. Etat de sommes dues : *arrêter un mémoire.* Exposé des faits et moyens relatifs à un procès. Dissertation scientifique ou littéraire : *lire un mémoire à l'Académie.* Pl. Recueil des travaux d'une société savante. Relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements (en ce sens prend une majuscule) : *les Mémoires de Saint-Simon.*

MÉMORABLE adj. (lat. *memorabilis*). Digne de mémoire : *acte mémorable.*

MÉMORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière mémorable.

MÉMORANDUM (*dom'*) n. m. (du lat. *memorandum*, signif. *chose qu'on doit se rappeler*). Note diplomatique, contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. Note qu'on prend d'une chose que l'on ne veut pas oublier. Carnet sur lequel on écrit des notes de ce genre. Pl. des *mémorandums*.

MÉMORATIF, IVE adj. (du lat. *memorare*, remettre en mémoire). Qui concerne la mémoire : *faculté mémorative*. Qui se souvient. (Peu us.)

MÉMORIAL n. m. Mémoire servant à l'instruction d'une affaire diplomatique. Livre-journal d'un commerçant, d'un banquier. Ouvrage dans lequel sont consignés certains faits mémorables (en ce sens, prend une majuscule) : *le Mémorial de Sainte-Hélène*.

MÉMORIALISTE (*lis-te*), n. m. Auteur de mémoires historiques.

MÉMORISATION (*za-si-on*) n. f. Travail de la mémoire. Action de fixer dans la mémoire.

MENAÇANT (*san*), **E** adj. Qui exprime la menace : *prendre un ton menaçant*. Qui paraît devoir être malheureux : *un avenir menaçant*. ANT. **Rassurant.**

MENACE n. f. (lat. *minacia*). Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire. *Fig.* : *j'aperçois à l'horizon des menaces d'orage*.

MENACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il menaça, nous menaçons.*) Faire des menaces : *menacer quelqu'un de sa col're. Fig.* Faire craindre : *le temps nous menace d'un orage ; la révolte menace de s'accroître*. Mettre en péril : *danger qui menace la vie. Menacer ruine*, être dans un état de délabrement qui présage une chute prochaine. *Poét. Menacer le ciel*, s'élever très haut : *la cime des cèdres menace le ciel*. ANT. **Rassurer.**

MÉNADE n. f. (gr. *mainas, ados*, n. myth.). Bacchante : *les ménades tuèrent Orphée. Fig.* Femme qui a l'esprit troublé, en fureur, ou qui est dissolue.

MÉNAGE n. m. (lat. pop. *mansionaticum*). Administration des revenus domestiques ; ensemble des soins, des travaux de la maison : *vaquer aux soins du ménage*. Mobilier et ustensiles nécessaires à la vie domestique : *acheter un ménage complet*. Tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes*. Mari et femme dans leur vie commune : *un jeune ménage. Vivre de ménage*, avec économie. *Faire bon ménage*, s'accorder. *Femme de ménage*, femme qui, sans être domestique dans une famille, vient y vaquer aux soins du ménage. *Toile, pain de ménage*, fabriqué à la maison et, *par ext.*, ordinaire, économique.

MÉNAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut ou doit être ménagé : *la santé est ménageable*.

MÉNAGEMENT (*man*) n. m. Circonspection, précaution, réserve : *annoncer une pénible nouvelle avec des ménagements*. Action de régler les choses avec mesure. (Vx en ce sens.)

MÉNAGER (*jé*) v. a. (de *ménage*.— Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ménagea, nous ménageons.*) Régler avec précaution : *ménager une négociation*. Amener avec un certain art : *ménager son dénouement*. Procurer, faciliter : *ménager une entrevue*. Réserver une place : *ménager un escalier dans le mur*. Employer avec économie : *ménager son argent, sa santé*. Ne pas exposer : *Turenne ménageait ses soldats*. Traiter avec circonspection et égards : *ménager les sots*. Ne pas accabler : *ménager un adversaire. Ménager ses paroles*, parler peu. *Ménager ses expressions*, parler avec circonspection. *Ménager le temps*, en faire bon emploi. *Ménager sa voix*, la bien conduire. *N'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder. *Bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau, les incidents dans un ouvrage*, les distribuer habilement. PROV. : **Qui veut aller loin, ménage sa monture,** il faut user avec modération de choses dont on veut se servir longtemps. ANT. **Brusquer, prodiguer.**

MÉNAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui entend le ménage, l'économie. Qui ménage : *critique ménager de ses éloges*. N. f. Femme qui a soin du ménage ; servante.

MÉNAGERIE (*ri*) n. f. (de *ménager*). Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité. Lieu où se trouvent ces animaux. Collection foraine et ambulante d'animaux. *Ancienn.* Etable, basse-cour.

MÉNAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui ménage, qui prend des ménagements. (Peu us.)

MENDAÏTE ou **MANDAÏTE** (*man-da-i-te*) ou **MENDÉEN** (*man-dé-in*) n. m. Membre d'une secte très ancienne qui habite l'Arabie, les bords du golfe Persique et qui mêle au culte de saint Jean-Baptiste et de la Croix des théories gnostiques.

MENDIANT (*man-di-an*), **E** n. Qui demande l'aumône ; gueux, indigent : *secourir un mendiant*. **Les quatre mendiants,** figues, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble. Adjectiv. *Ordres mendiants*, ordres fondés ou réorganisés au XIIIe siècle et qui faisaient profession de ne vivre que de la charité publique (les quatre premiers furent les carmes, les franciscains, les dominicains et les augustins).

MENDICITÉ (*man*) n. f. Action de mendier. Condition de ceux qui vivent d'aumônes : *en être réduit à la mendicité*. Ensemble de mendiants.

MENDIER (*man-di-é*) v. a. (lat. *mendicare*). Demander l'aumône : *mendier son pain. Fig.* Rechercher avec empressement et bassesse : *mendier des approbations, des protections*.

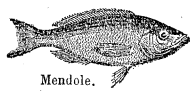
Mendole.

MENDOLE (*man*) n. f. Genre de poissons acanthoptères de la Méditerranée, atteignant 20 centimètres de long.

MENEAU (*né*) n. m. Montant et traverse qui, dans les anciennes croisées, servent à diviser les baies en plusieurs compartiments. Montants et traverses en bois d'une croisée, sur lesquels viennent s'adapter les châssis mobiles.

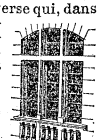
Fenêtre à meneaux.

MÉNÉCHME (*nèk-me*) n. m. Au *pr.* et au *fig.*, personne qui a une grande ressemblance avec une autre. (Cette expression vient du titre d'une comédie de Plaute.) [V. *Part. hist.*]

MENÉE (*né*) n. f. (subst. particip. de *mener*). *Véner.* Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée. Fig.* Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet : *déjouer les menées d'un intrigant*.

MENER (*né*) v. a. (lat. pop. *minare*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je mène, nous mènerons.*) Conduire, guider : *mener un aveugle*. Transporter au moyen d'un véhicule : *mener des marchandises*. Conduire par force : *mener en prison*. Etre à la tête de : *mener la danse*. Faire marcher en commandant : *mener son régiment au feu*. Servir de communication pour aller : *chemin qui mène à la ville*. Traiter : *mener quelqu'un rudement*. Faire arriver : *le travail mène à tout*. Suivre, tenir : *mener une vie déréglée*. Tracer : *mener une circonférence par trois points. Fig. Mener une affaire*, la diriger. *Mener à bonne fin*, terminer heureusement. *Mener loin*, avoir de graves conséquences. *Mener de front*, s'occuper simultanément de. *Mener grand deuil de quelque chose*, en manifester un grand regret. *Mener grand train*, vivre luxueusement. *Mener quelqu'un par le nez* ou *à la lisière*, le faire agir à sa fantaisie.

Ménestrels.

MÉNESTREL (*nès-trèl*) n. m. (bas lat. *ministerialis*). Au moyen âge, poète ou musicien qui composait des vers et allait les chanter dans les châteaux : *les ménestrels s'accompagnaient de la viole*. (V. JONGLEUR, TROUBADOUR.)

MÉNÉTRIER (*tri-é*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENETTE (*nè-te*) n. f. Prude, dévote. Adjectiv. *C'est une sœur menette*, c'est une personne prude, dévote.

MENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui mène. *Fig.* Personne qui dirige une intrigue, une coalition :

on arrêta tous les meneurs de la conspiration. N. m. Celui qui conduit une dame par la main. (Peu us.) N. f. Personne qui amène des nourrices à Paris, ou qui place les nouveau-nés chez des nourrices de province.

Menhir.

MENHIR (*mè-nir*) n. m. (du celt. *men*, pierre, et *hir*, long). Pierre debout, qui est un monument mégalithique, nommé aussi *pierre levée* : *les menhirs sont nombreux en Bretagne.*

MÉNIANE n. f. (lat. *mænianum*). Petite terrasse ou balcon en avant-corps, dans les constructions romaines ou italiennes.

MÉNIL ou **MESNIL** (*mé-nil*) n. m. (du lat. *manere*, rester). Maison. Village. (Vx mot, qui est resté dans certains noms propres de lieux ou de personnes.)

MÉNILLE (*ll* mll.) n. f. Manche servant aux papetiers. Boucle qui servait à enchaîner les forçats.

MENIN n. m. (espagn. *menino*). En Espagne, nom donné aux jeunes nobles désignés pour être les compagnons des enfants de la famille royale. En France, gentilhomme attaché autrefois au service du Dauphin.

MÉNINE n. f. Femme de qualité attachée au service d'une princesse espagnole.

MÉNINGE n. f. (du gr. *mènigx, iggos*, membrane). Nom des trois membranes enveloppant le cerveau et la moelle épinière : *les trois méninges sont : la dure-mère, l'arachnoïde et la pie-mère.*

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges : *la méningite tuberculeuse est généralement mortelle.*

MÉNISPERMACÉES (*spèr-ma-sé*) ou **MÉNISPERMÉES** (*spèr-mé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales. S. une *ménispermacée* ou *ménispermée.*

MÉNISQUE (*nis-ke*) n. m. (du gr. *mèniskos*, croissant). Verre convexe d'un côté et concave de l'autre : *ménisque divergent, convergent.* Surface concave ou convexe, qui se forme à l'extrémité supérieure d'une colonne de liquide contenu dans un tube. Cloison fibro-cartilagineuse, que l'on rencontre dans certaines jointures. Ornement de bijouterie, en forme de croissant.

MENNONITE (*mèn-no*) n. m. Membre d'une secte anabaptiste, fondée vers 1506 par Menno Simonis. (On en trouve encore en Hollande, en Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis.)

MÉNOLOGE n. m. (du gr. *mèn, mènos*, mois, et *logos*, discours). Calendrier martyrologe des chrétiens grecs.

MENON n. m. Bouc qui marche à la tête des troupeaux transhumants. Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.

MÉNOPAUSE (*pô-ze*) n. f. (du gr. *mèn, mènos*, mois, et *pausis*, cessation). Cessation définitive des menstrues.

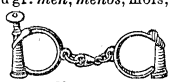
Menottes.

MENOTTE (*no-te*) n. f. (rad. *main*). Main, dans le langage des enfants. Nom vulgaire de la clavaire. Pl. Liens de fer ou de corde, dont en entoure les poignets des prisonniers. *Fig. Mettre les menottes à quelqu'un*, lui enlever toute liberté d'action.

MENOTTER (*no-té*) v. a. Attacher avec des menottes : *menotter un prisonnier.*

MENSE (*man-se*) n. f. (du lat. *mensa*, table). Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté : *la mense épiscopale.*

MENSONGE (*man*) n. m. (lat. pop. *mentitionica*). Discours contraire à la vérité : *il faut sévèrement réprimer le mensonge chez les enfants.* Fable, fiction : *la poésie vit de mensonges. Fig.* Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge.* ANT. **Franchise, véracité, vérité.**

MENSONGER (*man-son-jé*), **ÈRE** adj. Faux : *récit mensonger.* Décevant : *plaisirs mensongers.* ANT. **Véridique.**

MENSONGÈREMENT (*man, re-man*) adv. D'une manière mensongère. ANT. **Véridiquement.**

MENSTRUES (*mans-trû*) n. f. pl. (du lat. *menstruus*, mensuel). Flux périodique chez la femme.

MENSUALITÉ (*man*) n. f. Qualité de ce qui est mensuel. Somme payée mensuellement.

MENSUEL, ELLE (*man-su-èl, è-le*) adj. (du lat. *mensis*, mois). Qu'on fait tous les mois : *rapport mensuel.*

MENSUELLEMENT (*man-su-è-le-man*) adv. Par mois : *employé payé mensuellement.*

MENSURABILITÉ (*man*) n. f. (de *mensurable*). Qualité de ce qui peut être mesuré.

MENSURABLE (*man*) adj. (du lat. *mensura*, mesure). Qui peut être mesuré.

MENSURATEUR (*man*) n. et adj. m. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Qui mesure : *appareil mensurateur.*

MENSURATION (*man, si on*) n. f. (lat. *mensuratio*). Moyen d'investigation, employé en médecine et en anthropologie pour déterminer certaines dimensions, ou le lieu de certains points anatomiques.

MENTAGRE (*man*) n. f. (du lat. *mentum*, menton, et du gr. *agra*, prise). Maladie des follicules pileux, localisée au menton.

MENTAL, E, AUX (*man*) adj. (du lat. *mens, mentis*, esprit). Qui se fait en esprit : *calcul mental. Restriction mentale*, réserve tacite. *Aliénation mentale*, dérangement dans les fonctions intellectuelles.

Menthe.

MENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière mentale ; par la pensée : *calculer mentalement.*

MENTALITÉ (*man*) n. f. (de *mental*). Etat d'esprit.

MENTERIE (*man-te-rî*) n. f. (de *mentir*). *Fam.* Mensonge.

MENTEUR, EUSE (*man, eu ze*) n. et adj. Qui ment, qui a l'habitude de mentir. Qui n'est pas ce qu'il paraît être : *une apparence menteuse.*

MENTEUSEMENT (*man-teu-ze-man*) adv. D'une manière menteuse. (Peu us.)

MENTHE (*man-te*) n. f. (lat. *mentha*). Genre de labiées odorantes, utilisées pour aromatiser les liqueurs, les pastilles, etc. : *les menthes sont carminatives et stomachiques.*

MENTHOL (*min*) n. m. Alcool phénol, extrait de l'essence de menthe : *le menthol, dissous dans l'éther et le chloroforme, est antinévralgique.*

MENTHOLÉ, E (*min*) adj. Qui contient du menthol : *vaseline mentholée.*

MENTIANE (*man-si*) n. f. Nom vulgaire de la *viorne.*

MENTION (*man-si-on*) n. f. (lat. *mentio*). Action de nommer, de citer : *faire mention de quelqu'un.* **Mention honorable,** distinction accordée à un ouvrage à la suite d'un concours et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER (*man-si-o-né*) v. a. Faire mention.

MENTIR (*man*) v. n. (lat. *mentiri*. — *Je mens, nous mentons, vous mentez. Je mentais. Je mentis, nous mentîmes. Je mentirai. Je mentirais. Mens, mentons, mentez. Que je mente. Que je mentisse. Mentant. Menti, e.*) Affirmer ce qu'on sait être faux, ou nier ce qu'on sait être vrai : *celui qui a été pris une fois à mentir n'est plus jamais cru. Sans mentir*, en vérité. PROV. : **A beau mentir qui vient de loin,** v. LOIN. **Bon sang ne peut mentir,** les enfants ont les qualités et les défauts de leurs parents.

MENTON (*man*) n. m. (lat. *mentum*). Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche. *Menton de galoche*, menton proéminent et recourbé en avant.

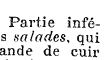
Mentonnet.

MENTONNET (*man-to-nè*) n. m. Pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet. Pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant, pour déterminer un arrêt lorsqu'elle se rencontre avec une autre pièce fixe.

MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Partie inférieure de la visière des casques dits *salades*, qui protégeait la mâchoire inférieure. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. Partie de la coiffure des femmes, destinée à s'attacher sous le menton. Tasseau triangulaire pour relever en avant la casse des typographes. *Chir.* Bandage pour maintenir le menton.

MENTOR (*min*) n. m. (de *Mentor* n. myth.). Guide, gouverneur d'un jeune homme. (V. *Part. hist.*)

MENU, E adj. (lat. *minutus ;* de *minuere*, amoindrir). Délié, de peu de volume : *ramasser de menues branches. Menus frais*, de peu d'importance. *Menue monnaie*, monnaie de cuivre et de billon. *Menus grains*, l'orge, l'avoine, les lentilles, etc. *Menu peuple*, dernières classes du peuple. *Menu plomb*, celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux. *Menu gibier*, petit gibier, comme cailles, perdrix, grives, etc. *Menu bétail*, v. BÉTAIL. *Menus plaisirs*, dépenses de fantaisie, d'amusement. N. m. Liste des mets qui doivent composer un repas. Adv. En petits morceaux : *hacher menu.* **La gent trotte menu,** les souris, ainsi désignées par La Fontaine. ANT. **Épais, gros.**

MENUAILLE (*nu-a, ll* mll.) n. f. (de *menu*). Quantité de petites choses sans valeur ; de petits poissons ; de petite monnaie. (Peu us.)

MENUET (*nu-è*) n. m. (de *menu*). Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes sur un air à trois temps : *le menuet fut surtout en vogue au* XVIIIe *siècle.* Cet air lui-même. Morceau ordinairement en 3/4, qui suit l'adagio, l'andante d'une sonate, d'une symphonie, d'un quatuor.

MENUISAGE (*za-je*) n. m. Action de menuiser.

MENUISE (*i-ze*) ou **MENUISAILLE** (*za, ll* mll.) n. f. Menu plomb de chasse. Petit poisson à frire.

MENUISER (*zé*) v. n. Amincir ou découper du bois. Travailler en menuiserie.

MENUISERIE (*ze-ri*) n. f. Art du menuisier. Ouvrage qu'il fait.

MENUISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Artisan qui travaille le bois en planches, qui fait des meubles et autres ouvrages de boiserie.

Ménures.

MÉNURE n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres d'Australie, dits aussi *oiseaux-lyres* ou *ménures-lyres.*

MENU-VAIR (*vèr*) n. m. Fourrure faite avec la peau de l'écureuil du Nord. (On dit auj. PETIT-GRIS.)

MÉNYANTHE n. m. Genre de gentianées, vulgairement appelé *trèfle d'eau.*

MÉPHISTOPHÉLIQUE (*fis-to*) adj. Qui appartient à Méphistophélès. (V. *Part. hist.*) Qui en a la méchanceté : *sourire méphistophélique.*

MÉPHITIQUE adj. (lat. *mephiticus*). Qui a une odeur malfaisante, corrompue : *gaz méphitique.*

MÉPHITISER (*zé*) v. a. Infecter d'exhalaisons méphitiques : *méphitiser l'air.*

MÉPHITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mephitis*, odeur infecte). Corruption de l'air par des émanations méphitiques : *le méphitisme des fosses d'aisances.*

MÉPLAT (*pla*). **E** adj. (préf. *mé*, et *plat*). Qui a plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre : *bois méplat. Peint. Lignes méplates*, qui établissent le passage d'un plan à un autre. N. m. Chacun des plans dont la réunion forme la surface d'un corps.

MÉPRENDRE [*pran-dre*] **(SE)** v. pr. (préf. *mé*, et *prendre.* — Se conj. comme *prendre.*) Se tromper, prendre une personne ou une chose pour une autre. *A s'y méprendre*, au point de se tromper, de confondre.

MÉPRIS (*pri*) n. m. (subst. verb. de *mépriser*). Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime ou d'attention : *encourir le mépris public.* Sentiment par lequel l'âme s'élève au-dessus de la crainte ou du désir : *le mépris du danger, des richesses.* Pl. Marques de mépris. **Au mépris de,** loc. prép. Sans avoir égard à. PROV. : **La familiarité engendre le mépris** une familiarité excessive conduit à la perte de l'estime réciproque. ANT. **Estime.**

MÉPRISABLE (*za-ble*) adj. Digne de mépris : *caractère, action méprisable.* ANT. **Estimable.**

MÉPRISABLEMENT (*za-ble-man*) adv. D'une manière méprisable. (Peu us.)

MÉPRISANT (*zan*), **E** adj. Qui marque du mépris : *air, sourire méprisant.*

MÉPRISE (*pri-ze*) n. f. Erreur de celui qui se méprend : *commettre une lourde méprise. Par méprise*, par suite d'une erreur.

MÉPRISER (*zé*) v. a. (préf. *mé*, et *priser*). Avoir, témoigner du mépris pour. Ne pas craindre : *mépriser la mort.* Négliger, transgresser : *mépriser ses engagements.* ANT. **Estimer, apprécier.**

MER (*mèr*) n. f. (lat. *mare*). Vaste amas d'eau salée, qui couvre la plus grande partie du globe. Portion définie de cette vaste étendue : *la mer Méditerranée. Par exagér.* Grande quantité d'eau ou d'un liquide quelconque : *des mers de sang. Par anal.* Vaste superficie : *une mer de sable. Fig.* Ce qui offre des fluctuations : *la mer des passions.* Quantité de difficultés où l'on est comme plongé : *une mer de tribulations. Par mer*, par la voie de mer. *Fig. La mer à boire*, se dit d'une chose longue et difficile. *Une goutte d'eau dans la mer*, apport, effort insignifiant et inutile. *Un homme à la mer*, un homme tombé à l'eau par accident. (*Fig.* Homme qui a perdu sa situation et sa réputation.) *Homme de mer, les gens de mer,*

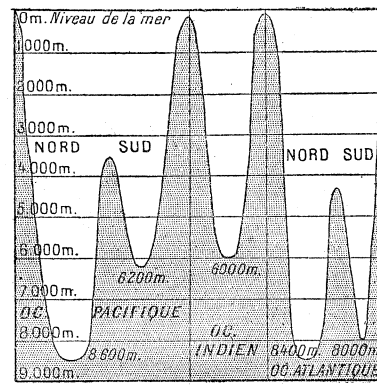

Profondeurs comparées des mers.

marins, matelots. *Coup de mer*, tempête de peu de durée. *Basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. *Pleine mer, haute mer*, éloignée des rivages. *Mer intérieure*, espèce de grand lac d'eau salée, qui ne communique pas (comme, par exemple, la mer Caspienne) ou communique seulement par un canal étroit avec la masse des eaux de la mer. *Bras de mer*, partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. *Il y a de la mer*, la mer est houleuse et battue. — La mer couvre près des trois quarts de la surface de la terre, et elle occupe beaucoup plus de place dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal. La profondeur des eaux de la mer est variable ; la moyenne des grandes profondeurs marines oscille entre 3.000 et 4.500 mètres. On a cependant constaté des dénivellations beaucoup plus grandes, mais elles constituent des fosses locales et sont exceptionnelles. Telles sont, par exemple, la dépression du Tuscarora, 8.613 mètres ; celle des îles Tonga, 9.400 mètres. L'eau de mer, en dehors des traces d'un grand nombre de minéraux, contient en dissolution une assez forte proportion de chlorure de sodium (*sel*), qu'on recueille dans les marais salants. Parmi les mouvements continuels dont la mer est le théâtre, les uns sont dus à des causes fortuites (pressions, vents, etc.) et restent localisés à la surface : ce sont les *vagues*, dont l'ampleur atteint quelquefois 18 mètres de hauteur, mais dont l'effet ne se fait plus sentir à 20 mètres de profondeur. D'autres mouvements sont réguliers : ce sont les *marées ;* enfin, il existe des courants profonds, qui traversent des océans entiers.

MERCANTI (*mèr*) n. m. Marchand, dans les bazars d'Orient et d'Afrique, ou à la suite des armées. Bas commerçant.

MERCANTILE (*mèr*) adj. (ital. *mercantile*). Qui concerne le commerce : *opérations mercantiles.* Qui porte à l'excès l'amour du gain : *esprit mercantile.*

MERCANTILISME (*mèr, lis-me*) n. m. Action de faire le commerce avec un esprit étroit et la passion âpre du gain. Commerce en général.

MERCAPTAN (*mèr*) n. m. Alcool dans lequel l'oxygène est remplacé par du soufre. (C'est un liquide d'odeur fétide et qui attaque le mercure.)

MERCENAIRE (*mèr-se-nè-re*) adj. et subst. (lat. *mercenarius ;* de *merx, mercis*, marchandise). Qui se fait pour de l'argent : *travail mercenaire.* Qui fait payer sa peine, ses services : *homme, soldat mercenaire.* Avide de gain : *âme mercenaire.* N. Personne qui travaille pour un salaire convenu. N. m. Soldat qui sert à prix d'argent un gouvernement étranger : *les mercenaires de Carthage se révoltèrent contre leurs chefs.*

MERCENARIAT (*mèr, ri-a*) n. m. Etat de mercenaire : *le mercenariat militaire florissait aux* XVe *et* XVIe *siècles.*

MERCENARISME (*mèr, ris-me*) n. m. Esprit mercenaire.

MERCERIE (*mèr-se-ri*) n. f. Commerce, marchandises, boutique du mercier. Ensemble des merciers.

MERCI (*mèr-si*) n. f. (du lat. *merces*, salaire). Miséricorde, pitié, grâce : *crier, implorer merci. Demander merci*, se reconnaître vaincu, demander grâce. *Sans merci*, sans pitié. *Fig. Être à la merci de quelqu'un*, à sa discrétion. N. m. Remerciement. (N'a pas de plur.) *Dieu merci !* grâce à Dieu.

MERCIER (*mèr-si-é*), **ÈRE** n. (lat. pop. *mercerius ;* de *merx, mercis*, marchandise). Personne qui vend de menus objets servant au travail des femmes, des couturières, etc., au vêtement et à la parure (fil, aiguilles, boutons, etc.). PROV. : **A petit mercier petit panier,** il faut proportionner ses projets, ses affaires à ses ressources.

MERCREDI (*mèr*) n. m. (du lat. *Mercurii dies*, jour de Mercure). Le quatrième jour de la semaine. **Mercredi des cendres,** le premier jour de carême, lendemain du mardi gras.

MERCURE (*mèr*) n. m. (du lat. *Mercurius*, Mercure, dieu des marchands [de *merx, mercis*, marchandise]). Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est *vif-argent : les alliages du mercure avec un autre métal se nomment* amalgames. *Astr.* V. *Part. hist.* — Le mercure existe le plus souvent dans la nature à l'état de sulfure, appelé aussi *cinabre*, que l'on traite par le grillage. On le trouve en Espagne, Autriche, Californie. Le mercure (Hg) est blanc, brillant, de densité 13,59. C'est le seul métal liquide à la température ordinaire. Il fond à — 38°,8 et bout à 356°,8. Il est employé à la construction des appareils de physique (thermomètres, baromètres, etc.). Il sert à l'étamage des glaces et surtout à l'extraction de l'or et de l'argent, avec lesquels il s'allie facilement pour former des amalgames. Il est aussi utilisé en médecine. Mais tous ses sels sont toxiques, et leur absorption donne souvent lieu à une intoxication particulière : l'*hydrargyrisme.*

MERCUREUX (*mèr-ku-reû*) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure : *oxyde mercureux.*

MERCURIALE (*mèr*) n. f. (de *Mercure*, dieu du commerce). Etat des prix courants des denrées sur un marché public : *la mercuriale des blés.*

MERCURIALE (*mèr*) n. f. (du lat. *Mercurii dies*, mercredi). Assemblée que les corps judiciaires tenaient chaque mercredi et où le ministère public présentait ses observations sur la manière dont la justice avait été rendue : *les mercuriales disparurent avec les parlements.* Discours prononcé dans cette assemblée : *d'Aguesseau a prononcé de remarquables mercuriales.* Discours que prononcent aujourd'hui les présidents, à la rentrée des divers tribunaux. *Par ext.* Remontrance, réprimande : *recevoir une verte mercuriale.*

Mercuriale.

MERCURIALE (*mèr*) n. f. *Bot.* Genre d'euphorbiacées indigènes, qui infestent les moissons et sont employées comme laxatives.

MERCURIEL, ELLE (*mèr-ku-ri-èl, è-le*) adj. Qui contient du mercure : *pommade mercurielle.*

MERCURIQUE (*mèr*) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure, plus oxygéné que l'oxyde mercureux.

MERDE (*mèr-de*) n. f. (lat. *merda*). Gros excrément de l'homme et de quelques animaux. Interjection triviale exprimant le mépris, l'indignation, etc.

MERDEUX, EUSE adj. Sali de merde : *linge merdeux.* Fig. Enfant de personne sans importance.

MÈRE n. f. (lat. *mater*). Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants : *Agrippine était la mère de Néron.* Se dit aussi des femelles des animaux : *la mère nourrit ses petits. Fig.* Celle qui donne des soins maternels : *mère des pauvres.* Supérieure d'un couvent : *mère abbesse.* Pays, lieu où une chose a commencé : *la Grèce, mère des arts.* Cause : *l'oisiveté est la mère de tous les vices. Notre mère commune*, la terre. *Notre première mère*, Eve. *La mère des fidèles*, l'Eglise. *Mère patrie*, pays qui a fondé une colonie. *Mère branche*, grosse branche qui tient au tronc. Rameau principal à l'origine d'un cours d'eau. *Mère de vinaigre*, pellicule qui se forme à la surface des liquides alcooliques pendant la fermentation acétique. *Techn.* Contre-épreuve en plâtre du modèle type, qui, par le surmoulage, sert à faire les moules destinés à la fabrication des pièces de poterie. Adjectiv. *Reine mère*, reine douairière. *Langue mère*, langue dont l'évolution dialectale a donné naissance à de nouveaux idiomes. *Idée mère*, principale idée d'un ouvrage. *Eau mère*, eau de cristallisation après le dépôt des cristaux.

MÈRE adj. f. (du lat. *merus*, pur). Pur. *Mère goutte*, vin qui coule de la cuve ou du pressoir avant que le raisin ait été pressé. *Mère laine*, laine la plus fine qui se tond sur le dos des brebis.

MÉREAU (*rô*) n. m. Jeton de présence qu'on distribuait aux membres d'un chapitre.

MÉRÉTRICE ou **MERETRIX** (*triks*) n. f. Genre de mollusques bivalves, des mers chaudes et tempérées.

MERGULE (*mèr*) n. m. Oiseau du genre *guillemot.*

MÉRIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. (du lat. *meridianus*, du midi). Qui a rapport au midi : *exposition méridienne. Ombre méridienne*, celle que projette un objet à midi. *Hauteur méridienne*, hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon à son passage au méridien. *Lunette méridienne, cercle méridien*, instruments dont on se sert en astronomie. N. m. Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères. Plan passant par l'axe d'une surface de révolution. *Méridien origine* ou *premier méridien*, méridien par rapport auquel on compte les degrés de longitude. *Méridien magnétique*, plan vertical qui contient la direction de l'aiguille aimantée. N. f. Ligne tracée sur une surface de révolution, dans le plan d'un méridien. *Méridienne d'un lieu*, intersection du plan méridien du lieu avec l'horizon. Sommeil pris après midi : *faire la méridienne.* — Le méridien d'un lieu contient la verticale du lieu et coupe la surface terrestre suivant une circonférence qui passe par les deux pôles : c'est la *méridienne* du lieu. (On dit aussi MÉRIDIEN.) En chaque point de la terre passe un méridien ; il est midi pour tous les lieux par lesquels il passe, lorsque le soleil est parvenu au plan de ce cercle. (V. LATITUDE.)

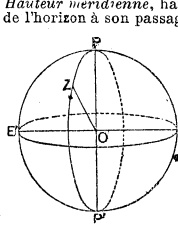

PP', lignes des pôles de la sphère terrestre ; EE', équateur ; Z, position d'un lieu sur la surface ; PZP', méridien du lieu ; OZ, direction de la verticale du lieu.

MÉRIDIONAL, E, AUX adj. (lat. *meridionalis*). Qui est au midi : *les contrées méridionales de l'Europe.* Qui est propre aux peuples du Midi : *accent méridional.* N. Personne qui est du Midi (en ce sens, prend une majuscule) : *les Méridionaux ont une imagination très vive.*

MERINGUE (*rin-ghe*) n. f. Pâtisserie délicate, fort sucrée et garnie de crème fouettée.

MERINGUER (*ghé*) v. a. Disposer en meringue. Recouvrir d'une pâte de meringue.

MÉRINOS (*noss*) n. m. (de l'espagn. *merino*, troupeau errant). Mouton de race espagnole. Etoffe faite de sa laine : *un châle de mérinos*. Adjectiv. : *une brebis mérinos*.

Merisier.

MERISE (*ri-ze*) n. f. Fruit du merisier.

MERISIER (*zi-é*) n. m. Cerisier sauvage, dont le bois est employé en tabletterie.

MÉRITANT (*tan*), **E** adj. Qui a du mérite : *écolier, serviteur méritant*.

MÉRITE n. m. (lat. *meritum*). Ce qui rend une personne digne de récompense, d'estime : *un homme de mérite*. Ce qui rend une action digne d'éloge ou de récompense : *le mérite d'une action, d'une œuvre d'art*. Ce qui rend une chose utile ou agréable : *le mérite d'un vin*. *Par ext.* Personne qui a du mérite : *le vrai mérite est modeste. Se faire un mérite d'une chose*, en tirer gloire. ANT. **Démérite.**

MÉRITER (*té*) v. a. (de *mérite*). Etre digne ou passible de : *mériter des éloges*. Présenter les conditions requises pour obtenir : *lettre qui mérite une réponse*. Avoir besoin : *cette nouvelle mérite confirmation*. V. n. *Bien mériter de sa patrie*, s'illustrer en la servant. ANT. **Démériter.**

MÉRITOIRE adj. Louable, qui est digne d'estime, de récompense : *acte, zèle méritoire*.

MÉRITOIREMENT (*man*) adv. D'une manière méritoire. (Peu us.)

MERL ou **MAERL** (*mèrl*) n. m. Sable de plage légèrement argileux, employé pour l'amendement des terres.

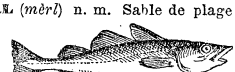
Merlan.

MERLAN (*mèr*) n. m. (de *merle*). Genre de poissons de mer, de taille moyenne, à chair tendre et légère, de la famille des gadidés : *la chair du merlan est estimée, quoique un peu fade. Pop.* Perruquier (parce que les perruquiers, au temps où l'on portait des perruques poudrées, étaient toujours enfarinés comme des merlans qu'on va frire).

Merle.

MERLE (*mèr-le*) n. m. (lat. *merula*). Sous-genre de grives à livrée sombre (deux espèces indigènes) : *le merle s'apprivoise aisément. Fig. Fin merle*, personne très rusée. *Merle blanc*, personne ou objet introuvable. *Vilain merle*, ou ironiq. *beau merle*, personne laide ou désagréable.

MERLEAU (*mèr-lô*) n. m. Petit merle.

MERLETTE (*mèr-lè-te*) n. f. Femelle du merle. *Blas.* Petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

MERLIN (*mèr*) n. m. Marteau pour assommer les bœufs. Hache à tranchant unique pour fendre le bois.

Merlettes.

MERLIN n. m. (flam. *maarline*). *Mar.* Petite corde formée de trois fils de caret commis ensemble.

MERLON (*mèr*) n. m. (ital. *merlone*). Partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE (*mèr*) n. f. Genre de poissons anacanthines, des mers d'Europe et d'Amérique. (Syn. MERLUS n. m.) Morue sèche, mais non salée.

MÉROVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de *Mérovée*). Qui appartient ou qui est relatif à la dynastie des Mérovingiens. (V. *Part. hist.*)

MERRAIN ou **MAIRAIN** (*mè-rin*) n. m. (lat. pop. *materiamen*). Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait, notamment, des douves de tonneaux. Tige centrale de la ramure d'un cerf.

MERVEILLE (*mèr-vè, ll* mll.) n. f. (du lat. *mirabilia*, choses merveilleuses). Chose qui excite l'admiration : *une merveille de beauté. Faire merveille*, faire fort bien. *Faire des merveilles*, se distinguer par un courage, une adresse ou un talent extraordinaires. *Promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées. Pâte frite, découpée en décors. **A merveille,** loc. adv. Très bien : *chanter, danser à merveille*. **Les sept merveilles du monde,** les sept ouvrages les plus remarquables de l'antiquité. (V. *Part. hist.*)

MERVEILLEUSEMENT (*mèr-vè, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. D'une façon merveilleuse : *artiste merveilleusement habile*.

MERVEILLEUX, EUSE (*mèr-vè, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Admirable, surprenant : *adresse merveilleuse*. Etonnant, excellent : *un appétit merveilleux*. N. m. Ce qui excite l'admiration ou la surprise : *le merveilleux de l'affaire est que...* Intervention d'êtres surnaturels dans un poème : *le merveilleux est l'âme du poème épique*. N. S'est dit des élégants et élégantes qui adoptèrent des modes excentriques vers 1795 : *les merveilleuses du Directoire*.

MÉRYCISME (*sis-me*) n. m. (du gr. *mêrukômai*, je rumine). Rumination, régurgitation anormale des aliments chez l'homme : *le mérycisme est un symptôme de maladie stomacale*.

MES (*mè*) adj. poss. pl. de *mon, ma*. (V. MON.)

MÉS préf. V. MÉ.

MÉSAIR ou **MÉZAIR** (*zèr*) n. m. (ital. *mezzaria*). Allure de cheval, intermédiaire entre le terre-à-terre et les courbettes.

MÉSAISE *zè-ze*) n. m. (du préf. *més*, et de *aise*). Etat de malaise. Gêne pécuniaire. (Vx.) ANT. **Aise.**

MÉSALLIANCE (*za-li*) n. f. Mariage avec une personne d'une naissance ou d'une condition inférieure : *le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon fut une mésalliance*.

MÉSALLIER *za-li-é*) v. a. (du préf. *més*, et de *allier*.— Se conj. comme *prier*.) Faire faire une mésalliance : *mésallier ses enfants*. **Se mésallier** v. pr. Epouser une personne de condition inférieure.

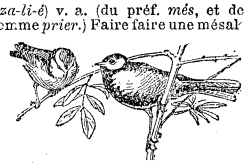
Mésanges.

MÉSANGE (*zan-je*) n. f. Genre de petits passereaux dentirostres, répandus sur presque tout le globe : *mésange charbonnière ; mésange huppée*. (Les mésanges sont très utiles à l'agriculture, par le grand nombre d'insectes qu'elles détruisent.)

MÉSANGETTE (*zan-jè-te*) n. f. Cage à trébuchet, pour prendre les petits oiseaux.

MÉSARRIVER (*za-ri-vé*) v. imp. Avoir une issue funeste : *vous êtes trop imprudent, il vous en mésarrivera*. (On dit aussi MÉSAVENIR et MÉSADVENIR (Vx.).)

MÉSAVENANCE (*za*) n. f. Désagrément. (Peu us.)

MÉSAVENANT (*za-ve-nan*), **E** adj. (préf. *més*, et *avenant*). Qui n'est pas avenant, qui déplaît : *visage mésavenant*. (Peu us.) ANT. **Avenant, agréable.**

MÉSAVENIR (*za*) ou **MÉSADVENIR** (*zad*) v. impers. (préf. *més*, et *advenir*). Arriver mal. (Vx.)

MÉSAVENTURE (*za-van*) n. f. Accident : *une cruelle mésaventure*.

MESDAMES (*mè*), **MESDEMOISELLES** (*mè, zè-le*) n. f. pl. Pl. de *madame, mademoiselle*.

MÉSENTENTE (*zan-tan-te*) n. f. Défaut d'entente.

MÉSENTÈRE (*zan*) n. m. (du gr. *mesos*, qui est au milieu, et *enteron*, intestin). Replis du péritoine, qui maintiennent en position les diverses parties des intestins.

MÉSENTÉRIQUE (*zan*) adj. Qui a rapport au mésentère : *vaisseaux mésentériques*.

MÉSENTÉRITE (*zan*) n. f. Inflammation du mésentère.

MÉSESTIMATION (*zès-ti-ma-si-on*) n. f. Fausse appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIME (*zès-ti-me*) n. f. Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un : *encourir la mésestime de quelqu'un*. ANT. **Estime, considération.**

TABLEAU DES PRINCIPALES UNITÉS DU SYSTÈME C. G. S.

GRANDEURS PHYSIQUES	NOM ET DÉFINITION DE L'UNITÉ	UNITÉS PRATIQUES OBSERVATIONS
FONDAMENTALES		
Longueur	*Centimètre* (cm).	*Mètre (m).*
Masse	*Gramme-masse* (g).	*Kilogramme-masse* (kg).
Temps	*Seconde* (s).	*Minute, heure.*
DÉRIVÉES		
Surface	*Centimètre carré* (cm^2).	*Mètre carré* (cm^2).
Volume	*Centimètre cube* (cm^3).	*Mètre cube* (cm^3).
Angle	*Radian.* — Angle de 57° 17′44″ déduit de la relation : 1 circonférence $= 360° = 2\pi$ radians.	*Degré, minute, seconde, grade.*
Densité	*Gramme par centimètre cube* (rapport de la masse au volume [g : cm^3]).	*Kilogramme par* dm^3.
Vitesse	*Centimètre par seconde.* — Vitesse uniforme d'un mobile se déplaçant d'un cm par se onde (cm : s).	*Mètre par seconde.*
Accélération	*Centimètre par seconde, par seconde.* — Accélération d'un corps dont la vitesse augmente uniformément d'un cm par seconde (cm : s^2).	
Vitesse angulaire	*Radian par seconde.*	*Tour par minute* ou 0,10437 radian par seconde.
Force	*Dyne.* — Force qui imprime à une masse d'un gramme une accélération d'une unité C. G. S.	*Mètre cube par heure.* Le *sthène* $= 10^8$ dynes. *Gramme* $= 981$ dynes.
Énergie ou Travail	*Erg.* — Travail produit par une dyne agissant sur une distance de 1 cm.	*Kilogramme* $= 981 \times 10^3$ dynes. *Kilogrammètre* $= 9.81 \times 10^7$ ergs.
Quantité de Chaleur	*Grande calorie.* — Quantité de chaleur pour élever de 0° à 1° un kilogramme d'eau. *Petite calorie.* — 1/1000 gr. calorie.	D'après l'équivalence mécanique de la chaleur, 1 grande calorie $= 418{,}4 \times 10^8$ ergs.
Puissance	*Erg par seconde.* — Puissance d'un moteur développant un travail d'un erg par seconde (erg : s).	*Kilogrammètre par seconde* valant 0.98 kilowatt. *Poncelet* $= 100$ kgm. *Cheval-vapeur* $= 75$ kilogrammètres par seconde. *Watt* ou *joule par seconde* $= 10^7$ unités C. G. S.
Pression	*Baryе.* — Pression d'une dyne par cm^2.	*Kilogramme par* cm^2. (1 *baryе* $= 1/10.000$ de *piézе*). *Bar* $= 1.000.000$ de baryes ou 1 hectopiézе.

GRANDEURS PHYSIQUES	NOM ET DÉFINITION DE L'UNITÉ	UNITÉS PRATIQUES OBSERVATIONS
Masse magnétique	*Masse* qui, à 1 cm. de distance exerce, sur une masse égale, une force attractive ou répulsive d'une dyne.	
Intensité de champ magnétique	*Gauss.* — Champ qui existe à 1 cm de distance d'une masse magnétique égale à une unité C. G. S.	
Flux de force magnétique	*Maxwell.* — Flux produit par un champ magnétique d'un gauss sur 1 cm^2 de surface.	
Résistance électrique	Celle d'un conducteur qui laisse circuler sous une force électro-motrice d'une unité un courant d'une unité C. G. S. d'intensité.	*Ohm* $= 10^9$ unités C. G. S.
Conductance	Inverse de la résistance.	*Mho.*
Force électro-motrice ou différence de potentiel	Celle qui est produite dans un conducteur de 1 cm. se déplaçant, avec une vitesse de 1 cm. par seconde, perpendiculairement aux lignes de force d'un champ magnétique égal à un gauss.	*Volt* $= 10^8$ unités C. G. S.
Intensité de courant	Celle qui traverse un circuit de 1 cm situé dans un champ égal à 1 gauss, lorsque la force électro-magnétique exercée par lui sur ce courant est égale à 1 dyne.	*Ampère* $= 10^{-1}$ unité C. G. S.
Quantité d'électricité	Celle qui traverse un circuit en une seconde, lorsque l'intensité est égale à une unité C. G. S.	*Coulomb* $= 10^{-1}$ unité C. G. S. *Ampère-heure* $= 3.600$ coulombs.
Capacité	Capacité d'un système contenant une unité de quantité sous une différence de potentiel d'une unité.	*Farad* $= 10^{-9}$ unités C. G. S. (capacité d'un conducteur chargé au potentiel de 1 volt avec 1 coulomb). *Microfarad* $= 10^{-15}$ unité C. G. S.
Coefficient d'induction	Rapport de la variation du flux de force embrassé par un circuit à la variation de l'intensité du courant traversant le circuit.	*Henry.* — Induction d'un circuit lorsque la force induite dans ce circuit égale 1 volt et que le courant inducteur varie de 1 ampère par seconde $= 10^9$ unités C. G. S.
	UNITÉS DIVERSES	
Microgrme	1 millionième de gramme.	
Microlitre	1 millionième de litre.	
Tenth Mètre	dix-millionième de millimètre.	Employé pour les longueurs d'ondes.

Pérou, Tchécoslovaquie, etc.). Il est assez généralement facultatif dans les autres (Etats-Unis, Russie, Angleterre, etc.). En Angleterre et aux Etats-Unis, les principales mesures nationales sont : le *pied*, le *yard*, le *mille*, l'*acre*, la *pinte*, le *gallon*, le *bushel* ou *boisseau*, l'*once*, etc. En Russie, citons la *sagène*, la *verste*, etc.

MESURÉ (*zu-ré*), **E** adj. Réglé : *pas mesuré. Fig.* Circonspect : *ton mesuré.*

MESURÉMENT (*zu-ré-man*) adv. Avec prudence et modération. (Peu us.)

MESURER (*zu-ré*) v. a. Evaluer une quantité en la comparant avec une quantité déterminée : *mesurer du blé.* Régler avec modération : *mesurer ses paroles.* Proportionner : *on doit mesurer le châtiment à l'offense.* Départir avec parcimonie : *mesurer l'air, la lumière.* **Se mesurer** v. pr. Etre mesuré. *Se mesurer avec quelqu'un,* lutter avec lui d'une manière quelconque.

MESUREUR (*zu*) n. m. Qui mesure, sur les marchés, certaines marchandises. Appareil destiné à mesurer.

MÉSUSAGE (*zu-za-je*) n. m. Mauvais usage.

MÉSUSER (*zu-zé*) v. n. Mal user : *les enfants sont sujets à mésuser de leur liberté.*

META (*mé*) n. f. (mot lat.). Chez les Romains, chacune des deux bornes situées aux extrémités du cirque et autour desquelles les coureurs devaient tourner.

MÉTABOLE n. f. (gr. *metabolé*). Figure de rhétorique, par laquelle on répète des mots dits précédemment, mais dans un autre ordre. Autre figure, consistant à répéter une idée en termes différents.

MÉTACARPE n. m. (du gr. *meta*, après, et *karpos*, le carpe). Partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Qui concerne le métacarpe : *les os métacarpiens.*

MÉTACENTRE (*san-tre*) n. m. Point idéal qui joue un grand rôle dans la théorie des corps solides flottants.

MÉTACENTRIQUE (*san*) adj. Qui se rapporte au métacentre : *courbe métacentrique.*

MÉTACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *meta*, après, et *khronos*, temps). Erreur qui consiste à assigner à un fait une date postérieure à sa date véritable.

MÉTAGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *meta*, après, et *gramma*, lettre). Changement d'une lettre dans un mot.

MÉTAIRIE (*tè-ri*) n. f. (de *métayer*). Domaine rural exploité d'après le système du métayage. *Par ext.* Petit domaine rural.

MÉTAL n. m. (gr. *metallon*). Corps simple doué d'un éclat particulier appelé *éclat métallique*, conduisant bien, en général, la chaleur et l'électricité, et qui possède en outre la propriété de donner, en se combinant avec l'oxygène, au moins un acide basique : *le fer est le plus utile des métaux. Blas.* L'or et l'argent, pour les distinguer des émaux et des fourrures : *l'or et l'argent sont représentés par la couleur jaune et la couleur blanche.* (V. la planche BLASON.) — Tous les métaux sont solides à la température ordinaire, sauf le mercure, qui est liquide, et l'hydrogène, qui est gazeux. Les principaux sont : l'*or*, l'*argent*, le *platine*, le *mercure*, le *cuivre*, l'*aluminium*, le *fer*, l'*étain*, le *plomb*, le *zinc*, etc. L'or, l'argent et le platine sont des *métaux précieux.*

MÉTALEPSE (*lèp-se*) n. f. (du gr. *metalèpsis*, transposition). Figure de rhétorique, qui consiste à faire entendre une chose en exprimant ce qui l'amène ou ce qui la suit.

MÉTALLÉITÉ (*tal-lé*) n. f. Ensemble des propriétés caractéristiques des métaux.

MÉTALLIFÈRE (*tal-li*) adj. (du lat. *metallum*, métal, et *ferre*, porter). Qui renferme un métal quelconque : *gisement métallifère.*

MÉTALLIN (*tal-lin*), **E** adj. Qui a une teinte métallique : *aspect métallin.*

MÉTALLIQUE (*tal-li-ke*) adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal : *éclat métallique. Fig.* Sonore comme les métaux : *son métallique.* Dur et sec comme les métaux.

MÉTALLIQUEMENT (*tal-li-ke-man*) adv. En métal, en espèces.

MÉTALLISATION (*tal-li-za-si-on*) n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER (*tal-li-zé*) v. a. Donner un éclat métallique. Couvrir d'une légère couche de métal. Ramener les métaux combinés à l'état de pureté.

MÉTALLOCHROMIE de *métal*, et du gr. *khroma*, couleur n. f. Art de colorer la surface des métaux.

MÉTALLOGRAPHIE (*tal-lo-gra-fi*) n. f. (du gr. *metallon*, métal, et *graphein*, décrire). Science qui traite des métaux. Gravure sur métal.

MÉTALLOGRAPHIQUE (*tal-lo*) adj. Qui a rapport à la métallographie.

MÉTALLOÏDE (*tal-lo-i-de*) n. m. (du gr. *metallon*, métal, et *eidos*, aspect). Corps simple non métallique : *l'oxygène est un métalloïde.* — Les métalloïdes sont mauvais conducteurs de la chaleur et de l'électricité ; ils manquent en général d'éclat métallique, et leurs composés oxygénés sont ou des oxydes neutres, ou des oxydes acides. Les principaux métalloïdes sont : le *fluor*, le *chlore*, le *brome*, l'*iode*, l'*oxygène*, le *soufre*, le *sélénium*, le *tellure*, l'*azote*, le *phosphore*, l'*arsenic*, l'*antimoine*, le *carbone*, le *silicium*, le *bore.*

MÉTALLOÏDIQUE (*tal-lo-i*) adj. *Chim.* Qui se rapporte aux métalloïdes.

MÉTALLOTHÉRAPIE (*tal-lo, pî*) n. f. Traitement de certaines maladies par des applications de métaux sur la peau.

MÉTALLURGIE (*tal-lur-jî*) n. f. (du gr. *metallon*, métal, et *ergon*, ouvrage). Art d'extraire, de purifier et de travailler les métaux : *la métallurgie a fait la fortune du Creusot.*

MÉTALLURGIQUE (*tal-lur*) adj. Qui a rapport à la métallurgie : *l'industrie métallurgique.*

MÉTALLURGIQUEMENT (*tal-lur-ji-ke-man*) adj. Au point de vue de la métallurgie. (Peu us.)

MÉTALLURGISTE (*tal-lur-jis-te*) n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMÈRE adj. (du gr. *meta*, qui marque *changement*, et *meros*, partie). Se dit d'un corps isomère d'un autre. N. m. Chacun des anneaux d'un ver ou d'un arthropode.

MÉTAMÉRIE (*rî*) n. f. (de *métamère* adj.). Isomérie des corps.

MÉTAMORPHIQUE adj. Se dit des roches qui se modifient : *schistes métamorphiques.*

MÉTAMORPHISME (*fis-me*) n. m. Modification physique et chimique d'une roche : *le métamorphisme a transformé les roches sédimentaires.*

MÉTAMORPHOSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être métamorphosé.

MÉTAMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. (de *métamorphoser*). Changement d'un être en un autre être : *les métamorphoses de la mythologie.* Changements de forme ou de structure, qui surviennent pendant la vie de certains animaux : *les insectes subissent des métamorphoses. Fig.* Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER (*zé*) v. a. (du gr. *meta*, qui marque *changement*, et *morphè*, forme). Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Fig.* Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement métamorphosé.*

MÉTAPHORE n. f. (du gr. *metaphora*, transport). Figure de rhétorique par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue. (C'est par métaphore qu'on dit : *la lumière de l'esprit, la fleur des ans*, etc.)

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique.* Qui abonde en métaphores : *le style des Orientaux est très métaphorique.*

MÉTAPHORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière métaphorique : *parler métaphoriquement.*

MÉTAPHORISER (*zé*) v. a. Mettre en métaphore. Parler métaphoriquement.

MÉTAPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. Sel de l'acide métaphosphorique.

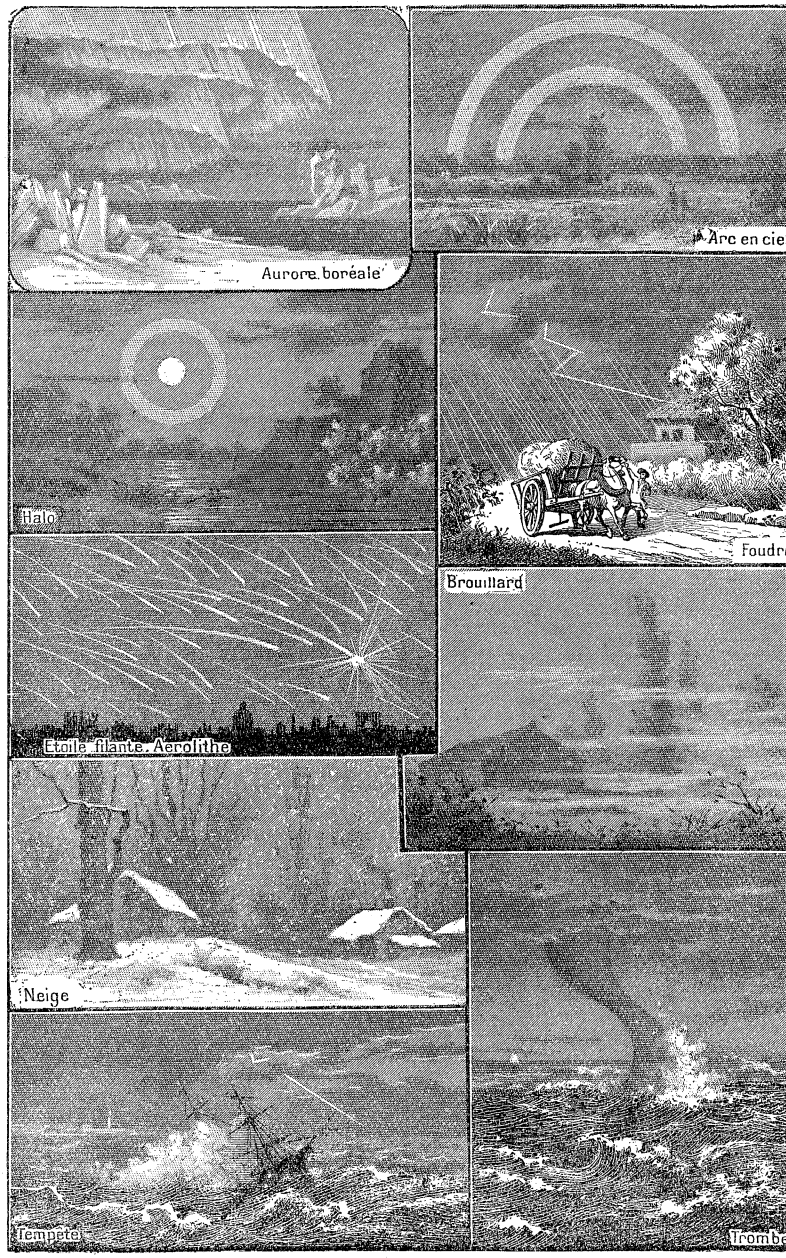
Aurore boréale
Arc en ciel
Halo
Foudre
Brouillard
Étoile filante. Aérolithe
Neige
Tempête
Trombe

MÉTAPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. Se dit d'un des acides dérivés du phosphore.

MÉTAPHRASE (*fra-ze*) n. f. (gr. *metaphrasis*). Traduction faite pour exprimer le sens d'un ouvrage, plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Celui qui interprète, qui explique un auteur.

MÉTAPHYSICIEN (*zi-si-in*) n. m. Qui fait son étude de la métaphysique : *Leibniz est un admirable métaphysicien.*

MÉTAPHYSIQUE (*zi-ke*) n. f. (du gr. *meta ta plusika*, après la physique (parce que, dans les œuvres d'Aristote, cette connaissance était traitée *après la physique*). Connaissance des causes premières et des premiers principes : *la métaphysique d'Aristote.* Théorie générale et abstraite : *la métaphysique du langage.* Abstraction, caractère de ce qui est abstrait : *il y a trop de métaphysique dans cet ouvrage.* Adjectiv. Qui appartient à la métaphysique : *preuves métaphysiques de l'existence de Dieu.* Trop abstrait : *raisonnement métaphysique.*

MÉTAPHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPLASME (*plas-me*) n. m. (gr. *metaplasmos*). *Gram.* Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : *l'élision, la syncope, etc., sont des métaplasmes.*

MÉTAPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport au métaplasme.

MÉTARGON n. m. Gaz incolore, découvert dans l'air atmosphérique, en 1898, par le chimiste anglais William Ramsay.

MÉTASTASE (*tas-ta-ze*) n. f. (du gr. *metastasis*, déplacement). Changement dans le siège d'une maladie. *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur rejette sur le compte d'autrui ce qu'il est forcé d'avouer.

MÉTATARSE n. m. (du gr. *meta*, après, et *tarsos*, tarse). Partie du pied, comprise entre le tarse et les orteils : *le métatarse est formé par cinq os allongés et parallèles.* (V. la planche HOMME.)

MÉTATARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au métatarse : *les os métatarsiens.* N. m. Se dit de chacun de ces os.

MÉTATHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *metathesis*, déplacement). Figure de grammaire, par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *brelue* pour *berlue*, *berloque* pour *breloque*, etc.

MÉTATHORAX (*raks*) n. m. Troisième division du thorax d'un insecte.

MÉTAYAGE (*tè-ia-je*) n. m. Forme de bail, où l'exploitant et le propriétaire d'un domaine rural se partagent les fruits du sol.

MÉTAYER (*tè-ié*), **ÈRE** n. (bas lat. *medietarius*; de *medietas*, moitié). Personne qui exploite un domaine rural suivant le système du métayage. *Par ext.* Fermier. Ouvrier des champs, loué à gages.

MÉTAZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. Dans les théories de Haeckel, animal possédant des organes cellulaires différentiels : *la gastrula est la forme larvaire des métazoaires.*

MÉTEIL (*tè, l* mll.) n. m. (du lat. *mixtus*, mélangé). Mélangé de seigle et de froment : *le pain de méteil se conserve mieux que le pain de froment.*

MÉTEMPSYCOSE (*tan-psi-kô-ze*) n. f. (du gr. *meta*, qui indique *changement*, *en*, dans, et *psukhé*, âme). Transmigration des âmes d'un corps dans un autre : *Fourier et Jean Reynaud ont défendu la doctrine de la métempsycose.* — Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre a été admis dans l'antiquité par plusieurs peuples et repris par certains philosophes contemporains. Cette croyance se rencontra dans l'Inde, en Egypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. Le dogme de la métempsycose devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la chair de l'un des siens ; aussi, l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brahmanes et de la philosophie pythagoricienne.

MÉTÉORE n. m. (du gr. *meteôron*, chose qui se passe en l'air). Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère (comme le *tonnerre*, les *éclairs*, l'*arc-en-ciel*, la *pluie*, la *neige*, la *grêle*, etc.). *Fig.* Personne ou chose qui brille d'un éclat très vif et passager : *Gustave-Adolphe a traversé comme un météore l'histoire de l'Allemagne.*

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore. *Pierres météoriques*, aérolithes.

MÉTÉORISATION (*za-si-on*) n. f. V. MÉTÉORISME.

MÉTÉORISER (*zé*) v. a. (du gr. *meteorizein*, soulever). Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur : *la luzerne météorise souvent les bœufs.*

MÉTÉORISME (*ris-me*) n. m. ou **MÉTÉORISATION** (*za-si-on*) n. f. Enflure de l'abdomen chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés : *l'abus des fourrages verts provoque le météorisme.*

MÉTÉORITE n. m. Fragment minéral qui nous vient des espaces interplanétaires : *les bolides peuvent engendrer des météorites.*

MÉTÉOROLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *meteôron*, météore, et *logos*, discours). Partie de la physique, qui traite des phénomènes atmosphériques : *la météorologie est d'un grand secours aux navigateurs.*

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : *observations météorologiques.*

MÉTÉOROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTÉOROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de météorologie.

MÉTÉOROMANCIE (*sî*) n. f. (du gr. *meteôron*, météore, et *manteia*, divination). Divination par l'observation des éclairs, du tonnerre et des météores.

MÉTÈQUE n. m. (gr. *metoikos*). Nom donné, à Athènes, aux étrangers établis à demeure dans cette ville : *Clisthène donna le droit de cité à un grand nombre de métèques d'Athènes. Par ext.* Etranger domicilié dans un autre pays.

MÉTHANE n. m. Gaz incolore, de densité 0,559, brûlant à l'air avec une flamme jaune. (Il se dégage des matières en putréfaction et constitue le grisou des houillères.) Syn. FORMÈNE, GAZ DES MARAIS, PROTOCARBURE D'HYDROGÈNE.

MÉTHODE n. f. (gr. *methodos* ; de *meta*, avec, et *odos*, voie). Marche raisonnée, que l'on suit pour arriver à un but : *procéder avec méthode. Par ext.* Manière d'agir, habitude : *chacun a sa méthode. Philos.* Marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité : *Descartes a écrit un magnifique discours de la méthode.* Ouvrage qui contient, rangés dans un ordre de progression logique, les principaux éléments d'une science, d'un art, etc. : *méthode de piano. Bot.* Mode de classement des espèces végétales.

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique.* Où il y a de la méthode : *classement méthodique.* ANT. **Désordonné, brouillon.**

MÉTHODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec méthode : *investir méthodiquement une place.*

MÉTHODISME (*dis-me*) n. m. Doctrine des méthodistes : *le méthodisme a recruté ses principaux adhérents en Ecosse et aux Etats-Unis.*

MÉTHODISTE (*dis-te*) n. Membre d'une secte anglicane très rigide, fondée au XVIIIe siècle par John Wesley, pour réveiller la foi.

MÉTHYLE n. m. Premier terme de la série de radicaux des carbures gras : *le méthyle n'a pas été isolé. Chlorure de méthyle* (CH. Cl) liquide, dont l'évaporation abaisse la température à — 55° et qui est employé dans plusieurs industries et en médecine.

MÉTHYLÈNE n. m. Nom commercial de l'*alcool méthylique* ou *esprit de bois. Bleu de méthylène*, colorant.

MÉTHYLIQUE adj. *Chim.* Se dit de composés dérivés du méthane : *alcool méthylique.*

MÉTICULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière méticuleuse : *examiner méticuleusement un compte.*

MÉTICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *meticulosus*). Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *caractère méticuleux.* Qui s'inquiète de minuties : *fonctionnaire méticuleux.*

MÉTICULOSITÉ (*zi-té*) n. f. Caractère d'un esprit méticuleux.

MÉTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *ministerium*). Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de ser-*

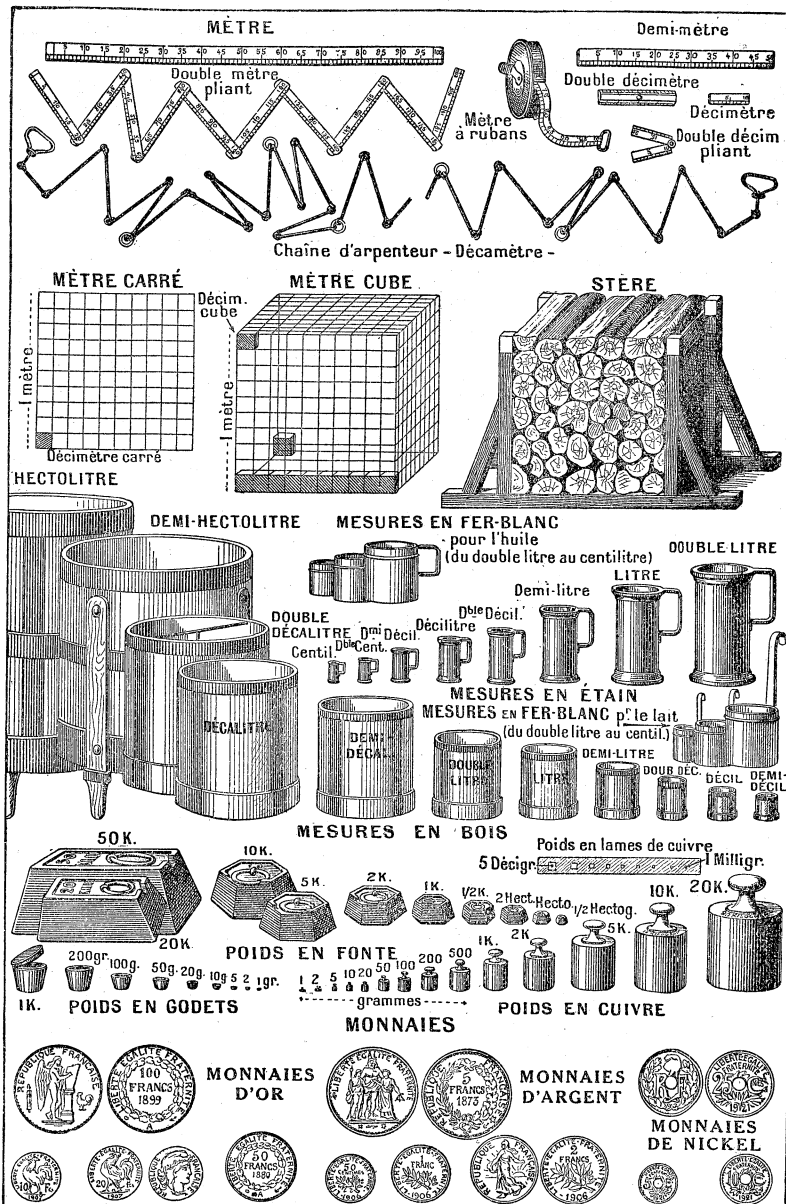
MÈTRE
Double mètre pliant
Demi-mètre
Double décimètre
Décimètre
Mètre à rubans
Double décim pliant
Chaîne d'arpenteur - Décamètre -
MÈTRE CARRÉ
Décim. cube
1 mètre
Décimètre carré
MÈTRE CUBE
1 mètre
STÈRE
HECTOLITRE
DEMI-HECTOLITRE
DÉCALITRE
MESURES EN FER-BLANC
pour l'huile
(du double litre au centilitre)
DOUBLE LITRE
LITRE
Demi-litre
DOUBLE DÉCALITRE
Centil
Dble Cent.
Demi Décil.
Décilitre
Dble Décil.
MESURES EN ÉTAIN
MESURES EN FER-BLANC p.r le lait
(du double litre au centil.)
DEMI DÉCAL.
DOUBLE LITRE
LITRE
DEMI-LITRE
DOUB DÉC.
DÉCIL
DEMI-DÉCIL
MESURES EN BOIS
50K.
20K.
10K.
5K.
2K.
1K.
1/2K.
2 Hect.
Hecto
1/2 Hectog.
Poids en lames de cuivre
5 Décigr.
1 Milligr.
POIDS EN FONTE
200gr.
100g.
50g.
20g.
10g
5
2
1gr.
1 2 5 10 20 50 100 200 500
grammes
1K.
POIDS EN GODETS
POIDS EN CUIVRE
MONNAIES
MONNAIES D'OR
MONNAIES D'ARGENT
MONNAIES DE NICKEL

rurier. Profession quelconque : *le métier des armes*. Ce que l'on fait habituellement : *le métier de coquette. Faire métier de*, faire profession de. Machine pour la confection des tissus : *métier à la Jacquart. Fig. Mettre une chose sur le métier*, l'entreprendre. PROV. : **Il n'est point de sot métier**, toutes les professions sont bonnes. **Il n'est si petit métier qui ne nourrisse ses maîtres,** on peut gagner de quoi vivre, dans toutes les professions. **Chacun son métier, les vaches seront bien gardées,** chacun doit s'occuper exclusivement de ses affaires, pour que tout en aille mieux.

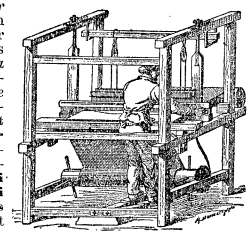
Métier à tisser.

MÉTIS, ISSE (*tiss, ti-se*) adj. et n. (lat. *mixticius ;* de *mixtus*, mêlé). Produit par le croisement de sujets de races différentes : *animal métis ; poirier métis*.

MÉTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. (de *métis*). Croisement de deux races.

MÉTISSER (*ti-sé*) v. a. Croiser par le métissage.

MÉTONIEN (*ni-in*) adj. m. *Astr. Cycle météonien*, cycle inventé par Méton. (V. CYCLE.)

MÉTONOMASIE (*zi*) n. f. (du gr. *meta*, prép. qui marque le *changement*, et *onoma*, nom). Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *La Ramée*.

MÉTONYMIE (*mi*) n. f. (du gr. *meta*, préf. qui marque le changement, et *onuma*, nom). Figure de rhétorique, qui consiste à désigner un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation de la cause à l'effet, du contenant au contenu, de la partie au tout, etc., comme : *il vit de son travail*, pour *du fruit de son travail ; la ville*, pour *ses habitants ; cent voiles*, pour *cent vaisseaux*.

MÉTONYMIQUE adj. Qui a le caractère de la métonymie : *expression métonymique*.

MÉTOPE n. f. (gr. *metopê ;* de *meta*, entre, et *opê*, ouverture). Intervalle carré et le plus souvent orné, entre les triglyphes d'une frise dorique.

MÉTOPOSCOPE (*pos-ko-pe*) n. m. Celui qui pratique l'art de la métoposcopie.

MÉTOPOSCOPIE (*pos-ko-pî*) n. f. (du gr. *metopon*, front, et *skoppê*, examen). Divination par l'inspection des lignes du front.

MÉTOPOSCOPIQUE (*pos-ko*) adj. Qui a rapport à la métoposcopie.

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre : *effectuer le métrage d'un travail de maçonnerie*.

MÈTRE n. m. (du gr. *metron*, mesure). Unité de mesure de longueur, adoptée en France et servant de base à tout le système des poids et mesures : *le mètre est sensiblement égal à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre*. (Abrév. m.) Objet servant à mesurer et ayant la longueur d'un mètre : *mètre en bois, en cuivre. Mètre carré*, unité

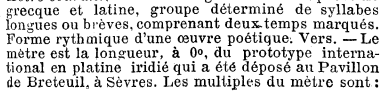

Mtres : 1. Droit ; 2. Pliant ; 3. A ruban.

de superficie équivalant à un carré d'un mètre de côté. (Abrév. m².) *Mètre cube*, unité de volume équivalant à un cube d'un mètre de côté. (Abrév. m³.) *Mètre courant*, mètre en longueur. Dans la prosodie grecque et latine, groupe déterminé de syllabes longues ou brèves, comprenant deux temps marqués. Forme rythmique d'une œuvre poétique. Vers. — Le mètre est la longueur, à 0°, du prototype international en platine iridié qui a été déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres. Les multiples du mètre sont : le *décamètre* (dam), l'*hectomètre* (hm), le *kilomètre* (km), etc. ; les sous-multiples sont : le *décimètre* (dm), le *centimètre* (cm), le *millimètre* (mm), etc. Les multiples du mètre carré sont : le *décamètre carré* (dam²), l'*hectomètre carré* (hm²), etc. ; les sous-multiples sont : le *décimètre carré* (dm²), le *centimètre carré* (cm²), etc. Le mètre cube a pour multiples le *décamètre cube* (dam³), etc. ; les sous-multiples sont : le *décimètre cube* (dm³), le *centimètre cube* (cm³) et le *millimètre cube* (mm³). [V. MÉTRIQUE (*système*).]

MÈTRE n. m. Action de mesurer au mètre. Le résultat : *inscrire le métré d'un travail*.

MÉTRER (*tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Mesurer au mètre : *métrer une construction*.

MÉTREUR n. et adj. m. Celui qui fait le métrage des constructions : *métreur vérificateur*. Arpenteur.

MÉTRIQUE adj. (gr. *metrikos*). Qui a rapport au mètre. **Système métrique,** ensemble des mesures, ayant pour base le mètre : *le système métrique est obligatoire ou facultatif dans la plupart des Etats du monde. Quintal métrique*, poids de cent kilogrammes. *Tonne métrique*, poids de mille kilogrammes. Qui a rapport au mètre ou à la mesure du vers. — Avant l'établissement du système métrique, les différentes mesures usitées en France (V. MESURE) présentaient deux inconvénients : 1° les unités portant le même nom variaient en grandeur d'une province à l'autre ; 2° les subdivisions de l'unité n'étaient pas décimales (il en résultait de grandes complications dans les calculs). En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesure qui servit de base à toutes les autres. Les académiciens Méchain et Delambre furent chargés de mesurer la longueur de la partie du méridien terrestre comprise entre Dunkerque et Barcelone ; cette mesure s'effectua de 1792 à 1799. On en déduisit la longueur totale du méridien, et la quarante-millionième partie de cette longueur, prise pour unité de longueur, reçut le nom de *mètre*. Le mètre sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique*. Le système métrique devint légal en France par le décret du 2 novembre 1801, et il fut définitivement rendu obligatoire à partir du 1er janvier 1840.

MÉTRIQUE n. f. (du gr. *metron*, mesure). Science qui étudie les éléments dont sont formés les vers.

MÉTRITE n. f. Inflammation de la matrice.

MÉTRO (*tro*) n. m. A Paris, abréviation de *métropolitain (chemin de fer)*.

MÉTROLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *metron*, mesure, et *logos*, discours). Science, traité des poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la métrologie : *traité métrologique*.

MÉTROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de métrologie.

Métronome.

MÉTROMANE n. m. (du gr. *metron*, mesure des vers, et *mania*, manie). Qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE (*nî*) n. f. (de *métromane*). Manie de faire des vers : *Piron a raillé la métromanie*.

MÉTRONOME n. m. (du gr. *metron*, mesure, et *nomos*, loi). Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical : *le métronome a été imaginé par Maelzel*.

MÉTROPOLE n. f. (du gr. *mêtêr*, mère, et *polis*, ville). Etat, ville, considérés par rapport à leurs colonies : *la France est la métropole de l'Algérie*. Ville qui a un siège archiépiscopal. *Par ext.* La ville la plus importante d'une région. Capitale.

MÉTROPOLITAIN, E (*tin, i-ne*) adj. Qui a le caractère d'une métropole. Qui appartient à la capitale d'un Etat : *chemin de fer métropolitain*. Archiépiscopal : *église métropolitaine*. N. m. Archevêque,

par rapport à ses suffragants. Chemin de fer souterrain ou aérien, qui dessert les régions d'une grande ville.

MÉTROPOLITE n. m. Dignitaire des Églises orthodoxes, qui occupe un rang intermédiaire entre le patriarche et les évêques.

METS (*mè*) n. m. (du lat. *missum*, ce qui est mis sur la table). Tout aliment apprêté qu'on sert aux repas : *mets délicats.*

METTABLE (*mè-ta-ble*) adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable.*

METTAGE (*mè-ta-je*) n. m. Action de mettre, de disposer en vue d'un travail.

METTEUR (*mè-teur*) n. m. Celui qui met. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles et, au *fig.*, celui qui emploie les travaux d'autrui pour composer quelque chose de nouveau. *Metteur en scène*, personne qui, pendant les répétitions d'une pièce, règle les mouvements de chacun des acteurs, la disposition des décors, etc. *Metteur en pages*, typographe qui rassemble les paquets de composition, pour en former des pages et des feuillets.

METTRE (*mè-tre*) v. a. (du lat. *mittere*, envoyer. — *Je mets, nous mettons. Je mettais, nous mettions. Je mis, nous mîmes. Je mettrai, nous mettrons. Je mettrais, nous mettrions. Mets, mettons, mettez. Que je mette, que nous mettions. Que je misse, que nous missions. Mettant. Mis, e.*) Placer, poser, introduire : *mettre une clef dans la serrure.* Ranger, combiner : *mettre de niveau.* Etablir, faire asseoir : *mettre au bas bout de la table.* Adosser, ajuster : *mettre un manche à un balai.* Poser sur le corps comme vêtement : *mettre un habit neuf.* Mêler, verser : *mettre du sel dans la sauce.* User de : *mettez du soin à ce que vous faites.* Faire le placement de : *mettre son argent à la caisse d'épargne.* Dépenser : *mettre cent francs à un bibelot.* Employer tant de temps : *la terre met vingt-quatre heures à tourner autour de son axe.* Accommoder : *mettre un lièvre en civet.* Faire consister : *chacun met son bonheur où il lui plaît. Fam.* Supposer : *mettez que je n'ai rien dit. Fig. Mettre la table*, placer la nappe, disposer les couverts sur la table. *Mettre une terre en blé*, l'ensemencer. *Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose. *Mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter ; *sur une chose*, la découvrir. *Mettre la dernière main à un travail*, l'achever. *Mettre la main à la plume*, commencer d'écrire. *Mettre au fait*, instruire. *Mettre un vaisseau, des canots à la mer*, les lancer. *Mettre de côté*, réserver, épargner. *Mettre en peine*, inquiéter. *Mettre en pièces*, briser. *Mettre à sec*, tarir. *Mettre à l'épreuve*, éprouver. *Mettre à même*, faciliter les moyens. *Y mettre du sien*, faire des concessions. *Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table.* Commencer : *se mettre à travailler.* Suivre un régime : *se mettre à la diète. Se mettre en colère*, se fâcher. *Se mettre à son aise*, agir sans gêne. *Se mettre en frais*, faire des dépenses. *Se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument. *Il se met bien*, il s'habille bien. ANT. **Enlever, ôter.**

MEUBLANT (*blan*), **E** adj. Propre à meubler : *une étoffe meublante. Dr. Meubles meublants*, objets qui servent à meubler et à garnir un appartement.

MEUBLE adj. (du lat. *mobilis*, qu'on peut changer de place). Qui peut être changé de place, remué : *sol, terre meuble. Biens meubles*, qui peuvent se transporter, par opposition à *immeubles* (maisons, champs, etc.). N. m. Tout objet mobile qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Mobilier : *maison dont le meuble est usé.* (Vx en ce sens.) *Blas.* Toute figure qui charge un écu. ANT. **Immeuble.**

MEUBLER (*blé*) v. a. Garnir de meubles. *Fig. Meubler sa mémoire*, l'orner de connaissances. Absol. : *ces tentures meublent bien.* **Se meubler** v. pr. Acheter des meubles pour soi. ANT. **Démeubler.**

MEUGLEMENT (*man*) n. m. Syn. de BEUGLEMENT.

MEUGLER (*glé*) v. n. Syn. de BEUGLER.

MEULARD (*lar*) n. m. Grosse meule.

MEULE n. f. (lat. *mola*). Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de rémouleur.* Tas de foin, de blé, etc., de forme généralement conique, et recouvert d'une sorte de toit de chaume, que l'on élève dans les champs. Tas de bois recouvert de gazon, que l'on carbonise en plein air. *Meule de fromage*, grosse masse de fromage ayant la forme d'une meule de moulin.

MEULERIE (*ri*) n. f. Endroit où l'on taille les meules à aiguiser.

MEULETTE (*lè-te*) n. f. Petite meule de foin. Estomac des morues.

MEULIER (*li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne les meules de moulin.

MEULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux meules à moudre : *silex meulier ; pierre meulière.* N. f. Silex propre à faire des meules de moulin et aussi employé dans la construction : *la meulière est commune en Brie.* Carrière d'où on la tire.

MEULON n. m. Petite meule provisoire de foin, de chanvre, etc. Tas de sel tiré des marais salants et recouvert d'une couche d'argile plastique.

MEUNERIE (*ri*) n. f. Commerce, industrie du meunier. Ensemble des meuniers : *la meunerie française.*

MEUNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. (lat. pop. *molinarius ;* de *molinum*, moulin). Personne qui fait valoir un moulin : *porter du blé au meunier.* N. m. Nom vulgaire de divers oiseaux (*perroquets*, etc.) et d'un poisson qui vit près des moulins : le *chevesne.* N. f. Nom vulgaire de la mésange à longue queue.

MEURT-DE-FAIM (*meur-de-fin*) n. invar. Personne qui manque du strict nécessaire.

MEURTRE n. m. (orig. germ.). Homicide commis volontairement : *le meurtre avec préméditation est qualifié* d'assassinat. *Fig. C'est un meurtre*, c'est grand dommage : *c'est un meurtre d'abattre ce monument.*

MEURTRIER (*tri-é*) n. m. Qui commet un meurtre ; assassin : *Caïn fut le premier meurtrier.*

MEURTRIER (*tri-é*), **ÈRE** adj. (de *meurtre*). Qui cause la mort de beaucoup de personnes : *la peste est meurtrière. Fig.* Destructeur, dangereux.

MEURTRIÈRE n. f. Vide étroit, pratiqué dans les murailles des ouvrages fortifiés, et destiné au passage des projectiles. (V. CHÂTEAU FORT.)

MEURTRIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon meurtrière. (Peu us.)

MEURTRIR v. a. Faire une meurtrissure. Gâter des fruits par choc ou contact : *la grêle meurtrit les fruits mûrs.*

MEURTRISSANT (*tri-san*), **E** adj. Qui produit des meurtrissures. (Peu us.)

MEURTRISSURE (*tri-su-re*) n. f. Contusion avec tache livide. Tache sur les fruits meurtris.

MEUTE n. f. (du lat. *mota*, chose mue). Nombre de chiens courants dressés pour la chasse : *lancer une meute sur un cerf. Fig.* Ramassis d'individus dangereux : *une meute de créanciers.*

MÉVENDRE (*van-dre*) v. a. (du préf. *mé*, et de *vendre*. — Se conj. comme *vendre.*) Vendre à perte.

MÉVENTE (*van-te*) n. f. Vente mauvaise, improductive ou difficile : *la mévente des vins, des blés.*

MEXICAIN, E (*mèk-si-kin, è-ne*) n. et adj. Du Mexique.

MÉZAIL (*za, l* mll.) n. m. Ensemble des pièces mobiles constituant la visière d'un casque clos.

MÉZÉRÉON n. m. Arbuste du genre daphné, vulgairement *bois-gentil.*

MEZZANINE (*mèd-za*) n. f. (ital. *mezzanino*). Petit étage entre deux grands. Petite fenêtre d'entresol.

MEZZA VOCE (*mèd-za-vot-ché*) loc. adv. Expression italienne signif. à demi-voix : *chanter mezza voce.*

MEZZO-SOPRANO (*mèd-zo*) n. m. (m. ital. signif. *moyen soprano*). Voix de femme, qui tient le milieu entre le soprano et le contralto. Pl. des *mezzo-sopranos* (ou *soprani*).

MEZZO-TERMINE (*mèd-zo-tèr-mi-né*) n. m. invar. (mot ital.). Moyen terme.

MEZZO-TINTO (*mèd-zo-tin'-to*) n. m. invar. (en ital. *demi-teinte*). Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire.*

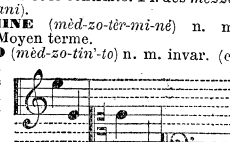

Le mi, d'après les trois clefs.

MI n. m. (première syllabe du mot *mira*, dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). Troisième note de la gamme. Signe qui la représente.

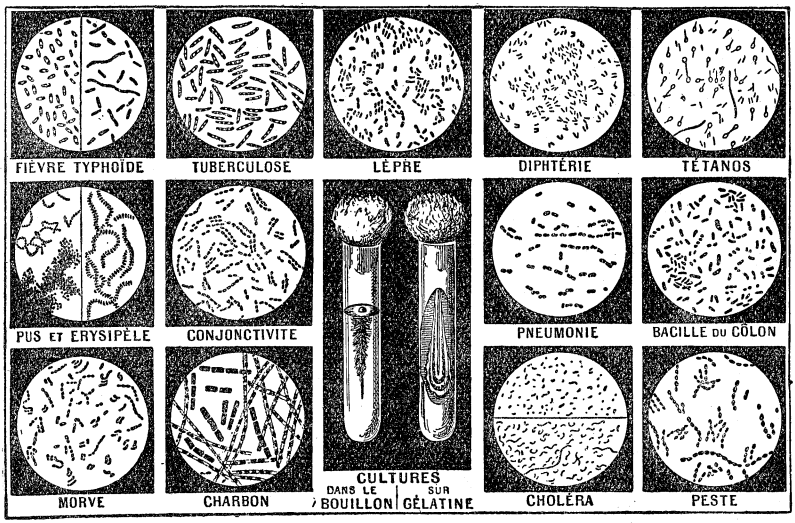

MICROBES.

MI (du lat. *medius*, qui est au milieu). Mot invariable, qui se joint à certains mots par un trait d'union et qui signifie à moitié, à demi : *à mi-côte, à mi-flot, à mi-jambe, mi-août.*

MIA n. m. Nom des temples japonais.

MIAOU n. m. (onomat.). Cri du chat.

MIASMATIQUE (*as-ma*) adj. Qui renferme ou produit des miasmes : *les marécages miasmatiques de la Campagne romaine. Foyer miasmatique*, qui produit des miasmes. *Fièvre miasmatique*, qui résulte de miasmes.

MIASME (*as-me*) n. m. (du gr. *miasma*, souillure). Emanation morbifique, provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULANT (*mi-ô-lan*), **E** adj. Qui miaule, qui a l'habitude de miauler.

MIAULEMENT (*ô-le-man*) n. m. Cri du chat.

MIAULER (*ô-lé*) v. n. (onomatop.). Faire des miaulements.

MICA n. m. (mot lat. signif. *parcelle*). Pierre brillante, feuilletée, écailleuse, d'un éclat métallique : *le mica est un silico-aluminate de potasse, de fer ou de magnésie.*

MICACÉ, E adj. Qui est de la nature du mica. Qui contient du mica : *schistes micacés. Bot.* Qui a des écailles semblables à des paillettes de mica.

MI-CARÊME n. f. Le jeudi de la troisième semaine du carême : *la mi-carême est un jour de divertissement.* Pl. des *mi-carêmes.*

MICASCHISTE (*ka-chis-te*) n. m. (de *mica*, et *schiste*). Roche composée de mica et de quartz.

MICHE n. f. (flam. *micke*). Pain de petite grosseur. Pain rond de poids plus considérable.

MI-CHEMIN (À) loc. adv. Vers le milieu du chemin : *Etampes est à mi-chemin entre Orléans et Paris. Fig.* Avant d'avoir atteint son but : *s'arrêter à mi-chemin dans une entreprise.*

MICMAC (*mik-mak*) n. m. *Fam.* Intrigue. Pratique secrète dans un but blâmable : *il y a un micmac dans cette affaire.*

MICOCOULIER (*li-é*) n. m. Arbre du genre *orme*, utilisé en ébénisterie.

MI-CORPS [*kor*] **(À)** loc. adv. Au milieu du corps. De façon à ne laisser voir que la partie supérieure du corps.

MI-CÔTE (À) loc. adv. A moitié de la côte : *l'équipage dut s'arrêter à mi-côte.*

MICR, MICRO (du gr. *mikros*, petit), préfixe qui exprime l'idée de *petitesse.* Préfixe indiquant, dans le système métrique, la division d'une grandeur par un million : Ex. : *microampère, microhm, microvolt*, etc. (Abrév. μ.)

MICROBE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *bios*, vie). Etre vivant microscopique, habitant l'air ou l'eau : *les microbes sont les agents habituels des maladies infectieuses.* — Les microbes (*bactéries, bacilles*, etc.) sont des organismes qui comprennent des *algues*, des *champignons*, des *levures*, etc. On les rencontre partout : dans le sol, dans l'air, dans l'eau, dans le corps des animaux. Ils transforment, en se multipliant, les éléments où ils vivent, en rejetant les résidus de leur activité vitale. Ainsi s'effectuent les putréfactions, les fermentations dont certaines donnent naissance aux maladies infectieuses. Leur étude date surtout de Pasteur, qui a pu les isoler par ses méthodes de culture, dans le bouillon ou sur gélatine, pomme de terre, etc.

MICROBICIDE adj. (de *microbe*, et du lat. *cædere*, tuer). Qui tue les microbes.

MICROBIE (*bî*) n. f. *Méd.* Syn. de MICROBIOLOGIE.

MICROBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux microbes : *maladie microbienne.*

MICROBIOLOGIE (*ji*) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *bios*, vie, et *logos*, traité). Science qui s'occupe des microbes : *Pasteur a été un des fondateurs de la microbiologie.*

MICROCÉPHALE adj. et n. (du préf. *micro*, et du gr. *kephalê*, tête). Se dit d'une personne dont la tête est petite, par suite d'un défaut de développement de l'encéphale. *Bot.* Se dit d'une plante dont les fleurs sont réunies en petits capitules.

MICROCÉPHALIE (*li*) n. f. (de *microcéphale*). Idiotisme provenant de la petitesse du cerveau.

MICROCOSME (*kos-me*) n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *kosmos*, monde). Petit monde. Résumé de l'univers.

MICROCOSMIQUE (*kos-mi-ke*) adj. Qui a rapport au microcosme.

MICROGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *graphê*, écriture). Science qui a pour objet l'étude, au microscope, des objets très petits.

MICROGRAPHIQUE adj. Relatif à la micrographie : *préparation micrographique.*

MICROLOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *logos*, discours). Traité sur les corps microscopiques.

MICROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la micrologie : *essais micrologiques.*

MICROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui se livre à des études micrologiques.

MICROMÈTRE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer de petits objets ou de petites images observées au microscope ou à l'aide d'un instrument d'optique.

MICROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *micromètre*). Action de déterminer les dimensions extrêmement petites.

MICROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la micrométrie : *procédés micrométriques.*

MICROMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés micrométriques.

MICROMILLIMÈTRE (*mil-li*) n. m. Syn. de MICRON.

MICRON n. m. *Physiq.* Millionième partie du mètre.

MICRO-ORGANISME ou **MICRORGANISME** (*nis-me*) n. m. Organisme microscopique, végétal ou animal.

MICROPHONE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *phônê*, voix). Instrument qui augmente l'intensité du son : *l'invention du microphone est due à Hughes.*

MICROPHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. Photographie de préparations microscopiques.

MICROPYLE n. m. Orifice de l'ovule des plantes.

MICROSCOPE (*kros-ko-pe*) n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *skopein*, observer). Instrument d'optique, qui grossit les objets à la vue. (V. LUNETTE.)

Microscope.

MICROSCOPIE (*kros-ko-pî*) n. f. Examen au microscope. (Peu us.)

MICROSCOPIQUE (*kros-ko*) adj. Qui se fait au moyen du microscope : *études microscopiques.* Qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *animalcules microscopiques. Par exagér.* Très petit : *un livre microscopique.*

MICROSPORANGE (*kros-po*) n. m. Organe de diverses algues et cryptogames vasculaires, dans lequel se forment les microspores.

MICROSPORE (*kros-po-re*) n. f. Les plus petites spores des végétaux qui en ont de deux sortes.

MICROTHERMIE (*tèr-mî*) n. f. Millionième de thermie. (Abrév. μth.). Syn. FRIGORIE. PETITE CALORIE.

MICROTOME n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *tomê*, section). Instrument pour découper dans des tissus (animaux ou végétaux) de minces tranches, pour les étudier au microscope.

MICROZOAIRE (*ò-re*) n. m. Animalcule, organisme de très petite taille.

MICROZYMA n. m. Granulation amorphe et amylacée du protoplasma.

MICTION (*mik-si-on*) n. f. (lat. *mictio*). Action d'uriner.

MIDI n. m. (du préf. *mi*, et du lat. *dies*, jour). Milieu du jour : *sur le midi.* Un des points cardinaux : *le midi* (ou *le sud*). Exposition d'un lieu qui est en face de ce point : *louer un appartement au midi. Fig. Chercher midi à quatorze heures*, des difficultés où il n'y en a point. Pays méridionaux (en ce sens, prend une majuscule) : *productions du Midi.* ANT. **Nord.**

MIDSHIPMAN (*mid-chip-man'*) n. m (mot angl.). Aspirant, dans la marine anglaise. Pl. *midshipmen.*

MIE (*mî*) n. f. (lat. *mica*). Miette. (Vx.) Partie intérieure du pain.

MIE (*mî*) adv. (du lat. *mica*, miette). Syn. de PAS : *je n'en veux mie.* (Vx.)

MIE (*mi*) n.f. Abrév. du mot *amie. Fam.* (V. M'AMIE.)

MIEL (*liel*) n. m. (lat. *mel*). Substance sucrée, sirupeuse, épaisse, que certains insectes, principalement les abeilles, préparent avec les matières recueillies dans les fleurs et qu'ils déposent dans les alvéoles de leur ruche : *le miel est légèrement laxatif. Fig.* Douceur, agrément : *des paroles de miel. Doux comme le miel*, très doux. *Lune de miel*, premier temps du mariage, où l'on n'en voit que les plaisirs.

MIELLÉ (*mi-è-lé*), **E** adj. Sucré avec du miel : *eau miellée.* Qui est propre au miel ; qui rappelle le miel : *odeur miellée.*

MIELLÉE ou **MIELLURE** (*mi-è-lu-re*) n. f. Exsudation visqueuse et sucrée que laissent suinter, pendant les périodes de sécheresse, les feuilles de certains arbres des pays chauds.

MIELLEUSEMENT (*è-leu-ze-man*) adv. D'un ton mielleux : *parler mielleusement.*

MIELLEUX, EUSE (*mi-è-leû, eu-ze*) adj. Qui tient du miel : *goût mielleux. Fig.* Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses.*

MIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. poss. (lat. *meus*). Qui est à moi : *un mien parent.* Pron. poss. (avec **le, la, les**) : *c'est votre opinion, ce n'est pas* la mienne. **Le mien** n. m. Ce qui m'appartient : *je ne demande que* le mien. **Les miens** n. m. pl. Mes proches, mes alliés : les miens *me sont chers.*

MIETTE (*mi-è-te*) n. f. (de *mie*). Petite partie qui tombe du pain, quand on le coupe. *Par ext.* Parcelle d'un aliment quelconque. Petit morceau. Débris en général : *les miettes d'une fortune.*

MIEUX (*mi-eû*) adv. (lat. *melius*). D'une manière plus avantageuse, plus accomplie (sert de comparatif à *bien*) : *cet enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois. Etre mieux*, se porter mieux. *Aller de mieux en mieux*, faire toujours quelque progrès. *Tant mieux*, expression de satisfaction dont on se sert pour se féliciter d'une chose. *Faute de mieux*, à défaut d'une chose plus avantageuse, plus agréable. **Le mieux, la mieux,** avec la plus grande perfection (sert de superlatif à *bien*). N. m. Etat meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien.* Loc. adv. : **Au mieux,** aussi bien que possible. **A qui mieux mieux,** à l'envi l'un de l'autre. *De son mieux*, aussi bien qu'il peut. Adjectiv. : *il n'y a rien de mieux que ce que vous dites.*

MIEUX-DISANT (*mi-eû-di-zan*), **E** adj. Qui parle mieux que les autres : *personne mieux-disante.*

MIEUX-FAISANT (*mi-eû-fe-zan*), **E** adj. Qui se conduit mieux que les autres. (Peu us.)

MIÈVRE adj. D'une gentillesse prétentieuse : *les tableaux de Boucher sont souvent mièvres. Par ext.* Chétif : *enfant bien mièvre.* Autref., vif, espiègle.

MIÈVREMENT (*man*) adv. Avec mièvrerie.

MIÈVRERIE (*rî*) ou **MIÈVRETÉ** n. f. Caractère de ce qui est mièvre : *la mièvrerie du style de Florian.* Action d'une personne mièvre.

MIGNARD (*ghnar*), **E** adj. (de *mignon*). Qui a une gentillesse mignonne : *un enfant mignard.* Qui affecte une gentillesse mignonne : *un parler mignard.* N. m. Ce qui est mignard. Genre mignard.

MIGNARDEMENT (*man*) adv. D'une façon mignarde.

MIGNARDER (*dé*) v. a. (de *mignard*). Traiter délicatement : *mignarder un enfant.* Exécuter avec afféterie : *mignarder son style.*

MIGNARDISE (*di-ze*) n. f. Grâce délicate : *mignardise des traits.* Action ou parole mignarde : *les mignardises d'une coquette.* Soutache enjolivée, servant de garniture. Variété de petit œillet.

MIGNON, ONNE (*o-ne*) adj. (du celt. *min*, petit, ou du germ. *minne*, amour). Délicat, gentil : *bouche mignonne. Argent mignon*, argent comptant, qu'on peut dépenser en superfluités. *Péché mignon*, celui que l'on commet le plus souvent : *la coquetterie est le péché mignon des jeunes filles.* N. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *ma mignonne.* N. m. Favori. *Spécialem.* Nom des favoris de Henri III. ANT. **Enorme, grossier.**

MIGNONNE (*gno-ne*) n. f. Petit caractère d'imprimerie, de sept points. Poire d'un rouge foncé. Prune longue et jaune.

MIGNONNETTE (*gno-nè-te*) n. f. Dentelle très fine. Poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres. Petit œillet. Petite chicorée sauvage. Diminutif de *mignonne.*

MIGNOTER (*gno-té*) v. a. *Fam.* Traiter délicatement : *mignoter un enfant.*

MIGNOTISE (*ti-ze*) n. f. *Fam.* Flatterie, caresse.

MIGRAINE (*grè-ne*) n. f. (gr. *hêmikrania* ; de *hêmi*, demi, et *kranion*, crâne). Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRAINEUX, EUSE (*grè-neû, eu-ze*) adj. Relatif à la migraine. Atteint de migraine.

1. Grec; 2. Romain; 3. Gaulois; 4. Franc; 5. Carlovingien; 6. Normand; 7, 8, Croisés. RÈGNE DES VALOIS. 9. Arbalétrier; 10. Vougier; 11. Arbalétrier; 12. Archer; 13. Guisarmier; 14. Homme d'armes; 15. Aventurier; 16. Chevalier; 17. Coulevrinier; 18. Gendarme; 19. Piéton; 20. Arquebusier; 21. Piquier; 22, 23. Lansquenets; 24. Gendarme; 25. Arquebusier. RÈGNE DE HENRI IV. 26. Officier canonnier; 27. Arquebusier; 28. Gendarme; RÈGNE DE LOUIS XIII. 29. Arquebusier; 30. Mousquetaire; 31. Piquier.

RÈGNE DE LOUIS XIV. 1. Fusilier ; 2. Cuirassier ; 3. Fusilier ; 4. Dragon. SOUS LOUIS XV. 5. Mousquetaire ; 6. Dragon ; 7. Arquebusier ; 8. Infanterie ; 9. Garde-française. SOUS LOUIS XVI. 10. Infanterie ; 11. Cavalerie. Ire RÉPUBLIQUE. 12, 13. Fantassins ; 14. Hussard ; 15. Cavalerie. Ier EMPIRE. 16. Infanterie ; 17. Voltigeur ; 18, 19. Infanterie ; 20 Cuirassier ; RESTAURATION. 21, 22. Infanterie. SECOND EMPIRE. 23. Lancier ; 24. Infanterie. IIIe RÉPUBLIQUE. 25. Tirailleur ; 26. Zouave ; 27. Artilleur ; 28. Hussard ; 29. Cuirassier ; 30. Chasseur à cheval ; 31. Dragon ; 32. Inf. coloniale ; 33. Chasseur alpin ; 34. Infanterie (1910) ; 35. Cavalier (1916) ; 36. Infanterie (1916).

MIGRATEUR, TRICE adj. (lat. *migrator, trix*). Qui émigre : *oiseaux migrateurs.*

MIGRATION (*si-on*) n. f. (lat. *migratio*). Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Voyages que certains animaux entreprennent à des époques périodiques : *les migrations des hirondelles les ramènent chaque printemps dans nos pays.*

MIGRATOIRE adj. Qui a rapport aux migrations : *un mouvement migratoire.*

MIHRAB (*mi-rab'*) n. m. Sorte de niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée et où se place l'imam, la face tournée dans la direction de La Mecque, pour guider les assistants dans la prière.

MI-JAMBE [*jan-be*] (**À**) loc. adv. A la hauteur du milieu de la jambe : *l'eau monte à mi-jambe.*

MIJAURÉE (*jô-ré*) n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules : *faire la mijaurée.*

MIJOTER (*té*) v. a. Faire cuire doucement et lentement : *mijoter du bœuf à la mode. Fig.* Préparer de longue main : *mijoter un complot.* V. n. Bouillir lentement. *Fig.* Se préparer lentement.

MIKADO n. m. Terme par lequel les étrangers désignent l'empereur du Japon.

MIL (*mil*) n. m. Sorte de massue dont on se sert en gymnastique. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

MIL (*mil*) adj. num. V. MILLE. N. m. V. MILLET.

MILADY (*mi-lé-di*) n. f. (déformation des mots angl. *my*, ma, et *lady*, dame). Nom donné en France à une dame anglaise de qualité. Pl. des *miladys.*

MI-LAINE (*lè-ne*) n. m. Etoffe moitié fil, moitié laine. Adjectiv. : *tissu mi-laine.*

Milan.

MILAN n. m. (lat. *milvus*). Genre d'oiseaux rapaces, propres aux régions chaudes et tempérées : *le milan royal est commun en France.* — Le milan atteint 1m,50 d'envergure ; il a la queue longue et fourchue. Il chasse le menu gibier, les petits rongeurs. Cruel et sanguinaire, il représente le tigre dans le monde des oiseaux.

Feuillle de vigne attaquée par le mildiou.

MILANEAU (*nô*) n. m. Jeune milan.

MILANIÈRE n. f. Endroit où l'on élève des milans pour la chasse.

MILDIOU ou **MILDEW** (*mil-di-ou*) n. m. (mot angl.). Maladie de la vigne, caractérisée par des taches de rouille et causée par un champignon microscopique (*peronospora viticola*), qui empêche la maturation du raisin : *le mildiou se traite par le sulfatage des vignes.*

MILDIOUSÉ (*zé*), **E** adj. Attaqué par le mildiou.

MILIAIRE (*li-è-re*) adj. (lat. *miliarius ;* de *milium*, mil). Se dit de toute élevure à la peau qui ressemble à un grain de mil. *Fièvre miliaire*, avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. (lat. *militia*). Corps de troupes ; armée. Avant 1789, troupe de bourgeois et de paysans destinée à faire partie de l'armée régulière ou des troupes urbaines : *les milices se distinguèrent à Malplaquet.* Auj., garde nationale. Troupe non permanente de soldats citoyens.

MILICIEN (*si-in*) n. m. Soldat de la milice : *les miliciens tonkinois.*

MILIEU n. m. (de *mi*, et *lieu*). Centre, endroit également éloigné des extrémités : *le milieu d'une table.* Endroit éloigné des bords : *s'avancer au milieu de la foule.* Endroit à peu près également éloigné d'un commencement et d'une fin : *le milieu d'un volume.* Moyen terme, transaction : *trouver un milieu pour arranger une affaire.* Lieu dans lequel on se meut. Sphère morale ou sociale : *être sorti de son milieu. Il n'y a pas de milieu,* il faut prendre un parti ou l'autre. *Juste milieu,* v. JUSTE-MILIEU. Loc. prép. : **Au milieu de,** parmi. **Au beau milieu, en plein milieu de,** juste au milieu.

MILITAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *militaris ;* de *miles, itis*, soldat). Qui concerne la guerre, les soldats : *art militaire.* Qui aime la guerre : *le Japon est un peuple militaire. Heure militaire*, précise. N. m. Celui qui fait partie de l'armée : *brave militaire.* Etat militaire. Gens de guerre : *le civil et le militaire.*

MILITAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière militaire. Résolument, rapidement : *conduire militairement une affaire.*

MILITANT (*tan*), **E** adj. et n. Qui lutte, qui combat : *parti militant ; les militants d'une idée. Théol. Eglise militante*, assemblée des fidèles sur la terre.

MILITARISATION (*za-si-on*) n. f. Organisation militaire : *la militarisation du corps des pompiers.*

MILITARISER (*zé*) v. a. Donner une organisation, des habitudes militaires à : *militariser un pays.*

MILITARISME (*ris-me*) n. m. Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER (*té*) v. n. (lat. *militari ;* de *miles, itis*, soldat). Combattre, lutter. Etre probant, déterminant : *cette raison milite contre vous.*

MILLE (*mi-le*) adj. num. (lat. *mille*). Dix fois cent : *deux mille hommes ; l'an deux mille avant J.-C.* Nombre indéterminé, mais considérable : *nous avons couru mille dangers.* N. m. Nombre composé de mille unités. Chiffre représentant des mille. Quantité de mille objets : *un mille d'épingles.* — *Gramm. Mille*, adjectif, est toujours invariable : *dix mille hommes.* On écrit *mil* (et non *mille*) quand on désigne une date de l'ère chrétienne : *l'Exposition de mil neuf cent.* (Cependant, on écrit *l'an mille* : *les terreurs de l'an mille.*) Quand on désigne une date précédant la naissance du Christ ou étrangère à l'ère chrétienne, on écrit *mille* : *les pyramides d'Egypte furent construites vers l'an quatre mille avant notre ère.*

MILLE (*mi-le*) n. m. (lat. *mille*). Mesure itinéraire, qui valait chez les Romains mille pas. Mesure usitée en Angleterre, en Italie, en Allemagne, etc., et variant suivant les pays : *le mille anglais vaut 1.609 mètres. Mille marin*, soixantième partie du degré d'un grand cercle de la sphère terrestre, c'est-à-dire 1.852 mètres. Pl. des *milles.*

MILLE-FEUILLE (*feu, ll* mll.) n. f. Nom vulgaire d'une espèce d'achillée et d'autres plantes dont les feuilles sont découpées dans tous les sens. Gâteau fait de pâte feuilletée. Pl. des *mille-feuilles.*

MILLE-FLEURS (*fleur*) n. f. Substance composée d'un grand nombre de fleurs distillées. *Eau de mille-fleurs*, urine de vache qu'on prenait autrefois comme remède. *Huile de mille-fleurs*, huile qu'on extrayait jadis de la bouse de vache.

MILLÉNAIRE (*mil-lé-nè-re*) adj. (lat. *millenarius*). Qui contient mille. N. m. Dix siècles ou mille ans. (V. *Part. hist.*)

MILLÉNARISME (*mil-lé-na-ris-me*) n. m. Doctrine des millénaires. (V. *Part. hist.*)

MILLE-PATTES (*pa-te*) ou **MILLE-PIEDS** (*pi-é*) n. m. Nom vulgaire des myriapodes du groupe des scolopendres.

MILLE-PERTUIS (*pèr-tu-i*) n. m. Plante vulnéraire des régions tempérées, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.

MILLÉPORE (*mil-lé*) n. m. Genre de polypiers pierreux, à surface creusée d'une multitude de pores.

Millépore.

MILLERANDAGE n. m. Accident occasionné par la coulure et qui entraîne un avortement plus ou moins complet des grains du raisin.

MILLÉSIME (*mil-lé-zi-me*) n. m. (du lat. *millesimus*, millième). Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc. : *une pièce de cinq francs au millésime de 1840.*

MILLESIMO (*mil-lé-zi*) adv. (mot lat.). Millièmement. En millième lieu, dans une énumération.

MILLET (*ll* mll., *è*) ou **MIL** (*mi, l* mll.) n. m. (lat. *milium*). Nom vulgaire de quelques espèces de panics : *le vrai millet est commun dans les bois.* La graine. Nom donné aux éruptions qui caractérisent la fièvre miliaire.

MILLI (*mil-li*) (du lat. *mille*, mille). Préfixe indiquant la division d'une grandeur par mille. Ex. : *milliampère, milligramme, millisthène, millivolt*, etc. (V. tableaux des mesures.)

MILLIAIRE (*mi-li-è-re*) adj. (lat. *milliarius*). Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les distances : *pierres milliaires.* N. m. Borne milliaire

MILLIARD (*mi-li-ar*) n. m. Mille millions (billion). **Le milliard des émigrés,** indemnité d'un milliard allouée sous la Restauration aux émigrés, pour les dédommager de la perte de leurs biens, confisqués et vendus pendant la Révolution.

MILLIARDAIRE (*mi-li-ar-dè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs milliards : *les milliardaires américains.*

MILLIARDIÈME n. m. Chaque partie d'un tout divisé en un milliard de parties égales.

MILLIASSE (*mi-li-a-se*) n. f. S'est dit autrefois pour *trillion.* Quantité très grande, somme énorme.

MILLIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre *mille.* N. : *être le, la millième.* N. m. Chaque partie d'un tout divisé en mille parties égales : *le litre est le millième du mètre cube.*

MILLIER (*mi-li-é*) n. m. (de *mil*). Mille : *un millier d'épingles.* 500 kilogrammes ou mille livres pesant : *un millier de fer. Par ext.* Un très grand nombre : *la guerre fait périr des milliers d'hommes.*

MILLIGRAMME (*mil-li-gra-me*) n. m. Millième partie du gramme. (Abrév. : *mg.*)

MILLILITRE (*mil-li*) n. m. Millième partie du litre. (Abrév. : *ml.*)

MILLIME (*mil-li-me*) n. m. Millième partie du franc. (Peu us.)

MILLIMÈTRE (*mil-li*) n. m. Millième partie du mètre. (Abrév. : *mm.*)

MILLIMICRON n. m. Un milliardième de mètre. (Abrév. mμ.)

MILLION (*mi-li-on*) n. m. (de *mille*). Mille fois mille. Mille fois mille francs : *une indemnité de trois millions. Par ext.* Nombre considérable.

MILLIONIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. (de *million*). N. m. Chaque partie d'un tout divisé en un million de parties : *un millionième.*

MILLIONNAIRE (*mi-li-o-nè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILLITHERMIE (*mil-li-tèr-mî*) n. f. Millième de thermie. (Abrév. *mth.*) Syn. GRANDE CALORIE (v. CALORIE et THERMIE).

MILORD (*lor*) n. m. (de l'angl. *my,* mon, et *lord,* seigneur). Nom qu'on donne aux lords ou pairs d'Angleterre en leur parlant. *Pop.* Homme très riche : *c'est un milord.* Voiture à quatre roues, à deux places, à capote et à siège élevé sur l'avant-train.

MILOUIN n. m. Canard sauvage d'un beau noir, avec le cou et la tête de couleur rousse.

MIME n. m. (lat. *mimus,* gr. *mimos*). Chez les Grecs et les Romains, genre de comédie populaire, où l'auteur *imitait* les caractères et les mœurs. Acteur qui jouait dans ces comédies : *Labérius et Publilius Syrus furent deux mimes célèbres.* Auj., acteur qui joue dans les pantomimes. *Par ext.* Homme qui a le talent de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER (*mé*) v. a. et n. Contrefaire, imiter la voix, les manières. Jouer en mimant : *mimer une scène.*

MIMÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *mimesthai,* imiter). Ressemblance que prennent certains êtres vivants, soit avec le milieu dans lequel ils se trouvent, soit avec les espèces mieux protégées ou celles aux dépens desquelles elles vivent.

MIMEUSE (*meu-ze*) n. f. *Bot.* Syn. de MIMOSA.

MIMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes qui subissent des contractions sensibles lorsqu'on les touche, comme le fait le *mimosa.*

MIMIAMBE (*mi-an-be*) n. m. et adj. (gr. *mimiambos*). Terme employé en métrique pour désigner le trimètre iambique scazon.

MIMIQUE adj. Qui concerne les mimes : *poète mimique.* Qui exprime une action, un discours par le geste : *langage mimique.* N. m. Auteur de mimes. N. f. Art d'imiter, de peindre par le geste : *une mimique très expressive.*

MIMODRAME n. m. (de *mime,* et *drame*). Action dramatique, représentée en pantomime.

MIMOGRAPHE n. m. (du gr. *mimos,* mime, et *graphein,* écrire). Auteur de mimes.

MIMOLOGIE (*ji*) n. f. (de *mime,* et du gr. *logos,* discours). Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA (*za*) n, m. (f. d'après l'Acad.) ou **MIMEUSE** (*meu-ze*) n. f. Genre de légumineuses, dont fait partie la *sensitive* : *le mimosa à petites feuilles fournit un joli bois dit* bois d'amourette. Nom vulgaire d'une espèce d'acacia recherché pour ses fleurs.

Mimosa.

MIMOSÉES (*zé*) n. f. pl. Subdivision de la famille des légumineuses. S. une *mimosée.*

MINABLE adj. Qu'on peut attaquer avec la mine. *Fig.* et *fam.* Mal vêtu, pauvre : *tenue minable.*

MINAGE n. m. Mesurage ou vente du grain à la mine. *Place du minage,* place du marché. (Vx.) *Féod.* Droit prélevé par le seigneur sur les grains vendus au marché.

MINAHOUET (*ou-è*) n. m. *Mar.* Planche percée, servant à fourrer les cordages.

MINARET (*rè*) n. m. (mot ar.). Tour d'une mosquée du haut de laquelle, chez les Turcs, le muezzin appelle le peuple à la prière : *les grandes mosquées ont jusqu'à six minarets.*

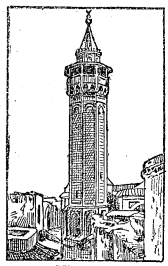
Minaret.

MINAUDER (*nô-dé*) v. n. (de *mine*). Affecter des mines, des manières, pour paraître plus agréable.

MINAUDERIE (*nô-de-rî*) n. f. Action de minauder. Air, geste d'une personne qui minaude.

MINAUDIER (*no-di-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a l'habitude de minauder : *fillette minaudière.*

MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : *étoffe mince.* Grêle, peu épais de taille : *une jeune fille mince. Par ext.* Qui n'a pas grande importance, grande de valeur : *un mince revenu.* Qui ne mérite aucune considération : *un mince auteur.* ANT. **Épais, large, gros.**

MINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il minça, nous minçons.*) Mettre (un mets) en petits morceaux : *mincer de la viande.*

MINCEUR n. f. Qualité de ce qui est mince : *la minceur de la taille.* ANT. **Épaisseur, grosseur.**

MINE n. f. (orig. celt.). Air du visage, prestance : *homme de bonne mine.* Expression des traits indiquant certains sentiments : *avoir une mine joyeuse.* Apparence : *ce ragoût a bonne mine Faire bonne, mauvaise* (*grise* ou *froide*) *mine,* bon, mauvaisaccueil. *Faire la mine,* témoigner de l'humeur. *Faire mine de,* faire semblant. Pl. *Faire des mines,* minauder.

MINE n. f. (subst. verb. de *miner*). Lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux : *mine d'or, d'argent; le droit d'exploiter une mine est accordé par décret en conseil d'État.* Cavité creusée dans le sol pour extraire ces matières : *descendre dans la mine.* Galerie souterraine pratiquée pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc. : *mettre le feu à la mine. Chambre ou fourneau de mine,* lieu où l'on place la matière explosible. *Fig. Éventer la mine,* découvrir un complot, un dessein secret. Fonds très riche : *livre qui est une mine de renseignements. Mine de plomb* ou *plombagine,* substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire. (Syn. GRAPHITE.) — On désigne sous le nom de *mine* l'ensemble des travaux qui servent à l'exploitation d'un gîte de matière minérale utile : *minerai, houille,* etc. Ces matières se trouvent dans la terre à l'état d'amas, de filons ou, surtout, comme c'est le cas pour la houille, de couches horizontales plus ou moins inclinées. Dans ce dernier cas, la mine se compose essentiellement : 1° d'un *puits,* parfois très profond (jusqu'à 1.500 m.), qui sert à la descente des ouvriers et à la remontée des produits de l'extraction, au moyen de *bennes* ou de *cages,* à l'épuisement des eaux, à l'aération, etc. ; 2° de *galeries* horizontales, étayées par un boisage, où a lieu l'attaque, au pic ou à l'aide de *perforatrices,* du gisement et dans lesquelles le minerai est apporté aux abords du puits d'extraction au moyen de *wagonnets* ou *berlines.* De

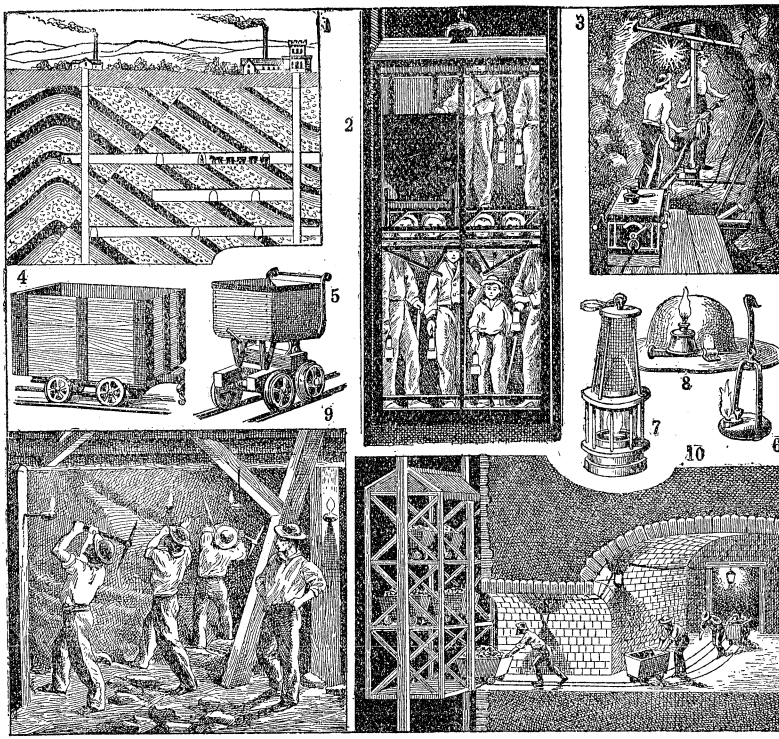

MINES. — Coupe schématique d'une mine; 2. Cage de montée des ouvriers; 3. Perforatrice électrique; 4. Berline; 5. Wagonnet; 6. Lampe à feu nu; 7. Lampe entourée de toile métallique; 8. Lampe au chapeau; 9. Travail des ouvriers au chantier; 10. Cage de montée du charbon.

nombreux dangers menacent les mineurs : les deux plus graves sont l'invasion d'une nappe d'eau dans la mine et les explosions de grisou. (V. FLÉAUX DE LA NATURE.) Ce dernier danger est souvent évité par l'emploi de lampes, dont la flamme est entourée d'un treillis de fer et qui portent le nom de *lampes de sûreté* ou *lampes Davy*.

MINE n. f. (gr. *hémina*). Monnaie des Grecs, qui valait cent drachmes à Athènes. Poids usité chez les Grecs et valant cent drachmes. Ancienne mesure de capacité, usitée en France pour les matières sèches et qui valait la moitié d'un setier.

MINER (*né*) v. a. Pratiquer une mine dans ou sous : *miner un rocher*. Creuser lentement : *l'eau mine la pierre*, *Fig.* Consumer peu à peu : *le chagrin le mine*.

MINERAI (*rè*) n. m. Substance minérale, telle qu'on l'extrait de la mine : *minerai de fer, de plomb*.

MINÉRAL n. m. (du lat. *minera*, minière). Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Pl. des *minéraux*.

MINÉRAL, E, AUX adj. Qui appartient aux minéraux : *charbon minéral*. *Règne minéral*, ensemble des objets compris sous le nom de « minéraux ». *Eaux minérales*, eaux qui contiennent des minéraux en dissolution et qu'on emploie en boissons ou en bains.

MINÉRALISABLE (*za-ble*) adj. Se dit des métaux susceptibles d'être transformés en minerais par leur combinaison avec certains corps.

MINÉRALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui transforme un métal en minerai en se combinant avec lui : *les propriétés minéralisatrices du soufre*. N. m. Corps qui a cette propriété.

MINÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Modification qu'éprouvent les substances métalliques combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER (*zé*) v. a. Transformer un métal en minerai. Modifier l'eau par l'addition de substances minérales.

MINÉRALITÉ n. f. Etat des corps minéraux.

MINÉRALOGIE (*jî*) n. f. (de *minéral*, et du gr. *logos*, traité). Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux : *Haüy fut un des créateurs de la minéralogie*.

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie : *collection, musée minéralogique*.

MINÉRALOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui est versé dans la science des minéraux : *Romé fut un distingué minéralogiste*.

MINERVAL, E, AUX (*nèr*) ou **MINERVIEN, ENNE** (*nèr-vi-in, è-ne*) adj. Qui concerne la déesse Minerve : *culte minerval*.

MINERVE (*nèr-ve*) n. f. Petite machine à imprimer.

MINERVISTE (*nèr-vis-te*) n. et adj. Ouvrier typographe, qui manœuvre la minerve.

MINET, ETTE (*nè, è-te*) n. (de *mine*). *Fam.* Petit chat, petite chatte.

MINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans es mines : *les mineurs sont exposés aux coups de*

grisou. Soldat employé aux travaux des mines dans les sièges. Adjectiv. : *ouvrier mineur* ; *sapeur mineur*.

MINEUR, E adj. (lat. *minor*). Moindre, plus petit. *Musiq. Tierce mineure*, composée d'un ton et d'un demi-ton. *Gamme mineure*, v. GAMME. *Ordres mineurs*, les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique (portier, lecteur, exorciste et acolyte). *Frères mineurs* (syn. MINORITES), religieux franciscains. Adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité : *une fille mineure ; réglementer le travail des mineurs*. N. f. Seconde des prémisses d'un syllogisme, celle qui a pour sujet le terme mineur et pour attribut le moyen terme. ANT. **Majeur.**

MINIATURE n. f. (ital. *miniatura ;* de *minium*, substance rouge employée par les enlumineurs de manuscrits). Lettre ornée, tracée en rouge avec du minium, sur les anciens manuscrits. Peinture fine de petits sujets, exécutée sur les anciens manuscrits. Aquarelle de très petite dimension, exécutée avec une délicatesse particulière : *portrait en miniature*. Tableau peint en ce genre : *jolie miniature. Fig.* Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette boîte est une vraie miniature*. Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE (*vis-te*) adj. et n. Qui peint, dessine en miniature *: peintre miniaturiste*.

MINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mines : *industrie minière*. N. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMA (À) loc. adv. (mot lat. signif. *de la plus petite* [peine]). *Appel à minima*, celui que le ministère public interjette, quand il croit que la peine est trop faible.

MINIMANT (*man*), **E** adj. Qui atteint son minimum *: vitesse minimante*.

MINIME adj. (lat. *minimus*). Très petit : *somme minime*. N. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule. (V. *Part. hist.*) ANT. **Énorme, grand, considérable.**

MINIMUM (*mom'*) n. m. (mot lat. signif. *la plus petite chose*). Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite ; la plus petite quantité nécessaire à : la plus petite valeur prise par une fonction variable. *Dr.* Peine la plus faible qui puisse être appliquée pour un cas déterminé. **Au minimum** loc. adv. Pour le moins. (Pl. des *minima* ou *minimums*.) Adjectiv. : *déterminer le poids, la valeur minimum ; les altitudes, les effets minima* (ou *minimums*). ANT. **Maximum.**

MINISTÈRE (*nis-tè-re*) n. m. (lat. *ministerium ;* de *ministrare*, régir). L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère*. Entremise, concours : *offrir son ministère*. Fonction de ministre, temps pendant lequel on l'exerce : *le ministère de Richelieu*. Corps des ministres ou *cabinet* : *ce vote a ébranlé le ministère*. Département d'un ministre : *le ministère des finances*. Hôtel et bureaux d'un ministre : *aller au ministère. Ministère public*, magistrature établie près de chaque tribunal, requérant l'exécution des lois au nom de la société. *Fig. Ministère des autels*, fonction de prêtre. *Ministère de la parole*, fonction de prédicateur. — Il y a actuellement en France quatorze ministères ; ce sont les ministères de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de la Justice, des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, des Colonies, de l'Agriculture, des Finances, du Travail, des Régions libérées, de l'Hygiène, Assistance et Prévoyance sociales, auxquels s'ajoutent plusieurs sous-secrétariats, tels que ceux des Postes et Télégraphes, de l'Aéronautique, de la Marine marchande, de l'Enseignement technique, etc.

MINISTÉRIEL, ELLE (*nis-tè-ri-èl, è-le*) adj. Qui appartient au ministère : *fonctions ministérielles*. Dévoué, inféodé au ministère : *journal ministériel. Officiers ministériels*, les avoués, les notaires, huissiers, commissaires-priseurs, etc. N. m. Partisan du ministère : *c'est un ministériel*.

MINISTÉRIELLEMENT (*nis-té-ri-è-le-man*) adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRABLE (*nis-tra-ble*) adj. *Fam.* Dont on peut faire un ministre : *député ministrable*.

MINISTRE (*nis-tre*) n. m. (du lat. *minister*, serviteur). Celui qui travaille à l'exécution des desseins d'autrui *: être le ministre des vengeances de quelqu'un*. Homme d'Etat choisi par le chef du pouvoir exécutif pour diriger l'administration centrale d'un grand service public : *ministre des finances, du commerce*. Prêtre d'un culte réformé. *Ministre des autels, de Dieu, de la religion*, le prêtre. *Fig.* Ce qui sert d'instrument : *le cerveau est le ministre de la pensée. Ministre plénipotentiaire* ou simplem. *ministre*, envoyé chargé de pleins pouvoirs auprès d'un gouvernement étranger qui comporte non une ambassade, mais une légation.

MINISTRESSE (*nis-trè-se*) n. f. *Fam.* Femme d'un ministre.

MINIUM (*ni-om'*) n. m. (mot lat.). Oxyde salin de plomb d'un beau rouge : *délayé dans l'huile, le minium donne une peinture dont on enduit le fer pour le préserver de la rouille*. (Ne pas confondre avec le minium des anciens ou *cinabre*.)

MINNESINGER (*sin'-ghèr*) ou **MINNESÆNGER** (*sèn-ghèr*) n. m. (de l'allem. *minne*, amour, et *singer*, chanteur). Trouvère allemand du moyen âge : *Walter de la Vogelweide est un des plus fameux minnesinger*.

MINOIS (*noi*) n. m. (de *mine*). *Fam.* Visage gracieux d'enfant ou de jeune femme.

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants.

MINORATIF, IVE adj. et n. m. (du lat. *minorare*, amoindrir). Se dit d'une remède qui purge doucement.

MINORITÉ n. f. (lat. *minoritas ;* de *minor*, moindre). Etat d'une personne mineure : *la minorité cesse de droit avec le mariage*. Temps pendant lequel on est mineur. Temps pendant lequel un souverain, étant mineur, ne peut régner par lui-même *: la minorité de Louis XIII fut très agitée*. Le petit nombre dans une assemblée, par opposition à *majorité*. ANT. **Majorité.**

MINORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Minorque.

MINOT (*no*) n. m. (de *mine*). Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine. *Un minot de terre*, surface que l'on pouvait ensemencer avec un minot de grain.

MINOT (*no*) n. m. *Mar.* Arc-boutant servant à amurer la misaine.

MINOTERIE (*rî*) n. f. Etablissement où l'on prépare les farines destinées au commerce : *Chicago possède d'immenses minoteries*. Commerce de minotier.

MINOTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui exploite une minoterie.

MINUIT (*nu-i*) n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit* (et non *sur les minuit*. — On dit aussi *minuit et demi*, et non *demie*.) **Messe de minuit,** messe que le clergé catholique célèbre à minuit, le jour de Noël, en mémoire de la naissance de Jésus-Christ.

MINUSCULE (*nus-ku-le*) adj. (lat. *minusculus*). Tout petit : *un insecte minuscule*. N. f. Petite lettre. (Son opposé est *majuscule*.)

MINUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui est en minute *: acte minutaire*.

MINUTE n. f. (du lat. *minutus*, menu). Soixantième partie d'une heure. (Abrév. m'.) Soixantième partie de chaque degré d'un cercle. (Abrév. gr.) *Fig.* Petit espace de temps : *je reviens dans une minute. Archit.* Subdivision du module. Interj. *Minute!* doucement ! attendez !

MINUTE n. f. Très petite écriture. Ecrit original sur lequel se fait une copie : *faire la minute d'une lettre*. Original d'un acte notarié, d'un jugement.

MINUTER (*té*) v. a. : *minuter un contrat*. Faire la minute d'un écrit. Agencer un spectacle pour que les représentations se déroulent dans un temps déterminé.

MINUTERIE (*rî*) n. f. Partie d'un mouvement d'horloge, qui sert à marquer les divisions de l'heure (demies, quarts, minutes, secondes). Appareil électrique, fonctionnant par un mouvement d'horlogerie et destiné à assurer un contact pendant un nombre déterminé de minutes.

MINUTIE (*sî*) n. f. (lat. *minutia*). Bagatelle : *perdre son temps à des minuties*. Caractère de celui qui s'attache aux bagatelles.

MINUTIER (*ti-é*) n. m. Registre contenant les minutes des actes d'un notaire.

MINUTIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui s'attache aux minuties, aux détails : *inspection minutieuse*.

MIOCÈNE adj. (du gr. *meion*, très petit, et *kainos*, nouveau). Se dit de l'une des quatre grandes divisions de l'ère tertiaire : *les terrains miocènes*. N. m. : *le miocène a vu l'apparition des singes*.

MIOCHE n. (de *mie*). *Fam.* Jeune enfant.

MI-PARTI, E adj. (de *mi*, et *parti*, dérivé du verbe *partir*, diviser). Partagé en deux parties égales. Composé de deux parties égales, mais dissemblables : *les Chambres mi-parties des parlements étaient composées de conseillers protestants et catholiques*. *Blas.* Se dit de deux écus coupés par le milieu et rapprochés en un seul, de telle sorte qu'on ne voit que la moitié de chacun d'eux.

Miquelet.

MI-PARTITION (*si-on*) n. f. (de *mi-parti*). Partage par moitié.

MIQUELET (*ke-lè*) n. m. (espagn. *miquelete*). Autrefois, bandit espagnol. Soldat de la garde des gouverneurs de province, en Espagne. Corps de partisans espagnols, créé par Napoléon Ier en 1808.

MIR n. m. Commune rurale autonome, en Russie : *le mir est un organisme de propriété collective*.

MIRABELLE (*bè-le*) n. f. (de *Mirabel* n. d'endroit). Petite prune jaune, douce et parfumée : *confiture de mirabelles*.

MIRACLE n. m. (lat. *miraculum* ; de *mirari*, admirer). Fait surnaturel, contraire aux lois de la nature : *l'Ecriture attribue à Jésus-Christ de nombreux miracles*. Effet dont la cause échappe à la raison de l'homme : *les miracles de la nature. Par exagér.* Chose extraordinaire : *échapper à la mort par miracle. Crier miracle* (ou *au miracle*), s'extasier.

MIRACULÉ, E adj. et n. Se dit de quelqu'un, de quelque chose qui a été l'objet d'un miracle.

MIRACULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière miraculeuse, très étonnante.

MIRACULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui tient du miracle : *apparition miraculeuse. Par exagér.* Merveilleux : *ouvrage miraculeux*.

MIRADOR n. m. (mot espagn. ; de *mirar*, regarder). Belvédère au sommet des maisons espagnoles. Observatoire temporaire en temps de guerre, juché en général au haut d'un arbre. Pl. des *miradores* (*rèss*).

MIRAGE n. m. (de *mirer*). Phénomène d'optique particulier aux pays chauds, consistant en ce que les objets éloignés produisent une image renversée, comme s'ils se reflétaient dans une nappe d'eau. *Fig.* Illusion trompeuse : *le mirage des promesses*. — Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la raréfaction inégales des couches de l'air et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre parfois à la surface de la mer, mais surtout dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires. Les couches d'air immédiatement en contact avec le sol se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française, pendant l'expédition d'Egypte. Le sol de la basse Egypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences où sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale ; chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MIRBANE n. f. *Essence de mirbane*, nom, en parfumerie, de la nitrobenzine.

MIRE n. f. (de *mirer*). Signal fixe (jalon, perche, etc.), vers lequel on dirige un instrument pour prendre une direction. Tige graduée sur laquelle on dirige un niveau pour prendre une direction. *Ligne de mire*, ligne droite déterminée par l'œil du tireur, le cran de mire et le guidon de l'arme. *Cran de mire*, échancrure pratiquée dans la hausse d'une arme à feu. *Point de mire*, endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu. *Fig.* Personne ou chose sur laquelle se dirigent les regards, les railleries, les convoitises.

MIREMENT (*man*) n. m. Mirage, dans le langage des marins.

MIRER (*ré*) v. a. (du lat. *mirari*, contempler). Regarder en visant : *mirer le but. Fig.* Briguer, convoiter : *mirer une place. Mirer un œuf*, regarder en travers, pour voir s'il est frais. **Se mirer** v. pr. Se regarder. *Fig.* S'admirer : *se mirer dans son ouvrage*.

MIRETTE (*rè-te*) n. f. Outil de maçon, de sculpteur, de paveur.

MIREUR n. m. Instrument dont se servaient autrefois les artilleurs pour évaluer les distances.

MIRIFIQUE adj. (lat. *mirificus*). *Fam.* Etonnant, merveilleux, surprenant.

MIRIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. *Fam.* D'une manière mirifique.

MIRLIFLORE n. m. *Fam.* Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux.

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'oignon ou d'un morceau de baudruche.

Mirliton.

MIRMILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *mirmillo*). Gladiateur romain armé d'un bouclier, d'une épée et d'un casque : *les mirmillons avaient pour adversaires les rétiaires*. (V. GLADIATEUR.)

MIROBOLAMMENT (*la-man*) adv. D'une façon mirobolante. (Peu us.)

MIROBOLANT (*lan*), **E** adj. (de *myrobolan*). *Fam.* Merveilleux : *voilà une nouvelle mirobolante*.

MIROIR n. m. (rad. *mirer*). Surface polie, et spécialement verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets. *Par ext.* Surface unie, qui réfléchit les objets : *le miroir des eaux. Fig.* Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux : *le visage est le miroir de l'âme*. Placé entaillée et marquée au marteau sur le tronc d'un arbre. Mouchetures qui tranche sur le plumage de certains oiseaux. *Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé *foyer*, que les objets qui s'y trouvent peuvent s'enflammer. *Miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir, qu'on expose au soleil pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux. *Œufs au miroir*, qu'on fait cuire sur le plat sans les brouiller.

Miroir à alouettes.

MIROITANT (*tan*), **E** adj. Qui miroite : *la surface miroitante des eaux*.

MIROITÉ, E adj. Se dit d'un cheval bai à croupe marquée de taches plus brunes ou plus claires que le fond. ANT. **Miroutte.**

MIROITEMENT (*man*) n. m. Eclat produit par une surface qui miroite : *le miroitement du soleil sur les flots*.

MIROITER (*té*) v. n. (de *miroir*). Réfléchir la lumière en scintillant. *Fig. Faire miroiter*, montrer pour séduire : *faire miroiter aux yeux de quelqu'un un brillant avenir*.

MIROITERIE (*rî*) n. f. Commerce de miroiterie. Atelier de miroitier.

MIROITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des miroirs, des glaces, etc.

MIRONTON MIRONTAINE (*tè-ne*). Refrain fréquent de chansons populaires.

MIROTON n. m. Ragoût de viandes déjà cuites, qu'on assaisonne aux oignons : *bœuf en miroton*.

MISAINE (*zè-ne*) n. f. (de l'ital. *mezzana*, moyenne). *Mât de misaine*, mât d'avant, entre le beaupré et le grand mât. *Voile de misaine* ou *misaine*, basse voile du mât de misaine. **Misaines goélette,** voile aurique du mât de misaine. (Pl. de *misaines-goélettes*.) [V. les planches NAVIRE.]

MISANTHROPE (*zan*) adj. et n. (du gr. *misein*, haïr, et *anthrôpos*, homme). Qui est atteint de misanthropie. Adjectiv. : *humeur misanthrope*. ANT. **Philanthrope.**

MISANTHROPIE (*zan-tro-pî*) n. f. (de *misanthrope*). Haine des hommes, dégoût de la société Humeur bourrue, chagrine. ANT. **Philanthropie.**

MISANTHROPIQUE (*zan*) adj. Qui concerne la misanthropie. ANT. **Philanthropique.**

MISCELLANÉES (*mis-sèl-la-né*) n. m. pl. (du lat. *miscellanea*, choses mêlées). Mélanges d'ouvrages de science, de littérature. Syn. MÉLANGES.

MISCIBILITÉ (*mis-si*) n. f. Qualité de ce qui peut se mêler. (Peu us.)

MISCIBLE (*mis-si-ble*) adj. (du lat. *miscere*, mêler). Qui peut se mêler avec quelque chose.

MISE (*mi-ze*) n. f. (de *mis*). Action de mettre : *mise en œuvre, en scène, en liberté, en jugement, en vente*, etc. Ce qu'on expose au jeu : *doubler sa mise.* Ce qu'on met dans une société de commerce. Enchère. Manière de s'habiller : *mise élégante. Ceci n'est pas de mise*, n'est pas admissible. *Mise bas*, action de mettre bas, en parlant des femelles d'animaux.

MISER (*zé*) v. a. *Fam.* Déposer une mise : *miser cinq francs.* Absolum. : *chaque joueur mise avant le coup.*

MISÉRABLE (*zé*) adj. (lat. *miserabilis*). Malheureux, digne de pitié. Pauvre, manquant de ressources : *secourir les hommes misérables.* Déplorable, funeste : *Charles le Téméraire eut une fin misérable.* Qui a peu de prix, de valeur, de mérite : *un misérable salaire.* Vil, méprisable : *un misérable voleur.* N. Personne digne de pitié : *assister les misérables.* Personne vile, méprisable : *c'est un misérable.*

MISÉRABLEMENT (*zé, man*) adv. D'une manière misérable : *Gilbert mourut misérablement.*

MISÈRE (*zè-re*) n. f. (lat. *miseria*; de *miser*, malheureux). Etat digne de pitié par le malheur ou la pauvreté : *la misère porte au désespoir. Par exagér.* Chose pénible, ennuyeuse : *c'est une misère que d'avoir affaire aux gens de loi. Par ext.* Personnes misérables : *secourir la misère.* Faiblesse, néant : *la misère de l'homme.* Pl. Peine, calamité : *les misères de la vie. Fam.* Choses peu importantes : *se fâcher pour des misères.* Loc. fam. : *Collier de misère*, travail constant et ennuyeux. *Fam. Faire des misères*, se livrer à des taquineries importunes. ANT. **Richesse, fortune. Bonheur, grandeur.**

MISÉRÉRÉ ou **MISERERE** (*zé-ré-ré*) n. m. (mot lat. signif. *aie pitié*). Titre du 50e psaume de David, qui commence par ce mot. Chant composé sur les paroles de ce psaume : *Allegri a écrit un magnifique miséréré.* **Colique de miséréré,** v. COLIQUE et ILÉUS.

MISÉREUX, EUSE (*zé-reû, eu-ze*) adj. et n. Personne pauvre, sans ressources : *l'hiver est dur aux miséreux.* ANT. **Riche, opulent.**

MISÉRICORDE (*zé*) n. f. (lat. *misericordia*; de *misereri*, avoir pitié). Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui. Vertu qui pousse à pardonner ce qu'on aurait le droit de punir. *Par ext.* Pardon accordé par pure bonté : *demander, obtenir.* Saillie fixée au siège mobile d'une stalle d'église, qui permet de s'asseoir légèrement sans quitter en apparence la position verticale. *Ancre de miséricorde*, ancien nom de la maîtresse ancre. **Miséricorde !** interj. qui marque la surprise, l'effroi. PROV. : **A tout péché miséricorde,** il n'est pas de faute indigne de pardon.

MISÉRICORDIEUSEMENT (*zé, ze-man*) adv. Avec miséricorde : *accueillir miséricordieusement un pécheur repentant.*

MISÉRICORDIEUX, EUSE (*zé, di-eû, eu-ze*) adj. et n. Enclin à la miséricorde.

MISOGYNE (*zo-ji-ne*) adj. et n. (du gr. *misein*, haïr, et *gunê*, femme). Qui hait les femmes.

MISPICKEL (*mis-pi-kèl*) n. m. Arsénio-sulfure naturel de fer.

MISS n. f. (mot angl.). Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre. Pl. des *miss* ou *misses.*

MISSEL (*mi-sèl*) n. m. (du lat. *missa*, messe). Livre qui contient les prières de la messe pour tous les jours de l'année.

MISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *missio*; de *mittere*, envoyer). Pouvoir donné à un délégué d'aller faire une chose : *les conventionnels en mission galvanisèrent les armées de la République.* Fonction temporaire et déterminée, dont un gouvernement charge un agent spécial : *mission diplomatique. Par ext.* Ce que l'on est chargé d'accomplir dans l'intention de Dieu ou d'après la nature des choses. Délégation divine, donnée dans un dessein religieux : *la mission des apôtres.* Suite de prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs : *la mission est finie.* Ensemble des personnes envoyées en mission. (V. *Part. hist.*)

MISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. Prêtre employé aux missions : *les missionnaires français sont nombreux en Chine. Fig.* Propagateur.

MISSISSIPIEN, ENNE (*mi-si-si-pi-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient au fleuve Mississipi ou à l'Etat de Mississipi : *la vallée mississipienne est très humide.*

MISSIVE (*mi-si-ve*) adj. et n. f. (du lat. *missus*, envoyé). Lettre d'affaire, destinée à être envoyée immédiatement : *envoyer une missive.*

MISTELLE (*mis-tè-le*) n. f. (du lat. *mustum*, moût). Nom donné aux moûts de raisins mutés à l'alcool, pour en arrêter la fermentation : *l'Afrique fait un important commerce de mistelles.*

MISTIGRI (*mis-ti*) n. m. *Fam.* Chat. Jeu de cartes. Le valet de tréfle, à ce jeu et à quelques autres.

MISTRAL (*mis-tral*) n. m. Vent violent froid et sec soufflant du nord, dans le sud-est de la France : *le mistral se fait surtout sentir dans la vallée du Rhône.*

MISTRESS (*mis-trèss*) n. f. (mot angl.). Nom que l'on donne, en Angleterre, aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie. (Pron. angl., *mississ.*)

MITAINE (*tè-ne*) n. f. Gant de laine sans doigtiers, excepté pour le pouce. Gant à une seule division pour le pouce et ne couvrant que la première phalange des doigts. *Fam. Prendre des mitaines*, user de grands ménagements.

MITAINERIE (*tè-ne-rî*) n. f. Fabrication, commerce de mitaines, de gants.

MITAN n. m. Milieu. (Vx.)

MITE n. f. (bas allem. *mite*). Nom vulgaire de toutes sortes de petits insectes et arachnides qui vivent dans les fourrures, les étoffes, le vieux fromage, etc. : *les mites des étoffes sont des lépidoptères du groupe des teignes.* (Pour préserver les fourrures des mites, il faut les battre fréquemment.)

MITÉ, E adj. Attaqué par les mites : *fourrure mitée.*

MITHRIAQUE adj. Qui a rapport au culte de Mithra : *la religion mithriaque.*

MITHRIDATE n. m. Ancien nom de la thériaque, inventée, dit-on, par Mithridate. Nom des électuaires usités dans l'ancienne thérapeutique. *Vendeur de mithridate*, charlatan qui débite des drogues en plein air.

MITHRIDATISME (*tis-me*) n. m. **MITHRIDATISATION** (*za-si-on*) n. f. (de *Mithridate*, qui, selon la légende, s'était accoutumé aux poisons). Immunité à l'égard des substances toxiques, acquise par l'ingestion de doses progressivement croissantes du poison considéré.

MITIGATIF, IVE adj. Qui mitige.

MITIGATION (*si-on*) n. f. Adoucissement.

MITIGÉ, E adj. Adouci, tempéré : *verdict de culpabilité, mitigé par des circonstances atténuantes.* Relâché : *morale mitigée. Ordre mitigé*, ordre religieux dont la règle a été adoucie.

MITIGER (*jé*) v. a. (du lat. *mitis*, doux. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il mitigea, nous mitigeons*). Adoucir, modérer : *mitiger une peine.*

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. *Fam. Onguent miton mitaine*, remède qui ne fait ni bien ni mal.

MITONNER (*to-né*) v. n. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne.* Bouillir doucement et longtemps dans sa sauce. V. a. *Fig. Mitonner une affaire*, en préparer lentement le succès.

MITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) adj. (de *moitié*). Qui appartient à deux personnes et qui sépare leurs propriétés : *mur mitoyen.*

MITOYENNETÉ (*toi-iè-ne-té*) n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : *la mitoyenneté d'un puits.*

MITRAILLADE (*tra, ll* mll.) n. f. Décharge de canons chargés à mitraille.

MITRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. (de l'anc. franç. *mite*, menue monnaie). Vieilles ferrailles dont on chargeait les canons, les obus.

MITRAILLER (*tra, ll* mll., *é*) v. n. Tirer le canon à mitraille. V. a. Tirer à mitraille sur : *mitrailler l'ennemi.*

MITRAILLEUR (*tra*, *ll* mll.) n. m. Celui qui fait mitrailler. Servant d'une mitrailleuse.

Mitrailleuse Hotchkiss.

MITRAILLEUSE (*tra*, *ll* mll., *eu-ze*) n. f. Arme à feu automatique, dont le caractère essentiel est de lancer, en très peu de temps, un fort grand nombre de projectiles analogues à ceux des armes portatives : *tous les bataillons ont une compagnie de mitrailleuses.*

MITRAL, E, AUX adj. Qui est en forme de mitre : *valvule mitrale ; cellules mitrales.*

MITRE n. f. (du *gr. mitra*, bandeau). Coiffure, haute et pointue, des anciens Perses. Coiffure des évêques, lorsqu'ils officient en habits pontificaux. *Recevoir la mitre*, être nommé évêque. Appareil, en terre cuite ou en tôle, que l'on place au sommet d'une cheminée pour empêcher l'introduction de la pluie ou du vent.

Mitre.

MITRÉ, E adj. Qui porte la mitre : *abbé mitré.*

MITRON n. m. (de *mitre*). *Pop.* Garçon boulanger ou pâtissier.

MI-VOIX [*voi*] **(À)** loc. adv. En émettant un faible son de voix : *chanter, parler à mi-voix.*

MIXTE (*miks-te*) adj. (du lat. *mixtus*, mêlé). Formé d'éléments de différente nature : *corps mixte. Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : *le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie. Commission mixte*, commission formée de personnes appartenant à des compagnies ou à des nationalités différentes. (Ce nom fut donné, en particulier, aux commissions, composées de civils et de militaires, chargées, en 1851, de juger les adversaires de la politique du coup d'Etat.)

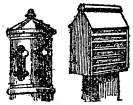
Mitres de cheminées.

MIXTILIGNE (*miks-ti*) adj. *Géom. Figure mixtiligne*, formée de lignes droites et de lignes courbes.

MIXTION (*miks-ti-on*) n. f. (lat. *mixtio*). Action de mélanger des drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament. Ce médicament.

MIXTIONNER (*miks-ti-o-né*) v. a. Faire une mixtion de : *mixtionner des drogues.*

MIXTURE (*miks-tu-re*) n. f. (lat. *mixtura*). Mélange liquide de drogues pharmaceutiques. Mélange quelconque (surtout dans un sens péjoratif) : *ce vin est une affreuse mixture.*

MNÉMONIQUE adj. (gr. *mnêmonikos*). Qui a rapport à la mémoire, qui aide la mémoire : *procédés mnémoniques.* N. f. Art d'aider, de cultiver la mémoire.

MNÉMONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés mnémoniques. (Peu us.)

MNÉMOTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (du gr. *mnêmê*, mémoire, et *tekhnê*, art). Syn. de MNÉMONIQUE n. f.

MNÉMOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la mnémotechnie : *méthode mnémotechnique.* N. f. Syn. de MNÉMOTECHNIE.

MOBILE adj. (lat. *mobilis*). Qui se meut. Qui peut être mû : *pont mobile. Fêtes mobiles*, dont le jour de la célébration change chaque année. *Colonne mobile*, colonne organisée pour aller en expédition. *Fig.* Changeant : *esprit mobile. Impr. Caractères mobiles*, caractères séparés, que l'on assemble un à un par la composition. **Garde mobile,** créée en 1868, supprimée en 1871 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée active, mais pouvant être appelés sous les drapeaux. N. m. Corps en mouvement : *la force d'impulsion d'un mobile. Par ext.* Force motrice : *la vapeur est un puissant mobile.* Soldat de la garde mobile. *Fig.* Cause qui fait agir : *l'intérêt est bien souvent le mobile des actions de l'homme.* ANT. **Immobile.**

MOBILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui tient de la nature du meuble : *effets mobiliers. Succession mobilière*, qui consiste en meubles. *Saisie mobilière*, par laquelle on saisit les meubles. *Vente mobilière*, qui consiste à vendre les meubles par autorité de justice. (On écrivait autref. MOBILIAIRE.) N. m. Les meubles : *vendre son mobilier.* ANT. **Immobilier.**

MOBILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être mobilisé : *armée facilement mobilisable.*

MOBILISATION (*za-si-on*) n. f. *Dr.* Action de mobiliser : *la mobilisation est minutieusement réglée.* Action de déclarer meuble ce qui n'est pas tel par nature.

MOBILISER (*zé*) v. a. Faire passer un corps de troupes du pied de paix sur le pied de guerre : *mobiliser un corps d'armée. Dr.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé *meuble.* ANT. **Immobilier.**

MOBILITÉ n. f. (de *mobile*). Facilité à se mouvoir, à être mû : *la mobilité du mercure. Fig.* Facilité à changer d'expression : *mobilité de la physionomie.* Inconstance : *mobilité de caractère.* ANT. **Immobilité.**

MOBLOT (*blo*) n. m. Abréviation familière de MOBILE ou GARDE MOBILE, en 1870.

Mocassin.

MOCASSIN (*ka-sin*) n. m. Chaussure des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.

MOCCOLO (*mo-ko*) n. m. (mot ital.). A Rome, petite bougie que l'on porte allumée dans les rues, pendant les réjouissances du carnaval. Pl. des *moccoli.*

MODAL, E, AUX adj. *Philos.* Relatif aux modes de la substance : *existence modale.* Dont l'affirmation est subordonnée aux modes de possibilité, de nécessité : *proposition modale. Dr.* Qui a rapport à une manière particulière de faire quelque chose. *Gram.* Qui se rapporte aux modes : *formes modales. Musiq.* Qui caractérise un mode : *notes modales* (se dit de la tierce et de la sixte, parce qu'elles caractérisent le mode). N. f. : *une modale.*

MODALITÉ n. f. (de *modal*). *Philos.* Propriété qu'a la substance d'avoir des modes. Subordination de l'affirmation d'une proposition aux modes de possibilité, de nécessité. *Par ext.* Circonstance, particularité qui accompagne un fait. *Musiq.* Mode dans lequel est écrit un morceau : *déterminer la modalité.*

MODE n. f. (du lat. *modus*, manière, façon). Usage passager qui dépend du goût, du caprice : *porter un habit à la mode.* Manière, coutume, volonté : *chacun vit à sa mode. A la mode*, suivant le goût du moment. *Personnage à la mode*, recherché, fêté. *Cuis. Bœuf à la mode*, piqué de lard et préparé en ragoût. Pl. Vêtements et ajustements pour dames et enfants. Confection, commerce de ces objets. Estampes qui les représentent. *Magasin de modes*, où l'on vend les chapeaux de femme.

MODE n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Manière d'être : *les modes de la substance.* Forme, méthode : *mode de gouvernement. Gramm.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. (En français il y a six modes, dont quatre personnels : *l'indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif* ; deux impersonnels : l'*infinitif* et le *participe*.) *Musiq.* Manière d'être d'un ton, façon dont il est constitué, d'après la disposition des intervalles qui forment la gamme : *il y a deux modes : le mode majeur et le mode mineur.* (V. GAMME.)

MODELAGE n. m. Travail du sculpteur qui modèle : *le modelage se pratique en général sur la cire ou sur la glaise.*

MODELE n. m. (ital. *modello*). Objet que l'on reproduit par imitation : *modèle d'écriture. de broderie.* Représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : *modèle d'une machine, d'une robe.* Homme, femme, ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, modèlent, sculptent, etc. *Fig.* Dont les actions ou les qualités sont propres à servir d'exemple. Propre à être imité : *Mentor est un modèle de prudence.*

MODELÉ n. m. (de *modeler*). Relief des formes, en sculpture : *statue d'un modelé très exact.* Imitation, représentation des formes, en peinture.

MODELER (*lé*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *il modèlera.*) *Sculpt.* Faire, avec de la terre ou de la cire, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, régler : *modeler sa vie sur.* **Se modeler** v. pr. Régler

sa conduite ou ses actions : *se modeler sur quelqu'un.* Emprunter sa manière d'être.

MODELEUR n. et adj. m. Artiste qui modèle une statue, un bas-relief, etc. Fabricant ou marchand de statuettes. Ouvrier qui fait des modèles de machines.

MODÉNATURE n. f. (de l'ital. *modano*, modèle). Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système politique des modérés, en particulier au temps de la Révolution française : *Camille Desmoulins fut accusé de modérantisme.*

MODÉRANTISTE (*tis-te*) n. Partisan du modérantisme. Adj. : *tendances, opinions modérantistes.*

MODÉRATEUR, TRICE n. (lat. *moderator, trix*). Qui gouverne, règle, régit. *Le modérateur de l'univers*, Dieu. Qui retient dans les bornes de la modération : *se faire le modérateur de son parti. Mécan.* Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser un mécanisme : *lampe à modérateur.*

MODÉRATION (*si-on*) n. f. (de *modérer*). Vertu qui retient dans une sage mesure ; retenue. Caractère d'une chose éloignée de tout excès : *réponse pleine de modération.* Réduction avantageuse. Adoucissement : *modération d'une peine.* ANT. **Immodération.**

MODERATO (*dé*) adv. (mot ital.). *Musiq.* D'un mouvement modéré, entre l'andante et l'allégro.

MODÉRÉ, E adj. Médiocre en intensité ou en quantité : *feu modéré.* Qui n'est point exagéré : *payer un prix modéré.* Qui a de la modération : *il faut savoir être modéré dans ses désirs.* Qui, en politique, professe des opinions tenant le milieu entre des opinions extrêmes : *les partis modérés.* N. : *un modéré.*

MODÉRÉMENT (*man*) adv. Avec modération, sans excès : *il faut boire et manger modérément.* ANT. **Immodérément.**

MODÉRER (*ré*) v. a. (lat. *moderari ; de modus*, mesure. — Se conj. comme *accélérer.*) Tempérer, diminuer, adoucir : *modérer la vitesse d'une machine. Fig.* Contenir, empêcher les écarts de : *modérer sa colère, ses désirs.* **Se modérer** v. pr. Se posséder, se contenir.

MODERNE (*dèr-ne*) adj. (bas lat. *modernus ; de modo*, récemment). Qui appartient ou convient à l'âge actuel : *invention moderne. Histoire moderne*, depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'à la Révolution française (1789). *Enseignement moderne*, section de l'enseignement secondaire, où l'on n'enseigne pas les langues anciennes. N. m. Ce qui est moderne ou dans le goût moderne : *l'antique et le moderne.* Homme de notre époque, par opposition aux *anciens.* **A la moderne,** loc. adv. De la manière actuellement en usage. N. m. pl. Les savants, les artistes des temps modernes : *les anciens et les modernes.* ANT. **Ancien, antique.**

MODERNISATION (*dèr, za-si-on*) n. f. Action de moderniser.

MODERNISER (*dèr-ni-zé*) v. a. Rajeunir, donner une tournure plus moderne à : *moderniser un texte ancien pour le rendre plus compréhensible.* **Se moderniser** v. pr. Se conformer aux usages modernes.

MODERNISME (*dèr-nis-me*) n. m. Goût de ce qui est moderne. *Rel.* Tendance à mettre l'exégèse chrétienne d'accord avec les données de la critique historique et de la philosophie modernes.

MODERNISTE (*dèr-nis-te*) n. Se dit d'une personne qui préfère les temps modernes à l'antiquité.

MODERNITÉ (*dèr*) n. f. Caractère de ce qui est moderne.

MODESTE (*dès-te*) adj. (du lat. *modestus*, mesuré). Qui pense ou parle de soi sans orgueil : *le vrai savant est toujours modeste.* Qui est l'indice de cette absence d'orgueil : *un air modeste.* Modéré : *être modeste dans ses prétentions.* Qui est d'une pudeur timide : *jeune fille modeste.* Simple, sans faste : *équipage modeste.* ANT. **Orgueilleux, prétentieux. Vaniteux, fat.**

MODESTEMENT (*dès-te-man*) adv. Avec modestie ; d'une manière modeste : *s'effacer modestement.* ANT. **Orgueilleusement.**

MODESTIE (*dès-ti*) n. f. Vertu qui nous éloigne de penser ou de parler orgueilleusement de nous : *la modestie ajoute au mérite.* Absence de faste : *la modestie d'un ameublement.* Pudeur timide : *la modestie d'une jeune fille.* ANT. **Orgueil, fatuité.**

MODICITÉ n. f. (lat. *modicitas*). Petite quantité : *modicité d'un revenu.*

MODIFIABLE adj. Qui peut être modifié : *l'homme est le plus modifiable de tous les êtres.*

MODIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui modifie : *les influences modifiantes du milieu.*

MODIFICATEUR, TRICE adj. Qui est propre à modifier.

MODIFICATIF, IVE adj. *Gramm.* Qui modifie le sens. N. m. : *un modificatif.*

MODIFICATION (*si-on*) n. f. (de *modificatif*) Changement dans la manière d'être. Changement qui se fait dans une chose, sans en altérer l'essence : *apporter des modifications dans le plan d'un édifice.*

MODIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *modificare.* — Se conj. comme *prier.*) Changer la forme, la qualité, etc. : *modifier une loi, une peine, une phrase. Gramm.* Préciser, changer le sens de : *l'adverbe modifie le verbe et l'adjectif.* **Se modifier** v. pr. Etre modifié, changé.

Modillon.

MODILLON (*ll* mll.) n. m. (ital. *modiglione*). Petite console en double volute, placée sous le larmier de la corniche.

MODIQUE adj. (lat. *modicus ;* de *modus*, mesure). De peu d'importance, de faible valeur : *somme, fortune modique.*

MODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec modicité.

MODISTE (*dis-te*) n. et adj. f. Qui fait ou vend des articles de mode. (Se dit surtout des personnes qui confectionnent et vendent des chapeaux de femme.)

MODIUS (*di-uss*) n. m. (mot lat.). Mesure de capacité romaine pour les matières sèches, valant 8 lit. 80.

MODULATEUR, TRICE n. Personne qui entend bien l'art de moduler. (Peu us.)

MODULATION (*si-on*) n. f. (de *moduler*). Inflexion variée de la voix : *Beethoven a noté les modulations du chant du rossignol. Musiq.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. (lat. *modulus*). *Archit.* Unité de convention pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice : *le module est d'ordinaire égal au demi-diamètre du bas du fût de la colonne. Par ext.* Unité de mesure, particulièrement pour les eaux courantes : *évaluer le module d'une source.* Diamètre comparatif des médailles ou des monnaies entre elles.

MODULER (*lé*) v. a. (lat. *modulari*). Articuler par des inflexions variées de la voix : *moduler un chant. Fig.* Rendre par des accents tendres, poétiques : *moduler des paroles d'amour.* V. n. Passer mélodiquement d'un ton à un autre.

MOELLE (*moi-le*) n. f. (lat. *medulla*). Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os. *Moelle épinière*, partie du système cérébro-spinal contenue dans le canal vertébral. *Moelle allongée*, bulbe rachidien. *Fig.* La partie la plus intime de l'âme : *être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os.* Ce qu'il y a de plus substantiel dans quelque genre que ce soit : *extraire la moelle d'un auteur. Bot.* Substance spongieuse et légère, qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres : *moelle de sureau.* (V. la planche PLANTE.)

MOELLEUSEMENT (*moi-leu-ze-man*) adv. D'une manière moelleuse : *s'étendre moelleusement sur un lit.*

MOELLEUX, EUSE (*moi-leû, eu-ze*) adj. Qui contient beaucoup de moelle : *os moelleux.* Doux au toucher et comme élastique : *un lit moelleux. Voix moelleuse*, pleine et douce. *Pinceau moelleux*, dont les touches sont larges et bien fondues. *Contours moelleux*, souples et gracieux. *Etoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main. *Vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours.*

MOELLON (*moi-lon*) n. m. Pierre de petite dimension, employée dans le massif des constructions et souvent noyée dans le mortier.

MOELLONAGE (*moi-lo*) n. m. Construction en moellon.

MOERE, MOËRE ou **MOÈRE** n. f. Sur les côtes de Belgique et du nord de la France, lagune desséchée et mise en culture.

MŒURS (*meur* ou *meurss*) n. f. pl. (lat. *mores*). Habitudes naturelles ou acquises, relatives à la pra-

tique du bien et du mal : *avoir des mœurs régulières. Par ext.* Usages particuliers à un pays ; *réformer les mœurs d'un peuple.* Habitudes particulières aux animaux de chaque espèce : *étudier les mœurs des abeilles. Avoir des mœurs*, en avoir de bonnes. *N'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises. *Rhét.* Partie de l'art oratoire, qui enseigne les moyens de gagner la confiance des auditeurs. PROV. : **Autre temps, autres mœurs,** les usages changent avec le temps.

MOFETTE ou **MOUFETTE** (*fè-te*) n. f. Exhalaison qui se produit dans les lieux souterrains et principalement dans les mines : *les mofettes sont constituées surtout par de l'acide carbonique. Zool.* V. MOUFFETTE.

MOGRABIN ou **MAUGRABIN, E** (*mô*) adj. et n. Du Maghreb. (Vieilli.)

MOHA n. m. Espèce de panic, cultivé comme plante fourragère.

MOHAIR (*mo-èr*) n. m. (mot angl.). Etoffe formée de poils de chèvre ou de chevreau, d'angora, destinée à la confection des robes de femme ou de vêtements d'homme très légers : *corsage de mohair.*

MOHATRA adj. et n. m. (mot esp.). Se dit d'un contrat fictif et usuraire, par lequel un individu vend très cher à un autre un objet qu'il lui rachète aussitôt à vil prix, mais argent comptant : *contrat mohatra.*

MOI (lat. *me*) pron. pers. de la 1re pers. sing. des deux genres. *De vous à moi*, en confidence, entre nous. *A moi!* cri pour appeler au secours. N. m. Ce qui constitue l'individualité, la personne. Attachement à soi-même, égoïsme : *le moi choque toujours.*

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé : *moignon de jambe. Par ext.* Membre rudimentaire : *les manchots n'ont qu'un moignon d'aile.* Ce qui reste d'une grosse branche cassée ou coupée.

MOINDRE adj. (lat. *minor*). Plus petit en dimensions, en quantité, en intensité. Très peu important : *le moindre bruit l'effraye.* **Le moindre, la moindre,** le plus petit, le moins important. Personne la moins haut placée : *le moindre d'entre nous.*

MOINDREMENT (*man*) adv. D'une façon moindre. *Le moindrement*, le moins du monde. (Ne s'emploie qu'avec la négation.)

MOINE n. m. (gr. *monakhos*). Membre d'une communauté religieuse d'hommes : *moine dominicain.* Espèce du genre phoque. Ustensile servant à chauffer un lit. Endroit d'une feuille imprimée qui est resté blanc, parce que les caractères n'avaient pas pris d'encre. Artifice de signaux de nuit.

Moineaux.

MOINEAU (*nô*) n. m. (de *moine*). Genre d'oiseaux passereaux conirostres, très répandus dans tous les pays : *le type du moineau est le pierrot de nos pays. Tirer, brûler sa poudre aux moineaux,* user inutilement et mal à propos ses ressources. *Pop.* Personnage désagréable : *un vilain moineau.*

MOINERIE (*ri*) n. f. *Par dénigr.* Les moines, en général.

MOINESSE (*nè-se*) n. f. *Par dénigr.* Religieuse.

MOINILLON (*ll* mll.) n. m. *Fam.* Petit moine.

MOINS (*moin*) adv. (lat. *minus*). Adverbe de comparaison, qui marque infériorité de qualité : *moins bon;* de quantité : *moins d'hommes;* de prix : *moins cher*, etc. Prép. Avec soustraction de : *15 moins 8 égale 7.* Loc. adv. : **Le moins,** au moindre degré, aussi peu que possible. *C'est bien le moins*, c'est la moindre chose qu'on puisse faire. **Au moins, du moins,** expriment une idée de restriction. **A moins,** pour un moindre prix. **A moins de** (suivi d'un nom), au-dessous de, à un prix moindre que. (Suivi d'un infinitif), sans. Loc. conj. : **A moins que,** si ce n'est que : *à moins que vous ne travailliez mieux. Rien moins que,* cela moins que toute autre chose, c'est-à-dire nullement. *Elle n'est rien moins que jolie*, elle n'est pas jolie du tout. N. m. *Alg.* Tiret horizontal indiquant une soustraction ou une quantité négative. *Typogr.* Tiret long. ANT. **Plus.**

MOINS-PERÇU (*moin-pèr-su*) n. m. Ce qui est dû et n'a pas été perçu : *toucher un moins-perçu.* Pl. des *moins-perçus.* ANT. **Trop-perçu.**

MOINS-VALUE (*lû*) n. f. Diminution de valeur : *la moins-value des contributions.* Perte de valeur. Pl. des *moins-values.* ANT. **Plus-value.**

MOIRAGE n. m. Action de moirer. Reflet ondulé d'une étoffe moirée. Effet produit par le fer-blanc ou le zinc moiré : *le moirage du zinc s'obtient au bain galvanoplastique.*

MOIRE n. f. (angl. *mohair*). Etoffe à reflet changeant et ondulé, que l'on obtient en écrasant le grain des étoffes avec une calandre. Ce reflet.

MOIRÉ, E adj. Qui offre les reflets de la moire. N. m. Effet de la moire. Fer-blanc ou zinc auquel on a donné, par le moirage, une apparence chatoyante.

MOIRER (*ré*) v. a. Donner à une étoffe unie une apparence ondée et chatoyante : *moirer un ruban.*

MOIREUR n. et adj. m. Ouvrier qui moire des étoffes, du papier, des métaux.

MOIS (*moi*) n. m. (lat. *mensis*). Chacune des douze divisions de l'année solaire. Espace de temps qui s'écoule depuis une date quelconque d'un mois jusqu'à la date correspondante du mois suivant : *obtenir un mois de sursis.* Prix convenu pour un mois de travail, de fonction : *toucher son mois.* — Il y a dans l'année 12 mois, qui sont : *janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre.* Les mois de : janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre ont 31 jours ; les mois de : avril, juin, septembre et novembre ont 30 jours ; février a 28 jours et 29 tous les quatre ans, quand l'année est bissextile. (V. CALENDRIER.)

MOISE (*moi-ze*) n. f. (du lat. *mensa*, table). Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres sur lesquelles elle est assemblée au moyen de boulons.

MOÏSE (*mo-i-ze*) n. m. (de *Moïse* n. pr.). Petite corbeille servant de couchette aux enfants nouveau-nés. (V. BERCEAU.)

MOISER (*zé*) v. a. Lier par des moises.

MOISI (*zi*) n. m. Ce qui est moisi. Moisissure : *sentir le moisi.*

MOÏSIAQUE (*mo-i-zi*) adj. Qui appartient, a rapport à Moïse : *livres moïsiaques.*

MOISIR (*zir*) v. a. (lat. *mucire*). Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : *l'humidité moisit tout ici.* V. n. et **Se moisir** v. pr. Se couvrir de cette mousse : *les confitures moisissent; le fromage se moisit. Fam. Moisir quelque part,* y rester longtemps.

MOISISSURE (*zi-su-re*) n. f. Végétation cryptogamique, qui se développe à la surface des substances organiques en décomposition : *les moisissures sont des champignons de la famille des mucorinées.*

MOISSINE (*moi-si-ne*) n. f. Bout de sarment que l'on cueille avec la grappe quand on veut la conserver.

MOISSON (*moi-son*) n. f. (lat. *messis*). Récolte des grains : *faire la moisson.* Temps où elle se fait : *la moisson approche.* Ce qui est récolté ou à récolter : *rentrer la moisson. Fig. Moisson de gloire,* nombreux succès remportés à la guerre.

MOISSONNAGE (*moi-so-na-je*) n. m. Action, mode de moissonner.

MOISSONNER (*moi-so-né*) v. a. Faire la moisson : *moissonner les blés. Fig.* Détruire, faire périr. Recueillir en grand nombre : *moissonner des lauriers. Le fer moissonna tout,* détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE (*moi-so-neur, eu-ze*) n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner. (V. la planche AGRICULTURE.)

MOITE adj. (lat. *mucidus*). Légèrement humide.

MOITEUR n. f. (de *moite*). Légère humidité : *la fièvre s'accompagne souvent de la moiteur de la peau.*

MOITIÉ n. f. (lat. *medietas*). Une des deux parties égales d'un tout : *deux est la moitié de quatre.* Une bonne partie : *la moitié du temps. Fam.* Femme à l'égard de son mari. Loc. adv. : **De moitié,** dans la proportion de un à deux. *Etre de moitié,* être en compte à demi avec quelqu'un. **A moitié,** en partie, à demi : *ce fruit est à moitié pourri. A moitié chemin,* au milieu de l'espace à parcourir. *A moitié prix,* pour la moitié du prix ordinaire.

MOITIR v. a. Rendre moite.

MOKA n. m. Excellent café provenant de Moka (Arabie). Infusion de ce café : *une tasse de moka.*

MOL, OLLE (*mo-le*) adj. V. MOU.

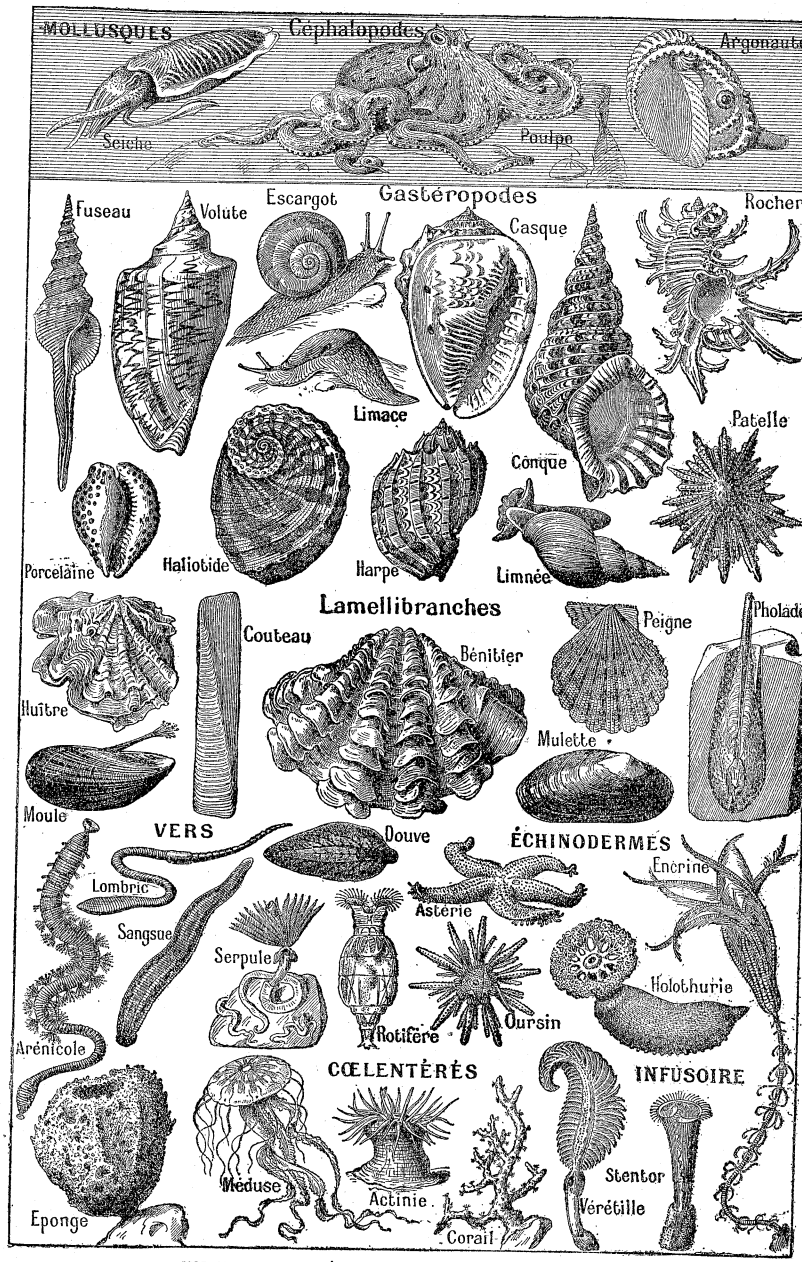

MOLLUSQUES, VERS, ÉCHINODERMES, CŒLENTÉRÉS, INFUSOIRES.

MOLAIRE (*lè-re*) n. et adj. f. (lat. *molaris ;* de *mola*, meule à moudre). Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments : *les molaires de l'homme sont au nombre de vingt.*

MOLDAVE adj. et n. De la Moldavie.

MÔLE n. m. (du lat. *moles*, masse). Jetée construite à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE (*lé-re*) adj. Qui a rapport aux molécules : *attraction moléculaire.*

MOLÉCULE n. f. (dimin. du lat. *moles*, masse). La plus petite partie d'un corps qui puisse exister à l'état libre : *les molécules ne peuvent pas être réellement isolées.*

MOLÈNE n. f. Genre de scrofulariacées, dont fait partie le *bouillon-blanc* ou *cierge de Notre-Dame.*

MOLEQUIN (*kin*) n. m. Ancienne sorte d'étoffe d'un grand prix. Voile, manteau fait avec cette étoffe. Adjectiv. *Vert molequin*, se dit du vert de mauve.

MOLESQUINE ou **MOLESKINE** (*lès-ki-ne*) n. f. (de l'angl. *mole-skin*, peau de taupe). Etoffe de velours de coton, que l'on emploie pour faire des doublures de vêtements. Sorte de toile vernie, imitant le maroquin ou le cuir : *serviette en moleskine.*

MOLESTATION (*lès-ta-si-on*) n. f. Action de molester.

MOLESTER (*lès-té*) v. a. (du lat. *molestus*, importun). Vexer, tourmenter : *soldats qui molestent les habitants d'un pays envahi.*

MOLETTE (*lè-te*) n. f. (du lat. *mola*, meule). Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs. Partie mobile de l'éperon en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval. Nom d'instruments employés à différents usages, constitués par une petite roulette adaptée à un manche (pour graver, travailler les corps durs, etc.).

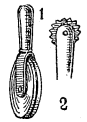

Molettes :
1. De cimentier ;
2. D'éperon.

MOLINISME (*nis-me*) n. m. Opinion des molinistes, sur l'accord de la grâce et du libre arbitre.

MOLINISTE (*nis-te*) n. Partisan des opinions de Molina sur la grâce. Adj. Qui a rapport à Molina.

MOLINOSISME (*zis-me*) n. m. Doctrine quiétiste du théologien Molinos.

MOLINOSISTE (*zis-te*) n. Partisan des opinions de Molinos. Adj. Qui a rapport à Molinos.

MOLLAH (*mol-la*) n. m. Dans les pays musulmans, titre donné à ceux qui exercent des fonctions politiques ou religieuses, aux marchands notables, etc.

MOLLASSE (*mo-la-se*) adj. Mou et flasque. Dont le corps a une consistance flasque. *Fig.* Apathique, sans énergie : *caractère mollasse.*

MOLLASSE (*mo-la-se*) n. f. Roche composée de calcaire mêlé de sable et d'argile : *la mollasse durcit à l'air.*

MOLLEMENT (*mo-le-man*) adv. D'une manière molle : *être mollement couché. Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement.* Faiblement, lâchement : *travailler mollement.* ANT. **Rudement, énergiquement.**

MOLLESSE (*mo-lè-se*) n. f. (de *mol*). Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs. Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère.* Extrême indulgence. Délicatesse d'une vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites est restée légendaire.* ANT. **Dureté, rudesse, énergie.**

MOLLET (*mo-lè*) n. m. (de *mol*). Saillie que font les muscles de la partie postérieure de la jambe.

MOLLET, ETTE (*mo-lè, è-te*) adj. Mou et doux au contact : *étoffe mollette. Pain mollet*, blanc et léger. *Œuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETERIE (*mo-le-te-ri*) n. f. Cuir de vache, dont on fait des semelles pour les chaussures légères.

MOLLETIÈRE (*mo-le*) n. f. Bande de cuir, de toile, s'adaptant au mollet.

MOLLETON (*mo-le*) n. m. (de *mollet*). Etoffe moelleuse de laine : *vareuse de molleton.*

MOLLETONNEUX, EUSE (*mo-le-to-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du molleton.

MOLLIFICATION (*mo-li, si-on*) n. f. Action de mollifier. ANT. **Durcissement.**

MOLLIFIER (*mo-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre mou. (Peu us.) ANT. **Durcir.**

MOLLIR (*mo-lir*) v. n. (lat. *mollire*). Devenir mou. *Fig.* Devenir moins violent : *le vent mollit.* Plier, céder : *les troupes commençaient à mollir.* ANT. **Durcir.**

MOLLUSCUM (*mo-lus-kom'*) n. m. Tumeur fibreuse de la peau, observée surtout chez les enfants.

MOLLUSQUES (*mo-lus-ke*) n. m. pl. (du lat. *mollusca*, noix à écorce molle). Un des embranchements du règne animal. Animaux à corps mou, sans vertèbres, comme le colimaçon, l'huître, etc. S. un *mollusque.* — Les mollusques possèdent un cœur, un cerveau, un appareil digestif, etc. Beaucoup sont hermaphrodites ; presque tous sont ovipares. Les jeunes, au sortir de l'œuf, subissent des métamorphoses. Quelques mollusques sont terrestres, mais la plupart habitent les eaux ; on en utilise un grand nombre comme alimentaires. On les divise en cinq classes : *céphalopodes, ptéropodes, gastéropodes, scaphopodes, pélécypodes* (ou *lamellibranches*).

Moloch.

MOLOCH (*lok*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de l'Australie.

MOLOSSE (*lo-se*) n. m. Chien du pays des Molosses, en Epire, qu'on employait dans l'antiquité pour la chasse ou la garde des troupeaux. Auj., gros chien de garde, généralement de la race des dogues.

MOLY n. m. (gr. *môlu*). Espèce d'ail appelé vulgairement *ail doré.* (Homère attribue à cette plante des propriétés magiques.)

MOLYBDÈNE n. m. (du gr. *molubdos*, plomb). Métal blanc comme l'argent, cassant et peu fusible : *le molybdène a été isolé par Hjelm en 1782.*

MÔME n. *Pop.* Petit enfant. N. f. *Arg. Jeune fille.*

MOMENT (*man*) n. m. (lat. *momentum*). Temps fort court : *je reviens dans un moment.* Occasion, circonstance : *saisir le moment favorable.* Temps présent : *la mode du moment. Le bon moment*, l'instant favorable. *Profiter du moment*, saisir l'occasion favorable. *N'avoir pas un moment à soi*, ne pas avoir un instant de liberté. *Dernier moment*, dernier terme. *Un moment !* attendez, écoutez. *Mécan. Moment d'une force par rapport à un point*, produit de l'intensité d'une force par la distance du point à sa direction. *Moment d'un couple*, produit de la force par le bras de levier. Loc. adv. : **A tout moment,** sans cesse. **D'un moment à l'autre,** dans un intervalle de temps très rapproché. **En ce moment,** présentement. **Par moment,** par intervalle. Loc. prép. : **Au moment de,** sur le point de. **En un moment,** en très peu de temps. **Dans un moment,** bientôt. Loc. conj. : **Au moment où,** lorsque. **Du moment que,** dès que, puisque.

Momie.

MOMENTANÉ, E (*man*) adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT (*man, né-man*) adv. Pour un moment, pendant un moment : *être momentanément embarrassé.*

MOMERIE (*rî*) n. f. (allem. *mummen*). Affectation ridicule d'un sentiment que l'on n'éprouve pas. Cérémonie bizarre. Ancien divertissement dansé.

MOMIE (*mî*) n. f. (ar. *moumia*). Cadavre conservé au moyen de matières balsamiques, ou de l'embaumement : *les momies égyptiennes.* Cadavre qui se dessèche naturellement, sans se putréfier. *Fig.* Personne sèche et maigre. Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.* Personne qui a des opinions arriérées. — La couleur des momies égyptiennes est d'un brun foncé, souvent noire et luisante ; le corps, dur et sec, répand une odeur aromatique particulière. Il est enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui. La face est bien conservée et, parfois, les yeux ont encore leur forme. Ordinairement, les momies sont enfermées dans des caisses de bois peintes de vives couleurs et portant à la partie supérieure une tête qui, dans certains cas, est un portrait du mort.

MÔMIER (*mi-é*) n. m. Protestant dissident, dans la Suisse romande. Celui qui fait des mômeries.

MOMIFICATION (*si-on*) n. f. Action de momifier : *l'extrême sécheresse de l'air produit la momification.*

MOMIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Convertir un corps en momie. **Se momifier** v. pr. Se changer en momie, et *fig.*, maigrir.

MOMON n. m. (de l'anc. fr. *mômer*, se déguiser). Mascarade. Sorte de jeu de dés que les masques proposaient aux dames. *Couvrir le momon*, tenir l'enjeu de cette partie. *Fig.* Tenir tête à quelqu'un. (Vx.)

MOMORDIQUE n. f. Genre de cucurbitacées des régions tropicales, appelé aussi *pomme de merveille.*

MOMOT (*mo*) n. m. Genre de passereaux d'Amérique.

MON adj. poss. masc. sing., **MA** fém. sing., **MES** pl. des deux genres (du lat. *meus, mon*). Adjectifs qui déterminent le nom, en y ajoutant une idée de possession : **mon** *livre*, **ma** *plume*, **mes** *livres*, **mes** *plumes.* — *Gramm.* Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet, on emploie *mon, ton, son* au lieu de *ma, ta, sa* : **mon** *âme*, **ton** *histoire*, **son** *épée.*

MONACAL, E, AUX adj. (du lat. *monachus*, moine). Qui a rapport aux moines : *la vie monacale.*

MONACALEMENT (*man*) adv. D'une manière monacale. (Peu us.)

MONACHISME (*chis-me*) n. m. (du lat. *monachus*, moine). Etat de moine. Institutions monastiques : *le quatrième siècle fut l'âge d'or du monachisme.*

MONACO n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée au XVIIIe siècle aux armes du prince de Monaco et valant 58 sous de France. Monnaie de cuivre de la principauté de Monaco. *Pop.* Monnaie quelconque : *avoir beaucoup de monacos.*

MONADE n. f. (du gr. *monas, ados*, unité). Dans le système de Leibniz, substance simple, active, indivisible, dont tous les êtres sont composés. *Zool.* Syn. de MONÈRE.

MONADELPHE (*dèl-fe*) adj. (du gr. *monos*, seul, et *adelphos*, frère). Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADISME (*dis-me*) n. m. Système philosophique de Leibniz, suivant lequel l'univers est composé de monades.

MONADISTE (*dis-te*) adj. Qui appartient au système des monades. N. Qui en est partisan.

MONANDRE adj. (du gr. *monos*, seul, et *anêr, andros*, mâle). Se dit des fleurs qui ont une seule étamine.

MONARCHIE (*chi*) n. f. (gr. *monarkhia;* de *monos*, seul, et *arkhein*, commander). Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef. Etat gouverné par un monarque : *la monarchie espagnole. Monarchie absolue*, celle dont le pouvoir n'est contrôlé par aucun autre. *Monarchie tempérée*, celle où l'autorité du prince est limitée par l'autorité d'un autre pouvoir; par exemple, une assemblée élective. *Monarchie constitutionnelle*, celle où l'autorité du prince est limitée par une constitution.

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : *pouvoir monarchique.*

MONARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière monarchique (Peu us.)

MONARCHISER (*chi-zé*) v. a. Rendre monarchique. Soumettre à la monarchie : *monarchiser une nation.*

MONARCHISME (*chis-me*) n. m. Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE (*chis-te*) n. Partisan de la monarchie. Adjectiv. : *peuple monarchiste.*

MONARDE n. f. Genre de labiées à odeur pénétrante, qui croissent dans l'Amérique du Nord : *les feuilles de la monarde sont employées en infusion.*

MONARQUE n. m. (gr. *monarkhês*). Chef d'une monarchie : *Louis XIV fut un monarque absolu.*

MONASTÈRE (*nas-tè-re*) n. m. (gr. *monasterion*). Ensemble des bâtiments habités par des moines : *Charles-Quint voulut finir sa vie dans un monastère.*

MONASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui concerne les moines : *les règles de la vie monastique.*

MONASTIQUEMENT (*nas-ti-ke-man*) adv. A la manière des moines.

MONAUT (*nô*) adj. m. (gr. *monôtos;* de *monos*, seul, et *ous, ôtos*, oreille). Qui n'a qu'une oreille : *lapin monaut.*

MONCEAU (*sô*) n. m. (lat. *monticellus*). Amas fait en forme de petit mont : *monceau de pierres. Fig.* : *un monceau de sottises.*

MONDAIN, E (*din, è-ne*) adj. (lat. *mundanus*). Attaché aux plaisirs du monde : *une femme mondaine.* Qui se ressent des vanités du monde : *parure mondaine.* N. Personne mondaine.

MONDAINEMENT (*dè-ne-man*) adv. D'une manière mondaine. (Peu us.)

MONDANITÉ n. f. Caractère de ce qui est mondain. Goût pour les choses mondaines.

MONDE n. m. (lat. *mundus*). Ensemble de tout ce qui existe : *les premiers âges du monde.* Terre, séjour de l'homme : *les cinq parties du monde.* Grand continent : *Colomb découvrit un monde.* Planète ou système de planètes : *la pluralité des mondes. L'ancien monde*, l'Asie, l'Europe, l'Afrique. *Le nouveau monde*, l'Amérique et l'Océanie. Genre humain : *l'argent est le roi du monde.* Gens : *c'est se moquer du monde.* Société : *vivre dans le monde.* Vie séculière : *quitter le monde pour le cloître.* La plupart des hommes : *connu de tout le monde. Venir au monde*, naître. *Mettre au monde*, donner naissance. *Aller, passer dans l'autre monde*, mourir. *Loger au bout du monde*, dans un quartier éloigné. *Le grand monde*, la haute société. *Le petit monde*, les gens du commun. *Homme du monde*, homme qui a l'habitude de vivre dans le grand monde. *Du monde, qui soit au monde*, qu'il y ait, qu'il puisse y avoir : *le meilleur homme du monde.*

MONDE adj. (lat. *mundus*). Pur, net, en style de l'Ecriture : *les animaux mondes et immondes.* (Peu us.)

MONDER (*dé*) v. a. (lat. *mundare*). Nettoyer, séparer des impuretés ou des parties inutiles : *monder de l'orge, des amandes, de la casse.*

MONDIAL, E, AUX adj. Qui enferme, intéresse le monde entier : *une politique mondiale.*

MONDIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *mundificare.* — Se conj. comme *prier.*) *Chir.* Nettoyer : *mondifier une plaie.*

MONÉGASQUE (*ghas-ke*) adj. et n. De la ville ou de la principauté de Monaco : *la population monégasque.*

MONÈRE n. f. (du gr. *monerês*, seul). Etre vivant représentant le passage le plus simple entre les végétaux et les animaux.

MONERON n. m. Monnaie de billon de peu de valeur, qu'on fabriqua pendant la Révolution.

MONÉTAIRE (*tè-re*) adj. (du lat. *moneta*, monnaie). Qui a rapport aux monnaies : *le système monétaire français est adopté en Belgique, en Italie, en Grèce et en Suisse.* (V. les tableaux MONNAIE.)

MONÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'un métal en monnaie : *monétiser de l'or.* Syn. MONNAYAGE.

MONÉTISER (*zé*) v. a. Transformer en monnaie. Syn. MONNAYER. ANT. **Démonétiser.**

MONGOL, E adj. et n. De la Mongolie : *les invasions mongoles.*

MONGOLIQUE adj. Qui appartient à la Mongolie ou aux Mongols : *les Chinois appartiennent au rameau mongolique.*

MONISME (*nis-me*) n. m. Système qui vise à expliquer l'univers par un élément unique.

MONITEUR, TRICE n. (lat. *monitor, trix;* de *monere*, avertir). Personne qui donne des avis, des conseils, des leçons : *moniteur d'escrime, de gymnastique.* Elève répétiteur dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION (*si-on*) n. f. (lat. *monitio*). Avertissement que doit faire tout supérieur ecclésiastique, avant d'infliger une censure. Publication d'un monitoire.

MONITOIRE n. m. (lat. *monitorius;* de *monere*, avertir). Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : *lancer un monitoire.* Adjectiv. : *une lettre monitoire.*

MONITOR n. m. (mot lat.). Bâtiment de guerre cuirassé de moyen tonnage : *les monitors furent créés aux Etats-Unis pendant la guerre de Sécession.*

MONITORIAL, E, AUX adj. Qui est en forme de monitoire : *lettre monitoriale.*

MONNAIE (*mo-nè*) n. f. (du n. de *Junon Moneta*, Junon l'Avertisseuse, près du temple de laquelle les Romains établirent un atelier de monnaie). Pièce de métal frappée par l'autorité souveraine pour servir aux échanges : *monnaie d'or, d'argent, de cuivre. Monnaie de compte*, valeur admise comme unité dans les comptes entre commerçants, mais qui peut n'être pas représentée par des pièces métalliques en circu-

lation : *la guinée anglaise n'est qu'une monnaie de compte. Monnaie fiduciaire*, celle qui n'a de valeur que par convention, comme les billets de banque. *Monnaie fictive* ou *papier-monnaie*. billets de banque. *Fausse monnaie*, monnaie faite par des particuliers avec des métaux de peu de valeur, et que l'on fait passer pour bonne. *Battre monnaie*, fabriquer de la monnaie. Au *fig.*, se procurer de l'argent. *Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, user de représailles. *Payer quelqu'un en monnaie de singe*, se moquer de lui au lieu de le satisfaire. *Bot. Monnaie du pape*, nom vulgaire de la lunaire. V. TITRE.

MONNAYAGE (*mo-nè-ia-je*) n. m. Fabrication de la monnaie : *le monnayage de l'or.*

MONNAYER (*mo-nè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Convertir un métal en monnaie : *monnayer de l'or. Absolum.* Fabriquer de la monnaie.

MONNAYEUR (*mo-nè-ieur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'Etat. **Faux monnayeur**, qui fabrique de la fausse monnaie.

MONO (du gr. *monos*, seul) préfixe signifiant *seul, un seul.*

MONOBASIQUE (*si-ke*) adj. m. Se dit d'un acide qui ne renferme qu'un atome d'hydrogène remplaçable.

MONOCARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Se dit d'une plante qui ne fleurit et fructifie qu'une seule fois.

MONOCHROME (*kro-me*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *khrôma*, couleur). Se dit des objets qui sont d'une seule couleur : *vase monochrome.*

MONOCLE n. m. (du préf. *mono*, et du lat. *oculus*, œil). Lorgnon composé d'un seul verre : *porter un monocle.*

MONOCORDE n. m. (du préf. *mono*, et de *corde*). Instrument à une seule corde, servant à déterminer les rapports numériques des sons et pour accorder les autres instruments. Adjectiv. *Fam.* Monotone : *plaintes monocordes.*

MONOCOTYLÉDONE adj. (du préf. *mono*, et de *cotylédon*). Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul *cotylédon*. N. f. pl. Classe des phanérogames, caractérisée par la présence d'un seul cotylédon à l'embryon. S. une *monocotylédone.*

MONODIE (*dî*) n. f. (gr. *monôdia*). Chant à une voix, sans accompagnement. Couplet lyrique, dans un dialogue de tragédie.

MONOÏCIE (*né-sî*) n. f. Etat d'une plante monoïque.

MONOGAME adj. (du préf. *mono*, et du gr. *gamos*, mariage). Qui n'épouse à la fois qu'une seule femme, un seul mari : *peuples monogames.* ANT. **Polygame.**

MONOGAMIE n. f. (de *monogame*). Système dans lequel l'homme ne peut épouser à la fois qu'une seule femme, ou la femme un seul mari. ANT. **Polygamie.**

MONOGAMIQUE adj. Qui a rapport à la monogamie : *le foyer monogamique est la base des sociétés de l'Occident.*

MONOGÉNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine anthropologique, d'après laquelle toutes les races humaines dérivent d'un type primitif unique : *le monogénisme a été défendu par Quatrefages.*

MONOGÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. Partisan du monogénisme.

MONOGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui est de la nature du monogramme.

MONOGRAMME (*gra-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *gramma*, lettre). Chiffre composé des principales lettres d'un nom : IHS *est le monogramme de* Jésus-Christ. Chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages. N. f. Genre de fougères extrêmement petites.

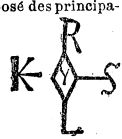

Monogramme de Charlemagne.

MONOGRAMMISTE (*gram'-mis-te*) n. m. Artiste qui a signé ses œuvres d'un monogramme.

MONOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *mono*, et du gr. *graphê*, écriture). Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre. Etude d'histoire et de géographie portant sur une seule personne, une seule région : *écrire une monographie de la Touraine.*

MONOGRAPHIQUE adj. Qui a le caractère d'une monographie : *étude monographique.*

MONOHYDRATE n. m. Premier hydrate des corps qui en forment plusieurs.

MONOHYDRATÉ, E adj. Qui est à l'état de monohydrate : *acide azotique monohydraté.*

MONOÏQUE (*no-i-ke*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *oïkia*, maison). Se dit des plantes à fleurs unisexuées, dont les fleurs mâles et femelles sont réunies sur le même pied.

MONOLITHE n. m. et adj. (du préf. *mono*, et du gr. *lithos*, pierre). Ouvrage exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes.*

MONOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *logos*, discours). Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même : *Corneille a placé dans la bouche d'Auguste un admirable monologue.* Petite pièce comique, qu'une personne récite en société.

MONOLOGUER (*ghé*) v. n. Parler seul, parler en monologue.

MONOLOGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui récite un monologue. Celui qui parle seul.

MONOMANE ou **MONOMANIAQUE** n. et adj. Qui est atteint de monomanie : *un dangereux monomane* ou *monomaniaque.*

MONOMANIE (*nî*) n. f. (du préf. *mono*, et de *manie*). Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence : *avoir la monomanie de la persécution.*

MONÔME n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *nomos*, division). Expression algébrique, dans laquelle n'entrent ni le signe + ni le signe —. (Syn. TERME.) Promenade en file indienne, qu'exécutent, en certaines circonstances, les étudiants.

MONOMÉTALLISME (*tal-lis-me*) n. m. Système monétaire qui n'admet qu'un métal, l'or, pour étalon de monnaie légale. (S'oppose à *bimétallisme.*)

MONOMÉTALLISTE (*tal-lis-te*) adj. Qui se rapporte au monométallisme : *l'Angleterre est monométalliste.* N. Qui est partisan du monométallisme.

MONOMÈTRE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *metron*, mesure). Qui n'a qu'une seule espèce de vers : *poème monomètre.* Se dit aussi d'un vers, grec ou latin, formé d'une seule mesure de deux pieds.

MONOPÉTALE adj. *Bot.* A un seul pétale.

MONOPHYLLE (*fi-le*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *phullon*, feuille). Se dit d'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPLAN n. m. Aéroplane à un seul plan de sustentation.

MONOPODE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *pous, podos*, pied). Qui n'a qu'un seul pied.

MONOPOLE n. m. (gr. *monopôlion ;* de *monos*, seul, et *polein*, vendre). Privilège qu'a l'exclusion de tout concurrent possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre certaines denrées : *l'Etat conserve le monopole du tabac. Fig.* Droit, possession exclusive : *s'attribuer le monopole de la vertu.*

Temple monoptère.

MONOPOLEUR ou **MONOPOLISATEUR** (*za*) n. m. Qui exerce un monopole. (Peu us.)

MONOPOLISATION (*za-si-on*) n. f. Action de monopoliser.

MONOPOLISER (*zé*) v. a. Exercer le monopole.

MONOPTÈRE n. m. et adj. (du préf. *mono*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes, et surtout d'un édifice rond, formé d'une simple colonnade sans mur : *temple monoptère.*

MONORAIL adj. et n. Se dit d'une voie ferrée à un seul rail.

MONORIME adj. (du préf. *mono*, et de *rime*). Dont tous les vers n'ont qu'une rime : *couplet monorime.*

MONOSÉPAL, E adj. Dont le calice est d'une seule pièce : *fleur monosépale.*

MONOSPERME (*nos-pèr-me*) adj. Se dit des fruits et des divisions des fruits qui ne contiennent qu'une seule graine : *fruit monosperme.*

MONOSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *stikhos*, vers). Qui est contenu en un seul vers : *sentence monostique.* N. m. Epigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE (*sil-la-be*) n. m. et adj. (du préf. *mono*, et de *syllabe*). Se dit d'un mot qui n'a qu'une syllabe, comme *dé, pain, bon.* ANT. **Polysyllabe.**

MONOSYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui n'a qu'une seule syllabe : *mot monosyllabique.* Qui ne contient

TABLEAU DES MONNAIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES ACTUELLEMENT EN CIRCULATION

Dans ce tableau, la valeur de chacune des pièces est donnée en francs ; elle a été calculée, pour les pièces d'or, au pair, en prenant comme valeur de l'or 3447 fr. le kg. (ce qui correspond à la valeur de 20 francs pour notre pièce nationale, 25 fr. 22 pour le souverain anglais.....). Pour les pièces d'argent, dans les pays marqués d'un *, les valeurs des pièces d'argent ont été calculées d'après la valeur marchande correspondante à cette partie ; en d'autres termes, la valeur des pièces d'argent se trouve exprimée en francs-or : dans les autres pays, où les pièces d'argent ont une valeur conventionnelle, nous avons indiqué cette dernière.

ALGÉRIE

Mêmes monnaies qu'en France. En outre, billets de la « Banque d'Algérie » de 5, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs.

ALLEMAGNE

Étalon d'or. Unité monétaire : *mark* (*m* ou *mk*) de 100 *pfennigs*, valant au pair 1 fr. 2346

Pièces d'or de 10 et 20 marks.

Pièces d'argent de 1/2 mark, 1, 2, 3, et 5 marks.

Pièces de nickel de 5, 10 et 25 pfennigs.

Pièces de bronze de 1 et 2 pfennigs.

Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000, 5.000, 10.000 et 50.000 marks et jusqu'à 50 milliards de marks.

ANGLETERRE

Étalon d'or. Unité monétaire : *sovereign* (souverain) ou *livre sterling* (£) [25 fr. 22], de 20 *shillings* (*s*), de 12 *pence* (*d*). On compte aussi en *guinées* de 21 shillings.

Pièces d'or de 5 livres, 2 livres, 1 livre, demi-souverain (10 shillings).

Pièces d'argent de 1 couronne (5 shillings), double florin (4 shillings), demi-couronne (2 shillings 1/2), 1 florin (2 shillings), 1 shilling (1 fr. 25), 1/2 shilling (ou 6 pence), 4 pence, 3 pence, 2 pence, 1 penny (0 fr. 10).

Pièces de bronze de 1 penny, 1/2 penny, 1 farthing (0 fr. 02).

Banknotes (Billets) de 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500 et 1.000 livres sterling.

* ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Étalon d'or. Unité monétaire : *peso* d'or ou *piastre* de 100 centavos (5 fr.).

Pièces d'or de 5 pesos (*argentino*), 2 pesos 1/2 (*medio*).

Pièces d'argent de 1 peso (100 centavos), 5, 10, 20 et 50 centavos.

Pièces de nickel de 5, 10 et 20 centavos.

Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.

Billets de la Banque nationale de 1/2, 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500, 1.000 pesos.

Le peso-papier vaut 0,44 du peso-or.

AUTRICHE

Les pièces existantes ont été frappées sous la monarchie austro-hongroise ; depuis la séparation des deux pays, les émissions ont été faites en papier-monnaie.

Étalon d'or. Unité monétaire : *corona* ou *couronne-or* de 100 *hellers* (1 fr. 05).

Pièces d'or de 100, 20, 10 couronnes, quadruple ducat (46 fr. 85), 1 ducat, 4 florins (10 fr.).

Pièces d'argent de 1, 2 et 5 couronnes.

Pièces de nickel de 10 et 20 hellers.

Pièces de bronze de 1 et 2 hellers.

Billets de 10, 20, 50, 100, 1000, 100.000 couronnes.

BELGIQUE

Régime du bimétallisme ; fait partie de l'Union latine. Unité monétaire *franc* (fr.) de 100 centimes.

Pièce d'or de 20 fr.

Pièces d'argent de 1, 2, 5 francs et 0 fr. 50.

Pièces de nickel (perforées) de 5, 10 et 25 centimes.

Pièces de cuivre de 1 et 2 centimes.

Billets de la Banque nationale de 1, 5, 20, 50, 100, 500 et 1.000 fr. Jetons métalliques de 0 fr. 50, 1 fr. et 2 fr.

* BOLIVIE

Étalon d'or. Unité monétaire : *boliviano-or* de 100 *centavos* (2 fr. 02 au pair).

Pièces d'argent de 1 boliviano, 50 centavos (*medio-boliviano*), 20 centavos (*tomin*), 10 centavos (*real*).

Pièces de nickel de 5 et 10 centavos.

Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.

Billets de 1, 5, 10, 20, 50 et 100 bolivianos.

* BRÉSIL

Étalon d'or. Unité monétaire : *milreis-or* (2 fr. 83 au pair).

Pièces d'or de 5, 10 et 20 milreis.

Pièces d'argent de 1 et 2 milreis, 500 reis.

Pièces de nickel de 100, 200, 400 reis.

Pièces de bronze de 10, 20, 40 reis.

Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 milreis.

BULGARIE

Étalon d'or. Unité monétaire : *lev* de 100 *stotinki* (1 franc au pair).

Pièces d'or de 10, 20 et 100 leva.

(Poids et titres des pièces francaises correspondantes.)

Pièces d'argent de 1/2 leva, 2 et 5 leva.

Pièces de nickel de 2 stotinki 1/2, 5, 10 et 20 stotinki.

Pièces de bronze de 1 stotinka, et 2 stotinki.

Billets de 5, 10, 20, 50, 100 leva.

CANADA

Étalon d'or. Unité monétaire : *dollar-or* de 100 *cents* (au pair 5 fr. 18).

Pièces d'or de 2 dollars 1/2, 5, 10, 20 dollars.

Pièces d'argent de 1 dollar, 5, 10, 25 et 50 cents ;

Pièces de bronze de 1 cent.

Billets « Dominion notes » 25 cents, 1, 2, 4, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 et 5.000 dollars. — Billets des banques, 5, 10, 20, 50 et 100 dollars.

* CHILI

Étalon d'or. Unité monétaire : *peso-or* ou *piastre* de 100 *centavos* (1 fr. 89 au pair).

Pièces d'or : condor (20 pesos), dôblon (10 pesos) escudo (5 pesos).

Pièces d'argent, peso ancien, peso nouveau, pièces de 5, 10, 20, 40 et 50 centavos.

Pièces de bronze 1/2, 1, 2 et 2 1/2 centavos.

Billets à cours forcé de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 pesos.

CHINE

Étalon d'argent. Unité monétaire (1910) *yuan* (cours de l'argent).

Pièces d'argent de 1/10, 1/4, 1/2, 1 yuan.

Pièces de nickel de 1/20 de yuan.

Pièces de cuivre de 1/1000, 1/100, 2/100 de yuan.

Outre ces monnaies, un grand nombre d'anciennes pièces sont en circulation, notamment la sapèque, disque de 22 à 24 mm. de diamètre percé d'un trou au milieu, pesant 4 gr. et composé d'un alliage de cuivre, plomb et zinc. (Les Chinois l'appellent *tsien*, les Européens *sapèque* ou *cash*.)

Billets de banques privées, à circulation limitée.

Tableau des monnaies françaises et étrangères actuellement en circulation.

* COLOMBIE

Étalon d'or. Unité monétaire : le *peso fort* de 100 *centavos* (au pair 5 fr. 04).
Pièces d'or de 1 peso fort, 2 pesos 1/2, 5 pesos (livre colombienne 1907).
Pièces d'argent de 10, 20, 50 centavos, 1 peso fort.
Pièces de nickel de 1, 2, 5 centavos.
Pièces de bronze de 1/2 et 1 centavo.
Billets de 10, 20, 50 centavos : 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 pesos.

COSTA-RICA

Unité monétaire : *colon-or* de 100 *centimos* (au pair 2 fr. 41).

DANEMARK

Étalon or. Unité monétaire : *krone* (couronne) d'or de 100 *öre* (1 fr. 389 au pair). (Ont également cours les monnaies de Suède et de Norvège).
Pièces d'or de 10 et 20 kroner.
Pièces d'argent de 1 et 2 kroner, 10 et 25 öre.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 öre.
Billets de 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 kroner.

* DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Unité monétaire théorique ; *piastre-or* de valeur égale au dollar des Etats-Unis.
Pièces d'argent 1 piastre, 20 et 50 centavos.
Pièces de nickel de 1 1/4 et 2 1/2 centavos.
Pas de billets.

* ÉGYPTE

Étalon d'or. Unité monétaire (1885) : *livre égyptienne-or* (25 fr. 62 au pair) de 100 piastres.
Pièces d'or de 1 livre (ou sequin), de 5, 10, 20 et 50 piastres.
Pièces d'argent de 1 piastre (10 och'r-el-guerches), 2, 5, 10, 20 piastres (talari).
Pièces de nickel de 1, 2, 5 et 10 och'r-el-guerches.
Pièces de bronze de 1/4 et 1/2 och'r-el-guerche.
Circulation officielle des pièces d'or françaises, anglaises et turques. Billets de 50 piastres ; 1, 5, 10, 50, 100 livres.

* ÉQUATEUR

Étalon d'or. Unité monétaire : *condor-or*, correspondant à la livre anglaise (au pair 25 fr. 22) de 10 *sucres*.
Pièce d'or de 1 condor équatorien (10 sucres).
Pièces d'argent de 1/20 de sucre (médio-real), 1/10 de sucre (real), 2/10 de sucre (peseta), 1/2 sucre, 1 sucre (10 reales ou 100 centavos).
Pièces de nickel de 1/2, 1, 2 et 5 centavos.
Pièces de bronze 1/2, 1 et 2 centavos.
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 sucres.

ESPAGNE

Étalon d'or. Unité monétaire : *peseta* de 100 *centimos* (1 fr. au pair).
Pièces d'or de 5, 10, 20, 50, 100 pesetas.
Pièces d'argent de 0.50 1, 2, 5 pesetas.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimos.
(Poids et titres des pièces françaises correspondantes).
Billets de 25, 50, 100, 500 et 1.000 pesetas.

ESTONIE

Unité monétaire théorique : *mark* de 100 *penni* valant 1 franc. Billets de 1, 2, 5, 10, 25, 50, 100, 500 et 1.000 marks.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Étalon d'or. Unité monétaire : *dollar-or* ($) de 100 *cents* (au pair 5 fr. 18).
Pièces d'or de 1 dollar (n'est plus frappé, depuis 1890), 2 dollars 1/2, 5 dollars, 10 dollars (aigle) 20 dollars (double aigle).
Pièces d'argent de 1 dime (10 cents), 1/4, 1/2, 1 dollar.
Pièces de nickel de 5 cents ; de bronze de 1 cent.
Billets de 1, 2, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000, 5.000 et 10.000 dollars.

ÉTHIOPIE

Étalon d'argent. Unité monétaire : *talari d'argent* (au pair 5 fr. 61). Pièces d'argent : 1 talari, 1/2, 1/4, 1/20 talari ; pièces de cuivre : 1/100 talari (besa).

FINLANDE (RÉPUBLIQUE DE)

Étalon d'or. Unité monétaire : *markkaa* de 100 *penni*, valant 1 franc.
Pièces d'or de 10 et 20 markkaas.
Pièces d'argent de 1, 2 markkaas, 25 et 50 penni.
Pièces de bronze de 1, 5 et 10 penni.
Billets de 5, 10, 20, 50, 100 et 500 markkaas.

FRANCE

Unité monétaire *franc* (fr.) de 100 *centimes*.

Or	100 francs	100,00
	50 francs	50,00
	40 francs (N'est plus frappée.)	40,00
	20 francs	20,00
	10 francs	10,00
	5 francs	5,00

(Les pièces d'or sont au titre de 900 millièmes.)

Argent	5 francs	5,00
	2 francs	2,00
	1 franc	1,00
	50 centimes	0,50
	20 centimes	0,20

(Les pièces d'argent sont au titre de 900 millièmes pour la pièce de 5 francs et 835 millièmes pour les autres.)

Nickel	25 centimes (type plein 1908)	0,25
Alliage bronze de nickel	25 centimes (type troué 1917)	0,25
	10 centimes	0,10
	5 centimes	0,05
Bronze	10 centimes	0,10
	5 centimes	0,05
	2 centimes	0,02
	1 centime	0,01

Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.

GRÈCE

Régime du bimétallisme : fait partie de l'Union latine. Unité monétaire : *drachme* de 100 *lepta* valant 1 franc.
Pièces d'or de 10, 20, 50, 100 drachmes.
Pièces d'argent de 1, 2, 5 drachmes, 20 et 50 lepta.
Pièces de nickel de 5, 10 et 20 lepta. (Il existe aussi des pièces de 5, 10 et 20 lepta d'un alliage de nickel et cuivre.)
Pièces de bronze, 1, 2 et 5 lepta.
Billets de 1, 2, 5, 10, 25, 100, 500 et 1.000 drachmes.

* GUATEMALA

Unité monétaire : *piastre* ou *peso-argent* (au pair théorique de 5 francs) de 8 *reales* ou 100 *centavos*.
Pièces d'argent de 1 peso, 1/2, 1/4 de peso, 1/8 de peso ou *reale*, 1/2 et 1/4 de reale.
Pièces de nickel de 1/4, 1/2 et 1 reale.
Pièces de bronze de 1/2 reale ou 12 centavos 1/2.
Billets à cours forcé, émis par le gouvernement, de 1, 5, 25 pesos ; émis par diverses banques, de 1, 5, 10, 20, 25, 50, 100, 500 pesos et 50 centavos.

* HAÏTI

Étalon d'or. Unité monétaire (1913) : *gourde d'or* valant au pair 1 fr. 296.
Pièce d'or : gourde (1/4 de dollar).
Pièces d'argent : 1/2 gourde, et 1 gourde (100 centimes).
Pièces de nickel : 20 et 40 centimes.
Pièces de bronze : 4 et 8 centimes.
Circulation de billets à cours forcé.

Tableau des monnaies françaises et étrangères actuellement en circulation.

* HONDURAS

Unité monétaire : *peso-argent* de 100 *centavos* (au pair théorique de 5 francs).

Pièces d'argent de 1 peso, 5, 10, 20, 25 et 50 centavos.

Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.

Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, et 100 pesos.

HONGRIE

Monnaies de la monarchie austro-hongroise ; la *couronne* (korona) se subdivise en 100 *filler*.

Outre les billets de la Banque austro-hongroise, Bons de la Caisse d'épargne hongroise de 5, 10 et 20 couronnes.

INDES ANGLAISES

Étalon d'argent. Unité monétaire : *rupee* (roupie) argent de 16 *annas* d'une valeur conventionnelle d'un dixième de livre anglaise (1920).

Pièces d'or : 1 souverain (10 roupies ou 25 fr. 22). 1/2 souverain (5 roupies).

Pièces d'argent de 1/8, 1/4, 1/2 roupie, 1 roupie (16 annas).

Pièces de nickel de 1 anna (4 pice).

Pièces de bronze : 1 pice (ou 1/4 anna), 1/2 pice, 1 pie (1/12 anna).

Billets de 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 et 10.000 roupies. A Ceylan, on fait usage de la roupie de l'Inde divisée en cents.

INDES NÉERLANDAISES

en outre des monnaies de la métropole.

Pièces d'argent de 1/20, 1/10, 1/4 de florin (0 fr. 52).

Pièces de nickel de 5 cents.

Pièces de cuivre de 1/2, 1, 2 1/2 cents.

Billets de 5, 10, 25, 50, 100, 200, 300, 500 et 1.000 florins.

INDOCHINE FRANÇAISE

Étalon d'argent. Unité monétaire : *piastre de commerce* en argent, divisée en 100 *cents* au pair de 5,40, mais de valeur variable fixée par décret.

Pièces d'argent de 1 piastre, 1/2 piastre et 20 cents.

Pièces de bronze de 1 cent, 1 sapèque.

Pièce de zinc de 1/600 de piastre.

En outre, monnaies locales ayant cours parmi les indigènes.

Billets de 1, 5, 20 et 100 piastres.

ITALIE

Régime du bimétallisme. Fait partie de l'Union latine. Unité monétaire : la *lire*, ou livre de 100 *centesimi* valant 1 franc.

Pièces d'or de 5, 10, 20, 50 et 100 lires.

Pièces d'argent de 1 lira, 2, 5 lires, 50 centesimi. (poids et titres analogues aux pièces françaises correspondantes).

Pièce de nickel de 20 centesimi.

Pièces de bronze de 1 centesimo, 2, 5 et 10 centesimi.

Jetons métalliques de 1 lire. Billets d'Etat de 1 et 2 lires. Billets des banques, de 5 à 1.000 lires.

* JAPON

Étalon d'or. Unité monétaire : *yen* d'or (au pair 2 fr. 58) de 100 *sen* ou 1.000 *rin*.

Pièces d'or de 5, 10 et 20 yen.

Pièces d'argent de 10, 20 et 50 sen.

Pièce de nickel de 5 sen.

Pièces de bronze de 1 sen et 5 rin.

Billets de 1, 5, 10 et 100 yens.

LETTONIE

Système monétaire en étude ; basé sur le type décimal.

LITUANIE

Unité monétaire : *mark lituanien* ou *auksinas* de 100 *skatikas*, valant théoriquement le mark allemand.

LUXEMBOURG

La circulation comprend les pièces françaises, belges et allemandes et du billon local de 5, 10 et 25 centimes.

Bons de caisse de 1, 2, 5, 10, 25, 125 et 500 francs

* MAROC

Depuis 1920, le franc est seul légal et doit remplacer les anciennes monnaies. (1 mouzounas valant 1/100 de piastre hassani.)

* MEXIQUE

Étalon d'or. Unité monétaire : *peso d'or* de 100 *centavos* (au pair 2 fr. 58).

Pièces d'or de 5 et 10 pesos.

Pièces d'argent de 1 peso, 10, 20 et 50 centavos.

Pièce de nickel de 5 centavos.

Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.

Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 piastres.

MONACO

Toutes les monnaies or et argent des pays de l'Union latine ont cours.

NICARAGUA

Unité monétaire : *peso* ou *piastre d'argent* de 10 *reales* ou 100 *centavos* (au pair théorique de 5 francs).

Pièces d'argent de 5, 10, 20 et 50 centavos.

Pièces de nickel de 1 et 5 centavos.

En 1912, un nouveau système a été adopté, basé sur le *cordoba-or* pesant 1 gr. 6718 d'or à 900 millièmes de 100 cents équivalant au dollar des Etats-Unis. Il existe également un cordoba-argent de 25 grammes au titre de 900 millièmes avec ses subdivisions : des pièces de nickel de 5 cents, de bronze de 1 et 1/2 cent.

Billets à cours forcé de 50 cents, 1, 5, 10, 25 et 50 pesos.

NORVÈGE

(Ont également cours les pièces de Suède et de Danemark.) Etalon d'or. Unité monétaire : le *krone* (couronne) *d'or* de 100 *öre* (1 fr. 389 au pair).

Pièces d'or de 5, 10 et 20 kroner.

Pièces d'argent de 1 et 2 kroner, 10, 25 et 50 öre.

Pièces de bronze de 1, 2, 5 öre.

Billets de 5, 10, 50, 100, 500, et 1.000 kroner.

PANAMA

Étalon d'or. Unité monétaire : *balboa* d'or valant 2 *pesos* d'argent ou 100 *centesimos* et correspondant au dollar américain (au pair de 5 fr. 18).

PARAGUAY

Système monétaire analogue à celui de la république Argentine. Principalement, circulation de pesos-papier à cours forcé.

PAYS-BAS

Étalon d'or. Unité monétaire : le *florin-or* (gulde fl) de 100 cents (au pair 2 fr. 084).

1/10 de florin (dubbeltje), 1/4 de florin (kvartje).

Pièces d'argent de 1/2 florin, 1 florin (gulden) 2 florins 1/2 (rijksdaalder).

Pièce de nickel de 5 cents (forme carrée).

Pièces de bronze de 1/2, 1, et 2 1/2 cents.

Billets de la Banque néerlandaise de 10, 25, 40, 60, 100, 200, 300 et 1.000 florins.

* PÉROU

Étalon d'or. Unité monétaire : *libra* (livre d'or) identique au souverain (au pair 25 fr. 22) = 10 *soles* = 100 *dineros* = 1.000 centavos. Souverain et 1/2 souverain acceptés au cours légal.

Pièces d'or de 1 livre, 1/2 livre (inca) et 1/5 de livre.

Pièces d'argent de 1 sol, 1/2 sol, 1/5 de sol ; de 1/2 et 1 dinero.

Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.

Pas de monnaie fiduciaire.

Tableau des monnaies françaises et étrangères actuellement en circulation.

* PERSE

Régime bimétallique, mais en pratique étalon d'or. Unité monétaire : *kran d'argent* valant théoriquement 0 fr. 92 au pair.

Pièces d'or : 1 toman (20 krans), 1/2 toman, 2 krans.

Pièces d'argent de 1/4, 1/2, 1 kran (20 chabi) et 2 krans.

Pièce de nickel de 2 chabi (*sanar*).

Pièces de bronze de 1/4 de chabi, 1/2 chabi (*pûl*) 2 chabis et 4 chabis (*abassi*).

Billets de la Banque impériale de Perse de 1, 2, 3, 5, 10, 20, 25, 50, 100, 500 et 1.000 tomans.

POLOGNE

Circulation de marks polonais et allemands, de couronnes autrichiennes et de roubles russes, surtout en papier-monnaie. La Diète a adopté un nouveau système monétaire décimal, basé sur le *zloty* valant un franc.

PORTUGAL

Étalon d'or. Depuis 1914, l'unité monétaire est l'*escudo d'or* de 100 *centavos*, équivalant à l'ancien *milreis-or* (au pair 5 fr. 60).

Ancien système encore en circulation.

Pièces d'argent de 1 escudo, 10, 20 et 50 centavos.

Pièces en alliage de nickel de 1/2, 1, 2 et 4 centavos.

Nouveau système (depuis 1904).

Pièces d'or de 1, 2, 5 et 10 escudos.

Billets à cours forcé de 10, 20, 50, 100 milreis-*or* ; de 2.500 et 5.000 reis *argent* ; 5, 10, 20, 50, 100 escudos.

ROUMANIE

Étalon d'or. Unité monétaire : le *leu d'or* de 100 *bani* valant un franc au pair.

Pièces d'or de 10, 20, 50, 100 lei.

Pièces d'argent de 1 leu, 2 et 5 lei, 50 bani (poids et titres des pièces françaises correspondantes) ; plus les pièces suivantes :

Pièces d'or de 25 et 12 1/2 lei.

Pièces de nickel de 5, 10, 20 bani.

Pièces de bronze de 1, 2, 5, 10 bani.

Billets de 20, 100 et 1.000 lei.

* RUSSIE

Étalon d'or. Unité monétaire : le *rouble d'or* de 100 *kopecks* valant 2 fr. 667 au pair

Pièces d'or de 5 roubles, 7 1/2 roubles (1/2 impériale), 10 roubles et 15 roubles (impériale).

Pièces d'argent de 5, 10, 20, 25, 50 kopecks, 1 rouble.

Pièces de cuivre de 1/4, 1/2, 1, 2, 3, 5 kopecks.

Billets soviétiques jusqu'à 1 million de roubles.

SAN-SALVADOR

Unité monétaire : *peso-or* de 100 *centavos* valant 5 francs au pair.

* SIAM

Étalon d'argent en pratique. Unité monétaire théorique : *tical-or* de 4 *salung* ou 100 *satang* valant au pair 1 fr. 92.

Pièce d'or (prévue et non frappée encore) de 1 dos (10 ticaux).

Pièces d'argent de 1 tical, 1 salung (28 satang) et 2 salung.

Pièces de nickel de 5 et 10 satang.

Pièce de bronze de 1 satang.

Billets de 5, 10, 20, 40, 80, 400, 800 et 1.000 ticaux.

SUÈDE

Étalon d'or. Unité monétaire : *krona* de 100 *öre* (au pair 1 fr. 389).

Monnaies d'or, d'argent, de nickel et de bronze semblables en valeur, poids et titres à celles de la Norvège.

(Ont cours en Suède les pièces du Danemark et de la Norvège.)

Billets de 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 couronnes.

SUISSE

Régime du bimétallisme. Fait partie de l'Union latine. Unité monétaire : *franc* de 100 *centimes*.

Pièces d'or de 10 et 20 francs.

Pièces d'argent de 0 fr. 50, 1, 2 et 5 francs.

(Poids et titres analogues aux pièces françaises correspondantes.)

Pièce de nickel pur de 0 fr. 20.

Pièces (alliage de nickel) de 5 et 10 centimes.

Pièces de bronze de 1 et 2 centimes.

Billets de 5, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Circulation de billets émis par la Banque de l'Etat tchécoslovaque sur la base de la couronne tchécoslovaque ou *sokol* valant 1 franc.

* TURQUIE

Étalon d'or. Unité monétaire : *livre d'or turque* de 100 *piastres* valant au pair 22.784. La piastre se divise en 40 para. Depuis 1916, un nouveau système est prévu en prenant pour base une piastre de 50 para, et comportant les monnaies suivantes :

Pièces d'or de 500 piastres (5 livres) ou *bourse*, de 250 piastres (*julik*), de 100 piastres (1 livre ou *yslik* ou *medjidieh* d'or), 50 piastres (*ellitik*) et 25 piastres (*missir*).

Pièces d'argent de 1 medjidieh (20 piastres, ou *irmilik*), 1/2 medjidieh (10 piastres, ou *onlik*), 1/4 medjidieh (5 piastres, ou *beschlik*), 1/10 medjidieh (2 piastres, ou *ikilik*), 1/20 medjidieh (1 piastre, ou *birgrâch*), 1/40 medjidieh (1/2 piastre, ou *jarimlik*).

Pièces de nickel de 5, 10, 20 et 40 para.

Pièces de bronze de 5 et 10 para.

Billets émis par la « Banque ottomane » en coupures de 5 livres turques.

* URUGUAY

Étalon d'or. Unité monétaire théorique : *peso-or* (au pair de 5 fr. 36) de 100 *centesimos*.

Pièces d'argent de 1 peso, de 10, 20 et 50 centesimos.

Pièces de nickel de 1, 2 et 5 centesimos.

Pièces de bronze de 1, 2 et 4 centesimos.

Billets de 10, 50, 100, 500 pesos-or, 1/2, 1 et 5 pesos-argent.

* VENEZUELA

Étalon d'or. Unité monétaire : *bolivar d'or* de 100 *centimos*, valant 1 franc au pair.

Pièces d'or de 5, 10, 20, 50 et 100 bolivars.

Pièces d'argent de 1, 2, 5 bolivars, 20 et 50 centimos (de poids et de titres analogues aux pièces françaises correspondantes).

Pièces de nickel de 1, 2 et 5 centimos.

Pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimos.

Billets de 20, 50, 100, 500 et 1.000 bolivars.

YOUGOSLAVIE

Unité monétaire : *dinar* de 100 *para* valant 1 franc au pair.

Pièces d'or de 10 et 20 dinara.

Pièces d'argent de 1, 2, 5 dinara, 50 para (valeur, poids et titres des pièces françaises correspondantes).

Pièces de nickel de 5, 10 et 20 para.

Pièces de bronze de 1, 2, 5, 10 para.

Billets de 10, 50 et 100 dinara.

que des monosyllabes : *vers monosyllabique*, comme ce vers de Racine (dans *Phèdre*) :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

MONOSYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Caractère des mots qui ne contiennent qu'une seule syllabe et des langues formées exclusivement de ces mots : *le monosyllabisme chinois.*

MONOTHÉIQUE (*té-i-ke*) adj. Qui appartient au monothéisme.

MONOTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu : *le monothéisme juif.* ANT. **Polythéisme.**

MONOTHÉISTE (*té-is-te*) adj. Relatif au monothéisme : *les croyances monothéistes.* N. Partisan du monothéisme. ANT. **Polythéiste.**

MONOTHÉLISME (*lis-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *thelein*, vouloir). Doctrine hérétique, qui ne reconnaissait en J.-C. qu'une seule volonté, bien qu'elle admît en lui deux natures.

MONOTHÉLITE n. et adj. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *tonos*, ton). Qui est presque toujours sur le même ton : *chant monotone. Fig.* Trop uniforme, qui manque de variété : *vie, style monotone.* ANT. **Varié.**

MONOTONIE (*ni*) n. f. (de *monotone*). Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix : *la monotonie du débit est un défaut insupportable chez un orateur. Fig.* Défaut de variété : *la monotonie de l'existence.* ANT. **Variété, changement, diversité.**

MONOTRÈMES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *ornithorynques* et les *échidnés : les monotrèmes semblent faire le passage entre les mammifères et les oiseaux.* (V. la planche MAMMIFÈRES.) S. un *monotrème.*

MONOTYPE n. f. Machine à composer, qui fond les caractères isolément.

MONOVALENT adj. m. V. VALENCE.

MONOXYLE (*nok-si-le*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *xulon*, bois). Fait d'une seule pièce de bois : *pirogue monoxyle.*

MONS (*monss*) n. m. Abréviation familière de *monsieur.*

MONSEIGNEUR (*sè-gneur*) n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Après Louis XIV, le Dauphin de France. (En ce sens, prend une majuscule.) Pl. *messeigneurs, nosseigneurs.*

MONSEIGNEUR (*sè-gneur*) n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures. Adjectiv. : *une pince monseigneur.*

MONSEIGNEURISER (*sè-gneu-ri-zé*) v. a. Donner le titre de *monseigneur.*

MONSIEUR (*me-si-eu*) n. m. (de *mon*, et *sieur*). Titre donné, par civilité, à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit. Nom que les domestiques donnent à leur maître : *monsieur est sorti.* Titre qu'on donnait autrefois en France au frère cadet du roi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Faire le monsieur, le gros monsieur*, l'homme d'importance. *Prune de Monsieur*, grosse prune d'un beau violet. Pl. *messieurs* (*mè-si-eu*).

MONSIGNORE (*ré*) n. m. (mot ital. signif. *monseigneur*). Prélat italien. Pl. des *monsignori.*

MONSTRANCE n. f. Ostensoir. Reliquaire portatif.

MONSTRE (*mons-tre*) n. m. (lat. *monstrum*). Etre dont la conformation diffère de celle de son espèce : *les fleurs doubles sont des monstres.* Etre fantastique qui figure dans la mythologie ou la légende : *Persée délivra Andromède du monstre qui la menaçait. Par ext.* Personne tout à fait dénaturée : *un monstre de cruauté.* Personne ou objet d'une laideur repoussante : *épouser un monstre.* Objet énorme : *les monstres marins.* Chose qu'on se représente comme terrible : *se faire des monstres de tout. Fam.* Adjectiv. Prodigieux, colossal : *un dîner monstre.*

MONSTRUEUSEMENT (*mons-tru-eu-ze-man*) adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE (*mons-tru-eû, eu-ze*) adj. (lat. *monstruosus*). Qui a une conformation contre nature : *enfant monstrueux. Fig.* Prodigieux : *grosseur monstrueuse.* Excessif : *prodigalité monstrueuse.* Horrible : *crime monstrueux.*

MONSTRUOSITÉ (*mons-tru-o-zi-té*) n. f. Vice de ce qui est monstrueux. Chose monstrueuse : *cette action est une monstruosité.*

MONT (*mon*) n. m. (lat. *mons, montis*). Grande élévation naturelle au-dessus du sol environnant : *le mont Blanc. Par monts et par vaux*, de tous côtés.

MONTAGE n. m. Action de porter quelque chose de bas en haut : *le montage des pierres.* Action de s'élever : *le montage du lait qui bout.* Action de disposer toutes les parties d'un ensemble pour qu'il soit en état de faire le travail auquel il est destiné : *effectuer le montage d'une machine.*

MONTAGNAC (*gnak*) n. m. (du n. du fabricant qui l'a introduit dans le commerce). Drap pour vêtements d'hiver.

MONTAGNARD (*gnar*), **E** n. et adj. Qui habite les montagnes : *la rude vie des montagnards alpins.*

MONTAGNE n. f. (du lat. *montanus*, montagneux). Elévation du sol, naturelle et très considérable : *de hautes montagnes séparent la France de l'Espagne. Par anal.* Amoncellement, grand amas d'objets : *une montagne de livres. Chaîne de montagnes*, suite de montagnes qui tiennent les unes aux autres. *Montagnes russes*, série de montées et de descentes rapides sur lesquelles on se laisse glisser, dans une sorte de traîneau.

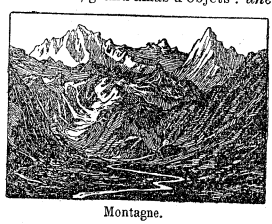

Montagne.

PROV. : **Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais**, se dit par menace, pour faire entendre à quelqu'un qu'on trouvera l'occasion de se venger de lui. Se dit aussi lorsqu'on rencontre quelqu'un au moment et en un lieu où l'on ne s'attendait pas à le voir.

MONTAGNEUX, EUSE (*gneû, eu ze*) adj. Où il y a beaucoup de montagnes : *la Suisse est un pays très montagneux.* ANT. **Plat.**

MONTAISON (*tè-zon*) n. f. Migration par laquelle les saumons quittent l'eau salée pour remonter dans l'eau douce, où a lieu le frai. Saison pendant laquelle a lieu cette migration.

MONTANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Montanus. (V. *Part. hist.*)

MONTANISTE (*nis-te*) n. Partisan du montanisme : *les montanistes subsistèrent en Orient jusqu'au règne de Justinien.* Adj. : *doctrine montaniste.*

MONTANT (*tan*) n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. Chacune des deux pièces dans lesquelles s'enchâssent les échelons d'une échelle. Partie de la bride, qui va du mors à la cocarde. (V. *fig.* HARNAIS.) Total d'un compte : *le montant des dépenses.* Goût relevé. Odeur forte et pénétrante : *vin qui a du montant.* Le mouvement ascendant de la mer.

MONTANT (*tan*), **E** adj. Qui monte : *marée montante.* Qui va en montant : *chemin montant. Robe montante*, robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules. ANT. **Descendant. Décolleté.**

MONT-DE-PIÉTÉ (*mon*) n. m. (ital. *monte di piétà*, banque de charité). Etablissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissement. Pl. des *monts-de-piété.*

MONTE n. f. Action de monter à cheval. Accouplement des animaux domestiques. Montée des vers à soie dans les rameaux.

MONTÉ, E adj. Bien pourvu : *être monté en habits. Etre bien, mal monté*, avoir un bon, un mauvais cheval. *Soldat monté*, soldat qui fait son service à cheval. *Coup monté*, coup préparé à l'avance et en secret. *Monté en couleur*, fortement coloré. *Etre monté*, être en colère.

MONTE-CHARGE n. m. invar. Appareil servant à monter des fardeaux, des marchandises d'un étage à l'autre.

MONTÉE (*té*) n. f. Lieu qui va en montant : *gravir la montée.* Endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence. Action de gravir. ANT. **Descente.**

MONTÉNÉGRIN, E adj. et n. Du Monténégro.

MONTE-PLATS (*pla*) n. m. invar. Monte-charge hissant les plats de la cuisine à la salle à manger.

MONTER (*té*) v. n. (de *mont.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Se transporter d'un lieu en un autre plus élevé : *monter au 2e, au 3e étage ; monter sur un arbre.* S'accroître en hauteur : *la rivière monte.* Se placer sur un véhicule, un animal : *monter à cheval.* S'élever en pente : *le terrain monte.* S'élever en s'éloignant de l'horizon : *le soleil monte pendant l'hiver et le printemps. Fig.* Avoir de l'avancement : *monter en grade.* Atteindre à un prix plus élevé : *le blé monte.* Former un total de : *la dépense monte à cent francs.* Passer du grave à l'aigu : *la voix monte par tons et demi-tons. Monter sur le trône*, devenir roi. *Monter sur les planches*, se faire comédien. V. a. Gravir, parcourir de bas en haut : *monter un escalier.* Être monté sur : *monter un cheval blanc.* Transporter en un lieu plus élevé : *monter du foin au grenier.* Fournir de toutes les choses nécessaires : *monter sa maison.* Ajuster, assembler : *monter une machine.* Enchâsser dans une garniture : *monter un diamant.* Bander les ressorts : *monter une montre. Fig.* Préparer, combiner : *monter une cabale.* Exciter : *monter la tête à quelqu'un.* **Se monter** v. pr. Se fournir : *se monter en linge.* S'élever, en parlant d'une somme, d'un nombre. Elever son style. S'exalter, s'irriter. ANT. **Descendre. Baisser.**

MONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui monte des pièces d'orfèvrerie, les pièces d'une machine, d'un vêtement, etc.

MONTGOLFIÈRE (*mon-gol*) n. f. (de *Montgolfier* n. pr.). Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure, et renfermant de l'air dilaté par la chaleur. (V. BALLON.)

MONTICOLE adj. (du lat. *mons, montis*, montagne, et *colere*, habiter). Qui vit ou croît sur les montagnes.

MONTICULE n. m. (lat. *monticulus*). Petit mont.

MONT-JOIE (*mon-joi*) n. m. Monceau de pierres pour marquer les chemins, ou pour rappeler quelque événement important. Ancien cri de guerre des Français : *Mont-joie Saint-Denis !* (En ce sens, s'écrit aussi MONTJOIE.)

MONTMORENCY (*mon-mo-ran-si*) n. f. Variété de cerise acide, à courte queue.

MONTOIR n. m. Grosse pierre ou billot de bois servant à monter à cheval. *Côté du montoir*, côté gauche du cheval.

MONTRABLE adj. Qui peut être montré.

MONTRE n. f. (de *montrer*). Petite horloge portative. *Montre marine*, montre faite avec une extrême précision. *Montre à répétition*, montre à laquelle on peut faire sonner l'heure.

Montre.

MONTRE n. f. (de *montrer*). Marchandises exposées à la façade d'une boutique. Vitrine pleine de ces marchandises : *mettre un article en montre. Fig.* Etalage : *faire montre de son érudition.* Poterie d'essai, chez les fabricants de porcelaine.

MONTRER (*tré*) v. a. (lat. *monstrare*). Faire voir : *montrer ses bijoux.* Manifester : *montrer du courage.* Prouver, démontrer : *montrer qu'on a raison.* Enseigner : *montrer l'italien. Montrer les dents*, faire voir qu'on est disposé à résister ; se fâcher. *Montrer les talons*, s'enfuir. *Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement. *Cet habit montre la corde*, est très usé. **Se montrer** v. pr. Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion. ANT. **Cacher.**

MONTREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui montre quelque chose au public : *montreur d'ours.*

MONTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Inégal, coupé de collines : *le sol du Limousin est montueux.*

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte : *le chameau est la monture la mieux appropriée au désert.* Ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : *la monture d'une scie.* Garniture dans laquelle est enchâssée une pierre précieuse. Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : *il en coûte tant pour la monture.*

MONUMENT (*man*) n. m. (lat. *monumentum*). Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action : *Artémise fit élever à Mausole un magnifique monument.* Ouvrage d'architecture considérable par sa masse ou sa magnificence : *le Parthénon est le plus beau monument d'Athènes.* Construction qui recouvre une sépulture. Tombeau. *Monuments publics*, édifices appartenant à l'Etat ou à une commune, et destinés à l'utilité et à l'embellissement des villes. *Monuments historiques*, édifices des temps antérieurs, qu'il importe de conserver, soit à cause des souvenirs qui s'y rattachent, soit à cause de leur valeur artistique. *Fig.* Tout ouvrage digne de passer à la postérité : *les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.*

MONUMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a les proportions d'un monument : *porte monumentale.*

MOQUE (*mo-ke*) n. f. (provenç. *moco*). Bloc de bois lenticulaire, cannelé sur son pourtour pour recevoir une estrope, et percé intérieurement d'un trou par où passe un cordage.

MOQUE (*mo-ke*) n. f. Vase en fer-blanc pour mesurer certaines denrées.

MOQUER (*ké*) [**SE**] v. pr. Se railler : *Molière s'est cruellement moqué des précieuses.* Ne faire aucun cas : *se moquer des réprimandes, du qu'en-dira-t-on.* Ne pas parler sérieusement : *c'est se moquer que de... Par ext. Etre moqué*, être un objet de moquerie. LOC. PROV. : **Se moquer du tiers comme du quart**, se moquer de tout le monde.

MOQUERIE (*ke-rî*) n. f. Parole ou action moqueuse ; dérision, ironie. Chose absurde, impertinente : *c'est une moquerie que de...*

MOQUETTE (*kè-te*) n. f. Oiseau que l'on attache près d'un piège pour attirer les autres oiseaux.

MOQUETTE (*kè-te*) n. f. Etoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de se moquer, de railler : *un homme moqueur.* Qui marque la moquerie : *sourire moqueur.* N. m. Merle d'Amérique, qui excelle à imiter les cris des autres animaux.

Moraillon.

MOQUEUSEMENT (*keu-ze-man*) adv. D'une façon moqueuse.

MORAILLES (*ra, ll* mll., *e*) n. f. pl. (du provenç. *mor*, museau). Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.

MORAILLON (*ra, ll* mll.) n. m. Pièce de fer attachée au bord d'un couvercle de coffre et munie d'un anneau qui entre dans une serrure et qui reçoit le pêne ou le cadenas.

MORAINE (*rè-ne*) n. f. (provenç. *mourreno*). Débris de roches qui s'amassent sur les côtés d'un glacier et qui sont fournis par le gel ou par l'action érosive du glacier : *on distingue, selon leur place, les moraines latérales, médianes et frontales.*

MORAÏTE (*ra-i-te*) adj. et n. De Morée.

MORAL, E, AUX adj. (lat. *moralis ;* de *mores*, mœurs). Qui concerne les mœurs : *réflexion morale.* Qui pratique la morale : *homme moral.* Qui est conforme aux bonnes mœurs ou propre à les favoriser : *un livre moral.* Intellectuel, spirituel (par oppos. à *physique, matériel*) : *les facultés morales. Certitude morale*, celle qui n'est fondée que sur des convenances et non sur des preuves absolues. ANT. **Immoral.** N. m. Ensemble de ces facultés : *le physique influe sur le moral ; relever le moral de quelqu'un.*

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal. Traité relatif à cette science : *la morale de Malebranche.* Réprimande, leçon mêlée de reproches : *faire la morale à un enfant.* Conclusion morale qu'un écrivain veut tirer de son œuvre : *la morale d'une fable.*

MORALEMENT (*man*) adv. Au point de vue des règles de la morale. Au point de vue des sentiments, de l'opinion : *être moralement sûr d'un fait.* ANT. **Immoralement. Matériellement, physiquement.**

MORALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Propre à moraliser : *récit moralisateur.*

MORALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de moraliser : *la moralisation du peuple.*

MORALISER (*zé*) v. a. Rendre moral : *moraliser les classes ouvrières.* Réprimander : *moraliser*

un enfant. V. n. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui affecte de parler morale : *un moraliseur insupportable.*

MORALISTE (*lis-te*) n. Auteur qui écrit sur les mœurs, comme Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, etc. Adjectiv. : *écrivain moraliste.*

MORALITÉ n. f. Rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions.* Mœurs : *homme sans moralité.* Réflexion morale : *belle moralité.* But moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée.* Au moyen âge, œuvre dramatique qui a pour objet l'édification, et dont les personnages sont des allégories. ANT. **Immoralité.**

MORASSE n. f. Epreuve d'une page de journal avant le serrage définitif.

MORATOIRE adj. (lat. *moratorius ;* de *morari*, retarder). *Dr.* Qui accorde ou formule un délai : *sentence moratoire. Intérêts moratoires*, intérêts dus à raison du retard apporté au payement d'une créance, et courant du jour de la sommation. N. m. Moratorium. (V. ce mot.)

MORATORIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat. signif. *ajournement*). Suspension des effets de certaines obligations ou de certaines dispositions légales.

MORBIDE adj. (lat. *morbidus ;* de *morbus*, maladie). Qui se rapporte à l'état de maladie : *symptômes morbides. Bx-arts.* Souple et délicat : *chairs morbides* (de l'ital. *morbido*).

MORBIDEMENT (*man*) adv. D'une manière morbide. (Peu us.)

MORBIDESSE (*dè-se*) n. f. (ital. *morbidezza*). *Bx-arts.* Souplesse et délicatesse des chairs, dans une figure. *Par ext.* Souplesse des attitudes : *la morbidesse des créoles.*

MORBIDITÉ n. f. Caractère de ce qui est morbide.

MORBIFIQUE adj. (lat. *morbificus*). Qui cause la maladie : *humeur, virus morbifique.*

MORBILLEUX, EUSE (*bi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (du lat. *morbilli*, rougeole). Qui a rapport à la rougeole : *fièvre morbilleuse.*

MORBILLIFORME (*ll* mll.) adj. Se dit des éruptions qui ressemblent à la rougeole.

MORBLEU interj. (altér. de *mordieu*). Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU (*sô*) n. m. (du lat. *morsus*, mordu). Partie d'un mets solide : *aimer les bons morceaux.* Partie séparée d'un tout : *morceau de terre.* Fragment d'un ouvrage écrit : *débiter un morceau d'Athalie.* Toute œuvre artistique prise isolément : *morceau d'architecture.* Fragment complet d'une œuvre musicale. *Fig. Manger un morceau*, prendre un petit repas. *Rogner les morceaux à quelqu'un*, lui fournir avec parcimonie ce qui lui est nécessaire. *Mâcher les morceaux à quelqu'un*, lui préparer la besogne.

MORCELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il morcellera.*) Diviser en morceaux.

MORCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de morceler : *le morcellement de la propriété.*

MORDACHE n. f. Morceau de bois, de plomb ou de cuivre, que l'on place entre les mâchoires d'un étau pour saisir un ouvrage sans l'endommager.

MORDACITÉ n. f. (du lat. *mordax, acis*, mordant). Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau-forte. Fig.* Caractère d'une parole, d'un discours aigre et piquant.

MORDANÇAGE n. m. Application d'un mordant sur une étoffe.

MORDANCER (*sé*) v. a. (de *mordant.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il mordança, nous mordançons.*) Soumettre à l'opération du mordançage.

MORDANT (*dan*), **E** adj. Qui mord. Qui entame en rongeant : *acide mordant.* Incisif, pénétrant, en parlant d'un son : *voix mordante.* Caustique, satirique : *esprit, style mordant.* N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. Composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes. *Fig.* Causticité : *le mordant de Molière. Mus.* Signe d'ornement ainsi figuré , et qui, placé sur une note, indique une sorte de trille brisé et non terminé.

MORDELLE (*dè-le*) n. f. Genre d'insectes coléoptères répandus en France.

MORDICANT (*kan*), **E** adj. (du lat. *mordicare*, mordiller). Corrosif : *suc mordicant. Fig.* Caustique : *esprit mordicant.* (Peu us.)

MORDICATION (*si-on*) n. f. Picotement.

MORDICUS (*kuss*) adv. (mot lat.). Avec ténacité : *soutenir mordicus une opinion.*

MORDIENNE (*di-è-ne*) interj. (de *mordieu*). Sorte de jurement. *Fam.* Substantiv. : *à la grosse mordienne*, sans façon.

MORDIEU interj. (pour *mort de Dieu*). Juron qui a le même sens que *morbleu.*

MORDILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de mordiller.

MORDILLER (*di, ll* mll., *é*) v. a. Mordre légèrement et à plusieurs reprises. Absolum. : *les jeunes chiens aiment mordiller.*

MORDORÉ, E adj. (de *More*, et *doré*). Qui est d'un brun chaud à reflet doré. N. m. : *le mordoré.*

MORDORER (*ré*) v. a. Donner une teinte mordorée à.

MORDORURE n. f. Couleur mordorée.

MORDRE v. a. (lat. *mordere*). Blesser, entamer avec les dents : *mordre son pain.* Blesser avec des organes spéciaux : *dormeur que mord une puce.* Entamer, user : *la lime mord l'acier. Fig. Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. n. *Mordre à* ou *dans*, entamer à coups de dents. *Fam. Mordre à*, comprendre, travailler avec plaisir à : *mordre au latin.* Attaquer la planche à graver, en parlant de l'eau-forte. Crocher dans le fond, en parlant d'une ancre. Engrener : *pignon qui ne mord pas assez.* V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE, MORESQUE adj. et n. V. MAURE et MAURESQUE.

MOREAU, ELLE (*rô, è-le*) adj. (de *More*). Noir foncé et luisant : *jument morelle.*

MORELLE (*rè-le*) n. f. Genre de plantes, de la famille des solanées, auquel appartiennent la douce-amère, la pomme de terre, l'aubergine.

MORFIL (esp. *marfil*) n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qu'on vient de repasser. Dents d'éléphant non encore travaillées. (On dit aussi MALFIL et MARFIL.)

MORFONDRE v. a. (de *morve*, et *fondre*). Causer un froid qui incommode : *la pluie l'a morfondu.* **Se morfondre** v. pr. Etre pénétré de froid. *Par ext.* S'ennuyer à attendre.

MORFONDURE n. f. Sorte de catarrhe nasal, qui atteint un cheval brusquement saisi par le froid.

MORGANATIQUE adj. (de *morgengabe*). Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une femme de condition inférieure, à qui il ne donne pas tous les droits politiques de l'épouse. Se dit aussi de la femme ainsi épousée.

MORGANATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière morganatique : *se marier morganatiquement.*

MORGELINE n. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues, dite aussi *mouron des champs.*

MORGENGABE (*ghèn-gha-bé*) n. m. (mot allem. signif. *don du matin*). Présent que, dans la société germanique primitive, le mari faisait à sa femme après la première nuit.

MORGUE (*mor-ghe*) n. f. Contenance hautaine et méprisante : *la morgue des grands.* Lieu où l'on expose les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue. ANT. **Humilité**

MORGUÉ ! (*ghé*), **MORGUENNE !** (*ghè-ne*), **MORGUIENNE !** (*ghi-è-ne*) [corrupt. de *mordieu*]. Jurons villageois, annonçant un commencement de colère.

MORGUER (*ghé*) v. a. Traiter avec morgue, braver avec insolence. (Peu us.)

MORIBOND (*bon*), **E** adj. et n. (lat. *moribundus ;* de *mori*, mourir). Qui est près de mourir.

MORICAUD (*kô*), **E** adj. et n. (de *More*). Qui a la peau très brune. *Par ext.* Mulâtre, nègre.

MORIGÉNER (*né*) v. a. (bas lat. *morigenare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Tancer : *morigéner un écolier.*

MORILLE (*ll* mll.) n. f. Genre de champignons comestibles, qui poussent dans les bois. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MORILLON (*ll* mll.) n. m. Sorte de raisin noir Morille. Canard du genre milouin. Pl. Emeraudes brunes.

MORIO n. m. Nom vulgaire d'un papillon du genre *vanesse.*

MORION n. m. (esp. *morrion*). Casque à bords relevés en nacelle, et au timbre surmonté d'une crête, qui fut surtout porté au XVIe siècle.

Morion.

MORMON, ONE adj. Qui a rapport au mormonisme. N. : *un mormon, une mormone.* (V. *Part. hist.*)

MORMONISME (*nis-me*) n. m. Secte et doctrine des mormons.

MORNE adj. (orig. germ.). Abattu, sombre, mélancolique : *un homme morne.* Empreint d'une sombre tristesse : *un morne silence.* Terne, sans éclat : *couleur morne.* ANT. **Gai, joyeux.**

MORNE n. m. (mot créole ; de l'espagn. *morro*). Petite montagne isolée, dans les Antilles.

MORNE n. f. *Archéol.* Anneau épais, sorte de frette dont on habillait le fer de la lance de joute.

MORNÉ, E adj. Garni d'une morne. *Blas.* Qui n'a ni dents, ni bec, ni langue, ni ongles, ni queue, en parlant des bêtes (lion, aigle, etc.). Se dit aussi des casques à visière complètement close.

MORNIFLE n. f. *Pop.* Revers de main sur la face.

MOROSE (*ró-ze*) adj. (lat. *morosus*). Bourru. Chagrin, bizarre : *vieillard, air morose.* ANT. **Gai.**

MOROSIF (*zif*), **IVE** adj. (du lat. *morosus*, qui tarde). *Dr. anc.* Tardif, négligent : *débiteur morosif.*

MOROSITÉ (*zi*) n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. (de *Morphée*, dieu du sommeil). Alcaloïde de l'opium, doué de propriétés soporifiques et calmantes, et dont les sels (dits vulgairement *morphine*) sont employés en injections sous-cutanées, ou *piqûres*, pour apaiser les douleurs : *la morphine est un poison violent.*

MORPHINISME (*nis-me*) n. m. Intoxication chronique par la morphine ou ses sels.

MORPHINOMANE adj. et n. Qui s'adonne à la morphinomanie : *femme morphinomane.*

MORPHINOMANIE (*ni*) n. f. (de *morphine*, et *manie*). Habitude morbide de l'usage de la morphine.

MORPHIQUE adj. Se dit des sels de morphine.

MORPHOLOGIE (*fo-lo-jî*) n. f. (du gr. *morphê*, forme, et *logos*, discours). Étude de la forme extérieure des êtres vivants : *morphologie végétale.* Histoire de la forme des mots et de leurs transformations.

MORPHOLOGIQUE (*fo-lo-ji-ke*) adj. Qui a rapport à la morphologie : *études morphologiques.*

MORS (*mor*) n. m. (lat. *morsus*). Levier de la bride, qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte. *Fig.* S'emporter. (V. HARNAIS.)

Morse.

MORSE n. m. (finnois *mursu*). Genre de mammifères amphibies, propres aux mers arctiques, et qui atteignent sept mètres de long : *on chasse les morses pour leur graisse, leur cuir et l'ivoire de leurs dents.*

MORSURE n. f. Action de mordre. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant : *la morsure du crotale est mortelle. Fig.* Effet nuisible : *les morsures de la gelée, de la calomnie.*

MORT (*mor*) n. f. (lat. *mors, mortis*). Cessation définitive de la vie : *périr de mort violente.* Peine capitale : *être condamné à mort. Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts.* Grands chagrins, tristesse profonde : *avoir la mort dans l'âme.* Défaut de vie, immobilité : *un désert qui n'est que silence et mort.* Cessation : *la mort des empires.* Cause de ruine : *la guerre est la mort du commerce.* Squelette nu, ou vêtu d'un linceul, qui figure la personnification de la Mort. *Être à la mort, à deux doigts de la mort, à l'article de la mort, à son lit de mort*, être sur le point de mourir. *Être entre la vie et la mort*, être dans un grand danger de mourir. *Mort de l'âme, mort éternelle*, privation de la vie bienheureuse. *Mort civile*, privation des droits de citoyen. *Mort aux rats*, composition pour les détruire, généralement à base d'arsenic. Loc. adv. : **A la mort**, excessivement : *haïr à la mort.* **A la vie et à la mort**, pour toujours : *être amis à la vie et à la mort.* ANT. **Naissance.**

MORT (*mor*), **E** adj. (lat. *mortuus*). Privé d'animation, de commerce, etc. : *ville morte.* Qui manque d'ardeur : *langage mort. Fig. Etre plus mort que vif*, très effrayé. *Eau morte*, eau stagnante. *Nature morte*, peinture représentant des objets inanimés autres que le paysage et les cadavres humains. *Point mort*, endroit de la course d'un organe, où, ne recevant plus aucune impulsion du moteur, il ne continue à se mouvoir qu'en vertu de la vitesse acquise. *Œuvres mortes*, accastillage d'un navire. N. Personne morte, cadavre : *les Romains brûlaient leurs morts. Faire le mort*, faire semblant d'être mort, ne pas manifester sa présence. Au whist, au bridge, joueur momentanément hors de la partie, jeu étalé sur la table. *Jour des morts*, deuxième jour de novembre, consacré, chez les catholiques, à des prières pour les morts. PROV. : **Qui court après les souliers d'un mort risque souvent d'aller nu-pieds**, fonder ses calculs sur la mort d'une personne dont on doit hériter, c'est s'exposer à des mécomptes. ANT. **Vivant.**

MORTADELLE (*dè-le*) n. f. (ital. *mortadella*). Gros saucisson d'Italie, fabriqué surtout à Bologne.

MORTAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. et n. (de *mortaille*). Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de *mort*, et *tailler*). *Dr. féod.* Droit de certains seigneurs à l'héritage de leur serf mort sans héritier naturel.

MORTAISAGE (*tè-za-je*) n. m. Action de mortaiser : *le mortaisage d'une pièce de bois.*

MORTAISE (*tè-ze*) n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal, pour recevoir le tenon. Ouverture dans une gâche, pour recevoir le pêne.

MORTAISER (*tè-zé*) v. a. Pratiquer une mortaise.

MORTAISEUSE (*tè-zeu-ze*) n. f. Machine à mortaiser.

Mortaise.

MORTALITÉ n. f. (lat. *mortalitas*). Condition de ce qui est sujet à la mort. Quantité d'individus qui meurent annuellement : *la mortalité est considérable dans les pays marécageux.* Mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité. Tables de mortalité*, tables dressées pour faire connaître le nombre des morts par année, sur un nombre donné de vivants de chaque âge. ANT. **Natalité.**

MORT-BOIS (*mor-boi*) n. m. Bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, le bois blanc.

MORTE-EAU (*mor-tô*) n. f. Nom donné aux marées les plus faibles, entre la nouvelle et la pleine lune. Époque de ces marées.

MORTEL, ELLE (*tèl, è-le*) adj. (lat. *mortalis*). Sujet à la mort : *tous les hommes sont mortels.* Qui appartient à l'homme : *la race mortelle.* Qui donne ou est propre à donner la mort : *maladie, blessure mortelle.* Acharné jusqu'à désirer la mort : *un ennemi mortel. Péché mortel*, qui fait perdre la grâce de Dieu. *Dépouilles mortelles, restes mortels*, cadavre. *Fig.* Cruel : *douleur mortelle.* Long et ennuyeux : *dix mortelles lieues.* N. Homme, femme : *c'est un heureux mortel.* N. m. pl. *Les mortels*, le genre humain. ANT. **Immortel.**

MORTELLEMENT (*tè-le-man*) adv. A mort : *blessé mortellement. Fig.* Extrêmement : *discours mortellement ennuyeux.*

MORTE-PAYE (*pè-i*) n. f. Autref., soldat entretenu en temps de paix comme en temps de guerre. Vieux domestique qu'on garde sans le faire travailler. Celui qui ne peut payer ses contributions. Pl. des *mortes-payes.*

MORTE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons.*

MORT-GAGE n. m. Gage dont on laisse jouir un créancier, sans que les fruits dont il profite soient imputables sur la dette. Pl. des *morts-gages.*

MORTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *mortarium*). Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction : *lier des moellons avec du mortier. Par anal.* Matière pâteuse et épaisse. Vase où l'on pile les drogues. Bouche à feu, très courte, pour lancer des bombes. (V. la planche ARMES.) Autref. bonnet rond de velours noir, que portaient les présidents de parlement : *président à mortier.* Bonnet que portent les magistrats de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.

Mortier.

MORTIFÈRE adj. (du lat. *mors, mortis*, mort, et *ferre*, porter). Qui cause la mort : *plante mortifère.* (Peu us.)

Mortier.

MORTIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui mortifie : *pratiques mortifiantes.* Qui humilie : *refus mortifiant.*

MORTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de mortifier son corps : *les mortifications des ascètes. Fig.* Humiliation : *subir une cruelle mortification. Méd.* Etat des chairs mortes, gangrenées. Commencement de décomposition qui rend le gibier plus savoureux.

MORTIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *mortificare ;* de *mors, mortis*, mort, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre plus tendre, en parlant de la viande : *on mortifie les viandes en les faisant mariner.* Affliger son corps par des jeûnes, des austérités. *Fig.* Humilier. Causer un vif déplaisir.

MORTINATALITÉ n. f. Etat des enfants mort-nés. Rapport du nombre des enfants mort-nés à celui des naissances normales.

MORT-NÉ, E (*mor*) adj. Mort en venant au monde : *enfant mort-né. Fig.* Qui échoue dès son commencement : *projet mort-né.* N. m. : *un mort-né.* Pl. des enfants *mort-nés*, des brebis *mort-nées.*

MORTUAIRE (*tu-è-re*) adj. (lat. *mortuariùs*). Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *service mortuaire. Registre mortuaire* où sont inscrits les noms des personnes décédées. *Extrait mortuaire*, qu'on tire de ce registre. *Domicile, maison mortuaire*, maison où une personne est décédée.

Morue.

MORUE (*rû*) n. f. Gros poisson du genre *gade*, atteignant jusqu'à 1m,50 : *la morue est très vorace.* — La morue vit dans les mers arctiques, surtout entre Terre-Neuve et l'Islande, où l'on va la pêcher en été, dès le mois de mai. Sa chair fraîche constitue le *cabillaud ;* salée, c'est la *morue verte ;* sèche, c'est la *merluche*, et l'on tire de son foie une huile employée comme reconstituant.

MORUTIER (*ti-é*) ou **MORUYER** (*ru-ié*) n. et adj. m. Se dit des navires et des hommes qui font la pêche de la morue.

MORVANDEAU, ELLE (*dô, è-le*) adj. et n. Du Morvan : *nourrice morvandelle.* (On dit aussi MORVANDIAU et MORVANDIOT, E.)

MORVE n. f. Maladie contagieuse des chevaux, transmissible à l'homme par inoculation, et qui est caractérisée par une inflammation des fosses nasales : *les animaux atteints de morve doivent être abattus.* Humeur visqueuse, qui découle des narines.

MORVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. *Cheval morveux*, qui est atteint de la *morve.* Qui a la morve au nez : *enfant morveux.* N. *Fam.* Jeune enfant, fille ou garçon. Personne sans expérience, qui mérite d'être traitée en petit garçon. PROV. : **Qui se sent morveux se mouche,** que celui qui comprend que l'on parle de lui s'applique ce que l'on vient de dire.

Mosaïque.

MOSAÏQUE (*sa-i-ke*) n. f. (ital. *mosaïca*). Ouvrage composé de pièces rapportées (pierres, émaux, vitre, bois, de différentes couleurs), et formant par leur assemblage une sorte de peinture. Art de faire des ouvrages de ce genre. *Fig.* Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.

MOSAÏQUE (*za-i-ke*) adj. Qui vient de Moïse : *la loi mosaïque.*

MOSAÏSME (*za-is-me*) n. m. Loi de Moïse.

MOSAÏSTE (*za-is-te*) adj. et n. Artiste en mosaïque.

MOSARABE (*za*) adj. V. MOZARABE.

MOSCATELLE (*mos-ka-tè-le*) n. f. Petite plante qui croît au bord des ruisseaux d'Europe.

MOSCOUADE (*mos-kou*) n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE (*mos-ko*) adj. et n. De Moscou, et, *par ext.*, de Russie (autrefois *Moscovie*).

MOSETTE (*mo-zè-te*) ou **MOZETTE** n. f. (ital. *mozetta*). Camail que portent les cordeliers et certains dignitaires ecclésiastiques (évêques, chanoines, etc.).

MOSQUÉE (*mos-ké*) n. f. (de l'ar. *mesdjid*). Temple des mahométans : *l'église Sainte-Sophie de Constantinople fut transformée en mosquée.*

MOT (*mo*) n. m. (du lat. *mutum*, grognement). Son ou réunion de sons correspondant à une idée : *mot de plusieurs syllabes.* Caractère ou ensemble de caractères qui figurent ce son : *un mot illisible.* Parole vide de sens : *se payer de mots.* Ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille ; écrire un mot à quelqu'un.* Sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate. Grand mot*, expression pompeuse. *Fin mot*, raison, sens caché d'une chose : *nous saurons enfin le fin mot de l'histoire. Dernier mot*, prix auquel on ne veut rien ajouter, ou duquel on ne veut rien retrancher. *Mots couverts*, termes qui voilent la pensée : *parler à mots couverts. Au bas mot*, en évaluant au plus bas prix. *Jouer sur les mots*, faire volontairement des équivoques. *Mot propre*, mot qui traduit exactement la pensée. *Manger ses mots*, prononcer indistinctement. *Ne dire, ne souffler mot*, garder le silence. *Mot pour rire*, saillie plaisante ; occasion de plaisanter : *avoir toujours le mot pour rire. Mot d'une énigme*, nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, un logogriphe. *Mot d'ordre*, qui sert pour reconnaître. *Bon mot*, parole spirituelle. *Gros mots*, paroles grossières. *Prendre au mot*, accepter du premier coup une proposition. *Se donner le mot*, être d'intelligence. *Trancher le mot*, parler net, sans ménagement. *Entendre à demi mot*, comprendre ce qui n'est dit qu'à moitié. Loc. adv. : **En un mot,** enfin. **Mot à mot,** sans rien changer. N. m. Traduction mot à mot : *faire un mot à mot.*

MOTET (*tè*) n. m. (de *mot*). Morceau de musique religieuse vocale, composé sur des paroles liturgiques latines : *Rameau a composé de beaux motets.*

MOTEUR, TRICE adj. (lat. *motor, trix* ; de *motum*, supin de *movere*, mouvoir). Qui donne le mouvement : *l'eau est la force motrice la moins coûteuse. Anat.* Qui transmet le mouvement : *les muscles moteurs de l'œil.* N. m. Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'eau, l'air, la vapeur, etc. *Par ext.* : *Dieu est le grand moteur de l'univers.* Appareil qui engendre l'énergie : *moteur à explosion. Fig.* Instigateur : *être le moteur d'une entreprise.* Cause d'action : *l'enthousiasme, ce moteur de l'âme.*

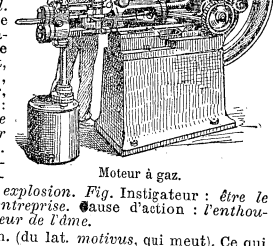
Moteur à gaz.

MOTIF n. m. (du lat. *motivus*, qui meut). Ce qui porte à faire une chose. Raison d'agir : *se fâcher sans motif. Bx-arts.* Sujet de composition, intention générale d'une œuvre. *Musiq.* Phrase musicale qui se reproduit avec des modifications dans un morceau et lui donne son caractère.

MOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.

MOTION (*si-on*) n. f. (lat. *motio*). Impulsion qui détermine le mouvement. (Vx.) Proposition faite par un membre dans une assemblée délibérante.

MOTIVER (*vé*) v. a. Exposer les motifs d'un arrêt, d'une opinion, etc. Servir de motif à, justifier : *rien ne motive cette mesure.*

MOTOCULTURE n. f. Application du moteur mécanique à l'agriculture. Culture à l'aide d'ustensiles mécaniques.

MOTOCYCLE n. m. (de *moteur*, et *cycle*). Vélocipède mû par un moteur.

MOTOCYCLETTE (*klè-te*) n. f. Bicyclette pourvue d'un moteur à pétrole, à alcool, ou électrique.

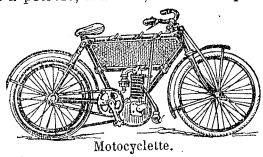
Motocyclette.

MOTRICITÉ n. f. Propriété que possèdent certaines cellules nerveuses de déterminer la contraction musculaire.

MOTTE (*mo-te*) n. f. Morceau de terre compacte, comme on en détache avec la charrue, etc. : *on écrase les mottes avant d'ensemencer la terre.* Butte naturelle ou artificielle. *Motte à brûler*, petite masse plate et ronde, faite de tan, de tourbe, etc., et servant de combustible. *Motte de beurre*, masse de beurre pour la vente au détail.

MOTTER (*mo-té*) [**SE**] v. pr. Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal.

MOTTEREAU (*mo-te-rô*) n. m. Nom vulgaire de l'hirondelle de rivage.

MOTTEUX (*mo-teû*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de *traquet* qui se pose sur les mottes de terre.

MOTUS (*tuss* — de *mot* avec une term. lat.) interj. pour engager à garder le silence sur une affaire. (*Fam.*)

MOU ou **MOL** (devant un mot commenç. par une voyelle), **MOLLE** adj. (lat. *mollis*). Qui cède facilement au toucher : *cire, poire molle.* Doux au toucher : *de molles fourrures.* Chaud et humide : *temps mou. Fig.* Qui manque de vigueur : *cheval mou.* Efféminé : *vie molle.* ANT. **Dur.**

MOU n. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux de boucherie : *mou de veau.*

MOUCHARABY ou **MOUCHARABIEH** (*bi-è*) n. m. Sorte de grillage en bois, placé en avant d'une fenêtre sur la rue et d'où l'on peut voir sans être vu. (V. la planche *Art* ARABE.)

MOUCHARD (*char*) n. m. (de *mouche* dans le sens d'*espion*). Espion de police. *Par ext.* Celui qui épie pour rapporter.

MOUCHARDAGE n. m. Action de moucharder.

MOUCHARDER (*dé*) v. a. et n. Espionner.

MOUCHE n. f. (lat. *musca*). Genre d'insectes diptères de la famille des *muscidés* : *les piqûres de certaines mouches peuvent transmettre le charbon.* Nom donné abusivement à un grand nombre d'insectes diptères ou même appartenant à d'autres familles : *mouche à viande, mouche à bœufs*, etc. *Mouche à miel*, abeille. Tache de couleur sombre ; moucheture. *Fig.* Agent secret de police. Parasite importun. *Faire la mouche du coche*, faire le nécessaire, l'empressé. *Quelle mouche le pique ?* pourquoi se fâche-t-il ? *Prendre la mouche*, se piquer, se fâcher mal à propos. *Fine mouche*, personne très rusée. *Pattes de mouche*, écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir, que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie : *les mouches furent fort à la mode au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle.* Morceau de peau dont on garnit le bouton d'un fleuret pour le rendre inoffensif. Petite touffe de poil, qu'on laisse croître au-dessous de la lèvre inférieure : *porter la mouche.* Jeu de cartes. Point noir placé au centre d'une cible. *Faire mouche*, frapper ce point noir avec la balle. Petites marques sur un tapis de billard. Bateau à vapeur, faisant le service d'omnibus sur un fleuve. *Mouche d'escadre*, petit bâtiment, avion ou contre-torpilleur servant à faire des reconnaissances, à transmettre les ordres de l'amiral, etc. PROV. : **On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre**, on gagne plus de gens par la douceur qu'on n'en soumet par la violence.

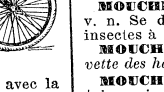
Mouche.

MOUCHER (*ché*) v. a. (du lat. *mucus*, morve). Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. Oter le bout du lumignon d'une chandelle. *Pop.* Infliger une correction, un affront. *Moucher un cordage*, couper les extrémités qui s'effilochent.

MOUCHEROLLE (*ro-le*) n. m. Genre de passereaux dentirostres de l'Amérique tropicale, qui se nourrissent de mouches.

MOUCHERON n. m. Petite mouche. Bout de mèche qui brûle.

Moucherolle.

MOUCHERONNER (*ro-né*) v. n. Se dit des poissons qui viennent saisir des insectes à la surface de l'eau.

MOUCHET (*ché*) n. m. Nom vulgaire de la *fauvette des haies.*

MOUCHETÉ, E adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. Se dit du blé malade qui a une poussière noire sur les barbes de ses bales. *Fleuret moucheté*, dont la pointe est garnie d'une mouche. *Blas.* Semé de mouchetures.

MOUCHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je mouchette*). Faire de petites mouches rondes sur une étoffe : *moucheter du satin. Moucheter une arme*, en garnir la pointe d'un morceau de cuir, de peau, etc.

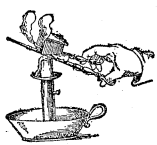
Mouchettes.

MOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Partie saillante du larmier d'une corniche, qui empêche l'eau de couler dessous. Rabot pour faire les baguettes. Pl. Ciseaux pour moucher les chandelles, les bougies.

MOUCHETURE n. f. Tache naturelle sur le corps de certains animaux : *les mouchetures de la panthère.* Ornement donné à une étoffe en la mouchetant. *Mouchetures d'hermine*, petits morceaux de fourrure noire, appliqués de distance en distance sur l'hermine.

MOUCHEUR n. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles. (Vx.)

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher : *mouchoir de soie.* Pièce d'étoffe servant à divers usages : *mouchoir de cou ; mouchoir de tête.*

MOUCHURE n. f. Mucosités qu'on retire du nez en se mouchant. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant. Ce qu'on enlève à l'extrémité d'un cordage effiloché.

MOUDIR n. m. Fonctionnaire égyptien, placé à la tête d'une *moudirieh* (province).

MOUDRE v. a. (lat. *molere ;* de *mola*, meule. — *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. Je moulais, nous moulions. Je moulus, nous moulûmes. Je moudrai, nous moudrons. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que nous moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moulu, e.*) Broyer, mettre en poudre avec un moulin : *moudre du blé, du café.*

Mouette.

MOUE (*moû*) n. f. Grimace faite par mécontentement, en allongeant les lèvres. *Fig. Faire la moue*, bouder, marquer son dédain d'une chose.

MOUETTE (*è te*) n. f. Nom vulgaire de petites espèces d'oiseaux de mer palmipèdes : *la mouette est de la taille du canard.* — Les mouettes ont le plumage blanc, et sont répandues sur tous les rivages ; elles nagent, volent et marchent ; elles se nourrissent de poissons et de coquillages, et leur chair est coriace et d'une odeur désagréable.

MOUFFETTE (*fè-te*) n. f. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, possédant la faculté de se défendre contre les animaux qui les attaquent en leur lançant à plusieurs mètres de distance un liquide infect, sécrété par leurs glandes anales. (On dit aussi MOUFETTE et MOFETTE.)

Mouffle.

MOUFLARD (*flar*), **E** n. (de *mouflu* ou *mufle*). Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE n. f. (masc. d'après quelques-uns). Mitaine ou gros gant où il n'y a de séparation que pour le pouce. Assemblage de poulies dans une même chape, servant à élever de lourds fardeaux.

MOUFLE n. m. *Chim.* Vaisseau de terre servant à soumettre des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement. Four à cuire la porcelaine.

MOUFLON n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands moutons de l'hémisphère nord : *le mouflon, qui est presque de la taille du cerf, vit en Corse et en Sardaigne.*

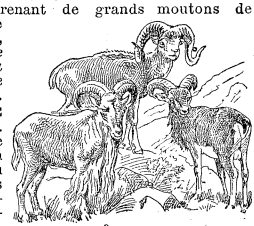
Mouflons.

MOUILLAGE (*mou*, *ll* mll.) n. m. Action de mouiller. Action d'ajouter de l'eau aux boissons, dans une intention frauduleuse : *le mouillage est sévèrement interdit.* Lieu de la mer pour jeter l'ancre : *mouillage peu sûr.* Manœuvre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-DOUCHE (*mou*, *ll* mll.) n. f. invar. Espèce de poire fondante.

MOUILLEMENT (*mou*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de mouiller.

MOUILLER (*mou*, *ll*, mll., *é*) v. a. (du lat. *mollire*, amollir). Tremper, humecter : *mouiller du linge.* Etendre d'eau : *mouiller du vin.* Ajouter à un mets des liquides, pour composer une sauce : *mouiller un ragoût. Gram.* Donner à la lettre *l* doublée la valeur de l'*i*, comme dans le mot *fille*, et aux lettres *gn* rapprochées la valeur de *n i*, comme dans *compagnon. Mar. Mouiller l'ancre*, la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire. Absolum. : *mouiller au large.*

MOUILLERE (*mou*, *ll* mll.) n. f. Partie de champ ou de pré ordinairement humide.

MOUILLETTE (*mou*, *ll* mll., *è-te*) n. f. (de *mouiller*). Morceau de pain long et mince, qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLEUR (*mou*, *ll* mll., *eur*) n. m. Appareil qui facilite le mouillage des ancres. Appareil pour humecter le dos des étiquettes, timbres-poste, etc.

MOUILLOIR (*mou*, *ll* mll., *oir*) n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOUILLURE (*mou*, *ll* mll.) n. f. Action de mouiller. Etat de ce qui est mouillé. Trace d'humidité.

MOUJIK n. m. Paysan russe.

MOULAGE n. m. Action de verser dans des moules les métaux en fusion : *le moulage d'une statue.* Action de prendre d'un objet une empreinte destinée à servir de moule. Cette empreinte elle-même. La reproduction qu'on en fait.

Moules.

MOULAGE n. m. Action de moudre.

MOULE n. m. (lat. *modulus*). Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion : *moule à balles.* Morceau de bois ou d'os, que l'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton. *Fait au moule*, bien fait.

MOULE n. f. (lat. *musculus*). Genre de mollusques lamellibranches comestibles, de forme oblongue : *l'élevage des moules est prospère sur les côtes françaises de l'Atlantique. Moule des étangs*, anodonte. *Fig. et pop.* Imbécile.

MOULÉ, E adj. (*ié*) Bien fait, bien proportionné : *un homme moulé ; une écriture moulée. Lettre moulée*, imprimée. N. m. Caractères imprimés : *ne savoir lire que le moulé.*

MOULER (*lé*) v. a. Jeter en moule : *mouler une statue.* Prendre l'empreinte ; exécuter un moule sur : *mouler un bas-relief.* Accuser les formes de : *corsage qui moule le buste.* **Se mouler** v. pr. S'appliquer exactement sur le corps. *Fig.* Se modeler, se régler sur : *se mouler sur les grands.*

MOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture. Adjectiv. : *ouvrier mouleur.*

MOULIÈRE n. f. Etablissement au bord de la mer, dans lequel on pratique l'élevage des moules.

MOULIN n. m. (lat. *molinum*). Machine à moudre le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à huile, à foulon*

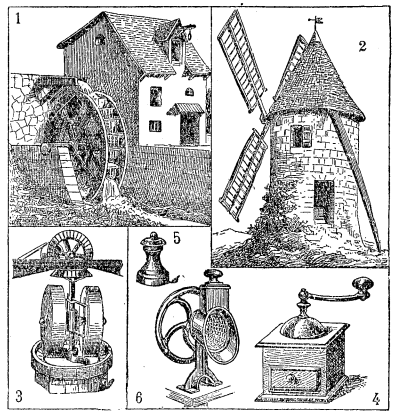

Moulins : 1. A eau ; 2. A vent ; 3. A huile ; 4. A café ; 5. A poivre ; 6. A fromage.

Edifice où cette machine est installée : *moulin à vapeur ; moulin à eau ; moulin à vent. Moulin à café, à poivre*, petit moulin à manivelle, pour moudre le café, le poivre. *Fig. Moulin à paroles*, personne très babillarde. PROV. : **On ne peut être à la fois au four et au moulin**, on ne peut être en plusieurs endroits, s'occuper de plusieurs affaires à la fois.

MOULINAGE n. m. Action de filer et de tordre mécaniquement les fils de soie grège.

MOULINER (*né*) v. a. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. (Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.)

MOULINET (*nè*) n. m. Petite roue de moulin à vent. Tourniquet, fait de deux pièces de bois croisées et placé à l'entrée de certains chemins réservés aux piétons. Appareil servant à mesurer la vitesse des cours d'eau. Figure du quadrille. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc. Petit tambour fixé sur une canne à pêche pour le lancer.

MOULINEUR ou **MOULINIER** (*ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT adv. (lat. *multum*). Beaucoup, très. (Vx.)

MOULU, E adj. (de *moudre*). Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps moulu. Or moulu*, réduit en très petites parties, pour dorer les métaux.

MOULURE n. f. (de *mouler*). Partie plus ou moins saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture, d'ébénisterie, etc.

MOULURER (*ré*) v. a. Orner de moulures.

MOULURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui exécute des moulures.

MOUND (*ma-ound*) n. m. (mot angl. signif. *tertre*). Nom de tertres artificiels gigantesques en terre souvent mêlée de pierres, construits dans les temps préhistoriques, particulièrement au Mexique.

MOURANT (*ran*), **E** adj. Qui se meurt : *un homme mourant.* Qui annonce qu'on est près de mourir :

voix mourante. Qui est en train de disparaître : *la liberté mourante. Fig.* Languissant : *regards mourants.* N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants; visiter une mourante.*

MOURIR v. n. (lat. *mori.* — *Je meurs, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mourez. Que je meure, que nous mourions. Que je mourusse, que nous mourussions. Mourant. Mort, e.*) Cesser de vivre : *César mourut assassiné.* Souffrir beaucoup de, être tourmenté par : *mourir de faim, de peur,* etc. Perdre son activité, son mouvement : *laisser mourir le feu.* S'affaiblir graduellement : *voix qui meurt à la fin de chaque phrase.* Disparaître : *l'ambition ne meurt qu'avec l'ambitieux. Fig. Vous me faites mourir,* vous m'impatientez. *A mourir,* à un point extrême. *Mourir de rire,* rire aux éclats. *Faire mourir quelqu'un à petit feu,* prolonger cruellement ses inquiétudes. *En mourant,* en s'affaiblissant. **Se mourir** v. pr. Être près de mourir. ANT. **Naître.**

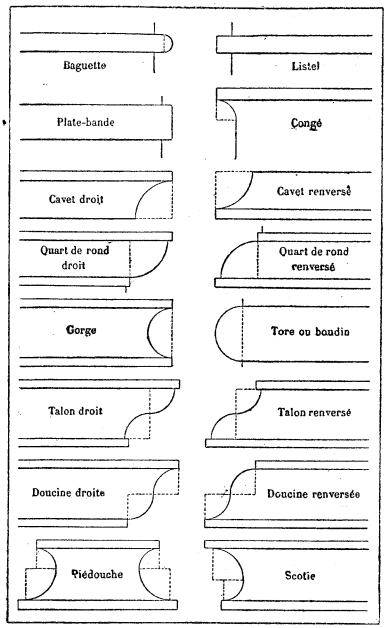

Moulures.

MOURON n. m. Nom vulgaire de diverses primulacées : *le mouron rouge est une variété de morgeline. Mouron des oiseaux,* nom vulgaire de l'alsine, plante annuelle à fleurs blanches.

Mouron.

MOURRE (*mou-re*) n. f. (ital. *morra*). Jeu dans lequel l'un des joueurs montre rapidement les doigts d'une main, les uns élevés, les autres fermés, tandis que son adversaire dit un nombre qui doit être, pour qu'il gagne, égal à la somme des doigts levés : *la mourre est le jeu favori des Italiens.*

MOUSMÉ n. f. Au Japon, jeune fille.

MOUSQUET (*mous-kè*) n. m. (ital. *moschetto*). Arme à feu portative, plus lourde que l'arquebuse :

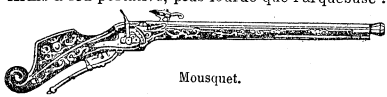
Mousquet.

on appuyait, pour le tir, les premiers mousquets sur une petite fourche.

MOUSQUETADE (*mous-ke*) n. f. Coup de mousquet. Décharge de mousquets.

MOUSQUETAIRE (*mous-ke-tè-re*) n. m. Autref.), fantassin armé d'un mousquet. Gentilhomme d'une des deux compagnies à cheval de la maison du roi, distinguées par la couleur des chevaux : *mousquetaires gris ; mousquetaires noirs.*

Mousquetaires.

MOUSQUETERIE (*mous-ke-te-rî*) n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps. Détachements de marins armés de fusils.

MOUSQUETON (*mous-ke*) n. m. Fusil court, à l'usage de certains corps de cavalerie : *le mousqueton est aujourd'hui remplacé par la carabine.* Abusiv. Porte-mousqueton.

MOUSSAILLON (*mou-sa, ll* mll., *on*) n. m. *Par dénigr.* Petit mousse.

MOUSSE (*mou-se*) n. m. (ital. *mozzo*). Jeune marin de moins de seize ans : *les mousses n'existent plus sur les navires de l'Etat.* V. ÉCOLE (*Part. hist.*).

MOUSSE (*mou-se*) n. f. (lat. *muscus*). Ecume qui se forme à la surface de certains liquides. Crème fouettée. N. f. pl. Une des deux classes de l'embranchement des *muscinées,* comprenant de petites plantes grêles, toujours réunies en grand nombre, qui naissent sur les toits, sur les pierres, sur les arbres : *les mousses couvrent le sol des toundras.*

MOUSSE (*mou-se*) adj. (ital. *mozzo*). Qui n'est pas aigu ou tranchant : *pointe, lame mousse.*

MOUSSEAU (*mou-sô*) ou **MOUSSOT** (*mou-so*) adj. m. Se dit d'un pain fait avec de la farine de gruau.

MOUSSELINE (*mou-se*) n. f. (de *Mossoul* n. géogr.). Tissu peu serré, souple, léger et transparent : *mousseline de coton, de laine, de soie.* Adjectiv. *Verre mousseline,* verre très fin.

MOUSSER (*mou-sé*) v. n. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. *Fig. Faire mousser quelqu'un,* le vanter.

MOUSSERON (*mou-se*) n. m. Petit champignon comestible, très parfumé : *le mousseron croît à l'automne dans les prés.* (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MOUSSEUX, EUSE (*mou-seû, eu-ze*) adj. Qui produit de la mousse : *le champagne est mousseux.*

MOUSSOIR (*mou-soir*) n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON (*mou-son*) n. f. (de l'ar. *mausim,* saison). Nom donné à des vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté et six mois du côté opposé : *la mousson d'été est humide.*

MOUSSU (*mou-su*), **E** adj. Couvert de mousse : *pierre moussue.* **Rose moussue,** dont le calice et la tige sont couverts d'une espèce de mousse. (On dit abusivem. MOUSSEUSE.)

MOUSTACHE n. f. (ital. *mostaccio*). Partie de la barbe, qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. Poils longs et raides de la gueule de certains animaux : *les longues moustaches du chat. Fig. Vieille moustache (une),* soldat vieilli dans le service.

MOUSTACHU (*mous-ta-chu*), **E** adj. Qui porte une forte moustache : *soldat moustachu.* Qui a de la moustache : *une femme moustachue.*

MOUSTÉRIEN, ENNE (*mous-tè-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la période paléolithique dite *du Moustier*, dans laquelle l'homme se servait d'instruments de silex taillés sur une seule face.

Moustique.

MOUSTILLE (*mous-ti, ll* mll.) n. f. (du lat. *mustum*, moût). Qualité d'un vin pétillant.

MOUSTIQUAIRE (*mous-ti-kère*) n. f. Rideau de gaze ou de mousseline pour garantir des moustiques.

MOUSTIQUE (*mous-ti-ke*) n. m. (de l'espagn. *mosquito*, cousin). Genre d'insectes diptères, dont la piqûre est très douloureuse : *les moustiques propagent les fièvres paludéennes*.

MOÛT (*mou*) n. m. (lat. *mustum*). Vin doux, qui n'a pas encore fermenté. Suc de certains végétaux, avec lequel on fabrique des boissons alcooliques.

MOUTARD (*tar*) n. m. *Pop.* Petit garçon.

MOUTARDE n. f. (de *moût*). Nom donné à diverses crucifères qui fournissent le condiment du même nom : la *moutarde noire* ou *sénevé*, la *moutarde blanche* et la *moutarde sauvage*. La graine de cette plante : *la farine de moutarde sert à fabriquer les sinapismes*. Assaisonnement fait avec de la graine de moutarde broyée et de l'eau, du verjus, du vinaigre, des aromates, etc. : *moutarde de Dijon. Fig. La moutarde lui monte au nez*, il commence à se fâcher.

Moutarde.

MOUTARDELLE (*dè-le*) n. f. Espèce de raifort, que l'on mange quelquefois râpé en guise de moutarde.

MOUTARDIER (*di-é*) n. m. Petit vase où l'on met la moutarde. Celui qui fait ou vend de la moutarde. *Fig. Se croire le premier moutardier du pape*, avoir une très haute opinion de soi-même.

MOUTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *monasterium*). Forme ancienne du mot MONASTÈRE.

MOUTON n. m. (bas lat. *multo*). Genre de mammifères ruminants à cornes obliques, annelées et en spirale : *le mouton est élevé à la fois pour sa laine et pour sa chair*. Viande de cet animal : *manger du mouton*. Peau de mouton préparée : *une reliure en mouton. Fig.* Homme d'humeur douce et traitable : *c'est un mouton. Arg.* Compagnon que l'on donne à un prisonnier pour obtenir de lui des aveux. *Revenons à nos moutons*, revenons à notre sujet (allusion à une scène de *l'Avocat Pathelin*). *Moutons de Panurge*, v. PANURGE (*Part. hist.*). Masse de fer ou pièce de bois garnie de fer, qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer. Grosse pièce de bois, dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche. Amure d'une voile à antenne. Ecume blanche qui se forme sur la crête des vagues par jolie brise.

Mouton.

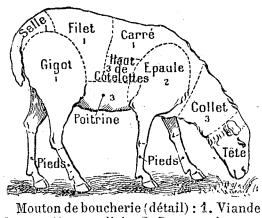

Mouton de boucherie (détail) : 1. Viande de première qualité : 2. De seconde qualité ; 3. De troisième qualité.

MOUTONNÉ (*to-né*), **E** adj. Frisé comme la toison d'un mouton. *Nuages moutonnés*, nuages blancs et oficonneux formés en petites masses pressées. Se dit des roches sur lesquelles le trajet des glaciers a produit une série de dos et de creux.

MOUTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de moutonner : *le moutonnement des vagues*.

MOUTONNER (*to-né*) v. a. Rendre frisé, annelé comme la laine d'un mouton : *moutonner une chevelure*. V. n. Commencer à s'agiter et à blanchir, en parlant des eaux de la mer : *les vagues moutonnent*.

MOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. *Fam.* Caractère du mouton, esprit d'imitation. Caractère de certaines poésies pastorales.

MOUTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Qui moutonne : *mer moutonneuse*.

MOUTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui est de la nature du mouton : *la race moutonnière*. Qui fait ce qu'il voit faire, à la manière des moutons : *la multitude est moutonnière*.

MOUTURE n. f. (lat. *molitura*). Action de moudre le grain. Salaire du meunier. Mélange par tiers de froment, de seigle et d'orge : *farine, pain de mouture. Fam. Tirer d'un sac deux moutures*, tirer double profit dans une même affaire.

MOUVANCE n. f. (de *mouvoir*). Etat de dépendance d'un domaine, par rapport au fief dont il relevait : *droit de mouvance*.

MOUVANT (*van*), **E** adj. Qui a la puissance de mouvoir : *force mouvante*. Qui se meut, qui s'agite : *des flots mouvants*. Dont le fond n'est pas stable : *sable mouvant ; terre mouvante. Tableau mouvant*, tableau où il y a des figures qui se meuvent au moyen d'un mécanisme. *Blas.* Attribut d'une pièce, qui semble sortir du bord de l'écu ou d'une autre pièce.

MOUVEMENT (*man*) n. m. (de *mouvoir*). Etat d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement : *Galilée affirma le mouvement de la terre*. Action ou manière de mouvoir son corps : *avoir des mouvements gracieux*. Circulation, changement dans une collectivité : *mouvement des voitures, des valeurs*. Marche réelle ou apparente des corps célestes Animation, vivacité qui règne dans une composition artistique ou littéraire. Variation dans le prix des denrées, des valeurs : *un mouvement de Bourse. Fig.* Agitation, fermentation politique : *les esprits sont en mouvement*. Sentiment intérieur et passager : *mouvement de pitié*. Inspiration : *agir de son propre mouvement*. Changement de garnison : *mouvement de troupes. Littér. Mouvement oratoire*, passage d'un discours, empreint d'images plus vives, d'une éloquence plus marquée. *Musig.* Degré de vitesse ou de lenteur de la mesure : *presser, ralentir le mouvement*. Pièce motrice d'un appareil quelconque. Ensemble de mécanisme qui fait mouvoir les aiguilles d'une montre, d'une horloge. *Mouvement du sol*, disposition du sol coupé de nombreux accidents. *Mouvement perpétuel*, qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle venant le ranimer. *Fig. Chercher le mouvement perpétuel*, la solution d'une question insoluble. Pl. Manœuvre d'une armée : *observer les mouvements de l'ennemi*. Passions : *mouvements de l'âme*.

MOUVEMENTÉ, E (*man*) adj. Accidenté, qui a du mouvement, de l'animation : *style mouvementé ; entrevue mouvementée*.

MOUVEMENTER (*man-té*) v. a. Donner du mouvement, de l'animation à : *mouvementer un récit*.

MOUVER (*vé*) v. a. (de *mouvoir*). Remuer à la surface la terre d'un pot, d'une caisse. Remuer un liquide ou un corps en fusion.

MOUVOIR v. a. (lat. *movere*. — *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais, nous mouvions. Je mus, nous mûmes. Je mouvrai, nous mouvrons. Je mouvrais, nous mouvrions. Meus, mouvons, mouvez. Que je meuve, que nous mouvions. Que je musse, que nous mussions. Mouvant. Mû, mue.*) Mettre en mouvement : *mouvoir une pierre*. Faire agir : *être mû par l'intérêt*. V. n. Etre en mouvement. *Féod.* Relever de. **Se mouvoir** v. pr. Etre en mouvement.

MOXA (*mok-sa*) n. m. (mot chinois). Cautérisation par un corps facilement inflammable. Ce corps lui-même : *l'usage des moxas est devenu très rare*.

MOYE ou **MOIE** (*moî*) n. f. Couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter.

MOYÉ (*moi-ié*), **E** adj. Qui contient des moyes ou moies : *pierre moyée*.

MOYEN, ENNE (*moi-i-in, è-ne*) adj. (du lat. *medianus*, qui est au milieu). Se dit de ce qui est entre deux extrémités ou entre deux choses de nature dif-

férente : *homme de moyenne taille.* Ordinaire, médiocre : *des esprits moyens.* Calculé en faisant la moyenne : *la température moyenne d'une contrée.* **Moyen âge** (*le*), temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (395) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453) : *style moyen âge.* N. m. *Math. Les moyens,* termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes : *le produit des extrêmes d'une proportion est égal au produit des moyens.* ANT. **Extrême.**

MOYEN (*moi-i-in*) n. m. (du lat. *medianum,* milieu). Ce qui sert pour parvenir à une fin : *tous les moyens étaient bons à Louis XI.* Pouvoir de faire une chose : *obligez-moi, si vous en avez le moyen.* Entremise : *arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un.* Pl. Richesses, ressources : *vivre selon ses moyens.* Facultés naturelles : *avoir de grands moyens. Dr.* Raisons alléguées dans une cause : *moyens de nullité.* Loc. prép. : **Au moyen de, par le moyen de,** en faisant usage de.

MOYENÂGEUX ou **MOYENAGEUX, EUSE** (*moi-iè-na-jeû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui appartient au moyen âge. Qui aime le moyen âge.

MOYENNANT (*moi-iè-nan*) prép. Au moyen de : *moyennant ce secours.* **Moyennant que** loc. conj. A condition que.

MOYENNE (*moi-iè-ne*) n. f. Chose, quantité qui tient le milieu entre plusieurs autres. Nombre exprimant la valeur qu'aurait chacune des parties d'une somme si, la somme restant la même, toutes les parties étaient égales entre elles : *prendre la moyenne. Moyenne proportionnelle entre deux longueurs,* longueur qui peut occuper la place des deux moyens, dans une proportion où les deux longueurs données occupent la place des extrêmes.

MOYENNEMENT (*moi-iè-ne-man*) adv. Ni peu ni beaucoup. En moyenne.

MOYENNER (*moi-iè-né*) v. a. Procurer une chose par entremise. (Peu us.)

MOYER (*moi-ié*) v. a. (lat. *mediare.* — Se conj. comme aboyer.) Scier (une pierre de taille) en deux parties égales.

MOYÈRE (*moi-iè-re*) n. f. Marais couvert de roseaux.

MOYETTAGE (*moi-iè-ta-je*) n. m. Action de mettre en moyettes.

MOYETTE (*moi-iè-te*) n. f. Petite meule provisoire, qu'on fait dans les champs.

MOYEU (*moi-ieu*) n. m. (lat. *modiolus*). Partie de la roue d'une voiture, dans laquelle s'emboîtent les rais : *attelage enfoncé dans la boue jusqu'au moyeu.*

Moyeu de roue.

MOYEU (*moi-ieu*) n. m. Jaune d'œuf. Espèce de prune confite : *un pot de moyeux.*

MOZARABE ou **MOSARABE** (*za*) n. m. (ar. *mostéarab*). Chrétien d'Espagne, soumis à la domination des Maures. Adjectiv. *Rit mozarabe,* liturgie chrétienne, d'origine orientale, maintenue dans six églises de Tolède. (On dit aussi MOZARABIQUE.)

MOZETTE n. f. V. MOSETTE.

M. T. S. *Système M. T. S.,* système de mesures dans lequel les trois unités fondamentales sont : le mètre (unité de longueur), la tonne (unité de masse), la seconde (unité de temps). [V. tableaux MESURES.]

MU n. m. Douzième lettre de l'alphabet grec.

MUABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est muable.

MUABLE adj. (lat. *muabilis*). Sujet au changement ; variable, inconstant. ANT. **Immuable.**

MUANCE n. f. (de *muer*). Changement d'une note en une autre pour aller au delà des six anciennes notes de musique, en montant ou en descendant. Etat d'une voix d'enfant, quand elle mue à la puberté.

MUCÉDINÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de MUCORINÉES.

MUCILAGE n. m. (lat. *mucilago*). Substance visqueuse, qui se rencontre dans presque tous les végétaux. Liquide visqueux, formé par la solution d'une gomme dans l'eau et dont on se sert en pharmacie.

MUCILAGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient du mucilage. Qui en a la consistance.

MUCOR n. m. Genre de champignons, type de la famille des *mucorinées.*

MUCORINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de champignons, dits vulgairement *moisissures.* S. une *mucorinée.* (On dit aussi MUCÉDINÉES.)

MUCOSITÉ (*zi-té*) n. f. (du lat. *mucus,* morve). Humeur épaisse, sécrétée par les membranes muqueuses : *les mucosités du cerveau.*

MUCRON n. m. (lat. *mucro*). Petite pointe qui termine certains organes végétaux.

MUCUS (*kuss*) n. m. (mot lat.). Mucosité, sécrétion des muqueuses et de leurs glandes.

MUE (*mû*) n. f. (subst. verb. de *muer*). Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie. Temps où arrive ce changement. Changement qui s'opère dans le timbre de la voix humaine au moment de la puberté. Grande cage à claire-voie pour une poule et ses poussins. Lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

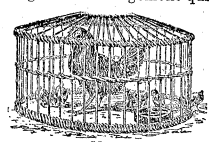
Mue.

MUE (*mû*) adj. f. (du lat. *muta,* muette). Ne s'emploie que dans l'expression *rage mue,* sorte d'hydrophobie dans laquelle le chien n'aboie pas.

MUER (*mu-é*) v. n. (du lat. *mutare,* changer). Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage : *les serpents muent régulièrement ;* des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté. V. a. Changer. (Vx.)

MUET, ETTE (*mu-é, è-te*) adj. (lat. *mutus*). Qui n'a pas l'usage de la parole : *homme muet.* Qu'un sentiment quelconque empêche de parler : *être muet de terreur.* Qui ne se manifeste point par des cris ou des paroles : *les grandes douleurs sont muettes. Théât. Jeu muet,* partie du jeu d'un acteur, par laquelle il exprime sans parler ses sentiments. *Gram. E muet ; lettre, syllabe muette,* qu'on ne prononce que peu ou point. (V. E.) *H muet,* V. H. N. Personne privée de l'usage de la parole. N. f. Lettre muette. **A la muette** loc. adv. Sans parler, par gestes. V. SOURD-MUET.

MUETTE (*mu-è-te*) n. f. (de *meute*). Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUEZIN ou **MUEZZIN** (*é-zin*) n. m. (ar. *mouazzin*). Membre du clergé musulman, dont les fonctions consistent à annoncer à haute voix, du haut du minaret, l'heure de la prière.

MUFLE n. f. Extrémité du museau de certains mammifères (ruminants, carnassiers, rongeurs) : *un mufle de bœuf. Pop.* Personne sans délicatesse.

MUFLIER (*fli-é*) n. m. Genre de scrofulariacées, dont la fleur rappelle le mufle d'un veau. (On l'appelle aussi GUEULE-DE-LOUP, GUEULE-DE-LION, etc.)

Muge.

MUFTI ou **MUPHTI** n. m. (ar. *moufti*). Membre du clergé musulman, chargé du maintien de la loi religieuse.

MUGE ou **MULET** (*lè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, très estimés comme comestibles.

Muguet.

MUGIR v. n. (lat. *mugire*). Crier, en parlant des bovidés. *Fig.* Pousser des cris semblables à ceux du bœuf. Retentir : *les flots, les vents mugissent.*

MUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui mugit : *flots mugissants.*

MUGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri sourd et prolongé du bœuf, de la vache. *Fig.* Sons qui ressemblent à ces cris : *les mugissements des flots.*

MUGUET (*ghè*) n. m. Genre de liliacées, à petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable, qui fleurit en mai. *Ling.* Jeune élégant. *Méd.* Maladie des muqueuses due à un champignon et qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.

MUGUETER (*ghe-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je muguette.*) Poursuivre de ses galanteries : *mugueter toutes les femmes.* V. n. Faire le galant.

MUID (*mu-i*) n. m. (du lat. *modius,* mesure). Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides (elle variait suivant les pays) : *le muid de Paris valait 18 hectolitres.* Futaille contenant cette mesure.

MUIRE n. f. (lat. *muria*). Eau salée des *marais salants*, concentrée par l'évaporation.

MULARD (*lar*), **E** n. et adj. Canard, cane, nés du canard musqué et de la cane commune, ou inversement.

MULASSERIE (*la-se-ri*) n. f. Industrie ayant pour objet la production du mulet.

MULASSIER (*la-si-é*), **IRE** adj. Qui produit des mulets : *jument mulassière*. Qui a rapport à cette production : *l'industrie mulassière du Poitou*.

MULÂTRE n. et adj. (espagn. *mulato ;* de *mulo*, mulet). Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. (On dit au fém. *mulâtresse*.)

MULE n. f. (du lat. *mulleus*, bottine rouge). Pantoufle laissant le talon découvert. **Mule du pape**, pantoufle blanche, sur laquelle est brodée une croix et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.

Mule du XVIIIe s.

MULE n. f. (lat. *mula*). Produit femelle de l'accouplement de l'âne avec la jument ou du cheval avec l'ânesse : *mule ombrageuse. Etre têtu comme une mule*, avoir beaucoup d'entêtement.

MULE-JENNY ou **MULL-JENNY** (*jè-ni*) n. f. Métier employé dans le filage du coton et de la laine. Pl. des *mule* ou *mull-jennys*. (Quelques uns font ce mot masc.)

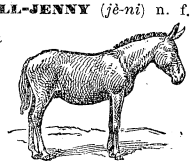

Mulet.

MULET (*lè*) n. m. (lat. *mulus*). Animal engendré d'un âne et d'une jument : *le mulet est sobre, patient et robuste*. (L'hybride de cheval et d'ânesse s'appelle *bardot*.) *Chargé comme un mulet*, chargé d'un fardeau très lourd. *Ichtyol*. V. MUGE.

MULETA (*mou-lé-ta*) n. f. (mot espagn.). Morceau d'étoffe écarlate, dont les toréadors se servent pour exciter le taureau.

MULETIER (*ti-é*) n. m. Conducteur de mulets.

MULETTE (*lè-te*) n. f. *Zool*. Genre de mollusques lamellibranches, qui fournissent une belle nacre et qu'on appelle aussi *moules d'eau douce* : *certaines mulettes produisent des perles*.

Mulot.

MULLE n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers d'Europe, vulgairement appelés *rougets barbarins*.

MULOT (*lo*) n. m. (du bas allem. *mul*, taupe). Espèce de petit rat qui vit sous terre, dans les bois et les champs : *le mulot pille souvent les poulaillers*.

MULSION n. f. (lat. *mulsio*). Action de traire une femelle.

MULT ou **MULTI** préfixe venu du lat. *multus* et qui signifie *beaucoup, nombreux*.

MULTIARTICULÉ, E adj. *Zool*. Qui est composé de nombreux articles.

MULTICAULE (*kô-le*) adj. Qui a des tiges nombreuses.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs : *bannière multicolore*.

MULTICUSPIDE, E (*kus-pi*) adj. *Bot*. Qui a un grand nombre de pointes.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend plusieurs formes : *la vérité est multiforme*.

MULTILOBÉ, E adj. Qui a beaucoup de lobes.

MULTILOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot*. Se dit d'un ovaire divisé en un grand nombre de loges.

MULTIPARE adj. et n. f. (du préf. *multi*, et du lat. *parere*, enfanter). Qui met bas plusieurs petits en une seule portée : *la femelle du lapin est multipare*. Se dit d'une femme qui a eu plusieurs enfants.

MULTIPARITÉ n. f. Condition des espèces multipares : *la multiparité est commune chez les rongeurs*.

MULTIPLE adj. (lat. *multiplex*). Qui n'est pas simple : *question multiple*. N. m. *Arith*. Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : *8 est un multiple de 2. Plus petit commun multiple de plusieurs nombres*, le plus petit des multiples communs à ces nombres. *Gramm*. Le sujet est *multiple* ou *composé* quand il est exprimé par plusieurs mots : *le commerce et l'industrie enrichissent une nation*. L'attribut est *multiple* ou *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
4	8	12	16	20	24	28	32	36	40
5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
6	12	18	24	30	36	42	48	54	60
7	14	21	28	35	42	49	56	63	70
8	16	24	32	40	48	56	64	72	80
9	18	27	36	45	54	63	72	81	90
10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

Table de multiplication ou de Pythagore.

l'ours est carnivore et herbivore. ANT. **Simple.**

MULTIPLEX (*plèks*) adj. Se dit d'un appareil télégraphique permettant de transmettre simultanément plusieurs dépêches par un même fil.

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLIANT (*pli-an*), **E** adj. Qui multiplie.

MULTIPLICANDE n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATIF, IVE adj. Qui multiplie, qui concourt à multiplier : *cause multiplicative*.

MULTIPLICATION (*si-on*) n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des êtres*. *Arith*. Opération qui a pour but, étant donné deux nombres, l'un appelé *multiplicande*, l'autre *multiplicateur*, d'en obtenir un troisième appelé *produit*, qui soit formé avec le multiplicande comme le multiplicateur est formé avec l'unité. *Table de multiplication* ou *de Pythagore* (attribuée à ce mathématicien grec), tableau donnant les produits l'un *par* l'autre des dix premiers nombres. (Au point d'intersection des colonnes, on a le produit des nombres formant la tête de chacune d'elles.) Espace que parcourt une bicyclette pour un rapport donné des dents des deux pignons. ANT. **Division.**

MULTIPLICITÉ n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois*.

MULTIPLIER (*pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Augmenter une quantité, un nombre. *Arith*. Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. n. Produire des êtres semblables à soi : *croissez et multipliez*. **Se multiplier** v. pr. *Fig*. Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois : *sauveur qui se multiplie*.

MULTIPOLAIRE (*lè-re*) adj. *Physiq*. Qui a plus de deux pôles : *dynamo multipolaire*.

MULTITUBULAIRE (*lè-re*) adj. *Techn*. Se dit de chaudières dans lesquelles la surface de chauffe est constituée par un grand nombre de tubes.

MULTITUDE n. f. (lat. *multitudo*). Très grand nombre : *une multitude d'oiseaux*. Peuple, foule, généralité des hommes : *les démagogues flattent la multitude*.

MUNICIPAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux municipalités : *loi municipale*. *Antiq*. Relatif à un municipe. *Officiers municipaux*, magistrats, fonctionnaires qui administrent une municipalité. *Conseil municipal*, corps, généralement électif, chargé de l'administration d'une commune, sous la direction du maire. *Garde municipale*, garde chargée de la police militaire de Paris. *Garde municipal* ou *fam. municipal* n. m., soldat de cette garde.

MUNICIPALITÉ n. f. Ville soumise à l'organisation municipale. Corps des officiers municipaux : *la municipalité de Paris*. Mairie.

MUNICIPE n. m. (lat. *municipium*). Ville soumise à l'autorité de Rome et qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE (*san-se*) n. f. (de *munificent*). Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIFICENT (*san*), **E** (du lat. *munus*, présent, et *facere*, faire) adj. Très libéral, très généreux.

MUNIR v. a. (lat. *munire*). Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la défense : *munir une place.* Pourvoir, garnir en général : *munir des voyageurs de provisions.* ANT. **Démunir.**

MUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *munitio*). Ensemble des moyens de défense et de subsistance dont on approvisionne une place, une armée. *Pain de munition*, qu'on distribue aux soldats, etc.

MUNITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires aux armées.

MUNITIONNER (*si-o-né*) v. a. Approvisionner de munitions : *munitionner un fort.*

MUNTJAC (*meun-tjak*) n. m. Espèce de cerf, répandue depuis l'Inde jusque dans la Chine.

MUPHTI n. m. *Admin. ottom.* V. MUFTI.

MUQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. (lat. *mucosus*; de *mucus*, morve). Qui a rapport aux mucosités : *sécrétion muqueuse. Membranes muqueuses* ou substantiv. *muqueuses*, membranes qui tapissent certaines cavités du corps humain et qui ont habituellement leur surface humectée d'un fluide dit *muqueux.* **Fièvre muqueuse,** fièvre typhoïde légère.

MUR n. m. (lat. *murus*). Ouvrage de maçonnerie, qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. *Par anal.* Objet qui forme une enceinte ou une séparation : *un mur de planches. Mur de soutènement*, mur destiné à s'opposer à la poussée des terres. *Mur d'assaut*, mur disposé dans les gymnases et auquel les élèves s'exercent à monter. *Mur mitoyen*, qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. *Fig. Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui enlever toute échappatoire. *Entre quatre murs*, dans un logement dépourvu de meubles. *Mur d'airain*, obstacle insurmontable. N. m. pl. Enceinte d'une ville et, *par extens.*, la ville, la cité elle-même : *entrer dans les murs.* Loc. prov. : **On tirerait plutôt de l'huile d'un mur,** se dit en parlant d'un homme dont on ne peut rien obtenir. **Les murs ont des yeux** (ou **des oreilles**), on peut être surveillé (écouté) sans que l'on s'en doute.

MÛR, E adj. (lat. *maturus*). Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés mûrs. Fig. Age mûr*, qui suit la jeunesse. *Esprit mûr*, posé, réfléchi. *Projet mûr*, suffisamment médité. *Habit mûr*, vieux, usé. *Abcès mûr*, près de crever.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs. Son résultat : *ce murage a été fort mal exécuté.*

MÛRAIE (*rè*) n. f. Plantation de mûriers.

MURAILLE (*ra, ll* mll.) n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. *Mar.* Epaisseur des bords d'un navire. Partie du sabot du cheval, qui en constitue le pourtour extérieur. (V. la planche CHEVAL.) Pl. Remparts, enceinte d'une ville : *les progrès de l'artillerie ont rendu inutiles les hautes murailles des villes.*

MURAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de murailler.

MURAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. Soutenir par des murs : *murailler un talus, une terrasse.*

MURAL, E, AUX adj. (lat. *muralis*). Qui croît sur les murs : *plante murale. Carte murale*, carte géographique destinée à être étalée sur un mur. *Couronne murale*, couronne que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. (lat. *morum*). Fruit du mûrier. *Mûre sauvage*, fruit de la ronce.

MÛREMENT (*man*) adv. Avec beaucoup de réflexion : *réfléchir mûrement à un projet.*

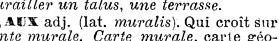

Murène.

MURÈNE n. f. (lat. *muræna*). Poisson de mer très vorace, fort estimé des Romains et qui ressemble à l'anguille.

MURER (*ré*) v. a. Entourer de murs : *murer une ville.* Boucher par la construction d'un mur : *murer une porte.* Enfermer dans un endroit dont les issues sont bouchées par une maçonnerie : *murer quelqu'un. Fig.* Dérober : *murer sa vie privée.*

Murex.

MUREX (*rèks*) n. m. Coquille univalve hérissée de pointes et d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. (du lat. *muria*, saumure). Sel de l'acide muriatique.

MURIATIQUE adj. m. Syn. CHLORHYDRIQUE.

MURIER (*ri-é*) n. m. Genre d'urticacées, comprenant des arbres qui portent les mûres et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie : *les plantations de mûriers furent, en France, favorisées par Sully.*

Mûrier.

MÛRIR v. a. Rendre mûr : *le soleil mûrit les fruits. Fig.* Rendre sage, expérimenté : *l'infortune mûrit les hommes.* Méditer à loisir : *mûrir un projet.* V. n. Devenir mûr : *les raisins mûrissent en automne. Fig.* Acquérir de l'expérience. *Laisser mûrir une affaire*, attendre que les événements prennent une tournure favorable.

MÛRISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui est en voie de mûrir : *fruits mûrissants ; des moissons mûrissantes.*

MURMURANT (*ran*), **E** adj. Qui murmure : *source murmurante.*

MURMURATEUR, TRICE n. et adj. Qui murmure habituellement.

MURMURE n. m. (lat. *murmur*). Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage, etc. *Fig.* Plaintes de gens mécontents : *apaiser, exciter les murmures de la foule.*

MURMURER (*ré*) v. n. (de *murmure*). Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *les eaux murmurent.* Se plaindre tout bas : *murmurer entre ses dents.* V. a. Prononcer à voix basse : *murmurer un secret.*

MÛRON n. m. Mûre sauvage, fruit de la ronce.

MURRHIN (*mu-rin*), **E** adj. Se dit de certains vases fort estimés des anciens et dont la matière (*murrhe*, peut-être la fluorine) nous est mal connue.

Musaraigne.

MUSAGÈTE adj. (du gr. *Moura*, Muse, et *agein*, conduire). Conducteur des Muses. Surnom d'Apollon.

MUSARAIGNE (*za-règne*) n. f. (du lat. *mus*, rat, et *aranea*, araignée). Petit animal carnassier, de la grosseur d'une souris : *les musaraignes rendent de grands services à l'agriculture en détruisant les vers, les insectes, etc.*

MUSARD (*zar*), **E** adj. et n. (de *muser*). *Fam.* Qui s'arrête à des bagatelles, qui s'amuse à des riens : *enfant musard.*

MUSARDER (*zar-dé*) v. n. (de *musard*). Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSARDERIE (*zar-de-rî*) ou **MUSARDISE** (*zar-di-ze*) n. f. Action de musarder.

MUSC (*musk*) n. m. (lat. *muscus*). Espèce de chevrotin assez semblable au chevreuil, qu'on appelle aussi *porte-musc.* Substance très odorante, contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle : *le musc sert à la confection de parfums. Musc végétal*, huile tirée de la mauve musquée.

MUSCADE (*mus-ka-de*) n. f. Fruit du muscadier. Petite boule de la grosseur d'une muscade, dont se servent les escamoteurs. *Passez muscade*, expression dont se servent les escamoteurs pour annoncer que leur tour est réussi. (On l'emploie souvent au fig.)

MUSCADELLE (*mus-ka-dè-le*) n. f. Poire d'hiver à goût musqué.

MUSCADET (*mus-ka-dè*) n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat. Petite pomme douce à cidre.

MUSCADIER (*mus-ka-di-é*) n. m. Arbre ou arbrisseau des pays chauds, qui fournit la muscade.

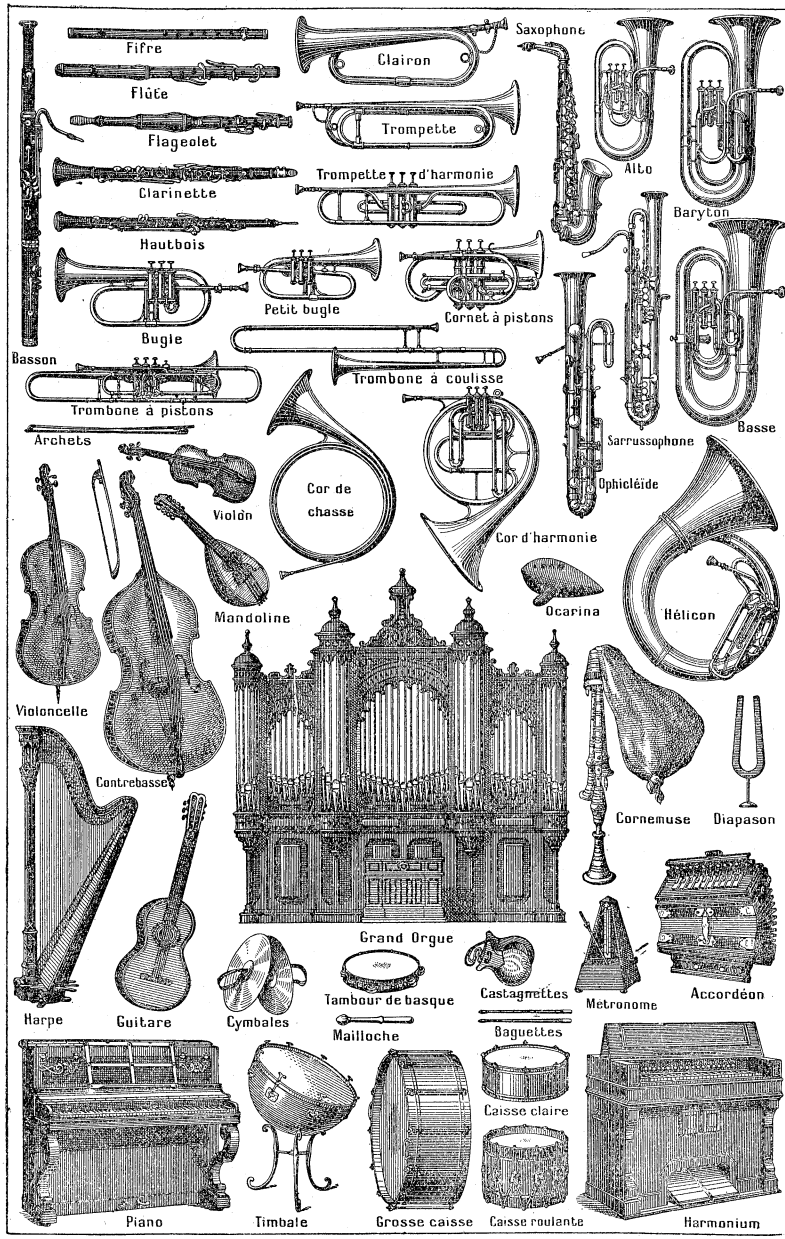
Fifre
Flûte
Flageolet
Clarinette
Hautbois
Basson
Bugle
Trombone à pistons
Archets
Violoncelle
Contrebasse
Harpe
Guitare
Violon
Mandoline
Cymbales
Clairon
Trompette
Trompette d'harmonie
Petit bugle
Cornet à pistons
Trombone à coulisse
Cor de chasse
Cor d'harmonie
Grand Orgue
Tambour de basque
Mailloche
Piano
Timbale
Grosse caisse
Saxophone
Alto
Baryton
Basse
Sarrussophone
Ophicléide
Hélicon
Ocarina
Castagnettes
Baguettes
Caisse claire
Caisse roulante
Cornemuse
Diapason
Métronome
Accordéon
Harmonium

MUSCADIN (*mus-ka*) n. m. (ital. *moscardino*). Pastille musquée. *Fig.* Petit-maître toujours musqué. Nom donné en 1793 aux élégants royalistes : *les muscadins étaient armés d'énormes cannes.*

Muscadin.

MUSCARDIN (*mus-kar*) n. m. Petit rongeur de la grosseur d'une souris, qui vit dans les haies : *les muscardins s'apprivoisent facilement.*

MUSCARDINE (*mus-kar*) n. f. Maladie des vers à soie, dans laquelle les vers se couvrent d'une efflorescence farineuse.

MUSCARI (*mus-ka*) n. m. Genre de liliacées ornementales, qu'on appelle vulgairement *jacinthes*.

MUSCARINE (*mus-ka*) n. f. Alcaloïde extrait de divers champignons vénéneux.

MUSCAT (*mus-ka*) n. m. Raisin à saveur musquée. Vin qu'on en extrait. Adjectiv. : *vin muscat.*

MUSCIDÉS (*mus-si-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, comprenant les *mouches* proprement dites. S. un *muscidé*.

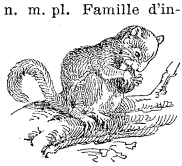
Muscardin.

MUSCINÉES (*mus-si-né*) n. f. pl. Embranchement du règne végétal, comprenant les cryptogames cellulaires (mousses et hépatiques). S. une *muscinée*.

MUSCLE (*mus-kle*) n. m. (du lat. *musculus*, petit rat). Organe fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal : *le biceps est le plus puissant des muscles du bras, chez l'homme.*

MUSCLÉ (*mus-klé*), **E** adj. Qui a les muscles bien marqués : *statue bien musclée.*

MUSCLER (*mus-klé*) v. a. Développer les muscles de : *l'exercice muscle les membres.*

MUSCOÏDE (*mus-ko-i-de*) adj. Qui ressemble à une mousse.

MUSCOLOGIE n. f. Syn. de BRYOLOGIE.

MUSCULAIRE (*mus-ku-lè-re*) adj. Propre aux muscles : *force musculaire.*

MUSCULATURE (*mus-ku*) n. f. Ensemble des muscles du corps humain, d'une œuvre d'art : *l'Hercule Farnèse déploie une magnifique musculature.*

MUSCULE (*mus-ku-le*) n. m. (du lat. *musculus*, petit rat). Machine de guerre qui, dans les sièges, facilitait aux assiégeants l'approche des places.

MUSCULEUX, EUSE (*mus-ku-leû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de muscles : *partie musculeuse.* Qui a les muscles très forts : *homme musculeux.*

MUSCULOSITÉ (*mus-ku-lo-zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est musculeux. (Peu us.)

MUSE n. f. (lat. *musa*). Chacune des neuf déesses de la Fable, qui présidaient aux arts libéraux. (V. *Part. hist.*) *Invoquer les Muses*, appeler l'inspiration. *Un nourrisson des Muses*, un poète. *Par ext.* Littérature, poésie : *cultiver les muses.* Génie de chaque poète : *la muse de Racine.* (Dans ces deux derniers sens et similaires, s'écrit avec une minuscule.)

MUSEAU (*zô*) n. m. Partie saillante plus ou moins pointue de la face de certains mammifères et poissons : *museau de chien, de brochet. Pop.* Visage.

MUSÉE (*zé*) n. m. (du gr. *mouseion*, temple des Muses). Dans l'antiquité, temple des Muses. Petite colline d'Athènes, consacrée aux Muses. La portion du palais d'Alexandrie où Ptolémée Ier avait rassemblé les savants et les philosophes les plus célèbres et où était placée la célèbre bibliothèque qui fut incendiée plus tard. (Dans ce sens et le précédent, s'écrit avec une majuscule.) Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques. Grande collection d'objets d'art ou de science : *musée de peinture ; musée d'artillerie. Fig.* Collection, recueil destiné à l'étude : *un dictionnaire, avec ses nombreux exemples, est un musée.* Titre de plusieurs ouvrages descriptifs d'un musée : *le musée Bourbon, de Naples.*

MUSÉES (*zé*) n. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Muses, dans l'ancienne Grèce.

MUSELER (*ze-lé*) v. a. (de *museau*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : je *muselleral.*) Mettre une muselière à un animal : *museler un chien pour l'empêcher de mordre. Fig.* et *fam.* Empêcher de parler : *museler la presse.* ANT. **Démuseler.**

MUSELIÈRE (*ze*) n. f. Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger.

MUSELLEMENT (*zè-le-man*) n. m. Action de museler. (Peu us.)

MUSER (*zé*) v. n. (peut-être de *muse*). S'amuser à des riens. PROV. : **Qui refuse muse,** souvent, à refuser une offre, l'on perd une occasion qui ne se retrouvera plus.

Muselière.

MUSÉROLLE (*ze-ro-le*) n. f. Partie accessoire de la bride, qui se place sur le chanfrein. (V. HARNAIS.)

MUSETTE (*zè-te*) n. f. (anc. fr. *muse*). Instrument de musique champêtre, composé de plusieurs tuyaux et d'une outre en peau : *la musette est l'instrument favori des bergers.* Sac en toile qu'on suspend à la tête du cheval pour lui servir de mangeoire ambulante. Sac en toile porté par les soldats et qui sert à renfermer des vivres. Sac en toile ou en cuir, destiné à contenir des outils, instruments divers : *musette de pansage.* Sac en toile goudronnée, renfermant divers objets de pansement et qui est porté en bandoulière par les infirmiers. Cartable d'écolier. Nom vulgaire de la *musaraigne commune.* **Bal musette,** bal où l'on danse au son de la musette.

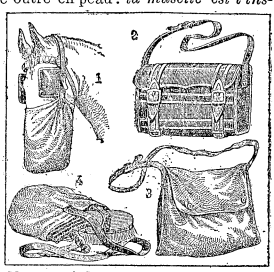
Musettes : 1. Dite « mangeoire » ; 2. De pansement ; 3. De fantassin ; 4. De pansage.

MUSÉUM (*zé-om*) n. m. (lat. *museum*). Musée : *le muséum d'histoire naturelle.* (Absolum. dans se sens, le *Muséum de Paris.*) Pl. des *muséums.*

MUSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui appartient à la musique : *art musical.* Où l'on fait de la musique : *soirée musicale.*

MUSICALEMENT (*zi, man*) adv. Selon les règles de la musique : *être doué musicalement.*

MUSICIEN, ENNE (*zi-si-in, è-ne*) n. Qui sait l'art de la musique. Personne dont la profession est de composer ou d'exécuter de la musique : *Beethoven, Mozart, Gluck furent de grands musiciens.*

MUSICOGRAPHE n. (de *musique*, et du gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur la musique.

MUSICOMANE (*zi*) n. Personne qui pousse l'amour de la musique jusqu'à une exagération ridicule.

MUSICOMANIE (*zi, ni*) n. f. (de *musique*, et du gr. *mania*, fureur). Goût exagéré pour la musique. (Peu us.)

MUSIQUE (*zi-ke*) n. f. (lat. *musica ;* de *musa*, muse). Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Théorie de cet art : *apprendre la musique. Musique vocale*, écrite expressément pour les voix. *Musique instrumentale*, écrite pour des instruments. *Musique de chambre*, écrite pour un petit nombre d'instruments. *Musique chiffrée*, système dans lequel la musique est écrite au moyen de chiffres et de tirets, etc. Concert : *faire de la musique.* Compagnie de musiciens : *musique d'un régiment. Chef de musique*, musicien qui dirige une fanfare ou une harmonie civile ou militaire. — Chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il attribue l'invention de la musique. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre : les pierres, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'elles-mêmes les unes sur les autres. Les animaux farouches venaient aux sons de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la flûte de Pan, de la harpe de David, etc.

L'Italien Gui d'Arezzo imagina les lignes, les por-

tées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes* et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de l'Europe. (V. NOTE.)

MUSIQUER (*zi-ké*) v. n. Faire de la musique. V. a. Mettre en musique.

MUSIQUETTE (*zi-kè-te*) n. f. Petite musique facile, sans valeur artistique.

MUSOIR (*zoir*) n. m. Pointe d'une digue, d'une jetée. Tête d'écluse.

MUSQUÉ (*mus-ké*), **E** adj. Parfumé avec du musc. Qui rappelle l'odeur du musc ou le goût du muscat : *poires musquées. Fig.* Affecté, recherché : *écrivain, langage musqué,*

MUSQUER (*mus-ké*) v. a. Parfumer de musc.

MUSSE-POT [*mu-se-po*] **(À)** loc. adv. En cachette. (On dit quelquef. *à muche-pot.*)

MUSSER [*mu-sé*] **(SE)** v. pr. Se cacher. (Vx.)

MUSSIF (*mu-sif*), **IVE** adj. (du lat. [*aurum*] *musivum* [or] de mosaïque). *Chim. Or mussif*, bisulfure d'étain, dont l'éclat rappelle celui de l'or et dont on se sert pour bronzer les statuettes de plâtre.

MUSSITATION (*mu-si-ta-si-on*) n. f. (du lat. *mussitare*, parler bas). Faiblesse de la voix.

MUSTANG (*mus-tan*) n. m. Cheval sauvage des pampas de l'Amérique du Sud.

MUSTÉLIDÉS (*mus-té*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, renfermant les *fouines*, *putois*, etc. S. un *mustélidé*.

MUSULMAN, E (*zul*) adj. Qui concerne le mahométisme. N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : *la mutabilité des choses humaines.*

MUTABLE adj. Qui peut être changé.

MUTACISME (*sis-me*) n. m. (lat. *mutacismus*). Vice de prononciation, qui consiste dans la substitution des lettres *m*, *b* et *p* à d'autres lettres.

MUTAGE n. m. (de *muter*). Action d'entraver la fermentation alcoolique dans les moûts de raisin, soit en les additionnant d'alcool, soit en les mettant en contact avec des vapeurs d'acide sulfureux : *le mutage par addition d'alcool donne les mistelles.*

MUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *mutatio ;* de *mutare*, changer). Changement. Remplacement d'une personne par une autre : *il y a de nombreuses mutations dans ce régiment.* **Droits de mutation,** impôt que l'administration de l'Enregistrement perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.

MUTER (*té*) v. a. (du lat. *mutus*, muet). Opérer le mutage de, ou la mutation de.

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutile : *les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables vandales.*

MUTILATION (*si-on*) n. f. Retranchement d'un membre ou de quelque autre partie du corps. Retranchement d'une ou de plusieurs parties d'une œuvre d'art : *mutilation d'une statue.*

MUTILÉ, E n. Personne dont le corps a subi une mutilation : *un mutilé de la guerre.*

MUTILER (*lé*) v. a. (lat. *mutilare*). Retrancher un ou plusieurs membres : *soldat mutilé par un obus. Fig.* Retrancher une ou plusieurs parties d'une œuvre d'art : *mutiler un monument.* Faire des retranchements maladroits, des restaurations peu artistiques : *mutiler un ouvrage.*

MUTIN, E adj. et n. (de l'anc. fr. *meute* dans le sens de *émeute*). Insoumis, porté à la révolte : *enfant mutin. Fig.* Vif, éveillé : *air mutin.*

MUTINER (*né*) v. a. (de *mutin*). Pousser à la révolte. **Se mutiner** v. pr. S'entêter dans la désobéissance. Se révolter : *l'armée se mutina. Poét.* Sévir avec fureur : *les vents se mutinent.*

MUTINERIE (*rî*) n. f. Action de se mutiner : *la mutinerie des troupes.* Allure vive et piquante.

MUTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mutus*, muet). Etat de celui qui est muet : *l'apoplexie amène souvent le mutisme.* Etat de celui qui ne veut ou ne peut exprimer sa pensée : *réduire un peuple au mutisme.* — Cette infirmité se trouve le plus souvent jointe à la *surdité*, dont elle est le résultat. En effet, si le *sourd-muet* ne parle pas, ce n'est pas chez lui une suite de l'imperfection de l'organe de la parole : c'est parce qu'il n'a jamais *entendu* parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut, néanmoins, être accidentel et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de L'Epée et à son successeur l'abbé Sicard un système d'éducation au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clef, aux facultés qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoiqu'ils ne s'entendent pas eux-

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus [illegible]ables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bo[illegible]. (V. SOURD-MUET.)

MUTITÉ n. f. (lat. *m[illegible]s ;* de *mutus*, muet). Syn. de MUTISME.

MUTUALISTE n. et adj. V. MUTUELLISTE.

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel. Système de solidarité, de services mutuels. Ensemble des systèmes de solidarité sociale, des sociétés de secours mutuels, etc. : *la mutualité française.*

MUTUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. (lat. *mutuus*). Réciproque : *haine mutuelle. Enseignement mutuel*, système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. (Son opposé est : *enseignement simultané.*) *Assurance mutuelle*, société dont les membres s'assurent réciproquement contre certaines éventualités.

MUTUELLEMENT (*tu-èl-le-man*) adv. Réciproquement : *s'instruire mutuellement.*

MUTUELLISME (*tu-è-lis-me*) n. m. Système de mutualité, que Proudhon défendit contre Bastiat.

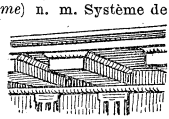

Mutule.

MUTUELLISTE (*tu-è-lis-te*) ou **MUTUALISTE** (*tu-a-lis-te*) n. Membre d'une société mutuelle. Adjectiv. *théorie mutuelliste* ou *mutualiste.*

MUTULE n. f. (lat. *mutulus*). Ornement qui, dans l'entablement dorique, est placé sous le larmier et qui correspond au triglyphe, dont il a la largeur.

MYCÉLIUM (*li-om'*) n. m. Partie végétative des champignons, née des spores et produisant les fructifications.

MYCODERME (*dèr-me*) n. m. (du gr. *mukês*, champignon, et *derma*, peau). Levure qui se développe à la surface des boissons fermentées et des jus sucrés.

MYCOLOGIE et **MYCÉTOLOGIE** (*jî*) n. f. (du gr. *mukês*, champignon, et *logos*, discours). Partie de la botanique, relative aux champignons.

MYCOLOGUE ou **MYCÉTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Auteur d'un traité sur les champignons.

MYCORHIZES n. m. pl. Champignons qui se rencontrent sur les racines des végétaux. S. un *mycorhize.*

MYCOSE (*kô-ze*) n. f. (du gr. *mukês*, champignon). Affection provoquée par des champignons : *la pelade est une mycose.*

MYÉLITE n. f. (du gr. *muelos*, moelle). Inflammation de la moelle épinière.

MYGALE n. f. Nom de diverses araignées qui creusent des terriers, filent des toiles ou habitent les creux des arbres : *la morsure des mygales est très douloureuse.*

Mygale.

MYLABRE n. m. Genre de coléoptères, dont diverses espèces d'Asie sont utilisées pour la fabrication des vésicatoires.

MYOGRAPHIE n. m. (du gr. *mus, muos*, muscle, et *graphein*, décrire). Appareil qui enregistre les contractions musculaires.

MYOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *myographe*). Description des muscles.

MYOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *mus, muos*, muscle, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE n. et adj. (gr. *muôps*). Qui a la vue courte.

MYOPIE (*pî*) n. f. Etat de celui qui a la vue courte : *la myopie se corrige par des verres concaves.*

MYOPOTAME n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud, dont la fourrure, dite *castor du Canada*, est assez estimée.

MYOSOTIS (*zo-tiss*) n. m. (du gr. *mus, muos*, souris, et *ous, ôtos*, oreille). Plante de la famille des borra-

ginacées, à fleurs très petites et élégantes, appelée vulgairement *oreille-de-souris, herbe d'amour, ne m'oubliez pas*, etc.

MYOTOMIE (*mi*) n. f. (du gr. *mus, muos*, muscle, et *tomê*, section). Dissection des muscles.

MYRI, MYRIA ou **MYRIO** (du gr. *murias*, dix mille) préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par dix mille. Ex. : *myriagramme, myriapièze.*

MYRIADE n. f. (du gr. *murias, ados*, dix mille). Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles.*

MYRIAGRAMME (*gra-me*) n. m. Masse de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres. (Abrév. mam.)

MYRIAPODE n. m. pl. (du préf. *myria*, et du gr. *pous, podos*, pied). Classe d'articulés, dont chaque article porte une ou deux paires de pattes : *les myriapodes respirent par des trachées.* S. un *myriapode.* (On dit aussi MYRIOPODE.) V. SCOLOPENDRE.

MYRICA n. m. Genre de *myricacées*, à forte odeur aromatique, et dont certaines espèces fournissent de la cire (*ciriers* ou *arbres à cire*).

MYRICACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le *myrica* est le type. S. une *myricacée.*

MYRIOPHYLLE (*fi-le*) n. m. Plante des eaux stagnantes, connue sous le nom de *volant d'eau.*

MYRMÉLÉONIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes névroptères, comprenant les fourmis-lions et genres voisins. S. un *myrméléonidé.*

MYRMIDON n. m. (du gr. *Murmidones*, anc. peuple de la Thrace). Homme de très petite taille et, *au fig.*, personne de peu d'importance ou de peu de talent. (On écrit aussi MIRMIDON.) [V. *Part. hist.*]

MYROBALAN ou **MYROBOLAN** n. m. Nom donné à divers fruits desséchés des Indes, très employés autrefois en pharmacie.

MYROSINE (*zi-ne*) n. f. Ferment particulier, qui se trouve dans les graines de moutarde et leur communique leurs propriétés.

MYROXYLE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont on tire le *baume de Tolu.*

MYRRHE (*mi-re*) n. f. (gr. *murra*). Gomme-résine odorante, médicinale, produite par le balsamodendron : *la myrrhe est tonique et antispasmodique.*

MYRTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant le *myrte* pour type. S. une *myrtacée.*

MYRTE n. m. (lat. *myrtus*). Genre de myrtacées à feuillage toujours vert, à petites fleurs blanches d'une odeur agréable ; *les myrtes croissent dans la région méditerranéenne.* (Le myrte, chez les Romains, était consacré à Vénus ; chez les Grecs, il était l'emblème de la gloire.)

MYRTIFORME adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte : *muscle myrtiforme.*

MYRTIL (*til*) n. m. ou **MYRTILLE** (*ti-le*) n. f. Un des noms de l'*airelle.*

MYSTAGOGIE (*mis-ta-gho-ji*) n. f. (de *mystagogue*). Initiation aux mystères.

MYSTAGOGUE (*mis-ta-gho-ghe*) n. m. (du gr. *mustês*, initié, et *agôgos*, qui conduit). Prêtre qui initiait aux mystères de la religion, chez les Grecs.

MYSTÈRE (*mis-tè-re*) n. m. (gr. *mustêrion ;* de *mustês*, initié). Ensemble de doctrines ou de pratiques que doivent seuls connaître les initiés : *les mystères d'Eleusis.* Dogme ou fait religieux inaccessible à la raison : *le mystère de la Trinité.* Ce qui est tenu secret : *les mystères de la politique.* Secret, discrétion, détours pour empêcher qu'une chose ne soit divulguée : *parler avec mystère ; faire mystère de tout.* Objet inaccessible à la raison des hommes : *les mystères de la nature. Théât.* Pièce de théâtre du moyen âge, à sujet religieux, où l'on faisait intervenir Dieu, les saints, les anges et les diables (dans ce sens, le mot *mystère*, ou *mistère*, semble venir du lat. *ministerium*, office). *Liturg. Les saints mystères*, le sacrifice de la messe.

MYSTÉRIEUSEMENT (*mis-té, ze-man*) adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE (*mis-té-ri-eû, eu-ze*) adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché : *prédiction mystérieuse.* Qui fait un secret de choses n'en valant pas la peine : *un homme fort mystérieux.*

MYSTICISME (*mis-ti-sis-me*) n. m. (du lat. *misticus*, mystique). Doctrine philosophique et religieuse, d'après laquelle la perfection consiste en une sorte de contemplation qui va jusqu'à l'extase et unit mystérieusement l'homme à la Divinité.

MYSTICITÉ (*mis-ti*) n. f. Caractère de ce qui est mystique. Raffinement de dévotion.

MYSTIFIABLE (*mis-ti*) adj. Qui peut être mystifié. (Peu us.)

MYSTIFICATEUR, TRICE (*mis-ti*) adj. et n. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION (*mis-ti, si-on*) n. f. Action de mystifier : *une mystification est toujours une méchanceté.* Chose vaine, trompeuse.

MYSTIFIER (*mis-ti-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. (lat. *mysticus*). Figure allégorique : *l'échelle mystique de saint Jean.* Relatif au mysticisme : *les auteurs mystiques.* Qui raffine sur les matières de dévotion : *caractère mystique.* N. Personne qui se livre à des idées mystiques, qui écrit des traités mystiques. N. f. Science de la dévotion mystique.

MYSTIQUEMENT (*mis-ti-ke-man*) adv. Selon le sens mystique. (Peu us.)

MYTHE n. m. (du gr. *muthos*, fable). Trait, récit des temps fabuleux et héroïques : *les mythes de la Grèce.* Tradition qui, sous la figure de l'allégorie, laisse voir un grand fait naturel, historique ou philosophique : *un mythe solaire. Fig.* Chose fabuleuse et rare : *le phénix des anciens est un mythe.*

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes : *la période mythique de la Grèce.*

MYTHOGRAPHE n. m. (du gr. *muthos*, mythe, et *graphein*, écrire). Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable : *les écrits des anciens mythographes.*

MYTHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Science des mythes. Exposition des fables anciennes.

MYTHOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *muthos*, fable, et *logos*, discours) Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité : *la mythologie grecque est d'une incomparable richesse.* Science des mythes : *la mythologie comparée.* — On ne comprend généralement sous cette dénomination que les mythes primitifs des peuples indo-européens (Hindous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves, Celtes). Les travaux des érudits modernes, fondant la science de l'histoire des religions, ont donné à la mythologie, qui n'avait d'abord qu'un intérêt d'érudition classique, une bien plus haute importance.

MYTHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie : *les récits mythologiques.*

MYTHOLOGISTE (*jis-te*) ou mieux **MYTHOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Savant en mythologie.

MYTILICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de mytiliculture.

MYTILICULTURE n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *culture*). Elevage des moules.

MYTILITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *toxine*). Toxine que l'on trouve dans les moules vénéneuses.

MYXOMYCÈTES (*mik-so*) n. m. pl. Ordre de champignons qui forment des amas mous, gélatineux, sans forme bien déterminée. S. un *myxomycète.*

N n. m. (*èn* ou *ne*). Quatorzième lettre de l'alphabet et la onzième des consonnes : *un* N *majuscule ; un* n *minuscule*. (L'*n* est une consonne nasale.)

NABAB (*bab*) n. m. (mot arabe). Titre donné, dans l'Inde, aux grands officiers de la cour des sultans tiourides et aux gouverneurs de provinces. *Par ext.* Homme qui vit dans l'opulence et le faste : *les nababs de la finance.*

NABABIE (*bî*) n. f. Dignité de nabab. Territoire soumis à un nabab.

NABLE n. m. (holl. *nagel*). Trou percé dans le fond d'un canot et servant à l'écoulement des eaux quand le canot est hissé. *Bouchon de nable* ou *nable*, cheville enfoncée dans ce trou, quand on met le canot à la mer.

NABOT (*bo*), **E** n. Se dit par mépris d'une personne de très petite taille.

NACAIRE (*kè-re*) n. f. (ital. *gnàccara*). Timbale de cavalerie, en usage au moyen âge.

NACARAT (*ra*) adj. invar. (de l'espagn. *nacarado*, nacré). Rouge clair, entre le cerise et le rose : *soie nacarat.* N. m. : *étoffe d'un beau nacarat.*

NACELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *navicella ;* dimin. de *navis*, vaisseau). Petit bateau sans mât ni voile : *nacelle de pêcheur.* Panier ou plate-forme que l'on suspend à un ballon et qui porte les aéronautes.

Nacelle de ballon.

NACRE n. f. (persan *nakar*). Substance dure, éclatante, irisée, que l'on trouve dans un grand nombre de coquilles et qui est employée en tabletterie : *étui de nacre ; de la nacre de perle.*

NACRÉ, E adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre : *teint nacré.*

NACRER (*kré*) v. a. Donner l'éclat, le brillant, l'aspect de la nacre aux fausses perles de verre.

NADIR n. m. (mot arabe). Le point de la voûte céleste qui se trouve sur la verticale de l'observateur et directement au-dessous de ses pieds. (Le point diamétralement opposé est le *zénith.*)

NÆVUS (*né-vuss*) n. m. (mot lat. signif. *tache*). Lésion de la peau, de couleur noire ou rose, formant saillie recouverte de poils, ou seulement une tache, comme les *taches de vin*, les *envies*, etc. Pl. des *nævi.*

NAFÉ n. m. Fruit d'une plante d'Arabie (la *ketmie*), dont on fait une pâte, un sirop pectoral.

NAFFE (*na-fe*) n. f. (de l'ar. *nafha*, odeur). N'est guère usité que dans cette expression : *eau de naffe*, eau de senteur qui a pour base la fleur d'oranger.

NAGE n. f. Action de nager. *A la nage*, en nageant : *se sauver à la nage. Se jeter à la nage*, se jeter dans l'eau pour nager. *Être tout en nage*, être tout mouillé, trempé de sueur. *Mar.* Action de ramer.

NAGÉE (*jé*) n. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps.

NAGEOIRE (*joi-re*) n. f. (de *nager*). Organe locomoteur des animaux aquatiques. Planchette qu'on met à la surface d'un seau plein d'eau, pour empêcher celle-ci de se répandre.

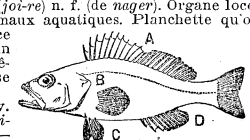

Nageoires : A, dorsale ; B, pectorale ; C, ventrale ; D, anale ; E, caudale.

NAGER (*jé*) v. n. (du lat. *navigare*, naviguer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il nagea, nous nageons.*) Se soutenir et avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps. Flotter : *le bois nage sur l'eau. Mar.* Ramer. *Fig. Nager dans l'opulence*, être très riche. *Nager dans le sang*, en être tout couvert. *Nager entre deux eaux*, ménager deux partis opposés.

NAGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) n. Qui nage : *un intrépide nageur. Mar.* Rameur.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES** (*ghè-re*) adv. (contraction des mots *n'a* et *guère*). Il y a peu de temps.

NAÏADACÉES (*na-ia-da-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *naïadacée.*

NAÏADE (*na-ia-de*) n. f. (gr. *naïas, ados ;* de *naein*, couler). *Myth.* Divinité féminine inférieure, qui présidait aux fontaines et aux rivières : *les naïades étaient filles de Zeus. Bot.* Genre de naïadacées aquatiques, qui croissent dans les eaux douces de l'Europe centrale.

NAÏF (*na-if*), **ÏVE** adj. (du lat. *nativus*, natif). Naturel, ingénu, sans artifice : *les grâces naïves de l'enfance.* Qui retrace la vérité. la nature : *un style naïf.* Inexpérimenté, crédule, sans finesse : *réponse naïve.* N. : *faire le naïf.* N. m. Ce qui est naïf ; genre naïf : *le naïf plaît toujours.*

NAIN, NAINE (*nin, nè-ne*) n. (lat. *nanus*). Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne. Adj. : *rosier, arbre nain.* — Parmi les nains, quelques-uns représentent des organismes en quelque sorte atrophiés, frappés de déchéance physique et, le plus souvent, intellectuelle ; ceux-là meurent généralement très jeunes. Les autres, au contraire, sont des individus petits et parfaits dans leur forme, véritables exceptions physiologiques à ce point de vue, mais intelligent et capables de vivre longuement. Les nains furent longtemps très recherchés des princes, et quelques-uns ont acquis une véritable célébrité. Nous citerons, parmi les plus connus : Bébé, le nain du roi Stanislas, qui, pour une taille de 0m, 70, pesait environ 9 livres 1/2 ; Jeffery Hudson, le nain de Charles Ier ; le nain de Philippe IV, dont Vélasquez a laissé un admirable portrait ; Tom Pouce (0m,57) ; Adrien Esmilaire (0m,69 à seize ans), et la petite reine Mab, qui atteignait, à l'âge de dix-neuf ans, 0m,70. ANT. **Géant.**

NAISSAIN (*nè-sin*) n. m. Jeunes huîtres des huîtrières ou jeunes moules des moulières.

NAISSANCE (*nè-san-se*) n. f. (lat. *nascentia*). Venue au monde : *la naissance d'un enfant doit être déclarée à l'officier de l'état civil dans les trois jours.* Extraction : *Alberoni était de basse naissance. Fig.* Endroit où commence une chose : *la naissance de l'épine dorsale.* Commencement : *naissance du monde, du jour. De naissance,* depuis ou avant la naissance : *aveugle de naissance.* ANT. **Mort, fin.**

NAISSANT (*nè-san*), **E** adj. Qui naît. Qui commence à être, à paraître : *le jour naissant.* ANT. **Mourant.**

NAÎTRE (*nè-tre*) v. n. (lat. *nasci. — Je nais, tu nais, il naît, nous naissons. Je naquis. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons, naissez. Que je naisse. Que je naquisse. Naissant. Né, e.*) Venir au monde : *petit poussin qui vient de naître.* Commencer à pousser : *les fleurs naissent au printemps.* Venir au monde dans certaines conditions spéciales : *naître poète.* Prendre son origine : *l'astronomie est née en Chaldée.* Provenir : *l'industrie naquit des besoins de l'homme. Faire naître,* donner l'existence ; provoquer, produire. ANT. **Mourir.**

NAÏVEMENT (*na-i-ve-man*) adv. Avec naïveté.

NAÏVETÉ (*na-i*) n. f. (rad. *naïf*). Ingénuité : *la naïveté d'un enfant.* Simplicité naturelle et gracieuse : *la naïveté de La Fontaine.* Crédulité inexpérimentée ; expression, propos qui échappe par ignorance : *Agnès dit des naïvetés.*

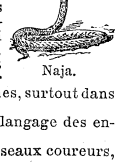

Naja.

NAJA n. m. Genre de reptiles ophidiens, des régions chaudes d'Afrique et d'Asie. — Les najas, dits aussi *cobras, hajes, serpents à lunettes,* atteignent parfois 4 mètres et sont extrêmement venimeux. Ils font périr chaque année des milliers de personnes, surtout dans les Indes.

NANAN n. m. Friandise, dans le langage des enfants. *Fig.* Chose exquise.

NANDOU n. m. Genre de grands oiseaux coureurs, de 1m,65 de haut, voisins des autruches, qui habitent l'Amérique du Sud : *le nandou est sauvage et stupide.*

Nandou.

NANKIN n. m. Tissu de coton, de couleur jaune chamois, qui se fabriquait originairement à Nankin (Chine) : *pantalon de nankin.*

NANSOUK (*nan-souk*) ou **NANZOUK** n. m. Tissu de coton, un peu plus fin que le jaconas, employé pour la confection des objets de lingerie, pour les applications de broderie, etc.

NANTIR v. a. (orig. germ.). Donner des gages pour garantir une dette, un prêt. *Par ext.* Munir, pourvoir : *nantir de provisions.* **Se nantir** v. pr. Se pourvoir par précaution : *se nantir d'argent.*

NANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de nantir. Contrat par lequel un débiteur remet une chose à son créancier pour sûreté de la dette. Objet remis en garantie : *le nantissement d'un objet mobilier s'appelle* gage.

NAPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *napê,* vallée). Nymphe des prairies et des bocages.

NAPEL (*pèl*) n. m. Espèce d'aconit des montagnes.

NAPHTADIL (*naf-ta*) ou **NEFTGIL** (*nèft-jil*) n. m. Cire fossile de la Caspienne.

NAPHTALINE (*naf-ta*) n. f. Carbure ($C^{10}H^2$) retiré du goudron de houille. — C'est un solide blanc de densité 1,16, fusible à 80°. Elle permet de fabriquer les naphtols, naphtylamines, etc., et les nombreuses couleurs qui en dérivent ; elle brûle à l'air, et l'industrie l'utilise pour la fabrication du noir de fumée. Elle sert d'agent de conservation contre les mites, les insectes et, en tannerie, pour conserver les peaux.

NAPHTE (*naf-te*) n. m. (gr. *naphta*). Corps liquide, résultant du mélange de divers hydrocarbures : *le naphte minéral fournit le pétrole ; le naphte du commerce est un des produits de la distillation des pétroles.*

NAPHTOL (*naf-tol*) n. m. Nom donné aux phénols dérivés de la naphtaline et qui sont des antiseptiques intestinaux.

NAPHTYLIQUE (*naf-ti*) adj. Se dit des dérivés de la naphtaline : *composés naphtyliques.*

NAPOLÉON n. m. Pièce de 20 francs, à l'effigie de Napoléon. (On dit un *napoléon,* comme on dit un *louis.*)

NAPOLÉONIEN, ÉNNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Napoléons ou à leurs partisans : *l'épopée napoléonienne.* N. m. Partisan des Napoléons.

NAPOLÉONISME (*nis-me*) n. m. Attachement à la famille ou à la politique des Napoléons. (Peu us.)

NAPOLITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. De Naples. *Onguent napolitain,* pommade mercurielle double. N. f. Tissu de laine lisse, qui se tirait originairement de Naples.

NAPPE (*na-pe*) n. f. (lat. *mappa*). Linge dont on couvre la table, pour prendre les repas : *mettre la nappe. Nappe d'autel,* linge dont on couvre l'autel. Portion indéfinie d'une surface courbe. *Fig. Nappe d'eau,* vaste étendue d'eau terrestre ou souterraine. Cascade qui tombe en forme de nappe. Niveau général des eaux d'un canton.

Narcisse.

NAPPERON (*na-pe*) n. m. Petite nappe qui s'étend par-dessus la grande et qu'on enlève au dessert.

NARCÉINE (*né*) n. f. Alcaloïde extrait de l'opium et différent un peu de la morphine.

NARCISSE (*si-se*) n. m. Genre d'amaryllidacées bulbeuses, à fleurs blanches ou jaunes. *Fig.* Homme amoureux de sa figure ; joli garçon : *c'est un vrai Narcisse.* (V. *Part. hist.*)

NARCOSE (*kô-ze*) n. f. (du gr. *narkê,* sommeil). Assoupissement produit par l'action d'un narcotique.

NARCOTICO-ÂCRE adj. Se dit des poisons qui provoquent le narcotisme et l'inflammation du tube digestif. N. m. : *un narcotico-âcre.*

NARCOTINE n. f. Alcaloïde qu'on extrait de l'opium. Syn. OPIAMINE.

NARCOTIQUE adj. (gr. *narkôtikos*). Qui assoupit, endort, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc. N. m. : *un narcotique.*

NARCOTISER (*zé*) v. a. Mêler un narcotique dans : *narcotiser une potion.*

NARCOTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des effets causés par les narcotiques. (Peu us.)

NARD (*nar*) n. m. (lat. *nardus*). Genre de graminées, communes dans les prés. Parfum extrait d'une valérianacée, la *nardostachyde de l'Inde.*

NARGUE (*nar-ghe*) n. f. *Faire nargue à* ou *d'une chose,* exprimer le peu de cas qu'on en fait. Sorte d'interjection marquant le mépris, l'insouciance : *nargue du chagrin !*

NARGUER (*ghé*) v. a. (de *nargue*). *Fam.* Braver avec insolence : *narguer ses ennemis.*

Narguilé.

NARGUILÉ (*ghi-lé*) ou **NARGHILEH** (*ghi-lè*) n. m. Pipe orientale, composée d'un flacon rempli d'eau parfumée, que la fumée traverse avant d'arriver à la bouche : *le narguilé se fume par un long tuyau.*

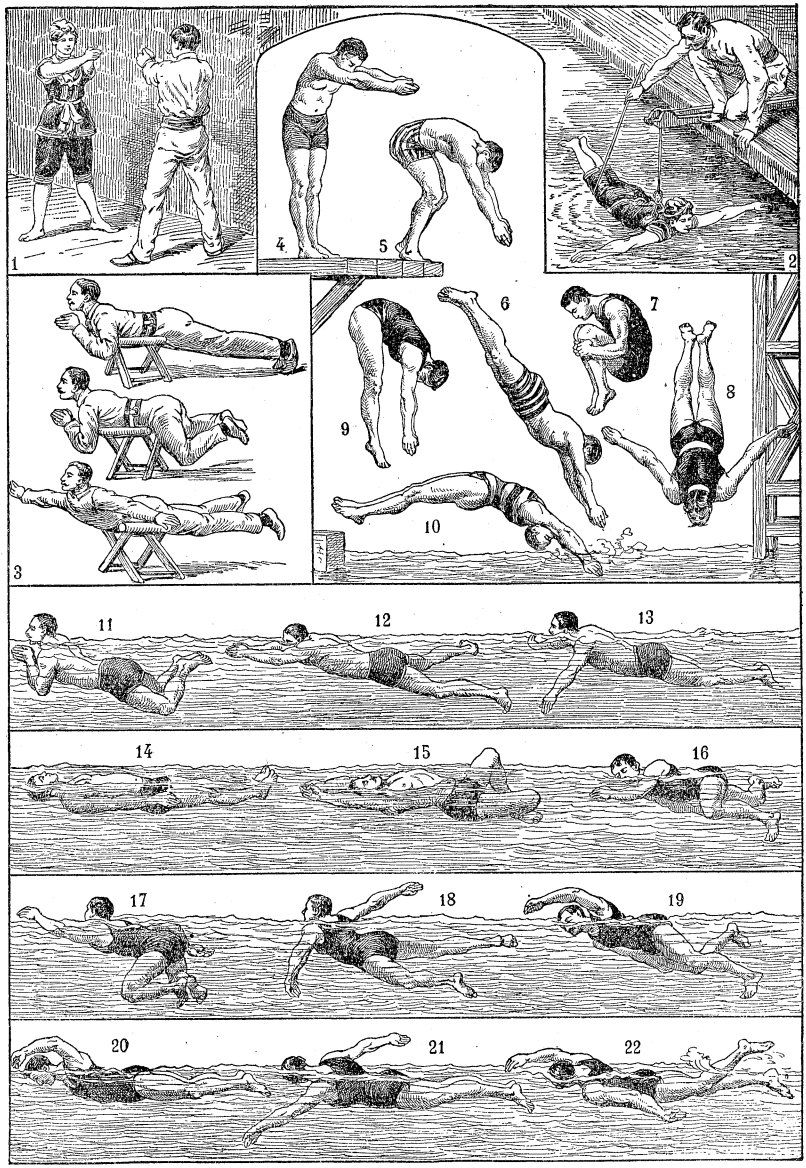

NATATION. — *Exercices préliminaires :* 1. Debout ; 2. Dans l'eau ; 3. Sur le chevalet. — *Plongeons :* 4, 5, 6. Plongeon élémentaire ; 7. Groupé ; 8. En ange ; 9. A la hussarde ; 10. En arrière. — *Nage :* 11, 12, 13. Brasse française ; 14. La planche ; 15. La nage sur le dos ; 16. Marinière, 17, 18. Coupe française ; 19. Over-arm-stroke ; 20, 21. Trudgen ; 22. Craw.

NARINE n. f. (lat. *naris*). Chacune des deux ouvertures du nez chez l'homme et quelques animaux, tels que le cheval, le taureau, etc.

NARQUOIS, E (*koi, oi-ze*) adj. Malicieux, rusé avec dissimulation : *un paysan narquois.* Qui exprime la ruse et la moquerie : *un air narquois.*

NARQUOISEMENT (*koi-ze-man*) adv. D'une manière narquoise.

NARQUOISERIE (*koi-ze-ri*) n. f. Caractère narquois; langage narquois. (Peu us.)

NARRATEUR, TRICE (*nar-ra*) n. (de *narrer*). Qui raconte : *Hérodote est un incomparable narrateur.*

NARRATIF, IVE (*nar-ra*) adj. Qui appartient à la narration : *style narratif.*

NARRATION (*nar-ra-si-on*) n. f. (lat. *narratio*). Récit historique, oratoire ou poétique. Partie d'un discours qui contient l'exposition des faits. Exercice de classique, qui consiste à rédiger un récit sur un sujet donné.

NARRÉ (*nar-ré*) n. m. Récit d'un fait : *long narré.*

NARRER (*nar-ré*) v. a. (lat. *narrare*). Exposer, faire connaître par un récit : *narrer une bataille.*

NARTHEX (*tèks*) n. m. (mot gr. signifiant *boîte*). Dans la primitive architecture chrétienne, sorte de vestibule qui précédait la basilique.

NARVAL n. m. (orig. scandin.). Genre de mammifères cétacés des mers arctiques. (On les nomme aussi *licornes de mer*, car la canine gauche atteint parfois 3 mètres de long.) — Le narval fournissait jadis la fameuse corne de licorne, employée comme pierre d'épreuve, et qui était censée révéler la présence des poisons dans les mets. Pl. des *narvals.*

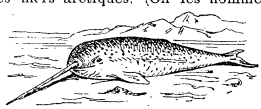
Narval.

NASAL (*zal*), **E, AUX** adj. (du lat. *nasus*, nez). Qui appartient au nez : *fosses nasales.* N. m. Avance verticale fournie par le timbre d'un casque et destinée à préserver le nez. *Consonne, voyelle nasale*, se disent d'un son modifié par la vibration de l'air dans les narines, comme dans la prononciation des voyelles *an, ain, on*, et des consonnes *m, n*. Substantiv. au fém. : *une nasale.*

NASALEMENT (*za-le-man*) adv. Avec un son nasal : *prononcer nasalement.* (Peu us.)

NASALISATION (*za-li-za-si-on*) n. f. Action de nasaliser. Etat d'un son nasalisé.

NASALISER (*za-li-zé*) v. a. Prononcer avec un son nasal : *nasaliser une syllabe.*

NASALITÉ (*za*) n. f. Caractère du son nasal.

NASARD (*zar*), **E** adj. Syn. de NASILLARD. (Vx.) N. m. Jeu de mutation de l'orgue.

NASARDE (*zar-de*) n. f. (du lat. *nasus*, nez). Chiquenaude sur le nez. *Fig.* Camouflet : *recevoir une nasarde.*

NASARDER (*zar-dé*) v. a. Donner des nasardes. *Fig.* Bafouer, railler. (Peu us.)

NASEAU (*zô*) n. m. (du lat. *nasus*, nez). Orifice extérieur des narines, par lequel respirent certains animaux, comme le cheval, le bœuf, etc. : *le cheval arabe a les naseaux largement ouverts.*

NASILLANT (*zi, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui nasille, qui a l'habitude de nasiller.

NASILLARD (*zi, ll* mll., *ar*), **E** adj. Qui nasille : *voix nasillarde.*

NASILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de nasiller.

NASILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. n. (du lat. *nasus*, nez). Parler avec le nez bouché, ou comme s'il l'était.

Nasique.

NASILLEUR, EUSE (*zi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui parle du nez.

NASILLONNEMENT (*zi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de nasiller. (Peu us.)

NASIQUE (*zi-ke*) n. m. Genre de singes de Bornéo, à nez très développé. Grande couleuvre de l'Inde.

NASITOR (*zi*) ou **NASITORT** (*zi-tor*) n. m. (du lat. *nasus*, nez, et *tortus*, tordu). Nom vulgaire du *cresson alénois.*

NASSE (*na-se*) n. f. (lat. *nassa*). Sorte de panier d'osier, de fil de fer, pour prendre du poisson. Sorte de filet pour prendre les petits oiseaux. *Fig.* Situation fâcheuse; piège : *tomber dans la nasse.*

Nasse.

NATAL, E, ALS ou **AUX** adj. (lat. *natalis ;* de *natus*, né). Qui a rapport au pays, au temps où l'on est né : *lieu, air, jour natal.*

NATALITÉ n. f. (de *natal*). Rapport entre le nombre des naissances et le chiffre de la population totale pendant un temps donné : *la natalité est trop faible en France.* ANT. **Mortalité.**

NATATION (*si-on*) n. f. (lat. *natatio ;* de *natare*, nager). Art, action de nager. — La natation est un sport agréable, fort utile à l'hygiène et à la santé, mais qui demande à être pratiqué avec prudence. Il est recommandé de ne jamais se mettre à l'eau quand on est en sueur, et l'on doit attendre trois ou quatre heures après le repas. On évitera les parages mal connus, où des rapides et des remous sont à craindre, les zones encombrées d'herbages, et l'on ne plongera qu'après s'être assuré que l'eau est suffisamment profonde pour cet exercice. Les animaux nagent, en général, naturellement ; l'homme doit *apprendre* à nager. Les principaux modes de natation employés sont : la *brasse*, la *planche*, la *marinière*, la *coupe*, la *nage indienne* ou *over arm stroke*, le *trudgeon*, le *craw*, etc. Il est bon de s'exercer *à plonger*, afin de pouvoir porter secours aux gens en danger de se noyer. (V. NOYÉ.)

NATATOIRE adj. Qui concerne la natation. *Vessie natatoire*, espèce de vessie remplie d'air dans le corps des poissons et au moyen de laquelle ils s'élèvent ou s'enfoncent dans l'eau, suivant qu'elle se gonfle ou qu'elle se vide.

NATIF, IVE adj. (lat. *nativus ;* de *natus*, né). Se dit des personnes, en parlant du lieu où elles ont pris naissance : *natif de Paris. Fig.* Naturel, apporté en naissant : *vertu native. Or, argent, cuivre natif*, qu'on trouve dans la terre sous la forme métallique : *l'or natif se présente sous forme de pépites.* Substantiv. Personne née dans un pays déterminé : *les natifs de Chine.*

NATION (*si-on*) n. f. (lat. *natio*). Réunion d'hommes habitant un même territoire et ayant une origine et une langue communes, ou des intérêts longtemps communs : *nation puissante.* Pl. Les peuples infidèles et idolâtres : *saint Paul, l'Apôtre des nations.*

NATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Qui appartient à une nation : *caractère national. Garde nationale*, milice bourgeoise établie pour défendre le pays à l'intérieur. *Garde national*, membre de la garde nationale. *Les nationaux* n. m. pl. Totalité des citoyens qui composent une nation. Concitoyens : *les consuls défendent les intérêts de leurs nationaux.*

NATIONALEMENT (*si, man*) adv. D'une manière nationale. Par ordre de la nation : *terre vendue nationalement.* (Peu us.)

NATIONALISER (*si, zé*) v. a. Rendre national : *nationaliser des colons.* Faire adopter par la nation : *nationaliser des produits étrangers.*

NATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient.

NATIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) adj. Qui concerne le nationalisme. N. Partisan du nationalisme.

NATIONALITÉ (*si*) n. f. Groupement d'individus ayant une même origine ou tout au moins une histoire et des traditions communes : *les nationalités tendent toutes à s'organiser en États.* Ensemble des caractères qui distinguent une nation. Caractère de national : *établir sa nationalité.*

NATIVEMENT (*man*) adv. De nature, par sa nature. Primitivement.

NATIVITÉ n. f. (lat. *nativitas*). Terme consacré pour désigner la fête de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints. Anniversaire où l'on célèbre un de ces événements. *Absolum.* (avec une majuscule), la naissance de Jésus, la fête de Noël.

NATRON ou **NATRUM** (*trom'*) n. m. (ar. *natroun*). Carbonate de soude naturel : *le natron servait aux Egyptiens pour la conservation des momies.*

NATTAGE (*na-ta-je*) n. m. Action de natter. Etat de ce qui est natté.

NATTE (*na-te*) n. f. (lat. *matta*). Tissu de paille ou de jonc, fait de brins entrelacés. Objet quelconque (fil, soie, or, etc.), fait de brins tressés comme ceux d'une natte. Cheveux tressés en natte.

Natte.

NATTER (*na-té*) v. a. Tresser une natte : *natter de la paille*. Couvrir de nattes : *natter une chambre*.

NATTIER (*na-t-ié*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION (*za-si-on*) n. f. Acte par lequel un étranger devient citoyen d'un Etat qui n'est point le sien : *obtenir des lettres de naturalisation*. Acclimatation des plantes ou des animaux sur un sol qui leur est étranger. Action de transporter une locution d'une langue dans une autre. Action de donner à un animal, à une plante morte, l'apparence de la vie. — Peuvent être naturalisés Français : 1° les étrangers qui ont obtenu l'autorisation de fixer leur *domicile* en France, et ce, après trois ans de domicile à dater de l'enregistrement de leur demande au ministère de la Justice ; 2° les étrangers qui justifient de dix ans de *résidence* ininterrompue, soit en France, soit à l'étranger, pour l'exercice d'une fonction conférée par le gouvernement français ; 3° les étrangers admis à domicile, après un an seulement lorsqu'ils ont rendu des services agricoles, industriels, militaires, etc., à la France ; 4° après un an également, les étrangers qui ont épousé des Françaises. La naturalisation est accordée par décret. L'étrangère qui épouse un Français est naturalisée de plein droit.

NATURALISÉ (*zé*), **E** adj. et n. Se dit des personnes élevées au rang des naturels du pays : *les personnes naturalisées* (ou *les naturalisés*) *jouissent des mêmes droits que les nationaux*.

NATURALISER (*zé*) v. a. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays : *se faire naturaliser Français*. Acclimater un animal ou une plante, au point qu'ils se comportent entièrement dans le pays d'adoption comme dans le pays d'origine. Empailler un animal, préparer une plante, de manière à leur conserver leur aspect naturel. *Naturaliser un mot*, le transporter d'une langue dans une autre.

NATURALISME (*lis-me*) n. m. Caractère de ce qui est naturel. *Bx-arts*. et *Littér*. Réalisme, imitation exacte de la nature. *Philos*. Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe. Religion de la nature.

NATURALISTE (*lis-te*) n. m. Celui qui se livre à l'étude des sciences naturelles : *Aristote, Pline et Buffon furent de grands naturalistes*. Celui qui prépare des animaux pour être conservés dans des collections. Qui pratique le naturalisme en littérature et en art. Partisan du naturalisme en philosophie. Adjectiv. Fondé sur la nature : *la première religion des Romains fut un panthéisme naturaliste*.

NATURALITÉ n. f. Etat de celui qui est né dans le pays qu'il habite ou qui s'y est fait naturaliser.

NATURANTE adj. f. Se dit, dans la philosophie de Spinoza, de la nature considérée comme cause de ses phénomènes, par opposition à la *nature naturée*, qui représente l'ensemble de ses manifestations.

NATURE n. f. (lat. *natura*). Ensemble des choses qui existent réellement : *les trois règnes de la nature*. Puissance soumise à certaines lois de cet ensemble : *les lois de la nature*. Ce qui est naturel : *ne pas farder la nature*. Essence des êtres : *nature divine, humaine*. Organisation de chaque animal : *la nature du poisson est de vivre dans l'eau*. Tempérament : *nature bilieuse*. Inclination de l'âme : *nature perverse*. Affection du sang : *le cri de la nature*. Valeur propre, objets naturels : *payer en nature*. Modèles naturels qu'un artiste a sous les yeux : *peindre d'après nature*. Sorte : *objets de différente nature*. *Etat de nature*, état de l'homme antérieurement à toute civilisation. *Contre nature*, contrairement aux indications de la nature. *Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. *Payer le tribut à la nature*, mourir. *Nature morte*, v. MORT.

NATUREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Conforme à l'ordre de la nature : *loi naturelle*. Qu'on apporte en naissant : *bonté naturelle*. Conforme à la raison, à l'usage : *il est naturel de...* Qui s'offre naturellement à l'esprit : *sens naturel d'un mot*. Exempt de recherche, d'affectation : *langage naturel*. Qui n'est point falsifié : *vin naturel*. Qui est né hors du mariage : *enfant naturel*. *Musiq*. *Ton naturel*, qui n'est modifié par aucun signe. *Sciences naturelles*, sciences qui traitent de la nature et de ses productions. *Histoire naturelle*, science qui a pour objet la description et la classification des êtres vivants. N. m. Propriété naturelle d'un être : *le naturel de l'homme est d'être sociable*. Caractère : *heureux naturel*. Qualité de ce qui est facile et sans contrainte : *ce tableau manque de naturel*. **Au naturel**, loc. adv. Avec vérité : *représenter, peindre quelqu'un au naturel*. Sans apprêt : *bœuf au naturel*. Pl. *Les naturels d'un pays*, ses habitants originaires.

NATURELLEMENT (*rè-le-man*) adv. Par une impulsion naturelle : *le lion est naturellement courageux*. Par le seul secours de la nature : *cela se fait naturellement*. D'une manière naturelle, aisée : *écrire naturellement*. Facilement, simplement : *cela s'explique naturellement*.

Naucore.

NAUCLÉE (*nô-klé*) n. f. Genre de rubiacées des tropiques, dont l'écorce est fébrifuge.

NAUCORE (*nô*) n. f. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des punaises d'eau de l'ancien continent.

NAUFRAGE (*nô*) n. m. (lat. *naufragium* ; de *navis*, vaisseau, et *frangere*, briser). Perte d'un vaisseau sur mer : *faire naufrage*. *Fig*. Ruine complète : *assister au naufrage de sa fortune*.

NAUFRAGÉ, E (*nô*) adj. et n. Qui a fait naufrage : *vais eau naufragé ; secourir des naufragés*.

NAUFRAGER (*nô-fra-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il naufragea, nous naufrageons*.) Faire naufrage. (Vx.)

NAUFRAGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) adj. et n. Habitant des côtes, qui, par de faux signaux, provoquait des naufrages, pour s'emparer des épaves.

NAULAGE (*nô-la-je*) n. m. Syn. de FRET, dans la Méditerranée.

NAUMACHIE (*nô-ma-chî*) n. f. (lat. et gr. *naumachia*). Spectacle d'un combat naval, chez les Romains : *on attribue à César l'invention des naumachies*. Piscine creusée dans un cirque pour permettre le combat naval.

NAUPLIUS (*nô-pli-uss*) n. m. Première forme larvaire des crustacés.

NAUSÉABOND (*nô-zé-a-bon*), **E** ou **NAUSÉEUX, EUSE** (*nô-zé-eû, eu-ze*) adj. (lat. *nauseabundus*). Qui cause des nausées : *rem'de nauséabond*. *Fig*. Propre à inspirer le dégoût : *vices nauséabonds*.

NAUSÉE (*nô-zé*) n. f. (lat. *nausea*). Envie de vomir. *Fig*. Dégoût : *cela donne des nausées*.

NAUSÉEUX, EUSE (*nô-zé-eû, eu-ze*) adj. Qui s'accompagne de nausées : *odeur nauséeuse*.

NAUTE (*nô-te*) n. m. Navigateur. (Vx.)

NAUTILE (*nô*) n. m. (gr. *nautilos*). Genre de mollusques céphalopodes des mers chaudes. Nom donné par les vieux auteurs à un autre mollusque, l'*argonaute*.

NAUTIQUE (*nô*) adj. Qui appartient à la navigation : *art nautique ; instructions nautiques*.

NAUTONIER (*nô-to-ni-é*) n. m. (du lat. *nauta*, matelot). Qui conduit un navire, une barque. *Poét*. *Le nautonier des enfers*, Caron.

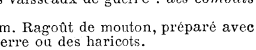
Navaja.

NAVAJA (*rha*) n. f. (mot espagn.). Long couteau espagnol, à lame effilée et légèrement recourbée.

NAVAL, E, ALS adj. (du lat. *navis*, vaisseau). Qui concerne les vaisseaux de guerre : *des combats navals*.

NAVARIN n. m. Ragoût de mouton, préparé avec des pommes de terre ou des haricots.

NAVAROQUE n. m. (gr. *nauarkhos*). *Antiq. gr.* Commandant d'une flotte, d'un navire de guerre.

NAVARRAIS, E (*na-rè, è-ze*) adj. et n. De la Navarre : *population navarraise*.

NAVARRIN (*va-rin*), **E** adj. et n. De Navarre. *Race navarrine*, race de chevaux de la Navarre, ou du Béarn.

NAVET (*vè*) n. m. (lat. *napus*). Plante potagère de la famille des crucifères : *le navet recherche un climat humide et un terrain sec.* Sa racine.

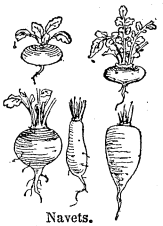
Navets.

NAVETTE (*vè-te*) n. f. (de *nef*). Petit vase où l'on met l'encens destiné à être brûlé à l'église. Instrument de bois avec lequel le tisserand fait courir le fil sur le métier. *Faire la navette*, faire des allées et venues continuelles.

NAVETTE n. f. Espèce de navet, dont la graine produit une huile d'éclairage : *la navette ressemble beaucoup au colza.* Cette huile.

NAVICELLE (*sè-le*) n. f. *Archéol.* Bassin de fontaine antique, en forme de barque.

NAVICULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *navicula*, nacelle). Qui a la forme d'une nacelle : *os naviculaire.*

Navette.

NAVICULE n. f. *Bot.* Genre d'algues, des eaux douces et salées.

NAVIGABILITÉ (*gha-bi*) n. f. Etat d'une rivière navigable. Etat d'un navire, lui permettant de tenir la mer.

NAVIGABLE (*gha-ble*) adj. Où un bateau peut flotter : *fleuve navigable.* Capable de naviguer : *vaisseau non navigable.*

NAVIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui navigue : *flotte navigante.*

NAVIGATEUR (*gha*) n. m. (lat. *navigator*). Homme qui s'est consacré au métier de la mer : *Diaz fut un hardi navigateur.* Marin habile dans la conduite d'un navire. Adjectiv. Adonné à la navigation : *les Phéniciens étaient un peuple navigateur.*

NAVIGATION (*gha-si-on*) n. f. (lat. *navigatio*). Action de naviguer. Art du navigateur : *traité sur la navigation. Navigation maritime*, voyage sur mer. *Navigation fluviale* ou *intérieure*, voyage sur les cours d'eau, fleuves ou lacs. *Navigation sous-marine*, navigation au-dessous de la surface de la mer. *Navigation aérienne*, action, art de voyager en aérostat. — Dès l'époque la plus reculée, on trouve le tronc d'arbre creusé, dont se servent encore les naturels de l'Océanie. L'histoire de la navigation comprend deux âges distincts, dont le premier traverse toute l'antiquité et se perd dans les temps de barbarie qui ont suivi l'empire romain. Privés de guides, les navigateurs d'alors s'écartaient rarement des côtes ; le plus grand voyage dont l'histoire ancienne fasse mention est celui qu'exécutèrent autour de l'Afrique, par ordre du roi d'Egypte Néchao II, les vaisseaux phéniciens.

Au commencement du XVIe siècle, l'invention de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de s'élancer à travers l'océan, marque la deuxième ère de la navigation. En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique ; en 1498, Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et, en 1519, Magellan exécute le premier voyage autour du monde. L'application de la vapeur à la navigation, en supprimant la voile et en permettant de braver l'inconstance des vents, a donné naissance à un nouveau développement de la navigation. (V. MARINE.)

NAVIGUER (*ghé*) v. n. (lat. *navigare ;* de *navigium*, navire). Voyager sur mer, sur les grands fleuves. Diriger la marche d'un navire. Se comporter à la mer : *bateau qui navigue bien.*

NAVILLE (*ll* mll.) n. f. (ital. *naviglio*). Petit canal d'irrigation.

NAVIRE n. m. (lat. *navis*). Vaisseau, bâtiment de mer : *les tempêtes dispersèrent les navires de la Grande Armada.*

NAVRANT (*vran*), **E** adj. Qui cause une vive affliction : *spectacle navrant.*

NAVRER (*vré*) v. a. (de l'anc. haut allem. *narve*, cicatrice. — A signifié d'abord *blesser*). Causer une extrême affliction : *cette mort m'a navré.*

NAZARÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) n. Nom que les Juifs donnaient aux premiers chrétiens, par allusion à Jésus de Nazareth : *le culte des Nazaréens.* Adjectiv. : *légende nazaréenne.*

NE (du lat. *non*, non) adv. de négation qui se joint au verbe et qui est ordinairement accompagné des mots *pas, point, rien, aucun, nul, personne*, ou autres mots équivalents.

NÉ, E adj. (de *naître*). *Né pour*, qui a des aptitudes spéciales pour : *être né pour les armes. Bien né*, qui est d'une famille honorable. *Mal né*, qui a des inclinations vicieuses : *enfant mal né.*

NÉANMOINS (*moin*) conj. (de *néant*, et *moins*). Toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT (*né-an*) n. m. (du lat. *ne*, non, et *ens, entis*, être [n.m.]). Rien, ce qui n'existe point. *Tirer du néant*, créer. *Tirer quelqu'un du néant*, l'élever d'une situation infime à une honorable position. *Homme de néant*, homme de peu de mérite, de rien. *Le néant des grandeurs*, leur fragilité. *Mettre à néant*, annuler : *mettre à néant une procédure vicieuse.*

NÉANTISE (*ti-ze*) n. f. Nullité, absence de facultés. Paresse extrême. (Vx.)

NÉBULEUSE (*leu-ze*) n. f. Amas d'étoiles indistinctes : *la voie lactée est une nébuleuse.*

NÉBULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière nébuleuse.

NÉBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *nebulosus*). Obscurci par les nuages : *ciel nébuleux. Fig.* Soucieux : *front nébuleux.* Peu intelligible : *la philosophie des Allemands est souvent nébuleuse.*

NÉBULOSITÉ (*zi-té*) n. f. Nuage ou obscurcissement léger. Manque de clarté : *la nébulosité des idées.*

NÉCESSAIRE (*sè-sè-re*) adj. (lat. *necessarius*). Dont on a absolument besoin ; *la respiration est nécessaire à la vie.* Qui arrive infailliblement : *la chaleur est l'effet nécessaire du feu.* Qui ne peut pas ne pas être : *les vérités nécessaires de la raison.* Très utile : *se rendre nécessaire. Il est nécessaire*, il faut. N. m. Ce qui est indispensable pour les besoins de la vie : *manquer du nécessaire.* Boîte qui renferme divers objets utiles ou commodes : *nécessaire à ouvrage ; nécessaire de toilette.* ANT. **Superflu, inutile.**

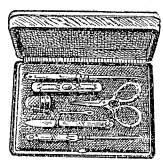
Nécessaire à ouvrage.

NÉCESSAIREMENT (*sè-sè-re-man*) adv. Par un besoin absolu : *il faut nécessairement manger pour vivre.* Par une conséquence rigoureuse : *le soleil luit ; nécessairement, il fait jour.* ANT. **Inutilement.**

NÉCESSITANT (*sè-si-tan*), **E** adj. Qui nécessite. *Théol.* Se dit de la grâce qui contraint.

NÉCESSITÉ (*sè-si-té*) n. f. (lat. *necessitas*). Caractère de ce dont on ne peut se passer : *l'eau est de première nécessité.* Ce qu'il est impossible d'éviter : *céder à la nécessité.* Contrainte : *obéir par nécessité.* Indigence : *extrême nécessité.* Loc. adv. : **De toute nécessité,** nécessairement. **Par nécessité,** à cause d'un besoin pressant. N. f. pl. Besoins naturels.

NÉCESSITER (*sè-si-té*) v. a. Rendre nécessaire : *nécessiter une grande dépense.* Contraindre par nécessité invincible : *la grâce ne nécessite point la volonté.* Impliquer nécessairement.

NÉCESSITEUX, EUSE (*sè-si-teû, eu-ze*) adj. Qui manque des choses nécessaires à la vie : *personne nécessiteuse.* N. m. pl. *Les nécessiteux*, les indigents.

NÉCROBIE (*bi*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent sur les matières animales en décomposition.

NÉCROLOGE n. m. (du gr. *nekros*, mort, et *logos*, discours). Liste contenant les noms des morts. Ouvrage consacré à la mémoire des hommes célèbres morts récemment.

NÉCROLOGIE (*jî*) n. f. (de *nécrologe*). Revue de toutes les personnes de distinction mortes dans un certain espace de temps : *nécrologie de l'année, du mois, du jour.*

NÉCROLOGIQUE adj. Qui appartient à la nécrologie : *article nécrologique.*

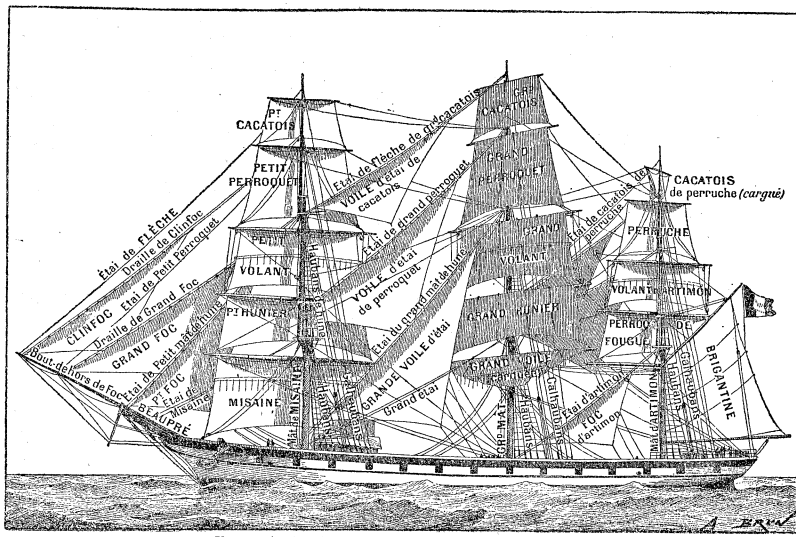

VOILIER (trois-mâts avec ses principaux agrès) v. MARINE.

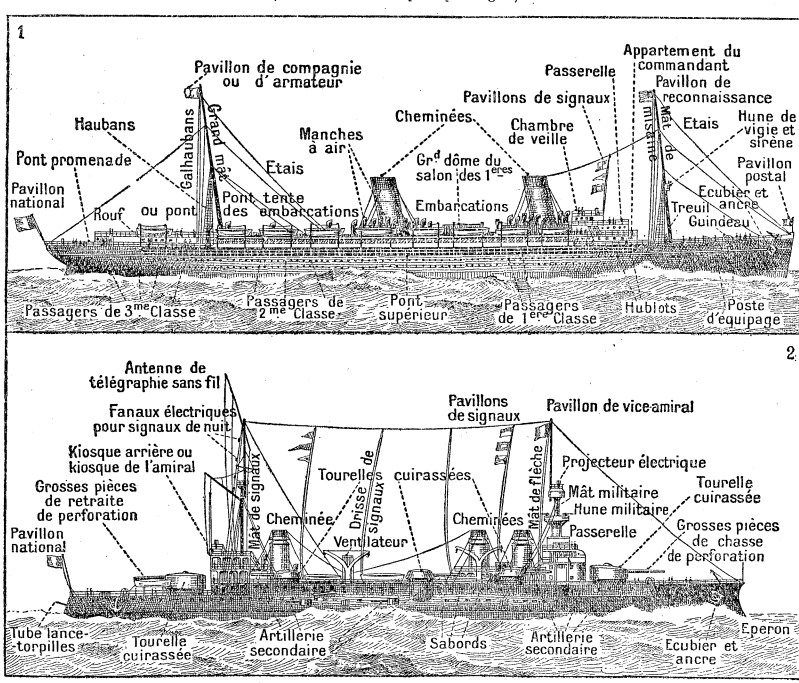

VAPEURS : 1. Grand paquebot ; 2. Cuirassé d'escadre. V. MARINE.

NÉCROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Auteur de nécrologies.

NÉCROMANCIE (*si*) n. f. (du gr. *nekros*, mort, et *manteia*, divination). Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la connaissance de l'avenir. — La nécromancie, qui consistait à évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, était très en usage chez les Grecs. C'est ainsi que, dans Homère, Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Les anciens Juifs pratiquèrent de bonne heure la nécromancie; avant la bataille de Gelboé, Saül va trouver la pythonisse d'Endor et lui ordonne d'évoquer l'ombre de Samuel. Les nécromanciens ont joué un grand rôle dans tout le moyen âge.

NÉCROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui fait de la nécromancie.

NÉCROMANT (*man*) n. m. Syn. de NÉCROMANCIEN.

NÉCROPHAGE adj. (du gr. *nekros*, mort, et *phagein*, manger). Se dit des animaux qui vivent de cadavres.

NÉCROPHORE n. m. (du gr. *nekros*, mort, et *phoros*, qui porte). Genre d'insectes coléoptères clavicornes de l'hémisphère nord, très répandus en France. (Ils déposent leurs œufs dans les cadavres.)

Nécrophores.

NÉCROPOLE n. f. (du gr. *nekros*, mort, et *polis*, ville). Vastes souterrains destinés aux sépultures, chez différents peuples de l'antiquité. Cimetière de grande ville : *le Père-Lachaise est la plus belle des nécropoles parisiennes.*

NÉCROPSIE (*psi*) n. f. Syn. de AUTOPSIE.

NÉCROSE (*krô-ze*) n. f. (du gr. *nekros*, mort). Mortification, gangrène d'un tissu : *nécrose osseuse.*

NÉCROSER (*zé*) v. a. Produire la nécrose. **Se nécroser** v. pr. Être atteint de la nécrose.

NECTAIRE (*nèk-tè-re*) n. m. Organe glanduleux de certaines fleurs, qui distille le suc ou *nectar* dont les abeilles font leur miel.

NECTAR (*nèk*) n. m. (mot gr.). Breuvage des dieux de la Fable. (V. AMBROISIE.) *Fig.* et *par ext.* Boisson délicieuse : *ce vin est un véritable nectar. Bot.* Liquide sucré que sécrètent les *nectaires.*

NECTARIFÈRE (*nèk*) adj. Qui porte un nectaire.

NÉERLANDAIS, E (*né-èr-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De la Néerlande ou Pays-Bas : *le sol néerlandais a été partiellement conquis sur la mer.*

NEF (*nèf*) n. f. (du lat. *navis*, vaisseau). Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur. (V. ÉGLISE.) En poésie, navire : *notre nef vagabonde.* (Vx.)

NÉFASTE (*fas-te*) adj. (lat. *nefastus;* de *nefas*, illicite). Qualification donnée, dans le calendrier romain, aux jours où il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques; aux jours de deuil, regardés comme funestes en mémoire d'un événement malheureux. *Par anal.* Fatal, funeste : *journée, action néfaste.*

NÉFLE n. f. Fruit comestible du néflier.

NÉFLIER (*flié*) n. m. Arbuste de la famille des rosacées, qui donne les nèfles : *le néflier se cultive en buisson.*

Néflier.

NÉGATEUR, TRICE n. et adj. Qui a l'habitude de nier.

NÉGATIF, IVE adj. Qui marque négation : *particule négative. Alg. Nombre négatif*, nombre arithmétique précédé du signe — (moins). *Physiq. Électricité négative*, celle que l'on obtient en frottant un morceau de résine avec de la laine. *Photogr. Épreuve négative*, épreuve dans laquelle les noirs du modèle sont remplacés par des blancs et les blancs par des noirs. N. f. Proposition qui nie : *soutenir la négative.* ANT. **Affirmatif.**

NÉGATION (*si-on*) n. f. (du lat. *negare*, nier). Action de nier. *Gram.* Mot qui sert à nier, comme **ne, non, pas,** etc. : *en latin, deux négations valent une affirmation.* ANT. **Affirmation.**

NÉGATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière négative : *répondre négativement.* ANT. **Affirmativement.**

NÉGATOIRE adj. Qui sert à nier, à refuser : *formule négatoire.*

NÉGLIGÉ n. m. Absence d'apprêt, de recherche. Costume du matin. Etat d'une personne qui n'est point parée.

NÉGLIGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être négligé : *détail négligeable ; quantité négligeable.*

NÉGLIGEMMENT (*ja-man*) adv. Avec négligence : *travailler négligemment.* Avec indifférence : *répondre négligemment.* ANT. **Soigneusement.**

NÉGLIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *negligentia*). Défaut de soin, d'application, d'exactitude. Faute résultant du défaut de soin : *négligence de style.* Mise négligée. ANT. **Soin, application.**

NÉGLIGENT (*jan*), **E** adj. et n. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir. ANT. **Soigneux, appliqué.**

NÉGLIGER (*jé*) v. a. (lat. *negligere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il négligea, nous négligeons.*) Ne pas avoir soin : *négliger ses devoirs.* Ne pas cultiver : *négliger ses talents.* Ne pas tenir compte : *négliger les avis.* Laisser échapper : *négliger l'occasion.* Ne pas voir assez assidûment : *négliger ses amis.* Omettre dans un calcul : *négliger les décimales.* **Se négliger** v. pr. Négliger sa personne, sa mise, sa santé. S'occuper moins exactement de son devoir. ANT. **Soigner.**

NÉGOCE n. m. (lat. *negotium*). Trafic, commerce : *le négoce enrichit Carthage.* Entremise pour la conclusion d'une affaire.

NÉGOCIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est négociable : *la négociabilité d'un billet.*

NÉGOCIABLE adj. Qui peut se négocier : *effet négociable.*

NÉGOCIANT (*si-an*) n. m. Qui fait le négoce, le commerce.

NÉGOCIATEUR, TRICE n. Qui négocie une affaire considérable auprès d'un prince, d'un Etat : *les négociateurs des traités de Westphalie se réunirent à Osnabrück et à Munster.* Par ext. : *être le négociateur d'un mariage.*

NÉGOCIATION (*si-on*) n. f. L'art, l'action de mener à bonne fin les affaires. L'affaire même qu'on traite : *heureuse négociation.* Action de vendre ou de transmettre à un autre des effets de commerce ou des lettres de change. *négociation d'un billet.* Rapports de deux ou de plusieurs Etats qui veulent traiter d'un acte ou d'une affaire : *rompre les négociations.*

NÉGOCIER (*si-é*) v. n. (lat. *negotiari;* de *negotium*, affaire, commerce. — Se conj. comme *prier.*) Faire le trafic en grand : *négocier en Amérique.* V. a. Traiter une affaire : *négocier un mariage.* Céder, transporter : *négocier une lettre de change.*

Négondo.

NÉGONDO ou **NÉGUNDO** (*ghon*) n. m. *Bot.* Genre d'acérinées, originaires de l'Amérique du Nord : *le négondo, qu'on appelle aussi* érable négondo, *donne un bois à grain très fin.*

NÈGRE, NÉGRESSE (*grè-se*) n. (espagn. *negro;* du lat. *niger*, noir). Personne appartenant à la race noire : *les nègres d'Afrique.* Esclave noir, autrefois employé aux travaux des colonies. *Nègre blanc*, albinos de la race noire. *Travailler comme un nègre*, sans relâche. Adj. Qui appartient à la race noire. (On dit plus souvent *nègre* aux deux genres : *la race nègre.*) — C'est le nom donné spécialement à la race noire. L'élément nègre peuple presque toute l'Afri-

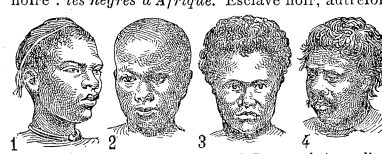

1 2 3 4

Nègres : 1. Soudanais; 2. Négrito ; 3. Papou ; 4. Australien.

que, certaines parties de l'Asie du Sud et de l'Amérique, l'Australie et la Mélanésie. Les nègres sont au nombre de 145 millions environ ; ils sont généralement caractérisés par la couleur de leur peau, plus ou moins foncée, leurs cheveux et leur barbe noire crépus. Leur crâne est dolichocéphale, leur face est longue, leur nez écrasé, leurs lèvres grosses, etc.

NÉGRERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on renfermait les nègres dont on faisait commerce. Lieu où l'on faisait travailler les nègres. (Vx.)

NÉGRICHON, ONNE (*o-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux nègres. (Peu us.)

NÉGRIER (*gri-é*) n. et adj. m. Se dit de celui qui fait la traite des negres, du bâtiment qui sert à ce commerce et du marin qui le commande : *un négrier ; capitaine négrier.*

Négril.

NÉGRIL (*gri*) n. m. Nom vulgaire, dans le Midi, d'un coléoptère nuisible aux luzernes.

NÉGRILLON, ONNE (*gri, ll* mll., *o-ne*) n. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROÏDE (*gro-i-de*) adj. (de *nègre*, et du gr. *eidos*, forme). Qui tient de la race nègre.

NÉGROPHILE adj. et n. (de *nègre*, et du gr. *philos*, ami). Ami des nègres.

NÉGUS (*ghuss*) ou **NÉGOUS** (*ghouss*) n. m. Titre du souverain d'Abyssinie.

NEIGE (*nè-je*) n. f. (de *neiger*). Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers : *la neige tombe. Fig.* : Extrême blancheur : *un teint de neige.* Cheveux blancs. Glace faite avec du sucre et le jus de certains fruits. *Neiges éternelles, neiges perpétuelles,*

Cristaux de neige.

neiges amoncelées sur le sommet des montagnes et qui ne fondent jamais. *Blanc comme neige*, extrêmement blanc. *Œufs à la neige*, blancs d'œufs battus. — Quand un nuage se refroidit au-dessous de zéro, les fines gouttelettes qui le constituent peuvent se congeler et tombent sur le sol sous forme de neige. Si l'air est agité, la neige tombe en flocons irréguliers ; mais, s'il est parfaitement calme, c'est sous forme d'étoiles à six rayons. L'influence de la neige sur la conservation des plantes est un fait reconnu : elle les garantit contre le froid et donne plus d'action à la végétation, que le printemps développe ensuite.

NEIGÉ (*nè-jé*), **E** ou **NEIGEUX, EUSE** (*nè-jeû, eu-ze*) adj. Couvert de neige : *des cimes neigées.*

NEIGER (*nè-jé*) v. impers. (bas lat. *nivicare* ; de *nix, nivis*, neige. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* : *il neigea.*) Se dit de la neige qui tombe. *Poét. Il a neigé sur lui*, ses cheveux ont blanchi.

Nélombo.

NÉLOMBO ou **NELUMBO** (*né-lom'*) n. m. Genre de nymphéacées, à fleurs blanches ou jaunes, dont une espèce est le *lotus sacré* des Hindous.

NÉMATHELMINTHES (*tèl-min-te*) n. m. pl. Classe de vers renfermant les vers ronds, tubuleux ou filiformes, et qui, pour la plupart, vivent en parasites. S. un *némathelminthe.*

NÉMATODES n. m. pl. Ordre de némathelminthes, comprenant ceux qui sont allongés, cylindriques, avec une bouche apparente. S. un *nématode.*

NÉMATOÏDE (*to-i-de*) adj. (du gr. *nêma, atos*, fil, et *eidos*, aspect). Qui est fin et allongé comme un fil.

NÉMÉENS (*mé-in*) adj. m. pl. *Jeux Néméens*, que les Grecs célébraient tous les deux ans, dans le vallon de Némée, en l'honneur de Zeus Néméen.

NÉMORAL, E, AUX adj. (du lat. *nemus, oris*, bois). Qui habite ou croît dans les forêts : *plantes némorales.*

NÉNIES (*ni*) n. f. pl. (lat. *nænia*, gr. *nênia*). Chants funèbres, chez les Grecs et chez les Romains.

NENNI (*na-ni*) adv. (du lat. *non illud*, pas cela). *Fam.* Non.

NÉNUFAR ou **NÉNUPHAR** n. m. Genre de nymphéacées aquatiques, à larges feuilles et à fleurs jaunes ou blanches, qui croissent dans les pays chauds et tempérés : *le nénufar blanc est le lotus sacré des Egyptiens.*

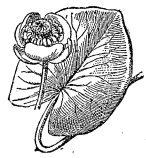
Nénufar.

NÉO (du gr. *neos*, nouveau) préfixe qui a la même signification.

NÉO-CALÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Nouvelle-Calédonie.

NÉO-CATHOLICISME (*sis-me*) n. m. Doctrine tendant à introduire les idées modernes dans le catholicisme.

NÉO-CATHOLIQUE n. et adj. Qui a la prétention de réformer le catholicisme. Pl. des *néo-catholiques.*

NÉO-CELTIQUE adj. Se dit des langues vivantes dérivées des langues celtiques : *on divise les langues néo-celtiques en deux groupes : le* groupe breton *ou* cymrique *et le* groupe gaélique.

NÉOCOMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique qui constitue la base du crétacé. N. m. : *le néocomien.*

NÉO-COR n. m. Instrument de musique à vent, sorte de cornet-alto à pistons. Pl. des *néo-cors.*

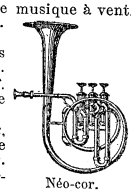
Néo-cor.

NÉODYME n. m. Un des corps simples composant les terres rares.

NÉOFORMATION (*si-on*) n. f. Nouvelle formation d'un organe ou d'une partie d'organe.

NÉO-GREC, GRECQUE (*grèk, grè-ke*) adj. Qui concerne la Grèce moderne. Pl. *néo-grecs, grecques.*

NÉO-LATIN, E adj. Se dit surtout des langues dérivées du latin, telles que le français, l'italien, l'espagnol : *langues néo-latines.*

NÉOLITHIQUE (*ti-ke*) adj. Se dit de la période la plus récente de l'âge de pierre.

NÉOLOGIE (*ji*) n. f. Introduction, emploi de termes nouveaux dans une langue. (Peu us.)

NÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la néologie : *expressions néologiques.*

NÉOLOGISME (*jis-me*) n. m. (du préf. *néo*, et du gr. *logos*, discours). Emploi de mots nouveaux ou de mots anciens dans un sens nouveau : **émotionner,** *pour* **émouvoir,** *est un néologisme.* Ces mots mêmes.

NÉOLOGUE (*lo-ghe*) ou **NÉOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Qui fait un usage fréquent de termes nouveaux. (Peu us.)

NÉOMÉNIE (*ni*) n. f. (du préf. *néo*, et du gr. *mên*, lunaison). Chez les Grecs, nouvelle lune. Fête célébrée au renouvellement de la lune.

NÉON n. m. Elément gazeux qui se trouve en infime proportion dans l'air.

NÉOPHOBE (*fo-be*) n. (du préf. *néo*, et du gr. *phobos*, crainte). Personne qui a horreur des innovations.

NÉOPHOBIE (*fo-bi*) n. f. (de *néophobe*). Horreur de la nouveauté.

NÉOPHYTE n. (du préf. *néo*, et du gr. *phuton*, rejeton). Personne nouvellement convertie à une religion : *zèle de néophyte. Par ext.* Personne qui a nouvellement adopté une opinion.

NÉOPLASME (*plas-me*) n. m. Tumeur pathologique : *les cancers sont des néoplasmes.*

NÉO-PLATONICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au néo-platonisme. N. Partisan de cette école : *Plotin fut un des plus remarquables parmi les néo-platoniciens.*

NÉO-PLATONISME (*nis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui prit naissance à Alexandrie (IIIe-VIe s. apr. J.-C.), et dont les adeptes mêlaient certaines idées mystiques aux idées de Platon. (Ses principaux représentants furent Plotin, Porphyre et Jamblique.)

Nèpe.

NÉOZOÏQUE (*zo-i-ke*) adj. Se dit de l'ère tertiaire.

NÈPE n. f. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des punaises aquatiques, communes en France.

NÉPENTHÈS (*pin-tèss*) n. m. (mot grec). Boisson magique, remède contre la tristesse, dont il est parlé dans Homère. *Bot.* Genre de plantes de l'Asie tropicale et de Madagascar, dont les feuilles ont une forme étrange, dite *ascidie*.

Népenthès: *a*, Ascidie.

NÉPHÉLION n. m. (mot gr. signif. *petit nuage*). *Pathol.* Légère opacité de la cornée transparente.

NÉPHRÉTIQUE adj. (du gr. *nephros*, rein). Se dit des maladies de reins : *colique néphrétique*. Se dit aussi des remèdes employés contre elles. N. Personne qui est atteinte de la colique néphrétique. N. m. Remède contre cette colique. N. f. Jade oriental, considéré autrefois comme une amulette contre les coliques néphrétiques.

NÉPHRITE n. f. (du gr. *nephros*, rein). Maladie inflammatoire du rein : *la néphrite chronique est appelée aussi* mal de Bright.

NÉPHROCÈLE n. f. Hernie du rein.

NÉPOTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *nepos, otis*, neveu). Faveur dont jouissaient, auprès de certains papes, leurs neveux, leurs parents. *Par ext.* Abus qu'un homme en place fait de son crédit pour procurer des emplois à sa famille.

NEPTUNIEN, ENNE (*nèp-tu-ni-in, è-ne*) adj. (de *Neptune*, dieu des eaux). *Géol.* Se dit des dépôts de terrains formés par les eaux de la mer : *terrains neptuniens*.

NEPTUNISME (*nèp-tu-nis-me*) n. m. (de *neptunien*). Théorie qui attribue à l'action de l'eau un rôle prépondérant dans la formation des roches qui constituent l'écorce du globe.

NEPTUNISTE (*nèp-tu-nis-te*) n. m. Partisan du neptunisme.

NERF (*nèrf' ; nèr* dans *nerf de bœuf* et au pl.) n. m. (lat. *nervus*). Chacun des organes, ayant la forme d'un cordon blanchâtre, qui servent de conducteurs à la sensibilité et au mouvement : *on distingue les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs. Abusiv.* Tendon des muscles : *se fouler un nerf.* Moteur principal : *l'argent est le nerf de la guerre.* Force, vigueur : *il a du nerf. Attaque de nerfs*, spasmes nerveux. *Avoir ses nerfs*, être dans un état d'agacement. *Donner sur les nerfs*, agacer. Nervure d'architecture. *Rel.* Ficelles sur lesquelles on fait passer le fil qui sert à coudre les feuilles d'un volume. *Nerf de bœuf*, ligament cervical postérieur du bœuf et du cheval desséché et arrondi par l'industrie.

NERFÉRER [*nèr-fé-ré*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *accélérer*.) Se faire une nerf-férure.

NERF-FÉRURE n. f. (de *nerf*, et du vx fr. *férir*, frapper). *Vétér.* Atteinte qu'un cheval a reçue sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe de devant. Pl. des *nerfs-férures*.

NERF-FOULURE (*nèrf*) n. f. Contusion du tendon d'Achille. Pl. des *nerfs-foulures*.

NÉRINÉE (*ri-né*) n. f. Genre de mollusques, fossiles dans le terrain secondaire.

NÉRITE n. f. Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes.

NÉROLI n. m. (du n. d'une princesse ital.). Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.

NÉRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui est propre à Néron : *cruautés néroniennes*.

NERPRUN (*nèr*) n. m. (mot à mot : *noire prune*). Genre de rhamnacées, dont le fruit noir est employé en médecine (purgatif) et dans la teinture : *le nerprun fournit une matière colorante jaune.*

Nerprun.

NERVAL, E, AUX (*nèr*) adj. *Bot.* Qui est en rapport avec les nervures des plantes. (Peu us.)

NERVATION (*nèr-vâ-si-on*) n. f. Disposition des nervures dans une feuille : *nervation très apparente.*

NERVER (*nèr-vé*) v. a. Couvrir du bois avec des nerfs de bœuf que l'on colle dessus. *Rel.* Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre.

NERVEUSEMENT (*nèr-veu-ze-man*) adv. D'une manière nerveuse : *serrer nerveusement la main.*

NERVEUX, EUSE (*nèr-veû, eu-ze*) adj. (lat. *nervosus*). Qui appartient aux nerfs : *affection nerveuse.* Qui a les nerfs irritables : *femme nerveuse.* Fort, vigoureux : *homme nerveux. Fig.* Qui a de la vigueur : *le style nerveux de Tacite.*

NERVIN (*nèr*) n. et adj. m. *Méd.* Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

NERVOSISME (*nèr-vo-zis-me*) n. m. Trouble du système nerveux. Irritabilité des nerfs.

NERVOSITÉ (*nèr-vo-zi-té*) n. f. Caractère, état de la personne ou de la chose qui est nerveuse.

NERVURE (*nèr*) n. f. (de *nerf*). Nom des saillies que forment les *nerfs* sur le dos d'un livre. *Archit.* Moulure sur les arêtes d'une voûte, les angles des pierres, etc. *Bot.* Filet saillant sur la surface des feuilles. Ganse ou passepoil destiné à être cousu sur les coutures des habits. Filet saillant, ménagé sur une pièce de serrurerie pour en augmenter la résistance. Filet de nature cornée, qui soutient la membrane de l'aile, chez les insectes.

NESTOR (*nès-tor*) n. m. Vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage Nestor : *il faut des Nestors à ces jeunes Achilles.* (V. *Part. hist.*)

NESTORIANISME (*nès-to-ri-a-nis-me*) n. m. Doctrine religieuse des nestoriens : *le nestorianisme subsista en Perse jusqu'au* XIe *siècle.*

NESTORIEN, ENNE (*nès-to-ri-in, è-ne*) n. Sectateur, sectatrice de Nestorius, qui soutenait qu'on devait distinguer dans Jésus-Christ deux personnes, comme on distingue deux natures. Adj. Qui se rapporte au nestorianisme : *l'hérésie nestorienne.*

NET, NETTE (*nèt', nè-te*) adj. (du lat. *nitidus*, brillant). Propre, sans souillure : *des assiettes nettes.* Poli, sans tache : *une glace nette.* Clair, transparent : *du vin net.* En parlant d'un bien, d'un revenu : *prix net ; bénéfice net.* Exempt de charges, de réduction : *revenu net.* Qui n'est pas confus ; bien marqué : *une cassure nette.* Qui conçoit clairement : *un esprit net.* Clairement conçu ou exprimé : *des idées nettes.* Exempt d'ambiguïté : *situation nette.* Exempt de souillure morale : *conscience nette. Poids net*, poids propre d'un objet, déduction faite de ce qui l'enveloppe ou le contient. *Voix nette*, pure. *Vue nette*, qui distingue bien les objets. *Réponse nette*, sans ambiguïté. *En avoir le cœur net*, s'assurer entièrement de la vérité d'un fait. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. N. m. *Mettre au net*, faire une copie correcte : *mettre au net un rapport.* Adv. Uniment, tout d'un coup : *question tranchée net.* Franchement : *refuser net* ou *tout net.* ANT. **Sale, impur, confus.**

NETTEMENT (*nè-te-man*) adv. D'une manière nette : *écrire, parler nettement.*

NETTETÉ (*nè-te*) n. f. Qualité de ce qui est net (dans les différents sens du mot) : *la netteté du style.*

NETTOIEMENT (*nè-toi-man*) ou **NETTOYAGE** (*nè-toi-ia-je*) n. m. Action de nettoyer.

NETTOYER (*nè-toi-ié*) v. a. (rad. *net.* — Se conj. comme *aboyer.*) Rendre net, débarrasser des corps étrangers : *nettoyer une bouteille.* Vider complètement : *nettoyer une chambre.* ANT. **Salir.**

NETTOYEUR, EUSE (*nè-toi-ieur, eu-ze*) n. Celui qui nettoie : *un nettoyeur de bicyclettes.*

NETTOYURE (*nè-toi-iu-re*) n. f. Ordure qu'on enlève d'un lieu sale.

NETZKÉ n. m. Petite figurine japonaise, en bois ou ivoire sculpté.

NEUF (*neuf* — *neu* devant une consonne, *neuv'* devant les voyelles) adj. num. (lat. *novem*) Nombre impair, qui vient immédiatement au-dessus du nombre huit. Neuvième : *Charles neuf.* N. m. Chiffre qui représente le chiffre neuf. Neuvième jour du mois : *le neuf mars.* Carte marquée de neuf points : *le neuf de pique.*

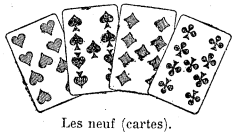

Les neuf (cartes).

NEUF (*neuf*), **NEUVE** adj. (du lat. *novus*, nouveau). Qui n'a pas ou presque pas servi : *une plume neuve.* Fait depuis peu : *maison neuve; habit neuf. Fig.* Qui n'a pas encore été dit, traité : *pensée neuve; sujet neuf.* Inexpérimenté, novice : *neuf aux affaires. De neuf*, avec des vêtements, des objets neufs. *A neuf*, de façon que l'objet réparé soit comme neuf. N. m. *Donnez-nous du neuf*, du nouveau. ANT. **Vieux, usé.**

NEUF-HUIT n. m. *Mus.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la musique est à neuf-huit.

NEUME n. m. (lat. et gr. *neuma*). Signe de notation, usité autrefois en plain-chant. Partie de phrase dans le plain-chant.

NEURASTHÉNIE (*ras-té-ni*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *astheneia*, faiblesse). Affaiblissement de la force nerveuse : *la neurasthénie est souvent due au surmenage.*

NEURASTHENIQUE (*ras-té*) adj. Qui concerne la neurasthénie. N. Qui en est atteint.

NEUROGRAPHIE ou **NÉVROGRAPHIE** (*fi*) n. f. Description des nerfs.

NEUROLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *logos*, discours). Science qui traite des nerfs.

NEUSTRIEN, ENNE (*neus-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Neustrie : *la royauté neustrienne.*

NEUTRALEMENT (*man*) adv. Dans le sens neutre : *verbe pris neutralement.* ANT. **Activement.**

NEUTRALISANT (*zan*), **E** adj. Qui neutralise. *Chim.* Qui neutralise, qui est propre à neutraliser : *substance neutralisante.*

NEUTRALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de déclarer neutre un territoire, une ville, etc. : *demander la neutralisation d'une ambulance. Chim.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER (*zé*) v. a. (du lat. *neutralis*, neutre). *Chim.* Rendre neutre : *neutraliser un acide. Fig.* Rendre inutile : *neutraliser les projets de quelqu'un.* Declarer neutre, en parlant d'un territoire, d'une ville, etc.

NEUTRALISTE n. et adj. Favorable à la neutralité.

NEUTRALITÉ n. f. Etat de celui qui reste neutre dans une querelle : *garder une stricte neutralité.* Etat d'une puissance qui ne prend aucune part aux hostilités qui s'exercent entre plusieurs autres puissances belligérantes : *la France garda la neutralité pendant le conflit austro-prussien de 1866.*

NEUTRE adj. (du lat. *neuter*, ni l'un ni l'autre). Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes opposées : *rester neutre.* Se dit d'une région, d'un Etat, dont les puissances reconnaissent en principe la neutralité, en s'engageant à respecter, en cas de guerre, leur territoire : *la Suisse, le Luxembourg sont des pays neutres.* (Substantiv. : *protéger les neutres.*) *Biol.* Se dit des individus asexués (chez les abeilles, fourmis, etc.). *Chim.* Qui n'est ni acide ni alcalin. *Physig.* Se dit des corps qui ne présentent aucun phénomène électrique. *Gram.* Verbe neutre, syn. de VERBE INTRANSITIF ou de TRANSITIF INDIRECT. (Il ne peut avoir de complément direct.) Se dit aussi, dans certaines langues, d'un troisième genre qui n'est ni masculin ni féminin, et des mots de ce genre. N. m. Genre neutre. Individu asexué. ANT. **Actif, transitif.**

NEUVAINE (*vè-ne*) n. f. (de *neuf*). Actes de dévotion, comme prières, messes, etc., auxquels on se livre pendant *neuf* jours : *faire une neuvaine.*

NEUVIÈME adj. num. ord. N. Qui suit le huitième : *être le, la neuvième de sa classe.* N. m. La neuvième partie d'un tout.

NEUVIÈMEMENT (*man*) adv. En neuvième lieu.

NEVÉ n. m. (du lat. *nix, nivis*, neige). Masse de neige durcie, qui est à l'origine d'un glacier.

NEVEU n. m. (lat. *nepos*). Fils du frère ou de la sœur. *Neveu à la mode de Bretagne*, fils du cousin germain ou de la cousine germaine. Pl. *Nos neveux, nos arrière-neveux*, la postérité.

NÉVRALGIE (*ji*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *algos*, douleur). Douleur vive, ressentie sur le trajet des nerfs : *névralgie faciale, intercostale.*

NÉVRALGIQUE adj. Qui a rapport à la névralgie : *douleurs névralgiques.*

NÉVRILÈME n. m. (du gr. *neuron*, nerf, et *eilêma*, membrane). Gaine qui enveloppe les nerfs.

NÉVRITE n. f. Lésion inflammatoire des nerfs.

NÉVRITIQUE adj. Qui a rapport à la névrite.

NÉVROLOGIE (*ji*) n. f. Syn. de NEUROLOGIE.

NÉVROPATHE adj. et n. (du gr. *neuron*, nerf, et *pathos*, souffrance). Qui souffre des nerfs : *les névropathes s'exagèrent souvent leurs souffrances.*

NÉVROPATHIE (*tî*) n. f. (de *névropathe*). Trouble des fonctions du système nerveux.

NÉVROPTÈRES n. m. pl. (du gr. *neuron*, nervure, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes à ailes composées d'un réseau de nervures. S. un *névroptère.*

NÉVROSE (*vró-ze*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf). Nom donné aux troubles du système nerveux : *la neurasthénie est une névrose.*

NÉVROSÉ (*zé*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne atteinte de névrose : *un enfant névrosé; une névrosée.*

NÉVROSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui se rapporte à une névrose : *troubles névrosiques.*

NÉVROTOMIE (*mi*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *tomê*, section). Section d'un cordon nerveux.

NEWTONIANISME (*neu, nis-me*) n. m. Système de Newton, relativement aux causes du mouvement des corps célestes.

NEWTONIEN, ENNE (*neu-to-ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au système astronomique et philosophique de Newton. N. m. Partisan du système de Newton.

NEZ (*né*) n. m. (lat. *nasus*). Partie saillante du visage, entre la bouche et le front, et qui est l'organe de l'odorat : *nez camard; nez aquilin. Par ext.* Odorat : *ce chien a du nez.* Tout le visage : *mettre le nez à la fenêtre. Fig. Ne voir pas plus loin que le bout de son nez*, manquer de prévoyance. *Avoir le nez fin, le nez creux*, de la prévoyance. *Rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face. *Saigner du nez*, perdre du sang par le nez, et, *au fig.*, manquer de résolution, de courage. *Tirer les vers du nez*, arracher un secret en questionnant adroitement. *Mener quelqu'un par le* (ou *par le bout du*) *nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut. *Se trouver nez à nez*, face à face. *Se casser le nez*, trouver fermée la porte de la personne qu'on allait voir. *Mettre, fourrer son nez quelque part*, se mêler indiscrètement de quelque chose. *Pied de nez*, geste de moquerie que l'on fait en appuyant sur le bout de son nez le bout du pouce d'une main tenue ouverte et les doigts écartés. *Mar.* Cap, proue, avant. *Nez de gouttière*, morceau de zinc, de forme cylindroconique, soudé sur un tuyau de descente des eaux pluviales.

N

Nez : A, ailes ; N, narines.

NI (lat. *nec*) conj. qui exprime la négation.

NIABLE adj. Qui peut être nié : *tout mauvais cas est niable.* ANT. **Indéniable.**

NIAIS, E (*ni-è, è-ze*) adj. (du lat. *nidus*, nid). Se disait autrefois, en fauconnerie, d'un oiseau pris au nid. Simple, qui n'a aucun usage du monde. Se dit aussi de l'air, des manières, etc. : *réponse niaise.* N. : *c'est un niais.* ANT. **Rusé, fin, malin.**

NIAISEMENT (*è-ze-man*) adv. D'une façon niaise.

NIAISER (*è-zé*) v. n. S'amuser à des riens.

NIAISERIE (*è-ze-rî*) n. f. Caractère du niais. Bagatelle, chose frivole : *dire des niaiseries.*

NICAISE (*ké-ze*) n. m. Homme d'une simplicité niaise : *c'est un nicaise.*

NICE adj. (lat. *nescius*). Simple, niais. (Vx.)
NICHAN n. m. (mot persan signif. *signe*). Décoration turque. (On écrit à tort *nicham*.) V. *Part. hist.*
NICHE n. f. (ital. *nicchia*). Enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, un poêle, etc. Réduit ménagé pour placer un lit dans un appartement. Meuble en forme de petite maison, servant de réduit à un animal domestique.

Niche à chien.

NICHE n. f. Malice, espièglerie : *les enfants aiment à faire des niches.*
NICHÉE (*ché*) n. f. (de *nicher*). Tous les oiseaux d'une même couvée, encore au nid. *Par ext.* : *une nichée d'enfants ; une nichée de souris.*
NICHER (*ché*) v. n. (lat. *nidificare*). Faire son nid : *la fauvette niche dans les buissons.* V. a. Placer en quelque endroit : *qui vous a niché là ?* **Se nicher** v. pr. Faire son nid. *Par ext.* Se caser, *Fig.* Se cacher : *où s'est-il niché ?*
NICHET (*chè*) n. m. Œuf que l'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.
NICHOIR n. m. Cage disposée pour mettre à couver des oiseaux. Panier à claire-voie, où l'on fait couver les oiseaux de basse-cour.
NICKEL (*ni-kèl*) n. m. (du n. du génie des mines, dans la mythologie scandinave). Métal (Ni) d'un blanc grisâtre, brillant, à cassure fibreuse : *le nickel est abondant en Nouvelle-Calédonie.* — D'un beau poli, très ductile, très malléable, très dur, de densité 8,8 et qui fond à 1452°, le nickel est moins magnétique que le fer, mais il est plus résistant aux agents chimiques. On le trouve dans la nature à l'état de sulfure et de sulfo-arséniure. Très employé dans la galvanoplastie, le nickel s'allie facilement à la plupart des métaux; les aciers au nickel sont très durs. Allié au cuivre, il sert à la fabrication de monnaies, usitées en France et dans divers Etats.
NICKELAGE (*ni-ke*) n. m. Action de nickeler.
NICKELER (*ni-ke-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je nickelle.*) Recouvrir d'une couche de nickel : *nickeler le fourreau d'un sabre.*
NICKÉLIFÈRE (*ni-ké*) adj. (de *nickel*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient du nickel : *gisement nickélifère.*
NICKÉLINE (*ni-ké*) n. f. Arséniure naturel de nickel, appelé aussi KUPFERNICKEL.
NICKELURE (*ni-ke*) n. f. Art de nickeler. Travail fait en nickelant.
NICODÈME n. m. (n. pr.). *Fam.* Niais.
NICOTIANE (*si-a-ne*) n. f. Nom que porta d'abord le tabac en France (de *Nicot*, qui l'y introduisit).
NICOTINE n. f. (de *Nicot* n. pr.). Alcaloïde extrait du tabac : *la nicotine est un poison des plus violents.*
NICOTINISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes morbides que produit l'empoisonnement par abus du tabac. (On dit aussi TABAGISME.)
NICTATION (*nik-ta-si-on*) ou **NICTITATION** (*nik, si-on*) n. f. (du lat. *nictare*, clignoter). Clignotement.
NICTITANT (*nik-ti-tan*), **E** adj. Clignotant. *Paupière nictitante*, troisième paupière, qui, chez les oiseaux de nuit, est destinée à tempérer l'éclat du jour.
NID (*ni*) n. m. (lat. *nidus*). Construction que font les oiseaux, certains insectes et certains poissons, pour y déposer, couver leurs œufs, et élever leurs petits : *ne détruisez pas les nids.* Habitation que se ménagent certains animaux : *nid de rats, de guêpes. Par ext.* Les petits qui habitent le nid. Habitation, logement : *je vais rentrer dans mon nid.* Repaire : *un nid de brigands.*
NIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de nidifier.
NIDIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *nidus*, nid, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Construire son nid : *tous les oiseaux ne nidifient pas de la même manière.*
NIDOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *nidorosus*). Qui a un goût de pourri. *Œufs couvés.*
NIÈCE n. f. (lat. *neptia*). Fille du frère ou de la sœur. *Nièce à la mode de Bretagne*, fille du cousin germain ou de la cousine germaine.
NIELLAGE (*ni-è-la-je*) n. m. Action de nieller.
NIELLE (*ni-è-le*) n. m. (ital. *niello*). Ornement ou figure que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie et où l'on coule un émail noir.
NIELLE (*ni-è-le*) n. f. (lat. *nigella*). Genre de caryophyllées, communes dans les champs de céréales (*agrostemma githago*). Maladie de certains végétaux, particulièrement du froment, qui convertit l'intérieur de l'épi en une poussière noire et fétide. (On l'appelle aussi *carie* ou *charbon.*)

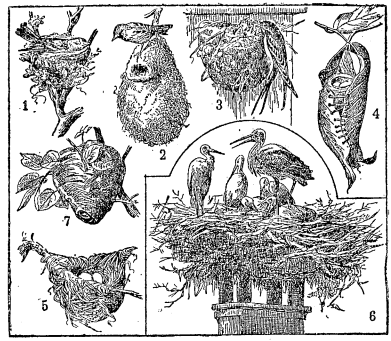

Nids : 1. De pinson ; 2. De mésange ; 3 D'hirondelle ; 4. De fauvette ; 5. De loriot ; 6. De cigogne ; 7. De guêpe.

NIELLER (*ni-è-lé*) v. a. Gâter par la nielle : *le mauvais temps a niellé les blés.*
NIELLEUR (*ni-è-leur*) n. et adj. m. Graveur de nielles.
NIELLURE (*ni-è-lu-re*) n. f. Art du nielleur.
NIELLURE (*ni-è-lu-re*) n. f. Action que la nielle exerce sur les grains.
NIER (*ni-é*) v. a. (lat. *negare.* — Se conj. comme *prier.*) Dire qu'une chose n'existe pas, n'est pas vraie : *je nie que cela soit arrivé ; je* **ne** *nie* pas *que la chose* **ne** *soit possible* (ou *soit possible*). Déclarer qu'on n'a pas ou qu'on ne doit pas : *nier une dette.* ANT. **Affirmer.**
NIGAUD (*ghô*), **E** n. et adj. *Fam.* Sot, niais. ANT. **Fin, spirituel.**
NIGAUD (*ghô*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de cormoran.
NIGAUDEMENT (*ghô-de-man*) adv. Comme un nigaud, sottement. ANT. **Finement, spirituellement.**
NIGAUDER (*ghô-dé*) v. n. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des riens.
NIGAUDERIE (*ghô-de-rî*) n. f. Action de nigaud.
NIGELLE (*jè-le*) n. f. Genre de renonculacées, dites aussi *cheveux de Vénus.*
NIGRIN, E adj. Qui est d'un noir luisant. (Peu us.)
NIGRITIQUE adj. Qui se rapporte à la Nigritie ou à ses habitants : *les populations nigritiques.*
NIHILISME (*lis-me*) n. m. (du lat. *nihil*, rien). Néant, suppression de tout. Négation de toute croyance. Système qui a des partisans en Russie et qui a pour but la destruction radicale des conditions sociales, sans viser à lui substituer aucun état définitif.

Nilgaut.

NIHILISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du nihilisme.
NILGAUT (*nil-ghô*) n. m. (pers. *nilgao*). Genre d'antilopes de haute taille, très répandues dans l'Inde. (On écrit aussi NILGAU.)
NILLE (*ll* mll.) n. f. Sorte de bobine enfilée dans la poignée d'une manivelle et mobile autour d'elle, de telle sorte que le frottement se fait dans la bobine et non dans la main.

NILOTIQUE adj. Qui appartient au Nil et aux contrées riveraines du Nil : *les cultures nilotiques.*

NIMBE (*nin-be*) n. m. (du lat. *nimbus*, nuage). Cercle de lumière mis par les peintres et les sculpteurs autour de la tête des saints ou des personnes divines.

Nimbe.

NIMBÉ (*nin-bé*). **E** adj. Entouré d'un nimbe : *tête nimbée.*

NIMBER (*nin-bé*) v. a. Orner d'un nimbe.

NIMBUS (*nin-buss*) n. m. (mot lat.). Large nuage pluvieux, de teinte grise uniforme.

NIPPE (*ni-pe*) n. f. Objet d'habillement, parure. *Pop.* Vieux vêtement, linge usé.

NIPPER (*ni-pé*) v. a. *Fam.* Fournir de nippes. **Se nipper** v. pr. S'approvisionner de nippes.

NIQUE n. f. (de l'allem. *nicken*, pencher). Signe de mépris ou de moquerie : *faire la nique à quelqu'un.*

NITÉE (*té*) n. f. (de *nid*). S'est dit pour NICHÉE.

NITESCENCE (*tès-san-se*) n. f. (du lat. *nitescere*, briller). Lueur, clarté. (Peu us.)

NITON n. m. Elément gazeux, provenant de la désintégration du radium.

NITOUCHE n. f. (contract. de *n'y touche*). *Sainte nitouche*, personne hypocrite, qui cache ses défauts sous une apparence de sagesse, de dévotion, de simplicité. *Fam.* Adjectiv. : *un petit air sainte nitouche.*

NITRATE n. m. Sel de l'acide nitrique. *Le nitrate d'argent est un violent caustique.* (Syn. AZOTATE.)

NITRATER (*té*) v. a. Brûler ou colorer à l'aide de nitrate d'argent. Ajouter du nitrate.

NITRE n. m. (lat. *nitrum*). Nom scientifique du salpêtre : *d'abondants gisements de nitre existent au Pérou. Poét.* Poudre à canon. (Vx.)

NITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui tient du nitre : *terre nitreuse. Acide nitreux*, syn. de ACIDE AZOTEUX.

NITRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on retire le nitre.

NITRIFICATEUR, TRICE adj. Qui produit la nitrification : *agent nitrificateur.*

NITRIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation de l'ammoniaque et de ses sels en nitrates.

NITRIQUE adj. m. *Acide nitrique*, syn. de ACIDE AZOTIQUE. (V. AZOTIQUE.)

NITRITE n. m. Sel de l'acide nitreux.

NITROBENZINE (*bin*) n. f. Dérivé nitré de la benzine, connu sous le nom d'*essence de mirbane.* (Il sert principalement à la fabrication de l'aniline et des rosanilines et entre dans la composition de certains explosifs utilisés dans les mines grisouteuses.)

NITROCELLULOSE n. f. Cellulose nitrée, qui entre dans la préparation des poudres sans fumée.

NITROGÈNE n. m. Nom donné parfois à l'azote.

NITROGLYCÉRINE n. f. Liquide huileux, jaunâtre, qui détone très violemment par le choc ou sous l'influence brusque de la chaleur.

NITROSITÉ (*zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est nitreux.

NIVÉAL, E, AUX adj. (du lat. *nix, nivis*, neige). *Bot.* Qui fleurit pendant l'hiver : *plante nivéale.*

NIVEAU (*vô*) n. m. (lat. *libella*). Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal, à faire des visées horizontales et, par suite, à déterminer les différences de hauteur. Etat d'un plan horizontal : *ces objets sont de niveau.* Elévation d'un point, d'une droite ou d'un plan, au-dessus d'une surface horizontale de comparaison. *Fig.* Degré, état comparatif, équilibre : *niveau du bien-être général.* Egalité de rang, de mérite : *il n'est pas à votre niveau.* Cause qui égalise les conditions : *la mort est le niveau des êtres.* **De niveau, au niveau,** loc. adv. Selon le niveau. **Niveau d'eau,** niveau comprenant deux petits tubes qui communiquent entre eux, le tout contenant de l'eau. **Niveau à bulle d'air,** niveau composé d'un tube de verre légèrement courbé, dans lequel se trouvent un liquide très mobile (alcool ou éther) et une bulle d'air.

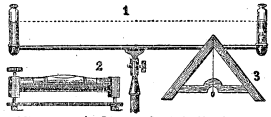

Niveaux : 1. D'eau ; 2. A bulle d'air ; 3. De maçon.

NIVÉEN, ENNE (*vé-in, è-ne*) adj. (lat. *niveus*). Qui ressemble à la neige : *blanc comme la neige.*

NIVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je nivellerai.*) Mesurer, à l'aide du niveau, la différence d'élévation qui existe entre deux ou plusieurs points : *niveler le tracé probable d'une ligne de chemin de fer.* Rendre un plan uni, horizontal : *niveler un terrain. Fig.* Rendre égal : *niveler les conditions, les rangs.*

NIVELETTE (*lè-te*) n. f. Petit voyant, monté sur un pied, dont on fait usage pour régler la pente d'une chaussée entre des points rapprochés.

NIVELEUR n. m. Qui nivelle. *Fig.* Celui qui voudrait arriver à l'égalité absolue des conditions. *Hist. angl. Les Niveleur*, v. *Part. hist.*

NIVELLEMENT (*vè-le-man*) n. m. Action de niveler un terrain, de mesurer avec les niveaux. Action de rendre égales les fortunes, les conditions. — Le nivellement d'une contrée est l'ensemble des opérations qui permettent de déterminer les distances des différents points de la contrée à un même plan horizontal appelé *plan de niveau ;* ces distances sont les *cotes* des points considérés. Dans les cartes topographiques, on rapporte les différents points au *niveau de la mer,* en tenant compte de la courbure de la terre ; tous les points ayant même cote sont réunis sur la carte par une courbe dite *courbe de niveau ;* ces courbes de niveau se succèdent pour des différences de cote bien déterminées, de 20 mètres en 20 mètres par exemple. La cote d'une de ces courbes est d'ailleurs indiquée par le nombre correspondant placé sur la courbe elle-même. Le nivellement général de la France a été fait plusieurs fois ; des *repères métalliques* ont été établis en différents points, indiquant la hauteur au-dessus du niveau de la mer du point où ils sont fixés.

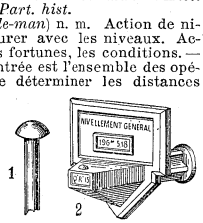

Repères de nivellement : 1. Repère secondaire : 2. Repère principal.

NIVÉOLE n. f. *Bot.* Genre d'amaryllidacées, souvent confondues avec les *perce-neige.*

NIVERNAIS, E (*vèr-nè, è-ze*) adj. et n. De Nevers, du Nivernais : *des bœufs de race nivernaise.*

NIVET (*vè*) n. m. *Pop.* Remise faite en secret à un agent dans les marchés qu'il fait pour autrui.

NIVÔSE (*vô-ze*) n. m. (lat. *nivosus*, neigeux ; de *nix, nivis*, neige). Quatrième mois de l'année républicaine (du 21 décembre au 19 janvier).

NIZERÉ n. m. Essence de roses blanches.

NOBILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui appartient à la noblesse : *caste nobiliaire.* N. m. Catalogue des familles nobles d'un pays : *le nobiliaire d'Auvergne.*

NOBLE adj. (du lat. *nobilis*, illustre). Qui fait partie de la noblesse : *être noble de naissance.* Qui est propre à la noblesse : *être de sang noble. Fig.* Qui annonce de la grandeur, de l'élévation morale, de la distinction : *cœur, style, air noble. Parties nobles*, chez l'homme, le cœur, le cerveau, etc. N. Personne qui appartient à la noblesse.

NOBLEMENT (*man*) adv. D'une manière noble. *Fig.* Avec noblesse : *Buffon écrit noblement.*

NOBLESSE (*blè-se*) n. f. Classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du souverain, jouissent de certains privilèges ou possèdent seulement des titres qui les distinguent des autres citoyens : *Napoléon créa de toutes pièces une noblesse.* Qualité par laquelle on est noble : *être de noblesse récente. Fig.* Elévation : *noblesse de cœur, de style.* Prov. : **Noble se vient de vertu,** un homme n'est réellement supérieur aux autres que par sa vertu et son mérite.

NOBLIAU (*bli-ô*) n. m. *Par dénigr.* Homme de petite noblesse, de noblesse douteuse.

NOCE n. f. (lat. *nuptiæ*). Mariage et réjouissances qui l'accompagnent : *aller à la noce.* Tous ceux qui s'y trouvent. *Fig. Faire la noce,* prendre part à une partie de plaisir, de débauche ; être habituellement débauché. *N'être pas à la noce,* être dans une situation pénible. PROV. : **Voyage de maîtres, noces**

de valets, les valets font bonne chère pendant les voyages de leurs maîtres.

NOCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il noça, nous noçons.*) Faire bombance.

NOCEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. *Pop.* Qui se divertit, fait bombance. (On dit plus élégamment FÊTARD, E.)

NOCHER (*ché*) n. m. (ital. *nocchiere*). *Poét.* Celui qui conduit un vaisseau, une barque. **Le nocher des enfers,** Caron.

NOCIF, IVE adj. (lat. *nocivus*). Nuisible : *influence nocive de la nicotine ; microbe nocif.*

NOCIVITÉ n. f. Caractère de ce qui est nocif.

NOCTAMBULE (*nok-tan*) n. et adj. (du lat. *nox, noctis*, nuit, et *ambulare*, marcher). Syn. de SOMNAMBULE. *Fam.* Personne qui se promène ou se divertit la nuit.

NOCTAMBULISME (*nok-tan-bu-lis-me*) n. m. Syn. de SOMNAMBULISME.

NOCTIFLORE (*nok-ti*) adj. Se dit d'une plante qui ouvre ses fleurs pendant la nuit.

NOCTILUQUE (*nok-ti*) n. f. Genre de protozoaires microscopiques, répandus dans les mers chaudes.

Noctuelle.

NOCTUÉLIENS (*nok-tu-é-li-in*) n. m. pl. Grande division des insectes lépidoptères, comprenant de gros papillons lourds, pour la plupart nocturnes. S. un *noctuélien.*

NOCTUELLE (*nok-tu-è-le*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, des pays tempérés (30 espèces).

NOCTULE (*nok-tu-le*) n. f. Genre de chauves-souris d'Europe et d'Asie.

Noctule.

NOCTURNAL (*nok*) n. m. *Liturg. anc.* Office de nuit, matines.

NOCTURNE (*nok*) adj. (lat. *nocturnus*). Qui arrive pendant la nuit : *apparition nocturne.* Qui veille pendant la nuit et dort le jour : *oiseau nocturne.* (ANT. **Diurne.**) N. m. Partie de l'office qui se chantait la nuit. Romance, morceau d'orchestre ou de piano, d'un caractère tendre et mélancolique : *Field et Chopin ont écrit de remarquables nocturnes.*

NOCTURNEMENT (*nok, man*) adv. De nuit.

NOCUITÉ n. f. (du lat. *nocuus*, nocif). Caractère d'une chose nuisible. ANT. **Innocuité.**

NODAL, E, AUX adj. *Physiq.* Qui se rapporte aux nœuds acoustiques : *ligne nodale ; points nodaux.*

NODOSITÉ (*zi*) n. f. (du lat. *nodus*, nœud). Etat de ce qui est noueux. Nœud : *avoir des nodosités aux doigts.*

NODULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est chargé de nœuds. Qui appartient aux nœuds.

NODULE n. m. (lat. *nodulus*). Petit nœud ; nouet.

NODULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de petits nœuds : *tige noduleuse.*

NODUS (*duss*) n. m. (mot lat. signif. *nœud*). Concrétion, tumeur en forme de nœud.

NOËL n. m. (du lat. *natalis*, natal). Fête de la nativité du Christ : *la fête de Noël* (ou *la Noël*) *est fixée au 25 décembre.* Cri que poussait autrefois le peuple à l'occasion de tout heureux événement politique. Cantique en l'honneur de cette fête (en ce sens, prend une majuscule) : *Adam a écrit un beau Noël. Arbre de Noël,* petit arbuste vert auquel on attache des friandises, des jouets, etc., et qui joue un grand rôle dans les fêtes de Noël. PROV. : **Quand Noël a son pignon, Pâques a son tison ;** ou **Quand à Noël on voit les moucherons, à Pâques on voit les glaçons,** quand l'hiver est tardif, qu'il fait assez doux à Noël, le printemps est froid.

NŒUD (*neu*) n. m. (lat. *nodus*). Enlacement serré, fait avec ruban, fil, corde, etc. : *faire un nœud.* Ornement en forme de nœud : *nœud de ruban.* Article ou jointure des doigts. Partie du larynx, qui fait saillie à l'extérieur : *le nœud de la gorge.* Repli du corps d'un serpent : *couleuvre qui déroule ses nœuds.* Partie dure d'un arbre : *les nœuds du sapin.* Point de la tige, où s'insère une feuille ou un groupe de feuilles. *Fig.* Attachement, lien moral : *les nœuds de l'amitié.* Difficulté, point essentiel : *voici le nœud de la question.* Complication sur laquelle repose l'intrigue d'une pièce ou d'un poème. *Mar.* Se dit des nœuds de la ligne de loch, placés à environ 15 mètres les uns des autres. *Filer* n *nœuds,* expression employée à tort pour exprimer que le bâtiment fait *n* milles en une heure. *Fig.* et *fam. Filer son nœud,* s'en aller, partir, mourir. Pl. *Astr.* Points opposés, où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste : *les nœuds de la lune. Nœud gordien.* v. GORDIUS (*Part. hist.*).

Nœuds de cravates.

NŒUD-DE-VACHE n. m. *Mar.* Syn. de AJUT.

NOIR, E adj. (lat. *niger*). Se dit de la couleur la plus obscure et des objets qui ont cette couleur : *encre noire.* Qui reste d'une couleur très foncée : *pain noir.* Sombre, obscur : *nuit noire.* Livide, meurtri : *noir de coups.* Sale, crasseux : *mains noires.* Qui appartient à la race des nègres : *un roi noir. Fig.* Triste, mélancolique : *humeur noire.* Atroce, odieux : *âme noire.* Malheureux, funeste : *une noire destinée.* Entaché dans sa réputation : *rendre quelqu'un bien noir. Bête noire,* personne pour laquelle on a le plus d'aversion. *Froid noir,* froid qu'il fait par un temps sombre. Froid excessif. N. m. Nègre : *les noirs de l'Afrique.* Couleur noire : *d'un noir de jais.* Couleur très foncée. Matière colorante noire. *Noir animal,* poudre noire obtenue par la calcination des os. *Noir d'ivoire,* obtenu par la carbonisation des débris de l'ivoire. *Noir de fumée,* espèce de suie produite par des résines brûlées et qui sert à divers usages dans les arts. *Noir d'aniline,* couleur artificielle servant surtout à teindre le coton en un beau noir. Etoffe noire, vêtement de deuil : *être en noir.* Meurtrissure : *être couvert de noirs.* Centre de la cible, marqué par un rond noir : *mettre dans le noir. Fig. Mettre dans le noir,* réussir du premier coup. Ombre d'un tableau, d'un dessin. *Fig. Passer du blanc au noir,* d'une extrémité à l'autre. *Voir tout en noir,* sous un aspect sinistre. *Broyer du noir,* se livrer à des réflexions tristes. Adv. En couleur noire : *peindre noir.* ANT. **Blanc.**

NOIRÂTRE adj. Qui tire sur le noir : *teinte noirâtre.*

NOIRAUD (*rô*), **E** adj. et n. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR n. f. Etat de ce qui est noir : *la noirceur de l'ébène.* Tache noire : *avoir des noirceurs au visage. Fig.* Perfidie, méchanceté : *noirceur de l'âme.* Action ou parole perfide, méchante : *dire des noirceurs de quelqu'un.* Humeur sombre, mélancolie. ANT. **Blancheur.**

NOIRCIR v. a. Rendre noir. *Fig.* Rendre sombre, mélancolique : *lecture qui noircit l'esprit.* Diffamer : *noircir la réputation.* V. n. et **Se noircir** v.pr. Devenir noir : *le bois noircit au feu ; le temps se noircit.* ANT. **Blanchir.**

NOIRCISSEMENT n. m. Action de noircir.

NOIRCISSURE (*si-su-re*) n. f. Tache noire.

NOIRE n. f. *Musig.* Note qui vaut la moitié d'une blanche ou le double d'une croche.

NOISE (*noi-ze*) n. f. Dispute. (Ne s'emploie guère que dans l'expression : *chercher noise.*)

NOISERAIE (*ze-rè*) n. f. Endroit planté de noisetiers.

NOISETIER (*ze-ti-é*) n. m. Genre de cupulifères des régions tempérées, comprenant des arbrisseaux qui portent la *noisette* ou l'*aveline : le noisetier est commun dans les haies.*

Noisetier.

NOISETTE (*zè-te*) n. f. (dimin. de *noix*). Fruit du noisetier. *Couleur noisette,* d'un gris roux.

NOIX (*noi*) n. f. (lat. *nux*). Fruit du noyer : *fraîches, les noix ont une chair délicate et, sèches, elles fournissent une huile comestible.* Se dit aussi d'autres fruits : *noix de coco* (du cocotier), *noix muscade* (du muscadier), *noix vomique* (du vomiquier), etc. *Noix de galle,* v. GALLE. Roue cannelée qui, dans un moulin à poivre, à café, sert à broyer. Rotule. Partie du

ressort d'un fusil. **Noix de veau,** petite glande qui se trouve dans une épaule de veau. (V. NOYER.)

NOLI ME TANGERE (*mé-tan-jé-ré*) n. m. invar. (mot lat. signif. *ne me touchez pas*). Nom donné à la grande balsamine, dont les semences éclatent dès qu'on les touche. Nom donné autrefois à certains cancroïdes de la face, que les topiques ordinaires ne faisaient qu'irriter. Adjectiv. : *la balsamine noli me tangere.*

NOLIS (*li*) n. m. Syn. de FRET. (On dit aussi NOLAGE.)

NOLISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de noliser.

NOLISER (*zé*) v. a. (ital. *noliggiare*). Fréter un vaisseau, une barque : *noliser un steamer.*

NOM (*non*) n. m. (lat. *nomen*). Mot, dit aussi *substantif*, servant à désigner une personne ou une chose. *Nom commun*, nom qui convient à tous les êtres de la même espèce. *Nom propre*, nom particulier, qui est la propriété d'une personne, d'un animal ou d'une chose : *le nom propre prend toujours une majuscule. Nom collectif*, v. COLLECTIF. *Noms de baptême*, prénoms que les chrétiens reçoivent au moment de leur baptême. *Petit nom*, principal prénom d'une personne. *Nom de guerre*, sobriquet que prenaient autrefois les soldats à leur entrée au service : *La Fleur, La Ramée, Fanfan, etc., sont des noms de guerre;* et, *par ext.*, nom emprunté, sous lequel une personne est généralement connue. *Fig.* Qualification, titre : *les doux noms de* père, d'ami. Gloire, renommée, illustration. *porter son nom en tous lieux; héritier d'un grand nom.* Noblesse : *homme de nom. De nom,* par le nom seulement, et non dans la réalité. **Au nom de,** loc. prép. De la part de : *agir au nom de quelqu'un.* En considération de : *au nom de ce que vous avez de plus cher.* — Les noms propres employés au pluriel n'en prennent pas la marque s'ils désignent les personnes que l'on cite : *les deux Corneille sont nés à Rouen.* Désignant un ouvrage, ils ne prennent pas non plus la marque du pluriel : *j'ai acheté deux Larousse.* Ils varient quand ils désignent des personnes semblable à celles dont on cite le nom : *les Corneilles, les Racines, les Molières sont rares.* Ils varient aussi quand ils désignent les grandes familles : *les Bourbons, les Condés, les Bonapartes*, et quand on emploie le nom des auteurs pour désigner des œuvres d'art : *ce musée possède des Titiens, des Raphaëls.* Les noms propres de peuples, de pays, prennent la marque du pluriel : *les deux Amériques.*

NOMADE adj. et n. (du gr. *nomas, ados*, qui fait paître). Qui erre, qui n'a point d'habitation fixe : *les tribus nomades des Arabes.*

NOMARCHIE (*chi*) n. f. (de *nomarque*). Gouvernement d'un nome. Dignité de nomarque. Circonscription administrative, dans la Grèce contemporaine.

NOMARQUE n. m. (du gr. *nomos*, nome, et *arkhein*, commander). Nom que les Grecs donnaient au gouverneur d'un nome, dans l'ancienne Egypte. Fonctionnaire placé à la tête d'une nomarchie, dans la Grèce moderne.

NOMBRABLE (*non*) adj. Que l'on peut compter.

NOMBRANT (*non-bran*) adj. m. Usité seulement dans *nombre nombrant.* nombre abstrait.

NOMBRE (*non-bre*) n. m. (lat. *numerus*). Rapport entre une quantité et une autre quantité prise comme terme de comparaison, et qu'on appelle unité : *des nombreux égaux.* Collection de personnes ou de choses. Majorité : *le pouvoir du nombre l'emporte dans les démocraties. Le grand nombre, le plus grand nombre*, la majorité des hommes. *Nombre de, bon nombre de*, beaucoup, plusieurs. *Nombre rond*, nombre auquel on réduit un compte pour le simplifier : *100 est un nombre rond, relativement à 97. Sans nombre*, en grande quantité : *réclamations sans nombre. Faire nombre*, figurer sans utilité réelle, ou avoir sa valeur comme les autres. *Littér.* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement des mots dans la prose : *cette période a du nombre. Gram.* Propriété qu'ont les mots de représenter, par certaines formes, l'idée d'unité ou de pluralité : *il y a deux nombres : le singulier et le pluriel. Arithm. Nombre abstrait, concret*, v. ces mots. *Nombre entier*, qui contient un nombre exact de fois l'unité, comme *un, deux, cinq*, etc. *Nombre fractionnaire*, qui contient des fractions de l'unité, comme *un demi, deux tiers, trois quarts*, etc. *Nombre décimal*, nombre fractionnaire dont le dénominateur est dix ou une puissance de dix. *Nombre premier*, nombre entier qui n'est divisible que par lui-même et par l'unité, comme 3, 5, 7, 11, 13, etc. *Nombres premiers entre eux*, nombres qui n'ont point d'autres diviseurs communs que l'unité, tels que 18 et 35. *Nombre pair*, nombre exactement divisible par 2, comme 4, 8, 10, etc. *Nombre impair*, nombre qui n'est pas exactement divisible par 2, comme 7, 9, etc. *Astr.* **Nombre d'or**, cycle lunaire de 19 ans. Loc. prép. : **Au nombre de,** parmi, au rang de. Loc. adv. **En nombre,** en grand nombre ou en nombre voulu.

NOMBRER (*non-bré*) v. a. (lat. *numerare*). Compter, supputer.

NOMBREUSEMENT (*ze-man*) adv. En grand nombre. (Peu us.)

NOMBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Qui est en grand nombre, qui comprend un grand nombre d'éléments : *une nombreuse armée.* Harmonieux et cadencé : *période nombreuse.*

NOMBRIL (*bri*) n. m. (lat. *umbilicus*). Petite cicatrice du cordon ombilical, au milieu du ventre. *Bot.* Cavité à l'extrémité des fruits opposée à la queue.

NOME n. m. (du gr. *nomos*, loi). Sorte de poème qui se chantait en l'honneur d'Apollon, chez les anciens.

NOME n. m. (gr. *nomos*). Division administrative de l'ancienne Egypte. Dans la Grèce moderne, syn. de NOMARCHIE.

NÔME n. m. (du gr. *nomos*, division). Ancien mot employé en algèbre pour désigner un terme joint à un autre par le signe + ou le signe —, et qui se retrouve dans les mots : *monôme, binôme*, etc.

NOMENCLATEUR (*man*) n. m. (lat. *nomenclator;* de *nomen*, nom). Esclave romain qui accompagnait ceux qui briguaient les magistratures, afin de leur faire connaître le nom des citoyens qu'ils rencontraient et qu'ils avaient intérêt de saluer. Celui qui s'occupe de la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE (*man*) n. f. Collection des termes techniques d'une science ou d'un art : *la nomenclature chimique.* Ensemble des mots d'un dictionnaire. Recueil de mots, de noms propres. Art de classer les objets d'une science, et de leur attribuer des noms. Longue et ennuyeuse liste de mots. Catalogue.

NOMINAL, E, AUX adj. (lat. *nominalis*). Qui se fait en appelant les noms : *appel nominal.* Qui n'a que le nom, sans posséder les avantages réels : *Henri III était le chef nominal de la Ligue. Valeur nominale*, valeur inscrite sur une monnaie, sur un effet de commerce, etc., souvent différente de celle qui leur est attribuée dans la circulation. **Nominaux** n. m. pl. Partisans du nominalisme.

NOMINALEMENT adv. D'une manière nominale.

NOMINALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle les genres et les espèces (ou *universaux*) n'existent que de nom : *le nominalisme fut défendu par Roscelin.*

NOMINALISTE (*lis-te*) adj. Qui a rapport au nominalisme. N. Partisan de cette doctrine. (Au pl., on dit aussi NOMINAUX.)

NOMINATAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR n. m. Celui qui nommait à un bénéfice.

NOMINATIF n. m. Dans les langues à déclinaisons, cas qui désigne le sujet d'une proposition.

NOMINATIF, IVE adj. Qui contient des noms : *état nominatif des employés d'une administration.* Se dit d'un titre qui porte le nom du propriétaire, par opposition aux titres au « porteur ».

NOMINATION (*si-on*) n. f. (lat. *nominatio*). Action de nommer à un emploi. Son effet.

NOMINATIVEMENT (*man*) adv. En désignant le nom : *être interpeller nominativement.*

NOMMÉ (*no-mé*), **E** adj. Appelé : *Louis XII, nommé le Père du peuple.* N. *Le nommé, la nommée*, la personne qui porte le nom de : *le nommé Jean.* Loc. adv. : **A point nommé,** à propos. **A jour nommé,** au jour convenu.

NOMMÉMENT (*no-mé-man*) adv. Avec désignation par le nom : *plusieurs se sont distingués, et nommément un tel.*

NOMMER (*no-mé*) v. a. (lat. *nominare*). Donner un nom : *nommer un enfant au baptême.* Désigner par son propre nom : *il est des choses qu'il ne faut pas nommer.* Choisir pour remplir certaines fonctions : *on l'a nommé maire de sa commune.* Instituer en qualité de : *nommé quelqu'un son héritier.*

NOMOGRAPHE n. m. (du gr. *nomos*, loi, et *graphein*, écrire). Auteur d'un recueil de lois ou d'un traité sur les lois.

NOMOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *nomographe*). Traité sur les lois. Science des lois. Ensemble des méthodes permettant de remplacer les calculs numériques par une simple lecture sur un tableau graphique (*abaque*).

NOMOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *nomos*, loi, et *logos*, discours). Science de la législation. (Peu us.)

NOMOTHÈTE n. m. (du gr. *nomos*, loi, et *tithêmi*, je place). A Athènes, membre d'une des commissions législatives chargées de reviser la constitution, d'examiner les innovations aux lois, etc.

NON (lat. *non*) particule négative opposée à l'affirmative *oui*. Se joint quelquefois à un adjectif, à un nom : *non solvable, non-réussite*. Loc. adv. : **Non plus**, pareillement, mais dans un sens négatif : *ni moi non plus*. **Non seulement**, pas seulement cela (locution ordinairement suivie de la conjonction adversative *mais*). Loc. conj. : **Non pas que**, ce n'est pas que. **Non plus que**, pas plus que . *il ne bouge non plus qu'une statue*. N. m. : *répondre par un non*. ANT. **Oui.**

NON-ACTIVITÉ (*non-nak*) n. f. Etat d'un officier, d'un fonctionnaire, qui n'exerce pas son emploi.

NONAGÉNAIRE (*nè-re*) n. et adj. (lat. *nonagenarius*). Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME (*zi-me*) n. et adj. m. (lat. *nonagesimus*). Chacune des extrémités du diamètre de l'écliptique, perpendiculaire à l'intersection de l'horizon et de l'écliptique.

NONAGESIMO (*jé-zi*) adv. (mot lat.). Quatre-vingt-dix-neuvièmement. (Peu us.).

NONANTE adj. num. (lat. *nonaginta*). Quatre-vingt-dix. (Vx.)

NONANTIÈME adj. num. ord. de *nonante*.

NONCE n. m. (du lat. *nuncius*, messager). Ambassadeur du pape : *le nonce à Paris*.

NONCHALAMMENT (*la-man*) adv. Avec nonchala ce : *agir nonchalamment*. ANT. **Activement.**

NONCHALANCE n. f. (de *nonchalant*). Négligence, manque de soin. Parole, action nonchalante. ANT. **Activité, vivacité, ardeur.**

NONCHALANT (*lan*), **E** adj. et n. Qui manque d'ardeur par insouciance. Qui agit, parle avec mollesse ou abandon. *Par ext.* Qui est fait avec nonchalance. ANT. **Actif, vif, ardent, impétueux.**

NONCHALOIR n. m. (de *non*, et *chaloir*). Négligence, paresse, inaction. (Vx.)

NONCIATURE n. f. Fonctions de nonce. Exercice de cette charge. Palais du nonce.

NON-COMBATTANT (*kon-ba-tan*) n. et adj. m. Se dit de la partie du personnel militaire qui ne prend pas une part effective au combat : *les médecins et les ambulanciers sont rangés parmi les non-combattants*. ANT. **Combattant.**

NON-COMPARANT (*ran*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne qui fait défaut, qui ne comparaît pas en justice. ANT. **Comparant.**

NON-CONCILIATION (*si-on*) n. f. Défaut de conciliation : *procès-verbal de non-conciliation*.

NON-CONFORMISTE (*mis-te*) n. et adj. Se dit, en Angleterre, des protestants qui ne suivent pas la religion anglicane. Pl. des *non-conformistes*.

NON-CONFORMITÉ n. f. Défaut de conformité.

NONE n. f. (lat. *nona*). *Antiq. rom.* Quatrième partie du jour, commençant après la neuvième heure, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi. Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte. N. f. pl. Chez les Romains, septième jour des mois de mars, mai, juillet et octobre; cinquième jour de sautres mois.

NON-ÊTRE (*non-nè-tre*) n. m. En philosophie, ce qui n'a pas d'existence, de réalité.

NON-EXÉCUTION (*non-nègh-zé-ku-si-on*) n. f. Défaut d'exécution : *la non-exécution d'une obligation*.

NON-EXISTENCE (*non-nègh-zis-tan-se*) n. f. Etat d'une chose qui n'existe pas.

NONIDI n. m. (du lat. *nonus*, neuvième, et *dies*, jour). Neuvième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION (*van-si-on*). n. f. Abstention d'un Etat qui n'intervient pas dans les affaires des autres Etats, lorsqu'il n'est pas directement intéressé à intervenir : *politique de non-intervention*.

NON-INTERVENTIONNISTE (*van-si-o-nis-te*) adj. Partisan de la politique de non-intervention.

NONIUS (*ni-uss*) n. m. (de *Nonius*, savant portugais). Instrument de graduation analogue au vernier.

NON-JOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Privation de jouissance. (Peu us.)

NON-LIEU n. m. *Dr. Déclaration, ordonnance de non-lieu*, ordonnance du juge d'instruction ou de la chambre des mises en accusation, constatant qu'il n'y a pas lieu à poursuivre.

NON-MOI n. m. En philosophie, ensemble des objets distincts du moi.

NONNE (*no-ne*) ou **NONNAIN** (*no-nin*) n. f. (lat. ecclés. *nonna*). *Par plaisant.* Religieuse.

NONNETTE (*no-nè-te*) n. f. Jeune religieuse. Petit pain d'épice de forme ronde, qui fut d'abord fabriqué dans les couvents de religieuses.

NONOBSTANT (*no-nobs-tan*), **E** adj. (de *non*, et du lat. *obstans*, empêchant). Qui n'empêche pas : *ces raisons nonobstantes, il est parti*. (Vx.)

NONOBSTANT (*nobs-tan*) prép. Malgré, sans égard à : *nonobstant les remontrances*. Adv. Cependant, néanmoins.

NONPAREIL, ELLE (*rè, ll* mll.) adj. Sans égal : *beauté non pareille*. (Vx.) N. f. Terme dont se servaient les marchands et les fabricants pour exprimer ce qu'ils vendaient ou fabriquaient de plus petit. *Impr.* Petit caractère.

NON-PAYEMENT (*pè-ie-man*) ou **NON-PAIEMENT** (*pai-man*) n. m. Défaut de paiement : *billet qui sera protesté en cas de non-payement*. Pl. des *non-payements* ou *non-paiements*.

NON-RÉSIDENCE (*dan-se*) n. f. Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-RÉUSSITE (*ré-u-si-te*) n. f. Manque de réussite. Pl. des *non-réussites*.

NON-SENS (*sanss*) n. m. invar. Défaut de sens, de signification. Parole dépourvue de sens, chose absurde : *cette phrase est un non-sens*.

NONUPLE adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER (*plé*) v. a. Répéter neuf fois.

NON-USAGE (*non-nu*) n. m. Cessation d'un usage.

NON-VALEUR n. f. Se dit d'un fonds qui ne rapporte rien, d'une créance qu'on n'a pu recouvrer, etc. Au *fig.*, se dit d'une personne d'intelligence, d'utilité nulle : *un soldat malingre est une non-valeur. Fonds de non-valeur*, centimes additionnels imposés en prévision de recettes portées au budget et qui ne se réaliseraient pas. Pl. des *non-valeurs*.

NON-VUE (*vû*) n. f. *Mar.* Etat où se trouve l'équipage d'un navire, auquel une brume très épaisse empêche de reconnaître où il se trouve.

NOOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *noos*, esprit, et *logos*, discours). Science de l'esprit humain. (Peu us.)

Nopal.

NOPAL n. m. Nom vulgaire du genre *opponce*. — Les nopals sont des cactées à tige formée d'articles lisses, charnus, aplatis (*raquettes*). Les fruits, dits *figues de Barbarie*, sont employés pour combattre la dysenterie. Une espèce nourrit la cochenille. Pl. des *nopals*.

NORD (*nor*) n. m. (anc. allem. *nord*). Un des quatre points cardinaux, dans la direction de l'étoile polaire : *l'aiguille aimantée se tourne à peu près vers le nord. Fam. Perdre le nord*, ne plus savoir où l'on en est. Partie du globe terrestre ou d'un pays située vers ce point (dans ce sens, prend une majuscule) : *la nature a donné la force au Nord et l'esprit au Midi*. ANT. **Sud, midi.**

NORD-EST (*nor-dèst*) n. m. Point de l'horizon, partie du monde située entre le nord et l'est.

NORDIQUE adj. Se dit de la langue ou de la littérature des peuples d'origine germanique habitant le nord de l'Europe : *les langues nordiques*.

NORDIR v. n. *Mar.* Tourner au nord, en parlant du vent.

NORD-OUEST (*nor-dou-èst*) n. m. Point de l'horizon, partie du monde, situés entre le nord et l'ouest. (Les marins prononcent *noroué*, ou *norois*.)

NORIA n. f. (mot espagn., venu de l'ar. *na'-ora*). Machine hydraulique, formée de godets attachés à une chaine sans fin, qui plongent renversés, et remontent pleins.

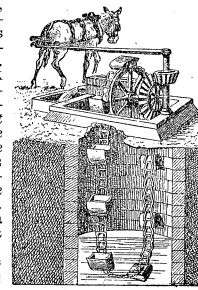
Noria.

NORMAL, E, AUX adj. (du lat. *norma*, règle). Ordinaire et régulier : *être dans son état normal. Ecole normale primaire, école normale supérieure*, v. ÉCOLE (*Part. hist.*). Perpendiculaire : *une ligne normale à un plan. Géom.* N. f. Ligne perpendiculaire à un plan. *Normale en un point d'une surface*, droite perpendiculaire au plan tangent en ce point. ANT. **Anormal.**

NORMALEMENT (*man*) adv. D'une façon normale. ANT. **Anormalement.**

NORMALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) n. Elève d'une école normale.

NORMAND (*man*), **E** adj. et n. De la Normandie.

NORME n. f. (du lat. *norma*, règ'e, loi). Principe servant de règle : *œuvre exécutée selon la norme.*

NOROIS, E (*roi, oi-ze*), **NORROIS, E** (*no-roi, oi-ze*) ou **NORMANNIQUE** (*ma-ni-ke*) adj. Qui est du Nord-Ouest. Qui se rapporte aux Normands. N. Habitant du Nord-Ouest. N. m. Ancienne langue des Scandinaves.

NOROIS (*roi*) n. m. Vent. V. NORD-OUEST.

NORVÉGIEN, ENNE adj. et n. De Norvège.

NOS (*nô*) adj. poss. des deux genres, pl. de *notre*.

NOSOGRAPHIE n. f. (du gr. *nosos*, maladie, et *graphê*, description). Description des maladies.

NOSOLOGIE (*jî*) n. f. Partie de la médecine qui traite des maladies en général. Traité sur les maladies.

NOSSEIGNEURS (*no-sè-gneur*) n. m. pl. Titre donné, sous l'ancien régime, aux membres des conseils royaux et même du Parlement, et pris aussi par les évêques.

NOSTALGIE (*nos-tal-jî*) n. f. (du gr. *nostos*, retour, et *algos*, douleur). Mélancolie causée par un vif désir de revoir sa patrie, vulgairement *mal du pays* : *les Suisses sont très sujets à la nostalgie.*

NOSTALGIQUE (*nos-tal*) adj. Qui tient de la nostalgie : *langueur nostalgique.*

NOSTOC (*nos-tok*) n. m. Genre d'algues très répandues dans les endroits humides.

NOSTRAS (*nos-trass*) adj. m. (en lat. : *de notre pays*). Se dit du choléra acclimaté, sporadique : *choléra nostras.*

NOTA (mot lat. signif. *note, remarque*). Se met en tête d'une remarque écrite. (On dit quelquef. *nota bene*, remarquez bien.) N. m. Note que l'on met à la marge ou au bas d'un écrit. Pl. des *nota.*

NOTABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est notable. Celui qui occupe un rang distingué dans les arts, les lettres, la hiérarchie administrative, etc.

NOTABLE adj. (lat. *notabilis*). Apparent, considérable : *préjugé notable.* Qui a sur la place une situation prépondérante : *un notable commerçant.* N. Personne considérable d'un Etat, d'une ville, par ses fonctions, sa position, la considération dont elle jouit. *Assemblée des notables*, v. *Part. hist.*

NOTABLEMENT (*man*) adv. Beaucoup.

NOTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *notarius ;* de *nota*, note). Officier ministériel qui reçoit et rédige les actes, contrats, etc., pour leur donner un caractère d'authenticité : *les charges de notaire sont vénales.* **Notaire apostolique,** sous l'ancien régime, nom donné en France à certains secrétaires des évêques chargés de dresser les actes de chancellerie ecclésiastique.

NOTAIRESSE (*tè-rè-se*) n. f. Femme d'un notaire.

NOTAMMENT (*ta-man*) adv. Spécialement, particulièrement, entre autres, par exemple.

NOTARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au notariat : *charge notariale.*

NOTARIAT (*ri-a*) n. m. Charge de notaire. L'ensemble des notaires : *entrer dans le notariat.*

NOTARIÉ, E adj. Passé devant notaire : *acte notarié.*

NOTATEUR, TRICE n. Personne qui prend des notes, qui aime à en prendre.

NOTATION (*si-on*) n. f. Action d'indiquer, de représenter par des signes convenus : *notation musicale ; notation chimique.*

NOTE n. f. (lat. *nota*). Marque pour se rappeler quelque chose : *prendre note d'une chose sur son carnet.* Observation écrite : *note à consulter.* Commentaire, sommaire pour servir à l'intelligence d'un texte : *mettre des notes à un livre.* Détail d'un compte à acquitter, mémoire : *donnez-moi ma note.* Observation concise, par laquelle on apprécie la conduite de quelqu'un. Chiffre exprimant la valeur d'un travail : *avoir de bonnes notes.* Communication par un gouvernement à son représentant auprès d'une cour : *note diplomatique.* Caractère de musique figurant un son et sa durée : *il y a sept formes ou figures principales de notes : la ronde, la blanche, la noire, la croche, la double croche, la triple croche, la quadruple croche ; il y a sept noms de notes : do, ré, mi, fa, sol, la, si.* (V. GAMME.) Ce son lui-même. *Fig. Changer de note*, avoir une conduite, tenir des propos d'un genre différent. *Chanter toujours la même note*, faire ou dire toujours la même chose. *Etre dans la note*, faire précisément ce qui convenait.

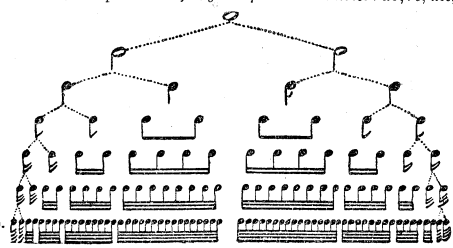

Valeurs relatives des notes.

NOTER (*tê*) v. a. Faire une marque sur, prendre note de : *noter un vers, un passage.* Remarquer : *notez bien que...* Ecrire de la musique avec des signes convenus : *noter un air.*

NOTEUR, EUSE n. Copiste de musique. (Peu us.)

NOTICE n. f. (lat. *notitia*). Ecrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque : *notice biographique.*

NOTIFICATIF, IVE adj. Qui sert à notifier.

NOTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de notifier. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire savoir dans les formes légales : *notifier un acte, un jugement.*

NOTION (*si-on*) n. f. (lat. *notio ;* de *nocere*, connaître). Idée qu'on a d'une chose : *la conscience donne directement à l'homme la notion du bien et du mal.*

NOTOIRE adj. (lat. *notorius*). Connu généralement : *le fait est notoire.*

NOTOIREMENT (*man*) adv. (de *notoire*). Manifestement : *affirmation notoirement contraire à la vérité.*

NOTORIÉTÉ n. f. Etat de ce qui est notoire : *il est de notoriété publique que...* **Acte de notoriété,** acte destiné à attester un fait notoire et constant, et délivré par un maire, un juge de paix, etc.

NOTRE adj. poss. (lat. *noster*). Qui nous concerne, qui est à nous. Pl. *nos.*

NÔTRE (précédé de l'art.) pron. poss. Qui est à nous : *ces livres sont les nôtres.* N. m. pl. *Les nôtres*, nos parents : *nous préférons les nôtres aux étrangers.* Ceux de notre parti, de notre société : *êtes-vous des nôtres ?*

NOTRE-DAME n. f. La sainte Vierge. Sa fête. Image de la Vierge : *une Notre-Dame peinte.* Eglise qui lui est consacrée : *Notre-Dame de Paris.* Exclamation, jurement religieux : *Notre Dame! que c'est beau.* Pl. des *Notre-Dame.*

NOTULE n. f. Courte annotation.

NOTUS (*tuss*) n. m. Vent du midi, chez les anciens Romains.

NOUAGE n. m. Action de nouer. Opération de tissage qui consiste à nouer les fils d'une chaîne terminée à ceux de la chaîne nouvelle qui lui succède.

NOUBA n. f. Musique des tirailleurs algériens, où entrent des instruments indigènes et qui donne exclusivement des airs arabes.

NOUE (*noû*) n. f. Endroit où se joignent deux combles en angle rentrant. Lame de plomb ou tuile creuse placée en pente dans cet endroit. Ancien lit d'un cours d'eau, où il reste encore de l'eau. Sol gras et humide cultivé en prairie pour servir de pâturage.

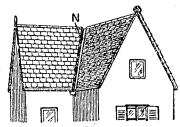

N, Noue.

NOUÉ, E adj. *Fig.* Rachitique, qui ne grandit pas : *cet enfant est noué.*

NOUEMENT (*noû-man*) n. m. Action de nouer.

NOUER (*nou-é*) v. a. (lat. *nodare*). Lier avec un nœud : *nouer un bouquet.* Faire un nœud à : *nouer une ficelle.* Envelopper et fermer avec un nœud : *nouer de l'argent dans son mouchoir. Fig.* Former, établir : *nouer une intrigue.* V. n. Prendre son premier accroissement après la fécondation des fruits. **Se nouer** v. pr. Etre noué. ANT. **Dénouer.**

NOUET (*nou-è*) n. m. Linge noué où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.

NOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui noue, qui est chargée de nouer. (Peu us.)

NOUEUX, EUSE (*nou-eû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de nœuds : *bâton noueux.*

NOUGAT (*ghâ*) n. m. (lat. pop. *nucatum*). Gâteau fait d'amandes et de caramel ou de miel.

NOUILLES (*nou, ll* mll.) n. f. pl. (allem. *nudel*). Espèce de pâte alimentaire, faite avec de la farine et des œufs, et qui se coupe en forme de petites lanières.

NOUILLETTES (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. pl. Petites nouilles.

NOULET (*lè*) n. m. Assemblage de noues, formant un canal pour l'écoulement des eaux. Assemblage de pièces de charpente qui sont placées à l'intersection de deux combles n'ayant pas la même hauteur.

NOURRAIN (*nou-rin*) n. m. (lat. *nutrimen*). Fretin qu'on jette dans un étang pour le repeupler.

NOURRI (*nou-ri*), **E** adj. Rempli : *grain nourri. Fig.* Riche, abondant : *style nourri.*

NOURRICE (*nou-ri-se*) n. f. (lat. *nutricia*). Femme allaitant un enfant qui n'est pas le sien : *l'alimentation des nourrices doit être substantielle et variée.* Mère qui allaite ses enfants : *être la nourrice de son dernier-né. Mettre, placer un enfant en nourrice,* le donner à nourrir à une femme hors de la maison de ses parents. *Fig.* Ce qui alimente, entretient, développe : *la Sicile était la nourrice de Rome.*

NOURRICERIE (*nou-ri-se-ri*) n. f. Etablissement où l'on nourrit les enfants en bas âge. Lieu où l'on engraisse les bestiaux. Lieu où l'on élève les vers à soie.

NOURRICIER (*nou-ri-si-é*), **ÈRE** adj. Qui sert à la nutrition : *suc nourricier.* N. m. Mari d'une nourrice. Adjectiv. : *père nourricier.*

NOURRIR (*nou-rir*) v. a. (lat. *nutrire*). Servir à la nutrition : *le sang nourrit le corps.* Fournir les aliments : *la terre nourrit l'homme.* Donner à manger : *nourrir des bestiaux.* Etre habité par : *l'Afrique nourrit beaucoup de fauves.* Allaiter : *nourrir un enfant. Fig.* Instruire, éduquer dans : *nourrir des enfants dans l'amour du devoir.* Faire croître : *terrain qui nourrit des vignobles* Former : *la lecture nourrit l'esprit.* Entretenir : *nourrir l'espoir.* Donner de la vigueur : *nourrir sa couleur, son style.*

NOURRISSABLE (*nou-ri-sa-ble*) adj. Qui peut être nourri. (Peu us.)

NOURRISSAGE (*nou-ri-sa-je*) n. m. Se dit du soin d'élever des bestiaux.

NOURRISSANT (*nou-ri-san*), **E** adj. Qui nourrit beaucoup : *viande très nourrissante.*

NOURRISSEUR (*nou-ri-seur*) n. m. Qui nourrit des vaches pour vendre leur lait. Qui engraisse du bétail pour la boucherie.

NOURRISSON (*nou-ri-son*) n. m. Enfant à la mamelle. *Fig.* et *poét. Les nourrissons du Pinde, des Muses,* les poètes.

NOURRITURE (*nou-ri*) n. f. Action de nourrir, d'allaiter un enfant. Subtances dont on se nourrit : *nourriture substantielle. Fig.* Ce qui entretient le développement intellectuel ou moral : *la science est la nourriture de l'esprit.*

NOUS (*nou*) pron. pers. de la 1re pers. du pl. des deux genres. Les souverains, les hauts fonctionnaires, dans leurs ordonnances ; les juges, dans leurs arrêts, et quelquefois les auteurs, disent *nous,* au lieu de *je, moi,* et alors les adjectifs et les participes se mettent au singulier : *nous sommes persuadé.*

NOUURE n. f. Etat d'un enfant noué : rachitisme. Formation du fruit qui succède à la fleur.

NOUVEAU (*vô*) ou **NOUVEL** (devant une voyelle ou un *h* muet), **ELLE** (*vèl, è-le*) adj. (lat. *novellus*). Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps : *livre nouveau.* Qui succède à d'autres choses de même nature : *la saison nouvelle.* Dont le caractère est changé : *devenir un nouvel homme.* Novice, inexpérimenté : *être nouveau dans un genre d'affaires.* (Le mot *nouveau* prend des sens très différents, selon qu'il est placé avant ou après le substantif : *habit nouveau,* d'une forme récente ; *nouvel habit,* autre que celui qu'on vient de quitter.) **Le nouveau monde,** l'Amérique. **Le Nouveau Testament,** les livres saints qui ont suivi la naissance de J.-C. *Nouvel an,* premier jour de l'année. *Nouveau visage,* personne qu'on n'avait pas encore vue. *Esprit nouveau,* esprit d'innovation. *Mots nouveaux,* mots usités depuis peu. *Homme nouveau,* homme qui s'illustre, mais dont les ancêtres sont restés inconnus. N. m. Ce qui est récent : *le nouveau plaît toujours.* Chose surprenante : *voilà du nouveau.* Adv. Nouvellement : *enfant nouveau-né* Les expressions : *nouveau venu, nouveaux mariés, nouvelles converties,* etc., forment tantôt une locution substantive, tantôt une locution adjective. Loc. adv : **De nouveau,** derechef : *être condamné de nouveau.* **A nouveau,** en remplaçant une première tentative par une tentative différente : *reprendre à nouveau un projet.* PROV. : **Tout nouveau tout beau,** la nouveauté a toujours un charme particulier. **Rien de nouveau sous le soleil,** il ne se fait, il n'arrive sur la terre que ce qui s'est déjà fait, ce qui est déjà arrivé. ANT. **Vieux, ancien, antique.**

NOUVEAU-NÉ, E (*vô*) n. Enfant nouvellement né : *les nouveau-nés.* Adjectiv. : *des enfants nouveau-nés ; une fille nouveau-née.*

NOUVEAUTÉ (*vô-té*) n. f. (lat. *novellitas*). Qualité de ce qui est nouveau : *la nouveauté d'une mode.* Innovation, chose nouvelle : *aimer les nouveautés.* Pl. Etoffe d'un genre, d'un dessin nouveau, ou dont le dessin, la couleur sont variés, par opposition aux étoffes unies. Livre nouvellement publié. *Marchand de nouveautés,* celui qui vend ce qui concerne la toilette des femmes. ANT. **Ancienneté, antiquité.**

NOUVELLE (*vè-le*) n. f. Premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment : *accueillir avec incrédulité une nouvelle.* Renseignement sur la santé, la situation de quelqu'un. Composition littéraire de petite étendue, qui tient le milieu entre le conte et le roman. *Nouvelles à la main,* petites nouvelles piquantes, colportées en manuscrit ; petites anecdotes qu'on imprime dans un journal. PROV. : **Point de nouvelles bonnes nouvelles,** quand on ne reçoit aucun renseignement, on peut conjecturer qu'il n'est rien arrivé de fâcheux. **Les mauvaises nouvelles ont des ailes.** le bruit d'un malheur se répand vite.

NOUVELLEMENT (*vè-le-man*) adv. Depuis peu, récemment. ANT. **Anciennement.**

NOUVELLETÉ (*vè-le-té*) n. f. *Dr.* Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE (*vè-lis-te*) n. m. Celui qui est curieux de nouvelles. Journaliste.

NOVA n. f. Nom donné à toute étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble surgir des profondeurs de la voûte céleste. Pl. *novæ.*

NOVALE n. f. (lat. *novalis*). Terre nouvellement mise en valeur. Dîme levée sur cette terre.

NOVATEUR, TRICE n. (lat. *novator, trix*). Qui innove. Adjectiv. : *esprit novateur.*

NOVATION (*si-on*) n. f. (lat. *novatio*). *Dr.* Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien : *novation d'une créance.*

NOVATOIRE adj. Qui est de la nature de la novation, ou relatif à la novation : *acte novatoire*

NOVELLES (*vè-le*) n. f. pl. Constitutions des empereurs d'Orient, publiées par Justinien.

NOVEMBRE (*van-bre*) n. m. (du lat. *novem*, neuf, l'année romaine commençant au mois de mars). Onzième mois de l'année actuelle.

NOVER (*vé*) v. a. (lat. *novare*). Renouveler une obligation : *nover une créance.* Effectuer une novation.

NOVICE n. (lat. *novitius*). Qui a pris nouvellement l'habit religieux dans un couvent, pour y passer un temps d'épreuve. Apprenti matelot. Adj. Peu exercé, peu habile : *être novice dans un métier.* Candide, innocent : *une jeune fille novice.* ANT. **Habile, expérimenté.**

NOVICIAT (*sia*) n. m. Etat des novices avant leurs vœux : *faire son noviciat.* Temps que dure leur épreuve. Maison qu'ils habitent. *Fig.* Apprentissage en général : *l'enseignement demande un long noviciat.*

NOYADE (*noï-ia-de*) n. f. Action de noyer : *les noyades de Carrier à Nantes.*

NOYAU *noï-iô*) n. m. (lat. pop. *nucale* ; de *nux, nucis*, noix). Partie très dure renfermée dans certains fruits, et contenant une amande : *noyau de pêche, de prune.* Partie centrale d'un escalier tournant, sur laquelle porte l'extrémité des marches. Partie la plus lumineuse d'une comète. Petit corps sphérique, ou vésicule de forme variable, qui existe dans l'intérieur de toute cellule. *Fig.* Réunion de personnes autour desquelles d'autres personnes s'amassent : *le noyau d'une société civile, politique, littéraire, etc.*

NOYÉ (*noï-ié*), **E** adj. (*de noyer* v. a.). Baigné : *yeux noyés de larmes.* N. Personne noyée, asphyxiée par l'immersion : *rappeler un noyé à la vie.* — Lorsqu'une personne est en danger de se noyer, le nageur qui se porte à son secours doit agir avec sang-froid et prudence. Il évitera surtout de se laisser appréhender par elle, et de voir ainsi ses mouvements paralysés ; mais il essayera de la pousser par derrière vers la berge, ou de la saisir aux cheveux ou aux aisselles. Pour rappeler un noyé à la vie, il faut le transporter *doucement* au lieu de secours, puis le débarrasser de ses vêtements, et l'étendre la tête légèrement plus basse que les pieds. Ensuite, on desserrera les mâchoires, et l'on exercera des tractions rythmées sur la langue, à raison de quinze à vingt par minute. Si l'on a des aides, l'un fera la respiration artificielle, en élevant et écartant les bras, puis les rabaissant et comprimant à ce moment la cage thoracique ; un autre exercera des frictions sur tout le corps, etc. Des noyés ont pu être rappelés à la vie après quarante minutes, et même davantage, de submersion. Il faut donc persévérer longtemps dans les soins donnés.

Noyer.

NOYER (*noï-ié*) v. a. (du lat. *necare*, tuer. — Se conj. comme *aboyer.*) Faire périr par asphyxie dans un liquide quelconque : *noyer un chien. Fig.* Faire disparaître : *noyer sa raison dans le vin.* Délayer : *noyer sa pensée dans un verbiage inutile.* **Se noyer** v. pr. Périr dans l'eau. *Fig. Se noyer dans le sang*, commettre de grandes cruautés. *Se noyer dans un raisonnement*, s'y perdre.

NOYER (*noï-ié*) n. m. (du lat. *nux*, noix). Genre de juglandacées, comprenant de grands arbres des régions tempérées, qui portent les *noix*, et dont le bois, dur, est susceptible d'un beau poli. Bois de cet arbre : *chambre en noyer.*

N.-S. J.-C., abréviation des mots *Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NU, E adj. (lat. *nudus*). Qui n'est pas vêtu : *un enfant nu.* Sans ornement : *des murailles nues. Fig. Vérité toute nue*, sans déguisement. *Pays nu*, sans arbres, sans verdure : *la Beauce est un pays nu. Epée nue*, hors du fourreau. *Nue propriété*, dont un autre a l'usufruit. *Nu propriétaire*, celui qui possède la nue propriété. **A nu** loc. adv. A découvert : *montrer son cœur à nu. Monter un cheval à nu*, sans selle. — *Gram. Nu*, placé devant le nom, est invariable et se joint au nom par un trait d'union : **nu-tête, nu-pieds.** Placé après, *nu* s'accorde avec le nom : *tête* **nue,** *pieds* **nus.** ANT. **Vêtu, habillé.**

NU n. m. Nom de la treizième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *n.*

NUAGE n. m. (de *nue*). Amas de brouillards plus ou moins épais, suspendus dans l'atmosphère : *les nuages affectent quatre formes principales : cirrus, cumulus, stratus, nimbus.* (V. ces mots.) *Fig* : Tout ce qui empêche de voir : *nuage de poussière.* Trouble, chagrin, peint sur la figure : *un nuage de tristesse se répandit sur son front.* Trouble de la vue : *avoir un nuage devant les yeux.* Ce qui obscurcit l'intelligence. Ce qui trouble la sérénité : *bonheur sans nuage. Nuage de lait*, petite quantité de lait qu'on verse dans le thé, le café.

NUAGEUSEMENT (*man*) adv. D'une manière nuageuse.

NUAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Couvert de nuages : *ciel nuageux. Fig.* Vague, vaporeux, obscur : *un poète nuageux.*

NUAISON (*è-zon*) n. f. *Mar.* Durée du même temps ou du même vent.

NUANCE n. f. (de *nuer*). Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur, entre le clair et le foncé. *Fig.* Différence délicate entre choses du même genre : *nuance entre les opinions. Musiq.* Degré de force ou de douceur qu'il convient de donner aux sons : *on indique les nuances, comme les mouvements, par des mots italiens ou leurs abréviations.*

NUANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a et o : il nuança, nous nuançons.*) Faire passer graduellement d'une nuance à une autre. *Fig.* Exprimer les différences délicates de : *nuancer sa pensée.*

NUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. et n. De Nubie.

NUBILE adj. (lat. *nubilis*). Qui est en âge de se marier : *fille nubile.*

NUBILITÉ n. f. Etat d'une personne nubile.

NUCELLE (*sè-le*) n. f. Partie centrale de l'ovule d'une plante phanérogame.

NUCLÉÉ, E adj. Qui possède un ou plusieurs noyaux : *cellule nucléée.*

NUCLÉAL, E, AUX ou **NUCLÉAIRE** (*è-re*) adj. Qui appartient au noyau de la cellule.

NUCLÉOLE n. m. Organe de fructification des algues.

NUCLÉUS (*uss*) n. m. Syn. de NOYAU, en parlant d'une cellule vivante.

NUDITÉ n. f. Etat d'une personne, d'une chose nue. Etat d'un objet dépourvu d'ornements. *Peint.* Pl. Figures nues.

NUE (*nû*) n. f. (lat. *nubes*). Nuage : *ballon perdu dans les nues. Fig. Tomber des nues*, être très surpris. *Elever jusqu'aux nues*, louer excessivement.

NUÉE n. f. (*de nue*). Gros nuage épais : *une nuée chargée de grêle. Fig.* Multitude : *une nuée d'oiseaux.*

NUEMENT (*nû-man*) adv. V. NÛMENT.

NUER (*nu-é*) v. a. (de *nue*). Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie. (Peu us.)

NUIRE v. n. (lat. *nocere*. — Se conj. comme *luire*, mais il a de plus le pass. simple : *je nuisis, nous nuisîmes*, et l'imparf. du subj. : *que je nuisisse, que nous nuisissions.*) Faire tort, faire obstacle : *les gelées tardives nuisent aux vignes.*

NUISANCE (*zan-se*) n. f. Caractère de ce qui est nuisible. (Vx.)

NUISIBILITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est nuisible : *la nuisibilité de l'alcool.* ANT. **Utilité.**

NUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui nuit : *les hannetons sont des insectes éminemment nuisibles.* ANT. **Utile.**

NUISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière nuisible. ANT. **Utilement.**

NUIT (*nu-i*) n. f. (lat. *nox, noctis*). Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon : *les régions polaires connaissent une nuit de plusieurs mois.* Obscurité qui règne pendant ce temps : *il fait nuit.* Obscurité en général. *Fig.* Ignorance, incertitude. *Fig. Nuit blanche*, nuit pendant laquelle on ne dort pas. *La nuit des temps*, les temps les plus reculés de l'histoire. *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, la mort. *Le flambeau de la nuit*, la lune. *Les feux de la nuit*, les étoiles.

Nuit et jour, continuellement. *Ni jour ni nuit*, jamais. Loc. adv. **De nuit,** pendant la nuit.

NUITAMMENT (*ta-man*) adv. De nuit.

NUITÉE (*té*) n. f. L'espace d'une nuit. Ce qui est dû pour une nuit passée dans une auberge.

NUL, NULLE (*nu-le*) adj. (lat. *nullus*). Aucun, pas un. Qui n'a pas de mérite, pas de valeur : *un homme nul ; un raisonnement nul.* Qui n'a pas d'effet légal : *un arrêt nul.* (Se met au plur. devant un nom qui n'a pas de singulier : *nulles gens.*) Pron. indéf. Personne : *nul n'est prophète en son pays.* N. f. Caractère sans valeur employé dans les lettres chiffrées, pour en compliquer la lecture.

NULLEMENT (*nu-le-man*) adv. Aucunement.

NULLIFICATION (*nul-li, si-on*) n. f. Action de nullifier.

NULLIFIER (*nul-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre nul. (Peu us.) Syn. ANNULER.

NULLITÉ (*nul-li*) n. f. Vice qui ôte à un acte toute sa valeur. *Fig.* Défaut absolu de mérite, de talent : *être d'une nullité complète.* Personne sans mérite : *c'est une nullité.*

NUMANTIN, E adj. et n. De Numance.

NÛMENT ou **NUEMENT** (*nû-man*) adv. Sans déguisement : *dire nûment la vérité.*

NUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *numerarius ;* de *numerare*, compter). Se dit de la valeur légale des espèces monnayées. N. m. Masse des espèces monnayées en circulation. Espèces sonnantes : *payer une indemnité de guerre en numéraire.*

NUMÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *numerus*, nombre). Qui désigne un nombre : *adjectif numéral. Lettres numérales*, lettres employées dans la numération en chiffres romains.

NUMÉRALEMENT (*man*) adv. Comme caractère numéral. (Peu us.)

NUMÉRATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction, qui indique combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATIF, IVE adj. (du lat. *numerus*, nombre). Qui sert à compter : *mot numératif.* (Peu us.)

NUMÉRATION (*si-on*) n. f. (de *numératif*). Art d'énoncer et d'écrire les nombres : *numération parlée, écrite. Numération décimale*, celle dans laquelle les unités des différents ordres sont de dix en dix fois plus grandes ou plus petites.

NUMÉRIQUE adj. Qui appartient aux nombres : *calcul numérique.* Qui consiste dans le nombre : *supériorité numérique.*

NUMÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. En nombre exact. Au point de vue du nombre.

NUMÉRO n. m. (du lat. *numerus*, nombre). Chiffre, nombre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets. Billet portant un numéro et qui donne le droit de concourir au tirage d'une loterie. Jeton ou billet portant un numéro et que l'on tire à la conscription : *tirer un bon, un mauvais numéro.* Partie d'un ouvrage périodique, qui paraît en une seule fois. Chiffre ou marque indiquant le prix d'une marchandise. *Numéro d'un navire*, numéro signalétique d'un navire, transmis au moyen des pavillons du Code international.

NUMÉROTAGE n. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER (*té*) v. a. Mettre un numéro : *numéroter les objets d'une collection.*

NUMÉROTEUR adj. et n. m. Instrument spécial, servant à imprimer des numéros successifs à la main.

NUMIDE adj. et n. De la Numidie : *les cavaliers numides étaient fort renommés.*

NUMISMATE (*mis-ma-te*) n. m. (du lat. *numisma, atis*, monnaie). Versé dans la connaissance des monnaies et médailles.

NUMISMATIQUE (*mis-ma*) adj. (de *numismate*). Qui a rapport aux médailles antiques et aux monnaies. N. f. Science des monnaies et des médailles.

NUMMULAIRE (*num'-mu-lè-re*) n. f. (du lat. *nummularia*, en forme de monnaie). Sorte de plante dont les feuilles ont la forme d'une pièce de monnaie. Espèce de coquille fossile.

NUMMULITE ou **NUMMULINE** (*num'-mu*) n. f. Genre de foraminifères des mers chaudes et fossiles depuis l'époque jurassique.

NUMMULITIQUE (*num'-mu*) adj. Se dit d'un terrain qui renferme des nummulites : *calcaire nummulitique.*

NUNCUPATIF (*non*) adj. m. (du lat. *nuncupare*, nommer). S'est dit d'un testament dicté par le testateur selon les formalités légales.

NUNCUPATION (*non, si-on*) n. f. (de *nuncupatif*). *Dr. rom.* Déclaration solennelle dans un acte.

NUNDINAL, E, AUX (*non*) adj. (lat. *nundinalis*). Se disait, chez les Romains, des huit premières lettres de l'alphabet, qui servaient à indiquer les jours de marché.

NUNNATION (*nun'-na-si-on*) n. f. (de *nu*, l'*n* des Grecs). Action de prononcer un son nasal. Ce son lui-même.

NUPTIAL (*nup-si-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *nuptiæ*, noces). Qui concerne la cérémonie des noces : *bénédiction nuptiale.*

NUPTIALITÉ (*nup-si*) n. f. (de *nuptial*). Nombre proportionnel des mariages dans un pays.

NUQUE n. f. (de l'ar. *noukha*, moelle épinière). Partie postérieure du cou, située au-dessus de l'occiput.

NURSE (*neur-ze*) n. f. (mot angl.). Bonne d'enfant, gouvernante, infirmière.

NURSERY (*neur-ze-ré*) n. f. (mot angl. ; de *nurse*, nourrice). Appartement réservé aux enfants, dans les maisons anglaises.

NUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *nutatio*). Petit mouvement de l'axe d'un astre autour de sa position moyenne. Oscillation continuelle de la tête. Changement de direction qui se manifeste dans un organe végétal.

NUTRICIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui nourrit : *la sève nutricière.*

NUTRIMENT (*man*) n. m. (du lat. *nutrire*, nourrir). Substance alimentaire, capable d'être assimilée directement.

NUTRITIF, IVE adj. (lat. *nutritius*). Qui nourrit : *substance très nutritive.* Qui a rapport à la nutrition : *appareil nutritif.*

NUTRITION (*si-on*) n. f. (de *nutritif*). Ensemble des phénomènes qui aboutissent, par l'assimilation, à l'augmentation de masse de la substance vivante. V. DIGESTION.

NYCTAGE (*nik-ta-je*) n. m. Nom vulgaire du *mirabilis jalapa* ou *belle de nuit.*

NYCTAGINÉES (*nik-ta-ji-né*) n. f. Famille de dicotylédones apétales, ayant le *nyctage* pour type. S. une *nyctaginée.*

NYCTALOPE (*nik-ta*) n. et adj. (du gr. *nuktalos*, nocturne, et *ôps*, œil). Qui est affecté de nyctalopie.

NYCTALOPIE (*nik, pi*) n. f. Maladie des yeux, dans laquelle la vision, très faible pendant le jour, augmente notablement avec le déclin de la lumière.

NYMPHE (*nin-fe*) n. f. (du gr. *numphè*, jeune fille). Dans la mythologie grecque, divinité subalterne et féminine des fleuves, des fontaines, des bois, des montagnes : *les nymphes sont la personnification des forces vives de la nature. Fig.* Jeune fille belle et bien faite. Etat particulier des insectes, intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHÉA (*nin*) n. m. Nom scientifique du nénufar blanc.

NYMPHÉACÉES (*nin, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *nymphéa* ou *nénufar blanc.* S. une *nymphéacée.*

NYMPHÉE (*nin-fé*) n. f. (gr. *numphaion*). Lieu consacré aux nymphes, orné de statues, de vases, de fontaines : grotte ou sanctuaire des nymphes.

NYSTAGMUS (*nis-tagh-muss*) n. m. Mouvements oscillatoires, courts et saccadés, des yeux.

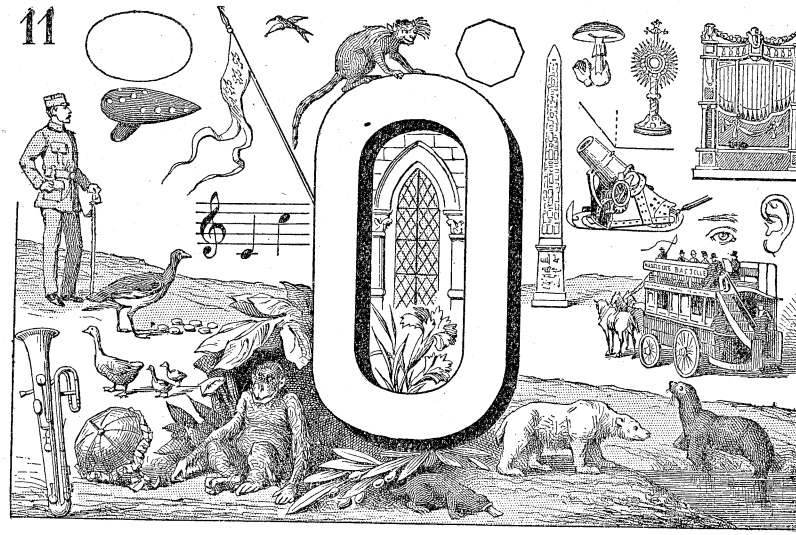

O n. m. Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles : *un* O *majuscule ; des* o *minuscules.*

O' particule placée devant les noms propres irlandais pour indiquer la filiation : *O'Connel* (fils de Connel).

Ô interj. qui marque l'admiration, l'étonnement la joie, la douleur, la prière, etc. : *ô surprise, ô honte !* ; ou qui sert à apostropher, à marquer le vocatif : *ô mon Dieu !*

OASIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux oasis. Substantiv. : *les oasiens du Sahara.*

OASIS (*o-a -ziss*) n. f. (mot gr.). Espace qui, au milieu des déserts, offre de la végétation : *In-Salah est une prospère oasis. Fig.* Chose exceptionnellement agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — L'oasis est une île de verdure au milieu d'un désert aride. Quelques-unes sont aussi grandes que Candie ou la Sicile, et forment un petit monde isolé et trouvant dans son sein les éléments de production et de perpétuité. Les dattes et les céréales sont les principales production des oasis.

OBA n. m. Espèce de manguier du Gabon. (Avec son fruit [*iba*] les naturels font le pain de *dika.*)

OBÉDIENCE (*di-an-se*) n. f. (lat. *obedientia*). Obéissance à un supérieur ecclésiastique. Autorisation accordée par un supérieur de passer d'un couvent dans un autre. Nom donné aux maisons religieuses inférieures soumises aux maisons principales qui en sont éloignées. **Lettre d'obédience,** lettre délivrée par un supérieur à un religieux, à une religieuse appartenant à un ordre enseignant, et qui tenait lieu, en France, du brevet de capacité.

OBÉDIENCIER (*di-an-si-é*) n. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE (*di-an-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à l'obédience.

OBÉIR v. n. (lat. *obedire*). Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter : *le soldat obéit à ses chefs.* Céder à quelque chose : *obéir à la force.* Être soumis à une force : *les corps obéissent à la pesanteur.* ANT. **Désobéir.**

OBÉISSANCE (*i-san-se*) n. f. Action de celui qui obéit ; habitude d'obéir. Domination du prince, du gouvernement : *retenir les peuples dans l'obéissance.* Soumission d'une chose à une autre. ANT. **Désobéissance.**

OBÉISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui obéit ; qui est soumis : *enfant obéissant.* ANT. **Désobéissant.**

OBÉLISQUE (*lis-ke*) n. m. (gr. *obeliskos ;* de *obelos,* broche). Monument égyptien quadrangulaire, en forme d'aiguille pyramidale. — Les obélisques étaient pour la plupart des *monolithes* (« d'une seule pierre »). Ils sont couverts d'hiéroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient, en Egypte, l'entrée des temples et des palais et décoraient les places publiques. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique, qui date de Sésostris et vient de Louqsor, village situé sur les ruines de Thèbes.

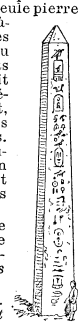

Obélisque.

OBÉRER (*ré*) v. a. (lat. *obærare ;* de *æs, æris,* monnaie. — Se conj. comme *accélérer.*) Accabler de dettes : *la construction de Versailles obéra les finances de Louis XIV.*

OBÈSE (*bè-ze*) adj. et n. (lat. *obesus*). Affecté d'obésité : *les obèses marchent avec peine.*

OBÉSITÉ (*zi*) n. f. (lat. *obesitas*). Excès d'embonpoint : *les exercices physiques combattent l'obésité.*

OBI n. f. Longue ceinture en soie des Japonais.

OBIER (*bi-é*) n. m. *Bot.* Espèce du genre viorne, vulgairement appelée *boule-de-neige.*

OBIT (*bit*) n. m. (du lat. *obitus,* mort). Service anniversaire fondé pour le repos de l'âme d'un défunt.

OBITUAIRE (*tu-è-re*) n. et adj. m. (de *obit*). Se dit du registre renfermant les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc. : *l'obituaire d'un couvent.*

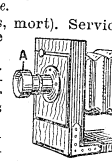

A, Objectif.

OBJECTER (*jèk-té*) v. a. (lat. *objectare*). Opposer, alléguer comme difficulté, reproche, preuve contraire.

OBJECTIF, IVE (*jèk*) adj. Qui a rapport à l'objet ; qui est dans l'objet : *réalité objective.* (Son contraire dans ce sens, est *subjectif.*) N. m.

But à atteindre : *l'objectif d'une opération de guerre.* Système optique d'une lunette, destiné à être placé du côté de l'objet qu'on veut voir (par opposition à l'*oculaire*, celui contre lequel on place l'œil). Partie d'un appareil photographique, qui contient la lentille que doivent traverser les rayons lumineux, avant de pénétrer dans la chambre noire.

OBJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (de *objecter*). Ce qu'on oppose à une affirmation, à une proposition : *faire des objections à tout.*

OBJECTIVATION (*jèk-ti-va-si-on*) n. f. Action d'objectiver. Résultat de cette action.

OBJECTIVEMENT (*jèk, man*) adv. D'une manière objective.

OBJECTIVER (*jèk-ti-vé*) v. a. Considérer comme objectif. Rendre objectif : *objectiver sa conscience.*

OBJECTIVITÉ (*jek*) n. f. En philosophie, qualité de ce qui est objectif : *l'objectivité des sensations.* ANT. **Subjectivité.**

OBJET (*jè*) n. m. (du lat. *objectum*, chose jetée devant). Tout ce qui s'offre à la vue, affecte les sens : *un objet affreux.* Chose quelconque : *manquer des objets de première nécessité. Fig.* Tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études.* Ce à quoi se rapporte une action ; but : *être l'objet d'un entretien.* Intention, dessein : *avoir pour objet le bien.* Matière propre : *l'objet d'une science. Philos.* Ce qui est pensé et s'oppose à l'être pensant ou sujet. *Gram.* Syn. de COMPLÉMENT.

OBJURGATEUR, TRICE adj. (du lat. *objurgare*, reprocher). Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur.*

OBJURGATION (*si-on*) n. f. (de *objurgateur*). Vive réprimande, reproche violent.

OBLAT (*o-la*), **E** n. (du lat. *oblatus*, offert). Enfant voué dès sa naissance au service de Dieu. Personne qui s'agrège à une communauté religieuse en lui faisant l'abandon de ses biens. N. m. Soldat invalide, que le roi plaçait dans une abbaye ou dans un prieuré où il était entretenu.

OBLATION (*si-on*) n. f. Offrande faite à Dieu ou à ses ministres : *l'oblation d'une victime.* Acte par lequel le prêtre offre à Dieu, pendant la messe, le pain et le vin qu'il doit consacrer.

OBLIGATAIRE (*tè-re*) n. Propriétaire d'obligations d'un établissement de crédit, industriel, etc.

OBLIGATION (*si-on*) n. f. Engagement qu'imposent la religion, la loi, la morale : *remplir les obligations d'un bon citoyen.* Motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à... Dr.* Lien de droit par lequel une personne est tenue de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Fin.* Titre représentant un prêt de capitaux qui seront remboursés dans un temps déterminé et qui donnent droit à un intérêt annuel.

OBLIGATOIRE adj. Qui a la force légale d'obliger : *arrêté obligatoire.* ANT. **Facultatif.**

OBLIGÉ, E adj. Nécessaire, inévitable : *conséquence obligée.* Redevable : *je vous suis obligé.* N. : *je suis votre obligé.*

OBLIGEAMMENT (*ja-man*) adv. D'une manière obligeante : *prêter obligeamment son concours à un voisin embarrassé.* ANT. **Désobligeamment.**

OBLIGEANCE (*jan-se*) n. f. Disposition à obliger.

OBLIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui aime à obliger. *Fig.* Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligeantes.* ANT. **Désobligeant.**

OBLIGER (*jé*) v. a. (lat. *obligare ;* de *ligare*, lier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il obligea, nous obligeons.*) Imposer l'obligation de : *votre devoir vous y oblige.* Lier quelqu'un par un acte : *son contrat l'oblige à cela. Fig.* Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher.* Rendre service : *obliger ses amis.* **S'obliger** v. pr. S'imposer une obligation : *s'obliger hypothécairement envers quelqu'un.* ANT. **Désobliger.**

OBLIQUE adj. (lat. *obliquus*). Qui est de biais, incliné par rapport à la perpendiculaire : *ligne oblique.* (V. la planche LIGNES.) *Fig.* Qui manque de franchise : *conduite oblique. Anat.* Se dit de différents muscles chez l'homme et les animaux. (Le *grand oblique* et le *petit oblique* de l'abdomen produisent la rotation du tronc ; le *grand oblique* de l'œil abaisse le regard, le *petit oblique* l'élève.) N. f. Ligne oblique.

OBLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière oblique.

OBLIQUER (*ké*) v. n. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite, à gauche.*

OBLIQUITÉ (*ku-i-té*) n. f. (de *oblique*). Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre : *l'obliquité plus ou moins grande des rayons solaires sur la terre produit l'alternance des saisons. Astr. Obliquité de l'écliptique*, angle d'environ 23°28' que l'écliptique forme avec l'équateur.

OBLITÉRATEUR, TRICE adj. Qui oblitère : *timbre oblitérateur.* N. m. Instrument pour oblitérer;

OBLITÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'oblitérer. son résultat. *Méd.* Etat d'un vaisseau obstrué.

OBLITÉRER (*ré*) v. a. (lat. *obliterare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription.* Maculer à dessein : *oblitérer un timbre. Méd.* Obstruer, en parlant d'un vaisseau, d'un conduit : *l'inflammation tend à oblitérer les vaisseaux.*

OBLONG, ONGUE (*ob-lon, on-ghe*) adj. (lat. *oblongus*). Plus long que large : *caisse oblongue.*

OBNUBILER (*lé*) v. a. (lat. *obnubilare*). Envelopper, obscurcir comme d'un nuage.

OBOLE n. f. (gr. *obolos*). Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs, valant environ 16 centimes. Petit poids pesant un peu plus de 72 centigrammes. En France, petit poids qui valait douze grains. Ancienne petite monnaie qui valait une maille, moitié d'un denier. *Fig.* Très petite somme : *apporter son obole à une souscription. Cela ne vaut pas une obole*, cela ne vaut rien.

OBOMBRER (*bon-bré*) v. a. (lat. *obumbrare*). Couvrir de son ombre. Mettre à l'abri. (Peu us.)

OBREPTICE (*rèp*) adj. (lat. *obrepticius*). Se dit d'une chose obtenue en taisant une vérité qui aurait dû être dite.

OBREPTICEMENT (*rèp, man*) adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION (*rèp-si-on*) n. f. (lat. *obreptio*). Surprise, réticence au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur. (Peu us.)

OBSCÈNE (*ob-sè-ne*) adj. (du lat. *obscenus*, de mauvais augure). Qui blesse la pudeur : *parole obscène.*

OBSCÉNITÉ (*ob-sé*) n. f. Caractère de ce qui est obscène. Parole, image, action obscène.

OBSCUR (*obs-kur*), **E** adj. (lat. *obscurus*). Sombre, qui n'est pas éclairé : *cave obscure.* Peu vif, qui n'est pas éclatant : *couleur obscure. Fig.* Peu connu, caché : *mener une vie obscure.* Peu clair : *style obscur. Faire obscur*, se dit : 1° lorsque le ciel est sombre ; 2° lorsqu'on n'y voit pas clair dans un endroit. ANT. **Clair.**

OBSCURANTISME (*obs-ku-ran-tis-me*) n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple.

OBSCURANTISTE (*obs-ku-ran-tis-te*) adj. Qui a rapport à l'obscurantisme. N. Celui, celle qui professe ce système.

OBSCURATION (*obs-ku-ra-si-on*) n. f. Obscurcissement produit par une éclipse.

OBSCURCIR (*obs-kur*) v. a. Rendre obscur. *Fig.* Rendre peu intelligible : *obscurcir le style.* Affaiblir l'éclat de : *obscurcir la vérité.* **S'obscurcir** v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit. Fig.* : *sa gloire s'est obscurcie.* ANT. **Eclaircir.**

OBSCURCISSEMENT (*obs-kur-si-se-man*) n. m. Affaiblissement de lumière : *l'obscurcissement du soleil.* Etat de ce qui a été rendu peu intelligible : *les obscurcissements de la vérité.* ANT. **Eclaircissement.**

OBSCURÉMENT (*obs-ku-ré-man*) adv. D'une manière obscure, peu intelligible, mal définie, etc. De manière à rester ignoré, ou peu connu : *finir obscurément sa vie.* ANT. **Clairement.**

OBSCURITÉ (*obs-ku*) n. f. (lat. *obscuritas*). Absence de lumière : *se dissimuler dans l'obscurité de la nuit. Fig.* Défaut de clarté : *obscurité du langage.* Etat de ce qui est douteux ou imparfaitement connu : *l'obscurité du passé.* Etat d'une personne, d'une chose peu connue, qui est en dehors de la connaissance du public : *vivre dans l'obscurité.* ANT. **Clarté.**

OBSÉCRATION (*si-on*) n. f. (lat. *obsecratio*). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes. N. f. pl. Chez les R. mains, prières publiques ordonnées lorsque la république se trouvait en danger.

OBSÉDANT (*dan*), **E** adj. Qui obsède : *une insistance obsédante.*

OBSÉDER (*dé*) v. a. (du lat. *obsidere*, assiéger. — Se conj. comme *accélérer.*) Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit : *les courtisans obsèdent le prince de leurs sollicitations. Fig.* Importuner par des assiduités excessives.

OBSÈQUES (*sè-ke*) n. f. pl. (lat. *obsequiæ ;* de *obsequi*, suivre). Funérailles faites avec une certaine pompe : *Victor Hugo eut de magnifiques obsèques.*

OBSÉQUIEUSEMENT (*ku-i-eu-ze-man*) adv. D'une manière obséquieuse : *saluer obséquieusement un protecteur.*

OBSÉQUIEUX, EUSE (*ku-i-eû, eu-ze*) adj. (lat *obsequiosus*). Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc. : *courtisan obséquieux.*

OBSÉQUIOSITÉ (*ku-i-o-zi*) n. f. Caractère d'une personne obséquieuse, de ce qui est obséquieux.

OBSERVABLE (*sèr*) adj. Qui peut être observé : *éclipse de lune aisément observable.*

OBSERVANCE (*sèr*) n. f. Pratique, exécution de ce que prescrit une règle, une loi, surtout en matière religieuse. La règle elle-même. Communauté considérée au point de vue de la règle qu'elle suit : *les observances régulières.*

OBSERVANTIN (*sèr*) n. et adj. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE (*sèr*) n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu.* Qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature.* Personne qui regarde : *assister en simple observateur.* Qui observe les positions de l'ennemi : *observateur en avion.* Adj. Qui sait observer : *esprit observateur.*

OBSERVATION (*ser-va-si-on*) n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un : *rappeler quelqu'un à l'observation de la loi, des bienséances.* Attention que l'on donne à certaines choses : *l'observation des mœurs contemporaines.* Etude remarquable faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique.* Objection, réprimande : *je vous ferai une observation. Etre en observation*, épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. *Armée d observation*, chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

OBSERVATOIRE (*sèr*) n. m. Etablissement pour les observations astronomiques et météorologiques : *un observatoire a été établi au pic du Midi.* Installation que l'artillerie utilise pour le réglage de ses tirs.

OBSERVER (*sèr-vé*) v. a. (lat. *observare*). Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu.* Considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres.* Epier : *on vous observe.* Remarquer : *observez que...* (Ne pas dire : *je vous observe que...*, mais : *je vous fais observer.*) **S'observer** v. pr. Etre circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société.* S'épier, se surveiller réciproquement : *les deux armées s'observaient.*

OBSESSION (*sè-si-on*) n. f Action d'obséder. Etat de celui qui est obsédé. Ce qui obsède : *je ne puis me délivrer de cette obsession.*

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE** (*di-è-ne*) n. f. (de *Obsidius*, qui l'avait découverte, selon Pline). Feldspath potassique d'origine volcanique, qui a l'aspect du verre à bouteilles.

OBSIDIONAL, E, AUX adj. (du lat. *obsidio, onis*, siège). Qui a rapport au siège d'une ville. (Se dit surtout d'une couronne d'herbes que les Romains décernaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville et d'une monnaie frappée dans une ville assiégée pour suppléer au défaut de numéraire.)

OBSOLÈTE adj. (lat. *obsoletus ;* de *solere*, avoir coutume). Hors d'usage : *terme, mot obsolète.*

OBSTACLE (*obs-ta-kle*) n. m. (lat. *obstaculum ;* de *obstare*, être situé en face). Empêchement, opposition : *parvenir sans obstacle à ses fins. Physiq.* Ce qui résiste à une force. *Turf.* Nom générique des différentes difficultés qu'on accumule sur la piste pour les courses de haies ou les steeple-chases.

OBSTÉTRIQUE (*obs té*) n. f. (du lat. *obstetrix*, accoucheuse). Art des accouchements.

OBSTINATION (*obs-ti-na-si-on*) n. f. (lat. *obstinatio*). Entêtement : *vaincre l'obstination de quelqu'un.*

OBSTINÉ, E (*obs-ti*) adj. et n. Opiniâtre, entêté : *enfant obstiné. Fig.* Qu'on ne peut vaincre ou faire cesser : *rhume obstiné.* Assidu, constant : *travail obstiné.*

OBSTINÉMENT (*obs-ti-né-man*) adv. Avec obstination : *s'en tenir obstinément à sa première opinion.*

OBSTINER (S') v. pr. (lat. *obstinare*). S'attacher avec ténacité : *s'obstiner dans un projet irréalisable.*

OBSTRUCTIF, IVE (*obs-truk*) adj. (du lat. *obstructus*, bouché). *Méd.* Qui cause obstruction.

OBSTRUCTION (*obs-truk-si-on*) n. f. (de *obstructif*). Engorgement d'un conduit organique. *Polit.* Tactique d'une minorité qui, dans une assemblée parlementaire, entrave systématiquement la marche des travaux législatifs : *faire de l'obstruction.*

OBSTRUCTIONNISME (*o-nis-me*) n. m. Système de ceux qui pratiquent l'obstruction politique.

OBSTRUCTIONNISTE (*nis-te*) adj. Qui concerne l'obstruction. N. Qui pratique l'obstruction.

OBSTRUER (*obs-tru-é*) v. a. (lat. *obstruere*). Boucher, embarrasser : *l'embolie est produite par un caillot de sang qui obstrue une artère.*

OBTEMPÉRER (*tan-pé-ré*) v. n. (lat. *obtemperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Obéir : *obtempérer à un ordre.*

OBTENIR v. a. (lat. *obtinere.* — Se conj. comme *tenir.*) Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire : *obtenir une faveur.*

OBTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action d'obtenir.

OBTURANT (*ran*), **E** adj. Qui bouche : *plaque obturante.*

OBTURATEUR, TRICE adj. Qui sert à obturer : *plaque obturatrice.* N. m. Objet qui sert à obturer. Organe qui, dans les armes à chargement par la culasse, est destiné à empêcher toute fuite de gaz à travers le mécanisme de fermeture. Dispositif mécanique, dont on munit un objectif photographique pour obtenir des temps de pose très courts. Appareil qui sert à interrompre la communication entre plusieurs parties contiguës d'une conduite d'eau, de vapeur ou de gaz.

OBTURATION (*si-on*) n. f. Action ou manière d'obturer ; son résultat. Opération qui consiste à coller avec un ciment ou un amalgame les cavités des dents cariées.

OBTURER (*ré*) v. a. (lat. *obturare*). Boucher par l'introduction ou l'application d'un corps : *obturer une fuite avec du mastic.*

OBTUS, E (*ob-tu, u-ze*) adj. (lat. *obtusus*). Emoussé, arrondi : *pointe obtuse. Géom. Angle obtus*, plus grand qu'un angle droit. (V. ANGLE.) *Fig. Esprit obtus*, peu pénétrant.

OBTUSANGLE (*ob-tu-zan-gle*) adj. *Triangle obtusangle*, qui a un angle obtus.

OBUS (*buss*) n. m. (allem. *haubitze*). Projectile creux, généralement de forme cylindro-ogivale, rempli d'une substance explosive qui le fait éclater au point d'arrivée : *obus à balles ; obus de rupture.*

Obusier.

OBUSIER (*zié*) n. m. Pièce d'artillerie servant aux tirs courbes.

OBVENIR v. n. (lat. *obvenire.* — Se conj. comme *venir.*) *Dr.* Revenir, échoir par succession ou autrement.

OBVERS (*vèr*) n. m. (lat. *obversus*). Côté d'une médaille, opposé au *revers*. (On dit aussi OBVERSE et AVERS.)

OBVIER (*vi-é*) v. n. (lat. *obviare.* — Se conj. comme *prier.*) Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal : *obvier à un inconvénient.*

OC (*ok*) n. m. (du lat. *hoc*, ceci). Particule du dialecte provençal, exprimant l'affirmation. *Langue d'oc*, qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. — Au moyen âge, la langue parlée au sud de la Loire était appelée *langue d'oc*, et l'autre, au nord, *langue d'oïl.* Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui*, qui dans le Midi se disait *oc*, et dans le Nord *oïl.* A partir de Hugues Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du

Nord, c'est-à-dire la *langue d'oïl*, prévalut sur la *langue d'oc*, et il forme aujourd'hui la langue française. Parmi les dialectes de langue d'oc, il faut ranger le *gascon* et le *catalan*, le *languedocien*, le *limousin*, le *provençal*, le *dauphinois*, le *savoyard*, le *romand*, etc.

Ocarina.

OCARINA n. m. (de l'ital. *oca*, oie). Petit instrument de musique, à vent, en terre cuite ou en métal, de forme ovoïde, muni d'un bec, et percé de trous.

OCCASE (*o-ka-ze*) adj. f. *Astr. Amplitude occase*, arc d'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai.

OCCASION (*o-ka-zi-on*) n. f. (du lat. *occasum*, supin de *occidere*, tomber, advenir). Conjoncture de temps, de lieu, d'affaires, convenable pour quelque chose : *saisir une occasion favorable*. Circonstance, occurrence en général : *il s'est distingué en cent occasions*. Cause, sujet : *occasion de procès, de dispute*. Loc. adv. : **D'occasion,** qui se présente par une rencontre de hasard. *Acheter des livres, des meubles d'occasion*, qu'on rencontre par occasion, qui ne sont pas neufs et se vendent bon marché. **A l'occasion,** si l'occasion se présente. **Par occasion,** accidentellement. Prov. : **L'occasion fait le larron,** les circonstances poussent à des actions auxquelles on ne songe pas.

OCCASIONNEL, ELLE (*o-ka-zi-o-nèl, è-le*) adj. Qui sert d'occasion : *les prédications de Tetzel furent la cause occasionnelle de la Réforme*.

OCCASIONNELLEMENT (*o-ka-zi-o-nè-le-man*) adv. Par occasion.

OCCASIONNER (*o-ka-zi-o-né*) v. a. Causer, donner lieu : *travail qui n'occasionne aucune fatigue*.

OCCIDENT (*ok-si-dan*) n. m. (du lat. *occidens*, qui se couche). Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche; ouest, couchant. Partie du globe ou d'une contrée située de ce côté (en ce sens, prend une majuscule) : *l'Occident s'arma contre l'Orient*. ANT. **Orient, est, levant.**

OCCIDENTAL, E, AUX (*ok-si-dan*) adj. Qui est à l'occident : *les pays occidentaux*. Qui habite l'Occident. N. m. pl. Peuples qui habitent l'Occident. ANT. **Oriental.**

OCCIPITAL, E, AUX (*ok-si*) adj. Qui appartient à l'occiput : *muscles occipitaux*. N. m. Os qui forme la paroi postérieure et inférieure du crâne. (V. les planches HOMME.)

OCCIPUT (*ok-si-put'*) n. m. (mot lat. ; de *caput*, tête). Partie inférieure et postérieure de la tête.

OCCIRE (*ok-si-re*) v. a. (lat. *occidere*. — Usité seulement à l'infin. au part. pass. *occis, e*, et aux temps composés.) Tuer. (Vx.)

OCCLURE (*o-klu-re*) v. a. (lat. *occludere*). *Chir.* soumettre à l'opération de l'occlusion : *occlure les paupières*.

OCCLUSIF (*o-klu-zif*), **IVE** adj. Qui produit l'occlusion : *bandage occlusif*. Produit par une occlusion du canal buccal : *consonnes occlusives*.

OCCLUSION (*o-klu-zi-on*) n. f. (lat. *occlusio*). Etat de ce qui est fermé. *Méd.* Oblitération d'un conduit ou d'une ouverture naturelle. *Chim.* Propriété des métaux d'absorber et de condenser à divers degrés les gaz. *Chir.* Opération consistant à occlure, pendant plus ou moins longtemps, les paupières d'un malade affecté de certaines kératites.

OCCULTATION (*o-kul-ta-si-on*) n. f. *Astr.* Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète : *observer une occultation*.

OCCULTE (*o-kul-te*) adj. (lat. *occultus*). Caché : *cause occulte d'une maladie*. **Sciences occultes,** l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

OCCULTISME (*o-kul-tis-me*) n. m. Science des choses occultes.

OCCUPANT (*o-ku-pan*), **E** n. et adj. Qui est en possession. *Premier occupant*, qui prend possession le premier.

OCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Action de s'occuper : *avoir de nombreuses occupations*. Travail, affaire dont on est occupé : *l'occupation défend de l'ennui*. Action de se rendre maître, de s'établir dans : *occupation d'une place forte*. Action d'être établi à demeure dans : *occupation d'un logement*. *Dr.* Action de saisir, de se maintenir quelque part avec ou sans droit. ANT. **Inaction, oisiveté. Abandon.**

OCCUPÉ (*o-ku*), **E** adj. Qui a du travail, de l'occupation : *fonctionnaire fort occupé*. Préoccupé de quelque chose. ANT. **Inoccupé, oisif.**

OCCUPER (*o-ku-pé*) v. a. (lat. *occupare*). Remplir un espace 1° de lieu : *le lit occupe toute la place ;* 2° de temps : *cette discussion a occupé toute la séance*. Habiter : *occuper un logement*. Se rendre maître par les armes : *occuper une ville*. Remplir : *occuper un emploi*. Consacrer : *occuper ses loisirs à*. Donner à travailler : *occuper des ouvriers*. V. n. *Dr.* Se dit d'un avoué qui est chargé d'une affaire en justice : *occuper pour le demandeur*. **S'occuper** v. pr. Travailler, donner son temps à : *s'occuper de chimie*. ANT. **Abandonner.**

OCCURRENCE (*o-ku-ran-se*) n. f. (de *occurrent*). Rencontre, circonstance : *en cette occurrence*.

OCCURRENT (*o-ku-ran*), **E** adj. (du lat. *occurrens*, qui se présente). Qui survient. *Liturg. Fêtes occurrentes*, fêtes qui tombent le même jour.

OCÉAN n. m. (lat. *oceanus*). Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe terrestre : *les fleuves se jettent dans l'océan*. Partie de la même étendue d'eau : *il y a cinq grands océans*. *l'océan* Glacial du Nord (*ou* Arctique), *l'océan* Glacial du Sud (*ou* Antarctique), *l'océan* Atlantique, *l'océan* Pacifique *et l'océan* Indien. (V. le mot MER pour les profondeurs comparées des océans, et le mot TERRE pour leurs superficies comparées.) Se prend quelquefois absolum. pour désigner l'océan Atlantique : *visiter les plages de l'Océan* (prend alors une majuscule). *Fig.* Vaste étendue en général : *un océan de verdure*. Milieu où l'on rencontre des orages, des périls : *l'océan des passions*.

OCÉANE adj. f. *Mer océane*, l'Océan. (Peu us.)

OCÉANIDE n. f. *Myth.* Nymphe de la mer : *les océanides étaient filles de l'Océan et de Thétys*.

OCÉANIE (*ni*) n. f. Genre de méduses hydroïdes, répandues dans toutes les mers.

OCÉANIEN (*ni-in*), **ENNE** adj. et n. De l'Océanie.

OCÉANIQUE adj. Qui appartient à l'océan : *les plus grandes profondeurs océaniques n'atteignent jamais 10.000 mètres*.

OCÉANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *océan* et du gr. *graphê*, écriture). Etude de la mer.

OCÉANOGRAPHIQUE adj. Relatif à l'océanographie : *recherches océanographiques*.

OCELLATION (*o-sèl-la-si-on*) n. f. (de *ocelle*). Figure d'œil sur les ailes du paon, et sur le corps, les ailes et les plumes de divers animaux.

OCELLE (*o-sè-le*) n. m. (du lat. *ocellus*, petit œil). Œil simple des insectes. Tache ronde, bicolore, placée sur les ailes de certains insectes.

OCELLÉ (*o-sèl-lé*), **E** adj. Qui est en forme d'œil. Qui porte des ocelles : *ailes ocellées*.

OCELOT (*lo*) n. m. (de *thalocelotl* mot américain.). Chat sauvage du Mexique, à robe mouchetée.

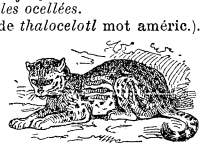
Ocelot.

OCHLOCRATIE (*o-klo-kra-sî*) n. f. (du gr. *okhlos*, foule, et *kratos*, puissance). Gouvernement où le pouvoir est exercé par la foule. (Peu us.)

OCRE n. f. (gr. *ôkhra*). Terre argileuse jaune, ou rouge ou brune, dont on fait des couleurs : *la terre de Sienne et la terre d'Ombre sont des ocres brunes*.

OCREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'ocre : *argile ocreuse*.

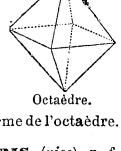
Octaèdre.

OCT, OCTA, OCTI, OCTO (lat. *octo*) préfixe qui signifie huit.

OCTACORDE adj. (du préf. *octa*, et du gr. *khordê*, corde). Qui a huit cordes : *lyre octacorde*.

OCTAÈDRE n. m. (du préf. *octa*, et du gr. *edra*, base). Solide à huit faces. Adjectiv. : *figure octaèdre*.

OCTAEDRIQUE adj. Qui a la forme de l'octaèdre. Syn. OCTAÉDRIFORME.

OCTAÉTÉRIDE ou **OCTAÉTÉRIS** (*riss*) n. f. (du préf. *octa*, et du gr. *étos*, année). *Chron.* Période de huit ans.

OCTANDRE adj. Se dit d'une plante qui a huit étamines.

OCTANDRIE (*drî*) n. f. Huitième classe du système de Linné, comprenant les plantes à fleurs hermaphrodites qui possèdent huit étamines.

OCTANT (*ok-tan*) n. m. (lat. *octans*). Huitième de cercle, arc de 45°. Instrument qui sert à observer, en mer, la hauteur et la distance angulaire des astres.

OCTANTE adj. num. Quatre-vingts. (Vx et peu us.)

OCTANTIÈME adj. num. ord. de *octante*. (Vx.)

OCTATEUQUE n. m. (du préf. *octa*, et du gr. *teukhos*, ivre). Nom donné à la collection des huit premiers livres de l'Ancien Testament.

OCTAVAIRE (*vè-re*) n. m. *Liturg.* Livre contenant ce qu'on doit réciter à l'office pendant les octaves.

OCTAVE n. f. (du lat. *octavus*, huitième). Huitaine suivant une des principales fêtes de l'année. Le huit ème jour de cette huitaine, appelé proprement l'*octave* : *Quasimodo est l'octave de Pâques*. Stance de huit vers. *Musiq.* Intervalle de huit degrés. Les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave*. *Escr.* Huitième parade (position de l'épée dans la ligne du dehors : pointe basse, poignet en supination). [V. la planche ESCRIME.]

Octave.

OCTAVIER (*vi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Faire entendre accidentellement l'octave haute d'un son, au lieu du son lui-même : *le hautbois est sujet à octavier*. V. a. Jouer à l'octave en dessus : *octavier un passage*.

OCTAVIN n. m. Nom donné parfois à la petite flûte, qui sonne à l'octave supérieure de la grande.

OCTAVO adv. Huitièmement. N. m. V. IN-OCTAVO.

OCTAVON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. (du lat. *octavus*, huitième). Personne issue de parents dont l'un est un quarteron et l'autre un blanc. (Peu us.)

OCTIDI n. m. (du préf. *octi*, et du lat. *dies*, jour). Huitième jour de la décade républicaine.

OCTOBRE n. m. (lat. *october*). Dixième mois de l'année : *octobre a 31 jours*.

OCTOGÉNAIRE (*nè-re*) n. et adj. (lat. *octogenarius*). Qui a quatre-vingts ans : *un octogénaire encore très alerte*.

Octogone.

OCTOGONAL, E, AUX adj. Qui a la forme de l'octogone : *pavillon octogonal*.

OCTOGONE n. m. (du préf. *octo*, et du gr. *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a huit angles et par suite huit côtés : *octogone régulier*. Agrès de gymnase constitué par plusieurs plates-formes à rétablissement de forme octogonale et qui vont en diminuant de surface. (V. la planche GYMNASTIQUE.) Adjectiv. : *figure octogone*.

OCTOGYNE adj. (de *octo* et du gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a huit pistils ou organes femelles.

OCTOSTYLE (*ok-tos-ti-le*) adj. (du préf. *octo*, et du gr. *stulos*, colonne). Qui a huit colonnes : *façade octostyle*.

OCTOSYLLABE (*sil-la-be*) ou **OCTOSYLLABIQUE** (*sil-la*) adj. Qui a huit syllabes : *mot, vers octosyllabe*.

OCTROI n. m. (de *octroyer*). Concession d'une grâce, d'une faveur : *l'octroi des lettres de noblesse*. Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville. Administration chargée de percevoir ce droit : *l'octroi de Paris*. Bureau où se paye ce droit.

OCTROYER (*ok-troi-ié*) v. a. (lat. pop. *auctorizare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Concéder, accorder : *Louis XVIII octroya une charte à la France*.

OCTUPLE adj. (lat. *octuplus*). Qui contient huit fois : *seize est octuple de deux*.

OCTUPLER (*plé*) v. a. Répéter huit fois.

OCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *oculus*, œil). Qui appartient à l'œil : *nerf oculaire*. *Fig. Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Système optique d'une lunette, destiné à être placé du côté de l'œil de l'observateur.

OCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. De ses propres yeux. (Peu us.)

OCULARISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui prépare des pièces destinées à l'étude de l'anatomie et des maladies de l'œil.

ŒCULI n. m. Troisième dimanche de carême (dont l'introït commence par ce mot).

OCULISTE (*lis-te*) n. et adj. (du lat. *oculus*, œil). Médecin qui traite les maladies des yeux.

OCULISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la médecine de l'œil. N. f. Science de l'oculiste. (Peu us.)

ODALISQUE (*lis-ke*) n. f. (turc. *oda lik*). Femme de chambre esclave, attachée au service des femmes du sultan. Nom donné à tort aux femmes d'un harem.

ODD-TRICK n. m. (en angl. : *levée impaire*). Septième levée, au jeu de whist.

ODE n. f. (du gr. *ôdê*, chant). Chez les anciens, tout poème destiné à être mis en musique. Auj., petit poème lyrique, divisé en strophes semblables.

ODELETTE (*lè-te*) n. f. Petite ode : *les odelettes de Ronsard*.

ODÉON n. m. (gr. *ôdeion* ; de *ôdê*, chant). Lieu où se faisaient entendre les poètes et les musiciens à Athènes. Nom d'un théâtre de Paris : *l'Odéon fut fondé en 1797*.

ODEUR n. f. (lat. *odor*). Sensation que produisent sur l'odorat certaines émanations : *odeur agréable*. *Fig. Mourir en odeur de sainteté*, mourir dans un état de perfection chrétienne qui fait présumer qu'on sera admis au ciel. Pl. Parfums : *aimer les odeurs*.

ODIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière odieuse : *être odieusement calomnié*. *Fig.* A l'excès : *tableau odieusement négligé*.

ODIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *odiosus* ; de *odium*, haine). Qui excite la haine, l'indignation ; haïssable. N. m. : *l'odieux d'une action*.

ODJAK n. m. Sous l'ancien régime ottoman, corps des janissaires.

ODOMÈTRE n. m. (du gr. *odos*, route, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

ODOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer les distances parcourues à pied au moyen de l'odomètre.

ODONTALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *odous, ontos*, dent, et *algos*, douleur). Mal de dents.

ODONTALGIQUE adj. Qui a rapport à l'odontalgie. Qui est propre à guérir la douleur des dents : *remède odontalgique*. N. m. : *un odontalgique*.

ODONTOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *odous, ontos*, dent, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des dents.

ODONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'odontologie.

ODORANT (*ran*), **E** adj. Qui répand une odeur et, spécialement une bonne odeur : *le jasmin est très odorant*. ANT. **Inodore.**

ODORAT (*ra*) n. m. Celui des cinq sens qui perçoit les odeurs : *le nez est l'organe de l'odorat*.

ODORER (*ré*) v. a. (lat. *odorari*). Flairer, sentir par l'odorat. Exhaler une odeur. V. n. Avoir le sens de l'odorat. (Peu us.)

ODORIFÉRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *odor*, odeur, et *ferre*, porter). Qui répand une bonne odeur : *prairie odoriférante*. ANT. **Inodore, puant.**

ODYSSÉE (*di-sé*) n. f. (du n. gr. *Odusseus*, Ulysse). Poème d'Homère. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux. Suite d'événements bizarres et variés : *sa vie fut une extraordinaire odyssée*.

ŒCUMÉNICITÉ (*é-ku*) n. f. Qualité de ce qui est œcuménique. (Peu us.)

ŒCUMÉNIQUE (*é-ku*) adj. (du gr. *oikoumenê*, toute la terre habitée). *Concile œcuménique*, présidé par le pape ou par ses légats et auquel sont convoqués tous les évêques catholiques. V. CONCILE (*Part. hist.*).

ŒCUMÉNIQUEMENT (*é-ku, ke-man*) adv. D'une manière œcuménique. (Peu us.)

ŒDÉMATEUX, EUSE (*é-dé-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à l'œdème. De la nature de l'œdème : *gonflement œdémateux*.

ŒDÈME (*é*) n. m. (du gr. *oidêma*, gonflement). Tuméfaction de la peau, produite par une infiltration de sérosité dans les tissus.

ŒDICNÈME (*é-di*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des pluviers.

ŒDIPE (*é*) n. m. Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer. Pl. des *œdipes*. (V. *Part. hist.*)

ŒIL (*eu, l* mll.) n. m. (lat. *oculus*). Pl. *yeux*. Organe de la vue : *la prunelle de l'œil*. Regard, perception opérée par l'œil : *jeter les yeux sur*. Attention : *avoir l'œil à tout*. Indice des qualités, des défauts et des sentiments : *œil spirituel, dur, méchant. Coup d'œil*, regard prompt. *Par-dessus les yeux*, jusqu'à satiété. *Entre quatre yeux*, en tête à tête (on pron. souv. *entre quatre-z-yeux*). *Pour les beaux yeux de quelqu'un*, pour lui seul, sans but intéressé. *A l'œil*, par la vue. *Pop.* Gratuitement. *Jusqu'aux yeux*, très avant, profondément. *L'œil du maître*, sa surveillance : *il n'est pour voir que l'œil du maître. En un clin d'œil*, en un moment. *Etre tout yeux*, regarder fort attentivement. *Jeter un coup d'œil*, examiner très légèrement et rapidement. *Avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt. *Avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller. *Ouvrir l'œil*, être attentif. *Ouvrir les yeux*, découvrir ce que la prévention empêchait de voir. *Ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement. *Voir tout par ses yeux*, par soi-même. *Couver, dévorer des yeux*, regarder avec avidité. *Fermer les yeux sur*, faire semblant de ne pas voir. *Ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir. *Fermer les yeux de quelqu'un*, l'assister à sa dernière

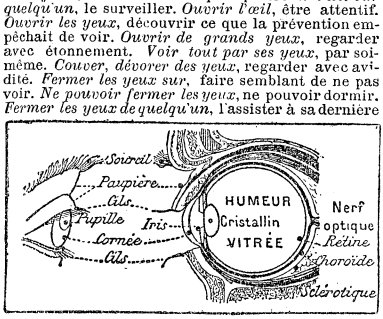

Œil.

heure. *Cela saute aux yeux, crève les yeux*, cela est d'une vérité évidente. *Avoir un bandeau sur les yeux*, avoir le jugement faussé par quelque prévention. *Avoir bon pied, bon œil*, être actif et vigilant. *N'avoir pas froid aux yeux*, avoir de l'énergie, du courage. *N'avoir pas les yeux dans sa poche*, y voir clair ; être effronté. *Avoir le compas dans l'œil*, mesurer aussi justement à l'œil que si l'on se servait d'un instrument. *Voir avec les yeux de la foi*, croire sans comprendre, sans voir. **Œil** se dit aussi de l'éclat des pierreries : *cette perle a un bel œil ;* du relief des caractères d'imprimerie : *cicéro gros œil* : de l'ouverture de certains objets : *l'œil d'un marteau, d'une aiguille ;* des boutons ou bourgeons des arbres ; des trous qui se trouvent dans le pain, le bouillon et le fromage. *Mar.* Trou, bague, boucle servant à divers usages. PROV. : **Les yeux sont le miroir de l'âme,** les passions, les sentiments dont l'âme est agitée se peignent dans les yeux. **Œil pour œil, dent pour dent,** le châtiment doit être proportionné à la faute, le coupable doit subir la peine du talion. — *Œil* fait *yeux* au pluriel : *j'ai mal aux yeux*. On dit aussi : *les yeux du pain, de la soupe, du fromage*, ainsi qu'en terme de jardinage : *tailler une vigne à deux, à trois yeux*. Mais on dit des *œils-de-bœuf*, ouvertures rondes ou ovales ; des *œils-de-chat*, des *œils-de-serpent*, pierres précieuses ; des *œils-de-bouc*, coquillages ; des *œils-de-chèvre*, plantes ; des *œils-d'or*, poissons ; des *œils-de-perdrix*, cors aux pieds, etc.

Œil-de-bœuf.

ŒILLADE (*eu, ll* mll.) n. f. Coup d'œil significatif : *jeter une œillade à quelqu'un*.

ŒILLARD (*eu, ll* mll., *ar*) n. m. Trou carré percé au centre d'une meule, pour recevoir une tige de fer.

ŒILLÈRE (*eu, ll* mll.) n. f. Petit vase pour baigner l'œil. Partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté. (V. la fig. HARNAIS.) *Fam. Avoir des œillères*, ne vouloir apercevoir qu'un côté des choses ; être très prévenu en faveur d'une idée, d'un projet, d'une personne. Dent canine de la mâchoire supérieure. Adjectiv. : *dent œillère*.

ŒILLET (*eu, ll* mll., *è*) n. m. (de *œil*). Genre de caryophyllées à fleurs roses, pourpres, blanches ou panachées, cultivées pour leur beauté et leur parfum : *l'œillet se multiplie par bouturage ou marcottage*. La fleur même.

Œillet.

ŒILLET (*eu, ll* mll., *è*) n. m. Petit trou de forme circulaire, destiné à recevoir un lacet. Ouverture circulaire, par laquelle on fait passer un cordage.

ŒILLETON (*eu, ll* mll.) n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes et qui sert quelquefois à les multiplier. Bout de tuyau d'une lunette, qui dépasse l'oculaire et détermine la position qu'on doit donner à l'œil.

ŒILLETONNAGE (*eu, ll* mll., *e-to-na-je*) n. m. Action d'œilletonner.

ŒILLETONNER (*eu, ll* mll., *e-to-né*) v. a. Enlever les œilletons d'une plante.

ŒILLETTE (*eu, ll* mll., *è-te*) n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire l'huile. Cette huile même : *l'œillette s'appelle encore* petite huile d'olive.

ŒNANTHE (*é*) n. m. Genre d'ombellifères vénéneuses, qui croissent surtout dans les marécages.

ŒNANTHIQUE (*é*) adj. Qui appartient au vin. *Acide œnanthique, éther œnanthique*, composés auxquels certains vins doivent leur bouquet particulier.

ŒNILISME (*lis-me*) n. m. Forme de l'alcoolisme, produite par l'abus à peu près exclusif du vin.

ŒNOLINE (*é-no*) n. f. V. ŒNOLIQUES (*acides*).

ŒNOLIQUE (*é-no*) adj. Qui a le vin comme excipient : *médicament œnolique. Acides œnoliques*, nom donné à une série de matières colorantes trouvées dans les vins rouges. (Syn. ŒNOLINE, ŒNOCYANINE, etc.)

ŒNOLOGIE (*é, ji*) n. f. (du gr. *oinos*, vin, et *logos*, discours). Science qui traite du vin.

ŒNOLOGIQUE (*é*) adj. Qui a rapport à l'œnologie.

ŒNOLOGISTE (*é, jis-te*) ou **ŒNOLOGUE** (*é, logue*) n. m. Celui qui écrit sur l'œnologie.

ŒNOMANCIE (*é, si*) n. f. (du gr. *oinos*, vin, et *manteia*, divination). Divination qui se faisait avec le vin destiné aux sacrifices.

ŒNOMÈTRE (*é-no*) n. m. (du gr. *oinos*, vin, et *metron*, mesure). Instrument employé autrefois pour mesurer le degré alcoolique du vin.

ŒNOMÉTRIE (*é-no-mé-trî*) n. f. Détermination de la richesse des vins en alcool.

ŒNOMÉTRIQUE (*é-no*) adj. Qui concerne l'œnométrie : *procédé œnométrique*.

ŒNOPHILE (*é*) n. et adj. (du gr. *oinos*, vin, et *philos*, ami). Ami du vin.

ŒNOPHORE (*é*) n. m. (du gr. *oinos*, vin, et *phoros*, qui porte). Grand vase où les anciens mettaient du vin. Officier qui avait soin du vin.

ŒNOTECHNIE ou **ŒNOTECHNIQUE** n. f. Technique des vins (fabrication, conservation, etc.)

ŒNOTHÉRACÉES (*é-no, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, dites aussi *onagrariacées*. S. une *œnothéracée*.

ŒNOTHÈRE (*é-no*) n. m. Genre d'*œnothéracées* des régions tempérées, comprenant des herbes comestibles ou ornementales, qu'on appelle aussi *onagre* ou *onagraire*.

ŒSOPHAGE (*é-zo-fa-je*) n.m. (du gr. *oisô*, futur de *pherein*, porter, et *phagein*, manger). Canal qui sert à porter la nourriture de l'arrière-bouche à l'estomac : *les fibres musculaires de l'œsophage sont très contractiles*. (V. DIGESTION.)

ŒSOPHAGIEN, ENNE (*é-zo-fa-ji-in, è-ne*) adj Qui a rapport à l'œsophage : *les contractions œsophagiennes*.

ŒSOPHAGITE (*é-so*) n. f. Inflammation de l'œsophage.

ŒSTRE (*ès-tre*) n. m. Genre d'insectes diptères, parasites des bêtes de somme : *les larves des œstres se développent sous la peau ou dans l'estomac des bêtes*.

ŒSTRIDÉS (*ès-tri-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, ayant pour type les *œstres*. S. un *œstridé*.

ŒUF (*euf'* au sing., *eu* au pl.) n. m. (lat. *ovum*). Corps organique, qui se forme chez les femelles de plusieurs classes d'animaux et qui renferme un germe d'un animal de la même espèce. (S'emploie plus spécialement pour les œufs à enveloppe dure,

que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.) *Absolum.* Œuf de volaille, de poule : *les jaunes d'œufs sont très nourrissants.* Morceau de bois en forme d'œuf, qu'on met dans un bas pour le tendre, tandis qu'on le reprise. *Fig.* Germe : *écraser le bon sens dans l'œuf. Plein comme un œuf,* tout à fait plein. *Œufs de Pâques,* boites en forme d'œuf contenant des bonbons, des bijoux, etc., qu'on offre le jour de Pâques. *Œuf à la coque,* œuf cuit légèrement dans sa coquille, de façon que le jaune reste liquide. *Œuf sur le plat,* œuf cuit légèrement dans le beurre, sur un plat spécial. *Œuf dur,* œuf suffisamment cuit pour que le blanc et le jaune soient pris. *Se ressembler comme deux œufs,* se ressembler parfaitement. — Les œufs ne sont jamais absolument sphériques, et ils présentent toujours un *gros bout* et un *petit bout.* Sous leur enveloppe (*coquille*) dure ou molle (A), on trouve souvent vers le gros bout un espace vide dit *chambre à air* (C), puis une membrane pellucide, le *chorion* (B), contenant l'*allumen* ou blanc d'œuf (G), qui entoure le *vitellus* ou jaune (E). Cette dernière partie, la plus importante, possède un noyau, *cicatricule* ou *vésicule germinative* (F), et dans l'axe de l'œuf deux appendices, dus à la rotation de l'œuf, les *chalazes* (D). Après la ponte, l'œuf soumis à une température convenable éclôt au bout d'un nombre de jours très variable avec les espèces.

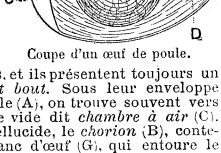

Coupe d'un œuf de poule.

ŒUFRIER (*eu-fri-é*) n. m. Ustensile pour faire cuire, ou vase pour servir les œufs à la coque.

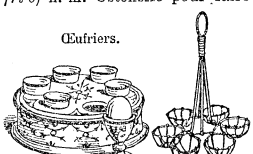
Œufriers.

ŒUVÉ (*eu-vé*), **E** adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE (*eu-vre*) n. f. (du lat. *opera,* travail, soin). Résultat du travail ou de l'action de : *la science est l'œuvre des siècles.* Travail, action : *se mettre à l'œuvre.* Production de l'esprit, ouvrage d'art : *les œuvres de Montesquieu.* Action au point de vue de ses qualités morales : *le mérite des bonnes œuvres. Mettre en œuvre,* employer à quelque usage. *Faire œuvre de,* se conduire en : *faire œuvre d'homme de goût.* Fabrique d'une paroisse. *Banc d'œuvre,* banc des marguilliers. Revenu affecté à l'entretien de l'église, des objets du culte. Façon donnée à diverses cultures. *Mar. Œuvres mortes,* accastillage d'un navire. *Œuvres vives,* carène immergée d'un navire. Enchâssure d'une pierre. *Exécuteur des hautes œuvres,* le bourreau. N. m. Ensemble de tous les ouvrages d'un auteur, d'un artiste : *avoir tout l'œuvre de Callot.* Chacune des compositions classées d'un musicien. *Le grand œuvre,* la pierre philosophale. Bâtisse. *Gros œuvre,* fondements d'un bâtiment. Loc. adv. : **Dans œuvre ; hors d'œuvre,** en T. d'archit., dans l'intérieur ; hors du corps, du bâtiment : *escalier dans œuvre ; escalier hors d'œuvre.* **En sous-œuvre,** par-dessous, dans les fondations.

OFFENSANT (*o-fan-san*), **E** adj. Qui offense : *relever un propos offensant.*

OFFENSE (*o-fan-se*) n. f. (lat. *offensa*). Injure de fait ou de parole : *demander réparation d'une offense.* Péché considéré comme un outrage fait à Dieu : *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses.*

OFFENSÉ (*o-fan-sé*), **E** adj. et n. Personne qui a reçu une offense : *dans un duel, le choix des armes appartient à l'offensé.* ANT. **Offenseur.**

OFFENSER (*o-fan-sé*) v. a. Faire une offense : *offenser quelqu'un.* Etre injurieux pour : *pamphlet qui offense la réputation.* Offusquer, troubler : *offenser la vue.* Blesser, entamer : *offenser le poumon.* Aller contre les règles de : *offenser le goût. Offenser Dieu,* pécher. **S'offenser** v. pr. Se fâcher : *s'offenser d'un rien.*

OFFENSEUR (*o-fan*) n. m. Celui qui offense, qui a offensé. ANT. **Offensé.**

OFFENSIF (*o-fan-sif*), **IVE** adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *guerre. arme offensive. Alliance offensive et défensive,* traité par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. N. f. Action d'attaquer. *Prendre l'offensive,* attaquer le premier. ANT. **Défensif.**

OFFENSIVEMENT (*o-fan, man*) adv. D'une manière offensive. ANT. **Défensivement.**

OFFERTOIRE (*o-fèr*) n. m. Partie de la messe, pendant laquelle le prêtre *offre* à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer. Prières qui précèdent ou accompagnent cette oblation. Morceau de musique composé pour être exécuté entre le *Credo* et le *Sanctus.* (On disait autrefois OFFERTE.)

OFFICE (*o-fi-se*) n. m. (lat. *officium*). Devoir spécial, fonction : *remplir l'office de secrétaire.* Charge civile et, *spécialem.*, charge d'avoué : *acheter un office.* Se dit quelquef. pour Bureau : *diriger un office de publicité. Bon office* ou simplem. *office,* service : *rendre un bon office. Bons offices,* intervention bienveillante dans un but de conciliation : *puissance qui offre ses bons offices pour hâter la conclusion d'un traité de paix.* Ensemble des prières et des cérémonies liturgiques : *l'office des morts. L'office divin,* la messe, les vêpres, etc. Loc. adv. **D'office,** en vertu de sa charge, sans en être requis : *avocat nommé d'office* (par le juge). N. f. Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.

OFFICIAL (*o-fi*) n. m. Juge ecclésiastique, délégué autrefois par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse. Pl. des *officiaux.*

OFFICIALITÉ (*o-fi*) n. f. Juridiction, tribunal de l'official. Lieu où il rendait la justice.

OFFICIANT (*o-fi-si-an*) n. et adj. m. Celui qui officie à l'église.

OFFICIANTE (*o-fi*) n. f. Religieuse qui est de semaine pour présider aux offices du chœur.

OFFICIAT (*o-fi-si-a*) n. m. Grade d'officier de santé : *l'officiat n'est plus conféré aujourd'hui.*

OFFICIEL, ELLE (*o-fi-si-èl, è-le*) adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *réponse officielle ;* de ce qui émane du gouvernement : *acte officiel.* Qui appartient à l'administration : *personnage officiel.*

OFFICIELLEMENT (*o-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière officielle : *nouvelle officiellement confirmée.*

OFFICIER (*o-fi-si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Célébrer l'office divin à l'église.

OFFICIER (*o-fi-si-é*) n. m. Celui qui a un office, une charge : *officier de justice, de police, etc.* Militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant. *Officiers subalternes,* sous-lieutenants, lieutenants et capitaines. *Officiers supérieurs,* commandants, lieutenants-colonels, colonels. *Officiers généraux,* les généraux. *Grands officiers de la couronne,* autref., les maréchaux, le connétable, le chancelier, le grand chambellan, le grand maître de France, l'amiral de France, le grand écuyer, le grand maître de l'artillerie, etc. *Officiers ministériels* ou *publics,* hommes de loi choisis, sous l'autorité du ministre de la justice, pour dresser et recevoir des actes authentiques. *Officier de paix,* magistrat de police municipale. *Officier de la Légion d'honneur,* titulaire du grade immédiatement supérieur à celui de chevalier. *Grand officier de la légion d'honneur,* dignité au-dessus de celle de commandeur. *Officier d'académie,* titulaire des palmes académiques. *Officier de l'instruction publique,* titulaire de la décoration immédiatement supérieure à la précédente. *Officier de santé,* médecin autorisé à exercer sans avoir le grade de docteur. (Cette faculté a été supprimée en 1892.)

OFFICIEUSEMENT (*o-fi-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière officieuse : *intervenir officieusement dans une affaire.*

OFFICIEUX, EUSE (*o-fi-si-eû, eu-ze*) adj. Qui aime à rendre service. Qui est inspiré par le désir de rendre service : *homme officieux ; politesse officieuse. Théol. Mensonge officieux,* celui qu'on se permet pour obliger quelqu'un. N. m. : *faire l'officieux.*

OFFICINAL, E, AUX (*o-fi*) adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens. *Plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

OFFICINE (*o-fi*) n. f. (du lat. *officina*, atelier). Pharmacie. *Fig.* Lieu où s'élaborent des travaux scientifiques. Endroit où se trame quelque chose : *des officines de scandale.*

OFFRANDE (*o-fran-de*) n. f. (du lat. *offerendus*, qui doit être offert). Don offert à Dieu. Cérémonie où le prêtre reçoit les dons des fidèles. Tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : *déposer une offrande.*

OFFRANT (*o-fran*) n. et adj. m. Ne se dit qu'en terme de prat. : *vendre une terre, des meubles, etc., au plus offrant et dernier enchérisseur.*

OFFRE (*o-fre*) n. f. Action d'offrir. Acte des fabricants, marchands et ouvriers qui demandent à placer leurs produits, leurs denrées ou leur travail : *l'offre et la demande.* La chose offerte : *accepter une offre avantageuse. Offre réelle*, présentation matérielle faite au créancier de la chose qui lui est due, avec sommation de la recevoir.

OFFRIR (*o-frir*) v. a. (lat. *offerre*. — Se conj. comme *ouvrir*.) Présenter : *offrir un bouquet.* Proposer : *offrir tant d'un objet.* Mettre au service : *offrir son bras, son épée.* Exposer à la vue : *la campagne offre un bel aspect.* **S'offrir** v. pr. Se rencontrer, se produire, se proposer.

OFFUSCATION (*o-fus-ka-si-on*) n. f. Action d'obscurcir, état de ce qui est obscurci : *les offuscations du soleil.* (Peu us.)

OFFUSQUER (*o-fus-ké*) v. a. (lat. *offuscare*). Empêcher de voir, d'être vu : *le brouillard offusque le paysage.* Eblouir : *le soleil m'offusque les yeux. Fig.* Choquer, déplaire : *tout l'offusque.*

OGAM (*o-gham'*) ou **OGHAM** n. m. Nom des runes gaéliques.

OGIVAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : *style ogival ; arc ogival. Architecture ogivale*, v. GOTHIQUE.

OGIVE n. f. Nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle dont les côtés se terminent généralement sur la ligne des centres. Adj. Syn. peu usité de OGIVAL.

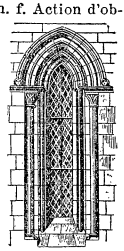
Fenêtre ogivale.

OGIVETTE (*vè-te*) n. f. Petite ogive.

OGNETTE (*o-gnè-te*) n. f. (ital. *ugnetto*). Ciseau de marbrier, de sculpteur. (On dit aussi HOUGNETTE.)

OGNON n. m. V. OIGNON.

OGRE, OGRESSE (*grè-se*) n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Personne méchante et cruelle. Qui mange beaucoup.

OH ! interj. qui marque la surprise.

OHÉ ! interj. qui sert à appeler.

OHM (*ôm'*) n. m. Unité principale de résistance électrique. (Abrév. O.)

OHMMÈTRE (*om'-mè-tre*) n. m. Instrument de mesure électrique pour la résistance.

OÏDIUM (*o-i-di-om'*) n. m. Champignon microscopique, qui attaque la vigne. Maladie produite par ce champignon : *le soufrage est le moyen le plus efficace pour combattre l'oïdium.*

Oie.

OIE (*oi*) n. f. (bas lat. *auca*). Genre de gros oiseaux palmipèdes, dont plusieurs espèces ont été domestiquées : *la chair de l'oie est excellente. Fam.* Personne sotte, niaise. *Jeu de l'oie*, jeu que l'on joue avec deux dés sur un carton où il y a des figures d'oies disposées de neuf en neuf cases. *Contes de ma mère l'oie*, contes de fées. *Oies du Capitole*, oies consacrées à Junon et qui, enfermées dans le Capitole, sauvèrent Rome en prévenant par leurs cris Manlius et les Romains de l'escalade nocturne des Gaulois.

OIGNON (*o-gn* mll., *on*) ou **OGNON** n. m. (lat. *unio*). Plante potagère à racine bulbeuse. Partie renflée de la racine de certaines plantes : *oignon de lis, de jacinthe, de tulipe, etc.* Callosité aux pieds. Grosse montre bombée. *Pelure d'oignon*, chacune des pellicules interposées entre les diverses couches

Jeu de l'oie.

qui composent les bulbes des oignons. *Par ext.* Étoffe très légère. *Flûte à l'oignon*, mirliton. **En rang d'oignons**, loc. adv. Sur une seule ligne.

OIGNONADE (*o-gno*) ou **OGNONADE** n. f. Mets accommodé avec beaucoup d'oignons.

OIGNONIÈRE ou **OGNONIÈRE** (*o-gno-ni-è-re*) n. f. Terrain semé d'oignons.

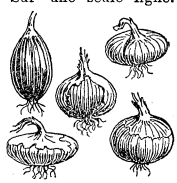
Oignons.

OÏL (*o, l* mll.) n. m. (du lat. *hoc* et du pron. *il*). Ancienne forme de *oui. Langue d'oïl*, que l'on parlait dans le nord de la France. (V. oc.)

OILLE (*o, ll* mll.) n. f. (espagn. *olla*). Potage d'origine espagnole, dans lequel il entre plusieurs viandes et divers assaisonnements.

OINDRE v. a. (lat. *ungere*. — Se conj. comme *craindre*.) Frotter d'huile ou d'une substance grasse : *oindre un membre.* Frotter d'huile consacrée : *oindre les rois à leur sacre, les fidèles à la confirmation et à l'extrême-onction.*

OING (*oin*) n. m. (lat. *ungen*). Graisse servant à oindre. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les essieux des voitures.

OINT (*oin*) adj. et n. m. (de *oindre*). Celui qui a été consacré : *Saül était l'oint du Seigneur.* (Se dit par excellence de Jésus-Christ.)

OISEAU (*zô*) n. m. (lat. pop. *aucellus*). Vertébré ovipare, couvert de plumes, à respiration pulmonaire, à sang chaud, dont les membres postérieurs servent à la marche et dont les membres antérieurs ou ailes servent au vol : *on connaît dix mille espèces d'oiseaux vivants et cinq cents fossiles.* Civière pour porter le mortier. *Fam.* et *iron.* Personne considérée au point de vue de ses qualités physiques ou morales. *Un vilain oiseau*, personne déplaisante. *Oiseau de bon, de mauvais augure*, personne qui annonce de bonnes ou de mauvaises nouvelles. *Être comme l'oiseau sur la branche*, ne savoir ce que l'on deviendra, être pour très peu de temps dans un endroit. **A vol d'oiseau,** loc. adv. En ligne droite. PROV. : **Petit à petit l'oiseau fait son nid,** à force de travail et de persévérance, on fait sa maison, sa fortune, un établissement. **Vilain oiseau que celui qui salit son nid,** mauvais homme que celui qui médit de son pays ou des siens. (V. SQUELETTE.)

Oiseau de maçon.

OISEAU-MOUCHE (*zô*) n. m. Nom vulgaire des colibris. Pl. des *oiseaux-mouches.*

OISELER (*ze-lé*) v. a. (du vx fr. *oisel*, oiseau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il oisellera.*) Dresser pour le vol : *oiseler un tiercelet.* V. n. Tendre des filets, des pièges pour prendre des oiseaux.

OISELET (*ze-lè*) n. m. Petit oiseau.

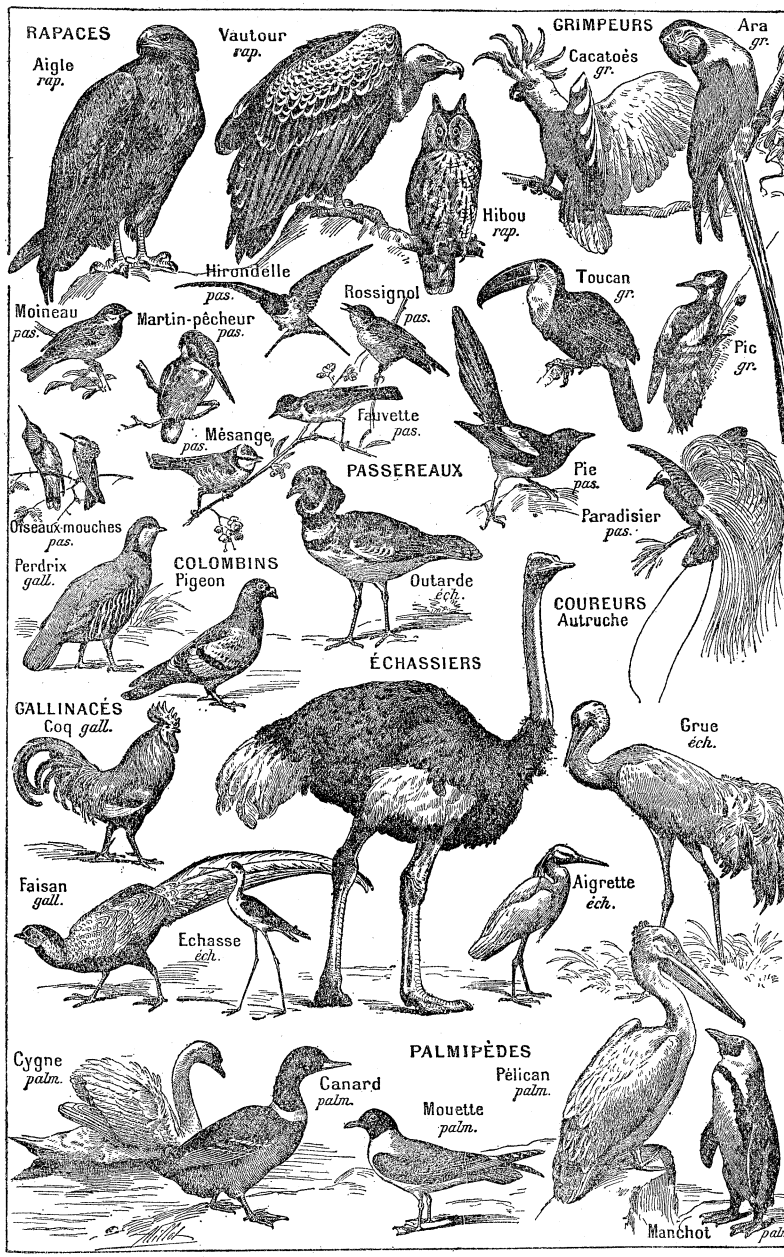
RAPACES
Aigle rap.
Vautour rap.
Hibou rap.
GRIMPEURS
Cacatoès gr.
Ara gr.
Hirondelle pas.
Rossignol pas.
Moineau pas.
Martin-pêcheur pas.
Toucan gr.
Pic gr.
Fauvette pas.
Mésange pas.
PASSEREAUX
Pie pas.
Paradisier pas.
Oiseaux-mouches pas.
Perdrix gall.
COLOMBINS
Pigeon
Outarde éch.
COUREURS
Autruche
ÉCHASSIERS
GALLINACÉS
Coq gall.
Grue éch.
Faisan gall.
Echasse éch.
Aigrette éch.
Cygne palm.
Canard palm.
PALMIPÈDES
Pélican palm.
Mouette palm.
Manchot palm.

OISELEUR (*ze*) n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

OISELIER (*ze-li-é*) n. m. Qui élève et vend des oiseaux.

OISELLERIE (*zè-le-rî*) n. f. Art de l'oiseleur. Lieu où l'on élève, où l'on vend des oiseaux.

OISEUSEMENT (*zeu-ze-man*) adv. D'une manière oiseuse. (Peu us.)

OISEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. (lat. *otiosus ;* de *otium*, oisiveté). Fainéant : *gens oiseux ; vie oiseuse.* Inutile : *paroles oiseuses.*

OISIF (*zif*), **IVE** n. et adj. (du lat. *otium*, oisiveté). Inoccupé, désœuvré : *homme oisif.* Dont on ne fait point usage : *laisser son argent oisif.* ANT. **Occupé.**

OISILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Petit oiseau.

OISIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière oisive. (Peu us.) ANT. **Laborieusement.**

OISIVETÉ (*zi*) n. f. Etat d'une personne oisive : *l'oisiveté est la mère de tous les vices.* ANT. **Travail.**

OISON (*zon*) n. m. (de *oiseau*). Petit de l'oie. *Fig.* et *fam.* Homme très borné.

OKAPI n. m. Genre d'antilopes voisines de la girafe et du zèbre et que l'on rencontre au Congo.

OLACACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, comprenant des plantes des régions tropicales de l'ancien monde. S. une *olacacée.*

OLACE n. m. Genre d'*olacacées*, dont le bois possède une odeur repoussante.

OLÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales supérovariées, comprenant les genres *lilas, olivier, jasmin*, etc. S. une *oléacée.*

OLÉAGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *oleum*, huile). Qui est de la nature de l'huile : *liquide oléagineux.* Dont on tire de l'huile : *plante oléagineuse.*

OLÉATE n. m. Sel de l'acide oléique.

OLÉCRÂNE n. m. Apophyse saillante de l'extrémité supérieure du cubitus.

OLÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui produit de l'huile. *Gaz oléfiant*, ancien nom de l'*éthylène.*

OLÉIFÈRE adj. (du lat. *oleum, olei*, huile, et *ferre*, porter). Qui produit de l'huile ou des graines oléagineuses : *plantes oléifères.*

OLÉIFORME adj. Qui a la consistance de l'huile.

OLÉINE n. f. *Chim.* Un des principes des huiles grasses et des graisses solides.

OLÉINÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de OLÉACÉES.

OLÉIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la saponification de l'oléine.

OLÉOLAT (*la*) n. m. Huile essentielle.

OLÉOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la densité des huiles grasses.

OLFACTIF, IVE (*fak*) adj. (du lat. *olfactare*, flairer). Qui appartient à l'odorat : *nerf, sens olfactif.*

OLFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *olfactif*). Fonction grâce à laquelle les odeurs sont perçues.

OLIBAN n. m. (lat. *olibanus*). Espèce de gomme-résine, appelée vulgairement *encens mâle.*

OLIBRIUS (*uss*) n. m. Bravache, fanfaron. V. *Part. hist.*

OLIFANT (*fan*) n. m. (du lat. *elephantus*, éléphant). Petit cor d'ivoire des chevaliers et, particulièrem., le cor du paladin Roland. (V. *Part. hist.*)

OLIGARCHIE (*chî*) n. f. (du gr. *oligos*, peu nombreux, et *archê*, commandement). Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes : *l'oligarchie remplaça, à Athènes, la royauté primitive.*

OLIGARCHIQUE adj. Qui appartient à l'oligarchie. Gouverné par une oligarchie · *Sparte était une cité oligarchique.*

OLIGARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à l'oligarchie. (Peu us.)

OLIGARQUE n. m. (gr. *oligarkhês*). Partisan de l'oligarchie. Membre d'une oligarchie.

OLIGISTE (*jis-te*) n. m. (du gr. *oligistos*, très peu nombreux). Oxyde naturel de fer. Adjectiv. : *le fer oligiste est un excellent minerai.*

OLIGOCÈNE adj. (du gr. *oligos*, peu nombreux, et *kainos*, récent). *Géol.* Se dit d'un groupe de terrains tertiaires : *la faune oligocène est très riche.*

OLIM (*lim'*) n. m. Mot latin qui signifie *autrefois*, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement de Paris. Pl. des *olim.* (V. *Part. hist.*)

OLIVACÉ, E adj. Qui est de couleur olive.

OLIVAIE (*vè*) n. f. Plantation d'oliviers.

OLIVAIRE (*vè-re*) adj. Qui tient de l'olive.

OLIVAISON (*vè-zon*) n. f. Récolte des olives. Saison où on la fait.

OLIVÂTRE adj. Qui tire sur la couleur de l'olive : *le teint de certains Indiens est olivâtre.*

OLIVE n. f. (lat. *oliva ;* de la même famille que *oleum*, huile). Fruit à noyau, dont on tire une huile excellente, dite *huile d'olive. Par anal.* Objet ayant la forme d'une olive. Ornement d'architecture en forme d'olive. Chacune des deux éminences blanchâtres ovoïdes de la face antérieure du bulbe rachidien. *Adjectiv.* et invar. *Etoffe, rubans olive*, d'un jaune verdâtre.

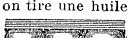
Olives (archit.).

OLIVERIE (*rî*) n. f. Moulin à huile. Endroit où l'on extrait l'huile d'olive.

OLIVÉTAIN (*tin*) n. m. Membre de l'ordre du Mont-Olivet. V. MONT-OLIVET (*Part. hist.*).

OLIVETE n. f. *Bot.* Syn. de ŒILLETTE.

OLIVETTE (*vè-te*) n. f. Terrain planté d'oliviers. Nom commun à divers raisins, dont les grains rappellent la forme de l'olive.

OLIVETTES (*vè-te*) n. f. pl. Danse en usage après la récolte des olives : *danser les olivettes.*

OLIVIER (*vi-é*) n. m. Genre d'*oléacées*, comprenant des arbres des pays chauds, qui fournissent l'olive : *l'olivier croît dans les pays méditerranéens.* — L'olivier était considéré dans l'antiquité comme un symbole de sagesse, de paix, d'abondance et de gloire.

Olivier.

OLIVINE n. f. *Minér.* Espèce de péridot.

OLLAIRE (*ol-lè-re*) adj. (lat. *ollarius ;* de *olla*, marmite). Se dit d'une espèce de serpentine facile à tailler et dont on fait des pots : *pierre ollaire.*

OLLA-PODRIDA n. f. invar. (espagn. *olla podrida*, pot pourri). Mets espagnol qui consiste en un mélange de viandes, de garnitures de légumes et d'assaisonnements, cuit longtemps. *Fig.* Mélange composé de choses diverses.

OLLURE (*ol-lu-re*) n. m. Tablier de cuir des mégissiers.

OLOGRAPHE adj. (du gr. *holos*, entier, et *graphein*, écrire). Se dit d'un testament écrit en entier de la main du testateur : *testament olographe.* (On écrivait autref. HOLOGRAPHE.)

OLYMPE (*lin-pe*) n. m. (de *Olympe* n. pr.) Ensemble des dieux de l'Olympe. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Le ciel.

OLYMPIADE (*lin*) n. f. Chez les Grecs, période de quatre ans, qui s'écoulait entre deux célébrations successives des jeux Olympiques. — C'était la base du comput international. La 1re olympiade date de l'an 776 av. J.-C. : la dernière se compte de 392 à 396 apr. J.-C. La 3e année de la 26e olympiade signifie l'an 103 après l'institution des jeux Olympiques.

OLYMPIEN, ENNE (*lin-pi-in, è-ne*) adj. Qui habite l'Olympe. Qui a rapport aux dieux de l'Olympe. Surnom de Jupiter et de Junon (en ce sens, prend une majuscule) : *Jupiter Olympien. Dieux olympiens*, les douze principales divinités du paganisme. *Fig.* Noble, majestueux : *regard olympien.* Substantiv. : *les Olympiens.*

OLYMPIQUE (*lin*) adj. *Jeux Olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près d'Olympie, en l'honneur de Jupiter. (En ce cas seulement, prend une majuscule.) *Couronne olympique*, qu'on y décernait aux vainqueurs.

Ombelle.

OMBELLE (*on bè-le*) n. f. (du lat. *umbella*, parasol). Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, comme dans le fenouil, partent tous d'un même point pour s'élever au même niveau, comme les rayons d'un parasol : *on distingue des ombelles simples et des ombelles composées.* (V. la planche PLANTE.)

OMBELLÉ (*on-bèl-lé*), **E** adj. Disposé en ombelle : *fleur ombellée.*

OMBELLIFÈRE (*on-bèl-li*) adj. (de *ombelle*, et du lat. *ferre*, porter). *Bot.* Qui porte des ombelles. N. f. pl. Grande famille de plantes dicotylédones dialypétales inférovariées, à fleurs disposées en ombelles : *le fenouil, le cerfeuil, la ciguë, l'angélique, la carotte, le panais, etc., sont des ombellifères.* S. une *ombellifère.*

OMBELLIFORME (*on-bèl-li*) adj. Qui a la forme d'une ombelle.

OMBELLULE (*on-bèl-lu-le*) n. f. Nom donné aux ombelles partielles qui, par leur ensemble, constituent l'ombelle générale.

OMBILIC (*on-bi-lik*) n. m. (lat. *umbilicus*). Orifice de l'abdomen chez le fœtus, laissant passer le cordon ombilical. Nombril. *Fig.* Point central : *l'ombilic de la terre. Bot.* Syn. de HILE. Plante de la famille des crassulacées.

OMBILICAL, E, AUX (*on*) adj. Qui a rapport à l'ombilic : *cordon ombilical.*

OMBILIQUÉ (*on, ké*), **E** adj. Pourvu d'un ombilic.

OMBLE (*on*) ou **OMBLE CHEVALIER** (*li-é*) n. m. Sorte de saumon (*salmo salvelinus*), à chair très délicate, qui vit surtout dans les lacs de l'Europe centrale. Pl. des *ombles* ou *ombles chevaliers.*

OMBON (*on*) n. m. (lat. *umbo*). *Antiq.* Petit cône au milieu d'un bouclier.

OMBRAGE (*on*) n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre : *se reposer sous l'ombrage. Fig.* Soupçon, défiance : *donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGÉ, E (*on*) adj. Couvert d'ombrages : *un lieu ombragé.*

OMBRAGEANT (*on-bra-jan*), **E** adj. Qui donne de l'ombrage : *végétaux ombrageants.*

OMBRAGER (*on-bra-jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ombragea, nous ombrageons.*) Couvrir de son ombre : *arbres qui ombragent une maisonnette. Par ext.* S'étaler au-dessus de : *panache qui ombrage un casque.*

OMBRAGEUSEMENT (*on, ze-man*) adv. D'une manière ombrageuse. (Peu us.)

OMBRAGEUX, EUSE (*on-bra-jeû, eu-ze*) adj. Très facile à effrayer ; qui a peur de son ombre : *cheval ombrageux. Fig.* Soupçonneux : *esprit ombrageux.*

OMBRANT (*on-bran*), **E** adj. *Peint.* Qui est propre à imiter les ombres.

OMBRE (*on-bre*) n. f. (lat. *umbra*). Obscurité produite par un corps opaque : *s'asseoir à l'ombre d'un arbre.* Obscurité, ténèbres : *les ombres de la nuit. Fig.* Légère apparence : *l'ombre d'un doute.* Chez les anciens, fantôme impalpable d'un mort : *l'ombre d'Achille. Les ombres de la mort*, les approches de la mort. *Les empires des ombres*, le séjour des morts. *Courir après une ombre*, se livrer à des espérances chimériques. *Ombres chinoises*, spectacle dans lequel les personnages sont des silhouettes projetées sur un écran. *Peint.* Couleurs obscures : *ménager les ombres.* Loc. prép. : **A l'ombre de,** dans l'ombre projetée par. **Sous l'ombre, sous ombre de,** sous prétexte de. ANT. **Clarté, lumière.**

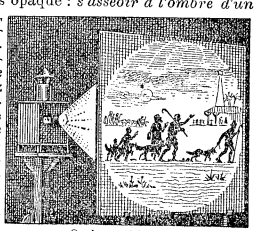

Ombres chinoises.

OMBRE (*on bre*) n. f. (pour *Ombrie* [terre d'].) Sorte de terre noirâtre qui sert à ombrer. (On dit aussi TERRE D'OMBRE ou TERRE DE SIENNE.)

Ombre.

OMBRE (*on-bre*) n. m. Poisson du genre saumon (*thymallus*), propre aux eaux douces de l'hémisphère boréal.

OMBRÉ, E (*on*) adj. Où les ombres sont marbuées : *dessin ombré.*

OMBRELLE (*on-brè-le*) n. f. (ital. *ombrello*). Petit parasol. Masse transparente des méduses. Genre de mollusques gastéropodes, à coquille aplatie, qui vivent dans les mers chaudes.

Ombrelle.

OMBRER (*on-bré*) v. a. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

OMBRETTE (*on-brè-te*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers de l'Afrique tropicale.

OMBREUX, EUSE (*on-breû, eu-ze*) adj. *Poét.* Qui donne de l'ombre : *forêt ombreuse.*

OMBRIEN, ENNE (*on-bri-in, è-ne*) adj. De l'Ombrie : *les peuples ombriens.* N. m. Dialecte italique parlé en Ombrie, connu par quelques inscriptions.

OMBRINE (*on*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, communs dans la Méditerranée.

OMBROMANIE (*on, ni*) n. f. Art de faire des ombres avec les mains.

OMÉGA n. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

OMELETTE (*lè-te*) n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle. PROV. : **On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs,** toute entreprise entraîne ses frais et ses périls.

Ombrette.

OMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *omittere.* Se conj. comme *mettre.*) Manquer à faire ou à dire. Négliger : *omettre une formalité.*

OMISSION (*mi-si-on*) n. f. Action d'omettre : *l'omission de l'accent sur la préposition* A *en fait un verbe.* La chose omise.

OMNIBUS (*om'-ni-buss*) n. m. (mot lat. signif. *pour tous*). Sorte de voiture publique, qui parcourt divers quartiers d'une ville et s'arrête en route pour prendre ou déposer des voyageurs. Voiture fermée à quatre roues, à quatre ou six places. Adjectiv. *Train omnibus*, train de chemin de fer qui dessert toutes les stations du parcours.

Ombrine.

OMNICOLORE (*om'--ni*) adj. (du lat. *omnis*, tout, et *color*, couleur). Où l'on remarque toutes sortes de couleurs : *un habit omnicolore.*

OMNIPOTENCE (*om', tan-se*) n. f. (de *omnipotent*). Toute-puissance : *l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext.* Pouvoir absolu. Faculté de décider souverainement.

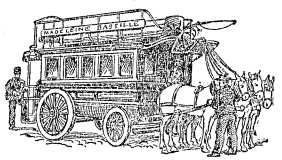

Omnibus.

OMNIPOTENT (*om', tan*), **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et *potens*, puissant). Tout-puissant. Dont l'autorité est absolue : *monarque omnipotent.*

OMNIPRÉSENCE (*om'-ni-pré-zan-se*) n. f. (de *omniprésent*). Présence en tous lieux.

OMNIPRÉSENT (*om'-ni-pré-zan*), **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et de *présent*). Présent en tous lieux.

OMNISCIENCE (*om'-ni-si-an-se*) n. f. (du lat. *omnis*, tout, et *scientia*, science). Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

OMNISCIENT (*om'-ni-sian*), **E** adj. Qui sait tout.

OMNIUM (*om'-ni-om'*) n. m. (en lat. *de tous*). Compagnie financière ou commerciale, qui fait indistinctement tous les genres d'opérations. *Turf.* Course pour tous les chevaux.

OMNIVORE (*om'*) adj. (du lat. *omnis*, tout, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux : *l'homme est omnivore.*

OMOPHAGE adj. et n. (du gr. *ômos*, cru, et *phagein*, manger). Personne qui se nourrit de chair crue-

OMOPHAGIE (*ji*) n. f. (de *omophage*). Habitude de manger de la chair crue.

OMOPLATE n. f. (du gr. *ômos*, épaule, et *platus*, large). Os large, mince, triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule. *Par ext.* Le plat de l'épaule.

ON (corruption du lat. *homo*, homme) pron. indéf. masc. sing. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. (Le pron. *on* est en général du masc. sing., mais il peut représenter le fém. et le plur., ce qui a lieu quand le sens de la phrase indique clairement que l'on parle d'une femme ou de plusieurs personnes : ex. : *on devient patiente quand on est maman ; en France, on est tous égaux devant la loi.*) N. m. inv. *On dit*, bruit vague, chose qui se dit, est répétée de bouche en bouche : *n'écoutez pas les on dit.*

Onagre.

ONAGRAIRE (*grè-re*) n. m. *Bot.* L'*œnothère*, vulgairement appelé *herbe aux ânes*.

ONAGRARIACÉES n. f. pl. *Bot.* Syn. de ŒNOTHÉRÉES. S. une *onagrariacée*.

ONAGRE n. m. a/gr. *onagros*). Ane sauvage : *l'onagre habite le nord-ouest de l'Inde.* Machine de guerre usitée chez les

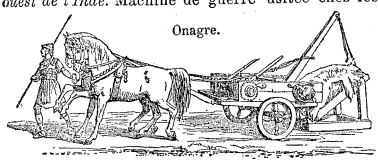
Onagre.

Romains et qui était une sorte de baliste avec laquelle on lançait divers projectiles dans les places assiégées. *Bot.* Syn. de ONAGRAIRE.

ONC (*onk*) ou **ONQUES** (*on-ke*) adv. (lat. *unquam*). Jamais : *je ne vis onc si méchant homme.* (Vx.)

ONCE n. f. (lat. *uncia*). Douzième de la livre, chez les anciens Romains. En France, seizième partie de l'ancienne livre (30 gr 59). *Fig.* et *fam.* Très petite quantité : *une once de vanité.*

Once.

ONCE n. f. (lat. *lyncea*). Espèce de grand chat qui se trouve en Asie et en Afrique. (On l'appelle aussi LÉOPARD DES NEIGES.)

ONCIAL, E, AUX adj. (lat. *uncialis*). Se dit d'une écriture romaine en capitales de grande dimension. Ecriture plus petite, dérivée de la capitale et aux contours arrondis, employée à partir du IVe siècle.

ONCIROSTRE (*ros-tre*) adj. Qui a le bec crochu.

ONCLE n. m. (lat. *avunculus*). Frère du père ou de la mère. *Oncle à la mode de Bretagne*, cousin germain du père ou de la mère.

ONCTION (*onk-si-on*, n. f. du lat. *unctum*, supin de *ungere*, oindre). Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Cérémonie qui consiste à appliquer de l'huile sur une personne pour la consacrer ou lui conférer quelque grâce : *l'onction des rois. Fig.* Accent pénétrant et touchant : *l'onction de saint François de Sales.*

ONCTUEUSEMENT (*onk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec onction. (Peu us.)

ONCTUEUX, EUSE (*onk-tu-eû, eu-ze*) adj. Propre à oindre : *liquide onctueux.* Qui est comme imprégné d'huile : *bois onctueux. Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux.*

Ondatra.

ONCTUOSITÉ (*onk-tu-o-zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est onctueux. (Peu us.)

ONDATRA n. m. Genre de mammifères rongeurs de l'Amérique du Nord, dits aussi RATS MUSQUÉS. (Ces rats fournissent une fourrure estimée sous le nom de *castor du Canada.*)

ONDE n. f. (lat. *unda*). Flot, soulèvement de l'eau agitée : *les ondes de la mer.* L'eau en général : *voguer sur l'onde. L'onde amère*, la mer. (*Poét.*) *Physiq.* Nom donné à l'ensemble des points qui, dans un milieu ébranlé, ont un mouvement concordant : *ondes liquides ; ondes sonores ; ondes électriques ;* etc. Objet ondé, sinueux : *les ondes d'une moire.*

ONDÉ, E adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *moire ondée ; cheveux ondés.* Disposé en lignes onduleuses : *cheveux ondés. Blas.* Se dit des pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes régulières et parallèles ; d'une mer ou d'une rivière qui présentent les sinuosités des vagues.

ONDÉE (*dé*) n. f. Grosse pluie subite et passagère : *les ondées sont fréquentes en mars.*

ONDIN, E n. (de *onde*). Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux : *les ondines appartiennent à la mythologie germanique et scandinave.*

ONDOIEMENT (*doi-man*) n. m. Mouvement d'ondulation : *l'ondoiement des vagues.* Baptême provisoire, administré sans les cérémonies de l'Eglise.

ONDOYANT (*doi-i-an*), **E** adj. Qui ondoie : *cheveux, drapeaux ondoyants. Fig.* Variable, inconstant : *l'homme, a dit Montaigne, est ondoyant et divers.*

ONDOYER (*doi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Flotter par ondes : *ses cheveux ondoyaient au gré du vent.* V. a. Baptiser sans les cérémonies de l'Eglise : *toute personne peut ondoyer un enfant en danger de mort.*

ONDULANT (*lan*), **E** adj. Qui ondule.

ONDULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *undula*, petite onde). Mouvement oscillatoire, se produisant dans un fluide qui s'abaisse ou s'élève alternativement. *Par ext.* Mouvement qui imite celui des ondes : *les ondulations d'un champ de blé.* Suite de saillies et de dépressions : *les ondulations du sol.* Forme sinueuse donnée à la chevelure.

ONDULATOIRE adj. Qui a le caractère de l'ondulation : *mouvement ondulatoire.*

ONDULÉ, E adj. Qui présente des ondulations : *surface ondulée.*

ONDULER (*lé*) v. n. Avoir un mouvement d'ondulation : *le vent fait onduler les eaux.* V. a. Rendre ondulé : *onduler les cheveux.*

ONDULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui forme des ondulations : *replis onduleux.*

ONÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *onerarius*). *Dr. anc.* Qui exerce réellement une charge, une fonction, par opposition à HONORAIRE.

ONÉREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière onéreuse. ANT. **Economiquement, gratuitement.**

ONÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *onerosus* ; de *onus, eris*, fardeau). Qui occasionne des frais : *succession onéreuse. Titre onéreux*, possession à laquelle est attachée une obligation : *acquérir une terre à titre onéreux. Fig.* Qui est à charge, incommode : *devoir onéreux.* ANT. **Economique, gratuit.**

ONÉROSITÉ (*zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est onéreux, possédé à titre onéreux, ANT. **Gratuité.**

ONGLE n. m. (du lat. *ungula*, corne du pied des animaux). Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts. Se dit des griffes de certains animaux. *Fig. Rogner les ongles à quelqu'un*, diminuer son profit, son pouvoir. *Donner sur les ongles*, châtier, réprimander. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, avoir de l'esprit en perfection. *Savoir une chose sur l'ongle*, la savoir parfaitement.

ONGLÉ, E adj. Armé d'ongles.

ONGLÉE (*glé*) n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

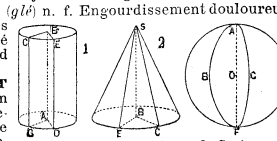

Onglets : 1. Cylindrique ; 2. Conique ; 3. Sphérique.

ONGLET (*glè*) n. m. En terme de reliure, petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée et qui permet de la fixer au volume. Bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir

dans un atlas. Petite entaille à la lame d'un couteau ou d'un canif, ayant pour but d'aider à saisir la lame avec l'ongle quand on veut l'ouvrir. Partie inférieure et rétrécie de certains pétales. *Géom.* Partie du volume d'un corps rond, comprise entre deux plans passant par l'axe : *onglet cylindrique* (ABCEDG) ; *onglet conique* (SBEC) ; *onglet sphérique* (AOFBC) [v. fig. de la page précéd.]. Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés, au lieu d'être terminée à angle droit. *Boîte à onglets*, boîte en forme de canal, sur les parois de laquelle sont des entailles qui guident la scie quand on prépare des pièces pour assemblage à onglet.

Boîte à onglets.

ONGLETTE (*glè-te*) n. f. Petit burin plat, dont se servent les graveurs en relief et en creux.

ONGLIER (*gli-é*) n.m. Petit nécessaire, contenant divers ustensiles employés à la toilette des ongles. N. m. pl. Petits ciseaux cintrés à ongles.

ONGLON n. m. Chacun des petits sabots des pieds des mammifères ongulés et des proboscidiens.

ONGUENT (*ghan*) n. m. (lat. *unguentum*). Autref., drogue aromatique ; parfum : *les momies étaient enveloppées de bandelettes chargées d'onguents.* Auj., médicament externe, composé de résine et de divers corps gras.

ONGUICULE (*ghu-i*), n. m. Petit ongle.

ONGUICULÉ (*ghu-i*), **E** adj. Qui a un ongle à chaque doigt, en parlant des animaux.

ONGUIFORME (*ghu-i*) adj. En forme d'ongle.

ONGULÉ, E adj. Se dit des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties. *Bot.* Se dit d'un pétale muni d'un onglet. N. m. pl. Division de mammifères, comprenant ceux qui ont le doigt enveloppé par un sabot, comme les chevaux, hippopotames, etc. : *les ongulés se subdivisent en deux ordres, les périssodactyles et les artiodactyles ou bisulques.* S. un *ongulé.*

ONIROCRITIE (*si*) n. f. (du gr. *oneiros*, songe, et *kritês*, juge). Art d'interpréter les songes.

ONIROMANCIE (*si*) n. f. (du gr. *oneiros*, songe, et *manteia*, divination). Divination par les songes.

ONIROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'oniromancie. N. Personne qui pratique l'oniromancie.

ONOMASTIQUE (*mas-ti-ke*) adj. (du gr. *onoma*, nom). Qui a rapport aux noms propres : *index onomastique.* N. f. Etude des noms propres.

ONOMATOLOGIE (*jî*) n. f. Science des noms et de leur classification.

ONOMATOPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *onoma, atos*, nom, et *poiein*, faire). Mot formé par harmonie imitative, comme *glouglou, tic tac, frou frou.*

ONOPORDE n. m. Genre de composées, dont une espèce, dite *chardon aux ânes*, se rencontre fréquemment au bord des routes.

ONQUES (*on-ke*) adv. Autre forme de ONC. (V. ONC.)

ONTOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **ONTOGÉNIE** *nî*) n. f. (du gr. *ôn, ontos*, être, et *genesis*, génération). Série de transformations subies par l'individu, depuis la fécondation de l'œuf jusqu'à l'être parfait.

ONTOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *ôn, ontos*, qui est, et *logos*, discours). Science de l'être en général.

ONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ontologie.

ONTOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue ontologique.

ONTOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'ontologie.

ONYCHOPHAGIE (*ko-fa-jî*) n. f. (du gr. *onux, ukhos*, ongle, et *phagein*, manger). Habitude de ronger ses ongles.

ONYX (*niks*) n. m. (du gr. *onux*, ongle, à cause de sa couleur ressemblant à celle de l'ongle). Agate fine à raies parallèles, concentriques et bien nuancées, dont on fait de très beaux camées. Adjectiv. : *agate onyx.*

ONZE adj. num. (lat. *undecim*). Dix et un. Onzième : *Louis onze.* N. m. *Le onze du mois.* Chiffre représentant le nombre onze. — Dites *le onze* et non *l'onze.*

ONZIÈME adj. num. ord. Qui vient après le dixième. N. : *être le onzième.* N. m. La onzième partie. — Dites *le onzième* et non *l'onzième.*

ONZIÈMEMENT (*man*) adv. En onzième lieu.

OOGONE n. f. (du gr. *ôon*, œuf, et *gonê*, génération). Cellule dans laquelle se développent les éléments femelles chez un grand nombre de végétaux.

OOLITHE n. m. (du gr. *ôon*, œuf, et *lithos*, pierre). Calcaire composé de grains sphériques, semblables à des œufs de poisson : *l'oolithe appartient aux formations jurassiques.*

OOLITHIQUE adj. Qui est de la nature de l'oolithe : *calcaire oolithique.*

OOSPHÈRE (*o-os-fè-re*) n. f. *Bot.* Elément femelle qui, fécondé par l'élément mâle, donne l'œuf.

OOSPORE (*o-os-po-re*) n. f. (du gr. *ôon*, œuf, et *spora*, graine). *Bot.* Nom de l'œuf des algues et des champignons.

OPACIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre opaque. **S'opacifier** v. pr. Devenir opaque.

OPACITÉ n. f. Etat de ce qui est opaque. ANT. **Transparence.**

OPALE n. f. (lat. *opalus*). Pierre précieuse, à reflets changeants, qui est une variété de silice hydratée : *les gens superstitieux attribuent à l'opale une influence malfaisante.* Couleur de l'opale. Adjectiv. Qui a la couleur de l'opale : *pierre opale.*

OPALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Reflet opalin.

OPALESCENT (*lès-san*), **E** adj. Qui prend une teinte d'opale : *liquide opalescent.*

OPALIN, E adj. Qui a la teinte laiteuse et blanchâtre, les reflets irisés de l'opale.

OPAQUE adj (du lat. *opacus*, épais, ténébreux). Qui n'est pas transparent, qui ne laisse point passer la lumière : *corps opaque.* ANT. **Transparent.**

OPÉRA n. m. (de l'ital. *opera*, œuvre). Poème dramatique mis en musique, sans dialogue parlé, et composé de récitatifs et de chants soutenus par un orchestre, quelquefois mêlés de danses : *Lulli fut le véritable créateur de l'opéra en France.* Théâtre où l'on joue cette sorte d'ouvrage. *Opéra sérieux* ou *grand opéra*, celui dans lequel l'action est tragique. *Opéra-comique*, v. à son ordre alph. *Opéra bouffe*, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. Pl. des *opéras.*

OPÉRABLE adj. Qu'on peut opérer : *malade opérable.*

OPÉRA-COMIQUE n. m. Pièce moitié sérieuse, moitié comique, dans laquelle le chant alterne avec le dialogue parlé. Pl. des *opéras-comiques.*

OPÉRATEUR n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc.

OPÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui produit son effet : *opération de l'entendement ; opération chimique.* Ensemble des moyens que l'on combine pour en obtenir un résultat : *une opération financière.* Intervention pratiquée par le chirurgien sur un malade : *faire l'opération du trépan, de la cataracte*, etc. Manœuvre, combat, etc., exécutés par une armée en vue d'un but déterminé : *opérations militaires. Opération d'arithmétique*, moyen pratique employé pour obtenir le groupement, la comparaison de plusieurs nombres : *les quatre opérations fondamentales sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.* Série de calculs ayant pour but la démonstration d'un théorème, la recherche d'une ou plusieurs inconnues.

OPÉRATOIRE adj. Qui a rapport aux opérations chirurgicales : *médecine opératoire.*

OPERCULAIRE (*pèr-ku-lè-re*) adj. Qui fait office d'opercule : *valve operculaire.* N. f. Genre d'infusoires, vivant sur divers insectes aquatiques d'Europe.

OPERCULE (*pèr*) n. m. (lat. *operculum*). *Hist. nat.* Mince couvercle qui ferme les cellules des abeilles. Partie qui sert de couvercle à l'urne des mousses. Membrane qui recouvre l'ouverture des narines placées à la base du bec des oiseaux. Pièce paire, qui recouvre les branchies chez les poissons. Pièce cornée, qui sert aux mollusques gastéropodes à clore leur coquille.

OPERCULÉ, E (*pèr*) adj. Muni d'un opercule : *coquille operculée.*

OPERCULIFORME (*pèr*) adj. Qui a la forme d'un opercule.

OPÉRÉ, E n. et adj. Se dit d'une personne qui subit, qui a subi une opération chirurgicale : *une femme opérée ; un opéré.*

OPÉRER (*pé*) v. a. (lat. *operari ;* de *opus, eris*, œuvre. — Se conj. comme *accélérer*.) Produire un certain effet : *opérer des miracles*. Soumettre à une opération chirurgicale : *opérer un malade ; opérer une tumeur*. Faire une opération de calcul, de chimie : *opérer un mélange ; opérer une soustraction*. Absolum. Produire un effet : *remède, traitement qui commence à opérer ; la grâce opère en nous*.

OPÉRETTE (*pé-te*) n. f. Petit opéra bouffe : *Offenbach a écrit des opérettes pleines de verve*.

OPES (*pe*) n. m. pl. (lat. *opa*). Trous dans les murs, pour recevoir les poutres, les boulins.

Ophicléide.

OPHICLÉIDE n. m. (du gr. *ophis*, serpent, et *kleis, kleidos*, clef). Instrument de cuivre, à vent et à clefs, qui a remplacé le serpent : *l'ophicléide, qui a le son rude, lourd et le mécanisme défectueux, est presque partout abandonné*.

OPHIDIEN, ENNE (*fi-di-in, è-ne*) adj. (du gr. *ophis*, serpent, et *eidos*, aspect). Qui ressemble ou se rapporte aux serpents. N. m. pl. Ordre de reptiles comprenant tous ceux que l'on désigne sous le nom vulgaire de serpents. (D'après leur sytème dentaire, on les divise en *opotérodontes, colubriformes, protéroglyphes* et *solénoglyphes*.) S. un *ophidien*. (V. la planche REPTILES.)

OPHIOGLOSSACÉES (*glo-sa-sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type l'*ophioglosse*. S. une *ophioglossacée*.

OPHIOGLOSSE (*glo-se*) n. m. Genre d'ophioglossacées, appelées vulgairement *langues-de-serpent, herbes sans couture*, très communes dans les prairies humides et les marécages.

OPHIOLÂTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *ophis*, serpent, et *latreia*, adoration). Culte des serpents : *l'ophiolâtrie existe encore dans l'Inde*.

OPHIOLOGIE (*ji*) ou **OPHIOGRAPHIE** (*fi*) n. f. (du gr. *ophis*, serpent, et *logos*, discours, ou *graphê*, description). Description des serpents.

OPHIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ophiologie : *études ophiologiques*.

OPHIOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui écrit sur les serpents.

OPHION n. m. Genre d'insectes hyménoptères, communs en France.

OPHIOPHAGE adj. (du gr. *ophis*, serpent, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de serpents. Substantiv. : *une peuplade d'ophiophages*.

OPHIOPHAGIE (*ji*) n. f. (de *ophiophage*). Habitude de se nourrir de serpents.

OPHITE n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Membre d'une secte de gnostiques du IIe siècle, qui faisait du serpent le symbole du Messie et le centre de la religion.

OPHITE n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes entre-croisés.

OPHRYS (*o-friss*) n. f. Genre d'orchidées, dont les fleurs ressemblent à divers insectes (abeilles, papillons, etc.).

OPHTALMIE (*mî*) n. f. (du gr. *ophthalmos*, œil). Affection inflammatoire de l'œil et de ses annexes.

OPHTALMIQUE adj. Qui concerne les yeux,

OPHTALMOGRAPHIE (*fi*) n. f. Partie de l'anatomie, qui se rapporte à la description de l'œil.

OPHTALMOLOGIE (*ji*) n. f. Science de l'anatomie, de la pathologie et de la thérapeutique de l'œil.

OPHTALMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ophtalmologie : *clinique ophtalmologique*.

OPHTALMOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer sur l'être vivant les différentes parties de l'œil.

OPHTALMOSCOPE (*mos-ko-pe*) n. m. (du gr. *ophthalmos*, œil, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

OPHTALMOSCOPIE (*mos-ko-pî*) n. f. Examen de l'intérieur de l'œil sur le vivant.

OPHTALMOSCOPIQUE (*mos-ko*) adj. Qui a rapport à l'ophtalmoscopie.

OPHTALMOTOMIE (*mî*) n. f. Ablation de l'œil.

OPIACÉ, E adj. Qui contient de l'opium : *les préparations opiacées ne doivent jamais être administrées à des enfants*.

OPIACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il opiaça, nous opiaçons*.) Mettre de l'opium dans : *opiacer un médicament*.

OPIAT (*pi-a*) n. m. Autref., électuaire où il entrait de l'opium. Auj., électuaire quelconque. Pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE adj. Qui obstrue les conduits naturels : *médicament opilatif*.

OPILATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Obstruction.

OPILER (*lé*) v. n. (lat. *oppilare*). *Méd.* Obstruer.

OPIMES adj. f. pl. (du lat. *opimus*, riche). *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi. *Fig.* Riche profit.

OPINANT (*nan*) n. m. Qui opine.

OPINER (*né*) v. n. (lat. *opinari*). Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres (comme le faisaient jadis, dans une délibération, certains juges qui se contentaient de lever leur bonnet en signe d'assentiment à l'avis de la majorité).

OPINIÂTRE adj. Trop fortement attaché à son opinion : *esprit opiniâtre*. Entêté : *enfant opiniâtre. Fig.* Où il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement : *travail, haine, combat opiniâtre*. Qui résiste aux remèdes : *fièvre, rhume opiniâtre*.

OPINIÂTRÉMENT (*man*) adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER (*tré*) v. a. Contrarier ou contredire : *opiniâtrer un enfant*. (Vx.) Soutenir avec obstination : *opiniâtrer une affaire*. (Vx.) **S'opiniâtrer** v. pr. S'obstiner fortement.

OPINIÂTRETÉ n. f. (de *opiniâtre*). Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. Fermeté, constance : *travailler avec opiniâtreté*.

OPINION n. f. (lat. *opinio*). Avis de celui qui opine : *donner son opinion*. Sentiment qu'on se forme d'une chose : *les opinions sont libres*. Sentiment d'une classe de personnes : *les opinions des libéraux*. Jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose : *avoir mauvaise opinion de quelqu'un. Opinion publique* ou, absolum. *l'opinion*, ce que pense le public : *braver l'opinion*. PROV. : **L'opinion est la reine du monde,** le monde se laisse conduire par l'opinion publique.

OPIOMANE n. et adj. Qui est adonné à l'opium.

OPIQUE adj. Syn. de OSQUE. (V. *Part. hist.*)

OPISTHODOME (*pis-to*) n. m. (du gr. *opisthen*, par derrière, et *domos*, maison). Partie postérieure d'un temple grec et, particulièrement, du Parthénon.

OPISTHOGRAPHE (*pis-to*) adj. (du gr. *opisthen*, par derrière, et *graphein*, écrire). Se dit d'un manuscrit couvert d'écriture au recto et au verso.

OPIUM (*pi-om'*) n. m. (gr. *opion*). Suc de plusieurs espèces de pavots et, notamment, du pavot blanc, qui a une propriété narcotique : *les Chinois fument l'opium. Fig.* Cause d'assoupissement moral.

OPODELDOCH (*dèl-dok*) n. m. Médicament anglais, à base de savon aromatisé : *l'opodeldoch s'emploie en frictions contre les douleurs*.

Opopanax.

OPONCE n. m. Genre de cactées, dont l'espèce la plus importante est le *nopal* ou *figuier de Barbarie*. (Sur d'autres espèces vivent les cochenilles.)

OPONTIACÉES (*si-a-sé*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de CACTACÉES. S. une *opontiacée*.

OPOPANAX (*naks*) n. m. Genre d'ombellifères des régions chaudes d'Europe et d'Asie, employées en pharmacie pour la confection de certains baumes. Parfum fabriqué avec la gomme-résine de l'opopanax. (On écrit souvent à tort OPOPONAX.)

OPOSSUM (*po-som'*) n. m. Nom vulgaire des sarigues.

OPOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (du gr. *opos*, suc, et *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique utilisant les sucs extraits de divers organes.

OPPIDUM (*op-pi-dom'*) n. m. *Ant. rom.* Ville fortifiée.

OPPORTUN, E (*o-por*) adj. (lat. *opportunus*). Favorable, qui arrive à propos : *secours opportun*. ANT. **Inopportun.**

OPPORTUNÉMENT (*o-por,man*) adv. Avec opportunité : *Desaix arriva opportunément sur le champ de bataille de Marengo.* ANT. **Inopportunément.**

OPPORTUNISME (*o-por-tu-nis-me*) n. m. Système politique de ceux qui, dans les circonstances difficiles, croient qu'il faut adoucir la rigueur des principes et temporiser, pour arriver plus sûrement au but en profitant des circonstances opportunes.

OPPORTUNISTE (*o-por*) n. m. Partisan de l'opportunisme. Adjectiv. : *politique opportuniste.*

OPPORTUNITÉ (*o-por*) n. f. Qualité de ce qui est opportun : *l'opportunité d'une mesure.*

OPPOSABILITÉ (*o-po-za*) n. f. Qualité de ce qui est opposable : *l'opposabilité du pouce.*

OPPOSABLE (*o-po-za-ble*) adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le pouce opposable.*

OPPOSANT (*o-po-zan*), **E** adj. et n. Qui s'oppose. Qui fait opposition. Membre de l'opposition.

OPPOSÉ (*o-po-zé*), **E** adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées.* Contraire : *intérêts opposés. Alg. Nombres opposés*, nombres égaux en valeur absolue, mais de signes contraires. *Géom. Angles opposés par le sommet* (*a, b*), angles tels que les côtés de l'un sont formés par les prolongements des côtés de l'autre : *les angles opposés par le sommet sont égaux.* N. m. Chose opposée, directement contraire : *le bien est l'opposé du mal. A l'opposé*, loc. adv., au contraire. *A l'opposé de*, loc. prép., en opposition avec.

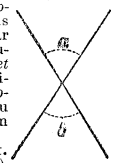

OPPOSER (*o-po-zé*) v. a. (du lat. *oppositum*, supin de *opponere*, opposer). Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots.* Mettre vis-à-vis : *opposer deux motifs d'ornementation.* Mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes.* Présenter comme adversaire : *opposer une grande résistance aux persécutions.* Objecter : *opposer de bonnes raisons.* **S'opposer** v. pr. Etre contraire : *s'opposer à un projet.*

OPPOSITE (*o-po-zi-te*) n. m. Le contraire. **A l'opposite**, loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION (*o-po-zi-si-on*) n. f. Position d'une chose vis-à-vis d'une autre. Contraste entre deux choses contraires : *opposition de sentiments. Dr.* Obstacle légal à l'accomplissement d'un acte ou d'une procédure : *faire opposition à un jugement, à un payement.* Arrêt d'une somme due entre les mains d'un tiers détenteur : *mettre opposition sur les appointements de quelqu'un.* Efforts que l'on oppose à un gouvernement pour nuire à son action. Parti de ceux qui sont opposés au gouvernement : *l'opposition a voté contre le projet.* Empêchement, obstacle. Action de s'opposer : *former opposition à une vente. Astr.* Distance de 180 degrés entre deux planètes : *il y a éclipse de lune quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER (*o-prè-sé*) v. a. (du lat. *oppressum*, supin de *opprimere*, même sens). Presser fortement, gêner la respiration : *l'asthme oppresse la poitrine.* Tourmenter, fatiguer : *ce souvenir m'oppresse.*

OPPRESSEUR (*o-prè-seur*) n. m. Qui opprime. Adj. : *un pouvoir oppresseur.* ANT. **Opprimé.**

OPPRESSIF (*o-prè-sif*), **IVE** adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

OPPRESSION (*o-prè-si-on*) n. f. Action d'oppresser. Etat de ce qui est oppressé : *oppression de poitrine.* Action d'opprimer, état de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

OPPRESSIVEMENT (*o-prè-si-ve-man*) adv. D'une manière oppressive : *régner oppressivement sur un pays.*

OPPRIMANT (*o-pri-man*), **E** adj. Qui opprime.

OPPRIMÉ (*o-pri-mé*), **E** adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé; gémir avec les opprimés.* ANT. **Oppresseur.**

OPPRIMER (*o-pri-mé*) v. a. (lat. *opprimere*). Accabler par violence, par abus d'autorité : *les puissants oppriment les faibles.*

OPPROBRE (*o-pro-bre*) n. m. (lat. *opprobrium*). Ignominie profonde ; état d'abjection : *couvert d'opprobre; vivre dans l'opprobre. Etre l'opprobre de sa famille*, lui faire honte. ANT. **Honneur.**

OPTATIF, IVE adj. (du lat. *optare*, souhaiter). Qui exprime le souhait : *formule optative.* N. m. Mode des verbes sanscrits et grecs qui exprime le souhait.

OPTATION (*si-on*) n. f. (de *optatif*). *Rhét.* Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation. (Peu us.) ANT. **Imprécation.**

OPTER (*o-pté*) v. n. (lat. *optare*). Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois : *opter entre deux fonctions incompatibles.*

OPTICIEN (*si-in*) n. m. Celui qui connaît l'optique. (Vx.) Fabricant ou marchand d'instruments d'optique.

OPTICITÉ n. f. Qualité de ce qui est favorable à la vue : *l'opticité de certaines couleurs.*

OPTIME (*mé*) adv. (mot lat. . *Fam.* Très bien.

OPTIMISME (*mis-me*) n. m. (du lat. *optimus*, très bon). Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde, ou du moins que la somme de bien l'emporte sur celle du mal : *Voltaire a raillé l'optimisme. Par ext.* Tendance à voir tout en bien. ANT. **Pessimisme.** — L'optimisme ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu qui n'a pu vouloir que le bien, et souvent le fait sortir du mal même. Elle a été défendue par Leibniz, d'après lequel « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

OPTIMISTE (*mis-te*) n. Partisan de l'optimisme. Qui voit généralement les choses par leur bon côté. Adj. : *opinion optimiste.* ANT. **Pessimiste.**

OPTION (*op-si-on*) n. f. Faculté, action d'opter.

OPTIQUE adj. (gr. *optikos ; de optomai*, je vois). Qui a rapport à la vision : *apparence optique.* Qui appartient à l'œil : *nerf optique. Angle optique* ou *angle de vision*, angle ayant son sommet à l'œil de l'observateur et dont les côtés passent par les extrémités d'une ligne considérée. N. f. Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision. Perspective, aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Traité sur la lumière et les lois de la vision : *l'optique de Newton.*

OPTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de l'optique.

OPTOMÉTRIE (*tri*) n. f. Partie de la physique qui s'occupe de la vision.

OPULEMMENT (*la-man*) adv. Avec opulence.

OPULENCE (*lan-se*) n. f. (lat. *opulentia*). Abondance de biens, grande richesse : *vivre dans l'opulence.* ANT. **Misère.**

OPULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *opulentus ; de ops*, richesse). Qui est dans l'opulence. ANT. **Misérable.**

OPUNTIA (*pon-si-a*) n. m. *Bot.* Syn. de OPONCE.

OPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *opusculum*, dimin. de *opus*, ouvrage). Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR n. m. (lat. *aurum*). Métal précieux d'une couleur jaune et brillante. Ouvrage d'or : *manger dans l'or.* Monnaie d'or : *être payé en or.* Espèces monnayées, richesse : *la soif de l'or.* Fil d'or ou de métal doré, dont on fait des broderies : *galons d'or.* Couleur de l'or, couleur jaune brillante : *l'or des moissons. Marché d'or*, très avantageux. *Cœur d'or*, excellent cœur. *Etre cousu d'or*, très riche. *Payer au poids de l'or*, très cher. *C'est de l'or en barre*, c'est d'une valeur certaine. *Parler d'or*, dire ce qu'il y a de mieux à dire. — L'or (Au) est le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuille d'une épaisseur de 1/1000e de millimètre. Sa densité est 19.26. Il fond à 1,063°; il est très bon conducteur de la chaleur et de l'électricité. Inattaquable dans l'air, l'eau, les acides, il n'est soluble que dans un mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique appelé *eau régale.* On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état natif ou en combinaison. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Pérou, au Mexique, en Californie, au Klondyke, en Australie et dans l'Afrique du Sud. Certaines rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Ce métal a été de tout temps le signe représentatif de la richesse et de la puissance. Les alchimistes lui attribuaient des propriétés surnaturelles et ont fait de longues

recherches pour transmuer les autres métaux en or. V. TITRE, MONNAIE.

OR (du lat. *hora*, heure) conj. qui sert à lier une proposition à une autre, la mineure d'un syllogisme à la majeure, etc.

ORACLE n. m. (lat. *oraculum*). Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées : *les oracles étaient souvent rédigés en termes ambigus.* La divinité elle-même : *consulter l'oracle.* Volonté de Dieu, annoncée par les prophètes. Décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir : *les oracles de l'Académie.* Ces personnes elles-mêmes : *il était l'oracle de son parti. Parler comme un oracle*, parler très pertinemment. *Ton d'oracle*, ton décisif. — Par le mot *oracle*, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie*, *pythonisse* ou *sibylle*, et dont les réponses jouissaient d'une grand autorité. Pour rendre ses oracles, la pythie, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépied placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient et sa bouche écumante et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone ; d'Apollon, à Délos ; d'Esculape à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumes. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

ORAGE n. m. (du lat. *aura*, vent, air). Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre : *les orages sont fréquents en été. Fig.* Grands troubles, lutte tumultueuse : *les orages de la Révolution.* Agitation du cœur humain : *les orages des passions.* Calamités, revers : *les orages de la vie.*

ORAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Où les orages sont fréquents : *mer orageuse.* Qui menace d'orage : *temps orageux. Fig.* Agité : *vie orageuse.* Tumultueux : *discussion orageuse.*

ORAISON (*rè-zon*) n. f. (lat. *oratio ;* de *orare*, parler). Discours, ouvrage d'éloquence. (Vx.) Prière. *Oraison funèbre*, discours public et, en particulier, discours religieux prononcé en l'honneur d'un mort illustre. **Oraison dominicale**, le Pater.

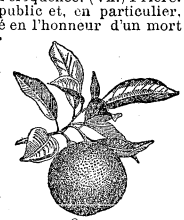
Orange.

ORAL, E, AUX adj. (du lat. *os, oris*, bouche). Qui appartient à la bouche : *cavité orale.* Transmis de bouche en bouche : *tradition orale.* Fait de vive voix : *examen oral.*

ORALEMENT (*man*) adv. De bouche, en paroles.

ORANGE n. f. (ar. *narandj*). Fruit comestible de l'oranger, d'un jaune doré. N. m. Sa couleur : *un bel orange.* (Adjectiv. : *des étoffes orange.*) *Eau de fleurs d'orange* ou *d'oranger*, liqueur obtenue par la distillation des fleurs de l'oranger.

ORANGÉ, E adj. Qui est de la couleur de l'orange : *ruban orangé.* N. m. : *préférer l'orangé au violet. Blas.* Un des émaux héraldiques. (V. la planche BLASON.)

ORANGEADE (*ja-de*) n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

ORANGEAT (*ja*) n. m. Confiture d'écorce d'orange.

ORANGER (*jé*) n. m. Nom d'une espèce du genre *citronnier*, comprenant de beaux arbres toujours verts, qui produisent les oranges : *l'oranger est cultivé dans les régions méditerranéennes. Couronne de fleurs d'oranger*, coiffure de jeune mariée. — L'oranger est cultivé dans le Midi, non seulement pour ses fruits savoureux et délicats, mais pour ses fleurs qui, distillées, donnent l'*eau de fleurs d'oranger*, l'*essence de néroli*. Le zeste ou écorce de l'orange sert à préparer l'*essence de Portugal* et entre dans la fabrication du curaçao.

ORANGER (*jé*), **ERE** n. Qui vend des oranges.

ORANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il orangea, nous orangeons.*) Teindre de couleur orange.

ORANGERIE (*rî*) n. f. Serre, bâtiment où l'on met les orangers pendant l'hiver : *la température d'une orangerie doit être tenue plutôt basse qu'élevée.* Plantation d'orangers cultivés en plein air.

ORANGETTE (*jè-te*) n. f. Petite orange cueillie avant la maturité et qui est employée en confiserie.

ORANGISTE (*jis-te*) n. et adj. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II. En Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régnait sur les Pays-Bas avant 1830.

Orang-outan.

ORANG - OUTAN ou **ORANG - OUTANG** (*o-ran-ou-tan*) n. m. (du malais *orang utan*, homme des bois). Grand singe anthropomorphe de Sumatra et de Bornéo. Pl. des *orangs-outans* ou *orangs-outangs*. — Les *orangs-outans* sont de grands animaux roux, à douze paires de côtes, à bras extrêmement longs. Ils vivent dans les forêts. On a cru longtemps qu'ils étaient, de tous les animaux existants, ceux qui se rapprochent le plus de l'homme ; mais les savants d'aujourd'hui estiment plutôt que ce sont les gibbons.

ORATEUR n. m. (lat. *orator*). Celui qui prononce un discours devant une assemblée : *Cicéron fut le plus grand orateur de Rome.* Homme éloquent : *être né orateur. Orateur sacré*, celui qui prononce des sermons, des oraisons funèbres.

ORATOIRE adj. Qui appartient à l'orateur : *Quintilius a écrit un remarquable traité sur l'art oratoire.*

ORATOIRE n. m. (lat. *oratorium ;* de *orare*, prier). Lieu d'une maison destiné à la prière. Petite chapelle. (V. *Part. hist.*)

ORATOIREMENT (*man*) adv. D'une manière oratoire, dans le style oratoire. (Peu us.)

ORATORIEN (*ri-in*) n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire : *les oratoriens ont fourni de nombreux savants.*

ORATORIO n. m. (mot ital.). Sorte de drame musical sur un sujet religieux : *les oratorios d'Hændel.*

ORBE n. m. (du lat. *orbis*, cercle). Espace que parcourt une planète, dans sa révolution autour du soleil. Globe, sphère : *l'orbe rouge du soleil.*

ORBE adj. (du lat. *orbus*, privé de). *Coup orbe*, coup qui meurtrit sans entamer les chairs. *Mur orbe*, mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre.

ORBICOLE adj. (du lat. *orbis*, terre, et *colere*, habiter). Qui se rencontre sur tous les points du globe : *plante orbicole.*

ORBICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est rond, qui va en rond : *figure, mouvement orbiculaire. Anat.* Se dit de plusieurs muscles qui servent par contraction à fermer certains orifices. Substantiv. au masc. : *l'orbiculaire des lèvres, de l'œil.*

ORBICULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En rond : *se mouvoir orbiculairement.*

ORBITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil : *nerfs orbitaires.*

ORBITAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'orbite : *mouvement orbital d'une planète.*

ORBITE n. f. (du lat. *orbita*, ligne circulaire). Courbe que décrit une planète, une comète, autour du soleil. Cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORBITÈLE ou **ORBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. Se dit des araignées à toile polygonale, dont les rayons coupent les lignes parallèles concentriques.

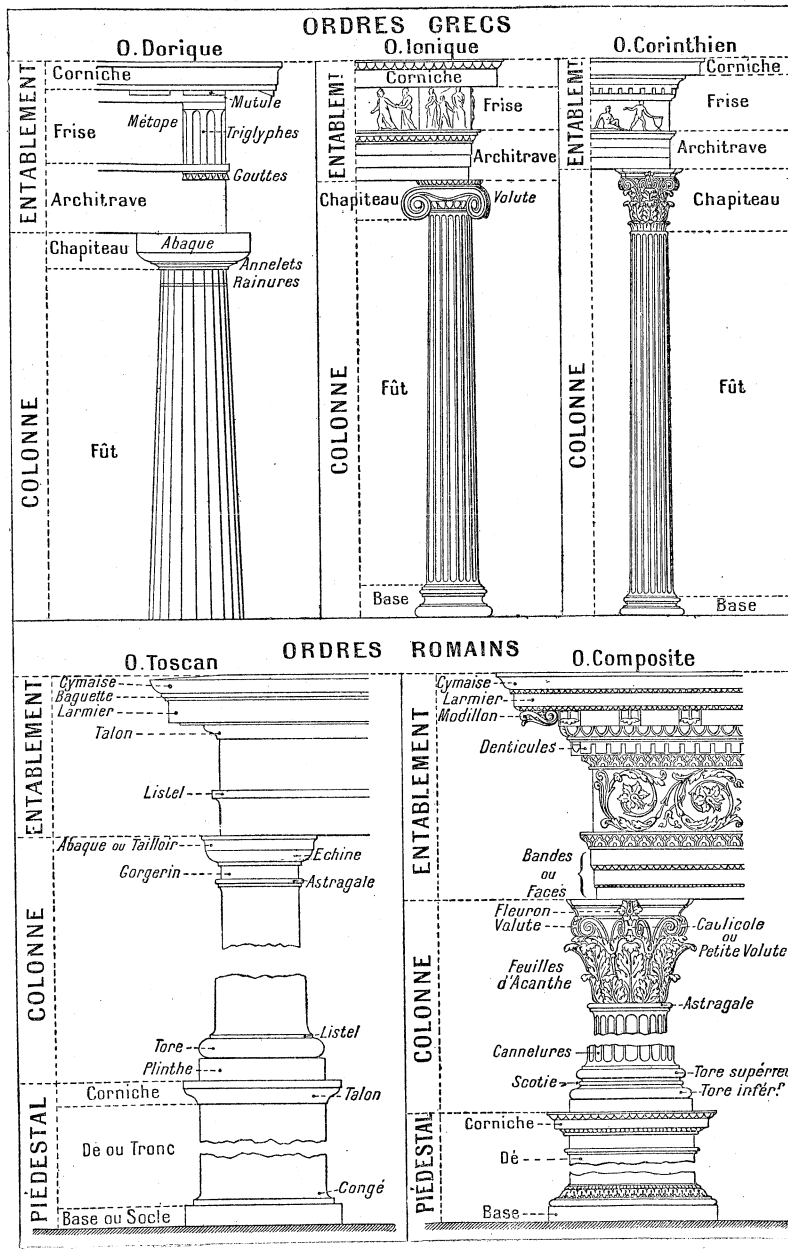
ORDRES GRECS
O. Dorique
O. Ionique
O. Corinthien
ENTABLEMENT
COLONNE
Corniche
Frise
Mutule
Métope
Triglyphes
Gouttes
Architrave
Chapiteau
Abaque
Annelets
Rainures
Fût
Volute
Base
ORDRES ROMAINS
O. Toscan
O. Composite
PIÉDESTAL
Cymaise
Baguette
Larmier
Talon
Listel
Abaque ou Tailloir
Echine
Gorgerin
Astragale
Tore
Plinthe
Dé ou Tronc
Congé
Base ou Socle
Modillon
Denticules
Bandes ou Faces
Fleuron
Volute
Feuilles d'Acanthe
Caulicole ou Petite Volute
Cannelures
Scotie
Tore supérieur
Tore inférieur
Dé

ORCANETTE (*nè-te*) ou **ORCANÈTE** n. f. (de *arcanne*). Espèce de borraginées vivaces de la région méditerranéenne, dont la racine est utilisée en teinture.

ORCHESTIQUE (*kès-ti-ke*) adj. (gr. *orkhêstikos*). Se disait, chez les Grecs, d'une partie de la gymnastique, considérée dans ses rapports avec la danse et le jeu : *genre orchestique.* N. f. Art de la danse : *l'orchestique grecque.* Pantomime.

ORCHESTRAL, E, AUX (*kès-tral*) adj. Qui appartient à l'orchestre : *musique orchestrale.*

ORCHESTRATION (*kès-tra-si-on*) n. f. Art d'instrumenter une œuvre musicale. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles : *l'orchestration de Meyerbeer est riche et sonore.*

ORCHESTRE (*kès-tre*) n. m. (gr. *orkhêstra;* de *orkheisthai*, danser). Dans les théâtres grecs, partie du théâtre entre la scène et les spectateurs, où le chœur faisait ses évolutions. Au théâtre, espace compris entre la scène et le public et où se placent les instrumentistes. Ensemble même de ces instrumentistes. Ensemble des places qui, au rez-de-chaussée d'un théâtre, sont les plus rapprochées des musiciens : *retenir un fauteuil d'orchestre.* Ensemble des musiciens jouant des morceaux de concert.

Orchidée.

ORCHESTRER (*kès-tré*) v. a. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale : *orchestrer une partition.*

ORCHIDÉES (*ki-dé*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs. (On cultive surtout celles d'origine tropicale.) S. une *orchidée.*

ORCHIS (*kiss*) n. m. Genre d'*orchidées*, indigènes en Europe, dont les feuilles, chez quelques espèces, ressemblent à celles de l'olivier.

ORCHITE (*ki-te*) n. f. Inflammation du testicule.

ORD (*or*), **E** adj. (lat. *horridus*). Sale, vilain, hideux. (Vx.)

ORDALIE (*lî*) n. f. (de l'anglo-saxon *ordâl*, jugement). Épreuve judiciaire, jugement de Dieu sans combat, en usage au moyen âge.

ORDINAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *ordinarius;* de *ordo, inis*, ordre). Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement : *la vanité est un défaut très ordinaire.* Dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire.* Médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire.* N. m. Ce qui se fait habituellement. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire.* Courrier de la poste, qui partait et arrivait à jour fixe. Groupe de soldats nourris en commun : *vivre à l'ordinaire.* L'évêque, considéré comme possédant la juridiction ordinaire. *Ordinaire de la messe*, prières de la messe qui ne changent pas avec la fête du jour. Loc. adv. : **A l'ordinaire,** suivant l'habitude. **D'ordinaire, pour l'ordinaire,** le plus souvent. ANT. **Extraordinaire.**

ORDINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Habituellement : *le ciel de Londres est ordinairement brumeux.* ANT. **Extraordinairement.**

ORDINAL, E, AUX adj. (lat. *ordinalis;* de *ordo, inis*, ordre). Se dit des adjectifs qui, dérivés des noms de nombre, marquent l'ordre, le rang, comme *premier, deuxième, troisième*, etc.

ORDINAND (*nan*) n. m. (lat. *ordinandus*). Qui se présente à l'ordination.

ORDINANT (*nan*) n. m. (lat. *ordinans*). L'évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINARIAT (*ri-a*) n. m. Juridiction de l'ordinaire ou évêque diocésain.

ORDINATEUR, TRICE n. et adj. Personne qui dispose dans un certain ordre. (Peu us.) Syn., au masc., de ORDINANT.

ORDINATION (*si-on*) n. f. (lat. *ordinatio;* de *ordinare*, ordonner). Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés : *l'ordination est présidée par l'évêque.* Action de mettre en ordre. (Vx.)

ORDO n. m. (m. lat. signif. *ordre*). Sorte de calendrier ecclésiastique, imprimé chaque année dans chaque diocèse et qui indique la manière dont on doit faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE (*do-nan-se*) n. f. (de *ordonner*). Disposition, arrangement : *ordonnance d'un poème.* Ordre émané d'une autorité souveraine. Loi, constitution des rois de France, sous l'ancien régime : *les ordonnances du 25 juillet 1830 provoquèrent la chute de Charles X.* (V. *Part. hist.*) Règlement de police : *ordonnance sur la voirie.* Prescription d'un médecin pour le régime ou la médication : *les pharmaciens exécutent les ordonnances.* Écrit qui contient cette prescription. Règlement relatif à la manœuvre, à la tenue militaire : *uniforme d'ordonnance.* Cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. Soldat mis à la disposition d'un officier. *Officier d'ordonnance*, qui remplit auprès d'un général, d'un amiral ou d'un ministre, les fonctions d'aide de camp.

ORDONNANCEMENT (*do-nan-se-man*) n. m. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER (*do-nan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il ordonnança, nous ordonnançons.*) Déclarer bon à payer, par un ordre écrit au bas de l'acte : *ordonnancer un payement.*

ORDONNATEUR, TRICE (*do-na*) n. Qui ordonne, dispose : *l'ordonnateur d'un festin.* N. m. *Fin.* Celui qui a qualité pour liquider et ordonnancer les payements. Adjectiv. : *commissaire ordonnateur.*

ORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Qui a certaines qualités d'ordre et de méthode : *élève ordonné.* ANT. **Désordonné.**

ORDONNÉE (*do-né*) n. f. L'une des coordonnées d'un point. (V. COORDONNÉE.)

ORDONNÉMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière ordonnée. (Peu us.)

ORDONNER (*do-né*) v. a. (lat. *ordinare ;* de *ordo*, ordre). Ranger, disposer, mettre en ordre : *bien ordonner sa maison. Ordonner un polynôme*, disposer des termes successifs de façon que leurs degrés aillent constamment en croissant ou constamment en décroissant. Conférer les ordres : *ordonner un prêtre.* Commander, prescrire. S'est dit pour ORDONNANCER. V. n. *Ordonner de*, disposer : *ordonnez de ma vie.*

ORDRE n. m. (lat. *ordo*). Disposition méthodique des choses régulièrement classées : *suivre l'ordre chronologique.* Disposition des choses d'une manière utile et harmonieuse : *mettre des papiers en ordre.* Règle établie par la nature ou l'usage : *chose qui n'est pas dans l'ordre.* Tranquillité résultant de la soumission aux lois : *troubler l'ordre.* Nature, classe, catégorie : *dans le même ordre d'idées ; savant de premier ordre.* Division de la classification des plantes et des animaux intermédiaire entre la classe et la famille : *l'ordre des orthoptères.* Chacun des grands corps qui composent un État : *l'ordre de la noblesse.* Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *l'ordre des Templiers fut persécuté par Philippe le Bel.* Compagnie d'honneur, instituée pour récompenser le mérite personnel : *ordre de la Légion d'honneur.* Devoir : *retenir dans l'ordre.* Sacrement qui, conféré par l'évêque, donne le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Endossement d'un billet, d'une lettre de change. Commandement d'une autorité supérieure : *recevoir un ordre. Mot d'ordre*, de reconnaissance. *Ordre du jour*, questions dont doit s'occuper une assemblée dans une séance ; ordre général qu'un chef adresse à ses troupes. *Porter un militaire à l'ordre du jour*, le signaler publiquement pour sa belle conduite. *Passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une question en délibération. *Ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Ordre de succession*, classement des héritiers suivant leurs droits respectifs. *Ordre judiciaire*, procédure d'ordre réglée avec l'accomplissement de toutes les formules judiciaires. *Archit.* Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme la colonne et l'entablement : *ordre dorique ; ordre corinthien. Hist. nat.* Une des grandes divisions, dans la zoologie systématique : *l'ordre, subdivision de la classe, se divise à son tour en familles.* **Billet à ordre,** V. BILLET. ANT. **Désordre.**

ORDURE n. f. (rad. *ord*). Impureté du corps. Immondices, balayures. *Fig.* Écrits, paroles, actions obscènes.

ORDURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. (de *ordure*). Qui contient des obscénités : *livre ordurier*. Qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier*.

ORÉADE n. f. (du gr. *oros*, montagne). *Myth.* Divinité des montagnes.

ORÉE (*ré*) n. f. (lat. *ora*). Borne, lisière : *orée d'un bois*.

OREILLARD (*rè, ll* mll., *ar*), **E** adj. Qui a les oreilles longues. (On dit aussi ORILLARD.) N. m. Genre de petites chauves-souris, remarquables par leurs énormes oreilles en cornet.

OREILLE (*rè, ll* mll.) n. f. (lat. *auricula*). Organe de l'ouïe et, particulièrem., partie externe de l'organe placée de chaque côté de la tête : *avoir l'oreille bien faite. Par ext.* Ouïe : *avoir l'oreille fine*. Justesse de l'ouïe : *avoir de l'oreille*. Appendice qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *l'oreille d'une charrue*. Pli fait au feuillet d'un livre. Pli de toile à chaque coin d'un ballot, pour mieux le saisir. Partie saillante des pattes d'une ancre. *Fig. A l'oreille*, tout bas et en s'approchant de l'oreille de son interlocuteur : *dire un secret à l'oreille. Avoir l'oreille de quelqu'un*, s'en faire écouter aisément. *Prêter, dresser l'oreille*, être attentif. *Ouvrir les oreilles*, écouter avec intérêt. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Se faire tirer l'oreille*, céder avec peine. *Echauffer les oreilles*, irriter. *Frotter les oreilles à quelqu'un*, le battre. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. *Laisser passer le bout de l'oreille*, laisser deviner son vrai caractère, ses véritables projets.

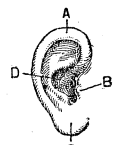

Pavillon de l'oreille : A, hélix ; B, tragus ; C, lobule ; D, conque.

OREILLE-DE-SOURIS (*rè, ll* mll., *ri*) n. f. Nom vulgaire du myosotis.

OREILLE-D'OURS (*rè, ll* mll., *dourss*) n. f. Espèce de primevère odorante. Pl. des *oreilles-d'ours*.

OREILLER (*rè, ll* mll., *é*) n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché : *oreiller de plume. Fig.* Ce qui donne le repos : *une conscience pure est un bon oreiller*.

OREILLETTE (*rè, ll* mll., *è-te*) n. f. Chacune des deux cavités de la partie supérieure du cœur : *oreillette droite, gauche*. Petit linge que l'on met derrière une oreille malade. *Bot.* Champignon. Asaret. Mâche. (On dit aussi ORILLETTE.)

OREILLONS (*rè, ll* mll., *on*) n. m. pl. Gonflement, inflammation de la glande parotide. (On dit aussi ORILLONS.) N. m. Partie mobile qui, dans les anciens casques non clos, protégeait les oreilles et les joues. Aile des cubilières et des genouillères des anciennes armures. Rognure de cuir ou de peau dont on fait de la colle forte. Saillie de l'oreille des chauves-souris.

ORÉMUS (*muss*) n. m. (du lat. *oremus* signif. *prions*, mot que le prêtre prononce souvent à la messe, en se tournant vers le peuple pour l'inviter à prier avec lui). Prière, oraison : *réciter des orémus*.

ORES (*o-re*) adv. (du lat. *hora*, heure). Présentement. **D'ores et déjà** loc. adv. Dès maintenant.

ORFÈVRE n. m. (du lat. *aurum*, or, et *faber*, ouvrier). Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent. *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse !* (Molière : *l'Amour médecin*), se dit à quelqu'un qui donne un conseil intéressé.

ORFÈVRERIE (*ri*) n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

ORFÉVRI, E adj. Se dit de l'or, de l'argent travaillés par l'orfèvre.

ORFRAIE (*frè*) n. f. (lat. *ossifraga*). Espèce d'aigle, oiseau de proie : *on a souvent confondu à tort l'orfraie avec l'effraie*. (V. PYGARGUE.)

ORFROI n. m. (du lat. *aurum Phrygium*, or de Phrygie). Broderie employée jadis en bordure ou en guise de galon. Paremens des chapes, chasubles, etc.

ORGANDI n. m. Mousseline très légère et très claire, affermie par un apprêt spécial.

ORGANE n. m. (gr. *organon*). Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue*. La voix : *avoir un bel organe*. Dans les machines, appareil élémentaire servant à transmettre le mouvement ou à le guider. *Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi*.

ORGANEAU (*nô*) n. m. *Mar.* Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE adj. Qui a rapport aux organes ou aux corps organisés : *la vie organique. Fonctions organiques*, fonctions de nutrition. *Maladie organique*, celle dans laquelle le trouble fonctionnel entraîne une lésion des organes : *le diabète est une maladie organique. Chimie organique*, partie de la chimie qui comprend l'étude du carbone et de ses dérivés. *Loi organique*, loi destinée à développer les principes posés dans une loi constituante. N. f. Partie de la musique qui s'exécutait avec les instruments, chez les anciens.

ORGANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière organique.

ORGANISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être organisé. (Peu us.)

ORGANISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui organise, qui est habile à organiser : *Napoléon fut un génie organisateur*. ANT. **Désorganisateur.**

ORGANISATION (*za-si-on*) n. f. (de *organiser*). Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain. Fig.* Constitution morale ou intellectuelle : *avoir une admirable organisation musicale*. Manière dont un Etat, une administration, un service sont constitués : *l'organisation de l'armée*. ANT. **Désorganisation.**

ORGANISÉ (*ni-zé*), **E** adj. Qui est pourvu d'organes dont le fonctionnement constitue la vie : *les animaux et les végétaux sont des corps organisés. Fig.* Constitué intellectuellement de telle ou telle manière. *Tête bien organisée*, personne qui a l'esprit juste.

ORGANISER (*ni-zé*) v. a. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Fig.* Disposer pour fonctionner : *organiser un ministère*. ANT. **Désorganiser.**

ORGANISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des organes qui constituent un être vivant : *l'organisme humain. Fig.* Ensemble disposé pour fonctionner : *un organisme politique*.

ORGANISTE (*nis-te*) n. Dont la profession est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN n. m. (ital. *organzino*). Fils de soie torse réunis par un doublage et qui passent deux fois au moulin

ORGANSINAGE n. m. Action d'organsiner.

ORGANSINER (*né*) v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin.

Orge.

ORGE n. f. (lat. *hordeum*). Genre de graminées : *l'orge est celle des céréales qui remonte le plus vers le Nord*. Sa graine. **Sucre d'orge,** sucre cuit avec une décoction d'orge et coloré, dont on fait de petits bâtons. — *Orge* est masculin dans les deux expressions : *orge mondé*, grains d'orge qu'on a passés entre deux meules pour les débarrasser de leur première enveloppe ; *orge perlé*, grains d'orge passés entre deux meules plus rapprochées pour en enlever le son et les réduire en petites boules farineuses.

ORGEAT (*ja*) n. m. (de *orge*). Sirop préparé autrefois avec une décoction d'orge, aujourd'hui avec une émulsion d'amandes. Ce sirop étendu d'eau : *l'orgeat est une boisson rafraîchissante*.

ORGELET (*lè*) n. m. (du lat. *hordeolum*, petit grain d'orge). Petite tumeur inflammatoire, qui se développe au bord des paupières en forme de grain d'orge. V. COMPÈRE-LORIOT.

ORGIAQUE adj. Qui a rapport aux orgies religieuses : *fureurs orgiaques*. Qui tient de l'orgie : *débauches orgiaques*.

ORGIE (*ji*) n. f. (du gr. *orgia*, orgies, fêtes de Bacchus). Débauche de table : *faire une orgie*. N. f. pl. Fêtes solennelles de Bacchus chez les anciens.

ORGUE (*or-ghe*) n. m. (du lat. *organum*, instrument). Instrument de musique à vent, de la plus grande dimension, principalement en usage dans

les églises : *la Bible attribue à Jubal l'invention de l'orgue.* Est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un bel orgue, de belles orgues.* (V. la planche MUSIQUE.) *Par ext.* Tribune élevée où sont les orgues, dans une église : *monter à l'orgue. Buffet d'orgue,* ouvrage de menuiserie dans lequel est enfermé tout le mécanisme d'un orgue. *Orgue de Barbarie* (corrupt. de *Barberi.* nom d'un fabricant de Modène), espèce d'orgue dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle. *Musiq. Point d'orgue,* repos plus ou moins long qui se fait sur une note quelconque, et pendant lequel la partie chantante exécute des traits de fantaisie : *le point d'orgue est indiqué par le signe* ⌒. Ancien engin d'artillerie composé de plusieurs petits canons montés côte à côte sur un affût. Herse à barreaux indépendants. Basaltes prismatiques: *les orgues de Bort forment une magnifique colonnade.* Tuyau de conduite pour les eaux des dalots, des gaillards, des ponts inférieurs.

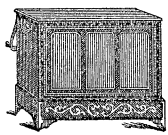
Orgue de Barbarie.

ORGUEIL (*gheu, l* mll.) n. m. (anc. h. all. *urgoli*). Opinion trop avantageuse de soi-même. *Fig.* Sentiment élevé de sa dignité personnelle : *un légitime orgueil.* ANT. **Modestie, humilité.**

ORGUEILLEUSEMENT (*gheu, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. D'une manière orgueilleuse. ANT. **Modestement, humblement.**

ORGUEILLEUX, EUSE (*gheu, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'orgueil. qui en témoigne. Vaniteux, prétentieux : *attitude orgueilleuse.* ANT. **Humble, modeste.**

ORIBUS (*buss*) n. m. Chandelle de résine que l'on place dans la cheminée, dans certaines provinces.

ORICHALQUE (*kaï-ke*) n. m. (du gr. *oros*, montagne, et *khalkos*, airain). Sorte de métal précieux, dont parlent les anciens auteurs grecs. Nom donné plus tard au cuivre pur, au laiton et au bronze.

ORIENT (*ri-an*) n. m. (du lat. *oriens*, qui se lève). Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. Est, levant : *l'Arabe fait sa prière le visage tourné vers l'orient.* Partie d'une perle qui paraît comme lumineuse : *perle d'un bel orient.* L'Asie, une partie de l'Egypte et même de l'Europe, relativement à l'Europe occidentale (en ce sens et dans les suiv., prend une majuscule) : *voyage en Orient; en Extrême Orient* (Chine, Japon, Cochinchine, etc.) Nom par lequel, dans la franc-maçonnerie, on désigne les loges de province. **Grand-Orient,** loge centrale, formée dans la capitale par les représentants des loges maçonniques de province. ANT. **Occident, couchant, ouest.**

ORIENTAL, E, AUX (*ri-an*) adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient : *les peuples orientaux. Langues orientales,* langues mortes ou vivantes de l'Asie. N. m. pl. Peuples de l'Asie : *les Orientaux parlent volontiers par figures.* ANT. **Occidental.**

ORIENTALISME (*ri-an-ta-lis-me*) n. m. Ensemble des connaissances qui concernent les peuples orientaux, leurs langues, leur histoire, leurs mœurs, etc. Goût des choses de l'Orient.

ORIENTALISTE (*ri-an ta-lis-te*) n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales : *Eugène Burnouf fut un orientaliste de valeur.* Peintre de scènes orientales.

ORIENTATION (*ri-an-ta-si-on*) n. f. (de *orienter*). Action de déterminer les points cardinaux du lieu où l'on se trouve : *l'orientation est facile au moyen de la boussole.* Position d'un objet relativement aux points cardinaux. *Mar.* Disposition des vergues pour permettre aux voiles de recevoir convenablement le vent. ANT. **Désorientation.**

ORIENTEMENT (*ri-an-te-man*) n. m. Action d'orienter un bâtiment. des voiles.

ORIENTER (*ri-an-té*) v. a. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : *orienter une carte. Mar.* Brasser les vergues de manière que le vent frappe bien les voiles. *Fig.* Guider : *orienter un enfant vers les sciences.* **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. *Fig.* Etudier bien les circonstances : *il est difficile de bien s'orienter au milieu d'une révolution.* ANT. **Désorienter.**

Oriflamme.

ORIFICE n. m. (lat. *orificium ;* de *os, oris*, bouche, et *facere*, faire). Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.

ORIFLAMME (*fla-me*) n. f. (du lat. *aurea flamma*, flamme d'or). Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre. — Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de *flammes d'or,* n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. Louis VI, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1121, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaître après la bataille d'Azincourt (1415).

Origan.

ORIGAN n. m. (gr. *origanon*). Genre de labiées, voisin des menthes. (On l'appelle aussi MARJOLAINE.)

ORIGINAIRE (*nè-re*) adj. Qui tire son origine d'un lieu donné : *plante originaire d'Amérique.* Inné : *tare originaire.* Qui existait à l'origine : *l'état originaire des langues. des mœurs.*

ORIGINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, E, AUX adj. (lat. *originalis*). Qui sert de modèle et n'en a point eu : *tableau original.* Qui semble se produire pour la première fois : *pensée originale.* Qui écrit, qui compose d'une manière neuve : *écrivain, peintre original.* Singulier, bizarre : *caractère original.* N. m. Manuscrit primitif, par opposition à *copie* : *l'original d'un traité.* Texte, par opposition à la traduction. Personne dont on reproduit les traits : *portrait qui ne ressemble pas à l'original.* N. Personne singulière, excentrique : *c'est une originale.* **En original** loc. adv. En texte original. ANT. **Banal, vulgaire, copié, reproduit.**

Original.

ORIGINAL, ORIGNAL ou **ORIGNAC** n. m. Elan du Canada.

ORIGINALEMENT (*man*) adv. D'une manière originale : *sujet originalement traité.*

ORIGINALITÉ n. f. Caractère de ce qui est original. Caractère bizarre, singulier. ANT. **Banalité.**

ORIGINE n. f. (lat. *origo, inis;* de *oriri*, surgir). Principe, commencement : *l'origine du monde ; l'origine d'une maladie.* Etymologie : *l'origine d'un mot.* Extraction d'une personne, d'une nation : *être de noble origine.* Provenance : *mode d'origine anglaise.* **Dans l'origine, à l'origine** loc. adv. Au début. ANT. **Fin.**

ORIGINEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. Qui remonte jusqu'à l'origine. *Péché originel.* celui que tous les hommes, dans la croyance chrétienne, auraient contracté en la personne d'Adam.

ORIGINELLEMENT (*nè-le man*) adv. Dès l'origine : *contrat originellement vicié.*

ORILLARD (*ll* mll., *ar*), **E** adj. V. OREILLARD.

ORILLON (*ll* mll.) n. m. Petite saillie en forme d'oreille : *les orillons d'une écuelle.* Massif de maçonnerie arrondie à l'angle d'épaule d'un bastion. (V. OREILLONS.)

ORIN n. m. Câble auquel sont attachés la bouée d'une ancre. le crapaud d'une mine immergée.

ORIPEAU (*pô*) n. m. (de l'anc. fr. *orie*, d'or, et de *peau*), Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a

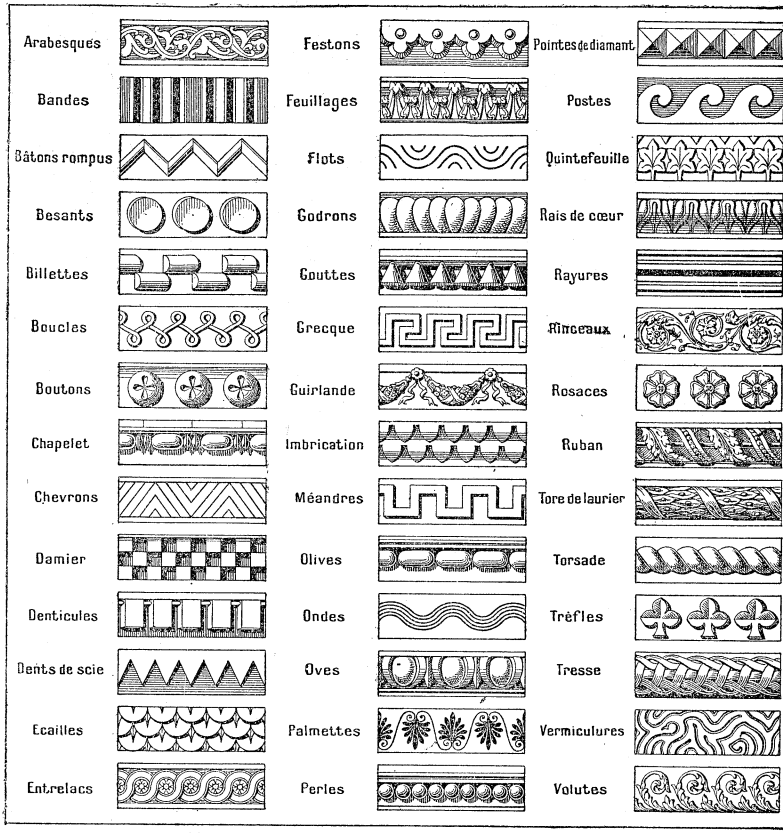

ORNEMENTS.

l'éclat de l'or. Etoffe, broderie de faux or ou de faux argent : *comédien couvert d'oripeaux. Par ext.* Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

ORLE n. m. (ital. *orlo*). *Archit.* Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau. *Blas.* Pièce honorable, qui est une bordure réduite de largeur et ne touchant pas les bords de l'écu. (V. la planche BLASON.)

ORLÉANISME (*nis-me*) n. m. Parti de ceux qui voudraient rétablir sur le trône de France un prince de la maison d'Orléans.

ORLÉANISTE (*nis-te*) n. Partisan de l'orléanisme. Adj. : *le parti orléaniste.*

ORLÉANS (*anss*) n. f. Etoffe légère, lisse et unie, de laine et de coton.

ORMAIE (*mè*) ou **ORMOIE** (*moî*) n. f. Lieu planté d'ormes.

Orme.

ORME n. m. (lat. *ulmus*). Genre d'ulmacées, comprenant de grands arbres qui servent à border les routes, les avenues : *le bois de l'orme est fibreux, solide et élastique. Attendez-moi sous l'orme*, se dit ironiquement lorsqu'on a donné un rendez-vous où l'on a pas l'intention d'aller.

ORMEAU (*mô*) n. m. Jeune orme.

ORMEAU ou **ORMIER** n. m. V. HALIOTIDE.

ORMILLE (*ll* mll.) n. f. Très jeune orme. Plant de petits ormes.

ORNE n. m. (lat. *ornus*). Variété de frêne.

ORNEMANISTE (*nis-te*) n. m. Sculpteur ou peintre en ornements. Adjectiv. : *peintre ornemaniste.*

ORNEMENT (*man*) n. m. (lat. *ornamentum*). Tout ce qui orne : *être chargé d'ornements. Fig.* Ce qui rend glorieux, aimable : *être l'ornement de son pays. Br-arts.* Parties accessoires d'une composition, généralement empruntées à la nature morte ou à la pure fantaisie. Richesse de l'expression ou du style. Chacun des habits sacerdotaux dont on se sert pour l'office divin, dans le culte catholique.

ORNEMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui concerne les ornements : *style ornemental.* Qui sert ou peut servir à l'ornement : *des plantes ornementales.*

ORNEMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Art de disposer les ornements : *l'ornementation de l'ordre dorique est sévère.*

ORNEMENTER (*man-té*) v. a. Enrichir d'ornements.

ORNER (*né*) v. a. (lat. *ornare*). Parer, embellir, décorer : *orner un parc de statues. Fig.* Illustrer, rendre glorieux ou aimable : *les vertus ornent l'âme,*

ORNIÈRE n. f. (du mot dialect. *orne*, fosse ; du lat. *ordo*, ordre). Trace profonde, que les roues des voitures laissent dans les chemins. *Fig.* Vieille habitude : *l'ornière de la routine, des préjugés.*

ORNITHOGALE n. m. Genre de liliacées bulbeuses, à fleurs d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *ornis, ithos*, oiseau, et *logos*, traité). Partie de la zoologie qui traite des oiseaux. Traité sur les oiseaux.

ORNITHOLOGISTE (*jis-te*) ou **ORNITHOLOGUE** (*lo ghe*) n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE** (*si*) n. f. Divination par le vol ou le chant des oiseaux.

Ornithorynque.

ORNITHORYNQUE (*rin-ke*) n. m. Genre de mammifères monotrèmes de l'Australie, dont le museau allongé et corné ressemble au bec d'un canard.

OROBANCHE n. f. Genre d'*orobanchées*, parasites sur les racines des plantes légumineuses : *l'orobanche et la cuscute sont deux fléaux pour les prairies artificielles.*

OROBANCHÉES (*ché*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées. S. une *orobanchée*.

OROBE n. m. Genre de légumineuses papilionacées d'Europe et d'Amérique.

OROGÉNIE (*ni*) n. f. (du gr. *oros*, montagne, et *genos*, génération). Etude des dislocations de l'écorce terrestre et, particulièrement, des montagnes.

OROGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *oros*, montagne, et *graphê*, description). Description des montagnes : *étudier l'orographie de la France.*

OROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'orographie : *description orographique.*

ORONGE n. f. Champignon d'un rouge doré, très bon à manger : *l'oronge croît dans les bois.* **Fausse oronge,** l'amanite tue-mouches (champignon extrêmement vénéneux). **Oronge vineuse** (appelée aussi *amanite rougissante* ou *rougeâtre, golmotte*, etc.), champignon comestible. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

Oronges : 1. Vraie ; 2. Fausse ; 3. Vineuse.

ORPAILLAGE (*pa, ll* mll., *a-je*) n. m. Travail des orpailleurs.

ORPAILLEUR (*pa, ll* mll., *eur*) n. m. Homme qui recherche les paillettes d'or dans le lit de certains cours d'eau et certaines terres aurifères.

ORPHELIN E n. et adj. (lat. *orphanus*). Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un d'eux : *être orphelin de père et de mère.*

ORPHELINAT (*na*) n. m. Etablissement où l'on élève les enfants orphelins.

ORPHÉON n. m. (de *Orphée*, n. myth.). Société chorale d'hommes, établie dans un grand nombre de villes pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONIQUE adj. Qui a rapport aux orphéons et à la musique des orphéons.

ORPHÉONISTE (*nis-te*) n. Membre d'un orphéon.

ORPHIE (*fi*) n. f. Genre de poissons à bec fin, pointu, à squelette vert émeraude, dits souvent *aiguilles, bécassines de mer*, et qui sont répandus dans nos mers.

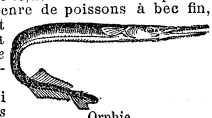

Orphie.

ORPHIQUE adj. Qui a rapport à Orphée : *les poésies orphiques.* (Se dit des dogmes, des mystères, des principes philosophiques attribués à Orphée.) *Poèmes orphiques* ou *orphiques (les)* n. m. pl. Poèmes attribués à Orphée. N. f. pl. Fêtes de Dionysos Zagreus, célébrées dans les confréries orphiques.

ORPIMENT (*man*) n. m. (lat. *auripigmentum*). Sulfure naturel d'arsenic, d'une belle couleur jaune, employé en peinture et dans différentes industries.

ORPIN n. m. (de *orpiment*). *Bot.* Genre de crassulacées, très répandues en France et utilisées comme astringentes et vulnéraires. Orpiment.

ORQUE (*or-ke*, n. f. Nom vulgaire de l'*épaulard*.

ORSEILLE (*or-sè, ll* mll.) n. f. Sorte de lichen. Pâte d'une belle couleur rouge violet, qu'on extrait de cette plante.

ORT (*ort*) adj. invar. (de *ord*). Brut. Se dit du poids brut d'une marchandise, emballage compris. Adverbialem. : *un ballot pesé ort.*

ORTEIL (*tè, ll* mll.) n. m. (lat *articulus ;* de *artus*, membre). Doigt du pied et, particulièrement, le gros doigt, qu'on appelle aussi *gros orteil.*

ORTHO (du gr. *orthos*, droit) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

ORTHODOXE (*dok-se*) adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *doxa*, opinion). Conforme à l'opinion religieuse considérée comme la vraie : *doctrine orthodoxe.* Qui professe l'orthodoxie : *théologien orthodoxe. Par ext* Conforme à la vérité, aux principes traditionnels dans un domaine quelconque. *Eglise orthodoxe*, titre officiel de l'Eglise russe. N. Personne orthodoxe.

ORTHODOXIE (*dok-sî*) n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe : *les défenseurs de l'orthodoxie.*

ORTHODROMIE (*mî*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *dromos*, course). Route d'un vaisseau qui navigue par l'arc de grand cercle.

ORTHODROMIQUE adj. Se dit du chemin le plus court, entre les deux points extrêmes de la route d'un navire.

ORTHOGONAL, E, AUX adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *gônia*, angle). Qui forme des angles droits. *Projection orthogonale*, projection d'une figure sur une droite, sur un plan ou sur une surface quelconque, à l'aide de perpendiculaires abaissées des différents points de la figure.

ORTHOGONALEMENT (*man*) adv. *Géom.* A angle droit, perpendiculairement : *plans qui se coupent orthogonalement.*

ORTHOGRAPHE n. f. (du préf. *ortho*. et du gr. *graphê*, écriture). Art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue : *apprendre l'orthographe.* Manière quelconque dont on écrit certains mots : *orthographe vicieuse. Faute d'orthographe*, faute commise dans la manière d'écrire un mot. *Fig.* et *fam.* Ecart.

ORTHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Représentation de la face d'un édifice. Profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification. (Peu us).

ORTHOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Ecrire les mots suivant leur orthographe : *mal orthographier un nom propre.*

ORTHOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'orthographe : *signes orthographiques.* Qui appartient à l'orthographie : *dessin orthographique. Projection orthographique*, syn. de PROJECTION ORTHOGONALE.

ORTHOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière orthographique. Conforme aux règles de l'orthographe. (Peu us.)

ORTHOLOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *logos*, discours). Art de parler correctement. Traité de cet art. ANT. **Cacologie**

ORTHOLOGIQUE adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE (*dî*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *pais, paidos*, enfant). Art de corriger ou de prévenir les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'orthopédie : *appareil orthopédique.*

ORTHOPÉDISTE (*dis-te*) adj. et n. Qui pratique l'orthopédie : *médecin orthopédiste.*

ORTHOPHONIE (*nî*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *phônê*, voix). Art de corriger les vices de la parole

ORTHOPTÈRE adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *pteron*, aile). *Entom.* Qui a les ailes antérieures croisées l'une sur l'autre et les postérieures pliées dans le sens de la longueur. N. m. pl. Ordre d'insectes ayant ces caractères. (On les divise en trois sous-ordres : *thysanoures, orthoptères proprement dits, orthoptères pseudonévroptères.*) S. un *orthoptère.*

ORTHOPTÈRE n. m. Sorte d'oiseau mécanique, qui peut se soutenir et s'avancer dans l'air par une espèce de vol.

ORTHOSE (*tô-ze*) ou **ORTHOCLASE** (*kla-ze*) n. m. Espèce de feldspath potassique.

ORTIE (*tî*) n. f. (lat. *urtica*). Genre d'urticacées, couvertes de poils dont la base renferme un liquide irritant qui pénètre sous la peau par simple contact des pointes : *les orties, desséchées, peuvent servir de fourrage.* **Ortie blanche,** lamier blanc.

Ortie.

ORTIER (*ti-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Piquer, frotter, fouetter avec des orties : *ortier un membre malade.*

ORTIVE adj. f. (du lat. *ortivus*, qui se lève). *Astr. Amplitude ortive*, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

ORTOLAN n. m. (lat. *hortulanus*). Espèce de bruant de l'Europe, très recherché pour sa chair délicate : *les ortolans se prennent au filet.*

Ortolan.

ORVALE n. f. *Bot.* Espèce de sauge, appelée aussi *toutebonne*, aux bractées colorées.

ORVET (*vè*) n. m. Genre de reptiles sauriens non venimeux de l'Europe et de l'Asie, appelés aussi *serpents de verre.*

ORVIÉTAN n. m. (ital. *orvietano*). Electuaire inventé par Ferranto d'Orvieto et en grande vogue à Paris au XVIIe siècle. Drogue de charlatan. *Fig. Marchand d'orviétan*, charlatan.

Orvet.

ORYCTÉROPE n. m. Genre de mammifères édentés d'Afrique, vulgairement *cochons de terre.*

ORYCTOGRAPHIQUE ou **ORYCTOLOGIQUE** adj. Qui se rapporte à la science des fossiles.

ORYCTOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *oruktos*, fossile, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles. (On dit aussi ORYCTOGRAPHIE [*ff*].)

OS (*oss* ; au pl. *ô*) n. m. (lat. *os*). Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés. *Fig. En chair et en os*, en personne ; en réalité. *Jusqu'à la moelle des os*, profondément. *N'avoir que les os et la peau, avoir la peau collée aux os*, être fort maigre. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui donner les moyens de vivre, lui procurer un bien provisoire. *Ne pas faire de vieux os*, mourir jeune. *Os de seiche*, lame chitineuse incrustée de sels calcaires, qui existe dans le corps des seiches. (V. SEICHE.)

OSANORE (*za*) adj. f. (de *os* ; du préf. priv. *an*, et de *or*). *Dents osanores*, dents artificielles faites avec de l'ivoire d'hippopotame, qui tiennent sur la gencive sans être retenues par des crochets métalliques.

OSCILLATION (*os-sil-la-si-on*) n. f. Mouvement d'un corps qui exécute un mouvement de va-et-vient de part et d'autre de sa position d'équilibre : *les petites oscillations du pendule sont isochrones. Fig.* Fluctuation, changement alternatif en sens opposé : *les oscillations des valeurs.*

OSCILLATOIRE (*os-sil-la*) adj. Qui est de la nature de l'oscillation : *mouvement oscillatoire.*

OSCILLER (*os-sil-lé*) v. n. (lat. *oscillare*). Exécuter des oscillations : *pendule qui oscille. Fig.* Varier, hésiter : *osciller entre deux partis.*

OSCULATEUR, TRICE (*os-ku*) adj. (du lat. *osculari*, baiser). *Géom.* Se dit de lignes, plans, surfaces se touchant d'une façon particulière : *plan osculateur.*

OSCULATION (*os-ku-la-si-on*) n. f. *Géom.* Genre de contact de lignes ou plans ou surfaces osculatrices.

OSÉ (*zé*), **E** adj. Fait ou tenté avec audace : *tentative osée.* Hardi, audacieux : *vous êtes bien osé.*

OSEILLE (*zè, ll* mll.) n. f. (lat. *oxalis*). Espèce de polygonées d'un goût acide : *l'oseille se multiplie par division des touffes. Sel d'oseille*, oxalate de potasse.

OSER (*zé*) v. a. et n. (de *ausum*, supin de *audere*, oser). Avoir la hardiesse, le courage de : *ne pas oser se plaindre.* Tenter quelque chose avec hardiesse : *oser une sortie.*

OSERAIE (*ze-rè*) n. f. Lieu planté d'osiers.

OSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Hardi, qui ose.

OSIER (*zi-é*) n. m. Rameau jeune et flexible de plusieurs espèces de saules, qui sert à tresser des paniers et à faire des liens.

Osier.

OSIÉRICULTURE n. f. (de *osier* et *culture*). Culture de l'osier.

OSMAZÔME (*os-ma*) n. f. (du gr. *osmê*, odeur, et *zômos*, bouillon). Substance nutritive, base du bouillon.

OSMIQUE (*os-mi-ke*) adj. Se dit d'un acide dérivé de l'osmium et employé en histologie.

OSMIUM (*os-mi-om'*) n. m. *Chim.* Corps simple (Os) de densité 22.4, fusible vers 2500°, qui se trouve dans les minerais de platine.

OSMOLOGIE (*os-mo-lo-ji*) n. f. (du gr. *osmê*, odeur, et *logos*, discours). Science des odeurs. Traité des odeurs.

OSMONDE (*os-mon-de*) n. f. Genre de fougères.

OSMOSE (*os-mô-ze*) n. f. (du gr. *ôsmos*, impulsion). Phénomène qui se produit lorsque deux solutions sont séparées par une membrane mince et qui consiste en ce qu'il se forme un mélange des solutions. Syn. DIFFUSION.

OSMOTIQUE adj. Qui a rapport à l'osmose : *pouvoir osmotique.*

OSSATURE (*os-sa*) n. f. L'ensemble des os : *l'ossature humaine.* Charpente d'un homme ou d'un animal : *il a une solide ossature.* Charpente qui soutient un tout : *ossature d'une voûte. Fig. : l'ossature d'un drame.*

OSSÉINE n. f. (du lat. *osseus*, d'os). Substance qui forme le tissu cellulaire de la peau et des cartilages, chez les animaux.

OSSELET (*o-se-lè*) n. m. Petit os en général. Chacun des petits os tirés du pied de mouton, avec lesquels jouent les enfants : *jouer aux osselets.* Tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

OSSEMENTS (*o-se-man*) n. m. pl. Os décharnés et desséchés d'hommes ou d'animaux morts : *exhumer des ossements.* (S'emploie aussi au sing.)

OSSEUX, EUSE (*os-seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'os : *tissu osseux.* Dont les os sont gros et saillants : *main osseuse.*

OSSIANIQUE (*os-si*) adj. D'Ossian. Dans le genre des poésies d'Ossian : *des poésies ossianiques.*

OSSIANISME (*os-si-a-nis-me*) n. m. Imitation des poésies attribuées à Ossian. Admiration outrée de ce genre de poésie.

OSSIFICATION (*os-si, si-on*) n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSIFIER (*os-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSU (*os-su*), **E** adj. Qui a de gros os : *une femme ossue.* (Peu us.)

OSSUAIRE (*os-su-è-re*) n. m. (lat. *ossuarium*). Amas d'ossements. Lieu où l'on entasse des ossements, particulièrement près des champs de bataille : *l'ossuaire de Douaumont.*

OST (*ost'*) n. m. (du lat. *hostis*, ennemi). Campagne : *les vassaux devaient à leur suzerain le service d'ost.* (Vx.) [On écrivait aussi HOST.]

OSTÉALGIE (*ji*) n. f. (du gr. *ostéon*, os, et *algos*, douleur). Douleur osseuse profonde.

OSTÉALGIQUE adj. Qui a rapport à l'ostéalgie : *douleur ostéalgique.*

OSTÉINE n. f. (du gr. *ostéon*, os). Syn. de OSSÉINE.

OSTÉITE n. f. Inflammation du tissu osseux.

OSTENSIBLE (*os-tan*) adj. (du lat. *ostensum*, supin de *ostendere*, montrer). Qui peut être montré ; apparent : *démarche ostensible.*

OSTENSIBLEMENT (*os-tan, man*) adv. D'une manière ostensible : *montrer ostensiblement ses préférences.*

Ostensoir.

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE** (*os-tan*) n. m. (du lat. *ostensus*, montré). Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie consacrée à l'autel. (V. CUSTODE.)

OSTENTATEUR, TRICE (*os-tan*) adj. Qui a de l'ostentation.

OSTENTATION (*os-tan-ta-si-on*) n. f. (lat. *ostentatio* ; de *ostendere*, montrer). Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une quantité : *faire ostentation de ses richesses.*

OSTÉOGÉNIE (*nî*) n. f. Partie de l'embryogénie qui s'occupe de la formation du tissu osseux.

OSTÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. Description des os.

OSTÉOLITHE (*os-té*) n. m. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *osteon*, os, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des os.

OSTÉOMALACIE (*sî*) n. f. Affection caractérisée par un ramollissement des os.

OSTÉOPLASTIE (*os-té-o-plas-tî*) n. f. Restauration d'un os à l'aide de fragments osseux.

OSTÉOTOMIE (*os-té-o-to-mî*) n. f. Résection partielle d'un os pour remédier à une difformité.

OSTRACÉ (*os-tra-sé*), **E** adj. (du gr. *ostrakon*, coquille). Qui a la forme ou la nature d'une coquille N. m. pl. Famille de mollusques lamellibranches, ayant pour type l'*huître*. S. un *ostracé*.

OSTRACISER (*os-tra-si-zé*) v. a. Frapper d'ostracisme ; bannir, exiler : *Aristide fut ostracisé.*

OSTRACISME (*os-tra-sis-me*) n. m. (du gr. *ostrakon*, coquille, parce que les Athéniens écrivaient leurs suffrages sur une coquille). Jugement du peuple d'Athènes, par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect : *l'ostracisme n'entraînait pour celui qui en était l'objet aucune déconsidération. Fig.* Exclusion, proscription. (V. *Part. hist.*)

OSTRÉICOLE (*os-tré-i*) adj. (du lat. *ostrea*, huître, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à l'ostréiculture : *industrie ostréicole.*

OSTRÉICULTEUR (*os-tré-i*) n. m. Celui qui se livre à l'ostréiculture.

OSTRÉICULTURE (*os-tré-i*) n. f. (du lat. *ostrea*, huître, et de *culture*). Ensemble des procédés à l'aide desquels on favorise la production des huitres: *l'ostréiculture fleurit sur les côtes françaises de l'Atlantique.*

OSTROGOTH ou **OSTROGOT** (*os-tro-gho*), **E** adj. et n. De la Gothie orientale. *Par ext.* Barbare. N. m. Homme qui ignore les bienséances : *c'est un ostrogoth.* (V. *Part. hist.*)

OTAGE n. m. (lat. pop. *obsidaticum*). Personne, ville, place, qu'un prince, une autorité quelconque, remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité : *prendre, échanger des otages.* Personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.

Otarie.

OTALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *ous, otos*, oreille, et *algos*, douleur). Douleur d'oreille.

OTARIE (*rî*) n. f. Genre de mammifères pinnipèdes du Pacifique : *les otaries ont les mœurs des phoques.*

ÔTÉ part. pass. pris prépositivement. En ôtant, si l'on ôte, excepté : *ouvrage excellent, ôté deux ou trois chapitres.*

ÔTER (*té*) v. a. Tirer une chose de la place où elle est : *ôter des meubles d'une maison.* Se dépouiller de : *ôter son habit.* Ravir, enlever : *ôter un emploi.* Faire cesser : *ôter la fièvre.* Retrancher : *ôter deux de quatre. Fig.* Faire perdre, dissiper : *ôter une idée de la tête.* **S'ôter** v. pr. Se retirer : *ôtez-vous de là.*

OTIQUE adj. (du gr. *oûs, ôtos*, oreille). Qui appartient à l'oreille.

OTITE n. f. Inflammation de l'oreille : *otite aiguë.*

Otocyon.

OTOCYON n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique, dits aussi *chiens oreillards.*

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE n. f. Partie de la médecine, qui s'occupe des maladies des oreilles, du nez et de la gorge.

OTOSCOPE (*to sko-pe*) n. m. Instrument au moyen duquel on examine le conduit auditif.

OTTOMANE (*o-to*) n. f. Sorte de canapé à l'orientale.

OU conj. alternative (lat. *aut*) : *vaincre ou mourir.* Autrement, en d'autres termes : *Byzance ou Constantinople.*

OÙ adv. (lat. *ubi*). En quel endroit : *où allez-vous ?* A quelle chose : *où cela vous mènera-t-il ?* Auquel, sur lequel : *le rang où je suis parvenu. Là où*, au lieu dans lequel. *Où que*, en quelque lieu que. *D'où*, de quel endroit, de quelle origine. *Par où*, par quel endroit. — Ne dites pas : *c'est là où je veux aller, c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments ;* mais dites : *c'est là que... c'est à Paris que...* (V. DONT.)

OUAILLE (*ou-a, ll* mll.) n. f. (du lat. *ovicula*, petite brebis). Autref., brebis. Ne se dit plus qu'au *fig.* des chrétiens par rapport à leur pasteur : *un bon pasteur a soin de ses ouailles.*

OUAIS (*ou-è*) interj. qui marque la surprise : *ouais! vous le prenez de bien haut.*

OUATE n. f. (all. *watte*). Laine, soie, filasse ou coton préparés soit pour être placés sous la doublure des objets de literie ou de vêtements que l'on veut rendre plus chauds, soit pour servir à des pansements : *couverture doublée d'ouate.* (On dit indifféremment *de la ouate* ou *de l'ouate.*)

OUATER (*té*) v. a. Garnir, doubler d'ouate : *ouater un manteau.*

OUATINE n. f. Etoffe ouateuse, employée comme doublure.

OUATINER (*né*) v. a. Garnir d'ouatine.

OUBLI n. m. Etat d'une personne ou d'une chose oubliée : *l'oubli d'un détail important.* Egarement passager : *un moment d'oubli. Oubli de soi*, abnégation de ses droits, de ses intérêts. *Fleuve d'oubli*, le Léthé.

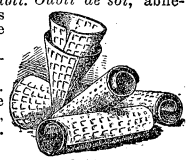
Oublies.

OUBLIABLE adj. Susceptible d'être oublié.

OUBLIE (*blî*) n. f. (du lat. *oblata*, chose offerte). Sorte de pâtisserie très mince, roulée en forme de cornet. Syn. PLAISIR.

OUBLIER (*bli-é*) v. a. (du lat. *oblitus*, oublié. — Se conj. comme *prier.*) Perdre le souvenir d'une chose : *oublier la date d'un fait.* Laisser par inadvertance : *oublier ses gants.* Laisser passer : *oublier l'heure.* Omettre : *oublier un nom sur une liste.* Manquer à : *oublier son devoir.* Négliger : *oublier ses amis.* Ne pas se prévaloir de : *oublier sa grandeur.* Manquer de reconnaissance : *oublier un bienfait.* N'avoir aucun égard à : *oublier les conseils d'un père.* **S'oublier** v. pr. Manquer à ce que l'on doit : *s'oublier au point de...* Négliger ses intérêts : *il ne s'oublie pas.* ANT. **Se souvenir, se rappeler.**

OUBLIETTES (*bli-è-te*) n. f. pl. Cachot souterrain et obscur où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle : *dans beaucoup de châteaux, on a pris les fosses d'aisances ou les glacières pour des oubliettes.* Fosses couvertes d'une trappe à bascule ou d'une fausse trappe, où l'on faisait tomber ceux dont on voulait se débarrasser.

OUBLIEUR n. m. Marchand d'oublies.

OUBLIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière oublieuse.

OUBLIEUX, EUSE (*bli-eû, eu-ze*) adj. Qui oublie facilement : *écolier oublieux.*

OUCHE n. f. (lat. pop. *olca*). Terrain voisin de la maison et planté d'arbres fruitiers. Bonne terre qui peut fournir les produits les plus variés.

OUED (*ou-èd*) n. m. Mot arabe signifiant *cours d'eau* et qui désigne plus particulièrement les cours d'eau temporaires du Sahara. Pl. des *ouadi.*

OUEST (*ou-est'*) n. m. (angl. *west*). Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher ; occident, couchant : *vent qui souffle de l'ouest.* Point cardinal situé du côté où le soleil se couche. Direction de ce point. *Par ext.* Pays situé du côté où le soleil se couche. (Dans ce sens et le suiv., prend une majuscule.) Région occidentale de la France : *voyager dans l'Ouest.* ANT. **Est, levant, orient.**

OUF interj. qui marque un soulagement après une fatigue, une oppression, etc. : *ouf ! les voilà partis !*

OUI (de *oïl*), particule affirmative, opposée à *non*. *Ne dire ni oui ni non*, ne pas se prononcer. **Oui-da,** volontiers, de bon cœur, vraiment ! (marque souvent l'iron e ou l'étonnement). N. m. *Dire, prononcer le grand oui*, se marier. *Pour un oui, pour un non*, sans motif sérieux. — On dit *le oui*, mais on peut dire : *je crois qu'oui*. ANT. **Non.**

OUÏ (*ou-i*) prép. et adj. Entendu. V. EXCEPTÉ.

OUICHE interj. (de *oui*). *Pop.* Ah bah ! Oh bien oui !

OUÏ-DIRE n. m. invar. Ce qu'on ne sait que par le bruit public : *je ne connais cette nouvelle que par ouï-dire.*

OUÏE n. f. Action d'ouïr : *à l'ouïe d'une nouvelle.* (Vx.) Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons : *les chiens ont l'ouïe très fine. A perte d'ouïe*, aussi loin que l'on peut entendre. Pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche par la respiration. Ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

OUILLAGE (*ou, ll* mll.) n. m. Action d'ouiller.

OUILLER (*ou, ll* mll., *é*) v. a (de *a, et œil*). Remplacer par du vin de même provenance celui qui a diminué dans un tonneau, pour qu'il ne reste pas de vide.

OUÏR v. a. (du lat. *audire*, entendre. — N'est usité qu'à l'infin prés., au participe passé *ouï, e* et aux temps composés.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille : *j'ai ouï dire que...* Ecouter, prêter l'oreille : *on l'a condamné sans l'ouïr. Dr.* Recevoir la déposition de : *ouïr les experts.*

Ouistiti.

OUISTITI (*ou-is-ti-ti*) n. m. Nom vulgaire de divers petits singes d'Amérique : *l'ouistiti à pinceaux est commun au Brésil.*

OULLIÈRE (*oul-li*) n. f. Allée entre les rangs des vignes et affectée à d'autres cultures.

OUKASE n. m. V. UKASE.

OUPILLE (*ll* mll.) n. f. Torche, flambeau de paille.

OURA n. m. Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.

OURAGAN n. m. (orig. caraïbe). Tempête, bourrasque violente, causée par plusieurs vents opposés qui forment des tourbillons : *les ouragans des Antilles sont terribles. Fig.* Grand trouble, explosion de passions : *ouragan politique. Arriver comme un ouragan*, arriver impétueusement.

OURALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Des monts Ourals : *les populations ouraliennes.*

OURALO-ALTAÏQUE adj. Se dit des langues parlées depuis la Finlande jusqu'à la Mandchourie, telles que le *finnois*, le *hongrois*, le *turc*, le *samoyède*, le *mongol*, etc.

OURDIR v. a. (du lat. *ordiri*, commencer). Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe avant de la mettre sur le métier. *Fig.* Tramer, machiner : *ourdir une conspiration.*

OURDISSAGE (*di-sa-je*) n. m. Action de l'ouvrier qui ourdit. Ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE (*di-seur, eu-ze*) n. Qui ourdit.

OURDISSOIR (*di-soir*) n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met la chaîne quand il ourdit.

OURLER (*lé*) v. a. Faire un ourlet : *ourler des mouchoirs.*

OURLET (*lè*) n. m. (vx fr. *orle* ; du lat. *ora*, rebord). Repli cousu au bord d'une étoffe pour l'empêcher de s'effiloche. (V. COUTURE.)

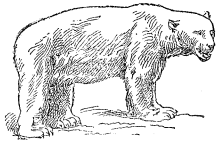
Ours blanc.

OURS (*ourss* ; autref. *ours*) n. m. (lat. *ursus*). Genre de mammifères carnivores, comprenant des animaux lourds à fourrure épaisse, à pattes plantigrades, etc., d s divers pays du monde : *l'ours se trouve encore en France, dans les Pyrénées. Ours marin*, espèce de phoque. *Fig.* Homme qui fuit la société. *Ours mal léché*, personne mal faite, grossière. — Les ours ont le corps massif, trapu ; ils mènent en général une vie solitaire ; ils sont intelligents, rusés, prudents, d'une force redoutable, et la chasse en est toujours dangereuse. Ils sont surtout carnassiers, mais ils mangent volontiers des fruits et du miel. On distingue l'*ours blanc* des régions arctiques, le plus grand de tous les carnassiers (2m, 60 de long), l'*ours de l'Amérique du Nord*, dit *grizzli* ; l'*ours noir*, l'*ours brun d'Europe*, etc.

Ours brun.

OURSE n. f. Femelle de l'ours. *Astr.* **Grande, petite Ourse,** v. *Part. hist.*

OURSIN n. m. Peau d'ours encore garnie de son poil : *un bonnet d'oursin.*

OURSIN n. m. Echinoderme globuleux, à coquille hérissée de pointes mobiles : *les oursins sont comestibles.*

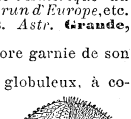
Oursin.

OURSON n. m. Petit d'un ours.

OURVARI n. m. Autre orthographe de HOURVARI.

OUST ou **OUSTE** (*ous-te*) interj. *Pop.* S'emploie pour chasser quelqu'un, ou l'obliger à se hâter.

OUTARDE n. f. (du lat. *avistarda*, oiseau lent). Genre d'oiseaux échassiers des pays chauds et tempérés, dont la chair est savoureuse.

OUTARDEAU (*dô*) n. m. Jeune outarde.

OUTIL (*ti*) n. m. (lat. *utensile*). Instrument de travail : *la machine a diminué le rôle de l'outil.*

Outarde.

OUTILLAGE (*ll* mll.) n. m. Assortiment des outils nécessaires à une profession, à un travail : *l'outillage d'une usine.*

OUTILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Qui a des outils : *ouvrier qui est bien outillé.*

OUTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Garnir, munir d'outils : *outiller un ouvrier. Fig.* Fournir des moyens nécess ires : *outiller un jeune homme pour lutter dans la vie.* **S'outiller** v. pr. Se procurer des outils.

OUTLAW (*aout-lâ*) n. m. (en angl. *hors la loi*). En Angleterre, autref., se disait de gens sans aveu, vivant de rapines et mis hors la loi : *toute personne avait le droit de mettre à mort un outlaw.*

OUTRAGE n. m. Injure grave de fait ou de paroles : *accabler quelqu'un d'outrages. Poét.* Tort, dommage. *Les outrages du temps*, les infirmités de l'âge. *Dernier outrage*, injure la plus grave qu'on puisse faire *Fig.* Violation : *outrage à la raison.*

OUTRAGEANT (*jan*), **E** adj. Qui outrage : *paroles outrageantes.*

OUTRAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il outragea, nous outrageons.*) Faire outrage : *outrager un adversaire. Fig.* Porter atteinte à : *outrager le bon sens, la raison, la morale.*

OUTRAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière outrageuse. *Par ext.* D'une manière excessive : *outrageusement bête.*

OUTRAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Qui outrage : *paroles outrageuses.* (Peu us.)

OUTRANCE n. f. (de *outrer*). Exagération, chose outrée : *les outrances d'Aristophane.* **A outrance,** loc. adv. Jusqu'à l'excès, sans borne ni trêve : *poursuivre à outrance.*

OUTRE n. f. (du lat. *uter*, ventre). Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides : *une outre pleine d'eau.*

OUTRE prép. (lat. *ultra*). Au delà de : *voyage d'outre-mer.* (V. OUTRE-MER.) De plus, en sus de : *apporter, outre les témoignages, des preuves écrites. Outre mesure*, à l'excès. Adv. Plus loin : *passer outre.* Loc. adv. : **En outre,** de plus. **D'outre en outre,** de part en part : *un coup d'épée l'a percé d'outre en outre.* Loc. conj. : **Outre que,** non seulement, mais.

OUTRÉ, E adj. Exagéré : *pensée outrée.* Indigné : *je suis outré de tant d'impertinence.*

OUTRECUIDANCE n. f. (de *outrecuidant*). Présomption impertinente, fatuité. Ecart impertinent dans les paroles ou les actions.

OUTRECUIDANT (*dan*), **E** (v. OUTRECUIDER [s']) adj. Présomptueux, impertinent.

OUTRECUIDER [*dé*] **(S')** v. pr. (de *outre*, et du vx fr. *cuider*, penser). Avoir une confiance exagérée en soi-même. (Vx.)

OUTREMER (*mèr*) n. m. Pierre fine d'un beau bleu d'azur. (Syn. LAPIS-LAZULI.) Couleur d'un beau bleu, qu'on extrait de cette pierre.

OUTRE-MER (*mèr*) loc. adv. Au delà des mers : *s'établir outre-mer.*

OUTRE-MONTS [*mon*] **(D')** loc. adv. Au delà des monts (se dit particulièrem. en parlant des Alpes) : *les pays d'outre-monts.*

OUTREPASSER (*pa-sé*) v. a. Aller au delà : *outrepasser ses pouvoirs.* V. n. *Véner.* S'emporter au delà des voies, en parlant des chiens.

OUTRER (*tré*) v. a. (de *outre*). Porter les choses au delà de la juste raison : *outrer la vertu.* Surcharger de travail : *outrer ses chevaux. Fig.* Pousser à un sentiment très violent : *outrer quelqu'un de colère.*

OUTRE-RHIN adv. Au delà du Rhin : *aller outre-Rhin ; les pays d'outre-Rhin.*

OUTRE-TOMBE (*ton-be*) adv. Au delà de la tombe. *Mémoires d'outre-tombe,* qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur : *Chateaubriand a écrit des* Mémoires d'outre-tombe.

OUTSIDER (*a-out'-zaï-deur*) n. m. (mot angl. qui signifie *celui qui est en dehors*). Cheval de course qui peut gagner, mais qui n'est pas au nombre de ceux auxquels on accorde une chance normale et régulière.

OUVERT (*vèr*), **E** adj. *Pays ouvert,* sans places fortes, ou sans défenses naturelles à ses frontières. *Ville ouverte,* ville qui n'est pas fortifiée. *Port ouvert,* où les navires étrangers pénètrent librement. *Rade ouverte,* mouillage exposé au vent, à la mer du large, à l'ennemi, etc. *Blas.* Se dit des édifices dont les portes sont absentes ou béantes (un émail particulier marquant l'ouverture). *Hippol. Cheval ouvert,* v. LARGE. *Visage, air, caractère ouvert,* franc et sincère. *Intelligence ouverte,* pénétrante. *Guerre ouverte,* déclarée. *A force ouverte,* les armes à la main. *A cœur ouvert,* sans déguisement. *A bras ouverts,* cordialement : *recevoir un ami à bras ouverts. A livre ouvert,* sans préparation. *Hippol.* Se dit des yeux, recevoir tous ceux qui se présentent. *A bureau, à guichet ouvert,* à présentation des titres : *banque qui paye à bureau ouvert.* ANT. **Fermé.**

OUVERTEMENT (*vèr-te-man*) adv. Sans déguisement, franchement : *signifier ouvertement ses intentions.* ANT. **Secrètement.**

OUVERTURE (*vèr*) n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps : *l'ouverture d'une caverne.* Action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre. Fig.* Préface instrumentale qui précède une grande composition lyrique (opéra, oratorio) : *l'ouverture de la « Muette de Portici » est un chef d'œuvre.* Commencement : *ouverture de la séance.* Proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix. Ouverture d'un angle,* grandeur de cet angle dépendant de l'écartement de ses côtés. *Ouverture de compas,* écartement des pointes de ses deux branches. *Dr. Ouverture d'une succession,* moment auquel prend naissance le droit de la recueillir. ANT. **Fermeture.**

OUVRABLE adj. Susceptible d'être travaillé : *la matière ouvrable. Jour ouvrable,* consacré au travail. ANT. en ce sens, **Férié.**

OUVRAGE n. m. (de *ouvrer*). Ce que produit un ouvrier, un artiste : *ouvrage d'un maçon.* Travail : *se mettre à l'ouvrage.* Production littéraire : *les ouvrages de Racine.* Œuvre : *le rétablissement de la religion en France fut l'ouvrage de Napoléon Ier.* Travail d'aiguille, ou autre petit travail de femme : *sac à ouvrage.* Travaux de fortification : *ouvrages avancés. Ouvrages d'art,* nom générique des travaux de maçonnerie, de charpente, etc., que nécessite la construction d'une voie ferrée, etc.

OUVRAGÉ, E adj. Syn. de OUVRÉ.

OUVRAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ouvragea, nous ouvrageons.*) Travailler avec une grande minutie de détails : *ouvrager une pièce d'orfèvrerie.*

OUVRAISON (*vrè-zon*) n. f. Action ou manière de mettre en œuvre les matières premières. (Peu us.)

OUVRANT, E adj. *A porte ouvrante* ou *à portes ouvrantes,* à l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville. *A jour ouvrant,* au lever du jour.

OUVRÉ, E adj. Façonné : *fer ouvré. Linge ouvré,* à fleurs, à carreau (par opposition à *uni*).

OUVREAU (*vrô*) n. m. Ouverture pratiquée dans les fours de verriers : *c'est par les ouvreaux que l'on cueille dans les creusets le verre à travailler.*

OUVRER (*vré*) v. n. (lat. *operare*). Se livrer au travail : *l'Eglise défend d'ouvrer le dimanche.* V. a. Mettre en œuvre, travailler : *ouvrer du linge.*

OUVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ouvre. N. f. Femme qui place les spectateurs dans un théâtre.

OUVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. (lat. *operarius*). Qui travaille manuellement pour gagner un salaire : *des ouvriers maçons. Par ext.* Celui qui fait un ouvrage quelconque. *Fig.* Agent, cause, principe : *être l'ouvrier de sa fortune.* Adj. Qui travaille des mains : *les classes ouvrières. Fig. Cheville ouvrière.* v. CHEVILLE. N. f. Individu neutre, dans les colonies d'hyménoptères sociaux (abeilles, fourmis, guêpes).

OUVRIR, v. a. (lat. *aperire.* — *J'ouvre, nous ouvrons. J'ouvrais. J'ouvris, nous ouvrîmes. J'ouvrirai. J'ouvrirais. Ouvre. Que j'ouvre. Que j'ouvrisse. Ouvert, e.*) Faire que ce qui était fermé ne le soit plus : *ouvrir une armoire.* Séparer, écarter : *ouvrir les paupières, des huîtres.* etc. Percer, pratiquer : *ouvrir une route, un canal.* Couper, entamer : *ouvrir une veine, un pâté.* Etre en tête : *le nom qui ouvre une liste. Fig.* Commencer : *ouvrir le bal, une session.* Fonder : *ouvrir une école.* Proposer : *ouvrir un avis Ouvrir de grands yeux,* regarder avec curiosité, surprise. *Ouvrir les yeux,* sortir de son aveuglement *Ouvrir les yeux d'un autre,* l'éclairer. *Ouvrir son cœur à quelqu'un,* lui confier ses plus secrets sentiments. *Lui ouvrir sa maison,* l'accueillir. *Lui ouvrir sa bourse,* lui offrir de l'argent. *Ouvrir l'esprit,* le rendre plus capable de comprendre. *Ouvrir un crédit à quelqu'un,* l'autoriser à puiser à une caisse. *Ouvrir un compte à quelqu'un,* commencer à lui faire crédit. *Ouvrir la chasse, la pêche,* fixer l'époque où il sera permis de chasser, de pêcher. *Ouvrir l'appétit,* l'exciter. V. n. Etre ouvert : *magasin qui ouvre le dimanche.* Donner accès : *cette porte s'ouvre sur le jardin.* **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte s'ouvre difficilement. Fig. S'ouvrir à quelqu'un,* lui découvrir sa pensée. *S'ouvrir un passage,* se le frayer. *La scène s'ouvre,* commence. ANT. **Fermer.**

OUVROIR n. m. Dans les communautés de femmes, lieu où l'on se livre aux travaux de lingerie. Etablissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.

OVAIRE (*vè-re*) n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Partie des animaux ovipares, où se forment les œufs. *Bot.* Partie inférieure du pistil, qui renferme les semences. (V. la planche PLANTE.)

OVALAIRE (*lè-re*) adj. Qui affecte la forme ovale. *Anat. Trou ovalaire,* trou sous-pubien de l'os iliaque.

OVALE adj. (du lat *ovum*. œuf). Se dit de toute courbe fermée et allongée, et particulièrement d'une courbe symétrique, comme l'*ellipse.* (V. ce mot.) Se dit d'un plan limité par les courbes de ce genre : *table ovale.* N. m. *Géom.* Figure ovale, plane ou solide. **En ovale,** loc. adv. En forme d'ovale.

OVARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'ovaire.

OVARIOTOMIE (*mî*) n. f. Ablation des ovaires.

OVATE n. m. Chez les Gaulois, membre de la deuxième des trois classes de la hiérarchie druidique : *les ovates étaient chargés des sacrifices, des augures, et pratiquaient l'art de la médecine.*

OVATION (*si-on*) n. f. (lat. *ovatio*). Chez les Romains, triomphe de second ordre, accordé pour des succès simplement honorables. *Par ext.* Acclamations publiques, honneurs enthousiastes que l'on rend à une personne.

OVE n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Ornement, en forme d'œuf, qui décore une corniche ou le chapiteau dorique. — Pour construire un ove, on trace une cir

conférence, et du centre de cette circonférence on élève sur le diamètre AD une perpendiculaire qui coupe la circonférence au point C. On tire ensuite les lignes indéfinies ACH et DCE. Du point D comme centre, on trace l'arc AE ; du point A comme centre, on trace l'arc DH. Enfin, du point C on trace l'arc EH.

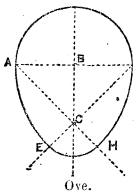

Ové.

OVÉ, E adj. (du lat. *ovum*, œuf). En forme d'œuf : *fruit ové.*

OVIBOS (*boss*) n. m. Genre de mammifères ruminants des régions boréales, qui semblent tenir du bœuf et du mouton et qu'on appelle aussi *bœufs musqués.*

OVIDUCTE (*duk-te*) n. m. (du lat. *ovum*, œuf, et *ductus*, conduit). Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

OVIFORME adj. (du lat. *ovum*, œuf, et de *forme*). Qui a la forme d'un œuf.

OVIN, E adj. (du lat. *ovis*, brebis). Qui concerne les brebis, les moutons : *bétail ovin ; races ovines.*

OVINÉS (*né*) n. m. pl. Tribu de mammifères ruminants, de la famille des bovidés et comprenant les moutons, chèvres, bouquetins. S. un *ovidé.*

OVIPARE n. et adj. (du lat. *ovum*, œuf, et *parere*, enfanter). Qui se reproduit par des œufs.

OVIPARISME (*ris-me*) n. m. ou **OVIPARITÉ** n. f. Mise en liberté de l'embryon, au moyen de l'œuf, qui éclora plus tard.

OVOÏDAL (*vo-i-dal*), **E, AUX** adj. Dont la forme se rapproche de celle de l'œuf.

OVOÏDE (*vo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un œuf : *fruit, glande ovoïde.*

OVOVIVIPARE n. et adj. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère : *la vipère est ovovivipare.*

OVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne l'ovule.

OVULATION (*si-on*) n. f. Fonction de l'ovaire.

OVULE n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Produit de l'ovaire, qui devient le fœtus ou l'œuf. Petit solide ovoïde, contenant une matière médicamenteuse.

OXACIDE (*ok-sa*) n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène et l'eau.

OXALATE (*ok-sa*) n. m. Sel de l'acide oxalique : *l'oxalate de potassium est vulgairement nommé* sel d'oseille.

OXALIDE (*ok-sa*) n. f. (lat. *oxalis*). Genre de dicotylédones dialypétales, qui croît dans les lieux humides.

OXALIQUE (*ok-sa*) adj. m. *Acide oxalique*, tiré de l'oseille.

OXFORD (*oks-for*) n. m. (de *Oxford* n. géogr.). Tissu de coton rayé ou quadrillé.

OXHYDRIQUE (*ok-si*) adj. Composé d'hydrogène et d'oxygène ; *chalumeau oxhydrique.* (V. CHALUMEAU.)

OXYAMMONIAQUE (*ok-si-a-mo*) n. m. Syn. de HYDROXYLAMINE.

OXYCOCCOS (*ok-si-ko-koss*) n. m. Genre d'éricacées d'Europe, qui vivent dans les marécages. (On l'appelle aussi CANNEBERGE.)

OXYCRAT (*ok-si-kra*) n. m. (du gr. *oxus*, vinaigre, et *krasis*, mélange). Mélange d'eau et de vinaigre, qui est une boisson rafraîchissante.

OXYDABLE (*ok-si*) adj. Qui peut s'oxyder.

OXYDANT (*ok-si-dan*), **E** adj. Qui a la propriété d'oxyder.

OXYDASE (*ok-si-da-ze*) n. f. Ferment soluble oxydant.

OXYDATION (*ok si-da-si-on*) n. f. Action d'oxyder : *l'oxydation du fer produit la rouille.* Etat de ce qui est oxydé.

OXYDE (*ok-si-de*) n. m. (du gr. *oxus*, aigre). Composé résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

OXYDER (*ok-si-dé*) v. a. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

OXYGÉNABLE (*ok-si*) adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION (*ok-si, si-on*) n. f. Action d'oxygéner. Etat de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE (*ok-si*) n. m. (du gr. *oxus*, acide, et *gennân*, engendrer). Corps simple, formant la partie respirable de l'air. — Ce gaz (O), l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique, comme Lavoisier le démontra le premier. L'oxygène est un gaz incolore, inodore et sans saveur, de densité 1053 ; il se liquéfie à — 218°. L'oxygène se combine à la plupart des corps simples, en particulier avec l'hydrogène, pour donner de l'eau, dont il forme les huit neuvièmes en poids. Désigné jadis sous les noms d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*, de *principe acidifiant*, l'oxygène est l'agent de la respiration et de la combustion. Il est employé dans l'industrie pour un grand nombre de préparations (acide sulfurique, blanc de zinc, etc.) ; on utilise la chaleur qu'il dégage en se combinant à l'hydrogène dans le chalumeau de Deville, la lampe de Drummond ; enfin, on s'en sert en médecine.

OXYGÉNÉ, E (*ok-si*) adj. Qui contient de l'oxygène : *les composés oxygénés de l'azote.*

OXYGÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

OXYHÉMOGLOBINE (*ok-si*) n. f. Matière colorante des globules rouges du sang.

OXYMEL (*ok-si-mèl*) n. m. (gr. *oxumeli*). Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.

OXYMÉTRIE (*ok-si-mé-tri*) n. f. Détermination de la quantité d'acide libre contenue dans une substance.

OXYSULFURE (*ok-si*) n. m. Composé de soufre, d'oxygène et d'un métal.

OXYTON n. m. (du gr. *oxus*, aigre, et *tonos*, ton). *Gram.* Mot ayant l'accent tonique sur sa finale.

OXYURE (*ok-si-u-re*) n. m. Genre de vers nématodes, parasites de l'intestin de divers mammifères.

OYANT (*o-ian*), **E** part. prés. du v. *ouïr*. Qui écoute, entend. N. *Prat. Oyant compte*, à qui l'on rend compte en justice. Pl. les *oyants compte.*

OYAT (*o-ia*) n. m. Nom picard d'une graminée employée pour fixer les sables des dunes.

OZÈNE n. m. (gr. *ozaina*). Ulcère du nez, qui communique à l'haleine une odeur fétide.

OZOKÉRITE ou **OZOCÉRITE** n. f. Sorte de cire fossile.

OZONE n. m. (du gr. *ozein*, avoir une odeur). Modification allotropique de l'oxygène. (Ce gaz résulte de la condensation de l'oxygène. On le prépare en faisant agir l'effluve électrique sur celui-ci.)

OZONÉ, E adj. Qui renferme de l'ozone.

OZONER (*né*) v. a. Transformer l'oxygène en ozone. (On dit aussi OZONISER.)

OZONISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation de l'oxygène en ozone.

OZONISEUR (*zeur*) ou **OZONEUR** n. m. Appareil servant à préparer l'ozone.

OZONOMÈTRE n. m. (de *ozone*, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour évaluer la proportion d'ozone contenue dans l'atmosphère.

OZONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *ozonomètre*). Art de constater la présence de l'ozone et d'en déterminer les quantités.

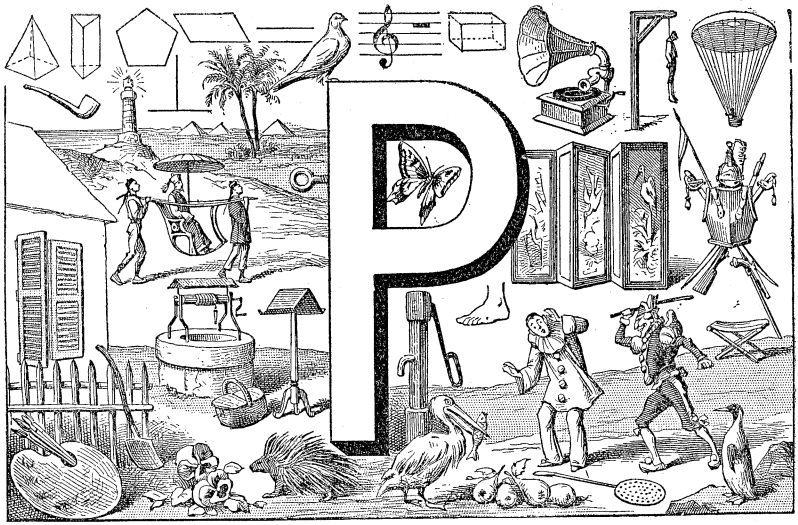

P n. m. (*pé* ou *pe*). Seizième lettre de l'alphabet et la douzième des consonnes : p *est une consonne labiale. Un* P *majuscule; des* p *minuscules. Fin. P.*, abrév. de POUR. *Ecclés. P.*, abrév. de PÈRE. *Mus. P.*, abrév. de PIANO (doucement).

PACAGE n. m. (lat. *pascuum*). Pâturage : *le seigle sert à former des pacages. Droit de pacage*, droit de faire pâturer.

PACAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pacagea, nous pacageons.*) Faire pâturer : *pacager des troupeaux dans les montagnes.*

PACANE n. f. Fruit comestible du pacanier.

PACANIER (*ni-é*) n. m. Grand arbre de la famille des juglandacées, propre à l'Amérique du Nord, et dont les noix s'appellent *pacanes.*

PACHA n. m. Chef militaire ou gouverneur de province, en Turquie.

PACHALIK (*lik*) n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha. (On dit auj. VILAYET.)

PACHYDERME (*chi* ou *ki-dèr-me*) n. m. (du gr. *pakhus*, épais, et *derma*, peau). Ordre de mammifères à peau épaisse, presque nue, et dont les pieds sont terminés par des sabots. — On a lontemps divisé les pachydermes en proboscidiens (formant aujourd'hui un ordre spécial) ou pachydermes à trompe (*éléphant*, etc.), en pachydermes proprement dits (*hippopotame, rhinocéros, cochon*, etc.), et en solipèdes (*cheval*, etc.). On les répartit aujourd'hui dans les deux ordres des artiodactyles (*hippopotame, bœuf*) et des périssodactyles (*zèbre, rhinocéros*).

PACIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui apaise les troubles, rétablit la paix : *Hoche a été surnommé le pacificateur de la Vendée.*

PACIFICATION (*si-on*) n. f. Rétablissement de la paix dans un Etat, entre Etats, dans une famille, etc.

PACIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *pax, pacis*, paix, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rétablir la paix, le calme : *Henri IV pacifia la France.*

PACIFIQUE adj. (lat. *pacificus*). Qui aime la paix : *homme pacifique.* Qui tend à la paix : *idées pacifiques.* Qui se passe dans la paix : *le règne de Louis XVIII fut pacifique.* ANT. **Belliqueux.**

PACIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pacifique : *vivre pacifiquement.*

PACKFOND (*fon*) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, qui a l'apparence de l'argent et qui est usité en Chine.

PACOTILLE (*ll* mll.) n. f. (de *paquet*). Quantité de marchandises à vendre, que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Par dénigr.* Marchandises de qualité inférieure

PACOTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. n. Former une pacotille. Faire le commerce de pacotille. (Peu us.)

PACQUAGE (*pa-ka-je*) n. m. Action de pacquer.

PACQUER (*pa-ké*) n. a. Trier et mettre en baril le poisson à expédier.

PACTE (*pak-te*) n. m. (lat. *pactum*). Traité : *le pacte de famille fut conclu par Choiseul. Fig.* Accord constant avec un principe, etc. : *faire un pacte avec la vérité. Polit. Pacte fédéral*, constitution de la Suisse.

PACTISER (*pak-ti-zé*) v. n. Faire un pacte : *pactiser avec des rebelles. Fig.* Transiger : *pactiser avec sa conscience.*

PADDOCK (*pa-dok*) n. m. (mot angl. signif. *parc à daims*). Enclos dans une prairie, pour les poulinières et leurs poulains. *Turf.* Enceinte réservée, où les chevaux sont promenés en main.

PADISCHAH ou **PADISCHA** (*di-cha*) n. m. (mot persan). Sultan, empereur des Turcs.

PADOU n. m. Ruban moitié fil, moitié soie.

PÆAN n. m. V. PÉAN.

PÆDAGOGIUM (*pé, ji-om'*) n. m. (mot lat. formé du gr. *pais, païdos*, enfant, et *agein*, conduire). En Allemagne, établissement d'instruction publique.

PÆONIE, E (*pé-o*) adj. *Bot.* Qui se rapporte au genre pivoine.

PAGAIE (*ghè*) n. f. (mot caraïbe). Rame que l'on manie sans l'appuyer à l'embarcation.

PAGALE (*gha-le*), **PAGAILLE, PAGAYE** ou **PAGAÏE** (*gha, l*, mll., *e*) n. f. Précipitation, désordre : *faire de la pagaïe en manœuvrant.* Loc adv. **En pagale** ou plus souvent **en pagaïe,** en désordre : *amener les vergues en pagaïe.*

PAGANISER (*zé*) v. n. Vivre en païen. V. a. Rendre païen : *paganiser un peuple.*

PAGANISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *paganus*, paysan). Nom donné par les premiers chrétiens au polythéisme, auquel les campagnards restèrent longtemps fidèles : *Théodose combattit le paganisme.*

PAGAYER (*ghè ié*) v. n. (Se conj. comme *balayer.*) Se servir de la pagaïe. V. a. Conduire à la pagaïe : *pagayer une pirogue.*

PAGAYEUR, EUSE (*ghè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui pagaye

PAGE n. f. (lat. *pagina*) Un des côtés d'un feuillet de papier : *une page blanche.* Ce qui est tracé, imprimé

sur la page : *apprendre, copier une page. Fig.* Œuvre littéraire ou musicale : *les plus belles pages de Racine.* Action, époque : *les pages tragiques de l'histoire.*

PAGE n. m. Jeune noble placé près d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine, pour apprendre le métier des armes, ou pour les escorter, leur rendre certains services : *Napoléon Ier ressuscita l'institution des pages. Effronté comme un page,* hardi jusqu'à l'impudence. *Hors de page,* ayant fini le temps de service de page, et *au fig.*, hors de tutelle, indépendant.

PAGEL (*jèl*) n. m. Genre de poissons très répandus sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche : *le pagel ou rousseau pose ède une chair estimée.*

PAGINATION (*si-on*) n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER (*né*) v. a. Numéroter les pages d'un livre.

PAGNE n. m. (espagn. *pano*). Morceau d'étoffe tombant de la ceinture aux genoux, unique vêtement de certaines peuplades d'Afrique et d'Amérique.

PAGNON n. m. (n. pr.). Drap noir très fin, de Sedan.

PAGODE n. f. (portug. *pagoda*). En extrême Orient (Inde, Chine, Japon, etc.), temple, chapelle : *les pagodes chinoises sont d'une grande richesse.* Idole qu'on y adore.

Pagode.

Petite figure chinoise, en porcelaine, à tête mobile. Monnaie d'or des Indes (de 8 fr. 31 c. à 9 fr. 40 c.). Adjectiv. *Manche pagode,* étroite jusqu'au coude, très large vers le poignet.

PAGRE n. m. Genre de poissons acanthoptères, à chair très estimée, des mers chaudes et européennes.

PAGURE n. m. Genre de crustacés, vulgairement nommés BERNARD-L'ERMITE : *les pagures se logent dans des coquilles d'autres mollusques.*

PAIE (*pè*) n. f. V. PAYE.

PAIEMENT (*pè-man*) n. m. V. PAYEMENT.

PAÏEN, ENNE (*pa-i-in, è-ne*) adj. (lat. *paganus.* — V. PAGANISME). Se dit des peuples anciens polythéistes et, *par ext.*, de tous les peuples polythéistes, ainsi que de ce qui se rapporte à ces peuples, à leurs dieux, etc. : *les philosophes païens.* Substantiv. : *une païenne. Fam.* Impie. N. m. pl. : *les dieux des païens.*

PAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Action de pailler : *le paillage des arbres.*

PAILLARD (*pa, ll* mll.. *ar*), **E** n. et adj. Qui couche sur la paille. Débauché.

PAILLARDER (*pa. ll* mll., *ar-dé*) v. n. Vivre dans la débauche. (Peu us.)

PAILLARDISE (*pa, ll* mll., *ar-di-ze*) n. f. (de *paillard*). Débauche, luxure.

PAILLASSE (*pa, ll* mll., *a-se*) n. f. (de *paille*). Grand sac plat, que l'on remplit de paille, de feuilles de maïs, etc., et qui forme un objet de literie : *paillasse de varech. de bale d'avoine.*

PAILLASSE (*pa, ll* mll., *a-se*) n. m. (de l'ital. *Pagliaccio*. personnage du théâtre populaire italien). Bouffon de foire.

PAILLASSERIE (*pa, ll* mll., *a-se-rî*) n. f. Caractère, acte d'un paillasse.

PAILLASSON (*pa. ll* mll., *a-son*) n. m. Natte de paille ou de jonc placée à la porte des appartements pour qu'on s'y essuie les pieds. Natte de paille longue, dont on abrite les couches, les espaliers, etc., contre la gelée, et quelquefois contre le soleil.

PAILLASSONNAGE (*pa, ll* mll., *a-so-na-je*) n. m. Action ou manière de paillassonner.

PAILLASSONNER (*pa, ll* mll., *a-so-né*) v. a. Garnir de paillassons : *paillassonner une treille.*

PAILLE (*pa. ll* mll.) n. f. (lat *palea*). Tige des graminées, dépouillée de son grain. *Paille d'avoine, menue paille,* bale d'avoine ou d'autres céréales. *Sur la paille,* dans une extrême misère. *Feu de paille,* ardeur, zèle qui dure peu. *Homme de paille,* homme sans valeur, sans caractère ; prête-nom. *Rompre la paille,* rompre un accord, se brouiller. *Tirer à la courte paille,* tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. Défaut de liaison, de continuité dans un objet en métal : *cette pièce d'or a une paille et sonne mal. Paille de fer,* copeaux de fer détachés par les tours et servant notamment à nettoyer les parquets. *Vin de paille,* vin blanc liquoreux obtenu avec des raisins qu'on laisse sécher quelque temps sur la paille : *les vins de paille de l'Ermitage sont renommés.* Adjectif et invar. Qui a la couleur jaune clair de la paille : *des rubans paille.*

PAILLÉ (*pa, ll* mll., *é*) n. m. Fumier non consommé ; litière qui n'est restée qu'un jour sous les chevaux.

PAILLÉ (*pa, ll* mll., *é*), **E** adj. Qui a la couleur de la paille. Qui a une paille, un défaut : *fonte paillée.*

PAILLE-EN-QUEUE (*pa, ll* mll., *an-keû*) n. m. invar. Nom vulgaire des *phaétons.* dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées.

PAILLER (*pa, ll* mll., *é*) n. m. Cour ou grenier d'une ferme où l'on met les pailles. Haute meule de paille. *Etre sur son pailler,* être chez soi, avoir le droit de parler ou d'agir en maître.

PAILLER (*pa. ll* mll., *é*) v. a. Couvrir de paille, entourer ou garnir de paille : *pailler des semis; pailler une chaise.*

PAILLET (*pa, ll* mll., *è*) n. m. *Mar.* Natte en fils de caret pour preserver des frottements. N. et adj. m. Se dit d'un vin peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, E (*pa, ll* mll.) adj. Couvert de paillettes : *tulle pailleté.*

PAILLETER (*pa, ll* mll., *e-tè* v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je pailletterai.*) Parsemer de paillettes : *pailleter une jupe de danseuse.* Etre épars en guise de paillettes : *les grains de jais qui paillettent un corsage.*

PAILLETEUR (*pa, ll* mll.) n. m. Ouvrier qui recueille des paillettes d'or dans le sable des rivières.

PAILLETTE (*pa, ll* mll., *è-te*) n. f. (de *paille*). Parcelle d'or mêlée au sable de certains cours d'eau. Petite lame très mince de métal ou de verre qu'on applique sur une étoffe, pour la faire scintiller : *jupe couverte de paillettes.*

PAILLEUR, EUSE (*pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui vend ou voiture de la paille, ou qui paille les chaises.

PAILLEUX, EUSE (*pa, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. *Métall.* Qui a des pailles : *fer pailleux. Agric. Fumier pailleux.* dont la paille n'est pas assez consommée.

PAILLIS (*pa, ll* mll., *i*) n. m. Couche de paille ou de fumier pailleux, dont on recouvre le sol pour en maintenir la fraîcheur ou préserver certains fruits (fraises, melons, etc.) du contact de la terre.

PAILLOLE (*pa, ll* mll.) n. f. Paillette d'or. (Vx.)

PAILLON (*pa, ll* mll., *on*) n. m. Grosse paillette. Poignée de paille qui, placée dans l'orifice inférieur d'une cuve. sert de filtre à la lessive Enveloppe de paille pour emballer les bouteilles. Maille d'une chainette d'acier. Mince feuille de cuivre coloré, que les bijoutiers en faux employoient pour former un fond miroitant.

PAILLOT (*pa, ll* mll., *o*) n. m. Petite paillasse qu'on met sur la paillasse ordinaire d'un lit d'enfant.

PAILLOTE (*pa, ll* mll.) n. f. Dans les pays chauds, hutte de paille.

PAIN (*pin*) n. m. (lat. *panis*). Aliment fait de farine (surtout de blé) pétrie, fermentée et cuite au four. Nourriture en général : *gagner son pain à la sueur de son front. Fig. Pour un morceau de pain,* pour presque rien. *Pain de munition,* fabriqué pour les soldats : *pain d'épice,* sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel et de différentes substances aromatiques ; *pain bénit,* distribué à la grand'messe. *Fig. C'est pain bénit,* il a bien mérité ce qui lui arrive. *Pain des anges, pain céleste,* l'eucharistie. *Pain de vie,* la parole de Dieu. *Pain à cacheter,* rondelle de pâte non fermentée, mais cuite, pour cacheter les lettres. *Pain à chanter,* hostie non consacrée. Matière à laquelle on donne au moule une forme déterminée : *pain de sucre, de cire, de savon.* Tourteau : *pain de noix. Bot. Arbre à pain,* nom vulgaire du jaquier.

PAIR (*pèr*) n. m. (du lat. *par*, égal). Autrefois, grand vassal du roi : *les douze pairs de Charlemagne.* Membre de la Chambre haute de 1815 à 1848 : *la Chambre des pairs condamna à mort le maréchal Ney.* Membre de la Chambre des lords en Angleterre.

PAIR, PAIRE (*pèr, pè-re*) adj. (du lat. *par*, égal). Exactement divisible par deux : *seize est un nombre pair.* N. m. Egal d'une personne : *être jugé par ses pairs.* Egalité de change entre deux pays. Taux de

remboursement d'une valeur, fixé lors de l'émission. *Rente au pair*, restée ou ramenée à son taux nominal. *Etre au pair dans une maison*, être logé et nourri sans appointements. Loc. adv. : **De pair**, sur le même rang. **Hors de pair**, sans rivaux. ANT. **Impair.**

PAIRE (*pè-re*) n. f. (lat. *paria*, pl. de *par*). Couple d'animaux de la même espèce, composé d'un mâle et d'une femelle : *une paire de pigeons.* Assemblage de deux animaux employés ou vendus ensemble : *une paire de bœufs.* Ensemble de deux personnes unies par quelque lien : *une paire d'amis.* Chose unique, composée de deux pièces : *une paire de ciseaux.*

PAIREMENT (*pè-re-man*) adv. D'une manière paire. *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair et divisible par quatre. (Peu us.)

PAIRESSE (*pè-rè-se*) n. f. Femme d'un pair.

PAIRIE (*pè-rî*) n. f. Titre et dignité d'un pair. Fief auquel cette dignité était attachée. Dignité des membres de la Chambre haute actuellement en Angleterre et, en France, de 1815 à 1848 : *Victor Hugo fut élevé à la pairie.*

PAIRLE (*pèr-le*) n. m. *Blas.* Pièce honorable en forme d'Y. (V. la planche BLASON.)

PAISIBLE (*pè-zi-ble*) adj. (de *paix*). Doux, pacifique : *homme, animal paisible.* Tranquille, qui n'est point troublé : *règne, séjour paisible.* Qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage.*

PAISIBLEMENT (*pè-zi-ble-man*) adv. D'une manière paisible : *jouir paisiblement de sa fortune.*

PAISSANCE (*pè-san-se*) n. f. Action de paître en pâturage des bestiaux.

PAISSANT (*pè-san*), **E** adj. Qui paît : *brebis paissantes.*

PAISSEAU (*pè-sô*) n. m. (lat. *pastio*). Syn. de ÉCHALAS.

PAISSON (*pè-son*) n. f. Action de faire paître les bestiaux. Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE (*pè-tre*) v. a. (lat. *pascere.* — *Je pais, il paît, nous paissons. Je paissais, nous paissions.* Pas de passé simple. *Je paîtrai, nous paîtrons. Je paîtrais, nous paîtrions. Pais, paissons, paissez. Que je paisse, que nous paissions.* Point d'impér. *Paissant.* Point de part. pass.) Mener au pâturage : *paître ses moutons.* Manger en broutant : *paître l'herbe.* Intransitiv. : *mener paître, faire paître. Fig.* et *fam. Envoyer quelqu'un paître*, le congédier avec brusquerie. **Se paître** v. pr. Syn. anc. de SE REPAÎTRE.

PAIX (*pè*) n. f. (lat. *pax*). Etat d'un pays qui n'est point en guerre : *la paix favorise le développement économique des nations.* Traité qui maintient ou ramène cet état : *faire, signer la paix.* Calme : *la paix des champs.* Réconciliation : *faire la paix avec son voisin.* Repos : *laisser en paix.* Tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience.* Union, concorde dans les familles. Patène que le prêtre donne à baiser aux fidèles, pendant la messe, en disant : *pax tecum* (la *paix* soit avec toi). Interj. pour commander le silence : *paix donc !* ANT. **Guerre ; trouble, agitation, inquiétude.**

PAL n. m. (lat. *palus*). Pieu aiguisé par un bout. Instrument analogue, avec lequel on supplicie en Orient. *Blas.* Pièce honorable placée au milieu de l'écu, dont elle occupe le tiers en largeur. (V. la planche BLASON.) Pl. des *pals* ou des *paux.*

PALABRE n. f. (de l'espagn. *palabra*, parole). Conférence avec un chef nègre. Discours que l'on y prononce.

Palan.

PALADIN n. m. (du lat. *palatinus*, du palais). Seigneur de la suite de Charlemagne : *Roland est le type des paladins.* Chevalier errant, coureur d'aventures. Auj., homme très brave et très chevaleresque.

PALAFITTE (*fi-te*) n. m. (ital. *palafitta*). Construction lacustre sur pilotis. (V. LACUSTRE.)

PALAIS (*lè*) n. m. (lat. *palatium*). Résidence somptueuse d'un grand personnage. Maison magnifique. Lieu où les tribunaux rendent la justice. *Maire du palais*, v. MAIRE (*Part. hist.*).

PALAIS (*lè*) n. m. (lat. *palatum*). *Anat.* Partie supérieure du dedans de la bouche. *Fig.* Sens du goût : *avoir le palais fin.*

PALAN n. m. (de *palanche*). Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de lourds fardeaux.

PALANCHE n. f. (gr. *phalanx*). Morceau de bois concave et entaillé aux deux bouts, pour porter à la fois deux seaux sur l'épaule.

PALANÇON n. m. Morceau de bois qui retiennent les torchis.

PALANGRE ou **PALANCRE** n. f. Corde noyée et soutenue par des flottes, le long de laquelle sont attachées des lignes munies d'hameçons.

PALANGRIN n. m. Bateau de pêche, employé sur les côtes d'Algérie.

PALANGUER (*ghé*) v. n. Se servir d'un palan.

PALANQUE n. f. (ital. *palanca*). Mur de défense, fait de troncs d'arbres enfoncés en terre côte à côte.

PALANQUER (*ké*) v. n. *Mar.* V. PALANGUER. V. a. *Fortif.* Munir de palanques : *palanquer une porte.*

PALANQUIN (*kin*) n. m. (sanscrit *palyanka*). En extrême Orient, chaise, litière ou hamac, que portent des hommes : *se promener en palanquin.*

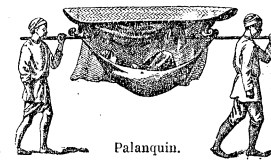

Palanquin.

PALASTRE (*las-tre*) ou **PALÂTRE** n. m. (du lat. *pala*, pelle). Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATAL, E, AUX adj. (du lat. *palatum*, palais). Se dit des lettres qui se prononcent du palais : *é et i sont des voyelles palatales.*

PALATIAL (*si-al*), **AUX E,** adj. (du lat. *palatium*, palais). Qui appartient au palais de justice : *style palatial.* (Vx.)

PALATIN, E adj. *Hist.* Se disait d'un seigneur chargé de quelque office dans le palais d'un souverain : *les comtes palatins d'Angleterre.* Se disait aussi d'un seigneur possédant une résidence qui avait le titre de palais : *les palatins de Béarn. Hist. littér. Ecole palatine.* V. PALATINE (*Ecole*) à la *Part. hist.* Qui appartient au Palatinat ou qui habite ce pays : *maison palatine. Princesse Palatine*, v. CHARLOTTE-ELISABETH DE BAVIÈRE. (*Part. hist.*) N. m. Vice-roi de Hongrie. Gouverneur d'une province, en Pologne.

PALATIN, E adj. *Anat.* Qui se rapporte au palais, à la bouche : *interne supérieure : voûte palatine.*

PALATINAT (*na*) n. m. Dignité d'électeur palatin. Territoire, province du palatin. (V. *Part. hist.*) Province polonaise : *le palatinat de Posnanie.*

PALATINE n. f. Fourrure que les femmes portent sur le cou et les épaules (mise à la mode par la princesse Palatine en 1676).

PALE n. f. (du lat. *pala*, pelle). *Mar.* Partie plate d'un aviron qui entre dans l'eau. Palette de roue dans les vapeurs à aubes. Petite vanne qui sert à former un réservoir.

PALE n. f. (du lat. *palla*, manteau). *Liturg.* Carton garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice.

PÂLE adj. (lat. *pallidus*). Décoloré, en parlant d'une personne ou d'une partie de son corps : *femme pâle ; lèvres pâles.* Faible, sans éclat. en parlant des couleurs ou de la lumière : *bleu pâle ; la pâle lueur des étoiles.* (Syn. BLÊME, BLAFARD.) *Fig. Style pâle*, sans force, sans éclat. ANT. **Coloré, foncé, éclatant.**

PALÉ, E adj. Se dit d'un écu ou d'une pièce divisés par des pals en nombre égal aux interstices du champ.

PALÉAGE n. m. (du lat. *pala*, pelle). *Mar.* Chargement du sel ou du grain avec la pelle.

PALE-ALE (*pél-él*) n. m. (m. angl.). Ale blanche, espèce de bière.

PALÉE (*lé*) n. f. Rang de pieux soutenant un ouvrage. *Mar.* Intervalle entre chaque coup de pale.

PALEFRENIER (*ni-é*) n. m. (rad. *palefroi*). Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. (lat. *paraveredus*). Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes.

PALÉMON n. m. Genre de crustacés, qui comptent parmi les grosses crevettes comestibles.

PALÉO (du gr. *palaios*, ancien). Préfixe entrant dans la composition de nombreux mots scientifiques et signifiant *ancien.*

PALÉOGRAPHE n. et adj. m. Versé dans la paléographie : *archiviste paléographe.*

PALÉOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du préf. *paléo*, et du gr. *graphè*, écriture). Art de déchiffrer les écritures anciennes : *la paléographie est une science récente.*

PALÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la paléographie : *recherches paléographiques.*

PALÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la paléographie.

PALÉOLITHIQUE adj. (du préf. *paléo*, et du gr. *lithos*, pierre). Qui se rapporte aux anciennes époques de l'âge de pierre : *la civilisation paléolithique.*

PALÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du préf. *paléo*, et du gr. *logos*, discours). Qui connaît les langues anciennes.

PALÉONTOLOGIE (*ji*) n. f. (du préf. *paléo*, du gr. *ôn, ontos*, être, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles : *Cuvier fut un des fondateurs de la paléontologie.* (On dit quelquef. PALÉONTOGRAPHIE.)

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie. (On dit aussi PALÉONTOGRAPHIQUE.)

PALÉONTOLOGISTE (*jis-te*) ou **PALÉONTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. et adj. m. Qui s'occupe de l'étude de la paléontologie.

PALÉOTHÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Genre de mammifères pachydermes, fossiles dans l'éocène d'Europe.

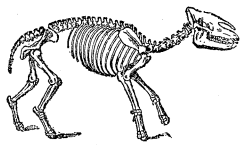
Paléothérium.

PALÉOZOÏQUE adj. Qui se rapporte aux plus anciennes couches géologiques contenant des fossiles.

PALERON n. m. (de *pale*, pelle). Partie plate et charnue, qui avoisine l'omoplate de certains animaux. *Boucher.* Partie d'un bœuf ou d'un porc, située dans la région supérieure et postérieure de l'épaule.

PALESTINE (*lès-ti-ne*) n. f. *Impr.* Caractère dont le corps est de 22 points. (Vx.)

PALESTRE (*lès-tre*) n. f. (gr. *palaistra*). *Antiq. gr.* Lieu public pour les exercices du corps. Ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE (*lès-tri-ke*) adj. Qui a rapport à la palestre.

PALET (*lè*) n. m. (de *pale*, pelle). Pierre plate et ronde ou disque de métal qu'on jette le plus près possible du but marqué.

PALETOT (*to*) n. m. (holland. *paltrok*). Vêtement à poches extérieures, que les hommes et les femmes portent par-dessus les autres.

PALETTE (*lè-te*) n. f. (de *pale*). Instrument large, aplati, ordinairement en bois et servant à divers usages. Chacune des aubes d'une roue de moulin ou de bateau. (On dit aussi JANTILLE.) Sorte de petite pelle de bois dont on se sert au jeu pour renvoyer la balle, le volant. Plaque de bois, de porcelaine ou de faïence, carrée ou ovale, percée d'un trou dans lequel on passe le pouce et sur laquelle les peintres étalent leurs couleurs. *Palette de marqueur*, instrument à l'aide duquel les marqueurs bouchent les trous que font les balles dans la cible et qui sert en même temps à indiquer au tireur le point exact où il a logé sa balle.

Palette.

PALETTE (*lè-te*) n. f. (corrupt. de *poêlette*). Vase qui servait à recueillir et à mesurer le sang d'une saignée. Saignée de 4 onces.

PALÉTUVIER (*vi-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres tropicaux, particulièrement des mangliers : *les palétuviers croissent au bord des eaux marines.*

PÂLEUR n. f. (lat. *pallor*). Couleur de ce qui est pâle : *la pâleur du teint.*

PALI n. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan, parente du sanscrit. Adjectiv. : *la langue palie.*

PALIER (*li-é*) n. m. Espace plan ménagé, le plus souvent au niveau de chaque étage, dans un escalier ou une montée. *Méc.* Pièce fixe qui supporte un arbre à chacune de ses extrémités. Loc. prov. : **Être fort sur son palier**, v. PAILLER.

PALIÈRE adj. f. (de *palier*). *Marche palière*, la marche d'un escalier qui est de plain-pied avec le palier.

PALIFICATION (*si-on*) n. f. Action de palifier. Son résultat.

PALIFIER (*fi-é*) v. a. (de *pal*. — Se conj. comme *prier*.) Fortifier un terrain par des pilotis.

PALIKARE, PALICARE ou **PALLICARE** (*pal-li*) n. m. (du gr. mod. *paliharis* ou *pallikaris*, brave). Soldat de la milice grecque, dans la guerre de l'Indépendance. Auj. Grec resté fidèle aux vieilles mœurs et au costume national.

PALIMPSESTE (*lin-psès-te*) n. m. (du gr. *palin*, de nouveau, et *psèstos*, raclé). Manuscrit sur parchemin, dont on a fait disparaître l'écriture pour y écrire de nouveau. Adjectiv. : *manuscrit palimpseste.*

PALINGÉNÉSIE (*zi*) n. f. (du gr. *palin*, de nouveau, et *genesis*, génération). Retour à la vie, après mort réelle ou apparente : *la palingénésie a été défendue par Bonnet et Ballanche.*

PALINGÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui concerne la palingénésie : *théorie palingénésique.*

PALINOD (*no*) n. m. Au moyen âge, poésie en l'honneur de la Vierge.

PALINODIE (*di*) n. f. (du gr. *palin*, de nouveau, et *ôdè*, chant). *Antiq.* Pièce de vers où le poète rétractait ses sentiments précédents. Auj., rétractation de ce qu'on a dit, fait : *une lamentable palinodie. Chanter la palinodie*, se désavouer soi-même.

PALINODIQUE adj. Qui a le caractère d'une palinodie : *chant palinodique.*

PÂLIR v. n. Devenir pâle : *pâlir de colère. Faire pâlir*, effrayer extrêmement. S'affaiblir : *couleur qui pâlit. Fig. Pâlir sur ses livres*, étudier avec acharnement. *Son étoile pâlit*, sa puissance, son crédit diminue. V. a. Rendre pâle : *l'anémie pâlit le teint.* ANT. **Rougir.**

Palissade.

PALIS (*li*) n. m. (rad. *pal*). Pieu pointu qu'on enfonce en terre. Enceinte de pieux.

PALISSADE (*li-sa-de*) n. f. (de *palis*). Barrière, clôture faite avec des pieux qu'on enfonce les uns à côté des autres : *franchir une palissade.* Espalier.

PALISSADEMENT (*li-sa-de-man*) n. m. Action ou manière de palissader.

PALISSADER (*li-sa-dé*) v. a. Entourer de palissades : *palissader un jardin.*

PALISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE (*li-san-dre*) n. m. Bois d'un noir violet, très recherché en ébénisterie et qui provient de diverses espèces de dalbergies : *mobilier de palissandre.* (On dit quelquef. PALIXANDRE.)

PÂLISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui pâlit.

PALISSER (*li-sé*) v. a. (de *palis*). Attacher les branches contre un mur ou un treillage : *palisser une vigne.*

PALISSON (*li-son*) n. m. Instrument de chamoiseur.

PALISSONNER (*li-so-né*) v. a. Adoucir les peaux sur le palisson.

PALISSONNEUR (*li-so-neur*) n. et adj. m. Ouvrier qui palissonne les peaux.

PALLADIUM (*pal-la-di-om'*) n. m. Statue en bois de Pallas, dont la possession assurait le salut de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde : *les lois sont le palladium de la société.*

PALLADIUM (*pal-la-di-om'*) n. m. Métal blanc (Pd) très ductile et très dur, dont la propriété la plus remarquable est d'absorber l'hydrogène. (Sa densité est 11,9 ; il fond vers 1500°. Ses alliages sont employés en horlogerie et pour la fabrication d'instruments de physique ; certains de ses sels sont utilisés en photographie.)

PALLIATEUR, TRICE (*pal-li-a*) adj. Qui pallie : *médiation palliatrice.*

PALLIATIF, IVE (*pal-li-a*) adj. Qui n'a qu'une efficacité incomplète ou momentanée : *remède palliatif.* N. m. (au pr. et au fig.) : *un emprunt n'est jamais qu'un palliatif.*

PALLIATION (*pal, si-on*) n. f. Action de pallier.

PALLIER (*pal-li-é*) v. a. (lat. *palliare*. — Se conj. comme *prier*.) Couvrir d'une excuse comme d'un manteau. Donner une couleur favorable à une chose mauvaise : *pallier un défaut*. Calmer momentanément : *le laudanum pallie certaines douleurs*.

PALLIUM (*pal-li-om'*) n. m. (mot lat.) *Antiq*. Ample manteau grec, qu'adoptèrent les Romains dès la république. Bande de laine blanche marquée de croix noire, que le pape porte par-dessus ses vêtements pontificaux et qu'il envoie à tous les archevêques et à certains évêques privilégiés.

PALMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (m. lat. signif. *paume du Christ*). Nom vulgaire du *ricin*.

PALMAGE n. m. Evaluation en palmes. Action de palmer des aiguilles.

PALMAIRE (*mè-re*) adj. Qui se rapporte à la paume de la main : *muscle palmaire. Arcade palmaire*, nom donné à deux arcs transversaux situés dans la paume de la main et fournis par l'anastomose des artères cubitale et radiale.

Palme.

PALMARÈS (*rèss*) n. m. (du lat. *palma*, palme). Liste des lauréats d'une distribution de prix, dans un établissement scolaire.

PALMATURE n. f. Difformité de la main, dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALME n. f. (lat. *palma*). Branche de palmier. Palmier : *vin de palme; huile de palme. Fig. Remporter la palme*, la victoire dans un combat, dans une discussion. *La palme du martyre*, mort glorieuse soufferte pour la foi. *Palmes académiques*, décoration qui s'accorde aux littérateurs, aux artistes, aux savants, aux professeurs, etc. (Les titulaires sont dits *officiers d'Académie* [ruban] ou *officiers de l'instruction publique* [rosette].)

Patte palmée.

PALMÉ, E adj. *Bot*. Semblable à une main ouverte : *feuille palmée*. *Zool*. Dont les doigts sont réunis, par une membrane, comme chez l'oie, le canard, etc.

PALMER (*mèr*) n. m. Instrument de tourneur en fer, de planeur, pour mesurer l'épaisseur des métaux.

PALMER (*mé*) v. a. (du lat. *palma*, palme). *Mar*. Evaluer en palmes un diamètre. *Techn*. Aplatir la tête des aiguilles avant d'y percer les chas.

PALMERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de palmiers : *les oasis sont entourées de palmeraies*.

PALMETTE (*mè-te*) n. f. Ornement en forme de palme. Forme des arbres fruitiers en espalier.

PALMIER (*mi-é*) n. m. Famille des plantes monocotylédones, qui portent un bouquet de longues feuilles à l'extrémité d'un stipe élancé, comme les dattiers, cocotiers, etc. : *les palmiers croissent dans les pays chauds*. Arbre de la famille des palmiers.

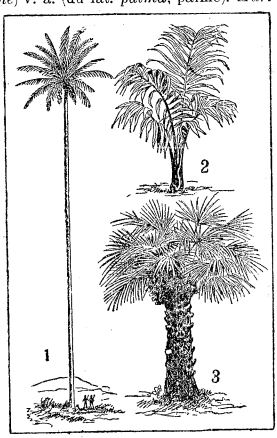

Palmiers : 1, A cire ; 2, Aréca ; 3, A chanvre de Chine.

PALMIFIDE adj. Se dit d'une feuille à nervures palmées, dont les divisions s'étendent jusqu'au milieu du limbe.

PALMILOBÉ, E adj. Se dit d'une feuille palmée, dont les divisions sont arrondies.

PALMIPARTI, TE adj. Se dit d'une feuille palmée, dont les divisions pénètrent jusque près de la base du limbe.

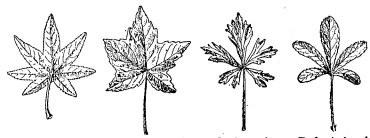

Palmifide. Palmilobée. Palmipartite. Palmiséquée.

PALMIPÈDES n. m. pl. (de *palmé*, et du lat. *pes, pedis*, pied). Ordre d'oiseaux, comprenant ceux qui ont des pieds palmés (comme l'*oie*, le *canard*, le *cygne*, le *pingouin*, le *pélican*, le *cormoran*, etc.). S. un *palmipède*.

PALMISÉQUÉ (*ké*), **E** adj. Se dit d'une feuille palmée dont les divisions s'étendent jusqu'à la base du limbe.

PALMISTE (*mis-te*) n. m. Nom générique des palmiers du genre arec, qui portent à leur sommet un bourgeon comestible, appelé *chou-palmiste*.

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALMURE n. f. Membrane qui joint les doigts des palmipèdes.

PALOIS, E (*loi, oi-ze*) adj. et n. De Pau.

PALOMBE (*lon-be*) ou **PALONNE** (*lo-ne*) n. f. (lat. *palumba*). Espèce de pigeon ramier et de pigeon sauvage.

PALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Pièce de bois ou de fer reliée à une voiture et à laquelle on attache les traits quand il n'y a pas de brancards. Syn. PALONNEAU.

PALOT (*lo*) n. m. (de *pale*). Bêche étroite pour retirer du sable les vers et poissons qui s'y trouvent. Chacun des piquets sur lesquels les pêcheurs tendent leur corde sur le rivage.

PÂLOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. Un peu pâle : *enfant pâlot*.

PALOURDE n. f. Nom vulgaire de plusieurs mollusques comestibles (*bucardes. vénus*, etc.).

PALPABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est palpable.

PALPABLE adj. Qu'on peut palper. *Fig*. Clair, évident : *vérité palpable*.

PALPABLEMENT (*man*) adv. D'une manière palpable. (Peu us.)

PALPATION (*si-on*) n. f. Action de palper. Son résultat.

PALPE n. f. Appendice articulé accompagnant diverses parties de la bouche chez les annélides et les arthropodes, etc.

PALPÉBRAL, E, AUX adj. (du lat. *palpebra*, paupière). Qui appartient aux paupières : *arteres palpébrales*.

PALPER (*pé*) v. a. (lat. *palpare*). Toucher avec la main ou avec ce qui en tient lieu, dans un but d'examen. *Fam*. Recevoir de l'argent.

PALPITANT (*tan*), **E** adj. Qui palpite. *Fig*. Très intéressant, émouvant : *roman palpitant d'intérêt*.

PALPITATION (*si-on*) n. f. (de *palpiter*). Mouvement violent et déréglé de quelque partie du corps, surtout en parlant du cœur : *être sujet aux palpitations*,

PALPITER (*té*) v. n. (lat. *palpitare*). Eprouver des mouvements précipités et désordonnés. Se dit aussi des mouvements internes, mais normaux : *tant que le cœur palpite, on n'est pas mort*. Frémir convulsivement, en parlant de la chair des êtres que l'on vient de tuer. Etre vivement ému : *palpiter de joie*.

PALPLANCHE n. f. (de *pal*. et *planche*). Madrier pointu, qu'on enfonce dans un cours d'eau pour former un barrage. Planche utilisée dans le boisage des galeries de mine.

PALSAMBLEU (*san*), **PALSANGUÉ** (*ghé*), **PALSANGUIENNE** (*ghi-è-ne*) [déform. de *Par le sang de Dieu*]. Jurements familiers de l'ancienne comédie.

PALTOQUET (*kè*) n. m. (de *paletoc*, anc. f. de *paletôt*). *Fam.* Homme grossier ou sans valeur.

PALUDÉEN, ENNE (*dé-in, è-ne*) adj. (du lat. *palus, udis*, marais). Qui appartient aux marais : *plante paludéenne.* Causé par les marais : *les fièvres paludéennes sévissent surtout dans les pays tropicaux.*

Paludine.

PALUDIER (*di-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUDINE n. f. Genre de mollusques gastéropodes, qui habitent les marais.

PALUDISME (*dis-me*) n. m. (du lat. *palus, udis*, marais). Infection qui se contracte surtout dans les pays marécageux et qui est caractérisée par une fièvre intermittente : *le paludisme est occasionné par la piqûre de moustiques introduisant des hématozoaires dans le sang.*

PALUS (*luss*) n. m. (mot lat.) Marais : *le palus Méotide* (la mer d'Azof). (Vx.) Dans le Bordelais, terre d'alluvion du fond des vallées. *Vin de palus*, vin récolté dans ces terrains.

PALUSTRE (*lus-tre*) adj. (de *palus*). Qui vit ou croît dans les marais : *coquillages palustres.*

PÂMER v. n. et **SE PÂMER** (*mé*) v. pr. (du gr. *spasma*, convulsion). Défaillir par l'effet d'une émotion et d'une sensation très vive. Au fig. : *se pâmer d'admiration devant un poème.*

PÂMOISON (*zon*) n. f. Action, état d'une personne qui se pâme : *tomber en pâmoison.*

PAMPA (*pan*) n. f. (m. esp.). Vaste plaine couverte d'herbes, dans l'Amérique du Sud : *les pampas correspondent aux steppes de l'ancien monde.* Pl. des *pampas.*

PAMPE (*pan-pe*) n. f. (autre forme de *pampre*). Feuille du tuyau des graminées.

PAMPÉEN, ENNE (*pan-pé-in, é-ne*) n. et adj. Des pampas : *les pampéens; les Indiens pampéens.*

PAMPÉRO (*pan*) ou **PAMPER** (*pan-pèr*) n. m. (m. esp.). Vent, coup de vent de la pampa.

PAMPHILE (*pan*) n. m. Jeu de cartes imitant celui de la mouche.

PAMPHLET (*pan-flè*) n. m. (mot angl.). Petit écrit satirique et violent : *Paul-Louis Courier écrivit d'énergiques pamphlets contre la Restauration.* (Se dit souvent en mauv. part.)

PAMPHLÉTAIRE (*pan-flé-tè-re*) n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPILLE n. f. Petit motif de passementerie.

PAMPLEMOUSSE (*pan-ple-mou-se*) n. m. Variété d'oranges des Indes : *le pamplemousse atteint la grosseur d'un melon.*

Pamplemousse.

PAMPRE (*pan-pre*) n. m. (lat. *pampinus*). Rameau de vigne chargé de feuilles. *Archit.* Ornement imitant une branche de vigne avec ses feuilles et souvent ses grappes, dont on décore les colonnes torses.

PAN, PANT, PANTO (du gr. *pas, pantos*, tout) préfixe qui entre dans la composition de nombreux mots.

PAN n. m. (du lat. *pannus*, étoffe). Partie unie et considérable d'un vêtement, d'une pièce d'étoffe. Partie d'un mur. Face d'un corps polyédrique : *les pans d'une tour, d'un écrou*, etc. *Pan coupé*, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. *Pan de comble*, chacune des pentes d'un toit.

PAN interj. Onomatopée qui exprime un bruit soudain, une action soudaine : *pan ! un coup de feu; pan ! il était devenu aveugle.*

Panache.

PANABASE (*ba-ze*) n. f. Minerai de cuivre, qui est un sulfure naturel.

PANACÉE (*sé*) n. f. (gr. *panakeia*; de *pan*, tout, et *akos*, remède). Remède universel contre tous les maux physiques ou moraux.

PANACHE n. m. (ital. *pennachio*). Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un dais, etc. Tout ce qui ondoie comme ces plumes : *un panache de fumée. Fig.* et *fam.* Ce qui a de l'éclat, du brio : *le Français aime le panache.* Partie supérieure d'une lampe d'église. Surface triangulaire du pendentif d'une voûte.

PANACHÉ, E adj. Orné d'un panache. (Peu us.) De diverses couleurs : *un habit panaché. Fam.* Mélangé, disparate : *style panaché. Cuis. Glace panachée*, formée de glaces à différents parfums.

PANACHER (*ché*) v. a. Orner d'un panache : *panacher un casque.* Orner de couleurs variées : *panacher des œillets.* V. n. et **Se panacher** v. pr. Prendre des couleurs variées.

PANACHURE n. f. (de *panache*). Tache, bande colorée sur un fond de couleur différente.

PANADE n. f. (du lat. *panis*, pain). Soupe faite d'eau, de pain et de beurre, qui ont bouilli ensemble. (On ajoute souvent du lait et un jaune d'œuf.)

PANAGE n. m. (lat. pop. *pastionaticum*). Action de mener des porcs à la glandée. Droit qu'on payait pour cela au propriétaire de la forêt. (Vx.)

PANAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport au pain : *fermentation panaire.*

PANAIS (*nè*) n. m. (lat. *pastinaca*). Genre d'ombellifères cultivées pour leur racine pivotante, employées dans la confection du pot-au-feu et l'alimentation du bétail.

PANAMA n. m. (de *Panama*, n. géogr.). Chapeau très souple, tressé avec la feuille d'un arbuste de l'Amérique centrale, appelé *bombanaxa. Bois de Panama*, écorce de *quillaja saponaria*, dont les propriétés sont analogues à celles du savon.

PANARD (*nar*), **E** adj. Se dit d'un cheval qui a les pieds tournés en dehors : *jument panarde.* (V. la planche CHEVAL.)

PANARIS (*ri*) n. m. (lat. *panaricium*). Inflammation phlegmoneuse, située près de l'ongle des doigts et des orteils.

PANASSERIE (*na-se-rî*) n. f. A Paris, fabrication des pains de fantaisie. Ensemble de ces pains.

PANATELLA (*tèl-la*) n. m. Cigare de la Havane, de forme mince et allongée. Pl. des *panatellas* (*tèl lass*).

PANATHÉNAÏQUE (*na-i-ke*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *procession panathénaïque.*

PANATHÉNÉES (*né*) n. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANATHÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *jeux panathéniens.*

PANCA, PANKA ou **PUNKA** (*pon*) n. m. Ecran suspendu au plafond et qui se manœuvre au moyen de cordes, employé comme ventilateur dans les pays chauds. Petit domestique qui manœuvre cet écran.

PANCARTE n. f. (du préf. *pan*, et du lat. *charta*, papier). Grand papier écrit ou imprimé. Affiche.

PANCLASTITE (*klas-ti-te*) n. f. Explosif à base d'acide picrique, dû au chimiste Turpin.

PANCRACE n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *kratos*, force). *Antiq. gr.* Combat gymnique, qui comprenait la lutte et le pugilat.

PANCRATIASTE (*si-as-te*) n. m. *Antiq. gr.* Athlète au pancrace.

PANCRATIER (*si-é*) ou **PANCRAIS** (*krè*) n. m. Genre d'amaryllidacées à fleurs blanches, souvent ornementales, et qui habitent les régions chaudes.

PANCRÉAS (*kré-ass*) n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *kreas*, chair). Glande abdominale, dont la fonction est de verser dans l'intestin un liquide incolore et gluant qui agit sur les graisses.

Panda.

PANCRATINÉE (*né*) n. f. Substance qui existe dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas : *le suc pancréatique s'épanche par le canal de Wirsung.*

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDA n. m. Genre de rongeurs carnivores, famille des ursidés, qui habitent l'Himalaya.

PANDANÉES (*né*) n. f. pl. Famille de monocotylédones. S. une *pandanée.*

PANDANUS (*nuss*) n. m. Type des *pandanées*, plantes monocotylédones, très recherchées comme ornementales.

PANDECTES (*dèk-te*) n. f. pl. Recueil de décisions d'anciens jurisconsultes romains, fait par ordre de l'empereur Justinien.

PANDÈMES n. f. pl. *Antiq. gr.* Fêtes pendant lesquelles on servait des festins publics.

PANDÉMONIUM (*ni-om'*) n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *daimôn*, démon). Capitale imaginaire des enfers : *le pandémonium de Milton. Fig.* Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre.

PANDICULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pandiculari*, s'étendre). *Méd.* Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en bâillant.

PANDIT (*di*) n. m. Brahmane savant, fondateur de secte, etc.

PANDORE n. m. (d'un type créé par une chanson de Nadaud). *Fam.* Gendarme.

PANDOUR (n. géogr.) n. m. Soldat hongrois. *Fig.* Homme brutal, pillard.

PANÉ, E adj. (du lat. *panis*, pain). Couvert de râpure de pain : *côtelette panée. Eau panée*, où l'on a fait bouillir du pain ou tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité.

PANÉGYRIQUE n. m. (gr. *panêgurikos*). Discours à la louange de quelqu'un : *Isocrate écrivit un magnifique panégyrique d'Athènes.* Eloge outré.

PANÉGYRISTE (*ris-te*) n. m. Qui fait un panégyrique. *Par ext.* Celui qui loue, prône avec excès.

PANER (*né*) v. a. (du lat. *panis*, pain). Couvrir de pain émietté : *paner des côtelettes.*

PANERÉE (*ré*) n. f. Le contenu d'un panier.

PANETERIE (*rî*) n. f. (du lat. *panis*, pain). Lieu où l'on tient le pain, dans les grands établissements. Autref., un des sept offices de « la bouche du roi ».

PANETIER (*ti-é*) n. m. Préposé à la paneterie. Un des sept officiers de la bouche du roi : *l'office de grand panetier devint de bonne heure honorifique.*

PANETIÈRE n. f. Sac dans lequel les bergers, les piétons emportent du pain. Petite armoire à claire-voie, qui se suspendait au mur et dans laquelle on serrait le pain. Dressoir fermé.

PANETON n. m. Petit panier sans anse, doublé de toile à l'intérieur, dans lequel les boulangers mettent la quantité de pâte nécessaire pour obtenir un pain.

PANGERMANISME (*jèr-ma-nis-me*) n. m. (du préf. *pan*, et du *germanisme*). Système dans lequel toutes les populations de race allemande devraient former un Etat unique.

PANGERMANISTE (*jèr-ma-nis-te*) adj. Qui a rapport au pangermanisme. N. Partisan du pangermanisme.

Pangolin.

PANGOLIN n. m. Genre de mammifères édentés des régions tropicales de l'Afrique et dont le corps est couvert d'écailles : *le pangolin est insectivore.*

PANHELLÉNISME (*pa-nèl-lé-nis-me*) n. m. Système politique, qui tend à réunir tous les Grecs des Balkans, des îles de la mer Egée et de l'Asie Mineure en une seule nation.

Panicaut.

PANIC (*nik*) n. m. (lat. *panicum*). Genre de graminées, connues sous le nom de *millet des oiseaux.*

PANICAUT (*kô*) n. m. Genre d'ombellifères très répandues dans les champs et les chemins vulgairement dites *chardon Roland.*

PANICONOGRAPHIE (*fî*) n. f. Gravure en relief sur zinc.

PANICULE n. f. (lat. *panicula*). Fleurs en grappe ou en épi.

PANICULÉ, E adj. *Bot.* Qui est en forme de panicule. Qui a des fleurs disposées en panicules.

PANIER (*ni-é*) n. m. (du lat. *panarium*, corbeille à pain). Ustensile portatif, de forme variable, d'osier, de jonc, etc., dans lequel on met des provisions, des marchandises. Ce qu'il contient : *manger un panier de fruits.* Autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Panier à ouvrage*, corbeille, etc., où les femmes mettent leurs travaux d'aiguille. *Fig. Panier percé*, personne dépensière. *Le dessus du panier*, le meilleur. *Anse de panier*, v. ANSE. LOC. PROV. : **Sot comme un panier,** très sot. **Faire danser l'anse du panier,** se dit d'une bonne qui fait payer à ses maîtres plus cher qu'elle ne les a payées elle-même les marchandises qu'elle achète pour eux.

PANIFIABLE adj. Qui peut être panifié.

PANIFICATION (*si-on*) n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *panis*, pain, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*). Transformer en pain.

PANIQUE adj. (du dieu *Pan*, à qui les Grecs attribuaient l'habitude de faire des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi) *Terreur panique*, subite et sans fondement. N. f. : *une panique soudaine.*

PANLEXIQUE (*lèk-si-ke*) n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *lexicon*, lexique). Dictionnaire universel. (Peu us.)

PANNE (*pa-ne*) n. f. (du lat. *pannus*, étoffe). Haillon. (VX.) *Pop. Etre dans la panne*, dans la misère. *Théât.* Mauvais rôle : *ne jouer que des pannes.* Etoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré. *Mar.* Voilure d'un navire. *En panne*, dans une disposition de voiles telle que le navire reste en place. *Fig.* et *fam.* Arrêt accidentel d'une automobile, d'une bicyclette, etc. : *avoir une panne ; être, rester en panne. Panne de nuages*, bande de nuages montant au-dessus de l'horizon.

PANNE (*pa-ne*) n. f. (allem. *bahn*). Partie d'un marteau opposée à la partie plane. Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons. (V. FERME.)

PANNE (*pa-ne*) n. f. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNÉ (*pa-né*), **E** n. et adj. *Pop.* Sans argent, sans ressources.

PANNEAU (*pa-nô*) n. m. (de *pan*). Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfermée dans une bordure. Patron servant à tracer le profil d'une pierre. *Mar.* Couverture de l'écoutille. *Milit.* Sorte de selle matelassée, qu'on place sur le porteur, dans les attelages conduits en guides. Filet à demeure pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Fig. Tomber, donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTAGE (*pa-nô*) n. m. Chasse aux panneaux : *le panneautage détruit beaucoup de gibier.*

PANNEAUTER (*pa-nô-té*) v. a. Chasser, prendre avec des panneaux : *panneauter des lapins.*

PANNEAUTEUR (*pa-nô*) n. et adj. m. Qui chasse au panneau.

PANNEQUET (*pa-ne-kè*) n. m. (angl. *pancake*). Sorte de gâteau anglais, ressemblant à nos crêpes.

PANNETON (*pa-ne*) n. m. (de *pennon*). Partie d'une clef, qui fait mouvoir les pênes et ressorts. Partie saillante de l'espagnolette, qui sert à fermer les deux battants d'une fenêtre.

Panonceaux de notaire.

PANNICULE (*pa-ni*) n. m. (lat. *panniculus*.) Excroissance membraneuse qui se forme sur la cornée.

PANNONIEN, ENNE (*pan'-no-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Pannonie.

PANONCEAU (*sô*) n. f. (de *pennon*). *Féod.* Ecu armorié qui, placé sur un poteau, marquait la juridiction d'un seigneur. Ecusson à la porte des officiers ministériels. (S'emploie surtout au plur. en ce sens.)

PANOPLIE (*pli*) n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *hopla*, armes). *Féod.* Armure complète d'un chevalier. Collection d'armes, disposée avec art sur une cloison.

PANOPTIQUE n. m. et adj. Se dit d'un bâtiment construit de façon qu'on puisse, d'un coup d'œil, en embrasser tout l'intérieur.

PANORAMA n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *orama*, vue). Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, de telle façon que le spectateur, placé au centre, croit découvrir d'une hauteur un véritable horizon. Bâtiment qui contient ce tableau. *Par anal.* Vaste étendue de pays, qu'on découvre d'une hauteur : *le panorama des Pyrénées.* Pl. des *panoramas.*

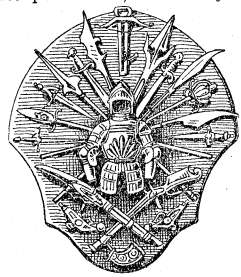
Panoplie.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama : *vue panoramique.*

PANOROGRAPHE n. m. Instrument permettant d'obtenir sur une surface plane le développement de la vue perspective des objets qui l'entourent.

PANOUFLE n. f. Morceau de peau de mouton muni de sa laine, dont on garnit le dessus des sabots.

PANSAGE n. m. Action de panser un animal.

PANSARD (*sar*), **E** n. et adj. Syn. de PANSU. (Peu us.)

PANSE n. f. (du lat. *pantex*, ventre). Le premier estomac des ruminants. *Péjoratif.* Ventre : *la panse d'un obèse.* Partie arrondie d'un vase et de certaines lettres : *la panse d'une cruche ; une panse d'a, de d.*

PANSEMENT (*man*) n. m. Action de panser une plaie : *les pansements doivent être faits avec une propreté minutieuse.*

PANSER (*sé*) v. a. (même étym. que *penser*). Appliquer à une plaie, à celui qui la porte, les remèdes nécessaires : *panser un abcès, un blessé.* Brosser, étriller, etc., un animal domestique : *panser un cheval.*

PANSLAVISME (*pan-sla-vis-me*) n. m. (du préf. *pan*, et de *slavisme*). Système politique dont le but serait de réunir en une seule autonomie tous les Slaves.

PANSLAVISTE (*pan-sla-vis-te*) n. Partisan du panslavisme. Adj. Qui a rapport au panslavisme : *les tendances panslavistes ont longtemps travaillé les Etats des Balkans.*

PANSU, E adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUÉLIQUE adj. Qui rappelle Pantagruel : *estomac, repas, appétit pantagruélique.*

PANTAGRUÉLISME (*lis-me*) n. m. Philosophie digne de Pantagruel.

PANTAGRUÉLISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. (d'un personnage de la comédie italienne). Vêtement d'homme qui va de la ceinture aux pieds. Vêtement en lingerie, pour femme, s'arrêtant au genou. Figure du quadrille français.

PANTALONNADE (*lo-na-de*) n. f. *Théâtr.* Scène jouée par Pantalon. Farce burlesque et grossière. *Fam.* Bouffonnerie. Scène, discours hypocrite : *les pantalonnades de la politique.*

PANTELANT (*lan*), **E** adj. Haletant. Palpitant encore après la mort : *cadavre pantelant.*

PANTÉLÉGRAPHIE n. m. Appareil permettant de reproduire à distance l'écriture, le dessin, etc. : *le pantélégraphe a été imaginé par Caselli.*

PANTELER (*lé*) v. n. (de *pantois*. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *il pantelle.*) Palpiter fortement et d'une façon pénible.

PANTENNE (*tè-ne*) ou **PANTÈNE** n. f. (du provenç. *pantano*). *Chass.* Syn. de PANTIÈRE. Loc. adv. *Mar.* **En pantenne,** en désordre. *Vergues en pantenne,* mises obliquement, en signe de deuil.

PANTHÉE (*té*) adj. f. (du préf. *pan*, et du gr. *theos*, dieu). *Antiq.* Qui réunit les attributions ou les attributs de plusieurs divinités : *statue panthée.*

PANTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui identifient Dieu et le monde : *Spinoza a défendu le panthéisme.*

PANTHÉISTE (*is-te*) adj. Qui a rapport au panthéisme. N. Partisan de cette doctrine : *les panthéistes allemands.* — Il y a plusieurs sortes de *panthéistes* : les uns considèrent Dieu comme l'âme du monde et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu).

PANTHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a le caractère du panthéisme. (Peu us.)

PANTHÉON n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *theos*, dieu). Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois. Ensemble de tous les dieux d'un pays : *le panthéon grec.* (V. *Part. hist.*)

Panthère.

PANTHÈRE n. f. (lat. *panthera*). Grand chat du genre léopard. — Les panthères sont communes en Afrique et dans les Indes ; leur peau, jaune, est couverte de taches marbrées (certaines panthères sont toutes noires). La panthère est féroce, courageuse, agile et forte ; elle attaque tous les animaux, même l'homme, grimpe aux arbres et s'y tient à l'affût.

PANTIÈRE n. f. (du lat. *panthera*, filet). Filet tendu verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupes. Carnier à mailles des chasseurs.

PANTIN n. m. Figure burlesque de carton, de bois, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement, ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.

PANTO préfixe. V. PAN.

PANTOGRAPHE n. m. (du préf. *panto*, et du gr. *graphein*, écrire). Instrument pour copier mécaniquement toute espèce de dessins et de gravures.

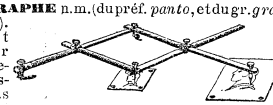
Pantographe.

PANTOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art ou manière de se servir du pantographe.

PANTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au pantographe ou à la pantographie.

PANTOIRE n. f. Cordage fixé par une extrémité à un mât et portant à l'autre extrémité un anneau dans lequel on peut accrocher un palan par exemple.

PANTOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. (du lat. *phantasia*, fantaisie, cauchemar). Haletant. (Vx.) *Fam.* Stupéfait, interdit, ahuri : *rester pantois.*

PANTOMÈTRE n. m. (du préf. *panto*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. (du préf. *panto*, et du gr. *mimos*, imitateur). Action ou art de s'exprimer par gestes, sans le secours de la parole : *une pantomime expressive.* Pièce où les acteurs ne s'expriment que par gestes. Adjectiv. : *pièce, ballet pantomime.* N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces.

PANTOMIMER (*mé*) v. a. Imiter par pantomime.

PANTOUFLE n. f. Chaussure de chambre. *Fam. Raisonner comme une pantoufle,* fort mal. *Fig.* et *fam. En pantoufles,* sans se gêner. *Et cætera pantoufle,* formule plaisante dont on se sert pour arrêter une énumération.

PANTOUFLER (*flé*) v. n. *Fam.* Se livrer chez soi à des causeries familières. Raisonner de travers. Faire de nombreuses demandes.

PANTOUFLERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Action de pantoufler. Art du pantoufler.

PANTOUFLIER (*flî-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des pantoufles.

PANURE n. f. Mie de pain dont on saupoudre des viandes que l'on cuit sur le gril ou au four.

PANURGE n. m. L'une des parties du harnachement d'un cheval de trait. (V. fig. HARNAIS.)

PANUS (*nuss*) ou **PANE** n. m. Genre de champignons vénéneux, qui poussent sur les souches en automne.

PAON (*pan*) n. m. (lat. *pavo*). Genre d'oiseaux gallinacés, originaires de la région indo-malaise,

d'un beau plumage et d'un cri fort aigre, et que l'on acclimate dans nos pays comme oiseaux d'ornement : *le paon fait la roue en déployant en éventail les magnifiques plumes de sa queue. Entom.* Espèce de papillon. *Fig.* Homme vain, orgueilleux. *Se parer des plumes du paon*, tirer vanité, profit des mérites d'autrui.

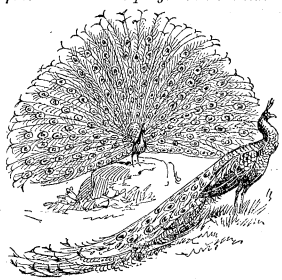

Paons.

PAONNE (*pa-ne*) n. f. Femelle du paon.

PAONNEAU (*pa-nô*) n. m. Jeune paon.

PAONNER (*pa-né*) v. n. Faire la roue. *Fig.* Etaler avec ostentation ses avantages.

PAPA n. m. (du gr. *pappas*, père). Père, dans le langage des enfants. *Fam.* Homme d'un certain âge, plus ou moins gros, bonhomme et jovial. *Pop. A la papa*, sans gêne, sans hâte.

PAPABLE adj. Propre à être fait pape : *cardinal papable.*

PAPAÏNE (*pa-i-ne*) n. f. Ferment soluble, extrait du fruit du papayer.

PAPAL, E, AUX adj. Qui appartient au pape : *bulle papale.*

PAPALIN n. m. Partisan du pape, soldat du pape.

PAPAS (*pass*) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ (*pô-té*) n. f. Dignité de pape : *aspirer à la papauté.* Administration d'un pape : *la papauté de Léon X vit l'explosion de la Réforme.*

PAPAVER (*vèr*) n. m. Nom scientifique du pavot.

PAPAVÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *pavot.* S. une *papavéracée.*

PAPAYER (*pa-ié*) n. m. Genre de passifloracées de l'Amérique tropicale, dont le fruit, appelé *papaye*, est comestible.

PAPE n. m. (du gr. *pappas*, père). Le chef de l'Eglise catholique romaine, élu par un conclave.

PAPEGAI (*ghè*) n. m. (ar. *babbagha*). Perroquet. (Vx.) Oiseau artificiel qu'on place comme cible en haut d'une perche.

PAPELARD (*lar*), **E** adj. et n. (de l'anc. v. *paper*, manger, et de *lard*). Faussement dévot, hypocrite : *un papelard ; une voix papelarde.*

PAPELARDISE (*di-ze*) n. f. Vice des papelards.

PAPERASSE (*ra-se*) n. f. Papier, écrit inutile, sans valeur : *les paperasses de l'administration.*

PAPERASSER (*ra-sé*) v. n. Ecrire ou tripoter des paperasses.

PAPERASSIER (*ya-si-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime, emploie, remue des paperasses : *l'administration est souvent paperassière.*

PAPESSE (*pè-se*) n. f. Femme qui aurait rempli les fonctions de pape : *la prétendue papesse Jeanne.*

PAPETERIE (*ri*) n. f. Fabrique, commerce de papier. Nécessaire contenant ce qu'il faut pour écrire.

PAPETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend du papier. Adjectiv. : *marchand papetier.*

PAPIER (*pi-é*) n. m. (lat. *papyrus*). Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de substances végétales réduites en pâte, pour écrire, imprimer, envelopper, etc. : *papier de paille ; papier de bois. Jeter ses idées sur le papier*, les écrire. Ecrit ou imprimé : *un papier compromettant. Papier timbré*, marqué du timbre de l'Etat. *Papier libre*, non timbré. *Papier autographique*, enduit d'une préparation grâce à laquelle on obtient un décalque rien qu'en l'appuyant sur la surface à décalquer. *Papier couché*, papier collé recouvert d'une couche de colle de peau et de blanc de Meudon. *Papier procédé*, papier strié sur lequel on dessine et on enlève les blancs avec le grattoir (on dit aussi *papier Gillot*). *Papier vélin*, papier sans grain, très uni, lisse et satiné. *Papier pelure*, papier très mince, blanc et souple. *Papier joseph*, papier très léger, blanc ou gris, et a demi transparent. *Papier végétal, papier à calquer* ou *papier-calque*, papiers transparents servant à calquer. *Papier-indien*, papier très mince, mais suffisamment opaque pour recevoir l'impression. *Papier buvard*, v. BUVARD. *Papier de Hollande, Whatman, de Chine, du Japon*, etc., noms divers de papiers de belle qualité sur lesquels on tire les éditions de luxe. *Papier sensible*, papier photographique. *Papier de musique*, papier reglé servant à écrire de la musique. *Fig.* et *fam. Réglé comme un papier de musique*, d'habitudes très régulières. *Papier de verre*, enduit de poudre de verre, servant au polissage. Effet de commerce ou valeur : *accepter, refuser le papier d'un commerçant.* Pl. Passeport, titres, etc. : *avez-vous vos papiers ?* Gazettes, journaux : *papiers publics.* **Papier-émeri,** papier enduit d'émeri et servant à polir les métaux. **Papier peint** ou **papier-tenture,** dont on tapisse un appartement. **Papier-parchemin,** auquel on a donné les propriétés du parchemin en le trempant dans l'acide sulfurique. **Papier-cuir,** sorte de papier imitant le cuir. **Papier-pierre,** sorte de carton très dur, obtenu avec de la pâte à papier fortement comprimée et qu'on emploie à divers usages : *le papier-pierre est employé quelquefois comme pierre lithographique.* — Les anciens ne connaissaient pas le papier ; ils écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil et d'où est venu le mot *papier.* Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le *parchemin* vint faire concurrence au *papyrus.* L'introduction du papier de chiffons, destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au Xe siècle ; mais ce n'est que vers le XVIIIe, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable. De nos jours, le papier de chiffon n'a pas cessé d'être employé ; mais on fabrique aussi différentes qualités de papier avec la paille, l'alfa, les fibres du bois, etc.

PAPIER-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. Papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent. — Le cours du *papier-monnaie* est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette *monnaie fictive* ou *fiduciaire*, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques et à laquelle la confiance seule peut donner un crédit durable, ne doit pas être confondue avec les *billets de banque*, signes représentatifs d'une réserve existante de monnaies d'or et d'argent et qu'on peut par conséquent toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsqu'on eut fabriqué, de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de *biens nationaux*, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8.000 à 10.000 francs et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

PAPIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Fam.* Elire pape. (Peu us.)

PAPILIONACÉ, E adj. Se dit des corolles dont l'aspect rappelle celui d'un papillon et qui sont composées de cinq pétales (l'*étendard*, les deux *ailes*, et deux autres qui forment la *carène*) : *la corolle du pois est papilionacée.* N. f. pl. Tribu très importante de la famille des légumineuses. S. une *papilionacée.*

PAPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. Qui a des papilles.

PAPILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *papilla*). Nom des petites éminences plus ou moins saillantes qui s'élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.

PAPILLEUX, EUSE (*pi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Semé de papilles : *la surface de la langue est papilleuse.*

PAPILLIFÈRE (*pil-li*) adj. Qui porte des papilles.

PAPILLIFORME (*pil-li*) adj. Qui a la forme d'une papille.

PAPILLOME (*pil-lo-me*) n. m. Lésion inflammatoire, caractérisée par l'hypertrophie des papilles.

PAPILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *papilio*). Nom vulgaire de tous les insectes lépidoptères diurnes ou nocturnes qui ont quatre ailes couvertes d'écailles

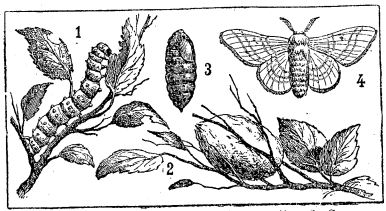

Métamorphoses d'un papillon : 1. Chenille ; 2. Cocon ; 3. Chrysalide ; 4. Papillon.

fines comme la poussière et parées de couleurs plus ou moins brillantes : *le papillon est une chenille métamorphosée. Fig.* Esprit léger, volage. Petite carte insérée dans le coin d'une grande. Bec à gaz qui donne une flamme aplatie ayant la forme d'un papillon.

PAPILLONNER (*pi, ll* mll., *o-né*) v. n. *Fam.* Voltiger, passer d'objet en objet, comme le papillon vole de fleur en fleur.

PAPILLOTAGE (*ll* mll.) n. m. Action de papilloter. Mouvement continuel et involontaire des yeux. Fatigue produite sur la vue par un objet trop brillant ou de couleurs trop vives. *Littér.* Accumulation fatigante d'effets brillants : *le papillotage du style.*

PAPILLOTANT (*pi, ll* mll., *o-tan*), **E** adj. Qui produit le papillotage : *lumières papillotantes.*

PAPILLOTE (*ll* mll.) n. f. Morceau de papier autour duquel on enroule les cheveux pour les tenir frisés : *faire ses papillotes.* Bonbon enveloppé d'un papier frisé. Papier beurré ou huilé, dont on enveloppe certaines viandes pour les griller : *côtelettes en papillotes.*

PAPILLOTER (*pi, ll* mll., *o-té*) v. a. Mettre des papillotes à : *papilloter une fillette, les cheveux d'une fillette, des côtelettes.* V. n. Se dit d'un mouvement continuel des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. *Peint.* Avoir des reflets trop éclatants qui fatiguent les yeux ; *cette teinte papillote. Littér.* Fatiguer l'esprit par l'accumulation d'effets brillants.

PAPION n. m. Genre de singes africains, courts, mais robustes, à grosse tête et à queue courte.

PAPISME (*pis-me*) n. m. Terme par lequel les protestants anglais désignent l'Eglise romaine.

PAPISTE (*pis-te*) n. Adhérent du papisme.

PAPOTAGE n. m. Bruit de vaines paroles.

PAPOTER (*té*) v. n. (onomat.) Dire des riens.

PAPULE n. f. (lat. *papula*). Petite éminence rouge, qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.

Papyrus.

PAPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Couvert de papules : *peau papuleuse.*

PAPYRACÉ, E adj. Mince et sec comme du papier.

PAPYROGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *papyrus*, et du gr. *graphê*, écriture). Art d'imprimer, de dessiner, d'écrire en lithographie, à l'aide du *papier-pierre* ou pierre lithographique factice, ou de dessiner, écrire, directement sur ce *papier-pierre.*

PAPYROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la papyrographie.

PAPYRUS (*russ*) n. m. (mot lat. ; du gr. *papuros*, même sens). Plante du genre *souchet*, utilisée par les anciens Egyptiens pour la confection des manuscrits. Feuille faite au moyen de cette écorce : *manuscrit sur papyrus.* Le manuscrit lui-même : *déchiffrer un papyrus.*

PÂQUE n. f. (gr. *pascha ;* d'un mot hébreu qui signifie *passage*). Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte : *célébrer la pâque.* — Cette fête fut établie par les Juifs en mémoire du *passage* de la mer Rouge et du *passage* de l'ange exterminateur qui, dans la nuit où ils quittèrent l'Egypte, tua tous les premiers-nés des Egyptiens, mais épargna les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau.

PAQUEBOT (*ke-bo*) n. m. (de l'angl. *packet*, paquet de dépêches, et *boat*, bateau). Navire de commerce, auj. toujours à vapeur, qui transporte des lettres, des passagers, des marchandises : *de grands paquebos circulent régulièrement entre l'Europe et l'Amérique.* (V. les planches MARINE et NAVIRE.)

PÂQUERETTE (*ke-rè-te*) n. f. (de *Pâques*). Marguerite blanche qui fleurit, surtout dans les prés, dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques.*

Pâquerettes.

PÂQUES (*pâ-ke*) ou rarement **PÂQUE** (mais toujours sans article, et avec la majuscule) n. m. Fête de l'Eglise chrétienne, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. *La quinzaine de Pâques*, du dimanche des Rameaux à celui de Quasimodo. *Œufs de Pâques*, v. ŒUF. N. f. pl. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux. *Pâques closes*, le dimanche de Quasimodo. *Faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques. — Chez les chrétiens, cette fête commémore la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire son *passage* de la mort à la vie. Elle se célèbre le dimanche après la pleine lune qui arrive le jour de l'équinoxe (21 mars), ou dans le mois qui suit et se trouve toujours osciller entre le 22 mars et le 25 avril ; ainsi, l'époque de la fête de Pâques peut varier de trente-cinq jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles :

La *Septuagésime*. . . .	63 j. av. Pâques.
La *Quinquagésime* . .	49 j. —
La *Passion*	14 j. —
Quasimodo	7 j. apr. Pâques.
L'*Ascension*.	40 j. —
La *Pentecôte*	10 j. apr. l'Ascension.
La *Trinité*.	7 j. apr. la Pentecôte.
La *Fête-Dieu* , ...	le jeudi suivant.

PÂQUES-DIEU (*pâ-ke*) interj. Ancien jurement, familier à Louis XI.

PAQUET (*kè*) n. m. (angl. *packet*). Assemblage de choses attachées ou enveloppées ensemble. *Impr.* Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle. *Fam.* Personne mal habillée. *Faire son paquet*, s'en aller. *Recevoir son paquet*, recevoir une apostrophe vive et sans réplique. Lettres qu'apporte un paquebot. Ce paquebot lui-même : *monter à bord du paquet. Mar. Paquet de mer*, grosse lame qui embarque à bord.

PAQUETAGE n. m. Action de paqueter. Ensemble des effets appartenant à un soldat et groupés sur les planches de la chambrée ou dans le havresac.

PAQUETER (*ke-té*) v. a. (Se conj. comme *empaqueter.*) Mettre en paquets. Faire un paquetage.

PAQUETEUR, EUSE (*ke-teur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui fait des paquets.

PAQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Typographe chargé de la correction, de la manipulation des paquets.

PÂQUIS (*ki*) n. m. (du lat. *pascere*, paître). Pâturage.

PAR prép. (lat. *per*). A travers : *errer par les champs.* Indique la cause, le moyen, l'instrument, la manière, etc. : *affaibli par la maladie ; palais bâti par Mansard ; prendre par l'oreille.* **De par**, loc. prép. Par l'ordre de, au nom de : *de par la loi.* Forme un grand nombre de loc. adv. : *par deçà, par delà, par-ci par-là, par-dessus, par devant, par derrière*, etc. *Par conséquent*, en conséquence. (On écrit *par-devant notaire, par-devant le commissaire, par-devant le juge.*)

PAR ou **PARA** préfixe tiré du grec et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français avec la signification de *auprès, au delà, au-dessus, contre*, etc.

PARA n. m. Monnaie de compte turque, dont la valeur varie suivant les régions.

PARABASE (*ba-ze*) n. f. (du gr. *parabasis*, digression). Endroit d'une comédie grecque, dans lequel

l'auteur parlait en son propre nom aux spectateurs : *les parabases d'Aristophane exposent au peuple l'intention véritable de ses comédies.*

PARABOLE n. f. (du gr. *parabolé*, action de mettre à côté, comparaison). Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante : *les paraboles sont nombreuses dans le Nouveau Testament. Parler par paraboles*, peu clairement. *Les paraboles de Salomon*, le livre des Proverbes.

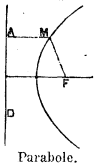

Parabole.

PARABOLE n. f. *Géom.* Ligne courbe, dont chacun des points M est équidistant d'un point fixe F appelé *foyer* et d'une droite fixe D appelée *directrice* (MF — MA) : *la parabole résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à un plan tangent au cône.* Courbe que décrit un projectile. (V. la planche LIGNES.)

PARABOLICITÉ n. f. Forme parabolique.

PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole : *sens parabolique.* Courbé en parabole : *ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT (*ke-man*) adj. En décrivant une parabole.

PARABOLOÏDAL, E, AUX (*lo-i*) adv. Qui a la forme d'un paraboloïde.

PARABOLOÏDE (*lo-i-de*) n. m. Surface du second degré engendrée, dans des conditions définies, par une parabole.

PARACENTÈSE (*san-tè-ze*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *kentésis*, action de piquer). Opération qui consiste à pratiquer une ponction dans une cavité pleine de liquide.

PARACENTRAL, E, AUX (*san*) adj. Situé à côté du centre.

PARACHEVABLE adj. Susceptible d'être achevé.

PARACHEVEMENT (*man*) n. m. Achèvement complet, perfection.

PARACHEVER (*vé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il parachèvera.*) Finir parfaitement.

PARACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *khronos*, temps). Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : *c'est par parachronisme que Virgile fait Enée contemporain de Didon.*

PARACHUTE n. m. (de *parer*, et *chute*). Appareil destiné à ralentir la chute d'un corps, d'une personne qui tombe ou descend d'une grande hauteur : *le parachute des aéronautes.* (V. BALLON.)

PARACLET (*klè*) n. m. (du gr. *paraklêtos*, invoqué). *Théol.* Nom donné au Saint-Esprit.

PARADE n. f. (espagn. *parada*). Arrêt brusque d'un cheval au manège, dans un tournoi, etc. *Cheval sûr à la parade*, qu'on arrête, manie facilement. Réunion ou revue de troupes qui vont monter la garde, etc. Carrousel. Montre, étalage, ostentation : *faire parade de son talent.* Action, manière de parer un coup : *escrimeur prompt à la parade.* (V. la planche ESCRIME.) Scène burlesque, jouée à la porte d'un théâtre forain pour attirer le monde : *les clowns sont les acteurs habituels de la parade. De parade*, pour l'ornement ou l'ostentation, plus que pour l'utilité : *cheval de parade. Lit de parade*, sur lequel on expose après leur mort les hauts personnages.

PARADER (*dé*) v. n. (de *parade*). Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes.* Se montrer, se pavaner pour se faire valoir : *parader au théâtre. Mar.* Croiser, aller et venir, comme pour un combat.

PARADIGME (*digh-me*) n. m. (gr. *paradeigma*). Exemple, modèle : *les verbes* **aimer, finir, recevoir, rendre** *sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.*

PARADIS (*di*) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens* Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. *Fig.* Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis. Théât.* Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor.* Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. **Oiseau de paradis,** V. PARADISIER.

PARADISIAQUE (*zi*) adj. Qui appartient ou semble appartenir au paradis : *bonheur paradisiaque.*

PARADISIER (*zi-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux de la Nouvelle-Guinée, très recherchés en plumasserie : *les paradisiers* (ou *oiseaux de paradis*) *portent de grands panaches de plumes.*

Paradisier.

PARADOS (*do*) n. m. (de *parer*, et *dos*). Fortification qui arrête les projectiles venant à revers.

PARADOXAL (*dok-sal*), **E, AUX** adj. Porté au paradoxe : *esprit paradoxal.* Qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale.*

PARADOXALEMENT (*dok-sa-le-man*) adv. D'une manière paradoxale. (Peu us).

PARADOXE (*dok-se*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *doxa*, opinion). Opinion contraire à l'opinion commune : *le mouvement de la terre fut longtemps un paradoxe.*

PARADOXISME (*dok-sis-me*) n. m. Figure de rhétorique, consistant à unir deux idées qui paraissent inconciliables : *une sage folie.*

PARADOXURE (*dok-su-re*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la région indo-malaise.

PARAFE ou **PARAPHE** n. m. (du gr. *paragrapha*, paragraphe). Traits accompagnant une signature. Signature abrégée : *apposer son parafe.*

PARAFER (*fé*) ou **PARAPHER** (*fé*) v. a. Marquer de son parafe : *parafer un renvoi.*

PARAFFINAGE (*ra-fi*) n. m. Action d'enduire de paraffine. Son résultat.

PARAFFINE (*ra-fi-ne*) n. f. (du lat. *parum affinis*, qui a peu d'affinité). Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumeux : *la paraffine sert à la fabrication de bougies d'un grand pouvoir éclairant.*

PARAFFINER (*ra-fi-né*) v. a. Enduire de paraffine.

PARAFOUDRE n. m. Instrument destiné à protéger les appareils électriques contre les effets de l'électricité atmosphérique.

PARAGE n. m. (de *pair*). Extraction, race, naissance : *dame de haut parage.*

PARAGE n. m. (de l'espagn. *paraje*, station). *Mar.* Voisinage d'un pays, d'un cap : *les parages que fréquentent les pirates. Par ext.* Endroit, contrée quelconque : *que faites-vous en ces parages ?*

PARAGE n. m. (de *parer*). *Mar.* Poli donné à la membrure par les charpentiers. *Vitic.* Labour donné aux vignes avant l'hiver.

PARAGLACE n. m. Garniture de planches protégeant un bâtiment contre le choc des glaces, dans les mers polaires.

PARAGOGE (*gho-je*) n. f. (gr. *paragôgê*). *Gram.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : **que** *forme paragoge dans* **avec que** pour AVEC.

PARAGOGIQUE adj. Ajouté par paragoge : **da** *dans oui-*DA *est paragogique.*

PARAGRAMME (*gra-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *gramma*, lettre). Faute d'orthographe, consistant dans l'emploi d'une lettre pour une autre.

PARAGRAPHE n. m. (du préf. *para*, et du gr. *graphein*, écrire). Petite section d'un morceau de prose, d'un chapitre, etc., qui s'indique par le signe §. Ce signe même.

PARAGRÊLE adj. Se dit d'un canon en forme de tronc de cône, dont la décharge sur un nuage à grêle a pour effet sa résolution en pluie.

PARAISON (*rè-zon*) n. f. (de *parer*). Action de travailler une masse de verre pâteux sur une plaque de fer appelée marbre ou mabre. La masse de verre elle-même.

PARAÎTRE (*rè-tre*) v. n. (lat. *parere*. — Se conj. comme *connaître*. Prend toujours l'auxil. *avoir.*) Se faire voir : *dès que l'aurore parut.* Sembler : *il paraît souffrant.* Etre publié : *ce livre a paru.* Exister : *le plus grand roi qui ait paru. Fig.* Briller : *chercher à paraître.* Se manifester : *son orgueil paraît dans toutes ses actions.* V. impers. *Il paraît que*, il y a apparence que. *Il y paraît*, on le voit bien. ANT. **Disparaître.**

PARALIPSE (*lip-se*) n. f. (du gr. *paraleipsis*, omission). Figure de rhétorique, consistant à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALIQUE adj. (du préf. *para*, et du gr. *als*, mer). Propre aux rivages maritimes : *formations paraliques.*

PARALLACTIQUE (*ral-lak-ti-ke*) adj. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLAXE (*ral-lak-se*) n. f. (gr. *parallaxis*). *Astr.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE (*ral-lè-le* adj. (préf. *para*. et gr. *allèlos*, l'un l'autre). *Droites parallèles*, celles qui sont situées dans un même plan et qui n'ont pas de point commun. (V. la planche LIGNES.) *Plans parallèles*. plans qui n'ont pas de point commun. *Courbes parallèles*, courbes également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle. Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiège. N. m. Cercle parallèle à l'équateur. *Littér.* Ecrit, discours faisant ressortir les ressemblances ou les différences entre deux personnes ou deux choses : *Plutarque a composé d'intéressants parallèles.*

PARALLÈLEMENT (*ral-lè-le-man*) adv. D'une manière parallèle. Au fig. : *agir parallèlement à quelqu'un.*

PARALLÉLÉPIPÈDE (*ral-lé*) n. m. (du gr. *parallêlos*, parallèle, et *epipédon*, surface). Prisme dont la base est un parallélogramme. *Parallélépipède droit*, celui dont les arêtes latérales sont perpendiculaires aux bases. *Parallélépipède oblique*, celui dont les arêtes latérales sont obliques aux bases. (On écrit aussi PARALLÉLIPIPÈDE).

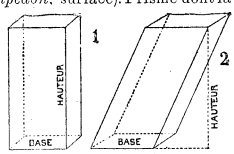

Parallélépipèdes : 1. Droit ; 2. Oblique.

— Pour obtenir le volume d'un parallélépipède, on fait le produit des nombres qui expriment les mesures de sa base et de sa hauteur. (*Volume = Base × Hauteur.*)

PARALLÉLISME (*ral-lè-lis-me*) n. m. Etat de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMMATIQUE (*ral-lé-lo-gra-ma*) adj. Qui a la forme d'un parallélogramme.

PARALLÉLOGRAMME (*ral-lé-lo-gra-me*) n. m. Quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.

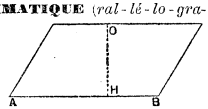

Parallélogramme.

PARALOGISME (*jis-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *logismos*, raisonnement). Raisonnement, involontairement faux, par opposition au *sophisme.*

PARALYSANT (*zan*), **E** adj. De nature à paralyser, au pr. et au fig.

PARALYSATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui paralyse.

PARALYSER (*zé*) v. a. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *la paresse paralyse les plus brillantes aptitudes.*

PARALYSIE (*zi*) n. f. (du préf. *para*. et du gr. *lusis*, dissolution). Privation entière ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire : *paralysie générale ; paralysie infantile.*

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie : *un vieillard paralytique ; une paralytique.*

PARAMÈTRE n. m. Quantité indéterminée, qui entre dans l'équation d'une courbe ou d'une surface et qui permet, par sa variation, d'obtenir toutes les variétés de courbes ou de surfaces de cette famille.

PARAMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au paramètre.

PARAMNÉSIE (*ram'-né-zi*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *mnêsis*, mémoire). Trouble de la faculté d'expression, comprenant la perte de la mémoire des mots.

PARANGON n. m. (mot espagn.). Modèle, type, exemple : *Harpagon est le parangon des avares.* Comparaison : *mettre en parangon.* Diamant, perle sans défaut. Nom de deux caractères d'imprimerie (Vx.) Adj. : *perle parangon.*

PARANGONNAGE (*gho-na-je*) n. m. Action de parangonner.

PARANGONNER (*gho-né*) v. a. (de *parangon*). *Typogr.* Aligner convenablement un caractère d'imprimerie avec un autre qui n'est pas du même corps.

PARAPET (*pè*) n. m. (de l'ital. *parapetto*, protège-poitrine). *Fortif.* Mur par-dessus lequel les défenseurs peuvent, à l'abri, faire feu sur les assaillants. *Par ext.* Muraille à hauteur d'appui, pour servir de garde-fou : *le parapet d'un pont.* (V. PONT.)

PARAPHE n. m. V. PARAFE.

PARAPHER (*fé*) v. a. V. PARAFER.

PARAPHERNAL (*fèr-nal*), **E, AUX** adj. (du préf. *para*, et du gr. *phernê*, dot). Se dit de la partie de l'apport d'une femme non comprise dans sa dot : *la femme a l'administration de ses biens paraphernaux.*

PARAPHERNALITÉ (*fèr*) n. f. Etat des biens paraphernaux : *reconnaître la paraphernalité d'un bien.*

PARAPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *phrasis*, phrase). Explication ou traduction plus étendue que le texte. *Par ext.* Discours, écrit long et diffus. *Fam.* Interprétation maligne.

PARAPHRASER (*zé*) v. a. Faire la paraphrase de : *paraphraser un texte. Par ext.* Amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui fait des paraphrases.

PARAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Auteur de paraphrases.

PARAPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. Qui appartient à la paraphrase : *traduction paraphrastique.*

PARAPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *phusa*, vessie). Cellule allongée de l'hyménium des champignons ascomycètes et basidiomycètes.

PARAPLÉGIE (*jî*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *plêgê*, choc). Paralysie des membres inférieurs.

PARAPLÉGIQUE adj. Qui est affecté, qui a le caractère de la paraplégie.

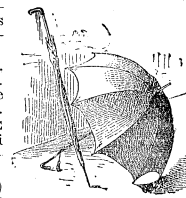
Parapluies.

PARAPLUIE (*plu-i*) n. m. (de *parer*, et *pluie*). Petit abri portatif, formé d'un manche et d'une étoffe arrondie sur des tiges mobiles, et que l'on tient au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie.

PARASÉLÈNE (*ra-sé*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *sélênê*, lune). Cercle lumineux autour de la lune.

PARASITAIRE (*zi-tè-re*) adj. Qui appartient au parasite. Qui se comporte comme un parasite.

PARASITE (*zi-te*) n. m. (du gr. *para*, à côté, et de *sitos*, nourriture). Celui qui s'est fait une habitude de manger chez autrui, ou qui vit aux dépens d'autrui : *le parasite est un des types préférés de la comédie latine.* Animal, plante qui vit aux dépens d'un autre animal, d'une autre plante. Adjectiv. : *plante parasite ; insecte parasite. Littér.* et *Bx-arts.* Superflu, encombrant : *ornements, mots parasites.*

PARASITICIDE (*ra-zi*) adj. Qui tue les parasites.

PARASITIQUE (*ra-zi*) adj. Qui appartient aux parasites : *mœurs parasitiques.*

PARASITISME (*ra-zi-tis-me*) n. m. Etat de parasite.

PARASOL (*ra-sol*) n. m. (ital. *parasole*). Appareil analogue au parapluie, pour garantir du soleil.

PARASOLERIE (*ri*) n. f. Fabrique et commerce de parapluies, ombrelles, parasols.

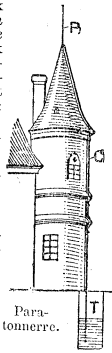

Paratonnerre.

PARATONNERRE (*to-nè-re*) n. m. (de *parer*, et *tonnerre*). Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin.* — Le paratonnerre *à tige* ou

de Franklin comprend trois parties : une tige en fer fixée à la partie culminante de l'édifice (P), un conducteur (C) généralement un câble de fer ou de cuivre relié par une de ses extrémités à la tige de fer, enfin un perd-fluide placé à l'autre extrémité du câble et qui a pour but de donner un bon contact entre le câble et le sol (T) ; ce perd-fluide est souvent un tube plongeant dans un puits contenant de l'eau. Quand un nuage électrisé passe au-dessus de l'édifice, celui-ci est influencé, l'électricité de nom contraire à celle du nuage se porte dans les parties supérieures de l'édifice et s'échappe par la pointe, l'électricité de même nom que celle du nuage est refoulée dans le sol ; de cette façon, il ne peut y avoir étincelle entre le nuage et l'édifice. Pour qu'un paratonnerre fonctionne bien, il faut que toutes les masses métalliques de la construction soient en bonne communication avec lui. On admet qu'un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps dans un rayon double de la longueur de sa tige.

PARAVENT (*van*) n. m. (ital. *paravento*). Meuble composé de châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent.

Paravent.

PARBLEU interj. (corrupt. de *par Dieu*). Sorte de jurement, exprimant souvent l'approbation, l'assentiment : *Etes-vous honnête homme ? — Parbleu !*

PARC (*park*) n. m. Enclos boisé, d'une certaine étendue, pour la promenade, la chasse, etc. Pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs à l'engrais. Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons qui couchent dans les champs. Clôture de filets, dans la mer, pour garder le poisson. *Parc à huîtres*, bassin préparé pour l'élevage des huîtres. *Milit.* Lieu où l'on place l'artillerie, les munitions, les vivres. Réunion de pièces, de caissons et de voitures pour le transport du matériel.

PARCAGE n. m. Action de parquer des moutons. Fertilisation du sol par leurs déjections.

PARCELLAIRE (*sèl-lè-re*) adj. Fait par parcelles : *travail parcellaire*. Divisé par parcelles : *plan parcellaire. Cadastre parcellaire*, celui qui se fait par pièces de terre.

PARCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *particula*). Petite partie d'une chose : *vendre une parcelle de terrain.*

PARCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Division par parcelles : *le parcellement de la propriété.* (Peu us.)

PARCELLER (*sè-lé*) v. a. Diviser en parcelles : *parceller un héritage.*

PARCE QUE loc. conj. A cause que : *on se chauffe parce qu'on a froid.* **Par ce que,** par la chose que : *par ce qu'il voit le sage devine ce qu'on lui cache.*

PARCHEMIN n. m. (de *Pergame*, où fut établie, dit-on, la première manufacture de peaux préparées). Peau d'animal (spécialem. chèvre, mouton), préparée pour recevoir l'écriture manuscrite ou imprimée. Pl. *Fig.* Titres de noblesse : *les parchemins n'augmentent pas la valeur d'un homme.*

PARCHEMINÉ, E adj. Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin. *Fig.* : *visage parcheminé.*

PARCHEMINER (*né*) v. a. Rendre semblable à du parchemin : *l'huile parchemine le papier.*

PARCHEMINERIE (*ri*) n. f. Art, commerce, manufacture du parcheminier.

PARCHEMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a la nature ou l'apparence du parchemin.

PARCHEMINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE (*ni*) n. f. (lat. *parcimonia*). Epargne minutieuse sur de petites choses : *gérer son bien avec parcimonie.*

PARCIMONIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec parcimonie : *distribuer parcimonieusement des éloges.*

PARCIMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la parcimonie.

PARCLOSE (*klô-ze*) n. f. Ensemble des planches mobiles qui permettent, en les soulevant, de voir la quantité d'eau amassée dans la cale.

PARCOURIR v. a. (Se conj. comme *courir.*) Suivre ou visiter dans toute son étendue ou dans tous les sens : *parcourir une route, une ville. Fig.* Examiner rapidement : *parcourir un livre.*

PARCOURS (*kour*) n. m. Chemin que suit un véhicule, une eau courante, etc. Trajet en général : *effectuer un parcours.*

PARDESSUS (*de-su*) n. m. Vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PAR-DEVANT (*van*) prép. V. PAR.

PARDI ! PARDIEU ! PARDIENNE ! (*di-è-ne*) interj. (pour *par Dieu*). Juron familier.

PARDON n. m. (de *pardonner*). Rémission d'une faute, d'une offense : *obtenir son pardon.* Formule de politesse quand on a heurté quelqu'un, qu'on l'interrompt, etc. Pèlerinage breton : *le pardon d'Auray.* Syn. inus. de ANGÉLUS. Pl. Indulgences accordées aux fidèles.

PARDONNABLE (*do-na-ble*) adj. Que l'on peut pardonner : *faute pardonnable.* Qui mérite d'être pardonné : *enfant pardonnable.* ANT. **Impardonnable.**

PARDONNER (*do-né*) v. a. (de *par*, et *donner*). Renoncer à punir : *pardonner une faute.* Excuser : *le monde pardonne tout quand on réussit.* V. n. *Pardonner à*, accorder son pardon, faire grâce de : *pardonner à ceux qui se repentent.* Epargner : *la mort ne pardonne à personne. Pardonnez-moi*, formule de civilité. **Se pardonner** v. pr. Pardonner à soi-même. S'accorder mutuellement le pardon. Etre excusé.

PARÉ, E adj. Orné, embelli : *jardin paré de mille fleurs. Bal paré*, où l'on n'entre qu'en toilette de bal. *Titre paré*, en forme exécutoire. *Mar. Paré !* exclamation qui indique qu'un ordre a été exécuté, ou qu'on est prêt pour son exécution.

PARÉAGE n. m. *Féod.* V. PARIAGE.

PARÉATIS (*tiss*) n. m. (du lat. *pareatis*, obéissez). *Dr.* Formule qui rend les jugements exécutoires en dehors du ressort du tribunal qui les a rendus.

PARE-ÉCLATS (*hla*) n. m. invar. Masse de terre disposée sur la banquette d'un parapet de fortification ou réservée de distance en distance dans le creusement d'une tranchée.

PARE-ÉTINCELLES (*sè-le*) n. m. Ecran métallique de foyer.

PARE-FEU n. m. invar. Tout appareil destiné à empêcher la propagation des incendies.

PARÉGORIQUE adj. (du gr. *parégorein*, adoucir). *Elixir parégorique*, teinture d'opium camphré, qui calme les douleurs du tube digestif.

PAREIL, EILLE (*rè, ll* mll.) adj. (du lat. *par*, égal). Egal, équivalent : *des prix* (sommes) *pareils.* Semblable, identique : *des prix* (livres) *pareils. Sans pareil*, exceptionnel, en bonne et en mauvaise part : *mérite sans pareil ; méchanceté sans pareille.* Substantiv. Personne ou chose égale, semblable : *n'avoir pas son pareil, sa pareille.* Personne du même rang, de la même condition : *ne fréquentez que vos pareils, vos pareilles.* N. m. : *avoir de la peine à trouver le pareil.* N. f. *Rendre la pareille*, rendre un traitement pareil à celui qu'on a reçu. ANT. **Inégal. Différent, dissemblable.**

PAREILLEMENT (*rè, ll* mll., *e-man*) adv. De la même manière. Aussi : *je le désire pareillement.*

PARELLE (*rè-le*) n. f. Nom vulgaire d'un lichen employé pour fabriquer l'orseille.

PAREMENT (*man*) n. m. Etoffe, brodée ou galonnée, dont on voile la partie antérieure des autels. Retrousis orné, au bout des manches d'un habit. *Maçonn.* Côté d'une pierre ou d'un mur, qui paraît au dehors. Grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. Gros quartiers de pierres qui bordent un chemin pavé.

PAREMENTER (*man-té*) v. a. Revêtir d'un parement : *parementer un mur.*

PARÉMIOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *paroimia*, proverbe, et *logos*, discours). Traité sur les proverbes. Recueil de proverbes.

PARENCHYMATEUX, EUSE (*ran-chi-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au parenchyme.

PARENCHYME (*ran-chi-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *egchuma*, action de répandre dans). Partie active des organes glandulaires. Tissu cellulaire mou, spongieux, qui, dans les feuilles, les jeunes tiges, les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (gr. *parainesis*). Discours exhortant à la vertu. (Peu us.)

PARÉNÉTIQUE adj. Qui appartient à la parénèse : *éloquence parénétique.*

PARENT (*ran*). **E** n. (lat. *parens*, de *parere*, enfanter). Personne descendant d'un• ancêtre commun : *un parent éloigné.* N. m. pl. Le père et la mère. Les ancêtres : *issu de parents illustres. Nos premiers parents*, Adam et Ève.

PARENTAGE (*ran*) n. m. Qualité de parents. Ensemble des parents et alliés : *convier tout le parentage à une cérémonie.*

PARENTALES (*ran*) ou **PARENTALIES** (*ran-ta-lî*) n. f. pl. *Antiq. rom.* Fêtes annuelles en l'honneur des morts.

PARENTÉ (*ran*) n. f. Lien de consanguinité ou d'alliance, qui unit plusieurs personnes : *degré de parenté.* Ensemble des parents et alliés.

PARENTÈLE (*ran*) n. f. (lat. *parentela*). Ensemble des parents ; parenté.

PARENTHÈSE (*ran-tè-ze*) n. f. (gr. *parenthesis*). Phrase insérée dans une période et formant un sens à part ; signe qui indique cette intercalation ( ) : *ouvrir, fermer la parenthèse ; entre parenthèses. Fig.* et *fam.* Digression : *ouvrir une parenthèse.* Loc. adv. **Par parenthèse,** incidemment.

PARER (*ré*) v. a. (lat. *parare*). Embellir d'ornements, d'atours, etc. : *parer un autel, une mariée.* Détourner, éviter : *parer un coup. Mar.* Tenir prêt à servir : *parer une ancre. Cuis. Parer la viande,* en ôter la peau, les nerfs, les graisses superflues. *Parer des légumes, des fruits,* en ôter les parties qui ne sont pas bonnes à manger. Remédier à : *parer à un inconvénient.* **Se parer** v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps. Fig.* Faire parade : *se parer des dehors de la vertu.* (V. PAON.)

PARÈRE n. m. (du lat. *parere*, paraître). *Dr.* Certificat écrit, constatant authentiquement un usage.

PARESSE (*rè-se*) n. f. (lat. *pigritia*). Vice qui éloigne du travail, de l'effort : *la paresse est un des sept péchés capitaux. Paresse d'esprit,* lourdeur qui empêche de concevoir vite et de s'appliquer. *Poétiq.* Lenteur : *rivière qui coule avec paresse.* Syn. FAINÉANTISE. ANT. **Travail, activité.**

PARESSER (*rè-sé*) v. n. Se laisser aller à la paresse.

PARESSEUSEMENT (*rè-seu-ze-man*) adv. D'une manière paresseuse : *s'étendre paresseusement au soleil.* ANT. **Activement.**

PARESSEUX, EUSE (*rè-seû, eu-ze*) adj. et n. Qui hait le travail, l'action. *Fig.* Qui fonctionne mal : *estomac paresseux.* ANT. **Laborieux.** N. m. *Hist. nat.* V. AÏ.

PAREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui finit, perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire.*) Achever : *parfaire son ouvrage.* Compléter : *parfaire une somme.*

PARFAIT (*fè*), **E** adj. (lat. *perfectus*). Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *le bonheur parfait n'existe pas. Par exagér.* Excellent : *homme parfait ; vin parfait.* Accompli dans son genre : *beauté parfaite.* Complet : *tranquillité parfaite.* N. m. La perfection : *le parfait est rare.* Crème glacée (ordinairement parfumée au café). *Gram.* Temps qui marque une action présentement accomplie, une époque écoulée : *le parfait prend généralement le nom de* passé simple. ANT. **Imparfait.**

PARFAITEMENT (*fè-te-man*) adv. D'une manière parfaite ou complète : *ouvrage parfaitement réussi.* Oui, certainement. ANT. **Imparfaitement.**

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER (*lé*) v. a. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS (*foi*) adv. Quelquefois.

PARFONDRE v. a. (du lat. *perfundere*, mélanger). Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail et les faire fondre également.

PARFOURNIR v. a. Fournir en entier, achever de fournir.

PARFUM (*fun*) n. m. (de *parfumer.*) Odeur agréable. Composition industrielle ayant cette odeur : *acheter des parfums. Fig.* Ce qui éveille un doux souvenir, une idée agréable : *un parfum de bonheur, d'antiquité.*

PARFUMER (*mé*) v. a. (de *par*, et *fumer*). Remplir, imprégner d'une bonne odeur d'un parfum : *parfumer son mouchoir.*

PARFUMERIE (*rî*) n. f. Etat, commerce, boutique, marchandises du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fabrique ou vend des parfums. Adjectiv. : *ouvrier parfumeur.*

PARHÉLIE ou **PARÉLIE** (*lî*) n. m. (du gr. *para*, à côté, et *hélios*, soleil). Image du soleil réfléchie dans un nuage formé de cristaux de glace.

PARGUE (*ghé*) interj. (corrupt. de *pardieu*). Juremen de l'ancienne comédie. (On dit aussi PARGUÉ, PARGUENNE, PARGUIENNE.)

PARI n. m. (de *parier*). Contrat aléatoire entre personnes soutenant des choses contraires et par lequel celle qui doit vrai recevra une somme fixée : *engager, faire un pari.* La somme convenue : *toucher un pari. Pari mutuel,* pari légal sur les champs de courses, le seul autorisé depuis 1891, et dans lequel les sociétés sportives, servant d'intermédiaire entre les parieurs, prélèvent un droit au profit des œuvres d'assistance et d'hygiène.

PARIA n. m. (tamoul *parayan*). Nom donné dans l'Hindoustan aux individus privés de tous droits religieux ou sociaux, soit par leur origine, soit par exclusion de la société brahmanique. *Par ext.* Homme dédaigné, repoussé par les autres hommes : *les lépreux étaient jadis de véritables parias.* — Les parias sont réputés infâmes par toutes les castes. Leur contact est regardé comme une souillure ; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes, ni exercer une profession un peu relevée.

PARIADE n. f. Action des oiseaux qui se réunissent par paires pour s'accoupler. Saison où les oiseaux s'accouplent. Couple d'oiseaux.

PARIAGE n. m. *Féod.* Association, notamment au XIIIe et au XIVe siècle, entre un seigneur, souvent ecclésiastique, et un autre seigneur plus puissant.

PARIAN n. m. Porcelaine imitant le marbre de Paros.

PARIER (*ri-é*) v. a. (lat. *pariare*. — Se conj. comme *prier.*) Faire un pari : *parier cent francs ; parier que tel cheval gagnera.*

PARIÉTAIRE (*tè-re*) n. f. (du lat. *paries, etis*, muraille). Genre d'urticacées communes en France et qui poussent sur les murailles.

Pariétaire.

PARIÉTAL, E, AUX adj. (du lat. *paries, etis*, muraille). Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui parie : *les Anglais sont de grands parieurs.*

PARIPENNÉ (*pèn'-né*), **E** ou **PARIPINNÉ** (*pin'-né*), **E** adj. Se dit des feuilles pennées qui se terminent par deux folioles.

PARISETTE (*zè-te*) n. f. Genre de liliacées, vulgairement *raisin de renard*, à racine vomitive.

PARISIANISER (*zi-a-ni-zé*) v. a. Rendre parisien ; donner le caractère parisien : *parisianiser un provincial, une plage.*

PARISIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Usage, habitude, manière d'être, ou particularité de langage propre aux Parisiens.

PARISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De Paris : *l'esprit parisien ; les Parisiens.*

PARISIS (*ziss*) adj. inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris et qui était d'un quart plus forte que celle qui se frappait à Tours : *sou, livre parisis.*

PARISYLLABE ou **PARISYLLABIQUE** (*ri-sil*) adj. Se dit des mots qui ont le même nombre de syllabes aux différentes formes qu'ils peuvent revêtir : *noms parisyllabes* ou *parisyllabiques.*

PARITAIRE adj. (de *parité*). Se dit des commissions d'arbitrage où patrons et employés sont également représentés.

PARITÉ n. f. (lat. *paritas*; de *par*, égal). Egalité parfaite. Comparaison prouvant une chose par une autre semblable : *établir une parité.* Etat de ce qui est pair.

PARJURE n. m. (lat. *perjurium*). Faux serment ou violation de serment : *commettre un parjure.* N. et adj. Qui est coupable de parjure : *punir un parjure ; un ami parjure.*

PARJURER (*jé*) **(SE)** v. pr. Violer son serment ou en faire un faux.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou dépourvues de sens. (Peu us.)

PARLANT (*lan*). **E** adj. Doué de la parole. *Fig.* Fort ressemblant, très expressif : *portrait parlant ; regards parlants. Blas. Armes parlantes*, dont la pièce principale rappelle le nom de la famille : *les Créqui avaient des armes parlantes (créquier).*

PARLÉ, E adj. Qui est exprimé par la parole : *l'anglais parlé diffère beaucoup de l'anglais écrit.* N. m. Ce qui est exprimé en parlant : *dans l'opéra-comique, il y a du parlé et du chanté.*

PARLEMENT (*man*) n. m. (de *parler*). Assemblée des grands du royaume, sous les premiers rois. Cour souveraine de justice avant 1791 : *le parlement enregistrait les édits du roi.* Nom collectif sous lequel on désigne les Assemblées qui exercent le pouvoir législatif (en ce sens prend une majuscule) : *le Parlement français se compose d'un Sénat et d'une Chambre des députés.*

PARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient au parlement : *les traditions parlementaires.* Où il y a un parlement : *constitution parlementaire. Gouvernement parlementaire*, où les ministres sont responsables devant les Chambres. Conforme aux convenances généralement observées devant un parlement : *expression peu parlementaire.* Qui est propre à un parlementaire : *drapeau, pavillon parlementaire.* N. m. Officier, etc., délégué à l'ennemi pour faire ou écouter des propositions : *les parlementaires sont inviolables.*

PARLEMENTAIREMENT (*man-tè-re-man*) adv. D'une manière parlementaire : *s'exprimer peu parlementairement.*

PARLEMENTARISME (*man-ta-ris-me*) n. m. Régime parlementaire.

PARLEMENTER (*man-té*) v. a. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. : *parlementer avec l'ennemi. Fig.* Entrer en voie d'accommodement.

PARLER (*lé*) v. n. (lat. pop. *paraulare*, pour *parabolare*). Exprimer sa pensée par la parole : *La Fontaine fait parler les animaux.* Articuler des mots comme l'homme : *le perroquet parle.* Exprimer d'une façon quelconque : *parler par gestes.* Traiter, causer : *parler de tout sans rien savoir.* Prononcer : *parler du nez. Fig.* Commander : *il faut obéir quand l'honneur parle. Parler en l'air*, légèrement. *Parler d'or*, très bien. *Parler d'abondance*, sans préparation. *Parler bien, mal de quelqu'un*, le louer, le critiquer, ou le calomnier. *Parler au cœur*, l'émouvoir. *Parler en maître*, avec autorité. *Parler haut*, sans ménagement. *Parler des grosses dents*, avec menace. *Trouver à qui parler*, rencontrer quelqu'un capable de répondre. *Faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. a. Faire usage d'une langue : *parler français, grec.* Traiter : *parler affaires, musique. Parler raison*, en invoquant la raison. **Sans parler de,** loc. prép. Indépendamment de. **Se parler** v. pr. Être parlé : *le français se parle partout.* S'adresser la parole : *des amis brouillés qui ne se parlent plus.*

PARLER (*lé*) n. m. Action, manière de parler : *les créoles ont un parler très doux.* Dialecte : *le parler provençal.* V. FRANC-PARLER. PROV. : **Jamais beau parler n'écorche la langue,** il est toujours bon de parler honnêtement.

PARLERIE (*rî*) n. f. Babillage. (Peu us.)

PARLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, celui qui s'exprime d'une manière séduisante.

Parmélie (tr. gr.)

PARLOIR n. m. Salle où, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors : *le parloir d'un lycée, d'un couvent.*

PARLOTE n. f. *Fam.* Lieu où l'on se réunit pour bavarder. Conférence où les jeunes avocats s'exercent à la parole.

PARMÉLIE (*lî*) n. f. Genre de lichens, qui croissent particulièrement dans les régions froides.

PARMESAN (*zan*), **E** adj. et n. De la ville ou du duché de Parme. N. m. Fromage fabriqué aux environs de Parme, avec du lait écrémé et du safran : *acheter du parmesan.*

PARMI prép. Au milieu de : *dormir parmi les fleurs. Parmi nous*, dans notre pays, notre société.

PARNASSE (*na-se*) n. m. (du nom d'une montagne de Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses. (V. *Part. hist.*) *Fig.* La poésie. *Nourrisson du Parnasse*, poète. *Le dieu du Parnasse*, Apollon. *Les filles du Parnasse*, les Muses. (V. MUSE.) Recueil de vers, en général.

PARNASSIEN, ENNE (*na-si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au Parnasse, qui l'habite : *cimes, nymphes parnassiennes.* N. m. *Littér.* Nom donné à des poètes qui réagirent contre le lyrisme romantique et cultivèrent une poésie d'une forme très soignée. *Entom.* Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons des montagnes de l'hémisphère nord : *les parnassiens sont souvent appelés* apollons.

PARODIE (*dî*) n. f. (du gr. *parôdia*, chant à côté). Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *Scarron fit une parodie de l'Enéide.*

PARODIER (*di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire de la parodie : *parodier une tragédie. Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier un acteur.*

PARODISTE (*dis-te*) n. m. Auteur de parodies.

PAROI n. f. (lat. *paries*). Muraille : *les parois d'une chambre.* Surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. : *les parois d'un tuyau. Anat.* Se dit de parties qui circonscrivent certaines cavités : *les parois du crâne, de l'estomac*, etc.

PAROIR n. m. (de *parer*). Outil de corroyeur, de tonnelier, de sabotier, de maréchal ferrant.

Paroir de sabotier.

PAROISSE (*roi-se*) n. f. (lat. *parochia*). Territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé : *une grande paroisse.* Les habitants de ce territoire : *convoquer la paroisse.* Eglise de la paroisse : *aller à la paroisse.* En Angleterre, division administrative, correspondant à la commune en France. *Fam. N'être pas de la paroisse*, être étranger. *N'être pas de la même paroisse*, différer d'avis, etc.

PAROISSIAL (*roi-si-al*), **E, AUX** adj. De la paroisse : *église paroissiale ; clergé paroissial.*

PAROISSIEN, ENNE (*roi-si-in, è-ne*) n. Habitant d'une paroisse. *Fam.* Individu en général : *quel drôle de paroissien!* N. m. Livre de messe.

PAROLE n. f. (du lat. *parabola*, parabole). Faculté naturelle de parler : *l'homme seul a la parole.* Ton de la voix : *avoir la parole douce.* Mot prononcé : *parole distincte.* Sentence : *parole mémorable.* Assurance, promesse verbale formelle : *donner sa parole.* Propositions : *porter une parole de paix. Fig. Homme de parole*, qui tient ses engagements. *Le don de la parole*, l'éloquence. *La parole de Dieu*, l'Ecriture sainte. *Avoir la parole*, le droit de parler. *Demander la parole*, demander à être entendu. *Prendre la parole*, commencer à parler. *Porter la parole*, parler au nom de plusieurs. *Perdre la parole*, devenir muet. *Couper la parole*, interrompre. *Adresser la parole à quelqu'un*, lui parler directement. *Avoir deux paroles*, être sujet à violer ses engagements. *Jouer, perdre sur parole*, sur la garantie de sa loyauté. *Ma parole, ma parole d'honneur*, formules d'affirmation énergique. **Sur parole,** loc. adv. En vertu d'une promesse verbale, mais formelle : *prisonnier sur parole. Croire quelqu'un sur parole*, sans chercher à se renseigner. Pl. Discours piquants : *se prendre de paroles.* Mots d'une chanson : *faire à la fois la musique et les paroles.*

PAROLI n. m. Au jeu, action de doubler sa mise quand on vient de gagner : *faire paroli.*

PAROLIER (*li-é*) n. m. Auteur des paroles, dans une œuvre qui comporte de la musique (opéra-comique, chanson, etc.).

PAROMOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *paromoios*, presque semblable, et *logos*, discours). Figure de rhétorique, par laquelle on feint de faire une concession dont on tire aussitôt avantage. (Peu us.)

PAROMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paromologie : *concession paromologique.*

PARONOMASE (*ma-ze*) n. f. (gr. *paronomasia*). Figure de rhétorique, qui consiste à rapprocher des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent ; ex : *qui* **vivra verra ;** *qui* **se ressemble s'assemble.**

PARONOMASIE (*zi*) n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le français *balle, ballon*, et le grec *ballein*, lancer.

PARONYME n. m. (du gr. *para*, à côté, et *onuma*, nom). Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme ou son étymologie, comme **abs***traire* et **dis***traire*.

PARONYMIE (*mi*) n. f. Ressemblance des paronymes.

PARONYMIQUE adj. Qui a rapport aux paronymes, à la paronymie.

PARONYQUE n. f. Genre de plantes dicotylédones des régions tempérées, qui passaient pour guérir les panaris.

PAROTIDE n. et adj. f. (gr. *parôtis, idos ;* de *para*, à côté, et *oûs, ôtos*, oreille). Nom de chacune des deux grosses glandes salivaires, situées de chaque côté de la tête, derrière les oreilles, près du maxillaire inférieur : *les oreillons sont une inflammation des parotides.*

PAROTIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux parotides.

PAROTIDITE n. f. Inflammation des parotides.

PAROXYSME (*rok-sis-me*) n. m. (gr. *paroxusmos*). Extrême intensité d'une maladie et, *par ext.*, d'une passion, de la douleur : *être au paroxysme de la colère.*

PARPAILLOT (*pa, ll* mll., *o*), **E** n. (mot provenç.). Sobriquet donné jadis aux calvinistes. *Fam.* Impie.

PARPAING (*pin*) n. m. (du lat. *per*, à travers, et *pangere*, enfoncer). Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de parquer. (Peu us.)

PARQUER (*par-ké*) v. a. (de *parc*). Mettre dans un parc, une enceinte : *parquer des bœufs.* Etablir un parc sur : *parquer une terre.* Disposer régulièrement pour former parc : *parquer l'artillerie.* *Fig.* Enfermer : *parquer les hommes par castes.* V. n. Etre au parc : *les moutons parquent.*

PARQUET (*par-ké*) n. m. (de *parc*). Espace d'une salle de justice qui est enfermé entre les sièges des

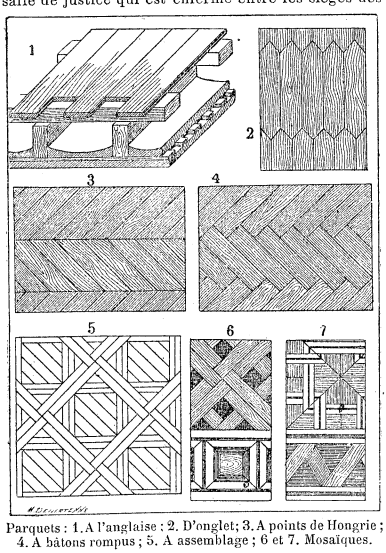

Parquets : 1. A l'anglaise ; 2. D'onglet ; 3. A points de Hongrie ; 4. A bâtons rompus ; 5. A assemblage ; 6 et 7. Mosaïques.

juges et la barre où sont les avocats. Ensemble des magistrats du ministère public ; local qui leur est affecté : *être mandé au parquet.* Enceinte d'une Bourse, où se tiennent les agents de change pendant le marché. Réunion des agents de change. *Constr.* Assemblage de lames de bois à rainures et languettes, qui forment le plancher d'une chambre : *parquet ciré. Mar. Parquet de chargement*, compartiments d'une cale, où l'on charge des grains en grenier. *Parquet de chauffe*, tôles du compartiment de la chaufferie.

PARQUETAGE (*ke*) n. m. Action de parqueter. Ouvrage de parquet.

PARQUETER (*ke-té*) v. a (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je parquetterai.*) Couvrir d'un parquet le sol de : *parqueter une chambre.*

PARQUETERIE (*ke-te-ri*) n. f. Art de faire du parquet : *travail de parqueterie.*

PARQUETEUR (*ke-teur*) n. et adj. m. Qui fait du parquet : *ouvrier parqueteur.*

PARQUEUR, EUSE (*heur, eu-ze*) n. Celui qui soigne les animaux dans un parc. Personne qui s'occupe des huîtres dans un parc. (On dit aussi PARQUIER.)

PARRAIN (*pa-rin*) n. m. (bas lat. *patrinus*). Celui qui tient un enfant sur les fonts du baptême, qui donne son nom à un navire ou à une cloche quand on les bénit, qui présente quelqu'un dans un cercle, une société, etc., et *fam.*, qui donne un sobriquet à une personne, à une chose.

PARRAINAGE (*pa-rè*) n. m. Qualité, fonctions de parrain ou de marraine.

PARRICIDE (*pa-ri*) n. m. (lat. *parricidium*). Crime que commet celui qui tue son père ou sa mère.

PARRICIDE (*pa-ri*) n. (lat. *parricida*). Personne qui tue son père, sa mère ou tout autre ascendant légitime. Personne qui attente à la vie du souverain, à la sûreté de la patrie, etc. Adjectiv. : *main parricide.* — A Rome, les *parricides* étaient fouettés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau dans un sac de cuir plein de vipères. Les Egyptiens enfonçaient des roseaux pointus dans toutes les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis, en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps, et l'on en jetait la cendre au vent. Dans la législation actuelle, le condamné pour crime de parricide est conduit à l'échafaud en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

PARSEMER (*mé*) v. a. (de *par*, et *semer*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je parsème, nous parsèmerons.*) Répandre çà et là : *parsemer un chemin de fleurs.* Etre répandu sur : *les étoiles qui parsèment le ciel.* ANT. **Grouper, réunir, rassembler.**

PARSI, E ou **PARSE** n. et adj. De la secte de Zoroastre. N. m. Langue usitée en Perse sous les derniers rois sassanides : *le parsi* ou *parse.*

PARSISME (*sis-me*) n. m. Religion des parsis.

PART (*par*) n. m. (lat. *partus*). *Dr.* Enfant nouveau-né. *Suppression de part*, infanticide. Mise bas des animaux : *un part laborieux.*

PART (*par*) n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes : *faire quatre parts.* Partage, communication : *avoir part aux faveurs du roi.* Collaboration, intérêt : *prendre part à une entreprise. Mar. Naviguer à la part*, à la condition de participer aux bénéfices. *La part du lion*, la plus grosse part. *Avoir part au gâteau*, participer aux profits d'une affaire. *Faire part d'une chose à quelqu'un*, l'en informer. *Prendre en bonne, en mauvaise part*, trouver bon, mauvais. *Faire la part d'une chose*, en tenir compte. *Billet ou lettre de faire part*, billet ou lettre par lesquels on fait connaître à quelqu'un un mariage, un décès, etc. (On dit aussi quelquef. *une* LETTRE DE PART ou *un* FAIRE-PART.) *Quelque part*, en quelque lieu : *je l'ai vu quelque part. Fam.* Water-closet. Loc. adv. : **De part en part**, d'un côté au côté opposé. **De toutes parts**, de tous côtés. **De part et d'autre**, des deux côtés. **A part**, de côté, excepté. **A part moi, à part lui**, en moi-même, en lui-même. **Pour ma part**, quant à moi. Loc. prépos. : **De la part de**, au nom de.

PARTAGE n. m. (subst. verb. de *partager*). Action de diviser en portions : *faire le partage d'une* succession. Portion de la chose partagée : *avoir une ferme en partage.* Acte qui règle les parts d'une

succession. Egalité d'opinions, de votes : *dix voix d'un côté, dix voix de l'autre il y a partage.*

PARTAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être partagé : *bien aisément partageable.*

PARTAGEANT (*jan*) n. m. Celui qui prend part à un partage.

PARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il partagea, nous partageons.*) Diviser en plusieurs parts : *partager un gâteau, une terre.* Posséder avec d'autres : *partager le pouvoir. Fig.* Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami.* Participer à : *partager les périls.* Douer : *la nature l'a mal partagé.* Etre de : *partager l'opinion de quelqu'un.* Séparer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre.* V. n. Avoir part : *partager dans une succession.* ANT. **Réunir.**

PARTAGEUR ou **PARTAGEUX, EUSE** (*jeû, eu-ze*) n. et adj. Se dit ironiq. d'une personne qui réclame le partage et la communauté de tous les biens. Qui aime le partage : *un partageux ; être partageux.*

PARTANCE n. f. *Mar.* Dernier instant qui précède le départ : *navire en partance.*

PARTANT (*tan*) conj. Par conséquent : *reçu tant, payé tant, et partant quitte.*

PARTANT (*tan*) n. m. Celui qui part : *les partants.* ANT. **Arrivant.**

PARTENAIRE (*nè-re*) n. (angl. *partner*). Personne avec qui l'on est associé au jeu et, *par ext.*, dans un amusement, un exercice. ANT. **Adversaire.**

PARTERRE (*tè-re*) n. m. (de *par*, et *terre*). Partie d'un jardin, spécialement consacrée à la culture des fleurs : *parterre divisé en corbeilles.* Partie d'une salle de spectacle, située au rez-de-chaussée, derrière les fauteuils et les stalles d'orchestre. Spectateurs qui y sont placés : *les applaudissements du parterre.*

PARTHÉNOGÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (dugr. *parthenos*, vierge, et *genesis*, génération). *Hist. nat.* Reproduction, dans les espèces sexuées, par des œufs non fécondés, comme chez les rotifères, les abeilles, etc.

PARTHIQUE adj. Qui appartient aux Parthes.

PARTI n. m. (de *partir*, partager). Salaire : *le parti d'un employé.* (VX.) *Par ext. Faire un mauvais parti à quelqu'un*, le malmener, le maltraiter. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt opposé. Corps de troupes ennemies : *les deux partis furent également maltraités.* Troupes qui battent la campagne : *un parti de Cosaques.* Profession : *le parti des armes.* (VX.) Détermination : *prendre un parti.* Profit : *tirer un bon parti. Esprit de parti*, disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti. *Parti pris*, opinion préconçue dont on ne veut pas revenir. *Prendre le parti de quelqu'un*, se tourner de son côté. *Prendre son parti d'une chose*, s'y résigner. Personne à marier : *excellent parti.*

PARTI, E ou **ITE** adj. (de *partir*, partager). *Blas.* Divisé du haut en bas en deux parties égales : *un écu parti.* N. m. : *le parti est une des quatre partitions de l'écu.* (V. la planche BLASON.)

PARTIAIRE (*si-è-re*) adj. (lat. *partiarius*). *Colon partiaire*, fermier qui partage les récoltes avec le propriétaire.

PARTIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. (rad. *parti*). Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre : *juge partial.* ANT. **Impartial.**

PARTIALEMENT (*si-a-le-man*) adv. Avec partialité : *agir partialement.* ANT. **Impartialement.**

PARTIALITÉ (*si-a*) n. f. (de *partial*). Préférence injuste : *montrer de la partialité.* ANT. **Impartialité.**

PARTICIPANT (*si-pan*), **E** n. et adj. Qui participe : *les participants à une répartition.*

PARTICIPATION (*si-on*) n. f. (de *participer*). Action de prendre part à : *participation à un crime, aux bénéfices.*

PARTICIPE n. m. (lat. *participium*). *Gramm.* Mot qui exprime à la fois une action (ou un état) et une qualité (il participe donc de la nature du verbe et de celle de l'adjectif). Il y a le *participe présent* et le *participe passé.*

Le *participe présent* exprime une action présente et est toujours terminé en *ant* : *dormant, travaillant.* Le participe présent tient du *verbe* quand il marque l'*action* ; alors il est *invariable*, et on peut le remplacer par un autre temps du verbe, précédé de *qui, comme, lorsque*, etc. : *on aime les enfants* OBÉISSANT (qui obéissent) *aux volontés de leurs parents.* Le participe présent tient de l'*adjectif* quand il marque l'*état* : on peut le remplacer par un qualificatif quelconque. Alors, il est *variable* et s'accorde avec le nom dont il exprime la manière d'être : *on aime les enfants* OBÉISSANTS (soumis, appliqués, etc.).

Le *participe passé* employé sans *auxiliaire* s'accorde avec le nom ou le prénom auquel il se rapporte : *des fleurs* PARFUMÉES, *une maison* BRÛLÉE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe : *l'Amérique a été* DÉCOUVERTE *par Christophe Colomb.*

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct quand ce complément le précède : *je me rappelle l'histoire que j'ai* LUE. Il reste invariable 1° si le complément direct le suit : *nous avons* LU *une histoire ;* 2° s'il n'a pas de complément direct : *j'ai lu.*

(Les verbes intransitifs n'ayant pas de complément direct, le participe passé de ces verbes conjugués avec *avoir* est invariable : *ces histoires nous ont* PLU.)

Le participe passé suivi d'un infinitif est *variable* s'il a pour complément direct le pronom qui précède ; ce pronom fait alors l'action marquée par l'infinitif : *les fruits que j'ai vus* MÛRIR (*Les fruits que j'ai vus mûrissant.* C'étaient les fruits qui mûrissaient). Le participe passé est *invariable* s'il a pour complément direct l'infinitif ; alors, le pronom ne fait pas l'action exprimée par l'infinitif : *les fruits que j'ai vu cueillir* (On ne peut pas dire : *les fruits que j'ai vu cueillant.* Ce n'étaient pas les fruits qui cueillaient). Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde avec son complément direct, si ce complément le précède : *les lettres que Pierre et Paul se sont* ÉCRITES *sont aimables.* Il reste invariable si le complément direct le suit, ou s'il n'a pas de complément direct : *Paul et Pierre se sont* ÉCRIT *des lettres. Paul et Pierre se sont* ÉCRIT.

(Les participes passés des verbes intransitifs employés pronominalement restent invariables : *ils se sont* RI *de mes efforts ; ils se sont* PLU *à me tourmenter.*)

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable : *les chaleurs qu'il y a* EU *étaient intolérables.*

Le participe passé précédé de *le peu* est variable si *le peu* signifie *une petite quantité, une quantité suffisante* : *le peu d'attention que vous avez* APPORTÉE *à cette leçon vous a suffi pour la comprendre.* Il reste invariable si *le peu* signifie *le manque, l'insuffisance* : *le peu d'attention que vous avez* APPORTÉ *à cette leçon vous a empêché de la comprendre.*

Le participe passé placé entre deux *que* est invariable s'il a pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement : *les embarras* QUE *j'avais prévu* QUE *vous auriez.* Il est variable si le complément direct le précède : *votre sœur,* QUE *j'avais* PRÉVENUE QUE *vous arriviez, est venue.*

Le participe passé précédé de *le* (*l'*), mis pour une proposition, a ce pronom pour complément direct et, par conséquent, reste invariable : *la chose est plus sérieuse que nous ne l'avions* PENSÉ. (C'est-à-dire *que* nous *n'avions pensé* CELA : *qu'elle était sérieuse.*)

Le participe passé précédé de *en* reste invariable : *tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a* RENDU. Cependant, le participe varie si le pronom *en* est précédé d'UN adverbe de quantité, *plus, combien, autant*, etc. : *autant d'ennemis il a attaqués,* AUTANT *il* EN *a* VAINCUS. Mais le participe passé reste invariable si l'adverbe suit le pronom *en* au lieu de le précéder : *quant aux belles villes, j'*EN *ai* TANT VISITÉ...

PARTICIPER (*pé*) v. n. (du lat. *pars, partis*, partie, et *capere*, prendre). Avoir part : *participer à une conjuration.* Tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICIPIAL, E, AUX adj. Qui appartient au participe : qui vient du participe : *forme participiale.*

PARTICULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de particulariser. Son résultat. (Peu us.)

PARTICULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *particularis*, particulier). Spécifier de façon précise : *particulariser les moindres détails.* Restreindre à un seul cas. **Se particulariser** v. pr. Se singulariser.

PARTICULARISME (*ris-me*) n. m. *Théol.* Doctrine d'après laquelle Jésus est mort uniquement pour les élus, et non pour tous les hommes. *Polit.* Parti qui désire que les divers Etats composant l'Em-

pire germanique conservent leurs lois particulières : *Bismarck fut l'adversaire du particularisme.*

PARTICULARISTE (*ris-te*) adj. Qui a rapport au particularisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière. Nature de ce qui est particulier.

PARTICULE n. f. (lat. *particula*). Petite partie : *les particules d'un corps.* Préposition ou syllabe (*de du, des, le, la*), qui précède certains noms de famille, et où l'on a voulu, à tort, voir un signe de noblesse. *Gramm.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *dif, dé, ci, da,* dans **dif**ficile, **dé**plaire, *celui-***ci**, *oui-***da**, et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et, ou, ni. mais. oui, non,* etc. : *particule négative, affirmative, séparative.*

PARTICULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *particularis*). Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat.* Opposé à GÉNÉRAL : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général.* Spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique.* Non public : *audience particulière.* Séparé, distinct : *chambre particulière.* Bizarre : *c'est un homme, un caractère particulier.* N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier. En son particulier,* en son for intérieur. **En particulier**, loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT (*man*) adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie.* Singulièrement : *il vous honore particulièrement.*

PARTIE (*ti*) n. f. (de *partir*). Portion d'un tout. *Mus.* Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à deux, à trois parties.* Papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie. Gramm.* Espèce de mots : *les neuf parties du discours. Comm.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double. Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer, ou des points qu'il faut faire, pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu : *jouer une partie de billard en cent points. Fig.* Divertissement, projet : *organiser une partie de chasse, de pêche. Quitter la partie,* se désister d'une chose, y renoncer. *La partie n'est pas égale,* il y a inégalité de forces. *Procéd.* Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence. Partie adverse,* celle contre laquelle on plaide. *Partie civile,* celle qui, en matière criminelle, agit en son nom contre un accusé, pour revendiquer des intérêts et des droits civils. *Prendre à partie,* s'en prendre à, s'attaquer à. *Parties belligérantes.* puissances en guerre. *Anat. Parties nobles,* viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le poumon, le cerveau. N. f. pl. *Absol.* Organes génitaux. Loc. adv. : **En partie,** non entièrement. Syn. PART, PORTION.

PARTIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui fait partie d'un tout : *payement partiel ; produit partiel.* Qui n'a lieu qu'en partie : *éclipse partielle de lune.*

PARTIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. En partie.

PARTIMENTO (*min*) n. m. *Musiq.* Nom donné, en Italie, à des exercices d'harmonie et de contrepoint. Pl. des *partimenti.*

PARTINIUM (*ni-om'*) n. m. Alliage d'aluminium, de tungstène et de magnésium, employé dans l'industrie des automobiles à cause de sa légèreté et de sa résistance.

PARTIR v. n. (lat. pop. *partire.* — Se conj. comme *mentir.*) S'en aller d'un lieu, se mettre en chemin : *partir de Toulouse ; partir pour Paris.* Prendre sa course, son vol : *cyclistes qui partent au signal.* Sortir avec impétuosité : *la foudre part de la nue.* Avoir son commencement : *tous les nerfs partent du cerveau. Fig.* Emaner : *cela part d'un bon cœur.* **A partir de,** loc. prép. A dater de : *à partir d'aujourd'hui.* En commençant à : *à partir de telle page.* ANT. **Arriver.**

PARTIR v. a. (lat. class. *partiri.* — Se conj. comme *mentir.*) Diviser en plusieurs parts. (Vx.) *Avoir maille à partir avec quelqu'un,* avoir avec lui quelque démêlé.

PARTISAN (*zan*) n. m. (ital. *partigiano*). Personne dévouée à quelqu'un, à une institution, etc. : *les partisans de la République.* Adepte d'une doctrine, d'un système : *les partisans de l'homéopathie.* Officier, soldat de troupes irrégulières qui font une guerre d'embuscades : *guerre, corps de partisans.*

PARTITEUR n. m. *Arithm.* Diviseur. (Vx.)

PARTITIF, IVE adj. (lat. *partitus ;* de *partiri,* partager). *Gramm.* Se dit d'un mot qui désigne une partie d'un tout : *article partitif.* (V. DU.) *Collectif partitif,* v. COLLECTIF. N. m. : *un partitif.*

PARTITION (*si-on*) n. f. (lat. *partitio*). *Blas.* Division d'un écu : *les quatre partitions principales de l'écu sont : le* parti, *le* coupé, *le* taillé *et le* tranché. *Musiq.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessous des autres.

PARTOUT (*tou*) adv. En tout lieu. ANT. **Nulle part.**

PARTURITION (*si-on*) n. f. (lat. *parturitio*). Accouchement. Mise bas des animaux.

PARULIE (*li*) n. f. (du préf. *para,* et du gr. *oulon,* gencive). Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer : *aimer la parure.* Garniture de perles ou de pierres, comprenant collier, pendants, bracelets, etc. : *une parure de diamants. Fig. La parure du printemps,* les fleurs. Rognure : *les parures d'une peau.*

PARVENIR v. n. (du lat. *pervenire,* arriver. — Se conj. comme *venir.* [Prend l'auxil. *être*].) Arriver après effort : *parvenir au sommet, à la vieillesse.* Arriver, en parlant des choses : *ma lettre lui est parvenue. Absolum.* S'élever, faire fortune.

PARVENU, E n. *Par dénigr.* Personne qui s'est élevée à une fortune bien supérieure à sa condition première.

PARVIFLORE adj. (du lat. *parvus,* petit, et *flos, floris,* fleur). Qui a de petites fleurs.

PARVIS (*vi*) n. m. (du lat. *paradisus,* paradis.) Espace qui était autour du tabernacle, dans le temple de Jérusalem. Placé devant la grande porte d'une église. *Poétiq. Parvis célestes,* ciel, paradis, Olympe.

PAS (*pâ.*) n. m. (lat. *passus*). Mouvement de l'homme, de l'animal, qui déplace ses pieds pour se déplacer lui-même : *pas en arrière, de côté. Fig.* Progrès : *affaire qui ne fait pas un pas. Porter ses pas,* se diriger. Trace du pied sur le sol : *relever des pas sur le sable.* Manière de marcher : *pas lourd.* L'allure la plus lente du cheval : *passer du trot au pas.* (V. la planche CHEVAL.) Longueur d'une enjambée : *tirer à trente pas.* Seuil : *le pas de la porte.* Marche d'escalier : *attention, il y a un pas. Fig. Pas à pas,* lentement. *Pas de clerc,* imprudence, bévue. *A deux pas,* très près. Préséance : *avoir le pas.* Passage étroit et difficile, détroit : *le pas des Thermopyles ; le pas de Calais. A pas comptés,* gravement, solennellement : *s'avancer à pas comptés. A pas de loup,* sans bruit. *Mauvais pas,* passage dangereux et, *au fig.,* situation critique. *Faire un faux pas,* manquer de tomber, et *fig.,* commettre une faute. *Milit. Pas cadencé,* pas qui est le même pour toute une troupe en marche. *Pas accéléré,* pas cadencé dont la longueur est de 75 centimètres. *Pas de charge,* pas très rapide qu'on fait prendre à une troupe immédiatement avant l'attaque. *Pas gymnastique,* pas d'allure rapide et de 80 à 90 centimètres de longueur. *Pas de course,* celui qu'on exécute en courant. *Pas de route,* pas non cadencé, que les troupes peuvent prendre d'une étape à l'autre. *Marquer le pas,* frapper le sol en cadence, de chaque pied alternativement, sans avancer. *Fig. Marcher à pas de géant,* faire des progrès rapides. *Marcher sur les pas de quelqu'un,* l'imiter. *Mettre quelqu'un au pas,* à la raison. *Faire les premiers pas,* les avances. *Franchir le pas,* se décider enfin à faire une chose. *Pas de deux, de trois,* danse exécutée par deux, par trois personnes. *Techn.* Distance comprise entre deux dents consécutives d'un engrenage, entre deux filets d'une vis. **Pas redoublé,** marche militaire à deux temps et d'un mouvement rapide. Loc. adv. **De ce pas,** à l'instant même.

PAS (*pâ*) adv. de négation. S'emploie en général avec *ne* : *je ne veux pas.*

PASCAL (*pas-kal*). **E, ALS** ou **AUX** adj. (lat. *paschalis*). Qui concerne la pâque des Juifs ou la fête de Pâques des chrétiens : *le temps pascal. Agneau pascal,* agneau que la loi de Moïse prescrivait d'immoler et de manger pour célébrer la pâque.

PAS-D'ÂNE n. m. invar. Nom vulgaire du tussilage.

PASIGRAPHIE (*zi-gra-fi*) n. f. (du gr. *pas,* tout, et *graphê,* écriture). Ecriture universelle. (Peu us.)

PASQUIN (*pas-kin*) n. m. (ital. *pasquino*). Méchant diseur de bons mots : *faire le pasquin.* Bouffon de comédie : *le pasquin de la troupe.* Epigramme malicieuse. (V. *Part. hist.*)

PASQUINADE (*pas-ki*) n. f. Placard satirique qu'on attachait autrefois, à Rome, à la statue de Pasquin. Raillerie bouffonne, triviale.

PASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Supportable : *des vins, des vers passables.*

PASSABLEMENT (*man*) adv. D'une manière passable ; assez : *une plaisanterie passablement risquée.*

PASSACAILLE (*pa-sa-ka, ll* mll.) n. f. (espagn. *pasacalle*). *Musiq.* Sorte de chaconne très lente. Air sur lequel on la dansait.

PASSADE (*pa-sa-de*) n. f. Court passage : *ne faire qu'une passade à Paris.* Caprice passager. *Man.* Course d'un cheval exécutant une demi-volte à chaque bout de la piste. *Natat.* Action d'un nageur qui en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui.

PASSAGE (*pa-sa-jé*) n. m. Action de passer : *le passage des Alpes par Napoléon Ier.* Lieu par où l'on passe : *ôtez-vous de mon passage.* Le moment où l'on passe : *attendre quelqu'un au passage.* Traversée : *passage de Toulon à Alger.* Droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont : *payer un passage élevé.* Droit de passer sur la propriété d'autrui. *Astron.* Moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps : *observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Ch. de f. Passage à niveau,* endroit où une voie ferrée est croisée par un chemin ordinaire au même niveau. *Géogr. Passage de la ligne,* action de franchir l'équateur. Dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : *passage de l'Opéra, à Paris. Fig.* Chose de peu de durée : *la vie n'est qu'un passage.* Transition : *le passage de l'opulence à la misère.* Endroit d'un ouvrage, que l'on cite ou que l'on indique : *voilà un beau passage de Bossuet. Oiseaux de passage,* qui passent d'un pays dans un autre, comme l'alouette, le canard sauvage, etc. *Man.* Allure artificielle du cheval se mouvant de côté.

PASSAGER (*pa-sa-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il passagea.*) Conduire et tenir un cheval dans l'action du passage. V. n. Exécuter des passages : *cheval qui passage bien.* (On dit mieux PASSÉGER.)

PASSAGER, ÈRE adj. Qui ne fait que passer : *hôte passager.* De peu de durée : *beauté passagère.* N. Voyageur sur mer : *les passagers d'un paquebot.* ANT. **Permanent, éternel.**

PASSAGÈREMENT (*pa-sa-jè-re-man*) adv. Pour peu de temps. (Peu us.)

PASSANT (*pa-san*), **E** adj. Où il passe beaucoup de monde : *rue très passante* (Ne pas dire *passagère.* N. Personne qui passe : *arrêter les passants.*

PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de passer un acte : *la passation d'un contrat.*

PASSAVANT (*pa-sa-van*) n.m. *Mar.* Partie du pont supérieur, servant de passage entre l'avant et l'arrière. *Admin.* Permis de circulation donné aux denrées qui ont acquitté les droits, ou qui en sont exemptées.

PASSE (*pa-se*) n. f. (de *passer*). *Chass.* Action de passer : *la saison de la passe des cailles. Comm.* Complément d'une somme. *Escr.* Action d'avancer sur l'adversaire : *la passe se fait en portant le pied gauche devant le pied droit. Impr.* Feuilles de papier sacrifiées pour la mise en train. *Volumes de passe,* imprimés en sus du chiffre officiel du tirage. *Jeux,* Mise que les joueurs doivent faire à chaque nouveau coup. *Magnét.* Mouvement de la main que font les magnétiseurs pour endormir leur sujet. *Mar.* Passage navigable entre deux terres : *passe très difficile.* Tour fait par un cordage : *les pas ses d'un câble sur le cabestan. Etre en passe,* être en état, en situation : *il est en passe de réussir. Mot de passe,* mot conventionnel grâce auquel on se fait reconnaître, admettre.

PASSÉ (*pa-sé*), **E** adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : *les événements passés ; il est dix heures passées.* N. m. Temps écoulé : *songer avec regret au passé.* Ce qui a été dit autrefois : *que le passé nous instruise.* ANT. **Avenir, futur.** *Gramm.* Temps du verbe, représentant l'action comme faite dans un temps écoulé. — Il y a cinq temps dans le verbe français pour exprimer le passé : l'*imparfait* (v. ce mot), le *passé simple* (v. SIMPLE), le *passé composé* (v. COMPOSÉ), le *passé antérieur* (qui exprime qu'une chose a eu lieu immédiatement avant une autre : *hier, quand j'eus dîné, je sortis*), et le *plus-que-parfait* (v. ce mot).

PASSÉ (*pa-sé*) prép. Après : *passé dix heures.* (V. EXCEPTÉ.)

PASSE-BALLE (*pa-se-ba-le*) n. m. Planche percée de trous, qui sert à vérifier le calibre des balles. Pl. des *passe-balles.*

PASSE-BOULE ou **PASSE-BOULES** n. m. Jouet représentant la figure d'un personnage plus ou moinsgrotesque, dont la bouche est démesurément ouverte pourrecevoir les boules qu'y lance le joueur.

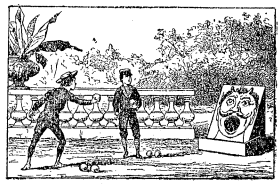

Passe-boule.

PASSE-CARREAU (*ka-rô*) n. m. Morceau de bois long, plat, à bouts arrondis, sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer. Pl. des *passe-carreaux.*

PASSE-DEBOUT (*bou*) n. m. invar. Permis délivré au conducteur de boissons à l'entrée d'une ville soumise à l'octroi, quand le chargement doit seulement traverser la ville sans s'y arrêter.

PASSE-DIX (*diss*) n. m. invar. Jeu à trois dés où, pour gagner, on doit amener plus de dix.

PASSE-DROIT (*droi*) n. m. Faveur accordée contre le droit ; injustice qui en résulte : *être victime d'un passe-droit.* Pl. des *passe-droits.*

PASSÉE (*pa-sé*) n. f. Moment du soir où les bécasses, etc., vont du bois dans la campagne. Trace du pied de la bête sur le sol.

PASSEFILAGE (*pa-se*) n. m. Action ou manière de passefiler.

PASSEFILER (*pa-se-fi-lé*) v. a. Raccommoder avec du fil à repriser : *passefiler des bas.*

PASSEFILURE (*pa-se*) n. f. Reprise, ouvrage passefilé : *passefilure bien faite.*

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passe-fleurs.*

PASSÉGER (*pa-sé-jé*) v. Syn. de PASSAGER.

PASSE-LACET (*sè*) n. m. Grosse aiguille à long chas et à pointe obtuse. Pl. des *passe-lacets.*

PASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER (*pa-se-man-té*) v. n. Orner de passements.

PASSEMENTERIE (*pa-sè-man-te-rî*) n. f. Art, industrie, commerce, marchandises du passementier.

PASSEMENTIER (*pa-se-man-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL (*tè, ll* mll.) n. m. Mélange de grains où il entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passe-méteils.*

PASSE-MONTAGNE n. m. Sorte de bonnet dont la partie inférieure est fourrée et peut se rabattre sur la nuque et les oreilles. Pl. des *passe-montagnes.*

PASSE-PAROLE n. m. invar. *Art militar.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche.

PASSE-PARTOUT (*tou*) n. m. invar. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Chacune des clefs pareilles qui servent à plusieurs pour ouvrir une même porte. Cadre dont le fond se soulève pour recevoir des dessins, etc. Nom de différentes scies. Adjectiv. : *scie passe-partout.*

PASSE-PASSE (*pa-se-pa-se*) n. m. invar. *Tour de passe-passe,* tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Danse bretonne, vive et légère, qui fit fortune à Paris au XVIIe siècle.

PASSE-PIERRE (*pi-è-re*) n. f. Nom vulgaire d'une ombellifère marine qui croit sur les rivages. (On dit aussi PERCE-PIERRE.) Pl. des *passe-pierres.*

PASSEPOIL (*pa-se*) n. m. Liséré qui borde la couture de certains vêtements.

PASSEPORT (*pa-se-por*) n. m. Certificat délivré par l'autorité pour la libre circulation des personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. *Demander, recevoir ses passeports*, se disent d'un ambassadeur accrédité auprès d'une puissance, qui sollicite ou se voit imposer son départ, en cas de difficultés diplomatiques. Permis de voyager donné par l'Etat à un navire de commerce. *Fig.* Tout ce qui aide, facilite, fait supporter, etc : *l'or est un passeport universel.*

PASSE-PURÉE n. m. invar. Ustensile de cuisine.

PASSER (*pa-sé*) v.n. (lat. pop. *passare ;* de *passus*, pas. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Aller d'un lieu à un autre : *passer de France en Angleterre.* Traverser : *passer par la ruelle. Fig.* Changer de manière, de travail, etc. : *passer du plaisant au sévère.* Se présenter pour être interrogé, examiné : *passer au tableau.* Disparaître : *la beauté passe.* Mourir : *il vient de passer.* S'élever : *passer capitaine; passer maître.* Circuler : *passer de bouche en bouche.* Etre transmis : *la couronne passa des Valois aux Bourbons.* Ne pas jouer un coup à certains jeux : *je passe. Passer chez quelqu'un*, aller le voir. *Passer à l'ennemi*, aller grossir ses rangs. *Passer pour*, être réputé pour. *En passer par*, se résigner, accepter. *Passer outre*, continuer sans tenir compte. *Passer du blanc au noir*, d'un extrême à l'autre ; changer brusquement. *Passer sur*, ne pas tenir compte : *passer sur une étourderie. Cela peut passer*, cela est supportable, ou bien : sera accepté. *Cela se passera*, durera peu. V. a. Traverser : *passer une rivière.* Transporter : *bac qui passe les voyageurs.* Transmettre : *passer un objet à son voisin.* Faire entrer ou recevoir : *passer de la contrebande ; passer une pièce fausse.* Mettre : *passer un habit.* Introduire : *passer une corde sur une poulie.* Faire, conclure : *passer un contrat, un marché.* Tamiser, filtrer : *passer un bouillon.* Inscrire : *passer un article en compte.* Dépasser : *passer le but.* Devancer : *passer quelqu'un à la course.* Employer : *passer le temps à lire.* Subir : *passer un examen.* Satisfaire : *passer une envie.* Omettre : *passer un fait.* Pardonner : *passer une faute.* Excéder : *cela passe mes forces. Passer un soldat par les armes*, le fusiller. *Cela me passe*, je ne le comprends pas. **En passant**, loc. adv. Incidemment, sans s'arrêter, sans insister. **Se passer** v. pr. S'écouler : *le temps se passe.* Avoir lieu : *la scène se passe en Italie.* S'abstenir : *se passer de vin.* Perdre son éclat : *cette étoffe se passera.*

PASSERAGE (*pa-se*) n. f. Genre de crucifères appelé aussi *lépidier* et *cresson des prés*, que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU (*pa-se-rô*) n. m. (du lat. *passer*, moineau). Oiseau de l'ordre des *passereaux*. Pl. Ordre d'oiseaux, comprenant un grand nombre de petites espèces : *les alouettes, les merles, sont des passereaux.*

PASSERELLE (*pa-se-rè-le*) n. f. (de *passer*). Pont étroit réservé aux piétons. Petit pont transversal placé devant la cheminée des navires à vapeur et réservé, en général, au commandant, à l'homme de barre et à l'officier de quart.

Passerine.

PASSERESSE (*pa-se-rè-se*) n. f. Lacet. Petit cordage servant à faire passer un cordage plus gros dans ses poulies.

PASSERINE (*pa-se*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux du nouveau monde.

PASSERINETTE (*pa-se-ri-nè-te*) n. f. Nom provençal de la fauvette.

PASSE-RIVIÈRE n. m. Longue corde, simple ou double, fixée à un portique ou à un arbre et à laquelle on se suspend pour franchir des obstacles en largeur. Pl. des *passe-rivières*. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

PASSE-ROSE (*rô-ze*) n. f. Nom vulgaire de la *rose trémière*. Pl. des *passe-roses*.

PASSE-TEMPS (*tan*) n. m. invar. Distraction ou occupation légère et agréable : *les échecs sont un agréable passe-temps.*

PASSE-THÉ n. m. invar. Petite passoire à thé.

PASSETTE (*pa-sè-te*) n. f. Petite passoire.

PASSEUR, EUSE (*pa-seur, eu-ze*) n. Personne qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS (*pa-se-vè-lour*) n. m. invar. Nom vulgaire de l'amarante.

PASSE-VOLANT (*lan*) n. m. Faux soldat que l'on faisait figurer dans une revue pour grossir l'effectif de la compagnie et justifier les états de solde majorés : *Louvois réprima l'abus des passe-volants.* Homme que l'on fait figurer par fraude sur un rôle d'équipage. Parasite, intrus de passage. Pl. des *passe-volants.*

PASSIBILITÉ (*pa-si*) n. f. Qualité des êtres passibles. (Peu us.) ANT. **Impassibilité.**

PASSIBLE (*pa-si-ble*) adj. (lat. *passibilis*). Capable d'éprouver des sensations physiques : *tout animal est passible.* (ANT. **Impassible.**) Qui doit subir, qui a mérité : *tout coupable est passible d'une peine.*

PASSIF (*pa-sif*), **IVE** adj. (lat. *passivus ;* de *pati*, souffrir). Qui subit l'action sans agir : *jouer un rôle tout passif. Obéissance passive*, aveugle. *Dette passive*, ce que nous devons, par opposition à *dette active*, ce que l'on nous doit. *Gramm. Forme passive*, forme que prend le verbe quand il exprime une action reçue, soufferte par le sujet : *le verbe passif n'est autre chose que le verbe* **être** *suivi du participe passé d'un verbe actif :* être **aimé**, être **averti**. N. m. Ensemble des dettes, charges et obligations : *le passif d'une succession.* La forme passive d'un verbe : *mettre un verbe au passif.* ANT. **Actif.**

PASSIFLORACÉES (*pa-si*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales.

PASSIFLORE (*pa-si*) n. f. (du lat. *passio*, passion, et *flos, oris*, fleur). Genre de *passifloracées*, dites aussi *grenadilles* ou *fleurs de la Passion*, de l'Amérique tropicale et de l'Asie, et qui doivent leur nom à la forme de leurs fleurs, dont les organes représentent les instruments de la passion (couronne d'épines, clous, marteaux, etc.).

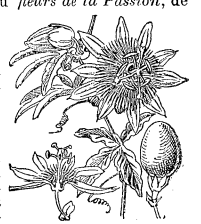

Passiflore.

PASSION (*pa-si-on*) n. f. (lat. *passio ;* de *pati*, souffrir). Souffrance, série de tourments : *la passion de Jésus-Christ* ou absolum. *la Passion.* Récit qui en est fait dans l'Evangile (en ce sens et le suiv. prend également une majuscule) : *la Passion selon saint Matthieu.* Sermon sur ce sujet : *prêcher la Passion.* Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, etc. : *dominez vos passions.* Désir très vif, qu'on ressent d'une chose : *avoir la passion des tableaux.* Objet de cette affection : *que l'étude soit votre passion.* Prévention : *ne jugez personne avec passion.*

PASSIONNAIRE (*pa-si-o-nè-re*) n. m. Livre qui contient la passion de Jésus. Ancien livre relatant les souffrances des martyrs.

PASSIONNANT (*pa-si-o-nan*), **E** adj. Propre à passionner : *roman passionnant.*

PASSIONNÉ (*pa-si-o-né*), **E** adj. Qui a des passions ardentes : *un homme passionné.* Inspiré par la passion : *une affection passionnée.* Substantiv. : *un passionné émeut toujours.*

PASSIONNEL, ELLE (*pa-si-o-nèl, è-lè*) adj. Qui concerne les passions et particulièrement l'amour, ou qui en dépend : *drame passionnel.*

PASSIONNÉMENT (*pa-si-o-né-man*) adv. Avec passion.

PASSIONNER (*pa-si-o-né*) v. a. Inspirer une ardeur passionnée à : *Pierre l'Ermite passionna les foules.* Donner un caractère d'emportement : *la politique passionne tout.* Intéresser vivement : *les romans de Dumas père passionnent les lecteurs.* **Se passionner** v. pr. Concevoir un sentiment ardent.

PASSIVEMENT (*pa-si-ve-man*) adv. D'une manière passive.

PASSIVETÉ ou **PASSIVITÉ** (*pa-si*) n. f. Nature, état de celui, de ce qui est passif : *la passivité est le contraire de l'activité.*

PASSOIRE (*pa-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine à fond percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes pour les réduire en purée et où l'on filtre sommairement le bouillon, le thé, etc.

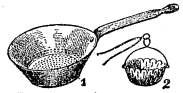

Passoires : 1. A purée ; 2. A thé.

PASTEL (*pas-tèl*) n. m. (mot prov.). Crayon fait de couleurs pulvérisées : *dessiner au pastel*. Dessin au pastel : *les pastels de La Tour*. Adjectiv. : *crayons pastels*.

PASTEL (*pas-tèl*) n. m. Genre de crucifères, dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTELLAGE (*pas-tè-la-je*) n. m. (de *paste*, pour *pâte*). Pâte de sucre, dont on garnit les assiettes montées dans les desserts.

PASTELLISTE (*pas-tè-lis-te*) n. Artiste qui fait du pastel : *une adroite pastelliste*.

PASTENADE (*pas-te*) n. f. (prov. *pastenaga*). Vieux nom du panais.

PASTENAGUE (*pas-te-na-ghe*) ou **PASTINAGUE** (*pas-ti-na-ghe*) n. f. Genre de poissons des mers et des cours d'eau de l'Amérique du Sud.

PASTÈQUE (*pas-tè-ke*) n. f. (arabe *baticha*). Genre de cucurbitacées comestibles, dites aussi *melons d'eau* : *la pastèque est commune en Italie*.

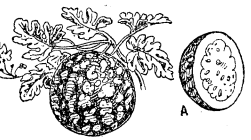

Pastèque ; A, coupe.

PASTEUR (*pas-teur*) n. m. (lat. *pastor* ; de *pascere*, paître). Il nomme qui paît les troupeaux : *des moutons et leurs pasteurs*. *Fig.* Celui qui exerce une autorité : *Homère appelle les rois les pasteurs des peuples*. *Relig.* Ministre du culte ; *spécialem*, ministre titularisé du culte protestant. *Le bon Pasteur*, Jesus-Christ. Adjectiv. : *les peuples pasteurs*.

PASTEURIEN ou **PASTORIEN, ENNE** (*pas. ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Pasteur, à ses procédés : *les méthodes pasteuriennes*.

PASTEURISATION (*pas-teu-ri-za-sion*) n. f. Action de pasteuriser. Son résultat.

PASTEURISER (*pas-teu-ri-zé*) v. a. Chauffer la bière, le vin, le lait, etc., selon les procédés de Pasteur, pour tuer les germes de fermentation.

PASTICHE (*pas-ti-che*) ou plus rarement **PASTICHAGE** n. m. (de l'ital. *pasticcio*, pâte). Œuvre littéraire ou artistique, où l'on a imité la manière d'autres peintres, d'autres écrivains, etc. Œuvre musicale, composée de morceaux de différents maîtres.

PASTICHER (*pas-ti-ché*) v. a. (de *pastiche*). Imiter le style, la manière de : *pasticher Hugo*.

PASTICHEUR, EUSE (*pas-ti, eu-ze*) n. Personne qui fait des pastiches : *Mac-Pherson fut un adroit pasticheur*.

PASTILLAGE (*pas-ti, ll* mll.) n. m. Imitation d'un objet faite par les confiseurs en pâte de sucre. Ouvrage d'argile pétrie à la main et cuite.

PASTILLE (*pas-ti, ll* mll.) n. f. (du lat. *pastillus*, petit gâteau). Bonbon de sucre aromatisé, de chocolat, etc., en forme de petit disque. Préparation analogue, additionnée d'un médicament. Pâte odorante, coulée en petits pains coniques et qu'on brûle pour parfumer l'air.

PASTILLEUR (*pas-ti, ll* mll., *eur*) n. m. Emporte-pièce pour fabriquer des pastilles. (On dit aussi PASTILLEUSE n. f.) Ouvrier qui s'en sert.

PASTORAL, E, AUX (*pas-to*) adj. (de *pasteur*). Propre aux bergers : *chanp pastoral*. Champêtre : *vie pastorale*. Qui peint les mœurs champêtres : *poésie pastorale*. *Fig.* Propre aux pasteurs spirituels et, particulièrement aux évêques : *tournée, croix pastorale*. N. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers, des bergères : *les pastorales de d'Urfé*. Poésie pastorale. N. m. Le genre de la poésie pastorale : *le pastoral est souvent fade*.

PASTORALEMENT (*pas-to-ra-le-man*) adv. A la façon des bergers : *vivre pastoralement*. En bon pasteur : *prêcher pastoralement*.

PASTORAT (*pas-to-ra*) n. m. Fonction de pasteur spirituel. Sa durée.

PASTOUR (*pas-tour*), **E** n. (lat. *pastor*). Berger, bergère. (Vx.)

PASTOUREAU (*pas-tou-rô*) n. m. Petit berger.

PASTOURELLE (*pas-tou-rè-le*) n. f. Jeune bergère. Genre lyrique au moyen âge. Figure de la contredanse française.

PAT (*pat'*) a.j. m. Aux échecs, se dit du joueur qui, n'ayant que son roi à jouer, et celui-ci n'étant pas en échec, ne peut jouer sans l'y mettre, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. (mot espagn.). *Mar.* Ponton pour un service de garde, etc. (Vx.) Petit navire de guerre surveillant les côtes. (Vx.) Coche d'eau. (Vx.) Barque surveillante de la douane. Voiture publique non suspendue. *Fam.* Mauvaise voiture.

PATACHON n. m. Pilote ou conducteur d'une patache. *Pop. Vie de patachon*, de godaille perpétuelle.

PATAFIOLER (*lé*) v. a. (orig. incert.). *Fam.* Usité dans cette expression d'impatience : *que le bon Dieu* (ou *que le diable*) *te patafiole*, te bénisse, te confonde !

PATAGON, ONNE (*ghon, o-ne*) adj. et n. De la Patagonie.

PATAGONIQUE adj. Qui appartient, a rapport aux Patagons, à la Patagonie : *les Andes patagoniques*.

PATAPOUF n. m. *Pop.* Homme gros et lourd. Chute lourde ou ridicule : *faire un patapouf*. Grand bruit : *faire patapouf*.

PATAQUES (*kèss*) n. m. (tiré de la phrase plaisante : *je ne sais pas-t-à qu'est-ce*). Faute qui consiste à prononcer un *t* pour un *s*, ou *vice versa*, ou à confondre deux lettres quelconques, comme : *ce n'est point-z-à moi ; ce n'est pas-t-à-lui*.

Patate : A, fruit.

PATARAFE n. f. (corrupt. de *parafe*). *Pop.* Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARAS (*ra*) n. m. Hauban supplémentaire.

PATARASSE (*ra-se*) n. f. Coin à manche, employé par les calfats.

PATARD (*tar*) ou **PATAR** n. m. (provenç. *patoc*). Ancienne petite monnaie. *Pop.* Très petite somme : *n'avoir plus un patard*.

PATATE n. f. (espagn. *patata*). Genre de convolvulacées, à tubercule comestible. Ce tubercule. *Fam.* Pomme de terre.

PATATI, PATATA, onomatopée employée pour rendre des bavardages, des bruits qui s'entre-croisent, etc.

PATATRAS (*tra*) interj. Onomatopée exprimant le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD (*tô*), **E** n. et adj. (rad. *patte*). Jeune chien ou chienne à grosses pattes. Personne grosse, lourde, lente.

PATAUGEAGE (*tô*) n. m. Action de patauger. (Peu us.)

PATAUGER (*tô-jé*) v. n. (de *pataud*). — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pataugea, nous pataugeons*.) Pétiner dans une matière détrempée : *pataugerdans la boue*. *Fig.* S'embarrasser dans son discours, dans des difficultés : *patauger dans la traduction d'un texte*.

PATAUGEUR, EUSE (*tô-jeur, eu-ze*) n. Qui patauge.

PATCHOULI (*pat'*) n. m. (angl. *patch-leaf*). Espèce de labiée aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes. Parfum extrait de cette plante.

PÂTE n. f. (lat. *pasta*). Farine détrempée et pétrie. Amalgame mou de matières broyées et délayées : *pâte d'amandes, de papier, de porcelaine*, etc. Sorte de gelée consistante : *pâte de coing*. Substance médicamenteuse, solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube, de guimauve, de lichen*, etc. *Pâtes d'Italie, pâtes alimentaires*, pâtes de farine, de formes variables, dont on fait des potages et des plats (vermicelle, semoule, nouilles, macaroni, etc.). *Impr. Forme*

page tombée en pâte, dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident. *Fig.* et *fam.* Constitution, caractère : *homme d'une bonne pâte. Mettre la main à la pâte*, faire une chose soi-même. *Comme un coq en pâte*, dans une situation confortable, agréable : *vivre comme un coq en pâte.*

PÂTÉ n. m. Pâtisserie qui renferme des viandes ou du poisson : *pâté de saumon.* Viande épicée, truffée, etc., cuite et conservée froide dans une terrine : *pâté de foie gras. Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier. Assemblage de maisons. *Mar.* Petit plateau de roches isolées.

PÂTÉE (*té*) n. f. Pâte de son, d'herbes, etc., dont on engraisse la volaille. Mélange pâteux de pain, de viande, etc., pour certains animaux : *la pâtée des chiens, des chats.*

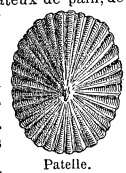
Patelle.

PATELIN, E n. et adj. (de l'avocat *Patelin* [v. *Part. hist.*]). Se dit d'une personne souple, d'une douceur artificieuse. ANT. **Hautain, sec, cassant.**

PATELINAGE n. m. ou **PATELINERIE** (*ri*) n. f. Manières patelines.

PATELLE (*tè-le*) n. f. (lat. *patella*). *Antiq. rom.* Plat de terre ou de métal, dans lequel on présentait toute sorte de mets. *Zool.* Genre de mollusques comestibles, à coquille conique, communs sur tous les rivages marins.

PATELLIFORME (*tèl-li*) adj. Qui a la forme d'une patelle, d'un plat.

PATÈNE n. f. (*lat. patena*). Vase sacré, en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. (corrupt. du lat. *Pater noster*). L'oraison dominicale. *Par dénigr.* Prière quelconque : *marmotter des patenôtres ; dire ses patenôtres.* Paroles inintelligibles ou vides de sens, que l'on répète constamment. *Pop.* Grains d'un chapelet. Le chapelet lui-même.

PATENÔTRIER (*tri-é*) n. m. Fabricant, marchand de chapelets, colliers, bracelets, etc. (Vx.)

PATENT (*tan*), **E** adj. (du lat. *patens, entis*, ouvert). Evident, manifeste : *vérité patente. Lettres patentes*, scellées du grand sceau de l'Etat, que le roi adressait ouvertes aux parlements.

PATENTABLE (*tan*) adj. Sujet à payer patente : *commerçant patentable.*

PATENTE (*tan-te*) n. f. (de *patent*). Commission, diplôme, etc., délivrés par le roi ou par une corporation : *une patente de pension.* (Vx.) Certificat délivré à un navire qui part. *Patente nette*, qui constate un bon état sanitaire à bord et au point de départ. *Patente brute*, qui ne spécifie rien. *Patente suspecte*, qui n'affirme pas un bon état de santé. Contribution annuelle que payent les commerçants, les industriels. Quittance de cette contribution : *exhiber sa patente.*

PATENTÉ (*tan-té*), **E** adj. et n. Personne munie d'une patente : *commerçant patenté.*

PATENTER (*tan-té*) v. a. Soumettre à la patente : *on patente toutes les formes de commerce.* Délivrer une patente à : *patenter un inventeur.*

PATER (*tèr*) n. m. invar. (mot lat. signif. *père*). Oraison dominicale (en ce sens, prend une majuscule). *dire cinq Pater.* Gros grain d'un chapelet, sur lequel on dit le *Pater* : *des pater en cornaline.*

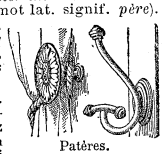
Patères.

PATÈRE n. f. (lat. *patera*). Coupe métallique évasée, employée dans les sacrifices, chez les Romains. Ustensile qu'on applique à un mur, et qui sert à soutenir des rideaux, à accrocher des vêtements, etc.

PATERNE (*tèr-ne*) adj. (lat. *paternus*). D'une bienveillance doucereuse : *un ton paterne.*

PATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *paternus*). Du père : *bénédiction paternelle.* Du côté du père : *grand'mère paternelle.*

PATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. En père ; avec une grande bonté.

PATERNITÉ (*tèr*) n. f. Etat, qualité de père. Au fig. : *démentir la paternité d'un pamphlet.*

PÂTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui empâte la bouche : *fruit pâteux.* Trop épais : *encre pâteuse. Avoir la bouche, la langue pâteuse*, comme recouverte de pâte, de manière à ne pas pouvoir prononcer nettement les mots.

PATHÉTIQUE adj. (gr. *pathêtikos*). Qui émeut : *discours pathétique.* N. m. Genre pathétique. Syn. TOUCHANT.

PATHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pathétique. (Peu us.)

PATHÉTISME (*tis-me*) n. m. Art d'émouvoir : *connaître toutes les ressources du pathétisme.* (Peu us.)

PATHOGÈNE adj. (du gr. *pathos*, affection, et *gennân*, engendrer). Qui provoque les maladies : *microbe pathogène.*

PATHOGÉNIE (*nî*) n. f. (de *pathogène*). Examen et recherche du mécanisme des causes morbides.

PATHOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la pathogénie : *recherches pathogéniques.*

PATHOGNOMONIQUE (*togh-no*) adj. (du gr. *pathos*, affection, et *gnômonikos*, qui indique). Se dit des symptômes propres à chaque maladie.

PATHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *pathos*, affection, et *logos*, discours). Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie : *anatomie pathologique.*

PATHOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE (*jis-te*) n. et adj. m. Se dit du médecin qui s'occupe spécialement de la pathologie.

PATHOS (*tôss*) n. m. (mot gr. signif. *souffrance*). *Rhétor. anc.* Figure propre à toucher fortement. *Fam.* Emphase. Syn. GALIMATIAS, PHÉBUS.

PATIBULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *patibulum*, gibet). Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires. Fig.* Qui fait penser au gibet : *mine patibulaire.* N. m. Gibet. (Vx.)

PATIEMMENT (*si-a-man*) adv. Avec patience : *supporter patiemment une injure.*

PATIENCE (*si-an-se*) n. f. (lat. *patientia*). Vertu qui fait supporter les maux avec résignation : *la patience est le courage de tous les jours.* Qualité de celui qui attend avec calme ce qui tarde : *la patience est faite d'espoir.* Persévérance : *la patience vient à bout de tout. Prendre patience*, attendre sans s'irriter. *Prendre en patience*, supporter sans se plaindre. *Perdre patience*, commencer à ne plus pouvoir attendre à supporter, à chercher. *Jeux.* Combinaison de cartes dans un ordre déterminé. *Milit.* Planchette ayant au centre une rainure longitudinale terminée par un trou, ce qui permet d'y passer plusieurs boutons et de les astiquer ensemble. *Interj.* Exprime soit la résignation : *patience ! nous arrivons ;* soit la menace : *patience ! je vous rattraperai.* PROV. : **La patience vient à bout de tout,** la constance lente et réfléchie conduit à des résultats qui paraissent impossibles. **Patience passe science,** la persévérance est plus précieuse que l'habileté. ANT. **Impatience.**

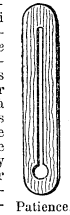
Patience.

PATIENCE (*si-an-se*) n. f. Espèce de polygonacées, à racines antiscorbutiques.

PATIENT (*si-an*), **E** adj. Qui a de la patience. Dit ou fait avec patience : *vengeance patiente. Philos.* Qui reçoit l'impression d'un agent physique : *l'être est agent ou patient.* N. Personne qui subit un supplice ou une opération chirurgicale : *le chirurgien et la patiente.* ANT. **Impatient, vif, prompt.**

Patins : 1. En métal ; 2. A roulettes.

PATIENTER (*si-an-té*) v. n. Prendre patience.

PATIN n. m. (de *patte*). Chaussure contre la boue. (Vx.) Semelle de bois ou de métal garnie par-dessous d'une lame de fer verti-

cale, et que l'on fixe à la chaussure pour glisser sur la glace. Épaisse pièce de bois, qui porte le limon d'un escalier. Semelle d'un rail, qui repose directement sur les traverses. *Patins à roulettes*, patins dans lesquels les lames métalliques sont remplacées par des roulettes et à l'aide desquels on peut glisser sur un sol uni.

PATINAGE n. m. Action de patiner : *le patinage est un sport très agréable.*

PATINE n. f. Sorte de vert-de-gris qui se forme sur le bronze antique. Sorte de croûte dont se chargent certains objets : *la patine des tableaux anciens.* Concrétion terreuse sur une pierre, un marbre.

PATINER (*né*) v. n. Glisser avec des patins : *apprendre à patiner.* Se dit d'un véhicule à traction mécanique dont les roues tournent sans qu'il avance : *les locomotives patinent par les temps de verglas.* V. a. *Fam.* Manier indiscrètement : *patiner des fruits.* **Se patiner** v. pr. *Mar.* Agir avec diligence (*fam.*) : *mousse, patine-toi !*

PATINETTE n. f. V. TROTTINETTE.

PATINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui glisse avec des patins : *un hardi patineur.*

PATINOT (*no* n. m. Nom des poteries que les maçons intercalent dans l'épaisseur d'un mur pour servir de conduits aux cheminées.

PATIO (*ti-o*) n. m. (mot espagn.). Cour dallée d'une maison.

PÂTIR v. n. (lat. *pati*). Souffrir : *les bons pâtissent souvent pour les mauvais.* Languir : *les affaires pâtissent.*

PÂTIRAS (*râ*) ou **PÂTIRA** n. m. (de *pâtir*). *Fam.* Souffre-douleur : *toute agglomération a ses pâtiras.*

PÂTIS (*ti*) n. m. (lat. *pastus ;* de *pascere*, paître). Lande ou friche, où l'on met paître les bestiaux.

PÂTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de pâtisser.

PÂTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui pâtit.

PÂTISSER (*ti-sé*) v. a. Travailler pour la pâtisserie : *pâtisser de la farine.* V. n. Faire de la pâtisserie : *femme qui pâtisse bien.*

PÂTISSERIE (*ti-se-ri*) n. f. Pâte cuite au four sous des formes variées et à laquelle on ajoute généralement du sucre, des fruits, de la crème, etc. Profession, marchandise, boutique du pâtissier.

PÂTISSIER (*ti-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend de la pâtisserie. Adjectiv. : *garçon pâtissier.*

PÂTISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Table sur laquelle on pâtisse.

PÂTISSON (*ti-son*) n. m. Espèce de courge dite aussi *bonnet de prêtre, artichaut d'Espagne.*

PATITO n. m. (mot ital. ; du lat. *pati*, souffrir). Sigisbée (parce qu'il endure les caprices de sa dame). Pl. des *patiti.*

PATOCHE n. f. (de *patte*). *Fam.* Grosse main. Coup de férule : *recevoir une patoche.*

PATOIS (*toi*) n. m. (du bas lat. *patriensis*, du pays paternel). Idiome populaire propre à une province : *Jasmin a écrit ses vers en patois gascon.* Façon particulière de s'énoncer et, surtout, langage bizarre ou incorrect : *le patois des Précieuses.*

PATOISER (*zé*) v. n. Parler patois. Employer des provincialismes ; parler avec un accent provincial.

PATOISERIE (*ze-ri*) n. f. Langage qui imite un patois : *les patoiseries ne sont pas rares dans Molière.*

PÂTON n. m. Morceau de pâte.

PATOUILLARD (*tou, ll* mll., *ar*) n. m. *Fam.* Navire lourd, marchant mal.

PATOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. a. et n. Syn. de PATROUILLER.

PATOUILLET (*tou, ll* mll., *é*) n. m. Appareil pour le lavage des minerais.

PATRAQUE n. f. Machine mal faite ou usée : *beaucoup de montres sont des patraques. Fig.* et *fam.* Personne faible, maladive.

PÂTRE n. m. (lat. *pastor*). Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX adj. Propre aux patriarches bibliques : *simplicité patriarcale ;* au dignitaire ecclésiastique appelé « patriarche » : *siège patriarcal.*

PATRIARCALEMENT (*man*) adv. D'une manière patriarcale : *vivre patriarcalement.*

PATRIARCAT (*ka*) n. m. Dignité de patriarche : *être élevé au patriarcat.* Exercice des fonctions de patriarche : *durant le patriarcat de X...* Territoire soumis au patriarche : *le patriarcat d'Antioche.*

PATRIARCHE n. m. (lat. *patriarcha*). Nom donné aux premiers chefs de famille, dans l'Ancien Testament. *Fig.* Vieillard respectable. Vieillard qui a de nombreux descendants. Titre donné autrefois aux évêques des premiers sièges épiscopaux et, encore aujourd'hui à quelques évêques : *le patriarche de Lisbonne.* Titre des chefs de l'Eglise grecque et de quelques communautés schismatiques. — D'après la *Genèse*, il y eut, entre la création du monde et le déluge, dix patriarches, qui vécurent au moins neuf cents ans et dont les principaux sont : Adam, Seth, Enos, Mathusalem et Noé. Ils croyaient à l'unité de Dieu, à la création du monde, à la chute de l'homme, à la venue d'un Rédempteur et observaient les principaux commandements du *Décalogue.*

PATRICE n. m. (lat. *patricius*). Titre d'une dignité instituée par Constantin : *Clovis reçut de l'empereur de Constantinople le titre de* patrice. (V. *Part. hist.*)

PATRICIAL, E, AUX adj. Qui appartient, a rapport aux patrices : *dignité patriciale.*

PATRICIAT (*si-a*) n. m. Dignité de patrice, de patricien. Ensemble de patriciens romains : *le patriciat fut finalement vaincu par la plèbe.*

PATRICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. et adj. (lat. *patricius*). Se disait des citoyens romains faisant partie du patriciat et de ce qui avait rapport à eux : *les patriciens ; un consul patricien.* Auj., noble, privilégié ; qui appartient aux nobles, aux privilégiés : *plébéiens contre patriciens ; mœurs patriciennes.* (V. *Part. hist.*)

PATRIE (*tri*) n. f. (lat. *patria ;* de *pater*, père). Pays où l'on est né, dont on est citoyen : *la France est notre patrie.* Ville, localité où l'on est né : *Paris est la patrie de Voltaire.* Ville, endroit où l'on compte un grand nombre d'hommes, d'animaux, de plantes, d'un genre déterminé : *Florence était la patrie des artistes. Mère patrie,* Etat dont dépend une colonie. (Syn. MÉTROPOLE.) *Céleste patrie,* le ciel des chrétiens.

PATRIMOINE n. m. (lat. *patrimonium ;* de *pater*, père). Bien qui vient du père ou de la mère : *un riche patrimoine. Fig.* Revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, E, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIMONIALEMENT (*man*) adv. A titre de patrimoine : *biens dont on hérite patrimonialement.*

PATRIOTE n. et adj. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile : *les soldats patriotes.*

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote, qui exprime le patriotisme : *poésie patriotique.*

PATRIOTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En patriote.

PATRIOTISME (*tis-me*) n. m. Amour de la patrie.

PATROLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *patêr*, père, et *logos*, discours). Connaissance de la vie et des œuvres des Pères de l'Eglise : *la patrologie latine.* Traité sur eux. Collection de leurs écrits : *la patrologie de Migne.*

PATRON, ONNE (*o-ne*) n. (lat. *patronus*). *Antiq. rom.* Citoyen, patricien, auquel des personnes libres de condition inférieure (clients) étaient attachées. Protecteur, protectrice. Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protège une ville, une communauté. Chef d'une entreprise industrielle, commerciale. Celui qui commande une embarcation : *le patron d'une barque de pêche.*

PATRON n. m. (du précéd.). Modèle en bois mince, zinc, carton, papier, mousseline, etc., d'après lequel on taille un objet, on confectionne un vêtement : *patron de corsage.* Carton à jours pour le coloriage.

PATRONAGE n. m. Protection accordée par un homme puissant à un inférieur. Association de bienfaisance ou société amicale de protection, etc. : *les patronages scolaires.* Lieu où elle a son siège : *aller au patronage.*

PATRONAL, E, AUX adj. Qui concerne le patron, les patrons : *fête patronale ; syndicat patronal.*

PATRONAT (*na*) n. m. *Antiq. rom.* Qualité, droit du patron à l'égard du client. Auj., qualité de patron, autorité du patron ; ensemble des patrons : *le patronat et le salariat.*

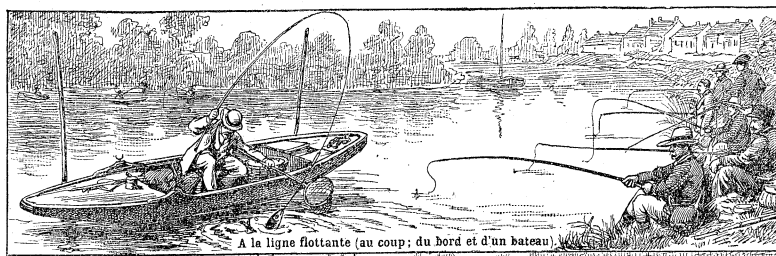

A la ligne flottante (au coup; du bord et d'un bateau).

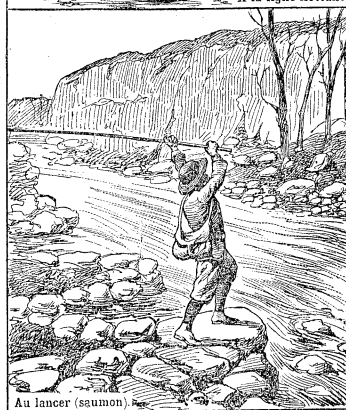

Au lancer (saumon).

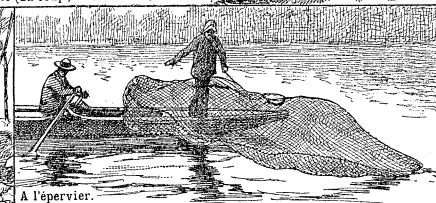

A l'épervier.

Au carrelet.

A la seine.

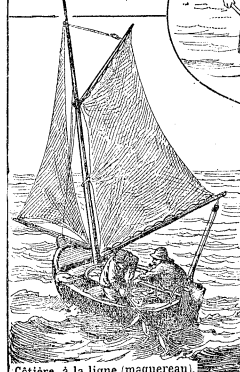

Côtière, à la ligne (maquereau).

Côtière, au filet (sardine).

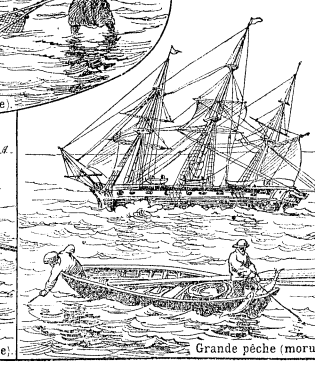

Grande pêche (morue).

PEAGER (*jé*), **ÈRE** n. Personne qui reçoit le péage.

PÉAN ou **PÆAN** n. m. (gr. *paian*). *Antiq. gr.* Hymne en l'honneur d'Apollon. Chant de guerre, de victoire, de fête.

PEAU (*pô*) n. f. (lat. *pellis*). **Membrane** qui recouvre le corps de l'homme et de beaucoup d'animaux : *on distingue dans la peau l'épiderme et le derme.* Cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard.* Enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *glisser sur une peau d'orange. Les os lui percent la peau.* il est très maigre. *Vendre cher sa peau,* se défendre vigoureusement avant de succomber. *Faire peau neuve,* changer complètement de conduite, d'opinion ou de vêtements. PROV. : **Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre,** il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder ; se flatter trop tôt d'un succès incertain. **Coudre la peau du renard à celle du lion,** joindre la ruse au courage et à la force.

PEAUCIER (*pô-si-é*) n. et adj. m. Se dit : 1° des muscles qui prennent au moins une de leurs insertions à la peau : *les peauciers de la face ;* 2° d'un médecin spécialisé dans les affections de la peau.

PEAUSSERIE (*pô-se-ri*) n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER (*pô-si-é*) n. et adj. m. Celui qui prépare les peaux, ou qui en fait le commerce.

PEAUTRE (*pô-tre*) n. m. Mauvais lit. (Vx.) *Pop. Envoyer au peautre,* chasser, congédier.

Pécari.

PEC (*pèk*) adj. (du holland. *pekel*, saumure). *Hareng pec,* en caque, fraîchement salé.

PÉCAÏRE (*ka-i-ré*) exclamation languedocienne, de pitié ou d'attendrissement.

PÉCARI n. m. Espèce de cochon sauvage de l'Amérique du Sud : *la chair du pécari est très délicate.*

PECCABILITÉ (*pèk-ka*) n. f. *Théol.* Etat d'un être peccable.

PECCABLE (*pèk-ka-ble*) adj. (du lat. *peccare*, pécher). Capable de pécher : *tout homme est peccable.*

PECCADILLE (*pé-ka-di, ll* mll.) n. f. (espagn. *pecadillo*). Faute légère.

PECCANT (*pèk-kan*), **E** adj. Se disait autref. des humeurs qui péchaient par la quantité ou la qualité.

PECCATA (*pèk-ka*) n. m. (pl. du lat. *peccatum*, péché). Ane, bourrique. (Vx.) *Fig.* et *pop.* Homme stupide.

PECCAVI (*pèk-ka*) n. m. (mot lat. signif. *j'ai péché*). Aveu, accompagné de repentir, de ses fautes : *faire son peccavi.*

PECHBLENDE (*pèch-bland'*) n. f. Uranate naturel d'oxyde de radium.

PÊCHE n. f. (du lat. *persicum*, fruit de Perse). Fruit à noyau du pêcher.

PÊCHE n. f. Art, action de pêcher : *aimer la pêche.* Poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche.*

PÉCHÉ n. m. (lat. *peccatum*). Transgression de la loi divine : *péché véniel, mortel. Péché mignon,* mauvaise habitude dans laquelle on persiste complaisamment : *la gourmandise est le péché mignon des enfants.* PROV. : **A tout péché miséricorde,** il faut être indulgent pour les fautes d'autrui.

Pêcher : A, coupe du fruit ; B, fleur.

PÊCHER (*ché*) v. n. (lat. *peccare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Commettre un péché : *les meilleurs pèchent souvent. Fig.* Faillir, manquer : *pêcher par excès de zèle ; pêcher contre l'art.*

PÊCHER (*ché*) n. m. Genre de rosacées, tribu des prunées, dont le fruit savoureux est la pêche : *le pêcher est originaire de l'Asie.*

PÊCHER (*ché*) v. a. (lat. *piscari*). Prendre à la pêche : *pêcher du poisson, des perles. Fig. Pêcher en eau trouble,* v. EAU. Retirer de l'eau : *pêcher un cadavre.* En mauvaise part, puiser, prendre : *où a-t-il pêché cette nouvelle?* **Se pêcher** v. pr. Etre pêché : *la sardine se pêche au filet.*

PÊCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on pêche ; lieu disposé pour la pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve.*

PÊCHETTE (*chè-te*) n. f. Balance à écrevisses.

PÉCHEUR, ERESSE (*rè-se*) n. Qui commet des péchés : *un pécheur impénitent.* Enclin au péché. Adjectiv. : *la femme pécheresse de l'Evangile.*

PÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait profession de pêcher : *des pêcheurs de sardines.* Adjectiv. : *bateau pêcheur.*

PÉCORE n. f. (du lat. *pecora*. plur. de *pecus, oris*, troupeau). Animal, bête. (Vx.) *Fig.* Personne stupide : *quelle sotte pécore !*

PECTINE (*pèk*) n. f. *Chim.* Principe particulier qui existe dans beaucoup de fruits.

PECTINÉ, E (*pèk*) adj. (du lat. *pecten, inis*, peigne). En forme de peigne. Se dit d'un muscle situé à la partie antérieure et supérieure de la cuisse et qui fait tourner le fémur. (V. la planche HOMME.)

PECTINIBRANCHES (*pèk*) n. m. pl. Sous-ordre de mollusques gastéropodes, comprenant ceux dont la branchie est formée de feuillets denteles. S. un *pectinibranche.*

PECTIQUE (*pèk*) adj. Se dit de toute substance donnant de la consistance aux gelées végétales. Se dit d'un acide que l'on obtient par l'action d'un alcali sur la *pectine.*

PECTORAL, E, AUX (*pèk*) adj. (du lat. *pectus, oris*. poitrine). Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux.* Bon pour la poitrine : *pâte pectorale. Fleurs pectorales,* fleurs de mauve, violette, bouil'on-blanc et coquelicot. N. m. Partie de l'armure romaine, qui protégeait le haut de la poitrine. Pièce d'étoffe garnie de pierres précieuses, que les pharaons et le grand prêtre des Juifs portaient sur la poitrine.

PÉCULAT (*la*) n. m. (lat. *peculatus*). Vol de deniers publics, commis par celui qui en a le maniement : *le chancelier Bacon fut condamné pour péculat.*

PÉCULE n. m. (lat. *peculium*). Economie de petite importance. Somme prélevée sur le produit du travail des condamnés et dont une partie leur est remise à leur libération. Accessoire de la solde, dans certaines circonstances.

PÉCUNE n. f. (lat. *pecunia*). Argent monnayé. (Vx.)

PÉCUNIAIRE (*ni-è-re*) adj. (de *pécune*). Qui a rapport à l'argent : *embarras pécuniaires.* Qui consiste en argent : *l'amende est une peine pécuniaire.*

PÉCUNIAIREMENT (*ni-è-re-man*) adv. D'une façon pécuniaire : *être condamné pécuniairement.*

PÉCUNIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui a beaucoup de pécune, d'argent.

PÉDAGOGIE (*jî*) n. f. (gr. *paidagôgia*). Art d'instruire et d'élever les enfants : *Pestalozzi a renouvelé la pédagogie.*

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *musée pédagogique.* N. f. Syn. peu us. de PÉDAGOGIE.

PÉDAGOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. A la manière des pédagogues. (Peu us.)

PÉDAGOGISME (*jis-me*) n. m. Système de pédagogie. Manières de pédagogue. (Peu us.)

PÉDAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. (du gr. *pais, paidos*, enfant, et *agein*, conduire). Celui qui instruit et élève les enfants. (Ne se dit plus guère qu'en mauv. part.) Instituteur. *Par ext.* Pédant. Celui qui s'ingère de censurer, de régenter autrui : *s'ériger en pédagogue.* Adjectiv. : *ton pédagogue.*

PÉDALE n. f. (ital. *pedale*). Gros tuyau d'orgue ou basse d'un autre instrument, que l'on fait sonner à l'aide d'une touche qu'on baisse avec le pied. Note de basse que l'on tient très longtemps. Levier qu'on manœuvre avec le pied, pour élever les cordes d'une harpe, modifier les sons d'un piano, etc. Touches du piano, qu'on baisse de même : *un clavier de pédales.* Partie d'un cycle à l'aide de laquelle les pieds font avancer l'instrument : *les pédales d'une bicyclette. Par ext.* Cyclisme : *les fervents de la pédale.*

PÉDALÉ, E adj. Qui a l'aspect d'une pédale.
PÉDALER (*lé*) v. n. Actionner une pédale. *Fam.* Se promener à bicyclette.
PÉDALIER (*li-é*) n. m. *Musiq.* Clavier de pédales. *Véloc.* Ensemble des pédales, leviers coudés et billes.
PÉDANÉ, E adj. (lat. *pedaneus*). *Juge pédané*, juge subalterne qui jugeait debout.
PÉDANT (*dan*), **E** n. (ital. *pedante*). Professeur ridicule. (Vx.) Celui qui affecte de paraître savant ou de censurer les autres : *les pédants sont ennuyeux.* Adjectiv. : *ton pédant.*
PÉDANTERIE (*rî*) n. f. Etat de professeur : *embrasser la pédanterie.* (Vx.) Manières, caractère du pédant. Erudition fatigante.
PÉDANTESQUE (*tès-ke*) adj. Qui sent le pédant : *énumération pédantesque.*
PÉDANTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une manière pédantesque. (Peu us.)
PÉDANTISER (*zé*) v. n. Faire le pédant. (Peu us.)
PÉDANTISME (*tis-me*) n. m. Ton, caractère, manières de pédant.
PÉDARD (*dar*) n. m. (de *pédaler*). *Pop.* Cycliste.
PÉDESTRE (*dès-tre*) adj. (lat. *pedestris*). Qui se fait à pied : *voyage pédestre. Statue pédestre*, qui représente un homme à pied.
PÉDESTREMENT (*dès-tre-man*) adv. A pied : *regagner pédestrement sa demeure.*
PÉDICELLE (*sè-le*) n. m. (lat. *pedicellus*). Petit pédoncule.
PÉDICELLÉ, E (*sèl-lé*). adj. *Bot.* Muni d'un pédicelle : *fleur pédicellée.*
PÉDICULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *pediculus*, pou). Qui concerne les poux. *Maladie pédiculaire.* V. PHTIRIASE. N. f. Plante nommée aussi *herbe aux poux.*
PÉDICULE n. m. (lat. *pediculus ;* de *pes*, *pedis*, pied). Sorte de queue propre à certaines parties des plantes et, notamment, aux champignons.
PÉDICULÉ, E adj. Qui a un pédicule : *champignon pédiculé.*
PÉDICURE n. m. (du lat. *pes*, *pedis*, pied, et *curare*, soigner). Celui qui extirpe les cors, les oignons, les durillons des pieds.
PÉDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. Qui appartient au pied : *artère pédieuse ; muscle pédieux.*
PÉDIGREE (*grî*) n. m. (mot angl.) Généalogie d'un animal de race.
PÉDILUVE n. m. (du lat. *pes*, *pedis*, pied, et *luere*, laver). Bain de pieds.
PÉDIMANE n. et adj. (du lat. *pes*, *pedis*, pied, et *manus*, main). Nom donné à certains animaux qui ont le pouce du pied de derrière séparé, comme dans une main : *la sarigue est pédimane.*
PÉDONCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui concerne le pédoncule.
PÉDONCULE n. m. (lat. *pedunculus*). Queue d'une fleur ou d'un fruit.
PÉDONCULÉ, E adj. Porté par un pédoncule.
PEDUM (*pé-dom'*) n. m. (du lat. *pes*, *pedis*, pied). *Antiq. rom.* Bâton en forme de crosse, attribut de plusieurs divinités champêtres. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches, appelés vulgairement *houlettes* et qui vivent enfoncés dans les rochers madréporiques.
PÉGASE (*gha-ze*) n. m. (de *Pégase* n. myth.). Poisson à nageoires pectorales très développées, en forme d'ailes (d'où son nom), et qui vit dans l'océan Indien.
PEGMATITE (*pègh*) n. f. Roche cristalline, qui est un granit à gros grains et à mica blanc.
PÉGOT (*gho*) n. m. Légère couche gluante sur le fromage de Roquefort. Nom vulgaire de la fauvette des Alpes.
PÈGRE n. f. *Arg.* Voleurs considérés comme formant une classe sociale : *la haute pègre ; la basse pègre.*
PEHLVI, E (*pèl*) adj. Se dit d'une langue iranienne dérivée de l'ancien perse : *la langue pehlvie se parlait sous les Sassanides.* N. m. : *le pehlvi.*
PEIGNAGE (*pè-gna-je*) n. m. Action, manière de peigner les matières textiles ou les étoffes : *le peignage des laines.*

PEIGNE (*pè-gne*) n. m. (lat. *pecten*). Instrument de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à démêler ou retenir les cheveux et à nettoyer la tête : *peigne à décrasser, à démêler. Fam. Sale comme un peigne*, très sale. Outil de même forme, avec lequel les décorateurs peignent les faux bois. Extrémité libre en haut ou en bas, des échalas d'un treillage. Instrument à dents de fer longues et acérées, dont on se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches, dont certaines espèces, comme la coquille Saint-Jacques, sont comestibles.

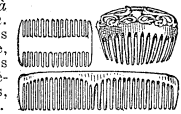
Peignes.

PEIGNÉE (*pè-gné*) n. f. Quantité de matière textile, que l'ouvrier met à la fois sur son peigne. *Pop.* Action de battre ou de se battre : *recevoir une peignée.*
PEIGNER (*pè-gné*) v. a. (lat. *pectere*). Démêler, arranger les cheveux, etc., avec le peigne : la laine, les textiles, avec les appareils spéciaux. Détordre et effiler l'extrémité d'un câble. *Fig.* Travailler, soigner avec minutie : *peigner son style.*
PEIGNERIE (*pè-gne-rî*) n. f. Industrie du peignage.
PEIGNEUR, EUSE (*pè-gneur, eu-ze*) n. et adj. Personne dont la profession est de peigner la laine, etc. : *ouvrier peigneur.* N. f. Machine à peigner les matières textiles.
PEIGNIER (*pè-gni-é*) n. m. Qui fait, qui vend des peignes. Adjectiv. : *marchand peignier.*
PEIGNOIR (*pè-gnoir*) n. m. Espèce de manteau de toile qu'on se met sur les épaules quand on se peigne, lorsqu'on sort du bain, etc. Sorte de robe non ajustée, que les dames portent en déshabillé.
PEIGNON (*pè-gnon*) n. m. Quantité de chanvre peigné, que le cordier met à sa ceinture quand il file une corde.
PEIGNURES (*pè-gnu-re*) n. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.
PEILLE (*pè, ll* mll.) n. f. Chiffon à faire le papier.
PEILLEREAU (*pè, ll* mll., *e-rô*) n. m. Chiffonnier rural. (Peu us.)
PEINDRE (*pin-dre*) v. a. (lat. *pingere*. — Se conj. comme *craindre*.) Représenter un être, un objet, une scène, par des lignes, des couleurs : *peindre un homme, un paysage.* Couvrir de couleur : *peindre un mur.* Orner de figures : *peindre un plafond. Fig.* Décrire : *Balzac peint bien ses personnages.*
PEINE (*pè-ne*) n. f. (lat. *pœna*). Punition, châtiment : *la peine doit être proportionnée à la faute.* Souffrance, affliction, chagrin : *les peines du cœur.* Inquiétude : *être en peine d'un absent.* Travail, fatigue. Difficulté, obstacle : *on ne réussit pas sans peine.* Embarras, misère : *ne laissez pas votre prochain dans la peine. Peine capitale*, peine de mort. *Peines éternelles*, damnation. *Homme de peine*, qui fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison, d'un atelier, d'une gare. *Perdre sa peine*, travailler inutilement. *Mourir à la peine*, en travaillant. *Donnez-vous la peine de...*, veuillez. *Sous peine de mort, sous peine de la vie*, avec menace de mort. Loc. adv. : **A peine**, depuis très peu de temps : *le nomade, à peine arrivé, repart.* Presque pas : *savoir à peine lire.* **A grand'peine**, malaisément : *le prolétaire joint à grand'peine les deux bouts.* PROV. : **Toute peine mérite salaire**, il est juste de récompenser tout service rendu. ANT. **Plaisir.**
PEINÉ (*pè-né*), **E** adj. Affligé, chagriné : *je suis très peiné de cette résolution.*
PEINER (*pè-né*) v. a. Affliger : *les enfants indociles peinent leurs parents.* Fatiguer : *un mauvais cheval peine le cavalier.* V. n. Eprouver du déplaisir ou de la fatigue. **Se peiner** v. pr. S'affliger. Se donner du mal : *on n'aime guère à se peiner.*
PEINTRE (*pin-tre*) n. m. (lat. pop. *pinctor*, pour *pictor*). Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'histoire ; peintre en bâtiments. Fig.* Ecrivain qui excelle à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand peintre.*
PEINTRESSE (*pin-trè-se*) n. f. Femme peintre.
PEINTURAGE (*pin*) n. m. Action de peinturer. Son résultat. (Peu us.)

PEINTURE (*pin*) n. f. (lat. *pictura*). Art de peindre : *apprendre la peinture ; peinture à l'huile, à la détrempe, à la gouache, à fresque*, etc. Ouvrage de peintre : *des peintures historiques*. Revêtement des surfaces au moyen d'une matière colorante. Cette matière elle-même : *porte dont la peinture s'écaille*. *Fig.* Description : *la peinture des mœurs. En peinture*, dans le portrait qu'on fait, en apparence.

PEINTURER (*pin-tu-ré*) v. a. Enduire de couleur : *peinturer un lambris*.

PEINTUREUR, EUSE (*pin, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui peinture. Mauvais peintre. (Peu us.)

PEINTURLURAGE (*pin*) n. m. Action de peinturlurer. Son produit.

PEINTURLURER (*pin, ré*) v. a. (de *peinture*). Peindre de couleurs criardes : *peinturlurer une façade*.

PÉJORATIF, IVE adj. (du lat. *pejor*, pire). Qui augmente le mal : *mesure péjorative*. (Peu us.) Qui ajoute une idée de mal : **âtre, asse,** *sont des terminaisons péjoratives* (MARÂTRE, BRAVACHE). N. m. Ce qui empire un mal.

PÉJORATION (*si-on*) n. f. (de *péjoratif*). Action d'empirer. Etat de ce qui devient pire.

PÉKAN n. m. Nom vulgaire de la martre du Canada.

PÉKIN n. m. Etoffe de soie peinte, fabriquée d'abord en Chine, puis en Europe. *Arg. milit.* Civil, bourgeois. (En ce sens, on écrit aussi PÉQUIN.)

PÉKINÉ, E adj. Se dit d'un tissu offrant des bandes alternativement claires et foncées.

PELADE n. f. (de *peler*). Maladie qui fait tomber par places les poils et les cheveux : *la pelade est une maladie organique non contagieuse*.

PELAGE n. m. (de *poil*). Ensemble des poils d'un animal : *le pelage du tigre, du cerf, de la panthère*.

PELAGÉ n. m. (de *peler*). *Techn.* Action de peler les peaux.

PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine du moine Pélage, qui faisait, dans la question de la grâce, une part trop large à la liberté humaine.

PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) n. et adj. Qui se rapporte à Pélage ou à sa doctrine : *un pélagien ; hérésie pélagienne*.

PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (du gr. *pelagos*, mer). Qui a rapport à la mer.

PÉLAGIQUE adj. (du gr. *pelagos*, mer). Qui a rapport à la mer : *la faune pélagique. Géol.* Se dit des terrains formés par la mer.

Pélamide.

PÉLAGOSCOPE (*ghos-ko-pe*) n. m. (du gr. *pelagos*, mer, et *skopein*, examiner). *Physiq.* Instrument pour voir au fond de l'eau.

PÉLAGOSCOPIE (*ghos-ko-pî*) n. f. (de *pélagoscope*). Art d'examiner le fond des eaux.

PÉLAGOSCOPIQUE (*ghos-ko*) adj. Qui concerne la pélagoscopie.

PÉLAMIDE n. f. Genre de poissons des mers européennes. Genre de reptiles marins venimeux, qui vivent dans l'océan Indien et le Pacifique tropical.

PÉLARD (*lar*) adj. m. *Bois pelard*, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

PÉLARDEAU (*dô*) n. m. Morceau de plomb ou planche garnie d'étoupe et servant à boucher, dans un navire, les trous de projectiles à la flottaison.

Pélargonium.

PÉLARGONIUM (*ni-om*) n. m. Genre de géraniacées ornementales, très voisin des géraniums.

PÉLASGIEN, ENNE (*las-ji-in, è-ne*) ou **PÉLASGIQUE** (*las-ji-ke*) adj. Qui se rapporte aux Pélasges. (V. *Part. hist.*)

PÉLATE n. f. Genre de poissons, des mers océaniennes.

PÉLATTAGE (*la-ta-je*) n. m. Opération pour faire tomber le poil des peaux.

PELÉ, E adj. Dont les poils, les cheveux sont tombés : *peau pelée*. Dont on a enlevé la peau : *des fruits pelés. Fig.* Sans culture, sans verdure : *une campagne pelée*. N. Personne chauve : *un vieux pelé*.

PÊLE-MÊLE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses ; *le pêle-mêle de la foule*. Sorte de cadre destiné à recevoir de nombreuses photographies. Loc. adv. Confusément, en désordre : *entrer pêle-mêle*.

PELER (*lé*) v. a. (du lat. *pilus*, poil. — Change l'*e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *il pèlera*.) Oter du poil : *peler des peaux*.

PELER (*lé*) v. a. (du lat. *pellis*, peau. — Change l'*e* muet en *é* ouvert devant une syllabe muette : *il pèlerait*.) Oter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre : *peler une pêche*. V. n. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé*. **Se peler** v. pr. Être, devenir pelé.

PÈLERIN, E n. (du lat. *peregrinus*, étranger). Personne qui va en pèlerinage : *de nombreux pèlerins musulmans se rendent chaque année à La Mecque. Fam.* Voyageur. PROV. : **Vent du soir et pluie du matin n'étonnent pas le pèlerin,** souvent, quand il vente le soir, il pleut le lendemain matin. **La pluie du matin réjouit le pèlerin,** il est commode de marcher quand il a plu le matin. (V. MATIN.)

PÈLERINAGE n. m. (de *pèlerin*). Voyage fait en un lieu par dévotion : *aller en pèlerinage*. Le lieu même : *le pèlerinage de Lourdes est très fréquenté*.

PÈLERINE n. f. (de *pèlerin*). Petit manteau de femme, ne couvrant qu'une partie du dos et de la poitrine. Manteau court, souvent avec capuchon, à l'usage des officiers, des garçonnets, etc.

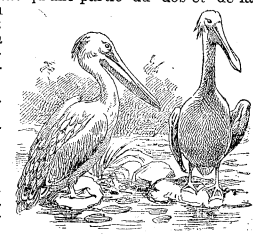

Pélicans.

PÈLERINER (*né*) v. n. *Fam.* Aller en pèlerinage.

PÉLICAN n. m. (lat. *pelecanus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des *pélécanidés. Techn.* Crochet de fer, avec lequel le menuisier assujettit son ouvrage sur l'établi. Ancien instrument de dentiste. — Le pélican peut dégorger à volonté le contenu de la poche qui se trouve sous sa mandibule inférieure ; d'où la légende du pélican se perçant le flanc pour nourrir ses petits.

PELISSE (*li-se*) n. f. (du lat. *pellicia*, de peau). Manteau d'homme, de femme ou d'enfant, ouaté ou garni de fourrure. Sorte de veste d'officier, bordée de fourrure d'astrakan.

PELLAGRE (*pèl-la-gre*) n. f. Maladie très grave, qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau : *la pellagre est endémique en certaines provinces d'Espagne et d'Italie*.

PELLAGREUX, EUSE (*pèl-la-greû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à la pellagre. Qui est atteint de la pellagre : *malade pellagreux*.

PELLE (*pè-le*) n. f. (lat. *pala*). Instrument, qui comprend une partie large et plate et un manche plus ou moins long, servant à de nombreux usages : *pelle d'écurie, à four, à feu*, etc. *Fig.* et *fam. Remuer l'argent à la pelle*, être très riche. *Pop. Ramasser une pelle*, faire une chute, et, *au fig.*, échouer. *Mar.* Partie large et plate de l'aviron.

Pelles.

PELLÉE (*pè-lé*). **PELLERÉE** (*pè-le-ré*), **PELLETÉE** (*pè-le-té*) n. f. Contenance ou contenu d'une

pelle. *Fig.* Grande quantité : *des pelletées d'injures.*

PELLETAGE (*pè-le*) ou **PELLAGE** (*pè-la-je*) n. m. *Agric.* Action de pelleter : *le pelletage du blé.*

PELLETER (*pè-le-té*) v. a. (de *pelle.* — Double le *t* devant une syllabe muette : *il pellettera.*) Remuer à la pelle.

PELLETERIE (*pè-le-te-rî*) n. f. (du lat. *pellis*, peau). Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures : *la pelleterie est une des richesses du Canada.* Ces peaux elles-mêmes. Commerce de fourrures.

PELLETEUR (*pè-le*) n. m. Ouvrier qui travaille à la pelle. Appareil mécanique faisant le même travail.

PELLETIER (*pè-le-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des fourrures. Adjectiv. : *marchand pelletier.*

PELLETIÉRINE (*pè-le*) n. f. (de *Pelletier* n. pr.). Alcaloïde contenu dans l'écorce de grenadier.

PELLICULAIRE (*pèl-li-ku-lè-re*) adj. (de *pellicule*). Qui a l'apparence d'une pellicule : *cuivre pelliculaire.*

PELLICULE (*pèl-li*) n. f. (lat. *pellicula* ; de *pellis*, peau). Peau très mince : *l'épiderme est une pellicule qui recouvre la peau.* Mince lamelle épidermique, qui se détache de la peau et notamment du cuir chevelu, en produisant une desquamation. Enveloppe du grain de raisin. Feuille mince de gélatine sensibilisée, utilisée en photographie, cinématographie.

PELLICULEUX, EUSE (*pèl-li-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui a des pellicules.

PELLOIR (*pè-loir*) n. m. Partie d'une charrue, en forme de pelle. (Peu us.)

PELLUCIDE (*pèl-lu*) adj. (du lat. *per*, à travers, et *lucidus*, luisant). Qui est transparent ou translucide : *la membrane pellucide de l'œuf ferme la chambre à air.* (V. ŒUF.)

PÉLOBATE n. m. Genre d'amphibiens anoures, communs en France, qui font le passage des grenouilles aux crapauds.

PÉLODYTE n. m. Genre d'amphibiens, comprenant de petites grenouilles gris clair de l'Europe tempérée.

PÉLOGÈNE adj. (du gr. *pelos*, limon, et *genês*, engendré). Qui se forme dans les terres argileuses.

PÉLOPONÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. Du Péloponèse : *les villes péloponésiennes.*

PÉLOR n. m. Genre de poissons acanthoptères de l'océan Indien.

PELOTAGE n. m. Action de peloter. Action de mettre les écheveaux en pelotes. A la paume et au billard, action de jouer sans s'astreindre aux règles.

PELOTE n. f. (du lat. *pila*, balle à jouer). Boule formée avec un fil roulé sur lui-même : *pelote de soie, de laine.* Boule faite d'une substance quelconque : *pelote de neige. Fig. Faire sa pelote*, amasser des profits. Petit coussinet sur lequel on fiche des aiguilles, des épingles. Sorte de jeu de paume. Marque blanche sur le front des chevaux. **Pelote basque,** jeu national des Basques, dans lequel le joueur (*pelotari*) lance, renvoie la balle (*pelote*), soit avec la main, soit avec une sorte de gant en osier (*chistera*).

Pelote.

PELOTER (*té*) v. a. Mettre en pelote : *peloter de la ficelle.* Maltraiter de coups ou de paroles : *peloter un adversaire. Pop.* et *fig.* Flatter par intérêt : *peloter un homme influent.* V. n. Jouer à la paume, etc., sans s'astreindre aux règles. *Fig.* et *fam. Peloter en attendant partie*, faire une chose de peu d'importance en attendant mieux.

PELOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui pelote.

PELOTON n. m. Petite boule de fil, etc. : *peloton de soie, de laine.* Grand nombre d'insectes en tas : *peloton de chenilles, d'abeilles.* Groupe de personnes : *un peloton d'invités. Milit.* Groupement de soldats : *un escadron est composé de quatre pelotons.*

PELOTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de pelotonner ou de se pelotonner. Son résultat.

PELOTONNER (*to-né*) v. a. Mettre en peloton : *pelotonner du fil.* **Se pelotonner** v. pr. Etre mis en peloton. Se serrer, se mettre en boule.

PELOUSE (*lou-ze*) n. f. (du lat. *pilosus*, poilu). Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte : *les pelouses demandent à être abondamment arrosées.*

PELTA (*pèl*) n. f. *Antiq. gr.* Petit bouclier thrace, rectangulaire, en bois ou en osier garni de cuir.

PELTASTE (*pèl-tas-te*) n. m. (gr. *peltastès*). *Antiq.* Fantassin léger, armé de la pelta.

PELTIGÈRE (*pèl*) n. f. Genre de lichens foliacés verdâtres, des régions tempérées.

PELTRE (*pèl-tre*) n. m. Toile grossière de Bretagne.

PELU, E adj. Couvert de poils.

PELUCHE n. f. (de *poil*). Etoffe analogue au velours et ayant un poil très long d'un côté.

PELUCHÉ, E adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes : *tissu peluché.*

PELUCHER (*ché*) v. n. (Se couvrir de poils détachés du tissu : *cette étoffe commence à pelucher.*

PELUCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui peluche : *tissu pelucheux.*

PELURE n. f. Peau qu'on ôte à certains fruits, légumes, etc. : *pelure de pêche, d'oignon. Pop.* Habit.

PÉLUSIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Se dit d'une branche du Nil, qui passait près de Péluse.

PELVIEN, ENNE (*pèl-vi-in, è-ne*) adj. (du lat. *pelvis*, bassin). *Anat.* Qui concerne le bassin : *les os pelviens.*

PELVIS (*pèl-viss*) n. m. (mot lat.). Partie supérieure du bassin.

PEMMICAN (*pèm-mi*) n. m. (angl. *pemmacan*). Préparation de viande desséchée.

PENAILLE (*na, ll* mll.) n. f. Haillon. (Vx.)

PÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *pœna*, châtiment). Qui assujettit à quelque peine : *loi pénale. Code pénal*, recueil des lois sur les pénalités encourues par les délinquants.

PÉNALEMENT (*man*) adv. En matière pénale. Au point de vue pénal.

PÉNALISATION (*za-si-on*) n. f. *Sport.* Désavantage infligé à un concurrent qui a commis une faute.

PÉNALITÉ n. f. (de *pénal*). Système des peines établies par la loi. Peine : *de lourdes pénalités frappent les faux monnayeurs.*

PÉNATES n. m. pl. (lat. *penates*). Dieux domestiques des Romains et des Etrusques. Provisions de bouche. *Fig.* Habitation, demeure : *revoir ses pénates.* Adjectiv. : *dieux pénates.* V. LARES (*Part. hist.*).

PENAUD (*nô*), **E** adj. (de *peine*). Embarrassé, honteux, interdit : *rester tout penaud.*

PENCE (*pèn-se*) n. m. pl. V. PENNY.

PENCHANT (*pan-chan*), **E** adj. Qui penche : *tour penchante. Fig.* Porté à : *l'homme est penchant à la légèreté.* Qui décline : *empire penchant.* N. m. Pente : *le penchant d'une montagne. Fig.* Déclin : *le penchant de la vie.* Inclination : *penchant à la colère.*

PENCHEMENT (*pan-che-man*) n. m. Action de pencher. Etat de ce qui penche. (Peu us.)

PENCHER (*pan-ché*) v. a. (du lat. *pendicare*, être suspendu). Incliner : *pencher la tête.* V. n. Etre hors de son aplomb : *ce mur penche. Fig.* Etre porté à une chose : *pencher à l'indulgence.* Incliner : *pencher vers sa ruine.* PROV : **Ou tombe toujours du côté où l'on penche,** on finit toujours par succomber à ses vices, par subir les conséquences de ses défauts. **Se pencher** v. pr. S'incliner.

PENDABLE (*pan*) adj. Qui mérite d'être pendu : *bandit pendable.* Passible de la pendaison : *cas pendable. Tour pendable*, très méchant tour.

PENDAISON (*pan-dè-zon*) n. f. Supplice, mort de celui que l'on pend ou qui se pend : *la pendaison est encore usitée comme mode de supplice en Angleterre.*

PENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui pend : *oreilles pendantes. Dr. Fruits pendants par branches et par racines*, récoltes, fruits non encore enlevés. *Fig.* Non jugé : *la cause est encore pendante.*

PENDANT (*pan-dan*) n. m. (de *pendre*). Partie du ceinturon, du baudrier, qui supportait l'épée. (Vx.) Objet d'art destiné à figurer symétriquement avec un autre : *un buste et son pendant. Fig.* Semblable, égal : *l'un et le pendant de l'autre.* **Pendants d'oreilles,** bijoux mobiles qu'on attache aux boucles d'oreilles ; les boucles elles-mêmes.

PENDANT (*pan-dan*) prép. Durant : *pendant la nuit.* **Pendant que,** loc. conj. Tandis que.

PENDARD (*pan-dar*), **E** n. *Fam.* Vaurien, fripon.

PENDELOQUE (*pan*) n. f. (de *pendre*). Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles. Objet de même forme, suspendu à un lustre : *des pendeloques de cristal. Fam.* Loque pendante.

Pendeloques.

PENDENTIF (*pan-dan-tif*) n. m. Portion de voûte sphérique, placée entre les grands arcs qui supportent un dôme : *pendentif sculpté ; pendentif en grisaille.* Bijou suspendu à une chaînette, que l'on porte en sautoir.

PENDEUR, EUSE (*pan, eu-ze*) n. Celui, celle qui pend (Peu us.)

PENDILLER (*pan-di, ll* mll., *é*) v. n. Etre suspendu en l'air et agité.

PENDOIR (*pan*) n. m. Corde ou crochet à suspendre la viande.

PENDRE (*pan-dre*) v. a. (du lat. *pendere*, être suspendu). Fixer en haut, la partie inférieure restant libre : *pendre des raisins au plafond.* Faire mourir par la pendaison : *pendre un assassin. Dire pis que pendre de quelqu'un,* en dire le plus grand mal. V. n. Etre suspendu : *les fruits pendent aux arbres.* Tomber trop bas : *vos cheveux pendent. Fam. Cela lui pend au nez,* le menace. ANT. **Dépendre, décrocher.**

Pendentif.

PENDU, E (*pan*) n. Personne qui s'est ou que l'on a pendue : *décrocher un pendu.* PROV. : **Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu,** il ne faut pas parler devant les gens de choses semblables à celles qui peuvent leur être reprochées.

PENDULAIRE (*pan-du-lè-re*) adj. Qui tient du pendule : *mouvement pendulaire.*

PENDULE (*pan*) n. m. (du lat. *pendulus*, qui pend). Corps soumis à l'action de la pesanteur et mobile autour d'un point fixe : *les oscillations d'un pendule sont théoriquement isochrones. Pendule balistique,* instrument pour déterminer la vitesse d'un projectile. *Pendule électrique,* instrument formé d'une balle de sureau suspendue par un fil de soie. *Pendule compensateur,* pendule qui conserve une longueur fixe, malgré la variation de la température.

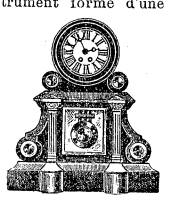
Pendule.

PENDULE (*pan*) n. f. Horloge d'appartement à poids ou à ressort, dont un pendule règle le mouvement : *pendule à répétition.*

PENDULETTE (*pan-du-lè-te*) n. f. Petite pendule.

PÈNE n. m. (lat *pessulus*). Pièce d'une serrure que la clef fait aller et venir et dont l'extrémité extérieure s'engage dans la gâche, quand on ferme la porte. (V. SERRURE.)

PÉNÉTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pénétrable. ANT. **Impénétrabilité.**

PÉNÉTRABLE adj. Où l'on peut pénétrer : *le diamant est malaisément pénétrable. Fig.* Que l'on peut comprendre, deviner : *mystère peu pénétrable.* ANT. **Impénétrable.**

PÉNÉTRANT (*tran*), **E** adj. Qui pénètre, au prop. et au fig. : *projectile, esprit pénétrant.*

PÉNÉTRATION (*si-on*) n. f. Action de pénétrer : *la puissance de pénétration d'un obus. Fig.* Haut degré d'intelligence, sagacité de l'esprit.

PÉNÉTRÉ, E adj. Imprégné, convaincu : *homme pénétré de son importance.* Qui marque la conviction : *parler d'un ton pénétré.* Imbu. Touché. Rempli : *pénétré de repentir, de reconnaissance.*

PÉNÉTRER (*tré*) v. a. (lat. *penetrare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Percer, passer au travers : *l'huile pénètre les étoffes.* Entrer bien avant : *le coup a pénétré les chairs. Fig.* Découvrir : *pénétrer un secret.* Toucher profondément : *sa douleur me pénètre le cœur.* V. n. Entrer avec effort. Parvenir : *pénétrer dans une forêt vierge ; pénétrer jusqu'au centre de l'Afrique.* **Se pénétrer** v. pr. Se mêler, se combiner. Bien se connaître : *le philosophe cherche à se pénétrer.* Se deviner mutuellement : *les diplomates cherchent à se pénétrer.* Remplir son esprit : *pénétrez-vous de vos devoirs.*

PÉNIBLE adj. (de *peine*). Qui fatigue : *labeur pénible.* Qui afflige : *nouvelle pénible.* Qui accuse l'effort : *des vers pénibles.* ANT. **Aisé, facile. Agréable.**

PÉNIBLEMENT (*man*) adv. Avec peine : *avancer péniblement.* ANT. **Aisément.**

PÉNICHE n. f. (de l'angl. *pinnace*, canot). Chaloupe légère, pontée et à voile. Canot de course. Embarcation de surveillance : *les péniches de la douane.* Grand chaland : *les péniches circulent sur les fleuves.*

PÉNICILLÉ (*sil-lé*), **E** adj. (du lat. *penicillum*, pinceau). *Hist. nat.* Qui est en forme de pinceau.

PÉNIL (*nil*) n. m. (lat. pop. *pectiniculum*). Eminence arrondie, située au-devant du pubis.

PÉNINSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à une péninsule ou à ses habitants : *terre péninsulaire.*

PÉNINSULE n. f. (du lat. *pæne*, presque, et *insula*, île). Presqu'île et, particulièrem., presqu'île de grande dimension : *la péninsule des Balkans.* Absolum. (avec une majuscule), l'Espagne avec le Portugal : *voyager dans la Péninsule.*

PÉNITENCE (*tan-se*) n. f. (lat. *pænitentia*). Regret d'avoir offensé Dieu. Vertu qui l'inspire : *David a écrit les psaumes de la pénitence.* Sacrement par lequel le confesseur remet les péchés : *s'approcher du tribunal de la pénitence.* Peine qu'impose le confesseur : *accomplir sa pénitence.* Jeûnes, macérations que l'on s'impose à soi-même : *faire pénitence.* Punition : *mettre un enfant en pénitence.* Petite peine imposée, à certains jeux, pour manquement aux règles.

PÉNITENCERIE (*tan-se-rî*) n. f. Dignité, fonction de pénitencier. Tribunal ecclésiastique, à Rome, pour les cas réservés, les dispenses, etc.

PÉNITENCIER (*tan-si-é*) n. m. Prêtre commis pour absoudre les cas réservés. Prison soumise au régime pénitentiaire : *il y a des pénitenciers civils et militaires.* Bagne : *les pénitenciers de la Guyane.*

PÉNITENT (*tan*), **E** adj. (lat. *pænitens*). Qui se repent, qui fait pénitence : *pécheur pénitent.* Voué à la pénitence : *vie pénitente.* N. Qui confesse ses péchés : *absoudre une pénitente.* Membre de certaines confréries religieuses : *pénitent blanc.* ANT. **Impénitent.**

PÉNITENTIAIRE (*tan-si-è-re*) adj. Qui s'occupe des pénitenciers, qui concerne ces établissements : *l'administration pénitentiaire ; régime pénitentiaire.*

PÉNITENTIAUX (*tan-si-ô*), **PÉNITENTIELLES** (*tan-si-è-le*) adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence : *psaumes pénitentiaux ; œuvres pénitentielles.*

PÉNITENTIEL (*tan-si-èl*) n. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE (*pèn-na-je*) n. m. (de *penne*). *Fauconn.* Plumage des oiseaux de proie, se renouvelant à diverses époques : *faucon du second pennage.*

PENNE (*pè-ne*) n. f. (lat. *penna*). Plume longue des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNE (*pè-ne*) n. f. (de l'armoric. *penn*, tête). *Mar.* Extrémité supérieure d'une antenne.

PENNÉ (*pèn-né*), **E** adj. *Bot.* Se dit des feuilles et des folioles disposées de l'un et de l'autre côté du pétiole commun, comme les barbes d'une plume.

PENNIFORME (*pèn-ni*) adj. Qui a la forme d'une plume : *feuille penniforme.*

PENNON (*pèn-non*) n. m. (de *penne*). *Féod.* Flamme triangulaire, que les chevaliers portaient au bout de leur lance. *Blas.* Ecu chargé des diverses alliances d'où le propriétaire est descendu.

Pennon.

PENNONCEAU (*pèn-non-sô*) n. m. Petit pennon.

PENNY (*pèn-nè*) n. m. Monnaie anglaise de bronze, valant à peu près un décime de France. Pl. des *penec.*

PÉNOMBRE (*non-bre*) n. f. (du lat. *pæne*, presque, et *umbra*, ombre). *Physiq.* Etat d'une surface incomplètement éclairée par un corps lumineux, dont un corps opaque intercepte en partie les rayons. Demi-jour : *les timides aiment la pénombre. Bx-arts.* Point où la lumière se fond avec l'ombre.

PENON n. m. (de *penne*). Girouette en plumes ou en étamine, qui sert à indiquer la direction du vent.

PENSANT (*pan-san*), **E** adj. Qui pense, qui est capable de penser : *l'homme, a dit Pascal, est un roseau pensant.*

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Faculté de comparer, combiner et étudier les idées : *la pensée est la vie intérieure.* Acte de cette faculté, duquel résulte une idée : *avoir une pensée juste, ingénieuse.* Esprit : *il me vient dans la pensée que...* Souvenir : *la pensée d'un absent.* Dessein, projet : *avoir la pensée de partir.* Ebauche, premier plan : *la pensée d'un roman.* Intention : *saisir la pensée de l'auteur.* Opinion : *dire sa pensée.* Rêverie : *s'enfoncer dans ses pensées.* Maxime, sentence : *les* Pensées *de Pascal.*

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Espèce de violacées, comprenant des plantes dont les fleurs, à cinq pétales, présentent des couleurs extrêmement variées.

Pensée.

PENSER (*pan-sé*) v. n. (du lat. *pensare*, peser). Se former dans l'esprit des idées : *penser, c'est vivre en soi.* Réfléchir : *ne parlez pas sans penser.* Raisonner : *penser juste.* Avoir des idées d'une certaine sorte : *penser finement.* Se souvenir : *penser à un absent.* Avoir une chose en vue : *penser à s'établir.* Prendre garde : *vous avez des ennemis, pensez à vous.* Etre sur le point de : *j'ai pensé mourir.* V. a. Avoir dans l'esprit : *il ne faut pas dire tout ce qu'on pense.* Croire, juger : *qu'en pensez-vous ?*

PENSER (*pan-sé*) n. m. *Poét.* Pensée : *suivre de doux pensers.*

PENSEUR, EUSE (*pan-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui a des idées philosophiques profondes : *Auguste Comte fut un grand penseur.* Méditatif. Pensif. **Libre penseur, euse,** partisan du libre examen de tout. Adj. Qui indique des idées profondes : *un regard penseur.*

PENSIF (*pan-sif*), **IVE** adj. Profondément occupé d'une pensée : *rester pensif.* Qui indique cet état : *air pensif.*

PENSION (*pan-si-on*) n. f. (du lat. *pensio*, payement). Ce que l'on paye pour être logé, nourri : *réclamer la pension d'un locataire.* Lieu où l'on est logé et nourri : *inviter un ami à sa pension.* Maison d'éducation : *la pension X...* Les élèves qu'elle renferme : *pension en promenade.* Revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc. : *pension civile, militaire.* — Les pensions *de retraite* sont des allocations périodiques et viagères attribuées aux fonctionnaires et employés civils, ou aux militaires, lorsqu'ils ont cessé de faire partie des cadres de l'activité. Les civils ont droit à pension à 65 ans d'âge et 30 ans de services ; il suffit de 55 ans d'âge et de 25 ans de services pour les fonctionnaires qui ont passé 15 ans dans l'administration dite *active* (par exemple, service actif des douanes, des contributions directes). Pour la liquidation, on prend la moyenne des traitements des six dernières années, et chaque année de services est réglée à un soixantième du traitement moyen. La veuve a droit au tiers de la pension du mari.

Les pensions militaires sont liquidées sur des bases différentes.

Les pensions *alimentaires* sont des moyens de subsistance, réciproques (nourriture, logement, vêtements), dus entre certains parents ou alliés. Les enfants doivent des aliments à leurs ascendants dans le besoin. Les gendres et belles-filles en doivent à leurs beau-père et belle-mère non remariés ; les aïeuls à leurs petits-enfants. Ces obligations cessent ou sont réduites si le parent assisté fait retour à meilleure fortune.

PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui paye pension : *rançonner ses pensionnaires.* Interne dans une maison d'éducation : *faire sortir un pensionnaire.* Celui ou celle qui reçoit une pension de l'Etat. *Grand pensionnaire de Hollande*, titre du chef du pouvoir exécutif en Hollande, lorsqu'il n'existait pas de stathouder.

PENSIONNAT (*pan-si-o-na*) n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNÉ (*pan-si-o-né*), **E** adj. et n. Qui reçoit une pension.

PENSIONNER (*pan-si-o-né*) v. a. Faire une pension à quelqu'un : *Louis XIV pensionna les poëtes.*

PENSIVEMENT (*pan, man*) adv. D'une manière pensive.

PENSUM (*pin-som'*) n. m. (mot lat. signif. *tâche*). Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *pensums.*

PENSYLVANIEN, ENNE (*pin, ni-in, è-ne*) n. De Pensylvanie : *les pétroles pensylvaniens.*

PENT, PENTA, PENTE ou **PENTÉ** (gr *pente*) préfixe signifiant *cinq.*

PENTACLE (*pin*) n. m. (du gr. *penta*, cinq). Etoile à cinq branches. (V. la planche LIGNES.)

PENTACORDE (*pin*) n. m. Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADACTYLE (*pin*) adj. Qui a cinq doigts.

PENTADÉCAGONE (*pin*) adj. Se dit d'une figure à quinze angles et quinze côtés. N. m. : *un pentadécagone.*

PENTAÈDRE (*pin*) n. m. (du préf. *penta*, et du gr. *edra*, face). Polyèdre à cinq faces : *une pyramide quadrangulaire est un pentaèdre.* Adjectiv. : *corps pentaèdre.*

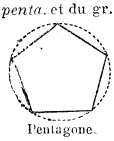

Pentagone.

PENTAGONAL, E, AUX (*pin*) adj. Qui a rapport au pentagone. En forme de pentagone : *un fort pentagonal.*

PENTAGONE (*pin*) adj. (du préf. *penta*, et du gr. *gônia*, angle). Se dit d'une figure polygonale à cinq angles et cinq côtés N. m. : *un pentagone.*

PENTAMÈRE (*pin*) adj. (du préf. *penta*, et du gr. *meros*, partie). Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq parties.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. (du préf. *penta*, et du gr. *metron*, mesure). Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPÉTALE (*pin*) adj. Se dit d'une corolle qui a cinq pétales.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. (du préf. *penta*, et du gr. *polis*, ville). Réunion de cinq villes avec leur territoire : *la pentapole Libyenne.* (V. *Part. hist.*)

PENTARCHIE (*pin, chî*) n. f. (du préf. *pente*, cinq, et *arché*, gouvernement). Gouvernement de cinq chefs.

PENTATEUQUE (*pin*) n. m. (du gr. *penta*, cinq, et du gr. *teukhos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. (V. *Part. hist.*)

PENTATHLE (*pin*) n. m. (gr. *pentathlon*). *Antiq. gr.* Ensemble des cinq exercices des athlètes (lutte, course, saut, disque et javelot).

PENTATOME (*pin*) n. f. Genre d'insectes hémiptères à odeur désagréable, qui vivent sur les plantes, dans les régions tempérées.

PENTATOMIDÉS (*pin. dé*) n. m. pl. Famille d'insectes, dont la *pentatome* est le type. S. un *pentatomidé.*

PENTE (*pan-te*) n. f. (de *pendre*). Déclivité : *la pente d'un coteau.* Bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant, entraînement : *suivre la pente du vice.*

PENTECÔTE (*pan*) n. f. (du gr. *pentêkosté*, [s.-ent. *hêmera*], cinquantième jour). Chez les Juifs, fête en mémoire du jour où Dieu remit à Moïse les tables de la loi. Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTÉLIQUE (*pan*) adj. Qui provient du mont Pentélique : *les marbres pentéliques sont blancs.*

PENTSÉE (*pin-tsé*) n. f. Touffe de cheveux, que les Chinois conservent au sommet de la tête.

PENTSTÉMON (*pint-sté*) n. m. Genre de scrofulariacées ornementales, de l'Amérique du Nord.

PENTURE (*pan*) n. f. (lat. pop. *penditura*). Bande de fer clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond. (V. la planche MAISON.) *Mar.* Ferrures du gouvernail ou d'un mantelet de sabord.

PÉNULTIÈME adj. (du lat. *pæne*, presque, et *ultimus*, dernier). Avant-dernier : *le pénultième mot.* N. f. Avant-dernière syllabe : *dans* **tempête,** *la pénultième est longue.*

PÉNURIE (*ri*) n. f. (lat. *penuria*). Extrême disette : *pénurie d'argent.* Pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie.*

PÉON n. m. Pâtre d'origine espagnole, qui sert de guide dans les Andes. Fantassin, dans l'Inde.

PÉOTTE (*o-te*) n. f. Gondole légère de l'Adriatique.

PÉPIE (*pi*) n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de manger, mais non de boire. *Fam. Avoir la pépie,* avoir très soif.

PÉPIEMENT (*pi-man*) n. m. Action de pépier. Son résultat : *le pépiement des oiseaux.*

PÉPIER (*pi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Crier, en parlant des petits oiseaux.

PÉPIN n. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits : *les pépins d'une pomme.*

PÉPINIERE n. f. (de *pépin*). Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés. Lieu où on les cultive. *Fig.* Pays, établissement qui prépare un grand nombre de personnes propres à une profession : *le Conservatoire est une pépinière d'artistes dramatiques et lyriques.*

PÉPINIÉRISTE (*ris-te*) n. Qui cultive ou dirige une pépinière. Adjectiv. : *jardinier pépiniériste.*

PÉPITE n. f. (de l'espagn. *pepita*, graine). Masse de métal natif et, principalement, d'or.

PÉPLUM (*plom'* [lat. *pepuum*]) ou **PÉPLON** (du gr. *peplos*) n. m. Chez les anciens, tunique de femme, sans manches, agrafée sur l'épaule.

PÉPON n. m. (lat. *pepo*). Nom de certaines baies et du fruit des cucurbitacées.

PEPSINE (*pèp*) n. f. (du gr. *pepsis*, digestion). Principe actif du ferment particulier qui existe dans le suc gastrique des animaux.

PEPTONÉ (*pèp*) n. f. Produit d'une solution acide de pepsine sur de la viande de bœuf hachée : *la peptone commerciale représente environ six fois son poids de viande.*

PEPTONIFICATION (*pèp, si-on*) n. f. Transformation en peptone.

PEPTONIFIER (*pèp, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Transformer en peptone.

PÉRAMÈLE n. m. Genre de petits mammifères marsupiaux d'Australie.

PERÇAGE (*pèr*) n. m. Action de percer. Son résultat.

PERCALE (*pèr*) n. f. (persan *parkala*). Tissu de coton, ras, fin et très serré.

PERCALINE (*pèr*) n. f. Toile de coton, légère et lustrée, employée surtout pour doublure.

PERÇANT (*pèr-san*), **E** adj. Propre à percer : *vrille qui n'est pas assez perçante.* Qui pénètre profondément : *froid perçant.* Vif : *yeux perçants.* Aigu, en parlant des sons : *voix perçante. Vue perçante,* qui voit des objets très petits ou très éloignés. *Esprit perçant,* très perspicace.

PERCE (*pèr-se*) n. f. Outil pour percer : *une perce d'acier.* Trou d'un instrument à vent : *les perces d'une flûte.* Loc. adv. : **En perce,** se dit de l'état d'un tonneau, etc., auquel on a fait un trou pour en tirer la liqueur.

PERCÉ (*pèr*) n. m. Syn. de PERCÉE.

PERCÉ (*pèr-sé*), **E** adj. Qui a un trou : *corsage percé au coude. Fig.* Frappé d'une douleur aiguë : *cœur percé de douleur.* (V. BAS, CHAISE, PANIER). Muni d'ouvertures : *maison mal percée.* Doté de chemins : *pays mal percé.* Largement et en droite ligne : *rue bien percée.*

PERCE-BOIS (*pèr-se-boi*) n. m. invar. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PERCE-CARTE (*pèr-se*) n. m. Appareil de physique pour montrer qu'une carte peut être percée par une étincelle électrique suffisamment forte. Pl. des *perce-cartes.*

PERCÉE (*pèr-sé*) n. f. ou **PERCÉ** (*pèr*) n. m. Ouverture. Trouée à travers des obstacles, etc. : *faire une percée à travers la forêt.*

PERCE-FEUILLE n. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère. Pl. des *perce-feuilles.*

PERCEMENT (*pèr-se-man*) n. m. Action de percer, son résultat : *le percement du Simplon a nécessité de longs et coûteux travaux.*

PERCE-MURAILLE (*pèr-se-mu-ra, ll* mll.) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la pariétaire. Pl. des *perce-murailles.*

Perce-neige.

PERCE-NEIGE (*pèr-se-nè-je*) n. f. invar. Espèce d'amaryllidacées, à fleurs blanches, appelées aussi *clochettes d'hiver.*

PERCENTAGE (*pèr-san*) n. m. (du lat. *per*, par, et de *cent*). Perception d'un droit basé sur le tant pour cent.

PERCE-OREILLE (*pèr-so-rè, ll* mll.) n. m. Nom vulgaire des forficules, dont l'abdomen se termine par deux crochets. Pl. des *perce-oreilles.*

PERCE-PIERRE (*pèr-se-pi-è-re*) n. f. *Bot.* Autre nom de la PASSE-PIERRE. Pl. des *perce-pierres.*

PERCEPTEUR (*pèr-sèp*) adj. (lat. *perceptor*). Fonctionnaire chargé de recouvrer les contributions directes, et relevant du receveur des finances.

PERCEPTEUR, TRICE, adj. Qui perçoit : *appareil percepteur, membrane perceptrice.*

PERCEPTIBILITÉ (*pèr-sèp*) n. f. Qualité de ce qui est perceptible : *la perceptibilité d'un impôt.* ANT. **Imperceptibilité.**

PERCEPTIBLE (*pèr-sèp*) adj. (lat. *perceptibilis*). Recouvrable : *impôt perceptible. Fig.* Qui peut être saisi par les sens : *les choses matérielles sont seules perceptibles.* ANT. **Imperceptible.**

PERCEPTIBLEMENT (*pèr-sèp, man*) adv. D'une manière perceptible. ANT. **Imperceptiblement.**

PERCEPTIF, IVE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui concerne la perception : *faculté perceptive.*

PERCEPTION (*pèr-sèp-si-on*) n. f. Recouvrement des impositions. Emploi de percepteur : *obtenir une perception. Philos.* Faculté, action de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PERCER (*pèr-sé*) v. a. (lat. *pertusiare.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il perça, nous perçons.*) Faire un trou dans : *percer un mur.* Blesser avec une arme aiguë : *percer la poitrine.* Pratiquer : *percer une rue, une allée.* Pénétrer : *la pluie a percé mes habits.* Passer à travers : *percer la foule ; le soleil perce les nuages.* Se faire voir à travers : *la lumière perce les ténèbres. Percer du vin,* le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère.* Affliger : *plaintes qui percent le cœur.* Remplir : *percer l'air de ses cris.* V. n. Crever : *abcès qui a percé. Fig.* Se manifester : *la haine perce dans les discours de l'envieux.* Se distinguer, acquérir de la notoriété : *auteur qui commence à percer.*

PERCERETTE (*pèr-se-rè-te*) n. f. Foret, vrille, outil pour percer les bouchons.

PERCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui perce. N. f. Machine à percer : *perceuse mécanique.*

PERCEVABLE (*pèr*) adj. Qui peut être perçu : *taxe difficilement percevable.*

PERCE-VERRE (*pèr-se-vè-re*) n. m. invar. Appareil de physique pour montrer l'action d'une étincelle électrique sur le verre.

PERCEVOIR (*pèr*) v. a. (lat. *percipere*). Recueillir, recouvrer : *percevoir une taxe. Fig.* Saisir par les sens : *percevoir un bruit.*

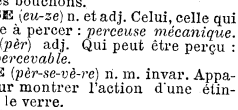

Perche.

PERCHE (*pèrche*) n. f. (lat. *perca ;* du gr. *perkos*, noirâtre). Genre de poissons acanthoptères des eaux douces, propres à l'hémisphère nord et recherchés pour leur chair savoureuse : *la perche est très vorace, et elle atteint environ 35 centimètres de long.*

PERCHE (*pèr-che*) n. f. (lat. *pertica*). Bois long et mince : *perche à gauler les noix. Fig.* et *fam.* Personne grande et mince. *Tendre la perche à quelqu'un*, l'aider à se tirer d'affaire. Ancienne mesure agraire, de valeur variable suivant les pays. Bois du cerf, du daim, etc., lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHÉE (*pèr-ché*) n. f. Petite tranchée, entre deux billons, dans laquelle on plante les ceps de vigne.

PERCHER (*pèr-ché*) v. n. ou **Se percher** v. pr. Se poser sur une branche élevée, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Loger : *où perche-t-il ?*

PERCHERON, ONNE (*pèr, o-ne*) n. et adj. Du Perche. Se dit surtout des chevaux du Perche : *un percheron ; une jument percheronne.* (V. la planche CHEVAL.)

PERCHEUR, EUSE (*pèr, eu-ze*) adj. Se dit des oiseaux qui ont l'habitude de percher : *l'alouette n'est pas percheuse.*

PERCHIS (*pèr-chi*) n. m. Jeune bois de dix à vingt ans dont les arbres ont de 0m,10 à 0m,20 de diamètre.

PERCHLORATE (*pèr-klo*) n. m. Sel de l'acide perchlorique : *perchlorate de potassium.*

PERCHLORIQUE (*pèr-klo*) adj. Se dit du plus oxygéné des acides du chlore : *acide perchlorique.*

PERCHLORURE (*pèr-klo*) n. m. Chlorure qui contient la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR (*pèr*) n. m. Bâton, ensemble de bâtons où perchent les volailles.

PERCLUS, E (*pèr-klu, u-ze*) adj. (lat. *perclusus*). Privé partiellement ou complètement de la faculté de se mouvoir : *homme perclus ; jambe percluse. Fig.* Privé d'activité : *cerveau, jugement perclus.*

PERCLUSION (*pèr-klu-zi-on*) n. f. Etat d'une personne percluse. (Peu us.)

PERCNOPTÈRE (*pèrk*) n. m. Espèce de vautour des pays méditerranéens.

PERÇOIR (*pèr*) n. m. Outil pour percer.

PERCOLATEUR (*pèr*) n. m. (du lat. *per*, au travers, et *colare*, filtrer). Grande cafetière à filtre, que l'on emploie pour la fabrication en quantité du café noir.

PERCUSSION (*pèr-ku-si-on*) n. f. (lat. *percussio*). Coup, choc d'un corps contre un autre. *Arme à percussion*, arme à feu portative dans laquelle la charge est enflammée par le choc d'une pièce de métal sur une capsule détonante. *Musiq. Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant (cymbales, tambour, triangle, etc.).

PERCUTANT (*pèr-ku-tan*), **E** adj. Qui produit une percussion. *Artill. Projectiles percutants*, qui éclatent par percussion contre le but ou contre le sol. *Fusées percutantes*, dont sont armés ces projectiles. *Tir percutant*, exécuté avec ces projectiles.

PERCUTER (*pèr-ku-té*) v. a. (lat. *percutere*). Frapper : *le chien du fusil percute l'amorce. Méd.* Explorer par la percussion : *percuter le dos.*

PERCUTEUR (*pèr*) n. m. Tige métallique faisant partie du mécanisme d'une arme à feu portative et qui frappe l'amorce destinée à enflammer la charge.

PERDABLE (*pèr*) adj. Qui peut se perdre : *procès perdable.* ANT. **Imperdable.**

PERDANT (*pèr-dan*), **E** n. et adj. Qui perd au jeu, etc. : *tout gagnant suppose un perdant; billets perdants. Mar. Perdant de la marée*, syn. de JUSANT ou REFLUX. ANT. **Gagnant.**

PERDITION (*pèr-di-si-on*) n. f. Perte complète, dissipation : *la perdition d'une fortune.* (Peu us.) Etat d'un navire en danger de périr : *vapeur en perdition.* Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE (*pèr-dre*) v. a. (lat. *perdere*). Cesser d'avoir : 1° une chose qu'on possédait : *perdre sa place ;* 2° un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison.* Être séparé par la mort : *perdre son père.* Avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, une bataille.* Gâter, endommager : *chapeau perdu par la pluie. Perdre la vie*, mourir. *Perdre la tête*, avoir la tête coupée. *Fig.* Devenir fou. Manquer de sang-froid. *Fam. Perdre la tramontane, perdre la carte*, se confondre dans ses idées. *Perdre le fil d'un discours*, manquer de mémoire. *Perdre haleine*, manquer de respiration. *Fig.* Ruiner : *le jeu perd bien des gens.* Corrompre : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse.* Déshonorer : *la calomnie perd un homme.* Mal employer : *perdre le temps.* Ne pas profiter : *perdre l'occasion.* Ne plus voir, ne plus suivre : *perdre la piste, la trace ; perdre son chemin.* Se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude. Perdre de vue*, oublier : *ne perdez pas de vue vos devoirs.* Cesser d'être en relations avec : *on perd de vue des amis d'enfance. Perdre pied*, ne plus toucher le fond dans l'eau. *Perdre du terrain*, reculer au lieu d'avancer. *Perdre terre*, perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. n. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant*, et fig. : *perdre dans l'opinion publique. Mar. La mer perd*, descend. *Navire qui perd*, qui n'avance plus contre le courant, ou qui va moins vite qu'un autre. *Perdre sur une marchandise*, la vendre moins qu'elle n'a coûté. **Se perdre** v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois.* Disparaître : *se perdre dans la foule.* Faire naufrage : *de nombreux navires se perdent sur les récifs. Fig.* Se débaucher : *jeune homme qui se perd.* Cesser d'être en vogue : *les modes se perdent et se reprennent. Je m'y perds*, je n'y conçois rien. ANT. **Gagner.**

PERDREAU (*pèr-dró*) n. m. Perdrix de l'année : *le perdreau est un gibier très estimé.*

PERDRIGON (*pèr*) n. m. Sorte de prune.

PERDRIX (*pèr-dri*) n. f. (lat. *perdix*). Nom vulgaire de divers genres de phasianidés, comprenant de nombreuses variétés : *perdrix grise, perdrix rouge, perdrix blanche*, etc. (très recherchées comme gibier) : *les perdrix vivent dans les lieux découverts et ne perchent pas.*

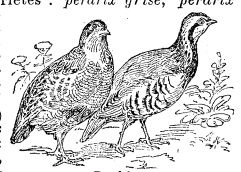
Perdrix.

PERDU, E (*pèr*) adj. Egaré : *objets perdus.* Disparu : *Cuvier reconstitua, sur de rares ossements, des espèces perdues.* Invisible : *reprise perdue.* Eloigné, peu civilisé : *habiter un pays perdu.* Dont le cas est désespéré : *malade perdu.* Confondu dans : *assassin perdu dans la foule.* Abîme dans : *perdu dans sa douleur. Sentinelle perdue*, très avancée. *Temps perdu*, mal employé. *Peine perdue*, inutile. Loc. adv. : **A vos heures perdues,** à vos moments de loisir. **A corps perdu,** avec impétuosité. Substantiv. Personne qui n'a plus sa raison : *courir, crier comme un perdu.*

PÈRE n. m. (lat. *pater*). Celui qui a un ou plusieurs enfants : *honorez votre père. Nos pères*, nos ancêtres. Chef d'une suite de descendants : *Abraham, le père des croyants.* Créateur : *Corneille est le père de la tragédie française. Le père de l'histoire*, Hérodote. *Fam.* Nom dont on appelle un homme d'un certain âge : *le père François.* Nom qu'on donne : 1° à certains religieux : *un père carme ;* 2° aux prêtres dans la confession : *absolvez-moi, mon père. Père spirituel*, celui qui dirige la conscience de quelqu'un. *Père éternel.* Dieu. *Dieu le Père*, la première personne de la Trinité. *Le saint-père*, le pape. *Les Pères de l'Eglise*, les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Les pères conscrits*, les sénateurs romains. *Théât. Père noble*, acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie. Loc. adv. : **De père en fils,** par transmission du père aux enfants.

PÉRÉGRIN, E adj. (lat. *peregrinus*). Voyageur, étranger. (Vx.)

PÉRÉGRINATION (*si-on*) n. f. (de *pérégrin*). Voyage en lointains pays : *les pérégrinations des explorateurs.*

PÉRÉGRINER (*né*) v. n. Faire des pérégrinations. (Vx.)

PÉRÉGRINITÉ n. f. (de *pérégrin*). Etat de celui qui est étranger dans un pays. (Peu us.)

PÉREMPTION (*pé-ranp-si-on*) n. f. (lat. *peremptio*; de *peremptum*, supin de *perimere*, détruire). Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés : *péremption d'instance.*

PÉREMPTOIRE (*pé-ranp*) adj. Qui a rapport à la péremption : *exception péremptoire.* Décisif, sans réplique : *argument péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT (*pé ran, man*) adv. D'une manière péremptoire : *répondre péremptoirement à une objection.*

PÉRENNITÉ (*rèn-ni*) n. f. (du lat. *perennis*, durable). Caractère de ce qui dure toujours ou très longtemps : *la pérennité des abus.*

PÉRÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (du lat. *peræquare*, rendre égal). Répartition égale : *la péréquation de l'impôt.*

PERFECTIBILITÉ (*pèr-fèk*) n. f. Qualité de ce qui est perfectible : *la perfectibilité humaine est indéfinie.* ANT. **Imperfectibilité.**

PERFECTIBLE (*pèr-fèk*) adj. Susceptible d'être perfectionné ou de se perfectionner : *l'animal est peu perfectible.* ANT. **Imperfectible.**

PERFECTION (*pèr-fèk-si-on*) n. f. (lat. *perfectio*). Achèvement complet : *continuer une œuvre jusqu'à sa perfection.* Qualité de celui, de ce qui est parfait dans son genre : *nul n'atteint la perfection.* Qualité excellente de l'âme et du corps : *être doué de toutes sortes de perfections. Théol. Perfections divines*, attributs qui sont en Dieu à un degré infini. ANT. **Imperfection.**

PERFECTIONNEMENT (*pèr-fèk-si-o-ne-man*) n. m. Action de perfectionner. Son résultat : *Stephenson apporta des perfectionnements à la locomotive.*

PERFECTIONNER (*pèr-fèk-si-o-né*) v. a. Rendre parfait ou plus parfait : *on perfectionne chaque jour les modes de locomotion.*

PERFIDE (*pèr*) adj. (lat. *perfidus*). Qui manque à sa parole, qui trahit : *ami perfide.* Où il y a de la perfidie : *serments perfides.* Substantiv. Personne perfide : *les perfides sont indignes de pardon.* ANT. **Loyal.**

PERFIDEMENT (*pèr, man*) adv. Avec perfidie. ANT. **Loyalement.**

PERFIDIE (*pèr-fi-di*) n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIÉ, E (*pèr*) adj. (du lat. *folium*, feuille). *Bot.* Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige, qu'elles en paraissent traversées.

PERFORANT (*pèr-fo-ran*), **E** adj. Qui est propre à perforer, qui perfore.

PERFORATEUR, TRICE (*pèr*) adj. Qui sert à perforer. N. f. Machine à perforer : *on se sert de perforatrices pour le percement des tunnels.*

PERFORATION (*si-on*) n. f. Action de perforer.

PERFORER (*pèr-fo-ré*) v. a. (lat. *perforare*). Percer : *certains mollusques perforent les pierres.*

PERFORMANCE (*pèr*) n. f. (mot angl. signif. *achèvement*). Résultat obtenu dans chacune de ses exhibitions par un cheval de course, un champion quelconque : *une magnifique performance.*

PERGOLE ou **PERGOLA** n. f. mot ital.). Sorte de tonnelle faite d'un assemblage de poteaux et de poutrelles et servant de support à des plants grimpants.

PÉRI (gr. *peri*), préfixe qui signifie *autour.*

PÉRI n. (du persan *pari*, ailé). Génie ou fée, bienfaisant mais fantasque, chez les Orientaux.

PÉRI, E adj. *Blas.* Très réduit en dimensions, en parlant d'une pièce de longueur qui, par conséquent, ne touche pas les bords de l'écu.

PÉRIANTHE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *anthos*, fleur). *Bot.* Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *kardia*, cœur). Sac membraneux, qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE adj. Qui concerne le péricarde.

PÉRICARDITE n. f. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *karpos*, fruit). Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE (*kon-dre*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *khondros*, cartilage). *Anat.* Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER (*té*) v. n. (lat. *periclitare*). Etre en péril, pâtir, décliner : *entreprise qui périclite.*

PÉRICRÂNE n. m. Périoste de la surface extérieure du crâne.

PÉRIDOT (*do*) n. m. Pierre précieuse, qui est un silicate à bases variables et qui compte plusieurs espèces : *le péridot oriental est d'un beau vert jaunâtre.*

PÉRIGÉE (*jé*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *gê*, terre). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. ANT. **Apogée.**

PÉRIGOURDIN, E adj. et n. Du Périgord : de Périgueux : *les antiquités périgourdines.*

PÉRIGUEUX (*gheû*) n. m. Pierre noire fort dure, des environs de Périgueux, dont se servent les verriers, les émailleurs, etc.

PÉRIHÉLIE (*lî*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *hêlios*, soleil). Point de l'orbite d'une planète, où elle est le plus rapprochée du soleil. Adjectiv. : *cette planète est périhélie.* ANT. **Aphélie.**

PÉRIL (*ril*) n. m. (lat. *periculum*). Danger, risque : *navire en péril. Au péril de*, au risque de perdre. *A ses risques et périls*, en étant responsable de tout. *Péril en la demeure*, préjudice que peut causer un retard.

PÉRILLEUSEMENT (*ri, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE (*ri, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (lat. *periculosus*). Où il y a du péril : *entreprise périlleuse. Saut périlleux*, cabriole simple ou double qu'un acrobate, après s'être enlevé de terre, exécute en l'air. *Fig.* Action hardie, dangereuse.

PÉRIMER (*mé*) v. n. (lat. *perimere*). Se dit d'une instance judiciaire qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans le délai fixé : *laisser périmer une instance. Par extens.*, se dit d'un billet, d'un permis, etc., qui ne valent plus rien, le délai de leur valeur étant expiré.

PÉRIMÈTRE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *metron*, mesure). Contour d'une figure géométrique : *la circonférence est le périmètre du cercle;* d'un espace quelconque : *le périmètre d'une ville; le périmètre thoracique.*

PÉRINEAL, E, AUX adj. Qui se rapporte au périnée : *hernie périnéale.*

PÉRINÉE (*né*) n. m. (gr. *perineos*). Partie inférieure du petit bassin, chez l'homme.

PÉRIODE n. f. (du gr. *periodos*, chemin autour). *Arith.* Nombre formé par l'ensemble des chiffres qui se répètent indéfiniment dans une fraction décimale périodique. (V. PÉRIODIQUE.) *Astr.* Temps qu'une planète met à faire sa révolution. Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire, Chronol.* Espace de temps après lequel se renouvellent les mêmes phénomènes astronomiques : *période julienne. Géol.* Chacune des grandes divisions des ères géologiques. (Syn. SYSTÈME.) *Méd.* Phase d'une maladie : *la période d'invasion, de déclin. Rhét.* Phrase composée de plusieurs membres, dont l'ensemble seul donne un sens complet : *arrondir ses périodes.* N. m. Circonstance de la durée : *maladie à son dernier période.* Le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *Cicéron a porté l'éloquence à son plus haut période.*

PÉRIODICITÉ n. f. Etat de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes.*

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps déterminés : *fièvre périodique.* Qui paraît à époque fixe : *publication périodique. Arith. Fraction décimale périodique*, fraction décimale dont, après la virgule ou à partir d'un certain rang, les mêmes chiffres se reproduisent indéfiniment dans le même ordre : dans le premier cas, elle est dite *simple*, et dans le second, *mixte.* N. m. Journal, revue qui se publie à des époques déterminées : *un périodique illustré.*

PÉRIODIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière périodique.

PÉRIŒCIENS (*é-si-in*) n. m. pl. (du préf. *péri*, et du gr. *oikos*, maison). Nom donné aux habitants de la terre qui, ayant une même latitude, ont une différence de 180 degrés en longitude, en sorte qu'il est midi chez les uns, quand il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE (*os-te*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *osteon*, os). Membrane fibreuse, qui couvre les os.

PÉRIOSTITE (*os-ti-te*) n. f. Inflammation du périoste : *périostite tuberculeuse.*

PÉRIOSTOSE (*os-tô-ze*) n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. (gr. *peripatetikos*). Qui a rapport au péripatétisme ; *secte péripatéticienne* N. Qui suit la doctrine d'Aristote

PÉRIPATÉTIQUE adj. Qui appartient au péripatétisme : *la doctrine péripatétique.*

PÉRIPATÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *peripatein*, se promener, parce qu'Aristote enseignait en se promenant). Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (*si*) n. f. (du gr. *peripeteia*, chute). Changement subit de fortune dans la situation du héros d'un poème, d'un roman. Dénouement d'une pièce de théâtre : *péripétie bien amenée.* Incident qui émeut, saisit : *les péripéties d'une guerre.*

PÉRIPHÉRIE (*ri*) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *pherein*, porter). Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHÉRIQUE adj. Qui appartient à la périphérie : *la sensibilité périphérique du corps.*

PÉRIPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *phrazein*, parler). Procédé qui consiste à exprimer par plusieurs mots ce que l'on aurait pu dire en un seul : *la ville lumière*, pour Paris; *le roi des oiseaux*, pour l'aigle ; *l'astre de la nuit*, pour la lune.

PÉRIPHRASER (*zé*) v. n. Parler par périphrases.

PÉRIPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. Qui tient de la périphrase : *expression périphrastique.* Qui abonde en périphrases. Se dit quelquefois de tous les temps du verbe qui se forment avec l'auxiliaire.

PÉRIPLE n. m. (du gr. *periplos*, action de naviguer autour). *Géog. anc.* Voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays : *le périple d'Hannon.*

PÉRIPNEUMONIE (*ni*) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du poumon. Syn. de PLEURÉSIE et de PNEUMONIE.

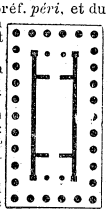
Périptère.

PÉRIPNEUMONIQUE adj. Qui a rapport à la péripneumonie.

PÉRIPTÈRE n. m. et adj. (du préf. *péri*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice entouré de colonnes isolées : *à Paris, la Bourse, la Madeleine sont des périptères ; des édifices périptères.*

PÉRIR v. n. (lat. *perire*. — Prend toujours l'auxiliaire *avoir*.) Prendre fin. Mourir de mort violente. Faire naufrage : *vaisseau qui périt sur des récifs.* Tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri. Fig.* Être excédé : *périr d'ennui.*

PÉRISCIENS (*ris-si-in*) n. m. pl. (du préf. *péri*, et du gr. *skia*, ombre). Habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPE (*ris-ko-pe*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *skopein*, examiner). Tube optique permettant de voir par-dessus un obstacle.

PÉRISCOPIQUE (*ris-ko*) adj. Se dit des verres d'optique dont l'une des faces est plane ou concave et l'autre convexe : *objectif périscopique.*

PÉRISPERME (*ris-pè.-me*) n. m. Tégument extérieur de la graine. Syn. de ENDOSPERME.

PÉRISPLÉNITE (*ris-plé*) n. f. Péritonite localisée à la région de la rate ou glande splénique.

PÉRISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Sujet à périr : *la beauté est périssable.* ANT. **Impérissable.**

PÉRISSODACTYLES (*ri-so-dak*) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les ongulés imparigidités : *le rhinocéros est un périssodactyle.* S. un *périssodactyle.*

PÉRISSOIRE (*ri-soi-re*) n. f. (de *périr*). Embarcation étroite et longue, qui chavire très facilement.

Périssoire.

PÉRISSOLOGIE (*ri-so, jî*) n. f. (du gr. *perissos*, superflu, et *logos*, discours). Pléonasme vicieux, comme lorsqu'on dit : *une hémorragie* **de sang** ; *penser* **mentalement** ; etc.

PÉRISTALTIQUE (*ris-tal*) adj. (du préf. *péri*, et du gr. *stellein*, serrer). Se dit du mouvement par lequel l'œsophage et les intestins se contractent sur eux-mêmes et favorisent la déglutition, puis la digestion.

PÉRISTOME (*ris-to-me*) n. m. Couronne de petites *dents* posées au travers de l'ouverture de l'urne des mousses. Région entourant la bouche chez les animaux inférieurs, comme les infusoires.

PÉRISTYLE (*ris-ti-le*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *stulos*, colonne). Galerie à colonnes isolées, autour d'une cour ou d'un édifice : *le péristyle de la Madeleine.* Ensemble de colonnes isolées, qui décorent la façade d'un monument : *le péristyle du Panthéon.*

PÉRISYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. *Méd.* Intervalle de temps, entre la systole et la diastole.

PÉRITHÈCE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *thêkê*, étui). Nom de la fructification de divers champignons.

PÉRITOINE n. m. (gr. *peritonaion*). Membrane séreuse, qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine : *la péritonite est souvent mortelle.*

PÉRITYPHLITE n. f. Inflammation du péritoine cæcal.

PERKINS (*pèr-kinss*) n. m. (du nom de l'inventeur). Machine à vapeur, à pression illimitée. (On dit mieux MACHINE À LA PERKINS.)

PERLE (*pèr-le*) n. f. (du bas lat. *pirula*, petite poire). Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages, particulièrement les huitres perlières, mulettes, etc. : *des perles d'une belle eau.* Petit ornement de verre, de métal, etc., percé d'un trou, dont on fait de petits ouvrages : *des perles d'acier, de jais.* Ornement d'architecture en forme de perle, dont on décore les moulures dites *baguettes.* Caractère d'imprimerie qui a quatre points de force. *Poétiq.* Dent très blanche. Goutte de liquide limpide : *les perles de la rosée. Fig.* Personne ou chose parfaite : *la perle des maris.* — Les plus prospères pêcheries de *perles* sont alimentées par l'huitre perlière des mers chaudes, répandue de la mer Rouge à l'Australie ; les principales sont celles de Ceylan, du golfe Persique, de la côte méridionale de l'Inde, etc. La pêche n'a lieu que pendant les calmes de la mousson nord-est, du lever au coucher du soleil. Les plongeurs, généralement des nègres, descendent au moyen d'une pierre liée à une corde, dont une anse sert de prise à leur pied. Ils font rapidement leur cueillette d'huitres perlières qu'ils placent dans un filet, puis se font remonter en tirant sur la corde, dont un homme du bateau tient l'extrémité. Certains de ces plongeurs peuvent rester plusieurs minutes sous l'eau.

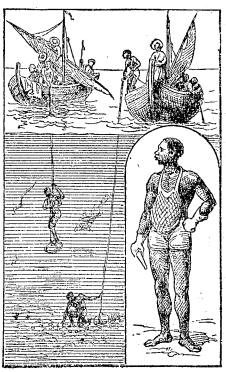
Pêcheurs de perles : nègre plongeur.

PERLÉ (*pèr-lé*), **E** adj. Qui rappelle une perle : *dents perlées. Blas.* Orné de perles : *la couronne de comte est perlée.* Qui atteint la perfection : *broderie perlée ; phrase perlée. Musiq.* Exécuté avec une netteté parfaite : *roulade perlée. Orge perlée*, V. ORGE.

PERLER (*pèr-lé*) v. a. Arrondir et dépouiller de leurs téguments les grains de l'orge ou du riz. *Fig.* Faire à la perfection : *perler un ouvrage.* Exécuter un passage de musique en détachant les notes d'une manière sonore. V. n. Se dit d'un liquide qui suinte sous forme de gouttelettes arrondies en perles : *front où perle la sueur.*

PERLIER (*pèr-li-é*), **ÈRE** adj. Qui renferme, qui produit des perles : *huîtres perlières.*

PERLIMPINPIN (*per-lin*) n. m. V. POUDRE.
PERLOT (*pèr-lo*) n. m. Nom de petites huîtres des côtes de la Manche.
PERMANENCE (*pèr-ma-nan-se*) n. f. (de *permanent*). Durée constante : *la permanence de la misère.* Commissariat central. Service permanent ; lieu où il fonctionne : *une permanence électorale. En permanence,* sans absence ni interruption. ANT. **Intermittence.**
PERMANENT (*pèr-ma-nan*), **E** adj. (lat. *permanens ;* de *per,* à travers, et *manere,* rester). Qui dure sans intermittence ni changement. ANT. **Intermittent.**
PERMANGANATE (*pèr*) n. m. Sel de l'acide permanganique : *les permanganates de potassium et de calcium sont de puissants antiseptiques.*
PERMANGANIQUE (*pèr*) adj. Se dit d'un acide dérivant du manganèse.
PERMÉABILITÉ (*pèr*) n. f. Propriété des corps qui se laissent traverser par d'autres corps (fluides, liquides, gaz) : *la perméabilité des sels calcaires est très grande.* ANT. **Imperméabilité.**
PERMÉABLE (*pèr*) adj. (du lat. *permeare,* passer au travers). Qui est doué de perméabilité : *le verre est perméable à la lumière.* ANT. **Imperméable.**
PERMETTRE (*pèr-mè-tre*) v. a. (lat. *permittere ;* de *per,* à travers, et *mittere,* envoyer. — Se conj. comme *mettre.*) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire, d'employer : *permettre le vin à un malade ; permettre à des passagers de débarquer.* Tolérer, donner le moyen, le loisir de : *fonctionnaires à qui leurs occupations permettent des vacances.* **Se permettre** v. pr. Etre permis. Prendre la liberté, la licence de : *se permettre une timide critique.* ANT. **Défendre, interdire, prohiber.**
PERMIS (*pèr-mi*) n. m. Permission écrite : *permis de chasse. Permis de navigation,* autorisation donnée à un navire de naviguer dans tel parage et de faire tel commerce. SYN. AUTORISATION.
PERMISSION (*pèr-mi-si-on*) n. f. Autorisation : *demander la permission de sortir.* ANT. **Défense.**
PERMISSIONNAIRE (*pèr-mi-si-o-nè-re*) n. Personne et, *particulièrem.*, soldat qui possède une permission écrite, pour un objet et un temps déterminés.
PERMISSIONNER (*pèr-mi-si-o-né*) v. a. Donner une permission. (Peu us.)
PERMUTABILITÉ (*pèr*) n. f. Caractère de ce qui est permutable
PERMUTABLE (*pèr*) adj. Susceptible de permutation : *lettres permutables.*
PERMUTANT (*pèr-mu-tan*), **E** n. Personne qui permute.
PERMUTATION (*pèr, si-on*) n. f. Echange d'un emploi contre un autre : *solliciter une permutation.* Transposition : *un anagramme s'obtient par permutation des lettres. Math.* Chacune des manières différentes dont on peut grouper un nombre d'objets donnés.
PERMUTER (*pèr-mu-té*) v. a. (lat. *permutare*). Echanger : *permuter des emplois.* Absolum. : *permuter avec un collègue.*
PERMUTEUR (*pèr*) n. m. Celui qui fait une permutation, un échange.
PERNICIEUSEMENT (*pèr, se-man*) adv. D'une manière pernicieuse.
PERNICIEUX, EUSE (*pèr-ni-si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *pernicies,* ruine). Dangereux, nuisible : *l'alcool est pernicieux à la santé. Fièvre pernicieuse,* fièvre paludéenne grave et très dangereuse. ANT. **Bienfaisant, salutaire.**
PERNICIOSITÉ (*pèr, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est pernicieux. (Peu us.)
PÉRONÉ n. m. (du gr. *peroné,* agrafe). Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe. (V. TIBIA.)
PÉRONIER (*ni-é*) adj. et n. m. Se dit de trois muscles qui s'attachent en haut au péroné et en bas aux métatarsiens. (V. planche HOMME.)
PÉRONNELLE (*ro-nè-le*) n. f. (du lat. *Petronilla* n. pr.). Femme, fille sotte et babillarde.
PÉRONOSPORÉES (*no-spo-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites de diverses plantes (betterave, luzerne, pomme de terre, vigne), et dont le type est le *peronospora,* qui produit le mildiou de la vigne. S. une *péronosporée.*

PÉRORAISON (*rè-zon*) n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours : *la péroraison résume d'une manière rapide et émouvante les principaux arguments du discours.* ANT. **Exorde.**
PÉRORER (*ré*) v. n. (lat. *perorare*). Discourir longuement et avec emphase.
PÉROREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de pérorer. (Peu us.)
PÉROT (*ro*) n. m. (dimin. de *père*). Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.
PEROXYDE (*pé-rok-si-de*) n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.
PEROXYDER (*pé-rok-si-dé*) v. a. (de *peroxyde*). Oxyder au plus haut degré.
PERPENDICULAIRE (*pèr-pan, lè-re*) adj. (du lat. *per,* par, et *pendere,* pendre). *Droite perpendiculaire sur une autre,* droite qui, en rencontrant l'autre, fait avec elle deux angles adjacents égaux. (N. f. : *une perpendiculaire.*) *Plan perpendiculaire sur un autre,* plan qui, en rencontrant l'autre, fait avec lui deux dièdres adjacents égaux. (V. la planche LIGNES.)
PERPENDICULAIREMENT (*pèr-pan, lè-re-man*) adv. D'une manière perpendiculaire.
PERPENDICULARITÉ (*pèr-pan*) n. f. Etat de ce qui est perpendiculaire. (Peu us.)
PERPENDICULE (*pèr-pan*) n. m. Fil à plomb.
PERPÉTRATION (*pèr, si-on*) n. f. (de *perpétrer*). Action de commettre : *la perpétration d'un crime.*
PERPÉTRER (*pèr-pé-tré*) v. a. (lat. *perpetrare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Commettre, consommer : *perpétrer un crime.*
PERPÉTUATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de perpétuer. Son résultat : *la perpétuation des espèces.*
PERPÉTUEL, ELLE (*pèr-pé-tu-èl, è-le*) adj. (du lat. *perpetuus,* qui se fait sans interruption). Continuel, qui ne cesse point : *un feu perpétuel brûlait sur l'autel de Vesta.* Qui dure toute la vie : *exil perpétuel. Mouvement perpétuel,* v. MOUVEMENT. Qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels.* Syn. ÉTERNEL. ANT. **Ephémère, momentané.**
PERPÉTUELLEMENT (*pèr, è-le-man*) adv. Toujours : *les mêmes erreurs se renouvellent perpétuellement.* Fréquemment : *maison perpétuellement en réparation.* ANT. **Momentanément.**
PERPÉTUER (*pèr-pé-tu-é*) v. a. (lat. *perpetuare*). Faire durer toujours ou longtemps : *les pyramides perpétuent le souvenir des pharaons.*
PERPÉTUITÉ (*pèr*) n. f. Durée perpétuelle : *la perpétuité de la misère.* **A perpétuité,** loc. adv. Pour toujours : *travaux forcés à perpétuité.*
PERPIGNAN (*pèr*) n. m. Manche de fouet en bois de micocoulier.
PERPLEXE (*pèr-plèk-se*) adj. (lat. *perplexus*). Qui est dans la perplexité : *rester perplexe devant une difficulté imprévue.* Qui cause de la perplexité : *situation perplexe.*
PERPLEXITÉ (*per-plèk-si*) n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.
PERQUISITION (*pèr-ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *perquisitio*). Recherche exacte d'une personne ou d'une chose : *perquisition ordonnée par la justice.*
PERQUISITIONNER (*per-ki-zi-si-o-né*) v. n. Faire des perquisitions : *perquisitionner dans un appartement.*
PERRÉ (*pè-ré* n. m. (de *pierre*). Mur, revêtement en pierre sèche, qui empêche les terres d'une tranchée de s'effondrer.
PERRIÈRE (*pè-ri-è-re*) n. f. Ancienne machine de guerre qui servait, au XIVe siècle, à lancer des projectiles.
PERRON (*pè-ron*) n. m. (de *pierre*). Escalier de quelques marches, en saillie sur une façade.
PERROQUET (*pè-ro-kè*) n. m. (ital. *parrochetto*). Oiseau de l'ordre des psittacidés, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine : *les perroquets sont communs dans l'Afrique occidentale. Fig.* Personne qui parle ou qui répète sans réflé-

Perroquet.

chir, sans comprendre. *Parler comme un perroquet*, sans comprendre ce qu'on dit. *Mar.* Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune. (V. planche NAVIRE.)

PERRUCHE (*pè-ru-che*) n. f. Nom vulgaire de la femelle du perroquet. Petit perroquet à longue queue pointue. *Mar.* Gréement supérieur de l'artimon. (V. planche NAVIRE.)

Perruques : 1. Louis XIV ; 2. Louis XV ; 3. De chauve.

PERRUQUE (*pè-ru-ke*) n. f. (lat. *perruca*). Coiffure de faux cheveux : *porter une perruque ; porter perruque.* Fam. *Tête à perruque ; vieille perruque*, personne qui tient obstinément à d'anciens préjugés.

PERRUQUIER (*pè-ru-ki-é*) n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux.

PERRUQUIÈRE (*pè-ru-ki-è-re*) n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E (*père, pèr-se*) adj. Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *étoffe perse. La déesse aux yeux pers*, Minerve.

PERSAN, E (*pèr-san, a-ne*) adj. et n. De la Perse. N. m. Langue actuelle de la Perse.

PERSE (*pèr-se*) n. f. Belle toile de l'Inde, à laquelle on attribuait par erreur une origine persane.

PERSE (*pèr-se*) n. et adj. Se dit au lieu de PERSAN, ANE, quand il s'agit de la Perse ancienne et de ses habitants : *les Perses ; les rois perses.* — ART PERSE. L'art perse a toujours imité l'art de l'étranger : le tombeau de Cyrus, à Pasargades, révèle une influence hellénistique ; l'influence égyptienne se trahit dans l'architecture funéraire de Darius et de ses successeurs et dans le palais de ce roi, à Persépolis : ce sont les mêmes portes, les mêmes corniches, les mêmes salles aux nombreuses colonnes. Suse et Ecbatane sont bâties sur le même plan. Les colonnes, élégantes, étaient surmontées de chapiteaux à tête de taureau d'une pureté de ligne irréprochable. Les murailles extérieures étaient couvertes de briques émaillées, en saillie, formant de véritables bas-reliefs (Frise des *Immortels*, Louvre). [V. la planche ASSYRIEN (*art*.)

PERSÉCUTANT (*pèr-sé-ku-tan*), **E** adj. Qui persécute. Qui importune. ANT. **Protecteur.**

PERSÉCUTÉ, E (*pèr-sé*) n. et adj. Personne en butte à une persécution ou à des importunités : *l'électeur de Brandebourg accueillit avec empressement, en 1685, les persécutés protestants français.*

PERSÉCUTER (*pèr-sé-ku-té*) v. a. (du lat. *persequi*, poursuivre). Tourmenter tyranniquement et cruellement : *Néron persécuta les chrétiens. Par ext.* Importuner, presser : *les créanciers persécutent les débiteurs.* ANT. **Protéger, favoriser, encourager.**

PERSÉCUTEUR, TRICE (*pèr-sé*) n. et adj. Qui persécute : *Dioclétien fut le persécuteur des chrétiens. Par ext.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur.*

PERSÉCUTION (*pèr-sé-ku-si-on*) n. f. (lat. *persecutio*). Action de persécuter. *Spécialem.* Vexations, souffrances, martyre, imposés aux premiers chrétiens par les empereurs romains : *de Néron à Dioclétien, il y eut dix grandes persécutions.* ANT. **Protection.**

PERSÉIDES (*pèr-sé-i-de*) n. f. pl. Etoiles filantes, qui semblent venir de la constellation de Persée. S. une *perséide.*

PERSÉVÉRAMMENT (*pèr-sé-vé-ra-man*) adv. Avec persévérance. (Peu us.)

PERSÉVÉRANCE (*pèr-sé*) n. f. Qualité de celui qui persévère : *la persévérance vient à bout de tout.* Fermeté, constance dans la foi, dans la piété. ANT. **Versatilité, inconstance.**

PERSÉVÉRANT (*pèr-sé-vé-ran*), **E** adj. Qui persévère : *activité persévérante.* ANT. **Versatile, inconstant.**

PERSÉVÉRER (*pèr-sé-vé-ré*) v. n. (lat. *perseverare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Persister dans le même état d'esprit, les mêmes dispositions : *persévérer dans le mal.* Continuer, durer : *la fièvre paludéenne persévère longtemps.* ANT. **Renoncer, abandonner.**

PERSICAIRE (*pèr-si-kè-re*) n. f. Plante du genre des renouées.

PERSICOT (*pèr-si-ko*) n. m. Liqueur faite d'esprit-de-vin, de sucre, de persil et de noyaux de pêche.

PERSIENNE (*pèr-si-è-ne*) n. f. (de *Perse*). Sorte de jalousie composée de lames minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme un contrevent : *les persiennes en fer sont souvent à plusieurs vantaux qui se replient les uns sur les autres.*

Persicaire.

PERSIFLAGE (*pèr-si*) n. m. Action, discours du persifleur. Syn. IRONIE.

PERSIFLER (*pèr-si-flé*) v. a. (de *siffler*. — S'écrit cependant avec un seul *f*.) Se moquer d'une personne, d'une chose, par des paroles ironiques.

PERSIFLEUR, EUSE (*pèr, eu-ze*) n. Qui a l'habitude de persifler.

PERSIL (*pèr-si*) n. m. (gr. *petroselinon*). Plante potagère, de la famille des ombellifères : *le persil s'emploie comme condiment.*

PERSILLADE (*pèr-si, ll* mll.) n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées d'huile, de vinaigre et de persil.

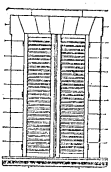
Persiennes.

PERSILLÉ (*pèr-si, ll* mll., *é*), **E** adj. Se dit, et en particulier du fromage, de ce qui est semé de petites taches verdâtres, comme si l'on y avait mis du persil.

PERSILLER (*pèr-si, ll* mll., *é*) v. a. Tacheter de petits points ou taches verdâtres.

PERSILLÈRE (*pèr-si, ll* mll.) n. f. Vase pyramidal, rempli de terre et percé de trous, à l'aide duquel on obtient du persil en toute saison.

PERSIQUE (*pèr*) adj. Qui appartient aux anciens Perses. *Archit. Ordre persique*, dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

Persil.

PERSISTANCE (*pèr-sis*) n. f. Qualité de ce qui est persistant. Action de persister.

PERSISTANT (*pèr-sis-tan*), **E** adj. Doué de persistance : *plaideur persistant.* Qui dure, qui continue : *fièvre persistante. Bot.* Qui subsiste pendant toutes les saisons : *l'oranger a des feuilles persistantes.*

PERSISTER (*pèr-sis-té*) v. n. (lat. *persistere*). Rester inébranlable : *persister dans sa résolution.* Continuer : *le mieux persiste.* ANT. **Renoncer.**

PERSONNÉ (*pèr-so-né*), **E** adj. (du lat. *persona*, masque). *Bot.* Se dit des fleurs souvent closes par une saillie interne, ce qui leur donne l'apparence des masques de théâtre ou d'un mufle d'animal. N. f. pl. Syn. de SCROFULARIACÉES.

PERSONNAGE (*pèr so-na-je*) n. m. (du lat. *persona*, rôle). Personne considérable, illustre : *la fortune fait d'un sot un personnage.* Personne quelconque, au point de vue de sa valeur morale : *un triste personnage.* Personne mise en action dans une œuvre littéraire. Rôle scénique : *les personnages de Corneille sont héroïques. Personnage allégorique*, être métaphysique ou inanimé que l'écrivain ou l'artiste personnifie (la Victoire, la Renommée, etc.).

PERSONNALISER (*pèr-so-na-li-zé*) v. a. Faire une personne fictive de : *personnaliser un vice.* V. n. Faire des personnalités. (Inus.)

PERSONNALISME (*pèr-so-na-lis-me*) n. m. Vice et conduite de celui qui rapporte tout à lui seul.

PERSONNALITÉ (*pèr-so-na*) n. f. Individualité consciente : *il faut respecter la personnalité humaine.* Caractère propre à chaque personne : *un juge doit dépouiller toute personnalité.* Personne, personnage : *hautes personnalités.* Trait injurieux tiré de l'individualité même de quelqu'un : *ne faites*

pas de personnalités. Défaut d'un homme uniquement occupé de lui-même : *la personnalité est haïssable.*

PERSONNAT (*pèr-so-na*) n. m. Bénéfice ecclésiastique donnant préséance. (Peu us.)

PERSONNE (*pèr-so-ne*) n. f. (lat. *persona*). Homme ou femme : *inviter trois personnes.* Individu considéré en lui-même : *le bonheur tient surtout à la personne. Sans acception de personnes*, sans préférence pour qui que ce soit. *Payer de sa personne*, s'exposer au péril. *Aimer sa personne*, ses aises. **Personne civile,** être moral qui a une existence juridique : *les associations légalement autorisées sont des personnes civiles. Les trois personnes divines*, la Trinité. *Gramm. Première personne*, celle qui parle ; *seconde personne*, celle à qui l'on parle ; *troisième personne*, celle de qui l'on parle. Loc. adv. **En personne,** soi-même. Pron. indéf. masc. sing. Quelqu'un, aucun, nul : *personne n'est parfaitement heureux.*

PERSONNEL, ELLE (*pèr-so-nèl, è-le*) adj. Spécial à chaque personne : *défendre ses intérêts personnels.* Egoïste : *l'enfant est très personnel. Contribution personnelle*, celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne. *Gramm. Pronoms personnels*, qui désignent les trois personnes ; ce sont :

	SINGULIER	PLURIEL
Pour la 1re personne :	je, me, moi . . .	nous.
Pour la 2e personne :	tu, te, toi.	vous.
Pour la 3e personne	il, elle, lui, le, la. / se, soi, en, y. . .	ils, elles, eux. / se, les, leur.

Mode personnel, mode qui a des terminaisons propres à marquer le changement des personnes : *il y a quatre modes personnels : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.* N. m. Ensemble des personnes occupées quelque part : *le personnel d'un théâtre, d'une imprimerie.* Ant. **Impersonnel.**

PERSONNELLEMENT (*pèr-so-nè-le-man*) adv. En personne : *répondre personnellement.*

PERSONNIFICATION (*pèr-so-ni, si-on*) n. f. Action de personnifier. Son résultat : *les personnifications sont fréquentes en poésie.* Type achevé : *Vincent de Paul fut la personnification de la bonté.*

PERSONNIFIER (*pèr-so-ni-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne : *Boileau, dans le Lutrin, a plaisamment personnifié la Mollesse.*

PERSPECTIF (*pèrs-pèk-tif*), **IVE** adj. Qui montre un objet en perspective : *dessin perspectif.*

PERSPECTIVE (*pèrs-pèk*) n. f. (du lat. *perspectum*, supin de *perspicere*, voir à travers). Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent : *les lois de la perspective.* Aspect que présentent, par rapport au lieu d'où on les regarde, divers objets vus de loin : *voilà un coteau qui fait une belle, une riante perspective. Perspective linéaire*, celle qui règle la direction et la dimension des lignes. *Perspective cavalière*, perspective de convention, destinée à donner une représentation nette des objets. *Fig.* Espérance ou crainte d'une chose probable, quoique éloignée : *avoir la perspective d'une grande fortune.* **En perspective,** loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir : *il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective.*

PERSPICACE (*pèrs-pi*) adj. (lat. *perspicax*). Qui a de la perspicacité : *critique perspicace.*

PERSPICACITÉ (*pèrs-pi*) n. f. (de *perspicace*). Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ (*pèrs-pi*) n. f. (du lat. *perspicuus*, transparent). Clarté, netteté, en parlant des idées et du style. (Vx.)

PERSPIRABLE (*pèrs-pi*) adj. Qui laisse passer à travers sa substance : *la peau est très perspirable.*

PERSPIRATION (*pèrs-pi-ra-si-on*) n. f. *Méd.* Transpiration insensible. (Peu us.)

PERSUADANT (*pèr-su-a-dan*), **E** adj. Propre à persuader : *argument persuadant.*

PERSUADER (*pèr-su-a-dé*) v. a. (lat. *persuadere*). Porter quelqu'un à croire ; le décider à faire : *on nous persuade aisément ce qui nous plaît.* **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer : *ils se sont persuadé* (ils ont persuadé à eux) *qu'on les trompait.* Ant. **Dissuader.**

PERSUASIBLE (*pèr-su-a-zi-ble*) adj. Qui peut être persuadé : *esprit persuasible.* (Peu us.)

PERSUASIF (*pèr-su-a-zif*), **IVE** adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader : *éloquence persuasive.* Ant. **Dissuasif.**

PERSUASION (*pèr-su-a-zi-on*) n. f. (lat. *persuasio*). Action de persuader : *céder à la persuasion.* Etat de l'esprit persuadé : *la persuasion donne une grande force.* Ant. **Dissuasion.**

PERSUASIVEMENT (*pèr-su-a-zi-ve-man*) adv. D'une manière persuasive.

PERSULFURÉ (*pèr-sul*) n. m. Sulfure qui contient la plus grande proportion possible de soufre

PERSULFURÉ (*pèr-sul-fu-ré*), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de persulfure.

PERTE (*pèr-te*) n. f. (du lat. *perdita*, perdue). Privation de ce dont on jouissait : *la perte d'une bourse, de la vue.* Se dit spécialem. quand la mort nous enlève quelqu'un : *pleurer la perte d'une mère.* Mort, ruine : *Richelieu voulait la perte de la maison d'Autriche. La perte de l'âme*, la damnation. Dommage : *éprouver des pertes à la Bourse.* Insuccès : *perte d'une bataille, d'un procès.* Mauvais emploi : *perte du temps. Profits et pertes*, v. PROFIT. Loc. adv. : **Avec perte,** en ayant le dessous. **A perte,** en perdant : *vendre à perte.* **A perte de vue,** hors de la portée de la vue. **En pure perte,** inutilement. Ant. **Gain, bénéfice, profit.**

PERTINACITÉ (*pèr*) n. f. (du lat. *pertinax*, opiniâtre). Entêtement. (Vx.)

PERTINEMMENT (*pèr-ti-na-man*) adv. (de *pertinent*). Avec justesse, compétence, certitude : *parler pertinemment d'une affaire.*

PERTINENCE (*pèr-ti-nan-se*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est pertinent : *contester la pertinence d'une allégation.*

PERTINENT (*pèr-ti-nan*), **E** adj. (lat. *pertinens*). Justement applicable à la chose : *raison pertinente.*

PERTUIS (*pèr-tu-i*) n. m. (du lat. *pertusus*, percé). Trou, ouverture. (Vx.) Etranglement d'un fleuve : *les pertuis de la Seine.* Détroit : *le pertuis breton.*

PERTUISANE (*pèr-tu-i-za-ne*) n. f. (ital. *partegiana*). Hallebarde dont le fer, à la base, est muni de deux oreillons.

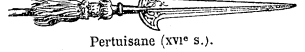

Pertuisane (XVIe s.).

PERTUISANIER (*pèr-tu-i-za-ni-é*) n. m. Soldat armé d'une pertuisane.

PERTURBATEUR, TRICE (*pèr*) n. et adj. Qui cause du trouble : *des perturbateurs de l'ordre.*

PERTURBATION (*pèr, si-on*) n. f. Trouble, désordre, notamment dans le corps de l'homme : *les perturbations du cœur ;* dans son esprit : *les perturbations de la raison* ; dans un Etat : *les perturbations sociales, financières ;* dans la marche des astres, du temps, etc. : *les perturbations atmosphériques.*

Pervenche.

PERTURBER (*pèr-tur-bé*) v. a. (lat. *perturbare*). Troubler : *perturber l'ordre public.* (Peu us.)

PÉRUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. Du Pérou : *les mines péruviennes.*

PERVENCHE (*pèr-van-che*) n. f. (lat. *pervinca*). Genre d'apocynées, qui croissent dans les endroits humides. : *les pervenches ont de jolies fleurs d'un bleu clair.*

PERVERS, E (*pèr-vèr, èr-se*) adj. (du lat. *perversus*, renversé, tordu). Dépravé : *des goûts pervers.* Qui marque la perversité : *conseils pervers.* N. Qui a de la perversité : *les pervers sont souvent des malades.* Syn. CORROMPU, VICIEUX.

PERVERSEMENT (*pèr-vèr-se-man*) adv. D'une manière perverse. (Peu us.)

PERVERSION (*pèr-vèr*) n. f. Changement de bien en mal : *la perversion des mœurs. Méd.* Altération d'une fonction normale : *les perversions du goût.*

PERVERSITÉ (*pèr-vèr*) n. f. Corruption, dépravation : *la perversité des criminels.* Action perverse : *punir des perversités.*

PERVERTIR (*pèr-vèr-tir*) v. a. (lat. *pervertere*). Faire changer moralement de bien en mal : *les mauvaises lectures pervertissent la jeunesse.* Dénaturer :

pervertir un texte. **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSABLE (*pèr-vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être perverti. (Peu us.)

PERVERTISSEMENT (*pèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action de pervertir. Son résultat.

PERVERTISSEUR, EUSE (*pèr-vèr-ti-seur, eu-ze*) adj. et n. Qui pervertit : *romans pervertisseurs.*

PESADE (*za-de*) n. f. (de l'ital. *posata*, action de se poser). Mouvement du cheval qui se lève sur ses pieds de derrière.

PESAGE (*za-je*) n. m. Action de peser : *le pesage de l'or.* Endroit où l'on pèse les jockeys, avant et après chaque course. Enceinte privilégiée autour de cet endroit : *entrer au pesage.*

PESAMMENT (*za-man*) adv. D'une manière lourde : *marcher pesamment. Fig.* Sans grâce, sans vivacité : *écrire pesamment.*

PESANT (*zan*), **E** adj. Lourd : *pesant fardeau.* Doué de pesanteur : *une bulle d'air est pesante.* Lent, pénible : *marche pesante. Fig.* : *style pesant. Joug pesant,* tyrannique. N. m. Poids. *Fig. Valoir son pesant d'or,* être parfait. Adverbialem. En poids : *dix kilogrammes pesant.* ANT. **Léger.**

PESANTEUR (*zan*) n. f. *Physiq.* Force qui semble attirer tous les corps vers le centre de la terre. Etat de ce qui est lourd : *pesanteur d'un fardeau.* Malaise : *pesanteur d'estomac. Fig.* Manque de pénétration, de vivacité : *pesanteur d'esprit, de style.* — Quand un corps tombe dans le vide, la force constante de pesanteur lui communique un mouvement uniformément accéléré, L'*accélération* du mouvement est, à Paris, de 9m, 8098 ; c'est la vitesse du corps au bout d'une seconde de chute. Dans l'air, cette loi de chute est plus ou moins modifiée suivant la forme et le poids spécifique du corps.

PÈSE-ALCOOL (*pè-zal-kol*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE.

PÈSE-BÉBÉ n. m. Balance dont l'un des plateaux est disposé en forme de nacelle, pour recevoir les jeunes enfants. Pl. des *pèse-bébés.*

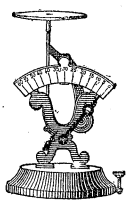

Pèse-lettre.

PESÉE (*zé*) n. f. Action de peser. Ce qu'on a pesé en une fois : *une pesée de quinine.* Effort fait avec un levier : *forcer un coffre d'une seule pesée.*

PÈSE-ESPRIT (*pè-zès-pri*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des liquides moins denses que l'eau. Pl. des *pèse-esprits.*

PÈSE-LAIT (*lè*) n. m. invar. Aréomètre à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait.

PÈSE-LETTRE (*lè-tre*) n. m. Petit appareil pour déterminer le poids d'une lettre. Pl. des *pèse-lettres.*

PÈSE-LIQUEUR (*keur*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE. Pl. des *pèse-liqueurs.*

PÈSE-MOÛT (*mou*) n. m. invar. Syn. de GLUCOMÈTRE.

PESER (*zé*) v. a. (lat. *pensare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il pèsera.*) Déterminer, par comparaison avec l'unité de poids, le poids de : *peser un pain, un paquet. Fig. Peser mûrement les choses,* les examiner attentivement. *Peser ses paroles,* parler avec circonspection. V. n. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or.* Appuyer fortement : *peser sur un levier.* Etre difficile à digérer : *le homard. la charcuterie pèsent sur l'estomac. Fig.* Causer de la peine ; être à charge : *toute obligation pèse à l'homme.*

PÈSE-SEL (*pè-ze-sèl*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des solutions salines. Pl. des *pèse-sels.* V. ARÉOMÈTRE.

PÈSE-SIROP (*ro*) n. m. invar. Syn. de ARÉOMÈTRE.

PESETA (*pé-zé*) n. f. Pièce d'argent espagnole, d'une valeur nominale de 1 franc. Pl. *pesetas* [tass].

PESETTE (*zè-te*) n. f. Petite balance de précision pour les monnaies, etc.

PESEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui fait des pesées.

PESON (*zon*) n. m. Instrument pour peser : *peson à ressort, à contrepoids.*

PESSE (*pè-se*) n. f. Genre de plantes dicotylédones aquatiques d'Europe. (On dit aussi PESSEREAU.)

PESSIMISME (*pè-si-mis-me*) n. m. (du lat. *pessimus,* très mauvais). Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal : *le pessimisme de Schopenhauer.* ANT. **Optimisme.**

PESSIMISTE (*pè-si-mis-te*) n. Partisan du pessimisme. Adjectiv : *esprit pessimiste.* ANT. **Optimiste.**

PESTE (*pès-te*) n. f. (lat. *pestis*). Maladie fébrile, épidémique, qui cause une grande mortalité. *Peste bubonique,* se dit de la peste, à cause des bubons de l'aine qui s'enflamment et se gangrènent. *Fig.* Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi!* Exclamation : *peste! que celui est beau !*

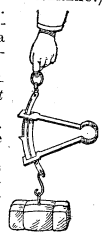

Peson.

PESTER (*pès-té*) v. n. Manifester en paroles de la mauvaise humeur : *pester contre un importun.*

PESTIFÈRE (*pès-ti*) adj. (du lat. *pestis,* peste, et *ferre,* porter). Qui communique la peste : *air pestifère.*

PESTIFÉRÉ, E (*pès-ti*) adj. et n. Attaqué de la peste : *pays pestiférés ; des pestiférés.*

PESTILENCE (*pès-ti-lan-se*) n. f. Maladie contagieuse, en général. (Vx.) *Bibl. Chaire de pestilence,* où l'on enseigne une doctrine pernicieuse.

PESTILENT (*pès-ti-lan*), **E** adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente. Fig.* Corrupteur.

PESTILENTIEL, ELLE (*pès-ti-lan-si-èl, è-le*) adj. Infecté de peste ; contagieux : *maladie pestilentielle.*

PESTUM (*pès-tom'*) n. m. Rabot à moulures.

PET (*pè*) n. m. (lat. *peditus*). Gaz qui sort du fondement avec bruit. **Pet de nonne,** beignet soufflé. Pl. des *pets de nonne.*

PÉTALE n. m. (gr *petalon*). *Bot.* Chacune des pièces de la corolle. (V. la planche PLANTE.)

PÉTALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *petalon,* feuille). Ostracisme que l'on pratiquait à Syracuse en écrivant sur des feuilles d'olivier le nom du personnage à exiler.

PÉTARADE n. f. Suite de pets que fait un cheval en ruant. Suite de détonations : *la pétarade d'un bouquet de feu d'artifice.*

PÉTARD (*tar*) n. m. (de *péter*). Engin de guerre portatif, destiné à détruire un obstacle par son explosion. Petite pièce d'artifice qui éclate avec bruit. *Fam.* Nouvelle sensationnelle ; bruit, scandale : *journal qui lance un pétard.*

PÉTARDER (*dé*) v.a. Faire sauter avec un pétard.

PÉTARDIER (*di-é*) n. m. Celui qui fabrique des pétards, ou qui les fait partir.

PÉTASE (*ta-ze*) n. m. (gr. *petasos*). Sorte de coiffure arrondie des anciens ; *le pétase ailé de Mercure.*

PÉTAUDIÈRE ou **PETAUDIÈRE** (*tó*) n. f. (de la cour du roi *Pétaud,* v. COUR). Assemblée confuse. Etablissement mal dirigé.

PÉTÉCHIAL, E, AUX adj. Relatif à la pétéchie.

PÉTÉCHIE (*chi* n. f. (ital. *petecchia*). *Méd.* Taches rougeâtres qui se montrent sur la peau dans certaines maladies, particulièrement la peste.

PET-EN-L'AIR (*pè-tan-lèr*) n. m. invar. Veston de chambre fort court.

PÉTER ou **PETER** (*pe-té*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire un pet. *Fig.* Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu.*

PÉTEUR, EUSE (*eu-ze*) et *pop* **PÉTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT (*ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui pétille. *feu, esprit, regard pétillant.*

PÉTILLEMENT (*ti. ll* mll., *e-man*) n. m. Action de pétiller : *le pétillement du bois vert dans le feu.*

PÉTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. n. Eclater avec un petit bruit réitéré : *le châtaignier pétille en brûlant. Fig.* Briller d'un vif éclat : *des yeux qui pétillent.* Jaillir avec éclat : *les traits d'esprit pétillent chez*

Voltaire. Pétiller de, être transporté de, montrer avec éclat : *pétiller d'impatience, d'esprit, de joie.*

PÉTIOLE (*si*) n. m. (du lat. *petiolus*, petit pied). *Bot.* Support de la feuille, qu'on appelle vulgairement *queue*. (V. la planche PLANTE.)

PÉTIOLÉ, E (*si-o*) adj. Porté par un pétiole : *feuille brièvement pétiolée.*

PETIT (*ti*), **E** adj. De faibles dimensions : *petit paquet ; petit jardin.* Très jeune : *quand j'étais petit.* *Fig.* De peu d'importance, de peu de valeur : *petit capital ; petites affaires.* Qui s'humilie par respect ou par crainte : *qui se fait petit, on le mange.* Qui manque de noblesse, de dignité, de générosité : *l'avare est toujours petit.* Terme d'affection ou de dédain : *mon petit ami ; mon petit monsieur. Le petit monde*, le bas peuple. *Petit esprit*, homme à idées étroites. Substantiv. Jeune enfant, jeune animal : *mon cher petit ; une chienne et ses petits.* Loc. adv. : **En petit**, en raccourci. **Petit à petit**, peu à peu. N. m. pl. Les faibles, les pauvres, les humbles : *malheur aux petits !* ANT. **Grand, considérable.**

PETITE-FILLE (*ll* mll.) n. f. Fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des *petites-filles.*

PETITE-MAÎTRESSE (*trè-se*) n. f. V. PETIT-MAÎTRE.

PETITEMENT (*man*) adv. En faible quantité : *ne buvez d'alcool que petitement.* Au moins : *il a un million, petitement.* Mesquinement : *vivre petitement.* Bassement : *se venger petitement.* ANT. **Grandement.**

PETITES-MAISONS (*mè-zon*) n. f. pl. Hôpital de fous, en général. (V. *Part. hist.*)

PETITESSE (*tè-se*) n. f. Faible étendue, faible volume : *la petitesse de la taille.* Modicité : *petitesse d'un revenu. Fig.* Faiblesse, bassesse : *petitesse d'esprit, de cœur.* Acte qui dénote cette nature : *commettre des petitesses.* ANT. **Grandeur.**

PETIT-FILS (*fiss*) n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. Pl. des *petits-fils.*

PETIT-GRIS (*gri*) n. m. Variété d'écureuil de la Russie et de la Sibérie. Fourrure fournie par cet animal : *le petit-gris est fort estimé.* Pl. des *petits-gris.*

PÉTITION (*si-on*) n. f. (lat. *petitio*). Demande par écrit, adressée à une autorité : *pétition de sinistrés. Rhétor. Pétition de principe*, raisonnement vicieux, qui consiste à tenir pour vrai ce qu'il s'agit précisément de démontrer.

PÉTITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. Qui présente, qui signe une pétition.

PÉTITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de pétitionner : *organiser un vaste pétitionnement.*

PÉTITIONNER (*si-o-né*) v. n. Adresser une pétition. Faire des pétitions.

PETIT-LAIT (*lè*) n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

PETIT-MAÎTRE (*mè-tre*), **PETITE-MAÎTRESSE** (*mè-trè-se*) n. Jeune élégant ou élégante, dont les manières sont ridiculement prétentieuses. Pl. des *petits-maîtres*, des *petites-maîtresses.*

PETIT-NEVEU n. m. **PETITE-NIÈCE** n. f. Fils, fille du neveu ou de la nièce. Au pl. Descendants : *nos petits-neveux en sauront plus que nous.* Pl. des *petits-neveux*, des *petites-nièces.*

PÉTITOIRE n. m. et adj. (lat. *petitorius*). Se dit d'une demande faite en justice pour se faire reconnaître la propriété d'un immeuble : *requête pétitoire.*

PETIT-PÈRE n. m. Ermite de Saint-Augustin. (Vx.) Pl. des *petits-pères.*

Pétoncle.

PETITS-ENFANTS (*ti-zan-fan*) n. m. pl. Les enfants du fils ou de la fille. (N'a pas de sing.)

PÉTOIRE n. f. Canonnière en sureau. *Fam.* Mauvais fusil.

PETON n. m. *Fam.* Petit pied.

PÉTONCLE n. m. (lat. *pectunculus*). Genre de mollusques lamellibranches de presque toutes les mers.

PÉTRÉ, E adj. Pierreux (en T. de géogr., prend une majuscule) : *l'Arabie Pétrée.* (Peu us. autrement.)

PÉTREL (*trèl*) n. m. Oiseau de mer palmipède : *le pétrel accompagne au loin les voiliers.*

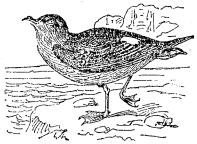

Pétrel.

PÉTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. (du lat. *petra*, pierre *Anat.* Qui a rapport qui appartient au rocher.

PÉTRIE, adj. Mis en pâte : *farine pétrie. Fig.* Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil.*

PETRIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui a la faculté de pétrifier : *la fontaine pétrifiante de Saint-Allyre.*

PÉTRIFICATION (*si-on*) n. f. (de *pétrifier*). Phénomène par lequel la substance d'un corps organique est remplacée par une substance pierreuse : *la pétrification des bois.* Incrustation, phénomène par lequel les corps plongés dans certaines eaux s'y couvrent d'une couche pierreuse.

PÉTRIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *petra*, pierre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Changer en pierre. *Fig.* Rendre immobile de stupéfaction : *apparition qui pétrifie un voleur.*

Pétrin.

PÉTRIN n. m. (lat. *pistrinum*). Sorte de coffre dans lequel on pétrit le pain. *Fig.* et *fam. Etre, mettre dans le pétrin*, dans l'embarras.

PÉTRIR v. a. (lat. pop. *pisturire*). Malaxer de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte. Presser l'argile avec les mains. *Fig.* Former, façonner : *on pétrit aisément les jeunes esprits.*

PÉTRISSABLE (*tri-sa-ble*) adj. Qui peut être pétri : *pâte pétrissable.*

PÉTRISSAGE (*tri-sa-je*) ou **PÉTRISSEMENT** (*tri-se-man*) n. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR, EUSE (*tri-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui pétrit la pâte. N. f. Machine à pétrir.

PÉTROGALE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, d'Australie.

PÉTROGRAPHIE n. f. (du gr. *petros*, pierre, et *graphé*, description). Etude des roches de l'écorce terrestre.

PÉTROLE n. m. (du lat. *petra*, pierre, et *oleum*, huile). Huile minérale, provenant de sources situées notamment en Asie et en Amérique : *le pétrole est abondant dans le Caucase.* — Le pétrole, employé pour l'éclairage, le chauffage, le graissage, existe dans les entrailles de la terre, particulièrement aux Etats-Unis (Pensylvanie) et au Caucase (Bakou). On l'extrait en forant des puits dont on n'arrive pas toujours à maîtriser le débit. Le pétrole brut doit être raffiné pour servir à l'éclairage, et ce raffinage par distillation donne en outre des essences, de la paraffine, de la vaseline, etc. L'*essence de pétrole*, employée aussi à l'éclairage, est très dangereuse à cause de son inflammabilité. En cas d'incendie, il faut jeter sur le foyer non pas de l'eau, mais des torchons, de la terre, des cendres.

PÉTROLERIE (*rî*) n. f. Usine à pétrole.

PÉTROLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui se sert de pétrole pour incendier.

PÉTROLIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au pétrole : *industrie pétrolière ; navire pétrolier.*

PÉTROLIFÈRE adj. Qui contient, produit du pétrole : *les districts pétrolifères du Caucase.*

PÉTROSILEX (*lèks*) n. m. Variété de feldspath. Toute pierre qui a l'apparence du silex.

PÉTULAMMENT (*la-man*) adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT (*lan*), **E** adj. (lat. *petulans*). Vif, impétueux ; qui a peine à se contenir : *écolier pétulant.*

PETUN n. m. (mot brésil.). Tabac. (Vx.)

PÉTUNER (*né*) v. n. User du tabac. (Vx.)

PÉTUNIA n. m. Genre de solanées, à fleurs ornementales.

PÉTUNSÉ ou **PÉTUNZÉ** n. m. (mot chinois). Variété de feldspath, dont on se sert en Chine pour faire la porcelaine.

Pétunia.

PEU (lat. *paucum*) adv. de quantité, opposé à BEAUCOUP. N. m. Petite quantité : *le peu que je possède; vivre de peu. Homme de peu*, de basse condition. Loc. adv. : **Dans peu, sous peu,** bientôt. **Depuis peu,** récemment. **Un peu fort, un peu loin,** qui étonne ou vexe beaucoup, qui dépasse les bornes. **Peu à peu,** lentement, insensiblement. **A peu près à peu de chose près,** presque, environ. **Quelque peu,** un peu. **Tant soit peu,** très peu. Loc. conj. : **Pour peu que, si peu que,** quelque faiblement que. ANT. **Beaucoup.**

PEUPLADE n. f. Société humaine incomplètement organisée : *les peuplades nègres de l'Afrique.*

PEUPLE n. m. (lat. *populus*). Multitude d'hommes : 1° formant une nation : *le peuple français;* 2° appartenant à plusieurs nationalités, mais groupés sous une même autorité : *les peuples de la Yougoslavie. Le peuple de Dieu,* les Juifs. Partie la plus nombreuse et la moins riche, la moins cultivée des habitants d'une ville, d'un pays, etc. : *la noblesse et le peuple. Le petit peuple,* les derniers de cette classe.

PEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de peupler : *le peuplement de l'Ouest américain a été très rapide.* Etat de ce qui est peuplé : *le peuplement d'une colonie, d'une garenne.* ANT. **Dépeuplement.**

PEUPLER (*plé*) v. a. Etablir des hommes, des animaux, des végétaux, dans un endroit où ils n'étaient pas auparavant : *Romulus peupla Rome; peupler un étang d'alevins.* V. n. Se multiplier par la génération : *les rats peuplent beaucoup.* ANT. **Dépeupler.**

PEUPLERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de peupliers.

PEUPLIER (*pli-é*) n. m. (lat. *populus*). Genre de salicinées de l'hémisphère boréal, croissant dans les régions tempérées et humides. — Il y a plusieurs

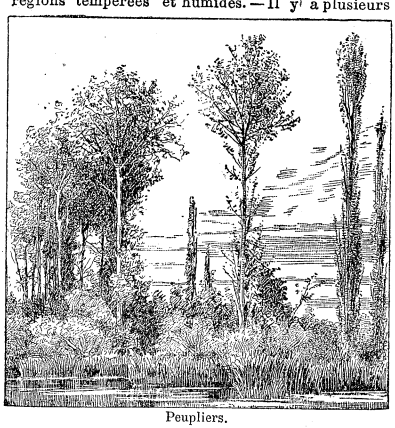
Peupliers.

espèces de peupliers : le *peuplier blanc, noir,* le *peuplier tremble,* qui ne dépasse pas 20 mètres, le *peuplier argenté* et le *peuplier d'Italie* ou *pyramidal,* qui atteint 40 mètres, etc.

PEUR n. f. (lat. *pavor*). Sentiment d'inquiétude, en présence ou à la pensée du danger : *ne causez pas de peur aux enfants. Avoir peur,* craindre : *j'ai peur que cela ne vous incommode; je n'ai pas peur qu'il me trahisse. Mourir de peur,* éprouver une peur extrême. *En être quitte pour la peur, avoir plus de peur que de mal,* échapper complètement ou presque complètement au danger. *Laid à faire peur,* très laid. **De peur,** loc. adv. Par un sentiment de peur. **De peur de,** loc. prép. ; **de peur que,** loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que.

PEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière peureuse : *fuir peureusement devant un danger.*

PEUREUX, EUSE (*reû, eu ze*) adj. et n. Qui a souvent peur : *le lièvre est peureux.* Lâche, poltron, pusillanime. ANT. **Brave, courageux, hardi.**

PEUT-ÊTRE (*peu-tè-tre*) loc. adv. Qui marque la possibilité, le doute : *il viendra peut-être.* Substantiv. et invar. : *ne vous reposez pas sur des peut-être.*

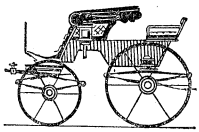
Phaéton.

PHACOCHÈRE n. m. Genre de mammifères africains, voisins des sangliers.

PHAÉTON n. m. (de *Phaéton* n. mythol.) Cocher, charretier. Voiture haute, à quatre roues, légère et découverte, à deux sièges parallèles, pour quatre personnes.

PHAGÉDÉNIQUE adj. (du gr. *phagedaina,* faim dévorante). Qui ronge les chairs : *ulcère phagédénique.*

PHAGÉDÉNISME (*nis-me*) n. m. Extension indéfinie d'un ulcère qui semble ronger les chairs.

Phalanger.

PHAGOGYTE n. m. (du gr. *phagein,* manger, et *kutos* cellule). Cellule capable d'englober et de digérer des particules organiques ou inorganiques voisines.

PHAGOCYTOSE (*tô-ze*) n. f. Fonction des phagocytes, découverte par Metchnikof.

PHALANGE n. f. (gr. *phalagx*). *Antiq. gr.* Corps de piquiers pesamment armés : *la phalange macédonienne fut l'instrument des victoires d'Alexandre. Poétiq.* Armée ; corps de troupes : *les phalanges républicaines. Anat.* Chacun des petits os qui composent les doigts et les orteils.

PHALANGER (*jé*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux d'Océanie, dont certaines espèces sont appelées *couscous.*

PHALANGETTE (*jè-te*) n. f. Dernière phalange des doigts, celle qui porte l'ongle.

PHALANGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux phalanges.

PHALANGINE n. f. Seconde phalange des os qui en ont trois.

PHALANGITE n. m. Soldat de la phalange.

PHALANSTÈRE (*lans-tè-re*) n. m. Dans le système de Fourier, habitation de la commune sociétaire.

PHALANSTÉRIEN, ENNE (*lans-té-ri-in, è-ne* n. Habitant d'un phalanstère. Partisan de la doctrine sociale de Fourier. Adj. Qui se rapporte au phalanstère ou à ses habitants.

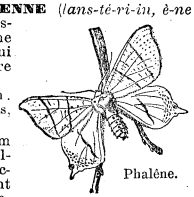
Phalène.

PHALAROPE n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions arctiques.

PHALÈNE n. f. Nom donné à différents papillons crépusculaires ou nocturnes, appelés également *géomètres,* et dont les chenilles sont dites *arpenteuses.* (Certains poètes ont fait ce nom du masculin.)

PHALÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, communs en France.

PHANÉROGAME adj. (du gr. *phaneros,* visible, et *gamos,* mariage). Se dit des plantes dont les organes de reproduction sont apparents. N. f. pl. Division du règne végétal, comprenant toutes les plantes qui

possèdent ce caractère. S. une *phanérogame*. ANT. **Cryptogame.**

PHARAMINEUX, EUSE (*fa, neû, eu-ze*) adj. *Pop.* Etonnant, prodigieux : *succès pharamineux.*

PHARAON n. m. Titre des anciens rois d'Egypte. Jeu de cartes analogue au baccara.

PHARAONIQUE adj. Qui a rapport aux pharaons.

PHARE n. m. (du gr. *Pharos*, île située près d'Alexandrie, où Ptolémée Philadelphe fit élever une tour de marbre blanc du haut de laquelle on découvrait les vaisseaux à 100 milles en mer). Tour surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit : *les phares se distinguent par la coloration de leurs feux. Fig.* Celui, ce qui éclaire, guide. *Mar.* Ensemble des voiles d'un mât : *le phare d'artimon. Carros.* Lanterne à grande puissance éclairante.

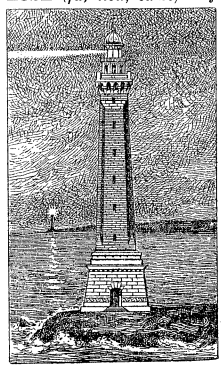

Phare.

PHARILLON (*ri, ll* mll., *on*) n. m. Petit phare. Réchaud à feu pour attirer le poisson. Pêche ainsi faite.

PHARISAÏQUE (*za-i-ke*) adj. Qui tient du caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrite.

PHARISAÏQUEMENT (*za-i-ke-man*) adv. A la manière des pharisiens.

PHARISAÏSME (*za-i-sme*) n. m. Caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrisie.

PHARISIEN (*zi-in*) n. m. (gr. *pharisaios*). Membre d'une secte de Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. *Fig.* Celui qui n'a que l'ostentation de la vertu. — Sous un rigorisme apparent, les *pharisiens* cachaient les mœurs les plus dissolues. Jésus-Christ ayant démasqué leur orgueil et leur hypocrisie en les comparant à des sépulcres blanchis, ils se liguèrent contre lui avec les princes des prêtres, ameutèrent la populace et le firent condamner au supplice de la croix. Ce mot se dit figurément des faux dévots, de ceux qui n'ont que le masque de la piété et de la vertu.

PHARMACEUTIQUE adj. Qui appartient, a rapport à la pharmacie : *préparation pharmaceutique.* N. f. Partie de la médecine, qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE (*si*) n. f. (du gr. *pharmakon*, remède). Art de préparer les médicaments : *étudier la pharmacie.* Profession de pharmacien : *les célébrités de la pharmacie.* Laboratoire, boutique du pharmacien : *les bocaux d'une pharmacie.* Collection portative de médicaments : *pharmacie de poche.* — Une petite pharmacie de famille doit se composer des médicaments suivants : *révulsifs :* alcool camphré, sel de nitre, sinapismes Rigollot, ammoniaque ou alcali volatil, farine de moutarde, extrait de Saturne ; *analgésiques :* baume tranquille, laudanum de Sydenham, antipyrine ; *vomitifs :* ipécacuana ; *purgatifs :* manne, magnésie calcinée, huile de ricin, sulfate de soude, rhubarbe ; *constipants :* bismuth (sous-nitrate), naphtol-β ; *antifébrile :* quinine ; *somnifères :* chloral, sulfonal ; *antiseptiques :* sublim., acide phénique ; *divers :* coton hydrophile, bandes de toile, sparadrap ou diachylon, taffetas gommé, taffetas d'Angleterre, nitrate d'argent, éther, alcool, farine de lin, bicarbonate de soude, vaseline, poudre d'amidon.

PHARMACIEN (*si-in*). **ENNE** n. Celui, celle qui exerce la pharmacie : *les pharmaciens ne peuvent délivrer certains médicaments sans ordonnance.*

PHARMACOLOGIE (*ji*) n. f. Théorie des médicaments et de leur emploi.

PHARMACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la pharmacologie : *la science pharmacologique.*

PHARMACOPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *pharmakon*, remède, et *poiein*, faire). Recueil des recettes ou formules pour préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE n. m. Vendeur de drogues. Charlatan. (Peu us.)

PHARYNGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Du pharynx : *les muscles pharyngiens.*

PHARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx.

PHARYNGO-LARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx et du larynx.

PHARYNGOSCOPE (*gho-sko-pe*) n. m. Appareil permettant l'examen du pharynx.

PHARYNX (*rinks*) n. m. (gr. *pharunx*). Gosier, partie supérieure de l'œsophage : *le pharynx donne passage à l'air de la respiration.*

PHASCOLOME (*fas-ko*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux de l'Australie.

PHASE (*fa-ze*) n. f. (gr. *phasis*). Apparence variable, sous laquelle une planète se présente successivement à nos regards pendant la durée de sa révolution : *phases de la lune. Fig.* Se dit des changements successifs : *les phases d'une maladie, du progrès.*

PHASIANIDÉS (*zi-a-ni-dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés, comprenant les coqs, faisans, cailles, perdrix, paons, etc. S. un *phasianidé.*

PHASME n. m. Genre d'insectes orthoptères des régions chaudes de l'Amérique : *les phasmes, aux formes bizarres, se confondent souvent avec les tiges et les feuilles des plantes sur lesquelles ils vivent.*

PHÉBUS (*buss*) n. m. (de *Phébus*, autre nom d'Apollon). *Fam.* Style obscur et ampoulé ; galimatias : *donner dans le phébus.*

PHELLANDRIE (*fèl-lan-drî*) n. f. Genre d'ombellifères des endroits marécageux, qu'on nomme souvent *ciguës d'eau.*

PHELLOGÈNE (*fèl-lo*) adj. (du gr. *phellos*, liège, et *gennân*, engendrer). Se dit de l'assise génératrice du liège.

PHÉNAKISTISCOPE (*kis-tis-ko-pe*) n. m. (du gr. *phenax, akos*, trompeur, et *skopein*, examiner). *Physiq.* Appareil qui donne l'illusion du mouvement au moyen de la persistance des sensations optiques. — Le phénakistiscope se compose d'un cylindre tournant, dans lequel on met des dessins représentant les phases successives d'un mouvement, que l'on regarde à travers les fenêtres longitudinales pratiquées sur ce cylindre.

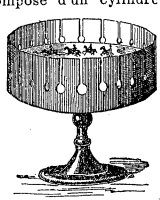

Phénakistiscope.

PHÉNANTHRÈNE n. m Carbure que l'on trouve avec l'anthracène dans le goudron de houille.

PHÉNATE n. m. Combinaison du phénol avec un alcali.

PHÉNICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Phénicie : *des colons phéniciens fondèrent Carthage.* — ART PHÉNICIEN. Les Phéniciens n'ont pas eu d'art original : ils se sont bornés à exécuter et à transporter dans tout le monde antique des imitations à peine déguisées des arts égyptien, assyrien et grec. Ces œuvres composites se retrouvent, en petit nombre, en Syrie, à Chypre, à Carthage, à Malte. L'architecture religieuse est représentée par des autels de pierre, par des temples quadrangulaires. Les tombeaux ont la forme de caveaux creusés dans le roc, renfermant, avec le sarcophage, tout un mobilier funéraire. D'inspiration égyptienne, puis assyrienne, grecque enfin, la sculpture phénicienne est représentée par des sarcophages, des bas-reliefs, des stèles, des statuettes. Les mêmes influences se retrouvent dans les terres cuites. Les Phéniciens ont, sinon inventé, du moins perfectionné la fabrication du verre. Ils étaient renommés dans l'art de ciseler les métaux.

PHÉNIQUE adj. *Acide phénique*, syn. de PHÉNOL.

PHÉNIX (*nikss*) n. m. Oiseau fabuleux. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne supérieure, unique dans son genre : *le phénix des beaux esprits.*

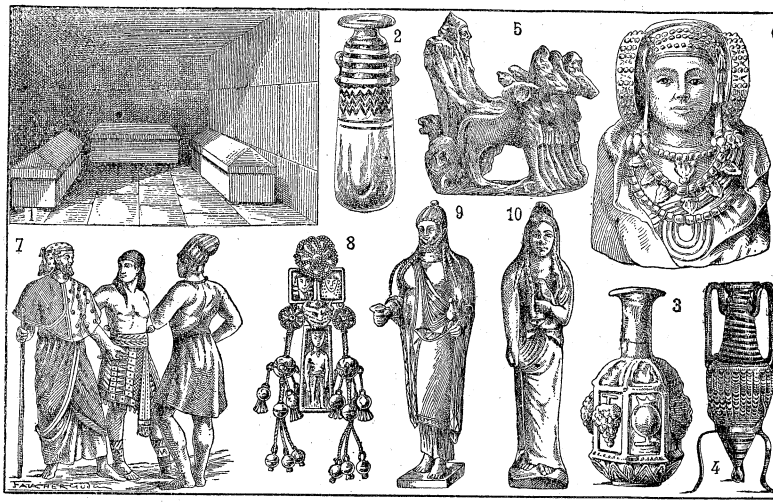

ART PHÉNICIEN : 1. Chambre sépulcrale d'Amathonte ; 2, 3, 4. Vases en verre ; 5. Char en terre cuite (musée du Louvre) ; 6. Buste (musée du Louvre) ; 7. Types de Phéniciens ; 8. Pendant d'oreilles ; 9. Le prêtre à la colombe (statuette du musée de New-York) ; 10. La déesse Astarté (statuette du musée du Louvre).

PHÉNOL n. m. (du gr. *phainein*, briller). Composé C^6H^5 (OH), dérivé du benzène et que l'on extrait des huiles provenant de la distillation du goudron de houille. (Syn. ACIDE PHÉNIQUE.) — Le *phénol* est un bon désinfectant : il sert aussi à préparer certains colorants et certains médicaments.

PHÉNOLS n. m. pl. Nom générique de composés analogues au phénol et dérivant des hydrocarbures, comme le phénol dérive du benzène. S. un *phénol*.

PHÉNOMÉNAL, E, AUX adj. Qui tient du phénomène. *Fam.* Très étonnant.

PHÉNOMÉNALEMENT (*man*) adv. D'une manière prodigieuse.

PHÉNOMÉNALITÉ n. f. *Philos.* Caractère du phénomène.

PHÉNOMÈNE n. m. (du gr. *phainomenon*, ce qui apparaît). Tout ce qui est perçu par les sens ou par la conscience : *les phénomènes externes et les phénomènes internes*. Fait naturel qui frappe la vue et l'imagination : *les météores sont des phénomènes*. (V. MÉTÉORE.) Etre ou objet qui offre quelque chose d'anormal, de surprenant : *montrer des phénomènes à la foire*. Personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions. Ce qui est rare : *c'est un phénomène de vous voir*.

PHÉNOMÉNISME (*nis-me*) n. m. Théorie philosophique, qui n'admet d'autre réalité que celle des phénomènes.

PHÉNYLAMINE n. f. Base organique dérivant de l'ammoniaque : *la phénylamine proprement dite n'est autre que l'aniline*.

PHÉNYLE n. m. Radical (C^6H^5) monovalent, dont l'hydrure constitue le benzène et qui n'a jamais été isolé.

PHÉOPHYCÉES (*fé-o-fi-sé*) n. f. pl. V. PHYCOÏDÉES.

PHÉOSPORÉES (*fé-os-po-ré*) n. f. pl. Famille d'algues marines brunes. S. une *phéosporée*.

PHILANTHROPE n. m. (du gr. *philos*, ami, et *anthrôpos*, homme. Celui qui aime les hommes, qui s'occupe d'améliorer leur sort : *Montyon fut un philanthrope*. ANT. **Misanthrope.**

PHILANTHROPIE (*pî*) n. f. (de *philanthrope*). Amour de l'humanité. ANT. **Misanthropie.**

PHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la philanthropie. Inspiré par la philanthropie : *création philanthropique*.

PHILANTHROPISME (*pis-me*) n. m. Système des philanthropes.

PHILATÉLISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *ateleia*, affranchissement). Science, étude des timbres-poste. (On dit aussi PHILATÉLIE n. f.)

PHILATÉLISTE (*lis-te*) n. Collectionneur de timbres-poste.

PHILHARMONIE (*ni*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et de *harmonie*). Amour passionné de la musique.

PHILHARMONIQUE adj. (de *philharmonie*). Qui aime la musique, les concerts. Se dit de certaines sociétés d'amateurs de musique : *société philharmonique*.

PHILHELLÈNE (*fi-lèl-lè-ne*) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *Hellên*, Grec). Ami des Hellènes ou Grecs modernes.

PHILHELLÉNISME (*fi-lèl-lé-nis-me*) n. m. Amour des Grecs modernes. Intérêt qu'ils inspirent : *le philhellénisme fut très à la mode vers 1820*.

PHILIBEG ou **FILIBEG** (*bègh*) n. m. Jupon court des montagnards ou *highlanders* écossais.

PHILIPPIQUE (*li-pi-ke*) n. f. Discours violent et personnel. (V. *Part. hist.*)

PHILOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *logos*, discours). Science qui envisage les œuvres littéraires et les langues sous le rapport de l'érudition, de la critique des textes et de la grammaire. Science de la vie intellectuelle, sociale, artistique d'un ou de plusieurs peuples : *la philologie classique*.

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques*.

PHILOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la philologie : *étudier philologiquement un texte*.

PHILOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique : *Michel Bréal, Gaston Paris, etc., furent des philologues distingués*.

PHILOMATHIQUE adj. (du gr. *philos*, ami, et *mathein*, apprendre). Qui aime, cultive les sciences : *société philomathique*.

PHILOMÈLE n. f. Nom poétique du rossignol. (V. *Part. hist.*)

PHILONTHE n. m. Genre d'insectes coléoptères à reflets métalliques, communs dans les bolets, agarics, etc.

PHILOSOPHALE (*zo*) adj. f. *Pierre philosophale*, pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transmutation des métaux en or. *Fig.* Chose impossible à trouver : *le bien-être universel est la pierre philosophale des humanitaires.*

PHILOSOPHE (*zo-fe*) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *sophia*, sagesse). *Antiq. gr.* Celui qui étudiait la nature : *les philosophes ioniens furent surtout des physiciens.* Auj., celui qui étudie la philosophie. Sage ; résigné aux coups du sort ; qui mène une vie tranquille et retirée. Adjectiv. : *soyez philosophe.*

PHILOSOPHER (*zo-fé*) v. n. S'occuper de méditations philosophiques. Discuter, raisonner à perte de vue : *philosopher sur la mort.*

PHILOSOPHIE (*zo-fî*) n. f. (de *philosophe*). Science générale des êtres, des principes et des causes : *chaque science particulière a sa philosophie.* Système particulier à un philosophe célèbre, à une école, à une époque : *la philosophie d'Aristote.* Élévation d'esprit, raison, résignation, qui met au-dessus des accidents de la vie, des préjugés, de l'amour des richesses, etc. : *supporter le malheur avec philosophie.* Classe, cours où l'on enseigne la psychologie, la morale, la logique et la métaphysique : *faire sa philosophie.* — Les penseurs qui ont entouré la philosophie du plus grand éclat sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Zénon, etc. ; chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle ; depuis le moyen âge jusqu'à nous : Abélard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke, Spinoza, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibniz, Kant, Condillac, Hegel, etc., et, de nos jours, en France : Maine de Biran, Aug. Comte, Renouvier, etc.

PHILOSOPHIQUE (*zo*) adj. Qui appartient à la philosophie : *discussion philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT (*zo, ke-man*) adv. D'une manière philosophique : *accepter philosophiquement une déception.*

PHILOSOPHISME (*zo-fis-me*) n. m. Fausse philosophie ; abus de la philosophie.

PHILOTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *tekhnê*, art). Amour des arts.

PHILOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui aime les arts, les cultive, les vulgarise : *société philotechnique.*

PHILTRE n. m. (gr. *philtron*). Breuvage propre à inspirer l'amour, ou toute autre passion.

PHLÉBITE n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine). Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine, et *graphê*, description). Traité, description des veines.

PHLÉBOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la phlébographie.

PHLÉBORRAGIE (*bo-ra-jî*) n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine, et *rhagê*, éruption). Rupture d'une veine, écoulement de sang provenant d'une veine.

PHLÉBOTOME n. m. Lancette dont on se sert pour la phlébotomie.

PHLÉBOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine, et *tomê*, section). Nom scientifique de la saignée.

PHLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f. (du gr. *phlegmasia*, écoulement). Inflammation interne : *phlegmasie intestinale.* (Quelques-uns écrivent FLEGMASIE.)

PHLEGMASIQUE (*fleg-ma-zi-ke*) adj. Qui tient de la phlegmasie, de l'inflammation.

PHLEGMON ou **FLEGMON** (*flègh-mon*) n. m. (gr. *phlegmonê*). Inflammation du tissu cellulaire ou conjonctif : *phlegmon généralisé.*

PHLEGMONEUX (*flègh*) ou **FLEGMONEUX, EUSE** (*mo-neû, eu-ze*) adj. De la nature du phlegmon : *affection phlegmoneuse.*

PHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) n. m. (du gr. *phlogistikos*, qui brûle). Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE (*ghô-ze*) n. f. (gr. *phlogôsis*). *Méd.* Inflammation peu intense, produite par une brûlure ou une substance caustique.

PHLOX (*floks*) n. f. Genre de polémoniacées ornementales, à fleurs variées et disposées en panicule.

PHLYCTÈNE (*flik*) n. f. (du gr. *phluktaina*, bouillonnement). Ampoule vésiculaire transparente, formée par de la sérosité sous-épidermique.

PHOBIE (*fo-bî*) n. f. (du gr. *phobos*, peur). Peur irraisonnée, obsédante, angoissante, que certains malades éprouvent dans des circonstances déterminées.

PHOCÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. et n. De Phocée : *des colons phocéens fondèrent Marseille.*

PHOCIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. et n. De la Phocide.

PHŒNIX (*fé-niks*) n. m. Palmier cultivé dans les régions tempérées comme plante d'appartement.

PHOLADE n. f. Mollusque lamellibranche, qui vit enfoncé dans les roches : *les pholades peuvent émettre une forte phosphorescence.* (V. MOLLUSQUES.)

PHONATION (*si-on*) n. f. (du gr. *phônê*, voix). Ensemble des phénomènes qui concourent à la production de la voix.

PHONAUTOGRAPHE (*nô*) n. m. (du gr. *phônê*, voix, et de *autographe*). Appareil acoustique pour enregistrer les vibrations.

PHONÈME (gr. *phonêma*) n. m. Elément sonore du langage (son ou articulation).

PHONÉTIQUE adj. (du gr. *phônê*, voix). Qui exprime le son. *Écriture phonétique*, celle qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique. N. f. Partie de la grammaire, qui traite des sons et des articulations.

PHONÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue phonétique.

PHONÉTISME (*tis-me*) n. m. Représentation par l'écriture des sons vocaux. (Peu us.)

PHONIQUE adj. Qui a rapport aux sons. *Signe phonique*, destiné à représenter les sons de la voix.

PHONOGRAPHE n. m. (du gr. *phônê*, voix, et *graphein*, inscrire). Appareil qui enregistre et reproduit les sons. — Le *phonographe*, imaginé par le Français Ch. Cros et construit pour la première fois par Édison, permet aujourd'hui, grâce à de nombreux perfectionnements, de reproduire parfaitement la parole, le chant, le timbre même des instruments. Tout phonographe se compose de trois parties : un *récepteur*, un *enregistreur* et un *reproducteur*. Le récepteur, E, est un cornet acoustique renversé, dont le fond est fermé par un diaphragme métallique T, muni en son centre d'une fine aiguille d'ivoire P, retenue par un ressort R. L'enregistreur est constitué par un cylindre C, de cire durcie, ou un disque en ébonite, dont la surface, F, se déplace par un mouvement mécanique de rotation, sous la pointe d'ivoire. Celle-ci, quand une série de sons se produit à l'entrée du récepteur, trace dans la cire ou l'ébonite un sillon de profondeur variable. Pour reproduire ces sons enregistrés, il suffira de placer dans ce sillon, en faisant tourner le cylindre ou le disque à la même allure que pendant la première opération, l'aiguille du *reproducteur*, petite lame vibrante ou feuille de papier rigide, dont les vibrations renouvelleront exactement celles du diaphragme du récepteur.

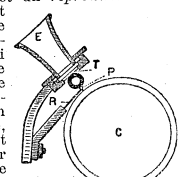

Coupe transparente et schématiqued'un phonographe.

PHONOGRAPHIE (*fî*) n. f. *Gramm.* Manière de figurer les sons des mots. *Physiq.* Manière graphique de représenter les vibrations des corps sonores.

PHONOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la phonographie.

PHONOLITHE ou **PHONOLITE** n. f. Roche volcanique, qui sonne quand on la frappe avec un marteau : *la phonolithe est commune dans le Velay.*

PHONOMÈTRE n. m. (du gr. *phônê*, voix, et *metron*, mesure). Instrument propre à mesurer l'intensité des sons.

PHONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *phonomètre*). Art de mesurer l'intensité des sons de la voix.

PHOQUE n. m. (lat. *phoca*). Genre de mammifères pinnipèdes, des mers froides et tempérées, mais qui abondent surtout dans les

Phoques.

régions polaires : *on chasse les phoques pour leur peau et pour leur huile.*

PHORMION ou **PHORMIUM** (*mi-om*) n. m. Genre de liliacées, dont les feuilles fournissent des fibres textiles : *le* phormium tenax *est appelé aussi* lin de la Nouvelle-Zélande.

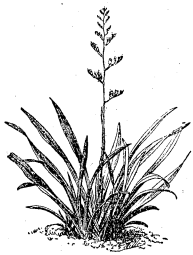
Phormium.

PHOSPHATE (*fos-fate*), n. m. Sel de l'acide phosphorique : *les phosphates sont de précieux engrais.*

PHOSPHATÉ (*fos-fa-té*), **E** adj. Qui contient du phosphate : *craie phosphatée.*

PHOSPHATIQUE (*fos-fa*) adj. Qui contient des combinaisons phosphoriques.

PHOSPHÈNE (*fos-fè-ne*) n. m. Sensation lumineuse résultant de la compression de l'œil quand les paupières sont fermées.

PHOSPHINES (*fos-fi-ne*) n. f. pl. Classe de composés organiques, dérivant de l'hydrogène phosphoré. S. une *phosphine.*

PHOSPHITE (*fos-fi-te*) n. m. Sel de l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE (*fos-fo-re*) n. m. (du gr. *phôs*, lumière, et *phoros*, qui porte). Corps simple (P), transparent, incolore ou légèrement ambré, très inflammable, lumineux dans l'obscurité, et dont l'odeur rappelle un peu celle de l'ail : *le phosphore fut découvert par Brandt en 1669.* — Le *phosphore* existe dans la nature à l'état de phosphate ; on en trouve également dans les os, le système nerveux, l'urine et dans la laitance des poissons. Il fond à 44° et bout à 280°,5 ; sa densité à 0° est 1,83. Soluble dans le sulfure de carbone, il se transforme, lorsqu'on le chauffe dans le vide ou dans l'azote à 240°, en un produit dit *phosphore rouge.* Ce phosphore n'est pas vénéneux, tandis que le premier est un poison violent. Le phosphore est employé à la fabrication des allumettes chimiques.

PHOSPHORÉ (*fos-fo-ré*), **E** adj. Qui contient du phosphore : *allumettes phosphorées. Hydrogène phosphoré.* syn. de PHOSPHURE D'HYDROGÈNE.

PHOSPHORESCENCE (*fos-fo-rès-san-se*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc. : *la phosphorescence de la mer est due à la présence de divers protozoaires et noctiluques.*

PHOSPHORESCENT (*fos-fo-rès-san*), **E** adj. Doué de phosphorescence : *animal phosphorescent.*

PHOSPHOREUX (*fos-fo-reû*) adj. m. *Anhydride phosphoreux*, composé [P^4O^3], formé par la combustion lente du phosphore. *Acide phosphoreux*, composé [$P^2OH(ON^2)$], obtenu par action de l'eau sur le trichlorure de phosphore.

PHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. Se dit d'un anhydride et de plusieurs acides, composés d'oxygénés du phosphore.

PHOSPHORISATION (*fos-fo-ri-za-si-on*) n. f. Formation du phosphate calcaire dans l'économie animale.

PHOSPHORISME *fos-fo-ris-me*) n. m. Intoxication par le phosphore.

PHOSPHORITE (*fos-fo*) n. f. Phosphate naturel de chaux.

PHOSPHURE (*fos-fu-re*) n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore et d'un autre élément.

PHOT n. m. Unité d'éclairement valant 10.000 lux.

PHOTO (du gr. *phôs*, *ôtos*, lumière). Mot qui entre dans la composition de vocables scientifiques. Se dit *fam.* pour PHOTOGRAPHIE. *faire de la photo.*

PHOTOCHIMIE (*mî*) n. f. Branche de la science, étudiant les effets chimiques dus à la lumière.

PHOTOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. Procédé de photographie, donnant des images coloriées.

PHOTOCOLLOGRAPHIE (*kol-lo-gra-fî*) n. f. Procédé de reproduction aux encres diverses, dans lequel on fait usage de substances colloïdes (gélatine, bitume, etc.), étendues sur des supports variés et rendues propres à l'encrage par l'intervention de la lumière. (On dit aussi HÉLIOTYPIE.)

PHOTOCOPIE (*pî*) n. f. Opération qui consiste à tirer d'un phototype (cliché) des épreuves sur papier (*photogrammes*) ou sur verre (*diapositives*).

PHOTO-ÉLECTRIQUE (*lèk*) adj. Qui fournit de la lumière électrique : *appareil photo-électrique.*

PHOTOGÈNE adj. Qui engendre la lumière.

PHOTOGÉNIE (*nî*) n. f. Production de la lumière.

PHOTOGÉNIQUE adj. Qui a rapport aux effets chimiques de la lumière sur certains corps. Qui impressionne bien la plaque photographique : *le bleu est très photogénique.* Qui se prête bien aux projections cinématographiques : *visage photogénique.*

PHOTOGLYPTIE (*glip-tî*) n. f. Art de graver à l'aide de la lumière.

PHOTOGLYPTIQUE adj. Qui concerne la photoglyptie.

PHOTOGRAMME n.m. Epreuve photographique.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui fait de la photographie.

PHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *phôs*, *ôtos*, lumière, et *graphê*, inscription). Art de fixer sur une plaque impressionnable à la lumière les images obtenues à l'aide d'une chambre noire : *apprendre la photographie.* Reproduction de cette image : *encadrer une photographie.* — La photographie, découverte en 1829 par Niepce et Daguerre et appelée d'abord *daguerréotypie*, est fondée sur la propriété que possèdent certains sels, particulièrement le bromure d'argent, d'être impressionnés et noircis par la lumière solaire. Une plaque de verre ou de gélatine, recouverte d'une préparation convenablement sensibilisée au bromure d'argent et exposée à la lumière dans une chambre noire, reçoit donc l'impression des objets extérieurs sous la forme d'une image renversée, qu'un traitement chimique convenable fait apparaître en noir. Dans cette image *négative*, ou *cliché*, les parties très éclairées de l'objet se traduisent par des noirs intenses et les parties

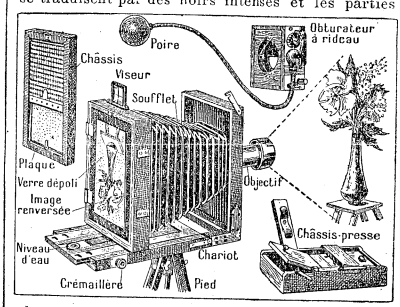

obscures par des blancs ou des clairs. Il suffit désormais d'appliquer sur ce cliché un papier également sensibilisé et d'exposer le tout à la lumière, pour que celle-ci, inégalement tamisée par le cliché, reproduise sur le papier l'image exacte, ou *positive*, de l'objet.

Tout appareil photographique se compose de trois parties essentielles : 1° un *objectif*, composé d'une ou de plusieurs lentilles destinées à assurer la rectitude et la finesse de l'image (cet objectif est, en général, muni d'un *obturateur*) ; 2° une *chambre noire*, dont la longueur peut souvent varier au moyen d'un *soufflet*, de manière à garantir la netteté de l'image par une *mise au point* préalable ; 3° un *châssis porte-plaques*, souvent fermé d'un rideau. Dans les appareils à main, le châssis porte-plaques peut être remplacé soit par un magasin à escamotage, soit par un dispositif permettant le déroulement d'une bobine de pellicule.

L'obtention d'une épreuve photographique comprend les opérations principales suivantes : la *pose*, où l'opérateur doit calculer, d'après l'éclairement de l'objet, le temps qu'il doit laisser à l'action de la lumière ; le *développement* du négatif ou *phototypie*

(à la lumière rouge du laboraloire) au moyen d'un liquide *révélateur*, puis son *fixage* au moyen d'une dissolution d'hyposulfite de soude; enfin, la photocopie des épreuves positives, sur papier (*photogramme*) ou sur plaque (*diapositive*).

Les papiers sur citrate d'argent, à la colloïdine, etc., qui noircissent directement à la lumière, doivent subir l'opération du virage, suivie du fixage. Les papiers au bromure se développent comme les phototypes.

La photographie, très perfectionnée de nos jours, est arrivée à reproduire, grâce aux procédés de Becquerel et de Lippmann, la couleur même des objets.

PHOTOGRAPHIER (*fi-é*) v. a (Se conj. comme *prier*.) Obtenir une image par la photographie : *photographier un site. Fig.* Décrire, dépeindre avec une exactitude rigoureuse.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la photographie : *papier photographique*. Obtenu par la photographie : *épreuve photographique*.

PHOTOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. A l'aide de la photographie.

PHOTOGRAVEUR n. et adj. m. Ouvrier en photogravure.

PHOTOGRAVURE n. f. Procédé photographique, à l'aide duquel on produit des planches gravées permettant le tirage typographique. (La photogravure en creux est appelée encore *héliogravure;* la photogravure en relief est dite *phototypie, héliotypie* ou *photocollographie*.)

PHOTOLITHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Impression lithographique, dans laquelle le dessin est reporté sur la pierre par des méthodes photographiques.

PHOTOLITHOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Opérer la photolithographie.

PHOTOMÉCANIQUE adj. Se dit des procédés d'impression dans lesquels le cliché typographique a été obtenu par l'intermédiaire de la photographie : *la similigravure est un procédé photomécanique*.

PHOTOMÈTRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHOTOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la physique, qui s'occupe de la mesure des intensités lumineuses.

PHOTOMÉTRIQUE adj. Qui concerne la photométrie : *procédés photométriques*.

PHOTOMICROGRAPHIE (*fi*) n.f. Syn. de MICROPHOTOGRAPHIE.

PHOTOMICROGRAPHIQUE adj. Qui concerne la photomicrographie.

PHOTOPHONE n. m. Appareil transmettant les sons par l'intermédiaire d'un rayon lumineux.

PHOTOPHORE n. m. Sorte de flambeau. Bouée lumineuse.

PHOTOSCULPTURE (*tos-cul-tu-re*) n. f. Procédé de sculpture reproduisant exactement, à l'aide de la photographie, une statue ou un buste, une œuvre d'art ou un modèle vivant.

PHOTOSPHÈRE (*to-sfè-re*) n. f. *Astr.* Atmosphère lumineuse du soleil.

PHOTOTACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Réaction des organes végétaux sous l'influence de la lumière.

PHOTOTHÉRAPIE (*pi*) n. f. Guérison des maladies par la lumière.

PHOTOTHÉRAPIQUE adj. Qui tient à la photothérapie.

PHOTOTYPE n. m. Cliché photographique.

PHOTOTYPIE (*pi*) n. f. Syn. de PHOTOCOLLOGRAPHIE.

PHOTOTYPOGRAPHIE (*fi*) n. f. Syn. de PHOTOGRAVURE.

PHOTOTYPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la phototypographie.

PHRAGMITE n. m. Genre de graminées, dont la plus connue est le roseau commun. Espèce de fauvette.

PHRASE (*fra-ze*) n. f. (gr. *phrasis*). Assemblage de mots présentant un sens complet : *la phrase de Voltaire est généralement courte. Faire des phrases*, parler d'une manière prétentieuse. *Phrase musicale*, suite régulière de sons. Au fig. : *une belle phrase d'armes*.

PHRASÉOLOGIE (*zé-o-lo-ji*) n. f. (du gr. *phrasis, eôs*, phrase, et *logos*, discours). Construction de phrase particulière à une langue, à un écrivain : *Fénelon et Racine ont la phraséologie grecque*. Discours pompeux et vide de sens : *la phraséologie politique*.

PHRASÉOLOGIQUE (*zé-o*) adj. Qui concerne la phraséologie.

PHRASER (*zé*) v. n. Faire des phrases. (Se prend en mauv. part.)

PHRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) ou **PHRASIER** (*zi-é*), **ÈRE** n. Qui aime à faire des phrases.

PHRATRIE (*trî*) n. f. (gr. *phratria*). *Antiq. gr.* Subdivision de la tribu.

PHRÉNIQUE adj. (du gr. *phrên*, diaphragme). Qui a rapport au diaphragme : *contractions phréniques*.

PHRÉNOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *phrên, enos*, esprit, et *logos*, discours). Étude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne. — La *phrénologie*, doctrine aujourd'hui abandonnée, fut fondée par Gall sur ce principe que le cerveau étant le siège des facultés de l'âme, l'on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. L'observation a montré qu'il n'en était jamais ainsi et que, même sur le cerveau découvert, la *localisation des sentiments* n'était pas possible, à l'encontre de la *localisation des mouvements*, qui, elle, semble bien prouvée.

PHRÉNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie : *doctrine phrénologique*.

PHRÉNOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la phrénologie : *reconnaître phrénologiquement le caractère d'un individu*.

PHRÉNOLOGISTE (*jis-te*) ou **PHRÉNOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de phrénologie. Partisan de la phrénologie.

PHRYGANE n. f. Genre d'insectes névroptères, communs au bord des eaux et dont les larves (*cherfaix, porte-bois, vers d'eau*) sont utilisées comme esches par les pêcheurs.

Phrygane.

PHRYGANIDÉS ou **PHRYGANIENS** (*ni-in*) n. m. pl. Famille d'insectes névroptères. S. un *phryganidé* ou *phryganien*.

PHRYGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, bonnet rouge, semblable à celui que portaient les anciens Phrygiens et qui fut adopté en France, sous la première République, comme insigne de la liberté. (V. BONNET.)

PHTALÉINES n. f. pl. Nom donné à des substances colorantes, dérivées du triphénylméthane. S. une *phtaléine*.

PHTALIQUE m. adj. Se dit d'un acide qui s'obtient en oxydant certains dérivés du benzène.

PHTIRIASE (*a-ze*) n. f. ou **PHTIRIASIS** (*ziss*) n. m. (du gr. *phtheir*, pou). Maladie de la peau, produite par les poux. (On dit aussi MALADIE PÉDICULAIRE.)

PHTISIE (*zî*) n. f. (du gr. *phthisis*, destruction). Syn. de TUBERCULOSE PULMONAIRE.

PHTISIQUE (*zi-ke*) adj. et n. Atteint de phtisie.

PHYCOÏDÉES (*ko-i-dé*) n. f. pl. Nom employé pour désigner tantôt l'ensemble des algues, tantôt seulement les algues brunes. S. une *phycoïdée*.

PHYLACTÈRE (*lak*) n. m. (du gr. *phulaktêrion*, antidote). *Antiq.* Amulette, talisman. Petit morceau de parchemin portant un passage de l'Écriture, que les Juifs s'attachaient au bras ou sur le front. Banderole à inscription, que l'on rencontre sur les monuments du moyen âge et de la Renaissance.

PHYLARQUE n. m. (gr. *phularkhos*). *Antiq. gr.* Chef de tribu.

PHYLLADE (*fil-la*) n. m. Roche dure, que l'on peut diviser facilement en feuillets, comme les ardoises.

PHYLLANTHE (*fil-lan-te*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées du Brésil.

PHYLLIE (*fil-lî*) n. f. Genre d'insectes orthoptères de l'Inde, qui imitent à s'y méprendre les feuilles des arbres.

PHYLLITHE (*fil-li-te*) n. f. Feuille pétrifiée ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOXÉRA, ou, d'après l'Acad. **PHYLLOXERA** (*fi-lo-ksé-ra*) n.m. du gr. *phullon*, feuille et

xeros, sec). Genre d'insectes hémiptères très petits, voisins des pucerons, dont une espèce, originaire d'Amérique, s'attaque à la vigne : *le phylloxéra, en détruisant les vignes françaises, a causé au commerce un préjudice qui s'est chiffré par plusieurs milliards.*

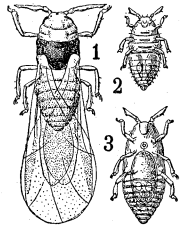

Phylloxéra (très grossi) : 1. Aile ; 2. Mâle ; 3. Femelle.

PHYLLOXÉRÉ (*fi-lok-sé-ré*), **E** adj. Qui est atteint du phylloxéra : *les vignes phylloxérées se traitent par submersion ou par le sulfure de carbone.*

PHYLLOXÉRIEN, ENNE (*fi-lok-sé-ri-in, è-ne*) adj. Propre au phylloxéra : *ravages phylloxériens.*

PHYLLOXÉRIQUE adj. Syn. de PHYLLOXÉRIEN.

PHYLOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **PHYLOGÉNIE** (*ni*) n. f. (du gr. *phulé*, tribu, et *genesis*, origine). Recherche de l'arbre généalogique des organismes, par opposition à *ontogénie*.

PHYLOGÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. Qui s'occupe de phylogénie.

PHYSALIE (*za-li*) n. f. *Zool.* Genre de siphonophores, comprenant de curieux organismes munis d'une expansion qui leur sert de voile, quand ils flottent sur l'eau (d'où leur nom de *galères*).

PHYSALIS (*za-liss*) n. m. Nom scientifique de l'alkékenge. Son fruit.

PHYSICIEN, ENNE (*zi-si-in, è-ne*) n. Qui s'occupe de physique : *Galilée fut un physicien de génie.*

PHYSICO-MATHÉMATIQUE (*zi*) adj. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques : *les sciences physico-mathématiques.*

PHYSIOCRATE (*zi-o*) n. m. (du gr. *phusis*, nature, et *kratos*, force). Philosophe de l'école de Quesnay : *les physiocrates défendirent la doctrine du* « laissez-faire et laissez-passer ».

PHYSIOCRATIE (*zi-o-kra-si*) n. f. Doctrine des économistes, qui considéraient la terre comme la seule source de richesse.

PHYSIOCRATIQUE adj. Qui a rapport aux physiocrates, à la physiocratie : *doctrine physiocratique.*

PHYSIOGNOMONIE (*zi-ogh-no-mo-ni*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *gnômôn*, qui connaît). Art de connaître les hommes d'après leur physionomie.

PHYSIOGNOMONIQUE (*zi-ogh-no*) adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE (*zi-ogh-no-mo-nis-te*) n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOGRAPHE (*zio*) n. m. Celui qui s'occupe de physiographie.

PHYSIOGRAPHIE (*zi-o-gra-fi*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *graphê*, description). Description de la terre et des phénomènes qui s'y produisent.

PHYSIOLOGIE (*zi-o-lo-ji*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *logos*, discours). Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste : *Claude Bernard a renouvelé la physiologie. Physiologie pathologique*, étude du fonctionnement de l'organisme pendant la maladie.

PHYSIOLOGIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physiologie : *troubles physiologiques.*

PHYSIOLOGISTE (*zi-o-lo-jis-te*) n. m. Qui s'occupe de physiologie : *Du Bois-Reymond fut un distingué physiologiste.*

PHYSIONOMIE (*zi, mî*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *nomos*, loi). Ensemble des traits du visage ; expression qui résulte de cet ensemble : *physionomie ouverte, sournoise. Absol.* Caractère spécial des traits d'une personne : *manquer de physionomie.* Au fig. : *chaque peuple a sa physionomie.*

PHYSIONOMIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physionomie : *expression physionomique.*

PHYSIONOMISTE (*zi, mis-te*) n. et adj. Habile à juger d'après la physionomie.

PHYSIONOTYPE (*zi-o*) n. m. Instrument pour faire le portrait. Appareil pour mouler en plâtre la figure d'une personne vivante. (On dit aussi PHYSIONOTRACE.)

PHYSIQUE (*zi-ke*) adj. (gr. *phusikos ;* de *phusis*, nature). Matériel : *le monde physique.* Qui a rapport à la matière : *lois physiques.* Qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposée à *certitude morale.* N. f. Science qui a pour objet l'étude des propriétés des corps et les lois qui tendent à modifier leur état ou leur mouvement sans modifier leur nature : *Archimède fut un des créateurs de la physique.* Ouvrage qui traite de cette science. *Physique expérimentale*, celle qui est fondée sur l'expérience. *Physique amusante*, ensemble d'expériences de physique ou de prestidigitation pour amuser les enfants. *Physique mathématique*, celle dans laquelle les lois physiques sont traduites par des équations. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *avoir un beau physique.* Ensemble des organes : *le physique et le moral s'influencent réciproquement.*

PHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière matérielle, corporelle : *les poissons sont organisés physiquement pour vivre dans l'eau.* Selon les lois de la nature : *chose physiquement impossible.*

PHYSOÏDE (*zo-i-de*) adj. (du gr. *phusa*, vessie, et *eidos*, forme) En forme de vessie.

PHYSOSTIGMA (*zo-stigh-ma*) n. m. Genre de légumineuses, dont une espèce produit la *fève de Calabar.*

PHYSOSTIGMINE (*zo-stigh-mi-ne*) n. f. Alcaloïde extrait de la fève de Calabar. (On l'appelle aussi ÉSÉRINE.)

PHYSOSTOMES (*zo-sto-me*) n. m. pl. Syn. de MALACOPTÉRYGIENS. S. un *physostome.*

PHYTINE n. f. Substance organique qui existe dans un grand nombre de plantes (racines, graines, etc.) et joue un grand rôle dans les phénomènes de germination : *la phytine, riche en phosphore, est employée en thérapeutique comme reconstituant général.*

PHYTOBIOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *phuton*, plante, *bios*, vie, et *logos*, traité). Science biologique des plantes.

PHYTOBIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phytobiologie.

PHYTOGÈNE adj. (du gr. *phuton*, plante, et *gennân*, engendrer). Qui est produit par des végétaux.

PHYTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *phuton*, plante, et *graphê*, description). Partie de la botanique, qui a pour but d'enseigner l'art de décrire les plantes.

PHYTOLACCACÉES (*lak-ka-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *phytolaccacée.*

PHYTOLAQUE n. m. Genre de *phytolaccacées* tropicales, à racines purgatives.

PHYTOLITHE n. f. Végétal fossile. (Vx.)

PHYTOLOGIE (*ji*) n. f. Syn. de BOTANIQUE.

PHYTONYMIE (*mî*) n. f. Nomenclature botanique.

PHYTOPATHOLOGIE (*ji*) n. f. Etude des maladies des plantes.

PHYTOPHAGE adj. (du gr. *phuton*, plante, et *phagein*, manger). Se dit des animaux qui se nourrissent de matières végétales.

PHYTOZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. (du gr. *phuton*, plante, et *zôon*, animal). Syn. de ZOOPHYTE.

PI n. m. Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec. (On l'écrit π.) Signe abréviatif pour représenter le rapport de la circonférence au diamètre, soit approximativement 3.1416. (V. CIRCONFÉRENCE, CERCLE.)

PIACULAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *piacularis*). *Antiq. rom.* Qui a rapport à une expiation : *sacrifice piaculaire.*

PIAFFE (*pi-a-fe*) n. f. *Fam.* Faste, ostentation.

PIAFFEMENT (*pi-a-fe-man*) n. m. Action de piaffer. Son résultat.

PIAFFER (*pi-a-fé*) v. n. Faire de la piaffe. Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval. *Fig.* S'agiter : *voyageur qui piaffe d'impatience, de colère.* N. m. Mouvement du cheval qui piaffe.

PIAFFEUR, EUSE (*pi-a-feur, eu-ze*) adj. Qui piaffe, qui aime à piaffer : *cheval piaffeur.*

PIAILLARD, E (*ll* mll., *ar*) n. et adj. *Fam.* Qui piaille.

PIAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. n. (de *pie*). Se dit des oiseaux qui poussent des cris aigus et répétés, et *fam.*, des personnes qui les imitent : *perroquet, marmot qui piaille.*

PIAILLERIE (*a, ll* mll., *e-rî*) n. f. Criaillerie.

PIAILLEUR, EUSE (*a, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Qui piaille, qui a l'habitude de piailler.

PIANE-PIANE adv. (de l'ital. *piano*, doucement). *Fam.* Tout doucement, très lentement.

PIANINO n. m. (dimin. de *piano*). Piano vertical de petite dimension

PIANISSIMO (*ni-si*) adv. (mot ital.). *Musiq.* Très doucement, très lentement. (Se représente par *P.P.*)

PIANISTA (*nis-ta*) n. m. Instrument à clavier, qui se place sur un piano et permet d'exécuter mécaniquement des airs inscrits sur cartons spéciaux.

PIANISTE (*nis-te*) n. Qui touche du piano : *Liszt fut un pianiste éminent.*

PIANO et autref. **FORTE-PIANO** (*té*) ou **PIANO-FORTE** (*té*) n. m. (de l'ital. *piano*, doucement) Instrument de musique, à clavier et à cordes : *le piano a remplacé le clavecin. Piano droit*, dont les cordes et la table d'harmonie sont verticales. *Piano à queue*, dont les cordes et la table d'harmonie sont horizontales. Pl. des *pianos*, des *forte-pianos* ou *pianos-forte*. (V. la planche MUSIQUE.)

PIANO adv. (mot ital.). *Musiq.* Doucement.

PIANOTER (*té*) v. n. *Fam.* S'amuser au piano. Toucher du piano sans habileté.

PIASTE (*as-te*) ou **PIAST** (*ast'*) n. m. Descendant des anciens dynasties de Pologne.

PIASTRE (*as-tre*) n. f. (ital. *piastra*). Monnaie d'argent de divers pays et de valeur très variable : *la piastre est la monnaie de compte la plus usitée en Indochine.*

PIAT (*pi-a*) n. m. Nom vulgaire du petit de la pie.

PIAULEMENT (*pi-ô-le-man*) n. m. Action ou manière de piauler.

PIAULER (*pi-ô-lé*) v. n. Crier, en parlant des petits poulets et, *fam.*, de ceux qui crient comme eux.

PIAULIS (*pi-ô-li*) n. m. Cri des oiseaux qui piaulent.

PIBLE (À) loc. adv. Se dit d'un mât d'une seule pièce.

PIBROCK (*brok*) n. m. Cornemuse écossaise. Air pour cet instrument.

PIC (*pik*) n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, le roc, etc. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait soixante : *je suis pic.* Montagne élevée, isolée et pointue : *le pic du Midi. Mar.* Partie extérieure de la corne d'artimon. **À pic,** loc. adv. Perpendiculairement : *vaisseau qui coule à pic.*

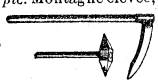
Pics.

PIC (*pik*) n. m. (lat. *picus*). Genre d'oiseaux grimpeurs, qui frappent avec le bec sur l'écorce des arbres pour en faire sortir les larves : *les pics sont d'utiles auxiliaires pour l'agriculture.* (V. PIVERT.)

PICA n. m. (du lat. *pica*, pie). *Méd.* Appétit dépravé.

PICADOR n. m. (mot espagn.). Cavalier qui, dans les courses de taureaux, combat l'animal avec la pique.

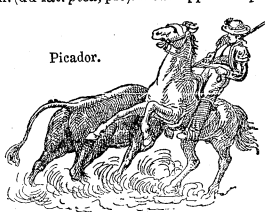
Picador.

PICAGE n. m. Affection des gallinacés, qui les porte à arracher les plumes de leurs congénères.

PICAILLON (*ka, ll* mll., *on*) n. m. Ancienne petite monnaie de cuivre du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. *Pop.* Argent : *avoir des picaillons.*

PICARDAN n. m. Cépage du bas Languedoc. Vin blanc liquoreux (*muscat*), qui en provient.

PICAREL (*rèl*) n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers chaudes et tempérées.

PICARESQUE (*rès-ke*) adj. Se dit des œuvres où l'on décrit les mœurs des picaros : *le genre picaresque a fleuri en Espagne au* XVIIe *siècle.*

PICARO n. m. (mot espagn.). Intrigant, fripon.

PICCINISTE (*pik-ni-sis-te*) n. et adj. Partisan de la musique de Piccini, par opposition à *gluckiste.*

PICCOLO (*pi-ko*) n. m. (mot ital. signif. *petit*). Petit vin de certains pays : *le piccolo de Beaugency.* Coup spécial au boston : *piccolo en cœur, en trèfle.*

PICHENETTE (*nè-te*) n. f. Chiquenaude : *recevoir une pichenette sur l'oreille.*

PICHET (*ché*) n. m. Petit broc à vin, à cidre, etc.

Pichet.

PICHOLINE (*ko*) n. f. Olive verte, préparée pour être mangée crue en hors-d'œuvre.

PICKLES (*pi-kle*) n. m. pl. (mot angl.). Condiments végétaux, conservés au vinaigre.

PICKPOCKET (*pik-po-kèt'*) n. m. (mot angl. : de *to pick*, enlever, et *pocket*, poche). Voleur à la tire.

PICORÉE (*ré*) n. f. (espagn. *pecorea*). Maraude.

PICORER (*ré*) v. n. Aller en maraude. Chercher sa nourriture, son butin, en parlant des oiseaux, des abeilles. V. a. Prendre de-ci, de-là.

PICOT (*ko*) n. m. (de *pic*). Petite pointe restant sur le bois qui n'a pas été coupé net. Coin de bois employé pour le picotage des puits. Marteau pointu des carriers. Petite engrêlure au bord d'un passement, d'une dentelle. Filet à prendre les poissons plats.

PICOTAGE n. m. Action de picoter.

PICOTE n. f. Tissu de laine grossière, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Nom vulgaire de la variole.

PICOTÉ, E adj. Marqué d'un grand nombre de petits points : *cuir picoté de trous.*

PICOTEMENT (*man*) n. m. Sensation de piqûre légère qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER (*té*) v. a. (de *piquer*). Causer des picotements : *la fumée picote les yeux.* Becqueter. *Picoter du raisin*, en cueillir quelques grains sans détacher la grappe. *Fig.* Taquiner. *Techn.* Enfoncer des picots entre les lambourdes et le cadre du boisage des puits.

PICOTEUX (*teû*) n. m. Sur la Manche, petite barque de pêche, large, à deux mâts et un foc.

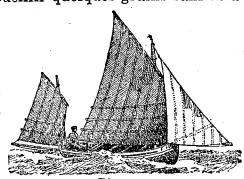
Picoteux.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine pour un cheval (à Paris, 2 lit, 50). Contenu de cette mesure : *donner un picotin.*

PICOTURE n. f. Marque de ce qui est picoté : *fruit couvert de picotures.*

PICPOUILLE (*pik-pou, ll* mll.) ou **PICPOULE** n. m. Cépage du Midi ; vin qu'il donne.

PICRATE n. m. (du gr. *pikros*, amer). Sel de l'acide picrique : *le picrate de potassium est un violent explosif.*

PICRIDE n. f. *Bot.* Genre de composées à suc amer, des rivages méditerranéens.

PICRIQUE adj. m. (du gr. *pikros*, amer). *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, le benjoin, etc. — L'acide picrique se prépare industriellement en nitrant le phénol. Il est employé en médecine pour calmer les douleurs résultant d'une brûlure ; dans l'industrie, il sert à teindre la soie en jaune. Brusquement chauffé, il détone.

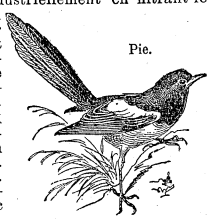
Pie.

PICTURAL, E AUX adj. (du lat. *pictura*, peinture). Qui concerne la peinture : *l'art pictural.*

PIE (*pi*) n. f. (lat. *pica*). Genre d'oiseaux passereaux, à plumage blanc et noir, qui se rencontrent dans le monde entier : *la pie vit de petits animaux, de graines et de fruits. Fam.* Personne bavarde. *Jaser comme une pie*, parler beaucoup.

Ironiq. Trouver la pie au nid, faire quelque découverte merveilleuse. *Fromage à la pie*, blanc, écrémé. Adj. invar. Se dit du poil ou du plumage de deux couleurs, blanc et noir, ou blanc et roux : *cheval pie*. Pl. des *chevaux pie*, des *vaches pie*. N. m. La couleur pie.

PIE (*pî*) adj. (lat. *pius*). Pieux : *faire œuvre pie*.

PIÉÇA adv. (pour *pièce à*, il y a une pièce de temps). Dès longtemps. (Vx.)

PIÈCE n. f. Chaque partie, complète en elle-même, d'un tout. Portion, fragment : *pièce de terre ; les pièces d'une horloge*. Objet formant à lui seul un tout complet : *pièce de drap*. Fragment d'un objet brisé : *mettre en pièces un vase, un livre. Fig. Mettre, tailler en pièces*. Infliger une défaite sanglante : *tailler en pièces les ennemis. Fig.* et *fam.* Personne : *une bonne pièce ; une mauvaise pièce*. Petit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour le raccommodage, la réparation : *mettre une pièce à un corsage. Fait de pièces et de morceaux*, composé de parties disparates. Objet considéré séparément : *belle pièce de gibier*. Chacune des parties d'un logement : *appartement de six pièces*. Chaque objet faisant partie d'une collection : *combien la pièce ? Pièce anatomique*, partie d'un corps mort préparée pour l'étude. *Blas.* Nom donné aux figures de toute sorte qui meublent l'écu. *Pièces honorables*, celles qui ont été établies le plus anciennement par les hérauts d'armes et qui peuvent couvrir un tiers de la surface de l'écu. (V. la planche BLASON.) Bouche à feu : *des pièces de montagne*. Monnaie : *une pièce de dix centimes, de vingt francs*. Pourboire, gratification : *donner la pièce*. Ouvrage dramatique, en vers ou en prose : *pièce en cinq actes. Faire pièce à quelqu'un*, lui jouer quelque tour. Au jeu d'échecs, tout ce qui n'est pas pion. Tonneau, barrique : *pièce de vin, d'eau-de-vie. Pièce d'eau*, petit étang dans un parc, un jardin, etc. *Pièce de bois*, morceau de bois propre à la charpente. *Pièce de charpente*, bois travaillé, prêt à être posé. *Pièce de résistance*, gros morceau de viande qu'on sert dans un repas. Document : *pièces justificatives, à l'appui* (qu'on produit dans une contestation pour établir son droit). *Pièces à* ou *de conviction*, tout ce qui a rapport à un crime et peut servir à la découverte de la vérité (armes, vêtements, etc.). *Travailler à la pièce, aux pièces, à ses pièces*, être payé en proportion de la besogne faite. *Fig. Emporter la pièce*, railler, médire d'une manière très mordante. *Armé de toutes pièces*, de pied en cap. Loc. adv. : **Tout d'une pièce**, en bloc. **Pièce à pièce**, un objet après l'autre.

PIÈCETTE (*sè-te*) n. f. Petite pièce de monnaie. Monnaie d'Espagne et du Mexique, valant à peu près 1 franc.

PIED (*pi-é*) n. m. (lat. *pes, pedis*). *Anat.* Partie de l'extrémité de la jambe, qui sert à l'homme et aux animaux à se soutenir et à marcher. (V. la planche HOMME.) *Pied plat*, pied trop large et trop aplati, et *fig.*, cuistre, personne vile. *Pied bot*, v. BOT. *Pied de mouton, pied de porc, de veau*, patte détachée de l'animal, pour être servie à table. Partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles : *une table à quatre pieds*. Partie opposée au chevet : *le pied du lit*. Partie d'un objet qui est le plus près de terre : *le pied d'un arbre, d'une échelle, d'une montagne*. Tout un arbre, toute une plante : *dix pieds de salade. Fig. Souhaiter d'être à cent pieds sous terre*, avoir une honte extrême. — Ancienne mesure française équivalant à 0 m. 3248 et qui se divisait en 12 pouces. *Pied à coulisse*, outil employé par nombre de métiers pour prendre l'épaisseur de différents objets. *Pied de nez*, geste de mépris. *Au petit pied*, en raccourci : *un Virgile au petit pied*. Chaque syllabe d'un vers : *vers de douze pieds. Fig. Lâcher pied*, reculer, s'enfuir, et *fig.*, céder. *Sur pied*, levé, paré, prêt. *Sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de chagrin. *Ne savoir sur quel pied danser*, quel parti prendre. *Mettre pied à terre*, descendre de cheval, de voiture. *Troupes à pied*, l'infanterie. *Pied de paix, pied de guerre*, état d'une armée, suivant qu'elle est prête ou non à faire campagne. *Sur pied*, avant la récolte. *Donner du pied à une échelle*, l'éloigner du pied par en bas. *Portrait en pied*, représentant la personne tout entière. Loc. adv. : **Sur le pied de**, à raison de. **A pied**, pédestrement : *voyager à pied*. **A pied d'œuvre**, à proximité du bâtiment que l'on construit. **De pied ferme**, en restant immobile. *Fig.* En faisant bonne contenance.

PIED-À-TERRE (*pi-é-ta-tè-re*) n. m. invar. Petit logement que l'on n'occupe qu'en passant.

PIED-D'ALOUETTE (*pi-é, è-te*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire des dauphinelles. Pl. des *pieds-d'alouette*

PIED-DE-BICHE (*pi-é*) n. m. Poignée de sonnette. *Chir.* Levier de dentiste, servant à l'extraction des racines. *Techn.* Petit levier à tête en biais et fendue, servant à arracher les clous. Pinceau de porcelainier. *Mar.* Appareil de sûreté du chemin de fer sur lequel passe la chaîne en rentrant à bord. Pl. des *pieds-de-biche*.

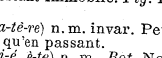

Pieds-de-biche.

PIED-DE-CHEVAL (*pi-é*) n. m. Grande espèce d'huître comestible. Pl. des *pieds-de-cheval*.

Pied-de-chèvre.

PIED-DE-CHÈVRE (*pi-é*) n. m. Pièce de bois qui soutient les montants de la chèvre à élever les fardeaux. (Syn. SEMELLE.) Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *pieds-de-chèvre*.

PIED-DE-VEAU (*pi-é-de-vô*) n. m. Nom vulgaire de l'*arum*. Pl. des *pieds-de-veau*.

PIED-D'OISEAU (*pi-é-doi-zô*) n. m. Légumineuse papilionacée fourragère. Pl. des *pieds-d'oiseau*.

PIED-DROIT (*pi-é-droi*) n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Mur vertical, qui porte la naissance d'une voûte. Pilier carré, qui porte la naissance d'une arcade. Chacune des pierres de ce pilier. Pl. des *pieds-droits*. (On écrit aussi PIÉDROIT.)

PIÉDESTAL (*dès-tal*) n. m. (ital. *piedestallo*). Support isolé, avec base et corniche : *le piédestal d'une statue. Fig.* Ce qui sert à s'élever, à paraître : *se faire un piédestal du crédit de ses amis*. Pl. des *piédestaux*. (V. la planche ORDRES.)

PIED-FORT (*pi-é-for*) n. m. Pièce de monnaie épaisse, frappée comme modèle. Pl. des *pieds-forts*.

PIÉDOUCHE n. m. (ital. *pieduccio*). Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc. (V. BUSTE.)

PIÈGE n. m. (du lat. *pedica*, entrave). Engin pour attirer ou prendre les animaux : *les miroirs, les ratières sont des pièges. Fig.* Embûche : *la vanité nous tend des pièges*.

Pie-grièche.

PIÉGEAGE n. m. Chasse d'animaux avec des pièges.

PIE-GRIÈCHE ou **PIGRIÈCHE** n. f. Oiseau passereau dentirostre, qui chasse les oiseaux plus petits, les souris, les reptiles, etc. *Fig.* Femme acariâtre, querelleuse. Pl. des *pies-grièches*.

PIE-MÈRE n. f. (lat. *pia mater*). La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébro-spinal. Pl. des *pies-mères*.

PIÉMONTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. Du Piémont : *les montagnards piémontais*.

PIÉRIDE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui sont les papillons blancs de nos pays.

PIERRAILLE (*iè-ra, ll* mll.) n. f. Amas de petites pierres.

PIERRE (*iè-re*) n. f. (lat. *petra*). Corps dur et solide, qui sert à bâtir : *des pierres de taille*. Caillou : *ne lancez pas de pierres*. Amas de gravier qui se forme dans le rein, la vessie, la vésicule biliaire, etc. : *opérer un malade de la pierre*. Duretés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. *Pierre à plâtre*, gypse. *Pierres météoriques*, bolides, météorites. *Pierre à fusil*, silex qui donne des étincelles au choc. *Pierres branlantes*, pierres qui ne reposent sur le sol que par une base très étroite, sur laquelle elles semblent

en équilibre. *Pierres levées*, menhirs. *Pierre précieuse*, diamant, rubis, etc. *Pierre infernale*, nitrate d'argent dont les chirurgiens se servent pour brûler les chairs. *Pierre philosophale*, v. PHILOSOPHALE. *Pierre ponce*, roche volcanique poreuse, légère, dont on se sert pour polir. *Pierre d'autel*, pierre bénite enchâssée dans l'autel sur lequel le prêtre officie. *Pierre de touche*, pierre noire et très dure pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié*, c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis. *Pierre fondamentale*, principe essentiel; ce qu'il y a de plus important. *Ne pas laisser pierre sur pierre*, détruire complètement. *Jeter la pierre à quelqu'un*, accuser, blâmer. *Avoir une mauvaise pierre dans son sac*, être très malade, ou mal dans ses affaires. PROV : **Pierre qui roule n'amasse pas mousse**, celui qui change souvent de condition, de profession ou de pays, n'acquiert pas de biens.

PIERRÉE (*pi-è-ré*) n. f. Conduit pour l'eau, fait à pierres sèches.

PIERRERIES (*pi-è-re-ri*) n. f. pl. Pierres précieuses : *bracelet orné de pierreries*.

PIERRETTE (*pi-è-rè-te*) n. f. Petite pierre. Femme déguisée en pierrot.

PIERREUX, EUSE (*pi-è-reû, eu-ze*) adj. Plein de pierres : *chemin pierreux*. De la nature de la pierre : *concrétion pierreuse*.

PIERRIER (*pi-è-ri-é*) n. m. Machine de guerre, puis bouche à feu qui lançait des pierres, etc. (Vx.) Petit canon de bronze, sur pivot, dont on arme certaines embarcations.

PIERROT (*pi-è-ro*) n. m. Masque qui se déguise en pierrot. (V. *Part. hist.*) Nom vulgaire du moineau.

PIÉTAGE n. m. Echelle pour connaître le tirant d'eau d'un navire.

PIÉTÉ n. f. (lat. *pietas*). Affection et respect pour les choses de la religion : *la piété d'une carmélite*. Amour pour ses parents : *Antigone est le symbole de la piété filiale*. ANT. **Impiété.**

PIÉTER (*té*) v. n. (de *pied*. — Se conj. comme *accélérer*.) Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. Se dit du gibier à plumes, lorsqu'il marche rapidement au lieu de s'envoler. V. a. Dresser, animer contre : *piéter des révoltés contre toute conciliation*. Tracer un piétage sur la carène d'un bâtiment.

PIÉTIN n. m. Maladie cryptogamique des céréales, qui leur enlève leur rigidité. Affection des tissus sous-cornés du pied chez le mouton.

PIÉTINEMENT (*man*) n. m. Action de piétiner.

PIÉTINER (*né*) v. a. Fouler avec les pieds : *piétiner le sol*. Corroyer avec les pieds : *piétiner les cuirs*. V. n. Remuer fréquemment et vivement les pieds : *piétiner de colère*.

PIÉTISME (*tis-me*) n. m. (de *piété*). Doctrine religieuse de certains protestants qui tendent à l'ascétisme, proclament le sacerdoce universel de tous les croyants, etc.

PIÉTISTE (*tis-te*) n. Adepte du piétisme.

PIÉTON n. m. Qui va à pied. Facteur rural. (Vx.)

PIÈTRE adj. (lat. *pedestris*). Chétif, mesquin, sans valeur : *un piètre habit ; un piètre auteur*.

PIÈTREMENT (*man*) adv. D'une manière piètre.

PIEU n. m. (lat. *palus*). Pièce de bois pointue par un bout : *planter une clôture de pieux*.

PIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière pieuse. Avec un sentiment de respect et d'amour.

PIEUVRE n. f. (du lat. *polypus*, poulpe). Nom sous lequel on désigne en général les *poulpes* : *la pieuvre a huit longs bras, garnis de ventouses*. *Fig.* Personne exigeante, insatiable.

PIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *pius*). Qui a de la piété : *âme pieuse*. Qui marque la piété : *legs pieux*. Se dit des personnes qui éprouvent pour les parents, pour les morts, etc., un amour respectueux, et des actes inspirés par ces sentiments : *fils pieux ; soins pieux*. ANT. **Impie.**

PIÈZE n. f. (du gr. *piezein*, comprimer). Unité de pression correspondant à la pression qui, répartie sur une surface de 1 mètre carré, produit un effort total de 1 sthène. (Abrév. *pz.*)

PIÉZOMÈTRE n. m. (du gr. *piezein*, presser, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la compressibilité des liquides.

PIF (*pif*) n. m. *Pop.* Nez. Gros nez.

PIF (*pif*) interj. Onomatopée exprimant un bruit éclatant et qui est presque toujours redoublée ou accompagnée de *paf*.

PIFFERARO (*pi-fé*) n. m. (mot ital.). Musicien italien, qui joue de la flûte appelée *piffero* ou de la cornemuse. Pl. des *pifferari*.

PIFFRE, ESSE (*pi-fre, è-se*) n. (ital. *piffero*). *Pop.* Personne très grasse. Gourmand, glouton.

PIFFRER (*pi-fré*) **(SE)** v. pr. *Pop.* Manger gloutonnement; se gorger de nourriture.

PIGAMON n. m. Genre de renonculacées purgatives, propres aux régions tempérées.

PIGEON (*j o n*) n. m. (lat. *pipio*). Oiseau de l'ordre des colombins, dont plusieurs espèces sont domestiquées : *les pigeons vivent par couples ou par bandes*. *Fig.* Dupe, gogo : *plumer un pigeon*. Papier de petit format. Plâtre employé sans pierre, lattes ni bois, pour former les tuyaux de cheminée. Poignée de plâtre pétri. Morceau de pierre dans la chaux. *Pêch.* Chacune des demi-mailles par lesquelles on commence les filets. *Pigeon voyageur*, dressé à porter des messages au loin. *Pigeon vole*, jeu d'enfants. *Aile de pigeon*, saut pendant lequel les jambes imitent le battement des ailes d'un oiseau. *Gorge de pigeon*, couleur violacée à reflets changeants : *une robe gorge de pigeon*.

Pigeons : 1. Paon ou trembleur; 2. Voyageur; 3. Tumbler; 4. Nègre; 5. Bizet.

PIGEONNE (*jo-ne*) n. f. Femelle du pigeon.

PIGEONNEAU (*jo-nó*) n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER (*jo-ni-é*) n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques : *les seigneurs avaient seuls, jadis, le droit de posséder un pigeonnier*. *Fam.* Habitation peu importante, située dans un lieu élevé : *le pigeonnier d'un hobereau*.

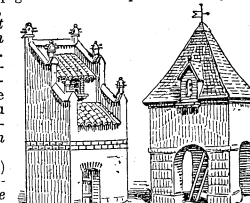
Pigeonniers.

PIGER (*jé*) v. a. (de *pied*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pigea, nous pigeons*.) *Pop.* Regarder, admirer : *pige donc ce tableau !* Prendre, attraper : *piger un rhume*. Surprendre, saisir : *piger un voleur*. Comprendre : *ne rien piger*.

PIGMENT (*pigh-man*) n. m. (lat. *pigmentum*; de *pingere*, peindre). Nom de diverses substances colorantes, qui imprègnent certains tissus organiques ou donnent aux liquides de l'économie leur coloration : *pigment biliaire, urinaire*, etc.

PIGMENTAIRE (*pigh-man-tè-re*) adj. Qui est en rapport avec le pigment : *tache pigmentaire*.

PIGMENTATION (*pigh-man-ta-si-on*) n. f. Formation, accumulation du pigment. (V. NÆVUS.)

PIGNÈRE n. f. Etui à peignes.

PIGNOCHER (*ché*) v. a. (de *épinocher*). Manger sans appétit, par petits morceaux : *pignocher une*

brioche. Absol. : *ne faire que pignocher*. Peindre à tout petits coups de pinceau.

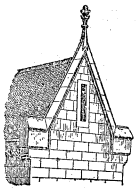
Pignon.

PIGNON n. m. (du lat. *pinna*, créneau). Partie supérieure et triangulaire d'un mur dont le sommet porte le faîtage d'un comble à deux égouts. *Avoir pignon sur rue*, avoir une maison à soi. Roue dentée s'engrenant sur une roue plus grande. Cylindre cannelé, qui gouverne le pêne de certaines serrures.

PIGNON n. m. (du lat. *pinus*, pin). Amande de la pomme de pin.

PIGNORATIF, IVE (*pigh-no*) adj. (du lat. *pignus, oris*, gage). Se dit d'un certain contrat de vente avec faculté de rachat et qui est illicite, comme dissimulant un prêt usuraire.

PIGNORATION (*pigh-no-ra-si-on*) n. f. Action de faire un contrat pignoratif.

PIGNOUF (*gnouf'*) n. m. *Pop.* Rustre. Avare.

PILAF ou **PILAW** ou **PILAU** (*lô*) n. m. (mot turc). En Orient, riz au gras, avec poivre rouge et souvent viande rôtie. Dans le midi de la France, riz à peine crevé, servi très épais et mêlé de viandes ou de coquillages : *pilaf aux moules*.

PILAGE n. m. Action de piler.

PILAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *pilus*, poil). Qui a rapport au poil : *système pilaire*. (On dit aussi PILEUX.)

PILASTRE (*las-tre*) n. m. (ital. *pilastro*). Pilier, rectangulaire ou carré, engagé dans le mur, ou placé derrière les colonnes. *Menuis.* Partie étroite d'un lambris de hauteur, divisant les lambris en deux ou plusieurs parties parallèles. *Serrur.* Nom des montants à jour placés de distance en distance dans les travées d'une grille, pour la renforcer et l'orner. Premier barreau du bas d'une rampe d'escalier.

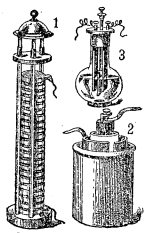

Piles électriques : 1. De Volta; 2. De Bunsen; 3. Au bichromate.

PILE n. f. (lat. *pila*). Amas de choses placées les unes sur les autres : *pile de bois*. Massif de maçonnerie formant pilier : *les piles d'un pont*. Pilon ou grosse pierre servant à broyer. (Vx.) Volée de coups : *donner une pile à quelqu'un*. *Blas.* Pièce héraldique en forme de coin, dont la partie la plus large est tournée vers le chef. *Physiq.* Appareil transformant en courant électrique l'énergie développée dans une réaction chimique : *la pile de Volta*. (V. GALVANISME.)

PILE n. f. Côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du souverain, de la nation, ou la valeur de la pièce. *Pile ou face*, jeu de hasard dans lequel, après avoir jeté en l'air une pièce de monnaie, les joueurs essayent de deviner le côté qu'elle présentera une fois tombée.

PILER (*lé*) v. a. Broyer avec le pilon.

PILET (*lè*) n. m. Espèce de canard sauvage.

PILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pile.

PILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *pilosus*). Qui a rapport aux poils : *système pileux*.

PILIER (*li-é*) n. m. (de *pile*). Massif de maçonnerie ou colonne (de bois ou de fer), servant de support isolé : *les piliers d'un hangar*. Poteau qui, dans les écuries, sépare les chevaux. Dans les anciennes montres, espèce de petite colonne qui tient les platines éloignées l'une de l'autre. *Fig.* Soutien, défenseur : *un pilier du romantisme*. Personne qui fréquente beaucoup un endroit : *pilier de cabaret*.

PILIFÈRE adj. Qui porte des poils.

PILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de piller. Dégât qui en résulte : *mettre une ville au pillage*.

PILLARD (*pi, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui aime à piller. Plagiaire. Chien hargneux.

PILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *pilare*). Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc. : *piller un château*. Gaspiller ; opérer des détournements frauduleux : *maître que ses domestiques pillent*. Plagier les œuvres d'autrui : *piller un auteur. Pille !* cri par lequel on excite les chiens de chasse à se jeter sur le gibier.

PILLERIE (*ll* mll., *e-ri*) n. f. Volerie, extorsion. (Vx.)

PILLEUR, EUSE (*ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Qui pille.

PILOCARPÉ n. m. Genre de rutacées mexicaines, dont une espèce, le *pilocarpe à grande fleur*, est employée en médecine sous le nom de *jaborandi*.

PILOCARPINE n. f. Principe actif du *jaborandi*.

PILON n. m. (de *piler*). Instrument pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon*, en détruire l'édition. *Fam.* Partie inférieure d'une cuisse de volaille cuite.

PILONNAGE (*lo-na-je*) n. m. Action de pilonner.

PILONNER (*lo-né*) v. a. Battre, tasser avec le pilon : *pilonner la terre*. *Milit.* Marteler à coups d'obus.

PILORI n. m. Appareil où l'on exposait publiquement les condamnés : *l'exposition au pilori était ordinairement de deux heures. Fig. Clouer quelqu'un au pilori*, le signaler à l'indignation publique. — Ce supplice, supprimé en 1789, fut remplacé par l'exposition, abolie elle-même en 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un poteau garni d'un carcan qu'on passait au cou du condamné ; l'autre en forme de tourelle à étage et à claire-voie, était muni à sa partie supérieure d'un cercle en bois et en fer percé de trous pour les bras et la tête du patient. La machine tournait sur un pivot, afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux yeux des passants.

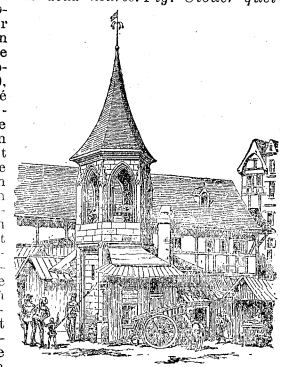
Pilori.

PILORIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Mettre au pilori.

PILOSELLE (*zè-le*) n. f. Espèce d'épervière qui croît dans les lieux arides et montagneux d'Europe.

PILOT (*lo*) n. m. Pieu de pilotis. Tas de sel en forme de cône. Chiffons pour la fabrication du papier.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science, action du pilote. Action de piloter.

Pilote.

PILOTE n. m. (ital. *piloto*). Celui qui règle la route d'un navire. Guide d'un bateau, d'un aéroplane, etc. *Fig.* Guide : *que la raison soit votre pilote*. Adjectiv. : *bateau pilote*. Genre de petits poissons des mers chaudes et tempérées, qui suivent les navires et semblent servir de guides, de *pilotes* aux requins.

PILOTER (*té*) v. a. Enfoncer des pilots dans : *piloter un terrain*. Conduire un bâtiment, un aéroplane, etc. *Fig.* Servir de guide à quelqu'un : *piloter un étranger*.

PILOTIN n. m. Jeune timonier sur un navire de guerre. (Vx.) Apprenti officier de la marine marchande.

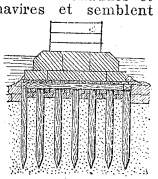
Pilotis.

PILOTIS (*tî*) n. m. Ensemble de pilots que l'on enfonce pour asseoir les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau, ou sur un fond peu solide : *les habitations lacustres étaient construites sur pilotis*.

PILOU n. m. (du lat. *pilus*, poil). Tissu de coton pelucheux et très inflammable.

PILULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient aux pilules : *la forme pilulaire. Masse pilulaire*, mélange propre à faire des pilules. N. m. Instrument pour administrer des pilules aux grands animaux.

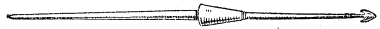
Pilum.

PILULE n. f. (lat. *pilula*). Médicament en forme de petite boule : *pilule de rhubarbe. Fig.* et *fam. Avaler la pilule*, croire un mensonge ; se déterminer à une chose pénible. *Dorer la pilule*, présenter sous des dehors flatteurs une chose désagréable.

Piment.

PILULIER (*li-é*) n. m. Instrument servant à faire les pilules.

PILUM (*lom'*) n. m. Lourd javelot romain.

PIMBÊCHE (*pin*) n. et adj. f. Se dit d'une femme impertinente, pincée et grincheuse.

PIMENT (*man*) n. m. Genre de solanacées, dont le fruit, de saveur très piquante et qui porte le même nom, est employé comme épice.

PIMENTER (*man-té*) v. a. Assaisonner de piment : *pimenter une sauce. Fig.* Rendre piquant, très libre : *pimenter un récit.*

PIMPANT (*pin-pan*), **E** adj. Mis avec une élégance riante : *femme pimpante.* Élégant, joli : *toilette pimpante.*

Pimprenelle.

PIMPERNEAU (*pin-pèr-nô*) n. m. Variété d'anguilles des eaux salées.

PIMPESOUÉE (*pin-pe-sou-é*) n. f. Femme qui fait ridiculement la précieuse.

PIMPLE (*pin-ple*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, qui détruisent les chenilles.

PIMPRENELLE (*pin-pre-nè-le*) n. f. *Bot.* Genre de rosacées d'un goût aromatique, dont on assaisonne quelquefois la salade.

PIN n. m. (lat. *pinus*). Genre de conifères à feuillage toujours vert, dont on tire la résine et dont le bois est très employé pour les charpentes, les constructions, la mâture des navires. — Il y a de nombreuses espèces de pins : le *pin sylvestre*, le *pin*

Pins.

maritime, qui donne le *galipot*, la *colophane*, la *poix noire*, le *pin américain*, qui fournit le *pitchpin*, etc. Le pin, dont le fruit est appelé *cône* ou *strobile*, peut atteindre 50 mètres de hauteur.

PINACLE n. m. (du lat. *pinaculum*, faîte). Partie la plus élevée du temple de Jérusalem : *le démon transporta Jésus au pinacle. Fig. Au pinacle*, dans une haute position ou en grande faveur. *Porter quelqu'un au pinacle*, en faire de grandes louanges.

PINACOTHÈQUE n. f. (du gr. *pinax, akos*, tableau, et *thêkê*, boîte). Musée de peinture : *la pinacothèque de Munich.*

PINARD (*nar*) n. m. (de *pineau*). *Arg. milit.* Vin.

PINASSE (*na-se*), **PINNACE** ou **PINACE** n. f. (du lat. *pinus*, sapin). Embarcation longue, étroite et légère, marchant à la voile et à l'aviron.

PINASTRE (*nas-tre*) n. m. Le pin maritime.

PINÇADE n. f. Action de pincer : *une pinçade.*

PINÇAGE n. m. *Arbor.* Syn. de PINCEMENT.

PINÇARD (*sar*), **E** n. et adj. Se dit d'un cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

PINCE n. f. Action ou propriété de pincer : *outil qui n'a pas de pince.* Action de saisir fortement : *avoir bonne pince.* Sorte de tenailles, de formes très diverses, dont on se sert dans une foule de professions ou de métiers : *pinces de chirurgien, de forgeron.* (S'empl. surtout au pl.) Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier. Extrémité antérieure du pied des animaux ongulés. Devant d'un fer de cheval. Pli qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe. Extrémité des grosses pattes des écrevisses, des homards. Dents de devant des herbivores. *Pince monseigneur* ou simplem. *monseigneur* (*un*), levier court, à bouts plats, dont se servent les cambrioleurs. Pl. des *pinces monseigneur.*

Pinces : 1. Plane ; 2. A sucre ; 3. Pince monseigneur.

PINCÉ, E adj. Maniéré ; froid, sec : *magistrat pincé. Lèvres pincées.* minces et serrées.

PINCEAU (*sô*) n. m. (lat. *penicillum*). Instrument fait de poils attachés fortement à une hampe et dont on se sert pour étendre les couleurs : *un pinceau en poil de blaireau. Fig.* Manière de peindre : *avoir le pinceau hardi.* Artiste peintre : *Rubens fut un pinceau vigoureux.*

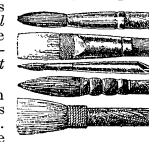
Pinceaux.

PINCÉE (*sé*) n. f. Ce qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts : *une pincée de tabac.*

PINCELIER (*li-é*) n. m. (de *pinceau*). Assemblage de deux godets de fer-blanc, servant aux peintres, l'un à prendre l'huile ou l'essence, l'autre, à nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE (*ma, ll* mll.) n. m. Avare dont le vice paraît jusque dans les plus petites choses : *un incorrigible pince-maille.* Pl. des *pince-mailles.*

PINCEMENT (*man*) n. m. Action de pincer. *Arbor.* Suppression des bourgeons ou de l'extrémité des rameaux, de manière à faire refluer la sève sur d'autres parties du végétal. (On dit aussi PINÇAGE en ce sens.)

PINCE-NEZ (*né*) n. m. invar. Binocle qu'un ressort fait tenir sur le nez.

PINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il pinça, nous pinçons.*) Serrer entre les doigts ou autrement : *pincer un insecte. Arbor.* Opérer le pincement : *pincer la vigne. Fam.* Surprendre. Arrêter : *pincer un voleur. Se faire pincer*, se faire prendre. V. n. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : *pincer de la harpe. Fig.* Se faire sentir vivement : *le froid pince.*

PINCE-SANS-RIRE n. invar. Personne qui raille ou nuit sans en avoir l'air.

PINCETTE (*sè-te*) n. f. Petite pince. Longue pince pour arranger le feu. (S'emploie surtout au pl.) *N'être pas à prendre avec des pincettes*, être très sale.

PINCHARD (*char*), **E** adj. Se dit du cheval qui a une robe gris de fer et de cette robe elle-même.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau, lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est à la manière de Pindare : *ode pindarique.*

PINDARISER (*zé*) v. n. Ecrire, parler d'une manière prétentieuse, ampoulée et obscure. (Peu us.)

PINDARISME (*ris-me*) n. m. Genre ou imitation du poète Pindare. Lyrisme emphatique et obscur.

PINÉAL, E, AUX adj. (du lat. *pinea*, pomme de pain). *Glande pinéale*, petit corps ovale qui se trouve au-devant du cerveau : *la glande pinéale est le vestige d'un troisième œil.*

Pingouins.

PINEAU (*nô*) n. m. (de *pin*). Petit raisin de Bourgogne, qui donne d'excellent vin : *pineau noir, blanc.*

PINÈDE n. f. Bois de pins.

PINGOUIN ou **PINGUIN** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes à ailes très courtes, qui habitent les rivages des mers du nord : *certains pingouins volent bien, et tous sont d'excellents plongeurs.*

PINGRE n. m. Homme très avare.

PINGRERIE (*rî*) n. f. (de *pingre*). Avarice sordide.

PINIÈRE n. f. Terrain planté en pins.

PINIFÈRE adj. (du lat. *pinus*, pin, et *ferre*, porter). Qui produit des pins.

PININE n. f. Substance sucrée que l'on retire de la sève du pin de Californie.

PINNE ou **PINNE MARINE** (*pi-ne*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, des mers chaudes et tempérées.

PINNÉE (*pin'-né*) adj. f. Se dit d'une feuille composée de folioles des deux côtés du pétiole.

Pinne.

PINNIPÈDES (*pin'-ni*) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *morses*, les *otaries* et les *phoques*. S. un *pinnipède.*

PINNULE (*pin'-nu-le*) n. f. (lat. *pinnula*). Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'une fente pour laisser passer les rayons visuels.

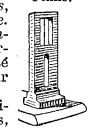
Pinnule.

PINQUE (*pin-ke*) n. f. Bâtiment, ordinairement à trois mâts et à voiles latines, rond à l'arrière, spécial à la Méditerranée.

PINSON n. m. (bas lat. *pincio*). Genre d'oiseaux passereaux chanteurs de nos pays : *les pinsons mâles ont un beau plumage bleu et verdâtre coupé de noir, avec la gorge rouge. Etre gai comme un pinson*, être très gai.

PINSONNIÈRE (*pin-so-ni-è-re*) n. f. Nom vulgaire de la *mésange charbonnière.*

PINTADE n. f. (de l'espagn. *pintada*, bigarré). Genre d'oiseaux gallinacés de l'Afrique, acclimatés dans le monde entier : *la chair de la pintade est assez estimée.*

Pinson.

PINTADEAU (*dô*) n. m. Jeune pintade.

PINTADINE n. f. Nom vulgaire des huîtres perlières (*méléagrines*).

PINTE n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides, valant à Paris 93 centilitres. Son contenu : *boire une pinte. Pop. Se faire une pinte de bon sang*, se réjouir fort.

PINTER (*tê*) v. n. *Pop.* Boire beaucoup. V. a. Boire : *pinter du rhum.*

PIOCHAGE n. m. Action de piocher. Travail exécuté avec la pioche.

PIOCHE n. f. (de *pic*). Outil de terrassier, d'agriculteur, etc., formé d'un manche de bois et d'un fer peu large, généralement à deux pointes, pour creuser, remuer la terre.

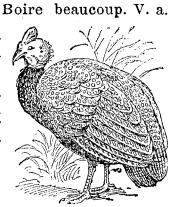
Pintade.

PIOCHEMENT (*man*) n. m. Action de piocher.

PIOCHER (*ché*) v. a. Creuser, remuer avec une pioche : *piocher la terre. Fig.* : *piocher la chimie.* V. n. *Fig.* et *fam.* Travailler avec ardeur.

PIOCHER, EUSE (*eu-ze*) adj. n. et Qui pioche

PIOCHEUSE (*cheu-ze*) n. f. Machine à piocher.

PIOCHON n. m. Petite pioche.

PIOLET (*lè*) n. m. (mot du patois des Alpes). Bâton de montagne, ferré et muni d'une petite pioche : *le piolet est indispensable dans les parcours des glaciers.*

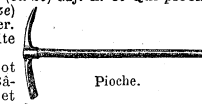
Pioche.

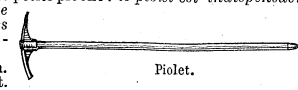
Piolet.

PION n. m. (du lat. *pedo*, fantassin). Chacune des huit plus petites pièces du jeu d'échecs. Chacune des pièces rondes du jeu de dames. Dans l'Inde, domestique à pied. *Fam.* Maître d'étude.

PIONCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il piança, nous pionçons.*) *Pop.* Dormir.

PIONNER (*o-né*) v. n. Jouer de manière à prendre et à perdre beaucoup de pions. Faire un travail de pionnier.

PIONNIER (*o-ni-é*) n. m. (de *pion*). Soldat employé aux terrassements. (Vx.) Défricheur de contrées incultes : *les pionniers américains. Fig.* Qui prépare les voies, le succès : *les pionniers du progrès.*

PIOT (*pi-o*) n. m. *Pop.* Vin : *humer le piot.*

PIOUPIOU n. m. *Pop.* Soldat de la ligne.

PIPA n. m. Genre de batraciens anoures, de l'Amérique tropicale : *le pipa est inoffensif, mais d'aspect repoussant.*

PIPE n. f. (de *piper*). Ancienne mesure de capacité, très variable, employée dans le commerce des liquides. Appareil essentiellement formé d'un fourneau et d'un tuyau, servant à fumer : *fumer la pipe.*

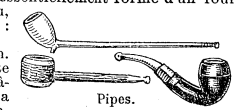
Pipes.

PIPEAU (*pô*) n. m. (de *pipe*). Flûte champêtre. Petit bâton dont un bout a une fente dans laquelle on met une feuille de laurier, etc., et qui sert à imiter le cri des oiseaux. Appeaux pour attirer les oiseaux ; baguettes enduites de glu pour les prendre. Pl. *Fig.* et *fam.* Petits artifices d'une personne rusée.

PIPÉE (*pé*) n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les pièges qu'on leur a tendus. Lieu préparé pour cette chasse. *Fig.* Piège, tromperie : *les pipées des charlatans.*

PIPELET, ETTE (*lè, è-te*) n. (du n. d'un personnage des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue). *Fam.* et *iron.* Concierge.

PIPER (*pé*) v. a. (du lat. *pipare*, glousser). Pratiquer la pipée : *piper des oiseaux. Fig.* Tromper, leurrer. (Vx.) *Piper des dés, des cartes*, les préparer afin de tromper au jeu.

PIPÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le *poivrier* est le type. S. une *pipéracée.*

PIPÉRIE (*rî*) n. f. Tromperie au jeu. Fourberie en général. (Vx.)

PIPERIN n. m. ou **PIPÉRINE** n. f. Alcaloïde qui se trouve dans le poivre noir.

PIPÉRONAL n. m. V. HÉLIOTROPINE.

PIPETTE (*pè-te*) n. f. (de *pipe*). Tube à transvaser les liquides.

PIPEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **PIPERESSE** (*rè-se*) n. Personne qui chasse à la pipée. *Fig.* Personne qui pipe, au jeu ou autrement. Fourbe.

PIPI n. m. Urine, action d'uriner, dans le langage des enfants : *faire pipi.*

PIPI ou **PIPIT** (*pi*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux vivant dans les prairies, et qu'on appelle aussi *farlouses.*

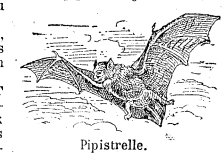
Pipistrelle.

PIPISTRELLE (*pi-trè-le*) n. f. Espèce de chauve-souris, très commune en France.

PIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de coudre ou de piquer à la machine. *Constr.* Taille spéciale donnée à certaines pierres.

PIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui pique : *dard piquant.* Très relevé : *sauce piquante.* Vif : *froid piquant. Fig.* Mordant, satirique : *mot piquant.* Fin, spirituel : *conversation piquante.* Vif, excitant : *beauté piquante.* N. m. Aiguillon, épine : *les piquants des roses. Fig.* Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure.*

PIQUE n. f. (de *piquer*). Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu : *les soldats de la phalange macédonienne étaient armés de longues piques.* Ancienne mesure de longueur, équivalant à celle d'une pique ordinaire. *Fig. A cent piques au-dessous de,* très inférieur à. Brouillerie, aigreur : *l'amour-propre produit souvent des piques.* N. m. Une des couleurs noires du jeu de cartes.

PIQUÉ (*ké*) n. m. Etoffe de coton, formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points dont les lignes forment des dessins.

PIQUÉ (*ké*), **E** adj. Attaqué par les insectes. Se dit d'une boisson (vin, cidre, bière, etc.) qui a contracté une saveur piquante, sous l'influence d'un mycoderme. *Note piquée,* note rendue par un coup sec et détaché et que l'on marque par un point allongé. *Fig.* et *fam. N'être pas piqué des vers, des hannetons,* avoir une grande valeur.

PIQUE-ASSIETTE (*pi-ka-si-è-te*) n. m. invar. Parasite. (On disait autref. *piqueur d'assiette, piqueur de table.*)

PIQUE-BŒUF (*beuf*) n. m. Nom vulgaire des oiseaux qui se perchent sur le dos des bœufs pour chasser les insectes parasites. Pl. des *pique-bœufs.*

PIQUE-FEU n. m. invar. Tisonnier.

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot, ou fournit sa part : *organiser un pique-nique.* Pl. des *pique-niques.*

PIQUE-NOTES n. m. invar. Crochet courbe auquel on enfile des notes volantes.

PIQUER (*ké*) v. a. (de *pic*). Percer avec une pointe : *épingle qui pique le bras.* Faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent. *Piquer un collet d'habit,* y faire, pour l'ornement, des points et arrière-points symétriques. Tracer un dessin par de petits trous. Larder de la viande : *piquer un fricandeau.* Mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes. Attaquer, ronger, en parlant des insectes : *les vers piquent le bois, les étoffes.* Produire une sensation qui rappelle celle d'une piqûre : *le vent froid pique la peau ; le vin vert pique la langue. Fig.* Produire une impression cuisante : *piquer l'amour-propre, la curiosité.* Fâcher, irriter : *souvent la vérité nous pique. Piquer une tête,* se précipiter dans l'eau ou tomber la tête la première. *Musiq. Piquer une note,* la rendre par un coup sec et détaché. *Mar. Piquer l'heure,* frapper avec le battant sur la cloche, pour indiquer l'heure. *Pop.* et *fig. Piquer un soleil,* rougir. V. n. Se dit d'une boisson et, en particulier du vin qui commence à aigrir. *Piquer des deux,* donner vivement de l'éperon à un cheval. **Se piquer** v. pr. Se glorifier, avoir des prétentions à : *se piquer d'esprit. Se piquer d'honneur,* faire plus d'efforts que de coutume. *Pop. Se piquer le nez,* s'enivrer.

PIQUET (*kè*) n. m. (rad. *pique*). Petit pieu propre à être fiché en terre : *les piquets d'une tente.* Punition consistant à obliger un écolier à se tenir debout et immobile pendant la récréation. Petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre : *piquet d'incendie.* Jeu qui se joue à 2, à 3 ou à 4 joueurs, et avec 32 cartes.

PIQUETAGE (*ke*) n. m. Action ou manière de planter des piquets. Tracé, au moyen de piquets, d'une route, d'une voie ferrée, d'un canal, etc.

PIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe *muette* : *je piquette.*) Marquer un alignement avec des piquets. Tacheter de points isolés.

PIQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *piquer*). Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du marc de raisin ou sur d'autres fruits sucrés. *Par ext.* Mauvais vin.

PIQUEUR (*keur*) n. m. *Vén.* Valet de chiens, à cheval. Domestique à cheval, qui précède la voiture du maître pour préparer les relais, etc. Surveillant des maçons, manœuvres, etc. Employé des ponts et chaussées, auxiliaire des conducteurs. *Piqueur de vin,* employé qui déguste les vins pour en indiquer la qualité et le cru.

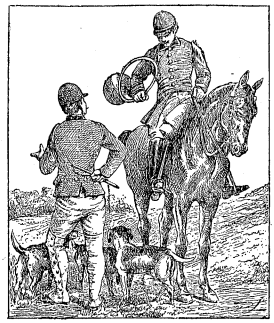

Piqueurs.

PIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui pique certains ouvrages : *piqueuse de bottines; piqueuse à la machine.*

PIQUIER (*ki-é*) n. m. Autrefois, fantassin armé d'une pique : *en France, les piquiers disparurent lors des réformes de Louvois.*

PIQUOIR (*koir*) n. m. Aiguille emmanchée, servant à piquer un dessin.

PIQÛRE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes : *les piqûres des guêpes sont douloureuses.* Trou fait par certains insectes : *des piqûres dans le bois, dans le drap,* etc. Points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe : *les piqûres unissent ou ornent.*

Piquier.

PIRATE n. m. (gr. *peiratês*). Bandit qui court les mers pour voler, piller : *les pirates barbaresques infestèrent la Méditerranée.* Son navire : *couler un pirate. Fig.* Quiconque s'enrichit en pillant.

PIRATER (*té*) v. n. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE (*rî*) n. f. Métier de pirate : *la piraterie a presque complètement disparu aujourd'hui.*

PIRE adj. (lat. *pejor*). Plus mauvais, plus nuisible. (Précédé de l'article, ce comparatif devient un superlatif.) N. m. Ce qui est le plus mauvais. (N'employez jamais *pire* comme adverbe ; ne dites pas : *tant pire ; le malade va pire que jamais ;* mais dites : *tant pis ; le malade va pis.*) PROV. : **Il n'est pire eau que l'eau qui dort,** les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut se défier le plus. ANT. **Meilleur.**

PIRIFORME adj. (du lat. *pirum,* poire, et de *forme*). Qui affecte la forme d'une poire : *crâne piriforme.*

PIROGUE (*ro-ghe*) n. f. Barque faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues, qui marche à la voile ou à la rame : *les pirogues malaises sont très rapides. Pirogue double,* deux pirogues accouplées.

Pirogue.

PIROUETTE (*rou-è-te*) n. f. Sorte de toton. Tour entier qu'on fait sur soi-même, sur la pointe d'un seul pied. *Fig.* Changement brusque d'opinion : *les pirouettes d'un homme politique.* Volte sur place d'un cheval pivotant sur un de ses pieds.

PIROUETTEMENT (*rou-è-te-man*) n. m. Succession de pirouettes.

PIROUETTER (*rou-è-té*) v. n. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS (*pi*) n. m. (du lat. *pectus,* poitrine). Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

PIS (*pi*) adv. (lat. *pejus*). Plus mal : *malade qui va pis que jamais.* Substantiv. : *tomber dans le pis.* **Pis aller,** ce qui peut arriver de plus fâcheux : *la philosophie, pour Catherine II, était un pis aller.* Loc. adv. : **De mal en pis ; de pis en pis,** de plus en plus mal. **Au pis aller,** en supposant les choses au plus mal. ANT. **Mieux.**

PISCICOLE adj. Qui appartient à la pisciculture.

PISCICULTURE (*pis-si*) n. f. (du lat. *piscis*, poisson, et *cultor*. qui cultive). Art d'élever et de multiplier les poissons : *la pisciculture a permis de repeupler de nombreux cours d'eau et étangs.*

PISCIFORME (*pis-si*) adj. En forme de poisson.

PISCINE (*pis-si-ne*) n. f. (lat. *piscina ;* de *piscis*, poisson). *Antiq.* Vivier. Grand bassin pour la natation en toute saison. (Se dit encore dans ce sens.) Fonts baptismaux. Dans les premières églises, récipient où le prêtre faisait ses ablutions et lavait le calice après la communion. *Piscine sacrée*, endroit d'une sacristie où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés et les linges d'autel. *Piscine probatique.* V PROBATIQUE.

PISCIVORE (*pis-si*) adj. et n. (du lat. *piscis*, poisson, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de poissons : *les phoques sont piscivores.*

PISE (*zé*) n. m. (de *piser*). Maçonnerie de terre argileuse comprimée sur place.

PISER (*zé*) v a. (lat. *pisare*). Construire en pisé.

PISEUR (*zeur*) ou **PISEYEUR** (*zé-ieur*) n. m. Celui qui construit en pisé.

PISIFORME (*zi*) adj. m. Se dit d'un petit os du carpe.

PISOIR (*zoir*) ou **PISON** (*zon*) n. m. Masse en bois, dont se sert le piseur.

PISOLITHE (*zo*) n. f. Grain calcaire, de la grosseur d'un pois.

PISOLITHIQUE (*zo*) adj. Se dit d'une roche formée de pisolithes : *calcaire pisolithique.*

PISSAT (*pi-sa*) n. m. Urine *du pissat de cheval.*

PISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Action de pisser : *pissement de sang.*

PISSENLIT (*pi-san-li*) n. m. *Fam.* Enfant qui pisse au lit.

PISSENLIT (*pi-san-li*) n. m. Genre de composées qui se mangent en salade : *la racine de pissenlit, torréfiée, fournit la chicorée. Manger les pissenlits par la racine*, être enterré.

PISSER (*pi-sé*) v. n. et a. Uriner.

PISSEUR, EUSE (*pi-seur, eu-ze*) n. Qui pisse souvent.

PISSEUX, EUSE (*pi-seû, eu-ze*) adj. Imprégné d'urine. *linge pisseux.* Qui a l'apparence de l'urine, qui rappelle l'urine : *odeur, couleur pisseuse.*

PISSOIR (*pi-soir*) n. m. Lieu pour pisser.

PISSOTER (*pi-so-té*) v. n. Uriner fréquemment et peu à la fois.

PISSOTIÈRE (*pi-so*) n. f. *Fam.* Urinoir. Petit jet d'eau ; fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE (*pis-ta-che*) n. f. (gr. *pistakion*). Fruit du pistachier : *la pistache est un condiment estimé.*

PISTACHIER (*pis-ta-chi-é*) n. m. Genre d'anacardiacées de l'Asie, dont le fruit (*pistache*) est employé en confiserie ou fournit de l'huile.

PISTE (*pis-te*) n. f. (lat. *pista*). Trace que laisse l'être qui marche. *Fig. Être à la piste de quelqu'un*, à sa recherche. *Le suivre à la piste*, être sur ses traces. *Turf.* Terrain sur lequel courent les chevaux : *piste gazonnée.*

PISTEUR (*pis-teur*) n. m. (de *piste*). Employé d'hôtel, chargé de racoler des voyageurs.

PISTIL (*pis-til*) n. m. (du lat. *pistillus*, pilon). Organe femelle des végétaux : *le pistil s'appelle aussi* gynécée. (V. la planche PLANTE.)

PISTOLE (*pis-to-le*) n. f. Monnaie d'or ancienne, de valeur variable En France, autrefois, pièce de dix francs. Partie d'une prison où certains détenus de marque habitent et se font servir à leurs frais : *être à la pistole.*

Pistolet de dessinateur.

PISTOLET (*pis-to-lè*) n. m. (ital. *pistolese*, de *Pistoie*). Arme à feu de petite dimension, qui se tire d'une seule main : *pistolet de poche ; pistolet de tir. Fig.* et *fam.* Homme bizarre : *un singulier pistolet.* Règle à courbes variées, dont se servent les dessinateurs. *Mar.* Saillie, à l'arrière de la dunette, où l'on amarre la misaine. Bossoir courbe, servant à hisser les embarcations à bord.

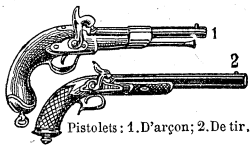

Pistolets : 1. D'arçon ; 2. De tir.

PISTON (*pis-ton*) n. m. (du lat. *pistare*, fouler). Cylindre mobile qui entre à frottement dans le corps d'une pompe ou dans le cylindre d'une machine à vapeur. Bouton à ressort. *Musiq.* Syn. de CORNET A PISTONS. *Pop.* Recommandation, protection : *le piston fait souvent plus pour l'avancement que le mérite personnel.*

A, piston.

PISTONNER (*pis-to-né*) v. a. *Fam.* Ennuyer, tracasser : *les enfants vous pistonnent jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits.* Protéger : *se faire pistonner par un homme influent.*

PITANCE n. f. (de *pitié*). Subsistance journalière : *une maigre pitance.* Ce que reçoit un moine pour son repas.

PITANCIER (*si-é*) n. m. Dans un couvent, celui qui était chargé de distribuer la pitance. (Vx.)

PITAUD, E (*tô, ô-de*) n. Paysan lourd et grossier. Niais. (Peu us.)

PITCHPIN n. m. Espèce de pin résineux de l'Amérique du Nord, dont le bois, jaune et rougeâtre, dit aussi *pitchpin*, est employé en ébénisterie : *chambre en pitchpin.*

PITE n. f. (du lat. *picta*, monnaie frappée à Poitiers). Petite monnaie de cuivre, qui valait le quart d'un denier.

PITE n. f. Espèce d'aloès dont on fait du fil.

PITEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière digne de pitié ou de mépris : *échouer piteusement.*

PITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. (lat. *pietosus*). Digne de compassion. Propre à exciter la pitié : *être en piteux état. Mine piteuse*, air triste, confus.

PITHÉCANTHROPE n. m. (du gr. *pithêkos*, singe, et *anthrôpos*, homme). Nom d'un être anatomiquement intermédiaire entre le singe et l'homme, et dont on a retrouvé à Java quelques ossements fossiles.

PITIÉ n. f. (lat. *pietas*). Compassion pour les souffrances d'autrui : *la pitié est un des plus nobles sentiments qui honorent l'homme.* Chose digne d'inspirer la commisération ou le mépris : *la politique, quelle pitié ! A faire pitié*, très mauvais, très mal. PROV. : **Il vaut mieux faire envie que pitié,** il vaut mieux être heureux et subir l'envie inspirée par le bonheur, qu'être malheureux et s'attirer des témoignages de compassion. ANT. **Envie.**

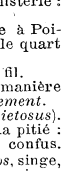
Piton.

PITON n. m. Anneau muni d'une queue à vis. Pointe d'une montagne élevée. *Pop.* Gros nez.

PITOYABLE (*toi-ia-ble*) adj. Qui est naturellement enclin à la pitié : *soyez pitoyables aux malheureux.* (Vx.) Qui excite la pitié : *état pitoyable.* Méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable.*

PITOYABLEMENT (*toi-ia-ble-man*) adv. D'une manière pitoyable, piteuse.

PITRE n. m. Paillasse, compère d'un escamoteur : *faire le pitre. Fig.* Homme versatile, bouffon, peu estimable : *les pitres de la politique.*

PITRERIE (*rî*) n. f. Action de pitre.

PITTORESQUE (*pi-to-rès-ke*) adj. (ital. *pittoresco*). Qui appartient, qui a rapport à la peinture : *dessin, relief, couleur, voilà la beauté pittoresque.* Propre à fournir un bon sujet de composition artistique : *les sites pittoresques sont nombreux dans les Pyrénées.* En peinture et en littérature, piquant, original : *le style de Saint-Simon est pittoresque.* N. m. *courir après le pittoresque.*

PITTORESQUEMENT (*pi-to-rès-ke-man*) adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à la pituite. *Membrane pituitaire*, membrane muqueuse des fosses nasales.

PITUITE n. f. (lat. *pituita*). Vomissement glaireux. qui survient le matin chez les alcooliques. Mucosité des fosses nasales.

PITUITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature de la pituite. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PITYRIASIS (*ziss*) n. m. (gr. *pityriasis*; de *piturion*, son du blé). Dermatose à desquamation en fines écailles.

PIVERT (*vèr*) n. m. (de *pic*, oiseau, et *vert*). Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics. (On dit aussi PICVERT.)

Pivert.

PIVOINE n. f. (lat. *pæonia*). Genre de renonculacées à belles fleurs blanches, rouges, jaunes ou panachées, que l'on cultive dans les jardins : *pivoine herbacée; pivoine ligneuse.* N. m. Nom vulgaire du bouvreuil.

PIVOT (*vo*) n. m. Pièce arrondie qui s'enfonce dans une autre et sur laquelle tourne un corps solide. *Fig.* Base, soutien, agent principal : *l'intérêt est le pivot de beaucoup d'actions.* *Bot.* Racine qui s'enfonce verticalement en terre.

Pivoines.

PIVOTANT (*tan*), **E** adj. *Bot.* Se dit des racines centrales qui s'enfoncent perpendiculairement dans la terre : *la carotte a une racine pivotante.*

PIVOTER (*té*) v. n. Tourner sur un pivot ou comme sur un pivot.

PIZZICATO (*pid-zi*) n. m. (mot ital.). Passage de musique exécuté en pinçant les cordes du violon ou de la contrebasse. Pl. des *pizzicati.*

PLACABLE adj. (lat. *placabilis*). Qui peut être apaisé. (Peu us.) ANT. **Implacable.**

PLACAGE n. m. (de *plaquer*). Ouvrage de menuiserie, ébénisterie, marqueterie, etc., consistant en l'application d'une mince feuille, d'un bois ou d'une matière précieuse sur une matière de moindre valeur.

PLACARD (*kar*) n. m. (de *plaquer*). Assemblage de menuiserie au-dessus d'une porte. Armoire pratiquée dans un mur. Avis écrit ou imprimé, affiché publiquement pour annoncer, injurier, diffamer : *placard officiel, séditieux. Impr.* Épreuve d'imprimerie, en colonnes espacées, pour faciliter les corrections.

PLACARDER (*dé*) v. a. (de *placard*). Afficher : *placarder un arrêt.* Railler dans des écrits mordants : *placarder ses adversaires.*

PLACE n. f. (du lat. *platea*, place publique). Espace, endroit qu'occupe, ou peut ou doit occuper une personne, une chose : *une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.* Dignité, charge, emploi : *perdre sa place.* Rang qu'obtient un écolier pour sa composition : *les prix se donnent d'après les places.* Lieu public découvert et généralement environné de bâtiments : *la place de l'Opéra, de la Bastille. Rester sur la place,* tomber mort ou grièvement blessé. *Place forte,* ville de guerre. *Place d'armes,* endroit où ont lieu les revues, les exercices, etc. *Place d'armes,* l'un des éléments de la fortification bastionnée, formée par un élargissement du chemin couvert : *place d'armes rentrante ; place d'armes saillante.* (V. FORTIFICATION.) *Place,* ville fortifiée : *la place de Metz. Comm.* Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris. Faire la place,* aller de maison en maison offrir des marchandises.

PLACEMENT (*man*) n. m. Action de procurer une place, un emploi : *bureau de placement.* Action de vendre : *placement de vin.* Action de disposer d'un capital de manière qu'il rapporte des intérêts : *faire un placement avantageux.* ANT. **Déplacement.**

PLACENTA (*sin-ta*) n. m. (du gr. *plakous*, gâteau). Masse charnue qui attache le fœtus. Partie qui attache la graine.

PLACENTAIRE (*sin-tè-re*) adj. Qui appartient au placenta : *vaisseaux placentaires.*

PLACENTAIRES (*sin-tè-re*) n. m. pl. Grande division de mammifères, comprenant ceux qui possèdent un placenta. S. un *placentaire.*

PLACENTATION (*sin-ta-si-on*) n. f. Disposition des graines sur le placenta.

PLACER (*sé*) v. a. (de *place.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il plaça, nous plaçons.*) Etablir, mettre dans un lieu : *placer un meuble, un invité. Fig.* Assigner un rang. Procurer un emploi : *placer un domestique.* Vendre pour le compte d'autrui : *placer des cafés. Placer de l'argent,* mettre à intérêt. ANT. **Déplacer.**

PLACER (*sèr*) n. m. (mot espagn. signif. *banc de sable*). Gisement aurifère : *les placers ont fait la fortune de la Californie.*

PLACET (*sè*) n. m. (mot lat. signif. *il plaît*). Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets.* (Syn. PÉTITION.)

PLACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui place ; qui procure un emploi : *une placeuse de spectateurs ; placeur de domestiques.*

PLACIDE adj. (lat. *placidus*). Calme, paisible : *rester placide devant une injure.* ANT. **Emporté.**

PLACIDEMENT (*man*) adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. (de *placide*). Nature calme.

PLACIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui fait la place. Syn. de PLACEUR. Adjudicataire des places d'un marché.

PLAFOND (*fon*) n. m. (pour *plat fond*). Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un lieu couvert. Peinture ornant un plafond : *Delacroix a exécuté de magnifiques plafonds. Aviat.* Altitude maximum à laquelle peut parvenir un avion. *Pop.* Cerveau, intelligence.

PLAFONNAGE (*fo-na-je*) n. m. Action de plafonner. Travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER (*fo-né*) v. a. Garnir d'un plafond : *plafonner une pièce.* Exécuter pour plafond : *plafonner des figures. Aviat.* Voler aussi haut que possible, en parlant d'un avion.

PLAFONNIER n. m. Appareil d'éclairage placé très près du plafond.

PLAFONNEUR (*fo-neur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des plafonds.

PLAGAL, E, AUX adj. Se dit d'un mode musical où la quinte est à l'aigu et la quarte au grave. *Cadence plagale,* mouvement de la sous-dominante sur la tonique, portant l'une et l'autre l'accord parfait.

PLAGE n. f. (du lat. *plaga*, contrée). Rivage de mer plat et découvert : *la plage de Trouville est très fréquentée. Poétiq.* Contrée, climat : *les plages lointaines.* Espace de terre qui correspond à une région déterminée du ciel : *on compte quatre plages principales : le nord, le midi, l'est, l'ouest.*

PLAGIAIRE (*ji-è-re*) n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui. Adjectiv. : *auteur plagiaire.*

PLAGIAT (*ji-a*) n. m. (du lat. *plagium*, vente d'esclaves appartenant à un autre). Action du plagiaire : *dénoncer un plagiat.*

PLAGIER (*ji-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Commettre un plagiat à l'égard de.

PLAID (*plè*) n. m. (du lat. *placitum*, assemblée publique). Plaidoyer. Audience : *tenir les plaids.* (Vx.) Assemblée judiciaire ou politique, sous les Mérovingiens et les Carolingiens. (Vx.)

PLAID (*plé*) n. m. Manteau à carreaux des Ecossais. Couverture de voyage, semblable à ce manteau. Manteau sans manches.

PLAIDABLE (*plè-da-ble*) adj. Qu'on peut plaider : *cause difficilement plaidable.*

PLAIDANT (*plè-dan*), **E** adj. Qui plaide : *les parties plaidantes.*

PLAIDER (*plè-dé*) v. n. (de *plaid*). Contester en justice. Défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *avocat qui a bien plaidé.* Influencer en faveur de : *le passé de l'honnête homme plaide pour lui.* V. a. Même sens : *plaider une cause.* Soutenir : *plaider le faux.*

PLAIDEUR, EUSE (*plè-deur, eu-ze*) n. Qui plaide. Qui aime les procès : *un plaideur enragé.*

PLAIDOIRIE (*plè-doi-rî*) n. f. Art ou action de plaider : *l'exercice de la plaidoirie.* Plaidoyer : *imprimer une plaidoirie.*

PLAIDOYER (*plè-doi-ié*) n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat pour défendre une cause : *le plaidoyer de Berryer ne put sauver le maréchal Ney.*

PLAIE (*plè*) n. f. (du lat. *plaga*, coup). Solution de continuité dans les parties molles du corps. (Syn. BLESSURE.) Abusiv. Cicatrice. *Fig.* Peine, affliction : *plaie du cœur*. Fléau : *les dix plaies d'Egypte. Mettre le doigt sur la plaie*, trouver, indiquer exactement où est le mal.

PLAIGNANT (*plè-gnan*), **E** n. Qui se plaint en justice. Adj. : *la partie plaignante*.

PLAIN, E (*plin, è-ne*) adj. (du lat. *planus*, égal). Uni, plat. **De plain-pied,** loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT (*plin-chan*) n. m. Chant traditionnel de l'Eglise, dont saint Grégoire le Grand a coordonné, complété et fixé le répertoire : *le rythme du plain-chant est fondé sur l'accentuation et les divisions du phrasé ; la musique du plain-chant est écrite sur une portée de quatre lignes.* Pl. des *plains-chants*.

PLAINDRE (*plin-dre*) v. a. (du lat. *plangere*, frapper. — Se conj. comme *craindre*.) Témoigner de la compassion : *plaindre les malheureux*. Donner à regret : *plaindre sa peine*. **Se plaindre** v. pr. Se lamenter. Témoigner du mécontentement contre quelqu'un. Former une plainte en justice. ANT. **Envier.**

PLAINE (*plè-ne*) n. f. (rad. *plain*). Certaine étendue de pays plat : *la Russie est un pays de plaines. Poét. La plaine liquide*, la mer. *Blas.* Champagne réduite de moitié en hauteur.

PLAINTE (*plin-te*) n. f. Gémissement, lamentation : *pousser des plaintes*. Blâme, reproche : *mettre à néant les plaintes de quelqu'un*. Déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre : *déposer une plainte*.

PLAINTIF, IVE (*plin*) adj. Qui a l'accent de la plainte : *ton plaintif*. Qui gémit. Qui a l'habitude de gémir.

PLAINTIVEMENT (*plin, man*) adv. D'une voix plaintive : *gémir plaintivement*.

PLAIRE (*plè-re*) v. n. (lat. *placere*. — *Je plais, nous plaisons. Je plaisais, nous plaisions. Je plus, nous plûmes. Je plairai, nous plairons. Je plairais, nous plairions. Plais, plaisons, plaisez. Que je plaise, que nous plaisions. Que je plusse, que nous plussions. Plaisant. Plu.*) Etre agréable, flatter l'esprit ou les sens : *la louange plaît*. V. impers. Etre conforme à la volonté, au désir de : *il plaît aux uns de partir, aux autres de rester. S'il vous plaît*, formule de politesse. *Plaise* ou *plût à Dieu que*, formule de souhait. **Se plaire** v. pr. S'aimer réciproquement. Prendre plaisir à : *ils se sont plu à me tourmenter*. Se trouver bien : *se plaire à la campagne. Fig* En parlant des végétaux : *la vigne se plaît sur les coteaux*. En parlant des animaux : *le gibier se plaît dans les bois*. ANT. **Déplaire.**

PLAISAMMENT (*plè-za-man*) adv. D'une manière plaisante, agréable : *raconter plaisamment une anecdote*. Ridiculement : *être plaisamment coiffé*.

PLAISANCE (*plè-zan-se*) n. f. Plaisir. (Vx.) *De plaisance*, qui sert au plaisir : *bateau de plaisance*.

PLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. Agréable : *site plaisant. Qui fait rire : conte plaisant*. Devant un nom, Ridicule : *un plaisant personnage*. N. m. Celui qui cherche à faire rire : *faire le plaisant*. Le côté curieux, piquant : *le plaisant d'une aventure*. ANT. **Déplaisant.**

PLAISANTER (*plè-zan-té*) v. n. (de *plaisant*). Dire ou faire quelque chose pour amuser : *aimer à plaisanter. Fig.* Ne pas parler sérieusement. V. a. Railler sans méchanceté : *plaisanter quelqu'un*.

PLAISANTERIE (*plè-zan-te-rî*) n. f. Chose dite ou faite pour amuser. Dérision : *assez de plaisanteries*. Bagatelle : *pour Hercule, les plus fabuleux exploits n'étaient qu'une plaisanterie. Plaisanterie à part*, sérieusement parlant. *Entendre la plaisanterie*, savoir supporter un badinage sans se fâcher.

PLAISANTIN (*plè-zan*) n. m. En mauv. part, Celui qui aime à faire le plaisant.

PLAISIR (*plè-zir*) n. m. (du lat. *placere*, plaire). Joie, contentement : *les plaisirs de l'âme, des sens*. Divertissement : *en ville, l'hiver est le temps des plaisirs*. Volonté, consentement : *si c'est votre plaisir. Bon plaisir*, volonté arbitraire : *la France a longtemps récu sous le régime du bon plaisir des rois*. Oublie roulée en cornet. Loc. adv. : **A plaisir,** de pure invention : *conte fait à plaisir*. Sans sujet. *se tourmenter à plaisir*. **Par plaisir,** en guise de divertissement ou d'essai. ANT. **Chagrin, tristesse : affliction, peine.**

PLAMÉE (*mé*) n. f. (subst. particip. de *plamer*). Chaux dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs.

PLAMER (*mé*) v. a. (de *plain*). Gonfler, amollir et dégraisser les peaux à l'aide de la chaux.

PLAN, E adj. (lat. *planus*). Plat et uni : *surface plane. Angle plan*, formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. (de *plan*, adj.). Surface plane, c'est-à-dire surface sur laquelle la droite joignant deux points quelconques est comprise tout entière. Représentation d'un objet en petit sur le papier : *tracer le plan d'une ville. Lever un plan*, exécuter les opérations géométriques nécessaires pour pouvoir représenter un terrain sur le papier. *Plan incliné*, machine simple, comprenant une surface inclinée à l'horizon. *Plan d'épreuve*, petit appareil pour étudier la distribution de l'électricité sur un conducteur. *Peint.* Distance, éloignement relatif des objets qui entrent dans la composition d'un tableau : *reléguer une figure au second, au troisième plan. Fig.* Disposition générale : *plan d'une tragédie*. Projet, dessein : *arrêter son plan. Théât.* Chacune des parties de la scène déterminées par le manteau d'arlequin, les différentes coulisses et la toile de fond.

PLANAGE n. m. Action de planer, de polir avec la plane.

PLANAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de vers turbellariés des eaux douces.

PLANCHE n. f. (bas lat. *planca*). Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais : *planche de chêne, de sapin*. Feuille de métal ou morceau de bois plat, sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures. Estampe tirée sur cette planche : *livre orné de planches. Jard.* Petit espace de terre plus long que large : *planche de salade. Faire la planche*, se tenir dans l'eau sur le dos complètement immobile, sauf que l'on agite légèrement les mains près du corps. Pl. *Les planches*, le théâtre, la scène : *paraître, débuter sur les planches. Mar. Jour de planche*, temps accordé à un navire de commerce pour effecter son déchargement (au moyen de planches jetées entre son bord et le quai.)

PLANCHÉIAGE n. m. Action de planchéier.

PLANCHÉIER (*ché-i-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHÉIEUR n. et adj. m. Celui qui fait des planchers.

PLANCHER (*ché*) n. m. Assemblage de planches supportées par des solives et séparant les étages d'une maison : *plancher en mosaïque. Fam. Le plancher des vaches*, la terre ferme.

PLANCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite planche. Instrument qui sert à lever les plans : *faire un lever a la planchette*.

PLANÇON ou **PLANTARD** (*tar*) n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture. Tronc d'arbre équarri, puis refendu à la scie.

PLAN-CONCAVE adj. Dont une face est plane et l'autre concave : *lentille plan-concave*.

PLAN-CONVEXE (*vèk-se*) adj. Dont une face est plane et l'autre convexe : *verres plan-convexes*.

PLANCTON n. m. Ensemble des animaux microscopiques en suspension dans les eaux douces et salées : *le plancton disparaît en général au-dessous de 200 mètres de fond.*

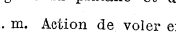

Plane.

PLANE n. f. (lat. *plana*). Outil tranchant à deux poignées, dont se servent les charrons, les tonneliers, etc.

PLANE n. m. Nom vulgaire du platane et de l'érable.

PLANEMENT (*man*) n. m. Action de voler en planant. (Peu us.)

PLANER (*né*) v. a. (lat. *planare*). Polir avec la plane.

PLANER (*né*) v. n. (de *plain*). Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer : *l'aigle plane de longues heures à des hauteurs exceptionnelles. Fig.* Considérer de haut : *l'œil de l'aéronaute plane sur la terre*. Considérer en esprit et d'une manière élevée : *le génie de Bossuet planait sur les siècles passés.*

PLANÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne les planètes : *corps planétaire. Système planétaire*, ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil.

PLANÈTE n. f. (du gr. *planêtês*, errant). Corps céleste qui tourne autour du soleil : *les planètes n'ont pas de lumière propre.* — La terre fait partie d'un système de corps dits *planètes*, dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Les huit grandes planètes visibles à l'œil nu sont, à partir du soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Parmi les petites, on compte : Vesta, Junon, Cérès, Pallas, etc. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi, la terre est accompagnée par la lune, qui tourne autour d'elle. Mars a deux satellites, Jupiter neuf, Saturne en a dix, Uranus quatre, et Neptune un.

L'ensemble de tous ces corps forme ce que l'on appelle le *système solaire*. De nombreuses comètes se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens, suivant des courbes ou *paraboles* excessivement allongées. Enfin, des myriades d'étoiles, séparées les unes des autres par des distances énormes et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Remarquons que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre ; que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, que chacune d'elles a un mouvement de rotation autour d'un axe, et par conséquent, la succession des jours et des nuits se fait régulièrement ; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle.

PLANETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je planette.*) Amincir un morceau de corne pour en faire un peigne.

PLANÉTOÏDE (*to-i-de*) n. m. Petite planète.

PLANEUR n. et adj. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANIMÈTRE n. m. (du lat. *planus*, plan, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les surfaces planes.

PLANIMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la géométrie, qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANIROSTRE (*ros-tre*) adj. (du lat. *planus*, plat, et *rostrum*, bec). Se dit d'un oiseau dont le bec est aplati.

PLANISPHÈRE (*nis-fè-re*) n. m. (du lat. *planus*, plan, et de *sphère*). Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane. (V. TERRE [planche en couleurs].)

PLANISPHÉRIQUE (*nis-fé*) adj. Qui a rapport aux planisphères.

PLANKTON n. m. V. PLANCTON.

PLANORBE n. f. Genre de mollusques à coquilles cornées, qui vivent dans les marais.

PLANT (*plan*) n. m. (de *planter*). Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée ou repiquée : *plants de laitues.* Ensemble de végétaux plantés dans un même terrain. Ce terrain lui-même : *lever des perdrix dans un plant d'asperges.*

PLANTAGE n. m. Action ou manière de planter. *Mar.* Charpente à l'extrémité d'une corderie, munie de manivelles pour tordre les cordages.

Plantain.

PLANTAGINÉES (*né*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *plantaginée.*

PLANTAIN (*tin*) n. m. Espèce de *plantaginées* fort commune, dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

PLANTAIRE (*tè-re*) adj. De la plante du pied.

PLANTATION (*si-on*) n. f. Action de planter. Ensemble de végétaux plantés. Lieu où on les a plantés. Aux colonies, exploitation rurale : *une plantation de café, de canne à sucre.*

PLANTE n. f. (lat. *planta*). Nom général sous lequel on comprend tout ce qui vit en étant fixé au sol par des racines : *la botanique est l'étude des plantes : la plante naît, se développe et meurt comme les animaux, mais elle ne se meut pas.* Face inférieure du pied de l'homme et des animaux, qui pose à terre. *Jardin des plantes*, dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER (*té*) v. a. (lat. *plantare*). Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine. Enfoncer en terre : *planter une borne, un pieu. Fig.* Dresser : *planter une échelle contre un mur.* Arborer : *planter un drapeau. Planter là quelqu'un*, le quitter brusquement. ANT **Déplanter, arracher.**

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres. Propriétaire d'une plantation, aux colonies.

PLANTIGRADE n. m. et adj. (du lat. *planta*, plante du pied, et *gradi*, marcher). Qui marche sur la plante des pieds, au lieu de marcher sur les doigts : *l'ours est un plantigrade ; un animal plantigrade.*

Plantoir.

PLANTOIR n. m. Outil de bois, effilé d'un bout, servant à planter.

PLANTON n. m. Soldat de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres. Service que fait ce soldat : *être de planton.*

PLANTULE n. f. Embryon végétal, qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT (*ze-man*) adv. En abondance, copieusement.

PLANTUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *plentor*, plénitude, venu du lat. *plenus*, plein). Abondant, copieux : *repas plantureux.* Fertile : *terre plantureuse. Fig.* Plein d'idées : *style plantureux.*

PLANURE n. f. Ce qu'on enlève avec la plane.

PLAQUE n. f. (subst. verb. de *plaquer*). Feuille de métal : *une plaque de cuivre.* Insigne des gardes champêtres, commissionnaires, etc. Écriteau indicateur des nom, domicile, profession du propriétaire, qui doit être fixé de façon apparente sur les voitures, etc. Large décoration appliquée sur l'habit : *recevoir la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur.*

PLAQUE (*ké*) n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent : *bijou, chaîne en plaqué.*

PLAQUEMINE (*caquis, kaki* ou *figue caque*, du Japon) n. f. Fruit du plaqueminier.

PLAQUEMINIER (*ke-mi-ni-é*) n. m. Genre d'ébénacées, qui fournissent des bois d'ébénisterie. (Le fruit d'une de ses espèces est supposé être le fameux *lotos*, mangé par les lotophages de l'antiquité.)

PLAQUER (*ké*) v. a. (du bas allem. *placken*, coller). Appliquer une chose mince sur une autre : *plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc. Fig.* Appliquer, émettre avec énergie : *plaquer des accords. Pop.* Abandonner : *plaquer un ami.*

PLAQUETTE (*kè-te*) n. f. Petit volume de peu d'épaisseur. Ancienne monnaie belge, qui valait 20 centimes. Petite plaque métallique, généralement rectangulaire, frappée en l'honneur d'un personnage, en souvenir d'un événement, etc. : *plaquette commémorative.*

PLAQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Artisan qui fait des placages, ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASMA (*plas-ma*) n. m. (mot gr. signif. *formation*). Nom de la partie liquide de divers tissus organiques, particulièrement du sang et de la lymphe.

PLASTICITÉ (*plas-ti*) n. f. Qualité des matières qui peuvent recevoir différentes formes . *la plasticité de l'argile.*

PLASTIDE (*plas-ti-de*) n. m. Nom des masses protoplasmiques sans membrane d'enveloppe.

PLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. (gr. *plastikos* ; de *plastês*, qui façonne). Propre à être modèle : *argile plastique.* Qui concerne la reproduction des formes : *la statuaire, la peinture sont des arts plastiques.* N. f. Art de modeler des figures : *la plastique grecque. Abusiv.* Ensemble des formes d'une personne : *la plastique irréprochable d'Apollon.*

PLASTIQUEMENT (*plas-ti-ke-man*) adv. Par les procédés ou au point de vue de la plastique.

PLASTRON (*plas-tron*) n. m. (de l'ital. *piastrone*, cuirasse). Pièce de devant de la cuirasse. Pièce de cuir ou de toile rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent la poitrine pour amortir les coups de fleuret. (V. ESCRIME.) *Fig.* Homme en butte aux railleries, aux sarcasme de tous. Devant de chemise : *plastron souple.*

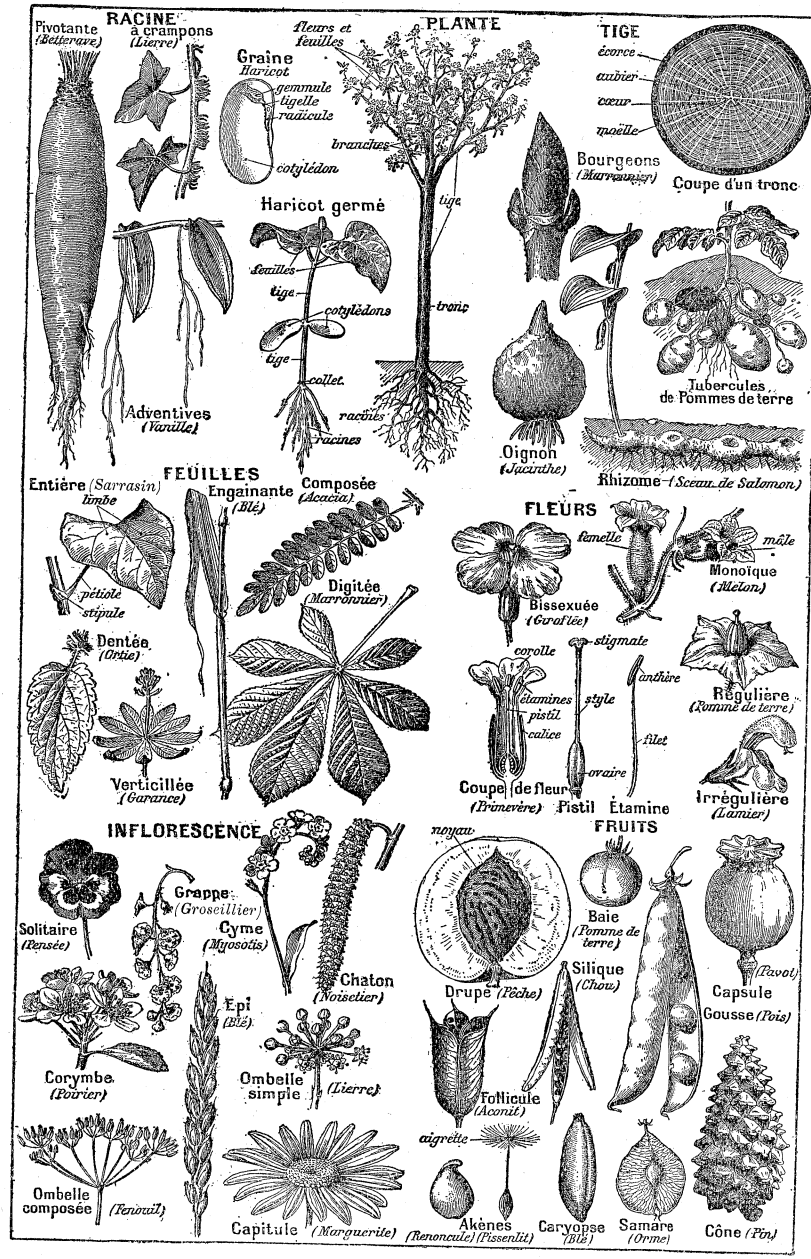
RACINE
Pivotante (Betterave)
à crampons (Lierre)
Adventives (Vanille)
Haricot germé
feuilles
tige
cotylédons
collet
racines
PLANTE
fleurs et feuilles
Graine
Haricot
gemmule
tigelle
radicule
cotylédon
branches
tige
tronc
racines
TIGE
écorce
aubier
cœur
moëlle
Coupe d'un tronc
Bourgeons (Marronnier)
Tubercules de Pommes de terre
Oignon (Jacinthe)
Rhizome (Sceau de Salomon)
FEUILLES
Entière (Sarrasin)
limbe
pétiole
stipule
Dentée (Ortie)
Verticillée (Garance)
Engainante (Blé)
Composée (Acacia)
Digitée (Marronnier)
FLEURS
femelle
mâle
Monoïque (Melon)
Bissexuée (Giroflée)
corolle
stigmate
étamines
style
pistil
calice
anthère
filet
ovaire
Coupe de fleur (Primevère)
Pistil
Étamine
Régulière (Pomme de terre)
Irrégulière (Lamier)
INFLORESCENCE
Solitaire (Pensée)
Grappe (Groseillier)
Cyme (Myosotis)
Chaton (Noisetier)
Épi (Blé)
Corymbe (Poirier)
Ombelle simple (Lierre)
Ombelle composée (Fenouil)
Capitule (Marguerite)
FRUITS
noyau
Drupe (Pêche)
Baie (Pomme de terre)
Silique (Chou)
Capsule (Pavot)
Gousse (Pois)
Follicule (Aconit)
aigrette
Akènes (Renoncule) (Pissenlit)
Caryopse (Blé)
Samare (Orme)
Cône (Pin)

PLASTRONNER (*plas-tro-né*) v. a. Garnir d'un plastron. V. n. *Fig.* Prendre une attitude fière ; poser ; faire le beau.

PLAT (*pla*), **E** adj. Dont la superficie est unie : *la Beauce est plate. Mer plate*, sans vagues. *Calme plat*, absence absolue de vent sur mer. *Bateau plat*, à fond plan. *Bourse plate*, vide. *Cheveux plats*, ni frisés ni bouclés. *Vaisselle plate*, d'une seule pièce et sans soudure, par opposition à *vaisselle montée*. *Fig. Style plat*, sans élégance. *Plat personnage*, dépourvu de tout mérite. *Teinte plate*, uniforme. *Tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *le plat d'un sabre.* ANT. **Bombé ; montagneux. Spirituel.**

PLAT (*pla*) n. m. (de *plat* adj.). Pièce de vaisselle de table de formes diverses, plus grande et plus creuse que l'assiette : *plat long*. Son contenu : *manger un plat de poisson.*

PLATANAIE (*né*) n. f. Lieu planté de platanes.

PLATANE n. m. (lat. *platanus*). Genre de plantes comprenant de grands arbres ornementaux : *les platanes sont communs dans le midi de l'Europe.* — Le platane atteint 30 mètres de haut. Il a une tige droite et régulière, nue sur une grande partie ; son tronc est recouvert d'une écorce gris verdâtre, qui se détache par plaques. Son bois est employé pour le chauffage ; on en fait rarement usage en menuiserie, car il se fendille en vieillissant.

Platane.

PLATANISTE (*nis-te*) n. m. Lieu ombragé de platanes, où s'exerçait la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD (*pla-bor*) n. m. Bordage épais, qui termine le pourtour d'un navire. Madrier de sapin, provenant des bateaux déchirés. Pl. des *plats-bords*.

PLATE n. f. Embarcation à fond plat. *Archéol.* Chacune des parties de l'armure de fer plein.

PLATEAU (*tô*) n. m. (de *plat*). Bassin d'une balance. Large plat de laque, de métal, de cristal, etc., sur lequel on sert le thé, le café, la bière, etc. Plaine située dans un lieu élevé : *les hauts plateaux algériens sont couverts de chotts.* Banc de sable, de roches, etc., peu élevé au-dessus de la mer. Scène d'un théâtre. Cercle de verre de la machine électrique. Partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.

PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit, qui borde les compartiments d'un parterre. Moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes*.

PLATÉE (*té*) n. f. Plein un plat : *une platée de choux.* Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment.

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble. Partie d'un tramway, d'un omnibus, etc., où les voyageurs se tiennent debout. *Fig.* et *fam. Plate-forme électorale*, idées, projets sur lesquels un candidat s'appuie pour solliciter les votes des électeurs. Solive. *Mar.* Plancher fixe ou volant. Ouvrage de terre, de ciment, bois, etc., sur lequel on met des canons en batterie. Pl. des *plates-formes*.

PLATE-LONGE n. f. Longe plate et longue, à l'aide de laquelle on maintient les chevaux difficiles. Pièce de cuir qu'on ajuste à l'avaloir ou à la croupière pour maîtriser les chevaux rétifs dans les brancards. Pl. des *plates longes*.

PLATEMENT (*man*) adv. D'une manière plate ; *s'exprimer platement.* ANT. **Spirituellement.**

PLATERIE (*rî*) n. f. Se dit des pièces plates en céramique.

PLATHELMINTHES (*tèl*) n. m. pl. Classe de vers à corps allongé et aplati (*ténia, douve*). S. un *plathelminthe*.

PLATIN n. m. *Mar.* Petit banc plat. Partie d'une plage qui paraît à marée basse. Fond plat et uni.

PLATINAGE n. m. Opération qui a pour but de recouvrir d'une couche de platine.

PLATINE n. f. (de *plat*). Plaque où sont attachées toutes les pièces qui servent au mécanisme d'une arme à feu ; ensemble de ces pièces. Plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre. Calotte sphérique de cuivre, montée sur pied de fer, pour sécher et repasser le linge. Plateau d'une machine pneumatique. Partie d'une presse d'imprimerie, qui foule sur le tympan. Plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure. *Pop.* Langue, facilité d'élocution : *avoir une fameuse platine.*

PLATINE n. m. (de l'espagn. *plata*, argent). Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous. *Mousse ou éponge de platine*, masse grise spongieuse, que l'on obtient dans la préparation du platine. — Le *platine* (Pt), que l'on trouve allié à d'autres métaux (iridium, palladium, etc.) dans des sables produits par la désagrégation de roches anciennes, est un métal blanc grisâtre, mou, ductile, malléable, très tenace, de densité 21,4 ; il ne fond qu'à 1775°. Il ne s'oxyde à aucune température et résiste à l'action de nombreux acides. Grâce à sa faible fusibilité et à son inaltérabilité, il est employé dans la fabrication de vases (creusets, capsules) dans lesquels on peut effectuer des réactions à température élevée ou en présence de certains acides ; il sert, d'autre part, à la construction de nombreux appareils de précision. On l'utilise également en joaillerie, etc.

PLATINER (*né*) v. a. Recouvrir d'une couche de platine.

PLATINIFÈRE adj. Qui contient du platine : *gisement platinifère.*

PLATINOÏDE (*no-i-de*) n. m. Alliage de maillechort et de tungstène, que l'on emploie dans la fabrication des boîtes de résistance.

PLATINOTYPIE (*pî*) n. f. Impression photographique, basée sur l'action de la lumière sur les sels de platine et les sels ferriques.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, les écrits : *ne confondez pas la platitude et la correction.* Ce qui est bas, avilissant : *on fait bien des platitudes pour arriver.* Défaut de ce qui n'a ni force ni saveur : *vin d'une grande platitude.*

PLATONICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon : *la doctrine platonicienne.* N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. Purement idéal : *amour platonique.* Sans effet : *protestation platonique.*

PLATONISER (*zé*) v. n. Suivre la doctrine de Platon.

PLATONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de Platon. Amour platonique.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre. Action de plâtrer.

PLÂTRAS (*tra*) n. m. Débris de plâtre, de vieux murs : *déblayer des plâtras.*

PLÂTRE n. m. (du gr. *emplastron*, enduit). Pierre calcaire, cuite et réduite en poudre : *le plâtre est obtenu par la calcination du gypse. Battre le plâtre*, le réduire en poudre. *Fig. Battre quelqu'un comme plâtre*, violemment. Tout ouvrage moulé en plâtre. Statue de plâtre : *un plâtre de Voltaire.* Pl. Légers ouvrages en plâtre. Murs neufs, en général. (V. ESSUYER.)

PLÂTRÉ, E adj. Enduit de plâtre. Mélangé de plâtre : *vin plâtré. Fig.* Feint, non sincère : *réconciliation plâtrée.*

PLÂTRER (*tré*) v. a. Couvrir de plâtre : *plâtrer un mur.* Amender avec du plâtre : *plâtrer une prairie.* Ajouter du plâtre à : *plâtrer des vins.*

PLÂTRERIE (*rî*) n. f. Ouvrage exécuté en plâtre.

PLÂTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Mêlé de plâtre : *sol plâtreux ; eaux plâtreuses.*

PLÂTRIER (*tri-é*) n. et adj. m. Qui prépare, vend, travaille le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière ou four à plâtre.

PLATURE n. m. Genre de reptiles ophidiens, comprenant d'assez grands serpents qui vivent dans l'océan Indien et l'océan Pacifique.

PLATYCÉPHALE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, des mers chaudes.

PLAUSIBLE (*plô-zi-ble*) adj. (du lat. *plausum*, supin de *plaudere*, applaudir). Qui peut être approuvé, admis : *système, excuse plausible.*

PLAUSIBLEMENT (*plô-zi-ble-man*) adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. (lat. *plebs*). *Antiq. rom.* La foule des citoyens, par oppos. aux patriciens : *la plèbe arracha peu à peu aux patriciens la réalité du pouvoir.* Au., classe inférieure. peuple.

PLÉBÉIEN, ENNE (*bé-i-in, è-ne*) n. et adj. De l'ordre du peuple : *édile plébéien.* Au., quiconque ne fait pas partie de la noblesse : *famille plébéienne.*

PLÉBISCITAIRE (*bis-si-tè-re*) adj. Qui a rapport au plébiscite : *la doctrine plébiscitaire.*

PLÉBISCITE (*bis-si-te*) n. m. (du lat. *plebs, plebis*, peuple, et *scitum*, supin de *sciscere*, décréter). *Ant. rom.* Décret émané du peuple convoqué par tribus. Au., vote du peuple par oui ou par non : *le plébiscite de 1852, de 1870.*

PLÉBISCITER (*bis-si-té*) v. a. Voter par plébiscite.

PLECTOGNATHES (*plèk*) n. m. pl. Ordre de poissons acanthoptérygiens, à mâchoires en forme de bec (*mâle, coffre*). S. un *plectognathe.*

PLECTRE n. m. Baguette de bois, d'ivoire, etc. qui sert à toucher les cordes de la lyre.

PLÉIADE (n. mythol.) n. f. Groupe, réunion de sept personnes célèbres. (V. *Part. hist.*)

PLEIN, E (*plin, è-ne*) adj. (lat. *plenus*). Tout à fait rempli : *verre plein.* Sans cavités ni lacunes : *mur plein.* Qui abonde en .. : *écrit plein de fautes.* Entier, complet : *un jour plein.* Rond, gras : *visage plein. Blas.* Se dit d'un écu d'une seule couleur, sans meubles : *de gueules plein. Pleine lune*, entièrement éclairée par le soleil. *La pleine mer*, la haute mer. *La mer est pleine*, la marée est haute. *A pleines voiles*, au moyen de toutes les voiles. *A pleines mains*, abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet.* Pénétré : *plein de reconnaissance. Plein de soi-même*, égoïste ; infatué de sa personne. *Plein de vin*, ivre. *Voix pleine.* forte et sonore. *En plein jour, en pleine rue*, dans le jour, dans la rue. *Arbre en plein vent*, exposé au vent de tous côtés. *Avoir le cœur plein*, avoir des sujets de tristesse. *Donner plein pouvoir.* toute liberté d'agir. N. m. Espace complètement occupé par la matière : *le plein est le contraire du vide.* Le plus gros trait des lettres dans l'écriture. (ANT. **Délié.**) *Mar.* Marée haute : *port où l'on ne peut entrer qu'au plein. Le plein de la lune*, la pleine lune. Adverbialem. *Mar. Porter plein*, gouverner de façon que les voiles soient toujours gonflées. Loc. adv : **En plein,** dans le milieu : *frapper en plein. Fam.* **Tout plein**, beaucoup : *il a tout plein d'envieux.* ANT. **Vide.**

PLEINEMENT (*plè-ne-man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être pleinement satisfait.*

PLEIN-VENT (*plin-van*) n. m. et adj. invar. Se dit d'arbres que l'on plante loin des murs et qu'on laisse croître librement : *planter du plein-vent ; des pêchers plein-vent.*

PLÉNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. (de *plein*). Entier, complet : *tenir une réunion plénière. Cour plénière*, assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles. *Théol. Indulgence plénière*, rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon plénière : *être pardonné plénièrement.* (Peu us.)

PLÉNIPOTENTIAIRE (*tan-si--ère*) n. m. (du lat. *plenus*, plein, et *potentia*, puissance). Agent diplomatique, muni de pleins pouvoirs : *envoyer un plénipotentiaire.* Adj. : *ministre plénipotentiaire.*

PLÉNITUDE n. f. (lat. *plenitudo*). Abondance excessive : *plénitude d'humeurs.* Totalité : *conserver la plénitude de ses facultés.*

PLÉONASME (*nas-me*) n. m. (du gr. *pleonasmos*, surabondance). *Gramm.* Répétition de mots ayant le même sens, qui est vicieuse lorsqu'elle est inconsciente ou due à l'ignorance (*se suicider soi-même*), ou qui est voulue pour donner plus de force à la pensée (*je l'ai vu de mes yeux*, etc.).

PLÉONASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui tient du pléonasme : *locution pléonastique.*

PLÉSIOSAURE (*zi-o-sô-re*) n. m. Genre de reptiles sauriens, fossiles dans le terrain secondaire : *le plésiosaure, pouvait atteindre 9 mètres de long.*

PLESSE (*plè-se*) n. f. En Normandie, tige qu'on ramène dans le milieu d'une haie, afin d'épaissir le fourré.

PLESSIMÈTRE (*plè-si*) n. m. (du gr. *plessein*, frapper, et *metron*, mesure). Instrument d'auscultation.

PLESSIS (*si*) n. m. En Normandie, terrain enclos à l'aide de plesses, (On dit aussi PLESSÉE n. f.)

PLET (*plè*) n. m. Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même.

PLÉTHORE n. f. (du gr. *plêthôré*, plénitude). Surabondance de sang, d'humeurs. *Fig.* Surabondance quelconque amenant un état fâcheux : *la pléthore des capitaux cause la diminution du taux de l'intérêt.*

PLÉTHORIQUE adj. Qui tient à la pléthore.

PLEUR n. m. (subst. verb. de *pleurer*). Larme : *répandre des pleurs.* Ne s'emploie au singulier qu'en poésie ou par plaisanterie : *un pleur éternel ; ivrogne qui verse un pleur. Essuyer les pleurs de quelqu'un*, le consoler. *Fig. Les pleurs de la vigne*, suc qui en découle au printemps. *Les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

PLEURAL, E, AUX adj. Qui appartient à la plèvre.

PLEURANT (*ran*), **E** adj. Qui pleure : *fillette toujours pleurante.*

PLEURARD (*rar*), **E** n. Qui pleure souvent et sans sujet : *les pleurards sont ennuyeux.* Adj. Même sens. Plaintif : *ton pleurard.*

PLEURE-MISÈRE (*zè-re*) n. invar. Personne qui se plaint toujours d'être dans la misère.

PLEURER (*ré*) v. n. (lat. *plorare*). Répandre des larmes. Se dit aussi des arbres, et surtout de la vigne, qui laissent échapper de la sève après avoir été taillés. V. a. Verser des larmes au sujet de la mort de : *pleurer un père.* Regretter vivement : *pleurer ses fautes.* ANT. **Rire.**

PLEURÉSIE (*zi*) n. f. (du gr. *pleuron*, flanc). Inflammation de la plèvre : *une pleurésie aiguë.*

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie. Qui a rapport à la pleurésie : *point pleurétique.*

PLEUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a l'habitude de pleurer. N. f. Femme qu'on payait pour pleurer aux funérailles. Plume d'autruche, à longs brins retombants. N. f. pl. Larges manchettes qu'on mettait autrefois dans les premiers temps d'un grand deuil. Adj. Qui pleure souvent et sans cause : *fillette pleureuse.* **Saule pleureur**, v. SAULE.

PLEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui dénote l'affliction : *air pleureux.*

PLEURITE n. f. Pleurésie sèche.

PLEURNICHER (*ché*) v. n. Faire semblant, s'efforcer de pleurer.

PLEURNICHERIE (*ri*) n. f. ou **PLEURNICHEMENT** (*man*) n. m. Action, habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui pleurniche : *un enfant pleurnicheur.*

PLEUROBRANCHE n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux salées.

PLEURODYNIE (*ni*) n. f. Douleur très vive des muscles thoraciques.

PLEURODYNIQUE adj. Qui a rapport à la pleurodynie : *douleur pleurodynique.*

PLEURONECTE (*nèk-te*) n. m. Genre de poissons plats de la famille des *pleuronectidés*, qui nagent sur le côté. (Le pleuronecte est appelé communément *grosse plie, sole de rocher*, etc.)

PLEURONECTIDÉS (*nèk-ti-dé*) n. m. pl. Famille de poissons plats, ayant pour type le genre *pleuronecte.* S. un *pleuronectidé.*

PLEUROPNEUMONIE (*ni*) n. f. Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUROTE n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont quelques espèces sont comestibles. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

PLEUTRE n. m. et adj. Homme sans valeur, sans dignité.

PLEUTRERIE (*ri*) n. f. (de *pleutre*). Action vile, lâche : *commettre une pleutrerie.*

PLEUVOIR v. impers. (lat. *pluere.* — *Il pleut, il pleuvait. Il plut. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût. Pleuvant, Plu.*) Se dit de l'eau qui tombe du ciel : *il pleut très peu dans le Sahara.* V. n. Tomber en abondance : *les bombes pleuvaient sur la ville. Fig.* : *les honneurs pleuvent sur lui.*

PLÈVRE n. f. (du gr. *pleuron*, flanc). Membrane séreuse, qui tapisse le thorax et enveloppe les poumons : *l'inflammation de la plèvre se nomme* pleurésie.

PLEXUS (*plèk-suss*) n. m. (mot lat.). Réseau de filets nerveux, musculaires, vasculaires, etc., entrelacés et enchevêtrés ; *le plexus lombaire et le plexus sacré donnent les nerfs des membres inférieurs.* (V. planche HOMME.)

PLEYON (*plè-i-on*) n. m. (de *ployer*). Rameau fructifère, courbé en arc. Brin d'osier servant d'attache.

PLI n. m. (de *plier*). Double fait à du linge, à une étoffe, à du papier, etc. : *corsage à plis.* Enveloppe de lettre : *deux lettres sous le même pli.* Lettre : *pli chargé.* Ride : *les plis du front.* Au jeu de cartes, Levée. Eminence, dépression, sinuosité : *les plis du terrain. Fig.* Habitude du bien ou du mal : *ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli. Fam. Cela ne fera pas un pli*, ne souffrira aucune difficulté.

Pliant.

PLIABLE adj. (de *plier*). Flexible, aisé à plier. *Fig.* Docile : *humeur pliable.*

PLIAGE n. m. Manière ou action de plier.

PLIANT (*pli-an*), **E** adj. Facile à plier : *branche pliante. Fig.* : *caractère pliant.* N. m. Siège qui se plie et qui n'a ni bras ni dossier.

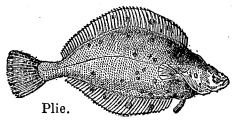
Plie.

PLICATURE n. f. Action de plier. (Peu us.)

PLIE (*pli*) n. f. Genre de poissons pleuronectidés des côtes de France, qui atteignent 70 centimètres de long et dont la chair est assez estimée.

PLIÉ n. m. Mouvement des genoux qui se plient en dansant : *faire des pliés.*

PLIEMENT (*pli-man*) n. m. Action de plier.

PLIER *pli-é*) v. a. (autre forme de *ployer*. — Se conj. comme *prier.*) Mettre en un ou plusieurs doubles : *plier du linge.* Courber, fléchir : *plier les genoux. Fig.* Assujettir, accoutumer : *plier un jeune homme à la discipline.* V. n. S'incliner, se courber : *le roseau plie ; le jonc plie aisément.* S'affaisser : *plancher qui plie. Fig.* Se soumettre : *plier sous l'autorité paternelle.* Céder : *l'armée pliait. Fam. Plier bagage*, décamper.

PLIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui plie : *plieuse de journaux.*

PLINTHE n. f. (du gr. *plinthos*, brique). *Archit.* Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne. Plate-bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment ou à la base des murs intérieurs d'un appartement, d'un lambris. (V. la planche MAISON.) Couvre-joint en planches.

PLIOCÈNE adj. (du gr. *pleion*, plus, et *kainos*, récent). Se dit de l'étage supérieur du tertiaire, qui contient les fossiles les plus récents. N. m. : *le pliocène.*

PLIOIR n. m. Couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, servant à plier ou à couper du papier. Petite planchette sur laquelle on enroule une ligne à pêche.

PLIQUE n. f. (du lat. *plicare*, plier). Enchevêtrement des cheveux et des poils de la barbe, observé en Pologne et dû à la malpropreté.

PLISSAGE (*pli-sa-je*) n. m. Action de plisser. Son résultat.

PLISSÉ (*pli-sé*) n. m. Travail fait en plissant : *les plissés d'une jupe.*

PLISSEMENT (*pli-se-man*) n. m. Mouvement de flexion qu'éprouvent les couches géologiques dans la formation des soulèvements montagneux : *les plissements alpins.* Action de plisser

PLISSER (*pli-sé*) v. a. Faire des plis à : *plisser un bonnet.* V. n. Avoir des plis : *robe qui plisse bien.*

PLISSURE (*pli-su-re*) n. f. Manière de plisser. Assemblage de plis.

PLIURE n. f. Action ou manière de plier les feuilles d'un livre. Atelier où s'exécute ce travail.

PLOC (*plok*) n. m. Composition de fibres et de goudron servant à calfeutrer certaines parties des navires.

PLOIEMENT (*ploi-man*) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PLOMB (*plon*) n. m. (lat. *plumbum*). Métal très pesant, d'un gris bleuâtre. Balles, grains de plomb dont on charge les armes à feu. Sorte de cuvette en plomb ou en zinc, où l'on jetait les eaux sales d'une maison : *les plombs tendent à disparaître complètement. Mar.* Morceau de métal fixé à une ligne et servant à sonder. (On dit aussi PLOMB DE SONDE.) Petit sceau de plomb, que l'on fixe aux attaches d'un colis : *les plombs sont fort usités dans les douanes. Coliques de plomb*, v. COLIQUE *Fig. Sommeil de plomb*, profond et lourd. *Avoir du plomb dans l'aile*, être très malade ou près de la ruine. *N'avoir pas de plomb dans la tête*, être fort étourdi. **Mine de plomb,** plombagine. **Fil à plomb,** v. FIL. Loc. adv. **À plomb,** perpendiculairement : *ce mur est à plomb.* — Le plomb (Pb) est rayable à l'ongle, facile à ployer, de densité 11.3 ; il fond à 327°3 et bout à 1.525° ; il se recouvre à l'air d'un sous-oxyde qui laisse une trace grisâtre sur le papier. On le trouve surtout dans la nature à l'état de sulfure (*galène*), dont les gisements les plus riches sont situés en Saxe, en Angleterre et en France. De plus, il se présente souvent allié à l'argent (*plomb argentifère*). Le plomb est utilisé en feuilles pour revêtir les toits, les gouttières, les parois des *chambres de plomb* à fabriquer l'acide sulfurique, etc. ; en lames, pour les plombs de sûreté ou *plombs fusibles ;* en tuyaux pour les conduites d'eau et de gaz : etc. Allié à l'arsenic, il fournit le métal à balles ou à grenaille ; allié à l'étain, il constitue le métal à vaisselle, etc. ; enfin, il entre dans la composition des caractères d'imprimerie et dans l'alliage des mesures de capacité. L'ingestion ou l'emploi des sels de plomb expose à des accidents graves, connus sous le nom de *saturnisme.* (V. SATURNISME.)

PLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de plomber. Son résultat : *le plombage d'une dent.*

PLOMBAGINE (*plon*) n. f. Substance minérale noirâtre, dite aussi *mine de plomb*, dont on fait des crayons : *la plombagine n'est autre chose que le graphite.*

PLOMBÉ (*plon-bé*), **E** adj. Garni, muni de plomb : *canne plombée.* Couleur de plomb : *teint plombé.*

PLOMBÉE n. f. Massue, dard, garnis de plomb. Charge de plomb d'une ligne à pêche, d'un filet

PLOMBER (*plon-bé*) v. a. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose. Attacher un petit sceau de plomb à des colis, à un wagon. Remplir de plomb une dent cariée, préalablement nettoyée et insensibilisée : *on ne plombe plus guère les dents.* Vérifier par le fil à plomb la verticalité de : *plomber un mur.* **Se plomber** v. pr. Prendre une couleur de plomb.

PLOMBERIE (*plon-be-ri*) n. f. Métier, ouvrage du plombier Art de fondre et de travailler le plomb. Lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR (*plon*) n. et adj. m. Celui qui plombe les ballots, etc.

PLOMBIER (*plon-bi-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLOMBIÈRES (*plon*) n. f. (de *Plombières* n. de ville). Espèce de glace aux fruits confits.

PLOMBIFÈRE (*plon*) adj. Qui contient du plomb : *minerai, gîte plombifère.*

PLOMMÉE (*plo-mé*) n. f. (de *plomb*). *Archéol.* Sorte de masse d'armes ou de maillet en plomb. Fléau d'armes. Epée courte et lourde.

PLONGEANT (*jan*), **E** adj. Qui plonge. Dirigé de haut en bas : *tir plongeant.*

PLONGÉE (*jé*) n. f. Action de plonger : *submersible qui effectue sa plongée. Hydrogr.* Grande profondeur qui se présente subitement contre le rivage ou après un bas-fond. *Fortif.* Talus supérieur du parapet.

Plongeon.

PLONGEMENT (*man*) n. m. Action de plonger dans un liquide.

PLONGEON (*jon*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions septentrionales, qui plongent souvent et vont chercher les poissons jusqu'au fond de l'eau. Action de plonger : *faire un plongeon.* (V. NATATION.)

PLONGER (*jé*) v. a. (lat. pop. *plumbicare;* de *plumbum*, plomb. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il plongea, nous plongeons.*) Immerger dans un liquide : *plonger une pipette dans le vin.* Enfoncer : *plonger un poignard dans le cœur de quelqu'un;* au fig., causer une douleur profonde. Jeter en un lieu obscur, souterrain, ou dans une situation pénible : *plonger quelqu'un dans un cachot, dans les fers, dans la misère. Etre plongé dans le sommeil,* dormir profondément. V. n. S'enfoncer entièrement dans l'eau. Avoir une direction de haut en bas : *l'œil plonge dans l'abîme. Fig.* Disparaître. **Se plonger** v. pr. S'enfoncer complètement dans un liquide. Se livrer entièrement : *se plonger dans l'étude, dans les plaisirs.*

PLONGEUR, EUSE (*jeur, euze*) n. Qui plonge, habile à plonger. Adjectiv. : *oiseau plongeur.* N. m. Scaphandrier. Laveur de vaisselle dans un restaurant. etc. N. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, ayant pour type le *plongeon.*

PLOQUER (*ké*) v. a. Calfeutrer avec du ploc.

PLOT (*plô*) n. m. Prise de contact métallique placée à terre et qu'on utilise sur certaines voies de tramways électriques

PLOUTOCRATE n. m. (du gr. *ploutos*, richesse, et *kratos*, pouvoir). Homme puissant par sa richesse.

PLOUTOCRATIE (*si*) n. f. (de *ploutocrate*). Gouvernement où la puissance appartient aux riches : *Carthage fut une ploutocratie.* (On écrit aussi PLUTOCRATIE.)

PLOUTOCRATIQUE adj. Qui concerne la ploutocratie.

PLOYABLE (*ploi-ia-ble*) adj. Qui se ploie facilement : *l'osier est très ployable.*

PLOYAGE (*ploi-ia-je*) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PLOYER (*ploi-ié*) v. a. (lat. *plicare.* — Se conj. comme *aboyer.*) Courber : *ployer une branche.* V. n. Fléchir : *ployer sous le faix,* et *fig.* : *ployer sous le joug.* Syn. PLIER.

PLUCHE n. f., **PLUCHEUX, EUSE** (*cheû, eu-ze*) adj. Autre orthographe de PELUCHE et de PELUCHEUX.

PLUIE (*plu-i*) n. f. (lat. *pluvia*). Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère : *les pluies d'orage sont abondantes, mais courtes. Fig. Faire la pluie et le beau temps,* être influent, puissant. *Parler de la pluie et du beau temps,* de choses banales. *Ennuyeux comme la pluie,* très ennuyeux. Ce qui tombe en très grande quantité : *pluie de balles, de feu, de sang. Pluie d'or,* abondance de richesses, de largesses. PROV. : **Après la pluie, le beau temps,** la joie succède souvent à la tristesse. V. ABATTRE, PÈLERIN.

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau : *le plumage des oiseaux-mouches est d'une extraordinaire richesse.*

PLUMARD (*mar*) n. m. Houssoir ou balai de plumes. *Pop.* Lit.

PLUMASSEAU (*ma-sô*) n. m. Petit balai de plumes. Tampon de charpie.

PLUMASSERIE (*ma-se-ri*) n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER (*ma-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui prépare et vend des plumes pour la parure ou le mobilier.

PLUM-CAKE (*pleum'-kè-ke*) n. m. Mot composé anglais, qui signifie *gâteau de raisin sec.* Pl. des *plum-cakes.*

PLUME n. f. (lat. *pluma*). Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. *Lit de plume,* matelas de plumes; au *fig.*, situation très agréable. Plumage : *la plume tachetée de la grive.* Tuyau des grosses plumes de l'oie, etc., dont on se sert pour écrire : *tailler sa plume.* Morceau de métal, etc., taillé en bec, et qui, adapté à un porte-plume, sert à écrire, etc. : *une boîte de plumes. Fig. Tenir la plume,* servir de secrétaire. *Prendre la plume,* se mettre à écrire. Ecrivain. Style d'un écrivain : *Voltaire fut une plume hardie, eut une plume mordante. Homme de plume,* écrivain. *Guerre de plume,* dispute par écrit entre écrivains.

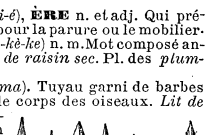
Plumes.

PLUMEAU (*mô*) n. m. Ustensile de ménage, fait de fortes plumes assemblées autour d'un manche et servant à épousseter.

PLUMÉE (*mé*) n. f. Action de plumer un oiseau. Quantité de plumes qu'on obtient ainsi. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER (*mé*) v. a Arracher les plumes : *plumer une volaille. Fig.* Dépouiller : *plumer un actionnaire.*

PLUMET (*mè*) n. m. Plume, bouquet de plumes qui orne un chapeau et notamment une coiffure militaire : *les saint-cyriens portent un plumet écarlate et blanc. Pop.* Légère ivresse.

Plumeau.

PLUMETÉ, E adj. *Blas.* Parsemé de petites figures imitant des barbes de plumes.

PLUMETIS (*ti*) n. m. (de *plumeté*). Broderie pleine, faite à la main.

PLUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui est employée à plumer les volailles.

PLUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui tient de la plume. Couvert de plumes.

PLUMIER (*mi-é*) n. m. Boîte longue dans laquelle on met porte-plume, crayons, etc.

Plumier.

PLUMITIF n. m. Papier sur lequel les greffiers notent à l'audience le principal des décisions. *Fam.* Homme de plume, bureaucrate.

PLUM-PUDDING (*pleum'-pou - din'gn'*) n. m. V. POUDING.

PLUMULE n. f. *Bot.* Syn. de GEMMULE. *Zool.* Chacune des petites plumes dont la réunion forme le duvet.

PLUPART [*par*] **(LA)** n. f. (de *plus*, et *part*). La plus grande partie. *La plupart du temps,* le plus ordinairement. Loc. adv. **Pour la plupart,** quant à la plus grande partie. — Après *la plupart,* le verbe se met toujours au pluriel : *la plupart des hommes croient...; la plupart voudraient...*

PLURAL, E, AUX adj. Qui contient plusieurs unités.

PLURALISER (*zé*) v. a. Mettre au pluriel. (Peu us.)

PLURALITÉ n. f. (du lat. *pluralis*, pluriel). Le plus grand nombre : *élu à la pluralité des voix.* — Multiplicité : *Fontenelle a écrit sur la pluralité des mondes.* Pluriel : *l's est le signe ordinaire de la pluralité.*

PLURIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. Qui marque la pluralité : *la terminaison plurielle en français est en général la lettre* **s.** N. m. Nombre pluriel : *donner le pluriel d'un mot.* ANT. **Singulier.**

PLUS (*plu;* mais on fait la liaison devant une voyelle : *plu-z-on est de fous, pluz-on-rit*) adv. En plus grande quantité, à un degré supérieur : *la santé est plus précieuse que tout.* Signif. également, en outre : *un lit, une table, plus six chaises.* Avec la négation, marque cessation d'action : *il ne travaille plus;* ou un état limitatif : *n'avoir plus que mille francs de rente. Le plus* marque un superlatif relatif : *il est le plus adroit.* N. m. Le maximum : *le plus que vous obtiendrez sera tant.* L'opposé de *moins* : *le plus et le moins.* Signe de l'addition (+) [*pluss*]. *Qui plus, qui moins,* les uns plus, les autres moins. *Plus tôt,* de meilleure heure. V. PLUTÔT. Loc. adv. **Au plus, tout au plus,** au maximum. **Tant et plus,** beaucoup, à un haut degré, abondamment. **Le plus,** au plus haut degré. **Bien plus, de plus, qui plus est,** en outre. **De plus en plus,** avec progrès, en bien ou en mal. **Plus ou moins,** à peu près. **Ni plus ni moins,** tout autant. **Sans plus,** sans rien ajouter. **D'autant plus,** à plus forte raison. ANT. **Moins.**

PLUSIEURS (*zi-eur*) adj. pl. des deux genres. Un nombre indéterminé : *plusieurs vaisseaux.* Pron. indéf. : *plusieurs pensent que...*

PLUS-PÉTITION (*pluss, si-on*) n. f. *Prat.* Action de demander plus qu'il n'est dû.

PLUS-QUE-PARFAIT (*pluss-ke-par-fè*) n. m. *Gramm.* Temps du verbe, qui exprime une action passée relativement à une autre action passée aussi : *j'avais fini mon devoir quand vous vîntes.* Pl. des *plus-que-parfaits.*

PLUS-VALUE (*plu-va-lû*) n. f. Augmentation de valeur acquise par un objet : *les terrains voisins des grandes villes acquièrent avec le temps une plus-value considérable.* Augmentation de prix accordée pour

certains travaux, en raison des difficultés, etc. Excédent du produit d'un impôt sur les prévisions budgétaires. Pl. des *plus-values*. ANT. **Moins-value.**

PLUTONIEN, ENNE (*ni-in, ène*) adj. (de *Pluton* n. mythol.). Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. (On dit aussi PLUTONIQUE.)

PLUTONISME (*nis-me*) n. m. Théorie qui explique la formation de la croûte terrestre par l'action du feu intérieur.

PLUTONISTE (*nis-te*) n. m. Partisan du plutonisme.

PLUTÔT (*tô*) (de *plus*, et *tôt*) adv. qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir*. — Ne pas confondre avec *plus tôt*, qui est l'opposé de *plus tard* : *je ne devais venir qu'à midi, mais je viens* plus tôt.

Pluvier.

PLUVIAL n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Chape d'église.

PLUVIAL, E, AUX adj. (du lat. *pluvia*, pluie). Qui provient de la pluie : *les eaux pluviales s'infiltrent à la surface des terrains calcaires.*

PLUVIAN n. m. Genre d'oiseaux échassiers, propres à l'Afrique : *les pluvians vont chercher leur nourriture jusque dans la gueule des crocodiles.*

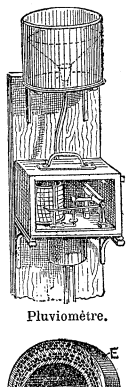

Pluviomètre.

PLUVIATILE adj. (même étymol. que *pluvial*). Produit par la pluie : *température pluviale.* (Inus.) Formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluviatile.* (Inus.)

PLUVIER (*vi-é*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, de taille moyenne : *les pluviers sont un gibier assez estimé.*

PLUVIEUX, EUSE (*vi-eû, euse*) adj. Abondant en pluie : *le climat de l'Ecosse est pluvieux.* Qui amène la pluie : *vent pluvieux.* ANT. **Sec.**

PLUVIOGRAPHE n. m. Syn. de PLUVIOMÈTRE.

PLUVIOMÈTRE n. m. (du lat. *pluvia*, pluie, et du gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer la quantité de pluie qui tombe dans un lieu pendant un temps déterminé.

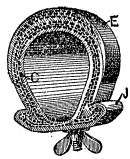

Coupe d'un pneumatique.

PLUVIÔSE (*ô-ze*) n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Cinquième mois du calendrier républicain (du 20, 21 ou 22 janvier au 19, 20 ou 21 février).

PNEUMATIQUE adj. (du gr. *pneuma, atos*, souffle). Se dit d'une machine qui sert à faire le vide dans un récipient. *Bandage pneumatique* ou *pneumatique* n. m. et, par abrév. *pneu*. Ensemble constitué par une chambre à air comprimé que ferme une première enveloppe (C), en toile, puis une seconde (E), en caoutchouc, et que l'on adapte à la jante (J) des roues de cycles, d'automobiles, de voitures légères. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des gaz.

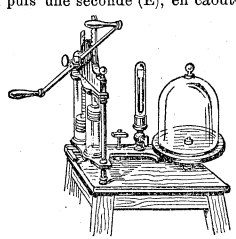

Machine pneumatique.

PNEUMATOCÈLE n. f. (du gr. *pneuma, atos*, souffle, et *hélé*, tumeur). Distension du scrotum par des gaz.

PNEUMATOLOGIE (*ji*) n. f. Science ou traité des esprits, des êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme.

PNEUMATOSE (*tô-ze*) n. f. Accumulation des gaz dans les cavités de l'organisme.

PNEUMOCOQUE n. m. Microbe de la pneumonie.

PNEUMOGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. Commun au poumon et à l'estomac : *nerfs pneumogastriques.*

PNEUMONIE (*ni*) n. f. (du gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du parenchyme pulmonaire, produite par un microbe spécifique : *la pneumonie aiguë est souvent appelée* fluxion de poitrine.

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon. (Peu us.)

PNEUMOTHORAX (*raks*) n. m. Epanchement de gaz dans la cavité pleurale. Méthode de traitement de la tuberculose pulmonaire, par introduction d'azote dans la cavité pleurale.

POCHABLE adj. Qui peut se mettre dans la poche : *livre d'un format pochable.*

POCHADE n. f. (de *pochoir*). Peinture exécutée en quelques coups de pinceau. Œuvre rapidement écrite.

POCHARD (*char*), **E** n. et adj. *Pop.* Ivrogne.

POCHARDER (*dé*) v. a. *Pop.* Enivrer. **Se pocharder** v. pr. S'enivrer.

POCHARDISE (*di-ze*) n. f. *Pop.* Ivrognerie.

POCHE n. f. Espèce de petit sac cousu aux vêtements et dans lequel on met ce qu'on porte sur soi : *vider ses poches. Argent de poche*, somme destinée aux menus plaisirs. *Les mains dans ses poches*, sans travailler, sans s'efforcer. Sac pour le blé, l'avoine, etc. Grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages. Jabot des oiseaux. Espèce de filet pour chasser au furet. Manche de filets traînants, dans laquelle se rassemble le poisson. Cavité d'un abcès, d'une tumeur. *Acheter chat en poche*, sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'une poche : *une pochée de billes.*

POCHER (*ché*) v. a. Faire une meurtrissure avec enflure : *pocher l'œil à quelqu'un. Pocher des œufs*, les faire cuire entiers, sans coquille, dans un liquide.

POCHETÉE (*té*) n. f. Syn. de POCHÉE.

POCHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je pochette*. Porter quelque temps dans sa poche : *pocheter des olives.*

POCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite poche. Petit filet. Petit violon : *pochette de maître à danser.*

POCHEUSE (*cheu-ze*) n. f. Ustensile pour faire les œufs pochés.

POCHOIR n. m. Feuille de carton ou de métal portant un dessin découpé qui permet de peindre à travers les découpures.

POCHON n. m. Cuiller à pot. *Fam.* Meurtrissure sur l'œil : *recevoir un pochon.*

POCO A POCO. *Musiq.* Locution italienne signifiant *peu à peu.*

PODAGRE adj. et n. (du gr. *pous, podos*, pied, et *agra*, prise). Qui a la goutte aux pieds. N. f. Goutte aux pieds.

PODESTAT (*dès-ta*) n. m. (du lat. *potestas*, pouvoir). Premier magistrat des villes du centre et du nord de l'Italie, au moyen âge.

PODIUM (*di-om'*) n. m. (mot lat.). Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres. Endroit du cirque où se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains. Petit soubassement servant de plate-forme pour y placer certains objets.

PODOMÈTRE n. m. (du gr. *pous, podos*, pied, et *metron*, mesure). Appareil destiné à mesurer la vitesse de la marche à pied. (On dit aussi COMPTE-PAS.)

PŒCILE (*pé*) n. m. Portique orné de peintures, chez les Grecs : *le Pœcile d'Athènes contenait les plus belles œuvres de Polygnote.*

POÊLE (*poê-le*) n. m. (du lat. *pallium*, manteau). Voile qu'on tenait autrefois au-dessus de la tête des mariés, pendant la bénédiction nuptiale. Drap dont on couvre le cercueil, et dont certaines personnes tiennent les cordons pendant la marche du cortège funèbre.

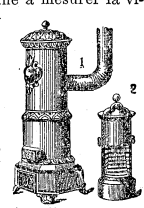

Poêles : 1. A charbon ; 2. A gaz.

POÊLE (*poê-le*) ou **POILE** n. m. (du lat. pop. *pensilis*, suspendu). Fourneau de chauffage, fixe ou transportable : *poêle mobile.*

POÊLE (*poê-le*) n. f. (du lat. *patella*, plat). Plat de cuisine, en fer, et muni d'une longue queue, pour frire, fricasser. Syn. de POÊLÉE. *Fig.* et *fam. Tenir la queue de la poêle*, avoir la direction, la charge de.

POÊLÉE (*poê-lé*) n. f. Contenu d'une poêle : *une poêlée de marrons.*

POÊLIER (*poê-li-é*) n. m. Qui fait, vend ou pose les poêles et appareils de chauffage.

POÊLON (*poê*) n. m. Petite poêle de métal ou de terre, qui a la forme d'une casserole.

POÊLONNÉE (*poê-lo-né*) n. f. Contenu d'un poêlon.

POÈME n. m. (gr. *poiêma;* de *poiein*, faire). Ouvrage en vers, surtout d'une certaine étendue : *les poèmes d'Homère furent réunis par ordre de Pisistrate.* Ouvrage en prose, ayant le style et les fictions de la poésie : *le* Télémaque, *ce poème de Fénelon.* Paroles d'une pièce lyrique, d'un opéra.

POÉSIE (*zî*) n. f. (gr. *poiêsis*). Art de faire des vers : *cultiver la poésie.* Harmonie, inspiration. Elévation dans les idées, dans le style : *vers pleins de poésie. La poésie des* Martyrs *de Chateaubriand.* Chaque genre poétique : *la poésie épique, lyrique,* etc. Caractère de ce qui touche, élève, fait penser : *la poésie de la mer.* Pièce de vers : *réciter une poésie.*

POÈTE n. m. (lat. *poeta*). Celui qui écrit en vers : *Lamartine, Musset, Hugo, sont de grands poètes.* Celui qui a l'imagination poétique : *Chateaubriand fut un poète.* Adjectiv. et des deux genres : *Jasmin, le perruquier poète; femme poète.*

POÉTEREAU (*ró*) n. m. Mauvais poète. (Peu us.)

POÉTESSE (*tè-se*) n. f. Femme poète.

POÉTIQUE adj. Qui appartient à la poésie ; qui lui est propre : *style, expression poétique.* Propre à inspirer les poètes : *légende poétique. Licence poétique,* dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie : *la poétique d'Horace, de Boileau.* Expression de ce qu'il y a d'idéal dans les beaux-arts. V. ART POÉTIQUE (*Part. hist.*).

POÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière poétique : *décrire poétiquement un paysage.*

POÉTISER (*zé*) v. a. Relever au moyen de la poésie : *Silvio Pellico a poétisé sa prison.* V. n. Faire des vers.

POGROM ou **POGROME** n. m. (mot russe). En Russie, mouvement populaire dirigé contre les Juifs. Emeute.

POIDS (*poi*) n. m. (lat. *pensum;* de *pendere*, peser). Qualité d'un corps pesant : *le poids de l'air.* Résultante de l'action de la pesanteur sur chacune de ses molécules : *le poids d'un corps se mesure par l'effort nécessaire pour le soutenir. Poids spécifique d'un corps,* nombre de grammes que pèse un centimètre cube du corps considéré. Pesanteur fixe et déterminée : *le poids du franc est de cinq grammes.*

Poids : 1, 3. En fonte ; 2. 4, 5. En cuivre.

Poids atomique d'un corps, v. ATOMIQUE. *Poids moléculaire d'un corps,* poids relatif de la molécule de ce corps. Morceau de métal d'une pesanteur déterminée, servant à peser d'autres corps : *une balance et ses poids.* (V. MÉTRIQUE [*système*].) Corps pesant suspendu aux chaînes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner le mouvement. *Fig.* Force, importance : *l'impartialité donne du poids au jugement.* Tout ce qui fatigue, oppresse : *le poids des affaires. du remords. Au poids de l'or,* très cher.

POIGNANT (*gnan*), **E** adj. (du vx fr. *poindre*, piquer). Qui cause une impression très vive et très pénible : *douleur poignante.*

POIGNARD (*gnar*) n. m. (de *poing*). Arme courte, pointue et tranchante : *le poignard se portait à la ceinture. Fig.* Se dit de tout ce qui peut blesser ou offenser vivement : *certaines nouvelles sont des coups de poignard. Fig. Le poignard sur la gorge,* dans un état de contrainte violente : *signer un contrat le poignard sur la gorge.*

Poignards.

POIGNARDER (*dé*) v. a. Frapper avec un poignard : *Ravaillac poignarda Henri IV. Fig.* Causer une vive douleur.

POIGNE n. f. *Fam.* La force du poignet. Energie.

POIGNÉE (*gné*) n. f. Quantité que la main fermée peut empoigner ou contenir : *poignée de sable.* Partie d'un objet par où on le tient, on le tire, etc. : *la poignée d'un sabre. Fig.* Petit nombre : *une poignée de soldats. Poignée de main,* action de saisir avec la main, et de serrer la main de quelqu'un en signe d'amitié. **À poignée** loc. adv. A pleine main. *Fig.* En abondance.

POIGNET (*gnè*) n. m. (de *poing*). Partie du bras, qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. (lat. *pilus*). Production filiforme, qui se montre sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. *Poil follet,* duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux : *de quel poil est votre cheval ?* Partie velue des étoffes : *drap à long poil. Bot.* Nom des organes filamenteux et duveteux qui naissent sur les diverses parties des plantes. *Fam. Monter un cheval à poil,* sans selle. *Fig.* et *fam. Homme à poil,* énergique. *Brave à trois poils,* qui ne craint rien.

POILU, E adj. Velu, couvert de poil. N. m. Homme fort ou brave. Soldat de la Grande Guerre.

POINÇON n. m. (lat. *punctio*). Outil de fer aigu, qui sert à percer ou à graver. Morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles. Marque qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre. Pièce de charpente verticale dans un comble.

Poinçon.

POINÇON n. m. (vx fr. *ponchon*). *Comm.* Tonneau.

POINÇONNAGE (*so-na-je*) ou **POINÇONNEMENT** (*so-ne-man*) n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER (*so-né*) v. a. Marquer au poinçon.

POINÇONNEUSE (*so-neu-ze*) n. f. Outil pour perforer les plaques de cuivre, les tôles, etc.

POINDRE v. n. (Se conj. comme *craindre.*) Commencer à paraître, à pousser : *le jour point.*

POING (*poin*) n. m. (lat. *pugnus*). Main fermée : *un coup de poing.* Toute la main jusqu'à sa jonction avec le bras : *on coupait le poing aux parricides. Fig. Pieds et poings liés,* dans une impuissance absolue.

POINT (*poin*) n. m. (lat. *punctum ;* de *pungere*, poindre, piquer). Piqûre qu'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc. : *couture à petits points* (V. COUTURE) Dentelle de fil faite à l'aiguille : *point d'Alençon.* Nom de plusieurs ouvrages de tapisserie, de broderie, etc. Petite marque ronde sur un *i*, sur un *j* et à côté d'une note de musique : *le point mis à la droite d'une note ou d'un silence augmente de moitié la valeur de cette note ou de ce silence.* Nom de divers signes de ponctuation : le *point* (.), qui indique une grande pause, s'emploie à la fin d'une phrase ; le *point-virgule* (;), qui indique une pause moyenne, s'emploie pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase ; le *deux-points* (:) s'emploie après un membre de phrase annonçant une citation, avant une phrase qui développe celle qui précède, avant une énumération : le *point d'interrogation* (?) s'emploie à la fin de toute phrase qui exprime une demande ; le *point d'exclamation* (!) s'emploie après les interjections et à la fin des phrases qui marquent la joie, la douleur, l'admiration, etc. ; les *points de suspension* (.....) s'emploient quand une émotion, une pensée soudaine vient occuper l'esprit, et l'empêcher d'achever une phrase commencée. *Jeu.* Valeur de chaque carte. Ce que l'on compte en jouant aux cartes : *accuser son point au piquet. Fig. Rendre des points,* concéder des avantages, parce qu'on est plus fort, plus habile. *Blas.* Chacun des carrés de l'échiqueté, de l'équipolé, du componé. *Mar.* Posi-

tion, sur la carte, d'un bâtiment qui fait route sur mer. *Faire le point*, déterminer par des calculs la position du navire. *Point vélique*, centre fictif sur lequel porte la résultante des forces agissant sur les voiles. *Point d'une voile*, endroit où se rencontrent deux ralingues. Note ou représentation de note donnée à un écolier : *bon point ; mauvais point.* Division de la règle qui sert au cordonnier à prendre mesure. *Impr.* Force du corps des divers caractères : *le* Petit Larousse illustré *est composé en caractères de 5 points, et le* Nouveau Larousse illustré *en caractères de 6.* Endroit fixe, déterminé : *point d'arrivée. Physiq. Point de fusion, d'ébullition, de liquéfaction*, température à laquelle un corps entre en fusion, en ébullition, ou se liquéfie. Degré, état le plus favorable au résultat que l'on veut obtenir : *mettre une lunette au point. Fig.* : *mettre une affaire au point.* Question, matière : *n'insistez pas sur ce point.* Division d'un discours, d'un sermon. Etat, situation : *se trouver au même point.* Période, degré : *être au plus haut point de sa gloire.* Instant, moment précis : *être sur le point de mourir. Point d'orgue*, de repos, d'arrêt, dans un morceau de musique. *Point d'appui*, point sur lequel le levier s'appuie. *Fig.* Tout ce qui soutient, aide. *Math. Point matériel*, masse pesante que l'on suppose concentrée en un point géométrique, c'est-à-dire en un lieu sans étendue. *Point d'intersection*, endroit où deux lignes se coupent. *Point vernal*, v. VERNAL. *Point de départ*, commencement d'une chose. *Point de vue*, endroit où l'on se place pour voir un objet plus ou moins éloigné sur lequel s'étend la vue, et, *fig.*, manière d'envisager les choses. *Point du jour*, moment où le soleil commence à poindre. *Point de côté*, douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration. *Point d'honneur*, ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. : **A point,** à propos. **A point nommé,** à l'instant fixé. **De point en point,** exactement. **Au dernier point,** extrêmement. **En tout point, de tout point,** entièrement. PROV. : **Pour un point** (ou **faute d'un point**), **Martin perdit son âne,** une circonstance très légère peut faire échouer une affaire importante.

POINT (*poin*) adv. Pas, nullement : *je n'en veux point. Voulez-vous ? — Point.*

POINTAGE n. m. Action de pointer une bouche à feu, un instrument d'optique, etc. : *vérifier le pointage d'un canon.* Marque faite à côté d'un nom ou d'un chiffre, pour indiquer une opération exécutée, contrôler un vote, etc. (Syn. peu us. POINTEMENT.)

POINTAL n. m. Pièce de bois servant d'étai.

POINTE n. f. (lat. *puncta*). Bout aigu et piquant : *pointe d'aiguille. A la pointe de l'épée.* par les armes. Clou cylindrique, avec ou sans tête. Extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un clocher.* Langue de terre qui s'avance dans la mer. Pièce d'étoffe taillée en forme allongée ; fichu triangulaire. Outil pointu du sculpteur, du graveur, etc. *Pointe sèche*, outil avec lequel les graveurs forment des traits fins et délicats sur le cuivre nu. Dessin obtenu par ce procédé. *Pointe du pied*, les orteils. *Pointe d'asperge*, bourgeon terminal d'une asperge. *Fig.* Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes.* Très petit quantité : *mêler à ses éloges une pointe de malice. Avoir une pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus qu'à l'ordinaire. *La pointe du jour*, son commencement. Loc. adv. **En pointe,** en forme de pointe. *Mar. Avirons montés en pointe*, disposés de façon qu'il n'y ait qu'un seul rameur par banc.

POINTEAU n. m. Petit poinçon pour marquer la place d'un trou. Tige terminée en cône, qui sert à obturer certains robinets.

POINTER (*tèr*) n. m. Chien d'arrêt anglais.

POINTER (*té*) v. a. Marquer d'un point indiquant revision, vérification, etc. Braquer vers un point : *pointer un canon. Musiq. Pointer une note*, la marquer d'un point qui augmente de moitié sa valeur.

POINTER (*té*) v. a. Frapper d'un coup de pointe : *pointer son adversaire.* Dresser en pointe : *cheval qui pointe les oreilles.* V. n. S'élever en l'air : *l'aigle pointe très haut.* Etre dirigé en pointe : *partout des clochers pointent.* Commencer à pousser : *blé qui pointe.* Se dit du cheval qui se cabre.

POINTERIE n. f. Fabrique de pointes.

POINTEUR n. m. Artilleur qui pointe la pièce : *un habile pointeur.* Celui qui pointe une liste, etc.

POINTILLAGE (*ti, ll* mll.) ou **POINTILLEMENT** (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de pointiller.

POINTILLE (*ll* mll.) n. f. Contestation frivole.

POINTILLÉ (*ti, ll* mll., *é*) n. m. Gravure, dessin qu'on exécute en pointillant : *graver au pointillé.*

POINTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Tracer par points : *pointiller un dessin.* V. n. Faire des points avec la plume, le burin, le crayon, le pinceau.

POINTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. n. (de *pointille*). Contester sur des minuties. V. a. Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLEUX, EUSE (*ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui aime à pointiller. Irascible, exigeant : *être très pointilleux sur les questions de préséance.*

POINTILLISTE n. m. et adj. Se dit d'un peintre qui procède par petites touches séparées de tons divers.

POINTU, E adj. Qui se termine en pointe : *poignard très pointu. Fig.* Minutieux, susceptible.

POINTURE n. f. *Impr.* Petite pointe de fer fixée sur le tympan ou sur le cylindre d'une machine à imprimer, et qui sert à fixer la feuille à imprimer ; trou que fait cette pointe. Dimension de chaussures, de gants, de coiffures : *avoir tant de pointure.*

POIRE n. f. (lat. *pirum*). Fruit du poirier. *Poire tapée*, séchée au four. *Fig.* et *fam. Garder une poire pour la soif*, se réserver quelque chose pour les besoins à venir. Poudrière de chasse. *Pop.* Imbécile, naïf. — Il existe d'innombrables variétés de poires que l'on classe d'après leur destination et l'époque de leur maturité. Il y a le *doyenné*, le *beurré*, la *cressane*, la *bergamote*, la *duchesse*, la *louise-bonne*, le *bon-chrétien*, la *fondante*, etc. La poire est un fruit des plus savoureux ; on en fait des compotes et des confitures.

Poireaux.

POIRÉ n. m. Boisson faite avec le jus fermenté des poires : *le poiré se fabrique surtout dans l'ouest de la France.*

POIREAU (*rô*) ou **PORREAU** (*po-rô*) n. m. Plante potagère du genre ail.

POIRÉE (*ré*) n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER (*ri-é*) n. m. Genre de rosacées dont on cultive plusieurs espèces pourleursfruits succulents (*poires*) : *le bois de poirier est estimé en ébénisterie.*

Poirier ; fleur et A, fruit (coupe).

POIS (*poi*) n. m. (lat. *pisum*). Genre de légumineuses papilionacées grimpantes, dont on cultive un grand nombre d'espèces pour leur fruit alimentaire. Sa graine.

POISON (*zon*) n. m. (lat. *potio*). Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales : *la strychnine est un poison violent.* (V. CONTREPOISON.) Boisson ou aliment de très mauvaise qualité, ou pernicieux : *l'alcool est un poison. Fig.* Maxime, discours, écrit pernicieux.

POISSARD (*poi-sard*), **E** adj. Qui imite le langage et les mœurs du bas peuple : *style poissard.* N. f. Marchande de poisson aux Halles, et, *par ext.*, toute femme à expressions grossières.

POISSER (*poi-sé*) v. a. Enduire de poix. Salir avec une matière gluante : *les bonbons poissent les mains.*

POISSEUX, EUSE (*poi-seû, eu-ze*) adj. Qui poisse. Qui est poissé : *mains poisseuses.*

POISSILLON (*poi-si, ll* mll.) n. m. Petit poisson.

POISSON (*poi-son*) n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

POISSON (*poi-son*) n. m. (lat. *piscis*). Animal aquatique, de l'embranchement des vertébrés. *Poisson volant*, exocet. *Poisson d'avril*, maquereau. *Fig.* V. AVRIL.) *Muet comme un poisson*, ne parlant pas du tout. *Ni chair ni poisson*, de nature dou-

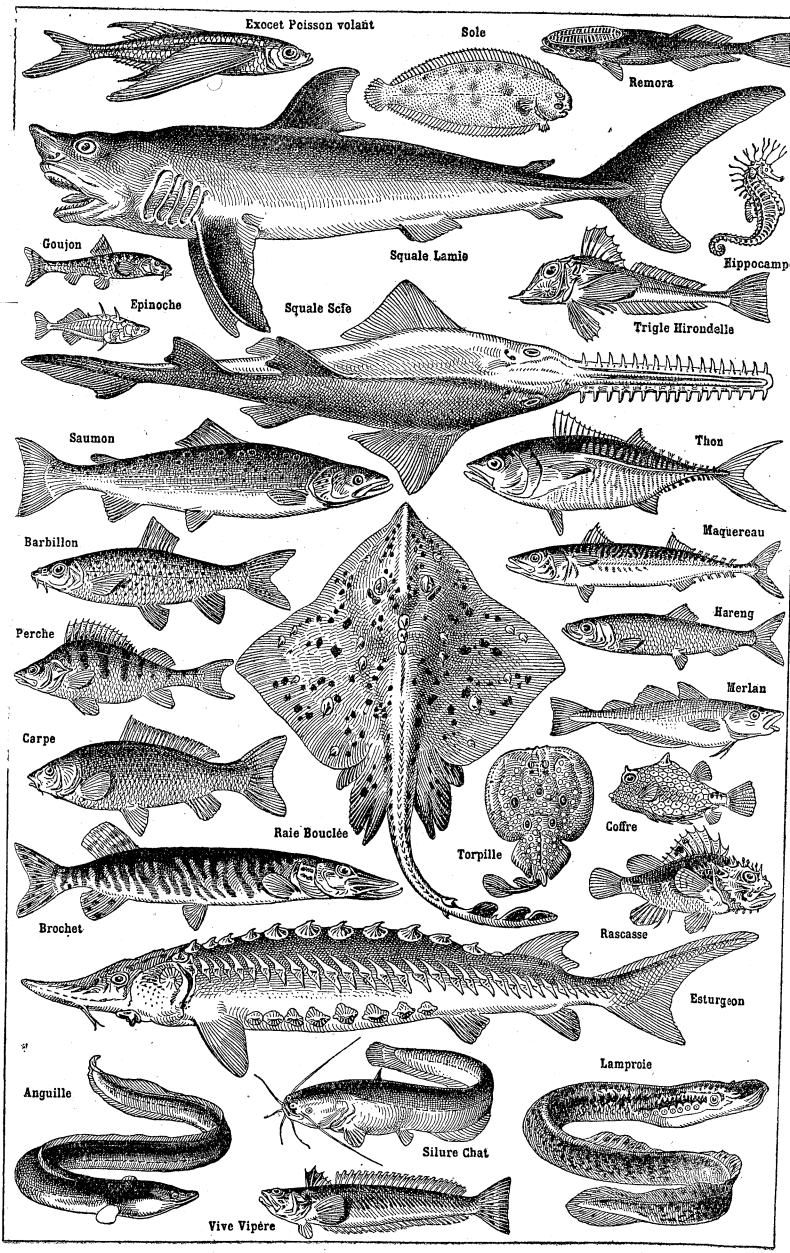
Exocet Poisson volant
Sole
Remora
Goujon
Squale Lamie
Hippocampe
Epinoche
Squale Scie
Trigle Hirondelle
Saumon
Thon
Barbillon
Maquereau
Hareng
Perche
Merlan
Carpe
Coffre
Raie Bouclée
Torpille
Brochet
Rascasse
Esturgeon
Lamproie
Anguille
Silure Chat
Vive Vipère

teuse, d'opinion indécise. *Comme un poisson dans l'eau*, tout à fait heureux, à son aise. *Astr.* V. *Part. hist.* PROV. : **Les gros poissons mangent les petits**, les puissants oppriment les faibles. — Les *poissons*, qui constituent une classe des vertébrés, sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, respirant par les branchies. Leur corps, fusiforme, est couvert d'un revêtement parfait d'écailles imbriquées. Ils se meuvent dans l'eau au moyen de nageoires (v. ce mot), et un réservoir plein d'air, ou *vessie natatoire*, leur permet de modifier leur densité pour se tenir en équilibre à la profondeur qui leur convient. Leur squelette peut être osseux ou cartilagineux. (V. SQUELETTE.) La plupart des poissons sont carnassiers, et se font une guerre active. Quelques-uns comptent parmi les plus grands des vertébrés, et certains squales dépassent 5 à 6 mètres. Au point de vue alimentaire, les poissons représentent une valeur de premier ordre ; leur chair est des plus nutritives, et l'on en tire des huiles précieuses pour la consommation et l'industrie. Les vessies natatoires servent à faire de la colle ; les peaux de requin sont employées en maroquinerie, etc. La classe des poissons comprend de nombreuses familles.

POISSON-CHAT n. m. Nom vulgaire du silure.

POISSONNAILLE (*poi-so-na, ll* mll.) n. f. Fretin.

POISSONNERIE (*poi-so-ne-rî*) n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE (*poi-so-neû, eu-ze*) adj. Qui abonde en poisson : *étang, lac poissonneux.*

POISSONNIER (*poi-so-ni-é*), **ÈRE** n. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE (*poi-so-ni*) n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson.

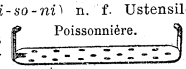
Poissonnière.

POITEVIN, E adj. et n. Du Poitou : *les antiquités poitevines.*

POITRAIL (*tra, l* mll.) n. m. (lat. *pectorale*). Devant du corps du cheval, entre l'encolure et les épaules : *un poitrail large est un signe de force.* (V. la planche CHEVAL.) Partie du harnais qu'on met sur le poitrail. Grosse poutre.

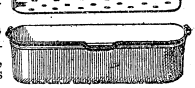

POITRINAIRE (*nè-re*) adj. et n. Phtisique.

POITRINE n. f. (du lat. pop. *pectorina ;* de *pectus*, poitrine). Partie du tronc, entre le cou et l'abdomen, qui contient les poumons et le cœur. Poumons : *maladie de poitrine. Bouch.* Partie qui contient les côtes avec la chair qui les enveloppe : *poitrine de mouton.*

POITRINIÈRE n. f. Courroie qui passe sur le poitrail du cheval. Morceau de liège que le paumier attache sur sa poitrine. Pièce du métier de rubanerie et du métier à tisser.

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel, du vinaigre, et souvent de l'huile. Adjectiv. : *sauce poivrade.*

POIVRE n. m. (lat. *piper*). Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier : *le poivre est utilisé comme condiment.* Poudre obtenue en broyant cette graine : *renverser le poivre. Fam. Poivre et sel*, gris. *Cher comme poivre*, très cher. **Poivre long**, piment à saveur très piquante.

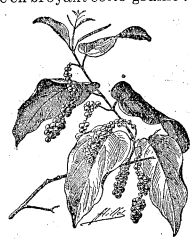
Poivrier.

POIVRÉ, E adj. Assaisonné de poivre. *Fig.* Caustique. Licencieux : *récit poivré. Pop.* D'un prix exagéré.

POIVRER (*vré*) v. a. Assaisonner de poivre.

POIVRETTE (*vrè-te*) n. f. Nom vulgaire de la *nigelle cultivée.*

POIVRIER (*vri-é*) n. m. Genre de pipéracées sarmenteuses, qui produisent le poivre : *le poivrier croît dans l'Asie tropicale.* Vase où l'on met le poivre.

POIVRIÈRE n. f. Plantation de poivriers. Ustensile de table pour les épices et particulièrement pour le poivre. Guérite de maçonnerie, à l'angle d'un bastion.

Poivrière.

POIVRON n. m. Fruit du piment.

POIVROT (*vro*) n. m. *Arg.* Ivrogne.

POIX (*poi*) n. f. (lat. *pix*). Substance résineuse, agglutinante, tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE (*poi-ré-zi-ne*) n. f. La résine ordinaire.

POKER (*kèr*) n. m. (mot angl.) Sorte de petit ringard pour remuer la houille enflammée. Jeu de cartes d'origine américaine.

POLACRE n. f. Navire de la Méditerranée, à mâts à pible et voiles carrées.

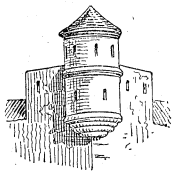
Poivrière.

POLAIRE (*lè-re*) adj. Qui est auprès des pôles ; qui leur appartient : *étoile polaire* (v. *Part. hist.*) ; *cercle polaire* (v. CERCLE) ; *mers, terres polaires. Electr.* Qui a rapport aux pôles d'un aimant et d'une pile.

POLAQUE n. m. Cavalier polonais au service de la France au XVIIe siècle.

POLARIMÈTRE n. m. Appareil servant à déterminer la déviation du plan de polarisation.

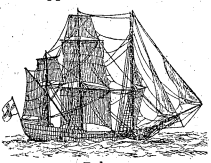
Polacre.

POLARISATEUR, TRICE adj. Qui polarise : *prisme polarisateur.*

POLARISATION (*za-si-on*) n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfléchi ou réfracté. *Plan de polarisation*, plan déterminé par le rayon incident et le rayon polarisé. *Polarisation d'une pile*, diminution de l'intensité du courant d'une pile par suite de réactions chimiques intérieures.

POLARISCOPE (*ris-ko-pe*) n. m. Instrument pour constater si une lumière émane directement d'une source, ou a déjà subi le phénomène de polarisation.

POLARISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a subi le phénomène de polarisation : *lumière polarisée.*

POLARISER (*zé*) v. a. (du gr. *polein*, tourner). Causer la polarisation.

POLARISEUR (*zeur*) n. m. Appareil servant à polariser la lumière. Adjectiv. : *prisme polariseur.*

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLATOUCHE n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'hémisphère nord : *les polatouches sont appelés aussi écureuils volants.*

POLDER (*dèr*) n. m. Dans les Pays-Bas, région basse et marécageuse conquise sur la mer du Nord : *le dessèchement des polders a fourni à la Hollande de magnifiques champs d'élevage.*

PÔLE n. m. (gr. *pôlos ;* de *polein*, tourner). Chacune des deux extrémités de l'axe imaginaire autour duquel la sphère céleste semble tourner en vingt-quatre heures ; les deux extrémités de l'axe de la terre : *les deux pôles terrestres sont couverts de glaces. Ligne des pôles terrestre, céleste*, axe de la terre, de la sphère céleste. *Hauteur du pôle au-dessus de l'horizon*, angle que fait la ligne des pôles avec l'horizon. *Pôles magnétiques*, les deux points d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique ; chacune des extrémités du circuit d'une pile ou de certaines machines électriques. *Géom. Pôles d'un cercle tracé sur la sphère*, les extrémités du diamètre perpendiculaire au plan du cercle. *Fig.* Terme absolument opposé à un autre : *l'erreur et la vérité sont deux pôles.* — La terre est à peu près ronde, et elle tourne comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heu-

res, se nomme *axe*, et on appelle *pôles* ses deux extrémités. L'un est le pôle *nord*, boréal ou arctique ; l'autre est le pôle *sud*, austral ou antarctique. V. MAPPEMONDE, TERRE.

POLÉMARQUE n. m. (du gr. *polemos*, guerre, et *arkhos*, commandant). *Antiq. gr.* Chef d'armée Adj. Se disait, à Athènes, du troisième archonte, chargé du commandement de l'armée, de l'administration de la guerre, etc.

POLÉMIQUE n. f. (du gr. *polemos*, guerre). Dispute de plume : *polémique littéraire, religieuse.* Adj. Qui appartient à la polémique : *critique polémique.*

POLÉMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui fait de la polémique : *Armand Carrel fut un redoutable polémiste.*

POLÉMONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *polémoniacée.*

POLÉMONIE (*ni*) n. f. Genre de *polémoniacées*, vulgairement *valériane grecque.*

POLENTA (*lin*) n. f. (mot lat. et ital.). *Antiq. rom.* Bouillie de farine d'orge. En Italie, bouillie de farine de maïs ou de châtaignes.

POLI, E adj. Lisse et luisant : *marbre poli. Fig.* Châtié, élégant : *style poli.* Civilisé : *les peuples polis.* Qui a de la politesse : *homme poli.* N. m. Lustre, éclat : *vaisselle d'un beau poli.* ANT. **Rugueux, impoli.**

POLICE n. f. (du gr. *politeia*, gouvernement d'une ville). Ensemble des règlements qui maintiennent l'ordre et la sécurité publics : *réglementer la police d'un Etat. Par anal. : la police d'un lycée, d'un camp.* Administration chargée de les maintenir : *dénoncer quelqu'un à la police.* Agent de cette administration : *voici la police. Simple police*, juridiction qui ne connaît que des contraventions. *Salle de police*, chambre où l'on renferme les soldats pour fautes légères. *Bonnet de police*, v. BONNET.

POLICE n. f. (prov. *polissa*). Contrat par lequel on s'engage, moyennant une prime, à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel : *police d'assurance.*

POLICEMAN (*man*) n. m. Agent de police anglais. Pl. des *policemen* (mèn').

POLICER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il polissa, nous polissons.*) Adoucir les mœurs. Etablir des lois sages dans un pays : *policer une nation.*

POLICHINELLE (*nè-le*) n. m. Marionnette à bosse par devant et par derrière. (V. *Part. hist.*) Masque déguisé en ce costume. *Fig.* Mauvais bouffon de société. Homme qui change souvent d'opinion, sans dignité : *les polichinelles de la politique. Secret de polichinelle*, ce que tout le monde sait.

POLICIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui se rapporte à la police : *mesures policières.* Qui est de la police : *les policiers ; la gent policière.*

POLIGNAC (*gnak*) n. m. (de *Polignac* ministre de Charles X). Jeu de cartes. Valet de pique, qui est, à ce jeu, la carte principale.

POLIMENT (*man*) adv. D'une manière polie : *éconduire poliment un solliciteur.* ANT. **Impoliment.**

POLIORCÉTIQUE adj. (du gr. *poliorkétès*, preneur de villes). Qui appartient à l'art d'assiéger les villes. N. f. Art d'assiéger les villes : *les anciens nous ont laissé plusieurs traités de poliorcétique.*

POLIR v. a. (lat. *polire*). Rendre uni et luisant par action mécanique : *polir le fer. Fig.* Cultiver, adoucir : *polir l'esprit, les mœurs.* Corriger, mettre la dernière main à : *polir un discours.*

POLISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Susceptible de recevoir le poli : *le marbre est très polissable.*

POLISSAGE (*li-sa-je*) ou **POLISSEMENT** (*li-se-man*) [peu us.] n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc. Son résultat.

POLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR (*li-soir*) n. m. Instrument pour polir : *polissoir à ongles.*

POLISSOIRE n. f. Brosse douce à décrotter.

POLISSON, ONNE (*li-son, o-ne*) n. Enfant malpropre et vagabond. Enfant espiègle. Personne débauchée. Adj. Licencieux, trop libre : *vers polissons.*

POLISSONNER (*li-so-né*) v. n. Faire le polisson.

POLISSONNERIE (*li-so-ne-rî*) n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE (*li-su-re*) n. f. Action de polir. Son résultat.

POLISTE (*lis-te*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant des guêpes abondantes en France.

Polis

POLITESSE (*tè-se*) n. f. (ital. *politezza*). Manière d'agir ou de parler civile et honnête. L'action même qui offre ce caractère : *faire échange de politesses. Fig. Brûler la politesse*, quitter brusquement ; manquer un rendez-vous. ANT. **Impolitesse.**

POLITICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. En mauv. part, personne qui fait de la politique.

POLITIQUE n. f. (gr. *politikê*). Art de gouverner un Etat : *la vraie politique est honnête.* Affaires qui intéressent l'Etat. Manière de les conduire : *politique intérieure, extérieure.* Manière adroite d'agir : *de politique est nécessaire pour parvenir.*

POLITIQUE adj. (gr. *politikos*). Qui ap qui a rapport au gouvernement des Etats : *tion politique.* Qui s'occupe des affaires d *hommes politiques. Fig.* Fin et adroit : *soy que. Droits politiques*, en vertu desquels u participe au gouvernement. *Economie* science qui traite de la richesse publique de l'administrer. Substantiv. : *Richelieu fu bile politique ; les politiques.*

POLITIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon de la politique. *Fig.* D'une manière fine, a

POLITIQUER (*ké*) v. n. Raisonner sur res publiques. (Peu us.)

POLKA n. f. Danse importée de B France : *la polka se danse sur un rythme et à deux temps.* Air sur lequel on danse *Pain polka* pain dont la croûte est striée formant des losanges ou des petits carre

POLKER (*ké*) v. n. Danser la polka.

POLKEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui pol

POLLEN (*pol-lèn'*) n. m. (mot lat. sig Poussière fécondante des fleurs : *les inse buent à la dissémination du pollen.*

POLLICITATION (*pol-li, si-on*) n. f. *liceri*, promettre) Promesse ou offre fai encore acceptée.

POLLINIDE (*pol-li*) ou **POLLINI** n. f. Masse formée par des grains de p entre eux, comme chez beaucoup d'orc

POLLINIQUE (*pol-li*) adj. Qui se pollen : *tubes polliniques.*

POLLINISATION (*pol-li-ni-za-si-on* dation d'une fleur par le pollen.

POLLUER (*pol-lu-é*) v. a. (lat. *pollue* souiller.

POLLUTION (*pol-lu-si-on*) n. f. souillure.

POLO n. m. (mot angl.) Jeu analogue au football association, mais qui se joue à cheval. Sorte de toque.

POLONAIS, E (*né, è-ze*) adj. et n. De Pologne : *les émigrants polonais.*

POLONAISE (*nè-ze*) n. f. Danse nationale des Polonais ; air sur lequel on l'exécute. Redingote à collet droit et à brandebourgs.

POLTRON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (ital. *poltrone*). Sujet à la peur ; sans courage. ANT. **Brave, courageux.**

POLTRONNERIE (*tro-ne-rî*) n. f. Lâcheté. ANT. **Bravoure, courage.**

POLY préf. qui signifie *nombreux* et qui vient du gr. *polus*, même sens.

POLYADELPHE (*dèl-fe*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *adelphos*, frère). *Bot.* Se dit des étamines concrescentes en plusieurs faisceaux par leurs filets.

POLYADELPHIE (*dèl-fî*) n. f. Etat d'une plante polyadelphe.

POLYANDRE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *anêr andros*, homme). Qui a plusieurs maris. Se dit d'une plante qui a plusieurs étamines.

POLYANDRIE (*drî*) n. f. Etat d'une femme polyandre.

POLYCHÈTES (*kè-te*) n. m. pl. Ordre d'annélides, comprenant ceux dont la tête est munie d'antennes.

POLYCHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. Phénomène qui a lieu quand un corps transparent à travers lequel on regarde manifeste des couleurs différentes suivant le sens dans lequel la lumière le pénètre.

POLYCHROME (*krô-me*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *khrôma*, couleur). De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc. ANT. **Monochrome.**

POLYCOPIE n. f. Procédé permettant de reproduire l'écriture par décalque sur une couche de gélatine qui sert de cliché.

POLYDACTYLIE n. f. Monstruosité caractérisée par la présence de doigts surnuméraires.

POLYÈDRE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *èdra*, face). *Géom.* Se dit d'un solide à plusieurs faces. N. m. : *Un polyèdre.*

POLYÉDRIQUE adj. Qui a la forme d'un polyèdre : *cristal polyédrique.*

POLYGALACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *polygalacée.*

POLYGALE ou **POLYGALA** n. m. Genre de *polygalacées*, à fleurs bleues, des régions tempérées.

POLYGAME n. (du préf. *poly*, et du gr. *gamos*, mariage). Homme marié à plusieurs femmes, ou femme mariée à plusieurs hommes, en même temps : *les musulmans sont polygames.* Adj. *Bot.* Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE (*mi*) n. f. Etat des polygames : *la polygamie n'existe pas chez les peuples chrétiens.* *Bot.* Etat d'une plante polygame.

POLYGLOTTE (*glo-te*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *glôssa*, langue). Se dit des ouvrages écrits en plusieurs langues : *bible polyglotte.* N. et adj. Personne qui parle plusieurs langues : *une polyglotte; interprète polyglotte.*

POLYGONACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales dont la renouée (*polygonum*) est le type. S. une *polygonacée.*

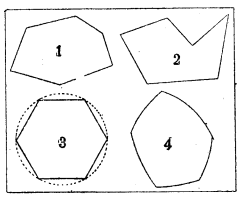

Polygone : 1. Convexe ; 2. Concave ; 3. Régulier ; 4. Curviligne.

POLYGONAL, E, AUX adj. Qui a plusieurs angles. Dont la base est un polygone.

POLYGONE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *gônia*, angle). Portion de surface plane, limitée de toutes parts par des lignes droites. *Polygone curviligne*, celui dont les côtés sont des courbes.

POLYGONÉES (*né*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de POLYGONACÉES.

POLYGRAPHE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur des sujets variés : *le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.*

POLYGRAPHIE (*fi*) n. f. Partie d'une bibliothèque, qui comprend les œuvres des polygraphes.

POLYHALITE n. f. Sulfate naturel de potassium, calcium et magnésium.

POLYMASTIE (*mas-ti*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *mastos*, mamelle). Anomalie due à l'apparition de mamelles supplémentaires.

POLYMATHIE (*ti*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *mathein*, apprendre). Savoir qui embrasse beaucoup de connaissances diverses.

POLYMÈRE adj. Se dit de corps offrant le phénomène de la polymérie.

POLYMÉRIE (*ri*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *meros*, part). Isomérie des corps formés par la réunion de plusieurs molécules en une seule.

POLYMÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Etat des corps polymères.

POLYMÉRISER (*zé*) v. n. Devenir polymère.

POLYMORPHE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *morphé*, forme). Qui se présente sous diverses formes.

POLYMORPHISME (*fis-me*) n. m. (de *polymorphe*). Propriété que possèdent certaines substances d'affecter plusieurs formes différentes sans changer de nature.

POLYNÔME n. m. (du préf. *poly*, et de *nôme*), Expression algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes *plus* (+) ou *moins* (—).

POLYPE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *pous*, pied). Nom vulgaire des cœlentérés. Poulpe. *Pathol.* Tumeur molle, fibreuse, qui se développe dans les cavités revêtues d'une membrane muqueuse : *polype nasal.*

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Du polype ; de la nature du polype.

POLYPHAGE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *phagein*, manger). Qui mange beaucoup. Qui vit indistinctement des substances les plus diverses.

POLYPHAGIE (*fa-ji*) n. f. (de *polyphage*). Faim insatiable.

POLYPHASÉ (*zé*), **E** adj. Qui subit plusieurs phases : *courant polyphasé.*

POLYPHONE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *phônê*, voix). *Gramm.* Se dit des caractères qui représentent plusieurs sons ou articulations, comme, en français, la lettre *y.*

POLYPHONIE (*ni*) n. f. Caractère des signes polyphones. *Musiq.* Emploi simultané de plusieurs instruments qui n'exécutent pas à l'unisson.

POLYPHONIQUE adj. Qui a rapport à la polyphonie : *orchestre polyphonique.*

POLYPIER (*pi-é*) n. m. Groupe de polypes vivant sur un support calcaire, arborescent, sécrété par eux. Le support lui-même.

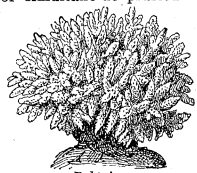
Polypier.

POLYPODE n. m. Genre de fougères qui croissent au pied des vieux chênes.

POLYPORE n. m. Genre de champignons parasites des arbres.

POLYPTÈRE n. m. Genre de poissons ganoïdes, propres aux fleuves africains.

POLYPTYQUE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *ptux*, *ptukhos*, pli). *Antiq. rom.* Se disait des tablettes à écrire quand elles étaient composées de plus de deux lames ou feuillets. N. m. Tablette polyptyque, registre de police. Registre du cadastre, des impôts, etc., jusqu'au VIIIe siècle. Registre de cens des anciennes abbayes.

POLYSARCIE (*zar-ci*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *sarx*, chair). Développement excessif des muscles, ou de la graisse.

POLYSÉPALE (*li-sé*) adj. Se dit du calice, lorsqu'il est composé de plusieurs sépales distincts.

POLYSPERME (*lis-pèr-me*) adj. Qui contient un grand nombre de semences.

POLYSTYLE (*lis-ti-le*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *stulos*, colonne). Qui a de nombreuses colonnes : *temple polystyle.*

POLYSYLLABE ou **POLYSYLLABIQUE** (*li-sil-la*) adj. et n. m. Qui est de plusieurs syllabes : *mot polysyllabe* ou *polysyllabique.* ANT. **Monosyllabe.**

POLYSYNTHÉTIQUE (*li-sin*) adj. (du préf. *poly*, et de *synthétique*). Se dit d'une langue où les diverses parties de la phrase se contractent en une sorte d'abréviation faite d'un seul mot long : *la plupart des langues américaines sont polysynthétiques.*

POLYSYNTHÉTISME (*li-sin-té-tis-me*) n. m. Caractère des langues polysynthétiques.

POLYTECHNICIEN (*tèk-ni-si-in*) n. m. Elève de l'école polytechnique.

POLYTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. V. ECOLE (*Part. hist.*)

POLYTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *theos*, dieu). Religion qui admet la pluralité des dieux : *le polythéisme romain.* ANT. **Monothéisme.** — Le *polythéisme* a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuple

sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes du polythéisme sont : l'*idolâtrie*, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières ; le *sabéisme*, culte des astres et du feu, et le *fétichisme*, adoration de tout ce qui frappe l'imagination et à quoi l'on attribue une puissance.

POLYTHÉISTE (*té-is-te*) n. et adj. Qui professe le polythéisme : *les peuples polythéistes.*

POLYTRIC (*trik*) n. m. Genre de mousses bryacées, communes dans les lieux humides.

POLYTYPE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *tupos*, caractère). *Impr.* Obtenu par la polytypie.

POLYTYPER (*pé*) v. a. *Impr.* Syn. ancien de CLICHER.

POLYTYPIE (*pi*) n. f. *Impr.* Syn. ancien de CLICHAGE.

POLYURIE (*rî*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *ouron*, urine). Emission exagérée des urines : *la polyurie accompagne souvent le diabète.*

POLYURIQUE adj. et n. Qui tient à la polyurie, qui en est atteint.

POMICULTEUR n. m. (du lat. *pomum*, fruit, et *cultor*, cultivateur). Celui qui cultive les arbres produisant des fruits à pépins.

POMMADE (*po-ma-dé*) n. f. (de *pomme*). Composition molle, formée d'un mélange de corps gras et de parfums ou de médicaments, pour l'entretien de la chevelure ou pour un traitement externe.

POMMADER (*po-ma-dé*) v. a. Enduire de pommade.

POMMARD (*po-mar*) n. m. Vin de Bourgogne très estimé : *une bouteille de pommard.*

POMME (*po-me*) n. f. (du lat. *pomum*, fruit). Fruit du pommier : *le jus de pommes fermenté fournit le cidre.* Ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme : *la pomme d'une canne.* Rondelle de bois ou de métal au sommet d'un mât. *Pomme d'arrosoir*, renflement percé de petits trous qui termine le tuyau latéral d'un arrosoir. *Pomme d'Adam*, nom vulgaire de la saillie qui se trouve à la partie antérieure du cou de l'homme, et qui est formée par le cartilage thyroïde. *Pomme de terre*, plante de la famille des solanées, dont les tubercules, dits aussi *pommes de terre*, constituent la meilleure et la plus précieuse des plantes alimentaires. *Pomme de pin*, fruit que produit le pin. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de division. — Les pommes se conservent mieux que les autres fruits. Il y a les pommes d'été, d'automne et d'hiver, parmi lesquelles on distingue la *calville*, la *reinette*, l'*api*, le *fenouillet*, le *court-pendu*, etc., et les *pommes à cidre*, cultivées surtout dans l'ouest et le nord-ouest de la France. On fait avec les pommes des compotes, des gelées, des marmelades, des beignets, etc.

La *pomme de terre* est originaire de l'Amérique du Sud ; elle ne fit son apparition en Europe que vers 1534, et c'est en Espagne quelle fut d'abord introduite. Elle ne fut admise dans l'alimentation, en France, qu'à la fin du XVIIIe siècle, grâce aux efforts de Parmentier qui en propagea la culture. Il y a de nombreuses variétés de pommes de terre, classées d'après leur forme ou leurs couleurs : les rondes, les oblongues, les rouges, les jaunes, les violettes, parmi lesquelles il faut citer : la *hollande*, la *quarantaine*, la *farineuse*, le *magnum bonum*, la *royale kidney*, etc.

Pommes de terre

POMMÉ (*po-mé*), **E** adj. Arrondi comme une pomme : *chou pommé. Fig.* et *fam.* Achevé, complet : *sottise pommée.*

POMMEAU (*po-mô*) n. m. (de *pomme*). Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un sabre. Extrémité renflée du fût d'un pistolet. Arcade antérieure de l'arçon d'une selle. V. ARÇON.

POMMELÉ (*po-me-lé*), **E** adj. Marqué de gris et de blanc : *ciel, cheval pommelé.*

POMMELER [*po-me-lé*] **(SE)** v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il se pommellera.*) Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres.

POMMELLE (*po-mè-le*) n. f. Plaque de plomb percée de petits trous, qui garantit l'ouverture d'un tuyau.

POMMER (*po-mé*) v. n. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE (*po-me-rè*) n. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETÉ (*po-me-té*), **E** adj. *Blas.* Se dit de certaines pièces et de certains meubles héraldiques, terminés en forme de pommette.

POMMETTE (*po-mè-te*) n. f. Ornement de métal, de bois, etc., en forme de petite pomme. Partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'œil.

POMMIER (*po-mi-é*) n. m. Genre de rosacées, très cultivées pour leurs fruits comestibles (*pommes*).

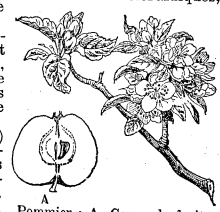

A

Pommier : A, Coupe du fruit.

POMOLOGIE (*jî*) n. f. (du lat. *pomum*, fruit, et du gr. *logos*, discours). Partie de l'arboriculture, qui s'occupe des fruits à pépins.

POMOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pomologie : *agriculture pomologique.*

POMOLOGUE ou **POMOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Qui s'occupe de pomologie.

POMPE (*pon-pe*) n. f. (du gr. *pompê*, procession). Appareil solennel et somptueux : *la pompe d'un triomphe. Littér.* et *bx-arts.* Apparat, procédés solennels : *la pompe de Bossuet. Pompe funèbre*, appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Plaisirs faux et frivoles : *renoncer au monde et à ses pompes.*

POMPE (*pon-pe*) n. f. Machine hydraulique, destinée à élever un liquide au-dessus de son niveau, etc. : *toute pompe comprend essentiellement un cylindre ou un corps de pompe et un piston qui se meut dans l'intérieur de celui-ci. Pompe aspirante*, celle dans laquelle le liquide monte dans le corps de pompe par l'effet de la pression atmosphérique, lorsque le piston s'élève. *Pompe foulante*, celle dans laquelle le piston refoule dans un tuyau latéral le liquide du corps de pompe. *Pompe aspirante et foulante*, celle dans laquelle le liquide, d'abord aspiré dans le corps de pompe par l'ascension du piston, est ensuite refoulé par celui-ci dans un tuyau latéral. *Pompe à pneumatique*, petite pompe à air, aspirante et foulante, destinée à gonfler les bandages pneumatiques des roues de bicyclettes, d'automobiles, etc. *Pompe à incendie*, pompe aspirante et foulante pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu : *il y a des pompes à bras, des pompes à vapeur et des pompes électriques.*

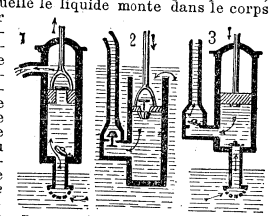

Pompes : 1. Aspirante : 2. Foulante ; 3. Aspirante et foulante.

POMPÉIEN, ENNE (*pé-i-in, è-ne*) adj. et n. De Pompéi : *vase pompéien.* Partisan ou soldat de Pompée.

POMPER (*pon-pé*) v. a. Puiser avec une pompe : *pomper de l'eau. Fig.* Attirer : *le soleil pompe les eaux.*

POMPERIE (*pon-pe-rî*) n. f. Fabrication ou commerce de pompes. (Peu us.)

POMPETTE (*pon-pè-te*) adj. *Fam.* Un peu ivre.

POMPEUSEMENT (*pon-peu-ze-man*) adv. Avec pompe, avec faste.

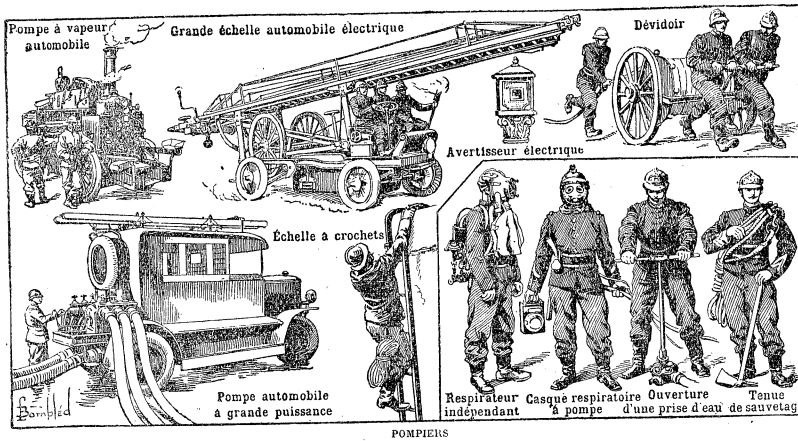

POMPIERS

POMPEUX, EUSE (*pon-peû, eu-ze*) adj. Où il y a de la pompe : *entrée pompeuse. Fig.* : *style pompeux.* N. m. : *préférer le simple au pompeux.*

POMPIER (*pon-pi-é*) n. m. Fabricant ou marchand de pompes. Homme faisant partie d'un corps organisé pour combattre les incendies : *les pompiers de Paris font partie de l'armée régulière.* Ouvrier tailleur.

POMPON (*pon-pon*) n. m. Petite houppe de soie, de laine, etc., dont on orne les ajustements féminins, les coiffures militaires, les galons pour meubles, etc. *Avoir son pompon*, être légèrement gris.

POMPONNER (*pon-po-né*) v. a. Orner de pompons : *pomponner un cheval.* Parer : *pomponner une mariée. Fig.* Parer avec affèterie : *pomponner son style.* **Se pomponner** v. pr. S'habiller avec recherche.

PONANT (*nan*) n. m. (de l'ital. *ponente*, couchant). Mot employé jadis dans la Méditerranée pour désigner l'Océan ou l'Occident, par opposition à *Levant.*

PONANTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. Qui est du Ponant, de l'Occident. Qui est de l'Océan. Substantiv. : *les Ponantais.*

PONÇAGE n. m. Action de poncer.

PONCE n. f. (lat. *pumex*). V. PIERRE *ponce.* Sachet contenant une poudre colorée et que l'on passe sur les dessins piqués à l'aiguille, pour les reproduire. Encre composée d'huile et de noir de fumée.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *pont*). Petit pont d'une seule arche.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *paon*). Pavot sauvage ; coquelicot. Matière colorante artificielle. Adj. invar. Rouge qui rappelle la couleur du coquelicot : *des rubans ponceau.*

PONCELET (*lè*) n. m. Unité de puissance qui correspond à 100 kilogrammètres par seconde.

PONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il ponça, nous ponçons.*) Polir avec la pierre ponce. *Poncer un dessin*, passer la ponce sur les trous dont le dessin est piqué, pour le contretirer sur du papier, de la toile, etc. *Poncer une toile*, marquer un de ses bouts avec l'encre dite *ponce.*

PONCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de la ponce : *tuf ponceux.*

PONCHO (*pon-tcho*) n. m. (mot espagn.). Manteau, de l'Amérique du Sud, fait d'une couverture ayant un trou au milieu pour y passer la tête, et porté sur tout par les gauchos.

PONCIF n. m. (de *poncer*). Dessin piqué sur lequel on passe la ponce, pour le reproduire sur un autre papier. *Litt.* et *bx-arts.* Travail banal, sans originalité.

PONCIF, IVE adj. Qui a le caractère du poncif : *dessin poncif ; littérature poncive.*

PONCTION (*ponk-si-on*) n. f. (lat. *punctio*). Opération chirurgicale, qui consiste à piquer une cavité remplie de pus ou de liquide.

PONCTIONNER (*ponk-si-o-né*) v. a. Opérer une ponction : *ponctionner un engorgement pleurétique*

PONCTUALITÉ (*ponk-tu-a* n. f. Qualité de celui qui est ponctuel : *la ponctualité dans les payements est une qualité essentielle pour un commerçant.*

PONCTUATION (*ponk-tu-a-si-on*) n. f. Art, manière de ponctuer : *la ponctuation est très importante.* Signes par lesquels on ponctue : *les signes de ponctuation sont les points* (v. ce mot), *la virgule, les guillemets, les tirets, les parenthèses*, etc.

PONCTUÉ (*ponk-tu-é*), **E** adj. Qui a rapport à la ponctuation : *page mal ponctuée.* Composé d'une suite de points : *ligne ponctuée.* Semée de taches en forme de points : *plumage ponctué.*

PONCTUEL, ELLE (*ponk-tu-èl, è-le*) adj. Qui fait à point nommé ce qu'il doit faire : *homme ponctuel.* Fait à point nommé : *réponse ponctuelle.*

PONCTUELLEMENT (*ponk-tu-è-le-man*) adv. Avec ponctualité : *répondre ponctuellement aux lettres que l'on reçoit.*

PONCTUER (*ponk-tu-é*) v. a. (du lat. *punctum*, point). Mettre de la ponctuation : *ponctuer une phrase.* Marquer, accentuer : *ponctuer chaque mot d'un geste.*

PONDAGE ou **POUNDAGE** (*poun*) n. m. (de l'angl. *pound*, livre). Taxe anglaise sur les navires marchands.

PONDAISON (*dè-zon*) n. f. Action de pondre. Époque de la ponte des oiseaux.

PONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable. ANT. **Impondérabilité.**

PONDÉRABLE adj. Qui peut être pesé : *fluide pondérable.* ANT. **Impondérable.**

PONDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *pondus, eris*, poids). Qui a rapport au poids.

PONDÉRATEUR, TRICE adj. Qui maintient l'équilibre : *pouvoir pondérateur.*

PONDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *pondérer*). *Physiq.* Equilibre produit par des forces contraires. *Fig.* Equilibre : *pondération des pouvoirs.* Calme : *la pondération du caractère.*

PONDÉRÉ, E adj. Bien équilibré : *un esprit pondéré.* ANT. **Impondéré.**

PONDÉRER (*ré*) v. a. (lat. *ponderare ;* de *pondus, eris*, poids. — Se conj. comme *accélérer.*) Equilibrer par des actions contraires : *pondérer les pouvoirs de l'Etat.*

PONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pond souvent : *une bonne pondeuse ; poule pondeuse. Fig.* et *pop.* Qui produit beaucoup : *un terrible pondeur de prose.*

PONDOIR n. m. Panier disposé pour que les poules viennent y pondre.

PONDRE v. a. (du lat. *ponere*, déposer). Faire des œufs: *les oiseaux, les insectes et les reptiles pondent. Pop.* Produire : *pondre une tragédie.*

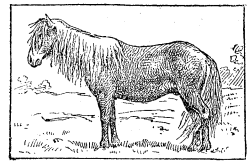

Poney.

PONEY (*nè*) n. m. (angl. *pony*). Petit cheval à long poil. Petit cheval quelconque. (On trouve parfois PONET.)

PONGÉE (*jé*) n. m. (de *Pongée*, v. du Japon). Etoffe légère, faite de laine et de bourre de soie.

PONT (*pon*) n. m. (lat. *pons, pontis*). Construction faisant communiquer deux points séparés par un cours d'eau ou une dépression de terrain : *un beau pont franchissant le Rhin réunit Strasbourg à Kehl. Pont-levis*, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé. *Pont tournant*, qui tourne sur un pivot. *Pont suspendu*, dont le tablier est retenu par des chaînes ou des câbles.

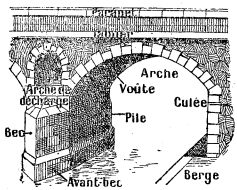

Pont.

Mar. Plancher des différentes batteries d'un navire et, notamment, plancher supérieur. *Faux pont*, compartiment compris entre la batterie basse et la cale. *Pont de bateaux*, fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches. *Pont aux ânes*, nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse. (*Fig.* et *fam.* Difficulté qui n'arrête que les ignorants.) *Faire le pont*, chômer un jour ouvrable placé entre deux jours fériés. **Ponts et chaussées**, corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication.

Pont-levis.

PONTE n. m. Chacun de ceux qui, au baccara, à la roulette, etc., jouent ensemble contre le banquier. Au jeu d'hombre, l'as de cœur ou de carreau.

PONTE n. f. Action de pondre. Temps où les oiseaux pondent. Quantité d'œufs pondus : *une ponte abondante.*

PONTÉ, E adj. Muni d'un ou plusieurs ponts : *embarcation pontée.*

PONTER (*té*) v. a. Etablir le pont de : *ponter un bateau.* V. n. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTET (*té*) n. m. Dans une arme à feu portative, partie de la sous-garde, qui garantit la détente. (V. FUSIL.)

PONTIER (*ti-é*) n. m. Employé d'un pont tournant.

PONTIFE n. m. (lat. *pontifex*). Prêtre. Dignitaire ecclésiastique. *Grand pontife*, chef du collège des pontifes de Rome. *Souverain pontife, pontife romain*, le pape. *Fig.* et *fam.* Homme qui se donne des airs d'importance : *les pontifes de la critique.*

PONTIFICAL, E, AUX adj. Qui appartient au pontife : *siège pontifical.* N. m. Rituel du pape et des évêques : *le pontifical romain.*

PONTIFICALEMENT (*man*) adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement. Fig.* Avec solennité.

PONTIFICAT (*ka*) n. m. Dignité de pontife, de pape : *être élevé au pontificat.* Exercice du pouvoir papal : *le pontificat de Pie IX fut très long.*

PONTIFIER (*fi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Officier en qualité de pontife. *Fig.* Agir, parler avec solennité, emphase.

PONTIL (*til*) n. m. Masse de verre à l'état de demi-fusion, qu'on utilise pour fixer un objet de verre en fabrication à l'extrémité d'une barre de fer. La barre elle-même.

PONT-NEUF n. m. S'est dit d'airs populaires qui couraient les rues et ainsi appelés parce que les marchands de ces airs se tenaient sur le Pont-Neuf, à Paris. Pl. des *ponts-neufs.*

PONTON n. m. (lat. *ponto*). Pont flottant, composé de bateaux joints. Grand chaland ponté, servant aux travaux de force. Vieux vaisseau rasé, servant de caserne ou de prison : *les prisonniers français, pendant les guerres du premier Empire, eurent beaucoup à souffrir sur les pontons anglais. Milit.* Bateau de cuivre, qu'on portait autrefois sur un chariot et qui servait à jeter promptement un pont. Barque plate qui sert au radoub des vaisseaux.

PONTONAGE n. m. Péage pour passer un pont, une rivière.

PONTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Soldat employé à la construction des ponts : *les pontonniers font partie du corps du génie.* Percepteur du pontonage. Préposé aux stations, dans les services de bateaux.

PONTUSEAU (*zô*) n. m. Verge de métal, qui traverse les vergeures dans les formes à papier. Pl. Se dit des raies que les verges laissent sur le papier.

POPE n. m. Prêtre de l'Eglise russe.

POPELINE n. f. (ital. *papalina*). Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPLITÉ, E adj. (du lat. *poples, itis*, jarret). Qui se rapporte au jarret : *muscle poplité.*

POPOTE n. f. *Fam.* Cuisine, restaurant, ménage : *faire la popote.* Réunion de personnes qui mangent en commun : *popote d'officiers.*

POPULACE n. f. Le bas peuple : *la populace romaine.*

POPULACERIE (*ri*) n. f. Mœurs, langage de la populace. (Peu us.)

POPULACIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient, qui est propre à la populace : *geste populacier.*

POPULAGE n. m. Genre de renonculacées abondantes dans les prés humides, et dites vulgairement *bouton-d'or, bassin-d'or, souci-des-marais.*

POPULAIRE (*iè-re*) adj. (du lat. *populus*, peuple). Qui a rapport au peuple : *l'éducation populaire*, qui lui est favorable : *mesure populaire*, qui est mis à sa portée : *écrits populaires.* Propre au peuple : *expression populaire.* Qui jouit de la faveur du peuple : *Henri IV fut un roi très populaire. Etat, gouvernement populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple. N. m. **Le populaire**, le vulgaire. ANT. **Impopulaire.**

POPULAIREMENT (*iè-re-man*) adv. D'une manière populaire. (Peu us.)

POPULARISER (*zé*) v. a. Vulgariser : *populariser une idée.* Imposer à la faveur du peuple : *la bonté popularise un roi.*

POPULARITÉ n. f. Caractère, conduite de celui qui cherche à se rendre populaire : *affecter la popularité.* Faveur populaire : *la popularité est souvent éphémère.*

POPULATION (*si-on*) n. f. Ensemble des habitants d'un pays : *la population des Etats-Unis a beaucoup augmenté au cours du dernier siècle.* Ensemble des êtres humains, animaux ou végétaux, qui composent une catégorie particulière : *la population scolaire.*

POPULÉUM (*om*) n. m. (du lat. *populus*, peuplier). Onguent calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Très peuplé : *les quartiers populeux de Paris.*

POPULO n. m. *Fam.* Bas peuple, foule.

POQUER (*ké*) v. n. Au jeu de boules, jeter sa boule en l'air, de manière qu'elle reste ou elle retombe.

POQUET (*ké*) n. m. (dimin. de *poche*). Trou dans lequel on réunit plusieurs graines de semence.

PORACÉ, E adj. Qui est verdâtre comme le poireau. (On écrit aussi PORRACÉ.)

PORC (*por*) n. m. (lat. *porcus*). Cochon : *un porc gras.* Sa chair : *manger du porc. Fig.* Homme sale, ou débauché, ou glouton. — Le *porc* est un animal

précieux : toutes les parties de son corps, jusqu'aux entrailles elles-mêmes, sont comestibles. Sa chair qu'il faut toujours consommer très cuite) se con-

Porcs.

serve dans la saumure. Sa graisse, adhérente à la peau, se nomme *lard;* fondue et conservée en pots, elle donne le *saindoux*. Le poil, rude (*soies*), est utilisé dans la fabrication des brosses. Le porc mâle se nomme *verrat*, la femelle *truie*, et les petits *porcelets*, *cochonnets* ou *gorets*. D'un élevage rapide et facile, le porc se contente des résidus de toutes sortes (eaux grasses) à défaut de glands, châtaignes, pommes de terre, dont il est très friand.

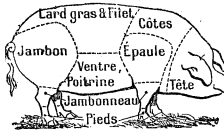

Porc.

PORCELAINE (*lè-ne*) n. f. (ital. *porcellana*). Poterie blanche, imperméable, translucide. Coquillage univalve très poli, que l'on appelle aussi *coquille de Vénus*. — La *porcelaine* se distingue des autres produits céramiques, et particulièrement de la faïence, par sa transparence et sa vitrification. Elle est obtenue par la cuisson d'une argile blanche spéciale, le *kaolin*, produit de la décomposition du feldspath, et dont les principaux gisements se trouvent en Chine, au Japon, en Saxe et, en France, aux environs de Limoges. Le kaolin, soigneusement lavé et purifié, est d'abord façonné au tour, au moule et au coulage, avant d'être soumis à une première action du feu. Il reçoit ensuite un émail particulier, ou *couverte*, puis subit la cuisson proprement dite, au grand feu des fours. Enfin, la pièce de porcelaine peut être décorée au moyen de divers enduits colorés vitrifiables, qu'une dernière cuisson incorpore à la surface. La porcelaine est utilisée pour la fabrication de services de table, de vases et d'ornements de toute sorte. La *Manufacture nationale* de Sèvres a acquis, dans l'établissement et la décoration des porcelaines, une réputation universelle.

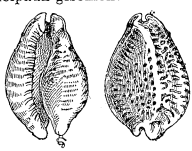

Porcelaines.

PORCELAINIER (*lè-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la porcelaine : *industrie porcelainière*. N. m. Ouvrier en porcelaine.

PORCELET (*lè*) n. m. Jeune porc.

PORC-ÉPIC (*por-ké-pik*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dont le corps est armé de piquants. — Les *porcs-épics* vivent dans le sud de l'Europe, en Asie et en Afrique. Ils sont inoffensifs, nocturnes, et se nourrissent de racines et de fruits.

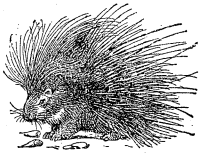

Porc-épic.

PORCHAISON (*chè-zon*) n. f. *Vénerie*. Saison où le sanglier est gras. Cet état.

PORCHE n. m. (lat. *porticus*). Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'une habitation.

PORCHER (*ché*), **ÈRE** n. Personne qui garde les porcs : *Eumée était le porcher d'Ulysse*.

PORCHERIE (*rî*) n. f. Etable à porcs.

PORCIN, E adj. Relatif au porc : *la race porcine*.

PORE m. n. (du gr. *poros*, passage). Interstice qui sépare les molécules des corps. Très petite ouverture de la peau : *les pores livrent passage à la sueur*.

POREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a des pores : *l'argile sèche est très poreuse*.

PORION n. m. Contremaître de mine de houille.

PORISME (*ris-me*) n. m. (gr. *porisma*). Proposition mathématique, en usage chez les Grecs : *les porismes d'Euclide*.

PORNOCRATIE (*si*) n. f. (du gr. *pornê*, courtisane, et *kratos*, pouvoir). *Antiq.* Influence des courtisanes dans le gouvernement.

PORNOGRAPHE n. et adj. Qui s'occupe de pornographie.

PORNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *pornê*, courtisane, et *graphê*, écriture). Littérature impudique, obscène.

PORNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport à la pornographie : *écrit pornographique*.

POROSITÉ (*zi-té*) n. f. Etat de ce qui est poreux : *la porosité de la pierre ponce*.

PORPHYRE n. m. (du gr. *porphura*, pourpre). Sorte de marbre très dur, rouge ou vert et tacheté. Molette de même matière, qui sert à broyer.

PORPHYRIQUE adj. Qui tient du porphyre. Qui en contient : *laves porphyriques*.

PORPHYRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de porphyriser.

PORPHYRISER (*zé*) v. a. Réduire en poudre très fine, à l'aide de la molette.

PORPHYROGÉNÈTE adj. (du gr. *porphurogenêtos*, né dans la pourpre). Nom que l'on donnait aux fils des empereurs grecs, nés pendant le règne de leur père.

PORQUE n. f. (ital. *porca*). Pièce de construction de renfort, pour les bateaux.

PORQUER (*ké*) v. a. Placer les porques.

PORREAU (*po-rô*) n. m. V. POIREAU.

PORRECTION (*por-rèk-si-on*) n. f. (du lat. *porrectum*, supin de *porrigere*, tendre). *Liturg.* Action de faire toucher par les ordinands les objets relatifs à leur ministère.

PORRIGINEUX, EUSE (*po-ri-ji-neû, eu-ze*) adj. Qui tient du porrigo.

PORRIGO (*po-ri*) n. m. *Pathol.* Nom de diverses alopécies.

PORT (*por*) n. m. (lat *portus*). Retrait d'une côte maritime aménagée par l'homme pour offrir aux vaisseaux un abri : *mouiller dans le port de Marseille*. Ville bâtie auprès : *habiter un port de mer*. Sur une rivière, berge propice au chargement et au déchargement des bateaux. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille : *s'assurer un port dans la tempête. Arriver à bon port*, sans accident. *Faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir.

PORT (*por*) n. m. Action de porter : *le port des cannes plombées est interdit*. Maximum de charge d'un navire : *brick du port de 300 tonneaux*. Prix payé pour faire porter : *payer le port d'un colis*. Maintien habituel : *le port noble de Louis XIV ; le port penché du saule*. *Port d'armes*, action ou droit de porter des armes. Attitude d'un soldat qui porte les armes : *se mettre au port d'armes*.

Portail.

PORTABLE adj. Qu'on peut porter : *habit encore portable*.

PORTAGE n. m. Action de porter. *Mar.* Point où une pièce porte sur une autre.

PORTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (de *porte*). Entrée principale et monumentale d'une église, d'un édifice : *des portails gothiques*.

PORTANT (*tan*) n. m. Anse métallique d'un coffre, d'une malle. Montant qui soutient les décors ou les appareils d'éclairage d'un théâtre.

PORTANT (*tan*), **E** adj. *Techn.* Qui porte. Dans tel état de santé : *être bien* ou *mal portant*. Loc. adv. : **A bout portant,** de très près.

PORTATIF, IVE adj. Aisé à porter : *orgue portatif*.

PORTE n. f. (lat. *porta*). Ouverture pour entrer et sortir : *ouvrir ou fermer la porte de la maison.* Ce qui clôt cette ouverture : *porte de fer ; frapper à la porte. Fig.* Entrée, introduction : *la vertu est la porte du bonheur. Fausse porte*, imitation de porte. *Ouvrir ses portes*, se dit d'une ville qui s'offre ou se rend. *Fig. A la porte, aux portes de*, tout près de :

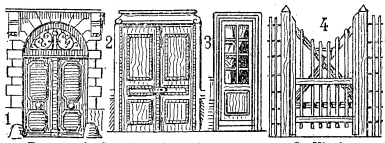

Portes : 1. Cochère ; 2. A deux vantaux ; 3. Vitrée; 4. A claire-voie.

aux portes de la mort. Mettre à la porte, chasser. *Refuser sa porte*, interdire à quelqu'un sa maison. *Prendre la porte*, s'en aller. *Mettre la clef sous la porte*, partir furtivement. *Fig. Porte de derrière*, défaite, échappatoire. Arc de triomphe : *la porte Saint-Denis. Géogr.* Gorge, défilé (s'emploie le plus souv. au plur.) : *les portes du Caucase. Les portes de l'enfer*, le démon, le Mal. *Impôt des portes et fenêtres*, proportionnel au nombre d'ouvertures d'un bâtiment. Loc. adv. : **De porte en porte,** de maison en maison. **La Porte,** la cour du sultan, les Turcs.

PORTE adj. Se dit de la veine qui distribue le sang dans le foie.

PORTE-AFFICHES (*por-ta-fi-che*) n. m. invar. Cadre, souvent grillagé, dans lequel on placarde les affiches.

PORTE-AIGLE (*por-tè-gle*) n. m. invar. Sous le premier Empire, officier porte-drapeau.

PORTE-AIGUILLE (*por-tè-ghu-i, ll* mll.) n. m. invar. *Chir.* Sorte de pince d'acier, dont on se sert pour tenir l'aiguille à sutures.

PORTE-AIGUILLES n. m. invar. Etui, trousse à contenir des aiguilles à coudre.

PORTE-ALLUMETTES (*por-ta-lu-mè-te*) n. m. invar. Vase, boîte où l'on met des allumettes.

PORTE-AMARRE (*por-ta-ma-re*) n. m. invar. Appareil servant à lancer une amarre. Adjectiv. : *canon, fusil porte-amarre.*

PORTE-ASSIETTE (*por-ta-si-è-te*) n. m. Cercle ou plateau que l'on met sous les plats servis chauds. Pl. des *porte-assiettes.*

PORTE-BAGUETTE (*ghè-te*) n. m. invar. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette.

PORTE-BAÏONNETTE (*ba-io-nè-te*) n. m. invar. Pièce de cuir attachée au ceinturon, pour soutenir le fourreau de la baïonnette.

PORTE-BANNIÈRE (*ba-ni-è-re*) n. invar. Personne qui porte la bannière.

PORTE-BÂT (*bâ*) n. m. invar. Bête de somme.

PORTE-BILLETS n. m. Petit portefeuille destiné à contenir des billets de banque.

PORTE-BOBÈCHE n. m. Partie supérieure d'un flambeau, sur laquelle s'appuie la bobèche. Pl. des *porte-bobèches.*

PORTE-BONHEUR (*bo-neur*) n. m. invar. Bracelet d'une seule pièce, sans agrafe, et souvent composé de sept cercles. (On dit aussi *fam.* PORTE-VEINE.)

PORTE-BOUQUET (*kè*) n. m. Petit vase à fleurs. Pl. des *porte-bouquets.*

PORTE-BOURDON n. m. invar. Pèlerin.

PORTE-BOUTEILLE n. m. Rond de feutre, de bois, de verre, etc., qu'on met sous une bouteille pour préserver la nappe. Pl. des *porte-bouteilles.*

PORTE-BOUTEILLES (*tè, ll* mll.) n. m. Châssis à rayons, servant à contenir des bouteilles. Hérisson pour égoutter les bouteilles.

PORTE-BRANCARD (*kar*) n. m. Pièce de harnachement, destinée à soutenir un brancard. (V. HARNAIS.)

PORTE-CARNIER (*ni-é*) n. m. invar. Celui qui porte le carnier d'un chasseur.

PORTE-CARTES n. m. invar. Petit portefeuille, ou vase, etc., destiné à contenir des cartes de visite.

PORTE-CHAÎNE (*chè-ne*) n. m. invar. *Arpent.* Syn. de CHAÎNEUR.

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église.

PORTE-CHAPEAUX n. m. Meuble d'antichambre, muni de patères pour accrocher les chapeaux.

PORTE-CHARBON n. m. Partie d'une lampe à arc, qui porte le charbon ou les charbons.

PORTE-CIGARE n. m. invar. Petit tuyau d'ambre, etc., auquel on adapte le cigare pour le fumer. **Porte-cigares,** étui pour mettre des cigares.

PORTE-CIGARETTE (*rè-te*) n. m. invar. Petit tuyau auquel on adapte une cigarette pour la fumer. **Porte-cigarettes,** petit portefeuille à contenir des cigarettes.

PORTE-CLEFS (*klé*) n. m. invar. Valet de prison, qui porte les clefs. Anneau pour porter les clefs.

PORTE-COUTEAU (*tô*) n. m. invar. Ustensile de table, sur lequel on pose la pointe du couteau pour ne pas salir la nappe.

PORTECRAYON (*krè-ion*) n. m. Instrument dans lequel on met le crayon.

PORTE-CROIX (*kroi*) n. m. invar. Celui qui porte la croix, dans les cérémonies de l'Eglise catholique.

PORTE-CROSSE (*kro-se*) n. m. invar. Qui porte la crosse devant un évêque.

PORTE-DAIS (*dè*) n. m. invar. Celui qui porte un dais.

PORTE-DIEU n. m. invar. Prêtre qui porte le viatique. (Peu us.)

PORTE-DRAPEAU (*pô*) n. m. invar. Officier qui porte le drapeau.

PORTÉE (*té*) n. f. (de *porter*). Totalité des petits qu'une femelle met bas en une fois : *une portée de quatre chats.* Distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile, un appareil étend son action : *s'éloigner à portée de pistolet.* Etendue où la

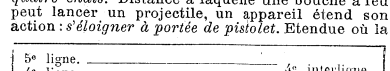

Portée. (Mus.)

main, la vue, la voix, l'ouïe, peuvent arriver : *objet à portée de la main. Portée en long*, poids des marchandises, qu'un navire peut embarquer. *Fig.* Etendue, capacité de l'esprit : *ceci est hors de sa portée.* Force, valeur, importance : *ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de*, pouvoir être à même de. *Constr.* Distance entre les points d'appui d'une pièce qui n'est soutenue que par quelques-unes de ses parties. *Musiq.* Les cinq lignes parallèles sur ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE (*tan-sè-gne*) n. m. invar. Porte-drapeau.

PORTE-ÉPÉE (*té-pé*) n. m. invar. Morceau de cuir, d'étoffe, qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée.

PORTE-ÉPERON (*té-pe-ron*) n. m. invar. Courroie de cuir qui soutient l'éperon du cavalier.

PORTE-ÉTENDARD (*té-tan-dar*) n. m. invar. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. Etui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard.

PORTE-ÉTRIER (*té-tri-é*) n. m. invar. Sangle destinée à relever les étriers.

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. invar. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle.

PORTE-FAINÉANT (*fè-né-an*) n. m. invar. Natte accrochée au brancard gauche des grosses voitures et sur laquelle le roulier se repose.

PORTEFAIX (*fè*) n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FANION n. m. invar. Gradé qui porte le fanion d'un officier général.

PORTE-FENÊTRE n. f. Ouverture qui descend jusqu'au niveau du sol, et sert en même temps de porte et de fenêtre. Pl. des *portes-fenêtres.* (On dit aussi PORTE-CROISÉE.)

PORTE-FER (*fèr*) n. m. invar. Pochette attachée à la selle et qui contient un fer de rechange.

PORTEFEUILLE (*feu*, *ll* mll.) n. m. Objet portatif, muni de poches, qui se ferme comme un livre et dans lequel on met des papiers, des valeurs, etc. *Fig.* Fonction de ministre : *le portefeuille de la marine.* Effets publics ou de commerce : *le portefeuille de la banque*; *avoir toute sa fortune en portefeuille.*

PORTEFEUILLISTE (*feu*, *ll* mll., *is-te*) n. m. Fabricant de portefeuilles.

PORTE-FORT (*for*) n. m. invar. Celui qui garantit qu'une personne *prendra* un engagement. (Peu us.)

PORTE-FOUET (*fou-è*) n. m. invar. Étui dans lequel le cocher place le gros bout de son fouet.

PORTE-GLAIVE (*glè-ve*) n. m. invar. Large bande de cuir rattachée au ceinturon, à laquelle était suspendu le sabre-poignard des fantassins.

PORTE-GREFFE ou **PORTE-GREFFES** n. m. Sujet sur lequel on fixe le ou les greffons.

PORTE-HACHE n. m. invar. Étui d'une hache de sapeur.

PORTE-HAUBAN ou **PORTE-HAUBANS** (*porte-ô-ban*) n. m. *Mar.* Plate-forme horizontale extérieure, qui donne aux haubans l'écartement suffisant.

PORTE-JUPE n. f. et adj. Qui porte une jupe ; femme. N. m. Pince servant à tenir la jupe relevée.

PORTE-LANCE n. m. invar. *Milit.* Crochet et dé de cuivre, faisant partie du harnachement des cavaliers armés de la lance.

PORTE-LETTRES (*lè-tre*) n. m. invar. Système destiné à contenir des lettres, des papiers.

PORTE-MALHEUR n. m. invar. Personne, objet dont la présence est considérée comme un mauvais présage : *le corbeau est un porte-malheur.*

PORTEMANTEAU (*tô*) n. m. Officier qui portait le manteau du roi. Barre fixée à la muraille et munie de patères, champignons, etc., auxquels on suspend les habits. Sorte de valise : *portemanteau de voyage.* Etui en drap, renfermant du linge et autres effets de petit équipement et que les soldats de cavalerie portaient autrefois sur le troussequin de la selle. Nom des potences fixées au bordage d'un navire et sur lesquelles on hisse les embarcations.

PORTE-MÈCHE n. m. invar. Crochet pour soutenir une mèche soufrée dans un tonneau.

PORTEMENT (*man*) n. m. Action de porter. (Ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la Passion.)

PORTE-MENU n. m. invar. Petit cadre à manche ou à support, dans lequel on place un menu.

PORTE-MINE ou **PORTE-MINES** n. m. invar. Petit instrument de métal, dans lequel on met un crayon de mine ou des crayons de couleurs différentes pour s'en servir commodément.

Porte-montre.

PORTE-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. invar. Bourse à fermoir, où l'on met l'argent de poche.

PORTE-MONTRE n. m. invar. Petite boîte ouverte, où l'on place une montre. Petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée.

PORTE-MORS (*mor*) n. m. invar. Partie de la bride, qui soutient le mors.

PORTE-MOUSQUETON (*mous-ke-ton*) n. m. invar. Crochet ou agrafe qu'on fixe au bas de la bandoulière d'un cavalier pour soutenir le mousqueton. Agrafe aux chaînes et aux cordons de montre.

PORTE-OR n. m. invar. Petit porte-monnaie ou étui spécial pour les pièces d'or.

PORTE-OUTIL (*ti*) n. m. invar. Pièce qui soutient la lame, la scie, etc., dans diverses machines.

PORTE-PARAPLUIES (*plu-i*) n. m. invar. Ustensile de formes diverses, dans lequel on dépose les parapluies.

PORTE-PAROLE n. m. invar. Celui qui parle au nom des autres.

PORTE-PLAT (*pla*) n. m. Corbeille de fil de fer, support de métal, de porcelaine, etc., servant à porter ou à déposer les plats chauds. Pl. des *porte-plats.*

PORTE-PLUME n. m. invar. Petite tige destinée à maintenir les plumes métalliques.

PORTER (*té*) v. a. (lat. *portare*). Soutenir un poids, une charge : *porter un fardeau.* Transporter d'un lieu dans un autre : *porter des denrées au marché.* Avoir sur soi : *porter une somme d'argent.* Être vêtu de : *porter le deuil.* Tenir : *porter la tête haute.* Diriger : *porter ses regards.* Rapporter : *argent qui porte intérêt. Porter la main sur quelqu'un,* le frapper. *Porter les armes,* être soldat. *Porter l'épée, la robe, la soutane,* être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : *porter quelqu'un au mal.* Causer : *porter malheur. Porter envie,* envier. *Porter la parole,* parler au nom de plusieurs. *Porter un toast,* boire à la santé de quelqu'un. *Porter un beau nom,* être d'une famille illustre. *Porter un candidat,* lui donner sa voix dans une élection. *Porter des fers,* être prisonnier, esclave, au pr. et au fig. *Porter le poids des affaires,* les diriger seul. *Porter la peine d'une faute,* en être puni. *Porter ses pas en un lieu,* s'y transporter. *Porter quelqu'un aux nues,* le louer excessivement. *Porter un article sur un registre,* l'y inscrire. *Porter bien la toile,* se dit d'un navire qui, muni d'une haute et large voilure, avance vite sans trop incliner. *Fig.* et *fam.* Même sens que la locution suivante. *Porter bien son vin,* boire beaucoup sans s'enivrer. V. n. Poser, être soutenu : *tout l'édifice porte sur une colonne.* Atteindre à : *ma carabine porte à 500 mètres.* Être en état de gestation : *la chatte porte huit semaines. Mar.* Se diriger : *porter au sud.* Avoir pour objet : *sur quoi porte votre critique? Porter à la tête,* se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit. *Porter à faux,* se dit des pièces qui ne sont pas d'aplomb sur leur point d'appui. *Fig.* : *ce raisonnement porte à faux,* n'est pas juste, concluant. **Porte à faux** (*un*), partie d'un ouvrage, d'une construction, etc., qui n'est pas directement soutenue par un appui. **Se porter** v. pr. *Fig.* Se transporter : *la foule se porte où la réclame l'appelle.* Se livrer : *se porter à des voies de fait.* Se présenter : *se porter candidat. Se porter fort pour quelqu'un,* répondre pour lui. *Se porter bien ou mal,* être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*teur*) n. m. (mot angl.). Bière anglaise, forte et amère.

PORTEREAU (*rô*) n. m. Ecluse en palis, établie sur les rivières. Bâton sur lequel on porte des pièces de bois au chantier.

PORTE-RESPECT (*rès-pè*) n. m. invar. Arme qu'on porte pour sa défense. Tout extérieur qui inspire le respect. Personne dont la présence inspire le respect.

PORTE-TAPISSERIE (*pi-se-rî*) n. m. invar. Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie qui tient lieu de portière.

PORTE-TRAIT (*trè*) n. m. invar. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés.

PORTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Dont le métier est de porter des fardeaux : *chaise à porteurs. Porteur d'eau, porteuse de pain,* personne dont le métier est de monter à domicile de l'eau, du pain. N. m. Celui qui est chargé de remettre une lettre : *remettez la réponse au porteur.* Celui qui est chargé d'une lettre de change pour en opérer le recouvrement : *billet payable au porteur.* Celui qui est chargé : 1° de faire une proposition : *porteur de paroles;* 2° d'annoncer un événement : *porteur de bonnes nouvelles.* Cheval d'un attelage monté par le conducteur, à gauche du sous-verge.

Porte-voix.

PORTE-VEINE n. m. invar. *Fam.* Syn. de PORTE-BONHEUR.

PORTE-VENT (*van*) n. m. invar. Tuyau conducteur du vent dans les orgues.

PORTE-VERGE (*vèr-je*) n. m. invar. Bedeau qui porte une verge dans les cérémonies.

PORTE-VOIX (*voi*) n. m. invar. Instrument en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons : *le porte-voix sert aux officiers de marine pour se faire entendre à distance.*

PORTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison. Adjectiv. : *frère portier.*

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un véhicule par laquelle on monte et on descend : *la portière d'un wagon.* Rideau qu'on place devant une porte : *portière de peluche.* Elément d'un pont de bateaux.

PORTIÈRE adj. f. *Econ. rur.* Qui peut porter des petits : *vache, brebis portière.*

PORTILLON (*ti, ll* mll., *on*) n. Petite porte.

PORTION (*si-on*) n. f. (lat. *portio*). Partie d'un tout : *les portions d'un héritage.* Certaine quantité de pain, de viande, etc., donnée à chacun pour sa part dans un restaurant : *manger à la portion.*

PORTIONCULE (*si-on*) n. f. Petite portion. N. pr. (V. *Part. hist.*)

PORTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Qui peut prétendre à une portion d'héritage.

PORTIQUE n. m. (lat. *porticus ;* de *porta*, porte). Galerie ouverte à voûte soutenue par des colonnes : *le portique de la Madeleine, à Paris. Gymn.* Poutre horizontale, soutenue par des poteaux, à laquelle on accroche les agrès. (V. GYMNASTIQUE.) *Philos.* Secte philosophique des stoïciens, dont le chef, Zénon, enseignait sous un portique d'Athènes.

PORTLANDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie supérieure du système jurassique : *calcaire portlandien.* N. m. : *le portlandien.*

PORTO n. m. Vin renommé récolté en Portugal.

PORTOR n. m. (de l'ital. *porta oro*, porte-or). Marbre noir, veiné de jaune.

PORTRAIRE (*trè-re*) v. a. (du lat. *protrahere*, tirer en avant). Faire le portrait de quelqu'un. (Vx.)

PORTRAIT (*trè*) n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture, le dessin, la photographie, etc. : *Hyacinthe Rigaud a laissé de remarquables portraits.* Ressemblance parfaite : *cet enfant est le portrait de son père. Littér* Description d'un caractère, d'une époque, etc. : *La Bruyère excelle dans les portraits.*

PORTRAITISTE (*trè-tis-te*) n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait : *Gainsborough est un des plus grands portraitistes anglais.*

PORTRAITURE (*trè*) n. f. Portrait. (Vx.)

PORTRAITURER (*ré*) v. a. (du vx mot *portraiture* ou *pourtraiture*). Faire le portrait de quelqu'un.

PORT-SALUT n. m. Fromage à pâte ferme, fabriqué dans la Sarthe et la Mayenne.

PORTUGAIS, E (*ghè, è-ze*) adj. et n. Du Portugal : *les navires portugais firent les premiers le tour de l'Afrique.*

PORTULACACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales ayant pour type le genre *pourpier* (*portulaca*). S. une *portulacacée.*

PORTULAN n. m. (ital. *portolano*). Livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées : *les portulans sont des documents précieux pour l'histoire de la géographie.*

PORTUNE n. m. Genre de crustacés, comprenant les crabes dits vulgairement *étrilles.*

Portune.

POSADA (*za-da*) n. f. (mot espagn.). Auberge, en Espagne.

POSAGE (*za-je*) n. m. Action de poser, d'établir : *le posage d'une sonnette.*

POSE (*pô-ze*) n. f. Action de poser une pierre, un rail, etc. Attitude : *prendre une position indolente. Fam.* Affectation, prétention : *soyez sans pose.* Durée d'exposition lumineuse nécessaire à l'impression du sujet sur la plaque photographique.

POSÉ (*zé*), **E** adj. Grave, sérieux : *homme posé ; maintien posé. A main posée*, lentement, avec application. ANT. **Etourdi, léger, emporté.**

POSÉMENT (*zé-man*) adv. Doucement, sans se presser : *lire, parler posément.*

POSER (*zé*) v. a. (lat. *pausare*). Placer, mettre : *poser un livre sur une table.* Arranger, placer dans l'endroit convenable : *poser des rideaux.* Jeter, mettre à demeure : *poser des fondements.* Ecrire : *poser des chiffres. Fig.* Etablir : *poser un principe.* Donner de la valeur, de la notoriété : *un succès pose un auteur.* Adresser : *poser une question à un candidat. Poser les armes*, faire la paix. V. n. Etre placé, appuyer sur : *poutre qui pose sur le mur.* Prendre une certaine attitude pour se faire peindre : *poser debout, assis. Fig.* et *fam.* Affecter une attitude prétentieuse. **Se poser** v. pr. S'ériger en, se donner pour : *se poser en justicier, en victime.*

POSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Affecté, visant à l'effet : *les poseurs sont insupportables.* N. m. Qui dirige ou fait la pose de certains objets : *poseur de parquet.*

POSITIF, IVE (*zi*) adj. (lat. *positivus*). Certain, constant : *fait positif.* Qui s'appuie sur les faits d'expérience : *sciences positives.* Qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses : *esprit positif. Alg. Quantités positives*, précédées du signe *plus* (+). *Physiq. Electricité positive*, celle qu'on obtient en frottant du verre avec un morceau de drap, et qu'on affecte du signe *plus. Pôle positif*, V. PÔLE. *Photogr. Epreuve positive*, épreuve que l'on obtient en exposant à la lumière un négatif au contact duquel on a placé une feuille de papier, une plaque, une pellicule, etc., sensibilisées : *l'épreuve positive reproduit les lumières et les ombres du modèle.* (On dit aussi POSITIF n. m. et POSITIVE n. f.) N. m. Ce qui est matériellement profitable : *n'estimer que le positif.* Petit buffet d'orgues. *Gramm.* Degré de comparaison, exprimé par l'adjectif seul. Clavier d'accompagnement d'un grand orgue.

POSITION (*zi-si-on*) n. f. Situation d'une chose : *reconnaître la position d'un navire échoué.* Orientation : *la position d'une ville.* Attitude : *position du corps.* Terrain occupé par les troupes : *une forte position. Fig.* Emploi : *avoir une position de 20.000 francs.*

POSITIVEMENT (*zi, man*) adv. Certainement, précisément : *être positivement certain d'une chose.*

POSITIVISME (*zi-ti-vis-me*) n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses. Système de philosophie fondé par Auguste Comte. (V. COMTE [*Part. hist.*].)

POSITIVISTE (*zi-ti-vis-te*) adj. et n. Qui professe le positivisme : *Littré fut positiviste.*

POSPOLITE (*pos-po*) n. f. (polon. *pospolita*). Corps militaire de nobles polonais.

POSSÉDÉ (*po-sé-dé*), **E** adj. Entièrement dominé : *possédé de la passion du jeu.* N. Démoniaque : *exorciser un possédé.* Personne violente ou extravagante.

POSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. (lat. *possidere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir en sa possession ; jouir de : *posséder la fortune. Fig.* Connaître parfaitement : *posséder les mathématiques.* Dominer : *la fureur le possède.* **Se posséder** v. pr. Se contenir, être maître de soi.

POSSESSEUR (*po-sè-seur*) n. m. Qui possède : *le possesseur n'est pas toujours propriétaire.*

POSSESSIF (*po-sè-sif*) n. et adj. m. Se dit des mots qui expriment la possession : *un possessif ; adjectif possessif* (qui détermine le nom en y ajoutant une idée de possession). Les adjectifs possessifs sont :

MASC. SING. : Mon, ton, son, notre, votre, leur.
FÉM. SING. : Ma, ta, sa, notre, votre, leur.
PLUR. DES DEUX GENRES : Mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

Pronom possessif, qui tient la place du nom en faisant connaître à qui appartient la personne ou la chose dont on parle. Les pronoms possessifs sont :

MASC. SING.	FÉM. SING.	MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Le nôtre	La nôtre	DES	Les nôtres
Le vôtre	La vôtre	DEUX	Les vôtres
Le leur	La leur	GENRES :	Les leurs

POSSESSION (*po-sè-si-on*) n. f. (lat. *possessio*). Jouissance actuelle d'un bien, non fondée sur un titre de propriété : *possession n'implique pas forcément propriété ; la possession prolongée pendant un certain temps peut faire acquérir la propriété par prescription.* Chose possédée : *les possessions de la France en Afrique.* Etat d'une personne dont le démon seul dirige les actes.

POSSESSIONNEL, ELLE (*po-sè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui marque la possession : *démarches possessionnelles.*

POSSESSOIRE (*po-sè-soi-re*) adj. *Dr.* Relatif à la possession : *intenter une action possessoire.* N. m. Droit de posséder : *contester le possessoire.*

POSSIBILISME (*po-si-bi-lis-me*) n. m. Conception des possibilistes.

POSSIBILISTE (*po-si-bi-lis-te*) n. et adj. Socialiste opportuniste.

POSSIBILITÉ (*po-si*) n. f. Qualité de ce qui est possible : *je ne vois pas la possibilité de vous satisfaire.* ANT. **Impossibilité.**

POSSIBLE (*po-si-ble*) adj. (lat. *possibilis*). Qui peut être, qui peut se faire : *tout est possible.* Se met toujours au singulier après les expressions **le plus, le moins** : *le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible.* Adv. et elliptiq. **Possible,** peut-être, je ne dis pas non. Loc. adv. **Au possible,** extrêmement : *avare au possible.* ANT. **Impossible.**

POSTAGE n. m. Action de préparer pour la poste : *faire le postage pour un paquebot.*

POSTAL (*pos-tal*), **E, AUX** adj. Qui concerne les postes : *régime postal; convention postale.*

POSTALISER (*li-zé*) v. a. Expédier par la poste ce qui normalement aurait dû être envoyé par un autre moyen : *postaliser un télégramme.*

POSTCOMMUNION (*pos-ko-mu*) n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE (*post*) n. f. Date postérieure à la date véritable. ANT. **Antidate.**

POSTDATER (*post-da-té*) v. a. Mettre une postdate à un écrit quelconque : *postdater un acte.* ANT. **Antidater.**

POSTE (*pos-te*) n. f. (lat. *posita*). Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des voyageurs : *maître de poste.* Distance entre deux relais, ordinairement de deux lieues : *de Paris à Melun, il y a six postes. Courir la poste,* aller très vite, agir précipitamment. Administration publique chargée du transport des lettres, dépêches, etc. Courrier, voiture qui les porte. Bureau où on les dépose. *Poste restante,* suscription à porter sur les objets de correspondance qu'on veut faire distribuer au guichet d'un bureau. Loc. adv. **À sa poste,** à sa disposition. (VX.)

POSTE (*pos-te*) n. m. (ital. *posto*). Lieu où des gens, particulièrement des soldats, sont placés pour garder, surveiller ou combattre : *mourir à son poste.* Corps de garde : *entrer au poste.* Soldats qui y sont placés : *relever un poste. Mar.* Logement : *poste des aspirants. Fig.* Emploi, fonction : *occuper un poste élevé.*

POSTER (*pos-té*) v. a. Placer dans un poste : *poster des assassins, des chasseurs.*

POSTER (*pos-tè*) v. a. Mettre à la poste.

POSTÉRIEUR, E (*pos-té*) adj. (lat. *posterior*). Qui vient après, dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur.* Qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête.* N. m. *Fam.* Derrière : *tomber sur le postérieur.* ANT. **Antérieur.**

POSTÉRIEUREMENT (*pos-té, man*) adv. Après, dans un temps postérieur. ANT. **Antérieurement.**

POSTERIORI [*pos-té*] **(À)** loc. adv. (du lat. *a posteriori*, sous-ent. *ratione quam experientia*, après l'expérience). Se dit d'un raisonnement remontant de l'effet à la cause. Substantiv. : *un à posteriori.*

POSTÉRIORITÉ (*pos-té*) n. f. Etat d'une chose postérieure à une autre. ANT. **Antériorité.**

POSTÉRITÉ (*pos-té*) n. f. (lat. *posteritas*). Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham.* Les générations futures : *transmettre son nom à la postérité.*

Postes.

POSTES (*pos-te*) n. f. pl. *Archit.* Ornement sculptural en forme d'enroulements successifs et distincts.

POSTFACE (*post*) n. f. (du lat. *post*, après, et *fari*, parler). Avertissement à la fin d'un livre. ANT. **Préface.**

POSTHUME (*pos-tu-me*) adj. (lat. *posthumus ;* de *post*, après, et *humus*, terre). Né après la mort de son père : *fils posthume.* Publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume.*

POSTICHE (*pos-ti-che*) adj. (ital. *positiccio*). Fait et ajouté après coup : *ornement postiche.* Qui n'est pas nécessaire : *vers postiche. Fig.* Faux, simulé : *douleur postiche.* Faux, artificiel : *cheveux postiches.*

POSTIER (*pos-ti-é*) n. m. Cheval de poste. *Fam.* Employé de la poste. (Au fém. *postière.*)

POSTILLON (*pos-ti, ll* mll., *on*) n. m. (ital. *postiglione*). Conducteur de la poste aux chevaux. Celui qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage : *le postillon d'un équipage de gala.*

POSTSCÉNIUM (*post-sé-ni-om'*) n. m. Partie du théâtre des anciens, située derrière la scène.

POSTSCOLAIRE (*post-sko-lè-re*) adj. Qui a lieu après l'école ou après les études scolaires : *instruction postscolaire ; œuvres postscolaires.*

POST-SCRIPTUM (*post-skrip-tom'*) n. m. invar. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. (S'écrit en abrégé *P.-S.*)

POSTULANT (*pos-tu-lan*), **E** n. Qui demande, brigue une place. Qui demande à être reçu dans une maison religieuse.

POSTULAT (*pos-tu-la*) n. m. (du lat. *postulatum*, chose demandée). Principe premier dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration. (On dit aussi POSTULATUM et au pl. POSTULATA.)

POSTULATEUR, TRICE (*pos-tu*) n. et adj. (de *postuler*). Celui, celle qui demande.

POSTULATION (*pos-tu-la-si-on*) n. f. Action de postuler.

POSTULER (*pos-tu-lé*) v. a. (du lat. *postulare*, demander). Demander avec instance : *postuler un emploi.* V. n. Occuper pour une partie.

POSTURE (*pos-tu-re*) n. f. (ital. *postura*). Attitude, maintien : *posture commode. Fig.* Situation : *être en bonne, en mauvaise posture.*

POT (*po*) n. m. (lat. pop. *pottum*). Vase de terre ou de métal : *pot à fleurs.* Marmite de cuisine : *faire bouillir le pot. Fig. Mettre la poule au pot,* vivre dans l'aisance. *Pot de chambre,* vase de nuit. Ancienne mesure contenant deux pintes. Format de papier (environ 0m,40 sur 0m,31). *Pot à,* pot pour : *pot à fleurs, pot à eau. Pot de,* plein de : *pot d'eau. Fig. Payer les pots cassés,* le dommage. *Découvrir le pot aux roses,* le secret. *Tourner autour du pot,* user de circonlocutions ; prendre des détours. *Pot au noir,* situation peu claire et dangereuse. *A la fortune du pot,* sans cérémonie. *Pot pourri,* ragoût de plusieurs sortes de viande. *Fig.* Chanson dont les couplets sont sur différents airs. Production littéraire, formée de divers morceaux.

Pot à eau.

POTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est potable.

POTABLE adj. (du lat. *potare*, boire). Propre à être bu : *les eaux stagnantes ne sont pas potables.* Non parfait, mais dont on peut se contenter : *vin potable. Fig.* : *vers potables.* Liquide : *or potable.*

POTACHE n. m. *Fam.* Lycéen, collégien.

POTAGE n. m. (de *pot*). Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire : *potage gras, maigre. Fig. Pour tout potage,* pour tout bien.

POTAGER (*jé*) n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits. Fourneau de cuisine, à charbon de bois.

POTAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Comestible : *plantes potagères.* Où l'on cultive des légumes : *jardin potager.*

POTAMOT (*mo*) ou **POTAMOGÉTON** (*mo-jé*) n. m. Genre de naïadacées aquatiques des régions tempérées.

POTARD (*tar*) n. m. *Pop.* Pharmacien.

POTASSE (*ta-se*) n. f. (de l'allem. *pottasche*, cendres de pot). Hydrate de potassium : *la potasse est un poison énergique.* — L'hydrate de potassium, dit encore *potasse caustique,* pour le distinguer de la *potasse du commerce,* qui n'est qu'un carbonate de potassium impur, est un corps basique blanc, solide, caustique. Il est utilisé en médecine et très employé pour le blanchiment, la fabrication des savons, le nettoyage des peintures, etc.

POTASSIQUE (*ta-si-ke*) adj. Se dit des dérivés du potassium : *sels potassiques ; engrais potassiques.*

POTASSIUM (*ta-si-om'*) n. m. Corps simple métallique, extrait de la potasse : *le potassium fut isolé par Davy en 1807.*

POT-AU-FEU (*po-tô-feu*) n. m. inv. Mets composé le plus souvent de viande de bœuf bouillie dans l'eau avec carottes, poireaux, etc. Viande avec laquelle

on prépare ce mets. Marmite dans laquelle on le fait cuire. Adjectiv. Attaché à son ménage.

POT-BOUILLE (*po-bou, ll* mll.) n. f. *Pop.* Ordinaire du ménage.

POT-DE-VIN (*po*) n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Cadeau que l'on fait à quelqu'un pour obtenir, conclure par son intermédiaire : *toucher un pot-de-vin.* Pl. des *pots-de-vin.*

POT-DE-VINIER (*po-de-vi-ni-é*) n. m. *Fam.* Celui qui exige, reçoit des pots-de-vin. Pl. des *pots-de-viniers.*

POTE adj. f. *Main pote*, enflée, trop grosse.

POTEAU (*tô*) n. m. (du lat. *postis*, jambage de porte). Pièce de charpente fixée verticalement en terre. *Turf.* Le point de départ ou d'arrivée : *se présenter au poteau ; se faire battre sur le poteau.*

POTÉE (*té*) n. f. Ce que contient un pot. Etain calciné, qui sert à polir. Composition pour former un moule de fondeur.

POTELÉ, E adj. Gras, arrondi : *main potelée.*

POTELET (*lè*) n. m. Petit poteau, ordinaire ou de soutien, sous les appuis de croisée, au-dessus des linteaux de porte, etc.

POTENCE (*tan-se*) n. f. (du lat. *potentia*, puissance, appui). Béquille. (Vx.) Instrument qui sert au supplice de la pendaison. Le supplice même : *condamné à la potence. Fig. Gibier de potence*, homme qui mérite d'être pendu. Appareil pour mesurer la taille des hommes et des animaux. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer dressées pour y suspendre quelque chose : *la potence d'un réverbère.*

Potence (XVIe s.).

POTENCÉ (*tan-sé*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce de longueur terminée en forme de potence.

POTENTAT (*tan-ta*) n. m. (du lat. *potens*, puissant). Souverain absolu d'un grand Etat : *les rois de Perse furent longtemps les plus grands potentats de l'Asie. Fig.* Homme qui se donne des airs d'autorité.

POTENTIEL, ELLE (*tan-si-èl, è-le*) adj. *Philos.* Qui n'est qu'en puissance : *qualité potentielle. Méd.* Qui n'agit qu'au bout d'un certain temps : *cautère potentiel. Gramm.* Qui n'exprime que la possibilité continuelle de l'action. — N. m. *Electric.* Deux conducteurs électrisés positivement, par exemple, sont dits avoir le *même potentiel* si, lorsqu'on les met en communication par un fil isolé, il ne passe aucune quantité d'électricité d'un conducteur sur l'autre. Dans le cas contraire, on dit qu'ils sont à des *potentiels différents.*

POTENTIELLEMENT (*tan-si-è-le-man*) adv. D'une manière potentielle. (Peu us.)

POTENTILLE (*tan-ti, ll* mll.) n. f. Genre de rosacées, comprenant de petites plantes des pays tempérés et froids.

POTENTIOMÈTRE (*tan-si-o*) n. m. *Electr.* Appareil pour mesurer des différences de potentiel.

POTERIE (*ri*) n. f. (de *pot*). Vaisselle de terre : *de riches poteries.* Lieu où elle se fabrique. Art du potier. Vaisselle de métal. Pots employés dans la construction de planchers, voûtes, etc. Tuyaux de terre cuite pour former une cheminée, etc.

POTERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *posterula*). Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé. *Poterne couverte*, voûte sous un quai.

POTESTATIF (*tès-ta-tif*), **IVE** adj. (du lat. *potestas*, pouvoir). Qui est à la volonté d'une des parties contractantes : *condition potestative.*

POTICHE n. f. (de *pot*). Vase de porcelaine décorée et en particulier vase de Chine ou du Japon. Vase de verre décoré, imitant la porcelaine de Chine.

POTIER (*ti-é*) n. m. Qui fabrique, vend de la poterie.

POTIN n. m. (de *pot*). Nom de divers alliages de cuivre, étain et plomb : *potin jaune ; potin gris.*

POTIN n. m. *Fam.* Tapage, commérage, cancan.

POTINER (*né*) v. n. Faire des cancans, médire.

POTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. *Fam.* Qui fait du potin, des potins.

POTION (*si-on*) n. f. (du lat. *potio*, boisson). Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerées : *potion calmante.*

POTIRON n. m. Espèce de courge comestible, jaune ou verte. Nom donné à plusieurs champignons comestibles.

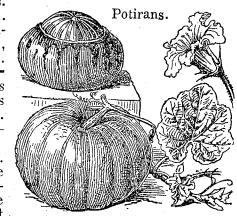
Potirons.

POTOROU n. m. Genre de mammifères marsupiaux, propres à l'Australie.

POTRON-JAQUET (*kè*) n. m. *Dès le potron-jaquet*, dès la pointe du jour. (On dit aussi POTRONMINET.)

POU n. m. (lat. *pediculus*). Genre d'insectes hémiptères, parasites sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. *Chercher des poux à quelqu'un*, le chicaner à propos de riens. Pl. des *poux.*

Potorou.

POUACRE n. et adj. (même orig. que *podagre*). *Fam.* Sale, dégoûtant, vilain.

POUAH ! interj. qui exprime le dégoût.

POUBELLE (*bè-le*) n. f. (de *Poubelle* préfet de la Seine). Boîte à ordures ménagères.

POUCE n. m. (lat. *pollex*). Le plus gros et le plus court des doigts de la main, opposable aux autres. Gros orteil. *Fig. Mettre les pouces*, céder après résistance. *Manger sur le pouce*, à la hâte, sans s'asseoir. *Se mordre les pouces d'une chose*, s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12e partie du pied, soit 0m,027 : *le pouce valait 12 lignes. Fig.* Très petite quantité : *ne pas céder un pouce de territoire.*

Pou (tr. grossi).

POUCETTES (*sè-te*) n. f. pl. Corde ou chaînette pour attacher ensemble les pouces d'un prisonnier : *mettre les poucettes à un prisonnier récalcitrant.*

POUCIER (*si-é*) n. m. Morceau de métal ou de cuir, propre à garantir le pouce. Pièce de loquet que meut le pouce.

POU-DE-SOIE (*soi*) n. m. V. POUT-DE-SOIE.

POUDING ou **POUDINGUE** (*din-ghe*) n. m. (angl. *pudding*). Mets anglais, composé de farine, de raisin de Corinthe, etc. (On dit aussi PLUM-PUDDING.) Mélange naturel de petits cailloux réunis par un ciment.

POUDRE n. f. (lat. *pulvis*). Poussière : *secouer la poudre de ses habits.* Substance pulvérisée : *sucre en poudre.* Composition médicale, desséchée et broyée : *poudre vermifuge, purgative*, etc. Poussière qu'on met sur l'écriture pour la sécher. Amidon pulvérisé et parfumé dont on se sert pour les cheveux, la peau, etc. : *poudre blanche, rose. Poudre de chasse, poudre à canon*, mélange très inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre, pour lancer des projectiles. *Fig. Poudre de perlimpinpin*, remède de charlatan. **Coton-poudre**, préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon. *Poudre fulminante*, espèce de poudre qui détone par le choc, le frottement. Loc. div. : *Jeter de la poudre aux yeux*, en faire accroire. *Mettre, réduire en poudre*, briser, détruire complètement. *N'avoir pas inventé la poudre*, n'être pas intelligent. — POUDRE À CANON. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifice, les fusées, etc. ; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du VIIIe siècle, elle fut employée, par les Grecs du bas-empire, sous forme de fusées incendiaires ou *feu grégeois.* Ce n'est qu'au XIVe siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et de Berthold Schwartz se rattachent à l'invention ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.

De nos jours, on distingue, d'après leur composition, les poudres noires, les poudres chloratées, les poudres picratées et les poudres colloïdales ou sans fumée. La poudre noire est composée de charbon, soufre et salpêtre. Les poudres chloratées (cheddite) sont un mélange de chlorate de potassium et de nitrotoluène. Les poudres sans fumée sont à base de coton nitré. La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers pour la sécurité publique, l'Etat s'en est réservé le monopole.

POUDRER (*dré*) v. a. Couvrir d'une légère couche de poudre de riz, d'amidon, etc. : *poudrer son visage après s'être rasé.*

POUDRERIE (*ri*) n. f. Fabrique de poudre.

POUDRETTE (*drè-te*) n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre : *l'action de la poudrette est rapide, mais dure peu.*

POUDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Couvert de poussière : *habit tout poudreux ; route poudreuse.* N. f. Instrument servant aux pulvérisations. Petit meuble de toilette. (Syn. COIFFEUSE.)

POUDRIER (*dri-é*) n. m. Celui qui fait la poudre à canon. Boîte pour la poudre à sécher l'écriture.

POUDRIÈRE n. f. Magasin à poudre : *les poudrières doivent être éloignées des habitations.* Poire à poudre. Boîte à poudre.

POUDRIN n. m. Syn. de EMBRUN.

POUDROIEMENT (*droi-man*) n. m. Caractère de ce qui poudroie : *le poudroiement de la route.*

POUDROYER (*droi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) S'élever en poussière ; être couvert de poussière : *la route poudroie.* V. a. Couvrir de poussière.

Pouf.

POUF ! interj. exprimant le bruit de la chute ou d'une explosion : *pouf ! le voilà par terre !*

POUF n. m. Siège en forme de gros tabouret capitonné bas et large. Annonce emphatique et trompeuse. *Fam. Faire un pouf*, ne pas payer ce qu'on doit. Genre de coiffure de femme. Tournure qui fait bouffer la jupe par derrière.

POUFFER (*pou-fé*) v. n. Eclater : *pouffer de rire.*

POUILLARD (*pou, ll* mll., *ar*) n. m. Jeune perdreau ; jeune faisan.

POUILLE (*pou, ll* mll.) n. f. Reproches mêlés d'injures. (Ne s'emploie guère qu'au pl. et dans la locution *chanter pouilles à quelqu'un.*)

POUILLÉ (*pou, ll* mll., *é*) n. m. (lat. *polyptychum*). Etat des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

POUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. a. Chercher les poux. Chanter pouilles, dire des injures.

POUILLERIE (*pou, ll* mll., *e-ri*) n. f. *Pop.* Extrême pauvreté. Avarice. Lieu malpropre.

Pouillot.

POUILLEUX, EUSE (*pou, ll* mll., *eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a des poux. Personne misérable.

POUILLOT (*pou, ll* mll., *o*) n. m. Sous-genre de fauvettes gris verdâtre, dites aussi *rossignols bâtards.*

POULAILLER (*la, ll* mll., *é*) n. m. Bâtiment où on loge les poules : *les poulaillers doivent être facilement nettoyables.* Marchand de volailles. *Théât.* La galerie la plus élevée, appelée aussi *paradis.*

POULAILLERIE (*la, ll* mll., *e-ri*) n. f. Lieu où l'on vend de la volaille.

POULAIN (*lin*) n. m. (lat. pop. *pullanus*). Jeune cheval de moins de 30 mois. Assemblage de deux madriers dont on se sert pour descendre les tonneaux dans les caves ou les faire glisser d'un camion.

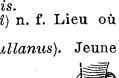

Chaussure à la poulaine.

POULAINE (*lè-ne*) n. f. (de *Poulaine* anc. n. de la Pologne). *Souliers à la poulaine*, chaussures à pointe recourbée, d'origine polonaise, que l'on porta au XVe et au XVe siècle. Extrême avant d'un navire. Cabinet d'aisances qui s'y trouve.

POULARDE n. f. Jeune poule engraissée.

POULE n. f. (lat. *pulla*). Femelle du coq : *les poules de Houdan sont d'excellentes pondeuses.* Femelle de divers oiseaux. *Poule faisane*, femelle du faisan. *Poule d'Inde*, femelle du coq d'Inde. *Poule d'eau*, oiseau aquatique, appelé aussi *gallinule. Fig. Poule mouillée*, personne qui manque de résolution,

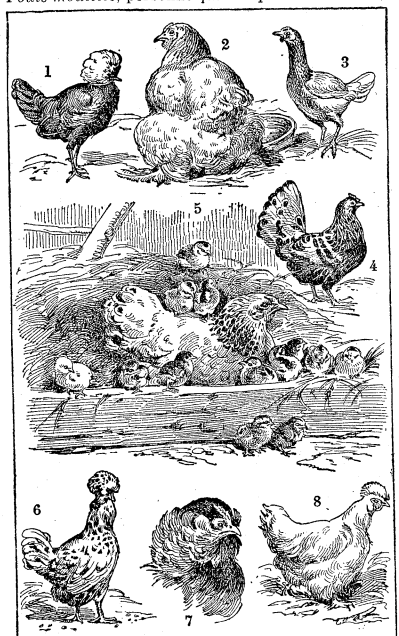

Poules : 1. De Padoue ; 2. Cochinchinoise ; 3. Du coq de combat anglais ; 4. De Hambourg ; 5. De Brahmapoutra et ses poussins ; 6. De Houdan ; 7. Barbue ; 8. Nègre.

de courage. *Avoir la chair de poule*, avoir le frisson, ou trembler de peur. *Tuer la poule aux œufs d'or*, tarir une source de bénéfices continuels, en voulant retirer d'un seul coup trop de bénéfices. Jeu, assaut, au billard, à l'épée, etc. Mise de chaque joueur. Enjeu total : *gagner la poule.* Figure du quadrille français, appelée aussi *main droite.* PROV. : **La poule ne doit pas chanter devant le coq,** une femme ne doit pas faire la loi à son mari, prendre le pas sur lui.

Poulie.

POULET (*lè*) n. m. (de *poule*). Petit d'une poule. *Poulet d'Inde*, jeune dindon. *Arg. milit.* Cheval de selle. *Fig.* Billet galant.

POULETTE (*lè-te*) n. f. Jeune poule. Terme de caresse. Sauce faite avec du beurre, un jaune d'œuf et un petit filet de vinaigre.

POULICHE n. f. Jument non adulte.

POULIE (*li*) n. f. (orig. germ.). Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

POULIER (*li-é*) n. m. Poulailler. (Vx.) Banc de galets et de sable.

POULIERIE (*li-ri*) n. f. Fabrique de poulies.

POULIEUR n. m. Fabricant ou marchand de poulies.

POULINEMENT (*man*) n. m. Action de pouliner.

POULINER (*né*) v. n. (rad. *poulain*). Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE n. et adj. f. Se dit d'une jument destinée à la reproduction : *jument poulinière.*

POULIOT (*li-o*) n. m. (lat. *pulegium*). Plante du genre des menthes, utilisée comme stimulant. Petit treuil à l'arrière d'une charrette.

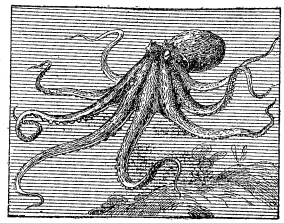

Poulpe.

POULOT, OTTE (*lo, o-te*) n. Terme d'amitié, en parlant à un enfant, etc.

POULPE n. m. (gr. *polupous*). Terme général qui désigne la plupart des mollusques céphalopodes, à longs tentacules, et qui peuvent atteindre une forte taille : *les poulpes sont communs sur les côtes de France.*

POULS (*pou*) n. m. (lat. *pulsus*). Battement des artères : *pouls fréquent, filiforme. Fig. Tâter le pouls à quelqu'un*, sonder ses dispositions. *Se tâter le pouls*, consulter ses forces avant de se décider.

POUMON n. m. (lat. *pulmo*). Viscère contenu dans le thorax et qui est le principal organe de la respiration : *c'est dans les poumons que le sang se revivifie.* (V. RESPIRATION.)

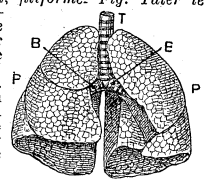

Poumons : T, trachée-artère. B, B, bronches ; PP, plèvre.

POUPARD (*par*), **E** n. et adj. Se dit d'un petit enfant gras et joufflu, et aussi d'une personne adulte grasse et joufflue comme un enfant : *physionomie pouparde.* N. m. Enfant au maillot. Poupée sans jambes, représentant cet enfant.

POUPART (*par*) n. m. Gros crabe des côtes de France.

POUPE n. f. (lat. *puppis*). L'arrière d'un vaisseau, par opposition à la *proue. Fig. Avoir le vent en poupe*, être en faveur, en train de faire fortune. ANT. **Proue.**

POUPÉE (*pé*) n. f. (lat. *pupa*). Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants. Mannequin des modistes et des tailleurs. Figurine de plâtre, qui sert de but dans un tir. Étoupe ou filasse dont on garnit la quenouille. Chacune des deux pièces qui servent à maintenir le morceau de bois que travaille le tourneur. *Fig.* Petite personne insignifiante et très parée.

Poupée.

POUPIN, E adj. Frais, coloré : *figure poupine.* Substantiv. : *faire le poupin*, le gentil.

POUPON, ONNE (*o-ne*) n. Bébé : *une nourrice et son poupon.* Jeune garçon, jeune fille à visage potelé.

POUPONNIÈRE (*po-ni*) n. f. (de *poupon*). Dans une crèche, salle des tout petits enfants. Appareil destiné à faciliter les premiers pas des tout jeunes enfants.

POUPOULE n. f. *Fam.* Terme d'amitié, en parlant à une femme, à un enfant.

POUR prép. (lat. *pro*). Au profit de : *quêter pour les pauvres.* A la place de : *partir pour un autre.* A destination de : *partir pour Paris.* Destiné à : *ne désirez pas ce qui n'est pas pour vous.* Au lieu de : *prendre un oison pour un cygne.* En considération de : *pour l'amour du grec.* En faveur de : *ayez toujours le droit pour vous.* Afin de : *lisez pour vous instruire.* Envers : *rien n'égale la tendresse d'une mère pour ses enfants.* Eu égard à : *enfant grand pour son âge.* Comme : *laissé pour mort.* Pendant une durée de : *avoir des vivres pour un an.* A la date de : *ce sera pour demain.* De nature à : *un cadeau n'est pas pour déplaire. Fam.* Sur le point de : *être pour partir.* A raison de : *écolier puni pour sa paresse.* Moyennant : *pour vingt francs.* Contre : *remède pour la fièvre.* Quant à : *pour moi, je n'en ferai rien.* Loc. adv. : **Pour lors,** alors. Loc. conj. : **Pour que,** afin que. **Pour peu que,** si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre.*

POURBOIRE n. m. Gratification en sus du salaire : *recevoir, donner un pourboire.*

POURCEAU (*sô*) n. m. (lat. *porcellus*). Porc, cochon. *Fig. Pourceau d'Épicure*, homme plongé dans les plaisirs des sens. (V. ÉPICURE [*Part. hist.*].)

POUR-CENT (*san*) n. m. Taux de l'intérêt, de la commission, etc., calculé sur un capital de cent francs : *à quel pour-cent avez-vous placé ?*

POURCENTAGE (*san*) n. m. Etablissement, chiffre du pour-cent.

POUR CE QUE locution conjonctive ancienne, équivalant à *parce que.*

POURCHAS (*châ*) n. m. (subst. verb. de *pourchasser*). Poursuite. Recherche.

POURCHASSER (*cha-sé*) v. a. Poursuivre avec ardeur : *Colbert pourchassa les traitants.*

POURCHASSEUR (*cha-seur*) n. m. Celui qui pourchasse : *les pourchasseurs de dots.*

POUR-COMPTE (*kon-te*) n. m. invar. Acte par lequel on reçoit une marchandise de mauvaise qualité en prévenant qu'on la vendra pour le compte de l'expéditeur. (On écrit aussi POURCOMPTE.)

POURFENDEUR (*fan*) n. m. Qui pourfend. Se dit souvent, par ironie, pour fanfaron.

POURFENDRE (*fan-dre*) v. a. Fendre en deux d'un coup de sabre, etc.

POURLÉCHEMENT (*man*) n. m. Action de pourlécher. (Peu us.)

POURLÉCHER (*ché*) v. a. (de *pour*, et *lécher*. — Se conj. comme *accélérer.*) *Fam.* Lécher autour : *pourlécher une tartine.* **Se pourlécher** v. pr. Passer sa langue sur ses lèvres.

POURPARLER (*lé*) n. m. Conférence à propos d'une affaire : *engager des pourparlers.* (S'emploie surtout au plur.)

Pourpier.

POURPIER (*pi-é*) n. m. *Bot.* Genre de portulacacées, à feuilles charnues, alimentaires : *le pourpier fournit une salade estimée.*

POURPOINT (*poin*) n. m. (du VX fr. *pourpoindre*, piquer). Vêtement d'homme, du XIIIe au XVIIe siècle, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. (lat. *purpura*). Couleur rouge, que les anciens extrayaient d'un coquillage : *la pourpre de Tyr était la plus estimée.* Étoffe teinte en pourpre : *manteau de pourpre. Poét.* Rouge. Rougeur. Sang. *Fig.* Dignité souveraine dont la pourpre était la marque : *revêtir la pourpre. La pourpre romaine*, la dignité de cardinal. N. m. Rouge foncé tirant sur le violet. *Blas.* L'un des émaux du blason, de couleur rouge foncé tirant sur le violet : *le pourpre est d'un emploi restreint.* (V. la planche BLASON.) *Méd.* Maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre.* Genre de mollusques gastéropodes. Adj. Rouge foncé : *il devint pourpre de colère.*

Pourpoints (XVe s.).

POURPRÉ, E adj. De couleur de pourpre : *robe pourprée.* **Fièvre pourprée,** syn. de URTICAIRE.

POURPRIN, E adj. Syn. ancien de PURPURIN, E. N. m. Couleur pourpre de certaines fleurs.

POURPRIS (*pri*) n. m. (de *pour*, et *prendre*). Enceinte. Demeure. (Vx.) *Le céleste, les célestes pourpris*, les cieux.

POURQUOI (*koi*) conj. et adv. Pour quelle raison : *on se fâche sans savoir pourquoi.* Interrogativ. : *pourquoi partez-vous ?* Autref., pour lequel, laquelle : *une des raisons pourquoi l'on part.* (Vx.) N. m. Cause, raison : *nous ne savons le pourquoi de rien.* Question : *il n'est pas facile de répondre à tous les* pourquoi.

POURRI (*pou-ri*), **E** adj. Gâté, corrompu : *fruit pourri; viande pourrie. Temps pourri*, temps humide et malsain. N. m. : *cela sent le pourri.*

POURRIDIE (*pou-ri*) n. m. Maladie cryptogamique des racines des végétaux, et en particulier des arbres fruitiers.

POURRIR (*pou-rir*) v. n. (du lat. *putrescere*, se gâter). Entrer en putréfaction : *les racines des arbres pourrissent dans des sols trop humides. Fig.* Rester longtemps : *pourrir en prison.* V. a. Corrompre : *l'eau pourrit le bois.*

POURRISSABLE (*pou-ri-sa-ble*) adj. Qui peut pourrir.

POURRISSAGE (*pou-ri-sa-je*) n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier. Conservation des pâtes céramiques dans une humidité favorable à leur homogénéité.

POURRISSOIR (*pou-ri-soir*) n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRITURE (*pou-ri*) n. f. Etat d'un corps en décomposition. Cachexie. *Pourriture d'hôpital*, sorte de gangrène, qui était jadis commune dans les hôpitaux de blessés. Maladie cryptogamique commune à divers végétaux.

POURSUITE n. f. (de *poursuivre*). Action de courir après : *s'élancer à la poursuite d'un lièvre. Fig.* Soins pour obtenir quelque chose : *s'obstiner à la poursuite d'un emploi.* Procédure mise en œuvre pour se faire rendre justice : *entamer des poursuites contre un débiteur.*

POURSUIVANT (*van*), **E** n. Qui brigue pour obtenir : *il y a cent poursuivants pour un emploi.* N. et adj. *Dr.* Qui exerce des poursuites : *la partie poursuivante.*

POURSUIVEUR n. m. Celui qui poursuit. (Peu us.)

POURSUIVRE v. a. (Se conj. comme *suivre.*) Courir après pour atteindre : *poursuivre l'ennemi. Fig.* Chercher à obtenir ; briguer : *poursuivre un emploi.* Continuer ce que l'on a commencé : *poursuivre une entreprise.* Agir en justice contre quelqu'un : *poursuivre un débiteur.* Tourmenter : *le remords poursuit le coupable.*

POURTANT (*tan*) adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Tour, circuit : *le pourtour d'un palais, d'une place.*

POURVOI n. m. (subst. verb. de *pourvoir*). Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur : *la Cour de cassation juge les pourvois pour vice de forme. Pourvoi en grâce*, demande adressée au chef de l'Etat pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. n. (du lat. *providere*, surveiller. — *Je pourvois, nous pourvoyons. Je pourvoyais, nous pourvoyions. Je pourvus, nous pourvûmes. Je pourvoirai, nous pourvoirons. Je pourvoirais, nous pourvoirions. Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. Que je pourvoie, que nous pourvoyions. Que je pourvusse, que nous pourvussions. Pourvoyant. Pourvu, e.*) Parer, donner ordre, fournir ce qui est nécessaire : *votre père pourvoit à vos besoins.* V. a. Munir, garnir : *pourvoir une place de vivres.* Etablir par mariage ou par emploi : *bien pourvoir ses enfants. Fig.* Orner : *la nature a pourvu le colibri de brillantes couleurs.* **Se pourvoir** v. pr. Se munir : *se pourvoir d'argent.* Recourir à un tribunal supérieur : *se pourvoir en cassation.*

POURVOIRIE (*ri*) n. f. Lieu où se gardent les provisions que les pourvoyeurs doivent fournir. (Vx.)

POURVOYANT (*voi-ian*). **E** adj. Qui pourvoit.

POURVOYEUR, EUSE (*voi-ieur, eu-ze*) n. Qui fournit. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin. Canonnier qui apporte les munitions au pointeur.

POURVU QUE loc. conj. A condition que.

POUSSAH ou **POUSSA** (*pou-sa*) n. m. (chin. *pou-sa*). Magot de carton ou de bois porté par une boule lestée de telle sorte que le jouet revient toujours à la position verticale. *Fig.* Gros homme mal bâti.

Poussah.

POUSSE (*pou-se*) n. f. (de *pousser*). Développement des graines et bourgeons des végétaux. Se dit des jeunes branches : *les chèvres broutent les jeunes pousses.* Développement de tout ce qui s'accroit : *la pousse des dents.* Maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement. Maladie des vins, qui les rend troubles.

POUSSE-CAFÉ n. m. invar. *Fam.* Petit verre d'alcool après le café.

POUSSE-CAILLOUX (*ka, ll* mll., *ou*) n. m. invar. *Fam.* Fantassin.

POUSSÉE (*pou-sé*) n. f. Action de pousser : *enfoncer une porte d'une seule poussée.* Son résultat.

POUSSE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Petit bateau assez léger pour qu'on puisse le faire glisser sur la vase en le poussant du pied.

POUSSE-PIEDS (*pi-é*) n. m. invar. Nom vulgaire d'un coquillage qu'on appelle autrement ANATIFE.

POUSSE-POUSSE n. m. invar. En extrême Orient, voiture légère traînée par un coureur.

Pousse-pousse.

POUSSER (*pou-sé*) v. a. (lat. *pulsare*). Déplacer, tendre à déplacer par un effort : *pousser une voiture ; le vent pousse les navires.* Avancer, étendre : *Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes.* Porter : *pousser une botte, un coup d'épée.* Produire, développer : *la vigne pousse beaucoup de bois.* Intransitiv. : *les fleurs poussent ; sa barbe pousse. Fig.* Stimuler, attiser, faire avancer : *pousser son cheval, le feu, un écolier.* Travailler avec soin, accentuer : *pousser un dessin. Techn. Pousser des moulures*, les faire avec une sorte de rabot. Prolonger, étendre : *pousser la raillerie trop loin.* Faire agir : *l'intérêt pousse l'homme. Pousser à bout*, mettre en colère ; *au noir*, exagérer en mal. Exhaler, jeter : *pousser des soupirs, des cris.* V. n. *Pousser à la roue*, aider. *Pousser au noir*, devenir noir. *Pousser jusqu'à un lieu*, y aller. **Se pousser** v. pr. Etre continué. Avancer, faire son chemin : *se pousser dans le monde.*

POUSSETTE (*pou-sè-te*) n. f. *Jeu.* Tricherie qui consiste à pousser une mise sur le tableau gagnant quand le résultat est déjà connu.

POUSSEUR, EUSE (*pou-seur, eu-ze*) n. Personne qui pousse, qui a l'habitude de pousser. (Peu us.)

POUSSIER (*pou-si-é*) n. m. Poussière de charbon. Débris pulvérulents quelconques.

POUSSIÈRE (*pou-si*) n. f. Terre réduite en poudre très fine. *Poétiq.* Restes mortels. *Fig. Réduire en poussière*, détruire complètement. *Mordre la poussière*, être tué dans un combat. *Bot. Poussière fécondante*, pollen.

POUSSIÉREUX, EUSE (*pou-si-é-reû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la poussière : *teint poussiéreux.* Rempli, couvert de poussière : *route poussiéreuse.*

POUSSIF (*pou-sif*), **IVE** n. et adj. Malade de la pousse : *cheval poussif. Fig.* Qui a peine à respirer.

POUSSIN (*pou-sin*) n. m. Petit poulet nouvellement éclos : *une poule et ses poussins. Fig.* Jeune enfant.

POUSSINIÈRE (*pou-si*) n. f. Cage à poussins. Etuve à sécher les poussins au sortir de la couveuse. *Astr.* V. PLÉIADE (*Part. hist.*).

POUSSOIR (*pou-soir*) n. m. Bouton qu'on pousse pour faire fonctionner une sonnerie, mettre en mouvement un mécanisme, etc.

POUT-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie grenée et sans lustre. (On écrit aussi POU-DE-SOIE et POULT-DE-SOIE.) Pl. des *pouts, poux* ou *poults-de-soie.*

POUTRAGE n. m. Assemblage de poutres.

POUTRE n. f. (lat. pop. *pullitra*). Grosse pièce de bois équarrie, ou grosse barre de fer en forme de double T, dont on se sert dans un grand nombre de constructions.

POUTRELLE (*trè-le*) n. f. Petite poutre.

POUTURE n. f. Mode d'engraissement des bestiaux par les farineux.

POUVOIR v. a. (du lat. pop. *potere*. — *Je peux* ou *je puis, nous pouvons. Je pouvais, nous pouvions. Je pus, nous pûmes. Je pourrai, nous pourrons. Je pourrais, nous pourrions. Que je puisse, que nous puissions. Que je pusse, que nous pussions. Pouvant. Pu.*) Avoir la faculté, le moyen, l'autorité, être en état de : *le travail peut mener à tout. N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc. *Je n'en puis mais*, je n'en suis pas la cause. Le subjonctif marque un vœu : *puissiez-vous réussir !* V. impers. Etre possible : *il peut arriver que...* **Se pouvoir** v. pr. Etre possible : *il se peut que...* PROV. : **Qui peut le plus peut le moins,** celui qui est capable de faire une chose difficile, coûteuse, etc., l'est, à plus forte raison, de faire une chose plus facile, moins coûteuse, etc.

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir.* Faculté de faire : *cela passe mon pouvoir.* Crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre.* Mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire.* Personnes investies de l'autorité : *encenser le pouvoir. Pouvoir législatif*, sous un gouvernement constitutionnel, une ou plusieurs assemblées chargées de faire les lois. *Pouvoir exécutif*, chargé de faire exécuter les lois. *Pouvoir judiciaire*, chargé de rendre la justice. *Pouvoir temporel*, gouvernement civil d'un Etat. *Pouvoir spirituel*, qui n'appartient qu'à l'Eglise. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. *Fig.* Influence : *le pouvoir de la vertu, de l'éloquence.* Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre, d'un ambassadeur.*

POUZZOLANE (*pou-zo*) n. f. Terre volcanique rougeâtre, que l'on rencontre près de Pouzzoles, en Italie, et aussi dans le Plateau central.

PRAGMATIQUE (*pragh-ma*) adj. (du gr. *pragma, atos*, action, affaire). Qui tend à l'action ; pratique. *Pragmatique sanction*, règlement émanant à la fois d'une assemblée et d'un souverain et, le plus souvent, relatif aux matières ecclésiastiques. N. f. : *la pragmatique de saint Louis.* (V. *Part. hist.*)

PRAGMATISME (*pragh-ma-tis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui prend pour critère de la vérité la valeur pratique.

PRAIRIAL (*prè*) n. m. (de *prairie*). Neuvième mois de l'année républicaine, en France (du 20 mai au 18 juin) : *journée du 1er prairial.*

PRAIRIE (*prè-ri*) n. f. (de *pré*). Etendue de terrain qui produit de l'herbe ou du foin : *les prairies demandent une irrigation régulière et abondante. Prairie artificielle*, où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINAGE n. m. Fabrication des pralines. Enrobage de graines ou de racines dans une substance fertilisante (pralin) faite de terre mélangée d'engrais.

PRALINE n. f. (de *Plessis-Praslin* n. pr.). Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER (*né*) v. a. Faire rissoler dans le sucre. Opérer le pralinage.

PRAME n. f. Grand bateau à fond plat. (Vx.)

PRATICABILITÉ n. f. Etat d'une chose praticable : *reconnaître la praticabilité d'un sentier.*

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable.* Propre aux communications : *chemin praticable.* N. m. et adj. *Théât.* Se dit des décors, accessoires, qui ne sont pas figurés, mais existent réellement. ANT. **Impraticable.**

PRATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce son art et qui en connaît les procédés pratiques : *pour vous soigner et pour défendre vos intérêts, choisissez de bons praticiens. Sculpt.* Ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et le met en état d'être achevé par l'artiste.

PRATIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui suit les pratiques d'une religion : *catholique pratiquant.* Substantiv. : *c'est un pratiquant.*

PRATIQUE n. f. (du gr. *praktikos*, mis en action). Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par opposition à THÉORIE : *connaître la pratique de la navigation.* Exécution, application : *mettez en pratique les règles du devoir.* Usage, coutume : *les pratiques des autres valent les nôtres.* Expérience, habitude : *acquérez la pratique des affaires.* Routine : *les rebouteux n'ont que de la pratique.* Chaland, acheteur : *le bon marché attire les pratiques.* Style de procédure : *connaître la pratique.* Petit instrument de fer-blanc, avec lequel les montreurs de marionnettes se donnent une voix criarde, une « voix de polichinelle ». Fréquentation : *la pratique des gens instruits vous formera. Mar. Libre pratique*, permission de communiquer donnée à un navire après la visite du service de santé. Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses.*

PRATIQUE adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique d'anglais.* Qui sait traiter, exécuter et tirer profit : *les Anglais sont fort pratiques.* Qui est commode, profitable : *un procédé pratique.* N. m. *Mar. Pratique d'une côte*, marin qui connaît par expérience les dangers et les mouillages d'une côte.

PRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. De façon pratique : *organisez pratiquement votre vie.* Dans la pratique : *l'arithmétique est pratiquement indispensable.*

PRATIQUER (*ké*) v. a. Mettre en pratique : *pratiquer la vertu.* Exercer : *pratiquer la médecine.* Faire, exécuter : *pratiquer un trou, un chemin.* Fréquenter : *pratiquer le grand monde.* S'attirer, se ménager : *pratiquer partout des sympathies.* Solliciter, corrompre : *pratiquer des témoins.* (Vx.)

PRAXINOSCOPE (*pra-ksi-nos-ko-pe*) n. m. (du gr. *praxis*, mouvement, et *skopein*, examiner). Instrument analogue au phénakistiscope. (V. ce mot.)

PRÉ (du lat. *præ*, avant) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français et qui marque progrès, priorité.

PRÉ n. m. (lat. *pratum*). Petite prairie : *faucher un pré. Sur le pré*, à un lieu assigné pour se battre en duel. *Aller sur le pré*, se battre en duel.

PRÉACHAT (*cha*) n. m. Payement effectué avant livraison.

PRÉACHETER (*té*) v. a. Faire un préachat.

PRÉADAMISME (*mis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle Adam n'aurait pas été le premier homme créé.

PRÉADAMITE adj. Qui appartient au préadamisme : *doctrines préadamites.* Antérieur à Adam : *monde préadamite.* N. Partisan du préadamisme.

PRÉALABLE adj. (du préf. *pré*, et de *aller*). Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *consentement préalable. Question préalable*, délibération par laquelle une assemblée décide de ne pas vouloir passer à l'examen d'une question. **Au préalable,** loc. adv. Auparavant.

PRÉALABLEMENT (*man*) adv. Au préalable.

PRÉAMBULE (*pré-an*) n. m. (du préf. *pré*, et du lat. *ambulare*, marcher). Sorte d'exorde, d'avant-propos : *un ennuyeux préambule.* Paroles, actions qui précèdent les choses définitives.

PRÉAU (*pré-ô*) n. m. (dimin. de *pré*). Espace découvert, au milieu du cloître des maisons religieuses. Cour d'une prison. Partie couverte de la cour, où les élèves prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉAVERTIR (*vèr*) v. a. Avertir d'avance.

PRÉAVIS (*vi*) n. m. Avis préalable.

PRÉBENDE (*ban-de*) n. f. (du lat. *præbenda*, choses qui doivent être fournies). Revenu attaché à un titre ecclésiastique, particulièrement à une chanoinie. Titre auquel est attachée la prébende : *recevoir une prébende.*

PRÉBENDÉ (*ban-dé*), **E** adj. Qui jouit d'une prébende : *chanoine prébendé.* N. m. : *un prébendé.*

PRÉBENDIER (*ban-di-é*) n. m. Titulaire d'une prébende.

PRÉCAIRE (*kè-re*) adj. (lat. *precarius*). Qui n'a rien de stable, d'assuré : *santé précaire.*

PRÉCAIREMENT (*kè-re-man*) adv. D'une manière précaire.

PRÉCARITÉ n. f. Caractère de ce qui est précaire : *la précarité d'une ressource.*

PRÉCAUTION (*kô-si-on*) n. f. (lat. *præcautio*). Ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions.* Circonspection, ménagement, prudence : *user de précautions envers quelqu'un. Précautions oratoires,* moyens adroits pour se ménager la bienveillance de l'auditeur.

PRÉCAUTIONNER (*kô-si-o-né*) v. a. Prémunir, mettre en garde : *on doit précautionner les enfants contre le mal.* **Se précautionner** v. pr. Prendre ses précautions : *se précautionner contre la maladie.*

PRÉCAUTIONNEUX, EUSE (*kô-si-o-neû, eu-ze*) adj. Plein de précautions : *voyageur précautionneux.*

PRÉCÉDEMMENT (*da-man*) adv. Auparavant. ANT. **Postérieurement.**

PRÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. Qui est immédiatement avant une autre chose du même genre : *le jour précédent.* N. m. Fait, exemple antérieur : *s'appuyer sur un précédent.* ANT. **Suivant.**

PRÉCÉDER (*dé*) v. a. (du préf. *pré*, et du lat. *cedere*, aller. — Se conj. comme *accélérer.*) Marcher devant : *le bedeau précède l'officiant.* Être placé immédiatement avant : *dans l'exemple qui précède.* Avoir été auparavant : *la monarchie a précédé la république.* V. n. Avoir la prééminence. ANT. **Suivre.**

PRÉCEINTE (*sin-te*) n. f. (pour *pourceincte* : de *pour*, et *ceindre*). *Mar.* Ceinture de bordages épais, formant bourrelet autour d'un navire.

PRÉCEPTE (*sèp-te*) n. m. (lat. *præceptum*). Commandement, enseignement : *les préceptes de la philosophie.* Règle : *les préceptes de l'art.*

PRÉCEPTEUR (*sèp-teur*), **TRICE** n. (lat. *præceptor, trix*). Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, de jeunes gens : *Fénelon fut précepteur du duc de Bourgogne. Par ext.* Personne, chose qui instruit les hommes : *le malheur est un précepteur sévère.*

PRÉCEPTORAL, E, AUX (*sèp*) adj. Qui est propre au précepteur : *devoirs préceptoraux.*

PRÉCEPTORAT (*sèp-to-ra*) n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *præcessio*). *Précession des équinoxes,* mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHABLE adj. Qui peut être prêché.

PRÊCHE n. m. (de *prêcher*). Sermon d'un ministre protestant. Temple protestant ; religion protestante : *Henri IV renonça au prêche pour la messe.*

PRÊCHER (*ché*) v. a. (lat. *prædicare*). Annoncer au peuple sous forme de sermon : *prêcher la foi aux infidèles.* Instruire, exhorter par des sermons : *Pierre l'Ermite prêchait les nations. Fig.* Recommander : *prêcher l'économie.* V. n. *Prêcher d'exemple,* faire soi-même ce que l'on conseille aux autres. *Prêcher dans le désert,* n'être point écouté.

PRÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui aime à faire des remontrances : *une assommante prêcheuse.* N. m. Prédicateur. (Vx.)

PRÊCHI, PRÊCHA. *Pop.* Râbachage burlesque d'un orateur.

PRÉCIEUSE (*eu-ze*) n. f. Femme élégante, distinguée. (Vx.) Femme affectée dans ses manières et son langage : *Molière a raillé les Précieuses.*

PRÉCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec grand soin : *conserver précieusement des lettres.* A la manière des Précieuses : *parler précieusement.*

PRÉCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *pretiosus*). Qui est de grand prix : *meubles précieux. Métal précieux,* or et argent. Très avantageux, très cher, très utile : *temps précieux ; commis précieux. Fig.* Affecté : *style précieux.* N. m. Genre précieux ; ce qui est affecté.

PRÉCIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Affectation dans les manières, dans le langage : *la préciosité du style de l'Astrée ; la préciosité de Voiture.*

PRÉCIPICE n. m. (lat. *præcipitium*). Lieu profond et escarpé ; gouffre, abîme : *les précipices des Alpes. Fig.* Ruine, désastre.

PRÉCIPITAMMENT (*ta-man*) adv. Avec précipitation : *s'enfuir précipitamment.* ANT. **Lentement.**

PRÉCIPITANT (*tan*) n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION (*si-on*) n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement : *trop de précipitation nuit. Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous et tombe au fond.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER (*té*) v. a. (lat. *præcipitare*). Jeter d'un lieu élevé : *certains criminels, à Rome, étaient précipités du haut de la roche Tarpéienne.* Hâter, accélérer : *la frayeur précipite les pas.* Renverser : *précipiter un roi du trône. Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. Se jeter : *se précipiter par la fenêtre.* S'élancer : *l'armée se précipita sur l'ennemi.* Se déposer au fond d'une dissolution.

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. (lat. *præcipuum*). Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste : *le préciput ne doit pas dépasser la quotité disponible.*

PRÉCIPUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport au préciput : *avantages préciputaires.*

PRÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (lat. *præcisus*). Fixé nettement : *jour précis.* Exact : *heure précise.* Net et formel : *ordre précis. Fig.* Concis : *style précis.* N. m. Abrégé : *précis d'histoire de France.* ANT. **Vague, confus.**

PRÉCISÉMENT (*zé-man*) adv. Exactement. Justement, d'une manière précise. ANT. **Vaguement.**

PRÉCISER (*zé*) v. a. Déterminer, présenter d'une manière précise : *préciser un fait.*

PRÉCISION (*zi-on*) n. f. Qualité de ce qui est précis : *la précision et la justesse des mots sont les qualités essentielles du style. Instrument de précision,* très exact, destiné aux recherches scientifiques.

PRÉCITÉ, E adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. (lat. *præcox*). Mûr avant la saison : *fruit précoce.* Qui produit ou se produit avant le temps normal : *arbre précoce. hiver précoce.* Formé avant l'âge : *enfant précoce.* ANT. **Tardif.**

PRÉCOCEMENT (*man*) adv. D'une manière précoce. (Peu us.) ANT. **Tardivement.**

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Compte fait d'avance pour être déduit.

PRÉCOMPTER (*kon-té*) v. a. Compter par avance ; supputer : *précompter les sommes déjà payées.*

PRÉCONCEPTION (*kon-sèp-si-on*) n. f. Idée que l'on se forme d'avance. Préjugé.

PRÉCONCEVOIR v. a. (du préf. *pré*, et de *concevoir.* — Se conj. comme *recevoir.*) Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue.*

PRÉCONISATION (*za-si-on*) n. f. (du lat. *præco, onis,* crieur public). Acte solennel par lequel le pape donne l'institution canonique à un évêque nommé par l'autorité civile.

PRÉCONISER (*zé*) v. a. Faire la préconisation : *préconiser un évêque.* Vanter : *préconiser un remède.*

PRÉCONISEUR (*zeur*) ou **PRÉCONISATEUR** (*za*) n. m. Celui qui préconise un évêque. Celui qui vante quelque chose.

PRÉCORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *præcordia,* diaphragme). Qui a rapport à la région du cœur : *douleur précordiale.*

PRÉCURSEUR adj. (du préf. *pré*, et du lat. *cursor,* coureur). Qui vient avant et annonce : *signes précurseurs de l'orage.* N. m. Celui, ce qui fait prévoir, qui prépare les actes, l'existence d'autres personnes, d'autres choses : *Wiclef fut un précurseur de la*

Réforme. Absol. **Le précurseur,** saint Jean-Baptiste, précurseur de Jésus.

PRÉDÉCÉDÉ, E adj. et n. Décédé avant.

PRÉDÉCÉDER (*dé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Mourir avant quelqu'un. (Peu us.)

PRÉDÉCÈS (*sè*) n. m. Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉDÉCESSEUR (*sè-seur*) n. m. (du préf. *pré*, et du lat. *decedere*, se retirer). Celui qui a précédé quelqu'un : *le pape Léon XIII fut le prédécesseur de Pie X.* ANT. **Successeur.**

PRÉDELLE (*dè-le*) n. f. (de l'ital. *predella*, gradin). Compartiment inférieur d'un tableau représentant un sujet ou une série de sujets.

PRÉDESTINATION (*dès-ti-na-si-on*) n. f. Dessein que Dieu a formé de conduire les élus à la gloire éternelle. Doctrine suivant laquelle certains hommes sont d'avance élus, d'autres réprouvés : *Calvin a défendu la prédestination.* Détermination immuable des événements futurs : *l'enfance de certains hommes est une prédestination au crime.*

PRÉDESTINÉ (*dès-ti-né*), **E** adj. et n. Que Dieu a destiné : 1° à la gloire éternelle ; 2° à l'accomplissement de grandes choses. Réservé, préparé pour.

PRÉDESTINER (*dès-ti-né*) v. a. Destiner de toute éternité au salut. *Par ext.* Fixer, décider, préparer, réserver d'avance.

PRÉDÉTERMINANT (*tèr-mi-nan*), **E** adj. Qui cause la prédétermination. (Peu us.)

PRÉDÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINER (*tèr-mi-né*) v. a. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDICABLE adj. (lat. *prædicabilis*). Qui peut être appliqué à un sujet : *le terme* animal *est prédicable à l'homme et à la bête.*

PRÉDICANT (*kan*) n. m. Ministre protestant.

PRÉDICAT (*ka*) n. m. (du lat. *prædicatum*, chose énoncée). Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR, TRICE n. Personne qui prêche actuellement ou habituellement : *Bourdaloue fut un grand prédicateur.*

PRÉDICATION (*si-on*) n. f. (lat. *prædicatio*). Action de prêcher ; sermon : *s'adonner à la prédication.*

PRÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *prædictio ;* de *præ*, avant, et *dicere*, dire). Action de prédire. Chose prédite : *les prédictions de Nostradamus furent longtemps populaires.*

PRÉDILECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *prædilectio*). Préférence marquée : *les mères ont souvent une réelle prédilection pour leurs enfants les moins bien doués naturellement.*

PRÉDIRE v. a. (du préf. *pré*, et de *dire*. — Se conj. comme *médire.*) Annoncer d'avance ce qui doit arriver : 1° d'après des calculs : *prédire une éclipse ;* 2° par inspiration surnaturelle : *prédire l'avenir ;* 3° par conjecture : *on prédit la ruine au joueur.*

PRÉDISPOSANT (*dis-po-zan*), **E** adj. Qui prédispose : *affinité prédisposante.*

PRÉDISPOSER (*dis-po-zé*) v. a. Disposer d'avance : *la mauvaise hygiène prédispose aux maladies.*

PRÉDISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Aptitude, penchant, disposition naturelle à.

PRÉDOMINANCE n. f. Caractère prédominant ; action prédominante : *la prédominance de la science s'accentue chaque jour.*

PRÉDOMINANT (*nan*), **E** adj. Qui prédomine : *caractère prédominant.*

PRÉDOMINER (*né*) v. a. et n. Etre plus nombreux, plus fréquent ; prévaloir : *le mal prédomine ; l'intérêt prédomine tout.*

PRÉÉMINENCE (*nan-se*) n. f. (de *prééminent*). Supériorité de rang, de dignité, de droits ; avantage, dessus.

PRÉÉMINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *præeminens*). Supérieur aux autres : *la charité est la vertu prééminente.*

PRÉEMPTIF (*anp-tif*), **IVE** adj. Qui a le caractère de la préemption. (Peu us.)

PRÉEMPTION (*anp-si-on*) n. f. (du préf. *pré*, et du lat. *emptio*, achat). Achat fait antérieurement. *Droit de préemption*, droit qu'avait l'administration (douanes, etc.), jusqu'en 1881, d'acheter certaines marchandises au prix déclaré, quand la déclaration paraissait trop faible.

PRÉÉTABLI, E adj. Etabli d'avance. *Harmonie préétablie*, système de philosophie par lequel Leibniz prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉÉTABLIR v. a. Etablir à l'avance.

PRÉEXCELLENCE (*èk-sé-lan-se*) n. f. Qualité de ce qui l'emporte sur tout : *Henri Estienne a écrit un livre remarquable sur la préexcellence de la langue française.*

PRÉEXISTANT (*ègh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE (*ègh-zis-tan-se*) n. f. Existence antérieure : *la préexistence des âmes.*

PRÉEXISTER (*ègh-zis-té*) v. n. Exister avant.

PRÉFACE n. f. (lat. *præfatio ;* de *præ*, avant, et *fari*, parler). Discours préliminaire placé en tête d'un livre : *la préface de* Cromwell, *par Victor Hugo, fut le manifeste du théâtre romantique.* Partie de la messe, qui précède immédiatement le canon. ANT. **Postface.**

PRÉFACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il préfaça, nous préfaçons.*) Faire une préface à : *préfacer un livre.*

PRÉFECTORAL, E, AUX (*fèk*) adj. Qui a rapport au préfet : *hôtel préfectoral.* Qui émane du préfet : *arrêté préfectoral.*

PRÉFECTURE (*fèk-tu-re*) n. f. (lat. *præfectura*). *Antiq. rom.* Nom de diverses charges. Chacune des quatre grandes divisions de l'empire, établies par Constantin : *préfectures d'Italie, des Gaules, d'Orient, d'Illyrie.* Aujourd'hui, en France, circonscription administrative d'un préfet, qui correspond à un département. Fonction de préfet, sa durée. Hôtel et bureaux du préfet : *aller à la préfecture.* Ville où réside un préfet : *Arras est une préfecture. Préfecture maritime*, chacun des six arrondissements maritimes de la France : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon et Bizerte. Fonctions du préfet maritime, son hôtel, ses bureaux. *Préfecture de police*, à Paris, hôtel où sont situés les bureaux du préfet de police.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT (*man*) adv. Par préférence.

PRÉFÉRÉ, E adj. et n. Que l'on aime mieux que les autres : *enfant préféré.*

PRÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. Action de préférer : *l'égoïsme est une préférence pour soi.* Pl. Marques particulières, justifiées ou non, d'affection ou d'honneur, qu'on accorde à quelqu'un : *les préférences créent les rivalités.*

Préfet.

PRÉFÉRER (*ré*) v. a. (du préf. *pré*, et du lat. *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre ; adopter. Estimer davantage, aimer mieux : *il faut préférer l'honneur à l'argent.*

PRÉFET (*fè*) n. m. (lat. *præfectus*). Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture : *le préfet des Gaules.* Auj., en France, administrateur civil d'un département. *Préfet de police*, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine. *Préfet maritime*, vice-amiral chargé d'administrer un arrondissement maritime. *Préfet des études*, autrefois, maître chargé de la direction des études et de la surveillance générale dans un collège.

PRÉFÈTE n. f. *Fam.* Femme d'un préfet.

PRÉFINIR v. a. *Prat.* Fixer un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, E (*fik-se*) adj. (lat. *præfixus*). Déterminé d'avance : *jour préfix.*

PRÉFIXE (*fik-se*) n. m. et adj. (lat. *præfixus*). *Gramm.* Se dit des particules qui se placent au com-

mencement d'un mot pour en modifier le sens : *a est un préfixe privatif.* ANT. **Suffixe.**

PRÉFIXER (*fik-sé*) v. a. Fixer d'avance : *préfixer un délai.*

PRÉFIXION (*fik-si-on*) n. f. (de *préfixer*). Fixation d'un délai : délai fixé.

PRÉFLORAISON ou **PRÉFLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. Etat de la fleur avant son épanouissement.

PRÉFOLIATION (*si-on*) ou **PRÉFOLIAISON** (*è-zon*) n. f. Disposition des feuilles dans le bourgeon.

PRÉ-GAZON n. m. Prairie artificielle obtenue par un semis des graines que fournissent les prairies naturelles. Pl. des *prés-gazons.*

PRÉGNANT (*gnan*), **E** adj. (lat. *prægnans*). Qui porte en soi un germe de reproduction.

PRÉGNATION (*si-on*) n. f. (de *prégnant*). Gestation, chez les animaux. (Peu us.)

PRÉHENSEUR (*pré-an-seur*) adj. m. (du lat. *prehensum*, supin de *prehendere*, prendre). Qui sert à la préhension : *organes préhenseurs.*

PRÉHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Qui peut être saisi. (Peu us.)

PRÉHENSILE (*pré-an*) adj. Qui a la faculté de saisir ou d'empoigner : *singe à queue préhensile.*

PRÉHENSION (*pré-an*) n. f. Action de saisir, de prendre : *l'éléphant exerce la préhension avec sa trompe.*

PRÉHISTOIRE (*pré-is-toi-re*) n. f. Ensemble des travaux faits sur les époques qui ont précédé les temps historiques : *la préhistoire gauloise.*

PRÉHISTORIQUE (*pré-is-to*) adj. Qui a précédé les temps dits historiques : *l'homme préhistorique.* Qui a rapport à la préhistoire : *archéologie préhistorique.*

PRÉJUDICE n. m. (lat. *præjudicium*). Tort, dommage : *tout préjudice subi du fait d'une autre personne ouvre un droit à des dommages-intérêts. Sans préjudice de*, réserve faite de. ANT. **Avantage, bienfait.**

PRÉJUDICIABLE adj. Qui porte préjudice : *démarche préjudiciable.* ANT. **Avantageux.**

PRÉJUDICIAUX (*si-ô*) adj. m. pl. Se dit des frais imposés d'avance à celui qui veut se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. *Question préjudicielle*, qui se juge avant la principale. *Moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER (*si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Ce qui peut inspirer un jugement : *la pauvreté d'un administrateur est un préjugé en sa faveur.* Opinion préconçue, adoptée sans examen : *la crainte du vendredi est un préjugé.* Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue et qui peut influer sur une décision à venir.

PRÉJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il préjugea, nous préjugeons.*) Juger d'avance, sans examen : *il ne faut rien préjuger. Dr.* Rendre avant le jugement une décision qui fait prévoir l'arrêt final.

PRÉLART (*lar*) n. m. *Mar.* Syn. de BÂCHE.

PRÉLASSER [*la-sé*] **(SE)** v. pr. (de *prélat*). Prendre une attitude commode et satisfaite : *se prélasser dans un fauteuil.*

PRÉLAT (*la*) n. m. (du lat. *prælatus*, préposé, mis). Dignitaire ecclésiastique : *les évêques sont des prélats.* Officier ecclésiastique de la maison du pape, autorisé à porter le costume violet.

PRÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *prælatio*). Droit pour le bailleur emphytéotique d'être préféré à tout autre pour acheter ce que le preneur voulait aliéner.

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat : *recevoir une prélature.* Corps des prélats du pape.

PRÊLE n. f. (pour *âprele*, de *âpre*). Genre d'équisétacées, à rhizome vivace, croissant dans les lieux humides. (On écrit aussi à tort PRESLE.)

PRÉLÈGS (*lè*) n. m. Legs qui doit être prélevé sur la masse avant tout partage.

PRÉLÉGUER (*ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLÈVEMENT (*man*) n. m. Action de prélever. Matière prélevée : *analyser un prélèvement de lait.*

PRÉLEVER (*vé*) v. a. (lat. *prælevare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je prélèverai.*) Lever préalablement une certaine portion sur un total.

PRÉLIBATION (*si-on*) n. f. Action de préliber.

PRÉLIBER (*bé*) v. a. (lat. *prælibare*). Lever, avant partage ou emploi : *préliber le droit des pauvres sur une recette théâtrale.* (Peu us.)

PRÉLIMINAIRE (*nè-re*) adj. (du préf. *pré*, et du lat. *limen, inis*, seuil, entrée). Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir : *discours préliminaire.* N. m. Ce qui précède et prépare : *régler les préliminaires de la paix.*

PRÉLIMINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. (du préf. *pré*, et du lat. *ludus*, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord. Introduction instrumentale ou orchestrale à une œuvre musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager *les frissons sont le prélude de la fièvre.*

PRÉLUDER (*dé*) v. n. (de *prélude*). Essayer sa voix, un instrument. Improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches.*

PRÉMATURÉ, E adj. (du préf. *pré*, et du lat. *maturus*, mûr). Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée*, qui vient avant le temps ordinaire : *mort, vieillesse prématurée.* Précoce : *sagesse prématurée.*

PRÉMATURÉMENT (*man*) adv. Avant le temps convenable : *Hoche mourut prématurément.*

PRÉMATURITÉ n. f. Caractère de ce qui est prématuré. (Peu us.)

PRÉMÉDITATION (*si-on*) n. f. Action de préméditer : *la préméditation est une circonstance aggravante du meurtre.*

PRÉMÉDITER (*té*) v. a. Résoudre d'avance avec réflexion : *préméditer un crime.*

PRÉMICES (*mi-se*) n. f. pl. (lat. *primitiæ* ; de *primus*, premier). Premiers produits de la terre ou du bétail : *les prémices des champs, de la ferme. Fig.* Premières productions de l'esprit. Début.

PREMIER (*mi-é*). **ÈRE** adj. (lat. *primarius*). Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme, le premier étage, le premier commis.* Le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène fut le premier des orateurs grecs.* Indispensable, urgent : *parer aux premiers besoins.* Rudimentaire : *acquérir les premières connaissances.* Titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi. Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées. *Arith. Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Nombres premiers entre eux*, qui n'ont d'autre diviseur commun que l'unité, comme 8 et 11. *Premier soldat*, soldat de 1re classe. N. m. Etage situé immédiatement au-dessus du rez-de-chaussée ou de l'entresol : *habiter au premier.* N. *Théât. Jeune premier, jeune première*, acteur, actrice, qui jouent les amoureux. N. f. Première représentation d'une pièce : *la première de* Hernani *fut houleuse.* Place de théâtre au premier balcon : *louer une première.* Employée principale dans la mode ou la couture. ANT. **Dernier.**

PREMIÈREMENT (*man*) adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ (*mi-é*) n. m. Le premier enfant mâle. (Pl. des *premiers-nés.* — On n'est pas d'accord sur le point de savoir si l'on doit dire : *la fille premier-née* ou *première-née.*) ANT. **Dernier-né.**

PREMIER-PARIS n. m. Article de tête, dans un journal parisien. Pl. des *premiers-Paris.*

PRÉMISSE (*mi-se*) n. f. (du préf. *pré*, et du lat. *missus*, envoyé). Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme : *la conclusion ne doit pas dépasser les prémisses.*

PRÉMONITOIRE adj. Se dit des signes qui précèdent parfois l'éclosion d'une maladie infectieuse.

PRÉMONTRÉ n. m. Membre d'un ordre de chanoines réguliers. (V. *Part. hist.*)

PRÉMUNIR v. a. Précautionner. **Se prémunir** v. pr. Se garantir par des précautions : *se prémunir contre le froid.*

PRÉMOURANT (*ran*) n. m. Celui qui meurt avant, qui meurt le premier.

PRENABLE adj. Qui peut être pris : *ville prenable. Fig.* Qui peut être trompé ou séduit ; gagné.

PRENANT (*nan*), **E** adj. Qui prend, qui peut servir à prendre : *glu bien prenante. Partie prenante*, personne qui touche, qui reçoit l'argent. *Zool. Queue prenante*, queue de certains animaux, qui leur sert pour se suspendre aux branches des arbres : *les singes du nouveau monde sont presque tous à queue prenante.*

PRENDRE (*pran-dre*) v. a. (lat. *prehendere.* — *Je prends, nous prenons. Je prenais, nous prenions. Je pris, nous prîmes. Je prendrai, nous prendrons. Je prendrais, nous prendrions. Prends, prenons, prenez. Que je prenne, que nous prenions. Que je prisse, que nous prissions. Prenant, Pris, e.*) Saisir et tenir : *prendre un épée* ; *prendre dans un étau.* S'emparer de : *prendre une valeur, une ville.* Voler : *prendre une montre.* Attaquer : *prendre l'ennemi en flanc.* Joindre : *j'irai vous prendre.* Se munir de : *prendre son chapeau, un parapluie. Prendre le voile, le froc, la cuirasse*, se faire religieux, moine, soldat. Surprendre : *je vous y prends.* Accepter : *prenez ce qu'on vous donne.* Acheter, emporter : *prenez-le pour six francs.* Manger, boire : *prendre un bouillon.* Faire usage de : *prendre un bain.* Demander, exiger : *prendre cher.* Choisir : *lequel prenez-vous? C'est à prendre ou à laisser*, il faut vous décider. Entrer dans : *prenez ce chemin.* Contracter : *prendre les fièvres. Prendre de l'âge*, vieillir. *Prendre des forces*, devenir plus fort. *Prendre son vol*, s'envoler. *Prendre des libertés*, agir avec hardiesse. Accepter, recevoir : *prendre le mot d'ordre.* Extraire, tirer : *prendre un exemple dans Molière.* Accueillir, recueillir : *prendre un ami chez soi.* Soutenir : *prendre le parti, les intérêts de quelqu'un.* Regarder comme : *me prenez-vous pour un sot? Prendre le deuil*, s'habiller d'une façon spéciale (en France, de noir) à la suite de la mort d'un parent. *Prendre un domestique*, l'engager à son service. *Prendre femme*, se marier. *Prendre son temps*, ne point se presser. *Prendre ses mesures*, employer des moyens pour réussir. *Prendre l'air*, se promener dehors. *Prendre du repos*, cesser de se fatiguer. *Prendre feu*, s'enflammer et *fig.*, s'animer. *Prendre la mouche*, se fâcher, se formaliser. *Prendre le change*, se tromper. *Prendre au mot*, accepter du premier coup. *Prendre à témoin*, invoquer le témoignage. *Prendre à cœur*, s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose. *Prendre à tâche*, s'efforcer. *Prendre à partie*, s'en prendre, s'attaquer à. *Prendre le vent*, présenter les voiles au vent. *Prendre la mer*, s'embarquer. *Prendre le large*, s'éloigner du rivage. *Prendre terre*, débarquer. *Prendre une affaire en main*, la diriger. *Prendre une chose en mal*, s'en fâcher. *La prendre en riant*, en rire. *Prendre en considération*, tenir compte. *Prendre fait et cause*, intervenir. *Prendre sous sa protection*, protéger. *Prendre quelqu'un en pitié*, ressentir pour lui du dédain ou de la compassion. *Prendre congé de quelqu'un*, lui faire ses adieux. V. n. S'enraciner : *cet arbre prend bien.* Se geler : *la rivière a pris.* S'épaissir, se cailler : *le lait prend. Fig.* Réussir : *ce livre n'a pas pris.* Faire impression : *cette odeur prend au nez.* **Se prendre** v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou. Se prendre de vin*, s'enivrer. *Se prendre d'amitié*, concevoir de l'amitié. *Se prendre à pleurer*, se mettre à pleurer. *S'y prendre bien* (ou *mal*), être plus ou moins adroit. *S'en prendre à quelqu'un d'une chose*, en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui prend actuellement ou habituellement : *Balzac fut un grand preneur de café.* Qui prend à bail : *le bailleur et le preneur.*

PRÉNOM (*non*) n. m. (lat. *prænomen*). Nom particulier qui sert à distinguer chacun des membres d'une même famille. (On l'appelle encore *petit nom* et *nom de baptême.*)

PRÉNOMMÉ (*no-mé*), **E** n. et adj. Personne qui a déjà été nommée.

PRÉNOTION (*si-on*) n. f. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose. *Philos.* Idée innée.

PRÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Etat d'un esprit absorbé par un objet. Inquiétude. Prévention préjugé : *juger sans préoccupation.*

PRÉOCCUPÉ (*o-ku-pé*), **E** adj. (de *préoccuper*). Absorbé : *esprit préoccupé.*

PRÉOCCUPER (*o-ku-pé*) v. a. Absorber complètement. Prévenir pour ou contre. **Se préoccuper** v. pr. S'occuper fortement. Se laisser aller à la prévention.

PRÉOPINANT (*nan*), **E** n. Qui a opiné avant un autre : *partager l'avis du préopinant.*

PRÉOPINER (*né*) v. n. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARATEUR, TRICE n. Qui prépare quelqu'un ou quelque chose : *préparatrice au brevet. Préparateur de laboratoire*, collaborateur d'un professeur de sciences, qui est chargé de préparer les expériences nécessaires à la leçon.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt : *les préparatifs d'un bal.* (Ne s'emploie guère qu'au plur.)

PRÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, sans préparation.* Composition : *préparation d'un remède.* Chose préparée : *une préparation chimique. Préparation anatomique*, pièce disséquée et conservée pour l'étude.

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare : *école préparatoire.*

PRÉPARER (*ré*) v. a. (lat. *præparare*). Apprêter, disposer d'avance : *préparer le dîner.* Prédisposer : *préparer les esprits.* Mettre en état : *préparer un logement.* Ménager : *préparer des surprises.* Etudier, apprendre : *préparer un discours, un examen.*

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc. : *Bismarck a établi la prépondérance de la Prusse sur l'Allemagne du Nord.*

PRÉPONDÉRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *præponderare*, peser davantage). Qui a plus de poids, d'importance : *droit prépondérant.* Qui a plus d'autorité : *classe prépondérante.* Décisif en cas de partage : *la voix du président est prépondérante.*

PRÉPOSÉ (*po-zé*), **E** n. Personne chargée d'un service spécial : *les préposés de l'octroi.*

PRÉPOSER (*po-zé*) v. a. Etablir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin : *préposer un sommelier à la cave.*

PRÉPOSITIF (*po-zi-tif*), **IVE** adj. (du préf. *pré*, et du lat. *positus*, placé). *Gramm.* Se dit d'un mot ou d'une particule qui se place toujours devant un autre mot. *Locution prépositive*, réunion de plusieurs mots jouant le rôle d'une préposition (*afin de, à travers, hors de, près de*, etc.).

PRÉPOSITION (*po-zi-si-on*) n. f. (lat. *præpositio*). Mot invariable qui unit deux autres mots en exprimant les rapports qu'ils ont entre eux (*à, de, par, en, chez, sur*, etc.).

PRÉPOSITIVEMENT (*po-zi-ti-ve-man*) adv. A la manière des prépositions. (Peu us.)

PRÉPOTENCE (*tan-se*) n. f. (lat. *præpotentia*). Pouvoir supérieur.

PRÉRAPHAÉLITE adj. Qui a rapport au préraphaélitisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PRÉRAPHAÉLITISME (*tis-me*) ou **PRÉRAPHAÉLISME** (*lis-me*) n. m. Nom donné, durant la seconde moitié du XIXe siècle, à la doctrine esthétique qui place l'apogée de la peinture dans les œuvres des prédécesseurs de Raphaël : *le critique anglais John Ruskin fut le plus célèbre défenseur du préraphaélitisme.*

PRÉROGATIVE n. et adj. f. (du préf. *pré*, et du lat. *rogare*, demander). *Antiq. rom.* Se disait de la tribu ou de la centurie qui votait la première, et du privilège dont elle jouissait. Auj., n. f. Avantage, privilège exclusif : *les prérogatives du génie, du pouvoir.*

PRÈS (*prè*) adv. (du lat. *pressus*, serré contre). A une faible distance : *demeurer près.* En un temps prochain : *la mort est toujours près. Mar. Le vent est près*, l'angle de sa direction et de l'axe du navire

est très aigu. Loc. adv. : **De près,** d'un lieu peu éloigné, au prop. et au fig. A ras : *être rasé de près.* Avec grand soin : *surveiller de près ses affaires.* **A cela près,** excepté cela. **A beaucoup près,** il s'en faut de beaucoup. **A peu de chose près, à peu près,** il s'en faut de peu. Prép. Dans le voisinage, à proximité de : *à Meudon, près Paris.* Délégué auprès de : *notre ambassadeur près le sultan.* Loc. prép. : **Près de,** dans le voisinage de, à peu de distance de : *près du pôle; près de sa fin.* Sur le point de : *près de finir; être près de partir.* Presque : *toucher près de 500 francs.* ANT. **Loin.**

PRÉSAGE (*pré-za-je*) n. m. (lat. *præsagium*). Signe naturel par lequel on devine l'avenir : *la foudre éclatant à gauche était considéré par les Romains comme un mauvais présage.* Conjecture que l'on en tire : *tirer un bon présage d'un événement.*

PRÉSAGER (*pré-za-jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il présagea, nous présageons.*) Indiquer une chose à venir. Prévoir, conjecturer.

PRÉ-SALÉ n. m. Mouton engraissé dans des prés salés, voisins de la mer : *gigot de pré-salé.* Viande de ce mouton : *manger du pré-salé.* Pl. des *prés salés.*

PRESBYTE (*près-bi-te*) n. et adj. (du gr. *presbutès*, vieillard). Qui ne voit nettement que de loin : *vieillard presbyte.*

PRESBYTÉRAL, E, AUX (*près-bi*) adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales.*

PRESBYTÈRE (*près-bi*) n. m. (du gr. *presbuteros*, prêtre, vieillard). Habitation du curé.

PRESBYTÉRIANISME (*près-bi, nis-me*) n. m. Secte des presbytériens. Leur doctrine : *Knox, disciple de Calvin, fut l'organisateur du presbytérianisme.*

PRESBYTÉRIEN, ENNE (*près-bi-té-ri-in, è-ne*) n. et adj. (du gr. *presbuteros*, prêtre). En Ecosse, protestant qui ne reconnaît pas l'autorité épiscopale, mais seulement celle des prêtres : *Jacques Ier persécuta les presbytériens.*

PRESBYTISME (*près-bi-tis-me*) n. m. ou **PRESBYTIE** (*près-bi-tî*) n. f. Etat du presbyte : *le presbytisme se corrige au moyen de verres biconvexes.*

PRESCIENCE (*près-si-an-se*) n. f. (lat. *præscientia*; de *præ*, avant, et *scientia*, science). Science innée, antérieure à l'étude. Connaissance de l'avenir.

PRESCIENT (*près-si-an*), **E** adj. Qui a la prescience.

PRESCRIPTIBILITÉ (*près-krip*) n. f. Qualité de ce qui est prescriptible. (Peu us.)

PRESCRIPTIBLE (*près-krip*) adj. *Dr.* Sujet à la prescription : *droits prescriptibles.*

PRESCRIPTION (*près-krip-si-on*) n. f. *Dr.* Moyen légal d'acquérir la propriété par une possession non interrompue (*prescription acquisitoire*), ou de se libérer par le non-exercice du droit que l'on avait contre vous (*prescription libératoire*) : *prescription décennale, trentenaire.* Ordre formel et détaillé : *les prescriptions de la loi.* Ordonnance d'un médecin.

PRESCRIRE (*près-kri-re*) v. a. (lat. *præscribere.* — Se conj. comme *écrire.*) Ordonner. *Dr.* Acquérir ou se libérer par prescription. **Se prescrire** v. pr. Se faire une loi de. Se perdre par prescription : *les peines correctionnelles se prescrivent par cinq ans.*

PRÉSÉANCE (*pré-sé*) n. f. (du préf. *pré*, et de *séance*). Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder : *le décret du 24 messidor an XII règle les préséances entre les corps officiels.*

PRÉSENCE (*pré-zan-se*) n. f. (lat. *præsentia*). Fait pour une personne ou une chose de se trouver dans un lieu marqué : *faire acte de présence. Théol. Présence réelle*, existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. *Présence d'esprit*, promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos. Loc. adv : **En présence,** en vue, en face l'un de l'autre. Loc. prép : **En présence de,** même sens. ANT. **Absence.**

PRÉSENT (*pré-zan*) n. m. (subst. verb. de *présenter*). Don, cadeau : *Haroun-al-Raschid fit présent d'une horloge à Charlemagne.* Poétiq. *Présents de Cérès*, moissons; *de Bacchus*, vendanges, vin; *de Flore*, fleurs; *de Pomone*, fruits.

PRÉSENT (*pré-zan*), **E** adj. (lat. *præsens*; de *præ*, devant, et *ens, entis*, étant). Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion.* Que l'on voit, que l'on tient : *le présent dictionnaire.* Absol. *La présente*, la lettre que j'écris, que vous lisez. *Fig. Etre présent partout*, se multiplier. N. m. Le temps actuel : *ne songer qu'au présent. Gramm.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. N. m. pl. Les personnes qui sont là : *les absents et les présents.* **A présent.** loc. adv. Maintenant. ANT. **Absent.**

PRÉSENTABLE (*pré-zan*) adj. Qu'on peut présenter; qui peut se présenter.

PRÉSENTATION (*pré-zan-ta-si-on*) n. f. (de *présenter*). Action d'exhiber : *payer un effet à présentation.* Action de conduire quelque part en déclinant les noms, qualités, etc. Action ou droit de présenter quelqu'un pour une charge. *Présentation de la Vierge*, fête en mémoire du jour où la Vierge fut présentée au temple (21 nov.).

PRÉSENTEMENT (*pré-zan-te-man*) adv. Maintenant, actuellement.

PRÉSENTER (*pré-zan-té*) v. a. (lat. *præsentare*). Tendre pour être pris : *présenter un bouquet, une chaise.* Exhiber : *présenter un effet.* Introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle.* Montrer, faire voir : *présenter un bel aspect.* Offrir, susciter : *présenter des ressources, des difficultés.* Montrer en menaçant : *présenter la baïonnette. Présenter les armes*, porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier, d'un drapeau, etc. (supprimé en 1902). **Se présenter** v. pr. Paraître devant quelqu'un. Apparaître. Avoir une apparence qui fait augurer bien ou mal : *affaire qui se présente bien.* Se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente.*

PRÉSERVATEUR, TRICE (*pré-zèr*) adj. Qui préserve : *moyen préservateur.*

PRÉSERVATIF, IVE (*pré-zèr*) adj. Qui a la vertu de préserver. N. m. Ce qui préserve : *la sobriété est le meilleur préservatif contre les maladies.*

PRÉSERVATION (*pré-zèr-va-si-on*) n. f. Action de préserver : *la préservation des récoltes.*

PRÉSERVER (*pré-zèr-vé*) v. a. (lat. *præservare*; de *præ*, avant, et *servare*, garder). Garantir d'un mal : *la vaccination préserve de la petite vérole.* Syn. DÉFENDRE, PROTÉGER, SAUVEGARDER.

PRÉSIDE (*pré-zi-de*) n. m. (esp. *presidio*). Nom donné à des postes fortifiés que les Espagnols établirent sur les côtes de Toscane, d'Afrique, et aux Indes : *les présides qui subsistent sont devenus des lieux de déportation.*

PRÉSIDENCE (*pré-zi-dan-se*) n. f. Fonction de président : *être nommé à la présidence d'une assemblée.* Temps pendant lequel on l'exerce. Hôtel, bureau d'un président : *mander à la présidence.* Division territoriale, dans l'Inde : *la présidence de Bombay.*

PRÉSIDENT (*pré-zi-dan*) n. m. (lat. *præsidens*). Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain, d'un tribunal, etc.

PRÉSIDENTE (*pré-zi-dan-te*) n. f. Celle qui préside. Femme d'un président.

PRÉSIDENTIEL, ELLE (*pré-zi-dan-si-èl, è-le*) adj. Qui concerne le président; qui émane de lui : *décret présidentiel.*

PRÉSIDER (*pré-zi-dé*) v. a. (lat. *præsidere*). Diriger comme président : *présider les assises, un concours.* V. n. *Présider à*, avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête.* Avoir pour attribution spéciale : *Cérès présidait aux moissons.*

PRÉSIDIAL (*pré-zi*) n. m. Nom donné à des tribunaux civils et criminels jugeant en première instance, établis par Henri II en 1551 et supprimés en 1792. Pl. des *présidiaux.*

PRÉSIDIAL, E, AUX (*pré-zi*) adj. Qui appartient à un présidial : qui en émane : *sentence présidiale.*

PRÉSIDIALITÉ (*pré-zi*) n. f. Juridiction d'un présidial.

PRESLE (*près-le*) n. f. V. PRÊLE.

PRÉSOMPTIF (*pré-zonp-tif*), **IVE** adj. (du lat. *præsumptus*, pris d'avance). Désigné d'avance par la

parenté, en parlant d'un héritier : *en Russie, l'héritier présomptif de la couronne se nommait tsarévitch.*

PRÉSOMPTION (*pré-sonp-si-on*) n. f. (de *présomptif*. Jugement avant preuves, mais fondé sur des indices. Opinion trop avantageuse de soi-même. ANT. **Modestie.**

PRÉSOMPTUEUSEMENT (*pré-sonp-tu-eu-ze-man*, adv. D'une manière présomptueuse. (Peu us.)

PRÉSOMPTUEUX, EUSE (*pré-zonp-tu-eû, eu-ze*, adj. (lat. *præsumptuosus*). Qui a une opinion trop favorable de soi : *la jeunesse est présomptueuse.* Qui marque la présomption : *défi présomptueux.* Substantiv. *les présomptueux ; une présomptueuse.* ANT. **Modeste.**

PRESQUE (*près-ke*) adv. (de *près*, et *que*). A peu près. (La voyelle *e* ne s'élide que dans *presqu'île.*)

PRESQU'ÎLE (*près-ki-le*) n. f. Portion de terre entourée d'eau à l'exception d'un seul côté, par lequel elle tient au continent : *la presqu'île de Quiberon.*

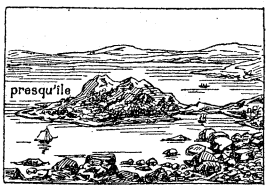

PRESSAGE (*près-sa-je*) n. m. Action de presser.

PRESSANT (*près-san*), **E** adj. Qui insiste : *créancier pressant.* Qui agit fortement : *instances pressantes.* Urgent : *affaire pressante.*

PRESSE (*près-se*) n. f. (de *presser*). Multitude de personnes serrées : *fendre la presse. Fig.* et *fam.* Empressement. Nécessité de se hâter : *dans les moments de presse, les ouvriers veillent.* Enrôlement forcé de matelots, supprimé par Colbert. Toute machine à bras ou mécanique, destinée à comprimer les corps ou à y laisser une empreinte quelconque : *presse à vin, à cidre. Ouvrage sous presse*, qu'on imprime actuellement. *La presse*, les journaux. *Liberté de la presse*, liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions. **Presse à copier**, pour copier les lettres.

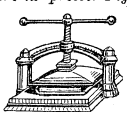
Presse à copier

PRESSÉ (*près-sé*), **E** adj. Qui a hâte : *pressé de partir.* Comprimé : *citron pressé.* Urgent : *commission pressée.* Attaqué vivement : *ville pressée de toutes parts.* Tourmenté : *pressé de faim et de soif. Pressé d'argent*, en ayant un besoin urgent.

PRESSE-CITRON ou **PRESSE-CITRONS** (*près-se*), n. m. Instrument servant à extraire le jus des citrons.

PRESSÉE (*près-sé*) n. f. Action de presser. Masse de fruits soumise en une fois à l'action de la presse, pour en exprimer le suc : *une pressée de pommes.*

PRESSE-ÉTOFFE (*près-sé-to-fe*) n. m. invar. Patte qui maintient l'étoffe sur la machine à coudre.

PRESSE-ÉTOUPE n. m. invar. Dispositif adapté au cylindre des machines à vapeur, pour que la vapeur ne puisse s'échapper par l'orifice d'entrée de la tige du piston.

PRESSENTIMENT (*près-san-ti-man*) n. m. Sentiment vague, instinctif, de ce qui doit arriver : *être assailli de mauvais pressentiments.*

PRESSENTIR (*près-san-tir*) v. a. (du préf. *pré*, et de *sentir*). Avoir un pressentiment de : *pressentir sa fin.* Tâcher de pénétrer les vues : *pressentir un plaideur.*

PRESSE-PAPIERS (*près-se-pa-pi-é*) n. m. invar. Ce qu'on met sur des papiers pour les maintenir.

PRESSE-PURÉE (*près-se-pu-ré*, n. m. Ustensile de cuisine pour réduire les légumes en purée.

PRESSER (*près-sé*) v. a. (du lat. *pressum*, supin de *premere*, même sens). Peser sur, serrer avec plus ou moins de force. Approcher une chose, une personne, contre une autre : *presser les rangs.* Poursuivre sans relâche : *presser l'ennemi.* Hâter : *presser son départ.* V. n. Ne souffrir aucun délai : *affaire qui presse.*

PRESSETTE (*près-sè-te*) n. f. Petite presse à lisser le papier.

PRESSIER (*près-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier imprimeur, qui travaille à une presse.

PRESSION (*près-si-on*) n. f. Action de presser : *la pression atmosphérique. Fig.* Influence qui contraint.

PRESSIS (*près-si*) n. m. Jus de viande, d'herbes, etc., que l'on extrait avec une presse.

PRESSOIR (*près-soir*) n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc. Lieu où se trouve cette machine : *porter de la vendange au pressoir.*

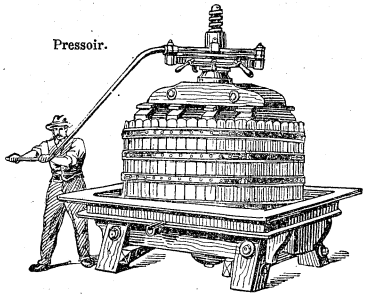
Pressoir.

PRESSURAGE (*près-su*) n. m. Action de soumettre au pressoir. Vin obtenu en soumettant la vendange au pressoir.

PRESSURE (*près-su-re*) n. f. (de *presser*). Action d'empointer les aiguilles ou les épingles.

PRESSURER (*près-su-ré*) v. a. Soumettre à l'action du pressoir ou à une autre analogue. *Fig.* Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple.* Tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, de l'argent, etc. : *on veut vous pressurer.*

PRESSUREUR (*près-su-reur*) n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE (*près-tan-se*) n. f. (lat. *præstantia*). Maintien imposant ou martial : *la belle prestance de Louis XIV, de Murat.*

PRESTANT (*près-tan*) n. m. Jeu de fond de l'orgue, qui tient le mieux l'accord.

PRESTATAIRE (*près-ta-tè-re*) n. m. Contribuable soumis à la prestation en nature.

PRESTATION (*près-ta-si-on*) n. f. (du lat. *præstare*, fournir). Action de fournir, de prêter : *prestation de capitaux. Prestation de serment*, serment que font les fonctionnaires publics et les membres de certains corps politiques. Impôt communal affecté à l'entretien des chemins vicinaux et payable en argent ou en nature : *l'impôt des prestations peut être remplacé par une taxe dite* vicinale.

PRESTE (*près-te*) adj. (ital. *presto*). Adroit agile. Interjectiv. *Preste !* hâtez-vous. ANT. **Lent, mou.**

PRESTEMENT (*près-te-man*) adv. D'une manière preste : *s'éloigner prestement.* ANT. **Lentement.**

PRESTESSE (*près-tè-se*) n. f. Agilité, vivacité.

PRESTIDIGITATEUR (*près-ti*) n. m. (de *preste*, et du lat. *digitus*, doigt). Celui qui fait de la prestidigitation : *le prestidigitateur Robert Houdin.*

PRESTIDIGITATION (*près-ti, si-on*) n. f. (de *prestidigitateur*). Art de produire des illusions par l'adresse des mains, les trucs, etc.

PRESTIGE (*près-ti-je*) n. m. (lat. *præstigium*). Illusion opérée par artifice, sortilège. *Fig.* Influence comparée à la magie : *le prestige de l'éloquence.*

PRESTIGIEUX, EUSE (*près-ti-ji-eû, eu-ze*) adj. Qui opère des prestiges : *un prestigieux escamoteur.* Qui tient du prestige : *éloquence prestigieuse.*

PRESTIMONIE (*près-ti-mo-ni*) n. f. (du lat. *præstare*, fournir). Revenu affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRESTO, PRESTISSIMO (*près-to, près-ti-si-mo*) adv. (mots ital.). *Musiq.* Vite, très vite.

PRESTOLET (*près-to-lè*) n. m. (de *prêtre*). *Fam.* Petit prêtre sans considération.

PRÉSUMABLE (*pré-zu*) adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ (*pré-zu-mé*), **E** adj. Cru par supposition : *tout accusé doit être d'abord, en l'absence de preuves, présumé innocent.*

PRÉSUMER (*pré-zu-mé*) v. a. (du préf. *pré*, et du lat. *sumere*, prendre). Conjecturer, juger par induction. V. n. Avoir bonne opinion : *trop présumer de son talent.*

PRÉSUPPOSER (*pré-su-po-zé*) v. a. Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (*pré-su-po-zi-si-on*) n. f. Supposition préalable. (Peu us.)

PRÉSURE (*pré-zu-re*) n. f. (ital. *presura*). Lait aigri retiré de l'estomac des jeunes ruminants et qui sert à faire cailler le lait.

PRÉSURER (*pré-zu-ré*) v. a. Cailler à l'aide de la présure : *présurer le lait.*

PRÉSURIER (*zu-ri-é*) n. m. Marchand de présure.

PRÊT (*prè*) n. m. Action de prêter : *prêt à intérêt.* Chose, somme prêtée : *restituer un prêt.* Solde des sous-officiers et des soldats. *Prêt à la grosse aventure*, manière de placer une somme d'argent à gros intérêts, sur un navire de commerce, au risque de le perdre si le navire périt.

PRÊT (*prè*), **E** adj. (bas lat. *præstus*). Disposé, en état, décidé : *prêt à partir.*

PRÊTABLE adj. Qu'on peut prêter.

PRETANTAINE ou **PRÉTENTAINE** (*tè-ne*) n. f. *Fam. Courir la pretantaine*, vagabonder au hasard.

PRÊTÉ n. m. (de *prêter*). *Prêté rendu*, juste représaille. (On dit souvent à tort : *c'est un prêté pour un rendu*).

PRÉTENDANT (*tan-dan*), **E** n. Qui aspire à quelque chose. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre. Celui qui aspire à la main d'une femme : *Ulysse mit à mort les prétendants de Pénélope.*

PRÉTENDRE (*tan-dre*) v. a. (du préf. *pré*, et du lat. *tendere*, tendre). Réclamer comme un droit : *prétendre une part dans les bénéfices.* Vouloir, exiger : *que prétendez-vous de moi ?* Affirmer, soutenir : *je prétends que c'est faux.* V. n. Aspirer : *prétendre aux honneurs.*

PRÉTENDU (*tan-du*), **E** adj. Supposé, soi-disant : *un prétendu gentilhomme.* N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM (*non*) n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-noms.*

PRÉTENTAINE (*tan-tè-ne*) n. f. V. PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUSEMENT (*tan-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE (*tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a des prétentions : *homme prétentieux.* Où il y a de la prétention : *style prétentieux.* N. : *une prétentieuse.*

PRÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. (de *prétendre*). Privilège que l'on réclame ou qu'on s'arroge : *les prétentions des grands.* Volonté, désir ambitieux : *avoir la prétention d'être le premier.* Idée vaniteuse de sa propre personne.

PRÊTER (*té*) v. a. (du lat. *præstare*, fournir). Céder pour un temps, à charge de restitution. *Fig.* Fournir : *prêter secours.* Attribuer : *prêter ses défauts aux autres. Prêter la main à une chose*, en être le complice. *Prêter l'oreille*, écouter. *Prêter serment*, faire serment. *Prêter le flanc*, donner prise sur soi. V. n. S'étendre : *cette étoffe prête. Fig.* Fournir matière : *prêter à la critique.* **Se prêter** v. pr. Consentir : *se prêter à un arrangement.*

PRÉTÉRIT (*rit*) n. m. (du lat. *præteritum*, laissé en arrière). *Gramm.* Temps passé.

PRÉTÉRITION (*si-on*) n. f. (du lat. *præteritum*, supin de *præterire*, omettre). Figure de rhétorique par laquelle on déclare ne pas vouloir parler d'une chose dont on parle néanmoins par ce moyen : *parler par prétérition.* (On dit quelquef. PRÉTERMISSION.)

PRÊTEUR n. m. (lat. *prætor*). Magistrat qui rendait la justice à Rome. (V. *Part. hist.*)

PRÊTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui prête, qui aime à prêter.

PRÉTEXTE (*tèks-te*) n. m. (lat. *prætextus*). Raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif : *saisir un prétexte pour s'éloigner.* Loc. conj. : **Sous prétexte que**, en prétendant que.

PRÉTEXTE (*tèks-te*) n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de famille patricienne. Adjectiv. : *la toge prétexte.*

PRÉTEXTER (*tèks-té*) v. a. Prendre, alléguer pour prétexte : *prétexter un voyage.*

PRETINTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Ornement en découpure, que l'on mettait autrefois sur les robes. Accessoire, futilité. (Vx.)

PRÉTOIRE n. m. (lat. *prætorium ;* de *prætor*, préteur). *Antiq. rom.* Tente du général, dans un camp. Tribunal du préteur. Auj., tribunal d'un juge de paix. Tribunal en général.

PRÉTORIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au prétoire, au préteur : *droit prétorial.*

PRÉTORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Antiq. rom.* Qui appartient : 1° au préteur : *dignité prétorienne ;* 2° à la garde des empereurs : *soldats prétoriens.* (Substantiv. en ce dernier sens : *les prétoriens.*) *Fig.* N. m. Soldat.

PRÉTRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. Terme de mépris, d'injure, pour désigner les ecclésiastiques.

PRÊTRE n. m. (du gr. *presbuteros*, plus âgé). Tout ministre d'un culte religieux : *les prêtres catholiques ; les prêtres de Bouddha.*

PRÊTRESSE (*trè-se*) n. f. Chez les anciens, femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce : *les prêtresses gauloises allaient cueillir le gui.*

PRÊTRISE (*tri-ze*) n. f. Dans la religion catholique, sacrement de l'ordre : *recevoir la prêtrise.* Sacerdoce en général.

PRÉTURE n. f. (lat. *prætura*). Dignité, fonction de préteur. Sa durée.

PREUVE n. f. (lat. pop. *proba*). Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose : *ne condamnez jamais sans preuves.* Marque, témoignage : *donner une preuve d'affection.* Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. Pièce, extrait, à la fin d'un livre, pour établir l'exactitude de ce que l'on a avancé. *Faire ses preuves*, manifester son courage, son savoir.

PREUX (*preû*) n. et adj. m. invar. (lat. *prodis*). Brave, vaillant : *les preux de Charlemagne.* ANT. **Lâche.**

PRÉVALOIR v. n. (du préf. *pré*, et de *valoir*. — Se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. : *que je prévale, que nous prévalions*). Avoir, remporter l'avantage : *son opinion a prévalu.* **Se prévaloir** v. pr. S'enorgueillir : *se prévaloir de sa naissance.*

PRÉVARICATEUR, TRICE n. Qui prévarique. Adj. : *magistrat prévaricateur.*

PRÉVARICATION (*si-on*) n. f. Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER (*ké*) v. n. (lat. *prævaricari*). Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère : *ministre, juge, qui a prévariqué.*

PRÉVENANCE n. f. (de *prévenant*). Manière obligeante d'aller au-devant de ce qui peut plaire à quelqu'un : *combler quelqu'un de prévenances.*

PRÉVENANT (*nan*), **E** adj. Qui a de la prévenance : *personne prévenante.* Qui dispose en faveur de la personne : *mine prévenante.*

PRÉVENIR v. a. (du lat. *prævenire*, devancer. — Se conj. comme *venir.*) Arriver, agir avant : *prévenez vos concurrents.* Détourner : *prévenir un malheur.* Aller au-devant : *prévenir les désirs de quelqu'un.* Informer, avertir : *prévenir la police.* Influencer : *la propreté nous prévient en faveur d'un enfant.*

PRÉVENTIF (*van-tif*), **IVE** adj. Qui a pour objet d'empêcher, de prévenir : *loi, mesure préventive. Détention préventive*, appliquée aux prévenus.

PRÉVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *prévenir*). Opinion qui précède tout examen. Etat d'un individu poursuivi en justice : *soldat en prévention de conseil de guerre.* Temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : *faire six mois de prévention.*

PRÉVENTIVEMENT (*van. man*) adv. D'une manière préventive : *accusé détenu préventivement.* Par prévention.

PRÉVENTORIUM (*pré-van-to-ri-om'*) n. m. Etablissement où l'on soigne les malades préventivement.

PRÉVENU, E adj. Devancé. Informé. Influencé. Disposé : *être prévenu contre* (ou *en faveur de*) *quelqu'un.* Accusé : *être prévenu de vol.* N. : *juger, acquitter un prévenu.*

PRÉVISION (*vi-zi-on*) n. f. Action de prévoir, conjecture : *l'événement ne justifie pas toujours nos prévisions.*

PRÉVOIR v. a. (du préf. *pré*, et de *voir*. — Se conj. comme *voir*, excepté au fut. *je prévoirai*, et au condit. *je prévoirais.*) Voir, connaître, savoir par avance : *on ne peut tout prévoir.*

PRÉVÔT (*vo*) n. m. (du lat. *præpositus*, préposé). Autref., titre de différents officiers seigneuriaux ou royaux. *Prévôt des marchands*, chef des marchands et premier magistrat municipal de Paris. (V. *Part. hist.*) Employé d'un maître d'armes, qui donne des leçons d'escrime. *Milit.* Commandant de la gendarmerie du quartier général d'un corps d'armée.

PRÉVÔTAL, E, AUX adj. Qui concerne le prévôt, ou relève de lui : *la juridiction prévôtale. Cour prévôtale*, tribunal exceptionnel établi à diverses époques, notamment en 1815, et qui jugeait sans appel.

PRÉVÔTALEMENT (*man*) adv. D'une manière prévôtale, sans appel : *juger prévôtalement.*

PRÉVÔTÉ n. f. Fonction, juridiction, résidence de prévôt. *Milit.* Gendarmes chargés du service prévôtal dans une armée.

PRÉVOYANCE (*voi-ian-se*) n. f. (de *prévoir*). Faculté de voir d'avance. Action en conséquence : *la prudence est une prévoyance raisonnée.* ANT. **Imprévoyance.**

PRÉVOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui a de la prévoyance : *général prévoyant.* Qui dénote de la prévoyance : *mesures prévoyantes.* ANT. **Imprévoyant.**

PRÉVU n. m. Ce qui est prévu. ANT. **Imprévu.**

PRIACANTHE n. m. Genre de poissons des mers tropicales.

PRIÉ, E adj. Invité, convié. Où l'on ne va que sur invitation officielle : *repas prié ; soirée priée.*

PRIE-DIEU n. m. Meuble sur lequel on s'agenouille pour prier et qui a la forme d'un siège bas muni d'un accoudoir. Pl. des *prie-Dieu.*

PRIER (*pri-é*) v. a. (lat. *precari.* — Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. du plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subj. : *nous priions, vous priiez. Que nous priions, que vous priiez.*) Conjurer ou honorer la Divinité par des paroles où l'on exprime ses besoins ou son respect : *prier Dieu.* Demander avec instance et, quelquefois, avec humilité : *prier un juge, un vainqueur.* Inviter, convier : *prier quelqu'un à dîner. Je vous prie, je vous en prie*, formule de politesse, ou quelquefois d'incitation presque menaçante. *Se faire prier*, résister longtemps aux instances.

PRIÈRE n. f. (de *prier*). Supplication adressée à la Divinité : *les meilleures prières viennent du cœur.* Demande instante : *les prières d'un prisonnier.* Invitation polie : *prière de ne pas fumer.*

PRIEUR, E n. (du lat. *prior*, le premier). Supérieur, supérieure de certains monastères. Adjectiv. : *la mère prieure.*

PRIEURÉ n. m. Dignité de prieur, de prieure. Communauté religieuse, gouvernée par un prieur, une prieure. Eglise ou maison de cette communauté : *se rendre au prieuré.*

PRIMA DONNA (*don'-na*) n. f. (mots ital. signif. *première dame*). Première chanteuse d'opéra. Pl. des *prime donne* (pri-mé don'-né).

PRIMAGE n. m. Bonification accordée quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE (*mè-re*) adj. (lat. *primarius ;* de *primus*, premier). *Enseign.* Qui est au premier degré en commençant : *école primaire.* (V. ÉCOLE [*Part. hist.*].) *Géol. Terrains primaires*, ceux qui ont été les premiers déposés par les eaux.

PRIMAT (*ma*) n. m. (lat. *primas ;* de *primus*, premier). Prélat qui avait juridiction sur un certain nombre d'archevêques et d'évêques : *l'archevêque de Lyon était primat des Gaules.*

PRIMATES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les singes et, selon nombre d'auteurs contemporains, l'homme : *les primates se divisent en catarrhiniens (singes de l'ancien monde) et platyrrhiniens (singes du nouveau monde).* S. un *primate.*

PRIMATIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. Qui appartient au primat : *dignité primatiale.*

PRIMATIE (*si*) n. f. Dignité de primat ; étendue, siège de sa juridiction.

PRIMAUTÉ (*mô-té*) n. f. (du lat. *primus*, premier). Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siège.* Avantage d'être le premier à jouer.

PRIME n. f. (du lat. *prœmium*, récompense). Somme que l'assuré doit à l'assureur : *prime d'assurance.* Récompense accordée par l'Etat à une société pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes, etc. : *on accorde des primes à la marine marchande.* Objet que l'on offre à un acheteur, un abonné, etc., en sus de ce à quoi il a droit, pour l'attirer ou le retenir. Excédent du prix d'une valeur de Bourse sur le chiffre de son émission. *Fig. Faire prime*, se dit d'une personne, d'une chose très recherchée : *l'or fait prime sur le marché des monnaies.* Pierre demi-transparente, qui semble être l'ébauche d'une pierre précieuse : *prime d'émeraude.*

PRIME adj. (du lat. *primus*, premier). Premier, (Vx.) *Prime jeunesse*, l'âge le plus tendre. Se dit, en algèbre, en géométrie, d'une lettre affectée d'un seul accent : **b'** *s'énonce* b prime. Substantiv. et au fém. Première des heures canoniales (6 heures du matin). Première position en terme d'escrime : *parade de prime ; riposter en prime.* (V. la planche ESCRIME.) Laine de première qualité : *prime de Ségovie.* Loc. adv. . **De prime abord,** au premier abord. **De prime saut,** subitement, du premier coup.

PRIMER (*mé*) v. a. (du lat. *primus*, premier). Devancer, surpasser : *sagesse prime richesse.* V. n. Au jeu de paume, avoir la première place.

PRIMEROSE (*ró-ze*) n. f. Un des noms vulgaires de l'*alcée rose* ou *passe-rose.*

PRIME-SAUTIER (*sô-ti-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *primus*, premier, et *saltus*, saut). Qui agit de premier mouvement : *Voltaire est un écrivain prime-sautier.* Pl. *prime-sautiers, ères.*

PRIMEUR n. f. (du lat. *primus*, premier). Début, nouveauté : *des fruits, du vin, un livre en primeur.* Produit horticole qui vient d'apparaître ou que l'on a obtenu avant l'époque normale : *les primeurs coûtent cher.*

Primevère.

PRIMEURISTE (*ris-te*) n. m. Jardinier qui produit des primeurs.

PRIMEVÈRE n. f. (du lat. *primus*, premier, et *ver*, printemps). Genre de primulacées de nos pays, qui fleurit aux approches du printemps.

PRIMICIER (*si-é*) n. m. (lat. *primicerius*). Premier dignitaire de certains chapitres.

PRIMIDI n. m. (du lat. *primus*, premier, et *dies*, jour). Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE (*lè-re*) ou **PRIMIPILE** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte. Adjectiv. : *centurion primipilaire.*

PRIMITIF, IVE adj. (lat. *primitivus ;* de *primus*, premier). Qui appartient au premier état des choses : *les mœurs primitives. Langue primitive*, qu'on suppose avoir été parlée la première. *La primitive Eglise*, l'Eglise des premiers siècles du christianisme. *Terrains primitifs*, qui résultent vraisemblablement de la première solidification de l'écorce terrestre. *Couleurs primitives*, les sept couleurs du spectre solaire. *Gramm. Mot primitif*, qui sert de radical à d'autres mots. (Substantiv. : *le diminutif suit le genre du primitif.*) *Temps primitifs*, temps du verbe qui servent à former les autres temps, dit

temps dérivés. (Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé simple.*) N. m. Peintre ou sculpteur qui a précédé les maîtres de la Renaissance.

PRIMITIVEMENT (*man*) adv. Originairement.

PRIMO adv. (mot lat.). Premièrement.

PRIMOGÉNITURE n. f. (du lat. *primus*, premier, et de *géniture*). Aînesse : *droit de primogéniture.*

PRIMORDIAL, E, AUX adj. (lat. *primordialis*). Primitif, le plus ancien : *état primordial du globe.*

PRIMORDIALEMENT (*man*) adv. Primitivement. (Peu us.)

PRIMORDIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est primordial. (Peu us.)

PRIMULACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales, ayant pour type la *primevère.* S. une *primulacée.*

PRINCE n. m. (lat. *princeps*). Celui qui possède une souveraineté, ou qui appartient à une famille souveraine : *les princes capétiens.* Roi, empereur : *Charlemagne fut un grand prince; couronne de prince. Prince du sang*, celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles. *Monsieur le prince*, autref., en France, le premier prince du sang. *Princes de l'Église*, les cardinaux, les évêques. *Le prince des apôtres*, saint Pierre. *Le prince des ténèbres*, le démon.

Couronnes de prince.

Fig. Le premier, le plus grand : *le prince des poètes, des orateurs. Vivre en prince*, magnifiquement. *Être bon prince*, être d'un caractère accommodant. *Fait du prince*, acte arbitraire d'un gouvernement.

PRINCEPS (*sèpss*) adj. (mot lat.). *Édition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE (*sè-se*) n. f. Fille ou femme d'un prince. Souveraine d'un pays.

PRINCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. De prince : *famille princière.* Somptueux, digne d'un prince : *maison princière.*

PRINCIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon princière; en prince : *recevoir princièrement un invité.*

PRINCIPAL, E, AUX adj. (lat. *principalis*). Le plus considérable, le plus important. Qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue toute une maison pour la sous-louer. *Gramm. Proposition principale*, celle qui régit les autres propositions et qui, dans la construction régulière de la phrase, occupe toujours le premier rang : *l'ennui est une maladie dont le travail est le remède.* N. m. Ce qu'il y a de plus important : *le principal, c'est l'honnêteté.* Capital d'une dette : *principal et intérêts.* Chef d'un collège communal. Celui qui est le premier dans un établissement : *c'est le principal, souvent, qui dirige une étude.*

PRINCIPALAT (*la*) n. m. Fonction de principal d'un collège.

PRINCIPALEMENT (*man*) adv. Particulièrement, surtout : *l'indigotier est cultivé principalement dans l'Inde.*

PRINCIPALITÉ n. f. Syn. de PRINCIPALAT.

PRINCIPAT (*pa*) n. m. (lat. *principatus*). Dignité de prince. Dignité impériale, chez les Romains : *le principat de Tibère.* Dignité de prince.

PRINCIPAUTÉ (*pô-té*) n. f. Dignité de prince ; terre qui donne qualité de prince : *ériger un duché en principauté.* Petit État indépendant dont le chef a le titre de prince : *la principauté de Monaco.* Pl. (avec une majuscule), troisième chœur des anges.

PRINCIPE n. m. (lat. *principium*). Début, origine : *dans le principe, les hommes étaient égaux.* Première cause, raison ; base, source : *le travail est le principe de toute richesse.* Éléments, matière essentielle : *les atomes sont les principes des corps.* Agent naturel : *le principe de la chaleur.* Opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes.* Loi : *principe d'Archimède.* Proposition qui sert de fondement à d'autres. Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie.* Règles de morale : *avoir des principes.*

PRINCIPICULE n. m. Prince peu puissant : *les principicules allemands.* (On disait autref. PRINCIPION.)

PRINTANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au printemps : *fleur, étoffe printanière. Fig.* Jeune, propre à la jeunesse : *grâce printanière.*

PRINTEMPS (*tan*) n. m. (du lat. *primus*, premier, et de *temps*). La première des quatre saisons de l'année (21 mars-21 juin). Température douce comme celle du printemps. *Poétiq.* Jeunesse : *profitez de votre printemps pour vous instruire; printemps de la vie.* Année : *avoir vécu seize printemps.*

Priodonte.

PRIODONTE n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique du Sud : *les priodontes sont les plus grands des tatous.*

PRIORAT (*ra*) n. m. Fonction de prieur. Sa durée.

PRIORI (À) loc. adv. (du lat. *a priori* [*ratione quam experientia*], avant l'expérience). D'après un principe antérieur à l'expérience. Substantiv. : *un à priori.*

PRIORITÉ n. f. (du lat. *prior*, premier). Antériorité, primauté de temps ou de rang : *priorité de date, d'hypothèque.* Droit de parler le premier : *réclamer la priorité.*

PRIS, E (*pri, i-ze*) adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin.* Atteint de : *pris de fièvre. Fig.* Séduit. Gelé : *fleuve pris. Pris de vin*, ivre. *Pris pour dupe*, trompé. *Taille bien prise*, bien proportionnée.

PRISABLE (*za-ble*) adj. Estimable. ANT. **Méprisable.**

PRISCILLIANISME (*pris-si-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Priscillien. (V. *Part. hist.*)

PRISE (*pri-ze*) n. f. (subst. particip. de *prendre*). Action de s'emparer : *la prise de Rome par les Gaulois.* Chose, personne prise : *une bonne prise.* Facilité de saisir : *ne pas trouver de prise. Lâcher prise*, cesser de tenir, de serrer, etc. Pincée : *prise de tabac. Fig.* et *fam.* Querelle, lutte : *prise de bec.* Coagulation, solidification. *Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement. *Prise d'armes*, rébellion armée ou action de se mettre sous les armes. Action de détourner, pour s'en servir, une force naturelle ; force ainsi détournée. Tuyau, robinet qui la fournit : *prise d'eau. Prise de possession*, acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage. *Fig. Donner prise aux reproches, à la critique*, s'y exposer.

PRISÉE (*zé*) n. f. Action d'indiquer le prix des choses mises aux enchères.

PRISER (*zé*) v. a. (lat. *pretiare*). Evaluer : *combien prisez-vous ce meuble?* Faire cas de : *priser un orateur.*

PRISER (*zé*) v. a. (de *prise*). Aspirer par le nez : *priser du tabac, du camphre.*

PRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui prise.

PRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui fait une prisée. Adjectiv. *Commissaire priseur*, v. COMMISSAIRE.

PRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Qui a la figure d'un prisme : *corps prismatique. Couleurs prismatiques*, produites par le prisme.

PRISME (*pris-me*) n. m. (gr. *prisma*). Polyèdre dont deux faces (appelées *bases*) sont deux polygones égaux et ayant leurs côtés parallèles, les autres faces (*latérales*) étant des parallélogrammes qui relient les côtés parallèles des bases : *prisme triangulaire, rectangulaire*, etc. (Le volume d'un prisme s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur du prisme.) *Physiq.* Solide triangulaire en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion :

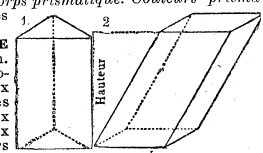

1. Prisme droit triangulaire ; 2. Prisme oblique quadrangulaire.

voir à travers le prisme de l'amour-propre. — Pour obtenir la décomposition de la lumière, on dispose horizontalement, dans la chambre noire, le prisme (P), qui reçoit un faisceau de lumière solaire (R). Cette lumière, après s'être réfractée dans le prisme, forme sur un écran placé à une certaine distance une image (S), oblongue et colorée des belles nuances de l'arc-en-ciel. Cette image (*spectre solaire*) comprend sept couleurs principales, disposées dans l'ordre suivant : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

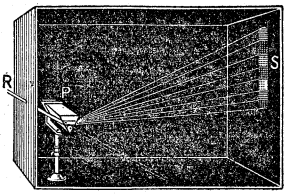

Décomposition de la lumière par le prisme.

PRISON (*zon*) n. f. (du lat *prensio*, action de saisir). Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés. Emprisonnement : *être condamné à la prison. Fig.* Demeure sombre et triste.

PRISONNIER (*zo-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui est détenu en prison. *Prisonnier de guerre.* pris à la guerre. ANT. **Libre.**

PRIVATDOCENT ou **PRIVAT-DOCENT** (*pri-va-do-sint*) ou **PRIVAT-DOZENT** (*vât-do-tsènt*) n. m. (lat. *privatim docens*, enseignant à titre privé). Professeur libre, dans les universités d'Allemagne : *le privatdocent est payé par ses auditeurs.* Pl. des *privatdocents* ou *privat-docents* ou *privat-dozents*.

PRIVATIF, IVE adj. Se dit des particules qui marquent privation, comme *a* dans *anormal*, *in* dans *insuccès*. N. m. : *un privatif.*

PRIVATION (*si-on*) n. f. (de *priver*). Absence, suppression d'un bien, d'une faculté : *privation de la vue, des droits civils.* Besoin, désir non satisfait : *vivre dans les privations. Vivre de privations*, dans une gêne extrême.

PRIVATIVEMENT (*man*) adv. (de *privatif*). D'une manière exclusive. (Peu us.)

PRIVAUTÉ (*vô-té*) n. f. (de *privé*). Trop grande familiarité : *prendre des privautés avec quelqu'un.*

PRIVÉ, E adj. Sans fonctions publiques : *homme privé.* Intérieur, intime : *la vie privée.* Apprivoisé : *oiseau privé.* N. m. Vie intime, familière.

PRIVÉMENT (*man*) adv. En simple particulier : *vivre privément.*

PRIVER (*vé*) v. a. (lat. *privare*). Oter ou refuser à quelqu'un ce qu'il possédait ou ce qu'il désire : *priver un enfant de dessert.* **Se priver** v. pr. S'ôter la jouissance de : *se priver de vin.*

PRIVILÈGE n. m. (lat. *privilegium*). Avantage exclusif : *obtenir un privilège ; la Révolution remplaça les privilèges par le droit commun.* Avantages qu'ont certaines créances d'être payées avant les autres : *les frais de justice sont l'objet d'un privilège.* Droit, prérogative, avantage personnel : *présider une assemblée par privilège d'âge. Fig.* Don naturel : *la raison est un privilège de l'homme.*

PRIVILÉGIAIRE (*ji-è-re*) adj. De la nature des privilèges : *droits privilégiaires.* (Peu us.)

PRIVILÉGIÉ, E n. et adj. Qui jouit d'un privilège : *les privilégiés de la vie. Créancier privilégié*, qui doit être payé avant les autres.

PRIVILÉGIER (*ji-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Accorder un privilège.

PRIX (*pri*) n. m. (lat. *pretium*). Valeur vénale d'une chose. *De prix*, d'une grande valeur. *Juste prix*, non surfait. *Prix fixe*, qu'il n'y a pas à débattre : *vendre à prix fixe. Prix courant*, prix réglé par la balance de l'offre et de la demande ; publication commerciale qui fait connaître les prix courants. *Hors de prix*, très cher. Récompense : *prix de vertu. Mettre à prix la tête de quelqu'un*, promettre une récompense à qui le tuera. Livre donné comme récompense aux élèves : *un prix doré.* Somme, objet d'art, que reçoit comme récompense le vainqueur d'une course, d'un assaut, etc. *Prix de Rome*, récompense qui consiste, en France, pour les artistes lauréats (musiciens, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs), à aller se perfectionner dans leur art à Rome, aux frais du gouvernement. Le lauréat lui-même : *épouser un prix de Rome.* Châtiment : *le criminel reçoit le prix de ses forfaits. Fig.* Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *vaincre au prix de sa vie.* Mérite d'une personne, excellence d'une chose : *le prix du temps.* **A tout prix,** loc. adv. Coûte que coûte. **Au prix de,** loc. prép. Marque une comparaison sous le rapport de la valeur : *la fortune n'est rien au prix de la santé.*

PROBABILISME (*lis-me*) n. m. Doctrine théologique, suivant laquelle tout acte est permis, toute doctrine tolérable, qui s'appuie sur une autorité ou une raison sérieuse.

PROBABILISTE (*lis-te*) adj. Qui se rapporte au probabilisme. N. Partisan de cette doctrine.

PROBABILITÉ n. f. Vraisemblance. *Calcul des probabilités*, ensemble des règles au moyen desquelles on calcule des chances. ANT. **Improbabilité.**

PROBABLE adj. (lat. *probabilis*). Qui a de grandes apparences de vérité : *opinion probable.* Qui arrivera vraisemblablement. ANT. **Improbable.**

PROBABLEMENT (*man*) adv. Vraisemblablement. ANT. **Improbablement.**

PROBANT (*ban*), **E** adj. Qui prouve : *argument probant ; raison probante.*

PROBATION (*si-on*) n. f. Temps d'épreuve avant le noviciat. Le noviciat lui-même.

PROBATIQUE adj. f. (du gr. *probatikos*, relatif au bétail). Se dit d'une piscine de Jérusalem, où l'on lavait les victimes.

PROBATOIRE adj. Propre à prouver. *Acte probatoire*, qui constate la capacité d'un aspirant à un grade universitaire.

PROBE adj. (lat. *probus*). Qui a de la probité : *un caissier très probe.* ANT. **Malhonnête.**

PROBITÉ n. f. (lat. *probitas*). Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale : *la probité est la règle de nos devoirs.* ANT. **Improbité.**

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux : *succès problématique.* Equivoque, suspect : *existence problématique.*

PROBLÉMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME n. m. (gr. *problêma*). Question à résoudre par des procédés scientifiques : *problème d'algèbre.* Tout ce qui est difficile à expliquer : *la vie de certains hommes est un problème.*

PROBOSCIDIEN, ENNE (*boss-si-di-in, è-ne*) adj. (du gr. *proboscis, idos*, trompe). Se dit des mammifères pachydermes dont le nez est prolongé en trompe, comme l'éléphant. N. m. : un *proboscidien.*

PROCÉDÉ n. m. (subst. particip. de *procéder*). Manière d'agir avec les autres : *n'ayez que de bons procédés pour autrui.* Méthode à suivre pour faire quelque opération : *simplifier un procédé.* Rondelle de cuir garnissant le petit bout des queues de billard.

PROCÉDER (*dé*) v. n. (lat. *procedere*. — Se conj. comme *accélérer.*) Tirer son origine : *nombre de maladies procèdent d'une mauvaise hygiène.* Agir, opérer *procéder avec ordre.* Agir judiciairement : *procéder contre quelqu'un.*

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux : *le code de procédure civile.* Actes faits dans une instance : *procédure volumineuse.*

PROCÉDURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui entend la procédure, qui aime la chicane : *avoué très procédurier.*

PROCÈS (*sè*) n. m. (lat. *processus*). *Anat.* Prolongement. *Procès ciliaire*, sorte de frange qui enveloppe le bord du cristallin. *Dr.* Instance devant la justice. *Fig. Gagner, perd e son procès*, réussir, échouer. *Faire le procès à quelqu'un*, l'accuser, le blâmer. Prov. : **Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès,** s'entendre, à quelque condition que ce soit, vaut mieux que de plaider.

PROCESSIF (*sè-sif*), **IVE** adj. Qui aime les procès : *humeur processive.*

PROCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *processio* ; de *procedere*, avancer). Marche solennelle, d'un carac-

tère religieux, et accompagnée de chants et de prières. *Fig.* et *fam.* Longue suite de personnes : *une procession de fournisseurs.*

PROCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) adj. et n. f. Se dit de certaines chenilles du genre bombyx, très nuisibles aux arbres, et à cause de leur habitude de marcher par bandes nombreuses.

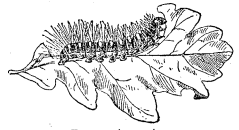

Processionnaire.

PROCESSIONNAL (*sè-si-o-nal*) n. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNEL, ELLE (*sè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tient de la procession, qui s'y rapporte : *marche processionnelle.*

PROCESSIONNELLEMENT (*sè-si-o-nè-le-man*) adv. En procession : *s'avancer processionnellement.*

PROCESSIONNER (*sè-si-o-né*) v. n. Faire une procession.

PROCESSUS (*sè-suss*) n. m. (mot lat.). Prolongement : *processus cérébelleux.* Marche, développement : *le processus de l'évolution intellectuelle.*

PROCÈS-VERBAL (*sè-vèr*) n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un fait, un délit : *dresser procès-verbal contre un chasseur sans permis.* Ecrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une circonstance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance.* Pl. des *procès-verbaux.*

PROCHAIN (*chin*) n. m. (de *proche*). Ensemble des hommes, humanité, par rapport à un homme : *secourez votre prochain.*

PROCHAIN, E (*chin, è-ne*) adj. (de *proche*). Qui est voisin : *la ville prochaine.* Qui viendra, arrivera le premier : *la semaine, l'année prochaine.* Immédiat, direct : *la cause prochaine de nos erreurs.*

PROCHAINEMENT (*chè-ne-man*) adv. Bientôt.

PROCHE adj. (du lat. *propius*, plus près). Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin ;* du temps : *l'heure est proche ;* des relations de parenté : *proche parent.* Prép. et adv. Près : *proche l'église* ou *de l'église ; ici proche.* N. m. pl. Parents : *nos proches.* ANT. **Eloigné.**

PROCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *khronos*, temps). Erreur de chronologie, qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. (Peu us.)

PROCLAMATEUR, TRICE n. Personne qui proclame. (Peu us.)

PROCLAMATION (*si-on*) n. f. (de *proclamer*). Publication solennelle. Action de proclamer : *la proclamation d'un résultat.* Ecrit contenant ce que l'on proclame : *afficher une proclamation.*

PROCLAMER (*mé*) v. a. (lat. *proclamare*). Publier, acclamer à haute voix et avec solennité : *proclamer un roi.* Divulguer, révéler : *proclamer la honte.* **Se proclamer** v. pr. Se déclarer hautement.

PROCLITIQUE adj. (du gr. *pro*, en avant, et *klitikos*, qui concerne la flexion). Se dit d'un mot privé d'accent, qui fait corps avec le suivant. N. m. : *un proclitique.*

PROCONSUL n. m. (mot lat.). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province avec l'autorité de consul. *Fig.* Homme qui exerce despotiquement un pouvoir sans contrôle : *les conventionnels en mission étaient de véritables proconsuls.*

PROCONSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire. Province proconsulaire*, gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT (*la*) n. m. Dignité, fonction de proconsul. Sa durée.

PROCRÉATEUR, TRICE n. et adj. Qui procrée.

PROCRÉATION (*si-on*) n. f. (de *procréer*). Génération.

PROCRÉER (*kré-é*) v. a. (lat. *procreare*). Engendrer.

PROCURATEUR n. m. (lat. *procurator*). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province et y levait les impôts. Un des principaux magistrats, dans les anciennes républiques de Venise et de Gênes.

PROCURATIE (*si*) n. f. Charge, dignité ou palais des procurateurs.

PROCURATION (*si-on*) n. f. (lat. *procuratio*). Pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir en son nom. Acte authentique, conférant ce pouvoir : *dresser une procuration.*

PROCURATRICE n. f. Femme qui remplit les fonctions de procureur.

PROCURER (*ré*) v. a. (lat. *procurare*). Faire obtenir : *procurer une place.*

PROCUREUR n. m. Celui qui a le pouvoir d'agir pour un autre. Avoué. (Vx.) Religieux chargé des intérêts temporels, dans une communauté. *Procureur général*, magistrat supérieur qui exerce les fonctions du ministère public près la Cour de cassation, la Cour des comptes, les cours d'appel. *Procureur de la République*, membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère public près les tribunaux de première instance.

PROCUREUSE (*reu-ze*) n. f. *Fam.* Femme d'un procureur. Proxénète.

PRODIGALEMENT (*man*) adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue. Dépense folle : *ses prodigalités ruinent le viveur.*

PRODIGE n. m. (lat. *prodigium*). Ce qui est ou paraît être en contradiction avec les lois de la nature : *les prodiges de Moïse.* Chose surprenante, comme le serait un miracle : *la science accomplit des prodiges.* Personne tout à fait étonnante par ses actes ou ses aptitudes : *Mozart fut un prodige.* Adjectiv. : *enfant prodige.*

PRODIGIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui tient du prodige, merveilleux ; très considérable : *une prodigieuse sottise.*

PRODIGIOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est prodigieux. Objet prodigieux. (Peu us.)

PRODIGUE (*di-ghe*) n. et adj. (lat. *prodigus*). Qui dissipe en folles dépenses : *les prodigues peuvent être pourvus d'un conseil judiciaire. Enfant prodigue*, se dit d'un jeune homme qui, à l'imitation du personnage de la parabole de l'Evangile, rentre dans sa famille après une longue absence et une vie débauchée. Syn. DISSIPATEUR, DÉPENSIER. ANT. **Avare, économe.**

PRODIGUER (*ghé*) v. a. Dépenser en prodigue : *prodiguer son or.* Donner avec profusion : *prodiguer les éloges.* Ne pas ménager : *prodiguer sa santé.* ANT. **Economiser, épargner.**

PRODROME n. m. (du gr. *pro*, en avant, et *dromos*, course). Introduction. Préambule. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie : *les prodromes de la fièvre typhoïde.*

PRODUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Personne qui crée quelque chose ou met en œuvre une chose existant déjà : *le consommateur enrichit le producteur.* Adjectiv. : *génie producteur ; industrie productrice.*

PRODUCTIBILITÉ (*duk*) n. f. Qualité de ce qui est productible. (Peu us.)

PRODUCTIBLE (*duk*) adj. Qui peut être produit : *marchandises productibles.*

PRODUCTIF, IVE (*duk*) adj. Qui produit ou rapporte : *dette productive d'intérêts.* Qui produit ou rapporte beaucoup : *sol productif.* ANT. **Improductif.**

PRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de produire. Ce qui est produit : *les productions du sol.* Action d'exhiber : *la production d'une pièce.*

PRODUCTIVITÉ (*duk*) n. f. Faculté de produire. Etat de ce qui est productif. ANT. **Improductivité.**

PRODUIRE v. a. (lat. *producere*. — Se conj. comme *conduire.*) Engendrer, porter : *les arbres produisent les fruits.* Rapporter : *cette charge produit tant par an.* Occasionner : *la guerre produit de grands maux.* Faire connaître : *produire son opinion.* Faire : *l'arrogance produit un mauvais effet.* Montrer, exhiber : *produire des titres, des témoins.* Introduire : *produire sa fille dans le monde. Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes.* Créer : *l'art produit des merveilles.* **Se produire** v. pr. Se montrer, se faire connaître.

PRODUIT (*du-i*) n. m. Production : *les produits du sol.* Profit, bénéfice : *les produits d'une charge d'avoué.* Chose formée : *les basaltes sont un produit volcanique.* Rejeton : *les produits d'une jument. Arith.* Résultat de la multiplication de deux nombres.

PROÉMINENCE (*nan-se*) n. f. Etat de ce qui est proéminent. Cette chose même.

PROÉMINENT (*nan*), **E** adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne ; qui est saillant.

PROFANATEUR, TRICE n. Qui profane les choses saintes. Adjectiv. : *main profanatrice.*

PROFANATION (*si-on*) n. f. Action de profaner les choses saintes. Abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. (lat. *profanus ;* de *pro*, avant, et *fanum*, temple). Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane.* Etranger à la religion : *histoire profane.* N. Personne étrangère aux castes des prêtres ou des initiés. Personne étrangère à une association, etc., non initiée à certaines connaissances : *éloigner les profanes.* N. m. Choses profanes : *mêler le profane et le sacré.* ANT. **Sacré.**

PROFANER (*né*) v. a. (de *profane*). Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés.* Faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFECTIF, IVE (*fèk*) adj. (du lat. *profectus*, provenant de). *Dr.* Qui vient des ascendants : *biens profectifs.*

PROFÉRER (*ré*) v. a. (lat. *proferre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Prononcer, articuler : *proférer des injures.*

PROFÈS, ESSE (*fè, è-se*) adj. et n. (du lat. *professus*, qui a fait profession). Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER (*fè-sé*) v. a. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Avouer publiquement : *professer une opinion.* Exercer : *professer la médecine.* Enseigner : *professer l'histoire.*

PROFESSEUR (*fè-seur*) n. m. Qui enseigne une science, un art : *professeur de dessin.* Propagateur.

PROFESSION (*fè-si-on*) n. f. (lat. *professio*). Déclaration publique : *faire une profession de foi. Faire profession de,* se vanter, se targuer de. Etat, métier, emploi : *exercer une profession. De profession,* par état, par habitude : *joueur de profession.* Acte par lequel un religieux, une religieuse prononce ses vœux, après le noviciat.

PROFESSIONNEL, ELLE (*fè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à une profession spéciale : *devoirs professionnels ; enseignement professionnel. Ecole professionnelle,* où l'on prépare à différents métiers. N. Personne qui fait une chose par métier : *les professionnels du cyclisme.* ANT. **Amateur.**

PROFESSORAL, E, AUX (*fè-so*) adj. Qui appartient, convient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT (*fè-so-ra*) n. m. Fonction de professeur. Sa durée.

PROFIL (*fi*) n. m. (ital. *proffilo*). Traits du visage d'une personne vue de côté : *profil distingué. Profil perdu* ou *fuyant*, profil incomplet, qui montre un peu plus du derrière de la tête et un peu moins de la face. *Archit.* Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur. *Géol.* Coupe mettant à nu la disposition et la nature des couches.

Profil.

PROFILÉE (*lé*) n. f. Suite d'objets vus de profil : *profilée de colonnes.*

PROFILER (*lé*) v. a. Représenter en profil : *profiler un édifice.* **Se profiler** v. pr. Se présenter, se projeter de profil, en silhouette.

PROFIT (*fi*) n. m. (du lat. *profectus*, tiré de). Gain, bénéfice : *affaire de grand profit.* Avantage, utilité. *Mettre à profit,* employer utilement. *Faire du profit,* être d'un usage avantageux. Progrès : *étudier avec profit.* Pl. Gratifications aux employés, aux domestiques. (Vx.) *Comm.* **Profits et pertes,** sommes gagnées ou perdues d'une manière imprévue et portées à un compte spécial. ANT. **Perte.**

PROFITABLE adj. (de *profit*). Avantageux, utile : *savoir se taire est souvent plus profitable que savoir parler.*

PROFITABLEMENT (*man*) adv. D'une manière profitable. (Peu us.)

PROFITANT (*tan*), **E** adj. *Pop.* Qui est d'un usage économique : *étoffe profitante.* Qui cherche à gagner sur les autres : *ne soyez pas trop profitant.*

PROFITER (*té*) v. n. Tirer un gain : *profiter sur une marchandise vendue.* Tirer un avantage, une utilité : *profiter du temps.* Servir, être utile : *bien mal acquis ne profite pas.* Faire du progrès : *profiter en sagesse.* Grandir, grossir : *enfant qui profite.*

PROFITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui cherche à tirer profit de toute chose.

PROFOND (*fon*), **E** adj. (lat. *profondus*). Dont le fond est éloigné du bord : *puits profond.* Qui pénètre fort avant : *blessure profonde. Fig.* Grand, extrême dans son genre : *nuit, douleur, ignorance, tranquillité profonde.* Difficile à pénétrer : *mystère profond.* Très pénétrant : *penseur profond. Profonde révérence,* faite en s'inclinant très bas. *Profond scélérat,* scélérat consommé. ANT. **Superficiel.**

PROFONDÉMENT (*man*) adv. A une grande profondeur, au prop. et au fig. : *creuser profondément la terre, une question.* En s'inclinant beaucoup : *saluer profondément.* A fond, à un haut degré : *profondément triste.* ANT. **Superficiellement.**

PROFONDEUR n. f. (de *profond*). Distance depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond : *sonder la profondeur d'une rivière.* Une des trois dimensions des corps. (Syn. de HAUTEUR, ÉPAISSEUR.) Dans certains cas, syn. de LONGUEUR : *cette cour a 20 mètres de largeur et 30 de profondeur. Fig.* Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *la profondeur d'un philosophe, des idées.* Impénétrabilité : *la profondeur des mystères.*

PROFUS, E (*fu, u-ze*) adj. (du lat. *profusus*, répandu). Qui se produit en abondance : *sueurs profuses.*

PROFUSÉMENT (*zé-man*) adv. Avec profusion. (Peu us.) ANT. **Parcimonieusement.**

PROFUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *profusio*). Excès de libéralité ou de dépense. *A profusion,* avec excès. ANT. **Parcimonie.**

PROGÉNITURE n. f. Les enfants de l'homme, les petits de l'animal : *veiller sur sa progéniture.*

PROGNATHE (*progh-na-te*) adj. (du gr. *pro*, en avant, et *gnathos*, mâchoire). Qui a les mâchoires allongées en avant, en parlant des races humaines : *les nègres sont généralement prognathes.*

PROGNATHISME (*progh-na-tis-me*) n. m. Qualité de ce qui est prognathe.

PROGNOSTIQUE (*progh-nos-ti-ke*) adj. (du gr. *prognôstikos*, prévisible). *Méd.* Qui annonce une maladie.

PROGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *gramma*, écriture). Ecrit qui fait connaître les détails d'une fête, les conditions d'un concours, etc. *Fig.* Dessein, projet arrêté : *suivre sans dévier son programme.*

PROGRÈS (*grè*) n. m. (lat. *progressus*). Développement d'un être ou d'une activité : *les progrès d'un écolier, d'une inondation.* Développement de la civilisation : *le progrès, c'est la justice.* ANT. **Décadence.**

PROGRESSER (*grè-sé*) v. n. Faire des progrès. ANT. **Rétrograder.**

PROGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (de *progresser*). Qui avance : *marche progressive.* Qui suit une voie d'amélioration croissante. *Impôt progressif sur le revenu,* celui qui frappe les revenus suivant une progression arithmétique, en exonérant les revenus inférieurs à un chiffre déterminé. ANT. **Dégressif. Rétrograde.**

PROGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *progressio.*) Marche en avant. Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées.* Math. *Progression arithmétique,* suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, augmenté ou diminué d'un nombre constant appelé *raison. Progression géométrique,* suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, multiplié ou divisé par un nombre constant appelé *raison : progression croissante, décroissante.*

PROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Partisan du progrès. Favorable au progrès.

PROGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière progressive : *étendre progressivement une conquête.*

PROGRESSIVITÉ (*grè-si*) n. f. Caractère de ce qui est progressif. (Peu us.)

PROHIBÉ, E (*pro-i*) adj. Interdit. *Temps prohibé,* pendant lequel certains actes sont interdits : *chasser en temps prohibé. Degré prohibé,* degré de parenté où la loi défend de se marier. *Armes prohibées,* que la loi défend de porter. ANT. **Autorisé.**

PROHIBER (*pro-i-bé*) v. a. (lat. *prohibere*). Interdire : *prohiber l'exportation des grains.* ANT. **Autoriser.**

PROHIBITIF, IVE (*pro-i*) adj. Qui interdit ou restreint : *système prohibitif ; loi prohibitive.*

PROHIBITION (*pro-i-bi-si-on*) n. f. (de *prohibitif*). Interdiction. ANT. **Autorisation.**

PROHIBITIONNISTE (*pro-i-bi-si-o-nis-te*) n. m. Partisan de la prohibition. Adjectiv. Favorable à la prohibition : *mesures prohibitionnistes.*

PROIE (*proi*) n. f. (lat. *præda*). Ce que l'animal carnassier ravit pour manger : *les poules sont souvent la proie du renard. Fig.* Ce dont on s'empare avec violence. (Syn. BUTIN.) Victime. Chose détruite. *Etre en proie à*, être tourmenté par ; *être en proie à la fièvre.* **Oiseau de proie,** qui se nourrit d'autres animaux.

PROJECTEUR (*jèk*) n. m. (du lat. *projectum*, supin de *projicere*, lancer en avant). Appareil servant à projeter des faisceaux lumineux.

PROJECTIF, IVE (*jèk*) adj. Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE (*jèk*) n. m. (du lat. *projectus*, lancé en avant). Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main : *projectiles de guerre.* Adjectiv. Qui lance : *force projectile.*

PROJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *projectio*). Action de lancer un corps pesant : *projection de boulets.* ou un liquide, un fluide, etc. : *projection d'eau, de vapeur.* Rayons projetés par un foyer. Image éclairée, réfléchie sur un écran : *la photographie a permis le développement des appareils à projections. Géom.* Représentation d'un corps faite sur un plan dit *plan de projection*, suivant certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre.*

PROJECTURE (*jèk*) n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET (*jè*) n. m. (du lat. *projectus*, jeté en avant). Dessein, entreprise : *nos projets échouent souvent.* Première pensée, première rédaction : *dresser un projet de loi. Archit.* Représentation graphique et écrite, avec devis, de l'œuvre à réaliser.

PROJETER (*té*) v. a. (du lat. *pro*, en avant, et de *jeter*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je projetterai.*) Lancer, porter en avant : *corps qui projette son ombre. Géom.* Effectuer la projection. Former le projet, le dessein de : *projeter un voyage.*

PROLÉGOMÈNES n. m. pl. (gr. *prolegomena*). Longue introduction en tête d'un ouvrage. Ensemble des notions préliminaires à une science.

PROLEPSE (*lèp-se*) n. f. (du gr. *prolêpsis*, anticipation). Figure de rhétorique, par laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. (du gr. *proleptikos*, qui anticipe). *Méd.* Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *proletarius*). *Antiq. rom.* Homme pauvre, qui n'était considéré comme utile qu'au point de vue des enfants qu'il engendrait : *la population de Rome, sous l'empire, se composait en grande partie de prolétaires.* Personne qui n'a pour vivre que le produit de son travail. Adjectiv. : *la classe prolétaire.*

PROLÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Classe des prolétaires : *défendre les intérêts du prolétariat.*

PROLÉTARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport au prolétariat : *revendications prolétariennes.*

PROLIFÉRATION (*si-on*) n. f. (de *prolifère*). *Biol.* Multiplication d'une cellule par division. *Bot.* Apparition d'un bouton à fleur sur une partie d'une plante qui n'a pas coutume d'en porter.

PROLIFÈRE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *ferre*, porter). Qui se multiplie. *Bot.* Se dit des fleurs et des fruits dont le pédicelle s'allonge et se termine par des fleurs ou des feuilles.

PROLIFIQUE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *facere*, faire). Qui a la vertu d'engendrer ; qui se multiplie rapidement : *le lapin est très prolifique.* ANT. **Stérile.**

PROLIGÈRE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *gerere*, porter). Qui porte le germe.

PROLIXE (*lik-se*) adj. (du lat. *prolixus*, étendu en long). Diffus, trop long : *discours, orateur prolixe.* ANT. **Laconique, bref, court.**

PROLIXEMENT (*lik-se-man*) adv. D'une manière prolixe : *écrire prolixement.* ANT. **Laconiquement.**

PROLIXITÉ (*lik-si*) n. f. Défaut de celui, de ce qui est prolixe : *la prolixité est un insupportable défaut.* ANT. **Laconisme.**

PROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *logos*, discours). *Musiq.* Petit opéra qui en précède et en prépare un grand. *Littér.* Première partie d'un roman ou d'une pièce, dans laquelle il se passe des événements antérieurs à ceux de l'ouvrage proprement dit. ANT. **Epilogue.**

PROLONGATION (*si-on*) n. f. Action de prolonger. Ce que l'on ajoute : *la prolongation d'un congé.*

PROLONGE n. f. *Artill.* Cordage qui, autref., reliait le canon à l'avant-train. Auj., nom donné à différentes voitures de l'artillerie, du génie et du train des équipages. *Ch. de f.* Longue corde dont sont munis les wagons plats.

PROLONGEMENT (*man*) n. m. (de *prolonger*). Extension, accroissement de longueur : *le prolongement d'une rue.*

PROLONGER (*jé*) v. a. (lat. *prolongare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il prolongea, nous prolongeons.*) Accroître la longueur ou la durée de : *prolonger une rue, une trêve.* ANT. **Raccourcir.**

PROMENADE n. f. Action de se promener : *aller à la promenade.* Lieu où l'on se promène : *le jardin des Tuileries, à Paris, est une belle promenade.*

PROMENER (*né*) v. a. (du lat. *prominare*, conduire. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je promène.*) Conduire en divers lieux pour donner de l'air, de l'exercice : *promener un enfant, un cheval. Fig.* Conduire çà et là la vue, les pensées : *promener ses regards ; promener ses lecteurs à travers le passé.* **Se promener** v. pr. Aller à pied, à cheval, en voiture, etc., pour faire un exercice agréable ou salutaire.

PROMENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui promène : *un promeneur d'Anglais.* Qui se promène : *d'élégantes promeneuses.*

PROMENOIR n. m. Lieu couvert, destiné à la promenade. Partie d'une salle de spectacle ou de concert, dans laquelle on peut circuler ou se tenir debout.

PROMESSE (*mè-se*) n. f. (lat. *promissa*). Assurance donnée de faire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE (*mè-teur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui promet légèrement : *tout candidat est grand prometteur.* Adj. Plein de promesses : *invitation prometteuse.*

PROMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *promittere*. — Se conj. comme *mettre.*) S'engager à faire, à donner : *promettre de payer ; promettre un cadeau. Fig.* Annoncer : *le temps couvert promet la pluie.* V. n. Donner des espérances : *enfant, vigne qui promet.* **Se promettre** v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de travailler.* Espérer : *se promettre du plaisir.*

PROMIS, E (*mi, i-ze*) adj. (lat. *promissus*). Dont on a fait la promesse : *chose promise.* **Terre promise,** la terre de Chanaan, que Dieu avait promise aux Hébreux. *Fig.* Contrée très fertile. Objet vivement, mais vainement désiré. N. Fiancé : *un promis et sa promise.*

PROMISCUE (*mis-kû*) adj. f. Qui a le caractère de la promiscuité : *procession promiscue ;* ou de la communauté : *possession promiscue.*

PROMISCUITÉ (*mis-ku*) n. f. (lat. *promiscuitas*). Mélange confus : *la promiscuité est toujours fâcheuse.*

PROMONTOIRE n. m. (lat. *promontorium*). Cap élevé : *Gibraltar est bâti sur un promontoire.*

PROMOTEUR, TRICE n. (du lat. *pro*, avant, et *movere*, mouvoir). Personne qui prend le soin principal d'une affaire. (Vx.) Qui donne la première impulsion : *le promoteur d'une loi.*

PROMOTION (*si-on*) n. f. (lat. *promotio*). Action d'élever une ou plusieurs personnes simultanément à un grade, à une dignité : *réclamer sa promotion à un grade supérieur.* Ensemble des personnes promues : *une promotion d'officiers, de cardinaux.*

PROMOUVOIR v. a. (lat. *promovere*. — Usité seulement aux temps composés : *j'ai promu*, et à la forme passive : *ils sont promus.*) Elever à quelque dignité.

PROMPT, E (*pron, pron-te*) adj. (lat. *promptus*). Qui se produit bientôt : *une prompte guérison.* Qui

passe vite : *nos joies sont promptes.* Actif, diligent : *soyez prompts.* Pénétrant, qui saisit vite : *Cromwell avait l'esprit très prompt.* Irascible : *humeur prompte.* ANT. **Lent.**

PROMPTEMENT (*pron-te-man*) adv. D'une manière prompte. ANT. **Lentement.**

PROMPTITUDE (*pron-ti*) n. f. Caractère de ce qui est prompt. Diligence. Faculté de concevoir, de saisir rapidement. Facilité à s'irriter, à s'emporter. ANT. **Lenteur.**

PROMPTUAIRE (*pronp-tu-è-re*) n. m. (du lat. *promptus*, prompt). Manuel, abrégé : *un promptuaire de droit.* (Vx.)

PROMULGATION (*si-on*) n. f. Action de promulguer.

PROMULGUER (*ghé*) v. a. (lat. *promulgare*). Publier officiellement : *les lois, en France, sont promulguées par le président de la République.*

PRONAOS (*oss*) n. m. (mot gr. ; de *pro*, en avant, et *naos*, temple). Partie antérieure d'un temple ancien.

PRONATEUR, TRICE adj. Qui sert aux mouvements de pronation : *muscle pronateur.* Substantiv. : *le rond pronateur est un muscle de l'avant-bras.*

PRONATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pronare*, pencher en avant). Rotation en avant du bord externe de la main. Position de la main après ce mouvement.

PRÔNE n. m. Instruction familière, faite le dimanche à la messe paroissiale : *assister au prône. Fig. Recommander quelqu'un au prône*, se plaindre de lui à ses supérieurs.

PRÔNER (*né*) v. a. Faire le prône à : *prôner les fidèles.* Vanter, louer : *prôner un remède.* V. n. Faire d'ennuyeuses remontrances.

PRÔNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prône.

PRONOM (*non*) n. m. (du lat. *pro*, pour, et de *nom*). Mot qui tient la place du nom et qui en prend le genre et le nombre. — C'est une des neuf parties du discours, et il y a six sortes de pronoms : *personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis.* (V. chacun de ces mots.)

PRONOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient au pronom : *forme pronominale. Verbe pronominal*, verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : **il se flatte ; nous nous** *avançons.* — Le premier pronom (souvent remplacé par un nom à la 3e pers.) est toujours sujet ; le second, complément. Les verbes *pronominaux réfléchis* expriment une action exercée par le sujet sur lui-même : *il s'est blessé.* Les verbes *pronominaux réciproques* expriment une action mutuelle : *ils se sont battus.* Il y a des verbes qui ne s'emploient qu'à la forme pronominale : *s'enorgueillir ; se repentir*, etc.

PRONOMINALEMENT (*man*) adv. Comme pronom. Comme verbe pronominal.

PRONONÇABLE adj. Qui peut être prononcé : *certains mots polonais sont difficilement prononçables.*

PRONONCÉ, E adj. Fortement marqué : *traits prononcés.* Qui n'a rien d'indécis : *caractère prononcé.* Arrêté, formel : *avoir l'intention prononcée de...* N. m. Décision exprimée par un tribunal : *le prononcé d'un jugement.*

PRONONCER (*sé*) v. a. (lat. *pronuntiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il prononça, nous prononçons.*) Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les mots.* Débiter : *prononcer un discours.* Déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt.* V. n. Déclarer son sentiment : *le tribunal a prononcé.* **Se prononcer** v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

PRONONCIATION (*si-on*) n. f. Action de prononcer : *la prononciation d'un arrêt.* Articulation des lettres, des syllabes, des mots : *la prononciation anglaise.*

PRONOSTIC (*nos-tik*) n. m. (gr. *prognôstikon* ; de *pro*, avant, et *gnôsis*, connaissance). Conjecture sur ce qui doit arriver : *le pronostic de la méningite est toujours grave.* Signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fâcheux pronostic.*

PRONOSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. Qui a rapport au pronostic. (Peu us.)

PRONOSTIQUER (*nos-ti-ké*) v. a. Faire un pronostic : *pronostiquer un succès.*

PRONOSTIQUEUR, EUSE (*nos-ti-keur, eu-ze*) n. Qui fait des pronostics.

PRONUNCIAMIENTO (*non, mi-èn'*) n. m. (mot espagn.). En Espagne, acte par lequel une autorité, généralement un chef militaire, refuse d'obéir à la loi : *faire un pronunciamiento.* Pl. des *pronunciamientos.*

PROPAGANDE n. f. (lat. *propaganda*). Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une doctrine quelconque. (V. *Part. hist.*)

PROPAGANDISTE (*dis-te*) n. et adj. Qui fait de la propagande. N. m. Membre de la Propagande.

PROPAGATEUR, TRICE n. et adj. Qui propage.

PROPAGATION (*si-on*) n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain. Fig.* Extension, développement : *la propagation des lumières, des idées*, etc. *Physiq.* Manière dont le son, la lumière, les ondes électriques se transmettent.

PROPAGER (*jé*) v. a. (lat. *propagare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il propagea, nous propageons.*) Multiplier par voie de reproduction : *il faut propager les animaux et les végétaux utiles. Fig.* Répandre : *propager les lumières.* ANT. **Borner, limiter, restreindre.**

PROPANE n. m. Carbure d'hydrogène gazeux à la température ordinaire.

PROPENSION (*pan*) n. f. (lat. *propensio*). Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. *Fig.* Penchant : *propension au bien, au mal.*

PROPHÈTE, PROPHÉTESSE (*tè-se*) n. (gr. *prophêtês*). Qui prédit par inspiration divine : *le prophète Isaïe. Le Roi-prophète* ou *Prophète-roi*, David. Absolum. *Le Prophète*, Mahomet. *Déployer l'étendard du Prophète* (en parlant du sultan de Constantinople), prêcher la guerre sainte. *Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture. *Prophète de malheur*, personne qui n'annonce que des choses fâcheuses. PROV. : **Nul n'est prophète dans son pays**, on a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs. — D'après l'Ecriture sainte, les premiers *prophètes* furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement ; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie ; Elie et Elisée, éclairés par la lumière céleste, et David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque, commence un autre ordre de prophètes, divisés en deux classes : Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, appelés *grands prophètes*, et ceux, au nombre de douze, nommés *petits prophètes*, n'ont laissé que des écrits moins importants. La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse ; Débora et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROPHÉTIE (*sî*) n. f. (de *prophète*). Prédiction par inspiration divine : *les prophéties d'Isaïe. Par ext.* Toute prédiction d'un événement futur : *les prophéties de Nostradamus.* Annonce d'un événement futur, par conjecture ou par hasard : *les pressentiments sont les prophéties du cœur.*

PROPHÉTIQUE adj. Qui appartient ou convient au prophète : *langage prophétique.* Qui a le don de prévoir l'avenir : *la raison est prophétique.*

PROPHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En prophète : *parler prophétiquement.*

PROPHÉTISER (*sé*) v. a. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance, par conjecture ou par hasard : *prophétiser la pluie.*

PROPHYLACTIQUE (*lak*) adj. *Méd.* Qui se rapporte à la prophylaxie : *prendre des mesures prophylactiques contre une épidémie.*

PROPHYLAXIE (*lak-si*) n. f. (du gr. *pro*, avant, et *phulassein*, garantir). Partie de la médecine, qui a pour objet les précautions propres à garantir contre les maladies : *les découvertes de Pasteur ont fait faire d'immenses progrès à la prophylaxie.*

PROPICE adj. (lat. *propitius*). Favorable. Disposé à assister, à aider : *soyez propice aux malheureux.* ANT. **Défavorable, néfaste, contraire.**

PROPITIATEUR, TRICE (*si-a*) n. Personne qui rend propice, qui intercède.

PROPITIATION (*si-a-si-on*) n. f. (lat. *propitiatio*). Action propitiatoire : *le sacrifice de la messe est un sacrifice de propitiation.*

PROPITIATOIRE (*si a*) adj. Qui a la vertu de rendre propice : *sacrifice propitiatoire.* N. m. *Hist. hébr.* Table d'or qui était au-dessus de l'arche.

PROPOLIS (*liss*) n. f. (mot gr.). Matière résineuse ou gommeuse, dont les abeilles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION (*si-on*) n. f. (lat. *proportio*). Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions*. Dimension : *ouvrage de grandes proportions*. Etendue, intensité : *le désastre prend des proportions considérables*. *Math.* Egalité de deux rapports. Une proportion s'écrit sous la forme $\frac{a}{b} = \frac{c}{d}$; *a* et *d* sont les extrêmes, *b* et *c* les moyens. Dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens. Loc. adv. **A proportion,** proportionnellement. Loc. prép. **A proportion de, en proportion de,** par rapport à, eu égard à. Loc. conj. **A proportion que,** à mesure que.

PROPORTIONNABLE (*si-o-na-ble*) adj. Qui peut être proportionné. (Peu us.)

PROPORTIONNALITÉ (*si-o-na*) n. f. Etat des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui convient à. Dont les proportions sont harmonieuses : *corps bien proportionné*. ANT. **Disproportionné.**

PROPORTIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. *Moyenne proportionnelle entre deux quantités*, quantité qui peut former les deux moyennes d'une proportion dont les extrêmes sont les quantités données. *Polit. Représentation proportionnelle*, système électoral accordant aux divers partis des représentants proportionnellement aux suffrages obtenus.

PROPORTIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. En proportion. Comparativement.

PROPORTIONNÉMENT (*si-o-né-man*) adv. En proportion ou à proportion. (Peu us.)

PROPORTIONNER (*si-o-né*) v. a. Garder la proportion nécessaire : *proportionnez votre dépense à votre revenu*. ANT. **Di-proportionner.**

PROPOS (*pô*) n. m. (du lat. *propositum*, sujet mis en avant). Résolution, dessein. (Vx.) Discours tenu dans la conversation : *propos de table*. Discours vain, médisant : *méprisez les propos. Ferme propos*, résolution bien arrêtée Loc. adv. : **A propos,** opportunément : *arriver, parler à propos*. **A tout propos,** à chaque instant. **Hors de propos, mal à propos,** à contretemps. **De propos délibéré,** avec dessein. Loc. prép. : **A propos de,** à l'occasion, au sujet de.

PROPOSABLE (*po-za-ble*) adj. Qu'on peut proposer : *arrangement proposable*.

PROPOSANT (*po-zan*), **E** adj. Qui propose. N. m. Théologien protestant, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER (*po-zé*) v. a. (du lat. *propositum*, supin de *proponere*, même sens). Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis*. Offrir au choix, ou comme prix, etc : *proposer un candidat ; proposer vingt francs d'un objet*. Donner : *proposer un sujet à traiter*. **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi*. Avoir l'intention : *il se propose de vous écrire*.

PROPOSITION (*po-zi-si-on*) n. f. (lat. *propositio*). Chose proposée pour qu'on en délibère : *formuler une proposition*. Jugement, dessein. Condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix. Rhétor.* Exposition du sujet. *Math.* Théorème : *démontrer une proposition. Gramm.* Expression, énonciation d'un jugement : *toute proposition se compose de trois termes : sujet, verbe et attribut*. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus. Les propositions peuvent être *absolues, principales* (v. ces mots) ou *complétives*. Les propositions qui se rapportent à un verbe sont dites *directes, indirectes, circonstancielles* (v. ces mots) : celles qui se rapportent à un nom ou à un pronom sont dites *déterminatives, explicatives* (v. ces mots). On distingue encore les propositions *coordonnées, subordonnées, incidentes*.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Qui appartient exclusivement à : *chaque créature a ses caractères propres*. Qui est de la personne même : *écrire de sa propre main*. Sans changement aucun : *voici ses propres paroles*. Convenable : *bois propre à la construction*. Apte : *homme propre aux affaires. Nom propre*, v. NOM. *Sens propre*, primitif et naturel, par opposition à *figuré. Mot, expression propre*, qui rend exactement l'idée. *Astron. Mouvement propre*, mouvement réel d'un astre, par opposition à son *mouvement apparent. Propres* ou *biens propres*, biens qui restent particuliers à chaque époux : *les propres de succession*. PROV. : **Qui est propre à tout n'est propre à rien,** il faut avoir une spécialité, sans quoi l'on n'excelle en rien. N. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser. En propre*, en propriété particulière : *avoir une ferme en propre*.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Net, qui n'est point souillé, sali, taché : *habit propre*. ANT. **Sale, malpropre.**

PROPREMENT (*man*) adv. Avec propreté : *manger proprement*. Convenablement : *être mis proprement*. ANT. **Malproprement.**

PROPREMENT (*man*) adv. Précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit*. Dans le sens propre : *mot employé proprement*. En dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite*.

PROPRET, ETTE (*prè, è-te*) adj. Propre, avec une nuance, soit de simplicité, soit de minutie : *vieillard propret*. (On a dit autref. PROPET.)

PROPRETÉ n. f. Qualité de ce qui est exempt de saleté : *les enfants doivent toujours être tenus avec la plus grande propreté*. ANT. **Malpropreté.**

PROPRÉTEUR n. m. (lat. *proprætor*). *Antiq. rom.* Magistrat, généralement ancien préteur, délégué au gouvernement d'une province.

PROPRÉTURE n. f. Dignité, fonction de propréteur, sa durée.

PROPRIÉTAIRE (*tè-re*) n. Personne à qui une chose appartient. Spécialement, celui qui possède un immeuble occupé par un ou plusieurs locataires.

PROPRIÉTÉ n. f. (lat. *proprietas*). Possession en propre, exclusive : *propriété foncière, mobilière*. Chose possédée en propre : *le talent est une propriété précieuse*. Se dit spécialement des immeubles, des biens-fonds : *une propriété plantée d'arbres*. Caractère propre, vertu particulière : *l'élasticité est une propriété des corps. Gramm.* Convenance exacte de l'expression avec la chose à exprimer : *sans propriété dans les termes, point de clarté*.

PROPULSEUR (*pul-seur*) n. et adj. m. *Mécan.* Qui donne un mouvement de propulsion : *l'hélice a remplacé généralement dans les bateaux les roues à palettes comme propulseur*.

PROPULSIF (*pul-sif*), **IVE** adj. Qui produit la propulsion : *roue propulsive*.

PROPULSION (*pul-si-on*) n. f. (lat. *propulsio*). Action de pousser en avant.

PROPYLÉE (*lé*) n. m. (gr. *propulaion* ; de *pro*, devant, et *pulê*, porte). *Antiq. gr.* Porte monumentale. Vestibule d'un temple, d'un palais. Pl. et absol. Entrée monumentale de l'Acropole d'Athènes.

PROQUESTEUR (*kès-teur*) n. m. *Antiq. rom.* Ancien questeur, envoyé en province pour y remplir de nouveau ses fonctions.

PRORATA n. m. invar. (du lat. *pro*, pour, et *rata* [*parte*], la partie fixée). Part proportionnelle : *recevoir son prorata*. Loc. adv. : **Au prorata** ou loc. prépos. : **Au prorata de,** en proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance*.

PROROGATIF, IVE adj. Qui proroge : *acte prorogatif*.

PROROGATION (*si-on*) n. f. Action de proroger. Acte souverain, qui suspend les séances d'une assemblée et en fixe la remise à une date ultérieure.

PROROGER (*jé*) v. a. (lat. *prorogare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il prorogea, nous prorogeons*.) Prolonger le temps pris ou donné, pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet*. Suspendre et fixer à une date ultérieure les séances de : *le président de la République peut proroger la Chambre, avec le consentement du Sénat*.

PROSAÏQUE (*pro-za-i-ke*) adj. Qui appartient à la prose : *la concision prosaïque*. (Peu us.) *Fig.* Qui manque de noblesse, d'idéal : *style prosaïque*.

PROSAÏQUEMENT (*pro-za-i-ke-man*) adv. D'une manière prosaïque : *vivre très prosaïquement*.

PROSAÏSER (*pro-za-i-zé*) v. n. Ecrire en prose. (Peu us.) V. a. Rendre prosaïque : *prosaïser des vers*. Rendre commun, vulgaire : *l'intérêt prosaïse la vie*.

PROSAÏSME (*pro-za-is-me*) n. m. (de *prose*). Manque de poésie dans les vers. Manque de noblesse, d'idéal : *le prosaïsme des affaires*.

PROSATEUR (*pro-za*) n. m. Qui écrit en prose : *Bossuet est le plus grand prosateur du* XVIIe *siècle.*

PROSCENIUM (*pros-sé-ni-om'*) n. m. (gr. *proskénion*). La partie du théâtre des anciens, que nous appelons aujourd'hui *avant-scène.*

PROSCRIPTEUR (*pros-krip*) n. m. Qui proscrit.

PROSCRIPTION (*pros-krip-si-on*) n. f. (lat. *proscriptio*). Mesure violente contre les personnes; bannissement illégal, en temps de guerre ou de troubles civils : *Rome fut désolée par les proscriptions de Sylla et d'Antoine. Fig.* Abolition : *proscription d'un usage.*

PROSCRIRE (*pros-kri-re*) v. a. (lat. *proscribere.* — Se conj. comme *écrire.*) Frapper de proscription : *proscrire un parti, un usage.*

PROSCRIT, **E** (*pros-kri*) n. Frappé de proscription. Adj. Défendu, aboli.

PROSE (*pró-ze*) n. f. (lat. *prosa*). Tout ce qui se dit et s'écrit et qui n'est point vers : *parlons en prose.* Hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : *la prose de la Pentecôte* (*Veni, Sancte Spiritus...*).

PROSECTEUR (*pro-sèk*) n. m. (lat. *prosector*). Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSECTORAT (*sèk-to-ra*) n. m. Fonction de prosecteur.

PROSÉLYTE (*pro-zé*) n. m. (lat. *proselytus*). Autref., pour les Hébreux, païen qui avait embrassé la religion juive. Auj., nouveau converti à une foi religieuse : *les persécutions font toujours des prosélytes. Fig.* Toute personne gagnée à quelque chose : *l'automobilisme fait chaque jour des prosélytes.*

PROSÉLYTISME (*pro-zé-li-tis-me*) n. m. Zèle à faire des prosélytes : *le prosélytisme protestant.*

PROSIMIENS (*pro-si-mi-in*) n. m. pl. Syn. de LÉMURIENS. S. un *prosimien.*

PROSOBRANCHES (*pro-zo*) n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes. S. un *prosobranche.*

PROSODIE (*pro-zo-dî*) n. f. (du gr. *pros*, selon, et *ôdê*, chant). Prononciation des mots, conforme à l'accent et à la quantité. Ensemble des règles relatives à la quantité des voyelles : *la prosodie est la base de la métrique.* Livre qui contient ces règles : *acheter une prosodie. Prosodie musicale*, application des paroles à la musique et de la musique aux paroles.

PROSODIQUE (*pro-zo*) adj. Qui appartient à la prosodie : *faute prosodique.*

PROSOPOPÉE (*pro-zo-po-pé*) n. f. (du gr. *prosôpon*, personne, et *poiein*, faire). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc. : *Platon a fait parler les lois dans une magnifique prosopopée.*

PROSPECT (*pros-pèk*) n. m. (lat. *prospectus*). Vue, aspect. Manière de regarder. (Peu us.)

PROSPECTER (*pros-pèk-té*) v. a. (de *prospect*). Examiner un terrain au point de vue des gîtes minéraux qu'il peut renfermer.

PROSPECTEUR (*pros-pèk*) n. m. Agent chargé de prospecter.

PROSPECTION (*pros-pèk-si-on*) n. f. Action de prospecter.

PROSPECTUS (*pros-pèk-tuss*) n. m. (mot lat. ; de *prospicere*, regarder en avant) Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement, d'une affaire, etc. : *prospectus alléchant.*

PROSPÈRE (*pros-pè-re*) adj. (lat. *prosperus*). Favorable au succès : *destinée prospère.* Favorisé par le succès : *maison prospère.*

PROSPÉRER (*pros-pé-ré*) v. n. (de *prospère.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir du succès. Devenir florissant.

PROSPÉRITÉ (*pros-pé*) n. f. (lat. *prosperitas*). Etat de celui, de ce qui prospère. Evénement heureux : *les grandes prospérités nous aveuglent.*

PROSTATE (*pros-ta-te*) n. f. Corps glanduleux, propre au sexe masculin, qui enveloppe le col vésical et une partie de l'urètre.

PROSTERNATION (*pros-tèr-na-si-on*) n. f. ou **PROSTERNEMENT** (*pros-tèr-ne-man*) n. m. Action de se prosterner. Etat d'une personne prosternée.

PROSTERNER (*pros-tèr-né*) v. a. (du lat. *pro*, devant, et *sternere*, étendre). Etendre à terre, en signe d'adoration, d'humble respect : *le repentir prosterne le coupable.* **Se prosterner** v. pr. Se coucher à terre, se courber jusqu'à terre : *se prosterner devant l'autel. Fig.* Donner des marques de respect très humble : *se prosterner devant les puissants.*

PROSTHÈSE (*pros-tè-ze*) n. f. (gr. *prosthesis*). *Gram.* Addition d'une lettre au commencement d'un mot. Lettre ainsi ajoutée : *é est une prosthèse dans écrire, étude, puisque le latin dit* scribere, studium. *Chir.* Syn. peu usité de PROTHÈSE.

PROSTITUÉE (*pros-ti-tu-é*) n. f. (de *prostituer*). Femme de mauvaise vie.

PROSTITUER (*pros-ti-tu-é*) v. a. (lat. *prostituere*). Avilir, dégrader : *prostituer son talent.*

PROSTITUTION (*pros-ti-tu-si-on*) n. f. (de *prostituer*). Usage dégradant, infâme, qu'on fait d'une personne, d'une chose.

PROSTRATION (*pros-tra-si-on*) n. f. (de *prosté*). Abattement extrême ; accablement.

PROSTRÉ (*pros-tré*), **E** adj. (du lat. *prostratum*, supin de *prosternere*, renverser). Abattu, sans force.

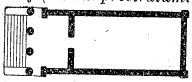

Prostyle.

PROSTYLE (*pros-ti-le*) n. m. (du gr. *pro*, devant, et *stulos*, colonne). *Archit. anc.* Façade d'un temple orné de colonnes sur le devant seulement. Vestibule formé par ces colonnes. Adjectiv. : *temple prostyle.*

PROTAGONISTE (*nis-te*) n. m. (gr. *protagonistês* ; de *prôtos*, premier, et *agôn*, combat). Principal acteur. *Fig.* Promoteur, pionnier, fauteur.

PROTARGOL n. m. Sel d'argent, employé en médecine.

PROTASE (*ta-ze*) n. f. (gr. *protasis*). *Littér. anc.* Exposition d'une pièce de théâtre.

PROTE n. m. (du gr. *prôtos*, premier). Directeur et surveillant des travaux, dans une imprimerie.

PROTÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *protéacée.*

PROTECTEUR, TRICE (*tèk*) n. (lat. *protector, trix*). Personne qui protège. N. m. En Angleterre, chef du gouvernement fondé par Cromwell (en ce sens, prend une majuscule). Adj. Qui sert à protéger : *cuirasse protectrice.* Qui convient à un protecteur : *air protecteur. Econ. pol. Système protecteur*, système économique qui favorise l'industrie indigène en grevant les produits étrangers de droits plus ou moins élevés. ANT. **Oppresseur, tyran.**

PROTECTION (*tèk-si-on*) n. f. (lat. *protectio*). Action de protéger. Appui, secours : *solliciter la protection de quelqu'un. Econ. pol.* Ensemble des mesures que met en vigueur le système protecteur. ANT. **Oppression, tyrannie, hostilité.**

PROTECTIONNISME (*tèk-si-o-nis-me*) n. m. *Econ. polit.* Système protecteur. (V. PROTECTIONNISTE.) ANT. **Libre-échange.**

PROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) adj. Relatif au protectionnisme. N. m. Partisan de ce système. ANT. **Libre-échangiste.** — Les *protectionnistes* sont ceux qui veulent accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur, en frappant de taxes plus ou moins élevées les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ayant pour objet d'augmenter le prix des produits, il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. Au contraire, les *libre-échangistes* sont opposés à toute protection de l'industrie nationale et partisans de la libre concurrence : ils soutiennent que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié à celui du producteur et que la masse de la nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin, par la seule raison que les fabricants du pays ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

PROTECTORAT (*tèk-to-ra*) n. m. Dignité de protecteur. Gouvernement d'un Protecteur, tel que celui de Cromwell en Angleterre, après la mort de Charles Ier. Situation d'un Etat étranger placé sous l'autorité d'un autre Etat, notamment pour tout ce qui concerne ses relations extérieures : *la Tunisie et l'Annam sont placés sous le protectorat de la France.*

PROTÉE (*té*) n. m. Homme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable. (V. *Part. hist.*) *Zool.* Genre d'am-

phibiens, propre aux lacs souterrains de la Carniole et de la Dalmatie. (V. la planche REPTILES.)

PROTÉGÉ, E n. Qui a un protecteur : *les protégés du ministre.*

PROTÉGER (*jé*) v. a. (lat. *protegere.* — Se conj. comme *abréger.*) Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose : *protéger les faibles.* Appuyer, recommander : *protéger un candidat.* Donner des encouragements : *protéger les lettres.* Garantir, défendre : *des forts nombreux protègent Paris.* ANT. **Tyranniser.**

PROTÉIFORME adj. Qui change fréquemment de forme.

PROTÉIQUE (*té-i-ke*) adj. (de *protée*). Qui change souvent de forme. (Se dit de certaines albumines.)

PROTÈLE n. m. Genre de mammifères carnassiers, voisins des hyènes, propres à l'Afrique du Sud.

Protèle.

PROTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être protesté : *effet protestable.*

PROTESTANT (*tès-tan*), **E** n. (de *protester*). Nom général donné aux partisans de la Réforme : *les protestants se liguèrent, à Smalkalde, contre Charles-Quint.* Adjectiv.: *religion protestante.*

PROTESTANTISME (*tès-tan-tis-me*) n. m. Croyance des protestants : *Luther fut le fondateur du protestantisme allemand.* (V. *Part. hist.*) Ensemble des protestants.

PROTESTATAIRE (*tès-ta-tè-re*) n. et adj. Personne qui proteste, qui fait une protestation.

PROTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Déclaration en forme, par laquelle on s'élève contre une chose : *protestation par-devant notaire.* Ecrit qui la contient : *déchirer une protestation.* Promesse, assurance positive : *protestation d'amitié, de dévouement.*

PROTESTER (*tès-té*) v. a. (lat. *protestari*). Assurer fortement, publiquement : *protester à quelqu'un qu'on ne l'abandonnera pas.* Faire un protêt : *protester un billet.* V. n. S'élever, réclamer : *protester contre une injustice. Protester de,* donner l'assurance formelle de : *protester de sa bonne foi.*

PROTÊT (*tè*) n. m. (de *protester*). Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de payement ou d'acceptation, de la part du souscripteur ou du tiré. — L'acte prend le nom de *protêt faute de payement* dans le premier cas, et de *protêt faute d'acceptation* dans le second cas. Le protêt faute de payement, qui est le plus important, doit avoir lieu au plus tard le lendemain du jour de l'échéance, ou le surlendemain si le lendemain est un jour férié. Il y est procédé par le ministère d'un huissier ou d'un notaire. L'acte de protêt contient la copie littérale de l'effet protesté, la sommation de payer faite au débiteur à son domicile, et les motifs de refus articulés par ce dernier.

PROTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *prothesis*). Addition artificielle, qui a pour objet de remplacer un organe enlevé en partie ou en totalité : *prothèse dentaire.* Syn. peu usité : PROSTHÈSE.

PROTHÉTIQUE adj. Qui a rapport à la prothèse.

PROTHORAX (*raks*) n. m. Segment antérieur du thorax des insectes.

PROTOBROMURE n. m. *Chim.* Combinaison d'un corps simple avec le brome, contenant la plus petite quantité possible de brome.

PROTOCARBONÉ, E adj. *Chim.* Qui est combiné avec la première proportion de carbone : *hydrogène protocarboné.*

PROTOCARBURE n. m. *Chim.* Combinaison carbonée au premier degré.

PROTOCARBURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protocarbure.

PROTOCHLORURE (*klo*) n. m. *Chim.* Combinaison chlorée au premier degré.

PROTOCHLORURÉ, E (*klo*) adj. *Chim.* Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOCCACÉES (*ko-ka-sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes. S. une *protococcacée.*

PROTOCOLAIRE (*lè-re*) adj. Conforme au protocole : *civilités protocolaires.*

PROTOCOLE n. m. (gr. *prôtokollon ;* de *prôtos,* premier, et *kolla,* colle). Au moyen âge, étiquette d'archives, puis registre authentique. Formulaire pour dresser des actes publics. Procès-verbal de conférence diplomatique : *dresser un protocole.* Cérémonial usité dans les affaires de diplomatie, les réceptions de souverains, etc. *Fig.* : *le protocole mondain.*

PROTOGYNE adj. (du gr. *prôtos,* premier, et *gunè,* femme). Se dit des fleurs hermaphrodites où la maturation du pistil devance celle des étamines. N. m. Roche acide éruptive, qui constitue le massif du Mont-Blanc.

PROTOIODURE (*to-io*) n. m. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec l'iode : *protoiodure de fer.*

PROTONOTAIRE (*tè-re*) n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'enregistrer les actes pontificaux et d'en surveiller les expéditions.

PROTOPHOSPHORÉ (*fos-fo-ré*), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de protophosphure.

PROTOPHOSPHURE (*fos-fu-re*) n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le phosphore.

PROTOPLASMA (*plas-ma*) ou **PROTOPLASME** (*plas-me*) n. m. Substance qui constitue le corps de la cellule vivante et qui contient généralement une partie différenciée, le *noyau.*

PROTOPLASMIQUE (*plas-mi-ke*) adj. Qui appartient au protoplasma : *la vie protoplasmique.*

PROTOSULFURE (*to-sul*) n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le soufre.

PROTOSYNCELLE (*to-sin-sè-le*) n. m. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Eglise grecque.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, premier type, premier exemplaire. *Fig.* Exemple le plus parfait : *le chien est le prototype de l'amitié.*

PROTOXYDE (*tok-si-dé*) n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : *protoxyde de fer.*

PROTOXYDÉ (*tok-si-dé*), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de protoxyde : *fer protoxydé.*

PROTOZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. (du gr. *prôtos,* primitif, et *zôon,* animal). Embranchement du règne animal, renfermant les plus petites formes qui sont à la limite des règnes végétal et animal. S. un *protozoaire.*

PROTUBÉRANCE n. f. (du lat. *pro,* en avant, et *tuber,* bosse). Saillie : *Gall prétendait reconnaître les aptitudes d'après les protubérances du crâne.* Au fig. : *les montagnes sont les protubérances de l'écorce terrestre.*

PROTUBÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui forme une protubérance.

PROTUTEUR, TRICE n. Personne qui, sans avoir été nommée tuteur ou tutrice, est fondée à administrer les affaires d'un mineur, notamment hors des pays où celui-ci est domicilié.

PROU (anc. fr. *proust*) adv. Beaucoup : *on souffre toujours peu ou prou.* (VX.) *Ni peu ni prou,* en aucune façon.

PROUE n. f. (lat. *prora*). La partie de l'avant d'un navire : *les proues des anciennes galères étaient ornées de sculptures.* ANT. **Poupe.**

PROUESSE (*è-se*) n. f. (de *preux*). Action de courage, de valeur : *les prouesses de Bayard.* Vaillance. *Fig.* Exploit, succès : *les prouesses d'un buveur.*

PROUVABLE adj. Qui peut être prouvé : *assertion prouvable.* ANT. **Improuvable.**

PROUVER (*vé*) v. a. (lat. *probare*). Etablir de façon indéniable la vérité, la réalité de : *les faits prouvent plus que les raisonnements.* Témoigner, marquer : *le dévouement prouve l'affection.* PROV. : **Qui prouve trop ne prouve rien,** une preuve est infirmée par ce fait que, dépassant le but, elle tendrait à établir des choses qui sont certainement fausses.

PROVÉDITEUR n. m. (ital. *provveditore*). Fonctionnaire de l'ancienne république de Venise, chargé d'inspections, de gouvernements, etc.

PROVENANCE n. f. Origine : *marchandises de provenance étrangère.* Marchandise, objet provenu : *les provenances des pays infectés sont soumises à la quarantaine.*

PROVENANT (*nan*), **E** adj. Qui provient.

PROVENÇAL, E, AUX (*van*) adj. et n. De la Provence. N. m. Langue parlée en Provence : *Mistral a écrit son poème de* Mireille *en provençal.* Loc. adv. **A la provençale,** à la manière des Provençaux.

PROVENDE (*van-de*) n. f. (lat. *præbenda*). Provision de vivres. Mélange de grains concassés et de fourrages hachés pour bestiaux, qu'on donne surtout aux moutons.

PROVENIR v. n. (du lat. *pro*, dè, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir.*) Procéder, résulter, venir.

PROVERBE (*vèr-be*) n. m. (lat. *proverbium*). Maxime exprimée en peu de mots et devenue populaire : *les proverbes sont les échos de l'expérience. Passer en proverbe,* devenir proverbe : *beaucoup de vers de Boileau sont passés en proverbes.* Devenir proverbial : *l'avarice d'Harpagon est passée en proverbe.* Petite comédie qui est le développement d'un proverbe : *les proverbes d'Alfred de Musset.*

PROVERBIAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale.* Qui est toujours cité comme type, comme modèle : *la cruauté proverbiale d'Attila.*

PROVERBIALEMENT (*vèr, man*) adv. D'une manière proverbiale. (Peu us.)

PROVIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *providentia ;* de *pro*, avant, et *videre*, voir). *Théol.* Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. Dieu (en ce dernier sens prend une majuscule) : *les décrets de la Providence sont insondables. Fig.* Personne qui veille, qui aide, protège : *la mère est la providence de la famille.*

PROVIDENTIEL, ELLE (*dan-si-èl, è-le*) adj. Qui vient de la Providence : *secours providentiel.* Qui a reçu une mission de la Providence : *c'est un rôle difficile que celui d'homme providentiel.*

PROVIDENTIELLEMENT (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une façon providentielle : *Moïse fut providentiellement sauvé des eaux.*

PROVIGNAGE ou **PROVIGNEMENT** (*man*) n. m. Nom donné plus particulièrement au marcottage de la vigne.

PROVIGNER (*gné*) v. a. (de *provin*). Syn. de MARCOTTER, en parlant plus spécialement de la vigne. V. n. Se multiplier par provins ou par marcottes : *le rosier provigne beaucoup.*

PROVIN n. m. (lat. *propago*). Cep de vigne ou rameau d'arbre fruitier qui a été provigné. La fosse dans laquelle on le couche.

PROVINCE n. f. (lat. *provincia*). Division territoriale, placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central : *les provinces de l'ancienne France.* Les habitants : *pacifier les provinces soulevées.* Etat, pays. Toute la France, en dehors de la capitale : *se fixer en province.* Les habitants des départements : *la province envahit Paris.*

PROVINCIAL, E, AUX adj. Qui est de la province, qui lui appartient : *juges provinciaux.* Qui tient de la province : *accent provincial.* Gauche, défectueux par quelque point : *avoir l'air provincial.* N. Personne de la province. N. m. Supérieur régional de plusieurs maisons du même ordre religieux. *Les Provinciales,* v. *Part. hist.*

PROVINCIALAT (*la*) n. m. Charge de provincial. Sa durée.

PROVINCIALISME (*lis-me*) n. m. Manière de s'exprimer, propre à une province. Etroitesse d'esprit, gaucherie particulière que l'on prête à la province, par opposition à Paris : *le provincialisme est fort intolérant.*

PROVISEUR (*zeur*) n. m. (lat. *provisor*). Chef d'un lycée.

PROVISION (*zi-on*) n. f. (lat. *provisio*). Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé. Faire ses provisions,* ses emplettes de choses nécessaires à la vie. Ce qu'un tribunal adjuge provisoirement, ou qu'un client dépose préalablement : *verser une provision à son avoué.* Syn. de COUVERTURE, en T. de banque. *Par provision,* provisoirement. *Jugement exécutoire par provision,* préalablement.

PROVISIONNEL, ELLE (*vi-zi-o-nèl, è-le*) adj. Qui se fait par provision : *consignation provisionnelle.*

PROVISIONNELLEMENT (*vi-zi-o-nè-le-man*) adv. Au moyen d'une provision. (Peu us.)

PROVISOIRE (*vi-zoi-re*) adj. (lat. *provisorius*). Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de choses : *domicile provisoire. Dr.* Prononcé par provision : *jugement provisoire.* N. m. Ce qui est provisoire : *souvent, le provisoire dure longtemps.*

PROVISOIREMENT (*vi-zoi-re-man*) adv. Par provision. En attendant : *loger provisoirement à l'hôtel.*

PROVISORAT (*vi-zo-ra*) n. m. Fonction de proviseur. Sa durée.

PROVOCANT (*kan*), **E** adj. Qui irrite, excite ou incite : *paroles, allures provocantes.*

PROVOCATEUR, TRICE n. et adj. Qui provoque, qui exprime la provocation : *ton provocateur.*

PROVOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *provocatio*). Action de provoquer. Acte par lequel on provoque : *répondre à une provocation.*

PROVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *provocare*). Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire.* Défier : *François Ier provoqua personnellement Charles-Quint. Absol.* Proposer un duel. Agir de manière à s'attirer des représailles *Fig.* Produire, occasionner : *l'opium provoque le sommeil.*

PROXÈNE (*prok-sè-ne*) n. m. (gr. *proxenos*). *Antiq. gr.* Magistrat ou citoyen qui, dans certaines cités, était chargé de recevoir au nom de l'Etat les ambassadeurs, les hôtes publics et les étrangers de marque.

PROXÉNÈTE (*prok-sè*) n. (du gr. *proxénètès*, courtier). Personne qui fait le honteux métier d'entremetteur.

PROXÉNÉTISME (*prok-sé-né-tis-me*) n. m. Métier de proxénète.

PROXIMITÉ (*prok-si*) n. f. (du lat. *proximu*, voisin). Voisinage. Parenté. Loc. adv. **A proximité** et loc. prép. **A proximité de,** près de.

PROYER (*proi-ié*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Europe.

PRUDE n. f. et adj. (de *prudefemme*, fém. de *prudhomme*). Qui affecte une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la bienséance : *une prude.* Qui marque la pruderie : *air prude.*

PRUDEMMENT (*da-man*) adv. Avec prudence : *s'avancer prudemment.* ANT. **Imprudemment.**

PRUDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *prudentia*). Vertu qui fait prévoir et éviter les fautes et les dangers. PROV. : **La prudence est la mère de la sûreté,** c'est en étant prudent qu'on évite le danger. ANT. **Imprudence.**

PRUDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *prudens*). Qui a de la prudence : *un conseiller prudent.* Conforme à la prudence : *réponse prudente.* ANT. **Imprudent.**

PRUDERIE (*rî*) n. f. Caractère, acte de prude.

PRUD'HOMIE (*do-mî*) n. f. Probité. Grande expérience des affaires. (Vx.)

PRUD'HOMME (*do-me*) n. m. (de *preux*, et *homme*). Homme sage et probe. (Vx.) Au j., membre d'un conseil électif composé par moitié de patrons et d'ouvriers pour juger ou terminer les différends professionnels par voie de conciliation.

PRUDHOMMERIE (*do-me-rî*) n. f. Caractère, langage analogues à ceux de Monsieur Prudhomme. (V. *Part. hist.*)

PRUDHOMMESQUE (*do-mès-ke*) adj. Sentencieusement banal : *conseils prudhommesques.*

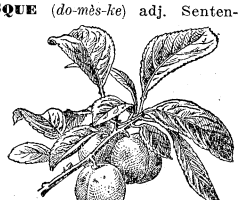

Prunes.

PRUINE n. f. Matière cireuse, qui, sous forme d'une mince couche poudreuse, recouvre les fruits, les champignons, etc. (On dit aussi PRUINOSITÉ.)

PRUNE n. f. (lat. *prunus*). Fruit du prunier : *eau-de-vie de prunes. Pour des prunes,* pour des bagatelles ; pour rien. — On récolte les prunes lorsqu'elles sont complètement mûres. Les principales variétés sont : la *reine-Claude,* la *mirabelle,*

la *prune de Monsieur*, la *prune précoce de Tours*, la *prune d'Agen*, la *quetsche*. etc. (On fait avec ce fruit de la compote, des confitures et de l'eau-de-vie.)

PRUNEAU (*nô*) n. m. Prune séchée au four ou au soleil : *les pruneaux d'Agen, de Tours. Pop.* Projectile.

PRUNELAIE (*lè*) n. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELÉE (*lé*) n. f. Confiture de prunes.

PRUNELLE (*nè-le*) n. f. (dimin. de *prune*). Petite prune sauvage, fruit du prunellier, dont on fait une liqueur estimée dite aussi *prunelle*. Genre de labiées, fréquentes dans les prairies. (On dit aussi BRUNELLE.)

PRUNELLE (*uè-le*) n. f. Ouverture du milieu de l'œil, par laquelle passe la lumière. *Comme la prunelle de ses yeux*, avec grand soin, avec amour.

PRUNELLE (*nè-le*) n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLIER (*nè-li-é*) n. m. Nom d'une espèce de prunier sauvage, qui vient surtout dans les haies : *le prunellier est commun dans le midi de la France.*

PRUNIER (*ni-é*) n. m. Genre de rosacées, surtout cultivées pour leur fruit comestible (*prune*). — Le prunier se plaît partout, sauf dans les endroits trop compacts ou trop humides ; ses fleurs, qui apparaissent avant les feuilles, sont blanches. (V. PRUNE.)

PRURIGINEUX, EUSE (*ji-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du prurigo. Qui cause de la démangeaison : *éruption prurigineuse.*

PRURIGO n. m. (mot lat. ; de *prurire*, démanger). Nom de diverses affections cutanées, caractérisées par des démangeaisons intenses.

PRURIT (*ri* ou *rit*) n. m. (lat. *pruritus ;* de *prurire*, démanger). Démangeaison vive.

PRUSSIATE (*pru-si-a-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide prussique ou *cyanhydrique.*

PRUSSIEN, ENNE (*pru-si-in, è-ne*) adj. et n. De la Prusse : *l'armée prussienne. Cheminée prussienne* ou *à la prussienne* (V. CHEMINÉE). Loc. adv. **A la prussienne,** à la manière des Prussiens, avec une régularité automatique : *faire l'exercice à la prussienne.*

PRUSSIQUE (*pru-si-ke*) adj. n. *Acide prussique*, acide résultant d'une combinaison de cyanogène et d'hydrogène (on dit plutôt : *acide cyanhydrique*). [C'est un poison violent.]

PRYTANE n. m. (gr. *prutanis*). *Antiq. gr.* Principal magistrat, dans beaucoup de cités. Chacun des cinquante sénateurs de la tribu qui, à Athènes, avaient à leur tour le droit de préséance.

PRYTANÉE (*né*) n. m. (gr. *prutaneion*). A Athènes, édifice habité par les prytanes. En France, école militaire de La Flèche. V. ECOLES (*Part. hist.*).

PSALLETTE (*psal-lè-te*) n. f. (du gr. *psalteïn*, faire vibrer les cordes d'un instrument). Maîtrise d'une église. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur.

PSALLIOTE (*psal*) n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par un anneau au sommet du pied. — A ce genre appartiennent les champignons de couche et d'autres espèces comestibles, comme la *boule-de neige ;* mais il ne faut pas confondre ces champignons avec une variété à chapeau blanc de l'amanite bulbeuse, qui est très vénéneuse.

PSALMIQUE adj. (du lat. *psalmus*, psaume). Qui appartient, qui a rapport aux psaumes.

PSALMISTE (*mis-te*) n. m. (lat. *psalmista*). Auteur de psaumes. *Absol.* Le roi David.

PSALMODIE (*dî*) n. f. (du gr. *psalmos*, psaume, et *ôdê*, chant). Manière de chanter, de réciter les psaumes. *Fig.* Manière monotone de débiter, d'écrire.

PSALMODIER (*di-é*) v. a. et n. (Se conj. comme *prier.*) Réciter des psaumes sans inflexion de voix, avec repos marqués. *Fig.* Débiter d'une manière monotone : *psalmodier un arrêt.*

PSALTÉRION n. m. Ancien instrument de musique à cordes, de la forme du tympanon.

PSAUME (*psô-me*) n. m. (gr. *psalmos*). Chacun des cantiques contenus dans la Bible : *les psaumes de David.*

PSAUTIER (*psô-ti-é*) n. m. Recueil des psaumes contenus dans la Bible. Voile de quelques religieuses. Grand chapelet à cinquante grains. *Bouch.* Troisième estomac des ruminants.

PSCHENT (*pskèn't*) n. m. Coiffure des pharaons et des dieux égyptiens.

PSELLION (*psèe-li-on*) n. (mot gr.). *Antiq.* Anneau, bracelet, pour le cou, les bras, les jambes.

PSEUDO, ou devant une voyelle **PSEUD** (du gr. *pseudês*, trompeur) préfixe qui, placé devant un mot, signifie que la qualification exprimée par ce mot est fausse.

PSEUDONYME adj. (du préf. *pseudo*, et du gr. *onuma*, nom). Qui écrit sous un faux nom : *auteur pseudonyme.* Publié sous un faux nom : *ouvrage pseudonyme.* N. m. Nom supposé pris par un auteur, un artiste, etc. : *Voltaire écrivit souvent sous des pseudonymes.* Auteur qui écrit sous un nom supposé : *satire composée par un pseudonyme.*

PSEUDONYMIE (*mî*) n. f. Caractère d'un ouvrage pseudonyme. (Peu us.)

PSI n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec ancien.

PSITT ! interj. Sorte de sifflement bref, pour appeler, attirer l'attention. (On écrit aussi PST ou PS'T, ou S'T.)

PSITTACIDÉS (*psi-ta-si-dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux grimpeurs, comme les perroquets, perruches, etc. S. un *psittacidé.*

PSITTACOSE (*psi-ta-kô-ze*) n. f. (du gr. *psittakos*, perroquet). Maladie des perroquets, causée par un bacille, et qui peut se transmettre à l'homme.

PSOAS (*ass*) n. m. Nom de deux muscles pairs, appliqués antérieurement sur les côtés des vertèbres lombaires. (V. planche HOMME.)

PSOQUE n. m. Genre d'insectes névroptères, vulgairement appelés *poux de bois.*

PSORA ou **PSORE** n. f. (du gr. *psora*, gale). *Méd.* Nom des diverses affections de la peau, accompagnées de pustules ou vésicules.

PSORIASIS (*ziss*) n. m. Affection cutanée, caractérisée par des squames blanchâtres recouvrant des élevures rouges.

PSORIQUE adj. *Méd.* De la nature de la psora.

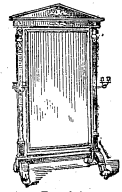
Psyché.

PSYCHÉ (*ché*) n. f. Grande glace mobile sur des tourillons portés par un châssis et qu'on peut incliner à volonté.

PSYCHIÂTRE n. m. (du gr. *psukhê*, âme, et *iatros*, médecin). Médecin des maladies mentales.

PSYCHIQUE (*chi-ke*) adj. (gr. *psuchikos*). Qui a rapport à l'âme : *les phénomènes psychiques.*

PSYCHOGRAPHIE (*ko-gra-fî*) n. f. Histoire ou description de l'âme.

PSYCHOGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychographie.

PSYCHOLOGIE (*ko-lo-jî*) n. f. (du gr. *psukhê*, âme, et *logos*, traité). Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations : *la psychologie de Condillac.*

PSYCHOLOGIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychologie : *fait psychologique. Fam. Moment psychologique*, le moment absolument opportun.

PSYCHOLOGIQUEMENT (*ko, ke-man*) adv. Au point de vue psychologique.

PSYCHOLOGUE (*ko-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYCHOPHYSIOLOGIE (*ko, zi-o-lo-jî*) n. f. Science qui étudie les rapports entre les phénomènes psychologiques et les phénomènes physiologiques.

PSYCHOPOMPE (*ko-pon-pe*) adj. (du gr. *psukhê*, âme, et *pompos*, qui conduit). Conducteur des âmes (épithète d'Hermès, Charon, Apollon, Orphée).

PSYCHOSE (*psi-kô-ze*) n. f. (du gr. *psukhê*, âme). Maladie mentale en général : *la hypémanie est une psychose.*

PSYCHOTHÉRAPIE (*psi-ko, pî*) n. f. (du gr. *psukhê*, âme, et *therapeia*, traitement). Traitement des psychoses.

PSYCHROMÈTRE (*kro*) n. m. (du gr. *psukhros*, froid, et *metron*, mesure). Appareil qui sert à déterminer la proportion de vapeur d'eau dans l'atmosphère.

PSYCHROMÉTRIE (*kro-mé-trî*) n. f. (de *psychromètre*). Détermination de l'état hygrométrique de l'air.

PSYLLE (*psi-le*) n. m. Jongleur, généralement hindou, qui présente des serpents apprivoisés.

PTÉRO (du gr. *pteron*, aile) préfixe qui signifie *aile* ou *nageoire*.

PTÉRODACTYLE (*dak*) n. m. Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.

PTÉROPODES n. m. pl. Classe de mollusques dont le pied est muni d'expansions qui servent de nageoires. S. un *ptéropode*.

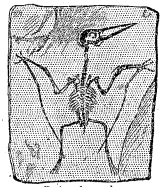
Ptérodactyle.

PTÉRYLE n.f. Surface de la peau des oiseaux, sur laquelle s'insèrent les plumes.

PTOLÉMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient, a rapport à Ptolémaïs ou aux Ptolémées : *l'époque ptolémaïque de l'Egypte*.

PTOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde provenant de la décomposition des matières organiques.

PTOSE (*pto-ze*) n. f. Relâchement des ligaments viscéraux ou des parois abdominales, qui amène la chute des organes.

PTYALINE n. f. Ferment soluble de la salive.

PTYALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *ptualon*, crachat). Salivation abondante.

PUAMMENT (*a-man*) adv. Avec puanteur. *Fig.* Impudemment : *mentir puamment*.

PUANT (*pu-an*), **E** adj. Qui exhale une odeur fétide : *charogne puante*. *Fig.* Honteux, impudent : *un puant mensonge*. *Bêtes puantes*, bêtes qui, comme le renard, le blaireau, etc., exhalent une mauvaise odeur. N. dont la conduite est vile, basse : *c'est un puant*.

PUANTEUR (de *puant*) n. f. Mauvaise odeur.

PUANTISE (*ti-ze*) n. f. Chose puante.

PUBÈRE n. et adj. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *pubertas*). Age où l'on cesse d'être un enfant. Age auquel la loi permet de se marier : *en France, l'âge de puberté est 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons*.

PUBESCENCE (*be-san-se*) n. f. Etat des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. (lat. *pubescens*). Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui appartient au pubis : *la région pubienne*.

PUBIS (*biss*) n. m. Partie antérieure des os iliaques.

PUBLIC, IQUE (*blik, i-ke*) adj. (lat. *publicus*). Qui concerne tout un peuple : *intérêt public*. Commun : *promenades publiques*. Manifeste, connu de tout le monde : *bruit public*. Auquel tout le monde a droit d'assister : *séance publique*. *La chose publique*, l'Etat. *Charges publiques*, impositions. *Droit public*, science qui fait connaître la constitution des Etats, leurs droits, etc. *Fonctionnaire public*, officiel, N. m. Le peuple en général : *avis au public*. Nombre plus ou moins considérable de personnes réunies : *lire un ouvrage devant un public choisi*. **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public*. ANT. **Privé**.

PUBLICAIN (*kin*) n. m. *Antiq. rom.* Fermier des deniers publics. *Fam.* (en mauv, part), financier, homme d'affaires.

PUBLICATION (*si-on*) n. f. Action par laquelle on rend une chose publique : *publications de mariage*. Action de publier, de mettre en vente un ouvrage : *la publication d'un livre*. Ouvrage publié : *acheter des publications illustrées*.

PUBLICISTE (*sis-te*) n. m. Celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, etc. (S'emploie parfois comme syn. de JOURNALISTE.)

PUBLICITÉ n. f. Etat de ce qui est public : *la publicité des débats judiciaires*, Annonce, réclame, etc. : *la publicité coûte cher*.

PUBLIER (*bli-é*) v. a. (lat. *publicare* — Se conj. comme prier.) Rendre public et notoire : *publier une loi*. Vanter, proclamer, divulguer : *publier une nouvelle*. Imprimer pour la vente : *publier un livre*.

PUBLIQUEMENT (*ke-man*) adv. En public.

PUCCINIE (*puk-si-ni*) n. f. Genre de champignons microscopiques, de la famille des uridinées, parasites des végétaux. (V. ROUILLE.)

PUCE n. f. (lat. *pulex, icis*). Genre d'insectes diptères, qui vivent sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. *Avoir la puce à l'oreille*, être inquiet, sur le qui-vive. Adj. invar. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce*.

Puce (très grossie).

PUCELLE (*sè-le*) n. f. (bas lat. *pulicella*). Jeune fille. *La Pucelle d'Orléans*, Jeanne d'Arc.

PUCERON n. m. Terme sous lequel on désigne les insectes hémiptères (aphidiens) qui vivent sur les plantes dont ils pompent les sucs et dont le type est le puceron du rosier. — Les pucerons causent parfois de sérieux dégâts aux plantations sur lesquelles ils s'abattent, comme le phylloxéra par exemple. Pour détruire les pucerons des rosiers, on emploie la fumée du soufre, du tabac ou des jus de tabac qu'on peut se procurer dans les manufactures.

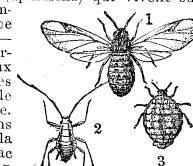

Pucerons : 1. Ailé ; 2. 3. Aptères.

PUCHE n. f. Filet à manche pour pêcher dans le sable (crevettes, etc.).

PUCHEUX (*cheû*) n. m. Grande cuiller en cuivre, dont on se sert dans le raffinage du sucre pour puiser le sirop. On dit aussi PUISOIR.)

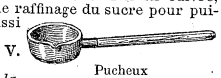
Pucheux

PUDDING n. m. V. POUDING.

PUDDLAGE (*pud-laje*) n. m. Opération qui a pour but d'affiner la fonte pour la transformer en fer ou en acier.

PUDDLER (*pud-lé*) v. a. (de l'angl. *puddle*, gâchis). Soumettre à l'opération du puddlage.

PUDDLEUR (*pud-leur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille au puddlage.

PUDEUR n. f. (lat. *pudor*). Honte honnête, chasteté. Discrétion, retenue, modestie : *candidat qui sollicite sans pudeur ses électeurs*. ANT. **Impudeur.**

PUDIBOND (*bon*), **E** adj. (lat. *pudibundus*). Qui appartient aux personnes pudiques, qui a ou qui marque une pudeur extrême. Substantiv. Personne pudibonde.

PUDIBONDERIE (*rî*) n. f. Caractère des pudibonds. Affectation de pudeur exagérée.

PUDICITÉ n. f. Caractère des personnes pudiques. ANT. **Impudicité.**

PUDIQUE adj. (lat. *pudicus*). Qui a ou qui marque de la pudeur : *geste pudique*. ANT. **Impudique.**

PUDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pudique. ANT. **Impudiquement.**

PUER (*pu-é*) v. n. (lat. *putere*). Sentir très mauvais. V. a. Exhaler désagréablement une odeur de.

PUÉRICULTURE n. f. (du lat. *puer*, enfant, et de *culture*) Ensemble des moyens propres à assurer la procréation, la naissance et le développement d'enfants sains et vigoureux.

PUÉRIL, E adj. (du lat. *puer*, enfant). Qui appartient à l'enfance. *Fig.* Frivole, sans conséquence.

PUÉRILEMENT (*man*) adv. d'une façon puérile.

PUÉRILITÉ n. f. Caractère de ce qui est puéril. Action ou parole puérile, enfantillage.

PUERPÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *puerpera*, femme en couche). Qui est propre aux femmes en couche. *Fièvre puerpérale*, maladie infecticuse qui peut se déclarer à la suite d'un accouchement.

PUFF n. m. Annonce trompeuse. Syn. de POUF.

PUFFISME (*pu-fis-me*) n. m. Art de faire des puffs ou poufs. Réclame éhontée.

PUFFISTE (*pu-fis-te*) n. m. Faiseurs de puffs ou poufs.

PUGILAT (*la*) n. m. (lat. *pugilatus*). Combat à coups de poing, chez les anciens. Auj., rixe à coups de poing.

PUÎNE n. m. Arbrisseau considéré comme mortbois.

PUÎNÉ, E adj. et n. (de *puis*, et *né*). Né après, par rapport à un frère ou à une sœur : *frère puîné* ; *ma puînée*. Personne, en général, née après une autre.

PUIS (*pu-i*) adv. (lat. *postea*). Ensuite, après. **Et puis,** loc. adv. Après cela. D'ailleurs, au reste, de plus.

PUISAGE (*za-je*) n. m. Action de puiser.

PUISARD (*zar*) n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux vannes.

PUISATIER (*za-ti-é*) n. et adj. m. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier.*

PUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de puiser.

PUISER (*zé*) v. a. (de *puits*). Prendre un liquide avec un vase : *puiser de l'eau. Fig.* Emprunter, tirer : *puiser de l'argent dans la bourse de ses amis ; un passage dans un auteur. Puiser aux sources,* consulter les auteurs originaux.

PUISETTE (*zè-te*) n. f. Petit vase à puiser de l'eau.

PUISOIR n. m. Vase ou grande cuiller servant à puiser les liquides.

PUISQUE (*pu-is-ke*) conj. (de *puis,* et *que*). Comme, attendu que, par la raison que : *puisque vous le voulez.* — La voyelle *e* de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une.* Autrefois, on séparait *puis* de *que*, quelquefois, par un mot *puis donc que vous le voulez.*

PUISSAMMENT (*pui-sa-man*) adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire.* Extrêmement : *il est puissamment riche.* ANT. **Impuissamment.**

PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. (de *puissant*). Autorité : *puissance maritale.* Pouvoir de faire : *nous n'avons pas la puissance d'être éternels.* Efficacité : *la puissance d'un remède.* Domination, empire : *le monde ancien passa sous la puissance des Romains.* Force : *la puissance de la foudre. Fig.* Influence : *puissance de la parole, de la beauté.* Etat souverain : *les puissances alliées. Physiq.* Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance. Math. Puissance d'un nombre,* produit de plusieurs facteurs égaux à ce nombre. *Dr. Puissance paternelle,* droit légal des père et mère de surveiller, diriger leurs enfants mineurs, administrer leurs biens, en jouir, etc. Pl. L'un des chœurs des anges. *Les puissances célestes,* Dieu, les saints, les anges. *Puissances des ténèbres, infernales,* les démons. ANT. **Impuissance, faiblesse.**

PUISSANT (*pu-i-san*), **E** adj. (lat. *potens*). Qui a beaucoup de pouvoir : *un souverain puissant.* Qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine.* Riche, haut placé, influent. Nombreux : *Philippe II réunit contre l'Angleterre une puissante flotte.* Gros et gras : *homme puissant.* Substantiv. : *les puissants du jour* N. m. **Le Tout-Puissant,** Dieu. ANT. **Impuissant.**

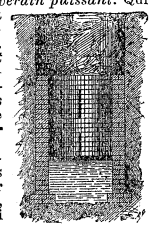

Puits.

PUITS (*pu-i*) n. m. (lat. *puteus*). Trou profond creusé dans le sol, et souvent maçonné, pour en tirer de l'eau. *Puits artésien,* creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante. *Puits de mine, de carrière,* excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. *Fig. Puits de science,* homme très savant. *Mar. Puits à chaînes,* logement spécial affecté aux chaînes, à bord.

PULICAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de composées européennes, qui croissent au bord des eaux.

PULLULATION (*pul-lu-la-si-on*) n. f. Multiplication abondante : *la pullulation des microbes est très rapide.*

PULLULER (*pul-lu-lé*) v. n. (lat. *pullulare*). Se multiplier beaucoup et vite. *Fig.* Etre en grand nombre : *les mauvais livres pullulent.*

PULMONAIRE (*nè-re*) n. f. *Bot.* Syn. de CONSOUDE.

PULMONAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *pulmo, onis,* poumon). Qui appartient au poumon : *veine pulmonaire. Congestion pulmonaire* ou *œdème pulmonaire,* engorgement sanguin du poumon, résultant du froid ou d'un mauvais fonctionnement du cœur.

PULMONIQUE adj. et n. Qui est malade du poumon : *jeune homme pulmonique ; une pulmonique.*

PULPATION (*si-on*) n. f. *Pharm.* Action de réduire en pulpe les substances végétales.

PULPE n. f. (lat. *pulpa*). Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPER (*pè*) v. a. *Pharm.* Réduire en pulpe.

PULPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Formé de pulpe : *tissus pulpeux.* Qui ressemble à la pulpe.

PULPOIR n. m. ou **PULPOIRE** n. f. Spatule large et courbe, servant à pulper.

PULQUE (*ké*) n. m. Boisson fermentée, extraite de l'agave d'Amérique et consommée surtout au Mexique.

PULSATEUR, TRICE adj. (lat. *pulsator, trix*). Qui pousse, produit des battements.

PULSATIF, IVE adj. *Méd.* Qui cause des pulsations : *douleur pulsative.*

PULSATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pulsare,* battre). Battement du pouls : *la fièvre accélère les pulsations. Physiq.* Mouvement de vibration qui se manifeste dans les fluides élastiques.

PULTACÉ, E adj. (du lat. *puls, pultis,* bouillie). Recouvert d'un exsudat qui a la consistance de la bouillie.

PULVÉRIN n. m. (ital. *polverino*). Poudre à canon très fine, qu'on employait pour amorcer les armes à feu portatives. Poire à poudre. (Vx.) Poussière d'eau.

PULVÉRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être réduit en poudre.

PULVÉRISATEUR (*za*), n. m. Instrument au moyen duquel on projette un liquide en gouttelettes excessivement ténues. Syn. VAPORISATEUR.

PULVÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de pulvériser. Son résultat.

PULVÉRISER (*zé*) v. a. (lat. *pulverisare*). Réduire en poudre : *pulvériser du marbre. Par exagér.* Briser en menus morceaux : *wagons qu'un choc a pulvérisés.* Anéantir : *pulvériser l'ennemi.* Faire passer un liquide par le pulvérisateur, pour le réduire en fines gouttelettes : *pulvériser l'eau de violette. Fig.* Détruire, réfuter complètement : *pulvériser une objection.*

PULVÉRISEUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui pulvérise des drogues, etc.

PULVÉRULENCE (*lan-se*) n. f. Etat pulvérulent.

PULVÉRULENT (*lan*), **E** adj. Qui est à l'état de poussière : *substances pulvérulentes.* Chargé de poussière : *arbres pulvérulents.*

Puma.

PUMA n. m. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, vulgairement appelés *couguars.*

PUNA n. f. Mal des montagnes, que l'on ressent particulièrement dans les Andes.

PUNAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *putidus,* puant, et *nasus,* nez). Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE (*nè-ze*) n. f. (de *punais*). Insecte hémiptère plat, qui sent très mauvais. (*Pour détruire les punaises des lits, il faut faire des fumigations de soufre, toutes les ouvertures étant fermées, ou bien badigeonner les boiseries et, en général, les endroits ou peuvent se trouver les insectes, avec une solution de sublimé à 2 p. 1.000.*) Petit clou à tête large, à pointe courte et très fine, employé pour fixer un papier sur la planche à dessin, etc.

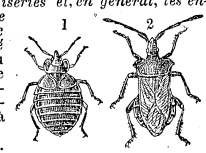

Punaises : 1. Des lits (grossie) ; 2. Des bois.

PUNAISIE (*nè-zi*) n. f. Maladie du punais.

PUNCH (*ponch'*) n. m. (mot angl.). Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients (jus de citron, infusion de thé, sucre, etc.) : *boire du punch.*

PUNI, E adj. Qui a une punition : *un élève puni.* Substantiv. : *les punis de salle de police.* ANT. **Impuni.**

PUNIQUE adj. (lat. *punicus*). Qui concerne les Carthaginois : *médailles puniques. Guerres puniques,* lutte entre Rome et Carthage. (V. *Part. hist.*) *Fig. Foi punique,* mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR v. a. (lat. *punire*). Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute : *punir un coupable.* Servir de châtiment à : *bien des maux punissent l'intempérant.* Mal reconnaître les bienfaits, les services de. ANT. **Récompenser.**

PUNISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qui mérite une punition : *délit punissable.*

PUNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à punir : *les maîtres punisseurs ne sont pas les meilleurs maîtres.*

PUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *punitio*). Action de punir. Châtiment infligé : *punition corporelle.* ANT. **Récompense.**

PUNTARELLE (*pon-ta-rè-le*) Petit fragment de corail, dont on fait des bracelets et des colliers.

PUNTILLERO (*poun'-ti, ll* mll, *é-ro*) n. m. (m. esp.). Celui des toréadors qui achève le taureau d'un coup de « cachetero », si le coup d'« espada » donné par le matador n'a pas tué la bête.

PUPAZZO (*pou-pa-dzo*) n. m. (mot ital.). Marionnette italienne. Pl. des *pupazzi.*

PUPE n. f. Nymphe des diptères et, particulièrement, enveloppe chitineuse d'où sort l'insecte.

PUPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. *Dr.* Qui concerne le pupille : *intérêts pupillaires. Anat.* Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLARITÉ (*pil-la*) n. f. *Dr.* Etat de l'enfant en tutelle. Temps que dure cet état.

PUPILLE (*pi-le*) n. (lat. *pupillus*). Orphelin mineur, placé sous la direction d'un tuteur. Enfant confié à un gouverneur ou adopté par une municipalité, un corps, etc. : *les pupilles de la marine.*

1

PUPILLE (*pi-le*) n. f. (lat. *pupilla*). Prunelle de l'œil : *la pupille se contracte sous l'influence de la lumière.*

PUPITRE n. m. (lat. *pulpitum*). Petit meuble formé d'une ou deux planches inclinées, jointes par le sommet et portées par un ou plusieurs pieds, sur lequel on pose un livre, etc., de la musique, du papier à une hauteur commode (2). Petit meuble ayant le même usage, mais semblable à une boîte sans pied, à couvercle incliné et qui se pose sur une table, un bureau, etc. (1).

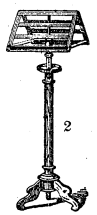

2

Pupitres.

PUPIPARE adj. Se dit des insectes dont les femelles pondent des œufs qui éclosent directement en pupes ou nymphes.

PUPIVORE adj. Se dit des insectes dont les œufs, déposés par les femelles dans les nymphes ou les larves d'autres espèces, donnent naissance à des jeunes qui dévorent leur hôte.

PUPPY (*peu-pé*) n. m. (mo tangl.). Tout jeune chien.

PUR, E adj. (lat. *purus*). Sans mélange : *vin pur.* Non altéré, ni vicié : *air pur. Fig.* : *intention pure.* Correct : *style pur.* Chaste : *jeune fille pure.* Exempt : *pur de tout crime.* Que rien ne trouble : *ciel pur; joie pure.* Loc. adv. : **En pure perte,** sans résultat. ANT. **Impur, vicié.**

PUREAU (*rô*) n. m. Partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE (*ré*) n. f. Sorte de bouillie, faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, des pommes de terre, etc. *Arg.* Gêne, misère : *être dans la purée.*

PUREMENT (*man*) adv. Dans un état de chasteté : *vivre purement.* D'une manière correcte : *écrire purement.* Uniquement : *faire une chose purement par intérêt. Purement et simplement,* sans réserve ni condition. ANT. **Impurement.**

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur, dans tous les sens : *pureté du vin, de l'air; pureté du style; pureté des mœurs.* ANT. **Impureté.**

PURGATIF, IVE adj. Qui purge. N. m. : *l'huile de ricin est un purgatif énergique.*

PURGATION (*si-on*) n. f. Evacuation causée par le moyen d'un purgatif. Remède pris pour se purger.

PURGATOIRE n. m. (lat. *purgatorium*). Lieu ou état de supplice dans lequel les âmes des justes incomplètement purifiées achèvent de purger leurs fautes. *Fig.* Lieu où l'on souffre. *Faire son purgatoire en ce monde,* y être très malheureux.

PURGE n. f. (de *purger*). Remède purgatif : *prendre une purge. Purge légale,* ensemble des formalités dont l'effet est de libérer un immeuble des hypothèques qui le grèvent.

PURGEOIR (*joir*) n. m. Bassin rempli de sable, où l'on reçoit les eaux de source pour les filtrer.

PURGER (*jé*) v. a. (du lat. *purgare*, purifier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il purgea, nous purgeons.*) Traiter au moyen d'un purgatif : *purger un malade.* Dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux.* Délivrer : *purger une mer des pirates.* Débarrasser de taches morales ou intellectuelles : *purgez votre esprit de tout préjugé. Purger les hypothèques,* remplir les formalités nécessaires pour qu'un bien ne soit plus hypothéqué. *Purger sa contumace,* se constituer prisonnier pour se justifier.

PURGEUR n. m. Robinet de purge.

PURIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui purifie.

PURIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui purifie.

PURIFICATION (*si-on*) n. f. Action de purifier; son effet. Cérémonie qui précède l'ablution, à la messe. Fête en l'honneur de la sainte Vierge, qui se célèbre le 2 janvier.

PURIFICATOIRE n. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre non vicié : *purifier l'air.* Purger : *purifier des métaux. Fig.* Débarrasser de souillures morales : *purifiez votre cœur.* ANT. **Contaminer, infecter, souiller.**

PURIFORME adj. *Méd.* Qui ressemble à du pus.

PURIN n. m. (de *purer*). Liquide formé par les urines des animaux, les eaux de pluie, l'excédent de liquide des fumiers, et qui constitue un bon engrais.

PURISME (*ris-me*) n. m. Défaut du puriste : *le purisme nuit souvent à la chaleur du style.*

PURISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, E (*tin, è-ne*) n. (angl. *puritan*). Membre d'une secte de presbytériens rigides, rigoureusement attachés à la lettre des Ecritures, que les Stuarts persécutèrent et dont beaucoup émigrèrent en Amérique : *les puritains d'Ecosse. Fig.* Personne qui affecte une grande rigidité de principes. Adjectiv. : *langage puritain.*

PURITANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des puritains. Rigorisme outré dans les mœurs.

PURON n. m. Petit lait non ai ri et dépouillé de tout caillé.

PUROT (*ro*) n. m. Fosse à purin.

PUROTIN n. m. *Arg.* Celui qui est dans la *purée,* dans la misère.

PURPURA n. m. (mot lat. signif. *pourpre*). Eruption de taches rougeâtres sur la peau.

PURPURIN, E adj. (du lat. *purpura,* pourpre). Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine.*

PURPURINE n. f. Une des matières colorantes contenues dans la garance. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est purulent : *la purulence d'une plaie.*

PURULENT (*lan*), **E** adj. Qui a l'aspect ou la nature du pus. Mêlé de pus; qui produit du pus.

PUS (*pu*) n. m. (mot lat.). Exsudat pathologique, qui constitue une des terminaisons de l'inflammation dans les abcès, phlegmons, etc.

PUSEYISME (*zé-is-me*) n. m. (de *Pusey* n. pr.). Mouvement ritualiste, qui porte vers le catholicisme une fraction de l'Eglise anglicane : *le puseyisme date de la seconde partie du* XIXe *siècle.*

PUSEYISTE (*zé-is-te*) n. Partisan du puseyisme.

PUSILLANIME (*zil-la*) adj. (du lat. *pusillus,* petit, et *animus,* âme). Qui manque de cœur, qui a l'âme faible; timide : *homme pusillanime.* Qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime.* ANT. **Hardi.**

PUSILLANIMEMENT (*zil-la, man*) adv. D'une manière pusillanime; avec pusillanimité. (Peu us.)

PUSILLANIMITÉ (*zil-la*) n. f. Excessive timidité. Manque de courage. ANT. **Hardiesse.**

PUSTULATION (*pus, si-on*) n. f. Production de pustules.

PUSTULE (*pus-tu-le*) n. f. (lat. *pustula*). Petite tumeur inflammatoire, qui suppure à son sommet. *Pustule maligne,* le charbon, chez l'homme.

PUSTULÉ (*pus-tu-lé*), **E** adj. Chargé de pustules : *visage pustulé.*

PUSTULEUX, EUSE (*pus-tu-leû, eu-ze*) adj. Accompagné de pustules : *éruption pustuleuse.*

PUTATIF, IVE adj. (du lat. *putare*, croire). Qui est supposé avoir une existence légale : *mariage putatif. Enfant putatif*, supposé issu de tel ou tel.

PUTIET (*ti-è*) ou **PUTIER** (*ti-é*) n. m. Nom vulgaire du merisier à grappes.

PUTOIS (*toi*) n. m. (du lat. *putidus*, puant). Petit mammifère carnassier, du groupe des belettes : *le furet est une variété de putois.* Sa fourrure : *un manchon de putois.* Espèce de pinceau pour étendre les couleurs sur les poteries.

Putois.

PUTRÉFACTIF, IVE (*fak*) adj. Qui produit la putréfaction : *influences putréfactives.*

PUTRÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Décomposition que subissent les corps organisés, lorsque la vie les a abandonnés : *le froid retarde la putréfaction.* Etat de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIABLE adj. Qui est susceptible de se putréfier : *matière aisément putréfiable.*

PUTRÉFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *putris*, pourri, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Corrompre, pourrir.

PUTRESCENCE (*très-san-se*) n. f. Travail de la putréfaction. (Peu us.)

PUTRESCENT (*très-san*), **E** adj. Atteint de putrescence, de putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ (*très-si*) n. f. Nature de ce qui est putrescible. ANT. **Imputrescibilité.**

PUTRESCIBLE (*très-si-ble*) adj. Sujet à la putréfaction. ANT. **Imputrescible.**

PUTRIDE adj. (lat. *putridus*). Putréfié : *eau putride.* Produit par la putréfaction : *miasmes putrides.* Qui présente les phénomènes de la putréfaction : *fermentation putride.*

PUTRIDITÉ n. f. Etat de ce qui est putride.

PUY n. m. (lat. *podium*). Montagne, éminence, surtout en Auvergne : *le puy de Sancy.*

PUYA (*pu-i-a*) n. m, Genre de broméliacées comprenant des plantes du Chili et du Pérou, à tige épaisse, à feuilles épineuses et dont les fleurs sont groupées en panicules.

PUZZLE n. m. (mot angl.). Jeu de patience, composé d'une infinité de fragments découpés qu'il faut rassembler.

PYCNIDE n. f. Forme sporifère des champignons ascomycètes.

PYCNOCARPE adj. (du gr. *puknos*, épais, et *karpos*, fruit). *Bot.* Qui a des fruits épais, renflés.

PYCNOCÉPHALE adj. *Bot.* Qui a des fleurs rassemblées en gros capitules.

PYÉLITE n. f. (du gr. *puelos*, bassin). Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le bassinet et les calices du rein.

PYGARGUE (*ghar-ghe*) n. m. Sorte d'aigle à queue blanche, appelé aussi *orfraie* et *grand aigle de mer* : *le pygargue atteint 2m,50 d'envergure.*

Pygargue.

PYGMÉE (*pigh-mé*) n. m. (du gr. *pugmê*, coude). Très petit homme, par allusion au peuple mythologique. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYGMÉEN, ENNE (*pigh-mé-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Pygmées, à une personne de petite taille. *Fig.* Mesquin, peu important : *entreprise pygméenne.*

PYJAMA (mot hindou) n. m. Pantalon léger, large et flottant, porté en Hindoustan par les deux sexes. Vêtement d'intérieur, ample et léger, composé d'un veston et d'un pantalon qu'une cordelière serre à la taille.

PYLÔNE n. m. (du gr. *pulôn*, portail). Construction massive, à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien. Charpente en forme de tour, élevée provisoirement pour une opération quelconque ; motif décoratif en forme de piliers quadrangulaires placés de chaque côté d'une entrée : *les pylônes du pont Alexandre-III, à Paris, sont du plus bel effet.*

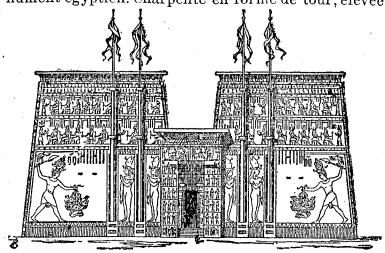

Pylône du temple d'Edfou, en Egypte. (Restitution.)

PYLÔNIQUE adj. Qui a rapport aux pylônes.

PYLORE n. m. (du gr. *pulé*, porte, et *ôra*, garde). Orifice inférieur de l'estomac, qui le fait communiquer avec le duodénum.

PYLORIQUE adj. Qui a rapport au pylore : *orifice pylorique*

PYOGÉNE adj. (du gr. *puon*, pus, et *genos*, origine). Qui fait suppurer.

PYORRHÉE (*o-ré*) n. f. Ecoulement de pus

PYRACANTHE n. f. Plante qu'on nomme aussi *buisson ardent.*

PYRALE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont les chenilles attaquent la vigne.

PYRAMIDAL, E, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide. *Fam.* Etonnant par la grandeur ou l'importance : *succès pyramidal.*

PYRAMIDALEMENT (*man*) adv. En forme de pyramide : *colonne qui s'élève pyramidalement.*

PYRAMIDE n. f. (gr. *puramis, idos*). Solide qui a pour base un polygone quelconque et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé « sommet de la pyramide ». *Pyramide régulière*, celle qui a pour base un polygone régulier et dont la hauteur tombe au centre de la base. (La distance du sommet à l'un des côtés de la base est appelée « apothème »). *Pyramide quelconque*, celle qui n'est pas régulière. *Tronc de pyramide*, v. TRONC. Grand monument ayant la forme d'une pyramide : *les pyramides d'Egypte.* (V. *Part. hist.*) Entassement d'objets, ou objet ayant une base large et un sommet pointu : *une pyramide de fruits ; la sombre pyramide du pin.* — On obtient l'aire latérale d'une pyramide régulière en multipliant le périmètre de sa base par la moitié de son apothème. Le volume d'une pyramide s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur et en divisant le produit par 3.

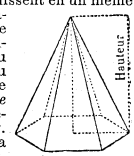

Pyramide hexagonale régulière.

PYRAMIDER (*dé*) v. n. Être disposé en pyramide. *Fig.* Se pavaner ; faire valoir ses avantages.

PYRAMIDON n. m. Petite pyramide, qui termine un obélisque. *Thérap.* Analgésique employé comme succédané de l'antipyrine.

PYRÉNÉEN, ENNE (*né-in, è-ne*) adj. et n. Des Pyrénées : *les montagnards pyrénéens.*

PYRÉNÉITE n. f. Grenat noir des Pyrénées.

PYRÉNOMYCÈTES n. m. pl. Famille de champignons, qui vivent habituellement sur les débris végétaux. S. un *pyrénomycète.*

PYRÈTHRE n. m. *Bot.* Genre de composées, dont les capitules, séchés et pulvérisés, fournissent une poudre insecticide.

PYREXIE (*rèk-si*) n. f. (du gr. *purexis*, accès de fièvre). Etat fébrile infectieux.

PYRIDINE n. f. Base organique, qui se produit dans la distillation sèche des os et qu'on emploie en médecine.

PYRIQUE adj. (du gr. *pur*, feu). Qui a rapport au feu, aux feux d'artifice.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal ; *des pyrites de cuivre.*

PYRITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature de la pyrite.

PYROGALLATE (*gha-la-te*) n. m. Sel de l'acide pyrogallique.

PYROGALLIQUE (*gha-li-ke*) adj. Se dit improprement d'un phénol obtenu par la distillation sèche de l'acide gallique, d'un emploi fréquent comme révélateur photographique, et dont la véritable appellation est *pyrogallol* n. m.

PYROGRAPHIQUE adj. Se dit de l'empreinte laissée par la combustion de la poudre sur un papier réactif.

PYROGRAVURE n. f. Décoration du bois à l'aide d'une pointe métallique portée au rouge vif.

PYROLE n. f. Genre de dicotylédones gamopétales, renfermant des plantes herbacées des régions tempérées.

Pyrole.

PYROLIGNEUX (*gneû*) adj. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et du lat. *lignum*, bois). *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par la distillation du bois.

PYROMÈTRE n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures très élevées : *pyromètre à cadran.*

PYROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *pyromètre*). Art d'évaluer les hautes températures.

PYROMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la pyrométrie.

PYROPE n. m. Alliage d'une partie d'or et de quatre parties de cuivre, en usage chez les anciens

PYROPHORE n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *phoros*, qui porte). Composition chimique, que le seul contact de l'air suffit à enflammer.

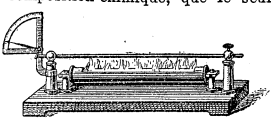

Pyromètre à cadran.

PYROPHORIQUE adj. *Chim.* Qui s'enflamme spontanément à l'air.

PYRO-PHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide pyrophosphorique.

PYROPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en chauffant l'acide phosphorique.

PYROSCAPHE (*ros-kafe*) n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *skaphos*, bateau). Premier nom du bateau à vapeur.

PYROSCOPE (*ros-kope*) n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

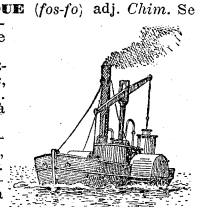

Pyroscaphe.

PYROSIS (*ziss*) n. m. (du gr. *purôsis*, brûlure). Douleur brûlante, remontant le long de l'œsophage, depuis l'épigastre jusqu'au pharynx, symptôme de dyspepsie.

PYROTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *pur, puros*, feu, et *tekhnê*, art). Art de préparer les pièces d'artifice : *école de pyrotechnie.*

PYROTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport, appartient à la pyrotechnie.

PYROTIQUE adj. Qui cautérise.

PYROXÈNE (*rok-sè-ne*) n. m. Minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYROXYLE (*rok-si-le*) n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *xulon*, bois). Produit résultant de l'action de l'acide azotique sur une matière cellulosique (bois, papier, etc.) : *le coton-poudre est un pyroxyle.*

PYROXYLÉ (*rok-si*), **E** adj. Se dit des poudres à base de cellulose.

PYROXYLINE (*rok-si*) n. f. Syn. de COTON-POUDRE.

PYRRHIQUE (*pir-ri-ke*) n. et adj. f. (de *Pyrrhikhos*, à qui l'on en attribue l'invention). *Antiq. gr.* Se disait d'une danse militaire exécutée en armes.

PYRRHONIEN, ENNE (*pir-ro-ni-in, è-ne*) n. Sceptique de l'école de Pyrrhon, qui doute ou affecte de douter de tout. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *indifférence pyrrhonienne.*

PYRRHONISME (*pir-ro-nis-me*) n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon. Habitude, affectation de douter ou de paraître douter de tout.

PYRROL (*pir-rol*) n. m. Substance extraite du goudron de houille.

PYTHAGORICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne.* (V. MÉTEMPSYCOSE.)

PYTHAGORIQUE adj. Qui appartient à Pythagore, à son école ou à ses doctrines.

PYTHAGORISER (*zé*) v. n. Suivre la doctrine de Pythagore.

PYTHAGORISME (*ris-me*) n. m. Doctrine de Pythagore.

PYTHIE (*tî*) n. f. (gr. *puthia*). Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes : *la pythie rendait ses oracles sur un trépied.* (V. ORACLE.)

PYTHIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la pythie. *Apollon Pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python (en ce sens, prend une majuscule).

PYTHIQUES ou **PYTHIENS** (*ti-in*) adj. m. pl. *Antiq. gr. Jeux pythiques*, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

Python.

PYTHON n. m. Genre de reptiles ophidiens non venimeux, qui habitent les régions chaudes de l'ancien monde. — Les pythons sont les géants des serpents ; certains atteignent jusqu'à 8 et 10 mètres de long, avec 0m80 de circonférence. Leur force musculaire en fait de redoutables adversaires ; ils tuent leur proie en la broyant entre leurs anneaux.

PYTHONISSE (*ni-se*) n. f. (lat. *pythonissa*). *Antiq* Femme douée du don de prophétie : *la pythonisse d'Endor.* (V. ORACLE.) Auj., femme qui fait métier de prédire l'avenir.

PYTTO n. m. Sorte de bière au maïs, que l'on consomme au Brésil.

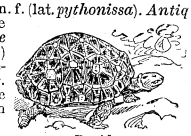

Pyxide.

PYXIDE (*pik-si-de*) n. f. Genre de reptiles chéloniens, comprenant de petites tortues de Madagascar. *Bot.* Sorte de capsule dont la partie supérieure se soulève comme un couvercle (fruit du mouron, du pourpier, etc.).

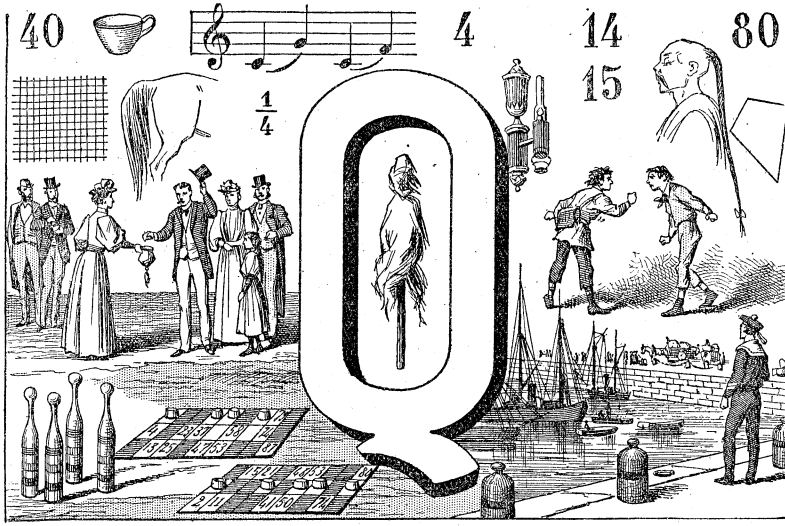

Q n. m. (*ku* ou *ke*). Dix-septième lettre de l'alphabet et la treizième des consonnes, ayant la même valeur que le *k* : *un* Q *majuscule ; des* q *minuscules*.

QUADR, QUADRI et **QUADRU** préf. qui signifie *quatre* (dérivé du lat. *quadrus*, divisé en quatre).

QUADRAGÉNAIRE (*kou-a, né-re*) adj. (lat. *quadragenarius*). Qui contient quarante unités : *nombre quadragénaire*. Qui est âgé de quarante ans. Substantiv. : *un, une quadragénaire*.

QUADRAGÉSIMAL, E, AUX (*kou-a, zi*) adj. Qui appartient au carême : *jeûne quadragésimal*.

QUADRAGÉSIME (*kou-a, zi-me*) n. f. (du lat. *quadragesimus*, quarantième). Carême, qui contient quarante jours de jeûne. *Dimanche de la Quadragésime* et, par abrév., *la Quadragésime*, premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE (*kou-a, ghu-lè-re*) adj. (du préf. *quadr*, et du lat. *angulus*, angle). Qui a quatre angles. *Figure quadrangulaire*, dont la base a quatre angles : *pyramide quadrangulaire*.

QUADRANGULAIREMENT (*kou-a, ghu-lè-re-man*) adv. D'une façon quadrangulaire. (Peu us.)

QUADRANT (*kou-a-dran*) n. m. Quart de la circonférence du cercle : *le vent a tourné d'un quadrant*.

QUADRAT n. m. V. CADRAT.

QUADRATIN n. m. V. CADRATIN.

QUADRATIQUE (*kou-a*) adj. (du lat. *quadratus*, carré). Qui est relatif au carré. Qui est carré ou de forme à peu près carrée : *cristal à faces quadratiques*.

QUADRATRICE (*kou-a*) n. f. Courbe inventée par les anciens, pour obtenir la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE (*kou-a*) n. f. (du lat. *quadratura*, carré). *Géom.* Réduction d'une figure quelconque en un carré équivalent. *Quadrature du cercle*, réduction d'un cercle en un carré équivalent (ce qui est un problème insoluble). *Chercher la quadrature du cercle*, poursuivre une entreprise foncièrement chimérique. *Astr.* Situation de deux astres éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle. *Quadrature d'une courbe*, expression analytique de l'aire qu'elle limite.

QUADRICOLORE (*kou-a*) adj. *Hist. nat.* Qui offre quatre couleurs différentes.

QUADRICORNE (*kou-a*) adj. *Bot.* Se dit des anthères terminées par quatre cornes.

QUADRICYCLE (*kou-a*) n. m. Vélocipède à quatre roues, généralement actionné par un moteur.

QUADRIENNAL (*kou-a-dri-èn-nal*), **E, AUX** adj. Qui dure quatre ans. Qui revient tous les quatre ans : *les jeux Olympiques étaient quadriennaux*.

QUADRIFIDE (*kou-a*) adj. (lat. *quadrifidus*). Qui a quatre divisions : *calice quadrifide*.

QUADRIFOLIÉ, E (*kou-a*) adj. Qui a des feuilles disposées par groupes de quatre.

QUADRIGE (*kou-a*) n. m. (lat. *quadriga*). Char attelé de quatre chevaux de front : *les triomphateurs romains faisaient leur entrée sur un quadrige attelé de chevaux blancs*.

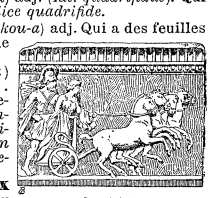
Quadrige.

QUADRIJUMEAUX (*kou-a, mô*) adj. m. pl. (du préf. *quadri*, et de *jumeaux*). *Tubercules quadrijumeaux*, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

QUADRILATÉRAL, E, AUX (*kou-a*) adj. Qui a quatre côtés.

QUADRILATÈRE (*kou-a*) adj. (du préf. *quadri*, et du lat. *latus, eris*, côté). Qui a quatre côtés : *autel quadrilatère*. N. m. *Géom.* Polygone à quatre côtés.

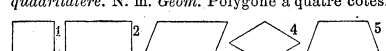

Quadrilatères : 1. Carré ; 2. Rectangle ; 3. Parallélogramme ; 4. Losange ; 5. Trapèze.

Toute position stratégique appuyée sur quatre points fortifiés : *le quadrilatère vénitien comprenait les places de Vérone, Legnago, Peschiera et Mantoue*.

QUADRILLAGE (*ka-dri, ll* mll.) n. m. Disposition en carrés contigus : *le quadrillage d'une étoffe*.

QUADRILLE (*ka-dri, ll* mll.) n. f. (espagn. *cuadrilla*). Troupe de cavaliers dans un carrousel, de toréadors dans une course, etc. N. m. Réunion de couples en nombre pair, de danseurs exécutant des contredanses. Série de figures qu'un quadrille exécute sans interruption : *il y a cinq figures dans le quadrille. Quadrille français, quadrille américain, quadrille des lanciers*, musique sur laquelle ces figures s'exécutent.

QUADRILLE (*ka-dri, ll* mll.) n. m. (espagn. *cuartillo*). Jeu de cartes qui se joue à quatre. Syn. JEU DE MÉDIATEUR.

QUADRILLÉ (*ka-dri, ll* mll., *é*), **E** adj. (de *quadriller*). Disposé en carreaux : *étoffe quadrillée*.

QUADRILLER (*ka-dri, ll* mll., *é*) v. a. Couvrir de lignes droites se coupant de façon à former des carrés : *quadriller du papier*.

QUADRILOBÉ, E (*kou-a*) adj. *Bot.* Qui a quatre lobes : *feuille quadrilobée*.

QUADRILOCULAIRE (*kou-a, lè-re*) adj. *Bot.* Qui présente quatre loges.

QUADRIPÉTALE (*kou-a*) adj. *Bot.* Qui a quatre pétales : *fleur quadripétale*.

QUADRIRÈME (*kou-a*) n. f. (lat. *quadriremis*). *Antiq.* Navire à quatre rangs de rameurs, ou quatre rameurs par aviron.

QUADRISYLLABE (*kou-a-dri-sil*) n. m. Mot de quatre syllabes. (Ex. : *république, analyse.*)

QUADRISYLLABIQUE (*kou-a-dri-sil*) adj. Composé de quatre syllabes : *vers quadrisyllabique*.

QUADRIVALVE (*kou-a*) adj. Qui a quatre valves : *fruit quadrivalve*.

QUADRIVIUM (*kou-a-dri-vi-om'*) n. m. (en lat. *les quatre voies*). Au moyen âge, division des arts libéraux qui contenait les quatre arts mathématiques (arithmétique, musique, géométrie, et astronomie) : *le quadrivium formait l'étage supérieur de la science.*

QUADRUMANE (*kou-a*) n. et adj. (du préf. *quadru*, et du lat. *manus*, main). Animal qui a quatre mains : *les singes sont quadrumanes.* N. m. pl. Ancienne division des mammifères remplacée par l'ordre des primates actuels et qui comprenait les singes : *les quadrumanes sont, parmi les mammifères, les plus rapprochés de l'homme.* S. un *quadrumane*.

QUADRUPÈDE (*kou-a*) n. m. (du préf. *quadru*, et du lat. *pes, pedis*, pied). Tout animal qui a quatre pieds. Adj. ctiv. : *les animaux quadrupèdes.*

QUADRUPLE (*kou-a*) adj. (lat. *quadruplus*). Qui est quatre fois aussi grand : *récolte quadruple de la précédente.* N. m. Nombre quatre fois aussi grand : *payer le quadruple d'une amende ; 20 est le quadruple de 5.* Double pistole d'Espagne. Pièce d'or fabriquée en France sous Louis XIII et valant 30 livres.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) n. m. Action de quadrupler.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) adv. D'une manière quadruple.

QUADRUPLER (*kou-a-dru-plé*) v. a. Rendre quatre fois aussi grand : *quadrupler une somme.* V. n. Devenir quatre fois aussi grand : *fortune qui a quadruplé ; son bien a quadruplé.*

QUADRUPLETTE (*kou-a-dru-plè-te*) n. f. Bicyclette à quatre places, usitée principalement pour l'entraînement.

QUADRUPLEX (*kou-a-dru-plèks*) n. m. Système de transmission télégraphique, permettant d'expédier en même temps quatre dépêches distinctes.

QUADRUPLICATION (*kou-a, si-on*) n. f. Action de quadrupler. (Peu us.)

QUAI (*kè*) n. m. (celt. *cai*). Construction élevée le long d'un cours d'eau, pour empêcher les débordements. Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises : *aborder à quai.* Voie publique, entre l'eau et les maisons. Trottoir ou plate-forme qui règne dans les gares, le long des voies.

QUAICHE (*kè-che*) n. f. (angl. *ketch*). Petite embarcation à un pont, en usage dans les mers du nord.

QUAKER (*kou-a-kèr*) **QUAKRE** (*kou-a-kre*) n. m. (en angl. *trembleur*). Membre d'une secte religieuse, répandue principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. (Fém. QUAKERESSE.) [V. *Part. hist.*]

QUAKERISME (*kou-a-ke-ris-me*) n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui peut être qualifié : *conduite difficilement qualifiable.* ANT. **Inqualifiable.**

QUALIFICATEUR (*ka*) n. m. Théologien chargé de relever les crimes ou délits justiciables des tribunaux ecclésiastiques.

QUALIFICATIF, IVE (*ka*) adj. Qui qualifie : *adjectif qualificatif.* N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être : *qualificatif injurieux.* — L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Il se met au pluriel s'il qualifie plusieurs noms : *l'âne et le mulet sont têtus ; la poule et l'alouette sont matinales.* S'il qualifie des noms de différents genres, il se met au masculin pluriel : *la biche et le cerf sont légers.*

QUALIFICATION (*ka, si-on*) n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFICATIVEMENT (*ka, man*) adv. D'une manière qualificative ; comme qualificatif. (Peu us.)

QUALIFIÉ, E (*ka*) adj. Qui a la qualité nécessaire pour : *vous n'êtes pas qualifié pour m'adresser des reproches. Personne qualifiée*, personne noble et, *par ext.*, personne d'un grand mérite, d'une grande influence. *Vol qualifié*, commis avec circonstances aggravantes, comme l'effraction, l'escalade, etc. (Son opposé est VOL SIMPLE.)

QUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. a. (du lat. *qualis*, quel, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Exprimer la qualité de, attribuer une qualité, un titre à : *la loi qualifie d'assassinat le meurtre avec préméditation.*

QUALITATIF, IVE (*ka*) adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets. *Chim. Analyse qualitative*, celle qui recherche la nature des éléments entrant dans un corps composé.

QUALITATIVEMENT (*ka, man*) adv. Au point de vue de la qualité.

QUALITÉ (*ka*) n. f. (lat. *qualitas*). Ce qui fait qu'une chose est telle ; propriété : *l'étendue est la qualité essentielle des corps.* Excellence en quelque chose : *vin qui a de la qualité.* Talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualités.* Noblesse : *homme de qualité.* Titre : *prendre la qualité de prince.* **En qualité de** loc. prép. Comme, à titre de : *en qualité de parent.*

QUAND (*kan* adv. (lat. *quando*). A quelle époque : *quand partez-vous ?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux.* Encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïriez.*

QUANQUAM (*kou-an-kou-am'*) n. m. (mot lat. signifiant *quoique*). Discours latin, qu'on prononçait autrefois à l'ouverture d'une thèse.

QUANT (*kan*), **E** adj. (lat. *quantus*). Combien grand. (Usité aujourd'hui seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.)

QUANT À (*kan-ta*) loc. prép. (lat. *quantum*). A l'égard de, pour ce qui est de : *quant à moi ; quant au départ, je n'y songe pas.*

QUANT-À-MOI, QUANT-À-SOI n. m. *Fam.* Réserve affectée : *tenir son quant-à-moi, son quant-à-soi ; se tenir sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi.*

QUANTIÈME (*kan*) adj. A quelle ordre numérique : *le quantième êtes-vous de votre compagnie ?* (Vx.) N. m. *Le quantième du mois*, le chiffre qui distingue chaque jour.

QUANTITATIF, IVE (*kan*) adj. Qui a rapport à la quantité. *Chim. Analyse quantitative*, celle qui recherche le dosage des éléments d'un corps composé.

QUANTITATIVEMENT (*kan, man*) adv. Au point de vue de la quantité : *analyser quantitativement une substance.*

QUANTITÉ (*kan*) n. f. (lat. *quantitas*). Qualité de ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. Un certain nombre, un grand nombre : *quantité de gens disent...* Durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe. *Quantité électrique*, valeur égale au produit de l'intensité par le tempsconsidéré.

Quarantaine.

QUANTUM (*kou-an-tom'*) n. m. Mot latin qu'on emploie pour désigner une quantité, une somme qu'on ne précise pas : *le tribunal fixera le quantum des dommages-intérêts à allouer.*

QUARANTAINE (*ka-ran-tè-ne*) n. f. Nombre de quarante ou environ : *une quarantaine de francs.* Age de quarante ans : *avoir la quarantaine.* Carême, qui comprend quarante jours de jeûne : *la sainte quarantaine.* Séjour plus ou moins long (il était jadis de 40 jours, d'où son nom) que doivent faire, dans un lieu isolé, les

personnes et les marchandises importées d'un pays infecté de la peste ou d'une maladie infectieuse, ou soupçonné de l'être. Variété de girofléе blanche ou rouge et de pomme de terre. *Quarantaine le roi*, trêve de quarante jours, édictée par Philippe Auguste, pendant laquelle l'offensé ne pouvait venger une injure.

QUARANTE (*ka*) adj. num. (lat. *quadraginta*). Nombre composé de quatre fois dix. Quarantième : *page quarante*. N. m. Le nombre quarante : *avoir un quarante d'atout*. *Les Quarante*, les quarante membres de l'Académie française. (Dites : *quarante et un, quarante-deux*, etc.)

QUARANTENAIRE (*ka, nè-re*) adj. Qui dure quarante ans : *période quarantenaire*. *Mar.* Qui a rapport à une quarantaine sanitaire : *mesures quarantenaires*.

QUARANTENIER (*ni-é*) n. m. Cordage à trois torons.

QUARANTIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quarante. N. : *être le, la quarantième*. N. m. La quarantième partie d'un tout.

QUARDERONNER (*kar-de-ro-né*) v. a. Arrondir sur l'angle par un quart de rond.

QUARRÉ, QUARRÉMENT, QUARRER, v. CARRÉ, etc.

QUART (*kar*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième). La quatrième partie d'une unité : *trois est le quart de douze. Trois quarts*, grande partie, presque totalité : *être aux trois quarts ivre*. *Mar.* Service de veille à bord, de quatre heures consécutives : *être de quart* ; *faire son quart*. Petit tonneau de contenance variable. Petit gobelet de fer-blanc, contenant environ un quart de litre. *Arch. Quart de rond*, moulure qui a 90°. (V. MOULURE.) *Astr. Quart de cercle*, instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes. *Quart d'heure*, quatrième partie d'une heure, ou quinze minutes. *Pour le quart d'heure*, pour l'instant. *Passer un mauvais quart d'heure*, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. **Le quart d'heure de Rabelais,** le moment où il faut payer son écot et, *par ext.*, tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des *quarts d'heure*. — Le *quart d'heure de Rabelais* est une allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets, sur lesquels il avait mis pour étiquettes : *poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le Dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François Ier, qui en rit beaucoup et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUART(*kar*), **E** adj. (lat. *quartus*). Quatrième. (Vx.) *Fièvre quarte*, qui revient tous les quatre jours. (On dit aussi QUARTAINE.)

QUARTAGER (*kar-ta-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il quartagea, nous quartageons*.) Donner un quatrième labour : *quartager un champ*. (Peu us.)

QUARTANIER (*kar-ta-ni-é*) n. m. Sanglier de quatre ans.

QUARTAUT (*kar-tó*) n. m. Ancienne mesure de capacité, qui valait 72 pintes (environ 70 l.). Aujourd'hui, petit fût de contenance variable (57 à 137 l.) suivant les régions où il est employé.

QUARTE (*kar-te*) adj. f. V. QUART (adj.).

QUARTE (*kar-te*) n. f. (de *quart*). Ancienne mesure de liquide, contenant deux pintes. *Mathém.* La soixantième partie de la tierce. *Musiq.* Intervalle de quatre degrés : *la quarte est le quatrième degré de l'échelle diatonique. Escr.* Nom de l'une des deux lignes hautes et de l'une des huit parades simples : *parer quarte*. (V. la planche ESCRIME.)

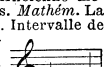

Quarte.

QUARTEFEUILLE (*kar, ll* mll.) n. f. *Blas.* Meuble héraldique, qui est une sorte de fleuron à quatre feuilles pointues.

QUARTELETTE (*kar-te-lè-te*) n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans le midi de la France. Espèce d'ardoise.

QUARTENIER (*kar-te-ni-é*) n. m. (de *quartier*). Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON (*kar*) n. m. (de *quartier*). Le quart d'un cent ou vingt-cinq : *un quarteron de noix*. Anciennem., quatrième partie de la livre.

QUARTERON, ONNE (*kar, o-ne*) n. (espagn. *cuarteron*). Métis possédant un quart de sang d'une race et trois quarts de sang de l'autre race (le plus souvent, en parlant d'individus issus du croisement des blancs et des mulâtres).

QUARTETTO (*kou-ar-tè-to*) n. m. (mot ital., dimin. de *quarto*, quatre). Petit quatuor.

QUARTIDI (*kou-ar*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième, et *dies*, jour). Quatrième jour de la décade républicaine, en France.

QUARTIER (*kar-ti-é*) n. m. (de *quart*). Quatrième partie de certaines choses : *quartier de pomme. Par ext.*, toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : *un quartier de terre, de roche, de pain. Quartier de pierre*, gros morceau de pierre de taille. *Mettre en quartiers*, mettre en pièces. Chacune des régions administratives dans lesquelles une ville est divisée : *les quartiers populeux de Paris*. Région que l'on habite dans une ville. Se dit de deux phases de la lune, pendant lesquelles on n'aperçoit que le quart de ce satellite : *premier quartier*. (V. LUNE.) Chaque degré de descendance, dans une famille noble : *compter seize quartiers de noblesse*. Chacun des quatre termes auxquels on paye par portion une redevance annuelle : *on doit à cet ancien militaire deux quartiers de sa pension*. Bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon. Chacune des parties d'une selle sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. *Blas.* Quatrième partie de l'écu écartelé. Grâce de la vie accordée aux vaincus : *faire quartier à des fuyards*. Chacune des divisions d'un lycée ou d'un collège. Tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison (caserne), soit en campagne (cantonnement). **Quartier général,** lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major. **Quartier d'hiver,** lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes. Durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MAÎTRE (*kar-ti-é-mè-tre*) n. m. *Mar.* Premier grade au-dessus de celui de matelot : *le quartier-maître est assimilé au caporal et au brigadier*. Pl. des *quartiers-maîtres*.

QUARTIER-MESTRE (*kar-ti-é-mès-tre*) n. m. Ancien nom du maréchal des logis d'un régiment de cavalerie. Pl. des *quartiers-mestres*.

QUARTO adv. Quatrièmement. N. m. V. IN-QUARTO.

QUARTZ (*kou-arts*) n. m. (allem. *quarz*). Nom

Cristaux de quartz (formes diverses).

donné à diverses variétés de silices plus ou moins pures : *le quartz est souvent appelé* cristal de roche.

QUARTZEUX, EUSE (*kou-ar-tzeû, eu-ze*) adj. De la nature du quartz : *sables quartzeux*.

QUARTZIFÈRE (*kou-ar-tzi*) adj. Qui contient du quartz : *roche quartzifère*.

QUASI (*ka-zi*) n. m. Morceau de la cuisse d'un veau ou d'un bœuf, situé au-dessous du gîte à la noix : *un quasi de veau*.

QUASI (*ka-zi*) ou **QUASIMENT** (*ka-zi-man*) adv. (du lat. *quasi*, à peu près). Presque. — Se joint à un adj. ou à un nom ; mais, dans ce dernier cas, il prend un trait d'union.

QUASI-CONTRAT (*ka-zi-kon-tra*) n. m. Engagement qui se forme sans convention préalable (par exemple, la gestion des affaires d'autrui en son absence). Pl. des *quasi-contrats*.

QUASI-DÉLIT (*ka-zi-dé-li*) n. m. Fait illicite qui, commis sans intention de nuire, cause néanmoins à autrui un dommage et donne ouverture à une action en dommages-intérêts. Pl. des *quasi-délits*.

QUASIMODO (*ka-zi*) n. f. (des mots lat. *quasi* et *modo*, qui commencent l'introït de la fête de ce jour). Le premier dimanche après Pâques : *la Quasimodo*.

QUASSIA (*kou-a-si-a*) n. m. Genre de rutacées, comprenant des arbrisseaux guyanais, dont le bois (*quassia amara*) découpé en petits copeaux est employé en médecine comme tonique et amer.

Quassia.

QUASSIER (*kou-a-si-é*) n. m. Syn. d. QUASSIA.

QUATER (*kou-a-tèr*) adv. (mot lat.). Pour la quatrième fois.

QUATERNAIRE (*kou-a-tèr-nè-re*) adj. (lat. *quaternarius*). Qui se rapporte au nombre quatre : qui vaut quatre ; qui est divisible par quatre. Se dit de l'ère géologique que nous traversons : *la période quaternaire (ou pléistocène) a vu l'extension des grands glaciers.*

QUATERNE (*kou-a-tèr-ne*) n. m. (lat. *quaternus*). Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage. Au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATERNÉ (*kou-a-tèr-né*), **E** adj. *Bot.* Se dit de toutes les parties des végétaux qui sont disposées par quatre au même point d'insertion.

QUATERNION (*kou-a-tèr*) n. m. Cahier de manuscrit de quatre feuilles. *Math.* Nom donné par Hamilton à certaines expressions imaginaires servant à résoudre les problèmes relatifs à la géométrie dans l'espace.

QUATORZE (*ka*) adj. num. (lat. *quatuordecim*). Dix et quatre. Quatorzième : *Louis quatorze.* N. m. : *le quatorze du mois.* Nombre quatorze. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME (*ka*) adj. num. ord. Dont le rang est marqué par le nombre quatorze. N. : *être le, la quatorzième.* N. m. Nombre quatorze. Quatorzième partie d'un tout : *un quatorzième.*

QUATORZIÈMEMENT (*ka, man*) adj. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka-trin*) n. m. (de *quatre*). Strophe de quatre vers : *les quatrains moraux de Pibrac ont un tour piquant.* Voici un exemple de quatrain :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon :
Il faut en essayer cinquante,
Avant d'en rencontrer un bon.

QUATRE (*ka-tre*) adj. num. (lat. *quatuor*). Deux fois deux : *les quatre saisons.* Quatrième : *Henri quatre. Fig. Comme quatre,* autant que quatre personnes. Beaucoup : *manger comme quatre. A quatre pas,* tout près, à une petite distance. *Quatre à quatre,* en franchissant quatre marches. *Se tenir à quatre,* faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater. *Se mettre en quatre,* employer tout son pouvoir pour. N. m. : *le quatre du mois.* Nombre quatre. Chiffre qui exprime le nombre quatre.

4

QUATRE-ÉPICES n. f. Nom vulgaire de la *nigelle cultivée.*

QUATRE-FEUILLES n. m. inv. Ornement architectural de quatre lobes circulaires en arcs brisés.

QUATRÉ-HUIT n. m. *Mus.* Dénomination d'une mesure à quatre temps qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à quatre-huit.

QUATRE-SAISONS n. f. inv. Variété de fraises à petits fruits. *Marchandes des quatre-saisons,* marchandes qui, à Paris, principalement, vendent sur la voie publique, dans des voitures à bras, les fruits, légumes de chaque saison.

QUATRE-TEMPS (*ka-tre-tan*) n. m. pl. Trois jours de jeûne (mercredi, vendredi, samedi), prescrits par l'Eglise au commencement de chacune des quatre saisons de l'année.

QUATRE-VINGTIÈME (*ka-tre-vin-ti-è-me*) adj. num. ord. de *quatre-vingts.* N. : *être le, la quatre-vingtième.* N. m. La quatre-vingtième partie d'un tout.

QUATRE-VINGTS (*ka-tre-vin*) et **QUATRE-VINGT** s'il est suivi d'un autre nombre, adj. num. Quatre fois vingt. (Dites : *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux,* etc.)

QUATRIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quatre : *être parent au quatrième degré.* N. : *être le, la quatrième.* N. m. Quatrième étage : *loger au quatrième.* Quatrième partie d'un tout. (On dit mieux QUART.) N. f. Classe de grammaire qui est la quatrième en comptant depuis la rhétorique ou *première* : *faire sa quatrième.* A certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT (*ka, man*) adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL (*ka-tri-èn-nal*), **E, AUX** adj. V. QUADRIENNAL.

QUATRILLION (*kou-a-tri-li-on*) n. m. Nombre de mille fois un trillion. (On dit aussi QUADRILLION.)

QUATRIRÈME n. f. Syn. de QUADRIRÈME.

QUATUOR (*kou-a*) n. m. (mot lat. signif. *quatre*). Morceau de musique à quatre parties : *les quatuors de Mozart ; quatuor vocal. Quatuor à cordes,* ensemble des quatre instruments à cordes (violon, alto, violoncelle et contrebasse), qui forment le fond de l'orchestre. *Quatuor de bois,* flûte, hautbois, clarinette, basson. *Quatuor de cuivre,* cornet ou bugle, alto ou cor, baryton, basse.

QUAYAGE (*kè-ia-je*) n. m. (rad. *quai*). Droit que payent les commerçants à la douane pour déposer leurs marchandises sur un quai.

QUE pron. rel. (lat. *quem*). Lequel, laquelle, etc. : *la leçon que j'étudie.* Pron. interrog. Quelle chose : *que dites-vous ?*

QUE conj. (lat. *quid*). Qui sert à unir deux membres de phrase ayant chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu, pour marquer que le second est subordonné au premier : *je veux que vous veniez.* Marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc. : **que** *je meure si....;* **qu'***il parte à l'instant,* etc. S'emploie pour : *pourquoi, si ce n'est, comme, quand, puisque, si.* Sert de corrélatif aux mots *tel, quel, même,* et aux comparatifs. Sert à former des loc. conj. comme *avant que, afin que, encore que, bien que,* etc. *Ne... que,* seulement. Adv. Combien : *que le Seigneur est bon !*

QUEL, QUELLE (*kèl, kè-le*) adj. (lat. *qualis*). S'emploie dans les phrases interrogatives : *quelle heure est-il ?* ou exclamatives : *quel malheur !*

QUELCONQUE (*kèl-kon-ke*) adj. indéf. (lat. *qualiscumque*). Quel qu'il soit. Médiocre, sans personnalité : *livre quelconque.*

QUELLEMENT (*kè-le-man*) adv. *Tellement quellement,* tant bien que mal. (Peu us.)

QUELQUE (*kèl-ke*) adj. indéf. (de *quel,* et *que*). Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée : *quelque indiscret lui aura dit cela ; quelques personnes pensent que...* Indique un petit nombre, une petite quantité : *il y a quelque sujet de se plaindre.* Adv. Marque le degré, l'intensité. Environ, à peu près : *il y a quelque cinquante ans.* — *Quelque* est adjectif et variable quand il est suivi d'un nom ou d'un adjectif accompagné d'un nom : *choisissons* **quelques** *amis,* **quelques** *vrais amis. Quelque* est adverbe et invariable : 1° quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; il signifie alors *si* : **quelque** *habiles* **que** *vous soyez,* **quelque** *adroitement* **que** *vous vous y preniez, vous ne réussirez pas ;* 2° quand il précède un adjectif numéral et qu'il signifie *environ* : *cet homme a* **quelque** *cinquante ans. Quelque,* placé devant un verbe, s'écrit en deux mots (*quel que*). *Quel* est alors adjectif indéfini et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : **quels que** *soient les dangers, affrontez-les bravement.*

QUELQUEFOIS (*kèl-ke-foi*) adv. De certaines fois, parfois, en certaines occasions.

QUELQU'UN (*kèl-kun*), **E** pr. indéf. Un, une entre plusieurs : *quelqu'un de vos parents.* Une personne : *quelqu'un m'a dit.* Une personne d'importance : *il se croit quelqu'un.* Pl. *quelques-uns, quelques-unes,* un petit nombre, plusieurs.

QUÉMANDER (*ké-man-dé*) v. a. et n. Mendier, solliciter avec importunité : *quémander un emploi.*

QUÉMANDEUR, EUSE (*ké, eu-ze*) n. Celui ou celle qui quémande : *un insupportable quémandeur.*

QU'EN-DIRA-T-ON (*kan*), n. m. invar. Propos que pourra tenir le public.

QUENELLE (*ke-nè-le*) n. f. (allem. *knœdel*). Boulette de viande (veau, volaille, poisson) passée au tamis, qui garnit une volaille, un vol-au-vent.

QUENOTTE (*ke-no-te*) n. f. (orig. scandin.). *Fam.* Dent de petit enfant : *de blanches quenottes.*

QUENOUILLE (*ke-nou, ll* mll.) n. f. (lat. *colus*). Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, de soie, etc., pour filer. Chanvre, lin, soie, etc., dont une quenouille est chargée : *filer sa quenouille. Tomber en quenouille*, passer par succession entre les mains des femmes. Devenir l'apanage des femmes : *le royaume de France ne tombait jamais en quenouille. Jard.* Arbre fruitier taillé en forme de quenouille. Obturateur pour boucher les ouvertures par lesquelles le métal fondu coule dans les moules. Syn. QUENOUILLETTE.

Quenouille.

QUENOUILLÉE (*ke-nou, ll* mll., *é*) n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABILITÉ (*ké*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est quérable : *la quérabilité d'une rente.*

QUÉRABLE (*ké*) adj. (de *querir*). Se dit d'une rente ou d'une redevance que le créancier doit aller chercher, par opposition à celle qui est *portable.*

QUERCITRINE (*kèr-si*) n. f. Principe colorant du quercitron.

QUERCITRON (*kèr*) n. m. (du lat. *quercus*, chêne, et de *citron*). Chêne vert de l'Amérique du Nord, dont l'écorce fournit une teinture jaune.

QUERELLE (*ke-rè-le*) n. f. (du lat. *querela*, plainte). Contestation, dispute, rixe, démêlé : *chercher querelle à plus faible que soi.* Discussion, débat. *Poét.* Lutte entre souverains, entre Etats ennemis. *Querelle d'Allemand*, faite sans sujet.

QUERELLER (*ke-rè-lé*) v. a. Faire une querelle à quelqu'un. V. n. Faire des querelles.

QUERELLEUR, EUSE (*ke-rè-leur, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à quereller : *être d'humeur querelleuse.*

QUÉRIMONIE (*ku-é, ni*) n. f. (lat. *querimonia*). Plainte. (Vx.)

QUERIR (*ke*) v. a. (du lat. *quærere*, chercher. — N'est usité qu'à l'infinitif et après les verbes *aller, venir, envoyer.*) Chercher, avec charge ou intention d'amener, d'apporter.

QUESTEUR (*ku-ès-teur*) n. m. (lat. *quæstor*). Magistrat romain, chargé surtout des fonctions financières. Dans nos assemblées législatives, membre chargé de diriger l'emploi des fonds, l'administration intérieure et matérielle de l'Assemblée.

QUESTION (*kès-ti-on*) n. f. (lat. *quæstio*). Demande faite pour s'éclairer sur une chose : *question indiscrète.* Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer de son savoir : *presser quelqu'un de questions.* Point à discuter, à examiner : *question de philosophie.* Torture autrefois appliquée aux condamnés et aux accusés pour leur arracher des aveux : *donner la question à un accusé. Fdire question*, être discutable. *Etre en question* être discuté. *Mettre en question*, soumettre à une discussion. — La *question* était administrée par un bourreau appelé *questionnaire.* Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet. D'autre part, on chauffait et brûlait les extrémités des membres ; on arrachait les ongles ; on chaussait les pieds de brodequins que l'on serrait graduellement à l'aide de coins ; on coulait du plomb dans les oreilles, les yeux, la bouche du patient ; on lui faisait avaler de l'eau à pleins seaux ; etc. Cet horrible usage ne fut aboli en France qu'à la fin du XVIIIe siècle, par une déclaration de Louis XVI.

QUESTIONNAIRE (*kès ti-o-nè-re*) n. m. Tortionnaire qui donnait la question. Recueil de questions dans certains ouvrages. *Remplir un questionnaire*, y répondre par écrit.

QUESTIONNER (*kès-ti-o-né*) v. a. Faire des questions, interroger : *questionner un candidat.*

QUESTIONNEUR, EUSE (*kès-ti-o-neur, eu-ze*) n. Qui fait sans cesse des questions. Adjectiv. : *les enfants sont en général très questionneurs.*

QUESTORIEN, ENNE (*ku-ès-to-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au questeur. N. m. Celui qui avait rempli les fonctions de questeur.

QUESTURE (*ku-ès-tu-re*) n. f. (lat. *quæstura*). Chez les Romains, charge de questeur. Durée des fonctions de questeur. Auj., bureau des questeurs d'une assemblée délibérante : *se rendre à la questure.*

QUÊTE (*kè-te*) n. f. (du lat. *quærere*, chercher). Action de chercher : *se mettre en quête.* Action de chercher le gibier. *Ton de quête*, sonnerie de trompe pour encourager les chiens de meute à trouver la voie de la bête. Action de demander et de recueillir des aumônes : *faire une quête à l'église.* Le montant de cette collecte : *quête abondante.*

QUÊTE n. f. *Mar.* Angle de l'étambot et de la quille.

QUÊTER (*kè-té*) v. a. (de *quête*). Rechercher : *quêter des louanges, des suffrages.* Chercher (le gibier), en parlant du chien de chasse : *quêter des perdrix.* V. n. Recueillir des aumônes : *quêter à domicile.*

QUÊTEUR, EUSE (*kè-teur, eu-ze*) n. et adj. Qui quête : *moine quêteur.*

QUETSCHE (*kou-è-tche*) n. f. (alsac. *quatch*). Grosse prune oblongue, de couleur violette, dont on fait des pruneaux et de l'eau-de-vie.

QUEUE (*keû*) n. f. (lat. *cauda*). Prolongement de l'épine dorsale, chez les quadrupèdes : *Alcibiade coupa la queue à son chien.* Chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps. Chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête : *la queue du lézard, une fois coupée, se régénère.* Tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par analogie, appendice en forme de queue : *queue d'une lettre alphabétique, d'une note*, etc. Appendice d'un objet servant à le saisir : *la queue d'une casserole.* Suite, fin de quelque chose : *la queue de l'hiver.* Partie d'un vêtement qui traîne par derrière : *queue d'une robe. Queue de billard.* instrument de bois pour pousser les billes. Longue traînée de lumière qui suit le corps d'une comète. *A la queue leu leu*, v. LEU. *Fig.* Derniers rangs : *queue d'une procession.* Suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang.

QUEUE (*keû*) n. f. Sorte de futaille. Sorte de pierre à aiguiser, dont le nom s'écrit aussi QUEUX.

QUEUE-D'ARONDE (*keû*) n. f. Sorte de tenon. (V. ARONDE.) Pl. des *queues-d'aronde.*

QUEUE-DE-COCHON (*keû*) n. f. Tarière terminée en vrille. Pl. des *queues-de-cochon.*

QUEUE-DE-MORUE (*keû, rû*) n. f. Large pinceau plat à l'usage des peintres et doreurs. *Fam.* Habit de cérémonie. Pl. des *queues-de-morue.*

QUEUE-DE-RAT (*keû, ra*) n. f. Espèce de petite lime arrondie. Tabatière en écorce de bouleau, dont le couvercle est soulevé à l'aide d'une petite lanière de cuir ressemblant à une queue de rat. Pl. des *queues-de-rat.*

QUEUE-ROUGE (*keû*) n. m. Paillasse grotesque, dont la perruque est terminée par une queue nouée par un ruban rouge. Pl. des *queues-rouges.*

QUEUSOT (*keu-so*) n. m. Tube de verre au moyen duquel on fait le vide dans les ampoules des lampes électriques.

QUEUSSI-QUEUMI (*keû-si-keû-mi*) loc. adv. De même, pareillement. (Peu us.)

QUEUTER (*keû-té*) v. n. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUEUX (*keû*) n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier : *les maîtres queux du roi.* (Vx.)

QUEUX (*keû*) n. f. (lat. *cos, cotis*). Sorte de pierre à aiguiser : *queux à faux.* (On écrit aussi QUEUE.)

QUI (*ki*) pr. rel. (lat. *qui*). Lequel, laquelle, etc. Celui qui, quiconque : *aimez qui vous aime.* Quelle personne : *qui est là ? Qui,... qui...* L'un, l'autre : *qui veut du froid, qui du chaud. Qui que ce soit*, quelque personne que ce soit.

QUIA (À) (*kui-ia*) loc. adv. (du lat. *quia*, parce que). Hors d'état de répondre : *être à quia. Mettre quelqu'un à quia* (comme un homme qui ne sait répondre autre chose que *parce que*). Dans un état de dénuement complet : *être réduit à quia.*

QUIBUS (*ku-i-buss*) n. m. (mot lat. signif. *avec quoi*). *Pop.* Argent monnayé : *avoir du quibus.*

QUICHE (*ki-che*) n. m. *Art culin.* Sorte de flan qu'on fait en Lorraine avec de la crème, du lait, etc.

QUICONQUE (*ki*) pr. ind. (lat. *quicumque*). Toute personne qui. *Quiconque* est du masculin et n'a point de pluriel. Cependant, *quiconque* est quelquefois du féminin et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il se rapporte à une femme : *mesdemoiselles, quiconque de vous sera désobéissante, je la punirai.*

QUIDAM (*ki-dan*), **ANE** n. (du lat. *quidam*, un cer-

tain). Personne dont on ignore ou dont on ne dit point le nom : *un quidam survint*. Pl. des *quidams, danes*.

QUIDDITÉ (*ku-id-di*) n. f. (du lat. *quid*, quoi). *Philos.-scol.* Ensemble des conditions qui déterminent un être particulier. (Vx.)

QUIET (*kui-è*), **ÈTE** adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Tranquille, calme : *existence quiète*. (Vx.)

QUIÈTEMENT (*kui-è-te-man*) adv. Tranquillement.

QUIÉTISME (*kui-é tis-me*) n. m. Doctrine mystique professant l'efficacité de l'amour pur de Dieu pour notre salut. (V. *Part. hist.*)

QUIÉTISTE (*kui-é-tis-te*) n. et adj. Qui suit la doctrine du quiétisme : *Mme Guyon fut quiétiste*.

QUIÉTUDE (*ki-é* ou *kui-é*) n. f. Douce tranquillité d'esprit: *la bonne conscience met la quiétude au cœur*.

QUIGNON (*ki*) n. m. (de *coin*). Gros morceau de pain pris au bord de la miche : *couper un quignon*.

QUILLAGE (*ki, ll* mll.) n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France, la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (holland. *kiel*). Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire et sur laquelle s'appuie toute la charpente : *la quille est comme l'épine dorsale du navire*.

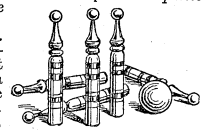

Quilles.

QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (orig. german.). Morceau de bois long et rond, que l'on s'exerce à renverser à l'aide d'une boule : *jouer aux quilles*.

QUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. n. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier. Redresser les quilles. V. a. Jeter des quilles, des bâtons dans les jambes de quelqu'un. Chercher à atteindre, avec des projectiles jetés à la main. ANT. **Déquiller.**

QUILLETTE (*ki, ll* mll., *è-te*) n. f. Brin d'osier enfoncé en terre pour y prendre racine.

QUILLIER (*ki, ll* mll., *é*) n. m. Espace carré, dans lequel on range les neuf quilles. Ensemble des quilles composant un jeu.

QUILLOIR (*ki, ll* mll., *oir*) n. m. *Mar.* Long bâton employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir au touret.

QUILLON (*ki, ll* mll., *on*) n. m. Chacun des bras de la croix, dans la garde d'une épée, d'une baïonnette.

QUINAIRE (*ku-i-nè-re*) adj. (lat. *quinarius*). Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un 5 ou par un 0 sont quinaires*. Qui a pour base le nombre cinq : *numérateur quinaire*. N. m. Monnaie d'argent romaine.

QUINAUD, E (*ki-nô, ô-de*) adj. Honteux, confus : *rester quinaud devant une réprimande méritée*.

QUINAUDERIE (*ki-nô-de-rî*) n. f. Fadaise; style doucereux et affecté, imité de Quinault.

QUINCAILLE (*kin-ka. ll* mll.) n. f. (pour *clincaille*, de même orig. que *cinquant*). Tout ustensile de fer ou de cuivre. *Fam.* Monnaie de cuivre.

QUINCAILLERIE (*kin-ka, ll* mll., *e-rî*) n. f. Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER (*kin-ka, ll* mll., *é*) n. m. Marchand de quincaillerie.

QUINCONCE (*kin*) n. m. (lat. *quincunx*). Assemblage d'objets disposés par cinq (quatre en carré et un au milieu). Plantation disposée en quinconce.

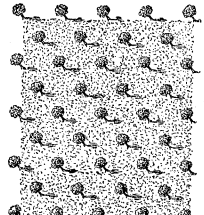

Arbres en quinconce.

QUINCONCIAL, E, AUX (*kin*) adj. Qui est disposé en quinconce. (Peu us.)

QUINDÉCIMVIRS (*ku-in-dé-sim-vir*) ou **QUINDÉCEMVIRS** (*sèm'*) n. m. pl. (du lat. *quindecim*, quinze, et *vir*, homme). Nom des quinze magistrats romains chargés de garder les livres sibyllins et d'accomplir certaines cérémonies. S. un *quindécimvir* ou *quindecemvir*.

QUINE (*ki-ne*) n. m. (du lat. *quini*, cinq). Cinq numéros pris à la loterie et qui, pour que l'on gagnât, devaient sortir ensemble. Coup de dés qui amène deux cinq, au trictrac. Série de cinq numéros placés, au loto, sur la même rangée horizontale d'un carton. *Fig. Un quine à la loterie*, avantage très grand et difficile à obtenir.

QUINÉ, E (*ki*) adj. *Bot.* Se dit d'objets disposés cinq par cinq : *feuilles quinées*.

QUININE (*ki*) n. f. (de *quina*, pour *quinquina*). Substance amère, contenue dans l'écorce de quinquina : *le sulfate de quinine est un fébrifuge renommé*. Nom donné abusiv. au *sulfate de quinine*. — La quinine, découverte en 1820 par Pelletier et Caventou dans les écorces de quinquina, est généralement administrée en cachets ou en injections hypodermiques sous forme de sulfate ou de chlorhydrate. Elle est le spécifique du paludisme, dont elle tue le parasite. Elle est aussi employée contre la migraine, les névralgies, etc.

QUINOLA (*ki*) n. m. (mot espagn.). Valet de cœur, au jeu de reversi.

QUINOLÉINE (*ki*) n. f. Substance extraite de l'huile de goudron de houille.

QUINQUAGÉNAIRE (*ku-in-kou-a-jé-nè-re*) n. et adj. (lat. *quinquagenarius*). Âgé de cinquante ans : *un quinquagénaire encore très vert*.

QUINQUAGÉSIME (*ku-in-kou-a-jé-zi-me*) n. f. (du lat. *quinquagesimus*, cinquantième). Dimanche qui précède le premier dimanche de carême et qui est le cinquantième jour avant Pâques : *la Quinquagésime s'appelle aussi dimanche gras*.

QUINQUENNAL (*ku in-ku-èn-nal*), **E, AUX** adj. (lat. *quinquennalis ;* de *quinque*, cinq). Qui a lieu de cinq en cinq ans : *jeux quinquennaux*. Qui dure cinq ans.

QUINQUENOVE (*ku-in-ke*) n. m. (du lat. *quinque*, cinq, et *novem*, neuf). Jeu ancien qui se jouait avec deux dés, et dans lequel les nombres *cinq* et *neuf* donnés par les dés faisaient gagner.

QUINQUERCE (*ku-in-ku-èr-se*) n. m. (lat. *quinquertium ;* de *quinque*, cinq, et *ars*, art). Equivalent, chez les Romains, du pentathle grec.

QUINQUÉRÈME (*ku-in-ku-é*) n. f. (du lat. *quinque*, cinq, et *remus*, rame). Navire à cinq rangs de rameurs, à cinq étages de rames.

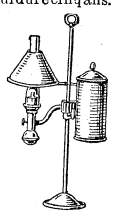

Quinquet.

QUINQUET (*kin-kè*) n. m. (du n. du fabricant). Lampe à double courant d'air, avec récipient d'huile supérieur à la mèche.

QUINQUINA (*kin-ki-na*) n. m. Genre de rubiacées du Pérou, dont le nom scientifique est *cinchona*, et qui fournissent une écorce amère et fébrifuge appelée aussi *quinquina : le quinquina est exploité pour ses propriétés thérapeutiques*. (V. QUININE.)

Quinquina.

QUINT (*kin*) adj. m. (lat. *quintus*). Cinquième du nom: *Charles-Quint*.

QUINTAINE (*kin-tè-ne*) n. f. ou **QUINTAN** (*kin*) n. m. (lat. *quintana*). Mannequin monté sur un pivot et armé d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappait maladroitement avec la lance il tournait et assénait un coup sur le dos de celui qui l'avait frappé. *Fig. Servir de quintaine*, être l'objet habituel d'attaques.

QUINTAL (*kin*) n. m. (ar. *quintar*). Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, poids de cent kilogr. Pl. des *quintaux*.

QUINTE (*kin-te*) n. f. (de *quint*). *Musiq.* Intervalle de cinq notes consécutives. Espèce de grand violon. Au piquet, série de cinq cartes de même couleur. *Escr.* L'un des engagements de la ligne haute. Parade correspondant à cet engagement. (V. ESCRIME.) Accès de toux violent et prolongé (qu'on croyait autrefois se produire de cinq en cinq

Quinte.

heures) : *quinte de toux. Fig.* Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

QUINTEFEUILLE (*ki-ne-tfeu, ll* mll.) n. f. *Bot.* Potentille rampante. *Blas.* Fleuron à cinq feuilles pointues. N. m. Ornement d'architecture à cinq lobes.

QUINTESSENCE (*kin-tès-san-se*) n. f. (de *quinte*, cinquième, et *essence*). *Philos.* Substance éthérée et subtile, tirée du corps qui la renfermait et dégagée des quatre éléments plus épais. Ce qu'il y a de principal, de meilleur, de plus fin dans une chose : *la quintessence de la philosophie.* Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire.

QUINTESSENCIÉ (*kin-tès-san-si-é*), **E** adj. (de *quintessencier*). Trop subtil : *pensée quintessenciée.*

QUINTESSENCIER (*kin-tès-san-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Raffiner, subtiliser : *les Précieuses quintessenciaient l'amour.*

QUINTETTE (*ku-in-tè-te*) n. m. (ital. *quintetto*). Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE (*kin-teû, eu-ze*) adj. Sujet à des quintes, à des caprices : *avoir l'humeur quinteuse.*

QUINTIDI (*ku-in*) n. m. Cinquième jour de la décade républicaine.

QUINTIL (*ku-in-til*) n. m. Strophe de cinq vers sur deux rimes.

QUINTILLION (*ku-in-ti-li-on*) n. m. Nombre formé de mille quatrillions.

QUINTO (*ku-in*) adv. Cinquièmement.

QUINTUPLE (*ku-in*) adj. (lat. *quintuplex*). Qui vaut cinq fois autant : *trente est quintuple de six.* N. m. Nombre, quantité quintuple : *rendre le quintuple.* ANT. **Cinquième.**

QUINTUPLER (*ku-in-tu-plé*) v. a. Rendre cinq fois aussi grand : *quintupler son revenu.*

QUINZAINE (*kin zè-ne*) n. f. Quinze ou environ : *une quinzaine de francs.* Deux semaines : *attendez une quinzaine.*

QUINZE (*kin-ze*) adj. num. (lat. *quindecim*). Trois fois cinq. Quinzième : *Louis quinze.* N. m. Le nombre quinze. Quinzième jour d'une période : *une quinzaine.*

QUINZE-VINGTS (*kin-ze-vin*) n. m. pl. Hospice fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) N. m. *Fam.* Un aveugle pensionnaire de cet hôpital : *un quinze-vingt.* Adjectiv. : *il était devenu quinze-vingt.*

QUINZIÈME (*kin*) adj. num. ord. de *quinze*. N. : *être le, la quinzième.* N. m. La quinzième partie d'un tout.

QUINZIÈMEMENT (*kin, man*) adv. En quinzième lieu.

QUIPO (*ki-po*) ou **QUIPU** (*ki*) n. m. Cordelette à nœuds, dont les anciens Péruviens se servaient pour établir des comptes et exprimer certaines idées.

QUIPROQUO (*ki-pro-ko*) n. m. (du lat. *quid pro quod*, un *quid* pour un *quod*). Méprise qui fait prendre une chose pour une autre : *beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'invraisemblables quiproquos.*

QUIRITE (*ku-i*) n. m. Nom des citoyens qui résidaient à Rome, par opposition à ceux qui étaient sous les armes.

QUISCALE (*ku-is-ka-le*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, répandus surtout dans l'Amérique centrale et remarquables par leur belle livrée noire à reflets éclatants où domine le rouge.

Quiscale.

QUITTANCE (*ki-tan-se*) n. f. Attestation écrite, par laquelle un créancier déclare un débiteur *quitte* envers lui : *donner, recevoir quittance.* — Les *quittances* doivent être timbrées (0.25 jusqu'à 100 francs, 0.50 de 101 à 1.000 francs, 1 fr. au-dessus de 1.000 fr.) Celles de 10 francs et au-dessous ne sont pas assujetties à cette taxe, ainsi que certaines quittances administratives. Le droit du timbre est dû par la personne au profit de laquelle on donne quitus. Le timbre mobile apposé doit être annulé par l'inscription de la date de l'oblitération et par la signature de la personne qui délivre la quittance. L'absence de timbre et l'annulation irrégulière sont passibles d'une amende.

QUITTANCER (*ki-tan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il quittança, nous quittançons.*) Donner quittance de : *quittancer un mémoire.*

QUITTE (*ki-te*) adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Libéré de ce que l'on devait. *Fig.* Libéré d'une obligation morale. Délivré : *quitte d'embarras. Quitte pour, quitte à*, sauf à, en subissant le seul inconvénient de. *Tenir quitte*, déclarer exempt, dispenser. *Etre, faire quitte à quitte*, ne se devoir plus rien de part et d'autre.

QUITTER (*ki-té*) v. a. Tenir quitte de : *quitter quelqu'un des intérêts.* Céder : *quitter ses droits à quelqu'un.* Se séparer de quelqu'un : *quitter ceux qu'on aime.* Abandonner : *quitter ses études.* Oter quelque chose de dessus soi : *quitter ses habits.* Se retirer de quelque lieu : *quitter Paris. Quitter prise*, lâcher, laisser aller. *Quitter la vie*, mourir. *Quitter le monde*, embrasser la vie religieuse.

QUITUS (*ku-i-tuss*) n. m. (même étymol. que *quitte*). Arrêté d'un compte, qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière : *donner quitus à un caissier.*

QUI-VA-LÀ (*ki*) ou **QUI VA LÀ ?** interj. Cri d'une personne qui entend du bruit.

QUI-VIVE ? (*ki*) loc. interj. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, à l'approche de quelqu'un. N. m. *Etre, se tenir sur le qui-vive*, être sur ses gardes, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive.* (On écrit aussi QUI VIVE.)

QUOAILLER (*kou-a, ll* mll., *é*) v. n. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. (Peu us.)

QUOI (*koi*) pr. rel. (lat. *quid*). Lequel, laquelle. Quelle chose : *à quoi pensez-vous ? Quoi que*, quelque chose que : *quoi que vous fassiez. De quoi*, au moyen de laquelle chose : *avoir de quoi vivre. Sans quoi*, ou sinon. *Un je ne sais quoi*, une chose que je ne saurais définir. *Quoi qu'il en soit*, en tout état des choses. *Quoi faisant*, en faisant cette chose. Interj. Qui marque l'étonnement : *quoi ! vous partez ?*

QUOIQUE (*koi-ke*) conj. (de *quoi*, et *que*). Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre.* — S'écrit en deux mots, *quoi que*, quand il signifie *quelle que soit la chose que* : **quoi que** *vous disiez*, **quoi qu'***il fasse, on ne sera pas satisfait.* La voyelle **e** de *quoique* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, un, une.* On met au subjonctif le verbe qui vient après *quoique* ou *quoi que.*

QUOLIBET (*ko-li-bè*) n. m. (du lat. *quod libet*, ce qui plaît). Plaisanterie, mauvais jeu de mots : *s'enfuir sous les quolibets du public.*

QUORUM (*ko-rom'*) n. m. (mot lat. signif. *desquels*). Nombre nécessaire, parmi les membres d'une assemblée délibérante, pour qu'un vote soit valable : *le quorum n'a pas été atteint.*

QUOTE-PART (*ko-te-par*) n. f. (lat. *quota pars*). Part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale : *payer sa quote-part.* Pl. des *quotes-parts.*

QUOTIDIEN, ENNE (*ko-ti-di-in, è-ne*) adj. (du lat. *quotidie*, chaque jour). De chaque jour. N. m. Journal, gazette qui paraît tous les jours.

QUOTIDIENNETÉ (*ko-ti-di-è-ne*) n. f. Caractère de ce qui est quotidien. (Peu us.)

QUOTIENT (*ko-si-an*) n. m. (du lat. *quotiens*, combien de fois). Résultat de la division.

QUOTITÉ (*ko*) n. f. (du lat. *quotus*, combien). Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. *Impôt de quotité*, celui par lequel on détermine immédiatement ce que chacun doit payer proportionnellement à son avoir, par opposition aux *impôts de répartition. Quotité disponible*, portion de biens dont la loi permet à une personne de disposer par donation ou testament : *la quotité disponible varie avec le nombre des enfants, et la partie non disponible porte le nom de* réserve.

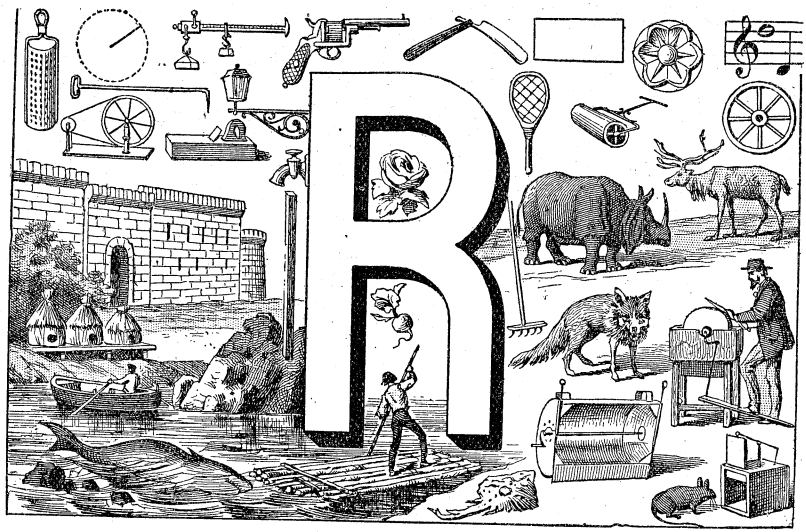

n. m. (*èr-re* ou *re*). Dix-huitième lettre de l'alphabet et la quatorzième des consonnes : *des* R *majuscules; un* r *minuscule.* (Cette lettre est le type des consonnes vibrantes.)

RA n. m. invar. Coups de baguettes donnés sur le tambour, de façon à former un roulement très bref.

RABÂCHAGE n. m. *Fam.* Défaut ou discours de celui qui rabâche : *les idées les plus justes se déconsidèrent en tombant dans le rabâchage.*

RABÂCHER (*ché*) v. a. et n. *Fam.* Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit : *rabâcher d'ennuyeux conseils ; rabâcher constamment.*

RABÂCHERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Répétition fatigante, inutile.

RABÂCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui rabâche.

RABAIS (*bè*) n. m. Diminution de prix accordée par un marchand à un acheteur : *vendre au rabais. Adjuger une entreprise au rabais,* à celui qui s'engage à l'exécuter au plus bas prix.

RABAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Diminution, rabais : *le rabaissement des prix. Fig.* Action de ravaler, d'humilier. (Peu us.) ANT. **Rehaussement.**

RABAISSER (*bè-sé*) v. a. (du préf. *re*, et de *abaisser*). Mettre plus bas. Diminuer : *rabaisser le prix des denrées.* Déprécier : *rabaisser une marchandise. Fig.* Humilier : *rabaisser l'orgueil de quelqu'un. Rabaisser la voix,* élever moins la voix. **Se rabaisser** v. pr. S'avilir. ANT. **Rehausser, relever.**

RABAISSEUR (*bè-seur*) n. m. Celui qui rabaisse.

RABAN n. m. (holl. *raaband*). *Mar.* Grosse lisse ou tresse, servant à amarrer certains objets.

RABANER (*né*) ou **RABANTER** (*té*) v. a. Serrer avec un raban. Ferler une voile sur sa vergue.

RABAT (*ba*) n. m. Morceau d'étoffe blanche, noire ou bleue, de batiste ou de dentelle, que portent au cou les gens de robe et d'église, les membres de l'Université en robe, etc. Action de rabattre le gibier, en chasse. (Dans ce sens, on dit aussi RABATTAGE.)

RABAT-EAU (*ba-tô*) ou **RABAT-L'EAU** (*ba-lô*) n. m. invar. Morceau de cuir ou chiffon appliqué contre une meule pour empêcher l'eau de gicler au dehors.

RABAT-JOIE (*ba-joi*) n. m. invar. Homme triste, ennemi de la joie. Sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. Adjectiv. : *un esprit rabat-joie.*

RABATTAGE (*ba-ta-je*) n. m. Rabais. Action de rabattre le gibier.

RABATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Action de rabattre. *Géom.* Mouvement de rotation, qu'on fait subir à une figure plane pour l'amener dans un des plans de projection. ANT. **Relèvement.**

RABATTEUR (*ba-teur*) n. m. Celui qui, à la chasse, rabat le gibier pour les chasseurs : *lièvre poursuivi par les rabatteurs.*

RABATTOIR (*ba-toir*) n. m. Outil pour détacher les ardoises du bloc. Outil pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage quelconque.

RABATTRE (*ba-tre*) v. a. (Se conj. comme *battre.*) Rabaisser ce qui s'élève : *rabattre son collet.* Aplatir : *rabattre un pli.* Retrancher du prix d'une chose : *je n'en rabattrai pas un centime.* Rassembler le gibier à l'endroit où sont les chasseurs. *Fig.* Abaisser : *rabattre l'orgueil. Rabattre un arbre,* couper un arbre jusqu'à la naissance des branches. *Rabattre le marbre,* le polir avec de la terre cuite pulvérisée. V. n. Diminuer de : *rabattre de ses prétentions. En rabattre,* diminuer les prétentions, la valeur, etc., de quelque chose. **Se rabattre** v. pr. Se détourner de son chemin pour en prendre un autre : *l'armée se rabattit sur la ville. Fig.* Changer brusquement de propos : *se rabattre sur la politique.* ANT. **Relever.**

RABBI (*ra-bi*) n. m. Forme du mot *rabbin,* employée au vocatif ou comme titre précédant un nom propre.

RABBIN (*ra-bin*) n. m. (de l'hébr. *rabb,* maître). Docteur de la loi juive. Ministre du culte judaïque. *Grand rabbin,* chef d'une association cultuelle israélite.

RABBINAT (*ra-bi-na*) n. m. Dignité, fonction de rabbin.

RABBINIQUE (*ra-bi*) adj. Qui a rapport aux rabbins.

RABBINISME (*ra-bi-nis-me*) n. m. Doctrine issue de la tradition judaïque et des controverses des rabbins.

RABBINISTE (*ra-bi-nis-te*) ou **RABBANISTE** (*ra-ba-nis-te*) n. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, qui étudie leurs livres.

RABDOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *rhabdos,* baguette, et *logos,* discours). Arithmétique dans laquelle les calculs sont faits à l'aide de petites baguettes sur lesquelles sont écrits des nombres simples.

RABDOMANCIE (*si*) n. f. (du gr. *rhabdos,* baguette, et *manteia,* divination). Prétendue divination, qui se faisait au moyen d'une baguette divinatoire.

RABDOMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui pratique la rabdomancie.

RABELAISERIE (*lè ze-rî*) n. f. Plaisanterie libre, dans le genre de celles de Rabelais.

RABELAISIEN, ENNE (*lè-zi-in, è-ne*) adj. Qui est propre à Rabelais : *la prose rabelaisienne est pleine et colorée.* Qui rappelle le genre de Rabelais : *plaisanterie rabelaisienne.* N. m. Partisan de Rabelais.

RABÊTIR v. a. Rendre plus bête. V. n. Devenir plus bête. (Peu us.)

RABIBOCHER (*ché*) v. a. *Pop.* Réparer, raccommoder. *Fig.* Réconcilier.

RABIOLE n. f. Variété de chou-rave et de chou-navet.

RABIOT (*bi-o*) ou **RABIAU** (*bi-ô*) n. m. *Arg. mil.* Vivres qui restent après la distribution faite à une escouade. Prélèvement frauduleux sur les rations à distribuer. Temps de service supplémentaire, imposé à un soldat, pour racheter les journées de prison qu'il a encourues : *faire du rabiot.*

RABIQUE adj. (du lat. *rabies*, rage). Qui a rapport à la rage : *microbe rabique.*

RÂBLE n. m. Partie de certains quadrupèdes, qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue : *le râble d'un lapin, d'un lièvre.* Instrument en fer recourbé à angle droit, à manche en bois, servant à remuer la braise, le charbon dans le four.

RÂBLÉ, E ou **RÂBLU, E** adj. Qui a le râble épais : *un lièvre bien râblé.*

RÂBLURE n. f. *Mar.* Rainure triangulaire pratiquée dans la quille, l'etrave et l'étambot des navires en bois, pour y loger les extrémités des bordages.

Rabot de menuisier.

RABONNIR (*bo-nir*) v. a. Rendre meilleur : *les bonnes caves rabonnissent le vin.*

RABOT (*bo*) n. m. Outil de menuisier, servant à aplanir le bois ou à le moulurer : *les rabots à moulures prennent différents noms : bouvet, mouchettes, etc.* D'une manière générale, outil servant à unir, à aplanir, à parachever. Instrument à long manche, pour remuer le mortier.

RABOTAGE ou **RABOTEMENT** (*man*) n. m. Action de raboter. Son résultat.

RABOTER (*té*) v. a. Aplanir avec un rabot : *raboter une planche. Fig.* Polir, donner le fini à : *raboter son style.*

RABOTEUR n. et adj. m. Ouvrier qui n'est employé qu'à raboter.

RABOTEUSE (*teu-ze*) n. f. Machine-outil servant à raboter.

RABOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Couvert d'aspérités. Inégal : *chemin raboteux. Fig.* Rude, inégal : *style raboteux.* ANT. **Uni, égal.**

RABOUGRI, E adj. Petit, chétif : *la végétation polaire est généralement rabougrie.*

RABOUGRIR v. n. Ne pas profiter, s'étioler, en parlant des arbres, etc. V. a. Retarder la croissance de : *le froid rabougrit les arbres.* **Se rabougrir** v. pr. Se recroqueviller : *on se rabougrit avec l'âge. Fig.* Perdre ses qualités : *l'esprit se rabougrit dans l'inaction.*

RABOUGRISSEMENT (*gri-se-man*) n. m. Etat d'une chose, d'une personne rabougrie.

RABOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. (mot berrichon). Troubler (l'eau) pour prendre plus facilement les poissons.

RABOUILLÈRE (*bou, ll* mll.) n. f. Terrier peu profond, où les lapins déposent leurs petits.

RABOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui rabouille.

RABOUILLOIR (*ll* mll.) n. m. Bâton pour rabouiller. (On dit aussi RABOUILLOIRE n. f.)

RABOUTER (*té*) ou **RABOUTIR** v. a. (du préf. *re*, et de aboutir). Assembler deux pièces (de bois, de fer) bout à bout. Mettre, coudre des étoffes bout à bout.

RABOUTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de raboutir.

RABROUER (*brou-é*) v. a. Accueillir, traiter, gronder rudement : *rabrouer un serviteur négligent.*

RABROUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui rabroue.

RACA n. m. (mot syriaque : terme de mépris qui se trouve dans saint Matthieu). Mot injurieux employé quelquefois en français : *crier à quelqu'un raca.*

RACAGE n. m. (de *raque*). Collier disposé autour d'un mât pour diminuer le frottement d'une vergue et la guider.

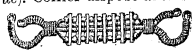

Racage.

RACAHOUT (*ka-ou*) n. m. (mot arabe). Poudre alimentaire, en usage chez les Arabes, composée de salep, cacao, gland doux, fécule de pommes de terre, riz, sucre, vanille.

RACAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Rebut de la société, ce qu'il y a de plus vil : *mépriser les criailleries de la racaille.*

RACCASTILLAGE (*ra-kas-ti, ll* mll.) n. m. Réparation de l'accastillage d'un navire.

RACCASTILLER (*ra-kas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Réparer l'accastillage de.

RACCOMMODABLE (*ra-ko-mo*) adj. Qui peut être raccommodé : *déchirure aisément raccommodable.*

RACCOMMODAGE (*ra-ko-mo*) n. m. Réparation d'un meuble, d'un vêtement, etc.

RACCOMMODEMENT (*ra-ko-mo-de-man*) n. m. Réconciliation après une brouille.

RACCOMMODER (*ra-ko-mo-dé*) v. a. Remettre en bon état : *raccommoder un habit.* Réconcilier après une brouille : *raccommoder des amis.* Remettre en meilleur état : *raccommoder sa fortune.*

RACCOMMODEUR, EUSE (*ra-ko-mo, eu-ze*) n. Qui raccommode : *raccommodeur de faïence.*

RACCORD (*ra-kor*) n. m. Accord, ajustement de deux parties d'abord séparées d'un ouvrage : *faire un raccord entre deux scènes d'une pièce.* Pièce métallique, pourvue d'une vis ou d'un manchon fileté permettant de maintenir deux tuyaux bout à bout.

RACCORDEMENT (*ra-kor-de-man*) n. m. Action de faire des raccords. *Courbe de raccordement*, courbe servant à passer sans ressaut d'un alignement à un autre. *Voie de raccordement*, voie servant à relier l'une à l'autre deux voies ferrées distinctes.

RACCORDER (*ra-kor-dé*) v. a. (du préf. *re*, et de *accorder*). Joindre par un raccord. Servir de raccord à : *raccorder deux bâtiments.* ANT. **Séparer.**

RACCOURCI, E (*ra-kour*) adj. *A bras raccourci* ou *raccourcis*, de toutes ses forces. **En raccourci** loc. adv. En abrégé, en petit. N. m. Abrégé. Procédé par lequel on rend l'aspect des objets dont certaines dimensions sont réduites par l'effet de la perspective linéaire : *Mantegna excelle dans les raccourcis.*

RACCOURCIR (*ra-kour*) v. a. Rendre plus court. V. n. Devenir plus court. ANT. **Rallonger.**

RACCOURCISSEMENT (*ra-kour-si-se-man*) n. m. Action de raccourcir. Son résultat.

RACCOUTRER (*ra-kou-tré*) v. a. Raccommoder.

RACCOUTUMER (*ra-kou-tu-mé*) **(SE)** v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROC (*ra-kro*) n. m. Coup inattendu et heureux, principalement au billard. *Fig.* Evénement, issue d'une affaire où il est entré plus de bonheur que d'habileté.

RACCROCHER (*ra-kro-ché*) v. a. Accrocher de nouveau. V. n. Faire des raccrocs au jeu. **Se raccrocher** v. pr. *Se raccrocher à une chose*, la saisir pour se sauver d'un danger, se tirer d'un embarras.

RACCROCHEUR, EUSE (*ra-kro, eu-ze*) n. Qui fait des raccrocs au jeu.

RACE n. f. (ital. *razza*). Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille, d'un peuple : *la race d'Abraham.* Variété constante qui se conserve par la génération : *la race humaine.* (V. HOMME.) Catégorie de personnes ayant une profession, des inclinations communes : *les usuriers sont une méchante race. Race future*, tous les hommes à venir. *Cheval, chien de race*, de bonne race.

RACÈME n. m. (lat. *racemus*). *Bot.* Grappe.

RACÉMIQUE adj. m. Se dit d'une variété d'acide tartrique : *acide racémique.*

RACER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il raça, nous raçons.*) Faire race, produire des individus semblables à soi. (Peu us.)

RACER (*rè-seur*) n. m. (mot angl.). Cheval qui prend part aux courses plates. Yacht de course.

RACHALANDER (*dé*) v. a. Ramener les chalands à : *rachalander une boutique.*

RACHAT (*cha*) n. m. Recouvrement d'une chose vendue en en restituant le prix à l'acheteur : *vendre avec faculté de rachat.* Délivrance au moyen d'une rançon : *le rachat des captifs.* Extinction d'une obligation au moyen d'une indemnité : *négocier le rachat d'une pension.* ANT. **Revente.**

RACHETABLE adj. Qu'on a le droit de racheter.

RACHETER (*té*) v. a. (du préf. *re*, et de *acheter*).— Prend un e ouvert devant une syllabe muette : *il rachètera.*) Acheter ce qu'on a vendu : *racheter un objet vendu a réméré.* Acheter de nouveau : *on rachète chaque jour du pain.* Délivrer à prix d'argent : *racheter des captifs.* Se libérer au prix d'argent de : *racheter une rente. Fig.* Compenser : *racheter ses défauts par ses qualités.* Acheter le pardon : *racheter ses péchés.* **Se racheter** v. pr. Etre, pouvoir être racheté. S'exonérer d'une charge à prix d'argent.

RACHIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au rachis : *le bulbe rachidien est la partie de l'axe cérébro-spinal intermédiaire entre la moelle épinière et le cerveau. Nerfs rachidiens,* ceux qui naissent de la moelle épinière. *Canal rachidien,* canal formé par les vertèbres et qui contient la moelle épinière

RACHIS (*chiss*) n. m. (mot gr.). *Anat.* Colonne vertébrale ou épine dorsale. *Bot.* Axe central de l'épi.

RACHITIQUE adj. Affecté de rachitisme : *le séjour au bord de la mer est profitable aux enfants rachitiques.*

RACHITISME (*tis-me*) n. m. (de *rachis*). Maladie de la croissance, caractérisée par les déformations et un ralentissement de la consolidation du système osseux : *la cause essentielle du rachitisme est une mauvaise alimentation.* (On dit aussi RACHITIS.)

RACINAGE n. m. Décoction d'écorce, de feuilles de noyer, de coques de noix, destinée à la teinture. Dessin imitant des racines, sur la couverture des livres.

RACINAL n. m. Grosse pièce de charpente, qui en supporte d'autres. Madrier réunissant les têtes de pieux dans un pilotis.

RACINE n. f. (lat. *radix*). Partie de la plante, par laquelle elle tient à la terre et en tire sa nourriture : *suivant leur forme, les racines des plantes sont dites* adventives, pivotantes, tuberculeuses, à crampons, etc. (V. la planche PLANTE.) *Par ext.* Base d'un objet enfoui dans le sol : *les racines des montagnes.* Partie par laquelle un organe est implanté dans un tissu : *racine des dents, des ongles, des cheveux,* etc. *Méd.* Prolongement profond de certaines tumeurs. Certaines plantes dont on mange la partie qui vient en terre, comme les carottes, les navets, etc. *Dr. Fruits pendants par la racine,* fruits qui, n'étant encore ni coupés ni cueillis, sont considérés comme faisant partie du fonds. *Fig.* Principe, commencement : *couper le mal dans sa racine.* Lien, attache : *parti qui a de profondes racines dans le pays. Prendre racine,* s'implanter quelque part, y demeurer longtemps. Nom que les pêcheurs à la ligne donnent à la florence. *Gramm.* Mot primitif dans une langue qui a donné naissance à d'autres mots : **front** *est la racine de* **frontal, front**ispice, *ef* **front**é, etc. *Math. Racine carrée,* (d'un nombre ou d'une expression algébrique), nombre ou expression algébrique qui, élevés au carré, reproduisent le nombre ou l'expression proposés. *Racine cubique, quatrième, d'un nombre ou d'une expression algébrique,* nombre ou expression algébrique qui, élevés au cube, à la quatrième puissance, reproduisent le nombre ou l'expression proposés.

RACINER (*né*) v. n. Se dit des boutures qui commencent à produire des racines. V. a. Faire un racinage sur la couverture d'un livre. Teindre en couleur fauve.

RACING-CLUB (*ré-sin'gu-kleub*) n. m. (en angl. *club de course à pied*). Association ayant pour but l'organisation des courses à pied et la pratique des exercices physiques.

RACINIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui est dans le goût, dans le genre de Racine : *le style racinien.*

RACK n. m. Syn. de ARACH.

RACLAGE n. m. Action de racler : *pratiquer le raclage d'un os.* Eclaircissement des taillis.

RACLE ou **RACLETTE** (*klè-te*) n. f. Outil qui sert à racler : *racle de ramoneur, de cantonnier, de boulanger.*

RACLÉE (*klé*) n. f. *Pop.* Volée de coups : *recevoir une raclée.*

RACLEMENT (*man*) n. m. Action de racler. (Peu us.)

RACLER (*klé*) v. a. (provenç. *rasclar*). Enlever les parties de la superficie d'un corps en le grattant. *Fig. Ce vin racle le gosier,* est dur et âpre. *Racler du violon,* en jouer mal.

RACLERIE (*rî*) n. f. Petit ouvrage de bois, exécuté en forêt.

RACLETTE (*klè-te*) n. f. Outil servant à racler.

RACLOIR n. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE n. f. Planchette que l'on passe sur une mesure de grain pour rader ou enlever ce qui dépasse les bords.

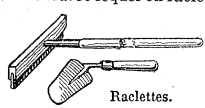

Raclettes.

RACLURE n. f. Petites parties qu'on enlève d'un corps en le raclant : *raclures de bois.*

RACOLAGE n. m. Métier de racoleur. Action de racoler.

RACOLER (*lé*) v. a. (de *accoler*). Engager, par des manœuvres frauduleuses, des hommes au service militaire : *le racolage s'est pratiqué sous l'ancien régime. Fig.* Recruter, se procurer : *racoler des partisans.*

RACOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait métier de racoler.

RACONTABLE adj. Qui peut être raconté : *histoire difficilement racontable.*

RACONTAGE n.m. Récit insignifiant ; bavardage, cancans : *tous ces racontages m'ennuient.* Syn. de RACONTAR.

RACONTAR n. m. V. RACONTAGE.

RACONTER (*té*) v. a. (de *conte*). Faire un récit, narrer : *l'Odyssée raconte les voyages d'Ulysse. En raconter,* raconter beaucoup de choses, parfois inexactes. Absolum. : *il raconte bien.*

RACONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a la manie de raconter.

RACOON n. m. *Zool.* V. RATON *laveur.*

RACORNIR v. a. Rendre coriace, dur comme la *corne.* **Se racornir** v. pr. Devenir dur : *le cuir se racornit au feu. Fam.* Devenir maigre et sec. *Fig.* Perdre sa sensibilité.

RACORNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Etat de ce qui est racorni.

RACQUITTER (*ra-ki-té*) v. a. Acquitter par un gain d'une perte subie, d'une obligation contractée : *joueur qu'un seul coup racquitte.* Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE n. f. (orig. scand.). Grand bassin naturel ou artificiel ayant issue libre vers la mer, et où les navires peuvent mouiller : *la rade de Cherbourg est fermée par une magnifique digue.*

RADEAU (*dô*) n. m. (lat. *ratis*). Assemblage de pièces de bois liées ensemble, formant une sorte de plancher sur l'eau, qui peut, au besoin, servir à la navigation : *naufragés qui se sauvent sur un radeau.* Train de bois sur une rivière. (V. FLOTTAGE).

RADER (*dé*) v. a. Mettre un navire en rade.

RADER (*dé*) v. a. (lat. *radere*). Mesurer ras à l'aide d'une règle qu'on passe sur les bords de la mesure : *rader des grains, du blé, du sel.*

RADIAIRE (*è-re*) adj. (du lat. *radius*, rayon). Disposé en rayons.

RADIAIRES (*è-re*) n. m. pl. *Zool.* Ancienne division du règne animal, qui comprenait les *acalèphes* et les *échinodermes.* S. un *radiaire.*

RADIAL, E, AUX adj. (lat. *radialis*). Qui a rapport au radius : *muscle radial.*

RADIANT (*di-an*), **E** adj. Qui émet des radiations : *chaleur radiante.* N. m. Point du ciel d'où paraissent émaner les étoiles filantes.

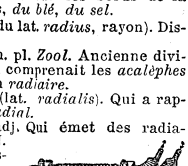

Radiateur d'automobile.

RADIATEUR n. m. Appareil servant à augmenter la surface de rayonnement d'un tuyau : *on emploie les radiateurs soit pour le chauffage des appartements, soit comme réfrigérants dans certains moteurs mécaniques.*

RADIATION (*si-on*) n.f.(du bas lat.*radiare*, rayer). Action de rayer, d'effacer un article d'un compte, un nom d'une liste, une inscription d'un registre : *radiation d'un privilège, d'une inscription hypothécaire.*

RADIATION (*si-on*) n. f. (de *radier*). Ensemble de l'ébranlement que communiquent certains phénomènes à l'éther : *radiation infra-rouge, ultra-violette.*

RADICAL, E, AUX adj. (du lat. *radix, icis*, racine). Qui appartient à la racine : *pédoncules radicaux.* Qui a rapport au principe d'une chose : *l'arbitraire est le vice radical du despotisme.* Complet : *guérison radicale.* Qui veut des réformes absolues en politique : *parti radical ; journaliste, député radical.* N. m. *Gramm.* Partie d'un mot qui reste invariable, par opposition à la *terminaison* : **aim** *est le radical du verbe* **aim**er. *Polit.* Celui qui a des opinions radicales en politique. *Chim.* Substance qui se comporte comme un corps simple dans les combinaisons. *Math.* Signe $\surd$ sous lequel on place une expression algébrique ou un nombre, pour indiquer qu'ils sont soumis à une extraction de racine.

RADICALEMENT (*man*) adv. Dans son principe, dans sa source : *guéri radicalement.*

RADICALISME (*lis-me*) n. m. Système des radicaux en politique.

RADICANT (*kan*), **E** adj. Se dit des tiges qui émettent des racines sur différents points de leur longueur, des plantes dont les branches s'accrochent aux aspérités du sol, des murs, etc. : *le lierre est une plante radicante.*

RADICELLE (*sè-le*) n. f. Nom donné aux plus petites parties d'une racine ou à des racines très petites.

RADICIVORE adj. (du lat. *radix, icis*, racine, et *vorare*, dévorer). Qui dévore les racines des plantes : *insecte radicivore.*

RADICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient ou qui se rapporte à la radicule.

RADICULE n. f. (lat. *radicula*, dimin. de *radix*, racine). Partie inférieure de l'axe de l'embryon, qui plus tard forme la racine. (V. la planche PLANTE.)

RADIÉ, E adj. (lat. *radiatus*). Qui présente des rayons. Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne (comme le *tournesol*, les *pâquerettes*, etc.).

RADIER (*di-é*) n. m. Revêtement qui protège une construction contre le travail des eaux. Construction en charpente ou en maçonnerie sur laquelle sont établies les écluses, les piles d'un pont, etc.

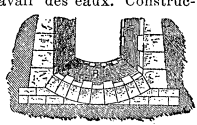
R, radier.

RADIER (*di-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Rayonner. *Fig.* : *visage qui radie de satisfaction.*

RADIER (*di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rayer sur un registre, sur une liste : *radier un failli des listes électorales.*

RADIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *radius*, rayon). Qui jette des rayons de lumière. Brillant : *soleil radieux. Fig. Visage radieux*, qui exprime la santé, la joie. ANT. **Terne, sombre, triste.**

RADIO-ACTIF, ACTIVE adj. Doué de radioactivité.

RADIO-ACTIVITÉ n. f. Propriété que possèdent certains corps (radium, uranium, etc.) d'émettre des rayons susceptibles d'effets physiques et physiologiques.

RADIODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic obtenu à l'aide des rayons X.

RADIO-ÉLECTRICITÉ n. f. Partie de la physique, concernant l'étude et les applications des ondes hertziennes (télégraphie sans fil, téléphonie sans fil [T. S. F., Th. S. F.]).

RADIOGRAMME n. m. Message envoyé par télégraphie sans fil.

RADIOCONDUCTEUR (*duk*) n. m. Syn. de COHÉREUR.

RADIOGRAPHIE (*fi*) n. f. Photographie par les rayons X : *la radiographie permet de déterminer la situation exacte et la nature des lésions osseuses.*

RADIOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Photographier au moyen des rayons X : *radiographier un blessé.*

RADIOLAIRES (*lè-re*) n. m. pl. Ordre de protozoaires aquatiques, dont le protoplasma émet des pseudopodes rayonnants. S. un *radiolaire.*

RADIOLOGIE n. f. Application des radiations calorifiques, lumineuses et surtout électriques, à la thérapeutique.

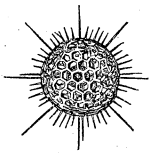
Radiolaire.

RADIOMÈTRE n.m.(du lat. *radius*, rayon, et du gr. *metron*, mesure). Instrument d'astronomie, qui servait sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil. *Physiq.* Instrument qui sert à mesurer l'intensité des rayons lumineux.

RADIOPHONE n. m. Appareil qui transforme des radiations thermiques ou lumineuses en énergie mécanique sous forme sonore.

RADIOSCOPIE (*os-ko-pi*) n. f. Examen d'un objet en se servant des rayons X comme source lumineuse.

RADIOTÉLÉGRAPHIE n. f., **RADIOTÉLÉPHONIE** n. f. Télégraphie, téléphonie sans fil. (V. TÉLÉGRAPHIE, TÉLÉPHONIE.)

Radis.

RADIOTHÉRAPIE (*pi*) n. f. Méthode de traitement par les rayons X : *le traitement des épithéliomas cutanés est le triomphe de la radiothérapie.*

RADIS (*di*) n. m. (ital. *radicchio*). Espèce de petite rave d'une saveur piquante, dont il existe plusieurs variétés : *radis blanc, rose, violet, noir, etc. Pop.* Argent monnayé: *n'avoir plus un radis.*

RADIUM (*di-om'*) n. m. Métal découvert en 1899 par Curie, Bémont et Mme Curie. — On le trouve dans la *pechblende* ou *péchurane* (oxyde naturel d'uranium). Il se caractérise par ce fait que ses sels et leurs solutions sont lumineux et donnent des radiations qui agissent sur la plaque photographique, rendent l'air conducteur de l'électricité, produisent diverses actions chimiques, etc.

Radius.

RADIUMTHÉRAPIE (*om', pi*) n. f. Méthode thérapeutique, fondée sur l'emploi du radium.

RADIUS (*uss*) n. m. (mot lat.). Le plus petit des deux os qui constituent l'avant-bras. — Les parties du radius sont : la *tête* (1), l'*apophyse styloïde* (2), la *tubérosité bicipitale* (3). Le no 4 représente le *cubitus.*

RADOIRE n. f. (du lat. *radere*, raser). Instrument servant à rader.

RADOTAGE n. m. Discours dénué de raison, de sens : *un ennuyeux radotage.* Etat d'une personne qui radote : *tomber dans le radotage.*

RADOTER (*té*) v. n. Tenir des discours dénués de sens. Se répéter d'une façon insipide.

RADOTERIE (*ri*) n. f. *Fam.* Extravagances dites en radotant.

RADOTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui radote.

RADOUB (*doub'* ou *dou*) n. m. Réparation d'un mât, d'une volle, de la coque d'un vaisseau. *Bassin de radoub*, bassin d'un port, spécialement aménagé pour les grosses réparations de navires.

RADOUBER (*bé*) v. a. (de *adouber*). Faire des réparations à : *radouber un vaisseau, un filet.*

RADOUBEUR n. et adj. m. Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR v. a. Rendre plus doux : *la pluie a radouci le temps. Fig.* Apaiser. **Se radoucir** v. pr. Devenir plus doux : *le temps se radoucit*, et, *fig.* : *cet homme se radoucit.* ANT. **Aigrir, exaspérer.**

RADOUCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de radoucir, de se radoucir. (Peu us.)

RAFALE n. f. Coup de vent violent. *Fig.* Accident brusque.

RAFFERMIR (*ra-fèr-mir*) v. a. Rendre plus ferme : *raffermir les gencives. Fig.* Remettre dans un état plus stable : *raffermir le courage d'une troupe.* ANT. **Ramollir, ébranler.**

RAFFERMISSEMENT (*ra-fèr-mi-se-man*) n. m. Action de raffermir ; état de ce qui est raffermi. ANT. **Ramollissement.**

***RAFFINADE** (*ra-fi*) n. f. Sucre très pur.

RAFFINAGE (*ra-fi*) n. m. Action de raffiner le sucre, le pétrole, etc.

RAFFINÉ (*ra-fi-né*), **E** adj. Fin, délicat : *goût raffiné.* Subtil, adroit : *politique raffiné.* N. Personne qui a un goût délicat en art, en littérature. ANT. **Grossier, fruste.**

RAFFINEMENT (*ra-fi-ne-man*) n. m. Extrême subtilité : *raffinement de politique, de langage.* Recherche froide et réfléchie : *raffinement de cruauté.* Trop grande recherche : *les raffinements du luxe.*

RAFFINER (*ra-fi-né*) v. a. Donner plus de pureté à : *raffiner du sucre.* V. n. Subtiliser : *raffiner sur les sentiments.*

RAFFINERIE (*ra-fi-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on raffine certaines substances (sucre, pétrole).

RAFFINEUR, EUSE (*ra-fi.eu-ze*) adj. et n. Personne qui travaille dans une raffinerie, qui possède ou exploite une raffinerie. *Pile raffineuse*, se dit, dans la fabrication du papier, d'une machine qui achève la trituration des chiffons, du bois, etc.

RAFFOLER (*ra-fo-lé*) **v. n.** Se passionner pour : *raffoler de la danse.*

RAFFÛTAGE (*ra-fû*) n. m. Action de raffûter.

RAFFÛTER (*ra-fû-té*) v. a. Donner le fil à des outils : *raffûter un ciseau.*

RAFIAU (*fi-ô*) n. m. Petite et courte embarcation de la Méditerranée, portant une voile à antenne, un foc, et allant aussi à l'aviron. (On écrit aussi RAFIOT.)

RAFISTOLAGE (*fis-to*) n. m. *Fam.* Action de rafistoler.

RAFISTOLER (*fis-to-lé*) v. a. *Fam.* Raccommoder grossièrement : *rafistoler des chaussures.*

RAFLE n. f. Grappe de raisin, de groseille qui n'a pas de grains. On dit aussi RAFFE et RÂPE.

RAFLE n. f. Action d'enlever, de rafler : *une rafle de vagabonds.* Filet de pêcheur ou d'oiseleur. Coup où chacun des dés amène le même point.

RAFLER (*flé*) v. a. Emporter tout rapidement : *les voleurs ont tout raflé dans cette maison.*

RAFRAÎCHIR (*fré*) v. a. Rendre frais : *rafraîchir du vin.* Réparer, remettre en meilleur état : *rafraîchir un tableau.* Rogner, couper l'extrémité d'une chose : *rafraîchir les cheveux. Fig. Rafraîchir la mémoire*, rappeler à quelqu'un le souvenir d'une chose. V. n. Devenir frais : *on a mis le vin rafraîchir.* **Se rafraîchir** v. pr. Devenir plus frais : *le temps se rafraîchit.* Boire un coup, faire collation : *venez vous rafraîchir.* Etre rétabli par le repos : *troupes qui ont besoin de se rafraîchir.* ANT. **Echauffer.**

RAFRAÎCHISSANT (*frè-chi-san*), **E** adj. Se dit de ce qui rafraîchit le corps, calme l'irritation des humeurs : *boisson rafraîchissante.* Qui relâche le ventre : *tisane rafraîchissante.* N. m. : *un rafraîchissant.* ANT. **Echauffant.**

RAFRAÎCHISSEMENT (*frè-chi-se-man*) n. m. Ce qui rafraîchit. Effet de ce qui rafraîchit. Pl. Mets, boissons fraîches, liqueurs, fruits, etc., servis dans une fête : *passer des rafraîchissements.*

RAFRAÎCHISSOIR (*frè-chi-soir*) ou **RAFRAÎCHISSEUR** (*chi-seur*) n. m. Vase dans lequel on met rafraîchir les boissons.

RAGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. a. Rendre gaillard, raviver, redonner de la gaieté : *un petit vin qui vous ragaillardit.*

RAGE n. f. (lat. *rabies*). Maladie virulente, transmissible des animaux à l'homme et caractérisée par des phénomènes d'excitation, puis de la paralysie et enfin la mort : *Pasteur a imaginé la vaccination contre la rage.* Douleur violente : *rage de dents.* Transport furieux : *écumer de rage.* Passion violente, goût, excessif : *avoir la rage de faire des vers.* **A la rage** loc. adv. D'une façon violente, excessive. — Un certain nombre d'animaux peuvent contracter la rage : le chien, le chat, le renard, le mouton, le bœuf, le porc, le cheval, etc. Chez le chien, la rage se manifeste par la tristesse, la perte de l'appétit, l'impossibilité de déglutir ou même de boire, par suite d'une constriction particulière de la gorge. L'aboiement est rauque, étouffé. Dans les moments de crise, l'animal court droit devant lui, égaré, mordant tout ce qui se trouve sur son passage. C'est en général par une morsure que le virus rabique est transmis à l'homme. Les premières précautions à prendre en ce cas consistent dans le débridement de la plaie et sa cautérisation au fer rouge ; la succion peut être employée, mais à la condition expresse qu'il n'y ait ni érosion ni gerçure dans la cavité buccale. Les recherches de Pasteur ont montré l'efficacité d'injections d'un vaccin spécial *antirabique.* Comme moyens prophylactiques, on abattra, conformément à la loi, tout animal reconnu enragé, ou seulement mordu par un chien enragé, et on isolera immédiatement toute bête présentant des signes suspects.

RAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ragea, nous rageons.*) *Fam.* Pester.

RAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui est sujet à des colères violentes.

RAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une façon rageuse.

RAGLAN n. m. (de *Raglan* n. pr.) Sorte de paletot masculin à pèlerine, fort à la mode en 1855. Pardessus moderne, de coupe spéciale.

Raglans : 1. En 1855 ; 2. Actuel.

RAGLE n. m. Hallucination de la vue. (Peu us.)

RAGOT (*gho*), **E** n. et adj. Court et gros : *homme, cheval ragot.* N. m. Sanglier de deux à trois ans. Crampon de fer, que l'on attache aux limonières des voitures.

RAGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Bavardage, cancan.

RAGOTER (*gho-té*) v. a. Quereller : *femme qui ragote sans cesse son mari.* (Peu us.)

RAGOTIN n. m. (de *Ragotin.* [V. *Part. hist.*].) Homme petit et contrefait, d'apparence ridicule.

RAGOÛT (*ghou*) n. m. (de *ragoûter*). Plat de viande, de légumes ou de poissons coupés en morceaux, cuits dans une sauce épicée : *ragoût de mouton.* Assaisonnement de haut goût. *Fig.* Ce qui excite les désirs : *le ragoût de la nouveauté.*

***RAGOÛTANT** (*tan*), **E** adj. Qui flatte le goût : *mets ragoûtant. Fig.* et *fam.* Agréable, qui flatte : *figure ragoûtante.* ANT. **Dégoûtant.**

RAGOÛTER (*té*) v. a. (du préf. *re*, de *à*, et *goûter*). Remettre en appétit : *ragoûter un malade.* ANT. **Dégoûter.**

RAGRAFER (*fé*) v. a. Agrafer de nouveau : *ragrafer sa ceinture.*

RAGRANDIR v. a. Rendre plus grand. (Peu us.)

RAGRÉER (*gré-é*) v. a. Polir, finir après la construction : *ragréer une façade.* Remettre à neuf : *ragréer un vieux mur. Fig.* Rendre de l'éclat : *ragréer sa réputation. Mar.* Gréer de nouveau. (Peu us.)

RAGRÉMENT ou **RAGRÉÉMENT** (*gré-man*) n. m. Action de ragréer un ouvrage.

RAGUER (*ghé*) v. a. (angl. *to rag*). User par le frottement : *raguer un câble.* V. n. S'user par le frottement : *cordage qui rague.*

RAÏA ou **RAYA** (*ra-i-a*) n. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc, non musulmans.

RAID (*rèd*) n. m. (mot angl. signif. *incursion*). *Milit.* Incursion rapide, exécutée en territoire ennemi par une troupe : *conduire un raid de cavalerie. Sport.* Longue excursion, surtout de cavaliers, destinée à montrer l'endurance des hommes et des chevaux.

RAIDE (*rè-de*) adj. (lat. *rigidus*). Fort tendu : roide, rigide, difficile à plier : *jambe raide.* Abrupt, peu incliné : *montagne, escalier raide.* Sans souplesse : *attitude raide. Fig.* Ferme, inflexible : *caractère raide.* Adv. Tout d'un coup : *tomber raide mort.* ANT. **Souple.**

RAIDEMENT (*rè-de-man*) adv. D'une manière raide, avec raideur. (Peu us.)

RAIDEUR (*rè*) n. f. Etat de ce qui est raide : *raideur du bras.* Force et rapidité : *pierre lancée*

avec raideur. Rapidité d'une pente : *la raideur d'un escalier.* Défaut de souplesse : *saluer avec raideur. Fig.* Fermeté inébranlable, ténacité : *apporter trop de raideur dans les affaires.* ANT. **Souplesse.**

Raidisseur.

RAIDILLON (*rè-di, ll* mll., *on*) n. m. Chemin en pente rapide, mais d'une faible étendue.

RAIDIR (*rè-dir*) v. a. Rendre raide, tendre avec force : *raidir le bras, une corde.* V. n. et **Se raidir** v. pr. Devenir raide : *ses membres raidissent, se raidissent. Fig.* Tenir ferme : *se raidir contre les difficultés.* ANT. **Assouplir.**

RAIDISSEMENT (*di-se-man*) ou **RAIDISSAGE** (*di-sa-je*) n. m. Action de raidir. ANT. **Assouplissement.**

RAIDISSEUR (*rè-di-seur*) n. m. Appareil servant à raidir les fils de fer.

RAIE (*rè*) n. f. (lat. *riga*). Trait de plume, de crayon, de pinceau, etc. Ligne quelconque, sillon peu profond. Séparation des cheveux, qui laisse voir la peau du crâne. Entre-deux des sillons d'un champ. *Physiq. Raies du spectre*, lignes obscures qui divisent transversalement les couleurs du spectre solaire.

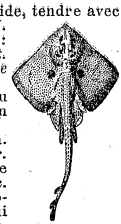
Raie.

RAIE (*rè*) n. f. (lat. *raja*). Genre de poissons plats des mers froides et tempérées : *la raie bouclée, qui atteint deux mètres de long, est commune dans les mers de France.*

RAIFORT (*rè-for*) n. m. (du lat. *radix*, racine, et *fortis*, fort). Espèce de crucifère antiscorbutique : *le raifort est un bon stimulant de la nutrition.*

Raifort.

RAIL (*ra, l* mll.) n. m. (mot angl.). Bande de fer ou d'acier, sur laquelle s'emboîtent les roues des locomotives et des wagons dans les chemins de fer : *les rails sont fixés sur les traverses à l'aide de crampons ou de coussinets.* Bande analogue pour les tramways.

RAILLER (*ra, ll* mll, *é*) v. a. Plaisanter, tourner en dérision : *railler quelqu'un. Absol.* Badiner, ne pas parler sérieusement : *vous raillez, je crois.* **Se railler** v. pr. Se moquer : *se railler de la calomnie.*

RAILLÈRE (*ra, ll* mll., *è-re*) n. f. Nom que, dans les Pyrénées, on donne aux versants à pentes rapides et caillouteuses.

RAILLERIE (*ra, ll* mll., *e-ri*) n. f. Action de railler. Plaisanterie moqueuse. *Entendre la raillerie*, avoir le talent de bien railler. *Entendre raillerie*, ne point s'offenser des plaisanteries dont on est l'objet. *N'entendre pas raillerie*, être sévère, pointilleux. *Raillerie à part*, sérieusement. *Cela passe la raillerie*, c'est trop fort.

RAILLEUR, EUSE (*ra, ll* mll., *eu-ze*) adj. Porté à la raillerie : *esprit railleur.* Qui marque la raillerie : *ton railleur.* N. : *un railleur.*

RAILLEUSEMENT (*ra, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. En raillant. (Peu us.)

RAILWAY (*rèl-ou-é*) n. m. Mot anglais qui signifie *chemin de fer, tramway.*

RAINE (*rè-ne*) n. f. (du lat. *rana*, grenouille). Ancien nom des grenouilles. Rainette.

RAINER (*rè-né*) v. a. Faire une rainure avec un rabot dit *bouvet* : *rainer une planche.*

RAINETTE (*rè-nè-te*) n. f. (de *raine*). Nom par lequel on désigne différents genres de grenouilles vertes. *Arboric.* V. REINETTE.

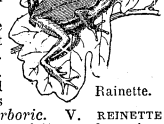
Rainette.

RAINURE (*rè*) n. f. Entaille faite en long dans un morceau de bois, de métal.

RAIPONCE (*rè*) n. f. Campanule, dont la racine et les feuilles se mangent en salade.

RAIRE (*rè-re*) v. n. (lat. *radere*. — Se conj. comme *traire.*) Bramer, crier, en parlant des cerfs, des chevreuils. (On dit aussi RALLER ou RÉER.)

RAIS (*rè*) n. m. (du lat. *radius*, rayon). Chacun des rayons d'une roue. (Au sing., il faudrait écrire RAI, mais l'usage a prévalu d'écrire *un rais. Rais de cœur*, ornement en forme de cœur, qu'on emploie dans certaines moulures.

RAISIN (*rè-zin*) n. m. (lat. *racemus*). Fruit de la vigne : *raisin rouge; raisin noir.* (V. VIN. VIGNE.) *Raisins de Corinthe*, raisins secs, à très petits grains, qui viennent des îles Ioniennes. *Raisins de loup*, baies narcotiques de la morelle noire. *Raisin d'ours*, espèce d'arbousier qui croît dans les régions montagneuses. *Raisin de mer*, œufs en grappe de certains mollusques céphalopodes. *Raisin*, format de papier (env. 0 m,65 sur 0m,50).

Raisin.

RAISINÉ (*rè-zi-né*) n. m. Confiture faite avec du moût de raisin concentré, auquel on ajoute parfois des quartiers de poires.

RAISON (*rè-zon*) n. f. (lat. *ratio*). Faculté au moyen de laquelle l'homme peut connaître et juger : *la raison distingue l'homme de la bête.* Faculté intellectuelle, considérée comme règle de nos actions : *la raison ne triomphe pas toujours des passions.* Ce qu'on peut considérer comme un devoir, comme une chose conforme à l'équité : *se rendre à la raison.* Argument à l'appui d'un raisonnement : *raison convaincante.* Cause, motif : *avoir de bonnes raison pour...* Satisfaction qu'on demande. Réparation d'un outrage : *demander raison d'une offense. Age de raison*, âge où les enfants commencent à avoir conscience de leurs actes. *Mariage de raison*, mariage de convenance, plutôt que d'inclination. *Perdre la raison*, tomber en démence. *Parler raison*, sagement, raisonnablement. *Avoir raison*, être fondé dans ce qu'on dit. *Entendre raison*, acquiescer à ce qui est raisonnable. *Se faire une raison*, prendre une détermination pour en finir. *Comme de raison*, comme il est juste. *Plus que de raison*, plus qu'il n'est convenable. *Pour valoir ce que de raison*, ce qui est de justice, d'équité. *Mettre à la raison*, réduire par force ou par conviction. *Raison d'Etat*, considération d'intérêt supérieur que l'on invoque dans un Etat, quand on fait des choses contraires à la loi, à la justice. *Comm. Raison sociale*, nom adopté par une société commerciale pour signer la correspondance, les effets de commerce, en un mot pour faire les actes que comporte l'acte d'association. *Math. Raison directe*, rapport entre deux quantités qui augmentent ou diminuent dans la même proportion. *Raison inverse*, rapport entre deux quantités dont l'une diminue, tandis que l'autre augmente dans la même proportion. *Raison d'une progression.* V. PROGRESSION. Loc. prép. : **A raison de,** au prix de. **En raison de,** en considération de.

RAISONNABLE (*rè-zo-na-ble*) adj. Qui est doué de raison : *l'homme est un être raisonnable.* Conforme à la raison : *prétention raisonnable.* Suffisant, convenable : *prix raisonnable.* Au-dessus du médiocre : *revenu raisonnable.* ANT. **Irraisonnable.**

RAISONNABLEMENT (*rè-zo-na-ble-man*) adv. Avec raison : *parler raisonnablement.* Passablement, convenablement : *boire raisonnablement.* ANT. **Irraisonnablement.**

RAISONNÉ (*rè-zo-né*), **E** adj. A quoi l'on applique les règles du raisonnement : *méthode raisonnée.* ANT. **Irraisonné.**

RAISONNEMENT (*rè-zo-ne-man*) n. m. Faculté, action ou manière de raisonner : *manquer de raisonnement.* Enchaînement de raisons déduites les unes des autres pour arriver à une démonstration : *raisonnements fondés.* Observations, objections : *pas tant de raisonnements !*

RAISONNER (*rè-zo-né*) v. n. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger : *raisonner juste.* Soulever des objections, au lieu d'écouter docilement les ordres ou les réprimandes : *les enfants ne doivent pas raisonner.* V. a. Appliquer le raisonnement à ce qu'on fait : *cet acteur raisonne bien*

ses râles. Converser sur : *raisonner politique.* Faire entendre raison à : *raisonner un malade. Mar.* Syn. ARRAISONNER.

RAISONNEUR, EUSE (*rè-zo-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui raisonne : *un solide raisonneur.* Personne qui veut raisonner sur tout, qui discute les ordres, les observations : *raisonneur ennuyeux ; enfant raisonneur.*

RAJAH n. m. (hind. *radj*, roi). Prince hindou. (On écrit aussi RADJAH, RAJA ou RADJA.)

RAJEUNIR v. a. (Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Ramener à l'état de jeunesse : *Médée rajeunit Jason.* Rendre l'air de la jeunesse : *vêtement qui rajeunit.* Donner un air de nouveauté, de fraîcheur : *le printemps rajeunit la nature.* V. n. Redevenir jeune. Reprendre une nouvelle vigueur. **Se rajeunir** v. pr. Se dire plus jeune qu'on ne l'est. ANT. **Vieillir.**

RAJEUNISSANT (*ni-san*), **E** adj. Qui a la propriété de rajeunir. (Peu us.)

RAJEUNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action de rajeunir. Etat de celui qui est rajeuni.

RAJOUTER (*té*) v. a. Ajouter de nouveau.

RAJUSTEMENT (*jus-te-man*) n. m. Action de rajuster.

RAJUSTER (*jus-té*) v. a. Ajuster de nouveau ; remettre en bon état : *rajuster une horloge.* **Se rajuster** v. pr. Se réconcilier après une brouille.

RÂLE n. m. Genre d'oiseaux échassiers très estimés comme gibier, et qui vivent en plaine (*râle des genêts*) ou aux abords des marécages (*râle d'eau*) : *le râle des genêts se trouve en France pendant la belle saison.*

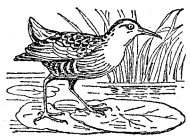

Râle d'eau.

RÂLE ou **RÂLEMENT** (*man*) n. m. Action de râler. Bruit qu'on fait en râlant : *le râle de la mort.*

RALENTIR (*lan* v. a. Rendre plus lent : *la digitaline ralentit les battements du cœur.* V. n. Devenir plus lent : *le train ralentit.* ANT. **Accélérer.**

RALENTISSEMENT (*lan-ti-se-man*) n. m. Diminution de mouvement, d'activité : *ralentissement de la nutrition.* ANT. **Accélération.**

RÂLER (*lé*) v. n. Rendre un son enroué, par la difficulté de la respiration, en parlant des agonisants ou de personnes atteintes de certaines maladies respiratoires : *blessé qui râle.*

RALINGUE (*ghe*) n. f. (orig. scand.). Cordage cousu à une voile pour la fortifier.

RALINGUER (*ghé*) v. a. Garnir une voile de ses ralingues.

RALLIDÉS (*ra-li*) n. m. pl. Famille d'oiseaux échassiers, ayant pour types les *râles* et *poules d'eau.* S. un *rallidé.*

RALLIÉ (*ra-li-é*), **E** adj. Qui a donné son adhésion à un parti, à une cause. Spécialem., en France, se dit des députés royalistes ou impérialistes qui ont adhéré au régime républicain. N. : *les ralliés.*

RALLIEMENT ou **RALLIÎMENT** (*ra-li-man*) n. m. Action de rallier les troupes, de se rallier. Sonnerie pour rallier. *Point de ralliement*, endroit marqué aux troupes pour se rallier. *Signe de ralliement*, signal auquel on doit se rallier autour d'un chef en cas de danger, d'échec, etc.

RALLIER (*ra-li-é*) v. a. (du préf. *re*, et de *allier.* — Se conj. comme *prier.*) Rassembler ceux qui étaient dispersés : *rallier ses troupes.* Ramener à une cause, à une opinion : *rallier les partis.* Rejoindre : *rallier son poste. Rallier le bord*, rentrer à bord. *Rallier la terre*, s'en rapprocher. **Se rallier** v. pr. Se réunir.

RALLONGE (*ra-lon-je*) n. f. Ce qui sert à rallonger. Planches au moyen desquelles on augmente la surface des tables à coulisses.

RALLONGEMENT (*ra-lon-je-man*) n. m. Action de rallonger. Son résultat. ANT. **Raccourcissement.**

RALLONGER (*ra-lon-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rallongea, nous rallongeons.*) Rendre plus long en ajoutant quelque chose : *rallonger une table.* ANT. **Raccourcir.**

RALLUMER (*ra-lu-mé*) v. a. Allumer de nouveau : *rallumer une lampe. Fig.* Donner une nouvelle ardeur à : *rallumer la guerre.*

RALLYE-PAPER (*ra-li-pè-peur*) ou **RALLIE-PAPIER** (*pi-é*) n. m. Sport dans lequel un cavalier, un coureur, etc., parti avant les autres, sème sur son passage des papiers, traces que les poursuivants relèvent pour tâcher de le rejoindre et de le prendre. Pl. des *rallye-papers* ou *rallie-papiers.*

RAMADAN, RAMADHAN ou **RAMAZAN** n. m. Neuvième mois de l'année lunaire musulmane, consacré au jeûne. — Pendant sa durée, les musulmans doivent garder l'abstinence la plus complète, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les mois des Turcs étant lunaires, le ramadan revient chaque année dix jours plus tôt que l'année précédente. Il se termine par des fêtes nommées *bairam.*

RAMAGE n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Représentation de rameaux, de branchages, sur une étoffe : *velours à ramages.* Chant des petits oiseaux, dans les branches des arbres : *le ramage des pinsons. Fig.* Babil des enfants.

RAMAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ramagea, nous ramageons.*) Couvrir de ramages : *ramager du velours.* V. n. Chanter, en parlant des oiseaux.

RAMAIGRIR (*mè*) v. a. Rendre maigre de nouveau. V. n. Redevenir maigre.

RAMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Action de ramaigrir.

RAMAS (*mâ*) n. m. (de *ramasser*). Assemblage confus d'objets : *ramas de vieux habits.* Réunion de personnes peu estimables : *ramas de bandits.*

RAMASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de ramasser : *le ramassage du bois mort.*

RAMASSE (*ma-se*) n. f. Traîneau sur lequel on descend les montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ (*ma-sé*), **E** adj. Trapu : *cheval ramassé.*

RAMASSE-MIETTES (*ma-se-mi-è-te*) n. m. inv. Plateau ou bassin dans lequel on fait tomber, à l'aide d'une brosse ou d'une raclette, les miettes dont une table est couverte.

RAMASSER (*ma-sé*) v. a. Faire un amas : *ramasser du bois mort.* Recueillir, collectionner : *ramasser des matériaux pour un ouvrage.* Prendre, relever ce qui est à terre : *ramasser ses gants.* Recueillir, ramener avec soi : *ramasser les pauvres. Ramasser ses forces*, les réunir pour quelque grand effort. **Se ramasser** v. pr. Se replier sur soi-même. Se pelotonner.

RAMASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Léger clayonnage adapté à une faux pour ramasser les tiges, à mesure qu'on les coupe.

RAMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Personne qui collectionne toutes sortes de choses. N. m. *Fam.* Celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS (*ma-si*) n. m. Assemblage de choses de peu de valeur, de personnes peu estimables : *un ramassis d'escrocs.*

RAMAZAN n. m. V. RAMADAN.

RAMBADE ou **RAMBARDE** (*ran*) n. f. (ital. *rambata*). Garde-corps placé autour des gaillards et des passerelles.

RAMBOUR ou **RAMBURES** (*ran*) n. m. (n. géogr.) Variété du pommier cultivé ; son fruit.

RAME n. f. (anc. allem. *rama*). Petite branche que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpant s. Aviron, longue pièce de bois aplatie par un bout, pour faire mouvoir un bateau.

RAME n. f. (espagn. *resma*). Réunion de cinq cents feuilles de papier ou vingt mains. Convoi de bateaux, de wagons, etc. *Coton de rames*, coton filé de médiocre qualité, dont on se servait jadis pour tisser les voiles des navires.

RAMÉ, E adj. Soutenu par des rames : *pois ramés. Boulets ramés*, joints ensemble par une chaîne, une barre, etc., et dont on se servait pour démâter les vaisseaux ennemis.

RAMEAU (*mô*) n. m. (lat. *ramus*). Petite branche d'arbre. Subdivision d'une artère, d'une veine, d'un nerf. Subdivision d'un objet qui se partage : *les rameaux d'une famille. Dimanche des Rameaux*, dernier dimanche du carême. (Syn. PÂQUES FLEURIES.)

RAMÉE (*mé*) n. f. Branches coupées avec leurs feuilles vertes : *un fagot de ramée.* Branches entrelacées, formant un couvert : *danser sous la ramée.*

RAMENABLE adj. Qui est susceptible d'être ramené. *Fig.* Qui peut être corrigé, converti. (Peu us.)

RAMENDER (*man-dé*) v. a Amender, fumer de nouveau : *ramender un champ* Remettre des feuilles d'or aux endroits d'un ouvrage de dorure où celle-ci a disparu. Diminuer de prix : *les boulangers ont ramendé le pain.* (Vx.)

RAMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Amener de nouveau. Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie : *ramener un déserteur.* Etre cause du retour de : *chien que la faim ramène au logis.* Faire arriver en déplaçant : *ramener un câble sur ses épaules. Fig.* Faire renaître, rétablir : *ramener l'abondance, la paix.* Rétablir après un écart : *ramener la question sur son véritable terrain.* N. m. *Le ramener*, opération de dressage qui consiste à obliger un cheval à plier l'encolure.

RAMEQUIN (*kin*) n. m. (allem. *rahmchen*). Sorte de pâ isserie au fromage.

RAMER (*mé*) v. a. Soutenir des plantes grimpantes avec des rames : *ramer des pois. Fam. Il s'y entend comme à ramer des choux*, il ne s'y entend pas du tout.

RAMER (*mé*) v. n. Manœuvrer la rame. *Fig.* et *fam.* Avoir beaucoup de fatigue.

RAMEREAU (*ró*) ou **RAMEROT** (*ro*) n. m. Jeune ramier.

RAMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. Disposition en rameaux.

RAMETTE (*mè-te*) n. f. Rame de papier à lettres. Châssis sans barre, employé dans les imprimeries pour imposer les ouvrages d'une seule page (affiches, etc.).

RAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui rame : *galère à trois rangs de rameurs.*

RAMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de branches : *haricots rameux.* Qui a beaucoup de ramifications.

RAMIE (*mi*) n. f. Nom vulgaire d'une urticacée textile, que l'on cultive en extrême Orient.

RAMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Nom de deux espèces de pigeons sauvages : *le ramier hiverne dans le Midi.* Adjectiv. : *pigeon ramier.*

RAMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Assemblage de branchages. Syn. RAMÉE.

RAMIFICATION (*si-on*) n. f. Division d'un végétal arborescent. Division d'une artère, d'un nerf, d'une plante, etc., en parties plus petites, qui en sont comme les rameaux. *Fig.* Subdivision d'une chose quelconque : *les ramifications d'un complot.*

RAMIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Diviser en plusieurs rameaux. Faire des ramifications dans : *la sève ramifie la tige.* **Se ramifier** v. pr. Se partager en plusieurs branches. Se dit des arbres, des veines, etc. *Fig.* Se diviser et se subdiviser : *le protestantisme se ramifie à l'infini.*

RAMILLE (*ll* mll.) n. f. Nom donné aux dernières divisions des rameaux.

RAMINGUE (*ghe*) adj. (ital. *ramingo*). Se dit d'un cheval qui se défend contre l'éperon.

RAMOINDRIR v. a. et n. Amoindrir ou s'amoindrir de nouveau.

RAMOLLI (*mo-li*), **E** adj. pris substantiv. Personne qui a un ramollissement du cerveau ; qui est réduite à un état de quasi-imbécillité.

RAMOLLIR (*mo-lir*) v. a. Rendre mou : *ramollir du cuir. Fig.* Enerver, efféminer : *l'oisiveté ramollit les cœurs.* **Se ramollir** v. pr. : *la cire se ramollit au feu.* ANT. **Durcir, raffermir.**

RAMOLLISSABLE (*mo-li-sa-ble*) adj. Qui est susceptible de se ramollir.

RAMOLLISSANT (*mo-li-san*), **E** adj. Qui ramollit, relâche. N. m. : *la guimauve est un ramollissant.*

RAMOLLISSEMENT (*mo-li-se-man*) n. m. Etat de ce qui est ramolli. *Méd.* Altération de certains organes qui se ramollissent. *Fam.* Etat de quasi-imbécillité. ANT. **Raffermissement.**

RAMON n. m. (de *rameau*). Sorte de balai. (Vx.)

RAMONAGE n. m. Action de ramoner : *le ramonage des cheminées doit être fait tous les ans.*

RAMONER (*né*) v. a. (de *ramon*). Racler l'intérieur d'une cheminée pour en enlever la suie.

RAMONEUR n. m. Dont le métier est de ramoner : *beaucoup de petits Savoyards venaient jadis à Paris comme ramoneurs.*

RAMPANT (*ran-pan*), **E** adj. Qui rampe : *animal rampant. Fig.* Humble, bassement soumis devant les grands : *homme, caractère rampant. Archit.* Qui va en pente : *un arc rampant. Blas.* Dressé sur ses pieds de derrière : *lion rampant. Littér.* Bas et plat : *style rampant. Bot.* Etalé sur le sol, horizontal : *tige rampante.*

RAMPE (*ran-pe*) n. f. (de *ramper*). Partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long d'un escalier. Plan incliné, à pente douce, qui tient lieu d'escalier dans les jardins et dans les places fortes. Partie d'une route, d'un chemin de fer, inclinée par rapport à l'horizontale : *rampe très rapide.* Rangée de lumières sur le devant de la scène d'un théâtre.

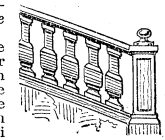
Rampe d'escalier.

RAMPEAU (*ran-pô*) n. m. Coup que l'on joue à certains jeux, comme revanche, après un premier coup joué. *Faire rampeau, être rampeau*, faire le même nombre de points, ce qui produit un coup nul.

RAMPEMENT (*ran-pe-man*) n. m. Action de ramper : *le rampement du serpent.*

RAMPER (*ran-pé*) v. n. (origin. germ.). Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles : *le serpent rampe.* S'étendre sur terre ou s'attacher aux arbres, comme le lierre, la vigne, etc. *Fig.* Vivre dans un état abject : *ramper dans la misère.* Garder une attitude basse, humiliante : *ramper devant les grands.* Manquer d'élévation dans le style, les idées.

RAMPIN (*ran*) adj. m. Se dit du cheval qui s'appuie en marchant sur les pinces des pieds de derrière, sans poser le talon.

RAMPISTE (*ran-pis-te*) n. et adj. m. Ouvrier tourneur, qui fait des rampes d'escalier en bois et des mains courantes.

RAMS (*ramss*) ou **REMS** (*rèmss*) n. m. (mot angl.). Nom d'un jeu de cartes qui se joue avec un jeu de piquet. *Faire son adversaire rams*, ne pas lui laisser faire de levées.

RAMURE n. f. Ensemble des branches et rameaux d'un arbre : *l'épaisse ramure du chêne.* Bois d'un ruminant à cornes ramifiées : *ramures du cerf.*

RANATRE n. f. Genre d'insectes hémiptères (punaises d'eau), allongés et cylindriques, qui courent sur l'eau.

RANCART (*kar*) n. m. *Mettre quelqu'un* ou *une chose au rancart*, de côté, au rebut : *vieux cheval, bon à mettre au rancart.*

RANCE adj. (lat. *rancidus*). Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre : *lard, beurre, huile rance.* N. m. Goût et odeur de ce qui est rance : *sentir le rance.*

RANCE n. f. Pièce de bois servant de chantier pour les futailles. N. f. pl. Pièces de bois appliquées sur les bordages d'un vieux bâtiment, pour le consolider.

RANCESCIBLE (*sè-si-ble*) adj. Susceptible de rancir : *huiles rancescibles.*

RANCH ou **RANCHO** n. m. Ferme de la prairie américaine.

RANCHE n. f. (du lat. *ramex*, pieu). Chacune des chevilles de fer ou de bois qui servent d'échelons.

RANCHER (*ché*) n. m. Sorte d'échelle à un seul montant.

RANCIDITÉ n. f. Etat de ce qui est rance. (Peu us.)

RANCIO n. m. Vin de liqueur, qu'on a laissé vieillir et qui a pris le goût des vins d'Espagne.

RANCIR v. n. Devenir rance : *lard qui rancit.*

RANCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de rancir. Etat de ce qui devient rance.

RANCISSURE (*si-su-re*) n. f. Syn. de RANCIDITÉ.

RANCŒUR (*keur*) n. f. (lat. *rancor*). Haine, rancune, ressentiment : *garder une rancœur de nombreuses désillusions.*

RANÇON n. f. (du lat. *redemptio*, rachat). Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre : *payer rançon. Fig.* Prix, expiation : *la folie est parfois la rançon du génie.*

RANÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action de rançonner.

RANÇONNER (*so-né*) v. a. Exiger de force ce qui n'est point dû : *l'ennemi a rançonné la ville. Fig.* Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une

chose. Exiger un prix excessif : *aubergiste qui rançonne les voyageurs.*

RANÇONNEUR, EUSE (*so-neur, eu-ze*) n. Qui rançonne.

RANCUNE n. f. (lat. *rancor*). Ressentiment qu'on garde d'une offense : *garder rancune à un adversaire heureux. Fam. Sans rancune*, oublions les sujets d'animosité.

RANCUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Syn. de RANCUNIER.

RANCUNIER (*nié*), **ÈRE** n. et adj. Qui est sujet à la rancune.

RANDON n. m. (du german. *rand*, bord). Mouvement impétueux.

RANDONNÉE (*do-né*) n. f. (de *randon*). Circuit que fait un animal autour de l'endroit où il a été lancé par le chasseur. *Fam.* Marche longue et ininterrompue : *faire une longue randonnée.*

RANG (*ran*) n. m. (du germ. *hring*, cercle). Ordre, disposition de choses, de personnes sur une même ligne : *un rang de soldats.* Place qui convient à chaque personne ou à chaque chose parmi plusieurs : *garder son rang.* Place qu'on occupe dans l'opinion des hommes par sa dignité, son mérite, etc : *tenir un rang honorable.* Différentes classes de la société : *les révolutions confondent tous les rangs. Se mettre sur les rangs*, parmi les prétendants à une place. *Mettre au rang*, au nombre de. *Mar.* Classification des vaisseaux d'après leur taille ou leur armement : *vaisseau de premier rang.*

RANGÉ, E adj. *Fig.* Qui a de l'ordre, de la conduite : *homme rangé. Bataille rangée*, qui se livre entre deux armées régulièrement disposées.

RANGÉE (*jé*) n. f. Suite de plusieurs choses sur une même ligne : *une rangée d'arbres.*

RANGEMENT (*man*) n. m. *Fam.* Action de ranger.

RANGER (*jé*) v. a. (de *rang*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rangea, nous rangeons.*) Mettre en rang, dans un certain ordre : *ranger des papiers.* Mettre au nombre de : *ranger un auteur parmi les classiques.* Détourner, mettre de côté : *ranger une voiture. Fig.* Soumettre avec contrainte : *ranger un pays sous ses lois. Mar.* Longer, passer près de : *ranger une côte.* **Se ranger** v. pr. S'écarter pour faire place. Se placer dans un certain ordre. En parlant de plusieurs personnes : *se ranger autour d'une table. Se ranger du côté de*, s'engager dans le parti de : *se ranger du côté du succès. Se ranger à un avis, à une opinion*, l'adopter. *Fig.* Prendre une conduite plus réglée. ANT. **Déranger.**

RANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui range, qui est employée à ranger.

RANI n. f. Reine ou princesse hindoue. Femme d'un rajah.

RANIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de batraciens, dont la grenouille verte (*rainette*) est le type. S. un *ranidé.*

RANIMABLE adj. Qui peut être ranimé.

RANIMER (*mé*) v. a. Rendre la vie. *Par ext.* Redonner de la vigueur, du mouvement : *ranimer un noyé par des frictions. Fig.* Redonner de l'ardeur : *l'exemple du chef ranime le soldat.* Réveiller, rajeunir : *le printemps ranime la nature.*

RANULE n. f. (du lat. *ranula*, petite grenouille). Tumeur sous la langue, appelée aussi GRENOUILLETTE.

RANZ (*ranz'* ou *rants*) n. m. invar. Nom donné, en Suisse, à des airs pastoraux. — Les ranz des vaches sont des airs populaires chantés par les bergers dans les montagnes, ou joués par eux sur le cor des Alpes, pour conduire les troupeaux. Les effets sympathiques que ces airs exercent sur les montagnards helvétiens les ont rendus célèbres. A l'époque où des régiments suisses étaient à la solde de la France, on fut obligé de défendre, sous peine de mort, de jouer le ranz des vaches, qui poussait les soldats les uns à la désertion, les autres au suicide, et qui les plongeait tous dans une profonde mélancolie.

RAOUT (*ra-out'*) n. m. (angl. *rout*). Réunion, fête où l'on invite des personnes du monde : *donner un raout.*

RAPACE adj. (lat. *rapax*). Ardent à la proie : *le vautour est rapace. Fig.* Avide de gain : *usurier rapace.*

RAPACES n. m. pl. Ordre d'oiseaux carnassiers, comme l'aigle, le vautour, etc. (On les appelle aussi ACCIPITRES.) S. un *rapace.*

Tête et serre d'un rapace.

RAPACITÉ n. f. Avidité de l'animal qui se jette sur sa proie, et *fig.*, avidité d'une personne cupide : *la rapacité de l'usurier.*

RÂPAGE n. m. Action de râper : *le râpage des betteraves.*

RAPATELLE (*tè-le*) n. f. Tissu de crin, qui sert à faire des sacs et des tamis.

RAPATRIAGE n. m. *Fam.* Réconciliation. (Peu us.)

RAPATRIEMENT (*trî-man*) n. m. Action de rendre quelqu'un à sa patrie. Renvoi dans leur patrie, par les soins des consulats, de marins, soldats ou voyageurs, restés en pays étranger. Réconciliation.

RAPATRIER (*tri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Ramener dans sa patrie : *rapatrier des émigrés.* Réconcilier des personnes qui étaient brouillées : *rapatrier deux frères.*

RAPATRONNAGE (*tro-na-je*) n. m. Réunion qu'on fait du tronc d'un arbre coupé à une souche restée en terre, pour vérifier si l'un provient de l'autre.

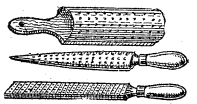

Râpes.

RÂPE n. f. (anc. haut allem. *raspon*). Ustensile de ménage pour réduire un poudre, en petits morceaux, certaines substances. Espèce de lime à grosses entailles, à l'usage des menuisiers, des serruriers, etc. (V. RAFLE.)

RÂPÉ, E adj. *Habit râpé*, usé jusqu'à la corde.

RÂPÉ n. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin ; ce vin même : *boire du râpé.* Boisson obtenue en mettant des grappes de raisins frais (écrasés ou non) dans un tonneau et en les arrosant d'eau. Copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER (*pé*) v. a. Mettre en poudre avec la râpe : *râper des pommes de terre.* User la surface d'un corps avec une râpe : *râper du bois. Fam.* User jusqu'à la corde : *le temps râpe les habits.*

RÂPERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on râpe les betteraves destinées à la fabrication du sucre, le bois pour faire de la pâte à papier, etc.

RÂPES n. f. pl. Crevasses du pli du genou, chez le cheval.

RAPETASSAGE (*ta-sa-je*) n. m. Action de rapetasser. Son résultat.

RAPETASSER (*ta-sé*) v. a. *Fam.* Raccommoder grossièrement : *rapetasser de vieilles hardes.*

RAPETASSEUR, EUSE (*ta-seur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui rapetasse.

RAPETISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action ou effet de rapetisser. ANT. **Agrandissement.**

RAPETISSER (*ti-sé*) v. a. Rendre plus petit : *la distance rapetisse les objets.* V. n. Devenir plus petit : *les jours rapetissent.*

RAPHAÉLESQUE (*lès-ke*) adj. Qui a les qualités de Raphaël. Qui rappelle les types de Raphaël : *madone raphaélesque.*

RAPHÉ n. m. (du gr. *raphê*, suture). *Anat.* Petite saillie imitant une suture.

RAPHIA n. m. Genre de palmiers d'Afrique et d'Amérique, fournissant des fibres très solides.

RAPHIDE n. f. Nom de cristaux en forme d'aiguilles, qui existent chez certaines cellules animales et végétales.

RAPIAT (*pi-a*), **E** adj. (du lat. *rapere*, enlever). *Pop.* Avide, cupide.

Raphia.

RAPIDE adj. (lat. *rapidus*). Qui a lieu avec vitesse : *mouvement rapide.* Qui se meut avec vitesse : *un cheval rapide.* Qui s'accomplit avec rapidité : *conquête rapide.* Très incliné : *côte rapide.* ANT. **Lent.**

RAPIDE n. m. Partie d'un fleuve où l'eau courant devient très rapide et forme presque une cataracte : *les rapides du Mé-kong.* Train à marche aussi accélérée que possible : *le rapide de Bordeaux.*

RAPIDEMENT (*man*) adv. Avec rapidité : *l'autruche court rapidement.* ANT. **Lentement.**

RAPIDITÉ n. f. (de *rapide*). Célérité, grande vitesse. *Fig.* : *la rapidité du temps.* ANT. **Lenteur.**

RAPIÉCEMENT (*man*) ou **RAPIÉÇAGE** n. m. Action de rapiécer.

RAPIÉCER (*sé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer* et prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il rapiéça, nous rapiéçons.*) Mettre des pièces à du linge, à des habits : *rapiécer un manteau.*

RAPIÉCETAGE n. m. Action de rapiécer. Choses rapiécetées.

RAPIÉCETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rapiécetterai.*) Mettre de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose, pour le raccommoder : *rapiécer des habits, des meubles.*

RAPIÈRE n. f. Epée à lame longue et fine pour

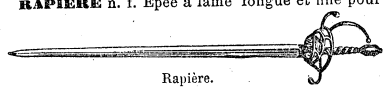

Rapière.

frapper d'estoc : *la rapière était surtout une arme de duel.*

RAPIN n. m. Jeune élève en peinture.

RAPINE n. f. (lat. *rapina*). Action de ravir par violence : *le loup est né pour la rapine.* Ce qui est ravi : *vivre de rapines.* Pillage, concussion : *s'enrichir par ses rapines.*

RAPINER (*né*) v. a. et n. Prendre par rapine.

RAPINERIE (*ri*) n. f. Action de rapiner ; acte de rapine.

RAPOINTIR v. a. Refaire une pointe : *rapointir une alène.*

RAPPAREILLEMENT (*ra-pa-rè, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de rapparailler.

RAPPAREILLER (*ra-pa-rè, ll* mll. *é*) v. a. Remettre avec son pareil : *rapparailler deux vases, deux chevaux.*

RAPPARIEMENT (*ra-pa-ri-man*) n. m. Action de rapparier. Son résultat.

RAPPARIER (*ra-pa-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire : *rapparier des gants.*

RAPPEL (*ra-pèl*) n. m. (de *rappeler*). Action par laquelle on rappelle : *rappel d'un ambassadeur.* Batterie de tambour pour rassembler une troupe : *battre le rappel.* Action de payer à quelqu'un une portion d'appointements ou d'arrérages restés en suspens. *Rappel à l'ordre,* action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires.

RAPPELABLE (*ra-pe*) adj. Qui peut être rappelé.

RAPPELER (*ra-pe-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je rappellerai.*) Appeler de nouveau. Faire revenir en appelant. Appeler fréquemment. Faire revenir quelqu'un d'un pays étranger où il exerçait des fonctions : *rappeler un ambassadeur.* Permettre à un exilé de rentrer dans sa patrie : *rappeler les proscrits. Fig.* Ramener à : *rappeler à la vie.* Faire rentrer : *rappeler à l'ordre, au devoir.* Faire revenir en la mémoire : *rappeler un souvenir.* Reproduire la ressemblance de : *la Madeleine, à Paris, rappelle un temple grec. Rappeler ses esprits,* reprendre ses esprits. **Se rappeler** v. pr. Se souvenir. — Dites : *se rappeler quelque chose,* et non *de quelque chose ; je me le rappelle,* et non *je m'en rappelle ; les choses que je me rappelle,* et non *dont je me rappelle.*

RAPPLIQUER (*ra-pli-ké*) v. a. Appliquer de nouveau. V. n. *Pop.* Revenir.

RAPPOINTIS (*ra-poin-ti*) n. m. Pointe de fer enfoncée dans un bois pour retenir le plâtre.

RAPPORT (*ra-por*) n. m. Revenu, produit : *le rapport d'une terre.* Etat d'un fonds qui donne un produit : *terre en plein rapport.* Récit, compte rendu : *faire un rapport fidèle.* Relation faite par indiscrétion ou malignité : *faire des rapports.* Exposé sommaire, qu'un juge fait des circonstances se rattachant à un procès. Témoignage de médecins ou d'experts, rendu par ordre de justice. Conformité, analogie : *personnes qui ont des rapports de caractère.* Commerce, relations que les hommes ont entre eux ; *entretenir des rapports de commerce, d'amitié avec quelqu'un. Dr.* Action par laquelle celui qui a reçu une somme, un bien, les rapporte à la succession pour faire compte au partage : *le rapport des immeubles se fait en nature. Gram.* Relation entre les mots dans la construction. *Math. Rapport de deux nombres,* le quotient de leur division ; *rapport de deux grandeurs,* le nombre qui exprime la mesure de l'une quand l'autre est prise pour unité. *Terres de rapport,* terres qu'on est allé prendre dans un lieu pour les rapporter dans un autre. *Maison de rapport,* immeuble dont la location donne des revenus au propriétaire. Loc. prép. : **Par rapport à,** en proportion de : *la terre est petite par rapport au soleil.* **Sous le rapport de,** au point de vue de, eu égard à.

RAPPORTABLE (*ra-por*) adj. Qui peut être rapporté.

RAPPORTER (*ra-por-té*) v. a. Apporter une chose au lieu où elle était : *emporter et rapporter un sac.* Apporter de voyage : *rapporter des cigares de La Havane.* Ajouter à une chose pour la compléter : *rapporter un bout de planche à une étagère.* Donner comme produit : *cette terre rapporte beaucoup de blé.* Faire le récit de : *historien qui rapporte des faits curieux.* Redire par indiscrétion ou malice : *personne qui rapporte tout.* Faire remonter : *rapporter un fait à telle époque.* Revoquer, annuler : *rapporter une loi.* Diriger vers un but, vers une fin : *rapporter tout à son profit. Chass.* Se dit d'un chien qui rapporte à une personne l'objet qu'elle a lancé, le gibier qu'elle a tué. *Géom.* Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain ; *rapporter des angles.* **Se rapporter** v. pr. Avoir de la conformité : *les dépositions de ces témoins ne se rapportent pas.* Avoir rapport à : *le pronom relatif se rapporte à son antécédent. S'en rapporter à quelqu'un,* s'en remettre à sa décision, ajouter foi à ce qu'il dit.

RAPPORTEUR, EUSE (*ra-por, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de répéter indiscrètement ce qu'elle a vu ou entendu. Adjectiv. : *écolier rapporteur.* N. m. Celui qui est chargé de faire l'exposé d'un procès, d'une affaire, de faire le rapport des conclusions que propose une commission parlementaire. etc. : *le rapporteur général du budget.* (Est aussi adjectif dans ce sens : *juge rapporteur.*) *Géom.* Demi-cercle ou cercle entier divisé pour rapporter ou mesurer des angles.

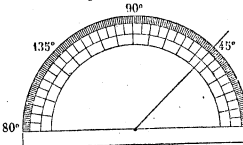

Rapporteur. (Géom.)

RAPPRENDRE (*ra-pran-dre*) v. a. Apprendre de nouveau.

RAPPRÊTER (*ra-prè-té*) v. a. Donner un second apprêt à une étoffe.

RAPPROCHEMENT (*ra-pro-che-man*) n. m. Action de rapprocher ; son résultat. *Fig.* Réconciliation. Comparaison, parallèle : *établir un rapprochement entre deux textes.* ANT. **Eloignement.**

RAPPROCHER (*ra-pro-ché*) v. a. Approcher de nouveau, de plus près : *rapprocher une lampe qu'on avait éloignée.* Rendre plus proche : *rapprocher son fauteuil du feu.* Faire paraître plus proche : *les lorgnettes rapprochent les objets.* Etablir des relations entre : *le besoin rapproche les hommes.* Réconcilier : *rapprocher deux personnes.* Mettre en parallèle. Envisager à la fois : *rapprocher des circonstances.* ANT. **Eloigner.**

RAPPROPRIER (*ra-pro-pri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre propre de nouveau.

RAPPROVISIONNER (*ra-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Approvisionner de nouveau : *rapprovisionner une place après un siège.*

RAPSODE ou **RHAPSODE** n. m. (gr. *rhapsôdos ;* de *rhaptein,* coudre, et *ôdê,* chant). Nom que les

Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poetes, surtout ceux d'Homère.

RAPSODIE ou **RHAPSODIE** (*di*) n. f. Chez les anciens, se disait des morceaux détachés des poèmes d'Homère, que chantaient les rapsodes. Auj., ouvrage fait de pieces et de morceaux, de parties disparates : *une ennuyeuse rapsodie.*

RAPSODISTE ou **RHAPSODISTE** (*dis-te*) n. m. Celui qui ne fait que des rapsodies.

RAPT (*rapt'*) n. m. (lat. *raptus*). Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction.

RÂPURE n. f. Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETTE (*kè-tè*) n. f. (de l'ar. *rahat*, paume). Instrument formé d'un morceau de bois courbé en ovale et garni d'un réseau pour jouer à la paume, au tennis ou au volant. Appareil de forme analogue, que l'on attache au pied pour marcher sur la neige.

Raquette.

RAQUETTIER ou **RAQUETIER** (*ra-kè-ti-é*) n. m. Celui qui fait des raquettes.

RARE adj. (lat. *rarus*). Qui n'est pas commun : *phénomène rare.* Clairsemé : *avoir la barbe rare.* Qui a un mérite extraordinaire : *homme rare. Fam.* Qu'on voit peu souvent : *vous devenez bien rare. Physiq.* Opposé à DENSE : *l'air est plus rare à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère.* ANT. **Commun, fréquent, ordinaire.**

RARÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Action de rarefier. Etat de ce qui est rarefié : *la machine pneumatique produit la raréfaction de l'air.* ANT. **Condensation.**

RARÉFIABLE adj. Qui peut se raréfier.

RARÉFIANT (*fi-an*), **E** ou **RARÉFACTIF, IVE** adj. Qui dilate : *agents raréfiants.*

RARÉFIER (*fi-é* v a. (du lat. *rarus*, rare, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*. Rendre moins dense, soit par augmentation de volume sans changement de poids, soit par absorption : *la chaleur raréfie l'air.* ANT. **Condenser.**

RAREMENT (*man*) adv. Peu souvent. ANT. **Souvent.**

RARESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Etat de ce qui se raréfie.

RARESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui devient rare ; qui se rarefie : *fluide rarescent.*

RARETÉ n. f. Qualité de ce qui est rare : *la rareté d'un phénomène.* Objet curieux : *un cabinet de raretés.* Etat de ce qui est peu dense : *la rareté de l'air dans les hautes régions. Pour la rareté du fait,* à cause de la singularité de la chose. ANT. **Fréquence, abondance.**

RARISSIME (*ris-si-me*) adj. *Fam.* Très rare.

RAS, E (*ra, ra-ze*) adj. (du lat. *rasus*, rasé). Coupé jusqu'à la peau : *barbe rase.* Qui a le poil fort court : *basset à poil ras ; velours ras. Rase campagne.* pays plat et découvert. (S'oppose souvent, en ce sens, à PLACE FORTE : *capituler en rase campagne.*) *Mesure rase,* pleine jusqu'aux bords. *Faire table rase.* mettre de côté les idées reçues, les institutions antérieures, pour s'en former ou en former de nouvelles. N. m. Sorte d'étoffe de laine ou de soie, dont le poil ne paraît point. *Au ras de l'eau,* de manière à être de niveau avec la surface de l'eau.

RAS n. m. V. RAZ.

RAS (*ra*) n. m. (du lat. *ratis*, radeau). Plate-forme flottante, pour travailler à la carène d'un bâtiment.

RAS (*râss*) n. m. (mot arabe qui signif. *tête*) préfixe des noms de cap ou de promontoire, dans les noms arabes : *le ras Kapoudia.* Chef : *le ras Makonnen.*

RASADE (*za-de*) n. f. Liquide qui remplit un vase à boire jusqu'aux bords : *se verser une rasade de vin.*

RASAGE (*za-je*) n. m. Opération par laquelle on débarrasse les étoffes de poils trop longs et des inégalités.

RASANT (*zan*), **E** adj. Qui rase, qui effleure. *Tir rasant.* qui passe à fleur de terre. *Fortification rasante,* qui s'élève à peine au-dessus du terrain environnant. *Pop.* Fatigant, ennuyeux.

RASCASSE (*ras-ka-se*) n. f. Nom vulgaire d'un poisson du genre scorpène, commun dans la Méditerranée : *la rascasse entre dans la confection de la bouillabaisse.* (V. la planche POISSONS.)

RASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de raser une place, des fortifications, etc. (Peu us.)

RASER (*zé*) v. a. (lat. *radere*). Couper ras le poil : *raser la barbe.* Abattre à ras de terre : *raser un édifice. Mar. Raser un navire.* couper ses mâts. *Fig.* Passer tout auprès avec rapidité : *raser les murs.*

RASETTE (*zè-te*) n. f. Petit soc qui se fixe sur une charrue en avant du coutre et qui a pour fonction de couper les mauvaises herbes.

RASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui rase : *raseur de velours. Pop.* Personne ennuyeuse.

RASH (*rach'*) n. m. Eruption érythémateuse, qui s'observe au début ou au cours de diverses maladies non éruptives.

RASIBUS (*zi-buss*) adv. *Fam.* Ras, tout près, tout contre.

RASIÈRE (*zi-è-re*) n. f. Ancienne mesure de capacite, valant 70 lit. 14.

RASOIR (*zoir*) n. m. Sorte de couteau à tranchant très affilé, dont on se sert pour faire la barbe.

RASSADE (*ra-sa-de*) n. f. Grains de verroterie autrefois en usage dans les échanges avec les nègres.

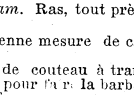

Rasoir.

RASSASIANT (*ra-sa-zi-an*), E adj. Qui rassasie : *mets rassasiant.*

RASSASIEMENT (*ra-sa-zi-man*) n. m. Etat d'une personne rassasiée. (Peu us.

RASSASIER (*ra-sa-zi-é*) v. a. (du préf. *re*, et *ad* et du lat. *satiare*, assouvir. — Se conj. comme *prier*.) Apaiser la faim et, *fig.*, ôter, par l'usage, le désir de : *rassasier quelqu'un de fêtes.* Assouvir, contenter : *rassasier ses yeux de...*

RASSE (*ra se*) n. f. Panier à mesurer le charbon dans les forges.

RASSEMBLEMENT (*ra-san-ble-man*) n. m. Action de rassembler ce qui est épars. Action de rassembler des troupes. Concours de personnes : attroupement : *dissiper un rassemblement.* Sonnerie pour assembler une troupe. ANT. **Eparpillement, dispersement.**

RASSEMBLER (*ra-san-blé*) v. a. Assembler de nouveau : *amis séparés que le hasard rassemble.* Réunir, mettre ensemble : *rassembler les mains.* Faire amas : *rassembler des matériaux.* Recueillir, concentrer, remettre en ordre : *rassembler ses forces, ses idées. Rassembler un cheval,* le tenir dans la main et dans les jambes, de façon à le préparer aux mouvements qu'on veut lui faire exécuter. ANT. **Eparpiller.**

RASSEOIR (*ra-soir*) v. a. (Se conj. comme *asseoir.*) Asseoir de nouveau. Replacer : *rasseoir une pierre. Fig.* Remettre en ordre : *rasseoir ses idées.* **Se rasseoir** v. pr. S'asseoir de nouveau *Fig.* Se calmer, se remettre : *se rasseoir après une émotion.*

RASSÉRÉNEMENT (*ra-sé-ré-ne-man*) n. m. Action de rendre ou de devenir serein. (Peu us.)

RASSÉRÉNER (*ra-sé-ré-né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre serein : *un orage peut rasséréner le ciel. Fig.* Rendre le calme à : *rasséréner les traits du visage.* **Se rasséréner** v. pr. Devenir serein. *Fig.* Retrouver son calme.

RASSIS, E (*ra-si, i-ze*) adj. (de *rasseoir*). *Pain rassis,* qui n'est plus frais. *Fig. Esprit rassis,* calme, réfléchi. *De sens rassis,* sans être ému. ANT. **Frais.**

RASSORTIMENT (*ra-sor-ti-man*) ou **RÉASSORTIMENT** (*a-sor-ti-man*) n. m. Action de rassortir : *le rassortiment d'un fonds de magasin.*

RASSORTIR (*ra-sor*) ou **RÉASSORTIR** (*a-sor*) v. a. Assortir de nouveau.

RASSOTÉR (*ra-so-té*) v. a. *Fam.* Faire devenir sot

RASSURANT (*ra-su-ran*), **E** adj. Propre à rassurer : *nouvelle rassurante.* ANT. **Inquiétant.**

RASSURER (*ra-su-ré*) v. a. Affermir, rendre stable : *rassurer une voûte.* Rendre la confiance, la tranquillité : *vos paroles me rassurent.* ANT. **Inquiéter, ébranler.**

RASTAQUOÈRE (*ras-ta-kou-è-re*) n. m. (de l'espagn. *arrastracuero*, traine-cuir). Etranger menant grand train, et dont on ne connaît pas les moyens d'existence.

RASTEL (*ras-tèl*) n. m. (dialectal). Dans le Midi, réunion de gens que l'on invite à boire.

RASUR (*ra-zu-re*) n. f. Action de raser les cheveux ou la barbe. Son résultat. (Peu us.)

RAT (*ra*) n. m. Genre de mammifères rongeurs à longue queue annelée, très répandus sur tout le globe :

les rats dévastent les greniers et les magasins. Homme très avare : *c'est un rat. Avoir des rats dans la tête*, des caprices, des fantaisies bizarres. *Rat d'hôtel*, filou qui dévalise les hôtels. *Rat d'église*, dévot. *Rat de cave*, employé des contributions indirectes, qui visite les caves contenant des boissons spiritueuses.

Rat.

Longue et mince mèche de coton recouverte de cire et repliée sur elle-même, servant pour s'éclairer dans une cave, un escalier, etc.

RATA n. m. (abrév. de *ratatouille*). *Pop.* Ragoût de pommes de terre ou de haricots. Ragoût quelconque. Pitance : *un maigre rata.*

RATAFIA n. m. Liqueur préparée en faisant macérer dans de l'alcool additionné de sucre des substances aromatiques (angélique, vanille, noyaux, etc.).

RATANHIA (*ta-ni-a*) n. m. Nom vulgaire de diverses espèces de kramérie du Pérou, dont l'écorce est très astringente.

RATATINÉ, E adj. Flétri, ridé, racorni : *pomme ratatinée.*

RATATINER (*né*) v. a. Rider, racornir. **Se ratatiner** v. pr. Se rider, se racornir.

RATATOUILLE (*tou, ll* mll.) n. f. (provenç. *ratatoulho*). *Pop.* Ragoût grossier.

RATE n. f. (holl. *raat*). Viscère situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes : *le rôle physiologique de la rate n'est pas nettement établi. Fig.* et *fam. Dilater, désopiler la rate*, faire rire. *Ne pas se fouler la rate*, travailler mollement.

RATE n. f. Femelle du rat.

RATÉ n. m. Coup d'arme à feu qui n'est pas parti. Allumage défectueux dans un moteur à explosion. Ecrivain, artiste, acteur, etc., qui, faute de talent ou de chance, n'a pas réussi : *les ratés.*

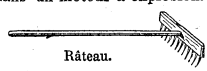
Râteau.

RÂTEAU (*tô*) n. m. (lat. *rastellus*). Instrument d'agriculture et de jardinage, formé d'une traverse munie de dents.

RÂTEL (*tèl'*) n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Inde, voisins des blaireaux.

RÂTELAGE n. m. Action de râteler.

RÂTELÉE (*lé*) n. f. Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

Ratel.

RÂTELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je râtellerai.*) Ramasser avec le râteau : *râteler du foin.* Se dit pour *ratisser.*

RÂTELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui râtelle les foins.

RÂTELIER (*li-é*) n. m. Espèce d'échelle suspendue en travers aux murs d'une écurie, pour mettre le foin et la paille qu'on donne aux animaux. Montants garnis de crochets, sur lesquels on place les fusils, dans les casernes et les corps de garde. Tringle le long d'un établi de menuisier pour y placer les outils. Les deux rangées de dents d'une personne. Se dit surtout des fausses dents : *se faire poser un râtelier.* Loc. fam. *Manger à deux râteliers, à plusieurs râteliers*, servir avec profit deux causes opposées ; tirer profit de plusieurs emplois différents.

Râtelier.

RÂTELURES n. f. pl. Ce qu'on ramasse avec le râteau.

RATER (*té*) v. n. (de *rat*). Se dit d'une arme à feu qui manque à partir. *Fig.* Echouer, ne pas réussir : *entreprise qui rate.* V. a. Manquer : *rater un lièvre. Fig.* Ne pas atteindre, ne pas obtenir : *rater une place.*

RATIBOISER (*zé*) v. a. *Fam.* Prendre, rafler : *ratiboiser au jeu l'argent de quelqu'un.*

RATIER (*ti-é*) n. et adj. m. Chien qui prend les rats.

RATIÈRE n. f. Petit piège pour prendre les rats.

RATIFICATIF, IVE adj. Qui ratifie : *acte ratificatif.*

RATIFICATION (*si-on*) n. f. Confirmation, en forme authentique, de ce qui a été fait ou promis : *la ratification des traités appartient aux Chambres.* Acte qui la contient.

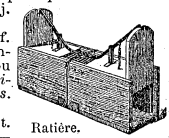
Ratière.

RATIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *ratus*, certain, et *facere*, faire.— Se conj. comme *prier.*) Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis : *ratifier un acte, un traité.*

RATINAGE n. m. Sorte de frisure que l'on fait subir à certaines qualités de drap noir, à des ratines, à quelques peluches.

RATINE n. f. Etoffe de laine croisée, dont le poil est tiré au dehors et frisé.

RATINER (*né*) v. a. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser.

RATIOCINATION (*si-o-si-na-si-on*) n. f. Exercice de la faculté de raisonner (en mauv. part).

RATIOCINER (*si-o-si-né*) v. n. (lat. *ratiocinari*). Exercer la faculté de raisonner (en mauv. part).

RATION (*si-on*) n. f. (lat. *ratio*). Portion de pitance qui revient à une personne ou à un animal : *une maigre ration.* Portion journalière de vivres, de fourrage, qui se distribue aux troupes, aux prisonniers, etc. Quantité d'aliments ou de boisson déterminée, qu'il n'est pas permis de dépasser : *mettre un malade à la ration.*

RATIONAL (*si-o*) n. m. Morceau d'étoffe carré, orné de douze pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine. Syn. PECTORAL.

RATIONALISER (*si-o, zé*) v. a. Rendre rationnel : *Justinien a rationalisé le droit.*

RATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui rejette la Révélation et prétend tout expliquer au moyen de la raison. Doctrine d'après laquelle les idées viennent de la raison, non de l'expérience.

RATIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) adj. Qui se rapporte au rationalisme : *théorie rationaliste.* N. Partisan de cette théorie.

RATIONALITÉ (*si-o*) n. f. Qualité de ce qui est rationnel.

RATIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Qui reçoit une ration : *les rationnaires d'une place assiégée.*

RATIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. (du lat. *ratio*, raison). Qui est fondé sur la seule raison : *certitude rationnelle.* Conforme à la raison : *méthode rationnelle.* Qui est déduit par le raisonnement et n'a rien d'empirique : *mécanique rationnelle. Astr. Horizon rationnel*, grand cercle de la sphère céleste dont le plan est perpendiculaire à la verticale du lieu d'observation. *Math. Nombre rationnel*, dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par un nombre. *Quantité algébrique rationnelle*, celle qui ne contient l'indication d'aucune racine à extraire relativement à la variable. ANT. **Irrationnel.**

RATIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière rationnelle : *agir rationnellement.*

RATIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de rationner.

RATIONNER (*si-o-né*) v. a. Faire une répartition de vivres, de combustible, à bord d'un navire ou dans une ville assiégée : *rationner le pain.* Mettre à la ration : *rationner un convalescent.*

RATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de ratisser.

RATISSER (*ti-sé*) v. a. Nettoyer et unir avec un râteau : *ratisser une allée.* Enlever en raclant la superficie d'une chose, ou l'ordure qui s'y est attachée : *ratisser des navets.*

RATISSETTE (*ti-sè-te*) n. f. Outil de briquetier pour rassembler la terre.

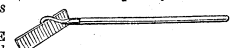
Ratissoire.

RATISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Outil de jardinage pour effectuer des sarclages légers.

RATISSURE (*ti-su-re*) n. f. Ce qu'on ôte en ratissant.

RATITES n. m. pl. Grande division des oiseaux dans laquelle on fait rentrer les coureurs (casoars, autruches, etc.). S. un *ratite.*

RATON n. m. Petit rat. Genre de mammifères carnassiers, qui vivent au bord des eaux. Terme de caresse, en s'adressant à un enfant. *Raton laveur*, nom vulgaire d'un petit mammifère américain, qui doit son nom à l'habitude qu'il a de tremper dans l'eau les aliments avant de les porter à sa bouche. (Les Américains l'appellent *racoon.*)

RATON n. m. (holl. *rate*). Pâtisserie faite avec du fromage mou.

Raton laveur.

RATTACHAGE (*ra-ta*) ou **RATTACHEMENT** (*ra-tache-man*) n. m. Action de rattacher. Son résultat.

RATTACHER (*ra-taché*) v. a. Attacher de nouveau : *rattacher les cordons de ses souliers. Fig.* Rendre attaché à : *une passion le rattache à la vie.* Faire dépendre : *rattacher une question à une autre.*

RATTEINDRE (*ra-tin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Rattraper. (Peu us.)

RATTRAPAGE (*ra-tra*) n. m. Action de rattraper ou de se rattraper.

RATTRAPER (*ra-tra-pé*) v. a. Attraper de nouveau ; reprendre, ressaisir : *rattraper un prisonnier.* Rejoindre en route : *allez devant, je vous rattraperai. Fig. On ne m'y rattrapera plus*, on ne me trompera plus de nouveau, ou je ne ferai plus la même sottise.

RATURAGE n. m. Action de raturer. Opération qui consiste à amincir, unir et blanchir le parchemin.

RATURE n. f. (du lat. *radere*, raser). Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit, pour l'effacer : *manuscrit chargé de ratures.*

RATURER (*ré*) v. a. Effacer à l'aide de ratures : *raturer un mot mal écrit.* Faire subir au parchemin l'opération du raturage.

RAUCHEUR (*rô*) n. m. Ouvrier mineur, chargé de veiller à l'entretien du boisage des galeries.

RAUCITÉ (*rô*) n. f. Caractère d'une voix rauque, d'un ton rauque. (Peu us.)

RAUQUE (*rô-ke*) adj. (lat. *raucus*). Rude et comme enroué : *voix rauque.*

RAVAGE n. m. (de *ravir*). Dommage, dégât, causé par la guerre, les éléments, une force quelconque, etc. : *les cyclones causent de grands ravages dans les pays tropicaux. Fig.* Désordre causé par les passions : *les ravages de l'alcoolisme.*

RAVAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ravagea, nous ravageons.*) Faire du ravage dans : *Les Allemands ont ravagé le nord de la France.*

RAVAGEUR n. m. Qui ravage. Autref., se disait d'hommes qui cherchaient des débris de ferraille dans les ruisseaux de Paris, dans la Seine, etc.

RAVALEMENT (*man*) n. m. Petit enfoncement dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. Diminution de l'épaisseur d'une pièce de bois. Ragrément d'un ouvrage en pierre, que l'on gratte pour le nettoyer. Crépi fait de haut en bas à un mur, à une façade, etc. *Fig.* Action de déprécier.

RAVALER (*lé*) v. a. Avaler de nouveau : *ravaler sa salive.* Faire le ravalement d'un mur, d'une construction : *ravaler une façade. Ravaler une branche*, la couper jusqu'à son insertion sur une autre. *Fig.* Déprécier : *ravaler le mérite d'autrui.* **Se ravaler** v. pr. S'abaisser, s'avilir.

RAVALEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait des ravalements.

RAVAUDAGE (*vô*) n. m. Raccommodage des vêtements très usés. Besogne faite grossièrement. Bavardage.

RAVAUDER (*vô-dé*) v. a. Raccommoder des hardes. *Fam.* Maltraiter en paroles : *vous n'avez pas besoin de tant me ravauder.* V. n. Retourner, manier de menus meubles, des hardes. Bavarder.

RAVAUDERIE (*vô-de-ri*) n. f. Syn. de RAVAUDAGE.

RAVAUDEUR, EUSE (*vô, eu-ze*) n. Qui raccommode les hardes. Qui importune de paroles inutiles ou désagréables.

RAVE n. f. (lat. *rapum*). Espèce de chou-navet, à racine charnue alimentaire. (V. NAVET.)

RAVELIN n. m. (ital. *rivellino*). Demi-lune, dans un système de fortification.

RAVENALA n. m. Genre de plantes de Madagascar, voisines des palmiers et des bananiers.

Ravenala.

RAVENELLE n. f. Nom vulgaire de la giroflée jaune et du radis sauvage.

RAVIER (*vi-é*) n. m. (de *rave*). Petit plat dans lequel on sert des radis et autres hors-d'œuvre.

RAVIÈRE n. f. Terrain semé de raves.

RAVIGOTE n. f. Sauce composée avec diverses herbes, du vinaigre et de l'ail.

RAVIGOTER (*té*) v. a. (pour *ravigorer ;* du lat. *vigor*, vigueur). *Fam.* Remettre en appétit, en force, en vigueur.

RAVILIR v. a. Rendre méprisable.

RAVIN n. m. Lit creusé par une ravine. Chemin creux : *se cacher dans un ravin.*

RAVINE n. f. (du lat. *rapina*, action d'enlever). Petit cours d'eau pluviale, qui se précipite d'un lieu élevé : *beaucoup de ravines des Cévennes sont à sec pendant l'été.* Lit creusé par ce cours d'eau.

RAVINÉE (*né*) n. f. Creux formé par le passage d'un torrent.

RAVINEMENT (*man*) n. m. Action de raviner : *le ravinement des pluies est très actif aux versants déboisés des montagnes.*

RAVINER (*né*) v. a. Ravager un terrain par des ravines : *l'orage a raviné les terres.*

RAVIOLI n. m. pl. (mot ital.) Petits carrés de pâte renfermant des viandes hachées et bien assaisonnées que l'on sert avec une sauce et saupoudrés de fromage râpé.

RAVIR v. a. (lat. *rapere*). Enlever de force : *ravir le bien d'autrui. Fig.* Faire perdre : *ravir l'honneur.* Transporter d'aise : *son chant me ravit.* **A ravir** loc. adv. Admirablement : *chanter à ravir.*

RAVISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de se raviser. (Peu us.)

RAVISER [*zé*] **(SE)** v. pr. Changer d'avis.

RAVISSABLE (*vi-sa-ble*) adj. Qui peut être ravi. (Peu us.)

RAVISSANT (*vi-san*), **E** adj. Qui enlève par force : *loup ravissant. Fig.* Qui charme, exalte : *beauté ravissante.*

RAVISSEMENT (*vi-se-man*) n. m. Enlèvement fait avec violence : *le ravissement d'Hélène.* Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration : *être dans le ravissement.*

RAVISSEUR, EUSE (*vi-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui ravit, enlève avec violence : *les loups ravisseurs.*

RAVITAILLEMENT (*ta, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de ravitailler : *assurer le ravitaillement d'une ville.*

RAVITAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (du préf. *re*, de *a*, et de *victuailles*). Munir de vivres et de munitions : *ravitailler un port bloqué.*

RAVIVER (*vé*) v. a. Rendre plus vif : *raviver le feu.* Réveiller, réconforter : *liqueur qui ravive les forces. Fig.* Ranimer : *raviver l'espérance.*

RAVIVAGE n. m. Action de raviver.

RAVOIR v. a. (N'est usité qu'au prés. de l'inf.). Avoir de nouveau, recouvrer.

RAYAGE (*rè-ia-je*) n. m. Action de rayer. Résultat de cette action : *le rayage d'un canon.*

RAYÉ (*rè-ié*), **E** adj. Qui a des raies ou des rainures : *la robe rayée de l'hyène. Canon rayé*, canon qui a des cannelures à l'intérieur.

RAYEMENT (*rè-ie-man*) n. m. Action de rayer.

RAYER (*ré-ié*) v. a. (de *raie*. — Se conj. comme *balayer.*) Faire des raies : *rayer du marbre.* Effacer, raturer en faisant une raie : *rayer un mot.* Tracer des rayures dans un canon.

RAYÈRE (*rè-ièr-re*) n. f. (de *raie*). Jour étroit, pratiqué dans le mur d'une tour. Conduit étroit, qui projette l'eau sur le dessus d'une roue.

RAY-GRASS (*rè-i-grass*) n. m. Nom anglais de l'ivraie vivace : *le ray-grass est utilisé dans la constitution des pelouses.*

RAYON (*rè-ion*) n. m. (de *rai*). Trait qui part d'un corps lumineux : *les rayons du soleil.* *Fig.* Lueur, apparence : *un rayon d'espérance.* Se dit de choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant : *les rayons d'une roue.* *Géom.* Ligne menée du centre d'un cercle à la circonférence : *le rayon est la moitié du diamètre.* (V. CIRCONFÉRENCE.) *Par ext. Dans un rayon de dix, de vingt lieues,* à dix, à vingt lieues à la ronde. *Agric.* Sillon qu'on trace en labourant. Chaque tablette d'une bibliothèque, d'une armoire, etc. Gâteau de cire que font les abeilles : *rayons de miel.* **Rayons X** ou *de Rœntgen,* rayons lumineux non perceptibles par l'œil, qui, sous le passage d'un courant électrique, jaillissent d'une ampoule où le vide est poussé très loin (V. TUBE *de Crookes*) : *les rayons X traversent presque tous les corps opaques à la lumière, impressionnent les plaques photographiques, illuminent les substances fluorescentes et jouissent de propriétés thérapeutiques.*

RAYONNAGE (*rè-io na-jé*) n. m. Action de tracer des rayons dans un potager, un champ, pour y semer des graines en ligne. Ensemble des rayons d'une bibliothèque, d'un magasin, d'un bureau.

RAYONNANT (*rè-io-nan*), **E** adj. Qui rayonne : *rayonnant de lumière. Fig. Rayonnant de joie,* dont les traits, les yeux expriment une vive satisfaction. *Style gothique rayonnant,* forme sous laquelle apparaît l'art gothique après la première partie du XIIIe siècle. (On y voit de nombreux motifs ornementaux, d'immenses rosaces polylobées et rayonnantes.) *Blas.* Dont les pointes sont séparées par de petits rayons figurés, en parlant des astres. *Physiq. Chaleur rayonnante,* chaleur qui se transmet par *rayonnement,* c'est-à-dire par des rayons qui partent d'un corps chaud et sont analogues au point de vue physique aux rayons lumineux. *Pouvoir rayonnant,* faculté que possèdent les corps plus chauds que le milieu ambiant d'émettre de la chaleur par rayonnement.

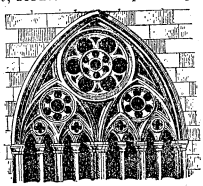

Style rayonnant.

RAYONNEMENT (*rè-io-ne man*) n. m. Action de rayonner : *le rayonnement des astres, de la chaleur.* (V. RAYONNANTE [*chaleur*].) Expression de vive satisfaction qui anime les traits. Se dit de tout ce qui se propage en rayonnant : *le rayonnement de la gloire.*

RAYONNER (*rè-io-né*) v. n. Jeter des rayons. *Fig.* Porter l'expression du bonheur : *son visage rayonne.* Partir à plusieurs reprises d'un même centre dans des directions diverses.

RAYONNÉS (*rè-io-né*) n. m. pl. Dans le système de Cuvier, classe d'animaux sans vertèbres, dont les parties sont disposées en rayons autour d'un centre ou d'un axe (éponges, polypes, corail, etc.). S. un *rayonné.*

RAYONNEUR (*rè-io-neur*) n. m. Instrument aratoire, servant à tracer des rayons pour les cultures en lignes.

RAYURE (*rè-iu-re*) n. f. Façon dont une chose est rayée : *les rayures d'une étoffe.* Action de biffer : *la rayure d'une sentence.* Rainure pratiquée dans l'intérieur d'une arme à feu : *les rayures assurent la justesse et la portée du tir.*

RAZ ou **RAS** (*ra*) n. m. (mot bas bret.). Courant de mer très violent dans un passage étroit : *Raz de marée.* Soulèvement puissant et soudain des eaux de mer.

RAZZIA (*ra-zi-a* ou *rad-zi-a*) n. f. (arabe *rhaziat*). Mot employé en Algérie pour désigner les incursions faites sur le territoire ennemi dans le but d'enlever les troupeaux, les grains, etc. : *entreprendre une razzia.* Pl. des *razzias.*

RAZZIER (*ra-zi-é* ou *rad-zi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Exécuter une razzia sur : *razzier une tribu.*

RE, RÉ préfixe latin qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français et qui marque la réitération, la réciprocité, la résistance, le retour à un ancien état.

RÉ n. m. (première syllabe du mot *resonare,* dans l'hymne latine de Saint-Jean-Baptiste). Seconde note de la gamme d'*ut.*

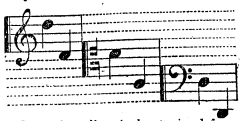

Le « ré », d'après les trois clefs.

RÉA n. m. Roue à gorge d'une poulie, dans laquelle passe le cordage.

RÉABONNEMENT (*bo-ne-man*) n. m. Action de réabonner, de se réabonner.

RÉABONNER (*bo-né*) v. a. Abonner de nouveau.

RÉABSORBER (*bé*) v. a. Absorber de nouveau.

RÉABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Nouvelle absorption.

RÉACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. a. Accoutumer de nouveau.

RÉACTIF (*ak-tif*), **IVE** adj. Qui réagit : *force réactive.* N. m. Substance qu'on emploie en chimie pour reconnaître la nature des corps, en opérant sur eux des compositions et des décompositions.

RÉACTION (*ak-si-on*) n. f. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. *Fig.* Tout ce qui agit en sens opposé : *réaction politique. Spécialem.,* action d'un parti qui s'oppose au progrès et qui veut faire revivre les choses du passé. *Chim.* Manifestation, provoquée par l'action d'un corps, des caractères qui distinguent un autre corps. *Physiol.* Action organique, qui tend à provoquer un effet contraire à celui de l'agent par lequel elle a été occasionnée : *la fièvre est une réaction de l'organisme contre la maladie.*

RÉACTIONNAIRE (*ak-si-o-nè-re*) adj. et n. Qui prête son concours à une réaction politique : *politique réactionnaire ; les réactionnaires.*

RÉADJUDICATION (*si-on*) n. f. Nouvelle adjudication.

RÉADJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il réadjugea, nous réadjugeons.*) Remettre en adjudication ; adjuger à nouveau : *réadjuger une terre.*

RÉADMETTRE (*mè-tre*) v. a. (Se conj. comme *mettre.*) Admettre de nouveau.

RÉADMISSION (*mi-si-on*) n. f. Nouvelle admission.

RÉAFFIRMER (*a-fir-mé*) v. a. Affirmer de nouveau.

RÉAGIR v. n. Se dit d'un corps qui agit à son tour sur un autre dont il a éprouvé l'action. *Fig.* Exercer une action contraire : *réagir contre ses passions.*

RÉAIMANTER (*è-man-té*) v. a. Aimanter de nouveau : *réaimanter l'aiguille d'une boussole.*

RÉAJOURNEMENT (*man*) n. m. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (*né*) v. a. Ajourner de nouveau.

RÉAL n. m. ou **RÉALE** n. f. (espagn. *real*). Petite monnaie d'Espagne, valant environ 25 centimes. Pl. des *réaux* ou *réales.*

RÉAL, E, AUX adj. (espagn. *real*). Royal : *pavillon réal.* (Vx.) *Galère réale* ou subst. *réale,* celle que montait le roi ou le général des galères.

RÉALGAR n. m. (de l'ar. *râhdjalgâr,* poudre de caverne). Sulfure naturel d'arsenic, de couleur rouge.

RÉALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut se réaliser : *projet facilement réalisable.* ANT. **Irréalisable.**

RÉALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de réaliser ; son résultat : *poursuivre la réalisation d'un projet. Fin.* Transformation d'obligations financières en capitaux.

RÉALISER (*zé*) v. a. (du lat. *realis,* réel). Rendre réel et effectif : *réaliser ses promesses. Réaliser sa fortune,* la convertir en espèces.

RÉALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique du moyen âge, qui considérait les idées générales comme des êtres réels : *le réalisme fut défendu par Duns Scot.* Tendance que manifestent certains artistes et certains littérateurs à représenter la nature

sous son aspect réel, avec ce qu'elle peut avoir de laid ou de vulgaire.

RÉALISTE (*lis-te*) n. m. Partisan du réalisme en philosophie, en littérature et en art. Adjectiv : *peinture réaliste.*

RÉALITÉ n. f. Existence effective : *la réalité du monde extérieur.* Chose réelle : *abandonner les réalités pour des chimères.* **En réalité** loc adv. Réellement. ANT. **Fiction, songe, chimère.**

RÉAPPARAÎTRE (*a-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître.*) Apparaître de nouveau : *certaines comètes réapparaissent à des dates régulières.*

RÉAPPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Action d'apparaître de nouveau. (Se dit particulièrement d'un astre qu'on aperçoit de nouveau après une éclipse, ou après être resté longtemps invisible.)

RÉAPPEL (*a-pèl*) n. m. Appel qui succède à un premier ou à plusieurs appels.

RÉAPPELER (*a-pe-lé*) v. a. (Se conj. comme *appeler.*) Appeler de nouveau. V. n. Faire un second appel.

RÉAPPOSER (*a-po-zé*) v. a. Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION (*a-po-zi-si-on*) n. f. Action de réapposer.

RÉAPPROVISIONNEMENT (*a-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de réapprovisionner.

RÉAPPROVISIONNER (*a-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Approvisionner de nouveau.

RÉARGENTER (*jan-té*) v. a. Argenter de nouveau : *réargenter des couverts.*

RÉARMER (*mé*) v. a. Armer de nouveau : *réarmer un bateau de guerre.*

RÉASSIGNATION n. f. Nouvelle assignation.

RÉASSIGNER (*a-si-gné*) v. a. Assigner de nouveau.

RÉASSORTIMENT (*man*) n. m. **RÉASSORTIR** v. a. V. RASSORTIMENT, RASSORTIR.

RÉASSURANCE (*a-su*) n. f. Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client pour une somme considérable, se couvre elle-même d'une partie du risque en se faisant assurer à son tour par une autre compagnie.

RÉASSURER (*a-su-ré*) v. a. Faire une réassurance à.

RÉATTELER (*a-te-lé*) v. a. Atteler de nouveau.

REBAISSER (*bè-sé*) v. a. Baisser de nouveau.

REBAPTISATION (*ba-ti-za-si-on*) n. f. Action de rebaptiser.

REBAPTISER (*ba-ti-zé*) v. a. Baptiser une seconde fois.

RÉBARBATIF, IVE adj. (de l'anc. fr. *se rebarber*, faire face à l'ennemi barbe contre barbe). Dur, rebutant : *mine rébarbative.*

REBÂTIR v. a. Bâtir de nouveau : *les Juifs, au retour de leur captivité, rebâtirent le temple de Jérusalem.*

REBATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. *Blas.* Répétition des pièces honorables (pal, fasce, etc.).

REBATTRE (*ba-tre*) v. a. (Se conj. comme *battre.*) Battre de nouveau. Parcourir de nouveau : *battre et rebattre la plaine. Rebattre un matelas,* le refaire en battant la laine avec des baguettes. *Rebattre un tonneau,* en resserrer les douves en frappant sur les cercles. *Fig.* Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *il rebat sans cesse la même chose. Rebattre les oreilles,* répéter à satiété.

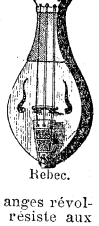
Rebec.

REBATTU (*ba-tu*), **E** adj. Souvent répété, traité : *sujet rebattu.*

REBAUDIR (*bô*) v. a. (du préf. *re*, et de *baudir*). *Véner.* Caresser les chiens pour les exciter.

REBEC (*bèk*) n. m. (ar. *rabeb*). Sorte de violon à trois cordes et à archet, dont jouaient les ménestrels.

REBELLE (*bè-le*) n. et adj. (lat. *rebellis;* du préf. *re*, et de *bellum*, guerre). Qui refuse d'obéir à l'autorité légitime : *Turenne fut un moment rebelle. Fig.* Qui résiste à : *prince rebelle à la justice. Les esprits rebelles,* les anges révoltés, les démons. *Maladie rebelle,* qui résiste aux remèdes. ANT. **Obéissant, soumis.**

REBELLER [*bèl-lé*] **(SE)** v. pr. Se révolter contre l'autorité légitime.

RÉBELLION (*bè-li-on*) n. f. (lat. *rebellio*). Résistance avec violences envers les agents de l'autorité. Ensemble des rebelles. *Fig.* Soulevement intérieur : *la rébellion des sens contre la raison. Fig.* Action de s'opposer avec violence aux ordres de la justice.

REBÉQUER [*ké*] **(SE)** v. pr. (du préf. *re*, et de *bec.* — Se conj. comme *accélérer.*) Répondre avec fierté, avec emportement, à son supérieur.

REBIFFER [*bi-fé*] **(SE)** v. pr. *Pop.* Regimber, ne pas vouloir.

REBLANCHIR v. a. Blanchir de nouveau. V. n. Redevenir blanc.

REBOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de reboiser : *le reboisement des montagnes.*

REBOISER (*zé*) v. a. Planter de nouveau en bois une partie de terrain qui avait été déboisée : *reboiser une lande.*

REBOND (*bon*) n. m. Action de rebondir : *les rebonds d'un torrent.* Saut, bond en arrière. Second bond de la balle, à la paume.

REBONDI, E adj. Arrondi par embonpoint : *joues rebondies.* ANT. **Plat, maigre.**

REBONDIR v. n. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui rebondit : *les eaux rebondissantes d'un cascade.*

REBONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action d'un corps qui rebondit. (Peu us.)

REBORD (*bor*) n. m. Bord élevé et ajouté : *rebord d'une table.* Bord naturel d'une chose qui a de la profondeur : *le rebord d'un fossé.* Bord replié, renversé : *rebord d'un manteau.*

REBORDER (*dé*) v. a. Border de nouveau.

REBOTTER [*bo-té*] **(SE)** v. pr. Remettre ses bottes.

REBOUCHER (*ché*) v. a. Boucher de nouveau.

REBOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. n. (Se conj. comme *bouillir.*) Bouillir de nouveau : *faire rebouillir de l'eau.*

REBOUISER (*zé*) v. a. (du préf. *re*, et de *bouis*). Lustrer un chapeau. (Vx.) Réparer de vieux souliers en y adaptant un morceau.

REBOURS (*bour*) n. m. (de *rebours* adj.). Sens contraire de ce qui doit être. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. *Fig.* Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *tout ce qu'il dit est le rebours du bon sens.* **A rebours, au rebours** loc. adv. A contre-poil. A contresens : *marcher à rebours.* **A rebours de** ou **au rebours de** loc. prép. Contrairement à.

REBOURS (*bour*), **E** adj. (bas. lat. *reburrus*). Revêche, peu traitable. *Cheval rebours,* celui qui s'arrête, recule et rue. (Peu us.)

REBOUTEMENT (*man*) n. m. Action de rebouter.

REBOUTER (*té*) v. a. Remettre une foulure, une cassure par des moyens empiriques.

REBOUTEUR, REBOUTEUX (*teû*), **RENOUEUR** ou **RHABILLEUR, EUSE** (*ll* mll., *eu-ze*) n. Empirique qui, dans les campagnes, guérit ou prétend guérir les luxations, les fractures, etc. : *la profession de rebouteur constitue l'exercice illégal de la médecine.*

REBOUTONNER (*to-né*) v. a. Boutonner de nouveau.

REBRAS (*bra*) n. m. Bord retroussé d'une manche. Partie du gant, qui s'étend sur le bras.

REBRIDER (*dé*) v. a. Brider de nouveau.

REBROCHER (*ché*) v. a. Brocher de nouveau.

REBRODER (*dé*) v. a. Broder de nouveau.

REBROUSSEMENT (*brou-se-man*) n. m. Action de rebrousser.

REBROUSSER (*brou-sé*) v. a. (de *rebours*). Relever en sens contraire les cheveux, le poil. *Rebrousser chemin,* retourner en arrière. V. n. Revenir sur ses pas. **A rebrousse-poil** loc. adv. A contre-poil.

REBUFFADE (*bu-fa-de*) n. f. (ital. *rabbuffo*). Mauvais accueil. Refus accompagné de paroles dures : *essuyer des rebuffades.*

RÉBUS (*buss*) n. m. (ablatif plur. du lat. *res*). Jeu d'esprit, qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures dont le nom offre de l'analogie

avec ce qu'on veut faire entendre. [**G a** (*j'ai grand appétit* : *g* grand, *a* petit).]

Rébus (Pauvreté n'est pas vice.)

REBUT (*bu*) n. m. Action de rebuter : *essuyer des rebuts*. (Peu us.) Chose rebutée, dédaignée, considérée comme sans valeur : *avoir le rebut d'un autre. Au rebut*, de côté, comme étant de nulle valeur : *mettre une machine au rebut.*

REBUTANT (*tan*), **E** adj. Qui rebute ; décourageant : *travail rebutant.* Qui repousse, dégoûte : *mine rebutante.* ANT. **Encourageant.**

REBUTER (*té*) v. a. (du préf. *re*, et de *buter*). Rejeter avec dureté : *il me rebute toujours.* Décourager, dégoûter. lasser : *la moindre chose le rebute.* V. n. Choquer, deplaire : *ses manières rebutent.* ANT. **Encourager.**

RECACHETER (*té*) v. a. (Se conj. comme *cacheter.*) Cacheter de nouveau : *recacheter une lettre.*

RÉCALCITRANT (*tran*), **E** adj. et n. Qui résiste avec humeur, opiniâtreté : *cheval récalcitrant.* ANT. **Docile.**

RÉCALCITRER (*tré*) v. n. (du préf. *ré*, et du lat. *calx, calcis*, talon). Regimber, en parlant du cheval. (Peu us.) *Fig.* Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATIF, IVE adj. Qui sert à récapituler. Qui récapitule : *tableau récapitulatif.*

RÉCAPITULATION (*si-on*) n. f. (de *récapitulatif*). Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER (*lé*) v. a. (du préf. *ré*, et du lat. *capitulum*, point principal). Résumer, redire sommairement.

RECARDER (*dé*) v. a. Carder de nouveau.

RECARRELAGE (*ka-re*) n. m. Raccommodage de vieux souliers.

RECARRELER (*ka-re-lé*) v. a. (Se conj. comme *carreler.*) Carreler de nouveau : *recarreler une cuisine.*

RECASSER (*ka-sé*) v. a. Casser de nouveau.

RECAUSER (*kô-zé*) v. n. Causer de nouveau : *nous recauserons de cette affaire.*

RECÉDER (*dé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Céder à quelqu'un ce qu'il nous avait cédé auparavant, ou une chose qu'on avait achetée pour soi.

RECEL (*sèl*), **RECÉLÉ** ou **RECÉLEMENT** (*man*) n. m. Action de recéler : *le recel d'objets qu'on sait volés constitue une complicité de vol.*

RECÉLER (*lé*) v. a. (du préf. *re*, et de *celer*. — Se conj. comme *accélérer.*) Garder et cacher une chose volée par un autre : *recéler des bijoux.* Soustraire aux recherches de la justice : *recéler un meurtrier.* Renfermer : *que de beautés cet ouvrage recèle!*

RECELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui recèle.

RÉCEMMENT (*sa-man*) adv. Depuis peu.

RECENSEMENT (*san-se-man*) n. m. Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un Etat, d'une ville, des suffrages d'un vote, etc. : *le recensement se fait en France tous les cinq ans.* Vérification de marchandises. Inventaire des animaux, voitures, etc., susceptibles d'être requis en temps de guerre.

RECENSER (*san-sé*) v. a. (du préf. *re*, et du lat. *censere*, évaluer). Faire le recensement de : *recenser la population.*

RECENSEUR (*san*) n. m. Celui qui est chargé d'un recensement.

RECENSION (*san*) n. f. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits : *la recension d'Homère par les grammairiens alexandrins.*

RÉCENT (*san*), **E** adj. (lat. *recens*). Nouveau, nouvellement fait ou arrivé : *une découverte récente. Souvenir récent, mémoire récente*, souvenir d'une chose arrivée depuis peu. ANT. **Ancien, vieux.**

RECÉPAGE ou **RECÉPAGE** n. m. Action de receper. Son effet.

RECEPER ou **RECÉPER** (*pé*) v. a. (du préf. *re*, et de *cep.* — Se conj. comme *accélérer.*) Couper un jeune arbre près de terre ou un peu au-dessus du point où il a été greffé.

RÉCÉPISSÉ (*pi-sé*) n. m. (du lat. *recepisse*, avoir reçu). Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, une somme d'argent, un colis, etc. : *délivrer un récépissé.* Pl. des *récépissés.*

RÉCEPTACLE (*sèp*) n. m. (du lat. *receptum*, supin de *recipere*, recevoir). Lieu où se rassemblent des personnes, des choses venues de plusieurs endroits : *cette maison est un réceptacle de voleurs. Bot.* Portion de la fleur où s'insèrent le calice, la corolle, les étamines et, habituellement, le ou les carpelles de l'ovaire.

RÉCEPTEUR (*sèp*) n. m. Appareil recevant, dans la télégraphie électrique, les signaux transmis par le *manipulateur.* Appareil recevant une action. une impression quelconque : *le récepteur d'un phonographe.*

RÉCEPTIF (*sèp-tif*), **IVE** adj. Susceptible de recevoir des impressions.

RÉCEPTION (*sèp-si-on*) n. f. (lat. *receptio*). Action de recevoir : *la réception d'une lettre.* Manière de recevoir les personnes. Accueil : *faire bonne réception à quelqu'un.* Action de recevoir des visites avec cérémonial : *il y a eu hier réception à la cour.* Action d'être admis : *réception d'un candidat.* Cérémonie d'installation dans une compagnie, dans une charge : *prononcer un discours de réception à l'Académie.* Epreuves auxquelles est soumis un ouvrage avant d'être admis par l'administration à l'emploi auquel on le destine : *réception d'un pont.*

RÉCEPTIONNAIRE (*sèp-si-o-nè-re*) n. et adj. Qui est chargé de la réception des travaux ou objets faits par un entrepreneur.

RÉCEPTIVITÉ (*sèp*) n. f. *Philos.* Aptitude à recevoir des impressions. *Méd.* Aptitude à contracter certaines maladies, notamment les maladies infectieuses : *la mauvaise hygiène augmente la réceptivité de l'organisme.*

RÉCEPTRICE (*sèp*) adj. f. *Machine réceptrice*, dynamo recevant une énergie électrique transmise d'une certaine distance.

RECERCLAGE (*sèr*) n. m. Action de recercler.

RECERCLER (*sèr-klé*) v. a. Mettre de nouveaux cercles : *recercler des tonneaux.*

RECETTE (*sè-te*) n. f. (lat. *recepta*). Ce qui est reçu en argent ou en nature : *compter la recette et la dépense.* Recouvrement de ce qui est dû : *faire la recette d'une maison de commerce.* Fonction de receveur des deniers publics : *recette buraliste.* Bureau d'un receveur : *porter son argent à la recette. Garçon de recette*, employé chargé d'encaisser les effets de commerce dans une maison de commerce ou une banque. *Méd.* Formule indiquant la composition de certains remèdes : *bonne recette contre la fièvre.* Ecrit enseignant la manière de faire cette composition. Procédé dont on fait usage dans l'économie domestique : *recette pour conserver les fruits.*

RECEVABILITÉ n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est recevable : *examiner la recevabilité d'un pourvoi.* ANT. **Irrecevabilité.**

RECEVABLE adj. Qui peut être admis, reçu : *offre, excuse recevable. Dr.* Admis à poursuivre en justice. Se dit aussi d'une demande qui doit être accueillie : *appel recevable.* ANT. **Irrecevable.**

RECEVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée de recevoir les deniers publics : *receveur des contributions directes, de l'enregistrement.* Employé qui perçoit la recette dans les voitures publiques.

RECEVOIR v. a. (lat. *recipere*). Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé : *recevoir un présent.* Toucher ce qui est dû : *recevoir sa pension.* Retenir : *recevoir dans la main. dans son chapeau.* Accueillir : *recevoir un ami chez soi.* Admettre : *recevoir un candidat.* Absorber : *la mer reçoit les fleuves.* Agréer : *recevoir une offre.* Se soumettre à quelque chose : *recevoir des lois.* Passer en usage : *ce mot est reçu.* Subir : *recevoir un châtiment.* Tirer, emprunter : *la lune reçoit sa lumière du soleil.* Prendre : *la cire reçoit toutes les formes.* Se dit de ce qui est transmis ou communiqué : *recevoir la vie, l'instruction*, etc. ; des sacrements : *recevoir le baptême.* V. n. Avoir société chez soi : *nous recevons souvent.* ANT. **Donner. Envoyer.**

RÉCHAMPIR (*chan*) v. a. Détacher les objets du fond sur lequel on peint en marquant les contours ou par l'opposition des couleurs. Enlever les taches sur un fond qu'on veut dorer. (On dit aussi ÉCHAMPIR.)

RÉCHAMPISSAGE (*chan-pi-sa-je*) n. m. Action de réchampir. Ouvrage réchampi.

RECHANGE n. m. Action de mettre un objet à la place d'un autre qu'on veut réparer ou modifier. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer au besoin d'autres objets semblables : *habits de rechange.*

RECHANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rechangea, nous rechangeons.*) Changer de nouveau : *changer et rechanger sa toilette.*

RECHANTER (*té*) v. a. Chanter une seconde fois : *rechanter une chanson. Fam.* Répéter.

RÉCHAPPER (*cha-pé*) v. n. Se tirer d'un grand péril : *réchapper d'un danger.*

RECHARGEMENT (*je-man*) n. m. Action de recharger.

RECHARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rechargea, nous rechargeons.*) Charger de nouveau des marchandises : *recharger des bagages.* Mettre une nouvelle charge dans : *recharger son fusil. Recharger une route, un chemin de fer,* l'empierrer pour en relever le niveau.

Réchauds.

RECHASSER (*cha-sé*) v. a. Chasser une seconde fois : *rechasser un importun.* Repousser en sens opposé : *rechasser une balle à la paume.*

RÉCHAUD (*chô*) n. m. (de *réchauffer*). Ustensile de ménage pour tenir chauds des plats, des mets : *réchaud à alcool.* Petit fourneau portatif.

RÉCHAUFFAGE (*chô-fa-je*) n. m. Action de réchauffer. *Fig.* Syn. de RÉCHAUFFÉ.

RÉCHAUFFÉ (*chô-fé*) n. m. Chose réchauffée : *ce dîner n'est que du réchauffé. Fig.* Nouvelle, idée, etc., vieille et connue, que l'on donne comme neuve : *ce livre ne contient que du réchauffé.*

RÉCHAUFFEMENT (*chô-fe-man*) n. m. Action de réchauffer. *Jard.* Fumier neuf, qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER (*chô-fé*) v. a. Chauffer ce qui est refroidi : *réchauffer un potage. Fig.* Exciter de nouveau, ranimer : *réchauffer le zèle.*

RÉCHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Appareil destiné à chauffer progressivement un liquide avant son admission dans une chaudière (alambic, chaudière à vapeur, pasteurisateur, etc.).

RÉCHAUFFOIR (*chô-foir*) n. m. Dans un poêle de salle à manger, fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSEMENT (*chô-se-man*) n. m. Action de rechausser.

RECHAUSSER (*chô-sé*) v. a. Chausser de nouveau. *Rechausser un arbre,* remettre de la terre au pied. *Rechausser un mur,* en rétablir le pied en y apportant de nouveaux matériaux.

RÊCHE adj. Rude au toucher : *peau rêche.* Apre au goût : *vin rêche. Fig.* Rétif : *caractère rêche.*

RECHERCHE (*chèr-che*) n. f. Action de rechercher ; perquisition : *faire des recherches dans les archives.* Action de chercher à obtenir : *la recherche des honneurs.* Affectation, raffinement : *recherche dans la parure, dans le style.*

RECHERCHÉ (*chèr-ché*), **E** adj. Peu commun, rare : *ouvrage recherché. Fig.* Qui manque de naturel : *style recherché ; toilette recherchée.*

RECHERCHER (*chèr-ché*) v. a. Chercher de nouveau : chercher avec soin : *rechercher la cause d'un phénomène.* Poursuivre juridiquement, faire enquête sur : *rechercher l'auteur d'un crime.* Tâcher d'obtenir : *rechercher l'amitié de quelqu'un ; rechercher une personne en mariage.* Désirer de voir, de fréquenter quelqu'un : *tout le monde le recherche.* Poursuivre avec affectation : *rechercher l'esprit.*

RECHIGNÉ, E adj. (du préf. *re*, et du germ. *kinan*). De mauvaise humeur : *avoir un air rechigné.*

RECHIGNEMENT (*man*) n. m. Action de rechigner.

RECHIGNER (*gné*) v. n. (germ. *kinan*). Prendre un air maussade. Témoigner, par l'air de son visage, de la mauvaise humeur, de la répugnance : *rechigner devant une besogne facile.*

RECHOIR v. n. (Se conj. comme *choir.*) Choir de nouveau.

RECHUTE n. f. Nouvelle chute. *Fig.* Action de retomber dans un mal, un inconvénient, un vice. Retour d'une maladie.

RECHUTER (*té*) v. n. Faire une rechute.

RÉCIDIVE n. f. (du lat. *recidivus*, qui retombe dans la même faute). Action de commettre de nouveau un délit, un crime : *la récidive entraîne une aggravation de peine.* Réapparition d'une maladie : *le cancer a de nombreuses récidives.*

RÉCIDIVER (*vé*) v. n. Faire une récidive. Recommencer, réapparaître : *maladie qui récidive.*

RÉCIDIVISTE (*vis-te*) n. et adj. Se dit d'une personne qui tombe dans la récidive, dans le même délit, le même crime pour lequel elle a déjà été condamnée : *certains récidivistes sont passibles de la relégation.*

RÉCIDIVITÉ n. f. Tendance à la récidive. *Méd.* Tendance à reparaître par récidive : *la récidivité du rhumatisme.*

RÉCIF n. m. (de l'ar. *arrecife*, chaussée). Chaîne de rochers à fleur d'eau : *des récifs bordent la côte du Calvados.* (V. GÉOGRAPHIE.)

RÉCIPÉ n. m. (du lat. *recipe*, prenez). Mot par lequel un médecin commençait autrefois son ordonnance (*R* en abrégé). L'ordonnance elle-même.

RÉCIRIENDAIRE (*pi-an-dè-re*) n. m. (du lat. *recipiendus*, qui doit être reçu). Celui que l'on reçoit dans une compagnie avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT (*pi-an*) n. m. (du lat. *recipiens*, qui reçoit). Vase, cavité pour recevoir, contenir un liquide, un fluide : *récipient d'un alambic.* Cloche de verre dans laquelle on fait le vide avec la machine pneumatique. *Récipient florentin,* sorte de matras à une ou deux tubulures servant à recueillir les eaux distillées aromatiques.

RÉCIPROCITÉ n. f. Etat et caractère de ce qui est réciproque : *réciprocité de sentiments.*

RÉCIPROQUE adj. (lat. *reciprocus*). Qui a lieu entre deux personnes, deux objets agissant l'un sur l'autre : *amitié, haine réciproque. Gramm. Verbe réciproque,* qui exprime l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans : *Pierre et Paul se louent. Théorème réciproque,* second théorème dans lequel la conclusion du premier est prise pour hypothèse et l'hypothèse pour conclusion. N. m. ou f. La pareille : *rendre le réciproque* (VX) ou la *réciproque.* N. f. *Logiq.* Proposition réciproque.

RÉCIPROQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière réciproque : *se flatter réciproquement.*

RÉCIT (*si*) n. m. (de *réciter*). Relation, narration d'un fait : *les récits d'Hérodote sont très attachants. Musiq.* Syn. de RÉCITATIF.

RÉCITAL n. m. (mot angl.). Audition d'un seul artiste sur un seul instrument : *un récital d'orgue.* Pl. *des récitals.*

RÉCITANT, E adj. *Musiq.* Se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls, ou qui exécutent la partie principale : *partie récitante.* N. m. Celui qui, dans un oratorio, une cantate ou une scène lyrique, est chargé de chanter les récits.

RÉCITATEUR n. m. Qui récite par cœur.

RÉCITATIF n. m. Sorte de chant qui imite la déclamation parlée ; où le chant n'est point assujetti à la mesure.

RÉCITATION (*si-on*) n. f. Action de réciter : *la récitation des leçons.* Action de réciter en musique.

RÉCITER (*té*) v. a. (lat. *recitare*). Prononcer ce que l'on sait par cœur : *réciter sa leçon.* Raconter : *réciter des historiettes. Musiq.* Exécuter un récitatif.

RÉCLAMANT (*man*), **E** n. et adj. Qui réclame : *calmer les réclamants.*

RÉCLAMATEUR n. m. Celui qui réclame. (Peuus.)

RÉCLAMATION (*si-on*) n. f. Action de réclamer, de revendiquer, de s'opposer : *élever de vives réclamations.*

RÉCLAME n. m. Cri et signe pour faire revenir un faucon.

RÉCLAME n. f. Petit article inséré dans le corps d'un journal et qui contient ordinairement l'éloge payé d'un livre, d'une industrie, etc : *une habile réclame*. Tout appel à la publicité par voie d'affiches, de prospectus, etc. : *faire de la réclame*. En T. de plain-chant, partie du répons que l'on reprend après le verset. *Impr.* Mot placé autrefois au bas d'une page ou d'une feuille, et qui était le premier de la page ou de la feuille suivante.

RÉCLAMER (*mé*) v. a. (lat. *reclamare*). Demander avec instance : *réclamer la parole*. Implorer : *réclamer du secours*. Revendiquer : *réclamer un droit*. Avoir besoin de : *plante qui réclame beaucoup de soins*. V. n. Protester : *réclamer contre une injustice*. Intercéder : *réclamer en faveur des absents*.

RÉCLOUER (*klou-é*) v. a. Clouer de nouveau.

RECLURE v. a. (lat. *recludere*. — N'est usité qu'à l'infin. et aux temps composés : *j'ai reclus, j'avais reclus*, etc.) Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. **Se reclure** v. pr. S'enfermer, s'isoler du monde.

RECLUS, E (*klu, u-ze*) adj. et n. Renfermé étroitement. Qui ne fréquente point le monde : *moine reclus ; vivre comme un reclus*.

RÉCLUSION ou **RÉCLUSION** (*zi-on*) n. f. Etat d'une personne étroitement enfermée : *se condamner à la réclusion*. *Dr.* Peine afflictive et infamante, consistant dans la privation de la liberté avec assujettissement au travail : *les femmes condamnées aux travaux forcés subissent la réclusion*.

RÉCLUSIONNAIRE ou **RÉCLUSIONNAIRE** (*zi-o-nè-re*) n. Personne qui subit la réclusion.

RECOGNER (*gné*) v. a. et n. Cogner de nouveau : *recogner un clou*.

RECOGNITIF (*kogh-ni*) adj. m. (du lat. *recognitus*, reconnu). *Dr.* Se dit d'un acte par lequel on reconnaît une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

RÉCOGNITION (*kogh-ni-si-on*) n. f. Reconnaissance de l'état d'une personne, de la qualité d'une chose.

RECOIFFER (*koi-fé*) v. a. Coiffer de nouveau, ou réparer le désordre d'une coiffure.

RECOIN n. m. (du préf. *re*, et de *coin*). Coin plus caché et moins en vue : *les recoins d'un vieux manoir*. *Fig.* Ce qu'il y a de plus intime : *les recoins de la conscience*.

RÉCOLEMENT (*man*) n. m. Action par laquelle on récolait les témoins. Procès-verbal de cette action. Vérification des objets contenus dans un inventaire, une saisie. Vérification d'une coupe de bois.

RÉCOLER (*lé*) v. a. (du lat. *recolere*, reprendre en œuvre). *Dr.* Lire à des témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent. Vérifier par un nouvel examen.

RECOLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de recoller.

RÉCOLLECTION (*ko-lèk-si-on*) n. f. *Relig.* Action par laquelle on se recueil e en soi-même. (Peu us.)

RÉCOLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. Action de recoller.

RECOLLER (*ko-lé*) v. a. Coller de nouveau.

RÉCOLLET (*ko-lè*) n. m. (du lat. *recollectus*, recueilli). Religieux réformé de l'ordre de Saint-François.

RÉCOLLETTE (*ko-lè-te*) n. f. Membre de certaines communautés de femmes de l'ordre de Saint-François.

RECOLLIGER (*ko-li-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il recolligea, nous recolligeons*.) Colliger de nouveau. **Se recolliger** v. pr. *Relig.* Se recueillir en soi-même.

RECOLORATION (*si-on*) n. f. Action de recolorer. Son résultat

RECOLORER (*ré*) v. a. Colorer de nouveau.

RÉCOLTABLE adj. Que l'on peut récolter.

RÉCOLTE n. f. (ital. *ricolta*). Action de recueillir les biens de la terre. Produits qui en résultent : *faire une riche récolte de blé*. *Fig.* Résultat de recherches : *une maigre récolte de documents*. Profit, bénéfice.

RÉCOLTER (*té*) v. a. Faire une récolte : *récolter du blé*. *Fig.* Recueillir : *récolter la haine*. ANT. **Semer, ensemencer.**

RECOMMANDABLE (*ko-man*) adj. Estimable : *personne peu recommandable*.

RECOMMANDATION (*ko-man-da-si-on*) n. f. Action de recommander quelqu'un : *solliciter la recommandation d'un personnage puissant*. Avis, conseil : *oublier les recommandations paternelles*. Considération, estime : *être en grande recommandation*. *Postes.* Engagement que prend la poste (moyennant une taxe spéciale) de remettre une lettre, un paquet en main propre.

RECOMMANDER (*ko-man-dé*) v. a. (du préf. *re*, et de *commander*). Charger quelqu'un de faire une chose : *recommandez au domestique de vous réveiller*. Exhorter à faire une chose : *on lui a recommandé d'être sage*. Prier d'être favorable à, d'avoir soin de : *recommander quelqu'un au ministre*. **Se recommander** v. pr. Tirer sa valeur de : *le vrai mérite se recommande tout seul*. *Se recommander de quelqu'un*, invoquer son appui, son témoignage.

RECOMMENCEMENT (*ko-man-se-man*) n. m. Action de recommencer.

RECOMMENCER (*ko-man-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il recommença, nous recommençons*.) Commencer de nouveau : *recommencer la guerre*. V. n. : *la pluie recommence*.

RECOMMENCEUR, EUSE (*ko-man, eu-ze*) n. Celui, celle qui recommence. (Peu us.)

RECOMPARAÎTRE (*kon-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître*.) Comparaître de nouveau.

RÉCOMPENSE (*kon-pan-se*) n. f. Dédommagement, compensation : *récompense d'une perte qu'on a subie*. Bien qu'on fait à quelqu'un en reconnaissance d'un service, d'une bonne action. *Par antiphr.* Châtiment : *la mort est la récompense du meurtre*. **En récompense** loc. adv. En revanche. ANT. **Punition.**

RÉCOMPENSER (*kon-pan-sé*) v. a. (du préf. *ré*, et de *compenser*). Dédommager : *ma chasse d'aujourd'hui m'a récompensé de celle d'hier*. Accorder une récompense : *récompenser un bon élève*. *Par antiphr.* Punir : *récompenser un traître de ses perfidies*. ANT. **Punir**

RÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui peut être recomposé.

RECOMPOSER (*kon-po-zé*) v. a. Composer de nouveau : *recomposer une administration*. *Chim.* Réunir les parties d'un corps séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Action de recomposer. Son effet.

RECOMPTER (*kon-té*) v. a. Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE adj. Qui peut être réconcilié. ANT. **Irréconciliable.**

RÉCONCILIATEUR, TRICE n. Qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION (*si-on*) n. f. Raccommodement entre personnes : *ménager une réconciliation entre deux frères brouillés*. Acte par lequel un hérétique est réuni à l'Eglise. Nouvelle bénédiction d'une église profanée. ANT. **Désunion, désaccord, brouille.**

RÉCONCILIER (*li-é*) v. a. (du lat. *reconciliare*, ramener, rétablir. — Se conj. comme *prier*.) Accorder, raccommoder, rétablir l'accord, l'harmonie entre : *réconcilier des ennemis*. Inspirer des idées plus favorables sur le compte de quelqu'un : *cette bonne action me réconcilie avec lui*. Accomplir la réconciliation d'un hérétique, d'une Eglise. **Se réconcilier** v. pr. Se raccommoder. *Se réconcilier avec Dieu*, rentrer en grâce avec lui. ANT. **Désunir, brouiller.**

RECONDAMNER (*da-né*) v. a. Condamner de nouveau.

RECONDUCTION ou **RÉCONDUCTION** (*duk-si-on*) n. f. Renouvellement d'une location, d'un bail à ferme. *Tacite reconduction*, renouvellement du bail s'opérant par le fait de la continuation de jouissance du preneur, sans opposition du bailleur.

RECONDUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire*.) Accompagner au retour. Accompagner par civilité une personne dont on a reçu la visite. *Iron.* Reconduire, expulser : *reconduire un insolent à coups de bâton*.

RECONDUITE n. f. Action de reconduire.

RÉCONFORT (*for*) n. m. Consolation, secours dans l'affliction : *apporter du réconfort à un malheureux*.

RÉCONFORTANT (*tan*), **E** adj. Qui réconforte : *breuvage réconfortant*. N. m. Médicament ou aliment qui réconforte : *la kola est un réconfortant*.

RÉCONFORTATION (*si-on*) n. f. Action de réconforter. ANT. **Affaiblissement, découragement.**

RÉCONFORTER (*té*) v. n. et a. Fortifier : *le vin de quinquina réconforte*. Relever la force morale : *réconforter un affligé*. ANT. **Affaiblir, décourager.**

RECONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Facile à reconnaître : *cadavre à peine reconnaissable*.

RECONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. Action de se rappeler comme connue antérieurement une personne, une chose. Souvenir, gratitude d'un bienfait reçu : *compter sur la reconnaissance d'un protégé*. Aveu, confession : *la prompte reconnaissance de sa faute lui en a valu le pardon*. Examen détaillé, vérification : *la reconnaissance des lieux*. Acte par lequel on reconnaît l'existence d'une obligation : *reconnaissance de dette*. Reçu d'un dépôt, délivré par un mont-de-piété, etc. Opération militaire ayant pour objet d'obtenir des indications sur la position de l'ennemi : *un détachement alla en reconnaissance*. Soldats chargés de cette opération. Exploration : *faire une reconnaissance en Afrique*. ANT. **Ingratitude.**

RECONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui a de la reconnaissance : *le chien est un animal reconnaissant*. ANT. **Ingrat.**

RECONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. a. (Se conj. comme *connaître*). Se remettre dans l'esprit comme antérieurement connu : *reconnaître un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps*. Distinguer à certains caractères : *reconnaître quelqu'un à sa voix*. Admettre comme vrai : *reconnaître une vérité*. Parvenir à constater : *on a reconnu son innocence*. Confesser, avouer : *reconnaître ses torts*. Relever la situation de : *aller reconnaître les lieux*. Montrer de la gratitude pour : *reconnaître un service. Reconnaître un gouvernement*, le déclarer légitimement établi. *Reconnaître un enfant*, s'en déclarer le père. **Se reconnaître** v. pr. Retrouver son image, son caractère dans quelqu'un ou dans quelque chose : *se reconnaître dans ses enfants*. Se retrouver, s'orienter : *je commence à me reconnaître. Fig.* Se repentir : *il a pu se reconnaître avant de mourir*. S'avouer : *se reconnaître coupable*. Examiner ce qu'on doit faire : *laissez-moi le temps de me reconnaître*. ANT. **Méconnaître.**

RECONQUÉRIR (*ké*) v. a. (Se conj. comme *acquérir*.) Conquérir de nouveau : *reconquérir une province. Fig.* Recouvrer : *reconquérir l'estime publique*.

RECONSOLIDATION (*si-on*) n. f. Action de reconsolider.

RECONSOLIDER (*dé*) v. a. Consolider de nouveau : *reconsolider un mur*.

RECONSTITUANT (*kons-ti-tu-an*), **E** adj. Se dit des médicaments qui ramènent l'organisme à l'état normal. N. m. : *l'huile de foie de morue est un reconstituant*. ANT. **Débilitant.**

RECONSTITUER (*kons-ti-tu-é*) v. a. Constituer de nouveau : *reconstituer un édifice*.

RECONSTITUTION (*kons-ti-tu-si-on*) n. f. Action de reconstituer.

RECONSTRUIRE (*kons-tru-i-re*) v. a. (Se conj. comme *conduire*.) Construire de nouveau : *reconstruire un édifice*.

RECONTINUER (*nu-é*) v. a. Reprendre la continuation.

RECONVENTION (*van-si-on*) n. f. Demande que forme un défendeur contre celui qui en a formé une le premier contre lui et devant la même juridiction.

RECONVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est de la nature d'une reconvention : *demande reconventionnelle*.

RECONVENTIONNELLEMENT (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par mode de reconvention : *demander reconventionnellement des dommages-intérêts*.

RECOPIER (*pi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Copier, transcrire de nouveau : *recopier un devoir*.

RECOQUILLEMENT (*ki, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de recoquiller, de se recoquiller.

RECOQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Retrousser en forme de coquille : *recoquiller des feuilles d'un livre*. **Se recoquiller** v. pr. Se friser, se rouler sur soi-même : *les feuilles sèches se recoquillent*.

RECORD (*kor*) n. m. (mot angl.). Exploit sportif officiellement constaté et surpassant tout ce qui a été fait précédemment dans le même genre.

RECORDER (*dé*) v. a. (du lat. *recordare*, remettre à l'esprit). Remettre dans la mémoire de quelqu'un ou dans sa propre mémoire : *recorder la leçon à quelqu'un*. **Se recorder** v. pr. Se rappeler ce qu'on a à faire ou à dire. *Fam.* Se concerter avec quelqu'un. (Peu us.)

RECORDER (*dé*) v. a. (du préf. *re*, et de *corder*). Attacher de nouveau avec une corde. Remettre des cordes : *recorder une raquette*.

RECORDMAN (*man*') n. m. (mot angl.). Celui qui est détenteur d'un record sportif. Pl. des *recordmen*.

RECORRIGER (*ko-ri-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il recorrigea, nous recorrigeons*.) Corriger de nouveau : *recorriger un ouvrage*.

RECORS (*kor*) n. m. (de *record*, rappel). Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin et lui prêter main-forte au besoin.

RECOUCHER (*ché*) v. a. Coucher de nouveau.

RECOUDRE v. a. (Se conj. comme *coudre*.) Coudre ce qui est décousu ou déchiré : *recoudre une manche. Fig.* Réunir : *recoudre ses souvenirs*.

RECOULER (*lé*) v. a. Couler de nouveau : *recouler un canon*. V. n. *faire recouler le sang d'une blessure*.

RECOUPAGE n. m. Action de recouper.

RECOUPE n. f. Farine de qualité inférieure, tirée du son remis au moulin : *pain de recoupe*. Eclat qui s'enlève des pierres que l'on taille. Ce qui reste d'une étoffe, quand on taille des vêtements. Rognures de métaux précieux, etc.

RECOUPEMENT (*man*) n. m. Retraite faite à chaque assise de pierre pour donner plus de solidité au bâtiment. Vérification d'un fait au moyen de renseignements provenant de sources différentes.

RECOUPER (*pé*) v. a. Couper de nouveau. Mélanger des vins de divers crus avec le produit d'un premier coupage. V. n. Faire une seconde coupe aux cartes.

RECOUPETTE (*pè-te*) n. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes et employée dans la fabrication de l'amidon.

RECOURBEMENT (*man*) n. m. Action de recourber. Résultat de cette action.

RECOURBER (*bé*) v. a. Courber de nouveau. Courber en rond par le bout : *recourber une branche*.

RECOURBURE n. f. Etat d'une chose recourbée. Partie recourbée d'un objet.

RECOURIR v. n. (Se conj. comme *courir*.) Courir de nouveau : *cheval qui va recourir dans une nouvelle épreuve*. S'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *recourir à Dieu, au médecin*. Avoir recours, en parlant des choses : *recourir à la ruse*.

RECOURS (*kour*) n. m. (lat. *recursus*). Action de rechercher de l'assistance, du secours : *il n'a recours qu'à vous*. Ressource, refuge : *la fuite est le recours des êtres faibles. Dr.* Action en garantie ou en dommages-intérêts, que l'on a contre quelqu'un. Pourvoi : *recours en cassation. Recours en grâce*, demande pour obtenir du chef de l'Etat la remise ou la commutation d'une peine et surtout de la peine capitale.

RECOUSSE (*kou-se*) n. f. V. RESCOUSSE.

RECOUVRABLE adj. Qui peut se recouvrer : *somme facilement recouvrable*. ANT. **Irrécouvrable.**

RECOUVRAGE n. m. Travail fait pour recouvrir : *le recouvrage d'un parapluie*.

RECOUVRANCE n. f. Action de recouvrer. (Vx.) *Notre-Dame de Recouvrance*, la sainte Vierge, spécialem. invoquée pour le rétablissement de la santé.

RECOUVREMENT (*man*) n. m. Action de recouvrer ce qui était perdu : *recouvrement de titres*. Rétablissement : *recouvrement des forces, de la santé*. Perception de sommes dues : *faire des recouvrements*. Pl. Dettes actives, pour déboursés et honoraires d'un officier ministériel.

RECOUVREMENT (*man*) n. m. Action de recouvrir : *le recouvrement périodique de l'Egypte par les eaux du Nil*. Enduit sur un lattis ou un pan de bois. Partie d'une pierre, d'un morceau de bois, qui couvre un joint, une entaille. *Recouvrement du tiroir*, avance du tiroir d'une machine qui règle l'introduction de la vapeur dans le cylindre.

RECOUVRER (*vré*) v. a. (lat. *recuperare*). Rentrer en possession de : *recouvrer la vue, des créances*.

RECOUVRIR v. a. (Se conj. comme *couvrir*.) Couvrir de nouveau : *recouvrir une maison*. Couvrir complètement : *neige qui recouvre une plaine*. *Par ext.* Masquer : *recouvrir ses défauts de belles apparences*. — Ne pas confondre avec *recouvrer*.

RECRACHER (*ché*) v. a. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche. V. n. Cracher de nouveau.

RÉCRÉANCE n. f. (anc. v. *recroire*, rendre). *Dr. can.* Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice en litige. *Lettres de récréance*, envoyées à un ambassadeur pour qu'il les présente au souverain d'auprès de qui on le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE adj. Qui récrée : *livre récréatif*. ANT. **Ennuyeux, fatigant.**

RÉCRÉATION (*si-on*) n. f. (lat. *recreatio*). Passe-temps, délassement : *prendre un peu de récréation*. Temps accordé aux enfants pour jouer : *récréation d'une heure*. Ce qui plaît : *une récréation des yeux*.

RECRÉER (*kré-é*) v. a. (du préf. *re*, et de *créer*). Créer de nouveau.

RÉCRÉER (*kré-é*) v. a. (lat. *recreare*). Réjouir, divertir. **Se récréer** v. pr. Se divertir. ANT. **Ennuyer, fatiguer.**

RÉCRÉMENT (*man*) n. m. (lat. *recrementum*). Ensemble des déchets de fonctionnement qui demeurent dans l'organisme.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) ou **RÉCRÉMENTITIEL, ELLE** (*man-ti-si-èl, è-le*) adj. Qui est de la nature des récréments.

RECRÉPIMENT (*man*) ou **RECRÉPISSAGE** (*pi-sa-je*) n. m. Action de recrépir.

RECRÉPIR v. a. Crépir de nouveau : *recrépir un mur*. *Fam.* Mettre du fard sur : *recrépir son visage*. *Fig.* Restaurer, réparer : *recrépir une nouvelle pour la publier de nouveau*.

RECREUSER (*zé*) v. a. Creuser de nouveau ou plus avant : *recreuser un fossé*.

RÉCRIER [*kri-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Faire une exclamation pour réclamer, protester : *se récrier contre une injustice*. Faire une exclamation d'étonnement : *se récrier au moindre bon mot*.

RÉCRIMINATEUR, TRICE adj. Qui récrimine.

RÉCRIMINATION (*si-on*) n. f. Action de récriminer ; reproche.

RÉCRIMINATOIRE adj. Qui contient une récrimination : *discours récriminatoire*.

RÉCRIMINER (*né*) v. n. (du préf. *ré*, et du lat. *crimen, inis*, accusation). Répondre à des injures, à des accusations par d'autres : *récriminer contre son accusateur*.

RÉCRIRE v. a. Ecrire de nouveau : *récrire une page perdue*. Recomposer une œuvre écrite : *récrire un chapitre mal venu*.

RECROISER (*zé*) v. a. Croiser de nouveau.

RECROÎTRE v. n. (Se conj. comme *croître*.) Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLÉ, E adj. Tordu, replié par la chaleur.

RECROQUEVILLER [*ke-vi, ll* mll., *é*] **(SE)** v. pr. (du préf. *re*, de *croc*, et *vrille*). Se dit des feuilles desséchées par le soleil, du parchemin, du cuir, etc., qui se retirent, se replient quand on les expose à une chaleur trop intense.

RECRU, E adj. (de l'anc. v. *se recroire*, s'avouer vaincu). Harassé de fatigue : *un cheval recru*.

RECRÛ n. m. (subst. particip. de *recroître*). Pousse annuelle d'un bois taillis.

RECRUDESCENCE (*dès-san-se*) n. f. (du lat. *recrudescere*, reprendre des forces). Intensité plus grande des symptômes d'une maladie, des ravages d'une épidémie, etc., après un amendement : *l'hiver amène une recrudescence de misère*.

RECRUDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui présente une recrudescence : *une épidémie recrudescente*.

RECRUE (*krû*) n. f. (subst. particip. de *recroître*). Levée de nouveaux soldats : *faire une recrue*. Jeune soldat. *Fig.* Personne qui s'ajoute à une société.

RECRUTEMENT (*man*) n. m. Action de recruter : *recrutement des soldats, des marins*.

RECRUTER (*té*) v. a. Faire des recrues : *recruter un régiment*. *Fig.* Attirer dans une société, dans un parti : *recruter des associés*. **Se recruter** v. pr. Etre recruté, entretenir au moyen de recrues : *les corps d'élite se recrutent difficilement*.

RECRUTEUR n. m. Qui faisait des recrues. Adjectiv. : *sergent recruteur*.

RECTA (*rèk*) adv. (mot lat. signif. *tout droit*). *Fam.* Ponctuellement : *payer recta à l'échéance*.

RECTAL, E, AUX (*rèk*) adj. Qui appartient au rectum.

RECTANGLE (*rèk*) adj. (du lat. *rectus*, droit, et de *angle*). Dont les angles sont droits. *Triangle rectangle*, triangle qui a un angle droit. (V. TRIANGLE.) *Parallélépipède rectangle*, parallélépipède droit à base rectangulaire. N. m. Quadrilatère dont les angles sont droits : *la surface d'un rectangle a pour mesure le produit de sa base par sa hauteur*.

Rectangle.

RECTANGULAIRE (*rèk, lè-re*) adj. Se dit en général de toute figure dont les angles sont droits.

RECTEUR (*rèk*) n. m. (lat. *rector* ; de *regere*, diriger). Autrefois, chef d'une université ; aujourd'hui, chef d'une université régionale. Directeur d'un collège de jésuites. Curé, en Bretagne.

RECTEUR, TRICE (*rèk*) adj. (lat. *rector, trix*). Qui dirige. *Esprit recteur*, ancien nom des fluides volatils qui constituent les odeurs. *Pennes rectrices*, ou substantiv., *les rectrices*, plumes de la queue des oiseaux, qui servent à diriger le vol.

RECTIFIABLE (*rèk*) adj. Qui peut être rectifié : *erreur aisément rectifiable*.

RECTIFICATEUR (*rèk*) n. m. Appareil s'adaptant à un alambic et dans lequel s'effectue la rectification des vapeurs d'alcool.

RECTIFICATIF, IVE (*rèk*) adj. Qui rectifie : *état rectificatif*.

RECTIFICATION (*rèk, si-on*) n. f. Action de rectifier : *rectification d'un compte*. Purification d'un liquide par une nouvelle distillation. Modification à un article de journal, à un passage d'une publication : *insérer une rectification*.

RECTIFIER (*rèk-ti-fi-é*) v. a. (du lat. *rectus*, droit, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre droit : *rectifier le tracé d'une route*. Rendre exact, correct : *rectifier un calcul*. Purifier par une nouvelle distillation : *rectifier de l'eau-de-vie*.

RECTILIGNE (*rèk*) adj. (du lat. *rectus*, droit, et de *ligne*). Qui est en ligne droite : *mouvement rectiligne*. Terminé par des lignes droites : qui concerne la ligne droite : *figure rectiligne ; trigonométrie rectiligne*.

RECTITUDE (*rèk*) n. f. (lat. *rectitudo* ; de *rectus*, droit). Qualité de ce qui est en ligne droite. Conformité aux vrais principes, à la saine raison : *rectitude de jugement*.

RECTO (*rèk*) n. m. (mot lat.). Première page d'un feuillet. Pl. des *rectos*. ANT. **Verso.**

RECTORAL, E, AUX (*rèk*) adj. De recteur : *dignité rectorale*.

RECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Charge de recteur. Temps pendant lequel on l'exerce.

RECTUM (*rèk-tom*) n. m. (mot lat. signif. *ce qui est droit*). Dernière portion du gros intestin qui aboutit à l'anus.

REÇU (subst. particip. de *recevoir*) n. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnaît avoir reçu une somme : *les reçus des sommes supérieures à dix francs doivent porter un timbre de quittance*. Est invariable quand on l'emploie par ellipse devant l'énoncé d'une somme, pour reconnaître que cette somme a été payée : *reçu mille francs*.

RECUEIL (*keu, l* mll.) n. m. (de *recueillir*). Assemblage de divers actes, de divers écrits, etc. : *recueil de morceaux choisis*. Collection, compilation.

RECUEILLEMENT (*keu, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de recueillir. (Peu us.) Action, état d'une personne qui se recueille. ANT. **Dissipation.**

RECUEILLI (*keu, ll* mll., *i*), **E** adj. Qui se concentre dans le recueillement : *homme recueilli ; mener une vie recueillie*. ANT. **Dissipé.**

RECUEILLIR (*keu, ll* mll., *ir*) v. a. (lat. *recolligere*. — Se conj. comme *cueillir*.) Faire la récolte des produits d'une terre : *recueillir du blé*. *Fig.* Obtenir comme résultat : *recueillir le fruit de son travail*. Acquérir par hérédité : *recueillir une succession*. Rassembler : *recueillir les débris d'un naufrage, les restes d'une armée*. Rassembler avec éner-

gie : *recueillir ses forces, ses idées.* Prendre avec soi par humanité : *recueillir un malheureux.* **Se recueillir** v. pr. Réfléchir, se replier sur soi-même. Détourner son esprit des pensées terrestres, pour se livrer à de pieuses méditations. ANT. **Dissiper.**

RECUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Cuire de nouveau : *recuire un gigot.* Exposer de nouveau (un métal) à l'action du feu : *recuire du fer pour le convertir en acier.* Faire refroidir lentement dans un four spécial les pièces de verrerie qu'on vient de fabriquer : *on recuit le cristal pour le rendre moins cassant.*

RECUIT (*ku-i*) n. m. ou **RECUITE** n. f. Action de recuire un ouvrage ou de le soumettre au feu de nouveau : *le recuit* ou *la recuite d'une pièce d'acier.*

RECUL (*kul*) n. m. (de *reculer*). Mouvement de ce qui recule : *le recul d'une pièce d'artillerie.* Eloignement nécessaire pour bien voir une chose.

RECULADE n. f. Action d'une personne, d'un véhicule qui recule. *Fig.* Action de celui qui, s'étant trop avancé dans une affaire, est obligé de revenir sur ses pas : *une honteuse reculade.*

RECULÉ, E adj. Isolé, lointain : *quartier reculé.* Eloigné dans le temps : *époque reculée.*

RECULÉE (*lé*) n. f. Espace qui permet de se reculer. *Feu de reculée,* grand feu qui oblige à se reculer.

RECULEMENT (*man*) n. m. Action de reculer. *Courroie de reculement,* pièce de harnais qui relie l'avaloire aux brancards. (V. HARNAIS.)

RECULER (*lé*) v. a. (du préf. *re,* et de *cul*). Tirer, pousser en arrière : *reculer sa chaise. Fig.* Accroître, étendre, agrandir : *reculer les bornes, les frontières d'un Etat.* Eloigner dans le temps, retarder : *reculer un payement.* V. n. Aller en arrière : *faire reculer un cheval.* Différer : *il n'y a plus moyen de reculer. Fig.* Perdre du terrain, rétrograder : *périodes où l'humanité recule.* Hésiter : *reculer devant une difficulté.* PROV. : **Quand on n'avance pas, on recule,** quand on ne fait aucun progrès, on perd ses avantages. ANT. **Avancer.**

RECULONS [*lon*] **(À)** loc. adv. En reculant : *marcher à reculons.*

RÉCUPÉRABLE adj. Que l'on peut récupérer.

RÉCUPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de récupérer : *récupération d'une créance.*

RÉCUPÉRER (*ré*) v. a. (lat. *recuperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Rentrer en possession de : *récupérer ses déboursés.* **Se récupérer** v. pr. Se dédommager : *se récupérer de ses pertes.*

RÉCURAGE n. m. Action de récurer.

RÉCURER (*ré*) v. a. (du préf. *re,* et de *écurer*). Nettoyer : *récurer les casseroles.*

RÉCURRENCE (*kur-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est récurrent.

RÉCURRENT (*kur-ran*), **E** adj. (du lat. *recurrere,* revenir en arrière). Qui revient en arrière : *nerfs récurrents. Math.* Qui suppose un calcul fait sur des termes placés en arrière : *série récurrente.*

RÉCURSOIRE adj. Qui ouvre un recours : *action récursoire.*

RÉCUSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être récusé : *témoin récusable.* En qui l'on peut ne pas avoir foi : *témoignage récusable.* ANT. **Irrécusable.**

RÉCUSATION (*za-si-on*) n. f. Action de récuser.

RÉCUSER (*zé*) v. a. (lat. *recusare*). Refuser de reconnaître la compétence d'un tribunal, d'un juge, d'un juré, d'un expert, d'un témoin : *récuser un juré.* Rejeter, ne pas admettre : *je récuse son témoignage.* **Se récuser** v. pr. Se déclarer incompétent pour juger une cause, décider une question.

RÉDACTEUR (*dak*) n. m. (du lat. *redactus,* rédigé). Qui rédige : *rédacteur de journal.* (On emploie quelquef. le fém. RÉDACTRICE.)

RÉDACTION (*dak-si-on*) n. f. Action de rédiger : *la rédaction d'un acte.* La chose rédigée. Ensemble des rédacteurs. Bureau où travaillent les rédacteurs : *la rédaction d'un journal.*

REDAN ou **REDENT** (*dan*) n. m. (du préf. *re,* et de *dent*). Ouvrage de fortification, composé de deux faces d'égale longueur formant un angle saillant. (V. la planche FORTIFICATION.) Ressaut que l'on fait de distance en distance, quand on construit un mur sur un terrain en pente. Dans l'architecture du moyen âge, découpures de pierre en forme de dents.

REDDITION (*réd-di-si-on*) n. f. (lat. *redditio*). Action de rendre : *reddition d'une ville ; reddition de comptes.*

REDÉFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire.*) Défaire de nouveau : *redéfaire une robe.*

REDEMANDER (*dé*) v. a. Demander de nouveau : *redemander un air.* Demander à quelqu'un ce qu'on lui a prêté.

RÉDEMPTEUR (*danp*) n. m. (du lat. *redemptum,* supin de *redimere,* racheter). Qui rachète. (Se dit surtout de Jésus-Christ, qui a racheté les hommes et, en ce sens, prend une majuscule.)

RÉDEMPTION (*danp-si-on*) n. f. (de *rédempteur*). Rachat. Se dit surtout du rachat du genre humain par Jésus-Christ et, en ce sens, prend une majuscule : *le mystère de la Rédemption.*

RÉDEMPTORISTE (*danp-to-ris-te*) n. m. Membre des ordres du Rédempteur ou de la Merci, ou d'un ordre fondé dans le royaume de Naples par saint Liguori en 1722.

REDENT (*dan*) n. m. V. REDAN.

Arceau redenté.

REDENTÉ, E (*dan*) adj. Se dit des redents formés par trois arcs de cercle se coupant deux à deux.

REDESCENDRE (*dè-san-dre*) v. n. Descendre de nouveau. Descendre après s'être élevé : *ballon qui continue à redescendre.* V. a. Porter de nouveau en bas : *redescendre un lustre.* ANT. **Remonter.**

REDEVABLE adj. Qui redoit : *être redevable de 20 francs sur un compte. Fig.* Qui a obligation à quelqu'un : *je vous suis redevable de la vie.*

REDEVANCE n. f. Dette, charge, rente, que l'on doit acquitter à termes fixes : *payer une redevance en argent, en nature.*

REDEVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui est obligé à des redevances. (Peu us.)

REDEVENIR v. n. (Se conj. comme *venir.*) Recommencer à être ce que l'on était auparavant.

REDEVOIR v. a. (Se conj. comme *devoir.*) Devoir après un compte fait.

RÉDHIBITION (*si-on*) n. f. (du lat. *redhibitum,* supin de *redhibere,* avoir de retour). Résolution d'une vente obtenue par l'acheteur, lorsque la chose est entachée de certains vices.

RÉDHIBITOIRE adj. Qui tend à faire prononcer la rédhibition : *action rédhibitoire.* Qui peut motiver la rédhibition : *dans la vente d'un cheval, le cornage chronique est un vice rédhibitoire.*

Redingote.

RÉDIGER (*jé*) v. a. (du lat. *redigere,* mettre en ordre. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rédigea, nous rédigeons.*) Formuler par écrit, dans l'ordre voulu, la forme définitive : *rédiger des mémoires, un article de journal.*

RÉDIMER (*mé*) v. a. (lat. *redimere*). Racheter. **Se rédimer** v. pr. Se racheter, se délivrer à prix d'argent : *se rédimer du pillage.*

REDINGOTE n. f. (de l'angl. *riding coat,* vêtement de cheval). Vêtement d'homme, plus long et plus ample que l'habit et dont les basques font le tour du corps.

REDIRE v. a. (Se conj. comme *dire.*) Répéter ce qu'on a déjà dit : *redire des vérités utiles.* Répéter ce qu'un autre a dit : *l'écho redit le son.* Révéler : *il redit tout.* V. n. Blâmer : *trouver à redire.*

REDISCUTER (*dis-ku-té*) v. a. Discuter de nouveau : *rediscuter une convention.*

REDISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui répète les mêmes choses : *éternel rediseur.*

REDITE n. f. Répétition oiseuse : *évitez les redites dans un discours.*

REDONDANCE n. f. Superfluité de paroles : *style plein de redondances.*

REDONDANT (*dan*), **E** adj. Superflu, qui est de trop : *expression redondante.* Où il y a du superflu : *style redondant.*

REDONDER (*dé*) v. n. (du lat. *redundare*, déborder). Etre superflu dans le discours : *expressions qui redondent. Redonder de*, surabonder en : *ouvrage qui redonde de citations.*

REDONNER (*do-né*) v. a. Donner de nouveau la même chose. Rendre à celui qui avait déjà eu. *Fig.* Procurer de nouveau : *redonner des forces, de l'espérance.* V. n. Se remettre : *redonner dans les excès.* Recommencer : *le froid redonne.* Revenir à la charge : *l'infanterie redonna avec un nouveau courage.*

REDORER (*ré*) v. a. Dorer de nouveau : *redorer un cadre. Fig.* Eclairer de nouveau : *le soleil redore les coteaux.*

REDORMIR v. n. Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, E adj. Pressé, accéléré. *Milit. Pas redoublé*, pas qui se fait avec une vitesse double ; air de la musique militaire dont le rythme règle ce pas.

REDOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de redoubler, augmentation : *redoublement de zèle. Gramm.* Répétition d'un mot ou d'un élément de mot ayant pour objet d'exprimer un rapport grammatical : *le redoublement caractérise les parfaits grecs.*

REDOUBLER (*blé*) v. a. Remettre une doublure : *redoubler une robe.* Réitérer avec augmentation : *redoubler ses cris.* Augmenter : *cet événement a redoublé nos alarmes.* V. n. Augmenter, s'accroître : *la tempête redouble. Redoubler de*, apporter plus de : *redoubler de soins.*

Redoul.

REDOUL, RODOUL ou **ROUDOU** n. m. Genre de géraniacées, vulgairement *herbe aux tanneurs*, parce que les différentes parties de la plante sont riches en tannin.

REDOUTABLE adj. Fort à craindre : *la paresse est un vice redoutable.*

REDOUTE n. f. (de l'ital. *ridotto*, réduit). *Fortif.* Ouvrage isolé, sans angle rentrant. Endroit public où l'on danse, joue, fait de la musique. Fête donnée dans un de ces établissements : *organiser une redoute costumée.*

REDOUTER (*té*) v. a. Craindre fort : *redouter la chaleur.*

REDOWA (*va*) n. f. (tchèque *redjovak*). Danse qui tient de la valse et de la mazurka : *la rédowa, comme la mazurka, est écrite sur un rythme à trois temps.*

REDRESSE (*drè-se*) n. f. *Mar.* Cordages, appareils qui servent à remettre droit un navire abattu en carène : *caliorne, bigues de redresse.*

REDRESSEMENT (*drè-se-man*) ou **REDRESSAGE** (*drè-sa-je*) n. m. Action de redresser ; son effet : *redressement de la taille. Fig.* Action de réparer : *redressement de torts.*

REDRESSER (*drè-sé*) v. a. Rendre droit : *redresser un arbre.* Replacer debout : *redresser une statue tombée. Fig.* Donner de la rectitude : *redresser le jugement.* Réparer, réformer : *redresser des abus. Fam.* Corriger, réprimander : *je l'ai redressé d'importance.* **Se redresser** v. pr. Se remettre droit, se relever. *Fig.* Prendre une attitude fière, provocante.

REDRESSEUR (*drè-seur*) n. m. Celui qui redresse. *Redresseur de torts*, chevalier errant qui vengeait les victimes de l'injustice : *le* Don Quichotte *de Cervantes a ridiculisé les redresseurs de torts.*

REDÛ n. m. (subst. particip. de *redevoir*). Ce qui reste dû après un compte fait.

RÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. Qui réduit. *Chim.* Se dit des corps qui ont la propriété de désoxyder. N. m. : *le charbon est le réducteur industriel par excellence.*

RÉDUCTIBILITÉ (*duk-ti*) n. f. Caractère de ce qui est réductible. ANT. **Irréductibilité.**

RÉDUCTIBLE (*duk-ti-ble*) adj. Qui peut être réduit, ramené à une forme plus simple : *fraction réductible à une plus simple expression. Chir.* Qui peut être remis en place : *luxation réductible.* ANT. **Irréductible.**

RÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *reductio*). Action de réduire. Effet de cette action : *réduction des impôts.* Action de subjuguer : *réduction d'une province.* Copie réduite : *réduction d'une statue. Géom.* Opération par laquelle on remplace une figure par une autre semblable, mais plus petite : *échelle, compas de réduction. Arithm.* Conversion d'une quantité en une autre équivalente : *réduction d'une fraction à sa plus simple expression. Chim.* Opération par laquelle on enlève l'oxygène à un oxyde métallique, pour obtenir le métal pur. *Chir.* Action de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. ANT. **Augmentation.**

RÉDUIRE v. a. (du lat. *reducere*, ramener. — Se conj. comme *conduire.*) Rendre moindre : *réduire l'effectif d'une armée ; réduire ses dépenses, une figure géométrique.* Transformer, résoudre une chose en une autre : *réduire du blé en farine.* Refaire en petit : *réduire un tableau.* Contraindre, subjuguer : *réduire quelqu'un à l'obéissance ; Alexandre réduisit toute l'Asie.* Faire tomber dans un état fâcheux : *réduire quelqu'un à la misère.* Ramener : *réduire des toises en mètres.* Rendre plus concentré par l'ébullition : *réduire une dissolution. Arith.* Transformer : *réduire deux fractions au même dénominateur. Chir.* Remettre à leur place les os luxés : *réduire une fracture. Chim.* Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme. *Géom. Réduire une figure*, en opérer la réduction. ANT. **Augmenter.**

RÉDUIT (*du-i*) n. m. Retraite : *réduit paisible.* Galetas : *misérable réduit. Fortif.* Ouvrage construit à l'intérieur d'un autre : *le réduit d'une place est destiné à devenir le dernier asile de la défense.* Sur un navire de guerre, compartiment cuirassé où sont logés des canons.

RÉDUPLICATIF, IVE adj. (du lat. *reduplicatus*, redoublé). Qui exprime le redoublement, comme la particule **re** dans *redire, refaire*, etc.

RÉDUPLICATION (*si-on*) n. f. (de *réduplicatif*). Répétition d'une syllabe, d'une lettre. Figure de rhétorique, consistant à redoubler certains mots qui éveillent l'intérêt.

RÉDUVE n. m. Genre d'insectes hémiptères, qui vivent dans les maisons mal tenues.

RÉÉDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de réédifier : *demander la réédification d'une église.*

RÉÉDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rebâtir : *réédifier un palais.* Rétablir : *réédifier sa fortune.*

RÉÉDITER (*té*) v. a. Faire une nouvelle édition : *rééditer un ouvrage. Fig.* Remettre en circulation : *rééditer une anecdote scandaleuse.*

RÉÉDITION (*si-on*) n. f. Edition nouvelle.

RÉÉDUCATION (*si-on*) n. f. Action d'éduquer à nouveau. Système employé pour apprendre à certains malades comment s'exécutent les mouvements.

RÉEL, ELLE (*ré-èl, è-le*) adj. (lat. *realis ;* de *res*, chose). Qui existe réellement : *besoins réels.* Qui concerne une *chose*, par opposition au mot *personnel* : *l'hypothèque confère un droit réel sur l'immeuble hypothéqué ; le prêt d'une somme d'argent ne confère qu'un droit personnel sur l'emprunteur.* N. m. Ce qui est réel : *identifier l'idéal et le réel.* ANT. **Imaginaire, faux.**

RÉÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. Action d'élire de nouveau : *réélection d'un député.*

RÉÉLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE adj. Qui peut être réélu : *en France, le président de la République est rééligible.*

RÉÉLIRE v. a. (Se conj. comme *lire.*) Elire de nouveau : *réélire un sénateur.*

RÉELLEMENT (*è-le-man*) adv. Effectivement, véritablement : *cette besogne est réellement trop lourde pour moi.*

RÉENGAGEMENT (*an-gha-je-man*) n. m. **RÉENGAGER** (*an-gha-jé*) v. a. V. RENGAGEMENT, RENGAGER

RÉENSEMENCEMENT (*an-se-man-se-man*) n. m. Action de réensemencer. (On dit aussi RENSEMENCEMENT.)

RÉENSEMENCER (*an-se-man-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il réensemença,*

nous réensemençons.) Ensemencer de nouveau. (On dit aussi RENSEMENCER.)

RÉESCOMPTE (*ès-kon-te*) n. m. Opération de banque qui consiste à faire escompter à nouveau, par un autre banquier, le papier que l'on a escompté.

RÉESCOMPTER (*es-kon-té*) v. a. Escompter de nouveau : *la Banque de France réescompte le portefeuille des banques de moindre importance.*

RÉEXPÉDIER (*èks-pé-di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Expédier de nouveau.

RÉEXPÉDITION (*èks-pé-di-si-on*) n. f. Nouvelle expédition.

RÉEXPORTATION (*èks, si-on*) n. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER (*èks-por-té*) v. a. Transporter hors d'un Etat des marchandises qu'on y avait importées.

REFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *refaire*). Réduction sur le prix des marchandises au moment de la livraison, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans les conditions convenues.

REFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire.*) Faire encore ce qu'on a déjà fait : *refaire un voyage.* Réparer, rajuster : *refaire sa coiffure.* **Se refaire** v. pr. Manger, boire. Reprendre des forces, de la santé : *se refaire à la campagne.* Rétablir ses affaires.

REFAIT (*fè*), **E** adj. *Fam.* Trompé, dupé.

REFAIT (*fè*) n. m. Nouveau bois du cerf. *Jeu* Au lansquenet, coup qu'il faut recommencer.

REFAUCHER (*fô-ché*) v. a. Faucher de nouveau.

RÉFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *refectio*). Action de reconstruire : *réfection d'un mur.* Action de se refaire. Collation, repas. (Peu us. en ce sens.)

RÉFECTOIRE (*fèk*) n. m. (lat. *refectorium*). Lieu où l'on prend ses repas en commun.

REFEND (*fan*) n. m. (de *refendre*). *Mur de refend*, mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment. *Bois de refend*, scié en long. *Lignes de refend*, chacune des lignes creuses tracées sur les murs des bâtiments pour marquer ou simuler les joints des pierres.

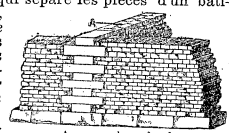

A, mur de refend.

REFENDRE (*fandre*) v. a. Fendre de nouveau. Fendre, scier en long : *refendre l'ardoise.*

RÉFÉRÉ n. m. Recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. Arrêt rendu dans ces conditions : *solliciter un référé.*

RÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (de *référer*). Action de rapporter une chose à une autorité. *Ouvrage de référence*, ouvrage non à lire, mais à consulter. Pl. Attestations destinées à servir de recommandation : *ce commis a de bonnes références.*

RÉFÉRENDAIRE (*ran-dè-re*) adj. (du lat. *referre*, rapporter). *Conseiller référendaire à la Cour des comptes*, magistrat de la Cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité, d'en faire un rapport et de rédiger les arrêts. N. m. **Grand référendaire,** membre du Sénat impérial, qui apposait le sceau de l'Assemblée aux actes émanés d'elle.

REFERENDUM (*ré-fé-rin-dom'*) n. m. (mot lat. signif. *ce qui doit être rapporté*). *Diplom.* Dépêche qu'un agent diplomatique expédie à son gouvernement pour demander de nouvelles instructions. *Politiq.* Droit des citoyens de se prononcer directement sur les grandes questions d'intérêt général : *le referendum est pratiqué en Suisse.*

RÉFÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *referre*, rapporter. — Se conj. comme *accélérer.*) Rapporter, attribuer : *référer à quelqu'un l'honneur d'une entreprise.* V. n. Faire rapport : *il faut en référer à la Chambre.* **Se référer** v. pr. S'en rapporter : *je m'en réfère à votre avis.*

REFERMER (*fèr-mé*) v. a. Fermer de nouveau : *refermer une porte.*

REFERRER (*fè-ré*) v. a. Ferrer de nouveau.

REFEUILLETER (*feu, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je refeuillette.*) Feuilleter de nouveau.

RÉFLÉCHI, E adj. Qui est fait ou dit avec réflexion. Qui agit avec réflexion : *jeune homme réfléchi. Gram. Verbes, pronoms réfléchis*, verbes, pronoms indiquant qu'une action retombe sur le sujet de la proposition. ANT. **Irréfléchi.**

RÉFLÉCHIR v. a (du lat. *reflectere*, replier). Renvoyer dans une autre direction : *les miroirs réfléchissent l'image des objets. Physiq. Rayon réfléchi, onde réfléchie*, rayon, onde provenant d'une réflexion. V. n. Penser mûrement, méditer en soi-même : *réfléchir avant d'agir.* **Se réfléchir** v. pr. Etre réfléchi : *arbres qui se réfléchissent dans un lac.*

RÉFLÉCHISSANT (*chi-san*), **E** adj. Qui réfléchit la lumière, le son, le calorique.

RÉFLÉCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Rejaillissement, réverbération : *réfléchissement de la lumière.*

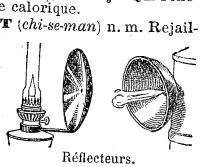

Réflecteurs.

RÉFLECTEUR (*flèk-teur*) n. m. Appareil destiné à réfléchir la lumière. Adjectiv. : *miroir réflecteur.*

REFLET (*flè*) n. m. Rayon lumineux ou coloré, réfléchi par un corps : *reflet d'un tableau, d'une étoffe. Fig.* Reproduction affaiblie : *sa réputation n'est qu'un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER (*té*) v. a. (du lat. *reflectere*, revenir. — Se conj. comme *accélérer.*) Renvoyer en reflets la lumière, la couleur sur un corps voisin. *Fig.* Reproduire : *visage qui reflète la bonté.* V. n. et **Se refléter** v. pr. *Fig.* Etre reproduit : *sa gloire reflète* ou *se reflète sur sa famille.*

REFLEURIR v. n. Fleurir de nouveau : *les marronniers refleurissent quelquefois à l'automne. Fig.* Redevenir florissant : *les lettres, les arts commencent à refleurir.* V. FLEURIR.

REFLEURISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Seconde floraison qui a lieu dans la même année.

RÉFLEXE (*flèk-se*) adj. (lat. *reflexus*). Qui se fait par réflexion : *vision réflexe. Action* ou *phénomène réflexe*, réaction nerveuse inconsciente (motrice, sécrétoire, etc.), qui résulte d'une impression extérieure. N. m. : *un réflexe.*

RÉFLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Propriété de ce qui peut être réfléchi.

RÉFLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (lat. *reflexio*). Action d'un corps qui change de direction après avoir choqué un autre corps. Changement de direction des ondes lumineuses ou sonores qui tombent sur une surface réfléchissante : *réflexion des rayons, du son. Angle de réflexion*, angle que fait la normale au point d'incidence avec le rayon réfléchi. (V. INCIDENCE.) Attention de l'âme qui s'attache à ses propres idées pour les examiner et les comparer. Pensée qui en résulte : *faire de sérieuses réflexions.* ANT. **Irréflexion.**

REFLUER (*flu-é*) v. n. (du lat. *refluere*, couler en arrière). Se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. *Fig.* Revenir vers le lieu d'où l'on est parti : *émigrants qui refluent vers la mère patrie.*

REFLUX (*flu*) n. m. Mouvement des eaux de la mer qui s'éloignent du rivage, lorsque la marée baisse. *Fig.* Retour en arrière : *le reflux de la foule.*

REFONDRE v. a. Fondre une seconde fois : *refondre une statue. Fig.* Apporter des modifications considérables dans : *refondre un ouvrage. On ne peut se refondre*, on ne peut changer de caractère.

REFONTE n. f. Action de refondre : *la refonte des monnaies.* Changement essentiel : *refonte d'un ouvrage.*

REFORGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il reforgea, nous reforgeons.*) Forger de nouveau.

RÉFORMABLE adj. Qui peut être réformé : *jugement réformable.* ANT. **Irréformable.**

RÉFORMATEUR, TRICE n. et adj. Qui réforme : *Solon fut un sage réformateur.* Particulièrem., chef d'une réforme religieuse : *les réformateurs du XVIe siècle.*

RÉFORMATION (*si-on*) n. f. Action de corriger : *réformation des mœurs.* Syn. (avec une majuscule, d'un des sens de RÉFORME. (V. ci-après.)

RÉFORME n. f. Changement opéré en vue d'une amélioration : *la réforme du calendrier Julien.* Amélioration apportée à une règle trop relâchée, dans un ordre religieux : *la réforme de Cîteaux.* Retranchement d'abus introduits : *mettre la réforme dans une administration.* Opération par laquelle un militaire est rayé des contrôles comme incapable ou indigne de continuer à servir. Se dit également des chevaux et du matériel mis hors de service : *officier mis à la réforme ; cheval de réforme. Absol.* Changements introduits dans les croyances et la discipline de l'Eglise par les fondateurs des diverses communions protestantes.(En ce sens, s'écrit avec une majuscule et on dit aussi RÉFORMATION. V. *Part.hist.*)

RÉFORMÉ, E adj. *Religion réformée*, le protestantisme. N. m. Protestant : *un réformé.* Qui a été mis à la réforme : *un réformé militaire.* N. m. pl. Les protestants. Les réformés de la Grande Guerre.

REFORMER (*mé*) v. a. Former de nouveau : *reformer les rangs.* **Se reformer** v. pr. En parlant des troupes, se rallier après avoir été dispersées.

RÉFORMER (*mé*) v. a. (du lat. *reformare*, rendre la première forme). Donner une meilleure forme, corriger : *réformer les lois, les mœurs.* Supprimer ce qui est nuisible : *réformer un abus. Milit.* Retrancher des cadres ou de l'approvisionnement de l'armée des hommes, des chevaux, du matériel, etc., impropre au service. *Réformer les monnaies*, les refondre. **Se réformer** v. pr. Renoncer à de mauvaises habitudes.

RÉFORMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan d'une réforme politique ou religieuse. Spécialem., en Angleterre, partisan de la réforme électorale. Adjectiv. : *un ministère réformiste.*

REFOUILLEMENT (*fou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de creuser pour faire des ornements : *refouillement d'un chapiteau.* Evidement pratiqué d'outre en outre dans une pierre ou une charpente.

REFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. a. Fouiller de nouveau. Pratiquer un évidement dans.

REFOULEMENT (*man*) n. m. Action de refouler ; effet de cette action : *le refoulement des étoffes.*

REFOULER (*lé*) v. a. (du préf. *re*, et de *fouler*). Fouler de nouveau : *refouler une étoffe.* Comprimer : *refouler un gaz.* Faire entrer de force : *refouler des chevilles.* Comprimer avec le refouloir : *refouler la charge d'un canon.* (Vx.) Faire rétrograder, repousser : *Charles-Martel refoula les Sarrasins en Espagne. Mar. Refouler le courant, la marée*, se dit d'un navire qui avance malgré le courant ou la marée. *Fig.* Comprimer avec effort : *refouler sa colère.* V. n. Refluer, retourner en arrière : *la digue a fait refouler les eaux.* (Peu us.)

REFOULOIR n. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, qui servait pour bourrer les pièces de canon.

REFOURRER (*fou-ré*) v. a. Fourrer de nouveau.

RÉFRACTAIRE (*frak-tè-re*) adj. (du lat. *refractum*, supin de *refringere*, briser). *Chim.* Qui résiste à certaines influences et, *spécialem.*, qui ne fond qu'à une très haute température : *argile réfractaire.* Qui refuse de se soumettre à : *réfractaire à la loi. Prêtre réfractaire*, prêtre qui, pendant la Révolution, avait refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. N. m. Soldat qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux : *les réfractaires furent nombreux à la fin du premier Empire.*

RÉFRACTER (*frak-té*) v. a. Produire la réfraction : *le prisme réfracte les rayons lumineux.*

RÉFRACTEUR (*frak-teur*) adj. m. Qui sert à réfracter : *appareil réfracteur.*

RÉFRACTIF (*frak-tif*), **IVE** adj. Qui produit la réfraction : *milieu réfractif.*

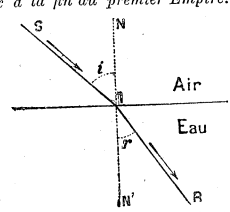

Réfraction : Marche du rayon lumineux passant de l'air dans l'eau.

RÉFRACTION (*frak-si-on*) n. f. (lat. *refractio*). Changement de direction qu'éprouve la lumière en passant d'un milieu dans un autre. — Les *lois de la réfraction* sont au nombre de deux : 1° le rayon incident SI, le rayon réfracté IR et la normale IN sont dans un même plan appelé *plan d'incidence ;* 2° le rapport entre le sinus de l'angle d'incidence *i* et le sinus de l'angle de réfraction *r* est constant pour deux milieux bien définis. Ce rapport constant est appelé *indice de réfraction.*

RÉFRACTOMÈTRE (*frak-to*) n. m. Instrument pour mesurer les indices de réfraction.

REFRAIN (*frin*) n. m. (du vx fr. *refraindre*, briser). Répétition de mots, de vers ou de strophes, dans le cours ou à la fin des parties d'une pièce de vers lyrique. *Par ext.* Ce qu'une personne répète sans cesse : *c'est toujours le même refrain.*

RÉFRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il réfrangea, nous réfrangeons.*) Syn. de RÉFRACTER.

RÉFRANGIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui est réfrangible : *chaque rayon coloré a sa réfrangibilité propre.*

RÉFRANGIBLE adj. Susceptible de réfraction : *les rayons violets sont les plus réfrangibles.* ANT. **Irréfrangible.**

REFRAPPER (*fra-pé*) v. a. et n. Frapper de nouveau.

REFRÈNEMENT (*man*) n. m. Action de refréner. (Peu us.)

REFRÉNER v. a. (lat. *refrenare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Mettre un frein, réprimer : *refréner ses passions.*

RÉFRIGÉRANT (*ran*), **E** adj. (du préf. *ré*, et du lat. *frigus, oris*, froid). Qui abaisse la température : *la glace pilée et le sel marin constituent un mélange réfrigérant.* N. m. Remède rafraîchissant. Appareil servant à abaisser la température d'un produit quelconque. Vaisseau qui contient le serpentin d'un alambic et qu'on emplit d'eau froide, pour obtenir la condensation des vapeurs.

RÉFRIGÉRATIF, IVE adj. Qui a la propriété de rafraîchir : *remède réfrigératif.* N. m. : *un réfrigératif.*

RÉFRIGÉRATION (*si-on*) n. f. (de *réfrigératif*). Action d'abaisser la température d'un liquide, d'un gaz. Résultat de cette action.

RÉFRIGÉRER (*ré*) v. a. (lat. *refrigerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Soumettre à la réfrigération.

RÉFRINGENCE (*jan-se*) n. f. (de *réfringent*). Propriété de réfracter la lumière : *la réfringence du cristal.*

RÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *refringere*, briser). *Physiq.* Qui fait dévier de leur direction les rayons lumineux : *milieu réfringent.*

REFRISER (*zé*) v. a. Friser de nouveau. V. n. Redevenir frisé.

REFROGNEMENT, V. RENFROGNEMENT.

REFROGNER. v. a. V. RENFROGNER.

REFROIDIR v. a. Faire redevenir froid : *vent qui refroidit la température. Fig.* Diminuer l'ardeur, l'activité de : *la vieillesse refroidit les passions.* V. n. ou **Se refroidir** v. pr. Devenir froid ou plus froid : *corps qui refroidit* (ou *se refroidit*) *lentement.* ANT. **Réchauffer.**

REFROIDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Diminution de chaleur : *refroidissement de l'air.* Indisposition causée par un froid subit : *attraper un refroidissement. Fig.* Diminution de tendresse, d'affection, etc. ANT. **Réchauffement.**

REFUGE n. m. (lat. *refugium*). Asile, retraite, lieu où l'on se retire pour échapper à un danger : *les églises étaient jadis des lieux de refuge. Fig.* Personne à laquelle on a recours, dans certains embarras : *vous êtes mon refuge.* Asile pour les indigents. Garage pour piétons, dans les voies très fréquentées par les voitures.

RÉFUGIÉ, E adj. et n. Qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation, ou pour fuir une invasion : *accueillir hospitalièrement un réfugié.* N. m. pl. Nom donné aux protestants qui s'expatrièrent après la révocation de l'édit de Nantes.

RÉFUGIER [*ji-é*] **(SE)** v. pr. (de *refuge.* — Se conj. comme *prier.*) Se retirer en quelque lieu pour y être en sûreté : *se réfugier à l'étranger. Fig.* Mettre sa ressource dans : *se réfugier dans des équivoques.*

REFUIR v. n. (Se conj. comme *fuir*.) *Vén.* Revenir sur ses pas pour donner le change.

REFUITE n. f. Endroit où une bête a coutume de passer quand elle est poursuivie : *connaître les refuites d'un lièvre, d'un cerf.* Ruse de la bête de meute, qui revient sur ses pas pour donner le change. *Fig.* Prétexte, retardements affectés. Ouverture profonde d'une mortaise.

RÉFUS (*fu*) n. m. Action de refuser : *essuyer un refus.* ANT. **Autorisation. Acceptation.**

REFUSABLE (*za-ble*) adj. Qui doit ou peut être refusé. ANT. **Acceptable.**

REFUSER (*zé*) v. a. (du lat. *refusum*, supin de *refundere*, renverser). Ne pas accepter une chose offerte : *refuser un présent.* Ne pas accorder ce qui est demandé : *refuser une grâce.* Ne pas recevoir à un examen : *refuser un candidat.* Ne pas reconnaître : *refuser toute qualité à un ennemi.* V. n. *Mar.* Se dit du vent quand il se rapproche de l'avant. **Se refuser** v. pr. Se priver de : *l'avare se refuse le nécessaire.* Ne pas consentir : *se refuser à faire une chose.* PROV. : **Tel refuse qui après muse** ou **Qui refuse muse,** on se repent d'avoir repoussé des offres avantageuses. ANT. **Accorder, accepter, recevoir.**

RÉFUTABLE adj. Qui peut être réfuté : *argument difficilement réfutable.* ANT. **Irréfutable.**

RÉFUTATION (*si-on*) n. f. Action de réfuter. Raisons alléguées pour réfuter : *la réfutation d'un argument.* Preuve qui détruit ce qui a été allégué : *ses actions sont la réfutation de ses paroles. Rhét.* Partie d'un discours où l'on répond aux objections.

RÉFUTÉ, E adj. Combattu victorieusement par des preuves contraires : *une thèse réfutée.* ANT. **Irréfuté.**

RÉFUTER (*té*) v. a. (lat. *refutare*). Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *réfuter un argument spécieux, des calomnies.*

REGAGNER (*gné*) v. a. Recouvrer ce qu'on avait perdu : *regagner l'argent perdu.* Retourner vers : *regagner son logis.* Recouvrer ou réparer : *regagner le temps perdu.* Recouvrer l'affection, l'estime : *regagner des partisans.*

REGAILLARDIR (*gha*, *ll* mll.) v. a. Syn. de RAGAILLARDIR.

REGAIN (*ghin*) n. m. Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison : *couper un regain. Fig.* Retour de santé, de fraîcheur, après que l'âge en est passé.

RÉGAL n. m. (de *régaler*). Grand repas, festin : *un régal magnifique.* Mets qui plaît beaucoup : *c'est un régal pour moi. Fig.* Grand plaisir que l'on trouve à quelque chose : *la flatterie est le régal des sots.* Pl. des *régals.*

RÉGALADE n. f. Action de régaler. Feu vif et clair, de bruyère, de bois léger, etc. *Boire à la régalade,* en se versant la boisson dans la bouche sans que le vase touche les lèvres.

RÉGALANT (*lan*), **E** adj. Qui régale, plaît, divertit. S'emploie presque toujours avec la négation : *vous avez beau dire, cela n'est pas régalant.*

RÉGALE n. m. (du lat. *regalis*, royal). Instrument à vent, à réservoir d'air et anches battantes. Un des jeux de l'orgue. (Ne s'emploie guère qu'au plur.)

RÉGALE n. f. (du lat. *regalis*, royal). Droit que s'attribuait le roi de prendre possession du temporel des évêchés pendant la vacance du siège.

RÉGALE adj. f. (du lat. *regalis*, royal). *Eau régale,* mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique, qui a la propriété d'attaquer l'or et le platine.

RÉGALEMENT (*man*) ou **RÉGALAGE** n. m. Travail que l'on fait pour aplanir un terrain et lui donner la pente.

RÉGALER (*lé*) v. a. (du vx franç. *gale*, réjouissance). Donner un régal : *régaler ses amis.* Procurer quelque plaisir : *régaler d'un concert. Ironiq.* Maltraiter : *régaler de coups de bâton.*

RÉGALER (*lé*) v. a. (du préf. *re*, et de *égaler*). Faire un régalement : *régaler un terrain.*

RÉGALIEN, ENNE (*li-in, è ne*) adj. (du lat. *regalis*, royal). Se disait des droits attachés à la souveraineté royale : *la frappe des monnaies était, en principe, un droit régalien.*

REGARD (*ghar*) n. m. (de *regarder*). Action ou manière de regarder : *regards distraits.* Ouverture pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit : *regard d'égout. Fig.* Attention : *les regards de l'Europe sont fixés sur lui.* **En regard** loc. adv. Vis-à-vis : *traduction avec texte en regard.* **Au regard de** loc. prép. En comparaison de.

REGARDANT (*dan*), **E** adj. Méticuleux. Qui regarde de trop près à la dépense : *maîtresse de maison très regardante.*

REGARDER (*dé*) v. a. (du préf. *re*, et de *garder*). Jeter la vue sur : *regarder les gens qui passent. Fig.* Être tourné vers : *cette maison regarde le midi.* Avoir rapport à, concerner : *cela vous regarde. Regarder de travers,* avec mépris ou colère. *Regarder de bon œil,* avec bienveillance. *Regarder comme,* tenir pour, juger. V. n. *Regarder à,* donner son attention à. Ne dépenser qu'avec regret : *regarder à deux sous. Y regarder à deux fois,* prendre garde à ce qu'on va faire. **Se regarder** v. pr. Être en face l'un de l'autre : *maisons qui se regardent.*

REGARNIR v. a. Garnir de nouveau.

RÉGATE n. f. (de l'ital. *regatta*, défi). Course de barques, joute sur mer, sur une rivière, etc. : *les régates de Nice.* Cravate analogue à celle des marins.

REGAYOIR (*ghè-i-oir*) n. m. Sorte de peigne qui sert à nettoyer le chanvre.

REGAZONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de regazonner.

REGAZONNER (*zo-né*) v. a. Revêtir de gazon un terrain qui s'était dénudé : *regazonner un talus.*

REGEL (*jèl*) n. m. (de *regeler*). Gelée nouvelle qui survient après un dégel : *le mouvement des glaciers est dû aux alternatives de dégel et de regel.*

REGELER (*lé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il regèlera.*) Geler de nouveau. V. n. et impers : *il regèle.*

RÉGENCE (*jan-se*) n. f. (de *régent*). Fonction de celui qui gouverne un Etat pendant l'absence, la maladie ou la minorité du souverain : *Marie de Médicis exerça la régence au nom de Louis XIII mineur.* Durée de cette dignité. Absol. *La Régence,* v. *Part. hist.* Fonction de régent, dans un collège. Adjectiv. Qui rappelle les mœurs, le style de la régence de Philippe d'Orléans : *un boudoir Régence.*

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE n. et adj. Qui régénère : *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone.* Adjectiv. : *principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Restitution de ce qui était détruit : *régénération des chairs. Fig.* Renouvellement moral : *régénération de la société. Relig.* Changements apportés dans l'âme par le baptême ou la pénitence.

RÉGÉNÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *regenerare*, faire revivre. — Se conj. comme *accélérer.*) Reproduire ce qui était détruit : *la sève régénère les tissus détruits. Fig.* Renouveler moralement : *le baptême nous régénère; régénérer une nation.*

RÉGÉNÉRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Transformation de ce qui se régénère : *la régénérescence des idées.*

RÉGENT (*jan*), **E** n. et adj. (du lat. *regens*, qui gouverne). Chef du gouvernement pendant la minorité, l'absence ou la maladie du souverain : *le régent; reine régente.* Absolum. (avec une majuscule dans ce sens et le suiv.). *Le Régent,* Philippe d'Orléans, régent de France de 1715 à 1723. Célèbre diamant de la couronne de France, qui fut acheté en 1717 par ce prince : *le poids du Régent est de 136 carats.* N. m. Celui qui dirige une classe : *régent de rhétorique.* (Vx.) Professeur dans un collège communal : *régent de septième. Régent de la Banque de France,* un des quinze membres du conseil général de cet établissement.

RÉGENTER (*jan-té*) v. a. et n. (*de régent*). Diriger comme professeur : *régenter une classe de rhétorique. Fig.* Gouverner à son gré : *il veut régenter tout le monde.*

RÉGICIDE n. m. (du lat. *rex, regis*, roi, et *cædere*, tuer). Assassin d'un roi : *le régicide Ravaillac.* Meurtre d'un roi : *commettre un régicide.* Adjectiv. : *un vote régicide.* N. m. pl. Ceux qui avaient voté la condamnation de Louis XVI : *les régicides furent exilés par la seconde Restauration.*

RÉGIE (*jî*) n. f. (de *régir*). Administration de biens, à la charge d'en rendre compte. Administration chargée de la perception des impôts indirects : *les employés de la régie.* Bureaux de la régie. *Tra-*

vaux mis en régie, travaux publics exécutés par l'Etat sous la surveillance de ses agents.

REGIMBEMENT (*jin-be-man*) n. m. Action de regimber. (Peu us.)

REGIMBER (*jin-bé*) v. n. Ruer sur place, en parlant des animaux : *cheval qui regimbe. Fig.* Résister, se révolter : *regimber contre la force.*

REGIMBEUR, EUSE (*jin, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de regimber : *une mule regimbeuse.*

RÉGIME n. m. (du lat. *regimen*, gouvernement). Ensemble des règles que l'on impose, que l'on suit. Règle observée dans la manière de vivre et, surtout en ce qui regarde les aliments et les boissons : *suivre un bon régime.* Forme, gouvernement d'un Etat : *régime monarchique.* Administration de certains établissements : *régime des prisons, des hôpitaux.* Convention matrimoniale : *régime dotal ; régime de communauté.* Ensemble des règles légales et fiscales qui régissent certains produits : *le régime des boissons.* Assemblage des fruits à l'extrémité d'un rameau : *un régime de dattes.* Débit d'un fluide, au point de vue des circonstances qui le règlent : *régime d'un fleuve. Gramm.* Nom qui dépend, grammaticalement, d'un autre mot de la même phrase. *Ancien régime*, gouvernement qui existait en France avant 1789. *Nouveau régime*, gouvernement né de la Révolution.

RÉGIMENT (*man*) n. m. (du lat. *regimen*, gouvernement). Corps militaire, composé de plusieurs bataillons ou escadrons : *le régiment est commandé par un colonel. Fig.* Grand nombre indéterminé : *ils sont là un régiment.*

RÉGIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient à un régiment : *les cadres régimentaires. École régimentaire*, formée dans un régiment pour donner aux soldats les éléments d'instruction primaire.

REGINGLARD (*ghlar*) n. m. *Fam.* Petit vin aigrelet.

REGINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petit piège à prendre les oiseaux.

RÉGION n. f. (lat. *regio*). Grande étendue de pays : *les régions polaires.* Chacune des diverses parties du ciel : *la région du zodiaque.* Chacune des couches différentes de l'atmosphère, au point de vue de l'élévation. Point où l'on s'élève dans certaines sciences : *les hautes régions de la philosophie. Anat.* Espace déterminé de la surface du corps : *la région pectorale.*

RÉGIONAL, E, AUX adj. Qui est affecté à une certaine région, à plusieurs départements de la France : *école régionale ; concours régional.*

RÉGIONALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine qui favorise les groupements régionaux.

RÉGIR v. a. (lat. *regere*). Gouverner, diriger : *régir un Etat.* Administrer : *Sully régit avec habileté les finances de Henri IV. Fig.* Déterminer la forme, l'action de : *les lois qui régissent le mouvement des astres. Gramm.* Avoir pour régime, en parlant du verbe. Déterminer la flexion de, dans les langues à désinences variables : *adjectif qui régit le génitif.*

RÉGISSEUR (*ji-seur*) n. m. Qui régit, à charge de rendre compte : *le régisseur d'une propriété.* Dans un théâtre, celui qui dirige le service intérieur.

REGISTRE (*jis-tre*) n. m. (lat. *regestum*). Tout livre public ou particulier, où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir. Etendue de l'échelle vocale. (V. VOIX.) Bouton qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. *Impr.* Correspondance que les lignes des deux pages opposées d'un même feuillet ont l'une avec l'autre. Appareil destiné à régler le tirage d'un foyer. Appareil qui règle l'introduction de la vapeur dans la boîte de distribution et dans le cylindre. (On écrit aussi REGITRE.)

REGISTRER (*jis-tré*) v. a. Enregistrer.

RÉGLAGE n. m. Action ou manière de régler du papier. Action de régulariser la marche d'un mécanisme. *Réglage du tir*, détermination de la hausse à donner aux pièces d'une batterie pour atteindre un but dont on ne connaît pas la distance.

RÈGLE n. f. (lat. *regula* ; de *regere*, diriger). Instrument droit et plat, pour tracer des lignes. *Fig.* Principe, loi : *les règles de la politesse.* Discipline, ordre : *rétablir la règle dans un collège.* Exemple, modèle : *servir de règle.* Statuts d'un ordre religieux : *la règle de saint François.* Principes et méthode qui servent à l'enseignement des arts et des sciences : *les règles de l'architecture. Arithm.* Nom donné à certaines opérations principales. *Les quatre règles*, addition, soustraction, multiplication et division : *savoir les quatre règles. Règle de trois*, se dit d'opérations permettant de résoudre certains problèmes d'arithmétique. (V. TROIS.) *Règle à calcul*, petit instrument qui permet, en faisant glisser une règle sur une autre, d'opérer mécaniquement des calculs d'arithmétique ou d'algèbre. *En bonne règle*, suivant l'usage, la bienséance. *Se mettre, être en règle*, faire, avoir fait ce qu'il faut pour être dans l'état exigé par la loi, la bienséance, etc. *Règle générale*, dans la plupart des cas.

RÉGLÉ, E adj. Sage : *jeune homme réglé.* Uniforme : *pouls réglé. Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers.

RÈGLEMENT (*man*) n. m. Action d'arrêter, de régler en général : *règlement d'une contestation ; règlement de comptes.* Ordonnance, statut qui prescrit ce que l'on doit faire : *règlement de police.* Ordre des travaux d'une communauté, d'une manufacture, etc. Ordre que l'on impose à ses actions : *se faire un règlement de vie.* Solde d'un compte.

RÉGLÉMENT (*man*) adv. D'une façon mesurée, régulière. (Peu us.)

RÉGLEMENTAIRE ou **RÈGLEMENTAIRE** (*man-tè-re*) adj. Qui concerne le règlement. Conforme au règlement : *tenue réglementaire.*

RÉGLEMENTAIREMENT (*man-tè-re-man*) adv. En vertu des règlements.

RÉGLEMENTATION ou **RÈGLEMENTATION** (*man-ta-si-on*) n. f. Action de fixer par des règlements.

RÉGLEMENTER ou **RÈGLEMENTER** (*man-té*) v. a. Soumettre, assujettir à un règlement : *réglementer une industrie.*

RÉGLER (*glé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Tirer, avec la règle, des lignes sur du papier : *régler une page.* Fixer, déterminer : *régler un itinéraire.* Terminer : *régler un différend.* Acquitter : *régler un compte.* Mettre en ordre : *régler ses affaires.* Mettre à l'heure : *régler une pendule.* Conduire, diriger : *régler sa maison.* Assujettir à certaines règles : *régler sa vie.* Modérer : *régler sa dépense.* Modeler, conformer : *régler ses dépenses sur son revenu.* **Se régler** v. pr. Devenir régulier. Se donner à soi-même de l'ordre.

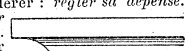
Réglet.

RÉGLET (*glè*) n. m. Règle à coulisses des menuisiers. Moulure rectiligne, séparant les compartiments dans un panneau. *Typogr.* Filet, ligne horizontale.

REGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite règle employée en typographie pour former les garnitures.

RÉGLEUR n. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE (*gli-se*) n. f. (du gr. *glukurrhiza*, douce racine). Genre de légumineuses papilionacées, dont la racine est employée en médecine pour composer des boissons rafraîchissantes. Jus de cette plante.

Réglisse.

RÉGLOIR n. m. Instrument pour régler. Os dont se servent les cordonniers.

RÉGLURE n. f. Manière dont le papier est réglé : *réglure serrée.*

RÉGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui règne : *le prince régnant. Fig.* Dominant : *le goût régnant.*

RÈGNE n. m. (lat. *regnum*). Gouvernement d'un souverain : *le règne de Henri IV fut glorieux.* Durée, époque du gouvernement d'un prince. Gouvernement exercé par une autorité quelconque : *le règne de la République. Fig.* Autorité morale, in-

fluence : *le règne des lois, de la mode.* Durée : *le règne de la paix. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions des corps de la nature : *règne animal, végétal, minéral.*

RÉGNER (*gné*) v. a. (lat. *regnare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Gouverner un Etat comme chef suprême : *Louis XIV régna de 1643 à 1715.* Gouverner, agir en roi : *l'art de régner. Fig.* Dominer, être en vogue, en crédit : *telle mode règne en ce moment.* S'étendre en longueur : *une chaîne de montagnes règne du midi au nord de l'Amérique.* Sévir, en parlant des maladies, des fléaux : *le choléra règne dans tel pays.* Impers. Exister : *il règne partout un esprit de réforme.*

RÉGNICOLE (*règh-ni*) n. et adj. (du lat. *regnum*, royaume, et *colere*, cultiver). Qui habite le pays où il est né, auquel il appartient comme citoyen.

REGONFLEMENT (*man*) n. m. Action de regonfler : *le regonflement d'un aérostat.* Elévation du niveau des eaux courantes arrêtées par un obstacle.

REGONFLER (*flé*) v. a. Gonfler de nouveau : *regonfler un ballon.* V. n. Devenir gonflé de nouveau.

REGORGEANT (*jan*), **E** adj. Qui regorge.

REGORGEMENT (*man*) n. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il regorgea, nous regorgeons.*) Rendre, vomir : *regorger son vin. Par ext.* Rendre les biens dont on était gorgé : *faire regorger les traitants.* V. n. Déborder, s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide. *Fig.* Avoir en abondance : *regorger de biens.*

REGOÛTER (*té*) v. a. Goûter de nouveau. V. n. Faire un second goûter.

REGRAT (*gra*) n. m. (de *regratter*). Vente, en détail et de seconde main, de menues denrées et particulièrement de dessertes.

REGRATTAGE (*gra-ta-je*) n. m. Action de regratter : *le regrattage d'un mur.*

REGRATTER (*gra-té*) v. a. Gratter de nouveau. Racler les murs noircis d'un bâtiment. *Fig.* Réaliser du bénéfice sur une vente en détail. Faire des réductions sur de menus articles d'un compte.

REGRATTERIE (*gra-te-rî*) n. f. Commerce de regrattier.

REGRATTIER (*gra-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend de seconde main au petit détail et, particulièrem., personne qui vend des dessertes. *Fam.* Qui fait des réductions sur les plus petits articles d'un compte.

REGRÉER (*gré-é*) v. a. Remplacer le gréement de : *regréer un bâtiment.*

REGREFFER (*grè-fé*) v. a. Greffer pour la seconde fois : *regreffer un poirier.*

RÉGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (du lat. *regressus*, qui est retourné sur ses pas). Qui revient sur soi-même : *série régressive.*

RÉGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *regressio*). Marche régressive. Figure de style, par laquelle on reprend les mots dans l'ordre inverse avec un sens différent, comme dans : *il faut* **manger pour vivre,** *et non* **vivre pour manger.** *Biol.* Retour d'un tissu, d'un individu, à un état antérieur moins perfectionné.

RÉGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière régressive.

REGRET (*grè*) n. m. (de *regretter*). Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait : *la vie est une succession de regrets et d'espérances.* Repentir : *regret d'avoir offensé Dieu.* Plaintes, doléances : *cesser des regrets inutiles. Etre aux regrets,* se repentir d'avoir dit ou fait quelque chose. **A regret** loc. adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE (*grè-ta-ble*) adj. Qui mérite d'être regretté. Fâcheux : *une erreur regrettable.*

REGRETTER (*grè-té*) v. a. (du goth. *gretan*, se lamenter). Etre affligé de ne plus avoir ou de ne pas avoir : *regretter l'argent dépensé ; regretter un ami perdu.* Etre affligé d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose : *regretter son imprévoyance.*

REGRIMPER (*grin-pé*) v. n. Grimper de nouveau. *Fam.* Activem. : *regrimper une côte.*

REGROS (*gro*) n. m. Grosse écorce de chêne, dont on fait le tan.

RÉGULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de régulariser.

RÉGULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *regularis*, régulier). Rendre régulier : *faire régulariser un passeport.*

RÉGULARITÉ n. f. Qualité de ce qui est régulier. Conformité à des règles : *régularité du mouvement des corps célestes.* Ponctualité réglée : *la régularité dans les repas.* Juste proportion : *régularité des traits.* Observation exacte des règles du devoir et de la bienséance : *régularité des mœurs.* Observation des règles esthétiques établies : *la régularité nuit souvent au pittoresque.* ANT. **Irrégularité.**

Régulateur.

RÉGULATEUR, TRICE adj. Qui règle : *pouvoir régulateur.* N. m. Horloge à poids, sans sonnerie, à marche très régulière, dont les horlogers se servent pour régler les pendules et les montres. Sorte de pendule de salle à manger. Toute pièce, tout appareil destiné à régulariser le mouvement d'une machine et, en particulier, à régler le passage de la vapeur de la chaudière aux cylindres : *régulateur à boules.* (V. MACHINE.)

RÉGULATION (*si-on*) n. f. Action de régler : *régulation des compas à la mer.*

RÉGULE n. m. (du lat. *regulus*, petit roi). Substance métallique non ductile : *le régule d'antimoine donne leur dureté aux caractères d'imprimerie.*

RÉGULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *regularis*). Conforme aux règles : *mouvement régulier.* Bien proportionné : *visage régulier.* Disposé symétriquement : *édifice régulier.* Exact, ponctuel : *régulier dans ses actions.* Conforme aux devoirs de la morale, de la religion : *vie régulière. Géom. Figure régulière,* dont tous les côtés et tous les angles sont égaux. *Gramm. Verbes réguliers,* qui suivent les règles générales des conjugaisons. *Clergé régulier,* ordres religieux qui sont soumis à une *règle.* (Son opposé est SÉCULIER.) ANT. **Irrégulier.**

RÉGULIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière régulière. Exactement, uniformément. ANT. **Irrégulièrement.**

RÉHABILITABLE adj. Qui peut être réhabilité.

RÉHABILITATION (*si-on*) n. f. Action de réhabiliter : *condamné qui obtient sa réhabilitation.*

RÉHABILITÉ, E adj. et n. Qui a obtenu sa réhabilitation : *condamné réhabilité.*

RÉHABILITER (*té*) v. a. (du préf. *ré*, et de *habiliter*). Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en était déchu particulièrement par une condamnation judiciaire : *réhabiliter la mémoire d'un condamné ; réhabiliter un failli. Fig.* Faire recouvrer l'estime : *réhabiliter quelqu'un dans l'opinion.*

RÉHABITUER (*tu-é*) v. a. Faire reprendre une habitude.

REHAUSSAGE (*re-ô-sa-je*) n. m. Action de relever par des rehauts (des dessins).

REHAUSSEMENT (*re-ô-se-man*) n. m. Action de rehausser : *le rehaussement d'un mur.*

REHAUSSER (*re-ô-sé*) v. a. Hausser davantage : *rehausser un plancher. Fig.* Relever, ranimer : *rehausser le courage.* Faire valoir, vanter avec excès : *rehausser le mérite d'une action.* Donner plus d'éclat : *la parure rehausse la beauté.* ANT. **Rabaisser, rabattre.**

REHAUT (*re-ô*) n. m. *Peint.* Retouche d'un ton clair, destinée à rehausser, à faire ressortir une partie.

REILLÈRE (*rè, ll* mll.) n. f. Conduit amenant l'eau sur la roue d'un moulin.

RÉIMPORTATION (*in, si-on*) n. f. Action de réimporter.

RÉIMPORTER (*in-por-té*) v. a. Importer de nouveau.

RÉIMPOSER (*in-po-zé*) v. a. Etablir une nouvelle imposition pour compléter le payement d'une taxe : *réimposer les contribuables. Typogr.* Imposer de nouveau une feuille, une forme d'imprimerie.

RÉIMPOSITION (*in-po-zi-si-on*) n. f. Nouvelle imposition.

RÉIMPRESSION (*in-prè-si-on*) n. f. Impression nouvelle d'un ouvrage. Ouvrage réimprimé : *une réimpression bien meilleure que l'édition première.*

RÉIMPRIMER (*in-pri-mé*) v. a. Imprimer de nouveau : *réimprimer une édition épuisée.*

REIN (*rin*) n. m. (lat. *ren*). Viscère double, qui sécrète l'urine : *les reins sont placés de chaque côté de la colonne vertébrale.* Pl. Lombes, partie inférieure de l'épine dorsale. *Archit.* Extrados de la voûte, depuis son sommet jusqu'à la retombée sur les pieds-droits. *Fig. Avoir les reins solides*, être riche, puissant.

RÉINCARCÉRATION (*si-on*) n. f. Nouvelle incarcération.

RÉINCARCÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Incarcérer de nouveau.

RÉINCORPORER (*ré*) v. a. Incorporer de nouveau.

REINE (*rè-ne*) n. f. (lat. *regina*). Femme d'un roi. Princesse qui possède de son chef un royaume : *la reine des Pays-Bas. Fig.* La première, la plus belle : *la rose est la reine des fleurs. Reine des abeilles*, femelle de la ruche. *Reine du ciel, reine des anges*, la sainte Vierge. La seconde pièce du jeu des échecs.

REINE-CLAUDE (*rè-ne-klô-de*) n. f. Espèce de grosse prune très estimée. Pl. des *reines-Claude.*

REINE-DES-PRÉS (*rè-ne-dè-pré*) n. f. Nom vulgaire de la spirée. Pl. des *reines-des-prés.*

Reine-Marguerite.

REINE-MARGUERITE (*rè-ne-mar-ghe*) n. f. Belle marguerite à fleurs doubles. Pl. des *reines-marguerites.*

REINETTE (*rè-nè-te*) n. f. (de *rainette*). Pomme dont la peau tachetée rappelle celle des grenouilles.

RÉINSTALLATION (*ins-ta-la-si-on*) n. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER (*ins-ta-lé*) v. a. Installer de nouveau.

REINTÉ, E (*rin*) adj. Qui a les reins larges et forts : *un portefaix bien reinté.* Syn. RABLÉ. (Peu us.)

RÉINTÉGRABLE adj. Qui peut être réintégré.

RÉINTÉGRANDE n. f. *Dr.* Action possessoire, qui a pour objet le rétablissement dans la possession matérielle d'un bien dont on avait été dépouillé par force : *sentence de réintégrande.*

RÉINTÉGRATION (*si-on*) n. f. Action de réintégrer. Résultat de cette action : *fonctionnaire révoqué, qui a obtenu sa réintégration.*

RÉINTÉGRER (*gré*) v. a. (du préf. *ré*, et de *intégrer.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Dr.* Rétablir quelqu'un dans la possession d'un bien, d'un emploi dont il avait été dépouillé. Remettre dans le même lieu : *faire réintégrer des meubles.* Reconduire : *réintégrer quelqu'un en prison.* S'établir de nouveau dans : *réintégrer le domicile conjugal.*

RÉINVITER (*té*) v. a. Inviter une seconde fois.

REIS (*rè-iss*) n. m. Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. *Reis-effendi*, chancelier et ministre des affaires étrangères de cet empire.

RÉIS (*ré-iss*) n. m. Monnaie de compte du Portugal et du Brésil. (V. les tableaux MONNAIES.)

RÉITÉRABLE adj. Qui peut être réitéré.

RÉITÉRATIF, IVE adj. Qui réitère : *sommation réitérative.*

RÉITÉRATION (*si-on*) n. f. Action de réitérer.

RÉITÉRATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière réitérative.

RÉITÉRER (*ré*) v. a. (du préf. *ré*, et du lat. *iterare*, faire de nouveau. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire de nouveau ce qu'on avait déjà fait : *réitérer un ordre.*

REÎTRE (*rè-tre*) ou **RÊTRE** n. m. (de l'allem. *reiter*, cavalier). Au moyen âge, cavalier allemand servant en France. *Fig. Vieux reître*, vieux routier, homme que l'expérience a rendu rusé ; soudard.

REJAILLIR (*ja, ll* mll.) v. n. Rebondir : *rayons qui rejaillissent sur un miroir.* Jaillir avec force (en parlant des liquides). *Fig.* Retomber sur : *la honte en rejaillit sur lui.*

REJAILLISSANT (*ja, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui rejaillit : *des eaux rejaillissantes.*

REJAILLISSEMENT (*ja, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET (*jè*) n. m. Action de rejeter, de ne pas agréer : *l'assemblée vota pour le rejet de la loi.* Renvoi d'une partie d'un compte sur un autre compte. *Agric.* Nouvelle pousse de la souche d'un arbre. Rejeton d'arbre, qui pousse sur le tronc. Terre qu'on rejette en creusant un fossé. *Métriq.* Syn. de ENJAMBEMENT. ANT. **Admission.**

Reître (XVIe s.).

REJETABLE adj. Qui doit ou peut être rejeté.

REJETEAU ou **REJET-TEAU** (*jè-tô*) n. m. Moulure pratiquée à la partie inférieure du bois d'une fenêtre, pour empêcher les eaux pluviales de pénétrer dans l'appartement.

REJETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rejetterai.*) Jeter de nouveau. Repousser : *rejeter la balle.* Jeter hors de soi : *la mer rejette sur ses bords les débris des naufrages.* Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait retirée : *rejeter un petit poisson dans l'eau. Fig.* Faire retomber dans : *rejeter quelqu'un dans l'incertitude.* Ne pas admettre : *rejeter un projet de loi.* Ne pas agréer : *rejeter une offre. Rejeter une faute sur quelqu'un*, l'en accuser pour se disculper. *Arbor.* Pousser, produire de nouveau : *arbre qui rejette de nouvelles branches.* ANT. **Admettre, accepter.**

REJETON n. m. Nouveau jet que pousse par le pied une plante, un arbre. (Syn. REJET.) *Fig.* Descendant : *le dernier rejeton d'une illustre famille.*

REJOINDRE v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Réunir des parties séparées : *rejoindre les chairs.* Unir de nouveau : *la mort rejoint ceux qu'elle a séparés.* Atteindre de nouveau, se retrouver auprès : *je vous rejoindrai.* ANT. **Disjoindre, séparer.**

REJOINTOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de rejointoyer.

REJOINTOYER (*toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Remplir d'un nouveau mortier les joints d'une maçonnerie dégradée.

REJOUER (*jou-é*) v. a. et n. Jouer de nouveau : *rejouer un air.*

RÉJOUI, E adj. Qui exprime la joie, la gaieté : *air réjoui.* N. Personne de bonne humeur : *c'est un gros réjoui.* ANT. **Triste, affligé.**

RÉJOUIR v. a. (du préf. *re*, et de l'anc. fr. *esjouir*). Donner de la joie : *cette nouvelle réjouit tout le monde.* Plaire, être agréable : *cette couleur réjouit la vue.* Donner du divertissement à : *réjouir une compagnie.* **Se réjouir** v. pr. Se divertir : *se réjouir à la campagne.* ANT. **Attrister, affliger.**

RÉJOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Amusement, divertissement, démonstration de joie : *se livrer à la réjouissance.* Certaine quantité d'os que les bouchers pèsent avec la viande. Pl. Fêtes publiques : *on a ordonné des réjouissances.* ANT. **Affliction, tristesse.**

RÉJOUISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui réjouit : *conte réjouissant.* ANT. **Attristant.**

REJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rejugea, nous rejugeons.*) Juger de nouveau : *rejuger un accusé.*

RELÂCHANT (*chan*), **E** adj. *Méd.* Propre à relâcher, laxatif. N. m. : *un relâchant.* ANT. **Constipant, astringent.**

RELÂCHE n. m. Interruption dans un travail, un exercice : *étudier sans relâche.* Repos, intermittence : *son mal ne lui donne pas de relâche. Théât.* Suspension momentanée des représentations.

RELÂCHE n. f. *Mar.* Action de relâcher, de séjourner sur un point quelconque d'une côte. Lieu où l'on relâche : *Singapour est une relâche fréquentée.*

RELÂCHÉ, E adj. Qui n'est pas assez sévère : *morale relâchée ; mœurs relâchées.*

RELÂCHEMENT (*man*) n. m. (de *relâcher*). Diminution de tension : *le relâchement des cordes d'un violon.* Etat de faiblesse des voies intestinales ; diarrhée. *Fig.* Ralentissement de zèle, d'ardeur, etc. : *relâchement dans le travail.* Délassement, repos : *donner du relâchement à l'esprit.*

RELÂCHER (*ché*) v. a. (du préf. *re*, et de *lâcher*). Détendre : *l'humidité relâche les cordes.* Laisser aller libre : *relâcher un prisonnier.* Rabattre : *il a beaucoup relâché de ses prétentions.* Rendre moins rigoureux : *relâcher la discipline militaire.* V. n. *Mar.* S'arrêter en quelque endroit pour cause urgente : *relâcher pour faire du charbon.* Faiblir, perdre de son activité. **Se relâcher** v. pr. Se détendre. S'adoucir. Perdre de son zèle : *cet écolier se relâche.* Perdre de sa rigueur *la morale s'est relâchée.* ANT. **Resserrer.**

RELAIS (*lè*) n. m. (de *relaisser*). Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux que l'on quitte : *chevaux de relais.* Lieu où l'on met les relais : *au second relais. Véner.* Troupe de chiens placés en différents endroits pour être découplés pendant la chasse. *Télégr.* Appareil servant à faire passer dans un courant trop faible celui d'une pile additionnelle.

RELAIS (*lè*) n. m. (de *relaisser*). Terrain que laisse à découvert l'eau courante qui se retire de l'une de ses rives en se portant sur l'autre, ou la marée, quand elle se retire.

RELAISSER [*lè-sé*] **(SE)** v. pr. Se dit d'une bête qui, après avoir été longtemps courue, s'arrête de lassitude : *lièvre qui s'est relaissé.*

RELANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il relança, nous relançons.*) Lancer de nouveau : *relancer une balle. Véner.* Faire repartir : *relancer un cerf. Fig.* et *fam. Relancer quelqu'un*, le poursuivre ardemment partout où il se trouve, pour en obtenir une chose contre son gré. Tancer : *je l'ai vivement relancé.*

RELANCIS (*si*) n. m. Remplacement, dans une construction, de matériaux usés par des nouveaux.

RELAPS, E (*lapss, lap-se*) n. et adj. (du lat. *relapsus*, retombé). Retombé dans l'hérésie ou l'infidélité : *Jeanne d'Arc fut brûlée à Rouen comme relapse.*

RÉLARGIR (*jir*) v. a. Rendre plus large : *faire rélargir ses habits.* ANT. **Rétrécir.**

RÉLARGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Action de rélargir : *le rélargissement d'un passage.* ANT. **Rétrécissement.**

RELATER (*té*) v. a. (du lat. *relatum*, supin de *referre*, rapporter). Raconter, mentionner en détaillant les circonstances : *relater un fait.*

RELATIF, IVE adj. Qui se rapporte à : *études relatives à l'histoire.* Qui est lié par un rapport : **père** et **fils** *sont des termes relatifs.* Opposé à ABSOLU. Proportionnel, évalué par comparaison : *chaque être a sa valeur relative. Gramm.* Mot qui unit une proposition au reste de la phrase : *pronom, adverbe relatif. Pronoms relatifs* (ou *conjonctifs*), pronoms qui servent à joindre le mot dont ils tiennent la place à ceux qui le suivent. Les pronoms relatifs sont :

MASC. SING.	FÉM. SING.	MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES :

Qui, que, quoi, dont, où.

Proposition relative, proposition amenée par un pronom ou un adverbe relatif. *Musiq. Tons relatifs*, tons majeurs et mineurs, ayant à la clef le même nombre de dièses ou de bémols : *le ton mineur est à un ton et demi au-dessous de son relatif majeur.*

RELATION (*si-on*) n. f. (lat. *relatio*). Rapport d'une chose à une autre. Rapport entre deux personnes, entre deux choses, que l'on considère ensemble : *relation entre la cause et l'effet.* Correspondance, liaison : *avoir des relations de commerce, d'amitié.* Personne avec laquelle on est en rapport : *il est éloigné de toutes ses relations.* Récit, narration : *relation de voyage.*

RELATIVEMENT (*man*) adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELATIVISME (*vis-me*) n. m. Théorie philosophique, fondée sur la relativité de la connaissance.

RELATIVITÉ n. f. Propriété de ce qui est relatif : *la relativité de deux propositions ; relativité de la connaissance.*

RELAVER (*vé*) v. a. Laver de nouveau.

RELAXATION (*lak-sa-si-on*) n. f. Relâchement, état de distension : *relaxation des muscles.* Action de relaxer, de remettre en liberté.

RELAXE (*lak-se*) n. f. Action de relaxer.

RELAXER (*lak-sé*) v. a. (lat. *relaxare*). Mettre en liberté : *relaxer un prisonnier.*

RELAYER (*lè-ié*) v. a. (du préf. *re*, et de l'anc. fr. *layer*, laisser. — Se conj. comme *balayer.*) Remplacer dans un travail : *relayer des terrassiers.* V. n. Changer de chevaux aux relais : *relayer de cinq en cinq lieues.* **Se relayer** v. pr. Travailler alternativement à un même ouvrage.

RELAYEUR (*lè-ieur*) n. m. Celui qui entretient des relais de chevaux.

RELÉGATION (*si-on*) n. f. Action de reléguer dans un lieu déterminé. *Spécialem.*, pénalité consistant dans l'internement perpétuel des récidivistes dans une colonie française.

RELÉGUER (*ghé*) v. a. (lat. *relegare*. — Se conj. comme *accélérer.*) *Dr.* Interner dans une colonie : *reléguer un récidiviste.* Confiner dans un endroit déterminé : *reléguer un fonctionnaire en province. Fig.* Eloigner, mettre à l'écart : *reléguer un portrait au grenier.* Classer avec mépris dans : *reléguer une tradition parmi les fables.*

RELENT (*lan*) n. m. (du préf. *re*, et du lat. *lentus*, visqueux). Mauvais goût que l'humidité ou un lieu fermé fait contracter à un aliment. *Par ext.* Mauvaise odeur : *relent des égouts.*

RELEVAILLES (*va, ll* mll.) n. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église, la première fois qu'y va une femme après ses couches. Réjouissances célébrées à cette occasion : *un repas de relevailles.*

RELEVANT (*van*), **E** adj. Dépendant : *terres relevantes immédiatement de la couronne.*

RELÈVE n. f. Remplacement d'une troupe de soldats par une autre, dans un service. Troupe qui fait cette opération : *la relève de Madagascar.*

RELEVÉ, E adj. Au-dessus du commun : *condition relevée.* Noble, généreux : *sentiments relevés.* Sublime : *pensée relevée.* Elevé : *style relevé.* Piquant, de haut goût : *sauce très relevée.* N. m. Détail, résumé écrit : *faire le relevé d'un compte.* Plat ou service qui succède immédiatement à un autre, ordinairement service qui succède au potage. Pli fait à une robe.

RELEVÉE (*vé*) n. f. Après-midi : *à deux heures de relevée.*

RELÈVEMENT (*man*) n. m. Action de relever une chose : *le relèvement d'un navire échoué.* Relevé, énumération exacte : *faire le relèvement d'un compte. Mar.* Appréciation exacte d'un point : *faire le relèvement d'un cap. Fig.* Rétablissement : *le relèvement d'un peuple.* ANT. **Renversement.**

RELEVER (*vé*) v. a. (du préf. *re*, et de *lever*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je relèverai.*) Remettre debout ce qui était tombé : *relever une chaise.* Reconstruire ce qui tombait en ruine : *relever un mur.* Remettre à flot : *relever un vaisseau.* Porter en haut, retrousser : *relever sa robe.* Redresser : *relever la tête. Fig.* Rétablir la prospérité de : *relever une industrie.* Rendre la dignité à : *le travail relève l'homme.* Redonner de l'énergie à : *relever le courage.* Reprendre agrement : *relever quelqu'un.* Faire remarquer : *relever une faute.* Remplacer dans un emploi : *relever une sentinelle.* Révoquer : *relever quelqu'un de ses fonctions.* Délier d'un engagement : *relever d'un vœu.* Faire valoir : *la parure relève la beauté.* Copier, prendre note : *relever une date.* Déterminer la position d'un objet : *relever une côte.* Donner un goût plus piquant : *relever une sauce. Relever le gant*, accepter un défi. V. n. Se remettre de : *relever de maladie.* Dépendre de : *cette administration relève d'une autre.* Etre une dépendance : *toutes les sciences relèvent de la philosophie.* **Se relever** v. pr. Se remettre sur ses pieds. Sortir de nouveau du lit. Prendre plus d'élévation. Se remettre, sortir heureuse-

ment de : *il ne s'en relèvera jamais.* ANT. **Abattre, renverser.**

RELEVEUR adj. et n. m. Qui relève. *Anat.* Se dit des muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés.

RELIAGE n. m. Action de relier des tonneaux.

RELIEF (*li-èf*) n. m. (de *relever*). Ce qui fait saillie : *le relief de la Suisse est très accidenté.* Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : *haut-relief ; demi-relief ; bas-relief.* V. BAS-RELIEF ; HAUT-RELIEF.) Eclat qui naît de l'opposition, du contraste : *certaines couleurs se donnent mutuellement du relief.* Considération que donne un emploi, une dignité. Caractère qui sort de la banalité : *donner du relief à son style.* Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Ce qui n'a pas été employé. ANT. **Creux.**

RELIEN (*li-in*) n. m. Poudre à tirer, grossièrement écrasée et non tamisée, dont se servent les artificiers.

RELIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Lier de nouveau : *relier une gerbe.* Etablir des communications entre : *l'isthme de Panama relie les deux Amériques. Par ext.* Rattacher, rassembler : *relier en un seul corps toutes les lois éparses ; relier le passé à l'avenir.* Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. Mettre des cercles à un tonneau.

RELIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec religion : *vivre religieusement.* Exactement, scrupuleusement : *observer religieusement les traités.*

RELIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui appartient à la religion : *chant religieux.* Pieux, qui vit selon les règles de la religion : *hommes religieux ; sentiments religieux.* Qui appartient à un ordre monastique : *l'habit religieux. Fig.* Exact, ponctuel : *religieux observateur de sa parole.* N. Personne engagée par des vœux monastiques.

RELIGION n. f. (lat. *religio ;* de *re*, et *ligare*, lier). Culte rendu à la Divinité : *les obligations de l'homme envers Dieu constituent la religion.* Doctrine religieuse : *la religion catholique.* Foi, piété : *avoir de la religion. Religion naturelle*, fondée sur les seules inspirations du cœur et de la raison. *La religion réformée* et absol. (aux XVIe et XVIIe s.), *la religion*, le protestantisme. *Guerres de religion*, v. RELIGION (*guerres de*) [*Part. hist.*]. *Entrer en religion*, se faire religieux ou religieuse. *Fig.* Ce qui est considéré comme un devoir, un scrupule sacré. *Se faire une religion d'une chose*, s'en faire une obligation. *Surprendre la religion de quelqu'un*, tromper sa bonne foi.

RÉLIGIONNAIRE (*o-nè-re*) n. Autrefois, membre de la religion réformée.

RELIGIOSITÉ (*zi*) n. f. Disposition pour les sentiments religieux, surtout en dehors de toute religion particulière : *la religiosité de Jean-Jacques Rousseau.*

Reliquaire.

RELIQUAIRE (*kè-re*) n. m. Boîte, coffret, cadre où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT (*ka*) n. m. (du lat. *reliqua*, choses restantes). Ce qui reste dû après un arrêté de comptes. Suite, restes d'une maladie.

RELIQUATAIRE (*ka-tè-re*) n. Débiteur, débitrice d'un reliquat de compte.

RELIQUE n. f. (du lat. *reliquiæ*, restes). Partie du corps d'un saint ; objet ayant été à son usage, ou ayant servi à son supplice, que l'on conserve religieusement : *on vénère à Paris les reliques de sainte Geneviève. Garder comme une relique*, soigneusement.

RELIRE v. a. (Se conj. comme *lire.*) Lire de nouveau.

RELIURE n. f. Art de relier un livre : *apprendre la reliure.*

RELOCATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel on loue de nouveau une chose. Sous-location.

RELOUAGE n. m. Frai des harengs, vers la fin de décembre. L'époque elle-même.

RELOUER (*lou-é*) v. a. Louer une seconde fois. Sous-louer : *relouer un appartement à quelqu'un.*

RELUIRE v. n. (Se conj. comme *luire.*) Briller, luire en réfléchissant la lumière : *faire reluire des cuivres. Fig.* Se manifester avec éclat : *vertu qui reluit à tous les yeux.*

RELUISANT (*zan*), **E** adj. Qui reluit : *armes reluisantes.*

RELUQUER (*ké*) v. a. (du préf. *re*, et de l'anc. v. *luquer* d'orig. germ.). *Fam.* Lorgner du coin de l'œil avec curiosité ou convoitise.

RELUSTRER (*lus-tré*) v. a. Lustrer de nouveau : *relustrer un chapeau.*

REMÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de remâcher. (Peu us.)

REMÂCHER (*ché*) v. a. Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants. *Fig.* et *fam.* Repasser dans son esprit : *remâcher perpétuellement les mêmes idées.*

REMAILLER (*ma. ll* mll.. *é*) v. a. Enlever sur les peaux chamoisées les parties de fleur ou d'épiderme qui ont été laissées par les opérations antérieures.

REMANGER (*jé*) v. a. et n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il remangea, nous remangeons.*) Manger de nouveau.

REMANIABLE adj. Qui peut ou doit être remanié.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT** (*man*) n. m. Action de remanier. Changement, modification : *ouvrage présenté après de nombreux remaniements.*

REMANIER (*ni-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Manier de nouveau : *manier et remanier des étoffes.* Changer, modifier par un nouveau travail ; retoucher : *remanier le plan d'un livre.*

REMANIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui remanie.

REMARIAGE n. m. Action de se remarier ; nouveau mariage.

REMARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Marier de nouveau. **Se remarier** v. pr. Se marier de nouveau : *Napoléon Ier se remaria à Marie-Louise.*

REMARQUABLE (*ka-ble*) adj. Digne d'être remarqué : *action remarquable.*

REMARQUABLEMENT (*ka-ble-man*) adv. D'une manière remarquable : *enfant remarquablement doué.*

REMARQUE n. f. (subst. verb. de *remarquer*). Action de noter : *chose digne de remarque.* Observation : *remarque judicieuse.* Note, observation écrite : *ouvrage plein de remarques.*

REMARQUER (*ké*) v. a. (du préf. *re*, et de *marquer*). Marquer de nouveau : *remarquer du linge.* Observer attentivement : *remarquer un chemin.* Distinguer : *remarquer quelqu'un dans la foule.*

REMASTICAGE (*mas-ti-ka-je*) n. m. Action de remastiquer. Son résultat.

REMASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. Mastiquer de nouveau.

REMBALLAGE (*ran-ba-la-je*) n. m. Nouvel emballage.

REMBALLER (*ran-ba-lé*) v. a. Remettre ses marchandises en balle, en ballot. Emballer de nouveau.

REMBARQUEMENT (*ran-bar-ke-man*) n. m. Action de rembarquer ou de se rembarquer.

REMBARQUER (*ran-bar-ké*) v. a. Embarquer de nouveau : *rembarquer les troupes.* V. n. S'embarquer de nouveau : *passagers qui rembarquent.* **Se rembarquer** v. pr. Se remettre en mer. *Fig.* S'engager de nouveau dans : *se rembarquer dans une affaire.*

REMBARRER (*ran-ba-ré*) v. a. Repousser vigoureusement : *rembarrer les ennemis.* Reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place : *rembarrer un malappris.*

REMBLAI (*ran-blè*) n. m. Action de remblayer ; son résultat. Masse de matière rapportée pour élever un terrain ou combler un creux : *voie de chemin de fer établie sur un remblai.*

REMBLAYER (*ran-bla-yé*) v. a. Ensemencer de nouveau, quand le premier ensemencement n'a pas réussi.

REMBLAYAGE (*ran-blè-ia-je*) n. m. Action de remblayer. Son résultat.

REMBLAYER (*ran-blè-ié*) v. a. (du préf. *re*, et de *emblayer.*—Se conj. comme *balayer.*) Hausser ou combler au moyen d'un remblai : *remblayer une route.*

REMBOÎTEMENT (*ran-boî-te-man*) n. m. Action de remboiter : *pratiquer le remboîtement d'un os démis.* Résultat de cette action.

REMBOÎTER (*ran-boî-té*) v. a. Remettre en sa place ce qui a été déboîté : *remboîter un os.*

REMBOUGER (*ran-bou-jé*) v. a. (du préf. *re*, de *en*, et *bouge*.— Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rembougea, nous rembougeons.*) Maintenir plein par une addition de liquide : *rembouger un tonneau.*

REMBOURRAGE (*ran-bou-ra-je*) ou **REMBOURREMENT** (*ran-bou-re-man*) n. m. Action de rembourrer. Résultat de cette action.

REMBOURRER (*ran-bou-ré*) v. a. Garnir de bourre, de crin, etc. : *rembourrer un fauteuil.*

REMBOURSABLE (*ran-bour-sa-ble*) adj. Qui peut, qui doit être remboursé : *rente remboursable.*

REMBOURSEMENT (*ran-bour-se-man*) n. m. Action de rembourser : *effectuer le remboursement d'une dette.* Payement d'une somme due.

REMBOURSER (*ran-bour-sé*) v. a. (du préf. *re*, et de *embourser*). Rendre l'argent déboursé : *payez pour moi, je vous rembourserai. Rembourser une rente*, acquitter le principal. *Rembourser un billet*, se dit d'un endosseur qui en paye la valeur, lorsque le souscripteur se trouve dans l'impossibilité de le faire.

REMBRUNIR (*ran*) v. a. et n. Rendre, devenir plus brun. *Fig.* Attrister, assombrir : *nouvelle qui rembrunit les assistants.* **Se rembrunir** v. pr. Devenir sombre, triste : *à cette nouvelle, son front se rembrunit. Le temps se rembrunit.* se couvre. ANT. **Eclaircir, égayer.**

REMBRUNISSEMENT (*ran-bru-ni-se-man*) n. m. Etat de ce qui est ou s'est rembruni. (Peu us).

REMBUCHEMENT (*ran, man,* ou **REMBUCHER** (*ran, ché*) n. m. Rentrée d'une bête dans un fort, dans une forêt.

REMBUCHER (*ran-bu-ché*) v. a. (du préf. *re*, et de *embucher*). Suivre la bête avec le limier jusqu'à la rentrée dans le fort ou dans la forêt : *rembucher un cerf.* **Se rembucher** v. pr. Se dit de la bête, lorsqu'elle rentre dans son fort ou dans la forêt.

REMÈDE n. m. (lat. *remedium*). Toute substance dont on fait usage pour combattre les maladies : *un remède anodin, violent.* Lavement : *prendre un remède. Fig.* Tout ce qui sert à calmer, à guérir les souffrances morales, les accidents, les malheurs de la vie : *douleur sans remède.*

REMÉDIABLE adj. A quoi on peut apporter remède : *mal remédiable.* ANT. **Irrémédiable.**

REMÉDIER (*di-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Apporter du remède : *remédier à une indisposition. Fig.* Obvier : *remédier aux abus.*

REMEIL (*mè, ll* mll., n. m. *Chass.* Courant d'eau qui ne se gèle pas en hiver et où se retirent les oiseaux aquatiques.

REMÊLER (*lé*) v. a. Mêler de nouveau : *remêler les cartes.*

REMEMBRANCE (*man*) n. f. (du lat. *rememorare*, se souvenir). Souvenir. (Vx.)

REMEMBREMENT (*men-bre-man*)n. m. Reconstitution entre les mains d'un seul propriétaire d'un terrain démembré.

REMÉMORATIF, IVE adj. (de *remémorer*). Qui rappelle la mémoire d'un événement : *fête rémémorative.*

REMÉMORER (*ré*) v. a. (lat. *rememorare*). Remettre en mémoire : *remémorer un fait à quelqu'un.* **Se remémorer** v. pr. *Se remémorer une chose*, se la rappeler.

RENENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Mener, conduire de nouveau. Faire revenir au point de départ : *remener des moutons à la bergerie.*

REMERCIEMENT (*sî-man*) ou **REMERCÎMENT** (*man*) n. m. Action de remercier. Paroles par lesquelles on remercie : *adresser des remerciements.*

REMERCIER (*si-é*) v. a. (rad. *merci.* — Se conj. comme *prier.*) Rendre grâce : *remercier un bienfaiteur.* Refuser honnêtement : *on l'invita à dîner, il remercia.* Congédier, destituer : *remercier un employé.*

REMÈRE n. m. (du préf. *ré*, et du lat. *emere*, acheter). *Dr.* Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition : *vendre à réméré.*

RÉMÉRER (*ré*) v. a. (de *réméré.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Dr.* Reprendre en vertu d'un pacte factultatif. (Peu us.)

REMESURER (*zu-ré*) v. a. Mesurer de nouveau.

REMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *remittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant : *remettre l'épée au fourreau.* Mettre de nouveau sur soi : *remettre un habit.* Remboîter, replacer : *remettre un bras.* Livrer une chose à celui à qui elle est destinée : *remettre une lettre.* Se dessaisir de : *remettre une charge.* Mettre en dépôt : *je lui ai remis mes fonds.* Réconcilier : *on les a remis ensemble.* Rétablir la santé : *l'air de la campagne l'a remis.* Rassurer, calmer le trouble : *cette nouvelle l'a remis.* Confier : *je remets mon sort entre vos mains.* Reconnaître : *je vous remets à présent.* Pardonner : *remettre les péchés.* Faire grâce de : *remettre une peine.* Différer : *remettre une partie au lendemain.* **Se remettre** v. pr. Recouvrer sa santé, ses forces. Se tranquilliser. Recommencer : *se remettre à jouer.* Se replacer où l'on était : *se remettre à table. Fig.* Se rappeler : *je me remets votre visage. S'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui.

REMEUBLER (*blé*) v. a. Regarnir de meubles ou garnir de nouveaux meubles : *remeubler son appartement.*

REMIGE n. f. (lat. *remigium*). Chacune des grandes plumes rigides de l'aile d'un oiseau.

REMINGTON (*ré-min'gh-ton*) n. m. Fusil inventé par l'Américain Remington.

RÉMINISCENCE (*nis-san-se*) n. f. (du lat. *reminisci*, se ressouvenir). Souvenir inconscient : *pour Platon, la connaissance n'est qu'une réminiscence.* Chose dont on se souvient inconsciemment : *poème plein de réminiscences.*

REMISAGE (*mi-za-je*) n. m. Action de remiser.

REMISE (*mi-ze*) n. f. Action de remettre dans un lieu : *la remise en place d'un lustre.* Action de mettre dans les mains de quelqu'un : *remise de fonds.* Effet de commerce : *porter une remise au compte courant.* Rabais fait sur le prix fort de certaines marchandises : *accorder une forte remise.* Commission accordée à un placier, à un représentant. Réduction que l'on fait à un débiteur d'une partie de sa dette. Grâce que l'on accorde à un condamné d'une partie de sa peine. Somme abandonnée aux receveurs généraux et particuliers sur le montant des recettes. Délai, retardement : *je partirai demain sans remise.* Taillis peu étendu servant de retraite au gibier. Lieu où l'on met à couvert les carrosses, les voitures. *Voiture de remise*, voiture de louage qu'on appelle aussi *remise* (n. m.) : *louer un remise.*

REMISER (*mi-zé*) v. a. Placer sous une remise : *remiser une voiture.* Absol. : *cocher qui va remiser.* Faire une nouvelle mise. **Se remiser** v. pr. Se poser après avoir couru ou volé, en parlant du gibier à plumes.

REMISIER (*zi-é*) n. m. Intermédiaire entre les agents de change ou les coulissiers et la clientèle.

RÉMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est digne de pardon : *rémissibilité d'une peine.* ANT. **Irrémissibilité.**

RÉMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. Pardonnable : *faute difficilement rémissible.* ANT. **Irrémissible.**

RÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *remissio*). Pardon : *rémission des péchés. Lettre de rémission*, lettre de grâce à l'adresse des juges, autrefois accordée par le roi en faveur d'un condamné. *Méd.* Diminution momentanée des symptômes d'une maladie. **Sans rémission** loc. adv. Sans interruption. D'une manière implacable.

RÉMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. *Dr. anc.* Celui qui avait obtenu des lettres de rémission.

RÉMITTENCE (*mi-tan-se*) n. f. Caractère des affections rémittentes. Atténuation momentanée dans une maladie.

RÉMITTENT (*mi-tan*), **E** adj. (lat. *remittens*). *Méd.* Qui diminue d'intensité par intervalles : *fièvre rémittente.*

RÉMIZ (*miz*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, voisins des mésanges et communs en Europe.

REMMAILLAGE (*ran-ma, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de remmailler.

REMMAILLER (*ran-ma, ll* mll., *é*) v. a. Rejoindre les mailles d'un tissu : *remmailler des filets.*

REMMAILLOTER (*ran-ma, ll* mll., *o-té*) v. a. Emmailloter de nouveau : *remmailloter un enfant.*

REMMANCHER (*ran-man-ché*) v. a. Emmancher de nouveau.

REMMENER (*ran-me-né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Emmener après avoir amené. (Peu us.)

REMOIS, E (*moi, oi-ze*) adj. et n. De Reims : *l'industrie rémoise.*

RÉMOLADE n. f. V. RÉMOULADE.

REMOLE n. f. (de *remoudre*). Remous dangereux pour les navires.

REMONTAGE n. m. Action de tendre de nouveau le moteur d'un mécanisme : *le remontage d'une horloge.* Action de remettre à leur place les pièces d'une machine démontée. Action de remettre des empeignes et des semelles neuves aux chaussures.

REMONTANT (*tan*), **E** adj. Qui va vers le haut. *Bot.* Se dit d'une plante qui refleurit à diverses époques. N. m. Boisson qui redonne de la force.

REMONTE n. f. Action de remonter un cours d'eau. Poissons qui remontent un cours d'eau pour frayer : *la remonte du Rhône. Milit.* Service qui a pour objet de fournir aux corps de troupes et aux établissements militaires les chevaux dont ils ont besoin : *cavalier de remonte.* Groupe de chevaux envoyé à un de ces corps ou établissements.

REMONTER (*té*) v. n. Monter de nouveau à l'endroit d'où l'on était descendu : *remonter au grenier.* S'élever de bas en haut : *au jeu de bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre remonte.* Suivre une direction contraire à la pente du terrain : *remonter une vallée.* Faire un mouvement de bas en haut : *son collet remonte.* Etre élevé de nouveau : *remonter sur le trône.* S'élever au-dessus de l'horizon : *le soleil remonte en hiver et au printemps. Fig.* Augmenter de valeur après avoir baissé : *la rente remonte.* Reprendre les choses de loin : *remonter jusqu'à la source d'un bruit.* Avoir son origine : *cette maison remonte aux croisades. Mar. Remonter au vent,* louvoyer au plus près du vent. V. a. Porter de nouveau en haut : *remonter du foin au grenier.* Exhausser : *remonter un mur.* Aller contre le mouvement d'une chose : *remonter un fleuve.* Pourvoir de nouveau des choses nécessaires : *remonter une maison.* Rassembler pour mettre en état de fonctionner : *remonter une serrure.* Tendre de nouveau les ressorts de : *remonter une montre.* Donner un autre cheval : *remonter un cavalier. Fig.* Relever, ranimer : *remonter le moral.* Préparer pour être joué de nouveau : *remonter une pièce de théâtre.* **Se remonter** v. pr. Se donner une nouvelle monture. Se pourvoir de nouveau des choses nécessaires. Reprendre de la vigueur, de l'activité. ANT. **Redescendre.**

REMONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui remonte : *un remonteur de pendules.*

REMONTOIR n. m. Appareil au moyen duquel on peut remonter une montre sans l'aide d'une clef : *montre à remontoir.* Cette montre elle-même.

REMONTRANCE n. f. (de *remontrer*). Avertissement, réprimande, observation ayant un caractère de reproche, de critique : *faire des remontrances.* N. f. pl. Discours adressés aux rois par les parlements et les autres cours souveraines, pour leur signaler les inconvénients d'un édit, etc. : *Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis XI.*

REMONTRER (*tré*) v. a. Montrer de nouveau. Représenter à quelqu'un son tort : *remontrer à quelqu'un qu'il a mal agi.* Neutralem. *En remontrer,* faire la leçon à. Etre supérieur : *certains insectes nous en remontreraient en fait de prévoyance.* **Se remontrer** v. pr. Se montrer de nouveau : *il n'ose se remontrer.*

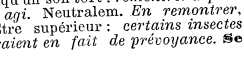

Rémora.

RÉMORA n. m. Nom vulgaire d'un poisson acanthoptère, dit aussi *échénéide* (ké), de taille médiocre. (La tête des rémoras est munie d'un disque adhésif qui leur sert à se fixer aux corps flottants, aux navires. De là cette fable, qui leur attribuait jadis le pouvoir d'arrêter les navires.) *Fig.* Obstacle, empêchement.

REMORDRE v. a. Mordre de nouveau : *il l'a mordu et remordu.* V. n. *Fig.* Reprendre ce qu'on avait fait : *repoussé, ce régiment n'a pas voulu remordre.*

REMORDS (*mor*) n. m. (de *remordre*). Vif reproche de la conscience : *la voix du remords.*

REMORQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de remorquer.

REMORQUE (*mor-ke*) n. f. Traction exercée sur un véhicule, à l'aide d'un autre véhicule : *prendre, conduire un bateau à la remorque.* Câble qui relie les deux véhicules : *jeter la remorque.* Voiture remorquée par une autre. *Fig. Se mettre à la remorque de quelqu'un,* suivre aveuglément sa direction.

REMORQUER (*ké*) v. a. (ital. *remorchiare*). Traîner à sa suite, en parlant d'un bateau, d'une voiture, etc. : *remorquer des chalands sur une rivière.*

REMORQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) adj. Qui sert à remorquer. N. m. Bateau ou véhicule qui en remorque un autre. N. f. Locomotive qui traîne à sa suite les wagons.

REMOUCHER (*ché*) v. a. Moucher à nouveau.

REMOUDRE v. a. (Se conj. comme *moudre.*) Moudre de nouveau : *remoudre du gruau.*

RÉMOUDRE v. a. (Se conj. comme *moudre.*) Emoudre à nouveau.

REMOUILLAGE (*mou, ll* mll.) n. m. Action de mouiller de nouveau : *remouillage des étoffes.*

REMOUILLER (*mou, ll* mll., *é*) v. a. Mouiller de nouveau.

RÉMOULADE ou **RÉMOLADE** n. f. (ital. *remolata*). Sauce faite de fines herbes, ail, huile et jus de citron, qui se sert avec des viandes froides et des poissons cuits au court-bouillon.

REMOULAGE n. m. Action de remouler. Son provenant de la mouture du gruau.

REMOULER (*lé*) v. a. Mouler de nouveau.

RÉMOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui aiguise les outils et les ustensiles tranchants ou aigus.

REMOUS (*mou*) n. m. (provenç. *remou*). Tournoiement d'eau, qui se forme à l'arrière d'un navire en marche. Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle : *les remous sont dangereux aux nageurs.* Contre-courant qui s'établit le long des rives d'un cours d'eau.

REMPAILLAGE (*ran-pa, ll* mll., *a-je*) n. m. Ouvrage du rempailleur.

REMPAILLER (*ran-pa, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de nouveau de paille : *rempailler des chaises.*

REMPAILLEUR, EUSE (*ran-pa, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui rempaille.

REMPAQUETER (*ran-pa-ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rempaquette.*) Empaqueter de nouveau.

REMPARER (*ran-pa-ré*) v. a. (du préf. *re*, et de *emparer*). Défendre par un rempart : *remparer un poste militaire.* (Peu us.)

REMPARER [*ran-pa-ré*] **(SE)** v. pr. S'emparer de nouveau.

REMPART (*ran-par*) n. m. (de *remparer*). Masse de terre élevée derrière l'escarpe pour soutenir le parapet. Muraille épaisse dont, on entourait autrefois les places de guerre et les châteaux forts. *Fig.* Ce qui sert de défense : *le courage de ses défenseurs est le meilleur rempart d'une ville.*

REMPIÉTEMENT (*ran, man*) n. m. Reprise en tous sens des fondations d'un mur, d'un édifice.

REMPIÉTER (*ran-pi-é-té*) v. a. (du préf. *re, en*, et de *pied.* — Se conj. comme *accélérer.*) Refaire le pied : *rempiéter des bas.*

REMPLAÇABLE (*ran*) adj. Que l'on peut remplacer.

REMPLAÇANT (*ran-pla-san*), **E** n. Personne qui en remplace une autre, dans une occupation quelconque. N. m. Celui qui autrefois, en France, remplaçait un jeune homme appelé au service militaire.

REMPLACEMENT (*ran-pla-se-man*) n. m. Action de remplacer une chose par une autre. Substitution d'une personne à une autre dans une fonction. *Dr.* Syn. de REMPLOI.

REMPLACER (*ran-pla-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il remplaça, nous remplaçons.*) Donner la place de, mettre à la place de : *remplacer de vieux meubles par des neufs.* Suppléer par une autre chose : *remplacer le sucre par du*

RENAISSANCE : 1. Escalier des Géants (Palais Ducal, Venise); 2. Escalier du château de Blois; 3. Maison Topler (Nuremberg); 4. Hôpital de Santa Cruz (Tolède); 5. Leonello d'Este, par V. Pisanello; 6. Bourguignotte en acier; 7. Le Colleone, par Verrochio (Venise); 8. Ronde d'enfants, par L. della Robbia (Florence); 9. Niccolo da Uzzano, par Donatello (Florence); 10. Diane, de J. Goujon (Louvre); 11. Poignée d'épée italienne; 12. Plat émaillé, par B. Palissy; 13. Les Trois Grâces, par G. Pilon (Louvre); 14. Nymphe de la fontaine des Innocents, par J. Goujon; 15. Armoire de Hugues Sambin; 16. Table; 17. Armure milanaise; 18. Puits de Q. Metsys (Anvers).

miel. Prendre la place de : *remplacer un maire*. Donner un successeur : *remplacer un domestique*. Occuper momentanément la place d'un autre : *remplacer un employé malade*. Autref., partir à la place d'un conscrit pour le service militaire.

REMPLAGE (*ran-pla-je*) n. m. Blocage composé de menus morceaux de moellon et de mortier, au moyen duquel on remplit l'espace vide entre deux parements d'un mur en pierre.

REMPLI (*ran*) n. m. Pli fait à une étoffe pour la rétrécir ou la raccourcir sans la couper.

REMPLI (*ran*), **E** adj. (de *remplir*). *Fig. Etre rempli de soi-même*, avoir une très haute opinion de sa valeur. *Style rempli*, où il n'y a rien d'oiseux.

REMPLIER (*ran-pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire un rempli.

REMPLIR (*ran*) v. a. (du préf. *re*, et de *emplir*). Emplir de nouveau : *remplir un tonneau vide*. Rendre plein : *remplir un vase*. Mettre un grand nombre de choses dans : *remplir une volière d'oiseaux rares*. Compléter : *remplir un nombre*. Ecrire ce qui a été laissé en blanc dans un acte : *remplir une quittance*. Occuper, exercer : *remplir une place*. Accomplir, exécuter : *remplir une promesse*. Répondre à : *remplir l'attente*. Employer : *bien remplir son temps*. Faire retentir : *remplir l'air de ses cris*. Abonder dans : *les étrangers remplissent la ville*. Occuper : *les guerres religieuses ont rempli la moitié du* XVIe *siècle. Remplir du point, de la dentelle*, réparer, refaire à l'aiguille les fleurs rompues. *Remplir un canevas*, le couvrir à l'aide de point à l'aiguille. **Se remplir** v. pr. Devenir plein : *la cave se remplit d'eau*. ANT. **Vider.**

REMPLISSAGE (*ran-pli-sa-je*) n. m. Action de remplir. *Fig.* Dans les ouvrages d'esprit, chose inutile ou étrangère au sujet. *Musiq.* Parties entre la basse et le dessus. *Mar.* Pièce de bois servant à remplir un vide. Réparation à l'aiguille des dentelles.

REMPLISSEUSE (*ran-pli-seu-ze*) n. et adj. f. Raccommodeuse de dentelle.

REMPLOI (*ran*) n. m. (de *remployer*). Acquisition d'un immeuble avec les deniers provenant de la vente d'un propre ou de l'aliénation d'un bien dotal : *les notaires doivent assurer le remploi des sommes provenant de l'aliénation d'un bien dotal*. Affectation des indemnités pour dommages de guerre à la reconstitution des objets détruits.

REMPLOYABLE (*ran-ploi-ia-ble*) adj. Qui peut être remployé.

REMPLOYER (*ran-ploi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Employer de nouveau.

REMPLUMER [*ran-plu-mé*] **(SE)** v. pr. Se recouvrir de plumes, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Reprendre de l'embonpoint. Rétablir ses affaires : *ce commerçant commence à se remplumer*.

REMPOCHER (*ran-po-ché*) v. a. Remettre en poche.

REMPOISSONNEMENT (*ran-poi-so-ne-man*) n. m. Action de repeupler de poisson : *le rempoissonnement d'un étang*.

REMPOISSONNER (*ran-poi-so-né*) v. a. Repeupler de poisson : *rempoissonner un étang*.

REMPORTER (*ran-por-té*) v. a. Rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. Enlever : *on le remporta mort. Fig.* Gagner, obtenir : *Condé remporta la victoire de Lens*.

REMPOTAGE (*ran-po-ta-je*) n. m. Action de rempoter.

REMPOTER (*ran-po-té*) v. a. Transporter une plante dans un pot plus grand, ou qui contient de la terre nouvelle : *rempoter des rosiers*.

REMPRUNTER (*ran-prun-té*) v. a. Emprunter de nouveau.

REMUABLE adj. Que l'on peut remuer.

REMUAGE n. m. Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT (*an*), **E** aa Qui est sans cesse en mouvement : *enfant remuant. Fig. Esprit remuant*, inquiet, actif, qui aime l'agitation. ANT. **Inerte.**

REMUE-MÉNAGE n. m. invar. Dérangement de meubles, de choses que l'on transporte d'un lieu en un autre. *Fig.* Troubles qui résultent des changements subits.

REMUEMENT ou **REMÛMENT** (*mû-man*) n. m. Action de ce qui remue : *le remuement des humeurs*. Transport d'un lieu dans un autre : *faire un remuement de terre. Fig.* Troubles dans un Etat *causer du remuement*.

REMUER (*mu-é*) v. a. (du préf. *re*, et de *muer*). Mouvoir une chose : *remuer la tête*. Changer de place : *remuer un meuble. Fig.* Emouvoir : *remuer l'âme. Remuer ciel et terre*, recourir à tous les moyens pour atteindre le but qu'on se propose. V. n. Changer de place : *cet enfant remue continuellement*. Etre ébranlé : *dent qui remue*. **Se remuer** v. pr. Se mouvoir. *Fig.* Se donner du mouvement pour réussir.

REMUEUSE (*eu-ze*) n. f. Autref., femme chargée de bercer un enfant, de le changer de langes.

REMUGLE n. m. (du préf. *re*, et du norm. *mucre*, humide). Odeur particulière que contractent les objets longtemps renfermés ou exposés à un mauvais air.

REMÛMENT (*man*) n. m. V. REMUEMENT.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE n. et adj. Qui récompense ; qui est avantageux : *la conscience est la seule rémunératrice des bonnes actions ; entreprise très rémunératrice*.

RÉMUNÉRATION (*si-on*) n. f. Récompense. Prix d'un travail, d'un service rendu : *recevoir la juste rémunération de son travail*.

RÉMUNÉRATOIRE adj. Qui tient lieu de récompense : *contrat rémunératoire*.

RÉMUNÉRER (*ré*) v. a. (lat. *remunerare ;* de *re*, et *munus, eris*, don. — Se conj. comme *accélérer*.) Récompenser : *rémunérer des services*.

RENÂCLER (*klé*) v. n. (de l'anc. franç. *renasquer*, renifler). Faire du bruit en retirant fortement son haleine par le nez. *Fig.* et *pop.* Témoigner de la répugnance, rechigner : *renâcler à la besogne*.

RENAISSANCE (*nè-san-se*) n. f. Action de renaître : *la renaissance du phénix est une fable*. Renouvellement, retour : *la renaissance du printemps, des lettres, des arts*. Nouvelle activité donnée aux lettres, aux sciences, aux arts. *Spécialem.* Mouvement littéraire, artistique et scientifique, qui eut lieu au XVe et au XVIe siècle, et qui était fondé en grande partie sur l'imitation de l'antiquité. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. Qui appartient à l'époque ou au style de la Renaissance : *des ornements Renaissance*. — STYLE RENAISSANCE. Ce style, caractérisé par un retour aux doctrines et aux œuvres antiques, s'est manifesté en Italie à la fin du moyen âge, s'est imposé peu à peu à tous les arts plastiques pendant le XVe siècle et est arrivé à son apogée au XVIe siècle. Les architectes Brunellesco, Alberti, Bramante, Palladio ; les sculpteurs Jacopo della Quercia, Ghiberti, Donatello, Verrocchio, Pollajuolo, Michel-Ange ; les peintres Gentile da Fabriano, Fra Angelico, Gozzoli, Carpaccio, les deux Bellini, Masaccio, Raphaël, Léonard de Vinci, Mantegna, le Pérugin, Botticelli, Michel-Ange, sont ou les initiateurs ou les grands maîtres de la Renaissance italienne. En France, l'italianisme pénètre les traditions gothiques chez des artistes tels que les architectes Bullant, Philibert Delorme, Lescot, ou le sculpteur Michel Colombe, et surtout sous les auspices de l'école franco-italienne de Fontainebleau et des peintres italiens le Primatice et le Rosso, triomphe avec les sculpteurs Jean Goujon, Germain Pilon, Ligier Richier ou le peintre Jean Cousin. En Espagne, l'art italo-antique l'emporte facilement en statuaire et en architecture. Dans les pays du Nord, les idées de la Renaissance ne réussissent qu'à la longue à modifier l'art indigène.

RENAISSANT (*nè-san*), **E** adj. Qui renaît : *les forces renaissantes d'un convalescent*.

RENAITRE (*nè-tre*) v. n. (Se conj. comme *naître*, sauf qu'il n'a pas de part. passé ni de temps composés.) Naître de nouveau : *le phénix, suivant la Fable, renaît de ses cendres*. Croître de nouveau, repousser : *les fleurs renaissent au printemps. Renaître par le baptême*, naître à l'état de grâce après être né à la vie physique. *Fig.* Reprendre des forces, de la vie : *renaître après une longue maladie*. Reparaître : *le jour renaît. Renaître à*, être rendu à, animé de nouveau par : *renaître à l'espérance*.

RÉNAL, E, AUX adj. (lat. *renalis*). Qui a rapport aux reins : *fonction rénale*.

RENARD (*nar*) n. m. (n. propre de cet animal dans le *Roman de Renart* [V. *Part. hist.*].) Genre de mammifères carnassiers, famille des canidés, com-

prenant des animaux à queue velue et à museau pointu, grands destructeurs d'oiseaux et de petits mammifères : *le renard est renommé pour sa ruse.* Peau de cet animal. *Fig.* Homme fin et rusé : *un vieux renard. Pop.* et *triv.* Vomissement. *Mar.* Plateau percé de trous, sur lequel était dessinée une rose des vents, et qui servait à marquer les routes suivies par le navire. Crochet pour haler les bois dans les arsenaux. PROV. : **Un bon renard ne mange point les poules de son voisin,** un homme rusé évite de se faire connaître tel qu'il est dans le voisinage du lieu qu'il habite. **En sa peau mourra le renard,** l'homme vicieux ne se corrige point. — Les *renards* sont des canidés de taille médiocre, à livrée rousse ou fauve. Ils vivent dans de profonds terriers, d'où ils sortent ordinairement la nuit pour aller piller les basses-cours : ils détruisent aussi le petit gibier et de nombreux animaux nuisibles dans les champs (rats, mulots, campagnols), etc.

Renard.

RENARDE n. f. Femelle du renard.

RENARDEAU (*dô*) n. m. Petit renard.

RENARDER (*dé*) v. a. Agir de ruse comme le renard. *Pop.* et *triv.* Vomir.

RENARDIER (*di-é*) n. m. Celui qui est chargé de la destruction des renards.

RENARDIÈRE n. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE (*ran-kè-sa-je*) ou **RENCAISSEMENT** (*ran-kè-se-man*) n. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER (*ran-kè-sé*) v. a. Remettre en caisse : *rencaisser des orangers.* Verser de nouveau dans la caisse.

RENCHAÎNER (*ran-chê-né*) v. a. Remettre à la chaîne : *renchaîner un chien.*

RENCHÉRI, E (*ran*) adj. et n. Personne difficile, dédaigneuse : *faire le renchéri.*

RENCHÉRIR (*ran*) v. a. Rendre plus cher : *renchérir une marchandise.* V. n. Devenir plus cher : *le blé renchérit. Fig.* Dire ou faire plus qu'un autre : *il renchérit sur tout ce qu'il entend raconter.*

RENCHÉRISSEMENT (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Augmentation de prix : *le renchérissement d'une denrée est la conséquence de sa rareté.*

RENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seur, eu-ze*) n. Personne qui renchérit.

RENCOGNER (*ran-ko-gné*) v. a. *Fam.* Pousser, serrer quelqu'un dans un coin : *rencogner quelqu'un dans une embrasure.*

RENCONTRE (*ran*) n. f. Jonction de deux personnes ou de deux choses qui se meuvent en sens opposé : *rencontre de deux voitures.* Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *singulière rencontre.* Choc imprévu de deux corps de troupes : *rencontre de deux armées.* Duel : *Armand Carrel fut mortellement blessé dans une rencontre au pistolet. Aller à la rencontre,* au-devant de. *De rencontre,* acheté par occasion. Instinctif, non réfléchi. *Blas.* Tête d'animal, représentée seule et de face : *la tête du cerf ne s'appelle pas* rencontre, *mais* massacre.

RENCONTRER (*ran-kon-tré*) v. a. du (préf. *re*, et de *encontre*). Trouver par rencontre sur son chemin : *rencontrer quelqu'un, un obstacle.* Choquer : *la balle a rencontré un os. Absol.* Trouver un mot heureux, une idée ingénieuse : *mot bien rencontré.* Deviner : *rencontrer juste.* Etre servi par les circonstances : *avoir toujours bien rencontré.* **Se rencontrer** v. pr. Se trouver : *un homme s'est rencontré qui...* Exister : *cela ne se rencontre guère.* Avoir la même pensée qu'un autre : *les beaux esprits se rencontrent.*

RENDANT (*ran-dan*), **E** n. *Dr.* Celui, celle qui rend un compte. Adjectiv : *parties rendantes.* Syn. RENDANT COMPTE.

RENDEMENT (*ran-de-man*) n. m. Ce que produit une chose en raison de la quantité : *les terres de la Beauce sont d'un excellent rendement. Rendement d'une machine,* rapport entre le travail utile qu'elle fournit et le travail moteur.

RENDETTER [*ran-dè-té*] **(SE)** v. pr. S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS (*ran-dé-vou*) n. m. (rad. *rendre*). Convention que font deux ou plusieurs personnes de se trouver à la même heure en un même lieu : *donner, accepter un rendez-vous.* Lieu où l'on doit se trouver : *arriver le premier au rendez-vous.*

RENDORMIR (*ran*) v. a. Faire dormir de nouveau : *rendormir un enfant.* **Se rendormir** v. pr. Recommencer à dormir.

RENDOSSER (*ran-do-sé*) v. a. Remettre sur son dos : *rendosser son habit.*

RENDOUBLER (*ran-dou-blé*) v. a. Syn. de REMPLIER.

RENDRE (*ran-dre*) v. a. (lat. *reddere*). Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient : *rendre un dépôt.* Voiturer, porter, conduire : *rendre des marchandises à domicile.* Rejeter du corps : *rendre son déjeuner.* Faire recouvrer ce qu'on avait perdu : *rendre la vue, la santé ; rendre ses bonnes grâces.* Livrer : *rendre une place.* Rapporter, produire : *ce blé rend beaucoup de farine.* Accomplir, accorder : *rendre les derniers devoirs à quelqu'un.* Exhaler : *la rose rend une odeur agréable.* Représenter, exprimer : *ce peintre a bien rendu vos traits.* Traduire : *mal rendre un passage.* Prononcer : *rendre un arrêt.* Faire devenir : *rendre un chemin praticable.* Faire entendre : *ce violon rend des sons harmonieux. Rendre l'âme, l'esprit,* mourir. *Rendre gorge,* rendre par force ce qu'on a acquis par des moyens illicites. *Rendre grâce,* remercier. *Rendre les armes,* s'avouer vaincu. *Rendre la justice,* l'administrer. *Rendre justice à quelqu'un,* reconnaître ses droits, son mérite ; *lui rendre sa parole,* le dégager d'une promesse ; *lui rendre service,* l'obliger ; *lui rendre visite,* l'aller voir. **Se rendre** v. pr. Se transporter : *se rendre à Paris.* Aboutir : *les fleuves se rendent à la mer. Fig.* Se montrer : *se rendre utile.* Se soumettre : *se rendre à l'ennemi.* Accéder, déférer : *je me rends à votre avis. Se rendre maître,* s'emparer.

RENDU, E (*ran*) adj. Fatigué, harassé : *le pauvre piéton était rendu.* Arrivé : *enfin nous voilà rendus.* N. m. Action de rendre la pareille. (V. PRÊTÉ.) Ce qui, dans une œuvre d'art, est vigoureusement exprimé : *le rendu d'un dessin.* Objet rendu.

RENDUIRE (*ran*) v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Enduire de nouveau.

RENDURCIR (*ran*) v. a. Rendre plus dur.

RENDURCISSEMENT (*ran-dur-si-se-man*) n. m. Action de rendurcir, de se rendurcir.

RÊNE n. f. (du lat. *retinere,* retenir). Courroie fixée au mors du cheval et que le cavalier tient à la main pour guider sa monture. Guide. *Fausses rênes,* partie du harnais qui force le cheval à plier l'encolure. (V. HARNAIS.) *Fig.* Moyen de direction. *Tenir les rênes de l'Etat,* le gouverner.

RENÉGAT (*gha*), **E** n. et adj. (ital. *rinegato*). Qui a renié la religion chrétienne pour en embrasser une autre, et particulièrement l'islamisme. *Fig.* Personne qui abjure ses opinions ou trahit son passé : *un renégat politique.*

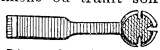
Rénette de charpentier.

RÉNER (*né*) v. a. Mettre les rênes à : *réner un cheval.*

RÉNETTE (*nè-te*) n. f. (de *rouanne*). Instrument dont se servent les maréchaux pour couper l'ongle du cheval par sillons. Instrument à pointe recourbée et tranchante, pour tracer des lignes : *rénette de charpentier,* etc.

RÉNETTER (*nè-té*) v. a. Couper le sabot par sillons avec la rénette.

RENETTOYER (*nè-toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Nettoyer de nouveau.

RENFAÎTAGE (*ran-fè-ta-je*) n. m. Action de renfaîter : *le renfaîtage d'un toit.*

RENFAÎTER (*ran-fè-té*) v. a. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMÉ (*ran-fèr*) n. m. (subst. particip. de *renfermer*). Mauvaise odeur qu'exhale une chose qui a été longtemps renfermée, ou une chambre qui a été longtemps fermée : *maison qui sent le renfermé.*

RENFERMER (*ranfer-mé*) v. a. Enfermer de nouveau : *renfermer un prisonnier évadé.* Tenir dans un lieu clos : *renfermer un vagabond. Fig.* Comprendre, contenir : *ce livre renferme de grandes vérités.* Restreindre, réduire dans de certaines bornes : *renfermer une pensée dans peu de mots.* Tenir caché : *ren-*

fermer ses projets, ses chagrins. **Se renfermer** v. pr. Se concentrer, se dissimuler : *se renfermer dans le silence.* Se limiter : *se renfermer dans son sujet. Se renfermer en soi-même*, se recueillir.

RENFILER (*ran-fi-lé*) v. a. Enfiler de nouveau.

RENFLAMMER (*ran-fla-mé*) v. a. Enflammer de nouveau. **Se renflammer** v. pr. S'enflammer de nouveau : *une allumette encore incandescente se renflamme quand on la plonge dans l'oxygène pur. Fig.* Redevenir ardent.

RENFLÉ, E (*ran*) adj. Dont le diamètre est plus grand vers la partie médiane : *colonne renflée.*

Colonne renflée.

RENFLEMENT (*ran-fle-man*) n. m. Etat de ce qui est renflé. Partie remplie : *les renflements d'une racine.*

RENFLER (*ran-flé*) v. a. Augmenter le volume de : *renfler une sphère à l'équateur.* V. n. Augmenter de volume : *ces légumes renflent par la cuisson.*

RENFLOUAGE (*ran*) ou **RENFLOUEMENT** (*ran-floû-man*) n. m. *Mar.* Action de renflouer.

RENFLOUER (*ran-flou-é*) v. a. (du pref. *re*, de *en*, et *flot*). *Mar.* Remettre à flot : *renflouer un navire échoué.*

RENFONCEMENT (*ran-fon-se-man*) n. m. Creux ménagé dans certaines parties d'un ouvrage : *renfoncement d'un caisson. Pop.* Coup de poing, principalement sur le chapeau : *recevoir un renfoncement.*

RENFONCER (*ran-fon-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renfonça, nous renfonçons.*) Enfoncer de nouveau ou plus avant : *renfoncer son chapeau sur ses oreilles.*

RENFORÇAGE (*ran*) ou **RENFORCEMENT** (*ran-for-se-man*) n. m. Action de renforcer ; son effet. *Phot.* Action d'accroître l'intensité des noirs des clichés ou des épreuves photographiques.

RENFORCÉ, E adj. Achevé : *sot renforcé.*

RENFORCER (*ran-for-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renforça, nous renforçons.*) Rendre plus fort, plus nombreux : *renforcer une garnison.* Donner plus de solidité : *renforcer un mur.* Donner plus d'intensité : *renforcer sa voix.*

RENFORCIR (*ran*) v. a. *Pop.* Rendre plus fort. V. n. Devenir plus fort : *l'enfant renforcit vite.*

RENFORMIR (*ran*) v. a. *Maçonn.* Remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur et le crépir, pour le consolider.

RENFORMIS (*ran-for-mi*) n. m. Réparation d'un vieux mur, sans démolition.

RENFORT (*ran-for*) n. m. (de *renforcer*). Augmentation de force : *recevoir un renfort de troupes.* Pièce de fer soudée à une autre pour en augmenter la résistance. Partie la plus épaisse d'un canon. *Chevaux de renfort*, ceux qu'on ajoute à un attelage dans les routes difficiles. **A grand renfort de** loc. prép., Au moyen d'une grande quantité de.

RENFROGNEMENT (*ran-fro-gne-man*) ou **REFROGNEMENT** n. m. Action de renfrogner.

RENFROGNER (*ran-fro-gné*) ou **REFROGNER**, v. a. (du préf. *re*, et de l'anc. v. *frogner*). Contracter par mécontentement : *renfrogner son visage.* **Se renfrogner** ou **se refrogner** v. pr. Contracter la peau de son visage en signe de mécontentement.

RENGAGÉ (*ran*) n. m. Militaire qui, son temps achevé, s'est lié au service pour une nouvelle période : *les rengagés jouissent d'une haute paye.*

RENGAGEMENT (*ran-gha-je-man*) n. m. Action de mettre de nouveau en gage. Action de se rengager.

RENGAGER (*ran-gha-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rengagea, nous rengageons.*) Engager de nouveau. Mettre de nouveau en gage. **Se rengager** v. pr. Contracter un nouvel engagement.

RENGAINE (*ran-ghè-ne*) n. f. *Pop.* Chose que quelqu'un répète à satiété : *c'est toujours la même rengaine.*

RENGAINER (*ran-ghè-né*) v. a. (du préf. *re*, de *en*, et *gaine*). Remettre dans la gaine, dans le fourreau : *rengainer une épée. Fig. Rengainer son compliment*, supprimer ou ne pas achever ce qu'on voulait dire.

RENGORGEMENT (*ran-ghor-je-man*) n. m. Action de se rengorger.

RENGORGER [*ran-ghor-jé*] **(SE)** v. pr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il se rengorgea, nous nous rengorgeons.*) Avancer la gorge en retirant la tête un peu en arrière : *le paon se rengorge. Fig.* Faire l'important.

RENGRAISSER (*ran-grè-sé*) v. a. Engraisser de nouveau. V. n. Redevenir gras.

RENGRÈNEMENT (*ran, man*) n. m. Action de rengréner : *le rengrènement du gruau.*

RENGRÉNER (*ran-gré-né*). — Se conj. comme *accélérer*] ou **RENGRENER** (*ran-gre-né*. — Se conj. comme *amener*.) v. n. Remplir la trémie de nouveau grain. Engager de nouveau entre les dents d'une roue dentée : *rengrener un pignon.* Remettre dans le creux des coins, en parlant des monnaies.

RENIABLE adj. Que l'on peut, que l'on doit renier.

RENIEMENT ou **RENÎMENT** (*ni-man*) n. m Action de renier : *le reniement de saint Pierre.*

RENIER (*ni-é*) v. a. (du préf. *re*, et de *nier*. — Se conj. comme *prier*.) Déclarer, contre la vérité, qu'on ne connaît point une personne, une chose ; désavouer : *renier sa famille.* Abjurer : *renier sa religion. Renier Dieu,* blasphemer.

RENIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui renie, qui blasphème. (Peu us.)

RENIFLARD (*flar*) n. m. Soupape de chaudière à vapeur, qui aspire l'air quand la tension descend au-dessous de la pression atmosphérique.

RENIFLEMENT (*man*) n. m. Action de renifler.

RENIFLER (*flé*) v. n. (du préf. *re*, et de l'anc. fr. *nifler*). Aspirer fortement des narines. *Fig.* et *pop. Renifler sur*, répugner à faire une chose. V. a. Aspirer par le nez : *renifler du tabac.*

RENIFLERIE (*rî*) n. f. Action de renifler. (Peu us.)

RENIFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui a l'habitude de renifler.

RÉNIFORME adj. Qui a la forme d'un rein.

RENÎMENT (*man*) n. m. V. RENIEMENT.

RÉNITENCE (*tan-se*) n. f. Caractère de ce qui est rénitent.

RÉNITENT (*tan*), **E** adj. (du lat. *renitens*, qui résiste). Qui offre une certaine résistance à la pression : *tumeur rénitente.*

RENNE (*rè-ne*) n. m. (orig. scand.). Genre de mammifères ruminants de l'hémisphère boréal, employés comme bêtes de trait. — Le *renne* atteint 1m,20 de haut ; c'est un animal sobre et résistant. Son bois a des andouillers aplatis en palettes, qui

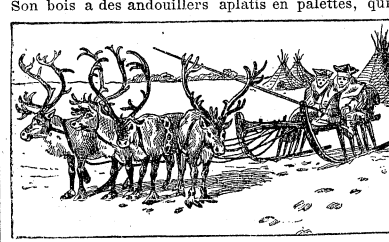
Attelage de rennes.

lui servent à découvrir sous la neige les lichens dont il se nourrit. Les Lapons et les Esquimaux le tiennent dans une demi-domesticité ; ils l'emploient comme bête de trait. Son sang, sa chair, son lait, son cuir, ses bois, leur sont de précieuses ressources.

RENOIRCIR v. a. Noircir de nouveau.

RENOM (*non*) n. m. Célébrité : *homme de renom.* Réputation : *mauvais renom.*

RENOMMÉ (*no-mé*), **E** adj. Célèbre : *capitaine renommé.*

RENOMMÉE (*no-mé*) n. f. Renom, réputation : *bonne renommée, dit le proverbe, vaut mieux que ceinture dorée.* Célébrité, réputation honorable : *jouir d'une grande renommée.* Voix publique : *apprendre une chose par la renommée.* Divinité mythologique et allégorique (avec une majuscule). (V. *Part. hist.*) *Dr. Preuve par commune renommée*, enquête faite pour établir ce qui passe pour exister, plutôt que ce qui existe.

RENOMMER (*no-mé*) v. a. Nommer, élire de nouveau : *renommer un député.*

RENONCE n. f. Action de ne pas fournir une couleur demandée au jeu de cartes.

RENONCEMENT (*se-man*) n. m. Action de renoncer : *renoncement aux honneurs, aux plaisirs.* Action de se priver volontairement de certains biens : *mener une vie de renoncement. Renoncement à ou de soi-même*, abnégation, sacrifice complet de soi-même.

RENONCER (*sé*) v. n. (lat. *renuntiare.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renonça, nous renonçons.*) Se désister : *renoncer à une succession.* Ne plus s'attacher à : *renoncer au monde. Jeu.* Mettre une carte d'une couleur autre que la couleur demandée. V. a. Renier, désavouer : *je le renonce pour mon fils.* (Peu us.)

RENONCIATAIRE (*tè-re*) n. Personne en faveur de qui l'on fait une renonciation.

RENONCIATEUR, TRICE n. Personne qui fait une renonciation.

RENONCIATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel on renonce à une chose : *la renonciation de Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne ne fut pas reconnue valable par Louis XIV.* Acte par lequel on renonce à soi-même.

RENONCULACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones supérovariées. S. une *renonculacée.*

RENONCULE n. f. (du lat. *ranuncula*, petite grenouille, parce qu'une de ses espèces, la *grenouillette*, est aquatique). Genre de *renonculacées*, comprenant de belles plantes d'ornement, dont une espèce, vulgairement *bouton-d'or*, est commune dans les prairies humides.

Renoncules.

RENOUÉE (*nou-é*) n. f. Genre de polygonacées, dont les tiges ont beaucoup de nœuds : *la renouée est astringente et vulnéraire.*

RENOUEMENT (*noû-man*) ou **RENOÛMENT** (*man*) n. m. Action de renouer, d'engager de nouveau : *renouement d'amitié.*

RENOUER (*nou-é*) v. a. Nouer une chose dénouée : *renouer un ruban. Fig.* Reprendre après interruption : *renouer la conversation; renouer une affaire.* V. n. Renouveler une liaison : *renouer avec quelqu'un.*

RENOUEUR n. m. V. REBOUTEUR.

RENOUVEAU (*vô*) n. m. Retour de la belle saison ; le printemps.

RENOUVELABLE adj. Qui peut être renouvelé : *concession renouvelable.*

Renouée.

RENOUVELANT (*lan*), **E** n. Enfant qui renouvelle sa première communion.

RENOUVELER (*lé*) v. a. (du préf. *re*, et de *nouveau*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je renouvellerai.*) Rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espèce : *renouveler sa garde-robe. Relig.* Régénérer : *la grâce renouvelle l'homme. Fig.* Rappeler : *renouveler un souvenir, un chagrin.* Refaire : *renouveler un bail.* Remettre en vigueur : *renouveler une mode.* Recommencer : *renouveler un procès.* Transformer : *renouveler la face d'un pays.* V. n. Redoubler. (Vx.) **Se renouveler** v. pr. Revenir de nouveau : *les beaux jours se renouvellent au printemps.*

RENOUVELLEMENT (*vè-le-man*) n. m. Rétablissement d'une chose dans un état nouveau ou meilleur : *le renouvellement des tentures d'une pièce.* Action de refaire : *renouvellement de bail.* Nouveau commencement : *renouvellement de l'année.* Accroissement : *renouvellement de tendresse.* Prorogation de l'échéance d'une dette, d'un effet de commerce.

RÉNOVATEUR, TRICE adj. et n. Qui renouvelle : *influence rénovatrice ; le rénovateur des lettres.*

RÉNOVATION (*si-on*) n. f. (lat. *renovatio*). Rétablissement d'une chose dans l'état où elle était auparavant : *rénovation d'un titre.* Changement en mieux : *rénovation des mœurs.*

RÉNOVER (*vé*) v. a. (lat. *renovare*). Renouveler, donner une nouvelle forme, une nouvelle existence à.

RENSEIGNEMENT (*ran-sè-gne-man*) n. m. Exposé de faits servant à faire connaître une chose : *fournir des renseignements.*

RENSEIGNER (*ran-sè-gné*) v. n. Enseigner de nouveau. Donner des renseignements : *renseigner quelqu'un sur une affaire.*

RENSEMENCEMENT (*ran-se-man-se-man*) n. m. V. RÉENSEMENCEMENT.

RENSEMENCER (*ran-se-man-sé*) v. a. V. RÉENSEMENCER.

RENTAMER (*ran-ta-mé*) v. a. Entamer de nouveau. *Fig.* Recommencer : *rentamer un discours.*

RENTE (*ran-te*) n. f. (du lat. *reddita*, choses rendues). Revenu annuel : *vivre de ses rentes.* Ce qui est dû tous les ans pour des fonds placés ou un bien mis à ferme : *rente sur l'Etat; rente foncière.*

RENTÉ (*ran-té*), **E** adj. Qui a des rentes : *être bien, mal renté.*

RENTER (*ran-té*) v. a. Assigner une rente, un revenu à : *renter un hôpital.*

RENTER (*ran-té*) v. a. (du préf. *re*, et de *enter*). Remplêter : *renter de vieux bas.*

RENTIER (*ran-ti-é*), **ÈRE** n. Qui a des rentes.

RENTOILAGE (*ran-toi-la-je*) n. m. Action de rentoiler : *pratiquer le rentoilage d'un tableau.*

RENTOILER (*ran-toi-lé*) v. a. Soutenir, conserver la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve. Transporter les couleurs d'une peinture sur une toile neuve. Renouveler la toile de : *rentoiler des manchettes.*

RENTOILEUR, EUSE (*ran, eu-ze*) n. Personne qui fait des rentoilages.

RENTRAGE (*ran*) n. m. Action de rentrer : *le rentrage du bois.*

RENTRAÎNER (*ran-trè-né*) v. a. Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE (*ran-trè-re*) v. a. (du préf. *re*, de *en*, et *traire*. — Se conj. comme *traire.*) Raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse.

RENTRAITURE (*ran-trè*) n. f. Couture faite avec un tel art qu'elle ne se voit pas.

RENTRANT (*ran-tran*), **E** adj. *Angle rentrant*, dont l'ouverture est en dehors d'un corps, d'une figure. *Courbe rentrante*, courbe qui revient sur elle-même. (ANT. **Saillant.**) N. m. Joueur qui prend la place d'un autre qui a perdu la partie.

RENTRAYAGE (*ran-trè-ia-je*) n. m. Action de rentraire.

RENTRAYEUR, EUSE (*ran-trè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui sait rentraire.

RENTRÉ (*ran-tré*), **E** adj. Dont l'action s'est portée en dedans : *sueur rentrée.* Obligé de se contraindre : *colère rentrée.* Cave, creux : *avoir les yeux rentrés.*

RENTRÉE (*ran-tré*) n. f. Action de rentrer : *rentrée des troupes dans leurs quartiers.* Action de reprendre ses fonctions, ses travaux après des vacances : *rentrée des classes.* Action de reporter à l'intérieur : *rentrée des foins.* Perception d'un impôt, recouvrement de fonds : *rentrée difficile.* Effets mis en liasse après payement : *les rentrées de juin. Jeu.* Cartes qu'on prend au talon, à la place de celles que l'on a écartées : *mauvaise rentrée.* ANT. **Sortie.**

RENTRER (*ran-tré*) v. n. Entrer de nouveau : *rentrer chez soi.* S'emboiter : *tubes qui rentrent les uns dans les autres.* Etre compris virtuellement : *cet article rentre dans le précédent.* Être payé : *fonds qui rentrent mal.* Reprendre sa place, certaines fonctions, des études : *les tribunaux, les collèges sont rentrés. Rentrer en grâce*, obtenir son pardon. *Rentrer dans son devoir*, y revenir. *Rentrer dans ses droits, dans son bien*, les recouvrer. *Rentrer en soi-même*, réfléchir. V. a. Porter de nouveau en dedans : *rentrer des foins.* Cacher : *rentrer ses larmes. Rentrer le corps*, se tenir droit sous les armes.

RENTR'OUVRIR (*ran*) v. a. (Se conj. comme *couvrir.*) Entr'ouvrir de nouveau : *rentr'ouvrir les paupières.*

RENVELOPPER (*ran-ve-lo-pé*) v. a. Envelopper de nouveau : *renvelopper un paquet.*

RENVERGUER (*ran-vèr-ghé*) v. a. *Mar.* Enverguer de nouveau.

RENVERSABLE (*ran-vèr*) adj. Qui peut être renversé. ANT. **Inversable.**

RENVERSANT (*ran-vèr-san*), **E** adj. *Fam.* Qui produit un étonnement capable de faire tomber à la renverse : *nouvelle renversante.*

RENVERSE (*ran-vèr-se*) n. f. Etat de ce qui est renversé. *Mar.* Vent ou courant venant d'une direction opposée à celle qu'il avait auparavant. **A la renverse** loc. adv. Sur le dos : *tomber à la renverse.*

RENVERSÉ (*ran-vèr-sé*), **E** adj. Qui est dans une position contraire à la position normale. Qui paraît être dans une position contraire à la position normale : *image renversée d'un objet.* Troublé, altéré : *figure renversée. C'est le monde renversé*, cela va au rebours de la raison, du bon sens.

RENVERSEMENT (*ran-vèr-se-man*) n. m. Action de renverser. Etat d'une chose renversée : *le renversement d'une table. Fig.* Ruine, chute totale : *le renversement d'un Etat. Mus.* Changement d'ordre dans les rapports des sons qui forment l'accord fondamental. *Renversement de l'esprit*, désordre des idées.

RENVERSER (*ran-vèr-sé*) v. a. (du préf. *re*, et de *envers*). Faire tomber par terre : *renverser un mur. Fig.* Détruire, troubler l'ordre : *renverser un système, un Etat.* Mettre dans un état contraire à celui qui existait antérieurement : *renverser un ordre de bataille. Fam.* Etonner profondément : *cette nouvelle me renverse.* V. n. Tomber : *voiture qui renverse. Mar.* Se dit de la marée quand son courant change de route. **Se renverser** v. pr. Etre renversé, se jeter à la renverse. Se pencher en arrière. Se transposer.

RENVI (*ran*) n. m. (subst. verb. de *renvier*). Ce qu'on met par-dessus l'enjeu, à certains jeux de cartes, lorsque la première mise est perdue.

RENVIDAGE (*ran*) n. m. Action de renvider.

RENVIDER (*ran-vi-dé*) v. a. (du préf. *re*, et de *envider*). Enrouler sur les bobines l'aiguillée de fil obtenue par le métier à filer ou par le renvideur mécanique.

RENVIDEUR, EUSE (*ran, eu-ze*) n. Personne dont le métier est de renvider. N. m. Métier mécanique à renvider.

RENVIER (*ran-vi-é*) v. a. (du préf. *re*, et de *envier*. — Se conj. comme *prier*.) Au jeu, mettre une somme au delà de l'enjeu. *Fig.* Renchérir. (Vx.)

RENVOI (*ran*) n. m. (de *renvoyer*). Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée : *renvoi de marchandises.* Congé : *renvoi de troupes.* Destitution : *le renvoi de Necker par Louis XVI précipita la Révolution.* Action de renvoyer devant une commission, devant un juge : *renvoi d'une proposition, d'une demande.* Ajournement : *le tribunal a prononcé le renvoi de la cause à huitaine.* Indication par laquelle le lecteur d'un livre, d'un acte, est averti de l'endroit où il trouvera le complément du passage qu'il a sous les yeux. Emission par la bouche de gaz provenant de l'estomac. *Musiq.* Signe qui indique une reprise. *Mécan.* Organe qui, dans un arbre de transmission, permet de faire passer sur une poulie folle la courroie d'une poulie calée sur l'arbre, et inversement.

RENVOYER (*ran-voi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Envoyer de nouveau. Faire retourner d'où l'on vient : *renvoyer des chevaux, une escorte.* Faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé : *renvoyer un présent.* Rendre un objet prêté, oublié : *renvoyer un livre, des gants.* Congédier : *renvoyer un domestique.* Destituer : *renvoyer un ministre.* Décharger d'une accusation : *renvoyer un accusé.* Répercuter, réfléchir : *renvoyer la balle, les sons.* Ajourner à un autre temps : *renvoyer au lendemain.* Adresser, reporter pour obtenir une décision, des renseignements : *renvoyer quelqu'un à son avocat.*

RÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Nouvelle occupation.

RÉOCCUPER (*o-ku-pé*) v. a. Occuper de nouveau : *réoccuper un poste.*

RÉORCHESTRER (*kès-tré*) v. a. Orchestrer de nouveau : *réorchestrer un opéra.*

RÉORDINATION (*si-on*) n. f. Seconde ordination, destinée à suppléer une première ordination dont la nullité a été reconnue.

RÉORDONNANCEMENT (*do-nan-se-man*) n. m. Action de réordonnancer.

RÉORDONNANCER (*do-nan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il réordonnança, nous réordonnançons.*) Ordonnancer de nouveau : *réordonnancer un traitement.*

RÉORDONNER (*do-né*) v. a. Ordonner de nouveau. Conférer de nouveau les ordres.

RÉORGANISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui réorganise : *décret réorganisateur.*

RÉORGANISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'organiser de nouveau. Son résultat.

RÉORGANISER (*zé*) v. a. Organiser de nouveau : *la troisième République a réorganisé l'armée française.*

RÉORTHE n. f. Dans l'ouest de la France, hart servant à lier les fagots.

RÉOUVERTURE (*vèr*) n. f. Action de rouvrir : *la réouverture d'un théâtre.*

REPAIRE (*pè-re*) n. m. (du vx fr. *repairer*, retourner chez soi). Retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs. *Vén.* Fiente des loups, des renards, des lièvres, des lapins, etc.

REPAIRER (*pè-ré*) v. n. (lat. *repatriare*). *Vén.* Etre au repaire, au gîte.

REPAÎTRE (*pè-tre*) v. n. (Se conj. comme *paître*, mais a de plus le passé simple *je repus*, l'imp. du subj. *que je repusse*, le partic. passé *repu, e*, et les temps composés.) Paître, brouter : *ce cheval a fait vingt lieues sans repaître.* V. a. Nourrir : *il fait repaître ses animaux. Fig.* Entretenir, occuper, amuser : *repaître quelqu'un d'espérances.* **Se repaître** v. pr. Se nourrir, se rassasier. *Fig.* S'entretenir, amuser son esprit : *se repaître de chimères. Se repaître de sang, de carnage*, être cruel et sanguinaire.

RÉPANDRE v. a. (du préf. *re*, et de *épandre*). Verser, épancher, laisser tomber : *répandre du vin par terre ; répandre des larmes, du sang.* Etendre au loin : *le soleil répand sa lumière. Fig.* Propager : *répandre l'alarme.* Exhaler : *répandre une odeur agréable.* Distribuer : *répandre des bienfaits.* **Se répandre** v. pr. Paraître, se manifester au dehors : *la tristesse se répand sur tous les visages.* Se dissiper par des relations : *se répandre dans le monde. Se répandre en invectives*, dire beaucoup d'injures.

RÉPANDU, E adj. Propagé, porté au loin : *c'est un bruit habilement répandu.* Communément admis : *l'opinion la plus répandue. Etre répandu dans le monde*, aller souvent dans la société.

RÉPARABLE adj. Qui peut se réparer : *dommage aisément réparable.* ANT. **Irréparable.**

REPARAÎTRE (*rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître*.) Paraître de nouveau : *le soleil reparaît sur l'horizon.*

RÉPARATEUR, TRICE adj. et n. Qui répare. Qui redonne des forces, la santé : *un sommeil réparateur.*

RÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de réparer. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer : *réparation d'un pont, d'une machine.* Restitution des forces, de la vigueur. *Fig.* Satisfaction d'une offense : *refuser réparation à quelqu'un. Réparation d'honneur*, rétractation d'une parole injurieuse ou offensante. *Réparation par les armes*, duel.

RÉPARER (*ré*) v. a. (lat. *reparare ;* de *re*, et du lat. *parare*, préparer). Refaire, restaurer : *réparer sa maison.* Corriger par une restauration : *réparer des avaries.* Améliorer, remettre dans un état prospère : *réparer sa fortune.* Rétablir : *réparer ses forces. Fig.* Effacer, expier. Corriger les conséquences de : *réparer ses fautes.* Donner satisfaction : *réparer une offense. Réparer le temps perdu*, faire un meilleur emploi du temps que par le passé.

REPARLER (*lé*) v. n. Parler de nouveau : *nous reparlerons plus tard de cette affaire.*

REPARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il repartagea, nous repartageons.*) Partager de nouveau.

RÉPARTEMENT (*man*) n. m. (de *répartir*). Ensemble des opérations relatives à la répartition de l'impôt dans les degrés supérieurs à celui de la répartition individuelle.

REPARTIE (*ti*) n. f. Prompte et vive réplique : *avoir des reparties spirituelles.*

REPARTIR v. a. (Se conj. comme *partir.*) Répliquer promptement, répondre sur-le-champ : *qu'avez-vous à me repartir ?*

REPARTIR v. n. (Se conj. comme *partir.*) Partir de nouveau.

RÉPARTIR v. a. (du préf. *ré*, et de *partir*, dans le sens de *partager*. — Se conj. comme *finir.*) Partager, distribuer : *répartir une somme entre des créanciers au prorata de leurs créances.*

RÉPARTITEUR n. m. Qui fait une répartition, en particulier celle de l'impôt direct dans les communes : *les répartiteurs sont choisis parmi les habitants notables des communes.*

RÉPARTITION (*si-on*) n. f. Partage, distribution : *répartition d'une somme. Impôt de répartition*, celui dont le contingent, fixé annuellement par la loi de finance, est réparti de degré en degré entre les départements, les arrondissements, les communes et les contribuables : *la contribution personnelle mobilière est un impôt de répartition.*

REPAS (*pa*) n. m. (du lat. *repastum*, sùpin de *repascere*, nourrir). Nourriture que l'on prend chaque jour à certaines heures réglées : *l'heure du repas.*

REPASSAGE (*pa-sa-je*) n. m. Action de passer de nouveau : *le repassage d'une rivière.* Action d'aiguiser un couteau, un canif, etc. Action de repasser du linge.

REPASSE (*pa-se*) n. f. Grosse farine contenant du son. Mélange des produits de tête et de queue dans la distillation du cognac : *les repasses sont soumises à une nouvelle distillation.*

REPASSER (*pa-sé*) v. n. Passer de nouveau : *je repasserai ce soir.* Se trouver de nouveau : *cela repassera par mes mains.* V. a. Traverser de nouveau : *repasser les monts, les mers.* Transporter de nouveau au delà de : *le batelier vous repassera.* Evoquer, se représenter de nouveau : *repasser dans son esprit les années de sa jeunesse.* Répéter par cœur, pour fixer dans sa mémoire : *repasser sa leçon, un rôle, un sermon.* Examiner de nouveau : *repasser un compte.* Aiguiser : *repasser un couteau.* Passer au fer chaud, pour rendre plus uni : *repasser du linge.*

REPASSEUR (*pa-seur*) n. m. Qui repasse, aiguise les couteaux, les ciseaux, etc.

REPASSEUSE (*pa-seu-ze*) n. f. Femme dont le métier est de repasser le linge.

REPAVAGE ou **REPAVEMENT** (*man*) n. m. Action de repaver.

REPAVER (*vé*) v. a. Paver de nouveau.

REPAYER (*pè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Payer de nouveau.

REPÊCHAGE n. m. Action de repêcher. Epreuve supplémentaire en faveur de candidats d'abord éliminés.

REPÊCHER (*ché*) v. a. Pêcher de nouveau. Retirer de l'eau ce qui y est tombé : *repêcher un noyé. Fig.* et *fam.* Retirer quelqu'un d'une position dangereuse : *repêcher un parent dans l'embarras.*

REPÊCHEUR n. m. Celui qui repêche : *un repêcheur de cadavres.*

REPEINDRE (*pin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Peindre de nouveau : *repeindre des boiseries. Fig.* Retracer par l'imagination : *repeindre un spectacle dans son esprit.*

REPEINT (*pin*) n. m. Se dit des endroits d'un tableau sur lesquels on a appliqué de nouvelles couleurs.

REPENDRE (*pan-dre*) v. a. Pendre de nouveau.

REPENSER (*pan-sé*) v. n. Penser de nouveau.

REPENTANCE (*pan*) n. f. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT (*pan-tan*), **E** adj. Qui se repent : *pécheur repentant.*

REPENTI, E (*pan*) adj. Qui s'est repenti : *pécheur repenti.* N. : *Filles repenties* ou substantiv. *Repenties*, se dit des filles qui ont vécu dans le désordre et qui ont renoncé à cette vie, et aussi des refuges destinés à les recevoir.

REPENTIR [*pan*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *mentir.*) Avoir un véritable regret : *se repentir de ses fautes.*

REPENTIR (*pan*) n. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose. Trace d'une première idée, d'un premier essai que le peintre a retouché.

REPÉRAGE n. m. Action de repérer, de mettre au point à l'aide de repères. Indication de l'endroit où des dessins tracés sur des feuilles isolées doivent se réunir.

REPERCER (*pèr-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il reperça, nous repercons.*) Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF (*pèr-ku-sif*), **IVE** adj. *Méd. anc.* Qui a pour but de faire refluer à l'intérieur. N. m. : *les astringents, la glace sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION (*pèr-ku-si-on*) n. f. Action des médicaments répercussifs. Action de répercuter : *répercussion du son.*

RÉPERCUTER (*pèr-ku-té*) v. a. (du préf. *ré*, et du lat. *percutere*, frapper), Réfléchir, renvoyer dans une direction nouvelle : *les surfaces polies répercutent la chaleur.* Faire refluer les humeurs à l'intérieur.

REPERDRE (*pèr-dre*) v. a. Perdre de nouveau : *reperdre un avantage péniblement gagné.*

REPÈRE n. m. (autre forme de *repaire*). Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les reconnaître et les ajuster plus facilement. Marque faite sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, etc. Plaque circulaire de fonte, indiquant l'altitude d'un lieu. *Point de repère*, toute marque employée pour reconnaître un lieu. *Fig.* Point de départ qui sert à se retrouver.

REPÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer des repères. Découvrir : *repérer une batterie.*

RÉPERTOIRE (*père*) n. m. (du lat. *repertorium*, inventaire). Table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver : *répertoire alphabétique.* Titre de certains recueils : *répertoire de jurisprudence.* Nomenclature des pièces qui forment le fonds ordinaire d'un théâtre : *répertoire du Théâtre-Français. Fig.* Ensemble de connaissances : *ouvrage qui est un vaste répertoire de souvenirs.* Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres : *c'est un répertoire vivant.*

RÉPERTORIER (*père-to-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire un répertoire de. Inscrire dans un répertoire.

REPESER (*zé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il repèsera.*) Peser de nouveau. *Fig.* Examiner soigneusement : *repeser les arguments.*

RÉPÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. *Fam.* Répéter la même chose jusqu'à satiété.

RÉPÉTER (*té*) v. a. (du lat. *repetere*, aller chercher de nouveau. — Se conj. comme *accélérer.*) Redire ce qu'on a déjà dit : *répéter une question.* Redire ce qu'un autre a dit : *répéter une calomnie.* S'étudier à dire seul ce qu'on devra débiter en public : *répéter un rôle, un sermon.* Recommencer : *répéter une expérience.* Réfléchir : *le miroir répète l'image des objets.* Reproduire pour la symétrie : *répéter un ornement. Absol.* Donner des répétitions : *professeur qui ne fait que répéter. Dr.* Réclamer ce qu'on a prêté ou ce qu'on prétend avoir été pris sans droit. **Se répéter** v. pr. Tomber dans des redites.

RÉPÉTITEUR, TRICE n. Qui donne des répétitions à des élèves : *prendre un répétiteur de mathématiques.* Adjectiv. *Maître répétiteur* et, substantiv, *répétiteur*, dans les lycées et collèges, maître d'études : *le répétiteur de la 13e étude.* N. m. *Mar.* Vaisseau qui répète les signaux d'un amiral.

RÉPÉTITION (*si-on*) n. f. (lat. *repetitio*). Action de reproduire plusieurs fois la même idée, le même mot. Action de répéter ce qu'un autre a dit. Reiteration d'une même action : *la répétition d'un geste.* Figure de rhétorique, qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour, pour donner plus d'énergie à la phrase. Leçon particulière donnée à un élève, ou à quelques élèves réunis, pour compléter les leçons données en classe : *donner des répétitions.* Essai d'une pièce, d'un morceau de musique qu'on doit jouer en public. *Montre à répétition*, qui donne l'heure quand on fait jouer un ressort. *Armes à répétition.* armes à feu avec lesquelles on peut tirer plusieurs coups de suite sans les recharger

RÉPÉTITORAT (*ra*) n. m. Fonction, situation de maître répétiteur.

REPÉTRIR v. a. Pétrir de nouveau. *Fig.* Refaire, remanier.

REPEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de repeupler : *le repeuplement d'un étang.*

REPEUPLER (*plé*) v. a. Peupler de nouveau un pays d'habitants, un parc de gibier, un étang de poisson, etc. : *repeupler une rivière.*

REPIC (*pik*) n. m. (du préf. *re*, et de *pic*). Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main sans que l'adversaire puisse rien compter, en sorte qu'au lieu de trente on compte quatre-vingt-dix.

REPINCER (*sé*) v. a. (Se conj. comme *pincer*.) Pincer de nouveau.

REPIQUAGE (*ka-je*) ou **REPIQUEMENT** (*ke-man*) n. m. Action de repiquer, transplantation d'une jeune plante venue de semis. Remplacement des pavés enfoncés ou cassés d'une chaussée par des pavés neufs ou retaillés.

REPIQUER (*ké*) v. a. Piquer de nouveau. *Agric.* Transplanter : *repiquer un plant.*

RÉPIT (*pi*) n. m. (du lat. *respectus*, regardé en arrière). Délai, relâche : *ne laisser aucun répit à.*

REPLACEMENT (*man*) n. m. Action de replacer.

REPLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il replaça, nous replaçons.*) Remettre en place : *replacer une statue.* Donner de nouveau une place à : *replacer un fonctionnaire.*

REPLAIDER (*plè-dé*) v. a. Plaider de nouveau : *replaider un procès.*

REPLANIR v. a. (du préf. *re*, et de *plan*). Finir, parachever un meuble avec le rabot et le racloir.

REPLANISSAGE (*ni-sa-je*) ou **REPLANISSEMENT** (*ni-se-man*) n. m. Action de replanir. Son résultat.

REPLANISSEUR (*ni-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui replanit.

REPLANTABLE adj. Qui peut être replanté.

REPLANTAGE n. m. ou **REPLANTATION** (*si-on*) n. f. Action de replanter.

REPLANTER (*té*) v. a. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE n. m. Réparation superficielle, faite avec du plâtre. *Fig.* Amendement, arrangement mal combiné et destiné à durer peu de temps. Réconciliation éphémère.

REPLÂTRER (*tré*) v. a. Recouvrir de plâtre : *replâtrer un mur. Fig.* Réparer par un subterfuge. Déguiser.

REPLET (*plè*), **ÈTE** adj. (du lat. *repletus*, rempli). Qui a beaucoup d'embonpoint : *femme replète.*

RÉPLÉTIF, IVE adj. Servant à remplir : *injections réplétives.*

RÉPLÉTION (*si-on*) n. f. (de *replet*). Excès d'embonpoint. Surcharge d'aliments.

REPLEURER (*ré*) v. a. Verser de nouveaux pleurs sur. V. n. Verser de nouvelles larmes. (Peu us.)

REPLEUVOIR v. n. impers. (Se conj. comme *pleuvoir*.) Pleuvoir de nouveau.

REPLI n. m. (de *replier*). Double pli, ou simplement pli. Sinuosités, ondulations : *les replis d'un serpent ; un repli de terrain. Fig.* Ce qu'il y a de plus caché, de plus intime dans l'âme : *les replis du cœur.*

REPLIEMENT (*pli-man*) n. m. Action de replier, de se replier.

REPLIER (*pli-é*) v. a. (du préf. *re*, et de *plier*. — Se conj. comme *prier*.) Plier une chose qui avait été déployée : *replier une robe.* Courber : *replier son corps.* **Se replier** v. pr. Se plier, se courber une ou plusieurs fois : *le serpent se replie en tous sens.* Faire un mouvement en arrière et en bon ordre : *l'armée se replia.*

RÉPLIQUE n. f. (de *répliquer*). Réponse à ce qui a été répondu : *avocat fort sur la réplique ;* à ce qui a été dit ou écrit : *le soldat doit obéir sans réplique.* Repartie : *avoir la réplique prompte.* Dernier mot que dit un acteur, avant que son interlocuteur prenne la parole : *donner la réplique.* Exemplaire d'une œuvre d'art qui n'est pas l'original.

RÉPLIQUER (*ké*) v. a. (lat. *replicare*). Dire comme réplique : *répliquer une insolence.* V. n. Faire une réplique : *répliquer avec aigreur.*

REPLISSER (*pli-sé*) v. a. Plisser de nouveau.

REPLOIEMENT (*ploi-man*) n. m. Syn. de REPLIEMENT.

REPLONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il replongea, nous replongeons.*) Plonger de nouveau : *replonger une étoffe dans le bain de teinture. Fig.* Faire retomber : *replonger une nation dans l'ignorance.* V. n. S'enfoncer de nouveau dans l'eau.

REPLOYER (*ploi-ié*) v. a. Syn. de REPLIER.

REPOLIR v. a. Polir de nouveau : *repolir de l'argenterie. Fig.* Corriger de nouveau : *polir et repolir un écrit.*

RÉPOLISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de repolir.

RÉPONDANT (*dan*) n. m. Celui qui répond à la messe. Celui qui se présente dans un examen public. Caution, garant : *être le répondant de quelqu'un.*

RÉPONDRE v. a. (lat. *respondere*). Dire ou écrire en réponse : *répondre une impertinence.* V. n. Faire une réponse : *bien, mal répondre.* Raisonner au lieu d'obéir : *ne répondez point.* Répéter le son : *l'écho répond.* Apporter des raisons contre : *répondre victorieusement à une objection.* Affirmer, assurer : *je vous réponds que cela est ainsi. Fig.* Etre en proportion de : *ses forces ne répondent pas à son courage.* Etre en conformité : *répondre aux espérances qu'on avait fait concevoir.* Payer de retour : *répondre à une politesse.* Correspondre d'une manière symétrique : *ce pavillon répond à l'autre.* Se faire entendre : *sonnette qui répond dans l'antichambre.* Etre garant : *répondre pour quelqu'un.* Se faire sentir par contre-coup : *la douleur me répond à la tête.*

REPONDRE v. a. ou n. Pondre de nouveau.

RÉPONS (*pon*) n. m. (lat. *responsum*). Paroles qui se chantent ou qui se disent dans les offices de l'Eglise catholique, alternativement, par une ou quelques voix d'une part, et le chœur, représentant l'assistance, d'autre part.

RÉPONSE n. f. (lat. *responsa*). Ce qu'on répond à une question : *réponse affirmative.* Ce qui répond, explique. Réfutation : *réponse victorieuse.* Lettre missive qu'on écrit pour répondre à une autre.

REPOPULATION (*si-on*) n. f. Action de repeupler : *la repopulation artificielle d'une rivière.*

REPORT (*por*) n. m. (de *reporter*). Action de reporter un total d'une colonne ou d'une page sur une autre : *faire un report ;* la somme ainsi reportée : *le report est de 200 francs.* Opération de Bourse qui consiste à proroger jusqu'à la liquidation suivante un marché arrivé à son terme. Prime payée, dans ce but, par celui qui sollicite le report.

REPORTAGE n. m. Fonctions de reporter (*tèr*) dans un journal : *le reportage est souvent indiscret.*

REPORTER (*tèr*) n. m. (mot. angl.). Journaliste qui recueille des renseignements, des nouvelles, pour les communiquer aux journaux.

REPORTER (*té*) v. a. Porter de nouveau, porter une chose au lieu où elle était auparavant. Transporter : *reporter une somme à une autre page.* **Se reporter** v. pr. *Fig.* Se transporter en pensée, en esprit : *se reporter aux jours de son enfance.* Se référer : *se reporter à tel ou tel document.*

REPOS (*po*) n. m. (de *reposer*). Cessation de mouvement : *repos prolongé.* Cessation de travail : *prendre un peu de repos.* Sommeil : *perdre le repos.* Tranquillité d'esprit, quiétude : *avoir la conscience en repos.* Exemption de trouble : *assurer le repos public.* Dans un tableau, état d'une figure représentée sans mouvement. Etat d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Césure, pause indiquée par le sens dans la lecture ou la déclamation. Suspension d'un exercice militaire. Commandement indiquant cette suspension. *Champ du repos*, cimetière. *Eternel repos*, état qui suit la mort. Loc. adv. : *De tout repos*, sans aléa. ANT. **Fatigue.**

REPOSÉ (*po-zé*), **E** adj. Qui a repris son calme habituel, qui a de la fraîcheur : *air, teint reposé.* Loc. adv. : **A tête reposée,** mûrement et avec réflexion.

REPOSÉE (*po-zé*) n. f. *Véner.* Lieu où une bête se repose pendant le jour.

REPOSER (*po-zé*) v. a. Poser de nouveau : *reposer un livre sur la table.* Mettre dans une situation tranquille : *reposer sa tête sur un oreiller. Fig.* Procurer du calme, du soulagement à : *cela repose l'esprit. Reposer ses yeux sur un objet.* les y arrêter avec plaisir. *Ne savoir où reposer sa tête*, être sans asile. V. n. Dormir, être dans un état de repos : *passer la nuit sans reposer.* Etre déposé : *le saint sacrement repose dans cette chapelle.* Etre enterré : *ici repose.....* Etre établi, fondé : *la maison repose sur le roc*, et *fig.*, être établi : *ce raisonnement ne*

repose sur rien de certain. Laisser reposer du vin, lui donner le temps de s'éclaircir, de déposer sa lie. *Laisser reposer une terre*, la laisser en jachère. **Se reposer** v. pr. Se poser de nouveau. Cesser de travailler. Reprendre du calme. S'arrêter avec plaisir sur : *la vue se repose sur une plaine verdoyante. Fig. Se reposer sur ses lauriers*, demeurer inactif après un succès. *Se reposer sur quelqu'un du soin d'une affaire*, s'en rapporter à lui. ANT. **Fatiguer.**

REPOSOIR (*po-zoir*) n. m. (lat. *repositorium*). Lieu préparé pour qu'on s'y repose. Autel préparé sur le passage de la procession, le jour de la fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement. Autref., édicule que l'on construisait au bord d'une route, pour servir d'abri au voyageur.

REPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Posséder de nouveau.

REPOUSSAGE (*pou-sa-je*) n. m. Action de repousser. Modelage à froid des métaux en feuilles. (Pour le travail artistique, on dit mieux *repoussé*.)

REPOUSSANT (*pou-san*), **E** adj. Qui inspire du dégoût, de l'aversion : *une odeur repoussante*. ANT. **Alléchant, attirant.**

REPOUSSÉ (*pou-sé*) adj. et n. m. Se dit d'un travail exécuté au marteau sur une lame mince de métal que supporte un mastic élastique : *statue en argent repoussé ; un beau repoussé*. (V. REPOUSSAGE.)

REPOUSSEMENT (*pou-se-man*) n. m. Action de repousser. Recul des armes à feu. Action de repousser quelqu'un, de ne pas l'accueillir.

REPOUSSER (*pou-sé*) v. a. Pousser de nouveau ou en sens contraire : *repousser un tiroir*. Obliger à reculer : *repousser l'ennemi*. Résister victorieusement : *repousser un assaut*. Ne pas céder à : *repousser une tentation*. Ne pas agréer, ne pas accepter : *repousser une proposition*. Inspirer de la répulsion. Produire de nouveau : *cet arbre a repoussé d'autres branches*. V. n. Produire un effort qui tend à repousser : *ressort qui ne repousse pas assez*. Éprouver un mouvement en arrière : *ce fusil repousse*. Pousser de nouveau : *sa barbe repousse*. ANT. **Attirer.**

REPOUSSOIR (*pou-soir*) n. m. Cheville de fer que l'on emploie pour faire sortir une autre cheville de fer ou de bois. Ciselet des tailleurs de pierre, pour pousser les moulures. Partie vigoureuse de ton sur le devant d'un tableau pour faire paraître les autres objets plus éloignés. *Fam.* Chose, personne qui en fait valoir une autre par opposition.

RÉPRÉHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Digne de blâme, de châtiment : *acte répréhensible*. ANT. **Louable.**

RÉPRÉHENSIF (*pré-an-sif*), **IVE** adj. Qui blâme, réprimande. (Peu us.) ANT. **Laudatif.**

RÉPRÉHENSION (*pré-an-si-on*) n. f. (lat. *reprehensio*). Réprimande, blâme. (Peu us.)

REPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (lat. *reprehendere*. — Se conj. comme *prendre*.) Prendre de nouveau : *reprendre un prisonnier évadé*. S'emparer de nouveau : *reprendre une ville*. Engager de nouveau : *reprendre un ancien valet*. Revêtir de nouveau : *reprendre ses habits d'été*. Venir chercher de nouveau : *je viendrai vous reprendre*. Continuer une chose interrompue : *reprendre un travail*. Réprimander, blâmer : *reprendre un enfant*. (Absolum. : *il trouve à reprendre à tout*.) Recouvrer : *reprendre ses forces*. Attaquer de nouveau : *sa goutte l'a repris*. Raccommoder : *reprendre des bas ; reprendre un mur. Reprendre haleine*, se reposer un instant. *Reprendre ses esprits*, revenir d'un trouble. *Reprendre le dessus*, regagner l'avantage. *Reprendre une pièce*, la jouer de nouveau. *On ne m'y reprendra plus*, je ne le ferai plus. *Reprendre de plus haut*, remonter à un temps plus éloigné. *Reprendre sa parole*, se délier d'un engagement. V. n. Prendre de nouveau racine : *cet arbre reprend bien*. Se rétablir : *sa santé reprend*. Revenir : *le froid reprend*. Se rejoindre : *les chairs reprennent*. Recommencer : *les modes reprennent*. Se figer : *la rivière a repris*. **Se reprendre** v. pr. Redevenir maître de soi. Se rétracter quand on a mal dit : *il se reprit à temps*.

REPRÉSAILLE (*pré-za, ll* mll.) n. f. (ital. *ripresaglia*). Mal que l'on fait subir à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé, ou pour se venger. (S'emploie surtout au plur.) *User de représailles*, rendre le mal qu'on a souffert.

REPRÉSENTABLE (*pré-zan*) adj. Qui peut être représenté : *le drame de* Cromwell, *par Victor Hugo, n'était pas représentable*.

REPRÉSENTANT (*pré-zan-tan*) n. m. Celui qui a mandat de représenter une autre personne. Commis voyageur, courtier : *représentant de commerce*. Député : *représentant du peuple. Dr.* Celui qui est appelé à une succession, à la place de son ascendant prédécédé.

REPRÉSENTATIF, IVE (*pré-zan*) adj. Qui représente : *signe représentatif. Gouvernement représentatif*, dans lequel des députés, élus par la nation, concourent à la formation des lois.

REPRÉSENTATION (*pré-zan-ta-si-on*) n. f. Exhibition, action de mettre devant les yeux : *représentation de titres*. Action de jouer des pièces sur la scène : *représentation d'une tragédie*. Traduction matérielle par la peinture, la sculpture, la gravure : *représentation d'une bataille*. Etat que tient une personne d'un rang élevé : *frais de représentation*. Remontrances faites avec mesure : *faire des représentations*. Exercice du pouvoir législatif, au nom de la nation, par des assemblées élues. Corps des représentants d'une nation : *la représentation nationale. Dr.* Action de recueillir une succession à la place d'un ascendant prédécédé.

REPRÉSENTER (*pré-zan-té*) v. a. (lat. *repræsentare*). Présenter de nouveau : *représenter ses candidats aux élections*. Exhiber, exposer devant les yeux : *représenter des pièces*. Rappeler le souvenir : *cet enfant me représente son père*. Figurer par la peinture, la gravure, le discours, etc. : *représenter un naufrage*. Jouer en public une pièce de théâtre : *représenter l'Avare*. Remplir un rôle : *représenter* Harpagon. Tenir la place de quelqu'un : *les ambassadeurs représentent les chefs d'État*. Remontrer : *représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action*. V. n. Avoir un certain maintien : *cet homme représente bien*. Faire les dépenses convenables à sa position : *ambassadeur qui représente avec dignité*. **Se représenter** v. pr. Se figurer : *représente-toi son étonnement*.

RÉPRESSIBLE (*prè-si-ble*) adj. Qui peut être réprimé : *délit répressible*. (Peu us.) ANT. **Irrépressible.**

RÉPRESSIF (*prè-sif*), **IVE** adj. (du lat. *repressus*, réprimé). Qui réprime : *lois répressives*.

RÉPRESSION (*prè-si-on*) n. f. (lat. *repressio*). Action de réprimer : *la répression des délits relève des tribunaux correctionnels*.

REPRÊTER (*tè*) v. a. Prêter de nouveau.

REPRIER (*pri-é*) v. a. et n. (Se conj. comme *prier*.) Prier de nouveau.

RÉPRIMANDABLE adj. Qui doit ou peut être réprimandé.

RÉPRIMANDE n. f. (du lat. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée). Répréhension faite avec autorité : *encourir une réprimande*. Peine disciplinaire, que les membres de certains corps encourent pour des manquements légers. ANT. **Louange, compliment.**

RÉPRIMANDER (*dé*) v. a. (de *réprimande*). Reprendre avec autorité : *réprimander un enfant*. ANT. **Louer, complimenter.**

RÉPRIMANT (*man*), **E** adj. Qui réprime, est capable de réprimer : *lois réprimantes*.

RÉPRIMER (*mé*) v. a. (lat. *reprimere*). Arrêter l'effet, le progrès d'une chose : *réprimer une révolte*.

REPRIS (*pri*) n. m. *Un repris de justice*, celui qui a déjà subi une précédente condamnation. (Le fém. *reprise* est quelquef. employé.)

REPRISAGE (*pri-za-je*) n. m. Action de repriser : *le reprisage des dentelles*.

REPRISE (*pri-ze*) n. f. (subst. particip. de *reprendre*). Action de s'emparer de nouveau : *la reprise d'un fort*. Continuation d'une chose interrompue : *travail fait à plusieurs reprises*. Réparation à une étoffe : *faire une reprise à un bas*. Réparation à un mur, un pilier, etc. Chacune des parties d'un assaut d'escrime, d'un duel. Remise en scène au théâtre : *la reprise d'un drame*. Toute partie d'un air, d'une chanson, qui doit être exécutée, chantée deux fois, bien qu'elle ne soit écrite

qu'une fois. N. f. pl. *Dr.* Ce que chacun des époux a droit de prélever avant partage sur la masse des biens de la communauté, lorsqu'elle est dissoute. *A plusieurs reprises*, plusieurs fois, successivement.

REPRISER (*pri-zé*) v. a. Faire des reprises dans une étoffe : *repriser une robe.*

REPRISEUSE (*pri-zeu-ze*) n. f. Ouvrière dont la spécialité est de faire des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE adj. Qui exprime la réprobation : *ton réprobateur.* (Peu us.) ANT. **Approbateur.**

RÉPROBATION (*si-on*) n. f. (lat. *reprobatio*). Action de réprouver. Jugement par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel. Blâme très sévère ; répulsion violente : *encourir la réprobation des gens de bien.* ANT. **Approbation.**

REPROCHABLE adj. Qui mérite d'être reproché : *action reprochable.* Qui mérite des reproches : *des hommes reprochables. Dr.* Qu'on peut récuser : *témoins reprochables.* ANT. **Irréprochable.**

REPROCHE n. m. (subst. verb. de *reprocher*). Ce qu'on dit à une personne pour lui exprimer son mécontentement et lui faire honte : *supporter impatiemment les reproches. Sans reproche*, à qui l'on ne peut rien reprocher. *Ellipt.* Sans prétendre faire des reproches. ANT. **Compliment, félicitation.**

REPROCHER (*ché*) v. a. (lat. pop. *repropiare*). Dire à quelqu'un une chose qui doit lui faire honte : *reprocher une ingratitude.* Rappeler avec aigreur : *reprocher aux gens les services qu'on leur a rendus. Dr.* Récuser en alléguant des raisons : *reprocher des témoins.* **Se reprocher** v. pr. S'en vouloir, se blâmer d'une chose : *se reprocher sa propre faiblesse.* ANT. **Féliciter.**

REPRODUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. Qui sert à la reproduction : *organes reproducteurs.* N. m. Animal employé à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ (*duk-ti*) n. f. Faculté d'être reproduit. (Peu us.)

REPRODUCTIBLE (*duk-ti-ble*) adj. Qui peut être reproduit.

REPRODUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui favorise une nouvelle production : *force reproductive.*

REPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. (de *reproduire*). Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. *Bot.* Moyen de multiplier les végétaux : *reproduction par greffe, par bouture*, etc. Se dit des parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées ou mutilées, telles que les pattes de l'écrevisse, la queue du lézard, etc. Imitation fidèle : *reproduction d'une œuvre d'art.* Action d'éditer de nouveau : *droits de reproduction.*

REPRODUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Produire de nouveau. Présenter de nouveau : *reproduire ses motifs.* Imiter fidèlement : *artiste qui reproduit la nature.* Publier de nouveau : *reproduire un article de journal.* **Se reproduire** v. pr. Se perpétuer par la génération : *les animaux ne cessent de se reproduire.*

REPROMETTRE (*mè-tre*) v. a. (Se conj. comme *mettre.*) Promettre de nouveau. (Peu us.)

RÉPROUVABLE adj. Qui peut ou doit être réprouvé : *dessein réprouvable.* (Peu us.)

RÉPROUVÉ, E n. et adj. Damné : *les justes et les réprouvés.*

REPROUVER (*vé*) v. a. (du préf. *re*, et de *prouver*). Prouver de nouveau.

RÉPROUVER (*vé*) v. a. (lat. *reprobare*). Désapprouver, rejeter : *réprouver une doctrine.* Condamner aux peines éternelles. ANT. **Approuver.**

REPS (*rèpss*) n. m. Étoffe de soie ou de laine très forte : *le reps est utilisé en tapisserie.*

REPTATION (*rèp-ta-si-on*) n. f. (lat. *reptatio*). Action de ramper.

REPTATOIRE (*rèp-ta*) adj. Qui offre les caractères de la reptation : *mouvement reptatoire.*

REPTILES n. m. pl. (lat. *reptilia ;* de *repere*, ramper). Classe de vertébrés rampant avec ou sans pattes, comme le *serpent*, le *lézard*, la *tortue*, etc. (S. un *reptile.*) *Fig.* Personne d'un caractère bas et rampant. Adjectiv. : *animal reptile.* — Les *reptiles* sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, à respiration pulmonaire et organisés pour la vie terrestre, bien que beaucoup d'entre eux, notamment les crocodiliens, puissent séjourner plus ou moins longtemps sous l'eau. Leur peau est renforcée par des plaques dermiques parfois très résistantes (carapaces des tortues, des grands sauriens), imbriquées ou juxtaposées. Chez les serpents, ce revêtement solide et souple se renouvelle à chaque *mue.* Il peut exister une paire ou deux de membres, permettant parfois une grande vivacité de mouvements (sauriens). Mais, souvent aussi, ces membres sont atrophiés et à peine apparents. Ils manquent, en règle générale, chez les serpents, qui avancent par *reptation*, au moyen des mouvements de leurs côtes.

Sauf de rares exceptions, les reptiles sont carnassiers. Ils peuvent, grâce à une faculté exceptionnelle de distension de leur mâchoire et de leur œsophage, avaler leur proie sans la diviser. Chez les grandes espèces, la digestion se fait alors lentement et dans une sorte de sommeil léthargique de l'animal. Enfin, un certain nombre de reptiles sont *venimeux*, et le virus de leur morsure peut être mortel pour l'homme (vipère, naja, céraste, etc.). Très résistants aux causes de destruction, pouvant subir sans succomber des mutilations terribles, les reptiles sont répandus sur tout le globe, leurs espèces croissant en variété et en taille à mesure qu'on s'avance vers l'équateur (gavials, pythons), sans approcher cependant des formes colossales des reptiles fossiles, dont certains ont mesuré jusqu'à 30 mètres de longueur.

Quelques reptiles seulement sont utiles à l'homme. Les lézards, les geckos, les couleuvres purgent les maisons et les jardins de nombreux insectes malfaisants ; la maroquinerie tire quelque parti de la peau des crocodiles et des grands serpents, et l'écaille est une matière de grande valeur.

La classe des reptiles est divisée en ordres, dont les plus importants sont les *chéloniens*, les *ophidiens*, les *sauriens*, etc.

REPU, E adj. (de *repaître*). Qui a satisfait sa faim. *Fig.* Rassasié de : *poète repu de chimères.*

RÉPUBLICAIN, E (*kin, è-ne*) adj Qui appartient à une république ou à la république : *gouvernement républicain.* Partisan de la république : *le parti républicain.* N. Partisan de la république.

RÉPUBLICAIN (*kin*) n. m. Oiseau du groupe des tisserins.

RÉPUBLICAINEMENT (*kè-ne-man*) adv. D'une manière républicaine. (Peu us.)

RÉPUBLICANISER (*zé*) v. a. Etablir une constitution républicaine dans : *républicaniser un pays.* Rendre républicain : *républicaniser les mœurs.*

RÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Qualité, sentiments de républicain.

REPUBLIER (*bli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Publier de nouveau : *republier de vieux romans.*

RÉPUBLIQUE n. f. (du lat. *res publica*, la chose publique). Chose publique, gouvernement des intérêts de tous (indépendamment de la forme de gouvernement). Etat dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui, et pour un certain temps : *la République française. Fig.* Association de gens formant une sorte de confrérie. Association d'animaux, qui vivent en commun : *république de fourmis. La république des lettres*, les gens de lettres. *République française*, v. *Part. hist.*

RÉPUDIABLE adj. Qui peut être répudié.

RÉPUDIATION (*si-on*) n. f. Action de répudier. *Dr.* Renonciation volontaire (à un legs, à une succession).

RÉPUDIER (*di-é*) v. a. (lat. *repudiare.* — Se conj. comme *prier.*) Renvoyer sa femme avec les formalités légales : *Philippe Auguste répudia la reine Ingelburge. Fig.* Rejeter, repousser : *répudier la croyance de ses pères. Dr.* Renoncer volontairement à : *répudier une succession.*

REPUE n. f. (de *repu*). Action de se repaître. *Arg. Repue franche*, repas qui ne coûte rien.

RÉPUGNANCE n. f. Sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, pour un acte.

RÉPUGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui inspire de la répugnance. Contraire : *proposition répugnante à la raison.* ANT. **Alléchant, séduisant.**

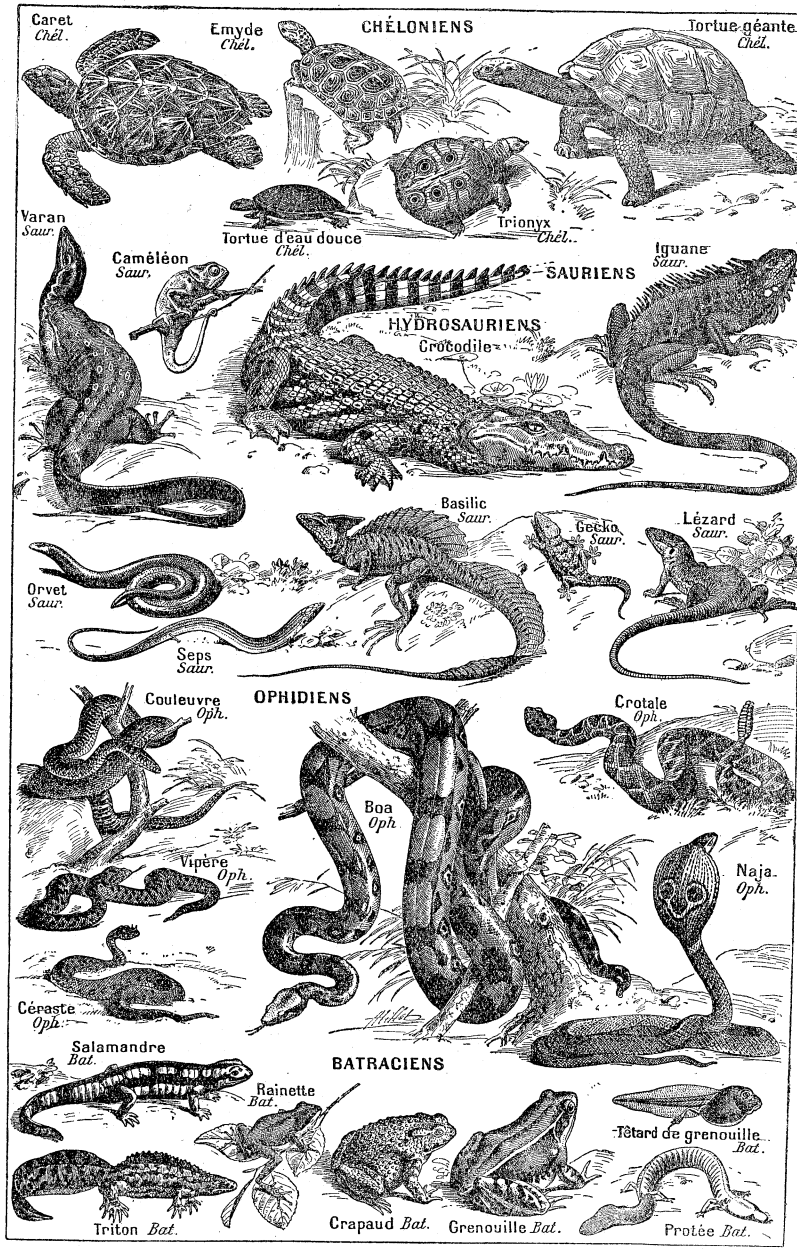
Caret
Chél.
Emyde
Chél.
CHÉLONIENS
Tortue géante
Chél.
Varan
Saur.
Tortue d'eau douce
Chél.
Trionyx
Chél.
Caméléon
Saur.
SAURIENS
Iguane
Saur.
HYDROSAURIENS
Crocodile
Basilic
Saur.
Gecko
Saur.
Lézard
Saur.
Orvet
Saur.
Seps
Saur.
Couleuvre
Oph.
OPHIDIENS
Crotale
Oph.
Boa
Oph.
Vipère
Oph.
Naja
Oph.
Céraste
Oph.
Salamandre
Bat.
BATRACIENS
Rainette
Bat.
Têtard de grenouille
Bat.
Triton Bat.
Crapaud Bat.
Grenouille Bat.
Protée Bat.

RÉPUGNER (*gné*) v. n. (du lat. *repugnare*, résister). Avoir de la répugnance : *répugner à faire une chose.* Inspirer de la repugnance : *cet homme me répugne.* Être opposé : *cela répugne à la raison.*

REPULLULER ou, selon l'Acad., **RÉPULLULER** (*pul-lu-lé*) v. n. (lat. *repullulare*). Renaître en grande quantité : *les mouches repullulent au commencement de l'été.*

RÉPULSIF, IVE adj. (du lat. *repulsus*, repoussé). Qui repousse : *force répulsive. Fig.* Qui déplaît, repousse : *physionomie répulsive.*

RÉPULSION (*pul-si-on*) n. f. (du lat. *repulsio*, action de repousser). Résultat des forces qui tendent à éloigner deux corps l'un de l'autre : *la répulsion de l'aimant, d'un corps électrisé. Fig.* Repugnance, aversion : *éprouver de la répulsion pour quelqu'un.* ANT. **Attraction. Attrait.**

REPURGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il repurgea, nous repurgeons.*) Purger de nouveau.

RÉPUTATION (*si-on*) n. f. (de *réputer*). Renom, opinion publique favorable ou défavorable : *bonne, mauvaise réputation.* Absolum., en bonne part : *être en réputation.*

RÉPUTÉ, E adj. Considéré comme. *Absol.* Qui jouit d'un grand, d'un bon renom : *médecin réputé.*

RÉPUTER (*té*) v. a. (du lat. *reputare*, compter, estimer). Estimer, tenir pour : *on le répute pour homme de bien.*

REQUÉRABLE (*ké*) adj. *Dr.* Que le créancier doit aller demander : *rente requérable.*

REQUÉRANT (*ké-ran*), **E** n. et adj. *Dr.* Qui requiert, qui demande en justice.

REQUÉRIR (*ké*) v. a. (lat. *requirere;* de *re*, et de *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir.*) Prier : *requérir un passant de vous venir en aide.* Demander en justice : *requérir l'application d'une peine.* Sommer : *requérir quelqu'un de faire une chose.* Réclamer en vertu de la loi : *requérir la force armée. Fig.* En parlant des choses, demander, exiger : *travaux qui requièrent une grande application.*

REQUESTIONNER (*kès-ti-o-né*) v. a. Questionner de nouveau. (Peu us.)

REQUÊTE (*kè-te*) n. f. Demande par écrit devant les tribunaux, etc. : *présenter une requête.* Demande verbale, supplique : *ayez égard à ma requê-e. Vén.* Nouvelle chasse ou quête que l'on fait d la bête quand elle est en défaut. *Maître des requêtes,* magistrat qui fait l'office de rapporteur au conseil d'Etat. *Chambre des requêtes,* chambre de la Cour de cassation, qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation.

REQUÊTER (*kè-té*) v. a. *Vén.* Quêter de nouveau.

REQUIEM (*ré-kui-ème*) n. m. (mot lat. qui commence cette prière et qui signifie *repos*). Prière de l'Eglise pour les morts : *chanter un requiem.* Musique composée sur cette prière (en ce sens prend une majuscule) : *le* Requiem *de Mozart.* Pl. des *requiem.*

REQUIN (*kin*) n. m. (du lat. *requiem*, repos). Nom vulgaire des squales : *les requins sont communs dans l'Atlantique tropical.* — Les requins sont de grands poissons de mer, très voraces, atteignant jusqu'à 8 mètres de long. Les marins leur ont donné ce nom parce que leur voisinage ne laissait aucun espoir de salut et équivalait pour le nageur à un véritable *requiem.*

Requin.

REQUINQUER (*kin-ké*) v. a. *Pop.* Habiller, parer de neuf. Donner de nouveau une belle apparence. **Se requinquer** v. pr. Se vêtir de neuf. Se pavaner.

REQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. (de *requérir*). Convenable, nécessaire : *se trouver dans les conditions requises pour obtenir un avancement.*

RÉQUISITION (*ki-zi-si-on*) n. f. Action de requérir en justice : *à la réquisition du procureur de la République.* Demande incidente, faite à l'audience, pour requérir la représentation d'une pièce ou d'une personne : *prendre des réquisitions.* Action de requérir pour le service public, dans certains cas spéciaux, des subsides en hommes, chevaux, vivres, etc. *Réquisition permanente,* réquisition décrétée par la Convention, le 23 août 1793, de tous les citoyens français non mariés de dix-huit à vingt-cinq ans.

RÉQUISITIONNAIRE (*ki-zi-si-o-nè-re*) n. m. Soldat appelé par la réquisition.

RÉQUISITIONNEMENT (*ki-zi-si-o-ne-man*) n. m. Action de réquisitionner. (Peu us.)

RÉQUISITIONNER (*ki-zi-si-o-né*) v. a. Mettre en réquisition : *réquisitionner des vivres.*

RÉQUISITOIRE (*ki-zi*) n. m. Acte de réquisition, que fait par écrit le ministère public dans un tribunal. Discours ou écrit contenant des griefs d'accusation : *le réquisitoire doit précéder la plaidoirie. Par ext.* Reproches qu'on accumule contre quelqu'un.

RÉQUISITORIAL, E AUX (*ki-zi*) adj. Qui vient du réquisitoire : *plaidoyer réquisitorial.*

RESALER (*re-sa-lé*) v. a. Saler de nouveau.

RESALIR v. a. Salir de nouveau.

RESALUER (*re-sa-lu-é*) v. a. Saluer de nouveau.

RESARCELÉ, E (*re-sar*) adj. *Blas.* Se dit de toute pièce horodonde dont le bord présente un filet d'un émail particulier. qui règne à une distance du bord égale à sa propre largeur.

RESCAPÉ (*rès-ka-pé*), **E** adj. et n. (forme picarde altérée de *réchapper*). Sorti sain et sauf d'un danger.

RESCINDABLE (*rès-sin*) adj. Qui peut être rescindé : *contrat rescindable.*

RESCINDANT (*rès-sin-dan*) **E**, adj. Qui donne lieu à la rescision : *circonstances rescindantes.* N. m. *Dr.* Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

RESCINDER (*rès-sin-dé*) v. a. (lat. *rescindere*). *Dr.* Casser, annuler : *rescinder une convention.*

RESCISION (*rès-si-zi-on*) n. f. (lat. *rescissio*). *Dr.* Annulation d'un acte pour cause de lésion.

RESCISOIRE (*rès-si-zoi-re*) adj. (lat *rescisorius*). *Dr.* Qui donne lieu à la rescision : *close rescisoire.* N. m. Action intentée sur le fond, après que l'acte ou le jugement ont été annulés.

RESCOUSSE (*rès-kou-se*) n. f. (du préf. *re*, et du lat. *excussa*, secousse). Nouvelle attaque. (Vx.) **A la rescousse** loc. adv. Cri que l'on faisait entendre autrefois dans un combat, pour demander du secours. (De là l'expression : *venir à la rescousse.*)

RESCRIPTION (*rès-krip-si-on*) n. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une certaine somme.

RESCRIT (*rès-kri*) n. m. (lat. *rescriptum*). Réponse des empereurs romains aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les magistrats et les gouverneurs des provinces. Lettre du pape (bulle ou bref), donnée en faveur de certaines personnes et pour une affaire particulière. Lettre d'ordres donnée par certains souverains sur une question particulière : *rescrit impérial.*

RÉSEAU (*ré-zô*) n. m. (du lat. *retiolum*, petit filet). Tissu de mailles. Objet formé de fils ou de lignes entrelacés : *réseau de toile d'araignée.* Enchevêtrement : *réseau de routes.* Fond d'une dentelle. *Fig.* Complication de choses : *un réseau d'intrigues. Anat.* Entrelacement des vaisseaux sanguins. *Optiq.* Ensemble d'ouvertures, de traits parallèles identiques et à la même distance. *Réseau de chemins de fer,* ensemble des lignes de chemins de fer qui couvrent un pays : *le réseau du Nord.*

Réséda.

RÉSECTION (*ré-sèk-si-on*) n. f. (du lat. *resectum*, supin de *resecare*, retrancher). *Chir.* Action de couper, de retrancher : *pratiquer la résection d'un nerf.*

RÉSÉDA (*ré-zé-da*) n. m. Genre de *résédacées*, à fleurs très odorantes. qui habitent les pays tempérés : *les fleurs du réséda sont groupées en panicule.*

RÉSÉDACÉES (*ré-zé-da-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *réséda.*

RÉSÉQUER (*sé-ké*) v. a. (lat. *resecare*). Pratiquer la résection : *réséquer un os.*

RÉSERVATAIRE (*zèr-va-tè-re*) adj. et n. m. *Dr.* Celui qui a droit à une réserve.

RÉSERVATION (*ré-zèr-va*) n. f. *Dr.* Action de réserver : *réservation faite de tous mes droits.*

RÉSERVE (*zèr-ve*) n. f. (de *réserver*). Action de réserver : *faire donation de son bien sous réserve.* Partie de l'armée, qu'on n'appelle sous les drapeaux que lorsque les circonstances l'exigent. Troupes réservées un jour de bataille et prêtes à se porter aux endroits où leur présence devient nécessaire (dans ce sens, s'emploie plutôt au plur.). Portion de bois qu'on réserve dans une coupe, qu'on laisse croître en haute futaie. *Dr.* Portion de la succession dont le défunt ne peut pas librement disposer : *la réserve, qui s'oppose à la quotité disponible, est constituée au profit des héritiers légitimes. Fig.* Restriction : *l'amitié n'admet point de réserve.* Discrétion, retenue : *parler avec réserve.* N. f. pl. *Dr.* Protestation qu'on fait contre le sens d'un acte que l'on accomplit. *Réserves nutritives*, parties de l'alimentation qui, après avoir été digérées ou absorbées, sont déposées dans certains tissus sous une forme plus ou moins insoluble. Loc. adv. : **Sans réserve,** sans exception. **Sous toute réserve,** en faisant la part de toute opposition éventuelle, de toute rectification possible. **En réserve,** à part, de côté : *mettre en réserve.* **A la réserve de** loc. prép. A l'exception de. Loc. conj. : **A la réserve que,** excepté que.

RÉSERVÉ (*ré-zèr-vé*), **E** adj. Discret, circonspect : *langage réservé. Cas réservé*, péché dont le pape ou l'évêque peut seul absoudre. N. : *faire le réservé.*

RÉSERVER (*ré-zèr-vé*) v. a. (lat. *reservare*). Mettre à part quelque chose d'un tout : *réserver une part du butin.* Garder pour un autre temps, pour un autre usage : *réserver quelque argent pour des besoins imprévus. Fig.* Destiner : *à quoi réservez-vous cela?* **Se réserver** v. pr. Attendre : *se réserver pour une autre occasion. Se réserver à* ou *de faire quelque chose*, remettre à faire cette chose quand on le jugera convenable.

RÉSERVISTE (*ré-zèr-vis-te*) n. m. Homme faisant partie de la réserve de l'armée : *les réservistes sont convoqués pour les périodes d'exercices.*

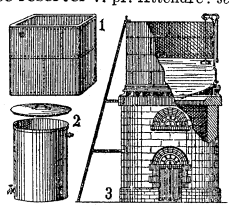

Réservoirs en tôle: 1. Rectangulaire ; 2. Cylindrique ; 3. Cylindrique, avec support en maçonnerie.

RÉSERVOIR (*ré-zèr-voir*) n. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. Lieu où l'on amasse de l'eau. Caisse percée de trous et plongée dans l'eau, pour conserver du poisson vivant.

RÉSIDANT (*ré-zi-dan*), **E** adj. Qui réside.

RÉSIDENCE (*ré-zi-dan-se*) n. f. Demeure habituelle dans un lieu déterminé : *Paris est la résidence des pouvoirs publics en France ; changer de résidence.* Séjour obligé au lieu où l'on exerce une fonction : *évêque astreint à la résidence.* Lieu où réside un seigneur, un prince, un souverain. Dans les colonies, emploi, fonction, habitation d'un résident.

RÉSIDENT (*ré-zi-dan*) n. m. Envoyé d'un souverain auprès d'un gouvernement étranger, avec un grade inférieur à celui d'ambassadeur : *le résident général de France est le ministre des affaires étrangères du bey de Tunis.* Titre de certains fonctionnaires coloniaux.

RÉSIDER (*ré-zi-dé*) v. n. (lat. *residere*). Faire sa demeure habituelle en quelque endroit : *Louis XIV résida à Versailles. Fig.* Se trouver, consister : *voilà où réside la difficulté.*

RÉSIDU (*ré-zi-du*) n. m. (du lat. *residuus*, qui est de reste). *Chim.* Reste des substances soumises à l'action de divers agents : *les cendres sont le résidu de la combustion du bois. Fig.* Ce qu'on trouve au fond de : *le résidu de différentes doctrines.*

RÉSIDUAIRE (*ré-zi-du-è-re*) adj. Qui forme résidu : *eaux résiduaires d'usines.*

RÉSIGNANT (*ré-zi-gnan*) n. m. Celui qui résigne un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATAIRE (*ré-zi-gna-tè-re*) n. m. Celui au profit de qui l'on a résigné un bénéfice.

RÉSIGNATION (*ré-zi-gna-si-on*) n. f. Abandon de droits en faveur de quelqu'un. Soumission à la volonté de quelqu'un, à son sort : *subir un exil avec résignation.* ANT. **Révolte, protestation.**

RÉSIGNÉ (*ré-zi-gné*), **E** adj. Qui supporte un mal avec résignation : *malade résigné.* ANT. **Révolté.**

RÉSIGNER (*ré-zi-gné*) v. a. (lat. *resignare*). Se démettre d'un office, d'un bénéfice, en faveur de quelqu'un. *Résigner son âme à Dieu*, la remettre entre ses mains. **Se résigner** v. pr. Se soumettre : *se résigner à certains inconvénients.* ANT. **Se révolter, protester.**

RÉSILIATION (*ré-zi, si-on*) n. f. Annulation d'un acte quelconque : *demander la résiliation d'un bail.* (On dit aussi RÉSILIEMENT ou RESILÎMENT.)

RÉSILIER (*ré-zi-li-é*) v. a. (du lat. *resilire*, sauter en arrière. — Se conj. comme *prier.*) Annuler un acte : *résilier un contrat.*

RÉSILLE (*ré-zi, ll* mll.) n. f. (de *réseau*). Espèce de filet qui enveloppe les cheveux. Minces barres de plomb réunissant les fragments d'un vitrail.

RÉSINE (*ré-zi-ne*) n. f. (lat. *resina*). Matière inflammable et visqueuse, qui découle de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le mélèze, etc.

RÉSINER (*ré-zi-né*) v. a. Extraire la résine de : *résiner un pin.* Enduire de résine : *résiner des allume-feu.*

RÉSINEUX, EUSE (*ré-zi-neû, eu-ze*) adj. Qui tient de la résine ; qui en produit : *sucs, bois résineux. Electricité résineuse* ou *négative*, nom donné à l'électricité qui se développe quand on frotte un bâton de résine avec une étoffe de laine.

RÉSINGLE (*ré-zin-gle*) n. f. Outil à l'aide duquel l'orfèvre redresse les objets bossués.

RÉSINIER (*ré-zi-ni-é*), **ÈRE** n. Personne employée au traitement de la résine de pin. Adj. Qui a trait aux produits résineux : *l'industrie résinière des Landes.*

RÉSINIFÈRE (*ré-zi*) adj. Qui produit de la résine : *arbres résinifères.*

RÉSIPISCENCE (*ré-si-pis-san-se*) n. f. (du lat. *resipiscere*, se raviser). Regret de sa faute, avec amendement : *venir à résipiscence. Recevoir à résipiscence*, accepter le repentir de quelqu'un et lui pardonner sa faute.

RÉSISTANCE (*ré-zis-tan-se*) n. f. (de *résister*). Qualité d'un corps qui réagit contre l'action d'un autre corps : *la résistance des matériaux.* Force par laquelle on supporte la fatigue, la faim, etc. : *soldats qui ont de la résistance.* Défense contre l'attaque : *faire résistance.* Opposition, refus de soumission : *obéir sans résistance. Pièce de résistance*, où il y a beaucoup à manger. *Résistance électrique*, difficulté plus ou moins grande qu'un conducteur oppose au passage d'un courant. ANT. **Abandon.**

RÉSISTANT (*ré-zis-tan*), **E** adj. Qui oppose de la résistance : *l'acajou est un bois résistant. Physiq. Milieu résistant*, qui s'oppose au mouvement des corps qui le traversent.

RÉSISTER (*ré-zis-té*) v. n. (du lat. *resistere*, se tenir ferme). Ne pas céder au choc d'un autre corps : *le fer froid résiste au marteau.* Se défendre, opposer la force à la force : *résister à la force publique. Fig.* Tenir ferme contre : *résister à la tentation.* Ne pas succomber : *résister à la fatigue, à la douleur.* ANT. **Céder, succomber.**

RÉSOLU (*ré-zo-lu*), **E** adj. (de *résoudre*). Hardi, déterminé : *c'est un homme résolu.* ANT. **Irrésolu.**

RÉSOLUBLE (*ré-zo*) adj. Dont la solution est possible : *problème facilement résoluble.* Qui peut être annulé : *contrat résoluble.*

RÉSOLUMENT (*zo-lu-man*) adv. Avec résolution ; avec courage : *marcher résolument au combat.* ANT. **Irrésolument.**

RÉSOLUTIF, IVE (*ré-zo*) adj. Se dit des médicaments qui déterminent la résolution des engorgements. N. m. : *la farine de lin en cataplasme est un résolutif.*

RÉSOLUTION (*ré-zo-lu-si-on*) n. f. (lat. *resolutio ;* de *resolvere*, résoudre). Action de se résoudre, de se

réduire à un état élémentaire : *résolution de l'eau en vapeur*. Décision d'un cas douteux, d'une question : *résolution d'une difficulté, d'un problème*. *Dr.* Destruction d'un contrat valable : *résolution d'un bail*. Dessein que l'on prend : *former une résolution*. Caractère résolu ; fermeté, courage : *manquer de résolution*. *Méd.* *Résolution d'une tumeur*, action par laquelle elle disparaît peu à peu. *Alg.* *Résolution d'une équation*, détermination des inconnues qui y sont contenues. ANT. **Irrésolution.**

RÉSOLUTOIRE (*ré-zo*) adj. (lat. *resolutorius*). Qui a pour objet de faire prononcer la cassation d'un acte : *condition résolutoire*.

RÉSOLVANT (*ré-zol-van*), **E** n. m. et adj. Syn. de RÉSOLUTIF.

RÉSONANCE (*ré-zo*) n. f. (lat. *resonantia*). Propriété d'accroître la durée ou l'intensité du son : *la résonance d'une salle*. Manière dont un corps transmet les ondes sonores : *la résonance des métaux*.

RÉSONATEUR (*ré-zo-na*) n. m. Qui fait résonner : *résonateur électrique*.

RÉSONNANT (*ré-zo-nan*), **E** adj. Qui renvoie le son, en accroit l'intensité ou la durée : *salle très résonnante*.

RÉSONNEMENT (*ré-zo-ne-man*) n. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER (*ré-zo-né*) v. n. (lat. *resonare*). Renvoyer le son : *cette salle résonne parfaitement*. Etre sonore : *voix qui résonne bien*.

RÉSORBER (*ré-zor-bé*) v. a. Opérer la résorption d'une humeur,

RÉSORCINE (*ré-zor*) n. f. L'un des trois phénols dérivant de la benzine : *la résorcine est antiseptique*.

RÉSORPTION (*ré-zor-psi-on*) n. f. (du lat. *resorptum*, supin de *resorbere*, avaler de nouveau). Action d'absorber de nouveau. *Méd.* Absorption interne.

RÉSOUDRE (*ré-zou-dre*) v. a. (du lat. *resolvere*, délier, détacher. — *Je résous, nous résolvons. Je résolvais, nous résolvions. Je résolus, nous résolûmes. Je résoudrai, nous résoudrons. Je résoudrais, nous résoudrions. Résous, résolvons, résolvez. Que je résolve, que nous résolvions. Que je résolusse, que nous résolussions. Résolvant. Résolu, e*, et pour une résolution chimique, *résous* sans rém.) Décomposer un corps en ses éléments constituants : *Thalès résolvait tout en eau*. Transformer : *le feu résout le bois en cendres*. Faire disparaître peu à peu, fondre : *résoudre une tumeur*. Annuler : *résoudre un bail*. Trouver la solution : *un problème résolu. Résoudre une équation*, chercher des valeurs qui, mises à la place de l'inconnue, transforment l'équation en identité. Déterminer, décider : *roi qui a résolu la guerre. Résoudre quelqu'un à*, le déterminer à. *Résoudre de* (infin.), prendre la détermination de. *Résoudre que*, décider que. **Se résoudre** v. pr. Se changer en : *se résoudre en pluie*. Se déterminer : *se résoudre à partir*.

RESPECT (*rès-pè*) n. m. (du lat. *respectus*, égard, considération). Vénération, déférence : *respect filial. Respect humain*, crainte qu'on a du jugement des hommes. *Sauf votre respect*, que cela ne vous offense pas. *Tenir quelqu'un en respect*, le contenir, lui imposer. Pl. Hommages, civilités : *présenter ses respects à quelqu'un*

RESPECTABILITÉ (*rès-pèk-ta*) n. f. Mot anglais francisé (*respectability*), qui exprime l'honorabilité, la qualité d'une personne.

RESPECTABLE (*rès-pèk-ta-ble*) adj. Digne de respect : *un vieillard respectable*. D'une importance suffisante : *une respectable quantité de gibier*.

RESPECTABLEMENT (*rès-pèk-ta-ble-man*) adv. D'une manière respectable.

RESPECTER (*rès-pèk-té*) v. a. Porter respect, honorer, vénérer : *on doit respecter la vieillesse. Par ext.* Avoir égard à : *respecter le sommeil de quelqu'un. Fig.* Epargner, ne point endommager : *le temps ne respecte rien*. **Se respecter** v. pr. Garder les bienséances convenables à sa situation, à son caractère.

RESPECTIF (*rès-pèk-tif*), **IVE** adj. Réciproque, qui a rapport à chacun en particulier : *les droits respectifs de deux cohéritiers*.

RESPECTIVEMENT (*rès-pèk, man*) adv. D'une manière respective.

RESPECTUEUSEMENT (*rès-pèk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec respect : *saluer respectueusement un vieillard*. ANT. **Irrespectueusement.**

RESPECTUEUX, EUSE (*rès-pèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui témoigne du respect : *enfant respectueux*. Qui marque du respect : *langage, ton respectueux. Dr. Sommation respectueuse, acte respectueux*, acte par lequel un enfant majeur somme ses parents de consentir à son mariage (faute de quoi, il y sera procédé sans leur assentiment). ANT. **Irrespectueux.**

RESPIRABLE (*rès-pi*) adj. Qu'on peut respirer : *l'air trop chargé d'acide carbonique cesse d'être respirable*. ANT. **Irrespirable.**

RESPIRATEUR (*rès-pi*) adj. m. Qui sert à la respiration : *muscles respirateurs*.

RESPIRATION (*rès-pi-ra-si-on*) n. f. (de *respirer*). Fonction à l'aide de laquelle se font les échanges gazeux entre les tissus vivants et le milieu extérieur. — La *respiration* est la fonction par laquelle l'individu prend, dans l'air, le gaz oxygène qui doit changer le sang impur, ou *sang veineux*, en sang pur, ou *sang artériel*. La série animale offre quatre modes de respiration : 1° par des poumons (respiration pulmonaire des mammifères, oiseaux et reptiles) ; 2° par des branchies (respiration branchiale des poissons, annélides, crustacés, mollusques) ; 3° par des trachées (respiration trachéenne des insectes et des arachnides) ; 4° par la peau (respiration cutanée des zoophytes).

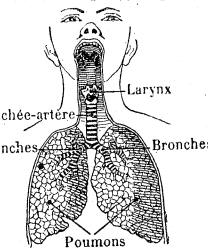

L'appareil respiratoire de l'homme et des animaux supérieurs comprend essentiellement le nez et la bouche, par où se font l'inspiration et l'expiration de l'air ; le larynx et la trachée-artère, enfin le poumon, organe double logé dans la poitrine ou thorax des deux côtés du cœur, et dans lequel l'air circule au moyen des canaux indéfiniment ramifiés des *bronches*, prolongement de la trachée. Seize fois par minute environ, le mouvement mécanique des côtes et dû diaphragme produit l'inspiration, puis l'expiration de l'air. Deux fois en une minute, tout le sang du corps traverse les poumons, s'emparant de l'oxygène de l'air inspiré, qui se trouve remplacé dans l'air rejeté par une quantité à peu près équivalente d'acide carbonique. En raison de cette *viciation* continuelle de l'air par la respiration, il est bon d'aérer soigneusement les milieux où l'on doit séjourner longtemps (chambres, bureaux, etc.), ou en grand nombre (classes, salles de réunion).

RESPIRATOIRE (*rès-pi*) adj. Propre à la respiration ; qui sert à respirer : *l'appareil respiratoire*.

RESPIRER (*rès-pi-ré*) v. n. (lat. *respirare*). Absorber l'air ambiant et le rejeter après qu'il a régénéré le sang : *les végétaux respirent, aussi bien que les animaux*. Vivre : *il respire encore. Fig.* Se manifester d'une manière vive : *enfant sur les joues duquel respire la santé*. Avoir les apparences de la vie : *portrait qui respire*. Prendre quelque relâche : *laissez-moi respirer un moment. Respirer en*, revivre en. V. a. Absorber en respirant : *respirer un bon air*. Exhaler. (Peu us.) *Fig.* Marquer, exprimer : *tout ici respire la joie*. Désirer ardemment : *respirer la vengeance*, et v. n. : *respirer après la gloire*.

RESPLENDIR (*rès-plan*) v. n. (lat. *resplendere* ; de *splendere*, être éclatant). Briller avec grand éclat : *le soleil resplendit*.

RESPLENDISSANT (*rès-plan-di-san*), **E** adj. Qui resplendit : *visage resplendissant de santé*.

RESPLENDISSEMENT (*rès-plan-di-se-man*) n. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière. (Peu us.)

RESPONSABILITÉ (*rès-pon*) n. f. Obligation de répondre de ses actions, de celles d'un autre ou d'une chose confiée : *la responsabilité implique la liberté*. ANT. **Irresponsabilité.**

RESPONSABLE (*rès-pon*) adj. (du lat. *respondere*, répondre). Qui doit répondre, être garant de certains actes : *l'alcoolique cesse d'être pleinement responsable de ses actes.* ANT. **Irresponsable.**

RESPONSIF (*rès-pon-sif*), **IVE** adj. *Dr.* Qui contient une réponse : *mémoire responsif.*

RESSAC (*re-sak*) n. m. (provenç. *ressaco*). Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles ont frappé contre un obstacle.

RESSAIGNER (*re-sè-gné*) v. a. Saigner de nouveau : *ressaigner un malade.* V. n. Perdre de nouveau du sang : *ma plaie ressaigne.*

RESSAISIR (*re-sè-zir*) v. a. Reprendre possession. *Par ext.* Ramener sous son autorité : *ressaisir des provinces perdues. Fig.* Reprendre l'exercice de : *ressaisir le pouvoir.* **Se ressaisir** v. pr. *Fig.* Redevenir maître de soi.

RESSASSER (*re-sa-sé*) v. a. Sasser de nouveau : *ressasser de la farine. Fig.* et *fam.* Examiner minutieusement et à plusieurs reprises : *ressasser un compte.* Répéter une même chose d'une manière fatigante : *ressasser d'inutiles recommandations.*

RESSASSEUR (*re-sa-seur*) n. m. Qui répète, ressasse continuellement les mêmes choses.

RESSAUT (*re-sô*) n. m. (de l'anc. v. *ressaillir*). Saillie d'une corniche. Passage brusque d'un plan horizontal à un autre : *un ressaut de terrain. Fig.* Passage brusque.

RESSAUTER (*re-sô-té*) v. n. Sauter de nouveau. V. a. Franchir de nouveau par un saut : *ressauter un fossé.*

RESSAYER (*ré-sè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Essayer de nouveau.

RESSELLER (*re-sè-lé*) v. a. Seller de nouveau une bête de somme : *resseller son cheval.*

RESSEMBLANCE (*re-san*) n. f. Conformité, rapport de physionomie, de forme, de caractère, etc., entre les personnes ou les choses, entre une chose et son modèle : *le persil et la ciguë ont une grande ressemblance. Fig.* Analogie. ANT. **Dissemblance.**

RESSEMBLANT (*re-san-blan*), **E** adj. Qui ressemble : *portrait bien ressemblant.* Qui se ressemble : *deux frères ressemblants.*

RESSEMBLER (*re-san-blé*) v. n. (du préf. *re*, et de *sembler*). Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. **Se ressembler** v. pr. Avoir une mutuelle ressemblance : *les jumeaux, d'ordinaire, se ressemblent.* PROV. : **Les jours se suivent et ne se ressemblent pas,** les circonstances varient avec le temps. **Qui se ressemble s'assemble,** ceux qui ont les mêmes penchants, les mêmes habitudes, se recherchent mutuellement.

RESSEMELAGE (*re-se-me-la-je*) n. m. Action de ressemeler. Son résultat.

RESSEMELER (*re-se-me-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ressemelle.*) Mettre de nouvelles semelles à de vieilles chaussures.

RESSEMER (*re-se-mé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je ressèmerai.*) Semer une seconde fois : *ressemer un champ.*

RESSENTIMENT (*re-san-ti-man*) n. m. Nouveau sentiment de. (Vx.) Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *avoir un léger ressentiment de sa goutte.* (Vx.) Souvenir d'une injure avec désir de s'en venger : *conserver le vif ressentiment d'une offense.*

RESSENTIR (*re-san-tir*) v. a. Sentir, éprouver : *ressentir du malaise.* Être impressionné : *ressentir vivement une injure.* **Se ressentir** v. pr. Être ressenti : *commotion qui se ressent au loin.* Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu : *se ressentir d'un rhumatisme.* Éprouver les suites : *il s'en ressentira longtemps.*

RESSERRE (*re-sè-re*) n. f. Endroit où l'on serre quelque chose.

RESSERRÉ (*re-sè-ré*), **E** adj. Enfermé à l'étroit : *vallon resserré.*

RESSERREMENT (*re-sè-re-man*) n. m. Action par laquelle une chose est resserrée. *Fig.* Contrainte, état qui empêche l'expansion.

RESSERRER (*re-sè-ré*) v. a. Serrer davantage : *resserrer un cordon.* Enfermer de nouveau, ou plus étroitement : *resserrer un prisonnier.* Remettre dans un lieu fermé : *resserrer des papiers dans un coffre. Fig.* Diminuer l'étendue, l'action de : *resserrer ses besoins.* Rendre plus étroit : *resserrer les liens de l'amitié. Absolum.* Rendre le ventre moins libre : *les nèfles, les coings resserrent.* ANT. **Elargir, relâcher.**

RESSERVIR (*re-sèr*) v. n. (Se conj. comme *servir.*) Être employé de nouveau : *les timbres oblitérés ne peuvent resservir.* V. a. Servir de nouveau : *resservir du café.*

RESSORT (*re-sor*) n. m. (de *ressortir*, sortir de nouveau). Elasticité : *le ressort de l'air.* Organe élastique, destiné à réagir après avoir été plié ou comprimé : *ressort de montre. Par ext.* Moteur quelconque : *les ressorts de la machine humaine. Fig.* Activité, force, énergie : *donner du ressort à l'esprit.* Moyen pour réussir : *faire jouer tous les ressorts.*

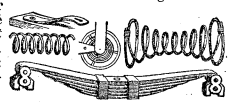
Ressorts.

RESSORT (*re-sor*) n. m. (de *ressortir*, être d'une juridiction). Etendue de juridiction : *le ressort d'un tribunal, d'une cour.* Limite de compétence de chaque corps judiciaire. *Par ext.* Avoir pouvoir, compétence : *cela n'est pas de mon ressort. Juger en dernier ressort*, sans appel.

RESSORTIR (*re-sor-tir*) v. n. (Se conj. comme *sortir.*) Sortir de nouveau, sortir après être entré. Apparaître nettement par un effet de contraste : *faire ressortir les défauts d'autrui.* Résulter, déduire : *ce qui ressort de cet aveu.* ANT. **Rentrer.**

RESSORTIR (*re-sor-tir*) v. n. (Se conj. comme *finir.*) Etre d'une juridiction, de la compétence, du ressort de : *affaire qui ressortit au juge de paix.*

RESSORTISSANT (*re-sor-ti-san*), **E** adj. Qui ressortit à une juridiction : *procès ressortissant à la cour d'appel.*

RESSOUDER (*re-sou-dé*) v. a. Souder de nouveau.

RESSOURCE (*re-sour-se*) n. f. (de l'anc. vx. fr. *ressourdre*). Ce à quoi on a recours, dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras : *un homme habile a mille ressources. Homme de ressource*, homme fertile en expédients. *Sans ressource*, sans remède. Pl. Argent, hommes, etc. : *les ressources de la France.*

RESSOUVENANCE (*re-sou*) n. f. Nouvelle souvenance ; ressouvenir. (Peu us.)

RESSOUVENIR (*re-sou*) n. m. Souvenir, mémoire : *les ressouvenirs du passé.*

RESSOUVENIR [*re-sou*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *venir.*) Se souvenir de nouveau ; se souvenir après avoir oublié.

RESSUAGE (*re-su-a-je*) n. m. Action de ressuer. Opération métallurgique, qui consiste à faire sortir par liquation, par battage, etc., d'un métal, certaines parties étrangères qui y sont alliées.

RESSUER (*re-su-é*) v. n. (du préf. *re*, et de *suer*). Suer de nouveau. En parlant de certains corps, rendre de l'humidité intérieure : *en temps de dégel, les murailles ressuent.*

RESSUI (*ré-su-i*) n. m. (de *ressuyer*). *Vén.* Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUIEMENT (*ré-sui-man*) n. m. Evaporation d'une partie de l'humidité naturelle de la terre ou des grains. (Peu us.)

RESSUSCITER (*ré-su-si-té*) v. a. (du lat. *ressuscitare*, réveiller). Ramener de la mort à la vie : *Jésus, raconte l'Evangile, ressuscita Lazare. Fig.* Renouveler, faire revivre : *ressusciter une mode.* V. n. Revenir de la mort à la vie : *Jésus ressuscita le troisième jour.*

RESSUYER (*ré-su-ié*) v. a. (Se conj. comme *appuyer.*) Essuyer de nouveau. Sécher : *le vent ressuie bien les étoffes mouillées.*

RESTANT (*rès-tan*), **E** adj. Qui reste : *il est le seul héritier restant. Poste restante, bureau restant*, mots qui, inscrits sur une lettre, un télégramme, etc., indiquent qu'ils doivent rester au bureau réceptionnaire, jusqu'à ce que celui à qui ils sont adressés vienne les réclamer. N. m. Ce qui reste. ANT. **Partant.**

RESTAURANT (*rès-tô-ran*), **E** adj. Qui restaure : *aliment très restaurant.* N. m. Ce qui restaure : *le vin est un bon restaurant. Par ext.* Etablissement public où l'on mange : *restaurant à prix fixe.*

RESTAURATEUR, TRICE (*rès-tô*) n. Qui répare : *restaurateur d'un tableau.* Qui rétablit dans son éclat, sa splendeur : *Pétrarque fut un des grands restaurateurs des lettres antiques.* N. m. Celui qui tient un établissement public où l'on donne à manger.

RESTAURATIF, IVE (*rès-tô*) adj. Qui restaure. Qui rétablit les forces. (Peu us.)

RESTAURATION (*rès-tô-ra-si-on*) n. f. (de *restaurer*). Réparation, rétablissement : *restauration d'un monument. Fig.* Nouvelle existence donnée à une institution : *la restauration des lettres.* Rétablissement, sur le trône, d'une dynastie déchue : *la restauration des Stuarts, des Bourbons.* Sur les bords du Rhin, dans la Suisse allemande, restaurant. Absolum. *La Restauration*, v. *Part. hist.*

RESTAURER (*rès-tô-ré*) v. a. (lat. *restaurare*). Rétablir en bon état : *restaurer ses forces* et, *fig.*, rétablir dans la prospérité : *restaurer les lettres.* Faire des réparations à : *restaurer une statue.* Rétablir sur le trône : *restaurer une dynastie.*

RESTE (*rès-te*) n. m. (de *rester*). Ce qui demeure d'un tout, dont on a retranché une ou plusieurs parties : *le reste d'une somme.* Trace : *un reste d'espoir.* Mets entamés, mais non entièrement consommés dans un repas : *manger les restes. Arith.* Différence entre deux quantités, comme dans la soustraction. *Etre en reste*, être redevable d'une partie, d'une plus forte somme. Au *fig.* : *être en reste de politesse. Jouer son reste*, employer ses dernières ressources. *Jouir de son reste*, jouir des derniers moments d'une situation qu'on va perdre. *Ne pas demander son reste*, se retirer promptement et sans rien dire. Pl. Cadavre, ossements humains : *les restes d'un grand homme.* Loc. adv. : **Du reste,** autant et plus qu'il ne faut. **Au reste, du reste,** au surplus, d'ailleurs.

RESTER (*rès-té*) v. n. (du lat. *restare*, s'arrêter. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Demeurer, après qu'on a retranché une ou plusieurs parties : *château dont il ne reste que des ruines.* Durer, perpétuer : *un livre qui restera.* Continuer à être dans un certain état : *un esprit faux reste toujours faux.* Stationner dans un lieu : *rester où l'on est.* Mettre du temps : *vous êtes resté trop longtemps à faire cela. En rester là*, ne pas aller plus loin. *Rester sur le champ de bataille*, être tué. ANT. **Partir.**

RESTIPULER (*re-sti-pu-lé*) v. a. Stipuler de nouveau, ou réciproquement. (Peu us.)

RESTITUABLE (*rès-ti*) adj. Que l'on doit rendre : *avance restituable dans un délai fixé.*

RESTITUER (*rès-ti-tu-é*) v. a. (du lat. *restituere*, replacer). Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment : *restituer le bien d'autrui. Par ext.* Faire recouvrer : *restituer à une famille son ancienne splendeur.* Remettre en son premier état : *restituer un monument, un texte.*

RESTITUTEUR (*rès-ti*) n. m. Celui qui restitue, qui rétablit quelque chose.

RESTITUTION (*rès-ti-tu-si-on*) n. f. Action de restituer : *opérer une restitution.* Chose restituée.

RESTITUTOIRE (*rès-ti*) adj. Qui sert à restituer. Qui a rapport aux restitutions : *décision restitutoire.*

RESTREINDRE (*rès-trin-dre*) v. a. (lat. *restringere ;* de *re*, et *stringere*, étreindre. — Se conj. comme *craindre.*) Réduire, limiter : *restreindre le sens d'une proposition ; restreindre ses désirs.* **Se restreindre** v. pr. Réduire sa dépense.

RESTRICTIF (*rès-trik-tif*), **IVE** adj. Qui restreint, qui limite : *clause restrictive.*

RESTRICTION (*rès-trik-si-on*) n. f. (lat. *restrictio*). Action de restreindre. Condition qui restreint : *apporter des restrictions à son obéissance. Restriction mentale*, réserve, acte secret de l'esprit par lequel les paroles que l'on prononce sont restreintes à un sens qui n'est pas leur sens naturel.

RESTRINGENT (*rès-trin-jan*), **E** adj. *Méd.* Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *eau restringente.* N. m. : *appliquer un restringent.*

RÉSULTANT (*zul-tan*). **E** adj. Qui résulte. N. f. *Mécan.* Force qui, au point de vue de l'effet, peut remplacer deux ou plusieurs forces appliquées à un point matériel ou à un corps solide : *la résultante se calcule par application du théorème du parallélogramme des forces.*

RÉSULTAT (*zul-ta*) n. m. Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe, d'une opération mathématique : *le résultat d'une division.*

RÉSULTER (*zul-té*) v. n. (N'est usité qu'à l'infin., aux participes et aux 3es pers.) S'ensuivre, être la conséquence logique de.

RÉSUMÉ (*zu-mé*) n. m. Précis, abrégé, sommaire : *résumé d'histoire de France.* **Au résumé, en résumé** loc. adv. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER (*zu-mé*) v. a. (du lat. *resumere*, reprendre). Rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement : *la péroraison résume tout le discours.* **Se résumer** v. pr. Reprendre sommairement ce qu'on a dit plus au long et conclure.

RÉSURE (*zu-re*) n. f. Filet à pêcher la sardine.

RÉSURRECTION (*zu-rèk-si-on*) n. f. (lat. *resurrectio ;* de *resurgere*, se relever). Retour de la mort à la vie : *la résurrection des morts.* Fête où l'Eglise catholique célèbre la résurrection de Jésus-Christ. Tableau qui représente la résurrection du Christ, (en ce sens, comme dans le précédent, prend une majuscule). *Par exagér.* Retour à la santé. *Fig.* Retour au succès, au progrès : *la résurrection des arts.*

RÉSURRECTIONNISTE (*zu-rèk-si-o-nis-te*) ou **RÉSURRECTIONISTE** n. m. En Angleterre, criminel qui déterre furtivement les cadavres pour es vendre aux chirurgiens.

RETABLE ou mieux **RÉTABLE** n. m. (du lat. *retro*, en arrière, et de *table*). Orenement d'architecture ou de menuiserie sculptée, contre lequel est appuyé l'autel : *le retable de l'église d'Abbeville est une merveille.*

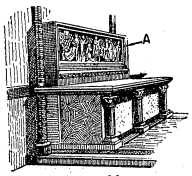

A, retable.

RÉTABLIR v. a. Remettre en son premier ou en meilleur état : *rétablir un temple.* Ramener, faire renaître : *rétablir l'ordre.* Redonner de la vigueur : *rétablir sa santé.* **Se rétablir** v. pr. Recouvrer la santé.

RÉTABLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action de rétablir. Etat de ce qui est rétabli. *Absolum.* Retour à la santé : *je vous souhaite un prompt rétablissement. Gymn.* Action de se soulever sur les poignets.

RETAILLE (*ta. ll* mll.) n. f. Morceau retranché d'une chose (peau, étoffe, etc.) qu'on a façonnée.

RETAILLER (*ta. ll* mll., *é*) v. a. Tailler de nouveau. Refaire des stries : *retailler une meule.*

RÉTAMAGE n. m. Action de rétamer.

RÉTAMER (*mé*) v. a. Faire subir de nouveau l'étamage à des ustensiles de cuisine.

RÉTAMEUR n. et adj. m. Ouvrier qui rétame.

RETAPER (*pé*) v. a. Remettre à neuf, en parlant d'un chapeau. *Par ext.* Réparer un objet quelconque.

RETARD (*tar*) n. m. Fait d'arriver trop tard : *le train est en retard.* Ralentissement du mouvement d'une horloge, d'une montre. ANT. **Avance.**

RETARDATAIRE (*tè-re*) adj. Qui est en retard : *soldat, contribuable retardataire.* Substantiv. : *attendre les retardataires.*

RETARDATEUR, TRICE adj. *Physiq.* Qui ralentit un mouvement : *frottement retardateur.*

RETARDATION (*si-on*) n. f. *Physiq.* Action de retarder, de ralentir.

RETARDEMENT (*man*) n. m. Délai, action de retarder. *Obus, bombe, torpille à retardement*, engin dont la déflagration au point de chute est différée de quelques instants, grâce à un dispositif spécial.

RETARDER (*dé*) v. a. (lat. *retardare*). Différer : *retarder un payement.* Faire arriver plus tard : *les mauvais chemins nous ont retardés.* Rendre moins rapide : *l'ignorance des foules retarde le progrès. Retarder une pendule*, en mettre les aiguilles sur une heure moins avancée. V. n. Aller trop lentement : *l'horloge retarde.* Etre arriéré, en retard pour les idées : *écrivain qui retarde sur son temps.* ANT. **Avancer.**

RETÂTER (*té*) v. a. Tâter de nouveau. *Fig.* Sonder de nouveau. V. n. Goûter de nouveau d'une chose.

RETEINDRE (*tin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Teindre de nouveau.

RETENDRE (*tan-dre*) v. a. Tendre de nouveau : *retendre un piège.*

RETENIR v. a. (du préf. *re*, et de *tenir*. — Se conj. comme *tenir.*) Faire demeurer : *retenir quelqu'un à dîner.* S'opposer à l'effet prochain d'une action :

retenir ses larmes ; retenir le bras prêt à frapper. Arrêter, maintenir : *retenir un cheval qui s'emporte.* Modérer, réprimer : *retenir sa colère.* Garder dans sa mémoire : *retenir par cœur.* Ravoir : *je voudrais retenir mon argent.* Garder par devers soi ce qui est à un autre. Conserver : *retenir l'accent de son pays.* S'assurer par précaution : *retenir une place à la diligence.* Engager d'avance : *retenir un domestique.* Déduire, prélever : *retenir tant sur la paye d'un employé. Dr.* Garder contre quelqu'un un chef d'accusation : *retenir une cause.* Se juger compétent pour un procès. *Arith. Retenir un chiffre,* le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. **Se retenir** v. pr. S'accrocher à quelque chose pour ne pas tomber. Se modérer, se réprimer. Différer de satisfaire aux besoins naturels. ANT. **Relâcher.**

RETENTER (*tan-té*) v. a. Tenter de nouveau.

RÉTENTEUR, TRICE (*tan*) adj. Qui sert à retenir : *le pouvoir rétenteur d'un ressort.*

RÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *retentio*). Action de retenir, de réserver. *Méd.* Fait qu'un liquide destiné à être évacué du corps y est conservé dans une cavité : *rétention d'urine.*

RÉTENTIONNAIRE (*tan-si-o-nè-re*) n. Personne qui retient ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR (*tan*) v.n. (du préf. *re*, et du lat. *tinnire*, tinter). Se faire entendre, résonner : *la trompette retentit.* Se reproduire par contre-coup : *choc qui retentit dans tout l'organisme.*

RETENTISSANT (*tan-ti-san*), **E** adj. Qui retentit : *voix retentissante.* Sonore : *des mots retentissants, mais vides de sens.*

RETENTISSEMENT (*tan-ti-se-man*) n. m. Action de retentir. Son renvoyé avec éclat. *Fig.* Effet réflexe, propagé d'un point à un autre : *le retentissement d'un tremblement de terre ; cette nouvelle a eu un grand retentissement.*

RETENTUM (*ré-tin-tom'*) n. m. (mot lat.). Partie d'un arrêt que les juges tenaient secrète. *Fam.* Ce qu'on tient en réserve ; ce qu'on ne dit pas.

RETENUE (*nu*) n. f. (de *retenir*). Modération, discrétion, modestie : *la retenue d'une femme.* Action de garder : *retenue des marchandises par la douane.* Ce qu'on retient sur un traitement, une pension, etc., pour assurer une retraite. Privation de récréation ou de sortie dans les collèges : *mettre un élève en retenue.* Assujettissement des extrémités d'une poutre dans un mur. Cordage servant à maintenir un objet que l'on hisse. Espace qui s'étend entre deux écluses. *Arith.* Nombre réservé pour être joint aux chiffres de la colonne suivante.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** (*tèr-sa-je*) n. m. Action de retercer.

RETERCER ou **RETERSER** (*tèr-sé*) v. a. (du préf. *re*, et de *tercer*. — *Retercer* prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il retercera, nous retercerons.*) Donner un quatrième labour à la vigne.

RÉTIAIRE (*si-è-re*) n. m. (lat. *retiarius ;* de *rete*, filet). Gladiateur romain, armé d'un trident, d'un poignard et d'un filet dans lequel il cherchait à envelopper son adversaire armé de pied en cap : *les rétiaires combattaient contre les mirmillons.* (V. GLADIATEUR.)

RÉTICENCE (*san-se*) n. f. (lat. *reticentia*). Omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire : *faire une réticence. Rhét.* Figure par laquelle celui qui parle s'arrête avant d'avoir achevé l'expression de sa pensée, tout en laissant entendre ce qu'il ne dit pas.

Réticule.

RÉTICULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de réseau : *tracé réticulaire.*

RÉTICULE n. m. (du lat. *reticulum*, petit filet). Autrefois, filet dans lequel les femmes enfermaient leurs cheveux. Petit sac que les femmes portent à la main pour y mettre de menus objets et qui, parfois, par corruption, est appelé à tort *ridicule. Physiq.* Disque percé d'une ouverture circulaire coupée par deux fils très fins, qui se croisent à angle droit et servent à viser dans les lunettes astronomiques et terrestres.

RÉTICULÉ, E adj. (de *réticule*). Qui figure un réseau : *tissu réticulé. Appareil réticulé,* sorte de maçonnerie, de revêtement employé par les Romains, et formé de petites pierres ou briques carrées disposées en réseau. *Porcelaine réticulée,* porcelaine à deux enveloppes, dont l'extérieure est découpée à jour.

RÉTIF, IVE adj. (du lat. *restare*, rester debout). Qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer : *cheval rétif. Fig.* Difficile à conduire, à persuader : *caractère, esprit rétif.* ANT. **Docile, maniable.**

RÉTIFORME adj. (du lat. *rete, retis*, filet, et de *forme*). Qui offre la forme d'un réseau. (Peu us.)

RÉTINACLE n. m. Petit corps glanduleux des masses polliniques des orchidées.

RÉTINE n. f. (du lat. *rete, retis*, réseau). La plus intérieure des enveloppes membraneuses du globe de l'œil : *la rétine est formée par l'épanouissement du nerf optique.*

RÉTINERVE (*nèr-ve*) adj. (du lat *rete, retis*, réseau, et de *nervure*). Qui présente des nervures réticulées.

RÉTINITE n. f. (de *rétine*) Inflammation de la rétine.

RETIRADE n. f. (ital. *ritirata*). *Fortif.* Abri derrière lequel on se retire pour continuer à se défendre, après l'enlèvement d'un ouvrage plus avancé.

RÉTIRATION (*si-on*) n. f. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier. *Presse à retiration,* presse typographique imprimant le recto et le verso d'une feuille.

RETIRÉ, E adj. Peu fréquenté : *lieu retiré. Vie retirée,* qui s'écoule dans la retraite. *Etre retiré des affaires,* ne plus s'en occuper.

RETIREMENT (*man*) n. m. Contracture, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER (*ré*) v. a. Tirer de nouveau. Tirer à soi. Porter en arrière : *retirer la jambe.* Extraire : *retirer une balle d'une plaie.* Tirer une personne, une chose de l'endroit où elle était : *retirer un enfant du collège, quelqu'un de la rivière.* Oter, reprendre : *retirer une arme à un enfant, sa confiance à quelqu'un.* Rétracter : *retirer un mot injurieux.* Donner asile : *il m'a retiré chez lui.* Dégager : *retirer sa parole.* Percevoir, recueillir : *retirer tant d'un bien.* **Se retirer** v. pr. S'en aller, s'éloigner : *se retirer à la campagne.* Rentrer chez soi : *se retirer de bonne heure.* Battre en retraite : *armée qui se retire.* Rentrer dans son lit : *la rivière se retire.* Quitter un genre de vie, sa profession : *se retirer du monde, du service.* Se rétrécir : *cette étoffe se retire.*

RETIRONS (*ron*) n. m. pl. Laine restée dans le peigne, après le peignage.

RÉTIVETÉ ou **RÉTIVITÉ** n. f. Humeur rétive. (Peu us.)

RETOMBE (*ton-be*) n. f. *Archit.* Syn. de RETOMBÉE. *Adm. Feuilles de retombe,* feuilles collées à un état, pour recevoir les observations d'un vérificateur.

RETOMBÉE (*ton-bé*) ou **RETOMBE** (*ton-be*) n. f. Naissance d'une voûte ou d'une arcade au-dessus des pieds-droits, qu'on peut poser sans cintre.

RETOMBER (*ton-bé*) v. n. (Prend ordinairem. l'auxil. *être*, rarement l'auxil. *avoir.*) Tomber de nouveau : *blessé qui retombe.* Tomber après s'être élevé : *la vapeur retombe en pluie.* Etre pendant : *lianes qui retombent en guirlande. Fig.* Etre attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri : *retomber dans une crise de paludisme.* Tomber de nouveau dans un mal : *retomber dans l'impénitence.* Revenir, après un détour : *conversation qui retombe sur les mêmes sujets.* Peser : *le blâme retombera sur lui.*

RETONDEUR n. et adj. m. Ouvrier qui retond.

RETONDRE v. a. Tondre de nouveau. *Archit.* Tailler pour refaire les parties superficielles.

RETOQUER (*ké*) v. a. *Pop.* Refuser à un examen : *retoquer un candidat.*

RETORDEMENT (*man*) ou **RETORDAGE** n. m. Action de retordre. Résultat de cette action.

RETORDERIE (*rî*) Atelier de retordage.

RETORDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui retord les fils.

RETORDOIR n. m. Sorte de bâton pour retordre les matières filamenteuses. Syn. RETORSOIR.

RETORDRE v. a. Tordre de nouveau. *Fig. Donner du fil à retordre à quelqu'un,* lui susciter des embarras, lui rendre la victoire pénible.

RÉTORQUABLE (*ka-ble*) adj. Qui peut être retorqué : *argument rétorquable.*

RÉTORQUER (*ké*) v. a. (lat. *retorquere*). Tourner contre son adversaire les arguments, les raisons dont il s'est servi : *rétorquer un raisonnement.*

RETORS (*tor*), **E** adj. (anc. partic. de *retordre*). Qui a été tordu plusieurs fois : *fils retors ; soie retorse. Fig.* Fin, rusé, artificieux : *un procédurier retors.* N. m. : *c'est un retors.*

RÉTORSIF, IVE adj. Qui consiste à retorquer : *objection rétorsive.*

RÉTORSION n. f. Action de rétorquer.

RETOUCHE n. f. Action de retoucher. Correction faite après coup : *retouche d'une photographie.*

RETOUCHER (*ché*) v. a. Toucher de nouveau. *Fig.* Corriger certaines parties de : *retoucher un cliché photographique.* Perfectionner : *retoucher un ouvrage*, et v. n. : *retoucher à un ouvrage.* Syn. CHÂTIER, CORRIGER.

RÉTOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait de la retouche.

RETOUPER (*pé*) v. a. Reprendre un ouvrage de poterie qui a été manqué.

RETOUR n. m. (subst. verb. de *retourner*). Action de revenir à un endroit d'où l'on était parti : *le retour annuel des hirondelles.* Répétition : *le retour des mêmes motifs musicaux.* Renvoi d'une lettre de change, d'un billet non payé à un client, à un compte courant. Coude, angle d'une ligne, d'une surface : *retour d'une façade. Fig.* Vicissitude des affaires : *les retours de la fortune.* Ce qu'on ajoute pour égaliser un échange : *donnez-moi tant de retour.* Réciprocité de sentiments : *l'amitié exige du retour ; payer de retour une personne qui vous aime. Faire un retour sur soi-même*, faire de sérieuses réflexions sur sa conduite. *Retour d'âge*, âge auquel la vie humaine commence à décliner. *Être sur le retour*, commencer à vieillir. *Être de retour*, être revenu. *Être sur son retour*, être près de partir pour retourner. *Dr.* Droit en vertu duquel un donateur rentre en possession de choses par lui données, au cas de prédécès du donataire. Pl. Sinuosités : *les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe.* **Sans retour** loc. adv. A jamais, pour toujours. **En retour de** loc. prép. En récompense de. ANT. **Départ.**

RETOURNAGE n. m. Action de retourner les boyaux pour en gratter l'intérieur.

RETOURNE n. m. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNEMENT (*man*) n. m. Action de retourner dans un autre sens.

RETOURNER (*né*) v. a. Tourner de nouveau. Tourner dans un autre sens : *retourner du foin.* Examiner en tous sens : *retourner un projet.* Sonder de nouveau : *tourner et retourner un prévenu.* Faire changer d'avis : *retourner quelqu'un.* Troubler : *spectacle qui vous retourne.* Renvoyer : *retourner un manuscrit à son auteur. Retourner le sol*, remuer la terre. *Retourner une carte*, la placer de manière qu'on voie la figure. *Retourner une robe, un habit*, les refaire en mettant l'envers au dehors. V. n. Aller de nouveau : *retourner dans son pays.* Être reporté : *méchanceté qui retourne à son auteur.* Être restitué : *terre qui retourne à son premier propriétaire.* Se remettre, se livrer de nouveau : *retourner au travail, au combat.* **Se retourner** v. pr. Se tourner dans un autre sens : regarder derrière soi. *Fig.* Prendre des biais : *il saura bien se retourner. S'en retourner*, s'en aller. V. impers. *De quoi retourne-t-il ?* que se passe-t-il ? et, au jeu, quelle est la couleur retournée ?

RETOURNEMENT (*man*) n. m. Action de retracer. (Peu us.)

RETRACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il retraça, nous retraçons.*) Tracer de nouveau ou autrement : *retracer un plan. Fig.* Raconter, exposer : *retracer les événements d'une époque.* **Se retracer** v. pr. Se rappeler : *se retracer l'image de...* Être rappelé : *ce fait se retrace à mon esprit.*

RÉTRACTABLE (*trak-ta-ble*) adj. Qui peut être retracté : *concession rétractable.*

RÉTRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de se rétracter : *faire une rétractation publique.*

RÉTRACTER (*trak-té*) v. a. (du lat. *retractum*, supin de *retrahere*, même sens). Tirer en arrière : *le colimaçon rétracte ses cornes. Fig.* Désavouer l'opinion qu'on avait avancée ; retirer ce qu'on a dit. **Se rétracter** v. pr. Se dédire : *se rétracter publiquement.*

RÉTRACTIF (*trak-tif*), **IVE** adj. Qui produit une rétraction : *force rétractive.*

RÉTRACTILE (*trak-ti-le*) adj. Qui a la faculté de se rétracter, de se retirer en dedans : *les griffes du chat sont rétractiles.*

RÉTRACTILITÉ (*trak-ti*) n. f. Qualité de ce qui est rétractile. (Peu us.)

RÉTRACTION (*trak-si-on*) n. f. (de *rétracter*). *Méd.* Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRADUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Traduire de nouveau ou sur une traduction.

RETRAIRE (*trè-re*) v. a. (du lat. *retrahere*, retirer. — Se conj. comme *traire.*) *Dr.* Exercer un retrait.

RETRAIT (*trè*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce de longueur qui ne touche au bord de l'écu que par l'une de ses extrémités. *Chef retrait*, chef qui n'occupe que la moitié de sa longueur habituelle.

RETRAIT (*trè*) n. m. Diminution de volume, éprouvée par un corps qui se resserre. Action de retirer un projet présenté dans une assemblée : *retrait d'un projet de loi. Retrait d'emploi*, action de retirer un emploi à celui qui l'exerçait. *Dr.* Action de retirer, de reprendre un bien, un droit qui avait été aliéné. Lieu secret pour les nécessités naturelles. (Peu us.)

RETRAITE (*trè-te*) n. f. (du lat. *retrahere*, retirer). Action de se retirer : *l'heure de la retraite a sonné.* Marche rétrograde d'une troupe après un combat désavantageux : *l'ennemi est en pleine retraite. Battre en retraite*, se retirer devant l'ennemi. *Par ext.* Céder. Obligation, pour les militaires, de rentrer à une certaine heure ; signal qu'on leur donne en conséquence : *battre, sonner la retraite.* Etat d'une personne retirée des affaires, du tumulte du monde : *Charles-Quint voulut mourir dans la retraite ;* lieu où elle se retire : *paisible retraite.* Etat de l'employé, de l'officier retiré du service et recevant une pension : *militaire en retraite ;* la pension elle-même : *avoir tant de retraite. Caisses de retraite*, institutions organisées par l'Etat pour assurer, moyennant des versements annuels effectués pendant un certain temps, une pension de retraite à certaines catégories de personnes : *caisse de retraite pour la vieillesse, caisse de retraite des ouvriers mineurs*, etc. (V. PENSION.) Eloignement momentané du monde, pour se préparer à un devoir important de religion ou se livrer à des actes de piété : *faire huit jours de retraite.* Action des eaux qui rentrent dans leur lit. Recul en arrière d'un alignement.

RETRAITE (*trè-te*) n. f. (du préf. *re*, et de *traite*). *Comm.* Traite faite sur un correspondant pour rentrer dans les fonds, avec frais et accessoires, d'une traite impayée et protestée. Lettre de change qu'un négociant, un banquier tire sur le négociant ou le banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ (*trè-té*), **E** adj. Qui est à la retraite, qui reçoit une pension de retraite : *officier retraité.* N. m. : *tous les retraités d'un département.*

RETRAITER (*trè-té*) v. a. Mettre à la retraite : *retraiter un officier.* Traiter de nouveau : *les aventures de Médée ont été souvent retraitées par les poètes tragiques.*

RETRANCHEMENT (*man*) n. m. Action de retrancher ; suppression. *Fortif.* Ouvrage de défense et, plus particulièrement ouvrage de fortification passagère. (V. FORTIFICATION.) *Fig.* Position de défense : *attaquer quelqu'un dans ses derniers retranchements.*

RETRANCHER (*ché*) v. a. Oter quelque chose d'un tout : *retrancher un passage d'un ouvrage.* Supprimer : *on lui a retranché sa pension.* Fortifier par des retranchements : *retrancher une position.* **Se retrancher** v. pr. Se fortifier : *l'ennemi se retranche derrière ses remparts. Fig.* Recourir à un moyen de défense contre les reproches : *se retrancher derrière un prétexte.*

RETRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. a. (Se conj. comme *écrire.*) Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLER (*va, il* mll., *é*) v. a. et n. Travailler de nouveau.

RETRAVERSER (*vèr-sé*) v. a. et n. Traverser de nouveau.

RETRAVANT (*trè-ian*), **E** adj. Personne qui exerce un retrait.

RÉTRÉCI, E adj. Borné, étroit : *esprit rétréci.* ANT. **Elargi.**

RÉTRÉCIR v.a. (du préf. *re*, et de *étrécir*). Rendre plus étroit. *Fig.* Diminuer l'ampleur, la capacité : *occupation qui rétrécit l'esprit.* V. n. et **Se rétrécir** v. pr. Devenir plus étroit : *ce drap a rétréci, s'est rétréci. Fig.* Perdre de son ampleur. ANT. **Elargir.**

RÉTRECISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de rétrécir ; état d'une chose rétrécie. ANT. **Elargissement.**

RETREMPER (*tran-pé*) v. a. Tremper de nouveau : *retremper du linge dans l'eau.* Donner une nouvelle trempe : *retremper une lame d'acier. Fig.* Redonner de la force, de l'énergie : *le malheur retrempe les hommes.* **Se retremper** v. pr. : *se retremper dans l'adversité.*

RÉTRIBUER (*bu-é*) v. a. (lat. *retribuere*). Donner à quelqu'un un salaire, une récompense : *rétribuer un employé.*

RÉTRIBUTION (*si-on*) n. f. (de *rétribuer*). Salaire, récompense : *payer une lourde rétribution.*

RÉTRO (du lat. *retro*, en arrière) préfixe qui exprime le mouvement d'avant en arrière. N. m. *Fam.* Au billard, effet de recul : *faire un rétro.*

RÉTROACTIF (*ak-tif*), **IVE** adj. (du préf. *rétro*, et de *actif*). Qui agit sur le passé : *les lois n'ont pas, en principe, d'effet rétroactif.*

RÉTROACTION (*ak-si-on*) n. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT (*ak-ti-ve-man*) adv. D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ (*ak-ti*) n. f. Qualité de ce qui est rétroactif : *la rétroactivité d'une mesure.*

RÉTROCÉDANT (*dan*), **E** n. Qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDER (*dé*) v. a. (du préf. *rétro*, et de *céder*.— Se conj. comme *accélérer.*) Céder ce qui nous a été cédé auparavant. Céder une chose achetée pour soi-même.

RÉTROCESSIF (*sè-sif*), **IVE** adj. Qui fait une rétrocession : *acte rétrocessif.*

RÉTROCESSION (*sè-si-on*) n. f. Acte par lequel on rétrocède un droit acquis : *faire rétrocession d'une terre*

RÉTROCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) n. A qui l'on rétrocède.

RÉTROFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. Inflexion en arrière

RÉTROGRADATION (*si-on*) n. f. Action de rétrograder. Mesure disciplinaire, par suite de laquelle un sous-officier retourne au grade de caporal ou brigadier, ou bien à un emploi inférieur du grade de sous-officier : *encourir la rétrogradation. Astr.* Mouvement rétrograde.

RÉTROGRADE adj. (de *rétrograder*). Qui va, qui se fait en arrière : *marche rétrograde. Fig.* Qui est opposé au progrès : *esprit rétrograde.*

RÉTROGRADER (*dé*) v. n. (du préf. *rétro*, et du lat. *gradi*, marcher). Revenir en arrière : *l'armée a rétrogradé. Fig.* Marcher en sens inverse du progrès. *Astr.* Se mouvoir dans un sens rétrograde. *Milit.* Etre soumis à la rétrogradation.

RÉTROGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (du préf. *rétro*, et du lat. *gressus*, marche). Mouvement en arrière.

RÉTROSPECTIF (*spèk-tif*), **IVE** adj. (du préf. *rétro*, et du lat. *aspicere*, regarder). Qui regarde en arrière, qui se rapporte au passé : *revue rétrospective.*

RÉTROSPECTIVEMENT (*spèk-ti-ve-man*) adv. D'une manière rétrospective.

RETROUSSAGE (*trou-sa-je*) n. m. Quatrième façon donnée à la vigne, un peu avant la vendange.

RETROUSSÉ (*trou-sé*), **E** adj. Relevé : *nez retroussé.*

RETROUSSEMENT (*trou-se-man*) n. m. Action de retrousser, de se retrousser.

RETROUSSER (*trou-sé*) v. a. Relever : *retrousser ses cheveux.* **Se retrousser** v. pr. Relever son vêtement, sa jupe, pour éviter de les salir dans la poussière ou la boue.

RETROUSSIS (*trou-si*) n. m. Partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode. Partie d'un vêtement, qui est retroussée : *habit bleu avec des retroussis jaunes.* Revers de botte.

RETROUVER (*vé*) v. a. Trouver de nouveau Trouver une chose perdue, oubliée : *retrouver une clef égarée.* Retourner vers quelqu'un : *j'irai vous retrouver. Fig.* Reconnaître : *on ne retrouve plus cet auteur dans ses derniers écrits.* **Se retrouver** v. pr. Se trouver de nouveau après une absence. Reconnaître son chemin après s'être égaré.

RÉTROVERSION (*vèr-si-on*) n. f. (du préf. *rétro*, et du lat. *versum*, supin de *vertere*, tourner). Action de se renverser. (Peu us.)

RETS (*rè*) n. m. (lat. *rete*). Filet pour prendre des oiseaux, des poissons. *Fig.* Ruse, piège, embûche : *se laisser prendre dans les rets d'une coquette.*

REUCHLINIEN, ENNE (*kli-ni-in, è-ne*) adj. Se dit, par opposition à *érasmien*, du système de prononciation du grec, préconisée par le philologue Reuchlin et analogue à la prononciation du grec moderne.

RÉUNI, E adj. *Droits réunis*, nom donné, sous le premier Empire, aux contributions indirectes réunies en une seule administration : *les droits réunis furent très impopulaires.* ANT. **Dispersé.**

RÉUNION n. f. Action de réunir : *réunion de la Bourgogne à la France.* Rapprochement de parties désunies : *réunion des lèvres d'une plaie*, et *fig.*, groupement : *réunion des partis politiques.* Assemblée de personnes : *réunion nombreuse.* ANT. **Dispersion.**

RÉUNIR v. a. (du préf. *ré*, et de *unir*). Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé : *réunir les deux bouts d'une corde.* Unir, faire communiquer une chose avec une autre : *cette galerie réunit les deux pavillons.* Assembler ce qui était épars : *réunir les rayons du soleil au moyen d'une lentille. Fig.* Grouper : *réunir des preuves. Fig.* Réconcilier : *l'intérêt réunit les hommes.* **Se réunir** v. pr. Se rassembler : *se réunir dans un bois. Fig.* Concourir : *tout se réunit pour m'accabler.* ANT. **Disperser, éparpiller.**

RÉUNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de réunir des fils de coton dans les filatures.

RÉUNISSEUSE (*ni-seu-ze*) n. f. Machine qui, dans les filatures de laine peignée et de coton, réunit les rubans pour en former des bobines.

RÉUSSI (*u-si*), **E** adj. Exécuté avec succès : *entreprise bien réussie.* Distingué en son genre : *une soirée réussie.*

RÉUSSIR (*u-sir*) v. n. (ital. *riuscire*). Avoir un résultat bon ou mauvais : *expédition qui n'a pas réussi.* Avoir un bon résultat : *l'audace réussit souvent.* Avoir du succès : *réussir en tout.* Parvenir à : *j'ai enfin réussi à lui parler.* S'acclimater : *la vigne n'a pas réussi cette année.* V. a. Faire avec succès : *peintre qui réussit bien le portrait.* ANT. **Echouer.**

RÉUSSITE (*u-si-te*) n. f. (de *réussir*). Résultat quelconque : *mauvaise réussite d'une affaire.* Heureux succès : *la réussite d'une entreprise.* Combinaison de cartes, de pur hasard, pour connaître le succès ou l'insuccès d'une entreprise : *faire une réussite.* ANT. **Echec.**

REVACCINATION (*vak-si-na-si-on*) n. f. Action de revacciner.

REVACCINER (*vak-si-né*) v. a. Vacciner de nouveau : *revacciner un enfant.*

REVALESCIÈRE (*lès-si*) n. f. (du lat. *revalescere*, reprendre des forces). Substance alimentaire, faite de diverses farines.

REVALIDATION (*si-on*) n. f. Action de revalider.

REVALIDER (*dé*) v. a. Donner une nouvelle validité à un acte de procédure.

REVALOIR v. a. (Se conj. comme *valoir.*) Rendre la pareille : *je vous revaudrai cela.*

REVANCHE n. f. (subst. verb. de *revancher*). Action par laquelle on rend ce que l'on a reçu, le plus souvent en mal : *prendre une bonne revanche.* Seconde partie qu'on joue pour chercher à se racquitter d'une première qu'on a perdue. *A charge de revanche*, à condition de la pareille. **En revanche** loc. adv. En compensation.

REVANCHER (*chè*) v. a. (du préf. *re*, et du lat. *vindicare*, venger). *Pop.* Défendre, secourir quelqu'un qui est attaqué : *revancher un camarade.* **Se revancher** v. pr. Rendre la pareille.

RÊVASSER (*va-sé*) v. n. Faire des rêves dans un sommeil agité : *j'ai rêvassé toute la nuit. Fig.* et *fam.* Se livrer à des rêveries incohérentes.

RÊVASSERIE (*va-se-ri*) n. f. *Fam.* Action de rêvasser. Rêve incohérent. Chimère, utopie.

RÊVASSEUR (*va-seur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui rêvasse.

RÊVE n. m. (de *rêver*). Songe, ensemble d'idées et d'images qui se présentent à l'esprit durant le sommeil : *les anciens croyaient à la signification prophétique des rêves. Fig.* Imagination sans fondement, idées chimériques : *les rêves d'un idéologue.* Idée que l'on poursuit avec passion : *des rêves de fortune.*

REVÊCHE adj. Apre au goût : *vin revêche.* Rude : *étoffe revêche. Fig.* Peu traitable, rébarbatif : *humeur revêche.* ANT. **Doux, aimable.**

RÉVEIL (*vè*, *ll* mll.) n. m. (de *réveiller*). Passage de l'état de sommeil à l'état de veille. *Fig.* Retour à l'activité : *le printemps marque le réveil de la nature.* Action d'être désabusé. Batterie de tambour, sonnerie de clairon, pour éveiller : *battre, sonner le réveil.* Abréviation pour RÉVEILLE-MATIN.

RÉVEILLÉE (*vè*, *ll* mll., *é*) n. f. Dans les fours de glacerie, temps pendant lequel on travaille sans interruption.

RÉVEILLE-MATIN (*vè*, *ll* mll.) ou, par abrév. **RÉVEIL** n. m. invar. Horloge dont le carillon sert à réveiller à l'heure sur laquelle on a placé d'avance une aiguille spéciale. Bruit matinal qui éveille les gens. Nom vulgaire d'une variété d'euphorbe.

RÉVEILLER (*vè*, *ll* mll., *é*) v. a. Tirer du sommeil : *réveiller un malade.* Faire sortir d'un état de torpeur : *réveiller une personne évanouie. Fig.* Exciter de nouveau, renouveler : *réveiller le courage; réveiller des souvenirs.* ANT. **Endormir.**

RÉVEILLEUR (*vè*, *ll* mll., *eur*) n. m. Religieux chargé de réveiller les autres au cours de la nuit. Garde de nuit, qui parcourait les rues en annonçant les heures.

RÉVEILLON (*vè*, *ll* mll., *on*) n. m. Repas fait au milieu de la nuit, surtout dans la nuit de Noël : *faire un joyeux réveillon.*

RÉVEILLONNER (*vè*, *ll* mll., *o-né*) v. n. *Fam.* Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE n. et adj. Qui fait des révélations. Adj. : *circonstance révélatrice.* N. m. *Photogr.* Bain destiné au développement de l'image latente.

RÉVÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *revelatio*). Action de révéler : *révélation d'un secret.* Action de Dieu faisant connaître aux hommes les vérités que notre raison ne saurait découvrir, ses mystères, ses volontés, etc. Choses révélées : *les révélations de saint Jean.* La religion révélée (en ce sens, prend une majuscule).

RÉVÉLÉ, E adj. Communiqué par révélation divine : *dogme révélé; religion révélée.*

RÉVÉLER (*lé*) v. a. (lat. *revelare*; de *re*, et de *velum*, voile. — Se conj. comme *accélérer*.) Découvrir, faire connaître ce qui était inconnu et secret : *révéler une conspiration. Photogr.* Faire apparaître l'image latente sur la plaque photographique : *révéler un cliché.* Etre la marque de : *roman qui révèle un grand talent.* Faire connaître par une révélation divine. **Se révéler** v. pr. Se manifester : *son génie se révéla tout à coup.*

REVENANT (*nan*), **E** adj. Qui revient, qui plaît : *physionomie revenante.* N. m. Esprit, âme d'un mort qu'on suppose revenir de l'autre monde : *le peuple a longtemps cru aux revenants.*

REVENANT-BON (*nan*) n. m. Profit éventuel. Argent qui reste entre les mains d'un comptable après qu'il a rendu ses comptes. Boni. Pl. des *revenants-bons.*

REVENDAGE (*van*) n. m. Métier de revendeur. (Peu us.)

REVENDEUR, EUSE (*van, eu-ze*) n. Qui achète pour revendre. *Revendeuse à la toilette*, femme dont le métier est d'acheter, pour les revendre, des objets de toilette féminine.

REVENDICATION (*van, si-on*) n. f. Action de revendiquer une chose immobilière. *Par ext.* Réclamation d'un droit politique ou social.

REVENDIQUER (*van-di-ké*) v. a. (du préf. *re*, et du lat. *vindicare*, réclamer). Réclamer une chose qui nous appartient et qui se trouve entre les mains d'un autre : *revendiquer un droit.* Assumer, prendre sur soi : *revendiquer une responsabilité.*

REVENDRE (*van-dre*) v. a. Vendre ce qu'on a acheté : *revendre une chose plus cher qu'elle n'a coûté.* Vendre de nouveau : *revendre plusieurs fois le même objet. Fig. En revendre à quelqu'un*, être plus fin que lui. ANT. **Racheter.**

REVENEZ-Y (*né-zi*) n. m. invar. Retour vers le passé. Chose à laquelle on aime à revenir : *plat qui a un goût de revenez-y.* Action de recommencer.

REVENIR v. n. (Se conj. comme *venir*.) Venir de nouveau, ou venir une autre fois. Faire retour : *je reviens de Paris.* Reparaître : *question qui revient sur l'eau.* Se produire de nouveau : *le temps passé ne revient plus.* Repousser : *ses cheveux reviennent.* En parlant des morts, apparaître : *il revient des esprits dans cette maison.* Se représenter à l'esprit par le souvenir : *son nom ne me revient pas.* S'attacher, se livrer de nouveau à : *revenir à ses études.* Produire des retours de goût désagréables : *le boudin revient. Fig.* S'apaiser, se réconcilier : *une fois fâché, il ne revient plus.* Plaire : *sa figure me revient.* Se désabuser : *revenir d'une erreur.* Se corriger : *revenir de ses égarements.* Coûter : *cet habit me revient à tant. En revenir*, guérir d'une maladie. *En revenir à*, parler de nouveau de. *Revenir à la charge*, recommencer ses tentatives. *Revenir à soi*, reprendre ses sens après un évanouissement. *Revenir à ses moutons*, à son sujet principal après une digression. *Revenir sur une matière*, en parler de nouveau. *Revenir sur ce qu'on a dit*, changer d'opinion. *Revenir sur le compte de quelqu'un*, changer d'opinion à son égard. *Cela revient au même*, c'est la même chose. *Je n'en reviens pas*, j'en suis très surpris. *Il me revient tant de bénéfice*, j'ai tant pour ma part. *Il m'est revenu que*, j'ai appris que. *Il n'en reviendra pas*, il n'en guérira pas. *Cuis. Faire revenir de la viande*, lui faire subir un commencement de cuisson.

REVENOIR n. m. Outil de l'horloger, qui s'en sert pour recuire l'acier, ou pour le bleuir.

REVENTE (*van-te*) n. f. Seconde vente.

REVENU n. m. Ce que rapporte un fonds, un capital : *revenu foncier. Fig.* Avantage, profit. *Revenus publics* ou *de l'Etat*, ce que l'Etat retire soit des contributions, soit de ses propriétés.

REVENUE (*nû*) n. f. Action de revenir. Jeune bois qui revient sur une coupe. *Véner.* Action des bêtes qui sortent du bois pour pâturer.

RÊVER (*vé*) v. n. Songer, faire des rêves : *rêver de combats.* Etre en délire : *on rêve dans la fièvre.* Dire des choses déraisonnables : *vous rêvez, je crois.* Méditer profondément : *Archimède rêvait à un problème, quand il fut tué par un soldat romain.* V. a. Voir en rêve : *rêver un incendie.* Imaginer : *rêver un poème. Fig.* Désirer vivement : *rêver le pouvoir, les grandeurs.*

RÉVERBÉRANT (*vèr-bé-ran*), **E** adj. Qui a la propriété de réverbérer.

RÉVERBÉRATION (*vèr, si-on*) n. f. Réflexion de la lumière ou de la chaleur : *la réverbération de l'incendie éclairait au loin.*

RÉVERBÈRE (*vèr*) n. m. (de *réverbérer*). Miroir réflecteur adapté à une lampe pour faire converger la lumière sur un seul point. Lanterne de verre qui contient une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, pour éclairer les rues pendant la nuit. *Four à réverbère*, four à métaux dans lequel on utilise le calorique réfléchi.

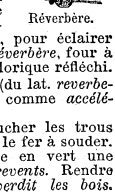
Réverbère.

RÉVERBÉRER (*vèr-bé-ré*) v. a. (du lat. *reverberare*, frapper en retour. — Se conj. comme *accélérer*.) Réfléchir, renvoyer la lumière.

REVERCHER (*vèr-ché*) v. a. Boucher les trous d'une pièce de poterie d'étain avec le fer à souder.

REVERDIR (*vèr*) v. a. Peindre en vert une seconde fois : *reverdir des contrevents.* Rendre sa verdure à : *le printemps reverdit les bois.*

V. n. Redevenir vert : *les arbres reverdissent. Fig.* Rajeunir, redevenir plus fort : *ce vieillard reverdit.*

REVERDISSEMENT (*vèr-di-se-man*) n. m. Action de reverdir.

REVERDOIR (*vèr*) n. m. Réservoir placé dans les brasseries sous la cuve matière.

RÉVÉREMMENT (*ra-man*) adv. Avec respect. (Peu us.)

RÉVÉRENCE (*ran-se*) n. f. (lat. *reverentia*). Respect, vénération. Mouvement du corps pour saluer, soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux : *faire la révérence.* Titre d'honneur donné autrefois aux religieux qui étaient prêtres (en ce sens, prend une majuscule). *Pop. Sauf révérence, révérence parler*, se dit quand on craint de blesser par ses paroles. ANT. **Irrévérence.**

RÉVÉRENCIEL, ELLE (*ran-si-èl, è-le*) adj. Inspiré par la révérence : *respect révérenciel ; crainte révérencielle.*

RÉVÉRENCIEUSEMENT (*ran-si-eu-ze-man*) adv. Avec respect. ANT. **Irrévérencieusement.**

RÉVÉRENCIEUX, EUSE (*ran-si-eû, eu-ze*) adj. Qui fait trop de révérences. Humble et cérémonieux. ANT. **Irrévérencieux.**

RÉVÉREND (*ran*), **E** adj. et n. (du lat. *reverendus*, digne de vénération). Titre d'honneur donné aux religieux et aux religieuses. Titre des pasteurs, dans l'Eglise anglicane.

RÉVÉRENDISSIME (*ran-di-si-me*) adj. Titre d'honneur donné aux archevêques, aux généraux d'ordres religieux.

RÉVÉRER (*ré*) v. a. (lat. *revereri*. — Se conj. comme *accélérer.*) Honorer, respecter, en parlant des personnes, des choses saintes.

RÊVERIE (*rè*) n. f. Etat de l'esprit occupé d'imaginations vagues : *s'abandonner à la rêverie.* Idée vaine, chimérique : *les rêveries des astrologues.*

REVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *reversus*, retourné). Côté d'une chose opposé à celui qui se présente d'abord ou au côté principal : *le revers de la main.* Le côté d'une médaille, d'une pièce, opposé à celui où est l'empreinte de la figure principale. Partie repliée d'un habit où l'étoffe, repliée au dehors, laisse voir le dessous du vêtement. Repli au haut d'une botte d'une autre couleur que la tige. *Fig.* Disgrâce, accident fâcheux : *éprouver des revers de fortune. Revers de la médaille*, mauvais côté d'une chose. *Revers de la main*, le dos de la main, surface opposée à la paume. *Prendre, battre à revers une position*, l'attaquer ou la canonner à la fois par un de ses flancs et sur ses derrières. ANT. **Avers, face. Succès.**

RÉVERSAL, E, AUX (*vèr*) adj. (du lat. *reversus*, retourné). S'est dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. *Lettres réversales* ou substantiv. *réversales*, lettres par lesquelles on fait une concession en échange d'une autre.

REVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. *Mar.* Transbordement. Changement qui survient dans la direction des courants de la marée ou de la mousson. Syn. RENVERSEMENT.

REVERSER (*vèr-sé*) v. a. Verser de nouveau : *reverser à boire.* Verser dans le vase d'où l'on avait versé : *reverser du vin dans la bouteille.* Transporter, reporter : *reverser un titre de propriété sur la tête de ses enfants.* Faire retomber : *reverser le blâme sur d'autres.*

REVERSI ou **REVERSIS** (*vèr-si*) n. m. (ital. *rovescino*). Sorte de jeu de cartes, où celui qui fait le moins de levées gagne le plus.

RÉVERSIBILITÉ (*vèr-si*) n. f. Qualité de ce qui est réversible : *la réversibilité d'un mouvement.*

RÉVERSIBLE (*vèr-si-ble*) adj. *Physiq.* Se dit d'une transformation physique, chimique, etc., capable de changer de sens, à un moment donné, sous l'influence d'un changement infinitésimal dans les conditions du phénomène. *Dr.* Se dit des biens qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a disposé ou d'une pension dont les arrérages passent à d'autres personnes à la mort du titulaire.

RÉVERSION (*vèr-si-on*) n. f. (lat. *reversio*). Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfant.

REVERSIS (*vèr-si*) n. m. V. REVERSI.

REVERSOIR (*vèr*) n. m. Barrage par-dessus lequel l'eau s'écoule en nappe.

REVERTIER (*vèr-ti-é*) n. m. Variété de trictrac, dans lequel les dames doivent faire le tour du tablier et revenir à leur point de départ. (On dit aussi REVERQUIER.)

REVÊTEMENT (*man*) n. m. Ouvrage en pierre, en brique, etc., qui sert à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse. Sorte de placage de pierre, plâtre, bois, etc., que l'on a fait à une construction pour la consolider ou l'orner : *beaucoup de temples anciens avaient souvent un revêtement de marbre.* (On dit aussi REVÊTISSEMENT.

REVÊTIR v. a. (Se conj. comme *vêtir.*) Vêtir de nouveau. Pourvoir de vêtements : *revêtir les pauvres.* Se couvrir : *revêtir un habit* ou v. pr : *se revêtir d'un habit.* Faire un revêtement sur : *revêtir un bastion.* Recouvrir, enduire : *revêtir de gazon, de plâtre. Fig.* Investir d'un emploi : *le roi l'a revêtu de la charge de chambellan.* Couvrir, décorer : *revêtir le mal des apparences du bien.*

RÊVEUR, EUSE (*eu-zé*) adj. et n. Qui rêve. Distrait. *Fig.* Qui s'abandonne à ses imaginations ; méditatif, pensif : *les poètes sont d'incorrigibles rêveurs.*

RÊVEUSEMENT (*ze-man*) adv. En rêvant. (Peu us.)

REVIDAGE n. m. Action de revider. Troc que font entre eux des brocanteurs de ce qu'ils ont acheté dans les ventes publiques.

REVIDER (*dé*) v. a. Vider de nouveau. Faire le revidage : *revider des hardes.*

REVIENT (*vi-in*) n. m. *Prix de revient*, ce que les marchandises coûtent au fabricant.

REVIF n. m. (du préf. *re*, et de *vif*). Mouvement de croissance des marées.

REVIRADE n. f. Action de se retourner, de revirer. Au trictrac, action d'employer une ou deux dames de cases déjà faites.

REVIREMENT (*man*) n. m. (de *revirer*). Action de virer de bord à nouveau : *le revirement d'un vaisseau.* Changement complet : *revirement d'opinion. Comm.* Manière de s'acquitter envers une personne en lui faisant le transport d'une dette active équivalente à la somme qu'on lui doit.

REVIRER (*ré*) v. n. *Mar.* Virer de nouveau : *revirer de bord. Fig.* Changer de parti.

REVISABLE ou **RÉVISABLE** (*za-ble*) adj. Qui peut être revisé : *jugement revisable.*

REVISER ou **RÉVISER** (*zé*) v. a. (du préf. *re*, et du lat. *visere*, visiter). Revoir, examiner de nouveau, pour modifier s'il y a lieu : *reviser un procès.*

REVISEUR ou **RÉVISEUR** (*zeur*) n. m. Qui revoit après un autre : *un reviseur de comptes.* Celui qui fait la revision des épreuves typographiques.

REVISION ou **RÉVISION** (*zi-on*) n. f. (lat. *revisio*). Action de reviser, d'examiner de nouveau : *demander la revision d'un procès ; la revision de la constitution. Conseil de revision*, chargé d'examiner, dans chaque canton, lors du recrutement, si les conscrits sont propres au service militaire : *le conseil de revision est présidé par le préfet.* Tribunal qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

REVISIONNISTE (*zi-o-nis-te*) n. et adj. Qui effectue une revision, notamment celle de la constitution. Partisan de cette revision.

REVIVAL n. m. (mot angl. signif. *retour à la vie*). Assemblée religieuse, appelée aussi RÉVEIL.

REVIVIFICATION (*si-on*) n. f. Action de revivifier, de ranimer : *l'humidité amène la revivification de certains infusoires. Chim.* Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique un métal engagé dans une combinaison. (Se dit surtout du mercure.)

REVIVIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Vivifier de nouveau. *Fig.* Réveiller, ranimer. *Chim.* Tirer de sa combinaison et ramener à l'état métallique : *revivifier du mercure.*

REVIVISCENCE (*vis-san-se*) n. f. Propriété de certains animaux ou végétaux qui peuvent, après avoir été desséchés, reprendre vie à l'humidité : *la reviviscence a été constatée chez certains infusoires.*

REVIVISCENT (*vis-san*), **E** adj. Se dit des êtres qui jouissent de la propriété de reviviscence.

REVIVISCIBLE (*vis-si-ble*) adj. Qui a la propriété de reviviscence.

REVIVRE v. n. (Se conj. comme *vivre*.) Revenir à la vie. Reprendre ses forces, son énergie. *Fig.* Être rappelé ou représenté : *un père qui revit dans son enfant. Faire revivre une chose*, la renouveler ; lui rendre son éclat. Activem. : *revivre une époque.*

RÉVOCABILITÉ n. f. Etat de ce qui est révocable : *la révocabilité des fonctionnaires publics.*

RÉVOCABLE adj. Qui peut être révoqué : *procuration révocable.* ANT. **Irrévocable.**

RÉVOCATION (*si-on*) n. f. Action de révoquer, de mettre à néant : *révocation d'un testament.* Action de destituer : *la révocation d'un fonctionnaire.*

RÉVOCATOIRE adj. Qui révoque.

REVOICI, REVOILÀ prép. *Fam.* Voici, voilà, le nouveau.

REVOIR v. a. (Se conj. comme *voir*.) Voir de nouveau : *revoir un ancien ami.* Revenir auprès de : *Ulysse put enfin revoir sa patrie.* Examiner de nouveau : *revoir un manuscrit.* N. m. Action de se revoir : *adieu, jusqu'au revoir.*

REVOLER (*lé*) v. n. Retourner en volant. *Fig.* Retourner avec rapidité : *revoler aux combats.*

REVOLIN n. m. *Mar.* Déviation et tournoiement du vent, quand il rencontre un obstacle quelconque.

RÉVOLTANT (*tan*), **E** adj. Qui révolte, choque, indigne : *ce procédé est révoltant.*

RÉVOLTE n. f. (de *révolter*). Rébellion, soulèvement contre l'autorité établie : *l'Espagne n'arriva jamais à dompter la révolte des Pays-Bas. Fig.* Soulèvement violent : *la révolte des passions.* ANT. **Soumission.**

RÉVOLTÉ, E n. Qui est en état de révolte.

RÉVOLTER (*té*) v. a. (ital. *rivoltare*). Porter à la révolte : *révolter des sujets contre leur souverain. Fig.* Indigner, choquer : *nécessité qui révolte.* **Se révolter** v. pr. Se soulever, se mettre en révolte. ANT. **Apaiser, soumettre.**

RÉVOLU, E adj. (lat. *revolutus*). Achevé, complet : *avoir vingt ans révolus.*

RÉVOLUTÉ, E adj. Qui est roulé en dehors et en dessous.

RÉVOLUTIF, IVE adj. Relatif à la révolution : *mouvement révolutif. Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent en dehors.

RÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *revolutio ;* de *revolvere*, retourner). Mouvement d'un mobile qui parcourt une courbe fermée. Marche circulaire des corps célestes dans l'espace ; période de temps qu'ils emploient à parcourir leur orbite : *la révolution de la terre autour du soleil. Fig.* Changement brusque et violent qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, et surtout dans le gouvernement des Etats : *révolution dans les arts, les esprits ;* absolum. *la Révolution* (*de 1789*). [V. *Part. hist.*] Réaction à une impression physique et morale. *Mécan.* Tour entier d'une roue. *Géom.* Mouvement supposé d'un plan autour d'un de ses côtés pour engendrer un solide. Pl. *Révolutions du globe*, changements que la terre a éprouvés.

RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Qui a rapport aux révolutions politiques : *principes révolutionnaires.* Se dit particulièrement de la révolution de 1789 : *la période révolutionnaire.* N. Partisan des révolutions.

RÉVOLUTIONNAIREMENT (*si-o-nè-re-man*) adv. Par des moyens révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER (*si-o-né*) v. a. Mettre un pays en état de révolution : *révolutionner la région. Fig.* Causer du trouble, bouleverser : *cette nouvelle m'a révolutionné.* ANT. **Calmer, apaiser.**

Revolver.

REVOLVER (*ré-vol-vèr*) n. m. (mot angl. ; de *to revolve*, retourner). Sorte de pistolet avec lequel on peut tirer plusieurs coups sans recharger.

REVOMIR v. a. Vomir de nouveau. Rejeter.

RÉVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *revocare*). Priver d'un emploi, destituer : *révoquer un préfet.* Annuler : *révoquer un ordre. Révoquer en doute*, mettre en doute, contester.

REVOYEUR (*voi-ieur*) n. m. Bateau dragueur au moyen duquel on cure un canal, un cours d'eau.

REVUE (*vû*) n. f. (de *revoir*). Inspection exacte-examen détaillé : *faire la revue de ses papiers, de ses fautes.* Inspection des corps de troupes, des chevaux, du matériel : *passer un régiment en revue.* Titre de certains écrits périodiques : *une revue scientifique.* Piece comique où l'on passe en revue les événements de l'année.

REVUISTE (*is-te*) n. m. Auteur dramatique, qui écrit des revues de fin d'année.

RÉVULSER (*sé*) v. a. (du lat. *revulsus*, arraché). Déplacer.

RÉVULSEUR n. m. Instrument qui produit une révulsion.

RÉVULSIF, IVE adj. Se dit des remèdes qui produisent une révulsion. N. m. : *la teinture d'iode, la farine de moutarde, sont des révulsifs.*

RÉVULSION n. f. (du lat. *revulsio*, action d'arracher). Irritation locale, provoquée dans le but de faire cesser un état congestif ou inflammatoire existant dans une autre partie du corps.

REZ (*ré*) prép. (du lat. *rasus*, rasé). Tout contre : *couper un arbre rez de terre.* **À rez de** loc. prép. Au niveau de.

REZ-DE-CHAUSSÉE (*ré-de-chô-sé*) n. m. invar. Niveau du sol. La partie d'une maison au niveau du sol : *habiter un rez-de-chaussée.*

RHABDITIS (*tiss*) n. m. Genre de vers nématodes qui vivent dans les détritus organiques et dans l'intestin de divers animaux.

RHABILLAGE (*ll* mll.) ou **RHABILLEMENT** (*ll* mll., *e-man*) n. m. Raccommodage : *le rhabillage d'une montre.* Réparation d'armes détériorées.

RHABILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Habiller de nouveau. Raccommoder. *Fig.* Renouveler la forme de. Présenter sous un jour favorable.

RHABILLEUR, EUSE (*bi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui fait des rhabillages.

RHAGADE n. f. (du gr. *rhagas, ados*, déchirure). *Pathol.* Sorte de gerçure, de crevasse du tégumen externe de la peau.

RHAMNACÉES (*ram'-na-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, dont le nerprun (*rhamnus*) est le type. S. une *rhamnacée.*

RHÉNAN, E adj. Qui appartient au Rhin, aux bords du Rhin : *les pays rhénans.*

RHÉOMÈTRE n. m. (du gr. *rheos*, courant, et *metron*, mesure). Ancien nom du galvanomètre. Instrument de jaugeage pour les fluides.

RHÉOPHORE n. m. (du gr. *rheos*, courant, et *phoros*, qui porte). Chacun des fils de la pile électrique.

RHÉOSTAT (*os-ta*) n. m. (du gr. *rheos*, courant, et du lat. *stare*, rester immobile). Résistance électrique variable à volonté et qui, placée dans un circuit, permet de faire varier l'intensité du courant.

RHÉOSTATIQUE (*os-ta*) adj. Qui se rapporte au rhéostat.

RHÉOTOME n. m. (du gr. *rheos*, courant, et *tomê*, section). Pièce servant à interrompre le passage d'un courant électrique.

RHÉTEUR n. m. (gr. *rhêtôr*). Celui qui, chez les anciens, enseignait l'art de l'éloquence : *Gorgias fut un des plus célèbres rhéteurs de son temps.* Orateur emphatique.

RHÉTIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique, base du jurassique. N. m. : *le rhétien.*

RHÉTORICIEN (*si-in*) n. m. Qui sait la rhétorique. (Peu us.) Elève de rhétorique.

RHÉTORIQUE (*ri-ke*) n. f. (gr. *rhêtorikê*). Art qui donne les règles de bien dire. Livre qui traite de cet art : *la rhétorique d'Aristote.* Classe où on l'enseigne. Affectation d'éloquence : *ce n'est que de la rhétorique. Figure de rhétorique*, tournure de langage qui change l'expression de la pensée pour la rendre plus vive ou plus facile à comprendre. — On distingue les *figures de mots* qui consistent à détourner le sens des mots (*ellipse, syllepse, inversion, pléonasme, métaphore, allégorie, catachrèse, synecdoque, métonymie, euphémisme, antonomase,*

antiphrase, etc.), et les *figures de pensée* qui consistent en certains tours de pensée indépendants de l'expression (*antithèse*, *apostrophe*, *exclamation*, *épiphonème*, *interrogation*, *énumération*, *gradation*, *réticence*, *interruption*, *périphrase*, *hyperbole*, *litote*, *prétérition*, *prosopopée*, *hypotypose*, etc.).

Rhinanthe.

RHÉTORIQUEUR n. m. Nom que prenaient les écrivains de la cour de Bourgogne au XVe siècle.

RHINALGIE (*jî*) n. f. (gr. *rhis*, *rhinos*, nez, et *algos*, douleur). Douleur qui siège dans le nez.

RHINANTHE n. m. Genre de scrofulariacées d'Europe, vulgairement *crête-de-coq*.

RHINGRAVE n. m. (de l'allem. *Rhein*, Rhin, et *graf*, comte). Autrefois, comte du Rhin ; aujourd'hui, titre de quelques princes d'Allemagne. N. f. Sorte de haut-de-chausses en usage au XVIIe siècle. (Quelques-uns écrivent RINGRAVE.)

RHINGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Dignité de rhingrave.

RHINITE n. f. (du gr. *rhis*, *rhinos*, nez). Inflammation de la muqueuse nasale. Syn. CORYZA.

RHINOCÉROS (*ross*) n. m. (du gr. *rhis*, *rhinos*, nez, et *keras*, corne). Genre de mammifères périssodactyles des régions chaudes, caractérisés par la présence d'une ou deux cornes sur la face : *le rhinocéros habite les régions marécageuses.* — Les *rhinocéros* sont de puissants animaux sauvages, à peau très épaisse, qui atteignent 4 mètres de long et 2 mètres de haut. Ils vivent dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique et causent de grands dégâts dans les plantations. Le rhinocéros d'Asie n'a qu'une corne sur le nez ; celui d'Afrique en a deux.

Rhinocéros.

RHINOLOPHE n. m. Genre de mammifères, comprenant des chauves-souris, dites aussi *fers-à-cheval*.

RHINONÉCROSIE (*zî*) n. f. Nécrose de la cloison des fosses nasales.

RHINOPLASTIE (*plas-tî*) n. f. (du gr. *rhis*, *rhinos*, nez, et *plastos*, formé). Opération chirurgicale qui a pour but de refaire un nez à ceux qui l'ont perdu : *la rhinoplastie est un des plus curieux exemples de greffe animale.*

Rhinopome.

RHINOPOME n. m. Genre de chauves-souris d'Egypte.

RHINOSCOPIE (*nos-ko-pî*) n. f. (du gr. *rhis*, *rhinos*, nez, et *skopia*, examen). Examen des fosses nasales, convenablement éclairées.

RHIPIPTÈRES n. m. pl. Ordres d'insectes à ailes inférieures vastes et s'ouvrant en éventail. S. un *rhipiptère*.

RHIZOCARPÉ, E adj. (du gr. *rhiza*, racine, et *karpos*, fruit). Se dit des plantes dont les organes reproducteurs naissent sur les racines.

RHIZOCTONE (*zok-to-ne*) n. m. ou **RHIZOCTONIE** (*ni*) n. f. Champignon parasite de diverses plantes.

RHIZOME n. m. (du gr. *rhiza*, racine). Tige souterraine de diverses plantes : *l'iris se développe par rhizomes.*

Rhizophora.

RHIZOPHAGE adj. (du gr. *rhiza*, racine, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de racines.

RHIZOPHORA ou **RHIZOPHORE** n. m. Arbre des pays tropicaux, communément appelé aussi *manglier*, et qui atteint de 15 à 18 mètres de hauteur.

RHIZOPHORACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *rhizophoracée*.

RHIZOPODES n. m. pl. Classe de protozoaires gélatineux. S. un *rhizopode*.

RHIZOPOGON n. m. Champignon qui se rencontre dans les sables.

RHIZOSTOME (*zos-to-me*) n. m. Genre de méduses acalèphes, répandues dans toutes les mers.

RHIZOTOME n. m. (du gr. *rhiza*, racine, et *tomê*, section). Instrument servant à couper les racines.

RHODANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient au Rhône : *la vallée rhodanienne.*

RHODIOLE n. f. Genre de crassulacées des régions montagneuses, vulgairement *orpin odorant*.

Rhododendron.

RHODIQUE adj. Se dit des oxydes de rhodium.

RHODIUM (*di-om'*) n. m. Corps simple métallique (Rh) de densité 12,33, fusible à 1970°, qui existe dans tous les minerais platinifères et qui présente de grandes analogies avec le chrome et le cobalt (pur, il a la couleur de l'argent) : *le rhodium a été découvert par Wollaston.*

RHODODENDRON (*din*) n. m. (du gr. *rhodon*, rose, et *dendron*, arbre). Genre d'éricacées, dites aussi *rosages*, très recherchées comme plantes ornementales.

RHODORA n. m. *Bot.* Genre d'éricacées du Canada.

RHOMBE (*ron-be*) n. m. (gr. *rhombos*). Losange.

RHOMBOÈDRE (*ron*) n. m. (du gr. *rhombos*, losange, et *edra*, base). Cristal dont les faces sont des rhombes.

RHOMBOÉDRIQUE (*ron*) adj. Qui a la forme d'un rhombcèdre.

RHOMBOÏDAL (*ron-bo-i-dal*), **E, AUX** adj. En forme de rhombe.

RHOMBOÏDE (*ron-bo-i-de*) n. m. Figure qui ressemble à un rhombe.

RHOTACISME (*sis-me*) n. m. (gr. *rhôtakismos*). Emploi fréquent ou prononciation vicieuse de la lettre *r* (en gr. *rhô*). Substitution de *r* à une autre consonne.

RHUBARBE n. f. Genre de polygonacées, dont la racine et les tiges sont laxatives : *la rhubarbe est souvent cultivée comme ornementale.* **Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné,** phrase proverbiale inspirée par un passage de l'*Amour médecin*, de Molière, et qui s'emploie en parlant de deux personnes qui se font mutuellement des concessions intéressées.

Rhubarbe.

RHUM ou **RUM** (*rom'*) n. m. (angl. *rum*). Eau-de-vie obtenue par la fermentation et la distillation des mélasses de canne à sucre : *rhum des Antilles.*

RHUMATISANT (*zan*), **E** adj. Affecté de rhumatisme : *vieillard rhumatisant.* Substantiv. : *un rhumatisant.*

RHUMATISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a des rhumatismes. (Peu us.).

RHUMATISMAL (*tis-mal*), **E, AUX** adj. Qui appartient au rhumatisme : *douleur rhumatismale.*

RHUMATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *rheumatismos*, fluxion). Maladie caractérisée par une fluxion douloureuse des articulations, des muscles, des viscères, etc. : *rhumatisme articulaire.*

RHUMB n. m. V. RUMB.

RHUME n. m. (du gr. *rheuma*, fluxion). Nom vulgaire du catarrhe pulmonaire et des affections qui produisent la toux. *Rhume de cerveau*, coryza.

RHUMERIE ou **RHUMMERIE** (*ro-me-ri*) n. f. Distillerie de rhum.

RHYAS (*ri-ass*) n. f. *Pathol.* Ecoulement continuel des larmes.

RHYNCHÉE (*rin-ké*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers, des pays chauds.

RHYNCHITE (*ki-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent sur les arbres.

RHYNCHOPHORE ou **RYNCOPHORE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, des régions tropicales.

RHYNCHOTE (*ko-te*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique.

RHYTIDOME n. m. *Bot.* Couche de tissu cellulaire placée entre le liber et l'enveloppe herbacée.

RHYTON n. m. (mot gr.; de *rhein*, couler). Vase grec à boire, en forme de corne ou de tête d'animal.

Rhyton.

RIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui annonce de la gaieté : *visage riant*. Agréable à la vue : *aspect riant*. *Fig.* Agréable à l'esprit : *idées riantes*. ANT. **Triste.**

RIBAMBELLE (*b a n - b è - l e*) n. f. Kyrielle, longue suite : *une ribambelle d'enfants*.

RIBAUD (*bô*), **E** n. et adj. Personne de mœurs déréglées. N. m. Jusqu'au XIVe siècle, tout combattant à pied, soudoyé ou valet de guerre. *Roi des ribauds*, chef des ribauds de l'armée royale; sorte d'officier infime, dont l'office disparut sous Charles VII.

RIBAUDAILLE (*bô-da, ll* mll.) n. f. Troupe de gens de pied dits *ribauds*. (Vx.)

RIBAUDEQUIN (*bô-de-kin*) n. m. Ancien engin de guerre en forme de chariot, sur lequel étaient montées quelques pièces d'artillerie de petit calibre.

RIBAUDERIE (*bô-de-ri*) n. f. Action de ribaud

RIBLAGE n. m. Action de ribler.

RIBLER (*blé*) v. n. Mener une vie de ribaud. (Vx.) V. a. *Ribler une meule*, unir sa surface en l'usant par frottement avec une autre meule.

RIBLETTE (*blè-te*) n. f. Tranche de viande mince, cuite dans la poêle ou grillée.

RIBLEUR n. m. Rôdeur de nuit; batteur de pavé.

RIBORD (*bor*) n. m. *Mar.* Bordage assemblé sur les gabords qui sont eux-mêmes assemblés sur la quille.

RIBORDAGE n. m. Dommage qu'éprouvent les bâtiments dans un abordage. Indemnité payée par ceux dont la négligence a causé ce dommage.

RIBOTE n. f. *Pop.* Excès de table et de boisson : *être en ribote*.

RIBOTER (*té*) v. n. *Fam.* Faire ribote.

RIBOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à riboter.

RICANEMENT (*man*) n. m. Action de ricaner.

RICANER (*né*) v. n. Rire à demi, sottement ou avec malice.

RICANERIE (*ne-ri*) n. f. Rire moqueur. (Peu us.)

RICANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ricane. Adjectiv. : *air ricaneur*.

RIC-À-RAC ou **RIC-À-RIC** (*ri-ka*) loc. adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric*.

RICCIE (*rik-si*) n. f. Genre d'hépatiques, qui croissent sur les terres humides.

RICHARD (*char*), **E** n. Personne très riche.

RICHARDSONIE (*chard'-so-ni*) n. f. Genre de rubiacées d'Amérique, qui possède des propriétés vomitives.

RICHE adj. (allem. *reich*). Qui possède de grands biens : *un riche propriétaire*. Abondamment pourvu : *riche en vertus*. Fertile, abondant : *riche moisson*. Magnifique : *riches broderies*. *Langue riche*, féconde en mots et en tours. *Rimes riches*, celles qui vont au delà de l'exactitude exigée, qui offrent une grande conformité de sons, comme dans **utile** et **futile, douleur** et **couleur**. *Riche parti*, personne à marier qui possède de grands biens. N. m. Personne riche. PROV. : **On ne prête qu'aux riches**, on ne rend des services qu'à ceux qui peuvent les récompenser; on attribue volontiers certaines choses à ceux qui sont coutumiers du fait. ANT. **Pauvre.**

RICHEMENT (*man*) adv. D'une manière riche : *doter richement sa fille*. ANT. **Pauvrement.**

RICHESSE (*chè-se*) n. f. (de *riche*). Abondance de biens : *la richesse d'un Etat*. Opulence : *vivre dans la richesse*. Fécondité, fertilité : *la richesse du sol*. Eclat, magnificence : *ameublement d'une grande richesse*. *Fig.* Source de bien : *la science est une richesse*. Fécondité en idées, en images : *richesse de style. Richesse de la rime*, qualité des rimes riches. N. f. pl. Grands biens : *amasser d'immenses richesses*. Objets de grande valeur : *musée plein de richesses*. PROV. : **Contentement passe richesse,** la joie dans la pauvreté est préférable à la richesse troublée par les chagrins. **L'épargne est une grande richesse,** l'économie est un moyen de s'enrichir. ANT. **Pauvreté.**

RICHISSIME (*chi-si-me*) adj. *Fam.* Très riche.

RICIN n. m. (lat. *ricinus*). *Bot.* Genre d'euphorbiacées, dont les graines fournissent une huile purgative.

Ricin.

RICINÉ, E adj. Imprégné d'huile de ricin : *collodion ricinié*.

RICOCHER (*ché*) v. n. Faire des ricochets.

RICOCHET (*chè*) n. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau : *les enfants s'amusent à faire des ricochets*. *Fig.* Suite d'événements amenés les uns par les autres. *Par ricochet*, indirectement : *j'ai su cela par ricochet*. *Tir à ricochet*, sorte de tir inventé par Vauban en 1688, dans lequel les projectiles ricochent sur le sol, avant de frapper le but.

RICTUS (*rik-tuss*) n. m. (mot lat.). Contraction qui découvre les dents en donnant à la bouche l'expression ou l'apparence du rire : *rictus moqueur; rictus sinistre*.

RIDAGE n. m. *Mar.* Action de rider un cordage.

RIDE n. f. (de *rider*). Pli du front, du visage, des mains, qui est ordinairement l'effet de l'âge : *les rides de la vieillesse*. Pli semblable à une ride, qui se forme sur une surface quelconque : *les rides de l'eau*. *Mar.* Petit cordage servant à tendre des haubans, etc.

RIDÉ, E adj. Couvert de rides : *un visage ridé*.

RIDEAU (*dô*) n. m. (de *rider*). Pièce d'étoffe, draperie, qui sert à cacher, à couvrir quelque chose, ou bien qu'on suspend devant une ouverture pour intercepter la vue ou le jour : *rideaux de fenêtre, de lit*. Ligne d'objets formant un obstacle à la vue : *un rideau de peupliers*. Grande toile peinte, qu'on lève ou qu'on abaisse pour découvrir ou cacher aux spectateurs la scène d'un théâtre. *Rideau de manœuvre*, toile qu'on baisse en certains cas, dans le cours d'un acte, pour cacher certaines manœuvres. Assemblage de feuilles de tôle, qu'on peut baisser ou lever, dans l'ouverture d'une cheminée, pour en régler le tirage. *Fig. Tirer le rideau sur*, mettre à dessein dans l'ombre.

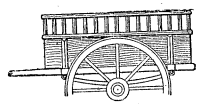

Ridelle.

RIDÉE (*dé*) n. f. Filet dont on se sert pour prendre les alouettes.

RIDELLE (*dè-le*) n. f. Balustrade légère, pleine ou à claire-voie, placée de chaque côté d'une charrette, pour maintenir la charge. Branche de chêne, employée en charronnerie.

RIDER (*dé*) v. a. Produire des rides : *le chagrin ride le front*. *Fig.* Produire des sillons sur : *le vent ride la surface de l'eau*. *Mar.* Tendre au moyen de rides.

RIDICULE adj. (lat. *ridiculus*). Digne de risée : *discours ridicule*. N. m. Ce qui est ridicule : *tomber dans le ridicule*. Travers, manière d'être digne de risée : *peindre les ridicules de son temps*. Ce qui ridiculise : *l'arme du ridicule*. Corruption de RÉTICULE.

RIDICULEMENT (*man*) adv. D'une manière ridicule : *homme ridiculement contrefait*.

RIDICULISER (*zé*) v. a. Tourner en ridicule.

RIDOIR n. m. *Mar.* Appareil servant à rider les cordages.

RIEN (*ri-in*) pron. indéf. (du lat. *rem*, accusatif de *res*, chose). Quelque chose : *ne vous reprochez-vous rien ?* Peu de chose : *se fâcher de rien.* Avec la particule négative *ne*, aucune chose : **n'en faites rien.** *De rien*, très petit : *un petit fleuve de rien. Rien que*, seulement. *Cela n'est rien*, c'est peu de chose. *Cela ne fait rien*, cela importe peu. *En moins de rien*, en très peu de temps. *Il ne fait plus rien*, il n'a plus d'emploi. *C'est un homme de rien*, de mauvaise conduite. *Il a eu cette maison pour rien*, à vil prix. *Comme si de rien n'était*, comme si la chose n'était pas arrivée. N. m. Néant : *le rien n'existe pas.* Très peu de chose, ou chose nulle : *un rien l'effraye.* N. m. pl. Bagatelles : *s'amuser à des riens.* ANT. **Tout.**

RIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui rit, aime à rire. *Avoir, mettre les rieurs de son côté*, avoir l'approbation du plus grand nombre dans une affaire où il y a nécessairement quelqu'un de ridicule.

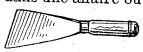

Riflard de maçon.

RIEUSE (*eu-ze*) n. f. Sorte de mouette.

RIFLARD (*flar*) n. m. (de *rifler*). Rabot à deux poignées, pour dégrossir le bois. Ciseau en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre. Grosse lime à dégrossir les métaux. Laine la plus grosse et la plus longue d'une toison.

RIFLARD (*flar*) n. m. (du n. d'un personnage de comédie). *Pop.* Grand parapluie.

RIFLE (*ra-ifl*) n. m. (mot angl.). Carabine à long canon.

RIFLER (*flé*) v. a. (de *rafler*). Egratigner. Enlever avec le riflard. *Fig.* et *pop.* Enlever, dérober : *il lui a rifflé son portemonnaie.* Syn. RAFLER.

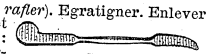

Rifloir.

RIFLOIR n. m. Lime recourbée, qui sert à rifler.

RIGAUDON (*ghô*) ou **RIGODON** n.m. Air à deux temps. Danse qu'on exécutait sur cet air, en usage aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Milit.* Batterie ou sonnerie pour indiquer le nombre de balles parvenues au centre de la cible. Ces balles elles-mêmes.

RIGIDE adj. (lat. *rigidus*). Raide, peu flexible : *l'acier est plus rigide que le fer. Fig.* Inflexible : *la vertu rigide de Caton.* ANT. **Mou, flexible.**

RIGIDEMENT (*man*) adv. Avec rigidité.

RIGIDITÉ n. f. Manière d'être de ce qui est rigide : *la rigidité d'une verge de fer. Fig.* Grande sévérité ; probité rigoureuse : *la rigidité d'un magistrat.* Durcissement des muscles après la mort. ANT. **Flexibilité, souplesse.**

RIGOLADE n. f. *Pop.* Action de rigoler.

RIGOLAGE n. m. *Hortic.* Action de creuser entre les plates-bandes de petites rigoles pour y planter de jeunes sujets.

RIGOLE n. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans la pierre, pour laisser couler l'eau. Petite tranchée pour recevoir les fondations d'un mur, des semis de graines, ou de jeunes plants.

RIGOLER (*lé*) v. n. *Pop.* S'amuser beaucoup.

RIGOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui aime à rigoler.

RIGOLO, OTE n. et adj. *Pop.* Plaisant et amusant.

RIGORISME (*ris-me*) n. m. Morale sévère : *les puritains affichaient un rigorisme exagéré.*

RIGORISTE (*ris-te*) n. et adj. Qui pousse trop loin la sévérité des principes.

RIGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec rigueur, dureté : *punir rigoureusement.* Exactement : *démontrer rigoureusement.*

RIGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes, dans sa conduite : *moraliste rigoureux.* Dur, difficile à supporter : *châtiment rigoureux.* Rigide : *devoir rigoureux.* Rude, âpre : *hiver rigoureux.* Sans réplique : *démonstration rigoureuse.* ANT. **Clément, indulgent, doux.**

RIGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *rigor*). Sévérité, dureté : *user de rigueur envers un écolier.* Action dure, rigoureuse : *les rigueurs du destin.* Dureté, âpreté : *rigueur du froid.* Exactitude inflexible : *la rigueur des règles.* Forme exacte : *la rigueur d'un raisonnement. De rigueur*, rigoureusement exigible : *soirée ou l'habit est de rigueur.* **A la rigueur** loc. adv. Au pis aller. ANT. **Clémence, douceur, indulgence.**

RILLETTES (*ri, ll* mll., *è-te*) n. f. pl. Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse.

RILLONS (*ri, ll* mll., *on*) n. m. pl. Résidus de porc ou d'oie que l'on a fait fondre pour en avoir la graisse.

RIMAILLER (*ri-ma, ll* mll., *é*) v. a. et n. Faire de mauvais vers.

RIMAILLERIE (*ri-ma, ll* mll., *e-ri*) n. f. (de *rimailler*). Mauvaise poésie. (Peu us.)

RIMAILLEUR (*ri, ma, ll* mll.) n. m. (de *rimailler*). Qui fait de mauvais vers.

RIME n. f. (lat. *rhythmus*). Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers : *rime riche. Rimes masculines*, dont les mots se terminent par un son plein, sans *e* muet, comme **actif**, **craintif**. *Rimes féminines*, dont les mots se terminent par une syllabe muette, comme **tête**, **fête**, **appellent**, **renouvellent**. *Sans rime ni raison*, sans bon sens.

RIMER (*mé*) v. n. (de *rime*). Se dit des mots qui se terminent par le même son : **vautour** *et* **autour** *riment ensemble.* Se dit aussi de la manière dont le poète fait rimer les mots. Faire des vers. *Fig.* Correspondre à, signifier : *cette démarche ne rime à rien.* V. a. Mettre en vers : *rimer un conte.*

RIMEUR n. m. Qui fait des vers. (Se dit surtout d'un mauvais poète.)

RINÇAGE n. m. Action de rincer.

RINCEAU (*sô*) n. m. (du lat. *ramicellus*, petit rameau). Ornement sculpté ou peint, en forme de branche recourbée.

Rinceau.

RINCE-BOUCHE n. m. invar. Gobelet contenant de l'eau tiède parfumée, qu'accompagne un bol que l'on présentait aux convives à l'issue d'un repas, afin qu'ils pussent se rincer la bouche. L'opération elle-même.

RINCE-DOIGTS n. m. inv. Bol contenant de l'eau tiède parfumée de citron et que l'on passe dans un dîner aux convives qui ont touché à certains mets dont l'odeur est persistante (crevettes, écrevisses, etc.).

RINCÉE (*sé*) n. f. *Pop.* Volée de coups.

RINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il rinça, nous rinçons.*) Nettoyer en lavant et en frottant : *rincer des verres.* Passer dans une eau nouvelle ce qui a déjà été lavé : *rincer du linge.*

RINCETTE (*sè-te*) n. f. *Fam.* Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans son verre ou dans sa tasse à café, après les avoir vidés.

RINCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée de rincer.

RINÇOIR n. m. Vase dans lequel on rince.

RINÇURE n. f. *Fam.* Eau qui a servi à rincer.

RINFORZANDO (*rin'*) adv. (mot ital.). *Musiq.* En renforçant, en passant du piano au forte. N. m. : *un rinforzando.*

RING (*rin'gh*) n. m. Dans les courses, Réunion des parieurs à la cote. Enceinte d'une épreuve sportive.

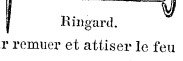

Ringard.

RINGARD (*ghar*) n. m. Barre de fer recourbée, pour remuer et attiser le feu dans les fourneaux.

RIOLE n. f. Partie de plaisir, de débauche. (Vx.)

RIOTER (*té*) v. n. *Pop.* Rire à demi.

RIOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui ne fait que rioter.

RIPAGE ou **RIPEMENT** (*man*) n. m. Action de riper un cordage, une chaîne d'ancre.

RIPAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. *Pop.* Grande chère : *faire ripaille.* — Ripaille est le nom d'un célèbre château, dans le Chablais, où se retira Amédée VIII, duc de Savoie, après son abdication. La vie commode et voluptueuse qu'une légende assez fausse prête à ce prince a donné naissance à l'expression proverbiale : *faire ripaille*, c'est-à-dire faire grande chère.

RIPAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. n. Faire ripaille.
RIPAILLEUR, EUSE (*pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui aime à ripailler.
RIPE n. f. (de l'allem. *reipen*, gratter). Outil de sculpteur ou de maçon pour gratter. Auge dans laquelle se meut une meule.

Ripe.

RIPER (*pé*) v. a. (allem. *rippen*). Ratisser avec la ripe: *riper une sculpture. Mar.* Faire glisser : *riper la chaîne d'une ancre.* V. n. S'emploie quelquefois comme syn. de DÉRAPER.
RIPOPÉE (*pé*) n. f. Mélange que font les cabaretiers de différents restes de vin. Mélange de sauces. *Fig.* Mélange de choses disparates. (Peu us.)
RIPOSTE (*pos-te*) n. f. (ital. *risposta*). Repartie prompte ; réponse vive à une raillerie : *avoir la riposte prompte. Escr.* Attaque qui suit la parade.
RIPOSTER (*pos-té*) v. n. (de *riposte*). Répondre vivement : *riposter à une insinuation.* Repousser une injure. *Escr.* Attaquer immédiatement après avoir paré.
RIPUAIRE (*è-re*) adj. (du lat. *ripa*, rive). Se dit des anciens peuples des bords du Rhin : *lois, Francs ripuaires.*
RIQUIQUI (*ki-ki*) ou **RIKIKI** n. m. *Fam.* Liqueur alcoolique quelconque.
RIRE v. n. (lat. *ridere*. — Prend deux *i* de suite à la 1re pers. du plur. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Je ris, nous rions. Je riais, nous riions. Je ris, nous rîmes. Je rirai, nous rirons. Je rirais, nous ririons. Ris, rions, riez. Que je rie, que nous riions. Que je risse, que nous rissions. Riant. Ri.*) Marquer un sentiment de gaieté soudaine par un mouvement des lèvres, de la bouche, et souvent avec bruit : *rire aux éclats.* Prendre une expression de gaieté : *des yeux qui rient.* Avoir un air gai, agréable : *tout rit dans ce séjour.* Être favorable : *la fortune nous rit aujourd'hui. Rire dans sa barbe*, éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler. *Rire du bout des dents, des lèvres*, sans en avoir envie. *Rire de quelqu'un*, s'en moquer. *Rire des menaces de quelqu'un*, n'en pas tenir compte. *Aimer à rire*, à se divertir. *Vous voulez rire*, vous ne parlez pas sérieusement. *Vous me faites rire*, ce que vous dites est absurde. *Prêter à rire*, donner sujet de rire, de railler. *Avoir le mot pour rire*, savoir dire des choses plaisantes. *Mourir, crever de rire ; rire à gorge déployée*, etc., rire très fort. **Se rire** v. pr. Se moquer, ne faire aucun cas. PROV. : **Rira bien qui rira le dernier,** celui qui rit à présent sera moqué à son tour. **Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera,** souvent, la joie n'est pas de longue durée. ANT. **Pleurer.**
RIRE n. m. Action de rire : *le rire, a dit Rabelais, est le propre de l'homme. Fou rire*, rire prolongé qu'on ne peut contenir. ANT. **Larmes.**
RIS (*ri*) n. m. (lat. *risus*). Action de rire : *ris moqueur.* N. m. pl. *Fig.* Divinités qui présidaient à la gaieté : *les Jeux et les Ris.*
RIS (*ri*) n. m. (orig. scandin.). *Mar.* Partie d'une voile destinée à être serrée sur la vergue, pour en diminuer la surface. *Prendre un ris*, serrer sur la vergue la partie de la voile destinée à cet usage. (V. la planche NAVIRE.)
RIS (*ri*) n. m. Nom vulgaire du thymus du veau et de l'agneau, placé derrière le sternum et qui est un manger délicat : *croquettes de ris d'agneau.*
RISBAN (*ris-ban*) n. m. (du holl. *rys*, branchage, et *bank*, banc). Terre-plein garni de canons pour la défense d'un port.
RISBERME (*ris-bèr-me*) n. f. (du holl. *rys*, branchage, et de *berme*). Intervalle entre les pieux jointifs et le batardeau. Espace rempli de fascines chargées de pierres, pour protéger les fondations d'un ouvrage hydraulique. Retraite garnie de fascines au pied d'un mur de terre.
RISÉE (*ri-zé*) n. f. (de *ris*). Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *il s'éleva une risée générale.* Moquerie, rire moqueur : *être un objet de risée.* Objet de moquerie : *être la risée de tous. Mar.* Augmentation subite de vent, plus durable qu'une rafale.
RISER (*ri-zé*) v. a. *Mar.* Syn. de ARRISER.
RISETTE (*ri-zè-te*) n. f. (rad. *ris*). Petit ris agréable : *faire la risette.* Légère ondulation de la mer quand la brise se lève.
RISIBILITÉ (*ri-zi*) n. f. Faculté de rire. Caractère de ce qui est risible. (Peu us.)
RISIBLE (*ri-zi-ble*) adj. Qui est propre à faire rire. Digne de moquerie : *homme risible.* ANT. **Triste.**
RISIBLEMENT (*ri-zi-ble-man*) adv. D'une manière risible.
RISORIUS (*ri-zo-ri-uss*) n. m. (du lat. *risor*, rieur). Petit faisceau du muscle peaucier, qui s'attache aux commissures des lèvres et contribue à l'expression du rire. (On dit aussi RISORIUS DE SANTORINI.) [V. planche HOMME.]
RISOTTO (*zo-to*) n.m. (mot ital. ; de *riso*, riz). Mets italien, composé d'un mélange de riz, coloré au safran, avec du beurre et du parmesan râpé.
RISQUABLE (*ris-ka-ble*) adj. Où il y a du risque : *entreprise risquable.* (Vx.) Qu'on peut risquer : *affaire risquable.* (Peu us.)
RISQUE (*ris-ke*) n. m. (ital. *risco*). Danger, péril, inconvénient possible : *toute entreprise a ses risques. A tout risque*, à tout hasard. *A ses risques et périls*, en assumant sur soi toute la responsabilité d'une chose. **Au risque de** loc. prép. En s'exposant à.
RISQUER (*ris-ké*) v. a. (de *risque*). Hasarder, mettre en danger : *risquer son honneur, sa vie. Fig.* Tenter avec risque : *il risqua la bataille.* Emettre au hasard d'un insuccès : *risquer un néologisme.* PROV. : **Qui ne risque rien, n'a rien,** un succès ne peut s'obtenir sans quelque risque.
RISQUE-TOUT (*ris-ke-tou*) n. m. invar. *Fam.* Personne audacieuse.
RISSOLE (*ri-so-le*) n. f. (du lat. *russeus*, roux). Pâtisserie qui contient une farce de viande, de poisson ou de légumes.
RISSOLÉ (*ri-so-le*) n. f. Filet à petites mailles, pour pêcher les anchois dans la Méditerranée.
RISSOLER (*ri-so-lé*) v. a. (de *rissole*). Rôtir de manière que la viande prenne une couleur dorée : *rissoler une volaille.*
RISSOLETTE (*ri-so-lè-te*) n. f. Rôtie de pain, couverte de viande hachée et qu'on passe au four.
RISTORNE ou **RISTOURNE** (*ris*) n. f. (ital. *ristorno*). Annulation totale ou partielle d'une police d'assurance maritime au profit de l'assureur. *Comm.* Toute espèce de bonification.
RIT (*rit'*) ou **RITE** n. m. (lat. *ritus*). Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion : *les rites de l'Église romaine.* (Au plur., on écrit toujours RITES, et non *rits.*) Cérémonies religieuses, propres aux diverses communions chrétiennes : *le rit catholique grec.*
RITOURNELLE (*nè-le*) n. f. (ital. *ritornello*). Trait de symphonie qui précède ou suit un chant. *Fig.* et *fam.* Propos que l'on répète sans cesse.
RITTE (*ri-te*) n. f. Charrue sans oreilles, qui ameublit la terre sans la retourner.
RITTER (*ri-té*) v. a. Labourer avec la ritte.
RITUALISME (*lis-me*) n. m. En Angleterre, tendance religieuse de ceux qui cherchent à augmenter l'importance des cérémonies religieuses : *le ritualisme marque un rapprochement avec le catholicisme.*
RITUALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur qui traite des différents rites. En Angleterre, partisan du ritualisme. Adjectiv. : *opinions ritualistes.*
RITUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. Qui a rapport aux rites : *lois rituelles.* N. m. Livre contenant les cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin.
RIVAGE n. m. (du lat. *ripa*, rive). Les rives d'un cours d'eau, d'un lac, etc. ; le bord de la mer : *le rivage de la Gascogne est bordé de dunes ; le rivage méditerranéen.*
RIVAL, E, AUX adj. et n. (lat. *rivalis*). Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre : *François Ier fut le rival de Charles-Quint au trône impérial.* Celui qui atteint presque le mérite d'un autre : *Racine a eu des imitateurs, mais non des rivaux.* ANT. **Partenaire, associé.**
RIVALISER (*zé*) v. n. (de *rival*). Chercher à égaler ou surpasser : *rivaliser d'efforts avec quelqu'un.*
RIVALITÉ n. f. (de *rival*). Concurrence de personnes, d'Etats, etc., qui prétendent à la même chose.
RIVE n. f. (lat. *ripa*). Bords d'un fleuve, d'un étang, d'un lac : *les rives de la Seine. Rive droite (gauche)*, bord d'un cours d'eau qu'on a à sa droite (à sa gauche), quand on regarde dans le sens du cours de l'eau.

Ornement en terre cuite, placé à l'angle inférieur ou au couronnement d'un comble.

RIVELAINE (*lè-ne*) n. f. Sorte de pic à deux pointes, à l'usage des mineurs.

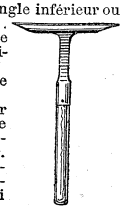
Rivelaine.

RIVEMENT (*man*) n. m. Action de river.

RIVER (*vé*) v. a. Rabattre et aplatir la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il traverse. Assujettir à demeure : *river deux plaques de tôle.* *Fig.* Attacher d'une manière indissoluble : *deux complices rivés l'un à l'autre. River à quelqu'un son clou*, lui répondre vertement.

RIVERAIN, E (*rin, è-ne*) adj. et n. Qui habite le long d'une rivière ; qui a une propriété le long d'une forêt, d'une route. *propriétaire riverain ; les riverains de la Loire.*

RIVET (*vè*) n. m. (de *river*). Pointe rivée d'un clou de fer à cheval. Sorte de clou qu'on emploie pour maintenir une pièce de métal fixée à une autre.

Rivets.

RIVETAGE n. m. Action de riveter.

RIVETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il rivettera.*) Fixer au moyen de rivets.

RIVETIER (*ti-é*) n. m. Outil pour river des clous de bottines.

RIVEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait ou pose des rivets.

RIVIÈRE n. f. (de *rive*). Cours d'eau naturel, qui se jette dans un autre cours d'eau : *l'Allier est une rivière torrentielle. Rivière de diamants*, ou absol., *rivière*, collier au chaînon duquel sont enchâssés des diamants. PROV. : **Les petits ruisseaux font les grandes rivières,** les petits profits accumulés finissent par faire de gros bénéfices.

RIVIÉRETTE (*rè-te*) n. f. Petite rivière.

RIVOIR n. m. Marteau pour river. Machine à river. (On dit aussi RIVOIRE n. f.)

RIVULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *rivulus*, petit ruisseau). Qui vit ou croît dans les eaux des ruisseaux, ou sur leurs bords : *plantes rivulaires.*

RIVURE n. f. Action de river. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE (*rikss*) n. f. (holl. *rijks daaler*). Monnaie d'argent fabriquée jadis en Allemagne, Suède, Danemark, Pologne, Flandre et Suisse, valant environ 5 francs.

RIXE (*rik-se*) n. f. (lat. *rixa*). Querelle accompagnée d'injures et de coups.

RIZ (*ri*) n. m. (ital. *riso*). Espèce de graminée (nom scientif. *oryza*), cultivée dans les terrains humides des pays chauds : *le riz est la richesse principale de l'Indochine.* Le grain de cette plante : *le riz fait le fond de l'alimentation chinoise et japonaise. Eau de riz*, boisson rafraîchissante, que l'on obtient en faisant cuire du riz dans de l'eau. *Poudre de riz*, fécule de riz que l'on réduit en poudre impalpable et que l'on parfume pour l'employer à la toilette. *Paille de riz*, partie ligneuse des tiges du riz, dont on fabrique des chapeaux.

Riz.

RIZERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on manipule le riz.

RIZIÈRE n. f. Terre affectée à la culture du riz.

RIZ-PAIN-SEL (*ri-pin-sèl*) n. m. invar. Sobriquet donné aux officiers et sous-officiers d'administration du service de l'intendance.

ROB (*rob'*) n. m. (ar. *rob*). Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel.

ROB (*rob'*) ou **ROBRE** n. m. (de l'angl. *rubber*, partie liée). Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties.

ROBAGE ou **ROBELAGE** n. m. Action de rober.

ROBE n. f. (du vx fr. *rober*, dérober, d'orig. germ.). Vêtement à manches, long et flottant, que portaient les hommes chez les anciens, et qu'ils portent encore en Orient. Vêtement à peu près semblable, que portent les femmes et les enfants. Vêtement long et ample, que portent les juges, les avocats, les professeurs, etc., dans l'exercice de leurs fonctions. *Fig.* Profession de la judicature : *gens de robe ; noblesse de robe.* Pelage : *ce cheval a une belle robe.* Enveloppe : *robe d'une fève, d'un oignon.* Enveloppe sans côtes d'un cigare. **Robe de chambre,** que les hommes aussi bien que les femmes portent dans la chambre. PROV. : **Ventre de son, robe de velours,** se dit d'une personne qui lésine sur sa dépense de bouche pour se parer d'habits somptueux. **C'est la robe qu'on salue,** se dit d'une personne à qui l'on rend hommage à cause de sa dignité et non pour son mérite personnel.

ROBER (*bé*) v. a. Dépouiller la garance de sa robe, de son écorce. Entourer les cigares d'une feuille extérieure, dite *robe.*

ROBEUSE (*beu-ze*) n. f. Ouvrière qui applique aux cigares la dernière enveloppe ou *robe.*

ROBIN n. m. *Fam.* et *par dénigr.* Homme de robe.

ROBINE ou **ROUBINE** n. f. Dans le Midi, canal de largeur médiocre. Canal de navigation.

ROBINET (*nè*) n. m. (de *Robin* n. pr.). Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau ou à la laisser couler. Tout tuyau qui sert à donner ou à retenir un fluide contenu dans un vase, un tonneau, etc. La clef seule du robinet : *tourner le robinet. Fig.* et *fam. Robinet d'eau tiède*, personne d'une loquacité fade.

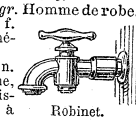
Robinet.

ROBINETIER (*ti-é*) n. m. Fabricant de robinets.

ROBINETTERIE (*nè-te-ri*) n. f. Fabrication, usine de robinets.

ROBINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des arbres dont le type est appelé vulgairement *acacia.*

ROBORATIF, IVE adj. (du lat. *robur, oris*, force). Qui fortifie : *remède roboratif.* N. m. : *un roboratif.* (Peu us.)

ROBURITE n. f. Matière explosive, formée par un mélange de benzènes chloronitrés et d'azotate d'ammoniaque.

ROBUSTE (*bus-te*) adj. (lat. *robustus*). Fort, vigoureux : *un robuste athlète.* Difficilement troublé dans ses fonctions : *estomac robuste. Fig.* Ferme, inébranlable : *foi robuste.* ANT. **Faible, chétif.**

ROBUSTEMENT (*bus-te-man*) adv. D'une manière robuste. (Peu us.)

ROBUSTESSE (*bus-tè-se*) n. f. Caractère de ce qui est robuste.

ROC (*rok*) n. m. (autre forme de *roche*). Masse de pierre très dure, qui tient à la terre : *la citadelle de Belfort s'appuie sur le roc. Fig. Ferme comme un roc*, d'une très grande fermeté.

ROCADE n. f. *Milit.* Chemin de fer ou route stratégique, parallèle à la ligne de feu.

ROCAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Revêtement en rocaille. Travail en rocaille.

ROCAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. (de *roc*). Cailloux, coquillages qui ornent une grotte, une voûte, une salle. Genre d'ornementation usité pour certains petits meubles sous Louis XV et qui représentait des grottes, des rochers, des coquillages. Meuble construit dans ce genre. Adjectiv. : *le genre rocaille.*

ROCAILLEUR (*ka, ll* mll.) n. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Plein de petits cailloux : *chemin rocailleux.* Dur, heurté : *style rocailleux.*

ROCAMBEAU (*kan-bô*) n. m. Cercle de fer garni d'un croc, auquel on fixe le point d'amure ou de drisse d'une voile.

ROCAMBOLE (*kan*) n. f. (allem. *rockenbollen*). Echalote d'Espagne, espèce d'ail plus doux que l'ail ordinaire. *Fig.* Attrait piquant. Plaisanterie usée.

ROCCELLA (*rok-sèl*) ou **ROCELLE** (*ro-sè-le*) n. f. Genre de lichens, qui croissent sur les rochers du bord de la mer et fournissent l'orseille.

ROCHAGE n. m. Phénomène qui se produit quand la coupellation de l'argent est défectueuse. Action de rocher.

ROCHE n. f. (lat. pop. *rocca*). Grande masse de pierre de même structure : *le granit est une roche éruptive ancienne.* Pierre la plus dure, employée dans

les constructions. Borax. (Vx.) *Eau de roche*, eau très limpide, qui sourd d'une roche. *Fig. Clair comme de l'eau de roche*, extrêmement clair ; évident. *Vieille, ancienne roche*, manière d'être des gens d'autrefois. *Cœur de roche*, dur, insensible.

ROCHER (*ché*) n. m. (de *roche*). Roc élevé, escarpé : *Gibraltar est bâti sur un rocher; escalader un rocher. Fig.* Symbole de dureté, d'insensibilité, ou, en bonne part, de fermeté, de solidité. *Anat.* Partie forte et dure de l'os temporal. *Mollusq.* Nom vulgaire des *murex*.

ROCHER v. a. (de *roche*). Saupoudrer de borax deux pièces métalliques qu'on veut souder. V. n. Mousser, en parlant de la bière qui fermente. Se couvrir d'excroissances, en parlant de l'argent en fusion.

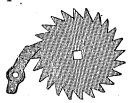
Roue à rochet.

ROCHET (*chè*) n. m. Surplis à manches étroites, que portent les évêques et certains dignitaires ecclésiastiques.

ROCHET (*chè*) n. m. (de l'allem. *rocken*, fuseau). Bobine grosse et courte, sur laquelle on enroule la soie. *Roue à rochet*, roue dentée, dont les dents sont recourbées.

ROCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Couvert de roches, de rochers : *la côte bretonne est rocheuse.*

ROCHIER (*chi-é*) n. m. Nom vulgaire d'un requin des mers françaises (la petite roussette). Ancien nom de l'*émerillon*.

Rocking-chair.

ROCK (ar. *rokh*) n. m. Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux.

ROCKING-CHAIR (*ro-khin'gh-tchèr*) n. m. (mot angl.). Chaise, fauteuil à bascule, que l'on peut faire osciller par un simple mouvement du corps.

ROCOCO n. m. (de *rocaille*). Genre d'ornementation, qui fut en vogue sous le règne de Louis XV et le commencement de celui de Louis XVI. *Par ext.* Genre ou objet vieux et passé de mode. Adj. invar. : *style rococo.*

ROCOU ou **ROUCOU** n. m. Matière tinctoriale rouge, tirée des graines du rocouyer.

ROCOUER (*kou-é*) v. a. Teindre avec du rocou.

ROCOUYER (*kou-ié*) n. m. Genre de bixacées, qui croissent en Amérique.

RODAGE n. m. Action de roder : *rodage à la meule.*

RODER (*dé*) v. a (du lat. *rodere*, ronger). User par le frottement mutuel deux objets qui doivent s'emboiter ou s'adapter l'un sur l'autre.

Rocouyer.

RÔDER (*dé*) v. n. (anc. fr. *raudir*). Errer çà et là : *rôder dans la campagne.* Tourner autour en épiant, le plus souvent avec de mauvaises intentions : *les loups rôdent autour des bergeries.*

RÔDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui rôde : *rôdeur de nuit.* Adjectiv. : *un pas rôdeur.*

RODOIR n. m. Outil pour roder.

RODOMONT (*mon*) n. m. Fanfaron, faux brave, du nom d'un personnage, brave et insolent, du *Roland furieux* de l'Arioste : *faire le rodomont.*

RODOMONTADE n. f. (de *rodomont*). Fanfaronnade.

ROGATION (*si-on*) n. f. (lat. *rogatio ;* de *rogare*, demander). Chez les Romains, projet de loi présenté au peuple pour lui demander d'approuver. N. f. pl. Prières publiques et processions faites pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel : *les rogations rappellent les ambarvales romaines.*

ROGATOIRE adj. (du lat. *rogare*, demander). Qui concerne une demande : *formule rogatoire. Commission rogatoire*, qu'un tribunal adresse à un autre pour l'inviter à faire, dans l'étendue de son ressort, quelque acte de procédure ou d'instruction qu'il ne peut faire lui-même.

ROGATOIREMENT (*man*) adj. Par voie rogatoire : *un juge commis rogatoirement.*

ROGATON n. m. (du lat. *rogatum*, chose demandée). Humble requête. (Vx.) Objet de rebut. Débris de mets ; bribe : *vivre de rogatons.*

ROGNAGE ou **ROGNEMENT** (*gne-man*) n. m. Action de rogner.

ROGNE n. f. Nom vulgaire de la gale ou de la teigne.

ROGNE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Outil de maréchal pour rogner la corne du cheval.

ROGNER (*gné*) v. a. (du lat. *rotundus*, rond). Retrancher quelque chose sur les bords : *rogner un manteau. Fig.* Diminuer : *rogner le traitement de quelqu'un. Rogner les ongles à quelqu'un*, le mettre dans l'impuissance de nuire.

ROGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui rogne quelque chose : *un rogneur de pièces d'or.* Ouvrier qui rogne le papier. N. f. Machine à rogner.

ROGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la rogne : *bêtes rogneuses.*

ROGNOIR n. m. Instrument qui sert à rogner.

ROGNON n. m. (lat. pop. *renio*). Rein de certains animaux, considéré surtout comme comestible : *brochette de rognons. Géol.* Masse minérale plus ou moins arrondie, qui se trouve comme noyée dans une roche de nature différente : *des rognons de silex.*

ROGNONNER (*gno-né*) v. n. *Pop.* Gronder, murmurer entre ses dents.

ROGNURE n. f. Ce qu'on a rogné : *rognures de papier.*

ROGOMME (*gho-me*) n. m. *Pop.* Liqueur alcoolique quelconque. *Voix de rogomme*, enrouée par l'abus de ces liqueurs.

ROGUE (*ro-ghe*) adj. (orig. celt.). Fier, arrogant : *prendre un ton, une mine rogue.*

ROGUE (*ro-ghe*) n. f. (orig. scand.). Œufs de poisson salés, employés comme appât dans la pêche à la sardine.

ROGUÉ, E adj. (de *rogue*). *Pêch.* Qui a des œufs.

ROHART (*ro-ar*) n. m. Ivoire de morse et d'hippopotame : *le rohart est moins estimé que l'ivoire proprement dit.*

ROI n. m. (lat. *rex ;* de *regere*, gouverner). Chef d'Etat, investi de la souveraineté : *les rois de France.* Personne qui jouit d'un pouvoir absolu : *chacun est roi chez soi. Le roi du ciel, des rois*, Dieu. *Le roi des dieux*, Jupiter. *Le Grand Roi*, titre que les historiens grecs donnaient au roi de Perse et que l'on donne auj. à Louis XIV. *Le roi des rois*, titre donné parfois au roi des Parthes et des Perses. *Le roi Très Chrétien.* le roi de France. *Le roi Catholique*, le roi d'Espagne. *Roi d'armes*, officier qui commandait les hérauts d'armes. *Le jour, la fête des Rois* l'Epiphanie. *Le roi de la création, de la nature, de l'univers*, l'homme. *Le roi des animaux*, le lion. *Le roi des oiseaux*, l'aigle. *Morceau de roi*, mets exquis et délicieux. Principale pièce au jeu d'échecs. Première figure de chaque couleur d'un jeu de cartes. *Astr. Les trois Rois*, les trois étoiles qui composent le baudrier d'Orion.

Les quatre rois.

ROIDE adj., **ROIDEUR** n. f., **ROIDIR** v. a, V. RAIDE, RAIDEUR, RAIDIR.

ROITELET (*lè*) n. m. Roi d'un très petit Etat : *les roitelets nègres du Soudan.* Genre d'oiseaux passereaux de très petite taille, qui vivent dans les haies et les buissons des régions tempérées.

Roitelet.

RÔLAGE n. m. Action de mettre en rôles le tabac.

RÔLE n. m. (du lat. *rotulus*, rouleau). Liste, catalogue. Liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider : *sa cause viendra à son tour de rôle. A tour de rôle*, dans l'ordre d'inscription au rôle. *Fig.* Chacun son tour. En style de pratique, feuillet écrit, comprenant la page et le verso. Cahiers portant la liste des contribuables, avec indication de leur cotisation individuelle : *consulter le rôle des*

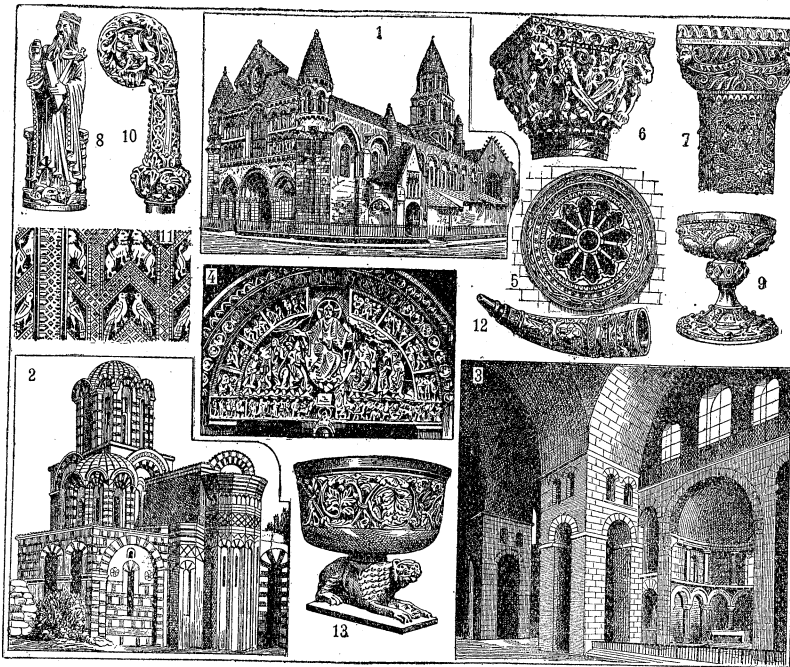

ART ROMAN : 1. Église N.-D.-la-Grande (Poitiers) ; 2. Église de Salonique (roman byzantin) ; 3. Intérieur de Saint-Front (Périgueux) ; 4. Tympan de portail (Vézelay) ; 5. Rose ; 6. 7. Chapiteaux ; 8. Statue en pierre ; 9. Calice ; 10. Crosse épiscopale ; 11. Tissu orné ; 12. Olifant en ivoire ; 13. Fonts baptismaux.

contributions. Partie d'une pièce, qu'un acteur doit jouer. *Créer un rôle*, le jouer le premier. *Jouer un rôle*, faire un personnage sur le théâtre. *Fig.* Remplir certaines fonctions : *jouer un vilain rôle.* Personnage qu'on fait dans le monde, dans une affaire : *il a joué là un triste rôle.* Pelote de tabac à chiquer, en forme de petit câble.

RÔLER (*lé*) v. n. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET (*lè*) n. m. Petit rôle.

ROLLIER (*ro-li-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, vulgairement appelés *geais bleus.*

ROMAILLET (*ma, ll* mll., *è*) n. m. *Mar.* Morceau de bois qui sert à remplir un vide.

ROMAIN, E (*min, è-ne*) adj. et n. De l'ancienne Rome : *la république romaine.* De la Rome actuelle : *les Etats romains.* Digne des anciens Romains : *vertu romaine. Chiffres romains*, lettres numérales I, V, X, L, C, D, M, qui valent respectivement 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000, et qui, diversement combinées, servaient aux Romains à former tous les nombres. *Eglise romaine*, catholique. *Architecture romaine*, ordre toscan et ordre composite. *Ecole romaine*, école de peinture fondée par Pérugin. N. m. *Impr.* Caractère droit, perpendiculaire, dont on se sert généralement pour la partie courante d'un livre. (Adjectiv. : *du caractère romain.*)

Romaine.

ROMAINE (*mè-ne*) n. f. Balance à levier, formée d'un fléau à bras inégaux et d'un poids unique que l'on fait glisser à volonté sur le long bras du fléau, portant des divisions avec indication des poids correspondants.

ROMAINE (*mè-ne*) n. f. Variété de laitue.

ROMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. (gr. *rômaikos*). Qui appartient aux Grecs modernes. N. m. Le grec moderne.

ROMAN, E adj. (du lat. *romanus*, romain). Se dit des langues dérivées du latin : *l'italien, le français, le provençal, l'espagnol, le portugais, le roumain sont des langues romanes.* Se dit de l'architecture des pays latins, du Ve au XIIe siècle. N. m. Ensemble des langues romanes. Architecture romane. — ART ROMAN. Dérivé directement de l'art romain, il s'inspire du style des basiliques et des villes latines. Les édifices furent d'abord recouverts d'une charpente en bois ; la voûte n'apparaît qu'au Xe siècle, et d'abord en Aquitaine. Outre les éléments antiques, on retrouve dans l'art roman des éléments orientaux et byzantins. Préoccupés d'alléger les supports et de faire équilibre à la poussée des voûtes sur les murs latéraux, les architectes donnent une importance de plus en plus grande au pilier et à l'arc, inventent le triforium et empruntent la coupole byzantine sur pendentifs. Les murs, d'une grande épaisseur et percés de rares fenêtres, sont appuyés de contreforts. Les nefs sont étroites. Le plan de la basilique romane se modifie et adopte la forme d'une croix. Les portes et ouvertures sont ordinairement en demi-cercle ou plein cintre. C'est surtout dans les détails de la décoration que la fantaisie se donne carrière. L'art roman se développe à partir du XIe siècle, surtout grâce aux ordres monastiques. Les principales écoles d'architecture sont : celles de Cluny ou de Bourgogne (église de Vézelay), d'Auvergne (Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Trophime d'Arles), du Périgord (Saint-Front de Périgueux), du Poitou (églises de Poitiers), de Normandie (églises de Caen, Evreux, Rouen, Bayeux).

ROMAN n. m. Autref., récit vrai ou faux, en prose ou en vers, écrit en langue romane. Auj. Œuvre d'imagination, récit en prose d'aventures imaginaires, inventées et combinées pour intéresser le lecteur : *les romans historiques de Dumas père sont d'un vif intérêt. Fig.* Récit dénué de vraisemblance : *cela a tout l'air d'un roman.* Chimère, utopie.

ROMANCE n. f. (espagn. *romance*). Morceau de chant sur un sujet tendre et touchant.

ROMANCERO (*sé*) n. m. (mot espagn.). Recueil de poèmes espagnols, écrits en strophes de vers octosyllabiques et ayant pour sujet quelque histoire héroïque ou touchante. Pl. des *romanceros.*

ROMANCHE n. m. (lat. *romanicum*). Nom indigène d'une langue romane parlée dans les Grisons, le Tyrol et le Frioul. (On dit aussi ROUMANCHE et RHÉTO-ROMAN.)

ROMANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Auteur de romans : *Balzac fut un incomparable romancier.*

ROMAND (*man*), **E** adj. Se dit de la partie de la Suisse où l'on parle le français : *la Suisse romande.*

ROMANÉE (*né*) n. m. Vin rouge de Bourgogne, récolté en Côte-d'Or, dans la comm. de Vosne-Romanee (climats de *Romanée-Conti* et *Romanée-Saint-Vivant*).

ROMANESQUE (*nès-ke*) adj. Fabuleux, qui tient du roman : *aventure romanesque. Fig.* Passionné, rêveur à la manière des héros de roman : *esprit romanesque.* N. m. : *il y a du romanesque dans cette aventure.*

ROMANESQUEMENT (*nès-ke-man*) adv. D'une manière romanesque. (Peu us.)

ROMAN-FEUILLETON (*feu, ll* mll.) n. m. Roman destiné à paraître en feuilletons dans un journal. Pl. des *romans-feuilletons.*

ROMANICHEL (*chèl*) n. m. Tzigane ou bohémien. Vagabond.

ROMANISANT (*zan*), **E** adj. et n. Se dit des tendances d'un culte étranger (ou de ceux qui ont ces tendances) à se rapprocher des rites de l'Eglise romaine.

ROMANISER (*zé*) v. a. (du lat. *romanus*, romain). Donner les mœurs, les habitudes des Romains. Ecrire en caractères romains l'arabe et le persan. V. n. Embrasser la foi de l'Eglise romaine.

ROMANISTE (*nis-te*) n. m. Philologue qui s'occupe des langues romanes.

ROMANTIQUE adj. Romanesque : *imagination romantique.* (Vx.) Qui rappelle ce qu'on voit dans les romans : *site romantique.* Qui relève du romantisme : *littérature romantique.* N. m. Se dit des écrivains qui, au commencement du XIXe siècle, s'affranchirent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. (V. ROMANTISME, *Part. hist.*)

ROMANTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon romantique. (Peu us.)

ROMANTISME (*tis-me*) n. m. Système, école des écrivains et des artistes romantiques. (V. *Part. hist.*)

ROMARIN n. m. (du lat. *ros marinus*, rosée de mer). Genre de labiées, comprenant de petits arbrisseaux aromatiques, à fleurs douées de propriétés stimulantes : *le romarin croît en abondance sur le littoral méditerranéen.*

Romarin.

ROMESTECQ (*mès-tèk*) n. m. Jeu de cartes d'origine flamande, voisin du rams, et dont le nom vient des mots *rome* et *stecq* qui y sont employés.

ROMPEMENT (*ron-pe-man*) n. m. Action de rompre. *Rompement de tête*, fatigue causée par un grand bruit ou une forte application. (Peu us.)

ROMPIS (*ron-pi*) n. m. En sylviculture, arbre rompu.

ROMPRE (*ron-pre*) v. a. (lat. *rumpere.* — Prend un *t* à la 3e pers. du sing. du prés. de l'ind. : *il rompt.*) Briser, casser, mettre en pièces : *le fleuve a rompu ses digues.* Faire subir le supplice de la roue : *Cartouche fut rompu vif.* Arrêter ou détourner le cours : *rompre le fil de l'eau.* Troubler : *rompre le sommeil.* Interrompre : *rompre le jeûne; rompre un tête-à-tête.* Gâter : *la pluie a rompu les chemins.* Enfoncer, disperser : *rompre un bataillon.* Quitter : *rompez les rangs. Fig.* Réduire, dompter : *rompre le caractère de quelqu'un.* Fatiguer, assourdir : *rompre la tête, les oreilles.* Détruire, faire cesser, rendre nul : *rompre l'amitié, un entretien, un marché, un mariage.* Accoutumer : *rompre quelqu'un aux affaires. Rompre le silence*, cesser de se taire. *Rompre ses fers*, s'échapper de prison ou se dégager d'une liaison. *Rompre le fil de son discours.* le quitter subitement pour entrer dans une autre matière. *Rompre la paille*, cesser d'être amis. *Rompre la glace*, surmonter les premières difficultés d'une affaire. *Rompre une lance avec quelqu'un*, disputer en règle avec lui sur un sujet. *Rompre son ban*, sortir du lieu assigné. *A tout rompre*, avec grand bruit, avec transport : *applaudir à tout rompre.* V. n. Se briser : *cette poutre rompra. Fig.* Cesser d'être amis : *ils ont rompu. Rompre en visière,* dire brusquement et en face quelque chose de désobligeant. **Se rompre** v. pr. *Se rompre le cou*, se tuer ou se blesser grièvement dans sa chute. PROV. : **Il vaut mieux plier que rompre,** il vaut mieux céder que de s'attirer un malheur irréparable.

ROMPU (*ron-pu*), **E** adj. (de *rompre*). Accablé de fatigue : *je suis rompu.* Expérimenté, habile : *rompu aux affaires.* **A bâtons rompus** loc. adv. A diverses reprises : *travailler à une chose à bâtons rompus.* Sur divers sujets : *conversation à bâtons rompus.*

ROMPURE (*ron*) n. f. Endroit où se romptun caractère typographique. Action du fondeur qui le rompt.

ROMSTECK (*roms-tèk*) n. m. (de l'angl. *rump-steack*, tranche de croupe). Partie la plus haute de la culotte de bœuf.

RONCE n. f. (lat. *rumex*). *Bot.* Genre de rosacées épineuses, dont les fruits (*mûrons* ou *mûres sauvages*) sont rafraîchissants : *les ronces croissent au bord des chemins.* Petit câble de fil de fer tordu et garni de pointes, qu'on emploie comme clôture. *Fig.* Peine, difficulté : *les ronces de la vie.* Veine arrondie dans certains bois ou sur des lames damassées.

RONCERAIE (*rè*) n. f. Terrain où croissent les ronces.

RONCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Plein de ronces : *chemin ronceux.* Se dit d'un bois qui a des veines arrondies : *acajou ronceux.*

RONCHONNER (*cho-né*) v. n. *Pop.* Gronder, grogner, murmurer.

RONCHONNEUR, EUSE (*cho-neur, eu-ze*) n. *Pop.* Personne qui a l'habitude de ronchonner.

RONCIER (*si-é*) n. m. ou **RONCIÈRE** n. f. Touffe de ronces.

RONCINÉ, E adj. Dont les feuilles pennatifides ont leurs lobes aigus dirigés vers la base.

ROND (*ron*), **E** adj. (lat. *rotundus*). Se dit d'un corps, d'une figure qui est de forme telle que toutes les lignes droites tirées d'un point ou d'un axe central à la circonférence sont égales : *le cercle, la sphère, le cylindre, le cône sont des figures rondes. Fam.* Gros et court : *petite femme toute ronde. Fig.* Franc et décidé : *être rond en affaires. Nombre, compte rond,* sans fraction. *Bourse ronde,* bien garnie.

ROND (*ron*) n. m. Cercle, figure circulaire. Anneau qui sert pour marquer les serviettes des convives. **En rond** loc. adv. Circulairement.

RONDACHE n. f. Bouclier de forme *ronde*, porté par les fantassins jusqu'à la fin du XVIe siècle.

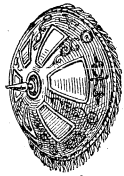
Rondache.

ROND-DE-CUIR (*ron*) n. m. *Fam.* Bureaucrate. Pl. des *ronds-de-cuir.*

RONDE n. f. (de *rond*). Inspection pour s'assurer que tout est en ordre : *faire une ronde.* Dans une place de guerre, visite de nuit faite aux différents postes, pour savoir si tout est en bon ordre ; ceux qui la font. Visite nocturne des employés des douanes et des octrois. Chanson de table, où chacun chante à son tour : *ronde de table.* Chanson accompagnée d'une danse en rond, dont les danseurs se tiennent par la main. Sorte d'écriture en caractères courts, ronds et perpendiculaires. *Musiq.* Note qui vaut deux blanches. **A la ronde** loc. adv. Alentour : *à dix lieues à la ronde.* Chacun à son tour, circulairement : *boire à la ronde.*

RONDEAU (*dô*) n. m. Petit poème français à forme fixe, sur deux rimes, avec des répétitions obligées : *le rondeau simple comporte treize vers et le rondeau redoublé vingt vers. Musiq.* Air à deux ou plusieurs reprises.

RONDEAU (*dô*) n. m. Nom donné à des disques de plâtre, de terre, de bois, de métal employés dans

différents métiers. Rouleau de bois que l'on passe sur la terre ensemencée.

RONDE-BOSSE ou mieux **RONDE BOSSE** n. f. Ouvrage de sculpture en plein relief. Pl. des *rondes-bosses* ou *rondes bosses*.

RONDELET (*lè*) n. m. Bâton avec lequel le bourrelier enfonce la bourre dans les harnais.

RONDELET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Qui a un peu trop d'embonpoint. *Bourse rondelette*, assez bien garnie.

RONDELETTE (*lè-te*) n. f. Toile à voiles, que l'on fabriquait en Bretagne aux XVe et XVIIIe siècles. Soie inférieure. *Bot.* Nom vulgaire de l'*asaret*.

RONDELETTINE (*lé-ti-ne*) n. f. Soie formée de deux bouts très tordus.

RONDELLE (*dè-le*) n. f. Pièce ronde de métal, de cuir, de carton, etc., percée par le milieu et qu'on place sous les écrous. Outil de fer du marbrier, pour fouiller ou arrondir le marbre. Bouclier rond en usage jusqu'au XVIIe siècle. Epée à garde ronde.

RONDEMENT (*man*) adv. Promptement, lestement: *marcher rondement*. Avec ardeur, entrain: *affaire menée rondement*. Loyalement: *il y va rondement*.

RONDEUR n. f. Etat de ce qui est rond: *la rondeur de la terre*. Chose ronde : *des rondeurs*. *Fig.* Nombre, harmonie : *la rondeur des périodes*. Franchise, loyauté : *rondeur de caractère*.

RONDIE (*di*) n. f. ou **RONDIN** ou **MANDRIN** n. m. Cylindre de bois dont on se sert pour arrondir les feuilles de plomb employées dans la fabrication des tuyaux.

RONDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Syn. de BORASSE.

RONDIN n. m. (de *rond*). Bois à brûler, qui est rond. Tronc de sapin dépouillé de son écorce. Gros bâton. (V. RONDIE.)

RONDINER (*né*) v. a. Battre à coups de rondin. (Vx.)

ROND-POINT (*ron-poin*) n. m. Place circulaire où aboutissent plusieurs avenues ou allées : *le rond-point des Champs-Elysées, à Paris*. Pl. des *ronds-points*.

RONFLANT (*flan*), **E** adj. Sonore, bruyant : *voix ronflante*. Sonore, prétentieux et creux : *des phrases ronflantes*. *Promesses ronflantes*, magnifiques, mais mensongères.

RONFLEMENT (*man*) n. m. Bruit qu'on fait en ronflant : *les ronflements d'un dormeur*. *Fig.* Bruit qui a quelque rapport avec le ronflement d'un homme : *ronflement de l'orgue*.

RONFLER (*flé*) v. n. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Fig.* Produire un bruit sourd et prolongé.

RONFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE n. m. *Faire le ronge*, se dit du cerf qui rumine.

RONGEANT (*jan*), **E** adj. Qui ronge : *ulcère rongeant*. *Fig.* Tourmentant : *soucis rongeants*.

RONGE-MAILLE (*ma, ll* mll.) n. m. invar. Nom que La Fontaine donne au rat. Adjectiv. : *le peuple ronge-maille*.

RONGEMENT (*je-man*) n. m. Action de ronger.

RONGER (*jé*) v. a. (lat. pop. *rumigare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rongea, nous rongeons*.) Manger, entamer à petits coups : *les rats rongent les meubles*. *Fig.* Serrer plusieurs fois avec les dents : *cheval qui ronge son mors*. Corroder : *la rouille ronge le fer*. Miner : *la mer ronge les falaises*. Consumer, tourmenter : *la maladie, le chagrin, le rongent*. *Ronger son frein*, v. FREIN.

RONGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui ronge : *animal rongeur*. Qui corrode, détruit peu à peu : *ulcère rongeur*. *Fig.* Qui tourmente, dévore : *remords rongeur*. N. m. pl. Ordre de mammifères munis à chaque mâchoire de dents incisives, sans canines, comme le *rat*, l'*écureuil*, etc. S. un *rongeur*.

RONRON n. m. Bruit que le chat tire de sa gorge pour marquer le contentement : *faire ronron*. Bruit sourd et continu : *le ronron d'une bouilloire*.

RONRONNER (*ro-né*) v. n. Faire des ronrons.

ROQUEFORT (*ke-for*) n. m. (de *Roquefort* n. p.). Fromage très estimé, que l'on fabrique avec du lait de brebis auquel on incorpore du pain moisi : *le roquefort est conservé sur place dans des caves creusées dans le roc*.

ROQUELAURE (*ke-lô-re*) n. f. Vêtement long, demi-ajusté, que portaient les hommes, en France, sous Louis XIV.

ROQUENTIN (*kan*) n. m. Vétéran retraité. *Par ext.* Vieillard qui veut faire le jeune homme.

ROQUER (*ké*) v. n. (de *roc*. anc. nom de la tour au jeu d'échecs). Au jeu des échecs, placer sa tour auprès de son roi et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET (*ké*) n. m. Sorte de petit chien. *Fig.* Individu hargneux, mais peu redoutable. (V. ROQUETIN.) et ROQUETTE.

ROQUETIN (*ke*) n. m. Petite bobine servant au dévidage des fils d'argent, des fils de soie. (On dit aussi ROQUET, ROQUETTE.)

ROQUETTE (*kè-te*) n. f. Genre de crucifères à fleurs jaunes d'une odeur forte, cultivées pour leurs feuilles que l'on mange en salade, ou à cause de leurs propriétés médicinales.

Roquette. (Bot.)

ROQUETTE (*kè-te*) n. f. Ancienne fusée de guerre. (V. ROQUETIN.)

ROQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides, qui contenait un quart de setier. Confiture d'écorce d'orange.

RORQUAL (*kou-al*) n. m. Syn. de BALEINOPTÈRE.

ROS (*rô*) n. m. (germ. *raus*). Peigne qui garnit le métier de tisserand.

ROSACE (*za-se*) n. f. (de *rose*). Ornement d'architecture en forme de *rose* ou d'étoile à plusieurs branches: *un plafond à rosaces*. Grand vitrail d'église, analogue à cet ornement: *les rosaces de Notre-Dame de Paris*. (On dit aussi ROSON.)

ROSACÉ (*za-sé*), **E**, adj. (lat. *rosaceus*). Qui ressemble ou se rapporte à la rose ou au rosier.

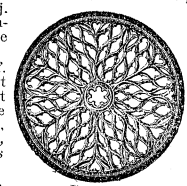

Rosace.

ROSACÉES (*za-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose : *le fraisier, l'églantine, le prunier, l'abricotier, etc., sont des rosacées*. S. une *rosacée*.

ROSAGE (*za-je*) n. m. Opération qui a pour but de donner plus de vivacité aux tissus qu'on a teints avec de la garance.

ROSAIRE (*zè-re*) n. m. (de *rose*). Grand chapelet composé de quinze dizaines d'*Ave*, précédées chacune d'un *Pater*. *Par ext.* Les prières elles-mêmes : *dire le rosaire*.

ROSALBIN (*zal*) n. m. Espèce de cacatois.

ROSANILINE (*za*) n. f. Base azotée dont les dérivés : *fuchsine, bleu de Lyon, violet de Paris*, etc., sont des couleurs teignant directement la fibre animale.

ROSAT (*za*) adj. inv. (du lat. *rosatus*, rosé). Où il entre des roses et en particulier des roses rouges: *miel rosat; huile rosat*.

ROSÂTRE (*zâ-tre*) adj. Qui a une teinte rose sale.

ROSBIF (*ros-bif*) n. m. (de l'angl. *roast*, rôti, et *beef*, bœuf). Bœuf rôti et, particulièrement, aloyau rôti à la broche : *manger un succulent rosbif*.

Roses.

ROSCONNE (*ros-ko-ne*) n. f. (de *Roscoff* n. géogr.). Autref., toile de lin, de fabrication bretonne.

ROSE (*rô-ze*) n. f. (lat. *rosa*). Fleur du rosier : *les roses présentent d'infinies variétés de couleur et de port. Rose trémière*, alcée rose ou passe-rose. *Rose de Noël*, ellébore noir. *Rose de Jéricho*, petite crucifère des sables maritimes de Syrie et d'Arabie, qui possède la curieuse propriété de revivre après avoir été séchée. *Eau de rose*, tirée des roses par la distillation. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres : *teint de rose. Etre sur des roses*, vivre dans la mollesse, les plaisirs. *Voir tout couleur de rose*, voir tout en beau. *Découvrir le pot aux roses*, découvrir le fin mot de l'affaire. Diamant taillé à facettes par-dessus et plat en dessous. *Archit.* Dans les églises gothiques, grande fenêtre circulaire, formée de vitraux disposés en compartiments. *Mar.* **Rose des vents,** figure circulaire collée sur le cadran du compas et marquée de trente-deux divisions. PROV : **Il n'y a pas de roses sans épines,** il n'y a point de plaisir sans peine.

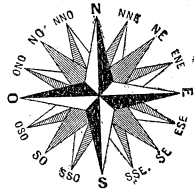

Rose des vents.

ROSÉ (*zé*) adj. Qui est d'une couleur rouge clair, semblable à celle de la rose. N. m. La couleur rose : *aimer le rose ; des étoffes rose clair, rose foncé* (c'est-à-dire d'un rose clair, d'un rose foncé).

ROSÉ (*zé*), **E** adj. D'un rouge faible : *teint rosé.*

ROSEAU (*ro-zô*) n. m. (germ. *raus*). Nom vulgaire de diverses plantes des genres phragmite, massette, etc. : *les roseaux croissent au bord des eaux. Fig.* Personne ou chose faible, fragile.

Roseaux.

ROSE-CROIX (*kroi*) n. m. invar. Membre de la Rose-Croix. (V. *Part. hist.*) Grade de la franc-maçonnerie.

ROSÉE (*zé*) n. f. (du lat. *ros*, rosée). Vapeur qui se dépose le matin et le soir sur la terre ou sur l'herbe en gouttelettes très déliées : *les prés humides de rosée. Par ext.* Liquide qui se divise en gouttelettes : *une rosée de larmes. Fig. Tendre comme rosée*, très tendre.

ROSÉINE (*zé*) n. f. Composé de couleur rouge, résultant de l'action du peroxyde de plomb sur le sulfate d'aniline.

ROSELET (*ze-lè*) n. m. Nom commercial de la fourrure de l'hermine.

ROSELIER (*ze-li-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des roseaux : *un marais roselier.* N. m. Corps qui se trouve dans le minerai d'argent.

ROSÉOLE (*zé*) n. f. (rad. *rosé*). Maladie éruptive des enfants, consistant en petites taches roses.

ROSER (*zé*) v. a. Donner une teinte rosée à. Opérer le rosage de.

ROSERAIE (*ze-rè*) n. f. Terrain planté de rosiers.

ROSETTE (*zè-te*) n. f. Nœud formé d'une ou de deux boucles, qu'on peut détacher en tirant les bouts. Nœud de ruban en forme de rose, insigne de certains ordres de chevalerie, et qui se porte à la boutonnière : *la rosette de la Légion d'honneur.* Disposition des feuilles étalées en cercle à l'extrémité d'une tige. Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre. Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil : *régler des registres avec de la rosette.* Craie teinte en rouge, dont on se sert pour peindre. Cuivre rouge.

ROSIER (*zi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbustes épineux parfois grimpants, dont il existe un nombre incalculable d'espèces et de variétés, cultivées pour leurs belles fleurs : *les rosiers sont propres aux régions tempérées de l'ancien monde.*

ROSIÈRE (*zi*) n. f. Jeune fille vertueuse à laquelle, dans certaines localités, on décerne solennellement une récompense. (Ce prix consistait jadis en une couronne de *roses* ; aujourd'hui, il consiste en une somme d'argent ou une dot.)

ROSIÉRISTE (*zi-é-ris-te*) n. m. Horticulteur qui s'occupe spécialement de la culture des rosiers.

ROSIR (*ro-zir*) v. n. Prendre une teinte rose.

ROSSARD (*ro-sar*) n. m. (de *rosse*). *Pop.* Mauvais cheval. *Par ext.* Fainéant, vaurien.

ROSSE (*ro-se*) n. f. (de l'all. *ross*, coursier). Cheval sans force, sans vigueur. *Fig.* et *fam.* Personne qui ne vaut pas grand'chose. Personne méchante. Adjectiv. : *chanson rosse*, d'une ironie mordante.

ROSSER (*ro-sé*) v. a. (de *rosse*). *Fam.* Battre quelqu'un violemment : *Guignol rosse le commissaire.*

Rossignol.

ROSSIGNOL (*ro-si*) n. m. (lat. pop. *luscinïolus*). Genre de passereaux dentirostres, dont le chant est très agréable : *les rossignols détruisent quantité d'insectes nuisibles. Voix de rossignol*, pure et très flexible. *Iron. Un rossignol d'Arcadie*, un âne. *Un rossignol à glands*, un pourceau. *Fam.* Crochet dont se servent les serruriers et les voleurs pour ouvrir toutes sortes de serrures. Marchandise défraîchie, démodée.

ROSSIGNOLET (*ro-si-gno-lè*) n. m. Diminutif poétique du mot *rossignol.*

ROSSINANTE (*ro-si*) n. f. Rosse, mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS (*ro-so-li*) n. m. (du lat. *ros solis*, rosée du soleil). Sorte de ratafia de roses : *le rossolis se fabrique surtout en Italie et en Turquie.*

ROSTELLÉ (*ros-tèl-lé*), **E** adj. Qui est muni d'un appendice en forme de petit bec.

ROSTRAL (*ros-tral*) **E, AUX** adj. (du lat. *rostrum*, éperon de navire). *Antiq. rom.* En forme d'éperon de navire. *Colonne rostrale*, colonne ornée de proues de navire, élevée en souvenir d'une victoire navale. *Couronne rostrale*, récompense du soldat qui était le premier monté sur un vaisseau ennemi.

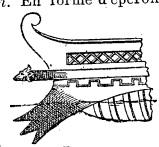
Rostre.

ROSTRE (*ro-stre*) n. m. (lat. *rostrum*). Eperon des navires anciens. *Les rostres*, tribune aux harangues, à Rome, ainsi appelée parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris sur les Volsques à la bataille d'Antium.

ROSTRÉ (*ros-tré*), **E** adj. (de *rostre*). Qui est allongé en forme de bec.

RÔT (*rô*) n. m. (de *roter*). *Pop.* Emission par la bouche, et avec un bruit rauque, de gaz stomacaux.

RÔT (*rô*) n. m. Syn. de RÔTI n. m.

ROTACÉ, E adj. (de *rota*). Qui a la forme d'une roue.

ROTANG (*tangh*) n. m. Palmier des Indes. (V. ROTIN.)

ROTATEUR, TRICE adj. (du lat. *rotare*, faire tourner). Qui fait tourner : *force rotatrice.* Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation. (N. m. : *un rotateur.*) N. m. pl. Classe d'invertébrés, comprenant des animalcules microscopiques munis d'un appareil rotatoire à leur partie antérieure et qui vivent dans l'eau et les lieux humides : *les rotateurs ou rotifères possèdent la singulière propriété de résister à une dessiccation prolongée, pour reprendre leur activité dès qu'il se trouvent de nouveau dans un milieu humide.* S. un *rotateur.*

ROTATIF, IVE adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui agit en tournant : *machine rotative.* N. f. Machine à imprimer, inventée par Marinoni.

ROTATION (*si-on*) n. f. (de *rotatif*). Mouvement d'un corps qui tourne autour d'un axe : *la rotation de la terre.*

ROTATOIRE adj. (de *rotation*). Circulaire, qui tourne : *le mouvement rotatoire de la terre autour du soleil.* (On dit aussi ROTATIF.)

ROTE n. f. Ancien instrument de musique à cordes pincées.

ROTE n. f. (du lat. *rota*, roue). Juridiction de Rome, composée de douze juges ecclésiastiques, appelés « auditeurs de rote » : *les décisions de la rote.*

ROTER (*té*) v. n. (lat. *ructare*). *Pop.* Faire des rots.

ROTI ou **RÔT** n. m. Viande rôtie. Service consistant en viande rôties.

RÔTIE (*ti*) n. f. Tranche de pain, qu'on fait rôtir devant le feu : *manger des rôties beurrées.*

ROTIFÈRES n. m. pl. Syn. de ROTATEURS. n. m. pl.

ROTIN n. m. (de *rotang*). Branche de rotang, qu'on emploie pour faire des cannes, des sièges, etc. (Se dit aussi pour ROTANG.)

RÔTIR v. a. (du germ. *rostjan*, griller). Faire cuire à sec, à la broche ou sur le gril : *rôtir un gigot. Par ext.* Dessécher, brûler : *le soleil rôtit les fleurs.* V. n. Etre, devenir rôti. *Fig.* Etre exposé à une très grande chaleur : *on rôtit ici.* **Se rôtir** v. pr. Etre rôti : *je me suis rôti au soleil.*

RÔTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de rôtir.

RÔTISSERIE (*ti-se-rî*) n. f. Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) n. Qui fait rôtir des viandes pour les vendre.

RÔTISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTOGRAVURE n. f. Procédé d'héliogravure, permettant les tirages sur machines rotatives.

ROTONDE n. f. (du lat. *rotundus*, rond). Bâtiment de forme ronde, surmonté d'une coupole. Petit pavillon de forme circulaire porté par des colonnes, dans un parc, un jardin. Compartiment qui forme le derrière d'une diligence. Manteau taillé en rond et retombant à grands plis.

ROTONDITÉ n. f. Rondeur : *la rotondité de la terre n'est pas absolue. Fam.* Grosseur, embonpoint.

ROTOR n. m. Partie mobile, dans un moteur à courant alternatif.

ROTROUENGE (*an-je*) n. f. Aux XIIe et XIIIe siècles, poésie consistant en strophes de longueur et de nombre indéterminés, mais nécessairement terminée par un refrain.

Rotule.

ROTULE n. f. (du lat. *rotula*, roulette). Os mobile (A) placé en avant du genou ; fémur (B) ; tibia (C) ; péroné (D).

ROTULIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui concerne la rotule : *le ligament rotulien assujettit la rotule au tibia.*

ROTURE n. f. (de *roturier*). Condition d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble : *naître dans la roture.* Ensemble des roturiers : *fréquenter la roture.*

ROTURIER (*ri-é*), **ERE** adj. et n. (du lat. pop. *ruptarius*, celui qui brise la terre). Qui n'est pas noble : *hommes, biens roturiers ; un roturier.*

ROTURIÈREMENT (*man*) adv. A la manière des roturiers. (Peu us.)

ROUABLE adj. Digne d'être rompu sur la roue.

ROUABLE n. m. (lat. *rutabulum*). Perche terminée par un crochet et servant aux boulangers pour tirer la braise du four. Râteau sans dents, pour ramasser le sel dans les salines.

ROUAGE n. m. (de *roue*). L'ensemble ou chacune des roues d'une machine : *les rouages d'une montre. Fig.* Ensemble des moyens servant à un fonctionnement : *les rouages d'un gouvernement.*

ROUAN, ANNE (*a-ne*) adj. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc. N. m. Cheval rouan.

ROUANNE (*a-ne*) n. f. (gr. *rukanê*). Instrument en forme de compas, dont l'une des branches est tranchante et dont on se sert pour marquer les tonneaux. Tarière de charpentier, de tonnelier, de sabotier.

ROUANNER (*a-né*) v. a. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE (*a-nè-te*) n. f. Petite rouanne.

ROUBLARD (*blar*), **E** n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne habile, qui sait toujours tirer son épingle du jeu, souvent en employant des moyens peu délicats : *un homme d'affaires roublard.*

ROUBLARDISE (*di-ze*) n. f. *Pop.* Caractère de roublard. Habileté, ruse, astuce.

ROUBLE n. m. Monnaie d'argent de Russie, valant au pair environ 2 fr. 65.

ROUCOULANT (*lan*), **E** adj. Qui roucoule.

ROUCOULEMENT (*man*) n. m. (de *roucouler*). Sorte de murmure triste et tendre, qui est le cri des pigeons et des tourterelles.

ROUCOULER (*lé*) v. n. Faire des roucoulements. *Fig.* et *fam.* Tenir des propos tendres, langoureux. Chanter langoureusement. V. a. : *roucouler une romance.*

ROUE (*rou*) n. f. (lat. *vota*). Organe de forme circulaire, destiné à tourner autour de son centre et servant à mouvoir un véhicule, une machine, etc. : *les roues d'une voiture. Roue hydraulique*, roue mue par l'eau et destinée à transmettre le mouvement à un moulin, à une machine quelconque. *Faire la roue*, se dit de certains volatiles qui, comme le paon, déploient en roue les plumes de leur queue, et *fig.*, se pavaner, se rengorger. *Fig. Pousser à la roue*, aider à la réussite d'une affaire. *Cinquième roue à un carrosse*, chose, personne complètement inutile. *La roue de la fortune*, les vicissitudes humaines. Supplice qui consistait à rompre les membres du patient, puis à le laisser mourir sur une roue : *Cartouche périt sur la roue.* PROV. **La plus mauvaise roue d'un chariot fait toujours le plus de bruit**, ce sont les gens inutiles qui font le plus d'embarras.

Supplice de la roue.

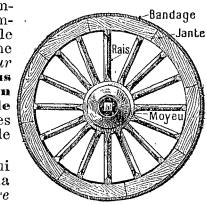

Roue.

ROUÉ, E adj. et n. Qui a subi le supplice de la roue. Excédé, rompu : *être roué de fatigue, de coups.* N. m. Nom donné aux compagnons de débauche du Régent. Débauché élégant de la même époque : *le duc de Richelieu fut le plus célèbre des roués. Par ext.* Personne sans principes et sans mœurs. N. : *une petite rouée.*

ROUELLE (*è-le*) n. f. (de *roue*). Tranche coupée en rond : *rouelle de citron, de saucisson.* Partie de la cuisse du veau, coupée en rond.

ROUENNERIE (*rou-a-ne-rî*) n. f. Toile de coton de couleur, que l'on a d'abord fabriquée à Rouen.

ROUER (*rou-é*) v. a. (du lat. *rotare*, tourner comme une roue). Faire mourir par le supplice de la roue. *Fig. Rouer quelqu'un de coups*, le battre excessivement.

ROUERIE (*roû-rî*) n. f. Ruse, habileté de roué.

ROUET (*rou-è*) n. m. (de *roue*). Machine à roue, mue au moyen d'une pédale et qui servait autrefois à filer le chanvre et le lin. Cercle de bois, servant de fondation à un puits. Rondelle d'acier, destinée à battre sur le silex, dans une arme à feu : *arquebuse à rouet. Mar.* Réa d'une poulie, sur lequel court le cordage.

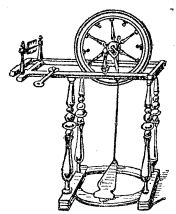
Rouet.

ROUETTE (*rou-è-te*) n. f. Branche menue et flexible, dont on fait un lien pour attacher un fagot.

ROUF (*rouf*) n. m. (de l'angl. *roof*, toit). *Mar.* Petite construction élevée sur le pont pour remplacer une dunette. Logement disposé sur le pont avant, pour recevoir l'équipage.

ROUFLAQUETTE (*kè-te*) n. f. *Pop.* Mèche de cheveux collée sur la tempe en forme de virgule.

ROUGE adj. (lat. *rubeus*). L'une des sept couleurs du prisme, qui est celle du sang, des coquelicots, etc. : *les cardinaux portent le chapeau rouge. Perdrix rouge*, qui a les pieds et le bec rouges. *Fer rouge*, devenu rouge au feu. *Cheveux rouges*, très roux. *Race rouge* ou *Peaux-Rouges*, race d'Indiens de l'Amérique du Nord. *Polit.* Se dit des républicains avancés, ou de ce qui appartient à leur parti : *un républicain rouge.* N. m. Couleur rouge : *le rouge sied aux brunes.* Matière qui fournit une couleur rouge : *rouge d'Andrinople.* Fard de couleur rouge à l'usage des femmes : *se mettre du rouge. Fig.* *Le rouge lui monte au visage*, il devient rouge de honte ou de colère. Sorte de canard aux pattes rouges. Adv. *Se fâcher tout rouge*, se fâcher sérieusement.

Rouge-gorge.

ROUGEÂTRE (*jâ-tre*) adj. Qui tire sur le rouge. N. m. Champignon comestible (amanite rougissante).

ROUGEAUD (*jô*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui a le visage rouge, haut en couleur.

ROUGE-GORGE n. m. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux d'Europe, à la gorge rouge. Pl. des *rouges-gorges.*

ROUGE-NOIR n. m. Nom vulgaire d'une espèce de pinson. Pl. des *rouges-noirs.*

ROUGEOLE (*jo-le*) n. f. (lat pop. *rubeola*). Maladie fébrile, contagieuse, qui atteint surtout les enfants : *la rougeole est caractérisée par une éruption de taches rouges sur la peau.* Maladie de l'orge et du seigle. *Bot.* Mélampyre des champs. — La rougeole débute par des frissons, de la fièvre, de la céphalalgie, des catarrhes divers (larmoiement, coryza, bronchite), une toux rauque et de la constipation ou de la diarrhée. C'est surtout à cette période d'invasion que la maladie est contagieuse. Au bout de quelques jours apparaît l'*éruption*, formée par de petites taches rouges irrégulières qui débutent à la face, mais s'étendent progressivement à tout le corps, puis disparaissent en se desquamant. La gravité de la maladie est variable ; le plus souvent bénigne et ne résistant pas à un repos de quelques jours au lit, diète lactée et lavages antiseptiques de la bouche, du nez et de la gorge, la rougeole peut cependant revêtir des formes malignes d'emblée ou se compliquer de bronchite, broncho-pneumonie, qui la rendent dangereuse.

ROUGEOYER (*joi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Prendre une teinte rougeâtre : *un ciel qui rougeoie.*

ROUGE-QUEUE (*keû*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux à la queue rouge, dits *rossignols de murailles.* Pl. des *rouges-queues.*

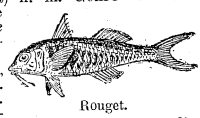
Rouget.

ROUGET, ETTE (*jè, è-te*) adj. Un peu rouge.

ROUGET (*jè*) n. m. Nom vulgaire d'un poisson du genre trigle, qu'on appelle aussi *grondin.* Maladie infectieuse des porcs.

ROUGETTE (*jè-te*) n. f. Espèce de chauve-souris de l'île Bourbon et de Madagascar.

ROUGEUR n. f. Couleur rouge : *la rougeur des lèvres.* Teinte rouge passagère, qui apparaît sur la peau du visage et révèle une émotion : *sa rougeur trahit un mensonge.* Pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR v. a. Rendre rouge : *fer rougi au feu. Rougir son eau*, y mettre un peu de vin. *Rougir ses mains dans le sang*, commettre un meurtre. V. n. Devenir rouge : *l'écrevisse rougit en cuisant ; rougir de honte, rougir au moindre compliment.*

ROUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui devient rouge.

ROUGISSURE (*ji-su-re*) n. f. Maladie du fraisier, analogue à la rouille.

ROUI n. m. Action de rouir. *Sentir le roui*, avoir un mauvais goût qui provient de la malpropreté du vase où s'est opérée la cuisson.

ROUILLE (*rou, ll* mll.). n. f. (lat. *rubigo*). Oxyde de fer, d'un rouge foncé, dont se couvre ce métal exposé à l'humidité : *la galvanisation du fer prévient la formation de la rouille. Fig.* Cause d'inertie ou de destruction progressive : *la rouille de l'oisiveté.* Maladie parasitaire due à des champignons de la famille des urédinées et qui attaque certains végétaux (froment, seigle, etc.). *Vitic. Rouille des feuilles*, syn. de MILDIOU.

ROUILLER (*rou, ll* mll., *é*) v. a. Produire de la rouille sur un corps. *Fig.* Altérer, faute d'exercice : *l'oisiveté rouille l'esprit.* Produire la rouille des céréales sur : *rouiller le blé.* V. n. : *on recouvre le fer de peinture pour l'empêcher de rouiller* ANT. **Dérouiller.**

ROUILLEUX, EUSE (*rou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui présente la couleur de la rouille.

ROUILLURE (*rou. ll* mll.) n. f. Effet de la rouille sur le fer, sur les céréales.

ROUIR v. a. (du germ. *rotjan*. pourrir). Pratiquer l'opération du rouissage : *rouir du lin, du chanvre.* V. n. Etre soumis au roussage.

ROUISSAGE (*i-sa-je*) n. m. Macération que l'on fait subir au lin, au chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

ROUISSOIR (*i-soir*) n. m. Endroit où l'on met rouir le chanvre, le lin. (On dit aussi ROUTOIR.)

ROULADE n. f. Action de rouler de haut en bas : *il a fait une belle roulade. Fam.* En T. de musique, agrément de chant formé par le passage de plusieurs notes sur une même syllabe.

ROULAGE n. m. Action de rouler : *le roulage des voitures.* Transport de marchandises sur des voitures traînées par des chevaux : *la construction des chemins de fer a diminué l'importance du roulage.* Entreprise de transport par voiture. Etablissement où l'on se charge de ce transport. Opération consistant à faire passer un rouleau sur un champ pour briser les mottes.

ROULAISON (*lè-zon*) n. f. Ensemble des travaux qu'exige la fabrication du sucre.

ROULANT (*lan*), **E** adj. Qui roule aisément : *voiture bien roulante.* Commode pour le roulement des voitures : *chemin roulant. Matériel roulant*, ensemble des voitures, wagons, locomotives employés à une exploitation. *Trottoir roulant*, plate-forme mobile sur des galets, propre à transporter les piétons d'un point à un autre. *Feu roulant*, feu de mousqueterie continu. *Fig.* Succession vive et ininterrompue : *feu roulant d'épigrammes.*

ROULEAU (*lô*) n. m. Objet formé par une chose roulée en cylindre : *rouleau de papier ;* ou par des objets empilés en cylindre : *rouleau de pièces d'or.* Cylindre de bois, de papier, etc., servant à divers usages. Instrument de culture pour briser les mottes de terre. (V. la planche AGRICULTURE.) Cylindre de fonte pour écraser le macadam sur une route. Bâton cylindrique dont les pâtissiers se servent pour étendre la pâte. Cylindre de bois dont se servent les carriers, maçons, tailleurs de pierre, pour déplacer de lourdes pièces. *Impr.* Cylindre élastique imprégné d'encre, qu'on passe sur les formes pour les encrer. Loc. fam. *Etre au bout de son rouleau*, avoir épuisé tous ses arguments, ses moyens.

ROULÉE (*lé*) n. f. *Pop.* Violente décharge de coups : *recevoir une roulée de coups de bâton.*

ROULE-FEU n. m. invar. *Mar.* Cylindre en tôle rempli de braise rouge, que l'on promenait le long des batteries pour les sécher.

ROULEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui roule : *roulement d'un carrosse.* Mécanisme permettant à certains appareils de rouler : *le roulement d'une bicyclette.* Batterie militaire de tambour, produite par des coups égaux et pressés. *Roulement d'yeux*, mouvement d'yeux qui se portent rapidement de côté et d'autre. Bruit causé par un objet qui roule : *le roulement des voitures.* Bruit semblable à celui d'un corps qui roule : *roulement du tonnerre.* Circulation d'espèces : *grand roulement de fonds.* Action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions : *le roulement des tribunaux. Fonds de roulement*, somme en caisse, valeurs immédiatement réalisables, destinées à faire face aux dépenses courantes.

ROULER (*lé*) v. a. (lat. *rotulare*). Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même : *rouler un tonneau.* Plier en rouleau : *rouler une pièce d'étoffe. Rouler les yeux*, les porter rapidement de côté et d'autre. *Rouler carrosse*, avoir un carrosse à soi. *Rouler sa bosse*, se déplacer fréquemment. *Fig.*

Former, méditer : *rouler un projet dans sa tête. Fam.* Duper, dépouiller : *rouler un acheteur.* Passer sous le rouleau : *rouler un champ.* V. n. Avancer en tournant : *rouler de haut en bas.* Errer, voyager : *avoir roulé dans tous les pays.* Faire entendre des roulements : *le tonnerre roule sur nos têtes. Rouler sur l'or*, être fort riche. *Tout roule là-dessus*, c'est le point dont le reste dépend. *Son discours roule sur la morale*, la morale en est le sujet. *Mar.* Se dit d'un navire auquel la mer imprime des mouvements alternatifs sur un bord et sur l'autre. **Se rouler** v. p. Se tourner étant couché.

ROULET (*lè*) n. m. Fuseau de bois, dont on se sert pour fouler les chapeaux.

ROULETTE (*lè-te*) n. f. (de *roue*). Petite roue tournant dans tous les sens et servant à faire rouler les objets auxquels elle est fixée. Petite roue en cuivre, dont les relieurs se servent pour fixer la dorure sur les livres. Boîte circulaire dans laquelle est enroulé un ruban portant des divisions en mètres. Jeu de hasard, dans lequel le gagnant est désigné par l'arrêt d'une bille sur l'un des numéros d'un plateau tournant : *jouer à la roulette. Fig. Aller comme sur des roulettes*, marcher facilement et rapidement.

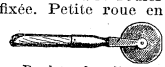

Roulette de relieur.

ROULEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de rouler. *Fig.* Qui va de côté et d'autre. N. m. Ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. Ouvrier qui roule des chariots, des brouettes. *Mar.* Se dit d'un navire qui roule beaucoup. Rhynchite de la vigne dont les larves roulent les feuilles.

ROULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au roulage : *industrie roulière.* N. m. Voiturier par terre, qui transporte les marchandises.

ROULIÈRE n. f. Blouse de roulier.

ROULIS (*li*) n. m. Oscillations alternatives d'un vaisseau d'un bord sur l'autre : *le roulis cause le mal de mer.*

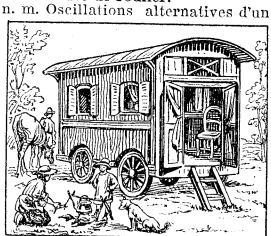

Roulotte.

ROULOIR n. m. Outil de cirier, pour rouler les bougies et les cierges.

ROULON n. m. Barreau de bois tourné d'un râtelier, d'une ridelle, d'un banc d'église.

ROULOTTE (*lo-te*) n. f. Grande voiture où logent les forains, nomades, etc.

ROULOUL n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, voisins des cailles, qu'on trouve en Indochine et dans la Malaisie.

Rouloul.

ROULURE n. f. Action de rouler. Maladie des arbres, qui consiste en un décollement entier ou partiel des couches ligneuses.

ROUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. et n. De la Roumanie : *la langue roumaine est dérivée du latin.*

ROUMI n. m. (proprem. *Romain*). Nom par lequel les Arabes désignent un chrétien.

ROUPIE (*pi*) n. f. (du sanscr. *rûpya*, monnaie). Monnaie orientale. Unité monétaire de l'Inde anglaise, valant 1 f. 67 c. (1 sh. 4 d.)

ROUPIE (*pi*) n. f. Humeur qui découle des fosses nasales et qui pend au nez par gouttes.

ROUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Sommeiller.

ROUPILLEUR, EUSE (*pi, ll* mll., *eu-ze*) n. *Fam.* Qui roupille fréquemment.

ROUQUIN (*kin*), **E** adj. Pop. Roux.

ROURE n. m. V. ROUVRE.

ROUSSABLE (*rou-sa-ble*) n. m. Endroit où l'on fume les harengs.

ROUSSÂTRE (*rou-sâ-tre*) adj. Qui tire sur le roux : *cheveux roussâtres.*

ROUSSEAU (*rou-sô*) n. m. *Fam.* Homme qui a les cheveux roux.

ROUSSELET (*rou-se-lè*) n. m. Sorte de poire d'été, qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE (*rou-se-ro-le*) n. f. Fauvette des roseaux.

ROUSSET (*rou-sè*) n. m. ou **ROUSSETTE** (*rou-sè-te*) n. f. Nom vulgaire de deux champignons, l'un comestible et l'autre vénéneux.

Roussette.

ROUSSETTE (*rou-sè-te*) n. f. Espèce de squale ou chien de mer. Espèce de grande chauve-souris. Nom vulgaire du bruant et de la fauvette des bois.

ROUSSEUR (*rou-seur*) n. f. Qualité de ce qui est roux. *Taches de rousseur*, taches rousses au visage et aux mains. Syn. ÉPHÉLIDE.

ROUSSI (*rou-si*) n. m. Odeur d'une chose que le feu a brûlée superficiellement : *cela sent le roussi. Fig. Sentir le roussi*, être suspect d'hérésie et menacé du bûcher et, *par ext.*, avoir des opinions téméraires.

ROUSSIN (*rou-sin*) n. m. (pour *roncin*). Cheval de forte taille, que l'on montait surtout à la guerre. *Un roussin d'Arcadie*, un âne.

ROUSSIR (*rou-sir*) v. a. Rendre roux : *le soleil a roussi cette étoffe.* Brûler légèrement : *roussir le linge.* V. n. Devenir roux. Brûler légèrement.

ROUSSISSEMENT (*rou-si-se-man*) n. m. Action de roussir. État de ce qui est roussi.

ROUT (*rout'*) n. m. Syn. de RAOUT.

ROUTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (de *route*). *Véner.* Suivre avec le limier une bête fauve, pour la faire tirer par des chasseurs.

ROUTE n. f. (du lat. *rupta [via]*, voie brisée). Voie de terre pratiquée pour aller d'un lieu à un autre : *route pavée, macadamisée.* Direction qu'on suit pour aller d'un point à un autre : *route de mer.* Espace que parcourent les astres, les cours d'eau : *la route du soleil ; fleuve grossi sur sa route.* Action de cheminer, de se transporter ailleurs : *se mettre en route. Grande route*, grande voie publique. *Fig.* Voie banale, suivie par un grand nombre de personnes. *Faire fausse route*, s'écarter de sa route et, *au fig.*, se tromper. **Feuille de route,** écrit servant de passeport aux militaires qui voyagent isolément ou en petit détachement.

ROUTIER (*ti-é*) n. m. Recueil de cartes marines, où l'on trouve les chemins, les routes de mer, etc. : *les anciens routiers portèrent le nom de portulans.* Cycliste qui court sur les routes. *Vieux routier*, homme devenu habile par une longue pratique : *un vieux routier de la procédure.* Pl. Bandes de partisans, de soldats pillards, au moyen âge : *Du Guesclin débarrassa la France des compagnies de routiers.*

ROUTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. Qui indique les routes : *carte routière. Machine* ou *locomotive routière*, qui peut circuler sur une chaussée pavée ou empierrée.

ROUTIN n. m. Sentier rectiligne, peu large, à travers un bois, pour faciliter le tir du gibier.

ROUTINE n. f. Habileté acquise par l'habitude et non par l'étude. Habitude irréfléchie de faire une chose toujours de la même manière : *suivre une routine.*

ROUTINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui agit par routine : *esprit routinier.* Qui a le caractère de la routine : *procédés routiniers.*

ROUTINIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon routinière. (Peu us.)

ROUTOIR n. m. (de *rouir*). Syn. de ROUISSOIR.

ROUVERIN adj. m. Se dit du fer cassant à chaud comme à froid.

ROUVIEUX (*vi-eû*) ou **ROUX-VIEUX** (*rou-vi-eû*) n. m. Sorte de gale sur l'encolure du cheval et le dos du chien. Adjectiv. Attaqué du rouvieux : *cheval rouvieux.*

ROUVRAIE (*vrè*) n. f. Lieu où croissent des chênes rouvres.

ROUVRE ou **ROURE** n. m. (lat. *robur*). Espèce de gros chêne peu élevé. Adjectiv. : *chêne rouvre.*

ROUVRIR v. a. (Se conj. comme *ouvrir.*) Ouvrir de nouveau. *Fig. Rouvrir une blessure, une plaie*, renouveler une douleur.

ROUX, ROUSSE (*rou, rou-se*) adj. (lat. *russus*). Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge.

Qui a les cheveux roux : *une femme rousse. Lune rousse*, lune d'avril. N. : *une rousse.* N. m. Couleur rousse : *un roux ardent.* Sauce faite avec de la farine et du beurre qu'on a fait roussir.

ROYAL (*roi-ial*), **E, AUX** adj. (lat. *regalis ;* de *rex, regis*, roi). Qui appartient, qui se rapporte à un roi : *château, manteau royal.* Émané de l'autorité d'un roi : *ordonnance royale.* Digne d'un roi : *magnificence royale.* Se dit, dans une monarchie, de certains établissements dont le gouvernement a la direction : *bibliothèque royale. Famille royale*, ensemble des personnes qui font partie de la famille du roi. *Prince royal*, héritier présomptif de la couronne. *Altesse royale*, titre de certains princes et de certaines princesses. *Tigre, aigle royal*, de la plus grande espèce.

ROYALE (*roi-ia-le*) n. f. Bouquet de barbe qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure.

ROYALEMENT (*roi-ia-le-man*) adv. En roi. Avec une grande magnificence : *traiter royalement un hôte de marque.*

ROYALISME (*roi-ia-lis-me*) n. m. Attachement à la monarchie royale : *être d'un royalisme éprouvé.*

ROYALISTE (*roi-ia-lis-te*) adj. et n. Partisan du roi, de la royauté. Qui concerne ce parti : *journaux royalistes. Etre plus royaliste que le roi*, prendre les intérêts de quelqu'un plus qu'il ne le fait lui-même.

ROYAUME (*roi-iô-me*) n. m. (lat. pop. *regalimen*). Etat gouverné par un roi : *le royaume de Belgique. Royaume des cieux*, paradis. *Royaume des morts, sombre royaume*, les Enfers, en mythologie.

ROYAUTÉ (*roi-iô-té*) n. f. Dignité de roi : *aspirer à la royauté.* Les rois : *les erreurs de la royauté. Par ext.* Influence souveraine : *la royauté des salons.*

RU n. m. (du lat. *rivus*, ruisseau). Petit ruisseau.

RUADE n. f. Action de ruer. *Fig.* Attaque brusque, inattendue.

RUBACE, RUBACELLE ou **RUBICELLE** (*sè-le*) n. f. Sorte de rubis de couleur claire. Quartz hyalin, teint artificiellement en rouge.

RUBAN n. m. Tissu de soie, de fil, de laine, plat, mince et étroit : *ruban uni.* Fragment plat et long comme un ruban : *un ruban d'acier.* Décoration : *porter le ruban rouge* (la Légion d'honneur). *Archit.* Ornement imitant un ruban tortillé autour d'une baguette.

RUBANÉ, E adj. Couvert de rubans. *Canon rubané*, canon d'arme à feu fabriqué avec du fer tordu.

RUBANER (*né*) v. a. Garnir de rubans. Aplatir en ruban : *rubaner du fer.*

RUBANERIE (*rî*) n. f. Profession de rubanier ; commerce de rubans : *la rubanerie est florissante à Saint-Etienne.*

RUBANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la fabrication, à la vente des rubans : *l'industrie rubanière.* N. Qui fait et vend du ruban.

RUBÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Rougeur produite à la surface de la peau par des remèdes irritants.

RUBÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui rubéfie. N. m. : *un rubéfiant.*

RUBÉFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *ruber*, rouge, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Produire la rubéfaction : *rubéfier la peau.*

RUBELLITE (*bèl-li-te*) n. f. (du lat. *rubellus*, rouge). Variété rouge de tourmaline.

RUBÉOLE n. f. (lat. pop. *rubeola ;* de *rubeus*, rouge). Maladie éruptive, contagieuse et épidémique, analogue à la rougeole.

RUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. (lat. *rubescens*). Un peu rouge ; qui devient rouge : *peau rubescente.*

RUBIACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *rubia*, garance). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, qui ont des propriétés tinctoriales ou médicinales, comme le quinquina, la garance. S. une *rubiacée.*

RUBICAN adj. m. (de l'espagn. *rabicano*, à la queue blanche). Cheval noir, bai ou alezan, à robe semée de poils blancs.

RUBICOND (*kon*), **E** adj. (lat. *rubicundus*). Rouge, en parlant du visage : *face rubiconde.*

RUBIDIUM (*di-om*) n. m. Métal alcalin (Rb) de densité 1,52, fusible à 38°,5, analogue au potassium, et que l'on trouve dans certains végétaux (betterave, tabac, etc.), dans certaines eaux minérales, etc.

RUBIETTE (*bi-è-te*) n. f. Nom vulgaire des rouges-gorges.

RUBIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *rubigo, inis*, rouille). Plein de rouille ; couleur de rouille ; sujet à la rouille : *métal rubigineux.*

RUBINE n. f. Ancien nom de certains corps rouges : *la rubine d'arsenic n'est autre que le sulfure d'arsenic.*

RUBIS (*bi*) n. m. (du lat. *ruber*, rouge). Pierre précieuse, variété d'alumine cristallisée, transparente et d'un rouge vif : *les rubis les plus estimés sont ceux du Tibet et de l'Inde. Fig. Faire rubis sur l'ongle*, vider son verre de manière qu'en le renversant sur l'ongle il n'en tombe qu'une seule petite goutte qui ne s'épanche pas. *Payer rubis sur l'ongle*, exactement.

RUBRICATEUR n. m. Celui qui écrivait les mots en couleur sur les chartes, les diplômes. Celui qui peignait les miniatures dans les manuscrits.

RUBRIQUE n. f. (du lat. *rubrica*, terre rouge). Sorte de terre ou de craie rouge, qu'emploient les charpentiers pour tracer au cordeau des lignes sur des pièces de bois. Terre rouge, dont on se servait autrefois pour étancher le sang. Titre qui, dans les livres de droit, était autrefois marqué en rouge. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue : *ce fait est sous la rubrique de Londres.* Indication de la matière dont il va être traité : *sous la rubrique* Histoire. Pl. Règles du bréviaire et du missel, enseignant la manière d'officier. *Fig.* Ruses, détours : *il sait toutes sortes de rubriques.*

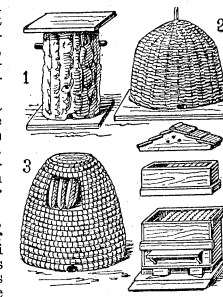

Ruches : 1. En liège ; 2. En osier ; 3. En paille ; 4. Démontable.

RUBRIQUER (*ké*) v. a. Marquer de rubriques. (Peu us.)

RUCHE n. f. (orig. celt.). Habitation préparée en forme de panier pour les abeilles : *ruche de liège, d'osier.* Le panier et les abeilles qui sont dedans. Tuiles disposées en piles pour recevoir le naissain des huîtres. Sorte de nasse pour pêcher en mer. *Par anal.* Agglomération, habitation commune : *des ruches humaines. Fig.* Bande plissée de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement. — Les *ruches* peuvent être construites en liège, en osier, en paille, etc. Un *trou de vol*, à la partie inférieure, permet aux abeilles d'entrer et de sortir. Dans la pratique, on adopte généralement des ruches démontables, à *calotte*, à *cadres*, à *hausses*, etc., d'où les rayons de miel peuvent être facilement retirés, sans incommoder la colonie. Les ruches peuvent être disposées soit en plein air, soit à couvert, dans un lieu abrité des vents violents, et légèrement ombragé, les trous de vol étant orientés S.-S.-E. Lorsqu'elles sont réunies en un *rucher*, sur des tablettes horizontales superposées, on aura soin de fixer sur chacune d'elles une planchette de forme particulière, afin que les abeilles reconnaissent facilement leur domicile.

RUCHÉE (*ché*) n. f. Population, ou produit d'une ruche.

RUCHER (*ché*) n. m. Endroit où sont les ruches : *rucher couvert.*

RUCHER (*ché*) v. a. Plisser en ruche : *rucher un ruban.* Garnir de ruche : *rucher un bonnet.*

RUDÂNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. (de *rude*, et *âne*). Qui parle rudement, rudoie. (Vx.)

RUDBECKIE (*rud-bè-ki*) n. f. Genre de composées herbacées ornementales.

RUDE adj. (du lat. *rudis*, grossier). Apre au toucher : *peau rude.* Raboteux : *chemin rude. Fig.* Pénible, fatigant : *faire un rude métier.* Difficile à supporter : *saison rude.* Triste, malheureux : *les temps sont rudes.* Apre au goût : *vin rude.* Désagréable à entendre : *voix rude.* Dur, sévère : *maître rude.* Redoutable : *rude adversaire.*

RUDEMENT (*man*) adv. D'une manière rude : *il ne faut pas parler rudement aux enfants.* Fâcheusement, cruellement : *être rudement éprouvé. Pop.* Beaucoup.

RUDENTÉ (*dan-té*), **E** adj. Se dit des colonnes qui ont des rudentures.

RUDENTER (*dan-té*) v. a. Orner de rudentures.

RUDENTURE (*dan*) n. f. (du lat. *rudens, entis*, câble). Moulure en forme de câble ou de bâton, dont on remplit quelquefois les cannelures des colonnes jusqu'au tiers de leur hauteur.

RUDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *rudera*, décombres). Qui croît sur les masures, dans les décombres : *plantes rudérales.*

RUDÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *rudis*, gravois). Pavage en cailloux ou petites pierres. Enduit appliqué sur le parement d'un mur.

RUDESSE (*dè-se*) n. f. Etat de ce qui est rude : *rudesse de la peau. Fig.* Etat de ce qui est désagréable à voir, à entendre : *la rudesse des traits, de la voix.* Dureté : *traiter quelqu'un avec rudesse.*

RUDIMENT (*man*) n. m. (du lat. *rudimentum*, apprentissage). Premières notions d'une science, d'un art : *les rudiments de la grammaire.* Livre qui contient les éléments d'une science et, particulièrement, de la langue latine. Premiers linéaments de la structure des organes : *les rudiments des plantes.*

RUDIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient aux rudiments. Elémentaire, peu développé : *organe, pensée à l'état rudimentaire.*

RUDOIEMENT ou **RUDOYEMENT** (*doi-man*) n. m. Action de rudoyer : *le rudoiement est un mauvais système d'éducation.*

RUDOYER (*doi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Traiter rudement : *rudoyer un domestique.*

RUE (*rû*) n. f. (du lat. *ruga*, sillon). Chemin bordé de maisons, dans les villes, dans les bourgs, etc. : *grande rue.* Habitants des maisons qui bordent une rue : *toute la rue est en émoi. Etre vieux comme les rues*, être fort vieux. *Courir les rues*, être connu de tout le monde.

RUE (*rû*) n. f. (lat. *ruta*). Genre de plantes dicotylédones, type de la famille des rutacées, et dont on connaît de nombreuses espèces : *la rue est une plante officinale.*

RUÉE (*ru-é*) n. f. Amas de paille qu'on met pourrir avec le fumier. Action de se ruer.

RUELLE (*ru-è-le*) n. f. Petite rue étroite. Espace laissé entre les deux côtés du lit et le mur. Au XVIe et au XVIIe siècle, partie de la chambre à coucher où se trouvait le lit et où certaines personnes de haut rang recevaient des invités avant de être levées.

RUER (*ru-é*) v. n. (du lat. *ruere*, se précipiter). Se dit d'un cheval, d'un âne, etc., qui jette avec force en l'air les pieds de derrière. **Se ruer** v. pr. Se jeter impétueusement.

RUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de ruer.

RUFIEN (*fi-in*), **RUFIAN** ou **RUFFIAN** (*ru-fi-an*) n. m. (ital. *ruffiano*). Homme débauché.

RUGINATION (*si-on*) n. f. Action de ruginer.

RUGINE n. f. (du lat. *runcina*, rabot). Instrument de chirurgie pour racler les os.

RUGINER (*né*) v. a. Racler avec la rugine.

RUGIR (*jir*) v. n. (lat. *rugire*). Pousser des rugissements : *le lion rugit. Fig.* Pousser des cris de fureur : *rugir de colère.* V. a. Proférer avec fureur : *rugir des menaces.*

RUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui rugit : *lion rugissant.*

RUGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri du lion, ou semblable à celui du lion : *le rugissement du lion s'entend de fort loin.* Cris humains, ou bruit comparé au cri du lion : *les rugissements de la tempête.*

RUGOSITÉ (*zité*) n. f. Petite aspérité. Etat d'une surface rugueuse.

RUGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. Qui a des rugosités : *écorce rugueuse.*

RUILÉE (*lé*) n. f. (subst. verb. de *ruiler*). Bordure de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles ou les ardoises avec les murs.

RUILER (*lé*) v. a. Raccorder avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur.

RUINE n. f. (lat. *ruina ;* de *ruere*, tomber). Dégradation très grave, destruction d'un bâtiment : *maison qui tombe en ruine. Fig.* Ravages, destruction, décadence : *les ruines d'un Etat.* Affaiblissement : *la ruine d'une théorie.* Perte de la fortune, de la prospérité : *il court à sa ruine ; cela a causé la ruine de sa réputation.* Cause de perte : *Hélène fut la ruine de Troie.* Pl. Débris, décombres : *les ruines de Palmyre.* ANT. **Prospérité, fortune, richesse.**

RUINE-MAISON (*mè-zon*) n. invar. Personne extrêmement dépensière.

RUINER (*né*) v. a. (de *ruine*). Démolir, abattre, détruire : *ruiner une ville.* Ravager : *la grêle a ruiné les vignes. Fig.* Causer la perte de la fortune : *le jeu ruine la plupart des joueurs.* Mettre en mauvais état : *ruiner sa santé.* Infirmer : *objection qui ruine un raisonnement.* **Se ruiner** v. pr. Tomber en ruine : *ce château commence à se ruiner.* Causer sa propre ruine : *se ruiner au jeu.* ANT. **Enrichir.**

RUINEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui cause la ruine par des dépenses excessives : *la construction du château de Versailles fut une entreprise ruineuse.*

RUINURE n. f. Entaille faite par le charpentier sur le côté des solives et des poteaux, pour donner plus de prise à la maçonnerie.

RUISSEAU (*ru-i-sô*) n. m. (lat. *rivus*). Cours d'eau peu considérable : *les petits ruisseaux font les grandes rivières.* Son lit : *creuser un ruisseau.* Petit canal ménagé dans une rue pour l'écoulement des eaux ménagères ou pluviales. *Fig.* Tout ce qui coule en abondance : *ruisseaux de vin, de larmes.* Source impure, état ignoble : *calomnie ramassée dans le ruisseau.*

RUISSELANT (*ru-i-se-lan*), **E** adj. Qui ruisselle. *Fig.* Très mouillé : *front ruisselant de sueur.*

RUISSELER (*ru-i-se-lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ruisselle.*) Couler en manière de ruisseau : *son sang ruisselait.* Etre inondé d'un liquide qui coule : *ruisseler de sueur.*

RUISSELET (*ru-i-se-lè*) n. m. Petit ruisseau.

RUISSELLEMENT (*ru-i-sè-le-man*) n. m. Action de couler comme un ruisseau. Emission de jets de lumière chatoyante : *ruissellement de pierreries.* Ensemble de phénomènes géologiques produits par l'écoulement rapide des eaux sur les pentes : *le ruissellement modifie peu à peu le profil des montagnes.*

RUISSON (*ru-i-son*) n. m. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

RUMB ou **RHUMB** (*ronb'*) n. m. *Mar.* Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole.

RUMEN (*mèn*) n. m. (mot lat. signif. *mamelle*). Panse, premier estomac des ruminants.

RUMEUR n. f. (lat. *rumor*). Bruit confus de voix : *rumeur d'une assemblée.* Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement : *grande rumeur.* Bruit confus : *rumeur des flots.* Tous les bruits qui courent contre quelqu'un : *la rumeur publique l'accuse.*

RUMEX (*mèks*) n. m. *Bot.* Genre de polygonacées, comprenant diverses espèces vulgairement nommées *oseille* et *patience.*

RUMINANT (*nan*), **E** adj. Qui rumine : *animaux ruminants.* N. m. pl. Sous-ordre de mammifères artiodactyles, dont l'estomac est divisé en quatre parties, parfois en trois, comme le bœuf, le chameau, le mouton, etc. S. un *ruminant.* (V. ESTOMAC.)

RUMINATION (*si-on*) n. f. Action de ruminer.

RUMINER (*né*) v. a. (lat. *ruminare*). Remâcher, en parlant des aliments ramenés de l'estomac dans la bouche : *les bœufs ruminent leur pâture ;* et, absolum. : *la brebis, le chameau ruminent. Fig.* Tourner et retourner une chose dans son esprit : *ruminer un projet.* V. n. Réfléchir silencieusement : *savant qui rumine sans cesse.*

RUMSTECK (*rom-stèk*) n. m. V. ROMSTECK.

RUNES n. f. pl. (du goth. *runa*, chose cachée). Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves.

RUNIQUE adj. Qui a rapport aux runes.

RUOLZ (*ru-olss*) n. m. Métal doré ou argenté par la pile voltaïque. (Ce procédé fut inventé vers 1841 par le chimiste français Ruolz.)

RUPESTRE (*pès-tre*) adj. (du lat. *rupes*, roche). Qui croît sur les rochers : *les plantes rupestres.*

RUPICOLE n. f. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique, appelés vulgairement *coqs de roche.*

RUPTEUR n. m. (lat. *ruptor*). Dispositif pour interrompre et rétablir le courant primaire dans une bobine d'induction.

RUPTILE adj. (du lat. *ruptus*, rompu). *Bot.* Se dit d'un organe qui s'ouvre spontanément en se déchirant d'une façon irrégulière.

RUPTURE n. f. (lat. *ruptura ;* de *rumpere*, briser). Action par laquelle une chose est rompue : *effort de rupture*. Effet de cette action : *la rupture d'une digue*. *Fig.* Division entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. : *rupture passagère*. Annulation, cassation d'un acte public ou particulier : *rupture de la paix, d'un mariage*. Mélange de couleurs sur une palette. (Vx.)

RURAL, E, AUX adj. (du lat. *rus, ruris*, campagne). Qui appartient à la campagne : *bien rural*.

RUSE (*ru-ze*) n. f. (de *ruser*). Finesse, artifice dont on se sert pour tromper : *user de ruse. Ruse de guerre*, moyen que l'on emploie à la guerre pour tromper l'ennemi.

RUSÉ (*ru-zé*), **E** adj. et n. Fin, adroit, qui annonce de la ruse : *figure rusée*. ANT. **Niais, naïgaud.**

RUSER (*ru-zé*) v. n. (lat. pop. *refusare*). Se servir de ruses : *ruser avec l'opinion*.

RUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de ruser. (Peu us.)

RUSH (*reuch'*) n. m. (mot angl.). Effort final impétueux, par lequel un concurrent dans une course essaye de dépasser brusquement ses rivaux.

RUSMA (*rus-ma*) n. f. Poudre épilatoire.

RUSSE (*ru-se*) adj. et n. De la Russie.

RUSSIFIER (*ru-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre russe. Obliger à adopter les mœurs russes : *les tsars ont voulu russifier la Pologne*.

RUSSOPHILE (*ru-so*) adj. et n. (de *Russe*, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les Russes.

RUSSULE (*ru-su-le*) n. f. Genre de champignons, de couleur rouge, et qui sont souvent vénéneux.

RUSTAUD (*rus-tô*), **E** adj. et n. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTAUDERIE (*rus-tô-de-ri*) n. f. Etat, défaut du rustaud : *il est d'une rustauderie !* (Peu us.)

RUSTICAGE (*rus-ti*) n. m. Mortier très clair, qu'on jette à l'aide d'une sorte de balai contre la surface d'un mur pour le crépir.

RUSTICITÉ (*rus-ti*) n. f. (de *rustique*). Manière d'être des campagnards. Grossièreté de manières. Qualité que possède une plante, de ne pas craindre les intempéries des saisons.

RUSTIQUE (*rus-ti-ke*) adj. (lat. *rusticus*). Qui appartient à la campagne : *travaux rustiques. Fig.* Grossier, rude : *air, langage rustique. Ordre rustique*, ordre où les colonnes, l'entablement sont ornés de bossages vermiculés. Se dit des végétaux et des animaux qui résistent bien aux intempéries. *Le genre rustique*, le genre campagnard. N. m. Ce qui est inculte. Marteau de tailleur de pierre, à tranchant dentelé.

RUSTIQUEMENT (*ris-ti-ke-man*) adv. D'une manière rustique. (Peu us).

RUSTIQUER (*rus-ti-ké*) v. a. Donner une apparence rustique à une construction. Tailler une pierre en lui donnant l'aspect brut. Crépir un mur dans le genre rustique.

RUSTRE (*rus-tre*) n. m. (lat. *rusticus*). Paysan, campagnard. *Par ext.* Homme grossier. Adjectiv. Grossier, rustique : *un langage rustre*.

RUT (*rut'*) n. m. (lat. *rugitus*). Etat physiologique des animaux, spécialement des mammifères, qui les pousse à rechercher l'accouplement.

RUTABAGA n. m. Navet à chair jaune, appelé aussi *navet de Suède*.

RUTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le genre *rue*. S. une *rutacée*.

RUTHÉNIUM (*ni-om'*) n. m. Métal du groupe du platine.

RUTILANT (*lan*), **E** adj. D'un rouge éclatant.

RUTILE n. m. Oxyde naturel de titane.

RUTILER (*lé*) v. n. (lat. *rutilare*). Briller d'un vif éclat : *armure qui rutile*.

RYTHME n. m. (gr. *rhuthmos*). Dispositions symétriques et à retour périodique des temps forts et des temps faibles dans un vers, une phrase musicale, etc. : *rythme poétique*.

RYTHMÉ, E adj. Qui a du rythme, de la cadence : *période, phrase bien rythmée*.

RYTHMER (*rit'-mé*) v. a. Soumettre à un rythme.

RYTHMIQUE adj. Qui appartient au rythme ; qui a du rythme : *lecture rythmique*.

ALPHABET RUSSE

IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION	IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION
А а	*А а*	a			
Б б	*Б б*	bé	С с	*С с*	esse
В в	*В в*	vé	Т т	*Т т*	té
Г г	*Г г*	ghé	У у	*У у*	ou
Д д	*Д д*	dé	Ф ф	*Ф ф*	effe
Е е	*Е е*	ié	Х х	*Х х*	*kha*
Ж ж	*Ж ж*	jé	Ц ц	*Ц ц*	tsé
З з	*З з*	zé	Ч ч	*Ч ч*	tché
И и	*И и*	i	Ш ш	*Ш ш*	cha
Й й	*Й й*	i kratkoé (i bref)	Щ щ	*Щ щ*	chtcha
І і	*І і*	i	Ъ ъ	*Ъ ъ*	tvœrdy znak (signe dur)
К к	*К к*	ka	Ы ы	*Ы ы*	i dur
Л л	*Л л*	elle	Ь ь	*Ь ь*	miagky znak (signe mou)
М м	*М м*	emme	Ѣ ѣ	*Ѣ ѣ*	iatié
Н н	*Н н*	enne	Э э	*Э э*	è
О о	*О о*	o	Ю ю	*Ю ю*	iou
П п	*П п*	pé	Я я	*Я я*	ia
Р р	*Р р*	erre	Ѳ ѳ	*Ѳ ѳ*	fita

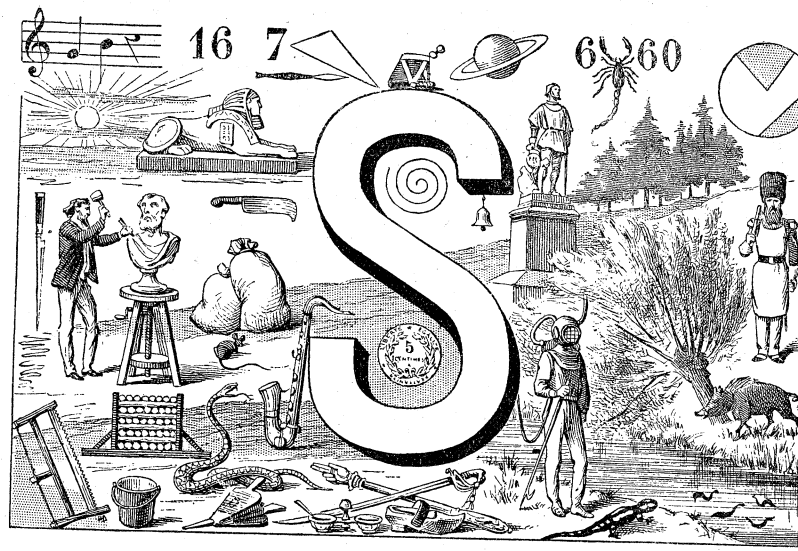

S n. m. (*ès* ou *se*). Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes : *un* S *majuscule ; un* s *minuscule. L's placé entre deux voyelles se prononce comme un* z : rose, vase (pron. *roze, vaze*).

SA adj. f. V. SON.

SAÂ m. n. Mesure algérienne, usitée pour la vente des grains et valant 48 litres.

SABAYE (*ba-i* ou *bè*) n. f. Cordage servant à haler un canot mouillé près de la côte.

SABAYON (*ba-i-on*) n. m. (ital. *zabaione*). Mélange de jaunes d'œufs, de sucre, de vin et d'aromates, que l'on fait cuire en le battant pour l'épaissir.

SABBAT (*sa-ba*) n. m. (hébr. *schabbat*). Repos sacré que, d'après la loi de Moïse, les Juifs devaient observer le septième jour de la semaine, consacré à Dieu. Assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait, le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. *Fig.* Tapage, grand bruit : *c'est un véritable sabbat.*

SABBATAIRE (*sa-ba-tè-re*) n. m. Juif converti au christianisme, qui continuait à pratiquer le repos du sabbat et d'autres observances judaïques. Anabaptiste qui observait le sabbat.

SABBATHIEN, ENNE (*sa-ba-ti-in, è-ne*) n. et adj. Membre d'une secte fondée au IVe siècle par Sabbathius, qui célébrait la Pâque, comme les Juifs, le quatorzième jour de la lune de mars.

SABBATIN, E (*sa-ba*) adj. *Bulle sabbatine*, bulle qui contenait les privilèges du scapulaire.

SABBATINE (*sa-ba*) n. f. Petite thèse de controverse, que les écoliers de philosophie soutenaient un samedi à la fin de la première année de leur cours.

SABBATIQUE (*sa-ba*) adj. Qui appartient au sabbat : *repos sabbatique.* Nom donné par les Juifs à chaque septième année sanctifiée par la cessation des travaux agricoles.

SABÉEN, ENNE (*bé-in, è-ne*) adj. et n. Du pays de Saba : *les Sabéens habitaient jadis l'Arabie Heureuse.* Personne qui professe le sabéisme : *les Sabéens enseignaient que Dieu était l'âme du monde.*

SABÉISME (*bé-is-me*) n. m. Religion mentionnée dans le Coran, dans laquelle l'adoration des astres tenait une grande place. Religion des chrétiens de Saint-Jean ou mendaïtes. (On dit aussi SABAÏSME et SABISME.)

SABELLE (*bè-le*) n. f. Genre de vers maritimes à branchies disposées en demi-cercle, qui vivent dans des tubes faits de vase.

SABELLIANISME (*bèl-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Sabellius.

SABELLIEN, ENNE (*bèl-li-in, è-ne*) n. et adj. Se dit des idiomes indo-européens de l'Italie ancienne, autres que le *latin*, l'*osque* et l'*ombrien*. Syn. SABELLIQUE.

Sabelle.

SABELLIEN, ENNE (*bèl-li-in, è-ne*) n. Disciple de Sabellius : *les sabelliens niaient la distinction des trois personnes de la Trinité.*

SABELLIQUE (*bèl-li-ke*) adj. Syn. de SABELLIEN.

SABINE n. f. Genévrier de l'Europe méridionale, dont les feuilles ont des propriétés médicinales.

SABIR n. m. Langage mêlé d'arabe, de français, d'italien, d'espagnol, et qui est parlé dans le Levant et en Algérie.

SABLAGE n. m. Action de sabler.

SABLE n. m. (lat. *sabulum*). Sorte de poudre minérale, provenant de la désagrégation de certaines roches. *Par ext.* Gravier : *sable de rivière. Méd.* Gravier qui se forme dans les reins. *Fig. Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLE n. m. (russe *sobol*). Martre zibeline à pelage noir. Sa fourrure. *Blas.* Un des cinq émaux de l'écu, qui est de couleur noire. (V. la planche BLASON.)

SABLÉ, E adj. Couvert de sable : *allée sablée. Fontaine sablée*, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers du sable. N. m. Sorte de gâteau sec.

SABLER (*blé*) v. a. Couvrir de sable : *sabler une allée.* Couler dans un moule fait de sable fin : *statue sablée. Fig.* Boire d'un trait : *sabler une coupe de champagne.*

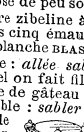

Sablier.

SABLERIE (*rî*) n. f. Partie d'une fonderie où l'on fait les moules de sable.

SABLEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait les moules en sable.

SABLEUX, EUSE (*bleû, eu-ze*) adj. Mêlé de sable.

SABLIER (*bli-é*) n. m. Appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant d'un compartiment

dans un autre, la durée du temps. Petit vase contenant du sable, qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.

SABLIÈRE n. f. Carrière de sable. Pièce de bois posée horizontalement et destinée à recevoir l'extrémité d'autres pièces dans la charpente d'une toiture. (V. FERME.)

SABLON n. m. Sable très fin.

SABLONNER (*blo-né*) v. a. Ecurer avec du sablon : *sablonner des chandeliers.*

SABLONNEUX, EUSE (*blo-neû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de sable : *le Sahara est un pays sablonneux.*

SABLONNIER (*blo-ni-é*) n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE (*blo-ni*) n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.

SABORD (*bor*) n. m. Ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille du navire et servant soit de passage à la volée des pièces, soit de prise d'air pour les chambres et les batteries. (V. planches NAVIRE.) *Sabord de charge*, sabord plus grand que les autres, par où l'on charge les marchandises encombrantes.

SABORDEMENT (*man*) ou **SABORDAGE** n. m. Action de saborder.

SABORDER (*dé*) v. a. Percer un navire au-dessous de la flottaison pour le faire couler.

SABOT (*bo*) n. m. Chaussure grossière, faite d'une seule pièce de bois, ou d'un dessous de bois et d'un dessus de gros cuir : *marcher en sabots.* Corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux. (V. la planche CHEVAL.) Garniture de métal qu'on adapte à l'extrémité d'un poteau. Rabot cintré du menuisier. Morceau de bois qui emboîte les calibres du maçon. Outil de bois du cordier. Garniture de cuivre qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles. Jouet en forme de toupie, qu'on fait tourner en le frappant avec une lanière de peau d'anguille. Plaque de fer qu'on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard. (Se dit en général de tout ce qui est mauvais.) *Dormir comme un sabot*, profondément.

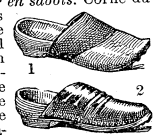

Sabots : 1. En bois ; 2. En cuir.

SABOTAGE n. m. Fabrication des sabots. Métier de sabotier. Opération consistant à entailler obliquement les traverses de chemins de fer pour y fixer les coussinets ou les rails. *Techn.* Acte malhonnête de l'ouvrier qui, volontairement, introduit dans les produits du travail soit des erreurs, soit des malfaçons, ou détériore le matériel qui lui est confié.

SABOTER (*té*) v. n. Faire du bruit avec ses sabots. Jouer au sabot. V. a. Munir d'un sabot le pied d'un poteau. *Fam.* Exécuter vite et mal : *saboter un morceau de musique.* Détériorer volontairement un outillage industriel, etc.

SABOTERIE (*ri*) n. f. Fabrique de sabots.

SABOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sabote. Personne qui exécute mal un ouvrage ou qui, par malveillance, détériore un organe de machine ou d'appareil.

SABOTIER (*ti-é*) **ÈRE** n. Ouvrier qui fait des sabots. Personne qui sabote.

SABOTIÈRE n. f. Sorte de danse, qu'on exécute en sabots.

SABOULER (*lé*) v. a. Tirailler, secouer, houspiller.

SABRE n. m. (allem. *sæbel*). Sorte d'épée qui ne tranche que d'un côté : *sabre de cavalerie ; sabre d'abordage. Fig.* La force militaire : *la domination du sabre. Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs de bravache. *Sabre de bois*, latte d'Arlequin.

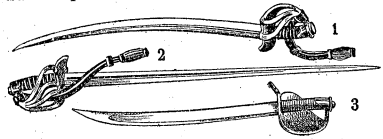

Sabres : 1. Bancal ; 2. Latte ; 3. D'abordage.

Sorte de juron familier. Escrime au sabre : *faire du sabre.* (V. la planche ESCRIME.)

SABRE-BAÏONNETTE (*ba-io-nè-te*) n. m. Sorte de sabre court, qui peut être placé au bout du fusil en guise de baïonnette. Pl. des *sabres-baïonnettes.* (V. BAÏONNETTE.)

SABRER (*bré*) v. a. Donner des coups de sabre. *Fig.* et *fam.* Faire vite et mal : *sabrer un travail.* Biffer résolument : *sabrer un manuscrit.*

SABRETACHE n. f. (de l'allem. *sæbeltasche*, poche de sabre). Espèce de sac plat, qui pendait au ceinturon dans certains uniformes de cavalerie.

SABREUR n. et adj. m. Celui qui donne des coups de sabre. Militaire brutal et peu instruit. *Fam.* Homme qui travaille vite et mal.

SABURRAL (*bu-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport à la saburre : *langue saburrale.*

SABURRE (*bu-re*) n. f. (du lat. *saburra*, gravier). *Méd. anc.* Matières muqueuses, que l'on supposait se produire dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC (*sak*) n. m. (lat. *saccus*). Espèce de poche, ouverte par le haut : *un sac de toile ; les cordons d'un sac.* Son contenu : *sac de blé.* Poche de toile pour serrer de l'argent : *avoir le sac bien garni*, et *pop.*, *avoir le sac*, être riche. Havresac de peau ou de toile que le fantassin porte sur son dos. Habit de toile, que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Anat.* Cavité entourée d'une paroi membraneuse. *Pop.* Estomac, ventre : *emplir son sac. Le fond du sac*, les pièces les plus secrètes. *Sac à ouvrage*, poche que les femmes portent avec elles et où elles serrent l'ouvrage auquel elles travaillent. *Vider son sac*, dire tout ce qu'on a sur le cœur. *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, le prendre sur le fait. *Homme de sac et de corde*, scélérat, homme digne des plus grands châtiments. *Sac à vin*, ivrogne. *Sac à papier*, juron familier.

Sac.

SAC (*sak*) n. m. (ital. *sacco*). Pillage d'une ville ; massacre de ses habitants : *le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon.*

SACCADE (*sa-ka-de*) n. f. Brusque secousse donnée à un cheval en lui tirant les rênes ou les guides. Mouvement brusque : *n'aller, n'avancer que par saccades.*

SACCADÉ (*sa-ka-dé*), **E** adj. Brusque, irrégulier : *mouvements saccadés. Fig. Style saccadé*, à phrases courtes, heurtées.

SACCADER (*sa-ka-dé*) v. a. Donner des saccades à : *saccader un cheval.*

SACCAGE (*sa-ka-je*) n. m. Bouleversement, confusion : *saccage d'un jardin.* (Peu us.)

SACCAGEMENT (*sa-ka-je-man*) n. m. Action de saccager : *saccagement d'une ville.* (Peu us.)

SACCAGER (*sa-ka-jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il saccagea, nous saccageons.*) Mettre à sac, au pillage : *saccager une ville. Fam.* Bouleverser : *saccager une bibliothèque.*

SACCAGEUR (*sa-ka*) n. m. Qui saccage : *saccageur de provinces.*

SACCHARATE (*sak-ka*) n. m. Combinaison du sucre avec un oxyde métallique.

SACCHAREUX, EUSE (*sak-ka-reû, eu-ze*) adj. (du lat. *saccharum*, sucre). De la nature du sucre.

SACCHARIDE (*sak-ka*) n. m. Nom générique des composés résultant de l'action des acides organiques sur les sucres. Médicament auquel le sucre sert de véhicule.

SACCHARIFÈRE (*sak-ka*) adj. Qui produit, contient du sucre : *substance, plante sacchariférе.*

SACCHARIFICATION (*sak-ka, si-on*) n. f. Conversion en sucre : *la saccharification de l'amidon, des grains.*

SACCHARIFIER (*sak-ka-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Changer, transformer en sucre.

SACCHARIGÈNE (*sak-ka*) adj. Qui donne du sucre par hydratation.

SACCHARIMÈTRE (*sak-ka*) n. m. Instrument pour doser le sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIMÉTRIE (*sak-ka, tri*) n. f. Ensemble des procédés servant à mesurer la quantité de sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIN, E (*sak-ka*) adj. Qui est de la nature du sucre. Qui a rapport au sucre, à sa fabrication.

SACCHARINE (*sak-ka*) n. f. Poudre blanche sucrée, tirée du goudron de la houille, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, et qu'on emploie en médecine : *à poids égal, la saccharine sucre 300 fois plus que le sucre.*

SACCHAROÏDE (*sak-ka-ro-i-de*) adj. Qui a l'apparence du sucre : *gypse saccharoïde.*

SACCHAROL (*sak-ka*) n. m. Nom du sucre employé comme excipient.

SACCHAROLÉ (*sak-ka*) n. m. Nom générique des médicaments à base de sucre : *les sirops sont des saccharolés.*

SACCHAROLOGIE (*sa-ka, jî*) n. f. Traité sur le sucre.

SACCHAROMYCES (*sa-ka, sèss*) n. m. pl. Genre de champignons qui se développent dans les jus sucrés, où ils provoquent la fermentation.

SACCHAROSE (*sak-ka-ró-ze*) n. f. Nom donné au sucre de canne et à ses isomères.

SACCHARURE (*sak-ka*) n. m. Médicament solide à base de sucre.

SACCULAIRE (*sak-ku-lè-re*) adj. Qui a rapport au saccule.

SACCULE (*sak-ku-le*) n. m. Organe membraneux rempli de lymphe, dans l'oreille interne.

SACCULIFORME (*sak-ku*) adj. Qui a la forme d'un petit sac.

SACERDOCE (*sèr*) n. m. (lat. *sacerdotium*). Dignité et fonctions des ministres d'un culte : *être élevé au sacerdoce.* Corps des prêtres et des ecclésiastiques : *le sacerdoce français.*

SACERDOTAL, E, AUX (*sèr*) adj. Qui appartient au sacerdoce : *dignité sacerdotale.*

SACERDOTALISME (*sèr, lis-me*) n. m. Esprit, influence des sacerdoces, des prêtres. (Peu us.)

SACHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'un sac : *une sachée de noix.*

SACHEM (*chèm*) n. m. Membre du conseil de la nation, dans les peuplades de l'Amérique du Nord.

SACHET (*chè*) n. m. (de *sac*). Petit sac. Petit coussin où l'on met des aromates : *sachet de parfums.* Sac de serge ou de papier, destiné à soutenir la charge de poudre d'un canon se chargeant par la culasse. Petit sac de mousseline, rempli de substances médicamenteuses.

Sacoche.

SACOCHE n. f. (ital. *saccoccia*). Sorte de grosse bourse de cuir. Sac dans lequel les garçons de recette mettent l'or et l'argent. Partie du harnachement de la cavalerie, qui se place sur le devant de la selle.

SACOLÈVE n. f. ou **SACOLÉVA** n. m. Navire caboteur du Levant, courbé et relevé de l'arrière : *les sacolèves ont une marche très rapide.*

Sacolève.

SACOME n. m. (ital. *sacoma*). Moulure en saillie. Calibre, profil de cette moulure.

SACRAMENTAIRE (*man-tè-re*) n. m. Livre qui contient les prières de la messe et celles qu'on récite lorsqu'on administre les sacrements. N. m. pl. Nom donné par les luthériens aux dissidents qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, E, AUX (*man*) ou mieux **SACRAMENTEL, ELLE** (*man-tèl, è-le*) adj. (du lat. *sacramentum*, sacrement). Qui appartient aux sacrements : *espèces sacramentelles. Paroles sacramentelles,* formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) ou **SACRAMENTELLEMENT** (*man-tè-le-man*) adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX (*man-tô*) n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des grâces spéciales, comme l'eau bénite, le bénédicité, l'angélus, etc.

SACRARIUM (*ri-om*) n. m. (mot lat.). Chez les Romains, oratoire domestique. Partie d'un temple, où l'on gardait les objets sacrés.

SACRE n. m. (subst. verb. de *sacrer*). Action, cérémonie religieuse par laquelle on consacre un roi, un évêque : *le sacre des rois de France se faisait dans la cathédrale de Reims.*

SACRE n. m. (ar. *caqr*). Grand faucon de l'Europe méridionale et de l'Asie. *Fig.* et *pop.* Homme sans conscience et sans mœurs.

SACRÉ, E adj. Qui a rapport à la religion, au culte : *les vases sacrés.* Qui doit inspirer une profonde vénération : *la personne d'un père est sacrée pour ses enfants.* Inviolable : *rien de plus sacré qu'un dépôt. Pop.* Maudit, exécré : *sacré menteur. Livres sacrés,* l'Ancien et le Nouveau Testament. *Histoire sacrée,* par opposition à *Histoire profane. Ordres sacrés,* la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. *Le sacré collège,* le collège des cardinaux, à Rome. *Feu sacré,* se dit de certains sentiments nobles et passionnés : *le feu sacré du travail.* N. m. Ce qui est sacré : *le sacré et le profane.*

SACRÉ-CŒUR n. m. Cœur de Jésus, à qui l'Eglise catholique rend un culte de latrie.

SACREMENT (*man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Acte religieux, ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet : *les sacrements de l'ancienne loi.* Rit religieux institué par Jésus-Christ pour donner ou augmenter la grâce. (Il y a sept sacrements : le *baptême*, la *confirmation*, l'*eucharistie*, la *pénitence*, l'*extrême-onction*, l'*ordre* et le *mariage.*) *Spécialem.* Mariage : *se lier par le sacrement. Le saint sacrement,* l'eucharistie. *Les derniers sacrements,* pénitence, eucharistie et extrême-onction, que les catholiques reçoivent quand ils sont en danger de mort. *Fréquenter les sacrements,* se confesser et communier souvent.

SACRER (*kré*) v. a. (lat. *sacrare*; de *sacer*, saint). Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : *Charlemagne fut sacré empereur par le pape Léon III.* V. n. Jurer, blasphémer.

SACRÉT (*krè*) n. m. Sacre mâle; tiercelet.

SACRIFIABLE adj. Qui peut être sacrifié. (Peu us.)

SACRIFICATEUR n. m. *Antiq.* Prêtre qui offrait le sacrifice : *les sacrificateurs romains. Grand sacrificateur,* grand prêtre des Juifs, que l'on choisissait dans la famille d'Aaron.

SACRIFICATOIRE adj. Qui a rapport au sacrifice : *pompe sacrificatoire.*

SACRIFICATURE n. f. Dignité, fonction de sacrificateur : *exercer la sacrificature.* (Peu us.)

SACRIFICE n. m. (de *sacrifier*). Offrande faite à la Divinité (ou à une divinité), avec certaines cérémonies. *Le saint sacrifice,* le sacrifice de la messe. *Fig.* Renoncement, volontaire ou forcé, à un bien : *l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice.* Dépenses : *faire de grands sacrifices pour l'éducation des enfants. Sacrifice humain,* immolation d'une personne à une divinité.

SACRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *sacrificare ;* de *sacrum*, sacrifice, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Offrir en sacrifice : *sacrifier des victimes. Fig.* Se priver volontairement d'une chose en considération de quelqu'un : *sacrifier ses intérêts à un ami.* Consacrer en entier à : *sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants.* V. n. Offrir un sacrifice : *sacrifier aux idoles. Sacrifier à une passion,* s'y abandonner. *Sacrifier à la mode,* s'y conformer. **Se sacrifier** v. pr. Se dévouer entièrement : *se sacrifier à la patrie.*

SACRILÈGE n. m. (lat. *sacrilegium*). Profanation des choses sacrées. *Par ext.* Attentat sur une personne sacrée ou digne de vénération : *frapper un prêtre est considéré comme un sacrilège.*

SACRILÈGE adj. et n. (lat. *sacrilegus*). Qui commet une profanation de choses sacrées : *vestale sacrilège ; punir un sacrilège.* Souillé d'un sacrilège : *main sacrilège. Fig. : intention sacrilège.*

SACRILÉGEMENT (*man*) adv. D'une manière sacrilège. (Peu us.)

SACRIPANT (*pan*) n. m. (de *Sacripante*, personnage de Boiardo et de l'Arioste. (V. *Part. hist.* Vaurien, mauvais drôle capable de toutes les violences.

SACRISTAIN (*kris-tin*) n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTI (*kris-ti*) ou **SAPRISTI** (*pris-ti*) interj. Juron familier.

SACRISTIE (*kris-tî*) n. f. (lat. *sacristia*). Lieu où l'on serre les ornements d'église, où les prêtres vont revêtir leurs habits sacerdotaux. Ce que contient la sacristie.

SACRISTINE (*kris-ti-ne*) n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRO-SAINT (*sin*), **E** adj. Très saint, doublement saint. (Se dit souvent par ironie.)

SACRO-VERTÉBRAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres.

SACRUM (*krom'*) n. m. (mot lat.). Os placé à la partie inférieure de la colonne vertébrale et s'articulant avec les os iliaques pour former le bassin.

SADIQUE adj. (de *Sade* n. pr.). Qui a le caractère du sadisme.

SADISME n. m. (de *Sade* n. pr.) Lubricité accompagnée de cruauté.

SADUCÉEN ou **SADDUCÉEN, ENNE** (*sa-du-sé-in, è-ne*) n. Membre d'une secte juive opposée aux pharisiens, favorable à l'hellénisme, et qui se recrutait surtout dans la classe riche : *les saducéens niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection.* Adjectiv. : *secte saducéenne.*

SADUCÉISME ou **SADDUCÉISME** (*sa-du-sé-is-me*) n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. (persan *zaafer*). Genre d'iridacées cultivées pour leurs fleurs, dont on enlève le stigmate qui sert pour la teinture en jaune, et comme assaisonnement dans certains mets.

SAFRAN n. m. *Mar.* Pièce de bois destinée à augmenter le gouvernail en largeur.

Safran.

SAFRANÉ, E adj. Qui présente la couleur du safran : *teint safrané.*

SAFRANER (*né*) v. a. Apprêter ou jaunir avec du safran : *safraner du riz.*

SAFRANIER (*ni-é*) n. m. Celui qui cultive le safran.

SAFRANIÈRE n. f. Plantation de safran.

SAFRE adj. et n. Goulu, glouton. (Vx.)

SAFRE n. m. (autre forme de *saphir*). Oxyde bleu de cobalt.

SAGA n. f. (mot. scand.). Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves, rédigés pour la plupart en Islande du XIIe au XIVe siècle : *la mythologie des sagas.*

SAGACE adj. (lat. *sagax*). Doué de sagacité.

SAGACITÉ n. f. (de *sagace*). Perspicacité, pénétration d'esprit : *la sagacité d'Œdipe lui fit deviner l'énigme du Sphinx.*

SAGAIE (*ghè*) n. f. V. ZAGAIE.

SAGAMITÉ n. f. Mets des peuplades de l'Amérique septentrionale, qui consiste en une espèce de bouillie de maïs, dans laquelle on fait cuire de la viande.

SAGARD (*ghar*) n. m. Ouvrier qui débite le bois en planches, dans une scierie forestière.

SAGE adj. (lat. *sapiens*). Instruit, savant. (Vx.) Qui a sa raison : *tel se croit sage, qui n'est qu'un fou.* Prudent, circonspect : *agir en homme sage.* Modéré, retenu : *sage dans ses désirs.* Obéissant, doux, qui n'est point turbulent : *enfant sage.* Pudique, chaste : *femme, fille sage.* Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage.* N. m. : *le sage est maître de ses passions.* **Le Sage,** titre qu'on donne à l'auteur des livres dits *sapientiaux.* ANT. **Fou.**

SAGE-FEMME (*fa-me*) n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes.*

SAGEMENT (*man*) adv. D'une manière sage, prudente. ANT. **Follement.**

SAGÈNE n. f. Mesure de longueur employée en Russie et valant 2m,1336.

SAGESSE (*jè-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Connaissance des choses, naturelle ou acquise : *Moïse était instruit dans la sagesse des Egyptiens.* Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie : *la sagesse pratique de la vie.* Modération, retenue. Chasteté, en parlant d'une femme. Docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse.* Caractère de ce qui est dit ou fait sagement : *sagesse d'une réponse* ANT. **Folie.**

SAGETTE (*jè-te*) n. f. (lat. *sagitta*). Flèche. (Vx.)

SAGITTAIRE (*ji-tè-re*) n. m. (du lat. *sagitta*, flèche). *Antiq. rom.* Archer. N. f. Plante à fleurs blanches, vulgairement appelée *flèche d'eau.*

SAGITTAL, AUX (*ji-tal*) **E,** adj. Qui est en forme de flèche. *Anat. Suture sagittale,* celle qui unit les deux pariétaux. (Peu us.)

SAGITTÉ (*ji-té*), **E** adj. (du lat. *sagitta,* flèche). Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée*

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle des sagoutiers.

SAGOIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig.* et *fam.* Homme malpropre. (On dit aussi, au féminin, *sagouine.*)

SAGOUTIER (*ghou-ti-é*) ou **SAGOUIER** (*ghou-ié*) n. m. Palmier des Moluques, qu'on appelle aussi *arbre à pain,* et dont la tige renferme une farine alimentaire nommée *sagou.*

Sagoutier : A, fruit.

SAGUM (*ghom'*) n. m. (mot lat., emprunté au gaulois) ou **SAIE** (*sè*) n. f. Manteau court en laine, vêtement militaire des Romains et des Gaulois, que l'on attachait sur l'épaule au moyen d'une broche.

SAÏ (*sa-i*) n. m. Nom vulgaire d'un singe américain, dit aussi *capucin.*

SAIE (*sè*) n. f. Petite brosse en soie de porc, à l'usage des orfèvres.

SAIETTER (*sè-iè-té*) v. a. Nettoyer avec la saie.

SAÏGA n. m. Genre d'antilopes de l'Orient, au nez bossu et bombé.

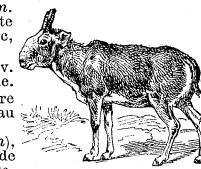

Saïga.

SAIGNANT (*sè-gnan*), **E** adj. Qui dégoutte de sang : *blessure saignante. Fig. Plaie encore saignante,* injure, douleur toute récente. *Viande saignante,* viande assez peu cuite pour laisser couler du sang.

SAIGNÉE (*sè-gné*) n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang : *la saignée est beaucoup moins pratiquée aujourd'hui qu'autrefois.* Sang tiré par cette ouverture : *saignée abondante.* Pli formé par le bras et l'avant-bras : *recevoir un coup sur la saignée.* Rigole pour faire écouler l'eau d'un terrain marécageux. *Fig.* Exaction. Sacrifice que l'on s'impose.

SAIGNEMENT (*sè-gne-man*) n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER (*sè-gné*) v. a. (lat. *sanguinare*). Tirer du sang en ouvrant une veine : *saigner un malade.* Tuer par effusion de sang : *saigner un poulet.* Faire écouler par des rigoles l'eau de : *saigner un fossé. Fig.* Rançonner, arracher de l'argent à : *saigner les contribuables.* V. n. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner du nez.* (Saigner du nez, se dit aussi au *fig.*, pour manquer de résolution, de courage.) *La plaie saigne encore,* se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants.*

SAIGNEUR (*sè-gneur*) n. et adj. m. Celui qui saigne : *un saigneur de porcs.* Médecin qui aime à pratiquer la saignée. (Vx en ce sens.)

SAIGNEUX, EUSE (*sè-gneû, eu-ze*) adj. Taché de sang : *un mouchoir saigneux.*

SAILLANT (*sa, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante. Blas.* Se dit des chèvres, moutons, licornes, représentés dressés sur leurs pattes de derrière. *Angle saillant,* dont le sommet est en dehors, par opposition à *angle rentrant. Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait saillant ; idée saillante.* N. m. Partie d'un ouvrage de fortification qui fait saillie. (V. FORTIFICATION.) ANT. **Rentrant.**

SAILLIE (*sa, ll* mll., *î*) n. f. Elan, mouvement brusque et interrompu : *animal qui s'avance par saillies.* Accouplement des animaux domestiques. Eminence à la surface de certains objets : *os qui fait saillie. Archit.* Avance d'une pièce hors du

corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc : *portique en saillie. Peint.* Relief apparent des objets représentés dans un tableau : *cette figure n'a pas assez de saillie. Fig.* Boutade, emportement : *les saillies de la jeunesse.* Trait d'esprit brillant et imprévu : *ouvrage plein de saillies.*

SAILLIR (*sa, ll* mll., *ir*) v. n. (du lat. *salire*, sauter. — S'emploie surtout à l'infin. et à la 3e pers. de quelques temps : *Il saillit. Il saillissait. Il saillit. Il saillira*, etc. *Saillissant. Sailli, e.*) Jaillir, sortir avec force (vx.) : *son sang jaillit brusquement.* S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc. V. a. Couvrir la femelle (en parlant des grands animaux domestiques).

Saïmiri.

SAÏMIRI (*sa-i*) n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue prenante.

SAIN, E (*sin, sè-ne*) adj. (lat. *sanus*). Qui a une constitution non viciée d'éléments morbides : *homme sain; corps sain.* Qui n'est point gâté : *ce bois est encore sain.* Salubre, salutaire pour la santé : *air sain. Fig.* Dont les facultés intellectuelles, morales, sont en bon état : *être sain d'esprit.* Orthodoxe : *doctrine saine. Sain et sauf*, sans avoir éprouvé aucun mal. *Mar.* Où il n'y a pas d'écueil : *rade saine.* ANT. **Malsain, vicié.**

SAINBOIS (*sin-boi*) n. m. (de *sain*, et *bois*). *Bot.* Syn. de GAROU.

SAINDOUX (*sin-dou*) n. m. (du lat. *sagina*, graisse, et de *doux*). Graisse de porc, fondue.

SAINEMENT (*sè-ne-man*) adv. D'une manière saine : *être sainement logé.* Judicieusement : *juger sainement les choses.*

SAINFOIN (*sin*) n. m. (de *sain*, et *foin*). Genre de légumineuses, comprenant des herbes vivaces qui fournissent un excellent fourrage.

Sainfoin.

SAINT (*sin*), **E** adj (lat. *sanctus*). Essentiellement pur, souverainement parfait : *la sainte Trinité.* Se dit d'un élu qui a obtenu dans le ciel une haute récompense et qui est reconnu par l'Église : *les saints martyrs.* Qui vit selon la loi de Dieu : *un saint homme.* Conforme à la loi divine, à la piété : *vie sainte.* Qui appartient à la religion : *saint temple.* Se dit des jours de la semaine qui précèdent le dimanche de Pâques : *mercredi saint; vendredi saint. Semaine sainte*, semaine qui précède le jour de Pâques. *Terre sainte*, terre bénite pour inhumer les fidèles : *vouloir être enterré en terre sainte.* **Les lieux saints, la terre sainte,** la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté : *les litanies des saints. Par ext.* Homme, femme d'une vie exemplaire. **Le saint des saints,** la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem. *La communion des saints*, la société des fidèles. *Lasser la patience d'un saint*, être très impatientant. *Ne savoir à quel saint se vouer*, n'avoir plus de ressources. PROV. : **Comme on connaît les saints, on les honore,** on traite chacun selon son caractère, selon ses mérites. **Il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints,** il vaut mieux s'adresser directement à la personne de qui dépend une affaire qu'à ses subordonnés. **La fête passée, adieu le saint,** une fois le plaisir passé, on oublie qui l'a fait naître.

SAINT-CRÉPIN (*sin*) n. m. (du n. du patron des cordonniers). Ensemble des outils nécessaires à un cordonnier. *Par ext.* Ensemble des objets mobiliers d'une personne peu riche : *porter tout son saint-crépin sur son dos.*

SAINTE-BARBE (*sin-te*) n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont enfermées la poudre et les munitions. Fête des canonniers et artilleurs, le 4 décembre. Pl. des *saintes-barbes.*

SAINTEMENT (*sin-te-man*) adv. D'une manière sainte : *mourir saintement.*

SAINT-ESPRIT (*sin-tès-pri*) n. m. Troisième personne de la sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils.

SAINTETÉ (*sin*) n. f. Qualité de ce qui est saint. **Sa Sainteté,** titre d'honneur donné au pape.

SAINT-FRUSQUIN n. m. V. FRUSQUIN.

SAINT-GERMAIN (*sin-jèr-min*) n. m. Poire fondante et très sucrée.

SAINT-HONORÉ n. m. Sorte de gâteau à la crème.

SAINT-OFFICE (*sin-to-fi-se*) n. m. Congrégation de l'Inquisition, établie à Rome. Tribunal de l'Inquisition : *Galilée fut condamné par le saint-office.*

SAINT-PÈRE (*sin*) n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINT-SIÈGE (*sin*) n. m. Siège du chef de l'Eglise catholique. Gouvernement pontifical.

SAINT-SIMONIEN, ENNE (*sin, ni-in, è-ne*) adj. Qui concerne le saint-simonisme : *la doctrine saint-simonienne.* N. Disciple de Saint-Simon.

SAINT-SIMONISME (*sin, nis-me*) n. m. Doctrine de Saint-Simon. (V. *Part. hist.*)

SAÏQUE (*sa-i-ke*) n. f. Bâtiment de charge, du Levant, ayant deux mâts sans perroquets.

SAISI (*sè-zi*) n. m. Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE (*sè-zi*) n. f. Acte par lequel on saisit entre les mains du possesseur un bien dont on revendique la propriété, ou que l'on veut faire vendre pour obtenir le payement d'une dette. Action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit : *opérer la saisie de marchandises de contrebande. Saisie foraine*, saisie pratiquée sur des meubles trouvés dans la commune qu'habite le créancier et appartenant à un débiteur qui réside dans une autre commune. *Mar.* Capture d'un navire neutre. — Les saisies se divisent en saisies *conservatoires*, qui ont pour objet d'empêcher l'aliénation ou la destruction d'un bien dont la propriété est contestée (saisie-gagerie, saisie foraine, saisie-revendication) ; en saisies constituant une voie d'*exécution forcée* (saisie-exécution, saisie-brandon, saisie des rentes, saisie immobilière) ; en saisie *mixte* (saisie-arrêt, qui est conservatoire tant qu'elle n'a pas été dénoncée, et qui devient ensuite une voie d'exécution).

SAISIE-ARRÊT (*sè-zi-a-rè*) n. f. *Dr.* Opposition formée au payement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts.*

SAISIE-BRANDON (*sè-zi*) n. f. *Dr.* Saisie des fruits pendants par racines. Pl. des *saisies-brandons.*

SAISIE-EXÉCUTION (*sè-zi, si-on*) n. f. *Dr.* Saisie et vente, par les ordres du créancier, des meubles de son débiteur. Pl. des *saisies-exécutions.*

SAISIE-GAGERIE (*sè-zi, ri*) n. f. *Dr.* V. GAGERIE. Pl. des *saisies-gageries.*

SAISIE-REVENDICATION (*van, si-on*) n. f. Acte par lequel celui qui prétend avoir un droit de propriété ou de gage privilégié sur une chose mobilière possédée par un tiers met cette chose sous la main de la justice jusqu'à ce qu'il en ait été statué. Pl. des *saisies-revendications.*

SAISINE (*sè-zi-ne*) n. f. (de *saisir*). Dévolution de plein droit des biens du défunt à ses héritiers légitimes, à l'instant même du décès. *Mar.* Cordage servant à maintenir ou à saisir un objet à bord.

SAISIR (*sè-zir*) v. a. (germ. *satjan*). Prendre vivement et avec vigueur : *saisir quelqu'un au collet.* Prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter : *saisir une épée par la poignée.* Se rendre maître : *saisir le pouvoir.* Opérer la saisie de : *saisir un mobilier.* Mettre en possession de : *saisir quelqu'un d'un héritage.* Ne pas laisser échapper : *saisir l'occasion.* Discerner, comprendre : *saisir une pensée.* S'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion : *la douleur, le désespoir l'a saisi. Etre saisi*, être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire*, la porter devant sa juridiction. **Se saisir** v. pr. S'emparer, se rendre maître : *voleur qui se saisit de l'argenterie.*

SAISISSABILITÉ (*sé-zi-sa*) n. f. Qualité de ce qui est saisissable : *contester la saisissabilité d'une pension alimentaire.* ANT. **Insaisissabilité.**

SAISISSABLE (*sè-zi-sa-ble*) adj. Qui peut être saisi : *vente saisissable.* ANT. **Insaisissable.**

SAISISSANT (*sè-zi-san*), **E** adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid saisissant. Fig.* Qui émeut vivement : *spectacle saisissant.* N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie : *les droits du saisissant.*

SAISISSEMENT (*sè-zi-se-man*) n. m. Impression subite et violente, causée par le froid. *Fig.* Émotion forte et soudaine : *mourir de saisissement.*

SAISON (*sè-zon*) n. f. (du lat. *satio*, action de semer). Chacune des quatre divisions à peu près égales de l'année : *les quatre saisons sont : le printemps, l'été, l'automne, et l'hiver.* Temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies.* Époque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles ; la saison des cerises.* Époque où l'on a l'habitude de faire une chose : *la saison de la chasse.* Durée de séjour dans une station thermale : *faire une saison de 21 jours à Vichy. Saison nouvelle,* le printemps. *Arrière-saison,* v. à son ordre alph. *Fig.* Age de la vie. *Morte-saison,* v. à son ordre alph. *Etre de saison,* être à propos. *Cela est hors de saison,* déplacé. — LA DIFFÉRENCE des *saisons* est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison : les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin.

SAISONNIER (*sè-zo-ni-é*), **ÈRE** adj. Dont la marche est réglée sur celle des saisons : *maladies saisonnières.*

SAJOU n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue prenante. (V. planche MAMMIFÈRES.)

SAKÉ ou **SAKI** n. m. Boisson japonaise, fabriquée par la fermentation du riz.

SAKIÈH (*ki-è*) n. f. Sorte de noria usitée en Egypte, constituée par une roue verticale munie de vases et mise en mouvement par des bœufs.

SALADE n. f. (de *saler*). Mets composé d'herbes ou de légumes, crus ou bouillis, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile : *salade de laitue.* Toute plante dont on fait de la salade. Tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en salade : *salade de homard, d'anchois,* etc. *Fam.* Réunion de choses confusément assemblées.

Salade.

SALADE n. f. (ital. *celata*). Sorte de casque rond, léger, que portaient les gens de guerre, du XVe au XVIe siècle : *la salade de don Quichotte.*

SALADERO (*dé*) n. m. (mot espagn.). Etablissement où l'on sale la viande de bœuf, dans l'Amérique du Sud.

SALADIER (*di-é*) n. m. Vase où l'on fait la salade. Contenu de ce vase. Panier à jour pour secouer la salade. (Peu us. en ce sens.)

SALAGE n. m. Action de saler : *le salage des harengs.* Ancien impôt sur le sel, gabelle. *Phot.* Opération consistant à imprégner de sel de cuisine des papiers photographiques.

SALAIRE (*lè-re*) n. m. (lat. *salarium*). Somme donnée pour payer un travail ou un service : *toucher de forts salaires. Fig.* Récompense ou châtiment que mérite une action bonne ou mauvaise : *tôt ou tard, le crime reçoit son salaire.*

SALAISON (*lè-zon*) n. f. Action de saler les viandes. Chose salée : *embarquer des salaisons.*

SALAMALEC (*lèk*) n. m. (de l'ar. *salam*, paix, et *aleikoum*, sur vous). Salut turc. *Par ext.* Révérence profonde, exagérée : *faire des salamalecs.*

SALAMANDRE n. f. (lat. et gr. *salamandra*). Genre de batraciens urodèles de l'Europe : *les salamandres, croyait-on, jouissaient de la propriété de traverser la flamme sans se brûler.* Marque de fabrique particulière d'un poêle mobile à feu continu.

Salamandres : 1. Noire ; 2. Terrestre.

SALANGANE n. f. Genre d'oiseaux passereaux de l'Inde et de l'Océanie, dits *hirondelles de mer*, et dont les nids, collés par leur salive, sont fort recherchés par les gourmets chinois.

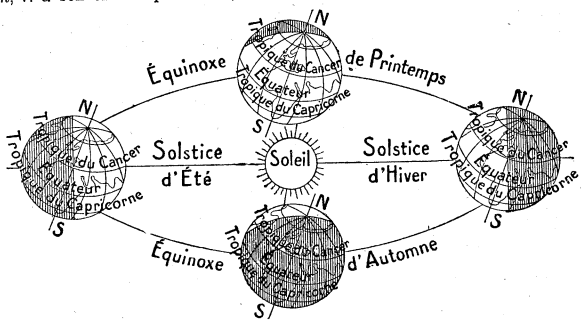

Position de la Terre pendant les différentes saisons.

SALANGE n. m. Saison de la production du sel, dans les marais salants.

SALANQUE n. f. Syn. de MARAIS SALANT.

SALANT (*lan*) adj. m. *Marais salants*, v. MARAIS. N. m. Etendue de sol proche de la mer, où apparaissent de légères efflorescences salines.

Salanganes.

SALARIAT (*ri-a*) n. m. Etat, condition de salarié.

SALARIÉ, E adj. et n. Qui reçoit des gages, un salaire : *domestique salarié.*

SALARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Donner un salaire.

SALAUD (*lô*), **E** n. *Pop.* Personne sale, malpropre. Personne peu délicate.

SALE adj. (de l'anc. haut allem. *salo*, terni). Malpropre, souillé d'ordure : *du linge sale.* Se dit d'une couleur qui semble ternie : *un jaune sale. Fig.* Qui blesse la pudeur : *paroles sales. Pop.* Contraire à l'honneur, à la délicatesse ; dont il est difficile de se tirer : *c'est une sale affaire.* ANT. **Propre.**

SALÉ n. m. Chair de porc salée. *Petit salé,* chair de porc cuite dans de l'eau salée, avec thym, laurier, oignon, échalotes.

SALÉ, E adj. Saupoudré de sel. Qui a le goût du sel. *Fig.* Spirituel et piquant : *raillerie salée.* Risqué, grivois : *un conte salé. Fam.* Exagéré : *c'est un prix un peu salé.*

SALÈGRE n. m. Sel qui s'attache au fond des poêles quand on chauffe les eaux servant à la préparation du sel. Pierre imprégnée de sel, que l'on suspend dans les étables pour que les animaux puissent la lécher.

SALEMENT (*man*) adv. D'une manière sale.

SALEP (*lèp*) n. m. (de l'ar. *ahlap*). Farine alimentaire, provenant de la racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.

SALER (*lé*) v. a. (du lat. *sal*, sel). Assaisonner avec du sel : *saler un ragoût*. Mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver : *saler du porc*. *Fig.* Vendre trop cher : *ce marchand sale ce qu'il vend.*

SALERON n. m. Partie creuse de la salière, où l'on met le sel.

SALETÉ n. f. Etat de ce qui est sale : *la saleté d'une rue*. Ordure, chose malpropre : *enlever une saleté*. *Fig.* et *pop.* Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une saleté*. Paroles obscènes : *dire des saletés*. ANT. **Propreté.**

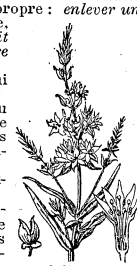
Salicaire.

SALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prépare des salaisons.

SALICAIRE (*ké-re*) n. f. (du lat. *salix*, *icis*, saule). *Bot.* Genre de lythrariacées, dont diverses espèces croissent dans le voisinage des saules.

SALICINE n. f. Glucoside extrait de l'écorce des saules.

SALICINÉ, E adj. Qui se rapporte au saule. N. f. pl. Famille de dicotylédones, comprenant les saules et les peupliers. S. une *salicinée*.

SALICIONAL (*si*) n. m. Chez les organistes, Jeu d'étain dont les tuyaux vont en se rétrécissant.

SALICOLE adj. (du lat. *sal*, *salis*, sel, et *colere*, cultiver). Qui produit le sel : *industrie salicole*.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette grise, qui ne rougit pas à la cuisson comme celle qu'on nomme *bouquet*.

SALICORNE n. f. Genre de chénopodiacées des marais salants, dont on extrait de la soude. (*Salicor*, dans le midi de la France.)

SALICULTURE n. f. (du lat. *sal*, *salis*, sel, et de *culture*). Exploitation d'un marais salant, d'une saline.

SALICYLATE n. m. Sel de l'acide salicylique.

SALICYLIQUE adj. m. Se dit d'un acide antiseptique, dérivé de la salicine.

SALICYLOL n. m. Aldéhyde salicylique.

SALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux Saliens. (V. *Part. hist.*)

SALIÈRE n. f. (du lat. *sal*, *salis*, sel). Pièce de vaisselle pour mettre le sel, à table. Boîte dans laquelle on met le sel employé aux usages de cuisine. Enfoncement au-dessus des yeux des chevaux. (V. la planche CHEVAL.) *Fam.* Creux qui se produit en arrière des clavicules, chez les personnes maigres.

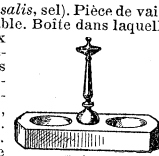
Salière.

SALIFIABLE adj. (du lat. *sal*, *salis*, sel, et *facere*, faire). Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable*.

SALIFICATION (*si-on*) n. f. Formation d'un sel.

SALIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en sel.

SALIGAUD (*ghô*), **E** n. *Pop.* Sale, malpropre.

SALIGNON n. m. Pain de sel, extrait des eaux d'une fontaine salée.

SALIN, E adj. (du lat. *sal*, sel). Qui contient du sel : *concrétion saline*. N. m. Marais salant.

SALINAGE n. m. Lieu où l'on recueille le sel. Produit brut obtenu en faisant évaporer dans la lessive des cendres végétales. Alcali fixe, employé dans les verreries à produire la fusion des sables. Opération consistant à pousser la concentration de l'eau salée au point convenable pour que le sel se dépose.

SALINE n. f. (du lat. *sal*, *salis*, sel). Syn. de MARAIS SALANT. Mine de sel gemme.

SALINER (*né*) v. n. Procéder au salinage.

SALINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de sel.

SALINITÉ n. f. Qualité de ce qui est salin : *la salinité des eaux de la mer Rouge est très forte*.

SALIQUE adj. Qui appartient aux Francs Saliens. *Loi salique*, v. SALIQUE (*Loi*), à la *Part hist.*

SALIR v. a. Rendre sale : *salir peu de linge*. *Fig.* Rendre impur : *salir l'imagination d'un enfant*. Déshonorer : *salir la réputation de quelqu'un*. ANT. **Nettoyer, purifier.**

SALISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui se salit aisément : *le blanc est une couleur salissante*. Qui salit : *travail salissant*.

SALISSON (*li-son*) n. f. *Fam.* Petite fille malpropre.

SALISSURE (*li-su-re*) n. f. Ordure, souillure. (Peu us.)

SALITRE n. m. Nom donné communément au sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (*vè-re*) adj. Qui a rapport à la salive. *Anat. Glandes salivaires*, qui sécrètent la salive. *Conduits salivaires*, canaux par où elle passe.

SALIVANT (*van*), **E** adj. Qui produit la salivation : *remèdes salivants*.

SALIVATION (*si-on*) n. f. Sécrétion surabondante de la salive : *salivation abondante*.

SALIVE n. f. (lat. *saliva*). Humeur, aqueuse et un peu visqueuse, qui humecte la bouche : *la salive a une action réelle sur la digestion. Fam. Dépenser beaucoup de salive*, parler beaucoup. *Perdre sa salive*, parler en vain.

SALIVER (*vé*) v. n. Rendre beaucoup de salive.

SALIVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la salive : *liquide saliveux*.

SALLE (*sa-le*) n. f. (du german. *sal*, demeure). Grande pièce d'un appartement. Lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle des ventes ; salle de spectacle*. Public qui remplit une salle : *toute la salle applaudit*. Dortoir dans un hôpital : *salle de chirurgie*. Lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes. Salle à manger*, pièce d'un appartement dans laquelle on prend ordinairement ses repas. *Salle de police*, sorte de prison de caserne, où l'on enferme les soldats qui ont manqué aux règles de la police du corps. *Salle des pas perdus*, salle d'un palais de justice, qui précède les salles d'audience. *Salle d'asile*, v. ECOLES (*Part. hist.*).

SALLERAN, E (*sa-le*) n. Ouvrier qui s'occupe, dans une papeterie, de diverses manipulations, telles que collage, étendage, triage, nettoyage. (On écrit aussi SALLERANT.)

SALMIGONDIS (*di*) n. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées. *Fig.* Mélange de choses disparates : *un salmigondis de citations*.

SALMIS (*mi*) n. m. Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix*.

SALMONIDÉS n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les *saumons* et genres voisins. S. un *salmonidé*.

SALOIR n. m. Vaisseau de bois, dans lequel on met le sel ou les viandes que l'on veut conserver en les salant.

SALOL n. m. Salicylate de phényl.

SALON n. m. (ital. *salône*). Pièce destinée, dans un appartement, à recevoir des visiteurs : *avoir un salon luxueux*. Galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art (en ce sens ou le suiv., prend une majuscule) : *le Salon de peinture, de sculpture. Par ext.* L'exposition elle-même : *le dernier Salon était très remarquable*. Dénomination de diverses expositions : le *Salon de l'automobile. Fig.* Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : *c'est la nouvelle des salons*.

SALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Littérateur, journaliste qui rend compte des expositions au Salon.

SALOPE (de *salé*) n. f. *Pop.* Femme très malpropre.

SALOPER (*pé*) v. a. *Pop.* Faire très mal un travail quelconque.

SALOPERIE (*rî*) n. f. *Pop.* Saleté, grande malpropreté. Chose malpropre ; discours ordurier. Chose de très mauvaise qualité : *ce vin est une saloperie*.

SALOPETTE (*pè-te*) n. f. Vêtement que les enfants et certains ouvriers mettent par-dessus un autre, pour garantir ce dernier.

SALORGE n. m. (du lat. *sal*, sel, et *horreum*, grenier). Amas de sel. (Vx.)

SALPÊTRAGE n. m. Formation du salpêtre, dans les salpêtrières artificielles.

SALPÊTRE n. m. (du lat. *sal*, sel, et *petræ*, de pierre). Nom vulgaire du nitrate de potassium. *Poét.* Poudre à canon : *le salpêtre homicide. Fam.* Personne très vive : *enfant qui est un vrai salpêtre*.

SALPÊTRER (*trê*) v. a. Couvrir de salpêtre : *l'humidité salpêtre les murs*. Mêler de salpêtre pour rendre imperméable : *salpêtrer une allée*.

SALPÊTRERIE (*rî*) n. f. Fabrique de salpêtre.

SALPÊTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui renferme du salpêtre : *mur salpêtreux.*

SALPÊTRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALPÊTRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de salpêtrer, de se transformer en salpêtre.

SALPICON n. m. (mot espagn.). Ragoût composé de plusieurs sortes de viandes coupées et de truffes, quenelles, champignons, servant de garniture.

SALPINGITE n. f. (du gr. *salpigx*, trompe). *Path.* Inflammation d'une trompe.

SALSE n. f. (du lat. *salsus*, salé). Petit volcan émettant de la boue salée et des gaz abondants : *les salses sont nombreuses aux environs de l'Etna.*

Salsepareille.

SALSEPAREILLE (*rè, ll* mll.) n. f. (espagn. *zarzaparilla*). Genre de liliacées américaines, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS (*fi*) n. m. (ital. *sassefrica*). Nom vulgaire de diverses composées, en particulier du *trogopogon*, dont la racine est bonne à manger. **Salsifis d'Espagne** ou **noir,** scorsonère.

Salsifis.

SALSOLACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dite aussi des *chénopodiacées*. S. une *salsolacée.*

SALSUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *salsugo, inis*, saumure). Qui est imprégné de sel marin : *terres salsugineuses.*

SALTARELLE (*rè-le*) n. f. (ital. *saltarella*). Danse populaire romaine, d'un mouvement rapide et sautillant.

SALTATION (*si-on*) n. f. (lat. *saltatio*). Chez les Romains, art des mouvements réglés qui comprenait la *danse*, la *pantomime*, l'*action théâtrale* ou *oratoire.*

SALTIGRADE adj. (du lat. *saltus*, saut, et *gradi*, marcher). Qui marche par sauts.

SALTIMBANQUE (*tin*) n. m. (de l'ital. *saltare in banco*, sauter sur le tremplin). Bateleur qui fait des exercices sur les places publiques. *Fig.* Bouffon de société ; charlatan, mauvais orateur.

SALUBRE adj. (lat. *salubris ;* de *salus*, santé). Sain, qui contribue à la santé : *l'air de la mer est salubre.* ANT. **Insalubre.**

SALUBREMENT (*man*) adv. D'une manière salubre. ANT. **Insalubrement.**

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : *la salubrité de l'air. Salubrité publique*, soins que l'administration prend de la santé publique. Cette administration. ANT. **Insalubrité.**

SALUER (*lu-é*) v. a. (lat. *salutare*). Donner à quelqu'un une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami.* Honorer du signal de civilité réglé par les usages de l'armée ou de la marine : *saluer un navire de vingt coups de canon.* Acclamer : *saluer l'avènement de la liberté.* Déclarer par acclamations : *l'armée le salua empereur.*

SALURE n. f. Etat de ce qui est salé, contient du sel : *la salure de la mer.*

SALUT (*lu*) n. m. (du lat. *salus*, santé). Action de sauver : *ne devoir son salut qu'à la fuite.* Personne ou chose qui sauve : *Jeanne d'Arc fut le salut de la France.* Félicité éternelle : *travailler à son salut.* Marque de civilité que l'on donne à une personne en la saluant. Office du soir, destiné à honorer le saint sacrement : *assister au salut.* **Armée du salut,** association protestante fondée par William Booth pour ranimer le souci des destinées religieuses de l'homme.

SALUTAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *salutaris*). Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède, loi salutaire.*

SALUTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière salutaire.

SALUTATION (*si-on*) n. f. Salut, action de saluer : *présenter ses salutations.* **Salutation angélique,** prière à la sainte Vierge (l'*Ave Maria*).

SALUTISTE (*tis-te*) n. Membre de l'armée du salut.

SALVAGE n. m. (du lat. *salvare*, sauver.) *Droit de salvage*, que l'on perçoit sur les choses sauvées du naufrage. (On dit auj. *droit de sauvetage.*)

SALVAGE CORPS (*kor*) n. m. Fraction d'un régiment de sapeurs-pompiers spécialement organisée pour le sauvetage ou la protection, dans un incendie, des objets précieux qui se trouvent dans une maison sinistrée.

SALVANOS (*nôss*) n. m. (du lat. *salva nos*, sauvenous). *Mar.* Bouée de sauvetage. (Vx.)

SALVATELLE (*tè-le*) n. f. Veine de la face dorsale de la main.

SALVATION (*si-on*) n. f. (lat. *salvatio*). Action de sauver ; rédemption. (Peu us.)

SALVE n. f. (ital. *salva*). Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance, soit à l'exercice ou au combat : *exécuter un feu de salve. Fig. Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVÉ n. m. (du lat. *salve, salut*). Prière à la Sainte Vierge : *chanter le Salve, le Salve Regina.*

SALVINIE (*ni*) n. f. *Bot.* Genre des plantes aquatiques flottantes.

SAMARE n. f. Sorte de fruit sec et indéhiscent.

SAMARITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. De la Samarie : *la parabole du bon Samaritain.*

SAMBAQUI (*san-ba-ki*) n. m. Nom, au Brésil, de certaines sépultures préhistoriques.

SAMBUQUE (*san*) n. f. (lat. *sambuca*). Machine de guerre du moyen âge, munie d'un pont volant que l'on rabattait sur les murailles des places attaquées. Instrument de musique à cordes pincées, en usage dans la Grèce antique.

Samovar.

SAMEDI n. m. (du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat). Septième jour de la semaine. *Samedi saint*, le samedi de la semaine de Pâques.

SAMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj et n. De Samos.

SAMIT (*mi*) n. m. Riche tissu de soie, lamé d'or ou d'argent, de la catégorie des brocarts, en usage jusqu'au XVIIIe siècle.

SAMOLE n. m. *Bot.* Genre de primulacées, dit aussi *mouron d'eau.*

SAMOVAR n. m. Sorte de bouilloire russe, généralement en cuivre.

SAMPANG (*san-pan*) ou **SAMPAN** (*san*) n. m. Embarcation de passage ou de transport, en usage en extrême Orient.

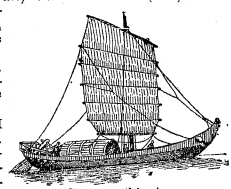

Sampan chinois.

SANAS (*nâss*) n. m. Cotonnade de provenance indienne (XVIIe et XVIIIe s.).

SANATORIUM (*ri-om'*) n. m. (du lat. *sanare*, guérir). Station hygiénique ; établissement hygiénique, où l'on envoie les malades, les convalescents, etc : *les sanatoriums sont situés de préférence au bord de la mer ou dans les montagnes.* Pl. des *sanatoriums* ou *sanatoria.*

SAN-BENITO (*bé*) n. m. invar. (mot espagn. signif. *saint Benoît*, parce que ce vêtement rappelait l'habit des bénédictins). Casaque de couleur jaune, dont les inquisiteurs revêtaient ceux qu'on allait brûler.

SANCIR v. n. *Mar.* Couler à fond sous voiles ou au mouillage, en embarquant de l'eau par l'avant.

SANCTIFIANT (*sank-ti-fi-an*), **E** adj. Qui sanctifie : *la grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATEUR, TRICE (*sank-ti*) adj. et n. Qui sanctifie. Absolum. **Le Sanctificateur,** le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION (*sank-ti, si-on*) n. f. Action et effet de ce qui sanctifie : *la sanctification des âmes.* Célébration selon les rites religieux : *sanctification du dimanche.*

SANCTIFIER (*sank-ti-fi-é*) v. a. (du lat. *sanctus*, saint, et *facere*, faire.— Se conj. comme *prier.*) Rendre saint : *la grâce nous sanctifie.* Mettre dans la voie du salut : *sanctifier des hommes par son exemple.* Révérer comme saint : *que votre nom soit sanctifié.* Célébrer suivant la loi de l'Eglise : *sanctifier le dimanche.*

SANCTION (*sank-si-on*) n. f. (lat. *sanctio ;* de *sancire*, établir). Acte par lequel le chef de l'Etat donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire : *refuser sa sanction à un décret. Par ext.* Approbation, confirmation considérée comme nécessaire : *ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage.* Peine ou récompense qui empêche ou punit la violation et assure l'exécution : *les sanctions pénales.*

SANCTIONNER (*sank-si-o-né*) v. a. Donner la sanction : *sanctionner une loi.* Approuver : *sanctionner les décisions d'un mandataire.* Etre la confirmation de : *exemple qui sanctionne la leçon.*

SANCTISSIME (*sank-ti-si-me*) adj. Très saint.

SANCTUAIRE (*sank-tu-è-re*) n. m. (lat. *sanctuarium ;* de *sanctus*, saint). Chez les Juifs, la partie la plus secrète du Temple de Jérusalem. Endroit de l'église où est le maître-autel. Edifice consacré aux cérémonies d'une religion. Eglise. *Fig.* Asile sacré : *maison qui est le sanctuaire de l'honneur.*

SANCTUS (*sank-tuss*) n. m. Partie de la messe entre la préface et le canon, où l'on chante le mot *sanctus* (saint) trois fois répété.

SANDAL n. m. V. SANTAL.

SANDALE n. f. (lat. *sandalium*). Chaussure formée d'une simple semelle retenue au pied par des cordons. Chaussure d'escrimeur. (V. la planche ESCRIME.)

Sandale.

— Chez les Grecs et les Romains, la sandale était surtout une chaussure de femme. Dans les temps modernes, elle a été adoptée par certains ordres religieux (capucins, etc.).

SANDALIER (*li-é*), **ERE** n. Personne qui fait des sandales.

SANDARAQUE n. f. (gr. *sandarakê*). Résine extraite d'une espèce de thuya, employée pour la préparation des vernis, le glaçage du papier, etc.

SANDERLING (*dèr-lin*) n. m. Genre de petits oiseaux échassiers, des rivages marins de toute la région arctique.

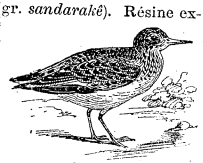

Sanderling.

SANDIX ou **SANDYX** (*diks*) n. m. (mot lat.). Rouge minéral, dont les anciens se servaient pour teindre des étoffes.

SANDJAK (*djak*) ou **SANGIAC** (*ji-ak*) n. m. Subdivision territoriale d'un pachalik.

SANDRE n. f. Poisson des cours d'eau de l'Europe centrale et orientale, à chair très estimée : *la sandre atteint jusqu'à 1 mètre de long.*

SANDWICH (*san-dou-ïtch*) n. m. (mot angl.). Mets constitué par deux tranches minces de pain beurré, entre lesquelles on a mis une tranche de jambon, du foie gras, etc. **Homme-sandwich,** homme qui se promène sur la voie publique, avec une affiche-réclame sur le dos et une autre sur la poitrine.

SANG (*san, sank'* devant une voyelle ou un *h* muet) n. m. (lat. *sanguis*). Liquide rouge, qui circule dans les veines et dans les artères. *Coup de sang*, hémorragie cérébrale. *Se faire du mauvais sang*, s'impatienter. *Se faire du bon sang*, éprouver du contentement. *Glacer le sang*, causer de l'effroi. *Fig.* Vie : *donner son sang pour la patrie.* Descendance, extraction : *être d'un sang illustre.* Famille : *être du même sang. Liens du sang*, affection entre personnes de même famille. *Droit du sang*, droit que donne la naissance. *Prince du sang*, d'une maison royale. *Baptême de sang*, le martyre. *Répandre, verser le sang*, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes. *Mettre un pays à feu et à sang*, le saccager. *Avoir du sang dans les veines*, être énergique, courageux. *Fouetter le sang*, exciter. *Avoir le sang chaud*, être ardent. *La voix du sang*, le cri de la nature. *Cheval pur sang* (substantiv. : *un pur sang*), cheval de race. *Suer sang et eau*, se donner beaucoup de peine. *Le sang lui monte à la tête*, il est près de se fâcher. *Payer une faute de son sang*, être tué pour l'avoir commise. — Le *sang* est le liquide nourricier de l'organisme ; il est porté dans tout le corps par les artères, et est ramené par les veines au cœur, qui l'envoie dans les poumons où il s'oxygène de nouveau. Le sang reçoit les matériaux provenant de la digestion, et il recueille les substances de déchets ; il est composé d'un liquide ou sérum, de globules rouges et d'un petit nombre de globules blancs. Les maladies du sang ont une grande importance dans la pathologie. (V. planche HOMME.)

SANG-DRAGON ou **SANG-DE-DRAGON** (*san*) n. m. Substance d'un rouge brun, qui découle de certains arbres et qui était autrefois usitée en médecine.

SANG-FROID (*san-froi*) n. m. Tranquillité, présence d'esprit : *garder, perdre son sang-froid. De sang-froid*, sans emportement.

SANGLADE n. f. Grand coup de sangle ou de fouet. (Peu us.)

SANGLANT (*glan*), **E** adj. Taché, souillé de sang : *épée sanglante.* Mêlé de sang : *eau sanglante.* Où il y a eu beaucoup de sang répandu : *combat sanglant.* Qui est de la couleur du sang : *nuage sanglant. Fig.* Très dur, très amer : *affront sanglant. Mort sanglante*, mort violente avec effusion de sang.

SANGLE n. f. (lat. *cingula ;* de *cingere*, ceindre). Bande de cuir, large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. Bande plate et large, qui passe sous le ventre d'une bête de somme et qui assujettit la selle ou le bât. *Lit de sangle*, lit composé de deux châssis croisés en X, sur lesquels sont tendues des sangles ou une toile.

SANGLER (*glé*) v. a. Serrer avec une sangle, des sangles : *sangler un cheval.* Frapper avec une sangle, fouetter. Appliquer fortement, comme on ferait avec une sangle : *sangler un coup de fouet à quelqu'un.*

Sanglier et marcassins.

SANGLIER (*gli-é*) n. m. (du lat. *singularis*, solitaire). Genre de mammifères pachydermes, dont le type habite l'Europe : *le sanglier établit sa bauge dans les fourrés.* — Le sanglier est le porc sauvage ; c'est un animal puissant et qui cause de grands ravages dans les champs ; sa femelle se nomme *laie* et ses petits *marcassins.* La chair de cet animal est bonne à manger.

SANGLON n. m. Petite sangle.

SANGLOT (*glo*) n. m. (lat. *singultus*). Contraction spasmodique du diaphragme, par l'effet de la douleur, suivie de l'émission brusque de l'air contenu dans la poitrine : *éclater en sanglots.*

SANGLOTER (*té*) v. n. Pousser des sanglots.

SANGSUE (*san-sû*) n. f. (du lat. *sanguisuga*, qui suce le sang). Genre d'hirudinées, qui vivent dans les eaux stagnantes et que la médecine emploie pour les saignées locales : *les sangsues sont, en médecine, avantageusement remplacées par des ventouses scarifiées ou par une saignée. Fig.* Personne qui tire de l'argent par des exactions ou autrement.

Sangsues.

les usuriers sont de véritables sangsues. Chose qui épuise. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

SANGUIFICATION (*ghu-i, si-on*) n. f. Formation du sang par la transformation des aliments.

SANGUIN (*ghin*), **E** adj. (lat. *sanguineus*). Qui a rapport au sang : *émission sanguine.* Où le sang prédomine : *tempérament sanguin.* De couleur de sang : *visage d'un rouge sanguin. Vaisseaux sanguins,* qui servent à la circulation du sang. *Maladie sanguine,* causée par une altération du sang.

SANGUINAIRE (*ghi-nè-re*) adj. Qui se plaît à répandre le sang humain : *Caracalla fut un tyran sanguinaire.* Où l'on verse beaucoup de sang : *lutte sanguinaire.* Cruel : *loi sanguinaire.*

SANGUINAIRE (*ghi-nè-re*) n. f. *Bot.* Genre de papavéracées, à latex rouge sang.

SANGUINE (*ghi-ne*) n. f. Crayon fait avec de l'ocre rouge. Croquis exécuté avec ce crayon. Lithographie imitant un croquis de ce genre. Pierre précieuse de couleur sang.

SANGUINELLE (*ghi-nè-le*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de cornouiller à fruits rouges.

SANGUINOLE (*ghi*) n. f. Variété de pêche.

SANGUINOLENT (*ghi-no-lan*), **E** adj. Teint de sang : *crachat sanguinolent.*

SANGUISORBE (*ghu-i-sor-be*) n. f. Genre de rosacées astringentes, d'Europe et de Sibérie.

SANHÉDRIN (*sa-né*) n. m. (du gr. *sunedrion*, tribunal). Tribunal des anciens Juifs à Jérusalem, composé des prêtres, des anciens et des scribes, qui jugeait les affaires criminelles ou administratives concernant une tribu ou une ville, les crimes politiques importants, etc. *Fig.* Réunion de gens assemblés pour délibérer.

SANICLE ou **SANICULE** n. f. Genre d'ombellifères douées de propriétés vulnéraires.

SANIE (*ni*) n. f. (lat. *sanies*). Matière purulente, qui sort des ulcères et des plaies non soignées.

SANIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. De la nature de la sanie : *plaie sanieuse.*

SANITAIRE (*tè-re*) adj. (du lat. *sanitas*, santé). Qui a rapport à la conservation de la santé : *mesure sanitaire ; police sanitaire. Cordon sanitaire,* troupes établies sur les frontières entre des pays limitrophes, pour empêcher la propagation des maladies contagieuses. N. m. Militaire du service de santé.

SANS (*san*) prép. (lat. *sine*). Marque privation, exclusion : *sans argent ; allez-y sans moi.* Entre dans plusieurs loc. adv. : **sans doute, sans cesse** etc. *Sans quoi, sans cela,* si cela n'était pas ; *sans plus,* et pas plus ; *non sans,* avec pas mal de : *non sans peine* ; avec un infin. : *non sans rire ; sans que* (avec le subj.), et il n'arrive pas que. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu,* mais *sans qu'on m'ait vu.* N'écrivez pas non plus : *sans dessous dessous,* mais *sens dessus dessous, sens devant derrière.*

SANS-CŒUR (*san-keur*) n. invar. *Fam.* Qui n'a pas de courage, de sentiments.

SANSCRIT (*sans-kri*), **E** adj. (du sanscr. *sanskrita*, régulier). Se dit de la langue sacrée des brahmanes et des livres écrits dans cette langue : *la langue sanscrite.* N. m. Langue sacrée de l'Inde.

SANSCRITISME (*sans-kri-tis-me*) n. m. Ensemble des sciences relatives à la connaissance du sanscrit.

SANSCRITISTE (*sans-kri-tis-te*) n. m. Savant versé dans la connaissance du sanscrit : *Bergaigne fut un distingué sanscritiste.*

SANS-CULOTTE (*san-ku-lo-te*) n. m. Nom sous lequel les aristocrates désignaient, en 1789, les révolutionnaires, qui avaient remplacé la culotte par le pantalon, et que ceux-ci finirent par adopter comme synonyme de *patriote.* Pl. des *sans-culottes.*

SANS-CULOTTIDE (*san-ku-lo-ti-de*) n. f. Nom des jours complémentaires du calendrier républicain. Fêtes célébrées pendant ces mêmes jours. Adjectiv. : *jours sans-culottides.*

SANS-CULOTTISME (*san-ku-lo-tis-me*) n. m. Système, époque des sans-culottes.

SANS-DENT (*san-dan*) n. Personne qui n'a plus de dents. Pl. des *sans-dents.*

SANSEVIÈRE n. f. *Bot.* Genre de liliacées de l'Afrique tropicale.

SANS-FAÇON (*san, son*) n. m. Manière d'agir sans façon.

SANS-GÊNE (*san-jè-ne*) n. m. Manière d'agir sans gêne : *le sans-gêne touche souvent à l'inconvenance.*

SANSONNET (*so-nè*) n. m. Nom vulgaire de l'étourneau. Variété de maquereau, de petite taille.

SANS-SOUCI (*san,si*) n. invar. *Fam.* Qui ne s'inquiète de rien. Adjectiv. : *personne sans-souci.*

SANTAL n. m. Genre de santalacées, comprenant des arbres de l'Asie et de l'Afrique. (*Le bois de santal* est très employé en ébénisterie, et l'on en extrait une essence utilisée en thérapeutique.) Pl. des *santals.*

SANTALACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones apétales. S. une *santalacée.*

SANTALINE n. f. Principe extrait du bois de santal.

SANTÉ n. f. (lat. *sanitas*). Etat de celui dont les fonctions ne sont troublées par aucune maladie : *être en bonne santé.* Etat des organes : *avoir une santé faible.* Vœu que l'on fait, en buvant, pour la santé de quelqu'un : *porter une santé. Fig.* Etat normal régulier : *la santé de l'âme. Maison de santé,* où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution. *Officier de santé,* médecin autrefois autorisé à exercer sans avoir le titre de docteur : *le titre d'officier de santé a cessé d'être conféré depuis 1892. A votre santé,* salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. *Bot.* Genre de composées tubuliflores européennes.

SANTON n. m. Religieux et ascète musulman.

SANTONINE n. f. Sorte d'armoise, dont les semences (*semen-contra*) sont employées comme vermifuge. Matière cristallisée purgative, extraite du semen-contra.

SANVE n. f. (lat. *sinapis*). Nom vulgaire de la moutarde des champs.

SAOUL (*sou*), **E** adj. ; **SAOULER** (*sou-lé*) v. a. V. SOÛL, SOÛLER.

SAPA n. m. (mot lat.). *Pharm.* Suc de raisin, évaporé jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU n. m. Petit singe de l'Amérique du Sud. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPAN n. m. Bois de teinture, du Japon.

SAPE n. f. (ital. *zappa*). Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser : *pousser la sape.* Travaux de terrassement permettant de s'approcher des positions ennemies. *Fig.* Destruction progressive : *la sape des préjugés.* Petite faux à moissonner. Pelle ronde ou pointue, dont la lame est perpendiculaire au manche et dont se servent les mineurs.

SAPEMENT (*man*) n. m. Action de saper.

SAPÈQUE n. f. Petite monnaie de la Chine et de l'Indochine. — La *sapèque,* qui équivaut nominalement à un millième de tael, est une petite pièce ronde, percée d'un trou carré. On enfile les sapèques sur un lien de jonc ou de paille souple.

SAPER (*pé*) v. a. (de *sape*). Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Travailler à la ruine de : *saper les fondements d'une doctrine.* Couper avec la sape : *saper des blés.*

SAPERDE (*pèr-de*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, communs en France et nuisibles aux arbres.

SAPEUR n. m. (de *saper*). Soldat du génie, qui travaille aux fortifications. Dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. Moissonneur qui se sert de la sape. N. m. pl. **Sapeurs-pompiers,** corps institué pour porter secours en cas d'incendie. S. un *sapeur-pompier.* (V. POMPIER.)

SAPHÈNE n. et adj. f. (du gr. *saphênês*, manifeste). Une des veines des membres inférieurs. (V. planche HOMME.)

SAPHIQUE adj. Qui a rapport à Sapho (ou Sappho). *Vers saphique,* vers grec ou latin de onze syllabes, que l'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. (de l'hébr. *sappir*, la plus belle chose). Pierre précieuse, qui est une variété bleue de corindon.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

SAPIDE adj. (lat. *sapidus ;* de *sapor*, saveur). Qui a de la saveur : *corps sapide.* ANT. **Insipide.**

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide. ANT. **Insipidité.**

SAPIENCE (*pi-an-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Sagesse. (Vx.) *Pays de sapience*, nom donné par les écrivains du moyen âge à la Normandie. *Livre de la Sapience*, livre de la Sagesse (v. SAGESSE [*Part. hist.*]).

SAPIENTIAUX (*an-si-ô*) adj. et n. m. pl. Se dit des livres de l'Ecriture sainte, qui contiennent surtout des sentences morales.

SAPIN n. m. (lat. *sapinus ;* du sanscr. *sapa*, résine). Genre de conifères, comprenant de grands arbres toujours verts : *les sapins de la Forêt-Noire*

Sapins.

atteignent de 30 à 40 mètres de hauteur. Son bois. *Pop.* Voiture de place. Cercueil. — Les *sapins*, qu'il ne faut pas confondre avec les pins, sont de beaux arbres dont le bois est utilisé en charpente et en ébénisterie, mais qui est inférieur comme qualité à celui du pin. Ils fournissent la térébenthine, la poix blanche ou poix de Bourgogne, le baume du Canada ; les bourgeons en sont aussi utilisés en pharmacie.

SAPINDACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant le savonnier (*sapindus*) pour type.

SAPINE n. f. Planche, solive de sapin. Baquet en bois de sapin. Espèce de grue (ou monte-charge) au moyen de laquelle on élève à de grandes hauteurs des matériaux de construction.

SAPINETTE (*nè-te*) n. f. Nom de quelques espèces de pins de l'Amérique du Nord. Sorte de boisson faite avec des bourgeons de sapin. Bateau en sapin, qui accompagne les grands bateaux pour les servir. (On dit aussi SAPINIÈRE.)

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins · *les magnifiques sapinières des Vosges.*

SAPONACÉ, E adj. (du lat. *sapo*, *onis*, savon). Qui a les caractères du savon.

SAPONAIRE (*nè-re*) n. f. (du lat. *sapo*, *onis*, savon). Genre de caryophyllacées, dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.

Saponaire.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : *substance saponifiable.*

SAPONIFICATION (*si-on*) n. f. (de *saponifier*). Transformation des corps gras en savon, à la suite de la décomposition de cette matière grasse en acides gras et en glycérine : *la saponification des huiles.*

SAPONIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *sapo*, *onis*, savon, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Transformer en savon : *saponifier des graisses.*

SAPONINE n. f. Glucoside de la saponaire, du bois de Panama, etc., dont la solution aqueuse mousse comme du savon.

SAPORIFIQUE adj. (du lat. *sapor*, saveur, et *facere*, faire). Qui produit de la saveur. (Peu us.)

SAPOTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *sapotacée.*

SAPOTE ou **SAPOTILLE** (*ll* mll.) n. f. Fruit du sapotier.

SAPOTIER (*ti-é*) ou **SAPOTILLIER** (*ti-li-é*) n. m. Bel arbre des Antilles, de la famille des *sapotacées*, à fruit délicieux, mais qui ne peut être consommé que sur place.

SAPRISTI interj. V. SACRISTI.

SAPROLÉGNIÉES (*gni-é*) n. f. pl. Famille de champignons, qui vivent dans l'eau sur les matières organiques en décomposition. S. une *saprolégniée.*

SAPROPHYTE n. m. (du gr. *sapros*, pourri, et *phuton*, plante). Organisme végétal, né sur des substances en pourriture.

SARABANDE n. f. (espagn. *zarabanda*). Danse noble, en vogue au XVIIe et au XVIIIe siècle. Musique de cette danse : *la sarabande s'écrivait à trois temps, dans un mouvement plus lent que celui du menuet.*

SARBACANE n. f. (ar. *zabatana*). Long tuyau qui sert à lancer, en soufflant, de petits projectiles.

SARBOTIÈRE n. f. Syn. de SORBETIÈRE.

SARCASME (*kas-me*) n. m. (gr. *sarkasmos ;* de *sarkazein*, railler). Raillerie acerbe.

SARCASTIQUE (*kas-ti-ke*) adj. Qui tient du sarcasme : *ton, rire sarcastique.* Qui emploie le sarcasme : *écrivain sarcastique.*

Sarcelle.

SARCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *querquedula*). Genre d'oiseaux palmipèdes, voisins des canards : *les sarcelles sont un gibier recherché.*

SARCINE n. f. Microcoque, qui se dispose en masse cubique.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler. Résultat de cette action.

SARCLER (*klé*) v. a. (lat. *sarculare*). Arracher les mauvaises herbes d'un sol cultivé ou ensemencé : *sarcler un jardin.*

SARCLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler.

SARCLURE n. f. Mauvaises herbes qu'on arrache en sarclant.

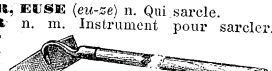

Sarcloir.

SARCOCARPE adj. (du gr. *sarx*, *sarkos*, chair et *karpos*, fruit). Dont le fruit est charnu.

SARCOCÈLE n. f. (du gr. *sarx*, *sarkos*, chair, et *kelê*, tumeur). Sorte de tumeur squirreuse.

SARCOCOLLE n. m. Résine de sarcocollier.

SARCOCOLLIER (*ko-li-é*) n. f. *Bot.* Genre d'arbrisseaux des régions chaudes du globe, d'où l'on tire une résine molle employée parfois pour raffermir certains pansements.

SARCOLACTIQUE (*lak*) adj. Se dit d'un acide isomère de l'acide lactique, que l'on extrait de la viande. (On dit aussi PARALACTIQUE.)

SARCOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *sarx*, *sarkos*, chair, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite du tissu musculaire.

SARCOMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui tient du sarcome.

SARCOME n. m. (du gr. *sarx*, *sarkos*, chair). Cancer malin, formé de jeunes cellules conjonctives.

Sarcophage.

SARCOPHAGE adj. (du gr. *sarx*, *sarkos*, chair, et *phagein*, manger). Qui ronge les chairs : *médicament sarcophage.* (Vx.) N. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler : *les sarcophages égyptiens.* Aujourd'hui, partie d'un monument funèbre, qui représente le cercueil, bien qu'il ne renferme pas le corps du défunt.

SARCOPHYLLE (*fi-le*) n. m. Parenchyme des feuilles.

SARCOPTE n. m. Nom donné à l'acarus qui produit la gale.

SARCORAMPHE (*ran-fe*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces de l'Amérique du Sud.

SARCOTIQUE adj. (du gr. *sarx*, *sarkos*, chair). Se dit des substances qui hâtent la cicatrisation des plaies.

SARDANAPALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui convient à un Sardanapale (v. *Part. hist.*) : *vie sardanapalesque.*

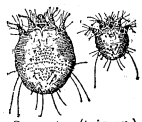

Sarcoptes (très gr.)

SARDINE n. f. (gr. *sardinê*). Poisson de mer du genre alose, semblable au hareng, mais plus petit : *la pêche de la sardine constitue une des grandes ressources des pêcheurs bretons. Sardine de dérive*, grosse sardine. *Fam.* Galon de sous-officier. — La sardine atteint jusqu'à 25 centimètres de long ; on la pêche de juin à novembre. On la consomme fraîche ou conservée dans l'huile en boîtes de fer-blanc. La sardine ainsi préparée constitue un article de commerce très important.

Sardine.

SARDINERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on prépare les sardines à conserver.

SARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Pêcheur, pêcheuse de sardines. Ouvrier, ouvrière employés à la fabrication des conserves de sardines : *les sardiniers de Concarneau.* N. m. Filet, bateau pour la pêche de la sardine.

SARDOINE n. f. (gr. *sardonux*). Variété brune ou rouge sang de calcédoine.

SARDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) ou **SARDONIQUE** adj. (gr. *sardonios*). Se dit d'un rire qui donne à la bouche une expression de moquerie acerbe : *rire sardonique.*

SARDONIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sardonique. (Peu us.)

SARGASSE (*gha-se*) n. f. (espagn. *sapgazo*). Algue brune, de la famille des fucacées, qui croît dans les mers tropicales : *les sargasses, portées par les courants, s'accumulent dans les zones de calmes. Géogr.* : **Mer des Sargasses**, v. *Part. hist.*

Sargasse.

SARGE n. m. Genre d'insectes diptères de nos pays, à livrée métallique.

SARIGUE (*ri-ghe*) n. m. (mot brésil.). Genre de mammifères marsupiaux d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits : *les sarigues sont carnassiers et vivent dans les forêts.* N. f. Femelle du sarigue.

SARISSE (*ri-se*) n. f. (gr. *sarissa*). Longue lance particulière aux armées macédoniennes.

SARMENT (*man*) n. m. (lat. *sarmentum*). Tige ou branche ligneuse grimpante. Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui produit beaucoup de sarment : *vigne sarmenteuse. Par ext.* Se dit des plantes dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

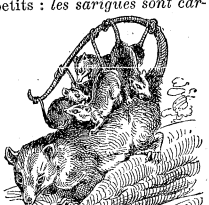

Sarigue.

SARONIDE n. m. (du gr. *sarónis, idos*, vieux chêne). Druide. Prêtre gaulois.

SAROS (*ross*) n. m. Période de 18 ans et 11 jours, qui règle approximativement le retour des éclipses.

SARRACÉNIE (*sa-ra, nî*) n. f. Genre de plantes exotiques, dont les feuilles sont des ascidies.

SARRACÉNIQUE (*sa-ra*) adj. (du lat. *sarracenus*, sarrasin). Qui a rapport aux Sarrasins : *l'art sarracénique.*

SARRASIN (*sa-ra-zin*) n. m. Genre de polygonacées, dit vulgairement *blé noir*, à graine alimentaire.

SARRASIN, E (*sa-ra-zin, i-ne*) adj. et n. (lat. *Sarracenus*). Nom donné par les Occidentaux du moyen âge aux musulmans d'Europe et d'Afrique : *la bataille de Poitiers (732) arrêta l'invasion des Sarrasins.*

SARRASINE (*sa-ra-zi-ne*) n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SARRAU (*sa-rô*) ou **SARROT** (*sa-ro*) n. m. Vêtement léger que les ouvriers de la campagne portent par-dessus leurs autres vêtements. Sorte de blouse ouverte par derrière, que les enfants mettent par-dessus leur vêtement.

Sarrasin.

SARRETTE (*sa-rè-te*) ou **SERRETTE** (*sè-rè-te*) n. f. Nom vulgaire de la serratule.

SARRIETTE (*sa-ri-è-te*) n. f. Genre de labiées aromatiques, qui servent d'assaisonnement.

SARRUSSOPHONE (*sa-ru-so-fo-ne*) n. m. (de *Sarrus* n. pr., et du gr. *phônê*, son). Instrument de musique à vent, en cuivre, à anche double. (Il se rapproche du basson et du hautbois par la forme, du trombone par le timbre.)

SAS (*sâ*) n. m. (du lat. *seta*, soie). Tamis de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, des liquides, etc. Claie servant à passer les terres dont on veut enlever les pierres. Partie d'un canal, comprise entre les deux portes d'une écluse. (V. ÉCLUSE.)

SASSAFRAS (*sa-sa-fra*) n. m. Genre de lauracées d'Amérique, dont les feuilles, pulvérisées et séchées, sont employées comme condiment.

SASSE (*sa-se*) n. f. (provenç. *sasso*). Pelle creuse, qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSEMENT (*sa-se-man*) n. m. Action de sasser.

SASSENAGE (*sa-se*) n. m. Fromage très estimé, que l'on fabrique dans les environs de Sassenage (Isère).

SASSER (*sa-sé*) v. a. Passer au sas : *sasser de la farine. Fig. Sasser et ressasser une affaire*, l'examiner minutieusement.

SASSER (*sa-sé*) v. a. Faire passer un bateau par le sas d'une écluse.

SASSEUR (*sa-seur*) n. m. Ouvrier qui sasse. Instrument pour sasser.

SATANÉ, E adj. *Fam.* Digne de Satan ; abominable : *c'est un satané farceur.*

SATANIQUE adj. Propre à Satan. Digne de Satan : *intrigue satanique.*

SATELLITE (*tèl*) n. m. (du lat. *satelles, itis*, escorte). Homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne. *Par ext.* Homme qui obéit complètement aux volontés d'un autre. *Astr.* Planète secondaire, qui tourne autour d'une planète principale : *la lune est le satellite de la terre.*

SATIÉTÉ (*si*) n. f. (lat. *satietas*). Réplétion d'aliments, qui va jusqu'au dégoût : *manger jusqu'à satiété. Fig.* Dégoût produit par l'usage immodéré : *satiété des plaisirs, des honneurs.*

SATIF, IVE adj. (lat. *sativus*). Qui vient des graines qu'on a semées : *plantes satives.*

SATIN n. m. (ital. *setino* ; de *seta*, soie). Etoffe de soie fine, moelleuse et lustrée, dont la trame ne paraît pas à l'endroit. Etoffe quelconque, lustrée à la manière du satin de soie. *Fig. Peau de satin*, douce et unie.

SATINAGE n. m. Action de satiner.

SATINÉ, E adj. Qui a l'apparence, le brillant du satin. *Peau satinée*, douce comme du satin. N. m. Reflet brillant comme celui du satin.

SATINER (*né*) v. a. Donner à une étoffe, à du papier, etc., le lustre du satin : *presse à satiner ; papier satiné.*

SATINETTE (*nè-te*) n. f. Etoffe de coton et de soie, ou de coton seul, offrant l'aspect du satin.

SATINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. (lat. *satira*). Petite pièce de poésie, où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau.* Discours, écrit piquant ou médisant. Blâme indirect : *certaines louanges sont des satires.*

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : *ouvrage satirique.* Qui écrit des satires : *poète satirique.* Enclin à la médisance : *esprit satirique.* N. m. Auteur de satires : *Horace, Juvénal et Perse sont les trois grands satiriques latins.*

SATIRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière satirique. (Peu us.)

SATIRISER (*zé*) v. a. Railler d'une manière piquante et satirique. (Peu us.)

SATISFACTION (*tis-fak-si-on*) n. f. (lat. *satisfactio*). Contentement, joie : *recevoir un témoignage de satisfaction.* Action par laquelle on répare une offense : *réclamer, donner satisfaction.* ANT. **Mécontentement.**

SATISFACTOIRE (*tis-fak-toi-re*) adj. (de *satisfaction*). Propre à expier, à réparer les fautes commises : *œuvre satisfactoire.*

SATISFAIRE (*tis-fè-re*) v. a. (du lat. *satis*, assez, et *facere*, faire. — Se conj. comme *faire.*) Rendre content : *satisfaire ses maîtres. Satisfaire l'esprit, les sens*, leur plaire. *Satisfaire l'attente*, la remplir. *Satisfaire ses passions*, les contenter. *Satisfaire un besoin*, faire ce que ce besoin exige. V. n. Acquitter ce qui est dû : *satisfaire pour quelqu'un.* Faire ce qu'on doit : *satisfaire à ses devoirs.* ANT. **Mécontenter.**

SATISFAISANT (*tis-fe-zan*), **E** adj. Qui contente, satisfait : *réponse satisfaisante.* Dont on peut se contenter : *résultat satisfaisant.*

SATISFAIT (*tis-fè*), **E** adj. Content : *je suis satisfait de vos progrès.* Assouvi, rempli : *ses désirs sont satisfaits.* ANT. **Mécontent.**

SATISFECIT (*tis-fé-sit'*) n. m. invar. (mot lat.). Attestation donnée en témoignage de satisfaction.

SATRAPE n. m. (gr. *satrapês*). Gouverneur d'une province, chez les anciens Perses : *les satrapes jouissaient d'une autorité presque illimitée. Fig.* Grand seigneur despotique, riche et voluptueux.

SATRAPIE (*pî*) n. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURABILITÉ n. f. *Chim.* Qualité de ce qui peut être saturé.

SATURABLE adj. *Chim.* Susceptible de saturation.

SATURANT (*ran*), **E** adj. Qui sature.

SATURATION (*si-on*) n. f. Action de saturer. Etat de ce qui est saturé : *le point de saturation varie avec la température.*

SATURER (*ré*) v. a. (lat. *saturare*). Amener à l'état de la plus grande condensation possible, en augmentant autant qu'elle peut l'être la quantité de matière diluée ou combinée : *saturer un acide. Fig.* Rassasier.

SATURNALES n. f. pl. (du lat. *Saturnalia*, fêtes en l'honneur de Saturne [V. *Part. hist.*].) Fête dans laquelle le désordre, la licence se donnent libre cours : *les jours gras sont de véritables saturnales.*

SATURNE n. m. Nom donné au plomb par les anciens alchimistes. *Extrait de Saturne*, solution d'acétate de plomb. *Myth.* et *astr.* V. *Part. hist.*

SATURNIE (*nî*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dits vulgairement *paons de nuit.*

SATURNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Saturne. *Géol. Période saturnienne*, période antérieure à la révolution qui a donné leur forme actuelle aux continents.

SATURNIN, E adj. (de *Saturne*). Qui a rapport au plomb ; qui est produit par le plomb : *maladies saturnines.*

SATURNISME (*nis-me*) n. m. (de *Saturne*). Intoxication chronique par le plomb. — Le *saturnisme*, assez fréquent chez les peintres, cartonniers, etc., qui font usage de *céruse*, se manifeste par les *coliques de plomb*, lesquelles surviennent brusquement après quelques troubles digestifs. On traite cette maladie par le régime lacté, les vomitifs, lavages d'estomac, absorption de sulfate de soude ou de magnésie, eau albumineuse, etc.

SATYRE n. m. (gr. *saturos*). Demi-dieu rustique (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme cynique et débauché *Entom.* Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères

SATYRION n. m. Genre d'orchidées de nos pays, à odeur repoussante.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux satyres : *danse satyrique. Drame satyrique*, chez les Grecs, poème dramatique, à la fois pathétique et comique, où le chœur était composé de satyres.

SAUCE (*sô-se*) n. f. (lat. *salsa* ; de *sal*, sel). Assaisonnement liquide, qu'on sert avec certains mets où il entre du sel, des épices, etc. : *sauce au vin ; sauce à la tomate. Fig.* Accessoire, accompagnement. *A toutes sauces*, sous toutes les formes : *accommoder un même sujet à toutes les sauces.* Crayon noir, très friable, dont les artistes se servent pour dessiner à l'estompe. Liquide employé par les orfèvres pour aviver la couleur de l'or.

SAUCÉ (*sô-sé*), **E** adj. Se dit de pièces ou monnaies antiques de cuivre, recouvertes d'une couche d'argent très mince.

SAUCER (*sô-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il sauça, nous saçons.*) Tremper dans la sauce. *Fam.* Mouiller beaucoup : *touristes que l'orage a saucés. Saucer quelqu'un*, le réprimander fortement.

SAUCIER (*sô-si-é*) n. m. Vendeur de sauces. (Vx.) Cuisinier chargé des sauces. *Mar.* Plaque, taquet qui reçoit le pivot d'un cabestan, etc.

Saucière.

SAUCIÈRE (*sô*) n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE (*sô-si-se*) n. f. (lat. *salsicium*). Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée. *Fig. Ne pas attacher ses chiens avec des saucisses*, être ladre, avare.

SAUCISSON (*sô-si-son*) n. m. (ital. *salsiccione*). Grosse saucisse crue ou cuite, fortement assaisonnée. Long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine. Fascinage fait de branchages liés en forme de boudin.

SAUF (*sof*), **SAUVE** (*sô-ve*) adj. (lat. *salvus*). Sauvé, tiré d'un péril de mort : *avoir la vie sauve.* Qui n'est point endommagé : *l'honneur est sauf. Sain et sauf*, sans dommage : *se tirer sain et sauf d'une affaire.*

SAUF (*sof*) prép. (du précéd.). Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect.* Hormis, à la réserve de : *sauf meilleur avis ; sauf à recommencer.* Excepté : *il a tout vendu, sauf sa maison. Sauf à*, quitte à : *sauf à changer. Sauf que*, sous la réserve que.

SAUF-CONDUIT (*sof-kon-du-i*) n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté : *solliciter un sauf-conduit.* Sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps. Permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *sauf-conduits.*

Sauge.

SAUGE (*sô-je*) n. f. (lat. *salvia*). Genre de labiées très répandues, employées en médecine comme toniques, excitantes et antispasmodiques : *la sauge a de belles fleurs rouges.*

SAUGÉ (*sô-jé*), **E** adj. Qui contient de la sauge : *vin saugé.*

SAUGÉ (*sô*) ou **SAUGET** (*sô-jè*) n. m. Variété de lilas.

SAUGRENU, E (*sô*) adj. (du lat. *sal*, sel, et de *grenu*). Qui est d'une bizarrerie ridicule : *question saugrenue.*

SAUGRENUITÉ (*sô*) n. f. Qualité de ce qui est saugrenu ; chose saugrenue. (Peu us.)

SAULAIE (*sô-lè*) ou **SAUSSAIE** (*sô-sè*) n. f. Lieu planté de saules.

SAULE (*sô-le*) n. m. (germ. *salaha*). Genre de *salicinées*, comprenant des arbres très répandus au bord des eaux des régions tempérées : *on appelle saules pleureurs ceux dont les branches et le feuillage retombent latéralement.* — Le *saule*, dont la

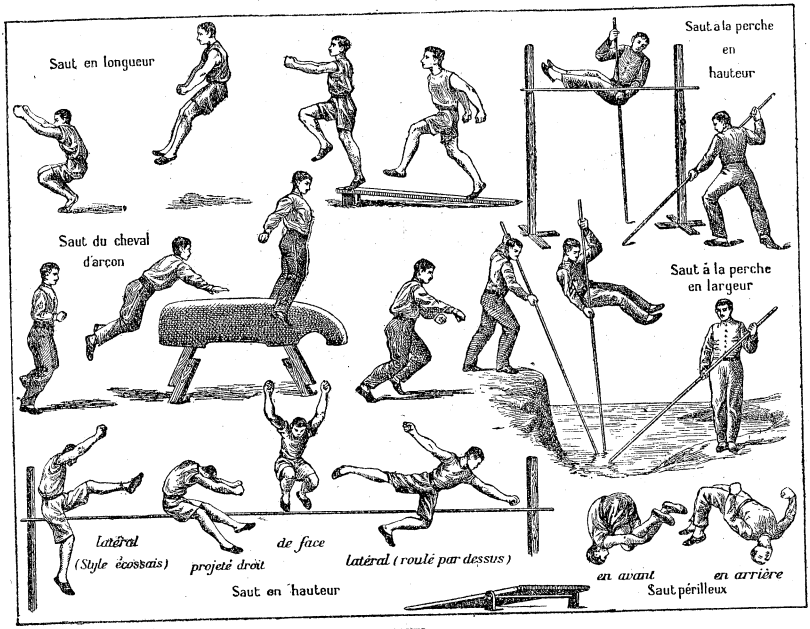

SAUTS.

taille est très variable, pousse au bord des eaux ; il en existe de nombreuses espèces. Son bois est

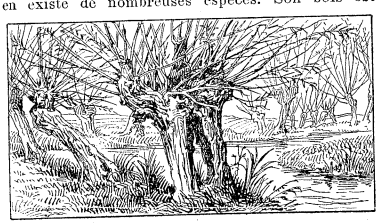

Saules.

utilisé en menuiserie, sous le nom de *bois blanc*.

SAULÉE (*sô-lé*) n. f. Rangée de saules.

SAUMÂTRE (*sô*) adj. (lat. *salmacidus*). D'un goût approchant celui de l'eau de mer ; *eau saumâtre*.

SAUMON (*sô*) n. m. (lat. *salmo*). Genre de poissons, famille des *salmonidés*, fusiformes, comprimés et à museau long : *la chair rose du saumon est très estimée*. Masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. Adjectiv. Se dit d'une couleur rosée analogue à celle de la chair du saumon : *ruban saumon*. — Le *saumon* peut atteindre 2 mètres de long. Il vit dans les eaux douces, où il se reproduit, et dans la mer, où s'effectue sa croissance. La chair du saumon est consommée fraîche, salée, fumée, ou préparée en conserve.

Saumon.

SAUMONÉ, E (*sô*) adj. Se dit des poissons dont la chair est rosée comme celle du saumon : *truite saumonée*.

SAUMONEAU (*sô-mo-nô*) n. m. Petit saumon.

SAUMURAGE (*sô*) n. m. Action de mettre des matières alimentaires dans la saumure.

SAUMURE (*sô*) n. f. (du lat. *sal*, sel, et de *muire*). Préparation liquide salée, où l'on conserve des viandes, ou des légumes : *anchois conservés dans la saumure*.

SAUMURÉ, E (*sô*) adj. Mis dans la saumure.

SAUNAGE (*sô*) n. m. ou **SAUNAISON** (*sô-nè-zon*) n. f. Action de tirer le sel des eaux de mer. Époque où se fait cette opération. Fabrication et vente du sel. **Faux saunage**, sous l'ancien régime, contrebande du sel.

SAUNER (*sô-né*) v. n. (lat. pop. *salinare ;* de *sal*, sel). Faire le sel. Produire du sel, en parlant des bassins des marais salants.

SAUNERIE (*sô-ne-rî*) n. f. (de *sauner*). Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER (*sô-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le sel. Marchand de sel. **Faux saunier,** sous l'ancien régime, celui qui faisait la contrebande du sel.

SAUNIÈRE (*sô*) n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel. Mélange d'argile et de sel marin que l'on place dans un parc ou une forêt, pour que les cerfs, daims, chevreuils viennent le lécher.

SAUPIQUET (*sô-pi-kè*) n. m. (du lat. *sal*, sel, et de *piquer*). Espèce de sauce piquante.

SAUPOUDRER (*sô-pou-dré*) v. a. (de *sel*, et *poudrer*). Poudrer de sel et, *par ext.*, de farine, de sucre, etc. : *saupoudrer un gâteau de sucre. Fig.* Parsemer, orner çà et là : *saupoudrer son discours de citations latines*. (Ne pas dire *soupoudrer*.)

SAUPOUDROIR (*sô*) n. m. Instrument servant à saupoudrer.

SAUR (*sôr*) ou **SOR** adj. m. (du holl. *zoor*, desséché). Salé et séché à la fumée : *hareng saur*.

SAURAGE (*sô*) n. m. *Fauconn.* Etat d'un jeune oiseau qui n'a pas encore mué. *Techn.* Syn. de SAURISSAGE.

SAURE (*sô-re*) adj. (lat. pop. *saurus*). De la couleur jaune tirant sur le brun : *cheval saure.*

SAURER (*sô-ré*) ou **SAURIR** (*sô*) v. a. (de *saur*). Faire sécher à la fumée : *saurer des harengs.*

SAURET (*sô-ré*) ou **SORET** (*ré*) adj. m. Syn. de SAUR.

SAURIENS (*sô-ri-in*) n. m. pl. (du gr. *sauros*, lézard). Ordre des reptiles comprenant les *lézards*, les *orvets*, les *scinques*, etc. (Les crocodiles appartiennent aux *hydrosauriens.*) S. un *saurien.*

SAURIN (*sô*) n. m. Hareng nouvellement sauré (ou saur).

SAURIR (*sô*) v. a. Syn. de SAURER.

SAURIS (*sô-ri*) n. m. Saumure qui a servi à saler des harengs dans les caques.

SAURISSAGE (*sô-ri-sa-je*) n. m. Action de saurer (ou saurir).

SAURISSERIE (*sô-ri-se-ri*) n. f. Endroit où s'effectuelesaurissage : *les saurisseries de Boulogne-sur-Mer.*

SAURISSEUR (*sô-ri-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le saurissage.

SAUSSAIE (*sô-sè*) n. f. Syn. de SAULAIE.

SAUSSE (*sô-se*) n. f. V. SAUCE (*orfèvrerie*).

SAUT (*sô*) n. m. (lat. *saltus*). Action de sauter : *saut en longueur, en hauteur, à la perche*, etc. Chute : *il a fait là un terrible saut.* Chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara.* *Fig.* Passage brusque et sans degrés intermédiaires : *rien ne se fait par sauts dans la nature.* Mouvement subit de l'esprit, de l'imagination : *un saut d'idée. De plein saut*, tout à coup, brusquement. *Faire le saut*, se déterminer à prendre un parti, se ruiner, se déshonorer. *Au saut du lit*, au sortir du lit. *Saut périlleux*, saut qu'exécutent les acrobates, danseurs de corde, quand le corps fait un tour entier en l'air. *Saut de carpe*, exécuté à plat ventre. *Saut de mouton*, v. SAUTE-MOUTON. *Saut de loup*, fossé pour défendre l'entrée d'une propriété sans borner la vue.

SAUTAGE (*sô*) n. m. Action de faire sauter : *le sautage d'une mine.* (Peu us.)

SAUTE (*sô-te*) n. f. *Mar. Saute de vent*, changement subit dans le vent régnant.

SAUTÉE (*sô-té*) n. f. Espace que l'on franchit d'un seul saut.

SAUTE-EN-BARQUE (*sô-tan*) n. m. *Mar.* Veston court de canotier.

SAUTELER (*sô-te-lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je sautelle.*) Sautiller. (Vx.)

SAUTELLE (*sô-tè-le*) n. f. Marcotte faite avec un sarment recourbé.

SAUTE-MOUTON n. m. Jeu dans lequel les joueurs sautent alternativement les uns par-dessus les autres.

SAUTER (*sô-té*) v. n. (lat. *saltare*). S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu dans un autre : *sauter de haut en bas.* Etre détruit par une explosion ; voler en éclats : *la poudrière a sauté.* S'élancer et saisir avec vivacité : *sauter au collet, à la gorge de quelqu'un. Faire sauter un vaisseau*, mettre le feu aux poudres. *Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. *Faire sauter la coupe*, remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Fig.* Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique. Sauter d'un sujet à l'autre*, passer brusquement d'une chose à une autre. *Sauter aux nues*, s'emporter. *La chose saute aux yeux*, est évidente. *Faire sauter quelqu'un*, lui faire perdre sa place. *Faire sauter* ou activ. *sauter*, faire cuire à feu vif, avec du beurre et de la graisse, un morceau de viande, en le faisant sauter de temps en temps pour l'empêcher d'attacher : *faire sauter un poulet.* V. a. Franchir : *sauter un fossé. Fig.* Omettre : *sauter un feuillet.* PROV. : **Reculer pour mieux sauter,** céder pour un temps afin de mieux reprendre ses avantages. Hésiter devant une décision désagréable qu'il faudra prendre tôt ou tard.

SAUTEREAU (*sô-te-rô*) n. m. Petite languette de bois mince mobile d'un clavecin, armée d'un morceau de plume ou de buffle.

SAUTERELLE (*sô-te-rè-le*) n. f. (de *sauter*). Nom vulgaire de la plupart des insectes orthoptères sauteurs, comme les *locustes* et les *criquets.* (V. CRIQUET.) Instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre, menuisiers, etc., à tracer des angles. Mode d'attache des chaînes, cordes, bat-flancs d'écurie, etc., qui peut se défaire automatiquement.

SAUTERIE (*sô-te-ri*) n. f. Danse sans caractère. Petite soirée intime, où l'on danse sans façon : *organiser une sauterie.*

SAUTERNES (*sô-tèr-ne*) n. m. Vin blanc récolté dans les vignobles du pays de Sauternes (Gironde) : *un verre de sauternes.*

SAUTE-RUISSEAU (*sô-te-ru-i-sô*) n. m. invar. Dans les études d'avoués, de notaires, etc., petit clerc qui fait les courses.

SAUTEUR, EUSE (*sô, eu-ze*) n. et adj. Dont la profession est de sauter ; qui aime à sauter. *Fig.* Homme qui passe, qui *saute* d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts. Cheval dressé à exécuter différents sauts et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Se dit des orthoptères qui ont les pattes postérieures propres au saut : *la sauterelle est un orthoptère sauteur.*

SAUTEUSE (*sô-teu-ze*) n. f. Sorte de valse à deux temps, d'un mouvement rapide. Casserole plate pour sauter les viandes, qu'on appelle aussi *sautoir.*

SAUTILLANT (*sô-ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui sautille : *animal sautillant. Fig.* Haché, décousu : *style sautillant.*

SAUTILLEMENT (*sô-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de sautiller. (Peu us.)

SAUTILLER (*sô-ti, ll* mll., *é*) v. n. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux. *Fig.* Changer fréquemment d'objet.

SAUTOIR (*sô*) n. m. (de *sauter*). Figure de deux objets mis l'un sur l'autre de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André. *Porter un ordre en sautoir*, en passer le ruban ou le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. Pièce d'étoffe que les femmes portent autour du cou, avec les bouts croisés sur la poitrine. Chaîne d'orfèvrerie, que les femmes portent de cette façon. Tout objet par-dessus lequel on s'exerce à sauter. *Art culin.* Syn. de SAUTEUSE. *Blas.* Pièce honorable, formée par une barre et par une bande réunies. (V. la planche BLASON.)

SAUVAGE (*sô*) adj. (lat. *silvaticus* ; de *silva*, forêt). Qui vit dans les bois, dans les déserts : *les animaux sauvages.* Qui n'est point civilisé, vit dans les bois, sans lois ni demeure fixe : *peuple sauvage.* Qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage. Fig.* Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage.* Desert, inculte : *site sauvage.* Qui vient sans culture : *pommier sauvage.* N. Qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique. Fig.* Qui fuit la société : *c'est un sauvage.* ANT. **Civilisé.**

SAUVAGEMENT (*sô-va-je-man*) adv. D'une manière sauvage. (Peu us.)

SAUVAGEON (*sô-va-jon*) n. m. Plant d'arbre ou d'arbrisseau qui a poussé naturellement et qui n'a pas été greffé. Arbre venu de semis en pépinière et qui n'a pas encore été greffé. (V. GREFFE.)

SAUVAGERIE (*sô-va-je-ri*) n. f. Etat de la société, chez les sauvages : *la sauvagerie des anthropophages.* Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVAGESSE (*sô-va-jè-se*) n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVAGIN, E (*sô*) adj. Se dit du goût et de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais : *l'odeur sauvagine.* N. m. : *cela sent le sauvagin.* N. f. Dénomination collective des oiseaux qui ont ce goût ou cette odeur.

SAUVEGARDE (*sô*) n. f. (de *sauf*, et *garde*). Protection accordée par une autorité quelconque : *les lois sont la sauvegarde de la liberté. Fig.* Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription.* Sauf-conduit : *obtenir une sauvegarde.* Corde, chaîne qui empêche le gouvernail ou tout autre objet de tomber à la mer.

SAUVEGARDER (*sô, dé*) v. a. (de *sauvegarde*). Protéger : *l'armure sauvegardait le chevalier. Fig.* Mettre à l'abri : *sauvegarder l'honneur.*

SAUVE-QUI-PEUT n. m. Désarroi où chacun se sauve comme il peut : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo.* (Mais on écrit : *le cri de sauve qui peut se fit entendre.*)

SAUVER (*sô-vé*) v. a. (lat. *salvare*). Tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage*. Rendre la santé : *sauver un malade*. Procurer le salut éternel *Jésus est venu pour sauver tous les hommes*. Conserver intact : *sauver son honneur* Excuser, faire passer sur : *la forme de ce livre en sauve le fond. Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes*. S'échapper : *se sauver de prison*. Se dédommager : *se sauver sur la quantité*. Faire son salut éternel : *travailler à se sauver*.

SAUVETAGE (*sô*) n. m. Action de préserver de la mort ou de la destruction les hommes, les choses, tombés à la mer à la suite d'un naufrage. *Par ext.* Action de retirer quelqu'un d'une position périlleuse. *Bateau de sauvetage*. embarcation, généralement insubmersible, destinée à aller au secours des équipages des navires naufragés.

SAUVETEUR (*sô*) adj. m. Employé au sauvetage : *bateau sauveteur*. N. m. Celui qui prend part à un sauvetage : *récompenser un sauveteur*.

SAUVEUR (*sô*) n. m. Celui qui sauve. Libérateur : *Joseph, sauveur de l'Egypte*. **Le sauveur du monde** ou *absolum*. **le Sauveur,** Jésus-Christ. Adjectiv. : *Dieu sauveur*.

SAUVE-VIE (*sô-ve-vî*) n. f. Petite fougère qu'on appelle aussi *rue de muraille*.

SAVAMMENT (*va-man*) adv. D'une manière savante : *disserter savamment d'une question. J'en parle savamment*. avec connaissance de cause.

SAVANE n. f. (espagn. *savana*). Vaste prairie, cultivée ou sauvage : *les savanes du Mexique*. A la Guyane, aux Antilles, etc., tout endroit, sec ou marécageux, où il n'y a pas de grandes forêts.

SAVANT (*van*). **E** adj. Qui a la science de quelque chose : *être savant en mathématiques*. Qui a des connaissances étendues : *un savant professeur*. Où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant*. Qui dénote de l'art ; habile : *les savantes manœuvres de Turenne. Armes savantes*, le génie, l'artillerie. *Chien savant*, chien dressé à certains exercices. *Femme savante*, femme qui fait un étalage ridicule de sa science. N. Celui, celle qui a de la science : *les savants assurent que...* ANT. **Ignorant.**

SAVANTASSE (*ta-se*) n. *Fam.* Personne qui affecte de paraître savante, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVANTISSIME (*ti-si-me*) adj. *Fam.* Très savant.

SAVARIN n. m. Gâteau rond, évidé au milieu comme une couronne, et qui doit son nom au gastronome Brillat-Savarin.

SAVATE n. f. (ital. *ciabatta*). Vieille pantoufle, soulier usé. Soulier, neuf ou vieux, dont le quartier est rabattu : *mettre ses souliers en savate*. Homme maladroit. Combat à coups de pied suivant certaines règles : *tirer la savate*. (V. la planche BOXE.) *Fam. Traîner la savate*, être dans l'indigence. *Mar.* Morceau de bois dur, placé sous un objet peu large pour l'empêcher de s'enfoncer ou de faire des dégradations.

SAVETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je savette.*) *Pop.* Gâter, raccommoder maladroitement un ouvrage.

SAVETIER (*ti-é*) n. m. Raccommodeur de vieux souliers. *Fig.* Mauvais ouvrier.

SAVEUR n. f. (lat. *sapor*). Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût : *saveur piquante. Fig.* Ce qui flatte le goût, en littérature, en art, etc. : *poésie pleine de saveur*.

SAVOIR v. a. (lat. *sapere*. — *Je sais, nous savons. Je savais, nous savions. Je sus, nous sûmes. Je saurai, nous saurons. Je saurais, nous saurions. Sache, sachons, sachez. Que je sache, que nous sachions. Que je susse, que nous sussions. Sachant. Su, e.*) Connaître : *savoir son chemin*. Etre instruit dans quelque chose : *savoir l'anglais*. Etre exercé à : *savoir commander*. Avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon*. Etre informé de : *savoir un secret*. Avoir le pouvoir, le moyen de : *je ne saurais flatter*. Prévoir : *nous ne pouvons savoir ce qui nous attend. C'est un homme qui sait vivre*, qui connaît les convenances. *Je ne sache personne*, je ne connais personne. *Que je sache*, d'après ce que je sais. *Absol.* Avoir des connaissances, de l'expérience : *savoir, c'est pouvoir*. Etre sûr : *si je savais, je... Un je ne sais qui*, personne peu considérée. *Un je ne sais quoi*, sentiment indéfinissable. *Dieu sait*, expression qui marque notre ignorance de quelque chose. **A savoir, savoir** loc. conj. qui marquent énumération : *il y a neuf espèces de mots : savoir,... etc.* ANT. **Ignorer.**

SAVOIR n. m. Ensemble de connaissances acquises ; érudition. ANT. **Ignorance.**

SAVOIR-FAIRE (*fè-re*) n. m. Habileté, souvent mêlée de ruse, pour faire réussir ce qu'on entreprend : *il faut, pour réussir dans le monde, autant de savoir-vivre que de savoir-faire*.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde : *les règles du savoir-vivre*.

SAVOISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*), ou **SAVOYARD** (*voi-iar*), **E** adj. et n. De la Savoie.

SAVON n. m. (lat. *sapo*). Mélange d'une matière grasse et d'un alcali qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. Un pain de cette matière : *acheter un savon. Par ext.* Lavage au savon. *Fig.* et *fam.* Verte réprimande. — Le savon s'obtient par la combinaison des acides que contiennent les corps gras (suifs, graisses, huiles végétales) avec une base : potasse (savons mous) ou soude (savons durs) ; cette combinaison se fait à chaud ; c'est la saponification, qui donne une masse qu'on n'a plus qu'à couler en moules. Les savons de toilette sont obtenus par une saponification très soignée et parfumés diversement. Marseille s'est acquis une renommée universelle pour la fabrication des savons de toutes sortes.

SAVONNAGE (*vo-na-je*) n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER (*vo-né*) v. a. Nettoyer, blanchir avec du savon : *savonner des mouchoirs*. Couvrir d'écume de savon : *savonner le menton de quelqu'un, avant de le raser. Fig.* et *fam.* Réprimander fortement. **Se savonner** v. pr. Pouvoir se nettoyer au savon : *étoffe qui peut se savonner*.

SAVONNERIE (*vo-ne-rî*) n. f. Fabrication de savon. Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE (*vo-nè-te*) n. f. Savon parfumé, pour la toilette. Blaireau pour faire la barbe. *Montre à savonnette*, dont le cadran est recouvert d'un couvercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort. (Substantiv. : *une savonnette.*) *Fig. Savonnette à vilain*, nom donné autrefois par dénigrement aux charges que les roturiers achetaient pour s'anoblir.

SAVONNEUX, EUSE (*vo-neû, eu-ze*) adj. Qui tient de la nature du savon. Onctueux comme le savon.

SAVONNIER (*vo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au savon, à la fabrication ou au commerce du savon : *industrie savonnière*. N. m. Fabricant de savon.

SAVONNIER (*vo-ni-é*) n. m. Genre de sapindacées des Antilles, dont l'écorce est très connue sous le nom de *bois de Panama*.

SAVOUREMENT (*man*) n. m. Action de savourer. (Peu us.)

SAVOURER (*ré*) v. a. (de *saveur*). Goûter lentement, avec attention et plaisir : *savourer une tasse de café. Fig.* Jouir avec une lenteur voluptueuse de : *savourer les plaisirs, les honneurs*.

SAVOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. En savourant. D'une façon savoureuse. (Peu us.)

SAVOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a une saveur agréable : *mets savoureux. Fig.* Dont on jouit avec plaisir : *lecture savoureuse*.

SAVOYARD (*voi-iar*), **E** adj. et n. De la Savoie. (On dit aussi SAVOISIEN, ENNE.)

SAXATILE (*sak-sa*) adj. (du lat. *saxum*, rocher). Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres, les rochers : *plantes saxatiles*.

SAXE (*sak-se*) n. m. Porcelaine de Saxe : *un service de vieux saxe*.

SAXHORN (*sak-sorn*) n. m. (de *Sax* n. de l'inventeur, et de l'allem. *horn*, cornet). Sorte d'instrument à vent en cuivre, à embouchure et à pistons : *le petit bugle, le bugle, l'alto, le baryton, la basse et les contrebasses sont des saxhorns*.

SAXIFRAGACÉES (*sak-si-fra-gha-sé*) ou **SAXIFRAGÉES** (*jé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, ayant pour type la *saxifrage*. S. une *saxifragacée* ou *saxifragée*.

SAXIFRAGE (*sak-si*) n. f. (du lat. *saxum*, rocher, et *frangere*, briser). Genre de *saxifragacées*, qui croissent au milieu des pierres.

SAXON, ONNE (*sak-son, o-ne*) adj. et n. De la Saxe.

SAXOPHONE (*sak-so*) n. m. (de *Sax* n. pr., et du gr. *phônê*, voix). Instrument à vent, en cuivre et à anche simple, ayant beaucoup d'analogie avec la clarinette : *saxophone soprano, alto, ténor, baryton.*

Saxophone soprano. Saxophone baryton.

SAYETTE (*sè-iè-te*) n. f. Serge de laine, mêlée de soie, qui se fabriquait aux XVIIe et XVIIIe siècles.

SAYNÈTE (*sè*) n. f. (de l'espagn. *sainete*, morceau délicat). Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. En France, courte comédie à deux ou trois personnages : *jouer une saynète de salon.*

SAYON (*sè-ion*) n. m. (de *saie*). Ancienne casaque de guerre des Gaulois, des Romains.

SBIRE (*sbi-re*) n. m. (ital. *sbirro*). En Italie, agent de la force publique. *Par ext.* et en mauv. part, agent de police.

SCABELLON (*ska-bèl-lon*) n. m. (ital. *scabellone*). Escabeau en ébénisterie. Petit piédestal. (Peu us.)

SCABIEUSE (*ska-bi-eu-ze*) n. f. Genre de dipsacées, comprenant de belles plantes qui servent à l'ornement des jardins.

Scabieuse.

SCABIEUX, EUSE (*ska-bi-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *scabies*, gale). Qui ressemble à la gale : *éruption scabieuse.*

SCABREUX, EUSE (*ska-breû, eu-ze*) adj. (lat. *scabrosus*). Rude, raboteux : *chemin scabreux. Fig.* Dangereux : *entreprise scabreuse.* Risqué, au point de vue de la décence : *conte scabreux.*

SCAFERLATI (*ska-fèr*) n. m. Tabac ordinaire pour la pipe ou la cigarette.

SCALA-SANTA (*ska*) n. f. (mots ital. signif. *escalier saint*). Escalier que les pèlerins de Rome montent à genoux pour gagner des indulgences.

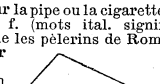

Triangle scalène.

SCALDE (*skal-de*) n. m. Nom des anciens poètes scandinaves.

SCALÈNE (*ska*) adj. (du gr. *skalenos*, inégal). Se dit d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux.

SCALP ou **SCALPE** (*scal-pe*) n. m. Chevelure détachée du crâne avec la peau et que les Peaux-Rouges conservent comme trophée du guerre.

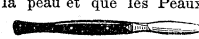

Scalpel.

SCALPEL (*skal-pèl*) n. m. Instrument dont se sert l'anatomiste pour inciser et disséquer.

SCALPEMENT (*skal, man*) n. m. Action de scalper.

SCALPER (*skal-pé*) v. a. (du lat. *scalpere*, inciser). Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant : *les Peaux-Rouges scalpent leurs victimes.*

SCAMMONÉE (*skam'-mo-né*) n. f. Liseron d'Asie Mineure et gomme purgative qu'il fournit.

SCANDALE (*skan*) n. m. (du gr. *skandalon*, pierre d'achoppement). Occasion de chute, de péché. Se dit surtout de l'occasion de péché fournie par l'exemple de quelqu'un : *être une occasion de scandale.* Indignation qu'excite le mauvais exemple : *au grand scandale des gens de bien.* Eclat que produit un acte honteux : *causer du scandale.*

SCANDALEUSEMENT (*skan, ze-man*) adv. D'une manière scandaleuse : à l'excès, extraordinairement.

SCANDALEUX, EUSE (*skan-da-leû, eu-ze*) adj. Qui cause du scandale : *conduite scandaleuse.*

SCANDALISER (*skan, zé*) v. a. Causer du scandale à, porter au mal : *scandaliser des enfants par de mauvais exemples.* Soulever par sa conduite ou ses paroles l'indignation de : *scandaliser le vulgaire.*
Se scandaliser v. pr. S'offenser, se choquer.

SCANDER (*skan-dé*) v. a. (du lat. *scandere*, monter). Marquer la quantité ou la mesure des vers en les décomposant en leurs différentes unités métriques ou syllabiques : *scander des vers.*

SCANDINAVE (*skan*) adj. et n. De la Scandinavie.

SCANDIX (*skan-diks*) n. m. *Bot.* Genre d'ombellifères, dites vulgairement *peignes de Vénus.*

SCANSION (*skan-si-on*) n. f. Action ou façon de scander : *scansion fautive.*

SCAPHANDRE (*ska*) n. m. (du gr. *skaphê*, barque, et *anêr*, homme). Sorte de corset garni de liège, à l'aide duquel on peut se soutenir sur l'eau. Appareil hermétiquement fermé, mais approvisionné d'air au moyen d'une pompe, et dont se revêtent les plongeurs pour travailler sous l'eau.

Scaphandriers.

SCAPHANDRIER (*ska-fan-dri-é*) n. m. Plongeur muni d'un scaphandre.

SCAPHOÏDE (*ska-fo-i-de*) adj. (du gr. *skaphê*, barque, et *eidos*, aspect). Se dit d'un des os de la main et du pied. N. m. : *le scaphoïde du carpe.*

SCAPULAIRE (*ska-pu-lè-re*) n. m. (du lat. *scapulæ*, épaules). Pièce d'étoffe que portent plusieurs ordres religieux sur leurs vêtements. Ensemble de deux petits morceaux d'étoffe bénits que l'on porte sur soi. Adjectiv. Qui a rapport à l'épaule : *muscles scapulaires.*

SCAPULO-HUMÉRAL, E, AUX (*ska*) adj. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus.

SCARABÉE (*ska-ra-bé*) n. m. Nom générique des insectes coléoptères lamellicornes, caractérisés par leurs cornes et leurs vives couleurs.

Scarabée.

SCARABÉIDÉS (*ska, dé*) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, comptant plus de huit mille espèces. S. un *scarabéidé.*

SCARE (*ska-re*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : *les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de* perroquets de mer.

SCARIFICATEUR (*ska*) n. m. (de *scarifier*). Instrument de chirurgie, composé de dix à douze pointes de lancettes qui partent au moyen d'un ressort et font autant d'incisions à la peau. Instrument agricole, servant à ameublir la terre sans la retourner.

SCARIFICATION (*ska, si-on*) n. f. Incisions superficielles faites avec le scarificateur.

SCARIFIER (*ska-ri-fi-é*) v. a. (lat. *scarificare*. — Se conj. comme *prier*.) Faire des incisions sur : *scarifier la peau.*

SCARLATINE (*skar*) n. f. (de *écarlate*). Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée par l'existence sur la peau et les muqueuses de taches écarlates : *la scarlatine atteint de préférence les enfants.* Adjectiv. : *fièvre scarlatine.* — La scarlatine est surtout une maladie des enfants au-dessous de quinze ans. L'incubation est rapide et dure à peine quatre jours ; après ce laps de temps, apparaît une angine plus ou moins intense, puis, vingt-quatre heures après, une éruption *générale écarlate*, constituée par des pla-

ques *non proéminentes*. La scarlatine est toujours une maladie grave, qui dure environ quarante jours; elle se termine par une desquamation intense, et c'est à cette époque qu'elle est le plus contagieuse. Le traitement consiste dans le régime lacté absolu, en une hygiène rigoureuse de la bouche, de la gorge et du nez. Si la température s'élève, on donne des bains froids ou tièdes. Le médecin doit déclarer au maire les cas de scarlatine et veiller à la désinfection des locaux et des vêtements.

SCARLATINIFORME (*skar*) adj. Qui ressemble à la scarlatine.

SCAROLE (*ska*) n. f. V. ESCAROLE.

SCATOLOGIE (*ska, ji*) n. f. (du gr. *skatos*, excréments, et *logos*, discours). Genre de plaisanterie, de littérature, qui a rapport aux excréments et particulièrement aux excréments humains.

SCATOLOGIQUE (*ska*) adj. Qui a rapport à la scatologie : *plaisanterie scatologique.*

SCATOPHILE adj. (du gr. *skatos*, excréments, et *philos*, ami). Qui vit ou croît sur les excréments.

SCAZON (*ska*) n. et adj. m. (du gr. *skazôn*, boiteux). Sorte de vers iambique à fin irrégulière.

SCEAU (*sô*) ou **SCEL** (*sèl*) n. m. (lat. *sigillum*). Grand cachet employé pour rendre un acte authentique : *le sceau de l'État.* L'empreinte même de ce cachet. Application sur un acte du sceau de l'Etat : *pièce soumise au sceau.* Fonction de garde des sceaux : *donner le sceau à quelqu'un.* (V. GARDE.) *Fig.* Caractère distinctif : *cet ouvrage porte le sceau du génie. Mettre le sceau à une chose*, la rendre entière. *Confier une chose sous le sceau du secret*, à la condition que le secret en sera bien gardé. *Bot. Sceau de Salomon*, convallaire polygonée.

SCÉLÉRAT (*sé-lé-ra*), **E** adj. (lat. *sceleratus ;* de *scelus, eris*, crime). Coupable ou capable de crimes : *âme scélérate.* Qui a un caractère de noire perfidie : *conduite scélérate.* N. Personne scélérate : *c'est un scélérat, une scélérate. Iron.* Personne à laquelle on reproche quelque peccadille sans importance.

SCÉLÉRATEMENT (*sé, man*) adv. D'une manière scélérate. (Peu us.)

SCÉLÉRATESSE (*sè, tè-se*) n. f. Méchanceté noire

SCELLAGE (*sè-la-je*) n. m. Action de sceller.

SCELLÉ (*sé-lé*) n. m. Bande de papier ou d'étoffe que fixe, aux deux bouts, un cachet de cire molle revêtu du sceau officiel : *les scellés sont apposés par le juge de paix.* — L'apposition des scellés après décès intervient lorsque tous les héritiers ne sont pas présents ou qu'il y a parmi eux des mineurs ou des interdits, ou bien encore lorsque le défunt était dépositaire de papiers d'Etat.

SCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de sceller une pièce de bois ou de métal dans un mur, une pierre, etc. Partie d'un objet scellé engagée dans la matière qui le scelle. ANT. **Descellement.**

SCELLER (*sè-lé*) v. a. (de *scel*). Appliquer un sceau, le sceau de l'Etat : *sceller un acte en cire rouge.* Apposer les scellés sur : *sceller la porte d'un logement.* Cacheter : *sceller une lettre.* Fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. Fermer hermétiquement : *sceller un tube. Fig.* Cimenter, affermir : *sceller une religion de son sang.* ANT. **Desceller.**

SCELLEUR (*sè-leur*) n. m. Qui appose le sceau.

SCÉNARIO (*sé*) n. m. (ital. *scenario*). Mise en scène. Canevas d'une pièce : *le scénario d'un ballet.*

SCÈNE (*sè-ne*) n. f. (du gr. *skênê*, tente). Partie du théâtre où jouent les acteurs : *une scène bien éclairée.* Ensemble des décors qui représentent le lieu où se passe l'action : *la scène change.* Lieu où est supposée se passer l'action qu'on représente : *la scène est à Rome.* Art dramatique : *avoir une parfaite connaissance de la scène.* Subdivision d'un acte, pendant laquelle le théâtre est occupé par les mêmes personnages : *troisième scène du premier acte. Fig.* Action qui représente quelque chose d'intéressant, d'extraordinaire, de sentimental : *scène affligeante.* Lieu où se passe une action : *la scène d'un crime. Fam.* Attaque violente ; apostrophe imprévue : *faire une scène à quelqu'un. Paraître sur la scène*, se faire acteur. *Mettre en scène*, disposer pour la représentation théâtrale. *Mettre sur la scène une personne, un événement*, en faire le personnage, le sujet d'une action théâtrale.

SCÉNIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scène, au théâtre : *art scénique.*

SCÉNIQUEMENT (*sé-ni-ke-man*) adv. Au point de vue de la scène. (Peu us.)

SCÉNOGRAPHIE (*sé*) n. m. Celui qui se livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE (*sé, fî*) n. f. (du gr. *skênê*, scène, et *graphê*, description). Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE (*sé, ji*) n. f. (du gr. *skênê*, tente, et *pêgnumi*, je fixe). Fête des Tabernacles, chez les Juifs, célébrée en commémoration de la vie nomade du désert.

SCEPTICISME (*sèp-ti-sis-me*) n. m. (de *sceptique*). Doctrine qui repose sur la suspension du jugement affirmatif ou négatif, surtout en matière métaphysique : *Pyrrhon défendit le scepticisme universel. Par ext.* Etat d'esprit de toute personne qui refuse son adhésion à des croyances généralement admises : *accueillir une nouvelle avec scepticisme.* — Les principaux représentants du *scepticisme* furent, dans l'antiquité : Pyrrhon son fondateur, Ænésidème, Agrippa, Sextus Empiricus ; et dans les temps modernes : Montaigne et Bayle.

SCEPTIQUE (*sèp-ti-ke*) n. et adj. (gr. *skeptikos ;* de *skeptomai*, j'examine). Partisan du scepticisme : *les philosophes sceptiques. Par ext.* Celui qui affecte de douter de tout ce qui n'est pas prouvé de manière évidente : *esprit, écrivain sceptique.*

SCEPTIQUEMENT (*sèp-ti-ke-man*) adv. D'une manière sceptique. (Peu us.)

SCEPTRE (*sèp-tre*) n. m. (du gr. *skêptron*, bâton). Espèce de bâton de commandement, insigne de la royauté : *le sceptre des rois de France figurait une main. Fig.* La royauté même : *ambitionner le sceptre.* Supériorité : *l'Angleterre tient le sceptre des mers. Sceptre de fer*, gouvernement dur et despotique.

Sceptre.

SCHABRAQUE (*cha*) n. f. V. CHABRAQUE.

SCHAH, SHAH ou **CHAH** (*cha*) n. m. (mot persan). Souverain de la Perse.

SCHAKO (*cha*) n. m. V. SHAKO.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n. m. V. CHAPSKA.

SCHEIDAGE (*chè*) n. m. (de l'allem. *scheiden*, séparer). Triage à la main du minerai.

SCHELEM (*che-lèm*) n. m. V. CHELEM.

SCHELLING (*che-lin*) n. m. Orthographe adoptée par l'Académie pour les mots *schilling* (monnaie allemande) et *shilling* (monnaie anglaise).

SCHÉMA (*ché*) ou **SCHÈME** (*chè-me*) n. m. (du gr. *schêma*, figure). Figure simplifiée, servant uniquement à la démonstration et qui représente non la forme, mais les relations et le fonctionnement des objets. Projet de décret qui doit être soumis à la délibération d'un concile.

SCHÉMATIQUE (*ché*) adj. Qui a rapport au schéma. Qui se fait au moyen d'un schéma : *croquis schématique.*

SCHÉMATIQUEMENT (*ché, ke-man*) adv. D'une manière schématique. (Peu us.)

SCHÉRIF (*ché*) n. m. Autre orthographe de CHÉRIF.

SCHERZO (*sker-dzo*) ou **SCHERZANDO** (*skèr-dzan*) adv. (mot ital.). Expression indiquant qu'un morceau doit être vif et gai. N. m. Morceau de musique d'un style badin et léger : *un scherzo de Mozart.*

SCHIBBOLETH (*chi-bo-lèt'*) n. m. (mot hébreu dont les gens de Galaad se servirent pour reconnaître ceux d'Ephraïm, qui prononçaient *sibboleth* et qu'ils égorgeaient aussitôt). *Fam.* Epreuve qui doit faire juger de la capacité d'une personne.

SCHIEDAM (*ski-dam'*) n. m. (du n. de la ville). Eau-de-vie de grain, en Hollande et en Belgique.

SCHILLING (*chi-lin'gn'*) n. m. Anc. monnaie de compte utilisée en Allemagne, d'une valeur variable, inférieure à 1 franc. (En français, on écrit SCHELLING.)

SCHISMATIQUE (*chis-ma*) adj. et n. (de *schisme*). Qui se sépare de la communion d'une Eglise : *les Grecs schismatiques ; les schismatiques.*

SCHISME (*chis-me*) n. m. (du gr. *schisma*, division). Séparation du corps et de la communion d'une religion : *le schisme des donatistes, des grecs.* V. Schisme [*Part. hist.*] *Fig.* Division d'opinions.

SCHISTE (*chis-te*) n. m. (gr. *schistos*, de *schizein*, fendre). Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise : *les schistes font partie des plus anciens terrains sédimentaires.*

SCHISTEUX, EUSE (*chis-teû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du schiste : *terrain schisteux.*

SCHISTOÏDE (*chis-to-i-de*) adj. Qui a l'apparence feuilletée du schiste : *roche schistoïde.*

SCHIZOMYCÈTES (*ski*) n. m. pl. Végétaux unicellulaires, sans chlorophylle. S. un *schizomycète.*

SCHLAGUE (*chla-ghe*) n. f. (de l'allem. *schlagen*, battre). Peine disciplinaire, en usage en Allemagne, dans les écoles et dans l'armée, consistant dans l'application d'un certain nombre de coups de baguette.

SCHLAGUER (*chla-ghé*) v. a. Donner la schlague.

SCHLICH (*chlik*) n. m. (mot. allem.). Minerai en grains. Minerai broyé en vue de la fusion.

SCHLITTAGE (*chli-ta-je*) n. m. Transport des bois au moyen de la schlitte.

SCHLITTE (*chli-te*) n. f. (de l'allem. *schlitten*, traîneau). Traîneau servant à descendre le bois des montagnes et glissant sur une voie faite de troncs d'arbres : *la schlitte est très usitée dans les Vosges.*

SCHLITTER (*chli-té*) v. a. Faire descendre le long des pentes, à l'aide de schlittes : *schlitter des troncs de sapins.*

Schlitteur.

SCHLITTEUR (*chli-teur*) n. et adj. m. Ouvrier qui transporte le bois avec la schlitte.

SCHNICK (*chnik*) n. m. (mot patois allem.). *Pop.* Mauvaise eau de vie.

SCHOONER (*skou-nèr*) n. m. (mot angl.). Petit bâtiment à deux mâts, gréé en goélette.

SCIABLE (*si*) adj. Qui peut être scié.

SCIAGE (*si-a-je*) n. m. Action de scier. Bois de construction ou de menuiserie, provenant de troncs sciés dans toute leur longueur.

SCIARA (*si*) n. f. Genre d'insectes diptères d'Europe

SCIASSE (*si-a-se*) n. m. *Mar.* Cordage garni de larges estropes, servant à élonger les fils de caret qu'on veut commettre.

SCIATÉRIQUE ou **SCIATHÉRIQUE** (*si-a*) adj. (du gr. *skia*, ombre, et *thérân*, poursuivre). Se dit d'un cadran horaire horizontal, muni d'une lunette pour l'observation du temps vrai, et qui montre l'heure par l'ombre du style.

SCIATIQUE (*si-a*) adj. (du gr. *ischion*, hanche). Qui a rapport à la hanche et à l'os ischion : *nerf sciatique.* N. m. : *le sciatique.* N. f. *Sciatique* ou adject. *goutte sciatique*, névralgie du nerf sciatique.

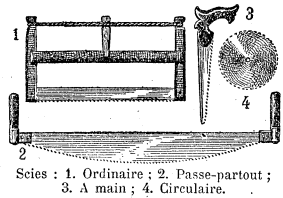

Scies : 1. Ordinaire ; 2. Passe-partout ; 3. A main ; 4. Circulaire.

SCIE (*si*) n. f. (de *scier*). Lame de fer généralement longue et étroite, taillée à dents aigües, dont on se sert pour scier le bois, la pierre, les métaux, etc. : *scie mécanique, circulaire, à main, de long, à ruban, articulée, etc. Trait de scie*, marque que l'on fait sur l'objet que l'on veut scier, afin de la suivre pendant l'opération. *Pop.* Personne ou chose ennuyeuse. Rengaine ; répétition fastidieuse : *une scie de café-concert. Monter une scie à quelqu'un*, le tracasser en répétant continuellement la même mystification. Poisson à museau armé de fortes épines implantées comme des dents de scie. (V. la planche poissons.)

SCIEMMENT (*si-a-man*) adv. Avec réflexion, avec connaissance de ce qu'on fait : *mentir sciemment.*

SCIENCE (*si-an-se*) n. f. (lat. *scientia* ; de *scire*, savoir). Connaissance exacte et raisonnée de certaines choses déterminées : *la science des choses extérieures.* Tout ensemble de connaissances fondé sur l'étude : *les progrès de la science.* Ensemble de connaissances coordonnées, relatives à un objet déterminé : *les sciences naturelles. De science certaine*, sur des informations certaines. *Science du monde*, connaissance de certaines choses servant à la conduite de la vie. *Science infuse*, qui vient de Dieu par inspiration. *Sciences occultes*, l'alchimie, l'astrologie, la chiromancie, la cabale, etc. *Sciences exactes*, les différentes branches des mathématiques.

Sciène.

SCIÈNE (*si-ê-ne*) n. f. Genre de poissons acanthoptères de l'Atlantique, dont la chair est très estimée : *les sciènes poursuivent les bancs de harengs et de sardines.*

SCIENTIFIQUE (*si-an*) adj. Qui concerne les sciences, qui a la rigueur de la science.

SCIENTIFIQUEMENT (*si-an, man*) adv. D'une manière scientifique.

SCIENTISME (rad. *science*) n. m. Doctrine suivant laquelle il n'y a de vérité que dans la science positive.

SCIENTISTE n. m. Qui professe le scientisme.

SCIER (*si-é*) v. a. (lat. *secare*. — Se conj. comme *prier*.) Couper avec une scie : *scier du bois. Pop. Scier le dos à quelqu'un* ou *scier quelqu'un*, ennuyer par la répétition, la monotonie.

Scille.

SCIERIE (*si-ri*) n. f. Usine où plusieurs scies mécaniques débitent le bois, la pierre, etc. : *scierie à vapeur.*

SCIEUR (*si*) n. et adj. m. Celui dont le métier est de scier. *Scieur de long*, ouvrier qui débite les troncs d'arbres en planches en les sciant dans le sens de leur longueur.

SCILLE (*si-le*) n. f. Genre de liliacées bulbeuses, employées en médecine.

SCILLITIQUE (*sil-li*) adj. Extrait de la scille.

SCINCIDÉS (*sin.si-dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *scinque*. S. un *scincidé.*

SCINDEMENT (*sin-de-man*) n. m. Action de scinder. Etat de ce qui est scindé.

SCINDER (*sin-dé*) v. a. (lat. *scindere*). Diviser, fractionner : *scinder une question.*

SCINQUE (*sin-ke*) n. m. Genre de reptiles voisins des lézards, qui habitent les lieux sablonneux.

SCINTILLANT (*sin-til-lan*), E adj. Qui scintille.

SCINTILLATION (*sin-til-la-si-on*) n. f. ou **SCINTILLEMENT** (*sin-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Propriété des minéraux qui donnent des étincelles sous le briquet. Etat de ce qui brille par éclat : *la scintillation des étoiles.*

SCINTILLER (*sin-til-lé*) v. n. (lat. *scintillare*). Briller avec une sorte de trépidation rapide : *les étoiles scintillent.*

SCIOGRAPHIE (*si-o-gra-fi*) n. f. (du gr. *skia*, ombre, et *graphê*, description). Coupe verticale d'un édifice, d'une machine. *Astr.* Art de trouver l'heure au moyen des ombres projetées par la lumière du soleil ou de la lune.

SCIOGRAPHIQUE (*si-o*) adj. Qui a rapport à la sciographie.

SCION (*si-on*) n. m. Pousse de l'année, qui n'est pas encore aoûtée. Jeune branche destinée à être greffée. Bourgeon qui a commencé à se développer. Partie extrême d'une canne à pêche.

SCIOTTE (*si-o-te*) n. f. Scie à main, avec ou sans dents, des marbriers et tailleurs de pierre.

SCIRPE (*sir-pe*) n. m. Genre de cypéracées des endroits marécageux, vulgairement appelées *joncs*.

SCISSILE (*sis-si-le*) adj. (lat. *scissilis*). *Minér.* Qui peut être fendu : *roche scissile*.

SCISSION (*si-si-on*) n. f. (lat. *scissio* ; de *scindere*, fendre). Division dans une assemblée, dans un parti politique. Partage de voix, d'opinions, dans un corps délibérant.

SCISSIONNAIRE (*si-si-o-nè-re*) n. et adj. Celui qui fait scission dans une assemblée politique.

SCISSIPARE (*si-si*) adj. Se dit des êtres qui se multiplient par scissiparité.

SCISSIPARITÉ (*si-si*) n. f. (du lat. *scissus*, divisé, et *parere*, enfanter). Forme de la multiplication ou génération, dans laquelle l'organisme se divise en deux parties : *la scissiparité existe chez les protozoaires*. (On dit aussi FISSIPARITÉ.)

SCISSURE (*si-su-re*) n. f. (lat. *scissura*). *Anat.* Fente naturelle à la surface de certains organes.

SCITAMINÉES (*si, né*) n. f. pl. Famille de monocotylédones. S. une *scitaminée*.

SCIURE (*si*) n. f. Poudre qui tombe de toute matière que l'on scie : *sciure de bois*.

SCIURIDÉS (*si*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *écureuils*. S. un *sciuridé*.

SCLÉRANTHE (*sklé*) n. m. Genre de caryophyllacées, d'Europe et d'Australie.

SCLÉREUX, EUSE (*sklé-reû, eu-ze*) adj. Epaissi, fibreux, en parlant d'un tissu.

SCLÉROPHTALMIE (*sklé, mi*) n. f. (du gr. *sklèros*, dur, et *ophthalmos*, œil). Ophtalmie caractérisée par une induration de l'œil.

SCLÉROSE (*sklé-rô-ze*) n. f. (du gr. *sklèros*, dur). Induration pathologique d'un tissu : *la sclérose des tissus est un accompagnement presque normal de la vieillesse*.

SCLÉROTIQUE (*sklé*) n. f. (du gr. *sklèrotès*, dureté). Nom scientifique du blanc de l'œil.

SCOLAIRE (*sko-lè-re*) adj. (du lat. *scola*, école). Qui a rapport aux écoles : *réformes scolaires. Année scolaire*, temps qui s'écoule depuis la rentrée des classes jusqu'aux vacances.

SCOLARITÉ (*sko*) n. f. Cours d'études suivi dans les écoles. *Privilège de scolarité*, privilège d'après lequel les causes des membres de l'Université étaient portées devant le tribunal spécial des conservateurs des privilèges de l'Université.

SCOLASTIQUE (*sko-las-ti-ke*), adj. (lat. *scolasticus*). Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique*. Qui a rapport aux écoles du moyen âge : *la philosophie scolastique*. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique. N. f. Enseignement philosophique, propre au moyen âge. — Les principaux docteurs de la *scolastique* sont : Scot Erigène, saint Anselme, Roscelin, Guillaume de Champeaux, Abélard, Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot, saint Bonaventure, Roger Bacon, Raymond Lulle, Guillaume d'Occam, etc.

SCOLASTIQUEMENT (*sko-las-ti-ke-man*) adv. D'une manière scolastique. (Peu us.)

SCOLIASTE (*sko-li-as-te*) n. m. (gr. *skoliastès*). Annotateur des ouvrages des anciens.

SCOLIE (*sko-li*) n. f. (du gr. *skolion*, note). Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens, et particulièrement ceux de la Grèce. N. m. *Math.* Remarque relative à un problème précédemment résolu, à un théorème démontré.

SCOLIOSE (*sko-li-ô-ze*) n. f. (du gr. *skolios*, tortueux). Déviation latérale de la colonne vertébrale.

SCOLOPENDRE (*sko-lo-pan-dre*) n. f. Genre de fougères à feuilles en fer de lance, des régions tempérées. Genre de myriapodes à morsures venimeuses, dits vulgairement *mille-pattes*. — Les *scolopendres* habitent les pays chauds ; celles de France ne dépassent guère 12 centimètres ; mais, dans les régions tropicales, on en trouve qui mesurent 30 centimètres.

Scolopendre.

SCOLYTE (*sko*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, de l'hémisphère nord.

Scolyte.

SCOMBÉROÏDES (*skon-bé-ro-i-de*) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les maquereaux (*scombre*) et genres voisins. S. un *scombéroïde*.

SCONSE (*skon-se*) n. m. Fourrure provenant des carnassiers du genre moufette. (On écrit aussi SKONKS, SCONS, SCONCE, SKUNS ET SKUNKS.)

SCOPS (*skopss*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces nocturnes, vulgairement appelés *petits ducs*.

SCORBUT (*skor-bu*) n. m. (holland. *scheurbuik*). Maladie générale et épidémique, due probablement à un mauvais régime alimentaire : *le scorbut frappe souvent les marins naufragés*.

SCORBUTIQUE (*skor*) adj. De la nature du scorbut : *affection scorbutique*. N. Qui est atteint du scorbut.

SCORIE (*sko-rî*) n. f. (du gr. *skôria*, déchet). Matière vitreuse, qui nage à la surface des métaux en fusion. Lave légère, qui constitue la surface des coulées volcaniques.

SCORIFICATION (*sko, si-on*) n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE (*sko*) n. m. Têt ou écuelle qui sert à scorifier.

SCORIFIER (*sko-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Réduire en scories : *scorifier les matières étrangères contenues dans un métal*.

SCORPÈNE (*skor*) n. f. Genre de poissons des mers d'Europe, vulgairement appelés *diables de mer*.

SCORPIOÏDE (*skor-pi-o-i-de*) adj. Recourbé en queue de scorpion. (Vx).

SCORPION (*skor*) n. m. (gr. *skorpios*). Arachnide venimeux, surtout commun dans les pays chauds. (Le scorpion communique son venin au moyen d'un crochet dont sa queue est armée.) Autref., sorte de fouet de guerre ; machine de guerre qui était une grande arbalète.

Scorpion.

SCORSONÈRE (*skor-so*) n. f. Salsifis noir, dont la racine est alimentaire.

SCOTIE (*sko-si*) n. f. (lat. *scotia*). *Archit.* Moulure en creux, bordée de deux filets, placée ordinairement à la base d'une colonne. Syn. NACELLE.

SCOTISME (*sko-tis-me*) n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE (*sko-tis-te*) adj. Qui a rapport à Duns Scot ou à sa doctrine. N. Partisan de ce philosophe, de sa doctrine.

SCOTTISH ou **SCHOTTISCH** (*sko-tich*) n. f. (mot angl. signif. *écossais*). Sorte de danse voisine de la polka, mais qui s'écrit sur un rythme à quatre temps. Air sur lequel on exécute cette danse.

SCOUFFIN (*skou-fin*) n. m. Cabas en sparterie, dans lequel on met les olives pour les placer sous la presse. (V. aussi COUFFÉ, COUFFIN, etc.).

SCRAMASAXE (*skra-ma-sak-se*), **SKRAMASAX,** ou **SCAMASAXE** (*ska*) n. m. Couteau de guerre, en usage chez les Francs.

SCRIBE (*skri-be*) n. m. (lat. *scriba*). Copiste et greffier, chez différents peuples. Chez les Juifs, docteur qui enseignait la loi au peuple. Auj., avec une nuance de dédain, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTEUR (*skrip-teur*) n. m. (lat. *scriptor*). Officier qui écrit les bulles, dans la chancellerie romaine. En graphologie, celui qui de sa main a écrit ou copié un document.

SCRIPTURAL, E, AUX (*skrip*) adj. (du lat. *scriptura*, écriture). Qui se rapporte aux Ecritures saintes.

SCROFULAIRE (*skro-fu-lè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées de l'hémisphère nord. (L'espèce dite *herbe aux hémorroïdes* est employée contre les maladies de la peau.)

SCROFULARIACÉES (*skro, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales, dont la *scrofulaire* est le type. S. une *scrofulariacée*.

SCROFULE (*skro*) n. f. (lat. *scrofula*). Affection diathésique, due à des troubles nutritifs qui prédisposent à la tuberculose : *la scrofule était désignée autrefois sous les noms de* strume, affection strumeuse, humeurs froides, écrouelles, *etc.*

SCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leû, eu-ze*) adj. Qui cause ou accompagne les scrofules : *tumeur scrofuleuse.* N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE (*skru*) n. m. (du lat. *scrupulus*, petit caillou). La plus petite monnaie d'or de Rome. Ancien poids de 24 grains, en usage surtout en pharmacie. Inquiétude de conscience, inspirée par une grande délicatesse : *se faire des scrupules.* Grande exactitude que l'on met à ce qu'on fait : *faire quelque chose avec scrupule.*

SCRUPULEUSEMENT (*skru, ze-man*) adv. D'une manière scrupuleuse : *compte scrupuleusement exact.*

SCRUPULEUX, EUSE (*skru-pu-leû, eu-ze*) adj. Qui est sujet à avoir des scrupules de délicatesse : *conscience scrupuleuse. Fig.* Exact, minutieux : *recherches scrupuleuses.*

SCRUTATEUR (*skru*) n. m. (lat. *scrutator*). Celui qui scrute. Pl. Se dit des membres d'une assemblée, qui vérifient un scrutin. Adjectiv. : *regard scrutateur.*

SCRUTER (*skru-té*) v. a. (lat. *scrutari*). Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer : *Dieu scrute les cœurs.*

SCRUTIN (*skru*) n. m. (du lat. *scrutinium*, action de fouiller). Vote émis par boules ou billets déposés dans une urne et comptés ensuite : *ouvrir, fermer, dépouiller le scrutin. Scrutin de liste*, celui dans lequel un collège électoral ayant à choisir simultanément plusieurs représentants, le bulletin de chaque électeur contient une liste de noms, par opposition à *scrutin individuel* ou *uninominal.*

SCRUTINER (*skru-ti-né*) v. n. Voter au scrutin.

SCULPTABLE (*skul-ta-ble*) adj. Qui peut être sculpté, reproduit en sculpture.

SCULPTÉ (*skul-té*), **E** adj. Orné de sculptures.

SCULPTER (*skul-té*) v. a. (lat. *sculpere*). Tailler, fouiller pour produire une œuvre d'art : *sculpter le marbre.* Produire avec le ciseau dans le marbre, la pierre, le bois, etc. : *sculpter une statue.*

SCULPTEUR (*skul-teur*) n. m. Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL (*skul-tu-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport à la sculpture : *l'art sculptural.* Digne d'être sculpté : *beauté sculpturale.*

SCULPTURE (*skul-tu-re*) n. f. (lat. *sculptura*). Art de sculpter : *la sculpture fut très en honneur chez les Grecs.* Ouvrage du sculpteur : *les sculptures de Michel-Ange.*

SCUTELLAIRE (*sku-tèl-lè-re*) n. f. Genre de labiées ornementales, des régions tempérées.

SCUTIFORME adj. (du lat. *scutum*, bouclier, et de *forme*). Qui a la forme d'un bouclier.

SCYTALE (*si*) n. f. (gr. *skutalé*). Bâton cylindrique, sur lequel les Spartiates enroulaient en spirale les bandes de parchemin servant à écrire les dépêches d'Etat. La dépêche elle-même.

SCYTHIQUE (*si*) adj. Qui appartient aux Scythes.

SE pron. de la 3e pers. des deux genres et des deux nombres. Soi, à soi.

SEALSKIN (*sil-skin*) n. m. (mot angl. ; de *seal*, veau marin, et *skin*, peau). Etoffe veloutée, d'origine anglaise, faite avec des poils d'animaux.

SÉANCE n. f. (de *seoir*). Action de prendre place dans une assemblée réunie pour délibérer : *prendre séance.* Droit de prendre place dans une assemblée : *avoir séance.* Temps pendant lequel un corps constitué reste assemblé pour s'occuper de ses travaux : *séance orageuse. Par ext.* Temps pendant lequel une personne pose pour se faire peindre : *faire un portrait en trois séances.* Temps qu'on passe à table, à une partie de jeu, à une visite, etc. : *nous avons fait là une longue séance. Séance tenante*, pendant la durée de la séance. *Fig.* Immédiatement, sans remise : *régler une affaire séance tenante.*

SÉANT (*sé-an*), **E** adj. (de *seoir*). Qui siège, qui réside actuellement : *tribunal séant à.* Décent, convenable : *il n'est pas séant à votre âge de.* N. m. Posture d'un homme assis dans son lit : *se mettre sur son séant.*

SEAU (*sô*) n. m. (lat. *situlus*). Vase de bois ou de métal propre à puiser, à transporter de l'eau. Son contenu : *un seau d'eau. Fam. Il pleut à seaux*, il pleut très fort.

Seau.

SÉBACÉ, E adj. (du lat. *sebum*, suif). Qui est de la nature du suif : *matière sébacée. Glandes sébacées*, glandes de la peau ou du cuir chevelu, qui sécrètent une substance grasse.

SÉBACIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on peut retirer du suif.

SÉBESTE (*bès-te*) n. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER (*bès-ti-é*) n. m. Genre de borraginées, dont le fruit ressemble à une prune.

SÉBILE n. f. Vaisseau de bois rond et creux : *jeter un sou dans la sébile d'un aveugle.*

SÉBORRHÉE (*bo-ré*) n. f. Hypersécrétion morbide de substance grasse (*sebum*) par les glandes sébacées : *la séborrhée entraîne souvent la calvitie.*

SEC (*sèk*), **SÈCHE** adj. (lat. *siccus*). Aride, qui a peu ou point d'humidité : *terrain sec ; temps sec.* Cueilli depuis longtemps, qui n'est plus vert : *noix sèche.* Qui n'est pas mouillé, humecté : *avoir la bouche sèche.* Maigre, décharné : *homme grand et sec.* Qui ne se prolonge pas : *bruit sec. Regarder d'un œil sec*, sans être attendri. *Passer une rivière à pied sec*, quand il n'y a point d'eau. *Fig.* Aride, sans agrément : *ouvrage sec et languissant.* Brusque, sans ménagement : *réponse sèche. Style sec*, dénué d'agréments. *Cœur sec, âme sèche*, peu sensible. *Sujet sec*, ingrat à traiter. *Fruit sec*, jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité. *Coup sec*, donné vivement. *Pain sec*, pain pour tout aliment. *Tout sec*, tout seul, sans rien de plus : *un merci tout sec. Vergue sèche*, vergue sur laquelle on n'établit pas de voiles. N. m. Ce qui n'est point humide. *Mettre un cheval au sec*, au fourrage sec. Adv. Rudement : *répondre sec à quelqu'un. Tout sec*, sans plus ni moins. *Boire sec*, boire beaucoup et sans eau. **A sec** loc. adv. Sans eau : *mettre un étang à sec. Fig.* Sans argent. *A sec de toile*, se dit d'un navire qui a serré toutes ses voiles. ANT. **Humide, mouillé. Affable, sensible.**

SÉCABLE adj. (du lat. *secare*, couper). Qui peut être coupé.

SÉCANT (*kan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui coupe une surface, une ligne : *ligne sécante.* N. f. Ligne qui coupe une autre ligne. *Sécante d'un cercle*, ligne droite qui coupe la circonférence en deux points. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Sécante trigonométrique*, distance du centre au point d'intersection de la tangente à l'extrémité de l'arc avec le diamètre qui passe par l'extrémité de l'arc.

Sécateur.

SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux, employé en horticulture pour la taille des rameaux et petites branches.

SÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *secessio ;* de *secedere*, se retirer). Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni. *Guerre de Sécession*, v. SÉCESSION. (*Part. hist.*)

SÉCESSIONNISTE (*sè-si-o-nis-te*) adj. et n. Qui fait sécession, qui rompt l'union.

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher : *le séchage de ces murs n'est pas complet.*

SÈCHE n. f. *Mar.* Bas-fond. Terre qui reste à sec à la basse mer.

SÉCHÉE (*ché*) n. f. Action de sécher. Durée de cette action.

SÈCHEMENT (*man*) adv. En lieu sec. *Fig.* D'une manière froide, peu agréable ou brève et rude : *répondre sèchement à un solliciteur.* ANT. **Humidement. Affablement.**

SÉCHER (*ché*) v. a. (lat. *siccare*. — Se conj. comme *accélérer.*) Débarrasser de son humidité : *le vent sèche les chemins.* Mettre à sec : *l'été sèche les ruisseaux. Fig. Sécher les larmes de quelqu'un*, le consoler. V. n. Devenir sec : *la rivière a séché. Fig.* Se consumer par l'effet de la douleur, de la passion :

sécher d'ennui. Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse. **Se sécher** v. pr. Devenir sec. Cesser de couler : *la pluie se sécha tout à coup.* ANT. **Mouiller.**

SÉCHERESSE (*rè-se*) n. f. Etat de ce qui est sec : *la sécheresse de la terre nuit à la végétation.* Disposition de l'air et du temps, quand il fait trop sec. *Fig.* Froideur, brusquerie : *répondre avec sécheresse.* Manque de sentiments : *sécheresse du cœur.* Absence d'images, d'idées : *sécheresse du style.* Manque de moelleux dans l'exécution d'une œuvre d'art. ANT. **Humidité. Bonté, affabilité.**

SÉCHERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fait sécher des matières mouillées ou humides.

SÉCHEUR n. m. ou **SÉCHEUSE** (*cheu-ze*) n. f. (de *sécher*). Dispositif employé dans les machines à vapeur, pour arrêter les gouttelettes d'eau entraînées par la vapeur.

SÉCHOIR n. m. Endroit préparé pour y faire sécher, naturellement ou artificiellement, diverses matières : *séchoir à papier, etc.* Petit support pour linge de toilette.

SECOND (*ghon*), **E** adj. (lat. *secundus*). Qui est immédiatement après le premier : *la seconde année.* Autre, nouveau : *c'est un second Alexandre. Eau seconde*, eau-forte affaiblie. N. m. Le second étage d'une maison : *monter au second.* N. Celui, celle qui tient le second rang : *être la seconde.* Qui en accompagne un autre dans un duel : *servir de second.* Officier en second d'un navire. **En second** loc. adv. Sous les ordres d'un autre : *capitaine en second.*

SECONDAIRE (*ghon-dè-re*) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second : *motifs secondaires. Enseignement secondaire*, d'un degré intermédiaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. *Méd.* Se dit des phénomènes pathologiques subordonnés à d'autres. *Géol.* Se dit d'une ère caractérisée par la grande extension des reptiles et des ammonites et l'apparition des mammifères et des oiseaux.

SECONDAIREMENT (*ghon-dè-re-man*) adv. D'une manière secondaire. (Peu us.)

SECONDE (*ghon-de*) n. f. La classe qui précède la première : *élève de seconde.* Soixantième partie d'une minute d'heure (Abrév. : *s*) ou d'une minute de degré (Abrév. : *″*). *Par ext.* Temps très court : *attendez une seconde. Mus.* Intervalle qui existe entre deux notes conjointes. *Escr.* Engagement dans la ligne basse et en dehors (le fleuret est tenu les ongles en dessous). Attaque, parade et riposte qui se font dans cette ligne. (V. la planche ESCRIME.)

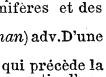
Seconde.

SECONDEMENT (*ghon-de-man*) adv. En second lieu.

SECONDER (*ghon-dé*) v. a. (lat. *secundare*). Prêter sa collaboration à : *avocat secondé par son secrétaire.* Servir dans une entreprise, favoriser : *le hasard seconda le génie de Colomb.* ANT. **Entraver, desservir.**

SECOUEMENT (*koû-man*) ou **SECOÛMENT** (*man*) n. m. Action de secouer. (Peu us.)

SECOUER (*kou-é*) v. a. (lat. *succutere*). Agiter fortement et à plusieurs reprises : *secouer un arbre.* Jeter bas par des mouvements répétés : *secouer la poussière. Fig.* Réveiller, exciter : *secouer un écolier paresseux.* Tourmenter violemment : *cette maladie l'a bien secoué. Secouer le joug*, s'affranchir d'une domination. *Secouer la tête*, la remuer en signe de negation. **Se secouer** v. pr. Remuer ses membres pour se dégourdir. *Fig.* Ne pas se laisser aller à l'inertie ou à la maladie.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir.

SECOURIR v. a. (lat. *succurrere*. — Se conj. comme *courir.*) Aider, assister : *secourir les malheureux.*

SECOURS (*kour*) n. m. Aide, assistance : *prêter un secours.* Ce que l'on donne pour aider, pour assister : *secours en espèces.* Pl. Troupes envoyées pour secourir : *recevoir des secours.* Choses qui servent à secourir : *les secours de la charité.*

SECOUSSE (*kou-se*) n. f. (de *secouer*). Agitation, ébranlement : *secousse de tremblement de terre. Fig.* Cause de trouble : *les secousses d'une révolution.*

SECRET (*krè*), **ÈTE** adj. (lat. *secretus*). Qui est tenu caché : *négociation secrète.* Qui n'est pas visible : *les ressorts secrets d'un mécanisme.* Qui dissimule ses sentiments : *avoir un ennemi secret.* Discret : *vous n'êtes guère secret. Escalier secret, porte secrète*, par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu. *Comité secret*, assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas. *Fonds secrets*, fonds dont l'emploi échappe aux règles de la comptabilité publique et au contrôle ordinaire des dépenses de l'Etat.

SECRET (*krè*) n. m. (lat. *secretum*). Ce qui doit être caché, tenu secret : *trahir un secret.* Discrétion : *observer le secret.* Raison cachée, procédé spécial : *le secret de plaire; trouver le secret pour s'enrichir; le secret de l'art d'écrire.* Explication, notion juste : *je voudrais avoir le secret de sa conduite.* Organe, ressort caché : *le secret d'une serrure.* Lieu séparé dans une prison : *mettre un prisonnier au secret. Secret d'Etat*, chose dont la divulgation nuirait aux intérêts généraux. *Secret de polichinelle, secret de la comédie*, secret que tout le monde connaît. **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers. *Secrétaire d'Etat*, ministre ayant un portefeuille : *le titre de secrétaire d'Etat fut aboli en 1814. Secrétaire d'ambassade*, fonctionnaire remplissant les fonctions de secrétaire d'une ambassade. *Secrétaire de la rédaction*, chargé de recevoir et de revoir les articles d'un journal. *Secrétaire d'une assemblée*, qui en rédige les délibérations. *Secrétaire de mairie*, qui fait les écritures de cette mairie. *Secrétaire général*, fonctionnaire chargé, dans chaque département, de seconder le prefet, de le remplacer par délégation et d'exercer le ministère public près le conseil de préfecture.

SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. *Zool.* V. SERPENTAIRE.

SECRÉTAIRERIE (*tè-re-ri*) n. f. Lieu où les secrétaires d'un gouvernement, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions et où ils gardent les minutes. Ensemble des employés de ce service.

SECRÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Fonction de secrétaire. Bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRÈTE n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface.

SECRÈTEMENT (*man*) adv. En secret : *avertir quelqu'un secrètement.*

SÉCRÉTER (*té*) v. a. (du lat. *secretare*, fréquentatif de *secernere*, mettre à part. — Se conj. comme *accélérer.*) Laisser exsuder : *le foie sécrète la bile.*

SÉCRÉTEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **TRICE** adj. Qui opère la sécrétion : *les organes sécréteurs de la salive.*

SÉCRÉTION (*si-on*) n. f. Action de sécréter.

SÉCRÉTOIRE adj. Relatif à la sécrétion : *organe, appareil sécrétoire.*

SECTAIRE (*sèk-tè-re*) n. m. (de *secte*). Qui suit avec une ardeur excessive les opinions d'une secte religieuse ou philosophique : *toute religion a ses sectaires.* Adjectiv. : *esprit sectaire.*

SECTATEUR (*sèk*) n. m. (lat. *sectator*). Partisan déclaré d'un système, d'une opinion, d'une secte : *les sectateurs d'Arius.*

SECTE (*sèk-te*) n. f. (lat. *secta*; de *sectari*, suivre). Réunion de personnes qui professent la même doctrine : *la secte d'Epicure.* Se dit particulièrement, en religion, de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : *la secte des luthériens, des anabaptistes. Fig. Faire secte*, avoir un esprit de corps, faire bande à part.

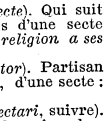
Secteur.

SECTEUR (*sèk*) n. m. (lat. *sector*; de *secare*, couper). *Géom.* Partie d'un cercle, comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils renferment : *on trouve la surface d'un secteur en multipliant la longueur de l'arc qui lui sert de base par la moitié du rayon ou encore en multipliant l'aire du cercle par la fraction* $\frac{n}{360}$, *n étant le nombre de degrés de l'arc du secteur.* (On dit aussi SECTEUR CIRCULAIRE.) *Secteur sphérique*, V. SPHÉRIQUE. *Milit.*

Portion d'une enceinte fortifiée, qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Astr.* Instrument d'observation formé d'un arc de 20° à 30°, muni d'une lunette. (V. la planche SURFACES.)

SECTION (*sèk-si-on*) n. f. (lat. *sectio*). Action de couper. Endroit où une chose est coupée : *la section des tendons.* Division ou subdivision faite dans une œuvre écrite : *chapitre divisé en deux sections.* Catégorie introduite dans un classement quelconque : *les sections du conseil d'Etat.* Profil longitudinal ou transversal, exécuté sur un dessin représentant un édifice, de manière à montrer les hauteurs et profondeurs des divers étages. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. *Section plane*, section d'une surface par un plan. *Section conique*, ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan. *Milit.* Certaine unité ou fraction d'unité des corps de troupes.

SECTIONNEMENT (*sèk-si-o-ne-man*) n. m. Action de sectionner.

SECTIONNER (*sèk-si-o-né*) v. a. Diviser par sections : *sectionner une commune.*

SÉCULAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *sæcularis*; de *sæculum*, siècle). Qui se fait de siècle en siècle : *fête séculaire.* Agé d'un siècle, ou très âgé : *chêne séculaire. Année séculaire*, celle qui termine un siècle.

SÉCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. De siècle en siècle : *tradition séculairement fortifiée.*

SÉCULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de sécu lariser : *la sécularisation des biens ecclésiastiques, en Allemagne, suivit la proclamation de la Réforme de Luther.*

SÉCULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *sæculum*, siècle). Rendre au siècle, à la vie laïque, les personnes ou les choses qui appartenaient à la vie ecclésiastique : *sécula riser un domaine.*

SÉCULARITÉ n. f. Etat du clergé séculier. Juridiction régulière d'une église, pour le temporel qui en dépend.

SÉCULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *sæculum*, siècle). Qui vit dans le siècle et n'a pas fait de vœux monastiques : *prêtre séculier; clergé séculier.* (S'oppose à *régulier.*) Mondain : *une vie séculière.* Laïque, temporel : *tribunaux séculiers. Bras séculier*, justice temporelle : *livrer un ecclésiastique au bras séculier.* N. m. Laïque, par opposition à *ecclésiastique.*

SÉCULIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière séculière : *vivre séculièrement.*

SECUNDO (*sé-kon-do*) adv. (mot lat.). Secondement, en second lieu. (S'écrit souvent : 2°.)

SÉCURITÉ n. f. (lat. *securitas*). Confiance, tranquillité d'esprit résultant de la pensée qu'il n'y a pas de péril à craindre : *l'industrie a besoin de sécurité.*

SEDAN n. m. Drap fin, fabriqué à Sedan.

SÉDATIF, IVE adj. (du lat. *sedare*, calmer). Qui calme les douleurs : *potion sédative; eau sédative.* N. m. : *un sédatif.*

SÉDATION (*si-on*) n. f. Apaisement, modération dans le fonctionnement exagéré d'un organe.

SÉDENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. (du lat. *sedere*, être assis). Qui demeure ordinairement assis : *un bureaucrate trop sédentaire.* Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi : *en vieillissant, on devient sédentaire.* Fixe, attaché à quelque lieu : *Philippe le Bel rendit le Parlement sédentaire. Vie, emploi sédentaire*, qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu. *Milit.* Se dit des troupes qui ne changent pas de garnison : *garde nationale sédentaire.* ANT. **Nomade.**

SÉDENTAIREMENT (*dan-tè-re-man*) adv. D'une manière sédentaire : *vivre sédentairement.*

SEDIA GESTATORIA (*sé-di-a-jès-ta*) n. f. (mots ital. signif. *chaise à porteurs*). Chaise sur laquelle on porte le pape, dans certaines cérémonies.

SÉDIMENT (*man*) n. m. (lat. *sedimentum*; de *sedere*, être assis). Dépôt qui se forme dans un liquide où des substances sont en suspension. Dépôt naturel, généralement lent, formé par les mers, les cours d'eau, les organismes ou le vent : *sauf les émissions éruptives, tous les dépôts qui se sont produits sur l'écorce primitive du globe sont des sédiments.*

SÉDIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. De la nature du sédiment : *dépôts sédimentaires.* (On dit aussi SÉDIMENTEUX, EUSE.)

SÉDIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Formation de sédiments ; progression lente d'un dépôt.

SÉDITIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui excite une sédition, ou y prend part : *une populace séditieuse; le chef des séditieux.* Enclin à la sédition : *esprit séditieux.* Qui y porte : *discours séditieux.*

SÉDITION (*si-on*) n. f. (lat. *seditio*). Emeute populaire ; révolte contre la puissance établie : *les séditions furent nombreuses à Byzance.*

SÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. : *discours séducteur.* **L'esprit séducteur,** le démon.

SÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *seductio*). Action de séduire. Objet, attrait qui séduit.

SÉDUIRE v. a. (du lat. *seducere*, conduire à l'écart. — Se conj. comme *conduire.*) Faire tomber en erreur ou en faute par ses insinuations, ses exemples. Suborner, corrompre : *séduire des témoins.* Plaire par quelque attrait : *ses manières m'ont séduit.*

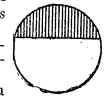

Segment.

SÉDUISANT (*zan*), **E** adj. Qui séduit, charme, persuade : *offres séduisantes; homme séduisant.*

SÉGALA n. f. Terre où l'on sème du seigle.

SÉGMENT (*sègh-man*) n. m. (lat. *segmentum*; de *secare*, couper). *Géom.* Portion de figure définie. Portion de cercle, comprise entre un arc et sa corde : *la surface d'un segment est égale à la surface du secteur de même arc, diminuée de la surface du triangle ayant son sommet au centre et pour base la corde du segment. Segment sphérique*, portion de sphère comprise entre deux plans sécants parallèles.

SÉGMENTAIRE (*sègh-man-tè-re*) adj. Qui est formé de plusieurs segments : *organes segmentaires.*

SÉGMENTER (*sègh-man-té*) v. a. Couper, partager en segments.

SÉGRAIRIE (*grè-ri*) n. f. (de *ségrais*). Possession d'un bois par indivis avec l'Etat ou avec des particuliers. Ce bois lui-même.

SÉGRAIS (*grè*) n. (du lat. *secretum*, mis à part). Bois isolé, qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATIF, IVE adj. (du lat. *segregare*, séparer). Qui produit une ségrégation ; qui résulte d'une ségrégation.

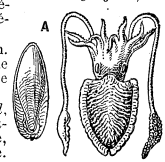

Seiche : A, os de seiche

SÉGRÉGATION (*si-on*) n. f. (rad. *ségrégatif*). Action de séparer d'un tout, de mettre à part.

SÉGUEDILLE (*ghe-di, ll*, mll.) ou **SÉGUIDILLA** (*ghou-i-di, ll* mll.) n. f. En Espagne, courte composition métrique. Air populaire et danse.

SEICHE ou **SÈCHE** (*sè-che*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes, à bras tentaculaires rétractiles, qui rejettent à volonté une liqueur noire. (La coquille interne est dite *os de seiche.*)

SEICHE (*sè-che*) n. f. Variation du niveau de l'eau, que l'on observe dans le Léman et dans d'autres lacs : *les seiches se produisent en général au moment des orages.*

SÉIDE (*sé-i-de*) n. m. (de *Seïd* n. pr.). Agent des crimes d'un autre : *Séjan était le séide de Tibère.*

SEIGLE (*sè-gle*) n. m. (lat. *secale*). Genre de graminées, dont la tige est plus longue et plus brune que celle du froment : *le seigle s'accommode des terres pauvres.*

Seigle.

SEIGNEUR (*sè*) n. m. (du lat. *senior*, plus âgé). Possesseur d'un fief, d'une terre. Personne noble, de haut rang : *les seigneurs de la cour.* Titre d'honneur, donné parfois aujourd'hui en plaisantant. Propriétaire, maître absolu : *être maître et seigneur chez soi. Vivre en seigneur*, magnifiquement. *Faire le seigneur*, prendre des airs au-dessus de sa condition. *Fam. Le seigneur et maître d'une femme*, son mari. **Le Seigneur**, Dieu. **Notre-**

Seigneur, Jésus-Christ. PROV. : **A tout seigneur, tout honneur,** il faut rendre à chacun ce qui lui est dû d'après son rang, sa dignité.

SEIGNEURIAGE (*sè*) n. m. Tout droit d'un seigneur. Droit que le roi percevait sur la fabrication des monnaies.

SEIGNEURIAL, E, AUX (*sè*) adj. Qui appartenait à un seigneur : *les droits seigneuriaux.* Qui donnait des droits de seigneur : *terre seigneuriale.*

SEIGNEURIE (*sè-gneu-rî*) n. f. Autorité d'un seigneur. Territoire sur lequel s'étendait cette autorité. Titre d'honneur des anciens pairs de France, des membres de la Chambre des lords en Angleterre, etc. (dans ce sens, prend une majuscule) : *Votre Seigneurie a bien voulu...* Gouvernement de la république de Venise : *l'illustrissime seigneurie.*

SEILLE (*sè, ll* mll.) n. f. (lat. *situla*). Seau et, en général, récipient quelconque en bois.

SEIME (*sè-me*) n. f. Fente qui se forme au sabot du cheval : *les seimes occasionnent la boiterie.*

SEIN (*sin*) n. m. (du lat. *sinus*, pli). Partie du corps humain, depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac : *presser quelqu'un contre son sein.* Poitrine d'une femme : *avoir le sein découvert.* Chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant.* Siège de la conception : *elle l'a porté dans son sein. Par ext.* Partie interne : *dans le sein de la terre. Fig.* Milieu où un fait se produit : *vivre au sein des grandeurs.* Ame, cœur, pensée: *déposer un secret dans le sein d'un ami. Le sein de Dieu,* le paradis. *Le sein de l'Eglise,* la communion de l'Eglise catholique.

SEINE (*sè-ne*) ou **SENNE** (*sè-ne*) n. f. (lat. *sagena*). Filet de pêche triangulaire.

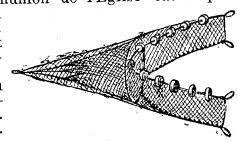

Senne.

SEINETTE ou **SENNETTE** (*sè-nè-te*) n. f. Petite seine.

SEING (*sin*) n. m. (du lat. *signum*, signe). Autref., signe tenant lieu de signature. Auj., signature d'une personne sur un acte, pour en signaler l'authenticité. *Sous seing privé,* se dit d'un acte qui n'a point été passé devant un officier public, par oppos. *à acte notarié.* **Blanc-seing,** v. à son ordre alph.

SÉISME (*is-me*) n. m. (du gr. *seismos*, secousse). Secousse imprimée au sol par un effort interne.

SÉISMIQUE adj. Syn. de SISMIQUE.

SEIZAINE (*sè-zè-ne*) n. f. Nombre de seize ou environ : *une seizaine de francs.* Petite corde dont les emballeurs font usage.

SEIZE (*zè-ze*) adj. num. (lat. *sexdecim*). Dix et six : *seize personnes.* Seizième : *Louis seize.* N. m. Seizième jour du mois : *le seize septembre.*

SEIZIÈME (*sè*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre seize. N. : *être le, la seizième.* N. m. Seizième partie d'un tout.

SEIZIÈMEMENT (*sè, man*) adv. En seizième lieu.

SÉJOUR n. m. (de *séjourner*). Fait de rester plus ou moins longtemps dans un lieu : *faire un séjour à la campagne.* Lieu où l'on habite un certain temps : *séjour enchanteur. Céleste séjour,* ciel, Olympe, paradis. *Noir, sombre, ténébreux, infernal séjour,* les Enfers.

SÉJOURNER (*né*) v. n. (du lat. *sub*, sous, et *diurnum*, jour). Demeurer quelque temps dans un lieu : *séjourner à Paris, en province.* Stationner : *endroit où l'eau séjourne.*

SEL (*sèl*) n. m. (lat. *sal*). Substance dure, friable, sèche, soluble et d'un goût âcre, employée comme assaisonnement. *Sel gemme,* celui qu'on trouve cristallisé dans la terre. *Sel marin,* sel commun, tiré de l'eau de mer. *Sel gris* ou *de cuisine,* sel marin, mêlé d'impuretés. *Sel ammoniac,* chlorhydrate d'ammonium. *Sel d'Angleterre, de Sedlitz* ou *d'Epsom,* ou *de magnésie,* sulfate de magnésium. *Sel de Glauber,* sulfate de sodium. *Sel de Saturne,* acétate de plomb cristallisé. *Sel de Seignette* ou *des tombeaux,* tartrate de potassium ou de sodium. *Sel de Vichy,* bicarbonate de sodium. *Sel d'oseille,* bioxalate de potassium. *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conversation ou dans un ouvrage d'esprit. *Au gros sel,* d'une gaieté grossière. *Chim.* Composé résultant de la substitution d'un métal à l'hydrogène, dans un acide. N. m. pl. Sels volatils qu'on fait respirer pour ranimer les esprits : *flacon de sels.* — Le *sel* ou *chlorure de sodium* (Na Cl) se trouve dans la

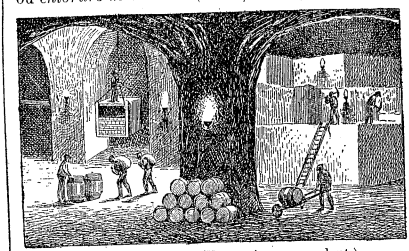

Mine de sel gemme. (V. aussi MARAIS salant.)

nature en abondance, soit à l'état de roche ou *sel gemme,* soit mélangé avec des argiles (argiles salifères), soit en sources salées (salines), soit en solution dans la mer (*sel marin,* 25 à 26 gr. environ par litre d'eau). Le sel gemme (gisements de Wieliczа en Pologne [Galicie], de Cardona en Espagne, etc.) est exploité comme un minerai par des travaux d'abatage, ou par dissolution. Les eaux des sources salines sont concentrées par écoulement sur d'immenses tas de fagots abrités de la pluie (*bâtiments de graduation*); enfin, les eaux marines sont traitées par évaporation dans les marais salants (en France : côtes de Bretagne, de Vendée, du Languedoc, etc.).

Le principal usage du sel est dans l'alimentation, soit comme condiment, soit dans la préparation des conserves. Il constitue, en outre, la principale matière première des industries de la soude, du chlore, de l'acide chlorhydrique, du sulfate de soude, etc. En France, l'impôt onéreux et vexatoire que l'Etat percevait sur la consommation et la circulation du sel et qui portait le nom de *gabelle* a été supprimé au début de la Révolution.

SÉLACIEN, ENNE (*si-in, è-ne*), adj. (du gr. *selakhos*, poisson cartilagineux). Qui a la peau cartilagineuse.

SÉLAGINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *sélaginacée.*

SÉLAGINE n. f. Genre de *sélaginacées* originaires du Cap.

Sélagine.

SÉLAM (*lam'*) n. m. (de l'ar. *salam*, salut). Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs disposées de manière à exprimer une pensée, un sentiment secret.

SELECT (*lekt'*) adj. (mot angl.). *Fam.* De premier ordre, d'élite.

SÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *selectio*). Choix raisonné. Choix de reproducteurs, ayant pour but l'amélioration des espèces. *Sélection naturelle,* survivance des variétés animales ou végétales les mieux adaptées dans les conditions considérées, aux dépens des moins aptes qui finissent par disparaître : *la théorie de la sélection naturelle est due à Malthus et à Ch. Darwin.*

SÉLÉNHYDRIQUE adj. Se dit d'un acide résultant de l'action de l'acide chlorhydrique sur les séléniures.

SÉLÉNIATE n. m. Sel de l'acide sélénique.

SÉLÉNIEUX (*ni-eû*) adj. m. Syn. de SÉLÉNIQUE.

SÉLÉNIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un des acides du sélénium : *acide sélénique.* Syn. SÉLÉNIEUX.

SÉLÉNITE n. f. Sel de l'acide sélénieux.

SÉLÉNITEUX, EUSE (*teu, eu-ze*) adj. Qui contient du sulfate de calcium : *eau séléniteuse.*

SÉLÉNIUM (*om'*) n. m. Métalloïde (Se), de densité 4,8, fusible à 217°, qui existe dans la nature à l'état de séléniures métalliques.

SÉLÉNURE n. m. Sel de l'acide sélenhydrique.

SÉLÉNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *selênê*, lune, et *graphê*, description). Description ou carte de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la sélénographie.

SÉLEUCIDE n. m. Genre de paradisiers de la Nouvelle-Guinée, très recherchés pour leur plumage.

SELF-GOVERNMENT (*sèlf-gheu-vern'-men't'*) n. m. (mot angl. signif. *gouvernement par soi-même*). Système anglais d'administration, dans lequel les citoyens n'abandonnent au pouvoir central que les affaires qui ont besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble.

SELF-INDUCTION (*sèlf-in-duk-si-on*) n. f. (mot angl. signif. *auto-induction*). *Électr.* Induction d'un courant sur son propre circuit.

SELLAGE (*sè-la-je*) n. m. Action ou manière de seller : *le sellage d'un cheval.*

SELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *sella*). Sorte de siège que l'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier : *selle anglaise ; selle arabe.* Petit siège de cuir, sur lequel s'assied le vélocipédiste. *Cheval de selle*, propre à être monté. Garde-robe : *aller à la*

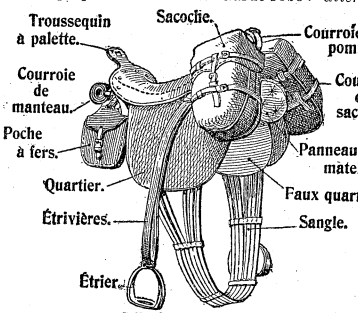

Selle de cavalerie légère.

selle. Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes.* Forte tablette de bois fixée par un pivot à un axe mobile sur un trépied, et sur laquelle le sculpteur place l'objet qu'il travaille. *Bouch.* et *cuis. Selle de mouton, d'agneau, de chevreuil, etc.*, partie de la bête, qui s'étend de la première côte au gigot. *Fig. Etre bien en selle*, être bien affermi dans son emploi, dans sa place.

SELLER (*sè-lé*) v. a. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulet, etc. : *seller sa monture.* ANT. **Desseller.**

SELLER (*sè-lé*) v. n. ou **SE SELLER** v. pr. Se dit des terres argileuses qui durcissent à la surface.

SELLERIE (*sè-le-ri*) n. f. Commerce, industrie du sellier. Lieu où l'on serre les selles et les harnais. Ensemble des selles et harnais d'une maison.

SELLETTE (*sè-lè-te*) n. f. Petit siège de bois, sur lequel on faisait asseoir un accusé. *Fig. Tenir quelqu'un sur la sellette*, le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Petite selle étroite, qui fait partie du harnachement et supporte la dossière soutenant les brancards. (V. HARNAIS.) Coffre des décrotteurs. Partie d'une ancienne charrue, sur laquelle le timon est appuyé. Selle de calfat, sans fond. Petit siège à l'usage de certains ouvriers du bâtiment et destiné à les soutenir devant une surface verticale. Petite selle de sculpteur.

SELLIER (*sè-li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des selles, des harnachements, etc.

SELON prép. (lat. pop. *sublungum*). Suivant, eu égard à, conformément à : *selon ses forces.* Suivant l'opinion de : *selon moi.* D'après la rédaction de : *Evangile selon saint Matthieu. C'est selon*, cela dépend des circonstances. **Selon que** loc. conj. Suivant que.

SEMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. Action de semer : *le temps des semailles.* (S'emploie surtout au plur.)

SEMAINE (*mè-ne*) n. f. (lat. *septimana ;* de *septimus*, septième). Période de sept jours, fixée par le calendrier : *il y a cinquante-deux semaines dans un an.* Suite de sept jours consécutifs : *il viendra dans trois semaines. Semaine sainte*, celle qui précède le dimanche de Pâques. *Fig.* Travail d'un ouvrier pendant la semaine ; prix de ce travail : *recevoir sa semaine. Etre de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine. Bracelet, bague, composés de sept anneaux. *Prêter à la petite semaine*, se dit d'un usurier qui prête de l'argent dont il fait payer l'intérêt par semaine. *Semaine anglaise*, organisation du travail, d'abord pratiquée en Angleterre, dans laquelle au repos du dimanche s'ajoute l'après-midi du samedi qui le précède.

SEMAINIER (*mè-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui est de semaine pour remplir quelque office.

SEMAISON (*mè-zon*) n. f. Temps des semailles. Dispersion naturelle des graines. (Vx.)

SÉMANTIQUE adj. (gr. *sémantikos ;* de *séma*, signe). Qui a trait à la signification : *la valeur sémantique d'un mot.* N. f. Étude des éléments du langage, considérés dans leurs significations.

SÉMAPHORE n. m. (du gr. *sêma*, signe, et *phoros*, qui porte). Autref., appareil muni de bras au moyen desquels on exécutait des signaux de télégraphie optique. Auj., télégraphe aérien établi sur une côte pour signaler les navires et correspondre avec eux. Syn. de ÉLECTROSÉMAPHORE.

SÉMAPHORIQUE adj. Qui a rapport au sémaphore : *poste sémaphorique ; signaux sémaphoriques.*

SEMBLABLE (*san*) adj. (lat. *similis*). Pareil, de même nature, de même qualité : *deux cas semblables.* Tel, de cette nature : *ne tenez pas de semblables discours. Semblable à*, pareil, identique, comparable à. *Géom. Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun et les côtés homologues proportionnels. N. Pareil, égal : *elle n'a point sa semblable.* N. m. Homme, animal considéré par rapport aux autres hommes, aux autres animaux de la même espèce : *aimer son semblable, ses semblables.* ANT. **Dissemblable, différent.**

SEMBLABLEMENT (*san, man*) adv. D'une manière semblable. Aussi, également. ANT. **Différemment.**

SEMBLANT (*san-blan*) n. m. Apparence : *un semblant d'amitié. Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tromper. *Faux semblant*, ruse, hypocrisie, prétexte menteur.

SEMBLER (*san-blé*) v. n. (lat. *simulare*). Avoir une certaine apparence ; avoir l'air : *ce vin me semble gâté.* V. impers. Il paraît, on dirait : *il semble que cette chose soit facile. Ce me semble*, selon moi, à mon avis. *Si bon vous semble*, si vous le trouvez bon. *Que vous en semble ?* qu'en pensez-vous ?

SEMÉ, E adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou des meubles portant de petites pièces en nombre indéterminé : *écu semé de fleurs de lis.*

SÉMÉIOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *sêmeion*, signe, et *logos*, discours). Partie de la médecine, qui s'occupe des signes ou symptômes des maladies. (On dit aussi SÉMÉIOTIQUE.)

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la séméiologie : *théorie séméiologique.*

SÉMÉIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de séméiologie.

SEMELLE (*mè-le*) n. f. Ensemble des pièces qui forment le dessous d'une chaussure. *Semelle de cuir, de bois*, pièce de même forme, que l'on met dans les chaussures pour préserver les pieds de l'humidité. Etoffe dont on garnit par-dessous le pied d'un bas : *semelle de feutre, de liège.* Longueur d'un pied d'homme chaussé : *rompre d'une semelle. Battre la semelle*, battre en cadence ses pieds contre ceux d'un autre pour les réchauffer. *Ne pas avancer d'une semelle*, ne faire aucun progrès. *Ne pas reculer d'une semelle*, demeurer ferme, ne pas reculer, ne pas transiger. Pièce de bois horizontale, placée sous un étai.

SEMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *sementis*). Toute graine qui se sème. Graine, ou partie du fruit, propre à la reproduction, que l'on met en terre pour qu'elle germe. *Blé de semence*, blé réservé pour servir à la semence. Espèce de clou fort petit, à tête large. Très petites perles. *Fig.* Cause d'où doivent naître, avec le temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerre.*

SEMENCINE (*man*) n. f. *Bot.* Syn. de SEMEN-CONTRA.

SEMEN-CONTRA (*sé-mèn*) n. m. (mots lat. signif. *semence contre* [*les vers*]). Capitules de certaines composées, employés comme anthelminthiques.

SEMER (*mé*) v. a. (lat. *seminare.* — Se conj. comme *amener.*) Mettre en terre pour germer : *semer du grain à la volée.* Ensemencer : *semer un champ.* Disséminer : *le petit Poucet sema des cailloux sur le chemin.* Orner çà et là : *semer ses écrits de citations ; semer un chemin de fleurs. Fig.* Répandre, propager : *semer la discorde, l'erreur, de faux bruits.* Faire d'avance, en vue de certains résultats : *semer dans la jeunesse pour récolter dans l'âge mûr. Semer de l'argent,* en distribuer à profusion. PROV. : **Il faut semer pour récolter** (ou **recueillir**), pour espérer une récompense, un salaire, il faut travailler.

SEMESTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *semestris ;* de *sex,* six, et *mensis,* mois). Espace de six mois : *pension payée par semestre. Par ext.* Rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre.* Congé de six mois, accordé à un militaire : *officier en semestre ; être de semestre.*

SEMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. Qui se fait par semestre : *assemblée semestrielle.* Qui dure six mois : *congé semestriel.*

SEMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par semestre. (Peu us.)

SEMESTRIER (*mès-tri-é*) n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sème du grain. *Fig.* Personne qui propage : *semeur de faux bruits.* N. f. Syn. de SEMOIR.

SEMI préf. emprunté au latin et qui signifie *demi.* (Moins usité que *demi,* il est à peu près réservé à la langue scientifique.)

SEMI-DOUBLE adj. *Liturg.* Se dit d'une catégorie de fêtes qui sont inférieures en solennité aux doubles et supérieures aux simples. *Bot.* Se dit des fleurs dans lesquelles une partie seulement des organes sexuels a été transformée en pétales.

SEMI-FLOSCULEUX, EUSE (*flos-ku-leû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont les capitules sont formés de fleurs en languette.

SÉMILLANT (*mi, ll* mll., *an*), **E** adj. Très vif et gai : *enfant sémillant ; esprit sémillant.*

SÉMINAIRE (*nè-re*) n. m. (du lat. *seminarium,* pépinière). Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique : *grand séminaire ; petit séminaire.* Les élèves mêmes : *tout le séminaire est sorti.* Temps que l'on passe au séminaire : *il finit son séminaire. Par ext.* Lieu où l'on se forme à une profession quelconque.

SÉMINAL, E, AUX adj. (du lat. *semen, inis,* semence). Qui a rapport à la semence. *Feuilles séminales,* cotylédons.

SÉMINARISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire.

SÉMINATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les semences se dispersent et germent.

SEMI-PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine professée, au ve siècle, par Cassien, Gennadius, Faustus, et qui tendait à concilier les opinions des pélagiens avec celles des orthodoxes.

SEMI-PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au semi-pélagianisme. N. Qui professe cette doctrine : *les semi-pélagiens.*

SEMIS (*mi*) n. m. (de *semer*). Action ou manière de semer : *les plantes annuelles ne se multiplient guère que par semis.* Terrain ensemencé : *marcher dans un semis.* Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines : *un semis d'œillets.*

SÉMITIQUE adj. Qui appartient aux Sémites : *langues sémitiques.* (V. *Part. hist.*)

SÉMITISME (*tis-me*) n. m. Caractère sémitique.

SEMI-TON n. m. Demi-ton, en plain-chant. Pl. des *semi-tons.*

SEMI-VOYELLE (*voi-iè-le*) n. f. Voyelle d'intensité plus faible, faisant partie d'une diphtongue. Voyelle avant pris la valeur d'une consonne. Pl. des *semi-voyelles.*

SEMNOPITHÈQUE (*sèm*) n. m. Genre de mammifères primates, des forêts de l'Asie : *les semnopithèques vivent en grandes troupes.*

Semnopithèques.

SEMOIR n. m. (de *semer*). Sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main. Instrument d'agriculture, destiné à distribuer la semence dans les sillons (v. la planche AGRICULTURE), ou à répandre les engrais.

SEMONCE n. f. (de *semondre*). Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il semonça, nous semonçons.*) Réprimander.

SEMONDRE v. a. (lat. *submonere.* — Ne s'emploie presque plus.) Inviter, convier à : *semondre à des obsèques.* Faire une semonce à : *semondre un écolier.*

SEMOULE n. f. (ital. *semola*). Matière alimentaire faite de grains de céréales, surtout de froment, réduits en granules par une grossière mouture. Sorte de pâte alimentaire, tirée des pommes de terre.

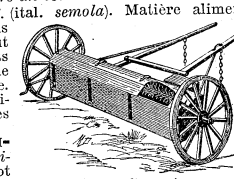

Semoir d'engrais.

SEMPER VIRENS (*sin-pèr-vi-rinss*) n. m. (mot lat. signif. *toujours vert*). Nom de diverses plantes qui portent des feuilles toute l'année.

SEMPITERNEL, ELLE (*sin-pi-tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *sempiternus ;* de *semper,* toujours). Qui dure toujours : *querelle sempiternelle.*

SEMPITERNELLEMENT (*sin-pi-ter-nè-le-man*) adv. Eternellement, toujours.

SÉNAT (*na*) n. m. (lat. *senatus ;* de *senex,* vieillard). Nom donné à diverses assemblées formant d'importants organes de gouvernement à Sparte (*gerousia*), à Athènes (*boulè*), à Carthage, à Rome (*senatus*). Nom donné, dans certains Etats qui ont deux assemblées législatives, à celle d'entre elles qui est considérée comme la premiere et qui provient moins directement ou même pas du tout de l'élection populaire. Lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat.* (V. *Part. hist.*)

SÉNATEUR n. m. Membre du sénat. *Loc. fam. Train de sénateur,* démarche lente, grave.

SÉNATORERIE (*ri*) n. f. Dotation, majorat d'un sénateur, sous le premier Empire.

SÉNATORIAL, E, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *la dignité sénatoriale.*

SÉNATORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. De sénateur romain : *familles sénatorienne.*

SÉNATUS-CONSULTE (*tuss*) n. m. Autrefois, décision, décret du sénat romain. Acte d'un sénat quelconque. Pl. des *sénatus-consultes.*

SENAU (*nô*) n. m. (holl. *snauw*). Bâtiment à deux phares carrés, portant à l'arrière un tapecu. *Mât de senau,* baguette allant de la hune au pont sur l'arrière du mât et contre laquelle coulisse la corne de la goélette.

Séné : A, fruit.

SÉNÉ n. m. (bas lat. *sene*). Genre de légumineuses césalpiniées d'Europe, dont les feuilles sont purgatives. (V. CASSE.)

SÉNÉCHAL n. m. (du germ. *siniscale,* chef des serviteurs). Officier féodal qui, dans un certain res-

sort, était chef de justice. Officier royal de robe longue, qui était chef de justice subalterne : *les sénéchaux du Midi étaient analogues aux baillis du Nord.* **Grand sénéchal de France,** surintendant général de l'hôtel du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Etendue de la juridiction d'un sénéchal : *la sénéchaussée de Carcassonne.* Tribunal de sénéchal ; lieu où il se tenait.

SENEÇON n. m. (lat. *senecio*). Genre de composées, comprenant de nombreuses espèces répandues dans le monde entier et employées parfois en thérapeutique.

Seneçon.

SÉNESTRE ou **SENESTRE** (*nès-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Gauche. Situé à gauche. N. f. *Blas.* La main gauche. ANT. **Dextre.**

SÉNESTROCHÈRE (*nès-tro-kè-re*) n. m. (de *sénestre*, et du gr. *kheir*, main). *Blas.* Bras gauche représenté sur un écu.

SÉNESTROGYRE (*nès-tro*) adj. Syn. de LÉVOGYRE.

SÉNEVÉ n. m. (lat. *sinape*). Un des noms vulgaires de la moutarde noire.

SÉNILE adj. (lat. *senilis*; de *senex*, vieux). Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse : *débilité sénile.*

SÉNILITÉ n. f. (de *sénile*). Affaiblissement causé par la vieillesse : *mourir de sénilité.*

SENNE n. f. Syn. de SEINE.

SÉNONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. De Sens.

SENS (*sanss*) n. m. (lat. *sensus*). Faculté grâce à laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs par l'intermédiaire des sens. (Il y a cinq sens : la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *toucher* et le *goût*.) Sentiment, faculté d'apprécier : *perdre le sens du vrai.* Jugement, faculté de comprendre : *un homme de sens.* Avis, opinion, point de vue : *j'abonde dans votre sens.* Signification : *mots à double sens ; sens propre, figuré.* Côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur.* Direction : *spectateurs qui s'enfuient dans tous les sens. Le sens intime* ou *interne*, faculté de l'esprit qui se considère lui-même ; la conscience. *Le bon sens*, la droite raison. *Le sens commun*, faculté que possède la généralité des hommes de juger sainement. *Sens moral*, conscience du bien et du mal moral. Pl. Faculté d'éprouver le plaisir ; passion physique, sensualité. *Les plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. **Sens dessus dessous,** dans un grand désordre. Dans un grand trouble moral : *mettre les gens sens dessus dessous.* **Sens devant derrière,** dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION (*san-sa-si-on*) n. f. (lat. *sensatio*). Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable. Fig. Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc. *Nouvelle à sensation*, de nature à causer de l'émotion.

SENSATIONNEL, ELLE (*san-sa-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est de nature à faire sensation : *répandre une nouvelle sensationnelle.*

SENSATIONNISME ou **SENSATIONISME** (*san-sa-si-o-nis-me*) n. m. *Philos.* Syn. de SENSUALISME.

SENSATIONNISTE ou **SENSATIONISTE** (*san-sa-si-o-nis-te*) adj. et n. Qui professe le sensationnisme.

SENSÉ (*san-sé*), **E** adj. Qui a du bon sens : *personne sensée.* Conforme au bon sens : *discours sensé.* ANT. **Insensé.**

SENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément.*

SENSIBILISABLE (*san-si, za-ble*) adj. *Photogr.* Qui peut être sensibilisé : *papier sensibilisable.*

SENSIBILISATEUR, TRICE (*san-si, za*) adj. Qui rend sensible à l'action de la lumière ou de quelque autre agent. *Photogr.* N. m. : *un sensibilisateur.* ANT. **Insensibilisateur.**

SENSIBILISATION (*san-si, za-si-on*) n. f. Action de sensibiliser.

SENSIBILISER (*san-si, zé*) v. a. Rendre sensible. *Photogr.* Rendre sensible à l'action de la lumière : *on sensibilise les papiers photographiques en les imprégnant de sels d'argent.* ANT. **Insensibiliser.**

SENSIBILITÉ (*san-si*) n. f. Faculté d'éprouver des impressions physiques : *les nerfs sont les organes de la sensibilité.* Faculté de percevoir des impressions morales. *Fig.* Faculté de sentir vivement. Sentiments d'humanité, de compassion : *avoir trop de sensibilité ; sensibilité pour les malheureux.* Disposition des choses à être influencées par la moindre action physique : *la sensibilité d'une balance, d'un thermomètre.* ANT. **Insensibilité.**

SENSIBLE (*san-si-ble*) adj. (lat. *sensibilis ;* de *sentire*, sentir). Doué de la faculté d'éprouver des sensations : *les animaux sont sensibles.* Qui a la faculté d'éprouver des impressions morales. Qui est facilement ému, touché : *cœur sensible.* Facilement impressionnable : *être sensible à la raillerie.* Qui tombe sous les sens : *le monde sensible.* Qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible.* Qui fait une vive impression morale : *plaisir, chagrin sensible. Côté, endroit sensible*, la chose qui touche le plus. *Physiq.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible. Musiq. Note sensible*, qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique. ANT. **Insensible.**

SENSIBLEMENT (*san-si-ble-man*) adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement.* D'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému.* ANT. **Insensiblement.**

SENSIBLERIE (*san-si-ble-rî*) n. f. *Fam.* Sensibilité fausse et outrée.

SENSITIF (*san-si-tif*), **IVE** adj. Qui a la faculté de sentir : *les êtres sensitifs.* Qui a rapport aux sens et à la sensation : *faculté sensitive.*

SENSITIVE (*san-si*) n. f. Genre de légumineuses, dont les feuilles se replient si on les touche : *la sensitive est dite aussi* mimosa (v. ce mot). *Fig.* Personne qu'un rien blesse ou effarouche.

SENSORIAL, E, AUX (*san-so*) adj. Qui a rapport au sensorium.

SENSORIEL, ELLE (*san-so-ri-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte, qui appartient au sensorium : *les phénomènes sensoriels.*

SENSORIUM (*sin-so-ri-om'*) n. m. Partie du cerveau, que l'on croit être le centre commun de toutes les *sensations.*

SENSUALISER (*san-su-a-li-zé*) v. a. Attribuer aux sens. Donner un caractère sensuel à.

SENSUALISME (*san-su-a-lis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel toutes les idées proviennent des sensations : *le sensualisme soutenu en Angleterre par Locke a été défendu en France par Condillac.* Amour des plaisirs des sens.

SENSUALISTE (*san-su-a-lis-te*) adj. Qui a rapport au sensualisme. N. Partisan de cette doctrine.

SENSUALITÉ (*san-su-a*) n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité.* Plaisir des sens : *austérité qui condamne toutes les sensualités.*

SENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Attaché aux plaisirs des sens : *homme sensuel.* Qui flatte les sens : *plaisirs sensuels.*

SENSUELLEMENT (*san-su-è-le-man*) adv. D'une manière sensuelle : *vivre sensuellement.* (Peu us.)

SENTANT (*san-tan*), **E** adj. Qui a la faculté d'éprouver des sensations : *les êtres sentants.*

SENTE (*san-te*) n. f. (lat. *semita*). Sentier.

SENTENCE (*san-tan-se*) n. f. (lat. *sententia ;* de *sentire*, sentir, avoir une opinion). Maxime, pensée courte d'un sens général, d'une belle moralité : *une sentence de Sénèque.* Jugement rendu par des juges ou des arbitres : *sentence de mort. Par ext.* Décision quelconque : *les sentences de l'opinion.*

SENTENCIEUSEMENT (*san-tan ze-man*) adv. D'une façon sentencieuse : *parler sentencieusement.*

SENTENCIEUX, EUSE (*san-tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux.* Qui contient des sentences : *langage sentencieux.* Qui a la forme d'une sentence : *phrase sentencieuse.* D'une gravité affectée : *ton sentencieux.*

SENTEUR (*san*) n. f. Odeur, parfum : *pois de senteur*, nom vulgaire de la gesse odorante.

SENTI, E (*san*) adj. Fortement conçu et exprimé : *paroles bien senties.*

SENTIER (*san-ti-é*) n. m. (de *sente*). Chemin étroit. *Fig.* Voie morale : *les sentiers de l'honneur, de la vertu.*

SENTIMENT (*san-ti-man*) n. m. (de *sentir*). Action d'être affecté d'une manière agréable ou pénible. Aptitude à recevoir les impressions : *le sentiment lui manque ; perdre le sentiment.* Conscience intime, connaissance par impression : *avoir le sentiment de sa force ; avoir le sentiment des convenances.* Passion, mouvement de l'âme : *sentiment bas.* Amour : *éprouver un sentiment durable.* Opinion : *changer de sentiment. Avoir des sentiments,* de l'honneur, de la probité. de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL (*san-ti-man-tal*), **E, AUX** adj. Qui a, annonce du sentiment, vrai ou affecté : *discours sentimental.* Qui a ou affecte une sensibilité un peu romanesque : *jeune fille sentimentale.* (S'emploie ordinairem. par ironie.)

SENTIMENTALEMENT (*san-ti-man-ta-le-man*) adv. D'une manière sentimentale. (Peu us.)

SENTIMENTALISME (*san-ti-man*) n. m. Affectation de sentiment. Genre sentimental.

SENTIMENTALITÉ (*san-ti-man*) n. f. Etat d'une personne sentimentale.

SENTINE (*san*) n. f. (lat. *sentina*). Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures. *Fig.* Milieu impur, corrompu : *les sentines du vice.*

SENTINELLE (*san-ti-nè-le*) n. f. (lat. *sentinella*). Soldat placé en faction pour faire le guet. *Sentinelle perdue,* soldat placé dans un poste avancé et dangereux. *Par ext. Faire sentinelle,* guetter, épier.

SENTIR (*san*) v. a. (du lat. *sentire*, percevoir. — Se conj. comme *mentir.*) Percevoir par l'un des sens : *sentir une odeur agréable ; sentir le froid, la faim,* etc. Eprouver dans l'âme : *sentir du chagrin, de la joie.* Apprécier, comprendre : *sentir la grandeur d'une perte ; sentir les beautés d'un ouvrage.* Avoir la conscience de : *sentir ce que l'on vaut.* Flairer : *sentir une rose.* Exhaler une odeur de : *ce tabac sent la violette.* Avoir une saveur particulière : *ce vin sent son terroir.* Toucher : *je le sens du doigt.* Révéler : *écrit qui sent trop le travail.* Avoir les manières, l'apparence : *sentir l'homme de qualité. Sentir quelque chose pour quelqu'un,* être disposé à l'aimer. *Ne pouvoir sentir quelqu'un,* le haïr. *Faire sentir la force de son bras,* la faire éprouver. V. n. Exhaler une odeur : *ce bouquet sent bon. Cette viande sent,* exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. Sentir dans quel état l'on est : *je ne me sens pas bien.* Reconnaître en soi : *se sentir du courage.* Avoir quelque reste : *on se sent toujours d'une bonne éducation.*

SEOIR (*soir*) v. n. (du lat. *sedere*, s'asseoir. — N'est guère usité qu'aux part. *séant, sis, sise.*) Etre assis. Dans le langage familier, on l'emploie à l'impér. : *sieds-toi.*

SEOIR (*soir*) v. n. (dérivé du précéd. — Ne se dit qu'au part. pr. *seyant*, et aux 3es pers. : *il sied, ils siéent* : *il seyait, ils seyaient* ; *il siéra, ils siéront ; il siérait, ils siéraient.*) Etre convenable : *cette coiffure vous sied bien.* Impers. : *il vous sied mal de parler ainsi.*

SEP (*sèp*') n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté. Syn. CEP.

SÉPALE n. m. (mot forgé avec *séparer* et *pétale*). Foliole du calice d'une fleur.

SÉPALOÏDE (*lo-i-de*) adj. En forme de sépale.

SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer. ANT. **Inséparable.**

SÉPARATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété de séparer : *pouvoir séparateur.*

SÉPARATIF, IVE adj. Qui produit la séparation. Qui indique la séparation : *mur séparatif.*

SÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de séparer, de se séparer : *séparation pénible.* Chose qui sépare (mur, cloison, etc.) : *il faut enlever cette séparation. Dr. Séparation de corps,* droit pour les époux de ne plus vivre en commun et qui résulte d'un jugement. (Les causes de la séparation de corps sont les mêmes que les causes de divorce.) *Séparation de biens,* régime matrimonial, dans lequel chacun des deux époux conserve la propriété et l'administration de ses biens. (Elle résulte du contrat de mariage ou d'un jugement. La séparation de corps entraine la séparation de biens.)

SÉPARATISME (*tis-me*) n. m. Schisme des séparatistes. Tendance à se séparer de l'Etat dont on fait partie, à former un Etat particulier : *le séparatisme rhénan.*

SÉPARATISTE (*tis-te*) n. et adj. Celui qui cherche à se séparer d'un Etat, d'une religion. Qui a pour but une séparation de ce genre : *les tendances séparatistes de la Catalogne.*

SÉPARÉ, E adj. Distinct : *ils ont des intérêts séparés. Etre séparé de corps et de biens,* se dit de deux époux auxquels un jugement a permis de ne plus vivre ensemble et d'administrer librement et respectivement leurs biens.

SÉPARÉMENT (*man*) adv. A part l'un de l'autre : *vivre séparément.* ANT. **Ensemble.**

SÉPARER (*ré*) v. a. (du lat. *separare*, disposer à part). Désunir ce qui était joint : *séparer la tête du corps.* Ranger à part l'un de l'autre : *séparer l'ivraie du bon grain.* Considérer à part : *la raison sépare l'homme des autres animaux.* Partager : *séparer ses cheveux sur le front.* Diviser : *séparer une chambre en trois.* Etre placé entre : *la mer sépare la France de l'Angleterre.* Eloigner l'un de l'autre : *le vent sépara les deux flottes.* Empêcher de se battre : *séparer des combattants.* **Se séparer** v. pr. *Dr. Se séparer de corps et de biens,* se dit des époux qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément. ANT. **Joindre unir, réunir.**

SÉPIA n. f. (gr. *sêpia*). Nom scientifique de la *seiche.* Liqueur noirâtre, propre au lavis, qu'on retire de la seiche : *paysage à la sépia.* Dessin fait avec cette matière : *une belle sépia.* Pl. des *sépias.*

SEPS (*sèpss*) n. m. Reptile saurien, de la famille des scincidés, qui habite le midi de la France et l'Espagne.

SEPT (*set* comme nombre abstrait et devant une voyelle ; *sè* dans *sept francs*, etc.) adj. num. (lat. *septem*). Six plus un : *les sept jours de la semaine.* Septième : *Charles sept.* N. m. Le nombre sept. Le septième jour : *le sept octobre.*

Les sept (cartes).

SEPTAIN (*sè-tin*) n. m. Pièce ou strophe de sept vers, composée d'un quatrain et d'un tercet, ou inversement. Corde faite de sept torons, qui soutient les poids dans les horloges à poids. Droit qu'on percevait sur le sel.

SEPTANTE (*sèp*) adj. num. Soixante-dix. (Vx.) *Version des Septante,* v. SEPTANTE, (*Part. hist.*)

SEPTANTIÈME (*sèp*) adj. Soixante-dixième. (Vx.)

SEPTEMBRAL, E, AUX (*sèp-tan*) adj. Qui a rapport au mois de septembre. *La purée septembrale,* le vin.

SEPTEMBRE (*sèp-tan-bre*) n. m. (lat. *september* ; de *septem*, sept). Le septième mois de l'année, quand elle commençait en mars. Neuvième mois de l'année actuelle : *le mois de septembre a trente jours.*

SEPTEMBRISADES (*sèp-tan-bri-za-de*) n. f. pl. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, du 2 au 6 septembre 1792 : *Danton a été accusé d'avoir laissé se produire les septembrisades.*

SEPTEMBRISEUR (*sèp-tan-bri-zeur*) n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SEPTEMVIR (*sèp-tèm*) n. m. (du lat. *septem*, sept, et *vir*, homme). Chez les Romains, titre que portaient les prêtres chargés d'organiser les banquets donnés en l'honneur des dieux ou à la suite des jeux.

SEPTEMVIRAT (*sep-tèm-vi-ra*) n. m. Magistrature des septemvirs.

SEPTÉNAIRE (*sèp-té-nè-re*) adj. (lat. *septenarius*). Qui embrasse sept jours, sept ans. Se dit des vers latins de sept pieds et demi. N. m. : *un septénaire iambique.* Espace de sept jours, dans la durée des maladies.

SEPTENNAL (*sèp-tèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *septem*, sept, et *annus*, année). Qui arrive tous les sept ans, qui dure sept ans : *période septennale ; pouvoirs septennaux.*

SEPTENNALITÉ (*sèp-tèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est septennal : *la septennalité d'un mandat.*

SEPTENNAT (*sèp-tèn-na*) n. m. Pouvoir politique qui dure sept ans.

SEPTENTRION (*sèp-tan*) n. m. (du lat. *septemtriones*, constellation des sept étoiles de la petite Ourse). Le nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX (*sèp-tan*) adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale.* N. m. pl. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

SEPTICÉMIE (*sèp, mi*) n. f. (du gr. *septein*, corrompre, et *haima*, sang). Maladie causée par l'introduction, dans le sang, de microbes infectieux.

SEPTICÉMIQUE (*sèp*) adj. Qui a rapport à la septicémie : *affection septicémique.*

SEPTICITÉ n. f. Caractère de ce qui est sceptique.

SEPTIDI (*sèp*) n. m. (du lat. *septem*, sept, et *dies*, jour). Septième jour de la décade républicaine.

SEPTIÈME (*sè-ti*) adj. num. ord. Qui occupe le rang marqué par le nombre sept. *Septième ciel*, dans l'astronomie des anciens, ciel de Saturne, la plus éloignée des planètes alors connues. *Fig. Etre au septième ciel*, être dans un bonheur parfait. (On devrait dire au *troisième ciel*, car c'est au troisième ciel que la Bible raconte que fut ravi saint Paul.) N. : *être le, la septième.* N. m. La septième partie d'un tout. N. f. La septième classe en comptant à partir de la rhétorique ou première : *finir sa septième. Musiq.* Intervalle de sept degrés.

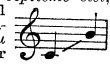
Septième

SEPTIÈMEMENT (*sè-ti, man*) adv. En septième lieu.

SEPTIME (*sèp*) n. f. (lat. *septimus*). L'une des lignes d'engagement à l'escrime. Parade dans cette ligne. (. V. la planche ESCRIME.)

SEPTIMO (*sèp*) adv. (mot lat.). Septièmement.

SEPTIQUE (*sèp*) adj. (gr. *séptikos*; de *septein*, corrompre). Qui a rapport à la putréfaction : *microbes septiques.* Qui est causé par les microbes.

SEPTON (*sèp*) n. m. Ancien nom de l'azote.

SEPTORIE (*sèp-to-ri*) n. f. Champignon qui pousse sur les feuilles ou les fruits.

SEPTUAGÉNAIRE (*sèp, nè-re*) adj. et n. (du lat. *septuaginta*, soixante-dix). Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME (*sèp, zi-me*) n. f. (lat. *septuagesimus*). Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême : *le dimanche de la Septuagésime.*

SEPTUOR (*sèp*) n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE (*sèp*) adj. (lat. *septuplus*). Qui vaut sept fois autant : *nombre septuple.* N. m. Quantité sept fois plus grande : *prendre le septuple d'un nombre.*

SEPTUPLER (*sèp-tu-plé*) v. a. Rendre sept fois aussi grand : *septupler son revenu.* V. n. Devenir septuple : *revenu qui a septuplé*

SÉPULCRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à un sépulcre : *inscription sépulcrale. Fig. Voix sépulcrale*, voix caverneuse, semblant sortir d'un tombeau.

SÉPULCRE n. m. (lat. *sepulcrum*). Monument consacré à la sépulture d'un ou plusieurs morts. (Ne se dit que dans le langage soutenu.) *Le saint sépulcre*, le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem. (V. SAINT-SÉPULCRE [*Part. hist.*].)

SÉPULTURE n. f. (lat. *sepultura*). Lieu où l'on enterre : *Saint-Denis était la sépulture des rois de France.* Ensevelissement, inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture.*

SÉQUANAIS, E (*kou-a-nè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *Sequana*, la Seine). De la Séquanie : *César vante la fertilité du sol séquanais.* (On dit aussi SÉQUANE et SÉQUANIEN, ENNE.)

SÉQUANIEN, ENNE (*kou-a-ni-in, è-ne*) adj. Se dit d'un état géologique de la partie supérieure du jurassique. N. m. : *le séquanien. Géogr.* V. l'art. précéd.

SÉQUELLE (*kè-le*) n. f. (du lat. *sequela*, suite ; de *sequi*, suivre). Suite méprisable de gens : *on l'a chassé, lui et sa séquelle.* Suite fâcheuse de choses. Troubles qui persistent après une maladie.

SÉQUENCE (*kan-se*) n. f. (du lat. *sequi*, suivre). *Jeu.* Série d'au moins trois cartes de la même couleur, qui se suivent sans interruption : *annoncer une séquence.* Nom donné aux proses qui, les jours de fête, se chantent à la messe après le graduel et l'*Alleluia.*

SÉQUESTRATION (*kès-tra-si-on*) n. f. Action par laquelle on séquestre. Etat de ce qui est séquestré : *séquestration de biens.* Isolement forcé et illégal, en parlant des personnes : *séquestration arbitraire. Par ext.* Isolement volontaire.

SÉQUESTRE (*kès-tre*) n. m. (lat. *sequestrum*). Dépôt d'une chose litigieuse par ordre de justice, ou par convention des parties entre les mains d'un tiers qui doit la conserver jusqu'à décision définitive : *mettre un bien sous séquestre. Séquestre judiciaire*, la chose séquestrée : *détourner un séquestre. Méd.* Portion d'os nécrosée, qui reste enclavée dans les tissus.

SÉQUESTRE (*kès-tre*) n. m. (lat. *sequester*). Celui entre les mains de qui les choses sont en séquestre. Adjectiv. : *le tribunal séquestre.*

SÉQUESTRER (*kès-tré*) v. a. Mettre une chose en séquestre : *séquestrer des biens.* Renfermer illégalement une personne : *séquestrer un enfant.* **Se séquestrer** v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN (*kin*) n. m. (ital. *zecchino*, ar. *sekkah*). Monnaie d'or de valeur variable, en usage dans différents Etats italiens et du Levant.

SEQUOIA (*sé-ko-ia*) n. m. Genre de conifères, qui atteignent 130 mètres de haut : *des sequoias majestueux se trouvent en Californie.* Syn. WELLINGTONIA.

SÉRAC (*rak*) n. m. (mot suisse). Fromage des Alpes, blanc et compact. Amoncellement chaotique de blocs de glace dans les montagnes.

SÉRAIL (*ra, l* mll.) n. m. (turc *serai*). Palais des princes mahométans. Palais du sultan de Constantinople. Se dit souvent, mais improprement, du *harem*, partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRAN n. m. (de *sérancer*). Sorte de peigne, qui sert à sérancer le chanvre ou le lin.

SÉRANÇAGE n. m. Action de sérancer. Atelier où l'on sérance.

SÉRANCER (*sé*) v. a. (du germ. *schrenzen*, partager. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il séranca, nous sérançons.*) Diviser la filasse du lin ou du chanvre après qu'elle a été séparée de la chènevote.

SÉRANCEUR n. et adj. m. Ouvrier qui sérance.

SÉRAPÉUM (*om*'), **SÉRAPÉON, SÉRAPEION** (*pé-i-on*'), ou **SÉRAPION** n. m. Temple de Sérapis : *le sérapéum de Memphis découvert par Mariette (1851).*

SÉRAPHIN n. m. (hébr. *seraphim*). Esprit céleste de la première hiérarchie des anges, chez les juifs et les chrétiens.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient aux séraphins. *Fig.* Etheré, digne des séraphins : *amour séraphique. Ordre, institut, famille séraphique*, ordre des religieux franciscains. **Le docteur séraphique,** surnom de saint Bonaventure.

SÉRASQUIER (*k-ié*) ou **SÉRASKIER** (*ki-é*) n. m. Général des troupes de l'empire, chez les Turcs.

SERBE adj. et n. De la Serbie.

SERDEAU (*sèr-dô*) n. m. (pour *sert d'eau*). Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France, chargé de recevoir la desserte. Office où l'on portait cette desserte.

SEREIN (*rin*) n. m. (de *soir*). Vapeur qui se résout en une pluie fine après le coucher du soleil : *prendre froid au serein.*

SEREIN, E (*rin, è-ne*) adj. (lat. *serenus* ; de *serum*, soir). Clair, pur et calme : *temps serein. Fig.* Exempt d'agitation, de trouble : *passer des jours sereins.* Qui marque le calme, la tranquillité d'esprit : *front serein. Jours sereins*, paisibles, heureux. *Méd. Goutte sereine*, syn. de AMAUROSE.

SÉRÉNADE n. f. (ital. et espagn. *serenata*, concert du soir). Concert de voix et d'instruments donné, la nuit, en plein air, sous les fenêtres de quelqu'un, pour lui rendre hommage : *donner une sérénade.*

SÉRÉNISSIME (*ni-si-me*) adj. Très serein. Titre donné à quelques hauts personnages, à certains Etats : *la sérénissime république de Venise.*

SÉRÉNITÉ n. f. Etat du ciel, de l'air, quand il est serein. *Fig.* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme.* Titre d'honneur donné à quelques princes.

SÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *serum*, petit-lait). Qui a les caractères de la sérosité : *la partie séreuse du lait.* Qui abonde en sérosités anormales : *pus séreux. Membranes séreuses* ou subst. *séreuses*, membranes qui sécrètent des sérosités.

SERF (*sèrf*), **SERVE** (*sèr-ve*) adj. (du lat. *servus*, esclave). Dont la personne et les biens dépendent d'un maître : *paysans serfs.* Qui a rapport à l'état des personnes serves : *condition serve.* N. Personne serve et, dans les pays féodaux, personne attachée à la glèbe, dépendant d'un seigneur : *Louis X le Hutin émancipa les serfs de son royaume.* (V. *Part. hist.*)

SERFOUET-TE (*sèr-fou-è-te*) n. f. (de *serfouir*). Outil de jardinier, comprenant une houe et une langue, ou une langue et une fourche, avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

Serfouette.

SERFOUIR (*sèr*) v. a. (lat. *circumfodere*). Cultiver avec la serfouette.

SERFOUISSAGE (*sèr-fou-i-sa-je*) n. m. Action de serfouir.

SERGE (*sèr-je*) n. f. (lat. *serica*). Etoffe légère de laine, dérivant du sergé.

SERGÉ (*sèr-jé*) n. m. Tissu croisé et uni, formant des sillons obliques, séparés par un fil.

SERGENT (*sèr-jan*) n. m. (du lat. *serviens*, qui sert). Autrefois, officier de justice chargé de signifier les exploits, les assignations, de faire les saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y avait prise de corps. Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-major,** sous-officier d'une compagnie d'infanterie, chargé de la comptabilité. (Pl. des *sergents-majors.*) *Sergent fourrier*, sous-officier qui aide le sergent-major dans la comptabilité de la compagnie. *Sergent de ville*, agent de police municipale, appelé à Paris *gardien de la paix. Menuis.* Nom donné communément au serre-joint (*sergent* est une corruption de *serre-joint.* [V. SERRE-JOINT.) *Mar.* Petit crochet de fer, servant à hisser les tonneaux à bord.

SERGER (*sèr-jé*) ou **SERGIER** (*sèr-ji-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE (*sèr-je-ri*) n. f. Manufacture où l'on fabrique le sergé ou la serge. Magasin où l'on vend ces étoffes. Art de les fabriquer.

SERGETTE (*sèr-jè-te*) n. f. Etoffe de laine étroite, mince et légère.

SÉRICICOLE adj. (du lat. *sericum*, soie, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à l'éducation des vers à soie : *l'industrie séricicole est prospère dans le Midi.*

SÉRICICULTURE n. f. Industrie qui a pour but la production de la soie.

SÉRICIGÈNE adj. (du lat. *sericum*, soie, et *genân*, produire). Qui produit la soie : *glande sérigène.*

SÉRICINE n. f. (du lat. *sericum*, soie). Principe constitutif de la soie, que l'on obtient en traitant la soie par l'eau dans une marmite de Papin.

SÉRIE (*ri*) n. f. (lat. *series*). Suite de termes se succédant d'après une loi : *la série des couleurs. Par ext.* Suite ininterrompue : *poser une série de questions.* Ensemble de choses analogues : *ranger des objets par séries. Math.* Suite de grandeurs qui se déduisent les unes des autres suivant une loi déterminée. *Hist. nat.* Disposition des êtres, dans l'ordre naturel de leurs affinités : *série zoologique.*

SÉRIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Classer par séries : *sérier les questions pour les résoudre.*

SÉRIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Sans plaisanterie : *parler sérieusement.* Avec application : *travailler sérieusement à un examen.* A fond, gravement : *être sérieusement malade.* ANT. **Plaisamment.**

SÉRIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj (lat *serius*). Qui a un caractère grave, exempt de frivolité : *homme sérieux.* Qui marque ce caractère : *air sérieux.* Positif, réel, sincère : *promesses sérieuses.* Important, qui peut avoir des suites graves : *maladie sérieuse.* N. m. Gravité : *prendre son sérieux.* Genre grave : *acteur qui réussit dans le sérieux. Prendre au sérieux*, accepter pour réel, important. ANT. **Plaisant, badin.**

SERIN, E n. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune : *le chant des serins est très agréable. Fig.* et *pop.* Niais : *c'est un serin.*

SERINER (*né*) v. a. Instruire un serin ou tout autre oiseau avec la serinette. *Fig.* Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre : *seriner une règle à un écolier.*

SERINETTE (*né-te*) n. f. Petit orgue mécanique, à tuyaux et à cylindre, qu'on joue à l'aide d'une manivelle, et dont on se sert pour instruire les serins. *Par extens.* Personne qui chante de routine et sans aucune expression.

Serinette.

SERINGA ou **SERINGAT** (*gha*) n. m. Genre de saxifragacées à fleurs blanches très odorantes, cultivées dans les jardins.

SERINGAGE (*gha-je*) n. m. Arrosage des plantes de telle sorte que l'eau arrive en pluie fine sur elles.

SERINGUE (*rin-ghe*) n. f. (gr. *surigx*). Petite pompe portative, dont on se sert pour repousser l'air ou les liquides. Instrument au moyen duquel on porte des liquides dans les cavités intérieures du corps : *seringue auriculaire ; à lavement ; etc.*

SERINGUEMENT (*ghe-man*) n. m. Action de seringuer. (Peu us.)

SERINGUER (*ghé*) v. a. Pousser un liquide avec une seringue : *seringuer de la morphine.*

SERMENT (*sèr-man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Affirmation d'un fait ou d'une obligation, en prenant à témoin Dieu ou ce qu'on regarde comme sacré : *ne faites pas de serments à la légère.* Promesse solennelle : *prêter serment de fidélité. Serment d'ivrogne*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON (*sèr*) n. m. (du lat. *sermo*, discours). Discours prononcé en chaire sur un sujet religieux : *les sermons de Massillon. Fig.* Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE (*sèr-mo-nè-re*) n. m. Auteur de sermons : *Bossuet et Bourdaloue sont les deux plus grands sermonnaires du XVIIe siècle.* Recueil de sermons : *sermonnaire pour l'Avent.*

SERMONNER (*sèr-mo-né*) v. a. Faire des remontrances à : *sermonner un jeune homme.* V. n. Faire un sermon, une harangue.

SERMONNEUR, EUSE (*sèr-mo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à faire des remontrances.

SÉROSITÉ (*zi*) n.f. (rad. *sérum*). Liquide contenu et sécrété dans les cavités séreuses. Nom donné aux liquides des œdèmes, phlyctènes, hydropisies, etc.

SÉROTHÉRAPIE (*pi*) n. f. Méthode de traitement préventive ou curative par les sérums.

SÉROTINE n.f. Chauve-souris, très commune en France.

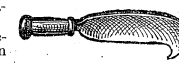
Serpe.

SERPE (*sèr-pè*) n. f. (du gr. *harpê*, faux). Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc. *Fig. Ouvrage fait à la serpe, à coups de serpe*, grossièrement.

SERPENT (*sèr-pan*) n. m. (lat. *serpens ;* de *serpere*, ramper). Reptile sans pieds. *Par anal.* Objet qui serpente : *de longs serpents de feu. Serpent à lunettes*, syn. de NAJA. *Serpent à sonnettes*, syn. de CROTALE. *Serpent devin*, le plus grand et le plus fort des boas. *Relig.* Le démon. *Fig.* Personne perfide et méchante. *Langue de serpent*, personne très médisante. *Réchauffer un serpent dans son sein*, accorder ses bienfaits à un ingrat qui se retourne contre son bienfaiteur. *Serpent de Pharaon*, petit cylindre de sulfocyanure de mercure, qui, allumé, se développe en forme de serpent. *Musiq.* Instrument de musique à vent, à bois recouvert de cuir, percé de neuf trous qui en règlent l'intonation et ainsi appelé à cause de sa forme : *le serpent, qui servait à accompagner les chantres, a été remplacé par*

Serpent (Mus.).

l'ophicléide. N. m. pl. Syn. de OPHIDIENS. (V. les planches REPTILES, SQUELETTES.)

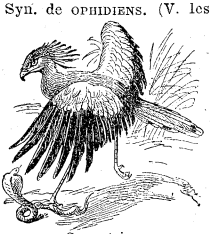
Serpentaire.

SERPENTAIRE (*sèr-pan-tè-re*) n. f. Espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes.

SERPENTAIRE (*sèr-pan-tè-re*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces africains à longues jambes, très utiles par la quantité de reptiles qu'ils détruisent (On les appelle aussi SECRÉTAIRES, MESSAGERS.)

SERPENTE (*sèr-pan-te*) n. et adj. f. Papier très fin et transparent, employé pour préserver les gravures des livres.

SERPENTEAU (*sèr-pan-tô*) n. m. Petit serpent. Jeune serpent. *Pyrotechn* Sorte de fusée volante.

SERPENTER (*sèr-pan-té*) v. n. Avoir un cours tortueux : *ruisseau qui serpente à travers la prairie.*

SERPENTIN (*sèr-pan*) n. m. Tuyau de l'alambic, où se condense le produit de la distillation et qui va en serpentant. (V. ALAMBIC.) Dans les anciennes armes à mèche, sorte de chien dont les mâchoires tenaient la mèche. Petite pièce d'artillerie de rempart (XVIe et XVIIe s.). Longue et étroite bande de papier coloré enroulée sur elle-même et qui se déroule quand on la lance.

SERPENTINE (*sèr-pan*) n. f. Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent : *vase en serpentine.* Plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge. Ancienne pièce d'artillerie.

SERPETTE (*sèr-pè-te*) n. f. Petite serpe.

SERPIGINEUX, EUSE (*sèr, neû, eu-ze*) adj. Se dit des affections cutanées à contours sinueux.

SERPILLIÈRE (*sèr-pi, ll* mll., *è-re*) n. f. Toile grosse et claire en fil d'étoupe, qu'on emploie pour emballer les marchandises et dont on fait des torchons à laver. Tablier en grosse toile.

SERPOLET (*sèr-po-lè*) n. m. (lat. *serpyllum*). *Bot.* Espèce de labiée vivace et odorante de la France : *le serpolet est très recherché des lapins.*

SERPULE (*sèr*) n. f. Genre d'annélides, comprenant des vers marins vivant dans des tubes calcaires qu'ils ferment à volonté. (V. la planche MOLLUSQUES.)

SERRAGE (*sè-ra-je*) n. m. Action de serrer.

SERRAN (*sè-ran*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, appelés vulgairement *perches de mer.*

SERRATE (*sèr-ra-te*) adj. (lat. *serratus ;* de *serra*, scie). Se dit de certaines monnaies romaines en argent, dont les bords sont découpés en dents de scie.

SERRATIFORME (*sèr-ra*) adj. (du lat. *serra*, scie, et de *forme*). Qui est en forme de scie. (Peu us.)

SERRATULE (*sèr-ra*) n. f. *Bot.* Genre de composées, qui fournissent diverses teintures.

SERRE (*sè-re*) n. f. (de *serrer*). Action de soumettre à une pression : *donner une première serre au raisin.* Se dit des griffes ou ongles des oiseaux de proie : *les serres de l'aigle.* (V. RAPACE.) Local vitré, en totalité ou en partie, destiné à abriter du froid certains végétaux et à leur fournir une température artificielle : *les palmiers, dans nos pays, doivent passer l'hiver en serre.* Dans un navire pièce de liaison longitudinale, croisant intérieurement les couples.

Serre.

SERRÉ (*sè ré*), **E** adj. Dont les parties constituantes sont très rapprochées : *tissu serré. Fig.* Rigoureux : *logique serrée.* Précis, concis : *style serré. Serré du devant, du derrière*, se dit d'un cheval dont les membres antérieurs (ou postérieurs) sont trop rapprochés. (V. la planche CHEVAL.) *Fam.* Avare : *Harpagon était un mortel fort serré. Avoir le cœur serré*, éprouver du chagrin, de l'angoisse. *Avoir un jeu serré*, ne rien hasarder. Adv. *Jouer serré*, jouer avec application et prudence. *Fig.* Agir avec prudence.

SERRE-BOUCHON (*sè-re*) n. m. invar. Appareil servant à maintenir en place le bouchon d'une bouteille contenant une boisson gazeuse.

SERRE-FILE (*sè-re*) n. m. invar. Officier ou sous-officier placé derrière un peloton, dans une troupe en bataille. Vaisseau naviguant le dernier de tous, dans l'ordre de marche ou de bataille.

SERRE-FILS (*sè-re-fil*) n. m. invar. Instrument pour réunir deux fils électriques.

SERRE-FINE (*sè-re*) n. f. Instrument pour rapprocher les lèvres d'une plaie. Pl. des *serre-fines.*

SERRE-FREIN ou **SERRE-FREINS** (*sè-re-frin*) n. m. invar. Employé chargé de serrer les freins dans un train de chemin de fer.

SERRE-JOINT ou **SERRE-JOINTS** (*sè-re-join*) n. m. invar. Instrument des menuisiers, tonneliers, etc., pour tenir des planches, des joints, etc., serrés les uns contre les autres. (On dit aussi, par corruption, SERGENT.)

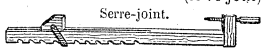
Serre-joint.

SERREMENT (*sè-re-man*) n. m. Action de serrer : *serrement de mains.* Digue ou barrage de bois, dans l'intérieur des galeries de mine. *Fig. Serrement de cœur*, grande douleur.

SERRE-NEZ (*sè-re-né*) n. m. invar. Petit appareil, appelé aussi *tord-nez, torche-nez, trousse-nez*, composé d'une anse de cordelette fixée au bout d'un bâton, pour rendre les chevaux dociles.

SERRE-PAPIERS (*sè-re-pa-pi-é*) n. m. invar. Endroit où l'on serre les papiers. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers. (S'emploie aussi comme syn. de PRESSE-PAPIERS.)

SERRER (*sè-ré*) v. a. (bas lat. *serrare ;* de *sera*, serrure). Etreindre, presser : *serrer la main.* Joindre, rapprocher : *serrer les rangs ; serrer les dents.* Rendre plus étroit : *serrer un nœud.* Placer en lieu sûr ; enfermer : *serrer du linge ; serrer une récolte. Serrer quelqu'un de près*, être sur le point de l'atteindre. *Serrer les dents*, presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère. *Serrer les voiles*, les attacher sur la vergue avec les jarretières. *Serrer le vent*, aller au plus près du vent. *Serrer le cœur*, causer une vive douleur. *Serrer son style*, écrire avec concision. *Serrer son jeu*, ne rien hasarder. **Se serrer** v. pr. Etre oppressé par une émotion douloureuse : *devant certaines infortunes le cœur se serre.* Serrer son corps, sa taille : *que de femmes se rendent malades à force de se serrer !* Se presser les uns contre les autres. ANT. **Desserrer.**

SERRE-RAIL ou **SERRE-RAILS** (*sè-re-ra, ll* mll.) n. m. invar. Système de cales en bois, maintenant de chaque côté les rails sur la traverse.

SERRE-TÊTE (*sè-re*) n. m. invar. Ruban pour serrer un bonnet de nuit. Coiffe dont on se serre la tête.

SERRICORNE (*sèr-ri*) adj. Qui a des antennes dentées en scie : *coléoptères serricornes.*

SERRURE (*sè-ru-re*) n. f. (lat. *sera*). Appareil destiné à fermer une porte au moyen d'une clef ou d'un ressort : *forcer une serrure.*

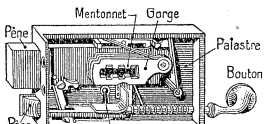

Serrure.

SERRURERIE (*sè-ru-re-ri*) n. f. Art, état, ouvrage du serrurier.

SERRURIER (*sè-ru-ri-é*) n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer forgé : *Louis XVI était un fort habile serrurier.*

SERTE (*sèr-te*) n. f. (de *sertir*). Enchâssement des pierres fines.

SERTIR (*sèr*) v. a. (de *sertum*, supin de *serere*, entrelacer). Enchâsser une pierre dans un chaton :

sertir un diamant. Sertir une cartouche, refouler à l'intérieur, au moyen du *sertisseur*, le carton d'une douille chargée, pour que le bourrelet ainsi formé maintienne le carton placé sur le plomb.

SERTISSAGE (*sèr-ti-sa-je*) n. m. Action de sertir.

SERTISSEUR (*sèr-ti-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui sertit. Appareil pour sertir les cartouches de chasse.

SERTISSURE (*sèr-ti-su-re*) n. f. Manière dont une pierre est sertie. Partie du chaton qui entoure la pierre et la retient.

SÉRUM (*rom'*) n. m. (lat. *serum*). Liquide contenu dans le sang et le lait et qui s'en sépare après la coagulation. — On emploie les *sérums* extraits du sang d'animaux vaccinés contre une maladie déterminée, pour obtenir la guérison de cette maladie. C'est ainsi que l'on connaît les sérums *antidiphtérique, antitétanique, antivenimeux*, etc. D'autre part, on fabrique de toutes pièces des liquides de composition fort variable, dits *sérums artificiels*.

SERVAGE (*sèr-va-je*) n. m. (du lat. *servus*, esclave). Etat de serf : *le servage a été aboli en Russie en 1865, par Alexandre II. Fig.* Privation de sa liberté d'action : *le servage intellectuel.*

SERVAL (*sèr*) n. m. Espèce de grand chat, propre à l'Afrique : *le serval s'apprivoise facilement, et sa fourrure est très estimée.* Pl. des *servals*.

Serval.

SERVANT (*sèr-van*) adj. m. *Frère servant*, religieux convers, employé aux œuvres serviles d'un monastère. N. m. *Artill.* Artilleur qui *sert* une pièce, par opposition au conducteur qui la *conduit*.

SERVANTE (*sèr*) n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage : *Frédégonde fut d'abord servante dans le palais de Chilpéric. Servante de Jésus-Christ, des pauvres*, religieuse. Terme de civilité employé par les femmes : *je suis votre servante.* Meuble de salle à manger, table ou étagère, sur lequel on dépose les plats, la vaisselle. Support qui soutient une voiture dans la position horizontale. Syn. CHAMBRIÈRE.

SERVEUR (*sèr*) n. m. Celui qui lance la balle à la paume ou au law-tennis. Celui qui sert à table.

SERVIABILITÉ (*sèr*) n. f. Qualité d'une personne serviable.

SERVIABLE (*sèr*) adj. Qui aime à rendre service : *homme serviable.*

SERVIABLEMENT (*sèr, man*) adv. D'une manière serviable. (Peu us.)

SERVICE (*sèr*) n. m. (du lat. *servire*, servir). Action de servir, état de domesticité : *se mettre en service.* Ouvrage à faire dans une maison : *service pénible.* Exercice des fonctions dont on est chargé : *hommes de service.* Fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service.* Etat militaire : *prendre du service.* Fonctionnement organisé : *le service des hôpitaux.* Ensemble du personnel mis en œuvre dans un fonctionnement de ce genre. Assistance, bon office : *offrir ses services.* Disposition : *je me mets à votre service.* Utilité qu'on tire de quelque chose ; usage : *cet habit m'a fait un bon service.* Assortiment de vaisselle, ou de linge, pour la table : *service de porcelaine ; service de linge damassé.* Nombre de plats qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services.* Célébration solennelle des prières et cérémonies ; prières pour un mort : *fonder un service perpétuel. Etre de service*, dans l'exercice de ses fonctions. *Escalier de service*, ménagé pour faciliter le service de la maison, pour les domestiques, les fournisseurs, etc. — SERVICE MILITAIRE :

La loi du 1er avril 1923 a fixé comme suit la durée du service militaire. La durée totale des obligations militaires a été ramenée de 30 à 28 ans ; 1 an et demi de service actif ; 2 ans de disponibilité ; 16 ans de première réserve (ancienne réserve de l'armée active) ; 8 ans de deuxième réserve (ancienne armée territoriale et sa réserve). En outre, tout Français libéré peut être requis individuellement en temps de guerre pour être employé aux services économiques (mobilisation administrative, industrielle agricole). L'armée se recrute par *appel du contingent* annuel (tous les jeunes gens ayant atteint ou devant atteindre au cours de l'année l'âge de 19 ans et qui, sauf les cas d'incapacité physique, sont incorporés en deux portions en mai et novembre), *engagements* et *rengagements*. Les sous-officiers satisfaisant à certaines conditions peuvent être nommés directement officiers de réserve ; l'accès à ce grade est, pour les autres candidats, soumis aux épreuves d'un concours passé à la suite d'une préparation spéciale.

SERVIETTE (*sèr-vi-è-te*) n. f. (de *servir*). Pièce de linge avec laquelle on s'essuie, à table ou à la toilette. Sorte de grand portefeuille.

SERVILE (*sèr*) adj. (lat. *servilis*). Qui appartient à l'état d'esclave, de serf : *condition servile.* Qui appartient à l'état de domestique : *métier servile. Fig.* Bas, vil : *âme servile.* Qui suit trop étroitement l'original, le modèle : *imitation servile. Théol. Œuvres serviles*, travail manuel.

SERVILEMENT (*sèr, man*) adv. D'une manière basse, servile : *obéir servilement aux caprices des grands.* D'une manière trop étroitement exacte : *traduire servilement un auteur.*

SERVILISME (*sèr-vi-lis-me*) n. m. Esprit de servilité systématique : *le servilisme des monarchies.*

SERVILITÉ (*sèr*) n. f. (de *servile*). Esprit de servitude, de basse soumission : *Tacite a flagellé la servilité des Romains de son temps.*

SERVIR (*sèr*) v. a. (lat. *servire*. — *Je sers, nous servons. Je servais, nous servions. Je servis, nous servîmes. Je servirai, nous servirons. Je servirais, nous servirions. Sers, servons, servez. Que je serve, que nous servions. Que je servisse, que nous servissions. Servant. Servi, e.*) Etre au service d'un maître comme domestique : *servir un maître exigeant.* Se consacrer au service de : *servir la patrie.* Rendre de bons offices à : *servir ses amis.* Vendre, fournir des marchandises : *ce marchand me sert depuis longtemps.* Placer sur la table pour être consommé : *servir le potage.* Donner d'un mets à un convive : *servir un enfant.* Favoriser, aider : *servir les passions de quelqu'un. Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû. *Servir la messe*, assister le prêtre qui la dit. *Servir l'Etat*, exercer un emploi public ; être soldat. *Servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir. *Servir une pompe*, la faire jouer. *Servir une rente*, en payer les intérêts. *Véner.* Tuer une bête fauve, une bête noire aux abois : *servir un sanglier au couteau. Absolum.* Etre esclave, être domestique. Etre au service militaire : *servir depuis vingt ans*, etc. V. n. Etre d'un certain usage : *cet habit ne peut plus servir. Servir à*, être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage. A quoi sert ce que vous dites ? Servir de*, faire l'office de, tenir lieu de : *servir de père à un enfant. Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. *Mar. Faire servir*, quitter la panne. **Se servir** v. pr. Faire usage de : *se servir du compas.* Faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire : *qui se sert est bien servi.* Prendre d'un mets : *se servir du vin.* Acheter ses fournitures : *se servir chez tel épicier.* ANT. **Desservir.**

SERVITES (*sèr*) n. m. pl. Membres d'un ordre religieux (*serviteurs de Marie*) établi en Italie en 1223 sous la règle de saint Augustin.

SERVITEUR (*sèr*) n. m. Celui qui est au service, aux gages de quelqu'un : *on doit toujours bien traiter ses serviteurs. Fig. Serviteur de Dieu*, homme pieux. *Serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. Terme de civilité : *je suis votre serviteur*, ou elliptiquem., *serviteur.*

SERVITUDE (*sèr*) n. f. (lat. *servitudo*). Etat de celui qui est serf, esclave : *Sparte réduisit en servitude les Messéniens.* Dépendance morale : *servitude des passions.* Contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de...* Charge imposée sur une propriété pour l'usage et l'utilité d'un immeuble appartenant à un autre propriétaire : *héritage franc de toute servitude. (L'héritage au profit duquel est établie la servitude s'appelle* fonds dominant ; *l'héritage qui la subit*, fonds servant.) *Mar. Bâtiments de servitude*, ensemble des pontons, chalands, citernes, canots de la direction d'un port, se trouvant dans un arsenal.

SERVO-MOTEUR (*sèr*) n. m. Engin régulateur des moteurs. Pl. des *servo-moteurs*.

SES (*sè*) adj. poss. pl. de *son, sa*.

SÉSAME (*za-me*) n. m. Genre de dicotylédones, cultivées de toute antiquité pour l'huile qu'on retire de leurs graines.

Sésame.

SÉSAME. V. ALI-BABA (*Part. hist.*).

SÉSAMÉES (*za-mé*) n. f. pl. Groupe de plantes ayant pour type le genre *sésame*. S. une *sésamée*.

SÉSAMOÏDE (*za-mo-i-de*) adj. Qui ressemble à la graine de sésame. *Os sésamoïdes*, petits os du carpe et du tarse.

SESBAN (*sès*) n. m. ou **SESBANIE** (*sès-ba-nî*) n. f. Genre de légumineuses des régions tropicales.

SÉSÉLI (*sé-zé*) n. m. *Bot.* Genre d'ombellifères, de l'Europe méridionale.

SESQUI (*sès-ku-i*), préfixe employé dans la nomenclature chimique pour signifier *un et demi ; un sesquioxyde ; un sesquichlorure*.

SESQUIALTÈRE (*sès-ku-i*) adj. (du préf. *sesqui*, et du lat. *alter*, autre). Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

SESSILE (*sè-si-le*) adj. (lat. *sessilis* ; de *sedere*, être assis). *Bot.* Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support : *fleur, feuille sessile*.

SESSION (*sè-si-on*) n. f. (du lat. *sedere*, s'asseoir). Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé : *les sessions de la Chambre ; les sessions d'un concile*.

SESTERCE (*sès-tèr-se*) n. m. (lat. *sestertius*). Menue monnaie d'argent des anciens Romains, valant 2 as et demi ou un quart de denier. *Grand sesterce* (*sestertium*), monnaie de compte qui équivalait à 1.000 sesterces.

SÉTACÉ, E adj. (du lat. *seta*, soie). Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon.

SETIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *sextarius*, sixième partie du congé). Anc. mesure pour les grains ou les liquides : *le setier de Paris, pour les liquides, contenait 8 pintes, et il valait, pour les grains, 156 litres. Demi-setier*, non donné abusivement, dans la région parisienne, à une mesure valant 0 lit. 250.

SÉTIFÈRE adj. (du lat. *seta*, soie, et *ferre*, porter). Qui porte des soies ou poils raides.

SÉTIFORME adj. (du lat. *seta*, soie, et de *forme*). Qui est en forme de soie.

SÉTON n. m. (du lat. *seta*, soie). Bandelette de linge ou cordon qu'on passe sous un pont de peau pour entretenir une plaie suppurante dite *exutoire*. *Plaie en séton*, faite par une arme blanche, qui entre et ressort en passant simplement sous la peau et sans entamer les muscles.

SETTER (*sè-tèr*) n. m. (mot angl.). Race de chiens d'arrêt à poil long, roux et ondulé : *le setter est très intelligent*.

Setter.

SEUIL (*seu, l* mll.) n. m. (du lat. *solium*, siège). Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte. Exhaussement de terrain dans un passage resserré. *Fig.* Début : *le seuil de la vie*.

SEUL, E adj. (lat. *solus*). Qui est sans compagnie ; isolé : *vivre seul*. A l'exclusion de tout autre : *il est seul coupable de...* Qui n'est point aidé : *mon bras seul suffit*. Unique : *un seul Dieu*. Simple : *la pensée seule de la mort effraye*. N. m. *Le gouvernement d'un seul*, la monarchie absolue.

SEULEMENT (*man*) adv. Rien de plus, pas davantage : *être deux seulement*. Uniquement : *dites-lui seulement...* Mais, toutefois : *il consent, seulement il demande des garanties*. Pas plus tôt que : *un courrier arrivé seulement le matin*. Au moins : *si seulement on profitait de l'expérience. Pas seulement*, pas même. **Non seulement** loc. adv. Ordinairement suivie de *mais* ou de *mais encore*.

SEULET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Diminutif de *seul*.

SÈVE n. f. (du lat. *sapa*, vin cuit). Liquide nourricier, qui circule dans les diverses parties des végétaux : *la sève monte, au printemps, des racines dans la tige et les rameaux. Fig.* Activité morale, vigueur : *la sève de la jeunesse*.

SÉVÈRE adj. (lat. *severus*). Rigoureux, sans indulgence : *magistrat sévère*. Empreint de rigueur : *une loi sévère*. Qui exprime la sévérité : *regard sévère*. Grave, austère, d'une exactitude scrupuleuse : *mœurs sévères*. Qui a plus de régularité que d'agrément : *architecture sévère*. ANT. **Indulgent.**

SÉVÈREMENT (*man*) adv. Avec sévérité : *réprimander sévèrement un écolier*. ANT. **Indulgemment.**

SÉVÉRITÉ n. f. Qualité d'une personne ou d'une chose sévère : *la sévérité d'un juge, d'une peine*. ANT. **Indulgence.**

SÉVICES (*vi-se*) n. m. pl. (lat. *sævitia ;* de *sævus*, cruel). Mauvais traitements exercés sur une personne sur laquelle on a autorité : *exercer des sévices sur ses enfants*.

SÉVIR v. n. (lat. *sævire*). Punir avec rigueur : *sévir contre un coupable. Fig.* Exercer des ravages : *le froid sévit*.

SEVRAGE n. m. Action, manière de sevrer un enfant : *le sevrage doit se faire progressivement et ne jamais être commencé en été. Arbor.* Opération qui consiste à séparer la marcotte du pied mère.

SEVRER (*vré*) v. a. (du lat. *separare*, séparer. — Se conj. comme *amener*.) Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture appropriée à son âge : *il ne faut pas sevrer un nourrisson avant un an. Fig.* Priver : *sevrer quelqu'un de ses droits. Sevrer une marcotte*, la séparer du pied mère après qu'elle a pris racine.

SÈVRES (*sè-vre*) n. m. Porcelaine fabriquée à Sèvres : *un service de vieux sèvres*.

SEXAGÉNAIRE (*sèk-za-jé-nè-re*) adj. et n. (lat. *sexagenarius*). Qui a soixante ans : *un vigoureux sexagénaire*.

SEXAGÉSIMAL, E, AUX (*sèk-za, zi*) adj. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Qui se rapporte au nombre soixante.

SEXAGÉSIME (*sèk-za-jé-zi-me*) n. f. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême et qui est à peu près le soixantième jour avant Pâques : *le dimanche de la Sexagésime*.

SEXDIGITAIRE (*sèks, tè-re*) adj. et n. Personne née avec six doigts.

SEXDIGITAL, E, AUX (*sèks*) adj. Qui a six doigts : *pied sexdigital*.

SEXDIGITISME (*sèks, tis-me*) n. m. Conformation des sexdigitaires.

SEXE (*sèk-se*) n. m. (lat. *sexus*). Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle : *sexe masculin, féminin ; sexe mâle, femelle*. Ensemble des individus qui ont le même sexe : *des personnes des deux sexes. Fam. Le sexe fort*, les hommes. *Le sexe faible. le beau sexe*, les femmes.

SEXENNAL (*sèk-sèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *sex*, six, et *annus*, année). Qui a lieu tous les six ans. Qui dure six ans.

SEXENNALITÉ (*sèk-sèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est sexennal. (Peu us.)

SEXTANT (*sèks-tan*) n. m. (du lat. *sextans*, sixième partie d'un tout). *Astr.* Instrument dans lequel se trouve la sixième partie d'un cercle (60 degrés) et servant à mesurer les angles et les distances : *on utilise le sextant pour faire le point*.

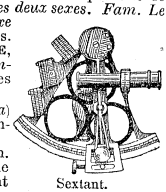

Sextant.

SEXTE (*sèks-te*) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). La troisième des heures canoniales, qui devait se célébrer à la *sixième* heure du jour, c'est-à-dire à midi.

SEXTELLAGE (*sèks-tèl-la-je*) ou **SEXTÉRAGE** n. m. (du lat. *sextarius*, setier). Droit qui se payait au seigneur pour chaque setier de blé vendu aux halles

SEXTIDI (*sèks*) n. m. (du lat. *sextus*, sixième, et *dies*, jour). Sixième jour de la décade républicaine.

SEXTIL, E (*sèks-til*) adj. (lat. *sextilis*). *Distance sextile*, distance de 60 degrés entre deux planètes.

SEXTINE n. f. Poème à forme fixe, comprenant six strophes et demie, où les mêmes mots reviennent à la rime dans un ordre déterminé.

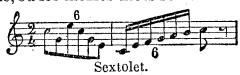

Sextolet.

SEXTO (*sèks-to*) adv. (mot lat.). Sixièmement.

SEXTOLET (*sèks-to-lè*) ou **SIXAIN** (*si-zin*) n. m. En musique, réunion de deux triolets.

SEXTUOR (*sèks*) n. m. Morceau de musique pour six voix ou six instruments.

SEXTUPLE (*sèks*) adj. (lat. *sextuplus*). Qui vaut six fois autant. N. m. Nombre sextuple : *douze est le sextuple de deux.*

SEXTUPLER (*sèks-tu-plé*) v. a. (de *sextuple*). Rendre six fois aussi grand : *sextupler un nombre.*

SEXUALITÉ (*sèk-su*) n. f. (du lat. *sexus*, sexe). Ensemble de tous les caractères spéciaux des individus qui sont déterminés par la reproduction sexuelle.

SEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** adj. (du lat. *sexus*, sexe). Qui a un sexe : *phylloxera sexué.* ANT. **Asexué.**

SEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, è-le*) adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes : *différences sexuelles.* Qui se rapporte au sexe.

SEYANT (*sè-ian*), **E** adj. Qui sied, qui va bien : *une coiffure très seyante.*

SFORZANDO (*sfor-dzan*) adv. (mot ital. signif. *en forçant*). Terme musical marquant qu'on doit passer graduellement du piano au forte. (Indique une nuance moins prolongée que *crescendo.*)

SGRAFFITE (*sgra-fi-te*) n. m. (de l'ital. *sgraffito*, égratigné). Genre de peinture à fresque, consistant à appliquer sur un fond noir de stuc un enduit blanc, qu'on enlève ensuite par hachures pour former les ombres.

Shako.

SHAH n. m. V. SCHAH.

SHAKE-HAND (*chèk-hand*) n. m. invar. (en anglais : *secoue-main*). Poignée de main : *un vigoureux shake-hand.*

SHAKESPEARIEN, ENNE (*chèk-spi-ri-in, è-ne*) adj. De Shakespeare : *la fantaisie shakespearienne.*

SHAKO (*cha*) ou **SCHAKO** (*cha*) n. m. (mot hongrois). Coiffure militaire : *le shako a été presque partout remplacé par le képi.*

SHAMPOOING (*chan-poin* ou à l'angl. *cham'-pou-in'gn*) n. m. Lavage de la tête à l'eau de savon, etc.: *faire, donner un shampooing.*

SHÉRIF (*ché*) n. m. (angl. *sheriff*). Officier d'administration qui représente la couronne, dans chaque comté d'Angleterre : *le shériff préside à l'exécution des sentences capitales.*

SHILLING (*chi-lin'gn*) n. m. Monnaie d'argent d'Angleterre, valant 1 fr. 25.

SHINTO ou **SHINTOÏSME** n. m. V. *Part. hist.*

SHOCKING (*cho-kin'gn*) adj. (mot angl.). Expression employée, sous forme d'interjection, pour marquer qu'une chose paraît inconvenante, déplacée.

SHOGOUN (*cho-ghoun*) n. m. V. TAÏKOUN.

SHRAPNELL ou mieux **SHRAPNEL** (*chrap-nèl*) n. m. (du n. de l'inventeur). Obus rempli de balles.

SHUNT (*chunt*) n. m. (mot angl. signif. *dériver*). Dérivation prise sur un circuit de façon à ne laisser passer dans le circuit qu'une fraction du courant.

SHUNTER (*chun-té*) v. a. Pourvoir d'un shunt.

SI conj. (lat. *si*). En cas que, pourvu que, supposé que : *il viendra s'il peut.* Exprime le doute : *je ne sais s'il pourra.* Le motif : *si je suis gai, c'est que...* L'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non.* L'affirmation : *je gage que si.* Un vœu : *si nous allions nous promener?* Loc. conj. *Si... ne.* A moins que. *Ou si*, ou bien est-ce que. *Que si*, dans le cas où. *Si tant est que*, s'il est vrai que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que, *Si ce n'est que*, excepté que. N. m. : *je n'aime pas les si, les mais.*

SI adv. (lat. *sic*). Tellement : *le vent est si grand que...* Aussi : *ne courez pas si fort.* Quelque : *si petit qu'il soit.* Oui, pour répondre par une affirmation à une négation ou à un doute. (On dit dans le même sens : SI FAIT... et QUE SI.). Loc. conj. *Si..., que*, à quelque degré que : *si heureux qu'on soit, on se plaint toujours de son sort. Si peu que*, quelque peu que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que.

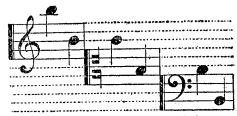
Le si d'après les trois clefs.

SI n. m. Mot formé à l'aide des initiales des mots *Sancte Iohannes* de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. Septième note de la gamme d'*ut.* Signe qui représente cette note.

SIALAGOGUE (*gho-ghe*) adj. *Méd.* Qui provoque l'excrétion de la salive. N. m. : *un sialagogue.*

SIALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *sialon*, salive). Evacuation abondante de salive.

SIAM (*si-am'*) n. m. Jeu de quilles dans lequel, au lieu de boule, on se sert d'un disque en bois, à bords taillés en biseau.

SIAMOIS, E (*moi, oi-ze*) adj. et n. Du royaume de Siam : *ambassade siamoise.* **Frères siamois,** nom de deux jumeaux siamois (1811-1874), qui étaient rattachés l'un à l'autre par une membrane placée à la hauteur de la poitrine. *Fig.* Deux amis inséparables. N. m. Langue en usage dans le royaume de Siam.

SIAMOISE (*moi-ze*) n. f. Etoffe de coton fort commune (XVIIIe et XIXIIe s.).

SIBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De Sibérie : *le froid sibérien.*

SIBILANT (*lan*), **E** adj. (du lat. *sibilare*, siffler). *Méd.* Qui a le caractère d'un sifflement : *râle sibilant.*

SIBYLLE (*bi-le*) n. f. (gr. *sibulla*). Chez les anciens, femme qui prédisait l'avenir : *la sibylle de Cumes. Par ext.* Devineresse.

SIBYLLIN (*bil-lin*), **E** adj. Qui appartient aux sibylles : *fureurs sibyllines. Livres sibyllins*, livres que la sibylle de Cumes apporta à Tarquin le Superbe et qui renfermaient les destinées du peuple romain. *Oracles sibyllins*, rendus par les sibylles.

SIBYLLIQUE (*bil-li-ke*) adj. Qui a rapport aux sibylles, à la faculté de prédire l'avenir. (Peu us.)

SICAIRE (*kè-re*) n. f. (lat. *sicarius*; de *sica*, poignard). Assassin gagé : *soudoyer des sicaires.*

SICCATIF, IVE (*si-ka*) adj. (du lat. *siccare*, sécher). Se dit de toute substance propre à amener rapidement la dessiccation des couleurs auxquelles on les mêle : *huile siccative; vernis siccatif.* N. m. : *un siccatif.*

SICCITÉ (*sik-si*) n. f. (du lat. *siccus*, sec). Qualité de ce qui est sec : *évaporer une solution jusqu'à siccité.*

SICILIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) a'j. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse, d'origine sicilienne, qui s'exécute sur un air à six-huit. L'air sur lequel on la danse.

SICLE n. m. (hébr. *shekel*). Chez les Hébreux, poids et monnaie pesant 6 grammes.

SICYDION n. m. Genre de poisson des mers tropicales, aux couleurs tranchées et brillantes.

SIDE-CAR ou **SIDECAR** (*saïd-kar*) n. m. (mot angl.). Voiturette accouplée à une motocyclette ou une bicyclette.

SIDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *sidus, eris*, astre). Qui concerne les astres : *observations sidérales. Révolution sidérale*, retour d'un astre au même point du ciel. *Jour sidéral*, temps qu'une étoile emploie dans son mouvement apparent pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par opposition à *jour solaire. Année sidérale*, temps qu'emploie dans son mouvement apparent le soleil partant d'une étoile pour y revenir (elle dure 365 j. 6 h. 9 m. 9 s.).

SIDÉRANT, (*ran*), **E** adj. Qui produit la sidération.

SIDÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sidus, eris*, astre). Influence attribuée à un astre sur la vie ou la santé. (Vx.) Anéantissement brusque des forces vitales.

SIDÉRÉ, E adj. Anéanti subitement, foudroyé. *Fig.* Stupéfait, abasourdi.

SIDÉRITIS (*tiss*) n. m. *Bot.* V. CRAPAUDINE.

SIDÉRODENDRON (*din*) n. m. Genre de rubiacées, qui fournissent le bois de fer.

SIDÉROGRAPHIE (*fi*) n. f. (dugr. *sidêros*, fer, et *graphé*, écriture). Art de graver sur fer, sur acier.

SIDÉROLITHIQUE adj. (du gr. *sidêros*, fer, et *lithos*, pierre). Se dit des formations tertiaires riches en minerais de fer : *les terrains sidérolithiques.*

SIDÉROSE (*rô-ze*) n. f. Carbonate naturel de fer.

SIDÉROSTAT (*ros-ta*) n. m. (du lat. *sidus, eris*, astre, et *stare*, se tenir). Appareil destiné à annuler, pour l'observateur, le déplacement apparent des astres.

SIDÉROTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *sidêros*, fer, et *tekhnê*, art). Métallurgie du fer.

SIDÉRURGIE (*jî*) n. f. (du gr. *sidêros*, fer, et *ergon*, travail). Art de travailler ou de fabriquer le fer.

SIDÉRURGIQUE adj. Relatif à la sidérurgie.

SIÈCLE n. m. (lat. *sæculum*). Espace de cent ans : *vivre un siècle.* Espace de cent ans numérotés en partant d'un terme fixe appelé *ère* : *le troisième siècle avant J.-C.* Se dit absolument des espaces de cent années comptés à partir de la naissance de J.-C. : *les philosophes du XVIIe siècle.* Epoque, temps où l'on vit : *il faut être de son siècle.* Monde, considéré au point de vue de ses vanités : *vivre selon le siècle. Les siècles futurs, les siècles*, l'avenir, la postérité. *Le grand siècle*, se dit en France de l'époque de Louis XIV. *Le siècle de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV*, époques fécondes en hommes de génie et qu'on a placées sous l'invocation du souverain le plus en vue de chaque époque. *Dans tous les siècles des siècles*, toujours. *Par ext.* Temps qu'on trouve trop long : *il y a un siècle qu'on ne vous a vu.*

SIÈGE n. m. (lat. *sedes ;* de *sedere*, s'asseoir). Meuble ou autre objet disposé pour qu'on puisse s'y asseoir : *prenez un siège.* Partie d'une voiture où le cocher est assis. Place où le juge s'assied pour rendre la justice. *Siège épiscopal*, évêché et sa juridiction. *Le siège d'un empire*, résidence du gouvernement. *Siège d'un tribunal, d'une cour*, endroit où ils résident pour rendre la justice. *Siège d'une administration*, lieu où elle a son principal établissement. Opérations d'une armée devant une place ou une ville fortifiée, pour s'en emparer : *le siège de Troie. Lever le siège*, se dit quand l'armée assiégeante se retire sans s'être emparée de la place. *Fig.* : *lever le siège*, s'en aller. *Etat de siège*, mesure de sûreté publique par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. *Fig.* Centre : *le siège de la maladie. Le siège de la pensée*, le cerveau. *Bain de siège*, du fondement.

SIÉGER (*jé*) v. n. (Se conj. comme *abréger.*) Occuper un siège dans une assemblée, un tribunal : *siéger au Sénat.* Résider (se dit des juges, des tribunaux) : *la Cour de cassation siège à Paris.* Tenir le siège pontifical ou épiscopal : *Léon XIII siégea vingt-six ans. Fig.* Avoir son centre : *le point où siège le mal.*

SIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. poss. de la 3e pers. du sing. Qui est à lui, à elle : *regarder une chose comme sienne ; une sienne cousine.* Pr. poss. **Le sien, la sienne,** ce qui appartient, ce qui est à lui, à elle. N. m. **Le sien,** son bien, son travail, sa peine : *à chacun le sien. Y mettre du sien*, contribuer de son argent à quelque chose ; faire des concessions, inventer, amplifier. N. m. pl. **Les siens,** ses parents, alliés, partisans : *vivre au milieu des siens.* N. f. pl. *Faire des siennes*, faire des folies, des fredaines.

SIERRA (*si-è-ra*) n. f. (mot espagn.). V. *Part. hist.*

SIESTE (*si-ès-te*) n. f. (espagn. *siesta*). Somme qu'on fait vers le milieu de la journée.

SIEUR n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Qualification dont on fait précéder un nom propre de personne, en style de palais ou de pratique. Quelquefois, terme de dénigrement : *le sieur un tel.*

SIFFLABLE (*si-fla-ble*) adj. Qui mérite d'être sifflé : *acteur sifflable.*

SIFFLAGE n. m. *Art vétér.* Syn. de CORNAGE.

SIFFLANT (*si-flan*), **E** adj. Qui produit un sifflement : *prononciation sifflante. Consonnes sifflantes* ou subst. *sifflantes*, consonnes qui produisent un sifflement (*s, z, ch, j* en français).

SIFFLEMENT (*si-fle-man*) n. m. Bruit fait en sifflant : *le sifflement d'un serpent.* Bruit aigu produit par le vent ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER (*si-flé*) v. n. (lat. *sibilare*). Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. Faire entendre un son aigu en respirant : *les asthmatiques sifflent.* V. a. Moduler en sifflant : *siffler un air.* Appeler en sifflant : *siffler son chien. Fig. Siffler une pièce, un acteur*, témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.

Sifflet.

SIFFLET (*si-flè*) n. m. Petit instrument avec lequel on siffle. *Sifflet d'alarme*, appareil fixé aux chaudières à vapeur et qui avertit du manque d'eau. *En sifflet*, en biseau, comme l'extrémité d'un sifflet. *Fig.* et *pop. Couper le sifflet à quelqu'un*, lui couper la gorge, le mettre hors d'état de répondre. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : *cette pièce a essuyé les sifflets.*

SIFFLEUR, EUSE (*si-fleur, eu-ze*) adj. et n. Qui siffle : *merle siffleur ; un habile siffleur.*

SIFFLOTEMENT (*si-flo-te-man*) n. m. Action de siffloter.

SIFFLOTER (*si-flo-té*) v. n. Siffler doucement, légèrement. Activ. : *siffloter un air.*

SIFILET (*lè*) n. m. Nom vulgaire d'un paradisier de la Nouvelle-Guinée, dont la tête est ornée de six pennes fines.

Sifilet.

SIGILLAIRE (*jil-lè-re*) adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Qui a rapport aux sceaux : *légende sigillaire.*

SIGILLAIRE (*jil-lè-re*) n. f. Genre d'arbres fossiles, caractéristiques des terrains houillers.

SIGILLÉ (*jil-lé*), **E** adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Marqué d'un sceau ou d'une empreinte semblable à celle d'un sceau.

SIGILLOGRAPHIE (*jil-lo-gra-fî*) n. f. (du lat. *sigillum*, sceau, et du gr. *graphê*, description). Etude des sceaux. Syn. de SPHRAGISTIQUE.

SIGILLOGRAPHIQUE (*jil-lo*) adj. Relatif à la sigillographie : *discussion sigillographique.*

SIGISBÉE (*jis-bé*) n. m. (ital. *cicisbeo*). Cavalier servant d'une dame.

SIGLE n. m. (lat. *siglum*). En paléographie et épigraphie, lettre initiale dont on se sert pour exprimer un mot ou un groupe de mots : *les sigles sont souvent très difficiles à interpréter.*

SIGMA n. m. (mot gr.). Dix-huitième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l's français.

SIGMOÏDE (*sigh-mo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un *sigma.*

SIGNAL n. m. (du lat. *signum*, signe). Signe convenu pour servir d'avertissement : *faire des signaux d'alarme. Spécialem.* Signe permettant de transmettre des nouvelles de distance en distance. Ce qui annonce, provoque. Commencer, donner l'exemple : *donner le signal de.* Pl. des *signaux.*

SIGNALÉ, E adj. Remarquable : *rendre un service signalé.*

SIGNALEMENT (*man*) n. m. (de *signaler*). Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître : *envoyer le signalement exact d'un criminel.*

SIGNALER (*lé*) v. a. Annoncer par des signaux : *signaler une flotte.* Donner le signalement de : *signaler un malfaiteur.* Appeler l'attention sur : *signaler quelqu'un à l'autorité.* Rendre remarquable, fameux : *signaler son courage.* **Se signaler** v. pr. Se distinguer, se rendre fameux : *se signaler par de belles actions.*

SIGNALÉTIQUE adj. Qui donne le signalement, la description propre à faire connaître : *état signalétique.*

SIGNALEUR n. m. Employé de chemin de fer, soldat, etc., spécialement chargé du service des signaux.

SIGNALISATION (*za-si-on*) n. f. Installation de signaux sur une voie ferrée, dans un port, etc. Utilisation de signaux variés pour correspondre à distance.

SIGNATAIRE (*tè-re*) n. Qui a signé un acte, une pièce quelconque : *le signataire d'un contrat.*

SIGNATURE n. f. (de *signe*). Nom ou marque que l'on met au bas d'un écrit, pour attester qu'on en est bien l'auteur ou qu'on en approuve le contenu : *faire légaliser sa signature.* Action de signer :

la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. *Impr.* Chiffre, lettre ou marque mis au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage, ainsi que l'assemblage avec d'autres feuilles.

SIGNE n. m. (lat. *signum*). Indice, marque : *signe de pluie.* Marque distinctive : *marquer ses livres d'un signe.* Trait ou ensemble de traits ayant un sens conventionnel : *les mots sont les signes des idées.* Manifestation extérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut : *signe de tête.* Tache naturelle sur la peau. (Syn. NÆVUS.) *Signes abréviatifs astronomiques*, signes adoptés par les astronomes pour la représentation des planètes et des éléments principaux du système solaire. *Signes du zodiaque*, v. ZODIAQUE. Miracle qui présage certains événements. *Signe de croix*, v. CROIX. *Ne pas donner signe de vie*, sembler mort. *Fig.* Ne pas donner de ses nouvelles.

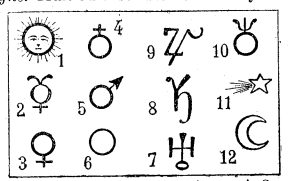

Signes abréviatifs astronomiques : 1. Soleil ; 2. Mercure ; 3. Vénus ; 4. Terre ; 5. Mars ; 6. Planètes diverses ; 7. Jupiter ; 8. Saturne ; 9. Uranus ; 10. Neptune ; 11. Comète ; 12. Lune.

SIGNER (*gné*) v. a. (lat. *signare*). Marquer de sa signature : *signer une pétition.* Apposer comme signature : *ne pas savoir signer son nom.* Attester par sa signature qu'on est l'auteur de : *signer un tableau. Signer à*, mettre sa signature comme témoin : *signer à un contrat.* **Se signer** v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-né*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre et servant à marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui signifie : *l'avoué signifiant.* Expressif. (Peu us.)

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui marque clairement un sens ; expressif : *geste significatif.*

SIGNIFICATION *si-on*) n. f. Ce que signifie une chose : *contester la signification d'un mot.* Notification d'un acte, d'un jugement, d'un fait, par la voie judiciaire : *signification par huissier.*

SIGNIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *significare.* — Se conj. comme *prier.*) Vouloir dire, avoir le sens de : *en latin, le mot* auriga *signifie* cocher. Etre le signe de : *que signifie cette allégorie ?* Déclarer, faire connaître : *signifier sa volonté.* Notifier par voie judiciaire : *signifier un commandement.*

SIL n. m. (mot lat.). Argile rouge ou jaune, dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes.

SILENCE (*lan-se*) n. m. (lat. *silentium*). Etat d'une personne qui s'abstient de parler : *garder le silence.* Omission d'une explication : *bénéficier du silence de la loi.* Absence de bruit : *le silence de la nuit. Fig.* Paix, inaction : *le silence des passions.* Interruption dans un commerce de lettres : *le silence d'un ami éloigné. Souffrir en silence*, sans se plaindre. *Passer sous silence*, ne pas parler de, omettre. *Imposer silence à* ou *réduire au silence*, faire taire. *Musiq.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments ; signes qui marquent l'arrêt momentané des sons : *il y a sept silences : la pause, la demi-pause, le soupir, le demi-soupir, le quart de soupir, le huitième de soupir et le seizième de soupir.* ANT. **Bruit, vacarme, tapage.**

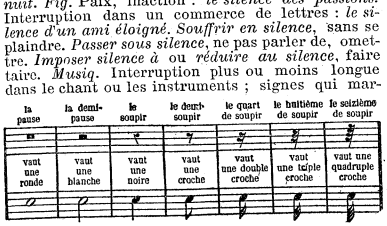

Silences.

SILENCIEUSEMENT (*lan, ze-man*) adv. En silence : *s'avancer silencieusement.* ANT. **Bruyamment.**

SILENCIEUX, EUSE (*lan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui garde le silence : *demeurer silencieux.* Taciturne : *homme silencieux.* Où l'on n'entend aucun bruit : *un bois silencieux.* ANT. **Bruyant, tapageur.**

Silène.

SILÈNE n. f. Genre de caryophyllacées, très répandues dans nos bois.

SILÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De la Silésie. N. f. Etoffe mi-soie, mi-laine, dont on se sert pour faire des doublures, des parapluies, etc.

SILEX (*lèks*) n. m. (mot lat.). Caillou, pierre à fusil, qui est une variété de quartz impur : *les premiers hommes fabriquaient des haches en silex.*

SILHOUETTE (*lou-è-te*) n. f. (de *Silhouette*, contrôleur des finances [1759], qu'on ridiculisa par ce procédé). Dessin de profil, en suivant l'ombre projetée par le visage : *portrait à la silhouette. Par ext.* Dessin d'une teinte uniforme, dont le bord seul se détache du fond.

SILHOUETTER (*lou-é-té*) v. a. Dessiner en silhouette.

SILICATE n. m. Sel de l'acide silicique.

SILICE n. f. Composé oxygéné du silicium. (Le quartz, le grès, le sable, le silex, etc., sont des variétés naturelles de silice, plus ou moins pures.)

SILICEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du silex. Qui contient beaucoup de silice : *le châtaignier réussit sur les sols siliceux.*

SILICIQUE adj. m. Se dit d'un acide dérivé du silicium.

SILICIUM (*om'*) n. m. Métalloïde (Si) qui, à l'état amorphe, est d'une couleur brune et qui, à l'état cristallisé, est d'un gris de plomb. — Le silicium a pour densité 2,3 ; il fond vers 1420° et se volatilise au four électrique ; il entre dans un certain nombre de composés naturels, comme les silicates, qui constituent la majeure partie de l'écorce terrestre.

SILICIURE n. m. Composé d'un métal et de silicium : *siliciure de fer.*

SILICULE n. f. Petite silique.

SILICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.

SILIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *siligo, inis*, farine). Farineux ; qui est de la nature de la farine de froment.

SILIQUE n. f. (lat. *siliqua*). Sorte de capsule allongée, qui contient la graine d'un grand nombre de crucifères : chou, colza, etc. (V. la planche PLANTE.)

SILIQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE (*ll* mll.) n. m. (de *siller*). Trace que laisse après lui un bâtiment en fendant l'eau : *le sillage est d'autant plus marqué que la vitesse est plus grande.* Espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné, par rapport à la surface. Veine de prolongement d'une mine de houille, en superficie ou en profondeur. *Fig.* : *marcher dans le sillage d'un homme puissant.*

SILLE (*si-le*) n. m. (du gr. *sillos*, louche). Chez les Grecs, poème satirique où la parodie tenait une grande place.

SILLER (*si, ll* mll., *é*) v. n. Fendre les flots. (Peu us.)

SILLET (*si, ll* mll., *è*) n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au bout du manche d'un instrument à cordes et sur lequel portent celles-ci.

SILLOMÈTRE (*si, ll* mll.) n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILLON (*si, ll* mll., *on*) n. m. Rigole que fait dans la terre le soc de la charrue. *Fig.* Trace longitudinale : *sillon de feu tracé par une fusée. Faire, creuser son sillon*, exécuter avec lenteur et persévérance l'œuvre qu'on s'est proposée. Pl. Rides : *les sillons que trace l'âge sur le front. Poét.* Campagnes, champs : *trop de sang français inonda nos sillons.*

SILLONNER (*si, ll* mll., *o-né*) v. a. Traverser, couvrir : *nos vaisseaux sillonnent les mers.* Laisser des traces longitudinales nombreuses : *les torrents ont sillonné le flanc des montagnes*, et, *fig.* : *l'âge a sillonné son front.*

SILO (mot espagn.) n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains, les légumes, etc., pour les

conserver : *les silos sont très employés dans l'Afrique du Nord.*

SILPHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, des pays froids, dont une espèce est nuisible aux betteraves.

SILPHION n. m. Genre de composées ornementales, des Etats-Unis.

SILURE n. m. Genre de poissons physostomes, atteignant jusqu'à 5 mètres de long. — Les *silures* vivent dans les eaux douces et les mers ; leur chair est estimée. On les appelle aussi *silures-chats*, à cause de leurs barbillons, semblables aux moustaches d'un chat.

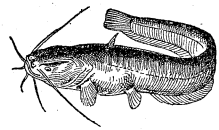

Silure.

SILURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Géol.* Se dit d'un terrain d'époque primaire, placé au-dessous du dévonien. N. m. : *le silurien.*

SILVES n. f. pl. (du lat. *silva*, forêt). Recueil de pièces latines détachées, qui n'ont aucun rapport entre elles : *les silves de Stace.*

SIMAGRÉE (*gré*) n. f. Faux semblant : *faire la simagrée de refuser.* Pl. Manières affectées ; minauderies : *voilà bien des simagrées.*

SIMARRE (*ma-re*) n. f. (ital. *cimarra*). Habit long et traînant, que portaient les femmes autrefois. Robe traînante de dessous, que portent les magistrats et certains professeurs : *porter la simarre.*

SIMARUBA n. m. Genre de *simarubacées* des Antilles, dont l'écorce s'emploie contre la dysenterie.

SIMARUBACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones d'Amérique. S. une *simarubacée.*

SIMBLEAU (*sin-blô*) n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMIESQUE (*ès-ke*) adj. (du lat. *simius*, singe). Qui tient du singe : *face simiesque.* (On dit aussi SIMIEN, ENNE.)

SIMILAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *similis*, semblable). Homogène, de même nature. Qui peut être assimilé à un autre : *cannes, parapluies et objets similaires. Physiq. Rayons similaires*, rayons lumineux également réfrangibles.

SIMILARITÉ n. f. Qualité des choses similaires.

SIMILI (du lat. *similis*, semblable). Sorte de préfixe qui entre dans la composition de certains mots et qui indique la similitude, l'imitation : *similimarbre, similipierre.* N. m. *Fam.* Une imitation quelconque : *parure en simili.*

SIMILIGRAVURE n. f. (du lat. *similis*, semblable, et de *gravure*). Genre de photogravure permettant de reproduire des images à demi-teintes.

SIMILITUDE n. f. (lat. *similitudo*). Ressemblance, analogie, conformité, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles.* (V. SEMBLABLES [*triangles*].) *Rhét.* Comparaison prolongée ; rapprochement.

SIMILOR n. m. Syn. de CHRYSOCALE.

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque.* N. m. Qui commet une simonie : *c'est un simoniaque.*

SIMONIE (*ni*) n. f. (du n. de *Simon le Magicien*). Trafic des choses saintes ; vente des biens spirituels : *les conciles ont souvent condamné la simonie.*

SIMOUN (*moun*) n. m. (ar. *semoum*). Vent brûlant qui souffle dans le Sahara, du midi au nord : *le simoun est nuisible aux caravanes.*

SIMPLE (*sin-ple*) adj. (lat. *simplex*). Qui n'est point composé, ou qui est composé d'éléments homogènes : *l'or, l'argent, le fer sont considérés comme des corps simples.* Qui n'est point compliqué : *machine, mécanique, procédé simple.* Facile, aisé : *une méthode simple.* Naturel : *préférer le certain à l'incertain, c'est tout simple.* Sans recherche, sans ornement : *parure, style simple.* Sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant.* Naïf, crédule, facile à tromper : *il est si simple, que...* Seul, unique : *croire quelqu'un sur sa simple parole. Simple soldat*, qui n'a point de grade. *Simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique. *Fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales. *Pur et simple*, sans restriction ni modification : *donation pure et simple. Fam. Simple comme bonjour*, extrêmement simple. *Gram. Temps simples*, temps du verbe, qui se conjuguent sans auxiliaires *Passé simple*, temps du verbe qui indique une période de temps complètement écoulée : *j'écrivis une lettre hier ; je partis en voyage l'année dernière.* N. m. Ce qui est simple : *passer du simple au composé.* Personne simple : *Dieu aime les simples.* N. m. pl. *Bot.* Plantes médicinales, employées en nature : *cueillir des simples.* ANT. **Composé, complexe, compliqué.**

SIMPLEMENT (*sin-ple-man*) adv. D'une manière simple : *être vêtu simplement. Purement et simplement*, sans réserve et sans condition.

SIMPLESSE (*sin-plè-se*) n. f. Simplicité naturelle ; ingénuité douce. (Vx.)

SIMPLET, ETTE (*sin-plè, è-te*) adj. Un peu simple.

SIMPLICITÉ (*sin*) n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits.* Niaiserie : *c'est une simplicité de parler ainsi.*

SIMPLIFIABLE (*sin*) adj. Qui peut être simplifié : *calculs simplifiables.*

SIMPLIFICATEUR, TRICE (*sin*) adj. et n. Qui simplifie.

SIMPLIFICATION (*sin, ka-si-on*) n. f. Action de simplifier. Résultat de cette action : *rechercher la simplification d'un procédé industriel.* ANT. **Complication.**

SIMPLIFIER (*sin-pli-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre simple : *simplifier un problème ; simplifier une fraction.* ANT. **Compliquer.**

SIMPLISME (*sin-plis-me*) n. m. Vice de raisonnement, qui consiste à négliger des éléments nécessaires de la solution. Emploi de moyens simples.

SIMPLISTE (*sin-plis-te*) n. et adj. Entaché de simplisme : *raisonnement simpliste.* Qui est d'une simplicité outrée.

SIMULACRE n. m. (du lat. *simulacrum*, reproduction). Image, statue. Fantôme, apparition, vision : *voir en rêve de vains simulacres ; les simulacres des faux dieux.* Apparence sans réalité ; semblant : *sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un simulacre de république.* Représentation, action simulée : *faire un simulacre de combat, de débarquement.*

SIMULATEUR, TRICE n. Personne qui simule. *Spécialem.* Qui simule une prétendue maladie.

SIMULATION (*si-on*) n. f. (lat. *simulatio*). Action de simuler : *la simulation d'une maladie.*

SIMULÉ, E adj. (de *simuler*). Feint : *fuite simulée.*

SIMULER (*lé*) v. a. (du lat. *simulare*, copier). Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une maladie.* Faire le simulacre de : *simuler un combat.*

SIMULIE (*li*) n. f. Genre d'insectes diptères, dits vulgairement *moustiques.*

SIMULTANÉ, E adj. (du lat. *simul*, ensemble). Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps : *mouvements simultanés. Enseignement simultané*, mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence, production simultanée.

SIMULTANÉMENT (*man*) adv. En même temps.

SINAPISATION (*za-si-on*) n. f. Application de sinapismes.

SINAPISÉ (*zé*), **E** adj. (de *sinapisme*). Se dit des médicaments où l'on a mis de la farine de moutarde : *cataplasme sinapisé.*

SINAPISME (*pis-me*) n. m. (du lat. *sinapis*, moutarde). Médicament dont la farine de moutarde fait la base : *les sinapismes sont un excellent révulsif.*

SINCÈRE adj. (lat. *sincerus*). Qui s'exprime sans déguiser sa pensée : *homme sincère.* Qui est éprouvé, dit ou fait d'une manière franche : *regrets sincères.* ANT. **Faux, hypocrite.**

SINCÈREMENT (*man*) adv. D'une manière sincère : *parler sincèrement.* ANT. **Hypocritement.**

SINCÉRITÉ n. f. (lat. *sinceritas*). Franchise, qualité de ce qui est sincère : *la sincérité est une qualité précieuse.* Paroles, propos sincères : *pardonnez à ma sincérité.* ANT. **Hypocrisie.**

SINCIPITAL, E, AUX adj. Qui concerne le sinciput.

SINCIPUT (*put'*) n. m. (du lat. *semi*, demi, et *caput*, tête). *Anat.* Partie supérieure, sommet de la tête. (Son opposé est OC IPUT.)

SINDON n. m. (du gr. *sindôn*, toile de lin). Linceul dans lequel Jésus fut enseveli. Petit morceau de toile qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

SINÉCURE n. f. (du lat. *sine*, sans, et *cura*, soin). Charge salariée, mais qui, cependant, n'oblige à aucun travail.

SINÉMURIEN (*ri-in*) adj. et n. m. Se dit d'un étage géologique appartenant au lias.

SINGE n. m. (lat. *simius*). Nom général de tous les mammifères de l'ordre des primates, l'homme excepté : *le singe est leste, adroit, malin, grimacier.* (V. ORANG-OUTAN, GORILLE, CHIMPANZÉ, GIBBON, OUISTITI, etc.) *Malin, adroit, laid comme un singe*, très malin, très adroit, très laid. *Fig.* Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : *c'est un vrai singe.* Personne très laide ou très méchante. *Monnaie de singe*, gambades, moqueries, au lieu de payement. *Pop.* Nom que les ouvriers donnent à leur patron. *Arg. milit.* Bœuf de conserve : *boîte de singe.* Capitaine. — Les *singes* sont caractérisés par leurs membres postérieurs à pieds préhensiles, leur face nue, leur système dentaire complet, etc. Ils ne se construisent pas de nids, sauf quelques grands anthropoïdes. On en connaît un grand nombre d'espèces de taille variable, depuis les plus minuscules jusqu'à dépasser la hauteur de l'homme. Leur habitat est actuellement exclusivement les pays tropicaux. Ils ont un, rarement deux, petits, et en prennent le plus grand soin. Ce sont des animaux très agiles, intelligents, sociables, mais nullement industrieux.

SINGER (*jé*) v. a. (de *singe*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il singea, nous singeons.*) Imiter servilement et gauchement : *les courtisans singent volontiers les manies des rois.*

SINGERIE (*ri*) n. f. (de *singe*). Grimaces : *faire mille singeries.* Imitation gauche et ridicule : *singerie des mœurs étrangères.* Manières affectées : *ce n'est qu'un faiseur de singeries.*

SINGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGLETON n. m. (mot angl. ; de *single*, seul). Au boston, au whist et au bridge, carte qui est seule de sa couleur dans la main d'un joueur.

SINGULARISER (*zé*) v. a. (de *singulier*). Distinguer des autres : *n'ayez pas une conduite qui vous singularise.* **Se singulariser** v. pr. Se faire remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Caractère de ce qui se rapporte à un seul : *singularité d'une opinion.* Qualité de ce qui est extraordinaire, bizarre : *singularité d'un fait.* Manière extraordinaire de parler, d'agir : *ses singularités choquent.* ANT. **Pluralité.**

SINGULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *singularis*). Qui se rapporte à un seul. Qui ne ressemble point aux autres ; inusité, extraordinaire : *aventure singulière.* Bizarre, original dans ses paroles, sa conduite : *homme singulier.* Rare, excellent : *vertu, beauté singulière. Combat singulier*, d'homme à homme. N. et adj. *Gram. Le singulier, nombre singulier; forme singulière*, qui marque une seule personne ou une seule chose. ANT. **Pluriel.**

SINGULIÈREMENT (*man*) adv. Notamment : *le quinquina est bon pour toutes les fièvres et, singulièrement, pour les fièvres intermittentes.* Beaucoup : *être singulièrement affecté.* D'une manière bizarre : *s'habiller singulièrement.*

SINISTRE (*nis-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Qui fait présager des malheurs : *des symptômes sinistres.* Malheureux, funeste : *événement sinistre.* Sombre, triste et menaçant : *regard, physionomie sinistre.* Méchant, pernicieux : *un homme sinistre.* N. m. Événement et, particulièrement, incendie, qui entraîne de grandes pertes matérielles.

SINISTRÉ (*nis-tré*), **E** adj. Qui a subi un sinistre : *maison sinistrée.* N. Personne qui a subi un sinistre : *indemniser les sinistrés.*

SINISTREMENT (*nis-tre-man*) adv. D'une manière sinistre. (Peu us.)

SINN-FEIN n. m. (mot irland. signif. *nous-mêmes*). Mouvement nationaliste irlandais, tendant à constituer l'Irlande en une république indépendante de l'Angleterre. (On dit aussi SINN-FEINISME.)

SINN-FEINER n. m. Partisan du sinn-fein.

SINOLOGIE (*ji*) n. f. (de *sinologue*). Science de la langue, de l'histoire et des institutions de la Chine.

SINOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sinologie : *les études sinologiques.*

SINOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du lat. *Sina*, Chine, et du gr. *logos*, discours). Qui sait, qui professe le chinois : *un savant sinologue.*

SINON conj. (de *si*, et *non*). Autrement, sans quoi, faute de quoi : *obéissez ; sinon, gare !* Si ce n'est : *pour être heureux, que faut-il, sinon ne rien désirer ?*

SINOPLE n. m. (du lat. *sinopis*, fer oxydé de Sinope). Un des émaux héraldiques [vert]. (V. la planche BLASON.)

SINUÉ, E adj. (lat. *sinuatus*). Découpé d'une manière sinueuse : *feuille sinuée.*

SINUEUX, EUSE (*nu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *sinus*, pli). Tortueux ; qui fait des replis, des détours.

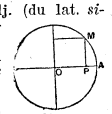

Sinus.

SINUOSITÉ (*zi*) n. f. Etat de ce qui est sinueux : *la sinuosité des côtes de la mer.*

SINUS (*nuss*) n. m. (m. lat. signif. *cavité*). *Anat.* Nom de diverses cavités irrégulières de l'économie. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au diamètre qui passe par l'autre extrémité : *le sinus de l'arc* A M *est* P M.

SINUSITE (*zi-te*) n. f. *Path.* Inflammation d'un sinus.

SINUSOÏDAL, E, AUX (*zo-i*) adj. Qui appartient à la sinusoïde ; en forme de sinusoïde.

SINUSOÏDE n. f. Courbe plane, représentant les variations du sinus quand l'arc varie.

SIONISME (*nis-me*) n. m. (de *Sion*, montagne de Jérusalem). Doctrine visant à l'établissement en Palestine d'un Etat israélite autonome.

SIONISTE (*nis-te*) n. Qui adhère au sionisme. Adj. Qui se rapporte au sionisme.

SIPHOÏDE (*fo-i-de*) adj. En forme de siphon.

SIPHON n. m. (mot gr.). Tube recourbé à deux branches inégales, dont on se sert pour transvaser les liquides. Appareil employé pour faire franchir un obstacle à des eaux d'alimentation ou d'évacuation. Tuyau doublement recourbé, dont la courbure est remplie d'eau et que l'on dispose dans une conduite d'eaux ménagères, d'égout, de water-closets, etc., pour empêcher toute mauvaise odeur de monter. Vase en forme de carafe, dans lequel on introduit de l'eau de Seltz sous pression et qui est muni, à sa partie supérieure, d'un appareil permettant d'obtenir l'écoulement du liquide. *Mar.* Syn. de TROMBE D'EAU.

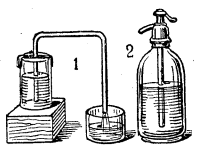

Siphons : 1. Pour transvaser ; 2. d'eau de Seltz.

SIPHONOPHORES n. m. pl. Ordre d'hydroméduses, comprenant des colonies d'animaux marins. S. un *siphonophore.*

SIPHONOPS (*nopss*) n. m. Genre de batraciens sans pieds, de l'Amérique tropicale.

SIRDAR n. m. (pers. *serdar*). Officier anglais, commandant en chef l'armée égyptienne.

SIRE n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Ancien nom, seigneur : *le sire de Coucy.* Titre féodal de certains seigneurs : *le sire de Joinville.* Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois, en leur parlant et en leur écrivant. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

SIRÈNE n. f. (de *Sirène* n. mythol. [V. *Part. hist.*]). Appareil dans lequel la vapeur ou l'air comprimé produit un son grave ou strident et qu'on utilise pour alerter. Appareil au moyen duquel on détermine le nombre de vibrations correspondant à chaque son : *la sirène a été imaginée par le physicien Cagniard-Latour. Fig.* Femme séduisante. *Voix de sirène*, voix mélodieuse, captivante.

SIREX (*rèks*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères très communs dans les forêts de pins.

SIROCO n. m. Nom donné, sur la Méditerranée et sur les côtes d'Afrique, à un vent brûlant, qui souffle du sud-est : *le siroco dessèche la végétation.* (On écrit aussi SIROCCO.)

SIROP (*ro*) n. m. (bas lat. *sirupus*). Liqueur formée de sucre en dissolution et de substances aromatiques ou médicamenteuses : *sirop de groseille.* Jus concentré dans les sucreries.

SIROTER (*té*) v. a. et n. (de *sirop*). Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps : *siroter son café.*

SIRUPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du sirop : *préparation sirupeuse.*

SIRVENTE (*van-te*) n. m. Genre poétique provençal : *le sirvente, poème de circonstance, peut être politique, moral ou personnel.*

SIS, E (*si, si-ze*) adj. (de *seoir*). Situé : *maison sise à Paris.*

SISMAL (*sis*) ou **SÉISMAL, E, AUX** (*sé-is*) adj. (du gr. *seismos*, choc). *Physiq.* Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement, dans un tremblement de terre.

SISMIQUE (*sis*) ou **SÉISMIQUE** (*sé-is*) adj. (du gr. *seismos*, choc). Qui a rapport aux tremblements de terre : *mouvements sismiques.* (V. SÉISME).

SISMOGRAPHE (*sis*) n. m. Appareil destiné à enregistrer l'heure, la durée et l'amplitude des mouvements sismiques.

Sistre.

SISMOLOGIE (*sis-mo-lo-jî*) n. f. (du gr. *seismos*, tremblement, et *logos*, discours). Science et traité des tremblements de terre et des mouvements du globe.

SISON (*si-zon*) n. m. Genre d'ombellifères, à fruits aromatiques employés autrefois comme stimulants.

SISTRE (*sis-tre*) n. m. (lat. *sistrum*). Ancien instrument de musique, en usage chez les Egyptiens. (Il consistait en une lame métallique recourbée, armée d'un manche, traversée de baguettes mobiles qui retentissaient lorsqu'on agitait l'appareil.) Ancienne sorte de luth.

SISYMBRE (*si-zin-bre*) n. m. Genre de crucifères à feuilles en hallebarde, qu'on utilisait autrefois contre les enrouements et que, pour cette cause, on appelle aussi *herbe aux chantres.*

SITE n. m. (du lat. *situs*, situation). Paysage considéré au point de vue de ses qualités pittoresques : *site agréable.*

SITÔT (*tô*) adv. (de *si*, et *tôt*). Aussi promptement : *sitôt pris, sitôt pendu.*

SITTELLE (*si-tè-le*) ou **SITTÈLE** (*si-tè*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux, dits vulgairement *torchepots, grimpereaux, pics-bleus.*

SITUATION (*si-on*) n. f. (de *situer*). Position, assiette : *situation d'une ville, d'une maison, d'un jardin.* Attitude, posture : *situation incommode.* Etat, condition : *être dans une situation brillante.* Etat où se trouve une caisse, un approvisionnement, etc. *Littér.* Etat des personnages d'un récit ou d'un drame, qui a quelque chose de caractérisé : *situation dramatique.*

SITUER (*tu-é*) v. a. (du lat. *situs*, situation). Placer, poser dans un certain endroit : *maison bien située.*

SIUM (*si-om'*) n. m. Genre d'ombellifères à fleurs blanches, vulgairement *aches d'eau.*

SIX (*si* devant une consonne, *siz* devant une voyelle, *siss* en fin de phrase ou quand il est pris substantiv.) adj. num. (lat. *sex*). Cinq plus un. Sixième : *Charles six.* N. m. : *le six du mois ; un six mal fait.* Carte, côté d'un dé marqué de six points.

SIX-BLANCS (*si-blan*) n. m. Ancienne monnaie de cuivre, qui valait deux sous et demi.

SIX-CLEFS (*si-klé*) n. m. Anneau portant six carrés de divers calibres, pouvant servir à remonter toutes les montres.

SIX-HUIT (*si-zu-it'*) n. m. Dénomination d'une mesure à deux temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à six-huit.

SIXIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le cinquième. N. : *être le, la sixième.* N. m. La sixième partie d'un tout. Sixième étage. N. f. Troisième classe de grammaire, la sixième classe à partir de la rhétorique ou première. Ensemble des élèves de cette classe.

SIXIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En sixième lieu.

SIX-QUATRE-DEUX [*siss-ka-tre-deû*] **(À LA)** loc. adv. *Pop.* Sans soins, négligemment.

SIXTE (*siks-te*) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). *Musiq.* Intervalle compris entre six notes. *Escr.* Une des lignes hautes : *parade de sixte.*

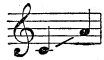
Sixte.

SIZAIN ou **SIXAIN** (*si-zin*) n. m. Stance de six vers. Paquet de six jeux de cartes.

SIZERIN n. m. Espèce de linottes, communes dans les bouleaux.

SIZETTE (*zè-te*) n. f. (de *six*). Jeu de cartes qui se joue à six, trois contre trois, avec un jeu de trente-six cartes.

SKATING (prononc. angl., *skè-tin'gn*) n. m. (de l'angl. *to skate*, patiner). Patinage, au moyen de patins à roulettes. Etablissement, lieu où l'on s'exerce à ce sport.

SKI n. m. (mot norvég.). Sorte de patin en bois, employé pour avancer sur la neige.

SKIELKE (*skil-ke*) n. m. Petit traîneau dont on se sert sur les pentes glacées et que l'on gouverne à l'aide d'une perche.

SKIEUR (*ski-eur*) ou **SKIEUSE** (*skir*) n. m. Personne chaussée de skis. (On dit au fém. *skieuse.*)

SKIFF (mot angl.) n. m. Canot long, étroit et léger, à un seul rameur.

SKUNKS n. m. V. SCONSE.

SKYE-TERRIER (*skitè-ri-é*) n. m. Terrier de l'île de Skye (Hébrides). [V. la planche CHIENS.]

Chasseur alpin, chaussé de skis.

SLAVE adj. et n. Qui appartient aux Slaves : *les langues slaves.* (V. *Part. hist.*)

SLAVISANT (*zan*) n. m. Linguiste spécialisé dans les langues slaves.

SLAVISER (*zé*) v. a. Rendre slave.

SLAVISME (*vis-me*) n. m. Syn. de PANSLAVISME.

SLAVON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. De la Slavonie. N. m. Dialecte slave archaïque, d'où dérive le bulgare moderne.

SLAVOPHILE n. et adj. (de *Slave*, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les Slaves. En Russie, ennemi des influences étrangères.

SLEEPING-CAR (*slipin'gn-kar*) n. m. (mot angl.). Wagon-lit.

SLOOP' (*sloup'*) n. m. (mot angl.). Navire caboteur, à un mât gréé en cotre.

SLOUGHI, SLUGHI ou **SLOOGHY** (*slou*) n. m. Variété de lévriers d'Afrique.

SMACK n. m. (mot angl.). Bateau hollandais, de formes courtes et ramassées.

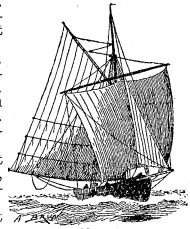
Sloop.

SMALAH (*la*) n. f. (mot ar.). Ensemble des équipages et de la maison d'un chef arabe, en Algérie et au Maroc : *en 1843, la cavalerie du duc d'Aumale s'empara de la smalah d'Abd-el-Kader. Fam.* Famille nombreuse. (On écrit aussi SMALA.)

SMALT n. m. (ital. *smalto*). Verre que l'on colore en bleu, au moyen de l'oxyde de cobalt.

SMALTINE n. f. Arséniure naturel de cobalt.

SMARAGDIN, E adj. (du lat. *smaragdus*, émeraude). Qui est d'un vert d'émeraude.

SMARAGDITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMECTIQUE (*smèk*) adj. Se dit des substances utilisées pour dégraisser la laine : *argile smectique.*

SMÉRINTHE n. m. Genre de papillons nocturnes, de forte taille.

SMILAX (*laks*) n. m. Genre de liliacées grimpantes, qui fournissent la salsepareille.

SMILLAGE (*ll* mll.) n. m. Dégrossissage des moellons bruts à l'aide de la smille. Syn. ESMILLAGE.

SMILLE (*ll* mll.) n. f. (gr. *smilê*). Marteau pointu des deux bouts, pour piquer le moellon et le grès.

SMILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Piquer avec la smille.

SMITHSONITE n. f. Carbonate naturel de zinc.

SMOGLER (*glé*) v. n. (angl. *to smuggle*). Faire la contrebande sur mer.

SMOKING (*kin'gn*) n. m. (mot angl.). Veston de drap noir ouvert à la façon d'un habit, que l'on porte dans les dîners et soirées de demi-cérémonie.

SMORZANDO (*dzan'*) adv. Terme musical italien, signifiant : *en affaiblissant.*

SNOB n. (mot angl.). Personne qui fait preuve de snobisme.

SNOBISME (*bis-me*) n. m. (de *snob*). Admiration et sotte pour tout ce qui est en vogue.

SNOW-BOOT (*snô-boût'*) n. m. (mot angl.). Chaussure caoutchoutée et fourrée, pour marcher dans la neige.

SOBRE adj. (lat. *sobrius*). Tempérant dans le boire et dans le manger : *convive sobre.* Où règne la sobriété : *mener une vie sobre.* D'où sont exclus l'excès, le luxe : *un dessin très sobre. Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges.* ANT. **Intempérant.**

SOBREMENT (*man*) adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection : *parler sobrement.*

SOBRIÉTÉ n. f. (lat. *sobrietas*) Tempérance dans le manger. Retenue, modération en général : *user des plaisirs avec sobriété.* Exclusion de la recherche : *la sobriété de l'art florentin.* ANT. **Intempérance.**

SOBRIQUET (*kè*) n. m. Surnom, donné le plus souvent par dérision : *recevoir un sobriquet.*

SOC (*sok*) n. m. (orig. celt.). Fer large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre. (V. CHARRUE.)

SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE adj. (du lat. *socius*, compagnon). Né pour vivre en société : *l'homme est essentiellement sociable.* Qui est d'un bon et facile commerce : *cet homme n'est pas sociable.* N. m. Voiture de luxe à quatre roues, avec deux sièges se faisant vis-à-vis et un siège en avant pour le cocher. ANT. **Insociable.**

SOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sociable. (Peu us.)

SOCIAL, E, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social.* Qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale. Science sociale*, science de l'organisation et du développement de la société. *Guerre sociale*, v. SOCIALE (*guerre*) à la *Part. hist.*

SOCIALEMENT (*man*) adv. Dans l'ordre social.

SOCIALISATION (*za-si-on*) n. f. (de *socialiser*). Action de mettre en société : *demander la socialisation des biens.* Extension, par lois ou décrets, d'avantages particuliers à la société entière.

SOCIALISER (*zé*) v. a. Rendre social. Placer dans le régime de l'association : *socialiser la propriété.*

SOCIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui veulent transformer la société par l'incorporation à la communauté des moyens de production, le retour des biens à la collectivité, la répartition entre tous du travail commun et des objets de consommation : *Karl Marx est un des fondateurs du socialisme contemporain.*

SOCIALISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du socialisme : *un député socialiste.*

SOCIÉTAIRE (*tè-re*) n. et adj. Qui fait partie d'une société, d'une association : *les sociétaires de la Comédie-Française.*

SOCIÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Qualité de sociétaire : *pensionnaire de la Comédie-Française promu au sociétariat.*

SOCIÉTÉ n. f. (lat. *societas*). Etat des hommes ou des animaux vivant sous des lois communes : *les abeilles vivent en société.* Réunion d'hommes ou d'animaux soumis à des lois communes : *chaque famille forme une société naturelle.* Corps social : *devoirs envers la société.* Union de plusieurs personnes soumises à un règlement commun : *former une société.* Réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société nombreuse.* Commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un. Société commerciale*, association entre plusieurs personnes, en vue de réaliser des bénéfices résultant d'actes de commerce. *Société civile*, association n'ayant pas pour objet des actes de commerce. *La haute société* ou, absol., *la société*, le grand monde. *Arith. Règle de société* ou *de compagnie*, règle qui donne les moyens de partager une somme entre plusieurs associés d'après la quotité de leurs mises.

SOCINIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.

SOCINIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au socinianisme. N. Adhérent du socinianisme.

SOCIOLOGIE (*ji*) n. f. Science des phénomènes sociaux : *la sociologie est une science toute moderne.*

SOCIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sociologie : *la science sociologique.*

SOCIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de sociologie. (On dit aussi SOCIOLOGISTE.)

SOCLE n. m. (de l'ital. *zoccolo*, patin). Partie, ordinairement carrée, plus large que haute, sur laquelle repose un édifice ou une colonne. Petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc.

Socque.

SOCQUE (*so-ke*) n. m. (du lat. *soccus*, sandale). Chaussure de bois, dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour garantir cette dernière de l'humidité. Dans l'antiquité, chaussure basse employée par les acteurs comiques. *Par ext.* La comédie : *quitter le socque pour le cothurne.*

SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *la philosophie socratique.*

SODA ou **SODA-WATER** (*ou-a-teur*) n. m. (en angl., *eau de soude*). Eau chargée d'acide carbonique.

SODÉ, E adj. Qui contient de la soude.

SODIQUE adj. Qui a rapport à la soude ou à ses composés : *sel sodique.*

SODIUM (*om'*) n. m. Corps simple métallique (Na), de densité 0,97, fusible à 97°5, très répandu dans la nature à l'état de chlorure (sel marin et sel gemme) et de nitrate. (Il est blanc, mou, s'altère rapidement à l'air humide, donnant naissance à de la soude caustique.)

SŒUR (*seur*) n. f. (lat. *soror*). Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement : *Anne de Beaujeu était la sœur de Charles VIII.* Nom donné à toutes les femmes qui ont fait des vœux religieux. **Belle-sœur,** v. à son ordre alphab. *Sœur de lait*, qui a eu la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs. Les neuf Sœurs*, les Muses.

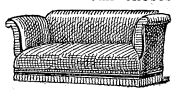

Sofa.

SŒURETTE (*seu-rè-te*) n. f. *Fam.* Petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** n. m. ar. *soffah*). En Orient, estrade élevée et couverte d'un tapis. Lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme d'un siège.

SOFFITE (*so-fi-te*) n. m. (ital. *soffito*). *Archit.* Plafond, dessous d'un plancher, orné de compartiments et de rosaces.

SOFI ou **SOPHI** n. m. Nom donné aux religieux persans. (Syn. SOUFI.) Ancien nom du roi de Perse, remplacé par celui de *schah.*

SOI pron. pers. de la 3e pers. et des deux genres. Lui, elle (se rapporte ordinairement à un sujet indéterminé) : *parler de soi.* Lui, elle (en parlant des choses) : *un bienfait porte sa récompense en soi. Soi-même*, personnellement et non un autre. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions. *Revenir à soi*, reprendre ses esprits. *De soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi. Sur soi*, sur sa personne. *A part soi*, en son particulier. *Prendre sur soi*, accepter la responsabilité de. *Chez soi*, dans sa maison, dans son pays. — Substantiv. Domicile : *aimer son chez soi. Avoir un chez soi*, une habitation en propre. *Etre soi*, ne pas sortir de son naturel. *Revenir à soi*, sortir d'un évanouissement. *Rentrer en soi*, faire des réflexions plus sages.

SOI-DISANT (*zan*) adj. invar. Qui se prétend : *un soi-disant docteur.* Que l'on prétend être : *les*

arts soi-disant libéraux. Loc. adv. A ce qu'on prétend : *il est parti, soi-disant pour revenir.*

SOIE (*soi*) n. f. (lat. *seta*). Fil fin et brillant, produit par une espèce de ver appelé *ver à soie* : *le Japon et la Chine produisent la soie en quantité.* L'étoffe qu'on en fait : *robe de soie.* Fil produit par les araignées. Poil dur et raide, qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc. Partie du fer d'une arme blanche, d'un couteau, etc., qui entre dans le manche, dans la poignée. — La soie est produite par le *ver à soie* (v. VER) ; la sériciculture et les industries qui en dérivent occupent de nombreux ouvriers dans les départements du midi de la France, où Lyon et Saint-Étienne se sont acquis une juste renommée, la première de ces villes pour les tissus de soie, la seconde pour les rubans. La France, malgré le grand essor que l'industrie de la soie a pris chez elle, est encore tributaire pour la matière première des pays d'extrême Orient (Chine, Japon) et aussi de l'Italie et de l'Espagne. On appelle *soie artificielle* divers textiles obtenus au moyen de cellulose passée à la filière.

SOIERIE (*soi-ri*) n. f. Etoffe de soie. Fabrique d'étoffes de soie : *les grandes soieries lyonnaises.* Manière de préparer la soie.

SOIF n. f. (lat. *sitis*). Désir, besoin de boire : *étancher sa soif. Fig.* Désir immodéré : *la soif de l'or.*

SOIGNER (*gné*) v. a. (bas lat. *soniare*). Donner des soins à : *soigner un cheval.* S'appliquer soigneusement à : *soigner son style.* **Se soigner** v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUSEMENT (*gneu-ze-man*) adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait : *un ouvrier soigneux.* Qui ménage les objets d'usage : *une ménagère soigneuse.* Qui prend souci de quelque chose : *soigneux de sa réputation.* Qui est fait avec soin : *de soigneuses recherches.*

SOIN n. m. (de *soigner*). Attention, application à faire une chose : *objet travaillé avec soin.* Ensemble de moyens par lesquels on s'efforce de rendre la santé à un malade : *les soins d'un médecin.* Attention qu'on a pour quelqu'un : *cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère.* Inquiétude, préoccupation, présence d'esprit. (Vx.) *Petits soins,* attentions délicates, empressées.

SOIR n. m. (lat. *serum*). Dernière partie du jour : *un beau soir d'été.* Après-midi : *trois heures du soir. Poétiq. Le soir de la vie,* la vieillesse. *A ce soir,* nous nous reverrons dans la soirée du jour où nous sommes. ANT. **Matin.**

SOIRÉE (*ré*) n. f. Espace de temps, depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche : *en hiver, les soirées sont longues.* Réunion dans les soirées, pour causer, jouer, etc. : *donner une soirée dansante.* ANT. **Matinée.**

SOIT (*soi* devant une consonne ; *soit* devant une voyelle ou quand le mot est employé absolum.) conj. alternative, mise pour *ou* : *soit l'un, soit l'autre.* En supposant : *soit 4 à multiplier par 3.* Ellipse de « que cela soit, je le veux bien » : *vous aimez mieux cela, soit ! Ainsi soit-il,* sorte de vœu par lequel se terminent la plupart des prières catholiques. **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : *donnez-lui-en tant soit peu.*

SOIT-COMMUNIQUÉ (*soi-ko-mu-ni-ké*) n. m. *Ordonnance de soit-communiqué,* ordonnance par laquelle un juge d'instruction communique le dossier de sa procédure au parquet, pour que celui-ci prenne ses réquisitions.

SOIXANTAINE (*soi-san-tè-ne*) n. f. Soixante ou environ : *une soixantaine de francs.* Âgé de soixante ans : *avoir la soixantaine.*

SOIXANTE (*soi-san-te*) adj. num. Nombre composé de six dizaines. Soixantième : *page soixante.* N. m. Nombre soixante : *faire un soixante au jeu de piquet.* — Dites : *soixante et un, soixante-deux... soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze...,* etc.

SOIXANTIÈME (*soi-san*) adj. num. ord. de soixante. N. : *être le, la soixantième.* N. m. Soixantième partie d'un tout.

SOJA ou **SOYA** (*so-ia*) n. m. Genre de légumineuses dites *pois chinois,* originaires des régions chaudes de l'Asie et qui donnent une graine très riche en matière azotée et en matière grasse.

SOL n. m. (lat. *solum*). Terre considérée quant à ses qualités productives : *sol fertile.* Terrain sur lequel on bâtit, on marche : *sol peu solide.*

SOL n. m. (première syllabe du mot *solve,* dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). Cinquième note de la gamme d'*ut.* Signe qui représente cette note.

SOLAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *solaris ;* de *sol,* soleil). Qui appartient, qui a rapport au soleil : *rayon, année solaire. Cadran solaire,* v. CADRAN.

Soya : A, fleur ; B, fruit.

SOLANACÉES (*sé*) ou **SOLANÉES** (*né*) n. f. pl. Grande famille de dicotylédones gamopétales, renfermant des plantes alimentaires ou médicinales, comme la *pomme de terre,* la *jusquiame,* etc. : *beaucoup de solanacées sont vénéneuses.* S. une *solanacée* ou *solanée.*

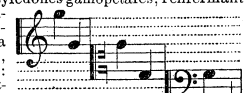
Le « sol », d'après les trois clefs.

SOLANDRE n. f. *Art vétér.* Syn. de MALANDRE. (Vx.)

SOLANÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de SOLANACÉES.

SOLARD (*lar*) adj. m. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage. Subst. : *un solard.*

SOLBATU, E adj. Se dit d'un cheval dont la sole a été meurtrie par le fer ou le choc de corps durs.

SOLBATURE n. f. Maladie du cheval solbatu. (On dit mieux *sole battue.*)

SOLDANELLE (*nè-le*) n. f. Genre de primulacées, des pays montagneux.

SOLDAT (*da*) n. m. (ital. *soldato*). Militaire qui touche une solde payée par le souverain ou le pays qu'il sert : *lever des soldats. Simple soldat* ou, absolum., *soldat,* militaire non gradé. Tout homme qui appartient à la profession militaire. *Fig.* Celui qui prend la défense d'une cause : *les soldats de l'ordre.*

SOLDATESQUE (*tès-ke*) n. f. Troupe de soldats indisciplinés : *une soldatesque pillarde.* Adjectiv. Qui sent le soldat : *manières soldatesques.*

SOLDATESQUEMENT (*tès-ke-man*) adj. D'une manière soldatesque. (Peu us.)

SOLDE n. f. (de l'ital. *soldo,* sou). Etat d'une personne payée par une autre pour lui rendre des services : *être à la solde d'un prince.* Paye des soldats et *par ext.,* des fonctionnaires assimilés à des soldats.

SOLDE n. m. (de *solder*). Différence entre le débit ou le crédit d'un compte. Reliquat d'une somme à payer. Marchandises vendues au rabais pour cause de dépréciation, liquidation, etc.

SOLDER (ital. *saldare*) v. a. Acquitter une dette, un compte, en faire l'entier payement : *solder un mémoire.* Vendre au rabais : *solder des marchandises démodées.*

SOLDER (*dé*) v. a. (de *solde* n. f.). Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. *Fig.* Payer des personnes pour les faire agir dans un certain sens : *solder des espions*

SOLÉ n. f. (du lat. *solum,* sol). Chaque partie d'une terre alternativement soumise aux différentes cultures pendant telle ou telle année de l'assolement : *la sole des blés.*

SOLE n. f. (du lat. *solea,* sandale). Plaque cornée, formant le dessous du sabot d'un animal. (V. la planche CHEVAL.) Pièce horizontale de charpente, disposée pour soutenir le bâti d'une machine. Fond d'un bateau sans quille. Partie à peu près horizontale d'un fourneau d'affinerie. Partie d'un fourneau, qui reçoit les cendres.

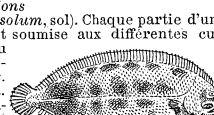
Sole.

Genre de poissons plats, ovales, qui habitent les fonds sablonneux de la mer et sont très recherchés pour la délicatesse de leur chair : *la sole atteint 60 centimètres de long.*

SOLÉAIRE (*lé-è-re*) adj. (de *sole*). *Anat.* Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe. (V. planche HOMME.)

SOLÉCISME (*sis-me*) n. m. Faute contre la syntaxe, comme : *il faudrait qu'il* **vienne**, pour : *qu'il* **vînt.** *Par ext.* Faute quelconque : *un solécisme politique.* — On parlait fort mal le grec à *Soles*, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu le mot *solécisme.*

SOLEIL (*lè, l* mll.) n. m. (lat. *sol*). Astre central lumineux, du monde que nous habitons : *la lumière du soleil.* Astre considéré comme centre d'un système planétaire : *les étoiles sont autant de soleils diversement colorés.* Image du soleil : *les mousquetaires portaient un soleil sur la poitrine. Poétiq.* Jour ou année. *Fig.* Ce qui brille d'un grand éclat : *la vérité est le soleil des intelligences.* Ostensoir formé d'un cercle d'or garni de rayons, dans lequel on place l'hostie consacrée, pour l'exposer à la vue des fidèles. Pièce d'artifice, qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons. Belle fleur jaune, appelée aussi *tournesol. Coup de soleil*, insolation. *Fig. Sous le soleil*, sur la terre, dans le monde. *Bien au soleil*, propriété immobilière. *Adorer le soleil levant*, faire sa cour au pouvoir naissant. **Le roi-soleil,** Louis XIV. PROV. : **Le soleil luit pour tout le monde,** tous les hommes ont le même droit. **Rien de nouveau sous le soleil,** V. NIL NOVI SUB SOLE (*Part. rose*). — Le soleil est le centre de notre système planétaire et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 38 millions de lieues. Il est plus de 1.300.000 fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on croyait que le soleil tournait avec tout le ciel autour de la terre ; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui est animée d'un mouvement de rotation autour du soleil. (V. PLANÈTE.) Le soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs.

Soleil (pièce d'artifice).

SOLEMENT (*man*) n. m. Ravalement pour soutenir l'égout d'un toit. Filet de plâtre au pourtour des dormants des croisées et des portes. Bout des entrevous.

SOLEN (*lèn*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, appelés vulgairement *couteaux.*

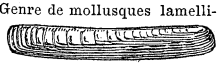
Solen.

SOLENNEL, ELLE (*la-nèl. è-le*) adj. (lat. *solennis*). Célébré chaque année par des cérémonies publiques : *fêtes solennelles.* Pompeux, qui se fait avec appareil : *audience, entrée solennelle.* Accompagné d'actes ou de formalités qui donnent une importance considérable : *acte solennel.* Emphatique : *ton solennel.*

SOLENNELLEMENT (*la-nè-le-man*) adv. D'une manière solennelle : *monarque qui entre solennellement dans une ville.*

SOLENNISATION (*la-ni-za-si-on*) n. f. Action de solenniser : *la solennisation d'une fête.*

SOLENNISER (*la-ni-zé*) v. a. Célébrer publiquement et annuellement avec solennité : *solenniser un événement historique.*

SOLENNITÉ (*la-ni-té*) n. f. (lat. *solennitas*). Cérémonie publique, qui rend une chose solennelle : *solennité d'une fête.* Formalités qui rendent un acte authentique : *solennité d'un serment.* Emphase : *parler avec solennité.*

SOLÉNOÏDE (*no-i-de*) n.m. (du gr. *solên*, tuyau, et *eidos*, forme). Fil métallique contourné en hélice, puis revenant sur lui-même en ligne droite parallel à l'axe de l'hélice et qui, parcouru par un courant, possède les propriétés de l'aimant.

SOLERET (*rè*) ou **SOLLERET** (*so-le-rè*) n.m. Partie de l'armure, qui protégeait le pied.

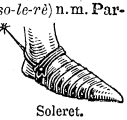
Soleret.

SOLFATARE n. f. (ital. *solfatara*). Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses : *la plus célèbre solfatare est celle de Pouzzoles, où les anciens voyaient une entrée des Enfers.*

SOLFATARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à la solfatare : *émissions solfatariennes.*

SOLFÉGE n. m. (ital. *solfeggio*). Action de s'exercer à solfier. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique : *travailler le solfège.*

SOLFIER (*fi-é*) v. a. (de *sol*, et *fa*. — Se conj. comme *prier*). Chanter un morceau de musique en prononçant seulement le nom des notes : *solfier un air.*

SOLICITOR n. m. (mot angl.). En Angleterre, conseiller légal, qui est en même temps avocat plaidant devant certaines cours.

SOLIDAGE n. f. Genre de composées astérées de nos pays, assez communes dans les bois.

SOLIDAIRE (*dè-re*) adj. (du lat. *solidus*, entier). Qui fait que de plusieurs personnes chacune est obligée directement au payement de la somme totale : *obligation solidaire.* Qui est obligé solidairement : *le mari est solidaire des actes de sa femme. Fig.* Se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes des autres.

SOLIDAIREMENT (*dè-re-man*) adv. Avec solidarité : *associés condamnés solidairement aux frais.*

SOLIDARISER (*zé*) v. a. Rendre solidaire. *Fig.* Rendre responsable, eu égard aux actes. **Se solidariser** v. pr. S'unir par des actes de solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. (de *solidaire*). *Dr.* Etat de deux ou plusieurs personnes dont chacune est engagée pour toutes, et pour le tout, en cas de non-payement de la part des autres. *Philos.* Dépendance mutuelle entre les hommes, qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi.

SOLIDE adj. (lat. *solidus*). Qui a de la consistance, dont les parties sont adhérentes, par opposition à *fluide* : *corps solide.* Robuste : *un solide gaillard.* Énergique, vigoureux : *un solide coup de poing.* Ferme, capable de résistance, par opposition à *fragile* : *bâtiment solide. Aliments solides*, ceux qui ont de la consistance, par opposition aux *aliments liquides. Fig.* Qui a un fondement réel, effectif, durable : *de solides raisons.* Ferme dans ses sentiments : *un ami solide.* N. m. Corps solide : *les solides se dilatent moins que les liquides. Math.* Corps, espace, limité par des surfaces. ANT. **Liquide, fluide, fragile.**

SOLIDEMENT (*man*) adv. D'une manière solide : *ligoter solidement un prisonnier.* ANT. **Fragilement.**

SOLIDIFICATION (*si-on*) n. f. Passage d'un corps de l'état liquide à l'état solide. ANT. **Liquéfaction. Vaporisation.**

SOLIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre solide ; faire passer à l'état solide : *le froid solidifie l'eau.* ANT. **Liquéfier. Vaporiser.**

SOLIDITÉ n. f. (lat. *soliditas*). Qualité de ce qui est ferme, résistant : *la solidité d'un bâtiment. Fig.* Caractère de ce qui est sérieux, réel : *solidité de l'esprit, du jugement.* Autref., volume : *mesures de solidité.* ANT. **Fragilité.**

SOLILOQUE n. m. (du lat. *solus*, seul, et *loqui*, parler). Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Titre de quelques écrits (en ce sens, prend une majuscule) : *les* Soliloques *de saint Augustin.*

SOLIN n. m. (de *sole*). Intervalle entre les solives, les tuiles. Enduit de plâtre ou saillie de pierre ou de métal pour combler un vide.

SOLIPÈDE adj. (du lat. *solidus*, solide, et *pes, pedis*, pied). Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le *cheval*, l'*âne*, etc. N. m. pl. Syn. de ONGULÉS.

SOLISTE (*lis-te*) n. (de *solo*). Artiste qui exécute un solo. Adjectiv. : *violon soliste.*

SOLITAIRE (*tè-re*) adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul : *le loup est solitaire.* Qui est placé dans un lieu écarté, désert : *hameau solitaire. Ver solitaire*, le ténia. *Bot.* Se dit d'une inflores-

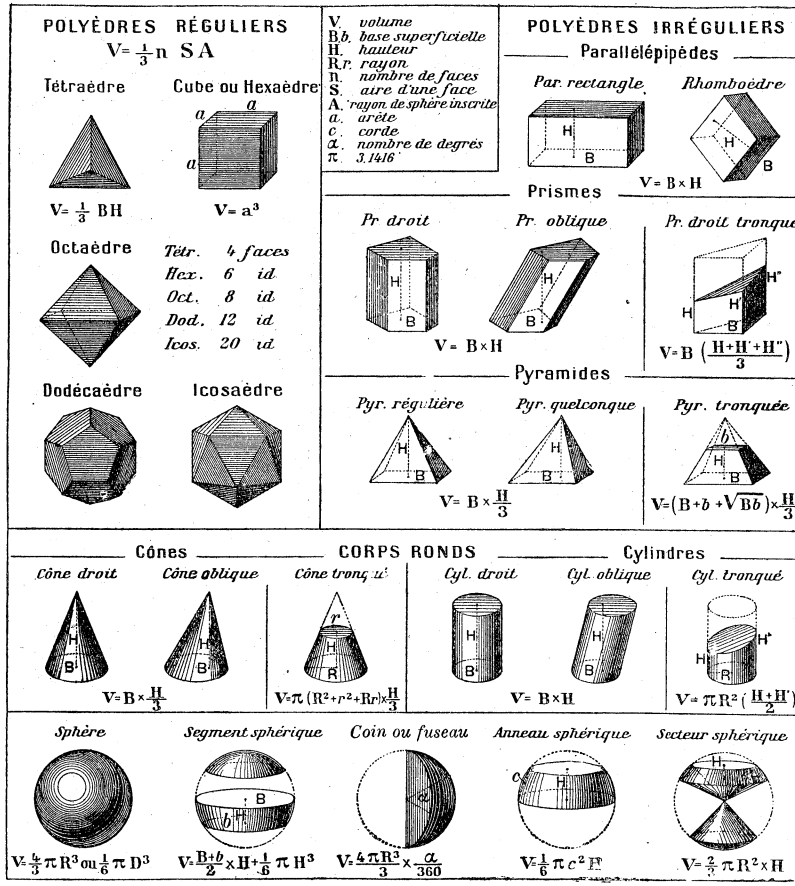

SOLIDES.

cense qui naît seule sur la tige florale : *la pensée est une inflorescence solitaire.* N. m. Anachorète, moine qui vit dans la solitude : *les solitaires de la Thébaïde. Par ext.* Celui qui vit très retiré. Vieux sanglier. Espèce de jeu de combinaison, que l'on joue seul. Diamant détaché et monté seul.

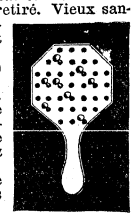
Solitaire (jeu).

SOLITAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. (lat. *solitudo*). Etat d'une personne seule, retirée du monde : *les charmes de la solitude.* Lieu éloigné du commerce des hommes : *se retirer dans la solitude.*

SOLIVAGE n. m. Mise en solive d'une pièce de bois. Ensemble des solives d'un bâtiment.

SOLIVE n. f. (de *sole*). Pièce de bois destinée à soutenir le plancher et qui porte sur les murs ou sur les poutres : *les solives se font généralement en chêne.* (V. MAISON.) Ancienne mesure de volume pour les bois de charpente.

SOLIVEAU (*vô*) n. m. Petite solive. *Fig.* (par allus. à une fable de La Fontaine), homme, roi, etc. d'une nullité complète : *ce n'est qu'un soliveau.*

SOLLICITATION (*so-li, si-on*) n. f. Action de solliciter; prière instante : *c'est à votre sollicitation que...*

SOLLICITER (*so-li-si-té*) v. a. (du lat. *sollicitare*, demander). Exciter, pousser à : *solliciter à la révolte.* Demander avec instance : *solliciter une audience, un emploi.* Pousser par une action physique : *la pesanteur sollicite les corps à tomber. Fig.* Attirer, provoquer : *solliciter l'attention.*

SOLLICITEUR, EUSE (*so-li, eu-ze*) n. et adj. Qui sollicite une place, une grâce : *être assailli de solliciteurs.*

SOLLICITUDE (*so-li*) n. f. (lat. *sollicitudo*). Soin attentif, minutieusement affectueux : *sollicitude maternelle.* Préoccupation inquiète : *affaire qui me cause beaucoup de sollicitude.* ANT. **Indifférence.**

SOLMISATION (*za-si-on*) n. f. Art, action de solmiser.

SOLMISER (*zé*) v. a. (de *sol*, et *mi*). Solfier dans le système des hexacordes, avant l'invention de la gamme actuelle.

SOLO n. m. *Musiq.* Morceau joué ou chanté par un seul artiste, que les autres accompagnent : *faire un solo.* (Pl. des *solos* ou *soli.*) Adjectiv. : *violon solo.*

SOLOGNOT (*gno*), **E** adj. et n. De la Sologne.

SOLSTICE (*sols-ti-se*) n. m.(du lat. *sol*, soleil, et *stare*, s'arrêter). Temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur et paraît pendant quelques jours y rester stationnaire : *le solstice d'été a lieu vers le 21 juin et le solstice d'hiver vers le 21 décembre.* (V. SAISON.)

SOLSTICIAL, E, AUX (*sols-ti*) adj. Qui a rapport aux solstices : *points solsticiaux.*

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble : *la solubilité d'un même corps varie avec la température du milieu.* ANT. **Insolubilité.**

SOLUBLE adj. (lat. *solubilis*). Qui peut se dissoudre dans un liquide : *le sucre est soluble dans l'eau.* Qui peut être résolu : *problème soluble.* ANT. **Insoluble.**

SOLUTÉ n. m. (lat. *solutum*). Dissolution d'une substance active, faite à chaud ou à froid dans un liquide aqueux.

SOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *solutio*). Opération par laquelle un solide se fond dans un liquide : *il y a de l'air en solution dans l'eau.* Liquide contenant un corps dissous : *une solution sucrée.* Dénouement d'une difficulté. Réponse à un problème. Terminaison, conclusion : *affaire qui demande une prompte solution. Solution de continuité.* V. CONTINUITÉ.

SOLVABILITÉ n. f. Etat d'une personne solvable : *la solvabilité d'un commerçant.* ANT. **Insolvabilité.**

SOLVABLE adj. (du lat. *solvere*, payer). Qui a de quoi payer : *locataire solvable.* ANT. **Insolvable.**

SOMA n. m. Préparation alcoolique que les Indiens védiques versaient sur le feu du sacrifice.

SOMATIQUE adj. (du gr. *sôma, atos*, corps). Qui appartient au corps.

SOMATOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *sôma, atos*, corps, et *logos*, traité). Traité des parties solides du corps.

SOMBRE (*son-bre*) adj. Peu éclairé : *maison sombre.* Qui éclaire mal : *jour sombre.* Foncé, qui tire sur le brun : *couleur sombre. Fig.* Inquiétant : *un sombre avenir.* Mélancolique, taciturne, morne : *caractère sombre.* **Les sombres bords, le sombre empire,** les Enfers. ANT. **Eclairé, clair. Gai.**

SOMBRER (*son-bré*) v. n. *Mar.* Couler bas, être englouti dans l'eau : *navire qui sombre. Fig.* Etre anéanti : *fortune qui sombre.*

SOMBRER (*son-bré*) v. a. *Agric.* Donner un premier labour : *sombrer une jachère.* (Vx.)

SOMBRER (*son-bré*) v. a. Rendre sombre, couvert : *sombrer sa voix.* (Peu us.)

SOMBRERO (*son-bré*) n. m. (mot espagn.). Chapeau de feutre à larges bords. Pl. des *sombreros.*

SOMMAGER (*so-ma-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il sommagea, nous sommageons.*) Mettre des sommiers sur : *sommager une futaille.*

SOMMAIRE (*so-mè-re*) adj. (lat. *summarius*). Court, abrégé, succinct : *exposé sommaire.* Expéditif, exempt des formules ordinaires : *la loi de Lynch est une justice sommaire.* N. m. Analyse abrégée d'un ouvrage ou d'une de ses parties. ANT. **Long.**

SOMMAIREMENT (*so-mè-re-man*) adv. D'une manière sommaire. ANT. **Longuement.**

SOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. Action de sommer : *sommation verbale. Particulièrem.*, appel légalement adressé à une foule ameutée, afin qu'elle se disperse pacifiquement : *il ne peut être fait usage de la force pour dissiper un rassemblement, qu'après trois sommations régulières.* Appel adressé au gouverneur d'une place qu'on assiège, pour lui demander de la rendre. *Fig.* Invitation ayant une forme impérative. *Sommation respectueuse*, V. RESPECTUEUX.

SOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. *Math.* Action de faire la somme de plusieurs quantités.

SOMME (*so-me*) n. f. (lat. *summa*). Résultat de l'addition de plusieurs quantités : *faire la somme de deux nombres.* Certaine quantité d'argent : *payer une grosse somme. Fig.* Ensemble : *la somme des biens et des maux.* Titre d'ouvrages qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine (en ce sens, prend une majuscule) : *la* Somme théologique *de saint Thomas d'Aquin.* Banc de sable, de gravier, devant un port, à l'embouchure d'un fleuve. **Somme toute, en somme** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME (*so-me*) n. f. (bas lat. *sagma*). Charge, fardeau : *somme de blé. Bête de somme*, propre à porter des fardeaux. *Fig.* Personne accablée de travail.

SOMME (*so-me*) n. m. (lat. *somnus*). Sommeil. Moment assez court que l'on donne au sommeil : *faire un petit somme.*

SOMMEIL (*so-mè, l* mll.) n. m. (lat. *somniculum*). Repos causé par l'assoupissement des sens : *être plongé dans le sommeil.* Grande envie de dormir : *avoir sommeil. Fig.* Etat d'inertie, d'inactivité : *l'hiver est le sommeil de la nature. Sommeil de plomb, de mort*, sommeil très profond. **Le sommeil éternel,** la mort.

SOMMEILLER (*so-mè, ll* mll., *é*) v. n. Dormir d'un sommeil léger : *malade qui sommeille. Fig.* Etre dans un état d'inertie : *la nuit, quand tout sommeille.*

SOMMELIER (*so-me-li-é*), **ÈRE** n. (de *somme*, charge). Personne qui, dans une communauté, une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions et principalement de la cave.

SOMMELLERIE (*so-mè-le-ri*) n. f. Fonction du sommelier. Lieu où il serre ce dont il est chargé.

SOMMER (*so-mé*) v. a. (bas lat. *summare*). Avertir avec menaces. Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose : *sommer un débiteur d'avoir à s'exécuter. Sommer une place*, signifier à ceux qui la commandent de se rendre.

SOMMER (*so-mé*) v. a. *Math.* Calculer la somme d'une suite de termes.

SOMMET (*so-mè*) n. m. (lat. *summum*). Le haut, la partie la plus élevée ; cime, faîte : *le sommet d'une montagne. Géom. Sommet d'un angle*, point de rencontre de ses deux côtés. *Fig.* Degré suprême ; perfection, point culminant : *le sommet des grandeurs.*

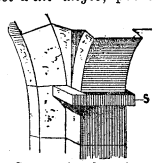

S, sommier de voûte.

SOMMIER (*so-mi-é*) n. m. (du lat. *sagmarium*). Bête de somme ; cheval de charge. Matelas servant de paillasse. *Sommier élastique*, matelas muni de ressorts intérieurs, qui a remplacé les anciennes paillasses. Dans un orgue, coffre qui reçoit l'air des soufflets, et le distribue, dans les tuyaux. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. Pierre occupant chacune des extrémités d'une plate-bande. Pièce de charpente, qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées. Traverse de fer, recevant les barreaux d'une grille. Cerceaux placés aux extrémités d'une futaille. Pièce de bois supportant une grosse cloche.

SOMMIER (*so-mi-é*) n. m. (lat *summarium*). *Comm.* Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMITÉ (*som-mi-té*) n. f. (lat. *summitas*). Partie la plus élevée de certaines choses : *les sommités des montagnes. Pharm.* Pointe, extrémité des branches, des plantes. *Fig.* Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : *les sommités de la littérature.*

SOMNAMBULE (*som-nan*) n. et adj. (du lat. *somnus*, sommeil, et *ambulare*, marcher). Qui marche, agit, parle tout en demeurant dans l'état de sommeil.

SOMNAMBULIQUE adj. Qui a rapport au somnambulisme.

SOMNAMBULISME (*som-nan-bu-lis-me*) n. m. Mouvements automatiques qui se produisent pendant le sommeil naturel ou provoqué. *Somnambulisme provoqué* ou *magnétique*, hypnotisme.

SOMNIFÈRE (*som-ni*) adj. (du lat. *somnus*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui provoque, qui cause le sommeil : *breuvage somnifère. Fam.* Ennuyeux : *lecture somnifère.* N. m. : *le pavot est un somnifère.*

SOMNOLENCE (*som-no-lan-se*) n. f. (lat. *somnolentia*). Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille. *Fig.* Manque d'activité, mollesse extrême.

SOMNOLENT (*som-no-lan*), **E** adj. Qui a rapport à la somnolence : *état somnolent.*

SOMNOLER (*lé*) v. n. Etre dans un demi-sommeil.

SOMPTUAIRE (*sonp-tu-è-re*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui a rapport à la dépense. *Lois somptuaires*, qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense : *les lois somptuaires de Sparte.*

SOMPTUEUSEMENT (*sonp-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière somptueuse : *vivre somptueusement.*

SOMPTUEUX, EUSE (*sonp-tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui fait de grandes dépenses de luxe : *prince somptueux.* Magnifique, splendide : *festin somptueux.*

SOMPTUOSITÉ (*sonp-tu o-zi-té*) n. f. (de *somptueux*). Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES [sè] (lat. *suus*) adj. poss. qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Le, la (avec certains verbes) : *faire son homme d'importance.* Ce qu'on possède bien : *posséder son Cicéron.*

SON n. m. (lat. *sonus*). Bruit, ce qui frappe l'ouïe : *la vitesse du son.* Bruit rythmé, produit par le retour régulier des vibrations : *le son des cloches.* — Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de *vibration* ou d'*ondulation.* L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement, et forme autour de lui des *ondes* qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du *son*, qui se propage avec une vitesse de 340 mètres par seconde ; les liquides le transmettent avec plus de rapidité : sa vitesse par seconde dans l'eau est de 1.425 mètres ; dans les solides, la vitesse est encore plus grande. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. C'est ainsi qu'au sommet du mont Blanc, où l'air est très raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie de l'*écho.*

SON n. m. (bas lat. *seonnum*). Péricarpe des fruits des céréales, après qu'il a été séparé par l'action de la mouture : *le son sert à l'engraissement des animaux de basse-cour. Fam.* Tache de rousseur. *Boule de son*, pain de munition.

SONATE n. f. (ital. *sonata*). Pièce de musique instrumentale, composée de trois et quelquefois quatre morceaux de caractère différent : *les sonates de Mozart.* — La sonate comprend : 1° un *allégro ;* 2° un *adagio* ou un *andante ;* 3° un *finale* mouvementé et, quelquefois, un *menuet* ou un *scherzo*, en 2e ou 3e place.

SONATINE n. f. Sonate d'exécution facile, destinée aux débutants : *Clementi a écrit d'agréables sonatines.*

SONDAGE n. m. Action de sonder. Son résultat.

SONDE n. f. (du scand. *sund*, détroit). Instrument dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau et la nature du fond : *jeter un coup de sonde.* Verge de fer emmanchée de bois, dont se servent les employés d'octroi pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. Instrument que l'on enfonce dans certaines masses alimentaires pour en retirer une petite partie et s'assurer de leur qualité : *sonde à fromage.* Tarière qu'on enfonce dans le sol, soit pour en reconnaître la nature, soit pour y pratiquer un forage. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal, ou avec lequel on vide une cavité.

SONDER (*dé*) v. a. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain : *sonder une baie.* Explorer avec la sonde : *sonder une plaie. Fig.* Chercher à pénétrer : *sonder les dispositions de quelqu'un.* Chercher à connaître la pensée de : *sonder un prévenu. Sonder le terrain*, chercher à connaître la situation.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. (lat. *somnium*). Rêve, association souvent incohérente d'idées qui se forment en nous pendant le sommeil : *le songe de Pharaon ; le songe d'Athalie. Fig.* Illusion, vaine imagination : *la vie n'est qu'un songe. En songe*, pendant le sommeil, en rêvant. PROV. : **Tout songe est mensonge,** les rêves sont toujours trompeurs.

SONGE-CREUX (*kreû*) n. m. invar. Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères.

SONGER (*jé*) v. n. (lat. *somniare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il songea, nous songeons.*) Faire un songe : *songer qu'on se bat.* S'abandonner à des rêveries : *songer en marchant.* Penser : *songer à son salut.* Avoir l'intention, le projet : *songer à se marier.*

SONGERIE (*ri*) n. f. Action de songer. Etat de celui qui se livre à des rêveries.

SONGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne concentrée, peu expansive : *c'est un songeur.* Celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient.*

SONNAILLE (*so-na, ll* mll.) n. f. Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER (*so-na, ll* mll., *é*) n. m. Animal qui, dans un troupeau, marche le premier avec la clochette.

SONNAILLER (*so-na, ll* mll., *é*) v. n. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne : *horloge sonnante. A huit heures sonnantes*, à huit heures précises. *Espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNÉ (*so-né*), **E** adj. Annoncé par le son de la cloche : *il est midi sonné.* Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés.*

SONNER (*so-né*) v. n. (lat. *sonare*). Rendre un son : *les cloches sonnent.* Tirer des sons de : *sonner du cor.* Etre annoncé par un son : *la messe sonne. (Au moment où midi a sonné* marque le fait ; *midi est sonné* marque l'état.) Arriver, en parlant d'un moment, d'une époque : *la dernière heure sonne pour tout le monde. Fig. Faire sonner une lettre*, la faire sentir, appuyer dessus en prononçant. *Ce mot sonne mal*, choque l'oreille. *Faire sonner une action, une victoire, une conquête*, etc., les faire valoir beaucoup. *Sonner creux*, être vide, ne rien contenir. V. a. Tirer du son de : *sonner les cloches.* Appeler par le son d'une sonnette : *sonner sa femme de chambre.* Annoncer par une sonnerie : *sonner la retraite, la charge.* Faire entendre en sonnant : *sonner le tocsin. Ne sonner mot*, ne dire mot, se taire.

SONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. (de *sonner*). Son de plusieurs cloches ensemble. *La grosse sonnerie*, totalité des cloches d'une église. Assemblage de toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée.* Air que sonnent les trompettes ou les clairons d'un régiment. Air sonné par un ou plusieurs cors de chasse. *Sonnerie électrique*, appareil d'appel, d'alarme ou de contrôle, actionné par un électro-aimant.

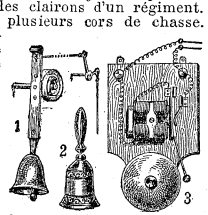

Sonnettes : 1. D'appartement ; 2. A main ; 3. Electrique.

SONNET (*so-nè*) n. m. (ital. *sonetto*). Pièce de poésie de quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets, suivant des règles fixes : *Ronsard a écrit d'admirables sonnets.*

SONNETTE (*so-nè-te*) n. f. Petite clochette pour appeler ou pour avertir : *sonnette électrique.* Grelot. Machine dont on se sert pour soulever le mouton avec lequel on enfonce des pilotis et des pieux. *Serpent à sonnettes*, nom vulgaire du crotale.

SONNEUR (*so-neur*) n. et adj. m. Celui qui sonne les cloches. Ménétrier.

SONNEZ (*so-né*) n. m. (3e pers. pl. du verbe *sonner*). Les deux six, aux dés ou au trictrac.

SONOMÈTRE n. m. (du lat. *sonus*, son, et du gr. *metron*, mesure). Instrument de physique destiné à mesurer et comparer les sons et intervalles harmoniques.

SONORE adj. (lat. *sonorus*). Propre à rendre des sons : *corps sonore.* Qui a beaucoup de son : *langage sonore.* Emphatique : *promesses sonores.* Qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore. Consonnes sonores*, celles qui sont accompagnées de vibrations pharyngiennes (*r, l ; m, n ; v, z, ž, b, d, g*).

SONOREMENT (*man*) adv. D'une manière sonore. (Peu us.)

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore : *la sonorité d'un timbre.*

SOPHA n. m. V. SOFA.

SOPHI n. m. V. SOFI.

SOPHISME (*fis-me*) n. m. (gr. *sophisma*). Faux raisonnement, fait avec l'intention d'induire en erreur : *l'école d'Elée a imaginé de nombreux sophismes pour démontrer la non-existence du mouvement.*

SOPHISTE (*fis-te*) n. m. (gr. *sophistés*). Chez les anciens, philosophe rhéteur : *Socrate combattit les sophistes.* (Les plus fameux sophistes furent : Thrasymaque, Critias, Protagoras, Gorgias, Calliclès.) *Par ext.* Personne qui fait des sophismes. Adjectiv. : *esprit sophiste.*

SOPHISTICATION (*fis-ti-ka-si-on*) n. f. Action de sophistiquer. Action de frelater. Substance frelatée.

SOPHISTIQUE (*fis-ti-ke*) adj. De la nature du sophisme : *raisonnement sophistique.* N. f. Mouvement de pensée qui, dans les cités grecques et particulièrement à Athènes, a été représenté par les sophistes.

SOPHISTIQUEMENT (*fis-ti-ke-man*) adv. D'une manière sophistique.

SOPHISTIQUER (*fis-ti-ké*) v. n. Faire des raisonnements sophistiques. (Peu us.) V. a. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPHORA n. m. Genre de légumineuses papilionacées ornementales, originaires du Japon : *le sophora est un bel arbre, qui atteint une dizaine de mètres de haut.*

SOPHRONISTE (*nis-te*) n. m. Magistrat chargé de la surveillance des éphèbes, dans les gymnases grecs.

SOPORATIF, IVE adj. (du lat. *sopor*, sommeil). Qui a la propriété d'endormir : *potion soporative.* N. m. : *le laudanum est un soporatif.*

SOPOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.) Qui cause un assoupissement dangereux : *affection soporeuse.*

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE** adj. (du lat. *sopor*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui a la vertu d'endormir. *Fig.* Ennuyeux : *livre soporifique.* N. m. : *l'opium est un soporifique.*

SOPRANISTE (*nis-te*) n. m. Castrat qui a une voix de soprano.

SOPRANO n. m. (mot ital. ; de *sopra*, dessus). Voix aiguë de femme ou de jeune garçon, appelée aussi *dessus.* Le chanteur lui-même. Pl. des *soprani.*

SORBE n. f. (lat. *sorbus*). Fruit du sorbier ou *cormier.*

SORBET (*bè*) n. m. (ar. *chorbat*). Boisson à demi glacée, qui a pour base du sucre et des jus de fruits et dans laquelle on fait entrer une liqueur alcoolique : *sorbet au marasquin.*

SORBÉTIÈRE (*ti-è-re*) n. f. Vase de métal dans lequel on prépare les glaces et les sorbets.

Sorbier.

SORBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbres à bois dur, dont il existe plusieurs variétés (ex. : le sorbier des oiseleurs et le sorbier domestique ou cormier) : *le fruit du sorbier* (sorbe ou corme) *peut servir à fabriquer une boisson alcoolique.*

SORBONIQUE, adj. Qui concerne la Sorbonne. N. f. Troisième épreuve pour la licence en théologie, parce qu'elle se passait en Sorbonne depuis le milieu du XIVe siècle.

SORBONISTE (*nis-te*) n. m. Etudiant en théologie, de la Sorbonne. Docteur en Sorbonne.

SORCELLERIE (*sè-le-ri*) n. f. (de *sorcier*). Opération, profession de sorcier : *la sorcellerie était considérée au moyen âge comme un crime. Par ext.* Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER (*si-é*), **ERE** adj. et n. (lat. *sortiarius*; de *sors*, sort). Personne que le peuple croyait, autrefois, en société avec le diable, pour faire des maléfices : *la croyance aux sorciers n'a pas encore entièrement disparu partout. Fig.* Personne fort habile. *Fam. Vieille sorcière*, se dit d'une femme vieille et méchante.

SORDIDE adj. (lat. *sordidus*). Sale, dégoûtant : *habits sordides. Avarice sordide*, avarice qui atteint à un degré honteux.

SORDIDEMENT (*man*) adv. D'une façon sordide.

SORDIDITÉ n. f. Etat de ce qui est sordide.

SORE (du gr. *sôros*, amas). Nom des groupes des corps reproducteurs, chez les fougères.

SORGHO n. m. (ital. *sorgo*). Genre de graminées alimentaires, originaires d'Afrique et de l'Inde : *le sorgho peut atteindre 4 à 5 mètres de haut.*

Sorgho.

SORIE (*ri*) n. f. Sorte de laine d'Espagne : *la sorie de Ségovie est estimée.*

SORITE n. m. (gr. *sôreitès* ; de *sôros*, monceau). Argument composé d'une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de chacune d'elles devienne le sujet de la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à la conclusion, qui a pour sujet le sujet de la première et pour attribut l'attribut de l'avant-dernière.

SORNETTE (*nè-te*) n. f. (du vx fr. *sorner*, railler). Discours frivole, bagatelle : *laissez là toutes ces sornettes !*

SORT (*sor*) n. m. (lat. *sors*). Destinée : *se plaindre de son sort.* Rencontre fortuite d'événements. Hasard : *le sort en a décidé.* Condition, état de fortune : *faire un sort heureux à quelqu'un.* Manière de décider quelque chose par le hasard : *beaucoup de magistrats d'Athènes étaient choisis par le sort.* Mode de recrutement des armées, dans lequel le sort décide : *tirage au sort. Le sort des armes*, les hasards de la guerre. *Le sort en est jeté*, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, gestes, etc., en vue de faire des maléfices : *jeter un sort sur un troupeau.*

SORTABLE adj. Convenable : *mariage sortable.*

SORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sortable, convenable : *s'établir sortablement.* (Peu us.)

SORTANT (*tan*), **E** adj. Qui sort : *numéraire sortant.* Qui cesse, par extinction de son mandat, de faire partie d'une assemblée : *députés sortants.* N. m. : *les entrants et les sortants.*

SORTE n. f. (lat. *sors*). Espèce, genre : *toutes sortes de bêtes.* Etat, condition : *un homme de la sorte.* Façon, manière : *s'y prendre de telle ou telle sorte. Faire en sorte de* ou *que*, tâcher d'arriver à ce que. *De la bonne sorte*, rigoureusement, sérieusement. *Une sorte de*, quelque chose qui ressemble à. **En quelque sorte** loc. adv. Pour ainsi dire. **De sorte que, en sorte que** loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE (*ti*) n. f. Action de sortir : *faire sa première sortie après une maladie.* Endroit par où l'on sort : issue : *cette maison a deux sorties.* Attaque des assiégés, lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. Transport des marchandises hors de l'endroit où elles étaient : *droits de sortie.* Action de quitter la scène : *acteur qui fait une fausse sortie. Fig.* Algarade, emportement brusque et violent contre quelqu'un : *je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part.* **A la sortie de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *à la sortie du spectacle.* ANT. **Entrée, rentrée.**

SORTILÈGE n. m. (du lat. *sors, sortis*, sort, et *legere*, lire). Maléfice de sorcier : *avoir recours aux sortilèges Fig.* Moyen de nuire : *l'envie a des sortilèges.*

SORTIR v. n. (*Je sors, nous sortons. Je sortais, nous sortions. Je sortis, nous sortîmes. Je sortirai, nous sortirons. Je sortirais, nous sortirions. Sors, sortons, sortez. Que je sorte, que nous sortions. Que je sortisse, que nous sortissions. Sortant, Sorti, e.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Passer du dedans au dehors : *sortir de chez soi.* Aller dehors : *jeune fille qui ne sort pas seule.* Etre parti à l'instant même : *madame sort d'ici.* Cesser d'être employé quelque part : *sortir du service.* Arriver à la fin : *sortir de l'hiver.* Etre délivré : *sortir de prison, de maladie.* Avoir été élève : *sortir de l'École polytechnique.* S'écarter : *sortir du sujet.* Etre tiré : *sortir de l'obscurité.* Faire saillie : *pierre qui sort du mur.* Pousser au dehors : *les blés sortent de terre. Fig.* Etre issu : *sortir de bonne famille. Sortir des bornes*, les dépasser. *Sortir de la vie*, mourir. *Sortir de son caractère*, se fâcher, contre sa coutume. *Sortir des gonds*, se mettre en colère. *Cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier*, est tout neuf. *Cela sort des mains d'un tel*, un tel en est l'auteur. *Les yeux lui sortent de la tête*, sont animés par un sentiment violent. *Ne pas sortir de là*, persister dans son opinion. V. a. Tirer dehors : *sortir un cheval de l'écu-*

rie. V. impers. S'exhaler, s'échapper : *il sort de ces fleurs une douce odeur.* **Au sortir de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *au sortir de l'école, de l'enfance.* ANT. **Entrer, rentrer.**

SORTIR v. a. (lat. *sortiri*. — Se conj. comme *mentir*.) *Dr.* Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

SOSIE (*so-zi*) n. m. Personne ayant une ressemblance parfaite avec une autre. (V. *Part. hist.*)

SOT, SOTTE (*so, so-te*) adj. Dénué d'esprit, de jugement : *un homme sot. Par ext.* Embarrassé, confus : *il resta tout sot.* Qui est fait sans esprit : *sotte entreprise.* Fâcheux, ridicule : *sotte affaire ; sot orgueil.* N. : *c'est un sot.* ANT. **Intelligent.**

SOTIE (*ti*) n. f. (de *sot*). Genre dramatique des XIVe et XVe siècles, dans lequel les personnages sont tous censés être fous : *Louis XII encouragea les sotie pour le besoin de sa politique.*

SOT-L'Y-LAISSE (*so-li-lè-se*) n. m. invar. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille.

SOTNIA (*sot'*) n. f. Compagnie de cent cosaques.

SOTTEMENT (*so-te-man*) adv. D'une manière sotte : *répondre sottement.* ANT. **Intelligemment.**

SOTTISE (*so-ti-ze*) n. f. Défaut d'esprit et de jugement : *la sottise accompagne souvent la vanité.* Discours, action sotte : *il a fait là une sottise.* Invective, injure : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOU n. m. (lat. *solidus*). Petite monnaie de cuivre, qui équivaut à la vingtième partie du franc ou 5 centimes. *Gros sou*, un décime, Anciennem., *sou d'or*, monnaie mérovingienne. *Sou tournois*, ancien sou de 12 deniers. *Sou parisis*, ancien sou de 15 deniers. *Cent sous*, pièce de 5 francs. *N'avoir pas le sou, être sans le sou, sans un sou vaillant*, être sans argent. *N'avoir pas un sou de, pas pour un sou de*, n'avoir pas de : *n'avoir pas pour un sou de talent. Un sans le sou*, une personne sans bien. *Sou du franc*, remise d'un sou par franc d'achat, que certains commerçants font aux domestiques qui se fournissent chez eux. *Etre propre comme un sou* (neuf), être très propre. *Cela vaut mille francs comme un sou*, cela vaut largement 1.000 francs. *Au sou la livre*, à chacun en proportion de la somme pour laquelle il est intéressé à une affaire. **Sou à sou, sou par sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBARBE n. m. V. SOUS-BARBE.

SOUBASSEMENT (*ba-se-man*) n. m. (de *sous*, et *bas*). Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. (V. MAISON.) Tablette de plâtre qu'on place sous le manteau de la cheminée pour diriger la fumée. Garniture d'étoffe que l'on met au bas d'un lit et qui descend jusqu'à terre.

SOUBRESAUT (*sô*) n. m. (du lat. *super*, sur, et *saltus*, saut). Saut brusque, inopiné : *cheval qui fait un soubresaut.* Tressaillement brusque. *Fig.* Emotion subite.

SOUBRETTE (*brè-te*) n. f. (provenç. *soubreto*). Suivante de comédie : *les soubrettes jouent un grand rôle dans les pièces de Marivaux. Par ext.* Femme de chambre.

SOUBREVESTE (*vès-te*) n. f. (ital. *sopravesta*). Casaque sans manches, que l'on portait autrefois pardessus les armes. Sorte de justaucorps sans manches, que portaient les mousquetaires.

SOUCHE n. f. Partie du tronc de l'arbre, qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. (Se dit particulièrement de la vigne.) Cette même partie arrachée avec les racines. *Fig.* Personne stupide, sans activité ni intelligence : *c'est une souche.* Personne duquel descend une famille : *Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons. Fig.* Source, origine, principe : *de la souche indo-européenne sont sorties un grand nombre de langues. Faire souche*, être le premier d'une suite de descendants. Partie d'une feuille de papier, qu'on laisse adhérente à un registre et qui sert à vérifier l'authenticité de la partie détachée (*volant*). Le plus long des deux morceaux de la taille d'un boulanger. Partie maçonnée de la cheminée, qui dépasse les combles. Grand cierge postiche, de bois ou de fer-blanc, où l'on ajuste une cire.

SOUCHET (*chè*) n. m. (de *souche*). Genre de cypéracées des pays chauds, dont plusieurs espèces ont des rhizomes alimentaires.

SOUCHET (*chè*) n. m. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc d'une carrière.

SOUCHETAGE n. m. Visite qu'on fait dans un bois abattu, pour compter les souches.

SOUCHETEUR n. et adj. m. Expert qui assiste au souchetage.

SOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Nom vulgaire de l'agaric à pied en fuseau, qui pousse sous les chênes.

SOU-CHONG ou **SOUCHONG** (*chon*) n. m. Thé noir de Chine, très estimé.

SOUCI n. m. (de *soucier*). Soin accompagné d'inquiétude : *vivre sans souci.* Objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci. C'est là le moindre* (*le cadet*) *de mes soucis*, c'est une chose dont je ne me mets nullement en peine.

SOUCI n. m. (lat. *solsequia*). Genre de composées ornementales, à fleurs jaunes : *les fleurs du souci ont la propriété de se tourner toujours vers le soleil.*

SOUCIER [*si-é*] **(SE)** v. pr. (lat. *sollicitare*. — Se conj. comme *prier*.) S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère. Je ne me soucie pas*, il ne me plaît pas, il ne me convient pas : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec souci : *réfléchir soucieusement à l'avenir.*

SOUCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Inquiet, pensif, chagrin : *mère soucieuse.* Qui s'occupe avec soin : *peuple soucieux de sa liberté.* Qui marque du souci : *air soucieux.*

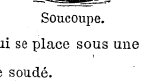

Soucoupe.

SOUCOUPE n. f. (de *sous*, et *coupe*). Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse.

SOUDABLE adj. Qui peut être soudé.

SOUDAGE n. m. Action de souder.

SOUDAIN, E (*din, è-ne*) adj. (du lat. *subitaneus*, subit). Subit, prompt : *mort soudaine.* Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUDAINEMENT (*dè-ne-man*) adv. Subitement.

SOUDAINETÉ (*dè-ne-té*) n. f. Etat de ce qui est soudain : *la soudaineté d'une attaque.*

SOUDAN n. m. (de l'ar. *soultan*, empereur). Nom donné autrefois aux sultans de Syrie et d'Egypte.

SOUDANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. Du Soudan.

SOUDARD (*dar*) n. m. (ital. *soldato*). Vieux soldat. (Se prend surtout en mauv. part.)

SOUDE n. f. Genre de chénopodées, utilisées jadis pour la *soude alcali* qu'on en retirait. Sel alcali (Na OH) qu'on retirait de leurs cendres et qu'on obtient aujourd'hui en traitant les sels naturels de sodium, entre autres le chlorure : *la soude du commerce est proprement un carbonate neutre de sodium ; la soude caustique est un hydrate de sodium.*

SOUDER (*dé*) v. a. (du lat. *solidare*, affermir). Joindre par le moyen de la soudure. *Par ext.* Unir bout à bout : *souder deux bouts de bougie.* **Se souder** v. pr. (en parlant de deux parties primitivement distinctes) : *deux os qui se soudent.*

SOUDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui soude.

SOUDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la soude : *industrie soudière.* N. m Fabricant de soude ; ouvrier qui travaille à la soude. N. f. Usine où l'on fabrique de la soude.

SOUDOYER (*doi-ié*) v. a. (de *solde*. — Se conj. comme *aboyer*.) Avoir à sa solde : *soudoyer des troupes.* S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *soudoyer des assassins.*

SOUDURE n. f. (de *souder*). Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal : *la soudure des plombiers est un alliage de plomb et d'étain.* Travail de celui qui soude. Endroit soudé. *Méd.* Jonction de deux parties par adhésion.

SOUE n. f. (du lat. *sus*, porc). Etable à porcs.

SOUFFLAGE (*sou-fla-je*) n. m. Art, action de souffler le verre. *Mar.* Couche de bois que l'on ajoute à la carène d'un navire qui n'a pas assez de stabilité.

SOUFFLARD (*sou-flar*) n. m. ou **SUFFIONI** (*su-fi*) n. m. pl. Dégagement de vapeur d'eau qui se forme dans certaines fractures du sol en Toscane et qui donne pour certaines un jet de 30 mètres de hauteur.

SOUFFLE (*sou-fle*) n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche : *éteindre une bougie par son souffle.* Expiration de l'air inspiré : *écouter le souffle d'un malade.* Agitation de l'air : *le souffle des vents.* Exhalaison : *souffle empoisonné des marécages. Fig.*

Puissance mystérieuse qui inspire : *le souffle du génie. N'avoir plus que le souffle*, être à l'agonie. *Ne tenir qu'à un souffle*, être peu résistant, peu durable.

SOUFFLÉ (*sou-flé*), **E** adj. Se dit d'entremets de pâte légère, à l'intérieur vide, cuits dans un moule : *omelette soufflée*. N. m. : *un soufflé*.

SOUFFLER (*sou-flé*) v. n. (lat. *sufflare*). Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *souffler dans ses doigts*. Respirer avec effort : *souffler comme un bœuf*. Reprendre haleine : *laisser les chevaux souffler*. Faire jouer un appareil de ventilation : *souffler à l'orgue*. Fournir de l'air : *soufflet qui ne souffle plus*. Se déplacer, en parlant de l'air : *le mistral souffle violemment. Fig. Il n'ose souffler*, il n'ose parler. V. a. Activer au moyen du vent : *souffler le feu*. Eteindre : *souffler la chandelle*. Remplir d'air en soufflant : *souffler une vessie. Souffler l'orgue*, remplir les tuyaux d'air au moyen des soufflets. *Souffler le verre, l'émail*, les travailler à chaud en insufflant de l'air à l'intérieur au moyen d'un tube. *Souffler un animal*, introduire de l'air sous la peau pour faciliter l'écorchement. *Fig. Souffler la discorde*, l'exciter *Souffler le froid et le chaud*, louer et blâmer la même chose. *Souffler son rôle à un acteur*, le lui dire tout bas pour suppléer aux défaillances de mémoire. *Souffler un élève, un acteur*, lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire. *Souffler un emploi à quelqu'un*, l'obtenir à son détriment. *Ne pas souffler mot*, ne pas dire un seul mot. *Souffler un pion*, au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire quand il ne s'en est pas servi pour prendre. *Mar. Souffler un navire*, lui mettre un soufflage.

SOUFFLERIE (*sou-fle-ri*) n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.

Soufflet.

SOUFFLET (*sou-flè*) n. m. Instrument qui sert à souffler : *soufflet de forge*. Couverture mobile de cabriolet, qui se replie en manière de soufflet. Pièce cousue dans une fente pour élargir l'étoffe.

SOUFFLET (*sou-flè*) n. m. Coup du plat ou du revers de la main, sur la joue. *Fig.* Mortification, affront : *il a reçu là un rude soufflet*.

SOUFFLETADE (*sou-fle*) n. f. Soufflets appliqués coup sur coup. (Peu us.)

SOUFFLETER (*sou-fle-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je soufflette*rai.) Donner un soufflet : *souffleter un insolent. Fig.* Outrager, avilir : *souffleter quelqu'un de son mépris*.

SOUFFLEUR (*sou-fleur*) n. m. Gros cétacé du genre dauphin, commun sur les côtes de France.

SOUFFLEUR, EUSE (*sou-fleur, eu-ze*) n. Celui qui souffle : *souffleur de verre*. Personne qui respire avec peine. Qui souffle les mots à une personne parlant ou récitant, qui joue en public : *souffleur de théâtre. Souffleur d'orgue*, celui qui en fait mouvoir les soufflets. N. m. Aide-appareilleur, chargé de surveiller le transport des pierres.

SOUFFLURE (*sou-flu-re*) n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des concavités qui se forment dans l'épaisseur du métal ou à la surface du verre.

SOUFFRANCE (*sou-fran-se*) n. f. Malaise, douleur physique ; peine morale : *craindre la souffrance. Fig. En souffrance*, se dit des différentes affaires qui sont en suspens : *le commerce est en souffrance. Jour de souffrance*, baie qu'on peut ouvrir sur la propriété d'un voisin, à condition de la garnir d'une grille ou d'un châssis dormant.

SOUFFRANT (*sou-fran*), **E** adj. Qui souffre : *personne infirme et souffrante*. Patient, endurant : *il n'est pas d'humeur souffrante. Eglise souffrante*, les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR (*sou-fre*) n. m. invar. Personne qui a toute la fatigue d'une maison. Qui est continuellement exposé aux tracasseries des autres : *le mousse était jadis le souffre-douleur de l'équipage*. (Se trouve quelquef. au fém. : une *souffre-douleur*.)

SOUFFRETEUX, EUSE (*sou-fre-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *suffractus*, brisé). Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *vieillard souffreteux*. Qui éprouve des souffrances physiques : *je suis aujourd'hui tout souffreteux*. Qui annonce la souffrance : *air souffreteux*

SOUFFRIR (*sou-frir*) v. a. (du lat. *sufferre*, supporter. — Se conj. comme *ouvrir*.) Endurer : *souffrir la faim, la soif*. Résister à : *il souffre bien la fatigue*. Tolérer les actes, le caractère de : *ne pouvoir souffrir les importuns*. Permettre : *souffrez que je vous parle*. Etre susceptible de, admettre : *cela ne souffre aucun retard. Souffrir mort et passion, le martyre*, éprouver de grandes douleurs, de vives contrariétés. V. n. Sentir de la douleur physique ou morale : *souffrir cruellement*. Etre tourmenté : *je souffre de le voir ainsi. Fig.* Languir : *le commerce, les blés souffrent*.

SOUFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc. Répandre du soufre en poudre sur certains végétaux malades : *le soufrage de la vigne prévient l'oïdium*.

SOUFRE n. m. (lat. *sulfur*). Corps simple solide (S), d'une couleur jaune citron, insipide et inodore. — Le soufre a pour densité 1,95 ; il fond à 114°,5 et bout à 444°,5. Insoluble dans l'eau, il se dissout dans la benzine et le sulfure de carbone. Il est mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité et brûle à l'air en donnant du gaz sulfureux, reconnaissable à son odeur forte et pénétrante. Le soufre est très répandu dans la nature, où on le trouve à l'état de sulfures et de sulfates, ou même à l'état natif au voisinage des anciens volcans. Les principaux gisements sont en Sicile, en Louisiane. On utilise surtout le soufre dans la fabrication des allumettes chimiques ; mais on l'emploie aussi pour fabriquer du sulfure de carbone, de l'acide sulfurique, pour prendre des empreintes de médailles, etc. ; on s'en sert également en médecine. Le soufre en poudre (*fleur de soufre*) est utilisé dans le soufrage des vignes.

SOUFRER (*frè*) v. a. Enduire de soufre : *soufrer des allumettes*. Couvrir de fleur de soufre : *soufrer une treille*. Exposer aux vapeurs du gaz sulfureux : *soufrer des laines. Soufrer un tonneau*, le mécher.

SOUFREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée de soufrer. N. f. Appareil employé pour répandre le soufre pulvérulent sur les végétaux attaqués ou menacés par l'oïdium.

SOUFRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUFROIR n. m. Etuve où l'on soufre la laine.

SOUHAIT (*sou-è*) n. m. Aspiration vers une chose qu'on n'a pas : *chacun forme le souhait d'être heureux. Souhaits de bonne année*, vœux de bonheur exprimés à l'occasion de la nouvelle année. **A souhait** loc. adv. Selon ses désirs : *tout lui réussit à souhait*.

SOUHAITABLE (*sou-è*) adj. Désirable : *cette éventualité n'est pas souhaitable*.

SOUHAITER (*sou-è-té*) v. a. (de l'anc. fr. *hait*, humeur). Désirer : *souhaiter la santé*. Exprimer sous forme de vœu, de compliment : *souhaiter le bonjour, la bonne année. Je vous en souhaite*, manière familière de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

SOUILLARD (*sou, ll* mll., *ar*) n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux. La pierre elle-même.

SOUILLARDE (*sou, ll* mll.) n. f. Grand baquet pour les soudes lessivées, en usage dans les savonneries.

SOUILLE (*sou, ll* mll.) n. f. Lieu tourbeux où se vautre le sanglier. Enfoncement formé dans la vase ou dans le sable par un navire échoué.

SOUILLER (*sou, ll* mll., *é*) v. a. Salir, couvrir de boue, d'ordure : *souiller ses habits de boue. Fig.* Déshonorer, rendre impur : *souiller sa réputation. Souiller ses mains de sang*, commettre un meurtre.

SOUILLON (*sou, ll* mll., *on*) n. Qui se salit, qui est malpropre. Servante employée à de bas offices.

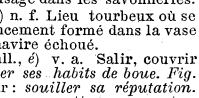
Souimanga.

SOUILLURE (*sou, ll* mll.) n. f. Ce qui souille, tache : *vêtement couvert de souillures. Fig.* Tache morale, flétrissure : *la souillure du péché*.

SOUÏMANGA ou **SOUÏ-MANGA** n. m. Nom vulgaire de petits oiseaux à teintes métalliques qui vivent en Afrique.

SOUK n. m. Mot arabe signifiant *marché*.

SOÛL (*sou*), **E** adj. (lat. *satullus*; de *satur*, rassasié). Pleinement repu, rassasié. *Pop.* Ivre : *un homme soûl n'est pas forcément un ivrogne.* Rassasié, ennuyé jusqu'au dégoût : *être soûl de musique.* N. m. *Fam. En avoir tout son soûl*, autant qu'on peut en désirer.

SOULAGEMENT (*je-man*) n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit : *apporter du soulagement.*

SOULAGER (*jé*) v. a. (du lat. *sublevare*, soulever. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il soulagea, nous soulageons.*) Débarrasser d'une partie d'un fardeau : *soulager un portefaix trop chargé. Fig.* Diminuer, adoucir une souffrance physique ou morale : *soulager un mal de dent un chagrin.* Aider, secourir : *soulager les malheureux.* Diminuer l'effort, le travail de : *soulager une poutre qui fatigue.* **Se soulager** v. pr. Se procurer du soulagement. Satisfaire un besoin naturel.

SOÛLARD (*lar*), **E** n. et adj. *Pop.* Ivrogne, ivrognesse : *un vieux soûlard.*

SOULAUD (*lô*) n. et adj. Ivrogne, ivrognesse.

SOÛLER (*lé*) v. a. (de *soûl*). Gorger de nourriture ou de boisson. Enivrer. *Fig.* Satisfaire jusqu'à satiété.

SOULERIE (*ri*) Partie de débauche où l'on s'enivre.

SOULEUR n. f. Frayeur subite : saisissement (vx).

SOULÈVEMENT (*man*) n. m. Action par laquelle une chose se soulève : *soulèvement des flots. Soulèvement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. *Géol.* Mouvement de l'écorce terrestre, qui produit les montagnes et modifie le niveau des couches du sol. *Fig.* Mouvement de révolte indignée : *les Espagnols ne purent dompter le soulèvement des Pays-Bas.*

SOULEVER (*vé*) v. a. (de *sous*, et *lever*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.) Elever à une petite hauteur : *soulever un fardeau.* Faire lever : *le vent soulève la poussière. Fig.* Exciter l'indignation : *son insolence souleva l'assemblée.* Exciter à la révolte : *soulever le peuple. Soulever une question*, la faire naître. *Soulever le cœur*, causer du dégoût. **Se soulever** v. pr. *Fig.* Se révolter. Eclater en indignation. *Le cœur se soulève*, on est écœuré.

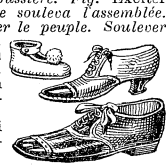
Souliers.

SOULEVEUR n. m. Celui qui soulève. Adjectiv. : *contrepoids souleveur.* (Peu us.)

SOULIER (*li-é*) n. m. (lat. *subtelare*). Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie. *Fig. N'avoir pas de souliers*, être dans un dénuement complet. *Etre dans ses petits souliers*, être dans une position embarrassante.

SOULIGNEMENT (*man*) n. m. Action le souligner.

SOULIGNER (*gné*) v. a. Tirer un trait, une ligne sous : *souligner une phrase. Fig* Accentuer par une inflexion de voix, etc., pour attirer l'attention.

SOULOGRAPHIE (*fi*) n. f. *Triv.* Ivrognerie, orgie.

SOULOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. *Triv.* Gorger de boisson, enivrer.

SOULOIR v. n (lat. *solere*). Vieux mot qui signifiait Avoir coutume et qui ne se trouve qu'à l'imparf. de l'ind. :

> Quant à son temps, bien sut le dispenser ;
> Deux parts en fit, dont il « souloit » passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

(Epitaphe de La Fontaine, composée par lui-même.)

SOULTE (*soul-te*) ou **SOUTE** n. f. (du lat. *solvere*, payer). En matière de succession et de partage ou d'échange, ce que l'une des parties doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots : *payer une soulte.*

SOUMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *submittere*. — Se conj. comme *mettre.*) Réduire à l'obéissance, à la dépendance, dompter, réduire : *soumettre des rebelles.* Devenir maître : *soumettre ses passions.* Subordonner : *soumettre la raison à la foi.* Subordonner au jugement de quelqu'un : *je vous soumets la question.* Faire subir à : *soumettre un produit à l'analyse.* **Se soumettre** v. pr. Faire sa soumission. S'en rapporter : *je me soumets à sa décision.*

SOUMIS, E (*mi, ze*) adj. Disposé à l'obéissance : *enfant soumis* Qui annonce la soumission : *air soumis.*

SOUMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *submissio*). Disposition à obéir : *soumission parfaite.* Action de rentrer dans le devoir, l'obéissance : *cette ville a fait sa soumission.* Déclaration écrite, par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. Celui qui fait une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUMISSIONNER (*mi-si-o-né*) v. a. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions : *soumissionner à une adjudication.*

SOUPAPE n. f. (de *sous*, et de l'anc. v. *paper*, manger). Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, ou réciproquement. Obturateur mobile d'un tuyau de poêle. *Soupape de sûreté*, soupape qui, dans la chaudière d'une machine à vapeur, s'ouvre d'elle-même à une forte pression, pour donner issue à une partie de la vapeur et empêcher ainsi l'explosion de la chaudière.

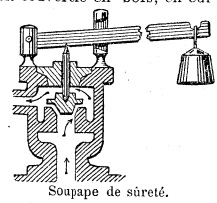
Soupape de sûreté.

SOUPÇON n. m. (lat. *suspectio*). Croyance désavantageuse, accompagnée de doute : *conduite exempte de soupçon.* Idée vague, simple conjecture : *j'ai quelque soupçon que c'est lui.* Très petite quantité : *soupçon de fièvre ; un soupçon de vin.*

SOUPÇONNABLE (*so-na-ble*) adj. Qui peut être soupçonné. ANT. **Insoupçonnable.**

SOUPÇONNER (*so-né*) v. a. Porter ses soupçons sur : *soupçonner quelqu'un d'un crime.* Conjecturer : *soupçonner quelque mensonge.*

SOUPÇONNEUSEMENT (*so-neu-ze-man*) adv. Avec soupçon ; d'un air soupçonneux.

SOUPÇONNEUX, EUSE (*so-neû, eu-ze*) adj. Défiant, enclin à soupçonner : *caractère soupçonneux.* ANT. **Confiant.**

SOUPE n. f. (de *souper*). Aliment composé de bouillon et de tranches de pain. *Agric.* Fourrage imbibé d'eau, qu'on emploie pour engraisser le bétail. *Fig. Trempé comme une soupe*, très mouillé. *S'emporter comme une soupe au lait*, se mettre très promptement en colère.

SOUPENTE (*pan-te*) n. f. (du lat. *suspendere*, suspendre). Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture. Bande de fer qui maintient la hotte d'une cheminée. Petit réduit en planches pratiqué dans la hauteur d'une chambre, d'une cuisine, etc.

SOUPER (*pé*) ou **SOUPÉ** n. m. Repas du soir. Mets qui le composent : *il y avait un bon souper.* Repas qu'on fait très tard dans la nuit : *organiser un souper au sortir de l'Opéra.*

SOUPER (*pé*) v. n. (du bas allem. *supen*, humer). Prendre le repas dit *souper.*

Soupière.

SOUPÉSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de souposer. (Peu us.)

SOUPESER (*zé*) v. a. (de *sous*, et *peser*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je soupèse.*) Lever un fardeau avec la main pour juger du poids : *soupeser un sac d'écus.*

SOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui soupe, qui a l'habitude de souper.

SOUPIER, ÈRE adj. *Pop.* Se dit d'une personne qui aime beaucoup la soupe.

SOUPIÈRE n. f. Vase creux et large, dans lequel on sert la soupe.

Soupir.

SOUPIR n. m. (de *soupirer*). Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc. : *pousser, étouffer des soupirs. Jusqu'au dernier soupir*, jusqu'à la mort. *Rendre le dernier soupir*, expirer. *Poét.* Son doux et mélancolique : *les soupirs du vent dans les bois. Musiq.* Silence, qui vaut une noire. Signe qui l'indique.

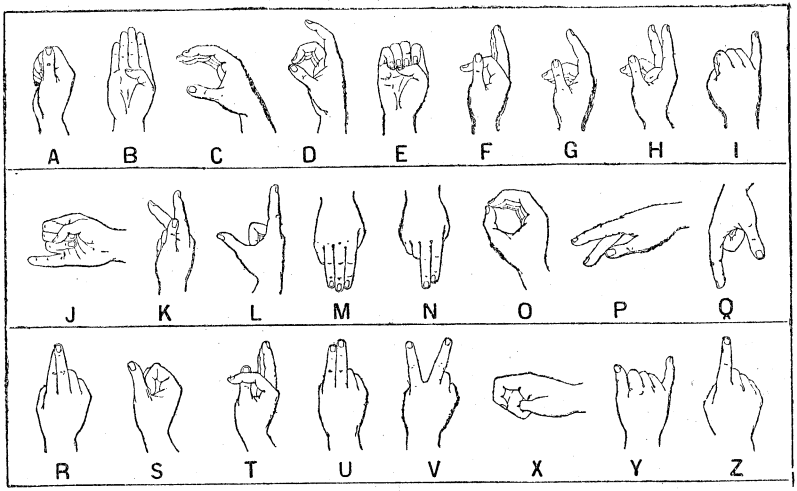

ALPHABET DES SOURDS-MUETS.

SOUPIRAIL (*ra*, *ll* mll.) n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain. Pl. des *soupiraux*. (V. MAISON.)

SOUPIRANT (*ran*) n. m. Qui aspire à se faire aimer d'une femme : *écarter les soupirants*.

SOUPIRER (*ré*) v. n. (lat. *suspirare*). Pousser des soupirs : *soupirer de douleur. Soupirer pour, vers, après*, désirer ardemment. V. a. Exprimer par des soupirs : *soupirer ses peines*. Exprimer sur un mole plaintif : *soupirer des vers élégiaques*.

SOUPIREUR n. m. Qui soupire, qui a l'habitude de soupirer. (Peu us.)

SOUPLE adj. (lat. *supplex*). Flexible, maniable : *osier, étoffe souple*. Qui a les membres flexibles : *la gymnastique rend souple. Fig.* Pliable à diverses choses : *talent souple*. Docile, soumis et, en mauv. part, complaisant jusqu'à la servilité : *courtisan souple. Avoir l'échine souple, les reins souples*, être soumis, complaisant. ANT. **Raide.**

SOUPLEMENT (*man*) adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE (*plè-se*) n. f. Qualité de ce qui est souple, flexible, maniable, etc. ANT **Raideur.**

SOUQUENILLE (*ke-ni*, *ll* mll.) n. f. (mot d'origine slave). Surtout fort long, fait de grosse toile. *Par ext.* Vêtement usé, misérable.

SOUQUER (*ké*) v. a. *Mar.* Raidir fortement : *souquer un amarrage*. V. n. Faire effort avec énergie : *souquer sur les avirons*.

A, souquenille.

SOURCE n. f. (de *sourdre*). Eau qui sourd de terre : *la source du Loiret est extrêmement abondante*. Liquide quelconque qui sourd de terre : *une source de pétrole*. Endroit où l'on puise : *la France est la source des bons vins. Fig.* Principe, cause, origine : *le travail est une source de richesses*. Documents originaux : *les sources de l'histoire. Eau de source*, eau puisée à une source. *Sources de la vie*, organes essentiels à la vie. *Fig. Chose qui coule de source*, chose qui se produit aisément, naturellement. *Tenir une nouvelle de bonne source*, la tenir de personnes bien informées.

SOURCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Personne qui découvre les sources souterraines à l'aide d'une baguette.

SOURCIL (*si*) n. m. (lat. *supercilium*). Saillie arquée, revêtue de poils, qui s'étend au-dessus de l'orbite de l'œil. Ensemble des poils qui garnissent cette région : *avoir les sourcils très fournis. Fig. Froncer le sourcil*, témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER (*si-li-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les sourcils : *l'arcade sourcilière*.

SOURCILLER (*si*, *ll* mll., *é*) v. n. Remuer le sourcil en signe de mécontentement, de surprise. *Fig. Ne pas sourciller*, rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILLER (*si*, *ll* mll., *é*) v. n. Jaillir en petites sources. (Peu us.)

SOURCILLEUX, EUSE (*si*, *ll* mll., *eû*, *eu-ze*) adj. A qui les sourcils froncés donnent un air hautain. *Poét.* Haut, élevé : *roc sourcilleux*. (Vx.)

SOURD (*sour*), **E** adj. (lat. *surdus*). Privé complètement du sens de l'ouïe : *devenir sourd*. Qui a le sens de l'ouïe plus ou moins atrophié : *la plupart des vieillards sont sourds. Sourd comme un pot*, extrêmement sourd. *Fig.* Insensible, inexorable : *sourd à la pitié, aux prières*. Peu sonore : *voix sourde*. Peu éclatant : *teinte sourde*. Incertain, qui n'est pas encore public : *une rumeur sourde se répand*. Qui se fait secrètement, sans bruit : *guerre sourde. Lanterne sourde*, V. LANTERNE. *Lame sourde*, lame qui s'élève sans qu'on ait senti le vent qui l'a soulevée. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre, de ne pas comprendre. N. Qui est privé de l'ouïe : *un sourd de naissance. Frapper comme un sourd*, sans pitié. *Crier comme un sourd*, très fort. PROV. : **Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre,** il est plus facile d'obtenir une réponse d'un sourd que de celui qui, intéressé à ne pas répondre, feint de ne pas entendre.

SOURDAUD (*dô*), **E** n. (de *sourd*). Qui n'entend qu'avec peine. (Peu us.)

SOURDEMENT (*man*) adv. D'une manière sourde : *le tonnerre grondait sourdement*. Secrètement : *agir sourdement*.

SOURDIÈRE n. f. (de *sourd*). Volet matelassé, pour arrêter les bruits de la rue : *fenêtre garnie de sourdières*.

SOURDINE n. f. (ital. *sordina*). Petit morceau de bois en forme de peigne, que l'on fixe sur le chevalet du violon, violoncelle, alto, contrebasse, pour en affaiblir le son : *jouer en sourdine*. Appareil que l'on met dans le pavillon de certains

instruments à vent, pour en assourdir le son. Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine, en sourdine** loc. adv. A petit bruit : *il fait ses coups à la sourdine.*

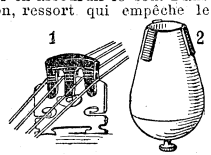

Sourdines : 1, de violon ; 2, de cornet.

SOURD-MUET (*sour-mu-è*), **SOURDE-MUETTE** (*mu-è-te*) n. Personne privée de l'ouïe et de la parole : *l'abbé de L'Epée a imaginé l'alphabet des sourds-muets.* (V. ECOLES. [*Part. hist.*].)

SOURDRE v. n. (du lat. *surgere*, jaillir. — N'est usité qu'à l'infin. et quelquef. dans *il sourd, ils sourdent.*) Sortir de terre, en parlant des eaux : *on voyait l'eau sourdre de tous côtés. Fig.* Sortir, résulter : *de cette affaire on verra sourdre de grands malheurs.*

SOURIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui sourit : *un visage souriant.*

SOURICEAU (*sô*) n. m. Petit d'une souris.

SOURICIER (*si-é*) n. m. Preneur ou mangeur de souris : *le hérisson est un excellent souricier.*

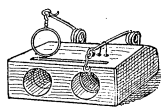
Souricière.

SOURICIÈRE n. f. Piège pour prendre les souris : *tendre une souricière.* Endroit où la police place secrètement des agents pour s'emparer des malfaiteurs qui y fréquentent d'habitude. *Se mettre, se jeter dans la souricière,* donner dans un piège.

SOURIQUOIS, E (*koi, oi-ze*) adj. *Fam. Le peuple souriquois,* les souris.

SOURIRE v. n. (lat. *subridere.* Se conj. comme *rire.*) Rire sans éclat et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux : *sourire de dédain. Par ext.* Présenter un aspect agréable : *tout sourit à la jeunesse.* Favoriser : *la fortune lui sourit.*

SOURIRE n. m. Action de sourire : *sourire agréable.*

SOURIS (*ri*) n. m. (lat. *subrisus*). *Fam.* Sourire fin, léger, gracieux : *le souris de l'enfant.*

SOURIS (*ri*) n. f. (lat. *sorex*). Petit quadrupède rongeur, du genre rat : *les souris se multiplient avec une grande rapidité.* Muscle charnu, qui tient à l'os du manche d'un gigot. *Fig. On entendrait trotter une souris,* il règne un silence parfait. PROV. : **Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise,** quand on n'a qu'un seul expédient, on est bientôt à bout de ressources.

Souris.

SOURNOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. (apparenté au provençal *sorn*, sombre). Dissimulé, d'un caractère en dessous : *homme sournois.* Qui annonce la dissimulation : *mine sournoise.* ANT. **Franc.**

SOURNOISEMENT (*noi-ze-man*) adv. En sournois : *desservir sournoisement un concurrent.* ANT. **Franchement.**

SOURNOISERIE (*noi-ze-rî*) n. f. Dissimulation. Action de sournois. (Peu us.) ANT. **Franchise.**

SOUS (*sou ; souz'* devant une voyelle) prép. (lat. *subtus*). Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous la table ;* la situation intérieure : *mettre une lettre sous enveloppe ;* le poids : *plier sous le faix ;* l'effet : *sous le coup d'une surprise ;* la dépendance : *il a cent hommes sous ses ordres ;* le temps : *sous Louis XIV ;* la réserve : *sous telle condition ;* l'apparence : *sous une forme agréable ;* la limite maximum du temps : *s'engager à faire une chose sous huit jours ;* l'indication : *sous tel numéro. Sous peu,* bientôt. *Sous ce rapport,* à cet égard. ANT. **Sur.**

SOUS (*sou*) préfixe qu'on joint à différents noms de sels chimiques pour indiquer que le métal est en excès : *sous-acétate, sous-carbonate sous-chlorure, etc.*

SOUS-AFFERMER (*sou-za-fèr-mé*) v. a. Donner, prendre à sous-ferme.

SOUS-AGENT n. m. Dans certaines administrations, celui dont l'emploi est inférieur à celui d'agent.

SOUS-AIDE (*sou-zè-de*) n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre n'étant lui-même qu'un aide. Pl. des *sous-aides.*

SOUS-AMENDEMENT (*sou-za-man-de-man*) n. m. Modification à un amendement. Pl. des *sous-amendements.*

SOUS-AMENDER (*sou-za-man-dé*) v. a. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU (*sou-zar-bri-sô*) n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe : *les pivoines sont souvent des sous-arbrisseaux.*

SOUS-ARCHIVISTE n. m. Archiviste en second.

SOUS-ARRONDISSEMENT (*sou-za-ron-di-se-man*) n. m. Subdivision d'un arrondissement maritime. Pl. des *sous-arrondissements.*

SOUS-BAIL (*ba, l* mll.) n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. des *sous-baux.*

SOUS-BAILLEUR, EUSE n. Personne qui donne à sous-bail.

SOUS-BARBE ou **SOUBARBE** n. f. invar. Partie de la mâchoire inférieure du cheval, contre laquelle porte la gourmette. Pièce du harnais qui réunit en prenant à cette place les deux montants de la bride. (V. HARNAIS.) *Mar.* Cordage de soutien, allant du beaupré à l'arc-boutant de martingale.

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE (*kè-re*) n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. des *sous-bibliothécaires.*

SOUS-BOIS (*sou-boi*) n. m. Végétation qui pousse sous les arbres d'une forêt. Peinture, dessin représentant un intérieur de forêt : *peindre un sous-bois.*

SOUS-BRIGADIER (*di-é*) n. m. Qui commande sous le brigadier et a le rang de caporal : *sous-brigadier de la douane, des gardiens de la paix.* Autref., officier qui marchait après le brigadier des armées du roi. Pl. des *sous-brigadiers.*

SOUS-CHEF (*chèf*) n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef : *sous-chef de bureau.* Pl. des *sous-chefs.*

SOUS-CLAVIER (*vi-é*), **ÈRE** adj. *Anat.* Qui est sous la clavicule : *veines sous-clavières.* (V. planche HOMME.)

SOUS-COMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. Fonctionnaire de l'administration de la marine. Officier du commissariat de la marine, du rang de capitaine.

SOUS-COMMISSION (*ko-mi-si-on*) n. f. Commission nommée par une autre commission.

SOUS-COMPTOIR n. m. Comptoir dépendant d'un autre comptoir.

SOUS-COSTAL, E, AUX adj. Qui est situé sous les côtes : *muscles sous-costaux.*

SOUSCRIPTEUR (*sou-skrip*) n. m. Celui qui souscrit un effet de commerce : *le souscripteur d'une lettre de change.* Celui qui prend part à une souscription : *les souscripteurs à un emprunt.*

SOUSCRIPTION (*sou-skrip-si-on*) n. f. (lat. *subscriptio*). Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. Signature d'une lettre, accompagnée de certaines formules de civilités. Engagement pris par écrit, ou par simple signature, de s'associer à une entreprise. Engagement d'acheter un ouvrage en cours de publication. Somme qui doit être versée par le souscripteur : *verser une souscription élevée.*

SOUSCRIRE (*sou-skri-re*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire.*) Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation.* V. n. Consentir : *souscrire à un arrangement.* Fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument.* Prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, E adj. Qui est sous la peau. Qui se fait sous la peau : *injection sous-cutanée.*

SOUS-DÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Syn. de SUBDÉLÉGUÉ.

SOUS-DIACONAT (*na*) n. m. Le troisième des ordres sacrés dans le clergé catholique, qu'on ne reçoit pas sans s'imposer définitivement les obligations incombant aux ecclésiastiques.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. des *sous-diacres.*

SOUS-DIRECTEUR, TRICE (*rèk*) n. Qui dirige en second. Pl. des *sous-directeurs, sous-directrices.*

SOUS-DOMINANTE n. f. *Musiq.* Quatrième note d'un ton quelconque, immédiatement au-dessous de la dominante. Pl. des *sous-dominantes*.

SOUS-DOYEN (*doi-i-in*) n. m. Celui qui est au-dessous du doyen d'un chapitre. Le second en âge ou en ancienneté dans une charge. Pl. des *sous-doyens*.

SOUS-ÉCONOME (*sou-zé*) n. m. Employé adjoint à l'économe. Pl. des *sous-économes*.

SOUS-ENTENDRE (*sou-zan-tan-dre*) v. a. Ne pas exprimer une chose qu'on a dans la pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés.

SOUS-ENTENDU (*sou-zan*) n. m. Ce qu'on sous-entend : *parler par sous-entendus*.

SOUS-ENTENTE (*sou-zan-tan-te*) n. f. Ce qu'on sous-entend par artifice : *il y a la quelque sous-entente*. Pl. des *sous-ententes*.

SOUS-ÉPIDERMIQUE (*sou-zé-pi-dèr*) adj. Qui est sous l'épiderme : *tissus sous-épidermiques*.

SOUS-ESTIMER ou **SOUS-ÉVALUER** v. a. Apprécier au-dessous de sa valeur réelle.

SOUS-FIFRE n. m. *Fam.* Individu qui occupe un emploi tout à fait secondaire.

SOUS-FAÎTE (*fè-te*) n. m. Pièce de charpente qui, dans un comble, est posée sous le faîte et parallèlement à sa direction. Pl. des *sous-faîtes*.

SOUS-FERME (*fèr-me*) n. f. Sous-bail. Pl. des *sous-fermes*.

SOUS-FERMIER (*fèr-mi-é*), **ÈRE** n. Qui prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sous-fermiers*.

SOUS-FRÉTER v. a. Fréter à un autre le vaisseau qu'on a affreté.

SOUS-FRUTESCENT (*tès-san*), **E** adj. Qui ressemble à un sous-arbrisseau : *plantes sous-frutescentes*.

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle qui protège contre les chocs en dessous la détente d'une arme à feu : *la partie de la sous-garde qui protège directement la gachette est appelée* pontet. Pl. des *sous-gardes*. (V. FUSIL.)

SOUS-GENRE (*jan-re*) n. m. Division particulière qu'on établit dans un genre. Pl. des *sous-genres*.

SOUS-GORGE n. f. invar. Partie de la bride qui passe sous la gorge du cheval et se rattache de chaque côté à la têtière. (V. HARNAIS.)

SOUS-GOUVERNEUR n. m. Gouverneur en second. Pl. des *sous-gouverneurs*.

SOUS-INGÉNIEUR n. m. Fonctionnaire placé immédiatement au-dessous de l'ingénieur.

SOUS-INSPECTEUR n. m. Fonctionnaire placé, dans la hiérarchie, au-dessous de l'inspecteur. Pl. des *sous-inspecteurs*.

SOUS-INTENDANCE (*sou-zin*) n. f. Charge de sous-intendant. *Sous-intendant militaire*, fonctionnaire de l'intendance dont le grade correspond à celui de chef de bataillon. Résidence, bureau du sous-intendant. Pl des *sous-intendances*.

SOUS-INTENDANT (*sou-zin-tan-dan*) n. m. Intendant en second. Pl. des *sous-intendants*.

SOUS-JACENT (*san*), **E** adj. Qui est placé dessous : *tissus sous-jacents*.

SOUS-JUPE n. f. Jupe qui se porte sous une robe ouverte ou d'étoffe transparente. Pl. des *sous-jupes*.

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Autref., grade de sous-lieutenant : *acheter une sous-lieutenance*. Pl. des *sous-lieutenances*.

SOUS-LIEUTENANT (*nan*) n. m. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieutenants*.

SOUS-LOCATAIRE (*tè-re*) n. Celui, celle qui fait une sous-location. Pl. des *sous-locataires*.

SOUS-LOCATION (*si-on*) n. f. Action de sous-louer. Pl. des *sous-locations*.

SOUS-LOUER (*lou-é*) v. a. Donner à loyer une partie d'une maison dont on est locataire. Prendre à loyer du principal locataire une portion de maison : *sous-louer un appartement*.

SOUS-MAIN (*min*) n. m. invar. Cahier, feuilles de papier ou buvard que l'on place sur son bureau, pour écrire.

SOUS-MAÎTRE (*mè-tre*), **SOUS-MAÎTRESSE** (*mè-trè-se*) n. Qui aide le maître, la maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. des *sous-maîtres*, *sous-maîtresses*.

SOUS-MARIN, E adj. : Qui existe sous la mer : *plante sous-marine ; volcan sous-marin ; navigation*

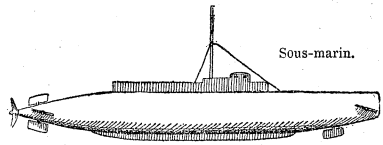

sous-marine. N. m. Navire construit pour naviguer sous l'eau : *c'est en France qu'ont été construits les premiers sous-marins vraiment pratiques*.

SOUS-MAXILLAIRE (*mak-si-lè-re*) adj. Situé sous la mâchoire : *glandes sous-maxillaires*.

SOUS-MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Bride qui sert à attacher le shako sous le menton. Pl. des *sous-mentonnières*.

SOUS-MULTIPLE adj. Se dit d'une quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. N. m. : *trois est un sous-multiple de neuf*. Pl des *sous-multiples*.

SOUS-NAPPE (*na-pe*) n. f. Pièce d'étoffe qu'on met sous la nappe. Pl. des *sous-nappes*.

SOUS-NORMALE n. f. *Géom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre la projection d'un point sur l'axe et la normale à la courbe. Pl. des *sous-normales*.

SOUS-OCCIPITAL, E (*sou-zok-si*) adj. Qui est placé au-dessous de l'occipital (se dit spécialement des nerfs de la première paire cervicale) : *nerfs sous-occipitaux*.

SOUS-ŒUVRE (*sou-zeu-vre*) n. m. *En sous-œuvre*, se dit d'un travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties : *reprendre en sous-œuvre la construction d'un édifice*.

SOUS-OFFICIER (*sou-zo-fi-si-é*) n. m. Militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant et supérieur à celui de caporal. Pl. des *sous-officiers*.

SOUS-ORBITAIRE (*sou-zor-bi-tè-re*) adj. Qui est situé sous l'orbite : *artères sous-orbitaires*.

SOUS-ORDRE (*sou-zor*) n. invar. Personne qui travaille sous les ordres d'une autre. *Hist. nat.* Subdivision d'un ordre (Pl., en ce sens, des *sous-ordres*.) **En sous-ordre** loc. adv. Subordonnément, au second rang. *Créancier en sous-ordre*, créancier d'un créancier.

SOUS-PIED (*sou-pi-é*) ou **SOUPIED** (*pi-é*) n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtre ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds*.

SOUS-PRÉFECTORAL, (*sou, fèk*) **E, AUX** adj. Qui appartient, qui a rapport à une sous-préfecture, à un sous-préfet.

SOUS-PRÉFECTURE (*fèk*) n. f. Subdivision de préfecture, administrée par un sous-préfet. Ville où réside le sous-préfet. Fonction, demeure, bureau du sous-préfet : *solliciter une sous-préfecture*. Pl. des *sous-préfectures*.

SOUS-PRÉFET (*fè*) n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-préfets*.

SOUS-PRÉFÈTE n. f. *Fam.* Femme de sous-préfet. Pl. des *sous-préfètes*.

SOUS-PUBIEN, ENNE adj. Qui est sous le pubis.

SOUS-SCAPULAIRE (*ska-pu-lè-re*) adj. Qui est placé sous l'omoplate (en lat *scapulum*) : *muscles sous-scapulaires*. (V. planche HOMME.)

SOUS-SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui aide ou remplace un secrétaire. *Sous-secrétaire d'Etat*, haut fonctionnaire adjoint dans certains cas à un ministre et qui, par délégation de ce dernier, dirige une partie de l'administration centrale. Pl. des *sous-secrétaires*.

SOUS-SECRÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Emploi de sous-secrétaire. Bureau d'un sous-secrétaire. Pl. des *sous-secrétariats*.

SOUS-SEING (*sin*) n. m. Acte fait entre particuliers, sans l'intervention d'un officier ministériel. (On dit le plus souvent que l'acte est fait *sous-seing privé*.) [V. SEING.]

SOUSSIGNÉ, E (*sou-si*) n. et adj. Qui a mis son nom au bas d'un acte : *le soussigné déclare ; les témoins soussignés.*

SOUS-SOL n. m. Couche immédiatement au-dessous de la terre végétale : *un sous-sol sablonneux.* Construction située au-dessous du rez-de-chaussée : *la cuisine est dans le sous-sol.* Pl. des *sous-sols.*

SOUS-STATION n. f. Station secondaire d'un grand réseau de transport et distribution d'énergie électrique.

SOUS-TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes.*

SOUS-TENDANTE n. f. Corde qui sous-tend un arc.

SOUS-TENDRE (*tan-dre*) v. a. *Géom.* Former la corde de : *la corde qui sous-tend un arc.*

SOUS-TITRE n. m. Titre placé après le titre principal d'un livre. Pl. des *sous-titres.*

SOUSTRACTIF (*sou-strak-tif*), **IVE** adj. Qui a rapport à la soustraction. Qui doit être soustrait : *nombre soustractif.*

SOUSTRACTION (*sou-strak-si-on*) n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers. Arith.* Opération par laquelle on retranche d'un nombre autant d'unités qu'il y en a dans un autre : *le résultat de la soustraction se nomme* reste, excès *ou* différence. (On fait la preuve de la soustraction en ajoutant le reste au nombre à soustraire ; on doit alors retrouver le nombre le plus grand. Le signe — [moins] indique qu'il faut soustraire.) ANT. **Addition.**

SOUSTRAIRE (*sou-strè-re*) v. a. (Se conj. comme *traire.*) Oter par adresse ou par fraude : *soustraire des effets. Fig.* Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance. Arith.* Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : *se soustraire au châtiment.* ANT. **Additionner.**

SOUS-TRAITANT (*trè-tan*) n. m. Celui qui reçoit une entreprise en seconde main. Pl. des *sous-traitants.*

SOUS-TRAITÉ (*trè-té*) n. m. Traité contenant transmission d'un droit ou d'une obligation résultant d'un traité antérieur. Pl. des *sous-traités.*

Soutane : 1, jusqu'au XVIIe s. ; 2, actuelle.

SOUS-TRAITER (*trè-té*) v. a. Reprendre une affaire de celui qui l'a traitée.

SOUS-TRIPLE adj. Se dit d'un nombre contenu trois fois dans un autre : *3 est sous-triple de 9.*

SOUSTYLAIRE (*sou-sti-lè-re*) n. f. Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire et menée dans un plan perpendiculaire au cadran.

SOUS-VENTRIÈRE (*van*) n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette et qui passe sous le ventre du cheval limonier. Pl. des *sous-ventrières.* (V. HARNAIS).

Soutanelle.

SOUS-VERGE (*vèr-je*) n. m. invar. Cheval attelé, non monté, placé à la droite d'un autre également attelé, qui porte le cavalier. *Fam.* Adjoint d'un chef.

SOUTACHE n. f. (hongr. *szuszak*). Passementerie, tresse de galon qu'on applique sur diverses parties du costume militaire et des vêtements de femme.

SOUTACHER (*ché*) v. a. Garnir de soutache : *soutacher un manteau.*

SOUTANE n. f. (ital. *sottana*). Sorte de robe, boutonnée par devant, que portent les ecclésiastiques : *les évêques portent la soutane violette. Par ext.* Etat ecclésiastique : *renoncer à la soutane.*

SOUTANELLE (*nè-le*) n. f. Sorte de redingote à collet droit, qui remplace la soutane comme habit de ville dans certains cas.

SOUTE n. f. (du lat. *subtus*, en dessous). Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres ; soute au biscuit.* (Syn. de SOULTE.)

SOUTENABLE adj. Qui peut être supporté, enduré : *joug qui n'est pas soutenable.* Qui peut se soutenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable.* ANT. **Insoutenable.**

SOUTENANCE n. f. Action de soutenir une thèse : *une brillante soutenance.* Planche échancrée, dont on se sert pour battre et nettoyer le chanvre.

SOUTENANT (*nan*) n. m. Celui qui soutient une thèse.

SOUTÈNEMENT (*man*) n. m. Action de soutenir. Appui, étai disposé de manière à résister à la poussée des terres ou d'une masse d'eau : *mur de soutènement.*

SOUTENEUR n. m. Celui qui soutient : *les soutenеurs d'un système.* Protecteur d'une maison ou d'une personne mal famée.

SOUTENIR v. a. (lat. *sustinere.* — Se conj. comme *venir.*) Tenir par-dessous, supporter : *soutenir une poutre. Fig.* Défendre : *soutenir ses droits.* Résister à : *soutenir une attaque.* Affirmer : *je vous soutiens que...* Nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac.* Faire subsister : *soutenir une famille.* Empêcher de faiblir : *soutenir le courage.* Appuyer : *soutenir des troupes.* Ne pas démentir : *soutenir son caractère. Soutenir la voix*, prolonger le son avec la même force. *Soutenir son rang*, vivre d'une manière conforme à son rang. *Soutenir sa réputation*, s'en montrer digne. *Soutenir la conversation*, ne point la laisser languir. *Soutenir une gageure*, la tenir. *Soutenir une disgrâce, une épreuve*, les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout. S'empêcher réciproquement de tomber. Etre porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air. Fig.* Continuer : *le mieux se soutient.* Se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment noble, élevé : *style soutenu.* Qui ne languit point : *intérêt soutenu.*

SOUTERRAIN, E (*tè-rin, è-ne*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *terra*, terre). Qui est sous terre : *chemin souterrain. Fig. Voies souterraines*, pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre : *les souterrains des châteaux forts allaient s'ouvrir au loin dans la campagne.*

SOUTERRAINEMENT (*tè-rè-ne-man*) adv. De façon souterraine. *Fig.* Mystérieusement.

SOUTIEN (*ti-in*) n. m. (de *soutenir*). Ce qui soutient : *cette colonne est le soutien de la voûte. Fig.* Appui, défenseur : *le soutien du trône. Soutien de famille*, jeune homme reconnu nécessaire pour faire vivre sa famille et à qui, à ce titre, sont accordés certains avantages au point de vue du service militaire.

SOUTIEN-GORGE n. m. invar. Pièce du costume intime féminin, servant à soutenir la poitrine.

SOUTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui est chargé de la garde d'une soute.

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer : *le soutirage clarifie le vin.* Vin soutiré : *une pièce de soutirage.*

SOUTIRER (*ré*) v. a. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig.* Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un.*

SOUTRA n. m. Dans la littérature de l'Inde, traité où sont réunies, sous forme de courts aphorismes, les règles du rituel, de la morale, de la vie quotidienne.

SOUVENANCE n. f. Souvenir lointain. (Vx.)

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une impression précédente : *souvenir confus.* La faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir.* Objet qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir.* Objet donné par une personne pour qu'on se souvienne d'elle. Se dit des tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. (Se conj. comme *venir.*) Avoir mémoire d'une chose : *souvenez-vous des leçons du passé.* Par menace : *je m'en souviendrai*, je me vengerai ; il me le payera. V. impers. : *vous souvient-il que...* ANT. **Oublier.**

SOUVENT (*van*) adv. Fréquemment. ANT. **Rarement.**

SOUVENTEFOIS (*van-te-foi*) ou **SOUVENTES FOIS** (*van-te-foi*) adv. Vieille forme de *souvent.*

SOUVERAIN, E (*rin, è-ne*) adj. Suprême ; qui atteint le plus haut degré : *le souverain bien.* Qui s'exerce sans contrôle : *puissance souveraine.* Qui exerce une puissance de ce genre : *prince souverain. Remède souverain*, remède infaillible. *Le souverain pontife*, le pape. *Cour souveraine*, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine. N. m. Monnaie d'or d'Angleterre, valant 25 fr. 20 c.

SOUVERAINEMENT (*rè-ne-man*) adv. Au plus haut point : *Dieu est souverainement bon. Par ext.* : *livre souverainement ennuyeux.* Avec un pouvoir souverain : *commander souverainement.* Sans appel : *la Cour de cassation juge souverainement.*

SOUVERAINETÉ (*rè*) n. f. Autorité suprême : *la souveraineté de la nation.* Autorité du prince souverain : *souveraineté héréditaire.* Territoire d'un souverain. *Fig.* Pouvoir suprême : *la souveraineté du droit.*

SOVIET (*vi-èt'*) n. m. (mot russe). Dans la Russie révolutionnaire, conseil des délégués ouvriers, paysans et soldats. Pl. des *soviets.*

SOYA n. m. V. SOJA.

SOYER (*soi-ié* ou *so-ié*) n. m. Verre de champagne glacé, qu'on hume avec une paille.

SOYER (*soi-ié*), **ERE,** adj. Qui a rapport à la production de la soie : *industrie soyère.* N. Commis préposé a la vente des soieries.

SOYEUX, EUSE (*soi-eû, eu-ze*) adj. De la nature de la soie : *matière soyeuse.* Fin et doux au toucher comme de la soie : *laine soyeuse.*

SPACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Au large, avec beaucoup d'espace : *être logé spacieusement.*

SPACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *spatium*, espace). Vaste, de grande étendue : *logement spacieux.* ANT. **Petit, étroit, resserré.**

Spahi algérien.

SPADASSIN (*da-sin*) n. m. (ital. *spadaccino* ; de *spada*, épée). Bretteur, ferrailleur ; qui recherche les duels : *un spadassin à gages.*

SPADICE n. m. (lat. *spadix*). *Bot.* Sorte d'inflorescence en épi ou en parcicule qu'enveloppe une bractée (spathe).

SPADILLE (*ll* mll.) n. m. (espagn. *espadilla*). L'as-de pique, au jeu de l'hombre.

SPAGHETTI n. m. pl. (mot ital.). Macaroni très mince et sans trou.

SPAHI n. m. (du turc ou persan *sipahi*, cavalier). Cavalier turc. En Algérie, au Sénégal, cavalier, appartenant à une troupe au service de la France, composée en grande partie d'indigènes.

Spalax.

SPALAX (*laks*) n. m. Genre de mammifères rongeurs vulgairement appelés *rats-taupes.*

SPALT n. m. (ital. *spalto*). Bitume de Judée.

SPALT n. m. (mot allem.). Pierre écailleuse, qui sert à mettre les métaux en fusion.

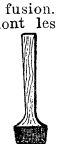
Spalter.

SPALTER (*tèr*) n. m. Brosse platte dont les peintres en bâtiment et les peintres décorateurs se servent pour faire les faux bois.

SPARADRAP (*dra*) n. m. Emplâtre agglutinatif, étendu sur du linge ou du papier : *couvrir une plaie d'un sparadrap.*

SPARDECK (*dèk*) n. m. (mot angl.). Pont léger sur montants, recouvrant les cabines et salons du pont supérieur des paquebots.

SPARGANIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de typhacées qui vivent dans les eaux, et sont dites vulgairement *rubans d'eau.*

SPARKLET (*klèt'*) n. m. Ampoule métallique ayant la forme d'une olive et qui renferme de l'anhydride carbonique liquide, permettant de fabriquer toute espèce de boisson gazeuse.

SPART (*spart'*) n. m. (gr. *sparton*). Nom de diverses graminées, dont les feuilles servent à confectionner de la sparterie. (On écrit aussi SPARTE.)

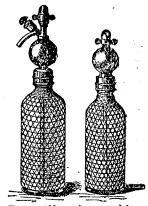
Bouteilles à sparklet.

SPARTÉINE n. f. Composé que l'on trouve dans le spart à balai et qui est employé en médecine comme tonique du cœur et diurétique.

SPARTERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de spart. Art de tisser le spart : *la sparterie est originaire d'Espagne.* Nattes, tapis, brosses, tapis de pieds, etc., confectionnés en spart.

SPARTIATE (*si-a-te*) adj. et n. De Sparte : *la législation spartiate fut l'œuvre de Lycurgue. Fig.* Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte. *A la spartiate*, sévèrement.

SPASME (*spas-me*) n. m. (du gr. *spasmos*, contraction). Contraction involontaire et convulsive des muscles : *se débattre dans les spasmes de l'agonie.*

SPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Qui a rapport au spasme : *contractions spasmodiques.*

SPASMODIQUEMENT (*spas-mo-di-ke-man*) adv. Par spasmes.

SPATANGOÏDES (*gho-i-de*) n. m. pl. Ordre d'oursins. S. un *spatangoïde.*

SPATH (*spat'*) n. m. (mot allem.). Nom de divers minéraux pierreux, à structure lamelleuse.

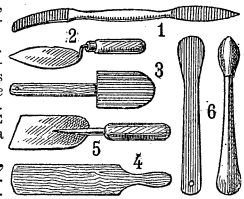

Spatules : 1, de mouleur ; 2, de marbrier ; 3, 4, à beurre ; 5, de peintre ; 6, de pharmacien.

SPATHE n. f. (gr. *spathé*). Involucre de certaines fleurs : *la spathe entoure le spadice.*

SPATHIQUE adj. Qui est de la nature du spath.

SPATIAL, E, AUX adj. (du lat. *spatium*, espace). Qui se rapporte à l'espace.

SPATULE n. f. (lat. *spathula*). Instrument employé en chirurgie, pharmacie, peinture, etc., rond par un bout et plat par l'autre. Petite truelle de maçon pour faire les rejointoiements.

Spatule.

SPATULE n. f. Genre d'échassiers à bec en forme de *spatule*, qui habitent les rivages maritimes.

SPEAKER (*spi-keur*) n. m. (mot angl. signif. *celui qui parle*). Président de la Chambre des communes, en Angleterre.

SPÉCIAL, E, AUX adj. (du lat. *species*, espèce). Particulier, affecté exclusivement à une chose : *étude spéciale.* Qui a une aptitude particulière : *hommes spéciaux. Armes spéciales.* artillerie, génie. *Mathématiques spéciales*, ou n. f. *Spéciale*, dans certains lycées, classe où l'on s'occupe de mathématiques supérieures. ANT. **Général, commun.**

SPÉCIALEMENT (*man*) adv. D'une manière spéciale : *s'intéresser spécialement à une science.*

SPÉCIALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spécialiser, de se spécialiser.

SPÉCIALISER (*zé*) v. a. Désigner spécialement : *bien spécialiser ce qu'on veut.* **Se spécialiser** v. pr. Adopter une spécialité : *médecin qui se spécialise dans la dermatologie.* ANT. **Généraliser.**

SPÉCIALISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui s'adonne à une spécialité. Médecin qui s'attache à l'étude et à la cure d'un genre de maladies.

SPÉCIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécial. Branche d'étude, de travail, etc., à laquelle une per-

sonne se consacre : *peintre qui fait des scènes rustiques sa spécialité.* Homme qui est doué d'un talent spécial ; qui se livre à un travail spécial : *consulter les spécialités médicales. Pharm.* Médicament portant le nom de son inventeur, qui a seul le droit de le fabriquer. ANT. **Généralité.**

SPÉCIES (*spé-si-ès*) n. m. (mot lat. signif. *espèce*). Nom des ouvrages d'histoire naturelle où l'on décrit les caractères des espèces.

SPÉCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière spécieuse : *défendre spécieusement une théorie.*

SPÉCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *speciosus*, beau). Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : *argument spécieux.* N. m. Ce qu'il y a de spécieux : *le spécieux d'un argument.*

SPÉCIFICATION (*si-on*) n. f. Action de spécifier. *Dr.* Action de faire avec la matière d'autrui une chose d'une espèce nouvelle (par exemple, le travail du bijoutier qui fait une bague avec de l'or qui ne lui appartient pas).

SPÉCIFICITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécifique : *spécificité d'un microbe.*

SPÉCIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Déterminer spécialement, en particulier, en détail : *la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit.*

SPÉCIFIQUE adj. (du lat. *species*, espèce). Qui appartient à l'espèce : *caractère spécifique ; nom spécifique.* Qui est caractéristique d'une espèce morbide : *microbe spécifique de la tuberculose. Pesanteur spécifique*, rapport de la masse, du poids, d'un corps à son volume. *Poids spécifique absolu*, nombre de grammes que pèse l'unité de volume. *Chaleur spécifique*, v. CHALEUR. *Poids spécifique relatif* ou *densité*, v. DENSITÉ. *Droits spécifiques*, droits de douanes perçus d'après la nature des produits importés, par opposition aux *droits ad valorem*, fixés d'après la valeur des objets. N. m. Médicament qui agit spécialement contre une affection déterminée : *le quinquina est un spécifique contre la fièvre paludéenne.*

SPÉCIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (*mèn*) n. m. (lat. *specimen*. Echantillon, modèle : *trouver un spécimen d'une nouvelle famille d'insectes.* Adjectiv. : *numéro spécimen d'une publication.* Pl. des *spécimens.*

SPÉCIOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère spécieux : *la spécio sité d'un argument.*

SPECTACLE (*spèk*) n. m. (lat. *spectaculum*). Tout ce qui attire le regard, l'attention : *le spectacle de la nature.* Représentation théâtrale : *aimer le spectacle.* Mise en scène luxueuse : *féerie à grand spectacle. Etre en spectacle, servir de spectacle, se donner en spectacle*, être exposé, s'exposer à l'attention, aux critiques du public.

SPECTATEUR, TRICE (*spèk*) n. Qui est témoin oculaire d'un événement. Personne qui assiste à une cérémonie publique, à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, E, AUX (*spèk*) adj. Qui a le caractère d'un spectre, d'un fantôme ; qui se rapporte aux spectres : *visions spectrales.* Qui concerne le spectre solaire : *analyse spectrale.*

SPECTRE (*spèk-tre*) n. m. (lat. *spectrum*). Fantôme, figure fantastique, visible, mais impalpable : *spectre hideux. Fig.* Epouvantail : *le spectre de la guerre.* Personne grande, hâve et maigre : *c'est un véritable spectre. Physiq.* **Spectre solaire,** ensemble de rayons colorés, résultant de la décomposition de la lumière solaire. (V. PRISME.)

— *Théâtre* L'apparition du spectre au théâtre est un truc basé sur la propriété que possèdent les glaces sans tain de refléter, lorsqu'on les place sur un fond sombre, les objets éclairés placés devant elles. Ainsi dans la figure ci-contre, (la glace A) reflète un personnage (B), éclairé et placé dans les dessous ; ce personnage paraît être en réalité sur la scène (C) pour les spectateurs de la salle (D).

SPECTROMÈTRE (*spèk*) n. m. Syn. de SPECTROSCOPE.

SPECTROMÉTRIE (*spèk. trî*) n. f. (de *spectromètre*). Syn. de SPECTROSCOPIE.

SPECTROMÉTRIQUE (*spèk*) adj. Syn. de SPECTROSCOPIQUE.

SPECTROSCOPE (*spèk-tro-sko-pe*) n. m. (du gr. *spektron*, spectre, et *skopein*, regarder). *Physiq.* Appareil destiné à étudier les dinérents spectres, particulièrement dans la disposition des raies qu'ils présentent.

SPECTROSCOPIE (*spèk-tro-sko-pî*) n. f. (de *spectroscope*). Etude du spectre lumineux : *la spectroscopie a permis de déterminer la composition chimique du soleil.*

SPECTROSCOPIQUE (*spèk-tro-sko-pi-ke*) adj. Qui se rapporte à la spectroscopie : *méthodes spectroscopiques.*

SPECTROSCOPISTE (*spèk-tro-sko-pis-te*) n. Celui ou celle qui s'occupe de spectroscopie.

SPÉCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *specularis*, transparent). Se dit des minéraux composés de feuillets brillants. *Pierre spéculaire*, mica.

SPÉCULAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de campanulacées européennes, appelées communément *miroir de Vénus.*

SPÉCULATEUR, TRICE n. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE adj. (du lat. *speculari*, observer). Qui a pour objet l'étude purement théorique des choses : *esprit spéculatif ; philosophie, science, idées spéculatives.* N. m. Celui qui se livre à la spéculation pure.

SPÉCULATION (*si-on*) n. f. (lat. *speculatio*). Examen, étude théorique. Théorie, par opposition à *pratique : cela n'est bon que dans la spéculation.* Combinaisons, opérations en matière de banque, de commerce, etc. : *se ruiner en spéculations hasardeuses.*

SPÉCULATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière spéculative.

SPÉCULER (*lé*) v. n. (lat. *speculari*). Méditer, raisonner, faire de la théorie pure : *spéculer sur la métaphysique.* Faire des combinaisons, des opérations de finance, etc., basées sur les événements, la politique, etc. : *spéculer sur les grains, sur la rente.*

SPÉCULUM ou **SPÉCULUM** (*spé-ku-lom'*) n. m. (mot lat. signif. *miroir*). Instrument dont se sert le chirurgien pour élargir certaines cavités du corps (nez, oreille, etc.) et en faciliter l'examen. Pl. des *speculum* ou *spéculums.*

SPEECH (*spitch'*) n. m. (mot angl.). Discours de circonstance : *prononcer un speech.* Discours répondant à un toast.

SPEISS (*spèss*) n. m. Minerai de nickel, qui a subi un premier grillage.

SPÉLÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *spelaion*, caverne, et *logos*, discours). Etude de la formation des cavités naturelles du sol (grottes, cavernes, sources, etc.).

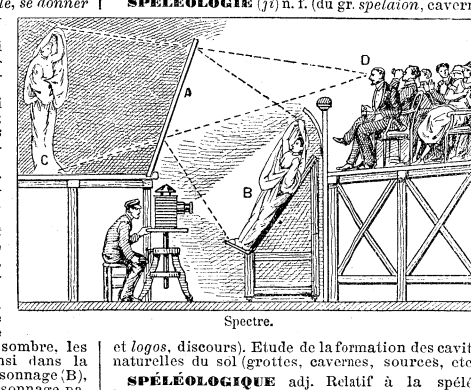

Spectre.

SPÉLÉOLOGIQUE adj. Relatif à la spéléologie.

SPÉLÉOLOGUE (*lo-ghe*) ou **SPÉLÉOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de spéléologie.

SPENCER (*spin-sèr*) n. m. (mot angl. ; du n. de lord *Spencer*). Espèce de corsage sans jupe. Habit sans basques.

SPERGULE (*spèr*) n. f. *Bot.* Genre de caryophyllacées, employées comme fourrage en vert.

Spergule.

SPERKISE (*spèr-ki-ze*) n. f. Sulfure naturel de fer.

SPERMACETI (*spèr-ma-sé*) n. m. (du gr. *sperma*, semence, et du lat. *ceti*, de baleine). Nom scientifique du blanc de baleine. Matière grasse et blanche, qui se trouve dans le crâne du cachalot.

SPERMATIQUE adj. (gr. *spermatikos*). Qui appartient au sperme.

SPERMATOZOÏDE ou **SPERMATOZOAIRE** (*zo-ère*) n. m. (du gr. *sperma*, semence, *zoon*, animal, et *eidos*, figure). Elément caractéristique du sperme.

SPERME n. m. (du gr. *sperma*, semence). Substance complexe, produite par les organes génitaux des animaux mâles.

SPERMOGONIE (*spèr, ni*) n. f. Fructification accessoire de divers champignons.

SPERMOPHILE (*spèr*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Europe orientale.

SPHACÈLE n. m. (du gr. *sphakelos*). Gangrène sèche.

SPHACÉLÉ, E adj. Affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE (*no-i-de*) adj. (du gr. *sphên*, coin, et *eidos*, aspect). *Os sphénoïde*, un des os de la tête, à la base du crâne. N. m. : *le sphénoïde*.

SPHÉNOPHYLLUM (*fil-lom'*) n. m. *Bot.* Genre de lycopodiacées fossiles.

SPHÈRE n. f. (du gr. *sphaira*, boule). Globe, corps solide tel que toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. *Sphère céleste*, sphère imaginaire ayant pour centre l'œil de l'observateur et sur la surface de laquelle les étoiles semblent attachées. *Sphère armillaire*, v. ARMILLAIRE. Espace dans lequel les anciens astronomes pensaient qu'une planète accomplit son cours : *la sphère de Saturne*. *Fig.* Milieu dans lequel l'autorité, le talent de quelqu'un, l'action, l'influence d'une chose, produisent leur plein effet : *être hors de sa sphère*. *Sphère d'activité*, espace dans lequel s'exerce l'action de quelqu'un ou de quelque chose. La surface d'une sphère s'obtient en multipliant 3,1416 par 4 fois le carré du rayon ; le volume, en prenant les 4/3 de 3.1416 et en multipliant le résultat obtenu par le cube du rayon.

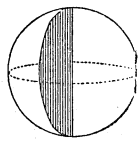
Génération de la sphère à l'aide d'un demi-cercle.

SPHÉRIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de champignons, dont les fructifications sont de petites masses noirâtres. S. une *sphériacée*.

SPHÉRICITÉ n. f. Etat de ce qui est sphérique : *la sphéricité de la terre n'est pas absolue*.

SPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une sphère. Qui se rapporte à la sphère : *figure sphérique*. *Polygone sphérique*, portion de surface sphérique limitée par des arcs de grand cercle. *Secteur sphérique*, solide engendré par un secteur circulaire tournant autour d'un diamètre qui ne le traverse pas.

SPHÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sphérique.

SPHÉRISTÈRE (*ri-stè-re*) n. m. (gr. *sphair istérion*. Emplacement pour le jeu de paume, chez les Grecs. Ce jeu lui-même.

SPHÉRISTIQUE (*ri sti-ke*) n. f. (gr. *sphairistikê*, s. ent. *tekhnê*). Partie de la gymnastique où l'on se servait de la balle chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde : *forme sphéroïdale*.

SPHÉROÏDE (*ro-i-de*) n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère : *la terre est un sphéroïde*.

SPHÉROÏDIQUE (*ro-i*) adj. Qui appartient aux sphéroïdes.

SPHÉROMÈTRE n. m. (du gr. *sphaira*, sphère, et *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHÉROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *sphéromètre*). Art de mesurer les petites épaisseurs.

SPHÉRULE n. f. Petite sphère.

SPHEX (*sfèks*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, dits vulgairement *guêpes-ichneumons*. (Les sphex sont des insectes très utiles, car la femelle après avoir pondu ses œufs dans une sorte de terrier, approvisionne celui-ci avec un insecte [grillon, criquet, etc.] engourdi par un coup d'aiguillon et que dévoreront les jeunes larves dès leur éclosion.)

Sphex.

SPHINCTER (*sfink-tèr*) n. m. (mot lat.). Muscle annulaire, servant à fermer ou à resserrer un orifice.

SPHINX (*sfinks*) n. m. (gr. *sphigx*). Monstre fabuleux. Représentation artistique de ce monstre. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personnage impénétrable ; individu habile à poser des questions difficiles, des problèmes.

Sphinx.

SPHINX (*sfinks*) n. m. *Entom.* Sorte de papillon nocturne.

SPHRAGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (du gr. *sphragis*, sceau). Qui a trait aux sceaux et aux cachets. N. f. Syn. peu us. de SIGILLOGRAPHIE.

SPHYGMOGRAPHE n. m. (du gr. *sphugmos*, pulsation, et *graphein*, décrire). Instrument servant à mesurer et à enregistrer la vitesse et la force des battements du pouls.

SPHYGMOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de mesurer la vitesse et la force des battements du pouls au moyen du sphygmographe.

SPHYRÈNE n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits vulgairement *brochets de mer*.

SPIC (*spik*) n. m. (du lat. *spica*, épi). Lavande dont on extrait une huile odorante, l'*huile de spic*, appelée, par corruption, *huile d'aspic*.

SPICA n. m. (mot lat. signif. *épi*). Bandage croisé dont les tours de bandes sont disposés symétriquement.

SPICIFLORE adj. (du lat. *spica*, épi, et *flos, floris* fleur). Qui a les fleurs disposées en épi.

SPICIFORME adj. (du lat. *spica*, épi, et de *forme*). Qui a la forme d'un épi.

SPICILÈGE n. m. (lat. *spicilegium* ; de *spica*, épi, et *legere*, choisir). Recueil d'actes, de pièces, de traités. Recueil de morceaux, de pensées, d'observations (Peu us.)

SPICULE n. m. (du lat. *spicula*, petit épi). Nom des corpuscules siliceux ou calcaires, qui constituent le squelette des éponges.

SPINA-BIFIDA n. f. (en lat. *épine dorsale fendue*). Hernie sous la peau, d'une partie du contenu du canal rachidien.

SPINAL, E, AUX adj. (du lat. *spina*, épine). Qui se rapporte à l'épine du dos : *nerfs spinaux*.

SPINA-VENTOSA (*vin-to-za*) n. m. (mots lat. signif. *épine venteuse*). Affection tuberculeuse du squelette des doigts, chez les enfants.

SPINELLE (*nè-le*) n. m. (lat. *spinella*). Rubis rouge pâle. Adjectiv. : *rubis spinelle*. N. f. Poil gros et fort, comparable à une épine.

SPINESCENT (*nès-san*), **E** adj. (du lat. *spina*, épine). Qui est couvert d'épines. (Peu us.)

SPINOZISME ou **SPINOSISME** (*zis-me*) n. m. Système du philosophe Spinoza : *le spinozisme est une forme du panthéisme*. (V. *Part. hist.*)

SPINOZISTE ou **SPINOSISTE** (*zis-te*) n. m. Partisan du spinozisme.

SPINULE n. f. Petite épine.

SPINULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (de *spinule*). Qui est en pointe raide et piquante.

SPIRAL, E, AUX adj. Qui a la figure d'une spirale : *ressort spiral*. N. m. Petit ressort de montre, qui met le balancier en mouvement.

SPIRALE n. f. (de *spire*). *Géom.* Courbe non fermée, qui s'écarte de plus en plus de son point de

départ en faisant un certain nombre de révolutions autour de ce point. *Dessin.* Courbe formée d'arcs de cercle raccordés. Adjectiv. : *ligne spirale*. **En spirale** loc. adv. En forme de spirale. — L'éloignement progressif d'une *spirale* dépend du nombre de centres qui ont servi à la former. Il y a des spirales à deux centres, qui sont situés sur une même ligne (v. la planche LIGNES); à trois centres, qui sont situés aux trois sommets d'un triangle équilatéral ; à quatre centres, qui sont situés aux quatre sommets des angles d'un carré.

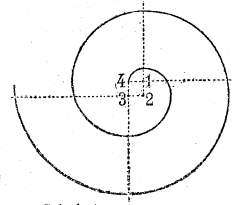

Spirale à quatre centres.

SPIRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *spirare*, respirer). *Gram.* Se dit des consonnes produites par un simple rétrécissement du canal vocal : *f*, *v*, *s*, *z*, *ch*, *j*. N. f. : *une spirante*. Syn. FRICTATIVE, CONTINUE.

SPIRATION (*si-on*) n. f. (lat. *spiratio*). *Théol.* Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, dans la Trinité chrétienne.

SPIRE n. f. (du gr. *speira*, enroulement). Tour d'une spirale, d'une hélice. Ensemble des tours d'une coquille enroulée comme celle des gastéropodes.

SPIRÉE (*ré*) n. f. Genre de rosacées aromatiques et diurétiques de nos régions.

SPIRIFÈRE n. m. Genre de mollusco*ï*des fossiles.

SPIRILLE n. m. Nom générique des bactéries en forme de filaments allongés et contournés en spirale.

Spirée.

SPIRITE n. (du lat. *spiritus*, esprit). Personne qui passe pour avoir la faculté de se mettre en relation avec les esprits. Personne qui s'occupe de spiritisme. Adjectiv. Qui concerne le spiritisme : *revue spirite*.

SPIRITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *spiritus*, esprit). Doctrine des spirites.

SPIRITUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spiritualiser. Interprétation dans le sens spirituel.

SPIRITUALISER (*zé*) v. a. Donner un esprit, une âme à : *spiritualiser la matière*. Donner un caractère spirituel. Dégager des sens : *spiritualiser ses sentiments* Interpréter au sens spirituel : *spiritualiser un texte*. *Chim.* S'est dit autref. pour Distiller.

SPIRITUALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui admet l'existence de l'esprit comme réalité substantielle : *le spiritualisme de Leibniz*. (S'oppose à MATÉRIALISME.) Tendance de l'âme à vivre d'une vie spirituelle.

SPIRITUALISTE (*lis-te*) n. Partisan du spiritualisme. Adjectiv. : *philosophie spiritualiste*.

SPIRITUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est esprit : *la spiritualité de l'âme*. *Théol.* Tout ce qui a pour objet la vie spirituelle : *livre de spiritualité*.

SPIRITUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. (lat. *spiritualis* ; de *spiritus*, esprit). Qui est esprit, incorporel : *les anges sont des êtres spirituels*. Qui a de l'esprit : *homme spirituel*. Où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle*. Qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle*. Qui est borné au domaine de l'esprit : *parenté spirituelle*. Qui regarde l'âme : *le pouvoir spirituel s'oppose au temporel*. Qui a rapport à la religion : *exercices spirituels*. *Sens spirituel*, sens figuré dans l'interprétation des Ecritures. *Concert spirituel*, qui se compose de morceaux de musique religieuse. N. m. Pouvoir spirituel : *le spirituel et le temporel*. Membre d'une section de l'ordre des franciscains, qui se sépara de l'ordre au XIIIe siècle. ANT. **Matériel. Niais, sot, imbécile.**

SPIRITUELLEMENT (*tu-è-le-man*) adv. (de *spirituel*). Avec esprit : *répondre spirituellement*. En esprit : *communier spirituellement avec le prêtre*.

SPIRITUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin ou de l'alcool. N. m. Liqueur spiritueuse : *proscrire les spiritueux*.

SPIROCHÈTE (*kè-te*) n. m. Nom réservé aux spirilles qui présentent de nombreux tours de spires.

SPIROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Contourné en spirale : *mouvement spiroïdal*.

SPIROMÈTRE n. m. (du lat. *spirare*, respirer, et du gr. *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la capacité respiratoire du poumon.

Spirorbe.

SPIROMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de se servir du spiromètre.

SPIRORBE n. m. Genre d'annélides, très communs sur les côtes de France.

SPIZAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, appelés communément *aigles huppés*.

SPLANCHNIQUE (*splank*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE (*splank, jî*) n. f. (du gr. *splagkhnon*, viscère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des viscères. Ouvrage qui traite des viscères.

SPLEEN (*splin'*) n. m. (mot angl. signif. *rate*). Ennui de toute chose. Maladie hypocondriaque, spécialement dans la forme où on l'attribue aux Anglais.

SPLENDEUR (*splan*) n. f. (lat. *splendor*). Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil*. *Fig.* Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom*. Magnificence, pompe : *la splendeur de son trône*.

SPLENDIDE (*splan*) adj. (lat. *splendidus*). D'un grand éclat lumineux : *soleil splendide*. Magnifique, somptueux : *palais, repas splendide*.

SPLENDIDEMENT (*splan, man*) adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate : *artère splénique*. (V. planche HOMME.)

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPLÉNIUS (*ni-uss*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle situé à la partie postérieure du cou.

SPODE n. f. (anc. n. de l'*oxyde de zinc*). Ivoire calciné à blanc.

SPOLIATEUR, TRICE n. et adj. Qui spolie : *une mesure spoliatrice*.

SPOLIATION (*si-on*) n. f. Action de spolier.

SPOLIER (*li-é*) v. a. (du lat. *spoliare*, dépouiller. — Se conj. comme *prier*.) Déposséder par fraude ou par violence : *spolier un orphelin de son héritage*.

SPONDAÏQUE (*da-i-ke*) adj. Se dit d'un vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée, au lieu d'être un dactyle.

Spondias.

SPONDÉE (*dé*) n. m. (gr. *spondeion*). *Métr.* Pied composé de deux syllabes longues.

SPONDIAS (*di-âss*) n. m. Genre d'anacardiacées, dont le fruit comestible est dit *pomme de Cythère* et sert à préparer des confitures et une boisson fermentée.

SPONDYLE n. m. (du gr. *spondulos*, vertèbre). Ancien nom des vertèbres.

SPONGIAIRES (*ji-è-re*) n. m. pl. (du lat. *spongia*, éponge). Division des cœlentérés, renfermant les *éponges* et animaux analogues. S. un *spongiaire*.

SPONGICULTURE n. f. Culture de l'éponge en parcs.

SPONGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *spongia*, éponge). Poreux, de la nature de l'éponge : *tissu spongieux*. Qui s'imbibe comme une éponge : *sol spongieux*.

SPONGIOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre remplie de trous et qui ressemble à l'éponge.

SPONTANÉ, E adj. (du lat. *sponte*, de son propre mouvement). Que l'on fait de soi-même, sans y être poussé par une influence extérieure : *déclaration spontanée*. Qui s'exécute de soi-même et sans cause apparente : *les mouvements du cœur sont spontanés. Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT (*man*) adv. D'une manière spontanée : *faire spontanément une concession.*

SPORADICITÉ n. f. Caractère des maladies qui se présentent à l'état sporadique.

SPORADIQUE adj. (gr. *sporadikos ;* de *speirein*, semer). Se dit, par opposition aux *maladies épidémiques*, de celles qui n'atteignent que quelques individus isolément : *le choléra existe continuellement à l'état sporadique dans l'Inde.* Se dit des espèces animales ou végétales dont les individus sont épars dans diverses régions.

SPORADIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sporadique : *maladie qui sévit sporadiquement.*

SPORADOSIDÈRE (*do-zi*) n. m. Météorite contenant des grains de fer.

SPORANGE n. m. (du gr. *spora*, semence, et *aggos*, vase). Sorte de petit sac qui renferme les spores des cryptogames.

SPORE n. f. (du gr. *spora*, semence). Organe reproducteur des cryptogames.

SPORIDIE (*di*) n. f. Nom des spores provenant de la spore d'hiver de certains champignons.

SPOROGONE n. m. Syn de SPORANGE.

SPOROTRIC ou **SPORCTRICHE** n. m. (de *spore* et du gr. *trix, trikhos*, cheveu). Genre de champignons, constitués par des filaments qui forment une sorte de moisissure blanche sur certaines plantes (avoine, hêtre, etc.) et dont certaines espèces même sont pathogènes pour l'homme.

SPOROTRICHOSE (*ko-ze*) n. f. Mycose due à une invasion de sporotrics.

SPOROZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. Subdivision des protozoaires, groupant ceux qui se reproduisent par spores.

SPORT (*spor*) n. m. (mot angl.). Pratique méthodique des exercices physiques non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'éducation de l'esprit (course de chevaux, chasse, pêche, canotage, escrime, tir, gymnastique, etc.).

SPORTIF, IVE adj. Qui concerne les sports : *épreuve sportive.*

SPORTSMAN (*sports-man*') n. m. (m. angl.). Amateur de sports. Pl. des *sportsmen.*

SPORTSWOMAN (*sports-ouo-man*') n. f. (mot angl.). Femme qui s'occupe de sport. Pl. des *sportswomen.*

SPORTULE n. f. (lat. *sportula ;* de *sporta*, corbeille). Don que les patriciens romains faisaient distribuer quotidiennement à leurs clients.

SPORULATION (*si-on*) n. f. Reproduction par spores. Emission de spores.

S. P. Q. R. Sigle pour *senatus populusque romanus* (le sénat et le peuple romain).

SPRAT (*sprat*') n. m. Nom vulgaire d'un petit poisson de l'Atlantique, la melette ou esprot, voisin du hareng.

SPRINGBOK (*sprin'gn*) n. m. Nom vulgaire d'une antilope africaine, commune au Cap.

SPRINTER (*sprin-teur*) n. m. (mot agl.) *Sport.* Coureur de vitesse sur petites distances.

SPUMAIRE (*mè-re*) n. f. Champignon qui pousse sur les chaumes des graminées.

SPUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (du lat. *spuma*, écume). Qui ressemble à de l'écume. Qui jette de l'écume.

SPUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Rempli, mêlé d'écume. Qui a l'apparence de l'écume.

SPUMOSITÉ (*si*) n. f. Qualité de ce qui est spumeux. (Peu us.)

SPUTATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sputare*, cracher). Action de cracher.

SQUALE (*skou-a-le*) n. m. (lat, *squalus*). Syn. de REQUIN.

SQUAME (*skou-a-me*) (du lat. *squama*, écaille). Lamelle épidermique qui se détache de la peau, particulièrement dans les dermatoses (pityriasis, psoriasis, etc. : *les squames, suivant leur forme et leurs dimensions, sont dites* farineuses, furfuracées, *etc.*

SQUAMEUX, EUSE (*skou-a-meû, eu-ze*) adj. (du lat. *squama*, écaille). Ecailleux, en forme d'écaille : *peau squameuse.*

SQUAMIFÈRE (*skou-a*) adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUAMIFORME (*skou-a*) adj. Qui a la forme d'une écaille.

SQUAMULE (*skou-a*) n. f. Petite écaille telle que celles qui recouvrent les ailes des papillons.

SQUARE (*skou-a-re*) n. m. (mot angl.). Jardin entouré d'une grille, au milieu d'une place publique.

SQUATTER (*skou-o-teur*) n. m. (de l'angl. *to squat*, blottir). Aux Etats-Unis, pionnier qui se fixe dans les Etats non encore occupés. En Australie, propriétaire de troupeaux de moutons paissant sur des terrains loués au gouvernement.

SQUELETTE (*ske-lè-te*) n. m. (gr. *skeletos*). Charpente osseuse du corps de l'homme ou de l'animal : *la mort est souvent figurée sous l'aspect d'un squelette. Fig.* Personne extrêmement maigre et décharnée : *c'est un vrai squelette.* Canevas, plan sommaire d'une œuvre : *le squelette d'une tragédie.* La charpente, la carcasse : *squelette d'un navire.*

SQUELETTIQUE (*ske-lè-ti-ke*) adj. Qui a rapport au squelette : *pièces squelettiques. Maigreur squelettique*, extrême maigreur.

SQUILLE (*ski, ll* mll.) n. f. Genre de crustacés, dits vulgairement *sauterelles de mer.*

SQUIRE (angl. *skou-aïr*) n. m. (mot angl.). En Angleterre primitivement écuyer, simple gentilhomme. Propriétaire campagnard.

SQUIRRE ou **SQUIRRHE** (*ski-re*) n. m. (du gr. *skirros*, corps dur). Tumeur cancéreuse, dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE (*ski-reû, eu-ze*) adj. De la nature du squirre : *tumeur squirreuse.*

STABAT ou **STABAT MATER** (*bat', tèr*) n. m. invar. (en lat. : *La mère était debout.*). Prose qu'on chante dans les églises catholiques, pour retracer les douleurs de la mère du Christ. Composition musicale sur ces paroles.

STABILISATEUR (*li-za*) n. m. Dispositif des avions et dirigeables, pour corriger automatiquement la direction.

STABILISATION (*li-za-si-on*) n. f. Action de stabiliser.

STABILISER (*li-zé*) v. a. Rendre stable.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable : *vérifier la stabilité d'un point*, et *fig.* : *stabilité d'un Etat. Mécan.* Propriété qu'a un corps dérangé de son état d'équilibre de revenir à cet état. ANT. **Instabilité.**

STABLE adj. (du lat. *stabilis*). Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *édifice stable. Mécan. Equilibre stable*, état d'un corps qui, dérangé de sa position, y revient de lui-même. *Fig.* Assuré, durable : *paix stable.* ANT. **Instable.**

STABULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *stabulum*, étable). Séjour des animaux dans l'étable.

STACCATO (*sta-ka*) adv. (mot ital. signif. *detaché*). *Musiq.* Mot indiquant que, dans une suite de notes rapides, chacune d'elles doit être nettement détachée des autres. N. m. Ce mode d'exécution : *un staccato.* Pl. des *staccato* ou *staccati.*

STADE n. m. (gr. *stadion*). Chez les Grecs, mesure itinéraire de 600 pieds grecs ; carrière de la longueur d'un stade, où avaient lieu les courses à pied, ou divers exercices : *Stade olympique*, course dans le stade. *Fig.* Degré, partie distincte d'un développement : *les différents stades d'une évolution.* Chacune des trois périodes d'une fièvre intermittente.

STADIA n. m. Instrument pour mesurer, sans se déplacer, la distance entre deux points.

STAFF n. m. (mot angl.). Mélange plastique de plâtre, de ciment, de glycérine, de dextrine, etc., employé en guise de pierre pour la décoration architecturale des constructions temporaires.

STAFFEUR (*sta-feur*) n. et adj. m. Ouvrier qui emploie le staff.

SPORTS : 1. Course à pied ; 2. Saut en longueur ; 3. Lancement du disque ; 4. Lancement du poids ; 5. Course de chevaux ; 6. Course cycliste ; 7. Football ; 8. Golf ; 9. Bobsleigh ; 10. Patinage ; 11. Tennis ; 12. Pelote basque ; 13. Canotage. — Voir : AÉRONAUTIQUE, AUTOMOBILE, AVIATION, BOXE, CHASSE, ESCRIME, GYMNASTIQUE, LUTTE, PÊCHE, NATATION, SAUTS, etc.

STAGE n. m. (bas lat. *stagium*). Temps pendant lequel des candidats, des débutants, sont astreints à des études, des obligations : *les jeunes avocats font un stage. Fig.* Situation transitoire, préparation.

STAGIAIRE (*ji-è-re*) n. et adj. Qui fait son stage : *avocat stagiaire.* Qui concerne le stage : *période stagiaire.*

STAGNANT (*stagh-nan*), **E** adj. (du lat. *stagnum*, étang). Qui ne coule pas : *les eaux stagnantes sont en général malsaines. Fig.* Inactif, qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires.*

STAGNATION (*stagh-na-si-on*) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux. Fig.* Inertie, suspension d'activité : *la stagnation des affaires.*

STAKE (*stèk*) n. m. (mot angl. signif. *en jeu*). En terme de turf, mise de fonds de chaque concurrent.

STALACTITE (*lak*) n. f. (du gr. *stalaktos*, qui coule goutte à goutte). Concrétion calcaire, qui se forme à la voûte des grottes et souterrains. *Archit.* Motif ornemental, qui rappelle la forme des stalactites. — Ces concrétions pierreuses sont formées par l'action des eaux qui arrivent à une cavité souterraine et déposent à la voûte, par suite de leur évaporation, les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concrétion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite*. (V. ce mot.) Quelquefois, les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment.

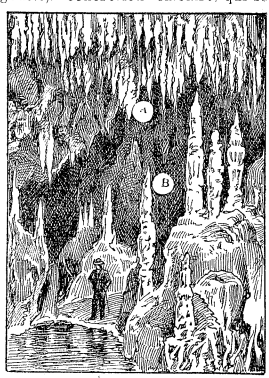

A, stalactites ; B, stalagmites.

STALAGMITE (*lagh*) n. f. (du gr. *stalagmos*, écoulement). (V. STALACTITE.)

STALAGMOMÈTRE n. m. (du gr. *stalagmos*, goutte, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer le volume des gouttes.

STALLE (*sta-le*) n. f. (de l'anc. allem. *stal*, place). Chacun des sièges de bois qui sont autour du chœur d'une église. Siège isolé et numéroté, dans un théâtre. Dans une écurie, espace réservé à un cheval et limité par les cloisons des compartiments contigus.

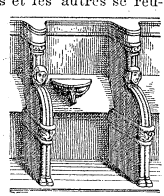
Stalle de chœur.

STAMINAL, E, AUX adj. Qui se rapporte aux étamines.

STAMINÉ, E adj. (du lat. *stamen, inis*, étamine). Se dit des fleurs qui ne possèdent que des étamines.

STAMINIFÈRE adj. Qui porte des étamines.

STAMINODE n. m. Etamine latérale et rudimentaire des orchidées.

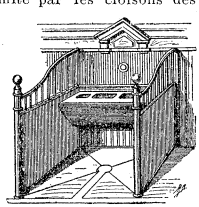
Stalle d'écurie.

STANCE n. f. (ital. *stanza*). Groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos : *les stances de* Polyeucte.

STAND (*stand'*) n. m. (mot angl.). Tribune des spectateurs des courses. Endroit clos et disposé pour le tir à la cible : *se rendre au stand.* Espace réservé aux concurrents, dans une exposition.

STANDARD (*stan-dar*) n. m. (mot angl. signif. *type*), Modèle, étalon auquel on rapporte un échantillon.

STANDARDISATION (*za-si-on*) n. f. En technique industrielle, unification des éléments de construction, des outils, en un mot, de tout ce qui peut faciliter les travaux.

STANITZA n. f. Subdivision d'un territoire cosaque.

STANNATE (*stan'-na-te*) n. m. Sel de l'acide stannique.

STANNIFÈRE (*stan'-ni*) adj. Se dit des gîtes, des roches, qui contiennent de l'étain : *minerai stannifère.*

STANNIQUE (*stan'-ni-ke*) adj. m. Se dit d'un acide oxygéné de l'étain.

STAPHISAIGRE (*zè-gre*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de dauphinelle du midi de l'Europe, appelée aussi *herbe aux poux.*

STAPHYLÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *staphyléacée.*

STAPHYLIER (*li-é*) n. m. *Bot.* Genre de staphyléacées d'Europe.

STAPHYLIN n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui recherchent les matières putréfiées.

STAPHYLIN, INE adj. (du gr. *staphulê*, luette). *Anat.* Qui appartient à la luette.

STAPHYLOCOQUE n. m. (du gr. *staphulê*, grain de raisin, et *kokkos*, graine). Microbe qui vit dans les poussières et végète sur nos téguments, où il peut devenir pathogène, déterminant la plupart du temps une formation abondante de pus.

STAPHYLOME n. m. (du gr. *staphulê*, grain de raisin). Tumeur sur le globe de l'œil.

STAROSTE (*ros-te*) n. m. Chef d'un *mir* ou communauté de village, en Russie. Jadis, en Pologne, seigneur d'une starostie.

STAROSTIE (*ros-ti*) n. f. (de *staroste*). Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STARTER (*teur*) n. m. (mot angl.). Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ.

STASE (*sta-ze*) n. f. (gr. *stasis*). Arrêt d'un liquide organique qui circule, comme le sang, etc.

STATÈRE ou **STATER** (*tèr*) n. m. (gr. *statêr*). Chez les Grecs, poids de valeur variable. Monnaie d'argent valant de 2 à 4 drachmes. Etalon de la monnaie d'or, valant de 20 à 28 drachmes.

STATHOUDER (*dèr*) n. m. (mot holland.). Titre que portaient les princes d'Orange-Nassau, chefs des provinces unies des Pays-Bas, de la fin du XVIe siècle à 1795.

STATHOUDÉRAT (*ra*) n. m. Dignité du stathouder.

STATHOUDÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au stathoudérat : *dignité stathoudérienne.* N. m. Partisan du stathoudérat.

STATICE n. m. Genre de plantes herbacées, dont l'espèce la plus connue est appelée *gazon d'Olympe.*

STATION (*si-on*) n. f. (du lat. *stare*, se tenir debout). Pause, séjour de peu de durée qu'on fait dans un lieu : *ne faire qu'une station.* Action de se tenir debout : *station verticale.* Lieu où s'arrêtent les voitures publiques, les trains de chemin de fer, etc., pour prendre ou laisser les voyageurs. *Relig.* Chacune des quatorze pauses (ou arrêts) que fit Jésus en allant au Calvaire. Office d'une solennité particulière. Sorte de sermons prêchés pendant un avent ou un carême : *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale.* Eglise, chapelle désignée pour certaines dévotions.

STATIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. (de *station*). Qui demeure au même point, sans avancer ni reculer, sans faire de progrès : *thermomètre stationnaire. Etat stationnaire*, état pendant lequel les symptômes de la maladie et l'état du malade demeurent à peu près invariables. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNALE (*si-o-na-le*) n. et adj. f. Se dit d'une église désignée pour être une station jubilaire ou autre.

STATIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de stationner : *stationnement des voitures.*

STATIONNER (*si-o-né*) v. a. Faire une station. S'arrêter momentanément dans un lieu.

STATIQUE adj. (gr. *statikos*.) Qui a rapport à l'équilibre des forces : *électricité statique.* N. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des forces.

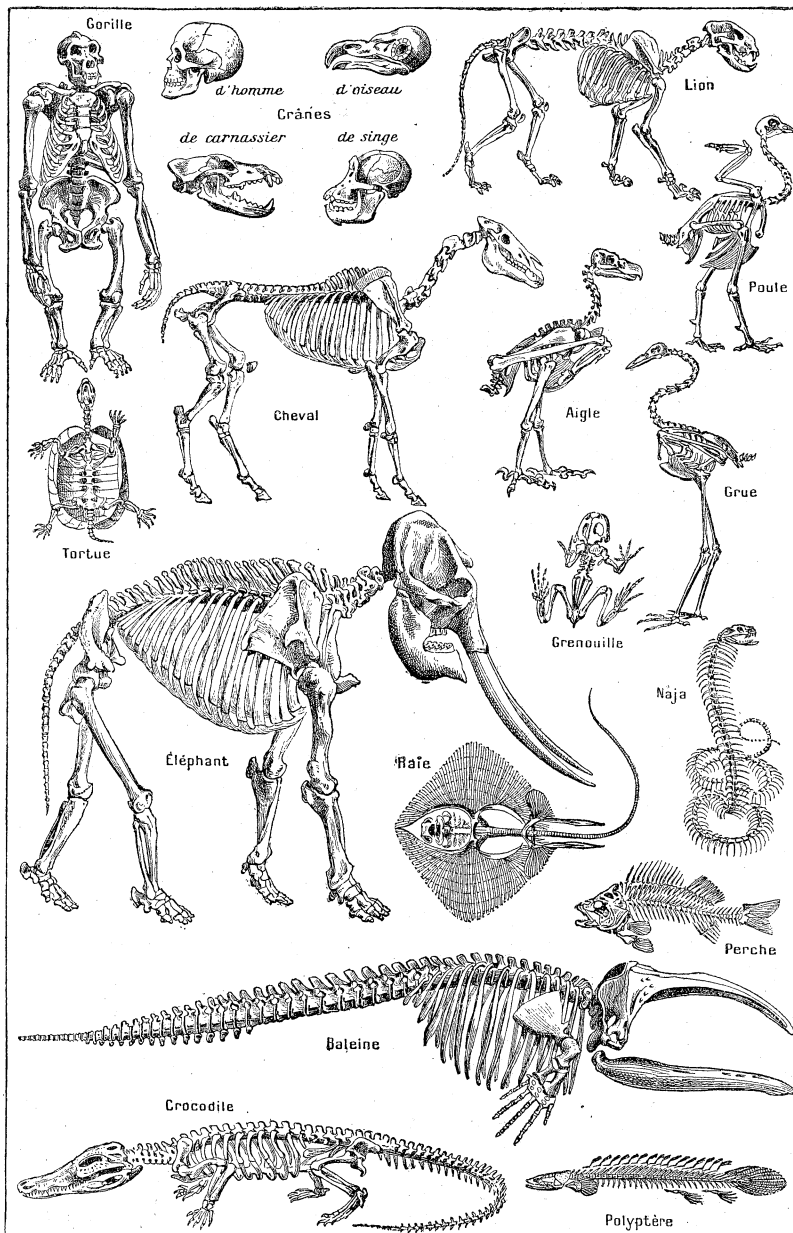

Voir la planche HOMME, p. 496.

STATISTICIEN (*tis-ti-si-in*) n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE (*tis-ti-ke*) n. f. (du gr. *statizein*, constater). Science qui a pour objet le groupement méthodique des faits sociaux qui se prêtent à une évaluation numérique (impôts, recrutement, condamnations, productions industrielles et agricoles, population, religion, etc.). Adjectiv. Qui a rapport à cette science : *rapports statistiques.*

STATTHALTER (*tèr*) n. m. (de l'allem. *statt*, au lieu de, et *halter*, tenant). Gouverneur de « l'Alsace-Lorraine », pendant la domination allemande.

STATUAIRE (*è-re*) n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues : *marbre statuaire.*

STATUE (*tû*) n. f. (lat. *statua ;* de *stare*, être debout). Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. *Fig.* Personne froide ou sans énergie : *c'est une statue.*

STATUER (*tu-é*) v. a. (lat. *statuere*). Régler avec autorité : *statuer une enquête.* Absolum. : *statuer sur un litige.*

STATUETTE (*tu-è-te*) n. f. Très petite statue.

STATUFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*) *Fam.* Elever une statue à.

STATURE n. f. (lat. *statura*). Hauteur de la taille d'une personne ou d'un animal.

STATUT (*tu*) n. m. (lat. *statutum*). Règle établie pour la conduite d'une association quelconque : *les statuts d'une compagnie d'assurances.* La Constitution du royaume d'Italie. Loi, règlement, ordonnance : *statuts d'une confrérie.*

STATUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui est conforme aux statuts : *gérant statutaire.*

STEAM-BOAT ou **STEAMBOAT** (*stîm-bôt*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STEAMER (*sti-meur*) n. m. (mot angl.). Navire à vapeur.

STÉARATE n. m. Sel de l'acide stéarique.

STÉARINE n. f. (du gr. *stear*, suif). Principe des corps gras, qui ne fond pas à la température ordinaire : *la stéarine sert à la fabrication des bougies.*

STÉARINER (*né*) v. a. Enduire de stéarine.

STÉARINERIE (*ri*) n. f. Fabrique de stéarine.

STÉARINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant de stéarine.

STÉARIQUE adj. Se dit d'un acide contenu dans les graisses, et de ses dérivés : *la stéarine avec laquelle on fait des bougies, est de l'acide stéarique.* Fabriqué avec de la stéarine : *bougie stéarique.*

STÉATITE n. f. Pierre onctueuse au toucher, qui est un silicate naturel de magnésie : *les tailleurs se servent de stéatite pour tracer des lignes sur le drap.* Syn. CRAIE DE BRIANÇON.

STÉATITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient de la stéatite.

STÉATOME n. m. Tumeur enkystée, qui contient une matière semblable à du suif.

STÉATOSE (*tô-ze*) n. f. (du gr. *stear, atos*, graisse). Dégénérescence graisseuse d'un tissu.

STEEPLE-CHASE (*sti-ple-tchè-se*) n. m. (de

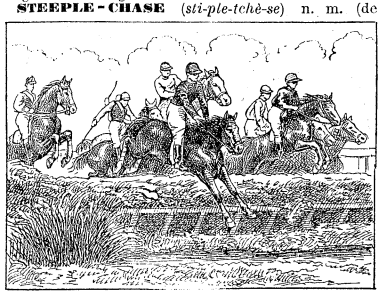

Steeple-chase.

l'angl. *steeple*, clocher, et *chase*, chasse). Course à cheval faite en franchissant toute espèce d'obstacles : *gagner un steeple-chase.* Pl. des *steeple-chases.*

STEEPLE-CHASER (*sti-ple-tchè-zeur*) n. m. Cheval de steeple-chase.

STÉGANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *steganos*, caché, et *graphê*, écriture). Syn. de CRYPTOGRAPHIE.

STÉGANOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stéganographie.

STÉGANOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés stéganographiques.

STÉGOMYIE n. f. Genre de moustiques des pays chauds, qui propagent la fièvre jaune par leurs piqûres.

STÈLE n. f. (gr. *stêlê*). Monument monolithe, formé d'une pierre placée debout, chez les Egyptiens et les Grecs. Colonne brisée, cippe, plaque de pierre destinée à porter une inscription le plus souvent funéraire.

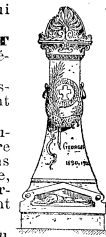

Stèle.

STELLAIRE (*stèl-lè-re*) adj. (du lat. *stella*, étoile). Qui a rapport aux étoiles : *la lumière stellaire.* Rayonné en étoiles : *disposition stellaire.*

STELLIONAT (*stèl-li-o-na*) n. m. (du lat. *stellio, onis*, lézard, animal pris pour symbole de la fraude). Délit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués : *être coupable de stellionat.*

STELLIONATAIRE (*stèl-li, tè-re*) n. et adj. Coupable de stellionat : *en cas de faillite, le stellionataire est privé du bénéfice de la réhabilitation.*

STEMMATE (*stèm-ma-te*) n. m. (du gr. *stemma, atos*, couronne). Œil simple des insectes. Syn. OCELLE.

STENCIL n. m. (m. angl.). Papier paraffiné perforé soit à la main, soit à la machine à écrire, et servant ensuite de pochoir pour la reproduction.

STÉNODACTYLOGRAPHE n. Personne qui s'occupe de sténodactylographie.

STÉNODACTYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Emploi de la sténographie et de la dactylographie combinées.

STÉNOGRAPHE n. Qui sait la sténographie.

STÉNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *stenos*, serré, et *graphê*, écriture). Art de se servir de signes conventionnels pour écrire d'une manière aussi rapide que la parole : *la sténographie était déjà connue des anciens Grecs.*

— Le principe de la sténographie est la suppression de tous les accessoires et complications inutiles de l'écriture usuelle, de tout ce que les organes vocaux n'articulent pas ou qui n'est point perçu par l'oreille ; l'orthographe et la ponctuation disparaissent. Il existe différentes méthodes de sténographie : Duployé, Prévost-Delaunay, Demortier, etc.

Principaux signes de l'alphabet graphique du système Duployé :

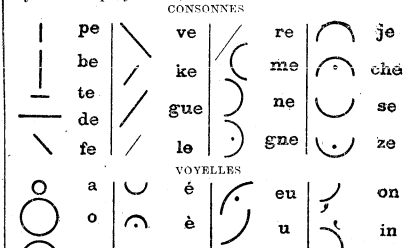

Phrase, avec sa transcription en sténographie Duployé :

Toujours des ronds, des traits, des arcs et des accents.

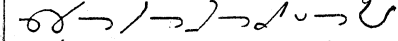

STÉNOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Ecrire au moyen de la sténographie : *sténographier un discours.*

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie : *caractères sténographiques.*

STÉNOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les procédés sténographiques.

STÉNOSE (*nó-ze*) n. f. (du gr. *stenos*, étroit). Rétrécissement d'un conduit naturel ou d'un organe : *sténose du cœur.*

STÉNOTYPE n. f. Machine à sténographier.

STÉNOTYPER (*pé*) v. a. Sténographier à la machine.

STÉNOTYPIE (*pî*) n. f. Sténographie mécanique.

STÉNOTYPISTE n. Sténographe à la machine.

STENTOR (*stan*) n. m. (du n. d'un guerrier grec). Homme qui a une voix retentissante. *Voix de stentor*, voix forte et retentissante. (V. *Part. hist.*)

STENTOR (*stan*) n. m. Genre de mollusques hétérotriches. (V. la planche MOLLUSQUES.)

STEPPE (*stè-pe*) n. m. ou f. (russe *stepj*). Nom que l'on donne aux grandes plaines herbeuses du midi de la Russie, de l'Asie russe : *les steppes de la république Argentine portent le nom de* pampas.

STEPPER (*sté-peur* mot angl.) ou **STEPPEUR** (*sté-peur*) n. m. Cheval de trot, qui a de la vivacité.

Stercoraire.

STÉRAGE n. m. Mesurage au stère : *le stérage du bois à brûler.*

STERCORAIRE (*stèr-ko-rè-re*) adj. (du lat. *stercus, oris*, excrément). Qui a rapport aux excréments.

STERCORAIRE (*stèr-ko-rè-re*) n. m. Nom vulgaire de certains insectes, qui vivent dans les matières stercoraires. Genre d'oiseaux palmipèdes, dits *muettes pillardes.*

STERCORAL, E, AUX (*stèr*) adj. (du lat. *stercus, oris*, excrément). Qui concerne les excréments.

STERCORATION (*stèr, si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Production des matières fécales.

STERCORITE (*stèr*) n. f. Phosphate d'ammoniaque et de soude, qui existe dans certains guanos.

STERCULIER (*stèr-kuli-é*) n. m. Genre d'arbres des pays chauds, dont une espèce fournit la noix de kola ; une autre espèce, à odeur repoussante, lui a fait donner le nom de *bois puant.*

Sterculier.

STÈRE n. m. (du gr. *stereos*, solide). Unité de mesure de volume pour le bois de chauffage, égale au mètre cube. (Abrév. st.) (V. MESURE). — Le stère n'a qu'un multiple usuel, le *décastère* (dix stères) et un sous-multiple, le *décistère* (dixième du stère).

STÉRÉOBATE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *bainein*, aller). *Archit.* Soubassement sans moulures.

STÉRÉOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *khrôma*, couleur). Méthode de fixation des couleurs sur les corps solides.

STÉRÉODONTE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *odous, ontos*, dent). Appareil employé par les dentistes pour la consolidation des dents.

STÉRÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *graphê*, écriture). Art de représenter les solides sur une surface plane par projection.

STÉRÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉRÉOGRAPHIQUEMENT adv. D'une manière stéréographique.

STÉRÉOMÈTRE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *metron*, mesure). Instrument dont on se sert pour mesurer les solides.

STÉRÉOMÉTRIÉ (*tri*) n. f. (de *stéréomètre*). Partie de la géométrie pratique, qui traite des propriétés des solides.

Stéréoscope.

STÉRÉOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stéréométrie.

STÉRÉOSCOPE (*o-sko-pe*) n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *skopein*, examiner). Instrument d'optique, dans lequel deux images planes, superposées par la vision binoculaire, apparaissent en relief.

STÉRÉOSCOPIQUE (*o-sko*) adj. Qui concerne le stéréoscope : *vue stéréoscopique.*

STÉRÉOSTATIQUE (*o-sta*) n. f. Statique des solides. Adjectiv. : *loi stéréostatique.*

STÉRÉOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *tomê*, section). Science qui traite de la coupe des solides employés dans l'industrie et la construction.

STÉRÉOTOMIQUE adj. Qui a rapport à la stéréotomie : *procédés stéréotomiques.*

STÉRÉOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE adj. (du gr. *stereos*, solide, et *tupos*, caractère). Imprimé avec des planches dont les caractères ne sont pas mobiles et que l'on conserve pour de nouveaux tirages : *édition stéréotype.* N. m. Ouvrage stéréotypé. (On dit mieux CLICHÉ.)

STÉRÉOTYPER (*pé*) v. a. (de *stéréotype*). Convertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles. *Fig.* Rendre fixe, toujours le même : *avoir le sourire stéréotypé sur les lèvres.* Syn. CLICHER.

STÉRÉOTYPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE (*pî*) n. f. Art de stéréotyper.

STÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mesurer au stère : *stérer du bois.*

STÉRILE adj. (lat. *sterilis*). Qui ne porte point de fruits : *les fleurs doubles sont généralement stériles. Terre stérile*, où les productions sont nulles ou peu abondantes. Impropre à la génération : *femelle stérile. Fig.* Qui produit peu d'ouvrages : *auteur stérile.* Qui est sans résultats : *discussions stériles.* ANT. **Fertile, fécond.**

STÉRILEMENT (*man*) adv. D'une manière stérile.

STÉRILISATEUR n. m. Appareil que l'on emploie pour stériliser.

STÉRILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de stériliser. Action de détruire les ferments de toute nature que contient une substance : *la chaleur est le meilleur agent de stérilisation.* ANT. **Fertilisation.**

STÉRILISÉ (*li-zé*), **E** adj. Qui a été soumis à la stérilisation : *lait stérilisé.*

STÉRILISER (*zé*) v. a. Rendre stérile : *stériliser une terre. Fig.* : *stériliser le talent. Microbiol.* Débarrasser entièrement une substance des ferments qu'elle contient et dont l'action nuirait à sa conservation : *stériliser une eau.* ANT. **Fertiliser.**

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig.* : *stérilité d'un sujet.* ANT. **Fertilité, fécondité.**

STERLET (*stèr-lè*) ou **STRELET** (*lè*) n. m. Espèce d'esturgeon, dont les œufs servent à fabriquer le caviar : *le sterlet est commun dans les fleuves russes.*

STERLING (*stèr-lin*) n. m. invar. (mot angl.). Nom donné en Angleterre, au commencement du règne de Henri II, à l'étalon monétaire (*standard*), principale monnaie d'argent. (On disait ESTERLIN.) Adjectiv. : *livre sterling* en Angleterre, unité de compte fictive, qui vaut environ 25 francs.

STERNAL, E, AUX (*stèr*) adj. Qui a rapport au sternum.

STERNO-CLÉIDO-MASTOÏDIEN (*di-in*) adj. et n. m. *Anat.* Se dit d'un muscle qui s'insère au sternum, à la clavicule et à l'apophyse mastoïde. (V. planche HOMME.)

STERNO-MAXILLAIRE adj. et n. m. Muscle du cou du cheval. (V. la planche CHEVAL.)

STERNUM (*stèr-nom'*) n. m. (gr. *sternon*). Os plat, situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATIF, IVE (*stèr*) adj. (du lat. *sternutare*, éternuer). Qui provoque les éternuements.

STERNUTATION (*stèr, si-on*) n. f. Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE (*stèr*) adj. Qui provoque l'éternuement : *poudre sternutatoire.* N. m. Médicament qui fait éternuer.

STÉTHOMÈTRE n. m. (du gr. *stéthos*, poitrine, et *métron*, mesure). Instrument pour mesurer les dimensions de la poitrine.

Stéthoscope.

STÉTHOSCOPE (*to-sko-pe*) n. m. (du gr. *sthétos*, poitrine, et *skopein*, examiner). Instrument inventé par Laënnec, et dont on se sert pour ausculter la poitrine.

STÉTHOSCOPIE (*to-sko-pi*) n. f. Etude de la cavité thoracique à l'aide du stéthoscope.

STEWARD (*sti-ou-ard'*) n. m. (mot angl.). Maître d'hôtel ; garçon à bord des paquebots, dans les cercles.

STHÈNE n. m. (du gr. *sthenos*, force). Unité de force dans le système M. T. S. : *le sthène est la force qui, en 1 seconde, communique à une masse égale à 1 tonne un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde.* (Abrév. : *sn.*)

STIBIÉ, E adj. (du lat. *stibium*, antimoine). Où il entre de l'antimoine : *tartre stibié.*

STIBINE n. f. Sulfure naturel d'antimoine, qui constitue le minerai d'antimoine le plus important.

STICHOMYTHIE (*ko-mi-ti*) n. f. (du gr. *stikhos*, vers, et *muthos*, récit). Dialogue tragique, où les interlocuteurs se répondent vers pour vers.

STICK n. m. (mot angl.). Canne de jonc flexible.

Stick.

STIGMATE (*stigh-ma-te*) n. m. (gr. *stigma*). Marque que laisse une plaie : *les stigmates de la petite vérole.* Autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice.* Marque des cinq plaies du corps de Jésus-Christ reproduites, selon la tradition, sur le corps de saint François d'Assise. Marque, trace honteuse : *les stigmates du vice. Bot.* Partie supérieure du pistil. *Hist. nat.* Orifice respiratoire, chez les animaux articulés.

STIGMATIQUE (*stigh-ma*) adj. Qui appartient au stigmate.

STIGMATISATION n. f. Action de stigmatiser.

STIGMATISER (*stigh-ma-ti-zé*) v. a. Marquer de stigmates : *on stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs.* Imprimer des cicatrices, des traces sur : *la petite vérole stigmatise le visage. Fig.* Imprimer une flétrissure, un blâme public : *les satiriques stigmatisent le vice.* Imprimer une marque honteuse : *visage que stigmatise la débauche.*

STIL-DE-GRAIN n. m. (holl. *schijtgroen*). Couleur jaune, employée en peinture.

STILLATION (*stil-la-si-on*) n. f. (du lat. *stillatio*, goutte). Action d'un liquide s'écoulant goutte à goutte.

STILLATOIRE (*stil-la*) adj. Qui tombe goutte à goutte.

STIMULANT (*lan*), **E** adj. Propre à accroître l'activité : *potion stimulante.* N. m. : *faire usage de stimulants. Fig.* Ce qui augmente l'ardeur, le zèle de : *sa paresse a besoin d'un stimulant.* ANT. **Stupéfiant.**

STIMULATEUR, TRICE adj. Qui stimule. (Peu us.)

STIMULATION (*si-on*) n. f. Action de stimuler. *Méd.* Action produite par les stimulants.

STIMULER (*lé*) v. a. (lat. *stimulare ;* de *stimulus*, aiguillon). Exciter, aiguillonner : *l'intérêt stimule l'homme.* ANT. **Stupéfier.**

STIMULUS (*luss*) n. m. (mot lat.). Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. (du lat. *stipes*, souche). Tige du tronc qui s'élève en colonne et habituellement sans ramification : *un stipe de palmier.*

STIPELLE (*pè-le*) n. f. Petite stipule.

STIPENDIAIRE (*pan-di-è-re*) n. et adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires.*

STIPENDIÉ, E (*pan*) n. et adj. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose : *sicaires stipendiés.* (Se prend en mauv. part.)

STIPENDIER (*pan-di-é*) v. a. (du lat. *stipendium*, solde. — Se conj. comme *prier.*) Avoir à sa solde : *stipendier des troupes.*

STIPITÉ, E adj. (du lat. *stipes, itis*, souche). Se dit des organes munis d'un support.

STIPULATION (*si-on*) n. f. (de *stipuler*). Clause, convention énoncée dans un contrat.

STIPULE n. f. (du lat. *stipula*, paille). Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d'origine des feuilles. (V. la planche PLANTE.)

STIPULER (*lé*) v. a. (lat. *stipulari*). Enoncer dans un contrat une clause, une convention : *stipuler une garantie.*

STOCK (*stok*) n. m. (mot angl.). Quantité de marchandises disponibles sur un marché : *un stock de blé.* Dépôt en général. Fonds existant en numéraire : *le stock d'or de la Banque de France.*

STOCKAGE (*sto-ka-je*) n. m. Mise en stock. Approvisionnement.

STOCKER (*sto ké*) v. a. Mettre en stock, en dépôt : *stocker des marchandises.*

STOCKFISCH (*stok-fich*) n. m. (mot allem.). Morue séchée à l'air. Toute sorte de poisson salé et séché.

STOCKISTE (*sto-kis-te*) n. m. Commerçant ou industriel qui détient en magasin le stock disponible d'un fabricant. Agent d'une maison d'automobiles, etc., qui tient en dépôt des pièces détachées fabriquées par cette maison.

STOFF n. m. (angl. *stuff*). Sorte d'étoffe légère de laine longue peignée.

STOÏCIEN, ENNE (*sto-i-si-in, è-ne*) adj. (gr. *stoïkos ;* de *stoa*, portique). Qui appartient à la doctrine de Zénon, appelée aussi doctrine du Portique, lieu de réunion de ses disciples : *maxime stoïcienne.* N. m. Philosophe de la secte de Zénon. *Par ext.* Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien.*

STOÏCISME (*sto-i-sis-me*) n. m. Doctrine philosophique de Zénon. *Fig.* Fermeté, austérité, constance dans le malheur : *supporter les maux avec stoïcisme.* — Le *stoïcisme* est un système de panthéisme faisant consister la substance dans un feu subtil, qui est à la fois matière et force. Il est surtout célèbre par la morale, qui place le souverain bien dans l'effort pour n'obéir qu'à la raison en se rendant indifférent aux circonstances extérieures : fortune, santé, douleur, etc.

STOÏQUE (*sto-i-ke*) adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne : *prendre une résolution stoïque.* N. Personne stoïque.

STOÏQUEMENT (*sto-i-ke-man*) adv. D'une manière stoïque : *affronter stoïquement la mort.*

STOLON n. m. *Bot.* Nom de bourgeons axillaires qui allongent beaucoup leur premier entre-nœud et s'enracinent vers la première feuille (*fraisier*).

STOLONIFÈRE adj. Se dit des plantes qui émettent des stolons.

STOMACAL, E, AUX adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Qui appartient à l'estomac : *digestion stomacale.* Bon pour l'estomac : *vins stomacaux.* (En ce sens, syn. de STOMACHIQUE.)

STOMACHIQUE adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Propre à rétablir le fonctionnement troublé de l'estomac : *médicament stomachique.* N. : *un stomachique.*

STOMATE n. m. Petit pore des organismes aériens des plantes, qui facilite la respiration ou l'émission des liquides.

STOMATIQUE adj. (du gr. *stoma, atos*, bouche). Se dit des médicaments employés dans les affections de la bouche.

STOMATITE n. f. (du gr. *stoma, atos*, bouche). Inflammation de la muqueuse buccale.

STOMATOSCOPE (*to-sko-pe*) n. m. Instrument qui maintient la bouche ouverte et permet de l'examiner.

STOMOXE (*mok-se*) n. m. Genre de mouches qui peuvent inoculer le charbon.

STOP (*stop'*) interj. (mot angl. signif. *arrête*). Mot employé dans la marine pour commander de s'arrêter ; dans les télégrammes, pour séparer les mots.

STOPPAGE (*sto-pa-je*) n. m. Action de stopper. Syn. de RENTRAYAGE.

STOPPER (*sto-pé*) v. n. (rad. *stop*). Arrêter, en parlant d'un navire, d'un train ou d'une machine à vapeur.

STOPPER (*sto-pé*) v. a. Réparer une déchirure en refaisant la trame et la chaîne de l'étoffe. Syn. de RENTRAIRE.

STOPPEUR, EUSE (*sto-peur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui fait le stoppage. Syn. de RENTRAYEUR, EUSE.

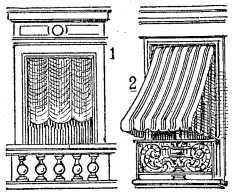

Stores : 1, à l'italienne ; 2, ordinaire.

STORAX (*raks*) n. m. Résine odorante, fournie par le styrax et employée en pharmacie.

STORE n. m. (ital. *stora*). Rideau qui se lève et se baisse devant une fenêtre au moyen d'un ressort : *des stores de broderie.*

STOUPÂ n. m. Monument funéraire indien, renfermant des cendres ou des reliques de bouddhas.

STOUT (*sta-out'*) n. m. (m. angl.). Bière anglaise assez alcoolisée.

STOVAÏNE n.f. Chlorhydrate d'amyléine, employé comme anesthésique.

STRABISME (*bis-me*) n. m. (du gr. *strabos*, louche). Difformité de celui qui louche.

STRADIOT (*di-o*) n. m. Syn. de ESTRADIOT.

STRADIVARIUS (*ri-uss*) n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRAMOINE n. f. Nom de quelques espèces de solanacées du genre *datura*, excessivement toxiques.

STRAMONINE n. f. Principe actif extrait de la stramoine : *la stramonine est un poison violent.*

STRANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *strangulare*, étrangler). Action d'étrangler. Son résultat : *mort par strangulation.*

STRANGURIE (*ri*) n. f. Difficulté extrême d'uriner.

STRAPONTIN n. m. (ital. *strapuntino*). Siège que l'on met sur le devant dans une voiture et qui peut se lever et s'abaisser. Siège analogue que l'on installe dans les salles de spectacle, afin d'augmenter le nombre des places assises.

STRASS ou **STRAS** (*strass*) n. m. (de *Stras* l'inventeur). Composition qui imite le diamant et les pierres précieuses. *Fig.* Ce qui brille d'un faux éclat.

STRASSE (*stra-se*) n. f. (de l'ital. *straccio*, chiffon). Bourre, rebut de soie.

STRATAGÈME n. m. (gr. *stratagêma*). Ruse de guerre pour tromper l'ennemi. *Par ext.* Finesse, subtilité, tour d'adresse : *plaisant stratagème.*

STRATÉGE n. m. (du gr. *stratos*, armée, et *agôgos*, qui conduit). *Antiq. gr.* Général d'armée. Principal magistrat d'Athènes, depuis le ve siècle av. J.-C. : *les stratèges étaient au nombre de dix.*

STRATÉGIE n. f. Partie de l'art militaire, qui s'applique aux moyens de conduire une armée jusqu'en présence de l'armée ennemie : *Napoléon Ier était passé maître en stratégie. Par ext.* Art de diriger un ensemble de dispositions : *la stratégie politique.*

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne la stratégie.

STRATÉGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les règles de la stratégie.

STRATÉGISTE (*jis-te*) n. m. Qui connaît la stratégie. Qui écrit sur la stratégie : *Jomini fut un distingué stratégiste.*

STRATIFICATION (*si-on*) n. f. Disposition par couches superposées : *la stratification des sédiments.*

STRATIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *stratum*, couche, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Disposer par couches superposées.

STRATIGRAPHIE (*fi*) n. f. (du lat. *stratum*, couche, et du gr. *graphê*, écriture). Partie de la géologie qui étudie les roches stratifiées.

STRATIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stratigraphie : *étude stratigraphique d'un terrain.*

STRATIGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles de la stratigraphie.

STRATIOMYS (*miss*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches très communes dans nos pays.

STRATIOTE n. f. Genre de plantes aquatiques, de l'Europe centrale.

STRATUS (*tuss*) n. m. (mot lat. signif. *étendu*). Nuage affectant la forme d'une longue bande.

STREPTOCOQUE (*strèp*) n. m. Microbe que l'on rencontre partout et qui abonde particulièrement dans les matières putrescibles : *le streptocoque, devenant pathogène, forme des amas purulents.*

STRÉTTE (*strè-te*) n. f. (de l'ital. *stretta*, action d'étreindre). Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

STRIATION (*si-on*) n. f. Action de strier. Etat de ce qui est strié.

STRICT (*strikt*), **E** adj. (lat. *strictus*). Etroit, rigoureux : *devoir strict.* Sévère, exact : *personne stricte en affaires.*

STRICTEMENT (*strik-te-man*) adv. D'une manière stricte.

STRIDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *stridere*, grincer). Qui rend un son aigu et criard : *bruit strident.*

STRIDULANT, E adj. Qui fait entendre un bruit aigu : *insectes stridulants.*

STRIDULATION (*si-on*) n. f. Bruit aigu, que font entendre certains insectes comme les cigales.

STRIDULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *stridulus*). Un peu strident. *Méd. Bruits striduleux*, bruits respiratoires aigus et sifflants.

STRIE (*stri*) n. f. (lat. *stria*). *Archit.* Nom que l'on donne à de petits sillons parallèles. Cannelures avec listel, qui ornent les colonnes ou les pilastres. Sillons parallèles creusés dans une roche : *les stries glaciaires.* (On dit aussi STRIURE.)

STRIÉ, E adj. Dont la surface présente des stries : *les roches striées trahissent l'action des glaciers.*

STRIER (*stri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire des stries sur : *le sable strie le verre.*

STRIGE n. f. (du lat. *striga*, oiseau de nuit). Vampire nocturne. (On écrit aussi STRYGE n. m.).

STRIGIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, ayant pour type les *strix*. S. un *strigidé*.

STRIGILE n. m. (du lat. *strigilis*, étrille). Etrille ou racloir dont les baigneurs, dans l'antiquité, se servaient pour débarrasser leur peau de la sueur, de la poussière, etc.

STRIQUER (*ké*) v. a. (de l'allem. *strich*, coup de main). Donner la dernière main, le fini au drap. Coudre les fleurs sur le réseau ou tulle pour former la dentelle.

STRIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. (de *striquer*). Personne qui strique.

STRIURE n. f. Etat de ce qui est strié. Strie.

STRIX (*striks*) n.m. Nom scientifique des chouettes dites vulgairement *effraies.*

STROBILE n. m. (du gr. *strobilos*, objet en spirale). Fruit en cône : *strobiles de houblon.*

STROBILIFORME adj. Qui a la forme d'un strobile.

STROMBE (*stron-be*) n. m. Genre de mollusques des mers chaudes, dont les coquilles servent à fabriquer des camées.

STRONGLE ou **STRONGYLE** n. m. Ver nématode, parasite du tube digestif de divers animaux.

STRONTIANE (*si*) n. f. Oxyde de strontium.

STRONTIUM (*si-om'*) n. m. Métal jaune (Sr) de densité 2,54, fusible vers 800°, qui existe à l'état naturel dans la strontiane, la célestine, etc. — On utilise l'azotate de strontium en pyrotechnie, pour colorer les flammes en rouge.

STROPHANTE (*fan-te*) ou **STROPHANTUS** (*fan-tuss*) n. m. Genre d'apocynacées tropicales, employées en médecine.

STROPHE n. f. (gr. *strophê*). Division régulière, d'une pièce lyrique : *les strophes enflammées de la* Marseillaise. (Syn. STANCE.) Dans la tragédie grecque, air que chantait le chœur en évoluant sur la scène.

STRUCTURE (*struk*) n. f. (lat. *structura*). Manière dont un édifice est bâti : *édifice de structure solide.* Manière dont les parties d'un tout sont arrangées entre elles : *la structure du corps. Fig.* Disposition, agencement : *la structure d'un poème.*

STRUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (lat. *strumosus*). Scrofuleux.

STRYCHNINE (*strik*) n. f. (du gr. *strukhnos*, noix vomique). Poison violent, extrait de la noix vomique.

STRYCHNOS (*strik-noss*) n. m. Genre de loga-

niacées vénéneuses, qui contiennent de la strychnine, du curare, etc., et dont le type est le *vomiquier*.

STUC (*stuk*) n. m. (ital. *stucco*). Enduit imitant le marbre et composé ordinairement de chaux éteinte, de poussière de marbre et de craie.

STUCATEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUD (*steud*) n. m. (mot angl.). Haras. Réunion de hevaux pour la course, la vente.

STUD-BOOK (*steud'-bouk*) n. m. (en angl. : *livre de haras*). Registre où sont inscrits le nom, la généalogie, les victoires des chevaux pur sang.

STUDIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec application.

STUDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *studium*, étude). Qui aime l'étude : *écolier studieux.*

STUDIO (pr. angl. *stioudio*) n. m. Atelier d'artiste. Cabinet de travail, local où l'on tourne les scènes cinématographiques.

STUPÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Etonnement proche de la stupeur : *être plongé dans la stupéfaction.*

STUPÉFAIT (*fè*), **E** adj. (lat. *stupefactus*). Interdit, immobile de surprise : *demeurer stupéfait.*

STUPÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui stupéfie : *la belladone est stupéfiante. Fig.* Qui frappe de stupeur : *nouvelle stupéfiante.* N. m. Médicament stupéfiant : *la morphine est un stupéfiant.* ANT. **Stimulant.**

STUPÉFIER (*fi-é*) v.a. (du lat. *stupor*, stupeur, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Mettre dans un état d'inertie physique et morale : *l'opium stupéfie les Orientaux. Fig.* Rendre comme paralysé d'étonnement. ANT. **Stimuler.**

STUPEUR n. f. (lat. *stupor*). Engourdissement, suspension des facultés intellectuelles : *la stupeur de l'ivresse. Fig.* Immobilité causée par une grande douleur subite ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. (lat. *stupidus*). Frappé de stupeur : *demeurer stupide devant un malheur imprévu.* Hébété, d'un esprit lourd et pesant : *un homme stupide.* Qui marque la stupidité : *air stupide.* ANT. **Spirituel, intelligent.**

STUPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière stupide : *répondre stupidement.* ANT. **Intelligemment.**

STUPIDITÉ n. f. (de *stupide*). Privation totale d'esprit, de jugement : *la stupidité d'une réponse.* Parole, action stupide : *dire des stupidités.* ANT. **Intelligence, esprit.**

STUPRE n. m. (lat. *stuprum*). Acte de débauche honteuse, infamie.

STUQUER (*ké*) v. a. Enduire de stuc.

STYLE n. m. (du lat. *stylus*, stylet). Poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire. *Fig* Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime.* Manière d'écrire propre à un grand écrivain : *le style de Voltaire. Bx.arts.* Manière particulière à un artiste, à un genre, à une époque : *monument de bon style ; style gothique : style Louis XIII. Bot.* Prolongement de l'ovaire surmonté par le ou les stigmates. (V. la planche PLANTE.) Tige dont l'ombre marque l'heure sur un cadran solaire. **Style Renaissance,** v. RENAISSANCE. **Style Louis XIII :** par réaction contre l'élégance de la Renaissance, ce style, influencé par l'art flamand, est grave, un peu lourd, mais grandiose. Androuet du Cerceau, Jacques de Brosse donnent aux édifices des formes carrées et anguleuses, et pourtant élancées. **Style Louis XIV :** il marque un retour complet aux ordres et aux détails antiques, ce qui lui donne un aspect régulier et un peu froid. L'ornementation est d'une grande richesse. Les salles, énormes, sont garnies de lambris éclatants d'or, de grandes figures allégoriques, de peintures chaudes, de meubles chargés d'or, de cuivre ou d'écaille. **Style Louis XV :** il a les mêmes caractères que le précédent, mais avec moins d'ampleur. Les salons sont moins vastes. Dans la décoration, la ligne droite est remplacée par la courbe : coquilles, palmes, moulures gondolées ; les panneaux sont pleins de scènes pastorales, ou de motifs gaiement décoratifs. **Style Louis XVI :** l'imitation des fresques de Pompéi et d'Herculanum, récemment découvertes, se fait sentir dans la décoration intérieure. La marqueterie en bois précieux orne tous les meubles. Les scènes champêtres et sentimentales sont à la mode. **Style Empire,** v. EMPIRE. **Style moderne** (*modern style* ou *art nouveau*) : ce style, qui trahit l'influence de l'art décoratif anglais et japonais, est caractérisé par la recherche de l'originalité et la profusion d'ornements empruntés à une flore et à une faune de fantaisie.

STYLER (*lé*) v. a. (de *style*). Dresser, former : *styler un nouveau domestique.*

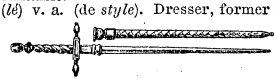

Stylet.

STYLET (*lè*) n. m. Petit poignard à lame très aiguë. *Hist. nat.* Partie saillante et déliée en certains organes, chez les animaux.

STYLIEN, ENNE (*sti-li-in, è-ne*) adj. Se dit de muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde.

STYLISME (*lis-me*) n. m. Recherche du style. Soin extrême que l'on donne à son style. (Peu us.)

STYLISTE (*lis-te*) n. et adj. Ecrivain qui brille surtout par le style : *Théophile Gautier est un de nos meilleurs stylistes.*

STYLISTIQUE n. f. Recueil de règles de style.

STYLITE n. et adj. (du gr. *stulos*, colonne). Qui passe sa vie sur une colonne *Siméon le Stylite.*

STYLOBATE n. m. (du gr. *stulos*, colonne, et *bainein*, s'appuyer). Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.

Stylographe.

STYLOGRAPHE n. m. (du gr. *stulos*, style, et *graphê*, écriture). Instrument tenant lieu de plume à écrire et contenant un réservoir d'encre. (Abrév. : STYLO.)

STYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Procédé électrotypique, qui permet d'obtenir des planches en creux imitant le dessin à la plume et l'eau-forte.

STYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stylographie : *procédés stylographiques.*

STYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un stylet.

STYPTICITÉ n. f. Qualité des styptiques.

STYPTIQUE adj. (gr. *stuptikos*). Se dit d'un astringent qui contracte fortement la muqueuse buccale (alun, sels solubles de plomb, de fer, etc.). N. m. : *un styptique.*

STYRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, dont le genre styrax est le type. S. une *styracée.*

STYRAX (*raks*) n. m. Genre de styracées tropicales, qui fournissent le benjoin et des résines dites aussi *styrax* : *le styrax solide est appelé aussi* storax.

SU n. m. (part. pass. de *savoir*). Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde.*

SUAGE n. m. Petit ourlet sur le bord d'un plat ou d'une assiette d'étain. Partie carrée du pied d'un flambeau.

SUAGE n. m. (de *suer*). Eau qui sort par les deux bouts d'une bûche exposée à la chaleur du feu.

SUAIRE (*su-è-re*) n. m. (du lat. *sudarium*, linge pour essuyer la sueur). Linceul dans lequel on ensevelit un mort. **Le saint suaire,** linceul qui servit à ensevelir Jésus-Christ.

SUANT (*su-an*), **E** adj. Qui sue : *avoir les mains suantes.* Qui suinte : *des murailles suantes.*

SUAVE adj. (lat. *suavis*). Doux, très agréable : *parfum, musique suave.*

SUAVEMENT (*man*) adv. D'une manière suave.

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum. Mystic.* Grâce céleste pleine de douceur.

SUB (mot lat. signif. *sous*) préfixe indiquant une position inférieure, ou un degré moins élevé.

SUBAIGU (*bè-ghu*), **Ë** adj. Qui est légèrement aigu : *maladie subaiguë.*

SUBALPIN, E adj. Se dit des régions situées au pied des Alpes : *l'Italie subalpine.*

SUBALTERNE (*tèr-ne*) adj. et n. (du lat. *sub*, sous, et *alter*, autre). Subordonné, dépendant d'un autre : *juridiction subalterne ; un subalterne.* Inférieur, secondaire : *rôle subalterne.*

SUBCONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. *Philos.* Conscience obscure, ou demi-conscience.

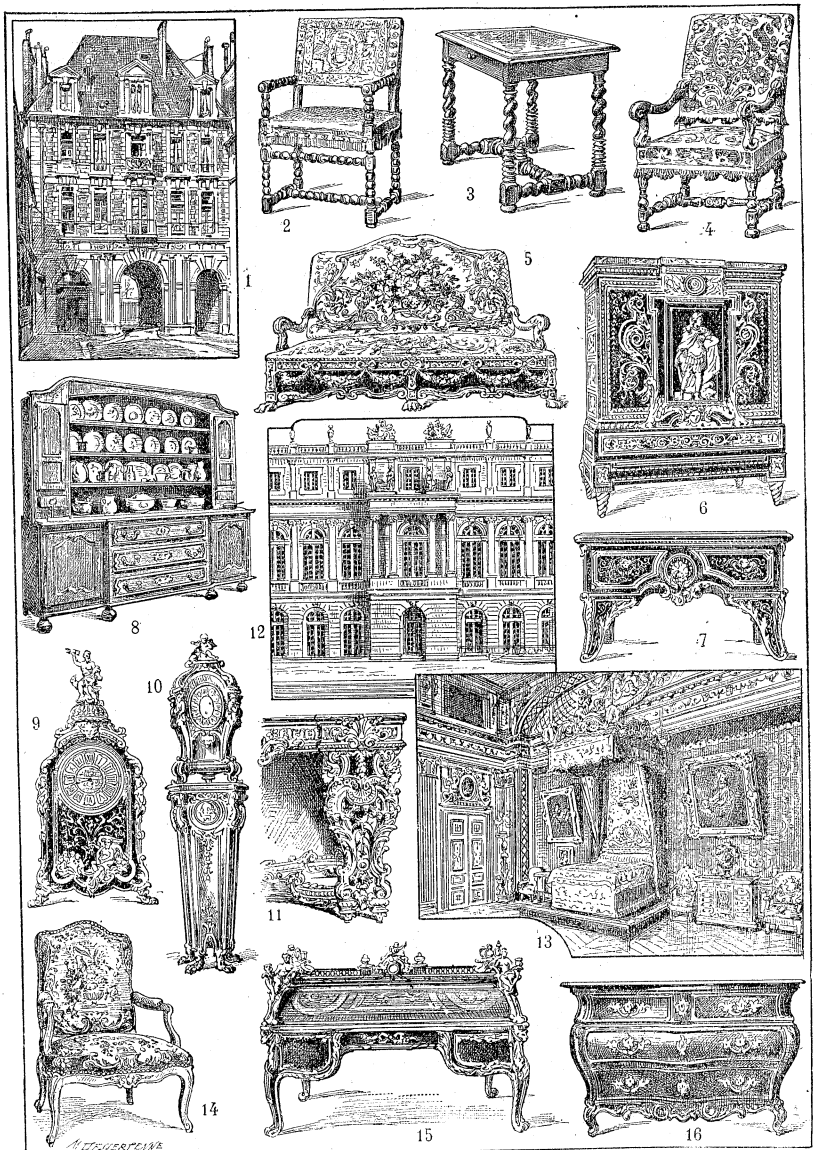

STYLE LOUIS XIII : 1. Pavillon de la place des Vosges, à Paris ; 2. Fauteuil tourné ; 3. Table à pieds tors. — STYLE LOUIS XIV : 4. Fauteuil couvert en velours de Gênes ; 5. Canapé : tapisserie au point ; 6. Meuble de Boulle en marqueterie, ébène, cuivre, écaille (Louvre : 7. Commode (Louvre) ; 8. Buffet vaisselier lorrain ; 9. Pendule en marqueterie (Fontainebleau) ; 10. Horloge ; 11 Console en bois sculpté ; 12. Château de Versailles : détail de la façade ; 13. Chambre à coucher de Louis XIV, à Versailles. — STYLE LOUIS XV : 14. Fauteuil à tapisserie d'Aubusson ; 15. Bureau de Louis XV (Louvre) ; 16. Commode ou console acajou.

STYLE LOUIS XV (suite) : 1. Ecritoire Régence en bronze doré ; 2. Cartel style rocaille ; 3. Console rocaille à fleurs ; 4. Bras de lumière (Fontainebleau) ; 5. Trumeau et encadrement de glace, par Boffrand ; 6. Bergère ou confessionnal ; 7. Petit Trianon, par Gabriel ; 8. Cartonnière Régence en marqueterie ; 9. Armoire Régence ; 10. Ottomane. — STYLE LOUIS XVI : 11. Lit ; 12. Commode à deux tiroirs ; 13. Chaise à porteurs (Cluny) ; 14. Pendule à gaine (Louvre) ; 15. Fauteuil à médaillon (Louvre). — STYLE DIRECTOIRE : 16. Lit-divan à dossier enroulé ; 17. Fauteuil à dossier enroulé.

SUBCONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Dont on n'a qu'une demi-conscience.

SUBCONTRAIRE adj. *Log.* Se dit de deux propositions particulières qui sont, l'une affirmative, l'autre négative.

SUBDÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Action de subdéléguer. Commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Celui qu'une personne revêtue par délégation de quelque autorité commet pour agir en sa place.

SUBDÉLÉGUER (*ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Se dit en parlant d'une personne qui a reçu une délégation. Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place.

SUBDIVISER (*zé*) v. a. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISIBLE (*zi*) adj. Qui peut être subdivisé.

SUBDIVISION (*zi-on*) n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé : *les subdivisions territoriales d'un corps d'armée.*

SUBDIVISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a rapport à une subdivision : *régiment subdivisionnaire.*

SUBÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *suber*, liège). Qui a la consistance du liège.

SUBINTRANT (*tran*), **E** adj. Se dit d'un mal dont un accès nouveau commence avant la fin du précédent.

SUBIR v. a. (lat. *subire*). Supporter, être soumis à : *subir des tortures.* Se soumettre, se résigner à : *subir sa destinée.* Éprouver, expérimenter : *subir une rénovation totale.* Soutenir l'épreuve de : *subir un examen. Subir son jugement*, supporter la peine que ce jugement a prononcée.

SUBIT (*bi*), **E** adj. (lat. *subitus*). Soudain, qui arrive tout à coup : *un changement subit.*

SUBITEMENT (*man*) adv. Soudainement.

SUBITO adv. (mot lat.). *Fam.* Subitement : *il est parti subito.*

SUBJACENT (*san*), **E** adj. Syn. de SOUS-JACENT.

SUBJECTIF, IVE (*jèk*) adj. (du lat. *subjectus*, placé dessous). Qui se rapporte au sujet pensant, par opposition à *objectif*, qui se rapporte à l'objet pensé. N. m. Ce qui est subjectif.

SUBJECTION (*jèk-si-on*) n f. (lat. *subjectio*). *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur, interrogeant l'adversaire, suppose sa réponse et la réfute à l'avance. (Peu us.)

SUBJECTIVEMENT (*jèk-ti-ve-man*) adv. D'une manière subjective.

SUBJECTIVER (*jèk-ti-vé*) v. a. (de *subjectif*). Ramener à n'être plus qu'un simple état du sujet : *subjectiver un phénomène.* (Peu us.)

SUBJECTIVISME n. m. *Philos.* Système qui n'admet d'autre réalité que celle de sujet pensant.

SUBJECTIVITÉ (*jèk*) n. f. Caractère de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. (du lat. *subjunctum*, supin de *subjungere*, subordonner). Qui appartient au mode appelé *subjonctif* : *proposition subjonctive.* N. m. Mode du verbe, indiquant qu'une action est conçue comme subordonnée à une autre et, par conséquent, comme douteuse.

SUBJUGATION (*si-on*) n. f. Action de subjuguer.

SUBJUGUER (*ghé*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *jugum*, joug). Soumettre par la force des armes : *Sparte subjugua la Messénie. Fig.* Dominer par un puissant ascendant : *subjuguer les esprits.* ANT. **Affranchir.**

SUBJUGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Personne qui subjugue. (Peu us.)

SUBLIMATION (*si-on*) n. f. *Chim.* Action de sublimer : *sublimation du mercure.*

SUBLIMATOIRE n. m. Vaisseau dans lequel on recueille les parties sublimées.

SUBLIME adj. (lat. *sublimis*). Très grand, élevé, en parlant des choses morales, intellectuelles : *abnégation sublime.* Qui est grand, noble, élevé dans ses actes, ses paroles, ses écrits : *écrivain sublime.* **Le sublime** n. m. Perfection du beau ; ce qu'il y a de plus grand dans les sentiments, les actions : *le sublime de la charité.* Un des trois genres du style, caractérisé par l'élévation de la pensée et la noblesse de l'expression : *le Traité du sublime.*

SUBLIMÉ n. m. *Chim.* Corps volatilisé et recueilli à l'état solide. *Sublimé corrosif* ou simplem. *sublimé*, bichlorure de mercure (substance âcre, caustique, qui est un antiseptique puissant à toutes petites doses, mais très vénéneux) : *le blanc d'œuf et le lait sont les antidotes du sublimé.*

SUBLIMEMENT adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER (*mé*) v. a. *Chim.* Faire passer un corps directement de l'état solide à l'état gazeux.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style.*

SUBLIMINAL, E, AUX adj. (du lat. *sub*, à l'entrée de, et *limen*, seuil) Qui ne dépasse pas le seuil de la conscience.

SUBLINGUAL (*goua-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *sub*, sous, et *lingua*, langue). Qui est sous la langue : *glandes sublinguales.*

SUBLUNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *luna*, la lune). Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublunaire.* Par plaisant. *Le monde sublunaire*, la terre.

SUBMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. Syn. de SUBMERSION. (Peu us.)

SUBMERGER (*mèr-jé*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *mergere*, plonger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il submergea, nous submergeons.*) Inonder, couvrir d'eau : *le Nil submerge périodiquement l'Egypte.* Engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau. Fig.* Emporter, en parlant de l'action violente d'un cataclysme, d'une révolution, etc. : *Etat submergé par l'anarchie.*

SUBMERSIBLE (*mèr-si-ble*) adj. Qui peut être submergé : *terrains facilement submersibles.* N. m. Bateau sous-marin, qui peut naviguer à la surface de l'eau en s'immergeant seulement au moment de son action contre l'ennemi. ANT. **Insubmersible.**

SUBMERSION (*mèr-si-on*) n. f. Action de submerger. Etat de ce qui est submergé. Etat d'un être vivant qui est tenu complètement enfoncé sous l'eau : *mourir par submersion.*

SUBODORER (*ré*) v. a. (lat. *subodorari*). Sentir de loin : *le basset subodore le lièvre. Fig.* et *fam.* Pressentir : *subodorer une affaire véreuse.*

SUBORDINATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sub*, sous, et *ordo, inis*, ordre). Ordre établi entre les personnes et qui rend les unes dépendantes des autres : *maintenir la subordination. Fig.* Dépendance d'une chose par rapport à une autre. *Gramm.* Dépendance d'un mot par rapport à un autre mot.

SUBORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Qui est sous la dépendance de. Qui exprime une idée conçue comme dépendant d'une autre idée exprimée par une proposition dite « principale ». *Proposition subordonnée*, celle qu'une conjonction rattache à une proposition principale pour en compléter le sens ou pour y ajouter l'idée de quelque circonstance : *les hommes regrettent la vie,* **quand elle leur échappe.** N. Personne qui est sous la dépendance d'une autre : *un chef doit avoir la confiance de ses subordonnés.*

SUBORDONNÉMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière dépendante. (Peu us.)

SUBORDONNER (*do-né*) v. a. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur : *les lois subordonnent les citoyens aux magistrats.* Au fig. : *subordonner ses dépenses à son revenu.*

SUBORNATION (*si-on*) n. f. Action de suborner : *la loi punit sévèrement la subornation de témoins.*

SUBORNER (*né*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *ornare*, orner). Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins.*

SUBORNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui suborne. Qui tend à suborner.

SUBRÉCARGUE (*kar-ghe*) n. m. (de l'espagn. *sobre*, sur, et *cargo*, charge). Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBRÉCOT (*ko*) n. m. (du provenç. *sobre*, sur, et *escot*, écot). Le surplus de l'écot. Tout ce qui est ajouté par surcroît. Demande accessoire, que l'on ajoute aux choses convenues. (Peu us.)

SUBREPTICE (*rèp*) adj. (du lat. *subreptum*, supin de *subripere*, dérober). Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement : *pacte subreptice.*

SUBREPTICEMENT (*rèp, man*) adv. D'une manière subreptice : *dérober subrepticement des objets.*

SUBREPTION (*rèp-si-on*) n. f. Emploi de moyens subreptices : *obtenir une faveur par subreption.*

SUBROGATEUR n. m. Second rapporteur. Adj. *Acte subrogateur*, acte qui subroge un rapporteur à un autre, un tuteur à un autre.

SUBROGATIF, IVE adj. Qui exprime, qui constitue une subrogation.

SUBROGATION (*si-on*) n. f. Fiction par laquelle une personne est substituée à une autre pour l'exercice d'un droit : *la subrogation des personnes.*

SUBROGATOIRE adj. *Dr.* Qui subroge : *acte subrogatoire.*

SUBROGÉ, E adj. *Subrogé tuteur*, se dit d'une personne qui doit au besoin remplacer le tuteur et surveiller sa gestion. Pl. des *subrogés tuteurs.*

SUBROGER (*jé*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *rogare*, demander. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il subrogea, nous subrogeons.*) Substituer, mettre en la place de quelqu'un pour succéder à ses droits et agir à sa place : *subroger quelqu'un à son créancier.*

SUBSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Ensuite, après.

SUBSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Caractère ou existence de ce qui est subséquent. (Peu us.)

SUBSÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *subsequens*). Qui suit, qui vient après : *un testament subséquent annule le premier.* ANT. **Précédent.**

SUBSIDE n. m. (du lat. *subsidium*, secours). Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins accidentels de l'Etat. Secours d'argent offert par des sujets à leur souverain. Secours qu'un prince, un Etat s'engage, par traité, à fournir à un autre prince, à un autre Etat : *accorder des subsides à un allié. Fam.* Secours quelconque.

SUBSIDIAIRE (*di-è-re*) adj. (lat. *subsidiarius*). Donné accessoirement pour venir à l'appui d'autre chose : *moyen subsidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière subsidiaire ; en second lieu.

SUBSISTANCE (*sub-zis-tan-se*) n. f. Nourriture et entretien : *pourvoir à la subsistance de quelqu'un.* Pl. Vivres, ensemble des objets au moyen desquels on subsiste.

SUBSISTER (*sub-zis-té*) v. n. (lat. *subsistere*). Exister encore ; continuer d'être : *cet ancien édifice subsiste toujours.* Etre en vigueur : *cette loi subsiste encore.* Pourvoir à ses besoins ; s'entretenir : *ne subsister que d'aumônes.*

SUBSTANCE (*sub-stan-se*) n. f. (lat. *substantia*). Toute sorte de matière : *substance dure, molle.* Ce qui subsiste en soi, indépendamment de tout accident déterminé : *substance spirituelle, corporelle.* Ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, d'essentiel : *la substance d'une viande ; rapporter la substance d'un discours.* **En substance** loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE (*sub-stan-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à la substance : *idée substantielle.* Nourrissant : *aliment substantiel. Fig. Discours substantiel*, qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT (*sub-stan-si-è-le-man*) adv. D'une manière substantielle.

SUBSTANTIF, IVE (*subs-tan*) adj. (lat. *substantivus*). Qui exprime la substance. Qui exprime l'être. *Verbe substantif*, le verbe *être.* N. m. *Gram.* Tout mot qui désigne un être, un objet. Syn. NOM.

SUBSTANTIVEMENT (*sub-stan, man*) adv. Comme substantif : *adjectif employé substantivement.*

SUBSTITUER (*sub-sti-tu-é*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *statuere*, placer). Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre. *Substituer un héritier*, l'appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage. **Se substituer** v. pr. Se mettre ou être mis à la place d'une autre personne, d'une autre chose.

SUBSTITUT (*sub-sti-tu*) n. m. (du lat. *substitutus*, substitué). Personne chargée de remplir des fonctions lorsque celui à qui elles sont dévolues est absent ou empêché. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur général ou le procureur de la République.

SUBSTITUTIF, IVE (*sub-sti*) adj. Se dit d'une médication qui provoque une inflammation aiguë pour combattre un processus chronique. (Peu us.)

SUBSTITUTION (*sub-sti-tu-si-on*) n. f. (lat. *substitutio*). Action de substituer : *substitution d'enfant. Algèb.* Action de substituer à une quantité son expression, sa valeur. *Dr.* Disposition en vertu de laquelle un donataire ou un légataire était obligé de conserver jusqu'à son décès les biens qui lui avaient été donnés, pour les transmettre en mourant à un tiers désigné par le disposant : *les substitutions sont généralement prohibées, à peine de nullité.*

SUBSTRATUM (*sub-stra-tom'*) n. m. (mot lat.). *Philos.* Ce qui forme la partie essentielle de l'être ; ce sur quoi reposent les qualités.

SUBSTRUCTION (*sub-struk-si-on*) n. f. (du lat. *substruere*, construire en dessous). Fondement d'un édifice. Construction exécutée au-dessous d'une autre.

SUBTERFUGE (*tèr*) n. m. (du lat. *subter*, en dessous, et *fugere*, fuir). Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embarras : *user de subterfuge.*

SUBTIL, E adj. (du lat. *subtilis*, finement tissé), Délié, fin, menu : *poussière subtile.* Qui pénètre promptement, s'insinue avec facilité : *venin subtil.* Perçant : *vue subtile.* Doué d'une grande dextérité : *voleur subtil.* Opéré avec une grande dextérité : *un tour fort subtil.* Habile, ingénieux : *esprit subtil.* Qui exige une grande finesse : *un raisonnement subtil.*

SUBTILEMENT (*man*) adv. D'une manière adroite, délicate : *tourner subtilement une difficulté.*

SUBTILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de subtiliser.

SUBTILISER (*zé*) v. a. Volatiliser ; rendre subtil : *subtiliser une substance.* Raffiner, donner de la subtilité à : *subtiliser son style. Pop.* Tromper subtilement : *subtiliser un client.* Dérober subtilement : *on lui a subtilisé sa bourse.* V. n. Penser, agir avec raffinement : *il ne faut pas trop subtiliser.*

SUBTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est subtil : *subtilité de l'air, d'un venin, de la vue. Fig.* Ruse subtile. Finesse, délicatesse de l'esprit ; distinction trop subtile : *trop de subtilité nuit dans un ouvrage.* Chose subtile, raffinée (en bonne ou en mauv. part).

SUBULÉ, E adj. (du lat. *subula*, alêne). Terminé en pointe comme une alêne : *antenne subulée.*

SUBURBAIN, E adj. (du lat. *sub*, sous, et *urbs*, ville). Voisin de la ville : *les populations suburbaines.*

SUBURBICAIRE (*kè-re*) adj. Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome.

SUBVENIR v. n. (lat. *subvenire.* — Se conj. comme *venir.* [Prend toujours l'auxil. *avoir*].) Pourvoir, suffire : *subvenir aux besoins de quelqu'un.*

SUBVENTION (*van-si-on*) n. f. (lat. *subventio*). Secours d'argent, subside fourni par l'Etat.

SUBVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui constitue une subvention.

SUBVENTIONNER (*van-si-o-né*) v. a. Donner une subvention à : *subventionner un théâtre.*

SUBVERSIF (*vèr-sif*), **IVE** adj. (du lat. *sub*, sous, et *vertere*, tourner). Propre à détruire, à bouleverser : *doctrine subversive de toute société.*

SUBVERSION (*vèr-si-on*) n. f. Action de bouleverser, de renverser : *subversion de l'Etat.*

SUBVERSIVEMENT (*vèr-si-ve-man*) adv. D'une manière subversive. (Peu us.)

SUBVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *subvertere*). Renverser, troubler complètement : *subvertir l'ordre dans un Etat.*

SUC (*suk*) n. m. (lat. *succus*). Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Liquide organique, obtenu par écoulement naturel ou par expression : *suc gastrique, pancréatique. Fig.* Ce qui existe de plus substantiel, en fait de doctrine : *le suc de la science.*

SUCCÉDANÉ, E (*suk-sé*) adj. (lat. *succedaneus*). Se dit de tout médicament et, *par ext.*, de tout produit qu'on peut substituer à un autre, parce qu'il produit des effets analogues. N. m. : *les succédanés de l'opium.*

SUCCÉDER (*suk-sé-dé*) v. n. (lat. *succedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Venir après : *les vivants succèdent aux morts.* Remplacer un autre dans un emploi, une dignité : *Louis XIII succéda à Henri IV.* **Se succéder** v. pr. Succéder l'un à l'autre, venir l'un après l'autre : *les jours et les nuits se succèdent.*

SUCCENTURIÉ, E (*suk-san*) adj. Qui remplace un autre organe du même genre. *Ventricule succenturié*, renflement de l'œsophage chez les oiseaux.

SUCCÈS (*suk-sè*) n. m. (lat. *successus*). Issue quelconque d'une affaire : *bon, mauvais succès.* Absolum. Issue heureuse : *avoir du succès.*

SUCCESSEUR (*suk-sè-seur*) n. m. Celui qui succède à un autre : *Louis XII fut le successeur de Charles VIII.*

SUCCESSIBILITÉ (*suk-sè-si*) n. f. Droit de succéder. Ordre de succession.

SUCCESSIBLE (*suk-sè-si-ble*) adj. Qui peut succéder : *parents successibles.* Qui rend habile à succéder : *parents à un degré successible.*

SUCCESSIF (*suk-sè-sif*), **IVE** adj. Qui se succède sans interruption ; continu : *l'ordre successif des jours et des nuits.* Qui a rapport aux successions : *le droit successif.*

SUCCESSION (*suk sè-si-on*) n. f. (lat. *successio*). Suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois ; succession d'idées.* Transmission de biens qui s'opère, par des voies légales, entre une personne décédée et une ou plusieurs personnes survivantes : *par droit de succession.* Biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable.* — On distingue les successions *ab intestat*, qui s'ouvrent lorsque le défunt n'a pas laissé de testament et dont la dévolution est réglée par la loi, et les successions *testamentaires.* Les successeurs sont dits *réguliers* (descendants, ascendants, collatéraux) ou *irréguliers* (enfants naturels reconnus, conjoint survivant, Etat). Les droits et les charges du défunt passant à ses héritiers, ceux-ci sont tenus au payement des dettes de la succession ; mais, si le passif excède l'actif, la loi permet de n'accepter la succession que sous *bénéfice d'inventaire.* En ce cas, les héritiers ne sont tenus du passif que jusqu'à concurrence de l'actif. On peut d'ailleurs renoncer à une succession.

Les descendants succèdent à leurs ascendants, à l'exclusion de tous autres héritiers. Ils partagent par tête et par égale portion s'ils viennent au premier degré (par ex. : les fils du défunt), par souche et par *représentation* (v. ce mot) dans tous les autres cas (par ex. : Louis a eu deux fils, dont l'un, Jacques, vit encore, tandis que l'autre, Joseph, est décédé laissant deux enfants : une moitié sera dévolue à Jacques, l'autre moitié aux deux enfants de Joseph, qui succèdent par représentation).

Si le défunt n'a ni postérité, ni frères ni sœurs, ni descendants d'eux, la succession se divise par moitié entre les ascendants de la ligne paternelle et ceux de la ligne maternelle. S'il a perdu ses père et mère, ses frères et sœurs, leurs ascendants sont appelés à succéder exclusivement. S'il a encore ses père et mère, la succession se partage par moitié entre ces derniers et les frères et sœurs ou descendants d'eux. En dernier lieu, viennent les parents ou collatéraux ordinaires, qui ne succèdent pas d'ailleurs au delà du douzième degré.

SUCCESSIVEMENT (*suk-sè-si-ve-man*) adv. L'un après l'autre. Par degrés successifs.

SUCCESSORAL (*suk-sè-so-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport aux successions : *loi successorale.*

SUCCIN (*suk-sin*) n. m. (lat. *succinum*). V. AMBRE.

SUCCINATE (*suk-si*) n. m. Sel de l'acide succinique.

SUCCINCT, E (*suk-sin, sink-te*) adj. (lat. *succinctus*). Dit en peu de mots ; bref, concis, laconique : *récit succinct.* Qui s'énonce en peu de mots : *être succinct dans ses réponses. Fam.* Peu abondant : *repas succinct.* ANT. **Long, prolixe.**

SUCCINCTEMENT (*suk-sink-te-man*) adv. Brièvement : *résumer succinctement un débat.*

SUCCINIQUE (*suk-si*) adj. Se dit d'un acide qui se trouve dans le succin ou ambre jaune.

SUCCION (*suk-si-on*) n. f. (lat. *suctio*). Action de sucer : *pratiquer la succion d'une plaie.*

SUCCOMBER (*su-kon-bé*) v. n. (du lat. *succumbere*, être couché dessous. — Ne prend jamais l'auxil. *être.*) Etre accablé sous un fardeau : *succomber sous le faix.* Etre abattu : *la santé succombe sous les excès. Fig.* Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation.* Avoir du désavantage : *succomber dans un procès.* Mourir : *le malade a succombé.*

SUCCUBE (*su-ku-be*) n. m. Sorte de démon féminin (par oppos. *incube*). Adjectiv. : *démon succube.*

SUCCULEMMENT (*su-ku-la-man*) adv. D'une manière succulente. Peu us.

SUCCULENCE (*su-ku-lan-se*) n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCCULENT (*su-ku-lan*), **E** adj. (lat. *succulentus*). Qui a beaucoup de suc nourrissant et qui flatte le goût ; savoureux : *viande succulente.*

SUCCURSALE (*su-kur*) n. f. (du lat. *succursus*, secours). Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale : *desservant de la succursale.* Etablissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale d'une banque.*

SUCCUSSION (*suk-ku-si-on*) n. f. (lat. *succussio*). Mode d'exploration qui consiste à agiter le malade pour produire un bruit de fluctuation thoracique ou stomacale.

SUCEMENT (*man*) n. m. Action de sucer. (Peu us.)

SUCER (*sé*) v. a. (lat. pop. *suctiare ;* de *sugere*, sucer. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il suça, nous suçons.*) Attirer dans sa bouche en y faisant le vide : *sucer la moelle d'un os. Fig.* Nourrir son esprit de : *sucer de saines doctrines. Sucer avec le lait*, recevoir dès l'enfance.

SUCETTE (*sè-te*) n. f. Petite tétine que l'on donne à sucer aux nourrissons.

SUCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui suce.

SUÇOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUÇON n. m. *Pop.* Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. *Fam.* Petit bâton de sucre d'orge, de pomme, etc., que l'on suce.

SUÇOTER (*té*) v. a. Sucer à plusieurs reprises.

SUCRAGE n. m. Action de sucrer : *le sucrage des moûts augmente la teneur du vin en alcool.*

SUCRASE (*kra-ze*) n. f. Diastase qui transforme les saccharoses en glucoses et qui existe dans différents végétaux. (On dit aussi INVERTINE.)

SUCRATAGE n. m. Traitement des mélasses pour en entraîner le suc cristallisable.

SUCRATE n. m. Nom commercial des divers saccharates qui se forment dans la fabrication du sucre.

SUCRATERIE (*ri*) n. f. Etablissement où l'on fabrique les sucrates.

SUCRE n. m. (gr. *sakkharon*). Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne à sucre et de la betterave : *le sucre est un excellent aliment ; l'industrie du sucre de betterave date de l'époque du blocus continental. Sucre candi*, sucre cuit dans l'eau, et cristallisé par evaporation lente. *Sucre d'orge*, sucre préparé à l'eau d'orge. *Sucre de pomme*, sucre préparé au jus de pomme et coulé en cylindres. *Sucre raffiné*, sucre blanc et compact, obtenu en décolorant le sucre brut. *Sucre de lait*, syn. de LACTOSE. *Pain de sucre*, masse de sucre blanc coulée dans des moules coniques. *Par ext. En pain de sucre*, de forme conique. *Fig.* et *fam. Casser du sucre*, faire des médisances.

1

SUCRÉ, E adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré. Fig.* D'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. *Faire la sucrée*, faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER (*kré*) v. a. Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures, etc. : *manger des sucreries.*

2

Sucriers : 1, en porcelaine ; 2, en métal.

SUCRIER (*kri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre : *industrie sucrière.* N. m. Fabricant de sucre. Ouvrier qui travaille à la fabrication du sucre. Vase où l'on met le sucre destiné aux usages de la table et du ménage.

SUCRIN n. et adj. m. Variété de melon très sucré.

SUD (*sud'*) n. m. Un des quatre points cardinaux, celui qui est opposé au nord ; midi. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend une majuscule) : *le Sud a rarement envahi le Nord.* Partie d'un pays, située plus près du pôle sud : *le sud de l'Afrique.* Adjectiv. : *la partie sud de la France.* ANT. **Nord, septentrion.**

SUDATION (*si-on*) n. f. (lat. *sudatio*). Production

de sueur physiologique ou artificielle : *provoquer une abondante sudation.*

SUDATOIRE adj. Accompagné de sueur.

SUD-EST (*dèst*) n. m. Partie située entre le sud et l'est. Contrées situées dans cette direction (en ce sens, prend des majuscules) : *les peuples du Sud-Est.* Partie d'un pays située dans la direction du sud-est : *le sud-est de l'Italie.* Adjectiv. : *la région sud-est de la France.*

SUDORIFIQUE adj. (du lat. *sudor*, sueur, et *facere*, faire). *Méd.* Se dit de tout remède qui provoque la sudation. N. m. : *la tisane de tilleul est un sudorifique.*

SUDORIPARE ou **SUDORIFÈRE** adj. Qui produit la sueur : *les glandes sudoripares.*

SUD-OUEST (*dou-èst'*) n. m. Partie située entre le sud et l'ouest. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend des majuscules) : *les peuples du Sud-Ouest.* Partie d'un pays située dans cette direction : *le sud-ouest de la France.* Adjectiv. : *la région sud-ouest de l'Europe.*

SUÉDOIS, E (*doi, oi-ze*) adj. et n. De Suède.

SUÉE (*su-é*) n.f. Action de suer, de se faire suer. *Pop.* Peur subite, extrême. Série d'alertes, de fatigues.

SUER (*su-é*) v. n. (lat. *sudare*). Rendre par les pores de la peau une humeur aqueuse. *Fig.* et *pop. Faire suer quelqu'un*, le fatiguer par ses discours, ses actions. Suinter : *les murs suent par les temps humides.* V. a. *Suer sang et eau*, se donner une peine extrême.

SUETTE (*su-è-te*) n. f. Nom de diverses maladies, caractérisées par une sueur abondante.

SUEUR n. f. (lat. *sudor*). Humeur aqueuse, qui sort par les pores de la peau. Action de suer : *être en sueur à la suite d'une longue course. Par ext.* Travail pénible : *vivre des sueurs du peuple. A la sueur de son front*, par un travail pénible et persévérant.

SUFFÈTE (*su-fè-te*) n. m. (lat. *suffes, etis*). Nom des magistrats suprêmes de Carthage, de Tyr, etc.

SUFFIRE (*su-fi-re*) v. n. (lat. *sufficere.*— *Je suffis, nous suffisons. Je suffisais, nous suffisions. Je suffis. nous suffîmes. Je suffirai, nous suffirons. Je suffirais, nous suffirions. Suffis, suffisons, suffisez. Que je suffise, que nous suffisions. Que je suffisse, que nous suffissions. Suffisant. Suffi.*) Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour... Cela suffit*, ou impers. *il suffit. suffit*, en voilà assez. *Il suffit de*, il n'est besoin que de. *Il suffit que*, c'est assez que. **Se suffire** v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISAMMENT (*su-fi-za-man*) adv. Assez. ANT. **Insuffisamment.**

SUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. (de *suffisant*). Quantité assez grande : *avoir sa suffisance de blé.* Aptitude suffisante. (Vx.) Insolente présomption : *sotte suffisance.* **A suffisance, en suffisance** loc. adv. Assez. ANT. **Insuffisance.**

SUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. (de *suffire*). Qui est en quantité assez grande : *capacité suffisante.* D'une vanité impudente : *ton suffisant.* N. m. : *c'est un suffisant.* ANT. **Insuffisant.**

SUFFIXE (*su-fik-se*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *fixus*, placé). Se dit de toute partie de mot qui, ajoutée à la racine, détermine la nature ou le sens. N. m. : *beaucoup d'adverbes français ont le suffixe* **ment.** ANT. **Préfixe.**

SUFFOCANT (*su-fo-kan*), **E** adj. Qui gêne la respiration : *chaleur, fumée suffocante.*

SUFFOCATION (*su-fo-ka-si-on*) n. f. Sentiment d'oppression, produit par la gêne de la respiration.

SUFFOQUER (*su-fo-ké*) v. a. (lat. *suffocare*). Etouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent. Fam.* Causer une émotion violente. V. n. Perdre la respiration : *suffoquer de colère. Fig.* Etre violemment ému.

SUFFRAGANT (*su-fra-ghan*) n. et adj. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain : *l'évêque de Paris resta longtemps suffragant de Sens.*

SUFFRAGE (*su-fra-je*) n. m. (lat. *suffragium*). Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage.* Approbation : *cette pièce a enlevé les suffrages du public. Suffrage universel*, régime électoral où tout citoyen est investi du droit de vote, sans aucune exclusion de rang ou de fortune.

SUFFRAGETTE (*su-fra-jè-te*) n. f. Nom donné aux femmes anglaises qui réclament pour leur sexe le droit de voter.

SUFFRUTESCENT (*su-fru-tès-san*), **E** adj. Syn. de SOUS-FRUTESCENT.

SUFFUSION (*su-fu-zi-on*) n. f. (lat. *suffusio*). Action d'une humeur qui se répand sous la peau.

SUGGÉRER (*sugh-jé-ré*) v. a. (du lat. *suggerere*, placer dessous. — Se conj. comme *accélérer.*) Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution.*

SUGGESTIBILITÉ n. f. Aptitude à recevoir les suggestions.

SUGGESTIF (*sugh-jès-tif*), **IVE** adj. Qui produit une suggestion ; évocateur.

SUGGESTION (*sugh-jès-ti-on*) n. f. (de *suggérer*). Action de faire naître dans la pensée. La pensée même ainsi imposée au cerveau. *Suggestion hypnotique*, volonté, désir, idée, provoqués chez une personne en état d'hypnose.

SUGGESTIONNER (*sugh-jès-ti-o-né*) v. a. Produire la suggestion chez un sujet.

SUICIDE n. m. (du lat. *sui*, de soi, et *cædere*, tuer). Meurtre de soi-même : *la morale défend le suicide. Fig.* Action de détruire soi-même son influence.

SUICIDÉ, E n. Personne homicide de soi-même.

SUICIDER [*dé*] (**SE**) v. pr. (de *suicide*). Se donner volontairement la mort : *se suicider est presque toujours une lâcheté. Fig.* Détruire soi-même son activité, son influence.

SUIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères, dont le porc est le type. S. un *suidé.*

SUIE (*su-i*) n. f. Matière noire et épaisse, que produit la fumée et qui s'attache à la cheminée : *tuyau de poêle engorgé par la suie.*

SUIF (*su-if*) n. m. (du lat. *sebum*, graisse). Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait la chandelle. *Suif végétal*, matière grasse tirée de certains végétaux, tels que l'*arbre à suif* des Chinois, de la famille des euphorbiacées. *Pop.* Réprimande : *recevoir un suif.*

SUIFFER (*sui-fé*) v. a. Enduire de suif : *suiffer un mât de cocagne.*

SUINT (*su-in*) n. m. (de *suer*). Humeur onctueuse, qui suinte du corps des bêtes à laine. Scorie sur le verre en fusion. (On écrit aussi SUIN en ce sens.)

SUINTEMENT (*man*) n. m. Action de suinter.

SUINTER (*té*) v. n. (de *suint*). S'écouler presque insensiblement (en parlant des liquides, des humeurs) : *l'eau suinte à travers les vieux murs.* Laisser transsuder un liquide, une humeur : *ce mur suinte.*

SUISSE (*su-i-se*) adj. Qui appartient à la Suisse : *montagne suisse.*

SUISSE, SUISSESSE (*su-i-se, su-i-sè-se*) n. De la Suisse : *les Suisses et les Suissesses sont robustes.*

SUISSE (*su-i-se*) n. m. Portier d'une grande maison, que l'on prenait autrefois parmi les Suisses. Employé, armé d'une hallebarde et d'une épée, qui est chargé de faire la police d'une église. Petit fromage blanc. **N.** m. pl. Soldats de nationalité suisse, qui servaient en corps dans les armées étrangères et, en particulier, en France, sous l'ancienne monarchie : *les Suisses disparurent en 1830.*

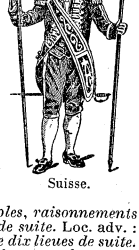

Suisse.

SUITE n. f. (lat. pop. *sequita*; de *sequi*, suivre). Ceux qui suivent, ceux qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince.* Série de personnes qui se succèdent : *longue suite de rois.* Ce qui vient après : *cela s'annonce bien, mais attendons la suite.* Continuation d'une œuvre écrite : *la suite d'un roman.* Enchaînement de faits qui se suivent : *suite de succès, de malheurs.* Résultat, conséquence : *cette affaire aura des suites graves.* Ordre, liaison : *paroles, raisonnements sans suite.* Persévérance : *esprit de suite.* Loc. adv. : **De suite,** sans interruption : *faire dix lieues de suite.* **Tout de suite,** sur-le-champ : *il faut prendre ce médicament tout de suite.* (C'est une faute d'employer *de suite* pour *tout de suite.*) Loc. adv. et prép. : **Par suite,** par une conséquence naturelle.

SUITÉE (*té*) adj. f. Se dit d'une jument suivie de son poulain.

SUIVANT (*van*) prép. Dans la direction de : *marcher suivant l'axe d'une vallée.* A proportion de : *suivant le mérite.* Selon l'opinion de : *suivant Bossuet.* **Suivant que** loc. conj. Selon que.

SUIVANT (*van*), **E** adj. Qui est après : *au chapitre suivant.* N. m. pl. Ceux qui escortent. N. f. Femme qui est au service d'une autre ; soubrette.

SUIVI, E adj. Où il y a de la liaison : *raisonnement bien suivi.* Fréquenté : *théâtre suivi.*

SUIVRE v. a. (lat. *sequi.* — *Je suis, nous suivons. Je suivais, nous suivions. Je suivis. nous suivîmes. Je suivrai, nous suivrons. Je suivrais, nous suivrions. Suis, suivons, suivez. Que je suive, que nous suivions. Que je suivisse, que nous suivissions. Suivant. Suivi, e.*) Aller, être après : *marchez, je vous suis.* Accompagner dans un déplacement : *suivre un ami dans son exil.* Courir après . *suivre un lièvre, un voleur.* Aller aussi vite que : *suivre un cheval au galop.* Observer, épier : *il faut suivre cet homme-là.* Longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois.* Marcher dans : *suivre un chemin. Fig.* Accompagner : *cette image me suit partout.* Ecouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement.* Venir après, par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver.* S'attacher à : *l'envie suit la gloire. Suivre une affaire,* s'en occuper sérieusement. *Suivre une profession,* l'exercer. *Suivre une méthode,* la pratiquer. *Suivre une mode,* s'y conformer. *Suivre un cours,* y assister assidûment. *Suivre ses goûts,* s'y abandonner. *Suivre un parti* l'embrasser. V.n. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre.* V. impers. Résulter : *il suit de là que...* ANT. **Précéder. Se suivre** v. pr. Se succéder : *les jours se suivent.* Etre placé l'un après l'autre dans un ordre régulier : *numéros qui ne se suivent pas.* S'enchaîner : *ces raisonnements se suivent.*

SUJET, ETTE (*jè, è-te*) adj. (du lat. *subjectus.* mis dessous). Soumis, astreint par sa nature ou sa situation : *tous les hommes sont sujets à la mort.* Mis dans l'obligation de se soumettre : *sujet à l'impôt foncier.* Enclin, porté à : *sujet à s'enivrer.* Susceptible de : *sujet à se tromper.* Exposé : *sujet à la goutte. Homme sujet à caution,* auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, ETTE (*jè, è-te*) n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave.*

SUJET (*jè*) n. m. Cause, raison, motif . *sujet d'espérance.* Matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation, d'un tableau.* Personne ou chose considérée par rapport à ses actes ou à ce qu'on peut faire par rapport à elle : *c'est un bon sujet. Mauvais sujet,* personne méchante et vicieuse. Personne folâtre ou maligne. *Etre plein de son sujet,* en être pénétré. *Anat.* et *méd.* Cadavre que l'on dissèque ; malade que l'on traite. *Gramm.* Terme de toute proposition dont on affirme ou l'on nie quelque chose (le sujet exprime l'état ou l'action que marque le verbe) : *le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet. Philos.* Esprit qui connaît, par rapport à l'objet qui est connu.

SUJÉTION (*si-on*) n. f. (lat. *subjectio*). Etat de celui qui est sujet : *vivre dans la sujétion.* Assiduité gênante : *emploi d'une grande sujétion.*

SULCATURE n. f. (du lat. *sulcare*, sillonner). Trace en forme de sillon.

SULCIFORME adj. (du lat. *sulcus*, sillon, et de *forme*). Qui est en forme de sillon.

SULF ou **SULFO** (du lat. *sulfur*, soufre) préfixe indiquant la présence du soufre dans un composé.

SULFATAGE n. m. Action de sulfater : *le sulfatage de la vigne se fait au moyen de pulvérisateurs.*

SULFATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfurique.

SULFATÉ, E adj. Qui renferme du ou des sulfates.

SULFATER (*té*) v. a. Asperger de sulfate de cuivre : *on sulfate les vignes pour prévenir le mildiou.*

SULFATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui effectue le sulfatage.

SULFHYDRATE (*fi*) n. m. Sel de l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE (*fi*) adj. du lat. *sulfur*, soufré, et du gr. *udôr*, eau. Se dit d'un acide (HS) forme de soufre et d'hydrogène. — *L'acide sulfhydrique* se produit dans la décomposition des matières animales ; c'est un gaz incolore, à odeur d'œufs pourris, soluble dans l'eau. On l'emploie dans la fabrication de l'aniline ; en médecine, il est utilisé dans les affections du larynx. (On dit aussi HYDROGÈNE SULFURÉ.)

SULFHYDROMÉTRIE (*fi, trî*) n. f. Dosage de l'acide sulfhydrique contenu dans certaines eaux.

SULFITAGE n. m. Emploi de l'anhydride sulfureux (comme désinfectant, microbicide, décolorant, producteur du froid, etc.).

SULFITE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfureux.

SULFITOMÈTRE n m. Appareil à doser l'anhydride sulfureux.

SULFOCARBONATE n. m. Composé obtenu en mettant le sulfure de carbone en présence des alcalis.

SULFOCARBONIQUE adj. *Anhydride sulfocarbonique,* syn. de SULFURE DE CARBONE.

SULFOSEL n. m. Combinaison de deux sulfures.

SULFOVINIQUE adj. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool. Syn. ÉTHYLSULFURIQUE.

SULFURAGE n. m. Opération qui a pour but l'introduction dans le sol d'une certaine quantité de sulfure de carbone : *le sulfurage est destiné à combattre le phylloxera.*

SULFURATION (*si-on*) n. f. Action de sulfurer.

SULFURE n. m. (du lat. *sulfur*, soufre). *Chim.* Composé formé par la combinaison du soufre avec un autre corps. — Le *sulfure de carbone* est utilisé pour vulcaniser le caoutchouc, extraire le parfum des plantes, dégraisser les draps, etc. ; on l'utilise aussi contre le phylloxéra et autres insectes (*sulfurage*).

SULFURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de sulfure. *Hydrogène sulfuré,* syn. de ACIDE SULFHYDRIQUE.

SULFURER v. a. (du lat. *sulfur*, soufre). Combiner avec le soufre.

SULFUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *exhalaison sulfureuse. Anhydride sulfureux,* composé oxygéné (SO^2) dérivé du soufre. (C'est un gaz incolore, suffocant, que l'on emploie comme décolorant et comme désinfectant.)

SULFURIQUE adj. m. *Chim. Acide sulfurique,* acide oxygéné (SO^4H^2) dérivé du soufre, très répandu dans la nature à l'état de sulfate, appelé dans le commerce HUILE DE VITRIOL : *l'acide sulfurique est un corrosif très violent, ce qui le rend dangereux à manier.* — Il sert à la fabrication de plusieurs acides, pour détruire les résidus animaux, pour épurer les huiles, fabriquer la glucose, etc.

SULKY n. m. (mot angl.). Voiture sans caisse et à deux roues, très légère pour les courses au trot.

Sulky.

SULTAN n. m. (mot ar. signif. *pouvoir*). Titre de l'empereur des Turcs. Titre donné à certains princes mahométans. Corbeille garnie de soie. Petit sachet de parfums, qu'on met dans un coffre à linge.

SULTANAT (*na*) n. m. Dignité de sultan. Règne d'un sultan.

SULTANE n. f. Femme du sultan. Robe longue, faite d'une riche étoffe et ouverte par devant. Ancien bâtiment de guerre turc.

SULTANI ou **SULTANIN** n. m. Monnaie d'Egypte (5 à 6 fr.), de Tunis, d'Algérie (8 fr. 35 c.).

SUMAC (*mak*) n. m. Genre d'anacardiacées des régions chaudes, employées en teinture et en tannage.

Sumac.

SUMMUM (*som'-mom'*) n. m. (mot lat.). Plus haut degré : *le summum d'une civilisation.*

SUNNA (*sun'*) **SOUNNA** (*soun'*) ou **SOUNA** n. f. Chez les musulmans, recueil des préceptes d'obligation tirés des pratiques du Prophète et des quatre califes orthodoxes. *Par ext.* Orthodoxie musulmane.

SUNNITE (*sun'-ni-te*) n. Qui suit les principes de la *sunna.* Musulman orthodoxe.

SUPÉ, E adj. (de *super*). Engagé et comme moulé dans la vase : *navire supé.*

SUPER (*pé*) v. a. (de l'angl. *to sup*, humer). *Mar.* Aspirer, pomper. V. n. S'obstruer, se boucher.

SUPER (*pèr*) préfixe lat. qui signifie *sur, au-dessus.*

SUPERBE (*pèr-be*) a lj. (lat. *superbus*). D'un orgueil majestueux : *vainqueur superbe.* Qui marque l'orgueil : *air superbe.* D'une prestance imposante : *femme, cheval superbe.* Très beau, très riche : *temps superbe.* N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes.* N. f. Orgueil, présomption : *la superbe des monarques.*

SUPERBEMENT (*pèr-be-man*) adv. Magnifiquement : *être superbement meublé.*

SUPERCHERIE (*pèr-che-rî*) n. f. (ital. *superchieria*). Tromperie calculée : *supercherie littéraire.*

SUPÈRE (lat. *superus*) adj. Syn. de SUPÉRIEUR. (Usité en botanique, où il s'oppose à *infère.*)

SUPERFÉTATION (*pèr, si-on*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *fœtus*, fœtus). Chose qui s'ajoute inutilement à une autre. Redondance : *superfétation de mots.*

SUPERFÉTATOIRE adj. Qui s'ajoute inutilement à quelque chose.

SUPERFICIALITÉ (*pèr*) n. f. Qualité de ce qui est superficiel. (Peu us.)

SUPERFICIE (*pèr-fi-sî*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *facies*, face). Le dessus d'un corps : *la superficie de la terre.* Etendue, dimension : *mesurer la superficie d'un champ. Fig.* Connaissance légère, imparfaite, des choses : *s'arrêter à la superficie.*

SUPERFICIEL, ELLE (*pèr-fi-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à la superficie : *étendue superficielle.* Qui n'est qu'à la superficie : *plaie superficielle. Fig.* Léger, qui n'approfondit pas : *esprit superficiel.*

SUPERFICIELLEMENT (*pèr-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, E (*pèr*) adj. Très fin : *miel superfin.*

SUPERFLU, E (*pèr*) adj. (du lat. *superfluere*, couler par-dessus). Qui est de trop : *ornement superflu.* Inutile : *regrets superflus.* N. m. Ce qui est au delà du nécessaire : *donner aux pauvres son superflu.*

SUPERFLUITÉ n. f. Caractère de ce qui est superflu : *superfluité de paroles.* Pl. Choses superflues, inutiles : *que de superfluités dans cet ouvrage!*

SUPÉRIEUR, E adj. (lat. *superior*). Qui est situé au-dessus : *étage supérieur.* Qui atteint un degré plus élevé : *température supérieure. Fig.* Qui surpasse les autres en dignité, en force : *emploi, talent supérieur. Etre supérieur aux événements*, les subir avec courage. N. Qui a autorité sur un autre : *obéir à ses supérieurs.* Personne qui dirige une communauté, un établissement religieux. ANT. **Inférieur.**

SUPÉRIEUREMENT (*man*) adv. D'une manière supérieure : *être supérieurement doué.* Parfaitement : *chanter supérieurement.* ANT. **Inférieurement.**

SUPÉRIORITÉ n. f. Qualité de ce qui est supérieur : *supériorité de courage, de mérite.* Dignité de supérieur ou de supérieure dans un couvent. ANT. **Infériorité.**

SUPERLATIF, IVE (*pèr*) adj. (lat. *superlativus*). Qui exprime une qualité au plus haut degré : *terminaison superlative.* N. m. *Gramm.* Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif.* **Au superlatif** loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT (*pèr, man*) adv. *Fam.* Extrêmement.

SUPÉROVARIÉ, E adj. Se dit d'une plante dont l'ovaire est supère.

SUPERPHOSPHATE (*pèr-fos-fa-te*) n. m. Phosphate acide de chaux, employé comme engrais.

SUPERPOSABLE (*pèr-po-za-ble*) adj. Qui peut être superposé : *deux surfaces superposables.*

SUPERPOSER (*pèr-po-zé*) v. a. (du lat. *super*, au-dessus, et de *poser*). Poser sur : *superposer des sous.*

SUPERPOSITION (*pèr-po-zi-si-on*) n. f. Action de superposer. *Géom.* Action de poser une ligne, une surface sur une autre, pour qu'elles coïncident.

SUPERSÉCRÉTION (*pèr, si-on*) n. f. Syn. de HYPERSÉCRÉTION.

SUPERSTITIEUSEMENT (*pèr-sti-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière superstitieuse. *Fig.* Avec une exactitude excessive.

SUPERSTITIEUX, EUSE (*pèr-sti-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a, où il y a de la superstition : *la crainte superstitieuse du vendredi.* N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION (*pèr-sti-si-on*) n. f. (du lat. *superstes, itis*, ce qui survit). Déviation du sentiment religieux par laquelle on est porté à se créer des obligations fausses, à craindre des choses qui ne doivent pas être craintes, ou à mettre sa confiance en d'autres qui sont vaines : *la superstition païenne a longtemps survécu au paganisme proprement dit.* Croyance ou pratique superstitieuse. *Fig.* Attachement exagéré : *avoir la superstition du passé.*

SUPERSTRUCTURE (*pèr-struk*) n. f. Parties d'une construction, d'un bâtiment, relativement surélevées : *les superstructures d'un cuirassé.* Ensemble des travaux exécutés par-dessus des terrassements pour l'établissement d'une voie de chemin de fer.

SUPIN n. m. (lat. *supinum*). *Gramm.* Forme du verbe latin, qui ressemble à un participe passé et se traduit d'ordinaire en français par un infinitif précédé de *à.*

SUPINATEUR n. et adj. m. (du lat. *supinatus*, couché sur le dos). Se dit des muscles qui amènent la paume de la main à être antérieure.

SUPINATION (*si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Etat d'une personne couchée sur le dos. Position de la main renversée et présentant la paume en dessus : *dans la parade d'octave en escrime, la main est en supination.*

SUPPLANTATEUR (*su-plan*) n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION (*su-plan-ta-si-on*) n. f. Action de supplanter. (Peu us.)

SUPPLANTER (*su-plan-té*) v. a. (du lat. *supplantare*, renverser par un croc-en-jambe). Faire perdre à quelqu'un une faveur, un emploi, etc., et prendre sa place : *supplanter un rival.* Etre substitué, en parlant d'une chose.

SUPPLÉANCE (*su-plé*) n. f. Action, droit de suppléer : *remplir une suppléance.* Fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante.*

SUPPLÉANT (*su-plé-an*), **E** adj. et n. Qui supplée, remplace : *juge suppléant ; un suppléant.*

SUPPLÉER (*su-plé-é*) v. a. (lat. *supplere*). Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste.* Remplacer, se substituer à : *le génie supplée l'expérience.* Etre le suppléant de : *suppléer un juge.* V. n. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur supplée au nombre.*

SUPPLÉMENT (*su-plé-man*) n. m. (lat. *supplementum*). Ce qu'on ajoute pour rendre plus complet : *supplément de solde.* Ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter. Billet que délivre un contrôleur de chemin de fer, de théâtre, etc., pour constater que l'on a payé une somme supplémentaire. *Géom. Supplément d'un angle*, ce qui lui manque pour valoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE (*su-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert de supplément : *demander un crédit supplémentaire. Géom. Angles supplémentaires*, angles dont la somme vaut deux angles droits. *Musiq. Lignes supplémentaires* ou *accidentelles*, petites lignes tracées au-dessus ou au-dessous de la portée, sur ou entre lesquelles viennent se placer les notes. (Ce sont comme des fragments de nouvelles portées).

SUPPLÉMENTAIREMENT (*su-plé-man-tè-re-man*) adv. D'une manière supplémentaire.

SUPPLÉTIF, IVE (*su-plé*) adj. (du lat. *suppletus*, suppléé). *Gramm.* Se dit des mots qui complètent le sens du mot principal.

SUPPLÉTOIRE (*su-plé*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). *Dr.* Se dit d'un serment déféré par le juge à une des parties, pour suppléer à l'insuffisance des preuves.

SUPPLIANT (*su-pli-an*), **E** adj. et n. Qui supplie : *une mère suppliante.* Qui annonce la supplication : *voix suppliante.*

SUPPLICATION (*su-pli-ka-si-on*) n. f. (de *supplier*). Humble prière. *Hist.* Prière publique que le sénat romain ordonnait dans les occasions importantes. Remontrances que le Parlement français pouvait adresser en certains cas au roi de France.

SUPPLICE (*su-pli-se*) n. m. (lat. *supplicium*). Punition corporelle ordonnée par la justice : *le supplice de la roue.* Ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice. Le dernier supplice*, la peine de mort. *Fig.* Ce qui cause une peine morale, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice. Etre au supplice*, souffrir de quelque mal, de quelque contrariété. *Supplices éternels*, peines de l'enfer.

SUPPLICIÉ, E (*su-pli*) n. m. Criminel, après son exécution : *faire l'autopsie d'un supplicié.*

SUPPLICIER (*si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire subir la peine de mort à : *supplicier un assassin.*

SUPPLIER (*su-pli-é*) v. a. (du lat. *supplicare*, plier le genou. — Se conj. comme *prier*.) Prier avec instance et soumission. *Par exagér.* Demander d'une manière pressante.

SUPPLIQUE (*su-pli-ke*) n. f. Requête pour demander une grâce : *présenter une supplique.*

SUPPORT (*su-por*) n. m. (subst. verb. de *supporter*). Ce qui soutient une chose ; ce sur quoi elle pose : *les supports d'une voûte. Fig.* Appui, soutien. *Blas.* Figure d'animal placée à côté de l'écu et qui semble le supporter.

SUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable.* Qu'on peut tolérer, excuser : *cela n'est pas supportable.* ANT. **Insupportable.**

SUPPORTABLEMENT (*su-por, man*) adv. D'une manière supportable. ANT. **Insupportablement.**

SUPPORTER (*su-por-té*) v. a. Porter, soutenir : *piliers qui supportent une voûte.* Avoir la charge de : *supporter les frais d'un voyage.* Permettre, tolérer : *ne pas supporter qu'un enfant désobéisse.* Souffrir, endurer : *supporter le froid. Fig.* Etre à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen.*

SUPPOSABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ (*su-po-zé*), **E** adj. Faux : *testament, nom supposé.* Admis : *cette circonstance supposée...* **Supposé** prép. v. EXCEPTÉ. **Supposé que** loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSER (*su-po-zé*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *ponere*, poser). Admettre par hypothèse : *supposons ce fait vrai.* Inventer, imaginer contre la vérité : *supposer un complot.* Donner faussement comme authentique : *supposer un testament.* Faire présumer comme nécessaire : *les droits supposent les devoirs.*

SUPPOSITIF (*su-po-zi-tif*), **IVE** adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION (*su-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *suppositio*). Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction : *faire des suppositions.* Allégation d'une chose qu'on sait fausse. Fabrication, production d'une pièce fausse : *supposition d'un titre. Supposition d'enfant*, action de faire passer un enfant comme né d'autres personnes que ses parents véritables. Conjecture sans preuves positives : *pure supposition. Une supposition que*, admettons ceci comme exemple.

SUPPOSITOIRE (*su-po-zi*) n. m. Médicament solide, que l'on place dans l'anus.

SUPPÔT (*su-po*) n. m. (lat. *suppositus*). Membre d'un corps, chargé de certaines fonctions pour le service de ce corps : *anciennement, les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'Université.* Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan*, un méchant homme. *Suppôt de Bacchus*, un ivrogne.

SUPPRESSION (*su-prè-si-on*) n. f. Action de supprimer : *suppression d'un emploi.*

SUPPRIMER (*su-pri-mé*) v. a. (lat. *supprimere*). Empêcher de continuer à exister : *supprimer un journal ; supprimer un impôt.* Retrancher : *supprimer une phrase.* Passer sous silence : *supprimer une circonstance.* ANT. **Maintenir, ajouter.**

SUPPURANT (*su-pu-ran*), **E** adj. Qui suppure : *plaie suppurante.*

SUPPURATIF, IVE (*su-pu*) adj. Se dit de tout remède qui facilite la suppuration : *un cataplasme suppuratif.* N. m. : *un suppuratif.*

SUPPURATION (*su-pu-ra-si-on*) n. f. (de *suppurer*). Production ou écoulement du pus.

SUPPURER (*su-pu-ré*) v. n. (lat. *suppurare*). Rendre du pus : *abcès qui suppure.*

SUPPUTATION (*ta-si-on*) n. f. Action de supputer.

SUPPUTER (*su-pu-té*) v. a. (lat. *supputare ;* de *sub*, sous, et *putare*, penser). Evaluer indirectement une quantité par le calcul de certaines données : *supputer une dépense.*

SUPRANATURALISME (*lis-me*) n. m. Nature de ce qui est surnaturel. Doctrine qui croit au surnaturel.

SUPRANATURALISTE (*lis-te*) n. et adj. Celui qui professe le supranaturalisme.

SUPRASENSIBLE (*san*) adj. Ce qui est au-dessus des sens.

SUPRÉMATIE (*si*) n. f. (angl. *supremacy*). Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie.*

SUPRÊME adj. (du lat. *supremus*, superlatif de *superior*, qui est au-dessus). Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême.* Le plus important : *voici l'instant suprême. L'Etre suprême*, Dieu. *Pouvoir suprême*, la souveraineté. *Moment, heure suprême*, heure de la mort. *Volontés suprêmes*, dernières dispositions d'un mourant. *Honneurs suprêmes*, funérailles. *Au suprême degré*, au plus haut point.

SUPRÊME n. m. Parties délicates d'une volaille, accompagnées d'un coulis : *un suprême aux truffes.*

SUPRÊMEMENT (*man*) adv. D'une manière suprême. (Peu us.)

SUR (lat. *super*) prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui est placée plus bas : *les nuages sont sur nos têtes.* A la surface de : *flotter sur l'eau.* Contre : *frapper sur une enclume.* Tout proche : *ville sur la Seine.* En arrière, vers : *revenir sur ses pas.* En prenant comme matière ou sujet : *commentaires sur Platon.* D'après : *juger sur les apparences.* Au nom de : *jurer sur l'honneur.* Par répétition de : *faire sottise sur sottise.* Parmi : *un sur dix.* Dans une situation dominante : *avoir autorité sur quelqu'un.* Vers : *sur le tard.* En état de : *sur le qui-vive. Sur toutes choses*, principalement, sur tout. ANT. **Sous.**

SUR, E adj. (orig. germ.). D'un goût acide, aigrelet : *pomme sure.*

SÛR, E adj. (lat. *securus*). Indubitable : *le fait est sûr.* Assuré, convaincu : *j'en suis sûr.* Qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr.* Qui produit infailliblement son effet : *remède sûr.* En qui l'on peut se fier : *ami sûr.* Qui n'offre aucun danger : *route sûre. Avoir le coup d'œil sûr*, bien juger à la simple vue. *Avoir la main sûre*, ferme, qui ne tremble point. *Avoir le pied sûr*, ne pas broncher. *Le temps n'est pas sûr*, il y a apparence qu'il deviendra mauvais. *Avoir le goût sûr*, discerner la qualité des mets ou juger bien des ouvrages d'esprit. *Mettre quelqu'un en lieu sûr*, dans un lieu où il n'ait rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **A coup sûr, pour sûr** loc. adv. Infailliblement, certainement. ANT. **Douteux, incertain.**

SURABONDAMMENT (*da-man*) adv. Plus que suffisamment : *démontrer surabondamment une proposition.*

SURABONDANCE n. f. Très grande abondance. Qui va au delà du nécessaire. ANT. **Pénurie.**

SURABONDANT (*dan*), **E** adj. Extrêmement abondant : *récolte surabondante.* Superflu : *détails surabondants.*

SURABONDER (*dé*) v. n. Etre très abondant.

SURAH (*ra*) n. m. (de *Surate* n. géogr.). Etoffe de soie croisée, douce et légère, originaire des Indes.

SURAIGU (*ré-ghu*), **Ë** adj. Très aigu : *inflammation suraiguë.*

SURAJOUTER (*té*) v. a. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SURAL, E, AUX adj. (du lat. *sura*, mollet). Qui appartient au mollet. (Peu us.)

SURALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Méthode thérapeutique, qui consiste à augmenter normalement la quantité de nourriture absorbée par un malade : *le traitement par la suralimentation donne surtout des résultats dans la tuberculose.*

SURALIMENTER (*man-té*) v. a. Pratiquer la suralimentation : *suralimenter un malade.*

SURANNATION (*ra-na-si-on*) n. f. (de *suranné*). *Dr.* Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un an ou un délai déterminé.

SURANNÉ (*ra-né*), **E** adj. (de *sur*, et *an*). Qui est devenu sans valeur, par suite d'un délai expiré : *permis suranné.* Qui n'est plus d'usage : *habit suranné.* Dont l'âge a détruit les mérites : *beauté suranné.*

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont divisés. Pl. des *sur-arbitres.*

SURARD (*rar*) n. et adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE n. f. (ar. *sourat*). Nom des chapitres du Coran, rangés d'après leur longueur.

SURBAISSÉ (*bè-sé*) **E** adj. Se dit des arcades, des voûtes dont la montée est moindre que la moitié de son ouverture. ANT. **Surhaussé.**

SURBAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Quantité dont une arcade est surbaissée. ANT. **Surhaussement.**

SURBAISSER (*bè-sé*) v. a. Donner une forme surbaissée à : *surbaisser une voûte*, ANT. **Surhausser.**

SURBAU (*bô*) n. m. (de *sur*, et *bau*). Pièce qui forme le cadre des écoutilles.

SURBOUT (*bou*) n. m. Pièce de bois tournant sur pivot, qui reçoit des assemblages de charpente.

SURCHARGE n. f. Surcroît de charge. Charge excessive donnée à un ouvrage d'art. Poids de bagages excédant celui qui est alloué à chaque voyageur. Surplus de poids imposé à certains chevaux de course : *recevoir, supporter une surcharge.* Mot écrit sur un autre mot : *faire une surcharge.*

SURCHARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il surchargea, nous surchargeons.*) Imposer une charge nouvelle ou excessive : *surcharger un cheval.* Imposer des travaux excessifs : *surcharger ses employés.* Lever des impôts excessifs sur : *surcharger une ville.* Faire une surcharge sur l'écriture : *surcharger toute une ligne.*

SURCHAUFFE (*chô-fe*) n. f. Action de surchauffer ; résultat de cette action.

SURCHAUFFER (*chô-fé*) v. a. Chauffer avec excès. Donner à la vapeur une tension plus considérable en élevant sa température.

SURCHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Appareil servant à surchauffer la vapeur dans les locomotives.

SURCHOIX (*choi*) n. m. Premier choix d'une marchandise quelconque : *viande de surchoix.*

SURCOMPOSÉ (*kon-po-zé*), **E** adj. Doublement composé. (Se dit des temps verbaux que l'on conjugue en redoublant l'auxiliaire *avoir*, comme : *j'aurais eu fait.*)

SURCOSTAL (*kos-tal*), **E, AUX** adj. Qui est situé sur les côtes : *muscles surcostaux.*

SURCOT (*ko*) n. m. (de *sur*, et *cotte*). Vêtement de dessus, porté par les deux sexes au moyen âge.

SURCOUPE n. f. Action de surcouper.

SURCOUPER (*pé*) v. a. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre joueur vient de jeter.

SURCROÎT (*krot*) n. m. Augmentation : *surcroît de besogne. De surcroît, par surcroît*, en outre, par-dessus.

SURCROÎTRE v. n. (Se conj. comme *croître.*) Croître au delà des bornes ordinaires. V. a. Augmenter au delà des bornes. (Peu us.)

SURDENT (*dan*) n. f. Dent. de la première dentition, qui persiste en déviant, après la seconde dentition. Dent du cheval, plus longue que les autres.

SURDI-MUTITÉ n. f. (du lat. *surdus*, sourd, et *mutus*, muet). Etat du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. (lat. *surditas*). Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe : *surdité congénitale.*

SURDON n. m. (de *sur*, et *don*). Droit laissé à l'acheteur de se déclarer forfait, dans certains cas d'avarie de la marchandise.

SURDORER (*ré*) v. a. Dorer à fond.

SURDOS (*dô*) n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.

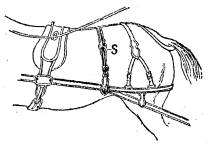

S, surdos.

SURÉLEVER (*vé*) v. a. (Se conj. comme *élever.*) Donner un surcroît d'élévation à : *surélever un mur.* Accroître de nouveau à l'excès : *surélever les prix.* ANT. **Abaisser.**

SURELLE (*rè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oseille.

SÛREMENT (*man*) adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé.* Certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur.* ANT. **Douteusement.**

SURÉMINENT (*nan*), **E** adj. Eminent au suprême degré : *la dignité suréminente du pape.*

Sureau : A, fleur.

SURÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. Emission exagérée.

SURENCHÈRE (*ran*) n. f. Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère ou au-dessus du prix d'adjudication.

SURENCHÉRIR (*ran*) v. n. Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEMENT (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Nouvel enchérissement.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui surenchérit.

SURÉROGATION (*si-on*) n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire : *œuvres de surérogation.*

SURÉROGATOIRE adj. Qui est de surérogation.

SURESTARIE (*rès-ta-rî*) n. f. (espagn. *sobrestaria*). *Mar.* Nombre de jours en plus des estaries, donnant droit à une indemnité pour le fréteur.

SURESTIMATION (*rès-ti-ma-si-on*) n. f. Estimation exagérée.

SURESTIMER v. a. Estimer au delà de son prix.

SURET, ETTE (*rè, è-te*) adj. (de *sur*). Un peu acide : *pomme surette.*

SÛRETÉ n. f. (du lat. *securitas*, sécurité). Eloignement de tout péril : *voyager en sûreté.* Certitude qui empêche de se tromper : *sûreté de coup d'œil.* Caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés. Serrure de sûreté*, très difficile à forcer. *En sûreté*, dans un endroit sûr, en prison, en un lieu d'où l'on ne peut s'échapper. Avec une majuscule, la police de sûreté : *la Sûreté est à la poursuite de ce criminel. Mettre en lieu de sûreté*, mettre à l'abri de toute poursuite. *En sûreté de conscience*, sans que la conscience en soit blessée. ANT. **Danger, péril.**

SUREXCITABILITÉ (*rèk-si*) n. f. Etat de ce qui est surexcitable.

SUREXCITABLE (*rèk-si*) adj. Qui est sujet à la surexcitation.

SUREXCITANT (*rèk-si-tan*), **E** adj. Qui surexcite. N. m. : *un surexcitant.*

SUREXCITATION (*rèk-si-ta-si-on*) n. f. Excitation exagérée. *Fig.* Animation passionnée.

SUREXCITER (*rèk-si-té*) v. a. Exciter au delà des limites ordinaires : *il faut se garder de surexciter les gens colériques.* ANT. **Apaiser, calmer.**

SURFACE n. f. (de *sur*, et *face*) Partie extérieure, dehors d'un corps : *la surface de la terre.* S'emploie aussi pour AIRE : *surface d'un polygone. Fig.* Apparence : *esprit qui n'a que de la surface.* Crédit : *la surface d'un commerçant.*

SURFAIRE (*fè-re*) v. a. et n. (Se conj. comme *faire.*) Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet ; ce marchand surfait.* Vanter à l'excès : *surfaire le talent d'un écrivain.*

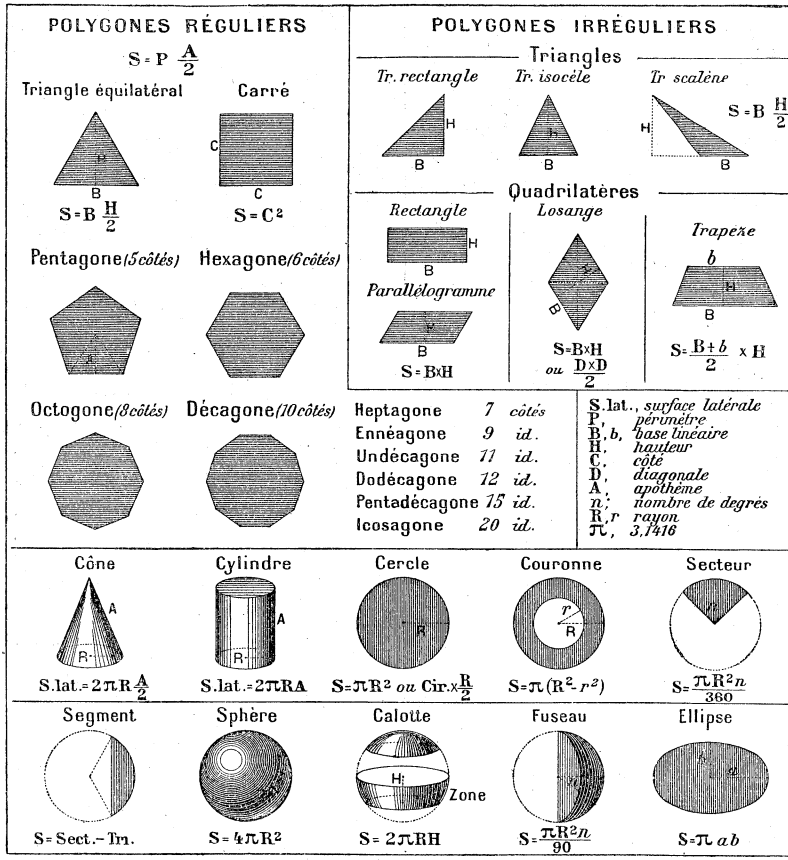

SURFACES.

SURFAIX (*fè*) n. m. (de *sur*, et *faix*). Bande de cuir ou d'étoffe avec laquelle on attache une couverture sur un cheval ou qui retient les quartiers de la selle, ou la chabraque.

SURFILAGE n. m. Supplément de torsion donné aux matières textiles, lors du filage. Couture provisoire.

SURFILER (*lé*) v. a. Augmenter la torsion d'un fil. Syn. de FAUFILER.

SURFIN, E adj. *Comm.* Dont la qualité est d'une finesse supérieure.

SURFRAPPE n. f. Nouvelle frappe d'une monnaie qui portait déjà un type.

SURFUSION (*zi-on*) n. f. *Phys.* Phénomène par lequel un corps reste accidentellement liquide à une température inférieure à sa température de fusion.

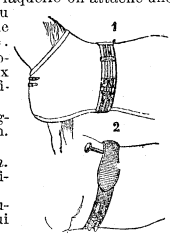

Surfaix : 1, de couverture ; 2, de voltige.

SURGEON (*jon*) n. m. (du lat. *surgere*, se lever). Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. n. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Se montrer en s'élevant : *une voile surgit à l'horizon. Fig.* Apparaître, se manifester : *de nouvelles difficultés surgissent sans cesse.*

SURGISSEMENT n. m. Action de surgir.

SURHAUSSE, (*rô-sé*), **E** adj. Se dit des arcades des voûtes dont la montée est plus grande que la moitié de son ouverture. ANT. **Surbaisse.**

SURHAUSSEMENT (*. ô-se-man*) n. m. Action de surhausser ; son résultat. Elevation donnée à un arc, au delà du plein cintre. ANT. **Surbaissement.**

SURHAUSSER (*rô-sé*) v. a. Augmenter la hauteur : *surhausser un mur.* Elever une voûte au-dessus de son plein cintre. *Fig.* Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. ANT. **Surbaisser.**

SURHOMME n. m. Dans la philosophie de Nietzsche, type d'homme supérieur par la volonté, etc.

SURHUMAIN, E (*ru-min, è-ne*) adj. Qui est au-dessus des forces humaines : *effort surhumain.*

SURICATE ou **SURIKATE** n. m. Genre de carnivores de l'Afrique du Sud.

Suricate.

SURIMPOSER (*rin-po-zé*) v. a. Frapper d'un surcroit d'impôt : *l'alcool est surimposé.*

SURIMPOSITION (*rin-po-zi-si-on*) n. f. Surcroit d'imposition.

SURIN n. m. Jeune pommier non encore greffé. *Arg.* Poignard.

SURINTENDANCE (*tan*) n. f. Charge, fonction de surintendant. Hôtel, bureaux d'un surintendant.

SURINTENDANT (*tan-dan*) n. m. Officier chargé de la surveillance des intendants d'une administration militaire. *Surintendant des finances*, sous l'ancienne monarchie, nom de l'administrateur général des finances.

SURINTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un surintendant. Dame qui avait la première charge dans la maison de la reine. Directrice des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Personne appelée par la direction d'une industrie ou d'une administration publique ou privée à organiser, à développer le bien-être matériel et moral du personnel employé.

SURIR v. n. Devenir sur, aigre : *les chaleurs font surir le vin.*

SURJALER (*lé*) et **SURJAULER** (*jô-lé*) v. a. *Mar.* Se dit d'une ancre sur le jas de laquelle la chaîne s'engage pendant le mouillage. V. n. Sortir du jas.

SURJET (*jè*) n. m. (de *surjeter*). Couture faite à deux morceaux d'étoffe appliqués l'un sur l'autre bord à bord. (V. COUTURE.)

SURJETER (*té*) v. a. (Se conj. comme *jeter.*) Coudre un surjet.

SURLÉ n. m. Entaille faite aux pins pour l'extraction de la térébenthine et de la résine.

SURLENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Mar.* Entourer avec du fil à voile ou avec un petit cordage pour empêcher de se détordre : *surlier un câble.*

SURLONGE n. f. Partie de l'échine du bœuf, située entre le paleron et le talon du collier.

SURLOUER v. a. Prendre ou donner en location au dessus de la valeur réelle.

SURMENAGE n. m. (de *surmener*). Troubles qui résultent de la fatigue répétée des organes.

SURMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Excéder de fatigue ; faire travailler trop vite et trop longtemps : *surmener un cheval.*

SURMONTABLE adj. Que l'on peut surmonter : *difficulté aisément surmontable.*

SURMONTER (*té*) v. a. Passer par-dessus : *eau qui surmonte les maisons.* Etre placé au-dessus : *statue qui surmonte une colonne. Fig.* Dominer.

SURMOULAGE n. m. Moulage pris sur un autre moulage.

SURMOULE n. m. Moule pris sur un objet moulé.

SURMOULER (*lé*) v. a. Couler dans un moule pris sur un objet moulé.

Surmulot.

SURMOÛT (*mou*) n. m. Jus de raisin, tiré de la cuve avant la fermentation.

SURMULET (*lè*) n. m. Poisson de mer, appelé aussi *rouget.*

SURMULOT (*lo*) n. m. Espèce de gros rat qui vit surtout dans les villes, les égouts, les habitations, etc.

SURNAGER (*jé*) v. n. (Se conj. comme *nager.*) Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage. Fig.* Survivre, subsister.

SURNATURALISME (*lis-me*) n. m. Système religieux qui admet le surnaturel.

SURNATURE n. f. *Philos.* Nature surajoutée.

SURNATUREL, ELLE (*rèl, è-le*) a. et subj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir surnaturel.* Qui n'est connu que par la foi : *vérités surnaturelles. Par exag.* Extraordinaire : *adresse surnaturelle.*

Le surnaturel n. m. Ce qui est surnaturel : *la foi au surnaturel.*

SURNATURELLEMENT (*rè-le-man*) adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM (*non*) n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille : *Scipion, vainqueur de Carthage, reçut le surnom d'*Africain.

SURNOMBRE (*non-bre*) n. m. Excédent : *être en surnombre dans un compartiment.*

SURNOMMER (*no-mé*) v. a. Donner un surnom : *Louis XIV fut surnommé* le Grand.

SURNUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *supra*, au-dessus, et *numerus*, nombre). Qui est au-dessus du nombre fixé : *avoir un doigt surnuméraire.* N. m. Employé d'administration qui travaille sans appointements, jusqu'à ce qu'on l'admette en titre.

Suroit.

SURNUMÉRARIAT (*ri-a*) n. m. Emploi de surnuméraire. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROFFRE n. f. Offre plus avantageuse qu'une offre déjà faite.

SUROÎT (*roi*) n. m. (corrupt. de *sud-ouest*). *Mar.* Vent du sud-ouest, dans le langage des marins. Chapeau de toile huilée imperméable. Vareuse de laine à capuchon.

SUROS (*rô*) n. m. Tumeur dure sur la jambe du cheval.

SUROXYDATION (*rok-si-da-si-on*) n. f. Oxydation poussée au plus haut degré.

SUROXYDER (*rok-si-dé*) v. a. Pousser l'oxydation au plus haut degré.

SUROXYGÉNATION (*rok-si, si-on*) n. f. Addition d'un excès d'oxygène.

SUROXYGÉNÉ, E (*rok-si*) adj. Qui contient un excès d'oxygène.

SURPASSER (*pa-sé*) v. a. Excéder, dépasser en hauteur : *surpasser de toute la tête.* Etre au-dessus, supérieur à : *cet élève surpasse tous ses condisciples en talent, en méchanceté.* Excéder les forces, l'intelligence, les ressources de : *dépense qui surpasse ses moyens. Fam.* Causer un grand étonnement : *cet événement me surpasse.* **Se surpasser** v. pr. Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire.

SURPAYE (*pè-i*) n. f. Action de surpayer. Gratification accordée en sus de la paye.

Surplis.

SURPAYER (*pè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Payer, acheter trop cher.

SURPEUPLEMENT n. m. Peuplement en excès.

SURPEUPLÉ, E adj. Peuplé à l'excès.

SURPLIS (*pli*) n. m. (lat. *superpellicium*). Vêtement d'église, de toile blanche et fine.

SURPLOMB (*plon*) n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBEMENT (*plon-be-man*) n. m. Action de surplomber : *le surplombement d'un mur.*

SURPLOMBER (*plon-bé*) v. n. Etre hors de l'aplomb : *ce mur surplombe.* V. a. Dépasser l'aplomb de : *des rochers surplombent le ravin.*

SURPLUS (*plu*) n. m. Ce qui est en plus. L'excédent. **Au surplus** loc. adv. Au reste.

SURPRENANT (*nan*), **E** adj. Qui cause de la surprise : *nouvelle surprenante.*

SURPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (de *sur* et *prendre.* — Se conj. comme *prendre.*) Prendre sur le fait : *surprendre un voleur.* Prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris.* Arriver inopinément chez : *aller surprendre un ami chez lui. Fig.* Etonner : *cette nouvelle m'a surpris.* Tromper, abuser : *surprendre la bonne foi.* Obtenir par artifice : *surprendre une signature.* Intercepter : *surprendre une lettre.*

SURPRIME n. f. Ce qu'on paye en plus de la prime normale, dans les assurances, afin de se garantir contre certains risques exceptionnels.

SURPRISE (*pri-ze*) n. f. Action par laquelle on surprend. Etonnement. Plaisir inattendu : *faire une*

surprise à un enfant. Boîte à surprise, boîte à ressort qui fait sortir lorsqu'on l'ouvre, quelque figure grotesque ou tout autre objet inattendu.

Boîte à surprise.

SURPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Multiplication excessive d'un produit ou d'une série de produits : *la surproduction amène l'avilissement des prix.*

SURRECTION (*sur-rèk-si-on*) n. f. Action de surgir, de se soulever.

SURRÉNAL, E, AUX (*sur-ré*) adj. Qui est placé au-dessus des reins : *capsules surrénales.*

SURSATURATION (*si-on*) n. f. Action de sursaturer un liquide. Etat d'un liquide sursaturé.

SURSATURER (*ré*) v. a. Saturer en dépassant les limites ordinaires de la saturation.

SURSAUT (*sô*) n. m. (de *sur*, et *sauter*). Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. **En sursaut** loc. adv. Brusquement, par l'effet de quelque sensation subite : *s'éveiller en sursaut.*

SURSAUTER (*sô-té*) v. n. Faire un sursaut : *sursauter en apprenant une fâcheuse nouvelle.*

SURSÉANCE n. f. (de *surseoir*). Délai pendant lequel une affaire est suspendue en justice.

SURSEMER (*mé*) v. a. (Se conj. comme *semer.*) Semer de nouveau une terre déjà ensemencée.

SURSEOIR (*soir*) v. a. et n. (*Je sursois, nous sursoyons. Je sursoyais, nous sursoyions. Je sursis. nous sursîmes. Je surseoirai, nous surseoirons. Je surseoirais, nous surseoirions. Sursois, sursoyons, sursoyez. Que je sursoie. que nous sursoyions. Que je sursisse, que nous sursissions. Sursoyant. Sursis.*) Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt.*

SURSIS (*si*) n. m. (subst. particip. de *surseoir*). Délai, remise.

SURSITAIRE n. m. Qui bénéficie d'un sursis.

SURSOLIDE n. m. Carré du carré, quatrième puissance d'une grandeur.

SURTAUX (*tô*) n. m Taux excessif.

SURTAXE (*tak-se*) n. f. Taxe supplémentaire, ajoutée à d'autres. Mesure excessive et illégale.

SURTAXER (*tak-sé*) v. a. (de *surtaxe*). Frapper d'une taxe plus forte que la taxe existante ou que la taxe légale : *surtaxer un produit de luxe.*

SURTENSION n. m. Tension exceptionnelle, et momentanée qui se produit sur une ligne électrique.

SURTONDRE v. a. Soumettre à la surtonte.

SURTONTE n. f. Action de couper les extrémités de la laine ou du poil, après le lavage des peaux.

SURTOUT (*tou*) n. m. Vêtement, fort large, qu'on met par-dessus tous les autres habits. Grande pièce d'orfèvrerie que l'on place comme ornement sur la table. Charrette légère pour porter les bagages. Paillasson conique dont on couvre une ruche.

SURTOUT (*tou*) adv. (de *sur*, et *tout*). Principalement, par-dessus tout, plus que toute autre chose : *et surtout, soyez prudent.*

SURVEILLANCE (*vè, ll* mll.) n. f. Action de surveiller : *exercer une surveillance active.* Etat de celui qu'on surveille : *être sous la surveillance de la police.*

SURVEILLANT (*vè, ll* mll., *an*). **E** n. Personne chargée de surveiller. *Spécialem.* Personne chargée de surveiller les élèves : *surveillant des études.*

SURVEILLE (*vè, ll* mll.) n. f. Avant-veille.

SURVEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. a. Veiller particulièrement et avec autorité : *surveiller des élèves, des travaux ; surveiller un prisonnier.*

SURVENANCE n. f. *Dr.* Le fait de venir après coup : *survenance d'enfant* (après donation faite). Action de venir tout à coup.

SURVENANT (*nan*), **E** n. Qui survient.

SURVENDRE (*van-dre*) v. a. Vendre trop cher.

SURVENIR v. n. (Se conj. comme *venir.* — Prend toujours l'auxil. *être.*) Arriver inopinément : *survint un fâcheux.* Venir après coup.

SURVENTE n. f. Vente à un prix excessif.

SURVENTE n. f. *Mar.* Augmentation du vent.

SURVENTER (*van-té*) v. n. *Mar* Venter plus fort.

SURVIDER (*dé*) v. a. Oter une partie de ce qui remplit un vase, un sac, lorsqu'ils sont trop pleins.

SURVIE (*vî*) n. f. Etat de celui qui survit à un autre. *Gain de survie*, avantage que, dans un acte, les contractants stipulent au profit du survivant. Prolongement d'existence au delà de la mort.

SURVIVANCE n. f. Fait de survivre à quelqu'un. Privilège de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort : *acheter la survivance d'un bénéfice.*

SURVIVANCIER (*si-é*), **RE** n. Celui, celle qui a une survivance.

SURVIVANT (*van*), **E** n. et adj. Qui survit à un autre : *le survivant des époux ; l'époux survivant.*

SURVIVRE v. n. (Se conj. comme *vivre.* — Prend toujours l'auxil. *avoir.*) Demeurer en vie après un autre. *Fig.* Subsister après la perte, la ruine de : *survivre à son honneur.* **Se survivre** v. pr. Conserver la vie après la perte de ses facultés, de sa situation, etc.

SURVOLER (*lé*) v. a. Voler au-dessus de : *survoler Paris.*

SURVOLTAGE n. m. Augmentation du potentiel d'un courant.

SURVOLTER v. a. Augmenter le voltage.

SUS (*suss*) prép. (lat. *susum*). Sur : *courir sus à quelqu'un.* **En sus** loc. adv. En plus. **En sus de** loc. prép. Outre, au delà de. Interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons !*

SUS (*suss*) préf. qui signifie Au-dessus.

SUS-BANDE ou **SUSBANDE** (*su-ban-de*) n. f. Pièce de forme demi-cylindrique qui, dans un affût, maintient par en dessus le tourillon de la pièce.

SUSCEPTIBILITÉ (*su-sèp*) n. f. (de *susceptible*). Capacité à recevoir des impressions. Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE (*su-sèp*) adj. (du lat. *susceptum*, supin de *suscipere*, être sensible). Apte à recevoir, à prendre, à éprouver : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes.* D'une sensibilité physique très vive : *l'œil est un organe susceptible. Fig.* Facile à offenser : *homme susceptible.*

SUSCEPTION (*sus-sèp-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Action de recevoir en soi : *la susception des ordres sacrés.*

SUSCITATION (*sus-si-ta-si-on*) n. f. (de *susciter*). Suggestion, instigation. (Peu us.)

SUSCITER (*sus-si-té*) v. a. (du lat. *suscitare*, exciter). Faire naître : *Dieu suscita les prophètes.* Provoquer : *susciter une querelle.* Soulever contre : *susciter des ennemis à quelqu'un.*

SUSCRIPTION (*sus-krip-si-on*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *scribere*, écrire). Adresse écrite sur l'extérieur d'un pli.

SUSDÉNOMMÉ (*sus-dé-no-mé*), **E** n. et adj. Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT (*sus-di*), **E** n. et adj. Nommé ci-dessus : *la susdite.*

SUS-DOMINANTE n. f. Note au-dessus de la dominante, sixième du ton.

SUS-HÉPATIQUE (*su-zé*) adj. Qui est situé au-dessus du foie.

SUS-MAXILLAIRE (*sus-mak-si-lè-re*) adj. Qui est situé à la mâchoire supérieure. N. m. Os maxillaire supérieur.

SUSMENTIONNÉ (*sus-man-si-o-né*), **E** adj. Mentionné plus haut.

SUS-NASO-LABIAL adj. m. Se dit d'un muscle de la tête du cheval, qui s'insère sous le naseau et sur la lèvre. (V. la planche CHEVAL.)

SUSNOMMÉ (*sus-no-mé*), **E** n. et adj. Nommé plus haut : *entre les susnommés, il a été convenu...*

SUSPECT (*sus-pè* ou *sus-pèkt'*). **E** (*pèk-te*); [au m. pl. toujours *suspè*] adj. (lat. *suspectus ; de suspicere*, regarder d'en bas). Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte. Suspect de*, qui est soupçonné, mérite d'être soupçonné de : *suspect de partialité.* N. m. Homme suspect. *Loi des suspects*, v. SUSPECTS, (*Part. hist.*)

SUSPECTER (*sus-pèk-té*) v. a. Tenir pour suspect : *suspecter la fidélité d'un serviteur.*

SUSPENDRE (*sus-pan-dre*) v. a. (lat. *suspendere*). Fixer en haut et laisser pendant : *suspendre un lustre.* Faire planer : *suspendre les châtiments sur la tête des coupables.* Tenir dans l'indécision : *suspendre les esprits.* Différer : *suspendre l'exécution d'une peine.* Interrompre momentanément : *suspendre sa marche.* Interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire, un journal. Suspendre ses payements.* cesser de payer ses créanciers.

SUSPENDU (*sus-pan-du*), **E** adj. Qui est en suspens, irrésolu. *Voiture suspendue*, voiture dont le corps ne porte pas directement sur les essieux, mais sur des ressorts interposés. *Pont suspendu*, pont dont le tablier est soutenu par des chaînes ou des câbles.

SUSPENS (*sus-pan*) adj. (lat. *suspensus*). Suspendu, interdit : *prêtre suspens.* **En suspens** loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE (*sus-pan-se*) n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu. Etat d'un ecclésiastique frappé de cette censure.

SUSPENSEUR (*sus-pan-seur*) adj. m. *Anat.* Qui tient suspendu : *ligament suspenseur.*

SUSPENSIF (*sus-pan-sif*) ; **IVE** adj. *Dr.* Qui suspend, qui arrête l'exécution d'un jugement, d'un contrat : *appel suspensif ; condition suspensive. Gramm. Points suspensifs*, v. POINT.

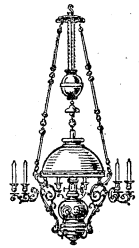

Suspension.

SUSPENSION (*sus-pan*) n. f. Action de suspendre ; état d'une chose suspendue : *la suspension du pendule.* Support suspendu au plafond et soutenant une lampe, des fleurs, etc. Interdiction pour un temps : *la suspension d'un prêtre.* Cessation momentanée : *suspension de payements. Suspension d'armes*, convention qui suspend le combat pour un temps et sur un point, en vue d'intérêts urgents (enlèvement des blessés, inhumation des morts). *Gramm.* Interruption de sens, qui, dans l'écriture, s'indique par une série de points. (V. POINT.) *Chim.* Etat d'un corps très divisé, qui se mêle à la masse d'un fluide sans être dissous par lui. *Mécan. Suspension à la Cardan*, disposition permettant de suspendre un instrument dans une position rigoureusement verticale.

SUSPENSOIR (*sus-pan-soir*) n. m. Sorte de bandage propre à soutenir un organe.

SUSPENTE (*sus-pan-te*) n. f. *Mar.* Chaîne (ou cordage) amarrée à un mât et sur laquelle on attache un palan ou les basses vergues hissées.

SUSPICION (*sus-pi*) n. f. (lat. *suspicio*). Soupçon : *tenir un domestique en suspicion.*

SUSPIED (*su-pi-é*) n. m. Courroie de l'éperon, qui passe sur le cou-de-pied.

SUSSEYEMENT n. m., et **SUSSEYER** v. n. V. ZÉZAIEMENT et ZÉZAYER.

SUSTENTATEUR (*sus-tan*) n. m. Qui assure la sustentation (en parlant d'un appareil d'aviation).

SUSTENTATION (*sus-tan-ta-si-on*) n. f. Action de sustenter. *Base de sustentation*, polygone convexe, que l'on obtient en joignant les points par lesquels un corps solide repose sur un plan. Maintien d'un appareil d'aviation en équilibre.

SUSTENTER (*sus-tan-té*) v. a. (du lat. *sustinere*, soutenir). Entretenir la vie par le moyen des aliments : *sustenter un malade.*

SUSURRATION (*su-su-ra-si-on*) n. f. Murmure.

SUSURREMENT (*su-su-re-man*) n. m. Murmure, bruissement : *le susurrement des feuilles.*

SUSURRER (*su-su-ré*) v. a. et n. (lat. *susurrare*), Murmurer. (Peu us.)

SUTTÉE (*su-té*), **SUTTIE** (*su-ti*) ou **SATI** n. f. Veuve de l'Inde, qui se brûle sur le bûcher de son mari. Ce sacrifice lui-même.

SUTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux sutures.

SUTURE n. f. (lat. *sutura*). Opération consistant à coudre les lèvres d'une plaie : *suture aux fils d'argent.* Articulation dentelée de deux os : *les sutures du crâne. Bot.* Ligne suivant laquelle s'opèrent la jonction et la séparation des valves dans les fruits.

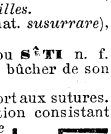

Svastika.

SUTURER (*ré*) v. a. Faire une suture à.

SUZERAIN, E (*vin, è-ne*) n. et adj. Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent : *le suzerain devait aide et protection à son vassal.*

SUZERAINETÉ (*rè*) n. f. Qualité de suzerain.

SVASTIKA (*svas-ti*) n. m. Symbole religieux de l'Inde, qui consiste en une croix à branches égales, dont les quatre extrémités sont recourbées en forme de gamma grec.

SVELTE (*svèl-te*) adj. (ital. *svelto*). Délié, dégagé : *colonne, taille svelte.*

SVELTESSE (*svèl-tè-se*) n. f. Forme svelte. Qualité de ce qui est svelte : *la sveltesse des formes.*

SYBARITE adj. et n. De Sybaris. *Par ext.* Personne qui mène une vie molle et voluptueuse comme les habitants de Sybaris. (V. *Part. hist.*)

SYBARITIQUE adj. Propre aux Sybarites.

SYBARITISME (*tis-me*) n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. (du gr. *sukon*, figue, et *moron*, mûre). Variété d'érable, dit aussi *faux platane.*

SYCONE n. m. Fruit charnu, dont la *figue* est le type.

SYCOPHANTE n. m. (dugr. *sukon*, figue, et *phainein*, faire voir). Nom donné, à Athènes, à ceux qui dénonçaient les exportateurs ou voleurs de figues. *Par ext.* Dénonciateur. *Fig.* Fourbe. (Peu us.)

SYÉNITE n. f. (de *Syène* v. d'Egypte). Roche neutre primitive, qui est une sorte de granit sans quartz.

SYÉNITIQUE adj. Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (*sil-la-bè-re*) n. m. Livre élémentaire pour apprendre à lire et où les mots sont décomposés en syllabes.

SYLLABE (*sil-la-be*) n. f. (gr. *sullabé*). Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix : *le mot* Paris *a deux syllabes. Ne pas répondre une syllabe*, ne rien répondre.

SYLLABER (*sil-la-bé*) v. a. Assembler les lettres par syllabes. (Peu us.)

SYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui a rapport aux syllabes. *Ecriture syllabique*, où chaque syllabe est représentée par un caractère. *Vers syllabique*, où la mesure est déterminée par le nombre et non la valeur des syllabes.

SYLLABIQUEMENT (*sil-la-bi-ke-man*) adv. D'une manière syllabique. (Peu us.)

SYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Système d'écriture dans lequel chaque syllabe est représentée par son signe propre (telle l'écriture assyrienne).

SYLLABUS (*sil-la-buss*) n. m. (mot lat. signif. *sommaire*). Liste d'erreurs condamnées par le pape. *Absolum.* Le syllabus promulgué par Pie IX en 1864 : *le Syllabus fut publié à la suite de l'encyclique* Quanta cura.

SYLLEPSE (*sil-lèp-se*) n. f. (gr. *sullêpsis*). *Gram.* Figure de rhétorique, par laquelle les mots s'accordent selon le sens et non selon les règles grammaticales, comme dans : **il** *est six* **heures** (syllepse de nombre) ; *les* **vieilles gens** *sont* **soupçonneux** (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE (*sil-lèp*) adj. Qui appartient à la syllepse : *forme sylleptique.*

SYLLOGISER (*sil-lo-ji-zé*) v. n. Raisonner par syllogismes. (Peu us.)

SYLLOGISME (*sil-lo-jis-me*) n. m. (gr. *sullogismos*). Argument qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conclusion, et tel que la conclusion est déduite de la majeure par l'intermédiaire de la mineure. Ex. : Tous les hommes sont mortels (*majeure*) ; or, tu es un homme (*mineure*) ; donc tu es mortel (*conclusion*).

SYLLOGISTIQUE (*sil-lo-jis-ti-ke*) adj. Qui appartient au syllogisme : *forme syllogistique.*

SYLPHE n. m. Génie de l'air, dans la mythologie celtique et germanique du moyen âge.

SYLPHIDE n. f. Sylphe femelle. *Fig.* Femme gracieuse et légère : *une taille de sylphide.*

SYLVAINS (*vin*) n. m. pl. (du lat. *sylva*, forêt). Divinités fabuleuses des forêts et des champs, chez les Latins. S. un *sylvain.* (V. *Part. hist.*)

SYLVESTRE (*vès-tre*) adj. (du lat. *sylva*, forêt). Qui croît dans les bois : *pin sylvestre.*

SYLVICOLE adj. (du lat. *sylva*, forêt, et *colere*, habiter). Qui a rapport à la sylviculture : *l'industrie sylvicole.* Qui vit dans les forêts.

SYLVICULTEUR n. m. Qui fait de la sylviculture.

SYLVICULTURE n. f. (du lat. *sylva*, forêt, et *cultura*, culture). Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois.

SYLVINE n. f. Chlorure naturel de potassium.

SYLVINITE n. f. Sel extrait des gisements de potasse d'Alsace et qu'on emploie comme engrais.

SYMBIOSE (*sin-bi-ô-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *bios*, vie). Association de deux ou plusieurs organismes différents, qui leur permet de vivre : *un lichen est la symbiose d'une algue et d'un champignon.*

SYMBOLE (*sin*) n. m. (gr. *sumbolon*). Figure, marque, objet physique quelconque ayant une signification conventionnelle : *le chien est le symbole de la fidélité. Théol.* Formulaire qui contient les principaux articles de la foi (en ce sens, prend une majuscule) : *le Symbole des apôtres. Chim.* Nom donné aux lettres adoptées pour désigner les corps simples : *le symbole du fer est* Fe. *Numism.* Signes, figures indiquant, sur les monnaies antiques, l'atelier monétaire.

SYMBOLIQUE (*sin*) adj. Qui a le caractère d'un symbole : *le glaive symbolique de la loi.* N. f. Ensemble des symboles propres à une religion, un peuple, etc. : *la symbolique égyptienne.* Science qui explique les symboles. Livre qui traite de cette science.

SYMBOLIQUEMENT adv. D'une manière symbolique.

SYMBOLISATION (*sin, za-si-on*) n. f. Action de représenter par des symboles.

SYMBOLISER (*sin, zé*) v. a. Exprimer au moyen d'un symbole : *l'olivier symbolise la paix.*

SYMBOLISME (*sin-bo-lis-me*) n. m. Système de symboles destiné à rappeler des faits ou à exprimer des croyances. Mouvement poétique de la fin du XIXe siècle qui, par réaction contre l'art des parnassiens, a cherché à exprimer les secrètes affinités des choses avec notre âme.

SYMBOLISTE (*sin-bo-lis-te*) adj. Qui se rattache au symbolisme : *poète symboliste.*

SYMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *metron*, mesure). Disposition de parties semblables, semblablement disposées dans un ensemble. Harmonie résultant de certaines combinaisons et proportions régulières : *symétrie architecturale.* ANT. **Asymétrie.**

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie : *constructions symétriques.* ANT. **Asymétrique.**

SYMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec symétrie : *deux pavillons symétriquement disposés.*

SYMPATHIE (*sin-pa-tî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *pathein*, ressentir). Rapport entre des organes symétriques qui fait que, quand l'un est atteint, l'autre l'est également. Correspondance que l'on supposait entre les qualités de certains corps : *le mercure s'unit à l'or par sympathie.* (Vx.) Rapport d'inclination entre deux personnes, penchant instinctif qui les attire l'une vers l'autre : *avoir de la sympathie pour quelqu'un.* ANT. **Antipathie.**

SYMPATHIQUE (*sin*) adj. Qui appartient à la cause et aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique.* Qui inspire la sympathie : *un homme sympathique. Encre sympathique*, composition chimique avec laquelle on trace des caractères invisibles qui n'apparaissent que par un artifice, comme l'exposition au feu. ANT. **Antipathique.** *Nerf grand sympathique* ou substantiv. *le grand sympathique*, partie du système nerveux, longeant la colonne vertébrale.

SYMPATHIQUEMENT (*sin, ke-man*) adv. Avec sympathie : *accueillir sympathiquement un visiteur.* ANT. **Antipathiquement.**

SYMPATHISER (*sin, zé*) v. n. Avoir de la sympathie : *deux personnes qui sympathisent mal ensemble.*

SYMPHONIE (*sin-fo-nî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *phônê*, son). Morceau de musique composé pour être exécuté par des instruments concertants : *orchestrer une symphonie.* Composition pour orchestre, dans la formule de la sonate, comprenant : 1° un allégro ; 2° un adagio, largo ou andante ; 3° un menuet ou scherzo ; 4° un finale en rondeau ou allégro vif : *les symphonies de Haydn, Mozart, Beethoven.*

SYMPHONIQUE (*sin*) adj. Relatif à la symphonie : *concert symphonique.*

SYMPHONIQUEMENT adv. D'une manière symphonique.

SYMPHONISTE (*sin-fo-nis-te*) n. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHORINE (*sin*) n. f. Genre de caprifoliacées de nos pays, appelées vulgairement *boules de cire.*

SYMPHYSE (*sin-fi-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *phusis*, structure). Connexion de deux os ensemble. Articulation fixe : *symphyse du pubis.*

SYMPIÉZOMÈTRE (*sin*) n. m. Baromètre à réservoir d'air.

SYMPLECTIQUE (*plèk-ti-ke*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *plektos*, tressé). Qui est enlacé avec un autre corps.

SYMPTOMATIQUE (*sinp-to*) adj. Qui est le symptôme de quelque autre maladie : *pâleur symptomatique de l'anémie.*

SYMPTOMATOLOGIE (*sinp-to, ji*) n. f. (du gr. *sumptôma, atos*, symptôme, et *logos*, traité). Partie de la médecine qui étudie les symptômes des maladies.

SYMPTÔME (*sinp-tô-me*) n. m. (du gr. *sumptôma*, coïncidence). Phénomène qui révèle un trouble fonctionnel ou une lésion : *des symptômes d'anémie. Fig.* Indice, présage : *des symptômes de rébellion.*

SYNAGOGUE (*gho-ghe*) n. f. (du gr. *sunagogê*, réunion). Assemblée des fidèles, sous l'ancienne loi juive. L'église juive ; la loi religieuse des juifs. Lieu où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur religion : *on ne se découvre pas, dans une synagogue.*

SYNALÈPHE n. f. (du gr. *sunaleiphein*, rendre cohérent). Réunion de deux syllabes en une seule, dans la prononciation.

SYNALLAGMATIQUE (*na-lagh-ma*) adj. (du gr. *sunallagma*, échange). *Contrat synallagmatique*, contrat par lequel deux personnes s'engagent réciproquement (comme les baux, contrats de vente, etc.).

SYNANTHÉRÉES (*ré*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de COMPOSÉES. S. une *synanthérée.*

SYNANTHÉRIQUE adj. (du gr. *sun*, avec, et de *anthère*). Se dit des étamines qui ont des anthères soudées.

SYNARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation immobilisée, par continuité de deux surfaces osseuses.

SYNCELLE (*sè-le*) n. m. (bas gr. *sugkellos*). Officier ecclésiastique qui était placé auprès des grands dignitaires de l'Eglise grecque.

SYNCHONDROSE (*kon-drô-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *khondros*, cartilage). Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE (*kro-ne*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *khronos*, temps). Se dit des mouvements qui se font dans le même temps : *des oscillations synchrones.*

SYNCHRONIQUE (*kro*) adj. *Tableau synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de synchroniser.

SYNCHRONISER (*zé*) v. a. Rendre synchrone.

SYNCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. Etat de ce qui est synchrone : *synchronisme de deux pendules.* Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCOPAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la syncope.

SYNCOPE n. f. (gr. *sugkopê*). Perte momentanée de la sensibilité et du mouvement : *tomber en syncope. Gramm.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe dans le corps d'un mot : **dénoûment** pour **dénouement.** *Musiq.* Note émise sur un temps faible et continuée sur un temps fort : *la syncope est ordinairement figurée par un signe ondulé semblable à celui de la liaison* ⁀ *ou* ⁀.

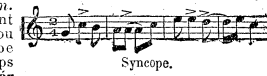

Syncope.

SYNCOPER (*pé*) v. a. Retrancher par syncope dans un mot : *syncoper une syllabe. Musiq.* Unir par syncope : *note syncopée.* V. n. *Musiq.* Être uni par syncope.

SYNCRÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *sugkretizein*, réunir). Système philosophique ou religieux, qui tend à fondre plusieurs doctrines différentes.

SYNDACTYLE adj. (du gr. *sun*, avec, et *dahtulos*, doigt). Qui a les doigts soudés entre eux. N. m. pl. Division des marsupiaux. S. un *syndactyle.*

SYNDIC (*dik*) n. m. (du gr. *sun*, avec, et *dikê*, procès). Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires.* Dans certaines villes, chef de la municipalité ; maire. *Syndic d'une faillite*, mandataire, salarié du failli et des créanciers, chargé des opérations d'une faillite.

SYNDICAL, E, AUX adj. Qui appartient au syndicat : *l'action syndicale. Chambre syndicale*, espèce de tribunal disciplinaire institué pour juger les infractions aux règlements d'une corporation et aux devoirs imposés à ses membres.

SYNDICALISME (*lis-me*) n. m. Théorie politi-

que basée sur le principe syndicaliste. Action sociale des syndicats.

SYNDICALISTE (*lis-te*) n. et adj. Partisan du système syndical.

SYNDICAT (*ka*) n. m. Fonction de syndic ; sa durée. Exercice de cette fonction. *Sociol.* Groupement formé pour la défense d'intérêts économiques communs : *syndicats corporatifs, agricoles.*

SYNDICATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui appartient, qui a rapport à un syndicat.

SYNDIQUÉ, E adj. et n. Qui fait partie d'un syndicat.

SYNDIQUER (*di-ké*) v. a. Organiser en syndicat. **Se syndiquer** v. pr. S'organiser en syndicat : *ouvriers qui se syndiquent.*

SYNDROME n. m. (du gr. *sundromê*, concours). Ensemble des symptômes qui caractérisent une maladie : *les syndromes de la fièvre typhoïde.*

SYNECDOCHE (*si-nèk*) ou **SYNECDOQUE** (*si-nèk-do-ke*) n. f. (du gr. *sunecdochê*, compréhension). Figure de rhétorique, par laquelle on prend la partie pour le tout : *payer tant par tête*, c'est-à-dire *par personne ;* le tout pour la partie : *acheter un* **castor,** pour *un chapeau fait du poil de cet animal ;* le genre pour l'espèce ; l'espèce pour le genre ; etc.

SYNÉRÈSE (*rè-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *airein*, prendre). Contraction de deux syllabes en une seule émission de voix dans un même mot : *taon* (ton), *août* (ou).

SYNERGIE (*si-nèr-ji*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *ergon*, travail). Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction.

SYNGÉNÉSIE (*zi*) n. f. Soudure des étamines entre elles par les anthères.

SYNGNATHE n. m. Genre de poissons lophobranches, répandus dans toutes les mers.

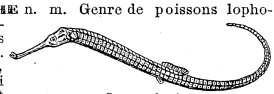

Syngnathe.

SYNODAL, E, AUX adj. Qui appartient au synode.

SYNODE n. m. (du gr. *sunodos*, compagnie). Ancien nom des conciles. Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse : *réunir un synode.* Assemblée des ministres protestants. **Le saint-synode,** conseil suprême de l'Église russe.

SYNODIQUE adj. Qui a rapport à un synode. Qui émane d'un synode. *Lettre synodique*, écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNODIQUE adj. (gr. *sunodikos*). *Astr. Révolution synodique*, temps que met une planète pour revenir en conjonction avec le soleil.

SYNONYME adj. (du gr. *sun*, avec, et *onuma*, nom). Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaive.* N. m. : un *synonyme.* ANT. **Antonyme, contraire.**

SYNONYMIE (*mî*) n. f. Qualité des mots synonymes. ANT. **Antonymie.**

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. (du gr. *sun*, avec, et *optomai*, je vois). Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *établir le tableau synoptique d'une science.* N. m. pl. Evangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, qui présentent de grandes ressemblances dans le récit.

SYNOVIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la synovie. *Capsule synoviale* et absolum. *synoviale* n. f. Glande, sac qui sécrète, contient de la synovie.

SYNOVIE (*vî*) n. f. Humeur des articulations.

SYNOVITE n. f. Inflammation d'une membrane synoviale.

SYNTAXE (*tak-se*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *taxis*, ordre). *Gramm.* Partie de la grammaire qui traite de la fonction et de l'arrangement des mots : *étudier la syntaxe latine.* Volume où est exposée cette partie de la grammaire.

SYNTAXIQUE (*tak-si-ke*) ou **SYNTACTIQUE** adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques.*

SYNTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *sunthesis*). Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences : *la synthèse est l'opération inverse de l'analyse. Par ext.* Généralisation, exposé synoptique. *Synthèse chimique*, opération par laquelle on combine les corps simples pour en former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe : *la synthèse de l'eau.* ANT. **Analyse.**

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique.* ANT. **Analytique.**

SYNTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière synthétique. ANT. **Analytiquement.**

SYNTHÉTISER (*zé*) v. a. Réunir par synthèse : *synthétiser les faits.*

SYNTONISATION (*za-si-on*) n. m. Méthode de réglage des postes de T. S. F.

SYPHILIGRAPHE n. m. Qui écrit sur la syphilis.

SYPHILIGRAPHIE n. f. Traité sur la syphilis.

SYPHILIS (*liss*) n. f. Maladie contagieuse dont l'agent spécifique est une bactérie : le tréponème pâle.

SYPHILITIQUE adj. Relatif à la syphilis. N. et adj. Qui est atteint de la syphilis.

SYRIAQUE n. m. et adj. Se dit de la langue araméenne, parlée autrefois dans la Syrie.

SYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Syrie.

SYRINGE ou **SYRINX** (*rinks*) n. f. (gr. *surigx*). Flûte de Pan. *Hist. anc.* Nom donné par les Grecs aux sépultures souterraines des rois égyptiens, à Thèbes.

SYRPHE n. m. Genre d'insectes diptères brachycères, très communs dans les jardins de Paris.

Syrphe.

SYSTALTIQUE (*sis*) adj. Qui a rapport à la systole.

SYSTÉMATIQUE (*sis-té*) adj. Qui appartient à un système. Qui est combiné d'après un système : *la science est une connaissance systématique.* Erigé en système ; voulu dans une intention définie : *doute systématique. Homme, esprit systématique*, dont les actions sont réglées, décidées d'avance avec précision. (Se prend en mauv. part.)

SYSTÉMATIQUEMENT (*sis-té, ke-man*) adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER (*sis-té, zé*) v. a. Réduire en système : *systématiser ses idées.*

SYSTÈME (*sis-tè-me*) n. m. (du gr. *sun*, avec, et *istêmi*, je place). Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à former un corps de doctrine : *le système de Descartes.* Combinaison de parties assemblées pour concourir à un résultat ou de manière à former un ensemble : *système nerveux ; système planétaire. Par système*, de parti pris. *Esprit de système*, penchant à tout réduire en système, à agir de parti pris. *Géol.* Se dit des périodes qui divisent les ères : *système dévonien. Hist. nat.* Méthode de classification fondée sur l'emploi d'un seul ou d'un petit nombre de caractères : *le système de Linné. Polit.* Mode de gouvernement : *le système féodal. Système métrique*, v. MÉTRIQUE. *Physiq. Système C. G. S.*, voyez C. G. S.

SYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. (du gr. *sustolê*, contraction). Mouvement de contraction du cœur et des artères. ANT. **Diastole.**

SYSTYLE (*sis-ti-le*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *stulos*, colonne). Se dit d'une ordonnance où l'entre-colonnement était de deux diamètres ou quatre modules. N. m. : *un systyle.*

SYZYGIE (*ji*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *zugos*, lien). Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.

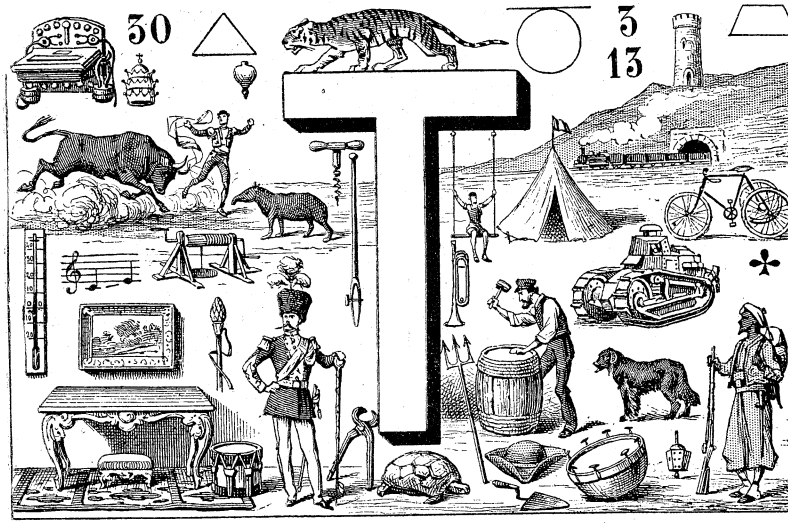

T n. m. (*té* ou *te*). Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes : *tracer un grand* T, *des petits* t. *En T*, qui a la forme de la lettre T. (On écrit aussi EN TÉ.)

TA adj. poss. fém. V. TON.

TABAC (*ba*, et devant une voyelle, *bak*) n. m. (espagn. *tabaco*). Espèce de solanacée originaire de l'île de *Tabago*, dont les feuilles, diversement préparées, se fument, se prisent ou se mâchent : *le tabac tire son parfum et ses qualités d'un alcaloïde dangereux, la nicotine.* Adjectiv. Se dit d'une couleur brun roux, rappelant celle du tabac : *une étoffe tabac.* N. m. pl. Administration des tabacs de la régie : *entrer dans les tabacs.* — Le *tabac* est une plante vigoureuse, pouvant atteindre 2 mètres de haut, à larges feuilles mesurant jusqu'à 60 ou 70 centimètres de long. Originaire probablement des Antilles, importé en Europe par les Espagnols, et vulgarisé en France par l'ambassadeur de Catherine de Médicis, Jean Nicot, il est aujourd'hui cultivé à peu près dans tous les pays, notamment à Cuba, Java, Sumatra, aux Etats-Unis (Maryland, Virginie), en Turquie et en Asie Mineure. Les feuilles de tabac récoltées sont séchées sous des hangars couverts, puis soumises à une fermentation en masse, et transformées enfin en très menus grains (tabac à priser), en filaments découpés (tabac à fumer), en *carottes* (tabac à chiquer). En France, la culture (autorisée seulement dans 25 départements), la fabrication et la vente du tabac sont l'objet d'un monopole exploité par l'Etat. Il ne faut user du tabac que très modérément, afin d'éviter les accidents assez dangereux du *tabagisme* ou *nicotinisme* (haleine fétide, pharyngite, dyspepsie, troubles de la vue ou de la mémoire).

Tabac.

TABAGIE (*ji*) n. f. (de *tabac*). Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer. Endroit où l'on fume souvent et qui conserve l'odeur du tabac.

TABAGISME (*jiss-me*) n. m. V. NICOTINISME.

TABARD (*bar*) ou **TABAR** n. m. Au moyen âge, vêtement de dessus. Manteau qu'on portait sur l'armure. Dalmatique des héraults et rois d'armes.

TABARINADE et **TABARINAGE** n. m. Bouffonnerie de *Tabarin*. (V. *Part. hist.*)

TABATIERE n. f. Petite boîte où l'on met du tabac à priser. *Fenêtre à tabatière*, fenêtre qui a la même inclinaison que le toit sur lequel on l'adapte.

Tabatière.

TABELLAIRE (*bèl-lè-re*) adj. (du lat. *tabella*, tableau). En forme de tablette. *Impression tabellaire*, celle qu'on faisait avec des planches gravées, avant l'invention des caractères mobiles.

TABELLION (*bè-li-on*) n. m. (lat. *tabellio*). Fonctionnaire autrefois chargé de mettre en grosse les actes dont les minutes étaient dressées par les notaires. Ancien officier public, jouant le rôle de notaire dans les juridictions subalternes. *Par plaisanterie*, Notaire.

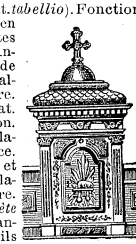
Tabernacle.

TABERNACLE (*bèr*) n. m. (lat. *tabernaculum*). Tente, pavillon. Chez les Hébreux, tente sous laquelle reposait l'arche d'alliance. Petite armoire placée au milieu et au fond de l'autel, et dans laquelle on renferme le saint ciboire. Anciennem., syn. de CIBOIRE. *Fête des tabernacles*, une des trois grandes solennités des Hébreux, qu'ils célébraient après la moisson, sous des tentes et des feuillées, en mémoire de leur campement dans le désert après la sortie d'Egypte. *Tabernacle éternel*, ciel, séjour des élus.

TABÈS n. m. (m. lat.) Maladie où la coordination des mouvements s'abolit progressivement.

TABESCENCE (*bès-san-se*) n. f. (du lat. *tabes*, humeur corrompue). Amaigrissement morbide, dû à certaines affections nerveuses.

TABI ou **TABIS** (*bi*) n. m. Sorte de moire de soie, à petits grains.

TABISER (*sé*) v. a. Marquer d'ondes à la manière des tabis.

TABLATURE n. f. Anciennem., toute musique écrite à l'aide de lignes et de signes conventionnels : *la tablature était extrêmement compliquée.* Tableau, dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Entendre, savoir la tablature*, être intelligent, rusé. *Fig.*

Donner de la tablature à quelqu'un, lui susciter de l'embarras. (Vx.)

TABLE n. f. (du lat. *tabula*, planche). Meuble, de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds : *table de jeu*. Meuble de ce genre, sur lequel on dépose les objets qui doivent servir aux repas. Mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale*. Lame ou plaque de matière quelconque et de forme plane : *une table de marbre*. Plaque ou panneau rectangulaire de revêtement. Tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore* (v. MULTIPLICATION); *table des logarithmes; table chronologique*. Tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres, des matières. Table d'harmonie*, partie supérieure d'un instrument sur laquelle les cordes sont tendues. *Blas. Table d'attente*, écu qui n'est chargé d'aucune figure. *Tables de la loi*, tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse. *Les douze Tables*, v. DOUZE (*Part hist.*). *La sainte table*, balustrade ornée d'une nappe, qui sépare le chœur du sanctuaire, et à laquelle les fidèles communient. *S'approcher de la sainte table*, communier. *Table d'hôte*, table servie à heures fixes et à tant par tête. *Table de nuit*, petite table qui se place à côté du lit. *Fig. Mettre, dresser la table*, placer sur la table les choses nécessaires pour le repas. *Se mettre à table*, s'asseoir autour de la table pour y prendre ses repas. *Aimer la table*, la bonne chère. *Tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner. *Réformer sa table*, en diminuer la dépense. *Faire table rase*, v. RAS.

Table.

TABLEAU (*blô*) n. m. (de *table*). Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc. : *un tableau de genre*. Liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats*. Disposition méthodique d'objets dont on veut saisir l'ensemble, ou classer les détails : *tableau chronologique*. Châssis de planches assemblées et peintes en noir pour écrire, tracer des figures à la craie, et principalement en usage dans les écoles. Division d'une pièce de théâtre ou subdivision d'un acte, marquée par un changement de décor : *féerie en cinq actes et treize tableaux*. *Mar.* Partie de la poupe d'un navire en bois où sont percés les sabords, et qui supporte le nom et les emblèmes du navire. *Tableau de baie*, partie de l'épaisseur d'un mur, qui est située en dehors d'une baie de porte ou de fenêtre. *Tableau d'avancement*, tableau sur lequel sont inscrits les officiers jugés dignes d'être promus au grade supérieur. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression : *de cette hauteur on découvre un tableau magnifique*. Représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *faire un tableau fidèle des guerres civiles*.

TABLEAUTIN (*blô*) n. m. Petit tableau.

TABLÉE (*blé*) n. f. Ensemble des personnes qui prennent un repas à la même table. (Peu us.)

TABLER (*blé*) v. n. Baser ses calculs : *tabler sur un événement*.

TABLETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique ou vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE (*blè-te*) n. f. (de *table*). Planche disposée horizontalement pour recevoir des papiers, des livres, etc. Pièce de marbre, de pierre, de bois, etc., de peu d'épaisseur, posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, l'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, sur un poêle, sur le haut d'un ouvrage de maçonnerie, etc. : *tablette de cheminée*. Préparation alimentaire, moulée, de forme aplatie : *tablette de chocolat*. Pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes : *les tablettes des anciens étaient des planchettes de bois ou d'ivoire, enduites de cire, sur lesquelles ils écrivaient avec un poinçon. Fig. : Rayez cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE (*blè-te-ri*) n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.

TABLIER (*bli-é*) n. m. (de *table*). Pièce d'étoffe ou de cuir, qu'on met devant soi pour préserver ses vêtements ou pour servir d'ornement : *tablier de cuisine*. Morceau de cuir attaché sur le devant d'une voiture, pour garantir les jambes des voyageurs de la pluie et de la boue. Rideau en tôle, qui se trouve devant une cheminée et sert à en régler le tirage. Plancher d'un pont-levis ou d'un pont quelconque. Côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue. *Mar.* Renfort d'une voile carrée.

TABOU n. m. (du polynés. *tabu*, sacré). Institution religieuse de la Polynésie, qui marque une personne ou une chose d'un caractère sacré, et en interdit le contact ou l'usage. Adjectiv. Marqué de ce caractère : *un lieu tabou; armes tabouées*.

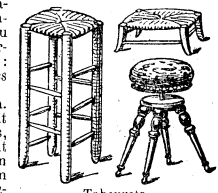

Tabourets.

TABOURET (*rè*) n. m. (de *tambour*.) Petit siège à quatre pieds, sans bras ni dos. Petit meuble sur lequel on pose le pied quand on est assis. *Droit de tabouret*, privilège qu'avaient les duchesses, d'être assises, sur un siège pliant, en présence du roi et de la reine. *Tabouret électrique*, tabouret à quatre pieds de verre, dont on se sert pour isoler les objets qu'on veut électriser. *Bot.* Nom vulgaire du thlaspi.

TABOURIN n. m. Ancienne forme du mot *tambourin*. Machine tournante placée au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de fumer.

TABULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de tableau.

TABULARIUM (*om'*) n. m. (du lat. *tabula*, tablette.) *Antiq. rom.* Archives publiques ou privées.

TACAMAQUE n. m. Nom donné à différentes résines de térébinthacées.

TACAUD (*kô*) n. m. Nom vulgaire d'un poisson du genre gade.

TACCA (*ta-ka*) n. m. Genre de taccacées de Madagascar, à tubercule alimentaire.

TACCACÉES (*ta-ka-cé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *taccacée*.

TACET (*sèt'*) n. m. Mot latin qui signifie *il se tait* et qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie. *Garder le tacet*, se taire. (Peu us.)

TACHANT (*chan*), **E** adj. Se dit des étoffes, des couleurs qui se tachent, se salissent facilement : *le blanc est très tachant*.

TACHE n. f. (orig. incert.). Marque salissante : *tache de graisse*. Marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. En peinture, partie qui ne s'harmonise pas avec le reste. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit. Tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. *Faire tache*, produire une tache ; *fig.*, être déplacé. *Théol.* Effet du péché sur l'âme : *tache originelle. L'agneau sans tache*, le Christ. *Astr.* Partie obscure sur le disque du soleil, de la lune.

TÂCHE n. f. (de *tâcher*). Ouvrage qui doit être fait dans un temps fixé. *Prendre à tâche de*, s'efforcer de. *A la tâche*, à un prix convenu pour un travail réglé d'avance : *travailler à la tâche*. PROV. : **A chaque jour suffit sa tâche**, il ne faut pas trop entreprendre dans le moment présent.

TACHÉOGRAPHE (*ké-o*) n. m. (du gr. *takhus, eos*, rapide, et *graphein*, écrire). Appareil employé dans la construction des cartes.

TACHÉOMÈTRE (*ké-o*) n. m. (du gr. *takhus, eos*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument permettant de lever rapidement la topographie d'un terrain.

TACHÉOMÉTRIE (*ké, tri*) n. f. Ensemble des procédés pour lever des plans avec le tachéomètre.

TACHER (*ché*) v. a. Salir, faire une tache : *tacher son habit. Fig.* Souiller : *tacher sa réputation*.

TÂCHER (*ché*) v. n. (lat. *taxare*). S'efforcer : *tâcher de se faire connaître*. (*Tâcher à* marque un plus grand effort que *tâcher de*.)

TÂCHERON n. m. Ouvrier à la tâche.

TACHETER (*té*) v. a. (de *tacher*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je tachetterai*.) Marquer de diverses taches.

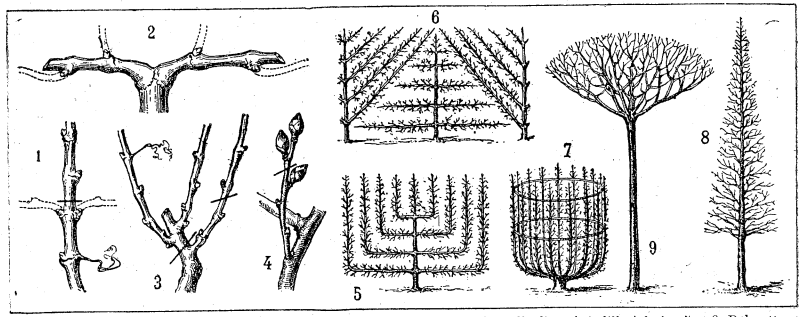

TAILLE : 1 et 2. Formation d'un cordon ; 3. Taille à deux yeux (VIGNE) ; — 4. Taille d'une brindille à fruit ; 5 et 6. Palmettes ; 7. Vase (ARBRES FRUITIERS) ; — 8. Pyramide ; 9. Dôme (ARBRES D'ORNEMENT).

TACHINE (*ki-ne*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, communs aux environs de Paris.

TACHYGRAPHE (*ki*) n. (du gr. *takhus*, *eos*, rapide, et *graphein*, écrire). Sténographe.

TACHYGRAPHIE (*ki-gra-fî*) n. f. (de *tachygraphe*). Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE (*ki*) adj. Sténographique.

TACHYGRAPHIQUEMENT (*ki*, *keman*) adv. Syn. de STÉNOGRAPHIQUEMENT.

TACHYMÈTRE (*ki*) n. m. (du gr. *takhus*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument au moyen duquel on mesure les vitesses.

TACHYMÉTRIE (*ki-mé-trî*) n. f. Méthode permettant de démontrer les théorèmes de géométrie en matérialisant les figures.

TACITE adj. (lat. *tacitus*). Qui n'est pas formellement exprimé ; qui est sous-entendu : *pacte tacite*.

TACITEMENT (*man*) adv. D'une manière tacite.

TACITURNE adj. (lat. *taciturnus*). Qui parle peu, silencieux : *beaucoup de marins sont taciturnes*. ANT. **Exubérant, expansif, bavard.**

TACITURNITÉ n. f. Etat d'une personne taciturne.

TACOT (*ko*) n. m. *Fam.* Véhicule démodé et défectueux.

TACT (*takt'*) n. m. (lat. *tactus*). Sens du toucher. *Fig.* Sagacité, finesse d'esprit, sens de ce qui convient : *avoir du tact*.

TAC TAC (*tak-tak*) n. m. Syn. de TIC TAC.

TACTICIEN (*tak-ti-si-in*) n. m. Militaire habile dans la tactique : *un tacticien distingué*.

TACTILE (*tak*) adj. (lat. *tactilis*; de *tactus*, tact). Qui est ou peut être l'objet du tact : *corps tactile*. Qui a rapport au sens du toucher : *l'impressionnabilité tactile*.

TACTILEMENT (*tak-ti-le-man*) adv. D'une manière tactile. (Peu us.)

TACTILITÉ (*tak-ti*) n. f. (de *tactile*). Faculté de sentir ou d'être senti par le toucher. (Peu us.)

TACTIQUE (*tak-ti-ke*) n. f. (du gr. *taktikê*, s.-ent. *tekhnê*, même sens). Art de disposer et d'employer les troupes sur le terrain où elles doivent combattre : *chaque arme a sa tactique propre*. *Fig.* Moyens qu'on emploie pour réussir. Adjectiv. Qui a rapport à la tactique : *disposition tactique*.

TACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Influence exercée par certaines substances ou certaines formes de l'énergie sur le développement des êtres unicellulaires.

TADORNE n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de forts canards aux vives couleurs.

TAEL (*ta-èl*) n. m. Monnaie chinoise. (V. tableaux des MONNAIES.)

TÆNIA (*té*) n. m. Autre orthographe de *ténia*.

TAFFETAS (*ta-fe-ta*) n. m. (persan *taftah*). Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

TAFIA n. m. (mot créole). Eau-de-vie fabriquée avec les mélasses, les écumes et les gros sirops du sucre de canne.

TAGAL n. m. Fibre végétale tirée de certains palmiers et employée à la confection des chapeaux féminins.

TAGÈTE n. m. Genre de composées ornementales, appelé vulgairement *œillet d'Inde*.

TAÏAUT ou **TAYAUT** (*ta-i-ô*) interj. *Véner.* Cri du veneur à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAIE (*tè*) n. f. (du gr. *thêkê*, étui). Sac de linge qui enveloppe un oreiller. Tache blanche qui se forme quelquefois sur la cornée de l'œil.

TAÏKOUN (*ta-i*) ou **SHOGOUN** (*cho*) n. m. Titre porté par les puissants seigneurs féodaux du Japon, qui, de 1186 jusqu'à la révolution de 1868, gouvernèrent effectivement le pays, tenant en quelque sorte en tutelle les empereurs ou *mikados*.

TAILLABILITÉ (*ta*, *ll* mll.) n. f. Etat de ce qui est taillable. (Peu us.)

TAILLABLE (*ta*, *ll* mll.) adj. Qui était sujet à la taille : *les serfs étaient taillables et corvéables à merci*.

TAILLADE (*ta*, *ll* mll.) n. f. Coupure, balafre dans les chairs. Coupure en long dans une étoffe : *pourpoint à taillades*.

TAILLADER (*ta*, *ll* mll., *a-dé*) v. a. Faire des taillades : *taillader les chairs*.

TAILLADIN (*ta*, *ll* mll.) n. m. Tranche mince d'orange ou de citron.

TAILLANDERIE (*ta*, *ll* mll., *ri*) n. f. Métier, commerce, ouvrage de taillandier.

TAILLANDIER (*ta*, *ll* mll., *di-ê*) n. m. (de *tailler*). Ouvrier qui fait des outils propres à tailler, pour les charpentiers, les charrons, etc.

TAILLANT (*ta*, *ll* mll., *an*) n. m. Tranchant d'une lame : *le taillant d'une hache*.

TAILLE (*ta*; *ll* mll.) n. f. (de *tailler*). Action de tailler ; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes d'oie, des diamants*. Tranchant d'une épée : *frapper d'estocet de taille*, de la pointe et du tranchant. Stature du corps : *taille de cinq pieds quatre pouces*. Partie du corps, depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte*. Dimension en hauteur d'un objet quelconque : *un obélisque de grande taille*. Bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans*. Petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pain qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques. Impôt mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille*. (V. *Part. hist.*) *Grav.* Incision qui se fait avec le burin, dans la planche de cuivre ou de toute autre matière. *Pierre de taille*, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Chir.* Opération qui a pour but d'ouvrir la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées. *Musiq.* **Basse-taille,** v. à son ordre alphab. — La *taille* a pour but soit d'obtenir une fructification plus régulière ou plus abondante, soit de donner aux végétaux une forme déterminée. On distingue (du moins pour les arbres fruitiers) la *taille d'hiver* ou taille en sec et la *taille d'été* ou taille en vert. Des deux, la première est la plus importante ; elle se pratique pendant le sommeil de la végétation. On enlève, au moyen du sécateur, de la serpe ou de la scie, les branches inutiles, réservant seulement

des *coursons* sur lesquels on laisse subsister un *bourgeon* (œil) ou plusieurs, qui donneront de nouvelles branches à fruits ou rectifieront la croissance dans le sens désiré. Les formes qu'on donne aux arbres fruitiers sont fort nombreuses : *cordons, treilles, palmettes, vases,* etc. La vigne, elle seule, réclame des tailles très diverses, suivant les régions qu'elle habite. Quant à la taille d'été, elle a plutôt pour but de supprimer, à l'extrémité des branches, les pousses qui consomment inutilement la sève au détriment du fruit. Enfin, les arbres d'ornement sont *élagués* en *rideau,* en *voûte,* en *colonne, cône, pyramide,* etc., pour leur donner des formes susceptibles de fournir plus d'ombrage, ou simplement pour les rendre plus agréables à la vue.

TAILLÉ, E (*ta, ll* mll., *é*) adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne taillée.* Fait pour, propre à : *il n'est pas taillé pour cela. Homme bien taillé,* d'une taille forte et bien conformée. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une diagonale, de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe. N. m. : *le taillé est une des quatre principales partitions.* (V. planche BLASON.)

TAILLE-CRAYON ou **TAILLE-CRAYONS** (*ta, ll* mll., *krè-ion*) n. m. invar. Petit outil conique, garni à l'intérieur d'une lame tranchante, dont on se sert pour tailler les crayons.

TAILLE-DOUCE (*ta, ll* mll.) n. f. Procédé de gravure, qui fait usage plus spécialement du burin que de l'eau-forte : *graver un dessin en taille-douce.* Estampe obtenue avec une planche ainsi gravée. Pl. des *tailles-douces.*

TAILLE-LÉGUMES (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Ustensile avec lequel on taille les tubercules et les racines sous diverses figures.

TAILLE-MER (*ta, ll* mll., *mèr*) n. m. invar. Partie inférieure de l'éperon d'un navire.

TAILLE-ONGLES (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Petit instrument pour se tailler les ongles.

TAILLE-PLUME ou **TAILLE-PLUMES** (*ta, ll* mll.) n. m. Instrument pour tailler les plumes.

TAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *talea,* couture). Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume d'oie.* Créer, façonner, arranger en prenant les parties à autre chose : *tailler un drame dans un roman.* Soumettre à la taille : *tailler un pays. Tailler en pièces une armée,* la défaire entièrement. *Tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un,* lui susciter des embarras. *Tailler la soupe,* couper de minces tranches de pain sur lesquelles on versera le bouillon. *Chir.* Faire l'opération de la taille. V. n. Tenir les cartes et jouer seul contre tous. Loc. prov. : **Tailler et rogner,** disposer librement de tout.

TAILLE-RACINES n. m. invar. Instrument qui sert à découper les légumes en spirales, pour garnitures de plats.

TAILLERIE (*ta, ll* mll., *e-ri*) n. f. Art de tailler les cristaux ou les pierres fines : *la taillerie est une des principales industries de la Hollande.* Atelier où se fait ce travail.

TAILLEUR (*ta, ll* mll., *eur*) n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierre.* Absolum. Celui qui fait des habits d'homme.

TAILLEUSE (*ta, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Ouvrière qui taille et confectionne les vêtements de femme.

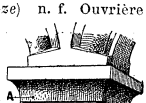

A, Tailloir.

TAILLIS (*ta, ll* mll., *i*) n. m. (de *tailler*). Petit bois que l'on coupe à des intervalles rapprochés, et où l'on ne laisse croître que des arbres venus de souches ou de drageons : *couper un taillis.* Adjectiv. : *bois taillis.*

TAILLOIR (*ta, ll* mll., *oir*) n. m. Assiette de bois sur laquelle on découpe la viande. *Archit.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAILLON (*ta, ll* mll., *on*) n. m. (dimin. de *taille*). Imposition créée par Henri II en 1649, en plus de la taille.

TAIN (*tin*) n. m. (altérat. du mot *étain*). Amalgame d'étain qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets : *glace sans tain.*

TAIRE (*tè-re*) v. a. (lat. *tacere.* — Se conj. comme *plaire,* mais a un part. passé fém. : *tue.*) Ne pas dire, cacher : *taire la vérité.* **Se taire** v. pr. Être tenu secret : *les bonnes nouvelles ne doivent pas se taire.* Garder le silence, ne pas faire de bruit. *Se taire sur* (ou *de*), ne rien dire de. *Faire taire,* imposer silence : *faites taire cet enfant. Faire taire son ressentiment,* en empêcher les manifestations. *Faire taire la calomnie,* la faire cesser. *Faire taire le canon, la fusillade de l'ennemi,* l'obliger à cesser son tir. Ant. **Parler.**

TALC (*talk*) n. m. (ar. *thalc*). Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, s'emploie en pharmacie et dans l'industrie.

Talégalle.

TALCIQUE adj. Composé de talc : *poudre talcique.*

TALÉGALLE (*gha-le*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés d'Océanie.

TALENT (*lan*) n. m. (lat. *talentum*). Poids usité chez les Grecs (environ 26 kil. en Attique). Monnaie de compte usitée chez les Grecs et représentant la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant un talent (environ 5.600 fr. pour le talent d'argent, et 56.000 fr. pour le talent d'or). *Fig.* Aptitude naturelle ou faculté acquise : *avoir de rares talents.* Personne qui possède un talent, des talents : *talent de premier ordre.*

TALENTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui a du talent.

TALER (*lé*) v. a. Fouler. Meurtrir, surtout en parlant des fruits : *poires talées.* **Se taler** v. pr. Se fouler, se meurtrir. (Vx.)

TALETH (*lèt'*) **TALED** (*lèd'*) **TALITH** ou **TALISS** n. m. Voile dont les juifs se couvrent les épaules à la synagogue, lorsqu'ils récitent leurs prières.

TALION n. m. (lat. *talio;* de *talis,* tel). Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion; la peine du talion remonte à la législation mosaïste.*

TALISMAN (*lis-man*) n. m. (du gr. *telesma,* rit). Objet marqué de signes cabalistiques, qui a la vertu de porter bonheur, de communiquer un pouvoir surnaturel : *porter sur soi un talisman. Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux : *l'or est un puissant talisman.*

TALISMANIQUE (*lis-ma-ni-ke*) adj. Qui appartient, a rapport aux talismans.

TALLAGE (*ta-la-je*) n. m. Action de tailler. Ensemble des pousses d'une plante qui talle.

TALLE (*ta-le*) n. f. (gr. *thallos*). Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante, après le développement de la tige principale.

TALLER (*lé*) v. a. Pousser des talles, en parlant des plantes.

TALLIPOT (*ta-li-po*) n. m. Espèce de palmier de Ceylan et du Malabar.

TALMOUSE (*mou-ze*) n. f. Sorte de pâtisserie feuilletée. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une talmouse.*

TALMUDIQUE adj. Qui se rapporte au Talmud (V. *Part. hist.*) : *les traditions talmudiques.*

TALMUDISTE (*dis-te*) n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.

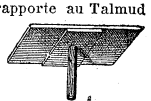
Taloche.

TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main : *donner des taloches.* Planche mince, quadrangulaire, munie d'un manche, et à l'aide de laquelle les maçons étendent le plâtre frais sur un mur, un plafond.

TALOCHER (*ché*) v. a. Donner une ou des taloches à : *talocher un enfant.*

TALON n. m. (lat. *talus*). Partie postérieure du pied de l'homme : *Achille fut blessé au talon par la flèche de Pâris.* (V. homme.) Partie du pied d'un cheval, située entre les quartiers. Partie d'une chaussure, d'un bas, etc., sur laquelle repose le derrière du pied. Partie saillante qu'on ajoute à cet endroit à la semelle : *talon de botte.* Dernier morceau d'une chose entamée : *talon de pain.* Ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque

joueur. Saillie à la partie inférieure d'une pipe. *Archit.* Moulure concave par le bas et convexe par le haut. (V. MOULURE.) *Mar.* Extrémité de la quille d'un navire, du côté de l'arrière. *Talon de souche*, vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillets qu'on détache du registre à souche. *Talon rouge*, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir. *Marcher sur les talons de*, suivre de très près.

TALONNER (*lo-né*) v. a. Presser du talon et de l'éperon : *talonner son cheval*. Poursuivre de près : *talonner l'ennemi*. *Fig.* Presser vivement : *être talonné par ses créanciers*. V. n. *Mar.* Toucher du talon : *navire qui talonne*.

TALONNETTE (*lo-nè-te*) n. f. Morceau de tricot qui renforce le talon d'un bas. Lame de liége ou de toute autre matière, taillée en biseau, et que l'on place sous le talon à l'intérieur du soulier.

Talpack.

TALONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des talons pour chaussures.

TALONNIÈRE (*lo-ni*) n. f. Ailes que Mercure, messager des dieux, portait aux talons. Morceau de cuir que les religieux des ordres déchaussés ajoutent, l'hiver, à leurs sandales, pour se garantir le talon.

TALPA n. f. Loupe plate de la tête.

TALPACK (*pak*) n. m. Coiffure qui a fait partie de l'uniforme des chasseurs à cheval de l'armée française, pendant le second Empire.

TALPIFORME adj. (du lat. *talpa*, taupe, et de *forme*). Qui a la forme d'une taupe.

TALQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. De la nature du talc : *schiste talqueux*.

TALUS (*lu*) n. m. (mot lat. signif. *talon*). Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé. Surface même de la pente. *Tailler, couper en talus*, obliquement.

TALUTAGE n. m. Action de taluter.

TALUTER (*té*) v. a. Construire en forme de talus. Donner du talus à (Peu us.)

Tamandua.

TAMANDUA n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique chaude.

TAMANOIR n. m. Nom vulgaire du *grand fourmilier* : *le tamanoir atteint deux mètres de long*. — *Le tamanoir* est un mammifère édenté de l'Amérique tropicale, qui se nourrit de fourmis qu'il capture avec sa langue gluante.

Tamanoir.

TAMAR n. m. Bonbon laxatif, à la pulpe de tamarin et de séné.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire des tamariniers et des tamaris : *les tamarins croissent dans la région méditerranéenne*. Pulpe du fruit du tamarinier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire de petits ouistitis de la Guyane.

TAMARINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres qui croissent dans les pays chauds.

TAMARIS (*ri*) n. m. Genre de tamariscinées, comprenant des arbres et des arbrisseaux qui croissent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. (On dit aussi TAMARISC et TAMARIX.)

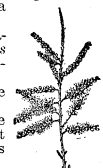

Tamaris.

TAMARISCINÉES (*ris-si-né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones ayant le *tamarin* pour type. S. une *tamariscinée*.

TAMBOUL (*tan*) n. m. Genre de plantes dicotylédones, comprenant des arbres de Madagascar, vulgairement appelés *bois tambour*.

TAMBOUR (*tan*) n. m. (du persan *tabir*). Caisse cylindrique, dont les fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons : *batterie de tambour*. Homme qui bat du tambour : *les tambours du régiment*. *Tambour maître*, nom ancien du caporal tambour, chargé de l'instruction des tambours. *Tambour de basque*, V. BASQUE. Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne. Gros cylindre, en bois ou en métal, sur lequel s'enroule un câble. Cylindre sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille. Cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre. Petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices pour empêcher le vent ou le froid d'y pénétrer. Tympan de l'oreille. *Tambour d'une roue de navire*, construction faite au-dessus des roues d'un navire à vapeur, pour les mettre à l'abri. *Battre du tambour*, en tirer des sons. *Mener tambour battant*, rudement. *Sans tambour ni trompette*, sans bruit, en secret : *partir sans tambour ni trompette*. PROV. : **Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour**, le bien trop facilement acquis se dissipe avec la même facilité.

Tambour.

TAMBOURIN (*tan*) n. m. Tambour plus long et plus étroit que le tambour ordinaire : *jouer du tambourin*. Jouet en forme de petit tambour. Celui qui en joue. Air de danse dont on marque la mesure sur cet instrument.

Tambourinaire.

TAMBOURINAGE (*tan*) n. m. Action de tambouriner.

TAMBOURINAIRE (*tan, nè-re*) n. m. Joueur de tambourin, en Provence.

TAMBOURINER (*tan, né*) v. n. Battre du tambour. Imiter le bruit du tambour : *tambouriner sur les vitres*. V. a. Battre sur un tambour : *tambouriner une marche*. Réclamer au son du tambour : *tambouriner un chien perdu*. Annoncer au son du tambour. *Fig.* Publier partout : *tambouriner une nouvelle*.

TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine. Joueur de tambourin.

TAMBOUR-MAJOR (*tan*) n. m. Sous-officier chef des tambours et clairons d'un régiment : *les tambours-majors étaient jadis choisis de grande taille*. Pl. des *tambours-majors*.

Tambours-majors : 1. 1er Empire ; 2. Second Empire ; 3. Troisième République, avant 1914.

TAMIER (*mi-é*) ou **TAMINIER** (*ni-é*) n. m. Genre de plantes grimpantes, dont l'espèce commune est appelée *sceau de Notre-Dame*.

TAMIS (*mi*) n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. *Fig. Passer au tamis*, examiner sévèrement : *passer au tamis la conduite de quelqu'un*.

Tamis.

TAMISAGE (*za-je*) n. m. Action de tamiser.

TAMISATION (*za-si-on*) n. f. Action de tamiser. (Peu us.)

TAMISE (*ze*) n. m. Etoffe de laine pure ou de laine et soie, qui appartient à la famille des étamines.

TAMISER (*zé*) v. a. Passer par le tamis : *tamiser de la farine.* Laisser passer à travers soi en adoucissant : *vitraux qui tamisent le jour.* V. n. Passer par le tamis. *Mar. Voile qui tamise,* voile si usée, qu'elle laisse passer le vent.

TAMISERIE (*ze-ri*) n. f. Fabrique ou commerce de tamis.

TAMISEUR (*zeur*) n. et adj. m. Ouvrier qui tamise.

TAMISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.

TAMOUL ou **TAMIL** n. m. Langue parlée par les Tamouls. (V. *Part. hist.*)

TAMPON (*tan*) n. m. (de *taper*). Couvercle, gros bouchon de bois, de pierre ou de métal, servant à boucher une ouverture. Sorte de bouchon de linge ou de papier. Etoffe ou autre matière roulée ou pressée, servant à frotter ou à imprégner. Petit paquet de ouate ou de gaze, servant à arrêter une hémorragie ou à drainer une plaie. Bourrelets métalliques, appuyés sur un ressort et placés à l'extrémité des cadres des voitures de chemin de fer pour amortir les chocs. *Fam.* Casquette ronde et plate. Soldat ordonnance. *Pop. Coup de tampon,* coup de poing.

TAMPONNEMENT (*tan-po-ne-man*) n. m. Action de tamponner : *le tamponnement d'une plaie.* Résultat de cette action. Rencontre de deux trains.

TAMPONNER (*tan-po-né*) v. a. Boucher avec un tampon. Heurter avec des tampons : *train qui en tamponne un autre.*

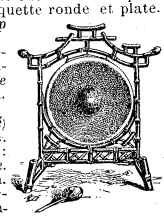
Tam-tam.

TAM-TAM (*tam'-tam'*) n. m. Instrument de musique à percussion, d'origine chinoise, composé d'une plaque circulaire de métal, suspendue verticalement, et qu'on frappe avec un maillet. *Fam.* Publicité. Scandale : *faire du tam-tam autour d'une aventure ridicule.* Pl. des *tam-tams.*

TAN n. m. Ecorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre, pour préparer les cuirs.

TANAISIE (*nè-zi*) n. f. *Bot.* Genre de composées employées comme condiments.

TANCER (*sé*) v. a. (du lat. pop. *tentiare ;* de *tendere,* tendre. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il tança, nous tançons.*) Réprimander : *tancer un écolier dissipé.*

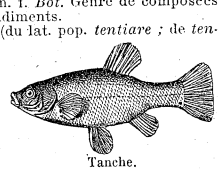
Tanche.

TANCHE n. f. (lat. *tinca*). Genre de poissons cyprinidés des eaux douces. — La *tanche* est trapue, ovale ; elle se plaît dans les fonds vaseux et calmes des étangs. Ordinairement verdâtre, bronzée, elle devient parfois d'une superbe teinte dorée, avec des taches noires. Sa taille ne dépasse pas 35 centimètres ; sa chair est excellente.

TANCHIS (*chi*) n. m. Partie biaise du comble, qui recouvre une noue en tuiles, en ardoises et en plomb.

TANDEM (*dèm'*) n. m. (mot angl. tiré du lat. *tandem,* enfin). Cabriolet découvert à deux chevaux en flèche. *Attelage en tandem,* attelage en flèche. (Se dit, dans les cirques, de deux chevaux en flèche, non attelés, et dont le second est monté.) Bicyclette à deux places.

Tandem.

TANDIS (*di*) **QUE** loc. conj. Pendant le temps que : *travaillons, tandis que nous sommes jeunes.* Au lieu que : *le nonchalant échoue, tandis que l'opiniâtre réussit.*

TANDOUR n. m. Table couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle les Orientaux mettent un réchaud rempli de braise.

Tandour.

TANGAGE n. m. Mouvement d'oscillation d'un bateau d'avant en arrière, par opposition à *roulis.*

TANGENCE (*jan-se*) n. f. (de *tangent*). *Géom.* Contact de ce qui est tangent. *Point de tangence,* point unique où deux lignes, deux surfaces se touchent.

TANGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *tangens,* qui touche). *Géom.* Qui touche une ligne ou une surface en un seul point.

TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Ligne droite qui n'a qu'un point commun avec la courbe. (Ce point est dit *point de tangence* ou *de contact.* [V. CIRCONFÉRENCE].) *Fig.* et *fam. S'échapper par la tangente,* éluder adroitement les arguments de son adversaire.

TANGENTIEL, ELLE (*jan-si-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte à la tangente.

TANGENTIELLEMENT (*jan-si-è-le-man*) adv. D'une façon tangentielle.

TANGHIN (*ghin*) n. m. Poison préparé avec l'amande d'une plante appelée *tanghinia,* et dont les Sakalaves empoisonnent leurs flèches.

TANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est tangible ANT. **Intangibilité.**

TANGIBLE adj. (du lat. *tangere,* toucher). Que l'on peut toucher : *preuves tangibles.* ANT. **Intangible.**

TANGIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière tangible. (Peu us.)

TANGO n. m. (mot esp.) Nom générique de danses populaires à deux temps d'Espagne et de l'Amérique du Sud espagnole.

TANGUE (*tan-ghe*) n. f. Sable vaseux de la baie du Mont-Saint-Michel, employé comme amendement.

TANGUER (*ghé*) v. n. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANGUIÈRE (*ghi*) n. f. Endroit où l'on recueille la tangue.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages : *la tanière du lion. Par anal.* Habitation misérable ou très retirée.

TANIN n. m. (de *tan*). Substance particulière qui se trouve dans divers produits végétaux, et qui est le principe actif du tan : *le tanin est employé comme tonique.* (On écrit aussi TANNIN.)

TANK n. m. (mot angl.). Char de combat blindé et armé : *les premiers tanks apparurent sur la Somme en 1916.* (Voir le tableau ARTILLERIE).

TANNAGE (*ta-na-je*) n. m. Action de tanner les cuirs. Résultat de cette action.

TANNANT (*ta-nan*), **E** adj. Propre au tannage des cuirs : *écorces tannantes. Pop.* Qui importune ; qui ennuie.

TANNE (*ta-ne*) n. f. (de *tanner*). Marque brune sur une peau préparée. Petite tumeur grisâtre qui se forme dans les pores de la peau, par accumulation de dépôts graisseux et épithéliaux.

TANNÉ (*ta-né*), **E** adj. Préparé par le tannage : *peau tannée.* Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. N. m. Couleur du tan.

TANNÉE (*ta-né*) n. f. Vieux tan qui a servi à la préparation des cuirs, et qui est dépourvu de son tanin.

TANNER (*ta-né*) v. a. (de *tan*). Préparer les cuirs avec du tan. *Fig.* et *pop.* Ennuyer, molester.

TANNERIE (*ta-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR (*ta-neur*) n. et adj. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANNIN (*ta-nin*) n. m. Autre orthogr. de TANIN.

TANNIQUE (*ta-ni-ke*) adj. Qui contient du tanin.

TANNISAGE (*ta-ni-za-je*) ou **TANISAGE** n. m. Action de taniser.

TANNISER (*ta-ni-zé*) ou **TANISER** v. a. Ajouter du tan à une poudre ou à un liquide. Ajouter du tanin à un vin ou à un moût.

TANREC (*rèk*) ou **TENREC** (*tan-rèk*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de Madagascar.

TANT (*tan*) adv. (lat. *tantum* ; de *tantus*, si grand). Une si grande quantité, un si grand nombre : *il a tant d'amis que...* Telle quantité : *il y aura tant pour vous.* A tel point : *il a tant mangé que...* Si longtemps : *j'ai tant marché.* Aussi longtemps : *tant que je vivrai.* Aussi loin : *tant que la vue peut s'étendre. Faire tant*, faire si bien. Loc. adv. : **Tant mieux,** marque que l'on est satisfait d'une chose. **Tant pis,** que l'on est fâché. Loc. conj. : **Tant s'en faut que,** bien loin que. **Si tant est que,** supposé que. **En tant que,** dans la mesure où.

TANTALE n. m. Métal (Ta) de densité 16,6, fusible vers 2.250°, qui se présente sous forme de poudre noire brûlant à l'air quand on l'a préalablement chauffée.

TANTALE n. m. Genre d'oiseaux échassiers à livrée blanche, parfois rosée, tachée de noir, des régions tropicales de l'Amérique.

Tantale.

TANTALITE n. f. Minerai de tantale.

TANTE n. f. (pour *ante* du lat. *amita*). Sœur du père, de la mère, ou femme de l'oncle. *Tante à la mode de Bretagne*, cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET (*tè*) n. m. Une petite quantité. Tant soit peu.

TANTIÈME adj. Qui est représenté par le nombre *tant* : *soit à trouver la tantième partie d'un tout.* N. m. Nombre de tant sur un nombre déterminé : *percevoir un tantième sur une redevance.*

TANTINET (*nè*) n. m. (diminin. de *tantet*). Très petite quantité : *un tantinet de pain.*

TANTÔT (*tô*) adv. Peu après (dans la journée, par rapport au matin) : *j'irai tantôt.* Peu avant dans la journée, par rapport au soir : *je suis venu tantôt. Tantôt... tantôt...*, une fois, une autre fois : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre. A tantôt*, au revoir bientôt.

TAÔISME (*is-me*) n. m. Religion populaire de la Chine.

TAÔISTE (*is-te*) n. et adj. Qui concerne, qui pratique le taoïsme.

Taon.

TAON (*tan*) n. m. (lat. *tabanus*). Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches qui sucent le sang des grands mammifères.

TAPABOR, TAPABORD ou **TAPEBORD** (*bor*) n. m. Coiffure dont les bords peuvent se rabattre, pour garantir de la pluie ou du vent.

TAPAGE n. m. Bruit produit en tapant : *faire du tapage.* Bruit tumultueux quelconque : *tapage nocturne.* Eclat bruyant : *cette nouvelle fera du tapage.* ANT. **Silence.**

TAPAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage : *un enfant tapageur. Fig.* Qui aime l'éclat : *vanité tapageuse.* Qui offre des contrastes exagérés : *toilette tapageuse.* ANT. **Silencieux.**

TAPAGEUSEMENT (*jeu-ze-man*) adv. D'une manière tapageuse.

TAPE n. f. (subst. verb. de *taper*). Coup de la main. Nom donné à diverses sortes de bouchons. *Mar.* Bouchon pour fermer un écubier, la bouche d'un canon, etc.

TAPÉ, E adj. *Poire, pomme tapée*, aplatie et séchée au four.

TAPECU, TAPECUL ou **TAPE-CUL** (*ku*) n. m. Troisième voile d'un canot, disposée à l'arrière. Voiture mal suspendue. Petit tilbury à deux places.

TAPÉE (*pé*) n. f. *Pop.* Grande quantité, ribambelle : *une tapée d'enfants.*

TAPEMENT (*man*) n. m. Action de taper. (Peu us.)

TAPER (*pé*) v. a. (orig. germ.). Donner des tapes à : *taper un enfant.* Frapper, battre : *taper deux coups à la porte.* Introduire à petits coups la peinture dans les creux. *Mar.* Boucher. *Fam.* Emprunter de l'argent. V. n. *Taper du*, frapper avec : *taper du pied.*

TAPETTE (*pè-te*) n. f. Petite tape. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer les bouchons, etc. Manière de jouer aux billes en les tapant contre le mur. Tampon de graveur. *Pop.* Langue : *avoir une fière tapette.*

TAPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Personne qui emprunte souvent de l'argent.

TAPIA n. m. Genre de grands arbres d'Amérique.

TAPIN n. m. Tambour. *Pop.* Mauvais tambour.

TAPINOIS (*noi*) **(EN)** loc. adv. *Fam.* En cachette, à la dérobée, sournoisement : *partir en tapinois.*

TAPIOCA ou **TAPIOKA** n. m. (mot amér.). Fécule que l'on retire de la racine de manioc, et dont on fait un excellent potage. Potage ainsi préparé : *tapioca au gras.*

Tapir.

TAPIR n. m. Genre de mammifères périssodactyles d'Amérique et de l'Asie tropicale, dont le museau est allongé en forme de trompe.

TAPIR (SE) v. pr. Se cacher en se tenant courbé, ramassé : *les perdrix se tapissent dans la neige.*

TAPIRIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères, comprenant les tapirs. S. un *tapiridé.*

TAPIS (*pi*) n. m. (du lat. *tapes*, étoffe de laine à longs poils). Pièce d'étoffe dont on couvre un meuble, un parquet : *tapis en poils de chèvre. Par ext.* Objet dont le sol est couvert : *tapis de verdure. Fig. Mettre une affaire sur le tapis,* la proposer pour l'examiner. *Tenir quelqu'un sur le tapis,* en faire le sujet de la conversation. *Amuser le tapis,* entretenir la société de choses plaisantes et frivoles. *Tapis vert*, table de jeu recouverte d'un tapis vert. *Tapis de gazon*, étendue de gazon vert taillé régulièrement.

TAPIS-FRANC (*pi-fran*) n. m. Cabaret mal famé. Pl. des *tapis-francs.*

TAPISSER (*pi-sé*) v. a. Revêtir, orner de tapisseries ou de papier de tenture les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. *Par ext.* Se dit de ce qui couvre et revêt une surface : *mur que tapisse le lierre.*

TAPISSERIE (*pi-se-ri*) n. f. Ouvrage fait au métier ou à l'aiguille, sur du canevas, avec de la laine ou de la soie, etc. : *chaise de tapisserie.* Grand ouvrage fait au métier avec de la laine, de la soie et de l'or, et servant à couvrir ou parer les murs : *tapisserie des Gobelins.* Art de tapisser. Tissu, cuir ou papier dont on tapisse les murs. Métier de tapissier. *Fig. Faire tapisserie*, se dit des personnes qui assistent à un bal, à une réunion, etc., sans prendre part à ce qui s'y fait. *Etre derrière la tapisserie*, suivre une chose discrètement, sans paraître.

TAPISSIER (*pi-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend toutes sortes de meubles, et en général tout ce qui sert à la décoration des appartements.

TAPISSIÈRE (*pi-si*) n. f. Voiture légère ouverte de tous côtés, servant au transport des meubles, des tapis, etc. Grand omnibus d'excursion.

TAPON (de *taper*) n. m. Linge, étoffe qui se met en tas et forme une sorte de bouchon.

TAPONNAGE (*po-na-je*) n. m. Action de taponner les cheveux.

TAPONNER (*po-né*) v. a. Mettre en tapons, en bouchons : *taponner les cheveux.*

TAPOTER (*té*) v. a. (rad. *tape*). Donner de petits coups : *tapoter la joue d'un enfant.*

TAQUE n. f. Plaque de fer fondu.

TAQUER (*ké*) v. a. *Impr.* Egaliser les lettres d'une forme au moyen du taquoir.

TAQUET (*ké*) n. m. Petit morceau de bois taillé, qui sert à tenir provisoirement en place un objet, l'encoignure d'un meuble, d'une armoire. Piquet de bois qu'on enfonce en terre et qui sert de témoin pour l'évaluation des terres enlevées. *Mar.* Pièce de bois ou de fer servant à amarrer les cordages et les manœuvres.

TAQUIN (*kin*), **E** adj. et n. (ital. *taccagno*). Qui aime à taquiner : *un enfant taquin.*

TAQUINER (*ki-né*) v. a. et n. Harceler légèrement pour impatienter : *taquiner un enfant.*

TAQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Caractère du taquin. Action de celui qui taquine.

TAQUOIR (*koir*) n. m. *Impr.* Morceau de bois très uni, dont on se sert pour égaliser les caractères qui entrent dans la composition d'une forme.

TAQUON (*kon*) ou **TACON** n. m. Garniture qu'on place sous les caractères pour augmenter leur hauteur.

TAQUONNER ou **TACONNER** (*ko-né*) v. a. Mettre un taquon sous les caractères.

TARABISCOT (*bis-ko*) n. m. Petite cavité ménagée entre deux moulures. Outil servant à creuser cette cavité.

TARABISCOTER (*bis-ko-té*) v. a. Tailler des tarabiscots dans. *Fig.* Orner à l'excès : *tarabiscoter son style.*

TARABUSTER (*bus-té*) v. a. *Fam.* Troubler ; fatiguer, importuner.

TARANTASS n. m. Sorte de voiture rustique à quatre roues, employée en Russie.

TARARE interj. fam. marquant qu'on se moque de ce qu'on entend dire ; qu'on n'y croit point.

TARARE n. m. Instrument qui sert à vanner le blé et à nettoyer le grain (V. la planche AGRICULTURE.)

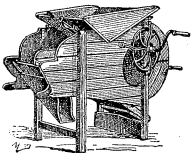
Tarare.

TARASQUE (*ras-ke*) n. f. (de *Tarascon* n. pr. de ville). Sorte de mannequin représentant un animal monstrueux, que l'on promenait, à la Pentecôte et le jour de la fête de sainte Marthe, dans quelques villes du midi de la France, et particulièrement à Tarascon.

TARAUD (*rô*) n. m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder.

Taraud.

TARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de tarauder.

TARAUDER (*rô-dé*) v. a. Creuser en spirale une pièce qui doit recevoir une vis.

TARAUDEUSE (*eu-ze*) n. f. Machine à tarauder.

TARBOUCH (*bouch'*) **TARBOUCHE** n. m. Coiffure des Turcs et des Grecs : *le tarbouch est une espèce de bonnet rouge, qui porte un gland de soie bleue.*

TARD (*tar*) adv. (lat. *tarde*). Après un temps long ou relativement éloigné : *se lever tard.* Vers la fin de la journée : *nous arriverons tard chez nous.* N. m. : *il ne viendra que sur le tard.* ANT. **Tôt.**

TARDER (*dé*) v. n. (du lat. *tardare*, retarder). Différer : *ne tardez pas un moment.* V. impers. : *il me tarde de...*, c'est avec impatience que j'attends de...

TARDIF, IVE adj. Lent : *pas tardif.* Qui vient tard : *regrets tardifs.* ANT. **Hâtif.**

TARDIFLORE adj. Qui fleurit tard. (Peu us.)

TARDIGRADES n. m. pl. (du lat. *tardus*, lent, et *gradi*, marcher). Famille d'animaux privés d'incisives, dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui se meuvent très lentement. S. un *tardigrade.*

TARDIVEMENT (*man*) adv. D'une manière tardive : *se décider tardivement.* ANT. **Hâtivement.**

TARDIVETÉ n. f. Etat de ce qui est tardif. *Jard.* Croissance tardive : *la tardiveté d'une plante.*

TARE n. f. (ital. *tara*). Perte de valeur que subit une marchandise, par suite d'une diminution dans la quantité ou d'une avarie dans la qualité. Poids des divers objets (caisses, sacs, etc.) pesés avec la marchandise, et qui se trouve à défalquer pour obtenir le poids net. *Fig.* Défectuosité physique ou morale.

TARÉ, E adj. Vicié, corrompu : *homme taré. Blas.* Tourné, posé : *casque taré de profil.*

TARENTELLE (*ran-tè-le*) n. f. (ital. *tarantella*). Danse vive du midi de l'Italie : *la tarentelle est la danse nationale des Napolitains.* Air sur lequel on la danse.

TARENTIN, E (*ran*) adj. et n. De Tarente.

TARENTISME (*ran-tis-me*) n. m. Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE (*ran*) n. f. Nom vulgaire d'une grosse araignée du genre lycose, très commune aux environs de Tarente. (Sa piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie, qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. De là cette locution : *être piqué de la tarentule*, être violement excité.)

Tarentule.

TARER (*ré*) v. a. Gâter, avarier : *l'humidité a taré ces marchandises. Fig.* Altérer, souiller. *Comm.* Peser le contenant, l'enveloppe d'une marchandise emballée, et en défalquer le poids du poids total pour obtenir le poids net.

TARET (*rè*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, qui font des trous dans les bois des vaisseaux, des pilotis : *on préserve les bois de l'action des tarets par des injections de créosote.*

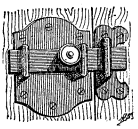
Targette.

TARGE n. f. (orig. germ.). Petit bouclier en usage au moyen âge. (V. la planche ARMURES.)

TARGETTE (*jè-te*) n. f. Petit verrou plat, porté sur une plaque.

TARGUI, E adj. et n. Sing. de TOUAREG. *La langue targuie*, la langue des Touareg. Au plur. : *les dialectes touareg*, les différents dialectes de la langue targuie. (V. *Part. hist.*)

TARGUER [*ghé*] **(SE)** v. pr. (de *targe*). Se glorifier, se vanter : *se targuer d'un petit avantage.*

TARGUM (*ghom'*) n. m. Traduction de l'Ancien Testament en langue chaldéenne.

TARI n. m. Vin de palmier et de cocotier, employé autrefois en médecine comme tonique.

TARIÈRE n. f. (orig. celt.). Grande vrille de charpentier, de charron, qui sert à faire des trous dans le bois. Organe qui sert aux insectes femelles à percer les substances dures pour y déposer leurs œufs. Syn. OVISCAPTE.

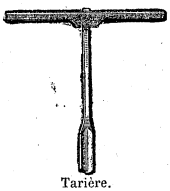
Tarière.

TARIF n. m. (de l'ar. *taarifa*, publication). Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certaines marchandises, etc.

TARIFER (*fé*) v. a. Etablir par un tarif les prix, les droits de : *tarifer des marchandises.*

TARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tarifer.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre chardonneret, de l'Europe du Nord.

TARIR v. a. (germ. *tharjan*). Mettre à sec : *l'été a tari les puits. Fig.* Faire cesser : *la paix tarit la source des maux publics.* V. n. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* (marque le fait) ; *la source est tarie* (marque l'état). *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas.* Cesser de parler : *ne pas tarir sur un sujet.*

TARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui peut se tarir. ANT. **Intarissable.**

TARISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Desséchement. *Fig.* Epuisement.

TARLATANE n. f. Etoffe de coton très légère et très claire : *robe de tarlatane.*

TAROTÉ, E adj. *Cartes tarotées*, dont le dos ou revers est orné de grisaille en compartiments comme les tarots.

TAROTIER (*ti-é*) n. et adj. m. Fabricant de tarots. Fabricant de papiers de fantaisie.

TAROTS (*ro*) n. m. pl. (ital. *tarocco*). Cartes à jouer dont le dos est orné de compartiments en grisaille. *Jeu de tarots*, jeu de cartes comprenant, outre les quatre séries ordinaires, une suite de figures (généralement vingt-deux). Jeu que l'on joue avec ces cartes.

TAROUPE n. f. Touffe de poils qui croît dans l'espace séparant les deux sourcils.

TARPAN n. m. Race de cheval domestique retournée à l'état sauvage, dans l'Asie occidentale. Adjectiv. : *cheval tarpan.*

TARSALGIE (*jî*) n. f. Douleur dont la voûte plantaire est le siège.

TARSE n. m. (gr. *tarsos*). Partie du pied, appelée vulgairement *cou-de-pied*. (V. HOMME.)

Tarsier.

TARSECTOMIE (*sèk-to-mî*) n. f. Ablation chirurgicale, totale ou partielle, des os du tarse.

TARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui concerne le tarse : *la région tarsienne.*

TARSIER (*si-é*) n. m. Genre de mammifères lémuriens répandus dans toute la Malaisie, qui ont le pied ou tarse de derrière très long.

TARTAN n. m. (mot angl.). Etoffe de laine, à larges carreaux de diverses couleurs, très employée en Ecosse. Vêtement, châle de cette étoffe.

TARTANE n. f. (ital. *tartana*). Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant un grand mât avec voile sur antenne, un tapecu et un beaupré.

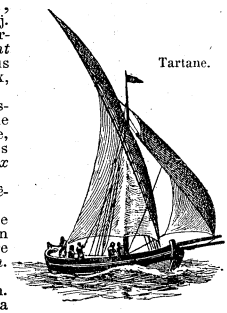
Tartane.

TARTAREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui se produit sous forme de tartre : *sédiment tartareux.* (On dit plus ordinairem. TARTREUX, EUSE.)

TARTE n. f. Pâtisserie plate dans laquelle on met de la crème, des confitures, des fruits, etc. : *tarte aux pommes.*

TARTELETTE (*lè-te*) n. f. Petite tarte.

TARTINE n. f. (de *tarte*). Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures. *Fam.* Tirade.

TARTRAGE n. m. Action d'ajouter à la vendange de l'acide tartrique ou du tartrate de calcium.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide tartrique : *tartrate de potassium.*

TARTRE n. m. (lat. *tartarum*). Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux : *le tartre proprement dit est un bitartrate de calcium.* Sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents. Dépôt qui se forme à l'intérieur des chaudières. *Crème de tartre*, bitartrate de potassium, qui provient du tartre purifié des tonneaux.

TARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du tartre.

TARTRIFUGE n. m. (de *tartre*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Substance destinée à prévenir la formation d'un dépôt de tartre sur les parois intérieures des chaudières. Syn. DÉSINCRUSTANT.

TARTRIQUE adj. *Chim. Acide tartrique*, acide extrait du tartre. (On dit aussi TARTARIQUE.)— C'est un corps solide, que l'on emploie dans les fabriques d'eau de Seltz, de sirops, etc.

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite. (V. *Part. hist.*)

TARTUFERIE (*rî*) n. f. Caractère, action de tartufe.

TAS (*tâ*) n. m. (orig. germ.). Monceau d'objets mis ensemble et les uns sur les autres : *mettre le foin en tas. Fam.* Grand nombre, réunion de gens, de choses : *tas de fripons.* Petite enclume portative. *Tas de charge*, assise de pierres à lits horizontaux, que l'on place sur un point d'appui pour recevoir des constructions.

TASMANIEN, ENNE (*tas-ma-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Tasmanie : *les indigènes tasmaniens sont disparu.*

Tasses.

TASSE (*ta-se*) n. f. (ar. *thaça*). Petit vase à boire, pourvu d'une anse : *tasse en métal, en porcelaine, en bois*, etc. Contenu de ce vase : *une tasse de café.*

TASSÉ (*ta-sé*), **E** adj. *Bx-arts. Figure tassée*, figure courte et qu'on dirait réduite en hauteur par l'effet de son propre poids.

TASSEAU (*ta-sô*) n. m. (du lat. *taxillus*, coin). Petit morceau de bois qui soutient une tablette. *Impr.* Morceau de fer qui sert à maintenir les crampons, dans les bandes de certaines presses manuelles.

TASSEMENT (*ta-se-man*) n. m. Action de tasser. Etat qui en résulte : *le tassement des terres.*

TASSER (*ta-sé*) v. a. (de *tas*). Réduire de volume par pression : *tasser du foin.* Resserrer dans un petit espace : *peintre qui tasse trop ses figures.* V. n. Croître, devenir plus épais : *l'oseille commence à tasser.* **Se tasser** v. pr. S'affaisser sur soi-même par son propre poids : *le mur tasse.*

TASSETTE (*ta-sè-te*) n. f. Pièce de l'armure, qui défendait le devant de la cuisse. (V. la planche ARMURES.)

TÂTEMENT (*man*) n. m. Action de tâter. (Peu us.)

TÂTER (*té*) v. a. Manier doucement : *tâter une étoffe. Tâter le pouls*, presser légèrement l'artère pour reconnaître le mouvement du sang par la rapidité et la force des pulsations. *Fig., Tâter le terrain*, s'assurer par avance de l'état des choses, des esprits. *Tâter le terrain, tâter quelqu'un*, sonder pour connaître les intentions. *Tâter l'ennemi*, l'attaquer de loin avec de l'artillerie. *Tâter le pavé*, marcher avec hésitation *Tâter le fond*, s'assurer de sa profondeur et de sa nature. *Tâter le vent*, se rapprocher doucement du lit du vent pour voir si l'on peut lofer davantage. V. n. *Tâter de* (ou *à*) goûter : *tâter à un mets. Fig.* Essayer de : *tâter d'un métier.* **Se tâter** v. pr. Examiner ses propres sentiments.

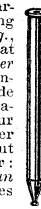
Tâte-vin.

TÂTE-VIN n. m. invar. Instrument pour tirer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter. (On dit aussi PIPETTE et SONDE À VIN.)

TATILLON, ONNE (*ti, ll* mll., *on, o-ne*) adj. et n. *Fam.* Qui tatillonne.

TATILLONNAGE (*ti, ll* mll., *o-na-je*) n. m. *Fam.* Action de tatillonner.

TATILLONNER (*ti, ll* mll., *o-né*) v. n. S'occuper avec minutie des moindres détails.

TÂTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de tâtonner : *les tâtonnements d'un aveugle. Fig.* Recherche hésitante : *les tâtonnements de la science.*

TÂTONNER (*to-né*) v. n. Chercher en tâtant. Essayer de la main, du pied, d'un bâton, etc. : *on tâtonne dans l'obscurité. Fig.* Procéder avec hésitation, incertitude : *savant qui tâtonne dans ses recherches.*

TÂTONNEUR, EUSE (*to-neur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui tâtonne.

Tatou.

TÂTONS [*ton*] **(À)** loc. adv. En tâtonnant : *marcher à tâtons. Fig.* A l'aveugle, sans savoir ce qu'on fait.

TATOU n. m. Genre de mammifères édentés, couverts d'écailles, et habitant l'Amérique du Sud.

TATOUAGE n. m. Action de tatouer. Résultat de cette action.

TATOUER (*tou-é*) v. a. (angl. *tattow*, emprunté au tahitien). Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

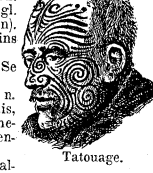
Tatouage.

TATOUEUR adj. et n. m. Se dit d'un individu qui tatoue.

TATTERSALL (*ta-tèr-sal*) n. m. (du n. d'un jockey anglais, fondateur d'un marché aux chevaux). Lieu où se font des ventes de chevaux, de voitures.

TAU (*tô*) n. m. Figure héraldique en forme de T. (On l'appelle aussi TAF ou CROIX DE SAINT-ANTOINE). Lettre grecque correspondant à notre *t*.

TAUD (*tô*) n. m. ou **TAUDE** (*tô-de*) n. f. Tente de grosse toile goudronnée, qu'on établit au-dessus des barques quand il pleut.

TAUDIS (*tô-di*) ou **TAUDION** (*tô*) n. m. (de l'anc. franç. *tauder*, abriter). Logement misérable : *vivre dans un taudis malsain.* Appartement mal tenu.

TAUPE (*tô-pe*) n. f. (lat. *talpa*). Genre de mammifères insectivores, qui ont les yeux peu développés, et qui vivent sous terre : *les taupes détruisent quantité d'insectes et de larves, mais elles se rendent nuisibles en coupant les racines.* Peau de la taupe, qui constitue une fourrure estimée. *Noir comme une taupe*, très noir. *Aller au royaume des taupes*, mourir.

Taupe.

TAUPE-GRILLON (*tô-pe-gri, ll* mll., *on*) n. m. Nom vulgaire de la courtilière. Pl. des *taupes-grillons*.

TAUPIER (*tô-pi-é*) n. et adj. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE (*tô*) n. f. Piège à taupes.

TAUPIN (*tô*) n. m. Insecte coléoptère, dit vulgairement *taupe-marteau*.

TAUPIN (*tô*) n. m. Nom ancien des mineurs qui sapaient les remparts des villes assiégées. *Francs taupins*, nom donné par plaisanterie aux francs archers créés sous Charles VII. *Arg. des éc.* Élève de lycée qui se prépare à l'École polytechnique.

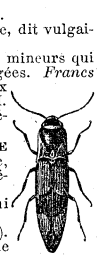
Taupin.

TAUPINIÈRE (*tô*) ou **TAUPINÉE** (*tô-pi-né*) n. f. Petit monceau de terre, qu'une taupe élève en fouillant. *Fig.* Élévation, édifice de peu d'importance.

TAURE (*tô-re*) n. f. Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.

TAUREAU (*tô-rô*) n. m. (lat. *taurus*). Mâle de la vache. (V. BŒUF.) *Fig.* Homme très vigoureux. *De taureau*, très gros, très fort : *cou de taureau*. PROV. : **Prendre le taureau par les cornes**, attaquer, affronter hardiment la difficulté.

TAURIDES (*tô*) n. f. pl. Etoiles filantes, paraissant sortir de la constellation du Taureau. S. une *tauride*.

TAURILLON (*tô-ri, ll* mll., *on*) n. m. Jeune taureau.

TAUROBOLE (*tô*) n. m. (du gr. *tauros*, taureau, et *bolê*, action de frapper). *Antiq.* Sacrifice expiatoire, dans lequel le prêtre ou les fidèles se faisaient arroser du sang du taureau immolé.

TAUROMACHIE (*tô, chi*) n. f. (du gr. *tauros*, taureau, et *machê*, combat). Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport aux tauromachies : *le sport tauromachique est très en faveur en Espagne.*

TAUTOCHRONE (*tô-to-kro-ne*) adj. (du gr. *tauto*, le même, et *khronos*, temps). Syn. de ISOCHRONE.

TAUTOCHRONISME (*tô-to-kro-nis-me*) n. m. Syn. de ISOCHRONISME.

TAUTOGRAMME (*tô-to-gra-me*) n. m. (du gr. *tauto*, le même, et *gramma*, lettre). Poème ou vers dont tous les mots commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE (*tô, jî*) n. f. (du gr. *tauto*, le même, et *logos*, discours). Répétition inutile d'une même idée en termes différents : **au jour d'aujourd'hui est une tautologie.**

TAUTOLOGIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport à la tautologie : *expression tautologique.*

TAUX (*tô*) n. m. (du lat. *taxare*, taxer). Prix fixé, réglé par une convention ou par l'usage : *taux du blé.* Intérêt annuel produit par une somme de 100 francs : *taux de cinq pour cent.* Somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAILLON (*va, ll* mll., *on*) ou **TAVAÏON** n. m. Latte de sapin, qui sert à recouvrir les maisons.

TAVAÏOLE ou **TAVAÏOLLE** (*va-io-le*) n. f. Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELAGE n. f. Etat des fruits tavelés.

TAVELER (*lé*) v. a. (du lat. *tabella*, compartiment. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il tavellera.*) Moucheter, tacheter : *l'humidité tavelle les fruits.*

TAVELURE n. f. Bigarrure d'une peau tavelée. Tache produite sur les pommes et les poires par l'humidité.

TAVERNE (*vèr-ne*) n. f. (lat. *taberna*). Cabaret.

TAVERNIER (*vèr-ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient taverne.

TAXATEUR (*tak-sa*) n. et adj. m. Celui qui taxe : *juge taxateur.* (On dit aussi TAXEUR.)

TAXATIF, IVE (*tak-sa*) adj. Qui peut être taxé.

TAXATION (*tak-sa-si-on*) n. f. Action de taxer : *la taxation des frais de procès.*

TAXE (*tak-se*) n. f. (subst. verb. de *taxer*). Prix officiellement fixé pour certaines denrées, certains services. Impôt personnel : *payer sa taxe.* Taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires et des honoraires dus aux officiers ministériels.

TAXER (*tak-sé*) v. a. (du lat. *taxare*, estimer). Régler le prix d'une denrée ou le total des frais : *taxer le pain, la viande ; mémoire taxé par le juge.* Mettre un impôt sur : *taxer les objets de luxe. Fig. Taxer de*, accuser : *taxer quelqu'un d'avarice.*

TAXI (*tak-si*) n. m. Abréviation de TAXI-AUTO.

TAXIARQUE (*tak-si*) n. m. En Grèce, chef d'un corps d'infanterie équivalant à peu près à un bataillon.

TAXI-AUTO (*tak-si-ô-to*) n. m. (abrév. de *taximètre* et *automobile*). Fiacre automobile muni d'un taximètre.

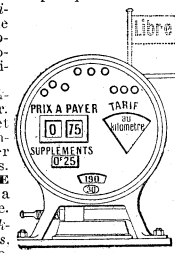

Taximètre.

TAXIDERMIE (*tak-si-dèr-mi*) n. f. (du gr. *taxis*, arrangement, et *derma*, peau). Art d'empailler, de naturaliser les animaux vertébrés.

TAXIDERMIQUE (*tak-si-dèr*) adj. Qui a rapport à la taxidermie.

TAXIMÈTRE (*tak-si*) n. m. (du gr. *taxis*, taxe, et *metron*, mesure). Compteur qui mesure la distance parcourue par une voiture ou le temps pendant lequel on l'occupe.

TAXINÉES (*tak-si-né*) n. f. pl. Division des conifères ayant pour type le genre *if*. S. une *taxinée.*

TAXIS (*tak-siss*) n. f. (mot grec). Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.

TAXOLOGIE (*tak-so-lo-jî*) n. f. (du gr. *taxis*, ordre, et *logos*, discours). Science des classifications.

TAXONOMIE (*tak-so-no-mî*) ou **TAXINOMIE** (*tak-si-no-mî*) n. f. Science des lois de la classification.

TCHÈQUE n. m. Langue qui se parle en Bohême, Moravie, Silésie : *parler le tchèque.* Adjectiv. : *la langue tchèque.*

TÉ pron. pers. V. TU.

TÉ n. m. Nom de la lettre T. Pièce quelconque ayant la forme d'un T. Règle double dont la forme est celle d'un T. Equerre en forme de T, employée pour consolider les assemblages de menuiserie dans les croisées et autres baies. *Fer en té*, fer employé en construction et représentant comme section un T. Disposition de plusieurs fourneaux de mines, en forme de T, pour faire sauter une fortification.

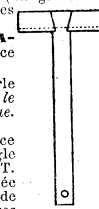
Té.

TECHNICIEN n. m. Qui est versé dans la technique d'un art, d'une science. ANT. **Praticien.**

TECHNICITÉ (*tèk*) n. f. Caractère technique.

TECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. (gr. *tekhnikos ;* de *tekhnê*, art). Qui appartient en propre à un art ou à une science : *termes techniques.* N. f. Ensemble des procédés d'un art, d'un métier : *la technique des peintres.*

TECHNIQUEMENT (*tèk-ni-ke-man*) adv. D'une manière technique : *définir techniquement un appareil.*

TECHNOLOGIE (*tèk-no-lo-jî*) n. f. (du gr. *tekhnê*, art, et *logos*, discours). Science des arts et métiers en général. Ensemble des termes techniques propres à un art, à une science : *chaque science a sa technologie particulière.*

TECHNOLOGIQUE (*tèk-no*) adj. Qui appartient aux arts et métiers ; à la technologie : *dictionnaire technologique.*

TECK ou **TEK** (*tèk*) n. m. Arbre de l'Asie et de l'Océanie tropicales. (Son bois sert à construire des vaisseaux.)

TECTRICE (*tèk*) adj. f. (du lat. *tectum*, supin de *tegere*, couvrir). Se dit des plumes couvrant les ailes, la queue des oiseaux.

TE DEUM (*té-dé-om'*) n. m. Cantique d'action de grâces de l'Eglise catholique, qui commence par les mots : *Te Deum laudamus* (Seigneur, nous te louons).

TÉGÉNAIRE (*nè-re*) n. f. Genre d'arachnides très répandus dans les maisons, les caves, etc.

TEGMEN (*tègh-mèn'*) n. m. (mot. lat. signif. *couverture*). *Bot.* Syn. de TÉGUMENT.

TÉGUMENT (*man*) n. m. (lat. *tegumentum ;* de *tegere*, couvrir). *Anat.* Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux (la peau, les poils, les plumes, les écailles). *Bot.* Enveloppe de la graine.

TÉGUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est de la nature des téguments : *enveloppe tégumentaire.*

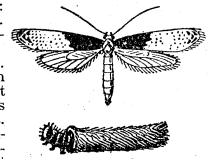

Teigne des draps.

TEIGNASSE (*tè-gnа-se*) n. f. V. TIGNASSE.

TEIGNE (*tè-gne*) n. f. (lat. *tinea*). Petit papillon dont les larves rongent les étoffes de laine, les grains, les pelleteries, etc. Nom générique donné autrefois à toutes les affections de cuir chevelu, et particulièrement à la pelade. Gale qui vient à l'écorce des arbres. *Pop.* Personne méchante.

TEIGNEUX, EUSE (*te-gneû, eu-ze*) adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE (*tè, ll* mll.) ou **TILLAGE** (*ti, ll* mll.) n. m. Action ou manière de teiller.

TEILLE (*tè, ll* mll.) ou **TILLE** (*ll* mll.) n. f. (du lat. *tilia*, chanvre). Ecorce de la tige du chanvre. Liber du tilleul.

TEILLER (*tè, ll* mll., *é*) ou **TILLER** (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Débarrasser de la teille, en parlant des matières textiles.

TEILLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée du teillage. N. f. Machine à teiller.

TEINDRE (*tin-dre*) v. a. (lat. *tingere*). Pénétrer, imbiber d'une substance colorante : *teindre des étoffes.* Communiquer une couleur à : *la garance teint les étoffes en rouge. Fig. Teindre sa main, son bras du* (ou *dans le*) *sang de quelqu'un*, le tuer ou le blesser.

TEINT (*tin*) n. m. (de *teindre*). Coloris du visage : *un teint brun.* Couleur donnée à une étoffe par la teinture : *un teint solide. Bon teint*, teint solide, qui ne disparaît pas à l'usage.

TEINT (*tin*), **E** adj. (de *teindre*). Qui a reçu une teinture : *étoffe teinte.*

TEINTE (*tin-te*) n. f. (de *teindre*). Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise.* Degré d'intensité des couleurs : *teinte forte. Demi-teinte*, teinte extrêmement faible. *Teinte plate*, uniforme. *Fig.* Dose légère : *mettre dans ses paroles une teinte d'ironie.*

TEINTÉ (*tin-té*), **E** adj. Qui a reçu une légère teinte de.

TEINTER (*tin-té*) v. a. Couvrir d'une teinte : *teinter un plan.*

TEINTURE (*tin*) n. f. (lat. *tinctura*). Liqueur propre à teindre : *plonger une étoffe dans la teinture.* Opération, art du teinturier. Couleur que prend la chose teinte : *drap d'une belle teinture. Fig.* Connaissance superficielle : *avoir une teinture des beaux-arts. Pharm.* Alcool ou éther chargé par macération ou lixiviation des principes actifs d'une ou de plusieurs substances de nature végétale, animale ou minérale : *teinture de benjoin, d'iode, de boldo.*

TEINTURERIE (*tin, ri*) n. f. Art ou atelier du teinturier.

TEINTURIER (*tin-tu-ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui exerce l'art de teindre les étoffes : *ouvrier teinturier.*

TEL, TELLE (*tèl, tè-le*) adj. (lat. *talis*). Pareil, semblable : *on ne verra plus de tels hommes.* Comme cela : *tel est mon avis. Tel... tel* comme... ainsi : *Tel père, tel fils. Tel que*, pareil à, exactement comme : *voir les hommes tels qu'ils sont.* Si grand que : *son pouvoir est tel, que tout lui obéit. Tel quel*, comme il est, sans changement : *je vous rends votre livre tel quel.* (Ne pas dire *tel que*, dans ce sens.) Pron. indéf. Telle personne : *tel rit aujourd'hui, qui pleurera demain.*

TÉLAMON n. m. Statue qui supporte une corniche, un entablement, un écu d'armoiries. Syn. de ATLANTE.

TÉLAUTOGRAPHE n. m. Appareil permettant de transmettre à distance l'écriture, le dessin.

TÉLÉDYNAMIE (*mi*) n. f. (du gr. *tèle*, loin, et *dumanis*, force). Art de transmettre au loin la force.

TÉLÉDYNAMIQUE adj. (de *télédynamie*). Qui transmet au loin la force, la puissance : *câble télédynamique.*

TÉLÉGA ou **TÉLÈGUE** (*lè-ghe*) n. f. Voiture à

Téléga.

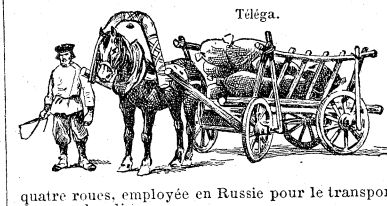

quatre roues, employée en Russie pour le transport des marchandises.

TÉLÉGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *tèle*, loin, et *gramma*, écriture). Communication transmise à l'aide du télégraphe : *télégramme chiffré.*

TÉLÉGRAPHE n. m. (du gr. *tèle*, loin, et *graphein*, écrire). Appareil avec lequel on peut communiquer. *Télégraphe aérien*, appareil placé sur un lieu élevé et envoyant des signaux au moyen de combinaisons variées de bras mobiles. *Télégraphe électrique*, appareil télégraphique fondé sur les propriétés des électro-aimants. *Télégraphe sous-marin*, télégraphe électrique dont les fils réunis en câble sont plongés au fond de la mer et vont d'un rivage à l'autre. *Télégraphie par le sol* (T. P. S.), transmission de signaux en employant le sol comme conducteur. — Les anciens, notamment les Grecs, les Romains et les Gaulois, avaient fait usage, pour la transmission rapide des nouvelles, de systèmes rudimentaires de télégraphie, en particulier de feux allumés sur les hauteurs et diversement disposés. En France, Guillaume Amontons, en 1690, songea à poster de loin en loin des hommes munis de télescopes pour observer des signaux dont le sens n'était connu qu'aux stations extrêmes. Enfin, en 1791, Cl. Chappe imagina son ingénieuse machine à bras, inaugurée en 1794, et qui devait subsister jusqu'à l'adoption, en 1844, de la télégraphie électrique, perfectionnée par Wheatstone et par Morse. Des lignes télégraphiques sillonnent aujourd'hui dans tous les sens les continents, et, sous forme de câbles sous-marins, traversent les océans. Le dispositif des appareils est varié, mais comprend toujours trois parties essentielles ; un *manipulateur*, un *récepteur* et le *fil métallique* qui les réunit : tantôt, les caractères transmis sont indiqués par le mouvement circulaire d'une aiguille sur un cadran (télégraphe à cadran) : tantôt, ils sont imprimés, sous forme de points et de traits diversement combinés, sur une bande de papier qui se déroule (télégraphe Morse) ; tantôt, même, la dépêche transmise se transcrit en caractères romains (télégraphe imprimeur de Hughes). Des dispositions spéciales ont augmenté encore la rapidité des communications électriques, en permettant d'expédier à la fois deux ou même quatre dépêches sur le même fil (systèmes *duplex* et *quadruplex*).

Enfin, grâce aux travaux de Branly, de Marconi, etc., on a pu construire des appareils de télégraphie sans fil (T. S.F.) en utilisant les ondes hertziennes ou *ondes électriques* qui, comme les ondes lumineuses, se propagent à travers l'espace, permettant d'effectuer une transmission de signaux, sans fil conducteur intermédiaire. Les ondes sont émises au *poste émetteur*, et reçues au *poste récepteur* ; pour cette réception, on utilise, en général, le téléphone ou encore l'on inscrit les sons sur le disque d'un phonographe, ce qui permet d'opérer plus rapide-

ment. Le poste de T. S. F. le plus puissant du monde est celui de Sainte-Assise, près de Melun : il peut envoyer des messages aux stations les plus éloignées d'Amérique ou d'extrême Orient.

TÉLÉGRAPHIE (*fi*) n. m. Art de construire et de faire fonctionner les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER (*fi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Se servir du télégraphe. V. a. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle.*

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques.* Expédié par le télégraphe : *dépêche télégraphique.*

TÉLÉGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par le télégraphe : *transmettre télégraphiquement un ordre.*

TÉLÉGRAPHISTE (*fis-te*) n. Employé au télégraphe. Adjectiv. : *officier télégraphiste.*

TÉLÉMÉCANIQUE n. f. Art de commander à distance une action mécanique à l'aide des ondes électriques.

TÉLÉMÈTRE n. m. Instrument servant ordinairement à mesurer la distance qui sépare un observateur d'un point inaccessible.

TÉLÉMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer la distance au télémètre.

TÉLÉMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au télémètre.

TÉLÉMÉTROGRAPHIE (*fî*) n.f. Art d'exécuter sur le terrain des perspectives à la chambre claire.

TÉLÉOBJECTIF (*jèk*) n. m. Objectif pour la téléphotographie.

TÉLÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *telos, eos*, fin, et *logos*, discours). Ensemble des spéculations qui s'appliquent à la notion de finalité, de cause finale.

TÉLÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la téléologie : *argument téléologique.*

TÉLÉOSAURE (*sô-re*) n. m. Genre de crocodiles fossiles dans les terrains secondaires.

TÉLÉPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *têle*, loin, et *pathos*, affection). Sensation éprouvée par un sujet, se rapportant à un événement réel accompli au même moment, mais à une distance ou dans des circonstances qui font que sa connaissance, par le sujet, semble matériellement impossible.

TÉLÉPHÉRAGE (*fé-ra-je*) n. m. Transport à distance de véhicules par le moyen des câbles aériens faisant office de rails et de tracteurs.

TÉLÉPHONE n.m. (du gr. *tèle*, loin, et *phonê*, voix). Instrument qui permet de reproduire à distance la parole ou tout autre son. — La transmission de la voix a été réalisée pour la première fois en 1876, par Graham Bell, dont les appareils ont été perfectionnés par Hughes, Bert, d'Arsonval, etc. Tout dispositif téléphonique comprend essentiellement un *transmetteur*, devant lequel on parle, un *récepteur*, que l'auditeur place à son oreille pour écouter, et le *fil* qui les réunit. L'organe principal du transmetteur est une plaque mobile, assez flexible pour ne perdre aucune des vibrations produites par la voix, et disposée de telle sorte qu'elle établit et interrompt successivement, à chaque vibration, la communication avec une pile. A l'autre bout de la ligne, la plaque du récepteur, attirée et repoussée par un électro-aimant, reproduit exactement ces vibrations, qu'amplifie encore un microphone. Dans certains systèmes (*téléphone haut parleur*), la voix peut être entendue à une certaine distance du récepteur. Les usages du téléphone se multiplient chaque jour, en même temps que les progrès dans la construction des appareils permettent d'augmenter la distance des stations extrêmes. Le principe de la télégraphie sans fil (v. TÉLÉGRAPHIE) a même été appliqué avec succès au téléphone. La téléphonie sans fil (T. H. S. F.) a l'avantage de ne pas exiger de la part des opérateurs la connaissance de la *lecture au son.*

ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE MORSE

Lettres Chiffres	SIGNAUX	Chiffres, ponctuation, indications	SIGNAUX
a		6	
â		7	
b		8	
c		9	
d		0	
e		Point	
é, è *ou* ê		Alinéa	
f		Virgule	
g		Point-virgule	
h		Deux-points	
i		Point interrogatif	
j		Point exclamatif	
k		Apostrophe	
l		Trait d'union	
m		Barre de division ou de fraction	
n		Souligné	
ñ		Guillemet	
o		Parenthèse	
ö			
p			
q			
r			
s			
t		Signal séparant le préambule de l'adresse, l'adresse du texte, et le texte de la signature	
u			
ü			
v			
w		Appel (préliminaire de toute transmission)	
x		Compris	
y		Erreur	
z		Croix (fin de transmission)	
ch		Invitation à transmettre	
1		Attente	
2		Réception terminée	
3			
4			
5			

TÉLÉPHONER (*né*) v. n. Se servir du téléphone. V. a. Transmettre par le téléphone : *téléphoner une importante nouvelle.*

TÉLÉPHONIE (*nî*) n. f. (de *téléphone*). Art de communiquer, au moyen du son, à de grandes distances.

TÉLÉPHONIQUE adj. Qui a rapport au téléphone : *appel téléphonique.*

TÉLÉPHONIQUEMENT (*man*) adv. Par le moyen du téléphone.

TÉLÉPHONISTE (*nis-te*) n. Personne chargée du service d'un téléphone public.

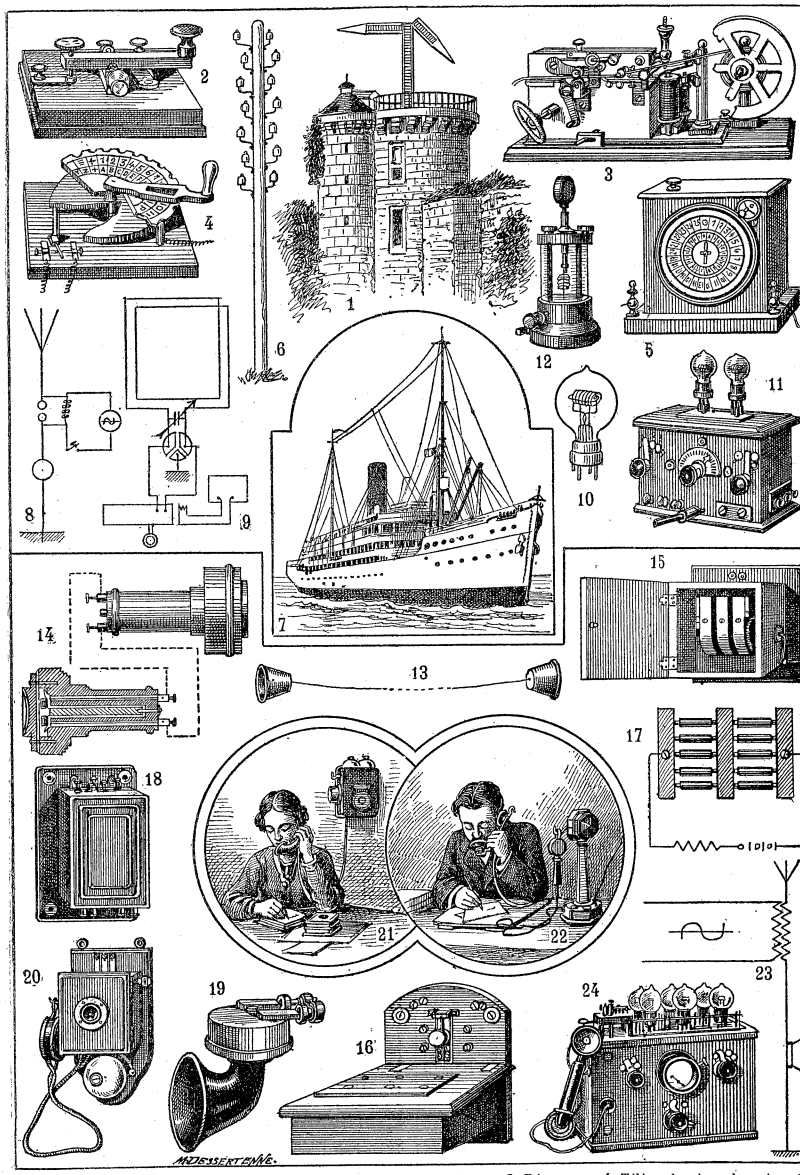

TÉLÉGRAPHE : 1. Télégraphe de Chappe ; 2. Manipulateur de Morse ; 3. Récepteur ; 4. Télégraphe à cadran (manipulateur) ; 5. Récepteur ; 6. Mat-support télégraphique ; 7 Paquebot muni d'une antenne de radiotélégraphie ; 8. Schéma de transmission ; 9. Schéma de réception sur cadre ; 10. Lampe à grille ; 11. Amplificateur ; 12. Détecteur à galène. — TÉLÉPHONE : 13. Téléphone à ficelle ; 14. Téléphone Bell (vue extérieure et coupe) ; 15. Appel magnéto-électrique ; 16. Téléphone Ader (transmetteur mural) ; 17. Son microphone ; 18. Téléphone Bert-d'Arsonval ; 19. Transmetteur Berliner ; 20. Poste avec timbre d'appel ; 21. Poste mural automatique (Thomson-Houston) ; 22. Transmetteur et récepteur combinés ; 23. Schéma d'un montage de radiotéléphonie ; 24. Poste récepteur et émetteur de radiotéléphonie.

TÉLÉPHOTE n. m. Appareil photographique pour la prise des vues à grande distance sans téléobjectif. Appareil servant à transmettre électriquement à distance une image lumineuse.

TÉLÉPHOTOGRAPHIE *(fi)* n. f. (de *téléphotographe*). Art de photographier les lointains. Transmission à distance et par l'électricité d'images photographiques.

TÉLESCOPAGE n. m. Action de se télescoper.

TÉLESCOPE *(lè-sko-pe)* n. m. (du gr. *tèle*, loin, et *skopein*, examiner). Instrument astronomique qui sert à observer les astres : *le télescope a permis de découvrir une infinité d'étoiles.*

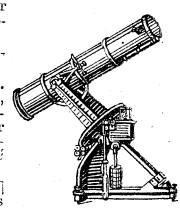

Télescope.

TÉLESCOPER *[lè-sko-pé]* **(SE)** v. pr. Se dit d'objets qu'un choc violent, etc., force à s'emboîter les uns dans les autres, comme les tubes d'un télescope. V. a. : *train qui en télescope un autre.*

TÉLESCOPIQUE *(lè-sko)* adj. Fait à l'aide du télescope : *observations télescopiques.* Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope : *planète télescopique.*

TÉLÉSTÉRÉOGRAPHE n. m. Appareil inventé par Belin et qui permet de transmettre à distance toutes sortes de documents graphiques.

TÉLÉVISION n. f. Transmission à distance de l'image d'un objet.

TELLEMENT *(tè-le-man)* adv. De telle sorte : à tel point. *Tellement que*, à tel point que. *Tellement quellement*, plutôt mal que bien.

TELLIÈRE *(tè-li)* n. m. (du chancelier *Le Tellier*). Format de papier, dit *papier ministre* (env. 0m,44 sur 0m,34). Adjectiv. : *papier tellière.*

TELLURE *(tèl-lu-re)* n. m. (du lat. *tellus, uris*, terre). Métal (Te) de densité 6,2, fusible à 420°, d'un blanc bleuâtre, lamelleux et fragile, découvert en 1782 par Muller de Richenstein.

TELLUREUX, EUSE *(tèl-lu-reû, eu-ze)* adj. Combinaison oxygénée du tellure : *anhydride tellureux.*

TELLURHYDRIQUE *(tèl-lu-ri)* adj. Se dit d'un acide qui résulte de la combinaison du tellure et de l'hydrogène.

TELLURIEN, ENNE *(tèl-lu-ri-in, è-ne)* adj. Qui vient de la terre : *courant tellurien.*

TELLURIQUE *(tèl-lu)* adj. Qui concerne le tellurisme. Se dit de la télégraphie par le sol (f. P. S.). *Chim.* Se dit d'un acide produit par le tellure.

TELLURISME n. m. Influence du sol d'une contrée sur les habitants (mœurs, caractère, etc.).

TELLURURE *(tèl-lu)* n. m. *Chim.* Sel de l'acide tellurhydrique.

TÉMÉRAIRE *(rè-re)* adj. (lat. *temerarius*). Hardi avec imprudence : *homme téméraire.* Inspiré par la témérité : *action téméraire. Jugement téméraire*, jugement désavantageux à quelqu'un, et porté sans preuves suffisantes. N. : *jeune téméraire.*

TÉMÉRAIREMENT *(rè-re-man)* adv. Avec témérité : *s'engager témérairement dans une aventure.*

TÉMÉRITÉ n. f. (de *téméraire*). Hardiesse imprudente et présomptueuse : *la témérité diffère essentiellement du vrai courage.* Discours, action téméraire.

TÉMOIGNAGE n. m. Action de témoigner : *être appelé en témoignage.* Rapport d'un ou de plusieurs témoins : *recueillir des témoignages. Fig.* Marque extérieure, preuve : *témoignage d'amitié.* Action de certains objets, qui nous conduit à la connaissance de certaines vérités : *témoignage de la conscience, des sens. Faux témoignage*, témoignage mensonger.

TÉMOIGNER *(gné)* v. a. (de *témoin*). Faire paraître par ses paroles ou ses actions : *témoigner de la joie.* Etre le signe de : *gestes qui témoignent une vive surprise.* V. n. Servir de témoin, porter témoignage : *témoigner contre quelqu'un en justice.*

TÉMOIN n. m. (lat. *testimonium*). Qui rend témoignage : *récuser un témoin gênant.* Qui témoigne en justice : *les témoins prêtent serment de dire la vérité.* Personne qui en assiste une autre dans l'accomplissement d'un acte : *être témoin à un mariage.* Qui a vu ou entendu quelque chose : *être témoin d'une scène touchante.* Preuve, attestation quelconque d'un fait : *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos aïeux. Témoin oculaire*, qui a vu de ses propres yeux. *Témoin auriculaire*, qui a entendu de ses propres oreilles. *Prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage. *Les témoins d'un duel*, ceux qui en règlent les conditions. Butte qu'on laisse dans un terrain déblayé, pour évaluer la quantité de matériaux enlevés. Débris d'objets qu'on enterre sous les bornes d'une propriété, pour en marquer la place dans le cas où l'on viendrait à les déplacer. Arbre réservé dans une vente. Animal, plante, etc., qui ne subit aucun traitement particulier afin de fournir la comparaison avec des individus de même espèce soumis à des essais divers. — Employé sans déterminatif, ce mot n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins; vous m'êtes tous témoins que.* Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin ; témoin les blessures qu'il a reçues.*

TEMPE *(tan-pe)* n. f. (du lat. *tempora*, tempes). Partie latérale de la tête, comprise entre l'œil, le front, l'oreille et la joue.

TEMPE *(tan-pe)* n. f. Partie du métier à tisser, appelée aussi *tempia.* Morceau de bois qui sert au boucher pour tenir écartés les deux côtés du ventre d'un animal ouvert.

TEMPÉRAMENT *(tan-pé-ra-man)* n. m. (du lat. *temperamentum*, juste mesure). Etat physiologique, constitution particulière du corps : *tempérament sanguin, lymphatique. Par ext.* Constitution morale, ensemble des penchants : *tempérament violent. Fig.* Justes proportions, équilibre. Adoucissement, expédients, moyens de conciliation : *ne garder aucun tempérament. Vente à tempérament*, dans laquelle l'acheteur peut se libérer par petites sommes.

TEMPÉRANCE *(tan)* n. f. (lat. *temperantia ;* de *temperare*, tempérer). Vertu qui modère les désirs, les passions. Sobriété dans l'usage des aliments, des boissons : *la tempérance est une garantie de longue vie. Société de tempérance*, association pour combattre l'usage des spiritueux. ANT. **Intempérance.**

TEMPÉRANT *(tan-pé-ran)*, **E** adj. Qui a la vertu de la tempérance ; sobre : *être tempérant dans les plaisirs.* ANT. **Intempérant.**

TEMPÉRATURE *(tan)* n. f. (du lat. *temperatura*, climat). Etat atmosphérique de l'air, au point de vue de son action sur nos organes : *température douce, froide.* Degré de chaleur : *la température d'un bain.* Fièvre : *avoir de la température.*

TEMPÉRÉ, E *(tan)* adj. Où la température n'est jamais ni très basse ni très élevée : *climat tempéré. Zones tempérées*, zones situées entre l'une des zones glaciales et la zone torride. (V. ZONE.) *Fig. Style tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉRÉMENT *(tan, man)* adv. D'une manière tempérée. (Peu us.)

TEMPÉRER *(tan-pé-ré)* v. a. (du lat. *temperare*, mélanger convenablement. — Se conj. comme *accélérer.*) Modérer, diminuer l'excès d'une chose : *tempérer la chaleur.* Calmer : *l'âge tempère les passions.*

TEMPÊTE *(tan)* n. f. (lat. *tempestas ;* de *tempus*, temps). Violente perturbation de l'atmosphère, surtout en mer ; bourrasque, orage, ouragan : *les tempêtes sont fréquentes sous les tropiques.* Explosion subite et violente : *une tempête d'injures. Fig.* Trouble de l'âme : *les tempêtes des passions.* Discussions violentes : *tempête qui s'élève entre deux amis.* Troubles civils dans un Etat : *les tempêtes de la Révolution.*

TEMPÊTER *(tan-pè-té)* v. n. Faire un grand bruit par mécontentement : *tempêter contre des enfants.*

TEMPÊTEUSEMENT *(tan, ze-man)* adv. Violemment ; en tempête.

TEMPÊTEUX, EUSE *(tan-pé-tu-eû, eu-ze)* adj. Sujet aux tempêtes ; qui cause les tempêtes : *mer, vent tempêteux.* ANT. **Calme.**

TEMPLE *(tan-ple)* n. m. (lat. *templum*). Monument élevé en l'honneur d'une divinité : *les temples grecs.* Dans le style soutenu, église catholique : *les temples du Seigneur.* Eglise des protestants : *la déco-*

ration des temples est généralement sévère. Avec une majuscule, édifice religieux élevé à Jérusalem par Salomon. (V. *Part. hist.*) Ordre des Templiers.

TEMPLIER (*tan-pli-é*) n. m. Chevalier de l'ordre du Temple. (V. *Part. hist.*)

TEMPO (*tèm'*) n. m. (mot ital.). Mot employé en musique pour noter les différents mouvements dans lesquels est écrit un morceau : *tempo di marcia* (mouvement de marche). *A tempo*, reprendre le mouvement normal un moment ralenti ou précipité.

TEMPORAIRE (*tan-po-rè-re*) adj. (lat. *temporarius;* de *tempus, oris*, temps). Momentané, qui ne dure qu'un certain temps : *pouvoir temporaire.*

TEMPORAIREMENT (*tan-po-rè-re-man*) adv. Pour un temps : *s'éloigner temporairement d'un lieu.*

TEMPORAL, E, AUX (*tan*) adj. Qui a rapport aux tempes : *os temporal.* N. m. pl. *Temporaux*, os du crâne situés dans la région des tempes.

TEMPORALITÉ (*tan*) n. f. Autrefois, juridiction du pouvoir temporel d'un évêché, d'un chapitre, etc.

TEMPOREL, ELLE (*tan-po-rèl, è-le*) adj. (lat. *temporalis ;* de *tempus, oris*, temps). Qui a lieu dans le temps, par opposition à *éternel* : *l'existence temporelle de l'homme.* Qui concerne les choses matérielles, par opposition à *spirituel* : *les biens temporels ; puissance temporelle. Pouvoir temporel*, pouvoir des papes en tant que souverains territoriaux au temps où existait un pouvoir pontifical. N. m. Pouvoir temporel : *le temporel et le spirituel.* Revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice.

TEMPORELLEMENT (*tan-po-rè-le-man*) adv. Durant un temps. (Peu us.)

TEMPORISATEUR, TRICE (*tan, za*) adj. et n. Qui temporise : *général temporisateur.*

TEMPORISATION (*tan, za-si-on*) n. f. Action de temporiser : *les temporisations du dictateur Fabius sauvèrent Rome d'Annibal.*

TEMPORISER (*tan, zé*) v. n. (du lat. *tempus, oris*, temps). Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR (*tan, zeur*) adj. et n. Syn. de TEMPORISATEUR.

TEMPORO-MAXILLAIRE (*tan, mak-sil-lè-re*) adj. Qui appartient à la tempe et à la mâchoire.

TEMPS (*tan*) n. m. (lat. *tempus*). Durée limitée : *bien employer son temps.* Age, époque, siècle : *au temps de César.* Epoque actuelle : *les modes du temps.* Moment, occasion : *faire chaque chose en son temps.* Moment fixé : *le temps approche.* Remise, délai : *accordez-moi du temps.* Loisir : *je n'ai pas le temps.* Saison : *le temps des vendanges.* Etat de l'atmosphère : *temps humide. Les quatre-temps* (v. à son ordre alph.). *Gros temps*, temps d'orage en mer. *Dans la nuit des temps*, à une époque très reculée, incertaine. *Tuer le temps*, s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui. *Perdre le temps*, ne rien faire. *Passer le temps à*, employer à. *Gagner du temps*, temporiser. *Avoir le temps*, n'être pas pressé. *Prendre son temps*, faire une chose sans se presser. *Prendre bien* (ou *mal*) *son temps*, agir dans un moment (bien ou mal) choisi. *Profiter du temps*, en faire bon usage. *Réparer le temps perdu*, compenser la perte du temps par un redoublement de travail. *Prendre du bon temps*, se divertir. *Avoir fait son temps*, être hors d'usage. *Prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien. *Astr. Temps vrai*, mesuré par le mouvement réel de la terre. *Temps moyen*, mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Temps légal*, mesure du temps adoptée légalement sur toute l'étendue d'un même territoire. *Musiq.* Division de la mesure : *mesure à trois, à quatre temps. Escr.* Moment précis, dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gramm.* Modifications du verbe, qui servent à exprimer le présent, le passé et le futur. Loc. adv. : **A temps,** assez tôt : *vous arrivez à temps ;* pour une période déterminée : *bannissement à temps.* **De** (ou **en**) **tout temps,** toujours. **En même temps,** ensemble. **De temps en temps,** quelquefois. **En temps et lieu,** au moment et dans le lieu convenables. **Avant le temps,** prématurément. **Avec le temps,** par la progression du temps. **Entre temps,** dans l'intervalle. PROV. : **Le temps est un grand maître,** l'expérience instruit beaucoup. **Le temps perdu ne revient pas,** on ne peut suppléer d'aucune façon à ce qu'on a omis de faire quand il le fallait. **Le temps, c'est de l'argent,** v. *time is money* (Part. rose).

TENABLE adj. Où l'on peut tenir contre l'ennemi : *abandonner un poste qui n'est plus tenable.* (S'emploie presque toujours avec la négation.) ANT. **Intenable.**

TENACE adj. (lat. *tenax ;* de *tenere*, tenir). Qui adhère fortement : *la poix est tenace. Fig.* Difficile à extirper, à détruire : *les préjugés sont tenaces.* Opiniâtre : *solliciteur tenace. Mémoire tenace*, mémoire qui retient bien et longtemps.

Tenaille.

TÉNACITÉ n. f. Etat de ce qui est tenace. *Fig.* Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

TENAILLE n. f. ou **TENAILLES** (*na, ll* mll.) n. f. pl. Instrument de fer, composé de deux pièces croisées mobiles autour d'une vis ou d'un boulon pour tenir ou arracher quelque chose. *Fortif.* Partie d'un front bastionné formant un angle rentrant vers la campagne. *Fig.* Ce qui étreint.

TENAILLEMENT (*na. ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tenailler. (Peu us.)

TENAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. a. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes. *Fig.* Tourmenter moralement.

TENAILLON (*na, ll* mll., *on*) n. m. *Fortif.* Ouvrage en forme d'angle saillant, employé pour couvrir une face ou la pointe d'une demi-lune.

TENANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui tenait une terre en roture dépendante d'un fief. Fermier d'une métairie dépendant d'une ferme plus considérable. Personne qui gère un établissement : *le tenancier d'une maison de jeu.*

TENANT (*nan*), **E** adj. *Séance tenante*, dans le cours même de la séance ; sans désemparer. N. m. Chevalier qui, dans un tournoi, appelait en lice quiconque voulait se mesurer avec lui. *Fig.* Celui qui se fait le défenseur d'une personne, d'une idée. *Blas.* Nom donné aux figures humaines qui soutiennent un écu d'armoiries. *Tout d'un tenant, tout en un tenant*, sans solution de continuité. N. m. pl. *Les tenants et les aboutissants d'une terre*, les lieux contigus à cette terre.

TENDANCE (*tan*) n. f. (de *tendre* v.). Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose : *tendance des corps vers la terre. Fig.* Inclination à : *tendance à la vertu.*

TENDANCIEUX, EUSE (*tan-dan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui marque une tendance, une intention secrète : *information tendancieuse.* (Ondit aussi TENDANCIEL, ELLE)

TENDANT (*tan-dan*), **E** adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*

TENDE (*tan-de*) n. f. *Tende de tranche*, morceau de bœuf placé sous le gîte à la noix. Syn. QUASI.

TENDELET (*tan-de-lè*) n. m. (ital. *tendaletto*) Tente de l'arrière d'une embarcation.

TENDELLE n. f. Sorte de collet pour prendre les grives.

TENDER (*tan-dèr'*) n. m. (mot angl.). Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon.

TENDERIE (*tan-de-rî*) n. f. Chasse où l'on tend des pièges.

TENDEUR (*tan*) n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de pièges.* Appareil servant à tendre une courroie, une corde, un fil métallique.

TENDINEUX, EUSE (*tan-di-neû, eu-ze*) adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse. Viande tendineuse*, qui contient des fibres dures, coriaces

TENDOIR (*tan*) n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge. Pièce d'un métier de tisserand, qui empêche la poitrinière de se dérouler.

TENDON (*tan*) n. m. (de *tendre* v.). Extrémité du muscle. *Tendon d'Achille*, gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe (en souvenir de la blessure qui fit mourir le héros grec, vulnérable en ce seul point).

TENDRE (*tan-dre*) adj. (lat. *tener*). Qui peut être facilement entamé, coupé, divisé, mâché : *bois, pierre tendre.* Jeune, peu avancé : *dès l'âge le plus tendre. Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig.* Porté à l'amitié ou à l'amour : *un cœur tendre.* Affectueux : *paroles tendres.* Délicat, peu accentué : *rose tendre.* Doux, langoureux, touchant : *un air tendre. Tendre à l'éperon*, se dit d'un cheval très sensible à l'action

des éperons. N. m. Tendresse, amour. (Vx.) *Pays de Tendre*, pays allégorique où l'on ne s'occupait que d'amour, imaginé par Mlle de Scudéry et d'autres romanciers du XVIIe siècle. ANT. **Dur, sec.**

TENDRE (*tan-dre*) v. a. (lat. *tendere*). Tirer et tenir dans un état d'allongement. Bander : *tendre un arc*. Disposer pour prendre une proie : *tendre un piège*. Avancer, porter en avant : *tendre la main*. Elever, dresser : *tendre une tente*. Tapisser : *tendre une chambre de papier bleu. Tendre la main*, offrir son assistance ; demander l'aumône. *Tendre le dos*, se préparer à être battu. *Fig. Tendre son esprit*, l'appliquer avec effort. V. n. Se diriger, aller vers : *la ville où tendent nos pas*. Contribuer : *l'ivrognerie tend à démoraliser l'homme*. ANT. **Détendre.**

TENDREMENT (*tan-dre-man*) adv. Avec tendresse : *embrasser tendrement*. ANT. **Durement.**

TENDRESSE (*tan-drè-se*) n. f. Sentiment d'amour, d'amitié : *la tendresse d'une mère*. Pl. Caresses, témoignages d'affection : *il m'a comblé de tendresses*. ANT. **Dureté.**

TENDRETÉ (*tan*) n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc.

TENDRON (*tan*) n. m. Bourgeon, rejeton. *Fam.* Très jeune fille. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau*.

TENDU (*tan-du*), **E** adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué. *Style tendu*, qui sent l'application, l'effort. *Rapports tendus*, rendus difficiles à force de mettre la patience à bout.

TENDUE (*tan-dû*) n. f. Action de tendre des filets. Lieu où sont disposés des pièges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée*. Pièges tendus.

TÉNÈBRES n. f. pl. (lat. *tenebræ*). Obscurité profonde : *marcher dans les ténèbres. Fig.* Ignorance, incertitude : *les ténèbres de l'ignorance*. **L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres,** le démon. **L'empire des ténèbres,** l'enfer. *Œuvre de ténèbres*, œuvre diabolique.

TÉNÉBREUSEMENT (*zé-man*) adv. D'une manière ténébreuse, secrète et perfide : *intriguer ténébreusement*.

TÉNÉBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Plongé dans les ténèbres : *prison ténébreuse*. Sombre, noir : *les sapins ténébreux*. Secret et perfide : *des projets ténébreux*. Difficile à comprendre : *style ténébreux*. Qui s'exprime en termes obscurs : *philosophe ténébreux*.

TÉNÉBRION n. m. Genre d'insectes coléoptères, dont la larve est dite *ver de farine*.

TENEMENT (*man*) n. m. *Féod.* Terre tenue moyennant redevance. (Vx.)

TÉNESME (*nès-me*) n. m. (gr. *tenesmos*). Tension douloureuse et brûlure produite par l'irritation spasmodique des sphincters (anus, col de la vessie).

TENETTE n. f. ou **TENETTES** (*te-nè-te*) n. f. pl. Sorte de pince qui sert à extraire les calculs de la vessie.

Ténia : A, Tête.

TENEUR n. f. (lat. *tenor*). Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque : *la teneur d'un traité*. Ce qu'un corps contient d'une matière déterminée : *teneur en eau*.

TENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui tient. *Teneur de livres*, qui tient les livres d'un négociant.

TÉNIA ou **TÆNIA** n. m. (lat. *tænia ;* du gr. *tainia*, bandelette). *Méd.* Genre de vers plats qui vivent en parasites dans le tube digestif des vertébrés et peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur : *le ver solitaire qui vit dans le tube digestif de l'homme passe ses premiers stades dans l'organisme du porc*.

TÉNIFUGE adj. (de *ténia*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Se dit des médicaments qui provoquent l'expulsion des ténias. N. m. : *l'écorce de grenadier est un ténifuge*.

TENIR v. a. (lat. *tenere*. — *Je tiens, nous tenons. Je tenais, nous tenions. Je tins, nous tînmes. Je tiendrai, nous tiendrons. Je tiendrais, nous tiendrions. Tiens, tenons, tenez. Que je tienne, que nous tenions. Que je tinsse, que nous tinssions. Tenant. Tenu, e.*) Avoir à la main : *tenir une épée*. Occuper : *tenir à bail*. Garder : *tenir en prison*. Entretenir : *tenir en bon état*. Contenir : *cette cruche tient un litre*. Regarder comme : *je tiens l'affaire comme faite*. S'emparer de : *la colère le tient*. Remplir : *tenir une promesse*. Diriger : *tenir une classe*. Etre redevable : *je tiens tout de vous*. Exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge. Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait. *Tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui. *Tenir secret*, ne pas divulguer. *Tenir un pari*, le soutenir. *Tenir table ouverte*, recevoir beaucoup de monde à sa table. *Tenir son rang*, l'occuper dignement. *Tenir garnison*, être en garnison. *Tenir la mer*, naviguer. *Tenir la caisse, les livres*, etc., être caissier, teneur de livres, etc. *Tenir des propos, des discours*, parler d'une certaine façon. *Tenir compte d'une chose*, y avoir égard. *Tenir tête*, résister. *Tenir la main à une chose*, y veiller. *Tenir en haleine*, entretenir les dispositions. *Tenir conseil*, délibérer. *Tenir la vie de*, la naissance de. *Absolum. Tiens*, prends, écoute, vois. Exprime la surprise : *tiens ! que c'est drôle !* V. n. Etre contigu : *ma maison tient à la sienne*. Etre attaché : *la branche tient à l'arbre*. Etre compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table*. Siéger : *les tribunaux tiennent toute l'année*. Ressembler à : *il tient de son père*. Participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval*. Résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons*. Avoir un grand désir : *il tient à nous voir. Tenir bon, ferme*, ou absolum. *tenir*, résister. *Cela ne tient qu'à un fil*, cela est peu solide. *Tenir pour*, être partisan de. *En tenir*, être amoureux de. **Se tenir** v. pr. Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là*. Dans une certaine situation : *tenez-vous droit. S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus. *Se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder. *Se tenir les bras croisés*, ne pas agir. *Tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou de menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe. *Il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi. PROV. : **Il vaut mieux tenir que courir,** la possession vaut mieux que l'espérance. **Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras,** posséder peu, mais sûrement, vaut mieux qu'espérer beaucoup sans certitude.

TENNIS (*tè-niss*) n. m. V. LAWN-TENNIS.

TENON n. m. Bout d'une pièce de bois, de métal, etc., qui entre dans une *mortaise*. (V. ce mot.)

TÉNOR n. m. (ital. *tenore*). *Musiq.* Voix d'homme la plus élevée : *partie de ténor*. Chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors*.

TENORINO (*té*) n. m. (mot ital.). Ténor très léger, chantant en fausset.

TÉNORISANT (*zan*), **E** adj. Qui se rapproche du ténor : *baryton ténorisant*.

TÉNORISER (*zé*) v. n. Chanter à la manière d'un ténor ; dans le registre du ténor.

TÉNOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *tenôn*, tendon, et *tomê*, section). *Chir.* Section d'un ou de plusieurs tendons.

TENSEUR (*tan*) adj. et n. m. (lat. *tensor*). Se dit des muscles destinés à produire une tension : *tenseur du fascia lata*.

TENSION (*tan*) n. f. (lat. *tensio ;* de *tendere*, tendre). Etat de ce qui est tendu : *la tension des muscles. Fig. Tension d'esprit*, préoccupation forte et soutenue. Etat de raideur qui se manifeste dans certaines parties du corps : *la tension des muscles. Physiq. Tension d'une vapeur*, force d'expansion de la pression qu'elle exerce sur tous les points de l'enveloppe qui la contient. *Tension électrique*, expression employée quelquefois pour : *différence de potentiel*.

TENSON (*tan*) n. f. (du bas lat. *tensio*, dispute, querelle). Dans la poésie du moyen âge, française et provençale, genre de dialogue où les interlocuteurs échangent des invectives.

TENTACULAIRE (*tan, lè-re*) adj. Qui se rapporte aux tentacules : *appendices tentaculaires*.

TENTACULE (*tan*) n. m. (lat. *tentaculum*). Appendice mobile dont beaucoup d'animaux (mollusques, infusoires) sont pourvus, et qui leur sert d'organe du tact ou de la préhension : *les tentacules des pieuvres sont très développés*.

TENTANT (*tan-tan*), **E** adj. Propre à tenter : *proposition tentante*.

TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente, sollicite au mal : *inspirations tentatrices.* **L'esprit tentateur,** le démon.

TENTATION (*tan-ta-si-on*) n. f. Mouvement intérieur qui porte à faire une chose, et particulièrement à faire le mal : *résister à une tentation.*

TENTATIVE (*tan*) n. f. Action ayant pour but de faire réussir un projet : *tentative d'assassinat*

Tente.

TENTE (*tan-tè*) n. f. (du lat. *tendere,* tendre). Pavillon de grosse toile, que l'on dresse pour se mettre à l'abri des injures du temps. Toile ou autre étoffe tendue pour servir d'abri. *Fig. Se retirer sous sa tente,* abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille abandonnant la cause des Grecs, dans l'*Iliade*).

TENTE-ABRI (*tan-ta*) n. f. Tente très légère, employée quelquefois par les troupes en campagne. Pl. des *tentes-abris.*

TENTER (*tan-té*) v. a. (lat. *tentare*). Entreprendre, essayer, chercher à faire réussir : *tenter une entreprise.* Mettre en usage : *tenter des efforts surhumains.* Chercher à séduire : *le serpent tenta Eve.* Donner envie : *ce fruit me tente. Tenter Dieu,* entreprendre quelque chose au-dessus des forces de l'homme. *Tenter de,* essayer de, chercher à.

TENTER (*tan-té*) v. a. Couvrir d'une tente.

TENTHRÈDE (*tan*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, vulgairement appelés *mouches à scie.*

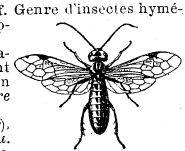
Tenthrède.

TENTURE (*tan*) n. f. Tapisserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours.*

TENU, E adj. (de *tenir*). Soigné : *enfant bien tenu.* En ordre : *maison bien tenue.* Obligé : *être tenu à.* En T. de Bourse, ferme dans les prix : *valeurs tenues.*

TÉNU, E adj. (lat. *tenuis*). Fort délié, fort mince : *les fils ténus d'un ver à soie. Consonnes ténues,* explosives fortes : *p, t, c, k, q.*

TENUE (*nû*) n. f. Action d'être tenu : *la tenue des assises.* Manière de soigner : *tenue d'une maison.* Manière de se tenir, de se vêtir, de soigner son extérieur : *bonne, mauvaise tenue. Grande tenue,* uniforme, habit de parade. *En tenue,* en uniforme ; en habit de parade. *Musiq.* Action de prolonger un son pendant quelque temps. *Bourse.* Fermeté dans la valeur des fonds. *Équit. Avoir de la tenue,* avoir une assiette ferme sur la selle. *Tenue des livres,* art de régler la comptabilité d'un négociant ; action de tenir ses livres. **Tout d'une tenue, d'une seule tenue** loc. adv. Tout attenant, sans interruption.

TÉNUIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. (du lat. *tenuis,* mince, et *rostrum,* bec). Groupe de passereaux à bec grêle et long, ordinairement arqué. S. un *ténuirostre.*

TÉNUITÉ n. f. Etat d'une chose ténue : *fil d'une extrême ténuité. Fig.* Petitesse.

TENURE n. f. *Féod.* Mouvance, dépendance. Mode de possession d'un fief. (Vx.)

TENUTO (*té-nou*) adv. *Musiq.* Expression italienne signif. *tenu,* et qu'on place au-dessus de certains passages pour indiquer que les sons doivent être tenus pendant toute leur durée. (S'abrège en *Ten.*)

TÉOCALLI (*ka-li*) n. m. Au Mexique, éminence artificielle.

TÉORBE ou **THÉORBE** n. m. (ital. *tiorba*). Espèce de luth à manche double en usage au XVIe et au XVIIe siècle.

TÉPHRITE n. f. Genre d'insectes diptères, communs aux environs de Paris.

TÉPHROSIE (*zi*) n. f. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées purgatives d'Amérique.

TÉPIDITÉ n. f. (lat. *tepiditas*). Tiédeur. (Peu us.)

TER (*tèr*) adv. (mot lat.). Trois fois. Pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *téras, atos,* prodige, et *logos,* discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TÉRATOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tératologie : *anatomie tératologique.*

TÉRATOLOGUE ou **TÉRATOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de tératologie.

TERBIUM (*tèr-bi-om'*) n. m. Métal isolé des terres rares.

TERCER ou **TERSER** (*tèr-sé*) v. a. Syn. de TIERCER.

TERCET (*tèr-sè*) n. m. (ital. *terzetto*). Couplet ou stance de trois vers : *la* Divine Comédie *est écrite en tercets.*

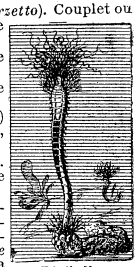
Térébelle.

TÉRÉBATE n. m. Sel de l'acide térébique.

TÉRÉBELLE (*bè-le*) n. f. Genre d'annélides de toutes les mers.

TEREBELLUM (*té-ré-bèl-lom'*) n. m. Genre de mollusques marins, appelés vulgairement *tarières.*

TÉRÉBENTHÈNE (*ban*) n. m. Carbure qui constitue l'essence de térébenthine.

TÉRÉBENTHINE (*ban*) n. f. Résine semi-liquide, qui coule du térébinthe et d'autres arbres (conifères et térébinthacées). *Essence de térébenthine,* essence fournie par la distillation des térébenthines, qu'on utilise pour dissoudre les corps gras, pour fabriquer les vernis, délayer les couleurs, etc. : *la térébenthine, employée en frictions, est un révulsif énergique.*

TÉRÉBINTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *térébinthe,* S. une *térébinthacée.*

TÉRÉBINTHE n. m. (lat. *terebinthus*). Espèce de pistachier résineux et toujours vert, qui croît sur les bords de la Méditerranée.

TÉRÉBIQUE adj. Se dit d'un acide qui dérive par oxydation de l'essence de térébenthine.

TÉRÉBRANT (*bran*), **E** adj. (du lat. *terebrare,* percer avec une tarière). Qui perce, qui pratique des ouvertures : *insectes térébrants. Douleur térébrante,* douleur qui donne la sensation d'une perforation.

TÉRÉBRATION (*si-on*) n. f. (de *térébrant*). Action de percer avec une tarière ou un instrument agissant comme une tarière.

TÉRÉBRATULE n. f. Genre de vermidiens répandus dans toutes les mers.

TERGAL, E, AUX (*tèr-ghal*) adj. (du lat. *tergum,* dos). Qui se rapporte à la région dorsale.

TERGIVERSATION (*tèr-ji-vèr-sa-si-on*) n. f. (lat. *tergiversatio*). Action de tergiverser : *perdre son temps en tergiversations.*

TERGIVERSER (*tèr-ji-ver-sé*) v. n. (lat. *tergiversari ;* de *tergum,* dos, et *versare,* tourner). Prendre des détours. Hésiter : *tergiverser devant une difficulté imprévue.*

TERME (*tèr-me*) n. m. (lat. *terminus*). Fin, borne, limite, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie.* Époque à laquelle on doit effectuer un payement, et spécialement le prix d'un loyer : *le terme est échu.* Durée de trois mois, pendant laquelle on habite un logement loué : *habiter un appartement pendant un terme.* La somme due pour ce temps : *payer son terme. Vente à terme,* vente dans laquelle le débiteur ne payera le prix de la chose vendue qu'au bout d'un certain temps qui constitue le terme. Époque de l'accouchement. Mot, expression : *choisir ses termes.* Chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion. (V. MONÔME.) *Logiq.* Mot considéré sous le rapport de l'étendue de sa signification. Chacun des termes combinés deux à deux, dans les trois propositions d'un syllogisme. Figure d'homme, de femme, dont la partie inférieure se termine par une gaine. (V. TERME, à la *Part. hist.*) Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui ?*

TERMINAISON (*tèr-mi-nè-zon*) n. f. (lat. *terminatio*). Manière dont une chose se termine : *terminaison d'une maladie, d'un procès.* Désinence d'un

mot : asse *est une terminaison péjorative.* Partie d'un mot variable, par opposition au radical.

TERMINAL, E, AUX (*tèr*) adj. (du lat. *terminus*, borne). *Bot.* Qui occupe le sommet : *fleur terminale.*

TERMINER (*tèr-mi-né*) v. a. (lat. *terminare*). Borner, limiter : *mur qui termine un jardin.* Achever : *terminer ses études.* Finir avec soin : *peintre qui ne termine pas ses tableaux.* **Se terminer** v. pr. *Gramm.* Avoir une certaine désinence, en parlant des mots. ANT. **Commencer.**

TERMINOLOGIE (*tèr, jî*) n. f. (du lat. *terminus*, terme, et du gr. *logos*, discours). Ensemble des termes techniques employés spécialement dans un art, une science : *la terminologie des mathématiques.*

TERMINOLOGIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la terminologie.

TERMINUS (*tèr-mi-nuss*) n. m. Point extrême d'une ligne de chemin de fer ou de tramway. Adjectiv. : *point terminus d'une voie ferrée.*

TERMITE (*tèr*) n. m. (du lat. *termes*, ver rongeur). Genre d'insectes orthoptères appelés vulgairement *fourmis blanches*, et qui abondent dans les pays chauds où ils détruisent tout ce qu'ils rencontrent : *les termites se construisent des nids* (termitières) *qui peuvent atteindre plusieurs mètres de haut.*

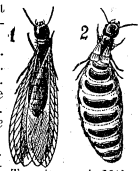

Termites : 1. Mâle ; 2. Femelle.

TERMITIÈRE (*tèr*) n. f. Nid de termites.

TERNAIRE (*tèr-nè-re*) adj. (lat. *ternarius ;* de *terni*, trois). Composé de trois unités : *nombre ternaire.* Distribué par trois : *division ternaire.*

TERNE (*tèr-ne*) n. m. (du lat. *terni*, trois). Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale. Aux dés, coup où l'on amène les deux trois. *Fig.* Succès extraordinaire.

TERNE (*tèr-ne*) adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne. Fig.* Sans couleur, peu éclatant : *style terne.* ANT. **Brillant, éclatant.**

TERNIR (*tèr*) v. a. (de *terne*). Oter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe. Fig.* Rendre moins pur, moins honorable : *ternir sa réputation.* ANT. **Polir.**

TERNISSEMENT (*tèr-ni-se-man*) n. m. Action de ternir. (Peu us.)

TERNISSURE (*tèr-ni-su-re*) n. f. Etat de ce qui est terni : *ternissure d'une glace.*

TERNSTRŒMIACÉES (*tèrn-stré-mi-a-sé*) n.f.pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *ternstrœmie.* S. une *ternstrœmiacée.*

TERNSTRŒMIE (*tèrn-stré-mi*) n. f. Genre de *ternstrœmiacées*, propres aux régions tropicales de l'Asie et de l'Amérique.

TERPÈNES (*tèr*) n. m. pl. Nom général des hydrocarbures du type térébenthène, camphène, etc. S. un *terpène.*

TERPINE n. Hydrate de térébenthine, qui sert à préparer le terpinol, essence de muguet, et qui a été introduit dans la thérapeutique comme succédané de la térébenthine.

TERPINOL ou **TERPINÉOL** (*tèr*) n. m. Composé à odeur forte de muguet, que l'on tire de la terpine.

TERRAGE (*tè-ra-je*) n. m. Action de terrer le sucre. *Féod.* Droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits de la terre.

TERRAIN (*tè-rin*) n. m. (lat. *terrenum ;* de *terra*, terre). Espace de terre : *occuper un vaste terrain.* Sol considéré au point de vue de sa nature : *bon terrain. Fig. Disputer le terrain*, soutenir avec force son opinion. *Sonder le terrain*, chercher à connaître l'état des choses ou des esprits. *Gagner du terrain*, avancer dans une affaire. *Connaître le terrain*, les choses, les gens auxquels on a affaire. *Etre sur son terrain*, dans une situation qu'on connaît bien. *Se placer sur un bon, sur un mauvais terrain*, se placer dans une situation avantageuse, désavantageuse pour agir. *Aller sur le terrain*, se battre en duel.

TERRAL (*tè-ral*) n. m. *Mar.* Vent de la terre.

TERRAMARE (*tè-ra*) n. f. (en ital. : *terre amère*). Terre ammoniacale, employée comme engrais en Italie.

TERRASSE (*tè-ra-se*) n. f. (de *terre*). Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue. Toiture d'une maison, en plate-forme. Ouvrage de maçonnerie, en forme de galerie découverte. Partie du trottoir longeant un café, un restaurant, etc. et où sont installées des tables. Terrain naturellement exhaussé et uni : *plateau disposé en terrasse. Blas.* Sol figuré dans l'écu.

TERRASSEMENT (*tè-ra-se-man*) n. m. Action de creuser et de transporter des terres. Terres ainsi transportées : *les terrassements d'une voie ferrée.*

TERRASSER (*tè-ra-sé*) v. a. Munir d'un amas de terre : *terrasser un mur.* Jeter de force par terre : *terrasser un adversaire. Fig.* Vaincre : *terrasser l'ennemi.* Abattre, consterner : *cette nouvelle l'a terrassé.*

TERRASSIER (*tè-ra-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRASSON (*tè-ra-son*) n. m. Petite couverture horizontale en terrasse.

TERRE (*tè-re*) n. f. (lat. *terra*). Planète habitée par l'homme : *la rotation de la terre.* Biens terrestres : *se détacher de la terre.* Sol : *se coucher sur la terre.* Partie solide de la surface terrestre, par opposition à la *mer.* Les habitants de la terre : *toute la terre a frémi d'horreur.* Terrain par rapport à sa nature : *terre glaise.* Etendue de pays considérable : *une terre inhabitée.* Terrain cultivé : *le paysan aime la terre.* Domaine rural : *acheter une terre.* Cimetière : *porter en terre. A terre* ou *par terre*, sur le sol. *Terre à terre*, avec peu d'élévation, de largeur dans les idées. (Adjectiv. : *être terre à terre.*) *Terre ferme*, continent. *Fonds de terre*, propriété. *Perdre terre*, perdre de vue les côtes en mer ; arriver à un endroit où l'eau est trop profonde pour que les pieds touchent le fond. *Prendre terre*, aborder. *Etre sur terre*, exister. *Remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts. *Armée de terre*, armée équipée pour combattre sur terre. *Mettre, porter en terre*, enterrer. *Terre cuite*, argile façonnée et mise au four. L'objet obtenu de cette façon. *Terre promise* ou *de promission*, la Palestine. *La Terre sainte*, lieux où a vécu et où est mort le Christ ; terre bénie par le prêtre et qui peut recevoir les corps des fidèles (en ce sens, prend une minuscule). *Terre de bruyère*, produite par la décomposition des feuilles de bruyère. *Terre forte* ou *grasse*, où domine l'argile. *Terre végétale*, partie du sol mêlée d'humus et propre à la végétation. *Terre vierge*, non encore cultivée. *En pleine terre*, dans le sol même, et non en pot ou en caisse. PROV. : **Qui terre a, guerre a**, la propriété amène des contestations et des procès. — La *terre* est la troisième des planètes dans l'ordre des distances croissantes au soleil. Elle affecte la forme d'un sphéroïde légèrement aplati aux pôles et renflé à l'équateur, et qui mesure environ 6.371.000 mètres de rayon. Elle tourne sur elle-même en 24 heures et autour du soleil en 365 jours 1/4. Géométriquement, la position des points de sa surface est déterminée au moyen des parallèles de *latitude* et des méridiens de longitude. (V. LATITUDE.)

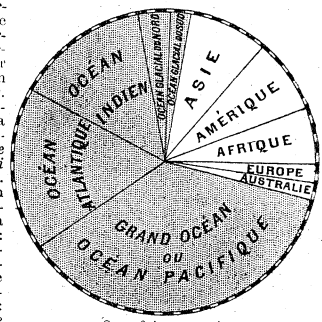

Superficie comparée des océans et des continents.

Au point de vue de sa constitution interne, le globe terrestre peut être considéré comme un noyau central en état de fusion et dont la couche superficielle (50 kil. environ) est seule solidifiée, mais encore soumise à des contractions qui produisent le

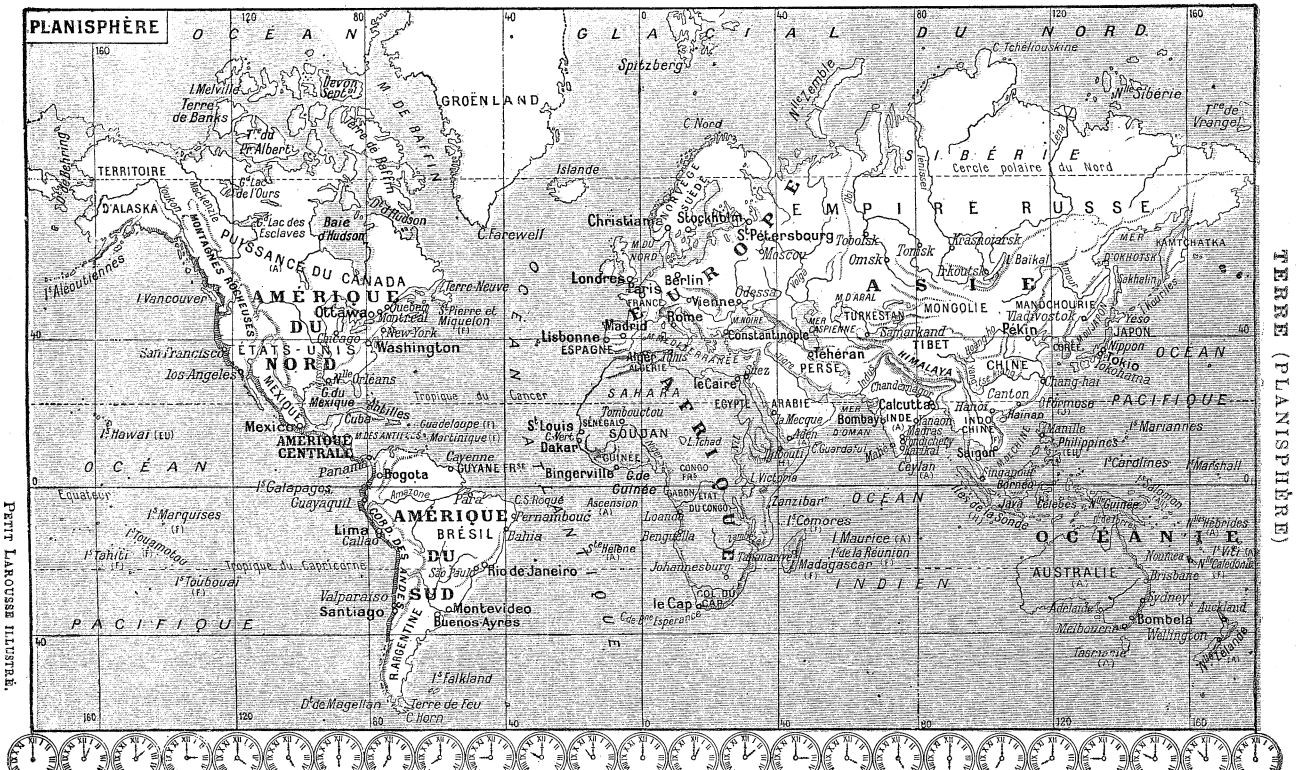

TERRE (PLANISPHÈRE)

PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ.

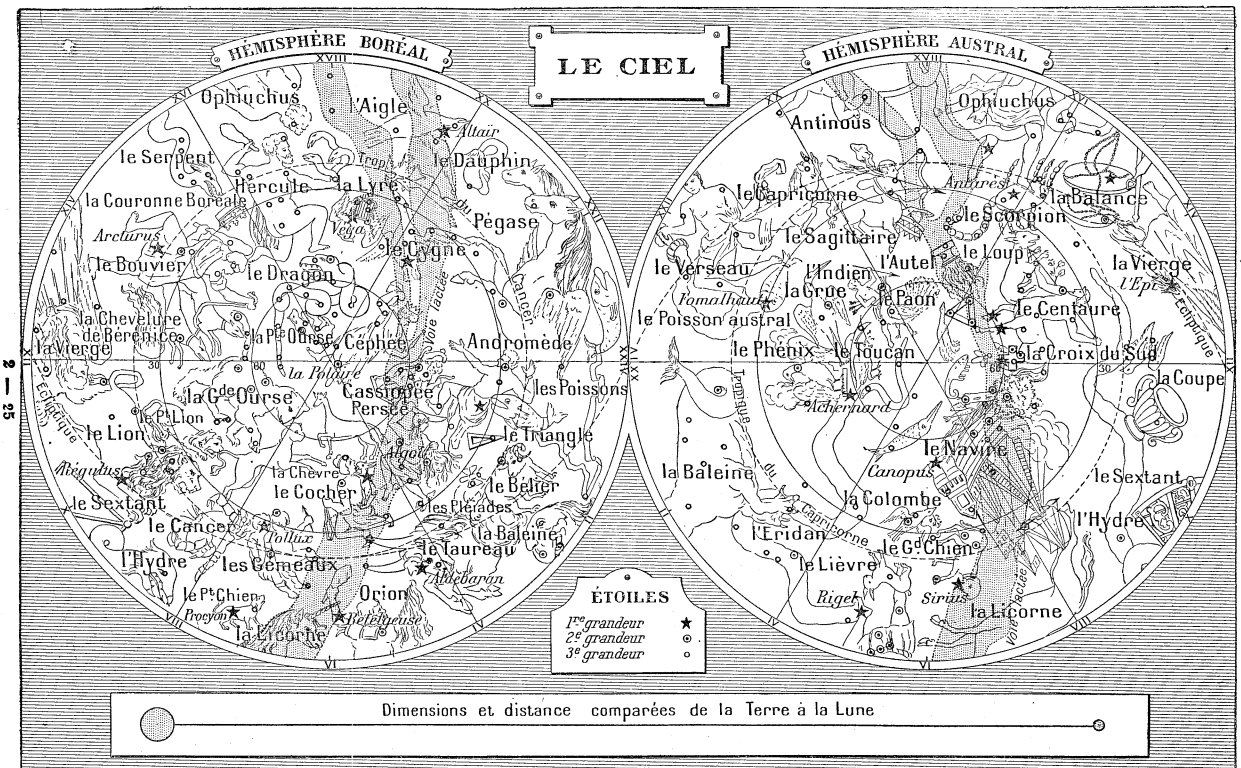
LE CIEL
HÉMISPHÈRE BORÉAL
HÉMISPHÈRE AUSTRAL
Ophiuchus
l'Aigle
Altair
le Serpent
le Dauphin
Hercule
la Lyre
la Couronne Boréale
Arcturus
Vega
le Cygne
le Bouvier
le Dragon
le Pégase
la Chevelure de Bérénice
la Vierge
la Pte Ourse
Céphée
Andromède
la Gde Ourse
Cassiopée
Persée
les Poissons
le Pt Lion
le Lion
le Triangle
Algol
la Chèvre
le Cocher
le Bélier
les Pléiades
le Sextant
le Cancer
Pollux
la Baleine
l'Hydre
les Gémeaux
le Taureau
Aldebaran
le Pt Chien
Procyon
Orion
la Licorne
Rétrograde
Antinous
le Capricorne
Antarès
la Balance
le Sagittaire
le Scorpion
le Verseau
l'Indien
l'Autel
le Loup
la Vierge
l'Epi
la Grue
le Paon
Fomalhaut
le Centaure
le Poisson austral
le Phénix
le Toucan
la Croix du Sud
la Coupe
Achernard
le Navire
Canopus
la Colombe
le Sextant
l'Eridan
le Gd Chien
l'Hydre
le Lièvre
Rigel
Sirius
la Licorne
ÉTOILES
1re grandeur
2e grandeur
3e grandeur
Dimensions et distance comparées de la Terre à la Lune

soulèvement des montagnes, et parfois même des fractures à travers lesquelles réapparaît la masse en ignition (volcans). Les dénivellations terrestres ou océaniques n'altèrent que d'une manière à peu peu près insensible sa forme. Elle est entourée d'une atmosphère qui rend possible la vie organisée, et les mers occupent à sa surface une superficie de plus du triple de celle des terres. (V. MAPPEMONDE.)

TERREAU (*tè-rô*) n. m. Terre formée par la décomposition de substances animales et végétales : *le terreau sert à amender le sol ordinaire.*

TERREAUTER (*tè-rô-té*) ou **TERREAUDER** (*tè-rô-dé*) v. a. Entourer ou recouvrir de terreau.

TERREMENT (*tè-re-man*) n. m. Action d'exhausser un terrain trop bas, au moyen de terres qu'on y fait charrier par les eaux. (Peu us.)

TERRE-NEUVE n. m. inv. Chien très gros, originaire de l'île de Terre-Neuve. — Le *terre-neuve* a le pelage long et soyeux ; ses pieds sont palmés, ce qui lui permet de nager avec facilité. Il est intelligent, doux et fidèle.

Terre-neuve.

TERRE-NEUVIEN (*vi-in*) n. m. Pêcheur qui va à la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Navire qui sert à cette pêche. (On dit aussi TERRE-NEUVIER ou TERRE-NEUVAS.) Pl. des *terre-neuviens*.

TERRE-PLEIN (*plin*) n. m. Sol intérieur d'un ouvrage de fortification. Amas de terres rapportées, formant une surface unie. Pl. des *terre-pleins*.

TERRER (*tè-ré*) v. a. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : *terrer un arbre*. Couvrir de terre : *terrer des semis*. Blanchir le sucre au moyen de terre glaise mise dans les formes. V. n. Se loger dans un terrier : *le renard et le lapin terrent*. **Se terrer** v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE (*tè-rès-tre*) adj. (lat. *terrestris* ; de *terra*, terre). Qui appartient à notre planète : *le globe terrestre*. Qui vit sur la partie solide du globe : *les plantes terrestres*. *Fig.* Qui appartient à la terre, à cette vie : *pensées terrestres*.

TERREUR (*tè-reur*) n. f. (lat. *terror*). Epouvante, frayeur, grande crainte : *inspirer la terreur*. Celui qui la cause : *être la terreur d'un pays. Terreur panique*, v. PANIQUE. *La Terreur*, v. *Part. hist.*

TERREUX, EUSE (*tè-reû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de la terre : *matière terreuse*. Mêlé, sali de terre : *métal terreux ; avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux*, d'une pâleur jaunâtre. *Couleur terreuse*, sans éclat, terne.

TERRIBLE (*tè-ri-ble*) adj. (lat. *terribilis* ; de *terrere*, épouvanter). Qui cause de la terreur : *cri terrible*. Violent, très fort : *coup terrible. Fig.* Etrange, extraordinaire : *bruit terrible ; un terrible bavard.*

TERRIBLEMENT (*tè-ri-ble-man*) adv. D'une manière terrible. *Fam* Excessivement : *manger terriblement.*

TERRICOLE (*tè-ri*) adj. (du lat. *terra*, terre, et *colere*, cultiver). Qui habite la terre. (Peu us.)

TERRIEN, ENNE (*tè-ri-in, è-ne*) n. et adj. Qui habite le globe terrestre. Qui possède plusieurs terres : *un seigneur terrien.*

Fox-terrier.

TERRIER (*tè-ri-é*) n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc. : *le furet atteint les lapins dans leur terrier*. Chien du groupe des dogues, propre à chasser les animaux qui habitent des terriers. — Les terriers sont effrontés, rageurs et d'un courage admirable. On distingue le *fox-terrier*, le *bull-terrier*, le *skye-terrier*, le *irish-terrier*. (V. CHIEN.)

TERRIER (*tè-ri-é*) adj. m. Qui contient le dénombrement des droits seigneuriaux : *livre terrier*, ou, substantiv., *un terrier*.

TERRIFIER (*tè-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Frapper de terreur : *les éclipses terrifiaient les anciens.* ANT. **Rassurer.**

TERRINE (*tè-ri-ne*) n. f. (rad. *terre*). Vase de terre ayant la forme d'un tronc de cône renversé et évasé. Vase métallique de forme semblable. Contenu d'une terrine : *une terrine de pâté de foie*. Viande cuite, que l'on conserve dans une terrine.

Terrines : 1. De cuisine ; 2 et 3. Pour pâtés.

TERRINÉE (*tè-ri-né*) n. f. Le contenu d'une terrine.

TERRIR (*tè-rir*) v. n. Venir à terre pour pondre : *saison où les tortues terrissent.*

TERRITOIRE (*tè-ri*) n. m. (lat. *territorium*). Etendue de terre dépendant d'une autorité, d'une juridiction, etc. : *le territoire d'un corps d'armée.*

TERRITORIAL, E, AUX (*tè-ri*) adj. Qui concerne le territoire : *impôt territorial. Armée territoriale* ou *territoriale* n. f. Portion de l'armée, dite aujourd'hui deuxième réserve, à laquelle appartiennent tous les Français, au sortir de la première réserve. (V. SERVICE MILITAIRE.) N. m. Soldat faisant partie de cette armée.

TERRITORIALEMENT (*tè-ri, man*) adv. Au point de vue territorial.

TERRITORIALITÉ (*tè-ri*) n. f. Condition de ce qui fait partie du territoire d'un Etat.

TERROIR (*tè-roir*) n. m. (lat. *territorium*). Terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir fertile. Goût de terroir*, goût particulier à certains vins, dû en partie à la nature du terroir. *Fig. Sentir le terroir*, avoir les qualités, les défauts du pays où l'on est né, que l'on habite.

TERRORISER (*tè-ro-ri-zé*) v. a. (du lat. *terror*, terreur). Tenir sous un régime de terreur. Frapper de terreur : *terroriser une contrée.*

TERRORISME (*tè-ro-ris-me*) n. m. Système, régime de la Terreur, en France (1793-1794). Régime de violence institué par des gouvernements ou des groupements révolutionnaires.

TERRORISTE (*tè-ro-ris-te*) n. m. Partisan du terrorisme : *les terroristes furent à leur tour poursuivis après le 9-Thermidor.*

TERTIAIRE (*tèr-si-è-re*) adj. (du lat. *tertius*, troisième). Qui occupe le troisième rang. *Géol. Terrain tertiaire*, ou substantiv. *le tertiaire*, un des étages de la série sédimentaire, le plus récent avant l'ère actuelle : *les grands singes font leur apparition dans le tertiaire. Période tertiaire*, celle pendant laquelle ce terrain s'est formé.

TERTIO (*tèr-si-o*) adv. (mot lat. ; de *tertius*, troisième). Troisièmement, en troisième lieu.

TERTRE (*tèr-tre*) n. m. Elévation peu considérable de terre. *Tertre funéraire*, éminence de terre recouvrant une sépulture.

TERTULLIANISME (*tèr-tu-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine des tertullianistes.

TERTULLIANISTE (*tèr-tu-li-a-nis-te*) n. m. Partisan des idées particulières à Tertullien, notamment de ses idées *montanistes*.

TERZETTO (*tèr-zè-to*) n. m. (mot ital.). Petite composition pour trois voix ou trois instruments.

TES (*tè*) adj. poss. V. TON.

TESSÈRE (*tè-sè-re*) n. f. (lat. *tessera*). *Antiq. rom.* Tablette de métal ou d'ivoire, servant de billet d'entrée dans un théâtre, de bulletin de vote, de jeton de distribution, de signe de ralliement.

TESSITURE (*tè-si*) n. f. (de l'ital. *tessitura*, texture, trame). Ensemble des sons qui conviennent le mieux à une voix : *tessiture grave, aiguë*. Ensemble des notes qui reviennent le plus souvent dans un morceau, constituant pour ainsi dire la texture, l'étendue moyenne dans laquelle il est écrit.

TESSON (*tè-son*) n. m. (de *têt*). Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (*tèst*) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Enveloppe calcaire, qui protège le corps des testacés et des crustacés : *le test des oursins est garni de piquants.* Enveloppe ou tégument des grains.

TEST (*tèst*) n. m. (mot angl. signif. *épreuve*). *Serment du test*, v. *Part. hist.*

TESTACÉ (*tès-ta-sé*). **E** adj. Couvert d'une écaille dure et forte.

TESTACELLE (*tès-ta-sè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes méditerranéens.

TESTAMENT (*tès-ta-man*) n. m. (lat. *testamentum* ; de *testari*, attester). Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés et dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort. On distingue : 1° le *testament olographe*, entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur ; 2° le *testament public* ou *authentique*, reçu en présence d'un notaire et de témoins ; 3° le *testament mystique*, remis, clos et scellé, par le testateur au notaire. **Ancien Testament** et **Nouveau Testament**, v. TESTAMENT, *Part. hist.*

TESTAMENTAIRE (*tès-ta-man-tè-re*) adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires. Exécuteur testamentaire*, chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE (*tès-ta*) n. Qui a fait un testament.

TESTER (*tès-té*) v. n. (du lat. *testari*, attester). Faire son testament.

TESTICULE (*tès-ti*) n. m. (lat. *testiculus*). Glande génitale mâle.

TESTIF (*tès-tif*) n. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, E, AUX (*tès-ti*) adj. (du lat. *testimonium*, témoignage). Qui résulte d'un témoignage : *preuve testimoniale.*

TESTIMONIALEMENT (*tès-ti, man*) adv. Par témoins. (Peu us.)

TESTON (*tès-ton*) n. m. (ital. *testone ;* de *testa*, tête). Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII, valant de 10 à 12 sous.

TÊT ou **TEST** (*tè*) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Tesson. Crâne. (Vx.) *Chim.* Vaisseau de terre, dont on se sert pour faire en grand l'opération de la coupellation.

TÉTANIE (*ni*) n. f. Accès de contracture des muscles des extrémités.

TÉTANIQUE adj. De la nature du tétanos : *convulsions tétaniques.*

TÉTANISER (*zé*) v. a. Provoquer des accidents tétaniques.

TÉTANOS (*noss*) n. m. (du gr. *tetanos*, rigidité). Maladie infectieuse, caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles : *le tétanos est ordinairement consécutif aux plaies.*

TÊTARD (*tar*) n. m. (de *tête*). Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre. (V. BATRACIENS.) Arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc. Nom vulgaire de certains poissons (*chabot, chevesne*, etc.).

TÊTE n. f. (du lat. *testa*, pot de terre). Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal, contenant le cerveau et les organes de plusieurs sens : *lever la tête.* (V. planche HOMME.) Crâne : *fendre la tête à quelqu'un. Fig.* Esprit, imagination, mémoire : *avoir une chose en tête.* Raison, sang-froid : *perdre la tête.* Individu : *payer tant par tête.* Vie : *il lui en coûta la tête.* Représentation d'une tête : *une tête d'étude.* Sommité, extrémité renflée d'un objet : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont*, etc. Principale direction : *être à la tête des affaires.* Premier rang : *marcher à la tête d'une armée, d'un cortège.* Commencement d'un écrit, d'un livre, etc. : *une tête de chapitre. Mauvaise tête*, esprit léger ou indiscipliné. *Tête carrée*, homme obstiné. *Coup de tête*, étourderie, hardiesse. *Lever la tête*, se montrer, révéler son influence. *Baisser la tête*, avoir honte. *Courber la tête*, se soumettre. *Tête baissée*, sans réfléchir, sans regarder le danger. *Faire sa tête*, se donner des airs importants. *Avoir quelque chose en tête*, y penser souvent. *En avoir par-dessus la tête*, être rassasié, excédé de. *Ne savoir où donner de la tête*, ne savoir de quoi s'occuper d'abord. *Tenir tête*, résister. *Tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions. *Crier à tue-tête*, de toute sa force. *Rompre, casser la tête*, importuner. *Monter à la tête*, causer une sorte de trouble. *Jeter à la tête*, rappeler pour blâmer, outrager. *Se mettre en tête*, concevoir le projet de. *Avoir toute sa tête*, jouir de son bon sens. *De tête*, de mémoire, d'imagination. *Tête de mort*, squelette d'une tête humaine. *Tête de ligne*, station où commence une ligne de chemin de fer, de tramway, etc. *Tête de mur*, partie plus épaisse d'un mur, à son extrémité. *Milit.* Partie la plus avancée d'un ouvrage ou d'une colonne. **En tête à tête** loc. adv. Seul à seul. PROV. : **Tête de fou ne blanchit pas**, les fous sont exempts des soucis qui font blanchir les cheveux.

TÊTE-À-TÊTE n. m. invar. Entretien particulier de deux personnes. Canapé à deux places. Service à thé pour deux personnes seulement. — *En tête à tête*, v. l'art. précéd.

TÉTEAU (*tô*) n. m. Extrémité d'une maîtresse branche.

TÊTE-BÊCHE loc. adv. (de *tête*, et du vx fr. *béchevet*, tête à rebours). Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TÊTEBLEU interj. Sorte de jurement.

TÊTE-DE-NÈGRE adj. De couleur marron foncé.

TETÉE ou **TÉTÉE** n. f. Quantité de lait qu'un nouveau-né tette en une fois.

TETER (de *tette.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je tette.*) ou **TÉTER** (*té.* — Se conj. comme *accélérer.*) v. a. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal.

TÉTERELLE (*rè-le*) n. f. Petit appareil en verre, qui se place sur le bout du sein d'une nourrice, et dans lequel on aspire le lait au moyen d'un tube en caoutchouc.

TÉTIÈRE n. f. (de *tête*). Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. Partie supérieure de la bride d'un cheval, qui passe derrière les oreilles, et soutient le mors. (V. HARNAIS.) *Mar.* Partie supérieure d'une voile carrée.

TÉTIGUÉ (*ghé*), **TÉTIGUENNE** (*ghè-ne*), juron campagnard, dans les comédies du XVIIe siècle.

TETIN ou **TÉTIN** n. m. Bout de la mamelle.

TETINE ou **TÉTINE** n. f. (de *téter*). Mamelle d'un mammifère. Petite membrane en caoutchouc, percée d'un trou, et que l'on met sur les bouteilles ou biberons pour faire teter les enfants.

TETON ou **TÉTON** n. m. Mamelle.

TÉTRA (du gr. *tettara*, quatre) préf. qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots.

TÉTRACORDE n. m. (du préf. *tétra*, et de *corde*). Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes. Gamme des anciens, fondée sur une échelle de quatre sons.

TÉTRADACTYLE adj. Qui a quatre doigts au pied.

TÉTRADRACHME (*dragh-me*) n. f. Monnaie d'argent grecque, valant quatre drachmes.

TÉTRADYNAME adj. Se dit des étamines au nombre de six, dont quatre sont plus longues.

TÉTRADYNAMIE (*mi*) n. f. Etat des fleurs tétradynames.

TÉTRAÈDRE n. m. (du préf. *tétra*, et du gr. *edra*, face). Solide dont la surface est formée de quatre triangles : *le volume d'un tétraèdre est égal au tiers du produit des mesures de sa base et de sa hauteur.*

Tétraèdre.

TÉTRAÉDRIQUE adj. *Coordonnées tétraédriques*, système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par des nombres proportionnels aux distances de ce point aux quatre faces d'un tétraèdre.

TÉTRAGONE adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gônia*, angle). *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés. N. m. : *un tétragone.*

TÉTRAGONIE (*ni*) ou **TÉTRAGONE** n. f. Genre de plantes herbacées des pays chauds, dont une espèce se consomme comme l'épinard.

TÉTRAGRAMME (*gra-me*) adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gramma*, lettre). Se dit d'un mot composé de quatre lettres. N. m. : *un tétragramme.*

TÉTRAGYNE ou **TÉTRAGYNIQUE** adj. Se dit des fleurs qui ont quatre pistils.

TÉTRALOGIE (*ji*) n. f. (du préf. *tétra*, et du gr. *logos*, discours). Ensemble de quatre pièces que pré-

sentaient aux concours dramatiques les poètes tragiques de l'ancienne Grèce : *une tétralogie comprenait trois tragédies et un drame satyrique. Musiq.* Ensemble de quatre opéras : *la tétralogie de Richard Wagner.*

TÉTRAMÈRE adj. Qui est divisé en quatre parties.

TÉTRANDRE adj. Qui a quatre étamines.

TÉTRANDRIE (*dri*) n. f. Etat des fleurs tétrandres.

TÉTRAONIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés dont le genre *tétras* est le type. S. un *tétraonidé*.

TÉTRAPODE adj. Qui a quatre pieds.

TÉTRAPTÈRE adj. Qui possède deux paires d'ailes, en parlant des insectes.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque. Exercice des fonctions de tétrarque.

TÉTRARCHIE (*chi*) n. f. Subdivision de la phalange grecque. Fonction d'un tétrarque. Gouvernement de l'empire romain, divisé par Dioclétien entre quatre empereurs : *la tétrarchie fut instituée surtout pour permettre à l'empire de se défendre contre les Barbares.*

Tétras.

TÉTRARQUE n. m. (du préf. *tetra*, quatre, et *arkhos*, chef). Chef, gouverneur d'une tétrarchie.

TÉTRAS (*trâ*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, vulgairement appelés *coqs de bruyère*. — Le tétras est un oiseau grand et fort ; il est noir, avec la poitrine vert métallique, le ventre marqué de blanc. Il habite les forêts des montagnes. Sa chair est très estimée.

TÉTRASTYLE (*tras-ti-le*) n. m. (du préf. *tétra*, et du gr. *stulos*, colonne). Temple à quatre colonnes de front.

TÉTRASYLLABE (*sil-la-be*) ou **TÉTRASYLLABIQUE** (*sil-la*) adj. Qui a quatre syllabes.

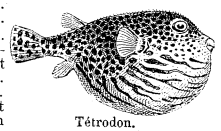

Tétrodon.

TÉTRODON n. m. Genre de poissons, de forme renflée, qui vivent dans les mers chaudes.

TETTE (*tè-te*) n. f. (orig. germ.). Bout de la mamelle, en parlant des animaux.

TÉTU, E n. et adj. Obstiné, opiniâtre. N. m. Gros marteau pour abattre la pierre près des arêtes. ANT. **Obéissant, docile.**

TEUCRIETTE (*è-te*) n. f. Nom vulgaire de la véronique des prés.

TEUF-TEUF n. m. Onomatopée figurant le bruit de l'explosion motrice, dans les automobiles à pétrole. *Par ext.* Automobile.

TEUGUE (*teu-ghe*) n. f. (lat. *tegula*). Petite dunette de l'avant ou de l'arrière du navire, pour abriter les hommes.

TEUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. V. *Part. hist.*

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux Teutons : *langue teutonique. Ordre teutonique.* V. *Part. hist.*

TEXTE (*tèks-te*) n. m. (lat. *textus*). Propres termes qu'on lit dans un auteur, un acte, par opposition aux commentaires, aux traductions, etc. : *citer un texte de Cicéron.* Passage de l'Ecriture sainte, qui fait le sujet d'un sermon. *Restituer un texte*, rétablir l'ordre, les mots, la ponctuation de l'auteur. *Revenir à son texte*, revenir au sujet dont il est question. *Gros texte, petit texte*, caractères d'imprimerie de quatorze points, et de sept points et demi.

TEXTILE (*tèks-ti-le*) adj. (lat. *textilis* ; de *texere*, tisser). Qui peut être divisé en filets propres à faire un tissu : *le lin, le chanvre sont des plantes textiles.* Qui se rapporte au tissage : *industrie textile.*

TEXTUAIRE (*tèks-tu-è-re*) adj. Qui concerne le texte : *notes textuaires.* N. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaires.

TEXTUEL, ELLE (*tèks-tu-èl, è-le*) adj. Conforme au texte : *citation textuelle.*

TEXTUELLEMENT (*tèks-tu-è-le-man*) adv. Conformément au texte : *citer textuellement un passage.*

TEXTURE (*tèks-tu-re*) n. f. (lat. *textura* ; de *texere*, tisser). Etat d'une chose tissue. Disposition des parties d'un corps : *texture de la peau.* Liaison, arrangement des parties d'un ouvrage : *la texture d'un drame.*

THALASSIDROME (*ta-la-si*) n. m. Genre de petits oiseaux palmipèdes, des mers tempérées.

THALASSOTHÉRAPIE n. f. (du gr. *thalassa*, mer, et *therapeia*, traitement). Usage méthodique, dans un but thérapeutique, des bains de mer et des climats maritimes.

THALER (*lèr*) n. m. Monnaie allemande d'argent : *les anciens thalers valaient environ 3 marks.*

THALIE (*li*) n. f. *Bot.* Genre de zingibéracées ornementales d'Amérique.

THALLE n. m. (du gr. *thallos*, rameau). *Bot.* Appareil végétatif rudimentaire des cryptogames (algues, champignons, etc.).

THALLIUM (*ta-li-om*) n. m. *Chim.* Métal blanc, découvert en 1861, et qui existe dans les pyrites.

THALLOPHYTES (*tal-lo*) n. f. pl. Embranchement du règne végétal, renfermant tous les végétaux dont l'appareil végétatif est réduit à un thalle (algues, champignons, lichens, bactéries). S. une *thallophyte.*

THALWEG (*vègh*) n. m. (de l'all. *thal*, vallée, et *weg*, chemin). Ligne de plus grande pente d'une vallée suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

THANE n. m. Titre d'honneur attribué, aux origines de la monarchie anglaise, à certains hauts dignitaires.

THAPSIA n. m. Emplâtre vésicant fait avec la résine des *thapsies*, plantes ombellifères qui croissent sur les bords de la Méditerranée.

THAUMATURGE (*tô*) n. m. (du gr. *thauma, atos*, prodige, et *ergon*, œuvre). Qui fait ou prétend faire des miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge.*

THAUMATURGIE (*tô, ji*) n. f. Pouvoir, action de thaumaturge.

THAUMATURGIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport à la thaumaturgie.

THÉ n. m. (mot chinois). Arbrisseau de la Chine. Sa feuille cueillie et desséchée. Infusion que l'on en fait. Collation ou soirée dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé.* — Le *thé*, originaire d'Annam ou de Chine, est un arbuste peu élevé, à feuilles alternes, lancéolées, et qui exige pour sa culture un climat tempéré et régulièrement humide. Les principaux pays producteurs sont : la Chine, l'Inde, Ceylan, la Cochinchine, les îles de la Sonde. Les feuilles de l'arbuste sont torréfiées immédiatement après la cueillette (thé vert), ou bien après avoir subi une légère fermentation (thé noir). Introduit en Europe dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, le thé est maintenant consommé partout sous forme d'infusion, particulièrement en Angleterre et en Russie. Il est digestif, excitant et diurétique ; son abus peut parfois être nuisible.

Thé.

THÉATIN n. m. Membre d'un ordre religieux fondé au XVIe siècle par Gaétan de Tiene et Pierre Caraffa, évêque de Théato auj. *Chieti.*

THÉÂTRAL, E, AUX adj. Qui concerne le théâtre : *action théâtrale.* Amplifié et exagéré, comme ce qui se fait au théâtre : *attitude théâtrale.*

THÉÂTRALEMENT (*man*) adv. D'une façon théâtrale.

THÉÂTRE n. m. (gr. *theatron*). Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles : *bâtir un théâtre.* La scène où jouent les acteurs : *paraître sur le théâtre.* Profession de comédien : *se destiner au théâtre.* Art de composer des ouvrages dramatiques : *les règles du théâtre.* Recueil des pièces d'un pays ou d'un auteur : *le théâtre français ; le théâtre de Corneille. Roi de théâtre*, roi faible, sans autorité. *Coup de théâtre*, effet scénique inattendu. *Fig.* Changement brusque inattendu. Lieu, physique ou moral, où se passent des actions remarquables : *le théâtre de la guerre.*

THÉÂTRICULE n. m. Très petit théâtre.

THÉÂTROPHONE n. m. (du gr. *theatron*, théâtre, et *phonê*, voix). Appareil destiné à transmettre, au moyen d'un téléphone et d'un microphone, une audition théâtrale de chant, de musique, etc.

THÉBAÏDE (*ba-i-de*) n. f. Solitude profonde : *se retirer dans une thébaïde.* (V. *Part. hist.*)

THÉBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Thèbes : *Epaminondas fut le plus illustre des Thébains.*

THÉBAÏQUE (*ba-i-ke*) adj. (de *Thèbes* d'Egypte). Qui appartient à l'opium. *Extrait thébaïque*, extrait d'opium.

THÉBAÏSME (*ba-is-me*) n. m. (de *thébaïque*). Intoxication par l'opium.

THÉIER (*té-i-é*) n. m. Nom sous lequel on désigne (à l'imitation du caféier) l'arbre à thé.

THÉIÈRE n. f. Vase pour faire infuser du thé.

Théière.

THÉIFORME adj. *Bot.* Qui ressemble au thé. *Infusion théiforme*, préparée à la manière du thé.

THÉISME (*té-is-me*) n. m. (du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui admet l'existence personnelle d'un Dieu, et son action providentielle dans le monde.

THÉISME (*tè-is-me*) n. m. (de *thé*). Ensemble des accidents produits par l'abus des infusions de thé.

THÉISTE (*té-is-te*) n. *Théol.* Partisan du théisme. Adjectiv. : *doctrine théiste.*

THÉMATIQUE adj. *Gramm.* Qui a rapport au thème des mots : *suffixe thématique. Musiq.* Qui a rapport aux thèmes musicaux : *table thématique.*

THÈME n. m. (du gr. *thema*, sujet posé). Sujet, matière : *traiter un thème ingrat.* Ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand. Musiq.* Motif sur lequel on compose un morceau de contrepoint ou des variations. *Fig. Fort en thème*, se dit d'un jeune homme qui réussit dans les exercices d'école, mais manque d'imagination et de caractère.

THÉNAR n. m. Saillie du côté externe de la paume de la main. (V. planche HOMME.)

THÉOBROME n. m. Genre de malvacées des régions chaudes, dont plusieurs espèces fournissent du cacao.

THÉOBROMINE n. f. Base azotée retirée des graisses de cacao et employée comme diurétique.

THÉOCRATE n. m. (du gr. *theos*, dieu, et *kratos*, force). Membre d'une théocratie. Partisan de ce gouvernement.

THÉOCRATIE (*sî*) n. f. Société où l'autorité, regardée comme émanant de Dieu, est exercée par ses ministres : *chez les Hébreux le gouvernement des Juges était une théocratie.*

THÉOCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie : *pouvoir théocratique.*

THÉOCRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (*sé*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *dikê*, justice). Doctrine, traité sur la justice de Dieu : *théodicée de Leibniz.* Partie de la Métaphysique, qui traite de Dieu, de son existence, de ses attributs.

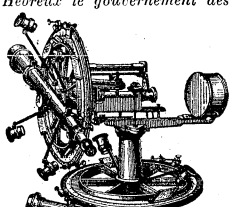

Théodolite.

THÉODOLITE n. m. Instrument de géodésie, dont on se sert pour lever les plans, mesurer les angles réduits à l'horizon, les distances zénithales et les azimuts.

THÉODOSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. *Code théodosien*, v. *Part. hist.*

THÉOGONIE (*ni*) n. f. (dugr. *theos*, dieu, et *gonos*, génération). Généalogie et filiation des dieux. Ensemble de divinités dont le culte forme le système religieux d'un peuple polythéiste : *la théogonie des Indiens.*

THÉOGONIQUE adj. Qui a rapport à la théogonie : *les légendes théogoniques d'Hésiode.*

THÉOLOGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la théologie. *Vertus théologales*, les trois vertus qui ont principalement Dieu pour objet : foi, espérance et charité. N. m. Chanoine institué dans le chapitre d'une cathédrale pour enseigner la théologie.

THÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *logos*, discours). Science de la religion des choses divines : *la théologie catholique.* Doctrine théologique : *la théologie de Bossuet.* Traité théologique : *la* Théologie *de Bellarmin.* Cours d'études théologiques : *faire sa théologie.*

THÉOLOGIEN (*jî-in*) n. m. Qui sait la théologie, ou qui écrit sur cette science : *saint Thomas reste le plus grand des théologiens catholiques du moyen âge.* Elève de théologie.

THÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les principes théologiques.

THÉOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie. (V. *Part. hist.*)

THÉOPHILANTHROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, *philein*, aimer, et *anthrôpos*, homme). Sous le Directoire, doctrine philosophique fondée sur la croyance en Dieu sans culte.

THÉOPHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la théophilanthropie.

THÉORBE n. m. V. TÉORBE.

THÉORÈME n. m. (gr. *théôrêma* ; de *theôrein*, examiner). Proposition qui doit être démontrée : *la géométrie s'enseigne sous forme de théorèmes.*

THÉORICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui connaît les principes, la théorie d'un art : *les théoriciens de la musique ne sont pas forcément de grands compositeurs.*

THÉORIE (*rî*) n. f. (gr. *theôria* ; de *theôrein*, considérer). Connaissance spéculative, purement rationnelle. (S'oppose à *pratique* et à *spéculation.*) Opinions systématisées : *théories politiques.* Ensemble de connaissances, donnant l'explication complète d'un certain nombre de faits : *théorie de la chaleur. Art milit.* Développement des principes de la manœuvre. Livre qui contient ces principes.

THÉORIE (*rî*) n. f. (du gr. *theôria*, procession). *Antiq.* Ambassade sacrée, envoyée par un Etat grec pour le représenter dans de grands jeux, consulter un oracle, porter des offrandes, etc. *Par extens.* signif. auj. Ensemble de personnes s'avançant processionnellement.

THÉORIQUE adj. Qui appartient à la théorie : *cette discussion n'offre qu'un intérêt théorique.*

THÉORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théorique.

THÉOSOPHE (*o-zo-fe*) n. m. Partisan de la théosophie ; sorte d'illuminé.

THÉOSOPHIE (*o-zo-fî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *sophia*, sagesse). Illuminisme ; doctrine religieuse qui a pour objet l'union avec la Divinité.

THÈQUE n. f. (du gr. *thêkê*, coffre). Cellule à l'intérieur de laquelle se forment les spores des champignons ascomycètes.

THÉRAPEUTE n. m. (du gr. *therapeuein*, soigner). Nom donné à des moines juifs répandus en Egypte, et qui se rattachaient vraisemblablement à la secte des esséniens. N. Celui, celle qui applique rationnellement les données de la thérapeutique.

THÉRAPEUTIQUE adj. (du gr. *therapeuein*, soigner). Relatif au traitement des maladies : *agent thérapeutique.* N. f. Partie de la médecine, qui enseigne la manière de traiter les maladies.

THÉRAPEUTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui se livre spécialement à la thérapeutique.

THÉRIACAL, E, AUX adj. De la nature de la thériaque.

THÉRIAQUE n. f. (gr. *thériakê*). Médicament opiacé très compliqué, dont on attribue l'invention à Mithridate.

THÉRIDION n. m. Genre d'araignées, communes sur les murs.

THERMAL, E, AUX (*tèr*) adj. Se dit des eaux minérales chaudes : *les eaux thermales sont surtout employées dans le traitement des maladies chroniques.*

THERMALITÉ (*tèr*) n. f. Nature, qualité des eaux thermales.

THERMES (*tèr-me*) n. m. pl. (lat. *thermæ* ; du gr. *thermos*, chaud). Bains publics des anciens Romains : *les thermes de Pompéi.* Etablissement où l'on prend des eaux médicinales chaudes : *les thermes de Luchon.*

THERMIDOR (*tèr*) n. m. (du gr. *thermê*, chaleur, et *dôron*, don). Onzième mois de l'année républicaine, en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIEN, ENNE (*tèr, ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux événements du 9 thermidor an II. N. m. Nom donné aux instigateurs et aux auteurs des événements du 9-Thermidor. (V. *Part. hist.*)

THERMIE n. f. Quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centésimal la température d'une masse de 1 tonne d'eau sous la pression atmosphérique normale : *la thermie vaut 1 million de petites calories* (Abrév. *th.*).

THERMIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la chaleur : *variations thermiques.*

THERMOCAUTÈRE (*tèr-mo-kô*) n. m. Cautère de platine, maintenu incandescent par un courant d'air carburé.

THERMO (*tèr.* — du gr. *thermos*, chaud) préfixe qui indique la chaleur.

THERMOCHIMIE (*tèr, mi*) n. f. Partie de la science chimique, qui s'occupe des quantités de chaleur mises en jeu par les combinaisons.

THERMODYNAMIQUE (*tèr*) n. f. Partie de la physique, qui traite des relations existant entre les phénomènes mécaniques et calorifiques.

THERMO-ÉLECTRICITÉ (*tèr*) n. f. Electricité dont le développement est produit par la chaleur.

THERMO-ÉLECTRIQUE (*tèr*) adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOGÉNIE (*tèr, ni*) n. f. Production de la chaleur.

THERMOGRAPHE (*tèr*) n. m. Instrument qui sert à mesurer les variations de la température.

THERMOLOGIE (*tèr, jî*) n. f. Partie de la physique, relative à la chaleur.

THERMOLOGIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la thermologie.

THERMOMAGNÉTIQUE (*tèr*) adj Qui se rapporte au thermomagnétisme.

THERMOMAGNÉTISME (*tèr, tis-me*) n. m. Magnétisme développé par la chaleur.

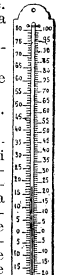

Thermomètre.

THERMOMÈTRE (*tèr*) n. m. (du gr. *thermos*, chaud, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures. *Thermomètre centigrade*, celui qui comprend 100 divisions entre la division 0, correspondant à la température de la glace fondante et la division 100, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Réaumur*, celui qui comprend 80 divisions entre celles qui correspondent aux températures de la glace fondante et de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Fahrenheit*, celui qui comprend 180 divisions entre la division 32, qui correspond à la température de la glace fondante, et la division 212, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre enregistreur*, appareil qui marque sur une feuille de papier les variations thermométriques. *Thermomètre à maxima*, celui qui indique la température maximum à laquelle il se trouve porté pendant un temps déterminé. *Thermomètre à minima*, celui qui indique la température minimum à laquelle il se trouve porté.

THERMOMÉTRIE (*tèr, tri*) n. f. Mesure de la chaleur.

THERMOMÉTRIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport au thermomètre : *échelle thermométrique.*

THERMOMÉTROGRAPHE (*tèr*) n. m. Thermomètre enregistreur.

THERMOMULTIPLICATEUR (*tèr*) n. m. Appareil employé en physique pour étudier la chaleur rayonnante.

THERMOSCOPE (*tèr-mo-sko-pe*) n. m. (du gr. *thermos*, chaud, et *skopein*, observer). Sorte de thermomètre à air, servant à étudier les différences de température entre deux milieux.

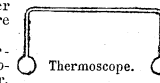
Thermoscope.

THERMOSCOPIE (*tèr-mo-sko-pî*) n. f. (de *thermoscope*). Mesure de la chaleur.

THERMOSCOPIQUE (*tèr-mo-sko-pike*) adj. Qui a rapport à la thermoscopie.

THERMOSIPHON (*tèr*) n. m. Appareil destiné au chauffage par circulation d'eau chaude.

THERMOTHÉRAPIE (*tèr-mo, pî*) n. f. Traitement des maladies par la chaleur.

THÉSAURISATION (*zô-ri-za-si-on*) n. f. Action de thésauriser.

THÉSAURISER (*zô-ri-zé*) v. n. (du gr. *thesauros*, trésor). Amasser de l'argent : *l'avare thésaurise par simple amour de l'or.*

THÉSAURISEUR, EUSE (*zô-ri-zeur, eu-ze*) n. et adj. Qui thésaurise.

THÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *thesis*, action de poser). Proposition que l'on avance : *thèse très avancée.* Proposition soutenue publiquement dans les écoles publiques, dans les universités : *thèse de philosophie.* Feuille de papier, de satin, sur laquelle on imprimait autrefois les thèses. Auj. brochure, volume, imprimés, servant au même usage. *En thèse générale*, d'une façon générale. *Changer la thèse*, modifier la question, l'état des choses.

THESMOPHORIES (*tès-mo-fo-ri*) n. f. pl. Fêtes que les femmes d'Athènes et d'autres villes grecques célébraient en l'honneur de Cérès ou Déméter et de sa fille Proserpine ou Coré.

THESMOTHÈTE (*tès-mo*) n. m. (du gr. *thesmos*, loi, et *tithêmi*, je pose). Titre donné, à Athènes, aux magistrats gardiens des lois.

THESSALIEN, ENNE (*tè-sa-li-in, è-ne*) adj. et n. De Thessalie : *la plaine thessalienne.*

THÉURGIE (*jî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *ergon*, ouvrage). Espèce de magie fondée sur le commerce avec les esprits célestes.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THÉURGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui pratique la théurgie.

THIBAUDE (*bô-de*) n. f. Tissu grossier de poil de vache, servant à doubler les tapis de pied.

THIONINE n. f. Matière colorante bleue, dérivée du *gaïacol*, éther extrait de la résine de gaïac, et préconisée contre la phtisie.

THIONIQUE adj. *Série thionique*, se dit d'une série d'acides oxygénés du soufre.

THLASPI (*tlas*) n. m. Genre de crucifères herbacées annuelles, que l'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.

THOMISE (*mi-ze*) n. m. Genre d'arachnides des régions chaudes.

THOMISME (*mis-me*) n. m. (de *Thomas*). Ensemble de doctrines théologiques et philosophiques, particulières à saint Thomas d'Aquin.

THOMISTE (*mis-te*) adj. Qui a rapport au thomisme. N. m. Partisan du thomisme.

THON n. m. (gr. *thunnon*). Genre de poissons acanthoptères, répandus dans toutes les mers chaudes et tempérées : *le thon sepêcheen quantité dans la Méditerranée.* — Le thon atteint jusqu'à 5 mètres de long et 900 kilogr. de poids. Sa chair, excellente, se consomme fraîche ou salée ; on le conserve à l'huile d'olive comme la sardine.

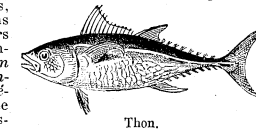
Thon.

THONAIRE ou **THONNAIRE** (*to-nè-re*) n. m. Grand filet employé pour la pêche du thon.

THONIER (*ni-é*) n. m. Bateau affecté à la pêche du thon.

THONINE n. f. Thon propre à la Méditerranée.

THORACENTÈSE (*san-tè-ze*) n. f. (du gr. *thôrax*, poitrine, et *kentein*, percer). Ponction de la poitrine, pour évacuer une collection liquide ou purulente.

THORACIQUE adj. Qui a rapport à la poitrine : *région thoracique.*

THORAX (*rakss*) n. m. (gr. *thôrax*). *Anat.* Cavité des vertébrés, protégée par des parois osseuses, et contenant les principaux organes de la respiration et de la circulation.

THORITE n. f. Silicate hydraté de thorium, qui constitue le minerai de ce métal.

THORIUM (*ri-om'*) n. m. Métal rare (Th) de densité 11, extrait de la thorite. (Il est blanc, fusible au-dessus de 1.700° ; on l'emploie dans l'alliage des manchons à incandescence pour le gaz d'éclairage.)

THRIDACE n. f. (du gr. *thridax*, laitue). Extrait de suc de laitue, préconisé comme calmant.

THRIPS (*tripss*) n. m. Genre d'insectes orthoptères, qui abondent sur diverses plantes qu'ils épuisent par leurs piqûres et qui s'attaquent parfois aux céréales dont ils rongent les grains à peine formés.

THROMBUS (*tron-buss*) n. m. Petite tumeur qui se forme dans une veine.

THUG n. m. Membre d'une association religieuse d'Hindous, qui pratiquaient des sacrifices humains en étranglant les étrangers.

Thuya.

THURIFÉRAIRE (*rè-re*) n. m. (du lat. *thus*, *thuris*, encens, et *ferre*, porter). Clerc qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encensoir. *Fig.* Flatteur : *les thuriféraires du pouvoir.*

THURIFÈRE adj. Qui produit de l'encens.

THUYA ou **THUIA** (*tu-i-a*) n. m. Genre de conifères toujours verts, très répandus dans les jardins. — Le *thuya du Canada* atteint parfois 15 mètres de haut ; il affecte la forme pyramidale. Le *thuya géant* atteint 50 mètres de haut. Un *thuya d'Algérie* fournit la résine dite *sandaraque.*

Thym.

THYADE n. f. (gr. *thuas*). Bacchante.

THYLACINE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la Tasmanie.

THYM (*tin*) n. m. (lat. *thymus*). *Bot.* Genre de labiées odoriférantes, dont une espèce, le *serpolet*, est très répandue : *le thym croît surtout dans la région méditerranéenne.*

THYMIQUE adj. Qui appartient au thymus.

THYMOL n. m. Phénol retiré de l'essence de thym.

THYMUS (*muss*) n. m. Glande de la partie inférieure du cou : *c'est le thymus du veau qu'on appelle vulgairement* ris de veau.

THYROÏDE (*ro-i-dè*) adj. Se dit d'une glande vasculaire sanguine, située en avant du larynx.

THYROÏDECTOMIE (*ro-i-dèk-to-mî*) n. f. Ablation du corps thyroïde.

THYROÏDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au corps thyroïde.

Thyrse.

THYRSE n. m. (gr. *thursos*). Bâton terminé par une pomme de pin et entouré de pampre et de lierre, que portaient Bacchus et les bacchantes. *Bot.* Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le marronnier, etc.

THYSANOURES (*ti-za*) n. m. pl. Groupe d'insectes aptères, dont l'abdomen est terminé par des appendices filiformes. S. un *thysanoure.*

TIARE n. f. (gr. et lat. *tiara*). Ornement de tête des souverains, chez les Mèdes et les Perses. Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies. *Fig.* Dignité papale : *aspirer, renoncer à la tiare.*

TIBÉTAIN, E adj. et n. Du Tibet.

TIBIA n. m. (mot lat.). Os le plus gros de la jambe. (V. planche HOMME.) Pl. des *tibias.* — Les parties du tibia sont : les *épines* (1), la *tubérosité externe* (2), la *tubérosité interne* (3), la *tubérosité antérieure* (4), le *bord antérieur* (5), la *malléole* (6) ; le n° 7 représente le *péroné.*

Tiare.

TIBIAL, E, AUX adj. Qui appartient au tibia : *nerfs tibiaux.*

TIC (*tik*) n. m. Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. *Fig.* Habitude ridicule : *avoir le tic de ronger ses ongles.*

TICAGE n. m. Etat du cheval qui a des tics.

TICKET (*ti-kè*) n. m. (mot angl.). Billet de chemin de fer, d'entrée, etc.

TIC TAC (*tik-tak*) n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé : *le tic tac d'un moulin.* Pl. des *tic tac.*

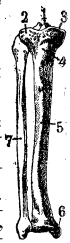

Tibia.

TIÈDE adj. (lat. *tepidus*). Qui est entre le chaud et le froid : *un bain tiède. Fig.* Qui manque d'ardeur, de ferveur : *un ami tiède.* Adverbialem. : *boire tiède.*

TIÈDEMENT (*man*) adv. Avec tiédeur.

TIÉDEUR n. f. Etat de ce qui est tiède : *la tiédeur de l'air. Fig.* Nonchalance, manque de zèle : *agir avec tiédeur.*

TIÉDIR v. n. Devenir tiède. V. a. Rendre tiède.

TIEN, TIENNE (*ti-in, è-ne*) adj. poss. (lat. *tuus*). Qui est à toi : *ce qui est vraiment tien.* Pron. poss. **Le tien, la tienne,** qui est à toi. N. m. **Le tien,** ce qui t'appartient : *défends le tien.* N. m. pl. **Les tiens,** tes parents : *toi et les tiens.*

TIERÇAIRE (*ti-èr-sè-re*) et **TIERCIAIRE** n. Membre d'un tiers ordre.

TIERCE (*tièr-se*) n. f. (fém. de *tiers*). *Musiq.* Intervalle de trois degrés. *Escr.* Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) *Jeu.* Série de trois cartes de même couleur. *Impr.* Dernière épreuve avant le tirage. *Liturg.* Seconde des heures canoniales. *Math.* et *astr.* Soixantième partie d'une seconde.

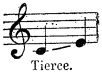
Tierce.

TIERCÉ (*ti-èr-sé*). **E** adj. *Blas.* Se dit d'un écu ou d'une pièce quelconque divisés en trois parties égales par deux traits parallèles. (V. la planche BLASON.)

TIERCEFEUILLE (*èr-se-feu, ll* mll.) n. f. *Blas.* Meuble représentant une fleur à trois pétales.

TIERCELET (*ti-èr-se-lè*) n. m. Mâle du faucon, de l'épervier (plus petit d'un *tiers* que la femelle).

TIERCEMENT (*ti-èr-se-man*) n. m. Action de tiercer.

TIERCER (*ti-èr-sé*) v. a. (de *tiers.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il tiercera, nous tiercons.*) Augmenter d'un tiers : *tiercer le prix des places au théâtre.* (Vx.) *Agric.* Donner aux terres un troisième labour : *tiercer un champ.* (On dit aussi TERCER.)

TIERCERON (*ti-èr*) n. m. Arc qui naît des angles dans une voûte gothique.

TIERS, ERCE (*ti-èr, èr-se*) adj. (du lat. *tertius*, troisième). Qui vient en troisième lieu : *une tierce personne. Fièvre tierce,* qui revient tous les troisièmes jours. *Tiers arbitre,* arbitre appelé à départager deux arbitres. *Tierce opposition,* voie par laquelle un tiers s'oppose à l'exécution d'un jugement intervenu à la suite d'un procès où il n'a pas été partie : *former une tierce opposition. Tiers opposant,* celui qui a formé une tierce opposition. (Pl. des *tiers opposants.*) **Tiers état** ou subst., **le tiers,** partie de la nation française, qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé. (V. ÉTATS GÉNÉRAUX [*Part. hist.*].) **Tiers ordre,** sorte de congrégation laïque dont les membres, tout en vivant dans le monde, sont affiliés à un ordre religieux, ou de congrégation religieuse affiliée à un grand ordre mais suivant une règle moins austère.

TIERS (*ti-èr*) n. m. Chaque partie d'un tout divisé en trois parties : *le tiers d'une pomme.* Troisième personne : *il survint un tiers. Être en tiers,* être troisième avec deux autres personnes. *Fam. Le tiers et le quart,* les uns et les autres.

TIERS-POINT (*ti-èr-poin*) n. m. Sommet d'un triangle équilatéral. Point d'intersection de deux arcs formant une ogive. Lime triangulaire. Pl. des *tiers-points*.

Tiers-point.

TIGE n. f. (lat. *tibia*). Partie du végétal, qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs : *la tige des palmiers prend le nom de* stipe. Partie mince et allongée : *la tige d'une plume*. *Fig.* Ce qui donne naissance à des objets semblables : *Abraham fut la tige du peuple hébreu. Faire tige*, avoir une lignée, des descendants. *Tige d'une botte*, partie qui enveloppe la jambe.

TIGELLE (*jè-le*) n. f. Partie de l'embryon qui donne naissance à la tige. (V. la planche PLANTE.)

TIGETTE (*jè-te*) n. f. *Archit.* Sorte de tige, ornée de feuilles, d'où sortent les volutes dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE (*gna-se*) n. f. (de *teigne*). *Fam.* Mauvaise perruque. Chevelure rude et mal peignée.

TIGNON n. m. *Fam.* Chignon.

TIGRE, ESSE (*è-se*) n. (lat. *tigris*). Quadrupède carnassier, du genre chat, à peau rayée : *le tigre est cruel sans nécessité*. *Fig.* Personne très cruelle. *Jaloux comme un tigre*, extrêmement jaloux. *Tigre du poirier*, hémiptère qui vit sur les feuilles de cet arbre. Adjectiv. Tigré : *cheval tigre*. — Le *tigre* habite le sud de l'Asie, Sumatra et Java. Sa livrée, d'un beau jaune orangé, blanchâtre au ventre, est marquée de zébrures noires. Le tigre est, avec le lion, le plus puissant des carnassiers ; il est nocturne, se tient dans les forêts marécageuses, au voisinage des cours d'eau. Il attaque particulièrement l'homme ; de là le nom de *mangeur d'hommes*, qu'on lui a donné dans la région indienne, où il dépeuple les districts. Sa peau est très estimée, on en fait de beaux tapis.

Tigre.

TIGRÉ, E adj. Moucheté comme la peau du tigre : *cheval tigré ; fourrure tigrée*.

TIGRER (*gré*) v. a. Marquer de bandes semblables à celles de la peau du tigre.

TIGRESSE (*grè-se*) n. f. V. TIGRE.

TIGRIDIE (*di*) n. f. Genre d'iridiacées d'Amérique.

TILBURY n. m. (mot angl. ; du n. de l'inventeur). Cabriolet léger, à deux places. Pl. des *tilburys*.

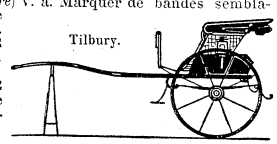
Tilbury.

TILDE n. m. Accent en forme d'*s* couché, qui se met sur l'*n* de certains mots espagnols, comme *Espana*, pour lui donner la prononciation de *gn* mouillé en français.

TILIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *tilleul*. S. une *tiliacée*.

TILLAC (*ti, ll* mll., *ak*) n. m. (orig. scand.). Pont des gaillards. *Franc tillac*, pont complet allant d'un bout à l'autre du navire.

TILLAGE (*ll* mll.) n. m. V. TEILLAGE.

TILLANDSIE (*ti, ll* mll., *and'si*) n. f. *Bot.* Genre de plantes épiphytes, dont une espèce d'Europe fournit un crin végétal.

TILLE (*ll* mll.) n. f. V. TEILLE.

TILLE (*ti, ll* mll.) n. f. (de l'angl. *till*, tiroir). Compartiment de l'avant et de l'arrière des barques.

Tille.

TILLE (*ll* mll.) n. f. (orig. scand.). Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau.

TILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. V. TEILLER.

TILLEUL (*ti, ll* mll., *eul'*) n. m. (lat. *tilia*) Genre de *tiliacées* des régions tempérées, dont le bois est blanc, tendre et léger. Sa fleur : *l'infusion de tilleul est sudorifique*.

Tilleul.

TIMAR n. m. Fief militaire accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc qui en percevait les impôts, à charge d'entretenir plusieurs cavaliers et de fournir lui-même le service militaire.

TIMARIOT (*ri-o*) n. m. Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE (*tin*) n. f. (ar. *thabal*). Bassin semi-sphérique, en cuivre, recouvert d'une peau tendue sur laquelle on frappe avec deux petites baguettes. Moule de cuisine, de forme circulaire et haute. Préparation culinaire cuite, enveloppée dans une croûte de pâte, dans une timbale. Gobelet en métal, qui a la forme d'un verre sans pied. *Fig. Décrocher la timbale*, remporter le prix (par allusion à la timbale d'argent qu'on met souvent comme prix au haut des mâts de cocagne).

Timbale.

TIMBALIER (*tin-ba-li-é*) n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE (*tin*) n. m. Action de timbrer.

TIMBRE (*tin-bre*) n. m. (lat. *tympanum*). Cloche ou clochette métallique, qui est frappée par un marteau : *le timbre d'une pendule*. Qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité : *les cymbales ont un timbre particulier*. Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres. Marque imprimée par l'État sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc., et dont le prix varie suivant la dimension du papier employé. Bureau où l'on timbre ce papier : *aller au timbre*. Marque d'une administration, d'une maison de commerce. Instrument servant à apposer ces marques : *un timbre en caoutchouc*. Vignette mobile, que l'on colle sur une lettre. (V. TIMBRE-POSTE.) La partie supérieure d'un casque. (V. ARMURE.) *Fig. Avoir le timbre fêlé*, la tête dérangée. *Blas.* Casque ou couronne surmontant l'écu. — Tous les actes civils et judiciaires, ainsi que les écrits privés susceptibles de faire titre, sont soumis au droit de timbre. La perception de cet impôt est faite de la façon suivante : emploi des *papiers de la débite* (papier timbré), application de l'*empreinte du timbre* faite sur les papiers présentés par les particuliers, apposition des *timbres fixes spéciaux*, visa pour *timbre* (mention remplaçant l'empreinte en certains cas). Quant aux timbres (marques ou vignettes) qui représentent le payement de la taxe, on distingue : le *timbre de dimension*, tarifé d'après la dimension du papier, le *timbre proportionnel*, gradué en raison des sommes énoncées dans l'acte et dont le tant pour cent varie suivant la nature des écrits eux-mêmes ; enfin, les *timbres fixes spéciaux*, de 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 35, 0 fr. 50, 0 fr. 70, etc., pour quittances, reçus et décharges, affiches, etc. Le timbre-quittance, le plus souvent mobile, est apposé sur toutes les factures acquittées dont le montant est supérieur à 10 francs.

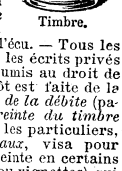
Timbre.

TIMBRÉ, E (*tin*) adj. *Fam.* Un peu fou. *Blas.* S'emploie comme syn. de *surmonté*. *Voix timbrée*, celle qui résonne bien, qui rappelle l'éclat métallique d'un timbre.

TIMBRE-POSTE (*tin-bre-pos-te*) n. m. Marque imprimée, que l'on colle sur les lettres pour les affranchir : *faire collection de timbres-poste*.

TIMBRE-QUITTANCE n. m. V. TIMBRE. Pl. des *timbres-quittances*.

TIMBRER (*tin-bré*) v. a. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier, une lettre*.

TIMBREUR (*tin*) n. m. Celui qui timbre.

TIMIDE adj. (lat. *timidus*). Qui manque de hardiesse, d'assurance : *enfant, air timide.* ANT. **Hardi, audacieux.**

TIMIDEMENT (*man*) adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. (de *timide*). Crainte habituelle ; réserve excessive. ANT. **Audace, effronterie.**

TIMOCRATIE (*si*) n. f. (du gr. *timé*, richesse, et *kratos*, force). Régime politique, dans lequel l'autorité publique appartient aux plus riches : *Carthage était une timocratie.*

TIMOCRATIQUE adv. Relatif à la timocratie.

TIMON n. m. (lat. *temo*). Pièce de bois du train de devant d'une voiture aux deux côtés de laquelle on attelle des chevaux. Nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. *Fig.* Gouvernement : *prendre le timon des affaires.*

TIMONERIE (*ri*) n. f. Endroit du navire où sont les objets nécessaires au service des timoniers. Personnel attaché à ce service.

TIMONIER (*ni-é*) n. m. Matelot qui est chargé de la surveillance de la roule et de la transmission des signaux d'un navire. Cheval que l'on attelle de chaque côté du timon d'une voiture.

TIMORÉ, E adj. (du lat. *timor*, crainte). Qui craint de commettre le mal moral ; qui est timide sur les questions de conscience : *esprit timoré.* ANT. **Effronté.**

TIN n. m. (mot provenç. signif. *chantier*). Pièce de bois pour soutenir les tonneaux dans une cave, une pièce de charpente, la quille d'un bâtiment pendant qu'on y travaille.

TINAMOU n. m. Oiseau gallinacé de l'Amérique.

TINCAL ou **TINKAL** n. m. Borate hydraté naturel de soude.

TINCTORIAL, E, AUX (*tink-to*) adj. (lat. *tinctorius ;* de *tinctus*, teint). Qui sert à teindre : *plante tinctoriale.* Qui a rapport à l'art de teindre : *procédés tinctoriaux.*

TINE n. f. (lat. *tina*). Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINETTE (*nè-te*) n. f. Diminutif de *tine.* Tonneau pour la vidange.

TINTAMARRE (*ma-re*) n. m. Grand bruit, avec confusion et désordre : *le tintamarre des rues.*

TINTEMENT (*man*) n. m. Bruit d'une cloche qui tinte. Prolongement du son d'une cloche qui va en diminuant. *Tintement d'oreilles*, bourdonnement d'oreilles analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER (*té*) v. n. (du lat. *tinnitare*, résonner). Faire sonner lentement une cloche, de manière que le battant frappe d'un seul côté et par coups espacés : *tinter la grosse cloche.* Annoncer en tintant la cloche : *tinter un glas.* V. n. : *la cloche tinte, les oreilles me tintent.*

TINTER (*té*) v. a. Soutenir avec des tins.

TINTINNABULER (*tin-tinna-bu-lé*) v. n. (du lat. *tintinnabulum*, grelot). Produire le son d'un grelot.

TINTOUIN n. m. Tintement d'oreilles. (Vx.) Inquiétude, embarras : *cette affaire me donne du tintouin.*

TIPULE n. f. Genre d'insectes diptères, répandus sur tout le globe.

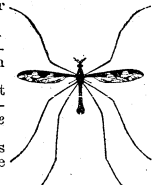

Tipule.

TIQUE n. f. (germ. *tick*). Nom vulgaire d'un acarien qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER (*ké*) v. n. Avoir un tic.

TIQUETÉ (*ke-té*), **E** adj. Tacheté : *œillet tiqueté.*

TIQUETURE (*ke*) n. f. État de ce qui est tiqueté : *les tiquetures d'un œillet.*

TIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Qui a un tic.

TIR n. m. (subst. verb. de *tirer*). Action ou art de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but : *s'exercer au tir.* Endroit où l'on s'exerce à tirer. *Ligne de tir*, axe d'une bouche à feu qu'on suppose indéfiniment prolongé. *Plan de tir*, plan vertical mené par la ligne de tir. — Il est indispensable de tenir compte, dans le *tir*, de l'action des forces extérieures qui agissent sur le projectile, et particulièrement de la pesanteur, qui l'attire vers le sol. D'où la nécessité, pour atteindre un point donné, F par exemple, de diriger l'arme suivant une direction ou *ligne de tir*, BC, sensiblement élevée au-dessus de l'horizontale. La *trajectoire* D du projectile se trouvera ainsi réglée de manière à compenser l'action de la pesanteur. On apprécie l'inclinaison à

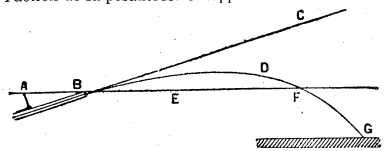

donner à l'arme au moyen d'une hausse graduée, A, et la *ligne de mire* ABE se trouve déterminée par la droite qui joint l'œil du tireur au but en passant par le sommet du guidon de l'arme et le fond du cran de mire de la hausse.

TIRADE n. f. (ital. *tirata*). Action de tirer d'une manière continue. (Peu us.) Morceau, écrit ou parlé, qui est le développement ininterrompu d'une même idée : *débiter de longues tirades.* Ce qu'un personnage de théâtre débite d'un trait.

TIRAGE n. m. Action de tirer : *tirage d'un bateau par des chevaux.* Espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux. Action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Effort pour tirer quelque chose dans une montée. *Fig.* Difficulté : *il y aura du tirage. Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière. *Tirage de la soie*, action de la dévider. *Tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros. *Tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. *Impr.* Action de faire passer les feuilles sous la presse pour les imprimer ; résultat de cette action : *un beau tirage.*

TIRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tirailler. Mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps : *tiraillements d'estomac. Fig.* Désaccord, conflit : *tiraillements entre administrations rivales.*

TIRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. (rad. *tirer*). Tirer à diverses reprises. *Fig.* Solliciter avec importunité. Entraîner d'une manière pénible dans des sens différents : *l'intérêt et le devoir tiraillent l'homme.* V. n. Tirer d'une arme à feu fréquemment et sans ordre : *ils ne font que tirailler.*

TIRAILLERIE (*ra, ll* mll., *e-ri*) n. f. Action de tirailler. (Peu us.)

TIRAILLEUR (*ra, ll* mll., *eur*) n. m. Celui qui tiraille. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi. *Fig.* Personne qui agit isolément. Nom de certains corps indigènes aux colonies : *tirailleurs algériens, sénégalais, annamites.* (V. INFANTERIE.)

TIRANT (*ran*) n. m. (de *tirer*). Cordon pour ouvrir et fermer une bourse. Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons. Forte ganse, attachée à la tige d'une botte ou d'une bottine pour aider à la mettre. Nerf dans la viande de boucherie. Pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison. Quantité dont un navire s'enfonce verticalement dans l'eau.

TIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *tirer*). Filet pour prendre des cailles, des perdrix. Clavier de pédales qui, dans les petites orgues, fait baisser seulement les basses du clavier à la main.

TIRASSER (*ra-sé*) v. a. Prendre à la tirasse : *tirasser les cailles.* V. n. : *tirasser aux cailles.*

TIRE n. f. Action de tirer. *Blas.* Chacune des rangées horizontales du vair et de l'échiqueté.

TIRÉ, E adj. Fatigué et amaigri : *figure tirée. Etre tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. *Tiré par les cheveux*, peu naturel, mal amené. N. m. *Comm.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée. (On dit aussi ACCEPTEUR.) Gibier que l'on chasse au fusil. Taillis maintenu à hauteur d'homme, pour faciliter la chasse au fusil : *les tirés de la forêt de Rambouillet.*

TIRE-BALLE (*ba-le*) n. m. Instrument en forme de double tire-bouchon, dont on se servait pour dé-

charger les fusils. Instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles*.

TIRE-BONDE n. m. Outil dont on se sert pour enlever la bonde d'un tonneau. Des *tire-bondes*.

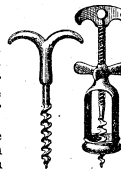
Tire-bouchon.

TIRE-BOTTE (*bo-te*) n. m. Planchette de bois à entaille dans laquelle on engage le pied pour ôter la botte. Crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes*.

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille. Cheveux frisés en spirale. *En tire-bouchon*, en forme de spirale. Pl. des *tire-bouchons*.

TIRE-BOURRE (*bou-re*) n. m. Crochet en hélice, pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres*.

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, etc. Pl. des *tire-boutons*.

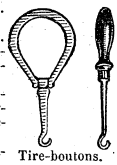
Tire-boutons.

TIRE-BRAISE (*brè-ze*) n. m. invar. Ringard à l'extrémité aplatie et recourbée, dont les boulangers se servent pour retirer la braise du four.

TIRE-CARTOUCHE n. m. Instrument pour retirer les débris de cartouche d'un canon de fusil. Pl. des *tire-cartouches*.

TIRE-CLOUS n. m. Outil de couvreur, en forme de tige plate et dentée, et qui sert à l'extraction des clous. Pl. des *tire-clous*.

TIRE-D'AILE (*dè-le*) n. m. invar. Vol rapide, avec des battements d'ailes précipités. **A tire-d'aile** loc. adv. Se dit du battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole : *canard qui s'enfuit à tire-d'aile*.

TIRE-FEU n. m. invar. Instrument pour mettre le feu à la charge d'un canon en déterminant l'inflammation d'une étoupille.

TIRE-FILET (*lè*) n. m. Outil pour tracer des filets sur le bois, le métal. Pl. des *tire-filets*.

TIRE-FOND (*fon*) n. m. invar. Grosse vis employée pour fixer un coussinet ou un rail à patin sur la traverse. Anneau qu'on fixe à un plafond pour y suspendre un lustre ou un ciel de lit. Outil de tonnelier, qui sert à placer la dernière douve du fond d'un tonneau.

TIRE-LAINE (*lè-ne*) n. m. invar. Autrefois, rôdeur de nuit qui volait les manteaux : *le Pont-Neuf, à Paris, fut, jadis, le rendez-vous des tire-laine*.

TIRE-LARIGOT [*gho*] **(À)** loc. adv. V. LARIGOT.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier à deux branches, qu'on peut rapprocher au moyen d'une vis, pour tirer des lignes. Outil de plombier pour tracer des lignes sur le plomb. Pl. des *tire-lignes*.

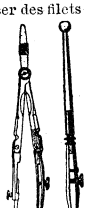
Tire-lignes.

TIRELIRE n. f. (de l'ital. *tiralira*, tire-franc). Petit vase, le plus souvent de terre cuite, qui n'a qu'une fente en haut, et par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-PIED (*pi-é*) n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds*.

Tirelire.

TIRE-PLOMB (*plon*) n. m. invar. Rouet pour tirer le plomb en petites lames.

TIRE-POINT (*poin*) ou **TIRE-POINTE** n. m. invar. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.

TIRER (*ré*) v. a. Mouvoir, amener vers soi, ou après soi : *tirer un fardeau*. Faire sortir : *tirer l'épée du fourreau*. Oter : *tirer ses bas*. Délivrer : *tirer de prison*. Etendre, allonger : *tirer une courroie*. Tracer : *tirer une ligne*. Imprimer : *tirer une estampe*. Faire partir : *tirer le canon*. Lancer : *tirer une flèche, une bombe. Tirer du sang*, saigner. *Tirer la langue*, la sortir de la bouche. *Tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons. *Tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir. *Tirer les larmes des yeux*, faire pleurer. *Tirer sa révérence*, saluer. *Tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir. *Tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir. *Tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Navire qui tire quatorze pieds d'eau*, qui s'enfonce dans l'eau de cette quantité. *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, désigner quelqu'un comme devant la solder. *Fig.* Délivrer : *tirer quelqu'un d'embarras*. Recueillir : *tirer du profit*. Emprunter : *tirer un mot du latin*. Inférer, conclure : *tirer une conséquence. Tirer son origine*, provenir, être issu. *Tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire. *Tirer les vers du nez*, questionner habilement pour savoir une chose. *Tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras. *Tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable. *Tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation. *Tirer vengeance*, se venger. *Tirer parti*, utiliser. *Tirer vanité d'une chose*, s'en vanter. *Tirer l'horoscope, les cartes*, prédire la destinée. *Tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V n. Exercer une traction : *tirer sur une corde*. Avoir du tirage : *cheminée qui ne tire pas*. Faire des armes. Viser : *tirer très juste. Tirer sur*, avoir de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu. Tirer à sa fin*, être près de finir. *Tirer au large*, s'enfuir. *Tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort. *Tirer en longueur*, se prolonger. *Tirer à conséquence*, avoir des suites graves. *Comm. Tirer sur quelqu'un*, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et *fig.* : *se tirer d'un mauvais pas*.

Tire-point.

TIRE-SOU n. m. Homme avide de gains mesquins. Usurier. Jeu quelconque où le joueur perd le plus souvent. Pl. des *tire-sous*.

TIRET (*rè*) n. m. Morceau de parchemin coupé en long et destiné à attacher des papiers. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur, ou qui sert de parenthèse dans un texte.

TIRETAINE (*tè-ne*) n. f. Nom de plusieurs étoffes anciennes en laine pure ou mélangée.

TIRETTE (*rè-te*) n. f. Cordons au moyen desquels on ouvre ou ferme des rideaux de fenêtre. Lacet de gants. Petite tablette mobile, prolongeant un meuble sur le côté.

TIREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui tire une arme à feu : *les Suisses sont presque tous de bons tireurs*. Personne qui sait tirer les armes : *un habile tireur d'épée*. Celui qui tire une lettre de change. (V. CHANGE.) Ouvrier qui tire les métaux, les ficelles du métier à tisser, les trains de bois, etc. *Tireur, tireuse de cartes*, personne qui prétend prédire l'avenir d'après certaines combinaisons de cartes à jouer.

TIRE-VIEILLE (*vi-è, ll* mll.) n. m. invar. *Mar.* Cordage servant de point d'appui pour monter aux échelles. Cordages pour manœuvrer un gouvernail. (On écrit aussi TIRE-VEILLE.)

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc., et qui se tire à volonté. Pièce d'une machine à vapeur, destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroirs*, pièce comique dont les scènes n'ont presque aucune relation entre elles.

TIRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. *Notes tironiennes*, sorte de sténographie en usage chez les Romains, et inventée par Tiro, affranchi de Cicéron.

TISANE (*za-ne*) n. f. (du lat. *ptisana*, décoction d'orge). Liquide aqueux peu chargé en principes médicamenteux et servant de boisson aux malades : *les tisanes se font par macération, solution, infusion, digestion ou décoction. Tisane de champagne*, champagne plus léger que le champagne ordinaire.

TISANERIE (*za-ne-rî*) n. f. Endroit d'un hôpital, où se font les tisanes.

TISON (*zon*) n. m. (lat. *titio*). Morceau de bois brûlé en partie : *éteindre un tison. Tison de discorde*, personne ou chose qui est une cause de trouble.

TISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Se dit du poil d'un cheval, parsemé de taches noires, comme si elles avaient été faites avec un tison.

TISONNER (*zo-né*) v. n. S'occuper à remuer les tisons du foyer. Activem. : *tisonner le feu*.

TISONNEUR, EUSE (*zo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à tisonner.

TISONNIER (*zo-ni-é*) n. m. Verge de fer pour attiser le feu.

TISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de tisser: *le tissage de la toile.* Usine où l'on tisse : *les tissages de Roubaix.*

TISSER (*ti-sé*) v. a. (lat. *texere*). Entrelacer régulièrement les fils de : *tisser de la laine, du coton.*

TISSERAND (*ti-se-ran*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE (*ti-se, ri*) n. f. Profession de tisserand ou de vendeur d'ouvrages de tisserand.

TISSERIN (*ti-se*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux des régions chaudes, ainsi nommés pour leur habileté à tisser leur nid.

TISSEUR (*ti-seur*) n. et adj. m. Celui qui tisse.

TISSU (*ti-su*) n. m. Tout ouvrage de fils entrelacés : *un tissu de soie.* Manière dont les fils d'une étoffe sont assemblés : *étoffe d'un tissu serré. Fig.* Enchaînement, enchevêtrement : *tissu de mensonges. Anat.* Combinaison définie d'éléments anatomiques.

TISSU-ÉPONGE n. m. Etoffe qui présente sur chacune de ses faces des boucles qui la rendent spongieuse Pl. des *tissus-éponges.*

TISSURE (*ti-su-re*) n. f. Liaison de ce qui est tissu : *tissure lâche, serrée.*

TISSUTERIE(*ti-su-te-ri*) n. f. Art du passementier et du rubanier.

TISSUTIER (*ti-su-ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des tissus pour la passementerie et la rubanerie.

TISTRE (*tis-tre*) v. a. (lat. *texere*). Ancien synonyme de TISSER. (N'est plus usité qu'au part. pass. *tissu* [*un nid tissu de mousse*] et aux temps composés.)

TITAN n. m. (n. mythol.). Personne ou objet qui a un caractère de grandeur gigantesque : *un vrai titan.* Adjectiv. : *un siècle titan.* (V. *Part. hist.*)

TITANE ou **TITANIUM** n. m. Corps simple métallique (Ti), de couleur noire, de densité 4,5, fusible vers 1.800°, qui, par ses propriétés, se rapproche du silicium et de l'étain.

TITANÉ, E adj. Qui contient du titane.

TITANESQUE (*nès-ke*) adj. Qui est propre aux Titans ; digne des Titans : *un travail titanesque.*

TITANIFÈRE adj. Qui contient du titane.

TITANIQUE adj. Syn. de TITANESQUE.

TITANITE n. f. Silicate naturel de titane.

TITI n. m. *Pop.* Gamin de Paris.

TITILLATION (*til-la-si-on*) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps. Chatouillement.

TITILLER (*til-lé*) v. a. (lat. *titillare*). Chatouiller légèrement : *ce vin titille agréablement le palais.* V. n. Eprouver un sentiment de titillation.

TITRAGE n. m. Détermination des quantités de certaines matières contenues dans certains composés : *le titrage des alcools.*

TITRE n. m. (lat. *titulus*). Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc., pour en faire connaître le sujet. Subdivision employée dans les recueils de lois : *le titre IV du Code civil.* Qualification de dignité donnée à certaines personnes : *le titre de duc.* Propriété d'une charge, d'un office : *recevoir son titre de notaire.* Qualification exprimant une relation sociale : *le titre de père.* Acte, pièce authentique établissant un droit : *un titre de propriété, de vente; titres de noblesse. En titre,* comme titulaire. *A juste titre,* avec raison, justice. *Monn.* Degré de fin des matières monnayées ou des matières d'or et d'argent : *monnaies au titre légal; vaisselle au titre. Chim. Titre d'une solution,* poids de matière dissoute dans un volume déterminé de dissolvant. **A titre de** loc. prép. En qualité de : *à titre d'ami. A titre d'office,* en vertu de sa charge. — Les titres nobiliaires en France sont, dans l'ordre ascendant : *chevalier, baron, vicomte, comte, marquis* et *duc.* (V. ces mots.) La Révolution française et le gouvernement provisoire de 1848 les avaient abolis, mais ils furent rétablis par un décret du 24 janvier 1852, encore en vigueur aujourd'hui. Ils sont protégés contre les usurpateurs par le code pénal. — Le *titre* d'un alliage est le rapport entre le poids du métal fin contenu dans l'alliage et le poids total. Le titre des objets d'or et d'argent est déterminé par la loi, et l'Etat appose sur chacun de ces objets une *marque* ou *poinçon* de contrôle, qui garantit le titre. Les monnaies sont au titre suivant : *or,* 900 millièmes ; *argent,* 900 millièmes pour la pièce de 5 fr., et 835 millièmes pour les pièces divisionnaires. Le titre des bijoux est variable : *or,* 900 millièmes (médailles) ; 920 millièmes (1er titre), 840 millièmes (2e titre), 750 millièmes (3e titre) [bijoux] ; *argent,* 950 millièmes (médailles) ; 800 millièmes (bijoux). Le titre légal des ouvrages de platine est 950 millièmes.

TITRÉ, E adj. Qui possède un titre nobiliaire ou honorifique : *personnage titré. Chim.* Se dit d'une solution dont le titre est connu.

TITRER (*tré*) v. a. Donner un titre : *titrer un homme. Chim.* Déterminer le titre d'une solution.

TITRIER (*tri-é*) n. m. Religieux autrefois chargé de la garde des titres, dans un monastère.

TITUBANT (*ban*), **E** adj. Chancelant : *la démarche titubante d'un ivrogne.*

TITUBATION (*si-on*) n. f. (de *tituber*). Action de tituber, de vaciller sur ses jambes.

TITUBER (*bé*) v. a. (lat. *titubare*). Chanceler, vaciller sur ses jambes : *ivrogne qui titube..*

TITULAIRE (*lè-re*) n. et adj. (du lat. *titulus,* titre). Personne qui possède un emploi, une dignité, en vertu d'un titre. *Evêque titulaire,* titre qui a remplacé celui d'évêque *in partibus.*

TITULARIAT (*ri-a*) n. m. Possession en titre d'une fonction. (Peu us.)

TITULARISER (*zé*) v. a. Rendre titulaire : *titulariser un suppléant.*

TITUS [*tuss*] **(A LA)** loc. adv. Se dit d'une manière de couper les cheveux aussi court devant que derrière, comme on les voit dans les statues antiques de l'empereur Titus.

TMÈSE (*tmè-ze*) n. f. (gr. *tmêsis*). *Gramm.* Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots.

TOARCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie supérieure du lias, très développée aux environs de Thouars. N. m. : *le toarcien.*

TOAST (*tôst*) n. m. (mot angl.). Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise : *porter un toast.* (On écrit quelquef. TOSTE.) Rôti de pain beurré. Pl. des *toasts.*

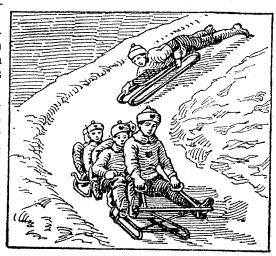

Toboggan.

TOASTER (*tôs-té*) v. n. Porter des toasts. (On écrit quelquef. TOSTER.)

TOBOGGAN(*bo-ghan*) n. m. (de l'amér. *odabagan,* traîneau). Sorte de traîneau bas, qui repose sur deux patins et que recouvre une planche rembourrée : *le toboggan est très en usage aux Etats-Unis, au Canada et en Suisse.* Glissière en bois rectiligne ou contournée, qui est un jeu d'enfant.

TOCANE n. f. Vin de champagne nouveau, fait avec la mère goutte.

TOCSIN (*tok-sin*) n. m. (du provenç. *toca senh*). Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme. Cette cloche : *sonner le tocsin.*

TODIER (*di-é*) n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, des Antilles.

Todier.

TOGE n. f. (lat. *toga*). Manteau de laine ample et long, qui formait le vêtement particulier des Romains. Robe de magistrat, d'avocat, de professeur.

TOHU-BOHU n. m. (mot hébreu). Le chaos primitif, dans la Genèse. *Fig.* Mélange d'opinions, de systèmes ; grand désordre : *le tohubohu d'une réunion publique.*

TOI pr. pers. V. TU.

TOILAGE n. m. (de *toile*). Fond sur lequel se détache le dessin d'une dentelle.

TOILE n. f. (lat. *tela*). Tissu de lin, de chanvre ou de coton : *toile fine, de ménage, de batiste, de Hollande*, etc. Tissu de fils d'une matière quelconque : *toile de crin*. Grand rideau peint, qui sépare la scène d'un théâtre de la salle, ou qui en forme le fond. Toile préparée et tendue, sur laquelle on peint un tableau : *tableau peint sur une toile ; des toiles de maître*. Tente des soldats : *coucher sous la toile*. Voile de navire : *ramasser une toile*. Voile dont on garnit chaque aile de moulin à vent. *Toile cirée*, toile enduite d'une composition qui la rend imperméable. *Toile d'araignée*, tissu que forme l'araignée avec des fils tirés de son corps, pour prendre des insectes. Pl. Pièces de toile avec lesquelles on forme une enceinte pour prendre les sangliers.

TOILERIE (*ri*) n. f. Fabrique, commerce, tissu de toile : *la toilerie est prospère en Bretagne*.

TOILETTE (*lè-te*) n. f. (dimin. de *toile*). Petite toile, toile fine. Meuble garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté : *une toilette de marbre*. Action de se coiffer, de s'habiller : *faire sa toilette*. Morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont livrer. Membrane graisseuse dont les bouchers et les charcutiers enveloppent certaines pièces. *Cabinet de toilette*, cabinet réservé aux soins journaliers de propreté. *Marchande à la toilette*, femme qui achète et revend toutes sortes d'objets de toilette.

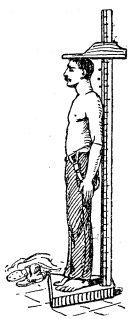
Conscrit sous la toise.

TOILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui vend ou fabrique de la toile. Qui a rapport à la fabrication de la toile : *l'industrie toilière*.

TOISE (*toi-ze*) n. f. (lat. *tensa*). Ancienne mesure de longueur, valant 1m949. Instrument pour mesurer la taille des conscrits. *Fig. Long d'une toise*, très long. *Mesurer à sa toise*, juger par comparaison avec soi.

TOISÉ (*zé*) n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment. (Syn. de MÉTRÉ.) Art de mesurer les surfaces solides.

TOISER (*zé*) v. a. Mesurer à la toise ou autrement : *toiser une construction. Fig. Toiser quelqu'un*, le regarder avec attention ou avec dédain.

TOISEUR (*zeur*) n. m. Dont le métier est de toiser des travaux. Syn. MÉTREUR.

TOISON (*zon*) n. f. (du lat. *tonsio*, action de tondre). Poil, lainage d'un mouton ou de certains autres animaux. *Toison d'or*. (V. *Part. hist.*)

TOIT (*toi*) n. m. (lat. *tectum*). Couverture d'un bâtiment : *toit de chaume. Fam. Maison : le toit paternel. Publier, crier sur les toits*, annoncer partout.

TOITURE n. f. Ce qui compose le toit.

TOKAI ou **TOKAY** (*kè*) n. m. Vin de liqueur, jaune doré, récolté en Hongrie.

TÔLE n. f. (vx fr. *taule ;* du lat. *tabula*, planche, tablette). Fer ou acier laminé en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolérer, supporter : *cette attitude n'est plus tolérable*. ANT. **Intolérable.**

TOLÉRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière tolérable. ANT. **Intolérablement.**

TOLÉRANCE n. f. Indulgence pour ce qu'on ne peut ou ne veut pas empêcher : *tolérance aveugle. Tolérance religieuse*, ou absolum. *tolérance*, condescendance par laquelle on laisse à chacun la liberté de pratiquer la religion qu'il professe : *Voltaire ne cessa de prêcher la tolérance*. Propriété que possède l'organisme de supporter sans en souffrir certains remèdes. Excédent ou insuffisance de poids que l'Etat tolère dans la fabrication monétaire. ANT. **Intolérance.**

TOLÉRANT (*ran*), **E** adj. Indulgent dans le commerce de la vie, et surtout en matière de religion. ANT. **Intolérant.**

TOLÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système de ceux qui préconisent la tolérance en matière de religion.

TOLÉRER (*ré*) v. a. (lat. *tolerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Supporter avec indulgence : *tolérer la présence d'un fâcheux*. Permettre facilement, ne pas empêcher : *tolérer les abus, c'est se faire leur complice*. ANT. **Défendre, interdire.**

TÔLERIE (*ri*) n. f. Art du tôlier. Fabrique de tôle.

TOLET (*lè*) n. m. (orig. scand.). *Mar.* Fiche, en bois ou en fer, fixée dans le plat-bord, et qui sert à recevoir l'erseau d'un aviron.

TOLETIÈRE n. f. Pièce de bois clouée sur le plat-bord et recevant les tolets. Syn. PORTE-TOLET n. m.

TÔLIER (*li-é*) n. et adj. m. Artisan qui travaille la tôle.

Tomahawk.

TOLLÉ (*tol-lé*) n. m. (du lat. *tolle*, enlève [cri que poussèrent les Juifs quand Pilate leur présenta Jésus].) Cri d'indignation, réclamation pleine de colère : *crier tollé contre quelqu'un*. Pl. des *tollés*.

TOLUÈNE n. m. Hydrocarbure qui accompagne la benzine dans le goudron de houille.

TOLUIDINE n. f. Base dérivant du toluène et utilisée pour la fabrication des couleurs.

TOMAHAWK (*ma-ôk*) n. m. Hache de guerre des Peaux-Rouges : *lancer le tomahawk*.

TOMAISON (*mè-zon*) n. f. Indication du tome dont doit faire partie une feuille imprimée.

TOMAN n. m. Monnaie d'or de la Perse, valant environ 17 fr. 85 c.

TOMATE n. f. (mot espagn.). Espèce de solanée de nos pays, très cultivée pour son fruit alimentaire. Son fruit : *la tomate sert à faire des confitures, des sauces, et se mange en salade*.

Tomate.

TOMBAC (*ton-bak*) n. m. Alliage de zinc et de cuivre jaune.

TOMBALE, (*ton*) adj. Qui a rapport à la tombe : *pierre tombale*.

TOMBANT (*ton-ban*), **E** adj. Qui tombe : *cheveux tombants ; à la nuit tombante*. Qui s'affaiblit, en parlant d'un son : *finale tombante*.

TOMBE (*ton-be*) n. f. (lat. *tumba*). Table de pierre, de marbre, etc., dont on couvre une sépulture. Tombeau, sépulcre : *être dans la tombe. Poétiq.* Mort, trépas.

TOMBEAU (*ton-bô*) n. m. (de *tombe*). Monument élevé sur les restes d'un mort : *le tombeau de Turenne. Par ext.* Lieu sombre, triste : *une prison est un tombeau*. Lieu où l'on périt : *Saint-Privat fut, en 1870, le tombeau de la garde prussienne. Fig.* La mort : *vester fidèle jusqu'au tombeau. Mettre, conduire quelqu'un au tombeau*, causer sa mort. *Descendre au tombeau*, mourir. *Tirer du tombeau*, arracher à la mort.

TOMBÉE (*ton-bé*) n. f. Mouvement d'une chose qui tombe. *A la tombée de la nuit*, au moment où la nuit arrive. *A la tombée du jour*, au moment où le jour décline.

TOMBELIER (*ton-be-li-é*) n. m. Conducteur d'un tombereau. (Vx.)

TOMBELLE (*ton-bè-le*) n. f. Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (*ton-bé*) v. n. (orig. germ. — Prend ordinairement l'auxil. *être*, mais peut aussi se construire avec l'auxil. *avoir*.) Etre entraîné de haut en bas par son propre poids : *tomber de cheval*. Se jeter : *tomber aux pieds de quelqu'un*. Arriver inopinément : *tomber sur les ennemis*. Aboutir : *la Saône tombe dans le Rhône*. Etre pendant : *ses cheveux lui tombent sur les épaules*. Etre anéanti : *nos illusions tombent une à une*. Devenir : *tomber malade*. Etre subitement saisi par un mal : *tomber en léthargie*. Succomber : *la ville tomba en son pouvoir*. Cesser : *le vent est tombé*. Languir : *la conversation tombe*. Perdre de son intensité : *laisser tomber la voix à la fin des phrases*. Se porter : *la*

conversation tomba sur lui. Ne pas réussir, en parlant d'une pièce de théâtre. Cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe.* Se jeter dans, être pris : *tomber dans un piège.* Arriver : *cette fête tombe le jeudi.* Dégénérer : *tomber dans le burlesque.* Echoir : *cela m'est tombé en partage.* Parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains. Tomber de son haut, des nues,* être extrêmement surpris. *Tomber en disgrâce,* perdre la faveur. *Tomber en faute,* faillir, pécher. *Tomber dans l'erreur,* se tromper. *Tomber dans l'oubli, le mépris,* être oublié, méprisé. *Tomber en ruine,* s'écrouler lentement, au prop. et au fig. *Tomber en lambeaux,* s'en aller par morceaux. *Le sort est tombé sur lui,* l'a désigné. *Tomber d'accord,* s'accorder. *Bien tomber,* être bien servi par le hasard, ou arriver à propos. *Tomber sur un passage, un mot,* les trouver du premier coup. *Tomber à plat,* avoir un échec complet. *Tomber à rien,* se réduire à peu de chose. *Tomber sous le sens,* être perceptible par les sens : être clair, évident. V. a. *Pop.* Jeter à terre, vaincre : *tomber un adversaire.* V. impers. : *il tombe de la pluie, de la neige.*

TOMBEREAU (*ton-be-rô*) n. m. Sorte de charrette formée d'une caisse montée sur deux roues

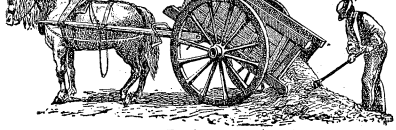

Tombereau.

qu'on peut faire basculer pour la décharger. Ce qu'elle contient : *un tombereau de sable.*

TOMBERELLE (*ton-be-rè-le*) n. f. Grand filet pour prendre les perdrix.

TOMBEUR (*ton*) n. et adj. m. Ouvrier qui démolit les vieux murs. *Fam.* Lutteur qui tombe ses adversaires.

TOMBOLA (*ton*) n. f. (mot ital.), Espèce de loterie de société, où chaque gagnant reçoit un lot en nature : *tirer une tombola.*

TOME n. m. (du gr. *tomos*, section). Division d'un ouvrage qui forme, le plus souvent, un volume entier : *le* Nouveau Larousse Illustré *a sept tomes.*

TOMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *tomentum*, bourre). *Bot.* Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet.

TOMER (*mé*) v. a. Diviser par tomes. *Tomer les feuilles,* les marquer du chiffre qui indique le tome.

TON, TA, TES (*tè* — lat. *tuus*) adj. poss. qui ajoute au nom une idée de possession.

TON n. m. (lat. *tonus*). Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument : *jouer dans un ton grave, aigu.* Inflexion ou expression de la voix : *ton humble, hautain.* Caractère du style : *ton noble, soutenu.* Façon particulière de s'exprimer, de se présenter : *le ton de la cour.* Tension, élasticité ou fermeté des organes. Vigueur, énergie : *ce mets donne du ton. Musiq.* Intervalle entre deux notes de la gamme qui se succèdent diatoniquement. Gamme dans laquelle un air est composé : *le ton de fa s'indique par un bémol à la clef.* Corps de rechange qui font varier la tonalité de certains instruments (cor, cornet, trompette). *Changer de ton,* changer de langage, de manière, de conduite. *Donner le ton,* régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville. *Bon ton,* langage, manière des personnes bien élevées. *Se donner un ton,* un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONAL, E, ALS adj. *Musiq.* Qui a rapport à la tonalité, à une tonalité : *le système tonal des anciens différait profondément du nôtre.*

TONALEMENT (*man*) adv. Conformément au ton; selon le ton. (Peu us.)

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique écrit dans un ton déterminé : *la tonalité est indiquée par l'armature de la clef.*

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps.

TONDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. Tonte des bêtes à laine. Fête qui l'accompagne.

TONDAISON (*dè-zon*) n. f. V. TONTE.

TONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tond. N. f. Nom de divers instruments qu'on emploie pour faucher le gazon, couper les cheveux et la barbe de l'homme, les poils des animaux, les étoffes de laine.

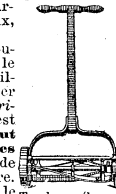

Tondeuse (hort.).

TONDRE v. a. (lat. *tondere*). Couper de près la laine, les cheveux, le gazon, le poil d'une étoffe, etc. Tailler ras : *tondre les buis. Fig.* Frapper d'impôts excessifs : *tondre les contribuables. Il tondrait un œuf,* il est d'une avarice sordide. PROV. ; **Il faut tondre ses brebis et non pas les écorcher,** il ne faut pas exiger de quelqu'un plus qu'il ne peut faire.

TONDU, E adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux. *Pré tondu,* dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. Personne tondue : *quel est cet affreux tondu ? Le petit tondu,* surnom familier donné, par ses soldats, à Napoléon Ier.

TONGRIEN, ENNE (*gri-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique, développé près de Tongres, et formé de sable : *les sables tongriens.* N. m. : *le tongrien.*

TONICITÉ n. f. Manifestation permanente de l'élasticité des tissus vivants, des muscles.

TONIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tonifier.

TONIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Donner du ton à : *les lotions froides tonifient la peau.*

TONIQUE adj. (gr. *tonikos*). Qui reçoit le ton ou l'accent : *syllabe tonique. Accent tonique,* placé, dans la prononciation, sur l'une des syllabes des mots sur laquelle la voix appuie avec plus d'intensité. *Note tonique,* première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau. Qui fortifie ou réveille l'activité des organes : *remède tonique.* N. m. Remède tonique. N. f. Note tonique. Voyelle ou syllabe marquée de l'accent tonique.

TONITRUANT (*tru-an*), **E** adj. (du lat. *tonitru*, tonnerre). Bruyant comme le tonnerre : *voix tonitruante.*

TONKA n. f. Sorte de fève qui sert à aromatiser le tabac : *la tonka est le fruit d'un arbre de la famille des légumineuses, appelé* coumarouna.

TONKINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. Du Tonkin.

TONNAGE (*to-na-je*) n. m. Jaugeage, capacité de transport d'un navire évaluée en tonneaux : *paquebot d'un tonnage considérable.*

TONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui tonne : *Jupiter tonnant. Fig. Voix tonnante,* éclatante.

TONNE (*to-ne*) n. f. (orig. celt.). Grand tonneau. Ce que contient une tonne pleine. Unité de poids équivalant à 1.000 kilogrammes *Armure à tonne,* armure dont la braconnière était évasée en jupon. (V. planche ARMURES.)

Tonneau.

TONNEAU (*to-nô*) n. m. Vaisseau de bois formé de douves assemblées, retenues par des cercles et ayant deux fonds plats. Son contenu : *un tonneau d'huile.* Poids de 1.000 kilogrammes (syn. de TONNE) : *navire de 200 tonneaux.*

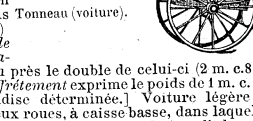

Tonneau (voiture).

Mesure de capacité pour le jaugeage d'un navire, valant 1 m. c. 440 et adopté en France depuis 1681 (Colbert) [Le *tonneau de jauge international* est à peu près le double de celui-ci (2 m. c. 83). Le *tonneau d'affrètement* exprime le poids de 1 m. c. 44 d'une marchandise déterminée.] Voiture légère et découverte à deux roues, à caisse basse, dans laquelle on pénètre par derrière. Espèce de jeu d'adresse, consistant en un coffre percé de trous dans lesquels il s'agit de lancer des palets de métal. — La capacité

Calvaire
Chapelle, Hermitage
Château, Manoir
Croix
Eglise
Ferme
Fonderie
Fontaine
Forge. Usine
Maison isolée
Manufacture
Moulin à eau
Moulin à vent
Phare
Point coté • 230
Point trigonométrique 117
Clocher servant de point trigonométrique 121
Puits
Ruines
Télégraphe
Tour

CLÔTURES

Clôtures en pierres
Clôtures en fossés
Clôtures en levée de terre
Clôtures en haies

CANAUX

Grand canal navigable
écluse
Canal navigable
gare pont
port aqueduc tunnel
Canal d'irrigation
Fossé Digue
Système de canaux et de digues
Pont fixe Pont de bat^aux
Bac Traille

ROUTES

Route nationale
tracée ouverte terminée
Route départementale
tracée ouverte terminée
Route encaissée en chaussée
Chem. de gr^de communic^tion
Route agricole ou forestière
Chem. de moy^ne commun^ion
Chemin communal
Sentier
Vestiges d'ancienne voie

CHEMINS DE FER

Station Gare
Déblai Remblai
Tunnel Viaduc Ponceau
Passages en-dessus, en-dessous, à niveau

SIGNES ADMINISTRATIFS

Limite d'État
Limite de département
Limite d'arrondissem^nt
Limite de canton
Limite de commune
PRÉFECTURE PF
SOUS-PRÉFECT. SP
CANTON CT

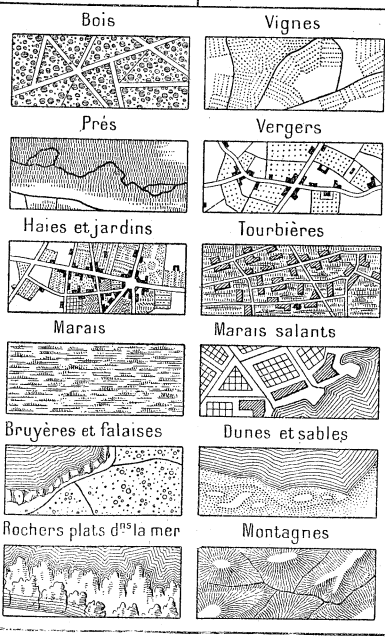

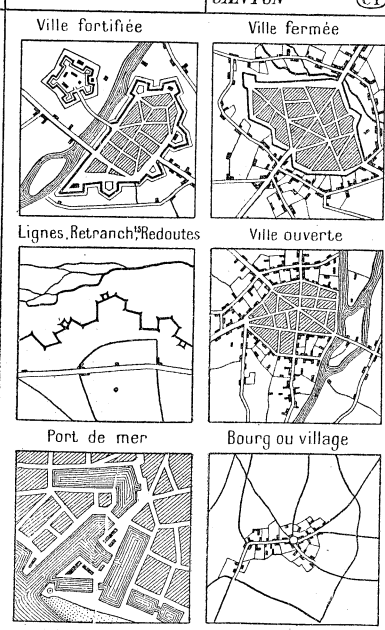

d'un *tonneau* est sensiblement la même que la capacité d'un cylindre ayant pour hauteur la longueur intérieure du tonneau (AD) et pour diamètre celui du bouge (le plus grand diamètre, EC), diminué du tiers de la différence entre le diamètre du bouge et le diamètre des fonds (BF).

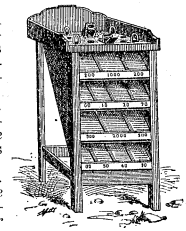
Jeu de tonneau.

TONNELAGE (*to-ne*) n. m. Ce qui concerne la tonnellerie. *Marchandises de tonnelage*, marchandises qu'on met en tonneaux.

TONNELER (*to-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *il tonnellera.*) Prendre à la tonnelle : *tonneler des perdrix.*

TONNELET (*to-ne-lè*) n. m. Petit tonneau, baril : *tonnelet de cantinière.* Haut-de-chausses d'apparat, court et renflé, en usage aux XVIe et XVIIe siècles.

TONNELEUR (*to-ne*) n. m. Chasseur à la tonnelle.

TONNELIER (*to-ne-li-é*) n. m. Ouvrier qui fait ou répare les tonneaux.

TONNELLE (*to-nè-le*) n. f. Berceau couvert de verdure : *déjeuner sous une tonnelle.* Voûte en plein cintre. Filet pour prendre les perdrix.

TONNELLERIE (*to-nè-le-ri*) n. f. Profession du tonnelier. Lieu où il travaille.

TONNER (*to-né*; v. impers. (lat. *tonare*). Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre : *il tonne surtout en été.* V. n. Faire entendre le tonnerre. Produire un bruit qui rappelle le tonnerre : *le canon tonne. Fig.* Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose : *tonner contre les abus.*

TONNERRE (*to-nè-re*) n. m. (lat. *tonitru*). Bruit éclatant, qui accompagne la foudre : *les roulements du tonnerre.* (V. PARATONNERRE.) *Abusiv.* La foudre : *le tonnerre est tombé sur un chêne.* Partie du canon d'une arme à feu, où se fait l'explosion de la poudre. *Par ext.* Grand bruit comparable à celui du tonnerre : *un tonnerre d'applaudissements. Coup de tonnerre*, événement fatal ou imprévu. *Voix de tonnerre*, voix forte et éclatante. *Myth. Maître du tonnerre*, Jupiter. *L'oiseau qui porte le tonnerre*, l'aigle. PROV. : **Le tonnerre ne tombe pas toutes les fois qu'il tonne,** les menaces ne sont pas toujours suivies d'effet. — Le *tonnerre* est à proprement parler le bruit de la foudre, dont l'éclair est la manifestation visible. Quand le tonnerre gronde, il faut éviter de se mettre à proximité des objets qui présentent une certaine élévation (arbres, meules, etc.), et ne sont point garantis par un *paratonnerre*, car la décharge électrique qui constitue l'éclair peut les frapper (on dit que la foudre tombe), mais le tonnerre lui-même, on le comprend, n'est pas à redouter : c'est l'éclair seul qu'il faut craindre. Quand le bruit ne suit pas immédiatement la fulguration, on peut compter le nombre de secondes qui les séparent, et en multipliant par 340 (nombre de mètres que le son parcourt à la seconde), calculer approximativement à quelle distance s'est produit le phénomène.

TONSURE n. f. (lat. *tonsura ;* de *tondere*, tondre). Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique. Cérémonie de l'Eglise, par laquelle on donne la tonsure.

Tonsure.

TONSURÉ adj. et n. m. Qui a reçu la tonsure.

TONSURER (*ré*) v. a. Donner la tonsure : *tonsurer un clerc.*

TONTE ou **TONDAISON** (*dè-zon*) n. f. Action de tondre la laine des troupeaux. Laine qu'on retire en tondant. Temps de la tonte. Façon donnée à une étoffe en la tondant.

TONTINE n. f. (de l'inventeur *Lorenzo Tonti*). Sorte d'association mutuelle, dans laquelle chaque associé verse une certaine somme pour en tirer une rente viagère qui devra être répartie, à une époque déterminée, entre tous les survivants. Rente viagère servie à chaque intéressé.

TONTINE n. f. Paillon au moyen duquel on maintient une motte de terre autour des racines d'une plante que l'on doit transplanter.

TONTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a mis de l'argent dans une tontine.

TONTISSE (*ti-se*) n. et adj. f. (de *tondre*). Se dit de la bourre qui provient de la tonture des draps.

TONTURE n. f. (bas lat. *tontura*). Action de tondre les draps. Poil que l'on tond ainsi. *Mar.* Courbure d'un navire, obtenue en donnant à l'avant et à l'arrière une forme relevée.

TONTURER (*ré*) v. a. *Mar.* Donner de la tonture à : *tonturer une frégate.*

TOPAZE n. f. (du gr. *Topazos*, île de la mer Rouge). Pierre précieuse jaune, transparente.

TOPE ! interj. (pour *je tope*). J'y consens. Volontiers.

TOPER (*pé*) v. n. (espagn. *topar*). Se taper mutuellement dans la main, en signe d'accord. Consentir à une proposition.

TOPETTE (*pè-te*) n. f. Fiole longue et étroite, de verre ou de terre ; son contenu : *une topette d'encre.*

TOPHACÉ, E adj. Qui appartient au tophus.

TOPHUS (*fuss*) n. m. Dépôts d'urates de soude et de chaux qui se font dans les articulations des goutteux.

TOPINAMBOUR (*nan*) n. m. Genre de composées dont les tubercules, alimentaires, ressemblent à des pommes de terre.

Topinambour : A, tubercule.

TOPIQUE adj. (du gr. *topos*, lieu). *Méd.* Se dit des médicaments qui agissent sur des points déterminés, à l'extérieur et à l'intérieur du corps : *remède topique.* Qui se rapporte directement à la question : *argument topique.* N. m. Médicament topique. Argument général s'appliquant à tous les cas analogues (syn. LIEU COMMUN) : *les topiques d'Aristote.*

TOPIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière topique : *répondre topiquement à un argument.*

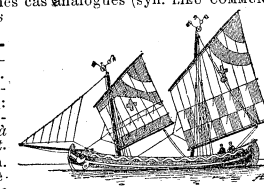
Topo.

TOPO n. m. Bateau de pêche italien de l'Adriatique, à fond plat, gréé de deux voiles au tiers et d'un foc.

TOPO n. m. (abrév. de *topographie*). Plan.

TOPOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *topos*, lieu, et *graphê*, description). Description et représentation graphique d'un lieu. Art de représenter graphiquement un lieu sur le papier, avec les accidents de la surface. — Toute opération topographique comporte la *planimétrie* et le *nivellement* du terrain considéré, puis l'établissement du dessin qui représente conventionnellement ce dernier. La planimétrie s'obtient au moyen d'un canevas polygonal progressivement agrandi ; le rapport entre les dimensions du terrain et celles du tracé se nomme l'*échelle* du plan. Dans l'évaluation de la *cote* d'altitude des principaux points, on prend pour repère le niveau de la mer. Le figuré du terrain est réalisé soit au moyen de *courbes de niveau*, soit au moyen de *hachures* ou lignes de plus grande pente, dont la direction et l'écartement indiquent le sens et la raideur des pentes. Chacune des particularités du sol (rivières, routes, bois, champs, maisons, etc.) est représentée par une notation particulière. En France, la carte topographique par excellence est celle de l'état-major à l'échelle de 1 quatre-vingt-millième.

TOPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la topographie : *signes topographiques.*

TOPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la topographie.

TOPONYMIE n. f. (du gr. *topos*, lieu, et *onuma*, nom). Etude linguistique ou historique de l'origine des noms de lieu.

TOQUADE (*ka-de*) ou **TOCADE** n. f. *Fam.* Caprice, penchant maniaque.

TOQUANTE (*kan-te*) n. f. *Pop.* Montre.

TOQUE n. f. (ital. *tocca*). Coiffure en étoffe, sans bords, et souvent plissée : *toque de magistrat.* Casquette à très petits bords : *toque de jockey.*

TOQUÉ (*ké*), **E** adj. et n. Qui a le cerveau dérangé.

TOQUER (*ké*) v. a. Toucher, frapper. *Fig.* Déranger le cerveau.

TOQUET (*kè*) n. m. Petite toque.

TORCHE n. f. (du lat. *torquere*, tordre). Flambeau grossier, consistant en une corde tordue ou un bâton de sapin entouré de résine, de cire ou de suif. Rouleau de linge, que les femmes mettent sur la tête pour porter des fardeaux. Bouchon de paille tortillée. *Fig.* Elément de discorde : *les torches de la guerre civile.*

Torche.

TORCHER (*ché*) v. a. Essuyer avec un torchon (de papier, de linge, etc.), pour nettoyer. *Pop.* Faire à la hâte : *torcher son ouvrage.*

TORCHÈRE n. f. Vase métallique à jour, placé sur un pied et dans lequel on met des matières combustibles destinées à donner de la lumière. Candélabre porté sur une tige ou une applique, et supportant lui-même des flambeaux, des girandoles, etc.

TORCHETTE (*chè-te*) n. f. Petit torchon.

TORCHIS (*chi*) n. m. Mortier composé de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON n. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. : *torchon de cuisine.* Petite natte de paille que l'on place sous les pierres taillées pour en protéger les arêtes. *Papier-torchon*, papier spécial pour la gouache et l'aquarelle.

Torcol.

TORCHONNER (*cho-né*) v. a. Nettoyer, essuyer avec un torchon : *torchonner la vaisselle. Fig.* et *fam.* Exécuter rapidement sans soin : *torchonner un dessin.*

TORCOL n. m. Genre d'oiseaux, de l'ordre des grimpeurs.

TORDAGE n. m. Façon qu'on donne à la soie en doublant et en tordant ses fils sur des moulinets.

TORD-BOYAUX (*tor-boi-iô*) n. m. invar. *Pop.* Eau-de-vie très forte ou de mauvaise qualité.

TORDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui tord la laine, la soie, le fil, etc. N. f. Machine à tordre les fils de câble.

TORD-NEZ (*né*) n. m. invar. Corde fixée au bout d'un bâton et avec laquelle on serre le nez des chevaux rétifs.

TORDOIR n. m. Bâton ou garrot pour tordre, serrer une corde.

TORDRE v. a. (lat. *torquere*). Tourner un corps par ses deux extrémités en sens contraire : *tordre du linge.* Contourner par un effort : *tordre le bras de quelqu'un. Tordre le cou*, faire mourir en tournant le cou. **Se tordre,** v. pr. Contourner son corps avec effort. *Rire à se tordre les côtes* (ou *à se tordre*), rire convulsivement. ANT. **Détordre.**

TORE n. m. (lat. *torus*). *Archit.* Grosse moulure ronde, de forme circulaire, pratiquée ordinairement à la base d'une colonne. (V. planche ORDRES.) *Géom.* Solide engendré par un cercle tournant autour d'une axe situé dans son plan et ne passant pas par son centre.

TORÉADOR n. m. (mot espagn.). Nom donné en France aux combattants, dans les courses de taureaux d'Espagne. (Le véritable terme espagnol est **torero.**)

TOREUTIQUE n. f. (du gr. *toreuein*, ciseler). Art de ciseler sur bois, sur ivoire, sur métaux : *les anciens amenèrent la toreutique à un haut degré de perfection.*

TORGNIOLE ou **TORGNOLE** n. f. *Pop.* Soufflet, coup de poing ; *recevoir une torgniole.*

TORII n. m. Portique en pierre, en bois, en bronze érigé, au Japon, devant les temples shintoïstes.

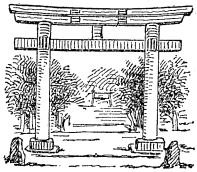
Torii.

TORIL (*ril*) n. m. (mot espagn.). Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés avant le combat.

TORMENTILLE (*man-ti. ll* mll.) n. f. Genre de rosacées, qui croissent dans les bois.

TORMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *tormina*, tranchées). Qui a rapport aux tranchées (coliques).

TORNADE n. f. (de l'ital. *tornare*, tourner). Cyclone très violent, sur la côte occidentale d'Afrique. (On dit aussi TORNADO n. m.)

Tornélie.

TORNÉLIE (*lî*) n. f. Genre de plantes sarmenteuses, de l'Amérique tropicale. — La *tornélie délicieuse* atteint 8 mètres de hauteur ; ses fruits, très aromatiques, sont comestibles.

TORON n. m. (du lat. *torus*, corde). Réunion de plusieurs fils de caret. *Archit.* Gros tore qui se trouve à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEDO (*pé*) ou **TORPÉDO** n. f. (mot lat. signif. *torpille*). Voiture automobile, à profil allongé.

TORPEUR n. f. (lat. *torpor* ; de *torpere*, être engourdi). Engourdissement profond : *sortir de sa torpeur. Fig.* Inaction de l'âme : *tirer un homme de sa torpeur.*

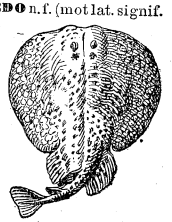
Torpille.

TORPILLAGE (*ll* mll., *a-je*) n. m. Action de torpiller ; son résultat.

TORPILLE (*ll* mll.) n. f. (ital. *torpilla*). Genre de poissons plats, qui ressemblent à des raies et possèdent, à la base de la tête, un appareil électrique avec lequel ils envoient des décharges assez fortes pour engourdir la main qui veut les saisir et pour tuer les autres poissons. Engin de guerre, au moyen duquel on produit des explosions sous-marines : *torpille automobile ; torpille de fond.* Bombe à ailettes.

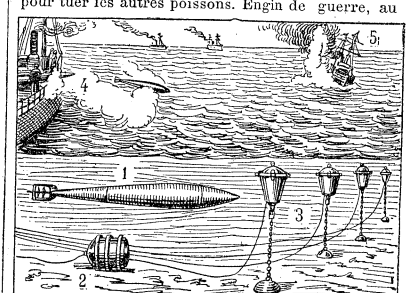

TORPILLES : 1. Automobile ; 2. De fond ; 3. Torpilles vigilantes en chapelet ; 4. Lancement d'une torpille ; 5. Explosion d'une torpille.

TORPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de tor-

pilles : *torpiller une rade*. (Peu us.) Attaquer à l'aide de torpilles : *torpiller un navire*.

TORPILLERIE (*ll* mll., *e-ri*) n. f. Ensemble du matériel nécessaire au service des torpilles sur un navire. Atelier et magasin des torpilles dans un arsenal.

TORPILLEUR (*ll* mll.) n. m. Bateau destiné à

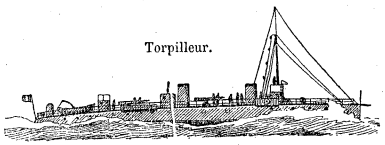

Torpilleur.

placer, à lancer des torpilles : *les torpilleurs sont des bateaux de petit tonnage, à marche très rapide.* Marin chargé de l'entretien et de la manipulation des torpilles. Adjectiv. : *bateau, marin torpilleur.*

TORQUE n. f. (du lat. *torques*, collier). Fil de fer, de laiton, roulé en cercle. Tabac à chiquer en rouleau. *Blas.* Bourrelet d'étoffe tortillée, des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier.

TORQUES (*tor-ke*) n. m. Collier gaulois.

TORQUETTE (*kè-te*) n. f. (Peu us.). Panier d'osier, dans lequel on transporte la marée. Cette marée elle-même.

Torques gaulois.

TORRÉFACTEUR (*tor-ré-fak*) n. m. Appareil de torréfaction.

TORRÉFACTION (*tor-ré-fak-si-on*) n. f. Action de torréfier : *la torréfaction de la chicorée.*

TORRÉFIER (*tor-ré-fi-é*) v. a. (du lat. *torrefacere*, même sens. — Se conj. comme *prier*.) Griller, rôtir : *torréfier des grains de café.*

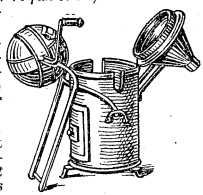

Torréfacteur.

TORRENT (*tor-ran*) n. m. (lat. *torrens*). Courant d'eau rapide et impétueux : *les torrents sont sujets à de dangereuses inondations. Fig.* Ecoulement violent : *torrent de larmes, d'injures.* Force impétueuse : *céder au torrent d'une révolution.*

TORRENTIEL, ELLE (*tor-ran-si-èl, è-le*) adj. Qui appartient aux torrents : *des eaux torrentielles.* Qui tombe par torrents : *pluie torrentielle.*

TORRENTIELLEMENT (*tor-ran-si-è-le-man*) adj. A la manière des torrents.

TORRENTUEUX, EUSE (*tor-ran-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentueuse.*

TORRIDE adj. (lat. *torridus*). Brûlant, excessivement chaud : *air, climat torride. Zone torride*, partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques. (V. ZONE.)

TORS, E (*tor, tor-se*) adj. (lat. *torsus ;* de *torquere*, tordre). Tordu en spirale : *fil tors. Colonne torse*, colonne à fût contourné en forme d'hélice. (On dit quelquef. TORTE au fém. : *jambes tortes.*) N. m. Action de tordre les fils. Torsion elle-même. Gros cordon de soie que l'on emploie en tapisserie.

TORSADE n. f. (de *tors*). Frange tordue en spirale, que l'on emploie pour orner les tentures, les draperies, etc. *Torsade d'épaulette*, nom des brins de passementerie, dont sont formées les franges des épaulettes.

TORSE n. m. (ital. *torso*). Œuvre d'art représentant la partie supérieure du corps humain, sans tête ni membres. Le buste d'une personne : *un torse robuste.*

TORSION n. f. (du lat. *torsio*) Action de tordre. Etat de ce qui est tordu.

TORT (*tor*) n. m. (lat. *tortus*, tordu). Ce qui est contre le droit, la justice, la raison ; dommage, préjudice : *réparer ses torts. Avoir tort*, soutenir une chose fausse ; faire un acte qu'on ne devrait pas faire. *Faire tort à*, voler le droit de, déprécier, nuire. *Faire tort de quelque chose*, ôter injustement, faire perdre. Loc. adv. : **A tort,** injustement. **A tort et à travers,** sans discernement. **A tort ou à raison,** avec ou sans raison.

TORTE adj. f. V. TORS.

TORTELLE (*tè-le*) n. f. Nom vulgaire du velar officinal.

TORTICOLIS (*li*) n. m. (du lat. *tortus*, tors, et *collum*, cou). Douleur rhumatismale, qui a son siège dans les muscles du cou.

Tortil.

TORTIL (*til'*) n. m. (de *tortis*). *Blas.* Cercle d'or gemmé, rebordé plus fortement en haut qu'en bas et autour duquel est passé en spirale un collier de perles. (C'est la couronne des barons.) Bourrelet en torsade à bouts pendants par derrière, qui ceint une tête de Maure.

TORTILE adj. Qui peut se tordre. (Peu us.)

TORTILLAGE (*ll* mll.) n. m. Façon de s'exprimer, confuse et embarrassée. (Vx.) *Fam.* Petite manœuvre peu franche.

TORTILLARD ou **TORTILLART** (*ti, ll* mll, *ar*) n. m. Orme à bois noueux. Adjectiv. Qui se tord en croissant.

TORTILLE (*ll* mll.) n. f. Allée étroite et sinueuse, dans un parc, un jardin. (On dit aussi TORTILLÈRE.)

TORTILLEMENT (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tortiller ; état d'une chose tortillée.

TORTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *tortus*, tordu). Tordre à plusieurs tours : *tortiller une corde.* V. n. *Fig.* Chercher des détours, des subterfuges. *Tortiller des hanches*, faire un mouvement des hanches en marchant. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLIS (*ti, ll* mll., *i*) n. m. Sorte de vermiculure tracée dans un bossage.

TORTILLON (*ti, ll* mll., *on*) n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau. Linge tortillé en rond. Sorte de coiffure de paysanne. Petit rouleau de papier, dont on se sert pour estomper.

TORTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Qui sert pour la torture : *appareil tortionnaire.* Entaché de violence inique : *saisie tortionnaire.* N. m. Le bourreau.

TORTIS (*ti*) n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, etc., tordus ensemble. Couronne ou guirlande de fleurs. (Vx.)

TORTOIR n. f. Bâton servant à tendre en la tordant la corde qui maintient le chargement d'une charrette.

TORTRICIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes lépidoptères, renfermant ceux qu'on nomme vulgairement *tordeuses* (tortrix) comme la pyrale de la vigne,

TORTU, E adj. (lat. *tortus*). Qui se dévie de sa direction naturelle ; qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu. Fam. Bois tortu*, la vigne. *Fig.* Qui manque de justesse : *raisonnement tortu.* Adverbialem. D'une manière tortue : *aller tortu.* (Peu us.) ANT. **Droit.**

TORTUE (*tû*) n. f. (bas lat. *tortuca ;* de *tortus*, tortu). Terme général, qui désigne tous les reptiles chéloniens à corps court renfermé dans une carapace osseuse : *les tortues fournissent l'écaille.* Sorte de toit que les soldats romains formaient en élevant et unissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes pour se garantir des projectiles lancés par les assiégés. *Fig. A pas de tortue*, lentement. — La *tortue* est un animal lourd et lent, dont le corps est renfermé dans une cuirasse osseuse nommée *carapace*, extrêmement résistante. Elle n'a point de dents ; ses mâchoires, munies d'une enveloppe cornée, forment un bec comme celui des oiseaux. La tortue creuse des trous pour y demeurer durant la saison froide ou sèche ; sa chair est comestible. Il y a des tortues de mer, des tortues d'eau douce et des tortues de terre. Certaines (aux Mascareignes) dépassent 1 mètre de long et 300 kilogrammes de poids.

Tortue.

TORTUER (*tu-é*) v. a. Rendre tortu : *tortuer une broche, une épingle.* (Peu us.)

TORTUEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière tortueuse : *intriguer tortueusement.*

TORTUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *tortuosus*). Qui fait plusieurs tours et retours ; sinueux : *sentier tortueux. Fig.* Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse.* ANT. **Droit.**

TORTUOSITÉ (*zi-té*) n. f. Etat de ce qui est tortueux. (Peu us.)

TORTURANT (*ran*), **E** adj. Qui torture : *remords torturants.*

TORTURE n. f. (lat. *tortura*). Supplice que l'on fait subir à quelqu'un : *les tortures des premiers chrétiens.* Tourments que, dans certains cas, l'on faisait subir autrefois à un accusé, pour lui arracher des aveux. (V. QUESTION.) *Fig.* Grand tourment de l'esprit. *Se mettre l'esprit à la torture*, travailler avec une grande contention d'esprit. *Mettre quelqu'un à la torture*, lui causer un embarras pénible, ou une vive impatience.

TORTURER (*ré*) v. a. Faire subir la torture à : *torturer un accusé. Fig.* Tourmenter : *la jalousie torture l'homme.* Dénaturer violemment le sens de : *torturer un texte.*

TORTUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui torture. (Peu us.)

TORULA n. f. Nom donné à certaines levures pathogènes qui produisent la graisse du vin blanc, le rancissement du beurre, etc.

TORULE n. m. Champignon noirâtre, qui pousse sur les écorces et les feuilles.

TORVE adj. (lat. *torvus*). Se dit d'un regard qui est de travers et menaçant.

TORY n. m. et adj. En Angleterre, partisan de l'autorité. Pl. des *tories*. V. WHIG (*Part. hist.*).

TORYSME ou **TORISME** (*ris-me*) n. m. Opinion, parti des tories.

TORYSTE ou **TORISTE** (*ris-te*) n. et adj. Partisan des tories.

TOSCAN (*tos-kan*), **E** adj. et n. De la Toscane. *Ordre toscan*, le plus simple des cinq ordres d'architecture, chez les Romains : *l'ordre toscan n'est qu'une déformation du dorique. Architecture toscane*, genre d'architecture, caractérisé par des arcades à plein cintre et des bossages. (V. la planche ORDRES.) N. m. *Archit.* Ordre toscan. *Ling.* Dialecte italien, parlé en Toscane.

TOSTE (*tos-te*) n. m. V. TOAST.

TOSTER (*tos-té*) v. n. V. TOASTER.

TÔT (*tô*) adv. Au bout de peu de temps : *se coucher tôt.* Promptement, vite. *Tôt ou tard*, un jour rapproché ou non. *Plus tôt que plus tard*, plutôt tôt que tard. ANT. **Tard.**

TOTAL, E, AUX adj. (lat. *totalis*). Complet, entier : *ruine totale.* N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout. Somme obtenue par l'addition. **Au total** loc. adv. Tout considéré.

TOTALEMENT (*man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être totalement ruiné.*

TOTALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui totalise. n. m. Appareil qui sert à totaliser mécaniquement plusieurs nombres. (On dit aussi TOTALISEUR.)

TOTALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de faire un total.

TOTALISER (*zé*) v. a. Calculer le total de : *totaliser ses dépenses.*

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout : *la presque totalité des hommes. En totalité*, totalement, complètement.

TOTEM (*tèm*) n. m. (mot peau-rouge). Animal considéré, dans certaines tribus sauvages, particulièrement dans l'Amérique du Nord, comme l'ancêtre de la race, et honoré à ce titre.

TOTÉMISME (*mis-me*) n. m. Croyance aux totems.

TÔT-FAIT (*tô-fé*) n. m. Sorte de pâtisserie soufflée, qui se fait très rapidement. Pl. des *tôt-faits.*

Totons.

TOTON n. m. (du lat. *totum*, tout, mot marqué sur une des faces des anciens totons). Sorte de toupie marquée de différentes lettres ou signes sur ses six faces latérales et tournant sur un pivot. Nom donné à toutes les petites toupies qu'on fait tourner avec le pouce et l'index. *Fig. Faire tourner quelqu'un comme un toton*, le faire aller et venir, agir à sa volonté.

TOUAGE n. m. Action de touer. Prix payé par un bateau toué.

TOUAILLE (*a, ll* mll, *e*) n. f. (orig. germ.). Essuie-mains continu, suspendu à un rouleau.

TOUCAN n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le bec est fort gros et fort long : *les toucans sont propres à l'Amérique tropicale.*

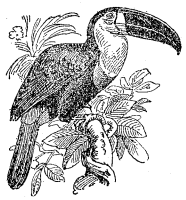

Toucan.

TOUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui touche, émeut le cœur : *discours touchant.* N. m. Ce qui est propre à toucher : *le touchant de l'histoire.*

TOUCHAU ou **TOUCHAUD** ou **TOUCHEAU** (*chô*) n. m. Etoile d'or ou d'argent, dont chaque branche est à un titre déterminé et qui sert aux essais des métaux précieux.

TOUCHE n. f. Action de toucher. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. Essai de l'or au moyen d'une pierre particulière. *Pierre de touche*, variété de jaspe noir, que l'on emploie pour distinguer l'or du cuivre. *Fig.* Moyen d'épreuve : *l'adversité est la pierre de touche de l'amitié. Peint.* Manière dont la couleur est appliquée sur la toile : *touche hardie, fine, légère.* (Se dit au fig. du style d'un écrivain.) Gaule dont on se sert pour faire avancer les bœufs. Troupeau de bœufs gras, que l'on mène au marché. Petite baguette crochue en ivoire, pour lever les jonchets.

TOUCHE-À-TOUT (*tou-cha-tou*) n. et adj. invar. *Fam.* Personne qui touche à tout. Personne qui se mêle de tout.

TOUCHER (*ché*) v. a. (germ. *tukkan*). Etre en contact avec : *toucher un objet du doigt.* Recevoir : *toucher de l'argent. Escr.* Atteindre : *toucher son adversaire. Fig.* Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien.* Intéresser, émouvoir : *son sort me touche.* Dire : *je lui en toucherai un mot. Toucher les bœufs*, les stimuler avec la touche, pour les faire avancer. Etre parent : *il me touche de près.* V. n. *Toucher à*, manier, porter la main sur. Atteindre : *toucher à une chose, au plafond.* S'attaquer à, se mêler dans : *toucher aux convictions de quelqu'un.* Modifier : *toucher aux lois.* Etre au contact de : *maison qui touche au rempart.* Etre sur le point d'atteindre : *toucher au port, à sa fin.* Se heurter : *le vaisseau a touché. Toucher de*, jouer de certains instruments : *toucher du piano. Fig. N'avoir pas l'air d'y toucher*, n'avoir pas l'air de s'intéresser à une chose, de se proposer un but.

TOUCHER (*ché*) n. m. (subst. verb. de *toucher*.) Celui des cinq sens par lequel on connaît, par le contact direct de certains organes, la forme et l'état extérieur des corps : *le toucher s'exerce surtout par les doigts de la main.* Manière de jouer de certains instruments : *un toucher brillant, délicat.*

TOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Chacune des petites barres d'ivoire incrustées dans le manche de la guitare, qui permettent de donner les tons et les demi-tons.

TOUCHEUR n. m. Conducteur de bestiaux.

TOUE (*toû*) n. f. Action de touer. Espèce de bateau plat, qui sert de bac sur certaines rivières.

Toue.

TOUÉE (*toué*) n. f. *Mar.* Longueur de chaîne filée en mouillant l'ancre. Longueur des remorques. Action de touer. Câble de 120 brasses.

TOUER (*tou-é*) v. a. (orig. scand.). Faire avancer un navire, un bateau, en tirant une corde à force de bras, ou à l'aide d'un cabestan. Remorquer un bateau à l'aide d'une chaîne mouillée au fond de l'eau.

TOUEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui toue. *Bateau toueur*, celui qui sert à touer les gros chalands. N. m. Individu qui toue ; bateau toueur.

TOUFFE (*tou-fe*) n. f. (orig. germ.). Assemblage de choses de même nature, minces, légères, rapprochées et formant une sorte de bouquet : *une touffe d'herbes.*

TOUFFEUR (*tou-feur*) n. f. (rad. *étouffer*). Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

TOUFFU (*tou-fu*), **E** adj. (de *touffe*). Epais, formé d'un grand nombre d'objets : *cheveux touffus. Fig.* Encombré de trop de détails : *roman touffu.*

TOUG, THOUG (*tough*) ou **TOUC** (*touk*) n. m. Sorte d'étendard turc, formé d'une demi-pique à laquelle est fixée une queue de cheval.

TOUILLAGE (*tou, ll* mll.) n. m. Action de touiller.

TOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *tudicula*, spatule). Mêler, agiter, remuer : *touiller la fécule.*

TOUJOURS (*jour*) adv. (de *tout*, et *jour*). Sans cesse, sans fin : *on n'est pas toujours heureux.* Encore à présent : *malgré ses erreurs passées, je l'aime toujours.* En tout état de cause : *il en restera toujours quelque chose.* Néanmoins, du moins : *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir. Pour toujours, à toujours*, d'une façon définitive. ANT. **Jamais.**

TOULINE n. f. (angl. *towline*). Ensemble des cordages servant à la manœuvre des bateaux de petit tonnage.

TOULOUPE n. f. (m. russe). Tunique en peau de mouton, dont la laine est en dedans et qui constitue le vêtement d'hiver du moujik russe.

TOUNDRA (*toun*) n. f. Nom donné aux prairies arctiques qui se développent sur les côtes basses de la Russie, de la Sibérie, de l'Amérique du Nord : *la végétation des toundras ne comprend guère que des mousses.*

TOUPET (*pè*) n. m. (du vx fr. *toupe*, touffe de cheveux). Petite touffe de poils, de crin ou de cheveux. Touffe de cheveux relevés au-dessus du front. *Faux toupet*, petite perruque qui ne couvre que le sommet de la tête. *Fig.* et *pop. Avoir du toupet*, de l'effronterie, de l'audace.

TOUPIE (*pi*) n. f. Jouet en forme de poire avec une pointe en fer, qu'on lance à l'aide d'une ficelle enroulée ou au moyen d'un ressort : *jouer à la toupie.* Sorte de tour conique pour tailler des moulures. **Toupie d'Allemagne,** sorte de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant.

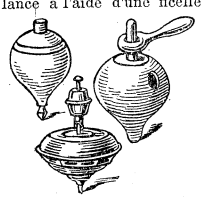

Toupies.

TOUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. n. Tourner sur soi-même comme une toupie. V. a. Tailler à l'aide du tour appelé TOUPIE.

TOUPILLON (*ll* mll.) n. m. (de *toupet*). Petit toupet. Bouquet de branches mal disposées, sur un arbre.

TOUR n. f. (lat. *turris*). Sorte de bâtiment très élevé, de forme ronde ou carrée : *les châteaux forts portaient en général à leurs angles de hautes tours.* Pièce du jeu d'échecs, en forme de tour crénelée.

TOUR n. m. (du lat. *tornus*, tour à tourner). Mouvement circulaire : *tour de roue.* Action de parcourir la périphérie de : *faire le tour de la ville.* Circuit, circonférence : *le tour des yeux.* Vêtement ou armement qui enveloppe une partie du corps : *tour de cou.* Toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité : *tour de gobelets.* Trait d'adresse ou de friponnerie : *jouer un bon, un mauvais tour.* Manière de présenter une idée ou un fait : *tour gracieux, original.* Rang successif, moment où une chose se fait après une autre : *parler à son tour. A tour de bras*, de toute la force du bras. *En un tour de main* ou, plus exactement, *en un tournemain*, en un instant. *Tour de bâton*, profits illicites. *Tour de reins*, rupture ou foulure dans la région lombaire. *Tour de lit*, draperie qui entoure un lit et est attachée à la partie supérieure du bois. *Faire son tour de France*, parcourir la France en exerçant son métier. Machine-outil, sur laquelle on dispose des pièces auxquelles on imprime des mouvements de rotation, tandis qu'on les travaille avec divers instruments. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur d'un mur, dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors. Appareil analogue, placé autrefois à l'entrée des hospices d'enfants trouvés et destiné à recevoir les enfants qu'on voulait y introduire sans être vu. *Fig. Fait au tour*, très bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.

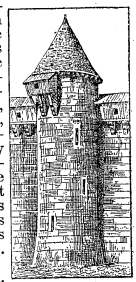

Tour.

TOURAILLE (*ra, ll* mll.) n. f. Etuve dans laquelle le brasseur sèche le grain pour arrêter la germination. Grain que l'on sèche dans l'étuve.

TOURAILLON (*ra, ll* mll., *on*) n. m. Germe d'orge séché à la touraille : *le touraillon s'emploie comme engrais et pour la nourriture du bétail.*

TOURANGEAU, ELLE (*jô, è-le*) adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. Nom appliqué par les Aryens et les Iraniens aux populations turques de l'Asie moyenne occidentale. N. m. Nom donné aux langues ouralo-altaïques.

TOURBE n. f. (orig. germ.). Combustible formé par des matières végétales plus ou moins carbonisées : *la tourbe se forme au fond des eaux claires et lentes.*

TOURBE n. f. (lat. *turba*). *Fig.* Multitude confuse, surtout en parlant du bas peuple. Foule de gens méprisables : *la tourbe des intrigants.*

TOURBER (*bé*) v. n. Exploiter la tourbe. V. a. Recueillir la tourbe de : *tourber un marais.*

TOURBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Qui contient de la tourbe : *sol tourbeux.*

TOURBIER (*bi-é*) n. m. Ouvrier ou propriétaire d'une tourbière.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe : *les tourbières de la vallée de la Somme.*

TOURBILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *turbo*). Vent impétueux, qui souffle en tournoyant : *les cyclones sont des tourbillons d'un grand rayon.* Masse d'eau qui tournoie rapidement en forme d'entonnoir. Matières quelconques, emportées avec un mouvement de tourbillon : *tourbillon de poussière. Fig.* Tout ce qui entraîne l'homme : *le tourbillon des affaires.*

TOURBILLONNANT (*bi, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT (*bi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Mouvement en tourbillon. *Fig.* Action impétueuse, entraînante : *le tourbillonnement du vent.*

TOURBILLONNER (*bi, ll* mll., *o-né*) v. n. Aller en tournoyant : *l'eau tourbillonne.*

TOURD (*tour*) n. m. (du lat. *turdus*, grive). Sorte de poisson de la Méditerranée, appartenant au genre *labre.* Ancien nom des grives.

TOURDILLE (*ll* mll.) adj. (espagn. *tordillo*). Se dit d'une couleur grise particulière : *un cheval gris tourdille.*

TOURELLE (*rè-le*) n. f. Petite tour, souvent en encorbellement, qui flanque un édifice, un château. Tour blindée, tournante ou fixe, servant à abriter les canons des navires cuirassés et de certains forts.

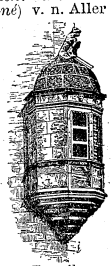

Tourelle.

TOURET (*rè*) n. m. *Mécan.* Petite roue à gorge, fixée sur l'axe d'un tour et recevant la courroie qui passe sur le volant. Sorte de dévidoir à l'usage des cordiers. Petit tour de graveur en pierres fines. Gros clou à tête ronde, que l'on fixe dans les branches d'un mors. Tolet d'aviron. Moulinet de ligne à pêcher.

TOURETTE (*rè-te*) n. f. Genre de crucifères de nos pays.

TOURIE (*ri*) n. f. Grand vase de grès ou de verre, entouré de paille ou d'osier.

Tourie.

TOURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. et n. Préposé au tour dans un couvent : *frère tourier. Sœur tourière*, religieuse non cloîtrée, chargée des relations avec l'extérieur.

TOURILLON (*ll* mll.) n. m. Partie cylindrique, autour de laquelle une pièce reçoit un mouvement de rotation. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc. Morceau de métal rond, fixé de chaque côté d'un canon et servant à l'assujettir sur son affût.

TOURISME (*ris-me*) n. m. (de *touriste*). Goût du déplacement, des voyages : *le tourisme constitue un sport très agréable.*

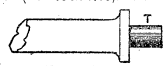

T, tourillon.

TOURISTE (*ris-te*) n. (de *tour*). Personne qui voyage pour son agrément : *les Pyrénées, les Alpes offrent des sites chers aux touristes.*

TOURISTIQUE adj. Qui a rapport au tourisme : *société touristique.*

TOURLOUROU n. m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de l'infanterie de ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, chauffée ou comprimée dans un certain sens, s'électrise : *la tourmaline est un borosilicate naturel d'alumine.*

TOURMENT (*man*) n. m. (lat. *tormentum*). Torture : *mourir dans les tourments.* Violente douleur physique ou morale : *les tourments de la goutte.*

TOURMENTANT (*man-tan*), **E** adj. Qui tourmente ; qui se plaît à tourmenter.

TOURMENTE (*man-te*) n. f. Tempête violente, mais de peu de durée : *une tourmente de neige. Fig. : tourmente politique.*

TOURMENTÉ, E (*man*) adj. Qui a des irrégularités brusques et nombreuses : *sol tourmenté.* Excessif, d'une recherche exagérée : *style tourmenté.*

TOURMENTER (*man-té*) v. a. (de *tourment*). Soumettre à des tortures : *tourmenter des prisonniers.* Soumettre à de violentes tortures physiques : *la goutte le tourmente.* Agiter violemment : *le vent tourmente le navire. Fig.* Causer une peine d'esprit : *son procès le tourmente.* Importuner, harceler : *ses créanciers le tourmentent.* Rendre peu naturel par un travail excessif : *tourmenter son style.* **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine. Se déjeter, en parlant du bois.

TOURMENTEUR, EUSE (*man, eu-ze*) n. et adj. Qui tourmente. N. m. Bourreau qui appliquait la torture.

TOURMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (de *tourmente*). Se dit de parages exposés à de fréquentes tempêtes. (Peu us.)

TOURMENTIN (*man*) n. m. *Mar.* Petit foc dont on se sert quand la misaine a été serrée, en cas de tourmente.

TOURNAGE n. m. Action de tourner au tour. Cabillot, taquet sur lequel on tourne une manœuvre en sautoir, pour la tenir tendue.

TOURNAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Aller et venir à droite et à gauche.

TOURNANT (*nan*), **E** adj. Qui tourne : *pont tournant.* Qui fait des détours : *allée tournante. Mouvement tournant*, opération par laquelle on tourne les positions de l'ennemi.

TOURNANT (*nan*) n. m. Coin de rue, de chemin ; endroit où une rivière fait un coude. *Fig.* Epoque où les événements prennent une autre direction : *les tournants de l'histoire. Mar.* Endroit dangereux, où l'eau tournoie continuellement. *Fig.* Moyen détourné : *prendre des tournants pour arriver à son but.*

TOURNÉ, E adj. Fait d'une certaine façon. *Eglise bien tournée*, bien orientée, avec le sanctuaire à l'orient. Aigri, altéré, fermenté : *lait, vin tourné.*

TOURNE-À-GAUCHE n. m. inv. Levier, muni d'un œil, qui sert à virer une tige sur elle-même. Outil avec lequel on courbe en sens contraire les dents d'une scie. Outil qui sert à faire des pas de vis.

TOURNEBRIDE n. m. Hôtellerie établie près d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des visiteurs.

TOURNEBROCHE n. m. Mécanisme servant à faire tourner une broche à rôtir. Marmiton qui tourne une broche. Chien que l'on place dans une sorte de tambour pour faire tourner une broche.

TOURNEDOS (*dô*) n. m. Position assignée, dans certaines halles, à des vendeurs dont la marchandise n'est pas fraîche. Filet de bœuf accommodé en tranches.

TOURNÉE (*né*) n. f. Voyage, à itinéraire déterminé, que fait un fonctionnaire dans son ressort, ou un commerçant pour ses affaires. *Pop.* Ensemble des boissons offertes et payées par un consommateur.

TOURNE-FEUILLE (*feu, ll* mll., *e*) n. m. Appareil pour tourner les feuilles d'un cahier de musique. Pl. des *tourne-feuilles.*

TOURNEMAIN (*min*) n. m. *En un tournemain*, en un instant. (Mieux que : *en un tour de main.*)

TOURNEMENT (*man*) n. m. (de *tourner*). *Tournement de tête*, vertige. (On dit mieux TOURNOIEMENT.)

TOURNE-OREILLE (*no-rè, ll* mll., *e*) n. m. invar. Sorte de charrue dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Adjectiv. : *charrue tourne-oreille.*

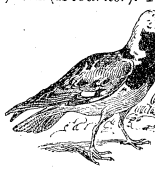
Tourne-pierre.

TOURNE-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, qui vivent au bord des eaux. Pl. des *tourne-pierres.*

TOURNER (*né*) v. a. (du lat. *tornare*, façonner au tour). Mouvoir en rond : *tourner une roue, une broche.* Changer par un mouvement en ligne courbe la position de : *tourner la tête.* Mettre une chose dans un sens opposé : *tourner le feuillet.* Façonner au tour : *tourner un pied de table.* Examiner : *tourner une affaire en tous sens.* Interpréter : *tourner en bien, en mal.* Agencer, arranger : *bien tourner une lettre.* Appliquer, diriger : *tourner ses pensées vers Dieu.* Eculer un côté : *tourner ses souliers.* Faire le tour pour éviter : *tourner une montagne*, pour surprendre : *tourner les positions de l'ennemi.* Eluder : *tourner la difficulté. Tourner le dos à quelqu'un*, marcher en sens contraire, et, *fig.*, le traiter avec mépris. *Tourner les talons*, s'éloigner. *Tourner casaque*, changer de parti. *Tourner bride*, revenir sur ses pas, en parlant d'un cavalier. *Tourner en ridicule*, rendre ridicule. *Tourner la tête à quelqu'un*, le faire changer de bien en mal. *Tourner le sang* (ou *les sens*) *à*, causer une émotion violente. *Tourner quelqu'un à son gré*, en faire ce qu'on veut. V. n. Se mouvoir circulairement : *le vent a tourné au nord.* S'agiter en divers sens : *tourner longtemps avant de prendre un parti.* S'altérer, se dénaturer : *le lait, le vin a tourné.* Se colorer, mûrir : *le raisin commence à tourner.* Avoir une bonne ou mauvaise issue : *l'affaire a mal tourné.* Se transformer : *abondance qui tourne à l'excès.* Prendre une certaine conduite : *ce jeune homme a bien tourné.* Avoir une tendance vers : *tourner à la dévotion. Tourner à tout vent*, changer souvent d'opinion. *Tourner du côté de quelqu'un*, prendre son parti. *La tête lui tourne*, il a le vertige. *La chance a tourné*, a passé d'un autre côté. *Tourner autour du pot*, ne pas aller directement au fait. *Tourner de l'œil*, mourir. *Tourner court*, tourner dans un petit espace, et *fig.*, fuir brusquement. V. impers. *Il tourne cœur*, la carte tournée est cœur.

TOURNERIE (*rî*) n. f. Atelier de tourneur.

TOURNESOL n. m. Nom de diverses plantes dont les fleurs se tournent vers le soleil, comme l'héliotrope et l'héliauthe ou *grand soleil.* Matière colorante extraite de l'orseille ou du croton, fermentés avec de l'urine. (Les alcalis la font virer au bleu et les acides au rouge.)

TOURNETTE (*nè-te*) n. f. Sorte de dévidoir tournant sur un pivot. Cage tournante d'un écureuil. Instrument coupant dont se servent les vitriers.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. Adjectiv. Qui tourne au tour : *ouvrier tourneur.* Qui tourne sur lui-même : *derviche tourneur.*

TOURNEVENT (*van*) n. m. Tuyau coudé mobile au sommet d'une cheminée, demanière à tourner à tout vent.

TOURNEVIS (*viss*) n. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer les vis.

Tournevis.

TOURNIOLE n. f. Variété de panaris, qui se développe autour de l'ongle.

TOURNIQUET (*kè*) n. m. Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, à l'entrée d'un spectacle payant, pour ne laisser passer que les piétons ou une personne à la fois. Petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé. Lame de fer mobile en forme d'S et servant à maintenir un volet ouvert. Jeu de hasard, qui consiste en un disque tournant creux et vertical, autour duquel sont marqués des numéros, et dans lequel se meut une bille. *Chir.* Instrument pour comprimer les artères, dans certaines opérations.

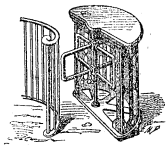

Tourniquet.

TOURNIS (*ni*) n. m. Maladie particulière aux moutons et aux bœufs, causée par un cysticerque qui se développe dans le cerveau, et pendant laquelle ils tournent convulsivement.

TOURNISSE (*ni-se*) n. f. Poteau qu'on établit entre une sablière et une décharge de cloison et qui sert de remplissage.

TOURNOI n. m. (de *tournoyer*). Fête guerrière, où l'on combattait à armes courtoises et à cheval. *Fig.* Assaut, concours : *tournoi industriel.*

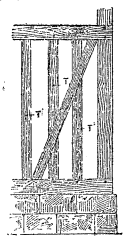

T, tournisses.

TOURNOIEMENT (*noï-man*) ou **TOURNOÎMENT** n. m. Action de ce qui tournoie : *tournoiement de l'eau.* Syn. de TOURNIS.

TOURNOIS (*noï*) adj. (du lat. *turonensis*, de Tours). S'est dit, en France, de la monnaie frappée jusqu'au XIIIe siècle à Tours, puis de la monnaie royale frappée sur le modèle de celle de Tours : *la livre tournois valait vingt sous tournois et le sou tournois douze deniers ; la monnaie tournois était d'un quart moins forte que la monnaie parisis.*

TOURNOYANT (*noï-i-an*), **E** adj. Qui tournoie.

TOURNOYER (*noï-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Tourner en faisant plusieurs tours sur soi-même.

TOURNURE n. f. (lat. pop. *tornatura*). Manière dont une chose s'avance vers le but : *affaire qui prend une bonne tournure.* Manière dont une chose est présentée : *donner une certaine tournure à sa conduite.* Manière dont une personne est faite : *avoir une jolie tournure.* Bouffant élastique, que les dames mettaient naguère par derrière sous leur jupe. Manière d'agencer les mots dans une phrase : *tournure incorrecte.* Déchet métallique, détaché d'une pièce pendant le tournage.

TOURON n. m. Gâteau préparé avec des amandes, des œufs, du sucre, etc.

TOURTE n. f. (bas lat. *torta*). Pâtisserie de forme circulaire, contenant un mets : *tourte au poisson.*

TOURTEAU (*tô*) n. m. (de *tourte*). Gros pain de forme ronde. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc, et utilisée comme aliment pour les bestiaux ou comme engrais : *un tourteau d'olives. Blas.* Figure circulaire toujours en émail (à l'inverse du besant, qui est toujours en métal). [V. la planche BLASON.] Disque de bois pour broyer le salpêtre. Sorte de crabe.

Tourterelle.

TOURTEREAU (*rô*) n. m. Jeune tourterelle encore au nid. Au plur. *Fig.* Jeunes gens qui s'aiment tendrement.

TOURTERELLE (*rè-lè*) n. f. (dimin. du lat. *turtur*, même sens). Genre d'oiseaux colombiformes, un peu plus petits que les pigeons.

TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine, pour faire cuire des tourtes.

TOUSELLE (*zè-le*) n. f. (provenç. *tosela*). Variété de blé, dont l'épi est dépourvu de barbe.

TOUSSAINT (*tou-sin*) n. f. Fête de tous les saints (1er nov.) [Prend une majuscule] : *célébrer la Toussaint.*

TOUSSER (*tou-sé*) v. n. (lat. *tussire ;* de *tussis,* toux). Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE (*tou-se-rî*) n. f. Action de tousser ; toux répétée.

TOUSSEUR, EUSE (*tou-seur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui tousse souvent.

TOUSSOTER (*tou-so-té*) v. n. Tousser souvent et faiblement.

TOUT (*tou* devant une consonne, *tout'* devant une voyelle), **TOUTE** ; pl. masc. **TOUS** (*tou* ou *touss* suivant les cas : *tous* [tou] *les hommes sont mortels ;* mais : *ils sont tous* [touss] *mortels*) adj. (lat. *totus*). Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble : *tous les hommes.* Se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir.* Chaque : *toute peine mérite salaire.* Est invariable devant un nom de ville au fém., quand il signifie « tout le peuple » : *tout Rome l'a vu ;* mais on dira : *toute Rome est couverte de monuments. Je suis tout à vous,* je suis à votre disposition. *Toutes les semaines,* une fois par semaine. *Tout ce qu'il y a de,* l'universalité de. **Tout** pron. indéf. L'universalité des choses : *qui sait tout, abrège tout. Après tout,* en définitive. *Comme tout,* extrêmement. *En tout,* en comprenant l'universalité des objets. *A tout prendre,* en somme, en considérant toute chose. N. m. Ensemble, objet divisible pris en son entier : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts*). L'universalité des choses : *le grand tout. Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir. Risquer le tout pour le tout,* hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Blas. Sur le tout,* v. BROCHANT. ANT. **Rien.** Adv. Entièrement : *ils sont partis tout contents ; je vous le dis tout net. Tout... que,* quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu,* et non *que soit.* (On écrira : *femme tout en larmes,* mais *église toute en feu.*) — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré : *elle était* **toute** *honteuse,* **toutes** *vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon,* sérieusement. *Tout un,* identique. *C'est tout un.* cela revient au même. Est aussi explétif : *tout doucement, tout au plus.* Loc. adv. **Du tout,** nullement. **Tout à fait,** entièrement. **En tout,** tout compris. — *Tout* suivi de *autre* varie lorsqu'il détermine le nom qui suit l'adjectif **autre :** *je répondrai à* **toute autre** *question (à toute question autre que celle que vous me posez). Tout* est invariable s'il modifie l'adjectif **autre** et quand il est accompagné de **un, une :** *ceci est* **tout autre** *chose, c'est* **une tout autre** *chose (une chose tout à fait autre).*

TOUT-À-L'ÉGOUT (*ghou*) n. m. Mode de vidange des cabinets d'aisances, qui consiste à envoyer les matières fécales directement à l'égout au moyen d'une chasse d'eau.

TOUT-BEAU (*bô*) interj. Cri par lequel un chasseur arrête un chien d'arrêt qui est près de se laisser emporter.

TOUTE-BONNE (*bo-ne*) n. f. Sorte de sauge. Variété de poire. Pl. des *toutes-bonnes.*

TOUTE-ÉPICE n. f. Nom vulgaire de la nielle cultivée et du myrte piment. Pl. des *toutes-épices.*

TOUTEFOIS (*foi*) adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. Puissance infinie : *la toute puissance de Dieu.* Pouvoir souverain : *aspirer à la toute-puissance.*

TOUTOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT (*pu-i-san*), **TOUTE-PUISSANTE** (*i-san-te*) adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant,** Dieu. Pl. des *tout-puissants, toutes-puissantes.*

TOUT-VENANT (*nan*) n. m. Houille prise sans triage avec la poussière et les gros fragments.

TOUX (*tou*) n. f. (lat. *tussis*). Expiration brusque, convulsive et sonore, de l'air contenu dans les poumons : *la toux est déterminée par l'irritation de la muqueuse qui tapisse la trachée et les bronches.*

TOXÉMIE (*tok-sé-mi*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et *haima*, sang.) Ensemble des accidents provoqués par les toxines.

TOXICITÉ (*tok-si*) n. f. Caractère de ce qui est toxique : *la toxicité de l'arsenic.* Quotient de la quantité d'une substance nécessaire pour tuer un animal, par le poids de cet animal exprimé en kilogrammes.

TOXICOLOGIE (*tok-si, ji*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et *logos*, discours). Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXICOLOGIQUE (*tok-si*) adj. Qui a rapport à la toxicologie : *discussion toxicologique.*

TOXICOLOGUE (*tok-si-ko-lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de toxicologie.

TOXICOMANIE (*ni*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et de *manie*). Habitude morbide d'absorber des doses croissantes de substances toxiques (éther, morphine, cocaïne, opium).

TOXINE (*tok-si-ne*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison). Poison produit par les microbes.

TOXIQUE (*tok-si-ke*) n. m. (du gr. *toxikon*, poison). Nom générique des poisons. Adjectiv. Qui a la propriété d'empoisonner : *substance toxique.*

TRABAC (*bak*) ou **TRABACOLO** n. m. Bâtiment de commerce à deux mâts de l'Adriatique.

TRABAN n. m. (allem. *trabant*). Hallebardier dans la garde des princes scandinaves ou dans les armées suisses.

TRABE n. f. (du lat. *trabs*, poutre). *Blas.* Traverse ou jas de l'ancre. Hampe d'un drapeau, d'une bannière.

TRABÉE (*bé*) n. f. (lat. *trabea*). *Antiq. rom.* Toge de cérémonie, ornée de bandes de diverses couleurs.

TRABUCO n. m. (mot espagn. signif. *tromblon*). Cigare de La Havane, en forme de tromblon.

TRAC (*trak*) n. m. Allure d'une bête de somme : *le trac des chevaux.* Trace, piste des bêtes : *suivre un loup au trac.*

TRAC (*trak*) n. m. *Pop.* Peur : *avoir le trac.*

TRAÇAGE n. m. Action de tracer.

TRAÇANT (*san*), **E** adj. (de *tracer*). *Racine traçante*, racine d'arbre ou de plante, qui s'étend horizontalement et très près de la surface du sol.

TRACAS (*ka*) n. m. Mouvement accompagné d'embarras, de désordre : *les tracas d'un déménagement.* Peine, fatigue : *le tracas des affaires.* Ouverture qui, dans certaines fabriques, est pratiquée dans le plancher pour le passage des marchandises.

TRACASSER (*ka-sé*) v. a. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE (*ka-se-ri*) n. f. Ennui, tourment. Action de tracasser : *cessez ces tracasseries inutiles.*

TRACASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui aime à faire des tracasseries : *les enfants sont tracassiers.*

TRACASSIN n. m. *Fam.* Humeur inquiète.

TRACE n. f. (subst. verb. de *tracer*). Empreinte, vestige marquant le passage d'un homme ou d'un animal : *suivre les traces d'un gibier.* Cicatrice, marque physique qui reste d'une chose : *les traces d'une brûlure.* Premiers points à l'aiguille, indiquant les contours d'un dessin de tapisserie. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire. *A la trace*, en se guidant d'après les traces.

TRACÉ n. m. Représentation, par des lignes, des contours, d'un dessin, d'un plan : *faire le tracé d'une figure.* Ligne parcourue : *le tracé du Métropolitain.*

TRACELET (*lè*) n. m. Syn. de TRACERET.

TRACEMENT (*man*) n. m. Action de tracer.

TRACER (*sé*) v. a. (lat. pop. *tractiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il traça, nous traçons.*) Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. Indiquer par l'écriture : *tracer des caractères.* Dépeindre : *tracer le tableau de ses malheurs.* Marquer, déterminer la voie à suivre : *tracer une ligne de conduite à quelqu'un.* V. n. Se dit des plantes dont les tiges ou les racines s'étalent sur le sol ou près de la surface ; des animaux qui creusent sous terre des galeries peu éloignées de la surface.

TRACERET (*rè*) n. m. Outil qui sert à marquer et à piquer le bois. (On dit aussi TRACELET.)

TRACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui trace.

TRACHÉALE (*ké-al*), **E, AUX** adj. Qui se rapporte à la trachée, aux trachées.

TRACHÉE (*ché*) n. f. (du gr. *trakheia*, raboteuse). Abrév. de TRACHÉE-ARTÈRE. *Zool.* Organe respiratoire des animaux articulés. *Bot.* Vaisseau entouré de fils en spirales serrées.

TRACHÉE-ARTÈRE n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères.*

TRACHÉEN, ENNE (*ké-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la trachée, aux trachées : *la respiration trachéenne des insectes.*

TRACHÉITE (*ké-i-te*) n. f. Inflammation de la trachée-artère.

TRACHÉOCÈLE (*ké*) n. m. Tumeur gazeuse du cou, en communication avec la trachée.

TRACHÉOTOMIE (*ké, mi*) n. f. (de *trachée*, et du gr. *tomé*, section). Opération chirurgicale, qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère.

TRACHOME (*ko-me*) n. m. Conjonctivite granuleuse.

TRACHYTE (*ki-te*) n. m. Roche du type porphyroïde : *les trachytes sont des roches éruptives anciennes.*

TRACHYTIQUE (*ki*) adj. De la nature du trachyte.

TRAÇOIR n. m. Outil dont on se sert pour tracer.

TRACT (*trakt*) n. m. (mot angl.). Petit traité, brochure, opuscule sur une question politique, religieuse, etc. : *faire une campagne de tracts.*

TRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. (lat. *tractatio*). Manière de traiter une affaire, un marché. (Se prend souvent en mauv. part.)

TRACTEUR (*trak*) n. m. Machine ou mécanisme produisant une traction. (Se dit spécialement du véhicule automobile muni d'organes d'adhérence et d'un dispositif de remorquage.)

TRACTION (*trak-si-on*) n. f. (lat. *tractio ;* de *tractum*, supin de *trahere*, tirer). Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive.* Dans les chemins de fer, partie de l'exploitation, qui consiste dans les transports de tous genres. *Traction rythmique de la langue*, manœuvre employée pour exciter la respiration chez les noyés ou asphyxiés.

TRACTIONNEUR (*trak-si-o-neur*) adj. et n. m. Se dit d'un animal (cheval, bœuf, etc.) utilisé à la traction d'un véhicule. (Le mot s'emploie par opposition à TRACTEUR, appareil mécanique de traction.)

TRACTOIRE (*trak*) adj. Relatif à la traction.

TRADE-UNION ou **TRADE UNION** (pron. angl. *trèd-iou-ni-eun*) n. f. (de l'angl. *trade*, industrie, et *union*, union). Association de travailleurs organisés pour la protection de leurs intérêts. Pl. des *trade-unions* ou *trade unions.*

TRADITEUR n. et adj. m. (du lat. *traditor*, qui livre). Nom donné aux chrétiens qui, pendant les persécutions de Dioclétien, avaient livré les livres sacrés aux païens, pour échapper à la mort.

TRADITION (*si-on*) n. f. (du lat. *traditio*, action de transmettre). Transmission orale pendant un long espace de temps : *la tradition lie le passé au présent. Spécialem.* Transmission orale ou écrite des faits ou des doctrines qui concernent la religion. Les choses mêmes transmises par cette voie : *l'allaitement de Romulus par une louve est une tradition.*

TRADITIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Système de croyance fondé sur la tradition. Opinion philosophique, qui diminue la part de la raison dans la connaissance de la vérité, au profit de la révélation.

TRADITIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) n. et adj. Partisan du traditionalisme.

TRADITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Nom donné aux juifs qui font appel à la tradition talmudique pour interpréter la Bible.

TRADITIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. Fondé sur la tradition : *les lois traditionnelles.*

TRADITIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR (*duk-teur*) n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de transposer dans une autre langue : *faire une traduction d'Horace.* Ouvrage traduit. *Par ext.* Interprétation.

TRADUIRE v. a. (lat. *traducere*). Citer, renvoyer pour être jugé : *traduire en justice.* Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre : *traduire du latin.* Représenter, exprimer : *traduire ses sentiments sur le papier.* **Se traduire** v. pr. Être exprimé : *sa douleur se traduisait par des cris.*

TRADUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui peut être traduit : *Pindare est difficilement traduisible.*

TRAFIC (*fik*) n. m. (ital. *traffico*). Négoce, commerce de marchandises : *le trafic des cuirs. Fig.* Commerce qu'on fait de choses qui ne sont pas vénales : *faire trafic de son honneur.*

TRAFIQUANT (*kan*) n. m. Commerçant.

TRAFIQUER (*ké*) v. n. Faire trafic. *Fig.* Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *trafiquer de son honneur.*

TRAFIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Personne qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE (*dî*) n. f. (lat. *tragœdia*). Poème dramatique, représentant une action importante qui se passe entre des personnages illustres et propre à exciter la terreur ou la pitié : *les tragédies de Corneille.* Le genre tragique : *la tragédie n'est plus cultivée. Fig.* Événement funeste : *sanglante tragédie.*

TRAGÉDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Acteur, actrice tragique : *Talma fut un grand tragédien.*

TRAGI-COMÉDIE (*dî*) n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques. En France, au XVIIe siècle, tragédie adoucie, dont le dénouement n'est pas tragique : *le Cid est une tragi-comédie. Fig.* Mélange de choses sérieuses et de choses comiques. Pl. des *tragi-comédies.*

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique : *le genre tragi-comique.* N. m. Genre de la tragi-comédie.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *auteur tragique. Fig.* Sanglant et terrible : *fin tragique.* N. m. Le genre tragique. Auteur de tragédies : *les tragiques grecs.* Caractère de ce qui est terrible : *le tragique de certaines situations. Prendre une chose au tragique*, s'en alarmer. *Tourner au tragique*, prendre une tournure menaçante, terrible.

TRAGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière tragique : *aventure qui finira tragiquement.*

TRAGOPAN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés de l'Inde, comprenant de beaux faisans à masque bleu.

TRAGUS (*ghuss*) n. m. Petite saillie triangulaire de l'orifice externe du conduit auditif. (V. OREILLE.)

TRAHIR v. a. (du lat. *tradere*, livrer). Livrer, abandonner quelqu'un à qui l'on doit fidélité : *trahir sa patrie.* Manquer honteusement à : *trahir ses serments.* Révéler : *trahir un secret.* Faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée.* Ne pas répondre à : *trahir la confiance d'un maître.* Ne pas exprimer exactement : *l'expression a trahi sa pensée.* **Se trahir** v. pr. Se faire découvrir : *l'hypocrite s'est trahi.*

TRAHISON (*zon*) n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. (lat. *tragula*). Sorte de bac porté d'un bord à l'autre d'une rivière par l'impulsion seule du courant, qui frappe obliquement ses parois. *Pêch.* Chalut.

TRAIN (*trin*) n. m. (de *traîner*). Allure d'une bête de somme ou de trait : *le mulet a le train plus rude que le cheval.* Allure en général : *marcher grand train.* Bruit, tapage : *faire du train.* Suite des bêtes qu'on fait voyager ensemble : *un train de bœufs.* Suite de wagons traînés par la même locomotive. *Train omnibus*, qui s'arrête à toutes les stations. *Train express, direct*, qui ne s'arrête qu'aux principales stations. *Train rapide*, v. RAPIDE. *Train de plaisir*, à prix réduit. *Train de bois*, long radeau de bois flotté. *Train d'artillerie*, attirail nécessaire pour le service des canons. *Train des équipages*, corps spécial muni du matériel nécessaire pour assurer les approvisionnements et évacuations d'une armée. Charronnage sur lequel porte le corps d'un véhicule quelconque. *Train de devant, de derrière*, partie antérieure ou postérieure du cheval. *Fig. Train de vie*, manière de vivre. *Train de maison*, ensemble des services d'une maison. *A fond de train*, à toute vitesse. *Aller son train*, continuer comme on a commencé. *Être en train*, être bien disposé, en verve ; être en voie d'exécution. *Être en train de*, être actuellement occupé à. *Mettre une affaire en train*, la commencer. *Mise en train*, se dit, dans l'imprimerie, des opérations qui s'effectuent avant le tirage en vue de donner à celui-ci toute la régularité désirable. *Mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager. *Fam. Être dans le train*, être dans le mouvement de son temps.

TRAÎNAGE (*trè*) n. m. Action de traîner. Transport en traîneau.

TRAÎNANT (*trè-nan*), **E** adj. Qui traîne à terre : *robe traînante. Fig.* Languissant, monotone : *style traînant.*

TRAÎNARD (*trè-nar*) n. m. Qui reste en arrière. Soldat qui, dans une colonne en marche, reste en arrière. *Par ext.* Homme lent. Corde traînant dans l'eau derrière un bateau, pour rendre le sillage visible.

TRAÎNASSE (*trè-na-se*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes. Rejet ou stolon de certaines plantes. Long filet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

TRAÎNASSER (*trè-na-sé*) v. a. *Fam.* Traîner en longueur. Rester longtemps à faire une chose : *traînasser une vie monotone.* V. n. Vaguer çà et là sans but : *traînasser dans les rues.*

TRAÎNE (*trè-ne*) n. f. Action de traîner. La queue d'une robe : *la traîne d'une robe de cérémonie.* Filet appelé aussi SEINE. Chariot roulant des cordiers. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU (*trè-nô*) n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige et qui constitue le principal véhicule dans les pays

Traîneau sibérien.

froids. Grand filet que l'on traîne dans les champs pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson. (V. SEINE.)

TRAÎNÉE (*trè-né*) n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur : *traînée de poudre.*

TRAÎNE-MALHEUR ou **TRAÎNE-MISÈRE** n. m. invar. *Fam.* Celui qui vit dans la misère.

TRAÎNER (*trè-né*) v. a. (lat. *trahere*). Tirer après soi : *traîner un filet sur le sable.* Déplacer péniblement : *traîner les pieds.* Mener sans énergie, sans dignité : *traîner une misérable existence.* Se faire suivre : *traîner avec soi une foule de valets. Fig. Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion. *Traîner ses paroles*, parler lentement. *Traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. n. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne.* Mener une existence languissante : *il traîne depuis longtemps.* Être éparpillé, hors de sa place : *tout traîne dans cette maison.* **Se traîner** v. pr. Ramper à terre : *les enfants se traînent.* Marcher avec difficulté : *se traîner pesamment.*

TRAÎNEUR, EUSE (*trè, eu-ze*) n. Personne qui traîne. N. m. *Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs tapageurs. Traînard, retardataire.

TRAINGLOT (*trin-glo*) n. m. *Fam.* Soldat du train. (On écrit aussi TRINGLOT.)

TRAÎNOIR (*trè*) n. m. Châssis qu'on traîne sur les terres labourées, pour écraser les mottes.

TRAINTRAIN (*trin-trin*) n. m. (de *train*). Cours de certaines affaires ; routine qu'on y suit : *le train-train quotidien de la Bourse.* Syn. TRANTRAN.

TRAIRE (*trè-re*) v. a. (lat. *trahere*. — *Je trais, nous trayons. Je trayais, nous trayions.* Pas de passé simple. *Je trairai, nous trairons. Je trairais, nous trairions. Trais, trayons, trayez. Que je traie, que nous trayions.* Point d'imp. du subj. *Trayant. Trait, e.*) Tirer le lait des mamelles de : *traire les vaches, les chèvres, etc.*

TRAIT (*trè*) n. m. (lat. *tractus ;* de *trahere*, tirer). Arme de jet à pointe aiguë : *percer son ennemi d'un trait.* Longe de corde ou de cuir, avec laquelle les chevaux tirent. (V. HARNAIS.) Quantité de liquide qu'on boit sans reprendre haleine : *avaler d'un trait.* Ligne qu'on trace d'un coup avec le crayon, la plume. Ligne

d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait.* Les lignes du visage : *traits fins, grossiers.* Manière d'exprimer, de rendre : *peindre l'amitié en traits touchants.* Ce qui fait une blessure morale : *trait de satire, de médisance, de calomnie.* Action considérée au point de vue de son caractère moral : *trait de vertu, d'histoire.* Caractère d'un style vif, piquant : *écrivain qui a du trait.* Passage saillant ; pensée vive : *trait d'esprit. Musiq.* Succession rapide de notes. *Avoir trait à,* avoir du rapport avec : *cela a trait à ce qu'on vient de dire. Trait de scie,* chaque coupe faite avec la scie. *Partir comme un trait,* très vite. *Copier trait pour trait,* exactement. *Gram.* **Trait d'union,** petite ligne horizontale, qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé. *Fig.* Ce qui sert à joindre, à unir.

TRAIT (*trè*), **E** adj. Tiré à la filière : *de l'or trait.*

TRAITABLE (*trè-ta-ble*) adj. Qu'on peut traiter, développer : *sujet difficilement traitable.* Doux, facile : *caractère traitable.* ANT. **Intraitable.**

TRAITANT (*trè-tan*) n. m. Celui qui se chargeait à forfait du recouvrement des impôts : *les traitants volaient indignement le Trésor public.* Adjectiv. *Médecin traitant,* médecin qui visite les malades, (s'oppose à *médecin consultant.*)

TRAITE (*trè-te*) n. f. (de *traire*). Action de traire. Etendue de chemin que l'on fait sans s'arrêter : *longue traite. Tout d'une traite,* sans s'arrêter en chemin, sans s'interrompre. Lettre de change, que l'on tire sur un correspondant : *faire traite sur quelqu'un.* Trafic, échange des marchandises, que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique : *la traite de l'ivoire. Traite des noirs* ou *des nègres,* trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique. — Le monopole de la *traite* des nègres, d'abord entre les mains de l'Espagne, passa aux Portugais de 1580 à 1640. Puis la traite des noirs fut faite par l'Angleterre, pendant plus de deux siècles, sous le patronage du gouvernement. En 1792, le Danemark défendit l'importation des esclaves dans ses colonies. En 1794, les Etats-Unis interdirent la traite aux citoyens américains. Le Congrès de Vienne la condamna. Des conventions permettant le droit de visite réciproque des navires dans certains parages (1831-1833), auxquelles succédèrent d'autres conventions sur la vérification du pavillon (1845), furent conclues pour prohiber la traite des noirs sur mer. Des conférences postérieures (1885) s'occupèrent de l'entraver sur terre.

TRAITÉ (*trè*) n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques.* Convention écrite, entre deux gouvernements : *conclure un traité de commerce.* Convention entre particuliers, administrations, etc. : *passer un traité avec une compagnie.*

TRAITEMENT (*trè-te-man*) n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un : *subir de mauvais traitements.* Appointements d'un fonctionnaire. Manière de combattre une maladie. Manière d'opérer sur certaines matières qu'on veut transformer : *le traitement des matières premières.*

TRAITER (*trè-té*) v. a. (lat. *tractare*). Agir bien ou mal avec quelqu'un : *on doit traiter les prisonniers ennemis avec humanité.* Recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité.* Régaler, donner à manger : *il nous a traités splendidement.* Exposer verbalement ou par écrit : *traiter une question.* Travailler à conclure, négocier : *traiter la paix.* Soigner : *traiter un malade.* Exécuter, représenter : *peintre qui traite les épisodes de la Révolution.* Modifier au moyen de tel ou tel agent : *traiter un minerai par le mercure. Traiter de,* qualifier : *traiter quelqu'un de voleur.* V. n. Faire un traité, une convention, négocier pour conclure : *traiter de la paix.* Discourir, faire un traité sur : *traiter de la métallurgie.*

TRAITEUR (*trè*) n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent : *dîner chez le traiteur.*

TRAÎTRE, ESSE (*trè-tre, è-se*) n. et adj. (du lat. *traditor,* traître). Qui trahit ; capable de trahison : *âme traîtresse.* Qui a pour but une trahison : *paroles traîtresses.* Farouche, sournois ; qui fait du mal à l'improviste : *les chats sont traîtres. Ne pas dire un traître mot,* garder un silence absolu. **En traître** loc. adv. Par trahison.

TRAÎTREUSEMENT (*trè-treu-ze-man*) adv. En traître : *attaquer traîtreusement un passant.*

TRAÎTRISE (*trè-tri-ze*) n. f. Caractère de traître. Action de trahir.

TRAJECTOIRE (*jèk*) n. f. (du lat. *trajectus,* traversé). *Géom.* Ligne que décrit un projectile lancé par une arme de jet, depuis le moment où il quitte cette arme jusqu'à celui où il frappe le but ou le sol : *la trajectoire est une parabole.* (V. TIR.) Adjectiv. : *ligne trajectoire.*

TRAJET (*jè*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Espace à parcourir d'un lieu à un autre : *le trajet du Havre à Paris.* Action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile.*

TRALALA n. m. (onomatopée). *Fam.* Tapage, appareil tumultueux et somptueux : *faire du tralala.*

TRAM n. m. *Fam.* Abrév. de TRAMWAY.

TRAMAIL ou **TRÉMAIL** (*ma, l* mll.) n. m. (du lat. *tres,* trois, et *macula,* maille). Filet de pêche formé de trois rets superposés : *pêcher au tramail.* Filet d'oiseleur, à trois rangs de mailles.

TRAME n. f. (lat. *trama*). Ensemble des fils que les tisserands font passer transversalement, au moyen de la navette, entre les fils formant la *chaîne. Fig.* Complot, intrigue : *ourdir une trame odieuse. Poétiq. La trame de nos jours,* la durée de la vie.

TRAMER (*mé*) v. n. Entrelacer les fils de la trame avec ceux de la chaîne. Machiner, comploter : *tramer une conspiration.*

TRAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui dispose sur des canettes les fils devant servir à la trame. N. f. Appareil mécanique pour faire les fils de la trame.

TRAMONTANE n. f. (de l'ital. *tramontana,* d'au delà des monts, des Alpes). Côté du nord ; étoile polaire. Vent du nord, dans la Méditerranée. *Fig. Perdre la tramontane,* ne plus savoir s'orienter ; ne plus savoir où l'on en est, devant une difficulté imprévue.

TRAMWAY (*tra-mou-è*) n. m. (de l'angl. *tram,* rail plat, et *way,* voie). Voie ferrée établie sur une route ordinaire, dans une rue, au moyen de rails sans

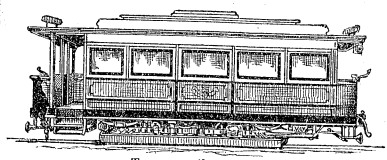

Tramway électrique.

saillie, sur lesquels circulent des voitures à traction animale ou mécanique : *tramway électrique* Voiture qui circule sur ces rails. Pl. des *tramways*

TRANCHAGE n. m. Action de trancher. En ébénisterie, action de couper en tranches minces les bois de placage.

TRANCHANT (*chan*), **E** adj. Qui coupe : *épée tranchante. Fig. Ton tranchant,* décisif. *Couleurs tranchantes,* fort vives.

TRANCHANT (*chan*) n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc. *Fig. Epée à deux tranchants,* moyen pouvant avoir deux effets opposés.

TRANCHE n. f. (de *trancher*). Morceau coupé un peu mince avec un instrument tranchant : *couper une tranche de jambon.* Corps dur, peu épais, ayant deux surfaces planes parallèles : *une tranche de marbre.* Surface unie, que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche.* Partie moyenne de la cuisse du bœuf et du veau. Terre que la charrue soulève du sillon. Série de chiffres consécutifs dans un même nombre : *pour la lecture des nombres, on divise ceux-ci en tranches de trois chiffres.* Dans un canon, partie plane constituant un sillon perpendiculaire à l'axe d'un élément cylindrique. Epaisseur des monnaies, qui porte la légende et le cordonnet.

TRANCHÉ, E adj. Bien marqué, net et distinct : *deux couleurs bien tranchées. Blas.* Se dit d'une pièce ou de l'écu partagés par une ligne oblique allant de l'angle dexire du chef à l'angle sénestre de la pointe. (V. la planche BLASON.) N. m. : *le tranché est une des quatre partitions principales de l'écu.*

TRANCHÉE (*ché*) n. f. (subst. particip. de *trancher*). Excavation longitudinale à ciel ouvert : *ouvrir, creuser une tranchée.* Fouille faite dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Fossé creusé dans

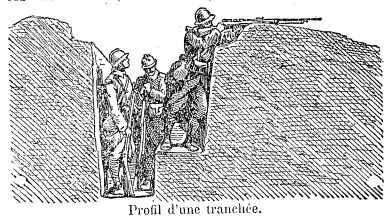

Profil d'une tranchée.

le sol et protégé par un parapet constitué au moyen des terres qu'on retire. *Méd.* Coliques très aiguës. *Tranchées rouges,* coliques violentes des chevaux.

TRANCHÉE-ABRI n. f. Tranchée, retranchement, creusés pour servir d'abris à des soldats en campagne. Pl. des *tranchées-abris.*

TRANCHEFIL (*fil*) n. m. Petite chaîne que l'on met autour du mors. Instrument qui sert à former les veloutés des tapis.

TRANCHEFILE n. f. Petit rouleau de papier couvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHEFILER (*lé*) v. a. Garnir d'une tranchefile.

TRANCHELARD (*lar*) n. m. Couteau de cuisine, à lame mince.

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche-montagnes.*

TRANCHE-PEIGNE n. f. Tranche de livre marbrée au peigne. Pl. des *tranche-peignes.*

TRANCHER (*ché*) v. a. (lat. *truncare*). Séparer en coupant : *trancher la tête d'un homme.* Diviser en tranches minces : *trancher du marbre. Fig.* Résoudre brusquement : *trancher la difficulté. Trancher le mot,* parler catégoriquement. V. n. Décider hardiment : *il tranche sur tout. Fig.* Ressortir par vive opposition : *ces couleurs ne tranchent pas assez ; leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel esprit,* se donner des airs de grand seigneur, de bel esprit.

Tranchet.

TRANCHET (*ché*) n. m. Outil d'acier, plat et effilé, dont les cordonniers se servent pour couper le cuir. Outil pour couper le plomb, le fer, etc.

TRANCHOIR n. m. Plateau de bois, sur lequel on découpe la viande. Poisson du genre *zanclе.*

TRANQUILLE (*ki-le*) adj. (lat. *tranquillus*). Sans agitation : *eau tranquille ; rue tranquille.* Sans inquiétude : *avoir l'âme tranquille.* ANT. **Inquiet, troublé.**

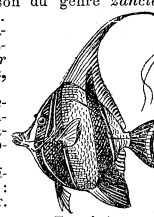

Tranchoir.

TRANQUILLEMENT (*ki-le-man*) adv. D'une manière tranquille. Sans s'émouvoir : *répondre tranquillement à un insolent.*

TRANQUILLISANT (*ki-li-zan*), **E** adj. Qui tranquillise : *nouvelle tranquillisante.* ANT. **Troublant, alarmant.**

TRANQUILLISER (*ki-li-zé*) v. a. Calmer, rendre tranquille : *tranquilliser l'esprit.* **Se tranquilliser** v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler. ANT. **Troubler, alarmer.**

TRANQUILLITÉ (*ki-li-té*) n. f. Etat de ce qui est sans mouvement, sans agitation, sans inquiétude : *tranquillité de la mer, des esprits, de l'âme.* ANT. **Trouble.**

TRANS prép. lat. qui signifie *au delà, à travers, entre,* etc., et qui entre comme préfixe dans la composition d'un certain nombre de mots français.

TRANSACTION (*zak-si-on*) n. f. (lat. *transactio*), Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc. : *une médiocre transaction est toujours préférable à un bon procès.* Ensemble des conventions qui peuvent intervenir entre des commerçants : *transactions commerciales.*

TRANSACTIONNEL, ELLE (*zak-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a le caractère d'une transaction.

TRANSACTIONNELLEMENT (*zak-si-o-nè-le-man*) adv. Sous forme de transaction. (Peu us.)

TRANSALPIN, E (*zal*) adj. Qui est au delà des Alpes. *Gaule transalpine* (ou substantiv. *la Transalpine*), nom donné par les Romains à la Gaule proprement dite, située pour eux au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE (*zat'*) adj. Qui est au delà de l'océan Atlantique : *les pays transatlantiques.* N. m. Paquebot qui fait le service entre l'ancien et le nouveau monde, en traversant l'Atlantique.

TRANSBORDEMENT (*trans, man*) n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER (*trans-bor-dé*) v. a. Transporter d'un bâtiment dans un autre : *transborder des marchandises, des voyageurs.*

TRANSBORDEUR (*trans*) n. et adj. m. Appareil servant à transborder. *Pont transbordeur,* sorte de wagon suspendu à des câbles, à l'aide duquel on fait franchir un fleuve dans sa largeur à des voyageurs ou des marchandises : *wagon transbordeur.*

TRANSCASPIEN, ENNE (*trans-kas-pi-in, è-ne*) adj. Qui est (ou qui va) au delà de la mer Caspienne.

TRANSCAUCASIEN, ENNE (*trans-kô-ka-zi-in, è-ne*) adj. Qui est au delà du Caucase.

TRANSCENDANCE (*trans-san*) n. f. Qualité de ce qui est transcendant.

TRANSCENDANT (*trans-san-dan*), **E** adj. (du préf. *trans,* et du lat. *ascendere,* monter). Supérieur, sublime ; qui excelle en son genre : *génie transcendant. Géométrie transcendante,* qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDANTAL (*trans-san-dan-tal*), **E, AUX** adj. *Philos.* Qui appartient à la raison pure, à priori, antérieurement à toute expérience : *d'après Kant, l'espace et le temps sont deux concepts transcendantaux.*

TRANSCENDANTALISME n. m. Ecole philosophique américaine, représentée par Emerson et caractérisée par un certain mysticisme panthéiste.

TRANSCONTINENTAL (*trans-kon-ti-nan-tal*), **E, AUX** adj. Qui traverse un continent : *route transcontinentale.*

TRANSCRIPTEUR (*trans-krip-teur*) n. m. Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION (*trans-krip-si-on*) n. f. Action de transcrire ; son résultat. Action d'écrire pour un instrument un air de musique noté pour un autre instrument. *Dr.* Copie, sur un registre spécial, d'un acte translatif de propriété immobilière : *transcription d'un acte de vente, d'une saisie.*

TRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. a. (lat. *transcribere*). Copier un écrit : *transcrire une lettre.* Faire la transcription d'un air de musique.

TRANSE (*tran-se*) n. f. (de *transir*). Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain (surtout au pl.) : *vivre dans les transes. Spirit.* Etat d'un médium qui cède son enveloppe matérielle à l'esprit d'une personne décédée, dès que celui-ci commence à se manifester.

TRANSENNE (*zè-ne*) n. f. (du lat. *transenna,* corde tendue). Sorte de grille qui ferme certaines chapelles funéraires, dans les catacombes de Rome.

TRANSEPT (*sèpt'*) n. m. (du préf. *trans,* et du lat. *septum,* clôture). Galerie transversale qui, dans une église, sépare le chœur de la nef et forme les bras de la croix dans les églises qui affectent cette disposition. (V. ÉGLISE.)

TRANSFÈREMENT (*trans, man*) n. m. Action de transférer : *le transfèrement d'une créance.*

TRANSFÉRER (*trans-fé-ré*) v. a. (du préf. *trans,* et du lat. *ferre,* porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire passer d'un lieu dans un autre : *transférer un prisonnier, une préfecture, d'une ville dans une autre.* Transmettre d'une personne à une autre, en observant les formalités requises : *transférer une inscription de rente.*

TRANSFERT (*trans-fèr*) n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc. : *opérer le transfert d'une action nominative.*

TRANSFIGURATION (*trans, si-on*) n. f. Changement d'une figure en une autre. *Relig.* Etat glorieux dans lequel Jésus-Christ se montra à trois de ses disciples sur le mont Thabor (en ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Tableau représentant cette scène. Fête catholique, le 6 août.

TRANSFIGURER (*trans, ré*) v. a. Changer la figure, la forme, le caractère, etc. **Se transfigurer** v. pr. : *Jésus-Christ se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFILAGE n. m. Action de transfiler.

TRANSFILER (*trans-fi-lé*) v. a. *Mar.* Joindre deux choses bord à bord, au moyen d'une ligne : *transfiler les tentes.*

TRANSFIXION (*trans-fik-si-on*) n. f. Procédé opératoire, employé dans certaines amputations.

TRANSFORMABLE (*trans-for*) adj. Qui peut être transformé.

TRANSFORMATEUR, TRICE (*trans-for*) adj. Qui transforme. N. m. Appareil qui, recevant de l'énergie électrique, en modifie la tension.

TRANSFORMATION (*trans, si-on*) n. f. Changement de forme ; métamorphose : *les transformations des insectes.*

TRANSFORMER (*trans-for-mé*) v. a. Métamorphoser. *Math. Transformer une équation*, la changer en une autre d'une forme différente. **Se transformer** v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFORMISME (*trans-for-mis-me*) n. m. Doctrine biologique, suivant laquelle les espèces animales et végétales se transforment et donnent naissance à de nouvelles espèces, sous l'influence de l'adaptation : *Lamarck, Darwin, Haeckel sont les principaux défenseurs du transformisme.*

TRANSFORMISTE (*trans-for-mis-te*) n. Partisan du transformisme. Adjectiv. Qui a rapport au transformisme : *théorie transformiste.*

TRANSFUGE (*trans*) n. m. (du préf. *trans*, et du lat. *fugere*, fuir). Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé : *les transfuges politiques.*

TRANSFUSER (*trans-fu-zé*) v. a. (du préf. *trans*, et du lat. *fusum*, supin de *fundere*, verser). Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Opérer la transfusion du sang.

TRANSFUSION (*trans-fu-zi-on*) n. f. (de *transfuser*). Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre.

TRANSGANGÉTIQUE (*trans*) adj. Situé au delà du Gange : *l'Inde transgangétique.*

TRANSGRESSER (*trans-grè-sé*) v. a. (lat. *transgredi*). Enfreindre, violer : *transgresser la loi.*

TRANSGRESSEUR (*trans-grè-seur*) n. et adj. m. Celui qui transgresse. (Peu us.)

TRANSGRESSIF, IVE adj. Qui transgresse.

TRANSGRESSION (*trans-grè-si-on*) n. f. Action de transgresser.

TRANSHUMANCE (*tran-zu*) n. f. (de *transhumer*). Emigration périodique des troupeaux de moutons de la plaine, qui vont habiter les hautes montagnes pendant les chaleurs et en descendent aux approches de l'hiver.

TRANSHUMANT (*tran-zu-man*), **E** adj. Se dit des troupeaux qui sont soumis au régime de la transhumance.

TRANSHUMER (*tran-zu-mé*) v. a. (du préf. *trans*, et du lat. *humus*, terre). Mener paître des bestiaux, des troupeaux de moutons dans les montagnes. V. n. Aller paître dans les montagnes.

TRANSI (*tran-si*), **E** adj. Saisi : *transi de froid, de peur.*

TRANSIGER (*zi-jé*) v. n. (du préf. *trans*, et du lat. *agere*, agir. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il transigea, nous transigeons.*) Accommoder un différend par des concessions réciproques : *mieux vaut transiger que plaider. Fig.* Esquiver par une certaine souplesse : *transiger avec l'erreur.*

TRANSIR (*sir*) v. a. (du lat. *transire*, aller au delà). Pénétrer et engourdir de froid : *le vent du nord nous transit. Fig.* Faire frissonner de crainte ou autrement. V. n. Etre pénétré et engourdi de froid. *Fig.* Frissonner de : *transir de peur.*

TRANSISSEMENT (*zi-se-man*) n. m. Etat d'un homme transi. (Peu us.)

TRANSIT (*zit*) n. m. (du lat. *transitus*, passage). Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droits d'entrée : *marchandises en transit.*

TRANSITAIRE (*zi-tè-re*) adj. Relatif au transit : *commerce transitaire.* Traversé par des denrées en transit : *pays transitaire.* N. m. Commissionnaire en marchandises, qui s'occupe du transit.

TRANSITER (*zi-té*) v. a. Passer en transit : *transiter des marchandises.* V. n. Etre passé en transit.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. (du lat. *transire*, aller au delà). *Verbe transitif*, marquant que l'action faite par le sujet passe sur un complément direct ou indirect. Syn. ACTIF. ANT. **Intransitif.**

TRANSITION (*zi-si-on*) n. f. (du lat. *transire*, aller au delà). *Fig.* Passage d'un état à un autre : *de l'anarchie au despotisme, la transition est inévitable.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition.*

TRANSITIVEMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitive : *certains verbes neutres peuvent être employés transitivement.*

TRANSITOIRE (*zi*) adj. Passager, qui ne dure pas : *loi transitoire.*

TRANSITOIREMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Jura : *régions transjuranes.*

TRANSLATER (*trans-la-té*) v. a. (du lat. *translatum*, supin de *transferre*, transporter). Traduire d'une langue dans une autre langue. (Vx.)

TRANSLATIF, IVE (*trans*) adj. Par lequel on transfère une chose à un autre : *acte translatif de propriété.*

TRANSLATION (*trans-la-si-on*) n. f. (lat. *translatio*). Action de transférer : *la translation d'un prisonnier.* Mouvement d'un solide dont toutes les parties suivent une même direction : *mouvement de translation.*

TRANSLUCIDE (*trans*) adj. Se dit des corps qui laissent passer la lumière, mais au travers desquels on n'aperçoit pas les objets : *les verres dépolis sont translucides.* ANT. **Opaque.**

TRANSLUCIDITÉ (*trans*) n. f. Etat de ce qui est translucide. ANT. **Opacité.**

TRANSMETTEUR (*trans-mè-teur*) n. et adj. m. Appareil qui sert à transmettre les signaux télégraphiques.

TRANSMETTRE (*trans-mè-tre*) v. a. (lat. *transmittere*. — Se conj. comme *mettre.*) Faire parvenir : *transmettre un ordre.* Faire passer par mutation : *transmettre une propriété. Fig.* Faire passer par succession : *transmettre ses vertus à son fils.*

TRANSMIGRATION (*trans, si-on*) n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes*, métempsycose.

TRANSMIGRER (*trans-mi-gré*) v. n. (lat. *transmigrare*). Passer d'un lieu, d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBILITÉ (*trans-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est transmissible.

TRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-ble*) adj. Qui peut être transmis : *beaucoup de tares physiques sont transmissibles par hérédité.*

TRANSMISSION (*trans-mi-si-on*) n. f. Action de transmettre. Son effet : *transmission d'un droit.* Communication du mouvement d'un organe mécanique à un autre organe au moyen d'engrenages, poulies, courroies, etc. Organe servant à transmettre ce mouvement.

TRANSMUABLE ou **TRANSMUTABLE** (*trans*) adj. Qui peut être transmué.

TRANSMUER (*trans-mu-é*) v. a. (lat. *transmutare*). Changer, transformer, en parlant des métaux : *les alchimistes prétendaient transmuer les métaux en or.*

TRANSMUTABILITÉ (*trans*) n. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION (*trans, si-on*) n. f. (lat. *transmutatio*). Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or.*

TRANSPADAN, E (*trans*) adj. (du préf. *trans*, et de *Padus*, n. lat. du Pô). Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARAÎTRE (*trans-pa-rê-tre*) v. n. (Se conj. comme *paraître*.) Paraître à travers un voile. *Fig.* : *aventures qui transparaissent au travers de claires allusions.*

TRANSPARENCE (*trans-pa-ran-se*) n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre.* ANT. **Opacité.**

TRANSPARENT (*trans-pa-ran*), **E** adj. (du préf. *trans*, et du lat. *parere*, paraître). Se dit des corps qui se laissent traverser par la lumière et permettent de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur : *le verre est transparent.* Se dit d'une couleur qui, étendue sur une autre, laisse paraître plus ou moins celle-ci. *Fig.* Dont le sens caché se laisse pénétrer aisément : *allusion transparente.* N. m. Feuille où sont tracées plusieurs lignes noires et qui doit être vue à travers le papier pour guider celui qui écrit. Sorte de tableau derrière lequel on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente. ANT. **Opaque.**

TRANSPERCER (*trans-pèr-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il transperça, nous transperçons.*) Percer de part en part : *un tunnel transperce le mont Cenis.* Passer au travers : *la pluie ne peut transpercer un vêtement imperméable.*

TRANSPIRABLE (*trans-pi*) adj. *Méd.* Qui peut être éliminé par la transpiration.

TRANSPIRATION (*trans-pi-ra-si-on*) n. f. (de *transpirer*). Sortie rapide de la sueur par les pores de la peau : *être en transpiration.*

TRANSPIRER (*trans-pi-ré*) v. n. (du préf. *trans*, et du lat. *spirare*, exhaler). S'exhaler du corps par les pores : *les humeurs qui transpirent au travers de la peau.* Exhaler des liquides : *cet homme transpire beaucoup. Fig.* Commencer à être connu : *ses projets transpirent.*

TRANSPLANTABLE (*trans-plan*) adj. Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transplanter. (On dit aussi TRANSPLANTEMENT n. m.)

TRANSPLANTER (*trans-plan-té*) v. a. Planter en un autre endroit : *transplanter des arbres. Fig.* Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT (*trans-por*) n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre : *le transport des voyageurs, des marchandises.* Acte par lequel on fait la cession de choses incorporelles : *faire le transport d'une rente.* Action d'une personne qui, par autorité de justice, se transporte sur les lieux où sont les choses sujettes à un examen. Navire propre à transporter des troupes ou des munitions. *Fig.* Sentiment vif, violent : *transport de joie.* Enthousiasme : *transport poétique. Méd.* Délire, congestion : *transport au cerveau.*

TRANSPORTABLE (*trans*) adj. Qui peut être transporté : *malade transportable.*

TRANSPORTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transporter d'un pays dans un autre. Action de transporter un condamné dans un lieu situé hors de son pays et de le contraindre à y séjourner jusqu'à l'expiration de sa peine.

TRANSPORTÉ, E (*trans*) n. Qui a subi la peine de la transportation.

TRANSPORTER (*trans-por-té*) v. a. (du préf. *trans*, et du lat. *portare*, porter). Porter d'un lieu dans un autre : *transporter des voyageurs.* Faire passer d'un milieu à un autre : *transporter sur la scène un fait historique.* Céder par un acte : *transporter une créance. Fig.* Exciter, mettre hors de soi : *la fureur le transporte. Législ.* Appliquer la mesure de la transportation aux forçats. **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu. Se porter par l'imagination ou par la pensée : *transportez-vous dans le passé.*

TRANSPORTEUR (*trans*) n. m. Celui qui opère un transport. Machine qui transporte un objet d'un endroit dans un autre.

TRANSPOSABLE (*trans-po-za-ble*) adj. Qu'on peut transposer. *Musiq.* Qui peut être mis d'un ton dans un autre : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER (*trans-po-zé*) v. a. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot. Musiq.* Changer le ton sur lequel un air est noté.

TRANSPOSITEUR (*trans-po-zi-teur*) n. et adj. m. Se dit d'un piano, d'un organe qui opère la transposition d'un ton dans un autre par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF (*trans-po-zi-tif*), **IVE** adj. Se dit des langues où les terminaisons des mots en déterminent les rapports grammaticaux, ce qui dispense de les placer dans l'ordre logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION (*trans-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *transpositio*). Action de transposer ; son résultat. Renversement de l'ordre habituel des mots. *Musiq.* Changement de tonalité d'un morceau.

TRANSRHÉNAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Rhin : *province transrhénane.*

TRANSSAHARIEN, ENNE (*trans-sa-a-ri-in, è-ne*) adj. Qui traverse le Sahara : *le projet d'un chemin de fer transsaharien fut étudié par Flatters.*

TRANSSIBÉRIEN, ENNE (*trans-si-bé-ri-in, è-ne*) adj. Qui est situé au delà de la Sibérie ; qui traverse la Sibérie : *chemin de fer transsibérien* ou *le Transsibérien*, grande route ferrée, qui relie la Russie d'Europe à ses débouchés sur le Pacifique.

TRANSSUBSTANTIATION (*trans-sub-stan-si-a-si-on*) n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER (*trans-sub-stan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Changer en une autre substance. (Peu us.) Opérer la transsubstantiation eucharistique.

TRANSSUDATION (*trans-su-da-si-on*) n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER (*trans-su-dé*) v. n. (du préf. *trans*, et du lat. *sudare*, suer). Se dit d'un liquide qui passe, qui suc à travers le vase ou l'enveloppe qui le recèle. V. a. Émettre par transsudation.

TRANSTÉVÉRIN, E (*trans*) adj. Situé au delà du Tibre.

TRANSVALUTION (*trans, si-on*) n. f. *Philos.* Changement de valeur.

TRANSVASEMENT (*trans-va-ze-man*) n. m. Action de transvaser.

TRANSVASER (*trans-va-zé*) v. a. Verser d'un vase dans un autre : *transvaser du vin.*

TRANSVERSAIRE (*trans-vèr-sè-re*) adj. Qui appartient aux apophyses transverses.

TRANSVERSAL (*trans-vèr-sal*), **E, AUX** adj. Qui est disposé en travers : *ligne transversale.* N. f. Droite coupant deux côtés d'un triangle.

TRANSVERSALEMENT (*trans-vèr, man*) adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE (*trans-vèr-se*) adj. (du lat. *transversus*, placé en travers). Oblique. Se dit, en anatomie, d'un certain nombre d'organes dont la direction est à peu près transversale par rapport à l'axe du corps : *artère transverse.* N. m. Désignation de divers muscles : *le transverse du nez vient du maxillaire supérieur.*

TRANSVIDER (*trans-vi-dé*) v. a. Verser d'un vase incomplètement plein dans un autre.

TRANSYLVAIN, E (*sil-vin, è-ne*) ou **TRANSYLVANIEN, ENNE** (*sil-va-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Transylvanie : *les montagnes transylvaines.*

TRANTRAN n. m. V. TRAINTRAIN.

TRAPAN n. m. Haut d'un escalier, endroit où finit la rampe. Nom donné à des planches de différentes dimensions percées de trous et qui servent à faire égoutter les feuilles de papier.

TRAPÈZE n. m. (du gr. *trapeza*, table). *Géom.* Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. (Les deux côtés parallèles sont les *bases* du trapèze, leur distance est la *hauteur*.) *Trapèze isocèle*, celui dans lequel les deux côtés non parallèles sont égaux. *Trapèze rectangle*, celui dont un des côtés non parallèle est perpendiculaire sur les

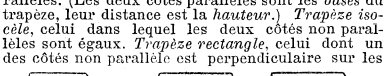

Trapèze. Trapèze isocèle. Trapèze rectangle.

bases : *l'aire d'un trapèze s'obtient en multipliant la demi-somme des deux bases par la hauteur.* Appareil de gymnastique, formé de deux cordes verticales réunies à leur base par une barre ronde. (V. la

planche GYMNASTIQUE.) *Anat.* Muscle de la région dorsale : *le trapèze* (ou adjectiv. *muscle trapèze*) *rapproche l'omoplate de la colonne vertébrale.*

TRAPÉZOÈDRE n. m. Solide dont les faces sont des trapèzes.

TRAPÉZOÏDAL, E, AUX (*zo-i*) adj. En forme de trapèze. (On dit aussi TRAPÉZIFORME.)

TRAPÉZO-MÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. *Anat.* Qui appartient au trapèze et au métacarpe.

TRAPPE (*tra-pe*) n. f. (orig. germ.). Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher : *lever, baisser la trappe.* Cette ouverture même. Espèce de porte, de fenêtre à coulisse. Piège à bascule au-dessus d'une fosse. *Fig.* Piège, ruse.

TRAPPEUR (*tra-peur*) n. m. Chasseur de l'Amérique du Nord, qui se sert ordinairement de trappes.

TRAPILLON ou **TRAPILLON** (*ll* mll) n. m. Ce qui tient une trappe fermée. Ouverture dans le plancher de la scène, donnant passage aux fermes.

TRAPPISTE (*tra-pis-te*) n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPPISTINE (*tra-pis-ti-ne*) n. f. Religieuse d'un couvent de la Trappe. Sorte de liqueur fabriquée par les trappistes.

TRAPPON (*tra-pon*) n. m. Trappe à fleur de terre, servant à fermer les caves où l'on entre par la rue, par une boutique.

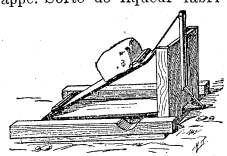
Traquenard.

TRAPU, E adj. Gros et court : *un homme trapu.*

TRAQUE n. f. Action de traquer, de chasser le gibier vers la ligne des chasseurs.

TRAQUENARD (*ke-nar*) n. m. Piège pour prendre les animaux nuisibles. *Fig.* Piège tendu à quelqu'un : *un habile traquenard.* Allure de certains chevaux fatigués, qui participe du trot et de l'amble. Cheval qui a cette allure.

Traquet.

TRAQUER (*ké*) v. a. (de *trac*). Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. *Fig.* Poursuivre, serrer de près : *traquer des voleurs.*

TRAQUET (*kè*) n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du moulin. Piège que l'on tend aux bêtes puantes. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux très communs en France.

TRAQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui traque à la chasse.

TRAULET (*trô-lè*) n. m. Pointe d'acier montée sur un manche, dont on se sert pour piquer un dessin d'architecture.

TRAUMATIQUE (*trô*) adj. (du gr. *trauma, atos*, blessure). *Chir.* Qui concerne les plaies, les blessures.

TRAUMATISME (*trô-ma-tis-me*) n. m. Ensemble des troubles occasionnés par le trauma ou blessure.

TRAUMATOLOGIE (*trô, jî*) n. f. (du gr. *trauma, atos*, blessure, et *logos*, discours). Science qui traite des blessures, des plaies.

TRAVAIL (*va, l* mll.) n. m. (de *travailler.* — Fait au pl. **TRAVAUX**). Peine que l'on prend pour faire une chose : *les travaux de l'esprit fatiguent plus que ceux du corps.* Ouvrage fait ou à faire : *travail délicat; distribuer le travail aux ouvriers.* Manière dont un objet est exécuté : *bijou d'un beau travail.* Manière dont on travaille : *avoir le travail facile.* Phénomènes qui se produisent dans une substance et en changent la nature : *le travail de la fermentation.* Mouvement qui se produit dans les matériaux industriels : *le travail des bois produit souvent des fentes.* Etude écrite sur une question : *publier un travail sur le paupérisme.* Autref., rapport d'un ministre au souverain, ou d'un commis au ministre. Discussion, délibération préparant des résolutions : *les travaux d'une commission. Mécan.* Produit de l'intensité d'une force par la projection, sur la direction de la force, du chemin que parcourt son point d'application : *l'unité principale de travail est le kilojoule. Homme de travail*, celui qui gagne sa vie par un métier pénible. *Maison de travail*, maison où l'on fait travailler des détenus, des réfugiés, etc. **Travaux forcés,** peine afflictive et infamante, qui a remplacé les galères. — La peine afflictive et infamante des travaux forcés, subie jusqu'à 1854 dans les bagnes, est purgée aujourd'hui dans les établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane. Elle consiste en la détention hors de la métropole (*transportation*) avec travail obligatoire, et elle est prononcée à perpétuité ou à temps. Les sexagénaires condamnés aux travaux forcés ne sont pas transportés : la peine est, pour eux, commuée en celle de la réclusion. Il ne faut pas confondre la *transportation* avec la *relégation*, qui frappe certains récidivistes, ni avec la *déportation*, peine réservée aux condamnés politiques et qui ne comporte pas l'obligation du travail.

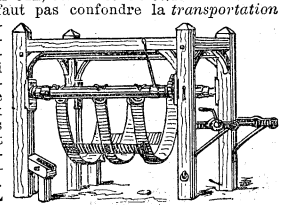
Travail.

TRAVAIL (*va, l* mll.) n. m. (lat. pop. *tripalium.* — Fait au pl. **TRAVAILS**). Appareil pour assujettir de grands animaux domestiques dans différentes attitudes, pendant qu'on les ferre, qu'on les panse ou qu'on les soigne.

TRAVAILLÉ, E (*va, ll* mll.) adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : *ouvrage travaillé; style travaillé.* Obsédé : *travaillé par une idée.* Tourmenté : *travaillé par la maladie.*

TRAVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. n. (lat. pop. *tripaliare*). Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose : *travailler pour gagner son pain.* Fonctionner activement : *esprit, imagination qui travaille sans cesse.* Produire un intérêt : *faire travailler son argent. Fig.* Se déjeter : *le bois vert travaille.* Changer de nature : *le vin nouveau travaille. Travailler pour* (ou *cont*.), servir (ou desservir) quelqu'un. V. a. Façonner : *travailler le fer.* S'appliquer à : *travailler ses vers, son style. Fig.* Chercher à gagner ou à soulever : *travailler les esprits.* Tourmenter : *la fièvre le travaille.*

TRAVAILLEUR, EUSE (*va, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. Qui aime le travail : *écolier très travailleur.* N. Personne qui travaille : *le travail doit faire vivre le travailleur.* ANT **Paresseux, fainéant.**

TRAVAILLISTE (*va, ll* mll., *is-te*) n. m. Membre du Labour party, en Angleterre. Adjectiv. : *politique travailliste.*

TRAVEAU (*vô*) n. m. ou **TRAVETTE** (*vè-te*) n. f. Soliveau.

TRAVÉE (*vé*) n. f. (du lat. *trabs*, poutre). Espace entre deux poutres, qui est garni par un certain nombre de solives. Partie d'un édifice, comprise entre deux points d'appui principaux (pilastres, arcs-doubleaux, etc.).

TRAVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *transversus*, oblique). Etendue d'un corps dans le sens qui coupe la longueur, la largeur, la profondeur : *un travers de doigt. Fig.* Ce qui fausse. Défaut : *la jalousie est un vilain travers.* Loc. adv. : **En travers,** d'un côté à l'autre suivant la largeur. **A tort et à travers,** inconsidérément. **De travers,** obliquement. *Regarder de travers*, avec colère. *Esprit de travers*, mal fait, mal tourné. *Entendre de travers*, mal. Loc. prép. : **A travers,** au milieu : *à travers les champs.* **Au travers,** par le milieu, lorsqu'il y a obstacle : *au travers de l'ennemi.*

TRAVERSABLE (*vèr*) adj. Qui peut être traversé : *rivière traversable.*

TRAVERSE (*vèr-se*) n. f. Pièce de bois horizontale, faisant partie d'un châssis ou d'un bâti, et qui est assemblée à l'extrémité des montants. Chemin étroit, plus direct que la grande route : *prendre la*

traverse. Fig. Se mettre à la traverse, apporter des obstacles. Chacune des pièces de bois placées sur le sol perpendiculairement à la voie, et sur lesquelles les rails sont établis. Barre transversale, servant à maintenir les barreaux d'une grille. *Mar.* Barre obstruant l'entrée d'un port. *Fortif.* Massif rectangulaire de terre, établi sur le terre-plein d'un ouvrage perpendiculairement au parapet. Pl. Obstacles, revers : *essuyer bien des traverses.*

TRAVERSÉE (*vèr-sé*) n. f. Trajet, voyage par mer : *faire la traversée de Calais à Douvres.* Voyage à travers un pays : *faire la traversée de la France. Ch. de f. Traversée de voie*, point où deux voies se coupent.

TRAVERSER (*vèr-sé*) v. a. Passer au travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt, la rue, la rivière.* Couper : *des allées traversent le jardin.* Percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits. Traverser l'esprit*, se présenter fugitivement à la pensée. *Fig.* Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un.*

TRAVERSIER (*vèr-si-é*), **ÈRE** adj. Qui sert à traverser : *barque traversière. Flûte traversière*, qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.

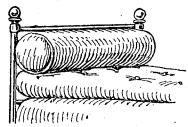

T, traversin.

TRAVERSIN (*vèr-sin*) n. m. (de *travers*). Sorte d'oreiller long, qui occupe toute la largeur du lit. Pièce de charpente consolidant la membrure d'un navire. Chacune des pièces de bois qui forment le fond d'un tonneau. Fléau d'une balance.

TRAVERSINE (*vèr*) n. f. Pièce de bois horizontale, reliant des pilotis. Planche pour passer d'un bateau dans un autre. Traverse d'un grillage. Pièce de bois qui forme le radier d'une écluse.

TRAVERTIN (*vèr-tin*) n. m. (ital. *travertino*). Ensemble de dépôts, le plus souvent calcaires, précipités par les eaux de certaines sources.

TRAVESTI (*vès-ti*), **E** adj. (de *travestir*). Qui s'est déguisé sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition. *Bal travesti*, bal où les danseurs sont travestis. *Rôle travesti* ou substantiv. *travesti*, rôle d'un acteur qui prend les travestissements. N. m. Costume de travestissement : *un piquant travesti.*

TRAVESTIR (*vès-tir*) v. a. (ital. *travestire*). Déguiser sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition : *travestir un homme en femme. Fig.* Traduire un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarron a travesti l'Enéide.* Donner une fausse interprétation : *travestir une pensée.*

TRAVESTISSEMENT (*vès-ti-se-man*) n. m. Action de travestir ou de se travestir. *Fig.* Action de dénaturer.

TRAVESTISSEUR, EUSE (*vès-ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Se dit d'une personne qui travestit les œuvres littéraires.

TRAVON n. m. Charpente qui couronne la file des pieux d'une palée de pont et qui porte les poutrelles de la travée.

TRAVOUIL (*vou, l* mll.) ou **TRAVOUL** n. m. Dévidoir pour mettre le fil en écheveaux.

TRAYEUR, EUSE (*trè-i-eur, eu-ze*) n. Personne qui trait les vaches.

TRAYON (*trè-ion*) n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., qu'on prend dans la main pour traire.

TRÉBUCHAGE n. m. Vérification du poids des monnaies au moyen du trébuchet.

TRÉBUCHANT (*chan*), **E** adj. Se dit des monnaies d'or et d'argent qui sont de poids, qui trébuchent : *espèces sonnantes et trébuchantes.*

TRÉBUCHEMENT (*man*) n. m. Action de trébucher. (Peu us.)

TRÉBUCHER (*ché*) v. n. (du lat. *trans*, au delà et de l'anc. franç. *buc*, buste, d'orig. germ.) Faire un faux pas. Perdre l'équilibre : *trébucher sur une pierre.* Faire pencher la balance : *quand on pèse une monnaie d'or, il faut qu'elle trébuche. Fig.* Avoir des défaillances : *la raison humaine trébuche souvent.* V. a. Peser au trébuchet : *trébucher des pièces d'or.*

TRÉBUCHET (*ché*) n. m. Piège pour les petits oiseaux. Petite balance, très sensible, pour peser les monnaies. Machine de jet, usitée au moyen âge pour abattre les murailles.

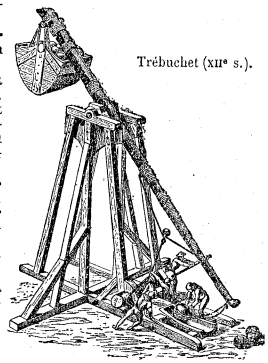

Trébuchet (XIIe s.).

TRÉFILAGE n. m. Action de tréfiler.

TRÉFILER (*lé*) v. a. (du lat. *trahere*, tirer, et *filum*, fil). Passer du fil ou du laiton par la filière.

TRÉFILERIE (*rî*) n. f. Art de tréfiler les métaux. Machine à tréfiler. Atelier de tréfileur.

TRÉFILEUR n. et adj. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÉFLE n. m. (lat. *trifolium ;* de *tres*, trois, et *folium*, feuille). Plante herbacée, employée comme fourrage : *un trèfle à quatre feuilles.* (On distingue : *le trèfle de prés* ou *trèfle rouge, le trèfle incarnat* ou *de Roussillon* ou *farouch, le trèfle blanc, le trèfle hybride*, etc.) Tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle. Ornement architectural géométrique, formé par trois cercles qui se coupent et ont leurs centres respectifs à chacun des sommets d'un triangle équilatéral. Une des deux couleurs noires aux cartes françaises, en forme de trèfle.

Trèfle.

TRÉFLÉ, E adj. *Blas.* Qui est terminé en feuille de trèfle.

TRÉFLER (*flé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mal rengrener une monnaie ou médaille, en sorte que l'effigie paraît double.

TRÉFLIÈRE n. f. Champ de trèfle.

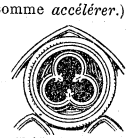

Trèfle (archit.).

TRÉFONCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tréfonds : *redevance tréfoncière.*

TRÉFONDS (*fon*) n. m. (de *très*, et *fonds*). Fonds qui est sous le sol et qu'on possède comme le sol lui-même. *Fig.* Ce qu'il y a de plus secret : *savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire.*

TRÉHALA n. m. Sorte de coque creuse, produite par la piqûre d'un coléoptère sur une composée du genre échinops.

TRÉHALOSE n. f. Ferment soluble, qui existe dans certains champignons.

TREILLAGE (*trè, ll* mll.) n. m. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER (*trè, ll* mll., *a-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il treillagea, nous treillageons.*) Garnir de treillage.

TREILLAGEUR (*trè, ll* mll., *a-jeur*) n. et adj. m. Qui fait des treillages.

TREILLE (*trè, ll* mll.) n. f. (du lat. *trichila*, berceau de verdure). Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage. Berceau formé par des ceps de vigne que soutient un treillage. *Le jus de la treille*, le vin.

TREILLIS (*trè, ll* mll., *i*) n. m. (lat. *trilix*). Ouvrage de bois, de fer, qui imite les mailles d'un filet et sert de clôture. Ouvrage de fer ou d'acier, formé

de poutres entre-croisées, qui constituent un ensemble rigide. Châssis divisé en plusieurs compartiments ou carreaux, qui sert à copier des tableaux dans de certaines dimensions. Toile de chanvre écru, très grosse, pour faire des sacs, des vêtements de travail, etc. : *pantalon de treillis.*

TREILLISSER (*trè, ll* mll., *i-sé*) v. a. Garnir de treillis : *treillisser une fenêtre.*

TREIZAINE (*trè-zè-ne*) n. f. Treize ou environ.

TREIZE (*tre-ze*) adj. num. (lat. *tredecim*). Dix et trois : *treize est un nombre réputé malheureux.* Treizième : *Grégoire treize.* N. m. : *le nombre treize ; le treize du mois.* Treizième jour du mois.

TREIZIÈME (*trè-zi*) adj. num. ord. Qui suit le douzième. N. : *être le, la treizième.* N. m. La treizième partie d'un tout.

TREIZIÈMEMENT (*trè-zi, man*) adv. En treizième lieu.

TRÉJETAGE n. m. Transvasement du verre en fusion destiné à la fabrication des glaces, des pots où il a été fondu dans les cuvettes, qui servent à le verser sur la table de coulée.

TRÉJETER (*tè*) v. a. (Se conj. comme *jeter.*) Soumettre au trejetage.

TRÉLINGAGE n. m. (ital. *strelingagio*). *Mar.* Gros filin ou bridure, qui attache les bas haubans de bâbord avec ceux de tribord.

TRÉLINGUER (*ghé*) v. a. Consolider, raidir par un trelingage.

TRÉMA n. m. (gr. *trêma*). Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles *e, i, u,* pour indiquer qu'on doit prononcer séparément la voyelle qui les précède : Ex. : *na-ïf, cigu-ë, Sa-ül.*

TRÉMAT (*ma*) n. m. ou **TRÉMATE** n. f. Nom donné à des bancs de sable qui se forment dans les tournants de la Seine.

TRÉMATODES n. m. pl. Ordre de vers plats, parasites des vertébrés. Adjectiv. : *vers trématode.*

TREMBLAIE (*tran-blè*) n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT (*tran-blan*), **E** adj. Qui tremble : *main, voix tremblante. Fig.* Saisi d'effroi : *il était tout tremblant.*

TREMBLANTE (*tran*) n. f. Maladie des moutons, caractérisée par un tremblement musculaire.

TREMBLE (*tran-ble*) n. m. (lat. *tremulus*). Espèce de peuplier, dont la feuille tremble au moindre vent. — Le tremble atteint 20 mètres de haut ; son bois, mauvais pour le chauffage, fournit un excellent charbon à poudre.

Tremble.

TREMBLÉ, E (*tran*) adj. *Ecriture tremblée,* tracée par une main tremblante. *Sons tremblés,* sons qui varient rapidement d'intensité. *Typogr. Filet tremblé* ou substantiv. *un tremblé,* filet ondulé.

TREMBLEMENT (*tran-ble-man*) n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main. Musiq.* Cadence précipitée, en chantant ou en jouant d'un instrument. *Tremblement de terre,* secousse qui ébranle le sol sur une plus ou moins grande étendue.

TREMBLER (*tran-blé*) v. n. (lat. pop. *tremulare;* de *tremere*). Etre agité par de petits mouvements saccadés : *le plancher tremble.* Eprouver de petits mouvements musculaires convulsifs : *trembler de froid. Fig.* Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle.* V. a. *Trembler la fièvre,* être dans le frisson de la fièvre.

TREMBLEUR, EUSE (*tran, eu-ze*) n. et adj. Qui tremble. *Fig.* Personne craintive, circonspecte à l'excès : *ce fonctionnaire est un trembleur.* Nom sous lequel on désigne quelquefois certains sectaires anglais et américains (*shakers, quakers*). N. m. Appareil qui sert à interrompre automatiquement un courant électrique et à le rétablir de même. Syn. INTERRUPTEUR.

TREMBLOTANT (*tran-blo-tan*), **E** adj. Qui tremblote. Chevrotant : *voix tremblotante.* Qui vacille : *lumière tremblotante.*

TREMBLOTEMENT (*tran, man*) n. m. Action de trembloter.

TREMBLOTER (*tran-blo-té*) v. n. Trembler un peu : *trembloter de froid.*

TRÉMELLACÉES (*mèl-la-sé*) n. f. pl. Famille de champignons mous, qui poussent sur les troncs d'arbres. S. une *trémellacée.*

TRÉMELLE (*mè-le*) n. f. Genre de champignons.

TRÉMIE (*mi*) n. f. (lat. *trimodia*). Sorte d'auge carrée, très étroite par le bas, d'où le blé tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine. Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. Mangeoire pour la volaille. Assemblage de planches de forme analogue, servant à faire couler dans des fouilles du mortier ou du béton.

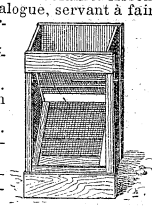
Trémie.

TRÉMIÈRE adj. f. *Rose trémière.* V. ROSE.

TRÉMILLON (*ll* mll.) n. m. Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

TREMOLO (*tré*) n. m. (m. ital). *Musiq.* Tremblement, roulement sur une note.

TRÉMOUSSEMENT (*mou-se-man*) n. m. Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (*mou-sé*) v. a. Donner du mouvement à. V. n. Remuer, s'agiter, surtout en parlant des oiseaux. **Se trémousser** v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier : *se trémousser d'impatience. Fig.* Se donner beaucoup de peine.

TREMPAGE (*tran*) n. m. Immersion dans l'eau froide. *Impr.* Action d'humecter d'eau le papier avant l'impression.

TREMPE (*tran-pe*) n. f. Action de tremper le fer ou l'acier en les refroidissant brusquement après les avoir portés à une température assez élevée. Dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cette opération : *recevoir une solide trempe.* Eau propre à faire fermenter le grain destiné à la fabrication de la bière. *Fig.* Constitution du corps. Qualité de l'âme, du caractère : *esprit, âme, caractère d'une bonne trempe.*

TREMPÉE (*tran-pé*) n. f. Façon donnée à une chose en la trempant dans un liquide.

TREMPER (*tran-pé*) v. a. (lat *temperare*). Mouiller en mettant dans un liquide : *tremper une plume dans l'encre.* Humecter : *tremper son mouchoir de larmes.* Donner la trempe à : *tremper une lame. Tremper la soupe,* verser le bouillon sur le pain. *Tremper son vin,* y mettre beaucoup d'eau. *Etre trempé,* être très mouillé. *Fig. Tremper ses mains dans le sang,* commettre un meurtre ; le conseiller, y consentir. V. n. Demeurer quelque temps dans un liquide. *Fig. Tremper dans un crime, dans un complot,* en être complice.

TREMPERIE (*tran-pe-rî*) n. f. *Impr.* Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPETTE (*tran-pè-te*) n. f. Petite tranche de pain, que l'on trempe dans un liquide avant de la manger. *Faire la trempette,* manger de petites tranches de pain que l'on trempe dans un liquide.

TREMPEUR (*tran*) n. et adj. m. Ouvrier qui trempe : *trempeur d'acier, de papier.*

TREMPLIN (*tran*) n. m. (ital. *trempellino*). Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour prendre son élan. (V. la planche GYMNASTIQUE.) *Fig.* Ce dont on se sert pour arriver à un résultat : *les tremplins de la politique.*

TREMPOIR (*tran*) n. m. Endroit où l'on met tremper des pièces de drap chez les foulons.

TREMPOIRE (*tran*) n. f. Cuve où l'on met à tremper une substance quelconque (drap, papier, etc.).

TRÉMUE (*mû*) n. f. Entourage en planches, disposé autour des panneaux des petits navires, pour préserver la cale de l'eau de mer par gros temps. Gouttière par laquelle on fait passer la chaîne sur le pont.

TRÉMULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *tremulare,*

trembloter). Tremblement rapide que l'on observe à la suite d'une brusque contraction musculaire.

TRÉMULER (*lé*) v. a. Donner un mouvement de trémulation à.

TRENAIL (*na*, *ll* mll.) n. m. (de l'angl. *treenail*). Cheville qui sert à assujettir les tirefonds, dans les traverses des chemins de fer.

TRENTAIN (*tran-tin*) n. m. Terme dont on se sert, à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente points.

TRENTAINE (*tran-tè-ne*) n. f. Nombre de trente ou environ. *Fam.* Age de trente ans : *avoir passé la trentaine.*

TRENTE (*tran-te*) adj. num. (lat. *triginta*). Trois fois dix. Trentième : *page trente.* N. m. Nombre trente. Trentième jour du mois : *le trente décembre.* (Dites *trente et un*, *trente-deux*, etc.) **Trente et quarante, trente et un,** sortes de jeux de cartes.

TRENTE-DEUX-PIEDS (*tran-te-deû-pi-é*) n. m. L'un des tuyaux de l'orgue.

TRENTENAIRE (*tran-te-nè-re*) adj. Qui dure trente ans : *la possession trentenaire opère la prescription.*

TRENTIÈME (*tran*) adj. num. ord. de *trente.* Qui est contenu trente fois dans un tout. N. : *être le, la trentième.* N. m. Trentième partie d'un tout.

TRÉOU n. m. *Mar.* Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps.

TRÉPAN n. m. (gr. *trupanon*). Instrument de chirurgie, avec lequel on perce les os et surtout ceux du crâne. *Par ext.* Opération faite avec cet instrument : *subir le trépan.* Outil de serrurier, à foret ou à mèche, pour percer des trous verticalement. Instrument pour forer les roches, les pierres, etc.

TRÉPANATEUR n. m. Celui qui fait l'opération du trépan. (Peu us.)

TRÉPANATION (*si-on*) n. f. Opération du trépan.

TRÉPANER (*né*) v. a. Faire l'opération du trépan : *trépaner un blessé. Trépaner une mine*, en percer la galerie avec le trépan.

TRÉPAS (*pa*) n. m. (de *trépasser*). *Poétiq.* Décès, mort : *Turenne eut un glorieux trépas. Fam. Passer de vie à trépas*, mourir.

TRÉPASSÉ (*pa-sé*), **E** n. Personne décédée : *prier pour les trépassés. Le jour, la fête des trépassés*, le 2 novembre, jour des morts.

TRÉPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Trépas. (Vx.)

TRÉPASSER (*pa sé*) v. n. (du vx franç. *tres*, outre, et de *passer*). Mourir.

TRÉPIDANT (*dan*), **E** adj. Agité de secousses brusques.

TRÉPIDATION (*si-on*) n. f. (du lat. *trepidus*, agité). Tremblement des membres, des nerfs, etc. Tremblement en général : *la trépidation des vitres.*

TRÉPIED (*pi-é*) n. m. (du lat. *tres*, trois, et *pes, pedis*, pied). Ustensile de cuisine à trois pieds, qu'on place sur le feu et sur lequel on pose un chaudron, une marmite. Dans l'antiquité, table, siège ou vase à trois pieds. Vase précieux consacré aux dieux, ou donné comme prix aux vainqueurs des jeux publics. *Trépied d'Apollon*, siège à trois pieds sur lequel la Pythie de Delphes rendait ses oracles.

Trépied.

TRÉPIGNEMENT (*man*) n. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER (*gné*) v. n. (orig. germ.). Frapper vivement des pieds contre terre : *trépigner de joie, de colère, d'impatience.*

TRÉPIGNEUSE (*gneu-ze*) n. f. Manège à plan incliné et tablier roulant, actionné par un animal qui piétine sur place.

TRÉPOINTE n. f. (de *trépoindre*, piquer à travers). Bande de cuir mince que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuirs plus épais.

TRÉPONÈME n. m. Méd. Genre de protozoaires flagellés, auquel appartient l'agent spécifique de la syphilis : *le* tréponème pâle *de la syphilis est un piroschète.*

TRÈS (*trè*) adv. (du lat. *trans*, au delà). Se place devant un adjectif ou un autre adverbe pour marquer le superlatif. (*Très* ne doit pas être suivi du trait d'union : *très bien, très fort, très bon*, etc.)

TRÉSAILLE (*za*, *ll* mll.) n. f. Pièce horizontale de bois, qui maintient les ridelles d'une charrette.

TRÉSAILLÉ, E (*za*, *ll* mll.) ou **TRÉSAILLÉ** (*zal-lé*), **E** adj. (de *très*, et *aller*). Se dit d'un tableau, d'une faïence, que l'action de la chaleur a fendillés.

TRESAILLURE (*trè-za*, *ll* mll.) n. f. Fentes du vernis d'une poterie tressaillée.

TRESCHEUR (*trè-cheur*) ou **TRÉCHEUR** n. m. *Blas.* Pièce honorable analogue à l'orle, mais moins large et moins près des bords de l'écu.

TRÉSILLON (*zi*, *ll* mll., *on*) n. m. Syn. de ÉTRÉSILLON.

TRÉSILLONNER (*zi*, *ll* mll., *o-né*) v. a. Syn. de ÉTRÉSILLONNER.

TRÉSOR (*zor*) n. m. (lat. *thesaurus*). Amas d'or, d'argent, de choses précieuses mises en réserve : *découvrir un trésor caché.* Lieu où l'on enferme ces choses. Objet précieux, caché ou enfoui, découvert par hasard : *trouver un trésor.* Reliques et ornements de prix, que l'on conserve dans certaines églises. Lieu où l'on garde ces objets : *le trésor de Notre-Dame. Le trésor public* ou simplement *le Trésor*, administration chargée de la gestion des deniers publics. Bureaux, caisse d'un trésorier public. *Fig.* Tout ce qui est précieux, excellent, très utile : *la santé* (ou *le travail*). *est un trésor.* Personne ou chose pour laquelle on a un très grand attachement. *Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne*, les blés, les raisins, les fruits.

TRÉSORERIE (*zo-re-ri*) n. f. Lieu où l'on garde et l'on administre le trésor public. *Partic.* Bureau d'un trésorier-payeur général. Fonction de trésorier public. Finances de l'Etat. Ministère des finances, en Angleterre : *les lords de la trésorerie.* Bénéfice, maison du trésorier d'un chapitre.

TRÉSORIER (*zo-ri-é*) n. m. Fonctionnaire qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un Etat, d'une communauté, d'un chapitre, d'un régiment, etc. **Trésorier-payeur général,** comptable supérieur chargé d'assurer, dans le ressort d'un département, le service du Trésor. Pl. des *trésoriers-payeurs généraux.*

TRÉSORIÈRE (*zo*) n. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRESSAGE (*trè-sa-je*) n. m. Action de tresser : *le tressage de la paille est très pratiqué en Italie.*

TRESSAILLEMENT (*trè-sa, ll* mll., *e-man*) n. m. Brusque secousse de tout le corps, généralement à la suite d'une émotion vive : *tressaillement d'un nerf. Abusiv.* Mouvement soudain, déplacement d'un muscle, d'un tendon.

TRESSAILLI (*trè-sa, ll* mll., *i*) adj. m. *Nerf, tendon tressailli*, déplacé par un effort violent.

TRESSAILLIR (*tré-sa, ll* mll., *ir*) v. n. (du lat. *transilire*, sauter par delà. — *Je tressaille, nous tressaillons. Je tressaillais, nous tressaillions. Je tressaillis, nous tressaillîmes. Je tressaillirai, nous tressaillirons. Je tressaillirais, nous tressaillirions. Tressaille. tressaillons, tressaillez. Que je tressaille, Que nous tressaillions, que je tressaillisse, que nous tressaillissions. Tressaillant. Tressailli, e.*) Eprouver un tressaillement : *tressaillir de joie, de crainte.*

TRESSAUT (*trè-sô*) n. m. (de *tressauter*). Sursaut.

TRESSAUTER (*trè-sô-té*) v. n. Sursauter, tressaillir : *tressauter devant un danger imminent.*

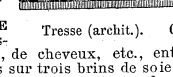
Tresse (archit.).

Coiffure à tresse.

TRESSE (*trè-se*) n. f. Tissu plat de fils, de cheveux, etc., entrelacés. Cheveux assujettis sur trois brins de soie pour faire les perruques. Ornement architectural, constitué par l'entrelacement de plusieurs tresses. *Mar.* Cordage plat ou tressé à la main. Gros papier gris.

TRESSER (*trè-sé*) v. a. Arranger en tresse : *tresser des cheveux.*

TRESSEUR, EUSE (*trè-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

TRESSOIR (*trè-soir*) n. m. Instrument sur lequel on tresse les cheveux.

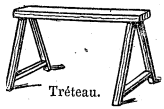
Tréteau.

TRÉTEAU (*tô*) n. m. (bas-lat. *transtellum*). Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, un théâtre etc. Pl. Théâtre des saltimbanques, d'opérateur forain, etc. *Monter sur les tréteaux*, se faire comédien,

TREUIL (*treu, l* mll.) n. m. (lat. *torculum*). Cylindre horizontal mobile, autour duquel s'enroule une corde qui sert à élever des fardeaux.

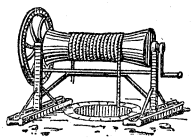
Treuil.

TREUVER (*vé*) v. a. Ane. forme de TROUVER.

TRÊVE n. f. (haut. allem. *triwa*). Suspension d'hostilités entre des belligérants : *conclure une trêve*. *Fig.* Suspension d'attaques quelconques : *en cas de danger national, les partis politiques doivent faire trêve*. Relâche, suspension d'action : *son mal ne lui donne point de trêve. Trêve de railleries, de cérémonies*, plus de railleries, de cérémonies. *Trêve de Dieu*, v. *Part. hist.*

TRÉVIRE n. f. (du préf. *trans*, et de *virer*). *Mar.* Cordage plié en double, amarré au sommet d'un plan incliné et servant à y faire rouler un corps cylindrique. Sorte de trésillon.

TRÉVIRER (*vé*) v. a. Affaler à l'aide de trévires.

TRI (du lat. *tres, tria*, trois), préfixe qui signifie *trois* et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies*.

TRI ou **TRICK** n. m. Espèce de jeu d'hombre, qu'on joue à trois. *Faire le tri*, au jeu de whist et de bridge, faire une levée de plus que la partie adverse.

TRIADE n. f. (du gr. *trias, ados*, groupe de trois). Assemblage de trois unités, de trois personnes, etc. : *la triade de Jupiter, Minerve et Apollon*.

TRIADELPHE (*dèl-fe*) adj. (du préf. *tri*, et du gr. *adelphos*, frère). Se dit des plantes dont la fleur présente des étamines soudées par leurs filets en trois faisceaux distincts.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir : *le triage de la houille*. Choses choisies.

TRIAIRE (*è-re*) n. m. (lat. *triarius*). Nom donné aux soldats qui formaient le troisième rang de la légion romaine.

TRIANDRE adj. Qui a trois étamines libres.

TRIANDRIE (*dri*) n. f. Etat des plantes triandres.

TRIANGLE n. m. (du préf. *tri*, et de *angle*). *Géom.*

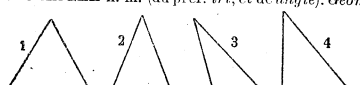

Triangles : 1. Équilatéral ; 2. Isocèle ; 3. Scalène ; 4. Rectangle.

Portion de plan comprise entre trois droites qui se coupent sans passer par un même point et qui sont limitées à leur intersection : *la surface d'un triangle est égale au produit de la base par la moitié de la hauteur. Triangle isocèle*, celui qui a deux côtés égaux. *Triangle équilatéral*, celui qui a les trois côtés égaux. *Triangle scalène*, celui dont les trois côtés sont inégaux. *Triangle rectangle*, celui qui a un angle droit. *Musiq.* Instrument d'acier en forme de triangle, qu'on frappe avec une baguette de même métal. *Mar.* Pavillon de forme triangulaire, pour les signaux.

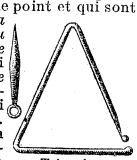
Triangle.

TRIANGULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de triangle : *figure triangulaire*. Dont la base est un triangle : *pyramide triangulaire*. N. m. Nom de divers muscles qui ont la forme d'un triangle.

TRIANGULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En triangle.

TRIANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *triangulus*, triangle). Opération trigonométrique, au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain en le divisant en triangles : *opérer la triangulation d'un pays*.

TRIANGULER (*lé*) v. a. Faire la triangulation de.

TRIAS (*âss*) n. m. (mot gr. signif. *groupe de trois*). Système géologique, qui doit son nom à sa division en trois étages : *le trias contient d'énormes restes de sauriens fossiles*.

TRIASIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport au trias.

TRIATOMIQUE adj. Se dit des corps dont les atomes peuvent se combiner à trois atomes d'hydrogène ou qui peuvent se substituer à trois atomes d'un corps monoatomique dans un composé.

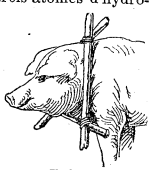
Tribart.

TRIBALLE (*ba-le*) n. f. Tringlette en fer, avec laquelle les fourreurs battent les peaux pour les assouplir.

TRIBALLER (*ba-lé*) v. a. Assouplir les peaux avec la triballe.

TRIBART (*bar*) n. m. Bâton ou système de bâtons que l'on attache au cou de certains animaux (porcs, veaux, chiens), pour les empêcher de courir ou de passer à travers les haies, les vignes.

TRIBASICITÉ (*zi*) n. f. Caractère des acides tribasiques.

TRIBASIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un acide renfermant trois atomes d'hydrogène, remplaçables par des équivalences métalliques.

TRIBOMÈTRE n. m. (du gr. *tribein*, frotter, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la force du frottement.

TRIBOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la science, qui s'occupe de la mesure des forces de frottement.

TRIBORD (*bor*) n. m. (danois *styrbord*). Côté droit du navire, en regardant l'avant. ANT. **Bâbord.**

TRIBORDAIS (*dè*) n. m. Homme de l'équipage, faisant partie du quart de tribord.

TRIBRAQUE n. m. (du gr. *tri*, trois, et *brakhus*, étroit). *Métriq.* Pied formé de trois brèves.

TRIBU n. f. (lat. *tribus*). Agglomération de familles ou de peuplades sous l'autorité d'un même chef, vivant dans la même contrée et issues d'une même souche : *les tribus sauvages de l'Afrique centrale*. Une des divisions du peuple, chez les anciens : *l'Attique compta successivement quatre, dix, puis treize tribus ; il y avait à Rome trois tribus primitives*. Chez les Hébreux. postérité de chacun des douze patriarches : *la tribu de Juda. Hist. nat.* Division de la classification venant après la famille.

TRIBULATION (*si-on*) n. f. (lat. *tribulatio ;* de *tribulare*, presser, affliger). Affliction, adversité morale : *avoir des tribulations*.

TRIBUN n. m. (lat. *tribunus*). Magistrat romain, chargé de défendre les droits et les intérêts du peuple : *les tribuns du peuple, d'abord au nombre de deux, furent créés en 493 av. J.-C., à la suite de la retraite de la plèbe sur le mont Sacré. Tribuns militaires*, magistrats romains, qui jouirent pendant quelque temps de l'autorité des consuls. En France, membre de l'ancien Tribunat. *Par ext.* Orateur populaire, démagogue éloquent : *Gambetta fut un admirable tribun*.

TRIBUNAL n. m. (mot lat.). Siège du magistrat, du juge : *siéger dans un tribunal*. Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble : *comparaître devant le tribunal*. Les magistrats qui composent le tribunal : *le tribunal se déclare suffisamment éclairé*. Lieu où ils siègent. Partie postérieure des basiliques, en forme d'hémicycle. *Tribunal révolutionnaire*, v. *Part. hist. Fig.* Ce que l'on considère comme pouvant rendre une décision quelconque : *le tribunal de la conscience. Le tribunal de la pénitence*, le confessionnal. — TRIBUNAUX. Les corps constitués pour exercer le pouvoir judiciaire et rendre la justice au nom du chef de l'Etat portent le nom général de *tribunaux*. Il y a une *justice de*

paix par canton et un tribunal de *première instance* ou *tribunal civil* par arrondissement. Les jugements des tribunaux de première instance sont portés en appel devant les *cours d'appel*, et il en est de même des jugements des *tribunaux de commerce*, composés de commerçants et institués dans les centres industriels et commerciaux. Il y a vingt-sept cours d'appel, dont le ressort s'étend, en général, à plusieurs départements (*Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse*). Les tribunaux de première instance sont juges d'appel des justices de paix, lorsque les décisions de ces tribunaux du premier degré sont susceptibles d'appel. La Cour de cassation, placée au sommet de la hiérarchie judiciaire, a pour mission de juger les jugements et de les casser lorsqu'ils sont illégaux. Les réclamations contentieuses en matière administrative sont portées devant des tribunaux spéciaux : conseil d'État, cour des comptes, conseils de préfecture, etc. Au point de vue pénal, il y a des *cours d'assises* (crimes), des tribunaux de *police correctionnelle* (délits), des tribunaux de *simple police* (contraventions).

TRIBUNAT (*na*) n. m. Charge de tribun du peuple, à Rome. Exercice de cette charge. (V. *Part. hist.*)

TRIBUNE n. f. (ital. *tribuna*). Lieu élevé d'où parlent les orateurs. *Éloquence de la tribune*, éloquence propre aux débats politiques. *Tribune sacrée*, chaire de prédicateur. Dans les lieux d'assemblée, endroit séparé et élevé pour les personnes privilégiées : *les tribunes d'un champ de courses*. Balcon autour de la lanterne d'un dôme. *Tribune d'orgues*, lieu où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

TRIBUNITIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au tribunat romain : *la puissance tribunitienne fit souvent échec au patriciat.*

TRIBUT (*bu*) n. m. (lat. *tributum ;* de *tribuere*, attribuer). Ce qu'un Etat paye à un autre pour marque de dépendance : *payer tribut.* Impôt : *lever un tribut.* Chez les Romains, impôt auquel étaient soumises les provinces impériales. *Fig.* Rétribution, salaire. Ce qu'on est obligé d'accorder comme dû, mérité : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu. Payer le tribut à la nature*, mourir.

TRIBUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire. Fig.* Sujet, dépendant : *les hommes sont tributaires de la mort.* Se dit d'un cours d'eau, par rapport à un autre cours d'eau dans lequel il se jette.

TRIBUTE adj. (lat. *tributus*). *Antiq. rom. Comices tributes*, comices par tribus.

TRICAGE n. m. Action de dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. Dans le flottage du bois, action de réunir ensemble les bûches portant la marque du même propriétaire.

TRI-CAR ou **TRICAR** n. m. Tricycle automobile.

TRICENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *triceni*, trente). Qui comprend un espace de trente ans.

TRICÉPHALE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *kephalé*, tête). Qui a trois têtes : *monstre tricéphale.* Surnom de certaines divinités mythologiques : Hécate, Hermès, Cerbère.

TRICEPS (*sèpss*) n. m. Nom des muscles ayant trois faisceaux à une de leurs extrémités.

TRICHER (*ché*) v. a. et n. (orig. germ.). Tromper au jeu : *tricher quelqu'un ; vous trichez.* Tromper dans les petites choses. *Fig.* Dissimuler un défaut de symétrie.

TRICHERIE (*rî*) n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui triche.

TRICHINAL, E, AUX (*ki* ou *chi*) adj. Qui appartient à la trichine.

TRICHINE (*kine* ou *chi-ne*) n. f. (du gr. *thrix, trikhos*, cheveu). Genre de vers parasites, qui se trouvent dans les muscles du porc : *la trichine ingérée avec de la chair de porc mal cuite détermine chez l'homme la maladie appelée trichinose.*

Trichines dans les fibres musculaires (très grossies).

TRICHINÉ, E (*ki* ou *chi*) adj. Envahi par les trichines.

TRICHINOSE (*ki* ou *chi-nô-ze*) n. f. *Méd.* Maladie produite par les trichines : *le meilleur préventif contre la trichinose, c'est l'abstention de la viande de porc insuffisamment cuite.*

TRICHITE (*ki-te*) n. f. Nom qui désigne des cristaux groupés et ressemblant à des paquets de fils.

TRICHOCÉPHALE (*ko*) n. m. Genre de vers filiformes, parasites de l'homme et de divers mammifères.

TRICHOLOME (*ko*) n. m. Genre de champignons auquel appartient le mousseron vrai : *tricholome de la Saint-Georges.*

TRICHOMA ou **TRICHOME** (*ko*) n. m. (gr. *trikhôma*). Feutrage des cheveux, produit par l'accumulation de la poussière, de la matière sébacée et des parasites et qui constitue la *plique polonaise.*

TRICHOPHYTIE (*ko-fi-tî*) n. f. Affection cutanée déterminée par le développement d'un trichophyton.

TRICHOPHYTON (*ko*) n. m. Champignon qui vit sur la peau de l'homme et qui occasionne diverses affections (*teigne tondante, sycosis*, etc.) [Il est considéré comme causant la pelade.]

TRICHROME (*kro-me*) adj. Se dit d'un procédé de photographie pour l'obtention des épreuves en couleurs et d'un procédé industriel d'impression en couleurs par superposition de trois teintes seulement.

TRICHROMIE (*kro-mî*) n. f. Nom donné aux procédés graphiques d'impression en trois couleurs.

TRICLINIUM (*ni-om'*) n. m. (mot lat. ; du gr. *treis*, trois, et *klinê*, lit). Salle à manger des anciens, renfermant trois lits disposés autour d'une table.

TRICOISES (*koi-ze*) n. f. pl. (pour *turcoises*, turques). Tenailles dont se servent les maréchaux ou ceux qui travaillent le bois.

TRICOLOR n. m. Nom vulgaire d'une espèce d'amarante et de plusieurs variétés d'œillets. Peaux de chat de trois couleurs. Nom de certains oiseaux tels que le tangara.

TRICOLORE adj. (du préf. *tri*, et du lat. *color*, couleur). De trois couleurs. *Le drapeau tricolore*, le drapeau français. — L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789 : pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi*, on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les *armes de la ville de Paris.*

Tricorne.

TRICORNE adj. (du préf. *tri*, et de *corne*). Qui a trois appendices en forme de cornes. N. m. Chapeau à trois cornes. *Abusiv.* Chapeau des gendarmes, qui, en réalité, n'a que deux cornes.

TRICOT (*ko*) n. m. Tissu à mailles tricotées : *gilet de tricot.* Vêtement fait de ce tissu : *mettre un tricot.* Adjectiv. : *drap tricot.*

TRICOT (*ko*) n. m. (de *trique*). Bâton gros et court. (Vx.)

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER (*té*) v. a. Exécuter en mailles entrelacées : *tricoter des bas. Tricoter de la dentelle*, la faire sur un tambour, avec des épingles et des fuseaux. V. n. Faire du tricot : *apprendre à tricoter. Pop.* Marcher en ramenant les pieds l'un vers l'autre.

TRICOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tricote. N. f. Machine à tricoter. N. f. pl. Femmes du peuple qui, pendant la Révolution, assistaient en tricotant aux séances de la Convention, des assemblées populaires et du tribunal révolutionnaire. S. une *tricoteuse.*

TRICOTOIR n. m. Petit bâton percé, que les tricoteuses passent à leur ceinture et où elles font entrer une de leurs aiguilles.

TRICTRAC (*trik-trak*) n. m. Jeu qui se joue avec des dames et des dés, sur un tableau divisé en deux compartiments : *une partie de trictrac.* Ce damier lui-même. Partie qu'on joue à ce jeu. Ancien moulin à tabac.

TRICUSPIDE (*kus-pi-de*) adj. Qui est muni de trois pointes *valvule tricuspide.*

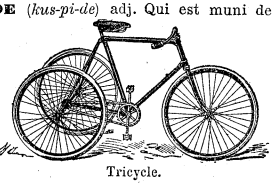
Tricycle.

TRICYCLE n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *kuklos*, cercle). Voiture, charrue, cycle à troisroues: *tricycle à pétrole.*

TRIDACNE n. m. Genre de mollusques lamellibranches, dont les valves atteignent des tailles gigantesques.

TRIDACTYLE (*dak'*) adj. Qui possède trois doigts.

TRIDE adj. (espagn. *trido*). *Manèg.* Vif : *cheval qui a des mouvements trides.*

TRIDENT (*dan*) n.m. (du préf. *tri*, et de *dent*). Fourche à trois pointes ou dents. Sceptre de Neptune. Bêche à trois dents.

TRIDENTÉ, E (*dan*) adj. Qui présente trois dents : *feuille tridentée.*

TRIDI n. m. Troisième jour de la décade du calendrier républicain en France.

TRIDUUM (*du-om'*) ou **TRIDUO** n. m. (du préf. *tri*, et du lat. *dies*, jour). Prières qui durent pendant trois jours.

TRIÈDRE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *edra*, base). *Angle trièdre* ou substantiv. *un trièdre*, figure formée par trois plans qui se coupent en passant par un même plan sans passer par une même droite et qui sont limités à leurs intersections.

Trident.

TRIENNAL (*èn-nal*), **E, AUX** adj. (du préf. *tri*, et du lat. *annus*, année). Qui dure trois ans : *parlement triennal.* Qui est conféré pour trois ans : *dignité triennale.* Qui est nommé pour trois ans : *supérieur, magistrat triennal.*

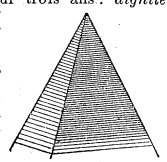
Angle trièdre.

TRIENNALITÉ (*èn-na*) n. f. Durée de trois ans. Retour périodique tous les trois ans. (Peu us.)

TRIENNAT (*èn-na*) n. m. Espace de trois ans. Exercice d'une fonction pendant trois ans.

TRIENNIUM (*èn-ni-om'*) n. m. (mot lat.). Espace de trois ans, pendant lequel on étudiait en théologie avant de parvenir aux grades.

TRIER (*tri-é*) *v.* a. (Se conj. comme *prier.*) Séparer, choisir parmi plusieurs : *trier des raisins.*

TRIÉRARCHIE (*chi*) n. f. (de *triérarque*). Commandement d'une trière. A Athènes, charge d'équiper à ses frais une trière.

TRIÉRARQUE n. m. (du gr. *trierês*, trière, et *arkhos*, chef). Commandant d'une trière. A Athènes, citoyen riche, tenu d'équiper à ses frais une trière.

TRIÈRE n. f. (gr. *trierês*). *Antiq. gr.* Vaisseau de guerre, à trois rangs de rameurs superposés.

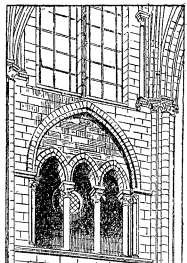
Triforium.

TRIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui opère un triage. N. m. Machine pour séparer les grains par grosseur. Machine pour séparer le coke des scories. N. f. Machine pour trier et éplucher les laines.

TRIFACIAL, E, AUX adj. Se dit du nerf appelé aussi *trijumeau.* N. m. : *le trifacial.*

TRIFIDE adj. (du préf. *tri*, et du lat. *findere*, fendre). *Hist. nat.* Se dit des organes partagés en trois divisions profondes ; *graine trifide.*

TRIFLORE adj. Qui porte trois fleurs.

TRIFOLIOLÉ, E adj. Dont le pétiole se termine par trois folioles.

TRIFOLIUM (*li-om'*) n. m. Nom vulgaire du trèfle.

TRIFORIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat. ; de *tres*, trois, et *foris*, porte). Galerie régnant au pourtour intérieur d'une église, au-dessus des archivoltes des collatéraux, et qui présente généralement trois ouvertures sur la nef à chaque travée.

TRIGAME adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gamos*, mariage). Qui s'est marié trois fois. Qui a contracté un troisième mariage avant la dissolution des deux premiers. *Bot.* Qui porte trois fleurs de sexes différents : une mâle, une femelle et une hermaphrodite. Substantiv. Homme, femme trigame.

TRIGAMIE (*mi*) n. f. Etat de trigame.

TRIGAUD (*ghô*), **E** n. et adj. Qui n'agit pas franchement. (Vx.)

TRIGAUDER (*ghô-dé*) v. n. Agir comme un trigaud, sans franchise. (Vx.)

TRIGAUDERIE (*ghô-de-rî*) n. f. Action de trigaud. (Vx.)

TRIGÉMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. (du préf. *tri*, et du lat. *gemellus*, jumeau). Se dit d'une grossesse où il existe trois fœtus.

TRIGÉMINÉ, E adj. (du préf. *tri*, et du lat. *gemini*, jumeaux). Trois fois jumeau ; au nombre de six disposés deux à deux.

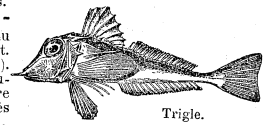
Trigle.

TRIGLE n. m. Genre de poissons acanthoptères marins, dits vulgairement *rougets, grondins*, etc., et dont certaines espèces se trouvent sur les côtes de France.

TRIGLYPHE n. m. (du préf. *tri*, trois, et du gr. *gluphê*, ciselure). *Archit.* Ornement de la frise dorique, qui portait trois rainures verticales.

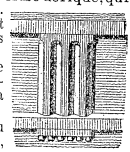
Triglyphe.

TRIGONE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gônia*, angle). Qui offre trois angles : *fontaine trigone.*

TRIGONELLE (*nè-le*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, voisin des trèfles et dont l'espèce la plus connue est le *fenugrec.*

TRIGONOCÉPHALE n. m. (du gr. *trigônos*, triangulaire, et *kephalê*, tête). Genre de serpents appartenant à la famille des vipéridés, très venimeux, et qui sont propres à l'Asie et à l'Afrique.

TRIGONOMÉTRIE (*tri*) n. f. (du gr. *trigônos*, triangle, et *metron*, mesure). Science qui a pour but de calculer tous les éléments d'un triangle à l'aide de données numériques suffisantes : *trigonométrie rectiligne.*

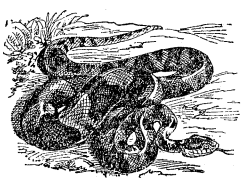
Trigonocéphales.

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie : *calcul trigonométrique.*

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRIGYNE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a trois styles ou pistils libres.

TRIGYNIE (*ni*) n. f. Etat des fleurs trigynes.

TRIHEBDOMADAIRE (*tri-èb, dè-re*) adj. Qui a lieu, qui paraît trois fois par semaine : *journal trihebdomadaire.*

TRIJUMEAU (*mô*) n. et adj. m. Nerf de la cinquième paire crânienne, qui se divise en trois branches.

TRILATÉRAL, E, AUX adj. (du préf. *tri*, et de *latéral*). Qui a trois côtés.

TRILINGUE (*lin-ghe*) adj. (du préf. *tri*, et du lat. *lingua*, langue). Qui sait trois langues. Qui est écrit en trois langues : *inscription trilingue.*

TRILITHE n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *lithos*, pierre). Monument mégalithique, formé de trois pierres : deux verticales, la troisième en travers.

TRILITTÈRE (*lit'-tè-re*) adj. (du préf. *tri*, et du lat.

littera, lettre). *Gram.* Composé de trois lettres (consonnes). *Langues trilittères*, languesssémitiques.

TRILLE (*ll* mll.) n. m. (de l'ital. *trillo*, tremblement). *Musiq.* Agrément d'exécution, qui consiste dans le battement très rapide et plus ou moins prolongé d'une note avec la note qui lui est immédiatement supérieure : *exécuter un trille.*

Trille.

TRILLER (*tri*, *ll* mll., *é*) v. a. Orner de trilles : *triller un passage.*

TRILLION (*tri-li-on*) n. m. Mille billions ou un million de millions.

TRILOBÉ, E adj. Qui a trois lobes : *arc trilobé.*

TRILOBITES n. m. pl. Ordre de crustacés, fossiles dans les terrains primaires. S. un *trilobite.*

TRILOCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se partage en trois loges : *ovaire triloculaire.*

TRILOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *logos*, discours). Chez les Grecs, ensemble des trois tragédies que devait présenter chacun des concurrents dans les concours dramatiques : *l'Orestie est la plus belle des trilogies du théâtre antique.* Série de trois pièces dramatiques, de trois poèmes, dont les sujets font suite les uns aux autres.

TRILOGIQUE adj. Qui se rapporte à une trilogie.

TRIMBALAGE (*trin*) ou **TRIMBALEMENT** (*trin*, *man*) n. m. *Pop.* Action de trimbaler.

TRIMBALER (*trin-ba-lé*) v. a. *Pop.* Traîner partout avec soi : *trimbaler ses enfants partout.*

TRIMER (*mé*) v. n. *Pop.* Se fatiguer en efforts pénibles : *trimer toute une journée.*

TRIMÈRE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *meros*, partie). Qui est composé de trois articles : *césure, tarse trimère.*

TRIMESTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *trimestris*). Espace de trois mois. Somme payée pour trois mois. Fonctions qui durent trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. (de *trimestre*). Qui comprend trois mois ; qui revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel.*

TRIMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par trimestre. Tous les trois mois : *revue qui paraît trimestriellement.*

TRIMÉTHYLAMINE n. f. Ammoniaque composée, dérivant de l'ammoniaque simple par la substitution de trois groupes méthyles à trois atomes d'hydrogène.

TRIMÈTRE n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *metron*, mesure). *Métriq.* Vers composé de trois mètres ou mesures : *trimètre iambique.* Adjectiv. : *vers trimètre.*

TRIMMER (*mèr*) n. m. Engin de pêche constitué par un gros flotteur plat circulaire, sur la tranche duquel s'enroule la ligne.

TRIMORPHE adj. Se dit d'une substance susceptible de cristalliser sous trois formes différentes incompatibles.

TRIMORPHISME (*fis-me*) n. m. Cas d'une substance trimorphe.

TRIN ou **TRINE** adj. (du lat. *trinus*, triple). Divisé en trois : *une trine unité.* (Vx.) *Trin* ou *trine aspect*, se dit, en astronomie, de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINERVÉ, E (*nèr*) adj. Se dit des feuilles qui ont trois nervures.

TRINGLE n. f. (holl. *tingel*). Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie. Baguette équarrie, qui sert à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches. Moulure plate à la partie inférieure du triglyphe dorique. Marque faite au cordeau sur un morceau de bois.

TRINGLER (*glé*) v. a. Tracer une ligne droite sur une poutre, avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc : *tringler une pièce de bois.*

TRINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite tringle.

TRINITAIRE (*tè-re*) n. Personne qui croit à l'existence de trois personnes en Dieu. Sectaire dont les opinions sur la Trinité n'étaient pas orthodoxes. N. m. Religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité. V. *Part. hist.*) En France, on appelait aussi les trinitaires *mathurins.* N. f. Religieuse de l'ordre de la Trinité. (V. *Part. hist.*)

TRINITÉ n. f. (lat. *trinitas ;* de *trinus*, triple). *Relig.* Union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu : *la trinité hindoue.* Absolum. *La Trinité*, la trinité chrétienne : du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Fête catholique en l'honneur de ce mystère, le premier dimanche qui suit la Pentecôte (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule.)

TRINÔME n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *nomos*, division). Quantité algébrique, composée de trois termes. Adjectiv. : *facteurs trinômes.*

TRINQUART (*kar*) n. m. Petit bâtiment de formes lourdes, destiné à la pêche du hareng.

TRINQUER (*ké*) v. n. (de l'allem. *trinken*, boire). Choquer son verre contre celui d'un autre, avant de boire.

TRINQUET (*kè*) n. m. (ital. *trinchetto*). Mât de misaine, incliné un peu sur l'avant des bâtiments gréés en voiles latines.

TRINQUETTE (*kè-te*) n. f. Voile triangulaire, portée par la vergue de trinquet.

TRINQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO n. m. (mot ital.). Morceau de musique à trois parties : *les trios de Haydn.* Réunion de trois personnes ou de trois choses personnifiées : *un trio de filous.* Pl. des *trios.*

TRIOBOLE n. m. Mesure et monnaie des Grecs, valant trois oboles.

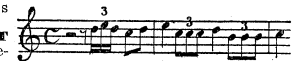

Triolet.

TRIOLET (*lè*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1er, le 4e et le 7e vers sont les mêmes, et le 2e est repris au 8e. *Musiq.* Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer. Bot.* Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOMPHAL, E, AUX (*tri-on*) adj. Qui a rapport au triomphe : *char triomphal. Fig.* Fait avec pompe : *faire dans un salon une entrée triomphale.*

TRIOMPHALEMENT (*on, man*) adv. En triomphe : *entrer triomphalement dans une ville. Fam.* Avec pompe.

TRIOMPHANT (*on-fan*), **E** adj. Qui triomphe, qui a vaincu : *général triomphant.* Qui marque la joie et la fierté : *air triomphant.* Décisif, qui ne laisse rien à répliquer : *argument triomphant. Eglise triomphante*, v. EGLISE (*Part. hist.*).

TRIOMPHATEUR, TRICE (*tri-on*) adj. Qui a obtenu les honneurs du triomphe : *général triomphateur.* Qui a remporté la victoire : *nation triomphatrice.* N. m. Chez les Romains, général qui rentrait à Rome avec les honneurs du triomphe, après une grande victoire. *Par ext.* Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE (*on-fe*) n. m. (lat. *triumphus*). Entrée pompeuse et solennelle d'un général d'armée romain qui avait remporté une grande victoire : *obtenir le triomphe.* Grand succès militaire ; victoire : *les triomphes d'Alexandre. Fig.* Succès brillant : *c'est un jour de triomphe pour lui. En triomphe*, triomphalement ; avec de grandes démonstrations de joie. *Porter quelqu'un en triomphe*, le porter à bras d'hommes pour lui faire honneur. *Fig.* Faire de lui les plus pompeux éloges.

TRIOMPHE (*on-fe*) n. t. Jeu de cartes, variante de l'écarté.

TRIOMPHER (*on-fé*) v. n. (lat. *triumphare*). *Antiq. rom.* Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une victoire. Vaincre à la guerre : *César réussit à triompher des Gaulois.* Remporter un avantage sur quelqu'un : *triompher dans une discussion*, et *fig.*, surmonter : *triompher de ses passions.* Exceller : *triompher dans un art.* Tirer vanité de : *triompher du gain d'un procès.* Etre dans la joie de : *triompher du malheur d'autrui*

TRIONYX (*niks*) n. m. Genre de reptiles chéloniens, comprenant d'énormes tortues des eaux douces tropicales. (V. la planche REPTILES.)

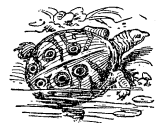
Trionyx.

TRIPAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. (de *tripe*). *Fam.* Entrailles, intestins des animaux.

TRIPANG ou **TRÉPANG** (*pan*) n. m. Nom commercial de diverses espèces d'holothuries comestibles.

TRIPARTI, E ou **ITE** adj. (du préf. *tri*, et de *parti*, partagé). Divisé en trois parties : *feuille tripartite. Chambre tripartite*, tribunal où un tiers seulement des magistrats appartenait à la religion réformée.

TRIPARTITION (*si-on*) n. f. (de *tripartir*). Action de diviser une quantité en trois parties égales.

TRIPE n. f. Boyau d'un animal. *Fam.* Intestins de l'homme. *Tripe de velours*, étoffe veloutée, en fil et en laine. *Œufs à la tripe*, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons. Partie intérieure d'un cigare.

TRIPENNÉ (*pèn-né*), **E** adj. *Bot.* Se dit des feuilles dont les pétioles secondaires sont divisés en pétioles tertiaires.

TRIPERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on vend des tripes. Commerce du marchand de tripes.

TRIPÉTALE ou **TRIPÉTALÉ, E** adj. *Bot.* Dont la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (*pè-te*) n. f. Petite tripe. *Pop. Cela ne vaut pas tripette*, ne vaut rien.

TRIPHASÉ (*fa-zé*), **E** adj. Se dit des courants polyphasés, au nombre de trois.

TRIPHÉNYLMÉTHANE n. m. Composé dérivant du méthane et qui a une importance considérable dans la chimie des matières colorantes.

TRIPHTONGUE (*trif-ton-ghe*) n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *phthoggos*, son). Syllabe composée de trois sons, qu'on fait entendre en une seule émission de voix : *il n'y a pas de triphtongues proprement dites en français.*

TRIPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Dont les feuilles sont disposées trois par trois.

TRIPIER (*pi-é*), **ÈRE** n. Qui vend des tripes.

TRIPLAN n. m. Aéroplane à trois plans de sustentation.

TRIPLE adj. (lat. *triplex*). Qui contient trois fois une chose : *bâtiment à triple étage.* Sert à marquer un haut degré : *triple sot.* N. m. Valeur trois fois aussi grande : *neuf est le triple de trois.*

TRIPLEMENT (*man*) n. m. Action de tripler.

TRIPLEMENT (*man*) adv. En trois façons ; d'une manière triple.

TRIPLER (*plé*) v. a. Rendre triple : *tripler une somme.* V. n. Devenir triple.

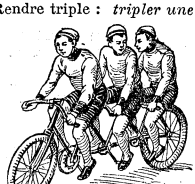
Triplette.

TRIPLET (*plè*) n. m. Objectif photographique, composé de trois lentilles corrigées chacune isolément pour l'aberration.

TRIPLETTE (*plè-te*) n. f. Bicyclette à trois places.

TRIPLEUR n. m. Machine pour tripler les fils sans l'intermédiaire de l'ouvrier.

TRIPLICATA n. m. invar. (du lat. *triplicatus*, triplé). Troisième copie d'un acte. (Peu us.)

TRIPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : *la triplicité de Dieu.*

TRIPLIQUE n. f. *Dr. rom.* Exception opposée à une duplique.

TRIPODIE (*di*) n. f. (du gr. *treis*, trois, et *pous, poôos*, pied). *Métriq.* Vers composé de trois pieds.

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir et que l'on tirait autrefois de la ville de Tripoli, en Syrie.

TRI-PORTEUR ou **TRIPORTEUR** (abrév. de *tricycle porteur*) n. m. Sorte de tricycle muni d'une caisse dans laquelle on peut placer des marchandises et qu'un homme actionne au moyen de pédales. (V. la planche VÉHICULES.)

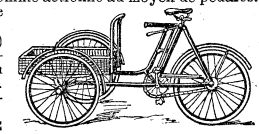
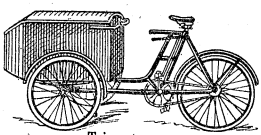
Tri-porteurs.

TRIPOT (*po*) n. m. Jeu de paume. (Vx.) Maison de jeu. *Par ext.* Maison mal fréquentée.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. *Fig.* et *fam.* Petits arrangements : *les tripotages d'un ménage.* Intrigue, tromperie : *il doit y avoir du tripotage là-dedans. Fam.* Malversation, trafic d'influence.

TRIPOTÉE (*té*) n. f. *Pop.* Volée de coups : *recevoir une tripotée.* Grande quantité : *une tripotée d'enfants.*

TRIPOTER (*té*) v. a. Toucher, manipuler : *tripoter un enfant.* Spéculer avec : *tripoter l'argent des autres.* V. n. Faire quelque chose de mauvais ou de malpropre en mélangeant différentes choses ensemble : *enfants qui tripotent dans la terre. Fig.* Faire des opérations plus ou moins probes : *tripoter sur les blés.*

TRIPOTEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **TRIPOTIER** (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des tripotages : *un tripoteur d'affaires.*

TRIPTYQUE n. m. (du gr. *triptukhos*, plié en trois). Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu : *il existe de magnifiques triptyques flamands.* Chez les anciens, tablette à trois feuillets se repliant l'un sur l'autre.

TRIQUE n. f. *Pop.* Gros bâton.

TRIQUEBALLE (*ke-ba-le*) n. m. Voiture de transport, dans les parcs d'artillerie et les arsenaux.

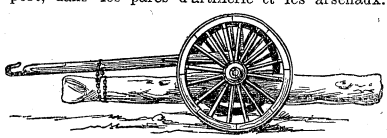
Triqueballe.

Fardier à deux roues, pour le transport des longues pièces de bois, qui sont suspendues au-dessous de l'essieu. (Le fém. est aussi usité.)

TRIQUE-MADAME n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'orpin blanc. (Quelques-uns disent TRIPE-MADAME.)

TRIQUER (*ké*) v. a. Battre à coups de trique : *triquer un âne. Mar.* Faire le tricage des pièces dont un mât se compose. *Techn.* Trier les bois suivant leur espèce et leur qualité.

TRIQUET (*kè*) n. m. Battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume. Echafaud de couvreur, en forme de triangle. Espèce d'échelle double.

TRIQUETRAC (*ke-trak*) n. m. Bruit confus de chocs. (V. TRICTRAC.)

TRIQUÈTRE (*kè-tre*) adj. (du gr. *trikhê*, triplement, et *edra*, base). Qui a trois côtés ou trois faces. N. f. *Numism.* Assemblage de trois jambes repliées en triangle, que l'on trouve sur certaines médailles antiques.

TRIQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le tri du bois flotté.

TRIRECTANGLE (*rèk*) adj. Qui a trois angles droits : *trièdre trirectangle.*

TRIRÈME n. f. (lat. *triremis* ; de *tres*, trois, et *remus*, rame). Galère des anciens, à trois rangs de rameurs superposés : *les trirèmes athéniennes.*

TRIROTE n. f. (du préf. *tri*, trois, et du lat. *rota*, roue). Chaise roulante à trois roues, que peut faire mouvoir elle-même la personne qui y est assise.

TRISAGION (*tri-za-ghi-on'*) n. m. (m. gr. : de *treis*, trois, et *hagios*, saint). *Liturg. cath.* Hymne

catholique, où le mot *saint* est répété trois fois en grec ou en latin (à l'office public du vendredi saint).

TRISAÏEUL (*za-i-eul*), **E** n. Le père, la mère du bisaïeul et de la bisaïeule. Pl. des *trisaïeuls, trisaïeules.*

TRISANNUEL, ELLE (*za-nu-èl, è-le*) adj. Qui a lieu tous les trois ans : *fête trisannuelle.* Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISECTEUR, TRICE (*tri-sèk*) adj. Qui donne la trisection de l'angle.

TRISECTION (*tri-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Division d'une chose en trois parties égales : *la trisection d'un angle est un problème insoluble.*

TRISÉPALE (*tri-sé*) adj. *Bot.* Dont le calice a trois sépales.

TRISÉQUER (*tri-sé-ké*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Partager en trois parties : *trisséquer un angle.*

TRISMÉGISTE (*tris-mé-jis-te*) adj. m. (du gr. *tris*, trois fois, et *megistos*, très grand). Trois fois grand. (Surnom que les Grecs donnaient à Hermès ou au dieu Thôt des Egyptiens.)

TRISMUS (*tris-muss*) ou **TRISME** (*tris-me*) n. m. (gr. *trismos*). Constriction des maxillaires, due à la contracture des muscles masticateurs : *le trismus est un des symptômes caractéristiques du tétanos.*

TRISOC n. m. Charrue à trois socs.

TRISPERME (*tris-pèr-me*) adj. *Bot.* Qui renferme trois graines.

TRISSE (*tri-se*) n. f. Corde ou palan qui servait à approcher ou à éloigner un canon du sabord.

TRISSER (*tri-sé*) v. n. Crier, en parlant de l'hirondelle.

TRISSER (*tri-sé*) v. a. (préf. *tri*). Faire répéter jusqu'à trois fois de suite : *on a bissé et trissé cette sérénade.*

TRISTE (*tris-te*) adj. (lat. *tristis*). Qui a du chagrin : *être triste après un deuil.* Porté à la tristesse : *caractère triste.* Qui exprime la tristesse : *air triste.* Affligeant : *nouvelle triste.* Qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie.* Pénible : *triste devoir.* Obscur, sombre : *couleur triste.* Funeste, déplorable : *faire une triste fin.* Frivole, chétif, pitoyable : *il a choisi un triste sujet ; triste auteur ; triste dîner.* ANT. **Gai, joyeux, content.**

TRISTEMENT (*tris-te-man*) adv. D'une manière triste : *s'éloigner tristement d'un ami.* ANT. **Gaiement.**

TRISTESSE (*tris-tè-se*) n. f. Souffrance morale. Abattement. Mélancolie habituelle. ANT. **Gaieté, joie.**

TRISULCE (*tri-sul-se*) ou **TRISULQUE** (*tri-sul-ke*) adj. Se dit des mammifères dont les pieds ont chacun trois sabots distincts.

TRISYLLABE ou **TRISSYLLABE** (*tri-sil*) adj. et n. m. Qui a trois syllabes.

TRISYLLABIQUE ou **TRISSYLLABIQUE** (*tri-sil*) adj. Qui appartient à un trisyllabe.

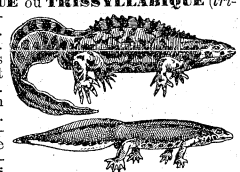

Tritons.

TRITON n. m. Nom de divinités marines, descendant du divin Triton. (V. *Part. hist.*) Ancien appareil à plongeur. *Zool.* Genre de batraciens urodèles de taille médiocre, à livrée brillante, qui portent des branchies : *on rencontre les tritons dans beaucoup de mares de France.* Genre de mollusques gastéropodes, à coquille en forme de conque.

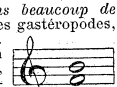

Triton.

TRITON (gr. *tritonon*) n. m. Nom ancien de l'intervalle de trois tons, appelé aujourd'hui *quarte augmentée.*

TRITONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit des terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATEUR n. m. Appareil pour triturer.

TRITURATION (*si-on*) n. f. Action de triturer.

TRITURE n. f. (subst. verb. de *triturer*). Habitude de manier les affaires publiques ou privées : *avoir la triture des affaires.* (Peu us.)

TRITURER (*ré*) v. a. (lat. *triturare*). Réduire en parties très menues, en poudre ou en pâte, par écrasement. *Fig.* : *triturer la besogne à un employé encore novice.*

TRIUMVIR (*tri-om'*) n. m. (du lat. *trium*, de trois, et *vir*, homme). Magistrat de Rome, chargé, conjointement avec deux collègues, d'une branche de l'administration. (V. TRIUMVIRAT [*Part. hist.*].)

TRIUMVIRAL, E, AUX (*tri-om'*) adj. Qui appartient aux triumvirs : *pouvoirs triumviraux.*

TRIUMVIRAT (*tri-om'-vi-ra*) n. m. Fonction de triumvir ; durée de cette fonction. Association de trois citoyens puissants, pour accaparer toute l'autorité : *le triumvirat de César, Crassus et Pompée.* (V. *Part. hist.*)

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'ancienne comédie italienne.

TRIVELINADE n. f. Bouffonnerie dans le goût de celles de Trivelin.

TRIVIAL, E, AUX adj. (lat. *trivialis ;* de *trivium*, carrefour). Usé, rebattu : *vérité triviale.* Bas, grossier : *expression triviale.* **Le trivial** n. m. Ce qui est trivial : *rechercher le trivial.*

TRIVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALISER (*zé*) v. a. Rendre trivial : *trivialiser volontairement son style.*

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pensée ou expression triviale : *dire des trivialités.*

TRIVIUM (*vi-om'*) n. m. (mot lat. ; de *tres*, trois, et *via*, route). Au moyen âge, partie de l'enseignement, comprenant les trois premiers arts libéraux (la grammaire, la rhétorique et la dialectique) : *le trivium était suivi du quadrivium.*

TROC (*trok*) n. m. (de *troquer*). Echange direct d'un objet contre un autre : *le troc fut sans doute la première forme du commerce. Troc pour troc,* échange sans supplément ni retour.

TROCART (*kar*) ou **TROIS-QUARTS** (*troi-kar*) n. m. *Chir.* Instrument en forme de poinçon cylindrique, monté sur un manche et contenu dans une canule propre à faire des ponctions.

TROCHAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. et n. m. Se dit du rythme, du vers où le pied fondamental est le trochée : *vers trochaïque.*

TROCHANTER (*kan-tèr*) n. m. (du gr. *trokhos*, rondelle). *Anat.* Nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHANTÉRIEN, ENNE (*kan-té-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au trochanter.

TROCHE n. f. Faisceau, assemblage : *une troche d'oignons.* Espèce de coquillage en sabot. N. f. pl. *Vénerie.* Fumées à demi formées des bêtes fauves.

TROCHÉE (*ché*) n. m. (gr. *trokhaios*). Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, qui se compose d'une longue et d'une brève.

TROCHÉE (*ché*) n. f. (de *troche*). Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROCHET (*chè*) n. m. Fleurs ou fruits qui croissent par bouquets : *un trochet de noisettes.*

TROCHILE (*ki-le*) ou **TROCHILUS** (*ki-luss*) n. m. Syn. de COLIBRI.

TROCHILIDÉS (*ki*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux des régions tropicales du globe, comprenant les *colibris* (trochile) et les *oiseaux-mouches.* S. un *trochilidé.*

TROCHIN n. m. Petite tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHISQUE (*chis-ke*) n. m. *Bot.* Nom de certaines algues cylindriques, groupées en files. *Pharm.* Médicament, etc., façonné en cône, dont on enflamme la pointe pour des fumigations (*pastilles du sérail*, etc.)

TROCHITER (*ki-tèr*) n. m. Grosse tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHLÉE (*klé*) n. f. (du gr. *trochlea*, poulie). Sorte de jointure articulaire, dans laquelle un os roule sur une poulie que lui présente l'os adjacent.

TROCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *trokhos*, roue). *Géom.* Ancien nom de la *cycloïde*.

TROCHURE n. f. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROÈNE n. m. (orig. germ.). Genre d'oléacées, à fleurs blanches odorantes : *une haie de troènes*.

Troène.

TROGLODYTE n. m. (du gr. *trôglê*, trou, et *duein*, entrer). Habitant des cavernes. Nom que donnaient les géographes de l'antiquité à un peuple qu'ils plaçaient au sud-est de l'Egypte. Genre de passereaux très petits, qui vivent dans les buissons.

TROGLODYTIQUE adj. Qui a rapport aux troglodytes : *les habitations troglodytiques sont communes en Touraine.*

TROGNE n. f. (orig. celt.) Visage plein, ouvert et haut en couleur, révélant l'usage de la bonne chère.

TROGNON n. m. (de *trogne*). Cœur d'un fruit ou d'un légume d'où l'on a retiré ce qui se mange.

TROGUE (*tro-ghe*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe.

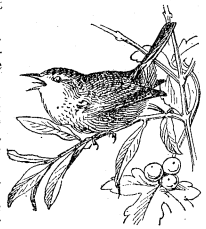

Troglodyte.

TROÏKA (*tro-i*) n. f. Grand traîneau russe, attelé de trois chevaux de front.

TROIS (*troi*) adj. num. (lat. *tres*). Deux et un : *trois hommes.* Troisième : *Henri trois.* N. m. : *un trois mal fait ; le trois janvier. Trois pour cent*, taux de l'argent réglé à 3 francs pour 100 francs par an. *Math. Règle de trois*, règle ayant pour but la solution de tous les problèmes dans lesquels on cherche le quatrième terme d'une proposition dont les trois autres sont connus.

TROIS-DEUX (*deû*) n. m. *Musiq.* Dénomination

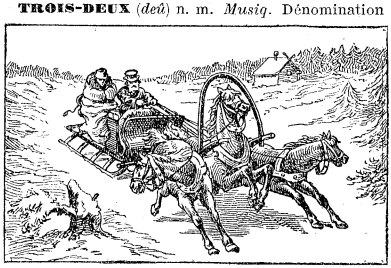

Troïka.

d'une mesure à **trois** temps, peu usitée, qui a la blanche pour unité de temps.

TROIS-ÉTOILES (*troi-zé*) n. m. Sorte de pseudonyme qu'on exprime le plus souvent par trois astérisques, employé pour désigner une personne qu'on ne veut pas nommer : *Monsieur *** ; Madame trois-étoiles.*

3

TROIS-HUIT (*troi-u-it*) n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à trois-huit.

TROISIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le deuxième : *le troisième jour.* Qui est contenu trois fois dans le tout : *la troisième partie de 21 est 7.* N. : *être le, la troisième.* N. m. : *le troisième étage.* N. f. Classe qui est la troisième à partir de la rhétorique ou première.

TROISIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS (*troi-mâ*) n. m. Navire qui a trois mâts : *un trois-mâts carré ; trois-mâts barque.*

TROIS-PIEDS (*troi-pi-é*) n. m. Syn. de TRÉPIED.

TROIS-PONTS (*troi-pon*) n. m. Navire à trois ponts, dans l'ancienne marine de guerre : *un trois-ponts.*

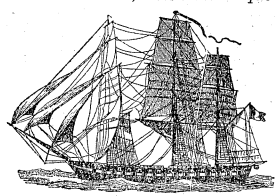

Trois-mâts.

TROIS-QUARTS (*troi-kar*) n. m. Coupé plus grand que les coupés ordinaires. Petit violon d'enfant. *Chir.* V. TROCART.

TROIS-QUATRE n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à trois-quatre.

TROIS-SIX (*troi-sis*) n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties (en poids) de cet alcool, mélangées à un poids égal d'eau, on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TRÔLE n. f. (de *trôler*). Vente, par l'ouvrier lui-même, des meubles qu'il a fabriqués et qu'il colporte : *ouvrier à la trôle.*

TRÔLER (*lé*) v. a. (de l'allem. *trollen*, courir). *Pop.* Mener partout avec soi : *il trôle partout ses enfants.* Promener un meuble pour le vendre : *trôler une chaise, une armoire.* V. n. *Fam.* Aller de-ci, de-là.

TRÔLEUR n. m. Ouvrier qui fait la trôle. Vagabond.

TROLL n. m. Espèce de gnome ou d'esprit follet, chez les peuples scandinaves.

TROLLE (*tro-le*) n. f. Manière de chasser au hasard du lancer, quand on n'a pas détourné le cerf avec le limier.

TROLLEY (*tro-lè*) n. m. (mot angl. ; de *to troll*, rouler). Petit chariot roulant le long d'un câble. Organe formé d'une tige flexible munie d'une petite roulette ou d'un contact glissant et qui sert à transmettre le courant du câble conducteur au moteur de la voiture : *tramway à trolley.*

TROMBE (*tron-be*) n. f. Masse de vapeur ou d'eau soulevée en colonne et animée d'un mouvement rapide : *les trombes sont des cyclones à très court rayon.* — Les *trombes* sont accompagnées généralement d'un vent violent soufflant en tempête et qui renverse tout sur son passage, puis d'éclairs, de grêle, de pluie. Elles se compliquent souvent encore d'un mouvement d'aspiration qui peut dessécher les petits cours d'eau, les mares quand la trombe circule sur le continent, ou, quand elle évolue sur mer, enlever à grand bruit une colonne d'eau dangereuse pour les navires qu'elle vient à rencontrer. Les marins d'autrefois avaient recours au canon pour briser la colonne liquide et arrêter l'élan de la trombe, mais ils ne réussissaient qu'à modifier momentanément le phénomène qui, bientôt, reprenait toute son intensité. Le mieux est, en pareille circonstance, pour le navire qui se trouve à proximité, de fuir rapidement le centre du cyclone.

TROMBIDION (*tron*) n. m. Genre d'acariens, qui vivent sur les plantes et sont vulgairement dits *rougets, aoûtats, vendangeons*, etc. : *les piqûres de trombidion causent à l'homme d'insupportables démangeaisons.*

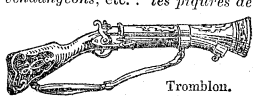

Tromblon.

TROMBIDIOSE (*di-ô-ze*) n. f. Phénomènes (rougeurs, démangeaisons, etc.) déterminés chez l'homme par le trombidion.

TROMBLON (*tron*) n. m. Espèce de fusil très court, dont la gueule est évasée en forme de trompette et qu'on charge généralement de plusieurs balles. *Pop.* Chapeau évasé par le haut. Adjectiv. : *chapeau tromblon.*

TROMBONE (*tron*) n. m. (mot ital.). Instrument à vent, composé de deux tubes recourbés qui peuvent entrer l'un dans l'autre, de manière à produire les différents tons ou demi-tons : *trombone à coulisse. Trombone à pistons*, trombone dans lequel des pistons remplacent le jeu de la coulisse. Musicien qui joue de cet instrument.

TROMBONISTE (*tron-bo-nis-te*) n. m. Celui qui joue du trombone.

TROMMEL (*tro-mèl*) n. m. (mot allem. signif. *tambour*). Appareil pour classer les minerais par rang de grosseur.

TROMPE (*tron-pe*) n. f. (allem. *trumpa*). Sorte de trompette recourbée, dont on se sert à la chasse. Syn. de CORNE D'APPEL D'AUTOMOBILE. (V. CORNE.) Toute partie buccale ou nasale allongée en tube, comme chez l'éléphant, les mollusques, les vers et les insectes. Ventilateur hydraulique pour les forges. *Trompe à vide*, espèce de machine pneumatique hydraulique, servant à raréfier l'air. *Anat.* Nom donné à des conduits recourbés et évasés. *Trompe d'Eustache*, canal de communication pour l'air extérieur, entre la bouche et le tympan de l'oreille. *Archit.* Portion de voûte tronquée, posée en encorbellement dans un angle de bâtiment.

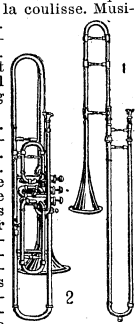

Trombones : 1. A coulisse; 2. A pistons.

TROMPE-LA-MORT (*tron-pe-la-mor*) n. invar. *Fam.* Personne qui revient d'une maladie désespérée ou qui, malgré sa vieillesse ou sa maigreur, semble résister à la mort.

TROMPE-L'ŒIL (*tron-pe-leu, l* mll.) n. m. invar. Peinture où les objets sont représentés avec une vérité qui fait illusion. *Fig.* Trompeuse apparence.

TROMPER (*tron-pé*) v. a. Faire tomber dans l'erreur : *tromper un client.* Décevoir, frustrer : *tromper les calculs de quelqu'un.* Se soustraire à : *tromper la vigilance de ses gardes.* Distraire, endormir : *tromper la faim. Tromper le temps*, se distraire pour abréger les heures. **Se tromper** v. pr. Tomber dans l'erreur. *Se tromper de*, prendre l'un pour l'autre : *se tromper de rue.*

TROMPERIE (*tron-pe-rî*) n. f. Action faite pour tromper.

TROMPETER (*tron-pe-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je trompette* [cependant, l'Acad. écrit : *l'aigle trompète*). Sonner de la trompette. Se dit du cri de l'aigle. V. a. Divulguer : *tromper une nouvelle par toute la ville.* Faire crier à son de trompe une chose perdue : *trompeter un chien perdu.* Assigner à comparaître. (Vx.)

TROMPETEUR (*tron*) n. et adj. m. Celui qui sonne de la trompette. Chacun des muscles des joues, appelés plus souvent *buccinateurs.*

TROMPETTE (*tron-pè-te*) n. f. (dimin. de *trompe*). Instrument à vent, en métal, d'un son éclatant : *trompette de cavalerie. Trompette d'harmonie*, trompette à pistons, en *fa* ou en *si b*, au son brillant et solennel, plus allongée que le cornet. *Nez en trompette*, nez relevé. *Déloger sans trompette*, partir clandestinement. *Iron. Emboucher la trompette*, prendre le style héroïque. *Fig.* Personne indiscrète : *c'est la trompette du quartier. Zool.* Nom de coquillages tels que les *buccins*, les *tritons.* Nom d'oiseaux tels que l'*agami*, la *grue couronnée.* N. m. Celui qui sonne de la trompette. **Trompette-major**, celui qui est placé à la tête des trompettes d'un régiment. Pl. des *trompettes-majors.*

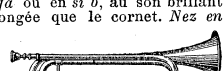
Trompette de cavalerie.

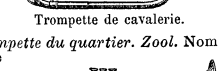
Trompette d'harmonie.

TROMPETTISTE (*tron-pè-tis-te*) n. m. Celui qui joue de la trompette.

TROMPEUR, EUSE (*tron, eu-ze*) adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur.*

TROMPEUSEMENT (*tron-peu-ze-man*) adv. D'une manière trompeuse : *promettre trompeusement.*

TROMPILLON (*tron-pi, ll* mll., *on*) n. m. *Archit.* Petite trompe. Voussoir qui occupe l'angle d'une trompe. Chacune des ouvertures d'une trompe ou machine soufflante hydraulique.

TRONC (*tron*, même devant une voyelle) n. m. (lat. *truncus*). Partie d'un arbre, depuis la naissance des racines jusqu'à celle des branches : *le tronc des palmiers est très élancé.* (V. la planche PLANTE.) Le corps de l'homme, considéré sans la tête et les membres. Fragment du fût d'une colonne. Boîte, dans une église, pour les aumônes. *Fig.* Source commune. Souche d'une famille. *Géom. Tronc de pyramide, tronc de cône*, partie d'une pyramide, d'un cône, qui est comprise entre la base et la section par un plan parallèle à la base. — Pour obtenir le volume d'un tronc de pyramide ou d'un tronc de cône, on prend le tiers du produit de la hauteur par le nombre obtenu en *additionnant* l'aire de la grande base, l'aire de la petite base et la racine carrée du produit des aires des deux bases (*moyenne proportionnelle entre les deux bases*).

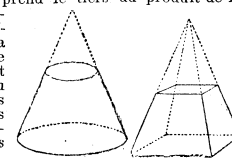
Tronc de cône. Tronc de pyramide.

TRONCATURE n. f. Etat de ce qui est tronqué. *Minér.* Remplacement d'une arête par une facette.

TRONCE ou **TRONCHE** n. f. (de *tronc*). Grosse souche de bois, qu'on brûle la veille de Noël. Arbre de futaie, dont on tient les branches coupées.

TRONCHET (*ché*) n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. (de *tronc*). Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée, de lance.* Partie de la queue d'un cheval, qui porte les crins et qui adhère à la croupe.

TRONCONIQUE adj. Qui est en forme de tronc de cône.

TRONÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action de tronçonner. (Peu us.)

TRONÇONNER (*so-né*) v. a. Couper par tronçons : *tronçonner une anguille.*

TRON DE L'AIR (prov. *troun dé l'air*, tonnerre de l'air) interj. *Fam.* Sorte de juron provençal.

TRÔNE n. m. (lat. *thronus;* du gr. *thrônos*, siège). Siège de cérémonie des rois, des empereurs : *saint Eloi avait, dit-on, fabriqué pour Dagobert un trône d'or massif.* Siège sur lequel s'assied un évêque, dans les cérémonies religieuses. *Fig.* Puissance souveraine : *aspirer au trône.* Pl. L'un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER (*né*) v. a. (de *trône*). Faire l'important dans une réunion, une assemblée : *trôner dans un salon.*

TRONQUÉ (*ké*), **E** adj. Mutilé, diminué d'une partie considérable : *colonne tronquée.* Où l'on a retranché quelque partie essentielle : *ouvrage tronqué. Géom.* Dont on a retranché le sommet par un plan sécant : *cône tronqué.*

TRONQUER (*ké*) v. a. (lat. *truncare ;* de *truncus*, tronc). Mutiler, diminuer d'une partie considérable : *tronquer une statue. Fig. Tronquer un livre, un passage*, le dénaturer.

TROP (*tro*) adv. Plus qu'il ne faudrait. Accompagné de la négation, il signifie *guère* : *cela n'est pas trop sûr. Par trop*, réellement trop. *De trop*, excessif, superflu, importun, déplacé. *En trop*, en excès. *Trop peu*, pas assez. N. m. L'excès : *en tout, le trop ne vaut rien.* ANT. **Pas assez.**

TROPE n. m. (du gr. *tropos*, tour). *Rhét.* Toute figure de mots, dans laquelle on emploie ceux-ci avec un sens différent de l'habituel : *la métaphore, l'antonomase sont des tropes.* (V. RHÉTORIQUE.)

TROPÉOLÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de dicoty-

lédones, ayant pour type la *capucine* (tropeolum). S. une *tropéolée*.

TROPHÉE (*fé*) n. m. (lat. *trophæum*). Dépouilles d'un ennemi vaincu : *les trophées de la victoire*. Ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille. *Fig.* Marque, souvenir d'un succès, d'une victoire : *s'enorgueillir de ses trophées. Par ext.* Objets divers mis en faisceau : *trophée de drapeaux*. Représentation d'un trophée d'armes ou d'un trophée quelconque.

TROPHIQUE adj. (du gr. *trophé*, nourriture). Qui est relatif à la nutrition : *troubles trophiques. Nerfs trophiques*, nerfs qui président à la nutrition des tissus.

TROPHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *trophé*, nourriture, et *logos*, traité). Science de l'alimentation. (Peu us.)

TROPHONÉVROSE (*vrô-zé*) n. f. Affection nerveuse, causée par des troubles trophiques.

TROPICAL, E, AUX adj. Du tropique. Qui vit dans les tropiques : *régions tropicales ; plantes tropicales. Chaleur tropicale*, chaleur comparable à celle des tropiques.

TROPIQUE n. m. (du gr. *tropikos*, qui tourne). Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. *Astr. Tropique du Cancer*, dans l'hémisphère septentrional. *Tropique du Capricorne*, dans l'hémisphère méridional. (V. MAPPEMONDE, LATITUDE, TERRE, ZONE.) [Les régions tropicales ou intertropicales sont les contrées les plus chaudes du globe ; elles forment la zone torride. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très forte.] *Baptême des tropiques*, V. BAPTÊME. Adjectiv. Qui appartient aux tropiques. *Année tropique*, intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages successifs du soleil à l'équinoxe du printemps.

TROPIQUE adj. (du gr. *tropos*, tour). *Bot.* Se dit des fleurs qui, plusieurs jours consécutifs, s'ouvrent au lever du soleil et se ferment à son coucher.

TROPISME (*pis-me*) n. m. (du gr. *tropos*, tour). Accroissement ou progression d'un organisme dans une direction donnée, sous l'influence d'une excitation extérieure (lumière, chaleur, activité nutritive, etc.).

TROPOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *tropos*, trope, et *logos*, discours). Science ou traité des tropes.

TROPOLOGIQUE adj. *Rhét.* Figuré : *sens tropologique.*

TROP-PERÇU n. m. Somme perçue en trop : *rembourser le trop-perçu.*

TROP-PLEIN (*tro-plin*) n. m. Ce qui excède la capacité d'un récipient : *vider le trop-plein d'un réservoir*. Puisard creusé auprès d'une citerne pour en recevoir le trop-plein.

TROQUE n. f. (de *troquer*). Commerce par échange de marchandises. (Syn. de TROC.)

TROQUE n. m. Genre de mollusques gastéropodes marins, dont la coquille conique, large et épaisse, fournit de la nacre à l'industrie.

TROQUER (*ké*) v. a. Echanger pour autre chose. *Troquer son cheval borgne contre un aveugle*, échanger une chose mauvaise contre une pire.

TROQUEUR, EUSE (*kœur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui troque, qui aime à troquer.

TROT (*tro*) n. m. Allure du cheval et de certains quadrupèdes, intermédiaire entre le pas et le galop et caractérisée par des battues également espacées, exécutées successivement par chaque bipède diagonal : *prendre le trot.* (V. la planche CHEVAL.) *Fig.* et *fam. Au trot*, vivement : *mener une affaire au trot.*

TROTTABLE (*tro-ta-ble*) adj. Où l'on peut aller au trot : *chemin trottable.*

TROTTADE (*tro-ta-de*) n. f. Petite course à cheval ou en voiture.

TROTTE (*tro-te*) n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU (*tro-te*) adj. invar. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu*, les souris.

TROTTER (*tro-té*) v. n. Aller le trot : *cheval qui trotte bien.* Marcher : *trotter toute une journée. Trotter par* (ou *dans*) *la cervelle, la tête de quelqu'un*, faire chez lui l'objet d'une préoccupation constante.

TROTTEUR, EUSE (*tro-teur, eu-ze*) n. et adj. Cheval dressé à n'aller que le trot. N. f. Aiguille des secondes dans une pendule, une montre. Adjectiv. Qui permet de trotter, de marcher vite : *un costume trotteur ; une jupe trotteuse.*

TROTTIN (*tro-tin*) n. m. Petit domestique employé à faire des courses. (Vx.) Jeune ouvrière employée aux courses.

TROTTINER (*tro-ti-né*) v. n. Avoir le trot très court, en parlant du cheval. Marcher vite et à petits pas.

TROTTINETTE (*tro-ti-nè-te*) n. f. Jouet d'enfant consistant en une planchette montée sur deux roues et munie d'une tige articulée servant de direction. (On dit aussi PATINETTE.)

TROTTING (*tro-tin'-gn'*) n. m. Elevage des chevaux trotteurs.

TROTTOIR (*tro-toir*) n. m. Espace, généralement bitumé ou dallé, ménagé sur les côtés d'une rue, d'une chaussée et réservé aux piétons.

TROU n. m. (lat. pop. *traucum*). Toute ouverture en creux, faite dans un corps : *creuser un trou en terre.* Cavité naturelle ou non, dans laquelle se loge un animal : *le trou de la souris. Fig.* Logement sans commodité, sans gaiete. *Boucher un trou*, payer une dette. *Faire son trou*, se faire une position. *Mettre la pièce à côté du trou*, se servir d'un expédient qui ne peut amener de résultat. *Faire un trou à la lune*, s'enfuir précipitamment sans payer ses dettes. *Mar. Trou du chat*, vide dans le plancher d'une hune pour laisser passer un homme. *Fortif. Trous de loup*, défense accessoire constituée par des trous évasés et au fond de chacun desquels est planté un pieu aiguisé.

TROUBADOUR n. m. (du provenç. *trobador*, le trouveur). Poète provençal du moyen âge : *le troubadour de langue d'oc correspond au trouvère de langue d'oïl.* (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *costume, air troubadour.*

TROUBLANT (*blan*), **E** adj. Qui cause du trouble : *inquiétude troublante.*

TROUBLE n. m. (de *trouble* adj.). Agitation tumultueuse : *ne pouvoir parler au milieu du trouble.* Mésintelligence, désunion : *apporter du trouble dans une famille.* Emotion inquiète : *les troubles du cœur.* Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles.* ANT. **Calme.**

TROUBLE adj. (du lat. *turvidus*, agité). Brouillé ; qui n'est pas clair : *vin trouble. Fig. Pêcher en eau trouble*, chercher du profit dans les affaires louches.

TROUBLE n. f. V. TRUBLE.

TROUBLE-FÊTE n. m. invar. Personne importune, qui vient troubler la joie d'une réunion par sa présence. (S'emploie aussi au fém. : *cette femme est une trouble-fête.*)

TROUBLER (*blé*) v. a. Rendre trouble, brouiller : *troubler de l'eau, du vin.* Jeter dans le désordre, l'agitation : *la tempête trouble la surface des mers. Fig.* Causer de la mésintelligence : *troubler un ménage.* Causer du désordre : *troubler la paix publique.* Empêcher l'usage de : *troubler la raison.* Interrompre : *troubler un entretien.* Intimider : *votre présence le trouble.* **Se troubler** v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se troubla.*

TROUÉE (*trou-é*) n. f. Ouverture naturelle ou artificielle dans une haie, un bois, une palissade. *Fig.* : *la trouée de Belfort.* Effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis ou un corps d'ouvrages fortifiés : *faire une trouée.*

TROUER (*trou-é*) v. a. Percer un trou dans : *trouer un mur.*

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu consistant à faire passer de petites boules d'ivoire dans des arcades numérotées. Pl. des *trous-madame.*

TROUPE n. f. Réunion de gens : *une troupe d'hommes.* Association de gens se livrant à la même occupation : *une troupe de voleurs.* Animaux vivant ensemble : *une troupe de frelons.* Toute réunion de soldats. Ensemble des comédiens, des artistes d'un même théâtre : *une bonne troupe.*

TROUPEAU (*pô*) n. m. Troupe d'animaux domestiques, vivant ensemble sous la direction d'un berger. Peuple d'un diocèse, d'une paroisse, par rapport à l'évêque, au curé. Troupe d'hommes (dans un sens défavorable). *Troupeau de Jésus-Christ*, l'Eglise.

TROUPIALE n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique, qui vivent par bandes dans les forêts.

TROUPIER (*pi-é*) n. m. *Fam.* Soldat : *le troupier français est débrouillard.*

TROUSSAGE (*trou-sa-je*) n. m. Action de trousser une volaille.

TROUSSE (*trou-se*) n. f. (de *trousser*). Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire*, étui ou portefeuille divisé en compartiments et contenant les instruments qui sont nécessaires à ces praticiens. Pl. Chausses bouffantes que portaient autrefois les pages. *Aux trousses de*, à la poursuite de : *avoir les gendarmes à ses trousses.*

TROUSSÉ (*trou-sé*), **E** adj. *Fam.* Fait, exécuté : *compliment bien troussé.* Tourné, bâti : *un gaillard bien troussé.*

TROUSSEAU (*trou-só*) n. m. Petite trousse : *trousseau de clefs.* Linge, habits qu'on donne à une fille que l'on marie ou qui se fait religieuse, à un élève qui entre en pension.

TROUSSE-BARRE (*trou-se-ba-re*) n. f. invar. Morceau de bois qui sert à faire joindre ensemble les coupons d'un train à flotter.

TROUSSE-ÉTRIERS (*trou-sé-tri-é*) n. m. invar. Syn. de PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT (*trou-se-gha-lan*) n. m. Choléra sporadique. (C'est une maladie à marche rapidement mortelle, qui *trousse* en peu de temps l'homme le plus vigoureux.)

TROUSSE-PIED (*trou-se-pi-é*) n. m. invar. Lanière qui tient plié le pied d'un animal domestique.

TROUSSE-QUEUE (*trou-se-keû*) n. m. invar. Morceau de cuir rond qui, dans le harnachement du cheval, passe sous le tronçon de la queue de l'animal.

TROUSSEQUIN (*trou-se-kin*) n. m. Arcade postérieure de l'arçon d'une selle. *Techn.* V. TRUSQUIN.

TROUSSEQUINER v. a. V. TRUSQUINER.

TROUSSER (*trou-sé*) v. a. (de *trou*, au sens de *trognon*). Replier, relever pour empêcher de traîner : *trousser sa jupe.* Expédier vite : *trousser une affaire.* Faire mourir rapidement : *ce mal l'a troussé en trois jours. Trousser quelqu'un*, relever ses vêtements. *Trousser une volaille*, la préparer pour la mettre à la broche. *Trousser bagage*, partir brusquement. **Se trousser** v. pr. Relever ses vêtements.

TROUSSIS (*trou-si*) n. m. Pli fait à un vêtement pour le raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer. ANT. **Introuvable.**

TROUVAILLE (*va, ll* mll.) n. f. Découverte heureuse : *faire une bonne trouvaille.* Objet heureusement découvert : *une riche trouvaille.*

TROUVÉ, E adj. Heureusement imaginé : *expression trouvée. Tout trouvé*, qui se présente de soi-même. *Enfant trouvé*, abandonné dans un lieu public et recueilli par charité.

TROUVER (*vé*) v. a. (peut-être de *tropus*, trope). Rencontrer, que l'on cherche ou non : *trouver un trésor.* Surprendre : *trouver en faute.* Découvrir, inventer : *trouver un procédé.* Éprouver, sentir : *trouver du plaisir.* Estimer, juger : *trouver un ouvrage bien fait. Trouver la mort*, être tué. *Trouver bon, mauvais*, approuver, désapprouver. *Trouver à dire, à redire*, trouver des raisons de blâmer. *Aller trouver quelqu'un*, se rendre auprès de lui. *Fam. La trouver mauvaise*, juger mauvais un procédé, un résultat. **Se trouver** v. pr. Se rencontrer, exister : *plante qui se trouve partout.* Être dans un lieu déterminé : *trouvez-vous ici demain.* Être dans une certaine situation : *se trouver fort embarrassé.* Se reconnaître, se sentir : *je me trouve mieux. Se trouver mal*, avoir une syncope. V. impers. *Il se trouve*, il y a. *Il se trouva que*, il arriva que.

TROUVÈRE n. m. (de *trouver*). Poète du moyen âge, ayant composé en langue d'oïl. (V. TROUBADOUR.)

TROUVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui trouve, qui invente : *un heureux trouveur.*

TROX (*troks*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, répandus aux environs de Paris.

TROYEN, ENNE (*troi-i-in, è-ne*) adj. et n. De Troie, capitale de la Troade ou de Troyes, en Champagne.

TRUAND (*tru-an*), **E** n. (du celt. *tryan*, vagabond). Au moyen âge, vagabond, mendiant de profession.

TRUANDAILLE (*da . ll* mll.) n. f. Réunion de truands.

TRUANDER (*dé*) v. n. Faire le truand. (Vx.)

TRUANDERIE (*ri*) n. f. Métier de truand.

TRUBLE ou **TROUBLE** n. f. (du lat. *tribula*, herse). Poche de filet, attachée à un cerceau auquel est ajusté une manche et qui sert à prendre les poissons dans les viviers ou sous les berges des rivières.

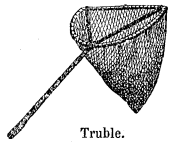
Truble.

TRUBLEAU ou **TROUBLEAU** (*blô*) n. m. Petite truble.

TRUC (*truk*) n. m. (du gasc. *truca*, frapper). Sorte de billard. *Fam.* Savoir-faire, adresse, habileté : *avoir le truc.* Moyen adroit ou subtil : *des trucs de métier.* Mécanisme employé au théâtre pour faire mouvoir certains décors. Jeu de cartes.

TRUC ou **TRUCK** (*truk*) n. m. (mot. angl.). Wagon-tombereau en plate-forme, employé sur les chemins de fer pour le transport des objets encombrants et pesants.

TRUCAGE ou **TRUQUAGE** (*ka-je*) n. m. Ensemble des procédés à l'aide desquels on donne à des objets modernes un air de vétusté qui augmente leur prix. Emploi de moyens adroits pour tromper.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (*man*) n. m. (ar. *tourdjouman*). Interprète, dans la conversation entre des personnes qui parlent des langues différentes. *Fig.* Intermédiaire servant à expliquer, interpréter les pensées de quelqu'un. Chose qui en explique une autre : *les yeux sont les muets truchemans du cœur.*

TRUCULENCE (*lan-se*) n. f. Etat, caractère de celui ou de ce qui est truculent.

TRUCULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *truculentus*). Brutal et fanfaron.

TRUELLE (*è-le*) n. f. (lat. *trulla*). Outil de maçon à lame triangulaire ou trapézoïdale, à manche recourbé, pour appliquer le mortier, le plâtre. Spatule de métal, pour servir le poisson à table.

TRUELLÉE (*è-lé*) n. f. Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.

Truelle.

TRUFFE (*tru-fe*) n. f. (lat. *tuber*). Champignon ascomycète souterrain très savoureux, qui n'a ni tige ni racines apparentes : *pour chercher les truffes, on se sert de porcs ou de chiens auxquels on enlève leur trouvaille dès qu'elle est déterrée.*

TRUFFER (*tru-fé*) v. a. Garnir de truffes : *truffer une volaille.*

TRUFFICULTEUR, TRICE (*tru-fi*) n. et adj. Qui cultive les truffes.

TRUFFICULTURE (*tru-fi*) n. f. Art de cultiver la truffe.

TRUFFIER (*tru-fi-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient, qui a rapport aux truffes. Où il y a des truffes : *région truffière.* Dressé à la recherche des truffes : *chien truffier. Chêne truffier*, variété de chêne blanc au pied duquel on trouve la truffe.

TRUFFIÈRE (*tru-fi*) n. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE (*tru-i*) n. f. (bas. lat. *troja*). Femelle du porc. *Truie de mer*, poisson du genre scorpène.

TRUISME (*is-me*) n. m. (angl. *truism* ; de *true*, vrai). Vérité banale, toute simple, sans portée.

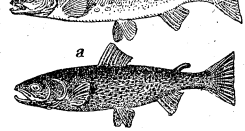

Truites (*a*, variété noire).

TRUITE n. f. (lat. *trutta*). Sous-genre de saumons, comprenant des poissons très estimés, des eaux courantes douces et salées de nos pays : *la truite affectionne les eaux rapides et claires*

Truite saumonée, individu de l'espèce truite commune, qui a la chair rouge comme le saumon.

TRUITÉ, E adj. Marqueté, tacheté : *chien truité*. Se dit des poteries dont la glaçuré se trouve, par suite d'un accident de fabrication, couverte de fentes disposées en réseaux. *Fonte truitée*, fonte blanche, mêlée de fonte grise et très propre à fournir du fer forgé.

TRULLISATION (*tru-li-za-si-on*) n. f. (du lat. *trulla*, truelle). *Maçonn.* Travail à la truelle, d'enduits ou de crépis que l'on applique à l'intérieur des voûtes.

TRUMEAU (*mô*) n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres, entre deux ouvertures. Glace qui occupe cet espace. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.

TRUQUER (*ké*) v. a. *Fam.* Contrefaire, falsifier, vendre du neuf pour du vieux : *truquer un bijou*. V. n. Employer des trucs, des stratagèmes.

TRUQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Personne qui emploie des trucs, qui dénature des objets.

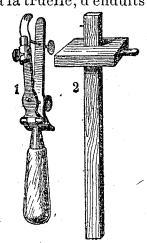

Trusquins : 1. De bourrelier ; 2. De menuisier et charpentier.

TRUSQUIN (*trus-kin*) ou **TROUSSEQUIN** (*trou-se-kin*) n. m. (wallon *cruskin*). Outil de menuisier, formé d'une planche que traverse en son milieu une règle carrée, servant pour tracer sur les planches dressées des lignes parallèles à leur bord. Outil de bourrelier pour pincer le cuir.

TRUSQUINER (*trus-ki-né*) ou **TROUSSEQUINER** (*trou-se-ki-né*) v. a. Tracer au trusquin des lignes parallèles.

TRUST (*treust'*) n. m. (mot angl.). Syndicat de spéculateurs, formé en vue de faire hausser le cours d'une valeur ou le prix d'une marchandise en les accaparant : *les grands trusts se sont d'abord formés en Amérique*.

TRUSTÉ (*trus-te*) ou **TRUSTIS** (*trus-tiss*) n. f. (du celt. *trust*, foi). Sorte de compagnonnage guerrier, qui se composait d'hommes libres groupés autour des chefs, chez les Francs, pour leur constituer une sorte de garde d'honneur et dont les membres portaient le nom d'*antrustions*.

TRUSTER (*té*) v. a. Accaparer par un trust.

TRUSTEUR n. m. Qui organise un trust.

TRUXALE (*truk-sa-le*) n. m. Genre d'insectes sauteurs, des régions chaudes.

TRYPANOSÉ (*nô-ze*) ou **TRYPANOSOMIASE** (*a-ze*) n. f. Maladie déterminée par la présence de trypanosomes dans le sang : *la maladie du sommeil est une trypanose*.

TRYPANOSOME n. m. Infusoire, flagellé, qui vit en parasite dans le sang de divers vertébrés : *les trypanosomes sont inoculés à l'homme et aux animaux par des insectes piqueurs comme la tsé-tsé*.

TRYPSINE n. f. Ferment du suc pancréatique.

TSAR n. m. Titre habituellement donné à l'empereur de Russie. (L'Acad. écrit CZAR.)

TSARÉVITCH n. m. Fils du tsar. (On écrit aussi CÉSARÉVITCH, CZARÉVITCH et, d'après l'Acad., CZAROWITZ, qui est en réalité la forme polonaise.)

TSARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au tsar. *Sa Majesté tsarienne*, le tsar. (L'Acad. écrit CZARIENNE. [Pas de masc.].)

Tsé-tsé.

TSARINE n. f. Femme du tsar. (L'Acad. écrit CZARINE, forme polonaise.)

TSARISME (*ris-me*) n. m. Régime politique de la Russie, au temps des tsars.

TSÉ-TSÉ n. f. Nom vulgaire d'une mouche africaine, qui cause par ses piqûres de grands ravages, inoculant à l'homme et aux animaux les trypanosomes qu'elle véhicule.

T.S.F. Abréviation des mots *télégraphie sans fil*.

TSIGANE n. V. TZIGANE.

TU, TOI, TE (lat. *tu, te*) pron. pers. sing. de la 2e pers. *Fam. Être à tu et à toi avec quelqu'un*, en être avec lui aux termes d'une intime familiarité.

TUABLE adj. Qui peut être tué ; bon à tuer : *un cochon tuable*.

TUANT (*an*), **E** adj. *Fam.* Pénible, fatigant : *métier tuant*.

TU-AUTEM (*ô-tèm*) n. m. (des mots lat. *tu autem*, signif. *mais toi* [empruntés aux leçons du bréviaire]). *Fam.* Nœud de l'affaire, difficulté : *voilà le tu-autem*. (V. *Part. rose.*)

TUB (*teub*) n. m. (mot angl.). Large cuvette de métal ou de caoutchouc, dans laquelle on se fait des lotions à grande eau sur tout le corps. Le bain lui-même qu'on y prend : *prendre son tub*.

TUBA n. m. Instrument de cuivre, de la famille des *saxhorns*.

TUBAGE n. m. Introduction d'un tube dans le larynx pour empêcher l'asphyxie, dans des cas de *croup*. Dans les sondages, action d'enfoncer des tubes de retenue pour prévenir l'éboulement de la terre.

TUBE n. m. (lat. *tubus*). Tuyau cylindrique : *un tube de plomb*. Canal ou conduit naturel : *le tube digestif*. Partie inférieure et tubuleuse des calices ou des corolles gamopétales. *Pop.* Chapeau haut de forme. *Tube Berlier*, tunnel revêtu intérieurement de plaques d'acier et qu'on emploie dans les chemins de fer souterrains, particulièrement pour le passage sous les cours d'eau. *Tube de Branly*, syn. de COHÉREUR, RADIOCONDUCTEUR, récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil. *Tube de Crookes*, instrument employé en radiographie. *Tube de Geissler*, tube contenant du gaz raréfié dans l'intérieur duquel le passage de la décharge électrique provoque des effets lumineux particuliers.

TUBER (*bé*) v. a. Garnir de tubes un sondage.

TUBÉRACÉ, E adj. (du lat. *tuber*, truffe). Qui se rapporte à la truffe. N. f. pl. Groupe de champignons ayant pour type la *truffe*. S. une *tubéracée*.

TUBERCULE (*bèr*) n. m. (lat. *tuberculum*). Toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. (V. la planche PLANTE.) *Pathol.* Petite tumeur arrondie de l'intérieur des tissus et qui est caractéristique de la tuberculose.

TUBERCULEUX, EUSE (*bèr-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du tubercule : *racine tuberculeuse*. *Pathol.* Qui concerne les tubercules morbides. N. Phtisique : *envoyer un tuberculeux dans un sanatorium*.

TUBERCULIFORME (*bèr*) adj. Qui a la forme d'un tubercule.

TUBERCULINE (*bèr*) n. f. Extrait d'une culture de tuberculose, dit aussi *lymphe de Koch*.

TUBERCULINATION (*na-si-on*) ou **TUBERCULINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'injecter de la tuberculine diluée aux animaux que l'on veut éprouver pour le diagnostic de la tuberculose.

TUBERCULINER (*né*) **TUBERCULINISER** (*zé*) v. a. Pratiquer la tuberculination sur : *tuberculiner une génisse*.

TUBERCULISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être atteint de tuberculose.

TUBERCULISATION (*bèr, za-si-on*) n. f. Formation du tubercule.

TUBERCULISER (*bèr, zé*) v. a. Produire des tubercules. **Se tuberculiser** v. pr. Devenir tuberculeux.

TUBERCULOSE (*bèr-ku-lô-ze*) n. f. Maladie produite par un bacille spécifique et qui attaque plus spécialement les poumons. — La *tuberculose* est une maladie extrêmement contagieuse, qui atteint surtout les organismes prédisposés par l'hérédité, le surmenage physique et intellectuel, etc. Elle se localise surtout dans le poumon (*tuberculose pulmonaire, phtisie, maladie de poitrine*) ou les articulations (*tumeur blanche, coxalgie, mal de Pott*). Elle s'attaque aussi aux ganglions, à la peau (*lupus*), etc. La tuberculose est guérissable par la suralimentation, la vie au grand air, le repos ; les tuberculoses locales sont plus facilement arrêtées dans leur évolution.

Tubéreuse.

TUBÉREUSE (*reu-ze*) n. f. (de *tubéreux*). Espèce

d'amaryllidées, très recherchées pour leurs belles grappes de fleurs blanches à odeur suave et pénétrante. *Tubéreuse bleue*, l'agapanthe.

TUBÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *tuber*, tubercule). Qui forme une masse charnue : *racine tubéreuse.*

TUBÉRISATION (*za-si-on*) n. f. (du lat. *tuber, eris*, tubercule). Transformation en tubercules ou pseudo-bulbes de la partie inférieure de la tige ou des organes radiculaires de certains végétaux.

TUBÉRIFORME adj. (du lat. *tuber, eris*, truffe, et de *forme*). Se dit d'une production animale ou végétale qui revêt la forme d'une truffe : *racine tubériforme.*

TUBÉROSITÉ (*zi*) n. f. (de *tubéreux*). Tumeur en forme de tubercule.

TUBICOLE adj. Qui vit dans un tube : *annélides tubicoles.*

TUBIPORE n. m. Genre de polypiers des mers chaudes, vulgairement dits *orgues de mer.*

TUBITÈLE ou **TUBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. *Zool.* Qui construit une toile munie d'un tube, en parlant des araignées.

TUBULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tubulus*, petit tube). Qui est en forme de tube. *Chaudière tubulaire*, dans laquelle la masse liquide est traversée d'un grand nombre de tubes donnant passage aux produits de la combustion. *Pont tubulaire*, formé d'une série de tubes métalliques ajoutés bout à bout.

TUBULÉ, E adj. Qui est en forme de tube. Muni d'une ou de plusieurs tubulures : *cornue tubulée.*

TUBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est en forme de tube : *corolle tubuleuse.*

TUBULIBRANCHES n. m. pl. *Zool.* Ancienne division des mollusques gastéropodes. S. un *tubulibranche.*

TUBULURE n. f. (du lat. *tubulus*, petit tube). Ouverture de certains vaisseaux, destinée à recevoir un tube : *flacon à trois tubulures.* Petits conduits, dans certaines productions naturelles.

TUDESQUE (*dès-ke*) adj. (de l'allem. *deutsch*, allemand). Se dit des Germains, et surtout de la langue parlée par eux : *les idiomes tudesques. Fig.* Rude, grossier : *façons tudesques.* N. m. La langue tudesque.

TUDIEU ! interj. (de *tue*, et *Dieu*). Juron de l'ancienne comédie.

TUE-CHIEN (*chi-in*) n. m. invar. Employé municipal chargé de tuer les chiens égarés. (Vx.) Nom vulgaire du colchique d'automne.

TUE-DIABLE n. m. invrar. Engin de pêche constitué par une olive de métal recouverte d'une enveloppe brillante garnie de plusieurs hameçons triples, et dont les mouvements dans l'eau imitent ceux des poissons.

TUE-MOUCHE n. m. invar. *Bot.* Nom vulgaire de la fausse oronge. (V. ORONGE.) *Tue-mouches* ou adjectiv. *Papier tue-mouches*, papier imprégné d'une substance vénéneuse, dont on se sert pour tuer les mouches.

TUER (*tu-é*) v. a. (peut-être du lat. *tutari*, couvrir et, *par ext.*, étouffer). Oter la vie d'une manière violente : *tuer un homme à coups d'épée.* Causer la mort : *l'apoplexie l'a tué.* Détruire : *la gelée tue les plantes. Fig.* Altérer la santé : *ses excès le tuent.* Importuner extrêmement : *il me tue avec ses compliments.* Faire tomber, discréditer, ruiner : *tuer une entreprise. Tuer le temps*, s'amuser à des riens. *Absolum.* Egorger les animaux de boucherie : *boucher qui tue deux fois par semaine.* **Se tuer** v. pr. Se donner la mort. S'évertuer, altérer sa santé : *se tuer au travail.*

TUERIE (*tû-rî*) n. f. (de *tuer*). Carnage, massacre : *la tuerie de la Saint-Barthélemy.* Abattoir.

TUE-TÊTE [*tû*] (**À**) loc. adv. *Crier à tue-tête*, de toutes les forces de sa voix.

TUEUR n. m, Celui qui tue : *Jules Gérard fut surnommé* « le Tueur de lions ». Celui qui tue les animaux dans les abattoirs.

TUE-VENT (*tû-van*) n. m. Abri contre le vent, pour protéger les arbres.

TUF (*tuf'*) n. m. (lat. *tofus*). Formation géologique, de consistance généralement poreuse. *Fig.* Le fond, la nature vraie du caractère. — Les *tufs calcaires* sont des sédiments abandonnés par le suintement des eaux calcarifères ; les *tufs volcaniques* sont formés de cendres et de boues d'origine éruptive.

TUFACÉ, E adj. Composé de tuf : *terrain tufacé.*

TUFFEAU ou **TUFEAU** (*tu-fô*) n. m. (de *tuf*). Craie micacée, qui durcit à l'air : *le tuffeau de Touraine.*

TUFIER (*fi-é*), **ÈRE** adj. Qui est de la nature du tuf : *terre tufière.*

TUILAGE n. m. Façon donnée aux draps avec la tuile.

TUILE n. f. (lat. *tegula ;* de *tegere*, couvrir). Carreau de terre cuite pour couvrir les toits : *maison couverte de tuiles.* Morceau de marbre, de pierre, de bronze, etc., ayant la forme et la destination d'une tuile. Planche de bois des tondeurs de drap, pour achever de coucher le poil. *Fig.* et *fam.* Accident imprévu et désagréable.

Tulipes.

TUILEAU (*lô*) n. m. Fragment de tuile cassée.

TUILER (*lé*) v. a. Donner la dernière façon au drap avec la tuile.

TUILERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fait de la tuile.

TUILETTE (*lè-te*) n. f. Petite tuile. Plaque d'argile cuite, avec laquelle on diminue l'ouvreau d'un four.

TUILIER (*li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la tuile. Celui qui exploite une tuilerie.

TULIPE n. f. (du turc *tolipend*, turban). Genre de liliacées bulbeuses, à belles fleurs ornementales : *la culture de la tulipe est en honneur en Hollande, et les variétés de cette plante s'y comptent par milliers.*

TULIPIER (*pi-é* n. m. Genre de magnoliacées, comprenant de grands arbres américains que l'on cultive en Europe pour l'ornement des parcs et des jardins.

TULLE n. m. (de *Tulle* n. de ville). Tissu mince, léger et transparent, de fils fins de coton ou de soie, formant un réseau à mailles rondes et polygonales : *du tulle broché.*

TULLERIE (*tu-le-rî*) n. f. Commerce ou fabrique de tulle.

TULLIER (*tu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tulle : *industrie tullière.*

TULLISTE (*tu-lis-te*) n. Personne qui vend, qui fabrique du tulle.

TUMÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. *Méd.* Enflure, gonflement.

TUMÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *tumefacere.* — Se conj. comme *prier.*) *Méd.* Causer de la tuméfaction.

TUMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. Etat de ce qui est tumescent. Tuméfaction.

TUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (du lat. *tumescere*, s'enfler). Qui s'enfle, se gonfle.

TUMEUR n. f. (lat. *tumor*). Eminence, circonscrite et d'un certain volume, qui se développe dans une partie quelconque du corps. — D'une façon générale on distingue les tumeurs en *bénignes* et *malignes ;* les premières croissent lentement et, une fois extirpées, ne récidivent pas ; les tumeurs malignes, au contraire, récidivent après l'ablation et ont une tendance à se généraliser dans tout l'organisme. La pathologie des tumeurs est encore mal connue. Les tumeurs emplies de liquide s'appellent kystes.

TUMULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tumulus*, tombeau). Qui a rapport aux tombeaux : *pierre tumulaire.*

TUMULTE n. m. (lat. *tumultus*). Grand mouvement, avec bruit et désordre : *le tumulte des armes. Fig.* Trouble, agitation : *le tumulte du monde, des passions.* Mouvement animé : *le tumulte des affaires.* Chez les Romains, alerte militaire, soudaine et grave : *la levée en masse suivait d'ordinaire le tumulte.* **En tumulte** loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE (*tu-è-re*) adj. Qui se fait avec tumulte : *assemblée tumultuaire ; levée tumultuaire.*

TUMULTUAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT (*ze-man*) adv. En tumulte : *écoliers qui sortent de la classe tumultueusement.*

TUMULTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Plein de tumulte : *scène tumultueuse.*

TUMULUS (*luss*) n. m. (mot lat. signif. *tertre*). Amas de terre. Construction de pierres en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Pl. des *tumulus* ou, comme en latin, *tumuli*.

TUNAGE n. m. ou **TUNE** n. f. Couchis de fascines traversé de piquets et de clayons et chargé d'un lit de gravier pour arrêter l'action des eaux.

TUNGSTATE (*tongh-sta-te*) n. m. Sel de l'acide tungstique.

TUNGSTÈNE (*tongh-stè-ne*) n. m. (du suéd. *tungsten*, pierre pesante). *Chim.* Métal (Tu ou W) de densité 19,1, fusible vers 3.000°, d'un gris presque noir, découvert par Sheele en 1780.

TUNGSTIQUE (*tongh-sti-ke*) adj. Se dit d'un oxyde et d'un acide dérivant du tungstène.

TUNICIERS (*si-é*) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux marins mous en forme de sac, avec une enveloppe externe dite *manteau* ou *tunique*, d'où leur nom. S. un *tunicier*.

TUNIQUE n. f. (lat. *tunica*). Vêtement de dessous que portaient les anciens. Redingote d'uniforme que portent les soldats d'infanterie, les élèves de certaines écoles, etc. Habillement que les évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement. Habillement des diacres et des sous-diacres. *Anat.* Nom de diverses membranes qui enveloppent les organes : *la tunique de l'œil*. *Bot.* Enveloppe d'un bulbe. Enveloppe en général.

Tunique.

TUNIQUÉ (*ké*), **E** adj. Qui est enveloppé d'une ou de plusieurs tuniques.

TUNISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De Tunis ou de Tunisie : *les souks ou bazars tunisiens sont d'un aspect fort curieux*.

TUNNEL (*tu-nèl*) n. m. (mot angl.). Galerie souterraine, pratiquée pour donner passage à une voie de communication : *un tunnel de chemin de fer*. — C'est le plus souvent pour les chemins de fer que l'on creuse les *tunnels ;* il en est cependant qui livrent passage à des canaux ou à des routes. Les méthodes de percement varient avec la nature elle-même du sol, mais on se sert fréquemment aujourd'hui d'un bouclier, sorte d'armature en fer ou en bois, qui garnit le fond du tunnel et s'avance au fur et à mesure des travaux de déblaiement. Quand il faut attaquer le rocher, on a recours à des perforatrices mécaniques, qui percent des trous de mine. Ce sont en tout cas des travaux considérables et fort coûteux (le tunnel du Simplon a coûté 80 millions de francs). Les plus longs tunnels sont les suivants : Simplon (19.730 m.), Saint-Gothard (14.920 m.), Mont-Cenis (12.220 m.), Arlberg (10.257 m.), Ronco [Italie] (8.260 m.), etc. En France, il faut citer le tunnel de la Nerthe (4.638 m.), celui de Blaizy (4.100 m.), du Crédo [sous le fort de l'Ecluse] (3.965 m.), de Rilly (3.450 m.), de Meudon (3.360 m.), etc.

TUPA n. m. Genre de lobéliacées ornementales d'Amérique.

TUPAIA (*pa-ia*) ou **TUPAJA** n. m. Genre de mammifères insectivores, de l'Asie.

TUPINAMBIS (*nan-biss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, renfermant de grands lézards d'Amérique.

Turban.

TURBAN n. m. (du pers. *dulbend*, bande de tête). Coiffure des Orientaux, qui se compose d'une longue pièce d'étoffe qu'on enroule autour de la tête recouverte préalablement d'une calotte de drap. Coiffure de femme, de forme analogue, à la mode sous le premier Empire. Coiffure de certaines troupes d'Afrique (tirailleurs algériens, zouaves).

TURBE n. f. (du lat. *turba*, foule). *Dr. anc. Enquêtes par turbe*, enquêtes faites pour constater la coutume, l'usage, sur une question de droit. (On dit aussi TOURBE.)

TURBELLARIÉS (*bèl-la-ri-é*) n. m. pl. Ordre de vers plats, qui vivent dans la terre humide, les eaux douces ou salées (*planaires*). S. un *turbellarié*.

TURBEH (*bè*) n. f. (mot arabe). Edifice cubique recouvert d'une coupole en pierre, où les musulmans de distinction se font enterrer. (Dans le Maghreb, ces édifices s'appellent *marabouts*).

TURBIDITÉ n. f. Etat d'un liquide trouble.

TURBINAGE n. m. Action de soumettre les sirops à la turbine centrifuge.

TURBINAIRE (*nè-re*) n. f. *Zool.* Genre d'anthozoaires, comprenant des polypiers de diverses mers.

TURBINE n. f. (du lat. *turbo, inis*, tourbillon). Roue hydraulique à axe vertical, que l'eau fait tourner en agissant sur des augets ou aubes de formes diverses : *les turbines ont un rendement bien supérieur à celui des roues hydrauliques ordinaires*. Appareil dans lequel on effectue par centrifugation la séparation des cristaux de sucre d'avec les sirops incristallisables. Les *turbines* se divisent en *turbines hydrauliques* et *turbines à vapeur*. Les premières comprennent deux catégories : *turbines à réaction* et *turbines à impulsion*. Ces deux catégories se subdivisent elles-mêmes en trois types : les *turbines radiales*, appelées aussi *centrifuges* ou *centripètes*, dans lesquelles l'eau agit suivant les rayons. Le second type comprend les *turbines parallèles* ou *axiales*, dans lesquelles l'eau agit parallèlement à l'axe. (V. la *fig.*) Le troisième type est constitué par la *turbine américaine* ou *mixte*, dans laquelle l'eau exerce son action en empruntant les deux modes précédents. Les *turbines à vapeur* sont généralement destinées à actionner directement les arbres des hélices de certains navires de guerre à grande vitesse. Dans ces appareils, on n'utilise que la vitesse de la vapeur et non sa

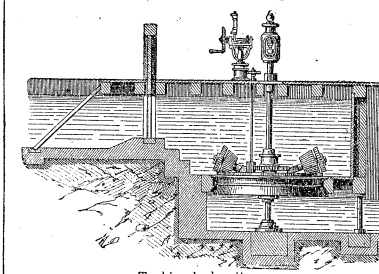
Turbine hydraulique.

pression. Ces turbines, dont il existe divers systèmes, reçoivent actuellement de nombreuses applications. Enfin, on appelle encore *turbines à air* ou *turbines atmosphériques* des moteurs constitués par une roue à aubes disposée au sommet d'un pylône, et sur laquelle agit le vent.

TURBINÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui est en forme de toupie : *coquille turbinée*.

TURBINELLE (*nè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des mers tropicales.

TURBITH (*bit'*) n. m. Nom donné anciennement à diverses substances généralement irritantes ou purgatives : *turbith minéral ; turbith végétal*.

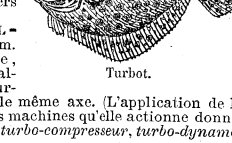
Turbot.

TURBO n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des mers chaudes.

TURBO-ALTERNATEUR n. m. Groupe dynamique, comprenant un alternateur et une turbine montés sur le même axe. (L'application de la turbine à d'autres machines qu'elle actionne donne, suivant le cas, les *turbo-compresseur*, *turbo-dynamo*, *turbo-pompe*, etc.)

TURBOT (*bo*) n. m. Genre de poissons plats, qui sont répandus dans l'Atlantique et la Méditerranée et sont très estimés pour leur chair : *le turbot est un grand poisson, rhomboïdal ou ovale, qui dépasse 1 mètre de long*.

TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière, où l'on fait cuire des turbots.

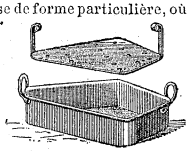
Turbotière.

TURBOTIN n. m. Petit turbot.

TURBULENCE (*lan-se*) n. f. Caractère d'une personne turbulente : *la turbulence des enfants.*

TURBULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *turbulentus*). Porté à faire du bruit : *écolier turbulent.* Porté à exciter du trouble : *esprit turbulent.* N. m. Sorte de caisse pivotante pour le brassage de certains produits.

TURC (*turk*), **TURQUE** (*tur-ke*) adj. et n. De Turquie. *A la turque*, à la façon des Turcs. *Fig.* Rudement, durement. *Grand Turc*, titre que les chrétiens donnaient autrefois aux empereurs ottomans. *Fort comme un Turc*, très fort. *Tête de Turc*, personne sur laquelle tout le monde frappe. *Traiter quelqu'un de Turc à Maure*, le traiter sans ménagement. N. m. Langue turque : *apprendre le turc.*

TURC (*turk*) n. m. Outil de chaudronnier, de joaillier, de boutonnier, etc., pour soutenir les têtes de rivet pendant le rivetage. *Zool.* Nom vulgaire de la larve du hanneton commun.

TURCIE (*si*) n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière, pour contenir les eaux : *les turcies de la Loire.* (Vx.)

TURCO n. m. Nom familier des tirailleurs algériens. (V. INFANTERIE.)

TURCOMAN n. m. Idiome parlé par les Turcomans et qui appartient au groupe turc des langues ouralo-altaïques.

TURCOPHILE n. et adj. (de *Turc*, et du gr. *philos*, ami). Ami, partisan des Turcs.

TURCOPHOBE n. et adj. (de *Turc*, et du gr. *phobos*, crainte). Qui hait ou qui craint les Turcs.

TURDIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux dentirostres, dont le genre turdus est le type. S. un *turdidé.*

TURDUS (*duss*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, comprenant les *merles* et les *grives.*

TURELURE n. f. Refrain : *c'est toujours la même turelure*, la même chose. (Peu us.)

TURF (*turf*) n. m. (mot angl. signif. *champ de gazon*). Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux. Sport chevalin : *les plaisirs du turf.*

TURFISTE (*fis-te*) n. Personne qui aime les courses de chevaux, qui les suit assidûment.

TURFOL n. m. Produit huileux de la distillation de la tourbe.

TURGESCENCE (*jès-san-se*) n. f. (de *turgescent*). *Méd.* Gonflement.

TURGESCENT (*jès-san*), **E** adj. (du lat. *turgescere*, s'enfler). *Méd.* Gonflé.

TURION n. m. (du lat. *turio*, bourgeon). Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. (du n. d'un acteur de nos anciennes farces). Mauvais plaisant. (V. *Part. hist.*)

TURLUPINADE n. f. (de *turlupin*). Mauvaise plaisanterie ; mauvais jeu de mots.

TURLUPINAGE n. m. Action de turlupiner.

TURLUPINER (*né*) v. a. Tourmenter. V. n. Faire des turlupinades.

TURLURETTE (*rè-te*) n. f. Sorte de guitare dont les mendiants faisaient usage, au XIVe siècle. Refrain de quelques chansons. *Interjectiv.* Exclamation marquant l'insouciance.

TURLUTAINE (*tè-ne*) n. f. *Fam.* Ce qu'on répète sans cesse. Lubie, manie.

TURLUTTE n. f. Ustensile de pêche en mer, qui est formé d'un morceau de plomb entouré d'hameçons.

TURLUTUTU n. m. *Fam.* Flûte, mirliton. *Interjectiv.* S'emploie pour exprimer les sons de la flûte. S'emploie par ironie pour refuser, se moquer, etc.

TURNEP (*nèp*) ou **TURNEPS** (*nèps*) n. m. (de l'angl. *turnip*). Variété de chou-rave.

TURNÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *turnéracée.*

TURNÈRE n. f. Genre de *turnéracées* de l'Amérique tropicale.

TURNIX (*niks*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés des pays chauds, qui ressemblent aux cailles.

TURONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie moyenne du système crétacé : *l'étage turonien.* N. m. : *le turonien.*

TURPITUDE n. f. (lat. *turpitudo* ; de *turpis*, honteux). Ignominie d'une personne ou d'une chose : *la turpitude des traîtres.* Action honteuse : *commettre des turpitudes.*

TURQUERIE (*ke-ri*) n. f. (de *Turc*). *Fam.* Dureté sauvage ; avarice sordide. Tableau, œuvre littéraire représentant des scènes turques.

TURQUET (*kè*) n. m. Nom vulgaire du maïs. Petit chien à nez camus et à poil ras.

TURQUETTE (*kè-te*) n. f. *Bot.* Herniaire glabre.

TURQUIN (*kin*) adj. m. (de l'ital. *turchino*, turc). *Bleu turquin*, foncé et mat. *Marbre turquin*, ou substantiv. *turquin*, marbre bleu veiné de blanc, que l'on trouve en Italie.

TURQUOISE (*koi-ze*) n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente (variété de phosphate d'alumine).

TURRICULÉ, E adj. Se dit des coquillages auxquels leur enroulement donne une forme de tour.

Tussilage : *a*, coupe.

TURRITELLE (*tu-ri-tè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes renfermant des animaux marins à coquille pyramidale, spiralée, qui vivent dans les mers chaudes.

TUSSAH ou **TUSSAU** n. m. Nom générique des soies produites par d'autres bombyx que le ver à soie (*attacus*, etc.).

TUSSILAGE (*tu-si*) n. m. (du lat. *tussis*, toux, et *agôgos*, qui chasse). *Bot.* Genre de composées dont une espèce, vulgairement appelée *pas-d'âne*, plante envahissante et très commune, possède des propriétés pectorales.

TUSSOR ou **TUSSORE** n. m. (mot hindou). Etoffe de soie légère.

TUTÉLAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *tutelaris*). Qui tient sous sa protection : *le génie tutélaire de la cité. Par anal.* Favorable : *puissance tutélaire. Dr.* Qui concerne la tutelle : *gestion tutélaire.*

TUTELLE (*tè-le*) n. f. (du lat. *tutela*, protection.) Autorité donnée par la loi ou par le magistrat pour veiller aux biens d'un mineur ou d'un interdit. *Fig.* Protection, sauvegarde : *la tutelle des lois.* Surveillance, dépendance gênante : *se mettre en tutelle.*

TUTEUR, TRICE n. (lat. *tutor, trix* ; de *tueri*, protéger). Personne à qui est confiée la tutelle d'enfants mineurs ou d'interdits. N. m. Perche ou armature de bois, de métal qui soutient une jeune plante pour en diriger la croissance. — Le *tuteur* a la triple mission de veiller à la personne du mineur orphelin, d'administrer ses biens et de le représenter dans les actes de la vie civile. Il agit d'accord avec un *conseil de famille* présidé par le juge de paix et, lorsque ses intérêts sont en conflit avec ceux du pupille, il cède la place au *subrogé tuteur.*

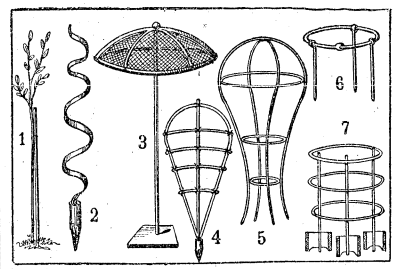

Tuteurs : 1. Ordinaire ; 2. En fer spiralé ; 3. Parapluie pour plantes grimpantes ; 4. Tuteur vase ; 5. Boule pour plantes grimpantes ; 6. Pour fraisiers ; 7. Pour œillets.

La tutelle appartient de plein droit au survivant des père et mère ; si ces derniers sont décédés, aux ascendants. Lorsque l'enfant mineur n'a ni père ni mère, ni tuteur choisi par ses père et mère, ni ascendants masculins, il est pourvu à la nomination du tuteur par le conseil de famille.

Le tuteur ne peut, sans autorisation, faire que des actes de pure administration : passer des baux qui n'excèdent pas neuf ans, percevoir les revenus du mineur, etc. Pour les autres actes, il a besoin de l'autorisation du conseil de famille, dont la délibération doit même parfois (par ex. vente d'immeubles) être homologuée par le tribunal.

Lorsque le mineur a atteint sa majorité ou obtenu son émancipation, le tuteur lui doit un « compte de tutelle ».

TUTEURAGE n. m. Action de munir une plante d'un tuteur.

TUTEURER (*ré*) v. a. *Arbor.* Muni d'un tuteur.

TUTHIE ou **TUTIE** (*ti*) n. f. (allem. *tuthia*). *Chim.* Oxyde de zinc, qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT (*toî-man*) ou **TUTOÎMENT** (*man*) n. m. Action de tutoyer.

TUTOYER (*toi-ié*) v. a. (rad. *tu*. — Se conj. comme *aboyer*.) User des mots *tu, te, toi*, au lieu de *vous*, en parlant à quelqu'un.

TUTTI (*tout'-ti*) n. m. (mot ital. ; pl. de *tutto*, tout). *Musiq.* Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre. **Tutti quanti,** tous, tant qu'il y en a.

Tutu.

TUTU n. m. Sorte de caleçon bouffant des danseuses de théâtre et, *par ext.*, leur jupe de gaze, courte et flottante.

TUYAU (*tu-io* ou *tui-io*) n. m. (orig. germ.). Tube ou canal circulaire ou prismatique de fer, de plomb, etc. : *tuyau d'orgue, de cheminée*. Bout creux d'une plume d'oiseau. Tige creuse du blé et de certaines plantes. Pli cylindrique que l'on fait à du linge empesé. *Tuyau sonore*, tube à parois lisses et rigides rendant un son, lorsque la masse d'air qu'il renferme entre en vibration. *Fam. Dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille*, dire quelque chose à voix basse et en secret. *Tuyau d'arrosage,* tuyau (de cuir, toile, caoutchouc, etc.) destiné à amener à la lance d'arrosage l'eau prise à une canalisation ou à un réservoir. *Arg. des courses.* Renseignement confidentiel.

Tuyau d'arrosage.

TUYAUTAGE (*tu-iô* ou *tui-iô*) n. m. Action de tuyauter : *tuyautage du linge*. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur.

TUYAUTÉ n. m. Manière dont le linge est tuyauté.

TUYAUTER (*tu-* ou *tui-iô-té*) v. a. Repasser et plisser en forme de tuyaux, avec un fer chauffé : *tuyauter un bonnet*. *Arg. des courses.* Renseigner.

TUYAUTERIE (*tu* ou *tui-iô-te-ri*) n. f. Fabrique de tuyaux métalliques. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur, d'une installation d'éclairage au gaz, etc.

TUYÈRE (*tu-iè-re*) n. f. (de *tuyau*). Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un fourneau, et destinée à recevoir le bec des soufflets.

TYLENCHUS [*lin-kuss*] n. m. Genre de vers nématodes vivant dans les matières végétales en décomposition.

TYLOSE (*lô-ze*) n. f. (gr. *tulôsis*). Cor aux pieds ; œil de-perdrix.

TYMPAN (*tin*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Cavité de l'oreille, sur laquelle est tendue une membrane sonore : *la rupture de la membrane du tympan entraîne souvent la surdité. Fig. Briser le tympan à quelqu'un*, lui parler trop fort. *Impr.* Dans la presse à bras, châssis tendu d'étoffe, sur lequel on pose les feuilles à imprimer. *Archit.* Espace entre les trois corniches du fronton : *tympan d'un temple grec*. Espace uni ou sculpté, circonscrit par plusieurs arcs ou plusieurs lignes droites : *tympan d'une porte de cathédrale. Menuis.* Panneau entre des moulures. *Mécan.* Pignon denté qui engrène dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Roue hydraulique qui puise l'eau par son pourtour et la déverse par son axe.

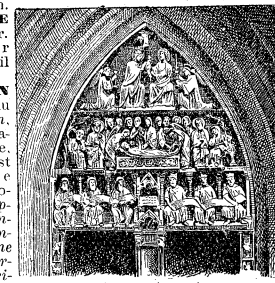
Tympan (XIIe s.).

TYMPANAL, E, AUX adj. Qui a rapport au tympan.

TYMPANIQUE (*tin*) adj. Qui a rapport au tympan : *membrane tympanique*. Qui a rapport au tambour. N. f. Art d'exécuter les batteries de caisse.

TYMPANISER (*tin, sé*) v. a. Faire connaître à grand bruit (Vx.). Décrier hautement quelqu'un. Agacer.

TYMPANISME (*tin-pa-nis-me*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Gonflement de l'abdomen, causé par l'accumulation des gaz dans l'intestin.

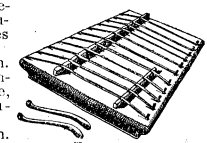
Tympanon.

TYMPANITE (*tin*) n. f. (du gr. *tumpanon*, tambour). Enflure du ventre, produite par une accumulation de gaz.

TYMPANON (*tin*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes de bois.

TYNDALLISATION (*da-li-za-si-on*) n. f. Méthode de stérilisation dû à Tyndall et qui consiste à chauffer les produits à stériliser pendant une heure ou deux à 55-60°, puis à les laisser refroidir. (C'est un des procédés courants de stérilisation du lait.)

TYPE n. m. (du gr. *tupos*, empreinte). Empreinte servant à produire des empreintes semblables. Modèle idéal, réunissant à un haut degré les traits essentiels de tous les objets de même nature : *les Géorgiens nous offrent le type de la beauté humaine*. Ensemble de traits caractéristiques : *le type anglais. Fam.* Figure, personnage d'une forte originalité : *c'est un vrai type. Biol.* Se dit de la forme générale autour de laquelle oscillent les variations individuelles d'une race, d'une espèce. *Typogr.* Caractère d'imprimerie.

Typha.

TYPHA n. m. Genre de plantes monocotylédones, vulgairement appelées *massettes, quenouilles*, etc.

TYPHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre typha. S. une *typhacée*.

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus ou la fièvre typhoïde : *affection typhique*. Substantiv. Personne atteinte du typhus, de la fièvre typhoïde.

TYPHLITE n. f. (du gr. *tuphlon*, cæcum). Inflammation du cæcum et de son appendice : *lorsque*

*la typhlite est limitée à l'appendice cæcal, elle prend le nom d'*appendicite.

TYPHLOGRAPHE n. m. Instrument au moyen duquel les aveugles peuvent écrire.

TYPHLOPS (*flops*) n. m. Genre de petits reptiles ophidiens des régions chaudes du globe.

TYPHO-BACILLOSE ou **TYPHO-TUBERCULOSE** n. f. Tuberculose miliaire aiguë, d'apparence typhoïque.

TYPHOÉMIE (*mi*) n. f. Altération du sang par les maladies typhoïdes.

TYPHOGÈNE adj. Qui produit le typhus, la fièvre typhoïde.

TYPHOÏDE (*fo-i-de*) adj. Qui a le caractère du typhus. *Fièvre typhoïde*, maladie contagieuse, infectieuse, à localisation intestinale, due à un microbe spécifique, et qui attaque surtout les jeunes gens surmenés. Substantiv. : *une typhoïde grave.* — La *fièvre typhoïde* se caractérise principalement par les variations de température, qui permettent de diviser son évolution en trois périodes : d'*ascension*, d'*état* et de *déclin*. La première dure quatre ou cinq jours, et la température atteint 40°; elle reste à ce point pendant quinze jours environ, puis diminue lentement. Le traitement consiste en bains froids (22°) administrés méthodiquement, en boissons alimentaires (*lait*), et surtout dans une surveillance incessante pour éviter les complications. La convalescence est longue. La prophylaxie de la fièvre typhoïde est aujourd'hui assurée par la vaccination (obligatoire dans l'armée française depuis 1913).

TYPHOÏQUE ou **TYPHOÏDIQUE** (*fo-i*) adj. Qui se rapporte à la fièvre typhoïde.

TYPHON n. m. (chinois *tafung*). Violent ouragan de l'océan Indien : *les typhons sont des cyclones à faible rayon.*

TYPHOTOXINE n. f. Toxine de la fièvre typhoïde.

TYPHUS (*fuss*) n. m. (du gr. *tuphos*, stupeur). Nom de diverses maladies contagieuses, épidémiques, qui sévissent généralement sur un grand nombre d'individus à la fois, dans les lieux où il y a encombrement. — Les grandes épidémies de typhus ont en général accompagné les grandes guerres : les plus célèbres sont celles de Leipzig (1813), de Mayence (1814). Actuellement les progrès de l'hygiène le font disparaître peu à peu : il reste cependant à l'état endémique dans certaines régions pauvres de l'Irlande, du Mexique, de l'Inde.

TYPIQUE adj. (de *type*). Symbolique, allégorique : *le sens typique.* Qui caractérise un type : *les traits typiques de la race jaune.* Qui a une forte originalité : *personnage typique.*

TYPOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *tupos*, empreinte, et *khrôma*, couleur). Impression typographique en couleur.

TYPOGRAPHE n. Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Adjectiv. : *ouvrier, ouvrière typographe.*

TYPOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *tupos*, type, et *graphê*, écriture). Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière typographique.

TYPOLITHOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *tupos*, type, *lithos*, pierre et *graphê*, écriture). *Techn.* Impression sur pierre, permettant d'intercaler par report des ornements ou un texte typographique.

TYPOMÈTRE n. m. (du gr. *tupos*, caractère, et *metron*, mesure). Règle, rigide ou pliante, divisée en « points » typographiques, et dont on se sert dans l'imprimerie.

TYPOPHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art d'obtenir des clichés typographiques par la photographie.

TYPOPHOTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la typophotographie.

TYPOTÉLÉGRAPHIE (*fî*) n. f. Procédé de télégraphie électrique par lequel on imprime les dépêches en caractères typographiques.

TYPOTÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typotélégraphie.

TYPTOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *tuptein*, frapper, et *logos*, discours). Dans le spiritisme, communication des esprits au moyen de coups frappés par les tables tournantes.

TYRAN n. m. (gr. *turannos*). Usurpateur du pouvoir souverain : *Polycrate fut tyran de Samos.* Prince qui gouverne avec cruauté : *Néron fut un cruel tyran. Fig.* Celui qui abuse de son autorité : *les engâtés sont des tyrans.*

TYRAN n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres d'Amérique.

TYRANNEAU (*ran'-nô*) n. m. Petit tyran subalterne : *les tyranneaux de l'Afrique centrale.*

TYRANNICIDE (*ran'-ni*) n. m. (du lat. *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer). Assassinat d'un tyran. N. Meurtrier d'un tyran : *Harmodius et Aristogiton furent des tyrannicides.*

TYRANNIE (*ran'-nî*) n. f. (de *tyran*). Pouvoir souverain usurpé et illégal : *la tyrannie de Pisistrate à Athènes.* Gouvernement injuste et cruel : *la tyrannie de Caligula. Fig.* Oppression. Pouvoir de certaines choses sur les hommes : *la tyrannie de l'usage, des passions.*

TYRANNIQUE (*ran'-ni-ke*) adj. Qui tient à la tyrannie : *loi, pouvoir tyrannique. Fig.* Qui exerce une influence irrésistible : *le charme tyrannique de la beauté.*

TYRANNIQUEMENT (*ran'-ni-ke-man*) adv. Avec tyrannie : *régner tyranniquement.*

TYRANNISER (*ran'-ni-sé*) v. a. Traiter tyranniquement : *tyranniser ses sujets.* Opprimer : *tyranniser les consciences.*

TYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De Tyr : *la pourpre tyrienne.*

TYRINE n. f. Syn. de CASÉINE.

TYROGLYPHE n. m. Genre d'acariens, vulgairement appelés *mites du fromage.*

TYROÏDE adj. (du gr. *turos*, fromage, et *eidos* aspect). Qui a l'apparence du fromage.

TYROLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. Du Tyrol. N. f. *Musiq.* Sorte d'air qui s'exécute en franchissant, avec un accent particulier et à l'aide de certaines notes de poitrine et de tête qui se succèdent rapidement, d'assez grands intervalles toniques. Danse du Tyrol.

TYROSINASE (*zi-na-ze*) n. f. Ferment soluble qui existe dans divers champignons.

TYROSINE n. f. Matière azotée non albuminoïde, qui se rencontre dans certains tubercules et racines (pomme de terre, dahlia, betterave, etc.) et qui peut agir comme vaccin contre le venin de la vipère.

TYRRHÉNIEN, ENNE adj. et n. De Tyrrhénie (Etrurie).

TZAR, TZARIEN, ENNE, TZARINE, TZARÉWITCH, autres orthographes de TSAR, etc.

TZIGANE ou **TSIGANE** n. et adj. Nom donné aux Bohémiens. Nom donné aux musiciens bohémiens ou portant le costume bohémien, qui jouent dans les cafés-concerts, etc.

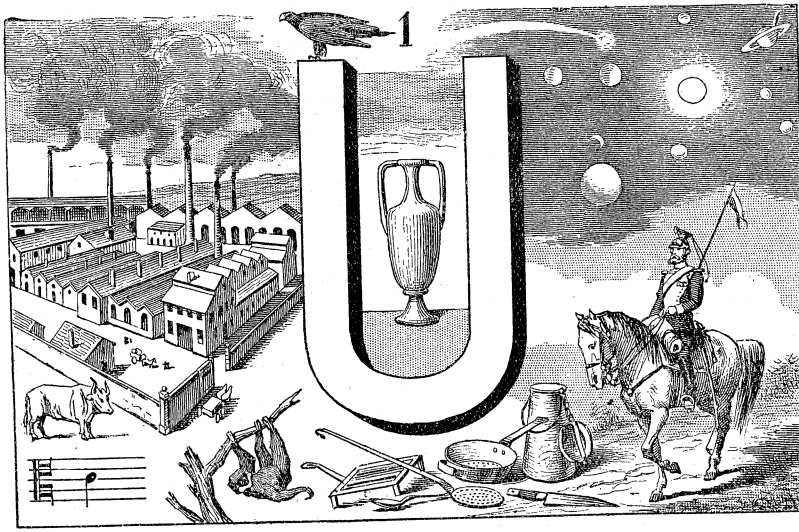

n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet français et la cinquième des voyelles : *un grand* U ; *un petit* u. *Membre d'U*, ouvrage de treillageur en forme de U ou de V.

UBÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui est très fécond. (Peu us.)

UBIQUISTE (*ku-is-te*) n. et adj. (du lat. *ubique*, partout). *Fam.* Personne ou être qui paraît être dans plusieurs lieux à la fois, ou qui se trouve bien partout. Docteur de l'Université, qui n'était attaché à aucune faculté particulière. (Se dit aussi pour UBIQUITAIRE.)

UBIQUITAIRE (*ku-i-tè-re*) n. m. (du lat. *ubique*, partout). Membre d'une secte de luthériens qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie non par l'effet de la transsubstantiation, mais parce qu'il est présent partout.

UBIQUITÉ (*ku-i-té*) n. f. (lat. *ubiquitas ;* de *ubique*, partout). Le fait d'être présent en tout lieu à la fois. *Je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Syn. de PLUVIOMÈTRE.

UDOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'udomètre. (On dit aussi PLUVIOMÉTRIQUE.)

***UHLAN** (*u* asp.) ou ***HULAN** (*h* asp.) n. m. (turc *oghlan*). Espèce de lancier, dans les armées allemande, autrichienne et russe.

Uléma.

UKASE ou **OUKASE** (*ka-ze*) n. m. (russe *ukasati*). Edit du tsar : *un ukase impérial. Fig.* Décision empreinte d'absolutisme : *les ukases d'un chef de bureau.*

UKRAINIEN, ENNE et quelquef. **UKRANIEN, ENNE** adj. et n. De l'Ukraine.

ULCÉRATIF, IVE adj. Qui produit l'ulcération.

ULCÉRATION (*si-on*) n. f. Formation d'ulcère. L'ulcère lui-même.

ULCÈRE n. m. (lat. *ulcus, eris*). Solution de continuité dans un tissu, avec perte de substance déterminée par une cause locale : *ulcère variqueux. Arbor.* Plaie des arbres.

ULCÉRÉ, E adj. (de *ulcère*). *Conscience ulcérée*, pressée de remords. *Cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Produire un ulcère. *Fig.* Produire une profonde blessure morale : *cette déception l'a profondément ulcéré.*

ULCÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. De la nature de l'ulcère : *plaie ulcéreuse.* Couvert d'ulcères.

ULCÉROÏDE adj. Qui ressemble à un ulcère.

ULÉMA n. m. (ar. *oulema* pl. de *alim*). Docteur de la loi, théologien, chez les musulmans.

ULEX (*lèks*) n. m. Syn. de AJONC.

ULIGINAIRE (*ji-nè-re*) ou **ULIGINEUX, EUSE** (*neû, eu-ze*) adj. Qui croît ou vit dans les lieux humides : *plantes uliginaires* ou *uligineuses.*

ULITE n. f. Inflammation de la muqueuse des gencives.

ULLUQUE (*ul-lu-ke*) n. m. *Bot.* Genre de chénopodiacées du Pérou, à tubercules alimentaires.

Ulmaire.

ULMACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type *l'orme.* S. une *ulmacée.*

ULMAIRE (*mè-re*) n. f. Genre de rosacées, vulgairement appelées *reines-des-prés : l'ulmaire fournit par ses tiges une teinture jaune.*

ULMIQUE adj. Se dit d'un acide qui prend naissance dans la décomposition des matières animales et végétales.

ULNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *ulna*, os cubital). Qui a rapport à l'os cubital.

ULSTER (*ul-stèr*) n. m. (du n. d'une province d'Irlande). Long pardessus d'hiver, en forme de robe de chambre.

Ulster.

ULTÉRIEUR, E adj. (lat. *ulterior*). Qui est au delà, par opposition à *citérieur : la Calabre Ultérieure.* Qui arrive après, par opposition à *antérieur : nouvelle ultérieure.* ANT. **Antérieur.**

ULTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Plus tard : *nous examinerons cela ultérieurement.* ANT. **Antérieurement.**

ULTIMATUM (*tom'*) n. m. (du lat. *ultimus*, dernier). Conditions irrévocables. Dernier mot. Dernière proposition, précise et péremptoire, qu'une puissance fait à une autre, et dont la non-acceptation doit amener la guerre : *signifier un ultimatum.*

ULTIME ou **ULTIÈME** adj. (lat. *ultimus*). Dernier, final : *syllabe ultime.*

ULTIMO adv. (mot lat.). En dernier lieu, lorsqu'on a compté par *primo, secundo*, etc.

ULTRA, mot lat. signif. *au delà*, et qui entre dans la composition de beaucoup de mots, pour caractériser ce qui est exagéré. N. m. Celui qui professe des opinions exagérées en politique : *tous les gouvernements ont leurs ultras.* Sous la Restauration, ultra-royaliste, partisan intransigeant de l'ancien régime.

ULTRA-LIBÉRAL, E, AUX adj. et n. Qui pousse le libéralisme à ses dernières limites.

ULTRA-MICROSCOPE n. m. Microscope particulier, permettant, grâce à son éclairement latéral, de déceler les infiniment petits, qui échappent au microscope ordinaire. Syn. APPAREIL A FOND NOIR. — Avec l'ultra-microscope, l'image qui se dessine sous les yeux de l'observateur est *l'inverse* de celle observée au microscope ordinaire ; les corps observés y apparaissent en brillant *sur fond noir*, par suite de l'éclairage latéral réalisé, au lieu d'apparaître en noir sur fond clair.

ULTRA-MICROSCOPIE n. f. Procédé d'observation au microscope permettant d'étudier des objets trop petits pour pouvoir être observés au microscope ordinaire.

ULTRAMONTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. (du préf. *ultra*, et du lat. *mons, montis*, mont). Qui est au delà des monts, et particulièrement au delà des Alpes, par rapport à la France : *pays ultramontains.* Se dit des doctrines théologiques particulières ou favorables à la cour de Rome : *les prétentions ultramontaines.* (Son opposé est *gallican, ane.*)

ULTRAMONTANISME (*nis-me*) n. m. Système des ultramontains.

ULTRA-PETITA n. m. (des mots lat. signif. *au delà de ce qui a été demandé*). *Dr. Statuer ultra-petita*, se dit d'un tribunal qui décide sur les choses qui ne lui étaient pas soumises : *les jugements entachés d'ultra-petita peuvent être rétractés par la voie de la requête civile.*

ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Se dit des révolutionnaires outrés.

ULTRA-ROYALISTE (*roi-ia-lis-te*) n. Partisan outré des doctrines monarchiques. Adjectiv. : *politique ultra-royaliste.*

ULTRA-VIOLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Se dit des radiations obscures plus réfrangibles que le violet.

ULTRA-ZODIACAL, E, AUX adj. Se dit des planetes dont l'orbite n'est pas comprise entièrement entre les plans qui limitent le zodiaque.

ULULATION (*si-on*) n. f. (de *ululer*) ou **ULULEMENT** n. m. Cri des oiseaux de nuit. (On écrit aussi HULULATION et HULULEMENT.)

ULULER (*lé*) v. n. (du lat. *ululare*, hurler). Crier, en parlant des oiseaux de nuit. (On écrit aussi HULULER.)

ULVACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes, en forme de lame. S. une *ulvacée.*

ULVE n. f. *Bot.* Genre d'algues gélatineuses.

UMBRE (*on-bre*) n. m. Genre de poissons physostomes, répandus dans les eaux douces de l'hémisphère boréal : *l'umbre ne dépasse guère une vingtaine de centimètres de long.*

Umbre.

UN, UNE adj. numér. Le premier de tous les nombres : *un franc.* Adj. ordin. Premier : *chapitre un.* Seul, qui n'est pas associé à d'autres : *travail fait en un jour.* Qui n'admet pas de division : *Dieu est un ; la vérité est une.* Qui n'est point multiple ; simple : *dans un poème l'action doit être une.* Art. indéf. Quelque, certain : *un ancien a dit.* N. m. Une unité : *un et un font deux.* Le chiffre qui exprime l'unité : *un un mal tracé. Un a un*, un succédant à l'autre. *Pas un*, aucun, nul. *Ne faire qu'un*, être tout à fait semblable ou parfaitement uni. *En donner une à quelqu'un*, lui en faire accroire. *L'un*, un des deux nommés, par opposition à *l'autre. L'un l'autre*, réciproquement.

1

UNANIME adj. (du lat. *unus*, un, et *animus*, esprit). Général, sans exception : *un avis unanime.* Pl. Tous du même avis : *nous avons été unanimes.*

UNANIMEMENT (*man*) adv. A l'unanimité : *cette décision a été unanimement approuvée.*

UNANIMITÉ n. f. (de *unanime*). Accord complet des opinions, des suffrages : *proposition adoptée à l'unanimité.*

UNAU (*nô*) n. m. Sorte de paresseux de l'Amérique tropicale.

UNCIAL, E, AUX (*on*) adj. V. ONCIAL.

UNCIFORME (*on*) adj. Qui a la forme d'un crochet.

UNCINÉ, E (*on*) adj. (du lat. *uncus*, crochet). Qui a un crochet.

UNDECIMO (*on-dé*) adv. (mot. lat.). Onzièmement.

UNGUÉAL, E, AUX (*on-ghu*) adj. (du lat. *unguis*, ongle). Qui a rapport, qui appartient à l'ongle.

UNGUIFÈRE (*on-ghu-i*) adj. Qui porte un ongle.

UNGUINEUX, EUSE (*on-ghu-i-neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ungere*, oindre). *Anat.* Onctueux.

UNGUIS (*on-ghu-iss*) n. m. (mot lat. signif. *ongle*). *Anat.* Très petit os de la face, qui a la forme et la transparence d'un ongle.

UNI, E adj. (de *unir*). Sans inégalités : *chemin uni.* Sans ornements : *linge uni.* Sans variétés : *vie unie.* N. m. Chose unie. Etoffe unie, d'une seule couleur : *ne porter que de l'uni.* ANT. **Raboteux, inégal.**

UNIATE n. m. (du lat. *unia*, union). Chrétien grec reconnaissant la suprématie du pape. Adjectiv. : *les Grecs uniates.*

UNICAULE (*kô-le*) adj. *Bot.* Qui n'a qu'une tige.

UNICELLULAIRE (*sèl-lu-lè-re*) adj. Qui n'est formé que d'une cellule : *organisme unicellulaire.*

UNICOLORE adj. Qui est d'une seule couleur.

UNICORNE adj. Qui n'a qu'une corne.

UNICOTYLÉDONÉ, E adj. *Bot.* Syn. de MONOCOTYLÉDONÉ.

UNIÈME adj. num. ord. de *un.* (Ne s'emploie qu'à la suite des dizaines, des centaines, etc. : *le vingt et unième jour.*

UNIÈMEMENT (*man*) adv. Ne s'emploie qu'en composition : *vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'unifier.

UNIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *unus*, un seul, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Réduire plusieurs parties à un seul tout.

UNIFLORE adj. *Bot.* Qui ne porte qu'une fleur

UNIFOLIÉ, E adj. *Bot.* Qui ne porte qu'une seule feuille.

UNIFORME adj. (du lat. *unus*, un seul, et *forma*, forme). Qui a la même forme ; pareil : *des maisons uniformes.* Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme.* Toujours égal : *allure uniforme.* Qui ne change pas, est toujours le même : *vie, conduite uniforme. Mouvement uniforme*, mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en des temps égaux. N. m. Vêtement uniforme. qui est le même pour toute une catégorie d'individus : *l'uniforme d'un lycée.* Habit militaire, costume de corps : *le prestige de l'uniforme. Fig. Endosser l'uniforme*, se faire soldat. *Quitter l'uniforme*, se retirer du service militaire. (V. MILITAIRE.)

UNIFORMÉMENT (*man*) adv. D'une manière uniforme : *mouvement uniformément accéléré.*

UNIFORMISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'uniformiser. Son résultat.

UNIFORMISER (*zé*) v. a. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. (lat. *uniformitas*). Etat de ce qui est uniforme.

UNIJUGUÉ (*ghé*), **E** adj. Se dit d'une feuille ayant une seule paire de folioles.

UNILABIÉ, E adj. Qui n'a qu'une seule lèvre.

UNILATÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *unus*, un seul, et *latus, eris*, côté). *Bot.* Situé d'un seul côté : *nectaire unilatéral. Dr.* Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *la donation est une convention unilatérale.*

UNILATÉRALEMENT (*man*) adv. D'une façon unilatérale. (Peu us.)

UNILOBÉ, E adj. Qui n'a qu'un lobe.

UNILOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui n'a qu'une loge : *ovaire uniloculaire.*

UNIMENT (*man*) adv. D'une façon unie. Sans inégalité : *toile travaillée uniment.* Simplement, sans ambages : *voilà tout uniment ce que j'ai vu.*

UNINOMINAL, E, AUX adj. Qui ne contient qu'un nom. Qui ne peut se faire qu'en indiquant un seul nom : *scrutin uninominal.*

UNIOCULÉ (*u-ni-o-cu-lé*), **E** adj. Qui n'a qu'un œil. (Peu us.)

UNION n. f. (lat. *unio*). Association de différentes choses, de manière qu'elles ne forment plus qu'un tout : *l'union de deux terres.* Conformité d'efforts ou de pensées : *l'union fait la force.* Association entre plusieurs personnes : *union commerciale.* Traité d'alliance. Mariage : *union bien assortie. Union latine,* convention monétaire entre la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse. ANT. **Désunion, discorde.**

UNIONISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des unionistes.

UNIONISTE (*nis-te*) n. m. Membre d'une union ouvrière. Partisan du maintien de l'union, dans un Etat confédéré : *les unionistes anglais sont adversaires de l'autonomie irlandaise.*

UNI-OVULE, E adj. *Bot.* Qui ne renferme qu'un ovule.

UNIPARE adj. (du lat. *unus*, un, et *parere*, enfanter). Qui généralement ne donne naissance qu'à un seul petit : *femelle unipare.*

UNIPERSONNEL, ELLE (*pèr-so-nèl, è-le*) adj. *Gramm.* Qui ne s'emploie qu'à une seule personne. (Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel.*)

UNIPERSONNELLEMENT (*pèr-so-nè-le-man*) adv. A la manière des verbes unipersonnels. (Peu us.)

UNIPÉTALE ou **UNIPÉTALÉ, E** adj. *Bot.* Qui n'a qu'un seul pétale.

UNIPOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui n'a qu'un pôle.

UNIQUE adj. (lat. *unicus*). Seul en son genre : *fils unique. Fig.* Infiniment au-dessus des autres : *un talent unique.* Singulier, extravagant : *ah! vous êtes unique.*

UNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Exclusivement : *penser uniquement au devoir.* Préférablement à tout : *aimer uniquement.*

UNIR v. a. (lat. *unire;* de *unus*, un seul). Confondre en un : *unir deux communes.* Joindre l'un à l'autre : *canal qui unit deux mers.* Associer : *unir les plaisirs aux affaires.* Joindre d'amitié, d'intérêt : *l'amitié qui unit deux personnes.* Lier par l'amour, le mariage : *unir deux fiancés.* Aplanir : *unir une allée.* **S'unir** v. pr. S'associer, se lier par les liens de l'amour, du mariage. Devenir uni, s'aplanir. ANT. **Désunir.**

UNIRÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. Qui ne produit qu'une réfraction : *cristal unirefringent.*

UNISÉRIÉ, E adj. Qui ne forme qu'une série. Qui est disposé sur un seul rang.

UNISEXUALITÉ (*sèk-su-èl, è-le*) ou **UNISEXUÉ** (*sèk-su-é*), **E** adj. *Bot.* Qui n'a qu'un seul sexe.

UNISSON (*ni-son*) n. m. (du lat. *unus*, un, et *sonus*, son). Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même son : *chanter à l'unisson. Fig.* Action simultanée. Accord : *se mettre à l'unisson des circonstances.*

UNISSONNANT (*ni-so-nan*), **E** adj. *Musiq.* Qui est à l'unisson. (Peu us.)

UNITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'unité politique : *doctrines unitaires.* N. m. Partisan de l'unité, de la centralisation en politique. Sectaire qui ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu, comme les sociniens.

UNITARISME (*ris-me*) n. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ n. f. (lat. *unitas;* de *unus*, un seul). Principe de tout nombre : *on n'additionne que des unités de même espèce.* Quantité prise pour commune mesure de toutes les autres de même espèce : *unité de longueur, de poids, de capacité.* Qualité de ce qui est un, par opposition à *pluralité : l'unité de Dieu.* Action simultanée et tendant au même but : *il n'y a pas d'unité entre eux.* Harmonie d'ensemble d'une œuvre artistique ou littéraire : *unité d'action, de temps, de lieu* (ou *les trois unités*). Dans la littérature classique française, règles dramatiques d'après lesquelles la pièce entière doit se développer : 1° en une seule action principale, 2° dans tout l'espace d'une journée, 3° dans le même édifice, ou au moins dans la même ville.

UNITIF, IVE adj. Qui unit : *fibres unitives du cœur. Théol. Vie unitive,* vie de perpétuelle union avec Dieu.

UNIVALVE adj. Se dit des fruits capsulaires formés d'une seule pièce, et des mollusques qui n'ont qu'une valve.

UNIVERS (*vèr*) n. m. (lat. *universus*). L'ensemble des choses existantes ; le monde : *l'immensité de l'univers.* La terre et ses habitants : *parcourir l'univers.* Universalité des hommes : *événement qui étonne l'univers.*

UNIVERSALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action d'universaliser.

UNIVERSALISER (*vèr, zé*) v. a. Rendre universel, général.

UNIVERSALISME (*vèr-sa-lis-me*) n. m. Opinion qui ne reconnaît d'autre autorité que le consentement universel. Opinion d'après laquelle Dieu a voulu la rédemption de tous les hommes, et non pas seulement celle des élus.

UNIVERSALISTE (*vèr-sa-lis-tè*) n. m. Partisan de l'universalisme.

UNIVERSALITÉ (*vèr*) n. f. Généralité ; totalité : *l'universalité des êtres ; l'universalité de ses biens.* Caractère de ce qui embrasse toutes les connaissances : *universalité d'esprit. Logiq.* Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSEL, ELLE (*vèr-sel, è-le*) adj. (lat. *universalis*). Général ; qui s'étend à tout : *remède universel.* Qui a des aptitudes dans tout : *esprit universel. Legs universel,* celui qui embrasse la totalité des biens du testateur.

UNIVERSEL (*vèr-sèl*) n. m. Ce qui est universel. *Philos.* Nom sous lequel les scolastiques désignaient les idées ou termes généraux qui servaient à classer les êtres et les idées. (En ce sens, fait au plur. *universaux.*

UNIVERSELLEMENT (*vèr-sè-le-man*) adv. D'une façon universelle ; de tout l'univers : *savant universellement connu.*

UNIVERSITAIRE (*vèr-si-tè-re*) adj. Qui appartient à l'Université : *études universitaires.* N. m. Professeur de l'Université.

UNIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (du lat. *universitas*, universalité). Groupe d'écoles, nommées *facultés* ou *collèges* suivant le pays, qui donnent l'enseignement supérieur : *l'université de Paris, d'Oxford.* Bâtiments où réside une université. *Université de* [*France* ou absol. *l'Université*, corps enseignant choisi par l'Etat, et chargé de donner en son nom l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. (V. *Part. hist.*)

UNIVOLTAIN (*tin*) ou **UNIVOLTIN** n. m. (de l'ital. *una*, une, et *volta*, fois). Ver à soie qui ne donne dans l'année qu'une seule génération.

UNIVOQUE adj. (du lat. *unus*, seul, et *vox*, voix). Qui désigne plusieurs objets distincts, mais de même genre, avec le même sens : **homme** *est univoque à Pierre et à Paul. Gramm.* Qui désigne avec le même son des objets différents : **son** *est univoque à la partie grossière du blé et à la sensation du bruit. Musiq. Consonance univoque,* de même nom.

Uraète.

UPAS (*u-pâss*) n. m. Poison tiré du latex de divers arbres, en particulier du *strychnos*, et qui sert aux naturels de Java pour empoisonner leurs flèches.

URAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces d'Australie, qui sont des aigles d'assez grande taille.

URANATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide uranique.

URANE n. m. *Chim.* Oxyde d'uranium.

URANIE (*ni*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de grands papillons de Madagascar, qui brillent des plus vives couleurs.

Uranie.

URANIQUE adj. Qui concerne l'uranium.

URANITE n. f. Phosphate hydraté naturel d'uranium.

URANIUM (*ni-om'*) n. m. *Chim.* Corps simple métallique (U) de densité 18,6, que l'on extrait de l'urane, et dont les sels sont radifères.

URANOGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe d'uranographie.

URANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *ouranos*, ciel, et *graphê*, description). Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANOMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *ouranos*, ciel, et *metron*, mesure). Art de mesurer les distances célestes.

URANOPLASTIE (*plas-ti*) n. f. Restauration du voile du palais.

URANOSCOPE (*no-sko-pe*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, répandus dans les mers chaudes.

URATE n. m. Sel de l'acide urique.

URBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. (lat. *urbanus ;* de *urbs*, ville). De ville, de la ville, par opposition à *rural : les populations urbaines.*

URBANISME n. m. Science de l'aménagement des villes.

URBANISTE (*nis-te*) n. f. Membre d'une congrégation de femmes qui suit la règle des clarisses, mitigée par Urbain IV.

URBANITÉ n. f. (lat. *urbanitas*). Politesse que donne l'usage du monde : *accueillir un visiteur avec urbanité.*

URCÉOLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de lichens qui vivent sur la terre, les arbres, les rochers.

URCÉOLE n. m. (du lat. *urceolus*, petit vase). Organe en forme de sac. *Bot.* Nom donné au calice quand il est en forme d'outre. Genre de lianes d'Asie qui fournissent du caoutchouc.

URCÉOLÉ, E adj. (de *urcéole*). *Bot.* Se dit d'un calice en forme d'urcéole.

URÉDINÉES (*né*) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, qui forment des taches connues sous le nom de *rouilles*. S. une *urédinée.*

URÉDO n. m. Fructification des urédinees.

URÉE (*u-ré*) n. f. (du gr. *ouron*, urine). Substance azotée que l'on rencontre dans l'urine, qui en contient env. 25 gr. par litre : *l'urée est le produit de la combustion des matières azotées dans l'organisme.*

URÉIDES n. m. pl. *Chim.* Classe de composés dérivés de l'*urée*. S. un *uréide.*

URÉMIE (*mî*) n. f. (de *urée*, et du gr. *haima*, sang). Intoxication du sang par l'urée, observée dans les néphrites.

URÉMIQUE adj. Qui a rapport à l'urémie.

URÉTÉRALGIE (*jî*) n. f. (de *uretère*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans les uretères.

URETÈRE n. m. (gr. *ourêtêr*). Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie.

URÉTÉRIQUE adj. Qui a rapport aux uretères.

URÉTÉRITE n. f. Inflammation des uretères.

URÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'urètre.

URÈTRE n. m. (gr. *ourêthra*). Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.

URGENCE (*jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est urgent : *il y a grande urgence à ce que vous veniez. D'urgence*, sur-le-champ.

URGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *urgere*, presser). Qui ne peut se différer : *affaire urgente.*

URGONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie inférieure du système crétacé : *la craie urgonienne.* N. m. : *l'urgonien.*

URICÉMIE (*mî*) n. f. (de *urique*, et du gr. *haima*, sang). Affection caractérisée par une diminution de l'excrétion de l'acide urique et une accumulation de ce corps dans le sang.

URINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport à l'urine.

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent. Pl. des *urinaux.*

URINATION (*si-on*) n. f. Production de l'urine.

URINATOIRE adj. Qui facilite l'urination.

URINE n. f. (lat. *urina*). Liquide excrémentitiel, sécrété par les reins et émis par la vessie.

URINER (*né*) v. a. Evacuer l'urine.

URINIPARE adj. (de *urine*, et du lat. *parere*, engendrer). Qui produit l'urine.

URINOIR n. m. Endroit disposé pour uriner.

URIQUE adj. *Chim. Acide urique*, acide azoté éliminé par l'organisme, que l'on rencontre dans l'urine humaine, et qui constitue la masse entière des excréments de serpents et d'oiseaux. *Calcul urique*, calcul urinaire composé d'acide urique ou d'urate.

URNE n. f. (lat. *urna*). Vase de forme variable, qui servait aux anciens à renfermer les cendres des morts, à puiser de l'eau, etc. Vase qui a la forme d'une urne antique. Boîte ou récipient quelconque, qui sert à recueillir les bulletins de vote, les numéros qu'on tire au sort, etc.

UROBILINE n. f. Pigment biliaire, constituant l'une des matières colorantes de l'urine.

UROCYSTITE (*sis-ti-te*) n. f. Inflammation de la vessie.

URODÈLES n. m. pl. Ordre de batraciens à corps allongé, à membres courts, comme la salamandre. S. un *urodèle.*

URODYNIE (*nî*) n. f. (du gr. *ouron*, urine, et *odunê*, douleur). Douleur causée par l'excrétion de l'urine.

UROGASTRE (*ghas-tre*) n. m. Partie des crustacés, dite vulgairement *queue.*

UROLITHE n. m. Calcul urinaire.

UROMÈTRE, URÉOMÈTRE, URINOMÈTRE n. m. Aréomètre pour mesurer la densité des urines.

UROPODE n. m. Appendice de l'extrémité de l'abdomen, chez certains crustacés.

UROPYGIAL, E, AUX adj. (du gr. *oura*, queue, et *pugê*, cuisse). Qui appartient au croupion des oiseaux.

UROSCOPIE (*ro-sko-pî*) n. f. Examen de l'urine.

URSULINE n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule, fondé en 1537 par sainte Angèle de Mérici, de Brescia.

URTICACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant pour type l'*ortie*. S. une *urticacée.*

URTICAIRE (*kè-re*) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'ortie : *l'urticaire est souvent le résultat d'une intoxication alimentaire.*

URTICANT (*kan*), **E** adj. Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.

URTICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Piqûre accompagnée d'une sensation de brûlure, que produisent sur la peau les poils de l'ortie. Flagellation que l'on pratique avec des orties fraîches, pour produire sur la peau une excitation révulsive.

Urubu.

URUBU n. m. Espèce de vautour, de la taille d'un dindon, répandu dans toute l'Amérique chaude. — L'urubu est noir, avec les pieds rougeâtres, la face et le cou roux et bleuâtres. Très commun dans les lieux habités, il rend service en dévorant les charognes et les ordures jusque dans les rues des villes.

URUS (*u-russ*) ou **URE** n. m. Nom donné à l'aurochs, ou bison d'Europe.

URVILLÉE (*vi-lé*) n. f. Genre de sapindacées américaines.

US (*uss*) terminaison d'un grand nombre de mots latins. *Fam. Savant en us*, pédant.

US (*uss*) n. m. pl. (lat. *usus*). Usages : *les us et coutumes de ce pays.*

USABLE (*za-ble*) adj. Que l'on peut user. ANT. **Inusable.**

USAGE (*u-za-je*) n. m. (de *us*). Coutume, pratique consacrée : *s'accoutumer aux usages reçus.* Action de se servir, emploi : *usage des richesses.* Coutume qui règle l'emploi des mots et des tours de phrase : *expression hors d'usage.* Droit de se servir d'une chose qui appartient à autrui ; jouissance : *se réser-*

ver l'usage d'une chose. Connaissance acquise par la pratique de ce qu'il faut faire ou dire en société : *usage du monde.* N. m. pl. Terrains vagues appartenant à une commune, et sur lesquels les habitants avaient le droit de faire paître leurs bestiaux.

USAGÉ, E (*u-za*) adj. (de *usage*). Qui a déjà servi : *vêtements usagés.*

USAGER (*u-za-jé*), **ÈRE** adj. Destiné à l'usage habituel. *Effets usagers*, effets non soumis aux droits de douane. Personne qui a le droit d'usage, de pâture dans les forêts.

USANCE (*u-zan-se*) n. f. Terme de trente jours habituellement fixé pour le payement d'une lettre de change.

USANT (*u-zan*), **E** adj. *Dr.* Qui use, qui a droit d'user : *fille usante de ses droits.*

USÉ (*u-zé*), **E** adj. (de *user*). Affaibli : *homme usé.* Banal, pour avoir été trop répété ou employé : *sujet usé.*

USER (*u-zé*) v. n. (du lat. *usus*, usage). Faire usage, se servir : *user d'un droit.* Avoir recours à : *user de violence. User mal*, abuser. *En user*, agir, se conduire : *vous en usez mal avec lui.* V. a. Consommer par l'usage : *user de l'huile.* Détériorer par l'usage : *user la pointe d'un couteau.* Diminuer par le frottement, le volume de : *le grès use le fer. Fig.* Détruire, anéantir progressivement : *user sa santé.*

USER (*u-zé*) n. m. (v. *user* pris substantiv.). Usage, durée de l'emploi : *cette étoffe est d'un bon user.*

USINE (*u-zi-ne*) n. f. (lat. *officina*). Grand établissement de fabrication, comme forge, fonderie, etc.

USINER (*né*) v. a. Soumettre une pièce brute à l'action d'une machine-outil. Fabriquer dans une usine : *usiner des obus.*

USINIER (*u-zi-ni-é*) n. m. Qui exploite une usine.

USITÉ (*u-zi-té*), **E** adj. (lat. *usitatus*). Qui est en usage : *terme qui n'est plus usité.*

USTENSILE (*us-tan*) n. m. (lat. *utensilia*). Petit meuble, instrument, etc., servant aux usages de la vie courante et à l'exercice de certaines professions.

USTILAGINÉES (*us-ti, né*) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, sur lesquels ils produisent le *charbon* et la *carie*. S. une *ustilaginée.*

USTION (*us-ti-on*) n. f. (du lat. *urere*, brûler). Action de brûler. *Chir.* Effet d'un cautère actuel. (Peu us.)

USUCAPION (*u-zu-ka*) n. f. (du lat. *usus*, usage, et *capere*, prendre). En droit romain, mode d'acquisition de la propriété, fondé sur une possession prolongée pendant un certain temps.

USUEL, ELLE (*u-zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *usus*, usage). Dont on se sert ordinairement : *termes usuels.*

USUELLEMENT (*u-zu-è-le-man*) adv. D'une façon usuelle. (Peu us.)

USUFRUCTUAIRE (*u-zu-fruk-tu-è-re*) adj. Qui ne donne que l'usufruit.

USUFRUIT (*u-zu-fru-i*) n. m. (du lat. *usus*, usage, et *fructus*, fruit). Jouissance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue propriété appartient à un autre. — L'*usufruit* est le droit d'user d'une chose qui appartient à autrui, et d'en percevoir les fruits à titre définif, le propriétaire de la chose n'en conservant que la nue propriété. Les fruits sont les produits périodiques et réguliers de la chose donnée en usufruit. L'usufruit *légal* est celui que la loi accorde aux père et mère sur les biens de leurs enfants mineurs ; au mari, sur les biens dotaux de sa femme.

USUFRUITIER (*u-zu-fru-i-ti-ié*), **ÈRE** n. Qui a l'usufruit : *l'usufruitier d'un bien.* Adjectiv. *Réparations usufruitières*, celles qui incombent à l'usufruitier.

USURAIRE (*u-zu-rè-re*) adj. Où il y a usure : *prêt usuraire.*

USURAIREMENT (*u-zu-rè-re-man*) adv. D'une manière usuraire.

USURE (*u-zu-re*) n. f. (lat. *usura*). Intérêt d'un capital prêté au-dessus du taux fixé par la loi : *le délit d'habitude d'usure est puni d'amende et d'emprisonnement. Fig.* Profit disproportionné avec l'objet qui le procure. *Avec usure*, au delà de ce qu'on a reçu : *rendre avec usure une injure reçue.*

USURE (*u-zu-re*) n. f. (de *user*). Détérioration, que produit l'usage ou le frottement.

USURIER (*u-zu-ri-é*), **ÈRE** n. Qui prête à usure Adjectiv. : *banquier usurier.*

USURPATEUR, TRICE (*u-zur*) n. Personne qui usurpe. *Spécialem.* Personne qui s'empare, par des moyens injustes, de l'autorité souveraine.

USURPATION (*u-zur-pa-si-on*) n. f. Action d'usurper : *usurpation de fonctions publiques.* Etat qui en résulte. *Par ext.* Objet usurpé.

USURPATOIRE (*u-zur*) adj. Qui a le caractère de l'usurpation.

USURPER (*u-zur-pé*) v. a. (lat. *usurpare*). S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre : *usurper un trône. Fig.* Arriver à posséder sans droit : *réputation usurpée.*

UT (*ut*) n. m. (premier mot de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. [V. GAMME].) Première note de la gamme ordinaire. Signe qui la représente. (On dit aujourd'hui *do*, en solfiant la *clef d'ut.* [V. CLEF].)

UTÉRIN, E adj. (du lat. *uterus*, ventre). Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père. Qui concerne l'utérus : *maladies utérines.*

UTÉRUS (*russ*) n. m. (mot lat.). Organe de la gestation, chez les animaux supérieurs. (Syn. MATRICE.)

UTILE adj. (lat. *utilis;* de *uti*, se servir). Qui rend service : *des travaux utiles. Temps utile*, temps opportun, au delà duquel il n'est plus utile d'agir. **L'utile** n. m. Ce qui est utile : *joindre l'utile à l'agréable.* ANT. **Inutile.**

UTILEMENT (*man*) adv. D'une manière utile. ANT. **Inutilement.**

UTILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être utilisé. ANT. **Inutilisable.**

UTILISATION (*za-si-on*) n. f. Action ou manière d'utiliser. ANT. **Inutilisation.**

UTILISER (*zé*) v. a. Tirer parti de. ANT. **Inutiliser.**

UTILITAIRE (*tè-re*) adj. Qui se propose surtout l'utilité : *morale utilitaire.* N. Personne qui met l'utilité au-dessus de toute autre considération. *Philos.* Partisan de l'utilitarisme.

UTILITARISME (*ris-me*) n. m. Système de morale, qui place dans l'intérêt particulier ou général la règle de nos actions : *Stuart Mill a défendu l'utilitarisme.*

UTILITÉ n. f. Service que rend une personne ou un objet : *l'utilité d'une mesure.* N. f. pl. Au théâtre, emploi subalterne. Personne qui le remplit : *jouer les grandes, les petites utilités.* ANT. **Inutilité.**

UTOPIE (*pî*) n. f. (du n. lat. *Utopia* pays imaginaire inventé par le chancelier anglais Thomas Morus, et donné comme titre à un de ses livres). Système ou plan qui paraît d'une réalisation impossible.

UTOPIQUE adj. Qui a le caractère de l'utopie.

UTOPISTE (*pis-te*) n. Personne qui fait des utopies, qui forme des projets imaginaires.

UTRAQUISTE (*ku-is-te*) n. m. (du lat. *utraque*, l'une et l'autre). Nom donné aux hussites de la Bohême, qui communiaient sous les deux espèces.

UTRICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULARIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *utriculariacée.*

UTRICULE n. m. *Bot.* Petite outre.

UTRICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est garni d'utricules.

UVAIRE (*vè-re*) adj. *Bot.* Qui se compose de petits grains globuleux comme le raisin (en lat. *uva*).

UVA-URSI n. m. Espèce d'éricacée, dont les feuilles sont employées en infusions diurétiques.

UVE n. f. Pommade de blanc de plomb.

UVÉE (*vé*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Couche pigmentaire de l'iris. Ancien nom de la choroïde.

UVÉITE n. f. Inflammation de l'uvée.

UVIFORME adj. Qui a la forme du raisin.

UVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à l'uvule. N. f. Genre de liliacées ornementales.

UVULE n. f. Nom scientifique de la luette.

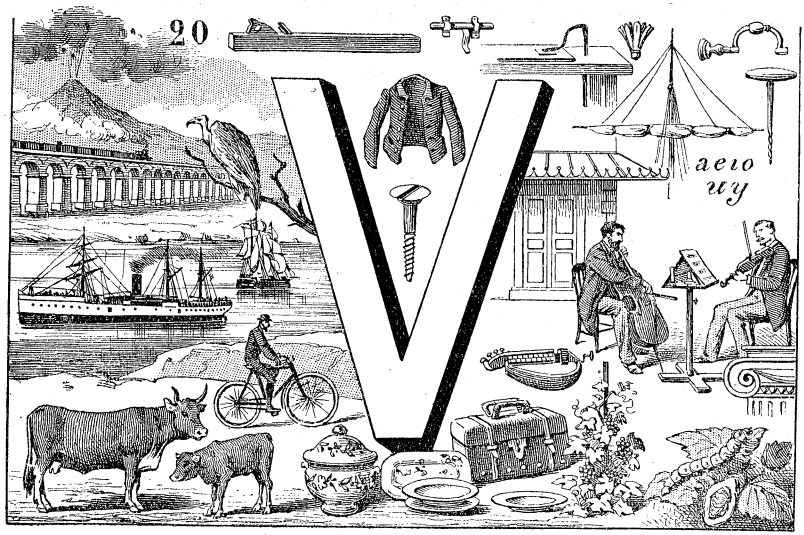

V n. m. (*vé* ou *ve*). Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et dix-septième des consonnes : *un grand* V ; *des* v *minuscules*. V, chiffre romain, vaut cinq (précédé de I, il ne vaut plus que quatre).

VA impér. du v. *aller*. Interj. S'emploie pour encourager, exciter, menacer, etc. *Fam. Va pour*, j'accepte, je consens à : *va pour dix francs*.

VACANCE n. f. (du lat. *vacare*, être vacant). Etat d'une place, d'une charge qui n'est pas occupée : *déclarer la vacance d'une chaire*. Pl. Intervalle du repos accordé à des élèves, à des employés, à des étudiants. Suspension légale annuelle des audiences des cours et des tribunaux.

VACANT (*kan*), **E** adj. Non occupé : *un logement vacant*. Se dit d'un poste ou d'une dignité qui n'a pas de titulaire : *évêché vacant. Succession vacante*, succession ouverte et non réclamée par les héritiers.

VACARME n. m. (holl. *wacharme*). Bruit tumultueux : *faire du vacarme*. ANT. **Calme, silence.**

VACATION (*si-on*) n. f. (lat. *vacatio*). Temps que certains officiers publics consacrent à une affaire par ordre de justice. Leurs honoraires pour ce temps de travail : *toucher de fortes vacations*. Pl. Cessation des séances des gens de justice : *vacations des tribunaux*.

VACCAIRE (*va-kè-re*) n. f. Genre de caryophyllacées annuelles à fleurs rouges, communes dans les champs de céréales.

VACCIN (*vak-sin*) n. m. (du lat. *vacca*, vache). Toute substance qui, inoculée à un individu, lui confère l'immunité contre une maladie déterminée : *Pasteur a trouvé un vaccin contre la rage*. En particulier, liquide séreux provenant d'une pustule qui se développe au pis de la vache atteinte de *cow pox*, et que l'on emploie par inoculation pour préserver de la variole. Adjectiv. : *fluide vaccin*. (Peu us. en ce sens.) — La découverte du *vaccin* est due au médecin anglais Jenner, qui ne la rendit publique, en 1796, qu'après l'avoir confirmée par vingt années d'observations et de recherches. Le parlement lui décerna une récompense nationale de 500.000 francs. Cette précieuse découverte, d'abord combattue par les préjugés, est aujourd'hui pratiquée chez tous les peuples civilisés.

D'autres vaccinations que la vaccination jennérienne sont utilisées aussi à présent (contre la peste, la typhoïde, la rage, etc.).

VACCINABLE (*vak-si*) adj. Qu'on peut vacciner.

VACCINAL, E, AUX (*vak-si*) adj. Qui a rapport au vaccin : *bouton vaccinal ;* ou à la vaccine : *affection vaccinale*.

VACCINATEUR (*vak-si*) n. et adj. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION (*vak-si-na-si-on*) n. f. Action de vacciner : *la vaccination antivariolique est obligatoire en France au cours de la première année de la vie. L'immunité due à la vaccination ne dure guère en général plus de dix ans*.

VACCINE (*vak-si-ne*) n. f. Maladie de la vache (*cow pox*) ou du cheval (*horse pox*), qui peut se transmettre à l'homme et lui assurer l'immunité variolique. (V. VACCIN.)

VACCINELLE (*vak-si-nè-le*) n. f. Eruption vaccinale bénigne.

VACCINER (*vak-si-né*) v. a. Inoculer la vaccine à : *vacciner un enfant*.

VACCINIDE (*vak-si*) n. f. Eruption vaccinale généralisée.

VACCINIER n. m. Syn. de AIRELLE.

VACCINIFÈRE (*vak-si*) adj. Se dit de la génisse, dont la lymphe sert à la vaccination.

VACCINIQUE (*vak-si*) adj. Qui a rapport au vaccin ou à la vaccine : *inoculation vaccinique*.

VACCINOGÈNE adj. (de *vaccin*, et du gr. *gennân*, engendrer). Qui produit le vaccin.

VACCINOÏDE (*vak-si*) adj. Qui ressemble à la vaccine : *éruption vaccinoïde*. N. f. Syn. de VACCINELLE.

VACCINOSTYLE n. m. Lancette à vacciner constituée par une plume métallique non fendue.

VACCINOTHÉRAPIE n. f. (de *vaccin*, et du gr. *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique basée sur l'emploi des vaccins.

VACHE n. f. (lat. *vacca*). Femelle du taureau : *du lait de vache*. Sa chair : *manger de la vache*. Sa peau corroyée : *des souliers en vache*. *Vache à lait*, vache qu'on élève pour le lait qu'elle fournit. *Fig.* Personne ou chose dont on tire un profit continuel. *Manger de la vache enragée*, vivre de privations.

VACHER (*ché*), **ÈRE** n. Qui mène paître les vaches.

VACHERIE (*rî*) n. f. Etable à vaches. Lieu où l'on trait des vaches et où l'on vend du lait : *les*

vacheries doivent être tenues dans un parfait état de propreté.

VACHERIN n. m. Gâteau à la crème avec pâte de meringue. Nom du fromage de Gruyère dans la Franche-Comté.

VACHETTE (*chè-te*) n. f. Cuir de petite vache.

VACILLANT (*sil-lan* d'après l'Acad., ou *si, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui vacille : *la flamme vacillante d'une bougie. Fam.* Irrésolu, mobile : *esprit vacillant.*

VACILLATION (*sil-la-si-on* ou *si, ll* mll., *a-si-on*) n. f. Mouvement de ce qui vacille : *vacillation d'une barque. Fig.* Irrésolution : *vacillation dans les opinions.*

VACILLATOIRE (*sil-la* ou *si, ll* mll.) adj. Qui est de la nature de la vacillation. Qui décèle le doute, l'irrésolution.

VACILLEMENT (*si-le-man* ou *si, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de vaciller.

VACILLER (*sil-lé* d'après l'Acad., ou *si, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *vacillare*). Chanceler, n'être pas bien solide : *la table vacille.* Trembloter : *la lumière vacille. Fig.* Hésiter, être irrésolu, incertain : *mémoire qui vacille.*

VACIVE n. f. Nom vulgaire de la brebis née l'année d'avant et qu'on appelle aussi *antenaise.* (On écrit aussi VASSIVE.)

VACUITÉ n. f. (du lat. *vacuus*, vide). Etat d'une chose vide.

VACUOLE n. f. (du lat. *vacuus*, vide). Cavité du protoplasma.

VACUUM (*ku-om'*) n. m. (mot lat.). Le vide.

VADE n. f. (de l'ital. *vada*, qu'il aille). Première mise, dans certains jeux de cartes.

VADE-IN-PACE (*va-dé-in'-pa-sé*) n. m. invar. (expression lat. signif. *va en paix*). Prison de couvent.

VADE-MECUM (*va-dé-mé-kom'*) n. m. (du lat. *vade*, va, et *mecum*, avec moi). Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Ouvrage de format commode, que l'on porte avec soi. Pl. des *vade-mecum.*

VADROUILLE (*drou, ll* mll.) n. f. Tampon de laine emmanché pour nettoyer les navires, etc. *Arg.* Promenade de débauche.

VADROUILLER (*drou, ll* mll., *é*) v. n. *Arg.* Aller en vadrouille.

VA-ET-VIENT (*va-é-vi-in*) n. m. invar. Action de ce qui va et vient alternativement d'un point à un autre : *le va-et-vient d'un balancier.* Petit bac tiré alternativement d'une rive à l'autre au moyen d'un cordage. Cordage servant à établir la communication entre deux points : *jeter un va-et-vient à un navire échoué près de la côte.*

VAGABOND (*bon*), **E** adj. (lat. *vagabundus; de vagari*, errer). Qui erre çà et là : *mendiant vagabond. Fig.* Inconstant, qui va çà et là : *imagination vagabonde.* N. m. Homme errant, sans domicile.

VAGABONDAGE n. m. Etat de vagabond : *le délit de vagabondage.*

VAGABONDER (*dé*) v. n. Faire le vagabond. *Fig.* Passer légèrement d'une chose à l'autre : *poète qui vagabonde de sujet en sujet.*

VAGIN n. m. Canal auquel aboutit le col de l'utérus et qui s'ouvre dans la vulve.

VAGINAL, E, AUX adj. Qui appartient au vagin : *muqueuse vaginale.*

VAGINISME n. m. Contraction spasmodique du muscle constricteur du vagin.

VAGINITE n. f. Inflammation du vagin.

VAGINULE n. f. (du lat. *vaginula*, petite graine). *Bot.* Nom donné aux corolles tubuleuses des composées.

VAGIR v. n. (lat. *vagire*). Pousser des vagissements : *nouveau-né qui vagit.*

VAGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui vagit.

VAGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri des enfants nouveau-nés. *Par ext.* Cri du crocodile ou du lièvre.

VAGON n. m. V. WAGON.

VAGUAGE (*gha-je*) n. m. Action de vaguer la bière dans la cuve-matière.

VAGUE (*va-ghe*) n. f. (orig. germ.). Eau de la mer, d'un fleuve, agitée et élevée par les vents : *vagues qui se brisent contre les rochers. Par anal.* Objet rappelant la forme ou le mouvement des vagues : *des vagues de sable. Fig.* et *poét.* Objets qui se succèdent sans cesse. Instrument dont les brasseurs se servent pour vaguer la bière.

VAGUE (*va-ghe*) adj. (lat. *vagus*). Indécis, mal déterminé : *de vagues désirs.* Inculte : *terres vagues. Peint.* Indécis et nuageux : *couleur, lumière vague.* N. m. Grand espace vide : *le vague des airs. Fig.* Ce qui est indécis, mal défini : *rester dans le vague.* ANT. **Précis, net.**

VAGUEMENT (*ghe-man*) adv. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE (*ghe-mès-tre*) n. m. (de l'allem. *wagenmeister*, maître de chariot). Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. Sous-officier chargé, dans un régiment, de la distribution des lettres et du payement des mandats.

VAGUER (*ghé*) v. n. (lat. *vagari*). Errer çà et là : *vaguer au clair de lune.*

VAGUER (*ghé*) v. a. (lat. *vagari*). Brasser le moût dans la cuve en faisant usage de la vague.

VAHÉ n. m. *Bot.* Genre d'apocynacées, qui fournissent du caoutchouc.

VAICYA n. m. Membre de la troisième des castes de l'Inde constituée par les commerçants, les éleveurs de bétail, les agriculteurs.

VAIGRAGE (*vè*) n. m. *Mar.* Ensemble des vaigres d'un navire.

VAIGRE (*vè-gre*) n. f. (orig. scand.). Planche employée au revêtement intérieur d'un navire.

VAIGRER (*vè-gré*) v. a. Revêtir de vaigres l'intérieur d'un navire : *vaigrer un brick.*

VAILLAMMENT (*va, ll* mll., *a-man*) adv. Avec vaillance : *lutter vaillamment.* ANT. **Lâchement.**

VAILLANCE (*va, ll* mll.) n. f. (de *vaillant* adj.). Valeur, courage à la guerre, dans une lutte : *la vaillance des héros.* ANT. **Lâcheté, couardise.**

VAILLANT (*va, ll* mll. *an*) n. m. (de *valoir*). Ce que l'on possède. Adv. *N'avoir pas un sou vaillant*, n'avoir ni biens ni argent.

VAILLANT (*va, ll* mll., *an*), **E** adj. (du lat. *valens*, qui a de la force, du courage). Qui a de la vaillance : *vaillants soldats.* ANT. **Lâche, poltron, couard.**

VAILLANTIE (*va, ll* mll., *an-ti*) n. f. Genre de rubiacées de la région méditerranéenne.

VAILLANTISE (*va, ll* mll., *an-ti-ze*) n. f. Acte de vaillance. ANT. **Lâcheté, poltronnerie.**

VAIN, E (*vin, è-ne*) adj. (lat. *vanus*). Qui est sans effet, sans résultat : *vains efforts.* Illusoire, sans fondement réel : *vain espoir.* Futile, frivole : *de vains amusements.* Orgueilleux : *esprit vain. Vaine pâture*, terrain dont la pâture est libre. **En vain** loc. adv. Inutilement.

VAINCRE (*vin-kre*) v. a. (lat. *vincere. — Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais, nous vainquions. Je vainquis, nous vainquîmes. Je vaincrai, nous vaincrons. Je vaincrais, nous vaincrions. Vaincs, vainquons, vainquez. Que je vainque, que nous vainquions. Que je vainquisse, que nous vainquissions. Vainquant. Vaincu, e.*) Remporter un avantage à la guerre : *vaincre l'ennemi en bataille rangée.* L'emporter sur : *vaincre ses rivaux.* Surpasser : *vaincre en générosité.* Surmonter : *vaincre un obstacle.* **Se vaincre** v. pr. Se maîtriser.

VAINCU, E (*vin*) adj. Dont on est venu à bout. Persuadé : *vaincu par un raisonnement.* N. m. : *les vaincus ont toujours tort.* ANT. **Vainqueur.**

VAINEMENT (*vè-ne-man*) adv. Inutilement : *vous alléguez vainement cent raisons.*

VAINQUEUR (*vin-keur*) n. m. Celui qui remporte une victoire dans un combat. Qui remporte l'avantage sur ses concurrents. Adjectiv. Qui a vaincu. Qui dénote une victoire : *prendre un air vainqueur. Air vainqueur*, air de suffisance. ANT. **Vaincu.**

VAIR (*vèr'*) n. m. (lat. *varius*). Fourrure blanche et grise. *Blas.* Fourrure consistant en points blancs et bleus alternés. (Quand les points de même couleur sont joints deux à deux, on a le *contre-vair.* [V. la planche BLASON.])

VAIRÉ (*vè-ré*), **E** adj. Fourré de vair. *Blas.* Chargé de vair, quand les points sont de couleurs qui diffèrent du vair proprement dit. (V. la planche BLASON.)

VAIRON (*vè*) ou **VÉRON** adj. m. (du lat. *varius*, varié). Se dit des yeux, quand ils sont de couleur différente.

VAIRON (*vè*) n. m. Genre de petits poissons très communs dans les ruisseaux, et dont la chair est en général peu estimée.

Vairon.

VAISSEAU (*vè-sô*) n. m. (lat. *vasculum*, diminutif de *vas*, vase). Vase, récipient destiné à contenir les liquides : *un vaisseau de terre*. Grand bâtiment sur mer : *la tempête dispersa les vaisseaux de la grande Armada*. Grand espace couvert dans un édifice : *le vaisseau d'une cathédrale*. Canal, tube servant à la circulation des liquides nourriciers des animaux et des végétaux. *Fig. Vaisseau de l'Etat*, l'Etat considéré par rapport à son gouvernement.

VAISSELIER (*vè-se-li-é*) n. m. Meuble qui reçoit la vaisselle.

VAISSELLE (*vè-sè-le*) n. f. (de *vaisseau*). Tout ce qui sert à l'usage de la table, comme plats, etc. : *laver la vaisselle. Vaisselle plate*, vaisselle d'argent, (ou d'or), d'un seul morceau.

VAISSELLERIE (*vè-sè-le-rî*) n. f. Industrie comprenant la fabrication des seaux, écuelles, etc. Objets ainsi fabriqués.

VAL n. m. (lat. *vallis*). Espace de terre resserré entre deux coteaux, et plus étroit que la vallée : *le val d'Andorre. Par monts et par vaux*, de tous côtés.

VALABLE adj. Recevable en justice : *testament valable*. Acceptable; ayant une valeur: *raison valable*.

VALABLEMENT (*man*) adv. D'une manière valable : *alléguer valablement une excuse*.

VALAQUE adj. et n. De la Valachie.

VALENCE (*lan-se*) n. f. Orange de Valence (Espagne).

VALENCE (*lan-se*) n. f. (du lat. *valere*, valoir). *Chim. Valence d'un corps simple*, nombre maximum d'atomes d'hydrogène susceptibles de se combiner avec un atome de ce corps simple.

VALENCIENNES (*lan-si-è-ne*) n. f. Dentelle fabriquée dans la ville de ce nom.

VALENTIN (*lan*) n. m. Prétendu que chaque jeune fille choisissait jadis le jour de la fête des brandons, et qui était tenu de lui offrir des présents.

VALENTINE (*lan*) n. f. Jeune fille qui choisissait un valentin.

VALENTINIANISME (*lan, nis-me*) n. m. Doctrine des gnostiques valentiniens.

VALENTINIEN (*lan-ti-ni-in*) n. m. Partisan des doctrines gnostiques de l'hérésiarque Valentin d'Alexandrie (IIe s.).

Valériane.

VALENTINITE (*lan*) n. f. Oxyde naturel d'antimoine.

VALÉRIANACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *valériane*. S. une *valérianacée*.

VALÉRIANATE n. m. Sel de l'acide valérianique, très employé dans les maladies nerveuses.

VALÉRIANE n. f. Genre de *valérianacées*, dont une espèce, la *valériane officinale* ou *herbe aux chats*, est utilisée en médecine comme antispasmodique et fébrifuge : *la valériane est appelée* herbe aux chats *parce que ces animaux recherchent son odeur avec avidité*.

VALÉRIANELLE (*nè-le*) n. f. Plante de la famille des *valérianacées*, vulgairement nommée *mâche* ou *doucette*.

VALÉRIANIQUE ou **VALÉRIQUE** adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans l'angélique, la racine de valériane, etc.

Les valets (cartes).

VALET (*lè*) n. m. Homme attaché au service d'une maison : *tel maître, tel valet. Valet de chambre*, attaché plus particulièrement au service de son maître, à sa toilette, au soin de ses vêtements. *Valet de pied*, qui suit son maître quand il va à pied. *Valet de comédie*, rôle de valet au théâtre. *Fig.* : *valet habile dans l'intrigue*. *Par ext.* Homme d'une complaisance servile et intéressée. Terme de politesse ou d'ironie, analogue à celui de *serviteur* : *je suis votre valet*. Quatre cartes portant des figures de valets ou servants d'armes. Pièce de fer coudée en F, qui sert à maintenir une pièce de bois sur l'établi d'un menuisier. Contrepoids qui referme une porte automatiquement. Sorte de bouchon de cordage, qu'on interposait dans les anciennes bouches à feu entre la charge et le projectile. (V. VARLET.)

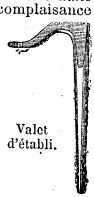
Valet d'établi.

VALETAGE n. m. Service de valet.

VALETAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Troupe de valets. (Se prend en mauv. part.)

VALET-À-PATIN (*lè-ta*) n. m. (du méd. *Gui Patin*). *Chir.* Sorte de pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts dont on veut opérer la ligature. Pl. des *valets-à-patin*.

VALETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il valettera*.) Faire le valet. Montrer un empressement servile.

VALÉTUDINAIRE (*nè-re*) n. et adj. Maladif. Qui a une santé chancelante. Qui est propre aux personnes maladives : *tempérament valétudinaire*.

VALEUR n. f. (lat. *valor ;* de *valere*, valoir). Ce que vaut une personne ou une chose : *un artiste, un tableau de grande valeur*. Prix élevé : *objet de valeur*. Valeurs mobilières, titres de rente, actions, obligations, effets de commerce, etc., représentant une certaine somme d'argent : *avoir des valeurs en portefeuille. Math.* Détermination d'une quantité. *Peint.* Intensité relative. *Musiq.* Durée que doit avoir chaque note d'après sa figure. *Fig.* Importance, portée : *attacher de la valeur à un propos*. Etat de production : *mettre une terre en valeur*. Estimation approximative : *boire la valeur d'un verre de vin*. Bravoure, vaillance : *une valeur indomptable*.

VALEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (de *valeur*). Qui a de la vaillance, du courage : *de valeureux soldats*. ANT. **Lâche, poltron.**

VALGUE ou **VALGUS** [*ghuss*] n. m. Genre d'insectes coléoptères lamellicornes, dont une espèce assez commune en France dépose ses œufs dans les vieux bois.

VALIDATION (*si-on*) n. f. Action de valider.

VALIDE adj. (lat. *validus*). Sain, pouvant vaquer au travail : *homme valide*. Qui a les conditions requises : *contrat valide*. ANT. **Invalide.**

VALIDÉ n. f. Nom donné, chez les Turcs, à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT (*man*) adv. Valablement.

VALIDER (*dé*) v. a. Rendre ou déclarer valide : *valider une élection*. ANT. **Invalider.**

VALIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est valide : *contester la validité d'un titre*. ANT. **Invalidité.**

VALISE (*li-ze*) n. f. (ital. *valigia*). Long sac de cuir, disposé pour être porté en croupe. Petite malle très légère, qui se porte à la main.

Valise.

VALKYRIE (*rî*) n. f. V. WALKYRIES (*Part. hist.*).

VALLAIRE adj. (du lat. *vallum*, retranchement). Se disait d'une couronne qu'on donnait, chez les Romains, à celui qui franchissait le premier les retranchements ennemis.

VALLÉCULE (*va-lé*) n. f. Intervalle qui sépare les côtes, dans les fruits des ombellifères.

VALLÉE (*va-lé*) n. f. (rad. *val*). Espace entre deux montagnes : *la vallée de Campan*. Bassin d'un cours d'eau : *la vallée du Rhône. Fig. Vallée de larmes, de misère*. ce bas monde.

VALLEUSE (*va-leu-ze*) n. f. Petite vallée sèche, en Normandie.

VALLISNÈRE (*lis-nè-re*) ou **VALLISNÉRIE** (*lis-né-rî*) n. f. *Bot.* Genre d'hydrocharidées aquatiques.

VALLON (*va-lon*) n. m. Petite vallée. *Poét. Sacré vallon, double vallon,* vallon situé entre le Parnasse et l'Hélicon, séjour des Muses.

VALLONNEMENT n. m. Action de vallonner.

VALLONNER (*va-lo-né*) v. a. Creuser en forme de vallon : *vallonner une pelouse.*

VALOIR v. n. (lat. *valere.* — *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. Je valais, nous valions. Je valus, nous valûmes. Je vaudrai, nous vaudrions. Je vaudrais, nous vaudrions. Vaux, valons, valez. Que je vaille, que nous valions. Que je valusse, que nous valussions. Valant. Valu, e.*) Avoir une valeur de : *montre qui vaut cinq cents francs. Fig.* Avoir un certain mérite, une certaine utilité : *homme qui sait ce qu'il vaut.* Mériter : *personne qui vaut qu'on s'occupe d'elle. Valoir la peine de* ou *que,* être assez important pour. *Valoir mieux,* être préférable, avoir plus de valeur. *Autant vaut,* c'est tout comme. *Cette liqueur ne vous vaut rien,* est nuisible à votre santé. *Ne rien faire qui vaille,* rien de bon. *A valoir,* à compte. *Faire valoir* rendre productif, tirer parti ; vanter, mettre en crédit. *Se faire valoir.* faire ressortir ses qualités. V. a. Procurer : *ses exploits lui ont valu une gloire immortelle.* V. impers. *Il vaut mieux,* il est plus avantageux. *Autant vaudrait,* il serait aussi convenable. **Vaille que vaille** loc. adv. Tant bien que mal. N. m. *Un rien qui vaille,* un mauvais sujet.

VALORISATION [*za-si-on*] n. f. Hausse factice dans la valeur marchande d'une denrée.

VALSE n. f. (allem. *walzer*). Danse dans laquelle deux personnes tournent ensemble sur elles-mêmes : *valse à trois temps; valse à deux temps.* Air sur lequel on exécute une valse : *Métra et Strauss ont écrit des valses célèbres.*

VALSER (*sé*) v. n. Danser la valse. V. a. Exécuter en valsant : *valser une mazurka.*

VALSEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui valse. Adjectiv. : *poupée valseuse.*

VALUE (*lû*) n. f. (subst. particip. de *valoir*). Prix, valeur. V. MOINS-VALUE, PLUS-VALUE.

VALVACÉ (*sé*), **E** adj. *Bot.* Indéhiscent, bien que formé de valves.

VALVAIRE (*vè-re*) adj. Qui se rapporte aux valves.

VALVE n. f. (du lat. *valva*, battant de porte). Partie d'une coquille. Soupape à clapet : *valve de pneumatique. Bot.* Nom donné aux pièces du péricarpe des fruits déhiscents qui s'ouvrent à la maturité.

VALVÉ, E adj. Qui est composé de valves.

VALVIFORME adj. Qui a la forme d'une valve.

VALVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a des valvules. Qui a rapport aux valvules.

VALVULE n. f. (lat. *valvula*). Espèce de soupape qui, dans les veines du corps humain, empêche le sang de refluer.

VALVULITE n. f. Inflammation des valvules.

VAMPIRE (*van*) n. m. (de l'allem. *vampir*, d'orig. scand.). Mort que le peuple suppose sortir la nuit du tombeau pour sucer le sang des vivants. *Fig.* Personne qui s'enrichit du bien et du travail d'autrui : *les usuriers sont des vampires.* Genre de mammifères chiroptères, de l'Amérique tropicale. — Les vampires sont de grandes chauves-souris, atteignant jusqu'à 0m75 d'envergure. Ils vivent de fruits, d'insectes, et sucent le sang des animaux et des hommes endormis.

Vampire.

VAMPIRIQUE (*van*) adj. Qui a le caractère, l'avidité du vampire.

VAMPIRISME (*van-pi-ris-me*) n. m. Croyance aux vampires. Ravages des vampires. *Fig.* Avidité de ceux qui s'enrichissent du bien d'autrui.

Van.

VAN n. m. (lat. *vannus*). Instrument d'osier, fait en forme de coquille, pour agiter et nettoyer le agrin : *passer du blé au van.*

VAN n. m. (mot angl.) Voiture fermée à quatre roues, spécialement disposée pour le transport des chevaux de course.

VANADATE n. m. Sel de l'acide vanadique.

VANADIFÈRE adj. Qui contient du vanadium : *roche vanadifère.*

VANADINITE n. f. Chlorovanadate naturel de plomb.

VANADIQUE adj. Se dit d'un acide dérivé du vanadium.

VANADIUM (*di-om'*) n. m. Métal blanc (V) de densité 5,5, fusible vers 1.700°, que l'on rencontre dans un grand nombre de minerais, dans les argiles, les basaltes : *les oxydes de vanadium servent à la préparation industrielle du noir d'aniline.*

VANDA n. f. Genre d'orchidées originaires de l'Inde et de l'Océanie. (Ce sont des plantes épiphytes que l'on cultive fréquemment en serre chaude pour leurs fleurs superbes.)

VANDALE n. m. (de *Vandales* n. de peuple). Qui détruit les monuments des arts et des sciences.

VANDALISME (*lis-me*) n. m. Etat d'esprit qui porte à détruire les belles choses, à les mutiler. Acte d'un vandale.

Vanesse.

VANDELLIE (*dèl-li*) n. f. Genre de scrofulariacées purgatives, des pays chauds.

VANDOISE (*doi-ze*) n. f. Poisson d'eau douce voisin du chevesne et que l'on appelle communément *aubour, dard.*

VANESSE (*nè-se*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons à ailes dentelées, brillant des plus riches couleurs.

VANILLE (*ll* mll.) n f. (esp. *vainilla*). Fruit du vanillier : *la vanille est très employée comme condiment.*

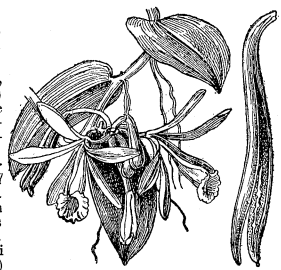

Vanillier et son fruit.

VANILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Parfumé avec la vanille : *chocolat vanillé.*

VANILLERIE (*ni, ll* mll., *e-rî*) n.f. Lieu où l'on cultive des vanilliers. (On dit aussi VANILLIÈRE.)

VANILLIER (*ni, ll* mll., *é*) n. m. Genre d'orchidées grimpantes, des régions tropicales du globe, qui produisent la *vanille* : *le vanillier est cultivé aux Antilles.* — Le *vanillier* est une liane d'Amérique et d'Afrique. Son fruit, qui est une capsule ou gousse, atteint 0m.25 de long et la grosseur du petit doigt. Dès qu'on le cueille, on le plonge dans l'eau presque bouillante ; on le laisse sécher un peu, puis on l'enferme, humide encore, dans des boîtes en fer-blanc où, au bout de quelques mois, son parfum se développe.

VANILLINE n. f. Aldéhyde aromatique, qui se dépose sous forme de givre sur les gousses de vanille, mais que l'on prépare aussi industriellement.

VANILLISME (*ni, ll* mll, ou *ni-lis-me*) n. m. Ensemble des accidents provoqués chez les ouvriers qui manipulent la vanille.

VANILLON (*ni, ll* mll, *on*) n. m. Variété de vanille mexicaine.

VANITÉ n. f. (lat. *vanitas;* de *vanus*, vain). Fragilité, néant : *vanité des grandeurs humaines.* Choses vaines, futiles : *mépriser les vanités du monde.* Désir de briller et de paraître. *Tirer vanité de,* s'enorgueillir de : *tirer vanité de sa naissance. Sans vanité,* je ne dis pas ceci par vanité. ANT. **Modestie.**

VANITEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec vanité : *étaler vaniteusement sa richesse.*

VANITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) n. et adj. Qui a de la vanité. ANT. **Modeste.**

VANNAGE (*va-na-je*) n. m. Système, combinaison de vannes. Endroit où sont établies des vannes.

VANNAGE (*va-na-je*) n. m. Action de vanner, de nettoyer les grains.

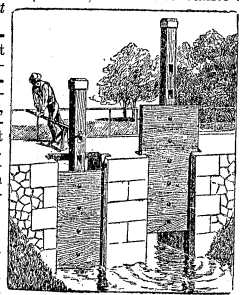

Vannes.

VANNÉ (*va-ne*) n. f. (du bas lat. *venna*). Porte qui se meut verticalement entre deux coulisses pour intercepter ou laisser libre un cours d'eau : *vanne d'écluse.* Nom des plus grandes pennes des ailes d'un oiseau.

VANNEAU (*va-nô*) n. m. (de *van*). Genre d'oiseaux échassiers, très communs en Europe. — Le vanneau huppé est noir, bleu et verdâtre, avec la queue et les ailes marquées de rouge ; il vit au bord des cours d'eau. Sa chair et ses œufs surtout sont estimés.

Vanneau huppé.

VANNELLE ou **VANTELLE** n. f. Petite vanne destinée à remplir ou à vider les sas des écluses, des canaux ou les bassins des ports. Petite valve au moyen de laquelle on interrompt ou l'on rétablit l'écoulement de l'eau dans une conduite.

VANNELLERIE [*nè-le-ri*] ou **VANTELLERIE** [*tè-le-ri*] n. f. Ouvrage de bois ou de maçonnerie destiné à soutenir une retenue d'eau et dans lequel sont disposées des vannes ou des vannelles.

VANNER (*va-né*) v. a. Secouer le grain au moyen d'un van pour le nettoyer : *vanner du blé, de l'orge. Pop.* Fatiguer.

VANNER (*va-né*) v. a. Garnir de vannes.

VANNERIE (*va-ne-ri*) n. f. Métier, marchandise du vannier. (La vannerie utilise non seulement l'osier brut ou décortiqué, mais encore le rotin, le bois, le raphia, la paille, le sorgho, le bambou, le jonc, le roseau, etc. C'est une industrie qui s'est beaucoup développée en France. Il existe une école nationale de vannerie. V. ECOLES.)

VANNET (*va-nè*) n. m. Filet qu'on tend sur les grèves qui se couvrent d'eau à la haute mer.

VANNETTE (*va-nè-te*) n. f. Petit panier plat et rond, muni d'un faible rebord, et qu'on emploie pour vanner l'avoine avant de la donner aux animaux.

VANNEUR (*va-neur*) n. et adj. m. Celui qui vanne.

VANNIER (*va-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique les vans, les corbeilles, etc.

VANNOIR (*va-noir*) n. m. Bassin de cuivre dans lequel on polit, en les agitant, les morceaux de fil de laiton dont on veut faire des clous d'épingle.

VANNURE (*va-nu-re*) ou **VANNÉE** (*va-né*) n. f. Poussières et impuretés qui proviennent du vannage des grains.

VANTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (pour *ventail;* de *venter*). Battant d'une porte. Pl. des *vantaux.*

VANTARD (*tar*), **E** n. et adj. Qui a l'habitude de se vanter : *les chasseurs sont souvent vantards.*

VANTARDISE (*di-ze*) n. f. Action de se vanter ; propos de vantard.

VANTER (*té*) v. a. (lat. pop. *vanitare*). Louer beaucoup : *vanter le temps passé.* **Se vanter** v. pr. Exalter son propre mérite. *Se vanter de,* se faire fort de : *il se vante de réussir.* ANT. **Déprécier, dénigrer.**

VANTERIE (*ri*) n. f. Défaut, habitude de vantard.

VA-NU-PIEDS (*pi-é*) n. invar. Personne qui n'a même pas de chaussures. Gueux.

VAPEUR n. f. (lat. *vapor*). Exhalaison gazeuse : *des vapeurs d'éther.* Nuage qui s'élève des choses humides, par l'effet de la chaleur : *vapeur d'eau. Machine, bateau à vapeur,* qui fonctionne à l'aide de la vapeur d'eau. *Fig.* Objet vain, fragile, passager. *A la vapeur, à toute vapeur,* avec toute la vitesse que la vapeur peut imprimer à une machine. (V. BAIN.) Etat que prend un corps solide ou liquide par la vaporisation. *Vapeur saturante,* état d'une vapeur lorsque l'espace qui la contient renferme le maximum de cette vapeur. Pl. Trouble général qu'on attribuait à des vapeurs morbides montant au cerveau : *être sujet aux vapeurs.* Agent qu'on suppose produire l'ivresse : *les vapeurs du vin.* Effet de certaines passions analogue à l'ivresse : *les vapeurs de l'orgueil.* — A la surface de la terre, une goutte d'eau réduite en *vapeur* occupe un volume 1.700 fois plus considérable qu'à l'état liquide ; il en résulte une force d'expansion immense, qui a été mise à profit comme force motrice dans les arts, l'industrie, la navigation, etc. A 100°, la vapeur d'eau soulève la masse d'air qui pèse sur la surface du liquide, et qui équivaut à 1 kil.033 par centimètre carré. La force élastique de la vapeur d'eau croît rapidement avec la température.

Un Français, Salomon de Caus, eut, dès 1615, l'idée d'employer la vapeur comme force motrice. Vint ensuite Denis Papin, également Français, qui imagina la première machine à piston ; enfin, l'Anglais James Watt éleva cet appareil à un tel degré de perfection, qu'on peut lui rapporter presque tout le mérite de l'invention.

VAPEUR n. m. Bateau mû par la vapeur : *partir par le vapeur.* (V. NAVIRE, MARINE.)

VAPORÉUSEMENT adv. D'une manière vaporeuse.

VAPORÉUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui contient des vapeurs : *ciel vaporeux.* Dont l'éclat est affaibli par des vapeurs : *lumière vaporeuse.* Sujet aux vapeurs : *personne vaporeuse. Fig.* Nuageux, obscur : *style vaporeux.*

VAPORISAGE [*za*] n. m. Action de soumettre à l'action de la vapeur des fils, des tissus pour donner l'apprêt, fixer la torsion, les couleurs, etc.

Vaporisateur.

VAPORISATEUR (*za*) n. m. Récipient dans lequel on opère la vaporisation. Instrument de toilette, dont on se sert pour pulvériser les liquides parfumés.

VAPORISATION (*za-si-on*) n. f. Action de vaporiser, de se vaporiser.

VAPORISER (*zé*) v. a. Faire passer de l'état liquide ou solide à celui de vapeur : *vaporiser de l'eau.* **Se vaporiser** v. pr. Passer à l'état de vapeur.

VAPORISEUR (*zeur*) n. m. Syn. de VAPORISATEUR.

VAQUER (*ké*) v. n. (du lat. *vacare,* être vide). Etre vacant : *les bonnes places ne vaquent pas longtemps.* Cesser pour un temps ses fonctions : *les tribunaux vaquent. Vaquer à,* s'appliquer à.

VAQUERO (*ke*) n. m. (m. esp.). En Espagne, conducteur de bœufs, de taureaux, etc.

VARAIGNE (*rè-gne*) n. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans les marais salants.

VARAN n. m. Genre de reptiles sauriens carnassiers, de l'Afrique du Nord. (V. la planche REPTILES.)

VARANGUE (*ran-ghe*) n. f. (orig. scand.). *Mar.* Pièce à deux branches, formant la partie inférieure d'un couple. Véranda.

VARECH ou **VAREC** (*rèk*) n. m. (orig. scand.). Nom vulgaire de toutes les plantes marines de la famille des algues : *le varech est employé comme engrais.*

Varech.

VAREUSE (*reu-ze*) n. f. Sorte de blouse en grosse toile, que revêtent les marins pendant le service ordinaire du bord. *Vareuse de laine,* blouse de laine de même

forme, que les marins mettent le dimanche ou pour descendre à terre.

VARGUE (*var-ghe*) n. f. Etage d'un moûlin à dévider la soie.

VARI n. m. Maki de Madagascar, largement marqué de blanc et de noir.

VARIA n. m. pl. (mot lat. signif. *choses diverses*). Collection, recueil bibliographique d'œuvres variées.

Vari.

VARIABILITÉ n. f. Disposition à varier : *variabilité du temps. Gramm.* Propriété qu'ont la plupart des mots, de varier dans leur terminaison. ANT. **Invariabilité.**

VARIABLE adj. Sujet à varier. *Gramm.* Se dit des mots dont la terminaison varie. N. m. Degré du baromètre, qui indique un temps incertain. N. f. *Math.* Grandeur capable de passer par tous les états, compris ou non entre de certaines limites. ANT. **Invariable.**

VARIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière variable. (Peu us). ANT. **Invariablement.**

VARIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui change souvent.

VARIANTE n. f. Texte d'un auteur, qui diffère de la leçon communément admise : *étudier les variantes de l'Iliade.*

VARIATION (*si-on*) n. f. (lat. *variatio*). Changement dans un ordre de faits : *les variations du temps.* Pl. *Musiq.* Ornements sur un air, de manière à conserver les éléments du thème principal.

VARICE n. f. (lat. *varix*). Dilatation permanente d'une veine.

VARICELLE (*sè-le*) n. f. (de *variole*). Maladie éruptive, contagieuse, sans gravité, qu'on observe spécialement chez les enfants, et qui est caractérisée par une éruption vésiculeuse ou bulbeuse, espacée, qui disparaît en quelques jours.

VARICOCÈLE n. m. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du cordon spermatique.

VARIÉ, E adj. (lat. *varius*). Divers ou contenant des parties diverses : *couleurs variées ; dessin varié.*

VARIER (*ri-é*) v. a. (lat. *variare*). — Se conj. comme *prier*.) Diversifier, apporter de la variété : *il faut varier ses aliments. Musiq. Varier un air*, broder sur cet air sans changer le motif. V. n. : *le vent a varié.* Etre d'avis différent : *les auteurs varient sur le lieu de la naissance d'Homère.*

VARIÉTÉ n. f. Etat d'un objet composé de parties variées : *la variété d'un paysage.* Diversité, caractère de choses qui ne se ressemblent pas : *variété des opinions.* Subdivision de l'espèce, en histoire naturelle. Pl. Mélanges : *variétés littéraires.*

VARIOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui offre des taches rappelant les pustules de la variole.

VARIOLE n. f. (lat. *variola ;* de *varius*, tacheté). Maladie infectieuse, éruptive, contagieuse et épidémique, caractérisée par une éruption boutonneuse arrivant à suppuration : *les grandes épidémies de variole ont presque disparu, devant la vaccine de Jenner.*

VARIOLE n. f. Genre de poissons acanthoptères, rouges, tachés de brun, de l'océan Indien.

VARIOLÉ, E n. et adj. Marqué de la variole.

VARIOLEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui concerne la variole. N. Atteint de la variole.

VARIOLIQUE adj. Qui a rapport à la variole : *pustule variolique.*

VARIOLISATION [*za-si-on*] n. f. Méthode employée avant la vaccination jennérienne et qui consistait à inoculer une variole bénigne pour éviter une variole grave.

VARIOLOÏDE (*lo-i-de*) n. f. (de *variole*, et du gr. *eidos*, aspect.) Forme atténuée de la variole.

VARIORUM (*rom'*) n. m. (abrév. du lat. : *cum notis variorum scriptorum*). Livre classique, imprimé avec des notes et commentaires de divers écrivains : *achetez un variorum.*

VARIQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. Qui a rapport, qui est dû aux varices : *ulcère variqueux.*

VARLET (*lè*) n. m. (autre forme de *valet*). *Féod.* Jeune noble, placé en service auprès d'un seigneur pour faire une sorte d'apprentissage de chevalerie.

Varlope.

VARLOPE n. f. (du holl., *voorlooper*, qui court devant). Grand rabot, dont le bois est très long.

VARLOPER (*pé*) v. a. Travailler à la varlope : *varloper une planche.*

VARLOPEUSE [*peuze*] n. f. Machine-outil employée pour varloper de grandes pièces de menuiserie.

VARME n. m. Côté du creuset, où se trouve la tuyère, dans les fourneaux qui n'ont qu'une tuyère.

VAROQUE n. f. Bâton avec lequel on tord, pour la tendre, la corde passant sur le chargement d'une charrette.

VARPIÉ n. m. Plaque de fonte dont on recouvre l'oreille d'une charrue.

VARRE (*va-re*) n. f. Harpon dentelé, dont on se sert pour prendre les tortues.

VARSOVIANA ou **VARSOVIENNE** (*vi-è-ne*) n. f. Sorte de danse à caractère polonais, imaginée en France vers 1854, écrite à trois temps et qui tient à la fois de la mazurka et de la polka.

VARTIGUÉ (*ghé*) interj. (pour *vertu Dieu*). Jurement familier. (Vx.)

VARUS (*russ*) adj. (fém. VARA — mot lat.). Cagneux, qui est tourné en dedans : *pied bot varus ; coxa vara.*

VASAIS (*va-zè*) n. m. ou **VASIÈRE** (*zi*) n. f. Réservoir disposé à la tête d'un marais salant, pour recevoir les eaux des hautes marées.

VASARD (*zar*), **E** adj. Vaseux : *côte vasarde.* N. m. Fond de vase molle.

VASCULAIRE (*vas-ku-lè-re*) ou **VASCULEUX, EUSE** (*vas-ku-leû, eu-ze*) adj. (du lat. *vasculum*, vaisseau). Qui appartient aux vaisseaux : *membrane vasculaire.* Formé de vaisseaux : *tissu vasculeux. Bot. Plantes vasculaires*, plantes dont le tissu possède des vaisseaux.

VASCULARISATION (*vas-ku, si-on*) n. f. Production de vaisseaux. (Peuus.)

VASCULARITÉ (*vas-ku*) n. f. Disposition anatomique des vaisseaux. (Peu us.)

VASE (*va-ze*) n. f. (holl. *vase*). Boue qui se dépose au fond des eaux : *beaucoup de poissons peuvent vivre dans la vase humide.*

Vases communicants.

VASE (*va-ze*) n. m. (lat. *vas*). Récipient de matière, de forme, d'usages variables. *Vases sacrés*, vases réservés au culte. *Vase d'élection*, celui, celle, que Dieu a choisi. *Vases communicants*, vases qu'un tube fait communiquer entre eux et dans lesquels l'eau s'élève au même niveau, quelle que soit la forme de chacun d'eux.

VASÉ (*zé*), **E** adj. Couvert de vase, de terre.

VASELINE (*ze*) n. f. Graisse minérale extraite du pétrole brut : *la vaseline, qui a l'avantage de ne pas rancir, est l'excipient d'un grand nombre de médicaments.*

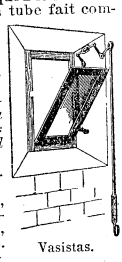
Vasistas.

VASEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Où il y a de la vase : *fond vaseux.*

VASIDUCTE (*zi*) n. m. (du lat. *vas, vasis*, vase, et *ductus*, conduite). Faisceau vasculaire qui fait communiquer, dans une graine, le hile et la chalaze.

VASIÈRE n. f. Endroit vaseux.

VASISTAS (*zis-tass*) n. m. (de l'allem. *was ist das ?* qu'est-ce ?) Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre : *fermer un vasistas.*

VASO-MOTEUR, TRICE (*zo*) adj. *Nerfs vaso-moteurs*, nerfs qui déterminent la contraction ou le relâchement des vaisseaux. N. m. Chacun de ces nerfs.

VASON (*zon*) n. m. (de *vase*). Motte de terre, préparée pour faire des tuiles.

VASQUE (*vas-ke*) n. f. (ital. *vasca*). Bassin rond, peu profond, qui reçoit et laisse déborder les eaux d'une fontaine.

VASSAL (*va-sal*), **E, AUX** n. et adj. (bas lat. *vassalus*). Personne liée à un suzerain par l'obligation de foi et hommage : *le vassal devait obéissance à son suzerain.*

VASSALITÉ (*va-sa*) n. f. Condition de vassal.

VASSELAGE (*va-se-la-je*) n. m. Etat, devoirs de vassal. *Droits de vasselage*, droits du seigneur sur le vassal.

VASSIVE n. f. Ensemble des agneaux d'une bergerie. Brebis antenaise. (On écr. aussi VACIVE.)

VASSIVEAU (*va-si-vô*) n. m. Agneau de moins de deux ans.

VASSOLE (*va-so-le*) n. f. Feuillure de l'encastrement des écoutilles.

VASTE (*vas-te*) adj. (lat. *vastus*). Qui est d'une grande étendue : *la vaste mer. Fig.* Qui a de grandes proportions : *vaste érudition.* N. m. Nom donné à différents muscles.

VASTEMENT (*vas-te-man*) adv. D'une manière vaste.

VATICANE adj. f. Qui se rapporte au Vatican : *politique vaticane; bibliothèque vaticane* ou substantiv. (avec une majuscule) *la Vaticane.*

VATICINATEUR, TRICE n. (du lat. *vaticinari*, prophétiser). Devin, devineresse. Prophète, prophétesse.

VATICINATION (*si-on*) n. f. (de *vaticiner*). Prédiction de l'avenir.

VATICINER (*né*) v. n. (du lat. *vates*, prophète). Prophétiser, prédire l'avenir. (Se prend souvent en mauv. part.)

VA-TOUT (*tou*) n. m. invar. A certains jeux, la vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. *Fig. Jouer son va-tout*, tout hasarder.

VAU (*vô*) ou **VAV** n. m. Sixième lettre des alphabets hébreu et phénicien, correspondant au V français.

VAUCHÉRIE (*vô-ché-rî*) n. f. Espèce d'algues qui vivent dans les eaux douces ou les endroits humides.

VAUCOUR (*vô*) n. m. Table de potier de terre.

VAU-DE-ROUTE (À) loc. adv. (de *à, val*, et *route*). Dans un désordre complet.

VAUDEVILLE (*vô-de-vi-le*) n. m. Petite pièce de théâtre, mêlée de couplets : *Labiche a écrit d'amusants vaudevilles.* — Olivier Basselin, ouvrier foulon de Vire, composait, au XVe siècle, des chansons satiriques, qui coururent bientôt le *val* ou *vau de Vire* (vallon de Vire). En s'éloignant du lieu de sa naissance, le nom dégénéra en *vaudeville*. Les premiers *vaux-de-Vire* furent des chants bachiques, que la licence des buveurs rendit bientôt caustiques et malins. Ce genre dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Dès le commencement de ce même siècle, des chansons de ce genre avaient été intercalées dans les pièces du théâtre de la foire, qui s'appelèrent alors comédies avec vaudevilles et, par suite, vaudevilles. Quand la comédie à couplets, illustrée par Désaugiers, Scribe, Labiche, disparut, le nom de « vaudeville » resta appliqué à toute comédie légère, habilement intriguée, d'un comique un peu gros.

VAUDEVILLESQUE [*vô-de-vi-les-que*] adj. Qui convient à un vaudeville.

VAUDEVILLISTE (*vô-de-vi-lis-te*) n. m. Auteur de vaudevilles.

VAUDOIS, E (*vô-dois, oi-ze*) adj. et n. Du canton de Vaud. Secte hérétique. (V. *Part. hist.*)

VAU-L'EAU [*vô-lô*] **(À)** loc. adv. (de *à, val*, et *eau*). Au courant de l'eau. *Fig.* En déroute, à la débandade. *L'affaire est allée à vau-l'eau*, n'a pas réussi.

VAURIEN, ENNE (*vô-ri-in, è-ne*) n. et adj. (de *valoir*, et *rien*). Personne de nulle valeur, vicieuse, libertine. *Par exagér.* Personne légère, étourdie, qui aime à s'amuser.

VAUTOIR (*vô*) n. m. Sorte de râtelier, sur lequel on distribue la chaîne des tapis.

VAUTOUR (*vô*) n. m. (lat. *vultur*). Genre d'oiseaux rapaces. *Fig.* Homme rapace. Usurier. — Le vautour est un gros oiseau de proie, à tête et cou dénudés, répandu dans toutes les hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie ; il atteint 3 mètres d'envergure. Lâches et prudents, les vautours sont des oiseaux voraces, dont le goût dépravé recherche plutôt les charognes que les animaux vivants, qu'ils n'osent attaquer à moins d'être plusieurs contre un seul.

Vautour.

VAUTRAIT (*vô-trè*) n. m. *Véner.* Equipage de vautres.

VAUTRE (*vô-tre*) n. m. (lat. *vertragum*). *Véner.* Nom sous lequel on désigne le chien courant qui ne court que le sanglier et les bêtes noires.

VAUTRER (*vô-tré*) v. a. Rouler sur le sol, dans la boue. **Se vautrer** v. pr. Se rouler dans la boue.

VAUTRER (*vô-tré*) v. a. *Véner.* Courre le sanglier avec des vautres, le vautrait.

VAU-VENT [*vô-van*] **(À)** loc. adv. *Chasser à vau-vent*, avec le vent dans le dos. *Aller à vau-vent*, fuir avec le vent dans le dos, en parlant du gibier.

VAUXHALL (*vôk-sal*) n. m. (du n. d'un jardin public de Londres). Jardin public avec bal et concert.

VAVAIN (*vin*) n. m. *Mar.* Gros câble.

VAVASSAL (*va-sal*) ou **VAVASSEUR** (*va-seur*) n. m. *Féod.* Celui qui occupait le degré inférieur, dans la noblesse féodale.

VAVASSORIE (*va-so-rî*) ou **VAVASSERIE** (*va-se-rî*) n. f. Fief tenu par un vavassal.

VAYSONIER (*vè-zo-ni-é*) n. m. (de *Vayson* n. de l'inventeur). Vase de terre, percé de trous, qu'on remplit de tourbe, pour transporter les sangsues.

VEAU (*vô*) n. m. (lat. *vitellus*). Le petit de la vache. Sa chair : *un rôti de veau.* Sa peau corroyée : *souliers en veau mégis.* *Tuer le veau gras*, faire de grandes réjouissances de table (allusion à la parabole de « l'Enfant prodigue »). *Faire le veau, s'étendre comme un veau*, se mettre lourdement dans une attitude d'abandon. *Veau marin*, phoque. *Fig. Adorer le veau d'or*, avoir le culte de la richesse (par allusion à l'idole que les Hébreux adorèrent au pied du Sinaï). *Techn.* Levée d'une pièce de bois quel'on veut cintrer, suivant une courbe donnée.

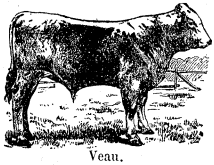
Veau.

VEAU-LAQ (*vô-lak*) n. m. Cuir très souple, dont on fait des bandages et des chaussures.

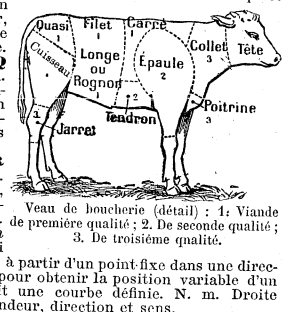

Veau de boucherie (détail) : 1. Viande de première qualité ; 2. De seconde qualité ; 3. De troisième qualité.

VECTEUR (*vèk*) adj. m. (du lat. *vectum*, supin de *vehere*, porter). *Géom. Rayon vecteur*, celui que l'on porte à partir d'un point fixe dans une direction variable pour obtenir la position variable d'un point qui suit une courbe définie. N. m. Droite définie en grandeur, direction et sens.

VECTORIEL, ELLE adj. Qui a rapport aux vecteurs.

VÉDASSE (*da-se*) n. f. Sel qu'on tire de la guède et qui est employé dans la teinturerie.

VEDETTE (*dè-te*) n. f. (ital. *vedetta*). Cavalier en sentinelle. Petit bâtiment de guerre en observation. *Fig.* Personne qui devance les autres, prépare leur action. Artiste en vue. *Impr. En vedette*, isolément, sur une seule ligne : *mettre un nom en vedette.*

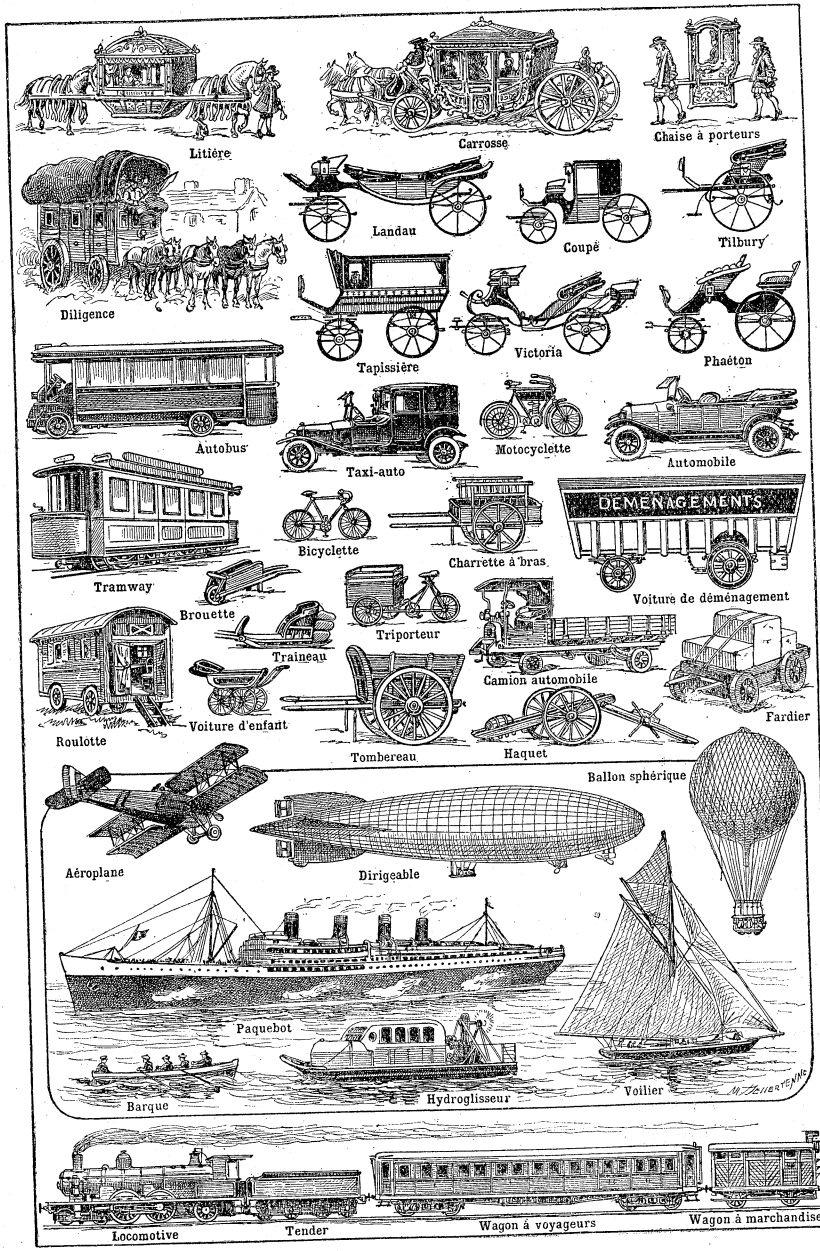
Litière
Carrosse
Chaise à porteurs
Landau
Coupé
Tilbury
Diligence
Tapissière
Victoria
Phaéton
Autobus
Taxi-auto
Motocyclette
Automobile
Tramway
Bicyclette
Charrette à bras
DÉMÉNAGEMENTS
Voiture de déménagement
Brouette
Triporteur
Camion automobile
Fardier
Traîneau
Roulotte
Voiture d'enfant
Tombereau
Haquet
Ballon sphérique
Aéroplane
Dirigeable
Paquebot
Barque
Hydroglisseur
Voilier
Locomotive
Tender
Wagon à voyageurs
Wagon à marchandises

VÉDIQUE adj. Qui appartient aux *Védas*. (V. *Part. hist.*)

VÉDISME (*dis-me*) n. m. Nom par lequel les Européens désignent la forme primitive de la religion des Hindous.

VÉGÉTABILITÉ n. f. Faculté de végéter.

VÉGÉTABLE adj. Qui peut végéter.

VÉGÉTAL n. m. Arbre, plante : *l'étude des végétaux constitue la botanique.* Pl. des *végétaux.*

VÉGÉTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux végétaux : *le règne végétal. Terre végétale*, propre à la végétation.

VÉGÉTALISME n. m. Alimentation exclusive par les végétaux. V. VÉGÉTARISME.

VÉGÉTARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. Se dit des personnes qui pratiquent le végétarisme.

VÉGÉTARISME (*ris-me*) n. m. (de *végétal*). Système d'alimentation dans lequel on supprime toutes les espèces de viande (végétarisme), ou même tous les produits d'origine animale (végétarisme pur ou *végétalisme*), dans un but soit prophylactique, soit curatif.

VÉGÉTATIF, IVE adj. Qui détermine la végétation : *principe végétatif.* Qui est commun aux plantes et aux animaux : *vie végétative.*

VÉGÉTATION (*si-on*) n. m. Développement, accroissement progressif des parties constituantes des végétaux : *arbres qui sont en pleine végétation. Par ext.* Les végétaux : *la végétation est magnifique cette année. Pathol.* Excroissance anormale, qui se développe sur le corps des animaux et des végétaux.

VÉGÉTER (*té*) v. n. (lat. *vegetare ; de vegere*, être en vigueur. — Se conj. comme *accélérer.*) Pousser, croître, en parlant des plantes. *Fig.* Vivre d'une vie inerte, misérable ou obscure : *fonctionnaire qui végète en province.*

VÉGÉTO-ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à la fois au règne végétal et au règne animal.

VÉGÉTO-MINÉRAL, E, AUX adj. Qui tient du végétal et du minéral.

VÉGLIONE (*vé, gl* mll., *o-né*) n. m. (mot ital.). Fête de nuit généralement costumée. Pl. des *veglioni.*

VÉHÉMENCE (*vé-é-man-se*) n. f. Impétuosité, violence : *parler avec véhémence.* ANT. **Douceur.**

VÉHÉMENT (*vé-é-man*), **E** adj. (lat. *vehemens ; de vehere*, porter). Ardent, impétueux.

VÉHÉMENTEMENT (*vé-é-man-te-man*) adv. Avec véhémence ; très fort, beaucoup.

VÉHICULE (*vé-i*) n. m. (lat. *vehiculum ; de vehere*, porter). Moyen de transport par terre, par air ou par eau : *véhicules destinés aux marchandises.* Ce qui sert à transmettre : *l'air est le véhicule du son.*

VÉHICULER (*lé*) v. a. Voiturer, transporter.

VEHMIQUE (*vé-mi-ke*) adj. Qui appartient à la sainte Vehme. (V. *Part. hist.*)

VÉIEN, ENNE (*vé-i-in, è-ne*) adj. et n. De Véies.

VEILLE (*vé, ll* mll.) n. f. (lat. *vigilia*). Privation du sommeil de la nuit : *les veilles prolongées fatiguent l'esprit et le corps.* Etat de celui qui est éveillé : *pendant l'état de veille.* Jour précédent : *la veille de Pâques. Fig. Etre à la veille de*, sur le point de. Pl. Travaux, application à l'étude : *c'est le fruit de ses veilles.* Insomnie causée par l'inquiétude : *causer à quelqu'un bien des veilles.*

VEILLÉE (*vé, ll* mll., *é*) n. f. Temps qui s'écoule depuis le repas du soir jusqu'au coucher : *passer sa veillée chez son voisin.* Action de plusieurs personnes qui passent ce temps ensemble.

VEILLER (*vé, ll* mll., *é*) v. n. (lat. *vigilare*). S'abstenir de dormir : *veiller jusqu'au jour.* Exercer une surveillance, être sur ses gardes : *un gardien qui veille. Veiller à, veiller sur*, prendre garde à. *Veiller au grain*, être attentif au grain qui s'élève en mer. *Fig.* Etre prêt à parer à certaines éventualités. V. a. *Veiller un malade, un mort*, passer la nuit près de lui.

VEILLEUR, EUSE (*vé, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui veille. *Veilleur de nuit*, nom des gardiens qui parcourent, la nuit, les rues d'une ville, pour veiller à sa sûreté.

VEILLEUSE (*vé, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Petite lampe qu'on fait brûler la nuit. Très petite bougie en châssée dans une rondelle, qui flotte sur une couche d'huile, et qu'on allume pendant la nuit. *Bot.* Nom vulgaire du colchique d'automne. (On dit aussi VEILLOTTE.)

Veilleuses : 1. En porcelaine ; 2. Dans un verre (coupe) : E, eau ; H, huile.

VEILLOIR (*vé, ll* mll., *oir*) n. m. Table carrée, sur laquelle les bourreliers placent leurs outils et leurs matériaux.

VEINARD (*vé, nar*), **E** n. et adj. *Pop.* Qui a de la veine : *un joueur veinard.*

VEINE (*vè-ne*) n. f. (lat. *vena*). Canal qui ramène le sang des extrémités au cœur. Partie longue et étroite dans le bois et les pierres dures. Endroit d'une mine, où se trouve le minéral qu'on veut exploiter : *tomber sur une bonne veine. Fig.* Matière, circonstance à utiliser : *trouver une bonne veine. Veine poétique*, le génie poétique. *Pop.* Chance : *avoir de la veine au jeu ; être en veine.*

VEINÉ (*vè-né*), **E** adj. Qui a des veines, en parlant du bois et de certaines pierres : *marbre veiné.* Qui porte des dessins imitant les veines du bois ou des pierres dures : *peau de serpent veinée de noir et de bleu.*

VEINER (*vè-né*) v. a. Peindre en imitant les veines du marbre ou du bois.

VEINETTE (*vè-nè-te*) n. f. Brosse plate employée par les peintres pour imiter les veines du bois.

VEINEUX, EUSE (*vè-neû, eu-ze*) adj. Composé de veines : *système veineux.* Rempli de veines : *bois veineux. Sang veineux*, sang des veines, par opposition à *sang artériel.*

VEINULE (*vè*) n. f. Petite veine.

VÊLAGE ou **VÊLEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre bas, de vêler, en parlant des vaches.

VÉLAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *vèlum*, voile). Se dit des voyelles ou consonnes articulées près du voile du palais. Substantiv. : *une vélaire.*

VÉLANI n. m. Espèce de chêne dont les cupules (dites *vélanèdes*) sont fort recherchées pour la teinture.

VÉLAR n. m. *Bot.* Syn. de SISYMBRE.

VÉLARIUM (*ri-om'*) n. m. (lat. *velarium*). Toile dont on couvrait les théâtres et les amphithéâtres romains.

VELCHE ou **WELCHE** (*vèl-che*) n. et adj. (de l'allem. *welsh*, gaulois). Mot que les Allemands appliquent par mépris à tout ce qui est étranger. Homme ignorant et sans goût.

VELD ou **VELDT** (*vèlt*) n. m. Dans l'Afrique du Sud, steppe ou savane : *le veld transvaalien.*

VÊLEMENT (*man*) n. m. Syn. de VÊLAGE.

VÊLER (*lé*) v. n. (de *veau*). Mettre bas, en parlant d'une vache.

VELET (*lè*) n. m. Doublure du voile de dessous des religieuses.

VÉLIE n. f. Genre d'insectes hémiptères, renfermant des punaises aquatiques, assez communes dans les eaux douces de France : *les vélies ont une livrée brune, tachée de blanc ou de rouge.*

VÉLIN n. m. (de *veau*). Peau de veau préparée : *manuscrit tracé sur vélin.* Dentelle d'Alençon. Adjectiv. Qui imite le vélin : *papier vélin.*

VÉLIQUE adj. (du lat. *velum*, voile). Qui a rapport aux voiles. *Point vélique*, point où paraît être appliquée la résultante de toutes les actions du vent sur les voiles du navire.

VÉLITE n. m. (lat. *veles, itis*). Soldat d'infanterie légère, chez les Romains. Corps de volontaires organisé par Napoléon Ier en l'an XII.

VELLÉIEN, ENNE (*vè-lé-i-in, è-ne*) adj. De Velleius : *le sénatus-consulte velléien.*

VELLÉITAIRE [*vèl-lé-i-tè-re*] adj. et n. Qui n'a que des commencements de volonté.

VELLÉITÉ (*vèl-lé*) n. f. (du lat. *velle*, vouloir). Volonté imparfaite ; intention fugitive : *avoir des velléités de résistance.*

VÉLO n. m. Abréviation familière de *vélocipède*.

VÉLOCE adj. (lat. *velox*). Agile, rapide. (Peu us.)

VÉLOCEMAN (*man*') n. m. (de *véloce*, et de l'angl. *man*, homme). Amateur du sport vélocipédique. Pl. des *vélocemen*. (Au fém. on dit *velocewoman* et au pl. *velocewomen*.)

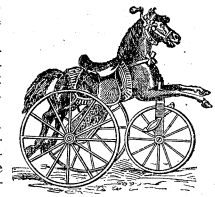

Vélocimane.

VÉLOCIFÈRE n. m. (du lat. *velox, ocis*, rapide, et *ferre*, porter). Ancienne voiture publique d'une marche rapide. Autre nom du *célécifère*.

VÉLOCIMANE n. m. (du lat. *velox, ocis*, rapide, et *manus*, main). Appareil de locomotion, spécial pour les enfants, en forme de cheval, monté sur trois ou quatre roues, et dit aussi *cheval mécanique*.

VÉLOCIPÈDE n. m. (du lat. *velox, ocis*, véloce, et *pes, pedis*, pied). Appareil à roues, pour se transporter au moyen d'un mécanisme mû par les pieds.

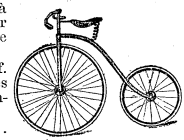

Vélocipède.

VÉLOCIPÉDIE (*di*) n. f. Tout ce qui intéresse les vélocipèdes (évolution, industrie, sport, etc.).

VÉLOCIPÉDIQUE adj. Qui se rattache aux vélocipèdes : *sport vélocipédique*.

VÉLOCIPÉDISTE (*dis-te*) n. Personne qui se livre au sport du vélocipède.

VÉLOCITÉ n. f. (de *véloce*). Vitesse, rapidité.

VÉLODROME n. m. (du lat. *velox*, rapide, et du gr. *dromos*, course). Piste à l'usage des vélocipédistes.

VELOT (*lo*) n. m. Peau de veau mort-né, avec laquelle on fabrique le vélin.

VELOURS (*lour*) n. m. (vx fr. *velous* ; du lat. *villosus*, velu). Etoffe rase d'un côté, et couverte de l'autre de poils dressés, très serrés, maintenus par les fils du tissu : *robe de velours de soie. Par anal.* Objet extrêmement doux au toucher : *le velours d'une pêche. Fam.* Liaison de langage incorrecte, par substitution de *s* ou de *z* à *t*. (V. cuir). *Patte de velours*, patte d'un chat quand il rentre ses griffes. *Fig. Faire patte de velours*, caresser ceux à qui l'on cherche à nuire. PROV : **Habit de velours, ventre de son**, pour se parer de beaux habits, il est des gens qui font maigre chère.

VELOUTÉ, E adj. Qui a l'aspect du velours : *papier velouté*. Doux comme du velours : *fleur veloutée*. N. m. Qualité de ce qui est velouté : *le velouté d'une étoffe, d'un fruit*.

VELOUTER (*té*) v. a. Donner l'apparence du velours.

VELOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui est couvert de poils comme le velours.

VELOUTIER (*ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait du velours.

VELOUTINE n. f. Etoffe de soie, du XVIIIe siècle. Etoffe de laine ou de coton, pelucheuse.

VELTAGE (*vèl*) n. m. Mesurage à la velte.

VELTE (*vèl-te*) n. f. Ancienne mesure pour les liquides, variant suivant les pays et qui valait à Paris 7lit,45. Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER (*vèl-té*) v. a. Mesurer avec une velte.

VELTURE n. f. Bridure faite pour lier deux pièces de bois.

VELU, E adj. (lat. *villutus*). Couvert de poils.

VÉLUM (*lom*') n. m. (lat. *velum*). Grand' voile qui sert de toiture à un cirque, à un vestibule, etc.

VELVET (*vèl-vè*) n. m. **VELVANTINE** ou **VELVENTINE** (*vèl-van*) n. f. (de l'angl. *velvet*, velours). Sorte de velours de coton.

VELVOTE (*vèl*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la véronique des champs.

VENAISON (*nè-zon*) n. f. (du lat. *venatio*, chasse). Chair de bête fauve : *manger de la venaison*.

VÉNAL, E, AUX adj. (lat. *venalis*). Qui s'achète à prix d'argent : *une charge vénale. Fig.* Intéressé. Qui fait pour de l'argent des choses que réprouve la conscience : *un homme vénal*.

VÉNALEMENT (*man*) adv. D'une manière vénale.

VÉNALITÉ n. f. Etat de ce qui est vénal.

VENANT (*nan*), **E** adj. Qui vient. *Bien venant*, qui vient bien, qui fait de grands progrès : *un enfant bien venant*. Payé régulièrement : *six mille livres de rente bien venantes*. N. m. Celui qui vient : *les allants et les venants. A tout venant*, au premier venu.

VENDABLE (*van*) adj. Qui peut être vendu : *marchandises difficilement vendables*. ANT. **Invendable.**

VENDANGE (*van*) n. f. (lat. *vindemia*). Récolte du raisin. Les raisins eux-mêmes : *porter la vendange à la cuve*. Temps de la récolte du raisin : *se louer pour les vendanges*. Loc. prov. : **Adieu paniers, vendanges sont faites**, il n'y a pas de raisin cette année, ou, *fig.*, c'est une affaire terminée.

VENDANGEABLE (*van-dan-ja-ble*) adj. En état d'être vendangé.

VENDANGEOIR (*van-dan-joir*) n. m. Hotte ou panier de vendangeur.

VENDANGER (*van-dan-jé*) v. a. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vendangea, nous vendangeons*.) Récolter le raisin de : *vendanger une vigne. Absol.* Faire la vendange : *vendanger de bonne heure*.

VENDANGEROT (*ro*) n. m. Panier d'osier dans lequel on récolte le raisin.

VENDANGETTE (*van-dan-jè-te*) n. f. Nom vulgaire de la grive.

VENDANGEUR, EUSE (*van, eu-ze*) n. Qui fait la vendange.

VENDÉEN, ENNE (*van-dé-in, è-ne*) adj. et n. De Vendée : *l'insurrection vendéenne*.

VENDELIN (*van*) n. m. Petite nacelle dont se servent les pontonniers.

VENDÉMIAIRE (*van-dé-mi-è-re*) n. m. (du lat. *vindemia*, vendange). Premier mois de l'année républicaine, en France (du 22 septembre au 21 octobre).

VENDETTA (*vin-dèt-ta*) n. f. (mot. ital. signif. *vengeance*). En Corse, état d'inimitié, provenant d'une offense ou d'un meurtre, qui s'étend et se transmet à tous les parents de la victime.

VENDEUR, EUSE (*van-deur, eu-ze*) n. Dont la profession est de vendre. Personne qui fait un acte de vente. (En ce sens, le fém. est VENDERESSE.) ANT. **Acheteur.**

VENDRE (*van-dre*) v. a. (lat. *vendere*). Céder moyennant un prix convenu : *vendre un objet trois francs*. Faire le commerce de : *vendre des meubles*. Sacrifier à prix d'argent : *vendre sa conscience*. Trahir pour de l'argent : *vendre un secret. Vendre chèrement sa vie*, mourir en se défendant avec courage. *Vendre son honneur*, faire à prix d'argent une action honteuse. ANT. **Acheter.**

VENDREDI (*van*) n. m. (du lat. *Veneris dies*, jour de Vénus). Sixième jour de la semaine. *Vendredi saint*, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ.

VENDU, E (*van*) adj. Cédé moyennant un prix. *Fig.* Gagné par l'appât de l'argent : *homme vendu au gouvernement*. Substantiv. Personne vendue.

VÉNÉFICE n. m. (du lat. *venenum*, poison, et *facere*, faire). Autref. Empoisonnement accompagné de sortilège. (Vx.)

VENELLE (*nè-le*) n. f. (de *veine*). Petite rue. *Enfiler la venelle*, prendre précipitamment la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *venenum*, poison). Qui renferme du poison : *champignon vénéneux. Animaux vénéneux*, animaux qui, ingérés comme aliments, agissent sur l'économie à la manière des poisons (il ne faut pas les confondre avec les *animaux venimeux*) : *les moules sont quelquefois vénéneuses*.

VÉNÉNIFÈRE adj. (du lat. *venenum*, poison, et *ferre*, porter). Qui porte du venin ou du poison. (Peu us.)

VÉNÉNIFIQUE ou **VÉNÉNIPARE** adj. Qui forme, qui produit le poison.

VÉNÉNOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est vénéneux. (Peu us.)

VENER (*né*) v. a. (lat. *venari*). Chasser courre, en parlant d'un animal domestique dont on veut

ainsi attendrir la chair. *Faire vener de la viande*, la faire mortifier avant de la manger.

VÉNÉRABLE adj. Digne de vénération : *vieillard vénérable*. N. m. Président d'une loge maçonnique. Premier degré dans la procédure de canonisation.

VÉNÉRABLEMENT (*man*) adv. Avec respect, vénération. (Peu us.)

VÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Respect profond et qui a quelque chose de religieux. Honneur qu'on rend aux personnes ou aux choses que l'on vénère.

VÉNÉRER (*ré*) v. a. (lat. *venerari*. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir un respect religieux pour : *vénérer des reliques*. Avoir une estime respectueuse : *vénérer un bienfaiteur*.

VÉNÉRICARDE n. f. Genre de mollusques lamellibranches marins à coquille cordiforme.

VÉNERIE (*ri*) n. f. (du lat. *venari*, chasser). Art de chasser avec des chiens courants. Administration des chasses d'un chef d'Etat.

VÉNÉRIEN, ENNE adj. (de *Vénus*). Qui concerne les rapports des sexes : *maladies vénériennes*.

VENET (*nè*) n. m. Enceinte demi-circulaire de filets dormants verticaux, pour retenir le poisson à marée basse.

VENETTE (*nè-te*) n. f. *Fam.* Peur, alarme.

VENEUR n. m. (lat. *venator*). Celui qui chasse les bêtes fauves ou noires avec des chiens courants. **Grand veneur,** chef de la vénerie d'un souverain.

VÉNÉZUÉLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. Du Venezuela.

VENEZ-Y-VOIR (*ve-né-zi*) n. m. invar. Chose qui mérite d'attirer l'attention (ne se dit que par ironie) : *voilà un beau venez-y-voir*.

VENGEANCE (*van-jan-se*) n. f. Action de se venger ; de punir une offense : *tirer vengeance de quelqu'un*. Désir de se venger : *ne respirer que la vengeance*.

VENGER (*van-jé*) v. a. (lat. *vindicare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vengea, nous vengeons*.) Tirer vengeance : *venger une injure, la mort d'un parent*. **Se venger** v. pr. Tirer vengeance : *se venger d'un ennemi, d'une offense*.

VENGEUR, ERESSE (*van-jeur, e-rè-se*) n. et adj. Qui venge, qui punit : *Jeanne d'Arc fut la vengeresse de la France*.

VENIAT (*vé-ni-at'*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il vienne*). Ordre donné par un juge supérieur à un juge inférieur, de venir se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite.

VÉNIEL, ELLE (*ni-èl, è-le*) adj. (du lat. *venia*, pardon). *Péché véniel*, péché léger, qui ne fait pas perdre la grâce. ANT. **Péché mortel.**

VÉNIELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière vénielle : *pécher véniellement*.

VENIMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *venim*, venin). Qui a du venin : *la vipère est un animal venimeux*. *Fig.* Méchant, envenimé : *critique venimeuse*.

VENIMOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est venimeux.

VENIN n. m. (lat. *venenum*). Liquide toxique sécrété chez certains animaux par un organe spécial, et qui se communique par une piqûre ou une morsure : *le venin de la vipère*. *Fig.* Malignité, haine cachée : *le venin de l'envie*.

VENIR v. n. (lat. *venire*. — *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. Je venais, nous venions. Je vins, nous vînmes. Je viendrai, nous viendrons. Je viendrais, nous viendrions. Viens, venons, venez. Que je vienne, que nous venions. Que je vinsse, que nous vinssions. Venant. Venu, e.*) Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle, ou à laquelle on parle, ou de laquelle on parle : *sa mère lui écrivit de venir près d'elle*. Arriver, survenir : *la mort vient sans qu'on s'en doute*. Etre apporté ; originaire : *ce thé vient de la Chine*. Etre donné en partage : *ce bien lui est venu de famille*. Avoir lieu : *il faut prendre le temps comme il vient*. Se présenter à l'esprit : *nos idées nous viennent involontairement*. Provenir : *la liberté vient du droit naturel*. Dériver : *ce mot vient du latin*. Naître : *il lui est venu une tumeur*. Emaner : *toute puissance vient de Dieu*. Grandir : *cet arbre vient bien. En venir à* (ou *jusqu'à*), oser, être réduit à. *Vouloir en venir*, avoir comme objet dans ses actes, ses paroles. *Venir au monde*, naître. *En venir aux mains*, se battre. *Venir à bout*, réussir. *Venir à rien*, diminuer extrêmement ; n'avoir aucun succès. *Venir de* (avec un infin.), avoir accompli à l'instant même l'action marquée par le verbe : *il vient de partir*. *Faire venir*, mander, commander. *Se faire bien venir*, s'attirer de l'affection. *Laisser venir, voir venir*, attendre sans se presser d'agir. *Voir venir quelqu'un*, préjuger ses intentions. *Ne faire qu'aller et venir*, être toujours en mouvement.

VÉNITIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Venise : *la puissance vénitienne*.

VENT (*van*) n. m. (lat. *ventus*). Air atmosphérique qui se déplace en suivant une direction déterminée : *les vents alizés*. Mouvement de l'air ainsi déplacé : *se mettre à l'abri du vent*. Air agité par un moyen quelconque : *faire du vent avec un éventail*. Air en général : *ballon plein de vent*. Gaz contenus dans le corps de l'homme et de l'animal : *avoir des vents. Vêner.* Odeur qu'une bête laisse dans les lieux où elle a passé. *Musiq. Instruments à vent*, instruments de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit. *Fig.* Impulsion, cause qui entraîne, abat, etc. : *le vent de l'adversité. Aller comme le vent*, très vite. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée. *Tourner à tout vent*, être inconstant. *Le nez au vent*, la tête haute pour narguer ou pour chercher. *En plein vent*, dans un endroit découvert et exposé au vent. *Des quatre vents*, de tous les points de l'horizon et, *par ext.*, de tous les pays. *Avoir vent de quelque chose*, en recevoir quelque avis. *Avoir bon vent*, avoir le vent favorable à la route. *Etre sous le vent*, être en deçà d'un autre navire par rapport à la direction du vent. PROV. : **Selon le vent, la voile,** il faut proportionner ses entreprises à ses moyens. **Le vent n'est ni chasseur, ni pêcheur,** le vent est défavorable à la chasse et à la pêche. — Tant que la densité de l'air est égale partout, l'équilibre n'est point troublé et l'air ne se met point en mouvement ; mais si cette densité devient moindre sur un point, l'air s'élève, et les couches plus denses qui se précipitent pour remplir le vide ainsi formé donnent naissance à des *courants aériens*, connus sous le nom de *vents*. Leur cause vient, en général, de la différence de température sur deux points du globe. Si, en effet, de deux contrées voisines l'une est plus échauffée que l'autre, il y a un vent inférieur qui va des parties plus froides vers le point échauffé, et un courant supérieur qui se dirige du point échauffé vers les parties plus froides. Les girouettes nous indiquent la direction des courants inférieurs, les nuages, celle des vents plus élevés.

VENTAGE (*van*) n. m. Séparation du grain et des matières étrangères, en faisant usage du van.

VENTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. ou **VENTAILLE** (*van-ta, ll* mll.) n. f. Partie de la visière des casques clos, par laquelle passait l'air. (V. la planche ARMURES.)

VENTAISON (*van-tè-zon*) n. f. Maladie que contractent les céréales, lorsqu'elles ont subi l'action des vents violents et fréquents.

VENTE (*van-te*) n. f. (lat. pop. *vendita*). Débit : *marchandise de bonne vente*. Cession moyennant un prix convenu : *contrat de vente*. Commerce de celui qui vend : *la vente du lait*. Réunion de carbonari ; lieu de cette réunion. Partie d'une forêt, qui vient d'être coupée. — La *vente* est un contrat synallagmatique par lequel une personne (*vendeur*) s'oblige à transférer la propriété d'une chose, et l'autre (*acheteur*) à payer le prix de cette chose. Le vendeur est tenu de délivrer la chose vendue, et de *garantir* l'acheteur en cas d'éviction par un tiers, ou de vices cachés rendant la chose vendue impropre à son usage naturel. Il a le droit, en cas de non-payement du prix, de demander la résolution de la vente et, s'il s'agit d'un objet mobilier, de le reprendre dans les huit jours s'il est encore en la possession de l'acheteur. La vente peut être faite par acte authentique, ou par acte sous seing privé ; les frais d'acte sont à la charge de l'acheteur. Les ventes d'immeubles peuvent être annulées si le ven-

deura été lésé dans la proportion de plus des 7/12es, sauf si la vente a été faite en justice.

VENTÉ (*van-té*), **E** adj. Poussé par le vent : *marée ventée.*

VENTEAUX (*van-tô*) n. m. pl. Ouvertures garnies de soupapes, par lesquelles l'air extérieur pénètre et s'emmagasine à l'intérieur d'une soufflerie.

VENTER (*van-té*) v. impers. Faire du vent : *il vente fort.*

VENTEUX, EUSE (*van-teû, eu-ze*) adj. Sujet aux vents : *saison venteuse.* Qui cause des vents dans le corps : *légumes venteux.*

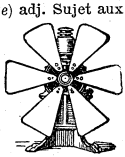
Ventilateur.

VENTILATEUR (*van*) n. m. Appareil propre à renouveler l'air dans un lieu clos : *ventilateur électrique.*

VENTILATION (*van, si-on*) n. f. Action de ventiler : *la ventilation des mines, indispensable à la santé des mineurs, a encore pour but de combattre les accumulations de grisou.*

VENTILER (*van-ti-lé*) v. a. (lat. *ventilare*). Renouveler l'air de : *ventiler un tunnel. Dr.* Evaluer la valeur respective des divers objets qui ont été vendus ensemble.

VENTILEUSE [*leu-ze*] n. f. Nom donné aux abeilles qui, à l'entrée d'une ruche, battent des ailes constamment pour établir un courant d'air. (On dit aussi *ventilateuse.*)

VENTILLON (*van-ti, ll* mll., *on*) n. m. Soupape qui ferme les venteaux d'un soufflet de forge.

VENTIS (*van-ti*) n. m. pl. Arbres abattus par le vent.

VENTOLIER (*van-to-li-é*) adj. m. Qui résiste au vent. *Oiseau bon ventolier*, qui se plaît à voler dans le vent.

Ventouse.

VENTÔSE (*van tô ze*) n. m. (du lat. *ventosus*, venteux). Sixième mois de l'année républicaine, en France (du 19 février au 20 mars).

VENTOSITÉ (*van-to-zi*) n. f. Accumulation de gaz dans l'intestin.

VENTOUSE (*van-tou-ze*) n. f. (lat. *ventosa*). Vase qu'on applique sur la peau pour y produire une irritation locale, en raréfiant l'air : *appliquer des ventouses.* Organes de la sangsue et de quelques autres animaux aquatiques. Ouverture pratiquée dans un conduit, dans un poêle, une cheminée, etc., pour donner passage à l'air. Dans un navire, hublot d'aération.

VENTOUSER (*van-tou-zé*) v. a. Appliquer des ventouses : *ventouser un malade.*

VENTOUSEUR, EUSE (*van-tou-zeur, eu-ze*) n. et adj. Celui qui pose des ventouses.

VENTRAL, E, AUX (*van*) adj. Qui appartient au ventre : *la région ventrale.*

VENTRE (*van-tre*) n. m. (lat. *venter*). Cavité du corps où sont les intestins. Région du corps où est située cette cavité. *Par ext.*, renflement d'un mur ou d'un vase. *Fig.* Passion pour la bonne chère : *ne songer qu'à son ventre. A plat ventre*, tout de son long sur la partie antérieure du corps. *Ventre à terre*, avec une extrême vitesse. *Avoir le ventre plein*, être rassasié. *A ventre déboutonné*, avec excès ; de toutes ses forces. *Mar.* Partie rentrée des œuvres vives d'un navire. **Bas-ventre,** v. à son ordre alph. PROV. : **Ventre affamé n'a point d'oreilles,** l'homme pressé par la faim est sourd à tout ce qu'on peut lui dire.

VENTREBLEU ! (*van*) interj. Jurement familier.

VENTRÉE n. f. Petits qu'une femelle met bas en une fois. *Pop.* Nourriture dont on s'emplit l'estomac.

VENTRE-SAINT-GRIS (*van-tre-sin-gri*) interj. Juron familier de Henri IV.

VENTRICULAIRE (*van, lè-re*) adj. Qui a rapport aux ventricules.

VENTRICULE (*van*) n. m. (lat. *ventriculus*). Nom donné à diverses cavités du corps humain : *les ventricules du cœur.*

VENTRIÈRE (*van*) n. f. Sangle qui passe sous le ventre du cheval. (On dit mieux SOUS-VENTRIÈRE.) Pièce de bois placée au milieu d'autres pièces qu'elle sert à réunir. Pièce de bois placée provisoirement contre la carène d'un navire, pour l'empêcher de s'incliner pendant le lancement.

VENTRILOQUE (*van*) n. et adj. (du lat. *venter, tris*, ventre, et *loqui*, parler). Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait du ventre.

VENTRILOQUIE (*van, kî*) n. f. Art du ventriloque.

VENTRIPOTENT (*van, tan*), **E** adj. (du lat. *venter, tris*, ventre, et *potens*, puissant). *Fam.* Qui a un gros ventre ; ventru.

VENTRU, E (*van*) adj. Qui a un gros ventre.

VENU, E adj. Réussi, exécuté : *estampe bien venue. Etre bien, mal venu* (ou, substantiv., *le bien, le mal venu* [en ce sens, on écrit aussi *bienvenu, malvenu* en un seul mot]), être bien, mal reçu. N. *Le premier venu, la première venue*, une personne quelconque : *écouter le premier venu.* N. m. et adj. : *Nouveau venu, nouvelle venue*, personne récemment arrivée.

VENUE (*nû*) n. f. Action de venir ; arrivée. *Fig.* Croissance : *arbre d'une belle venue. Tout d'une venue*, sans irrégularité dans sa longueur. (Se dit d'une taille longue et droite.) Pl. *Allées et venues*, action d'aller et de venir plusieurs fois.

VÉNUS (*nuss*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, de taille moyenne, à coquille ovale, côtelée, répandus dans toutes les mers.

VENVOLE [*van*] **(À LA)** loc. adv. (de *à, là*, et anc. adj. *venvole*, qui vole au vent). A la légère. (Vx.)

VÊPRE n. m. (lat. *vesper*). Le soir. (Vx.)

VÊPRES (*vê-pre*) n. f. pl. (lat. *vesperæ ;* de *vesper*, soir). Partie de l'office divin, qu'on célèbre vers deux ou trois heures de l'après-midi, après nones et avant complies : *dire, chanter les vêpres.*

VER (*vèr*) n. m. (lat. *vermis*). Embranchement du règne animal, comprenant des animaux mous, contractiles, qui vivent en général dans les eaux, et qui sont dépourvus de membres, tels les lombrics, ténias, douves, etc. (V. la planche MOLLUSQUES, VERS. — Ne pas confondre les vers proprement dits avec diverses larves d'insectes qui vulgairement portent ce nom.) *Ver blanc*, larve du hanneton. *Ver luisant*, lampire, luciole. *Ver solitaire*, nom vulgaire du ténia. *Ver à soie*, chenille du bombyx qui produit la soie. *Ver rongeur*, cause intérieure et incessante de ruine, de destruction, de douleur. *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, lui faire dire ce qu'on veut savoir. *Fig.* et *fam.* : *avoir le ver solitaire*, manger beaucoup. — L'élevage des *vers à soie* (sériciculture) se fait à l'air libre en Chine, mais le climat européen ne s'y prête pas aussi facilement, et il faut aux vers (*bombyx* ou, dans le midi de la France, *magnan*) un local spécial (*magnanerie*), où la température soit conduite d'une façon très régulière. Des œufs de vers à soie (*graine*), sortent de petites chenilles filiformes qui se mettent, dès leur éclosion, à consommer des quantités prodigieuses de feuilles de mûrier ; les vers changent plusieurs fois de peau (*mue*), puis ils choisissent sur des branches de genêts placées auprès d'eux une place où ils s'installent pour filer leur cocon. Celui-ci, déroulé dans l'eau chaude, donne un fil très ténu qui, mouliné, préparé de diverses manières, fournira la soie.

VÉRACITÉ n. f. (lat. *veracitas ;* de *verax*, véridique). Attachement constant à la vérité : *avoir en tout de la véracité.* Qualité de ce qui est conforme à la vérité : *contester la véracité d'un fait.*

VÉRAISON (*rè-zon*) n. f. Etat des fruits, et surtout du raisin, qui commencent à prendre la couleur de leur maturité.

Vératre.

VÉRANDA n. f. Galerie légère, établie sur toute la longueur des habitations de l'Inde, de l'extrême Orient et aussi, parfois, du Brésil et qu'on imite en Europe dans certaines maisons particulières. Balcon couvert et fermé par des glaces, qu'on appelle aussi BOW-WINDOW.

VÉRATRE n. m. Genre de liliacées dont la racine est émétique, purgative, mais qui, à dose trop forte, peut déterminer la mort.

VÉRATRINE n. f. Alcaloïde tiré des semences de vératre et qu'on utilise en thérapeutique

VERBAL, E, AUX (*vèr*) adj. (de *verbe*). Qui n'est fait que de vive voix, par opposition à *écrit* : *promesse verbale. Gram.* Propre au verbe : *forme verbale. Adjectif verbal*, adjectif tiré du verbe et ayant la forme du participe présent. — L'adjectif verbal varie (*on aime les enfants* **obéissants**), tandis que le participe présent est toujours invariable (*on aime les enfants* **obéissant** *à leurs parents*).

VERBALEMENT (*vèr-ba-le-man*) adv. De vive voix.

VERBALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action de verbaliser.

VERBALISER (*vèr, zé*) v. n. Dresser un procès-verbal : *verbaliser contre un chasseur sans permis.*

VERBE (*vèr-be*) n. m. (du lat. *verbum*, parole). Parole. *Avoir le verbe haut*, avoir un timbre de voix élevé. *Fig.* Parler avec hauteur. *Gramm.* Partie du discours, qui exprime une action ou un état sous une forme variable, suivant les dispositions du sujet qui parle. — Un verbe peut être à la *forme active*, à la *forme passive*, ou à la *forme pronominale.* Il y a aussi des verbes *impersonnels* ou *unipersonnels.* (V. ces mots.) *Verbe auxiliaire*, v. AUXILIAIRE. Le verbe est sujet à quatre modifications ou changements de forme : il peut changer de *personne*, de *nombre*, de *temps* et de *mode.* Il se compose de deux parties distinctes : le *radical* et la *terminaison ;* au point de vue de la conjugaison, on divise les verbes en trois groupes. (V. CONJUGAISON.) On distingue enfin les verbes *défectifs.* (V. DÉFECTIF.)

VERBE (*vèr-be*) n. m. La deuxième personne de la sainte Trinité, incarnée en Jésus-Christ : *et le Verbe s'est fait chair.* (S'écrit avec un V majuscule.)

VERBÉNACÉES (*vèr, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *verveine.* S. une *verbénacée.*

VERBÉRATION (*vèr, si-on*) n. f. (du lat. *verberare*, frapper). Vibration de l'air, qui produit le son. (Vx.)

VERBEUX, EUSE (*vèr-beû, eu-ze*) adj. (lat. *verbosus ;* de *verbum*, parole). Qui abonde en paroles inutiles : *orateur verbeux.*

VERBIAGE (*vèr*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Abondance de paroles inutiles.

VERBIAGER (*vèr-bi-a-jé*) v. n. (de *verbiage.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il verbiagea, nous verbiageons.*) Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. (Peu us.)

VERBOQUET (*vèr-bo-kè*) n. m. Corde attachée à la flèche d'un clocher, pour hisser les derniers éléments de la charpente. Cordage qui sert à diriger, du sol, un fardeau que l'on hisse, pour l'empêcher de heurter les murs.

VERBOSITÉ (*vèr-bo-zi-té*) n. f. (de *verbeux*). Superfluité de paroles.

VER-COQUIN (*vèr-ko-kin*) n. m. Sorte de vertige qui atteint certains animaux, et que l'on attribue à la présence d'un ver (*cénure*) qu'ils ont dans le cerveau. Nom donné au ver lui-même. Larve de la cochylis. Pl. des *vers-coquins.*

VERDAGE (*vèr*) n. m. Récolte en fleur, enterrée pour servir d'engrais. (On dit communément *engrais vert.*)

VERDAL (*vèr*) n. m. Masse épaisse de verre, que l'on a coulée en bloc.

VERDALE (*vèr*) n. f. Nom vulgaire du bruant et du verdier. Variété d'olive verte.

VERDÂTRE (*vèr*) adj. Qui tire sur le vert : *couleur, teint verdâtre.*

VERDELET, ETTE (*vèr-de-lè, è-te*) adj. *Vin verdelet*, un peu vert, acide. *Fig. Vieillard verdelet*, qui a encore de la vigueur.

VERDERIE (*vèr-de-ri*) n. f. Etendue de bois placée sous la surveillance d'un verdier.

VERDET (*vèr-dè*) n. m. Nom donné à divers acétates de cuivre à cause de leur couleur verte : *le verdet est employé en bouillies, au traitement des maladies cryptogamiques des plantes.*

VERDEUR (*vèr*) n. f. (de *vert*). Etat du bois qui n'est pas encore sec. Défaut de maturité des fruits. Force du vin. *Fig.* Jeunesse et vigueur : *la verdeur de l'âge.* Grande liberté de paroles : *la verdeur d'un propos.*

VERDICT (*vèr-dikt'*) n. m. (mot angl., dérivé du lat. *vere dictum*, véritablement dit). Réponse faite par le jury aux questions posées par la cour : *verdict d'acquittement. Par ext.* Jugement rendu en matière quelconque : *le verdict de l'opinion publique.*

Verdier.

VERDIER (*vèr-di-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres à plumage vert, répandus en Europe et en Asie. (On dit aussi *verdale* n. f.)

VERDIER (*vèr-di-é*) n. m. (du lat. *viridarius*, qui garde un verger). Anciennement, officier des eaux et forêts.

VERDILLON (*vèr-di, ll* mll., *on*) n. m. Petite tringle servant à fixer le commencement de la chaîne d'un métier de haute lice dans le rouleau. Levier servant à détacher les blocs d'ardoise.

VERDIR (*vèr*) v. a. Rendre vert : *la lumière verdit les feuilles.* V. n. Devenir vert : *les prairies verdissent au printemps.*

VERDISSAGE (*vèr-di-sa-je*) n. m. Action de donner la teinte verte.

VERDISSANT (*vèr-di-san*), **E** adj. Qui devient vert : *rameaux verdissants.*

VERDISSEMENT (*vèr-di-se-man*) n. m. Action de verdir : *le verdissement des cornichons.*

VERDOIEMENT ou **VERDOIMENT** (*doi-man*) n. m. Action de verdoyer.

VERDOYANT (*vèr-doi-ian*), **E** adj. Qui verdoie.

VERDOYER (*vèr-doi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Etre de couleur verte : *les campagnes commencent à verdoyer.*

VERDURE (*vèr*) n. f. Couleur verte des arbres, des plantes : *la verdure des prés.* Herbe, feuillage vert : *se coucher sur la verdure.* Plantes potagères : *la verdure est rafraîchissante.* Tenture de tapisserie, qui représente généralement des arbres.

VERDURETTE (*vèr-du-rè-te*) n. f. Broderies vertes : *l'habit à verdurette des académiciens.*

VERDURIER (*vèr-du-ri-é*), **ÈRE** n. Qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉRÉTILLE (*ll* mll.) n. m. Genre d'anthozoaires, constituant des colonies de polypes qui vivent dans les mers chaudes. (V. la planche MOLLUSQUES.)

VÉREUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui a des vers : *fruit véreux. Fig.* Suspect, mauvais : *créance véreuse.* D'une honnêteté contestable : *homme d'affaires véreux.*

VERGE (*vèr-je*) n. f. (lat. *virga*). Petite baguette longue et flexible. Tringle de métal : *verge de cuivre.* Instrument de correction, formé d'une baguette flexible et plus ordinairement d'une poignée de brindilles : *être battu de verges.* Baguette garnie d'ivoire, portée par les huissiers. Morceau de baleine garni d'argent, insigne des bedeaux. Ancienne mesure agraire, valant un quart d'arpent. Tige d'une ancre. Fléau de certaines balances.

VERGÉ, E (*vèr*) adj. *Etoffe vergée*, renfermant des fils plus gros ou plus teintés que le reste. *Papier vergé*, où il y a des vergeures.

VERGÉE (*vèr-jé*) n. f. Ancienne mesure agraire, qui valait 40 perches.

VERGEOISE (*vèr-joi-ze*) n. f. Sucre fabriqué avec des déchets de raffinerie. Grande forme dans laquelle on coule le sucre pour le transformer en pains.

VERGER (*vèr-jé*) n. m. (lat. *viridarium*). Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER (*vèr-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vergea, nous vergeons.*) Mesurer avec la verge.

VERGERON (*vèr*) n. m. Petite verge.

VERGETÉ, E (*vèr*) adj. *Blas.* Se dit de l'écu partagé en vergettes. Parsemé de vergetures : *peau, figure vergetée.*

VERGETER (*vèr-je-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il vergettera.*) Nettoyer avec

une vergette : *vergeter un habit.* Rayer comme de petites marques de verges.

VERGETIER (*vèr-je-ti-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend des vergettes et diverses espèces de brosses.

VERGETTE (*vèr-jè-te*) n. f. Petite verge. Brosse pour les habits. *Blas.* Pal rebattu cinq fois ou au delà.

VERGETURES (*vèr*) n. f. pl. Raies provenant de la distension de la peau pendant la grossesse et certaines maladies.

VERGEURE (*vèr-ju-re*) n. f. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier. Marques qu'ils y laissent.

VERGLACER (*vèr-gla-sé*) v. impers. (Prend une cédille sous le *c* devant l'*a* : *il verglaça, il verglaçait.*) Faire du verglas : *pavé verglacé.* (Peu us.)

VERGLAS (*vèr-gla*) n. m. Couche de glace mince et glissante, qui couvre parfois le sol.

VERGNE (*vèr-gne*) ou **VERNE** (*vèr-ne*) n. m. Nom vulgaire de l'aune.

VERGOBRET (*vèr-gho-brè*) n. m. (mot gaulois). Sorte de dictateur annuel des Eduens et de quelques autres peuples de la Gaule, élu par les druides, et qui, seul, pouvait prononcer une condamnation capitale.

VERGOGNE (*vèr-gho-gne*) n. f. (lat. *verecundia*). Honte, pudeur : *homme sans vergogne.*

VERGUE (*vèr-ghe*) n. f. (de *verge*). Longue pièce de bois placée horizontalement sur un mât, et destinée à soutenir la voile. (V. NAVIRE.)

VÉRIDICITÉ n. f. (de *véridique*). Qualité de ce lui qui dit la vérité. Conformité entière à la vérité : *véridicité d'un récit.* (Peu us.) ANT. **Mensonge.**

VÉRIDIQUE adj. (du lat. *verus*, vrai, et *dicere*, dire). Qui a l'habitude de dire la vérité : *homme véridique.* Conforme à la vérité : *témoignage véridique.* ANT. **Mensonger.**

VÉRIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière véridique : *rapporter véridiquement un fait.*

VÉRIFIABLE adj. Qui peut être vérifié.

VÉRIFICATEUR n. et adj. m. Celui qui est commis pour faire des vérifications : *vérificateur des poids et mesures.*

VÉRIFICATIF, IVE adj. Qui sert de vérification.

VÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vérifier : *vérification d'un compte. Vérification d'écriture,* examen fait en justice d'un acte sous seing privé. *Vérification des pouvoirs,* examen par une assemblée élective de la validité de l'élection de chacun de ses membres.

Vérin.

VÉRIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *verus*, vrai, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Examiner si une chose est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée : *vérifier une assertion.* Justifier, confirmer : *l'événement vérifie sa prédiction.*

VÉRIN n. m. Machine composée d'une vis et de deux écrous, servant à soulever de gros fardeaux. (On écrit aussi VERRIN et VERRAIN.)

VÉRINE n. f. (de *Varinas* v. du Venezuela). Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique.

VÉRINE ou **VERRINE** (*vèr*) n. f. *Mar.* Lampe qui servait autrefois à éclairer le timonier pendant la nuit. Bout de filin volant terminé par un croc, et qui sert à haler les chaînes d'un navire.

VÉRISME n. m. (ital. *verismo*, de *vero*, vrai). Nom donné en Italie à l'école littéraire et musicale qui, comme l'école réaliste en France, revendique le droit de représenter la réalité tout entière.

VÉRISTE n. et adj. Partisan du vérisme.

VÉRITABLE adj. Conforme à la vérité : *histoire véritable.* Qui est réellement ce qu'exprime le mot auquel on applique cette qualification : *un véritable capitaine.* Véridique : *récit véritable.* (Vx.) ANT. **Faux.**

VÉRITABLEMENT (*man*) adv. Conformément à la vérité. (Peu us.) De fait, réellement : *être véritablement heureux.* ANT. **Faussement.**

VÉRITÉ n. f. (lat. *veritas*). Qualité de ce qui est vrai. Conformité de ce qu'on dit avec ce qui est : *jurer de dire la vérité.* Chose vraie, principe certain : *vérités mathématiques.* Sincérité, bonne foi : *parler avec l'accent de la vérité. Peint.* et *sculpt.* Expression fidèle de la nature : *il y a de la vérité dans cette tête.* Pl. *Dire à quelqu'un ses vérités,* lui reprocher librement ses fautes, ses défauts. Loc. adv. : **En vérité,** certainement. **A la vérité,** il est vrai, je conviens que. PROV. : **Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire,** il n'est pas toujours prudent de dire ce que l'on sait, quelque vrai que cela puisse être. **Il n'y a que la vérité qui offense,** les reproches vraiment pénibles sont ceux qu'on a mérités. ANT. **Mensonge.**

VERJUS (*vèr-ju*) n. m. (de *vert*, et *jus*). Suc acide, que l'on extrait du raisin cueilli vert.

VERJUTÉ, E (*vèr*) adj. Préparé au verjus : *sauce verjutée.* Acide comme du verjus : *vin blanc verjuté.*

VERJUTER (*vèr-ju-té*) v. a. Mettre du verjus comme assaisonnement : *verjuter une sauce.* (Peu us.)

VERMEIL, EILLE (*vèr-mè, l* mll. ; *mè, ll* mll.) adj. (du lat. *vermiculus*, petit ver, cochenille). D'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat : *lèvres vermeilles.* N. m. Argent doré : *médaille de vermeil.*

VERMET n. m. Genre de mollusques gastéropodes marins à coquille turriculée. (On les trouve généralement agrégés en masses serrées.)

VERMICELIER (*vèr-mi-se-li-é*) n. m. Fabricant de vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICELLE (*vèr-mi-sè-le*) ou **VERMICEL** (*vèr-mi-sèl*) n. m. (de l'ital. *vermicelli*, petits vers). Pâte à potages, en forme de fils déliés. Potage fait avec cette pâte façonnée.

VERMICELLERIE (*vèr-mi-sè-le-ri*) n. f. Fabrication, fabrique de vermicelle.

VERMICIDE (*vèr*) adj. Qui tue les vers. Syn. ANTHELMINTHIQUE.

VERMICULAIRE (*vèr, lè-re*) adj. Qui ressemble aux vers. *Mouvement vermiculaire,* contraction successive des différentes parties d'un canal musculeux.

VERMICULÉ, E (*vèr*) adj. (lat. *vermiculatus*). *Archit.* Dont les ornements représentent des traces de vers : *colonne vermiculée.*

VERMICULURE (*vèr*) n. f. Nom donné aux refouillements ornementaux, représentant des traces de vers. V. ORNEMENTS.

VERMIFICATION (*vèr, si-on*) n. f. Production des vers.

VERMIFORME (*vèr*) adj. (du lat. *vermis*, ver, et de *forme*). En forme de ver.

VERMIFUGE (*vèr*) adj. (du lat. *vermis*, ver, et *fugare*, chasser). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux (*semen-contra, santonine, absinthe, tanaisie*, etc.). N. m. : *un vermifuge.*

VERMILLE (*vèr, ll* mll.) n. f. Syn. de LIGNE DE FOND et de TRAÎNÉE.

VERMILLER (*vèr-mi, ll* mll., *é*) v. n. Se dit du sanglier et du cochon, qui fouillent la terre pour y trouver des vers, des racines.

VERMILLON (*vèr-mi, ll* mll., *on*) n. m. (de *vermeil*). Sulfure rouge de mercure pulvérisé, ou cinabre. Couleur qu'on en tire. *Fig.* Couleur semblable au cinabre : *le vermillon des joues.*

VERMILLONNER (*vèr-mi, ll* mll., *o-né*) v. a. Enduire, peindre de vermillon.

VERMILLONNER (*vèr-mi, ll* mll., *o-né*) v. n. *Vén.* En parlant du blaireau, fouir la terre pour y trouver des tubercules, des racines.

VERMINATION (*ver, si-on*) n. f. Pullulation de vers intestinaux.

VERMINE (*vèr*) n. f. (du lat. *vermis*, ver). Insectes malpropres, nuisibles : *mendiant dévoré de vermine. Fig.* Ce qui ronge, ce qui détruit progressivement.

VERMINEUX, EUSE (*vèr-mi-neû, eu-ze*) adj. *Méd.* Se dit des maladies produites par les vers intestinaux.

VERMINIÈRE (*vèr*) n. f. Fosse où l'on fait développer des vers ou larves d'insectes qu'on destine à la nourriture des volailles.

VERMIS (*vèr-mis*) n. m. Partie du cervelet, qui a un aspect vermiforme.

VERMISSEAU (*vèr-mi-sô*) n. m. Petit ver de terre. *Fig.* Etre faible et vil : *l'homme n'est qu'un vermisseau, en face de la nature.*

VERMIVORE adj. (du lat. *vermis*, ver, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de vers.

VERMOULER (*vèr-mou-lé*) **(SE)** v. pr. Commencer à devenir vermoulu.

VERMOULU, E (*vèr*) adj. (de *ver*, et *moulu*). Piqué des vers : *bois vermoulu. Fig.* Fatigué.

VERMOULURE (*vèr*) n. f. (de *vermoulu*). Trace que laissent les vers dans ce qu'ils ont rongé. Poudre de bois, qui sort des trous faits par les vers.

VERMOUT ou **VERMOUTH** (*vèr-mout*) n. m. (de l'allem. *vermut*, absinthe). Vin blanc dans lequel on a fait infuser différentes substances amères et toniques, réputé comme apéritif, mais dont la consommation régulière est dangereuse.

VERNACULAIRE (*vèr, lè-re*) adj. (du lat. *vernaculus*, indigène). Qui est propre au pays : *nom vernaculaire.* N.m. Langue propre à un pays, indigène.

VERNAL, E, AUX (*vèr*) adj. (lat. *vernalis*). Qui se rapporte au printemps. *Point vernal*, point équinoxial du printemps.

VERNATION (*vèr-na-si-on*) n. f. Syn. de PRÉFOLIATION.

VERNE (*vèr-ne*) n. m. V. VERGNE.

VERNICIFÈRE (*vèr*) adj. Qui produit du vernis.

VERNIER (*vèr-ni-é*) n. m. (du n. de l'inventeur). Petit instrument de géométrie, au moyen duquel on peut mesurer avec la plus grande précision : *le vernier se compose d'une petite règle mobile qui glisse le long d'une grande.*

VERNIR (*vèr*) v. a. Enduire de vernis. ANT. **Dévernir.**

VERNIS (*vèr-ni*) n. m. Enduit dont on couvre la surface de certains ouvrages pour les préserver de l'action de l'air, de l'humidité, ou pour leur donner de l'éclat. Nom donné à divers végétaux qui fournissent des vernis : *le vernis du Japon. Fig.* Eclat, apparence brillante : *couvrir ses vices d'un vernis d'élégance.*

VERNISSAGE (*vèr-ni-sa-je*) n. m. Action de vernir ; résultat de cette action. Jour qui précède l'ouverture d'une exposition de tableaux.

VERNISSÉ (*vèr-ni-sé*), **E** adj. Enduit de vernis, en parlant des poteries.

VERNISSER (*vèr-ni-sé*) v. a. Vernir de la poterie.

VERNISSEUR (*vèr-ni-seur*) n. et adj. m. Artisan qui fait ou emploie des vernis.

VERNISSURE (*vèr-ni-su-re*) n. f. Application du vernis. Vernis appliqué.

VERNONIE (*vèr-no-ni*) n. f. Genre de composées lacticifères à racine fébrifuge, qui croissent dans les régions chaudes.

VÉROLE (petite) n.f. Syn.de VARIOLE.

VÉRONIQUE n. f. Genre de scrofulariacées à fleurs bleues, qui croissent dans nos pays : *la véronique officinale ou thé d'Europe, commune dans les bois, est employée comme succédané du thé.*

Véronique.

VÉRONIQUE n. f. Relique conservée à Saint-Pierre de Rome, et où l'on voit le linge avec lequel, selon la tradition, une femme de Jérusalem, nommée *Véronique*, essuya le front de Jésus montant au Calvaire, et sur lequel resta imprimée l'image du Sauveur.

VERRAT (*vè-ra*) n. m. (lat. *verres*). Pourceau mâle.

VERRE (*vè-re*) n. m. (lat. *vitrum*). Corps solide, transparent et fragile, produit de la fusion d'un sable siliceux mêlé de potasse ou de soude : *le verre est très cassant.* Objet fait de verre : *verre de montre.* Vase à boire, fait de verre ; ce qu'il contient : *un verre de vin. Verre double*, verre très épais. *Maison de verre*, maison où il n'y a rien de secret. *Petit verre*, liqueur alcoolique qu'on prend dans un verre de petite dimension : *boire un petit verre.* — Le *verre*, dont l'invention est attribuée aux Phéniciens, est obtenu par la fusion dans des *creusets* (ou *pots*) d'un mélange de silice (sable) avec des sels de soude, de potasse (*verre ordinaire*) ou de plomb (*cristal*). Les creusets sont placés dans des *fours* où la température est poussée jusqu'à 1.000°. Cueilli avec une *canne* que l'on plonge dans les creusets par une ouverture (*ouvreau*) pratiquée dans la paroi du four, le verre pâteux est travaillé, soufflé, moulé, étiré, pour donner des bouteilles, des vitres, des objets de gobeleterie, des tubes, etc. Les glaces sont obtenues par *coulage :* on sort du four le creuset tout entier, et l'on en verse le contenu sur une immense table de fonte. Tous les objets de verre, avant d'être livrés au commerce et indépendamment des façons qu'on leur fait subir ou des décors dont on les agrémente, doivent être *recuits*, c'est-à-dire refroidis lentement, pour être moins cassants. Outre les mille objets à l'usage domestique, le verre sert encore à fabriquer les verres optiques et les instruments si nombreux utilisés dans les laboratoires. Ramolli au four et comprimé fortement, il donne la *pierre de verre*, qu'on emploie au revêtement des murs et même au pavage des rues.

VERRÉ (*vè-ré*), **E** adj. Saupoudré de verre en poudre : *papier verré.*

VERRÉE (*vè-ré*) n. f. Contenu d'un verre. (Peu us.)

VERRERIE (*vè-re-ri*) n. f. Art de faire le verre. Usine où on le fabrique. Ouvrages de verre.

VERRIER (*vè-ri-é*) n. m. Celui qui fait ou vend le verre : *les nobles, sous l'ancien régime, pouvaient exercer sans déroger le métier de verrier.* Panier d'osier ou de fil de fer, pour mettre les verres à boire. Adjectiv. *Peintre verrier*, peintre sur verre.

Verrier.

VERRIÈRE (*vè-ri*) ou **VERRINE** (*vè-ri-ne*) n. f. Cuvette où l'on place des verres à pied. Vitre percée devant un tableau, une châsse, etc., pour les protéger. Fenêtre garnie de vitraux peints. Grand vitrail : *les verrières de Notre-Dame.*

VERROTERIE (*vè-ro-te-ri*) n. f. Petits ouvrages de verre, coloriés et travaillés, dont on fait des colliers, des bracelets, etc. : *les nègres affectionnent particulièrement la verroterie.*

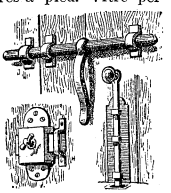
Verrous.

VERROU (*vè-rou*) n. m. (du lat. *veruculum*, petite broche). Pièce de métal qui va et vient entre deux crampons et que l'on pousse pour fermer une porte ou une fenêtre. *Fig. Sous les verrous*, en prison. *Porter l'épée en verrou*, la porter horizontalement.

VERROUILLER (*vè-rou, ll* mll., *é*) v. a. Fermer au verrou : *verrouiller sa porte.* Enfermer : *verrouiller un prisonnier.*

VERRUCAIRE (*vè-ru-kè-re*) n. f. Genre de lichens, qui croissent sur les branches mortes.

VERRUCOSITÉ [*co-zi-té*] n. f. Nom donné aux excroissances de petites dimensions qui apparaissent groupées parfois en nombre considérable sur les tissus animaux.

VERRUE (*vé-rü*) n. f. (lat. *verruca*). Petite excroissance de chair, qui vient surtout au visage et aux mains : *on détruit les verrues en les touchant soit au cautère, soit avec un peu d'acide azotique, ou bien encore en les badigeonnant au moyen de collodion au sublimé. Fig.* Vice, défaut.

VERRUQUEUX, EUSE (*vè-ru-keû, eu-ze*) adj. Rempli de verrues : *mains verruqueuses.*

VERS (*vèr*) n. m. (lat. *versus*). Assemblage de mots rythmés d'après la quantité des syllabes, comme en latin ou en grec (*vers métriques*) ; d'après leur accentuation, comme en allemand ou en anglais (*vers rythmiques*) ; ou d'après leur nombre, comme en français (*vers syllabiques*). *Vers faux*, vers qui pèche contre les règles. *Vers libres*, de différentes mesures et à rimes mêlées chez les classiques, et, chez les symbolistes, vers affranchis de toutes les règles traditionnelles. *Vers blancs*, non rimés.

VERS (*vèr*) prep. (du lat. *versus*, tourné). Dans la direction de : *tourner les yeux vers le ciel.* A peu près au temps où : *vers midi.*

VERSAGE (*vèr*) n. m. Opération consistant à

vider les wagons, bennes, etc., à mesure qu'ils sont amenés au four. Premier labour donné aux jachères.

VERSANT (*vèr-san*) n. m. Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes.

VERSANT (*vèr-san*), **E** adj. Sujet à verser, en parlant d'une voiture.

VERSATILE (*vèr*) adj. (du lat. *versatilis*, facile à tourner). Sujet à changer, changeant ; inconstant : *esprit versatile.* (Ne s'emploie qu'au fig.)

VERSATILITÉ (*vèr*) n. f. Etat de ce qui est versatile : *la versatilité des opinions.*

VERSE (*vèr-se*) n. f. Action de verser : *la verse du grain.* Accident par lequel les moissons sur pied sont couchées à terre. **A verse** loc. adv. Abondamment, en parlant de la pluie qui tombe.

VERSÉ (*vèr-se*) adj. (du lat. *versus*, tourné). *Géom. Sinus verse*, partie du rayon d'un arc, comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSÉ, E (*vèr*) adj. *Blas.* Syn. de RENVERSÉ.

VERSÉ, E (*vèr*) adj. Exercé, expérimenté : *versé dans les sciences.*

VERSEAU (*vèr-sô*) n. m. (de *verse-eau*). Pente du dessus d'un entablement non couvert.

VERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Action de verser de l'argent dans une caisse : *échelonner une souscription en plusieurs versements.*

VERSER (*vèr-sé*) v. a. (lat. *versare*). Répandre, faire couler : *verser du blé dans un sac ; verser à boire.* Faire tomber, en parlant de la voiture que l'on conduit, ou des personnes qu'elle renferme. Fournir en payement : *verser mille francs. Fig.* Faire passer dans : *verser ses chagrins dans le cœur d'un ami. Verser son sang*, donner sa vie. *Verser des larmes*, pleurer. V. n. Tomber sur le côté, en parlant des voitures. Etre renversé par le vent, en parlant des blés.

VERSET (*vèr-sè*) n. m. (de *vers*). Chacun des petits paragraphes qu'il est d'usage de numéroter dans la Bible. Dans l'office du bréviaire, paroles tirées de l'Ecriture et suivies presque toujours d'un répons. Signe typographique en forme de V barré (℣), que l'on emploie pour indiquer les versets.

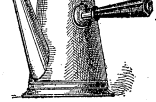

Verseuse.

VERSEUR (*vèr*) n. m. Celui qui verse, dans un café. Employé des halles de Paris, qui distribue le poisson par lots, avant la vente à la criée.

VERSEUSE (*vèr-seu-ze*) n. f. Cafetière à poignée droite.

VERSICOLORE (*vèr*) adj. (du lat. *versus*, changé, et *color*, couleur). Qui a plusieurs couleurs : *ruban versicolore.*

VERSICULE (*vèr*) ou **VERSICULET** (*vèr, lè*) n. m. Petit vers.

VERSIFICATEUR (*vèr*) n. m. Celui qui fait des vers : *un habile versificateur.*

VERSIFICATION (*vèr, si-on*) n. f. Art de faire des vers : *traité de versification.* Facture des vers : *versification élégante.*

VERSIFIER (*vèr-si-fi-é*) v. n. (du lat. *versus*, vers, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Faire des vers : *versifier avec grâce.* V. a. Mettre en vers : *versifier une fable.*

VERSION (*vèr*) n. f. (lat. *versio ;* de *vertere*, tourner). Traduction d'une langue dans une autre : *version arabe, chaldaïque.* Traduction que font les élèves, d'une langue étrangère dans leur propre langue, par opposition à *thème : version latine.* Manière de raconter un fait : *il y a sur cet accident plusieurs versions.*

VERS-LIBRISME n. m. Emploi du vers libre moderne. Ecole des adeptes du vers libre.

VERS-LIBRISTE n. et adj. Qui compose des vers libres modernes. Partisan du vers libre moderne.

VERSO (*vèr*) n. m. (mot lat.). Revers d'un feuillet, par opposition à *recto.* Pl. des *versos.*

VERSOIR (*vèr*) n. m. Partie de la charrue, qui jette la terre de côté. (V. CHARRUE.)

VERSTE (*vèrs-tè*) n. f. Mesure itinéraire de Russie (1.067 m.).

VERT (*vèr*), **E** adj. (lat. *viridis*). Qui est d'une couleur particulière, produite par la combinaison du jaune et du bleu, et très répandue dans la nature végétale : *herbe verte.* Qui a encore de la sève, et n'est pas encore sec : *bois vert.* Frais, nouveau : *légume vert.* Qui n'est pas mûr : *raisin vert. Fig.* Resté vigoureux, malgré les années : *vieillard encore vert.* Rude, vif : *une verte réprimande. Fam.* Leste, grivois : *en dire de vertes. Vin vert*, qui n'est pas fait et a conservé une partie de son acidité. *Volée de bois vert*, volée de coups vigoureux. N. m. Couleur verte : *aimer le vert ; des étoffes vert foncé.* Fourrage frais, que l'on fait manger aux chevaux : *mettre un cheval au vert. Fig. Se mettre au vert*, aller se reposer à la campagne. *Prendre sans vert*, prendre au dépourvu.

VERT-DE-GRIS (*vèr-de-gri*) n. m. Oxyde de cuivre. Acétate basique de cuivre ou *verdet.*

VERT-DE-GRISÉ (*vèr-de-gri-zé*), **E** adj. Couvert de vert-de-gris.

VERTÉBRAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui a rapport aux vertèbres : *la colonne vertébrale.* (V. COLONNE.)

VERTÈBRE (*vèr*) n. f. (lat. *vertebra*). Chacun des petits os formant l'épine dorsale : *les vertèbres sont percées d'un trou par où passe la moelle épinière.*

VERTÉBRÉ, E (*vèr*) adj. Se dit des animaux qui ont des vertèbres. N. m. pl. Grande division du règne animal, comprenant ceux qui sont pourvus d'un squelette. (On les divise en cinq ordres : les *poissons*, les *reptiles*, les *batraciens*, les *oiseaux* et les *mammifères.*) S. un *vertébré.*

VERTÉBRO-ILIAQUE (*vèr*) adj. Qui appartient aux vertèbres et à l'os iliaque.

VERTELLE (*vèr-tè-le*) n. f. Bonde qui ferme les varaignes des marais salants.

VERTEMENT (*vèr-te-man*) adv. Avec énergie, vivacité : *relever vertement une inconvenance.*

VERTERELLE (*vèr-te-rè-le*) n. f. Anneau dans lequel glisse un verrou. Penture de gouvernail. (On dit aussi VERTENELLE et VERTEVELLE.)

VERTET (*vèr-tè*) n. m. Cône métallique, sorte de virole dont on garnit la pointe du fuseau.

VERTEX (*vèr-tèks*) n. m. (mot lat. signif. *sommet*). Sommet de la tête. (Peu us.)

VERTICAL, E, AUX (*vèr*) adj. Perpendiculaire au plan de l'horizon : *plan vertical.* N. f. Direction du fil à plomb. (V. la planche LIGNES.) N. m. *Astr.* Grand cercle de la sphère céleste, qui contient la verticale du lieu d'observation.

VERTICALEMENT (*vèr, man*) adv. Perpendiculairement à l'horizon : *dresser verticalement un piquet.*

VERTICALITÉ (*vèr*) n. f. Etat de ce qui est vertical : *vérifier la verticalité d'un mur.*

VERTICILLE (*vèr-ti-si-le*) n. m. (lat. *verticillus*). *Bot.* Assemblage de feuilles, de fleurs, de rameaux autour du même point d'une tige.

VERTICILLÉ (*vèr-ti-sil-lé*), **E** adj. *Bot.* En forme de verticille : *feuille verticillée.* (V. la planche PLANTES.)

VERTIGE (*vèr*) n. m. (du lat. *vertigo*, tournoiement). Sentiment d'un défaut d'équilibre dans l'espace. Etourdissement. *Fig.* Egarement d'esprit.

VERTIGINEUSEMENT (*vèr, ze-man*) adv. D'une manière vertigineuse. (Peu us.)

VERTIGINEUX, EUSE (*vèr, neû, eu-ze*) adj. Qui donne le vertige : *hauteur vertigineuse.* Qui est de la nature du vertige : *affection vertigineuse.*

VERTIGO (*vèr*) n. m. (mot lat. signif. *tournoiement*). Maladie des chevaux, qui se manifeste par le désordre des mouvements. *Fig.* Caprice, fantaisie.

VERTU (*vèr*) n. f. (lat. *virtus*). Disposition constante de l'âme, qui porte à faire le bien et à éviter le mal : *la vertu a des degrés.* Chasteté, en parlant des femmes. Propriétés, efficacité : *vertu des plantes.* **En vertu de** loc. prép. En conséquence de : *en vertu d'un jugement.* ANT. **Vice.**

VERTUBLEU ou **VERTUCHOU** (*vèr*) interj. Sorte de juron ancien.

VERTUEUSEMENT (*vèr, ze-man*) adv. D'une manière vertueuse. ANT. **Vicieusement.**

VERTUEUX, EUSE (*vèr-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la vertu : *homme vertueux.* Qui est inspiré par la vertu : *action vertueuse.* ANT. **Vicieux, corrompu.**

VERTUGADIN (*vèr*) n. m. (espagn. *verdugado*). Bourrelet que les femmes portaient par-dessous leur jupe pour la faire bouffer. Robe rendue bouffante par un de ces bourrelets. (On disait aussi VERTUGADE, VERTUGALE et VERTUGARDE n. f.) Pelouse de gazon, en glacis et en amphithéâtre.

VERVE (*vèr-ve*) n. f. (du lat. *verbum*, parole). Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, le causeur, etc. : *être en verve.*

Verveine

VERVEINE (*vèr-vè-ne*) n. f. (lat. *verbena*). Genre de *verbénacées*, à fleurs bleues officinales et ornementales de nos pays.

VERVELLE (*vèr-vè-le*) n. f. Anneau qu'on mettait aux pieds des oiseaux et qui portait la marque de leur propriétaire.

Verveux à ailes.

VERVEUX (*vèr-vèû*) n. m. Sorte de filet en entonnoir, pour prendre du poisson.

VÉSANIE (*za-nî*) n. f. (du lat. *vesanus*, insensé). Nom générique des différents troubles des facultés intellectuelles.

VESCE (*vè-se*) n. f. (lat. *vicia*). Genre de légumineuses papilionacées de nos pays, cultivées comme fourragères. Graine qu'elles produisent.

Vesce.

VESCERON (*vè-se*) n. m. Petite vesce des moissons.

VÉSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui a rapport à la vessie : *veine vésicale ; calcul vésical.*

VÉSICANT (*zi-kan*), **E** adj. (lat. *vesicans*). *Méd.* Qui fait naître des ampoules sur la peau : *cataplasme vésicant.* N. m. : *un vésicant.*

VÉSICATION (*zi-ka-si-on*) n. f. Action produite par un médicament vésicant.

VÉSICATOIRE (*zi*) n. m. (du lat. *vesica*, ampoule). Médicament externe, qui fait venir des vésicules à la peau. Adjectiv. : *topique vésicatoire.*

VÉSICULAIRE (*zi-ku-lè-re*) adj. Qui est en forme de vésicule. Qui présente des vésicules : *tissu vésiculaire. Bot.* Se dit de petites cavités en forme de vésicules, dans lesquelles s'amassent de l'air ou des liquides spéciaux.

VÉSICULATION (*zi, si-on*) n. f. Production de vésicules. (Peu us.)

VÉSICULE (*zi*) n. f. (lat. *vesicula*). *Anat.* Sac membraneux, semblable à une petite vessie. *Pathol.* Elevure hémisphérique ou conique de l'épiderme, pleine de sérosité.

VÉSICULEUX, EUSE (*zi-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui a la forme d'une petite vessie, d'une vésicule.

VESOU (*zou*) n. m. (mot créole). Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.

VESPASIENNE (*vès-pa-zi-è-ne*) n. f. (de *Vespasien*, empereur romain qui avait établi un impôt sur les urinoirs). Urinoir en forme de guérite.

VESPÉRAL, E, AUX (*vès-pé-ral*) adj. (du lat. *vesper*, soir). Qui a rapport au soir : *clarté vespérale.* N. m. Livre d'église, contenant l'office des vêpres.

VESPERTILION (*vès-pèr*) n. m. Genre de chauves-souris à grandes oreilles, communes en France.

VESPERTILIONIDÉS (*vès-pèr*) n. m. pl. Famille de mammifères chiroptères. S. un *vespertilionidé.*

VESPÉTRO (*vès*) n. m. Liqueur spiritueuse et stomachique, obtenue en faisant macérer dans de l'eau-de-vie des graines d'angélique, de fenouil, d'anis, de coriandre.

VESPIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'insectes hyménoptères renfermant les formes appelées vulgairement *guêpes sociales.* S. un *vespidé.*

VESSE (*vè-se*) n. f. Vent qui sort sans bruit de l'anus.

VESSE-DE-LOUP (*vè-se-de-lou*) n. f. Sorte de champignon. Pl. des *vesses-de-loup.*

VESSER (*vè-sé*) v. n. (lat. *visire*). Lâcher une vesse.

VESSERON n. m. Nom vulgaire de la gesse cultivée.

VESSEUR, EUSE (*vè-seur, eu-ze*) n. Qui vesse fréquemment.

VESSIE (*vè-si*) n. f. (lat. *vesica*). Sac membraneux qui reçoit et contient l'urine. *Vessie natatoire*, poche remplie de gaz, que l'on trouve dans l'abdomen de certains poissons, et qui leur sert à s'équilibrer dans l'eau aux différentes profondeurs. *Fig. Prendre des vessies pour des lanternes*, se tromper grossièrement.

VESSIGON (*vè-si*) n. m. (ital. *vessigone*). Tumeur molle, qui se forme à l'articulation du genou ou du jarret du cheval.

VESTALAT (*vès-ta-la*) n. m. Corps des vestales. Espace de trente ans, pendant lequel les vestales ne devaient pas se marier.

VESTALE (*vès-ta-le*) n. f. Prêtresse de Vesta, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Fille très chaste.

VESTALIES (*vès-ta-li*) n. f. pl. Fêtes en l'honneur de Vesta, que les Romains célébraient le 15 juin de chaque année.

VESTE (*vès-te*) n. f. (du lat. *vestis*, vêtement). Autrefois, vêtement à quatre pans qui descendait jusqu'aux genoux. Vêtement de dessus, sans basques, qui couvre la partie supérieure du corps : *veste de garçon de café ; veste d'escrime.*

VESTIAIRE (*vès-ti-è-re*) n. m. (lat. *vestiarius ;* de *vestis*, habit). Lieu où l'on dépose les habits, les cannes, etc., dans certains établissements publics. (C'est à tort que l'on désigne par le mot *vestiaire* les objets déposés au vestiaire ; il ne faut pas dire : *donnez-moi mon vestiaire.*)

VESTIBULAIRE (*vès-ti-bu-lè-re*) adj. Qui a rapport au vestibule de l'oreille. (Peu us.)

VESTIBULE (*vès-ti*) n. m. (lat. *vestibulum*). Pièce par laquelle on entre dans un édifice, et qui sert de passage pour aller dans les autres pièces.

VESTIGE (*vès-ti-je*) n. m. (du lat. *vestigium*, trace). Empreinte du pied. *Par ext.* Ruines, restes de ce qui a péri : *les vestiges d'une ville.*

VESTIMENTAIRE (*vès-ti-man-tère*) adj. Qui a rapport aux vêtements.

VESTITURE (*vès-ti*) n. f. Poils, aiguillons, etc., qui couvrent la surface de certains végétaux, ou la peau d'un animal. (Peu us.)

VESTON (*vès-ton*) n. m. Vêtement masculin, un peu plus court que l'ancienne veste.

VÉSULIEN, ENNE (*vé-zu-li-in, è-ne*) adj. Se dit de la base de l'étage bathonien. N. m. : *le vésulien.*

VÊTEMENT (*man*) n. m. (de *vêtir*). Tout ce qui sert à couvrir le corps. *Blas.* Pièce honorable, formée par la réunion de quatre triangles qui occupent les coins de l'écu. (V. la planche BLASON.)

VÉTÉRAN n. m. (du lat. *veteranus*, vieux soldat ; de *vetus, eris*, vieux). Chez les Romains, soldat qui avait obtenu son congé. Soldat ayant accompli un long service. Vieux soldat. ancien soldat : *les vétérans de 1870. Par ext.* Homme qui a vieilli dans une profession, une pratique : *un vétéran de l'enseignement.* Ecolier qui redouble une classe.

VÉTÉRANCE n. f. Etat de vétéran.

VÉTÉRINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *veterinum*, bête de somme). Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les chevaux, les bestiaux : *médecine vétérinaire.* N. m. Celui qui pratique cet art.

VÉTILLARD, E n. et adj. V. VÉTILLEUR.

VÉTILLE (*ll* mll.) n. f. (de l'espagn. *vetilla*, petite raie). Bagatelle ; chose insignifiante.

VÉTILLER (*ll* mll., *é*) v. n. S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUR, EUSE (*ti, ll* mll., *eur, eu-ze*) ou **VÉTILLARD** (*ti, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui s'amuse à des vétilles ; qui discute sur des vétilles.

VÉTILLEUX EUSE (*ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui s'attache à des vétilles : *personne vétilleuse.* Plein de petites difficultés : *ouvrage vétilleux.*

VÊTIR v. a. (lat. *vestire* · de *vestis*, habit. — *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais, nous vêtions. Je vêtis, nous vêtîmes. Je vêtirai, nous vêtirons. Je vêtirais, nous vêtirions. Vêts, vêtons, vêtez. Que je vête, que nous vêtions. Que je vêtisse, que nous vêtissions. Vêtant. Vêtu, e.*) Habiller, couvrir de vêtements : *vêtir un enfant.* Fournir de vêtements : *vêtir les pauvres.* Mettre sur soi : *vêtir une robe.* **Se vêtir** v. pr. S'habiller.

VÉTIVER ou **VÉTYVER** (*vèr*) n. m. (du tamoul *vettivern*). Espèce de plantes de l'Inde, du genre andropogon. (Leurs racines, très odorantes, servent à préserver les fourrures et les vêtements de laine de l'atteinte des insectes.)

VETO (*vé*) n. m. (mot latin signif. *je m'oppose*). *Fam.* Opposition, refus : *père qui met son veto à un mariage.* Pl. des *veto.* — Le mot *veto* est la formule qu'employaient, à Rome, les tribuns du peuple pour s'opposer à un décret du sénat. Il s'est dit particulièrement, en France, du *veto* suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi.

VÊTURE n. f. Cérémonie de la prise d'habit par un religieux ou une religieuse.

VÉTUSTE adj. (lat. *vetustus*). Vieux, détérioré par l'usage.

VÉTUSTÉ (*tus-té*) n. f. (lat. *vetustas ;* de *vetus*, ancien). Etat de détérioration, résultant de l'ancienneté : *arbre qui tombe de vétusté.*

VEUF (*veuf*), **VEUVE** n. et adj. (lat. *viduus*). Qui a perdu sa femme ou son mari, et n'a pas contracté un nouveau mariage. *Par ext.* Privé : *armée veuve de son chef.*

VEUGLAIRE (*glè-re*) n. f. Pièce d'artillerie des XIVe et XVe siècles, qui se chargeait par la culasse.

VEULE adj. *Fam.* Faible, mou, sans énergie.

VEULERIE (*rî*) n. f. (de *veule*). Manque d'énergie.

VEUVAGE n. m. Etat d'un veuf, d'une veuve.

VEUVE n. f. Genre d'oiseaux passereaux d'Afrique, à plumage très recherché. Espèce de scabieuse.

VEXANT (*vèk-san*), **E** adj. Qui vexe, contrarie.

VEXATEUR, TRICE (*vèk-sa*) adj. Qui commet, cause des vexations : *mesure vexatrice.*

VEXATION (*vèk-sa-si-on*) n. f. Action de vexer : *commettre des vexations inutiles.*

VEXATOIRE (*vèk-sa*) adj. Qui a le caractère de la vexation : *impôt vexatoire.*

VEXER (*vèk-sé*) v. a. (lat. *vexare*). Tourmenter par un abus de pouvoir : *vexer ses administrés.*

VEXILLAIRE (*vèk-sil lè-re*) n. m. (lat. *vexillarius ;* de *vexillum*, enseigne). Chez les Romains, celui qui portait un étendard (*vexille*).

VEXILLE n. m. (lat. *vexillum*). Etendard des armées romaines. Chacune des deux rangées de barbes que porte le rachis des plumes des oiseaux.

VIA (ablatif du lat. *via*, voie) prép. Par la voie de : *départ pour New-York « via » Le Havre.*

VIABILITÉ n. f. Nom de l'enfant né viable. Etat des voies de communication dans un pays : *la viabilité d'une route.*

VIABLE adj. (de *vie*). *Enfant né viable*, assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC (*duk*) n. m. (du lat. *via*, voie, et *ducere*, conduire). Pont en arcades, construit au-dessus d'une route ou d'une vallée, pour le passage d'un chemin de fer ou d'une route : *le viaduc de Garabit est une magnifique construction en fer.*

VIAGER (*jé*), **ÈRE** adj. (de *vie*). Dont on possède la jouissance sa vie durant : *rente viagère.* N. m. Revenu viager : *mettre sa fortune en viager.*

VIAGÈREMENT (*man*) adv. En viager.

VIANDE n. f. (lat. *vivenda ;* de *vivere*, vivre). Chair des animaux terrestres et des oiseaux, des poissons dont on se nourrit. *Viande blanche*, celle du veau, du lapin, de la volaille. *Viande noire*, celle du sanglier, du cheval, du lièvre, de la bécasse, etc.

VIANDER (*dé*) v. n. Pâturer, en parlant des fauves.

VIANDIS (*di*) n. m. Lieu où pâturent les bêtes fauves. Manière dont elles broutent les jeunes taillis.

VIATIQUE n. m. (lat. *viaticum ;* de *via*, chemin). Argent, provision que l'on donne à quelqu'un pour faire un voyage. *Liturg.* Sacrement de l'eucharistie, reçu par un malade en danger de mort.

VIBICES n. f. pl. Taches violacées de la peau.

VIBORD (*bord*) n. m. Partie de la muraille d'un navire, qui renferme les gaillards.

VIBRANT (*bran*), **E** adj. Qui vibre : *lame vibrante. Fig. : l'éloquence vibrante d'un tribun.* N. f. Consonne que l'on articule en faisant vibrer la langue ou le gosier, comme *l* et *r*.

VIBRATEUR n. m. Appareil qui transmet des vibrations, en télégraphie.

VIBRATILE adj. Qui est susceptible de vibrer.

VIBRATILITÉ n. f. Faculté de vibrer. (Peu us.)

VIBRATION (*si-on*) n. f. Action de vibrer. Tremblement rapide des cordes d'un instrument de musique, des lames métalliques, etc., qui produit le son.

VIBRATOIRE adj. Qui se compose d'une suite de vibrations : *mouvement vibratoire.*

VIBRER (*bré*) v. n. (lat. *vibrare*). Faire des vibrations ; entrer en vibration. *Fig.* Être excité, ému : *sentiments qui vibrent dans un cœur généreux.*

VIBRION n. m. Genre de bactéries qui ont une forme courbe ou infléchie.

VIBRISSE (*bri-se*) n. f. (lat. *vibrissa*). Poil des narines de l'homme. Plume filiforme des oiseaux. Poil tactile de certains mammifères.

VICAIRE (*kè-re*) n. m. (lat. *vicarius*). Qui tient la place d'un autre. Sous l'Empire romain, gouverneur d'un diocèse. Prêtre adjoint à un curé. *Grand vicaire, vicaire général*, suppléant d'un évêque. *Vicaire de Jésus-Christ*, le pape.

VICAIRIE (*kè-ri*) n. f. V. VICARIAT.

VICARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au vicariat : *fonctions vicariales.*

VICARIAT (*ri-a*) n. m. ou **VICAIRIE** (*kè-ri*) n. f. Fonctions du vicaire : *solliciter un vicariat.* Son logement. Succursale desservie par un vicaire.

VICARIER (*ri é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Faire les fonctions de vicaire. *Fig.* Remplir des fonctions subalternes. (Peu us.)

VICE n. m. (lat. *vitium*). Défaut, imperfection qui rend une personne, un objet impropre à sa destination : *vice de conformation, de style.* Disposition habituelle au mal : *flétrir le vice.* Débauche, libertinage : *croupir dans le vice. Vice de construction*, faute commise dans la construction d'un édifice. (V. RÉDHIBITOIRE.) ANT. **Vertu.**

VICE (lat. *vicis*), particule qui entre dans la composition de plusieurs mots français, et qui indique des fonctions exercées en sous-ordre.

VICE-AMIRAL n. m. Officier de marine, inférieur à l'amiral et supérieur au contre-amiral : *les préfets maritimes sont choisis parmi les vice-amiraux.* Vaisseau d'une flotte, portant le pavillon du vice-amiral. Pl. des *vice-amiraux.*

VICE-AMIRAUTÉ (*rô*) n. f. Charge de vice-amiral. (Peu us.) Pl. des *vice-amirautés.*

VICE-CHANCELIER (*li-é*) n. m. Qui fait les fonctions du chancelier en son absence. Pl. des *vice-chanceliers.*

VICE-CONSUL n. m. Qui aide le consul, ou tient lieu de consul. Pl. des *vice-consuls.*

VICE-CONSULAT (*la*) n. m. Emploi de vice-consul. Pl. des *vice-consulats.*

VICE-GÉRANCE n. f. Fonction de vice-gérant. Pl. des *vice-gérances.*

VICE-GÉRANT (*ran*) n. m. Celui qui remplace le gérant. Pl. des *vice-gérants.*

VICE-LÉGAT (*gha*) n. m. Prélat établi par le pape pour remplacer le légat. Pl. des *vice-légats.*

VICE-LÉGATION (*si-on*) n. f. Emploi de vice-légat. Pl. des *vice-légations.*

VICENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (lat. *vicennalis*). De vingt ans, qui se fait tous les vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE (*zi-dan-se*) n. f. Fonction, dignité de vice-président. Pl. des *vice-présidences.*

VICE-PRÉSIDENT (*zi-dan*) n. m. Qui exerce la fonction du président pendant son absence. Pl. des *vice-présidents.*

VICE-RECTEUR (*rèk*) n. m. Dignitaire placé au-dessous du recteur et qui le supplée. Titre porté

jusqu'en 1920 par le chef de l'université de Paris, dont le ministre de l'Instruction publique était officiellement recteur. Pl. des *vice-recteurs*.

VICE-RECTORAT (*vèk-to-ra*) n. m. Dignité de vice-recteur. Pl. des *vice-rectorats*.

VICE-REINE (*rè-ne*) n. f. Femme d'un vice-roi. Pl. des *vice-reines*.

VICE-ROI n. m. Gouverneur d'un royaume ou d'une grande province qui dépend d'un autre Etat : *vice-roi des Indes*. Pl. des *vice-rois*.

VICE-ROYAUTÉ (*roi-ié*) n. f. Dignité de vice-roi. Pays qu'il gouverne. Pl. des *vice-royautés*.

VICE-SÉNÉCHAL n. m. Officier de robe courte, qui, dans quelques provinces, exerçait les mêmes fonctions que le vice-bailli. Pl. des *vice-sénéchaux*.

VICE-SÉNÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Fonctions, résidence du vice-sénéchal. Pl. des *vice-sénéchaussées*.

VICÉSIMAL, E, AUX adj. (du lat. *vicesimus*, vingtième). Qui a pour base le nombre *vingt*.

VICE VERSA (*sé-vèr*) loc. adv. (mots lat. signif. *chance retournée*). Réciproquement.

VICHY n. m. Etoffe de coton généralement fabriquée avec deux fils de différentes couleurs, tissés alternativement. (On dit aussi TOILE DE VICHY).

VICIABLE adj. Qui peut être vicié.

VICIANINE n. f. Glucoside qui existe dans les graines de diverses espèces de vesces.

VICIATEUR, TRICE adj. Qui vicie.

VICIATION (*si-on*) n. f. Action de vicier : *la respiration d'un grand nombre de personnes dans une salle close produit une rapide viciation de l'air*.

VICIER (*si-é*) v. a. (lat. *vitiare*. — Se conj. comme *prier*.) Gâter, corrompre : *vicier l'air*. *Dr.* Rendre nul, défectueux : *erreur qui vicie un acte*. **Se vicier** v. pr. Se gâter, se corrompre : *contracter des vices*. ANT. **Purifier.**

VICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière vicieuse : *parler vicieusement*.

VICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *vitiosus*). Qui a un défaut, une imperfection : *clause vicieuse ; locution vicieuse*. Qui a rapport au vice : *inclination vicieuse*. Adonné au vice : *homme vicieux*. Rétif, en parlant des chevaux : *mule vicieuse*. ANT. **Vertueux. Correct. Docile.**

VICINAL, E, AUX adj. (lat. *vicinalis ;* de *vicinus*, voisin). Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux voisins.

VICINALITÉ n. f. Qualité de chemin vicinal. *Chemin de grande vicinalité*, qui fait communiquer des communes entre elles ou avec les routes départementales ou nationales.

VICISSITUDE (*si-si*) n. f. (lat. *vicissitudo*). Révolution par laquelle des choses très différentes se succèdent : *la vicissitude des saisons ; les vicissitudes de la fortune*.

VICOMTAL, E, AUX adj. Qui appartient à un vicomte, à une vicomté : *couronne vicomtale*.

VICOMTE (*kon-te*) n. m. (du préf. *vice*, et *comte*). Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. Titre de noblesse, immédiatement inférieur à celui de comte.

VICOMTÉ (*kon-té*) n. f. Titre de noblesse attaché autrefois à une terre. La terre elle-même. Etendue de la juridiction d'un vicomte.

VICOMTESSE (*kon-tè-se*) n. f. Femme d'un vicomte.

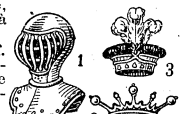

Insignes du vicomte : 1. Heaume (XIIe s.) ; 2. Couronne ; 3. Toque (1er Empire).

VICTIMAIRE (*vik-ti-mè-re*) n. m. (de *victime*). Chez les Romains, sacrificateur.

VICTIME (*vik*) n. f. (lat. *victima*). Animal que les anciens offraient en sacrifice à leurs dieux : *on offrait à Baal des victimes humaines. Par ext.* Personne qui meurt ou qui souffre par la tyrannie ou l'injustice de quelqu'un. *Fig.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui : *être victime d'une intrigue*.

VICTIMER (*vik-ti-mé*) v. a. Rendre quelqu'un victime ; le ridiculiser. (Peu us.)

VICTOIRE (*vik*) n. f. (lat. *victoria ;* de *vincere*, vaincre). Avantage remporté à la guerre : *remporter la victoire*. Succès remporté sur un rival : *la victoire d'un joueur d'échecs*. *Fig.* Résultat heureux, obtenu au prix de certains efforts : *la victoire sur nous-mêmes*. (V. *Part. hist.*)

VICTORIA n. f. Voiture découverte à quatre roues. (V. la planche VÉHICULES.)

VICTORIA (ou *maïs d'eau*) n. m. Genre de nymphéacées, originaires d'Amérique, dont les feuilles ont jusqu'à 2 mètres de diamètre : *le victoria regia est cultivé en Europe pour l'ornement des pièces d'eau*.

VICTORIEUSEMENT (*vik, ze-man*) adv. D'une manière victorieuse : *combattre victorieusement*.

VICTORIEUX, EUSE (*vik-to-ri-eû, eu-ze*). adj. Qui a remporté la victoire : *troupes victorieuses*. *Fig.* Décisif, sans réplique : *preuve victorieuse*.

VICTUAILLE (*vik-tu-a, ll* mll.) n. f. (lat. *victualia*). *Fam.* Vivres et munitions de bouche : *emporter des victuailles*.

Couronne de vidame.

VIDAGE n. m. Action de vider.

VIDAME n. m. (du lat. *vice*, à la place de, et *dominus*, seigneur). Personnage qui, au moyen âge, représentait l'évêque au temporel, et commandait ses troupes.

VIDAMÉ n. m. ou **VIDAMIE** (*mî*) n. f. Dignité de vidame.

VIDANGE n. f. Action de vider. Etat d'un tonneau qui n'est plus plein : *tonneau en vidange*. Etat du liquide lui-même, dans un vase qu'il ne remplit pas. Pl. Matières fécales, retirées des fosses d'aisances.

VIDANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vidangea, nous vidangeons*.) Vider, en parlant des bouteilles ou des fosses d'aisances.

VIDANGEUR n. et adj. m. Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE adj. (lat. *viduus*). Qui ne contient rien : *bourse vide*. Qui n'est rempli que d'air : *espace vide*. Qui ne contient pas d'aliments : *estomac vide*. D'où l'on a tout enlevé : *chambre vide. Fig. Cœur vide*, dépourvu d'affections. *Tête vide*, sans idées. *Vide de*, dégarni, privé de : *mot vide de sens. Les mains vides*, sans profits, sans présents. N. m. Espace vide : *faire le vide. Fig.* Sentiment pénible de privation : *le travail aide à remplir le vide de l'âme*. Absence produisant une privation : *sa mort fait un grand vide*. Absence d'idées, de sentiments : *le vide de l'esprit*. Néant, vanité : *le vide des plaisirs du monde. Physiq.* Espace qui n'est rempli par aucun corps. **A vide** loc. adv. Sans rien contenir. Sans effet produit. ANT. **Plein, rempli.**

VIDE-BOUTEILLE ou **VIDE-BOUTEILLES** (*tè, ll* mll.) n. m. invar. Petite maison de plaisance avec jardin, près de la ville, où l'on se réunit pour boire ou se divertir. Siphon terminé en haut par un robinet et qui sert à vider une bouteille sans la déboucher.

VIDE-CITRON n. m. Instrument propre à extraire le jus de citron. Pl. des *vide-citrons*.

Vide-citron.

VIDE-GOUSSET (*ghou-sè*) n. m. *Fam.* Filou, voleur. Pl. des *vide-goussets*. (VX.)

VIDELLE (*dè-le*) n. f. (de *vider*). Reprise sans pièce pour boucher un trou. Instrument de confiseur pour vider les fruits. Instrument dont le pâtissier se sert pour couper la pâte.

VIDEMENT (*man*) n. m. Action de vider.

VIDE-POCHE ou **VIDE-POCHES** n. m. invar. Petit meuble qui sert à recevoir ce que l'on porte habituellement dans ses poches.

VIDE-POMME (*po-me*) n. m. Outil pour ôter le cœur des pommes sans les couper. Pl. des *vide-pommes*.

VIDER (*dé*) v. a. Rendre vide : *vider un tonneau*. Boire le contenu de : *vider une bouteille*. Sortir, se retirer de : *vider les lieux*. Terminer, donner une solution à : *vider une question, un différend. Vider un canon*, le creuser. *Vider une volaille, un poisson*, en tirer ce qui n'est pas bon à manger. *Vider les arçons*, être renversé de cheval. ANT. **Remplir.**

VIDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui vide : *un videur de volailles*.

VIDIMER (*mé*) v. a. (du lat. *vidimus*, nous avons vu). Collationner et certifier conforme à l'original.

VIDIMUS (*muss*) n. m. (mot lat. signif. *nous avons vu*). Attestation commençant par le mot *vidimus* et certifiant qu'un acte a été collationné et trouvé conforme à l'original : *délivrer un vidimus.*

VIDRECOME n. m. (allem. *widerkomm*). Grand verre à boire allemand.

VIDUITÉ n. f. (lat. *viduitas*). Veuvage. (Ne se dit que des femmes.)

VIDURE n. f. Ouvrage à jour. Ce qu'on ôte en vidant.

VIE (*vi*) n. f. (lat. *vita*). Résultat du jeu des organes, concourant au développement et à la conservation du sujet : *les conditions nécessaires à la vie.* Ensemble des actes de l'être vivant, depuis la naissance jusqu'à la mort : *vie courte.* Manière de se nourrir ; aliments : *être réduit à mendier sa vie.* Manière de vivre : *mener joyeuse vie.* Biographie, histoire d'un homme : *les Vies de Plutarque.* Profession : *embrasser la vie religieuse.* Activité, entrain, mouvement, chaleur : *style plein de vie. Donner la vie à quelqu'un,* le mettre au monde. *Devoir la vie à quelqu'un,* être né de lui. *Entre la vie et la mort,* dans un danger de mort imminent. *Sa vie ne tient qu'à un fil,* se dit d'une personne exposée à une mort prochaine. *Redonner, rendre la vie à quelqu'un,* le ranimer, le rassurer. *Be la vie, de ma vie,* etc., jamais : *je ne lui pardonnerai de ma vie. Vie éternelle,* bonheur éternel des élus. *La vie future,* existence de l'âme après la mort. *Faire la vie,* se livrer au plaisir. Loc. adv. : **A vie,** pour toute la durée de la vie : *pension, bail à vie.* **A la vie, à la mort : pour la vie,** pour toujours. ANT. **Mort.** — La durée de la *vie* chez les êtres organisés est extrêmement variable. Certains insectes, tels que les éphémères, ne vivraient que quelques heures, au moins sous leur forme ailée. Divers oiseaux, au contraire, l'aigle, le corbeau et surtout le cygne, atteindraient une longévité remarquable, dépassant plus d'un siècle. Parmi les animaux domestiques, le mouton passe rarement l'âge de dix ans, la vache celui de quinze, le cheval vingt ans. Le chien vit parfois vingt ans ; le chat un peu moins. Plus longue de beaucoup paraît être la vie des animaux sauvages, surtout des espèces de grande taille : éléphant, rhinocéros, etc. ; les éléphants vivraient plusieurs siècles. Enfin, la moyenne de la vie de l'homme varie, selon les races et les pays, entre trente-cinq et quarante ans. Les races montagnardes, rudes et sobres, paraissent favorisées quant à la durée de la vie. Mais les centenaires sont toujours des individus exceptionnellement organisés.

VIE (*vi*) n. f. (du lat. *via*, chemin). Chemin pratiqué dans un marais salant entre les différents bassins ou réservoirs.

VIEIL (*vi-è, l* mll.) adj. m. Autre forme de *vieux*, que l'on emploie devant un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet : *mon vieil ami ; mon vieil habit.* (V. VIEUX.)

VIEILLARD (*vi-è, ll* mll., *ar*) n. m. Homme très âgé : *respectez les vieillards.*

VIEILLARDER (*vi-è, ll* mll., *ar-dé*) v. n. (de *vieillard*). Prendre les qualités du vin vieux.

VIEILLERIE (*vi-è, ll* mll., *e-ri*) n. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *Fig.* Idées rebattues, usées : *il ne dit que des vieilleries.* ANT. **Nouveauté.**

VIEILLESSE (*vi-è, ll* mll., *è-se*) n. f. Âge avancé : *mourir de vieillesse.* Les vieilles gens : *la vieillesse est chagrine. Bâton de vieillesse,* personne jeune qui aide, soutient, console un vieillard. ANT. **Jeunesse.**

VIEILLI (*vi-è, ll* mll., *i*), **E** adj. Devenu ancien, qui existe depuis longtemps : *préjugé vieilli.* Suranné : *une mode vieillie.* Qui porte les traces apparentes de la vieillesse : *retrouver bien vieilli un ami qu'on n'avait pas vu depuis longtemps.* ANT. **Rajeuni.**

VIEILLIR (*vi-è, ll* mll., *ir*) v. a. (Prend *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Devenir vieux : *il est pénible de vieillir.* Perdre sa fraîcheur, sa grâce : *les femmes vieillissent plus vite que les hommes.* Passer une grande partie de sa vie : *vieillir dans l'administration. Fig.* Commencer à n'être plus d'usage : *cette mode vieillit.* V. a. Rendre ou faire paraître vieux avant le temps : *les malheurs vieillissent l'homme.* ANT. **Rajeunir.**

VIEILLISSANT (*vi-è, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui vieillit. ANT. **Rajeunissant.**

VIEILLISSEMENT (*vi-è, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Etat de ce qui vieillit. Etat de ce qui devient suranné. ANT. **Rajeunissement.**

VIEILLOT, OTTE (*vi-è, ll* mll., *o, o-te*) adj. Petit vieux ou paraissant tel : *une femme vieillotte.* Qui est flétri comme dans la vieillesse : *une mine vieillotte.*

VIELLE (*vi-è-le*) n. f. Instrument de musique à cordes et à touches, que l'on fait agir au moyen d'une roue mue par une manivelle.

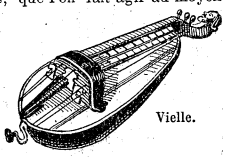

Vielle.

VIELLER (*vi-è-lé*) v. n. Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE (*vi-è-leur, eu-ze*) n. Qui joue de la vielle.

VIERGE (*vi-èr-je*) n. f. (lat. *virgo*). Fille qui a vécu dans une continence parfaite. *La Sainte Vierge,* la Vierge Marie, mère du Christ. Peinture qui la représente (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule) : *les Vierges de Raphaël.* Adjectiv. : *fille vierge. Fig.* Qui n'est pas sali, mêlé ; qui est encore intact : *page vierge ; réputation vierge. Forêt vierge,* qui n'a jamais été exploitée. *Terre vierge,* qui n'a jamais été cultivée. *Huile vierge,* extraite des olives sans pression. *Cire vierge,* cire mise en pain, qui n'a été ni fondue, ni employée à aucun ouvrage.

VIEUX (*vi-eû*) ou **VIEIL, VIEILLE** (*vi-è, l* mll., *è, ll* mll.) adj. (lat. *vetulus ;* de *vetus*, ancien). Avancé en âge : *vieux soldat.* Dont l'âge est relativement avancé : *je suis plus vieux que vous.* Ancien ; qui dure depuis longtemps : *vieux château.* Usé, dont on se sert depuis longtemps : *un vieux chapeau.* Qui n'est plus en usage : *une vieille expression.* N. Personne âgée. N. m. Ce qui est ancien : *le vieux vaut bien le nouveau.* ANT. **Jeune.**

VIEUX- (fém. **VIEILLE-**) **CATHOLIQUE** n. et adj. *Un vieux-catholique,* catholique allemand faisant partie de ceux qui refusèrent d'adhérer au dogme de l'infaillibilité pontificale et se sont constitués en Eglise indépendante : *Eglise vieille-catholique.*

VIF, VIVE adj. (lat. *vivus ;* de *vivere*, vivre). Qui est en vie : *être brûlé vif.* Qui a des mouvements prompts : *enfant vif.* Prompt à s'emporter : *vif comme la poudre.* Qui conçoit promptement : *imagination vive.* Brillant, éclatant : *couleur vive.* Mené avec entrain : *attaque vive.* Mordant : *échanger des propos fort vifs. Eau vive,* qui coule de source. *Vives-eaux,* marée de nouvelle et pleine lune. *Foi vive,* que rien ne peut ébranler. *Haie vive,* formée d'arbustes épineux en pleine végétation. *Chaux vive,* qui n'a point été imprégnée d'eau. *Vive arête,* angle saillant et non émoussé du bois, de la pierre, etc. *Bois vif,* qui donne chaque année des branches et des feuilles. N. m. Chair vive : *trancher dans le vif. Dr.* Personne vivante : *acte entre vifs. Fig.* Ce qu'il y a de profondément sensible ou de très important : *entrer dans le vif de la question. Trancher, couper dans le vif,* sacrifier résolument. *Prendre sur le vif,* imiter avec beaucoup de vérité et d'énergie. *Piquer au vif,* offenser, émouvoir d'une manière sensible. Loc. adv. : **De vive voix,** en parlant. **De vive force,** avec violence. ANT. **Mou, endormi.**

VIF-ARGENT (*jan*) n. m. Le mercure. *Fig. Avoir du vif-argent dans les veines,* avoir de la vivacité.

VIGESIMO (*jé-zi*) adv. (du lat. *vigesimus*, vingtième). Vingtièmement.

VIGIE (*ji*) n. f. (ital. *veggia*). Matelot en sentinelle dans la mâture. Homme chargé à terre de surveiller le large : *installer une vigie.* Construction élevée pour loger une vigie. Loge vitrée et établie pour la surveillance des trains au sommet d'un des wagons qui les composent. Sorte de balise.

VIGIGRAPHE (de *vigie*, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Espèce de télégraphe de vigies qui se correspondent.

VIGIGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *vigigraphe*). Système télégraphique des vigies.

VIGILAMMENT (*la-man*) adv. Avec vigilance.

VIGILANCE n. f. (lat. *vigilantia*). Surveillance attentive.

VIGILANT (*lan*), **E** adj. Plein de vigilance : *gardien vigilant.* Qui est fait avec vigilance : *soins vigilants.*

VIGILE n. f. (du lat. *vigilia*, veille). *Relig. cathol.* Jour qui précède une fête religieuse importante. *Vigile des morts*, matines et laudes de l'office des morts, dites la veille du service.

VIGILE n. m. (lat. *vigil*). A Rome, garde de nuit. — Les *vigiles* furent institués par Auguste pour combattre les incendies et veiller à la sécurité de la ville pendant la nuit. Ils étaient placés sous les ordres du préfet des vigiles.

Vigne.

VIGNE n. f. (lat. *vinea ;* de *vinum*, vin). Genre d'ampélidées, dont une espèce produit le raisin : *la vigne demande un climat chaud et assez sec.* Terre plantée en ceps de vigne : *labourer une vigne. Fig. Etre dans les vignes du Seigneur*, être pris de vin. *Vigne vierge*, cissus hédéracé ; bignone radicante ; douce-amere. — Les espèces de *vignes* sont fort nombreuses ; répandues sur tous les points du globe, elles donnent soit des raisins de table, soit des raisins à vin. Depuis l'invasion, en France, du phylloxéra, et pour reconstituer les vignobles, on a greffé sur pied américain les vignes indigènes, ou croisé différentes espèces pour obtenir des hybrides résistants. Parmi les espèces indigènes les plus répandues, il faut citer : le *chasselas*, le *cabernet*, le *cot*, le *gamay*, le *pineau*, le *piquepoul*, l'*aligoté*, l'*aramon*, etc. Les vignes vierges sont des plantes grimpantes, que l'on utilise pour les tonnelles et charmilles de jardin.

VIGNEAU (*gnô*) n. m. Sorte de tertre avec sentier en hélice, et couronné d'une treille, qu'on élevait autrefois dans les jardins, en Normandie. Ajonc d'Europe. Mollusque comestible (*littorina littorea*). [On écrit aussi VIGNOT.]

VIGNERON, ONNE (*o-ne*) n. Qui cultive la vigne. Adjectiv. : *charrue vigneronne.*

VIGNETTE (*gnè-te*) n. f. (de *vigne*). Petite vigne. Petite gravure en tête ou à la fin d'un livre ou d'un chapitre et qui à l'origine représentait un pampre. Dessin servant à l'encadrement. Gravure entourée de cartouches. Ornement de la couverture d'un livre, d'un papier à lettre, autour d'un mouchoir.

VIGNETTE (*gnète*) n. f. Nom vulgaire de la *reine des prés*, de la *clématite* et de la *mercuriale.*

VIGNETTISTE (*gne-tis-te*) n. m. Celui qui dessine ou grave des vignettes.

VIGNETURE n. f. Ornement de feuilles de vigne, qui encadrait les miniatures.

VIGNOBLE n. m. (lat. *vinealum*). Etendue de pays plantée de vignes : *cultiver un vignoble.* Ces vignes elles-mêmes : *le vignoble bourguignon fournit des crus renommés.* Adjectiv. : *pays vignoble.*

VIGNON n. m. Nom vulgaire du genêt piquant.

VIGNOT (*gno*) n. m. V. VIGNEAU.

VIGOGNE n. f. (mot péruvien). Espèce de lama du Pérou. Laine du même animal.

Vigogne.

VIGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a de la vigueur : *un lutteur vigoureux.* Qui se fait avec vigueur : *une attaque vigoureuse.* Fortement accusé, exprimé : *coloris vigoureux.* ANT. **Faible, chétif.**

VIGUERIE (*ghe-ri*) n. f. Fonctions du viguier. Etendue de sa juridiction.

VIGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *vigor ;* de *vigere*, être fort). Force physique : *vigueur de la jeunesse.* Energie du caractère : *agir avec vigueur.* Puissance d'esprit : *vigueur de l'imagination.* Puissance d'effet : *la vigueur des lois. Etre en vigueur*, subsister avec autorité, en parlant des lois, des règlements, etc. ANT. **Faiblesse.**

VIGUIER (*ghi-é*) n. m. (lat. *vicarius*). Magistrat chargé d'administrer la justice au nom des comtes ou du roi dans certaines provinces du midi de la France, avant 1789.

VIL, E adj. (lat. *vilis*). De peu de valeur : *à vil prix. Fig.* Abject, méprisable : *âme vile.* ANT. **Noble.**

VILAIN, E (*lin, è-ne*) n. (du bas lat. *villanus*, de la campagne). Autrefois, paysan, roturier : *les nobles et les vilains.* Adjectiv. Se dit des roturiers de basse condition : *les hommes nobles et vilains.* Qui déplaît à la vue : *vilain pays.* Incommode, désagréable : *vilain temps.* Malhonnête, déshonorant : *une vilaine action.* Méchant, infâme : *vilain homme.* ANT. **Noble, beau, joli.**

Vilebrequin.

VILAINAGE (*lè*) n. m. Condition, habitation, terre de vilain. (Vx.)

VILAINEMENT (*lè-ne-man*) adv. D'une manière vilaine, malpropre, grossière, honteuse.

VILAYET (*la-iè*) n. m. Division administrative, en Turquie.

VILEBREQUIN (*kin*) n. m. (holl. *wimbelkin*). Outil au moyen duquel on imprime une vibration à une mèche pour percer le bois, la pierre, etc.

VILEMENT (*man*) adv. D'une manière vile. (Peu us.)

VILENIE (*nî*) n. f. Action basse et vile. Avarice sordide.

VILETÉ n. f. (de *vil*). Etat d'une chose sans valeur. *Fig.* Infériorité méprisable. Action honteuse. (On dit quelquef. VILITÉ.) [Peu us.]

VILIPENDER (*pan-dé*) v. a. (lat. *vilipendere*). Traiter comme vil ; mépriser, dire du mal de.

VILLA (*vil-la*) n. f. (mot lat.) Maison de campagne élégante.

VILLAGE (*vi-la-je*) n. m. (de *villa*). Assemblage de maisons, moins considérable qu'une ville, habité principalement par des paysans.

VILLAGEOIS, E (*vi-la-joi, oi-ze*) n. Habitant d'un village. Adjectiv. : *manières villageoises.*

VILLANELLE (*vil-la-nè-le*) n. f. (ital. *villanella*). Sorte de poésie pastorale. Ancienne danse accompagnée de chant.

VILLARSIE (*vi-lar-si*) n. f. Genre de plantes herbacées de la famille des gentianacées qui croissent dans les eaux stagnantes de l'Europe.

VILLE (*vi-le*) n. f. (du lat. *villa*, maison de campagne). Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues : *les grandes villes des Etats-Unis se sont développées avec rapidité.* Les habitants d'une ville : *la ville est sur pied.* Séjour que l'on fait à la ville ; manière dont y on vit : *la ville débilite. La ville éternelle*, Rome. *La ville sainte*, Jérusalem, Médine, La Mecque, Lhassa, Rome, suivant les religions. *A la ville*, dans une ville, par opposition à la campagne. *En ville*, dans la ville, par opposition à chez soi.

VILLÉGIATEUR (*vil-lé*) n. m. *Fam.* Celui qui est en villégiature.

VILLÉGIATURE (*vil-lé*) n. f. (ital. *villeggiatura ;* de *villa*). Séjour à la campagne : *longue villégiature.*

VILLÉGIATURER v. n. *Fam.* Etre en villégiature.

VILLENAGE (*vi-le*) ou **VILENAGE** n. m. Syn. de VILAINAGE.

VILLETTE (*vi-lè-te*) n. f. Petite ville. (Peu us.)

VILLEUX, EUSE (*vil-leû, eu-ze*) adj. (lat. *villosus*). Qui est couvert de longs poils touffus : *insecte villeux.*

VILLIFÈRE (*vil-li*) adj. *Zool.* Qui porte une villosité.

VILLIFORME (*vil-li*) adj. *Zool.* Qui ressemble à une fourrure.

VILLOSITÉ (*vil-lo-zi-té*) n. f. (lat. *villositas*). Etat d'une surface velue ; ensemble des poils qui recouvrent cette surface. *Anat.* Se dit de petites rugosités ou saillies qui couvrent certaines surfaces.

VIMAIRE (*mè-re*) ou **VIMERE** n. f. (du lat. *vis*, force, et *major*, majeure). Dommage ; effet funeste. Outrage, injure.

VIME n. m. L'osier, dans quelques départements.

VIN n. m. (lat. *vinum*). Liqueur que l'on tire du raisin : *vin blanc, vin rouge, vin mousseux.* Préparation médicinale, dans laquelle le vin sert d'excipient : *vin de quinquina. Vin d'honneur*, celui que les municipalités ou les corps constitués offrent à un personnage de marque. *Etre pris de vin*, être ivre. *Etre entre deux vins*, un peu ivre. *Sac à vin*, ivrogne. *Cuver son vin*, dormir dans l'ivresse. *Mettre de l'eau dans son vin*, se modérer, se radoucir. PROV. : **Quand le vin est tiré, il faut le boire,** il n'est plus temps de songer à reculer. **A bon vin point d'enseigne,** ce qui est bon prévaut de soi, sans qu'il soit nécessaire de le prôner. **Chaque vin à sa lie,** chaque chose a ses inconvénients. *Les vins de raisin frais* comprennent les vins *rouges*, provenant de raisins rouges fermentés en présence de la grappe ou égrappés, et pressurés après fermentation : les vins *blancs* provenant de raisins pressurés avant la fermentation ; les vins *gris* ou *rosés*, les vins *mousseux*, soutirés mis en bouteilles avant l'achèvement de la fermentation ; les vins *de liqueur*, obtenus de moûts très sucrés ou de raisins très mûrs ; les vins de *paille*, fournis par des raisins dont on a concentré le jus en les exposant au soleil sur de la paille ; les vins *cuits*, obtenus de moûts concentrés par chauffage.

Les vins de *seconde cuvée* sont fournis par une refermentation des marcs additionnés d'eau et de sucre ; les vins de *raisins secs*, par digestion des raisins secs dans de l'eau chaude sucrée ou alcoolisée, fermentation et soutirage. Ce sont là des vins assez économiques, mais dont la loi limite l'usage à la consommation familiale du producteur.

Pris en petite quantité, le vin est une boisson saine ; mais l'abus mène à l'alcoolisme.

VINAGE n. m. Action de viner.

VINAIGRE (*nè-gre*) n. m. (de *vin*, et *aigre*). Vin aigri par la production spontanée ou provoquée de l'acide acétique, et employé comme condiment : *la production du vinaigre est due au mycoderma aceti.*

VINAIGRÉ (*nè-gré*), **E** adj. Assaisonné avec du vinaigre. Se disait des lettres venues des pays infectés et passées au vinaigre pour les assainir.

VINAIGRER (*nè-gré*) v. a. Assaisonner avec du vinaigre : *vinaigrer une salade.*

VINAIGRERIE (*nè-gre-ri*) n. f. Etablissement où l'on fabrique du vinaigre.

VINAIGRETTE (*nè-grè-te*) n. f. Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc. *Bœuf à la vinaigrette*, mets accommodé avec cette sauce. Voiture à deux roues en forme de chaise à porteurs, dans laquelle on se faisait traîner par un homme.

VINAIGRIER (*nè-gri-é*) n. m. Qui fait et vend du vinaigre. Burette à vinaigre.

VINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport au vin : *industrie vinaire.*

VINASSE (*na-se*) n. f. Vin faible et fade. Résidu de la distillation des liqueurs alcooliques.

VINDAS (*dâss*) n. m. (mot islandais). Cabestan composé d'un arbre vertical, qu'on manœuvre avec des leviers. Appareil de gymnastique, appelé aussi *pas-de-géant*. (*V.* la planche GYMNASTIQUE.)

VINDE n. m. Langue slave appelée aussi **Slovène.** (Ne pas confondre avec WENDE ou SORABE).

VINDICATIF, IVE adj. (du lat. *vindicare*, venger). Qui aime à se venger : *caractère vindicatif.*

VINDICATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière vindicative. (Peu us.)

VINDICTE (*dik-te*) n. f. (lat. *vindicta*). Poursuite, punition des crimes : *vindicte légale. Vindicte publique*, poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE (*né*) n. f. Récolte du vin : *une bonne vinée.* Branche à fruits dans la taille de la vigne.

VINER (*né*) v. a. Additionner d'alcool, en parlant des vins et des moûts.

VINETTE (*nè-te*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire du genre berbéris ou épine-vinette.

VINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit du vin qui est riche en alcool : *vin bien vineux.* Qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin : *pêche vineuse.* Fertile en vin : *la vineuse Bourgogne.*

VINGT (*vin*) adj. num. (lat. *viginti*). Deux fois dix : *vingt francs.* Vingtième jour du mois : *le vingt* du mois. **Vingt et un,** jeu de cartes. (Dites *vingt et un, vingt-deux*, etc.) — Vingt prend un *s* quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie : *quatre-vingts hommes.* Il reste invariable 1° s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre : *quatre-vingt-deux francs ;* 2° quand il est employé pour *vingtième* : *page quatre-vingt* (pour la *page quatre-vingtième*).

VINGTAIN (*vin-tin*) n. m. *Féod.* Droit du seigneur sur la vingtième partie des fruits.

VINGTAINE (*vin-tè-ne*) n. f. Vingt ou environ.

VINGTIÈME (*vin-tiè-me*) adj. num. ord. de *vingt*. N. : *être le, la vingtième.* N. m. Vingtième partie d'un tout.

VINGTIÈMEMENT (*vin-ti-è-me-man*) adv. En vingtième lieu.

VINGTUPLE (*vin-tu-ple*) adj. Vingt fois aussi considérable. N. m. Nombre vingt fois aussi grand.

VINGTUPLER (*vin-tu-plé*) v. a. Rendre vingt fois aussi grand : *vingtupler son capital.*

VINICOLE adj. (du lat. *vinum*, vin, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin : *pays, société vinicole.*

VINIFÈRE adj. (du lat. *vinum*, vin, et *ferre*, porter). Qui produit du vin : *terrain vinifère.*

VINIFICATEUR n. m. Appareil propre à empêcher le contact de l'air avec le vin, tout en permettant au gaz carbonique des vins nouveaux de se dégager.

VINIFICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *vinum*, vin, et *facere*, faire). Ensemble des procédés mis en œuvre pour transformer le jus de raisin en vin.

VINIQUE adj. Qui provient du vin : *éther vinique.*

VINOCOLORIMÈTRE n. m. Appareil à l'aide duquel on détermine l'intensité de coloration des vins.

VINOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère des substances vineuses.

VIOL n. m. (de *violer*). Fait d'abuser par la violence d'une fille ou d'une femme.

VIOLABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut être violé. (Peu us.)

VIOLABLE adj. Qui peut être violé.

VIOLACÉ, E adj. D'une couleur tirant sur le violet : *rouge violacé.* N. m. pl. Famille de plantes dicotylédones dont la jeune violette (*viola*) est le type : *une violacée.* (On dit aussi *violariacées* et *violariées.*)

Viole d'amour.

VIOLACER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il violaça, nous violaçons.*) Se couvrir de taches violettes ; prendre une teinte violacée.

VIOLARIACÉES (*sé*) ou **VIOLARIÉES** (*yi-é*) n. f. Syn. de VIOLACÉES.

VIOLAT (*la*) adj. m. Où il entre de l'extrait de violette : *sirop, miel violat.*

VIOLATEUR, TRICE n. Qui viole : *un violateur des lois.*

VIOLATION (*si-on*) n. f. Action de violer un engagement, d'enfreindre une obligation, de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE n. f. (provenç. *viula*). Instrument à sept cordes, dont on joue avec un archet. **Viole d'amour,** viole plus grande que la viole ordinaire, à sept cordes.

VIOLEMENT (*man*) n. m. Syn. de VIOL ou de VIOLATION.

VIOLEMMENT (*la-man*) ádv. Avec violence : *repousser violemment.*

VIOLENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est violent : *la violence des vents, des passions.* Force dont on use contre le droit, la loi : *employer la violence. Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé. *Se faire violence*, se contraindre. ANT. **Douceur.**

VIOLENT (*lan*), **E** adj. (lat. *violentus*). Qui a une force impétueuse : *tempête violente.* Emporté, fougueux, irascible : *homme violent ; discours violent. Mort violente*, causée par force, par accident. ANT. **Doux, calme.**

VIOLENTER (*lan-té*) v. a. (de *violent*). Contraindre, forcer : *violenter les consciences.*

VIOLER (*lé*) v. a. (lat. *violare*). Commettre un viol sur. Envahir ou détruire d'une manière sacrilège : *violer un temple.* Enfreindre : *violer la loi.*

VIOLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. (de *violette*). De la couleur de la violette : *drap violet.*

VIOLETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je violetterai.*) Teinter de violet.

VIOLETTE (*lè-te*) n. f. (lat. *viola*). Genre de *violariacées* des régions tempérées, à fleurs bleues, très odorantes : *la violette est l'emblème de la modestie.*

Violettes.

VIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui viole.

VIOLIER (*li-é*) n. m. Un des noms de la giroflée.

VIOLINE n. f. Alcali extrait des fleurs de la violette odorante.

VIOLISTE (*lis-te*) n. m. Joueur de viole.

VIOLON n. m. (ital. *violone*). Instrument de musique à quatre cordes en boyau de mouton, accordées de quinte en quinte, qu'on frotte avec un archet : *Stradivarius a construit d'admirables violons.* Celui qui en joue. *Payer les violons*, les frais. Espèce de prison contiguë à un corps de garde ou à un poste de police. — Le *violon* a justement été appelé le *roi des instruments ;* son étendue est de trois octaves et une sixte. Il est formé de deux tables réunies par des éclisses ; celle de dessous et les éclisses sont en hêtre ; celle de dessus, en sapin ou en cèdre. Les parties du violon sont : la *crosse* ou *volute* (A) ; les *chevilles*, qui servent à tendre les cordes (B) ; le sillet (C) ; la *touche*, où l'on touche les cordes (D) ; le *chevalet*, qui supporte les cordes (E), et que soutient l'*âme*, entre les deux *tables* (H) ; la *queue* (F) ; le *bouton* (G) ; les *ouïes* (I) ; les *éclisses* (J) ; le *manche* (K) ; la première corde, *mi* (1) ; la deuxième corde, *la* (2) ; la troisième corde, *ré* (3) ; la quatrième corde, *sol* (4).

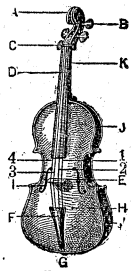

Violon.

VIOLONCELLE (*sè-le*) n. m. (ital. *violoncello*). Instrument à quatre cordes, comme le violon, mais beaucoup plus grand. Artiste qui joue de cet instrument. (On dit aussi dans ce sens VIOLONCELLISTE.) — Le *violoncelle* sert de basse ; ses quatre cordes, dont les deux dernières sont revêtues de fil de métal, sont accordées de quinte en quinte en montant à partir du *do* grave. Son étendue dépasse trois octaves. (V. la planche MUSIQUE.)

VIOLONCELLISTE (*sè-lis-te*) n. m. Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONEUR ou **VIOLONEUX** (*neû*) n. m. Mauvais joueur de violon ; ménétrier de campagne.

VIOLONISTE n. Personne qui joue du violon.

VIORNE n. f. (lat. *viburnum*). Arbrisseau grimpant de nos pays, de la famille des caprifoliacées.

VIPÈRE n. f. (lat. *vipera*). Genre de reptiles ophidiens venimeux. *Vipère fer de lance*, trigonocéphale. *Fig.* Personne très méchante. *Langue de vipère*, personne très médisante. — La *vipère*, qui se distingue de la couleuvre surtout par sa tête nettement triangulaire, affectionne les terrains pierreux et ensoleillés. Sa morsure, surtout par les temps chauds de l'été, est dangereuse, et peut être mortelle chez les enfants et même chez l'homme. Le traitement le plus efficace consiste dans l'injection de sérum antivenimeux, ce qui n'empêche pas les précautions immédiates qui consistent à ligaturer au-dessus de la plaie le membre atteint, élargir sans hésitation la plaie, la faire saigner abondamment, et la laver avec une solution de chlorure de chaux (1 gr. pour 60 gr. d'eau) ou de l'eau de Javel. On peut aussi sucer la morsure de manière à en extraire le venin, mais à la condition expresse de n'avoir ni plaie ni excoriation dans la bouche.

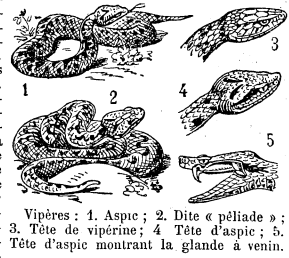

Vipères : 1. Aspic ; 2. Dite « péliade » ; 3. Tête de vipérine ; 4 Tête d'aspic ; 5. Tête d'aspic montrant la glande à venin.

VIPEREAU (*rô*) n. m. Petite vipère.

VIPÉRIDES ou **VIPÉRIDÉS** n. m. pl. Famille de reptiles ophidiens, ayant pour type la *vipère.* S. un *vipéride* ou *vipéridé.*

VIPÉRIN, E adj. Qui a rapport à la vipère. *Langue vipérine*, perfide comme la vipère. N. f. Couleuvre qui, par sa forme et sa coloration, ressemble à la vipère : *la vipérine* (ou *couleuvre vipérine*) *est commune en France. Bot.* Genre de borraginées, des pays tempérés, à fleurs bleues ou blanches.

VIRAGE n. m. Action de tourner, de faire tourner quelque chose. *Mar.* Action de virer de bord et point où l'on vire. Action de faire décrire une courbe, un tournant à un vélocipède, une automobile : *un virage au frein.* Endroit ou l'on vire : *le virage d'un vélodrome. Photogr.* Opération destinée à remplacer l'argent constituant les noirs d'une image photographique par un métal ou un composé plus stable ou d'un ton plus agréable : *le virage se fait selon des formules nombreuses.* Bain destiné à cet usage.

VIRAGO n. f. (mot lat. ; de *vir*, homme). Fille ou femme qui a la taille, l'air ou les manières d'un homme.

VIRÉE n. f. Action de virer. Estimation de forêt faite en partageant hypothétiquement une coupe en portions limitées par des rangées d'arbres à peu près parallèles.

VIRELAI (*lè*) n. m. (de *vireli*, refrain). Ancien petit poème français, sur deux rimes et à refrain.

VIREMENT (*man*) n. m. Action de virer. Opération par laquelle on transporte une somme du crédit d'une personne au crédit d'une autre. Irrégularité qui consiste à transporter à un chapitre du budget des crédits votés pour un autre chapitre.

VIRER (*ré*) v. n. (lat. *gyrare*). Tourner sur soi-même : *tourner et virer sans cesse.* Changer de nuance, en parlant d'une étoffe teinte. Subir l'opération du virage photographique. *Virer à*, tendre vers : *le noir vire souvent au jaunâtre. Mar. Virer de bord*, tourner d'un côté sur l'autre, et *fig.*, changer de parti. V. a. Transporter d'un compte à un autre : *virer une somme.* Soumettre au virage photographique : *virer une épreuve.*

VIRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Métamorphose des parties colorées des fleurs en feuilles vertes.

VIRETON n. m. Flèche d'arbalète, armée d'un fer pyramidal, et à laquelle les lames obliques qui l'empennaient imprimaient un mouvement de rotation, de manière à rendre la blessure plus pénétrante.

VIREUR n. m. Tourteau circulaire, monté sur l'arbre d'une machine et percé de trous dans lesquels on engage un levier pour faire tourner la machine.

VIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *virosus*). Qui a des propriétés vénéneuses : *plante vireuse. Saveur, odeur vireuse*, nauséabonde.

VIREVEAU (*vô*) ou **VIREVAUT** (*vô*) n. m. Guindeau à bras, sur les bateaux de petit tonnage.

VIRE-VIRE n. m. ou **VIREVAUDE** (*vô-de*) n. f. Tournant, dans la navigation fluviale.

VIREVOLE n. f. Au jeu de la bête ou de l'hombre, résultat nul du joueur qui, comptant faire la vole, ne fait pas une seule levée.

VIREVOLTE n. f. (ital. *giravolta*). *Manèg.* Tour et retour faits avec vitesse par un cheval.

VIRGINAL, E, AUX adj. (du lat. *virgo*, vierge). Qui appartient à une vierge : *candeur virginale.*

VIRGINALEMENT (*man*) adv. D'une manière virginale. (Peu us.)

VIRGINIE (*ni*) n. m. Tabac de la Virginie : *priser du virginie.*

VIRGINITÉ n. f. (lat. *virginitas ;* de *virgo*, vierge). Etat d'une personne vierge. *Par ext.* Pureté, candeur. Etat de ce qui est intact.

VIRGULE n. f. (lat. *virgula*). Petit signe de ponctuation, petit trait un peu courbé vers la gauche servant à séparer les divers membres d'une phrase.

VIRGULER (*lé*) v. a. Marquer de virgules.

VIRIDITÉ n. f. Syn. peu usité de VERDEUR.

VIRIL, E adj. (lat. *virilis;* de *vir*, homme). Qui appartient à l'homme. *Age viril*, d'un homme fait. *Ame virile*, ferme, courageuse.

VIRILEMENT (*man*) adv. Avec virilité.

VIRILISER v. a. Donner un caractère viril.

VIRILITÉ (de *viril*) n. f. Ce qui constitue le sexe masculin. Apparences masculines. Age viril.

VIROLAGE n. m. Action de viroler.

VIROLE n. f. (lat. *viriola*). Petit anneau plat de métal, autour du manche d'un outil : *couteau à virole.* Moule d'acier où l'on place les flans qu'on veut frapper, et qui porte en creux les dessins qui doivent être reproduits en relief sur la tranche.

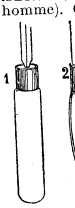

Virole : 1. De manche d'outil; 2. De couteau.

VIROLER (*lé*) v. a. Munir d'une virole un manche d'outil. Introduire les flans, destinés à produire des monnaies dans la virole.

VIROLET (*lè*) n. m. Rouleau vertical de sapin, servant à modifier la direction des fils de caret dans les corderies pendant le bobinage. *Virolet de cabestan*, tourniquets sur lesquels porte la chaîne.

VIRTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE (*èl, èl-lé*) adj. (du lat. *virtus*, force). Qui est en puissance et non en acte. Qui n'a pas d'effet actuel : *faculté virtuelle.*

VIRTUELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière virtuelle : *armée virtuellement défaite.*

VIRTUOSE (*ó-ze*) n. (ital. *virtuoso*). Qui a de grands talents pour la musique, et, *par ext.*, dans un genre quelconque : *Paganini fut un incomparable virtuose; les virtuoses de la parole.*

VIRTUOSITÉ (*zi*) n. f. Talent du virtuose.

VIRULENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est virulent : *la virulence des humeurs. Fig.* Caractère de violence : *critiques pleines de virulence.*

VIRULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *virulentus*). Qui est produit par un virus : *maladie virulente. Fig.* Qui est d'une violente énergie : *satire virulente.*

VIRURE n. f. *Mar.* Nom donné à une file de bordages, s'étendant de l'avant à l'arrière du navire sur la carène.

VIRUS (*russ*) n. m. (mot lat. signif. *poison*). Principe des maladies contagieuses : *le virus de la rage. Fig.* Principe de contagion morale : *le virus révolutionnaire.*

VIS (*viss*) n. f. (du lat. *vitis*, vigne). Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en spirale. *Escalier à vis*, escalier en spirale. *Pas de vis*, tour de spire d'une vis. *Vis sans fin*, vis dont les filets agissent sur les dents d'une roue placée dans le même plan. *Vis de pression*, celle qui sert à serrer un objet contre un autre. *Vis de rappel*, vis tournant entre deux points fixes et servant à amener ou à reculer un objet taraudé. *Vis d'Archimède*, machine élévatoire consistant en un cylindre incliné, dont l'intérieur est cloisonné en spirale.

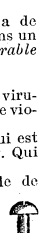

Vis.

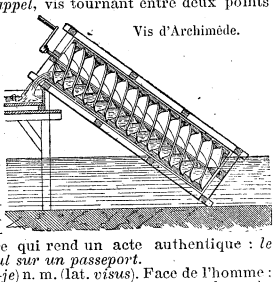

Vis d'Archimède.

VISA (*za*) n. m. (mot lat. signif. *chose [pièce], vue*). Formule, signature qui rend un acte authentique : *le visa d'un consul sur un passeport.*

VISAGE (*za-je*) n. m. (lat. *visus*). Face de l'homme : partie antérieure de la tête : *un visage rond, oval.* Expression des traits de la face : *visage riant.* La personne même : *visage nouveau. Changer de visage*, pâlir ou rougir ; se troubler. *Trouver visage de bois*, ne pas rencontrer la personne qu'on venait voir. *Fig.* Aspect, face : *toute vérité a deux visages. A visage découvert*, sans masque. *Fig.* Sans déguisement.

VIS-À-VIS (*vi-za-vi*) loc. prép. En face, à l'opposite : *vis-à-vis la mairie.* (On dit mieux : VIS-A-VIS DE.) *Fig.* En comparaison, en présence de : *être sincère vis-à-vis de soi-même.* **Vis-à-vis** n. m. Personne en face d'une autre au bal, à table, etc. Petit canapé pour deux personnes. Voiture à quatre roues, avec deux sièges se faisant face.

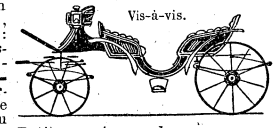

Vis-à-vis.

VISCACHE (*vis-ka-che*) ou **VIZCHACA** n. f. Genre de rongeurs de la taille d'un lièvre, qui habitent les pampas de la république Argentine.

VISCÉRAL, E, AUX (*vis-sé*) adj. Qui a rapport aux viscères : *cavité viscérale.*

VISCÈRE (*vis-sè-re*) n. m. (lat. *viscera*). Chacun des organes que renferment les cavités du corps, comme le cerveau, les poumons, le cœur, etc.

VISCOSE (*vis-co-ze*) n. f. Cellulose sodique employée pour l'apprêt des tissus, la fabrication de la soie artificielle ou comme succédané du celluloïde, pour la fabrication des objets de bimbeloterie.

VISCOSIMÈTRE (*vis-co-zi*) n. m. Appareil pour apprécier la consistance des huiles de graissage.

VISÉ n. m. (de *viser*). Action de faire partir une arme à feu en prenant le temps de viser : *tirer au visé.*

VISCOSITÉ (*vis-ko-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est visqueux.

VISÉE (*zé*) n. f. (du lat. *visus*, vue). Direction de la vue vers un but : *ligne de visée. Fig.* But, prétention : *dénoncer les visées d'un ambitieux.*

VISER (*zé*) v. a. (du lat. *visus*, vue). Diriger son coup vers : *viser un oiseau. Fig.* Chercher à atteindre : *viser les honneurs.* V. n. *Viser à*, diriger son coup vers : *viser au cœur.* Diriger ses efforts vers : *viser à l'effet.*

VISER (*zé*) v. a. Prendre connaissance d'un acte et y mettre son visa. *Viser un article du code*, le citer par référence.

VISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui vise. N. m. Dispositif qui s'adapte aux appareils photographiques à main, pour mettre convenablement en plaque le sujet choisi.

VISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité qui rend une chose visible. ANT. **Invisibilité.**

VISIBLE (*zi-ble*) adj. (lat. *visibilis;* de *videre*, voir). Qui peut être vu : *des corps visibles à l'œil nu.* Qui est disposé, en état de recevoir des visites : *Madame X*** est-elle visible? Fig.* Evident, manifeste : *imposture visible.* ANT. **Invisible.**

VISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière visible. ANT. **Invisiblement.**

VISIÈRE (*zi*) n. f. (du vx. fr. *vis*, visage). Pièce du casque, qui se haussait et se baissait à volonté. Partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite le front et les yeux. *Fig. Rompre en visière*, rompre, se séparer sans ménagement; contredire en face.

VISION (*zi-on*) n. f. (lat. *visio* ; de *videre*, voir). Perception par l'organe de la vue : *les troubles de la vision.* Imagination vaine; idée sans fondement : *prendre ses visions pour des réalités. Théol.* Choses que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *les visions des prophètes.*

VISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) n. et adj. Qui perçoit ou croit percevoir, par des communications surnaturelles, des choses cachées aux hommes. *Fig.* Qui a des idées extravagantes : *c'est un visionnaire.*

VISITANDINE (*zi*) n. f. Religieuse de la Visitation. Adjectiv : *religieuse visitandine.*

VISITATEUR, TRICE (*zi*) n. Personne qui visite. N. f. Religieuse chargée de visiter les divers monastères de son ordre ou de sa province.

VISITATION (*zi-ta-si-on*) n. f. Action de faire

une visite. (Peu us.) *Spécialem.* Visite de la Sainte Vierge à sainte Elisabeth. Fête que l'Église célèbre en mémoire de cette visite. (En ces deux derniers sens, prend une majuscule.)

VISITE (*zi-te*) n. f. (de *visiter*). Action d'aller voir quelqu'un chez lui : *faire une visite de condoléances.* Personne qui fait une visite. Action d'un médecin qui va voir un malade. Tournée des médecins et des élèves dans un hôpital pour examiner et soigner les malades. Tournée d'inspection d'une nature quelconque. Tournée des évêques dans leur diocèse : *visite pastorale.* Examen détaillé d'une nature quelconque : *faire la visite d'un navire.* V. CARTE.

VISITER (*zi-té*) v. a. (lat. *visitare*). Aller voir par civilité, devoir, curiosité ou charité : *visiter un ami, un malade, un musée.* Parcourir en examinant : *visiter une côte.*

VISITEUR, EUSE (*zi, eu-ze*) n. Personne qui est en visite. Personne qui aime à faire des visites. Personne chargée d'une inspection : *visiteurs de la douane.*

Vison.

VISNAGE (*vis-na-je*) ou **VISNAGUE** (*vis-na-ghe*) n. m. Le fenouil annuel.

VISON (*zon*) n. m. Putois d'Europe et d'Amérique, dont la fourrure est très estimée.

VISON-VISU (*zon, zu*) loc. adv. *Fam.* Vis-à-vis l'un de l'autre. (Peu us.)

VISORIUM (*zo-ri-om'*) n. m. Support employé par les typographes pour tenir la copie.

VISQUEUX, EUSE (*vis-keû, eu-ze*) adj. (lat. *viscosus;* de *viscum*, glu). Qui adhère aux corps et qui forme une couche molle et gluante : *humeur visqueuse.* Qui est couvert d'un enduit gluant : *une peau visqueuse.*

VISSAGE (*vi-sa-je*) n. m. Action de visser.

VISSER (*vi-sé*) v. a. Fixer avec des vis. Serrer en faisant tourner comme une vis : *visser un couvercle de boîte.*

VISSERIE (*vi-se-rî*) n. f. Articles tels que vis, écrous, boulons. Etablissement où on les fabrique.

VISUEL, ELLE (*zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *visus*, vue). Qui appartient à la vue : *perception visuelle. Rayon visuel*, ligne droite allant de l'œil de l'observateur à l'objet.

VISUELLEMENT (*zu-è-le-man*) adv. D'une manière visuelle.

VITAL, E, AUX adj. (du lat. *vita*, vie). Qui est essentiel à la vie, donne ou conserve la vie : *fonctions vitales. Fig.* Fondamental, nécessaire à l'action ou à la conservation : *les forces vitales d'un pays.*

VITALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine biologique qui admet un principe vital, distinct à la fois de l'âme et de l'organisme, et qui fait dépendre de lui les actions organiques.

VITALISTE (*lis-te*) adj. Qui se rapporte au vitalisme : *les théories vitalistes.* N. Partisan du vitalisme.

VITALITÉ n. f. (de *vital*). Etat de vie. Energie de la force vitale chez les êtres.

VITAMINE n. f. (du lat. *vita*, vie). Nom donné à des substances non définies chimiquement, mais qui introduites dans l'organisme par les aliments en favorisent l'assimilation.

VITE adj. Qui se meut avec célérité : *un cheval très vite.* Adv. Avec vitesse : *parler vite.* ANT. **Lent; lentement.**

VITELLIN (*tèl-lin*), **E** adj. Qui se rapporte au vitellus : *membrane vitelline.*

VITELLUS (*tèl-lus*) n. m. (mot lat. sign. *jaune d'œuf*). Ensemble des substances qui constituent l'œuf en dehors du noyau et de la membrane vitelline.

VITELOT (*lo*) n. m. Ruban de pâte cuite dans du lait et que l'on sert avec une sauce piquante.

VITELOTTE (*lo-te*) n. f. Variété de pomme de terre rouge, longue et très estimée.

VITEMENT (*man*) adv. *Fam.* Avec vitesse.

VITESSE (*tè-se*) n. f. Célérité ; dans un mouvement uniforme, rapport du chemin parcouru au temps employé à le parcourir : *la vitesse du son est de 340 mètres, celle de la lumière de 300.000 kilomètres par seconde.* ANT. **Lenteur.**

VITICOLE adj. Qui a rapport à la culture de la vigne : *l'industrie viticole fait la richesse du Bordelais.*

VITICULTEUR n. m. (du lat. *vitis*, vigne, et *cultor*, qui cultive). Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE n. f. Culture de la vigne : *la viticulture française a été très éprouvée par le phylloxéra.*

VITILIGO n. m. Disparition de la pigmentation de la peau.

VITONNIÈRE (*to-ni*) n. f. *Mar.* Ferrure de gouvernail.

VITRAGE n. m. Action de vitrer. Toutes les vitres d'un bâtiment. Porte vitrée. Châssis servant de cloison.

VITRAIL (*tra, l* mll.) n. m. Grande fenêtre avec châssis de métal garni de vitres. Pl. des *vitraux.*

VITRE n. f. (du lat. *vitrum*, verre). Panneau de verre qui s'adapte à une fenêtre et laisse pénétrer la lumière et non l'air. *Fig.* et *fam. Casser les vitres*, faire de l'éclat, du scandale.

VITRÉ, E adj. Transparent comme une vitre. *Humeur vitrée*, qui remplit le fond du globe de l'œil. *Electricité vitrée*, syn. anc. de *électricité positive.*

VITRER (*tré*) v. a. Garnir de vitres.

VITRERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce des vitres. Marchandises du vitrier.

VITRESCIBILITÉ (*très-si*) n. f. Caractère de ce qui est vitrescible, vitrifiable.

VITRESCIBLE (*très-si-ble*) adj. (du lat. *vitrum*, verre). Qui peut se transformer en verre.

VITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui a de la ressemblance avec le verre. Se dit de l'œil, du regard qui ne brille plus : *les yeux vitreux d'un cadavre.*

VITRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier qui travaille en vitres, qui pose les vitres. *Fam.* Nom donné aux soldats des bataillons de chasseurs à pied.

VITRIÈRE n. f. Fer en verges carrées, semblable à celui qu'on emploie dans les verrières d'église.

VITRIFIABILITÉ n. f. Propriété d'être vitrifiable.

VITRIFIABLE adj. Susceptible d'être changé en verre : *sable vitrifiable.*

VITRIFICATIF, IVE adj. Qui vitrifie.

VITRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vitrifier.

VITRIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *vitrum*, verre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Fondre, transformer en verre : *vitrifier du sable.*

VITRINE n. f. (de *vitre*). Partie d'une boutique, qui n'est séparée de la rue que par ce vitrage. Armoire, table fermée par des châssis garnis de vitres.

VITRIOL n. m. (du lat. *vitrum*, verre). Nom donné par les anciens chimistes aux sels appelés aujourd'hui *sulfates. Vitriol blanc*, sulfate de zinc. *Vitriol bleu*, sulfate de cuivre. *Vitriol vert*, sulfate de fer. *Huile de vitriol* ou simplem. *vitriol*, nom vulgaire de l'*acide sulfurique concentré.*

VITRIOLAGE n. m. Action de passer les toiles dans un bain d'acide sulfurique étendu, pour détruire les matières ferrugineuses et calcaires. Action de lancer du vitriol sur quelqu'un pour le défigurer.

VITRIOLÉ, E adj. Où il y a du vitriol. Substantiv. Personne sur laquelle on a lancé du vitriol.

VITRIOLER (*lé*) v. a. Soumettre à l'opération du vitriolage. Lancer du vitriol sur quelqu'un.

VITRIOLERIE (*rî*) n. f. Fabrique de vitriol.

VITRIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lance du vitriol sur quelqu'un pour le défigurer.

VITRIOLIQUE adj. De la nature du vitriol.

VITROSITÉ (*zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est vitreux : *la vitrosité d'une roche.*

VITULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *vitulus*, veau). Se dit d'une fièvre puerpérale des vaches.

VITUPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de vitupérer.

VITUPÉRER (*ré*) v. a. (lat. *vituperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Blâmer, désapprouver. (Vx.)

VIVACE adj. (lat. *vivax*). Qui a en soi les principes d'une longue vie. *Fig.* Qui est propre à résister longtemps : *préjugé vivace. Plantes vivaces*, celles qui vivent plusieurs années, ou, mieux, qui fructifient plusieurs fois dans le cours de leur existence.

VIVACE (*vat'-ché*) adj. (mot ital.). *Musiq.* Vif, rapide, animé : *allégro vivace.*

VIVACITÉ n. f. (*de vivace*). Promptitude à agir, à se mouvoir : *vivacité des enfants. Fig.* Ardeur, violence : *vivacité des passions.* Prompte pénétration : *vivacité d'esprit.* Vif éclat : *vivacité du teint.* Pl. Emportements légers : *réprimer ses vivacités.* ANT. **Mollesse, apathie, nonchalance.**

VIVANDIER (*di-é*), **ÈRE** n. Qui vend aux soldats des vivres, des boissons.

VIVANT (*van*), **E** adj. Qui vit : *les êtres vivants. Fig. Langue vivante*, actuellement parlée, par opposition à *langue morte. Portrait vivant*, très ressemblant. *Quartier vivant*, où il y a beaucoup de mouvement. *Une bibliothèque vivante*, un homme très savant. N. m. Celui qui vit : *les vivants et les morts. Bon vivant*, homme d'humeur gaie. *En son vivant*, pendant qu'il vivait.

VIVAT (*vat'*) interj. Mot latin (signif. *qu'il vive*) dont on se sert pour acclamer, applaudir. N. m. Acclamation : *pousser un vivat sonore.* Pl. des *vivats.*

VIVE n. f. (pour *vivre* ; du lat. *vipera*). Genre de poissons comestibles qui vivent dans le sable submergé sur les côtes d'Europe : *la vive vipère, commune sur les côtes françaises, est redoutée à cause de ses piqûres douloureuses et difficiles à guérir.* (V. la planche POISSONS.)

Vive.

VIVEMENT (*man*) adv. Avec vivacité, ardeur : *marcher vivement.* Profondément : *être vivement touché.*

VIVEUR n. m. Celui qui mène une vie dissipée, et ne songe qu'aux plaisirs.

VIVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *vivarium ;* de *vivus*, vivant). Pièce d'eau d'étendue restreinte, où l'eau se renouvelle facilement et dans laquelle on conserve du poisson vivant.

VIVIFIABLE adj. Qui peut être vivifié.

VIVIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui vivifie.

VIVIFICATEUR, TRICE adj. Qui vivifie.

VIVIFICATION (*si-on*) n. f. Action de ranimer, de vivifier.

VIVIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *vivificare ;* de *vivus*, vivant, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Douer de vie, aimer : *le soleil vivifie la nature. Fig.* Donner du mouvement, de l'activité : *la liberté vivifie l'industrie.* Rendre comme vivant : *l'histoire vivifie le passé.*

VIVIFIQUE adj. Qui vivifie. (Peu us.)

VIVIPARE n. et adj. (du lat. *vivus*, vivant, et *parere*, enfanter). Animal qui met au monde ses petits tout vivants (par opposition à *ovipares*) : *les mammifères sont vivipares.*

VIVIPARITÉ n. f. ou **VIVIPARISME** (*ris-me*) n. m. Mode de reproduction des animaux vivipares.

VIVISECTEUR (*sèk-teur*) n. et adj. m. Celui qui pratique des vivisections : *un hardi vivisecteur.*

VIVISECTION (*sèk-si-on*) n. f. (du lat. *vivus*, vivant, et *sectio*, action de découper). Opération pratiquée sur un animal vivant, pour l'étude de quelques phénomènes physiologiques.

VIVOTER (*té*) v. n. Vivre petitement : *vivoter péniblement d'une maigre rente.*

VIVRE v. n. (lat. *vivere.* — *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivais, nous vivions. Je vécus, nous vécûmes. Je vivrai, nous vivrons. Je vivrais, nous vivrions. Vis, vivons, vivez. Que je vive, que nous vivions. Que je vécusse, que nous vécussions. Vivant, Vécu, e.*) Être en vie : *la corneille vit très longtemps.* Habiter : *vivre à la campagne. Fig.* Durer : *sa gloire vivra éternellement.* Mener un certain genre de vie : *vivre dans le célibat.* Se conduire : *vivre saintement.* Se nourrir : *vivre de légumes. Vivre de*, entretenir son existence au moyen de : *vivre de ses rentes. Vivre avec*, fréquenter, être en relation avec. *Vivre pour*, faire le but de sa vie de. *Vivre sur*, tirer sa subsistance de. *Savoir vivre*, connaître les bienséances, les usages du monde. (*Savoir-vivre*, v. à son ordre alph.) *Apprendre à vivre à quelqu'un*, le corriger, le punir de ses torts. *Qui vive ?* cri d'une sentinelle à l'approche de quelqu'un. *Vive* ou *vivent...*, cri par lequel on exprime un souhait de longue vie ou une simple approbation. Activ. : *ma vie, l'ai-je vécue ou l'ai-je rêvée ?* ANT. **Mourir.**

VIVRE n. m. (v. *vivre* pris substantiv.). Nourriture, aliment : *le vivre et le vêtement.* Pl. Tout ce dont l'homme se nourrit : *les vivres sont chers. Couper les vivres à quelqu'un*, empêcher qu'ils ne lui parviennent ; *fig.* cesser de lui servir des subsides.

VIVRÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces dont les bords sont taillés en forme de grosses dents de scie.

VIVRIER (*vri-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des substances alimentaires : *cultures vivrières.* N. m. Administrateur ou fournisseur des vivres de l'armée.

VIZIR n. m. Ministre d'un prince musulman. **Grand vizir,** premier ministre de l'empire ottoman.

VIZIRIAT ou **VISIRIAT** (*zi-ri-a*) n. m. Fonction de vizir. (On dit aussi VIZIRAT ou VISIRAT).

VLAN ! ou **V'LAN !** interj. qui accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement, ou d'une action faite avec vivacité : *vlan ! en plein visage.*

VLI ou **V'LI** interj. qui ne s'emploie jamais qu'avec vlan.

VOCABLE n. m. (lat. *vocabulum*). Mot : *tous les vocables d'une langue.* Nom du saint sous le patronage duquel une église est placée : *église sous le vocable de saint Jean.*

VOCABULAIRE (*lè-re*) n. m. (rad. *vocable*). Ensemble des mots qui appartiennent à une langue : *le vocabulaire français est d'une grande richesse.* Ensemble des mots qui appartiennent à une science : *le vocabulaire des sports.* Dictionnaire abrégé.

VOCAL, E, AUX adj. (du lat. *vox, vocis*, voix). Qui a rapport à la voix : *organes vocaux. Musique vocale*, musique destinée à être chantée, par opposition à *musique instrumentale.*

VOCALEMENT (*man*) adv. Au moyen de la voix.

VOCALIQUE adj. Qui a rapport aux voyelles.

VOCALISATEUR, TRICE (*za*) n. Personne qui vocalise, qui sait vocaliser.

VOCALISATION (*za-si-on*) n. f. Emission de voyelles. Changement d'une consonne en voyelle. Action de vocaliser.

VOCALISE (*li-ze*) n. f. Manière ou action de vocaliser. Ce que l'on chante en vocalisant : *exécuter de brillantes vocalises.*

VOCALISER (*zé*) v. n. (du lat. *vocalis*, voyelle). Faire des exercices de chant sans nommer les notes, ni prononcer les paroles, sur une ou plusieurs syllabes : *cantatrice qui vocalise habilement.*

VOCALISME (*lis-me*) n. m. (de *vocaliser*). Théorie des voyelles. Système des voyelles d'une langue. Ensemble des voyelles d'un mot.

VOCATIF n. m. Dans les langues où les noms se déclinent, cas indiquant qu'on interpelle.

VOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *vocatio ;* de *vocare*, appeler). Acte par lequel la Providence prédestine toute créature raisonnable à un rôle déterminé. Inclination qu'on se sent pour un état : *beaucoup de grands artistes ont vu leur vocation contrariée. Spécialem.* Destination au sacerdoce ou à la vie religieuse.

VOCERATRICE (*vo-tché-ra-tri-tché*) n. f. (m. corse). Femme qui en Corse chante un vocero.

VOCERO (*vo-tché*) n. m. (mot corse). Chant funèbre improvisé, usité en Corse. Pl. des *voceri.*

VOCIFÉRANT (ran), **E** adj. Qui vocifère.

VOCIFÉRATEUR, TRICE n. Personne qui a l'habitude de vociférer. (Peu us.)

VOCIFÉRATIONS (*si-on*) n. f. pl. Paroles dites en criant et avec colère : *les vociférations de la foule.*

VOCIFÉRER (*ré*) v. n. (lat. *vociferare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Parler en criant et avec colère. Activem. : *vociférer des injures.*

VODKA n. m. Sorte d'eau-de-vie de grain dont l'usage est répandu en Russie.

VŒU (*veu*) n. m. (lat. *votum*). Promesse faite à la Divinité de faire un acte ou de s'en abstenir : *faire vœu de pauvreté.* Résolution que l'on prend : *faire vœu de se venger.* Souhaits : *faire des vœux pour la prospérité d'un ami.* Expression d'un désir : *tel est le vœu de la nation. Vœux de la religion* ou

vœux monastiques. les trois vœux de pauvreté, d'obeissance et de chastete, que l'on prononce en entrant dans un ordre religieux.

VOGUE (*vo-ghe*) n. f. Action de voguer. (Vx.) Crédit, engouement. Faveur publique : *livre en vogue*.

VOGUE (*ghe*) n. f. Fête patronale, dans certains départements du sud-est de la France.

VOGUER (*ghé*) v. n. (ital. *vogare*). Être poussé sur l'eau à force de rames ou de voiles. *Fig.* Errer : *voguer sur la mer du monde. Vogue la galère*, l'affaire est engagée, arrive que pourra.

VOICI (pour *vois ici*) prép. qui désigne ce qui est près, ce qui est proche dans le temps, ce qui est présent, ce que l'on va dire.

VOIE (*voï*) n. f. (lat. *via*). Route, chemin que l'on suit : *voie commode*. Mode de transport : *par quelle voie est-il arrivé ? Fig.* Moyen, entremise : *la voie de la persuasion ; obtenir un emploi par la voie de...* Sens, caractère de la conduite : *suivre la voie de l'honneur. Voie publique*. endroit public préparé pour le transport, le passage des personnes et des voitures. *Les voies de Dieu*, ses desse ns. impénétrables aux humains. *Voies de droit*, recours à la justice. *Voie d'accommodement*, conciliation. *Voies de fait*. actes de violence. *Mettre sur la voie*, donner des indications pour... *Être en voie de*, suivre la voie nécessaire pour arriver à. *Voies et moyens*, ressources de l'impôt. *Voie de bois*, charretée ordinaire, soit environ 2 stères de bois. *Voie d'eau*, deux pleins seaux de porteur d'eau contenant 30 litres. et, en terme de marine, fente, ouverture dans un vaisseau. *Voie de charbon de terre*, environ 1 mètre cube. *Anat.* Canal : *les voies urinaires. Vénér.* Chemin parcouru par le gibier ; ensemble des marques qui trahissent son passage. *Ch. de f.* Double ligne de rails parallèles, que suivent les trains : *les voies ferrées françaises*. Distance entre les roues d'un véhicule. Inclinaison des dents d'une scie vers l'extérieur.

VOILÀ (pour *vois là*) prép. Qui indique ce que l'on vient de dire, ou, de deux objets, celui qui est le plus éloigné.

VOILE n. m. (lat. *velum*). Étoffe destinée à couvrir ou à protéger : *statue couverte d'un voile*. Pièce de toile, de dentelle, de soie, etc., qui couvre le visage des femmes : *baisser son voile*. Pièce d'étoffe que les religieuses et novices portent sur leur tête et dont elles se couvrent le visage. *Par ext.* Objet qui couvre, cache : *un voile de nuages. Fig.* Apparence, prétexte : *sous le voile de l'amitié*. Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose : *soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature. Les voiles de la nuit*, les ténèbres. *Prendre le voile*, se faire religieuse. *Anat. Voile du palais*, cloison musculo-membraneuse qui fait suite au palais et sépare les fosses nasales de la bouche. *Photogr.* Obscurcissement d'un phototype par destruction partielle de la couche argentique.

VOILE n. f. (lat. *velum*). Toile forte, que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir le vent et faire avancer le vaisseau : *naviguer à la voile*. Le vaisseau lui-même : *signaler une voile à l'horizon. Mettre à la voile*, s'embarquer. *Faire voile*, naviguer. PROV. : **Il faut tendre sa voile selon le temps,** il faut régler ses projets selon les moyens dont on dispose. (V. NAVIRE.)

VOILÉ, E adj. Couvert : *soleil voilé de nuages*. Déjeté, courbé : *planche, roue voilée. Voix voilée*, dont le timbre n'est pas pur. *Regard voilé*, qui a perdu de son éclat.

VOILER (*lé*) v. a. Couvrir d'un voile : *voiler l'image du Christ. Par ext.* Dérober à la vue : *un nuage a voilé le soleil. Fig.* Cacher, rendre secret : *voiler ses desseins. Mar.* Garnir de voiles : *voiler un navire*. V. n. ou **Se voiler** v. pr. Se déjeter, se courber : *planche qui voile* ou *se voile*.

VOILERIE (*ri*) n. f. Atelier où l'on fabrique, répare ou conserve les voiles des vaisseaux.

VOILETTE (*lè-te*) n. f. Sorte de petit voile très léger, que les femmes portent sur le visage.

VOILIER (*li-é*) n. m. Ouvrier qui travaille aux voiles de bâtiments. Bâtiment qui ne marche qu'à la voile : *un fin voilier*. (V. NAVIRE.) Adjectiv. Dont le vol est étendu : *oiseau voilier*.

VOILURE n. f. Ensemble des voiles nécessaires à un bâtiment : *carguer la voilure*. Courbure d'une planche, d'une feuille de métal qui se déjette.

VOIR, v. a. (lat. *videre*. — *Je vois, tu vois, il voit, nous voyons. vous voyez, ils voient. Je voyais, nous voyions. Je vis, nous vîmes. Je verrai, nous verrons. Je verrais, nous verrions. Vois, voyons, voyez. Que je voie, que nous voyions. Que je visse, que nous vissions. Voyant, Vu, e.*) Percevoir par le moyen des yeux : *le véritable aveugle ne voit rien*. Être témoin de : *cela arrivera, mais nous ne le verrons pas*. Rendre visite : *aller voir un ami*. Donner des soins en qualité de médecin : *voir un malade*. Regarder avec attention : *voir au microscope*. Parcourir : *voir du pays*. Fréquenter, recevoir : *voir beaucoup de monde*. Examiner, essayer : *voyez si cet habit vous va*. Remarquer : *voyez comme il est à plaindre*. Connaître : *Dieu voit le fond de nos cœurs*. Comprendre : *je vois où tend ce discours. Voir le jour*, naître, exister, et, en parlant des ouvrages d'esprit, être publié. *Laisser voir*, découvrir, ne pas dissimuler. *Voir venir quelqu'un*, pénétrer ses intentions. *Voir de bon, de mauvais œil*, avoir des dispositions favorables ou défavorables ; être content ou mécontent. *Voir de loin*, avoir de la prévoyance. *Fair voir*, montrer, prouver. *Voir faire*, être témoin de quelque chose sans y prendre part. *Pour voir*, pour en faire l'expérience. V. n. *Voir à ce que*, veiller. **Se voir** v. pr. Se fréquenter. *Ne point se voir*. être en mauvaise intelligence. *Cela se voit tous les jours*, cela arrive fréquemment.

VOIRE adv. (du lat. *vere*, vraiment). Vraiment, oui. (Vx.) *Voire même* et plus correct. *voire*, et même : *Mazarin était habile, voire retors*.

VOIRIE (*ri*) n. f. (du lat. *viarius*, qui concerne les rues). Partie de l'administration, qui a pour objet l'établissement, la conservation et l'entretien des voies publiques. Lieu où l'on dépose les immondices, les débris d'animaux, etc. *Grande voirie*, celle qui concerne les grandes voies de communication.

VOISIN (*zin*), **E** adj. (lat. *vicinus*). Qui est proche : *pays voisin*. Qui demeure auprès : *les peuples voisins de l'océan*. Rapproché par le temps : *voisin de la mort. Fig.* Peu différent : *deux espèces voisines*. N. Personne qui demeure auprès d'une autre : *vivre en paix avec ses voisins*. Le prochain : *médire des voisins*. PROV. : **Qui a bon voisin a bon matin,** avec des voisins honnêtes on dort tranquille, on vit en paix. **Grand clocher mauvais voisin,** le voisinage des grands est dangereux.

VOISINAGE (*zi*) n. m. Proximité des êtres qui habitent près les uns des autres. Proximité des lieux. Rapports entre voisins : *des relations de bon voisinage*. Lieux voisins : *la jeunesse du voisinage*. Personnes qui habitent ces lieux : *être détesté de tout le voisinage*.

VOISINER (*zi-né*) v. n. Fréquenter ses voisins.

VOITURAGE n. m. Transport en voiture.

VOITURE n. f. (lat. *vectura*). Véhicule servant à transporter les personnes, les marchandises : *voiture publique*. Transport : *la voiture se fait par charroi*. Prix du transport : *payer sa voiture*. Contenu d'une voiture.

VOITURÉE n. f. Personnes, choses, qui sont ensemble dans une voiture : *une voiturée de choux*.

VOITURER (*ré*) v. a. Transporter par voiture.

VOITURETTE (*rè-te*) n. f. Petite voiture et, en particulier, petite voiture automobile.

VOITURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Celui qui fait le métier de voiturer.

VOITURIN n. m. (ital. *veiturino*). Nom donné, en Italie, aux cochers des voitures de louage. Voiture conduite par un de ces cochers.

VOÏVODAT (*da*) n. m. Autorité du voïvode. Territoire sur lequel il l'exerce.

VOÏVODE n. m. Sorte de gouverneur, dans quelques contrées orientales. Général commandant d'armée, en Yougoslavie.

VOÏVODIE (*di*) n. f. Gouvernement d'un voïvode.

VOIX (*voï*) n. f. (lat. *vox*). Son qui sort des poumons et de la bouche de l'homme : *parler à haute et intelligible voix ; voix timbrée, sonore. faible. Voix blanche*, expression métaphorique par laquelle on indique l'intensité et le caractère de certaines voix

et de certains instruments : *les voix de soprano et d'alto sont des voix blanches ; la flûte, le hautbois, le violon, etc., sont des instruments à voix blanche.* Se dit de certains animaux : *la voix du perroquet.* Bruit quelconque : *la voix du tonnerre.* Se dit particulièrement des sons émis en chantant et de la facilité de les émettre : *voix de ténor.* Partie

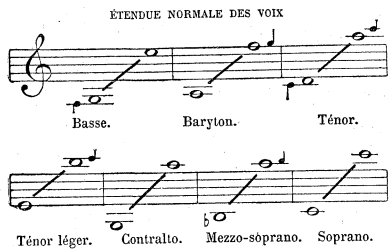

vocale d'un morceau de musique : *nocturne à deux voix. Fig.* Conseil : *écouter la voix d'un ami.* Sentiment, opinion : *il n'y a qu'une voix sur son compte.* Impulsion : *voix de l'honneur, des passions.* Suffrage : *aller aux voix.* Mouvement intérieur : *la voix de la conscience, du sang. La déesse aux cent voix*, la Renommée. *La voix du peuple*, l'opinion générale. *Avoir voix au chapitre*, droit de donner son avis. *De vive voix*, en parlant, non par écrit. *Etre en voix*, être bien disposé pour chanter. *Gramm.* Forme que prend le verbe, suivant que l'action est faite ou soufferte par le sujet : *voix active, passive. Voix moyenne*, celle qui, dans la langue grecque, exprime une action faite et reçue par le sujet. *Chass. La voix des chiens*, leur aboiement après le gibier. *Donner de la voix*, crier, en parlant des chiens. — Les voix humaines se répartissent en deux catégories : les *voix d'homme*, qui sont les plus graves, et les *voix de femme*, dont le registre est plus élevé d'une octave. Les voix d'enfant sont rangées avec les voix de femme. Parmi les voix d'homme, on distingue le *ténor* (registre supérieur) et la *basse* (registre inférieur) ; parmi les voix de femme, le *soprano* et le *contralto*. Soprano et ténor, contralto et basse, forment le quatuor vocal. Les voix de *baryton, ténor léger, mezzo-soprano* sont caractérisées par des registres mixtes. Sauf d'heureuses exceptions, chacune de ces catégories de voix normales comprend de treize à quatorze notes.

VOL n. m. (subst. verb. de *voler* v. n.). Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se meuvent dans l'air par le moyen de leurs ailes : *le vol de l'aigle est d'une exceptionnelle puissance.* Progression dans l'air sur un aéroplane. (On dit *vol plané* quand l'avion, utilisant la résistance de l'air, descend, moteur éteint, en s'appuyant sur l'aile ; *vol à voile*, pour désigner la progression sans le secours du moteur et de l'hélice, en utilisant les courants aériens à la manière des oiseaux.) Espace qu'un oiseau peut parcourir en volant sans se reposer. Envergure d'un oiseau. Quantité d'animaux qui volent ensemble : *un vol de perdrix.* Mouvement rapide d'un lieu dans un autre : *le vol des flèches.* Essor, progrès : *le vol de la pensée.* En T. de blason, réunion de deux ailes d'oiseau accolées. *Au vol*, pendant le vol, en l'air. En courant lestement : *saisir l'occasion au vol.* **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

VOL n. m. (subst. verb. de *voler* v. a.). Action de celui qui dérobe : *commettre un vol.* Chose volée : *porter son vol chez le receleur. Vol qualifié*, vol accompagné de circonstances aggravantes.

VOLABLE adj. Que l'on peut dérober : *des effets volables.* A qui l'on peut dérober quelque chose. (Peu us.)

VOLAGE adj. Changeant, léger : *la jeunesse est volage dans ses goûts.*

VOLAGEMENT (*man*) adv. D'une manière volage.

VOLAILLE (*la, ll* mll.) n. f. (du lat. *volatilia*, oiseaux). Nom collectif des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour : *engraisser de la volaille.* Oiseau de basse-cour : *manger une volaille.*

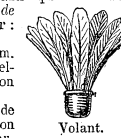
Volant.

VOLAILLER (*ll* mll., *é*) n. m. Marchand de volailles. (On dit quelquefois *volailleur.*) Lieu où l'on élève la volaille.

VOLANT (*lan*) n. m. Morceau de liège, etc., garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes. Jeu auquel on se livre avec cet objet. Aile d'un moulin à vent. Roue pesante, qui sert à maintenir l'uniformité du mouvement d'une machine : *volant de fonte.* Garniture légère, en dentelle ou en étoffe, attachée à la jupe d'une robe. Perche pliante, sur laquelle on dispose des gluaux.

VOLANT (*lan*), **E** adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air : *poisson volant. Feuille volante*, feuille écrite ou imprimée, qui n'est attachée à aucune autre. *Fusée volante*, qui s'élève en l'air quand on y a mis le feu. *Pont volant*, qui se monte et se déplace à volonté. *Petite vérole volante*, nom vulgaire de la varicelle. *Table volante*, table légère qu'on déplace facilement.

VOLAPÜK n. m. (de l'angl. *world*, univers, et *speak*, parler). Langue universelle inventée en 1879 par Johann Martin Schleyer.

VOLATIL, E adj. (lat. *volatilis*). Qui peut se réduire en vapeur ou en gaz. *Alcali volatil*, l'ammoniaque.

VOLATILE n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Animal qui vole. Oiseau domestique (quelquef. du fém.).

VOLATILISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible de se volatiliser : *minéraux volatilisables.*

VOLATILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de volatiliser.

VOLATILISER (*zé*) v. a. Rendre volatil. Réduire en vapeur : *volatiliser du soufre.* **Se volatiliser** v. pr. Se dissiper en vapeur ou en gaz.

Vol-au-vent.

VOLATILITÉ n. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOL-AU-VENT (*lô-van*) n. m. invar. Moule de pâte feuilletée chaude, garnie de viande ou de poisson, avec des quenelles, des champignons, etc : *vol-au-vent aux filets de sole.*

VOLCAN n. m. (du lat. *Vulcanus*, Vulcain, dieu du feu). Montagne d'où sortent, par une ouverture nommée *cratère*, des tourbillons de feu et des matières embrasées : *l'Etna et le Vésuve sont les deux principaux volcans de l'Europe. Fig.* Personne ou chose de nature impétueuse. Etat de choses qui ne peut se dénouer que par un éclat dangereux. — La puissance d'explosion d'un *volcan* est si violente qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, agiter la mer, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances souvent considérables. L'an 79 de J.-C., une terrible éruption du Vésuve renversa en partie, puis ensevelit Herculanum, ville située près de Naples, et Pompéi. De nos jours, les éruptions les plus célèbres ont été celle du Krakatoa, qui détruisit une partie de l'île de ce nom, dans l'archipel de la Sonde, et celle de la Montagne-Pelée, à la Martinique, qui, en 1902, anéantit la ville de Saint-Pierre et fit 35.000 victimes.

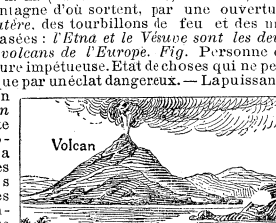

Il existe sur certains points du globe des volcans éteints depuis des siècles. Il n'est pas rare qu'un volcan demeure pendant des années dans un calme

si profond qu'on douterait même de son existence. Quelques volcans lancent des jets d'eau bouillante, d'autres de la boue, du soufre, de l'air chaud, des gaz inflammables, etc. Certains terrains du centre et du midi de la France sont volcaniques.

VOLCANICITE n. f. Syn. de VOLCANISME.

VOLCANIQUE adj. Issu d'un volcan : *des scories volcaniques. Fig.* Ardent, impétueux : *une imagination volcanique.*

VOLCANISÉ (*zé*). **E** adj. Se dit des lieux où il reste des traces de volcans.

VOLCANISER (*zé*) v. a. Amener à l'état volcanique.

VOLCANISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des manifestations volcaniques et des théories expliquant leurs causes.

VOLCANITE n. f. Pyrite des volcans.

VOLE n. f. (de *voler*). Coup qui. consiste à faire toutes les levées, aux cartes : *faire la vole.*

VOLÉE (*lé*) n. f. Action de voler. Distance qu'un animal parcourt en volant : *prendre sa volée.* Bande d'oiseaux qui volent ensemble : *une volée de moineaux. Fig.* Condition, qualité : *personne de haute volée.* Ensemble de coups nombreux et consécutifs : *recevoir une volée de coups de bâton.* Décharge de plusieurs pièces d'artillerie : *une volée de coups de canon.* Son d'une cloche mise en branle : *sonner à toute volée.* Partie d'un escalier, comprise entre deux paliers successifs. Partie d'un canon entre la bouche et le premier renfort, ou la partie frettée portant les tourillons. Pièce de bois attachée en travers et de chaque côté du timon d'une voiture et à laquelle les chevaux sont attelés. *Chevaux de volée,* ceux qui sont attelés en avant, seulement à la volée. *Fig. Prendre sa volée,* s'en aller, s'émanciper. **A la volée** loc. adv. En l'air : *saisir une balle à la volée. Fig.* Très promptement : *saisir une allusion à la volée.*

VOLER (*lé*) v. n. (lat. *volare*). Se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes. *Fig.* Aller très vite : *ce cheval vole.* Se propager avec rapidité : *ces mots volent de bouche en bouche.* S'écouler rapidement : *le temps vole. Voler de ses propres ailes,* agir par soi-même. V. a. Chasser, poursuivre, en parlant des oiseaux de vénerie : *autour volant un lièvre.*

VOLER (*lé*) v. a. (du précéd.). Prendre furtivement ou par force le bien d'autrui : *voler une montre. Fam. Ne l'avoir pas volé,* mériter ce qui nous arrive.

VOLEREAU (*ró*) n. m. *Fam.* Petit voleur. Voleur maladroit.

VOLERIE (*rî*) n. f. Larcin, pillerie.

VOLERIE (*rî*) n. f. Chasse qui se fait avec les oiseaux de proie.

VOLET (*lè*) n. m. (de *voler* v. n.). Panneau de bois plein ou de tôle, qui peut se refermer sur une fenêtre. Tablette sur laquelle on trie des choses menues, comme des grains, des lentilles, etc. *Fig. Trier sur le volet,* choisir avec soin entre plusieurs personnes, plusieurs choses : *trier ses invités sur le volet.*

VOLETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il volettera.*) Voler çà et là, à petites distances.

VOLETTE (*lè-te*) n. f. Claie en osier, sur laquelle on fait égoutter les fromages. Claie sur laquelle on épluche la laine. Rang de cordelettes dont on borde le réseau qui couvre un cheval, et qui éloignent les mouches par leur mouvement.

VOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a volé ou qui vole habituellement : *une bande de voleurs.* Adjectiv. *pie voleuse.*

VOLIÈRE n. f. Espèce de grande cage, dans laquelle on nourrit des oiseaux.

VOLIGE (*je*) n. f. Planche mince de bois blanc, que les couvreurs emploient pour fixer les ardoises.

VOLIGEAGE (*ja-je*) n. m. Action de voliger.

VOLIGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voligea, nous voligeons.*) Garnir de voliges.

VOLIS (*li*) n. m. Cime d'un arbre, qui a été rompue et enlevée par le vent.

VOLITIF, IVE a'j. Qui produit la volition, ou qui s'y rapporte : *les phénomènes volitifs.*

VOLITION (*si-on*) n. f. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *voluntarius;* de *voluntas,* volonté). Qui se fait par un acte de la volonté : *acte volontaire.* Qui a une volonté obstinée, de l'entêtement : *enfant volontaire.* N. m. Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé : *les volontaires de 1792.* ANT. **Involontaire. Obligatoire.**

VOLONTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. De sa propre volonté. Avec intention. Avec obstination. ANT. **Involontairement.**

VOLONTARIAT (*ri-a*) n. m. Engagement, service des volontaires. *Spécialem.* Engagement d'un an, contracté dans de certaines conditions : *le volontariat d'un an a été supprimé, en France, en 1889.*

VOLONTÉ n. f. (lat. *voluntas*). Faculté de se déterminer à certains actes : *les réflexes physiologiques ne dépendent pas de la volonté.* Exercice de cette faculté. Acte qui en résulte : *faire connaître sa volonté.* Energie, fermeté de l'âme qui veut : *une volonté inflexible.* Disposition à l'égard de quelqu'un : *mauvaise volonté.* Pl. Fantaisies, caprices : *faire ses volontés. Dernières volontés,* testament d'une personne. **A volonté** loc. adv. A discrétion : *vous en aurez à volonté.* Quand on veut : *billet payable à volonté.*

VOLONTIERS (*ti-é*) adv. De bon gré, de bonne grâce, avec plaisir. Facilement, naturellement.

VOLT (*volt*) n. m. Unité de force électromotrice qui équivaut à la différence de potentiel existant entre les extrémités d'un conducteur dont la résistance est de 1 ohm, traversé par un courant de 1 ampère : *courant de 200 volts.* (Abrév. : V.)

VOLTA n f. (mot ital.). *Musiq.* Fois, reprise. (Usité dans les expressions : *prima volta, seconda volta.*)

VOLTAGE n. m. Différence de potentiel entre les extrémités d'un conducteur. Nombre de volts nécessaires au fonctionnement d'un appareil électrique.

VOLTAÏQUE (*ta-i-ke*) adj. Se dit de la pile électrique de Volta et, en général, de l'électricité développée par les piles : *arc voltaïque.* (V. GALVANISME.)

VOLTAIRE (*tè-re*) n. m. (de *Voltaire* n. pr.). Grand fauteuil dont le siège est bas et le dos assez élevé pour y appuyer la tête.

VOLTAIRIANISME (*tè-ri-a-nis-me*) n. m. Philosophie et incrédulité de Voltaire.

VOLTAIRIEN, ENNE (*tè-ri-in, è-ne*) adj. De la nature des ouvrages de Voltaire. Qui partage les opinions de Voltaire : *l'esprit voltairien a longtemps persisté en France.* N : *un voltairien déterminé.*

VOLTAÏSATION (*ta-i-za-si-on*) n. f. Traitement médical à l'aide de la pile.

VOLTAÏSME (*ta-is-me*) n. m. Electricité développée par la pile. (Vx.)

VOLTAMÈTRE n. m. Appareil imaginé par Volta et permettant de décomposer l'eau par un courant électrique : *dans la décomposition de l'eau par le voltamètre, l'hydrogène se dégage à l'électrode négative, l'oxygène à l'électrode positive.* Tout appareil où se produit une réaction électrolytique.

Voltamètre.

VOLTAMPÈRE n. m. Unité de puissance électrique. Syn. de WATT.

VOLTE n. f. (de l'ital. *volta,* tour). Mouvement en rond, que l'on fait faire à un cheval. *Escr.* Mouvement pour éviter un coup.

VOLTE-FACE n. f. invar. Action de se retourner du côté opposé à celui qu'on regardait : *faire volte-face. Fig.* Changement subit d'opinion, de système : *les volte-face politiques.*

VOLTER (*té*) v. n. *Equit.* Exécuter une volte. *Mar.* Virer de bord.

VOLTI n. m. (mot ital. signif. *tourne*). *Musiq.* S'écrit au bas des pages pour indiquer que le morceau continue à la page suivante : *volti subito.*

VOLTIGE n. f. (*de voltiger*). Corde lâche, sur laquelle les bateleurs font des tours. Exercices sur cette corde : *exceller dans la voltige.* Exercice d'équitation.

VOLTIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui voltige.

VOLTIGEMENT (*je-man*) n. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER (*jé*) v. n. (ital. *volteggiare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voltigea, nous voltigeons.*) Voler çà et là, comme le papillon : *les abeilles voltigent sur les fleurs.* Aller rapidement de côté et d'autre : *cavaliers qui voltigent sur le champ de manœuvre.* Flotter au gré du vent. Faire la voltige. *Fig.* Etre inconstant, léger.

VOLTIGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) n. Personne qui exécute des voltiges. N. m. Nom donné en France, avant 1870, à des soldats de petite taille, formant une compagnie d'élite, placée à la gauche du bataillon.

Voltigeurs de la garde impériale : 1. En 1808 ; 2. En 1864.

VOLTMÈTRE n. m. Galvanomètre destiné à mesurer la force électromotrice d'un courant.

VOLUBILE adj. (lat. *volubilis*). *Bot.* Se dit des tiges qui s'enroulent en spirale autour des corps voisins : *la tige volubile des liserons.*

VOLUBILIS (*liss*) n. m. Nom vulgaire de la plupart des convolvulacées et notamment de l'ipomee pourpre, souvent cultivée dans les jardins pour l'ornement des berceaux et des charmilles.

VOLUBILISME n. m. *Bot.* Propriété des organes ou des plantes volubiles.

VOLUBILITÉ n. f. (de *volubile*). Articulation facile et rapide : *parler avec volubilité.*

VOLUCELLE (*sè-le*) n. f. Genre d'insectes diptères, comprenant des bourdons, communs en France.

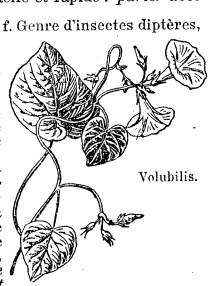

Volubilis.

VOLUME n. m. (du lat. *volumen*, rouleau, livre). Chez les anciens, manuscrit enroulé autour d'un bâton. Livre relié ou broché : *ouvrage en deux volumes.* Etendue, grosseur d'un objet. Espace occupé par un corps quelconque : *mesurer le volume d'un bloc de pierre.* Se dit de la masse d'eau que roule un fleuve, une fontaine, etc. : *l'Amazone est, de tous les fleuves, celui dont le volume est le plus considérable. Musiq.* Force, ampleur des sons. Etendue de la voix.

VOLUMÉNOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le volume des corps.

VOLUMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la détermination des volumes.

VOLUMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés volumétriques.

VOLUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de volume : *paquet volumineux.*

VOLUPTÉ (*lup-té*) n. f. (lat. *voluptas*). Grand plaisir des sens : *boire avec volupté.* Grand plaisir en général : *les voluptés du travail, de l'étude.* ANT. **Chasteté.**

VOLUPTUAIRE (*lup-tu-è-re*) adj. Se dit des dépenses consacrées aux choses de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT (*lup-tu-eu-ze-man*) adv. Avec volupté. ANT. **Chastement.**

VOLUPTUEUX, EUSE (*lup-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui aime la volupté : *homme voluptueux.* Qui inspire ou exprime la volupté : *pose voluptueuse.* Substantiv. Personne voluptueuse. ANT. **Chaste.**

VOLUTE n. f. (du lat. *volutus*, roulé). Ornement développé en spirale, principalement dans le chapiteau ionique. (V. les planches LIGNES et ORDRES.) *Par ext.* Objet quelconque, enroulé en spirale : *les volutes de fumée s'échappent de la cheminée du paquebot.* Coquille univalve en cône spiré. Sorte d'enroulement, que forme le pied du limon d'un escalier.

VOLUTER (*té*) v. n. Faire des volutes. V. a. Dévider le fil des fusées. (Peu us.)

VOLVACÉ, E adj. Qui ressemble à une bourse.

VOLVAIRE (*vè-re*) n. f. Espèce de champignon vénéneux caractérisé par une volve à la base du pied.

VOLVE n. f. (du lat. *volva*, enveloppe). *Bot.* Membrane épaisse qui entoure complètement le chapeau et le pied de certains champignons à l'état jeune (*volvaire*), et qui se déchire irrégulièrement quand le pied s'allonge.

VOLVOCACÉES n. f. pl. Famille d'algues vertes qui vivent principalement dans les eaux douces et dont le type est le genre *volvox*. S. une *volvocacée.*

VOLVULUS (*luss*) n. m. (du lat. *volvere*, rouler). Occlusion intestinale, due à une torsion de l'intestin.

VOLVUS (*vuss*) n. m. Nom donné quelquefois aux vrilles des plantes grimpantes.

VOMER (*mèr*) n. m. Os qui forme la partie supérieure de la cloison des fosses nasales. Genre de poissons de l'Amérique tropicale, vulgairement *poissons-lunes.*

VOMÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'os vomer : *dents vomériennes.*

VOMI-PURGATIF, IVE adj. Qui est à la fois vomitif et purgatif.

VOMIQUE n. f. Amas de pus qui est parfois évacué par un vomissement.

VOMIQUE adj. *Noix vomique*, graine du *strychnos vomiquier* des Indes, qui a des propriétés vomitives.

VOMIQUIER (*ki-é*) n. m. Nom vulgaire du *strychnos*, qui produit la noix vomique.

VOMIR v. a. (lat. *vomere*). Rejeter avec effort par la bouche ce qui était dans l'estomac : *vomir son déjeuner. Par ext.* Lancer violemment hors de soi : *les canons vomissent le fer et la mort. Fig.* Proférer avec violence : *vomir des injures.*

VOMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Action de vomir : *l'ipéca provoque le vomissement.* Matières vomies.

VOMITIF, IVE adj. Qui fait vomir. N. m. : *l'émétique et l'ipécacuana sont les vomitifs les plus usités.*

VOMITO et plus souv. **VOMITO-NÉGRO** (*né*) n. m. (mot espagn.). Nom donné à la fièvre jaune : *il est mort du vomito-negro.*

VOMITOIRE n. m. (lat. *vomitorium* ; de *vomere*, vomir). Chez les Romains, issue pratiquée dans le cirque et par laquelle s'écoulait la foule après le spectacle : *les vomitoires du Colisée.*

VOMITURITION (*si-on*) n. f. Vomissement fréquent et qui se produit sans effort.

VORACE adj. (lat. *vorax*). Qui dévore, qui mange avec avidité : *le brochet est très vorace.* Qui exige une grande quantité de nourriture : *appétit vorace.*

VORACEMENT (*man*) adv. D'une manière vorace.

VORACITÉ (de *vorace*) n. f. Avidité à manger : *la voracité des loups. Fig.* Avidité extrême.

VORGE n. f. Nom vulgaire de l'ivraie.

VORTEX (*tèks*) n. m. Disposition concentrique et rayonnante de certains organes. Genre de vers turbellariés qui vivent dans les eaux douces.

VORTICELLE (*sè-le*) n. f. Genre d'infusoires, des eaux douces et salées.

VOS (*vo*) adj. poss. Pl. de *votre.*

VOTANT (*tan*), **E** adj. Qui vote, a le droit de voter : *l'assemblée votante.* N. Personne qui vote.

VOTATION (*si-on*) n. f. Action de voter : *mode de votation.*

VOTE n. m. (du lat. *votum*, désir). Suffrage, vœu énoncé par chacune des personnes appelées à émettre un avis : *recueillir les votes.* Décision prise par la voie des suffrages : *exécuter un vote.*

VOTER (*té*) v. n. (de *vote*). Donner sa voix dans une élection : *voter par assis et levé.* V. a. Décider ou demander par son vote : *voter une loi.*

VOTIF, IVE adj. (du lat. *votum*, vœu). Qui a rapport à un vœu : *épigramme votive.*

VOTRE adj. poss. sing. Qui est à vous. Pl. *vos.*

VÔTRE adj. qualif. (lat. *vester*). Qui est à vous : *disposez de ma maison comme vôtre.* Tout dévoué à vous : *monsieur je suis tout vôtre.* N. m. **Le vôtre,** votre bien : *vous en serez du vôtre.* N. m. pl. **Les vôtres,** vos parents, vos amis, ceux de votre parti.

VOUAPA n. m. Genre de légumineuses césalpiniées de l'Amérique du Sud, dont une espèce est appelée vulgairement *copalier*.

VOUER (*vou-é*) v. a. (de *vœu*). Consacrer par un vœu. Promettre par vœu : *vouer un temple à Dieu.* Promettre d'une manière irrévocable : *vouer obéissance au roi.* Appliquer avec zèle, avec suite : *vouer sa plume à la vérité.* **Se vouer** v. pr. Se consacrer par un vœu. S'appliquer exclusivement à : *se vouer aux études grecques. Ne savoir à quel saint se vouer,* ne savoir à qui recourir, quel moyen employer.

VOUGE n. m. (lat. pop. *vidubium*, du celtique *vidu*, bois, et *bi*, couper). Croissant pour émonder les arbres. Au moyen âge, arme qui se composait d'une lame tranchante montée sur une hampe longue de 4 à 6 pieds.

VOUGIER (*ji-é*) n. m. Piéton armé d'un vouge, aux XIVe et XVe siècles.

VOUIVRE n. f. *Blas.* Syn. de GUIVRE.

VOULOIR v. a. (bas lat. *volere* pour *velle*. — *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais, nous voulions. Je voulus, nous voulûmes. Je voudrai, nous voudrons. Je voudrais, nous voudrions. Veux, voulons, voulez,* ou pour marquer une volonté moins forte, moins personnelle, *veuille, veuillons, veuillez. Que je veuille, que nous voulions. Que je voulusse, que nous voulussions. Voulant. Voulu, e.*) Avoir le désir, l'intention, la volonté de faire une chose : *faites ce que vous voudrez.* Commander, exiger : *je le veux.* Exiger par sa nature : *la vigne veut de grands soins.* Désirer : *vouloir du bien à quelqu'un.* Consentir : *si je mens, je veux être pendu.* Pouvoir, en parlant des choses : *ce bois ne veut pas brûler.* Essayer, tenter de : *un infirme qui veut courir.* Supposer, prétendre : *on veut tout recevoir et ne rien donner.* Fixer comme prix : *vouloir cent mille francs de sa terre. Vouloir bien,* consentir à, accepter. *Vouloir du bien, du mal à quelqu'un,* être bien, mal disposé pour quelqu'un. *Vouloir dire,* avoir l'intention de faire entendre, avoir un certain sens. *Sans le vouloir,* par mégarde. *En vouloir à,* souhaiter du mal, avoir affaire à. PROV. : **Vouloir, c'est pouvoir,** on réussit toujours lorsqu'on a la ferme volonté de réussir.

VOULOIR n. m. (v. *vouloir* pris substant v.). Acte de la volonté : *votre vouloir sera le mien.* Intention, disposition : *bon, mauvais vouloir.*

VOUS (*vou*) pron. pers. Pl. de *tu*.

VOUSSOIEMENT (*soi-man*), **VOUSOIEMENT** (*zoi-man*) ou **VOUVOIEMENT** (*voi-man*) n. m. (de *vous*). Action de voussoyer.

VOUSSOIR (*vou-soir*) ou **VOUSSEAU** (*vou-só*) n. m. (lat. pop. *volsorium*). Chacune des pierres qui forme le cintre d'une voûte ou d'une arcade : *voussoir à crossette ; voussoir à branches.*

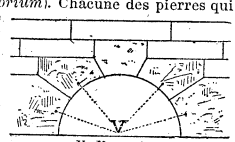

V. Voussoir.

VOUSSOYER (*soi-ié*), **VOUSOYER** (*zoi-ié*) ou **VOUVOYER** (*voi-ié*) v. a. (de *vous*. — Se conj. comme *aboyer.*) Désigner par le mot *vous* et non par *tu* et *toi* : *Vous-soyer des parents.*

VOUSSURE (*vou-su-re*) n. f. Courbure d'une voûte. Partie de voûte servant d'empattement à un plafond ou le reliant à une corniche.

VOÛTE n. f. (du lat. *volvere*, tourner). Ouvrage de maçonnerie cintré, formé d'un assemblage de pierres qui s'appuient l'une sur l'autre : *les voûtes sonores d'une cathédrale. Clef de voûte,* V. CLEF. *Voûte à plein cintre,* dont la courbe est déterminée par une demi-circonférence. *Voûte en berceau,* voûte en demi-cercle, dont la longueur est supérieure à la largeur. *Voûte en ogive,* dont la courbe est déterminée par des arcs d'ogive. *Voûte d'arête,* formée par l'intersection de deux demi-cylindres. *Voûte du crâne,* partie supérieure de la boîte osseuse du crâne. *Voûte du palais* ou *palatine,* cloison qui forme la paroi supérieure de la bouche et la paroi inférieure des cavités nasales. *Voûte azurée, étoilée, céleste,* le ciel. *Mar. Voûte d'arcasse,* prolongement du pont à l'arrière d'un navire.

VOÛTÉ, E adj. En forme de voûte. *Fig.* Courbé : *avoir le dos voûté.*

VOÛTER (*té*) v. a. Couvrir d'une voûte : *voûter une cave. Fig.* Courber : *l'âge voûte la taille.* **Se voûter** v. pr. Se former en voûte. Commencer à se courber sous le poids des années.

VOYAGE (*voi-ia-je*) n. m. (du lat. *viaticum*, provision de route). Action d'aller du pays où l'on était dans un autre pays : *faire voyage en Amérique.* Allée et venue d'un lieu à un autre : *faire dix voyages chez quelqu'un sans le trouver.* Allée et venue d'un homme de peine, d'un commissionnaire : *payer ses voyages à un charretier. Fig. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage,* mourir.

VOYAGER (*voi-ia-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voyagea, nous voyageons.*) Aller en pays éloigné : *voyager en Asie. Par ext.* Changer de lieu, se déplacer : *les nuages voyagent.*

VOYAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui voyage actuellement ; qui a l'habitude de voyager. Adjectiv. *Commis voyageur,* ou absol. *voyageur,* commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

VOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui jouit du sens de la vue : *vieillard voyant.* Qui attire l'œil par un éclat criard : *couleur voyante.* N. Personne qui dit posséder la vision surnaturelle des choses passées, futures, lointaines : *consulter une voyante.* Plaque de deux couleurs, mobile sur la tige d'une mire de nivellement. Partie saillante d'une bouée. Sphère surmontant les mâts des bateaux-feux.

VOYELLE (*voi-iè-le*) n. f. (lat. *vocalis ;* de *vox*, voix). Son du langage, produit par la vibration du larynx avec le concours de la bouche plus ou moins ouverte. Lettre représentant une voyelle.— L'alphabet français a six voyelles, qui sont : **a, e, i, o, u, y.**

VOYER (*voi-ié*) n. m. (lat. *viarius ;* de *via*, chemin). Fonctionnaire préposé à l'entretien des routes. Adjectiv. : *agent voyer.*

VOYER (*voi-ié*) v. a. (de *voie*. — Se conj. comme *aboyer.*) Faire écouler.

VOYOU (*voi-iou*) n. m. (de *voie*). Individu de mœurs crapuleuses, qui vit ordinairement dans la rue.

VRAC (*vrak*) n. m. (du holl. *wrak*, rebut). Etat des marchandises que l'on met pêle-mêle sur un navire, sans les arrimer : *expédier en vrac.*

VRAI, E (*vrè*) adj. (lat. *verus*). Conforme à la vérité : *une assertion vraie.* Qui dit la vérité ; sincère : *ami vrai.* Qui a les qualités essentielles à sa nature : *un vrai diamant.* Convenable : *voilà sa vraie place. Astr. Temps vrai,* V. TEMPS. N. m. La vérité : *aimer le vrai. A vrai dire,* pour parler avec vérité. *Au vrai,* à la vérité. *Pour de vrai,* pour de bon. *Au vrai, pour vrai, dans le vrai,* conformément à la vérité. ANT. **Faux.**

VRAIMENT (*vrè-man*) adv. Véritablement : *une aventure vraiment extraordinaire.* (S'emploie aussi pour affirmer avec plus de force, pour exprimer l'étonnement ou l'admiration ironique.)

VRAISEMBLABLE (*vrè-san*) adj. Qui a l'apparence de la vérité : *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.* **Le vraisemblable** n. m. : *au delà du vraisemblable.* ANT. **Invraisemblable.**

VRAISEMBLABLEMENT (*vrè-san, man*) adv. Avec vraisemblance ; selon la vraisemblance : *cette armée sera vraisemblablement défaite.* ANT. **Invraisemblablement.**

VRAISEMBLANCE (*vrè-san*) n. f. Apparence de vérité. ANT. **Invraisemblance.**

VRILLAGE (*ll* mll.) n. m. Défaut des matières textiles, dans lesquelles la torsion des fils a été poussée trop loin.

VRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *viticula*). Petit filament en spirale, qui croit sur certaines plantes. Petit outil de fer, que termine une sorte de vis finissant en pointe aiguë, pour percer des trous dans le bois.

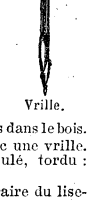

Vrille.

VRILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Percé avec une vrille. *Bot.* Muni de vrilles : *tige vrillée.* Enroulé, tordu : *ficelle vrillée par l'humidité.*

VRILLÉE (*ll* mll., *é*) n. Nom vulgaire du liseron des champs.

VRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Percer avec une vrille :

vriller une planche. V. n. S'élever en décrivant une hélice. Se tordre en se rétrécissant : *corde qui vrille.*

VRILLERIE (*ll* mll., *e-ri*) n. f. Fabrication de vrilles. Atelier où l'on fabrique des vrilles. Ensemble des outils tels que vrilles, poinçons, forets, etc.

VRILLETTE (*ll* mll., *è-te*) n. f. Genre de coléoptères, dont les larves criblent les bois de petits trous.

VRILLIER (*ll* mll., *é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des vrilles.

VRILLIFÈRE (*ll* mll.) adj. Qui est muni de vrilles.

VRILLON (*ll* mll.) n. m. Petite tarière en forme de vrille.

VRILLONNER (*ll* mll., *o-né*) v. n. Se contourner en vrille, former des vrilles.

VROMBIR v. n. Produire un vrombissement.

VROMBISSEMENT n. f. Ronflement vibrant sous l'action d'un mouvement de rotation ou d'agitation très rapide (ailes d'insectes, hélice d'avion).

VU, E adj. (de *voir*). *Fig.* Considéré, accueilli : *être mal vu à cause de ses opinions.* Prép. Eu égard à : *vu la difficulté.* (V. EXCEPTÉ.) N. m. Action de voir, connaissance que l'on a d'une chose, parce qu'on l'a vue : *au vu et au su de tout le monde.* **Vu que** loc. conj. Attendu que.

VUE (*vû*) n. f. (du précéd.) Faculté de voir : *perdre de vue.* Celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets : *avoir la vue perçante.* L'organe même de la vue ; yeux, regards : *tourner la vue du côté de la mer.* Action de regarder, examen : *regardez, la vue n'en coûte rien.* Aspect : *à la vue de l'ennemi.* Manière dont les objets se présentent aux regards : *une vue de côté.* Etendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *cette maison a une belle vue.* Dessin, tableau qui représente un lieu, un édifice, etc., pris sur nature : *une vue de Rome.* Examen que l'on fait de ses propres yeux : *la vue des pièces.* Manière de voir : *vues ingénieuses sur une question.* Considération : *la vue du passé.* But, intention : *nous n'aurons d'autre vue que de vous satisfaire.* Fenêtre, ouverture d'une maison, par laquelle on voit les lieux environnants : *condamner les vues. Garder quelqu'un à vue,* le surveiller. *Connaître de vue,* de visage. *A vue d'œil,* presque sensiblement. *A perte de vue,* si loin qu'on ne peut plus distinguer les objets. *Perdre de vue,* cesser de voir, oublier ; négliger, cesser de fréquenter : *retrouver un ami depuis longtemps perdu de vue. Ne pas perdre de vue,* surveiller constamment. *Garder à vue,* garder de manière à ne pas cesser de voir. *Payable à vue,* à présentation. *Vue courte ou basse,* celle qui n'est distincte qu'à une faible distance. *Fig.* Défaut de perspicacité. *Vue longue,* celle qui n'est distincte qu'à une distance plus ou moins considérable. *A la première vue, à première vue,* rien qu'en voyant ; sans examen. *Seconde, double vue,* faculté de voir par l'imagination des choses éloignées. *Point de vue,* objet sur lequel la vue se dirige. Assemblage d'objets qui frappent le regard : *sommet d'où l'on découvre un magnifique point de vue.* Point d'un tableau ou d'un dessin, vers lequel convergent les lignes droites supposées perpendiculaires à la surface d'un tableau. Endroit où il faut se placer pour bien voir un objet. *Fig.* Manière de considérer les choses. *Au point de vue de,* sous le rapport de. *En vue de,* à un endroit d'où l'on voit, en considération de. *Etre en vue,* être exposé aux regards. *Dessin à vue,* fait sans prendre de mesures, et sans le secours d'instruments. *Archéol.* Partie de la visière d'un casque, percée de fentes horizontales qui permettent de voir. Ces fentes elles-mêmes. (V. la pl. ARMURES.)

VULCANALES n. f. pl. Chez les Romains, fêtes en l'honneur de Vulcain.

VULCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à Vulcain.

VULCANISATION (*za-si-on*) n. f. Préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur ou au froid.

VULCANISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a subi la vulcanisation : *caoutchouc vulcanisé.*

VULCANISER (*zé*) v. a. (du lat. *Vulcanus,* Vulcain et feu). Faire subir le procédé de la vulcanisation.

VULCANISME (*nis-me*) n. m. Système qui attribue à l'action du feu l'état actuel du globe.

VULCANITE n. f. Syn. de ÉBONITE.

VULCANOLOGIE n. f. Etude des phénomènes volcaniques.

VULCANOLOGISTE ou **VULCANOLOGUE** n. m. Celui qui étudie la vulcanologie.

VULGAIRE (*ghe-re*) adj. (lat. *vulgaris*). Communément reçu : *opinion vulgaire.* Trivial, commun, ordinaire : *pensée vulgaire. Langue vulgaire,* langue parlée communément, par opposition à la *langue écrite* ou *savante.* **Le vulgaire** n. m. Le peuple, le commun des hommes.

VULGAIREMENT (*ghè-re-man*) adv. Communément : *l'arum se nomme vulgairement* pied-de-veau. D'une manière peu distinguée : *s'exprimer vulgairement.*

VULGARISATEUR, TRICE (*za*) n. Personne qui répand la connaissance, l'usage d'une chose. Adjectiv. : *esprit vulgarisateur.*

VULGARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de vulgariser : *la vulgarisation des sciences.* Le résultat.

VULGARISER (*zé*) v. a. Rendre vulgaire. Mettre à la porté de tous : *vulgariser une science.*

VULGARITÉ n. f. Défaut de ce qui est vulgaire : *la vulgarité des manières.*

VULGATE n. f. V. *Part. hist.*

VULGO adv. (mot lat.). *Fam.* Vulgairement ; dans la langue vulgaire.

VULNÉRABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est vulnérable. ANT. **Invulnérabilité.**

VULNÉRABLE adj. (lat. *vulnerabilis :* de *vulnus, eris,* blessure). Qui peut être blessé : *les crocodiles sont peu vulnérables. Par ext.* Défectueux, donnant prise : *réputation vulnérable.* ANT. **Invulnérable.**

Vulpin.

VULNÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *vulnus, eris,* blessure). Qui est propre à la guérison des plaies et blessures. N. m. Médicament que l'on administre aux personnes ayant subi une blessure, fait une chute. Alcoolat de plantes vulnéraires, N. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'anthyllide vulnéraire.

VULNÉRATION (*si-on*) n. f. Blessure produite par l'instrument dont se sert le chirurgien.

VULPIN n. m. Genre de graminées fourragères vivaces, très communes dans les champs, appelées aussi *queues-de-renard.*

VULTUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *vultus,* visage). Rouge et gonflé, en parlant de la face.

VULTUOSITÉ (*zi*) n. f. Etat d'une face vultueuse.

VULTURIDÉS n. m. pl. Famille de rapaces, comprenant les *vautours* et genres voisins. S. un *vulturidé.*

VULVAIRE (*vè-re*) n. f. Espèce de chénopode qui croît sur les décombres et dont les feuilles exhalent une odeur fétide. (On l'appelle aussi *arroche puante.*)

VULVE n. f. (lat. *vulva*). Ensemble des parties génitales externes chez la femme et les femelles des animaux supérieurs.

VULVITE n. f. Inflammation de la vulve.

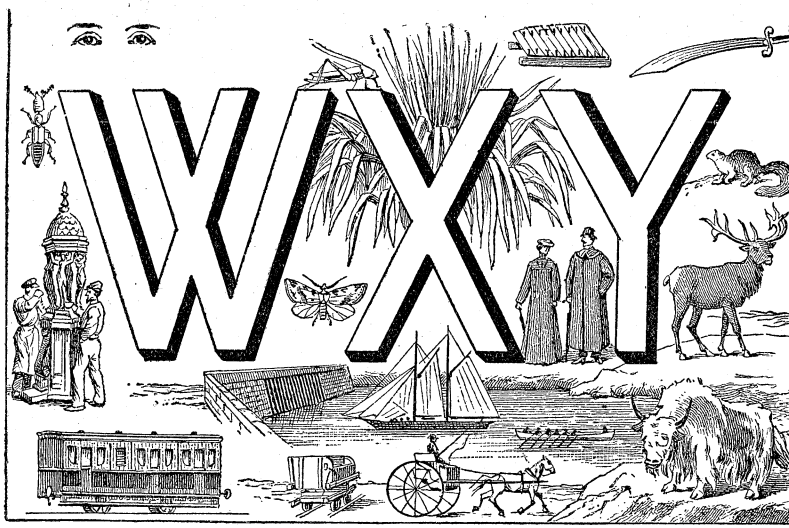

W n. m. (*double v*). Lettre propre aux langues du Nord, et qui n'est usitée en français que dans les mots empruntés à ces langues avec leur orthographe : *un* W *majuscule; un* w *minuscule.* — En allemand, et dans les mots français empruntés à cette langue, *w* a la valeur du *v* simple; ainsi, *Wagram* doit se prononcer *Vagram.* Dans l'anglais (et aussi le hollandais), *w* ayant le son de *ou*, doit, le plus souvent, se prononcer ainsi dans les mots francisés; par ex. *Westminster* doit se lire *Ouestmin'ster;* etc.

WACAPOU (*ou-a*) n. m. Nom d'un bois guyanais, employé en ébénisterie.

WAGAGE (*va*) n. m. Limon de rivière, employé comme engrais.

WAGER-BOAT (*oué-djèr-bôt'*) n. m. (mot angl.). Petite embarcation dont on se sert dans les régates.

WAGNÉRIEN, ENNE (*vagh-né-ri-in, è-ne*) adj. De Wagner : *les thèmes wagnériens; l'école wagnérienne.* N. Partisan du wagnérisme.

WAGNÉRISME (*vagh-né-ris-me*) n. m. Système musical de Wagner.

WAGON (*va-ghon* ou *oua-ghon*) n. m. (de l'angl. *waggon*, chariot). Voiture de voyageurs, ou de marchandises, sur un chemin de fer. Conduit de cheminée, en briques ou en terre cuite, contenu dans l'épaisseur des murs de refend. (Quelques-uns écrivent VAGON.)

Wagon-tombereau, V. TRUC. V. VEHICULES, CHEMIN DE FER.

WAGON-BAR n. m. Wagon organisé en estaminet. Pl. des *wagons-bars.*

WAGON-CITERNE n. m. V. WAGON-RÉSERVOIR.

WAGON-LIT n. m. Wagon à couchettes. Syn. SLEEPING-CAR. Pl. des *wagons-lits.*

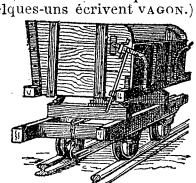
Wagonnet.

WAGONNET (*va-gho-né*) n. m. Petit wagon pouvant basculer en travers ou en bout, employé pour les travaux de terrassement.

WAGONNETTE (*va-gho-nè-te*) n. f. Petite voiture à quatre roues, rectangulaire et basse.

WAGONNIER (*va-gho-ni-é*) n. m. Homme employé à la manœuvre des wagons.

WAGON-POSTE (*va-ghon-pos-te*) n. m. Wagon réservé au service de la poste. Pl. des *wagons-poste.*

WAGON-RESERVOIR (*va-ghon, zèr*) n. m. Wagon spécial, destiné au transport des liquides. Pl. des *wagons-réservoirs.* (On dit aussi *wagon-citerne.*)

Wallace.

WAGON-RESTAURANT (*va-ghon-res-tô-ran*) n. m. Wagon dans lequel les voyageurs peuvent prendre leurs repas. Pl. des *wagons-restaurants.*

WAGON-SALON (*va-ghon*) n. m. Wagon disposé en salon. Pl. des *wagons-salons.*

WALLACE (*va-la-se*) n. f. Chacune des petites fontaines données à Paris par le philanthrope Richard Wallace.

WALLON, ONNE (*va-lon, o-ne*) adj. Qui se rapporte aux Wallons. N. m. Dialecte français de langue d'oïl, parlé dans la Belgique de langue française.

Wapiti.

WAPITI (*ou-a*) n. m. Grand cerf de l'Amérique du Nord, à robe blanchâtre tachée de fauve, et qui n'est qu'une variété de notre cerf commun.

WARRANT (*oua* ou *va-rant'*) n. m. (mot angl. signif. *garant*). En Angleterre, mandat d'amener; prise de corps : *délivrer un warrant. Comm.* Récépissé d'une marchandise dé-

posée dans des docks ou magasins spéciaux, et négociable comme une lettre de change.

WARRANTAGE n. m. Action de warranter.

WARRANTÉ, E (*oua* ou *va-ran-té*) adj. Garanti par un warrant : *marchandises warrantées.*

WARRANTER (*oua* ou *va-ran-té*) v. a. Garantir par un warrant.

WASHINGTONIE (*ou-a-chin'gh*) n. f. ou **WASHINGTONIA** n. m. Genre de palmiers de l'Amérique du Nord à très grandes feuilles.

WATER-BALLAST (*oua-tèr-ba-last'*) n. m. Compartiment d'un bateau, particulièrement d'un sous-marin, que l'on peut remplir d'eau pour équilibrer à volonté le bâtiment.

WATER-CLOSET (*oua-teur-klo-zet'*) n. m. Mot anglais, syn. de LIEUX D'AISANCES. Pl. des *water-closets.* (Mais communement, et en abrégé, on prononce *va-tèr'.*)

WATERGANG (*va-ter-ghan'gh'*) n. m. (du holland. *water*, eau, et *gang*, voie). Fossé ou canal qui borde un chemin ou un polder, dans les Pays-Bas.

WATERINGUE (*va-te-rin-ghe*) n. f. (flam. *wateringen;* de *water*, eau). Dans le nord de la France, en Belgique, et dans les Pays-Bas, ensemble des travaux de desséchement des pays situés au-dessous du niveau de la mer. Association de propriétaires pour l'exécution de ces travaux.

WATERMAN (*oua-teur-man'*) n. m. Machine pour creuser le sol au fond de l'eau. Pl. des *watermen.*

WATER-POLO (*oua-teur-po-lo*) n. m. Jeu de polo ou de ballon, qui se joue dans l'eau.

WATERPROOF (*oua-teur-prouf'*) n. m. (de l'angl. *water*, eau, et *proof*, épreuve). Manteau imperméable, d'homme ou de femme.

Waterproof.

WATT (*ouat'*) n. m. Unité de puissance qui égale la puissance d'un moteur produisant une énergie de 1 joule par seconde. (Abrév. : *w.*)

WATTMAN (*ou-at'man'*) n. m. (de *watt*, et de l'angl. *man*, homme). Mécanicien chargé de la conduite d'une automobile, locomotive, ou d'un tramway, électriques. Pl. des *wattmen.*

WÉDÉLIE n. f. Genre de composées hélianthées des pays chauds.

WEBELIN (*ve*) n. m. Petit bateau de rivière, formé de trois planches.

WELLINGTONIA n. m. Syn. de SEQUOIA.

WERGELD ou **VEHRGELD** (*vèr-ghèld'*) n. m. (de l'allem. *wehr*, défense et *geld*, argent). Dans le droit germanique, et en France à l'époque franque, indemnité que l'auteur d'un fait dommageable payait à la victime de ce fait, ou aux ayants droit, pour se soustraire à la vengeance privée.

WESLEYIEN (*ou-ès-lè-i-in*) n. m. Partisan de Wesley. Syn. de MÉTHODISTE.

WHARF (*ouarf*) n. m. (mot angl.). Quai, appontement en bois ou en fer, se prolongeant en mer, et où accostent les navires : *les wharfs suppléent au manque de profondeur d'eau de la côte.*

WHIG (*ouigh'*) n. m. et adj. Partisan de la liberté en Angleterre. V. WHIG (*Part. hist.*).

WHIPCORD n. m. (mot angl. signif. *corde à fouet*). Etoffe anglaise à tissu serré.

WHISKY ou **WHISKEY** (*ouis-kè*) n. m. Eau-de-vie de grain que l'on fabrique surtout en Angleterre.

WHIST (*ouist'*) n. m. (mot angl. signif. *silence*). Jeu de cartes, emprunté à l'Angleterre, qui se joue deux contre deux.

WICKET (*oui-kèt'*) n. m. (m. angl. signif. *guichet*). Au cricket, appareil composé de deux ou trois piquets plantés sur la même ligne et réunis par une traverse horizontale, contre lequel on dirige la balle.

WICLÉFISME (*oui-klé-fis-me*) n. m. Doctrine de Wiclef.

WICLÉFISTE (*oui-klé-fis-te*) adj. Qui a rapport à la secte fondée par Wiclef. N. Membre de cette secte.

WIGWAM (*ouigh-ouam'*) n. m. Village peau-rouge en Amerique. Hutte, chaumière peau-rouge.

WILLON (*ou-i-lon*) n. m. Appareil à débarrasser le coton de ses graines et enveloppes.

WINTERGREEN (*ouin'-ter-grin'*) n. m. *Essence de wintergreen*, salicylate de méthyle, très employé dans la parfumerie à bon marché et qu'on obtient par distillation de la *gaulthérie.*

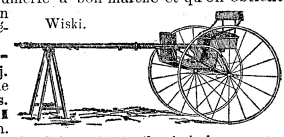

Wiski.

WISIGOTHIQUE adj. Qui concerne les Wisigoths.

WISKI (*ouis-ki*) n. m. Sorte de cabriolet léger et très élevé, à deux roues et à un cheval, dont la mode fut importée d'Amérique.

WITENAGEMOT (*oui-tè-na-ghe-mot'*) n. m. (de l'anglo-saxon *witan*, sage, et *gemot*, assemblée). Dans l'Angleterre primitive, assemblée de la nation.

WITLOOF (*ouit'-lôf*) n. f. Variété de chicorée dite aussi *chicorée de Bruxelles*, et qui, par étiolement, fournit l'*endive* et la *barbe-de-capucin.*

WOLFRAM (*volf-ram'*) n. m. Acide tungstique naturel, employé pour la fabrication de l'acier au tungstène.

WOMBAT (*ou'om-ba*) n. m. Syn. de PHASCOLOME.

WORKHOUSE (*ouork-ha-ou-se*) n. m. (de l'angl. *work*, travail, et *house*, maison). En Angleterre, maison de détention où l'on soumet au travail les vagabonds. Maison municipale de travail pour les pauvres.

WORMIEN (*vor-mi-in*) adj. m. Se dit des petits os craniens étudiés par le médecin Worm.

WRIGHTIE (*ra-i-ti*) n. f. Genre d'apocynacées, qui fournissent une couleur bleue.

WRIT (*rit'*) n. m. (mot angl.). En Angleterre, document délivré au nom du roi, et qui commence la procédure devant les cours supérieures.

WURTEMBERGEOIS, OISE (*vur-tin-bèr-joi, oi-ze*) adj. et n. Du Wurtemberg : *l'armée wurtembergeoise.*

WYANDOTTE n. et adj. Race de gallinacés américaine, obtenue de divers croisements.

X (*iks*) n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet, et dix-huitième des consonnes : *des* X *majuscules ; des* x *minuscules.* X, chiffre romain, vaut dix ; précédé de I, il ne vaut que neuf. En algèbre, *x* représente l'inconnue ou une des inconnues. Objet en forme d'X. Tabouret à pieds croisés.

XANTHIE ou **XANTHIA** n. f. Genre d'insectes lépidoptères renfermant de jolis papillons nocturnes jaunes, variés de roux, que l'on trouve surtout le globe.

XANTHINE n. f. Matière colorante que l'on trouve dans l'urine.

XANTHOLIN (*gzan*) n. m. Genre d'insectes coléoptères comptant plus de cent espèces, dont une se rencontre dans les environs de Paris.

XANTHOPHYLLE (*ghzan-to-fi-le*) n. f. *Bot.* Chlorophylle jaune, qui colore en jaunâtre, à l'automne les feuilles vertes des végétaux.

XÉNÉLASIE (*ksé, zi*) n. f. (du gr. *xenos*, étranger, et *elaunein*, chasser). Loi grecque, qui interdisait l'entrée d'une ville aux étrangers.

XÉNON (*ksé*) n. m. Un des gaz de l'atmosphère. Symbole. X.)

XÉNOPHILE (*ksé*) adj. Qui aime les étrangers.

XÉNOPHILIE n. f. Sympathie pour les étrangers.

XÉNOPHOBE (*ksé*) adj. (du gr. *xenos*, étranger, et *phobos*, effroi). Qui déteste les étrangers.

XÉNOPHOBIE (*ksé, bî*) n. f. Etat d'esprit du xénophobe.

Xanthie.

XÉRANTHÈME (*ksé*) n. m. Genre de composées de nos pays, dont une espèce, appelée vulgairement *immortelle annuelle*, est cultivée dans les jardins.

XÉRASIE (*ksé-ra-zî*) n. f. (du gr. *xérasia*, sécheresse). Maladie qui dessèche les cheveux et les empêche de croître.

XÉRÈS (*ké-rèss*) n. m. Vin très estimé, récolté à Xérès (Espagne).

Xantholin.

XÉRODERMIE (*ksé-ro-dèr-mî*) n. f. Maladie congénitale, qui se traduit par un durcissement de la peau avec desquamation.

XÉROPHAGE (*ksé*) adj. (du gr. *xèros*, sec, et *phagein*, manger). Qui pratique la xérophagie.

XÉROPHAGIE (*ksé, ji*) n. f. (de *xérophage*). Nourriture composée exclusivement d'aliments secs. Dans l'ancienne Eglise, jour de jeûne où l'on ne pouvait manger que des aliments secs ou plutôt non cuits (pain, sel, eau, légumes crus).

XÉROPHTALMIE (*ksé, mî*) n. f. (du gr. *xèros*, sec, et *ophthalmos*, œil). Ophtalmie sèche, avec rougeur, cuisson et suppression de la sécrétion des larmes.

Xérus.

XERUS (*kséruss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, renfermant de petits écureuils répandus en Afrique et en Asie et dont une espèce est nommée communément *rat palmiste*.

XIMÉNIE n. f. Genre de plantes épineuses des pays chauds, dont les fruits (*prunes* ou *citrons de mer*) sont comestibles.

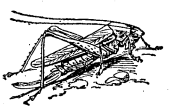

Xiphidion.

XIPHIDION (*ksi*) n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, renfermant de petites sauterelles à livrée verte que l'on rencontre sur tout le globe et dont une espèce est commune en France.

XIPHOÏDE (*ksi-fo-i-de*) adj. (du gr. *xiphos*, épée). *Anat.* Se dit d'un appendice qui termine la partie inférieure du sternum.

XIPHOÏDIEN, ENNE (*ksi-fo-i-di-in, ène*) adj. *Méd.* Qui a rapport à l'appendice xiphoïde.

XYLÈNE (*ksi*) n. m. Carbure d'hydrogène, que l'on trouve en distillant la houille.

XYLIDINE (*ksi*) n. f. Composé dérivé du xylène, et employé dans la fabrication des ponceaux.

XYLOCOPE (*ksi*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe et qu'on appelle *abeilles perce-bois* ou *abeilles charpentières*.

XYLOFER (*ksi-lo-fer*) n. m. Instrument de gymnastique. Sorte de mil ayant la forme d'une massue allongée.

XYLOGRAPHE (*ksi*) n. m. (du gr. *xulon*, bois, et *graphein*, graver). Graveur sur bois.

XYLOGRAPHIE (*ksi, fî*) n. f. (de *xylographe*). Art de graver sur bois. Mode d'impression à l'aide de caractères en bois ou de planchettes en bois, portant l'empreinte de mots ou de figures.

XYLOGRAPHIQUE (*ksi*) adj. Qui a rapport à la xylographie : *l'impression xylographique en Europe remonte au XIIe siècle.*

XYLOÏDINE (*ksi-lo-i*) n. f. *Chim.* Précipité blanc qu'on obtient en faisant réagir l'acide azotique sur les matières végétales.

XYLOL (*ksi*) n. m. *Chim.* Syn. de XYLÈNE.

XYLOLÂTRE (*ksi*) n. (du gr. *xulon*, bois, et *latreuein*, adorer). Qui adore les idoles de bois. (Peu us.)

XYLOLÂTRIE (*ksi, trî*) n. f. (de *xyloldtre*). Culte des idoles de bois.

XYLOLÂTRIQUE (*ksi*) adj. Relatif à la xylolâtrie.

XYLOLOGIE (*ksi, ji*) n. f. (du gr. *xulon*, bois, et *logos*, discours). Traité des bois employés dans les arts. (Peu us.)

XYLOMÉTRIE (*ksi*) n. f. (du gr. *xulon*, bois, et *metron*, mesure). Cubage des bois.

XYLOPHAGE (*ksi*) n. m. et adj. (du gr. *xulon*, bois, et *phagein*, manger). Se dit des insectes qui vivent du bois.

XYLOPHONE (*ksi*) n. m. (du gr. *xulon*, bois, et *phônê*, voix). Instrument de musique composé de plaques de bois d'inégale longueur, portées sur deux appuis, et sur lesquelles on frappe avec deux baguettes de bois.

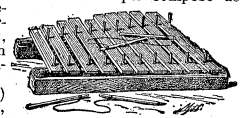

Xylophone.

XYSTE (*ksis-te*) n. m. (du gr. *xustos*, uni). Galerie couverte, d'un gymnase grec, au sol aplani, où avaient lieu les exercices pendant l'hiver.

XYSTIQUE (*ksis-ti-ke*) adj. Qui a rapport au xyste : *les exercices xystiques.* N. Athlète s'exerçant dans le xyste.

XYSTRE (*ksis-tre*) n. m. *Méd.* Rugine servant à enlever le tartre des dents.

Y (*i* grec) n. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet, et sixième des voyelles : *un* Y *majuscule*; des y *minuscules.*

Y adv. Dans cet endroit-là : *allez-y.* Pron. pers. 3e pers. A cela, à cette personne-là : *ne vous y fiez pas. Il y a.* il est, il existe.

YACHMAK n. m. Voile de visage des femmes turques.

YACHT (*i-ak'* [*y* asp.], — et non pas *iôt*) n. m. (holl. *jacht*). Bâtiment de plaisance, de cérémonie ou d'apparat, dont l'usage est venu de Hollande : *yacht à voiles, à vapeur.*

YACHTING (*i-ak'-tin'gn'*, [*y* asp.]) n. m. Sport nautique; navigation de plaisance maritime.

YACHTMAN n. m. Homme adonné au yachting. (Fém. *yachtwoman.* Pl. *yachtmen; yachtwomen.*)

Yack.

YACK ou **YAK** (*i-ak'* [*y* asp.]) n. m. Espèce de buffle à queue de cheval : *les yaks vivent dans les montagnes de l'Asie centrale*

YAMAGIRI n. m. Genre d'euphorbiacée du Japon, dont on extrait de l'huile.

YAMA-MAÏ n. m. Nom donné au Japon au ver à soie (chenille de l'attacus) qui vit sur l'ailante.

YAMEN (*mèn'*) n. m. (mot chinois). Administration chinoise, et particulièrement le gouvernement chinois dans ses rapports avec les gouvernements étrangers.

YAOURT, YAHOURT n. m. V. YOGHOURTH.

YAPOK n. m. Genre de mammifères marsupiaux de l'Amérique méridionale.

YARD (*i-ard'* [*y* asp.]) n. m. Mesure linéaire d'Angleterre (91 centimètres).

YATAGAN [*y* asp.] n. m. (mot turc). Sabre, arme de combat et d'exécution, en usage chez les Turcs et les Arabes.

Yatagan.

YEARLING (*ieur-lin'gn'*) n. m. (mot angl. signif. *d'un an*). Cheval pur sang, âgé d'un an.

YÈBLE n. m. *Bot.* V. HIÈBLE.

YÉLEK (*ié-lèk*) n. m. Longue veste portée par les femmes égyptiennes.

YEN n. m. Monnaie japonaise, valant au pair 2 fr. 56.

YEOMAN (*iô-man'* [*y* asp.]) n. m. En Angleterre, franc tenancier, petit propriétaire. Roturier. Bas officier de la maison du roi. (Pl. *yeomen.*) *Yeomen de la garde*, vétérans, en costume du XVe siècle, qui figurent dans les cérémonies royales anglaises.

YEOMANRY (*iô-man'-ré*) n. f. En Angleterre, cavalerie de yeomen, formant une sorte de garde nationale à cheval, qui sert à titre volontaire.

YERME n. m. Bâtiment court et large en usage autrefois dans le Levant.

YET n. m. Genre de mollusques gastéropodes qui vivent dans les mers chaudes.

YEUSE (*i-eu-ze*) n. f. (lat. *ilex*). Arbre appelé aussi *chêne vert.*

YEUX (*i-eû*) n. m. Pl. de *œil.*

YIDDISH (*id'-dich'*) n. m. Syn. de JUDÉO-ALLEMAND.

YLANG-YLANG (*i-lan-i-lan*) n. m. V. ILANG-ILANG.

YLIA n. m. Substance terreuse qui provient de la décomposition de certaines laves.

YOD n. m. Dixième lettre des alphabets phénicien et hébreu, correspondant à notre *y.*

YOGA n. m. Système philosophique de l'Inde, qui fait consister l'état parfait dans la contemplation, l'immobilité absolue, l'extase, les pratiques ascétiques.

YOGHOURTH ou **YOGOURT** n. m. Lait caillé qui constitue l'un des principaux aliments des montagnards bulgares : le *yoghourth est utilisé en médecine dans le régime alimentaire des sujets atteints de troubles gastro-intestinaux.* (On dit aussi YAHOURT et YAOURT.)

YOGI n. m. Ascète indien parvenu à la sagesse, par la pratique du yoga.

YOLE (*y* asp.) n. f. (du norvég. *jol*, canot). Embarcation étroite, légère, rapide, d'un faible tirant d'eau : *yole à plusieurs rameurs.*

Yole.

YOLEUR (*y* asp.) n. m. Conducteur d'une yole.

YOLIER n. m. Celui qui monte une yole.

YOUGA n. f. Chacune des époques chronologiques ou âges du monde de la cosmologie indienne.

YOUNGITE n. f. Sulfate naturel de zinc, plomb, fer et manganèse.

YOURAK n. m. Langue ouralo-altaïque du groupe samoyède, parlée dans le nord-est de la Russie.

YOURTE n. f. V. IOURTE.

YOUYOU (*y* asp.) n. m. Petite embarcation courte, large, servant à divers services du bord.

Youyou.

YPÉRITE (de *Ypres*, où tombèrent les premiers sous allemands chargés de cette substance toxique) n. f. Sulfure d'éthyle dichloré utilisé comme « gaz de combat » pendant la Grande Guerre. (C'est une substance suffocante, lacrymogène et surtout vésicante. Elle a sur les muqueuses une terrible action corrosive.)

YPONOMEUTE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui attaquent les arbres fruitiers (cerisiers, pommiers, pruniers) : *les chenilles des yponomeutes vivent en groupes dans des nids qu'elles tissent sur les branches.*

YPRÉAU (*pré-ô*) n. et adj. m. (de *Ypres* n. géogr.). Peuplier blanc. Orme à larges feuilles.

YSOPET (*zo-pè*) n. m. Nom donné au moyen âge à des recueils de fables imitées d'Ésope : *les ysopets de Marie de France.*

YTTERBINE n. f. Oxyde d'ytterbium.

YTTERBIUM (*i-tèr-bi-om'*) n. m. (de *Ytterby* village suédois). Métal non isolé, dont l'oxyde (*ytterbine*) est connu, et qui ne serait qu'un mélange de deux métaux.

YTTRIA (*i-tri*) n. m. Oxyde naturel d'yttrium.

YTTRIALITE n. f. Silicate naturel d'yttrium, thorium, etc.

YTTRIFÈRE, adj. Qui contient l'yttrium.

YTTRIUM (*i-tri-om'*) n. m. Métal rare (Y), accompagnant le cérium dans la plupart de ses minerais. (C'est un des corps simples de la chimie.)

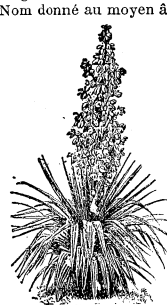

Yucca.

YTTROTANTALE n. m. **YTTROTANTALITE** n. f. Tantaloniobate naturel de cérium, yttrium, etc.

YU n. m. Mesure de capacité chinoise.

YUCCA (*iou-ka* [*y* asp.]) n. m. *Bot.* Genre de liliacées américaines, acclimatées dans les pays tempérés : *les yuccas fleurissent tous les deux ans.*

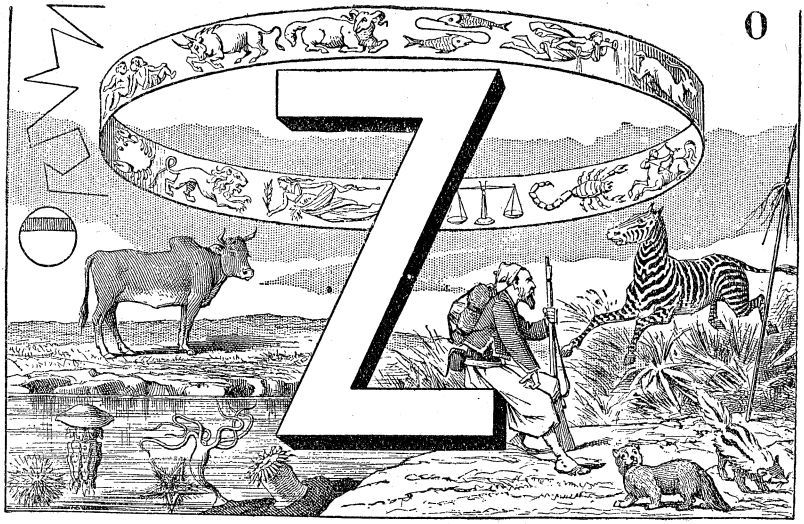

Z n. m. (*zè-de*). Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième des consonnes : *un Z majuscule ; des z minuscules.*

ZABRE n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, répandus en Europe : *le zabre bossu, commun en France, ronge les tiges du blé.*

ZAGAIE ou **SAGAIE** ou **SAGAYE** (*ghè*) n. f. (espagn. *azagaya*). Javelot dont se servent les peuples sauvages.

Zagaie.

ZAIN (*zin*) adj. m. (ital. *zaino*). *Cheval zain*, cheval qui n'a pas un seul poil blanc dans sa robe.

ZAKUSKI ou **ZAKOUSKI** n. m. pl. Hors d'œuvre qui précèdent le repas russe et sont généralement servis dans une salle à part.

ZAMIER (*mi-é*) n. m. ou **ZAMIE** n. f. Genre de cycadées de l'Afrique et de l'Amérique tropicales, dont certaines espèces fournissent une fécule alimentaire (*sagou*) : *le zamier d'Afrique est appelé aussi arbre à pain.*

ZANCLE n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers océaniennes, qu'on appelle aussi *tranchoir.*

ZANNI (*za-ni*) ou **ZANI** n. m. (abrév. de *Giovanni*). Personnage bouffon de la comédie italienne. Pl. des *zanni.*

ZANZIBAR n. m. Jeu de hasard, qui se joue dans les débits de vin au moyen de 2 ou 3 dés et d'un cornet.

ZAOUÏA (*ou-i-a*) n. f. Etablissement d'instruction musulman. Mosquée ayant droit d'asile.

ZAPATÉADO n. m. (de l'espagn. *zapata*, soulier). Danse espagnole, analogue à la sabotière.

ZAPTIÉ n. f. Corps de troupes ottoman, faisant aussi un service de police.

ZARZUELA n. f. Petit drame lyrique espagnol et portugais.

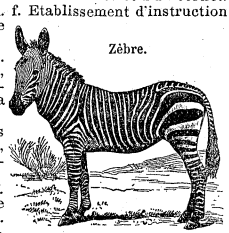

Zèbre.

ZÈBRE n. m. Genre de mammifères africains du groupe des chevaux, à robe jaunâtre ou isabelle rayée de brun : *le zèbre s'apprivoise facilement. Fam. Courir comme un zèbre*, courir très vite.

ZÉBRÉ, E adj. Marqué de raies semblables à celles de la robe du zèbre : *étoffe zébrée.*

ZÉBRER (*bré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer de raies semblables à celles de la robe du zèbre : *zébrer une couverture de voyage.* Marquer de raies quelconques : *les éclairs qui zèbrent un ciel d'orage.*

ZÉBRURE n. f. (de *zébrer*). Rayure sur la peau.

ZÉBU n. m. Genre de mammifères ruminants d'Asie et d'Afrique, ayant sur le garrot une ou deux bosses charnues : *le zébu a été de toute antiquité domestiqué dans l'Inde.*

Zébu.

ZÉDOAIRE (*do-è-re*) n. f. Rhizome de certains safrans à saveur camphrée.

ZÉE (*zé*) n. m. Genre de poissons de l'Australie.

ZÉLATEUR, TRICE (lat. *zelator, trix*) n. et adj. Qui agit avec zèle : *les zélateurs de la foi. Hist. biblique.* Membre d'une secte juive de Jérusalem, sous Titus.

ZÈLE n. m. (lat. *zelus* ; du gr. *zêlos*, ardeur). Grande activité inspirée par la foi, le dévouement, l'affection : *le zèle d'un serviteur. Fam. Faire du zèle*, montrer un empressement intempestif. ANT. **Négligence, indifférence.**

ZÉLÉ, E adj. et n. Qui a du zèle : *un commis zélé.*

ZÉLEUR n. et adj. m. Procureur général des religieux mînimes.

ZÉLOTE n. m. *Hist. biblique.* Syn. de ZÉLATEUR.

ZÉLOTISME (*tis-me*) n. m. Manière de penser et d'agir des zélotes.

ZEMSTVO (*zèms-tvo*) n. m. (du russe *zemlia*, province). Assemblée provinciale, naguère, dans quelques gouvernements russes.

ZEND, E (*zènd*) adj. Se dit de la langue indo-européenne, dans laquelle est écrit l'Avesta : *les livres zends ; la langue zende.* N. m. Cette langue elle-même : *parler le zend.*

ZÉNITH (*nit'*) n. m. (de l'ar. *senit*, droit chemin). Point du ciel situé au-dessus de la tête, dans la direction de la verticale au point d'observation. *Fig.* Degré le plus élevé où l'on puisse parvenir. ANT. **Nadir.**

ZÉNITHAL, E, AUX adj. Qui a rapport au zénith : *distance zénithale.*

ZÉNONIQUE adj. Qui se rapporte à la doctrine de l'un des deux Zénon.

ZÉOLITHE ou **ZÉOLITE** (du gr. *zein*, bouillir, et *lithos*, pierre) n. f. *Minér.* Sorte de silicate hydraté naturel.

ZÉOPHAGE n. et adj. (du gr. *zéa*, épeautre, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de maïs.

ZÉPHYR ou **ZÉPHIRE** ou quelquef. **ZÉPHYRE** n. m. (gr. *zephuros*). Chez les Anciens, vent qui souffle de l'occident. Personnification mythologique de ce même vent (en ce sens, prend une majuscule) : *les caresses de Zéphire.* Vent doux et agréable : *le retour des zéphyrs. Arg. milit.* Soldat des compagnies de discipline, en Algérie. *Pas de zéphire*, pas de danse que l'on exécute en se tenant sur un pied et en balançant l'autre.

ZÉPHYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Doux et léger comme un zéphire : *danse zéphyrienne.*

ZÉPHYRINE n. f. Etoffe de couleur, fabriquée à Saint-Quentin.

ZEPPELIN n. m. (du n. de l'inventeur). Ballon dirigeable allemand, à carcasse métallique.

ZERBIA (*zèr*) n. f. Tapis du genre des moquettes, fabriqué par les Arabes algériens.

ZÉRO n. m. (de l'ar. *cifron*, vide). Signe numérique : *le zéro, placé à la droite d'un chiffre significatif, augmente dix fois sa valeur.* Tout ce qui, par lui-même, n'a aucune valeur, mais remplace dans les nombres les espèces d'unités absentes. Degré de température, correspondant à la glace fondante. *Fig.* Homme nul : *c'est un zéro en chiffre.* Absolument rien : *fortune réduite à zéro.*

ZÉROTAGE n. m. Ensemble des opérations que nécessite la détermination du zéro des thermomètres.

ZÉRUMBET (*ron-bèt'*) n. m. Genre de zingibéracées, des régions tropicales, voisines du gingembre.

ZEST (*zèst'*) n. m. *Entre le zist et le zest*, ni bien ni mal. Interj. : *zest ! il s'envola.*

ZESTE (*zès-te*) n. m. Cloison membraneuse, qui divise en quatre l'intérieur de la noix. Ecorce extérieure jaune de l'orange, du citron. *Fig.* Chose de peu de valeur : *cela ne vaut pas un zeste.*

ZESTER (*zès-té*) v. a. Enlever le zeste : *zester un citron.*

ZÊTA n. m. Lettre double grecque, équivalant à *dz* ou *zz*.

ZÉTÉTE n. m. (du gr. *zététès*, inquisiteur). Magistrat athénien, qui recherchait et recouvrait les créances de l'Etat.

ZÉTÉTIQUE adj. (de *zététe*). Se dit de la méthode employée pour découvrir la raison et la nature des choses. N. f. Méthode d'investigation : *la zététique.*

ZÉTHUS (*tuss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, répandus dans les régions tropicales du globe.

ZEUGMA (mot gr.) ou **ZEUGME** n. m. Figure qui consiste à rattacher grammaticalement deux ou plusieurs substantifs à un adjectif ou à un verbe qui, logiquement, ne se rapporte qu'à l'un des substantifs.

Zeuzère.

ZEUZÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, répandus sur tout le globe. (Leurs chenilles vivent dans les troncs d'arbres, où elles creusent de profondes galeries.)

ZÉZAIEMENT (*zè-man*) ou **ZÉZAYEMENT** (*zè-ie-man*) n. m. Défaut de celui qui zézaye.

ZÉZAYER (*zè-ié*) v. n. (Se conj. comme *balayer.*) Prononcer *z* les articulations *j*, *g* et *ch* ; *zuzube, pizon*, pour *jujube, pigeon.*

ZIBELINE n. f. Espèce de martre de l'Europe boréale, à poil très fin. Sa fourrure, qui est très estimée : *une cravate de zibeline.*

Zibeline.

ZIBETH (*bèt'*) n. f. Espèce de civette, répandue dans l'Asie tropicale.

ZICRONE n. f. Genre d'insectes hémiptères, renfermant les punaises des bois, répandus en Europe.

ZIGZAG (*zigh-zagh*) n. m. Ligne brisée, formant des angles alternativement saillants et rentrants : *les zigzags des éclairs. En zigzag*, en formant alternativement des angles saillants et rentrants : *ivrogne qui marche en zigzag.*

ZIGZAGUÉ (*ghé*), **E** adj. En zigzag : *éclair zigzagué.*

ZIGZAGUER (*ghé*) v. n. Faire des zigzags.

ZINC (*zink*) n. m. (mot allem.). Corps simple métallique (Zn), d'un blanc bleuâtre. — Le *zinc* est susceptible d'être poli, et jouit alors d'un bel éclat métallique. Sa densité est 7,12 ; il fond à 419°,4. On le trouve dans la nature, surtout à l'état de sulfure ou *blende*, et de carbonate ou *calamine.* Le zinc est utilisé en larges plaques pour recouvrir les toitures ; coulé dans des moules, il sert à fabriquer des objets d'ornement souvent recouverts de laiton par la galvanoplastie (bronzes artistiques). Le fer galvanisé, employé pour les fils télégraphiques, s'obtient par dépôt galvanique, ou bien par trempage du fil de fer dans un bain de zinc fondu. Le zinc entre dans la composition d'un grand nombre d'alliages (laiton, maillechort, etc.).

ZINCIFÈRE adj. Qui contient du zinc : *sol zincifère.*

ZINCOGRAPHE n. m. Ouvrier en zincographie.

ZINCOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *zinc*, et du gr. *graphé*, description). Procédé analogue à la lithographie, dans lequel la pierre lithographique est remplacée par le zinc.

ZINCOGRAVURE n. f. Syn. de ZINCOGRAPHIE.

ZINGAGE n. m. Action de couvrir de zinc. Procédé de la galvanisation du fer, qui consiste à appliquer sur une plaque de tôle une mince couche de zinc.

ZINGARO n. m. Nom italien des Bohémiens errants. Pl. *zingari.*

ZINGIBÉRACÉ, E adj. *Bot.* Qui se rapporte au gingembre.

ZINGIBÉRACÉES n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, dont le *gingembre* (lat. *zingiber*) est le type. S. une *zingibéracée.*

ZINGUER (*ghé*) v. a. Couvrir de zinc : *zinguer un toit.* Galvaniser avec du zinc : *zinguer du fer.*

ZINGUERIE (*ghe-rî*) n. f. Commerce du zinc. Atelier où l'on prépare le zinc.

ZINGUEUR (*gheur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

Zinnia.

ZINNIA (*zi-ni-a*) n. m. Genre de composées originaires du Mexique, et dont on a obtenu de nombreuses variétés ornementales.

ZINZINULER v. n. Se dit du chant de la mésange et de la fauvette.

ZINZOLIN n. m (ital. *zuzzulino* ; de l'ar. *djoljolan*). Couleur d'un violet rougeâtre, tirée de la semence de sésame.

ZINZOLIN, E adj. Qui est de la couleur du zinzolin : *étoffe zinzoline.*

ZINZOLINER (*né*) v. a. Teindre en zinzolin.

ZIRCON n. m. Pierre précieuse cristalline, affectant diverses couleurs.

ZIRCONE n. f. Oxyde de zirconium.

ZIRCONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. *Chim.* Se dit d'une roche contenant du zircon.

ZIRCONITE n. f. *Chim.* Variété de zircon.

ZIRCONIUM (*ni-om'*) n. m. Métal (Zr) de densité 6,25, intermédiaire entre l'aluminium et le silicium : *le zirconium a été reconnu par Klaproth en 1789.*

ZIST (*zist'*) n. m. V. ZEST.

ZIZANIE (*ni*) n. f. (lat. *zizania*). Ivraie. (Vx.) *Fig.* Cause de désunion, de discorde : *semer la zizanie.*

ZIZI n. m. Espèce de bruant de l'Europe.

ZIZYPHE n. m. *Bot.* Syn. de JUJUBIER.

ZOANTHAIRES (*tè-re*) n. m. pl. Ordre d'anthozoaires, comprenant les *actinies* et les *madrépores*. S. un *zoanthaire*.

ZOANTHE n. m. Genre d'anthozoaires, des mers chaudes.

ZOANTHROPIE (*pi*) n. f. Vésanie, dans laquelle le malade se croit changé en animal. (Peu us.)

ZODIACAL, E, AUX adj. Qui appartient au zodiaque : *étoiles zodiacales*.

ZODIAQUE n. m. (gr. *zodiakos*). Zone circulaire dont l'écliptique occupe le milieu, et qui contient les douze constellations que le soleil semble parcourir dans l'espace d'un an. Représentation de la même zone, avec les constellations dessinées ou figurées par des signes : *il existe de remarquables zodiaques anciens en Égypte.* — Le *zodiaque* est compris entre deux parallèles à l'écliptique. En raison de la précession des équinoxes, les signes n'occupent plus, au bout de quelques années, les mêmes places dans le ciel, c'est-à-dire ne comprennent plus les mêmes étoiles dans leur intérieur. Les noms des douze signes sont : le *Verseau* (1), les *Poissons* (2), le *Bélier* (3), le *Taureau* (4), les *Gémeaux* (5), le *Cancer* (6), le *Lion* (7), la *Vierge* (8), la *Balance* (9), le *Scorpion* (10), le *Sagittaire* (11) et le *Capricorne* (12). Immédiatement après l'équinoxe de printemps, le soleil entre dans le signe du Bélier, d'où il sort pour entrer dans celui du Taureau, puis dans celui des Gémeaux, etc. Les douze signes correspondent aux quatre saisons de l'année. Le printemps est le temps employé par le soleil à parcourir les trois signes du Bélier, du Taureau et des Gémeaux, et ainsi de suite.

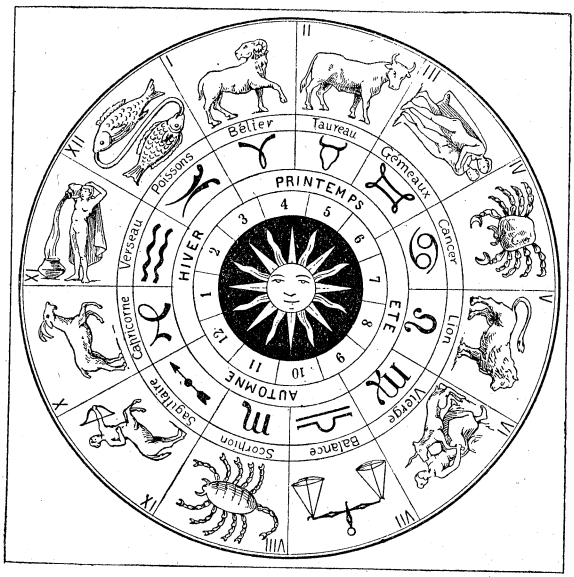

ZODIAQUE. — Les chiffres arabes correspondent à la succession des mois (1, janvier, etc.).

ZOÉ n. f. Forme larvaire de certains crustacés.

ZOÉCIE (*zi*) n. f. Cellule individuelle des colonies de bryozoaires.

ZOÏLE n. m. Critique envieux. (V. *Part. hist.*)

ZOÏSME n. m. (du gr. *zôon*, animal). Ensemble des caractères qui font classer un organisme vivant parmi les animaux.

ZON n. m. Onomatopée qui rend un bruit d'instruments à cordes, une résonance.

ZONA n. m. (du gr. *zônê*, ceinture). Affection douloureuse de la peau, caractérisée par des éruptions vésiculeuses, localisées sur le trajet des nerfs de la sensibilité : *le zona affecte principalement le tronc et les membres inférieurs, plus rarement le visage.*

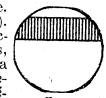

Zone du cercle.

ZONAIRE n. f. Algue brune à tige rameuse qui se fixe aux rochers dans les mers tropicales.

ZONAL, E, AUX adj. Qui a des bandes transversales colorées : *spondyle zonal.*

ZONE n. f. (du gr. *zônê*, ceinture). Partie de la surface d'une sphère, comprise entre deux cercles parallèles : *les degrés de latitude divisent la terre, d'un pôle à l'autre, en 180 zones.* Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, déterminées par les cercles polaires et les tropiques (la *zone torride* entre les deux tropiques ; les *deux zones tempérées*, entre les tropiques et les cercles polaires ; les *zones glaciales*, au delà des cercles polaires) : *les cinq zones déterminent cinq climats principaux.* (V. TROPIQUE.) Se dit des parties du ciel correspondant aux zones de la terre. *Par ext.* Espace de pays long et étroit, caractérisé par quelque circonstance particulière : *zone frontière, franche.* Étendue de pays, formant une division administrative. *Zone militaire*, espace de terrain autour des places de guerre. *Zone des armées*, étendue de pays occupée par les armées en opérations et qui se subdivise en *zone de l'avant, zone des étapes, zone de l'arrière. Hist. nat.* Se dit des bandes ou marques circulaires. — La surface d'une *zone* est égale au produit de la circonférence d'un cercle ayant même rayon que la sphère, par la hauteur de cette zone.

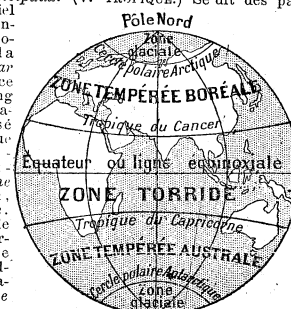

Zones.

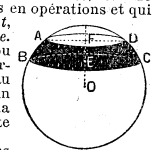

ABCD. Zone ; EF, Hauteur.

ZONÉ, E adj. Qui présente des bandes concentriques.

ZONIER, ÈRE adj. Qui concerne une zone (frontière, militaire, etc.). *franchises zonières.* Substantiv. Habitant de la zone (frontière, militaire) : *les droits des zoniers.*

ZONIFORME adj. Qui a la forme d'une ceinture

ZONNAS (*zo-nass*) n. m. En Orient, large ceinture de cuir.

ZONURE n. m. Genre de reptiles sauriens de l'Afrique méridionale.

ZOOBIOLOGIE (*zoo, jî*) n. f. Biologie des animaux.

ZOOCHIMIE n. f. Chimie des réactions qui s'effectuent dans les tissus animaux.

ZOOGÉNIE (*zo-o-jé-ni*) n. f. Partie de la zoologie, qui traite du développement progressif des animaux.

ZOOGÉOGRAPHIE n. f. (du gr. *zoon*, animal, et de *géographie*). Etude de la répartition des animaux sur la surface du globe.

ZOOGLÉE (*zo-o-glé*) n. f. (du gr. *zoon*, animal, et *gloios*, matière visqueuse. Réunion de microbes, qui sont agglutinés par une substance visqueuse.

ZOOGLYPHITE (*zo-o*) n. m. Empreinte d'animal fossile.

ZOOGONIE (*zo-o-gho-ni*) n. f. Syn. de ZOOGÉNIE.

ZOOGRAPHE (*zo-o*) n. m. Qui s'occupe de la zoographie.

ZOOGRAPHIE (*zo-o-gra-fi*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *graphê*, description). Peinture d'animaux. Partie de la zoologie, qui s'occupe de la description des animaux.

ZOOGRAPHIQUE (*zo-o*) adj. Qui appartient à la zoographie : *étude zoographique.*

ZOOÏDE (*zo-o-i-de*) n. m. Qui a la forme d'une figure d'animal, ou de quelqu'une des parties d'un animal.

ZOOLÂTRE (*zo-o*) n. et adj. Adorateur d'animaux.

ZOOLÂTRIE (*zo-o-lâ-trî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *latreia*, culte). Adoration des animaux : *les Egyptiens pratiquaient la zoolâtrie.*

ZOOLITHE ou **ZOOLITE** (*zo-o*) n. m. (du gr. *zôon*, animal, et *lithos*, pierre). Partie fossile ou pétrifiée d'un animal.

ZOOLITHIQUE (*zo-o*) adj. Qui contient des zoolithes : *roches zoolithiques.*

ZOOLOGIE (*zo-o-lo-ji*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *logos*, discours). Branche de l'histoire naturelle, qui traite des animaux : *Cuvier a renouvelé la zoologie.*

ZOOLOGIQUE (*zo-o*) adj. Qui concerne la zoologie : *musée zoologique.*

ZOOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue zoologique.

ZOOLOGISTE (*zo-o-lo-jis-te*) ou **ZOOLOGUE** (*zo-o*) n. m. Naturaliste qui s'occupe de la zoologie.

ZOOMAGNÉTISME (*zo-o, tis-me*) n. m. Magnétisme animal.

ZOOMORPHIE (*zo-o-mor-fi*) n. f. Partie de la zoologie qui traite des formes extérieures des animaux.

ZOOMORPHISME (*zo-o-mor-fis-me*) n. m. Métamorphose en animal.

ZOONOMIE (*zo-o-no-mi*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *nomos*, loi). Ensemble des lois qui régissent la vie animale.

ZOOPHAGE (*zo-o-fa-ge*) adj. (du gr. *zôon*, animal, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de la chair des animaux.

ZOOPHAGIE (*zo-o-fa-ji*) n. f. (de *zoophage*). Instinct qui pousse certains animaux à se nourrir de chair.

ZOOPHOBIE (*zo-o-fo-bi*) n. f. (du gr. *zoon*, animal, et *phobos*, crainte). Crainte morbide de certains animaux.

ZOOPHORE (*zo-o-fo-re*) n. m. (du gr. *zôon*, animal, et *phoros*, qui porte). Nom ancien de la frise de l'entablement, chargée autrefois de figures d'animaux.

ZOOPHORIQUE (*zo-o-fo-ri-ke*) adj. Qui sert de support à une figure d'animal : *colonne zoophorique.*

ZOOPHYTE (*zo-o-fi-te*) n. m. (du gr *zôon*, animal, et *phuton*, plante). Nom donné aux animaux dont les formes rappellent celles des plantes, comme le *corail*, l'*éponge*, la *méduse*. N. m. pl. Dans diverses classifications zoologiques, embranchement qui comprend les échinodermes, méduses, polypes, spongiaires, infusoires. S. un *zoophyte.*

ZOOPHYTIQUE (*zo-o-fi-ti-ke*) adj. Qui contient des zoophytes : *milieu zoophytique.*

ZOOPHYTOLITHE (*zo-o-fi-to-li-te*) n. m. Nom ancien des zoophytes fossiles.

ZOOPHYTOLOGIE (*zo-o, ji*) n. f. Partie de la zoologie, qui s'occupe des zoophytes.

ZOOPLASMA n. m. Plasma animal.

ZOOSCOPIE (*zo-o-sko-pi*) n. f. (du gr. *zoon*, animal, et *skopein*, examiner). Partie de la zoologie qui s'occupe de l'observation extérieure ou intérieure des animaux.

ZOOSPORANGE (*zo-o-spo-ran-je*) n.m. Sporange qui produit des zoospores.

ZOOSPORE (*zo-o-spo-re*) n. f. Nom donné aux spores de certains champignons, qui ont quelque ressemblance avec des animaux par leur mobilité dans l'eau où elles évoluent à l'aide de leurs cils vibratiles.

ZOOSPORÉ (*zo-o-spo-ré*), **E** adj. Dont les spores sont munis de cils vibratiles.

ZOOTAXIE (*tak-si*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *taxis*, arrangement). Classification méthodique du règne animal.

ZOOTECHNICIEN, ENNE (*tèk*) adj. et n. Qui s'occupe de zootechnie.

ZOOTECHNIE (*zo-o-tèk-ni*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *tekhnê*, art). Art d'élever les animaux domestiques, et de les adapter à des besoins déterminés : *la zootechnie est une branche importante de l'agriculture.*

ZOOTHÉRAPEUTIQUE adj. Qui a rapport à la thérapeutique des animaux.

ZOOTHÉRAPIE (*zo-o-té-ra-pi*) n. f. Thérapeutique animale.

ZOOTHÉRAPIQUE adj. Qui concerne la zoothérapie.

ZOOTOMIE (*zo-o-to-mî*) n.f. Dissection des animaux.

ZOOTOMIQUE (*zo-o to-mi-ke*) adj. Qui appartient à la zootomie.

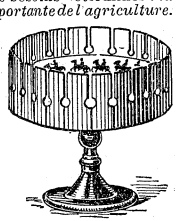

Zootrope.

ZOOTROPE (*zo-o*) n. m. (du gr. *zôon*, animal, et *tropos*, action de tourner). Phénakistiscope montrant les différentes phases du mouvement, chez les êtres animés.

ZOPISSA (*pi-sa*) n. f. Résine fondue. Poix.

ZORILLE ou **ZORILLA** (*ll* mll.) n. f. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique que l'on chasse pour leur fourrure.

ZOROASTRIEN, ENNE (*ro-as-tri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Zoroastre ou à sa doctrine. N. Partisan de la doctrine de Zoroastre.

ZOROASTRISME (*ro-as-tris-me*) n. m. Nom donné à la doctrine de Zoroastre : *le zoroastrisme est une religion dualiste.*

ZORONGO n. m. Danse espagnole, très vive.

Zorille.

ZOSTÈRE (*zos-tè-re*) n. f. (du gr. *zôstêr*, ceinture). Genre de naïadacées marines qui forment parfois de véritables prairies sous-marines et que l'on dénomme communément *varech* avec plusieurs espèces d'algues.

ZOSTÉRÉES n. f. Groupe de plantes dont la zostère est le type. S. une *zostérée.*

ZOSTÉROPS n. m. Genre de passereaux à livrée verdâtre qui vivent dans les régions tropicales.

ZOUAVE n. m. (de l'ar. *zouaoua* n. d'une tribu kabyle, d'où furent tirés les premiers soldats de ce corps). Soldat d'un corps d'infanterie française, créé en Algérie en 1831 : *les zouaves se distinguèrent à la bataille de l'Alma, à Palestro*, etc. — D'abord formé d'indigènes et d'Européens, ce corps a été, par la suite, exclusivement composé de Français, bien que le costume soit emprunté aux Arabes. Il y a quatre régiments de *zouaves*, qui se distinguaient par la couleur de l'intérieur des ovales, dits *tou-*

beaux, formés par les tresses rouges sur les côtés de la veste. La couleur était rouge pour le premier

Zouaves : 1. En 1831 ; 2. En 1854 ; 3. Officier, en 1854 ; 4. En 1890 ; 5. En 1914.

régiment, blanche pour le second, jaune pour le troisième, et bleu foncé (couleur de la veste) pour le quatrième. Aujourd'hui, les zouaves portent l'uniforme kaki (V. INFANTERIE.)

ZOUZOU n. m. *Arg. milit.* Zouave.

ZUCCHETTE ou **ZUCHETTE** (*zu-kè-te*) n. f. Espèce de concombre.

ZUCCHETTI (*dzou-kèt-ti*) n. m. Mets italien, préparé avec des oranges et des courges.

ZUMIQUE adj. Se dit d'un acide qui se produit dans la fermentation des matières amylacées.

ZUT (*zut'*). *Pop.* Interjection qui exprime le dépit, le mépris, l'indifférence.

ZWANZE (*zou-an-ze*) n. f. (mot bruxellois) Humour belge.

ZWINGLIANISME (*zvin-gli-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Zwingle.

ZWINGLIEN, ENNE (*zvin-gli-in, è-ne*) adj. Qui a trait au zwinglianisme. N. Partisan de cette doctrine.

ZYGÈNE (*jé*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères très communs en France, et appelés vulgairement *sphinx béliers*, à cause de leurs fortes antennes.

ZYGOMA n. m. (du gr. *zugôma*, jonction). Os de la pommette.

ZYGOMATIQUE adj. Qui se rapporte au zygoma : *muscles zygomatiques*.

ZYGOMORPHE adj. Se dit en botanique des appendices floraux semblables unis entre eux.

ZYGOMYCÈTES n. m. pl. Groupe de champignons qui produisent des zygospores.

ZYGOPÉTALE n. m. Genre d'orchidées des régions chaudes de l'Amérique.

ZYGOPHYLLACÉES (*fil-la-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dont le type est la zygophylle. S. une *zygophyllacée*.

ZYGOPHYLLE n. f. Genre de zygophyllacées des régions chaudes et dont l'espèce type est la fabagelle du midi de l'Europe.

ZYGOSPORE (*gho-spo-re*) n. m. *Bot.* Spore formée par la conjugaison de deux filaments voisins.

ZYMASE (*ma-ze*) n. f. (du gr. *zumé*, ferment). Ferment soluble, sécrété par les plastides : *la diastase, la pepsine sont des zymases*. (On a donné particulièrement le nom de *zymase* à la diastase alcoolique ou *alcoolase*.)

ZYMOGÈNE (*jè-ne*) n. m. Substance des cellules glandulaires, qui engendre le ferment.

ZYMODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic de la nature d'un épanchement pathologique, au moyen des ferments qu'on y trouve.

ZYMOHYDROLYSE n. f. (du gr. *zumé*, levain, *hudor*, eau et *lusis*, dissolution). Dédoublement moléculaire avec hydratation, sous l'influence des fermentations.

ZYMOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *zumé*, levain, et *logos*, traité). Partie de la chimie, qui traite de la fermentation.

ZYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la zymologie.

ZYMONE n. m. Nom ancien du gluten.

ZYMOPLASMA n. m. (du gr. *zumé*, levure, et de *plasma*). Substance constituée principalement par des ferments solubles et qui existerait dans les cellules organiques.

ZYMOSIMÈTRE (*mo-zi*) n. m. *Physiq.* Instrument pour mesurer le degré de fermentation d'un liquide.

ZYMOTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (du gr. *zumé*, levain, et *tekhnê*, art). Art de produire et de diriger la fermentation.

ZYMOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la zymotechnie.

ZYMOTIQUE ou **ZYMOLYTIQUE** adj. (du gr. *zumé*, ferment). Qui a rapport aux ferments solubles. *Maladies zymotiques*, nom donné autrefois aux maladies infectieuses et inoculables, dont les phénomènes étaient comparés à une fermentation.

ZYTHOGALA ou **ZYTHOGALE** n. m. Mélange de bière et de lait, qui sert de boisson dans certains pays.

ZYTHUM (*tom'*) ou **ZYTHON** (*ton*) n. m. (du gr. *zuthos*, bière). Bière que les Egyptiens fabriquaient avec de l'orge fermentée.

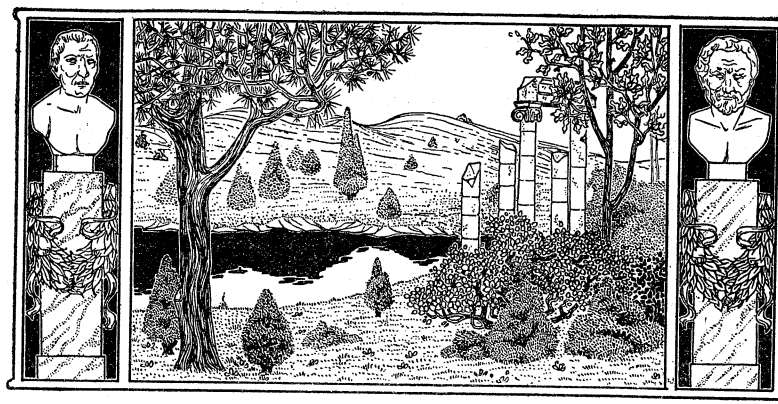

LOCUTIONS LATINES ET ÉTRANGÈRES

LOCUTIONS ET TRADUCTION.	APPLICATION.
Ab absurdo. . . . . (*Par, d'après l'absurde*).	*En géométrie, on démontre souvent par la méthode* **ab absurdo.**
Ab hoc et ab hac. . . . . (*De celui-ci et de celle-là; à tort et à travers*).	*Parler* **ab hoc et ab hac.**
Ab imo pectore ou **imo pectore**. (*Du fond de la poitrine, du cœur*).	Du plus profond du cœur, avec une entière franchise. *Exprimer son indignation* **ab imo pectore.**
Ab irato. . . . . (*Par un mouvement de colère*).	*Ne prenez aucune résolution* **ab irato.** — *Un testament* **ab irato.**
Ab Jove principium. . . . . (*Commençons par Jupiter*).	Expression de Virgile (*Eglogues*, III, 60). Le berger Damœtas déclare qu'il va commencer son chant par Jupiter, père de toutes choses. Dans l'application signifie : Commençons par le personnage le plus important, ou par la chose principale; à tout seigneur, tout honneur.
Ab origine. . . . . (*Depuis l'origine*).	*Reprendre les choses* **ab origine.**
Ab ovo. . . . . (*A partir de l'œuf*).	Mot emprunté d'Horace (*Art poét.* 147); allusion à *l'œuf de Léda*, d'où était sortie Hélène. Homère aurait pu y remonter s'il avait voulu raconter **ab ovo** la guerre de Troie; mais Horace le loue précisément d'avoir tiré l'*Iliade* d'un seul événement du siège, la colère d'Achille, sans remonter jusqu'à la naissance d'Hélène.
Ab uno disce omnes. . . . . (*D'après un seul, apprenez à connaître tous les autres*).	Expression que Virgile (*Enéide*, II, 65) place dans la bouche d'Enée, racontant à Didon comment Sinon, le Grec perfide, persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le cheval de bois. Se cite à propos de quelque trait distinctif servant à caractériser une classe d'individus.
Ab urbe condita . . . . . (*Depuis la fondation de la ville*).	Les Romains dataient les années de la fondation de Rome **ab urbe condita** ou **urbis conditæ**, qui correspond à 753 av. J.-C. Ces mots se marquent souvent par les initiales **U. C.** : *L'an 532* **U. C.**, c'est-à-dire *l'an 532 de la fondation de Rome.*
Abusus non tollit usum. . . . (*L'abus n'enlève pas l'usage*).	Maxime de l'ancien droit. Dans l'application : L'abus que l'on peut faire d'une chose ne doit pas forcer nécessairement de s'en abstenir.
Abyssus abyssum invocat. . . (*L'abîme appelle l'abîme*).	Expression figurée d'un psaume de David (Ps. XLI, 8), qu'on emploie pour exprimer qu'une faute en entraîne une autre.
A cappella. . . . . (*A chapelle*).	Expression italienne usitée en musique et qui sous-entend « style », « forme ». Dans le style **a cappella**, les voix chantent sans accompagnement, ou les instruments les doublent à l'unisson ou à l'octave.
Acta est fabula. . . . . (*La pièce est jouée*).	C'est ainsi que, dans le théâtre antique, on annonçait la fin de la représentation. **Acta est fabula**, dit Auguste à son lit de mort, et ce furent ses dernières paroles. *La farce est jouée*, a dit aussi Rabelais.
Ad aperturam libri. . . . . (*A livre ouvert*).	*Peu de personnes sont capables d'expliquer les auteurs anciens* **ad aperturam libri.**

Ad augusta per angusta. . . . .
(*A des résultats augustes par des voies étroites*).

Mot de passe des conjurés au quatrième acte d'*Hernani*, de V. Hugo. On n'arrive au triomphe qu'en surmontant maintes difficultés.

Ad gloriam. . . . . .
(*Pour la gloire*).

Travailler **ad gloriam** (travailler pour la gloire, et ironiquement *pour rien*).

Ad hoc. . . . . .
(*A cela; pour cela*).

L'avocat, ne trouvant pas de loi qui pût faire triompher sa cause, en forgea une **ad hoc.** — *Pour traiter cette affaire délicate, je vous enverrai un homme* **ad hoc,** spécial, connaissant bien la matière dont il s'agit.

Ad hominem. . . . . .
(*A l'homme*).

Ne s'emploie que dans cette expression : *argument* **ad hominem,** argument par lequel on confond un adversaire en lui opposant ses propres paroles ou ses propres actes.

Ad honores. . . . . .
(*Pour l'honneur; gratuitement*).

S'emploie en parlant d'un titre purement honorifique, sans rétribution : *Des fonctions* **ad honores.**

Adhuc sub judice lis est. .
(*Le procès est encore devant le juge*).

Hémistiche d'Horace (*Art poétique*, 78) examinant la question controversée de l'origine du rythme élégiaque. On emploie cette locution pour dire que la question n'est pas résolue, que l'accord n'est pas encore fait.

Ad libitum. . . . . .
(*Au choix; à volonté*).

Jouer un passage d'un morceau de musique **ad libitum,** c'est le jouer dans le mouvement que l'on veut.

Ad limina apostolorum. . . .
(*Au seuil des apôtres*).

Périphrase pour dire : *à Rome, vers le saint-siège*. On dit, par abréviation : Faire un pèlerinage **ad limina.**

Ad litem. . . . . .
(*Pour un procès*).

Formule de procédure : *La mission donnée aux agréés de commerce constitue un mandat* **ad litem,** c'est-à-dire limité au seul procès en cause.

Ad litteram. . . . . .
(*A la lettre*).

On doit citer un auteur **ad litteram.**

Ad majorem Dei gloriam. . .
(*Pour la plus grande gloire de Dieu*).

Devise de l'ordre des jésuites. Les initiales A. M. D. G. servent d'épigraphe à la plupart des livres émanés de cette compagnie.

Ad ostentationem. . . . . .
(*Par ostentation*).

Pour la montre : *Faire quelque chose* **ad ostentationem.**

Ad patres. . . . . .
(*Vers les ancêtres*).

Aller **ad patres,** mourir; *envoyer* **ad patres,** tuer. — *Le lion furieux envoya l'ours* **ad patres.** S'emploie toujours familièrement.

Ad perpetuam rei memoriam.
(*Pour perpétuer le souvenir de la chose*).

Formule qui s'inscrivait en tête de certaines bulles contenant la solution de difficultés soumises au saint-siège. On la trouve aussi sur les monuments commémoratifs, les médailles, etc.

Ad referendum. . . . . .
(*Sous condition d'en référer*).

Formule de chancellerie : *Accepter une proposition* **ad referendum.**

Ad rem. . . . . .
(*A la chose*).

Précisément : *Répondre* **ad rem.**

Ad unguem . . . . . .
(*A l'ongle*).

Allusion à la coutume qu'avaient les statuaires anciens de passer l'ongle sur leur travail pour vérifier son dernier poli. Cette expression se trouve dans Horace (*Satires*, I, 5, 32). *Les vers de Racine sont* **ad unguem,** c'est-à-dire du dernier fini. On dit aussi : *Savoir une chose* **ad unguem,** très bien.

Ad unum. . . . . .
(*Jusqu'à un seul; jusqu'au dernier*).

Ils y passèrent tous **ad unum.**

Ad usum. . . . . .
(*Selon l'usage, la coutume*).

Célébrer un anniversaire **ad usum.**

Ad usum Delphini. . . . . .
(*A l'usage du Dauphin*).

Nom donné aux excellentes éditions des classiques latins entreprises pour le Dauphin, fils de Louis XIV, dont on avait retranché quelques passages trop crus. On emploie ironiquement cette formule à propos de publications expurgées ou arrangées pour les besoins de la cause.

Ad valorem. . . . . .
(*Selon la valeur*).

Se dit des droits de douane établis sur les objets importés, en proportion de la valeur de ces objets.

Ad vitam æternam. . . . . .
(*Pour la vie éternelle*).

Pour jamais, pour toujours.

Æquo animo. . . . . .
(*D'une âme égale; avec constance*).

Le sage supporte **æquo animo** *les coups de l'adversité.*

Æquo pulsat pede. . . . . .
(*La mort frappe d'un pied indifférent*)

Expression d'Horace (*Odes*, I, 4, 13), relative à la mort qui ne choisit pas ses victimes, et qui frappe aussi bien à la porte des palais qu'à celle des chaumières.

Ære perennius. . . . . .
(*Plus durable que l'airain*).

Mots d'Horace. V. EXEGI MONUMENTUM.

Æs triplex. . . . . . (*Triple airain*).

Expression dont se sert Horace (*Odes*, I, 3, 9) pour caractériser l'audace du premier navigateur, et qu'on rappelle pour exprimer soit l'intrépidité, soit la dureté du cœur.

Æternum vale. . . . . . (*Adieu pour toujours*).

V. SUPRÉMUM VALE.

Age, libertate decembri..... utere . . . . . (*Allons, profite de la liberté de décembre*).

Paroles d'Horace à son esclave Davus (*Satires*, II, 7, 5). En décembre se célébraient les saturnales, pendant lesquelles les esclaves jouissaient d'une grande liberté.

Age quod agis. . . . . . (*Fais ce que tu fais*).

C'est-à-dire *Sois attentif à ce que tu fais*, conseil que l'on donne à une personne qui se laisse distraire par un objet étranger à son occupation.

Agitato. . . . . . (*Avec animation*).

Mot italien, que l'on place au-dessus d'une phrase musicale dont l'exécution doit être vive, passionnée.

Agnosco veteris vestigia flammæ. . . . . . (*Je reconnais la trace de mes premiers feux*).

Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, IV, 23). C'est en ces termes que Didon, veuve de Sichée, avoue à sa sœur qu'elle retrouve en elle-même, pour Enée, la passion qu'elle éprouvait pour son premier époux. Les allusions qu'on fait à ces paroles ont toujours rapport à une passion mal éteinte.

A latere. . . . . . (*Du côté; d'auprès*).

Se dit de certains cardinaux choisis par le pape dans son entourage, *à son côté*, pour remplir des missions diplomatiques. *Un légat* **a latere.**

Albo lapillo notare diem. . . . (*Marquer un jour d'une pierre blanche*).

Regarder un jour comme heureux. Allusion à un usage antique. Pour les Romains, le blanc était le symbole du bonheur, le noir celui du malheur.

Alea jacta est. . . . . . (*Le sort en est jeté*).

Paroles fameuses qu'on attribue à César (Suétone, *Cæsar*, 32) se préparant à franchir le Rubicon, parce qu'une loi ordonnait à tout général entrant en Italie par le nord de licencier ses troupes avant de passer ce fleuve. Cette phrase s'emploie quand on prend une décision hardie et importante, après avoir longtemps hésité.

Alias . . . . . (*Autrement*).

Mot lat. qu'on emploie pour marquer une variante. *Molière* **alias** *Poquelin.*

Alla militare. . . . . . (*A la militaire*).

Mots italiens qui, placés en tête d'un morceau de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter dans un mouvement net et vif, à la manière des marches militaires.

All right (ól-ra-itt'). . . . . (*Tout [est] droit*).

Locution anglaise. *Tout va bien, tout est en état, vous pouvez aller de l'avant :* **all right.**

Alma mater ou **Alma parens.** (*Mère nourricière*).

Expression souvent employée par les poètes latins pour désigner la patrie, et quelquefois par les écrivains de nos jours pour désigner l'Université.

Alter ego. . . . . . (*Un autre moi-même*).

Fiez-vous à lui, c'est mon **alter ego.** — *Ephestion était l'***alter ego** *d'Alexandre.*

Amant alterna Camenæ . . . (*Les Muses aiment les chants alternés*).

Fin d'un vers de Virgile (*Eglogues*, III, 59) dans une églogue où deux bergers chantent à tour de rôle, suivant l'usage bucolique.

Amicus humani generis. . . . (*L'ami du genre humain*).

L'ami de tout le monde, c'est-à-dire l'ami de personne. C'est à un homme de ce genre que répond Alceste (*Misanthrope*, I, 1) : *L'***ami du genre humain** *n'est pas du tout mon fait.*

Amicus Plato, sed magis amica veritas. . . . . . (*Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore davantage*).

Sentence tirée de la *Vie d'Aristote* par Ammonius, où elle s'applique à Socrate, et qui signifie « qu'il ne suffit pas qu'une opinion soit recommandée par l'autorité d'un nom respectable; qu'il faut encore qu'elle soit conforme à la vérité ».

Anch' io son' pittore. . . . . (*Et moi aussi, je suis peintre*).

Exclamation poussée, dit-on, par le Corrège devant la *Sainte Cécile* de Raphaël, et dans le premier élan d'une noble ambition. On peut la modifier en disant **Anch' io son' poeta,** *Et moi aussi je suis poète,* ou de toute autre manière.

Angulus ridet. . . . . . (*Ce coin de terre me sourit*).

Expression qu'Horace (*Odes*, II, 6, 13) applique à Tarente, et que l'on peut rappeler au sujet de tout endroit qui nous charme.

Animula vagula, blandula. . . . (*Petite âme errante, caressante*).

Vers que l'empereur Adrien, d'après Spartien, composa au moment de sa mort, et par lequel ce prince marquait le peu de foi qu'il avait dans l'existence de l'âme.

Animus meminisse horret. . . (*Mon âme tremble d'horreur à évoquer ces souvenirs*).

Paroles que Virgile (*Enéide*, II, 12) met dans la bouche d'Enée commençant le récit douloureux de la guerre de Troie.

Anno ætatis suæ. . . . . . (*Dans l'année de son âge*).

Formule tumulaire, que l'on fait suivre du chiffre d'années atteint par la personne décédée.

A novo. . . . . . (*De nouveau*).

Affaire renvoyée **a novo** *devant une autre cour.*

Ante mare, undæ. . . . . . (*Avant la mer, les eaux*).

La cause précède l'effet; le tout résulte de la réunion des parties. *Pour avoir une armée, il faut des soldats :* **Ante mare, undæ.**

Aperto libro. . . . . . (*A livre ouvert*).

Traduire **aperto libro.** (V. *Ad aperturam libri.*)

Aquæ potoribus. . . . . . (*Par les buveurs d'eau*).

Allusion à cette pensée fantaisiste d'Horace (*Epîtres*, I, 19, 3) :

..... *nec vivere carmina possunt*
Quæ scribuntur **aquæ potoribus.**

(Ils ne peuvent pas vivre, les poèmes qui sont écrits par des buveurs d'eau.)

Aquila non capit muscas. . . . (*Un aigle ne prend pas de mouches*).

S'emploie pour faire entendre qu'un homme supérieur ne doit pas s'occuper de choses au-dessous de lui et doit mépriser les petites questions.

Arcades ambo. . . . . . (*Arcadiens tous deux*).

Mots que Virgile (*Eglogues*, VII, 4) applique aux deux bergers Tircis et Corydon, tous deux Arcadiens, et, par conséquent, habiles à chanter. Aujourd'hui, ils s'emploient presque toujours ironiquement en parlant d'un couple qui prête à la malice, à la plaisanterie.

A remotis . . . . . (*A l'écart*).

Mettre un objet **a remotis.**

Argumentum ad crumenam. . (*Argument à la bourse*).

A défaut de bonnes raisons, ouvrir sa bourse. *Dans le* Barbier de Séville, *le comte Almaviva emploie avec Basile l'***argumentum ad crumenam.**

Argumentum baculinum. . . (*Argument au bâton*).

Donner des coups de bâton en guise d'arguments; employer la force pour convaincre. *Dans le* Mariage forcé, *de Molière, Sganarelle emploie avec le pyrrhonien Marphurius l'***argumentum baculinum.**

Ars longa, vita brevis. . . . . (*L'art est long, la vie est courte*).

Traduction latine du premier aphorisme d'Hippocrate. (*Ho bios brakhus, hê de tekhnê makrê.*)

A sacris . . . . . (*A l'écart des choses sacrées*).

Le prêtre interdit **a sacris** *ne peut exercer aucune des fonctions de son ministère.*

Asinus asinum fricat. . . . . (*L'âne frotte l'âne*).

Se dit de deux personnes qui s'adressent mutuellement des éloges outrés.

A tempo. . . . . . (*En mesure*).

Expression italienne qui, en dehors de la musique, signifie *à propos*. V. TEMPO (*part. lang.*).

At home (at'-hô-me) . . . . . (*A la maison*).

Locution anglaise : *se trouver bien* **at home.**

Audaces fortuna juvat. . . . (*La fortune favorise les audacieux*).

Locution imitée de l'hémistiche de Virgile (*Enéide*, X, 284) : *Audentes fortuna juvat.....*

Audax Iapeti genus. . . . . (*Audacieuse race de Japet*).

Horace (*Odes*, I, 3, 27) désigne ainsi Prométhée; mais, dans l'application, il s'agit d'ordinaire de toute la race humaine.

Audi alteram partem. . . . (*Ecoute l'autre partie*).

Pour juger avec impartialité, il faut entendre la défense après l'accusation.

Aura popularis. . . . . . (*Le souffle populaire*).

Expression métaphorique, exprimant chez Virgile (*Enéide*, VI, 816), Horace (*Odes*, III, 2, 20), etc., l'inconstance de la faveur populaire.

Aurea mediocritas. . . . . . (*Médiocrité d'or*).

Expression d'Horace (*Odes*, II, 10, 5) pour dire qu'une condition moyenne, gage de tranquillité, doit être préférée à tout.

Aures habent, et non audient. (*Ils ont des oreilles, ils et n'entendront point*).

Pensée du psalmiste (Ps. CXIII) que l'on rappelle à propos de ceux chez lesquels la passion étouffe la voix de la raison. V. OCULOS HABENT.

Auri sacra fames! . . . . . (*Exécrable faim de l'or!*).

Expression de Virgile (*Enéide*, III, 57). On dirait, en français : *exécrable soif de l'or.*

Austriæ est imperare orbi universo . . . . . (*Il appartient à l'Autriche de commander à tout l'univers*).

Ambitieuse devise de la maison d'Autriche. Elle s'écrit par abréviation A. E. I. O. U. Elle est composée sur les cinq voyelles de l'alphabet et a été traduite par des mots allemands qui commencent par les mêmes lettres : *Alles Erdreich ist Oesterreich unterthan.*

Aut Cæsar, aut nihil. . . . . (*Ou empereur, ou rien*).

Devise attribuée à César Borgia, et qui peut servir de devise à tous les ambitieux.

Ave Cæsar (ou **Imperator**), **morituri te salutant.** . . . . (*Salut César* [*ou Empereur*], *ceux qui vont mourir te saluent*).

Paroles que, suivant Suétone (*Claude*, 21), prononçaient les gladiateurs romains en défilant, avant le combat, devant la loge impériale.

Beati pauperes spiritu. . . . . (*Bienheureux les pauvres d'esprit*).

C'est-à-dire ceux qui savent se détacher des biens du monde. Paroles qui se trouvent au début du *Sermon sur la montagne* (Evangile selon saint Matthieu, V, 3) et qui, par un travestissement du sens, s'emploient ironiquement pour désigner ceux qui réussissent avec peu de science.

Beati possidentes. . . . . . (*Heureux ceux qui possèdent*).

Locution dont il est fait de fréquentes applications depuis que le prince de Bismarck l'a mise à la mode. Elle signifie que, pour revendiquer utilement un pays ou son droit, il faut d'abord en prendre possession de fait.

Bella matribus detestata. . . (*Les guerres dont les mères ont horreur*).

Belle expression d'Horace (*Odes*, I, 1, 24-25), et qui a son reflet dans ce beau vers de A. Barbier, à propos de la colonne Vendôme (Paris) :

Ce bronze que jamais ne regardent les mères.

Bis dat, qui cito dat. . . . . . (*Celui-là donne deux fois, qui donne vite*).

Proverbe latin signifiant que celui qui oblige promptement, oblige doublement.

Bis repetita placent. . . . . . (*Les choses répétées, redemandées, plaisent*).

Aphorisme imaginé d'après un vers de l'*Art poétique* d'Horace (365), où le poète dit que telle œuvre ne plaira qu'une fois, tandis que telle autre, répétée dix fois, plaira toujours. (*Hæc decies repetita placebit.*)

Bona fide. . . . . . (*De bonne foi*).

Agir, se tromper **bona fide.**

Bone Deus! . . . . . (*Bon Dieu!*)

Exclamation familière, qui exprime l'étonnement, la surprise : **Bone Deus!** *que me dites-vous là?*

Bonum vinum lætificat cor hominis. . . . . . (*Le bon vin réjouit le cœur de l'homme*).

Proverbe tiré d'un passage de la Bible (*Ecclésiastique*, XL, 20), dont le véritable texte est : **Vinum et musica lætificant cor** (*Le vin et la musique réjouissent le cœur*), et le texte ajoute : *et plus que tous les deux, l'amour de la sagesse.*

Broken-down (brô-k'n-daoun). (*Brisé bas*).

Expression anglaise. Se dit d'un cheval de course atteint de claudication subite : *Tout cheval* **broken down** *est boiteux, mais tout cheval boiteux n'est pas nécessairement* **broken down.**

Cœli enarrant gloriam Dei. . . (*Les cieux racontent la gloire de Dieu*).

Passage des psaumes (XVIII, 2). Les mondes célestes rendent un témoignage éclatant de la sagesse et de la puissance du Créateur.

Cœlo tonantem credidimus Jovem Regnare. . . . . . (*Nous avons cru que Jupiter règne au ciel en l'entendant tonner*).

Nous sommes tous croyants quand le tonnerre gronde. C'est le début d'une ode d'Horace (III, 5, 1). Nous reconnaissons la puissance aux coups qu'elle frappe.

Cætera desiderantur. . . . . (*Les autres choses sont regrettées*).

C'est-à-dire *le reste manque*. Formule employée pour marquer qu'un ouvrage est incomplet. On dit aussi **cætera desunt** : *le reste manque.*

Cara deum soboles, magnum Jovis incrementum. . . . . . (*Race chérie des dieux, noble rejeton de Jupiter*).

Vers de Virgile (*Eglogues*, IV, 49) au sujet d'un enfant illustre dont le poète annonce la naissance, et qu'on applique au rejeton d'une grande famille.

Carcere duro (car-tché-ré douro). (*Dur cachot*).

Expression italienne, usitée pendant la domination autrichienne pour désigner un système d'emprisonnement réservé aux condamnés politiques : *Silvio Pellico fut condamné au* **carcere duro.** L'augmentatif de cette expression est *carcere durissimo.*

Carpe diem. . . . . . (*Mets à profit le jour présent*).

Mots d'Horace (*Odes*, I, 11, 8) qui aime à rappeler que la vie est courte, et qu'il faut se hâter d'en jouir.

Carpent tua poma nepotes. . (*Tes arrière-neveux cueilleront tes fruits*).

Seconde partie d'un vers de Virgile (*Eglogues*, IX, 50). Le poète s'inspire de cette pensée que l'homme ne doit pas seulement songer au présent et à lui-même, mais aussi à l'avenir et aux générations futures. La Fontaine a dit (*le Vieillard et les Trois jeunes hommes*) :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Castigat ridendo mores. . . . . (*Elle corrige les mœurs en riant*).

Devise de la comédie, imaginée par le poète Santeul et donnée à l'arlequin Dominique pour qu'il la mît sur la toile de son théâtre.

Casus belli. . . . . . (*Cas de guerre*).

Se dit d'un acte qui peut provoquer les hostilités entre deux peuples. *Une insulte faite à un ambassadeur peut être un* **casus belli.** Se dit aussi, par extension et avec quelque ironie, de deux particuliers.

Caveant consules! . . . . . (*Que les consuls prennent garde!*)

Premiers mots d'une formule, qui se complète par **ne quid detrimenti respublica capiat** (afin que la république n'éprouve aucun dommage) et par laquelle le sénat romain, dans les moments de crise, invitait les consuls à désigner un dictateur. On l'emploie au figuré : *l'émeute gronde à nos portes :* **Caveant consules.**

Cave ne cadas. . . . . . (*Prends garde de tomber*).

Avertissement que donnait au triomphateur romain un esclave placé derrière lui, pour l'empêcher de s'enfler d'orgueil. Ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le sens de déchoir, être dépossédé d'une position élevée : *Vous occupez un poste élevé,* **cave ne cadas.**

Cedant arma togæ. . . . . . (*Que les armes le cèdent à la toge*)

Premier hémistiche d'un vers que Cicéron fit à sa propre louange, en mémoire de son consulat. On rappelle cette phrase pour exprimer que le gouvernement militaire, représenté par les armes, par l'épée, doit faire place au gouvernement civil, représenté par la toge, ou s'incliner devant lui.

Chi (ki) lo sa? (*Qui le sait?*).

Locution italienne, fréquemment employée.

Chi (ki) **va piano, va sano** . . .
(*Qui va doucement, va sûrement*).

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt. . . . . .
(*Fermez les ruisseaux, enfants; les prés ont assez bu*).

Cogito, ergo sum. . . . . .
(*Je pense, donc je suis*).

Col canto. . . . . .
(*Avec le chant*).

Commedia dell' arte. . . . .
(*Comédie de fantaisie*).

Compelle intrare. . . . . .
(*Force-les d'entrer*).

Compos sui. . . . . .
(*Maître de soi-même*).

Concedo. . . . . .
(*J'accorde*).

Consensus omnium. . . . . .
(*Le consentement universel*).

Consilio manuque. . . . . .
(*Par l'habileté et par la main*).

Consummatum est. . . . . .
(*Tout est consommé*).

Contraria contrariis curantur.
(*Les contraires se guérissent par les contraires*).

Coram populo. . . . . .
(*En public*).

Corpus delicti. . . . . .
(*Corps du délit*).

Credo quia absurdum. . . . .
(*Je le crois parce que c'est absurde*).

Cuique suum. . . . . .
(*A chacun le sien*).

Cujus regio, ejus religio . . .
(*De tel pays, de telle religion*).

Cum grano salis. . . . . .
(*Avec un grain de sel*).

Cuncta supercilio moventis. .
(*Qui ébranle l'univers d'un froncement de ses sourcils*).

Currente calamo. . . . . .
(*La plume courant*).

Curriculum vitæ . . . . . .
(*Carrière de la vie*).

Date obolum Belisario. . . . .
(*Donnez une obole à Bélisaire*).

Dat veniam corvis, vexat censura columbas. . . . . .
(*La censure épargne les corbeaux et tourmente les colombes*).

Davus sum, non Œdipus. . .
(*Je suis Davus, et non pas Œdipe*).

De auditu. . . . . .
(*Par ouï-dire*).

Proverbe italien. Il se complète par : **Chi va sano, va lontano,** *Qui va sûrement, va loin.* Racine a dit (*Plaideurs*, I, 1) :

Qui veut voyager loin, ménage sa monture.

Dernier vers de la troisième églogue de Virgile. On le cite ironiquement pour dire : *En voilà assez ; finissons-en.*

Constatation fondamentale de l'existence d'un sujet pensant, sur laquelle Descartes (*Discours de la Méthode*), après avoir révoqué en doute toutes les assertions et tous les raisonnements des philosophes, construit son propre système.

Locution italienne, employée en musique.

Locution italienne appliquée à un genre particulier de pièces dans lesquelles le scénario seul était réglé ; les acteurs improvisaient le dialogue.

Paroles de l'Evangile, dans la parabole du festin et des invités qui refusent d'entrer (S. Luc, XIV, 23). Dans l'application, ces mots caractérisent la violence qu'on croit pouvoir exercer sur une personne pour la forcer à faire une chose que l'on croit avantageuse pour elle.

Dans toutes les circonstances, le sage reste **compos sui**

Terme de logique : *La guerre est parfois un mal nécessaire,* **concedo,** *mais on doit tout faire pour l'éviter.*

Prouver une chose par le **consensus omnium.**

Devise donnée par Beaumarchais à Figaro, dans le *Barbier de Séville* (acte Ier, sc. VI).

Dernières paroles de Jésus-Christ sur la croix, d'après la traduction latine de l'Evangile dans la Vulgate (S. Jean, XIX, 30). Se rappelle à propos d'un désastre, d'une grande douleur.

Maxime de la médecine classique, en opposition avec celle de l'homéopathie : *Similia similibus curantur,* les semblables se guérissent par les semblables.

Expression d'Horace (*Art poétique*, 185), à propos de certains spectacles qu'un auteur dramatique ne doit pas mettre sous les yeux du public. *Parler* **coram populo,** hautement et sans crainte.

Objet qui prouve l'existence du délit, soit qu'il ait servi à le commettre, soit qu'il en soit le résultat.

Paroles attribuées à tort à saint Augustin, qui enseigne seulement que le propre de la foi est de croire sans avoir besoin de comprendre.

Aphorisme de la législation romaine : *Il faut donner* **cuique suum.**

Maxime latine par laquelle on indique que l'homme est généralement de la religion qui domine dans son pays.

Locution dans laquelle le mot *sel* a le sens figuré de jovialité, enjouement, et que l'on emploie pour faire entendre que ce qu'on dit ne doit pas être pris au sérieux.

Vers d'Horace (*Odes, III*, 1), à propos de Jupiter dont il exalte la suprême puissance.

Ecrire **currente calamo,** c'est-à-dire rapidement et sans beaucoup de réflexion.

Mots lat. désignant l'ensemble des indications relatives à l'état civil et à la situation d'un candidat, d'un écolier, etc.

Faites l'aumône à Bélisaire, c'est-à-dire Tendez la main à l'homme éminent qu'a abattu la fortune. C'est dans ce sens qu'on applique la locution latine, née d'ailleurs d'une tradition fausse due à Tzetzès.

Juvénal (*Satires*, II, 63) met ce vers dans la bouche de la Romaine Laronia, qui en fait la conclusion d'un énergique plaidoyer en faveur de son sexe, attaqué par les stoïciens. Il se rappelle chaque fois qu'on persécute les innocents et qu'on laisse les méchants impunis.

Expression de Térence (*Andrienne*, I, 2, 24). Davus est le type de l'esclave dévoué, mais un peu simple. Œdipe, au contraire, est le héros subtil, qui a deviné l'énigme du Sphinx.

Ne savoir une chose que **de auditu.**

Debellare superbos. . . . . .
(*Renverser les superbes*).

Debemur morti nos nostraque.
(*Nous sommes destinés à la mort, nous et tout ce qui nous appartient*).

Decipimur specie recti. . . . .
(*Nous sommes trompés par l'apparence du bien*).

De commodo et incommodo. . .
(*De l'avantage et de l'inconvénient*).

De cujus. . . . . . .
(*Celui, celle de qui...*).

De facto. . . . . . .
(*De fait*).

De gustibus et coloribus non disputandum. . . . . . .
(*Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer*).

De jure. . . . . . .

Delenda Carthago. . . . . . .
(*Il faut détruire Carthage*).

De minimis non curat prætor.
(*Le préteur ne s'occupe pas des petites affaires*).

Dente lupus, cornu taurus petit.
(*Le loup attaque de la dent, le taureau des cornes*).

Dente superbo. . . . . . .
(*D'une dent dédaigneuse*).

Dentibus albis. . . . . . .
(*A dents blanches*).

Deo gratias. . . . . . .
(*Grâces soient rendues à Dieu*).

Deo ignoto. . . . . . .
(*Au dieu inconnu*).

Deo juvante. . . . . . .
(*Dieu aidant*).

De omni re scibili, et quibusdam aliis. . . . . . .
(*De toutes les choses qu'on peut savoir, et même de plusieurs autres*).

De plano. . . . . . .
(*Aisément; sans difficulté*).

De profundis (s.-ent. *clamavi*).
(*Des profondeurs de l'abîme* [j'ai crié]).

Desinit in piscem. . . . . . .
(*Finit en queue de poisson*).

Desipere in loco. . . . . . .
(*Oublier la sagesse à propos*).

De stercore Ennii. . . . . . .
(*Du fumier d'Ennius*).

De te fabula narratur. . . . .
(*C'est de toi qu'il s'agit dans cette histoire*).

Mots de Virgile (*Enéide*, VI, 5, 853). V. PARCERE SUBJECTIS.

Commencement d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 63). Le poète, comparant les langues, dont les termes se renouvellent, aux arbres dont les feuilles tombent périodiquement, est amené à songer aux hommes, à la brièveté de leur vie et de ce qui les touche.

Horace (*Art poétique*, 25) prétend ne parler que des poètes; mais tout le monde est dupe de la même illusion.

Cette locution est presque exclusivement administrative : *Ordonner une enquête* **de commodo et incommodo** *sur des travaux publics.*

Premiers mots de la locution juridique latine : *De cujus successione agitur* (Celui ou celle de la succession de qui il s'agit) et que l'on emploie par abréviation : *Les dernières volontés du* **de cujus.**

On l'oppose à **de jure,** *de droit : Pour les légitimistes, Louis-Philippe était le roi* **de facto,** *et Henri V le roi* **de jure.**

Proverbe des scolastiques du moyen âge, qui est devenu français. Chacun est libre de penser, d'agir comme il lui plaît.

V. DE FACTO.

Paroles par lesquelles Caton l'Ancien (Florus, *Hist. rom.*, II, 15) terminait tous ses discours, sur quelque sujet que ce fût. S'emploient pour rendre une idée fixe que l'on a dans l'esprit, dont on poursuit avec acharnement la réalisation, et à laquelle on revient toujours.

Axiome que l'on cite pour signifier qu'un homme dans une certaine situation n'a pas à s'occuper de vétilles.

Mots d'Horace (*Satires*, II, 1, 52). Chacun se sert des armes que la nature lui a données; chacun se défend comme il peut.

Expression figurée d'Horace (*Satires*, II, 6, 87) pour peindre le dédain avec lequel le rat de ville goûtait au repas frugal du rat des champs.

Un satirique aimable fronde, persifle, mais toujours en riant, comme Horace, sans mordre jusqu'au sang, **dentibus albis.**

Mots qui reviennent fréquemment dans les prières liturgiques, Ils s'emploient familièrement pour faire entendre qu'on est content qu'une chose, qu'un discours, qui durait depuis fort longtemps, soit fini.

Saint Paul, prêchant l'Evangile à Athènes, lut sur un temple l'inscription : *Au dieu inconnu;* il déclara aux Grecs que le dieu des chrétiens était précisément celui-là. (*Actes des apôtres*, XVII, 22 et suiv.)

Locution latine, qui a passé littéralement en français.

De omni re scibili était la devise du fameux Pic de La Mirandole, qui se faisait fort de tenir tête à tout venant sur tout ce que l'homme peut savoir; **et quibusdam aliis** est une addition d'un plaisant, peut-être de Voltaire, qui critique d'une manière piquante les prétentions du jeune savant. La devise est passée en proverbe avec son complément, et sert à désigner ironiquement un profond érudit, ou plutôt un homme qui ne sait rien et qui croit tout savoir.

Faire une chose **de plano.** Dans le langage juridique, Tout de suite, sans enquête, formalités, débats préliminaires : *divorce prononcé* **de plano.** *Être exproprié* **de plano.**

Premiers mots d'un psaume de la Pénitence (Ps. CXXIX) que l'on dit ordinairement dans les prières pour les morts. S'emploie substantivement. V. *Partie langue.*

Allusion au passage de l'*Art poétique* d'Horace (4), où le poète compare une œuvre d'art sans unité à un beau buste de femme qui se terminerait en queue de poisson :

Desinit in piscem *mulier formosa superne.*

Se dit des choses dont la fin ne répond pas au commencement.

Fin d'un vers d'Horace (*Odes*, IV, 12, 28). Le poète y conseille à Virgile de *mêler à la sagesse un grain de folie.*

Virgile (d'après Donat) disait avoir tiré des perles du *fumier d'Ennius*, pour s'excuser de lui avoir emprunté quelques-uns de ses vers.

Expression d'Horace (*Satires*, I, 1, 69) qui, après avoir peintla folie de l'avare, s'adresse à son interlocuteur supposé. S'emploie pour faire observer à une personne que c'est d'elle qu'on parle, que c'est d'elle-même qu'on fait le portrait, quand elle paraît ne pas s'en apercevoir.

Deus, ecce deus! . . . . . (*Le dieu, voici le dieu!*).

Exclamation prêtée par Virgile (*Enéide*, VI, 46) à la sibylle de Cumes qui se sent pénétrée par l'influence prophétique d'Apollon. Elle est restée le symbole de l'inspiration poétique.

Deus ex machina. . . . . . (*Un dieu* [descendu] *au moyen d'une machine*).

Expression désignant l'intervention, dans une pièce de théâtre, d'un dieu, d'un être surnaturel descendu sur la scène au moyen d'une machine, et, au figuré, le dénouement, plus heureux que vraisemblable, d'une situation tragique.

Deus nobis hæc otia fecit. . . (*Un dieu nous a fait ces loisirs*).

Mots que Virgile (*Eglogues*, I, 6) met dans la bouche du berger Tityre, sous le nom duquel il raconte à un autre berger comment il a obtenu d'Auguste la restitution de son patrimoine.

De viris. . . . . . (*Des hommes*).

Premiers mots d'un livre élémentaire, le *De viris illustribus urbis Romæ* (Des hommes illustres de la ville de Rome) par Lhomond, dans lequel on commence à apprendre le latin, dans les lycées et collèges.

De visu. . . . . . (*Pour l'avoir vu*).

Parler d'une chose **de visu.**

Diem perdidi . . . . . (*J'ai perdu ma journée*).

Paroles de Titus (selon *Suétone*), lorsqu'il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien.

Dies iræ . . . . . (*Jour de la colère*).

Premiers mots et titre d'une des quatre proses du missel romain, qu'on chante à l'office des morts.

Difficiles nugæ. . . . . . (*Des bagatelles laborieuses*).

Martial (*Epigrammes*, II, 86) se moque des gens qui s'appliquent sérieusement à des enfantillages et suent à faire de l'esprit.

Dignus est intrare. . . . . . (*Il est digne d'entrer*).

Formule empruntée à la cérémonie burlesque du *Malade imaginaire*, de Molière, et qui s'emploie toujours par plaisanterie, quand il s'agit d'admettre quelqu'un dans une corporation ou une société.

Di meliora piis. . . . . . (*Que les dieux donnent de meilleures destinées aux hommes pieux*).

Exclamation de Virgile, à la fin de sa description de la Peste (*Géorgiques*, III, 513). On l'applique d'une façon générale : *Que l'avenir nous soit plus favorable*, **Di meliora.**

Dir l'orazion della bertuccia. (*Dire l'oraison du singe*).

Proverbe italien. *Marmotter des paroles inintelligibles; faire semblant de prier et remuer seulement les lèvres.*

Dis aliter visum. . . . . . (*Les dieux en ont jugé autrement*).

Phrase de Virgile (*Enéide*, II, 428). Réflexion mélancolique du poète à propos du Troyen Riphée, qui aurait mérité par ses vertus d'échapper à la ruine de Troie.

Discite justitiam moniti, et non temnere divos. . . . . . (*Apprenez à connaître la justice après cet avertissement, et à ne pas mépriser les dieux*).

Vers de Virgile (*Enéide*, VI, 620). Phlégias, roi de Béotie, ayant pillé le temple de Delphes, fut précipité par Apollon dans les Enfers et condamné à répéter à haute voix cet avertissement.

Disjecti membra poetæ. . . . . (*Les membres dispersés du poète*).

Mots tirés d'un passage d'Horace (*Satires*, I, 4, 62). *Un poète traduit en prose n'est pas rendu tout entier, mais on en retrouve encore les membres épars,* **disjecti membra poetæ.**

Displicuit nasus tuus. . . . (*Ton nez a déplu*).

Hémistiche de Juvénal (*Satires*, VI, 495). Le poète vient de rappeler les mauvais traitements que parfois les dames romaines faisaient subir à leurs servantes. Il ajoute : « En quoi cette jeune fille est-elle coupable, *si ton nez t'a déplu?* » c'est-à-dire : « Est-ce sa faute si aujourd'hui tu la trouves laide? » Dans les applications, on donne à cet hémistiche un sens beaucoup plus général, pour faire entendre à quelqu'un qu'il est la victime du caprice, de l'arbitraire : *Son nez a déplu.*

Distingue . . . . . (*Je distingue*).

Mot qui, dans l'arsenal de la scolastique, est le pendant de *concedo*, j'accorde, et de *nego*, je nie.

Divide ut regnes. . . . . . (*Divise, afin de régner*).

Maxime politique énoncée par Machiavel, qui a été celle du sénat romain, de Louis XI, de Catherine de Médicis. La forme la plus générale est : *Divide ut imperes*, et *Divide et impera* (divise et règne).

Dixi. . . . . . (*J'ai dit*).

Formule par laquelle on termine ordinairement l'exposé de ses preuves, un raisonnement, un plaidoyer, etc.

Doctor in utroque. . . . . . V. IN UTROQUE JURE.

Doctus cum libro. . . . . . (*Savant avec le livre*).

Se dit de ceux qui, incapables de penser par eux-mêmes, étalent une science d'emprunt et puisent leurs idées dans les ouvrages des autres.

Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum. (*Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a enlevé; que le nom du Seigneur soit béni*) . . . .

Paroles de Job (*Livre de Job*, I, 20), tombé dans une extrême misère. On les cite comme exemple de résignation.

Dominus vobiscum. . . . . (*Le Seigneur soit avec vous*).

Paroles que le prêtre prononce plusieurs fois au cours de la célébration de la messe, en se retournant vers les fidèles.

Donec eris felix, multos numerabis amicos. . . . . . (*Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis*).

Vers d'Ovide (*Tristes*, I, 1, 39), exilé par Auguste et abandonné de ses amis. On ajoute d'ordinaire le second vers :

Tempora si fuerint nubila, solus eris.
(Si le ciel se couvre de nuages, tu seras seul.)

Cette réflexion convient à tous ceux qu'une foule d'amis encensent dans la prospérité et abandonnent dans le malheur.

Donec totum impleat orbem. . (*Jusqu'à ce qu'il emplisse la terre entière*).

Devise du roi de France Henri II, placée au-dessous d'un croissant, et qu'il portait, dit-on, en l'honneur de Diane de Poitiers.

Dulce et decorum est pro patria mori. . . . . . (*Il est doux et beau de mourir pour la patrie*).

Vers d'Horace (*Odes*, III, 2, 13), s'adressant aux jeunes Romains pour leur conseiller d'imiter les vertus de leurs ancêtres, et en particulier leur courage guerrier.

Dulces moriens reminiscitur Argos. . . . . . (*Mourant, il revoit en souvenir sa chère Argos*).

Expression dont Virgile (*Enéide*, X, 782) se sert pour rendre plus touchante la douleur d'un jeune guerrier, Antor, qui avait suivi Énée en Italie, et meurt loin de sa patrie, tué par Mézence.

Dulcia linquimus arva. . . . (*Nous abandonnons nos chères campagnes*).

Hémistiche de Virgile (*Eglogues*, I, 3). Mélibée déplore l'exil auquel il est condamné, après la bataille de Philippes, et regrette ses chères campagnes.

Dura lex, sed lex. . . . . . (*La loi est dure, mais c'est la loi*).

Maxime que l'on rappelle en parlant d'une règle pénible à laquelle on est forcé de se soumettre.

Ecce homo. . . . . . (*Voilà l'homme*).

Paroles de Pilate aux Juifs (saint Jean, XIX, 5) lorsqu'il leur montra Jésus-Christ ayant à la main un roseau pour sceptre et une couronne d'épines sur la tête. On s'en sert pour s'annoncer soi-même ou pour annoncer quelqu'un.

Ecce iterum Crispinus. . . . (*Voici de nouveau Crispinus*).

C'est-à-dire : Voilà de nouveau l'importun, l'ennuyeux Crispinus. Mot de Juvénal (IV, 1). On n'emploie jamais cette locution qu'en mauvaise part.

Editio princeps. . . . . . (*Première édition*).

Découvrir un Térence, **editio princeps.**

Ego sum qui sum. . . . . . (*Je suis celui qui suis*).

C'est-à-dire : Je suis l'Etre des êtres, l'Etre suprême. Paroles de Dieu à Moïse (*Exode*, III, 14).

Eheu! fugaces labuntur anni. (*Hélas! les années s'enfuient rapidement*).

Passage d'Horace (*Odes*, II, 14, 1) qu'on rappelle en constatant, dans un esprit de mélancolie épicurienne, la fuite rapide des années.

Ejusdem farinæ. . . . . . (*De la même farine*).

Se prend toujours en mauvaise part, pour établir une comparaison entre personnes ayant mêmes vices, mêmes défauts, etc.

Eli, eli, lamma sabacthani. . (*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?*).

C'est le cri du Christ mourant sur la croix. (Saint Matthieu, XXVII, 46 ; saint Marc, XV, 34.)

Emunctæ naris. . . . . . (*Aux narines mouchées*).

Expression d'Horace (*Satires*, I, 4, 8) pour désigner un homme qui a du nez, c'est-à-dire du discernement.

English spoken. . . . . . (*On parle anglais*).

Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant l'anglais.

Ense et aratro. . . . . . (*Par l'épée et par la charrue*).

Devise du citoyen qui sert son pays en temps de guerre par son épée, en temps de paix par les travaux de l'agriculture. C'était la devise du maréchal Bugeaud, alors qu'il était gouverneur de l'Algérie.

Epicuri de grege porcum. . . (*Pourceau du troupeau d'Épicure*).

C'est ainsi que le voluptueux Horace ne craint pas de s'appeler dans une épître (I, 4, 16) à Tibulle, mais plutôt pour enrichir ironiquement sur le langage sévère des stoïciens, que pour se ravaler bénévolement au-dessous des brutes. Cependant, le mot est resté pour désigner les hommes ensevelis dans la matière et les jouissances grossières des sens.

Eppur (ou E pur), si muove! . (*Et pourtant, elle se meut*).

Mots italiens attribués à Galilée, forcé de faire amende honorable pour avoir proclamé, après Copernic, que la terre tourne sur elle-même, contrairement à la lettre des Écritures.

Ergo glu capiuntur aves. . . (*C'est pourquoi les oiseaux se prennent à la glu*).

Conclusion burlesque, par laquelle on terminait autrefois des raisonnements baroques.

Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyrannis. . . . . . (*Il a arraché la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans*).

Inscription gravée sur le piédestal du buste de Franklin par Houdon ; allusion à la fois à ses découvertes scientifiques et à son rôle historique.

Eritis sicut dii. . . . . . (*Vous serez comme des dieux*).

Paroles que le serpent adresse à Eve, dans le paradis terrestre, pour l'inviter à manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal (*Genèse*, III, 5). On rappelle quelquefois ces paroles à propos de promesses fallacieuses.

Errare humanum est. . . . .
(*Il est de la nature de l'homme de se tromper*).

S'emploie pour expliquer, pour pallier une faute, une chute morale.

È sempre bene ! . . . . . .
(*Il est toujours bien de...*).

Expression familière des Italiens précédant une proposition quelconque.

Est modus in rebus. . . . . .
(*Il y a une mesure en toutes choses*).

Pensée d'Horace (*Satires*, I, 1, 106), qui correspond au proverbe français : *L'excès en tout est un défaut.*

Et campos ubi Troja fuit. . .
(*Et les champs où fut Troie*).

Hémistiche de Virgile (*Enéide*, III, 12). Troie est en flammes ; tous ceux qui ont échappé au désastre sont réunis autour d'Enée et quittent avec lui les ruines de la ville. Ce vers se rappelle comme une expression mélancolique de la douleur des peuples chassés de leur patrie.

Etiam periere ruinæ. . . . . .
(*Les ruines mêmes ont péri*).

Mots de Lucain (*Pharsale*, IX, 969) racontant la visite de César aux ruines de Troie. On les cite pour exprimer une ruine complète.

Etiamsi omnes, ego non . . .
(*Quand bien même tous les autres, moi non*).

Paroles de saint Pierre à Jésus, dans le jardin des Oliviers (saint Matthieu, XXVI, 35) : *Quand bien même tous les autres vous renieraient, je vous resterai fidèle.*

Et in Arcadia ego ! . . . . . .
(*Et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie !*).

Exclamation touchante qui sert d'épigraphe au célèbre tableau de Poussin : *les Bergers d'Arcadie* (v. *Part. hist.*), et qu'on emploie pour rappeler la durée éphémère du bonheur et le regret d'un bien que l'on a perdu.

Et nunc reges, intelligite ; erudimini qui judicatis terram.
(*Et maintenant, rois, comprenez ; instruisez-vous, vous qui décidez du sort de la terre*).

Paroles du psalmiste (Ps. II, 10) prises comme texte par Bossuet dans son Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et qu'on rappelle pour marquer que l'expérience des autres doit nous instruire.

Et propter vitam, vivendi perdere causas. . . . . . .
(*Pour vivre, perdre ce qui est la raison d'être de la vie*).

Vers de Juvénal (*Satires*, VIII, 84). Le poète reproche leurs vices aux patriciens dégénérés de son époque, et, prêchant la vertu à un interlocuteur imaginaire, il termine par ce vers. Il entend que l'honneur doit être pour nous la plus forte raison que nous ayons de vivre.

Et quasi cursores, vitæ lampada tradunt. . . . . . .
(*Comme des coureurs, ils transmettent le flambeau de la vie*).

Vers de Lucrèce (*De natura rerum*, II, 79). A propos de la brièveté de la vie humaine, Lucrèce fait allusion à la fête grecque des lampadophories, fête nocturne où des relais de coureurs, disposés à l'avance, se transmettent de l'un à l'autre des torches enflammées. Lucrèce compare les hommes à ces coureurs qui rentrent dans la nuit après avoir passé le flambeau à un autre.

Eurêka. . . . . . .
(*J'ai trouvé*).

Mot grec devenu proverbial. C'est l'exclamation d'Archimède découvrant tout d'un coup, au bain, la loi de la pesanteur spécifique des corps.

Ex ou **Ab abrupto.** . . . . . .
(*Brusquement ; sans préparation*).

Monter à la tribune et parler **ex abrupto.**

Ex æquo. . . . . . .
(*A titre, à mérite égal*).

Votre fils et le mien ont obtenu **ex æquo** *le prix d'excellence.*

Exaudi. . . . . . .
(*Exauce*).

Premier mot de l'introït de la messe du cinquième dimanche après Pâques.

Ex cathedra. . . . . . .
(*Du haut de la chaire*).

En vertu de l'autorité enseignante que l'on tient de son titre : *Quand le pape parle* **ex cathedra,** *c'est comme chef de l'Eglise universelle. Par ext.* D'un ton doctoral : *Parler* **ex cathedra.**

Exceptis excipiendis. . . . .
(*Excepté ce qu'il faut excepter*).

C'est une règle générale, ~~**exceptis excipiendis**~~.

Ex commodo. . . . . . .
(*A loisir ; à son aise*).

Ce travail n'est pas pressé, faites-le **ex commodo** (ou **tuo commodo**).

Ex consensu. . . . . . .
(*Du consentement*).

Avec l'assentiment de la personne à qui l'on s'adresse ou de qui l'on parle.

Ex dono. . . . . . .
(*D'un don*).

Formule par laquelle on marque qu'un objet, dans une collection, provient d'un cadeau, d'une libéralité ; on la fait suivre du nom du donateur.

Exegi monumentum ære perennius. . . . . . .
(*J'ai achevé un monument plus durable que l'airain*).

Premier vers de la trentième et dernière ode du IIIe livre des *Odes* d'Horace. Le poète, terminant le recueil de ses trois premiers livres, promet à son œuvre l'immortalité. Souvent on cite seule la première ou la deuxième moitié du vers.

Exempli gratia. . . . . . .
(*Par exemple*).

En abrégé *e. g.* On dit aussi, dans le même sens, **verbi gratia.**

Exeunt, exit. . . . . . .
(*Ils sortent, il sort*).

Mots quelquefois employés, dans les pièces de théâtre, pour indiquer la sortie d'un ou de plusieurs personnages.

Ex nihilo nihil. . . . . . .
(*De rien, rien*).

Célèbre aphorisme résumant la philosophie de Lucrèce et d'Epicure, mais tiré d'un vers de Perse (*Satires*, III, 24), qui commence par *De nihilo nihil* (*Rien ne vient de rien*), c'est-à-dire Rien n'a été tiré de rien, rien n'a été créé, mais tout ce qui existe existait déjà en quelque manière de toute éternité.

Ex ore parvulorum veritas.
(*La vérité sort de la bouche des enfants*).

L'enfant ne sait pas mentir. Ce proverbe est souvent cité en français.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.
(*Qu'un vengeur naisse un jour de ma cendre*).

Imprécation de Didon mourante, dans Virgile (*Enéide*, IV, 625). Dans la pensée du poète, ce vengeur futur est Annibal, le plus terrible ennemi des Romains.

Expende Hannibalem.
(*Pèse Annibal...*).

Commencement d'un vers de Juvénal (*Satires*, X, 147). *Pèse Annibal : combien de livres de cendres trouveras-tu dans ce grand capitaine ?* Cette expression qui, dans Juvénal, fait partie d'un développement sur la vanité de la gloire militaire, se cite pour marquer la fragilité de toute espèce de grandeur humaine.

Experto crede Roberto.
(*Crois-en Robert, qui le sait par expérience*).

Second hémistiche d'un vers d'un poème macaronique d'Antonius Arena. Ce Robert est le personnage qui parle. Se rappelle pour dire : *Crois-en ma propre expérience.*

Ex professo.
(*En homme qui possède parfaitement son sujet*).

Traiter une matière **ex professo.** — *Parler d'une chose* **ex professo.**

Extra muros.
(*Hors des murs*).

Maison située **extra muros,** hors de l'enceinte d'une ville.

Ex ungue leonem.
(On reconnaît *le lion à la griffe*).

Au figuré, on reconnaît à certains traits la main d'un grand artiste.

Facit indignatio versum.
(*L'indignation fait jaillir le vers*).

Expression de Juvénal (*Satires*, I, 79), qui signifie que l'indignation suffit à inspirer la verve et l'éloquence.

Fœnum habet in cornu.
(*Il a du foin à la corne*).

Horace (*Satires*, I, 4, 33) assimile plaisamment les satiriques à ces bœufs dangereux que l'on coiffe de foin ou de paille pour mettre en garde les passants. *Fuyez*, dit-il, *fuyez, il a du foin aux cornes.*

Fama volat.
(*La renommée vole*).

Expression de Virgile (*Enéide*, III, 121). Exprime la rapidité avec laquelle une nouvelle se répand.

Favete linguis.
(*Gardez un silence religieux*).

Commencement d'un vers d'Horace (*Odes*, III, 1, 2). Le poète demande qu'on fasse religieusement silence pour écouter les vérités morales qu'il va énoncer. Il emprunte la formule qu'adressait aux assistants celui qui allait célébrer une cérémonie religieuse. Euphémisme pour dire : *Faites silence ; taisez-vous.*

Felix culpa !
(*Heureuse faute !*)

Paroles transportées d'une homélie de saint Augustin dans une hymne qui se chante le samedi saint. Saint Augustin fait allusion à la chute de nos premiers parents, qui nous valut le Rédempteur.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.
(*Heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses*).

Vers de Virgile (*Géorgiques*, II, 489), souvent cité pour vanter le bonheur de ceux dont l'esprit vigoureux pénètre les secrets de la nature et s'élève ainsi au-dessus des superstitions du vulgaire.

Fervet opus.
(*Le travail bouillonne*).

Expression employée par Virgile (*Géorgiques*, IV, 169) pour peindre l'activité des abeilles.

Festina lente.
(*Hâte-toi lentement*).

Mots attribués à Auguste, selon Suétone (*Auguste*, 25) : Allez lentement pour arriver plus vite à un travail bien fait. L'équivalent en grec est : *Speude bradeôs.* Boileau a dit de même : *Hâtez-vous lentement.*

Fiat lux.
(*Que la lumière soit*).

Allusion à la parole créatrice de la Genèse (I, 3) : « Dieu dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* » Elle est devenue la devise de toute grande découverte, qui fait, en quelque sorte, passer une chose de la nuit au jour, du néant à l'être.

Fiat voluntas tua.
(*Que votre volonté soit faite*).

Paroles tirées de l'*Oraison dominicale*, et qu'on emploie en manière d'acquiescement résigné.

Fidus Achates.
(*Le fidèle Achate*).

Expression de Virgile (*Enéide*, VI, 158) en parlant d'Achate, le plus fidèle des compagnons d'Enée. On l'emploie pour désigner un ami intime

Finis coronat opus.
(*La fin couronne l'œuvre*).

S'emploie en bonne et en mauvaise part, pour marquer que la fin d'une chose est en rapport avec le commencement.

Flagrante delicto.
(*En flagrant délit*).

Il a été pris **flagrante delicto.**

Fluctuat nec mergitur.
(*Il est battu par les flots, mais ne sombre pas*).

Devise de la ville de Paris, qui a pour emblème un vaisseau.

Fontes aquarum.
(*Les sources des eaux*).

Expression tirée du psaume XLI, et que l'on emploie presque toujours plaisamment pour désigner, au figuré, une source abondante.

For ever! . . . . . (*Pour toujours*).

Locution souvent employée en Angleterre, dans un sens exclamatif, comme on dirait en français : *Vive à jamais! General X.....* **for ever!**

Forsan et hæc olim meminisse juvabit. . . . . . (*Peut-être un jour même ces souvenirs auront pour nous des charmes*).

Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, I, 203). C'est par ces mots qu'Enée cherche à réconforter ses compagnons dans leurs épreuves.

Fortunate senex! . . . . . (*Heureux vieillard!*).

Exclamation de Virgile (*Eglogues*, I, 46). Le pasteur Mélibée adresse ces mots à Tityre, qui conserve son champ. Ils se rappellent pour peindre un vieillard heureux et vertueux.

Four in hand (fôr-inn-han'd). (*Quatre en main*).

Locution anglaise, Attelage à quatre chevaux. Au figuré : *Mener la vie* **four in hand,** c'est-à-dire *à grandes guides*, luxueusement.

Fugit irreparabile tempus . . (*Le temps irréparable fuit*).

Fin d'un vers de Virgile (*Géorgiques*, III, 284). Le poète se gourmande lui-même de se laisser aller à des digressions. Se cite pour marquer la fuite du temps.

Furia francese (fou-ria fran'-tché-sé) . . . . . (*La furie française*).

Expression dont les Italiens, avec Machiavel, se servirent à partir de la bataille de Fornoue, pour caractériser l'impétuosité des Français.

Genus irritabile vatum . . . (*La race irritable des poètes*).

Expression d'Horace (*Epîtres*, II, 2, 102), qui sert à caractériser l'extrême susceptibilité des poètes et des gens de lettres.

Gloria victis. . . . . . (*Gloire aux vaincus*).

Antithèse de la locution latine **Væ victis.**

Go ahead! (gô ahèd). . . . . (*En avant!*).

Locution anglaise.

God save the king! . . . . (*Dieu sauve le roi!*)

Chant national des Anglais. *A l'arrivée du roi, la musique entonna le* **God save the king.** Si c'est la reine, on dit alors *God save the* **queen.**

Græcum est, non legitur. . . (*C'est du grec, cela ne se lit pas*).

Axiome du moyen âge, où le grec était si peu en crédit qu'on passait ce qui, dans les livres, était en grec. S'emploie pour dire : *Ne vous mêlez pas d'une chose où vous n'entendez rien.*

Grammatici certant. . . . . (*Les grammairiens discutent*).

Commencement d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 78) qui se complète par : *et adhuc sub judice lis est.* V. ADHUC.

Grande mortalis ævi spatium (*Grand espace de la vie d'un homme*).

Expression par laquelle Tacite (*Vie d'Agricola*, ch. III) désigne les quinze années du règne de Domitien. (On n'applique pas toujours ces mots au même laps de temps que Tacite.)

Gratis pro Deo. . . . . . (*Gratuitement pour l'amour de Dieu*).

Travailler **gratis pro Deo.**

Grosso modo. . . . . . (*D'une manière grossière*).

Locution en bas latin, employée dans le sens de : *sommairement; en gros; par à peu près.*

Habeas corpus. . . . . . (*Que tu aies le corps* [sous-entendu *ad subjiciendum*, pour le produire devant la cour]).

Nom d'une loi célèbre qui, en Angleterre, garantit la liberté individuelle des citoyens anglais, en ce qu'elle ordonne de produire le corps du détenu devant la cour, pour qu'elle statue sur la validité de l'arrestation.

Habemus confitentem reum. . (*Nous avons un accusé qui avoue*).

Locution empruntée à l'exorde du discours de Cicéron en faveur de Ligarius (I, 2), partisan de Pompée, exilé après la victoire de César.

Habent sua fata libelli. . . . (*Les livres ont leur destinée*).

Aphorisme du poète grammairien Terentianus Maurus. Il est lui-même un exemple de la vérité de sa réflexion, car on ne cite guère de lui que ce fragment de vers, et encore en le croyant d'un autre.

Hannibal ad portas. . . . . (*Hannibal* [est] *à nos portes*).

Cri des Romains après la bataille de Cannes (Cicéron, *De finibus*, IV, 9 ; Tite-Live, 23, 16), qu'on peut rappeler lorsqu'un ennemi nous menace.

Hapax legomenon. . . . . . (*Chose dite une fois*).

Expression grecque désignant toute expression dont on ne connaît qu'un exemple (se dit surtout à propos des auteurs grecs ou latins).

Hic et nunc. . . . . . (*Ici et maintenant*).

Vous allez me payer **hic et nunc,** c'est-à-dire tout de suite.

Hic jacet. . . . . . (*Ci-gît*).

Premiers mots d'une inscription tumulaire.

Hic jacet lepus. . . . . . (*Ici gît le lièvre*).

C'est là qu'est la difficulté.

High life (aï-laïf). . . . . (*Haute vie*).

Grande existence, grand monde, fashion. *Le* **high life** *parisien.*

Hoc caverat mens provida Reguli. . . . . . (*L'âme prévoyante de Régulus y avait pris garde*).

On fait de cette pensée d'Horace (*Odes*, III, 5, 13) une application ironique. Nous ne manquons pas de prophètes qui toujours, après l'événement, prétendent l'avoir prévu.

Hoc erat in votis. . . . . . (*Cela était dans mes vœux*).

Voilà ce que je désirais. Mots d'Horace (*Satires*, II, 6, 1) que l'on rappelle en parlant d'un souhait dont la réalisation a comblé tous les désirs.

Hoc opus, hic labor est. . . . . (*Voilà la difficulté, voilà ce qu'il y a de pénible*).

Commencement d'un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 129). C'est par ces mots que la sibylle de Cumes explique à Enée la difficulté qu'il y a à revenir des Enfers. On les rappelle pour indiquer le point difficile d'une chose.

Hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas. . . . . . (*Je le veux, je l'ordonne, que ma volonté tienne lieu de raison*).

Vers de Juvénal (*Satires*, VI, 223) qui met ces mots dans la bouche d'une femme impérieuse. Se cite en parlant d'une volonté arbitraire.

Hodie mihi, cras tibi. . . . . (*Aujourd'hui à moi, demain à toi*).

S'adresse, dans le langage ordinaire, à une personne qui devra bientôt subir une épreuve à laquelle nous venons d'être soumis nous-mêmes.

Homo homini lupus. . . . . . (*L'homme est un loup pour l'homme*).

Pensée de Plaute (*Asinaria*, II, 4, 88), reprise et illustrée par Bacon et Hobbes, et qui revient à dire que l'homme fait souvent beaucoup de mal à ses semblables.

Homo sum : humani nihil a me alienum puto. . . . . (*Je suis homme ; rien de ce qui est humain ne m'est étranger*).

Vers de Térence (*l'Homme qui se punit lui-même*, I, 1, 25), exprimant le sentiment de la solidarité humaine.

Honest Iago . . . . . (*Honnête Iago*).

Mots ironiques de Shakespeare (*Othello*), appliqués à un scélérat. On s'en sert dans le même sens.

Honoris causa . . . . . (*Pour l'honneur*).

Se dit de grades conférés sans examen et à titre honorifique à des personnages de distinction.

Honos alit artes. . . . . . (*L'honneur nourrit les arts*).

Maxime de Cicéron (*Tusculanes*, I, 2, 4). L'indifférence est mortelle aux artistes, aux poètes ; c'est la considération dont ils jouissent, l'estime où on les a, qui les payent de leurs efforts.

Horresco referens. . . . . . (*Je frémis en le racontant*).

Exclamation d'Enée racontant la mort de Laocoon (Virgile, *Enéide*, II, 204). Ces mots s'emploient toujours d'une manière plaisante.

Hospes, hostis. . . . . . (*Etranger, ennemi*).

C'est-à-dire : Tout étranger est un ennemi. Maxime politique qui est l'exagération d'un patriotisme exclusif.

Ignoti nulla cupido. . . . . (*On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas*).

Aphorisme d'Ovide : *Art d'aimer* (III, 397). L'indifférence naît de causes diverses, le plus souvent de l'ignorance : **ignoti nulla cupido.**

Impavidum ferient ruinæ. . (*Les ruines* [du monde] *le frapperaient sans l'émouvoir*).

Pensée d'Horace, dans l'ode célèbre (III, 3, 8), où il caractérise l'inébranlable fermeté de l'homme juste.

Imperium in imperio. . . . (*Un Etat dans l'Etat*).

Locution qu'on emploie pour faire entendre qu'une classe particulière de citoyens échappe, ou veut échapper, à la loi commune.

In abstracto. . . . . . (*Dans l'abstrait*).

Beaucoup de principes élaborés **in abstracto** *ne se vérifient pas dans la réalité des faits.*

In actu. . . . . . (*En acte*).

Puissance qui se révèle **in actu.**

In æternum. . . . . . (*Pour toujours*).

S'engager **in æternum** *par des vœux religieux.* On dit aussi **in perpetuum.**

In ambiguo. . . . . . (*Dans le doute*).

Malgré les discussions, la question demeure **in ambiguo.** Dans le même sens, on dit **in dubio.**

In anima vili. . . . . . (*Sur un être vil*).

Locution qui s'emploie à propos des expérimentations scientifiques faites d'ordinaire sur des animaux : *Essayer un poison* **in anima vili.**

In articulo mortis. . . . . . (*A l'article de la mort*).

Se confesser, faire son testament **in articulo mortis.** Même application que **in extremis.**

In bocca chiusa non entrò mai mosca. . . . . . (*En bouche close, jamais n'entra mouche*).

Proverbe italien signifiant que, pour obtenir, il faut demander.

In cauda venenum. . . . . (*Dans la queue, le venin*).

Comme le venin du scorpion est renfermé dans sa queue, les Romains tirèrent de cette circonstance le proverbe **in cauda venenum,** qu'ils appliquaient à la dernière partie d'une lettre, d'un discours, débutant sur un ton inoffensif, mais pour montrer ensuite plus de malice.

Incidis in Scyllam, cupiens vitare Charybdin . . . . . (*Tu tombes dans Scylla en voulant éviter Charybde*).

Vers de l'*Alexandréide* (V, 5, 301), de Gautier de Lille, équivalant à la locution française *tomber de Charybde en Scylla.* V. CHARYBDE (*part. hist.*).

Inde iræ. . . . . . (*De là les colères*).

Mot de Juvénal (*Satires*, I, 168). Se rappelle pour dire : *Tels sont les motifs de son irritation.*

Indocti discant et ament meminisse periti. (*Que les ignorants apprennent, que ceux qui savent aiment à se ressouvenir*).

Vers du président Hénault, placé comme épigraphe en tête de son *Abrégé chronologique*. Il sert d'épigraphe à une foule d'ouvrages ou de travaux didactiques.

In extenso. (*En entier*).

Compte rendu **in extenso,** compte rendu sténographique des séances de la Chambre, opposé au *Compte rendu analytique.*

In extremis. (*Au dernier moment*).

Se confesser **in extremis.** — *Faire son testament* **in extremis.**

Infandum, regina, jubes, renovare dolorem. (*Vous m'ordonnez, reine, de renouveler une indicible douleur*).

Vers de l'*Enéide* (II, 3). Mots par lesquels Enée commence le récit qu'il fait à Didon de la prise de Troie. On le cite, en manière de précaution oratoire, lorsqu'on a à faire quelque confidence plus ou moins douloureuse ; on l'emploie ordinairement par plaisanterie.

In fine. (*A la fin*).

A la fin d'un paragraphe ou d'un chapitre : *Cette disposition se trouve dans tel titre du code,* **in fine.**

In flocchi (*in' fiok' ki*). (*En glands de passementerie*).

Locution italienne, qu'on emploie dans le sens de : *en tenue de gala.*

In foro conscientiæ. (*Au tribunal de la conscience*).

Le monde ferme les yeux sur des pratiques qui doivent être condamnées **in foro conscientiæ.**

In globo. (*En masse ; ensemble*).

J'ai acheté tous ces livres **in globo.** — *Cela vaut tant* **in globo.**

In hoc signo vinces. (*Tu vaincras par ce signe*).

Les historiens rapportent que, Constantin allant combattre contre Maxence, une croix se montra dans les airs à son armée avec ces mots : **In hoc signo vinces.** Il fit peindre ce signe sur son étendard ou *labarum*. S'emploie pour désigner ce qui, dans une circonstance quelconque, nous fera surmonter une difficulté ou remporter un avantage.

Initium sapientiæ, timor Domini. (*La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*).

Phrase qui se trouve plusieurs fois dans la Bible (Ps. CX ; *Ecclésiastique*, I, 16), parfois sous une forme un peu différente : **Timor Domini, principium sapientiæ** (*Proverbes*, I, 7, et IX, 10) et qu'on rappelle souvent en remplaçant *Domini* par un autre mot.

In limine. (*Sur le seuil*).

Par extension : *au début. L'auteur de ce livre a inscrit un sonnet* **in limine.**

In limine litis. (*Au seuil du procès*).

Au moment où un procès va s'engager devant le tribunal : *Opposer* **in limine litis** *une fin de non-recevoir.*

In manus (tuas). (*Entre vos mains*).

Premiers mots de l'exclamation de Jésus mourant (S. Luc, XXIII, 46) : **In manus** *tuas, Domine, commendo spiritum meum* (Seigneur, je remets mon âme entre vos mains). Expression qui s'emploie dans cette phrase : *Dire son* **in manus,** recommander son âme à Dieu avant de mourir.

In medias res. (*Au milieu des choses*).

Autrement dit, *en plein sujet, au milieu de l'action*. Expression d'Horace (*Art poétique*, 148) expliquant qu'Homère jette son lecteur **in medias res.**

In medio stat virtus. (*La vertu est au milieu*).

C'est-à-dire également éloignée des extrêmes.

In naturalibus. (*Dans l'état de nudité*).

Surprendre quelqu'un **in naturalibus.**

In partibus (infidelium). (*Dans les pays* occupés par les infidèles).

Se dit de l'évêque dont le titre est purement honorifique, et ne donne droit à aucune juridiction. On dit par ironie : *ministre, ambassadeur,* etc., **in partibus,** pour désigner un fonctionnaire sans fonction.

In poculis. (*Au milieu des coupes*).

En buvant ; le verre en main : *Bien des gens ont l'habitude de traiter les moindres affaires* **in poculis**. On dit aussi **inter pocula.**

In præsenti. (*Dans le temps présent*).

Aux uns le souvenir du passé, aux autres les espérances dans l'avenir servent de consolation pour les maux qu'ils souffrent **in præsenti.**

In rerum natura. (*Dans la nature des choses*).

Une hypothèse scientifique qui ne se vérifie pas **in rerum natura** *reste sans portée.*

In sacris. (*Dans les choses sacrées*).

Il ne convient pas de conserver **in sacris** *les préoccupations de l'esprit du monde.*

In sæcula sæculorum. (*Dans les siècles des siècles*).

S'emploie figurément pour marquer la longue durée d'une chose. Cette locution, ainsi que *ad vitam æternam,* qui a le même sens, est empruntée à la liturgie latine.

Insalutato hospite. (*Sans saluer son hôte*).

En toute hâte, sans prendre le temps de dire adieu : *Partir* **insalutato hospite.**

In silvam non ligna feras insanus. (*Porter du bois à une forêt ne serait pas plus insensé*).

Vers d'Horace (*Satires*, I, 10, 34). Le proverbe latin : *Porter du bois à une forêt* équivalait exactement au vieux dicton français : *Porter de l'eau à la rivière.*

In situ. . . . . . (*Dans l'endroit même*).

Locution employée spécialement en minéralogie : *On a découvert des diamants* **in situ,** *dans la roche même où ils s'étaient formés.*

In solido. . . . . . (*Dans le solide*).

Dans la masse. En masse, solidairement : *Complices condamnés* **in solido.**

In spiritualibus. . . . . . (*Dans les choses spirituelles*).

Tout trafic **in spiritualibus** *est qualifié simonie.*

Instar omnium. . . . . . (*Comme tout le monde*).

C'est-à-dire : En suivant la façon commune.

Intelligenti pauca. . . . . . (*A qui sait comprendre, peu de mots suffisent*).

Devant certaines personnes, on peut parler à demi-mot.

In temporalibus. . . . . . (*Dans les choses temporelles*).

La disparition des Etats pontificaux a supprimé le pouvoir des papes **in temporalibus.**

In tempore opportuno. . . . (*En temps convenable*).

Ce secours m'est venu **in tempore opportuno.**

In tenui labor. . . . . . (*Mince est le sujet*).

Début du quatrième livre des *Géorgiques,* où Virgile annonce qu'il va parler des abeilles, et il ajoute aussitôt : *at tenuis non gloria,* mais la gloire qui en est le fruit n'est pas petite.

In terminis. . . . . . (*En dernier lieu*).

Décision rendue **in terminis,** celle qui met fin à l'instance, au procès.

Inter nos. . . . . . (*Entre nous*).

Inter nos, *ce n'est pas son esprit qui l'a fait arriver là.*

Intus et in cute. . . . . . (*Intérieurement et sous la peau*).

Fragment d'un vers de Perse (*Satires,* III, 30) disant à son contradicteur : *Je te connais à fond et sous la peau. Se scruter au fond du cœur,* **intus et in cute.**

In utroque jure. . . . . . (*En l'un et l'autre droit*).

En droit civil et en droit canon : *Un docteur* **in utroque jure.** On dit aussi par abréviation **in utroque.**

In vino veritas. . . . . . (*La vérité dans le vin*).

C'est-à-dire : L'homme est expansif quand il a bu du vin ; la vérité, qu'il ne dirait pas à jeun, lui échappe alors.

Invita Minerva. . . . . . (*En dépit de Minerve*).

Ecrire en dépit de Minerve, rimer malgré Minerve. Expression d'Horace (*Art poétique,* 385). Se dit d'un auteur sans talent, sans inspiration, qui s'obstine à vouloir écrire *quand même.*

In vitium ducit culpæ fuga. . (*La crainte d'un défaut fait tomber dans un vice*).

Pensée d'Horace (*Art poétique,* 31), en parlant des lois de l'esthétique. Boileau a dit presque dans le même sens :

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

In vitro. . . . . . (*Dans le verre*).

Expression désignant toute réaction physiologique qui se fait en dehors de l'organisme (dans des tubes, des éprouvettes, etc.) : *Constatations faites* **in vitro.**

In vivo. . . . . . (*Dans l'être vivant*).

Expression désignant toute réaction physiologique qui se fait dans l'organisme : *Expérimentation* **in vivo.**

Io non so lettere. . . . . . (*Je ne connais pas les lettres*).

Je ne sais pas lire. Réponse plaisante de Jules II, pape, à Michel-Ange qui, faisant la statue de ce pontife, lui demandait s'il fallait lui mettre un livre entre les mains : « Mets-moi dans la main une épée, répondit le pape : *je ne sais pas lire.* »

Ipso facto. . . . . . (*Par le fait même*).

Celui qui frappe un prêtre est excommunié **ipso facto.**

Ira furor brevis est. . . . . . (*La colère est une courte folie*).

Maxime d'Horace (*Epîtres,* I, 2, 62) ; la colère, comme toute passion violente, est une aliénation momentanée.

Is fecit cui prodest. . . . . . (*Celui-là a fait, à qui la chose faite est utile*).

Le coupable est presque toujours celui à qui le délit ou le crime profite. On ne doit se servir qu'avec circonspection de ce vieil axiome de droit.

Is pater est, quem nuptiæ demonstrant. . . . . . (*Celui-là est le père, que le mariage légal désigne*).

Principe du droit romain, reproduit par notre code : L'enfant conçu pendant le mariage est réputé avoir pour père le mari.

Ita diis placuit. . . . . . (*Ainsi il a plu aux dieux*).

Locution que l'on emploie dans le sens de : la chose est faite, accomplie, il n'y a plus à y revenir.

Ita est. . . . . . (*Il en est ainsi*).

Formule de visa, mise anciennement sur les grosses, pour certifier leur conformité avec la minute.

Italia (L') farà da sè. . . . (*L'Italie fera par soi*).

C'est-à-dire : L'Italie n'a besoin de personne. Dicton favori des Italiens, à l'époque où l'unité de l'Italie était en voie de formation.

Italia irredenta. (*L'Italie non rachetée*).

Expression par laquelle les Italiens désignent les pays de mœurs et de langue italiennes qui sont séparés politiquement de l'Italie (Istrie, Tessin, région de Nice, Corse, Malte).

Ite, missa est. (*Allez, la messe est dite*).

Formule liturgique de la messe qui précède la bénédiction finale donnée par le célébrant.

Jam proximus ardet Ucalegon. (*Déjà brûle le palais d'Ucalégon, voisin du nôtre*).

Exclamation d'Enée (Virgile, *Enéide*, II, 311) lorsque, arraché au sommeil, il s'aperçoit que Troie est en flammes. Ces mots s'emploient pour marquer l'imminence d'un danger.

Judicatum solvi. (*Que ce qui est jugé est payé*).

Usité seulement dans l'expression juridique : *Caution* **judicatum solvi,** caution exigée d'un étranger demandeur dans une instance en France contre un Français pour assurer le payement des frais d'un procès.

Jurare in verba magistri. (*Jurer sur les paroles du maître*).

Allusion d'Horace (*Epîtres*, I, 1, 14) à ces disciples trop respectueux pour qui l'autorité d'un philosophe qu'ils ont pris pour maître suffit.

Jure et facto. (*De droit et de fait*).

Henri IV ne fut roi **jure et facto** *qu'après son entrée solennelle dans Paris.*

Juro. (*Je le jure*).

Mot qui rappelle une scène du *Malade imaginaire*, de Molière, dans laquelle Argan, reçu docteur, prête serment et, à chaque promesse sanglante que lui demande le président, répond solennellement : **Juro.**

Jus est ars boni et æqui. (*Le droit est l'art du bien et du juste*).

Telle est l'élégante définition du droit donnée par le Digeste.

Jus et norma loquendi. (*La loi et la règle du langage*).

Horace dit, dans son *Art poétique* (72), que c'est l'usage qui décide en maître et règle les lois du langage.

Jus gentium. (*Droit des gens*).

Chez les Romains, droit appliqué aux étrangers. Aujourd'hui, le droit international.

Jus privatum. (*Droit privé*).

Droit des particuliers entre eux, droit civil.

Jus publicum. (*Droit public*).

Droit commun à l'universalité des citoyens, envisagée chez un seul peuple, dans leurs rapports avec l'Etat ; droit politique.

Justæ nuptiæ. (*Justes noces*).

Mots par lesquels les Romains désignaient le mariage légal.

Justum et tenacem. (*L'homme juste et ferme*).

Commencement d'une ode (III, 3, 1) où Horace développe cette idée que le monde se briserait sans émouvoir l'homme juste et ferme. V. IMPAVIDUM.

Ktêma eis aei. (*Un trésor, un bien pour toujours, une acquisition définitive.*)

Expression de Thucydide (*Guerre du Péloponèse*, I, 22). L'historien, caractérisant son œuvre, dit qu'il a composé non pas un discours d'apparat destiné à des auditeurs d'un moment, mais un monument durable.

Labor omnia vincit Improbus. (*Un travail opiniâtre vient à bout de tout*).

Fragments de deux vers des *Géorgiques* de Virgile (I, 144-145) devenus proverbes.

Lapsus calami. (*Faute échappée à la plume*).

S'emploie dans le même sens que *lapsus linguæ*, mais en parlant des fautes écrites.

Lapsus linguæ. (*Faute échappée à la langue*).

« *Atteler la* voiture *au* cheval » *est un* **lapsus linguæ.** — *Les personnes distraites font souvent des* **lapsus linguæ.**

Lasciate ogni speranza, voi che' ntrate. (*Laissez toute espérance, vous qui entrez*).

Inscription qui, dans le poème de Dante, est placée à la porte des Enfers (*Enfer*, III, 9).

Latet anguis in herba. (*Un serpent se cache sous l'herbe*).

Expression de Virgile (*Eglogues*, III, 93), qu'on rappelle pour mettre en garde contre un danger caché.

Lato sensu (*Au sens large*).

Locution latine signifiant Au sens large, Par extension, et qui s'oppose à l'expression *stricto sensu* (dans le sens strict).

Laudator temporis acti. (*Celui qui fait l'éloge du temps passé*).

Fin d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 173) où il fait ressortir ce défaut ordinaire aux vieillards de dénigrer le présent au profit du passé.

Lege, quæso. (*Lisez, je vous prie*).

Formule que les élèves inscrivent en tête de leur copie, lorsqu'ils désirent qu'elle soit lue par le professeur.

Levius fit patientia Quidquid corrigere est nefas. (*La résignation allège tous les maux auxquels il n'est pas permis de remédier*).

Maxime philosophique d'Horace (*Odes*, I, 24, 19) qui a son pendant chez nous dans le dicton populaire : *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.*

Lex est quod notamus. (*Ce que nous écrivons fait loi*).

Devise de la chambre des notaires, à Paris. Elle est due à Santeul.

Loco dolenti. (*A l'endroit douloureux*).

Mots qui s'emploient en médecine : *On appliquera le topique* **loco dolenti.**

Lucidus ordo. . . . . . .
(*Une claire disposition*).

Expression d'Horace (*Art poétique*, 41) : *Le* **lucidus ordo** *est une des qualités essentielles des grands écrivains français.*

Macte animo! . . . . . .
(*Bon courage !*).

Mots latins qui figurent dans le vers de Stace :
Macte animo, generose puer, sic itur ad astra,
(Courage, enfant, c'est ainsi qu'on s'élève jusqu'au ciel),
vers qui a été pris, légèrement modifié, à Virgile (*Enéide*, IX, 641).

Magister dixit. . . . . . .
(*Le maître l'a dit*).

Paroles sacramentelles par lesquelles les scolastiques du moyen âge prétendaient citer comme un argument sans réplique l'opinion du maître (Aristote), à l'instar des disciples de Pythagore. Aujourd'hui, ces mots se disent, par extension, de tout chef d'une école, d'une doctrine, d'un parti. On dit aussi **ipse dixit** (en grec : *autos ephê*).

Magnæ spes altera Romæ. .
(*Second espoir de la grande Rome*).

Expression de Virgile, appliquée au fils d'Enée, Ascagne (*Enéide*, XII, 167). Elle peut servir à désigner le second personnage d'un Etat.

Magni nominis umbra. . . .
(*L'ombre d'un grand nom*).

Célèbre hémistiche de Lucain (*Pharsale*, I, 135). Le poète fait allusion à Pompée, qui a perdu sous la toge ses vertus guerrières. La même expression se rencontre dans Sénèque le Tragique (*Octavie*, 74). Elle se rappelle à propos des hommes ou des choses qui ont eu leur heure de gloire et dont il ne reste plus qu'un souvenir.

Major e longinquo reverentia.
(*L'éloignement augmente le prestige*).

Mot célèbre de Tacite (*Annales*, I, 47) souvent cité pour signifier que nous sommes portés à admirer de confiance ce qui est éloigné de nous dans le temps ou dans l'espace.

Majores pennas nido. . . . .
(*Des ailes plus grandes que le nid*).

Spirituelle expression d'Horace (*Epîtres*, I, 20-21) à propos de sa propre vie. Elle s'applique à ceux qui, dans une condition médiocre, aspirent à de hautes destinées.

Malesuada fames. . . . . . .
(*La faim mauvaise conseillère*).

Virgile (*Enéide*, VI, 276), énumérant les monstres qui gardent l'entrée des Enfers, caractérise ainsi la faim.

Mane, thecel, pharès. . . . . .
(*Compté, pesé, divisé*).

Menace prophétique qu'une main invisible écrivit sur les murs de la salle dans laquelle Balthazar se livrait à sa dernière orgie, au moment où Cyrus pénétrait dans Babylone (*Livre de Daniel*, ch. v.).

Manibus date lilia plenis. . .
(*Donnez les lis à pleines mains*).

Paroles d'Anchise (Virgile, *Enéide*, VI, 883) à propos de Marcellus (v. *Tu Marcellus eris*). Il réclame des fleurs pour en couvrir le tombeau de l'infortuné jeune homme.

Man spricht deutsch. . . . . .
(*On parle allemand*).

Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant allemand.

Manu militari. . . . . . .
(*Par la main militaire*).

Locution usitée surtout dans le langage juridique et qui équivaut à : par l'emploi de la force armée, de la gendarmerie : *Expulser quelqu'un* **manu militari.**

Margaritas ante porcos. . .
([Ne jetez pas] *des perles devant les pourceaux*).

Paroles de l'Evangile (saint Matthieu, VII, 6) qui, dans l'application, signifient qu'il ne faut pas parler devant un ignorant de choses qu'il ne comprend pas.

Materiam superabat opus. .
(*Le travail surpassait la matière*).

Expression d'Ovide (*Métamorphoses*, II, 5) décrivant le temple du Soleil. On peut dire cela de tous les objets d'art dignes de ce nom, d'un livre dont la forme l'emporte sur le sujet traité, etc.

Maxima debetur puero reverentia. . . . . . .
(*Le plus grand respect est dû à l'enfant*).

Vers célèbre de Juvénal (*Satires*, XIV, 47). Il indique de quelle prudence attentive il faut user pour que rien ne vienne souiller l'innocence des enfants.

Medice, cura te ipsum. . . . .
(*Médecin, guéris-toi toi-même*).

Se dit de ceux qui donnent des conseils qu'ils devraient commencer par pratiquer eux-mêmes.

Mehr Licht. . . . . . .
(*Plus de lumière*).

Expression allemande. Dernières paroles de Gœthe demandant qu'on ouvrit une fenêtre pour donner plus de lumière, et qu'on cite dans un sens tout différent pour dire : « Plus de clarté intellectuelle, plus de savoir, de vérité. »

Melioribus annis. . . . . . .
(*Dans des temps plus heureux*).

Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 649). S'emploie en parlant d'un temps qu'on regrette.

Me, me adsum qui feci. . . .
(*C'est moi, moi qui l'ai fait*).

Hémistiche de Virgile (*Enéide*, IX, 426), cri sublime que pousse Nisus pour chercher à détourner les coups qui menacent son ami Euryale.

Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris. .
(*Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière*).

Paroles que prononce le prêtre en marquant de cendre le front des fidèles, le jour des Cendres, en souvenir de la parole de la Genèse dite par Dieu à Adam après le péché originel.

Mens agitat molem. . . . . .
(*L'esprit meut la masse*).

Commencement d'un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 727) placé dans une explication panthéiste et stoïcienne du monde et signifiant qu'un principe spirituel anime le monde. S'emploie dans un sens un peu différent pour désigner tout ce qui marque l'empire de l'intelligence sur la matière.

Mens divinior. . . . . . (*Souffle divin*).

Expression poétique par laquelle Horace (*Satires*, I, 4, 43) désigne l'inspiration, ce que Boileau appelle *du ciel l'influence secrète*.

Mens sana in corpore sano. . . (*Ame saine dans un corps sain*).

Maxime de Juvénal (*Satires*, X, 356). L'homme vraiment sage, dit le poète, ne demande au ciel que *la santé de l'âme avec la santé du corps*. Dans l'application, ces vers sont souvent détournés de leur sens pour exprimer que la santé du corps est une condition importante de la santé de l'esprit.

Mettere la coda dove non va il capo. . . . . . (*Mettre la queue où la tête ne passe pas*).

Savoir se retourner, changer de tactique suivant les événements. Proverbe italien.

Minima de malis. . . . . . (*Des maux choisir les moindres*).

Proverbe tiré des fables de Phèdre.

Minus habens . . . . . (*Ayant moins*).

Expression qu'on emploie familièrement pour désigner un homme de peu de capacité : *C'est un* **minus habens.**

Mirabile visu. . . . . . (*Chose admirable à voir*).

C'était vraiment un spectacle curieux, **mirabile visu.** Dans un sens analogue, on dit **mirabile dictu,** chose étonnante à dire.

Modus faciendi. . . . . . (*Manière de faire*).

Façon d'agir : *Le* **modus faciendi** *trahit presque toujours l'intention de l'agent.*

Modus vivendi. . . . . . (*Manière de vivre*).

Accommodement, transaction moyennant laquelle il soit possible à deux parties en litige de se supporter mutuellement : *Adopter un* **modus vivendi.**

Molle atque facetum. . . . (*Le doux et le fin*).

Expression d'Horace (*Satires*, I, 10, 44) disant que les Muses ont accordé à Virgile la grâce et la jeunesse.

Monstrum horrendum, informe, ingens. . . . . . (*Monstre horrible, hideux, colossal*).

Portrait que fait Virgile (*Enéide*, III, 658) du cyclope Polyphème, qu'Ulysse vient d'aveugler.

More majorum. . . . . . (*D'après la coutume des ancêtres*).

Quand les protestants de Bohême firent la seconde défénestration de Prague, ils déclarèrent qu'ils agissaient **more majorum.**

Mors ultima ratio. . . . . . (*La mort est la raison finale de tout*).

La haine, l'envie, tout s'efface au trépas : **mors ultima ratio.**

Motu proprio. . . . . . (*De son propre mouvement*).

Substantivement, Acte volontaire que l'on fait en pleine liberté. Se dit de certaines bulles du pape.

Much ado about nothing . . . (meutch a-dou a-baoutt noth'ing'). (*Beaucoup de bruit pour rien*).

Titre d'une comédie de Shakspeare, devenu proverbial, surtout sous sa forme française.

Multa paucis. . . . . . (*Beaucoup dans peu* de mots).

Expression qui s'applique aux écrivains concis.

Multi sunt vocati, pauci vero electi. . . . . . (*Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*).

Paroles de l'Evangile (saint Matthieu, XX et XXII) qui ne regardent que la vie future, mais qu'on applique à la vie présente, dans une foule de circonstances.

Mutatis mutandis. . . . . . (*En changeant ce qui doit être changé*).

En faisant les changements nécessaires : *Reprendre un projet de loi* **mutatis mutandis.**

Mutato nomine. . . . . . (*Le nom étant changé*).

C'est, **mutato nomine,** *toujours la même chose; il n'y a que l'appellation qui diffère.*

Nascuntur poetæ, fiunt oratores . . . . . (*On naît poète, on devient orateur*).

En d'autres termes, *l'éloquence est fille de l'art, la poésie est fille de la nature.* Brillat-Savarin, dans les *Aphorismes* qui précèdent sa *Physiologie du goût,* a plaisamment parodié l'axiome latin : *On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.*

Naturam expelles furca, tamen usque recurret. . . . . . (*Chassez la nature avec une fourche, elle reviendra toujours en courant*).

Vers d'Horace (*Epîtres*, I, 10, 24) que Destouches, dans son *Glorieux* (III, 5), a traduit par le vers célèbre :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Natura non facit saltus. . . (*La nature ne fait pas de sauts*).

C'est-à-dire : La nature ne crée ni espèces ni genres absolument tranchés ; il y a toujours entre eux quelque intermédiaire qui les relie l'un à l'autre. Aphorisme scientifique énoncé par Leibniz (*Nouveaux Essais*, IV, 16).

Nec mortale sonans. . . . . . (*Dont la voix n'a pas l'accent de celle des mortels*).

Hémistiche de Virgile (*Enéide*, VI, 50). Il exprime ainsi l'effet de l'enthousiasme qui saisit la sibylle au moment où elle est animée de l'esprit prophétique. On rappelle cette expression à propos des grands orateurs, des grands poètes, etc.

Nec pluribus impar. . . . .
(*Non inégal à plusieurs soleils même*).

Nec plus ultra. . . . . . .
(*Non plus loin; non au delà*).

Negotiorum gestor. . . . . .
(*Gérant d'affaires*).

Neque semper arcum tendit Apollo. . . . . . .
(*Apollon ne tend pas toujours son arc*).

Ne quid nimis. . . . . . .
(*Rien de trop*).

Nescio vos. . . . . . .
(*Je ne vous connais pas*).

Nescit vox missa reverti. . . .
(*La parole une fois émise ne peut être rappelée*).

Nessun maggior dolore Che ricordarsi del tempo felice Nella miseria. . . . . . .
(*Il n'y a pas de plus grande douleur que de se rappeler le temps du bonheur dans l'infortune*).

Ne sutor ultra crepidam. . .

Ne varietur. . . . . . .
(*Afin qu'il n'y soit rien changé*).

Nigro notanda lapillo. . . . .
(*A marquer d'une pierre noire*).

Nil actum reputans, si quid superesset agendum. . . . .
(*Pensant qu'il n'y avait rien de fait, tant qu'il restait quelque chose à faire*).

Nil admirari. . . . . . .
(*Ne s'émouvoir de rien*).

Nil medium est. . . . . . .
(*Il n'y a pas de milieu*).

Nil novi sub sole. . . . . . .
(*Rien de nouveau sous le soleil*).

Nolens, volens. . . . . . .
(*Ne voulant pas, voulant*).

Noli me tangere. . . . . . .
(*Ne me touchez pas*).

Non bis in idem. . . . . . .
(*Non deux fois pour la même chose*).

Non decet. . . . . . .
(*Cela ne convient pas*).

Non erat his locus. . . . . .
(*Ce n'en était pas la place*).

Non ignara mali, miseris succurrere disco. . . . . . .
(*Connaissant moi-même le malheur, je sais secourir les malheureux*).

Non licet omnibus adire Corinthum. . . . . . .
(*Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe*).

Non liquet. . . . . . .
(*Cela n'est pas clair*).

C'est-à-dire *supérieur à tout le monde, au-dessus du reste des hommes*. Orgueilleuse devise de Louis XIV qui avait pour emblème le soleil.

Inscription gravée par Hercule, selon la Fable, sur les monts Calpé et Abyla, qu'il crut être les bornes du monde, et qu'il sépara pour joindre l'Océan à la Méditerranée. Sert à désigner un terme qui n'a pas été ou ne saurait être dépassé : *cette statue est le* **nec plus ultra** *de l'élégance*. On dit aussi **non plus ultra.**

Mandataire : *Agir en qualité de* **negotiorum gestor.**

Horace (*Odes*, II, 10, 19) veut dire qu'Apollon ne dirige pas toujours ses flèches contre les hommes, comme il le fait dans l'*Iliade*. Mais dans l'application on rappelle ce vers pour dire que le dieu lui-même se repose quelquefois et que, par conséquent, le repos est nécessaire.

Sentence qui, empruntée par les Latins aux Grecs (*mêden agan*), avait le sens de : *L'excès en tout est un défaut*.

Mots empruntés d'une parabole de l'Evangile (saint Matthieu, XXV, 12), où il est répondu aux vierges folles qui viennent trop tard : **Nescio vos,** je ne vous connais pas, c'est-à-dire On n'entre plus. Cette locution s'emploie familièrement par forme de refus : *Adressez-vous à d'autres,* **nescio vos.**

Aphorisme d'Horace, dans l'*Art poétique* (390). Il s'agit de la parole écrite. Horace conseille aux écrivains de garder longtemps un ouvrage avant de le faire paraître, pour mieux le corriger.

Vers de Dante dans *la Divine Comédie* (*Enfer*, V, 121-123). C'est par ces mots que Francesca de Rimini commence à faire au poète le récit de ses malheureuses amours, dont elle souffre aux Enfers la punition.

V. SUTOR NE SUPRA CREPIDAM.

Faire parafer un acte, un document **ne varietur.** — Une édition **ne varietur.**

Se disait chez les anciens des jours néfastes, des jours malheureux. Dans un sens opposé, on disait : **Albo notanda lapillo.** V. ALBO.

Forme que l'on donne souvent à un vers de Lucain dans la *Pharsale* (II, 657) dont le véritable texte est :

Nil actum credens, dum quid superesset agendum

C'est le trait principal du caractère de César.

Mots d'Horace (*Epîtres*, I, 6, 1). Cette maxime stoïcienne est d'après lui le principe du bonheur. S'emploie souvent dans le sens de : *ne s'étonner de rien* et est pris alors comme la devise des indifférents.

On dit cela aux gens qui sont obligés de choisir entre deux choses pénibles.

Paroles de Salomon, dans l'*Ecclésiaste* (I, 10).

Expression latine qui équivaut à l'expression française *bon gré mal gré*.

Expression tirée de l'Évangile de saint Jean (XX, 17). Ce sont les paroles de Jésus à la Madeleine. Se rappelle quand on parle d'une chose à laquelle une sorte de religion empêche de toucher.

Axiome de jurisprudence, en vertu duquel on ne peut être jugé deux fois pour le même délit.

Locution qu'on emploie pour avertir quelqu'un de l'inconvenance d'un acte ou d'une parole.

Mots empruntés de l'*Art poétique* d'Horace (19) et par lesquels le poète blâme les digressions. S'emploie à propos d'une chose faite à contretemps. On les cite souvent inexactement : **Non est** (ou **non erat**) **hic** (ici) **locus.**

Paroles touchantes par lesquelles Didon accueille Enée et ses compagnons d'exil (Virgile, *Enéide*, I, 630).

Traduction latine d'un proverbe grec exprimant que les plaisirs étaient si coûteux à Corinthe qu'il n'était pas permis à tous d'y aller séjourner. Se rappelle à propos de toutes les choses auxquelles il faut renoncer faute d'argent, de moyens, etc.

Cette locution s'emploie pour indiquer qu'une chose est obscure, peu intelligible.

Non multa, sed multum. . . .
(*Non pas des choses nombreuses, mais quelque chose d'important*).

Se dit en parlant de résultats qui valent non par leur nombre, mais par leur importance.

Non, nisi parendo, vincitur.
(*On ne la* [le] *vainc qu'en lui obéissant*).

Axiome que le philosophe François Bacon applique à la nature. Pour faire servir la nature aux besoins de l'homme, il faut obéir à ses lois.

Non nova, sed nove. . . . .
(*Non pas des choses nouvelles, mais d'une manière nouvelle*).

Se dit par exemple d'un écrivain qui n'apporte pas d'idées nouvelles, mais qui fait siennes des idées déjà connues en les présentant d'une manière nouvelle, dans un ordre qui lui est propre.

Non omnia possumus omnes.
(*Nous ne pouvons tous toutes choses*).

Expression de Virgile (*Eglogues*, VIII, 63). Tout le monde n'a pas toutes les aptitudes ; l'homme n'est pas universel.

Non omnis moriar . . . . .
(*Je ne mourrai pas tout entier*).

Pensée d'Horace (*Odes*, III, 30, 6) : Je ne mourrai pas tout entier, car mon œuvre me survivra.

Non possumus. . . . . . .
(*Nous ne pouvons*).

Réponse de saint Pierre et de saint Jean aux princes des prêtres qui voulaient leur interdire de prêcher l'Evangile (*Actes des Apôtres*, IV, 19-20). Dans l'application, ces mots expriment un refus sur lequel on ne peut revenir. S'emploie aussi substantivement : *Opposer un* **non possumus.**

Non videbis annos Petri. . .
(*Tu ne verras pas les années de Pierre*).

Saint Pierre a occupé vingt-quatre ans le siège pontifical : *L'aphorisme* **non videbis annos Petri** *a pu s'appliquer à tous les papes jusqu'à Pie IX.*

Nosce te ipsum. . . . . . .
(*Connais-toi toi-même*).

Traduction latine de la fameuse inscription grecque *Gnôthi seauton*, laquelle figurait sur le fronton du temple de Delphes.

Novissima verba. . . . . . .
(*Les dernières paroles*).

Les paroles les plus récentes. Ces mots servent ordinairement à désigner les dernières paroles d'un mourant.

Nulla dies sine linea. . . .
(*Pas un jour sans une ligne*).

Mots prêtés par Pline (*Histoire naturelle*, 35-36) à Apelle, qui ne passait pas un jour sans tracer une ligne, c'est-à-dire sans peindre. Cette expression s'applique surtout aux écrivains.

Numero Deus impare gaudet.
(*Le nombre impair plaît à Dieu*).

Hémistiche de Virgile (*Eglogues*, VIII, 75), où le poète fait allusion, sans doute, aux propriétés mystiques que l'antiquité grecque attribuait aux nombres impairs.

Nunc dimittis servum tuum, Domine. . . . . . .
(*Maintenant, tu renvoies ton serviteur, Seigneur*).

Paroles du vieillard juif Siméon, après avoir vu le Messie (Evang. selon saint Luc, II, 25). On peut mourir après avoir vu s'accomplir ses plus chères espérances.

Nunc est bibendum. . . . . .
(*C'est maintenant qu'il faut boire*).

Mots empruntés à Horace dans une ode (I, 37, 1) composée à l'occasion de la victoire d'Actium. Manière familière de dire qu'il faut célébrer un grand succès, un succès inespéré.

Nutrio et extinguo. . . . .
(*Je* [le] *nourris et je l'éteins*).

Devise qui accompagnait la salamandre sur les armes de François Ier, par allusion à cette ancienne croyance que les salamandres sont capables de vivre dans le feu et même d'en activer l'ardeur.

O altitudo! . . . . . .
(*O profondeur !*).

Exclamation de saint Paul (*Epître aux Romains*, XI, 33) en parlant de la science et de la sagesse divines. Ces mots se rappellent à propos d'un mystère insondable.

Obscurum per obscurius. . .
(*L'obscur par le plus obscur*).

Dire que l'opium fait dormir parce qu'il a une vertu dormitive, c'est expliquer **obscurum per obscurius.**

Oculos habent et non videbunt.
(*Ils ont des yeux et ne verront pas*).

Paroles tirées du psaume *In exitu Israel de Ægypto* (Ps. CXIII), où elles caractérisent les idoles des nations. On les applique à ceux qu'une cause quelconque frappe d'aveuglement intellectuel. Dans le même psaume, on trouve les phrases : **Os habent, et non loquentur :** *Elles ont une bouche et ne parleront pas ;* **Manus habent, et non palpabunt :** *Elles ont des mains et ne toucheront pas*, etc.

Oderint, dum metuant. . . .
(*Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent*).

Expression du poète tragique Attius (*Atrée*), citée par Cicéron (*De officiis*, I, 28, 97). Elle peut servir de devise aux souverains autoritaires et soupçonneux.

Odi profanum vulgus. . . .
(*Je hais le profane vulgaire*).

Pensée d'Horace (*Odes*, III, 1, 1) qui se flatte de mépriser les applaudissements de la foule et de ne rechercher que les suffrages des gens de goût.

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas. .
(*Trop heureux les hommes des champs, s'ils connaissaient leur bonheur*).

Vers de Virgile (*Géorgiques*, II, 458-459) dont on ne cite souvent que la première partie, laquelle s'applique à ceux qui jouissent d'un bonheur qu'ils ne savent pas apprécier.

Oleum perdidisti. . . . . .
(*Tu as perdu ton huile*).

C'est-à-dire : Tu as perdu ton temps, ta peine. Les anciens disaient d'un discours, d'un livre trop travaillé, qui avait dû coûter de la peine, qu'il sentait l'huile ; s'il ne valait rien, l'auteur avait perdu son huile.

Omne ignotum pro magnifico. (*Tout ce qu'on ne connaît pas* [est tenu] *pour magnifique*).

Paroles de Tacite (*Vie d'Agricola,* 30) qui exprime bien l'attrait de l'inconnu.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci. . . . . . (*Il a remporté tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable*).

Vers d'Horace (*Art poétique,* 343). On dit de quelqu'un qui a réussi, qui a recueilli tous les suffrages : **Omne tulit punctum.**

Omne vivum ex ovo. . . . . . (*Tout être vivant provient d'un germe*).

Aphorisme biologique de l'Anglais Harvey.

Omnia mecum porto. . . . . . (*Je porte tous mes biens avec moi*).

Réponse du philosophe Bias, un des sept Sages de la Grèce, à ses concitoyens de Priène qui, menacés par l'armée de Cyrus et quittant la ville avec toutes leurs richesses, s'étonnaient de voir que le philosophe ne faisait aucun préparatif. Il voulut leur faire entendre par là que les vraies richesses sont celles de la sagesse.

Omnia serviliter pro dominatione. . . . . . (*Tout servilement en vue de la domination*).

Réflexion de Tacite (*Histoire,* I, 36) peignant les flatteries qu'adressait à la multitude Othon, désireux d'obtenir le pouvoir.

Omnia vincit amor. . . . . . (*L'amour triomphe de tout*).

Première partie d'un vers de Virgile (*Eglogues,* **X,** 69). Il s'agit de l'Amour personnifié, tyran des hommes et des dieux.

Omnis homo mendax. . . . . . (*Tout homme est menteur*).

Paroles tirées du psaume CXV : *Credidi propter quod locutus sum.*

Onus probandi. . . . . . (*La charge de faire la preuve*).

C'est aux accusateurs plutôt qu'aux accusés que revient **l'onus probandi.**

Ore rotundo. . . . . . (*D'une bouche arrondie*).

C'est-à-dire : Dans un langage harmonieux. Fin d'un vers d'Horace (*Art poétique,* 323).

O sancta simplicitas. . . . . . (*O sainte simplicité*).

Exclamation attribuée à Jean Hus, voyant une vieille femme apporter un morceau de bois sur le bûcher où il brûlait. Se cite souvent par ironie pour railler une conduite, une parole naïve.

Os homini sublime dedit. . . (*Il* [Dieu] *a donné à l'homme un visage tourné vers le ciel*).

Commencement d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses,* I, 85), où le poète, dans son récit de la création, raconte celle de l'homme, capable d'idéal, d'aspirations élevées.

Os magna sonaturum. . . . . (*Bouche aux paroles sublimes*).

Expression d'Horace (*Satires,* I, 4, 3), où celui-ci prétend ne donner le nom de poètes qu'à ceux qui possèdent le génie, une intelligence divine (v. MENS DIVINIOR), « *une bouche aux paroles sublimes* ».

O tempora ! o mores ! . . . . . (*O temps ! ô mœurs !*).

Exclamation par laquelle Cicéron s'élève contre la perversité des hommes de son temps. (*Catilin.* — I, 1, et *Verrines : De signis,* 25, 56.)

O terque quaterque beati ! . . (*O trois et quatre fois heureux !*).

Expression que Virgile (*Enéide,* I, 94) met dans la bouche d'Enée enviant le sort des Troyens morts en défendant leur ville. Imité d'Homère (*Odyssée,* V, 306).

Otium cum dignitate. . . . . . (*Repos honoré*).

Expression de Cicéron (*De oratore,* **I, 1,** 1) exprimant l'idéal d'un Romain retiré de la vie publique.

O ubi campi ! . . . . . (*O ! où sont les champs !*).

Exclamation de Virgile (*Géorgiques,* II, 485) regrettant la tranquillité des champs. Horace (*Satires,* II, 6, 60) a dit dans le même sens : *O rus ! quando ego te aspiciam !* O campagne ! quand te reverrai-je !

Pœte, non dolet. . . . . . (*Pætus, cela ne fait pas de mal*).

Paroles d'Arria à Pætus son mari, en lui tendant le poignard dont elle venait de se frapper elle-même, pour l'encourager à se donner la mort. Pætus, personnage consulaire, s'était compromis dans une conspiration contre la vie de l'empereur Claude. (Pline le Jeune, *Lettres,* III, 16.)

Panem et circenses. . . . . . (*Du pain et les jeux du cirque*).

Mots d'amer mépris adressés par Juvénal (*Satires,* **X,** 81) aux Romains de la décadence, qui ne demandaient plus que du blé au Forum et des spectacles gratuits.

Panta rhei . . . . . (*Tout s'écoule*).

Expression grecque formulant un des principaux axiomes de la philosophie d'Héraclite.

Parcere subjectis et debellare superbos. . . . . . (*Epargner ceux qui se soumettent, et dompter les superbes*).

Vers de Virgile (*Enéide,* VI, 853) mis dans la bouche d'Anchise, qui explique à Enée le rôle futur du peuple romain.

Parcatis . . . . . (*Que vous obéissiez*).

Formule qui rendait exécutoires les jugements en dehors du ressort du tribunal qui les avait prononcés : *Accorder le* **pareatis.**

Par pari refertur. . . . . . (*On rend la pareille*).

Répond à peu près à la loi mosaïque du talion : *Œil pour œil, dent pour dent,* etc.

Parturiunt montes : nascetur ridiculus mus. . . . . . (*Les montagnes sont en travail : il en naîtra un rat ridicule*).

Pensée d'Horace (*Art poétique*, 139) que La Fontaine a commentée dans sa fable *la Montagne qui accouche*, et qui, dans l'application, sert à qualifier les promesses non suivies d'effet.

Passim. . . . . . (*Çà et là*).

Formule latine dont on fait suivre le titre d'un ouvrage cité, pour indiquer qu'on y trouvera de nombreuses références en divers endroits : *Voir sur ce sujet* Commentaires de César, **passim.**

Patere quam ipse fecisti legem. (*Subis la loi que toi-même as faite*).

On doit subir les conséquences d'un principe que l'on a établi soi-même. (Traduction latine d'une pensée de Pittacus de Mytilène.)

Paterna, paternis ; materna, maternis. . . . . . (*Les biens du père, à la ligne paternelle ; les biens de la mère, à la ligne maternelle*).

Ancienne formule de dévolution, dans les héritages, remplacée par l'égalité de partage dans les deux lignes, que consacre le Code civil.

Patiens, quia æternus. . . . (*Il est patient, parce qu'il est éternel*).

Paroles de saint Augustin, admirant la patience immuable de Dieu au milieu des crimes du monde. On dit aussi de la papauté : **Patiens, quia æterna.**

Pauca, sed bona . . . . . (*Peu de choses, mais bonnes*).

Cet auteur n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages, mais chaque page est empreinte du cachet inimitable de son génie ; **pauca, sed bona.**

Pauci quos æquus amavit Jupiter. . . . . . (*Les rares humains qu'a aimés l'équitable Jupiter*).

Mots de Virgile (*Enéide*, VI, 129-130). Ces rares mortels ont seuls pu, dit le poète, sortir des Enfers. On applique ces mots à des hommes doués de qualités particulières ou d'un bonheur spécial.

Paulo majora canamus. . . . (*Chantons des choses un peu plus relevées*).

Virgile (*Eglogues*, IV, 1). Cette locution sert de transition pour passer d'un sujet à un autre plus important.

Paupertas impulit audax. . . (*La pauvreté qui a toutes les audaces me poussa*).

Vers d'Horace (*Epîtres*, II, 2, 51). Le poète ajoute : **Ut versus facerem,** *à faire des vers*. La pauvreté pousse à des tentations, où l'on ne se risquerait pas sans elle.

Peccavi. . . . . . (*J'ai péché*).

Exclamation du roi David (*Rois*, II, 12, 13), après avoir été confondu par la parabole du prophète Nathan. S'emploie pour signifier qu'on avoue ses torts.

Pectus est quod disertos facit. (*C'est le cœur qui fait les éloquents*).

De ce mot de Quintilien (X, 7, 15) il faut rapprocher celui de Vauvenargues : *Les grandes pensées viennent du cœur.*

Pede pœna claudo. . . . . . (*Le châtiment au pied boiteux*).

Pensée d'Horace (*Odes*, III, 2, 32) qui signifie que, si le châtiment ne suit pas toujours immédiatement le crime, il ne manque cependant jamais d'arriver.

Pejor avis ætas. . . . . . (*L'âge présent ne vaut pas celui des aïeux*).

Locution empruntée au début d'une ode d'Horace, qui a dit en réalité (*Odes*, III, 6, 46) :

Ætas parentum pejor avis

(L'âge de nos pères inférieur à celui de nos aïeux.)

Pendent opera interrupta. . (*Les travaux interrompus restent en suspens*).

Mots de Virgile, dans l'*Enéide* (IV, 88), à propos des travaux interrompus, à Carthage, depuis que la reine Didon est tout occupée d'Enée.

Per fas et nefas. . . . . . (*Par le juste et l'injuste*).

C'est-à-dire : Par toutes les voies, par tous les moyens possibles.

Perinde ac cadaver. . . . . (*Comme un cadavre*).

Expression par laquelle saint Ignace de Loyola, dans ses *Constitutions*, prescrit aux jésuites la discipline et l'obéissance à leurs supérieurs, réserve faite des cas que la conscience défend.

Per jocum. . . . . . (*Par jeu, pour rire*).

Il ne convient pas de se fâcher d'une innocente plaisanterie, dite **per jocum.**

Per Jovem! . . . . . (*Par Jupiter!*).

Espèce de jurement familier, que Molière met dans la bouche d'un pédant.

Per obitum. . . . . . (*Par la mort*).

Par suite de décès. Se dit surtout en droit canon : *Bénéfice vacant* **per obitum.**

Per saltum. . . . . . (*Par saut*).

C'est-à-dire : Sans passer par les grades intermédiaires. Se dit en droit canon, par ex. d'un homme fait prêtre sans avoir reçu le diaconat.

Persona grata. . . . . . (*Personne bienvenue*).

Mots latins par lesquels on désigne, dans la langue diplomatique, un personnage qui sera agréé avec plaisir par la puissance auprès de laquelle on l'accrédite. *Être* (ou *n'être point*) **persona grata** *dans une cour.*

Pertransiit benefaciendo. . . (*Il a passé en faisant le bien*).

Mots simples et touchants de saint Pierre dépeignant Jésus au centurion Corneille (*Actes*, X, 38), et qu'on applique aux hommes dont la vie a été consacrée au soulagement de leurs semblables.

Piscem natare doces. . . . .
(*Tu apprends à nager à un poisson*).

Plaudite, cives! . . . . . .
(*Citoyens, applaudissez!*).

Plerumque fit. . . . . . .
(*Ce qui arrive le plus souvent*).

Plurima mortis imago. . . . .
(*La mort sous mille aspects*).

Plus æquo. . . . . . .
(*Plus que de raison*).

Post equitem sedet atra cura.
(*Le noir souci monte en croupe derrière le cavalier*).

Post hoc, ergo propter hoc. .
(*A la suite de cela, donc à cause de cela*).

Post mortem, nihil est. . . . .
(*Après la mort, il n'y a rien*).

Potius mori quam fœdari. . .
(*Plutôt mourir que se déshonorer*).

Præsente cadavere. . . . . .
(*Le cadavre étant présent*).

Primo avulso, non deficit alter.
(*Le premier arraché, il ne manque pas de s'en présenter un autre*).

Primo mihi. . . . . . .
(*A moi d'abord*).

Primo occupanti. . . . . . .
(*Au premier occupant*).

Primum vivere, deinde philosophari. . . . . . .
(*Vivre d'abord, philosopher ensuite*).

Primus inter pares. . . . . .
(*Le premier entre ses égaux*).

Pro aris et focis. . . . . . .
(*Pour ses autels et ses foyers*).

Pro domo sua. . . . . . .
(*Pour sa maison*).

Pro forma. . . . . . .
(*Pour la forme*).

Proh (ou **Pro**) **pudor!** . . . .
(*O honte!*).

Prolem sine matre creatam. .
(*Enfant né sans mère*).

Pro memoria. . . . . . .
(*Pour mémoire*).

Pro rege sæpe, pro patria semper. . . . . . .
(*Pour le roi, souvent; pour la patrie, toujours*).

Pro tempore. . . . . . .
(*Selon le temps*).

Pulchre, bene, recte! . . . .
(*Bien, très bien, parfait!*).

Pulsate et aperietur vobis. .
(*Frappez, et il vous sera ouvert*).

Vous voulez en remontrer à quelqu'un sur son métier, sa spécialité.

Mots par lesquels les acteurs romains, à la fin d'une comédie, sollicitaient les applaudissements du public.

Statuer sur le **plerumque fit,** c'est-à-dire Ne pas se préoccuper des exceptions possibles, prendre pour règle les cas les plus nombreux.

Fragment d'un vers de Virgile (*Enéide*, II, 369). Enée fait à Didon la peinture de la dernière nuit de Troie : « Partout le deuil, partout la terreur, *la mort sous mille aspects.* »

Boire **plus æquo.**

Vers d'Horace (*Odes*, III, 1, 40), qui exprime que c'est en vain que l'on cherche dans une distraction quelconque un remède à l'ennui, aux noirs soucis. Boileau a traduit ainsi cette pensée :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Formule par laquelle on désignait, dans la scolastique, l'erreur qui consiste à prendre pour cause ce qui n'est qu'un antécédent dans le temps.

Commencement d'un vers de Sénèque le Tragique (*Troyennes*, 398). Il se termine par **ipsaque mors nihil** (*et la mort elle-même n'est rien*).

Expression latine qui peut servir de devise à tous ceux qui préfèrent l'honneur à la vie. On l'attribue au cardinal Jacques de Portugal (m. en 1459). Sous une forme un peu différente, elle a été la devise d'Anne de Bretagne, de Ferdinand d'Aragon.

Lorsqu'un pape meurt, le cardinal camerlingue doit donner lecture de ses dispositions testamentaires, s'il en existe, **præsente cadavere.**

Vers de Virgile (*Enéide*, VI, 143). Il s'agit d'un rameau d'or, sans lequel il n'est pas permis de pénétrer dans les Enfers. On cite ce vers à propos de difficultés sans cesse renaissantes, d'ennemis ou de défenseurs d'une cause qui se renouvellent chaque fois que l'un d'eux disparaît.

Maxime favorite de l'égoïste.

A ce droit de premier occupant remonte naturellement celui de la propriété, même provisoire.

Précepte des anciens, par lequel on se moque de ceux qui ne savent que philosopher ou discuter, et ne sont pas capables de se créer des moyens d'existence.

Le président d'une république n'est que le **primus inter pares.**

Celui-là est bien fort, qui combat **pro aris et focis.**

Titre d'une harangue de Cicéron, plaidant à son retour d'exil contre le patricien Clodius, qui avait fait confisquer ses biens. Plaider **pro domo sua,** c'est plaider pour sa propre cause.

Faire une demande **pro forma.**

Sert à manifester un sentiment de profond étonnement, de vive indignation.

Montesquieu a mis cette épigraphe, tirée d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, II, 553), en tête de son *Esprit des lois*, pour marquer qu'il n'avait pas eu de modèle.

Formule encore employée en diplomatie, pour rappeler des droits périmés depuis longtemps.

Devise de Colbert.

Agissez **pro tempore.**

Exclamation d'un critique trop bienveillant, dont Horace (*Art poétique*, 100) fait entendre qu'il faut se méfier.

Paroles de l'Evangile (saint Luc, XI, 9), que l'on cite pour engager quelqu'un à persévérer dans ses efforts.

Punica fides. . . . . . .
(*Foi punique, carthaginoise*).

Les Romains accusaient les Carthaginois d'enfreindre souvent les traités, ce qui leur fit employer cette expression comme synonyme de *mauvaise foi*.

Quærens quem devoret. . . .
(*Cherchant quelqu'un à dévorer*).

Expression de saint Pierre (*Epîtres*, I, 5, 8) pour caractériser le démon.

Qualis artifex pereo! . . . .
(*Quel grand artiste je meurs!*).

Dernière exclamation de Néron avant de se tuer, d'après Suétone (*Néron*, 44), exprimant la perte que le monde faisait par la mort d'un homme qui avait brillé au théâtre et dans le cirque.

Qualis pater, talis filius. . .
(*Tel père, tel fils*).

Il est rare qu'on puisse dire de la postérité des grands hommes, et surtout des grands écrivains : **Qualis pater, talis filius.**

Quandoque bonus dormitat Homerus. . . . . . .
(*Le bon Homère sommeille quelquefois*).

Horace (*Art poétique*, 359) veut faire entendre par ces mots que même un écrivain de génie n'est pas toujours égal à lui-même.

Quantum mutatus ab illo! . .
(*Combien différent de ce qu'il était!*).

Paroles que Virgile (*Enéide*, II, 274) met dans la bouche d'Enée saisi d'horreur à la vue d'Hector qui lui apparaît en songe, couvert de blessures.

Quantum satis. . . . . . .
(*Autant que suffisamment*).

A dose suffisante ou raisonnable. Formule pharmaceutique exprimée souvent par les initiales Q. S., qui sont aussi celles de *quantité suffisante* ou de **quantum sufficit** : *autant qu'il suffit*.

Quia nominor leo. . . . . . .
(*Parce que je m'appelle lion*).

Mots tirés d'une fable de Phèdre (I, 5). C'est la raison donnée par le lion pour s'attribuer la première part du butin. Se disent de celui qui abuse de sa force, de son autorité. L'imitation de La Fontaine a donné naissance à cette expression, qui s'emploie dans le même sens : *La part du lion*.

Qui bene amat, bene castigat.
(*Qui aime bien, châtie bien*).

Application facile, puisque le *châtiment* n'a d'autre but que de corriger les défauts ou les vices de celui que l'on aime.

Quid deceat, quid non. . . . .
(*Ce qui convient, ce qui ne convient pas*).

Précepte d'Horace, dans l'*Art poétique* (308). *Corrigez ce qui est mauvais, gardez ce qui est bon, voyez* **quid deceat, quid non.**

Quid juris? . . . . . .
(*Quoi du droit?*).

C'est-à-dire : Quelle est la solution que donne le droit, la jurisprudence?

Quid novi? . . . . . .
(*Quoi de nouveau?*).

Interrogation familière, que deux personnes s'adressent volontiers quand elles se rencontrent.

Quid prodest? . . . . . .
(*A quoi sert; à quoi bon?*).

Je vous répéterais bien tout ce qu'il m'a dit, mais **quid prodest?**

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. . . . . . .
(*Toutes les fois que les rois font des sottises, ce sont les Grecs qui reçoivent les coups*).

Pensée d'Horace (*Epîtres*, I, 2, 14) dont La Fontaine a donné cette imitation libre :

. . . . . *On voit que de tout temps,*
Les petits ont pâti des sottises des grands.

Quidquid tentabam dicere versus erat. . . . . . .
(*Tout ce que j'essayais de dire était vers*).

Vers d'Ovide (*Tristes*, IV, 10, 26) qui témoigne de son irrésistible penchant pour la poésie, que son père voulait l'empêcher de cultiver.

Quieta non movere. . . . . .
(*Ne pas agiter ce qui est tranquille*).

Proverbe qui s'applique surtout en matière politique ou religieuse, pour dire qu'il est imprudent de réveiller les querelles assoupies.

Qui habet aures audiendi, audiat. . . . . . .
(*Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende*).

Paroles qui se trouvent plusieurs fois dans l'Evangile à la suite de paraboles du Christ. S'emploient pour avertir qu'on doit faire son profit d'un avis.

Qui nescit dissimulare, nescit regnare. . . . . . .
(*Celui qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner*).

Maxime favorite de Louis XI.

Qui scribit, bis legit. . . . . .
(*Celui qui écrit, lit deux fois*).

Axiome latin. Pour comprendre et retenir un texte, l'écrire équivaut à le lire deux fois.

Qui sine peccato est. . . . .
(*Celui qui est sans péché*).

Célèbre parole de Jésus, dans l'Evangile (saint Jean, VIII, 3-12), au sujet de la femme adultère : *Que celui qui est sans péché, lui jette la première pierre*.

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?
(*Qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand?*).

Hexamètre technique, qui renferme ce qu'en rhétorique on appelle les circonstances : la *personne*, le *fait*, le *lieu*, les *moyens*, les *motifs*, la *manière* et le *temps*. Il résume aussi toute l'instruction criminelle : *Quel est le coupable? quel est le crime? où l'a-t-on commis? par quels moyens* ou *avec quels complices? pourquoi? de quelle manière? à quel moment?* Il nous a été transmis par Quintilien.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ? . . . . .
(*Qui aurait supporté que les Gracques se plaignissent d'une sédition ?*).

Vers de Juvénal (*Satires*, II, 24). Il s'applique à ceux qui blâment les procédés qu'eux-mêmes ont employés.

Quod ab omnibus, quod ubique, quod semper. (*Ce qui* [a été admis] *par tout le monde, en tout lieu et de tout temps*).

Paroles que saint Vincent de Lérins donne comme règle pratique pour discerner les articles de la foi traditionnelle dans l'Eglise catholique.

Quod di omen avertant !
(*Que les dieux détournent ce présage !*).

Formule employée pour exprimer le souhait qu'un tel malheur n'arrive pas.

Quod erat demonstrandum. .
(*Ce qu'il fallait démontrer*, ou par abréviation : *C. Q. F. D.*).

Phrase qu'on prononce souvent après une démonstration, et qu'on trouve reproduite dans les livres par ces initiales *Q. E. D.*

Quod scripsi, scripsi. . . . . .
(*Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit*).

Réponse de Ponce Pilate aux princes des prêtres qui lui reprochaient d'avoir inscrit sur la croix *Jésus roi des Juifs* (saint Jean, XIX, 22). On l'emploie pour indiquer une détermination bien arrêtée.

Quomodo vales ? . . . . . .
(*Comment vous portez-vous ?*).

Sorte de salutation familière, par laquelle on s'informe de la santé d'un ami.

Quo non ascendam ? . . . . .
(*Jusqu'où ne monterai-je pas ?*).

Devise de Fouquet. Elle figurait, dans ses armes, au-dessous d'un écureuil.

Quorum pars magna fui. . .
(*Où j'ai pris une grande part*).

Mots par lesquels Enée (Virgile, *Enéide*, II, 6) commence le récit de la dernière nuit de Troie, et qu'on peut s'appliquer en parlant d'événements auxquels on a pris une grande part. Si l'on veut être modeste, au lieu de *magna*, on dit *parva* (petite).

Quos ego... . . . . . .
(Mots suspensifs dont le sens équivaut à : *Je devrais...*).

Paroles (en forme de réticence) que Virgile (*Enéide*, I, 135) met dans la bouche de Neptune irrité contre les vents déchaînés sur la mer, et qui, dans la bouche d'un supérieur, expriment la colère et la menace.

Quos vult Jupiter perdere, dementat prius. . . . . . .
(*Ceux que Jupiter veut perdre, il commence par leur ôter la raison*).

Pensée d'Euripide, à laquelle Boissonade a donné cette forme latine. Racine en a reproduit le sens dans son *Athalie :*

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle (Athalie)
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur;
De la chute des rois funeste avant-coureur !

Quot capita, tot sensus . . .
(*Autant de têtes, autant d'avis*).

Jamais on ne vit pareille confusion : **quot capita, tot sensus.** Térence a dit dans le même sens (*Phormion*, II, 4, 14) : **Quot homines, tot sententiæ,** *autant d'hommes, autant d'avis.*

Quousque tandem. . . . . . .
(*Jusques à quand...*).

Premiers mots du premier discours de Cicéron contre Catilina, lorsque celui-ci osa se présenter au sénat, après qu'on eut découvert le complot qu'il tramait contre la république.

Rapere in jus. . . . . . .
(*Traîner en justice*).

Locution latine, qui a son équivalent exact en français.

Rara avis in terris. . . . . .
(*Rare oiseau sur la terre*).

Hyperbole de Juvénal (*Satires*, VI, 165) à propos des Lucrèce et des Pénélope. Se dit par extension de tout ce qui est extraordinaire. Le plus ordinairement, on cite seulement les deux premiers mots : **rara avis.**

Rari nantes in gurgite vasto.
(*De rares naufragés flottant sur le vaste abîme*).

Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, I, 118) dont on fait de nombreuses applications.

Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo.
(*Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*).

Réponse de Jésus aux pharisiens qui lui demandaient insidieusement s'il fallait payer le tribut à César (saint Matthieu, XXII, 21). S'emploie le plus souvent sous la forme française.

Regis ad exemplar. . . . . .
(*A l'exemple du roi*).

Hémistiche de Claudien (*De IV consulatu Honorii*, 299), qui signifie que tous se règlent sur les exemples donnés par le roi, c'est-à-dire par un maître quelconque.

Relicta non bene parmula. .
(*En abandonnant peu glorieusement mon bouclier*).

Mots d'Horace (*Odes*, II, 7, 10) à propos de la bataille de Philippes à laquelle il avait assisté. Il faut voir dans cet aveu surtout une imitation des poètes grecs Archiloque, Alcée, Anacréon. Il s'applique souvent avec ironie à ceux qui fuient devant l'ennemi.

Remember (ri-mèm-beur'). . .
(*Souvenez-vous*).

Dernier mot de Charles Ier, roi d'Angleterre, sur l'échafaud, adressé à l'évêque Juxon.

Requiescat in pace ! . . . .
(*Qu'il repose en paix !*).

Paroles qu'on chante à l'office des morts, et qu'on grave souvent sur les pierres tumulaires.

Res angusta domi. . . . . . .
(*De maigres ressources à la maison*).

La pauvreté au logis, c'est, dit Juvénal (*Satires*, III, 165), ce qui empêche souvent l'honnête homme de percer.

Res judicata pro veritate habetur. . . . . . (*La chose jugée est tenue pour vérité*).

Axiome de l'ancien droit, toujours en vigueur : *Chose jugée, chose démontrée; arrêt rendu vaut titre formel.*

Res, non verba. . . . . . (*Des réalités, non des mots*).

Expression latine qu'on emploie pour dire qu'on demande (que la situation exige) des effets, des actes et non des paroles.

Res nullius. . . . . . (*La chose de personne*).

Ce qui n'appartient en propre à personne : *La terre n'est jamais considérée comme* **res nullius.**

Res perit domino. . . . . . (*La chose périt pour le compte du maître*).

Le dommage résultant de la perte d'une chose incombe au propriétaire de cette chose. Axiome de droit romain, adopté par le droit français; c'est la règle dans le cas de force majeure.

Res sacra miser. . . . . . (*Le malheureux, chose sacrée*).

Expression de Sénèque (*Epigrammes*, 4), qui exprime le respect que l'on doit avoir pour le malheur.

Retro, Satana! . . . . . (*Arrière, Satan!*).

V. VADE RETRO.

Ridiculus mus. . . . . . (*Un rat, objet ridicule*).

V. PARTURIUNT.

Risum teneatis? . . . . . (*Vous retiendrez-vous de rire?*).

Fragment du vers 5 de l'*Art poétique* d'Horace. S'applique aux choses ridicules ou grotesques.

Rudis indigestaque moles. (*Masse confuse et informe*).

Expression dont Ovide s'est servi dans ses *Métamorphoses* (I, 7) pour peindre l'aspect du chaos. L'Intimé, dans les *Plaideurs* de Racine (III, 4), fait une application plaisante de ces mots.

Rule, Britannia (roul'). . . . (*Gouverne, Angleterre*).

Premiers mots d'un chant patriotique des Anglais, dans lequel ils se glorifient de posséder l'empire des mers.

Salus populi suprema lex esto. (*Que le salut du peuple soit la suprême loi*).

Maxime du droit public, à Rome. Toutes les lois particulières doivent s'effacer s'il s'agit de sauver la patrie. (*Loi des XII Tables.*)

Sanctum sanctorum. . . . . . (*Le saint des saints*).

Équivalent latin du nom que les Juifs donnaient à l'endroit le plus saint, le plus retiré du temple, appliqué à tout lieu interdit aux profanes.

Sapiens nihil affirmat quod non probet. . . . . . (*Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve*).

Il ne faut pas avancer une chose sans être en mesure de la prouver.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum. . . . . . (*On écrit pour raconter, non pour prouver*).

C'est de cette façon que Quintilien (*Instit. orat.*, X, 1, 31) note une différence entre l'histoire et l'éloquence.

Sedet æternumque sedebit. . (*Il est assis et restera assis éternellement*).

Mots de Virgile (*Enéide*, VI, 617), appliqués au supplice infligé à Thésée aux Enfers. En expiation de sa vie errante, ce héros, aux Enfers, était condamné à rester éternellement assis.

Se habla español. . . . . . (*On parle espagnol*).

Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant espagnol.

Semper ad eventum festinat. (*Il se hâte toujours vers le dénouement*).

Horace (*Art poétique*, 148) parle ainsi de l'auteur de l'*Odyssée*, proposant son exemple à tous les poètes épiques.

Se non è vero, è bene trovato. (*Si cela n'est pas vrai, c'est* du moins *bien trouvé*).

Proverbe italien, d'une application facile et très fréquente.

Servum pecus. . . . . . (*Troupeau servile*).

Paroles par lesquelles Horace (*Epîtres*, I, 19, 19) a flétri les imitateurs en littérature. Se dit des flatteurs, des plagiaires, des courtisans.

Sesquipedalia verba. . . . . (*Mots longs d'un pied et demi*).

Horace (*Art poétique*, 97) conseille aux auteurs tragiques de ne mettre dans la bouche de leurs personnages ni paroles ampoulées, ni mots d'une longueur démesurée. Racine, dans *les Plaideurs*, fait dire à Petit-Jean :

Il me fait dire aussi des mots longs d'une toise.

Shocking (chok-in'-ghe) . . . . (*Choquant*).

Exclamation dont se servent souvent les Anglais et qu'on a transportée dans la langue française un peu par ironie.

Si augur augurem... . . . . (*Si un augure*[*voit*]*un augure...*).

Réflexion du vieux Caton, rapportée sous une forme un peu différente par Cicéron (*Traité de la divination*, II, 24), et qui était un trait lancé contre les augures privés, lesquels, disait-il, ne pouvaient pas se rencontrer sans rire.

Sic. . . . . . (*Ainsi*).

Mot qui se met entre parenthèses dans le cours d'un texte ou à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qui s'y trouve : *Sa lettre commençait ainsi : Mossieu* **(sic)**, *je*, etc.

Sic itur ad astra. . . . . .

V. MACTE ANIMO.

Sic transit gloria mundi. . . .
(*Ainsi passe la gloire du monde*).

Sic vos non vobis. . . . . . .
(*Ainsi vous* [travaillez], *et ce n'est pas pour vous*).

Similia similibus curantur. .

Sine die. . . . . . .
(*Sans* [fixer de] *jour*).

Sine ira et studio. . . . . . .
(*Sans ressentiment ni faveur*).

Sine nomine vulgus. . . . . .
(*La foule sans nom*).

Sine qua non. . . . . . .
(*Sans quoi, non*).

Sinite parvulos venire ad me.
(*Laissez venir à moi les petits enfants*).

Sint ut sunt, aut non sint. . . .
(*Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas*).

Si parla italiano. . . . . . .
(*On parle italien*).

Si parva licet componere magnis. . . . . . .
(*S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes*).

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis. . . . . . .
(*Nous nous sommes enfin arrêtés ici, où le globe nous a manqué*).

Sit pro ratione voluntas. . .

Sit tibi terra levis! . . . . . .
(*Que la terre te soit légère!*).

Si vis me flere, dolendum est Primum ipsi tibi. . . . . .
(*Si vous voulez que je pleure, il faut d'abord que vous pleuriez*).

Si vis pacem, para bellum. . .
(*Si tu veux la paix, prépare la guerre*).

Sol lucet omnibus. . . . . . .
(*Le soleil luit pour tout le monde*).

Solve senescentem. . . . . . .
(*Dételle* [ton cheval] *qui vieillit*).

Spiritus promptus est, caro autem infirma. . . . . . .
(*L'esprit est prompt, mais la chair est faible*).

Spiritus ubi vult spirat. . . . .
(*L'esprit souffle où il veut*).

Sponte sua. . . . . . .
(*De son propre mouvement*).

Stans pede in uno. . . . . . .
(*Debout sur un seul pied*).

Stare sulla corda. . . . . . .
(*Se tenir sur la corde*).

Statu quo (pour : *in statu quo ante*).
(*L'état où se trouvaient précédemment* [et se trouvent encore] *les choses*).

Paroles (peut-être tirées de l'*Imitation*, I, 3, 6) adressées au Souverain Pontife lors de son élévation, pour lui rappeler la fragilité de toute puissance humaine.

Dans les quatre vers pentamètres qui commencent par ces mots, Virgile se plaint fort ingénieusement qu'un autre, le médiocre Bathylle, ait reçu la récompense que lui seul avait méritée. S'emploie lorsque quelqu'un reçoit le salaire dû à un autre.

V. CONTRARIA CONTRARIIS.

Locutine latine employée dans la langue parlementaire ou diplomatique : *Les plénipotentiaires se sont ajournés* **sine die.**

Tacite, au début de ses *Annales* (I, 1), déclare qu'il a décidé d'écrire l'histoire d'événements déjà éloignés de lui et qu'il le fera **sine ira et studio.** Cette expression sert à caractériser l'impartialité de l'historien.

Le *profane vulgaire* d'Horace (V. ODI PROFANUM VULGUS), ce que nous appelons le *commun des mortels*.

Clause **sine qua non.** — *C'est mon* **sine qua non.** — *Le travail est la condition* **sine qua non** *à laquelle est attaché le bonheur.*

Forme réduite, sous laquelle on cite les paroles de Jésus-Christ à ses disciples qui écartaient de lui les petits enfants qu'on lui amenait (saint Matthieu, XIX, 14).

Réponse célèbre du P. Ricci, général des jésuites, auquel on proposait de modifier la constitution de sa société. S'emploie pour faire entendre qu'on ne veut rien changer à une chose établie, à quelque prix que ce soit.

Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant italien.

Fin d'un vers de Virgile (*Géorgiques*, IV, 176), qui compare les travaux des abeilles à ceux des cyclopes.

Le dernier des quatre vers latins que Regnard et ses compagnons, dans leur expédition en Laponie (1681), gravèrent sur le mont Métawara, au delà duquel ils ne purent aller.

V. HOC VOLO.

Inscription tumulaire, souvent employée.

Fragments de deux vers d'Horace (*Art poétique*, 102-103) adressés à l'auteur dramatique, et traduits ainsi par Boileau dans son *Art poétique* :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Si vous voulez émouvoir, commencez par être ému vous-même.

Locution signifiant que, pour éviter d'être attaqué, le meilleur moyen est de se mettre en état de se défendre. Végèce (*Instit. rei milit.*, III. Prol.) dit : *Qui desiderat pacem, præparet bellum.*

Tout le monde a le droit de jouir de certains avantages naturels.

Conseil que donne Horace (*Epîtres*, I, 1, 8) aux écrivains et, en général, à tous ceux que l'âge avertit de songer à la retraite.

Paroles de Jésus-Christ au mont des Oliviers (saint Matthieu, XXVI, 36-41), lorsque, trouvant ses disciples endormis, il leur conseille de veiller et de prier afin d'éviter la tentation.

Paroles de l'Ecriture (saint Jean, III, 8). L'inspiration ne dépend pas de la volonté : c'est un don du ciel. On dit aussi : **spiritus flat ubi vult.**

Agir **sponte sua.**

Expression d'Horace (*Satires*, I, 4, 10), qui nous représente Lucilius dictant deux cents vers à l'heure, debout sur un seul pied. Elle correspond à l'expression française : **au pied levé.**

Locution italienne. Etre dans l'incertitude, dans l'état d'équilibre instable de quelqu'un qui se tient sur la corde raide.

Expression employée surtout en diplomatie : *Maintenir le* **statu quo.** *Statu quo ante bellum*, Situation telle qu'elle était avant les hostilités.

Struggle for life (streu-ghl' for la-if) . . . . . (*Lutte pour la vie*).

Locution anglaise, mise à la mode par Darwin. Elle équivaut à Concurrence vitale : *La sélection dans les espèces animales s'explique par la* **struggle for life.**

Stultorum infinitus est numerus. . . . . . (*Le nombre des sots est infini*).

Paroles de Salomon (*Ecclésiaste*, I, 15).

Stupete, gentes. . . . . . (*Nations, soyez dans l'étonnement*).

Premiers mots d'une hymne composée par Santeul pour la fête de la Purification de la Vierge. Cette exclamation s'emploie le plus souvent d'une façon plaisante, pour annoncer quelque chose d'étonnant.

Suave mari magno. . . . . . (*Il est doux, sur la vaste mer...*).

Commencement d'un vers de Lucrèce (*De natura rerum*, II, 1). Le sens complet est : « Il est doux, quand sur la vaste mer les vents soulèvent les flots, de regarder, de la terre ferme, les terribles périls d'autrui. » Ces mots s'emploient pour marquer la joie que l'on éprouve à être soi-même exempt des périls auxquels les autres sont exposés.

Sub Jove. . . . . . (*Sous Jupiter*).

Sous le plafond du ciel, à la belle étoile : *Coucher* **sub Jove.** On dit aussi **sub Dio.**

Sublata causa, tollitur effectus. . . . . . (*La cause supprimée, l'effet disparaît*).

Conséquence évidente du principe philosophique : *Il n'y a pas d'effet sans cause.*

Sub lege libertas. . . . . . (*La liberté sous la loi*).

La liberté dans les limites et avec les restrictions imposées par la loi, **sub lege libertas,** *est la seule qui soit compatible avec l'ordre.*

Sub tegmine fagi. . . . . . (*A l'ombre d'un hêtre*).

Fin du premier vers des *Eglogues* et du dernier vers des *Géorgiques*, de Virgile.

Sufficit. . . . . . (*Il suffit*).

Je vous entends, **sufficit.**

Sufficit diei malitia sua. . . (*A chaque jour suffit sa peine*).

Aphorisme tiré de l'Evangile (saint Matthieu, VI, 34) et qu'on cite indifféremment en français ou en latin.

Sui generis. . . . . . (*De son espèce; de ce qui n'appartient qu'à lui*).

On dit, par exemple, qu'une fleur exhale *une odeur* **sui generis,** quand cette odeur n'offre d'analogie avec le parfum d'aucune autre fleur.

Summum jus, summa injuria. (*Excès de justice, excès d'injustice*).

Adage latin de droit, cité par Cicéron (*De officiis*, I, 10, 33). Il entend par là que l'on commet souvent des iniquités par une application trop rigoureuse de la loi.

Sunt lacrymæ rerum. . . . . . (*Il y a des larmes pour nos malheurs*).

Commencement d'un vers de Virgile (*Enéide*, I, 462). Ce sont les paroles d'Enée à son fidèle Achate à la vue de tableaux représentant la guerre de Troie. Par une erreur d'interprétation, on prend d'ordinaire ces mots dans le sens de : *on pleure sur les choses* (comme sur les personnes) ou de : *les choses prennent part à notre douleur.*

Sunt verba et voces, præterea-que nihil. . . . . . (*Des mots, des paroles, et rien de plus*).

Pentamètre qui peut s'appliquer à un grand nombre de discours. Le premier hémistiche semble emprunté à Horace (*Epîtres*, I, 34); le second a été ajouté plus tard.

Suo tempore. . . . . . (*En son temps*).

Il faut que chaque chose se fasse **suo tempore.**

Super flumina Babylonis. . . (*Sur les fleuves de Babylone*).

Premiers mots d'un des plus beaux psaumes d'Israël, relatif à la captivité de Babylone (Ps. CXXXVI), qu'on rappelle pour marquer le sort des exilés, des captifs, etc.

Supremum vale. . . . . . (*Adieu pour la dernière fois*).

Mots qu'Ovide met dans la bouche d'Orphée, lorsqu'il perd pour la seconde fois sa chère Eurydice (*Métam.*, X, 62). *Les hommes ne disent pas facilement un* **supremum vale** *aux biens de ce monde et aux plaisirs de la vie.*

Surge et ambula. . . . . . (*Lève-toi et marche*).

Paroles de Jésus-Christ au paralytique, qu'il guérit par ces seuls mots (saint Matthieu, IX, 5.)

Sursum corda. . . . . . (*Elevez vos cœurs*).

Paroles que prononce le prêtre à la messe, au commencement de la préface. On cite ces mots pour faire appel ou signifier que quelqu'un fait appel à des sentiments élevés.

Sustine et abstine. . . . . . (*Supporte et abstiens-toi*).

Maxime des stoïciens (en grec *anekhou kai apekhou*). *Supporte* tous les maux sans que ton âme en soit troublée : *abstiens-toi* de tous les plaisirs qui peuvent nuire à ta liberté morale.

Sutor ne supra crepidam. . . (*Cordonnier, pas plus haut que la chaussure*).

Paroles du peintre Apelle à un cordonnier qui, après avoir critiqué dans un de ses tableaux une sandale, voulut juger du reste (Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, 36). Ce proverbe est à l'adresse de ceux qui veulent parler en connaisseurs de choses au-dessus de leur competence.

Tædium vitæ. . . . . . (*Le dégoût de la vie*).

Le **tædium vitæ** *est souvent la conséquence d'une vie inactive et sans objet.*

Tantæ molis erat.... . . . .
(*Tant il était difficile...*).

Expression de Virgile (*Enéide*, I, 33), qui caractérise les difficultés que la nation romaine rencontra à se fonder, et qui, dans l'application, désigne la difficulté d'une entreprise.

Tantæne animis cælestibus iræ! . . . . . .
(*Tant de ressentiment peut-il entrer dans l'âme des dieux!*).

Epiphonème de Virgile (*Enéide*, I, 11) où le poète s'étonne du ressentiment de Junon contre les Troyens. Boileau a imité Virgile dans ce vers du *Lutrin* :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

Tarde venientibus ossa. . . . .
(*Ceux qui viennent tard à table ne trouvent plus que des os*).

S'emploie au propre et au figuré. Dans ce dernier cas, ces mots s'appliquent à tous ceux qui, par négligence ou par oubli, manquent une bonne affaire.

Telum imbelle sine ictu. . .
(*Trait impuissant et sans force*).

Hémistiche de Virgile (*Enéide*, II, 544) en parlant du trait lancé par le vieux Priam à Pyrrhus. Se dit d'une attaque impuissante.

Tempora si fuerint nubila.

V. DONEC ERIS FELIX. Vers d'Ovide (*Tristes*, I, 1, 40).

Tempus edax rerum. . . . .
(*Le temps qui détruit tout*).

Expression d'Ovide (*Métamorphoses*, XV, 234).

Tenere lupum auribus. . . .
(*Tenir le loup par les oreilles*).

Signifie, par extension, Se trouver dans l'embarras, ou bien encore : La difficulté est surmontée.

Terminus ad quem... . . . . .
(*Limite jusqu'à laquelle...*).

Terminus a quo. . . . . . .
(*Limite à partir de laquelle*).

Dans l'intervalle compris entre le **terminus a quo** *et le* **terminus ad quem,** *se trouve la date approximative d'un fait dont la date certaine est ignorée.*

Testis unus, testis nullus. . .
(*Témoin seul, témoin nul*).

Adage de jurisprudence, qui s'emploie pour faire entendre que le témoignage d'un seul ne suffit pas pour établir en justice la vérité d'un fait.

Thalassa! thalassa! . . . . .
(*La mer! la mer!*).

Exclamation de joie que firent entendre les dix mille Grecs conduits par Xénophon (*Anabase*, IV. 8), quand, accablés de fatigue après une retraite de seize mois, ils aperçurent les rivages du Pont-Euxin.

That is the question (zat is ze kouess-tcheun') . . . . .
(*Cela est la question*).

Expression de Shakespeare au premier vers du monologue d'Hamlet (III, 1) : *Etre ou ne pas être, voilà la question.* S'emploie pour exprimer un cas douteux.

The right man in the right place (ze ra-it' man' in' ze ra-it' plê-se). . . . . .
(*L'homme qu'il faut dans la place qu'il faut*).

Expression anglaise, qu'on applique à tout homme qui convient tout à fait à l'emploi auquel on le destine.

Tibi gratias (s.-ent. *ago*) . . .
(*Grâces vous soient rendues*).

S'emploie presque toujours d'une manière ironique et familière.

Time is money (ta-im'-iz-mo-nè).
(*Le temps, c'est de l'argent*).

Proverbe anglais. Maxime d'un peuple pratique, qui sait que le temps, bien employé, est un profit.

Timeo Danaos et dona ferentes.
(*Je crains les Grecs, même quand ils font des offrandes* [aux dieux]).

Paroles que Virgile (*Enéide*, II, 49) met dans la bouche du grand prêtre Laocoon, pour dissuader les Troyens de faire entrer dans leurs murs le fameux cheval de bois que les Grecs avaient perfidement laissé sur le rivage. Elles expriment cette vérité qu'il faut toujours se défier d'un ennemi, quelque aimable, quelque généreux qu'il paraisse.

Timeo hominem unius libri. .
(*Je crains l'homme d'un seul livre*).

Pensée de saint Thomas d'Aquin : L'homme qui ne connaît qu'un seul livre, mais qui le possède bien, est un adversaire redoutable. Quelquefois on donne à cette phrase un autre sens : Je crains un homme qui a choisi un livre et ne jure que par lui.

To be or not to be (tou bi or not' tou bi) . . . . . .
(*Etre ou ne pas être*).

Commencement du premier vers du monologue de Hamlet (III, 1), dans le drame de Shakespeare. Caractérise une situation où l'existence même d'un individu, d'une nation est en jeu.

Tolle, lege. . . . . . .
(*Prends, lis*).

Un jour que saint Augustin, violemment agité par les hésitations qui précédèrent sa conversion, s'était réfugié dans un bosquet pour s'y recueillir, il entendit une voix prononcer ces mots : « *Tolle, lege.* » Jetant les yeux sur un livre que lisait son ami Alype, il tomba sur une épître de saint Paul, qui décida de sa conversion.

Totus in illis. . . . . . .
(*Tout entier à ces choses*).

Fin d'un vers d'Horace (*Satires*, I, 9, 2) :

Nescio quid meditans nugarum, **totus in illis,**

c'est-à-dire *Songeant à je ne sais quelles bagatelles qui absorbaient toute ma pensée.*

Tradidit mundum disputationibus eorum. . . . . . .
(*Il* [Dieu] *a livré le monde à leurs disputes*).

Paroles de l'*Ecclésiaste* (III, 11), qui s'appliquent aux disputes éternelles des philosophes, des savants, des hommes d'Etat, etc.

Traduttore, traditore . . . .
(*Traducteur, traître*).

Aphorisme italien, qui signifie que toute traduction est fatalement infidèle et trahit par conséquent la pensée de l'auteur original.

Trahit sua quemque voluptas. (*Chacun a son penchant qui l'entraîne*).

Maxime empruntée à Virgile (*Eglogues*, II, 65), équivalent des adages français : *Tous les goûts sont dans la nature* ou *Chacun prend son plaisir où il le trouve.*

Tua res agitur. (*Ton intérêt est en jeu*).

Pensée d'Horace (*Epîtres*, I, 18, 84). Signifie, dans l'application : Cela vous touche, cela vous regarde, il y va de votre intérêt.

Tu autem. (*Mais toi...*).

Ces deux mots, sans doute empruntés à une phrase du bréviaire, dont la traduction isolée n'offre aucun sens, s'emploient dans certains cas comme synonymes de *difficulté*, et reçoivent à peu près la même signification que *hic : C'est là le* **tu autem,** c'est-à-dire le point essentiel, le difficile.

Tu duca, tu signore e tu maestro. (*Tu es mon guide, mon seigneur et mon maître*).

Paroles de Dante à Virgile, qu'il prend pour guide dans sa descente aux Enfers (*Enfers*, II, 140). Augustin Thierry a fait une heureuse application de ce vers à Chateaubriand, en déclarant que la lecture des *Martyrs* lui avait donné la vocation de l'histoire.

Tu es ille vir. (*Tu es cet homme*).

Paroles du prophète Nathan à David (*Livre des Rois*, II, 12, 7), après lui avoir rappelé, au moyen d'une parabole, le crime dont il s'était rendu coupable en faisant tuer Urie pour épouser sa femme Bethsabée.

Tulit alter honores. (*Un autre en a eu l'honneur*).

Cet hémistiche de Virgile précède les quatre vers qui commencent par *Sic vos non vobis* (v. plus haut) et se rapporte à la même circonstance.

Tu Marcellus eris! (*Tu seras Marcellus!*).

Allusion aux paroles que Virgile (*Enéide*, VI, 883) met dans la bouche d'Anchise, montrant à Enée, dans les Enfers, parmi les glorieux descendants de sa race, le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste. *Tu seras Marcellus!* C'est une promesse du ciel qui ne se réalisera pas.

Tu quoque, fili! (*Toi aussi, mon fils!*)

Cri de douleur de César, lorsqu'il aperçut au nombre de ses assassins Brutus, qui passait pour être son fils.

Tutti quanti. (*Tous, tant qu'ils sont*).

Mots italiens que l'on emploie pour compléter une énumération, pour exprimer cette idée : *tous sans exception.*

Ubi bene, ibi patria. (*Où l'on est bien, là est la patrie*).

Devise de ceux chez qui les jouissances matérielles l'emportent sur le sentiment patriotique. Elle rappelle le vers de Pacuvius, cité par Cicéron (*Tusculanes*, V, 37) :

Patria est ubicumque est bene.

Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. (*Où ils font un désert, ils disent qu'ils ont donné la paix*).

Phrase mise par Tacite (*Vie d'Agricola*, 30) dans la bouche de Galgacus, héros calédonien, flétrissant les rapines des Romains. Ces mots s'appliquent aux conquérants qui colorent leurs ravages d'un spécieux prétexte de civilisation.

Ultima forsan (*La dernière, peut-être*).

Inscription placée souvent sur des cadrans d'église : *Tu regardes l'heure;* **ultima forsan.**

Ultima ratio regum. (*Dernier argument des rois*).

Devise que Louis XIV avait fait graver sur ses canons.

Una salus victis. (*La seule chance de salut pour les vaincus*).

Allusion au vers de Virgile (*Enéide*, II, 354). Dernière exhortation d'Enée à ses compagnons d'armes lors de la prise de Troie, lorsqu'il essaye d'éveiller en eux le courage du désespoir :

Una salus victis, *nullam sperare salutem,*

qu'un poète du XVIIIe siècle, Gaston, a traduit ainsi :

Le salut des vaincus est de n'en plus attendre.

Unguibus et rostro. (*Du bec et des ongles*).

Se défendre **unguibus et rostro,** c'est-à-dire vigoureusement et sans lâcher prise.

Unum et idem. (*Une seule et même chose*).

Savoir mal ou ne rien savoir, c'est **unum et idem.**
— Etre pauvre ou être avare, c'est **unum et idem.**

Urbi et orbi. (*A la ville* [Rome] *et à l'univers*).

Paroles qui font partie de la bénédiction du souverain pontife, pour marquer qu'elle s'étend sur l'univers entier. On dit de même, par extension, *publier une nouvelle* **urbi et orbi,** c'est-à-dire partout.

Ut fata trahunt. (*Comme les destins conduisent*).

Au gré du destin, du hasard.

Utile dulci.

Fin d'un vers d'Horace. V. OMNE TULIT.

Uti, non abuti. (*User, ne pas abuser*).

Axiome de modération, s'appliquant à tout ordre d'idées.

Uti possidetis. (*Comme vous possédez*).

Formule diplomatique employée à propos de conventions basées sur les possessions territoriales actuelles des belligérants : *Un traité basé sur l'***uti possidetis.**

Ut pictura poesis. (*La poésie est comme une peinture*).

Pensée d'Horace (*Art poétique*, 361) d'après laquelle, dans les poèmes comme dans les tableaux, il convient de traiter et de juger chaque œuvre suivant son genre. On détourne souvent cette phrase de son sens pour lui faire dire que la poésie est sœur de la peinture.

Ut supra. (*Comme ci-dessus*).

Formule souvent employée, surtout dans les actes juridiques, pour renvoyer à ce qui précède. On dit aussi **vide supra** : Voyez ci-dessus.

Vade in pace. . . . . . (*Va en paix*).

Paroles du confesseur en renvoyant son pénitent, après lui avoir donné l'absolution.

Vade retro, Satana. . . . . (*Retire-toi, Satan.*)

Paroles de Jésus, qu'on trouve dans l'Evangile sous une forme un peu différente (saint Matthieu, IV, 10 et saint Marc, VIII, 33). On les applique en repoussant quelqu'un, en rejetant ses propositions.

Væ soli! . . . . . (*Malheur à l'homme seul!*).

Paroles de l'*Ecclésiaste* (IV, 10), qui caractérisent la position malheureuse de l'homme isolé, abandonné à lui-même.

Væ victis! . . . . . (*Malheur aux vaincus!*).

Paroles adressées par Brennus aux Romains, au moment où il jetait son épée dans la balance dans laquelle on pesait l'or destiné à acheter le départ des Gaulois (Tite-Live, V, 48). Elles se rappellent pour faire entendre que le vaincu est à la merci du vainqueur.

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas. . . . . . (*Vanité des vanités, et tout est vanité*).

Paroles par lesquelles l'*Ecclésiaste* (1. 2) déplore le vide et le néant des choses d'ici-bas. C'est la traduction du grec : *mataiotès mataiotêtôn, kai panta mataiotés.*

Vare, legiones redde! . . . . (*Varus, rends les légions!*).

Célèbre exclamation d'Auguste, après la mort et la défaite de Varus et l'anéantissement de ses trois légions, en Germanie (Suétone, *Aug.*, XXIII). On y fait allusion, aussi bien en français qu'en latin : *Varus, rends-moi mes légions!*

Variorum. . . . . . (*De divers*).

Abréviation de la formule **Cum notis variorum scriptorum.** *Avec des notes de divers auteurs*, qui est la marque d'anciennes éditions classiques estimées : *L'édition* **variorum** *de Virgile.*

Varium et mutabile. . . . . (*Chose variable et changeante*).

Mots de Virgile (*Enéide*, IV, 569) appliqués par Mercure à la femme pour décider Enée à quitter Carthage, où le retient l'amour de Didon. François Ier les a redits à sa manière :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Vedi Napoli, e poi muori! . . (*Vois Naples et meurs!*).

Proverbe par lequel les Italiens expriment leur admiration pour Naples et son golfe magnifique.

Velut ægri somnia. . . . . . (*Comme les rêves d'un malade*).

Fragment d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 7). Il compare un livre sans suite aux rêves incohérents d'un malade.

Veniam petimus damusque vicissim. . . . . . (*Nous demandons et nous accordons tour à tour cette permission*).

Mots d'Horace (*Art poétique*, 11) à propos de la faculté de tout oser concédée aux poètes. Ils sont souvent cités pour indiquer la tolérance mutuelle dont on doit user les uns vis-à-vis des autres.

Veni, vidi, vici. . . . . . (*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*).

Mots célèbres par lesquels César annonça au sénat la rapidité de la victoire qu'il venait de remporter près de Zéla sur Pharnace, roi de Pont. Phrase d'une application toujours familière, pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque.

Vera incessu patuit dea. . . (*Par sa démarche, elle révèle une véritable déesse*).

Mots de Virgile (*Enéide*, I, 405) appliqués à Vénus apparaissant à Enée.

Verba volant, scripta manent. (*Les paroles s'envolent, les écrits restent*).

Ce proverbe latin conseille la circonspection dans les circonstances où il serait imprudent de laisser des preuves matérielles d'une opinion, d'un fait, etc.

Vergiss mein nicht (fèr'-ghiss-ma-in'-nicht') . . . . . (*Ne m'oubliez pas*).

Nom allemand du myosotis des marais, qu'on appelle aussi en français le *ne-m'oubliez-pas.*

Veritas odium parit. . . . . (*La franchise engendre la haine*).

Fin d'un vers de Térence (*Andrienne*, I, 1, 41), dont la première partie est **obsequium amicos :** *La complaisance* (crée) *des amis.*

Victis honos. . . . . . (*Honneur aux vaincus*).

Mots dont se sert le joueur qui vient de gagner une partie pour inviter son adversaire à jouer le premier coup de la revanche.

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni. . . . . . (*Les dieux furent pour le vainqueur, mais Caton pour le vaincu*).

Vers de Lucain (*Pharsale*, I, 128) à propos de Caton, resté fidèle à Pompée, vaincu par César. Il sert à caractériser celui qui continue à servir une cause juste, même quand elle a succombé. Racine en a fait, dans les *Plaideurs*, une application plaisante :

Devant le grand Dandin, l'innocence est hardie.
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni,
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Video lupum. . . . . . (*Je vois le loup*).

Se dit lorsque l'on aperçoit une personne que l'on craint et dont on parle. Cette locution rappelle un peu le dicton : *Quand on parle du loup, on en voit la queue.*

Video meliora proboque, deteriora sequor. . . . . . (*Je vois le bien, je l'approuve, et je fais le mal*).

Ces paroles, mises par Ovide dans la bouche de Médée (*Métamorphoses*, VII, 20), peignent l'homme, à qui son intelligence droite montre le chemin du devoir et de la vérité, mais que sa faiblesse et l'appat du plaisir entraînent néanmoins vers le mal.

Vir bonus, dicendi peritus. . . (*Un homme de bien qui sait parler*).

Définition de l'orateur, que Caton l'Ancien proposait à son fils, donnant à entendre qu'il faut à l'orateur la double autorité de la vertu et du talent.

Vires acquirit eundo. . . . . . (*Elle acquiert des forces dans sa course*).

Expression de Virgile, faisant le portrait de la Renommée (*Enéide*, IV, 175). *Défiez-vous de la calomnie :* **vires acquirit eundo.**

Virtus post nummos. . . . . (*La vertu après les écus*).

Commencement d'un vers d'Horace (*Epîtres*, I, 1, 54), qu'il donne comme la maxime des Romains. Il critique avec ironie cette théorie.

Vis comica. . . . . . (*La force comique; le pouvoir de faire rire*).

Mots extraits d'une épigramme de César sur Térence (Suétone, *Vie de Térence*). En réalité, dans l'épigramme latine, l'adjectif *comica* ne se rapporte probablement pas à *vis*, mais à un autre mot de la phrase.

Vitam impendere vero. . . . . (*Consacrer sa vie à la vérité*).

Mots de Juvénal (*Satires*, IV, 91), dont J.-J. Rousseau fit sa devise.

Vivere parvo. . . . . . (*Vivre de peu*).

Heureux qui sait **vivere parvo!** — *Le bonheur consiste dans le* **vivere parvo.**

Vive valeque. . . . . . (*Vis et porte-toi bien*).

Formule dont on fait quelquefois usage à la fin d'une lettre (Horace, *Satires*, II, 5, 110). On écrit aussi **Vive et me ama,** *Vis et aime-moi bien.*

Vivit sub pectore vulnus. . . (*La blessure vit au fond du cœur*).

Energique expression de Virgile (*Enéide*, IV, 67) à propos de la passion naissante de Didon pour Enée. On y fait allusion pour exprimer la vivacité des traces que laissent les sentiments profonds.

Vixit. . . . . . (*Il a vécu*).

Formule par laquelle les Romains annonçaient la mort de quelqu'un; on l'emploie encore familièrement. André Chénier l'a transplantée en français :

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine!

Volenti non fit injuria. . . . (*On ne fait pas tort à celui qui consent*).

Axiome de jurisprudence, d'après lequel on n'est pas fondé à porter plainte pour un dommage auquel on a consenti.

Volti subito. . . . . . (*Tournez vite*).

Expression italienne (en abrégé V. S.) indiquant de tourner rapidement le feuillet d'une partition.

Vox clamantis in deserto. . . (*La voix de celui qui crie dans le désert*).

Paroles de saint Jean-Baptiste aux Juifs qui lui demandaient s'il était le Christ, Elie ou un prophète : « *Je suis,* répondit-il, *la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droites les voies du Seigneur.* » (Evangile selon saint Matthieu, III, 3.) Il faisait allusion à ses prédications devant la foule dans le désert. C'est abusivement qu'on dit, de quiconque n'est pas écouté, qu'il prêche dans le désert.

Vox faucibus hæsit. . . . . . (*La voix s'arrêta dans ma gorge*).

Expression de Virgile (*Enéide*, III, 48) placée par le poète dans la bouche d'Enée racontant l'effet produit sur lui par un prodige. Elle est souvent employée pour peindre l'étonnement, la stupeur.

Vox populi, vox Dei. . . . . . (*Voix du peuple, voix de Dieu*).

Adage suivant lequel on établit la vérité d'un fait, la justice d'une chose sur l'accord unanime des opinions du vulgaire.

Vulnerant omnes, ultima necat. . . . . . (*Toutes blessent, la dernière tue*).

En parlant des heures, vieille inscription latine usitée sur les cadrans d'horloge des églises ou des monuments publics.

Walk-over (ou-ók-o-veur').

Expression anglaise, désignant une course à laquelle ne prend part qu'un seul cheval : *Ce cheval a fait* **walk-over.**

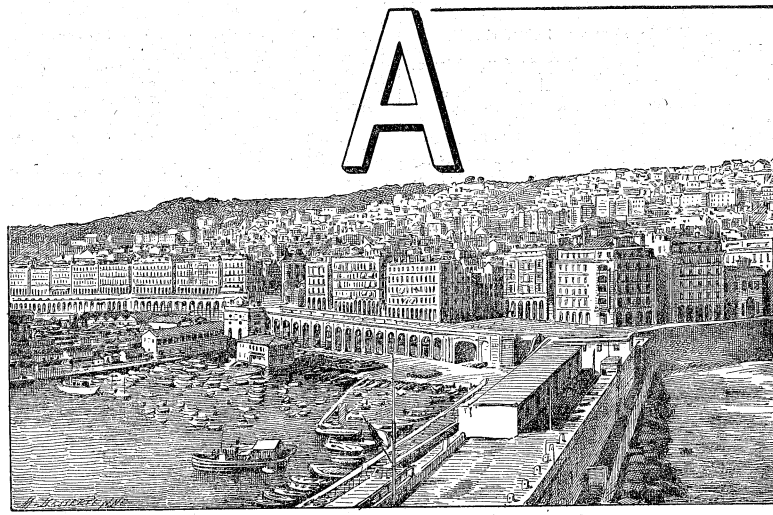

ALGER.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE

AA (d'un mot germanique qui signifie *eau*, et qui est resté le nom d'un grand nombre de rivières des pays celtiques et germaniques). Fleuve côtier de France, qui baigne Saint-Omer et se jette dans la mer du Nord ; 80 kil.

AALBORG, v. et port du Danemark, ch.-l. du diocèse de ce nom ; 37.700 h.

AALESUND, v. de Norvège, dans une île de l'Atlantique en avant de la côte ; 16.500 h. Patrie de Rollon.

AALI-PACHA, homme d'Etat turc, né à Constantinople. Il a attaché son nom à la politique de réformes du *Tanzimat* (1815-1871).

AAR, riv. de Suisse, qui naît au col du Grimsel, arrose Berne, Soleure, Aarau, reçoit la Reuss, la Limmat, la Thièle et se jette dans le Rhin (r. g.) ; 280 kil.

AARAU, v. de Suisse, ch.-l. du cant. d'Argovie, sur l'Aar ; 10.700 h.

AARHUUS, v. et port du Danemark, ch.-l. du diocèse de ce nom ; 81.200 h.

AARON, frère aîné de Moïse, le premier grand prêtre des Hébreux (*Bible*).

ABA (Samuel), roi de Hongrie, de 1041 à 1044.

ABACO, la plus grande des îles Lucayes ; 3.400 h.

ABAD Ier [*bad*'], premier roi maure de Séville et chef de la dynastie des *Abadites* ; il régna de 1023 à 1042. — Son fils ABAD II régna de 1042 à 1069, et son petit-fils, ABAD III, de 1069 à 1095.

ABADIE [*di*] (Paul), architecte fr., né à Paris. On lui doit les plans du Sacré-Cœur, à Paris (1812-1884).

ABAFFI ou **APAFFI Ier**, prince élu de Transylvanie ; il régna de 1661 à 1690.

ABAILARD. V. ABÉLARD.

ABANO-BAGNI, v. d'Italie (prov. de Padoue) ; 5.700 h. Eaux minérales chlorurées sodiques, employées contre les rhumatismes, la goutte, etc.

ABARIM [*rim*'], chaîne de montagnes de l'Anti-Liban (Palestine), au N.-E. de la mer Morte, qui contient le mont Nébo où, dit la Bible, mourut Moïse.

ABAUZIT [*zit*'] (Firmin), philosophe et théologien protestant français, né à Uzès, réfugié à Genève après la révocation de l'édit de Nantes (1679-1767).

ABAZIE [*zi*], région septentrionale de la Russie transcaucasienne, sur la côte de la mer Noire, au N.-O. du pays des Tcherkesses. (Hab. *Abazes.*)

ABBADIE *dî*] (Jacques), théologien protestant français, né à Nay (Basses-Pyrénées) [1654-1727].

ABBAS [*bass*], oncle paternel de Mahomet (566-652).

ABBAS LE GRAND, schah de Perse, de la dynastie des Séfis, conquérant et administrateur éminent (1557-1628). — ABBAS II régna de 1641 à 1666. — ABBAS III régna de 1732 à 1736.

ABBAS-PACHA, vice-roi d'Egypte, petit-fils de Méhémet-Ali (1813-1854).

ABBAS-PACHA-HILMI, khédive d'Egypte, né en 1874. Il a régné, depuis 1892, sous la surveillance de l'Angleterre, qui l'a déposé en 1914.

ABBASSIDES, dynastie de 37 califes arabes, fondée par Aboul-Abbas, qui détrôna les Ommiades en 750. Les Abbassides régnèrent à Bagdad de 762 à 1258.

ABBATTUCCI, nom d'une famille originaire de Zicavo (Corse), qui a fourni plusieurs personnages célèbres : JACQUES-PIERRE, général, le constant adversaire de Paoli (1726-1812) ; — CHARLES, son fils, également général, né en 1771, tué au siège de Huningue en 1796 ; — JACQUES-PIERRE-CHARLES, neveu du précédent, ministre de la Justice sous Napoléon III (1792-1857).

Abbaye, monastère d'hommes ou de femmes, dont les revenus constituaient un bénéfice au profit de l'abbé ou de l'abbesse. L'abbaye *régulière* était celle dont l'abbé était un religieux et l'abbaye *en commende* celle dont l'abbé était un séculier sans autorité sur les moines, mais jouissant des revenus de l'abbaye.

Abbaye (*prison de l'*), construite à Paris entre 1631 et 1635, pour servir de prison seigneuriale à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Affectée après 1789 aux détenus militaires, elle fut le théâtre des massacres des 2 et 3 septembre 1792 ; démolie en 1854.

ABBÉOKOUTA ou **ABÉOKOUTA**, v. de la Nigéria (territ. de Yoruba) ; 51.000 h. Ch.-l. d'un district peuplé de 265.000 h.

ABBEVILLE, ch.-l. d'arr. (Somme) ; port sur la Somme ; ch. de f. N., à 45 kil. N.-O. d'Amiens ; 21.472 h. (*Abbevillois*). Commerce de drap, de tapis. Patrie de Millevoye, Pongerville, de l'amiral Courbet, etc. L'arr. a 11 cant., 172 comm., 123.350 h.

ABBIATEGRASSO, v. d'Italie (prov. de Milan), sur le Naviglio Grande, près de laquelle fut tué Bayard en 1524 ; 10.650 h.

ABBON, moine de Saint-Germain-des-Prés, auteur du *Siège de Paris par les Normands*, poème latin d'un grand intérêt historique (850-923).

ABBON, abbé de Fleury-sur-Loire, chroniqueur du xe siècle : m. en 1004.

ABBOT (George), archevêque de Cantorbéry et célèbre théologien anglican (1562-1633).

Abbotsford, magnifique manoir d'Ecosse, construit par Walter Scott dont il fut la résidence.

ABD-ALLAH, père de Mahomet (545-570).

ABD-AL-LATIF, savant médecin et géographe arabe, né à Bagdad (1161-1231).

ABD-AL-MOUMEN [*mèn*], premier calife almohade. Il régna sur le Maroc et sur une partie de l'Espagne (1100-1163).

ABD-EL-AZIZ (Moulaï), sultan du Maroc, né en 1880, fils et successeur, en 1894, de Moulaï-Hassan. Il fut détrôné en 1909 par son frère, Moulaï-Hafid.

Abd-el-Kader.

ABD-EL-KADER [*dèr*] **(El Hadj),** célèbre émir arabe, né vers 1807, près de Mascara (Algérie), mort à Damas (Syrie) en 1883. Il soutint de 1832 à 1847 la guerre contre les Français, obtint même du général Bugeaud l'avantageux traité de Tafna et essaya d'organiser un empire arabe. Mais, après la prise de sa smala par le duc d'Aumale (1843) et la défaite de ses alliés marocains à l'Isly (1844), il dut se rendre en 1847 au général Lamoricière, fut interné à Toulon, à Pau, enfin à Amboise et rendu à la liberté en 1853. Il devint alors un fidèle ami de la France.

ABD-EL-MÉLIK. V. Mouley Abd-el-Mélik.

ABDÉRAME, émir d'Espagne, battu par Charles Martel à Poitiers en 732.

ABDÉRAME Ier, le Juste, premier calife ommiade d'Espagne (756-787). — Abdérame II, *le Victorieux*, quatrième calife : il prit Barcelone et chassa les pirates normands (821-852). — Abdérame III, huitième calife, fonda l'école de médecine de Cordoue (912-961).

ABDÈRE, v. de l'anc. Thrace, sur la mer Egée. Ses habitants (*Abdéritains*) étaient renommés pour leur sottise.

ABD-ER-RAHMAN. V. Mouley Abderrahman.

ABDIAS [*ass*], le 4e des petits prophètes juifs.

Abdication. Les plus célèbres abdications sont celles : de Cincinnatus, qui retourna deux fois à sa charrue (458 et 438 av. J.-C.) ; de Sylla (80 av. J.-C.), qui se retira à Pouzzoles ; de Dioclétien (305 de notre ère), qui se retira à Salone ; de Charles-Quint (1556), qui alla finir ses jours au couvent de Yuste, dans l'Estrémadure ; de Christine de Suède (1654), qui se retira à Rome, après avoir passé quelque temps en France ; celles de Napoléon : la première à Fontainebleau, la seconde à Paris (1814 et 1815) ; de Bolivar libérateur de l'Amérique espagnole (1829) ; de Charles X (1830), qui mourut en Autriche à Goritz (aujourd'hui Gorizia, Italie) ; de Louis-Philippe (1848), qui finit ses jours en Angleterre ; de Guillaume Ier, roi de Hollande (1840) ; de Charles-Albert, roi de Sardaigne, après la défaite de Novare (1849) ; d'Isabelle II, reine d'Espagne (1870) ; de Guillaume II, empereur d'Allemagne (1918) ; de Constantin, roi de Grèce (1922).

ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, que la misère avait réduit à se faire jardinier. Alexandre le Grand le rétablit sur le trône, en 332 av. J.-C.

ABDON, l'un des juges d'Israël.

ABD-UL-AZIZ, sultan de Turquie, frère d'Abd-ul-Medjid, né en 1830 ; il monta sur le trône en 1861 et fut assassiné en 1876.

ABD-UL-HAMID Ier, sultan de Turquie, de 1774 à 1789. — Abd-ul-Hamid II, fils d'Abd-ul-Medjid, né en 1842, sultan en 1876, déposé en 1909, m. en 1918.

ABD-UL-MEDJID, sultan de Turquie de 1839 à 1861, né en 1823 ; il participa à l'expédition de Crimée et fit d'inutiles tentatives de réforme ; m. en 1861.

ABD-UR-RAHMAN, émir d'Afghanistan, souverain énergique et intelligent, né en 1830, monta sur le trône en 1880 ; m. en 1901.

ABEL, deuxième fils d'Adam et d'Eve, tué par Caïn, son frère (*Bible*).

ABEL (Henri), mathématicien norvégien, né à Frindoë (Norvège). Malgré ses belles découvertes de calcul intégral, il mourut pauvre et méconnu (1802-1819).

ABÉLARD [*lar*] (Pierre), théologien et philosophe scolastique français, né près de Nantes, célèbre par sa passion pour Héloïse et par ses infortunes (1079-1142). Le tombeau dit « d'Abélard et d'Héloïse » se trouve au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis), peintre français, né à Valenciennes (1785-1861).

ABELLI (Louis), théologien français, né dans le Vexin, adversaire des jansénistes, auteur de la *Moelle théologique*, livre qui l'a fait appeler par Boileau *le Moelleux* (1603-1691).

ABENCÉRAGES [*bin, je*], puissante tribu maure du royaume de Grenade, au xve siècle.

Abencérages (*le Dernier des*), nouvelle du genre chevaleresque, par Chateaubriand (1826) ; l'action se passe à Grenade, au xvie siècle.

ABENSBERG [*bins-bèrgh*], v. de Bavière, sur l'Abens, affl. du Danube ; 2.170 h. Eaux minérales. Napoléon Ier y battit les Autrichiens en 1809.

ABÉOKOUTA. V. Abbéokouta.

ABERCROMBIE [*bi*] (John), médecin et philosophe anglais, né à Aberdeen (1781-1844).

ABERCROMBY (sir Ralph), général anglais, battu par Brune à Bergen et blessé mortellement devant Aboukir (Egypte) [1734-1801].

ABERDARE, v. de Grande Bretagne (Pays de Galles, comté de Glamorgan) ; 55.000 h. Charbon ; industrie minière.

ABERDEEN [*din*], v. commerçante d'Ecosse, ch.-l. du *comté d'Aberdeen ;* port sur la mer du Nord ; 58.900 h. Fameuse université. Le comté a 301.000 h.

ABERDEEN (le *comte d'*), homme d'Etat anglais, né à Edimbourg. Premier ministre en 1852, il conclut avec la France une alliance contre la Russie (1784-1860).

ABEZAN, un des Juges d'Israël.

ABGAR, nom de huit rois d'Edesse, en Mésopotamie (132 av. J.-C. - 216 apr. J.-C.).

ABIA, roi de Juda, fils de Roboam, vainqueur de Jéroboam, roi d'Israël (957-955 av. J.-C.).

ABIMÉLECH [*lèk*], fils de Gédéon. Il devint Juge d'Israël, après avoir fait égorger ses frères ; il établit son pouvoir sur Sichem et fut tué au siège de Thèbes, en Palestine (vers 1100 av. J.-C.).

ABIRON, lévite qui fut englouti dans la terre avec Coré et Dathan, tous trois révoltés contre Moïse et Aaron (*Bible*).

ABIU, fils d'Aaron, dévoré par les flammes avec son frère Nadab, pour avoir mis du feu profane dans son encensoir (*Bible*).

ABLANCOURT [*kour*] **(Perrot d'),** écrivain français, né à Châlons-sur-Marne. Auteur de traductions que l'on a justement surnommées *les belles infidèles*, à cause de leur inexactitude (1606-1664).

ABNER (*nèr*), général sous Saül et David. Il fut assassiné par Joab, envieux de la faveur qu'il avait acquise.

ABNER, général israélite, personnage de la tragédie de Racine : Athalie. Il personnifie le soldat courageux, mais à volonté timide.

ABÖ, v. et port de Finlande, sur la Baltique, ch.-l. du département d'Abo-Bjorneborg ; 55.600 h.

ABOMEY [*mè*], ancienne cap. du Dahomey (Afrique-Occidentale française), cap du *royaume* indigène *d'Abomey* ; 9.200 h. Prise par les Français en 1892.

ABONDANCE, ch. l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, sur la Dranse ; 1.274 h. Anthracite.

ABOU-BEKR [*bèkr*] beau-père et successeur de Mahomet, le premier des califes ; m. à Médine en 634.

ABOUKIR, bourg de la Basse-Egypte ; environ 200 h. Célèbre par le combat naval où Nelson détruisit la flotte française commandée par Brueys (1798) et par une brillante victoire de Bonaparte sur les Turcs (1799). Abercromby s'empara de cette ville en 1801.

Aboukir (*Bataille d'*), tableau de Gros (Versailles) [1806]. Belle peinture, pleine de fougue et d'éclat, représentant la victoire de Bonaparte sur les Turcs.

ABOUL-ABBAS, le premier calife abbasside, descendant d'Abbas. Il fit massacrer les Ommiades et mérita par ses cruautés le surnom de *Sanguinaire* (*as-Saffah*) ; il régna de 751 à 754.

ABOUL-FARADJ, historien arabe, né à Mélitène, auteur d'une *Histoire universelle* (1226-1286).

ABOUL-FÉDA, historien et homme d'Etat arabe, de la race des Ayoubites, né à Damas ; il prit une part active à la guerre contre les croisés (1273-1331).

ABOUT [*bou*] (Edmond), littérateur et publiciste français, né à Dieuze (Meurthe-et-Moselle). Ecrivain clair, spirituel et brillant, auteur de la *Question romaine*, du *Roman d'un brave homme*, etc. (1828-1885).

ABRAHAM, patriarche, père d'Isaac et ancêtre des Hébreux, une des grandes figures de la Bible.

Abraham (*le Sacrifice d'*), tableau de Rembrandt (Ermitage, à Petrograd), remarquable par le modelé des tons. — Tableau d'Andrea del Sarto (Dresde) ; beaucoup de vigueur et de clarté.

ABRANTÈS, v. du Portugal, près du Tage, dont la prise (1807) valut à Junot le titre de duc d'Abrantès ; 7.260 h.

ABRANTÈS (*la duchesse* Laure *d'*), femme du général Junot, née à Montpellier, auteur de romans et de *Mémoires* intéressants sur l'Empire et la Restauration (1784-1838).

Abreuvoir (*l'*), tableau de H. Berghem (Louvre) ; très joli effet de matin transparent.

ABRUZZES (*les*), région montagneuse du centre de l'Italie, dans l'Apennin, divisée, sous le nom d'*Abruzze-et-Molise*, en 4 prov. : *Campobasso*, *Chieti*, *Teramo*, *Aquila* ; 1.480.000 h. (*Abruzzains*).

ABSALON, fils de David, révolté contre son père. Vaincu dans un combat, il s'enfuit ; mais, comme il passait sous un arbre, sa longue chevelure s'embarrassa dans les branches, et il resta suspendu. Joab, qui le poursuivait, le perça de trois dards.

ABSALON ou **AXEL,** prélat suédois, archevêque de Lund. Il fonda Copenhague et resserra les liens entre l'Etat et l'Eglise (1128-1201).

ABSTEMIUS [*uss*] (Laurent), littérateur italien du XVIe siècle, auteur de fables latines, dont La Fontaine a imité quelques-unes.

ABSYRTE, frère de Médée, qui le mit en pièces et dispersa ses membres pour arrêter ceux qui la poursuivaient dans sa fuite avec Jason (*Myth.*).

ABYDOS [*doss*], v. d'Asie, sur l'Hellespont, vis-à-vis de Sestos, en Europe ; fameuse par l'aventure de Héro et Léandre et par le pont de bateaux que Xerxès y fit jeter sur le détroit (480 av. J.-C.). [Hab. *Abydéniens* ou *Abydiens*.]

ABYDOS [*doss*], v. de la Haute-Egypte, où furent trouvées en 1817 les tables dites *d'Abydos*, sur lesquelles sont gravées deux séries de noms de pharaons.

ABYSSINIE [*ni*], contrée de l'est de l'Afrique, faisant partie de l'empire éthiopien. Région montagneuse, arrosée par l'Atbara et ses affluents ; 12 millions d'h. environ. (*Abyssins* ou *Abyssiniens*). V. pr. : *Addis-Abéba*, *Adoua*, *Axoum*, *Dirré-Daoua*, *Gondar*, *Harrar*). Coton, indigo, café, oranges, citrons, sucre, dattes et gomme.

Académie, école philosophique fondée dans les jardins d'Académus par Platon. On distingua, d'après les variations que subit la doctrine de Platon, l'*ancienne Académie* (Speusippe, Xénocrate), la *moyenne* (Arcésilas) et la *nouvelle* (Carnéade). Le nom d'*académie* a été appliqué dans la suite à des sociétés ou institutions scientifiques, littéraires, artistiques, etc., mais il désigne spécialement aujourd'hui les cinq compagnies dont se compose l'Institut de France : 1° *Académie française*, fondée en 1634 par Richelieu (40 membres), chargée de la rédaction du Dictionnaire ; 2° *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fondée par Colbert en 1663 (40 membres), s'occupant de travaux d'érudition historique ou archéologique ; 3° *Académie des Sciences morales et politiques*, créée par la Convention (40 membres), se consacrant à l'étude des questions de philosophie, d'économie politique, de droit, d'histoire générale, etc. ; 4° *Académie des Sciences*, fondée en 1666 par Colbert (66 membres, plus 2 secrétaires perpetuels), pour l'étude des questions mathématiques, de chimie, de physique, etc. ; 5° *Académie des Beaux-Arts* (40 membres, plus un secrétaire perpétuel), composée de peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, et dont les diverses sections, créées successivement par Mazarin et Colbert, furent réunies en une seule compagnie en 1795. — Chacune de ces Académies se recrute par l'élection. (V. *la liste*, à la fin de ce volume.)

Académie française (*Lettre à l'*), par Fénelon, où il est traité du dictionnaire, de projets de grammaire, d'enrichissements de la langue, d'une rhétorique, d'une poétique, et qui contient d'intéressantes et judicieuses appréciations littéraires, etc. (1716).

Académiques (*les*), ouvrages de Cicéron, dont il ne subsiste qu'une partie, où est discutée la théorie de la connaissance.

ACADÉMUS [*muss*], héros mythique de l'Attique, sur le domaine duquel s'étendaient, croyait-on, les jardins, situés à six stades d'Athènes et fréquentés par des philosophes, qui furent l'origine de la célèbre *Académie*, où enseignait Platon.

ACADIE (*dl*), presqu'île de l'Amérique du Nord. (Hab. *Acadiens.*) V. NOUVELLE-ECOSSE.

ACAPULCO, v. et port du Mexique, sur le Pacifique : 5.000 h. Commerce important.

ACARNANIE [*ni*], contrée de l'ancienne Grèce arrosée par l'Achéloüs ; les *Acarnaniens* étaient réputés comme frondeurs.

ACCA LARUNTIA, d'après la légende, femme de Faustulus, berger de Numitor, surnommée *la Louve*. Elle recueillit Romulus et Rémus exposés sur une colline et leur servit de nourrice.

ACCARIAS [*ass*] (Calixte), jurisconsulte et magistrat français, né à Mens (Isère), auteur d'un remarquable *Précis de droit romain* (1831-1903).

ACCIAJUOLI, famille florentine, d'où sortirent : Nicolas ACCIAJUOLI (1310-1365), grand sénéchal de Naples, et son neveu RENIER, duc d'Athènes, qui conquit presque toute la Grèce, où ses descendants se maintinrent jusqu'en 1456, époque de la conquête turque.

ACCIUS ou **ATTIUS** [*si-uss*] (Lucius), poète tragique de Rome (170-94 av. J.-C.).

Acclimatation (*Jardin zoologique d'*), créé en 1860 et situé au bois de Boulogne (Paris) ; on y voit des plantes et des animaux exotiques.

Accordée de village (*l'*), tableau de Greuze (1761), une de ses plus poétiques inspirations (Louvre).

ACCOUS [*kouss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur un affl. du gave d'Aspe ; 1.025 h.

ACCUM (*a-kom*) [Frédéric), chimiste allemand, né à Bückebourg, qui appliqua le premier en grand le gaz hydrogène à l'éclairage (1769-1838).

ACCURSE (François), célèbre jurisconsulte italien, né à Florence, un des rénovateurs du droit romain (1182-1260).

ACESTE [*sès-te*], personnage de l'*Enéide*, roi de Ségeste (Sicile) ; il accueillit Enée et fit ensevelir Anchise.

ACHAB [*kab*], roi d'Israël, qui épousa Jézabel, et fit mourir Naboth pour s'emparer de sa vigne ; tué au siège de Ramoth en Galaad (917-897 av. J.-C.).

ACHÆUS [*ké-uss*], frère d'Ion, neveu d'Hellen, ancêtre mythique des Achéens.

ACHAÏE [*ka-ï*], contrée de l'anc. Grèce (Péloponèse), habitée par les Achéens. Elle forma au moyen âge une principauté de l'Empire grec. Le *nome d'Achaïe-et-Elie*, de Grèce a 271.000 h.

ACHANTIS [*ti*], peuple nègre de l'ancien Etat d'Achanti, capitale *Coumassie* (Côte d'Or anglaise en Guinée septentrionale : 287.000 h.). Les Achantis font le trafic de la poudre d'or, de l'ivoire, etc.

ACHARD [*char*] (Frédéric-Charles), chimiste allemand, né à Berlin (1753-1821). Il réussit un des premiers à extraire le sucre de la betterave.

ACHARD [*char*] Amédée), fécond romancier français, né à Marseille ; auteur de *Belle-Rose*, *la Cape et l'Epée*, etc. (1814-1875).

Acharniens [*kar-ni-in*] (*les*), comédie d'Aristophane, représentée en l'an 426 avant J.-C., où le poète tourne en ridicule les partisans de la guerre avec Sparte.

ACHATE [*ka-te*] (*le fidèle*), personnage de l'*Enéide*, le compagnon le plus dévoué d'Enée. Son nom a passé dans la langue pour désigner celui qui ne quitte jamais une personne, qui est toujours à ses côtés.

ACHAZ [*kaz*], roi de Juda, cruel et impie, qui livra l'or du temple de Jérusalem au roi d'Asssyrie, Téglath-Phalasar (740-724 av. J.-C.).

Achéenne [*ké-è-ne*] (*ligue*), confédération de douze villes du Péloponèse, dirigée surtout contre l'influence macédonienne. Philopœmen en fut le héros. Elle fut anéantie par les Romains (280-146 av. J.-C.).

ACHÉENS [*ké-in*], Grecs descendants d'Achæus. Originaires de la Thessalie, les *Achéens* s'emparèrent d'abord du Péloponèse presque tout entier ;

mais ils en furent chassés par les Doriens et s'établirent sur la côte septentrionale du Péloponèse, qui fut appelée de leur nom *Achaïe*.

ACHÉLOÜS [*a-ké-lo-uss*], fleuve de l'anc. Grèce, en Epire ; auj. *Aspropotamo ;* trib. de la mer Ionienne.

ACHÉLOÜS (*a-ké-lo-uss*), dieu du fleuve de ce nom, père des Sirènes. (*Myth.*).

ACHEM [*chèm*] ou mieux **ATCHIN** [*at-chin*], ancien sultanat indépendant de l'île de Sumatra ; actuellement aux Hollandais. Richesses minérales et végétales. 710.000 h. (*Achémois* ou *Atchinois*). Cap. *Kota-Radja.*

ACHÉMÈNÈS [*ké-mé-nèss*], le premier des rois perses, qui se délivra du joug des Mèdes ; il fut la souche de la famille royale des Achéménides.

ACHÉMÉNIDES [*ké, de*], dynastie perse fondée par Achéménès. Elle commence en 668 pour s'éteindre en 330 av. J.-C., à la mort de Darius III Codoman.

ACHENWAL [*kèn'-val*] (Godefroy), économiste allemand, créateur de la statistique (1719-1772).

ACHÉRON [*ké* ou *ché*], fleuve des Enfers. (*Myth.*) Nul ne pouvait le franchir deux fois. Racine a écrit :

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

(On emploie ce mot comme syn. de ENFERS.)

ACHEUX [*cheû*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens-en-Amiénois ; 591 h.

ACHILLAS [*kil-lass*], ministre de Ptolémée XII, roi d'Égypte. Il conseilla de tuer Pompée et participa au meurtre. César le fit mettre à mort (48 av. J.-C.).

ACHILLE, fils de Thétis et de Pélée, roi des Myrmidons, le plus fameux des héros grecs de l'*Iliade*. Au siège de Troie il tua Hector, mais fut atteint mortellement au talon par une flèche empoisonnée que lui lança Pâris. Le nom d'Achille est resté dans toutes les langues la personnification de la bravoure. D'autres particularités de sa vie sont fréquemment rappelées, telles que : *Achille plongé dans le Styx* par sa mère Thétis pour le rendre invulnérable ; le *talon d'Achille*, seule partie de son corps à laquelle il pût être blessé ; l'*éducation d'Achille*, allusion à la manière virile dont l'éleva le centaure Chiron, qui, pour développer en lui la force et une mâle ardeur, le nourrissait de la moelle des lions ; *Achille à Scyros*, où, déguisé en femme, il menait une vie molle et efféminée au milieu des filles de Lycomède. Ulysse vint l'y chercher et le découvrit aisément en lançant au milieu des filles de Lycomède une corbeille de bijoux au milieu desquels se cachait une épée. Les jeunes filles se disputèrent les bijoux, mais Achille se jeta sur l'épée ; la *lance d'Achille*, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites ; *Achille se retirant sous sa tente*, à la suite d'une querelle avec Agamemnon. *Se disputer les armes d'Achille*, allusion à la querelle fameuse qui s'éleva entre Ajax et Ulysse, après la mort du héros. — Le Louvre possède une belle statue antique d'Achille, en marbre.

Achille.

Achilléide (*l'*), poème épique de Stace, inachevé, mais qui contient des passages remarquables (1er s.).

ACHMET [*ak-mèt*]. V AHMED.

ACIREALE, port de Sicile (prov. de Catane) ; 36.100 h. Eaux minérales.

ACIS [*siss*], berger sicilien aimé de Galatée et que Polyphème jaloux écrasa sous un rocher.

Acis et Galatée surpris par Polyphème, groupe colossal en bronze et en marbre, par Ottin ; il décore la Fontaine de Marie de Médicis, à Paris (Jardin du Luxembourg).

ACKERMANN [*ak-kèr*] (Louise), femme poète, née à Paris, auteur de poèmes philosophiques d'une inspiration pessimiste (1813-1890).

ACOLLAS [*lass*] (Emile), jurisconsulte et publiciste français, né à La Châtre (1820-1891).

ACOMAT (Etienne), grand vizir de Bajazet II ; m. après 1511. — Racine a donné ce nom à l'un des principaux personnages de sa tragédie *Bajazet.*

ACONCAGUA, volcan des Andes (Argentine), la plus haute montagne de la Cordillère (6.953 m.). — La prov. chilienne de ce nom a 132.000 h.

AÇORES, archipel de l'océan Atlantique (au Portugal). Les principales îles sont Fayal, Terceira et San Miguel ; 242.500 h. (*Açoréens*). Oranges, citrons, grains et vins. Climat très doux.

ACQUAVIVA [*a-kou-a*], célèbre famille napolitaine, dont le membre le plus remarquable fut CLAUDE, général des jésuites (1542-1615).

ACRE, territ. du Brésil, à l'E. de la Bolivie, arrosé par l'*Acre*, affl. du Purus ; 104.400 h.

ACRE (Saint-Jean d'), autrefois *Ptolémaïs*. v. forte de la Syrie sous mandat britannique, port sur la Méditerranée ; 10.400 h. Cette ville, prise par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion en 1191, résista à Bonaparte en 1799.

ACRISIUS [*zi-uss*], roi fabuleux d'Argos, père de Danaé ; il fut tué involontairement, d'un coup de disque, par Persée, son petit-fils.

ACROCÉRAUNIENS [*ro-ni-in*] (*monts*), chaîne de montagnes de l'Epire ; auj. *Khimara.*

Acrocorinthe, citadelle de l'ancienne Corinthe.

Acropole, citadelle de l'ancienne Athènes, sur un rocher haut de 150 pieds, où l'on arrivait par les

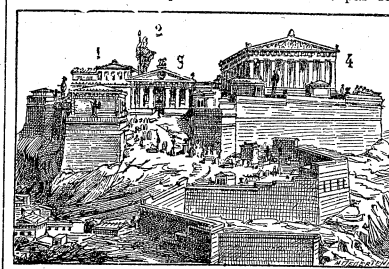

Reconstitution de l'Acropole : 1. Erechthéion ; 2. Athéna Promakhos ; 3. Les Propylées ; 4. Parthénon.

Propylées. Le sommet était couvert de temples, de monuments, notamment le *Parthénon*, l'*Erechthéion ;* de statues (Athéna Promakhos, etc.).

Acta diurna, sorte de « Moniteur », indiquant les événements quotidiens, établi à Rome vers 131 et rendu officiel par César en 59 av. J.-C.

Acta sanctorum (*Actes des saints*), immense recueil dit *des Bollandistes*, qui renferme la vie de tous les saints (62 vol. in-folio.).

Acte additionnel, constitution à tendances libérales, établie par Napoléon Ier après son retour de l'île d'Elbe (1815).

ACTÉON, chasseur qui surprit Diane au bain et que la déesse irritée changea en cerf ; il fut aussitôt dévoré par ses propres chiens.

Actes des apôtres, un des livres du Nouveau Testament, écrit en grec par saint Luc vers l'an 63 ; il contient l'histoire du christianisme depuis l'Ascension du Christ jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome (63).

Actes des apôtres, journal royaliste, pamphlet périodique contre la Constituante, fondé en 1789 par Peltier, Champcenetz, Suleau, Rivarol, Régnier, etc. ; il cessa de paraître en 1791.

ACTIUM [*ak-si-om'*], v. et promontoire de Grèce, à l'entrée méridionale du golfe d'Ambracie, auj. golfe d'Arta ; célèbres par la victoire navale d'Octave et d'Agrippa sur Antoine et Cléopâtre, en 31 av. J.-C.

ACTON (Jean), aventurier, né à Besançon. Il devint ministre de la reine Caroline de Naples et se signala par sa haine contre la France (1736-1811).

ACUÑA (Pedro Bravo *de*), général espagnol ; se signala à la bataille de Lépante (1571) et mourut en 1606.

ACUNHA DE FIGUEROA (don Francisco), poète américain, né à Montevideo (Uruguay) [1790-1862].

ACUNHA. V. CUNHA (DA).

ADALBÉRON, archevêque de Reims, chancelier de Lothaire et de Louis V ; il contribua à l'avènement de Hugues Capet et le sacra roi ; m. en 988.

ADALBERT [*bèr*] (*saint*), évêque de Prague en 983, martyrisé en Prusse (997). Fête le 23 avril.

ADALGISE [*ji-ze*], roi des Lombards, fils de Didier, détrôné en 775 par Charlemagne, son beau-frère; m. en 788.

Adam (Adolphe).

ADAM [*dan*], nom du premier homme (*Bible*).

ADAM (Lambert-Sigisbert), sculpteur fr., né à Nancy, auteur d'œuvres distinguées (1700-1759). — Son frère NICOLAS, né à Nancy, sculpteur (1705-1778).

ADAM (Adolphe), compositeur de musique français, né à Paris, auteur du *Chalet*, de *Si j'étais roi !*, *le Postillon de Longjumeau*, etc., d'un *Noël* célèbre, œuvres d'une facture soignée, élégante (1803-1856).

ADAM (Juliette LAMBER, dame), femme de lettres française, née à Verberie (Oise) en 1836.

ADAM (Paul), littérateur, né à Paris (1862-1920); auteur de *la Force*, *la Ruse*, etc.

ADAM BILLAUT. V. BILLAUT.

ADAMAOUA, pays du Soudan central, au S. du lac Tchad, sur les deux rives de la Bénoué; en majeure partie sous le mandat français; 530.000 h.

ADAM DE LA HALLE, surnommé *le Bossu d'Arras*, trouvère du XIIIe siècle. Son œuvre maîtresse, *le Jeu de Robin et Marion*, est le plus ancien opéra-comique connu.

Adamastor ou **le Géant des tempêtes,** personnage fictif des *Lusiades* de Camoëns. Le poète suppose qu'au moment où Vasco de Gama va franchir le cap des Tempêtes, appelé depuis *cap de Bonne-Espérance*, un géant, gardien de ce cap, se dresse devant lui pour l'empêcher d'aller plus loin.

ADAMS [*dam's*] (Samuel), un des auteurs de la révolution des Etats-Unis, né à Boston, surnommé *le Caton de l'Amérique;* il vécut et mourut pauvre (1722-1803).

Adanson.

ADAMS [*dam's*] (John), deuxième président des Etats-Unis, élu en 1797 (1739-1826). — Son fils aîné, JOHN-QUINCY, fut le sixième président des Etats-Unis (1767-1848).

ADANA, v. de Turquie (Cilicie), sur le Seihoun; 100.000 h.

ADANSON (Michel), botaniste français, né à Aix (Provence). Il exposa le premier la classification naturelle des plantes (1727-1806).

ADDA, riv. d'Italie, née dans le Tyrol; arrose la Valteline, traverse le lac de Côme et se jette dans le Pô (riv. g.); 225 kil.

ADDIS-ABÉBA [*diss*] ou **FINFINI,** v. principale de l'Abyssinie; 50.000 h. Commerce important.

Addison.

ADDISON [*ad-di-zon*] (Joseph), homme d'Etat et célèbre écrivain anglais, né à Milston (Wiltshire). Ses remarquables articles du *Spectateur* contribuèrent à donner à la littérature anglaise plus de sérieux et de dignité. Il fut moins heureux comme auteur dramatique (1672-1719).

ADDISON [*ad-di-zon'*] (Thomas), médecin anglais (1793-1860); découvrit la maladie des capsules surrénales.

ADEL, partie de la côte d'Afrique, au fond du golfe d'Aden et habitée par les Afar ou Danakil.

ADÉLAÏDE, capit. de l'Australie-Méridionale; 225.300 h. Port très actif sur l'océan Indien (golfe de Saint-Vincent, mer du Sud), à *Port-Adélaïde.*

ADÉLAÏDE (*Madame*), fille aînée de Louis XV, roi de France, née à Paris (1732-1808).

ADÉLAÏDE D'ORLÉANS, sœur de Louis-Philippe, dont elle fut la conseillère prudente (1777-1847).

ADÈLE (*sainte*), abbesse, fille de Dagobert II; m. près de Trèves, vers 734. Fête le 8 janvier.

Adelphes (*les*) ou *les Frères*, comédie de Térence, imitée de Ménandre (160 av. J.-C.). De la donnée de cette pièce, Molière a tiré l'*Ecole des maris.*

ADELSBERG [*dèls-bèrgh*], v. d'Italie (Carniole), au N.-E. de Trieste; 3.860 h. Grottes célèbres par leurs stalactites, traversées par une rivière souterraine.

ADELUNG (Jean-Christophe), philologue allemand (1732-1806).

ADEN [*dèn*], v. d'Arabie (Yémen); port sur le *golfe d'Aden*, formé par la mer des Indes; aux Anglais; 35.000 h. Café moka. Dépôt de charbon.

ADER (Clément), ingénieur, né à Muret; il a réalisé la première machine volante (1841-1925).

ADERNO, v. d'Italie (prov. de Catane); 30.000 h.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, prélat guerrier et brillant orateur, l'un des prédicateurs de la 1re croisade au concile de Clermont; m. de la peste à Antioche en 1098.

ADHERBAL, amiral carthaginois; vainquit Claudius Pulcher à Drépane (Sicile), en 249 av. J.-C.

ADHERBAL, fils de Micipsa, roi de Numidie en 118, tué à Cirta par ordre de son cousin Jugurtha (113 av. J.-C.).

ADIGE, fl. d'Italie, qui naît dans les Alpes Rhétiques, arrose Vérone, Legnano et se jette dans la mer Adriatique; 415 kil.

ADJMIR, prov. de l'Inde anglaise, dans le Radjpoutana; 405.000 h. Cap. *Adjmir;* 86.000 h.

ADLERCREUTZ (Charles-Jean), général suédois, un des principaux chefs de la révolution de 1809, qui renversa Gustave IV (1757-1815).

ADMÈTE, fondateur et roi de Phères, en Thessalie, et l'un des Argonautes; mari d'Alceste, qui s'offrit en sacrifice pour prolonger ses jours. Apollon garda les troupeaux de ce prince (*Myth.*).

ADOLPHE (*saint*), évêque d'Osnabrück (Westphalie), de 1202 à 1222; m. en 1224. Fête le 11 février.

Adolphe, roman de B. Constant, peinture vraie et saisissante de l'inconstance, des inquiétudes et des inconséquences du cœur humain (1815).

ADOLPHE DE NASSAU, empereur d'Allemagne en 1292, défait et tué par Albert d'Autriche en 1298.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, duc de Holstein-Gottorp, puis roi de Suède en 1751, sous le nom de Wasa. A la faveur de son gouvernement peu énergique se formèrent les factions des *Bonnets* et des *Chapeaux* (1710-1771). Son fils Gustave III lui succéda.

ADONAÏ (*seigneur, souverain maître*), nom donné à Dieu par les Juifs.

ADONIAS [*ass*], fils de David. Il osa disputer le trône à Salomon, qui le fit mettre à mort (1014 av. J.-C.).

ADONIS [*niss*], jeune Grec d'une grande beauté, qui fut blessé mortellement par un sanglier; Vénus le changea en anémone (*Myth.*). On célébrait en son honneur les fêtes appelées *Adonies.* Adonis est resté le type de la beauté efféminée.

Adonis, poème italien en vingt chants, du cavalier Marini, ayant pour sujet les amours de Vénus et d'Adonis; œuvre célèbre, harmonieuse, mais pleine de faux brillant et de mauvais goût (1623).

Adoration des mages ou **des rois** (*l'*), tableau d'Alb. Dürer, d'un caractère très réaliste, au musée des Offices (Florence); de Raphaël (Berlin); de Paul Véronèse (Dresde); de Memling, célèbre triptyque (Madrid); de Rubens (Anvers); de Poussin (Louvre); etc.

Adoration des bergers, (*l'*) tableau de Raphaël (Berlin); de Ribera (Louvre); de Murillo (Madrid).

ADORNO, nom d'une illustre famille plébéienne de Gênes, qui a fourni plusieurs doges à la république, du XIe au XVIe siècle.

ADOUA, cap. du Tigré (Abyssinie); 5.000 h. Défaite des Italiens par les Abyssins, en 1896.

ADOUR, fl. de France, prend sa source au Tourmalet (Hautes-Pyrénées), traverse la *vallée de Campan*, arrose Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Saint-Sever, Dax, Bayonne, reçoit le Gave de Pau et se jette dans le golfe de Gascogne; 335 kil.

ADRAR, oasis montagneuse du Sahara occidental, au sud du Maroc ; 10.000 h. — Ville du Touat (Sahara français) ; 7.500 h.

ADRASTE, roi d'Argos. Il accueillit Polynice, chassé de Thèbes par son frère Etéocle, et entreprit contre celui-ci la guerre des Sept chefs, dans laquelle les deux frères ennemis s'entre-tuèrent.

ADRETS *drè, (baron des)*, chef protestant, né à La Frette (Dauphiné) et connu par sa cruauté. Il obligeait, dit-on, ses prisonniers à sauter du haut d'une tour sur la pointe des piques de ses soldats. Comme l'un d'entre eux hésitait : « Allons donc, poltron ! est-ce donc si difficile ? s'écria des Adrets. — Je vous le donne en quatre ! » répliqua le soldat. Le baron fit grâce. Il mourut catholique (1513-1587).

ADRIA, v. d'Italie (Vénétie) ; 17.500 h. A donné son nom à la mer Adriatique, dont les alluvions du Pô l'ont considérablement éloignée aujourd'hui.

ADRIANI (Jean-Baptiste), historien florentin. Son *Histoire* continue celle de Guichardin (1513-1579).

Adrien.

ADRIATIQUE (*golfe* ou *mer*), long golfe de la Méditerranée, qui baigne l'Italie, la Yougoslavie et l'Albanie. Le Pô est son principal tributaire.

ADRIEN ou **HADRIEN** [*dri-in*], empereur romain, né à Rome en 76, régna de 117 à 138 ; fils adoptif de Trajan, auquel il succéda ; il encouragea l'industrie, les lettres, les arts, réforma l'administration, construisit à Rome le *Môle d'Adrien*, auj. château Saint-Ange, et protégea l'empire contre les Barbares au moyen de fortifications continues en Germanie et en Angleterre.

ADRIEN Ier, pape de 772 à 795 ; — ADRIEN II, pape de 867 à 872 ; — ADRIEN III, pape de 884 à 885 ; — ADRIEN IV, pape de 1154 à 1159 ; — ADRIEN V, pape en 1276 ; — ADRIEN VI, pape de 1522 à 1523.

Adroite princesse (*l'*) ou *les Aventures de Finette*, nouvelle de Mlle Lhéritier de Villandon, où l'auteur cherche à prouver que l'oisiveté est la mère de tous les vices et la défiance la mère de la sûreté.

ADRUMÈTE ou **HADRUMÈTE,** v. de l'Afrique ancienne, colonie phénicienne. Ses ruines, d'époque romaine, se voient près de Sousse.

ADUATUQUES ou **ADUATIQUES,** peuple issu des Cimbres et des Teutons, établi dans la Gaule, entre l'Escaut et la Meuse, lors de la conquête de César.

ADULA ou **ADULE,** massif des Alpes Lépontiennes (3.398 m.). Bolleau le cite dans le *Passage du Rhin*.

ADULIS [*liss*], nom ancien de *Zoulla* (v. ce mot).

ÆGATES. V. EGATES.

ÆGIDIUS [*uss*]. V. EGIDIUS.

ÆGOS-POTAMOS *góss, móss*] (*fleuve de la Chèvre*), petit fleuve de Thrace, près duquel Lysandre, à la fin de la guerre du Péloponèse, détruisit la flotte athénienne dans une bataille décisive (405 av. J.-C.).

ÆNÉSIDÈME, philosophe sceptique, né à Gnosse (Crète), professa à Alexandrie (Ier s. av. J.-C.).

ÆPINUS [*nuss*] (François-Ulrich HOCH, dit), physicien allemand, né à Rostock. On lui attribue la première idée de l'électrophore et du condensateur électrique (1724-1802).

ÆRSCHOT [*chot*], v. de Belgique (Brabant), ch.-l. de cant., arr. de Louvain ; sur la Demer ; 7.800 h.

ÆSOPUS [*puss*], célèbre acteur tragique romain, ami de Pompée et de Cicéron.

AÉTIUS [*si-uss*], général romain, né en Mœsie vers la fin du IVe siècle. Il défendit la Gaule contre les Francs et les Burgondes, puis contribua à la défaite d'Attila dans les champs Catalauniques en 451. Il fut assassiné par Valentinien III, jaloux de sa gloire et de sa puissance (454).

AFAR. V. DANAKIL.

AFER (Domitius), orateur romain, né à Nîmes ; consul sous Caligula ; fut le maître de Quintilien (16 av. J.-C. — 59 apr.).

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, né à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron) en 1793, blessé mortellement le 25 juin 1848 sur les barricades, où il était allé porter des paroles de paix.

AFGHANISTAN, Etat du centre de l'Asie ; 558.000 kil. carr. ; 6.380.000 h. (*Afghans*) ; cap. *Kaboul* ; v. pr. *Hérat* et *Kandahar*. Pays montagneux (massif de l'Hindou-Kouch), arrosé par l'Amou-Daria au N., par le Hilmend au S. ; peu fertile, climat rigoureux. Population en grande partie nomade, de race iranienne, gouvernée par des émirs. Chevaux, fourrures, châles, fruits. Sous la prépondérance politique de l'Angleterre, depuis 1907, l'Afghanistan est devenu, en 1921, un royaume indépendant.

AFRAGOLA, v. d'Italie (prov. de Naples) ; 22.800 h.

AFRANIUS [*uss*] (Lucius), poète comique latin ; il porta le premier à la scène des sujets nationaux (IIe s. av. J.-C.).

AFRANIUS NEPOS [*poss*] (Lucius), général et consul romain (60 av. J.-C.), partisan et ami de Pompée ; m. 47 av. J.-C.

Africaine (*l'*), opéra en cinq actes ; paroles de Scribe, musique de Meyerbeer (1865). La partition abonde en beaux passages.

AFRICANDER [*dèr*], personne de race blanche hollandaise, née ou résidant dans l'Afrique du Sud.

AFRICANUS [*nuss*] (Julius), orateur romain, d'origine gauloise ; vivait au IIIe siècle.

AFRIQUE, une des cinq parties du monde. L'*Afrique* est une presqu'île triangulaire, tenant à l'Asie par l'isthme de Suez ouvert par un canal et bornée au N. par la Méditerranée, à l'O. par l'Atlantique, au S. et à l'E. par l'océan Indien, au N.-E. par la mer Rouge. Superficie : 38 millions de kmq. Popul. : environ 140 millions d'hab. L'Afrique est 3 fois plus grande que l'Europe, et 57 fois plus grande que la France.

Principales régions naturelles : 1° au N., sur le littoral méditerranéen, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et l'Egypte ; 2° les déserts : Sahara (parsemé de rares oasis), déserts de Libye, de Nubie ; 3° le Soudan, arrosé par le Sénégal, le Niger, le Nil supérieur, et où l'on distingue, de l'O. à l'E. : la Sénégambie, la Guinée, le bassin du Tchad, les marécages du Bahr-el-Ghazal, la montagneuse Ethiopie ; 4° l'Afrique équatoriale (forêts vierges, grandes pluies), comprenant les bassins du Congo et du Zambèze, les soulèvements montagneux du Kénia et du Kilima-N'djaro, du Cameroun, etc., les lacs Nyassa, Bangouéolo, Tanganyika, Victoria, etc., le pays de Zanzibar ; 5° l'Afrique australe, parfois désertique à l'intérieur (Kalahari), mais montagneuse et cultivée surtout sur les côtes : le Cap, Orange, Transvaal, Mozambique.

Races : Arabes, Berbères (Kabyles, Touareg, etc.), Egyptiens, Nubiens et Peulhs, Ethiopiens (Danakil, Gallas, etc.) ; races nègres, Bantous ou Cafres, Hottentots, Boschimans, Malgaches.

Faune, flore et productions. On rencontre en Afrique l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le buffle, le zébu, le lion, le léopard, la panthère, l'hyène, le zèbre, l'antilope, le gnou, le chacal, le dromadaire, le gorille, le chimpanzé, le cynocéphale, l'autruche, les perroquets, le grand serpent python, etc. On y trouve la poudre d'or, les diamants, le cuivre, le plomb, la houille ; on y voit des arbres gigantesques tels que le baobab, ainsi qu'un grand nombre de plantes utiles, l'olivier, l'oranger, le caféier, le poivrier, le dattier, le palmier, le cotonnier, etc.

Colonisation européenne. La France domine dans l'Afrique septentrionale (Algérie, Tunisie et Maroc), occidentale (Afrique-Occidentale française, Afrique-Equatoriale française), et elle possède Djibouti. Madagascar et ses satellites. L'Angleterre détient l'Egypte, le Soudan égyptien et l'Afrique-Orientale anglaise, puis l'Union Sud-Africaine (le Cap, Natal, Orange, Transvaal et Rhodésia), enfin la Nigeria, la Côte de l'Or et Sierra-Leone. La Belgique possède la majeure partie du bassin du Congo (ancien Etat indépendant). Le Portugal occupe Angola à l'O. et Mozambique à l'E. L'Italie détient la Tripolitaine, l'Erythrée et la Somalie. Le Cameroun et le Togo ont été partagés entre la France et l'Angleterre, l'Afrique-Orientale allemande entre l'Angleterre et la Belgique (1919). L'Espagne ne possède que le nord du Maroc, le Rio de Oro et une partie de la Guinée. L'Afrique, longtemps peu connue, a été, au courant du XIXe siècle, traversée d'un océan

AFRIQUE
EUROPE
ASIE
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN INDIEN
MER MÉDITERRANÉE
MER ROUGE
ARABIE
PERSE
AFRIQUE
Échelle
0 500 1000 K.
FRANCE
ESPAGNE
ITALIE
Madrid
Barcelone
Lisbonne
Marseille
Gênes
Rome
Corse
Sardaigne
Baléares
Gibraltar
Tanger
Ceuta
Alger
Constantine
Tunis
Bizerte
Sfax
Kairouan
Tripoli
Gabès
Djerba
Malte
Sicile
Naples
Bordeaux
M. NOIRE
Constantinople
Angora
ASIE MINEURE
Smyrne
Athènes
GRÈCE
Crète
Chypre
Mossoul
Téhéran
Bagdad
Damas
Jérusalem
Alexandrie
Le Caire
Suez
Port-Saïd
Barka
Syrte
Fezzan
Ghadamès
Ghat
Ghadamès
Nefzaoua
Touggourt
Biskra
Constantine
Bône
Philippeville
Bougie
Alger
Oran
Mostaganem
Tlemcen
Nemours
Casablanca
Rabat
Mogador
Madère (P.)
Canaries (E.)
Ifni (E.)
MAROC
ALGÉRIE
TERRITOIRES DU SUD
LIBYE (It.)
EGYPTE
Hamada el Homra
Ouadi Draa
Tafilalet
Figuig
Aghar
Touat
Tidikelt
In Salah
Ghadamès
Rhat
Mourzouk
Fezzan
Tibesti
Kouffra
Désert de Libye
Assouan
Médine
La Mecque
Djeddah
Abou Hamed
Dongolah
Berber
Khartoum
Sennar
Kassala
Massaouah
Aden
Périm (A.)
Moka
Hodeida
Loheia
Hadramaout
Mahra
Qataban
Yémen
Hedjaz
Asir
Nedjd
Oman
Mascate
Ouadi Halfa
Dongola
Souakim
Tropique du Cancer
Ville Cisneros
Rio de Oro (E.)
Dunes d'Iguidi
Adrar
Tagant
Hodh
Aoukar
Tombouctou
Agadès
Gao
Macina
Haut Sénégal et Niger
Sénégal
Dakar
Saint-Louis
Cayor
Baol
Sine
Saloum
Casamance
Rivières du Sud
Guinée française
Guinée portugaise
Bissagos (P.)
Konakry
Free Town
Sierra Leone
Côte d'Ivoire
Côte d'Or
Monrovia
Libéria
Cap des Palmes
Bingerville
Cap des Trois Pointes
Cap Coast Castle
Accra
Adda
Aného
Lomé
Togo
Dahomey
Porto Novo
Lagos
Abéokouta
Abbeyney
Nigeria
Yola
Lagos (A.)
Abomey
Tokoto
Aramoko
Kamerun
Cameroun
Douala
Victoria
Buea
Fernando-Po (E.)
Guinée espagnole
Golfe de Guinée
Equateur
Libreville
Lopez
Gabon
Annobah (E.)
Ste Hélène (A.)
Ascension (A.)
Afrique occidentale française
Territoires militaires
Tchad
Bornou
Kanem
Ouaddaï
Abéché
Fort Lamy
Massénya
Tarabe
Mayo Kebbi
Dar Four
Kordofan
Darfour
Kobbé
Macaraba
Mechra er Rek
Dar Kouti
Dar Crampel
Dar Banda
Dar Rounga
Dar Chalal
Kafia
Ogaden
Somalie italienne
Éthiopie
Choa
Addis-Abeba
Harrar
Zeila
Obock
Djibouti
Tadjoura
Somalie française
Somalie anglaise
Berbera
Aden
Golfe d'Aden
Haut Oubangui et Chari
Oubangui
Bangui
Mobaye
Ouellé
Congo français
Brazzaville
Cabinda
Banana
Loango
Mayumba
Congo belge
Léopoldville
Stanleyville
Albertville
Kilima Ndjaro
Mombasa
Kénya
Kavirondo
Victoria Nyanza
Durnford
Ouganda
Mengo
Unyoro
Ruanda
Urundi
Kivu
Tanganyika
Zanzibar
Dar es Salam
Pemba
Mafia
Kilwa Kivindje
Delgado
Nossi-Bé
Diego Suarez
Majunga
Tananarive
Fianarantsoa
Tamatave
Fort Dauphin
Madagascar
Comores
Mohéli
Anjouan
Mayotte
Glorieuses
Ste Marie de Madagascar
Nossi-Bé
Vohémar
Analalava
Majunga
Canal de Mozambique
Mozambique
Angola
Benguella
Mossamédes
Moçamedes
Ste Hélène (A.)
Cap Frio
Walfisch Bay
Tropique du Capricorne
Afrique australe
Afrique orientale portugaise
Rhodésia
Matabélé
Mashona
Zambèze
Chutes Victoria
Salisbury
Buluwayo
Beira
Sofala
Quilimane
Tullear
Tananarive
Majunga
Fianarantsoa
Tamatave
Fort Dauphin
Ste Marie
Sud-Ouest africain
Damara
Ovampo
Ngami
Matoppo
Limpopo
Bechuana
Kalahari
Transvaal
Pretoria
Johannesburg
Lourenço Marquez
Natal
Orange
Bloemfontein
Pietermaritzburg
Durban
East London
Port Elizabeth
Cap de Bonne Espérance
Cap de Aiguilles
Cap
Simonstown
Saldanha
Table Bay
Malmesbury
Worcester
Province du Cap
Afrique
Ismaïlia
Suez
Le Caire
Pyramides
Gizeh
Guardan
Chibin el Coin
Tell el Kebir
Zagazig
Chalouf
Lac Amers
Genefeh
Port Said
Damiette
Canal de Suez
Canal d'eau douce
Lac Menzaleh
Lac Timsah
Lac Bitter
Kantara
Salhieh
Belbeis
Tanis
Abou Kebir
Ramleh
Alexandrie
Aboukir
Rosette
Nil
Delta
Méditerranée
Erythrée
Arkiko
Massaouah
Keren
Asmara
Adigrat
Adoua
Makallé
Antalo
Ouadi Halfa
Dongola
Kintampo
Achantis
Côte d'Ivoire
Côte d'Or
Tombo
Bingerville
Assinie
Cap des Trois Pointes
Golfe de Guinée
Sassandra
Grand Bassam
Sequela
Bondoukou
Kong
Comoé
Cap Lahou
Grand Lahou
Dabakala
Bissandougou
Kintampo
Bismarckburg
Kumasi
Adda
Accra
Cape Coast Castle
Togo
Togoland
Volta
Sansanné Mango
Dapango
Salaga
Yendi
Gambaga
Gonja
Kong
Mossi
Ouagadougou
Boussé
Ouahigouya
Dori
Say
Zinder
Sokoto
Haoussa
Nigeria
Lagos
Abomey
Tokoto
Aramoko
Yola
Kamerun
Cameroun
Douala
Victoria
Buea
Fernando-Po (E.)
Guinée espagnole
Golfe de Guinée
Equateur
Libreville
Lopez
Gabon
Annobah (E.)
Ste Hélène (A.)
Ascension (A.)
Afrique
La Réunion
St Denis
St Pierre
St André
St Benoît
St Louis
St Joseph
St Philippe
St Pierre
Pointe des Galets
Pointe des Aigrettes
Cascades
Bon Port
Pointe de la Table
Océan Indien
Somalie française
Djibouti
Tadjoura
Obock
Golfe d'Aden
Arkiko
Massaouah
Erythrée
Mascareignes
St Denis
St Pierre
St Louis
Maurice (A.)
St Denis
de la Réunion (F.)
Océan Indien
Madagascar
Echelle
0 250 500 K.
Petit Larousse illustré.

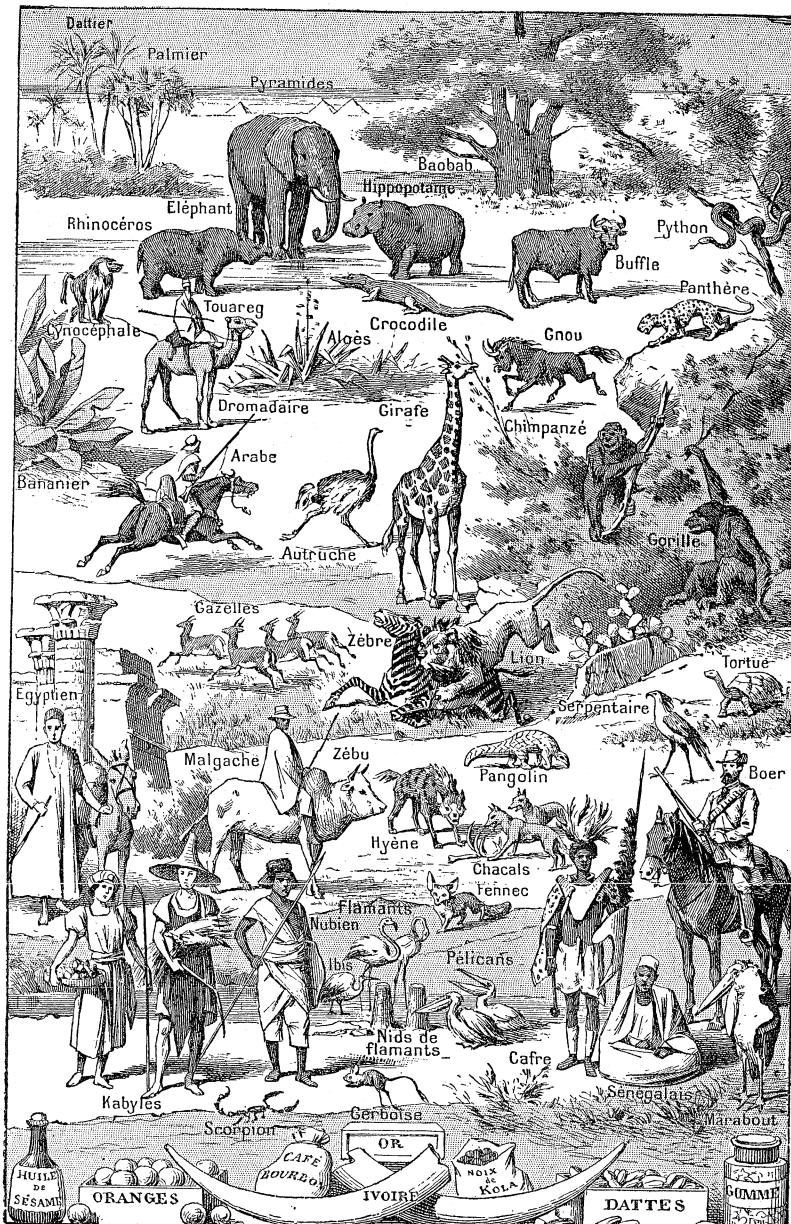
Dattier
Palmier
Pyramides
Baobab
Hippopotame
Eléphant
Rhinocéros
Python
Buffle
Panthère
Touareg
Crocodile
Cynocéphale
Aloès
Gnou
Dromadaire
Girafe
Chimpanzé
Arabe
Bananier
Autruche
Gorille
Gazelles
Zèbre
Lion
Tortue
Egyptien
Serpentaire
Malgache
Zébu
Pangolin
Boer
Hyène
Chacals
Fennec
Flamants
Nubien
Ibis
Pélicans
Nids de flamants
Cafre
Kabyles
Sénégalais
Gerboise
Marabout
Scorpion
OR
CAFÉ BOURBON
NOIX de KOLA
HUILE de SÉSAME
ORANGES
IVOIRE
DATTES
GOMME

à l'autre par Livingstone, Cameron, Stanley, Serpa Pinto, Matteucci, Wissmann, Arnot, Brito Capello et Ivens. Autres voyageurs célèbres : Duveyrier, Flatters, Mungo-Park, Clapperton, Caillé, Barth, Nachtigal, de Brazza, Burton, Speke, Baker, Fourcau, Marchand.

AFRIQUE-ÉQUATORIALE FRANÇAISE, gouv. général englobant les colonies françaises du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et les territoires du Tchad ; 4.450.000 h. (Cameroun compris). Cap. *Brazzaville.*

AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE, gouv. général englobant les colonies françaises suivantes : Sénégal, Mauritanie, Soudan, Niger, Haute-Volta, Guinée française, Côte d'Ivoire, Dahomey ; 12.273.000 h. Capit. *Dakar.*

AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE, anc. colonie allemande d'Afrique, entre l'océan Indien et les grands lacs, conquise par les Anglais et les Belges (1914-1918). A l'Angleterre. V. TANGANYIKA

AFRIQUE-ORIENTALE ANGLAISE, nom ancien de la colonie anglaise actuelle du *Kénya.* V. KÉNYA.

AGADIR, v. du Maroc sud-occidental ; port sur l'Atlantique ; 700 h.

AGAG [*ghagh*], roi des Amalécites, vaincu par Saül et coupé en morceaux par ordre de Samuel (*Bible*).

AGAMEMNON [*mèm-non*], fils d'Atrée, frère de Ménélas, roi légendaire de Mycènes et d'Argos, chef des héros grecs qui assiégèrent Troie. Il n'hésita pas, pour apaiser le courroux de Diane et faire cesser les vents contraires qui retenaient la flotte aux rivages grecs, à sacrifier sa fille Iphigénie, sur les conseils du devin Calchas. A son retour de Troie, il fut assassiné par Clytemnestre, sa femme, et par Egisthe, amant de cette dernière.

Agamemnon, tragedie d'Eschyle, d'une élévation farouche et superbe, formant avec les *Choéphores* et les *Euménides* la grande trilogie de l'*Orestie* (460 av. J.-C.). — Tragédie d'Alfieri ; une de ses principales productions (XVIIIe s.).

AGANIPPE, nymphe de la fontaine de même nom, en Béotie.

Agape (du gr. *agapé*, affection). Repas du soir, que faisaient entre eux les premiers chrétiens en commémoration de la cène de J.-C., et dans lequel on se donnait le baiser de paix. Les agapes, ayant donné lieu à des abus, furent de bonne heure proscrites par l'Eglise.

AGAPET [*pè*] (*saint*), pape de 535 à 536 ; — AGAPET II, pape de 946 à 956.

Agapètes, nom donné, dans la primitive Eglise, à des clercs habitant des communautés de femmes et à des femmes vivant dans la maison d'un prêtre.

AGAR, personnage biblique, esclave égyptienne d'Abraham et mère d'Ismaël, qui fut renvoyée avec son fils par le patriarche après la naissance d'Isaac. La mère et l'enfant errèrent longtemps dans le désert de Bersabée. L'eau étant venue à leur manquer, Ismaël tomba sur le sable, et Agar s'éloigna en pleurant, pour ne pas voir mourir son fils. Un ange lui apparut alors et lui montra une source où elle put se désaltérer avec Ismaël, qui était destiné à devenir la souche du peuple arabe (*Ismaélites*).

Agassiz.

AGAR (Marie-Léonide CHARVIN, dite Mme), tragédienne française, née à Sedan, m. à Mustapha (Alger) [1839-1891].

AGASSIZ [*si*] (Louis), géologue et paléontologiste suisse, né à Motiér (canton de Fribourg). Pour ce partisan des idées de Cuvier, il existe un parallélisme constant entre la succession des types aux différents âges de la terre et celle des formes par lesquelles passe chaque individu durant son développement embryogénique. Il n'admet ni l'unité de composition organique, ni la variabilité des espèces (transformisme) [1807-1873].

AGATHE (*sainte*), vierge et martyre, née à Palerme, m. en 251. Fête le 5 février.

AGATHIAS [*ti-ass*], poète et historien grec du VIe siècle, auteur d'une *Histoire du règne de Justinien.*

AGATHOCLE, tyran de Syracuse, né à Rhegium, ennemi des Carthaginois (361-289 av. J.-C.).

AGATHON, poète tragique d'Athènes, émule d'Euripide (448-401 av. J.-C.).

AGATHON (*saint*), né à Palerme, pape de 678 à 682. Fête le 10 janvier.

AGDE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 8.325 h. (*Agathois* ou *Agathois*) : port sur l'Hérault, près de la mer ; ch. de f. M. Commerce de vins.

AGEN [*jin*), ch.-l. du dép. de Lot-et-Garonne ; ch. de f. Orl. et M., à 651 kil. S.-S.-O. de Paris ; 23.391 h. (*Agenais* ou *Agenois*). Evêché. Cour d'appel. Beau pont-canal de 23 arches sur la Garonne. Prunes, volailles. Patrie de Lacépède, de Jasmin. L'arr. a 9 cant., 72 cant. ; 64.112 h.

AGENAIS [*nè*] ou **AGENOIS** [*noi*], ancien pays de France, dans la Guyenne (Lot-et-Garonne).

AGÉNOR, guerrier troyen, fils d'Anténor.

AGÉSANDRE, sculpteur rhodien qui exécuta, avec ses deux fils, le groupe du *Laocoon.*

AGÉSILAS [*lass*], roi de Sparte (397-360 av. J.-C.). Il vainquit les Perses, battit les ennemis grecs de Sparte à Coronée (394) et sauva sa patrie menacée par Epaminondas, vainqueur à Mantinée. Sous son règne fut signé le traité d'Antalcidas.

Agésilas, tragédie en cinq actes de P. Corneille (1667), une de ses plus faibles productions. V. ATTILA.

AGGÉE [*agh-jé*], l'un des petits prophètes du canon juif (VIe siècle av. J.-C.).

AGHADÈS [*dèss*], oasis du Sahara (Afr.-Occ. fr.) ; 8.000 h.

AGHLABITES, dynastie arabe de l'Afrique, qui établit sa résidence à Kairouan et qui régna sur la plus grande partie du nord de l'Afrique, sous la suzeraineté des Abbassides (800-909).

AGIDES, une des deux dynasties royales de Sparte.

AGILOLFINGES, dynastie lombarde, descendant du guerrier bavarois Agilolfe.

AGILULPHE ou **AGILOLFE,** roi des Lombards, qui ceignit le premier la « couronne de fer » (590-615).

AGIS [*jiss*], nom de plusieurs rois de Sparte.—Le plus fameux, AGIS III, régna de 244 à 235 av. J.-C. et fut condamné à mort par les éphores.

AGLAÉ, la plus jeune des trois Grâces, épouse d'Héphaistos (*Myth.*).

AGLY, fl. côtier du midi de la France (Roussillon), né dans les Corbières, tributaire du golfe du Lion ; 80 kil.

AGNADEL [*dèl*], village d'Italie (Lombardie). Louis XII y battit les Vénitiens en 1509.

AGNAN. V. AIGNAN.

AGNANO (*lac d'*), lac occupant le bassin d'un ancien cratère dans les champs Phlégréens, près de Naples ; ses eaux sont constamment en ébullition.

Agneau mystique (*l'*) ou **le Triomphe de l'agneau,** célèbre tableau à plusieurs compartiments, peint par les frères Van Eyck ; église de Saint-Bavon, à Gand.

AGNELLO [*gnèl-lo*] (*col d'*), col des Alpes, au S. du mont Viso, reliant les vallées de la Durance (par le Guil) et du Pô (par la Varoche). François Ier le franchit en 1515 et le maréchal de Berwick en 1702.

AGNÈS (*sainte*), vierge de Salerne, martyre, à treize ans, en 303, sous Dioclétien. Fête le 21 janvier. La mort de sainte Agnès a fourni au Tintoret et au Dominiquin le sujet de deux tableaux célèbres.

Agnès, personnage de l'*Ecole des femmes,* comédie de Molière, qui est resté le type de l'ingénue. On dit *une Agnès, c'est une Agnès,* quand on veut désigner une jeune fille naïve, simple, ignorante, qui dit sans rougir les choses les plus risquées.

AGNÈS DE MÉRANIE [*nî*], fille de Berthold, duc de Méranie, en Tyrol, seconde épouse de Philippe Auguste (1196), qui avait répudié pour elle Ingeburge. Ce mariage fut déclaré nul par l'Eglise ; m. en 1201.

AGNI [*agh-ni*], dieu du feu, dans la mythologie védique.

AGNONE, v. d'Italie (prov. de Campobasso) ; 10.200 h. Métallurgie du cuivre.

AGOBARD [*bar*], savant archevêque de Lyon. Il participa à la révolte des fils de Louis le Débon-

naire et contribua à la déposition de cet empereur (779-840).

AGOSTA ou **AUGUSTA,** port de Sicile (prov. de Syracuse) ; 14.800 h. Victoire de Duquesne sur l'amiral hollandais Ruyter, en 1676.

AGOULT [*ghou*] (Marie DE FLAVIGNY, *comtesse d'*), écrivain français, née à Francfort-sur-le-Mein. Elle a publié, sous le nom de *Daniel Stern*, des ouvrages historiques et philosophiques (1805-1876).

AGOUT [*ghou*], rivière de France, qui naît au massif de l'Espineuse (Cévennes), arrose Castres, Lavaur et se jette dans le Tarn (riv. g.) ; 180 kil.

AGRA, v. de l'Inde anglaise, ch.-l. de la province du Bengale, sur la Djamna ; 185.000 h. (*Agréens*).

Agraires (*lois*), lois présentées, à Rome, à diverses époques, dans le but de donner aux plébéiens pauvres une part plus considérable dans la répartition des terres du *domaine public*, c'est-à-dire conquises sur l'ennemi, et que les patriciens accaparaient presque en totalité. Leur application donna toujours lieu à de graves désordres. La première fut présentée par Spurius Cassius, qui proposa de distribuer aux pauvres une partie des terres publiques ; elle fut votée, mais la coalition des patriciens et des riches plébéiens en empêcha l'exécution. Accusé d'aspirer à la royauté, Spurius Cassius fut condamné à mort (486). En 376, une nouvelle loi agraire, due au tribun Licinius, porta que chacun ne devrait pas posséder plus de 500 arpents du domaine public. Enfin, en 133, Tibérius Gracchus, devant l'extension constante des grands domaines, ou *latifundia*, présenta une loi destinée à étendre les effets de la loi Licinia ; il fut chargé, avec son frère Caïus et son beau-père Appius Claudius, de la mettre à exécution ; mais il fut assassiné en plein Forum, dans un mouvement de réaction dirigé par Scipion Nasica. Son frère Caïus, qui avait repris ses projets, eut le même sort douze ans plus tard. César, pendant son consulat, fut plus heureux et réussit à faire distribuer des terres publiques, en Campanie, aux plébéiens pères de trois enfants.

AGRAM [*ghram*], ancien nom de *Zagreb*. V. ZAGREB.

Agramant, personnage du *Roland furieux* de l'Arioste, chef des Sarrasins qui assiègent Paris. Son nom est passé en proverbe comme synonyme de valeur impétueuse ; il est surtout resté dans cette locution : *La discorde est au camp d'Agramant*, par allusion aux troubles et à la division que la Discorde, obéissant aux ordres de saint Michel, jette parmi les chefs sarrasins.

AGREDA (Marie *d'*), religieuse cordelière espagnole, née à Agreda (prov. de Soria), Espagne, célèbre par ses extases et ses visions (1602-1665).

AGRICOLA (Cneius-Julius), général romain, beau-père de l'historien Tacite, qui écrivit sa biographie (97 ap. J.-C.). Il acheva la conquête de la Grande-Bretagne. Il fut empoisonné, dit-on, par ordre de Domitien, jaloux de sa gloire (37-93).

Agriculture (*De l'*), par Columelle ; intéressant traité d'économie rurale (Ier s. de notre ère).

Agriculture (*De l'*), par Varron ; œuvre d'un agronome et d'un écrivain de mérite (Ier s. av. J.-C.).

Agriculture (*Théâtre d'*) **et Mesnage des champs,** célèbre ouvrage de l'agronome Olivier de Serres (1600).

AGRIGENTE, v. ancienne de la Sicile, prise tour à tour par les Carthaginois et les Romains (hab. *Agrigentins*). Patrie d'Empédocle. Auj. *Girgenti*.

AGRIPPA (Menenius). V. MENENIUS AGRIPPA.

AGRIPPA (Vipsanius), général romain, gendre et ministre préféré d'Auguste, se distingua à Actium et fit construire le Panthéon de Rome (63-12 av. J.-C.).

AGRIPPA (Corneille), savant, alchimiste et philosophe, né à Cologne, historiographe de Charles-Quint, m. dans la misère à Grenoble (1486-1533).

AGRIPPINE, petite-fille d'Auguste, fille d'Agrippa et de Julie ; épousa Germanicus, dont elle eut neuf enfants (parmi lesquels Caligula et Agrippine) et fut exilée dans l'île de Pandataria, par Tibère, auquel ses vertus portaient ombrage ; m. en 33.

AGRIPPINE, fille de la précédente et de Germanicus, mère de Néron, née à Cologne. Habile, ambitieuse, sans scrupules, elle épousa en troisièmes noces l'empereur Claude, son oncle, lui fit adopter son fils, puis empoisonna Claude, aidée par la fameuse Locuste, pour placer Néron sur le trône ; mais celui-ci, trouvant trop lourde l'impérieuse tutelle de sa mère, après avoir inutilement tenté de la noyer au moyen d'un bateau préparé qui devait s'ouvrir en pleine mer, la fit assassiner par un centurion. « Frappe au ventre », dit-elle à celui-ci, comme si elle voulait punir ses entrailles d'avoir porté un pareil monstre.

Agrippine.

AGUADO [*ghou-a*] (Alexandre), riche banquier espagnol et collectionneur d'art, né à Séville, naturalisé français (1784-1842).

AGUASCALIENTES [*a-ghou-ass-ka-li-in-tèss*], v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat de même nom ; 45.200 h. — L'Etat a 124.500 h.

AGUESSEAU [*ghè-sô*] (Henri-François *d'*), magistrat français, né à Limoges. Orateur éloquent et profond érudit, il se distingua au milieu de la cour corrompue de Louis XV par l'élévation de son caractère, une admirable intégrité et le dévouement le plus absolu aux intérêts publics. Il signa toujours *Dagueesseau*, son véritable nom (1668-1751).

D'Aguesseau.

AHAGGAR. V. HOGGAR.

Ahasvérus, personnage légendaire, plus connu sous le nom de *Juif errant*.

Ahasvérus, ouvrage de Quinet ; livre étrange, qui est, suivant l'auteur, « l'histoire du monde, de Dieu dans le monde et, enfin, du doute dans le monde » (1833).

AHMED [*mèd*] ou **ACHMED Ier** [*ak-mèd'*], sultan de Constantinople, né en 1589, régna de 1603 à 1617 ; — AHMED II, sultan des Turcs de 1691 à 1695, abandonna le pouvoir au grand vizir Kupruli ; — AHMED III, sultan des Turcs de 1703 à 1730, donna asile à Charles XII après la bataille de Pultava.

AHMEDABAD, v. de l'Inde anglaise (présid. de Bombay) ; 274.000 h.

AHRIMAN [*man*], le principe du mal, opposé à *Ormazd*, dans la religion de Zoroastre.

Ahrimans ou **Hermans** (*Hommes libres*), guerriers libres, chez les Germains et les Francs.

AHUN, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret, près de la Creuse ; 1.803 h. ; ch. de f. Orl. Houille.

AICARD [*kar*] (Jean), poète et auteur dramatique français, auteur de *Maurin des Maures*, né à Toulon, m. à Paris (1848-1921). Membre de l'Académie française.

AÏCHA, fille d'Abou-Bekr et seconde femme de Mahomet ; m. en 678.

Aïda, opéra en quatre actes, paroles de Ghislanzoni, musique de Verdi (1871). La scène se passe à Memphis et à Thèbes, au temps des pharaons ; l'œuvre est émouvante et colorée.

AÏDIN [*din*'], v. de la Turquie d'Asie, au S.-E. de Smyrne, sur le Tabak-Tchaï ; 36.000 h. C'est l'antique *Tralles*, de l'anc. Phrygie. Ruines.

Aigle, nom de deux ordres honorifiques en Prusse. L'un, celui de l'*Aigle noir*, fut fondé par Frédéric Ier en 1701 ; l'autre, de l'*Aigle rouge*, inférieur au précédent, créé par Georges-Guillaume, margrave de Bayreuth, en 1790.

Aigle blanc, ordre de chevalerie créé en 1325 par Vladislas IV, roi de Pologne, et qu'un ukase du tsar Alexandre Ier réunit aux ordres russes en 1815.

Aigles (*Distribution des*) **à la Grande Armée,** vaste tableau de David (Versailles) (1810).

Aiglon (*l'*), drame en six actes, en vers, d'Edmond Rostand (1900), remarquable par l'ampleur lyrique et par la virtuosité de la forme. Il a pour héros le duc de Reichstadt, tourmenté par des rêves de gloire et impuissant à les réaliser.

AIGNAN (*saint*) ou **AGNAN,** évêque d'Orléans, né à Vienne (Isère) ; il défendit Orléans contre Attila (451). Fête le 17 novembre.

AIGNAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande ; 1.088 h.

AIGNAY-LE-DUC, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine ; 681 h.

AIGOUAL (*mont*), massif des Cévennes, entre le Gard et la Lozère (1.567 m. d'alt.). Important observatoire météorologique.

AIGOUN, v. de Mandchourie, sur l'Amour ; 15.000 h. Commerce. Traité entre la Russie et la Chine (mai 1857).

AIGRE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec, sur l'Houme ; 1.443 h. Eaux-de-vie, vins.

AIGREFEUILLE, ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. de Nantes, sur la Maine, petit affl. de la Sèvre Nantaise ; 4.103 h. (*Aigrefeuillais*).

AIGREFEUILLE-D'AUNIS, ch.-l. de c. (Charente-Inf.), arr. de Rochefort ; 1.498 h. (*Aigrefeuillais*) ; ch. de f. Etat. Eaux-de-vie.

AIGUEBELLE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc, affl. de l'Isère ; 792 h. (*Aiguebellains*) ; ch. de f. P.-L.-M.

AIGUEPERSE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 1.746 h. Ch. de f. P.-L.-M.

AIGUESMORTES [*è-ghe-mor-te*], ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 4.348 h. (*Aiguemortains*) ; ch. de f. P.-L.-M. Jadis port de mer, où saint Louis s'embarqua pour l'Egypte (1248) et Tunis (1270).

AIGUILLE (*l'*), montagne de l'Isère ; 2.097 m.

AIGUILLES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, sur le Guil, affl. de la Durance ; 304 h. Bons fromages.

AIGUILLES (*cap des*), au S. de l'Afrique, à l'E. du cap de Bonne-Espérance.

AIGUILLON, comm. de Lot-et-Garonne (arr. d'Agen), près du confl. du Lot et de la Garonne ; 2.597 h. (*Aiguillonnais*) ; ch. de f. M.

AIGUILLON (*duchessse d'*), nièce de Richelieu. Elle fut l'auxiliaire de saint Vincent de Paul (1604-1675).

AIGUILLON (Emmanuel-Armand, *duc d'*), ministre de Louis XV. Il lutta en Bretagne contre La Chalotais et fit partie, avec Maupeou et Terray, du scandaleux *Triumvirat* (1720-1782).

AIGURANDE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre ; 2.316 h. (*Aigurandais*).

AIKIN (John), écrivain anglais, auteur des *Soirées à la maison*, en collaboration avec sa sœur Mme Barbauld (1747-1822).

AILETTE ou **LETTE**, riv., affl. g. de l'Aisne ; 63 kil. Victoire des Français sur les bords de l'Oise et de l'Ailette, du 17 au 29 août 1918.

AILLANT [*a-ian*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 1.138 h.

AILLY (Pierre *d'*), théologien et cardinal français, né à Compiègne, légat d'Avignon et l'un des chefs des conciles de Pise et de Constance (1350-1420).

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 799 h. Papeteries.

AILLY-SUR-NOYE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier ; 1.445 h. Ch. de f. N.

AIMARD (Olivier Gloux, dit **Gustave**), romancier français, auteur de romans d'aventures qui ne manquent ni d'imagination, ni de vie (1818-1883).

AIME, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers, sur l'Isère ; 1.197 h. (*Aimens*).

AIMÉ (*saint*), archevêque de Sens, m. en 690. Fête le 13 septembre.

AIN, riv. de France, qui sort du Jura et se jette dans le Rhône (riv. d.) ; 190 kil.

AIN (*départ. de l'*), départ. formé de la Bresse, du Bugey, du pays de Gex et de la principauté de Dombes ; préf. *Bourg* ; s.-préf. *Belley*, *Gex*, *Nantua*, *Trévoux*. 5 arr., 36 cant., 457 com. ; 345.700 h. ; 7e région militaire ; cour d'appel de Lyon ; évêché à Belley. Ce dép. tire son nom de l'Ain qui l'arrose.

AÏNOS (*né*), race asiatique, qui se rencontre dans l'île Yéso, l'île Sakhaline, et dans les Kouriles.

AÏN-SEFRA, v. et oasis de l'Algérie (Territoire du Sud), ch.-l. de territoire, sur l'oued *Aïn-Sefra* ; 12.150 h. Le territoire a 163.500 h.

AINSWORTH (William Harrison), fécond romancier, né à Manchester (1805-1882).

AÏNTAB, v. de la Turquie, en Asie, au N. d'Alep ; 75.000 h. Prise par les Français en 1921.

AIRE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur la Lys ; 8.362 h. (*Airiens*). Bière, huile, grains. Ch. de f. N.

AIRE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever, sur l'Adour ; 3.721 h. (*Aturins*). Ch. de f. M. Evêché. Ancienne résidence d'Alaric II.

AIROLO, c. de Suisse (cant. du Tessin), au pied du Saint-Gothard et à l'entrée sud du grand tunnel ; 1.700 h.

AIRVAULT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, sur le Thouet ; 1.597 h. ; ch. de f. Etat.

AIRY (George Biddell), astronome et mathématicien anglais, né à Alnwick (Northumberland). Il a donné le premier la théorie complète de l'arc-en-ciel (1801-1892).

AISNE (*è-ne*), riv. de France, qui prend sa source dans l'Argonne occidentale, arrose Sainte-Mene-

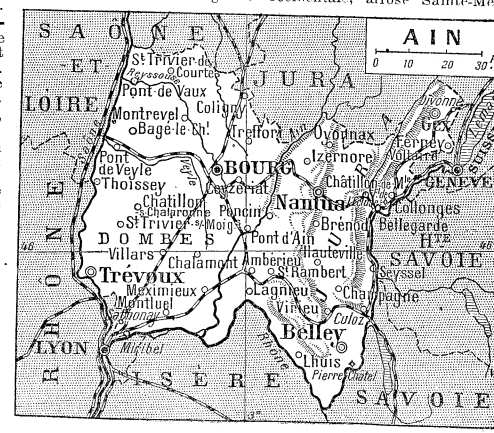

hould, Vouziers, Rethel, Soissons, et se jette dans l'Oise (r. g.) près de Compiègne ; 280 kil. Les bords de l'Aisne ont vu trois batailles pendant la Grande Guerre, du 13 au 20 sept. 1914, en avril-juillet 1917, du 27 mai à juin 1917. Enfin, une autre bataille a été gagnée par Mangin sur l'Oise, la Serre et l'Aisne, du 29 sept. au 30 oct. 1918.

AISNE (*départ. de l'*), départ. formé en partie par l'Ile-de-France, en partie par la Picardie ; préf. *Laon* ; s.-pr. *Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons, Vervins* ; 5 arr., 37 cant., 841 comm., 421.500 h. 2e région militaire ; cour d'appel d'Amiens ; évêché à Soissons. Ce départ. tire son nom de l'Aisne (riv.).

AÏSSAOUAS [*sa-ou-a*], confrérie musulmane de l'Afrique du Nord, ainsi nommée du fondateur de la secte, le marabout Aïssa. Ils se croient invulnérables et se moquent des morsures, des piqûres et blessures de toutes sortes.

AÏSSÉ (Mlle), Circassienne achetée comme esclave par l'ambassadeur français de Ferriol, amenée à Paris vers 1700. Elle a laissé des lettres pleines d'esprit et d'intérêt sur la société de son temps (1695-1733).

AÏVALI ou **AIVALIK,** v. de la Turquie, en Asie, en face de Mytilène ; 22.000 h. C'est l'antique *Cydonia.*

AIX [*èks*], ancienne cap. de la Provence, ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône) ; 29.980 h. (*Aixois* ou *Aquisextains*) ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 28 kil. N. de Marseille. Archevêché ; université ; école des Arts et Métiers. Savons, huiles, amandes. Patrie de Vauvenargues, du poète Brueys, de Van Loo, de Tournefort, d'Adanson, d'Entrecasteaux. Aix (*Aquæ sextiæ*) fut fondée par les Romains en 123 av. J.-C. Marius vainquit les Teutons en 102 av. J.-C., non loin de là. L'arr. a 10 cant., 59 comm. ; 118.990 h.

AIX (*île d'*), dans l'Océan, non loin de l'embouchure de la Charente ; 153 h. Belle et vaste rade, qui est l'avant-port de Rochefort.

AIX-D'ANGILLON (*Les*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 1.198 h.

AIX-EN-OTHE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; 2.184 h. Ch. de f. E.

AIXE-SUR-VIENNE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Vienne ; 3.177 h. (*Aixois*). Ch. de f. Orl. Papeteries.

AIX-LA-CHAPELLE, v. de la Prusse-Rhénane ; 156.100 h. Eaux minérales. Belle cathédrale. Ce fut la capitale de l'Empire de Charlemagne qui y résida longtemps. On y tint deux conciles (816, 817). Un traité y fut signé en 1668, qui mit fin à la guerre de Dévolution et donna la Flandre à la France ; un autre, en 1748, qui termina la guerre de la Succession d'Autriche. Louis XV, qui n'y obtenait, malgré ses victoires, que des avantages insignifiants, voila cet insuccès diplomatique en déclarant qu'il avait fait la paix « non pas en marchand, mais en roi ». En 1818, y eurent lieu des conférences à la suite desquelles les Alliés évacuèrent la France.

AIX-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 8.764 h. (*Aixois*). Ch. de f. P.-L.-M. Station thermale fréquentée.

AJACCIO [*jak-sio*], ch.-l. du dép. de la Corse, à 1.089 kil. S.-E. de Paris ; 22.614 h. (*Ajacciens* ou *Ajaccéens*). Belle rade ; évêché, vice-recto rat. L'arr. a 12 cant., 80 comm., 74.140 h. Patrie de Charles et Lætitia Bonaparte et de leurs huit enfants (V. BONAPARTE), du cardinal Fesch et de Bacciochi.

Ajax.

AJAX, deux héros grecs de la guerre de Troie, dont le nom est resté synonyme de guerrier bouillant, impétueux : 1° **Ajax,** fils de Télamon, fut vaincu par Ulysse dans la dispute relative aux armes d'Achille, et, devenu fou de douleur, égorgea les troupeaux des Grecs, croyant tuer ses adversaires ; reconnaissant bientôt son erreur, il se donna la mort. Un jour qu'une divinité tutélaire de Troie avait enveloppé d'un nuage les deux armées pour favoriser la fuite des Troyens, il s'écria : « *Grand Dieu, rends-nous le jour et combats contre nous* ». On fait souvent allusion à cette circonstance de sa vie ; — 2° **Ajax,** fils d'Oïlée, fit naufrage au retour du siège de Troie, se réfugia sur un rocher d'où il menaça le ciel, et fut englouti dans les flots. On fait allusion à *Ajax menaçant les dieux.*

Ajax furieux, tragédie de Sophocle, où est mise en scène la folie de l'orgueil (415 av. J.-C.).

AKAKIA (Martin), lecteur au Collège de France, médecin de François Ier, et dont le vrai nom, qu'il traduisit en grec, était **Sans-Malice,** né à Châlons-sur-Marne ; m. en 1551. Voltaire a ridiculisé sous ce nom Maupertuis, dans sa *Diatribe du Docteur Akakia, médecin du pape.*

AKBAR, empereur mogol de l'Inde, de la race de Tamerlan, né à Amarkot. Il agrandit et organisa son empire, avec l'aide de son ministre Aboul-Fazl ; de l'année de son avènement (1556) date la *grande ère orientale* ou *ère d'Akbar* (1542-1605).

AKBOU, ch.-l. de c. (Algérie), dép. de Constantine, arr. de Bougie ; 3.700 h.

A KEMPIS [*kin-piss*]. V. KEMPIS.

AKENSIDE (Marc), médecin et poète anglais, né à Newcastle upon Tyne (1721-1770).

AKKAS, peuple nain, nègre, de l'Afrique centrale, habitant la zone torride, sur les bords du Nil Blanc.

AKKERMAN [*kèr-man*], anc. nom de *Cetatea-Alba.* V. CETATEA-ALBA.

AKRA ou **ACCRA,** v. de la Guinée septentrionale, sur la Côte de l'Or ; 20.000 h. Aux Anglais.

AKRON, v. des Etats-Unis, (Ohio), sur le canal de l'Ohio ; 208.000 h. Manufactures.

ALABAMA, fl. des Etats-Unis, qui passe à Montgomery et se jette dans le golfe du Mexique ; 1.400 kil.

ALABAMA, un des Etats de l'Union américaine ; 2.348.000 h. ; cap. *Montgomery.*

ALACOQUE (Marie), religieuse visitandine mystique, qui institua la dévotion au Sacré-Cœur (1647-1690). Canonisée en 1920.

ALADIN ou **ALA ED DIN,** un des princes qui commandèrent aux Haschichins (par corruption *Assassins*), et plus connu sous le nom du *Vieux de la Montagne* (XIIIe s.).

Aladin ou *la Lampe merveilleuse,* titre d'un conte charmant des *Mille et une Nuits.* Le jeune Aladin, devenu possesseur de cette lampe magique, réalise la plus brillante fortune. Les écrivains font souvent allusion à la *lampe d'Aladin,* pour désigner le pouvoir secret que possède un homme, de satisfaire promptement tous ses désirs et ses caprices.

ALAGNON, riv. de France, née au massif du Cantal, affl. de l'Allier (r. g.) ; 80 kil.

ALAGOAS [*gho-ass*], un des Etats du Brésil ; 990.000 h. Ch.-l. *Maceio.*

ALAIGNE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; 515 h.

ALAIN DE LILLE, professeur de théologie à l'université de Paris, poète latin, surnommé *le Docteur universel* (1114-1202).

ALAINS [*lin*], barbares qui envahirent la Gaule en 406 ; anéantis en Espagne par les Wisigoths.

ALAIS [*lè*], ch.-l. d'arr. (Gard) ; sur le *Gardon d'Alais.* Ch. de f. P.-L.-M., à 42 kil. N.-O. de Nîmes ; 36.400 h. (*Alaisiens*). Verreries ; forges. Ecole de mineurs. Patrie du chimiste J.-B. Dumas. En 1629, Richelieu y conclut avec les protestants un traité, ou *Edit de grâce,* qui leur laissait la liberté de conscience, mais supprimait leurs privilèges politiques, notamment les places de sûreté. L'arr. a 11 cant., 100 comm., 130.570 h. Aux environs, mines de fer et de houille, parmi lesquelles on remarque celles de la Grand'Combe.

ALAMANS. V. ALEMANS.

ALAMANNI (Louis), poète italien, né à Florence, protégé de François Ier, auteur d'un *Art de cultiver* (1495-1556).

ALAND (*îles d'*), archipel finlandais de la mer Baltique, formé d'environ 300 îles ; 27.300 h.

ALARCON Y MENDOZA (Juan Ruiz *de*), célèbre poète dramatique espagnol, né au Mexique vers la fin du XVIe siècle. Son drame le plus connu, *le Tisserand de Ségovie,* est un des chefs-d'œuvre de la littérature espagnole ; m. en 1639.

ALARCON (Pedro Antonio de), poète et romancier espagnol, né à Guadix (1833-1891).

ALARIC Ier, roi des Wisigoths. Il ravagea l'Orient, pilla Rome, et mourut à Cosenza en 410. — ALARIC II, roi des Wisigoths, battu par Clovis et tué de sa propre main à Vouillé en 507.

ALASKA, territoire formant presqu'île au N.-O. de l'Amérique du Nord ; appartient aux Etats-Unis ; 55.000 h. Capit. *Juneau.*

ALAVA, prov. basque de l'Espagne ; 97.000 h. Ch.-l. *Vitoria.*

ALBACETE, prov. d'Espagne ; 288.800 h. Ch.-l. *Albacète,* sur le rio de Balazote ; 31.400 h.

ALBAIN [*bin*] (*mont*), petite montagne du Latium, au pied de laquelle s'élevait Albe, la rivale de Rome.

ALBA-JULIA (anc. *Apulum*), v. de Roumanie (Transylvanie), sur le Maros ; 12.000 h. Le *Carlsbourg* des Allemands.

ALBAN, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 852 h. Fer, manganèse.

ALBAN ou **ALBANS** (*saint*), le premier martyr de l'Angleterre ; périt vers 303. Fête le 22 juin.

ALBANE (François ALBANI, dit), peintre italien, disciple du Carrache, né à Bologne. Ses compositions, gracieuses, mais sans vigueur, lui ont valu les surnoms de *Peintre des Grâces* et d'*Anacréon de la peinture* (1578-1660).

ALBANI, nom d'une famille italienne, qui a donné à l'Eglise plusieurs cardinaux et le pape Clément XI.

ALBANIE [*ni*], Etat de la péninsule des Balkans, sur l'Adriatique ; 831.000 h. (*Albanais*). V. pr. : *Scutari, Durazzo.* Etat indépendant depuis 1914.

ALBANO, v. d'Italie (prov. de Rome), sur le lac de ce nom ; 8.800 h.

ALBANO (*lac d'*), à 20 kil. de Rome. C'est un ancien cratère ; sur ses bords s'élève *Castel-Gandolfo,* où est une maison de plaisance du pape.

ALBANY, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de New-York, sur l'Hudson ; 113.300 h.

ALBANY, v. d'Australie (prov. d'Australie-Occidentale) : 3.700 hab. Port sur l'océan Indien.

ALBANY, nom celtique de l'Ecosse.

ALBANY (*ducs d'*), titre que portaient à la fin du XVe siècle les princes puînés de la maison d'Ecosse.

Duc d'Albe.

ALBANY (Louise de STOLBERG, *comtesse d'*), née à Mons, femme du prétendant anglais Charles-Edouard Stuart, puis du poète Alfieri (1753-1824).

ALBARRACIN (*sierra d'*), chaîne de montagnes d'Espagne, entre les provinces de Teruel et de Guadalajara.

ALBE (Ferdinand ALVAREZ DE TOL DE (*duc d'*), général des armées de Charles-Quint et de Philippe II, célèbre par ses cruautés dans les Pays-Bas révoltés, où il institua le sanglant *Tribunal des troubles* (1508-1582).

ALBE-LA-LONGUE, la plus ancienne ville du Latium, fondée par Enée, rivale de Rome, détruite par les cités voisines, au cours du règne du roi romain Tullus Hostilius. La plus grande partie de ses habitants (*Albains*) émigrèrent à Rome.

ALBENS [*binss*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur l'Albenche ; 1.542 h. (*Albanais*).

ALBÈRES (*monts*), nom donné à la partie des Pyrénées entre la Catalogne et le dép. des Pyrénées-Orientales ; 1.600 m. d'alt. environ.

ALBERGATI CAPACELLI (François), dramaturge italien, né à Bologne (1728-1804).

ALBERONI (Jules), abbé italien et ministre d'Espagne, né à Fiorenzuola, non loin de Parme. Fils d'un jardinier, il s'éleva aux plus hautes situations par sa souplesse adulatrice et sa verve spirituelle. Devenu cardinal et ministre de Philippe V, il chercha, au lendemain du traité d'Utrecht, à relever l'Espagne de sa décadence, noua des intelligences dans toute l'Europe et chercha notamment, par l'intermédiaire de son ambassadeur en France, Cellamare, à faire donner à son souverain la régence de Louis XV ; mais il échoua et fut exilé (1664-1752).

Alberoni.

ALBERT [*bèr*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne, sur l'Ancre, affl. de la Somme ; 3.040 h. (*Albertins*). Ch. de f. N.

ALBERT (*saint*), évêque de Liége, assassiné en 1195 par des émissaires de l'empereur Henri VI. Fête le 21 novembre.

ALBERT Ier, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne de 1298 à 1308 ; — ALBERT V, duc d'Autriche, empereur d'Allemagne sous le nom d'Albert II, de 1438 à 1439.

Albert Ier de Belgique.

ALBERT Ier, roi des Belges, né à Bruxelles en 1875 ; il a succédé à son oncle Léopold II en 1909. S'est refusé à laisser les Allemands violer la neutralité de la Belgique en 1914 et a lutté vaillamment à la tête des troupes belges contre les envahisseurs de 1914 à 1918.

ALBERT Ier, prince de Monaco (1848-1922) ; s'est distingué comme océanographique. Fondateur de l'Institut océanographique.

ALBERT LE GRAND. moine dominicain, théologien, philosophe et alchimiste, né à Lauingen, en Souabe, m. à Cologne (1193-1280).

ALBERT (*prince*), duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha. Il épousa en 1840 la reine d'Angleterre Victoria (1819-1861).

ALBERT (*archiduc*), général autrichien, né à Vienne. Il remporta en 1806, sur les Italiens, la victoire de Custozza (1817-1895).

ALBERTA, prov. du Canada ; 588.400 h.

ALBERT-EDOUARD ou **Louta N'zighé,** lac de l'Afrique équatoriale, tributaire, par le Semliki, du lac Albert.

ALBERTI, famille de Florence, rivale des Médicis et des Albizzi (XIVe, XVe s.).

ALBERTI (Leo Battista), architecte florentin, au talent érudit et classique, auteur de *l'Architecture* ou *Art de bâtir* (1404-1472).

ALBERT-NYANZA ou **M'vouta-N'zighé,** lac de l'Afrique équatoriale, d'où sort une des branches du Nil.

ALBERTVILLE (*bèr-vi-le*), ch.-l. d'arr. (Savoie), sur l'Arly, affl. de l'Isère ; ch. de f. P.-L.-M., à 60 kil. N.-E. de Chambéry ; 5.654 h. (*Albertvillains*). Scieries. L'arr. a 4 cant., 42 comm., 32.830 h.

ALBESTROFF, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Château-Salins ; 487 h.

ALBI, ch.-l. du dép. du Tarn, sur le Tarn ; ch. de f. Orl. et M., à 709 kil. S. de Paris ; 26.630 h. (*Albigeois*). Archevêché. Belle cathédrale. Patrie de l'abbé Boyer, de La Pérouse. L'arr. a 9 cant., 95 comm., 99.080 h.

ALBIGEOIS [*joi*], pays de France (dép. du Tarn), réuni à la couronne sous Louis IX en 1247.

Albigeois ou **Cathares,** secte religieuse qui se propagea dès le XIe siècle dans le midi de la France aux environs d'Albi et contre laquelle le pape Innocent III ordonna une croisade (1209). Les croisés, commandés par Simon de Montfort, saccagèrent Béziers, Carcassonne, et, malgré la protection du comte de Toulouse, Raymond VI, les albigeois furent vaincus à Muret et à Toulouse (1213). Cette guerre désastreuse, à laquelle Louis VIII de France prit part, ne se termina que sous la régence de Blanche de Castille, par le traité de Paris (1229).

M. Alboni.

ALBION, nom donné par les anciens à la Grande Bretagne et par lequel on désigne poétiquement l'Angleterre.

ALBIZZI, puissante famille de Florence, rivale des Médicis et des Alberti (XIVe-XVe s.).

ALBOIN, roi des Lombards (561 à 573).

ALBONI (Marietta), célèbre cantatrice italienne, née à Cita di Castello, en Romagne (1826-1894).

ALBORNOZ (Gil ALVAREZ CARILLO *de*), homme d'Etat espagnol, archevêque de Tolède et cardinal, né à Cuenca. Il réussit à ramener Rome sous l'obéissance des papes (1310-1367).

ALBRET [*brè*] ou **LABRIT** [*brî*], anc. pays de Gascogne (Landes), réuni à la couronne par Henri IV.

ALBRET (*maison d'*), illustre famille à laquelle appartenait Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

ALBUERA (*La*), bourg d'Espagne (Estrémadure); 820 h. Défaite de Soult par les Anglo-Espagnols en 1811.

ALBUFERA, lac et marécage d'Espagne, près de Valence; victoire remportée en 1812 sur les Anglais par le maréchal Suchet, qui fut créé duc d'Albufera.

ALBULA, massif des Alpes Rhétiques.

ALBUQUERQUE [*kèr-ke*] (Alphonse *d'*), dit LE GRAND, célèbre navigateur portugais, né à Alhandra. Il bombarda Calicut, prit Goa et Malacca et fonda la puissance portugaise aux Indes (1453-1515).

Albuquerque.

ALBY, ch. l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy, sur le Chéran, affl. du Fier; 884 h.

ALCALA DE HENARÈS, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille); 11.200 h. Jadis, université célèbre. Patrie de Cervantes.

ALCALA LA RÉAL, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaen; 16.000 h. Victoire de Sébastiani sur les Espagnols (1810).

ALCAMO, v. de Sicile; 31.700 h. C'est l'antique *Ségeste.*

ALCANTARA, v. forte d'Espagne (Estrémadure), sur le Tage; 3.250 h. **Ordre d'Alcantara,** ordre religieux et militaire d'Espagne, fondé en 1176 à l'imitation des Templiers, reconstitué sous la tutelle des rois d'Espagne, supprimé par la République en 1873, rétabli en 1874 par Alphonse XII.

Alcazar, nom des palais des rois maures à Tolède, Cordoue, Ségovie, et Séville où se trouve le plus remarquable.

ALCAZAR DE SAN JUAN, v. d'Espagne, prov. de Ciudad-Real; 11.500 h.

ALCAZAR-QUIVIR, v. du Maroc, sous protectorat espagnol; 8.000 h. Défaite de Sébastien de Portugal par les Maures (1578).

ALCÉE, fils de Persée, aïeul d'Hercule, qui prit de lui le nom d'Alcide (*Myth.*).

ALCÉE, poète lyrique grec (VIIe s. av. J.-C.), né à Mytilène, inventeur du vers et de la strophe *alcaïques.*

ALCESTE, fille de Pélias et femme d'Admète; elle se dévoua à la mort pour sauver son mari. Hercule pénétra aux Enfers pour la ramener (*Myth.*).

Alceste, tragédie d'Euripide (439 av. J.-C.); drame extrêmement touchant, fort admiré de Racine.

Alceste, tragédie lyrique en 5 actes, paroles de Quinault, musique de Lulli (1674).

Alceste, opéra en 3 actes, paroles du bailli du Rollet, musique de Gluck; un des ouvrages les plus justement admirés du musicien (1776).

Alceste, principal personnage du *Misanthrope,* de Molière; type de l'homme bourru, d'une impitoyable franchise, ennemi des ménagements qu'impose la vie de société.

Alcibiade.

ALCIAT [*si-a*] (André), jurisconsulte italien, né à Alzate. Il enseigna le premier le droit romain d'après la méthode historique (1492-1550).

ALCIBIADE, général athénien, plein de qualités brillantes, mais ambitieux et sans moralité. Il fut l'élève favori de Socrate. Devenu, plutôt par intérêt que par conviction, le chef du parti démocratique, il entraîna sa patrie dans l'aventureuse expédition contre la Sicile. Il en fut nommé le chef, mais bientôt rappelé comme coupable de la mutilation sacrilège des statues d'Hermès. Il s'enfuit alors auprès du satrape Tissapherne, servit un moment Lacédémone contre sa propre patrie, puis se réconcilia avec Athènes et, finalement, mourut en exil, assassiné par ordre de Pharnabaze, satrape de Bithynie (450-404 av. J.-C.). Ce nom, passé dans la langue, sert à désigner un homme plein de qualités naturelles et d'esprit, mais que gâtent d'irrémédiables vices de caractère. On le représente aussi comme désireux de la renommée plutôt que de la vraie gloire et cherchant à occuper l'attention publique par tous les moyens possibles. C'est ainsi qu'il fit couper la queue d'un chien magnifique qui lui avait coûté 7.000 drachmes, et qui faisait l'admiration d'Athènes. De là cette expression : *Couper la queue de son chien* ou *Couper la queue du chien d'Alcibiade,* qu'on applique à celui qui commet quelque extravagance pour attirer sur soi l'attention.

ALCIBIADE (*saint*), un des premiers martyrs des Gaules, m. à Lyon en 177. Fête le 2 juin.

ALCIDE, petit-fils d'Alcée, surnom d'Hercule et de ses descendants (*Myth.*).

ALCINOÜS [*no-uss*], d'après l'*Odyssée,* roi des Phéaciens, père de Nausicaa; accueillit Ulysse naufragé.

ALCIPHRON, rhéteur grec du IIIe siècle apr. J.-C.

ALCIRA, v. d'Espagne, prov. de Valence, sur le Jucar; 20.300 h.

ALCMAN DE SARDES ou **ALCMÉON,** poète grec du VIIe s. av. J.-C., fondateur de la poésie chorale, le premier en date des grands lyriques grecs.

ALCMÈNE, épouse du Thébain Amphitryon, et mère d'Hercule (*Myth.*).

ALCMÉONIDES, puissante famille venue de Messénie à Athènes. Elle prétendait descendre d'Alcméon, petit fils de Nestor, et compta parmi ses membres Mégaclès, Périclès et Alcibiade.

ALCORAN, v. *Coran.*

ALCOY [*koï*], v. d'Espagne, prov. d'Alicante; 33.900 h.

ALCUIN, théologien et savant anglais, un des maîtres de l'Ecole palatine fondée sur l'ordre de Charlemagne (735-804).

ALCYONE, fille d'Eole et femme de Ceyx, roi de Trachis, changée en alcyon avec son mari (*Myth.*).

ALDE, prénom du chef de la famille des Manuce dont les éditions sont appelées *Aldines.*

ALDÉBARAN, étoile fixe de première grandeur, dans la constellation du Taureau.

ALDEGONDE (*sainte*), première abbesse de Maubeuge (630-680). Fête le 30 janvier.

ALDENHOVEN, v. d'Allemagne, région d'Aix-la-Chapelle; sur le Merzbach, s.-affl. de la Meuse; 1.230 h. Jourdan y battit les Autrichiens (1794).

ALDERSHOT [*chot'*], v. d'Angleterre (Hampshire); 35.000 h. Camp, établissements militaires.

ALDOBRANDINI (Sylvestre), jurisconsulte florentin (1499-1558); un de ses descendants, le cardinal Pietro Aldobrandini, neveu du pape Clément VIII, fut possesseur de la villa où furent transportées les fameuses fresques antiques appelées *Noces Aldobrandines,* découvertes en 1606 sur le mont Esquilin.

ALDROVANDI (Ulysse), naturaliste et voyageur italien, né à Bologne, auteur d'une *Histoire naturelle* fort méritoire pour son temps (1522-1607).

ALEANDRO (Jérôme), cardinal et littérateur italien (1480-1542).

ALECTO, une des trois Erinnyes ou Furies (*Myth.*).

ALEMAN (Mathieu), écrivain espagnol, né à Séville, auteur du célèbre roman picaresque *Guzman d'Alfarache,* traduit plusieurs fois en français et imité par Le Sage; m. vers 1620.

ALEMANS ou **ALAMANS,** confédération de plusieurs tribus germaniques, établies sur le Rhin. Battus par Clovis à Tolbiac (496). De leur nom dérive le mot *Allemands,* appliqué à l'ensemble des peuples germaniques.

D'Alembert.

ALEMBERT [*lan-bèr*] (Jean LE ROND *d'*), célèbre écrivain, philosophe et mathématicien français, fils naturel de Mme de Tencin, né à Paris, un des fondateurs de l'*Encyclopédie.* Sceptique en

religion et en métaphysique, mais tolérant, il exposa, dans son célèbre *Discours préliminaire* sur l'Encyclopédie, la philosophie purement naturelle qui présidait à l'œuvre entreprise. Membre de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de l'Académie française, il a laissé de remarquables *Eloges* historiques des académiciens décédés (1717-1783).

ALEMTEJO [*lèm-té*], anc. prov. du Portugal, qui forme auj. le district de Portalegre, Evoras et Bejas.

ALENÇON, ch.-l. du départ. de l'Orne, sur la Sarthe; ch. de f. Etat, à 210 kil. O. de Paris; 16.250 h. (*Alençonnais*). Fabrique de toile; dentelles, dites *point d'Alençon*. Patrie d'Hébert, de Desgenettes, de Mlle Lenormand. L'arr. a 6 cant., 92 comm.; 49.880 h.

ALENÇON (*comtes* et *ducs d'*), titres portés par divers membres de la maison de Valois. Les plus célèbres sont : CHARLES DE VALOIS, tué à la bataille de Crécy (1346); — JEAN IV, tué à la bataille d'Azincourt (1415); — JEAN V, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc (1409-1476); — RENÉ, enfermé par Louis XI dans une cage de fer, m. en 1492; — CHARLES IV, époux de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, m. en 1525; — FRANÇOIS, 4e fils de Henri II et qui devint duc d'Anjou (1554-1584).

ALÉOUTES ou **ALÉOUTIENNES** (*îles*), chapelet d'îles sur la côte N.-O. de l'Amérique du Nord; aux Etats-Unis; 12.500 h. (*Aléoutiens* ou *Aléoutes*).

ALEP [*lèp*], v. de Syrie; 200.000 h. Grand commerce. Capitale de l'*Etat d'Alep*, peuplé de 392.000 h.

ALERIA, comm. de Corse, arr. de Corte; 836 h.; sur le site d'une grande ville romaine.

ALÉSIA, place forte gauloise, où César assiégea et prit Vercingétorix, et qui est très probablement Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).

ALET [*lèt'*] ou **ALETH,** comm. de l'Aude, arr. de Limoux, sur l'Aude; 740 h. Eaux thermales bicarbonatées sodiques. Ancien évêché.

ALETSCH. le plus grand glacier des Alpes et de l'Europe, long de 23 kil., depuis le côté S.-E. du glacier de la Jungfrau jusque dans le haut Valais.

ALEXANDRA, reine de Judée de 78 à 69 av. J.-C., après la mort d'Alexandre Jannée, son époux.

ALEXANDRE LE GRAND, roi de Macédoine, fils de Philippe et d'Olympias, né en 356 av. J.-C. Il fut élevé par Aristote et monta sur le trône en 336. Après avoir soumis la Grèce, il se fit décerner à Corinthe le titre de généralissime des Hellènes contre les Perses et franchit l'Hellespont. Il vainquit les troupes de Darius au Granique (333) et à Issus (332), prit Tyr, Sidon, etc., conquit l'Egypte, fonda Alexandrie, puis passant l'Euphrate et le Tigre, remporta sur les Perses la victoire décisive d'Arbelles (331). Poursuivant sa marche, il prit Babylone, Suse, brûla Persépolis, arriva jusqu'à l'Indus et vainquit Porus, qui, subjugué par sa générosité, devint son allié. Les Macédoniens refusant d'aller plus loin, le conquérant revint à Babylone, où il mourut d'une fièvre aiguë, sans avoir pu réaliser les projets grandioses qu'il formait encore. Il avait alors 33 ans (356-323 av. J.-C.). L'œuvre d'Alexandre fut profondément bienfaisante et civilisatrice par la pénétration qu'elle assura entre les civilisations hellénique et asiatique. Mais son empire fut, aussitôt après sa mort, partagé entre ses généraux. — Le nom d'Alexandre a passé dans la langue comme synonyme de conquérant. Un grand nombre d'allusions, empruntées à divers épisodes de sa vie, sont également usitées en littérature : 1° *Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène*, réponse du héros aux généraux qui l'entouraient et qui s'étonnaient des égards qu'il témoignait au célèbre cynique; 2° *Mon fils, rien ne peut te résister*, paroles fatidiques de la prêtresse de Delphes à Alexandre, qui l'entraînait violemment sur son trépied; 3° *Alexandre se réservant l'espérance*, allusion à la réponse que le héros fit à ses amis au moment de son départ pour l'Asie. Comme il leur distribuait tout ce qu'il possédait, ceux-ci lui demandèrent ce qu'il se réservait pour lui-même : « *L'espérance,* » répondit-il; 4° *Alexandre tranchant le nœud gordien* (v. GORDIEN); 5° *le médecin d'Alexandre*, allusion à un des traits les plus admirables de la vie du héros. Celui-ci, gravement malade pour s'être baigné dans le Cydnus, fut averti que son médecin Philippe, suborné par Darius, voulait l'empoisonner. Lorsque Philippe lui présenta le breuvage qui devait le guérir, Alexandre, sans manifester la moindre émotion, saisit la coupe et la vida d'un trait, en montrant au médecin la lettre accusatrice; 6° *Celui-ci est aussi Alexandre*, réponse du conquérant à la mère de Darius, qui prenait son favori Éphestion pour lui; 7° *Et moi aussi, si j'étais Parménion*, réponse d'Alexandre à ce général, qui lui conseillait d'accepter les offres brillantes de Darius en lui disant : « J'accepterais si j'étais Alexandre; » 8° *O Athéniens, qu'il en coûte pour être loué de vous!* exclamation d'Alexandre au milieu des périls qu'il bravait, en reportant sa pensée sur cette brillante Athènes, dispensatrice suprême de la renommée; 9° *Au plus digne*, réponse d'Alexandre mourant à ses généraux, qui lui demandaient à qui il laissait l'Empire; 10° *Les funérailles d'Alexandre*, allusion aux batailles sanglantes que se livrèrent les lieutenants du héros après sa mort, pour se partager son empire; 11° *Démembrement de l'empire d'Alexandre*, même allusion que ci-dessus.

Alexandre le Grand.

Alexandre (*Histoire d'*), par Quinte-Curce; sorte de roman historique plus intéressant qu'exact, mais auquel la vivacité des peintures et l'élégance du style communiquent un véritable charme.

Alexandre (*les Batailles d'*), série de cinq vastes tableaux peints par Ch. Le Brun et représentant : *le Passage du Granique*, *la Bataille d'Arbelles*, *la Famille de Darius prisonnière*, *la Défaite de Porus* et *le Triomphe d'Alexandre à Babylone* (Louvre).

Alexandre (*Expédition d'*), ouvrage d'Arrien; résumé élégant de relations originales. C'est la source principale de l'histoire du héros (Ire s.).

Alexandre (*le Roman d'*), roman historique dont le héros est Alexandre le Grand, écrit en vers de 12 pieds (d'où le nom d'*alexandrins*) par le trouvère Alexandre de Paris (XIIe s.).

Alexandre Ier.

Alexandre et Diogène, bas-relief de P. Puget, au Louvre; véritable tableau sculpté.

ALEXANDRE Ier, né en 1777, empereur de Russie en 1801, m. en 1825. Il lutta contre Napoléon Ier qui le battit à Austerlitz, à Eylau, à Friedland. Réconcilié avec son vainqueur par la paix de Tilsit, il se déclara de nouveau contre lui en 1812 et replaça les Bourbons sur le trône de France en 1815; — ALEXANDRE II, né en 1818, fils de Nicolas, monta sur le trône en 1855; il signa la paix avec la France après la guerre de Crimée, abolit le servage (1863), entreprit contre la Turquie la guerre de 1876-1877, qui eut comme conséquence le traité de Berlin; il mourut assassiné par les nihilistes (1818-1881); — ALEXANDRE III, son fils, né le 26 février 1845, monté sur le trône en 1881; il se montra l'ami et l'allié de la France; m. en 1894.

Alexandre II de Serbie.

ALEXANDRE Ier, roi de Serbie en 1880, fils de Milan Ier, assassiné par une conjuration militaire (1876-1903).

ALEXANDRE II de Serbie, fils de Pierre Ier, roi de Yougoslavie en 1921, né en 1888. Il a pris une grande part à la lutte des Serbes contre les Austro-Allemands pendant la Grande Guerre.

ALEXANDRE Ier de Battenberg, premier prince de Bulgarie de 1879 à 1886, né à Vérone. L'hostilité

de la Russie le força à abdiquer, et il fut remplacé par Ferdinand Ier (1857-1893).

ALEXANDRE Ier, pape de 109 à 119 ; — ALEXANDRE II, pape de 1061 à 1073 ; — ALEXANDRE III, pape de 1159 à 1181, lutta contre Frédéric Barberousse, à qui il opposa la *ligue Lombarde* ; — ALEXANDRE IV, pape de 1254 à 1264 ; — ALEXANDRE V, pape de 1409 à 1410 ; — ALEXANDRE VI (*Borgia*), né à Jativa (Espagne) en 1431, pape de 1492 à 1503. Politique éminent, il fit une guerre sans pitié aux grands seigneurs italiens ; mais, par sa vie privée, sa duplicité, son népotisme, il fut un prince de la Renaissance beaucoup plus qu'un pape ; — ALEXANDRE VII, pape de 1655 à 1667, fut forcé de s'humilier devant Louis XIV ; — ALEXANDRE VIII, pape de 1689 à 1691.

ALEXANDRE (*saint*), patriarche d'Alexandrie de 312 à 326 ; il fit condamner Arius au concile de Nicée (325), Fête le 26 février.

ALEXANDRE Balas, roi de Syrie de 151 à 147 av. J.-C. ; — ALEXANDRE **Zabinas**, fils d'un fripier, roi de Syrie de 126 à 122 av. J.-C.

ALEXANDRE Jannée, roi des Juifs de 104 à 78 av. J.-C.

ALEXANDRE Jagellon, roi de Pologne et de Lituanie de 1501 à 1506.

ALEXANDRE-SÉVÈRE, empereur romain, successeur d'Héliogabale en 222 (208-235).

ALEXANDRETTE ou **ISKANDEROUN**, v. et port de la Syrie de mandat français, au fond du *golfe d'Alexandrette*, formé par la Méditerranée ; 1.500 h. Capitale d'un sandjak autonome (212.000 h.).

ALEXANDRI (Basile), poète roumain, né à Bacau (1821-1890).

ALEXANDRIE [*drî*], v. et port d'Egypte, sur la Méditerranée ; 444.000 h. (*Alexandrins*). Grand commerce. Patrie de saint Athanase. Cette ville, fondée par Alexandre le Grand (331 av. J.-C.), célèbre par le phare haut de 400 pieds qui éclairait sa rade, fut au temps des Ptolémées le centre artistique et littéraire de l'Orient, héritier de la civilisation hellénique. La ville possédait une bibliothèque remarquable, qu'incendièrent une première fois les soldats victorieux de César, qui fut brûlée de nouveau en 390, et dont les restes, selon une légende, auraient été détruits par ordre du calife Omar en 641. Les Français s'emparèrent d'Alexandrie en 1798, les Anglais en 1801. Elle a été bombardée en 1882 par la flotte britannique.

ALEXANDRIE, v. d'Italie (Piémont) et ch.-l. de la prov. d'Alexandrie ; sur le Tanaro, affl. du Pô ; 78.000 h. Industrie active. La prov. a 821.000 h.

ALEXANDROPOL, v. de Russie (Arménie), sur l'Arpatchaï, affl. de l'Araxe ; 37.000 h.

ALEXIS [*lek-sî*] (*saint*), solitaire de la fin du IVe siècle. Mort vers 412. Fête le 17 juillet.

ALEXIS, nom de plusieurs empereurs de Constantinople : ALEXIS Ier, *Comnène*, contemporain de la Ire croisade (1081-1118) ; — ALEXIS III, *l'Ange*, détrôné par les croisés en 1203 ; — ALEXIS IV, mis sur le trône à la place du précédent (1203) ; — ALEXIS V, *Ducas*, tué par les croisés en 1204.

ALEXIS MICHAÏLOVITCH, né en 1629, tsar de Moscovie de 1645 à 1676 ; père de Pierre le Grand.

ALEXIS PETROVITCH, fils du tsar Pierre le Grand, né à Moscou. Il conspira contre son père, qui le fit mettre à la torture, et mourut en prison (1690-1718).

ALFARABI, philosophe arabe du Xe siècle. Il répandit parmi les Arabes les doctrines d'Aristote et eut Avicenne pour disciple.

Alfieri.

ALFIERI (Victor), le premier poète tragique de l'Italie, né à Asti ; auteur de *Marie Stuart*, *Mérope*, *Timoléon* (1749-1803).

ALFORTVILLE [*for*], comm. de l'arr. de Sceaux (Seine), cant. de Charenton, au confluent de la Seine et de la Marne ; 22.779 h. (*Alfortvillais*).

ALFOURS [*four*], peuple de la Malaisie (Moluques).

ALFRED LE GRAND, le plus célèbre des rois anglo-saxons. Après avoir conquis l'Angleterre sur les Danois, il se montra habile législateur, administrateur et protecteur des lettres. Il fonda l'Université d'Oxford (849-901).

ALGARDI (Alessandro), dit l'*Algarde*, sculpteur et architecte italien, né à Bologne (1602-1651).

ALGAROTTI (François), poète et critique italien, né à Venise (1712-1764). Ami de Voltaire.

ALGARVE, anc. prov. méridionale du Portugal, qui forme aujourd'hui le district de Faro.

ALGER [*jé*, *dép. d'*), une des trois divisions de l'Algérie ; préf. *Alger* ; sous-préf. *Médéa*, *Miliana*, *Orléansville*, *Tizi-Ouzou* ; 5 arr. 133 comm., 1.788.800 h. ; 19e rég. mil., cour d'appel et archevêché à Alger.

ALGER, cap. de l'Algérie, ch.-l. du dép. d'Alger. Belle rade sur la Méditerranée ; à 800 kil. de Marseille ; 206.600 h. (*Algérois* ou *Algériens*). Archevêché, université, cour d'appel. Grand commerce de vins et de céréales. En 1541, Charles-Quint essaya de s'emparer d'Alger, qui fut bombardé par Duquesne (1682), par d'Estrées (1688), et pris par les Français (1830). L'arr. a 1.788.860 h.

ALGÉRIE [*rî*], colonie française du N.-O. de l'Afrique ; cap. *Alger*. I. GÉOGRAPHIE : L'*Algérie* est la principale des colonies françaises ; elle est limitée au N. par la Méditerranée, à l'E. par la Tunisie, au S. par le Sahara, à l'O. par le Maroc. Elle est divisée en 3 départ. : *Alger*, *Oran*, *Constantine* ; 5.802.400 h. (*Algériens*) ; superf. : territ. du Nord, 207.740 kil. carr. ; territ. du Sud, 367.550 kil. carr. On y distingue 3 régions : 1° le *Tell*, région des cultures (céréales, vignobles, orangers, coton, oliviers), entre la Méditerranée et l'Atlas, parcourue par de nombreuses mais peu importantes rivières, dont la principale est le Chéliff ; 2° les *hauts plateaux* ou région de l'Atlas, secs, couverts de champs d'alfa, de pâturages maigres, coupés de chotts ou lacs salés ; 3° le *Sahara*, dont la lisière algérienne est occupée par d'importantes oasis (Biskra, Laghouat), où vit le dattier. Climat relativement tempéré dans le N., très chaud dans le S. Productions minérales : cuivre, fer, plomb, zinc, sel gemme, marbres, phosphates. La population comprend des Européens, des Kabyles, des Arabes, des Maures et des Nègres. On y trouve le lion, la panthère, l'hyène, le chacal, le chameau, le cheval et tous les animaux domestiques.

II. HISTOIRE. Occupée dès la plus haute antiquité par des Berbères, la partie de l'Afrique qui forme l'Algérie actuelle fut depuis le VIe s. av. J.-C. sous la domination des Carthaginois, puis, après les guerres Puniques, des Romains, qui donnèrent au pays une prospérité remarquable. Dévastée par les Vandales, occupée ensuite par les Byzantins, les Arabes, et enfin par les Turcs, la région d'Alger devint dès le XIVe siècle un nid de pirates, sous l'influence des Barberousse. Les expéditions de Charles-Quint et de Louis XIV contre ces hardis corsaires, pas plus que celle de lord Exmouth en 1816, n'eurent de résultats durables, et ce fut seulement en 1830 que les troupes françaises, chargées de venger une insulte faite par le dey Hussein au consul de France, commencèrent la conquête du pays. Celle-ci se divise en trois périodes : 1° période d'occupation signalée par la prise de Constantine (1837) ; 2° période de résistance, signalée par la lutte d'Abd-el-Kader et de Bugeaud et l'intervention des Marocains, défaits à la bataille de l'Isly (1844) ; 3° période des insurrections partielles, notamment en Kabylie (1850-1871) et dans le Sud oranais (1901). L'Algérie s'étend vers le S. par l'occupation successive des oasis sahariennes. Elle est administrée par un gouverneur général civil.

ALGÉSIRAS [*rass*], v. et port au S. de l'Espagne ; 13.300 h. Prise en 711 par les Maures. L'amiral français Linois y vainquit la flotte anglaise (1801). En 1906, conférence internationale au sujet du Maroc.

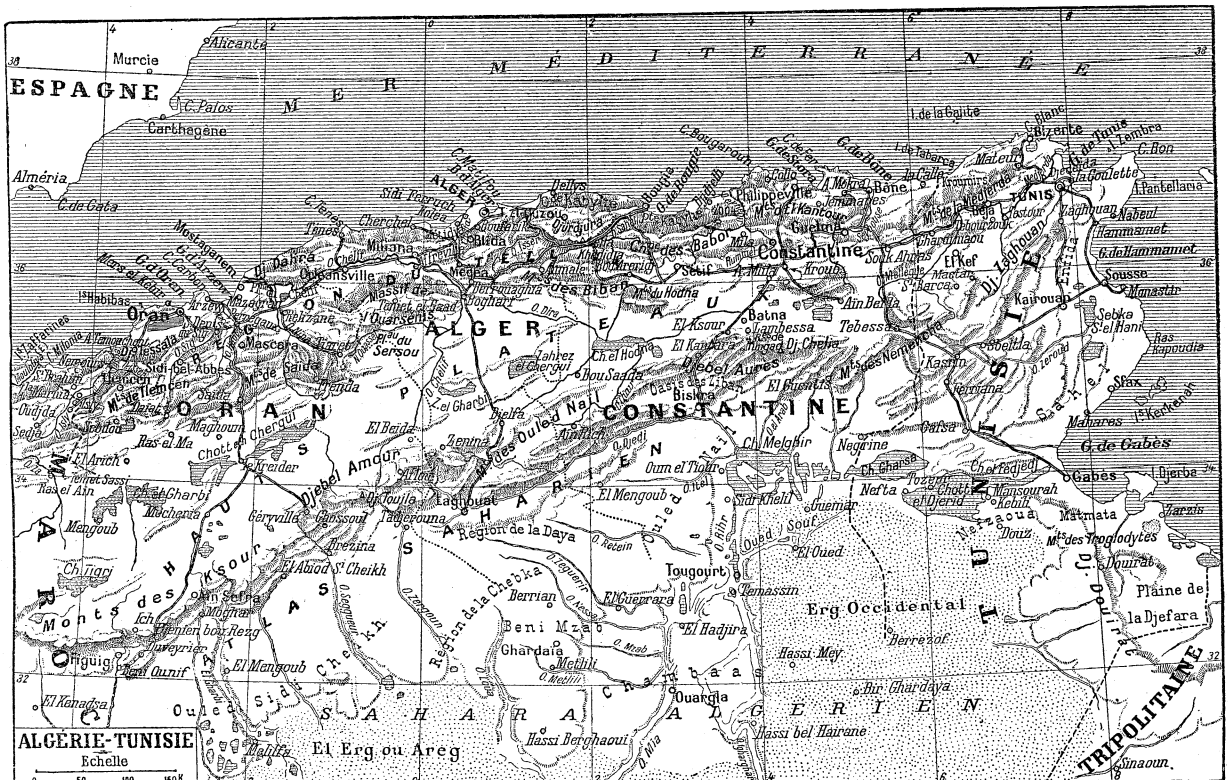
ESPAGNE
MER MÉDITERRANÉE
Alicante
Murcie
C. Palos
Carthagène
Almeria
C. de Gata
ALGER
ORAN
CONSTANTINE
TUNIS
Oran
Mostaganem
Tlemcen
Sidi-bel-Abbès
Mascara
Orléansville
Tiaret
Médéa
Blida
Alger
Cherchel
Tenès
Miliana
Massif de l'Ouarsenis
Massif des Biban
Massif du Hodna
Sétif
Bougie
Djidjelli
Philippeville
Constantine
Batna
Bône
La Calle
Tebessa
Souk Ahras
Tébessa
Aïn Beïda
Guelma
Le Kantour
Bizerte
Tunis
Porto Farina
Cap Bon
Hammamet
Nabeul
Sousse
Monastir
Kairouan
Sebkha el Hani
Sfax
Gabès
Djerba
Kerkennah
Gafsa
Tozeur
Nefta
Chott el Djerid
Chott el Fedjedj
Chott Melghir
Ouargla
Ghardaïa
Berriane
Tougourt
Temassin
Erg Occidental
Erg Oriental
Hassi Mey
Hassi bel Hairane
Hassi Berghaoui
Biskra
Batna
Aurès
Djebel Amour
Djebel Sahari
Monts des Ksour
Monts des Ouled Naïl
Monts des Chéchas
Monts des Nementchas
Monts des Troglodytes
Région de la Daya
Région de la Chebka
Plaine de la Djefara
Tripolitaine
Algérie-Tunisie
Echelle
0 50 100 150 K.
Et Erg ou Areg
Sahara Algérien

ALGONQUINS [*kin*], peuple indien de l'Amérique du Nord, qui ne subsiste plus guère qu'au Canada.

Alhambra, célèbre palais des rois maures, à

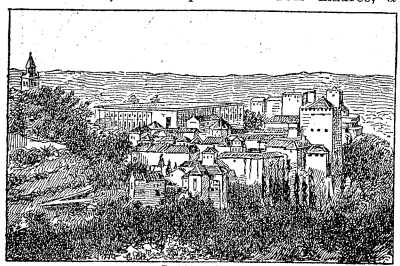

L'Alhambra.

Grenade (Espagne), commencé au XIIIe siècle. Magnifiques jardins.

Ali, gendre Mahomet ; 4e calife (de 656 à 661).

Ali, pacha de Janina, né à Tebelen. Il s'empara de l'Albanie et se rendit célèbre par ses cruautés. Pris par les soldats du sultan Mahmoud, il fut égorgé (1741-1822).

Ali-Baba, héros d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Le hasard lui a fait surprendre la formule cabalistique : *Sésame, ouvre-toi*, qui fait tourner sur ses gonds la porte de la caverne où les quarante voleurs entassaient leur butin. Ce personnage, les Quarante voleurs et surtout les mots : *Sésame, ouvre toi*, employés pour désigner le moyen devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés, sont restés célèbres.

Alibert [*bèr*] (Jean-Louis), médecin français, né à Villefranche (Aveyron) [1766-1837].

Alicante, v. d'Espagne ; port sur la Méditerranée ; 58.000 h. Excellents vins. La prov. d'Alicante a 497.000 h.

Alighieri, nom de famille de Dante.

Aligny (Théodore *d'*), paysagiste français, né à La Chaume (Nièvre) 1798-1871].

Aligre (Etienne *d'*), chancelier de France, né à Chartres, magistrat honnête, mais timide. Il fut disgracié par Richelieu en 1626 (1580-1635).

Alima, riv. d'Afrique, affl. dr. du Congo ; 500 kil.

Alise-Sainte-Reine, c. de la Côte-d'Or, arr. de Semur ; 384 h. Statue de Vercingétorix, sur l'emplacement probable de l'antique *Alésia*.

Alison (Archibald), historien anglais, né à Kenley, auteur d'une belle *Histoire de l'Europe durant la Révolution française* (1792-1867).

Alix [*liks*] **de Champagne,** reine de France, femme de Louis VII, et mère de Philippe-Auguste ; m. en 1206.

Alkmaar, v. des Pays-Bas ; port sur le canal d'Amsterdam ; 24.100 h. Beurre, fromages. Brune y vainquit le duc d'York en 1799.

Allada, v. commerçante du Dahomey (Afrique-Occidentale française).

Allah (en arabe *al Ilah*, la Divinité), nom que les musulmans donnent à Dieu.

Allahabad, v. sainte du N.-O. de l'Inde, au confluent du Gange et de la Djemna ; 171.700 h.

Allainval (Soulas *d'*), auteur dramatique français, né à Chartres (1700-1753).

Allaire [*a-lè-re*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 2.180 h. Nombreux débris mégalithiques.

Allanche, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Murat, sur l'*Allanche ;* 1.890 h. Patrie de l'abbé de Pradt.

Allard [*a-lar*] (Jean-François), général français, né à Saint-Tropez. Il entra au service du roi de Lahore Runjeet-Singh, dont il disciplina les troupes à l'européenne (1785-1839).

Alleghany, anc. v. des Etats-Unis (Pensylvanie), sur l'Ohio ; aujourd'hui, faubourg industriel de Pittsburg ; 132.000 h.

Alléghanys [*ni*] ou **Apalaches** (*monts*), grande chaîne de montagnes de l'Amérique du Nord (Etats-Unis), s'étendant parallèlement à la côte de l'océan, sur une longueur de 2.000 kil. environ ; 1.000 m. d'altitude moyenne. Importants gîtes de houille, fer, plomb, or, bitume, anthracite.

Allègre, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1.500 h. Dentelles.

Allegri, nom de famille du Corrège.

Allegri, compositeur italien, né à Rome, auteur d'un *Miserere* célèbre dont les papes avaient défendu de donner copie, mais que Mozart enfant put reconstituer après une seule audition (1580-1652).

Allemagne, Etat de l'Europe centrale, cap. *Berlin*. I. Géographie : L'*Empire allemand* a une superficie de 536.297 kil. carr. et une population de 60.300.000 h. (*Allemands*). La partie méridionale, ou haute Allemagne, sillonnée par d'importants massifs montagneux (monts de Bohême, Harz, Eifel), est d'une grande richesse minéralogique : plomb, étain, fer, zinc, etc. L'industrie et l'agriculture y sont très développées. La partie septentrionale, ou basse Allemagne, forme une plaine sablonneuse ou marécageuse, mais fertile. Principaux fleuves, dont la plupart naissent hors de l'Allemagne : Vistule, Oder, Elbe, Weser, Danube, Rhin. Le commerce allemand est considérable.

Armoiries de l'empire allemand.

L'Allemagne formait, de 1871 à 1918, un Etat fédératif constitutionnel sous le gouvernement supérieur d'un « empereur allemand », à qui appartenait le pouvoir exécutif. C'est, depuis le 11 novembre 1918, une République, qui compte 18 Etats : Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade, Thuringe, Hesse, Mecklembourg-Schwérin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg, Brunswick, Anhalt, Waldeck, Schaumbourg-Lippe, Lippe, Lubeck, Brême, Hambourg. Chacun de ces Etats a un gouvernement et un parlement spéciaux, mais il nomme des députés dont la réunion forme le *Reichstag*, et qui délibèrent sur les affaires communes de l'empire (le *Reich*).

II. Histoire : Occupée à l'origine par des tribus finnoises, l'Allemagne le fut ensuite par les Celtes, qu'une invasion de Germains refoula dans les contrées occidentales. Le plus puissant des Etats fondés en Gaule par les Germains au début du moyen âge, le royaume des Francs, fut agrandi et érigé sous Charlemagne en empire d'Occident ; mais, après le traité de Verdun (843), il y eut un royaume de Germanie indépendant, sur lequel la race carolingienne cessa de régner au Xe siècle, et qui, lors de l'épanouissement de la féodalité, devint une monarchie élective. Othon le Grand, roi en 936, ayant conquis l'Italie, se fit couronner empereur à l'exemple de Charlemagne, et dès lors l'Allemagne s'appela dans le langage diplomatique *Saint-Empire romain germanique*. L'autorité des empereurs resta d'ailleurs toujours plus théorique que réelle. Les électeurs (au nombre de sept : trois ecclésiastiques et quatre laïques), ainsi que les grands vassaux *immédiats*, restaient, de fait, indépendants. L'Allemagne demeura fort longtemps un Etat féodal dans toute la force du terme. La maison impériale de Saxe s'éteignit en 1024 ; le sceptre passa alors à la maison de Franconie, célèbre par ses démêlés avec le saint-siège (querelle des *Investitures*), puis à la maison de Souabe ou de Hohenstaufen, qui fournit l'intéressante figure de Frédéric II Barberousse, et enfin à celle des Habsbourg, à qui l'étendue de leurs domaines héréditaires d'Autriche permit de se faire plus constamment obéir du reste de l'Allemagne. La puissance impériale, portée à son apogée par Charles-Quint, fut ébranlée bientôt par les luttes religieuses et politiques, nées de la Réforme qui sépara nettement l'*Allemagne du Nord*, protestante et particulariste, de l'Allemagne du Sud, catholique et relativement unifiée. Les traités de Westphalie, qui mettent fin à la guerre de Trente ans, confirment la division et l'impuissance de l'Allemagne du Nord, d'où peu à peu se dégage et s'agrandit la Prusse, érigée en royaume en 1700, tandis que l'Au

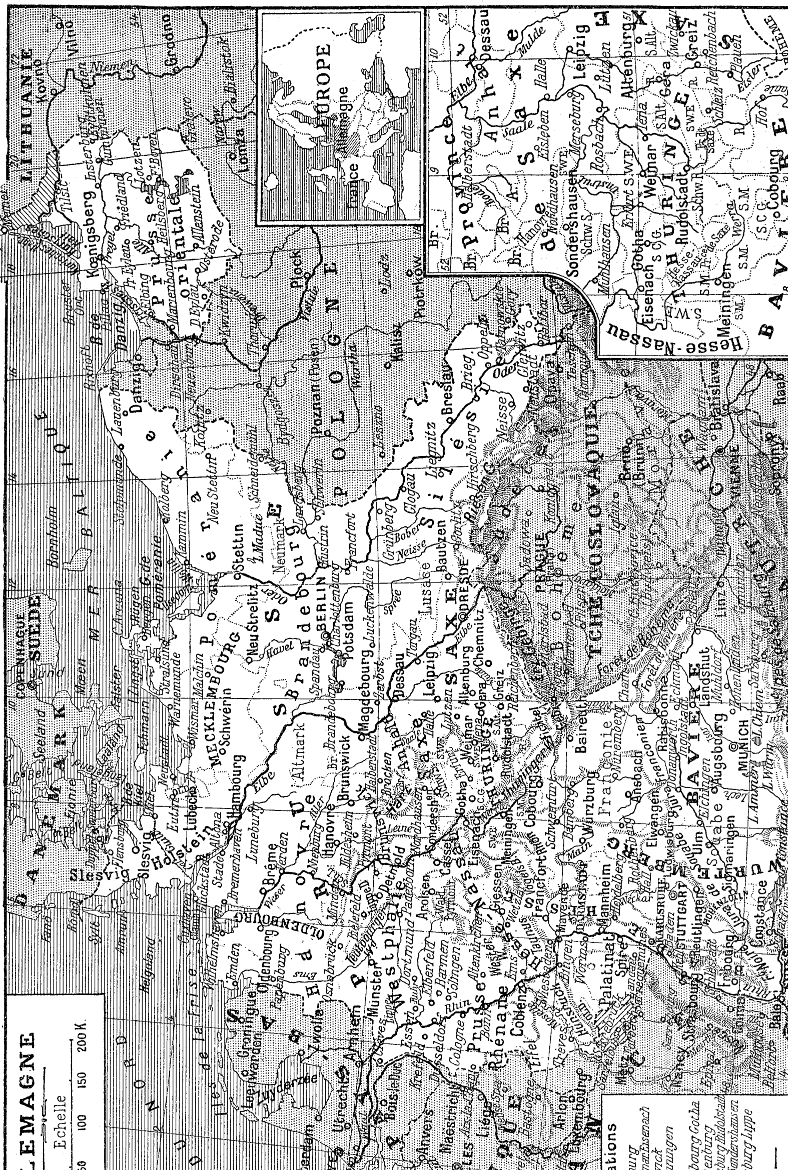
ALLEMAGNE
Echelle
0 50 100 150 200 K.
Abréviations
OLD Oldenbourg
SWE Saxe Weimar Eisenach
Br Brunswick
S.M Saxe Meiningen
A Anhalt
S.C.G Saxe Cobourg Gotha
S.Alt. Saxe Altenbourg
Schw R. Schwarzburg Rudolstadt
Schw S. — d° — Sondershausen
Sch L Schaumburg Lippe
R Reuss
EUROPE
Allemagne
France
MER DU NORD
MER BALTIQUE
DANEMARK
SUÈDE
LITHUANIE
POLOGNE
TCHÉCOSLOVAQUIE
BELGIQUE
FRANCE
SUISSE
BAVIÈRE
SAXE
Hesse-Nassau
Prusse orientale
Poméranie
Brandebourg
Silésie
Mecklembourg
Hanovre
Westphalie
Prusse Rhénane
Thuringe
Palatinat
Franconie
Wurtemberg
Bade
BERLIN
Hambourg
Brême
Stettin
Danzig
Kœnigsberg
Breslau
Leipzig
Dresde
Munich
Stuttgart
Francfort
Cologne
Hanovre
Magdebourg
Nuremberg
Copenhague
Vienne
Prague
Province de Saxe
Anhalt

triche s'affaiblit pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept ans. Napoléon Ier, ayant supprimé le Saint-Empire germanique, constitua une Confédération du Rhin, qui fut dissoute par le Congrès de Vienne et reconstituée sur de nouvelles bases sous le nom de Confédération germanique (1815). Le roi de Prusse, aidé par la diplomatie de Bismarck, apres avoir exclu l'Autriche de la Confédération par sa victoire de Sadowa (1866), rétablit l'Empire d'Allemagne à son profit et fut couronné à Versailles pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871.

Battue par la France et ses alliés pendant la guerre de 1914-1918, l'Allemagne renversa l'empereur; devenue République fédérative, elle signa le traité de Versailles (28 juin 1919), qui la condamna à payer une forte indemnité, lui enleva ses colonies, restitua l'Alsace et la Lorraine à la France et assura la résurrection de la Pologne.

Allemagne (*De l'*), ouvrage philosophique et littéraire de Mme de Staël (1810); c'est une œuvre de protestation contre Napoléon Ier, qui confisquait pour ainsi dire tout l'enthousiasme de la nation au profit de la gloire militaire.

Allemagne (*De l'*), ouvrage de critique philosophique, par H. Heine; c'est une contre-partie du livre de Mme de Staël (1835).

Allemagne à la fin du moyen âge (*l'*), ouvrage de J. Janssen. L'auteur cherche à y démontrer que la Réforme a abaissé le niveau intellectuel et moral de la société germanique (1876-1884).

Allemagne au temps de la Réforme (*Histoire de l'*), par L. Ranke; ouvrage impartial (1839-1847).

ALLENSTEIN, v. d'Allemagne (Prusse-Orientale), sur l'Alle; 34.700 h. Ville industrielle.

ALLENTOWN, v. des Etats-Unis (Pensylvanie), sur le Lehigh; 73.500 h. Manufactures.

ALLEVARD [*var*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur le Bréda, affl. de l'Isère; 2.580 h. (*Allevardais*). Fer, forges; eaux sulfureuses et gazeuses.

ALLIA, riv. de l'ancienne Italie, affl. du Tibre (r. g.); les Romains y furent battus par les Gaulois, qui parvinrent jusqu'à Rome (390 av. J.-C.).

Alliance (*Triple-*), pacte formé par l'Angleterre, la Hollande et la Suède contre Louis XIV. en 1668.

Alliance (*Quadruple-*), pacte formé en 1718 entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire, pour le maintien du traité d'Utrecht, que compromettaient les grands projets d'Alberoni.

Alliance (*Sainte-*), pacte formé en 1815, sur l'initiative du chancelier autrichien Metternich, par la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour le maintien des traités de 1815, en face des aspirations libérales et nationalistes des petits Etats d'Italie et d'Allemagne, opprimés par les grandes puissances.

Alliance (*Triple-*), accord défensif survenu après la guerre franco-allemande de 1870-1871, entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, à l'instigation de Bismarck (1872). Le tsar s'étant retiré de la Triple-Alliance en 1886, sa place y fut occupée par l'Italie (1887).

Alliance française, association fondée en 1883 pour étendre l'influence de la France à l'étranger par la propagation de la langue française.

ALLIER [*li-é*], riv. de France, qui prend sa source dans la Lozère, près de Chabalier, arrose Brioude, Issoire, Vichy, Moulins, et se jette dans la Loire (r. g.), au-dessous de Nevers, au *Bec d'Allier*. 410 kil. Crues violentes.

ALLIER (*dép. de l'*), départ. formé par le Bourbonnais; préf. *Moulins;* s.-préf. *Gannat, Lapalisse, Montluçon;* 4 arr., 29 cant., 321 comm., 370.950 h. 13e région militaire; cour d'appel de Riom: évêché

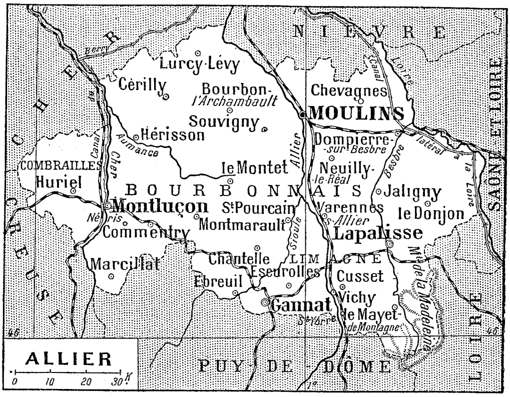

à Moulins. Ce départ. doit son nom à l'Allier, qui le traverse.

Alliés (*les*), nom sous lequel on désigne les confédérés (Anglais, Russes, Prussiens, Autrichiens, etc.) qui, en 1814 et en 1815, envahirent la France et rétablirent les Bourbons.—Nom sous lequel on designe les puissances qui ont combattu pendant la Grande Guerre contre les Empires centraux et leurs alliés.

ALLIX [*a-liks*] (François), général français, né à Percy, colonel à 20 ans, auteur d'un célèbre *Système d'artillerie de campagne* (1776-1836).

ALLOBROGES, peuple de la Gaule, qui habitait au temps de César le Dauphiné et la Savoie.

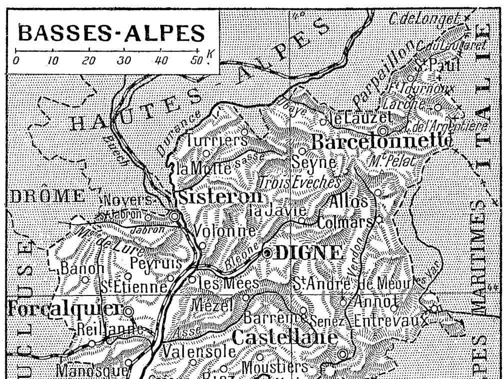

ALLOS (*a-loss*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette, sur le Verdon; 626 h.

ALMA, petit fl. de Crimée. Les Français et les Anglais, commandés par Saint-Arnaud et lord Raglan, y battirent les Russes du général Mentchikof, le 20 septembre 1854.

Alma (*Bataille de l'*), nom de plusieurs tableaux parus à l'Exposition de 1855 (Bellangé, Beaume.

G. Doré, Eugène Lami et Darjou), d'une grande composition de Horace Vernet (1857) et d'un bon tableau plein de mouvement (Versailles), par H. Pils (1861).

ALMADEN [*dèn*'], v. d'Espagne, prov. de Ciudad-Real ; 17.400 h. Mines de mercure.

Almageste (*l'*), traité d'astronomie, par Claude Ptolémée, sous le règne d'Antonin le Pieux.

ALMAGRO, v. d'Espagne, prov. de Ciudad-Real ; 8.500 h. Patrie du conquistador Almagro.

ALMAGRO (Diego *d'*), compagnon de Pizarre dans la conquête du Pérou ; fut étranglé sur son ordre (1475-1538). Son fils DIEGO le vengea en tuant Pizarre, mais, vaincu par Vaca de Castro, fut lui-même décapité (1520-15.2).

AL-MAMOUN, fils d'Haroun-al-Raschid et 7e calife abbasside ; m. en 833.

ALMANZA, v. d'Espagne, prov. d'Albacète ; 11.200 h. Victoire de Berwick sur les Anglo-Espagnols (1707).

ALMANZOR, calife abbasside, fondateur de Bagdad (745-775).

ALMANZOR (Mohammed), célèbre capitaine des Maures d'Espagne (939-1001).

ALMA-TADEMA (Laurens), peintre anglais d'origine hollandaise, né à Dronryp 1836-1912).

Almaviva, personnage du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais. Type du grand seigneur corrompu et corrupteur, rappelant dans sa personne toutes les grâces, tous les privilèges et tous les abus de l'ancienne noblesse, et qui n'en est pas moins la dupe de son valet Figaro, personnifiant l'esprit, l'habileté et l'intrigue.

ALMEIDA, v. forte du Portugal (Beira) ; 2.500 h. Sources sulfureuses.

ALMEIDA (François *d'*), 1er vice-roi des Indes portugaises, en 1505 ; tué par les Cafres en 1510.

ALMÉRIA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom ; 48.600 h. Port sur la Méditerranée ; exportation de fruits. La prov. a 387.000 h.

ALMOHADES, dynastie arabe, qui chassa les Almoravides. Elle régna sur le nord de l'Afrique et l'Andalousie, de 1147 à 1269.

ALMORAVIDES, dynastie arabe, qui soumit d'abord Fez et le Maroc, puis le sud de l'Espagne, de 1055 à 1147.

Guerrier de la légion de l'Alouette.

ALONG ou **HA-LONG**, baie du golfe du Tonkin, au voisinage des houillères de Hong-Haï.

ALOST [*lost*'], v. de Belgique (Flandre Orientale) ; 34.900 h. Fils, toiles, dentelles.

Alouette (*légion de l'*), légion romaine, formée par J. César de soldats gaulois ; ils portaient sur le casque une alouette de bronze, les ailes étendues.

ALPES, grande chaîne de montagnes de l'Europe occidentale. — Les Alpes commencent au col de Cadibone, près du golfe de Gênes, et vont finir au S. du Danube moyen, près de Vienne. On divise cette chaîne en trois principales sections :

1° Les ALPES OCCIDENTALES, qui comprennent les *Liguriennes*, allant des côtes de la Méditerranée au col de Tende ; les *Maritimes*, du col de Tende au mont Viso ; les *Cottiennes*, du mont Viso au mont Cenis ; les *Grées* (ou *Graies*), du mont Cenis au mont Blanc ;

2° Les ALPES CENTRALES, qui comprennent les *Helvétiques* (*Bernoises*, *Grisonnes*, *de Glaris*, etc.) ; les *Pennines*, allant du mont Blanc au Simplon ; les *Lépontiennes*, du Simplon au lac de Côme ; les *Rhétiques* et les *Bergamasques*, du lac de Côme jusqu'en Autriche ;

3° Les ALPES ORIENTALES, comprenant les *Algariennes* et les *Bavaroises*, entre l'Autriche et la Bavière ; les *Styriennes* et les *Noriques*, en Autriche ; les *Cadoriques*, les *Carniques* et les *Juliennes*, entre l'Autriche et l'Italie ; les *Dinariques*, en Dalmatie.

La chaîne des Alpes, qui est la plus élevée de l'Europe et dont le plus haut pic, le mont Blanc, atteint 4.810 mètres, mesure une altitude moyenne de 2.200 à 3.000 mètres et une longueur de 1.200 kil. Ses principaux sommets sont les monts Blanc, Rose, Cervin, Pelvoux, Viso, Genèvre, Simplon, Cenis, Saint-Gothard, etc. On va de France en Italie par les cols de Tende, de l'Argentiere ou de Larche, d'Agnello, du Mont-Genèvre, du Mont-Cenis, du Petit-Saint-Bernard, etc. On passe de Suisse en Italie par les cols du Grand-Saint-Bernard, du Simplon, du Saint-Gothard, du San-Bernardino, du Splügen, de la Maloja, de l'Albula et de la Bernina. Dans les Alpes orientales, se trouvent les cols du Brenner, de Tarvis, de Laybach, etc. Cinq lignes principales de chemins de fer franchissent les Alpes. Ce sont : les lignes de Lyon à Turin par le tunnel du mont Cenis ; de Geneve et Lausanne à Milan par le tunnel du Simplon ; de Bâle à Milan par le tunnel du Saint-Gothard ; de Bâle à Innsbrück par le tunnel de l'Arlberg ; enfin, d'Innsbrück à Vienne par Brixen, Botzen et Trente. — Les armées d'Annibal, de Pépin le Bref, de Charlemagne, de Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, enfin de Bonaparte, franchirent les Alpes pour descendre en Italie.

ALPES (*dép. des* **Basses-**), dép. formé d'une partie de la Provence ; préf. *Digne* ; s.-préf. *Barcelonnette*, *Castellane*, *Forcalquier*, *Sisteron* ; 3 arr., 30 cant., 248 comm., 91.900 h. (*Bas-Alpins*). 15e région militaire, cour d'appel d'Aix ; évêché de Digne. Ce dép. tire son nom des Alpes, qui le traversent en s'abaissant graduellement vers l'ouest.

ALPES (*dép. des* **Hautes-**), dép. formé par une partie du Dauphiné et une partie de la Provence ; préf. *Gap.* ; s.-préf. *Briançon*, *Embrun* ; 3 arr., 24 cant., 186 comm., 89.300 h. (*Hauts-Alpins*). 14e région militaire ; cour d'appel de Grenoble ; évêché à Gap. Ce dép. doit son nom aux Alpes et renfermait, avant l'annexion de la Savoie, la plus haute montagne de France (le mont Pelvoux, 3.954 m.).

ALPES-MARITIMES (*dép. des*), dép. formé par le comté de Nice et une partie de la Provence ; préf. *Nice* ; s.-préf. *Grasse*, *Puget-Théniers* ; 3 arr., 29 cant., 159 comm., 357.760 h. 15e région militaire ; cour d'appel d'Aix ; évêché à Nice. Ce dép. doit son nom aux Alpes, qui dominent de près la mer.

ALPHÉE, fl. divinisé de l'Elide, le plus grand de l'anc. Péloponèse. Il passait à Olympie, se jetant dans la mer Ionienne. Auj. le *Rouphia*. V. ARÉTHUSE.

ALPHONSE (*saint*), V. LIGUORI.

ALPHONSE, comte de Poitiers et de Toulouse, fils de Louis VIII. Il se signala par la douceur de son gouvernement, dans le midi de la France (1220-1271).

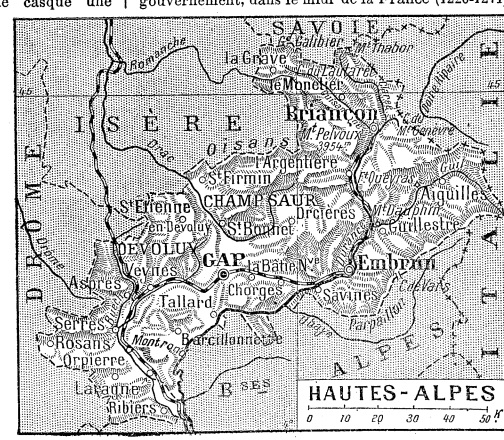

ALPHONSE Ier, le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre de 1104 à 1134, devint roi de Castille en 1110, sous le nom d'Alphonse VII ; — ALPHONSE II, roi d'Aragon (1162-1196) ; — Alphonse III, *le Magnifique*, roi d'Aragon (1285-1291) ; — ALPHONSE IV, *le Débonnaire*, roi d'Aragon (1327-1336) ; — ALPHONSE V, *le Sage* ou *le Magnanime*, roi d'Aragon en 1416, conquit Naples, où il mourut en 1458.

ALPHONSE Ier, fondateur du royaume de Portugal en 1139 ; m. en 1185 ; — ALPHONSE II, roi de Portugal de 1211 à 1223 ; vainqueur des Maures à Alcazar do Sal ; — ALPHONSE III, roi de Portugal de 1248 à 1279, conquit les Algarves sur les Maures ; — ALPHONSE IV, *le Brave*, roi de Portugal de 1325 à 1357, combattit glorieusement à Tarifa (1340) ; — ALPHONSE V, *l'Africain*, roi de Portugal de 1438 à 1481 ; il guerroya en Afrique et en Castille. Sous son règne, les Portugais découvrirent la Guinée. Il fonda à Coïmbre la première bibliothèque du Portugal.

ALPHONSE VI, roi de Castille ; sous son regne vécut le *Cid* (1065-1109) ; — ALPHONSE VIII, roi de Castille ; sous son règne fut fondé l'ordre d'*Alcantara* (1126-1157) ; — ALPHONSE IX, *le Noble* ou *le Bon*, roi de Castille de 1158 à 1214 ; vainquit les Maures à Tolosa (1212) ; — ALPHONSE X, roi de Castille et de Léon, surnommé *l'Astronome* (1255-1284) ; — ALPHONSE XI, roi de Castille de 1312 à 1350 ; vainquit les Maures à Tarifa (1340).

Alphonse XIII.

ALPHONSE XII, fils d'Isabelle II, né à Madrid en 1857, m. en 1885 ; roi d'Espagne de 1874 à 1885 ; — ALPHONSE XIII, roi d'Espagne, fils posthume du précédent, né à Madrid en 1886 ; régna sous la tutelle de sa mère Marie-Christine jusqu'en 1902, date de sa majorité. Il a épousé (1906) Ena Victoria de Battenberg.

Alphonsines ou **Alonsines** (*Tables*), tables astronomiques, dressées en 1252 par ordre d'Alphonse X, de Castille. Elles divisaient l'année en 365 jours 5 heures 49 minutes 16 secondes.

ALSACE [*al-za-se*], anc. province de France, cap. *Strasbourg ;* a formé le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Annexée à la couronne sous Louis XIV par le traité de Westphalie (1648) et cédée à l'Allemagne en 1871, moins Belfort et son Territoire, par le traité de Francfort elle est redevenue française en 1918. [hab. *Alsaciens.*]

Les Vosges limitent à l'O. l'Alsace proprement dite, bornée à l'E. par le Rhin. La principale rivière de l'Alsace est l'Ill, que longe ur presque tout son cours le canal du Rhône au Rhin et qui a donné son nom au pays (*Illsass, Elsass*, pays de l'Ill). L'Alsace est un pays très riche, tant par ses productions (bois, vins, céréales, potasse, etc.) que par ses industries. — Le régime oppressif auquel furent soumis ses habitants entre 1871 et 1918 ne put rompre les liens d'affection qui les unissaient à la France. La bataille d'Alsace de la Grande Guerre (7-20 août 1914) a mis par deux fois les Français en possession d'Altkirch et de Mulhouse.

ALSACE-LORRAINE (*al-za-se-lo-rè-ne*), pays formé d'une partie des anciennes provinces françaises d'Alsace et de Lorraine. Arrachée à la France en 1871, cette « Terre d'Empire » (*Reichsland*) est redevenue française à la suite du traité de Versailles (28 juin 1919). L'Alsace-Lorraine comprenait les départements actuels de : *Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin.*

ALTAÏ [*ta-ï*], grande chaîne de montagnes de l'Asie centrale, divisée en Altaï mongol et Altaï russe. Mines d'or et d'argent, très anciennement exploitées.

ALTDORFER [*fer*] (Albrecht), peintre, graveur et architecte allemand, élève d'Albert Dürer (1480-1538).

ALTENBOURG [*tèn'-bour*], v. d'Allemagne, république de Thuringe, sur la Pleisse, affluent de l'Elster ; 37.300 h. (*Altenbourgeois*).

ALTENKIRCHEN [*tèn-kir-chèn*], bourg de la Prusse-Rhénane, aux environs duquel Marceau fut mortellement blessé (1796) ; 2.450 h.

ALTHEN [*tèn'*] (Jean), agronome, né en Perse, Prisonnier dans son pays, il s'évada et vint en France. où il introduisit la culture de la *garance* (1709-1774).

ALTKIRCH, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin), sur l'Ill ; 3.010 h. L'arr. a 4 cant. ; 115 comm., 45.900 h.

ALTMÜHL, riv. d'Allemagne, affl. du Danube, en Bavière ; 195 kil.

ALTONA, v. d'Allemagne, en Prusse (Holstein) ; port sur l'Elbe ; 172.600 h. (*Altonais*). Commerce actif.

ALTOONA, v. des Etats-Unis (Pensylvanie), au pied des monts Alleghanys ; 50.000 h. Construction de locomotives.

ALTORF ou **ALTDORF,** v. de Suisse, près de la Reuss, ch.-l. du c. d'Uri ; 3.900 h. V. GUILLAUME TELL.

ALTSTÄTTEN ou **ALTSTÆTTEN** [*alt-chtè-tèn'*], v. de Suisse (Saint-Gall), dans une jolie situation ; 9.400 h. Eaux sulfureuses. Mousselines et broderies.

ALVARADO (Pierre *de*), un des principaux lieutenants de Fernand Cortez ; né à Badajoz, m. en 1541.

ALVINZY (Nicolas, baron *d'*), général autrichien, né en Transylvanie (1735-1810). Vaincu par Bonaparte à Arcole en 1796 et à Rivoli en 1797.

Alzire, une des meilleures tragédies de Voltaire, représentée en 1736. C'est dans cette pièce que Guzman, assassiné par Zamore, lui adresse au moment d'expirer ces admirables paroles :

> Des dieux que nous servons connais la différence :
> Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance,
> Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

ALZON, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 517 h.

ALZONNE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, sur le Fresquel, affl. de l'Aude ; 1.315 h. Ch. de f. M. Vins.

Amadis de Gaule, célèbre roman en prose, écrit moitié en espagnol, moitié en français, par divers auteurs (XVe s.). Les quatre premiers livres sont regardés par Cervantes comme un chef-d'œuvre. Le héros de ce livre, Amadis, surnommé *le Chevalier du Lion*, est resté le type des amants constants et respectueux, aussi bien que de la chevalerie errante.

Amadis de Gaule, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli (1684).

AMALARIC (*rik*), roi des Wisigoths ; il épousa une fille de Clovis (511-531).

AMALASONTE, fille de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths. Elle gouverna sagement après ce prince et fut étranglée par ordre de son mari, Théodat (535).

AMALÉCITES, ancien peuple de l'Arabie, aux confins de l'Idumée, souvent en guerre avec les Juifs au temps de Saül et de David, qui les extermina.

AMALFI, v. et port d'Italie, prov. de la principauté Citérieure, sur le golfe de Salerne; 5.850 h. (*Amalfitains*). Evêché.

AMALRIC [*rik*] (Arnaud), abbé de Cîteaux, un des chefs de la croisade contre les albigeois. En 1209, ayant pris Béziers, il répondit, dit-on, aux croisés qui lui demandaient comment on pourrait distinguer les hérétiques des catholiques : « *Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens* »; m. en 1225.

AMALTHÉE [*té*], chèvre qui nourrit Jupiter ; l'une de ses cornes devint la corne d'abondance (*Myth.*).

AMAN, favori et ministre d'Assuérus, roi des Perses. Il voulut perdre les Juifs; mais la reine Esther, prévenue par son oncle Mardochée, les sauva. Aman, disgracié, fut pendu (*Bible*) [508 av. J.-C.].

AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; sur la Superbe ; 790 h.

AMANCEY [*sè*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 540 h.

AMAND [*man*] (*saint*), apôtre des Flandres, évêque de Maëstricht vers 635. Fête le 6 janvier.

AMAR (André), conventionnel, ennemi des girondins, né à Grenoble (1750-1816).

AMARI (Michel), historien orientaliste et homme d'Etat italien (1806-1889).

Amaryllis [*ril-liss*], nom donné par Virgile à une bergère, dans une de ses églogues.

AMASIA ou **AMASIAH,** v. de la Turquie, en Anatolie, sur le Yéchil-Irmak ; 30.000 h. Patrie de Strabon.

AMASIAS [*zi-ass*], roi de Juda de 838 à 809 av. J.-C., vaincu par Joas, roi d'Israël ; il périt assassiné.

AMASIS Ier [*ziss*] ou **Ahmas,** roi d'Egypte de la 18e dynastie ; — AMASIS II, roi d'Egypte de la 25e dynastie, usurpa la couronne en détrônant Apriès et se montra habile administrateur.

AMATHONTE, anc. v. de Chypre, célèbre par le culte d'Adonis et de Vénus. (Hab. *Amathontiens* ou *Amathusiens.*)

AMATI, nom d'une célèbre famille de luthiers de Crémone, dont un des membres, NICOLAS (XVIe s.), fut le maître de Stradivarius.

AMAURY Ier, roi de Jérusalem, né en 1135, régna de 1162 à 1173 ; — AMAURY II, roi de Chypre, puis de Jérusalem (1194-1205).

AMAZONAS, le plus vaste des Etats du Brésil, arrosé par le fl. des Amazones ; 435.500 h. Ch.-l. *Manaos.*

AMAZONES (*les*). *Myth.* Peuplade fabuleuse de femmes, qui habitait les rives du Thermodon, en Cappadoce. Elles exposaient, dit-on, leurs enfants mâles et se brûlaient la mamelle droite afin de tirer de l'arc avec plus de facilité. On cite parmi les Amazones plusieurs reines célèbres : Antiope, attaqua Thésée et fut vaincue par lui sur le pont du Thermodon ; Penthésilée secourut les Troyens et fut tuée par Achille, lequel pleura sur sa beauté et assomma Thersite, qui insultait à son cadavre ; Thomyris fit périr Cyrus ; Thalestris visita Alexandre. Les modernes ont cru retrouver des nations semblables dans l'Amérique méridionale, sur les bords du Marañon, qu'ils appelèrent *fleuve des Amazones*, parce que, sur les deux rives, on rencontra des femmes qui combattaient aussi vaillamment que des hommes.

Amazones (*Combat des*), tableau de Rubens (1619), œuvre importante représentant la victoire de Thésée ; mêlée horrible sur le pont du Thermodon. A Munich.

AMAZONES (*fleuve des*), ou **AMAZONE** ou **MARAÑON,** grand fleuve de l'Amérique méridionale. Il prend sa source dans les Andes, arrose le Pérou, le Brésil, traverse d'immenses forêts vierges et se jette dans l'Atlantique. Cours de 6.420 kil. environ. Par son débit, c'est le premier des fleuves du monde.

AMBALA ou **UMBALLA,** v. de l'Inde (Pendjab), sur le Ghaggar ; 80.000 h.

AMBARRES, peuple de la Gaule Celtique, établi, au moment de la conquête de César, entre la Saône et le Rhône.

Ambarvales, processions champêtres des Romains en l'honneur de Cérès ; se célébraient le 29 mai.

Ambassadeurs et ministres de France (*Recueil des instructions données aux*). Ce recueil diplomatique, publié sous les auspices du ministère des Affaires étrangères, comprend la période qui s'étend entre le traité de Westphalie et la Révolution. Il a pour complément l'*Inventaire* analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères.

AMBAZAC, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges ; 3.240 h. Ch. de f. Orl.

AMBERG, v. d'Allemagne (Bavière), sur la Vils, s.-affl. du Danube ; 26.000 h. Mines de fer.

AMBÉRIEU, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley ; 4.800 h. Ch. de f. P.-L.-M.

AMBERT [*bèr*], ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme) ; sur la Dore, affl. de l'Allier ; à 82 kil. S.-E. de Clermont-Ferrand ; 7.090 h. Ch. de f. P.-L.-M. Papeteries, fromages. L'arr. a 8 cant., 55 comm., 57.120 h.

AMBÈS (*Bec d'*) [*bèz*], pointe de terre, au confluent de la Dordogne et de la Garonne (*Gironde*).

AMBIGAT [*gha*], prince gaulois, qui régnait vers la fin du VIe siècle av. J.-C.

AMBIORIX [*riks*], roi des Eburons, qui lutta contre César (54 av. J.-C.).

AMBOINE, une des îles Moluques ; aux Hollandais ; 243.000 h. Giroflier.

AMBOISE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la Loire ; 4.625 h. (*Ambaciens* ou *Amboisiens*). Ch. de f. Orl. Château célèbre où naquit et

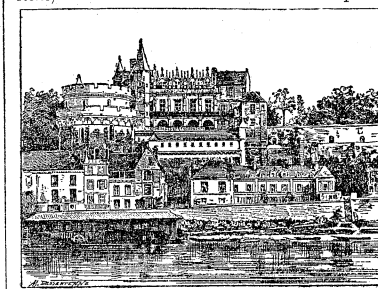

Château d'Amboise.

mourut Charles VIII et qui servit de résidence à Abd-el-Kader, prisonnier (1848-1852). En 1563, y furent proclamé un édit et signée une pacification qui permettaient aux protestants le libre exercice de leur culte.

Amboise (*conjuration d'*), formée par Condé et les huguenots, sous la conduite de La Renaudie, en 1560, contre François II, Catherine de Médicis et les Guises. Elle échoua et fut cruellement réprimée.

AMBOISE (Georges *d'*), cardinal, ministre de Louis XII, dont il administra sagement les finances. On cite souvent les paroles qu'il adressait, avant de mourir, au frère Jean qui le soignait : «Frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean ! » (1460-1510).

AMBRIÈRES-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur la Varenne, affl. de la Mayenne ; 2.010 h. Ch. de f. Etat.

AMBROISE (*saint*). Père de l'Eglise latine, archevêque de Milan, né à Trèves (340-397). Il imposa, à la suite du massacre de Thessalonique, une pénitence publique à l'empereur Théodose et créa le chant liturgique. Fête le 7 décembre.

Ambroise (*Saint*) **refusant à Théodose l'entrée de son église,** tableau de Rubens, au musée de Vienne, coloris très brillant ; — de Van Dick, à la National Gallery (Londres), visiblement inspiré de celui de Rubens.

AMBROSIENNE (*bibliothèque*), célèbre bibliothèque de Milan, fondée en 1602 par le cardinal Frédéric Borromée et qui possède, entre autres raretés, un manuscrit de Virgile.

AMBRONS, peuple de la Gaule (Helvétie), exterminé par Marius à la bataille d'Aix (102 av. J.-C.).

AMÉDÉE (*dé*], nom de plusieurs princes de Savoie, dont le plus célèbre est Amédée VIII, qui devint pape sous le nom de Félix V et renonça à la tiare en 1449, pour mettre fin au schisme d'Occident.

AMÉDÉE Ier, roi d'Espagne, né à Turin, second fils du roi Victor-Emmanuel. Il fut appelé au trône en 1870, et abdiqua en 1873.

AMÉLIE-LES-BAINS [*li-lè-bin*], village des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret ; 1.335 h. Eaux thermales, hôpital militaire.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (*lo, ou-sè*) (Nicolas), historien français, né à Orléans (1634-1706).

AMENHOTEP ou **AMÉNOPHIS,** nom de quatre souverains égyptiens de la 18e dynastie.

Américe Vespuce.

AMENMIOTPOU, AMÉNOTHES [*tèss*] *ou* **MÉNEPHTAH,** quatrième roi de la 19e dynastie égyptienne, fils et successeur de Ramsès II. Il embellit Thèbes et Memphis et fut enterré dans la Vallée des Rois.

AMÉRIC VESPUCE, navigateur, né à Florence, qui visita quatre fois le nouveau monde, déjà découvert par Colomb. Les premiers cartographes donnèrent son nom à l'*Amérique*, et depuis ce temps on compare à Américe Vespuce celui qui profite d'une invention dont il n'est point l'auteur (1451-1512).

AMÉRIQUE, une des cinq parties du monde, découverte par Christophe Colomb en 1492. Dès le VIIIe ou le IXe siècle, les Norvégiens étaient arrivés jusqu'au Groenland et avaient atteint la côte orientale de l'Amérique du Nord, mais leur découverte n'eut aucune influence sur le progrès des relations de peuple à peuple. Il en fut autrement de celle de Colomb, après qui les principaux explorateurs de l'Amérique sont : Américe Vespuce, Jacques Cartier, Cabot, Magellan, La Condamine, Champlain, Humboldt, Crevaux, etc.

On distingue, au point de vue géographique : 1° l'Amérique du Nord, 2° l'Amérique centrale, 3° l'Amérique du Sud. L'Amérique du N. mesure 6.800 kil. de long, et 5.200 kil. de larg. ; l'Amérique du S., 7.343 kil. de long et 4.861 kil. de larg. : ensemble, elles ont une superficie de plus de 38 millions de kmq. et environ 205 millions d'h. (*Américains*). L'Amérique est ainsi près de 4 fois plus grande que l'Europe et 73 fois plus grande que la France.

On trouve en Amérique l'or, l'argent, les diamants et le cuivre. On y voit le cotonnier, le cocotier, le palmier, le tabac, les épices, le caoutchouc, le café, le quinquina, la vanille, la canne à sucre, à côté de champs de blé et d'autres céréales, et d'autres bois précieux. On y rencontre le caïman, le tamanoir, l'ours, le jaguar, le puma, le tapir, le lama, le bison, le condor, les perroquets, le boa, des singes à queue prenante, etc., et tous les animaux domestiques.

Principales races : Européens émigrés, Anglo-Saxons, Espagnols ; indigènes : Indiens Peaux-Rouges ; races disparues : Toltèques, Aztèques, Caraïbes, Incas.

Amérique du Nord. En forme de triangle aminci vers le S., elle est bornée au N. par l'océan Glacial arctique, à l'E. par l'Atlantique, au S. par le golfe du Mexique, à l'O. par le Pacifique. — Principales régions naturelles : 1° tout au N., en lisière de l'océan Glacial et de la *baie d'Hudson*, terres froides, marécageuses, lacustres, du Canada, confinant au S. à la région des grands lacs : *Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario*, qui s'écoulent par le grand fleuve *Saint-Laurent ;* 2° à l'O. s'étendant de la presqu'île d'*Alaska*, au N., au Mexique, au S., soulèvement montagneux des *Rocheuses*, prolongées par la *Sierra Madre*, et qui enferment le *Grand Bassin ;* 3° à l'E., le long du littoral atlantique, soulèvement des *Alleghanys ;* 4° entre les deux régions précédentes, profonde et large vallée du *Mississipi*, dont les grands affluents supérieurs (Ohio, Missouri), drainent la *Prairie*, et qui vient finir au milieu des terres basses, humides et chaudes bordant le golfe du Mexique ; 5° le plateau volcanique du *Mexique.*

Etats : le Canada, les Etats-Unis, le Mexique.

Amérique Centrale. Région montagneuse, aux contours étranglés (presqu'île du *Yucatan, isthme de Panama*), et partagée en petites républiques : *Guatemala, San-Salvador, Nicaragua, Honduras, Costa-Rica, Panama.* L'archipel des *Antilles* dépend géographiquement de l'Amérique centrale.

Amérique du Sud. En forme de triangle, elle est terminée au S. par le cap Horn. Régions naturelles : 1° à l'O, en bordure du Pacifique. soulèvement volcanique de la *Cordillère des Andes ;* 2° à l'E. bordé par l'océan Atlantique, *plateau brésilien* (1.200 à 1.500 m. d'alt.) ; 3° s'inclinant à l'E. et au S. vers l'océan Atlantique, *larges plaines* des grands fleuves Orénoque, Amazone, Parana et Paraguay (rio de la Plata) ; 4° au S., terres sèches, presque désertiques, des *Pampas* et de la Patagonie.

Principaux Etats : Colombie, Equateur, Bolivie, Pérou, Chili, Venezuela, Guyanes, Brésil, Paraguay, Uruguay, Argentine.—Les îles de la Trinité, Falkland, la Terre de Feu, dépendent de l'Amérique du Sud.

AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE (*an*), ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers ; 450 h.

AMERSFOORT, v. industrielle des Pays-Bas (Utrecht), sur l'Esm ; 31.000 h.

Ami des enfants (*l'*), par Berquin ; charmant recueil de dialogues et de récits enfantins (1784).

Ami des femmes (*l'*), comédie d'Alexandre Dumas, fils (1864) ; dialogue plein de pénétration et d'esprit.

Ami des hommes (*l'*) ou *Traité de la population*, par le marquis de Mirabeau, père du célèbre orateur ; livre d'économie politique un peu confus, mais empreint d'une grande philanthropie (1755).

Ami du peuple (*l'*), feuille ultra-révolutionnaire, rédigée par Marat, et qui parut du 12 septembre 1789 au 21 septembre 1792.

Ami du roi (*l'*), journal ultra-royaliste, rédigé en grande partie par l'abbé Royou, et qui était au royalisme ce que l'*Ami du peuple* était à la démagogie (1er juin 1790 au 4 mai 1792).

Ami Fritz (*l'*), comédie amusante en trois actes, en prose, d'Erckmann-Chatrian, tirée de leur roman (1876) ; — le compositeur italien Mascagni a transformé l'*Ami Fritz* en comédie lyrique (1893).

AMICI (Jean-Baptiste), astronome et opticien italien, né à Modène (1786-1864).

AMIEL (Henri-Frédéric), écrivain suisse, auteur des *Fragments du Journal intime*, né à Genève (1821-1881).

AMIENS (*mi-in*), anc. cap. de la Picardie ; ch.-l. du dép. de la Somme, sur la Somme ; ch. de f. N., à 131 kil. de Paris ; 92.780 h. (*Amiénois*). Evêché ; belle cathédrale. Velours, étoffes de laine. Patrie de Pierre l'Ermite, Voiture, Ducange, Gresset, Wailly, Laclos, Gaillard, Gribeauval, Legrand d'Aussy, Delambre, Génin, Dejean. Amiens fut pris par les Espagnols et repris par Henri IV (1597). En 1802, y fut conclu un traité de paix entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. L'arr. a 13 cant., 251 comm., 187,050 h.

AMILCAR Barca, général carthaginois, père d'Annibal ; m. en 228 av. J.-C.

Aminta (*l'*), drame pastoral, modèle des compositions de ce genre, par le Tasse ; représenté en 1572.

AMIRANTES (*îles*), archipel de la mer des Indes, au N.-E. de Madagascar ; aux Anglais.

AMIRAUTÉ (*îles de l'*), archipel de la Mélanésie, au N. de la Nouvelle-Guinée ; dépend de la Confédération australienne.

Ammon.

AMIS (*îles des*). V. TONGA.

Amitié (*Traité de l'*), dialogue philosophique de Cicéron.

AMMANATI (Bartolomeo), sculpteur et architecte florentin (1511-1592).

AMMIEN MARCELLIN, historien latin du IVe siècle, bien informé, impartial, mais au style confus.

AMMIRATO (Scipion), historien italien (1531-1601), auteur d'une remarquable *Histoire de Florence.*

AMMON ou **AMOUN,** dieu égyptien du Soleil ; il avait un temple à Thèbes et dans l'oasis voisine qui porte son nom.

AMMON, fils de Loth, frère de Moab, tige des Ammonites (*Bible*).

AMMON ou **RABBATH AMMON,** v. anc. de la Syrie, à 100 kil. N.-E. de Jérusalem ; cap. du royaume des Ammonites. Elle s'appela plus tard *Philadelphie.*

AMMONITES, peuple de la Syrie, issu d'Ammon, fils de Loth, et établi sur les plateaux de la

AMÉRIQUE

ASIE
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
GROENLAND
EUROPE
Islande
Iles Britanniques
TERRITOIRE D'ALASKA
Territoires du Nord
DOMINION DU CANADA
Baie d'Hudson
Labrador
Terre-Neuve
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
ÉTATS UNIS
MEXIQUE
Golfe du Mexique
Tropique du Cancer
Equateur
AMÉRIQUE CENTRALE
GUATEMALA
HONDURAS
NICARAGUA
SALVADOR
COSTA RICA
PANAMA
Antilles
Grandes Antilles
Petites Antilles
VENEZUELA
COLOMBIE
GUYANE
Georgetown
Paramaribo
Cayenne
QUITO
EQUATEUR
Guayaquil
Galapagos
PÉROU
LIMA
BOLIVIE
Sucre
La Paz
CHILI
Antofagasta
Valparaiso
SANTIAGO
PARAGUAY
Assomption
URUGUAY
Montevideo
ARGENTINE
Buenos Ayres
Rio de la Plata
Patagonie
Terre de Feu
Falkland (A)
Cap Horn
BRÉSIL
Amazonie
Rio de Janeiro
Bahia
Pernambouc
Fernando de Noronha
Iles Açores (P)
Bermudes (A)
Bahama (A)
Jamaïque
Haïti
Porto Rico
Guadeloupe (F)
Martinique (F)
la Trinité (A)
Curaçao
Aruba
Iles sous le Vent
Iles Vierges (A)
Anguilla (A)
S. Martin (H. et F.)
Barboude (A)
Antigoa (A)
Montserrat (A)
Guadeloupe (F)
Dominique (A)
Martinique (F)
Barbade (A)
St. Vincent (A)
Grenade (A)
Tabago (A)
Margarite (V)
Trinité (A)
Caracas
Iles Açores (P)
Iles Britanniques
Islande (D)
Reykiavik
Julianshaab
C. Farewell
Terre de Baffin
Mer de Baffin
Détroit de Davis
Détroit d'Hudson
Terre de Labrador
Ile de Belle-Ile
Terre-Neuve (A)
St Pierre et Miquelon (F)
Halifax
OTTAWA
Montréal
Québec
Winnipeg
Vancouver
Victoria
Seattle
Portland
San Francisco
Los Angeles
San Diego
Salt Lake City
Denver
Omaha
Chicago
St Louis
Cincinnati
Philadelphie
Boston
New-York
Baltimore
WASHINGTON
Charleston
Nlle Orléans
Galveston
Mexico
Vera Cruz
Guadalajara
Acapulco
Havane (A)
Cuba
Haïti
Jamaïque
Puerto Rico
Guadeloupe (F)
Martinique (F)
la Trinité (A)
Curaçao
Aruba
Caracas
Maracaibo
Georgetown
Paramaribo
Cayenne
Quito
Guayaquil
Cuenca
Amazonie
Manaos
Belem do Maranhao
Fortaleza
Pernambouc
Bahia
Lima
Callao
Arequipa
Cuzco
Titicaca
La Paz
Arica
Bolivie
Sucre
Matto Grosso
Goyaz
Cuyaba
Sao Paulo
Rio de Janeiro
Santos
Assomption
Paraguay
Uruguay
Montevideo
Buenos Ayres
Rio de la Plata
Rio C.de do Sul
Porto Alegre
Rio Grande
Desterro
Coquimbo
Valparaiso
Santiago
Juan Fernandez
Valdivia
Chiloé
Wellington
Patagonie
Terre de Feu
Falkland (A)
Cap Horn
Bahia Blanca
Tropique du Capricorne
I.S.Félix (au Chili)
Iles sous le Vent
Iles Vierges (A)
Anguilla (A)
S. Martin (H. et F.)
Barboude (A)
Antigoa (A)
Montserrat (A)
Guadeloupe (F)
Dominique (A)
Martinique (F)
Barbade (A)
St. Vincent (A)
Grenade (A)
Tabago (A)
Margarite (V)
Trinité (A)
Caracas
Petites Antilles
Mer des Antilles
AMÉRIQUE
Echelle
0 500 1000 2000 K.

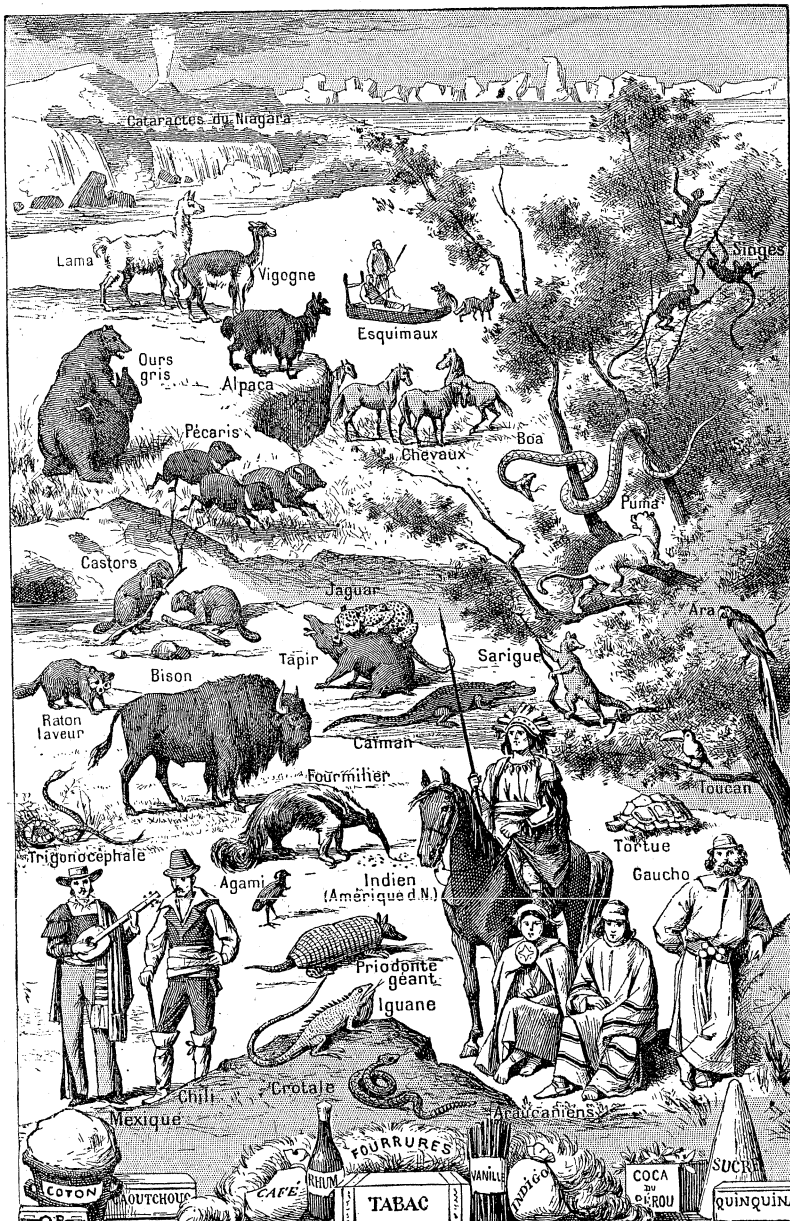
Cataractes du Niagara
Lama
Vigogne
Singes
Esquimaux
Ours gris
Alpaca
Pécaris
Chevaux
Boa
Puma
Castors
Jaguar
Ara
Tapir
Sarigue
Bison
Raton laveur
Caïman
Fourmilier
Toucan
Tortue
Trigonocéphale
Agami
Indien (Amérique d.N.)
Gaucho
Priodonte géant
Iguane
Crotale
Chili
Mexique
Araucaniens
COTON
OR
CAOUTCHOUC
CAFÉ
RHUM
FOURRURES
TABAC
VANILLE
INDIGO
COCA du PÉROU
SUCRE
QUINQUINA

rive droite du Jourdain. Rivaux des Hébreux, ils furent battus par Jephté et Saül, puis exterminés par Joab, général de David.

AMMONIUS Saccas, philosophe d'Alexandrie du IIIe siècle de notre ère, fondateur de l'école néo-platonicienne, maître de Longin, d'Origène et de Plotin.

AMNON, fils aîné de David, tué dans un festin, par Absalon.

AMON, roi de Juda de 642 à 640 av. J.-C. Il imita la conduite impie de son père Manassé et fut assassiné par ses officiers.

AMONTONS [*ton*] (Guillaume), physicien français, né à Paris. Il eut le premier l'idée du télégraphe aérien (1663-1705).

AMORRHÉENS [*mo-ré-in*], peuple chananéen, issu d'Amor, fils de Chanaan. Etabli sur le plateau à l'E. du Jourdain, il se souleva contre la domination égyptienne au temps de Ramsès II, lutta contre les Hébreux et finit par être soumis par Samuel.

AMOS (*môss*), le troisième des petits prophètes du canon juif.

AMOU, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever ; sur le Luy de Béarn ; 1.530 h.

AMOU-DARIA ou **Djihoun** (l'ancien *Oxus*), grand fl. du Turkestan ; prend sa source au plateau de Pamir, baigne Khiva et se jette dans la mer d'Aral. Il est relié à la mer Caspienne (dans laquelle il se jetait autrefois) par le ch. de fer Transcaspien, qui passe à Merv ; 1.850 kil.

AMOUR ou **SAKHALIN-OULA,** fl. au N.-E. de l'Asie, formé par la réunion de l'Argoun et de la Schilka. Il sépare pendant une partie de son cours la Sibérie de la Mandchourie et se jette dans la mer d'Okhotsk ; 4.377 kil.

Amour de Dieu (*Traité de l'*), ouvrage de dévotion, par saint François de Sales (XVIIe s.).

Amour (*De l'*), par Stendhal ; étude célèbre de psychologie (1822).

Amour et Psyché (*l'*), épisode de l'*Ane d'Or* d'Apulée, une des plus gracieuses allégories que nous ait léguées l'antiquité.

Amour et Psyché (*l'*), chef-d'œuvre de Gérard (Louvre) ; l'Amour embrasse timidement Psyché, assise ; joie ingénue, étonnement naïf de celle-ci.

Amour et Psyché (*l'*), deux groupes en marbre de Canova, au Louvre, tous deux élégants et gracieux ; un de ces groupes représente l'Amour enlaçant la taille de Psyché, qui lui montre un papillon ; l'autre, l'Amour retenant Psyché au moment où elle va se précipiter dans un abîme.

Amour médecin (*l'*), comédie-ballet de Molière (1665), musique de Lulli, pleine de traits charmants. — Opéra-comique de Monsclet et Poise (1880).

Amour sacré et l'Amour profane (*l'*) ou *la Fontaine d'Amour*, tableau du Titien, galerie Borghèse, à Rome : deux belles femmes sont assises près d'une citerne, où un enfant puise de l'eau.

Ampère.

AMOY ou **AMOÏ,** v. de Chine (Fo-kien), port au N. de la mer de Chine, dans l'île de Hia-Men ; 400.000 h. Port ouvert au commerce européen.

AMPÈRE (André-Marie), savant mathématicien et physicien français, né à Lyon. Travailleur infatigable, il trouva les principes de la télégraphie électrique et découvrit la loi fondamentale de l'électro-dynamique, d'après laquelle deux fils conducteurs, traversés par l'élec tricité, s'attirent ou se repoussent suivant que les courants s'y meuvent dans le même sens ou dans le sens contraire (1775-1836).

AMPÈRE (Jean-Jacques), fils du précédent, littérateur et historien français, né à Lyon (1800-1864).

AMPHIARAÜS (*an-fi-a-ra-uss*), devin célèbre, un des Argonautes.

Amphictyonies, assemblées où des peuples de la Grèce ancienne, fédérés dans un but religieux et politique, envoyaient des délégués (*amphictyons*) chargés de délibérer en vue de l'intérêt commun et de juger les différends survenus entre eux.

AMPHION, fils de Jupiter et d'Antiope, poète et musicien, qui bâtit les murs de Thèbes ; selon la Fable, les pierres venaient se placer d'elles-mêmes au son de sa lyre. On fait de fréquentes allusions à ce pouvoir merveilleux de la musique.

AMPHIPOLIS (*liss*), v. de Macédoine, colonie d'Athènes, sur le Strymon ; patrie de Zoïle. Thucydide fut exilé pour ne pas avoir su la défendre contre le Lacédémonien Brasidas (424 av. J.-C). Philippe de Macédoine la prit d'assaut (358 av. J.-C.).

Amphitrite.

AMPHISSA, v. de la Grèce ancienne, à l'O. du Parnasse, cap. des Locriens Ozoles ; auj. *Salona*.

AMPHITRITE, déesse de la mer, fille de l'Océan, épouse de Neptune (*Myth.*).

AMPHITRYON, fils d'Alcée, roi de Tyrinthe, époux d'Alcmène, trompé par Jupiter (*Myth.*)

Amphitryon, comédie de Plaute, imitée par Rotrou, puis par Molière dans la pièce du même nom.

Amphitryon, comédie de Molière, en trois actes et en vers libres (1668), imitation de la pièce de Plaute. Les personnages d'Amphitryon et surtout de son esclave Sosie sont du plus haut comique. On y remarque ces vers, passés en proverbe :

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dine.

Depuis, le mot *amphitryon* a servi à désigner non seulement celui qui réunit des convives à sa table, mais l'homme riche et puissant, qu'un sentiment d'égoïsme nous pousse à encenser.

AMPLEPUIS [*pu-i*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 5.600 h. Ch. de f. P.-L.-M. Soieries, mousselines, cotonnades.

Ampoule (*sainte*), fiole consacrée dans la cathédrale de Reims et contenant l'huile qui servait à l'onction des rois de France dans la cérémonie du sacre. La légende la faisait dater de saint Remi, qui sacra Clovis. Le conventionnel Ruhl la brisa à coups de marteau, sur la place publique de Reims (1793).

AMRI (*am'-ri*), roi d'Israël de 928 à 917 av. J.-C. Il bâtit Samarie et fut le père d'Achab.

AMRITSAR, v. de l'Inde, dans le Pendjab ; 152.700 h. C'est la ville sainte des Sikhs.

AMROU [*am'-rou*], général musulman, conquérant de l'Egypte ; m. en 663.

AMSTEL (*am'-stèl*), petite riv. canalisée de Hollande. Elle traverse Amsterdam et se jette dans le golfe de l'Y.

AMSTERDAM [*am'-stèr-dam'*], v. pr. du royaume des Pays-Bas, mais non résidence des pouvoirs publics. Port très commerçant sur le Zuyderzée, à 500 kil. N.-E. de Paris ; 689.200 h. (*Amstellodamiens* ou *Amstellodamois*). Amsterdam peut, en temps de guerre, inonder la région avoisinante au moyen de ses écluses, ce qui la sauva des armées de Louis XIV. Cependant, les hussards français de Pichegru y entrèrent en 1795, la gelée ayant transformé les eaux en une route solide.

AMSTERDAM ou **NOUVELLE-AMSTERDAM,** île de l'océan Indien, très isolée. A la France.

AMULIUS [*uss*], roi légendaire d'Albe, qui détrôna son frère Numitor et fut tué par ses petits-neveux Rémus et Romulus.

AMUNDSEN (Roald), explorateur norvégien, né à Borje en 1872. Il a atteint le pôle sud en 1911.

AMURAT Ier [*ra*] ou **MOURAD,** sultan turc, prit Andrinople pour capitale et organisa la milice des janissaires (1319-1389) ; — AMURAT II, célèbre par sa victoire sur Jean Hunyade (1401-1451) ; — AMURAT III vainquit les Perses (1546-1596) ; — AMURAT IV s'empara de Bagdad (1614-1640) ; — AMURAT V, sultan en 1876, ne régna que trois mois.

AMYNTAS (*a-min-tass*), roi de Macédoine, père de Philippe II (396-370 av. J.-C.).

AMYOT [*a-mi-o*] (Jacques), né à Melun, traducteur de Plutarque et de Longus, précepteur, puis grand aumônier de Charles IX et de Henri III et évêque

d'Auxerre. Il fut, par ses traductions de Plutarque, de Longus, etc., un des créateurs de la belle langue du XVIe siècle, originale et naïve, souple et abondante, colorée et pittoresque (1513-1593).

Amyot.

ANABAPTISTES [*ba-tis-te*], secte d'hérétiques allemands du commencement du XVIe siècle. Elle recruta parmi les paysans le plus grand nombre de ses adhérents, que la noblesse protestante d'Allemagne, conduite par Luther, extermina à la journée de Frankenhausen, en 1525. (V. *Part. langue.*)

Anabase (*l'*), c'est-à-dire l'*Expédition dans l'intérieur*, ouvrage historique de Xénophon, récit précis et attachant de l'expédition de Cyrus le Jeune contre Artaxerxès II et de la retraite des Dix-Mille, que l'auteur lui-même avait conduite (IVe s. av. J.-C.).

ANACHARSIS [*kar-siss*], philosophe scythe (VIe s. av. J.-C.). C'est vers l'an 589 qu'il parut à Athènes ; il devint l'ami de Solon et de Périandre de Corinthe. On fait quelquefois allusion à ce Scythe, vivant au milieu d'un pays civilisé.

Anacharsis en Grèce (*Voyage du jeune*), reconstitution pleine d'intérêt de la vie publique et privée des Grecs au IVe siècle, par l'abbé Barthélemy (1779).

ANACLET [*klè*] ou **CLET** [*klè*] (*saint*), pape de 78 à 91. Fête le 26 avril.

ANACRÉON, poète lyrique grec, né à Téos, en Lydie. Les poésies qui lui sont attribuées, à tort, et qui sont bien postérieures, célèbrent le plaisir, la bonne chère et brillent par l'enjouement, la grâce et la délicatesse (560-478 av. J.-C.). On désigne souvent Anacréon par cette périphrase : *le chantre, le vieillard de Téos.*

ANADYR, fl. de la Sibérie ; se jette dans le *golfe d'Anadyr*, formé par la mer de Behring ; 740 kil.

ANAGNI, v. d'Italie, près de Rome, au-dessus du Sacco ; 10.500 h. (*Anagnites* ou *Anagniens*). Le pape Boniface III y fut insulté par Nogaret, envoyé de Philippe le Bel, et par Sciarra Colonna en 1303.

ANAHUAC *ak*], l'un des noms du Mexique avant la conquête espagnole. Il est appliqué aujourd'hui au plateau des environs de Mexico.

ANANIAS [*ass*], l'un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise par ordre de Nabuchodonosor (*Bible*).

ANANIE [*ni*], Juif converti, frappé de mort avec son épouse Saphira, pour avoir menti à saint Pierre (*Nouveau Testament*).

ANASTASE Ier, pape de 398 à 402 ; — ANASTASE II, pape de 496 à 498 ; — ANASTASE III, pape de 911 à 913 ; — ANASTASE IV, pape de 1153 à 1154.

ANASTASE (*saint*), patriarche d'Antioche (561-599). Fête le 21 avril. — Saint ANASTASE *le Sinaïte*, moine du mont Sinaï (VIIe s.).

ANASTASE Ier, le Silentiaire, empereur d'Orient de 491 à 518. — ANASTASE II, empereur de 713 à 716.

ANASTASIE [*zi*] (*sainte*), martyre sous Néron. Fête le 15 avril.

ANATOLE (*saint*), évêque de Laodicée vers 270. Fête le 3 juillet.

ANATOLIE [*li*] (du gr. *anatolê*, lever du soleil) ; nom souvent donné à l'Asie Mineure.

Anatomie [*mî*] (*la Leçon d'*), chef-d'œuvre de Rembrandt (1632), une des merveilles de la peinture (La Haye).

ANAXAGORE, philosophe grec de l'école ionienne. Il est considéré comme le fondateur du théisme philosophique. Periclès et Socrate suivirent ses leçons : m. l'an 428 av. J.-C.

ANAXARQUE, philosophe grec, de l'école de Démocrite, ami d'Alexandre (IVe s. av. J.-C.).

ANAXIMANDRE, philosophe ionien, auteur d'une théorie de l'infini (610-547 av. J.-C.).

ANAXIMÈNE DE LAMPSAQUE, un des précepteurs d'Alexandre, qu'il suivit en Asie.

ANAXIMÈNE DE MILET, philosophe de l'école ionienne. Il voyait dans l'air le principe du monde ; m. vers 480 av. J.-C.

ANCELOT [*lo*] (Jacques), auteur dramatique français, né au Havre (1794-1854). Sa femme, *Marguerite* CHARDON, née à Dijon, fut aussi un écrivain distingué (1792-1875).

ANCENIS [*ni*], ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure) ; sur la Loire ; ch. de f. Orl., à 38 kil. N.-O. de Nantes ; 4.220 h. (*Anceniens*). Forges, houille, vins, grains, bois. Louis XI y conclut en 1468 un traité de paix avec François II, duc de Bretagne. L'arr. a 5 cant., 26 comm., 41.040 h.

ANCERVILLE [*sèr*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, près de la Marne ; 1.930 h. ; ch. de f. E. Cerises, kirsch.

ANCHISE [*chi-ze*], prince troyen, père d'Enée. Lors de l'embrasement de Troie, Enée le plaça sur ses épaules et l'emporta jusqu'aux vaisseaux. On fait souvent allusion à ce trait d'amour filial. (V. NÉE.)

Ancien régime et la Révolution (*l'*), par A. de Tocqueville (1856), étude pleine d'érudition et de profondeur sur l'administration de la France avant 1789, dont il montre la survivance après la période révolutionnaire.

Anciens (*Conseil des*). V. CONSEIL.

Anciens et des modernes (*Parallèle des*), par Ch. Perrault, ouvrage ingénieux, mais paradoxal, dans lequel il essayait d'établir la prééminence des modernes sur les anciens dans les grands genres littéraires. Ce *parallèle* alluma dans l'Académie et le public cette querelle littéraire fameuse, où Boileau et Racine se montrèrent les plus rudes adversaires de Perrault. L'histoire de cette querelle a été écrite par Hippolyte Rigault.

ANCILLON [*ll* mll.] (Charles), historien français, né à Metz (1659-1715). — Son petit-fils, FRÉDÉRIC, écrivain et homme d'Etat, né à Berlin (1767-1837).

ANCKARSTRŒM (Jean-Jacques), gentilhomme suédois, tua d'un coup de pistolet, en 1792, le roi Gustave III, dans un bal masqué (1759-1792).

ANCONA (Alexandre *d'*), littérateur italien, né à Pise (1835-1914).

ANCÔNE, v. d'Italie ; port sur l'Adriatique, 18.400 h. (*Anconitains*). Le général Victor s'en empara en 1797 et, en 1799 les Français y soutinrent un siège glorieux. Le ministre Casimir Perier fit occuper la ville de 1832 à 1838, pour faire échec aux Autrichiens, qui la bombardèrent en 1849. En 1860, la flotte italienne prit Ancône sur les troupes du pape, commandées par Lamoricière.

ANCRE, riv. de Picardie, affl. dr. de la Somme, 35 kil. Sanglants combats pendant la Grande Guerre.

ANCRE (*maréchal d'*). V. CONCINI.

ANCUD [*kud*], v. du Chili, le port le plus actif de l'archipel de Chiloé ; 3.500 h.

ANCUS MARTIUS [*kuss-mar-si-uss*], petit-fils de Numa, 4e roi légendaire de Rome ; fonda le port d'Ostie (640-616 av. J.-C.).

ANCY-LE-FRANC [*fran*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre, sur l'Armançon ; 1.080 h. ; ch. de f. P.-L.-M. Carrières. Château du XVIe siècle.

ANCYRE (hab. *Ancyrans*), v. de l'Asie Mineure, ancienne capitale de la Galatie. Bajazet Ier y fut vaincu et pris par Tamerlan en 1402 ; auj. *Angora.*

Ancyre (*monument d'*), inscription gréco-latine du temple d'Ancyre, qui est la traduction du testament d'Auguste, déchiffrée et commentée par G. Perrot.

ANDALOUSIE [*zî*], contrée au S. de l'Espagne, arrosée par le Guadalquivir, divisée en 8 provinces. (Hab. *Andalous.*) Cette province riche et fertile, longtemps occupée par les Arabes, qui y laissèrent de nombreux monuments, fut éprouvée, en 1884, par de violents tremblements de terre.

ANDAMAN (*îles*), archipel du golfe de Bengale ; aux Anglais ; 18.000 h.

ANDÉCAVES ou **ANDES,** ancien peuple de la Gaule, établi, au temps de César, au confluent de la Loire et de la Marne, dans l'Anjou.

ANDELOT [*lo*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, sur le Rognon, affl. de la Marne ; 760 h. — En 587, Gontran et Brunehaut y signèrent un important traité, par lequel Gontran adoptait Childebert II et s'alliait avec ce dernier contre les leudes révoltés ; tous deux assuraient aux leudes fidèles la possession viagère de leurs charges et bénéfices.

ANDELYS [*li*] (*Les*), ch.-l. d'arr. (Eure) : sur la Seine, à 28 kil. N.-E. d'Evreux ; 5.240 h. (*Andelisiens*).

Ch. de f. Etat. Lainages. Patrie de Turnèbe, Le Poussin, Blanchard. L'arr. a 6 cant., 117 comm., 51.570 h.

ANDENNE [*dè-ne*], v. de Belgique (Namur), sur la Meuse ; 8.000 h.

ANDÉOL (*saint*), apôtre du Vivarais (IIIe s.). Fête le 1er mai.

ANDERLECHT [*dèr-lèkt'*], faubourg de Bruxelles, sur la Senne ; 6.900 h. Victoire de Dumouriez sur les Autrichiens du duc de Wurtemberg (1792).

ANDERSEN (Hans Christian), poète et romancier danois, né à Odense, auteur de contes remarquables par la fertilité de l'imagination et la grâce un peu mélancolique du récit (1805-1875).

Andersen.

ANDERSON (Laurent), chancelier de Gustave Wasa ; introduisit la Réforme en Suède (1480-1552).

ANDERSON (James), agronome anglais, inventeur de la charrue dite *écossaise* (1739-1808).

ANDES (*Cordillère des*), grande chaîne de montagnes dominant la côte occidentale de l'Amérique du Sud ; 7.500 kil. de longueur. On y distingue les *Andes de la Patagonie, du Chili, du Pérou et de la Colombie.* L'Aconcagua (6.834 m.) et le Chimborazo (6.253 m.) en sont les principaux sommets. Nombreux volcans.

ANDOCIDE, orateur et homme d'Etat athénien, né vers 468 av. J.-C.

ANDOLSHEIM [*dols-ha-im'*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar ; 690 h.

ANDORRE (*val d'*), petit pays au S. du dép. de l'Ariège ; république placée sous la protection de la France et de l'évêque d'Urgel. Sup : 452 kil. carr. ; 5.250 h. (*Andorrans*). Cap. *Andorra la Vieja.*

ANDRAL (Gabriel), médecin français, né à Paris (1797-1876).

ANDRASSY (Jules, *comte*), homme d'Etat hongrois, né à Zemplin (1823-1890).

ANDRÉ (*saint*), apôtre, frère de saint Pierre, crucifié sur une croix en X. Fête le 30 novembre.

André (*martyre de saint*), immense et belle fresque du Dominiquin, couvent de Saint-Grégoire (Rome) ; — tableau de Murillo (Madrid) ; — belle toile énergique du Calabrèse (Louvre).

ANDRÉ, nom de trois souverains de Hongrie, dont le second, roi de 1205 à 1235, prit part à la 5e croisade et confirma les privilèges des magnats et du clergé.

ANDRÉ (*André* BOULLANGER, dit *le Petit Père*), prédicateur français, né à Paris ; connu surtout par la simplicité et la naïveté de son éloquence (1577-1657).

ANDRÉ (Yves-Marie dit le *P. André*), jésuite et philosophe cartésien français, né à Châteaulin, m. à Caen, ami de Malebranche et auteur d'un *Essai sur le Beau* (1675-1764).

ANDRÉANOV (*îles*), groupes d'îles volcaniques de l'archipel des Aléoutiennes.

ANDRÉE [*dré*] (Salomon-Auguste), explorateur suédois, né à Grenna (Dalécarlie) en 1854. En 1897, il partit en ballon vers le pôle nord et ne reparut plus.

ANDRÉOSSI (François), ingénieur français, né à Paris, employé par Riquet à la construction du canal du Midi (1633-1688) — Son arrière-petit-fils, ANTOINE-FRANÇOIS, général et diplomate français, né à Castelnaudary, seconda Bonaparte au coup d'Etat du 18-Brumaire (1761-1828).

ANDRIA, v. de l'Italie méridionale (Terre de Bari) ; 53.300 h.

Andrienne (*l'*), comedie de Térence (166 av. J.-C.). La pièce est habilement construite, le caractère bien soutenu, et il y a dans le dialogue une facilité élégante : imitée par Baron.

ANDRIEUX [*dri-eû*] (François), littérateur et poète français, auteur de fables, de comédies et de contes (*le Meunier Sans-Souci*) ; né à Strasbourg (1759-1833).

ANDRINOPLE, v. de Turquie, en Thrace, sur la Maritza, tributaire de l'Archipel ; 56.300 h. (*Andrinopolitains*). Constantin y vainquit Licinius en 323 ; les Goths y battirent Valens (378). Le sultan turc Amurat 1er s'en empara en 1360 et les Russes en 1829. Le tsar y signa alors avec les Turcs un traité par lequel ceux-ci reconnaissaient l'indépendance de la Grèce et cédaient à la Russie les bouches du Danube.

ANDRISCUS [*driss-kuss*], aventurier grec, qui se fit passer pour le fils de Persée et fut vaincu à Pydna par Metellus (146 av. J.-C.).

ANDROCLÈS [*klèss*], esclave romain, héros d'une histoire touchante racontée par Aulu-Gelle. Livré aux bêtes dans le cirque romain, il fut épargné par un lion. L'empereur se fit amener Androclès qui lui apprit que, fugitif en Afrique, il avait délivré ce lion d'une épine qui lui traversait la patte et qu'il avait vécu trois mois avec ce fauve dans un antre. L'empereur lui accorda la vie et lui fit présent du lion. On rappelle le nom d'Androclès, quand on veut faire allusion à la reconnaissance des animaux.

ANDROGÉE [*jé*], fils de Minos, célèbre par sa force prodigieuse ; il fut, par jalousie, tué par Egée.

ANDROMAQUE, femme d'Hector et mère d'Astyanax. Après la prise de Troie, elle devint l'esclave de Pyrrhus, fils d'Achille. L'*Iliade* fait d'Andromaque le symbole de l'amour conjugal.

Andromaque, tragédie d'Euripide (420 av. J.-C.) ; imitée en plusieurs endroits par Racine.

Andromaque, tragédie de Racine, représentée en 1667 et qui fonda la réputation du poète. Elle renferme de beaux vers, souvent cités :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.
..... Dans cet aveu dépouillé d'artifice,
J'aime à voir que du moins vous vous rendez justice.
Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui.
Va, cours, mais crains encor d'y trouver Hermione.
Pourquoi l'assassiner ? qu'a-t-il fait ? à quel titre ?
Qui te l'a dit ?
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

ANDROMÈDE, fille de Céphée, roi d'Ethiopie, et de Cassiopée. Celle-ci ayant eu la témérité de disputer le prix de la beauté aux Néréides, Neptune, pour venger ses nymphes, suscita un monstre marin qui désola tout le pays. L'oracle, consulté, répondit qu'il fallait exposer Andromède aux fureurs du monstre. La princesse, liée sur un rocher par les Néréides, allait être dévorée, lorsque Persée, monté sur son cheval ailé Pégase, tua le monstre, brisa les liens d'Andromède et devint son époux. — Andromède personnifie la femme, que sa faiblesse expose à mille dangers. — Le nom d'Andromède a été donné à une constellation de l'hémisphère boréal.

Andromède, tragédie-opéra de P. Corneille (1650), pièce pleine de sentiments, dont Racine s'est inspiré dans *Iphigénie.*

ANDRONIC Ier [*nik*], *Comnène,* empereur d'Orient de 1183 à 1185. Il fit étrangler Alexis II pour s'emparer du trône et fut renversé par Isaac l'Ange (1110-1185) ; — ANDRONIC II, *Paléologue,* empereur de 1283 à 1328, vit son royaume dévasté par les Turcs et fut déposé (1269-1332) ; — ANDRONIC III, *le Jeune,* son petit-fils, empereur de 1325 à 1328, détrôna son grand-père et combattit vaillamment les Turcs (1296-1341) ; — ANDRONIC IV, *Paléologue,* détrôna son père Jean VI, mais ne put conserver que quelques mois le pouvoir, de 1377 à 1378.

ANDRONICUS [*cuss*] (Livius), le plus ancien poète dramatique latin, Grec d'origine. Il avait été esclave et jouait lui-même ses pièces (IIIe s. av. J.-C.).

ANDROS [*dross*], île la plus septentrionale des Cyclades ; 18.000 h. ; à la Grèce. Vins, fruits. V. pr. *Andros ;* 1.200 h.

ANDUJAR, v. d'Andalousie, prov. de Jaen, sur le Guadalquivir (Espagne) ; 16.300 h. Poteries.

ANDUZE, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais, sur le *Gardon d'Anduze ;* 2.590 h. Papeterie, poterie.

Âne d'or (*l'*) ou *la Métamorphose,* roman fantastique d'Apulée, dont la magie forme le principal ressort (IIe s. apr. J. C.). Le même sujet a été traité par Lucien et Lucius de Patras. L'ouvrage de Lucius de Patras est perdu ; celui de Lucien a été traduit par P.-L. Courier.

ANET [*nè*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, près de l'Eure ; 1.256 h. Henri II y fit élever par Philibert Delorme un magnifique château pour Diane de Poitiers.

ANGARA, riv. de la Sibérie, qui sort du lac Baïkal et se jette dans l'Iénisséi; 1.600 kil.

Ange gardien (*l'*), chef-d'œuvre du Dominiquin, musée des Etudes (Naples). L'ange défend l'Innocence contre les embûches de Satan.

Ange Pitou, roman d'Alexandre Dumas (1852), qui a pour cadre le début de la Révolution de 1789.

ANGE (*saint*), religieux carme, martyr en Sicile (1185-1220). Fête le 5 mai.

ANGÈLE de Corbora (*sainte*), fondatrice des religieuses cloîtrées du tiers ordre de Saint-François (xvᵉ s.). Fête le 22 décembre.

ANGÈLE de Merici (*la Mère*), fondatrice des ursulines, née à Desenzano, sur le lac de Garde (1470-1540).

ANGELES [*lès*] (*Los*), v. des Etats-Unis (Californie), sur le *rio de los Angeles*, 576.600 h.

ANGELICO (*Fra*). V. Giovanni.

Angélique (*la Belle*), une des plus charmantes héroïnes du *Roland furieux* de l'Arioste, offrant un gracieux contraste avec la belliqueuse Marphise et la fière Bradamante. C'est la femme capricieuse et tendre, faible et forte en même temps, dédaignant les hommages des plus valeureux paladins pour s'éprendre de Médor, inconnu dont les malheurs ont éveillé sa générosité.

Angélique délivrée par Roger, tableau d'Ingres (Louvre). La figure d'Angélique est une délicieuse étude de femme (1819).

Angelo, tyran de Padoue, drame historique en trois *journées*, en prose, de Victor Hugo. Style coloré, vif et émouvant (1835).

Angélus (*l'*), célèbre tableau de J.-F. Millet (1860).

ANGELY (*l'*), fou de Louis XIII.

ANGENNES (Julie *d'*), fille de la marquise de Rambouillet, épousa le duc de Montausier. En son honneur fut composée la fameuse *Guirlande de Julie*. V. Guirlande.

ANGERMAN, fl. de la Suède septentrionale, se jette dans le golfe de Botnie; 330 kil.

ANGERS [*jé*], ch.-l. du dép. de Maine-et-Loire, anc. cap. de l'Anjou, sur la Maine; ch. de f. Etat et Orl.; à 308 kil. S.-O. de Paris; 86.160 h. (*Angevins*). Evêché, cour d'appel, belle cathédrale, château commencé sous Philippe Auguste et achevé sous saint Louis. Ecole d'arts et métiers. Ardoisières; vins. Patrie de Jean et Félix Bodin, Ménage, Fr. Bernier, David, Chevreul. Les Vendéens y furent battus, les 3 et 4 décembre 1793. L'arr. a 9 cant., 89 comm., 170.630 h.

ANGHIERA (Pietro *d'*), historien italien, né à Arona; il a raconté l'histoire des découvertes des Européens dans les Indes (1457-1526).

ANGILBERT [*bèr*] (*saint*), contemporain et ministre de Charlemagne, dont il épousa, dit-on, secrètement la fille Berthe; se fit moine à Saint-Riquier; m. en 814. Fête le 18 février.

ANGKOR, localité du Cambodge (Indochine orientale), où se trouvent d'imposantes et superbes ruines de l'art khmer (temples).

ANGLES, ancien peuple de la Germanie (Slesvig), qui envahit la Grande-Bretagne au vɪᵉ siècle et qui donna son nom à l'Angleterre.

ANGLÈS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.550 h. Draps.

ANGLESEY [*zé*], île et comté d'Angleterre, dans la mer d'Irlande; 51.000 h. Ch.-l. *Beaumaris*.

ANGLETERRE, partie sud de la Grande-Bretagne, la plus grande et la plus riche des trois contrées qui composent le royaume britannique; 151.015 kil. carr.; 36 millions d'h. (*Anglais*). Capit. *Londres*. V. Grande-Bretagne.

Angleterre (*Histoire d'*), par Lingard. Histoire estimable, écrite du point de vue catholique (1819-1830).

Angleterre (*Histoire de la conquête de l'*) **par les Normands,** par Aug. Thierry. L'auteur y montre l'asservissement des Saxons par la féodalité normande venue à la suite de Guillaume le Conquérant (1825).

Angleterre (*Histoire de la Révolution d'*), par Guizot, narration exacte et philosophique (1827).

Angleterre depuis l'avènement de Jacques II (*Histoire d'*), par Macaulay; se distingue par une connaissance approfondie des sources, un grand talent d'exposition, une peinture exacte des mœurs et des caractères et un style coloré (1848-1861).

Anglicanisme, religion officielle de l'Angleterre. L'anglicanisme date du règne de Henri VIII qui rompit avec le pape, dont il n'avait pu obtenir la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon (1534). Edouard VI accentua cette scission. Marie Tudor, reine catholique, voulut étouffer l'œuvre de ses deux prédécesseurs, mais le sang qu'elle fit couler ne servit qu'à rendre odieuses les anciennes croyances; aussi, Elisabeth n'eut-elle aucune peine à faire approuver la « Confession de foi » de l'Eglise anglicane (1562). Le roi ou la reine est le chef de cette Eglise. Bien que les anglicans aient adopté un certain nombre de croyances protestantes, ils ont conservé beaucoup de points de ressemblance avec le catholicisme et, particulièrement, la hiérarchie.

ANGLO-SAXONS [*sak-son*), nom général des peuples germaniques qui envahirent la Grande-Bretagne au vɪᵉ siècle.

ANGLURE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, sur l'Aube; 710 h.; ch. de f. E.

ANGO, riche armateur de Dieppe, qui bloqua Lisbonne avec une flotte équipée à ses frais; m. en 1551.

ANGOLA, colonie portugaise de la côte atlantique de l'Afrique équatoriale; cap. *Saint-Paul de Loanda*; environ 4.120.000 h. (*Angolans*).

ANGORA, capit. de la Turquie, (Anatolie), ch.-l. de vilayet. Commerce de laines produites par les *chèvres d'Angora;* 40.000 h. C'est l'antique *Ancyre*.

Angot [*gho*] (*Mᵐᵉ*), type populaire créé au temps du Directoire par Ève, dit Maillot, dans lequel se résument tous les ridicules d'une époque. C'est la femme partie de bas étage pour arriver subitement à la fortune et qui conserve, sous les dehors du luxe, le langage et les goûts de son premier état. V. *Fille de Mᵐᵉ Angot la*).

ANGOULÊME, anc. cap. de l'Angoumois; ch.-l. du dép. de la Charente, sur la Charente; ch. de f. Orl., à 445 kil. S.-O. de Paris; 34.900 h. (*Angoumois* ou *Angoumoisins*). Evêché. Curieuse cathédrale. Papeteries. Patrie de Marguerite de Valois, sœur de François Iᵉʳ, des deux Saint-Gelais, de J.-L. de Balzac, du marquis de Montalembert, de Coulomb. L'arrond. a 9 cant., 136 comm., 123.200 h.

ANGOULÊME (*duc d'*), né à Versailles, fils aîné de Charles X. Il commanda l'expédition d'Espagne (1823); m. à Goritz (Autriche), aujourd. Gorizia (Italie) [1775-1844].

ANGOULÊME (*duchesse d'*), née à Versailles, fille de Louis XVI et femme du précédent (1778-1851). Energique et hautaine, elle eut une grande influence sur Louis XVIII et Charles X. Napoléon Iᵉʳ disait d'elle qu' « elle était le seul homme de sa famille ».

ANGOULEVENT (*van*), fou célèbre et valet de chambre de Henri IV. Il était surnommé *le Prince des sots* ou *de la sottise*.

ANGOUMOIS [*moi*], ancien pays de France, réuni à la couronne sous Charles V, qui le conquit sur les Anglais (1373), mais annexé définitivement sous François Iᵉʳ (1515); capit. *Angoulême;* a formé en partie le dép. de la Charente, en partie celui de la Dordogne. (Hab. *Angoumoisins*.)

ANGRA-DO-HEROISMO, v. des Açores, dans l'île de Terceira; 10.000 h.

ANGRA-DOS-REYS, v. du Brésil (prov. de Rio-Janeiro), sur la grande baie de son nom; 5.000 h. Commerce considérable de riz, de grains, de sucre, etc.

ANGRA-PEQUEÑA [*pè-kè-gna*], baie du S.-O. de l'Afrique, au N. de l'embouchure de l'Orange, découverte par Barthélemy Diaz. Sous mandat anglais.

ANGUIER [*ghi-é*] (François [1604-1669] et Michel [1614-1686]), noms de deux frères, célèbres sculpteurs français du xvɪɪᵉ siècle, nés à Eu. Une des salles de sculpture du Louvre est consacrée à leurs principales œuvres et porte leur nom; — Guillaume.

ANGUILLA [*ghu-il-la*], une des petites Antilles anglaises; 4.050 h. V. pr. *Anguilla*.

ANHALT [*an'-halt'*] (*Etat libre d'*), un des Etats de l'Allemagne, république enclavée dans la province prussienne de Saxe; 331.000 h. (*Anhaltins*). Cap. *Dessau*.

ANIANE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur la Corbière, affl. de l'Hérault; 2.040 h.

ANICET [*sè*] (*saint*), pape de 157 à 168. Martyr sous le règne de Marc-Aurèle. Fête le 17 avril.

ANICET-BOURGEOIS [*sé-bour-joi*] (Auguste), auteur dramatique français, né à Paris; auteur de drames et de féeries longtemps populaires (1806-1871).

ANICHE, v. du dép. du Nord, arr. de Douai; 8.800 h. Ch. de f. N. Mines de houille, verreries.

Animaux (*Histoire des*), par Aristote; exposé de la zoologie des anciens, que le grand philosophe a complété par d'autres traités relatifs au mouvement, aux parties, à la marche des animaux.

ANIO, riv. de l'Italie ancienne, affl. du Tibre; auj. le *Teverone.*

ANISSON-DUPÉRON (Alexandre-Jacques), érudit français, né à Paris; directeur de l'Imprimerie royale. Décapité sous la Terreur (1748-1794).

ANIZY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, sur la Lette, affl. de l'Oise; 894 h.; ch. de f. N.

ANJOU, ancienne province de France, correspondant au pays gaulois des Andecaves, eut des comtes puissants au XIe siècle avec les *Plantagenets,* fut réunie à la couronne sous Louis XI (1480); capit. *Angers;* a formé le dép. de Maine-et-Loire et une partie de l'Indre-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe. (Hab. *Angevins.*)

ANJOU (*duc d'*), titre porté par Henri III avant son avènement au trône de France; par François, son frère, d'abord duc d'Alençon, et par celui des petits-fils de Louis XIV qui devint roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

ANJOUAN ou **JOANNA,** une des îles Comores, dans l'océan Indien; 20.000 h.

ANKOBER [*bèr*], v. d'Abyssinie (Choa); 2.000 h.

ANNA IVANOVNA, nièce de Pierre le Grand, née en 1693, impératrice de Russie de 1730 à 1740.

Anna Karénine, roman de Tolstoï, où l'auteur oppose le calme bonheur d'un ménage honnête aux humiliations et aux déboires qui accompagnent la passion coupable (1877).

ANNABERG [*bèrgh*], v. d'Allemagne (Saxe); 17.300 h.

Annales, récit de Tacite (IIe s.) sur l'histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Néron, et dont il ne nous en est parvenu que quelques livres. Tacite s'y montre énergique et sublime, dans une langue remarquablement éloquente et concise.

Tirailleur annamite.

Annales, poème national de l'ancienne Rome, par Ennius: grande épopée en dix-huit livres, dont il ne reste que des fragments (IIIe s. av. J.-C.).

ANNAM [*an'nam'*], Etat de l'Indochine française, sur la côte orientale de la péninsule. Capit. *Hué* (4.945.000 h.; *Annamites.*) Bande montagneuse, fertile, sur la côte de la mer de Chine. Plateaux pauvres et incultes à l'intérieur. Soie, riz. V. pr.: Tourane, Qui-Nhon, Quang-Ngaï, Bin-Thuan, Binh-Dinh. Les provinces méridionales, qui forment la Cochinchine, en ont été détachées en 1862 et en 1867. V. COCHINCHINE. Depuis 1883, l'Annam, comme le Tonkin, est sous le protectorat de la France, mais il a conservé son empereur et ses mandarins. V. *la carte* INDOCHINE.

ANNAPOLIS (*an'-na-po-liss*), v. des Etats-Unis; capit. de l'Etat de Maryland, sur la Severn, affl. de la baie de Chesapeake; 8.600 h.

Anne, personnage d'un des contes de Perrault, intitulé *Barbe-Bleue* et sœur de la dernière femme de ce croquemitaine de la légende. Barbe-Bleue s'aperçoit de l'indiscrétion que sa femme a commise; il lui annonce que sa dernière heure est venue, et ne lui accorde que quelques minutes pour se recommander à Dieu. Ce temps écoulé, il lui crie à plusieurs reprises: « Descendez bien vite, ou je vais monter là-haut. » C'est alors que la malheureuse femme, qui a envoyé chercher ses frères, demande à sa sœur, montée sur le haut d'une tour: « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Non, répond celle-ci, je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. » C'est à cette question répétée qu'on fait souvent allusion.

ANNE (*sainte*), épouse de saint Joachim et mère de la sainte Vierge. Fête le 26 juillet.

ANNE D'AUTRICHE, fille de Philippe III d'Espagne, femme de Louis XIII, régente pendant la minorité de Louis XIV, son fils. Elle gouverna avec le concours de Mazarin et fit bâtir l'église du Val-de-Grâce (1601-1666).

Anne d'Autriche.

ANNE DE BEAUJEU, fille aînée de Louis XI, «la moins folle femme de France», disait son père. Elle gouverna, comme régente, avec énergie et habileté, pendant la minorité de Charles VIII, son jeune frère (1460-1522).

ANNE DE BOLEYN [*lèn'*], reine d'Angleterre, seconde femme de Henri VIII, qui divorça d'avec Catherine d'Aragon, dont Anne était demoiselle d'honneur. Accusée de trahison et d'adultère, elle fut décapitée (1507-1536).

Anne de Beaujeu.

ANNE DE BRETAGNE, fille de François II, duc de Bretagne, née à Nantes, femme de Charles VIII (1491), puis de Louis XII (1499), apporta en dot la Bretagne à la France (1477-1514).

ANNE DE CLÈVES, fille du duc Jean III de Clèves, reine d'Angleterre, quatrième femme de Henri VIII, qui l'épousa en 1540, pour divorcer quelques mois après; m. en 1557.

Anne de Bretagne.

ANNE DE RUSSIE, reine de France, épousa en 1051 le roi Henri Ier; m. après 1075.

ANNE STUART [*stu-ar*], reine d'Angleterre, fille de Jacques II; elle lutta contre Louis XIV et réunit l'Ecosse à l'Angleterre (1665-1714).

Anneau du Nibelung (*l'*), drame lyrique en quatre parties (*l'Or du Rhin, la Walkyrie. Siegfried,* et *le Crépuscule des Dieux*) formant autant d'opéras, de Wagner (1876); vaste et belle tétralogie, inspirée du poème épique *les Nibelungen.*

ANNEBAUT [*a-ne-bô*] (Claude *d'*), maréchal et amiral de France. Il défendit avec succès Turin contre Charles Quint; m. en 1552.

ANNECY, ch.-l. du dép. de la Haute-Savoie, sur le *lac d'Annecy;* ch. de f. P.-L.-M.; à 622 kil. S.-E. de Paris; 13.000 h. (*Annéciens*). Evêché. Filatures, L'arr. a 7 cant., 99 comm., 71.950 h.

Année littéraire, recueil périodique publié par Fréron contre les novateurs du XVIIIe siècle. Cette feuille, raillée par Voltaire (v. FRÉRON), renferme de bons articles de critique (1754-1776).

Année terrible (*l'*), par V. Hugo: poèmes écrits sous l'impression des événements de 1870-1871 et où l'on voit se dérouler les pages héroïques ou sinistres de cette partie de notre histoire (1872).

ANNEMASSE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, près de l'Arve; 4.210 h.; ch. de f. P.-L.-M.

Annibal.

ANNIBAL ou **HANNIBAL,** fameux général carthaginois, fils d'Amilcar Barca. Après avoir pris Sagonte, alliée des Romains, il traversa l'Espagne, le sud de la Gaule, franchit les Alpes au mont Genèvre, battit les Romains au Tessin et à la Trébie (218), à Trasimène (217), à Cannes (216), s'empara de Capoue où il passa l'hiver; mais, ne recevant pas de secours de Carthage, il dut, après

la défaite de son frère Asdrubal au Métaure (207), repasser en Afrique pour défendre sa patrie menacée par les Romains. Il fut vaincu à Zama par Scipion l'Africain (202). Après sa défaite, il se réfugia chez Antiochus, roi d'Ephèse, puis chez Prusias, roi de Bithynie. Apprenant que son hôte voulait le livrer aux Romains, il se donna la mort avec du poison qu'il portait toujours sur lui dans un anneau (247-183 av. J.-C.). — Annibal n'avait que neuf ans lorsque, voyant son père, l'illustre Amilcar Barca, aller au temple pour offrir un sacrifice aux dieux et leur demander de lui être favorable pendant la guerre qu'il allait porter en Espagne, il se jeta à son cou et le conjura de l'emmener avec lui. Attendri et vaincu par les caresses de son fils, en qui il voyait déjà un futur héros, Amilcar le prit entre ses bras et, arrivé dans le temple, il lui fit jurer une haine éternelle aux Romains. Ce *serment d'Annibal* enfant est fréquemment rappelé en littérature. On fait encore allusion : 1° au cri d'alarme que poussèrent les Romains après la bataille de Cannes : *Annibal ad portas!* « Annibal est à nos portes ! », cri qu'ils faisaient entendre toutes les fois que le péril était imminent ; 2° à l'amollissement de son armée dans les délices de Capoue ; 3° à ces mots que lui adressa son lieutenant Maharbal après la victoire de Cannes, en lui reprochant de ne pas marcher immédiatement sur Rome : « Tu sais vaincre, Annibal, mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » Dans l'application, ces paroles s'adressent à celui qui ne sait point tirer parti d'un avantage et qui s'endort sur un succès.

ANNOBON, île espagnole du golfe de Guinée ; 1.200 h. Cap. *San-Antonio de Praia.*

ANNONAY [*nè*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon, sur la Cance : 15.030 h. (*Annonéens*) ; ch. de f. P.-L.-M. Papeteries, soieries, mégisseries, tanneries. Patrie des frères Montgolfier.

ANNONCIADE, ordre religieux de femmes, institué pour honorer le mystère de l'Incarnation (XVIe s.).

Annonciade, ordre de chevalerie, le plus élevé de l'Italie actuelle, fondé en 1362 par le duc Amédée VI de Savoie et placé sous l'invocation de la Vierge.

Annonciation (*l'*), tableau de Léonard de Vinci (Florence) ; — de Murillo (Madrid) ; — de Fra Bartolomeo (Louvre).

Annone (lat. *Annona*), service public qui, dans la Rome ancienne, était chargé d'assurer l'approvisionnement en blé de la ville.

ANNOT [*a-no*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane, sur la Vaire, affl. du Var ; 8.250 h.

Annuaire du Bureau des longitudes, publié chaque année par le Bureau des longitudes de Paris et qui contient, outre le calendrier de l'année, des observations astronomiques et météorologiques, des articles de statistique, des tables où sont consignés les résultats usuels de la physique, et souvent des notices sur les faits scientifiques contemporains. Le premier Annuaire parut en 1797.

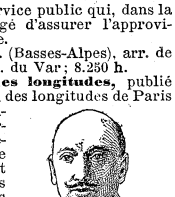

D'Annunzio.

ANNUNZIO [*a-noun*] (Gabriel *d'*), poète et romancier italien, au style brillant, coloré et pur. Ses principaux ouvrages sont : *le Triomphe de la Mort*, *l'Enfant de volupté*, *les Vierges aux rochers*, *le Feu*. Né à Pescara (Abruzzes) en 1864.

Anonymes et Pseudonymes (*Dictionnaire des*), par Antoine-Alexandre Barbier (1806-1808).

ANQUETIL [*ke-til*] (Louis-Pierre), abbé et historien français, né à Paris (1723-1806).

ANQUETIL-DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), frère du précédent, orientaliste français, né à Paris. On lui doit la première traduction du *Zend-Avesta* (1731-1805).

ANSCHAIRE [*ans-kè-re*] (*saint*), dit *l'Apôtre du Nord ;* il prêcha le christianisme en Scandinavie (801-864).

ANSE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, sur la Saône ; 1.750 h. ; ch. de f. P.-L.-M.

ANSÉGISE, archevêque de Sens, fut chargé de missions importantes par Charlemagne et forma le premier recueil de Capitulaires ; m. en 833.

ANSEGISE, évêque de Troyes, chancelier de France ; m. vers 970.

ANSELME (*saint*), archevêque de Cantorbéry, né à Aoste, théologien célèbre, un des fondateurs de la scolastique (1033-1109). Fête le 21 avril.

ANSELME DE LAON, théologien scolastique, maître de Guillaume de Champeaux ; m. en 1117.

ANSELME (Antoine), célèbre prédicateur, né à L'Isle-Jourdain (Gers), surnommé *le Petit Prophète* (1652-1737).

ANSON (George), amiral anglais (1697-1762).

ANSPACH [*ans-pak*] ou **ANSBACH,** v. d'Allemagne (Bavière), sur le Rezat ; 20.600 h.

ANSPACH-BAYREUTH [*ans-pak-ba-i-reut'*] (*le margrave d'*), neveu du grand Frédéric ; m. en 1806.

ANSPACH (*la margravine d'*), femme du précédent ; elle a publié plusieurs ouvrages et des *Mémoires* intéressants (1750-1828).

ANTAKIÈH. V. ANTIOCHE.

ANTALCIDAS [*dass*], général lacédémonien. Il conclut avec la Perse un traité honteux par lequel Sparte abandonnait au Grand Roi, pour conserver son alliance, la plupart des villes grecques de l'Asie Mineure (387 av. J.-C.).

ANTAR, guerrier et poète arabe du VIe siècle, héros de l'épopée *le Roman d'Antar*.

ANTARCTIQUES (*terres*). V. POLAIRES (*terres*).

Antechrist (*l'*), savante étude de critique historique et religieuse, par Renan (1873).

ANTÉE [*té*], géant, fils de Neptune et de la Terre, qu'Hercule étouffa dans ses bras. Le héros, s'étant aperçu dans sa lutte contre le monstre que celui-ci reprenait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait la terre, le souleva et parvint ainsi à lui ôter la vie. — On fait de fréquentes allusions à cet épisode mythologique pour caractériser la vigueur nouvelle qui se manifeste lorsque quelqu'un se met en contact avec la source première de ses idées, de ses sentiments, etc. C'est ainsi que Thiers a dit de Napoléon Ier, vainqueur à Brienne, Champaubert, Montmirail, Montereau, que, semblable à Antée, il avait recouvré toute la puissance de son génie en se retrouvant sur le sol français.

ANTÉNOR, prince troyen, qui aborda en Italie et fonda Padoue (*Enéide*).

ANTÉNOR, sculpteur grec de la fin du VIe siècle av. J.-C.

ANTEQUERA [*ké*], v. d'Espagne, prov. de Malaga ; 32.000 h. Fabrication d'étoffes.

ANTHELME (*saint*), évêque de Belley (1105-1178)

ANTHEMIUS, architecte grec, né à Tralles (Lydie), construisit l'église Sainte-Sophie de Constantinople.

Anthologie grecque, recueil célèbre d'épigrammes et de poésies légères grecques, compilé en dernier lieu par Planude (XIIIe s.).

ANTIBES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 12.770 h. (*Antibois* ou *Antipolitains*). Port sur la Méditerranée ; ch. de f. P.-L.-M. Oranges, oliviers.

ANTICOSTI ou **île de l'ASSOMPTION.** V. ce mot.

ANTIER [*ti-é*] (Benjamin), auteur dramatique français, né à Paris. Il a écrit *Robert Macaire* et *l'Auberge des Adrets* (1787-1870).

ANTIFER [*fèr*] (*cap d'*), promontoire de France, dép. de la Seine-Inférieure, près du Havre.

ANTIGOA (*île*), une des petites Antilles anglaises ; compte, avec la Barboude, 37.800 h.

ANTIGONE, fille d'Œdipe, sœur d'Etéocle et Polynice. Elle servit de guide à son père, quand il se fut crevé les yeux, et fut condamnée à mort pour avoir, malgré la défense du roi Créon, enseveli son frère Polynice.

Antigone, belle tragédie de Sophocle, représentée à Athènes l'an 440 av. J.-C. ; — tragédie de Rotrou, imitée de Sophocle, représentée en 1638 ; — tragédie d'Alfieri (XVIIIe s.) ; — poème symbolique, par Ballanche (1813).

ANTIGONE, roi des Juifs de 38 à 35 av. J.-C., le dernier des Macchabées ; mis à mort par ordre d'Antoine.

ANTIGONE le Cyclope, un des généraux et demi-frère d'Alexandre le Grand ; roi de Syrie en 306, il essaya de fonder un empire en Asie, mais fut vaincu et tué à Ipsus (301 av. J.-C.) ; — ANTIGONE *Doson*, fils

de Démétrius le Beau, roi de Macédoine de 229 à 228 av. J.-C.; — Antigone *Gonatas*, né en 318 ; fils de Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine de 278 à 242 av. J.-C.

Anti-Liban, chaîne de Syrie, parallèle au Liban, dont elle est séparée par la vallée de la Cœlésyrie.

Antilles (*îl* mll.), archipel entre l'Amérique du Nord et celle du Sud, divisé en grandes et petites Antilles ; env. 8.400.000 h. (*Antillais.*) Les grandes sont : Cuba, la Jamaïque, Haïti, Porto-Rico. Parmi les petites, citons : la Barbade, la Guadeloupe, la Martinique, la Désirade, Marie-Galante, Tabago, Sainte-Lucie, la Trinité, Saint-Martin, Grenade, etc. On compte souvent les Lucayes parmi les Antilles. Les Antilles produisent le sucre, le rhum, le café ; elles sont dévastées par de fréquents tremblements de terre et des éruptions volcaniques.

Antilles (*mer des*), située entre les deux Amériques et limitée à l'E. et au N. par les Antilles et nommée aussi *mer des Caraïbes.*

Antin (Louis-Antoine, *marquis d'*), fils du marquis et de la marquise de Montespan. Il passait pour être le type du parfait courtisan (1665-1736).

Antinoé, v. de l'anc. Egypte (Thébaïde), sur le Nil, construite par Adrien. On y a découvert de nombreuses momies.

Antinoüs [*no-uss*], jeune Bithynien d'une grande beauté, esclave de l'empereur Adrien, qui en fit son favori ; est devenu le type de la beauté plastique.

Antinoüs du Belvédère, statue antique (Vatican) ; belle figure en marbre de Paros, que quelques savants croient être un Mercure.

Antioche, auj. *Antakièh*, v. de la Syrie de mandat français, qui fut autrefois la florissante résidence des Séleucides, sur l'Oronte ou Nahr-el-Asi, tributaire de la Méditerranée, et compta jusqu'à 500.000 h. ; aujourd'hui 28.000 h. (*Antiocheens*). Patrie d'Archias et de saint Jean Chrysostome. Les musulmans s'en emparèrent en 635, les croisés en 1098, et la ville retomba entre les mains des musulmans en 1268. De nombreux tremblements de terre l'ont dévastée.

Antioche (*Pertuis d'*), détroit entre l'île d'Oléron et l'île de Ré.

Antiochus [*kuss*], nom de treize rois de Syrie, dont les plus fameux sont : Antiochus Ier, dit *Sôter* (*Sauveur*), roi de Syrie de 281 à 260 av. J.-C. ; — Antiochus II, *Théos* (*Dieu*), roi de Syrie de 260 à 246 av. J.-C. ; — Antiochus III, *le Grand*, roi de Syrie de 222 à 186 av. J.-C., déclara la guerre aux Romains à l'instigation d'Annibal ; — Antiochus IV, *Epiphane* (*Illustre*), roi de Syrie de 174 à 164 av. J.-C., persécuta les Juifs et mourut dans des accès de frénésie ; — Antiochus V, *Eupator* (*né d'un bon père*), roi de Syrie de 164 à 162 av. J.-C.

Antiope [*ti*], reine des Amazones, vaincue par Hercule ; elle épousa Thésée et fut mère d'Hippolyte. — Fille de Nycteus, roi de Thèbes ; séduite pendant son sommeil par Jupiter sous les traits d'un satyre (*Myth.*).

Antiope ou *le Sommeil d'Antiope*, chef-d'œuvre du Corrège, au Louvre ; modelé admirable, harmonie exquise de la couleur.

Antipater [*tèr*], général macédonien, lieutenant d'Alexandre, gouverna la Macédoine pendant l'absence d'Alexandre le Grand et vainquit à Crannon les Athéniens révoltés, après la mort du conquérant (307-317 av. J.-C.) ; — Antipater, petit-fils du précédent, roi de Macédoine de 296 à 294.

Antiphane, auteur comique grec, de la comédie moyenne, né à Rhodes, m. en 306. Ses œuvres sont perdues.

Antiphile, peintre grec, contemporain d'Apelle, de Philippe et d'Alexandre (IVe s. av. J.-C.).

Antiphon, orateur athénien (479-411 av. J.-C.), dévoué au parti aristocratique. Il but la ciguë, comme traître à sa patrie.

Antiquaire (*l'*), roman de Walter Scott, remarquable peinture de mœurs et de caractères (1816).

Antiquité expliquée (*l'*), vaste ouvrage d'érudition, par le P. de Montfaucon (1725).

Antiquités grecques et romaines (*Dictionnaire des*), important ouvrage d'érudition, sous la direction de Daremberg et Saglio (1886).

Antiquités judaïques, histoire des Juifs, par Josèphe ; ouvrage d'un grand intérêt historique, mais où l'auteur a trop sacrifié au goût de ses lecteurs grecs et romains.

Antiquités romaines, ouvrage de Denys d'Halicarnasse, renfermant, dans un style un peu prolixe, des renseignements précieux (l'an 8 av. J.-C.).

Antisthène, philosophe grec, né à Athènes, disciple de Socrate, chef de l'école cynique et maître de Diogène (444-365 av. J.-C.). Il faisait consister le souverain bien dans la vertu, qu'il plaçait dans le mépris des richesses, des grandeurs et de la volupté : c'est lui qui, le premier, prit la besace et le bâton du mendiant comme symbole de la philosophie ; mais ce mépris des convenances sociales et des choses extérieures n'était pas exempt d'affectation. Socrate lui dit un jour ces paroles, dont on fait souvent l'application : « O Anthisthène, j'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau ! »

Anti-Taurus [*tô-russ*], chaîne de montagnes, qui forme le talus sud-oriental de l'Asie Mineure.

Antium [*si-om'*], ancienne v. du Latium, où se réfugia, dit-on, Coriolan exilé. Patrie de Caligula et de Néron. (Hab. *Antiates.*)

Antivari, v. de Yougoslavie (Montenegro), près de l'Adriatique, sert d'émissaire au lac de Scutari ; 2.400 h.

Antofagasta, v. du Chili, sur le Pacifique ; 40.500 h. Port très actif.

Antoine (Marc), neveu de César, battit Brutus et Cassius à Philippes en 42, et organisa, avec Octave et Lépide, le deuxième triumvirat (43) ; mais il quitta bientôt l'Occident, subjugué par la reine d'Egypte Cléopâtre, se brouilla avec Octave, et fut vaincu par celui-ci à la bataille navale d'Actium en 31 ; assiégé dans Alexandrie, il se donna la mort (83-30 av. J.-C.).

Marc Antoine.

Antoine et Cléopâtre, tragédie de Shakespeare (1608), évocation romanesque et pittoresque.

Antoine (*saint*), célèbre anachorète de la Thébaïde ; il résista à un grand nombre de tentations, que les légendes ont popularisées (251-356). Fête le 17 janvier. V. tentation.

Antoine de Padoue (*saint*), frère mineur, né à Lisbonne ; prêcha l'évangile aux Maures d'Afrique (1195-1231). Fête le 13 juin.

Antoine de Padoue (*saint*), tableau de Murillo, cathédrale de Séville ; — de Ribéra (Madrid).

Antoine de Palerme. V. Panormita.

Antoine (Jacques), architecte, né à Paris. Il exécuta la voûte et le grand escalier du Palais de Justice et l'Hôtel des monnaies de la ville de Paris, etc. (1733-1801).

Antoine (André), acteur et directeur de théâtre français, né à Limoges en 1858. Fondateur du *Théâtre libre.*

Antonelle (*marquis d'*), révolutionnaire français. Il présida les procès de Marie-Antoinette et des girondins (1747-1817).

Antonelli (Jacques), cardinal italien, né à Sonnino, premier ministre du pape Pie IX (1806-1876).

Antonello e Messine, peintre italien, né à Messine. Il apprit du peintre flamand Jean Van Eyck le secret de la peinture à l'huile (1444-1493).

Antonin le Pieux, empereur romain, né en 86 ; il régna avec modération et justice de 138 à 161.

Antonin (*Itinéraire d'*), important travail géographique ancien, dont on ignore la date de publication. C'est une énumération des lieux de l'empire romain et de leurs distances.

Antonine, femme de Bélisaire, fameuse par le dérèglement de sa conduite.

Antonins (*les*), nom donné à sept empereurs romains (*Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Vérus, Commode*) qui régnèrent de 96 à 192.

Antony, drame romantique d'Alexandre Dumas père (1831), glorification de la passion mélancolique et fatale.

Antoung, port de Mandchourie, sur le Yalou ; 90.000 h. Bataille de la guerre russo-japonaise (1904).

Antraigues [*trè-ghe*], ch.-l. de c. (Ardèche),

arr. de Privas, sur la Volane ; 957 h. (*Antraiguins.*) Eaux minérales.

ANTRAIN [*trin*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères, sur le Couesnon ; 1.480 h. (*Antrainois.*) Ch. de f. Etat. Tanneries.

ANTRIM [*trim*], comté du N.-E. de l'Irlande, prov. d'Ulster ; 78.600 h. avec Belfast. Ch.-l. *Antrim ;* 1.980 h.

ANUBIS [*biss*], dieu de l'ancienne Egypte, figuré avec le corps d'un homme et la tête d'un chacal.

Anubis.

ANVERS [*vèr* ou *vèrss*], place forte et ville de Belgique, chef-lieu de la prov. homonyme, port très actif sur l'Escaut ; 304.000 h. (*Anversois*). Patrie de Rubens, Van Dyck, des deux Teniers, Snyders, Jordaens, Eeckhout. Les Français s'en emparèrent en 1746 et en 1792 ; Bernadotte y repoussa les Anglais en 1809 ; Carnot la défendit glorieusement en 1814. En 1832, les Français, commandés par le maréchal Gérard, s'emparèrent de la citadelle d'Anvers, occupée par les Hollandais. La ville fut prise par les Allemands au début de la Grande Guerre (oct. 1914). — La prov. d'Anvers a 1.016.000h.

Anvers (*le Siège de la citadelle d'*), tableau d'Horace Vernet (Versailles).

ANVILLE (Jean-Baptiste BOURGUIGNON *d'*), géographe français, né à Paris en 1697, m. en 1782.

ANYTOS [*toss*], citoyen d'Athènes, le principal accusateur de Socrate, avec Mélitos et Lykon. — Les noms d'Anytos et de Mélitos servent à désigner ces accusateurs que de vils sentiments de jalousie ont soulevés dans tous les temps contre le génie.

ANZIN, v. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, sur l'Escaut ; 13.790 h. (*Anzinois*). Riches houilleres.

AOD ou **EHOUD,** l'un des Juges d'Israël.

AOSTE ou **CITÉ d'AOSTE,** v. d'Italie, Piémont, dans le *Val d'Aoste*, formé par la Doria Baltea, affl. du Pô ; 7.560 h.

AOUDH ou **OUDE,** anc. roy. de l'Inde, auj. section des Provinces-Unies d'Agra et Aoudh ; 2.500.000 h. Cap. *Lucknow.*

AOUELLIMDEN, fraction importante des Touareg du Sud.

Août 1789 (*Nuit du 4*), nuit pendant laquelle l'Assemblée constituante abolit les privilèges féodaux.

Août 1792 (*Journée du 10*), insurrection parisienne, motivée par le renvoi des ministres girondins et qui eut pour résultat définitif l'emprisonnement de Louis XVI et la chute de la royauté.

APACHES, Peaux-Rouges chasseurs, errant à l'O. des Etats-Unis et au N. du Mexique, célèbres par leur prudence et leurs ruses de guerre.

APALACHES. V. ALLEGHANYS.

APCHÉRON, péninsule et cap de la mer Caspienne, à l'extrémité E. du Caucase. Naphte, pétrole.

APELDOORN, v. industrielle des Pays-Bas, Gueldre ; 47.800 h.

APELLE, le plus illustre des peintres grecs. Il naquit à Ephèse et vécut à la cour d'Alexandre le Grand, dont il fit le portrait (IVe s. av. J.-C.). Apelle, quoique grand artiste, se montrait très sévère pour lui-même ; loin de s'offenser des critiques, il les provoquait pour en faire son profit. On rapporte qu'il exposait quelquefois ses tableaux en public, et qu'il se cachait derrière la toile pour entendre les réflexions de chacun. Un jour, un cordonnier trouva à redire à la sandale d'un personnage ; Apelle corrigea le défaut. Le lendemain, le même ouvrier s'avisa d'étendre ses critiques à d'autres parties du tableau ; l'artiste sortit aussitôt de sa cachette et lui dit : « Cordonnier, tiens-t'en à la chaussure. » De là est venu ce proverbe latin : *Ne, sutor, ultra crepidam.* (V. *Part. rose.*)

APENNINS [*pèn-nin*], chaîne de montagnes calcaires, sèches, parfois boisées, qui parcourt toute la longueur de l'Italie ; envir. 1.300 kil. de long. ; 1.200 à 2.000 m. d'alt. moyenne. Pâturages. Carrières de marbre.

APER (Marcus), Gaulois de naissance, un des meilleurs orateurs latins du Ier siècle.

Aphorismes d'Hippocrate, traité de médecine par préceptes, où chaque ligne est un fait clairement et sobrement exprimé. Style simple et nerveux, pêchant quelquefois par excès de concision (Ve s. av. J.-C.).

Aphorismes de l'école de Salerne, célèbre poème didactique, attribué à Jean de Milan (XIe s.) ; il résume toute la pratique hygiénique et médicale du moyen âge.

Aphorismes sur la sagesse dans la vie, ouvrage philosophique de Schopenhauer. Après avoir étudié les trois conditions qui différencient le sort des hommes (ce qu'on est, ce qu'on a, ce qu'on représente), l'auteur place tous nos maux dans la volonté et tout le bonheur dans l'intelligence (1851).

APHRODITE, nom grec de Vénus.

APICIUS [*si-uss*], célèbre gastronome du temps d'Auguste et de Tibère. On dit *l'art d'Apicius,* pour désigner la science culinaire.

APIS [*a-piss*], ou mieux **HAPI,** bœuf sacré, que les anciens Egyptiens considéraient comme l'expression la plus complète de la divinité sous la forme animale et qui procédait à la fois d'Osiris et de Phtah. Il devait avoir certains signes ou taches : sur le front une tache blanche en forme de croissant, sur le dos la figure d'un vautour ou d'un aigle, sous la langue l'image d'un scarabée. Au bout d'un certain temps, les prêtres le noyaient dans une fontaine consacrée au Soleil, et sa momie était l'objet d'un culte.

Bœuf apis.

Apocalypse (mot grec qui signifie *révélation*), livre symbolique et mystique, fort obscur, mais éclatant de poésie ; ouvrage de saint Jean l'Evangéliste, écrit dans l'île de Pathmos, sous le règne de Domitien. C'est l'avenir de la religion chrétienne, son triomphe final après le règne de l'*Antechrist*, que saint Jean prétend nous révéler. — Le mot *Apocalypse* est resté comme synonyme d'allégorie obscure, prêtant à des commentaires sans fin. C'est ainsi que *parler comme l'Apocalypse* signifie parler d'une manière peu intelligible ; *style de l'Apocalypse* ou *style apocalyptique*, style métaphorique jusqu'à l'obscurité. On fait aussi allusion à cette expression : *bête de l'Apocalypse*, sorte de monstre symbolique qui joue un grand rôle dans le livre de saint Jean, et l'on dit familièrement *cheval de l'Apocalypse* pour désigner un mauvais cheval, une haridelle.

Apocalypse (*Scènes de l'*), série de quinze estampes, par Albert Dürer ; sentiment profond du mysticisme apocalyptique. — Peintures du Campo-Santo de Berlin, par l'Allemand Cornélius ; vastes compositions d'une ordonnance imposante.

APOLDA, v. d'Allemagne (Thuringe) ; 21.200 h. Manufactures de laine.

APOLLINAIRE [*pol-li-nè-re*], nom de deux grammairiens et rhéteurs grecs chrétiens du IVe siècle. Ils composèrent divers ouvrages en vers ou en prose, pour remplacer les livres païens dont l'empereur Julien avait interdit l'enseignement aux chrétiens.

APOLLINAIRE. V. SIDOINE.

APOLLINE (*sainte*), vierge et martyre d'Alexandrie (249). Fête le 9 février.

APOLLODORE, peintre athénien, le premier qui ait donné du relief aux figures (405 av. J.-C.).

APOLLODORE DE DAMAS, célèbre architecte, qui fit construire à Rome le Forum de Trajan (60-125).

APOLLON, dieu grec et romain des oracles, de la médecine, de la poésie, des arts, des troupeaux, du jour et du soleil et, en cette qualité, nommé aussi Phebus. Il était fils de Jupiter et de Latone, frère jumeau de Diane et né dans l'île de Délos. Il avait à Delphes un sanctuaire et un oracle fameux. On célébrait tous les ans en son honneur les *jeux apollinaires.* On fait de fréquentes allusions à différents épisodes de sa vie : 1° *à son exil chez Admète*, roi de Thessalie, où il fut réduit à garder les troupeaux et où il policha les bergers (Jupiter l'avait exilé parce qu'il avait tué les Cyclopes à coups de flèches) ; 2° *au satyre Marsyas, qu'il écorcha vif*, pour avoir osé lui disputer le prix de la musique ; 3° *au roi*

Midas, auquel il fit pousser des oreilles d'âne, parce qu'il avait préféré la flûte de Pan à sa lyre, etc.

Apollon vainqueur du serpent Python, plafond d'Eug. Delacroix, galerie d'Apollon (Louvre) ; allégorie du triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort ; peinture largement exécutée, coloris éblouissant (1851).

Apollon.

Apollon du Belvédère (*l'*), la plus parfaite peut-être des statues antiques (Vatican) ; formes vigoureuses et élégantes, physionomie sereine, attitude pleine de majesté. On fait souvent allusion à l'Apollon du Belvédère, comme au type de la beauté plastique.

Apollon au cygne (*l'*), statue antique, musée des Études ; la plus belle statue d'Apollon, après celle du Belvédère.

APOLLONIA, v. anc. de l'Illyrie, à l'embouchure de l'Aous, réputée à l'époque gréco-romaine comme centre intellectuel et commercial.

APOLLONIUS DE RHODES [*uss*], poète et grammairien d'Alexandrie, auteur érudit, éloquent et profond, des *Argonautiques* (IIIe s. av. J.-C.).

APOLLONIUS DE PERGA, célèbre géomètre grec d'Alexandrie (fin du IIIe s. av. J.-C.).

APOLLONIUS DE TYANE philosophe pythagoricien, lequel fit de prétendus miracles que les païens mirent en parallèle avec ceux de J.-C. ; m. en 97.

Apologétique de Tertullien, défense vigoureuse du christianisme contre les païens (vers l'an 200).

Apôtres (*les*), ouvrage de critique religieuse, par Renan ; fait suite à la *Vie de Jésus* (1866).

Apôtres (*les Quatre*), superbes figures des apôtres saint Jean, saint Pierre, saint Marc et saint Paul, peintes de grandeur naturelle par Albert Dürer, sur deux panneaux (musée de Munich).

Apoxyomène (*l'*), statue antique, découverte en 1846 au Transtévère (musée du Vatican) ; belle figure d'athlète qui se frotte avec un strigile.

Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue, tableau du Dominiquin (au Louvre).

Apparition de la Vierge à saint Bernard et **Apparition de la Vierge à saint Ildefonse,** tableaux de Murillo (musée royal de Madrid).

Appel des dernières victimes de la Terreur (*l'*), tableau de Ch.-L. Muller (musée de Versailles) ; belle et vaste composition, réunissant un grand nombre de portraits historiques.

APPELL (Paul-Emile), mathématicien francais, né à Strasbourg en 1855 ; membre (1892), puis président (1914) de l'Académie des sciences ; recteur de l'Académie de Paris.

APPENZELL [*a-pèn'-zèl*], v. et cant. de la Suisse. La ville, sur la Sitter, renferme 5 100 h. Les deux cantons d'Appenzell (*Rhodes intérieures* et *Rhodes extérieures*) ont 69.600 h. (*Appenzellois*).

APPERT (*ap-pèr*) (François), industriel français, inventeur du procédé pour conserver en boîte les substances alimentaires ; m. en 1840.

APPIEN [*ap'-pi-en*], historien grec du IIe siècle de notre ère ; auteur d'une précieuse *Histoire romaine.*

Appienne (*voie*), route magnifique, qui allait de Rome à Brindes et fut commencée par Claudius Appius (312 av. J.-C.).

APPONYI (Antoine-Rodolphe, *comte*), diplomate autrichien (1782-1852). — GEORGES (*comte*), homme d'Etat hongrois, neveu du précédent (1808-1899).

APRIÈS [*èss*], roi d'Egypte de la 26e dynastie, fils de Psammétik II ; il eut des démêlés avec Nabuchodonosor et fut détrôné par un de ses généraux, Amasis.

APT [*apt'*], ch.-l. d'arr. (Vaucluse) ; sur le Calavon, affl. de la Durance ; ch. de f. P.-L.-M., à 45 kil. S.-E. d'Avignon ; 5.660 h. (*Aptésiens* ou *Aptois*). Confitures, faïences, truffes. L'arr. a 5 cant., 80 comm., 35.950 h.

APULÉE [*lé*], écrivain latin du IIe siècle, auteur du curieux roman de *l'Ane d'or* (v. ces mots).

APULIE [*lî*], contrée de l'ancienne Italie, aujourd'hui la *Pouille.* (Hab. *Apuliens.*)

AQUILA [*ku-i*], v. d'Italie, ch.-l. de la prov. d'Aquila des Abruzzes, sur l'Aterno, trib. de l'Adriatique ; 21.900 h. Evêché. — La prov. a 422.000 h.

AQUILÉE [*ki-lé*], v. considérable dans l'antiquité, port sur le golfe Adriatique, détruite par Attila en 452 ; ancien bourg de l'Illyrie autrichienne, aujourd'hui à l'Italie ; 2.650 h. (*Aquiléens*). Deux conciles y furent tenus, l'un en 381 sur l'initiative de saint Amboise. l'autre en 556.

AQUITAINE [*ki-tè-ne*], contrée de l'ancienne Gaule, correspondant à peu près au bassin de la Garonne. Ce fut une des grandes divisions de la Gaule romaine et, à l'époque carolingienne, un duché puis un royaume indépendant. (Hab. *Aquitains.*)

ARABIE [*bî*], vaste péninsule à l'ouest de l'Asie méridionale. Sup. 3 millions de kil. carr. ; capit. *La ecque ;* 3 millions d'h. (*Arabes*). Le centre est un grand plateau formé de plaines pierreuses et désertes, où règne un climat très chaud et exceptionnellement sec (*Arabie Pétrée*) ; les côtes, notamment le Yémen, le Hedjaz, l'Hadramaout, sont très fertiles et donnent : café, coton, encens, gomme, myrrhe, aloès, canne à sucre, cocotier, aromates précieux, arbres fruitiers. Au point de vue politique, l'Arabie est partagée entre plusieurs royaumes, émirats, indépendants, etc., dont le plus important, celui du roi Hussein ben Ali, est celui du Hedjaz. Transjordanie, cap. Amman. — C'est de l'Arabie que partit, au VIIe siècle, le mouvement musulman (v. ISLAM), grâce auquel la race arabe s'est répandue dans tout le nord et le centre de l'Afrique, dans le centre de l'Asie et, un moment même, dans le midi de l'Europe.

Arabes.

ARABIQUE (*golfe*), autre nom de la mer Rouge.

ARACAJU [*ka-jou*], v. du Brésil, capit. de l'Etat de Sergipe, sur le Cotinguiba ; 32.000 h. Exportation de sucre, café, coton.

ARACHNÉ [*rak-né*], jeune Lydienne qui excellait dans l'art de tisser. Minerve ayant déchiré une de ses broderies, Arachné se pendit de désespoir, et la déesse la changea en araignée (*Myth.*).

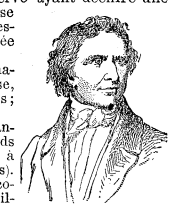
D.-Fr. Arago.

ARAD [*rad'*], v. de Roumanie, dans la plaine hongroise, sur le Marôs, affl. de la Theiss ; 65.000 h.

ARAGO (Dominique-François), l'un des plus grands savants du XIXe siècle, né à Estagel (Pyrénées-Orientales). A dix-sept ans, il entra à l'Ecole polytechnique, après un brillant examen. A vingt-trois, il devenait membre du conseil supérieur de cette école, après avoir été admis à l'Académie de sciences. Nommé directeur de l'Observatoire, il fit des cours d'astronomie restés célèbres. La physique et l'astronomie lui doivent de précieuses découvertes. Esprit libéral, il acquit une grande popularité, fut nommé membre du gouvernement provisoires en 1848 et dirigea quelque temps

les ministères de la Guerre et de la Marine (1786-1833). — Son frère, JACQUES, écrivain et voyageur français, né à Estage (Pyrénées-Orientales), est l'auteur d'un *Voyage autour du monde*, qui eut un grand succès (1790-1855). — EMMANUEL, fils de François, homme politique français, membre, en 1870, du gouvernement de la Défense nationale ; né à Paris (1812-1896).

ARAGON, contrée au N.-E. de l'Espagne, divisée en 3 provinces. (Hab. *Aragonais.*) Capit. *Saragosse.* L'Aragon fut longtemps, au moyen âge, un royaume indépendant ; réuni à la Castille seulement en 1479.

ARAGON (Jeanne *d'*), illustre Italienne du XVIe siècle, née à Naples, fille naturelle de Ferdinand d'Espagne, épouse d'Ascanio Colonna (1500-1577).

ARAGUAY [*ghu-é*], riv. du Brésil, un des deux cours d'eau qui forment le rio Tocantins ; 2.200 kil.

ARAKAN ou **ARRAKAN,** district de la Birmanie anglaise, 672.000 h. Cap. *Akyab ;* v. pr. *Arakan.*

ARAL (*lac* ou *mer d'*), grand lac salé d'Asie, dans le Turkestan occidental ; 67.000 ki.om. carr. Il reçoit le Syr-Daria et l'Amou-Daria, dont les alluvions, en même temps que la sécheresse du climat, contribuent à diminuer progressivement sa surface.

ARAM, nom donné par la Bible à la Syrie et à la Mésopotamie, peuplées par les descendants de *Aram*, cinquième fils de Sem.

ARAMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*). Habitant de l'Aram.

ARAMITS [*mitss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur le Vert, affl. du Gave d'Oloron ; 796 h.

ARAMON, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Rhône ; 1.840 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales ; vignobles.

ARAN (*val d'*), vallée espagnole dans les Pyrénées ; là se trouvent les sources de la Garonne.

ARANDA (*comte* Pedro *d'*), célèbre ministre espagnol, né à Saragosse. Il chassa les jésuites et essaya de tirer l'Espagne de sa décadence (1718-1799).

ARANJUEZ [*èz*'], v. d'Espagne, sur le Tage ; beau château, résidence royale ; 12.700 h.

ARANY (Jean), poète hongrois, né à Nagy-Szalonta (1817-1882). — Son fils, LADISLAS, fut aussi un poète de valeur (1844-1898).

ARAPILES (*Les*), bourg d'Espagne, prov. de Salamanque. Wellington y vainquit Marmont (1812).

ARARAT (*ra*), massif volcanique d'Arménie, où, suivant la Bible, s'arrêta l'arche de Noé (5.211 m.).

ARAS [*rass*], anc. **ARAXE,** riv. d'Arménie, le plus important affluent du Koura ; environ 700 kil.

ARATUS [*tuss*], poète et astronome grec (IIIe s. av. J.-C.) ; auteur d'un célèbre poème sur les *Phénomènes.*

ARATUS DE SICYONE [*tuss*], général grec, né à Sicyone ; fondateur de la ligue Achéenne ; il mourut empoisonné à l'instigation de Philippe III de Macédoine (272-213 av. J.-C.).

Araucana (*l'*), poème épique espagnol, en trente-sept chants, par Alonso de Ercilla, dont le sujet est l'expédition entreprise par Philippe II contre les Araucans (XVIe s.).

ARAUCANIE [*rô-ka-nî*], région de l'Amérique du Sud, dans la partie méridionale du Chili, entre les Andes et l'Océan. (Hab. *Araueaniens* ou *Araucans.*)

ARAVALLI (*monts*), chaîne de montagnes de l'Inde (Radjpoutana). Gisements d'or, de marbres, etc.

Arazzi (*les*) ou *Tentures d'Arras*, célèbres tapisseries faites en Flandre sur des cartons de Raphaël et conservées au Vatican. V. CARTONS.

ARBACE ou **ARBACÈS** [*sèss*], prince légendaire de Médie. Il aurait gouverné ce pays pour le compte de Sardanapale, puis se serait rendu indépendant (VIIIe s.).

ARBELLES [*bè-le*], v. de l'Asie Mineure, près de laquelle Alexandre vainquit Darius, en 331 av. J.-C.

Arbelles (*Bataille d'*), célèbre mosaïque romaine de Pompéi. — Tableau de Le Brun (Louvre) ; une des quatre grandes batailles peintes en l'honneur de Louis XIV.

ARBOGAST [*ghast*], Gaulois, général de Valentinien II, qu'il fit tuer pour proclamer le rhéteur Eugène. Vaincu par Théodose, il se donna la mort (394).

ARBOGAST (*saint*), évêque de Strasbourg, mort vers 678 ; fut en grande faveur auprès de Dagobert.

ARBOIS, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny, sur la Cuisance, s.-affl. du Doubs ; 3.475 h. (*Arboisiens, Arboisins* ou *Arbosiens*). Ch. de f. P.-L.-M. Bons vins. Patrie de Pichegru.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri *d'*), historien et philologue français, né à Nancy (1827-1910).

ARBRESLE [*brè-le*] (*L'*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, sur la Brévenne, s.-affl. du Rhône ; 2.690 h. Ch. de f. P.-L.-M. Soie, pierre de taille.

ARBUTHNOT [*but-no*] (Jean), savant et écrivain écossais, fut médecin de la reine Anne (1658-1735).

ARC (*sainte* Jeanne *d'*) ou **DARC** dite *la Pucelle d'Orléans*, héroïne française, né à Domremy en 1412. Elle appartenait à une famille de villageois. Extrêmement pieuse, il lui arrivait fréquemment de tomber en extase et il lui semblait entendre des voix, notamment celles de saint Michel et de sainte Catherine, qui lui ordonnaient d'aller sauver la France, désolée par l'invasion anglaise.

Jeanne d'Arc.

Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, ne voulut pas d'abord déférer à son desir d'être conduite auprès de Charles VII ; il n'y consentit qu'à l'époque du siège d'Orléans (1429). Jeanne vit le roi de France à Chinon, le découvrit au milieu de ses courtisans, réussit à le convaincre, fut mise à la tête d'une petite troupe armée, obligea les Anglais à lever le siège d'Orléans, les vainquit à Patay, et fit sacrer Charles VII à Reims. Elle essaya ensuite de prendre Paris, mais elle dut renoncer à son projet sur l'ordre du roi lui-même, après avoir été blessée dans un assaut. Abandonnée, trahie, peut-être, par les siens devant Compiègne, elle tomba aux mains des Bourguignons, qui la vendirent à leurs alliés les Anglais. Ceux-ci la firent juger par un tribunal ecclésiastique, présidé par l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Elle s'y défendit avec autant d'habileté que de simplicité et de courage. Déclarée hérétique et relapse, elle fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, à Rouen (1431).

Jeanne d'Arc, personnification du patriotisme populaire français, qui arracha aux Anglais le sol national, est restée la gloire la plus pure de notre histoire. On fait souvent allusion à différents traits de sa vie : à son voyage à Chinon, à la divination avec laquelle elle reconnut Charles VII, sa fière réponse à ceux qui lui demandaient pourquoi elle avait porté son étendard à l'église lors du sacre du roi à Reims : « Il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur ! » enfin, à son courage devant la mort, qui fit dire aux Anglais eux-mêmes : « Nous avons brûlé une sainte ! » Elle a été béatifiée en 1909 et canonisée en 1920. Sa fête, devenue fête nationale, est célébrée le deuxième dimanche du mois de mai.

Arc (*Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'*), par Jules Quicherat (1841-1849). C'est une œuvre qui honore l'érudition française. Quicherat l'a complétée par des *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc* (1850). Pierre Champion a publié de nouveau, en latin et en français, le *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, en 1921.

Arc (*Jeanne d'*) **à Domremy,** par Siméon Luce. Recherches critiques et originales sur l'enfance de la Pucelle et sur les origines de sa mission.

Arc (*Jeanne d'*), poème de Southey, conception simple et noble (1795) ; — Tragédie de Schiller, qui obtint un succès enthousiaste à Leipzig (1801) ; — Epopée d'Alex. Soumet (1846). — Drame en cinq actes et sept tableaux de J. Barbier, musique de Gounod (1873) ; — Opéra en quatre actes et six tableaux, livret et musique de Mermet (1876).

Arc (*Jeanne d'*), tableau de Paul Delaroche (1824) ; — d'Eug. Devéria (1841), musée d'Angers ; — d'Ingres (1854) ; — de Bastien-Lepage (1880), d'une nouveauté d'interprétation remarquable.

Arc (*statues de Jeanne d'*), par Gois (1804), à Orléans ; — par la princesse Marie d'Orléans, au Louvre ; — par Rude (1852), au Luxembourg ; — par Foyatier (1855), à Orléans ; — par Chapu (1872), au

L'Accordée de village (Greuze).

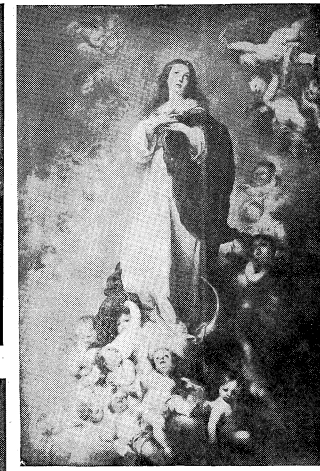

L'Assomption (Murillo).

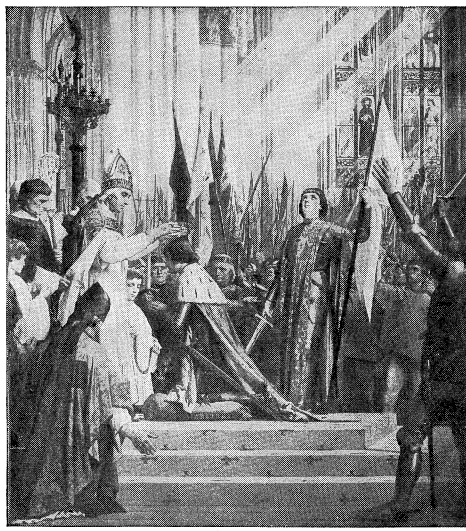

Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII (Lenepveu).

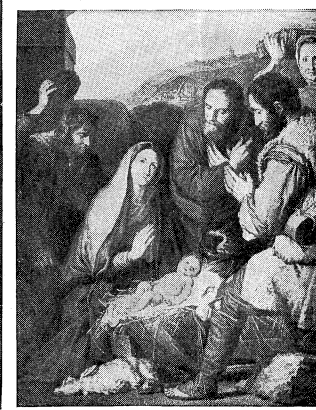

L'Adoration des Bergers (Ribera).

L'Angélus (J.-Fr. Millet).

Les Funérailles d'Atala (Girodet).

(Photos Neurdein.)

L'Appel des dernières victimes de la Terreur (Muller).

La Leçon d'anatomie (Rembrandt).

La Belle Jardinière (Raphaël).

Bataille d'Austerlitz (Gérard).

(Photos Neurdein, Giraudon.)

Luxembourg ; — par Frémiet (1874), sur la place des Pyramides, à Paris ; — par Albert Lefeuvre (1875) ; par Paul Dubois, etc.

ARC [*ark*], fl. des Bouches-du-Rhône, tributaire de l'étang de Berre ; 70 kil. — Torrent de la Savoie, qui se jette dans l'Isère (r. g.) ; 150 kil.

Arc de triomphe. L'origine des arcs de triomphe remonte aux Romains, qui en élevèrent notamment à Drusus vainqueur des Germains, à Titus vainqueur des Juifs, à Marc-Aurèle vainqueur des Marcomans, à Septime Sévère vainqueur des Parthes, à Constantin, vainqueur de Maxence, etc. Outre ceux-ci, tous construits à Rome, on en trouve de remarquables à Ancône, Bénévent, Saint-Rémi près Arles, Carpentras, Orange, etc. Dans les temps modernes, des arcs ont été érigés à Alphonse d'Aragon à Naples, à Louis XIV à Paris (*Portes Saint-Denis* et *Saint-Martin*), enfin aux armées de la République et de l'Empire (arcs du Carrousel et de l'Etoile).

Arc de triomphe de l'Étoile, le monument le plus considérable qu'on ait construit en ce genre ; il s'élève sur une éminence qui termine la promenade des Champs-Elysées, à Paris, au milieu d'une place circulaire d'où rayonnent douze avenues. Son érection fut décrétée par Napoléon Ier le 12 février 1806. Construit d'après le plan de l'architecte Chalgrin, l'édifice fut inauguré le 29 juillet 1836. Sa hauteur est de 49m,55, sa largeur de 44m,82 et son épaisseur de 22m,10. Des décorations superbes ornent le monument, entre autres les figures de la *Renommée* par Pradier, le *Départ* de Rude, le *Triomphe* de Cortot, la *Résistance*, la *Paix* d'Etex, etc. Il porte inscrit le nom de 386 généraux ayant figuré dans les guerres de la République et de l'Empire, et le nom des principales victoires de l'Empire. Sous la grande arcade se trouve le Tombeau du Soldat inconnu.

Arc de triomphe de l'Etoile.

Arc de triomphe du Carrousel, sur la place de ce nom à Paris, élevé en 1806 d'après les plans de Percier et Fontaine. Richement décoré, il rappelle l'arc de Constantin à Rome.

ARCACHON, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux, sur le *bassin d'Arcachon*, formé par le golfe de Gascogne ; 10.630 h. (*Arcachonnais*). Bains de mer très fréquentés. Parcs à huîtres.

ARCADIE, région de la Grèce ancienne, dans la partie centrale du Péloponèse, habitée par les *Arcadiens*, peuple de pasteurs, et dont les fictions des poètes antiques avaient fait le séjour de l'innocence et du bonheur. Au figuré, nom que l'on donne au pays imaginaire des bergers purs dans leurs mœurs, au séjour du bonheur pastoral ; mais l'allusion qu'on y fait le plus fréquemment est cette phrase: *Et in Arcadia ego*, « Et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie », que Poussin donna pour épigraphe à l'un de ses tableaux. (V. Bergers.) Les villes principales de l'Arcadie étaient *Tégée*, *Orchomène*, *Mantinée*.

ARCADIUS [*uss*], fils de Théodose, né en Espagne en 376 ou 377, empereur d'Orient de 395 à 408.

ARC-EN-BARROIS, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, sur l'Aujon, affl. de l'Aube ; 730 h. (*Arquois*). Tanneries, pierre de taille.

Arc-en-ciel (*l'*), paysage de Rubens, musée de l'Ermitage, à Pétrograd ; — du même, au Louvre ; — Tableau de Millet (Louvre).

ARCÉSILAS [*zi-lass*], philosophe grec, né à Pitane (Eolide), rival de Zénon, fondateur de la Nouvelle Académie (316-241 av. J.-C.).

ARCHÉLAÜS [*ké*] **de Milet,** philosophe grec du Ve siècle av. J.-C., un des maîtres de Socrate.

ARCHÉLAÜS, roi de Macédoine (413-400 av. J.-C.). Il accueillit Euripide exilé.

ARCHÉLAÜS, roi de Judée, fils d'Hérode, banni par Auguste ; m. l'an 6 apr. J.-C.

ARCHÉLAÜS le Cappadocien, un des généraux de Mithridate. Il fut vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène (87 av. J.-C.).

Archevêque de Grenade (*l'*), un des personnages les plus originaux de *Gil Blas*, l'immortel roman de Le Sage. Gil Blas entre chez l'archevêque de Grenade en qualité de secrétaire. Dans un moment d'effusion, le prélat, dont le Seigneur a béni jusque-là les homélies, mais qui redoute pour son éloquence la décadence qui accompagne la vieillesse, l'autorise à l'avertir franchement quand il croira cette heure venue et lui promet en récompense une bonne place dans son testament. Gil Blas prend ce conseil au pied de la lettre, et il se voit immédiatement congédié, comme ayant plus de zèle que de goût. Cet épisode est la mise en action de cette maxime déjà exprimée par un poète :

Il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaise.

ARCHIAC [*chi-ak*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 730 h. Dolmens.

ARCHIAS [*ki-ass*], tyran de Thèbes, égorgé au milieu d'un festin en 478 av. J.-C. Imposé à Thèbes par Lacédémone, il s'était fait exécrer pour sa cruauté ; un complot se trama contre lui. Au milieu du banquet où les conjurés devaient l'assassiner, il reçut un billet qu'on l'invitait à lire sans retard : « *A demain les affaires sérieuses !* » s'écria-t-il en glissant la lettre sous son coussin. C'était un avis détaillé du complot. Quelques instants après, les conjurés, ayant à leur tête Pélopidas, pénétraient dans la salle du festin, et le massacraient. La phrase : *A demain les affaires sérieuses !* est souvent citée en littérature.

ARCHIAS [*ki-ass*] (Licinius), poète et grammairien grec, né à Antioche et établi à Rome ; un des maîtres de Cicéron (80 av. J.-C.).

Archias (*Pour*), un des plaidoyers les plus célèbres de Cicéron ; il contient un magnifique éloge des lettres (62 av. J.-C.).

ARCHILOQUE [*ki-lo-ke*), poète grec, né à Paros. Il inventa le vers fambique, dont il se fit dans ses satires une arme terrible (VIIe s. av. J.-C.).

ARCHIMÈDE, illustre géomètre de l'antiquité, né à Syracuse en 287 av. J.-C. Il inventa les moufles, la vis sans fin, la poulie mobile, les roues dentées, etc. Il tint pendant trois ans en échec les Romains qui assiégeaient Syracuse. On prétend qu'il avait trouvé, à l'aide de miroirs ardents, réfléchissant et concentrant la lumière solaire, le moyen d'incendier à distance les bateaux ennemis. La ville prise, Marcellus, général romain, donna des ordres pour qu'on épargnât le grand homme ; mais celui-ci, absorbé par la recherche d'un problème, ne s'aperçut pas de la prise de la cité et fut tué par un soldat qui, ne le connaissant pas, s'irrita de ne pouvoir obtenir de lui aucune réponse (212 av. J.-C.).

Une circonstance curieuse de la vie d'Archimède se rattache à la découverte d'un des plus féconds principes de l'hydrostatique. Hiéron, roi de Syracuse, soupçonnait un orfèvre qui lui avait fabriqué une couronne d'or d'y avoir allié une certaine quantité d'argent. Il consulta Archimède sur les moyens de découvrir cette fraude en conservant intacte la couronne. L'illustre savant y réfléchit longtemps, sans trouver de solution. Un jour qu'il était au bain, il s'aperçut que ses membres, plongés dans l'eau, perdaient considérablement de leur poids ; que, par exemple, il pouvait soulever une de ses jambes avec la plus grande facilité. Ce fut pour lui un trait de lumière qui le conduisit à la détermination de ce grand principe, dit *principe d'Archimède* : *Tout corps plongé dans un fluide perd une partie de son poids égale au poids du volume de fluide qu'il déplace.* Dans l'enthousiasme que lui causa cette découverte, qui lui permettait de résoudre facilement le problème, il sortit du bain et s'élança dans la rue en s'écriant : *Eurêka ! eurêka !* « J'ai trouvé ! j'ai trouvé ! » En effet, il avait trouvé le moyen de déterminer la pesanteur spécifique des corps en prenant l'eau pour unité. L'exclamation d'Archimède est souvent citée par les écrivains, soit en français, soit en grec.

ARCHIPEL, partie de la Méditerranée orientale, parsemée d'îles entre les péninsules des Balkans et d'Anatolie ; c'est la mer Égée des anciens.

Archives parlementaires, recueil de tous les débats dont les assemblées politiques françaises ont été le théâtre depuis 1787 jusqu'en 1860.

Archonte (*kon-te*), magistrat chargé des plus hautes fonctions publiques dans diverses cités de l'ancienne Grèce. A Athènes, l'organisation de l'archontat, établi après la mort de Codrus, marqua le triomphe des nobles et riches familles sur les rois ; mais bientôt l'institution prit un caractère plus démocratique. L'archontat, d'abord héréditaire et viager, devint décennal (752) et, bientôt (683), les pouvoirs confiés jusque-là à un seul archonte furent déférés à 9 magistrats annuels. Le premier, ou *archonte éponyme*, donnait son nom à l'année civile ; le second, ou *archonte roi*, exerçait les fonctions religieuses des anciens rois ; le troisième, ou *archonte polémarque*, commandait les armées ; les six derniers, ou *archontes hesmothètes*, préparaient les lois et veillaient à leur execution. L'aréopage était composé d'anciens archontes. L'archontat, devenu une fonction surtout honorifique après la constitution de Clisthènes, subsista encore longtemps, et des archontes sont mentionnés à Athènes jusqu'au ve siècle de notre ère.

ARCHYTAS [*ki-tass*], philosophe pythagoricien de Tarente, qui vivait entre 430 et 365 av. J.-C. Il était l'ami de Platon.

ARCIS-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. (Aube), sur l'Aube ; 2.590 h. (*Arcisiens*) ; ch. de f. E., à 27 kil. N. de Troyes. Bonneterie. Patrie de Danton. Sanglante bataille livrée par Napoléon Ier aux Alliés (1er mars 1814). L'arr. à 4 c., 93 comm., 25.840 h.

ARCOLE, bourg d'Italie ; 3.660 h. ; sur l'Alpone, affl. de l'Adige. Bonaparte y battit les Autrichiens, payant bravement de sa personne, un drapeau à la main, à la tête de ses grenadiers, quand il fallut enlever le *pont d'Arcole* (17 nov. 1796).

ARCOT [*ko*] ou **ARCOTE,** v. de l'Inde anglaise, présidence de Madras ; 11.500 h.

ARCTIQUE (*océan*) ou **Océan GLACIAL ARCTIQUE,** ensemble des mers situées dans la partie boréale du globe et limité par les côtes septentrionales de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe, et par le cercle polaire arctique (66° 33' lat. N.).

ARCTIQUES (*terres*). V. POLAIRES (terres).

ARCTURUS [*russ*], étoile double, de la constellation du Bouvier.

ARCUEIL-CACHAN [*keu, l* mll.], comm. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Bièvre ; 14.970 h. Ch. de f. Orl. Bel aqueduc.

ARCY-SUR-CURE, comm. du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre ; 710 h. Ch. de f. P.-l.-M. Grottes.

ARDÈCHE, riv. de France, qui naît dans les Cévennes et se jette dans le Rhône (r. dr.) ; 112 kil. Crues redoutables.

ARDÈCHE (*dép. de l'*), dép. formé par le Vivarais ; préf. *Privas* ; s.-préf. *Largentière, Tournon.* 3 arr., 31 cant., 347 comm., 294.300 h. (*Ardéchois*). 15e région militaire, cour d'appel de Nîmes ; évêché à Viviers. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ARDÉE [*dé*], village d'Italie, prov. de Rome (anc. *Ardea*) ; souvent en proie à la *mal'aria ;* 100 h. (*Ardéates*).

ARDENNES (*forêt des*) ou **ARDENNE,** plateau boisé, situé en grande partie dans le département français du même nom et qui se prolonge dans la Belgique wallonne.— La bataille des Ardennes, de la Grande Guerre (20-24 août 1914), s'est terminée par le repli des troupes françaises derrière la Meuse.

ARDENNES (*dép. des*), dép. formé par la Champagne et une partie de la Picardie et du Hainaut ; préf. *Mézières* ; s.-préf. *Rocroy, Sedan, Rethel. Vouziers ;* 5 arr., 31 cant., 503 comm., 277.810 h. (*Ardennais*). 6e région militaire ; cour d'appel de Nancy ; diocèse de Reims. Ce dép. doit son nom à la forêt des Ardennes.

ARDENTES [*dan-te*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur l'Indre ; 2.500 h. (*Ardentais*). Ch. de f. Orl. Métallurgie, fabriques de chaux.

ARDES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1.080 h. (*Ardoisiens*). Sources ferrugineuses.

ARDRES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur le canal d'Ardres ; 2.840 h. (*Ardrésiens*). Ch. de f. N. Tulles, raffineries de sucre. — En 1520 eut lieu, à Ardres, l'entrevue du *Camp du drap d'or*. V. CAMP.

ARENA (Joseph), né vers 1770. Député de la Corse au Corps législatif en 1796, il entra dans une conspiration contre le premier consul Bonaparte et fut guillotiné en 1801. — Son frère BARTHÉLEMY, né vers 1775, membre du conseil des Cinq-Cents, aurait tenté, suivant quelques-uns, de poignarder Bonaparte au 18-Brumaire (m. en 1829).

ARENBERG [*rin-bèr'*] (Auguste *d'*), comte de La Mark, ami de Mirabeau ; né à Bruxelles (1753-1834).

ARÈNE (*Paul*), écrivain français et poète provençal, né à Sisteron (1843-1896). Auteur de *Jean des Figues.*

ARENENBERG [*nin-bèr'*], château du canton de Thurgovie, en Suisse, une des résidences de Napoléon III avant son avènement.

Arènes de Nîmes (*les*), grand amphithéâtre romain à forme elliptique, dont le grand axe a 133 mètres et le petit 101. La hauteur, qui mesure 21m,32, comprend deux rangs de portiques superposés au nombre de 60 et séparés par des pilastres. Les

Arènes de Nimes.

35 rangs de gradins pouvaient recevoir 30.000 spectateurs. Charles-Martel incendia les arènes de Nîmes en 737, pour en chasser les Barbares.

Aréopage, tribunal suprême d'Athènes, composé de 31 membres, anciens archontes, et chargé du jugement des affaires criminelles les plus graves. On n'y permettait aucun artifice oratoire pour émouvoir ou atttendrir les juges. La sévérité des arrêts, l'esprit d'équité qui les dictait acquirent à l'Aréopage d'Athènes une immense réputation de sagesse et d'impartialité. Le nom d'aréopage a passé dans la langue pour désigner une assemblée auguste, impartiale et souveraine.

AREQUIPA [*ku-i*], v. du Pérou, fondée par Pizarre en 1540; 50.000 h. Près de là, volcan du Misti.

ARÈS [*rèss*], dieu de la mythologie grecque, identifié avec le dieu Mars des Romains. V. MARS.

ARÉTÉE [*té*], médecin grec du Ier siècle de notre ère, né en Cappadoce, contemporain de Néron.

ARÉTHUSE, fontaine célèbre de l'île d'Ortygie, près de Syracuse. D'après la Fable, Aréthuse était une nymphe de Diane, qui, se baignant dans les eaux de l'Alphée en Grèce, fut poursuivie par le dieu du fleuve jusque dans l'île d'Ortygie. Elle implora le secours de Diane, qui la métamorphosa en fontaine. Et, comme ses eaux ne se mêlaient pas à celles du fleuve, les mythographes ont supposé qu'Arethuse avait la propriété de conserver toute sa pureté à travers des eaux amères et fangeuses. On rappelle ce mythe pour faire entendre que certaines organisations heureusement douées peuvent traverser des milieux corrompus, sans en subir l'influence.

ARÉTIN (Pierre *l'*), fameux satirique italien, écrivain licencieux et méchant, mais plein de verve, né à Arezzo; auteur de *Dialogues* célèbres (1492-1557).

AREZZO [*rèd-zo*], v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de ce nom; 50.100 h. (*Arétins*). Patrie de Mécène, Pétrarque, Vasari, Gui d'Arezzo, l'Arétin, du pape Jules II, Concini.

ARGAND [*ghan*] (Aimé), physicien suisse, né à Genève, inventeur de lampes auxquelles Quinquet a donné son nom (1755-1803).

ARGELÈS-GAZOST [*lès-gha-zost'*], ch.-l. d'arr. (Hautes-Pyrénées); sur le *gave d'Argelès*; ch. de f. M., à 31 kil. S.-O. de Tarbes; 1.630 h. (*Argelésiens*). Belle vallée. L'arr. a 5 cant., 91 comm., 35.440 h.

ARGELÈS-SUR-MER [*lèss-sur-mèr*], ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret, près de la Méditerranée; 2.830 h. Ch. de f. M. Bouchons, huile, miel.

ARGENS [*janss*] (*marquis* Jean-Baptiste *d'*), littérateur français, né à Aix [Provence] (1704-1771); protégé et chambellan de Frédéric II, auteur d'écrits spirituels, *Lettres juives*.

ARGENS, fl. côtier du dép. du Var; se jette dans la Méditerranée à Saint-Raphaël; 116 kil.

ARGENSON (Marc-René VOYER DE PAULMY *d'*). Il succéda à La Reynie au poste de lieutenant de police à Paris et devint garde des sceaux (1652-1721); — RENÉ-LOUIS, marquis d'ARGENSON, son fils aîné, ministre des Affaires étrangères, a laissé d'intéressants *Mémoires* (1695-1757); — MARC-PIERRE, comte d'ARGENSON, son second fils, fut ministre de la Guerre; Diderot et d'Alembert lui dédièrent l'*Encyclopédie* (1694-1764); — MARC-ANTOINE, fils de René-Louis, ministre de la Guerre en 1757 (1722-1787).

ARGENTAN [*jan*], ch.-l. d'arr. (Orne), sur l'Orne; 6.750 h. (*Argentinais* ou *Argentanais*). Ch. de f. Etat., à 50 kil. N.-E. d'Alençon. Dentelles, volailles, chevaux. L'arr. a 11 cant., 174 comm., 65.270 h.

ARGENTAT [*jan-ta*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Dordogne; 2.580 h. (*Argentacois*). Houille.

ARGENTEUIL [*jan-teu, l* mll.], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine; 32.170 h. (*Argentoliens*). Ch. de f. N. et Etat. Vignobles, cultures maraîchères, plâtre. Patrie de Jacques de Vitry.

ARGENTIÈRE [*jan*] (*L'*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, sur la Durance; 1.610 h.

ARGENTIÈRE, célèbre vallée de la Haute-Savoie, près de Chamonix; source de l'Arve.

ARGENTIÈRE (*col de l'*) dans les Alpes-Maritimes aux sources de l'Ubaye, et conduisant de Barcelonnette à Demonte (Italie); 1.995 m. d'alt.

ARGENTINE (*république*), république fédérale de l'Amérique du Sud, comprenant le versant oriental de la Cordillère des Andes (mines d'argent, de plomb), les déserts du Chaco, une partie des vallées fertiles de l'Uruguay et du Paraguay, les grandes plaines des *pampas* et la sauvage Patagonie. Exportation considérable de laines, peaux, cuirs, blés, vins, viandes, etc. Elevage, céréales. Sup. 2.987.000 kil. carr.; pop. 8.698.000 h. (*Argentins*). Capit. *Buenos-Ayres*.

Armoiries de la république Argentine.

ARGENTON [*jan*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur la Creuse; 3.575 h. (*Argentonnais*). Ch. de f. Orl. Papeteries, draps, carrières, poteries, filatures.

ARGENTON-CHÂTEAU [*jan, tô*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire, sur l'Argenton, affl. de la Loire; 970 h. (*Argentonnais*). Granit, toiles.

ARGENTRÉ [*jan*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, sur la Jouanne, affl. de la Mayenne; 1.330 h. Ch. de f. Etat. Marbre, fours à chaux.

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS [*jan, plè-si*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 1.990 h.

ARGENT-SUR-SAULDRE [*jan-sur-sô-dre*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; sur la Sauldre, affl. du Cher; 2.255 h. Poteries.

ARGINUSES, groupes d'îles de la mer Egée. Victoire navale des Athéniens sur les Lacédémoniens (406 av. J.-C.); en rentrant à Athènes, les généraux vainqueurs furent condamnés à la peine capitale, pour n'avoir pu ensevelir leurs morts.

Argo, nom du navire qui transporta les Argonautes en Colchide. (*Myth.*)

ARGOLIDE, contrée montagneuse de l'ancienne Grèce, au N.-E. du Péloponèse; capit. *Argos;* v. pr. *Mycènes, Epidaure*.

ARGONAUTES [*nô-te*], héros grecs qui, montés sur le navire *Argo*, allèrent conquérir la Toison d'or en Colchide. Ils étaient environ cinquante : Jason, leur chef, Hercule, Castor et Pollux, Orphée, Télamon, Pelée, etc. (*Myth.*). Aujourd'hui, par comparaison, le mot *Argonautes* sert à désigner des esprits novateurs, qui poursuivent un but difficile à atteindre.

Argonautiques (*les*), poème sur l'expédition des Argonautes, par Apollonius de Rhodes (IIIe s. av. J.-C); Valerius Floccus en a fait, au IVe siècle, un médiocre pastiche.

ARGONNE, région de France, constituée par des collines boisées qui s'étendent entre la Meuse et l'Aisne, autour de Sainte-Menehould (Marne, Meuse et Ardennes). Célèbre par la belle campagne que dirigea Dumouriez en 1792. Une longue bataille s'est livrée en Argonne, du début à la fin de la Grande Guerre; elle s'est terminée par le rejet des Allemands depuis Varennes et Montfaucon jusqu'au nord de la forêt d'Argonne (bataille de Champagne et d'Argonne, 26 sept. — 15 oct. 1918). Parmi les sanglants combats livrés en Argonne de 1914 à 1918, on cite ceux de *Vauquois, le bois de la Grurie, le Four de Paris, la Fille-Morte*, etc. (Hab. *Argonnais*).

ARGOS [*ghôss*], v. de Grèce (Péloponèse), près du golfe de Nauplie; 8.800 h. (*Argiens*). Ancienne capitale de l'Argolide, plus tard subjuguée par Sparte, Argos joue un grand rôle dans les récits mythologiques. Pyrrhus fut tué au siège de cette ville (272 av. J.-C.). S'appelle aujourd'hui *Planitza*.

ARGOSTOLI, v. de Grèce, ch.-l. de l'île de Céphalonie (îles Ioniennes) ; 9.300 h.

ARGOUT [*ghou*] (*comte d'*), homme d'Etat français, né à Veyssilieu (Isère), ministre de Louis-Philippe (1782-1858).

ARGOVIE, un des cantons de la Suisse ; 239.800 h. (*Argoviens*). Capit. *Aarau.*

ARGUEIL [*gheu, l* mll.], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel ; 370 h.

ARGUIN [*ghou-inn'*] (*banc d'*), banc de sable, sur la côte saharienne de la Mauritanie (Afrique-Occidentale française). Là, en 1816, s'échoua la frégate *Méduse.*

ARGUS [*ghuss*], prince argien qui, d'après la Fable, avait cent yeux, dont cinquante restaient toujours ouverts, et qui fut chargé par Junon de la garde d'Io, changée en vache. Mercure parvint à l'endormir tout à fait au son de sa flûte et lui coupa la tête ; Junon sema ses yeux sur la queue du paon. — Le nom d'Argus a passé dans la langue comme symbole de la vigilance, mais il sert surtout à désigner un surveillant incommode et trop clairvoyant.

Argus, nom du chien d'Ulysse, immortalisé par Homère (*Odysée,* ch. XVII). Il fut le seul être qui reconnut le héros, quand celui-ci revint à Ithaque après vingt ans d'absence, sous les haillons d'un mendiant. Il expira après ce souvenir touchant donné à son maître.

ARGYLL ou **ARGYLE,** comté de l'Ecosse, sur la mer d'Irlande ; 70.900 h. Ch.-l. *Inverary.*

ARGYLL (Archibald, *duc d'*), seigneur écossais, souleva en 1650 l'Ecosse contre Cromwell (1598-1661).

Argyraspides (*aux boucliers d'argent*), nom donné aux soldats de la garde d'Alexandre le Grand.

ARIANE, fille de Minos, donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du Labyrinthe, après avoir tué le Minotaure, puis fut abandonnée par lui dans l'île de Naxos et se jeta du haut d'un rocher dans la mer. (*Myth.*). On rappelle souvent le *fil d'Ariane* pour désigner le moyen qui nous sert de guide, le flambeau qui éclaire notre intelligence au milieu des difficultés d'une entreprise ou des obscurités d'un système, d'un raisonnement.

Ariane, tragédie de Th. Corneille et sa meilleure pièce (1672).

Ariane endormie, statue antique (Vatican).

Ariane abandonnée, statue en marbre d'A. Millet (Luxembourg).

Arianisme, hérésie d'Arius, qui combattait l'*unité* et la *consubstantialité* des trois personnes de la Trinité et soutenait que le Verbe, tiré du néant, était très inférieur au Père. Il regardait Jésus-Christ comme essentiellement parfait, mais il niait sa divinité. Cette doctrine, prêchée vers l'an 318 par Arius, prêtre attaché à l'Eglise d'Alexandrie et appuyée par divers empereurs de Constantinople, balança pendant quelque temps la puissance du catholicisme. Elle fut condamnée au concile de Nicée.

ARICA, v. du Chili, sur le Pacifique ; 4.000 h.

ARICIE [*si*], princesse athénienne de la race des Pallantides, qui fut épousée par Hippolyte. Racine en a fait une figure touchante dans sa *Phèdre.*

ARIÈGE, riv. de France, qui naît à la frontière franco-andorrane, arrose les dép. de l'Ariège et de la Haute-Garonne, passe à Foix, Pamiers, Saverdun, et se jette dans la Garonne, r. dr. ; 170 kil.

ARIÈGE (*dép. de l'*), dép. formé par le comté de Foix, une partie de la Gascogne et du Languedoc ; préf. *Foix ;* s.-préf. *Pamiers, Saint-Girons ;* 3 arr., 20 cant., 338 comm., 172.850 h. (*Ariégeois*). 17e région militaire, cour d'appel de Toulouse ; évêché à Pamiers. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ARIEL, génie aérien, personnage de la *Tempête* de Shakespeare.

Ariens (*ri-in*), nom des hérétiques sectateurs d'Arius. V. ARIANISME.

ARIMATHIE ou **RAMA,** v. de la Judée, patrie de Joseph, qui ensevelit Jésus-Christ.

ARINTHOD [*to*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 960 h. Travail du bois.

ARIOBARZANE, nom de trois satrapes du Pont d'un de Perse et de trois rois de Cappadoce.

ARION, célèbre poète et musicien grec du VIIe siècle av. J.-C. La légende raconte qu'il fut sauvé de la mort par des dauphins, que les sons de sa lyre avaient charmés. Cette merveilleuse puissance de la musique est souvent rappelée en littérature.

Arioste.

ARIOSTE (Ludovico Ariosto, dit *l'*), brillant et fécond poète de la Renaissance italienne, né à Reggio, auteur du *Roland furieux* et de beaux sonnets (1474-1533).

ARIOVISTE, chef des Suèves, qui tenta d'envahir et d'asservir la Gaule et fut battu par César près de Besançon, en 58 av. J.-C.

ARISCH ou **ARICH (EL-),** v. d'Egypte, à l'entrée du désert de Syrie ; 4.000 h. Les Français y signèrent en 1800 le traité par lequel ils évacuaient l'Egypte.

ARISTAGORAS [*rass*], tyran de Milet. Sa révolte contre Darius et l'appui qu'il reçut des Athéniens furent le prétexte de la première guerre médique ; m. en 497 av. J.-C.

ARISTARQUE, astronome grec du IIIe siècle av. J.-C. Il eut le premier l'idée que la terre tourne sur son axe et autour du soleil ; il fut accusé, pour cette opinion, de troubler le repos des dieux.

ARISTARQUE, célèbre grammairien et critique grec, né dans l'île de Samothrace, fut précepteur des enfants de Ptolémée Philométor (IIe s. av. J.-C.). Le nom d'Aristarque est passé dans la langue ; on dit d'un critique sévère, mais juste et éclairé : *C'est un Aristarque.* Ce nom s'oppose souvent à celui de *Zoïle,* critique envieux et injuste. V. ZOÏLE.

ARISTÉE [*sté*], fils d'Apollon. Il apprit aux hommes à élever les abeilles. La mythologie raconte qu'il causa involontairement la mort d'Eurydice et que les nymphes, compagnes de l'épouse d'Orphée, la vengèrent en faisant périr toutes les abeilles d'Aristée. Celui ci, désolé, alla trouver le devin Protée, qui lui conseilla d'immoler quatre taureaux et autant de génisses, pour apaiser les mânes irrités d'Eurydice : aussitôt, des entrailles des victimes s'échappa un essaim d'abeilles. Cette légende a fourni à Virgile le sujet d'un des plus beaux épisodes des *Géorgiques* (chant IV). Les écrivains font quelquefois allusion à cet événement mythologique, pour caractériser une naissance merveilleuse, qui se produit au sein de la mort même et de la corruption.

de Thémistocle, son rival, banni par l'ostracisme. Il sortit d'Athènes en formant des vœux pour la prospérité de son ingrate patrie. On rapporte que le jour où cette sentence fut rendue, Aristide fut invité à tracer son propre nom sur la coquille qui servait de bulletin de vote à un habitant de la campagne, lequel ne savait pas écrire et s'était adressé à lui sans le connaître : il demanda à cet homme si Aristide l'avait personnellement offensé : « Non, répondit le paysan, mais *je suis las de l'entendre toujours nommer* le Juste. » Rappelé plus tard par sa patrie qu'avait envahie Xerxès, il se réconcilia avec Thémistocle, combattit vaillamment à Salamine et à Platée, puis participa à la formation de l'empire colonial d'Athènes par la constitution de la confédération de Délos. Il géra les finances de la Grèce avec une inviolable probité et mourut pauvre (né vers 540, m. vers 468 av. J.-C.).

Aristide.

Différentes particularités de la vie d'Aristide donnent lieu à des allusions : d'abord son nom, qui sert souvent à désigner un homme d'Etat juste et intègre; l'ostracisme inconsidéré dont il a été frappé ; les vœux qu'il forma pour la grandeur de sa patrie, en partant pour l'exil ; enfin, et surtout, le motif que l'ombrageux paysan donna de son vote à Aristide même.

ARISTIDE, peintre grec, né à Thèbes (Béotie), contemporain d'Apelle (IVe s. av. J.-C.).

ARISTIDE de Milet, écrivain grec du IIe siècle av. J.-C., auteur des *Milésiaques*, contes licencieux.

ARISTIDE, philosophe d'Athènes (IIe s. apr. J.-C.), auteur de la plus ancienne *Apologie* de la religion chrétienne.

ARISTION, tyran d'Athènes, mis à mort par ordre de Sylla (86 av. J.-C.).

ARISTIPPE, philosophe grec, né à Cyrène, élève de Socrate. Il fut le chef de l'école cyrénaïque, où il fondait le bonheur sur le plaisir (IV s. av. J.-C.).

ARISTOBULE Ier, roi de Judée. Il régna de 107 à 106 av. J.-C. ; — ARISTOBULE II, roi de Judée de 70 à 63 ; assassiné l'an 50 av. J.-C.

ARISTODÈME, roi de Messénie. Il fit vingt ans la guerre aux Spartiates et se tua sur le tombeau de sa fille, qu'il avait sacrifiée pour l'accomplissement d'un vœu ; m. vers 724 av. J.-C.

ARISTODÈME, sculpteur grec (IVe s. av. J.-C.).

ARISTOGITON, ami de Harmodius, un des meurtriers d'Hipparque. V. HARMODIUS.

ARISTOMÈNE, chef des Messéniens, célèbre par sa lutte contre les Spartiates pendant la deuxième guerre de Messénie et par sa résistance de onze ans sur le mont Ira (VIIe s. av. J.-C.) ; m. exilé à Rhodes.

Aristonoüs (*les Aventures d'*), conte dans le genre antique, par Fénelon, d'un charme attendrissant.

ARISTOPHANE, le plus célèbre poète comique d'Athènes (Ve s. av. J.-C.), dont la plupart des comédies, types de la *comédie ancienne* et à tendances aristocratiques, sont des pamphlets politiques, parfois littéraires. Dans les *Nuées*, Socrate est attaqué avec autant d'esprit que de mauvaise foi. Signalons, parmi ses autres comédies : *les Guêpes, Lysistrata, les Chevaliers, les Oiseaux, les Grenouilles*, etc. En littérature, le nom d'Aristophane est souvent cité, par antonomase, pour désigner un poète, un écrivain qui attaque énergiquement et avec l'arme du ridicule les travers, les vices de ses contemporains. Souvent aussi ce nom est une expression de blâme à cause de la part que le grand comique a pu avoir dans la condamnation de Socrate.

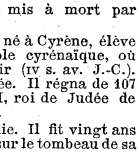

Aristophane.

ARISTOPHANE de Byzance, grammairien d'Alexandrie (IIIe -IVe s. apr. J.-C.).

ARISTOTE, célèbre philosophe grec, né à Stagire, en Macédoine ; il fut le précepteur et l'ami d'Alexandre le Grand et le fondateur de l'école péripatéticienne. Il fut une des intelligences les plus vastes qui aient jamais existé. Son *Histoire des animaux*, sa *Rhétorique*, sa *Politique*, sa *Météorologie*, etc., abondent en vues originales et profondes. Pendant tout le moyen âge, il resta l'oracle des philosophes et des théologiens scolastiques qui, d'ailleurs, le connaissaient et l'interprétaient mal. Il mourut à Chalcis, en Eubée (384-322 av. J.-C.). Il est l'auteur d'un grand nombre de traités de logique, de politique, d'histoire naturelle, de physique, dont les progrès de la science moderne ont démontré la valeur. Le nom d'Aristote est souvent cité comme la personnification de l'esprit philosophique et scientifique. A propos de ce nom, on rappelle aussi ces deux vers, qui se trouvent dans le *Festin de Pierre*, comédie de Thomas Corneille :

Aristote.

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

Dans l'application, le mot *tabac* se prête à de faciles variantes.

Aristote (*Commentaires sur*), ouvrage, resté longtemps célèbre, du philosophe arabe Averrhoès (XIIe s.).

ARISTOXÈNE de Tarente, philosophe et musicien grec (IVe s. av. J.-C.).

ARIUS (*uss*), prêtre, né à Alexandrie, fameux hérésiarque, fondateur de la secte des ariens (280-336).

ARIZONA, ancien territoire des Etats-Unis, sur la frontière du Mexique, transformé en Etat en 1910 ; 334.000 h. Cap. *Phœnix*.

ARJUZANX [*zanks*], comm. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan ; 590 h. Ch. de f. M. Marne.

ARKANSAS [*zass*], riv. d'Amérique, qui prend sa source dans le Colorado (montagnes Rocheuses), passe à Little-Rock et se jette dans le Mississipi (r. dr.) ; cours 3.470 kil.

ARKANSAS, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 752.000 h. Cap. *Little-Rock*.

ARKHANGEL, v. de la Russie d'Europe, port sur la Dwina, près de son embouchure dans la mer Blanche ; 30.100 h. Ch.-l. du *gouv. d'Arkhangelsk*, peuplé de 437.800 h.

ARKHANGEL (Nouvelle-). V. NOUVELLE ARKHANGEL.

ARKWRIGT [*ark-ra-it'*] (sir Richard), mécanicien anglais, né à Preston, inventeur de la *mule jenny* pour filer le coton (1732-1792).

ARLANC [*lan*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; sur la Dolore, affl. de la Dore ; 2.810 h. Eaux ferrugineuses. Dentelles.

ARLBERG [*bergh*], col s'ouvrant entre les Alpes Algaviennes et les Alpes Rhétiques, dans le Tyrol (Autriche) ; il est percé par un tunnel de 10.270 m.

Arlequin.

Arlequin [*kin*], personnage comique qui, de la scène italienne, a passé depuis le XVIIe siècle sur presque tous les théâtres de l'Europe. Il porte un habit composé de petits morceaux de drap triangulaires, de diverses couleurs, un masque noir et, à la ceinture, un sabre de bois nommé *latte* ou *batte*.

ARLES [*ar-le*], ch.-l d'arr. (Bouches-du-Rhône) ; sur le Rhône et sur le *canal d'Arles* ; 31.014 h. (*Arlésiens*) ; ch. de f. P.-L.-M., à 89 kil. N.-O. de Marseille. Fruits, vins, huiles, saucissons. Antiquités romaines remarquables ; arènes. L'arr. a 8 cant., 33 comm., 91.300 h.

Arlésienne (*l'*), mélodrame en trois actes et cinq tableaux, avec symphonies et chœurs, paroles d'Alph. Daudet ; remarquable musique de scène de G. Bizet (1871).

ARLES-SUR-TECH, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret ; 2.200 h. Ch. de f. M. Forges.

ARLEUX [*leû*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai ; sur la Sensée, affl. de l'Escaut ; 1.260 h. Ch. de f. N. Sucrerie, distillerie.

ARLINCOURT [*kour*] (*vicomte* Charles *d'*), romancier français, né près de Versailles (1789-1856).

ARLINGTON (*comte* Henri *d'*), ministre d'Etat sous Charles Ier. Il fit partie du ministère célèbre de la *Cabale* (1618-1685).

ARLON, v. de Belgique (prov. de Luxembourg) ; sur la Semoy, affl. de la Meuse ; 12.000 h. Jourdan y vainquit les Autrichiens (1794).

Armada (*l'Invincible*), flotte géante envoyée par Philippe II, roi d'Espagne, contre l'Angleterre en 1588 ; elle fut détruite en grande partie par la tempête. *L'Invincible Armada* est demeurée célèbre, et les historiens désignent quelquefois sous ce nom de grandes expéditions maritimes destinées, dans leur pensée, à échouer lamentablement.

ARMAGH, v. d'Irlande, sur le Callan ; ch.-l. du comté d'Armagh, prov. d'Ulster, ancienne cap. du royaume ; 7.600 h. Le comté a 119.000 h.

ARMAGNAC [*gnak*], ancien pays de France (Gascogne), compris presque entièrement dans le dép. du Gers ; v. princ. *Auch, Eauze.* (Hab. *Armagnacais* ou *Armagnacs.*) Eaux-de-vie renommées.

Armagnacs (*faction des*), parti du duc d'Orléans, dont un des chefs principaux était le comte d'Armagnac. Il déchira la France sous Charles VI et sous Charles VII par ses luttes avec la faction des Bourguignons. Le conflit ne prit fin qu'au traité d'Arras, en 1435. *Armagnacs* et *Bourguignons* sont deux mots restés dans la langue comme synonymes d'ennemis irréconciliables.

ARMANÇON, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Côte-d'Or, passe à Semur, Tonnerre, et se jette dans l'Yonne (r. dr.) ; 174 kil.

Armatoles ou **Klephtes,** tribus guerrières et pillardes du nord de la Grèce ; elles ont joué un grand rôle durant la guerre de l'Indépendance.

ARMÉNIE [*nî*], contrée de l'Asie occidentale ; enchevêtrement de montagnes élevées, au S. du Caucase et aux sources de l'Euphrate et du Tigre, qui forma longtemps un royaume indépendant, puis qui fut partagé entre la Turquie, la Russie et la Perse. Indépendante de 1918 à 1921, puis retombée ici sous la domination des Turcs et là sous la suzeraineté des Russes ; environ 3 millions d'h. (*Arméniens*) ; la partie russe est une république soviétique et a pour capit. *Erivan ;* la partie turque a pour capit. *Erzeroum.* On donne le nom de *Petite Arménie* au royaume fondé, à l'époque des croisades, par les *Arméniens* émigrés en Cilicie.

Arménien.

ARMENTIÈRES [*man*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur la Lys ; 14.760 h. (*Armentiérois*) ; ch. de f. N. Linge, toiles, dentelles, distillerie. Forges.

Armeria de Madrid, célèbre collection d'armes anciennes, établie à Madrid dans le palais royal ; la fondation de l'Armeria date de Philippe II.

Armide, une des plus séduisantes héroïnes de la *Jérusalem délivrée,* du Tasse, la Circé de l'épopée chrétienne. Son nom est souvent employé pour désigner une femme qui fascine par ses charmes enchanteurs. On fait aussi de fréquentes allusions aux *jardins,* au *palais d'Armide,* où la magicienne retenait le beau Renaud loin de l'armée des croisés.

Armide, opéra en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Gluck, un de ses chefs-d'œuvre (1777).

Armide et Renaud, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, poème de Quinault, musique de Lulli (1686).

ARMINIUS [*uss*], chef des Germains, demeuré populaire en Allemagne sous le nom de *Hermann ;* il détruisit les légions de Varus, l'an 9 apr. J.-C.

ARMINIUS, théologien protestant hollandais (1560-1609), fondateur de la secte des *Arminiens,* qui adoucissait la doctrine de Calvin sur la prédestination et fut énergiquement combattu par les *Gomaristes* ou sectateurs de *Gomar.*

ARMOR ou **ARVOR,** nom celtique de la Bretagne.

ARMORIQUE, partie de la Gaule, formant auj. la Bretagne. (Hab. *Armoricains.*)

ARMSTRONG (Jean), médecin et poète écossais, né à Castletown, auteur d'un poème sur *l'Art de conserver la santé* (1709-1779).

ARNAUD DE BRESCIA [*nô*], réformateur politique et religieux italien, né vers 1100. Il fut élève d'Abélard. Il souleva Rome contre les papes, mais fut livré par l'empereur Frédéric Barberousse à ses ennemis qui l'étranglèrent, brûlèrent son corps et jetèrent ses cendres dans le Tibre (1155).

ARNAUD DE CERVOLE, célèbre chef de routiers. V. CERVOLE.

ARNAUD DE VILLENEUVE, alchimiste et médecin, né en Catalogne vers 1240, m. en 1311.

Ant. Arnauld.

ARNAUD (Baculard d'), auteur dramatique et poète français, né et m. à Paris (1718-1805).

ARNAULD [*nô*] (Antoine), nommé le GRAND ARNAULD, célèbre docteur en Sorbonne et théologien français, né à Paris, défenseur des jansénistes contre les jésuites : il a composé avec Nicole, en 1662, la *Logique de Port-Royal* et avec Lancelot, en 1664, la *Grammaire générale et raisonnée* (1612-1694) ; — ARNAULD *d'Andilly,* son frère aîné, traducteur d'ouvrages religieux (1588-1674) ; — ANGÉLIQUE, leur sœur, abbesse de Port-Royal (1591-1661).

ARNAULT [*nô*] (Antoine-Vincent), poète tragique et fabuliste français, né à Paris (1766-1834).

ARNAY-LE-DUC [*nè-le-duk*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur l'Arroux ; 2.090 h.

ARNDT (Ernest-Maurice), poète allemand, connu par des chants de guerre qui contribuèrent en 1812 à soulever l'Allemagne contre Napoléon Ier (1769-1860).

ARNETH (Alfred *d'*), historien autrichien, né à Vienne, auteur d'une remarquable *Histoire de Marie-Thérèse* (1819-1897).

ARNHEM, v. des Pays-Bas, capit. de la prov. de Gueldre, sur le Rhin ; 70.700 h.

ARNIM (ACHIM *d'*), romancier prussien (1781-1831). Il épousa Elisabeth BRENTANO (Bettina) [1785-1859], la correspondante de Gœthe.

ARNIM (*comte* Charles *d'*), diplomate allemand, ambassadeur à Paris ; célèbre par ses démêlés avec Bismarck (1824-1881).

ARNO, fl. de Toscane (Italie), qui passe à Florence, Pise et se jette dans la Méditerranée ; 250 kil.

ARNOBE, écrivain latin, apologiste de la religion chrétienne ; m. en 327.

ARNOLD (Benédict), général américain, né dans le Connecticut ; il trahit sa patrie pendant la guerre de l'Indépendance (1741-1801).

ARNOLD de Winckelried, le *Décius des Suisses,* héros suisse, paysan du canton d'Unterwald, qui, par son dévouement, aurait déterminé la victoire de Sempach (1386).

S. Arnould.

ARNOUL ou **ARNULF,** roi de Germanie, petit-fils de Louis le Germanique (850-899).

ARNOULD [*noul*] (Sophie), cantatrice de l'Opéra de Paris, interprète de Rameau et Gluck, célèbre par sa beauté et son esprit ; née à Paris (1744-1802).

ARNOULD-PLESSY (Jeanne), actrice française, née à Metz. Elle excella dans l'emploi des grandes coquettes (1819-1897).

ARNSTADT, v. d'Allemagne (Thuringe, dans le Schwarzbourg-Sondershausen) ; 19.300 h.

AROU, archipel de la Malaisie hollandaise ; 22.000 h. Perles, nids d'hirondelles, oiseaux de paradis.

AROUET, nom de famille de Voltaire.

ARPAD, conquérant hongrois, m. en 907, fondateur de la dynastie des *Arpadiens,* qui s'éteignit en 1301.

ARPAJON, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Orge ; 3.220 h. (*Arpajonais*) ; ch. de f. Orl.

ARPHAXAD, l'un des fils de Sem, d'après la Bible. — Roi des Mèdes mentionné par la Bible, qu'on identifie avec Phraortès.

ARPINUM, v. ancienne de l'Italie, dans le Latium ; patrie de Marius et de Cicéron ; aujourd'hui *Arpino*, dans la Terre de Labour ; 10.400 h.

ARQUES-LA-BATAILLE, bourg de la Seine-Inférieure, sur l'Arques, fl. côtier de 50 kil. : 2.000 h. (*Arquais*). Henri IV y vainquit le duc de Mayenne en 1589. Patrie de Blainville.

Arracheur de dents (*l'*), tableau de Gérard Dov, au Louvre.

ARRACOURT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville ; 330 h.

Arrangement des mots (*Traité de l'*), par Denys d'Halicarnasse, ouvrage plein d'intérêt sur l'élocution poétique et oratoire.

ARRAS [*a-rass*], ch.-l. du dép. du Pas-de-Calais, anc. capit. de l'Artois, sur la Scarpe ; 24.830 h. (*Arrageois* ou *Artésiens*). Ch. de f. N., à 192 kil. N. de Paris. Evêché. Sucre de betterave, huile d'œillette, de colza, dentelles, fonderie. Patrie de Jean Bodel, Maximilien et Joseph Robespierre, Lebon. Trois traités y furent signés : l'un (1414), entre Charles VI et Jean sans Peur ; l'autre (1435), réconciliait Charles VII et Philippe le Bon ; le troisième (1482) entre Louis XI et Maximilien d'Autriche. Louis XI s'empara de la ville en 1477. Louis XIII la prit sur les Espagnols en 1640 ; ceux-ci avaient fait graver sur une des portes :

« Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les rats. »

La ville prise, un soldat français effaça le *p* du quatrième mot, et on laissa subsister l'inscription ainsi modifiée. En 1654, Turenne y repoussa Condé et les Espagnols. Vauban fortifia la ville. Elle fut dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918), mais jamais les ennemis ne purent s'en emparer. L'arr. a 10 cant., 211 comm., 127.840 h.

ARREAU, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur la Neste ; 1.090 h. Ch. de f. M. ; Ardoises, marbres, chevaux.

ARRÉE (*monts d'*), collines de Bretagne (Finistère) ; alt. 400 m. Landes arides.

ARRIE ou **ARRIA,** dame romaine qui, pour donner l'exemple du courage à son mari Pætus, condamné à mort comme conspirateur par Claude, s'enfonça un poignard dans le sein ; puis, le retirant, elle le présenta à son mari en lui disant froidement : « *Pæte, non dolet* » : « Pætus, cela ne fait pas de mal ». Pætus se donna la mort à l'exemple de sa femme.

ARRIEN (Flavius), historien grec du IIe siècle, auteur d'une précieuse histoire d'Alexandre le Grand intitulée *Anabase ;* rédacteur des *Entretiens* et du *Manuel* d'Epictète.

ARRIGHI (Toussaint), créé duc de Padoue, né à Corte ; un des généraux de Napoléon Ier (1778-1853).

ARRIUS APER, préfet du prétoire, qui assassina son gendre, l'empereur Numérien, pour s'emparer du pouvoir (284), et qui fut tué par Dioclétien.

ARROUX, riv. de France, qui naît dans la Côte-d'Or, arrose Autun, et se jette dans la Loire (r. d.), en aval de Digoin ; 120 kil.

ARS [*arss*] ou **ARS-EN-RÉ,** ch.-l. de c. et port dans l'île de Ré (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle ; 1.170 h.

ARS-SUR-MOSELLE, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne, sur la Moselle ; 2.760 h.

ARSACE, fondateur de la monarchie des Parthes (255 av. J.-C.) et de la dynastie des *Arsacides*, qui régna de 256 av. J.-C. à 226 de notre ère.

ARSÈNE (*saint*), né à Rome, précepteur d'Arcadius, fils de Théodose. Désespérant de vaincre l'orgueil et l'opiniâtreté de son élève, il se retira dans les déserts de la Thébaïde, où il mourut (350-445). Fête le 19 juillet.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, qui épousa Ptolémée Philadelphe, après avoir fait égorger les enfants qu'elle avait eus d'un premier mariage. — Le nom d'Arsinoé a été donné à plusieurs princesses et à plusieurs villes anciennes.

Arsinoé, personnage du *Misanthrope*, de Molière, type de la coquette surannée, ridicule et méchante.

ARSONVAL (Arsène *d'*), physicien et médecin français, né à Laborie (1851). Membre de l'Académie des sciences.

D'Arsonval.

Art (*Histoire de l'*) **chez les Anciens,** ouvrage célèbre de Winckelman, qui renouvela la connaissance de la civilisation antique (1764).

Art d'aimer (*l'*), poème d'Ovide, œuvre élégante, aimable, souvent piquante dans sa futilité.

Art dans l'antiquité (*Histoire de l'*), par Perrot et Chipiez ; œuvre remarquable, dont les auteurs montrent ce que furent l'art ancien, ses origines et son développement en Egypte, en Grèce, etc. (1er volume paru en 1883).

Art de la guerre (*Discours sur l'*), par Machiavel, un de ses plus remarquables ouvrages.

Art d'être grand-père (*l'*), poésies dédiées par V. Hugo à ses petits-enfants et qui sont pleines d'émotion et de tendresse (1877).

Art de vérifier les dates (*l'*), savant ouvrage historique, par les Bénédictins (XVIIIe s.).

Art militaire (*De l'*), traité de Végèce, judicieux, instructif et concis (IVe s.).

Art poétique (*l'*) d'Horace, ou *Epître aux Pisons*, poème didactique plein de charme, de finesse et de jugement (Ier s. av. J.-C.), où se trouvent un grand nombre de vers restés proverbes et dont beaucoup ont été imités par Boileau. Ceux qu'on cite le plus souvent ont été reproduits dans les *Locutions latines et étrangères.*

Art poétique (*l'*), poème didactique de Boileau, imité d'Horace, en quatre chants ; excellent ouvrage de saine et judicieuse critique, qui a fait appeler son auteur LE LÉGISLATEUR DU PARNASSE (1674). Un grand nombre de vers de l'*Art poétique* sont cités comme de véritables proverbes. Voici les principaux :

La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.
Enfin, Malherbe vint. . . . . .
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Faites-vous des amis prompts à vous censurer.
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.
Chez elle [*l'ode*] un beau désordre est un effet de l'art.
Un sonnet sans défaut vaut, seul, un long poème.
Le latin dans les mots brave l'honnêteté ;
Mais le lecteur français veut être respecté.
Le Français, né malin, forma le vaudeville.
Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand !
Il n'est point de degré du médiocre au pire.
Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Art universel (*l'*) ou *le Grand Art* (*Ars magna*), ouvrage de Raymond Lulle, premier essai d'encyclopédie qui a été longtemps célèbre (XIIIe s.).

Arts du dessin (*Grammaire des*), par Ch. Blanc : exposé précis des principes élémentaires des beaux-arts (1867), complété par une *Grammaire des arts décoratifs* (1882).

ARTA, v. de la Grèce, port sur le *golfe d'Arta*, formé par la mer Ionienne, entre la Grèce et la Turquie ; 6.800 h. C'est l'ancienne *Ambracie.* — La prov. a 52.500 h.

ARTABAN, capitaine des gardes et meurtrier de Xerxès (465 av. J.-C.) pour s'emparer du trône, mais il fut tué par Artaxerxès Ier, fils de Xerxès. — Nom de quatre rois des Parthes du IIIe siècle av. J.-C.

Artaban, héros d'un roman de La Calprenède, *Cléopâtre*, dont le caractère plein de fierté a passé en proverbe : *Fier comme Artaban.*

ARTABAZE, un des généraux de Xerxès ; il combattit à Platée (ve s. av. J.-C.).

ARTABAZE, nom de plusieurs rois d'Arménie, dont le plus célèbre est le fils de Tigrane le Grand.

ARTAGNAN (Charles DE BAATZ, *seigneur d'*), gentilhomme gascon, né à Lupiac (Gers) vers 1611, capitaine aux mousquetaires du roi (Louis XIV) ; tué au siège de Maëstricht en 1673 et rendu fameux par les romans d'Alexandre Dumas, notamment *les Trois Mousquetaires.*

Artamène ou *le Grand Cyrus*, roman du genre précieux, jadis fameux, par Mlle de Scudéry (1650).

ARTAPHERNE, général perse, neveu de Darius Ier, dont il commandait l'armée avec Datis, à Marathon (490 av. J.-C.).

ARTAXERXÈS [*ksèr-ksèss*] **Ier Longue-Main,** roi de Perse, fils de Xerxès. Il régna de 465 à 425 av. J.-C., fut battu par Cimon et accueillit Thémistocle exilé, qu'il combla d'honneurs ; — ARTAXERXÈS II (*Mnémon*), roi de Perse de 405 à 359 av. J.-C., vainquit et tua à Cunaxa (401) son frère, Cyrus le Jeune, révolté contre lui. En 387, il signa avec les Spartiates le traité d'Antalcidas ; — ARTAXERXÈS III (*Ochus*), fils du précédent, roi de Perse de 361 à 338 av. J.-C. ; conquit l'Egypte en 345.

ARTÉMIS [*miss*], divinité de la mythologie grecque, correspondant à la Diane des Romains.

ARTÉMISE, reine d'Halicarnasse, prit part à l'expédition de Xerxès contre les Grecs et combattit à Salamine (480 av. J.-C.) ; — ARTÉMISE II, reine d'Halicarnasse en Carie, éleva à son époux Mausole un tombeau, qui fut une des sept merveilles du monde (353 av. J.-C.). D'où le nom de *mausolée* donné aux riches monuments funéraires. Artémise est souvent représentée comme un symbole de la fidélité conjugale.

ARTÉMISIUM [*zi-om'*], promontoire de la côte nord de l'île d'Eubée, près duquel les Grecs défirent la flotte de Xerxès en 480 av. J.-C.

ARTENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 1.080 h. Ch. de f. Orl. Combats entre les Français et les Allemands (10 oct. et 3 déc. 1870).

ARTEVELDE (Jacques *d'*), brasseur et échevin de Gand, chef des Flamands révoltés contre la France ; périt dans une émeute (1345). — Son fils PHILIPPE, né à Gand, capitaine des Gantois, fut tué à la bataille de Rosebecque (1340-1382).

ARTHEZ [*tèz*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 1.120 h. (*Arthéziens*).

ARTHUR ou **ARTUS,** roi légendaire du pays de Galles (vie s. apr. J.-C.), dont les aventures ont donné naissance au *Cycle d'Arthur*, appelé aussi *Cycle breton* ou *Cycle de la Table ronde.* V. CYCLE.

ARTHUR, duc de Bretagne, fils posthume de Geoffroi Plantagenet, prétendant au trône d'Angleterre à la mort de son oncle Richard Cœur de Lion. Il fut emprisonné dans la tour de Rouen et tué par ordre de Jean sans Terre, frère de Richard Cœur de Lion, en 1203.

ARTHUR (Chester Alan), président des Etats unis d'Amérique, né à Albany (1830-1886).

ARTOIS [*toi*], anc. prov. au N. de la France, réunie à la couronne sous Louis XIV par le traité des Pyrénées (1659). Capit. *Arras.* A formé la plus grande partie du département du Pas-de-Calais. (Hab. *Artésiens.*) Trois batailles dites d'Artois furent livrées pendant la Grande Guerre : du 30 septembre au 14 décembre 1914, pendant la « Course à la mer », du 9 mai au 17 juin et en septembre-octobre 1915.

ARUDY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; près du gave d'Ossau ; 1.720 h.

ARUNDEL (*comte* Thomas *d'*), riche Anglais (1580-1646), qui fit venir de Paros les fameuses chroniques lapidaires connues sous le nom de *marbres d'Arundel.*

ARUNS, fils de Tarquin le Superbe, tué par Brutus dans un combat, en 536 av. J.-C.

Arvales (*frères*), collège de prêtres, commis au culte d'une antique divinité romaine, déesse de l'agriculture, qui symbolisait la terre productrice, et que l'on honorait en des processions autour des champs (*Ambarvalies*).

ARVE, riv. torrentielle de la Haute-Savoie, qui traverse la vallée de Chamonix, passe à Bonneville et atteint le Rhône (r. g.) au-dessous de Genève ; 100 kil.

ARVERNES, peuple de la Gaule ancienne, dans la partie qui s'appelle aujourd'hui *Auvergne.* Vercingétorix fut leur chef.

ARVERS [*vèr*] (Alexis-Félix), poète et auteur dramatique français, né à Paris (1806-1850), immortalisé par le *Sonnet* auquel son nom est attaché et commençant par ce vers :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère.

ARYAS [*ass*] ou **ARYENS** [*ri-in*], nom que l'on donne aux plus anciens ancêtres connus de la famille indo-européenne, ou *aryenne.* Les Aryas avaient pour patrie la région de l'Oxus. Ceux d'entre eux qui peuplèrent l'Iran et qui parlaient le zend sont appelés *Iraniens ;* ceux qui peuplèrent l'Inde et qui parlaient le sanscrit sont appelés *Hindous.* C'est la comparaison du zend et du sanscrit avec les langues de l'Europe qui a démontré que les Celtes, les Grecs, les Latins, les Germains, les Slaves ont une origine commune avec les Aryas.

ARZACQ-ARRAZIGUET, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 990 h.

ARZAMAS [*mâss*], v. de Russie, gouv. de Novgorod, sur la Techa ; 10.060 h. Tuileries.

ARZANO, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé, entre l'Eblé et le Scorff ; 1.740 h.

ARZEU ou **ARZEW,** ch.-l. de c. de l'Algérie, arr. d'Oran ; 6.770 h. Port sur un îlot. Minerai de fer.

ASA, roi de Juda de 944 à 904 av. J.-C. ; vainquit les Madianites et le roi d'Israël Baasa.

ASBEN [*bèn*] ou **AIR,** oasis du Sahara central, entre le Fezzan et le Haoussa. V. princ. : *Aghadès.*

ASCAGNE (Iule *ou* Jules), fils d'Énée et de Créuse, fut emmené par son père en Italie après la prise de Troie, lui succéda comme roi de Lavinium et fonda la ville d'Albe-la-Longue (*Enéide*). Il est la souche de la famille des *Iules*, dont César se glorifiait d'être issu.

ASCALON, v. de l'ancienne Palestine. Port sur la Méditerranée.

ASCENSION (*île de l'*), petite île anglaise de l'océan Atlantique, découverte en 1501 par Jean de Nova, le jour de l'*Ascension ;* 250 h.

Ascension (*l'*), tableau du Pérugin, à Lyon ; — de Véronèse, à l'Ermitage ; — du Tintoret, église du Rédempteur, à Venise.

ASCHAFFENBOURG [*a-cha-fèn-bour*], v. de Bavière, sur le Mein grossi de l'*Aschaff ;* 32.200 h. Port de rivière actif.

ASCHERSLEBEN [*a-chèrs-lè-bèn*], v. de Prusse, sur l'Eine, s.-affl. de la Saale ; 27.500 h. Lignite.

ASCLÉPIADE, célèbre médecin grec, né à Pruse (Bithynie). Il fonda à Rome une école fameuse, où il combattit les doctrines d'Hippocrate (124-96 av. J.-C.).

ASCLÉPIADES, familles ou corporations de médecins grecs, qui prétendaient descendre d'Esculape (*Asclepios*).

ASCOLI, v. d'Italie, sur le Tronto, tributaire de l'Adriatique ; 32.250 h. Patrie du pape Nicolas IV. — La prov. a 262.000 h.

ASCOLI Satriano, ancienne *Asculum*, v. d'Italie ; 9.220 h. *Asculum* est célèbre par la bataille que Pyrrhus gagna sur les Romains (279 av. J.-C.) et dans laquelle Décius sacrifia sa vie en hommage aux dieux, pour assurer la victoire de son armée.

ASDRUBAL ou **HASDRUBAL,** dit **Barca,** général carthaginois, frère d'Annibal, vaincu et tué par les Romains, à la bataille du Métaure, en 207 av. J.-C., comme il allait rejoindre son frère. Le consul Néron fit jeter sa tête dans le camp d'Annibal qui s'écria dit-on : « Je reconnais là la fortune de Carthage. ».

ASER [*zèr*], un des fils de Jacob.

ASES, nom que l'on donne aux dieux bienfaisants de la mythologie scandinave.

ASFELD [*fèld*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel, sur l'Aisne et le canal des Ardennes ; 1.020 h. (*Asfeldois*).

ASHBURNHAM [*ach-bur-nam'*] (John, *comte*), riche Anglais qui avait réuni une collection admirable de manuscrits et de livres rares, connus sous le nom de collection Ashburnham (1797-1878).

ASIAGO, v. d'Italie (Vénétie), sur le plateau de cette commune : 5.550 h. Longs et sanglants com

ASIE
0 Kil. 1000
ASIE
Petit Larousse illustré.
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
ATLANTIQUE
AMÉRIQUE
EUROPE
RUSSIE
SIBÉRIE
Pays des Iakoutes
Toukaghirs
Tchouktches
Koriaks
DE BERING
MER DU NORD
MER BALTIQUE
MER DE KARA
Nouv. Zemble
Nlle Sibérie
Tchelouskine
Cercle polaire
Arkhangel
Oslo (Christiania)
Stockholm
Petrograd
Berlin
Paris
Varsovie
Moscou
Vienne
Budapest
Rome
Constantinople
Odessa
Astrakhan
Volga
Oural
Orenbourg
Samara
Perm
Ekaterinbourg
Tobolsk
Tioumen
Omsk
Tomsk
Krasnoiarsk
Ienissensk
Lena
Iakoutsk
Verkhoiansk
Ostrov Liakhov
Orhotsk
Nikolaievsk
Sakhalin
Petropavlosk
Kamtchatka
MER D'OKHOTSK
Khabarovka
Blagovechtchensk
Amour
Chilka
Baikal
Irkoutsk
Monts Iablonoi
MANDCHOURIE
Yèso
Hakodate
Vladivostok
Khabine
Moukden
Kharbine
Kirin
Ourga
Altaï
Semipalatinsk
Kiakhta
Lac Balkach
Kirghiz
MONGOLIE
Gobi
Khiva
Bokhara
Tachkent
Khodjend
Khokand
TURKESTAN
Samarcande
Merv
Caspienne
Mer d'Aral
Orsk
Ouralsk
Astrakan
Caucase
Mer Noire
Batoum
Kars
Erzeroum
Trébizonde
Sinope
Angora
Smyrne
Grèce
Crète
Chypre
Alexandrie
le Caire
ÉGYPTE
Suez
Port-Said
Jérusalem
Beyrouth
Damas
Alep
Palmyre
Euphrate
Tigre
Mossoul
Bagdad
Téhéran
Ispahan
Mechhed
Herat
Caboul
Kandahar
AFGHANISTAN
PERSE
Golfe Persique
Bassora
ARABIE CENTRALE
Hail
Médine
Riad
La Mecque
Hedjaz
Nil
Rouge
Massaouah
Djeddah
Yambo
Abyssinie
Harrar
Zeilah
Obock
Djibouti
Golfe d'Aden
Mer d'Oman
Socotora (A)
Arabie
Afrique
Turkestan chinois
Koukou Nor
Tsaidam
Lob-Nor
Tarim
Kachgar
Yarkand
Khotan
Aksou
Kouen-Lun
Himalaya
TIBET
Lhassa
Tsing-tou
Tchen-tou
Si-ngan
Nanking
Hankeou
Ning-po
Chang-haï
Sikok
Kiou Siou
Nagasaki
Kioto
Osaka
Yokohama
TOKIO
PÉKIN
CHINE
Mer Jaune
Mer de Chine
Mer du Japon
Océan Pacifique
Tropique du Cancer
Equateur
Formose
Iles Lieou-Kiou (J.)
Iles Kouriles (J.)
Iles Philippines (EU)
Luçon
Manille
Mindanao
Hué
Tourane
Hanoï
Haï-nan
Macao
Hong-Kong
Canton
Foutcheou
Amoy
Taï-wan
Tchang-tcheou
Outchang
Hoei-yang
Kiang-si
Yunnan
Kouy-tcheou
Kouang-si
Kouang-tong
Siang-tan
Tonkin
Annam
Cochinchine
Indochine française
Siam
Bangkok
Prom
Penh
Saïgon
Tchampoge
Golfe du Bengale
Rangoun
Birmanie
Mandalay
Irraouaddy
Calcutta
Hougly
Chandernagor (F)
Pondichéry (F)
Karikal (F)
Mahé (F)
Yanaon (F)
Coringa
Godavery
Dekkan
Madras
Bombay
Surate
Nagpour
Haïdarabad
Delhi
Agra
Benarès
Patna
Lahore
Pendjab
Delhi
Hindoustan
Indes
Golfe de Cambaye
Diu (Po)
Mascate
Ormuz
Baloutchistan
Kandahar
Kélat
Mekran
Afghanistan
Caboul
Océan Indien
Maldives (A)
Laquedives (A)
Comorin
Ceylan (A)
Colombo
Andaman (A)
Nicobar (A)
Malacca
Sumatra
Singapour (A)
Bornéo
Océanie
Nlle Guinée
Détroit de Malacca
Mer de Célèbes
Mer de Java
Mer de Timor
Mer de Corail
Mer de Tasman
Mer d'Arafoura
Mer de Banda
Mer de Flores
Mer de Sulu
Mer de Bornéo
Mer de Chine méridionale
Mer de Chine orientale
Mer de Chine
Mer du Japon
Mer Jaune
Mer d'Okhotsk
Mer de Behring
Mer de Kara
Mer du Nord
Mer Baltique
Mer Noire
Mer Méditerranée
Mer Rouge
Mer d'Oman
Mer d'Aral
Mer Caspienne
Océan Atlantique
Océan Glacial Arctique
Océan Pacifique
Océan Indien
Océanie
Europe
Afrique
Amérique

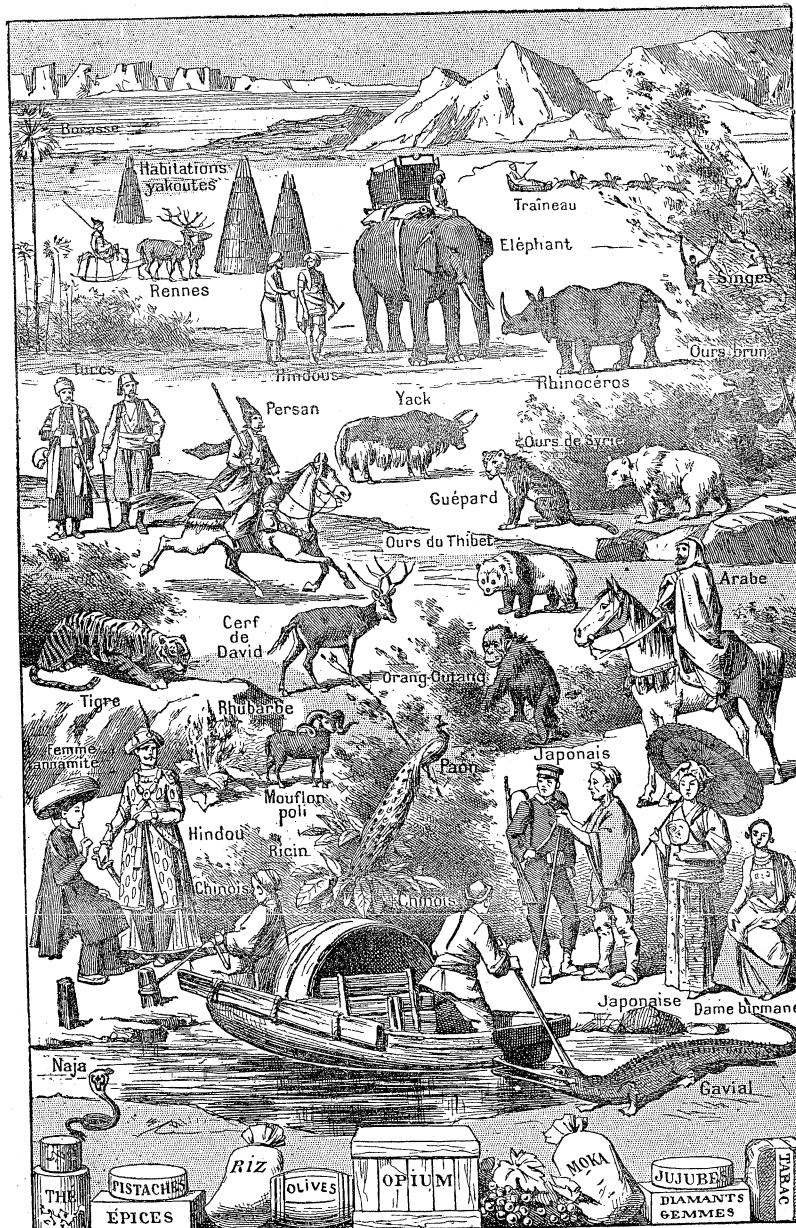
Banane
Habitations yakoutes
Rennes
Traîneau
Eléphant
Singes
Ours brun
Turcs
Hindous
Persan
Yack
Rhinocéros
Ours de Syrie
Guépard
Ours du Thibet
Arabe
Cerf de David
Tigre
Orang-Outang
Rhubarbe
Femme annamite
Paon
Japonais
Mouflon poli
Hindou
Ricin
Chinois
Chinois
Japonaise
Dame birmane
Naja
Gavial
THÉ
PISTACHES
ÉPICES
RIZ
OLIVES
OPIUM
MOKA
JUJUBES
DIAMANTS
GEMMES
TABAC

bais sur le plateau, entre Autrichiens et Italiens, en mai-juin 1916 et en octobre-novembre 1917.

ASIE [*zî*], une des cinq parties du monde, la plus anciennement peuplée, et le berceau de notre civilisation.

L'*Asie* est bornée au N. par l'océan Glacial, à l'E. par le grand Océan et la mer de Behring, au S. par la mer de Chine et l'océan Indien, à l'O. par la mer Rouge, le canal de Suez, la Méditerranée et ses dépendances, la mer Caspienne, le fleuve Oural et les monts Ourals. L'Asie est 4 fois et demie plus grande que l'Europe et plus de 80 fois plus grande que la France ; sa superficie est de 45 millions de kil. carrés, et sa population s'élève à 829 millions d'h. (*Asiatiques*). — Divisions anciennes : Asie Mineure, Arménie, Parthie, Mésopotamie, Babylonie ou Chaldée, Assyrie, Syrie, Colchide, Arabie, Perse, Inde, Scythie ou Sarmatie, et pays des Sères (Chine). — Divisions actuelles : l'Asie russe (*Sibérie* et *Caucasie*), la Chine, le Japon, la Turquie, la Syrie (*mandat français*), la Palestine, la Mésopotamie (*mandat anglais*), l'Arabie, la Perse, l'Afghanistan, le Béloutchistan (*aux Anglais*), le Turkestan russe, l'Hindoustan (*aux Anglais*), la Birmanie (*aux Anglais*), le royaume de Siam, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin (*protectorat français*), la Cochinchine (*à la France*) et la presqu'île de Malacca (*aux Anglais*).

Principales régions naturelles : 1° au N., les grandes plaines glacées et presque désertes de la Sibérie, traversées, entre autres fleuves notables, par l'Obi, l'Iénisséi, la Léna ; 2° au centre, chaînes de montagnes et plateaux surélevés : massif arménien, Elbourz, dominant le plateau de l'Iran, Hindou-Kouch ; Pamir, d'où rayonnent vers le N.-E. les Thian-Chan, les monts Altaï, Safansk, Yablonoï et Stanovoï, et vers le S.-E. l'Himalaya, prolongé par les monts du Sé-Tchouen. Entre ces deux soulèvements, s'étendent les plateaux déserts du Thibet et de Gobi ; 3° au S., péninsules à climat tropical : Arabie, Inde, arrosée par le Gange, l'Indus, Indochine, arrosée par l'Iraouaddy, la Salouen, le Ménam, le Mékong, et prolongée par la presqu'île de Malacca. A l'E., régions tempérées : Chine, arrosée par le Yang-Tsé-Kiang, le Hoang-Ho ; Mandchourie, limitée par l'Amour. *Îles* : les Laquedives, les Maldives, Ceylan, les îles Andaman, Nicobar, Haïnan, Formose, les îles du Japon, les Kouriles, l'île Sakhaline, et les îles Liakof ou Nouvelle-Sibérie.

Races : Les Indous, les Iraniens, les Hébreux ou Juifs ou Israélites, les Arabes, les Malais, les Annamites, les Cambodgiens, les Siamois, les Chinois, les Mongols, les Japonais, les Samoyèdes et les Ostiaks.

On trouve en Asie les pierres précieuses, l'or, l'argent, le cuivre, la houille, les céréales, le riz, la gomme, le caoutchouc, le bambou, le cocotier, la canne à sucre, le camphre, le thé, l'opium, le café, les dattes, les épices, le coton, le bananier, le mûrier et les bois précieux. On y rencontre le tigre, l'éléphant, le rhinocéros, l'ours, le loup, le renard, l'hermine, le chameau, le yack et les animaux domestiques, puis le gavial et une foule de singes, d'oiseaux et de serpents (crotale, python, cobra ou naja, etc.).

ASIE MINEURE, nom que donnaient les Anciens à la partie occidentale de l'Asie, au S. de la mer Noire. Région montagneuse sur les côtes, sèche et parsemée de lacs salés dans l'intérieur. Princ. villes : *Smyrne, Sinope.*

Asile (*droit d'*). Le mot *asile*, qui veut dire en grec : *d'où l'on ne peut être enlevé*, désignait un lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs et aux criminels. Chez les anciens Grecs, les temples, les statues des dieux, les tombeaux, les autels, jouissaient, en général, du droit d'asile. Cette coutume passa du paganisme au christianisme. Le droit d'asile fut pendant longtemps, en France, un droit dont le clergé se montra jaloux. Grégoire de Tours, bravant les menaces et la fureur de Chilpéric et refusant de lui livrer le jeune Mérovée, qui était venu chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin, en est la preuve. Les coupables qui s'étaient réfugiés au pied des autels n'étaient point livrés avant qu'un serment prêté sur l'Evangile les eût garantis de la mort, de la mutilation et de la torture. A partir du XIVe siècle, ce droit subit de nombreuses restrictions, et l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) ne reconnut comme endroits inviolables que les maisons royales, les hôtels des ambassadeurs, et le Temple. Le droit d'asile n'existe plus actuellement en Europe.

Asinaire (*l'*), comédie de Plaute, curieuse étude de mœurs, pleine de scènes amusantes, au style étincelant de verve.

ASMARA, cap. de l'Erythrée italienne, sur le plateau ; 14.700 h.

ASMODÉE, personnalité diabolique, qui figure dans le livre de *Tobie* comme démon des plaisirs impurs. Le Sage en a fait le principal personnage de son *Diable boiteux* enlevant les toits des maisons de Madrid et découvrant les secrets les plus intimes de chaque habitation.

ASMONÉENS [*in*], nom donné à la famille des Macchabées, originaire d'Asmon (tribu de Siméon).

ASNIÈRES-SUR-SEINE [*d-ni-ère*], ch.-l. de c. de l'arr. de Saint-Denis (Seine), sur la Seine ; 49.600 h. (*Asniérois*). Nombreuses industries. Ch. de f. Etat.

ASPASIE [*zî*], née à Milet, célèbre par sa beauté et son esprit, femme de Périclès. Sa maison était fréquentée par les philosophes et les écrivains les plus célèbres de son temps, particulièrement Socrate. On fait souvent allusion à elle en lui donnant le rôle d'une sorte d'Egérie (Ve s. av. J.-C.).

ASPE (*vallée d'*), belle et pittoresque vallée des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron ; elle est arrosée par le *gave d'Aspe*. (Hab. *Aspois.*)

ASPET [*as-pè*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, sur le Ger, affl. de la Garonne ; 1.590 h.

ASPHALTITE (*lac*). V. MORTE (mer).

ASPINWALL. V. COLON.

ASPRES-SUR-BUËCH, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Buëch, affl. de la Durance ; 610 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux ferrugineuses.

ASPRIÈRES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 880 h. Truffes.

ASPROMONTE, massif granitique d'Italie (Calabre Ultérieure), à 25 kil. de Reggio. En 1862, Garibaldi y fut blessé et fait prisonnier par les troupes de Victor-Emmanuel.

ASPROPOTAMO, fl. de la Grèce moderne, tributaire de la mer Ionienne, l'*Achéloüs* des anciens.

ASQUITH (Herbert-Henri), homme d'Etat anglais, né à Morley en 1852 ; chef du parti libéral.

ASSAM [*a-sam'*], province des Indes anglaises, entre le Thibet, la Birmanie et le Bengale ; 2.122.000 h. (*Assamais*). Cap. *Chillong* ou *Silang ;* 6.720 h.

ASSAR-HADDON, roi d'Assyrie de 681 à 667 av. J.-C. Il vainquit Manassès et l'emmena captif.

ASSAS [*a sâss*] (Louis, *chevalier d'*), né au Vigan, capitaine au régiment d'Auvergne, qu'un fait d'armes, la veille du combat de Clostercamp, a rendu célèbre. Voici les détails de ce fait, que d'autres attribuent au sergent Dubois : dans la nuit du 15 octobre 1760, le brave d'Assas pénétra seul au milieu d'un bois voisin du bivouac français, pour le fouiller dans la crainte d'une surprise. La bataille devait se livrer le lendemain. Tout à coup, il est environné de soldats ennemis qui lui mettent la baïonnette sur la poitrine et le menacent de mort s'il jette un seul cri d'alarme. N'écoutant que son devoir de soldat, d'Assas se sacrifie au salut de l'armée en poussant ce cri fameux, qui avertit les Français du danger : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! ». Et il tombe mort à l'instant, criblé de coups de baïonnette (1733-1760).

Assassins ou **Ismaïliens,** secte musulmane de l'Asie occidentale, fondée en Perse vers 1090 par Hassan-Sabbah et qui, au temps des croisades, se livrait à toutes sortes de violences, sous l'influence du *hachisch.*

Assemblée constituante, assemblée élue au suffrage universel après la révolution de février 1848, pour donner une nouvelle Constitution à la France. Elle siégea du 4 mai 1848 au 26 mai 1849.

Assemblée législative, assemblée qui succéda à la Constituante le 1er octobre 1791 et fut remplacée par la Convention le 21 septembre 1792. Elle vota la guerre avec l'Autriche ; suspendit, après la journée du 10 Août, les pouvoirs de Louis XVI, qui fut emprisonné au Temple, et convoqua la Convention nationale.

Assemblée législative, assemblée qui succéda à la Constituante le 28 mai 1849 et qui fut dissoute par le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Elle avait voté la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement.

Assemblée nationale, nom que prirent les états généraux le 27 juin 1789 et qu'ils changèrent le 9 juillet en celui d'*Assemblée* **constituante,** qu'ils méritèrent en proclamant la Constitution de 1791. La Constituante abolit les privilèges féodaux (nuit du 4 Août), proclama la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics, leur égalité devant la loi, la liberté des cultes, institua les actes de l'état civil, divisa la France en départements, réforma la magistrature, le système des impôts et vota la *Constitution civile* du clergé. Elle fit place à l'Assemblée législative, le 30 septembre 1791.

Assemblée nationale, assemblée élue en 1871 pendant la guerre franco-allemande et qui siégea jusqu'en 1875. C'est elle qui ratifia le traité de Francfort, renversa en 1873 le président Thiers et vota, à 1 voix de majorité, la Constitution républicaine du 25 février 1875, après avoir vainement tenté en 1873 de restaurer la monarchie en la personne du comte de Chambord.

Assemblée des dieux (*l'*), dialogue de Lucien, dont les interlocuteurs sont Jupiter, Momus et Mercure ; la raillerie et le scepticisme de l'auteur s'y donnent librement carrière (IIe s. apr. J.-C.).

Assemblée des femmes (*l'*) ou *les Harangueuses*, comédie d'Aristophane, satire amusante des utopies communistes de Platon (393 av. J.-C.).

Assemblée des bourgmestres (*l'*), chef-d'œuvre de Th. de Keyser (La Haye) : les personnages, au nombre de cinq, sont admirables d'expression et de vie.

ASSINIE, fl. d'Afrique ; à son embouchure dans le golfe de Guinée, est situé un établissement français qui porte le même nom ; 4.000 h.

ASSISE, v. d'Italie, prov. de Pérouse ; 16.300 h. Patrie de saint François d'Assise (qui y institua l'ordre des Frères Mineurs), de Métastase et de sainte Claire.

Assises d'Antioche, recueil des lois en vigueur pendant les croisades dans la principauté d'Antioche et la Petite Arménie.

Assises de Jérusalem, important recueil de lois et règlements féodaux donnés par Godefroy de Bouillon au royaume de Jérusalem. Rédigé au début du XIIIe siècle, il a été imprimé en 1843.

ASSOLLANT [*a-so-lan*] (Alfred), romancier français, né à Aubusson ; écrivain alerte, auteur des *Aventures du capitaine Corcoran*, *François Bûchamor*, etc. (1827-1886).

ASSOMPTION [*a-sonp-si-on*] ou **ASUNCION,** v. de l'Amérique méridionale, cap. du Paraguay, sur le Paraguay ; 99.000 h.

ASSOMPTION (*île de l'*) ou **ANTICOSTI,** île canadienne, située près de l'embouchure du Saint-Laurent, découverte par Jacques Cartier au XVIe siècle ; 250 h.

Assomption de la Vierge (*l'*), tableau de Poussin, au Louvre ; — de Murillo, au Louvre ; — du Corrège, fresque de la cathédrale de Parme ; — du Titien, à Venise ; — de Fra Bartolommeo, à Naples ; — de Rubens, à Bruxelles ; — de Prudhon, au Louvre.

Assomptionnistes ou **Pères Augustins de l'Assomption,** ordre religieux fondé à Nîmes, en 1847, par l'abbé d'Alzon, et consacré aux œuvres de pèlerinage et de propagande.

ASSOUAN, v. d'Egypte (Haute-Egypte), sur le Nil, près de la première cataracte ; 11.000 h. Ch.-l. de prov. V. SYÈNE.

ASSOUCI (Charles *d'*), poète burlesque, né à Paris, auteur de parodies (*Ovide en belle humeur*, etc.).

ASSUÉRUS [*russ*], nom biblique d'un roi de Perse (Xerxès, Darius Ier ou Artaxerxès), qui épousa Esther, nièce de Mardochée, après avoir répudié l'orgueilleuse Vasthi. Mis en scène dans l'*Esther* de Racine.

ASSUR, le dieu suprême du Panthéon assyrien.

ASSURBANIPAL ou **ASSOUR-BANABAL,** roi d'Assyrie, de 667 à 626 av. J.-C.

ASSYRIE [*ri*], royaume de l'Asie ancienne, qui occupait la partie moyenne du bassin du Tigre et eut successivement pour cap. *El-Assur*, *Calach* et *Ninive*. Les inscriptions cunéiformes nous renseignent sur l'histoire assyrienne à partir du XIXe siècle avant notre ère. D'abord vassaux de la Chaldée et de l'Egypte, les *Assyriens* réussirent à se rendre indépendants, et leurs rois, à la suite de victoires nombreuses, imposèrent leur domination au reste de l'Asie occidentale et à l'Egypte. Les principaux de leurs souverains furent Téglat-Phalazar Ier, Salmanazar, Sennachérib, Assurbanipal, Assar-Haddon, etc. La fondation de l'empire mède ruina l'Assyrie (VIIe s. av. J.-C.).

ASTAFFORT [*for*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, sur le Gers ; 1.620 h. Ch. de f. M. Prunes.

ASTARAC [*rak*], pays de l'ancienne France, au S.-E. de l'Armagnac. Ch.-l. *Mirande ;* auj. dans le dép. du Gers. Eaux-de-vie renommées.

Astarté ou **Astaroth,** déesse par excellence du ciel chez les peuples sémitiques, protectrice, sous différents noms (Istar, Athar, etc.), d'un grand nombre de villes. Elle fut souvent honorée par des sacrifices humains.

ASTER [*as-tèr*] **d'Amphipolis,** archer resté célèbre par son adresse. Il vint offrir ses services à Philippe, roi de Macédoine, auquel il se vantait de ne jamais manquer un oiseau dans son vol le plus rapide : « Bon ! lui avait répliqué Philippe ; je t'emploierai quand je ferai la guerre aux étourneaux. » La raillerie piqua au vif l'habile tireur, qui se jeta dans Méthone, alors assiégée par le roi, et lança contre lui une flèche sur laquelle il avait écrit ces mots : « A l'œil droit de Philippe. » Aster n'avait pas exagéré son adresse, car la flèche alla frapper le but. Philippe la fit renvoyer à l'archer avec cette inscription : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » Et il tint parole.

On fait d'assez fréquentes allusions à ce trait. En voici une que lança Béranger au moment où la Restauration le criblait de procès :

> Dans mon vieux carquois où font brèche
> Les coups de vos juges maudits,
> Il me reste encore une flèche,
> J'écris dessus : « Pour Charles Dix ! »

ASTÉRABAD ou **ASTRABAD** [*bad'*], v. de Perse, ch.-l. de province, sur la mer Caspienne, qui forme à cet endroit le *golfe d'Astérabad* ; 15.000 h.

ASTI, v. du royaume d'Italie ; sur le Barbo, affl. du Tanaro ; 39.700 h. Vins muscats. Patrie d'Alfieri.

ASTOLPHE, roi des Lombards, battu par Pépin le Bref (749-756).

ASTOLPHE, prince légendaire d'Angleterre, l'un des plus célèbres paladins du poème de l'Arioste. Une fée lui fit présent d'un cor « dont le son était si perçant et si terrible à soutenir qu'il n'était être vivant qui pût l'entendre ». On fait de fréquentes allusions au *cor d'Astolphe*.

ASTON MANOR, v. d'Angleterre (comté de Warwick), non loin de Birmingham ; 75.000 h.

ASTORGA, v. d'Espagne (Léon), une des plus anciennes cités de la péninsule ; 6.000 h.

ASTRAKHAN ou **ASTRAKAN,** v. de Russie, dans une île de la mer Caspienne ; port près de l'embouchure du Volga ; 163.800 h. Important commerce de fourrures et de céréales.

ASTRÉE [*as-tré*], fille de Jupiter et de Thémis, déesse de la Justice ; elle séjourna parmi les hommes pendant le siècle d'or. *Au temps d'Astrée*, c'est-à-dire quand le bonheur régnait sur la terre.

Astrée (*l'*), célèbre roman pastoral, d'Honoré d'Urfé (1610-1624). La scène se passe au VIIe siècle, sur les bords du Lignon, petit ruisseau du Forez, que l'auteur a popularisé. Cette œuvre maniérée, où se trouvent, à côté d'une psychologie souvent juste et fine, de jolies descriptions de la nature, a, par son charme pénétrant, exercé une influence profonde et durable sur la littérature française ; c'est là que soupire le langoureux *Céladon*.

Astronomie nouvelle ou *Physique céleste*, le plus beau monument qui ait été élevé à cette partie de la science, par Kepler (1609).

Astronomie populaire, traité élémentaire de cosmographie, par Fr. Arago (1856), ouvrage qui a

puissamment contribué à vulgariser les connaissances astronomiques.

ASTRUC [*as-truk*] (Jean), célèbre médecin français, médecin de Louis XV, né à Sauve (Languedoc) [1684-1766].

ASTURIES [*ri*] (*les*), ancienne prov. du nord de l'Espagne, montagneuse, couverte par les *Pyrénées asturiennes*. (Hab. *Asturiens.*) V. pr. : *Gijon* et *Oviedo*. L'héritier présomptif de la couronne d'Espagne porte le titre de *prince des Asturies*.

ASTYAGE, le dernier des rois mèdes, détrôné par son petit-fils Cyrus, en 549 av. J.-C.

ASTYANAX [*naks*], fils d'Hector et d'Andromaque. Il suivit sa mère à la cour de Pyrrhus, d'après une version adoptée par Racine, dans sa tragédie d'*Andromaque*, mais fut précipité par les Grecs du haut des remparts de Troie selon Virgile et Homère. Le nom de ce malheureux enfant, dans lequel les ennemis du peuple troyen craignaient de retrouver quelque jour un vengeur, est quelquefois appliqué au rejeton d'une dynastie vaincue et détrônée.

ASURAS ou **ASOURAS** [*rass*], classe de dieux souverains, dans la mythologie védique.

ATAHUALPA, le dernier des Incas du Pérou, étranglé en 1533 par ordre de Pizarre.

Atala, petit roman de Chateaubriand ; c'est un épisode de la vie sauvage en Amérique, réunissant l'intérêt du sujet et le mérite du style (1801).

Atala au tombeau, beau tableau de Girodet, au Louvre (1808).

ATALANTE, fille d'un roi de Scyros, célèbre pour son agilité à la course. Elle déclara à la foule de ses prétendants qu'elle n'accorderait sa main qu'à celui qui l'aurait vaincue à la course. Hippomène remporta le prix, grâce à trois pommes d'or dont une déesse lui avait fait présent. Lorsqu'il se voyait sur le point d'être atteint par Atalante, il laissait tomber une de ses pommes, que la jeune fille s'empressait de ramasser, et Hippomène put ainsi toucher le but avant elle. — Les écrivains font surtout allusion à l'agilité d'Atalante, à sa lutte avec Hippomène, et aux pommes d'or au moyen desquelles celui-ci la vainquit à la course.

ATAULF [*tôlf*] ou **ATAULPHE,** roi des Wisigoths (410-415), beau-frère d'Alaric Ier. Il conquit le sud de la Gaule et fut assassiné à Barcelone.

ATCHIN. V. ACHEM.

Atelier de Craesbeke (*l'*), célèbre tableau peint par ce maître ; au musée du Louvre.

Atelier de Mieris (*l'*), tableau de Mieris ; galerie de Dresde.

Atelier d'Horace Vernet, tableau d'H. Vernet, toile pleine de vie et de mouvement, où figurent les portraits des principaux élèves du grand peintre.

ATELLA, v. de la Campanie ancienne, où fut créé le genre des *Atellanes*.

ATH [*at*], v. de Belgique (Hainaut), sur la Dendre, affl. de l'Escaut ; 11.100 h.

ATHABASCA, riv. du Dominion canadien, qui naît dans le territoire d'Alberta et finit dans le *lac d'Athabasca* ; 1.200 kil. — Un territoire du Dominion porta ce nom de 1895 à 1905.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths d'Italie, né vers 516. Il régna de 526 à 534.

ATHALIE [*li*], reine de Juda, fille d'Achab et de Jézabel, célèbre par ses crimes et son impiété. Elle épousa Joram, fils de Josaphat. A la mort d'Ochozias, son fils, elle monta sur le trône, après avoir fait périr les fils de ce roi, excepté Joas, que le grand prêtre Joad recueillit et rétablit sur le trône. Elle fut massacrée par le peuple (IXe s. av. J.-C.). On rappelle quelquefois le nom d'Athalie pour désigner ces princesses cruelles qui immolent leurs proches à leur ambition.

Athalie, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine, appelée par Voltaire le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Elle avait été composée pour les demoiselles de Saint-Cyr, à la prière de Mme de Maintenon, et fut représentée pour la première fois en 1702, chez la duchesse de Bouillon. Les chœurs ont été mis en musique par J.-B. Moreau et, de nos jours, par Mendelssohn, J. Cohen. On trouve dans cette tragédie de nombreux vers qui, par la beauté de la pensée et la noblesse de l'expression, ont eu le privilège d'être souvent cités :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.
La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?
Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?
... Cet esprit d'imprudence et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur.
Un songe, me devrais-je inquiéter d'un songe ?...
C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?
Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.
Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille :
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille.
Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?
... Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés ?
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.
Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur et l'orphelin un père.

ATHANAGILDE, roi des Wisigoths d'Espagne, de 554 à 566 ; père de Brunehaut et de Galswinthe.

ATHANASE (*saint*), patriarche d'Alexandrie, célèbre Père de l'Eglise (298 ou 299-373). Il lutta avec fermeté et succès au concile de Nicée contre l'hérésie arienne. Fête le 2 mai.

ATHÉNA ou **ATHÉNÉ,** déesse grecque de la Pensée, fille de Zeus, divinité éponyme d'Athènes, équivalant à la Minerve des Romains.

Athenæum, recueil semi-hebdomadaire anglais, fondé en 1820, et qui traite de littérature, de science, etc.

ATHÉNÉE [*né*], écrivain grec du IIIe siècle de notre ère, né à Naucratis (Egypte), auteur d'un ouvrage curieux et précieux : *le Banquet des sophistes*.

ATHÈNES, capit. de l'Attique et ville principale de l'ancienne Grèce, composée de deux parties : 1° l'*Acropole* ou haute ville et la ville basse ; 2° les trois ports (*Pirée, Munychie, Phalère*), réunis à la ville par les *Longs Murs*, construits sous Périclès, qui la restaura de 460 à 429 av. J.-C., Xerxès l'ayant brûlée en 480. Elle devait son éclat à ses monuments publics et au rang intellectuel que lui valurent dans le monde antique ses hommes d'Etat, ses philosophes, ses écrivains et ses artistes. Son histoire fut glorieuse au temps des guerres médiques, après lesquelles elle devint une puissance maritime de premier ordre, sous Thémistocle, Aristide, Cimon et Périclès. La guerre du Péloponèse affaiblit sa puissance politique au profit de Sparte, mais sans entamer sa suprématie artistique et littéraire. Un siècle plus tard, elle fut, avec Démosthène, le dernier champion de la liberté hellénique contre la Macédoine. Même sous la domination romaine, elle resta un des centres de la culture littéraire de l'Orient. En raison du rôle brillant qu'elle a joué, son nom s'emploie pour désigner toute cité où fleurissent les lettres, les arts et l'esprit ; mais c'est surtout pour désigner la ville de Paris que l'on fait usage du mot *Athènes*.

Les fils des Gaulois, légers, spirituels et curieux, ont souvent été comparés aux Athéniens :

Nous sommes tous d'Athène en ce point, et moi-même,
Au moment où je fais cette moralité,
Si « Peau-d'Ane » m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.
LA FONTAINE.

Cet hémistiche, *Nous sommes tous d'Athène*, est souvent cité pour caractériser la légèreté de ceux qui, en littérature, en politique, dans les beaux-arts, négligent le sérieux pour s'attacher à des bagatelles qui leur plaisent. — Athènes est aujourd'hui la capitale de la Grèce et compte 300.700 h. (*Athéniens*).

ATHERTON, v. d'Angleterre (Lancastre) ; 19.000 h. Clouterie, forges.

ATHIS [*tiss*], ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 2 090 h. Filature de coton.

ATHOS [*toss*], montagne de la Grèce (Macédoine), située dans le sud de la presqu'île de Salonique qui s'avance dans l'Archipel. Ses couvents de moines renferment de curieux manuscrits.

ATLANTA, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Georgie ; 200.000 h.

ATLANTIC CITY, v. des Etats-Unis (New-York) ; 50.700 h. Station balnéaire. dans une île de la côte atlantique.

ATLANTIDE, continent fabuleux, que les anciens mythographes mentionnent comme ayant existé autrefois dans l'Atlantique, à l'O. de Gibraltar.

ATLANTIDES (*les*), fille d'Atlas, nommées aussi *Pléiades*, qui furent changées en étoiles (*Myth.*).

ATLANTIQUE (*océan*), vaste mer entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Superficie de près de 100 millions de kmq. On y a trouvé, au moyen de sondages, des profondeurs de 8.500 mètres. Parmi les courants qui le sillonnent, le plus important est le courant tiède du *Gulf-Stream*, qui, parti du golfe du Mexique, vient réchauffer les côtes occidentales de l'Europe. L'Atlantique est traversé par des câbles sous-marins qui mettent en rapport l'Europe et les deux Amériques.

Atlas.

ATLAS [*lass*], roi fabuleux de Mauritanie, fils de Jupiter. Ayant refusé l'hospitalité à Persée, celui-ci fit apparaître à ses yeux la tête terrifiante de Méduse et le métamorphosa en montagne. Comme cette montagne est très élevée, les mythographes ont imaginé qu'Atlas avait été condamné à soutenir le ciel sur ses épaules. On compare quelquefois à Atlas l'homme chargé de supporter seul le poids d'un grand nombre d'affaires.

ATLAS, chaîne de montagnes au nord de l'Afrique, dans le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Le véritable Atlas, dit *Grand Atlas* et *Moyen Atlas*, s'élève dans le Maroc. Ses altitudes varient entre 2.000 et 4.500 m. au moins. Le *Riff* (chaîne marocaine littorale) et les massifs d'Algérie et de Tunisie n'atteignent même pas 2.500 m.

ATOSSA, nom de plusieurs princesses perses. La plus connue, fille de Cyrus, femme de Darius et mère de Xerxès, est le principal personnage des *Perses* d'Eschyle ; elle voit en songe la défaite des armées de son fils.

ATRÉBATES, peuple de la Gaule Belgique, au temps de César. Arras était leur capitale.

ATRÉE [*a-tré*], fils de Pélops et roi de Mycènes, fameux dans les légendes grecques par sa haine contre son frère Thyeste et par l'épouvantable vengeance qu'il exerça contre lui : il massacra Tantale et Plisthène, fils de Thyeste, et les servit au père dans un banquet. Il fut tué par Egisthe, autre fils de Thyeste.

Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon (1707), où l'on remarque des traits d'une grande énergie, mais dont l'atrocité des détails révolte trop souvent.

ATRIDES, nom sous lequel on désigne les descendants d'Atrée, particulièrement Agamemnon et Ménélas. On fait de fréquentes allusions aux Atrides et aux crimes atroces qui désolèrent leur famille.

ATROPOS [*pôss*], celle des trois Parques qui coupait le fil de la vie (*Myth.*).

ATTALE, nom de trois rois de Pergame. Le premier, roi de 241 à 197 av. J.-C., fonda la bibliothèque de Pergame et lutta avec les Romains contre Philippe. Le deuxième, qui régna de 159 à 138 av. J.-C., battit Prusias, roi de Bithynie. Le troisième, roi de 138 à 132 av. J.-C., abandonna ses Etats aux Romains.

ATTERBOM [*a-tèr-bom'*] (Amédée), poète et critique suédois, né à Asbö, auteur d'une excellente *Histoire littéraire* de la Suède (1790-1855).

ATTICHY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne, sur l'Aisne ; 920 h. ; ch. de f. N.

ATTICUS [*kuss*] (Titus Pomponius), chevalier romain, ami de Cicéron, qui lui a adressé de nombreuses lettres (109-32 av. J.-C.).

ATTICUS (Hérode), rhéteur grec, né à Marathon ; fut le maître de Marc-Aurèle et de Verus (101-177).

ATTIGNY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur l'Aisne ; 995 h. ; ch. de f. E. Ancienne résidence des rois de France. Witikind y reçut le baptême (786). Louis le Débonnaire y fut soumis par les grands et les prêtres à une pénitence publique humiliante, connue sous le nom de *pénitence d'Attigny* (822).

ATTILA, roi des Huns en 434. Vainqueur des empereurs d'Orient et d'Occident, il les soumit à un tribut, puis ravagea les cités de la Gaule, épargna Lutèce, dont l'éloigna sainte Geneviève, et fut défait dans les champs Catalauniques, non loin de Châlons (451), par Aétius, Mérovée et Théodoric réunis. Il se retira sur les bords du Danube, où il mourut (453.)

Ce roi joue, sous le nom de *Etzel*, dans les poèmes cycliques des *Nibelungen* et sous celui d'*Atli* dans les traditions scandinaves, le même rôle qu'Alexandre sous le nom de *Iskander* dans les légendes fantastiques des Orientaux. Le nom d'un si terrible dévastateur, qui s'intitulait *le Fléau de Dieu* et qui mettait sa gloire à dire que « l'herbe ne croissait plus, partout où son cheval avait passé », est resté proverbial. En effet, il revient souvent sous la plume des écrivains ; c'est ainsi que La Fontaine a appelé son fameux chat Rodilard :

L'Attila, le fléau des rats.

Attila, tragédie de Corneille (1667), une de celles qui signalèrent la décadence du génie de notre grand tragique, pièce encore plus faible que l'*Agésilas*, représentée auparavant, ce qui suggéra à Boileau cette cruelle épigramme :

Après l « Agésilas »,
Hélas !
Mais après l' « Attila »,
Holà !

Attila repoussé par saint Léon, belle fresque de Raphaël, au Vatican (Chambres), grande composition, une des plus étudiées du maître.

ATTIQUE, contrée de l'ancienne Grèce, située au N.-E. du Péloponèse, en face de l'île d'Eubée et qui avait pour capitale *Athènes*. L'Attique s'appelait primitivement Acté, d'où le nom d'*Actéens* donné à ses habitants. Le mot *Attique* a passé dans la langue et signifie métaphoriquement : qui a la grâce, la délicatesse, la finesse de l'esprit athénien. Dans cette expression : *sel attique*, il s'ajoute une idée de raillerie fine et délicate ; on l'emploie pour caractériser la façon spirituelle et railleuse qui était particulière aux Athéniens. — L'Attique forme aujourd'hui avec la Béotie un *nome* du royaume de Grèce; 581.800 h.

ATWOOD [*at-ou-oud'*] (George), célèbre physicien anglais, a inventé une machine pour mesurer la vitesse de la chute des corps (1745-1807).

ATYS [*tiss*], berger de Phrygie, trompa Cybèle, qui, pour le punir, le changea en pin ; chanté par Catulle dans un de ses plus beaux poèmes.

Atys, tragédie lyrique en cinq actes, de Quinault, et l'une de ses principales œuvres ; musique de Lulli (1676).

AUBAGNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille, sur le petit fleuve Huveaune ; 10.270 h. (*Aubanais* ou *Aubanïens*) ; ch. de f. P.-L.-M. Fruits, poterie. Patrie de Barthélemy.

AUBANEL [*ô-ba-nèl'*] (Théodore), poète provençal, né à Avignon, un des chefs félibres (1829-1886).

AUBE, riv. de France, qui prend sa source au plateau de Langres, dans le dép. de la Haute-Marne, arrose Bar, Arcis, et se jette dans la Seine, r. dr., à Marcilly (Marne); 225 kil.

AUBE (*dép. de l'*), dép. formé par la Champagne et une petite partie de la Bourgogne ; préf. *Troyes*, s.-préf. *Arcis-sur-Aube*, *Bar-sur-Aube*, *Bar-sur-Seine*.

Nogent-sur-Seine ; 5 arr., 26 cant., 445 comm., 227.840 h. 6e région militaire ; cour d'appel de Paris ; évêché à Troyes. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AUBÉ (Jean-Paul), sculpteur français, né à Longwy (1837-1916) : auteur, avec l'architecte Boileau, du monument de Gambetta, sur la place du Carrousel, à Paris.

AUBENAS [*nâss*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; non loin de l'Ardèche ; 6.680 h. (*Albenasiens*) ; ch. de f. P.-L.-M. Houille, soieries.

AUBENTON [*ban*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins, sur le *Thon*, affl. de l'Oise ; 1.160 h. Filatures.

AUBER [*ô-bèr*] (Daniel-François), célèbre compositeur de musique de l'école française, né à Caen, a donné de nombreux ouvrages, opéras et opéras-comiques, dont la musique, légère et frivole en général, est aussi pleine de finesse et de grâce. On compte parmi ses œuvres : *la Muette de Portici*, *le Domino noir*, *Haydée*, *Fra Diavolo*, *le Cheval de bronze*, *l'Ambassadrice*, *les Diamants de la couronne*, etc. (1782-1871).

Auberge des Adrets (*l'*), célèbre mélodrame en trois actes, de Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe, dont le talent inimitable de Frédérick-Lemaître fit le grand succès. Les deux principaux personnages de cette pièce sont Robert Macaire et Bertrand, « l'Oreste et le Pylade du bagne », suivant la piquante expression de Th. Gautier (1823).

Auber.

AUBERIVE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, sur l'Aube ; 670 h.

AUBERT [*bèr*] (l'abbé Jean-Louis), fabuliste français, né à Paris (1731-1814).

AUBERT-DUBAYET (Annibal), général français, né à la Louisiane, un des défenseurs de Mayence en 1793 (1759-1797).

AUBERVILLIERS [*li-é*], ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis ; 40.800 h. Nombreuses industries.

AUBETERRE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux ; sur la Dronne, affl. de l'Isle ; 550 h. Truffes, papeteries.

AUBIGNAC [*gnak*] (abbé François *d'*), critique dramatique français, né à Paris. Dans sa célèbre *Pratique du théâtre*, il posa la fameuse règle classique des *trois unités*. Le premier en France, il émit des doutes sur l'existence d'Homère (1604-1676).

D'Aubigné.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa *d'*), compagnon d'armes de Henri IV, poète et satirique protestant, au style imagé et violent ; auteur des *Tragiques*, d'une *Histoire universelle* condamnée au feu par le Parlement de Paris et des *Aventures du baron de Fœneste*, roman satirique. Il fut le grand-père de Mme de Maintenon (1552-1630).

AUBIGNY, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol ; sur la Scarpe ; 950 h. ; ch. de f. N.

AUBIGNY (Robert Stewart *d'*), maréchal de France, d'origine écossaise ; m. en 1544.

AUBIGNY-SUR-NÈRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; sur la Nère, s.-affl. du Cher ; 4.020 h. ; ch. de f. Orl. Draps, tanneries.

AUBIN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche, sur l'Enne, affl. g. du Lot ; 9.740 h. Ch. de f. Orl. Houille, métallurgie du fer.

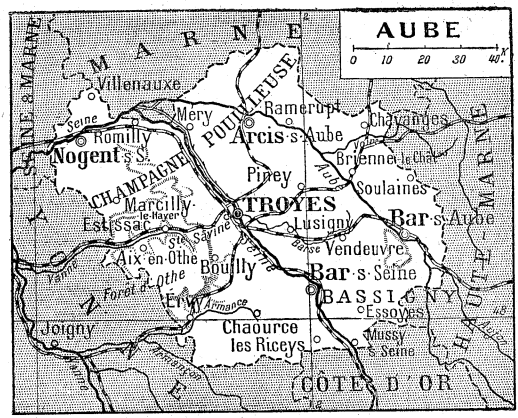

AUBOUÉ, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, sur l'Orne de Woëvre ; 4.000 h. Ch. de f. E.

AUBRAC (*monts d'*), chaîne granitique et schisteuse du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère ; point culminant 1.471 m.

AUBRIOT [*ô-bri-o*] (Hugues), prévôt de Paris sous Charles V, fit construire la Bastille et le Petit Châtelet ; né à Dijon ; m. en 1382.

AUBRY (François), conventionnel, né à Paris, membre du Comité de salut public ; fut déporté à Cayenne par le Directoire (1750-1802).

AUBRY DE MONTDIDIER, seigneur de la cour de Charles V, assassiné par un nommé Macaire et, s'il faut en croire la légende racontée par Gaston Phœbus, vengé par son chien. Depuis la perpétration du crime, dans un bois, près de Montargis, le chien de la victime s'acharnait à poursuivre le meurtrier. Cette animosité étrange ayant éveillé les soupçons, le roi ordonna une sorte de duel judiciaire entre Macaire et le chien. Ce combat eut lieu dans l'île Notre-Dame, en 1371. Macaire était armé d'un bâton énorme ; malgré cela, il fut vaincu, confessa son crime, et l'expia sur l'échafaud. On fait quelquefois allusion au chien de Montargis.

AUBURN, v. des Etats-Unis (New-York) ; 34.600 h. Célèbre prison pénitentiaire. — Ville de l'Etat du Maine ; 13.000 h.

AUBUSSON, ch.-l. d'arr. (Creuse) ; sur la Creuse ; ch. de f. Orl. ; à 38 kil. S.-E. de Guéret ; 6.485 h. (*Aubussonnais*). Célèbre manufacture de tapis. Patrie de Pierre d'Aubusson, Jules Sandeau, Alfred Assolant. L'arr. a 10 cant., 103 comm., 76.540 h.

AUBUSSON (Pierre *d'*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Aubusson. Il soutint victorieusement dans Rhodes, en 1840, un siège fameux contre Mahomet II (1423-1503).

AUCH [*ôch*], ch.-l. du dép. du Gers, sur le Gers ; ch. de f. M., à 721 kil. S.-O. de Paris ; 11.825 h. (*Auscitains* ou *Auchois*). Archevêché, belle cathédrale, Vins, eaux-de-vie, volailles, chevaux. Patrie de Villaret-Joyeuse. L'arr. a 6 cant., 85 comm., 42.530 h.

AUCKLAND (William, *lord*), homme d'Etat anglais, premier lord de l'Amirauté, célèbre criminaliste, adversaire de la Révolution française (1750-1814). Il a donné son nom aux *îles Auckland*.

AUCKLAND, v. pr. de la Nouvelle-Zélande, port dans l'île du Nord ; 133.700 h.

AUCKLAND, groupe d'îles anglaises, au S.-O. de la Nouvelle-Zélande. Capit. *Auckland*.

AUCUN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, près du gave d'Argelès ; 300 h. Zinc, plomb.

AUDE, fl. de France, a sa source dans les Pyrénées-Orientales, à l'E. du pic de Carlitte, arrose Limoux, Carcassonne, et se jette dans la Méditerranée ; cours, 223 kil.

AUDE (*dép. de l'*), dép. formé par le Languedoc ; préf. *Carcassonne;* s.-préf. *Castelnaudary, Limoux, Narbonne;* 4 arr., 31 cant., 440 comm. ; 287.000 h.

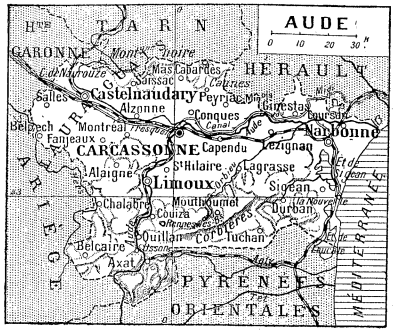

16e région militaire ; cour d'appel de Montpellier ; évêché à Carcassonne. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AUDENARDE. *Géogr.* V. OUDENARDE.

AUDENGE [*dan-je*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; non loin du bassin d'Arcachon ; 1.430 h. Résine, térébenthine.

AUDEUX [*deû*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 112 h. C'est le plus petit chef-lieu de canton de France.

AUDIERNE (*baie d'*), golfe au sud-ouest du Finistère, entre la pointe du Raz et celle de Penmarch. Elle baigne le petit port d'*Audierne*, arr. de Quimper ; 4.180 h.

AUDIFFRET-PASQUIER [*frè-pa-kié*] (*duc* Gaston *d'*), homme politique français, membre de l'Académie française, né à Paris (1823-1905).

AUDIGANNE (Armand), économiste français, né à Ancenis (1814-1875).

AUDINCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard, sur le Doubs ; 8.760 h. Ch. de f. P.-L.-M. Horlogerie, quincaillerie, forges, filatures.

AUDOUIN (Pierre), habile graveur français, né à Paris (1768-1822).

AUDOUIN (Jean-Victor), naturaliste français, né à Paris (1797-1841).

AUDOVÈRE, femme de Chilpéric, qui la répudia à l'instigation de Frédégonde ; celle-ci la fit étrangler, ainsi que ses trois fils, vers 580.

AUDRAN, nom de plusieurs graveurs français ; le plus célèbre est GÉRARD **Audran,** né à Lyon, qui a gravé les œuvres de Le Brun, Mignard, Poussin et Le Sueur (1640-1703).

AUDRAN (Edmond), compositeur français, né à Lyon ; l'auteur d'un grand nombre d'opérettes à la musique alerte, spirituelle et soignée : *l'Ours et le Pacha, le Petit Poucet, le Grand Mogol, la Mascotte, Miss Helyett,* etc. (1840-1901).

AUDRUICQ, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer ; 3.190 h. Ch. de f. N. Dentelles.

AUDUBON (John James), célèbre ornithologiste américain d'origine française, né dans la Louisiane (1780-1851) ; auteur des *Oiseaux* et des *Quadrupèdes d'Amérique.*

AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey ; 1.150 h. Ch. de f. E.

AUE, v. manufacturière d'Allemagne (Saxe), sur la Mulde ; 19.000 h.

AUE [*a-ou-é*] (Hartmann *d'*), célèbre minnesinger allemand, né en Souabe (1170-1235).

AUERBACH (Berthold), romancier wurtembergeois, auteur des *Scènes villageoises de la Forêt-Noire* (1812-1882).

AUERSPERG (*comte d'*), écrivain et homme politique autrichien, né à Layach, anc. capit. de la Carniole (Autriche-Hongrie), auj. en Yougoslavie (Slovénie) (1806-1876).

AUERSTÆDT, bourg de la Saxe prussienne (580 h.), où Davout remporta une brillante victoire sur les Prussiens, tandis que Napoléon les battait à Iéna, le même jour (1806). Davout fut créé duc d'Auerstædt.

AUFFENBERG [*bèrgh*] (Joseph *d'*), auteur dramatique allemand, né à Fribourg-en-Brisgau (1798-1857).

AUGE (*vallée d'*), en Normandie, dép. du Calvados, arrosée par la Touques. Riches pâturages. (Hab. *Augerons.*)

AUGÉ (Jean-*Claude*), lexicographe, littérateur et éditeur français, né à l'Isle-Jourdain (Gers), auteur de nombreux ouvrages d'enseignement, il conçut et dirigea avec une extrême maîtrise le *Nouveau Larousse Illustré,* le *Petit Larousse,* le *Larousse Universel* et la revue le *Larousse Mensuel.* Par la clarté de son esprit, la sûreté de son jugement et son étonnante puissance de travail, il fut un remarquable vulgarisateur (1854-1924).

Cl. Augé.

AUGER [*jé*] (Louis-Simon), littérateur français, né à Paris, critique de mérite (1772-1829).

AUGEREAU [*rô*] (Pierre-François-Charles), maréchal et pair de France, créé duc de Castiglione, né à Paris. Il se signala dans les campagnes de la République et de l'Empire et exécuta le coup d'Etat du 18-Fructidor (1757-1816).

AUGIAS [*ji-ass*], roi d'Elide et l'un des Argonautes ; ses étables, qui contenaient 3.000 bœufs, n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans. Hercule, envoyé par Eurysthée dans les Etats de ce prince, nettoya ses écuries en y faisant passer le fleuve Alphée. On fait de fréquentes allusions à ce travail du héros. « A peine le Code eut-il paru qu'il fut suivi presque aussitôt, et comme en supplément, de commentaires, d'explications, de développements, d'interprétations, que sais-je ?... J'avais coutume de m'écrier, au Conseil d'Etat : « Eh ! messieurs, *nous « avons nettoyé l'écurie d'Augias* « pour Dieu, ne l'encombrons pas de nouveau ! » (Napoléon.) Par contre, le nom d'*écurie d'Augias* s'applique à toute organisation, privée ou publique, dont on veut dire qu'elle aurait besoin d'être sévèrement réformée.

Augereau.

AUGIER [*ô-ji-é*] (Emile), auteur dramatique français, né à Valence, auteur de pièces d'une grande portée sociale, d'une observation pénétrante, d'un vif sentiment dramatique. Citons : *les Lionnes pauvres, Maître Guérin, le Fils de Giboyer, les Effrontés, l'Aventurière, les Fourchambault, le Gendre de Monsieur Poirier,* etc. (1820-1889).

E. Augier.

AUGSBOURG [*ôghs-bour*], v. de Bavière, sur le Lech, affl. du Danube ; 154.500 h. Orfèvrerie. Patrie d'Holbein, de Brucker. Les protestants y présentèrent, en 1530, la fameuse *Confession d'Augsbourg* (v. CONFESSION). En 1686, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, la *ligue d'Augsbourg* y fut signée contre Louis XIV entre l'Autriche, l'Espagne, la Suède et différents princes allemands. Cette ligue, œuvre de Guillaume d'Orange et de laquelle fit bientôt partie l'Angleterre, soutint contre la France une guerre de neuf ans, qui fut marquée par les victoires françaises de Steinkerque et de Fleurus dans les Pays-Bas, de Staffarde et de La Marsaille en Italie, et se termina par la paix de Ryswick (1688-1697).

Augures. Les *augures* et les *aruspices.* prêtres qui tiraient des présages du vol ou du chant des oiseaux, de l'appétit des poulets sacrés, etc., for-

maient un impórtant collège ; rien de grave ne se faisait qu'on ne les eût auparavant consultés. Un augure pouvait empêcher une délibération publique, sous prétexte que les auspices n'étaient pas favorables. La foi dans ces superstitieuses prédictions fut de bonne heure ébranlée. On connaît la conduite de Claudius Pulcher, qui, mécontent de leurs présages, fit jeter à la mer les poulets sacrés, disant de « les faire boire, puisqu'ils ne voulaient pas manger. » Cicéron ne comprenait pas que deux augures pussent se regarder sans rire. Aussi, Annibal avait-il raison de se moquer du roi Prusias, qui regardait comme plus utile de consulter les entrailles d'une génisse que ses plus habiles généraux.

AUGUSTA, v. des Etats-Unis, capit. de l'Etat du Maine ; 13.000 h. — Ville de l'Etat de Georgie, sur le Savannah ; 52.500 h.

AUGUSTE (Cæsar Octavius), empereur romain, connu d'abord sous le nom d'*Octave*, petit-neveu de Jules César et son héritier, né à Rome l'an 63 av. J.-C., m. à Nola l'an 14 apr. J.-C. Il fut d'abord triumvir avec Antoine et Lépide, garda pour sa part l'Italie et l'Occident ; il resta seul maître du pouvoir après sa victoire d'Actium sur Antoine (31), reçut avec le nom d'*Auguste* les divers pouvoirs civils et religieux répartis jusqu'alors entre les magistrats et commença ainsi l'ère des empereurs romains. Il s'attacha à faire oublier, par l'excellence de son gouvernement, la gravité du changement qu'il apportait dans la constitution de la république. Il multiplia les fonctionnaires à Rome, divisa l'Italie en *régions* pour faciliter le cens et la perception de l'impôt et réorganisa l'administration des provinces, partagées en *provinces sénatoriales* et *provinces impériales* ; ces mesures eurent pour effet d'augmenter la centralisation dans l'Etat. Il ordonna des expéditions, généralement heureuses, en Espagne, en Rhétie, en Pannonie, en Germanie (où, pourtant, son lieutenant Varus subit un désastre), en Arabie, en Arménie et en Afrique. Il adopta Tibère, qui lui succéda. Il fut à sa mort honoré comme un dieu.

Auguste.

Le règne d'Auguste, qui fut l'époque sinon la plus glorieuse, du moins la plus brillante de l'histoire romaine, laissa des traces dans la littérature de tous les peuples. Les lettres, la poésie et l'éloquence enfantèrent ces chefs-d'œuvre qui sont la plus haute expression du génie latin et qui contribuèrent tant à la gloire de cette époque que l'histoire désigne sous le nom de *siècle d'Auguste* et qui fut illustrée par Horace, Virgile, Tite-Live, Salluste, Ovide et tant d'autres hommes de génie ou de talent, dont la plupart ont été patronnés par Mécène et protégés par Auguste. C'est aussi sous ce règne que commença la belle époque de l'architecture romaine.

Le titre d'*Auguste* fut porté depuis par les empereurs romains.

Auguste (*Histoire*), suite de monographies des trente-quatre empereurs romains d'Adrien à Probus : ouvrage rédigé sous Constantin par divers auteurs.

AUGUSTE, nom de plusieurs princes de Saxe et de Pologne, au XVIe et au XVIIe siècle. Le plus connu est **Auguste II** (1670-1733), électeur de Saxe ; né à Dresde, il fut élu roi de Pologne après la mort de J. Sobieski (1697). C'était un prince doué de quelques talents militaires, tolérant et d'un caractère élevé, mais trop enclin au faste. On cite surtout, à propos de lui, un vers mal interprété, de Frédéric II :

Lorsque Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Les applications que l'on fait de ce vers feraient croire qu'Auguste était de la famille du Sganarelle de Molière qui émettait cet axiome : « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison. » Cette interprétation est erronée. Le contexte montre en effet que Frédéric voulait simplement exprimer cette idée que les courtisans et même les peuples se modèlent sur les rois.

Auguste III, fils du précédent, électeur de Saxe, né à Dresde, compétiteur de Stanislas Leczinski et roi de Pologne (1733-1763). Sa fille, Marie-Josèphe fut la mère de Louis XVI.

AUGUSTIN (*saint*), évêque d'Hippone (près de Bône), fils de sainte Monique. Après une jeunesse orageuse, il fut attiré vers la vie religieuse par les prédications de saint Ambroise et devint le plus célèbre des Pères de l'Eglise latine (354-430) ; ses principaux ouvrages sont : *la Cité de Dieu*, *les Confessions* (v. Confessions), le traité *De la grâce*. Fête le 28 août.

Un mot : *Tolle et lege* « Prends et lis », qui se rapporte à une circonstance solennelle de sa vie, a passé dans toutes les langues. Un jour, livré aux violentes agitations qui troublèrent sa jeunesse et que lui-même raconte éloquemment dans les *Confessions*, Augustin avait fui la compagnie de quelques amis pour aller chercher sous un bosquet de son jardin la solitude et le calme ; il crut entendre une voix qui lui disait : « *Tolle et lege.* » Surpris, se demandant quelle était cette voix, et surtout quelle lecture lui était indiquée, il courut retrouver Alype, son ami ; un livre était placé sous ses yeux : c'étaient les *Epîtres* de saint Paul ; Augustin l'ouvrit au hasard et tomba sur ce passage de l'apôtre : *Ne passez pas votre vie dans les festins et les plaisirs de la table... mais revêtez-vous de votre seigneur Jésus-Christ, et gardez-vous de satisfaire les désirs déréglés de la chair.* Augustin n'eut pas besoin d'en lire davantage : ce précepte le décida à abandonner la vie de dissipation qu'il avait menée jusque-là.

Augustin (*saint*) **et sainte Monique,** chef-d'œuvre d'Ary Scheffer, au Louvre ; admirables figures extatiques.

AUGUSTIN (*saint*), apôtre de l'Angleterre ; il fonda le siège épiscopal de Cantorbéry ; m. vers 605.

Augustinus (*l'*), célèbre traité théologique, dans lequel Jansenius exposa les opinions qu'il croyait trouver dans saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination ; cet écrit provoqua de vives disputes et donna naissance à la secte des *jansénistes* (1640).

AULERQUES ou **AULERCES,** nom de différents peuples gaulois du temps de César, dans le centre et l'ouest de la Gaule.

AULIS [*ô-liss*], port de Béotie, où se réunit la flotte des Grecs avant son départ pour Troie et où Iphigénie fut sacrifiée. Bien que le mot *Aulide* ait été souvent employé par les poètes, il n'y a jamais eu en Grèce de pays de ce nom.

AULNAY [*ô-né*] ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angély, sur la Bredoire ; 1.440 h.

AULNE [*ô-ne*] ou **AUNE,** fl. côtier en Bretagne, qui prend sa source dans les Côtes-du-Nord, arrose Châteaulin et se jette dans la rade de Brest ; cours, 130 kil.

AULNOY [*ô-noi*] (*comtesse d'*), écrivain français, auteur de : *Contes de fées ; la Belle aux cheveux d'or*, *l'Oiseau bleu*, *la Biche au bois*, etc., restés populaires, et de *Mémoires* précieux ; m. en 1705.

AULT, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 1.560 h. Bains de mer.

AULU-GELLE, grammairien et critique latin du IIe siècle ; auteur des *Nuits attiques*, livre pédant, mais précieux par le nombre des renseignements qu'il nous a conservés sur la littérature et les mœurs antiques.

Aululaire (*l'*) ou *la Marmite*, comédie de Plaute, pièce où l'avarice est tournée en ridicule, mais qui fut surpassée par l'*Avare*, de Molière (IIe s. av. J.-C.).

AULUS [*ô-luss*], comm. de l'Ariège, arr. de Saint-Girons ; sur le Garbet ; 610 h. Eaux thermales.

AUMALE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel, sur la Bresle ; 2.500 h. (*Aumalois*). Ch. de f. N. Combat entre Henri IV et les Espagnols, en 1592.

AUMALE, v. d'Algérie, arr. et à 126 kil. S.-E. d'Alger, sur l'oued Souaghi ; 6.645 h.

AUMALE (*duc* Charles *d'*), un des chefs de la Ligue. Il défendit Paris assiégé par Henri IV, s'allia avec les Espagnols, et mourut exilé, à Bruxelles (1553-1631).

AUMALE (*duc d'*), quatrième fils de Louis-Philippe Ier, général et historien français, né à Paris. Il se distingua dans les campagnes d'Algérie, où il enleva la smala d'Abd-el-Kader. Il a laissé une excellente *Histoire des Princes de Condé*, et légué à l'Institut le château de Chantilly et les belles collections qu'il contenait (1822-1897). V. Orléans.

AUMONT [*ô-mon*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 1.230 h.

AUMONT (*ducs d'*), nom de deux maréchaux de France : Jean d'Aumont (1522-1595) ; Antoine d'Aumont (1601-1669).

AUNAY-SUR-ODON [*ô-nè*] ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire, sur l'Odon, affl. de l'Orne ; 1.450 h.

AUNEAU [*ô-nô*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; sur l'*Auneau*, s.-affl. de l'Eure ; 1.920 h. (*Aunelliens.*) Ch. de f. Orl. Le duc de Guise y vainquit les protestants (1587).

AUNEUIL [*ô-neu, l* mll.], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 1.390 h. Ch. de f. N.

AUNIS [*ô-niss*], anc. prov. de France, réunie à la couronne en 1371 ; capit. *La Rochelle* ; forme une partie du dép. de la Charente-Inférieure et une partie des Deux-Sèvres. (Hab. *Aunisiens.*)

AUPS [*ôps*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 1.300 h. Mines de fer.

AURANGZEB [*rangh-zèb'*] ou **AURENG-ZEYB** [*ringh'-zèb'*], empereur mogol de l'Hindoustan, descendant de Tamerlan ; arrivé au trône en 1659 par l'assassinat de ses trois frères et l'emprisonnement de son père, il fit la conquête de l'Inde, se montra administrateur habile, quoique fanatique et intolérant, et protégea les lettres. Sous son règne, l'empire mogol atteignit son apogée, mais la décadence commença du vivant même d'Aurangzeb (1619-1707).

AURAY [*ô-rè*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; port à l'embouchure du Loch ; 6.950 h. (*Alréens* ou *Alréens*) ; ch. de f. Orl. Pèlerinage célèbre de Sainte-Anne d'Auray. Victoire de Jean de Montfort ; Charles de Blois y fut tué et Du Guesclin fait prisonnier (1364).

AURÉLIEN [*ô-ré-li-in*], empereur romain de 270 à 276, né vers 212. Il vainquit Zénobie, reine de Palmyre. Tué par un de ses affranchis.

AURÉLIEN (*saint*), évêque d'Arles en 546 ; m. vers 552. Fête le 16 juin.

AURELIUS VICTOR, consul et historien latin du IVe siècle, continuateur de Tite-Live.

AURELLE DE PALADINES (Louis-Jean-Baptiste *d'*), général français, né au Malzieu (Lozère). Il organisa et commanda, en 1870, la 1re armée de la Loire et gagna sur les Prussiens la bataille de Coulmiers (1804-1877).

AURENGABAD, v. de l'Inde, ch.-l. de la prov. de ce nom ; 34.900 h. Résidence d'Aurangzeb, qui la fit construire.

AURÈS [*ô-rèss*], massif montagneux et boisé de l'Atlas algérien (prov. de Constantine) [2.328 m.].

AURIGNAC [*ô-ri-gnak*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 990 h. Grotte où l'on a trouvé des restes préhistoriques curieux.

AURIGNY, une des îles anglo-normandes, au N.-O. du Cotentin, dont elle est séparée par le raz de Blanchard ; 3.400 h. V. pr. : *Aurigny* ou *Alderney*.

AURILLAC [*ri, ll* mll., *ak*], ch.-l. du dép. du Cantal, sur la Jordanne, s.-affl. de la Dordogne ; 16.390 h. ; ch. de f. Orl., à 557 k. S. de Paris (*Aurillacois* ou *Aurillaquais*). Chaudronnerie, fromages. Patrie de Saint-Géraud, de Sylvestre II, du conventionnel Carrier, etc. — L'arr. a 8 cant., 95 comm., 78.300 h.

AURON (*l'*), riv. de France, affl. de l'Yèvre ; 84 kil.

AURORE, déesse du Matin, chargée d'ouvrir au Soleil les portes de l'Orient. (*Myth.*)

Aurore (*l'*), célèbre fresque du Guide, qui décore la coupole du palais Rospigliosi (Rome).

AUROS [*ô-ross*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas, près de la Beuve ; 570 h.

AUSONE, poète latin né à Bordeaux vers 310, précepteur de Gratien, versificateur très habile, parfois frivole, mais à qui l'on doit de beaux vers sur la patrie gauloise ; m. vers 394.

AUSONIE [*ni*], terre des Ausones, nom d'une partie de l'ancienne Italie, appliqué par les poètes à l'Italie tout entière :

> Je chante les combats et cet homme pieux,
> Qui, des bords phrygiens conduit dans l' « Ausonie »,
> Le premier aborda les champs de Lavinie.
>
> BOILEAU.

AUSTEN (Jane), romancière anglaise, née à Steventon (1775-1817), remarquable peintre de mœurs.

AUSTERLITZ, v. de la Moravie, où Napoléon battit les Autrichiens et les Russes (2 déc. 1805). Parmi toutes les victoires de Napoléon Ier, il n'en est pas une qui entoure sa mémoire d'un prestige plus légendaire ; c'est pourquoi il est si souvent appelé *le Vainqueur d'Austerlitz*. Pour l'armée et pour lui-même, elle est restée un de leurs plus purs, de leurs plus brillants souvenirs. Quelques instants avant la bataille de la Moskowa (1812), le soleil se montra dans tout son éclat, comme le matin de la célèbre victoire : « Soldats, s'écria Napoléon, c'est le soleil d'Austerlitz ! » Ces mots, devenus depuis légendaires, électrisèrent la Grande Armée. La bataille d'Austerlitz fut appelée *bataille des Trois Empereurs*, parce que les empereurs de France d'Autriche et de Russie y prirent part.

Austerlitz (*Bataille d'*), célèbre tableau de Gérard ; galerie de Versailles.

AUSTRALASIE [*zî*], nom que l'on donne à l'ensemble géographique formé par l'Australie, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande.

AUSTRALIE [*li*] ou **NOUVELLE-HOLLANDE**, très grande île de l'Océanie ; colonie anglaise, où plus de 2 millions d'Européens sont allés exploiter les mines d'or, de cuivre, de charbon de terre et se livrer à l'élève des bestiaux. C'est un vaste plateau en grande partie désert à l'intérieur, mais bordé à l'E. par des montagnes de 1.800 m. à 2.000 m. d'alt., les Alpes australiennes, d'où descend un grand fleuve, le Murray. Sup. 7.930.000 kil. carr. ; pop. 5.437.000 h. (*Australiens*). L'Australie se divise en Australie-Occidentale, Australie-Méridionale et Territoire du Nord, les prov. de Victoria, Queensland et Nouvelle-Galles du Sud. Toutes ces colonies, en 1901, se sont fédérées pour fonder un Etat commun, s'administrant librement sous la suzeraineté de l'Angleterre, la *Commonwealth of Australia*. La cap. fédérale est *Canberra*. V. pr. *Melbourne, Sydney, Adélaïde, Ballarat, Perth* et *Brisbane*. V. OCÉANIE.

Armoiries d'Australie.

AUSTRALIE-MÉRIDIONALE, Etat d'Australie ; 495.300 h. V. pr. *Adélaïde*.

AUSTRALIE-OCCIDENTALE ou **WESTRALIE**, Etat d'Australie ; 332.200 h. V. pr. : *Albany, Perth*.

AUSTRASIE [*zî*] (*royaume de l'Est*), royaume dans l'est de la Gaule franque ; capit. *Metz* (511-843). Rivale heureuse de la Neustrie, elle fut le berceau de la dynastie carolingienne. (Hab. *Austrasiens.*)

AUTERIVE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur l'Ariège ; 2.350 h. (*Auterivains*). Ch. de f. M.

AUTEUIL, ancienne commune du dép. de la Seine, réunie à Paris (XVIe arr.). Ce fut le séjour favori de littérateurs célèbres : Boileau, Molière, La Fontaine, plus tard Condorcet, etc.

AUTHARIS [*riss*], roi des Lombards, régna de 584 à 590.

AUTHIE [*tî*], fl. côtier, naît dans le Pas-de-Calais, passe à Doullens et se jette dans la Manche ; 100 kil.

AUTHON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou ; 1.160 h. (*Authonniers*). Ferme modèle.

Autodafé (*l'*), tableau de J. Robert-Fleury (1845) ; scène pathétique, peinte avec vigueur et éclat.

AUTOMÉDON, conducteur du char d'Achille. Ce nom est devenu synonyme de cocher habile.

AUTRAN (Joseph), poète français, né à Marseille, auteur des *Poèmes de la mer*, de *Laboureurs et soldats*, etc., œuvres d'une inspiration sévère et d'une forme soignée (1813-1877).

AUTREY-LES-GRAY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray, sur la Sousfroide, affl. de la Saône ; 590 h. Forges, pierre de taille.

AUTRICHE, Etat du centre de l'Europe, démembré de l'ancienne Autriche-Hongrie ; plus de 80.000 kilom. carrés de superficie et 6.400.000 h. environ

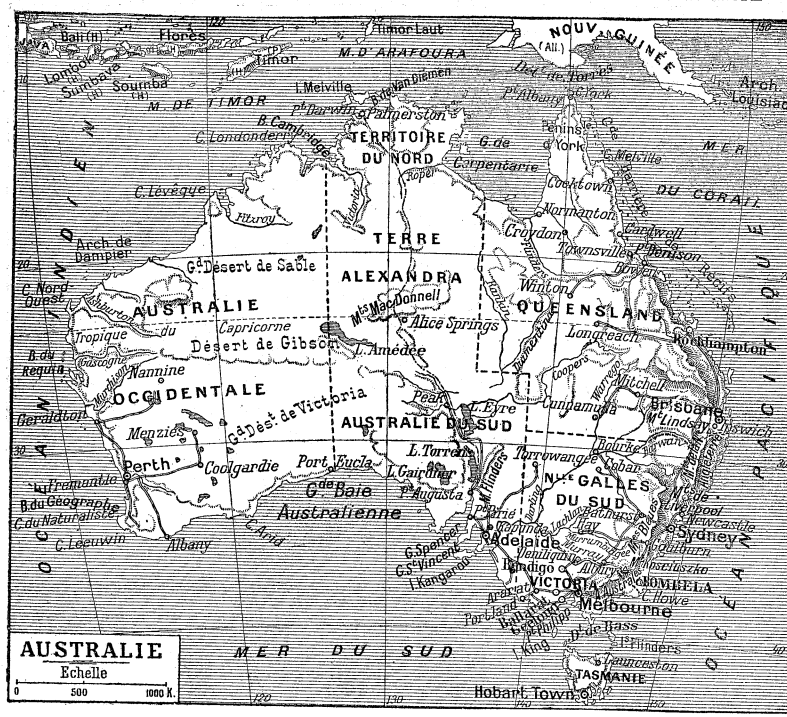

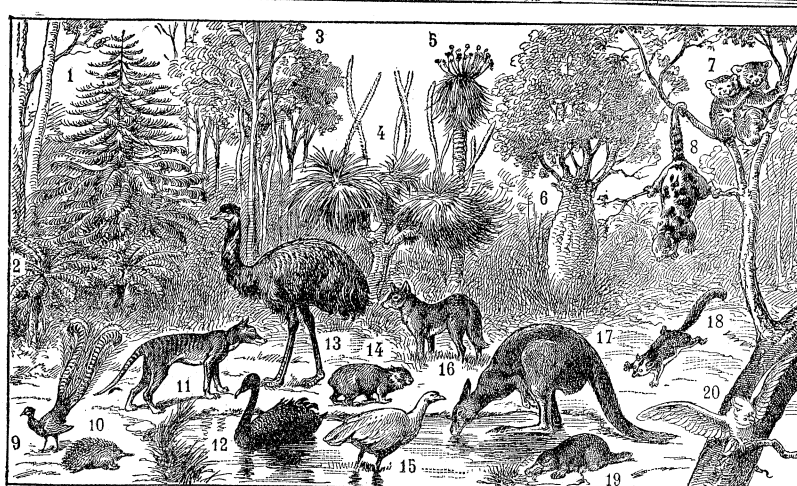

AUSTRALIE : 1. Araucaria ; 2. Fougères arborescentes ; 3. Eucalyptus ; 4. Xanthorhœa ; 5. Kingie ; 6. Arbre bouteille ; 7. Koalas ; 8. Phalanger couscous ; 9. Ménure-lyre ; 10. Echidné ; 11. Thylacine ; 12. Cygne noir, 13. Casoar ; 14. Phascolome Wombat ; 15. Oie d'Australie ; 16 Dingo ; 17. Kangourou ; 18. Phalanger volant ; 19. Ornithorynque ; 20. Cacatoès.

(*Autrichiens*) de race et de langue allemandes, située au centre de l'Europe, traversée au N. par le Danube et arrosée par ses affluents de gauche (Inn, Traun, Enns, Drave). L'Autriche comprend les huit pays autonomes suivants : Vienne, Basse-Autriche, Haute-Autriche, Salzbourg, Styrie, Carinthie, Tyrol et Vorarlberg. C'est un pays montagneux, couvert par les Alpes orientales et leurs ramifications septentrionales ; il constitue depuis le 12 novembre 1918 une république démocratique, dont la constitution fédérale fonctionne depuis le 10 novembre 1920. Capit. : *Vienne*. Mines de fer en Styrie.

AUTRICHE (BASSE-), pays autonome de la République d'Autriche ; 1.457.000 h. Ch.-l. *Vienne*, dont l'agglomération forme un pays distinct.

AUTRICHE (HAUTE-), pays autonome de la République d'Autriche ; 858.800. Ch.-l. *Linz*.

AUTRICHE-HONGRIE, ancien Etat du centre de l'Europe, cap. *Vienne*. I. Géographie : L'empire d'*Autriche-Hongrie*, composé naguère de l'Autriche et de la monarchie hongroise, cap. Budapest, avait une superficie de 676.600 kmq. et une pop. de 52.605.000 h. en 1910. Il comprenait des régions essentiellement disparates par leur aspect et leurs populations : l'Autriche ou Cisleithanie, (Carniole, Kustenland [Istrie, Trieste], Dalmatie, Moravie, Silésie, Galicie, Bukovine); la Bohême, plateau limité par un quadrilatère de montagnes et arrosé par l'Elbe, la Moldau et l'Eger; la Hongrie ou Transleithanie, divisée en : Hongrie Cisdanubienne, Hongrie Transdanubienne, Transylvanie, et arrosée par le Danube, la Theiss, la Maros. La population, extrêmement bigarrée, était formée d'Allemands, de Hongrois, de Slaves (Croates, Polonais. Ruthènes, Tchèques-Slovaques), de Roumains, d'Italiens, etc.

Armoiries de l'Autriche.

II. Histoire : Lorsque Charlemagne eut conquis l'empire des Avares, séparé par l'Ems de la Bavière germanique, il confia la garde de la *Marchja austriaca* (Marche orientale) à des comtes, qui peu à peu arrondirent leur domaine par des annexions, dans le Tyrol, la Styrie, etc., et se firent conférer par les empereurs le titre de duc héréditaire. Rodolphe de Habsbourg, élu empereur d'Allemagne en 1273, délégua à ses fils la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole, et la dynastie de Habsbourg fut fondée. En 1522, Charles-Quint céda les possessions allemandes de la maison d'Autriche à son frère Ferdinand, qui, quatre ans plus tard, hérita de sa femme le royaume de Bohême et de Hongrie. En 1699, la Transylvanie venait accroître ce puissant domaine, contre lequel les Turcs avaient inutilement combattu. Bien qu'affaiblie par la guerre de la Succession d'Autriche et par la guerre de Sept ans, l'Autriche reçut en 1772 et en 1795, par les premier et troisième partages de la Pologne, la Galicie. L'Illyrie, la Dalmatie, la Lombardie et la Vénétie lui furent cédées en 1814. L'Autriche occupa après les traités de 1814 (traités de Vienne), dans la Confédération germanique, une situation prépondérante, qui fut entamée par la perte de la Lombardie (1859) et de la Vénétie (1866). Ecrasée par la victoire de la Prusse à Sadowa et exclue de la Confédération germanique (1866), l'Autriche, adoptant une constitution dualiste, partagea le pouvoir avec la Hongrie en sacrifiant les populations slaves, notamment les Tchèques. — Après la défaite des Empires centraux (1918), le traité de Saint-Germain-en-Laye (10 sept. 1919) fit disparaître l'ancien Empire d'Autriche-Hongrie ; à sa place, se sont constitués des Etats indépendants : l'*Autriche* proprement dite, la *Tchécoslovaquie*, la *Hongrie* ; la *Pologne autrichienne* s'unit aux tronçons prussien et russe, pour former un Etat indépendant ; d'importants territoires passèrent à l'*Italie*, à la *Yougoslavie* (avec la Bosnie et l'Herzégovine) et à la *Roumanie* ; le Danube est devenu fleuve international.

AUTUN, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), sur l'Arroux, affl. de la Loire ; ch. de f. P.-L.-M., à 106 kil. N.-O. de Mâcon ; 13.860 h. (*Autunois*). Evêché. Re-

marquables antiquités romaines. Patrie de saint Symphorien, du rhéteur Eumène, de saint Germain, saint Léger, P. Jeannin, Tripier, Changarnier, Mac-Mahon. L'arr. a 9 cant., 85 comm., 122.400 h.

AUVERGNE, anc. prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XIII (1610), cédée par Marguerite de Valois ; cap. *Clermont-Ferrand ;* a formé les dép. du Puy-de-Dôme, du Cantal et une partie de la Haute-Loire. (Hab. *Auvergnats*). Région de montagnes (Puy-de-Dôme, Mont-Dore, Cantal), de volcans éteints, avec de fertiles plaines (Limagne).

AUVERGNE (*Monts d'*). V. PLATEAU CENTRAL.

AUVILLAR (*vi-lar*), ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac, sur la Garonne ; 825 h. Vins.

AUXERRE (*ô-sè-re*], ch.-l. du dép. de l'Yonne ; sur l'Yonne ; ch. de f. P.-L.-M., à 175 kil. S.-E. de Paris ; 21.200 h. (*Auxerrois*). Vins, ocres, machines-outils. Patrie de saint Germain, La Curne de Sainte-Palaye, du baron Fourier, de Paul Bert L'arr. a 12 cant., 132 comm., 90.030 h.

AUXI-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol, sur l'Authie ; 2.440 h. Ch. de f. N.

AUXOIS [*ô-soi*], pays de l'ancienne Bourgogne, cap. *Semur*. (Hab. *Auxois.*) Sur le *mont Auxois* (Côte-d'Or), près duquel s'élevait probablement la ville d'Alésia, se trouve, depuis 1865, une statue de Vercingétorix due au sculpteur Aimé Millet.

AUXONNE [*ô-so-ne*], ch.-l. de c. et v. forte (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur la Saône ; 4.300 h. (*Auxonnois*). Ch. de f. P.-L.-M.

AUZANCES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, sur l'Etang-Neuf, affl. du Cher ; 1.350 h.

AUZON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur l'*Auzon du Velay*, affl. de l'Allier ; 1.270 h. (*Auzonnais*). Eaux minérales, houille.

AVAILLES-LIMOUZINE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray, sur la Vienne ; 2.010 h. Eaux minérales aux environs.

AVALLON, ch.-l. d'arr. (Yonne), sur le Cousin, s.-affl. de l'Yonne ; 5.235 h. (*Avallonnais*). Ch. de f. P.-L.-M., à 49 kil. S.-E. d'Auxerre. Vins, granit, bétail. Patrie de Cousin d'Avallon, Caristie. L'arr. a 5 cant., 72 comm., 29.740 h.

AVALOS [*loss*] (Ferdinand-François *d'*), marquis de Pescara (ou Pescaire), né à Naples, un des plus illustres lieutenants de Charles-Quint (1489-1525).

AVALOS (Alfonso *de*), marquis Del Vasto, gouverneur du Milanais ; fut vaincu par les Français à Cérisoles en 1544 ; m. en 1546.

Avare (*l'*), comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'*Aululaire* de Plaute, par Molière (1668). Molière a fait d'Harpagon la personnification de l'avare, mis en relief l'égoïsme de la fortune et la féroce personnalité des thésauriseurs, montré l'avare dupe de sa passion. Il raille ce vieillard sordide, qui se rencontre avec son fils affamé dans la boutique de l'usurier ; il stigmatise enfin le mariage, mais le mariage qui dispose des femmes au moyen d'une dot, sans considération pour leur bonheur. V. HARPAGON.

AVARES ou **AVARS,** peuple d'origine ouralo-altaïque ; se jeta sur l'Europe, qu'il ravagea pendant trois siècles. Charlemagne les détruisit au VIIIe siècle.

AVARICUM, v. de Gaule ; auj. *Bourges.*

AVAUX (Claude DE MESMES, *comte d'*), diplomate français, un des négociateurs des traités de Westphalie (1595-1650).

Ave, Cæsar ou **les Gladiateurs,** tableau de Gérome (1859) ; savante et curieuse étude archéologique. C'est, mise en action, la phrase que prononçaient les gladiateurs en passant devant la loge impériale : « *Ave, Cæsar, morituri te salutant !* » (Salut, César, ceux qui vont mourir te saluent.)

AVEIRO, v. du Portugal, ch.-l. du district homonyme, ; sur la Vouga ; 11.500 h.

AVELLANEDA (Gertrude GOMEZ *de*), femme poète espagnole, née à Cuba (1816-1873).

Avenir (*l'*), journal rédigé par Lamennais, Montalembert, Lacordaire, Gerbet, etc. Il tendait à concilier les idées libérales avec le catholicisme (1831-1832).

Avent (*l'*), de Bourdaloue, suite de douze sermons prêchés de 1670 à 1693 et qui brillent par la force du raisonnement, la sobriété et la vigueur du style.

Avent (*l'*), de Massillon, suite des dix sermons prêchés devant Louis XIV, à Versailles. Dans ce début d'un grand talent oratoire, salué par Bourdaloue lui-même, on trouve déjà tous les genres de mérite qui distinguent Massillon.

AVENTIN [*van*] (*mont*), l'une des sept collines comprises dans l'enceinte de l'ancienne Rome, près du Tibre. C'est sur ce mont que se retira la plèbe romaine, pendant sa révolte contre le patriciat. On envoya aux mécontents Menenius Agrippa, patricien d'origine plébéienne, qui les ramena à l'obéissance, leur racontant l'apologue : *les Membres et l'Estomac.* La locution : *Se retirer sur le mont Aventin* a passé dans le langage courant et s'emploie quand il s'agit d'une révolte ouverte contre l'autorité.

Aventurière (*l'*), comédie en cinq actes et en vers d'Emile Augier (1848), écrite en un style franc et spirituel.

AVENZOAR, médecin arabe, né à Peñaflor, près de Séville ; maître d'Averrhoès (1073-1162).

AVERNE, lac de l'Italie, près de Naples, d'où s'échappent des émanations sulfureuses ; était regardé comme l'entrée des Enfers. Sur ses bords se trouvait l'antre de la Sibylle de Cumes (*Enéide*).

AVERRHOÈS ou **AVERROÈS** [*èss*] (Ibn Roschd), illustre médecin et philosophe arabe, né à Cordoue au commencement du XIIe siècle, commentateur d'Aristote. Ses doctrines philosophiques inclinaient vers le matérialisme et le panthéisme, et elles furent condamnées par l'Université de Paris, puis par le saint-siège ; m. en 1198.

AVERSA, v. d'Italie (Terre de Labour) ; 25.500 h.

AVESNES [*vè-ne*], ch.-l. d'arr. (Nord) ; place forte sur l'Helpe Majeure, affl. de la Sambre ; 4.940 h. (*Avesnois*). Ch. de f. N. ; à 24 kil. S.-E. de Lille. Filatures, feutrerie, fromages dits *de Marolles* (v. MAROILLES). L'arr. a 11 cant., 153 comm., 197.320 h.

AVESNES-LE-COMTE (*vè-ne*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol ; 1.540 h.

Avesta ou **Zend-Avesta,** nom donné à l'ensemble des textes mazdéens (livres sacrés des anciens Perses), attribués à Zoroastre. V. MAZDÉISME.

Aveugle (*l'*), célèbre idylle d'André Chénier, dont le héros est Homère.

Aveugles de Jéricho (*les*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre ; la savante composition de cette toile, la variété des groupes, ont fait de cette œuvre un tableau type de l'ancienne académie de peinture (1651).

AVEYRON (*vè-ron*], riv. de France, qui prend sa source dans les Cévennes, passe à Rodez, Villefranche, Saint-Antonin, et se jette dans le Tarn (r. dr.) en aval de Montauban ; 250 kil.

AVEYRON (*dép. de l'*), dép. formé par le Rouergue ; préf. *Rodez ;* s. préf. *Espalion, Millau, Saint-Affrique, Villefranche ;* 5 arr., 43 cant., 306 comm., 332.940 h. (*Aveyronnais*). 16e région militaire ; cour d'appel de Montpellier ; évêché à Rodez. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AVICENNE (Ibn Sina), illustre médecin arabe, surnommé *le Prince des médecins.* C'est un des hommes les plus remarquables de l'Orient par l'étendue de ses connaissances et l'activité de son esprit (980-1037).

AVIENUS [*é-nuss*], géographe et poète latin du IVe siècle.

AVIGNON, ch.-l. du dép. de Vaucluse, ancienne cap. du comtat Venaissin, sur le Rhône ; 48.180 h. (*Avignonnais*). Ch. de f. P.-L.-M., à 742 kil. S.-E. de Paris. Archevêché. Soieries, safran, garance, vins. Patrie de Folard, des Parrocel, Joseph Vernet, Mme Favart, Trial, Aubanel. Avignon fut le siège de la papauté de 1309 à 1377. En 1348, le pape Clement VI l'acheta à la maison de Provence, et la ville resta à l'Eglise romaine jusqu'en 1791, époque où elle fut réunie à la France. L'arr. a 5 cant., 21 comm., 87.280 h.

AVILA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom (Vieille-Castille) ; 11.800 h. Patrie de sainte Thérèse. La prov. est peuplée de 210.650 h.

AVILA (Gil Gonzalès *de*), historiographe de Castille, auteur de *Chroniques* (vers 1577-1658).

AVILÉS, v. et port d'Espagne, prov. d'Oviedo ; sur le *rio de Avilès ;* 12.700 h.

AVION, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras ; 4.240 h. Ch. de f. N. Houille, brasserie.

AVIT [*vi*] (*saint*), illustre prélat gallo-romain, évêque de Vienne (Dauphiné) en 490, auteur de

poèmes latins que Guizot a rapprochés du *Paradis perdu ;* m. en 525. Fête le 5 février.

AVITUS [*tuss*], empereur romain d'Occident de 454 à 456, détrôné par Ricimer.

AVIZ (*ordre d'*), ordre militaire et religieux fondé en Portugal au XIIe siècle.

AVIZÉ, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 2.300 h. Ch. de f. E. Vins.

AVRANCHES, ch.-l. d'arr. (Manche) ; port près de l'embouchure de la Sée ; 6.600 h. (*Avranchains* ou *Avranchinais*). Ch. de f. Et., à 55 kil. S.-O. de Saint-Lô. Cidre, beurre, sel, dentelles, clous. L'arr. a 9 cant., 124 comm., 79.970 h.

AVRE, riv. de Normandie, qui arrose Verneuil, Nonancourt et se jette dans l'Eure (r. g.) ; 72 kil. Ses eaux, captées, alimentent Paris. L'*Avre picarde*, affluent de la Somme (59 kil.), a vu du 26 mars au 5 avril 1918 une dure bataille entre les Allemands et les Anglo-Français ; nouveaux combats à la fin d'avril et au début de mai 1918.

AVRICOURT [*kour*], comm. de la Moselle, arr. de Réchicourt ; 920 h. Ch. de f. de Paris à Strasbourg. De 1871 à 1919, il était poste frontière et appartenait partie à la France, partie à l'Allemagne. Une autre comm. appartient au dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville ; 370 h.

AXAT [*ak-sa*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux, sur l'Aude ; 860 h.

AX-LES-THERMES [*aks-lè-tèrme*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix ; sur l'Ariège ; 1.560 h. (*Axéens*). Eaux thermales sulfureuses.

AXUM [*ak-som'*] ou **AXOUM,** v. d'Abyssinie (Tigré), jadis capitale de l'Ethiopie, dont elle est restée la ville sainte ; 5.000 h. Commerce de l'ivoire.

AY [*a-i*] ou **AÏ,** ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims, sur la Marne ; 7.910 h. (*Ayiens*). Vins mousseux.

AYALA (Lopez *de*), homme d'Etat et historien espagnol (1332-1407).

AYEN (*a-i-in*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 1.010 h. Fer, argent.

AYMERI ou **AIMERI DE NARBONNE,** héros d'une chanson de geste du XIIIe siècle et d'une petite épopée de V. Hugo.

AYMON ou **AIMON** [*è-mon*]. *Les quatre fils Aymon*, héros de chevalerie, dont la légende est encore populaire. Ces quatre preux se nommaient Renaud, Guiscard, Allard et Richard ; ils firent des prodiges de valeur sous Charlemagne. La littérature les représente souvent tous quatre montés sur le même cheval, le fameux *Bayard*.

Aymon (*Histoire des quatre fils*), roman de chevalerie attribué à Huon de Villeneuve, trouvère du XIIIe siècle.

AYOUBITES, dynastie musulmane, qui succéda aux Fatimites dans la domination de l'Egypte, de la Syrie, de l'Yémen et de la Mésopotamie ; fondée en 1171, elle fut détruite par les Tartares au XIIIe siècle.

AYR, comté d'Ecosse ; 268.300 h. Ch.-l. *Ayr*, port sur le canal du Nord ; 33.000 h.

AYRAUT [*è-rô*] (Pierre), jurisconsulte français, né à Angers (1536-1601).

AYTA (Viglius), jurisconsulte et homme d'Etat des Pays-Bas, chargé par Charles-Quint et par Philippe II d'importantes missions (1507-1577).

AZAÏS (Pierre), philosophe français, né à Sorèze (Tarn) [1766-1845].

AZARIAS ou **OZIAS** [*ass.*], roi de Juda (803-752 av. J.-C.), frappé de la lèpre.

AZAY-LE-RIDEAU [*zè, dô*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur l'Indre ; 1.970 h. Ch. de f. Et. Magnifique château du XVIe siècle. Fourrages.

AZEGLIO (Massimo, *marquis d'*), écrivain et homme d'Etat italien, né à Turin (1798-1866).

AZERBAÏDJAN, républ. de l'Asie antérieure, au S. du Caucase ; 4.600.000 h. Capit. *Bakou*. Pétrole. — Province frontière de Perse, cap. *Tabriz*.

AZINCOURT, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol ; 300 h. L'armée française y fut vaincue par les Anglais en 1415.

AZOTH, v. chananéenne prise par les Philistins et dans laquelle était adorée l'idole de Dagon. Cette ville fut assiégée par Psammétik, roi d'Egypte, qui s'en empara après un long siège (VIIe s. av. J.-C.).

AZOV ou **AZOF,** v. de Russie, située sur la mer d'Azov, à l'embouchure du Don ; 17.000 h.

AZOV ou **AZOF** (*mer d'*), golfe formé par la mer Noire et appelé aussi *mer de Zabache ;* il s'enfonce dans le sud de la Russie et reçoit le Don.

AZRAËL, l'ange de la Mort, chez les musulmans.

AZTÈQUES, un des plus anciens peuples du Mexique, dont le dernier empereur, Guatimozin, fut torturé par ordre de Fernand Cortez (1520).

B

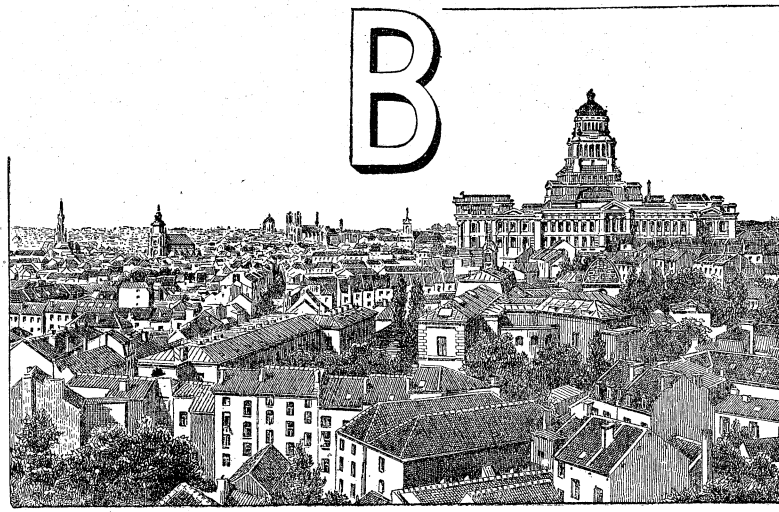

BRUXELLES.

BAADER [*dèr*] (François-Xavier *de*), philosophe allemand, né et m. à Munich. Il chercha à concilier la religion et la philosophie (1765-1841).

Baal, Bel ou **Bélus,** dieu suprême de la religion phénicienne ; il y en avait autant que de lieux consacrés par un culte : *Baal de Tyr, Baal de Sidon,* etc. C'est le *Bel* des Assyriens.

BAASA ou **BAAZA,** roi d'Israël (942-928 av. J.-C.). Il fit périr la famille de Nadab pour monter sur le trône et tuer le prophète Jéhu, qui lui reprochait sa cruauté ; il fut vaincu par Asa.

BAB (Mirza Ali Mohammed), réformateur persan, né à Chiraz, fondateur de la secte des *babistes.* Il fut exécuté à Tauris (1820-1850).

Babel (*tour de*), grande tour que, d'après la Bible, les fils de Noé voulurent élever pour atteindre le ciel. Dieu aurait anéanti par la confusion des langues ces efforts insensés, ce qui a fait donner au mot Babel le sens de *confusion.* En réalité, Bab-el ou mieux Bab-ilou signifie *Porte du Dieu.* On a cherché à identifier la tour de Babel avec différentes ruines, comme celle de Babil, au N. de Babylone, ou celle de Borsippa, au S. de Hillah, mais rien n'est venu confirmer ces conjectures.

Babel (*Construction de la tour de*), tableau de Breughel le Vieux, galerie du Belvédère, à Vienne ; — de Raphaël, Loges du Vatican ; — Vaste fresque de Kaulbach, qui montre la tour de Babel foudroyée (Berlin).

BAB-EL-MANDEB [*dèb'*] (*détroit de*) [*Porte des Pleurs*], entre l'Arabie et l'Afrique ; réunit la mer Rouge à l'océan Indien. A son entrée se trouve l'îlot de Périm ; aux Anglais.

BABER [*bèr*] (Zâhir-ad-dîn-Mohammed, dit), souverain du Turkestan, puis de l'Hindoustan, arrière-petit-fils de Tamerlan, fondateur de la dynastie des *Baberides,* ou Grands Mogols (1483-1530).

BABEUF (François-Emile, dit *Gracchus*), démagogue français, né à Saint-Quentin. Il conspira contre le Directoire et fut condamné à mort. Il se poignarda avant de monter à l'échafaud. Sa doctrine, qui est une sorte de communisme, est appelée *babouvisme* (1760-1797).

BABINET [*nè*] (Jacques), physicien et astronome français, né à Lusignan (1794-1872).

BABRIUS [*uss*] ou **BABRIAS** [*ass*], poète grec, qui mit en vers les fables d'Esope (IIIe s.).

BABYLAS [*lass*] (*saint*), évêque d'Antioche (IIIe s.). Fête le 24 janvier.

BABYLONE, capit. de l'ancienne Chaldée, sur l'Euphrate, une des villes les plus grandes et les plus riches de l'Orient. Ses gigantesques murailles et ses jardins suspendus, construits par Sémiramis, étaient classés parmi les sept merveilles du monde. Babylone, dont les souverains les plus fameux furent Sargon, Sémiramis, Nabuchodonosor, Nabonassar, etc., fut prise par Cyrus, qui détourna le lit de l'Euphrate (538 av. J.-C.) et par Darius (519 av. J.-C.). [Hab. *Babyloniens.*] Le nom de Babylone, après avoir été appliqué métaphoriquement à Rome par les premiers chrétiens, se donne aujourd'hui aux grands centres de population, comme Londres, et surtout Paris, où l'on accuse l'agglomération des masses, les richesses, les raffinements de l'industrie et de la civilisation d'engendrer la corruption des mœurs.

BABYLONIE [*nî*], nom de la partie de la Chaldée voisine de Babylone et qui est appliqué quelquefois à la Chaldée entière.

BACCARAT [*ba-ka-ra*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, sur la Meurthe ; 5.740 h. Ch. de f. E. Célèbre manufacture de cristaux.

Bacchanales, fête des *Bacchantes.* V. ce mot. Sous ce nom, il existe deux tableaux célèbres du Titien (National Gallery [Londres] et Madrid) ; — d'A. Carrache (Rome) ; — du Poussin (National Gallery) ; etc.

Bacchante, tableau d'A. Carrache (musée des Offices, Florence) ; — *Bacchante et Centaure,* groupe en marbre, de Pradier (Rouen) ; — une *Bacchante,* en marbre, de Carrier-Belleuse (1863) ; — un groupe de *Bacchantes,* par Falguière (1886) ; etc.

Bacchantes, prêtresses qui célébraient les mystères de Bacchus. Elles couraient au hasard, échevelées, la tête couronnée de lierre, le thyrse à la main, dansant et remplissant l'air de cris discordants. Ces fêtes, appelées *bacchanales,* se célébraient autrefois en Egypte et en Grèce et furent introduites à Rome, où elles donnèrent lieu à de graves scandales. Notre carnaval est comme un écho des bacchanales, des saturnales et des lupercales des anciens.

Bacchantes (*les*), tragédie d'Euripide, une des meilleures pièces de ce poète (405 av. J.-C.).

BACCHUS [*ba-kuss*], dieu romain du vin, fils de Jupiter et de Sémélé ; c'est le *Dionysos* des Grecs. Les récits mythologiques racontent que Bacchus fut d'un grand secours à son père Jupiter dans la guerre des dieux contre les Géants. Pendant la chaleur du combat, le maître de l'Olympe excitait son courage par cette exclamation : *Evohe ! Bacche, evohe !* « Bien, courage, Bacchus ! » Ce mot est resté

un des surnoms de Bacchus ; c'était le cri des Bacchantes. Le nom de Bacchus se prend souvent pour la personnification du vin : *les adorateurs, les disciples, les enfants, les suppôts de Bacchus. Par Bacchus !* est une locution interjective empruntée de l'italien *per Bacco !* ou du latin *per Bacchum !* c'est une espèce de serment.

Bacchus.

Bacchus (*statues de*), antiques au musée des Études, aux Offices, au Louvre, à Madrid, au Vatican, etc.

Bacchus (*l'Enfance de*), groupe en marbre (1863), de Perraud, musée du Louvre ; le petit dieu est placé sur l'épaule d'un faune auquel il tire l'oreille.

Bacchus ivre, petite statue de Michel-Ange ; musée des Offices (Florence).

BACCHYLIDE [*ba-ki*], poète lyrique grec du Ve siècle av. J.-C., neveu de Simonide et oncle d'Eschyle ; il fut le rival de Pindare.

BACCIOCHI [*ba-chi-o-ki*] (Félix), officier corse qui épousa Elisa Bonaparte et fut fait par Napoléon Ier prince de Lucques et de Piombino (1762-1841).

BACCHIOCHI (Elisa Bonaparte). V. Bonaparte.

BACH (*bak*), nom d'une famille célèbre de musiciens allemands. Le plus illustre est Jean-Sébastien Bach, né à Arnstadt, dont les œuvres de musique religieuse sont admirables par la hauteur de l'inspiration et la science de l'harmonie (1685-1750).

J.-S. Bach.

BACHAUMONT [*chô-mon*] (François *de*), écrivain français, né à Paris, collaborateur de Chapelle, auteur de l'amusant *Voyage de Chapelle et Bachaumont.* C'est à lui que la *Fronde* dut son nom (1624-1702).

BACHAUMONT (Louis Petit *de*), littérateur français, né à Paris, auteur de *Mémoires secrets*, souvent encore consultés (1690-1771).

BACHELIER [*li-é*] (Nicolas), architecte et sculpteur français, élève de Michel-Ange (vers 1487-1550).

Bachelier de Salamanque (*le*) ou *Mémoires de don Chérubin de la Ronda*, le dernier des romans dus à la plume spirituelle de Le Sage (1736).

BACKHUYZEN [*ku-i-zèn*] (Ludolf), célèbre peintre de marines de l'école hollandaise, né à Emden (1631-1709).

BAC-NINH, v. du Tonkin, ch.-l. de prov. ; prise par les Français en 1884 ; 8.000 h.

BACON (Roger), moine anglais, surnommé **le Docteur admirable,** né à Ilchester, un des plus grands représentants de la science expérimentale du moyen âge et l'un des esprits les plus éclairés ; il est un de ceux à qui l'on attribue l'invention de la poudre (1214-1294).

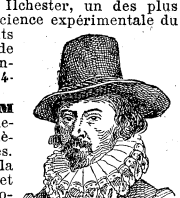
Fr. Bacon.

BACON DE VERULAM (François), chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier et célèbre philosophe, né à Londres. Il fut un des créateurs de la méthode expérimentale et acheva la ruine des méthodes et des erreurs de la scolastique, en écrivant son *Novum organum.* Sa renommée reste entachée par l'accusation de vénalité qui lui fit retirer ses charges par le Parlement (1561-1626).

BACQUEVILLE-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur un affl. du petit fleuve côtier la Sâane ; 1.660 h. (*Bacquevillais*).

BACSKA, partie du royaume des Serbes, Croates, Slovènes (Yougoslavie) au N. du Danube, démembrée du Banat des Autrichiens.

BACTRIANE, pays de l'Asie ancienne, l'un des séjours des Iraniens, compris aujourd'hui dans le Turkestan et la Perse ; capit. *Bactres.* (Hab. *Bactriens.*)

BADAJOZ, v. et pl. forte d'Espagne, cap. de l'Estrémadure, ch.-l. de la prov. de ce nom ; sur le Guadiana ; 34.000 h. Marbres, tissus. Prise en 1811 par le maréchal Soult. La province a 650.000 h.

BADALONA, v. d'Espagne (Catalogne) ; 29.000 h. Faubourg de Barcelone.

BADE ou **BADEN** (*république de*), Etat de l'Allemagne, sur la r. dr. du Rhin ; 2.208.000 h. (*Badois*) Cap. *Carlsruhe.* Sol montagneux, couvert en grande partie par la Forêt-Noire. Métaux ; eaux thermales. Grand-duché jusqu'en novembre 1918.

BADE ou **BADEN-BADEN,** v. de la république du même nom ; 25.400 h. Bains renommés.

BADONVILLER [*vi-lé*], ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle (arr. de Lunéville), sur la Blette, affl. de la Vezouze ; 1.930 h. Filatures.

BAFFIN (*baie ou mer de*), golfe de l'Atlantique, au nord de l'Amérique, entre le Groenland et l'archipel polaire. Cette mer doit son nom au navigateur anglais William Baffin (1584-1622), qui la visita le premier en 1616. On y pêche la baleine, le phoque.

BAFOULABÉ, ville de l'Afrique-Occidentale française (Soudan), au confluent du Baffin et du Bakhoy, qui forment le fleuve Sénégal ; 4.000 h. Ch. de f. de Kayes à Koulikoro.

Bagaudes, paysans gaulois révoltés, que Maximien, sur l'ordre de Dioclétien, écrasa, près du confluent de la Seine et de la Marne, vers 280.

BAGDAD [*bagh-dad'*], v. capit. du royaume de l'Irak ou Mésopotamie, sur le Tigre, autrefois capit. d'un important califat, qui subsista du XIIIe au XVe siècle ; env. 200.000 h. Draps, coutellerie, bijouterie, soieries, maroquin. Tête du chemin de fer Bagdad-Bosphore et Bagdad-Bassora. Occupée par les Anglais pendant la campagne de Mésopotamie (1917).

BÂGÉ-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 510 h.

BAGHIRMI, pays de l'Afrique-Equatoriale française (Tchad), au S. du lac Tchad, dans la vallée du Chari.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, ch.-l. d'arr. (Hautes-Pyrénées), sur l'Adour ; 8.260 h. (*Bagnérais*). Ch. de f. M., à 20 kil. S.-E. de Tarbes. Sources thermales sulfatées calciques ; marbres, ardoises. L'arr. a 10 cant., 194 comm., 59.780 h.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, près du confluent de l'One et de la Pique, affl. de la Garonne ; 3.635 h. (*Bagnérais*). Eaux thermales sulfureuses.

BAGNEUX [*gneû*], comm. de la Seine, arr. de Sceaux ; 3.490 h. Combat contre les Prussiens, le 13 octobre 1870.

BAGNOLES-DE-L'ORNE, hameau de l'Orne, comm. de Tessé-la-Madeleine, arr. de Domfront ; 370 h. (*Bagnolais*). Eaux thermales sulfureuses et ferrugineuses.

BAGNOLET [*lè*], comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis, dans la banlieue de Paris ; 20.400 h.

BAGNOLS, comm. de la Lozère, arr. de Mende, sur le Lot ; 390 h. (*Bagnolais*). Eaux sulfureuses.

BAGNOLS-SUR-CÈZE [*gnol*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 3.920 h. (*Bagnolais*). Ch. déf. P.-L.-M. Vins.

BAGOAS [*ass*] (*l'eunuque*), favori d'Artaxerxès Ochus ; empoisonné par Darius Codoman (336 av. J.-C.).

BAGRATION [*ti-on*] (*prince* Pierre), général russe, tué à la bataille de la Moskova (1765-1812).

BAHAMA (*archipel de*) ou **ÎLES LUCAYES,** archipel anglais de l'Atlantique, au N. des grandes Antilles dont il est séparé par le *canal de Bahama ;* 53.000 h. C'est dans une de ces îles (*San-Salvador*) que Colomb atteignit le nouveau monde (1492).

BAHIA ou **SAN-SALVADOR,** v. du Brésil, port sur la *baie de Tous-les-Saints* (Atlantique) ; 348.000 h. (*Bahianais*). — L'Etat homonyme a 3.372.000 h.

BAHIA BLANCA, v. de la république Argentine, prov. de Buenos-Ayres, sur l'Atlantique ; 44.000 h. Port de la Pampa.

BAHREÏN ou **AOUAL** (*îles*), archipel du golfe Persique, près de la côte d'Arabie. Célèbres pêcheries.

BAHR-EL-GHAZAL, riv. du Soudan oriental, qui se jette dans le Nil Blanc après avoir traversé d'immenses marécages.

BAÏES [anc. *Baiæ*], v. de l'Italie ancienne, près de Naples. Lieu de plaisance célèbre sous l'empire romain, à cause de ses sources, de la beauté de son site. Il n'en subsiste plus que des ruines.

BAÏF (Antoine *de*), poète français, qui tenta d'introduire dans notre langue la versification métrique des anciens (1532-1589).

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux, sur le Charon, s.-affl. de la Charente ; 1.690 h.

Baigneuse (*la*), tableau d'Ingres (1855) ; figure modelée avec une fermeté et une science rares.

Baigneuses (*les*), tableaux de Poelenburg ; — de Van Huysum (Louvre) ; — de Courbet (1853), etc.

BAIGNEUX-LES-JUIFS [*bè-gneû*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine ; 350 h.

BAÏKAL, lac de la Sibérie méridionale, au N. des monts Saïansk et Yablonoï. Grande profondeur. Il reçoit la Selenga et l'Angara supérieure ; il se déverse dans l'Iénisséi par l'Angara inférieure. Le Transsibérien le contourne au S.

BAILLET [*ba, ll* mll., *è*] (Adrien), prêtre et érudit français, né à La Neuville, près de Beauvais (1649-1706).

BAILLEUL [*ba, ll* mll., *eul*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck ; sur la Becque, affl. de la Lys ; 6.650 h. (*Bailleulois*). Ch. de f. N. Brasseries, dentelles.

BAILLON [*ba, ll* mll., *on*] (Henri), botaniste français, né à Calais, auteur d'un *Dictionnaire de botanique* (1827-1895).

BAILLOT [*ba, ll* mll., *o*] (Pierre-François de Sales), célèbre violoniste français, né à Paris (1771-1842).

BAILLY [*ba, ll* mll., *i*] (Jean-Sylvain), littérateur et astronome distingué, né à Paris en 1736. Président de la Constituante lors de la célèbre séance du Jeu de paume et maire de Paris après la prise de la Bastille, il perdit sa popularité lorsqu'il eut fait exécuter la loi martiale contre les pétitionnaires assemblés au Champ-de-Mars pour demander la déchéance de Louis XVI, arrêté à Varennes. Il fut exécuté en 1793. On fait quelquefois, en littérature, allusion à un épisode de sa mort : les apprêts de son supplice furent d'une longueur excessive, et ses membres, glacés par le froid et la pluie, s'agitaient involontairement : « Tu trembles, Bailly ? lui dit un des assistants. — Oui, mon ami, mais c'est de froid », répondit-il simplement.

J.-S. Bailly.

BAILLY (Antoine), architecte français (1810-1892). Paris lui doit le Tribunal de commerce, la mairie du IVe arr., le lycée Saint-Louis, etc.

BAIN [*bèn*] (Alexandre), philosophe anglais, de l'école expérimentale, né à Aberdeen, auteur de la *Logique* et de la *Science de l'éducation* (1818-1903).

Bain (*ordre du*), ordre de chevalerie anglais, institué en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre.

BAIN-DE-BRETAGNE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 4.200 h. Ch. de f. Et. Tanneries.

BAINS-LES-BAINS [*bin*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur le Baignerot ; 1.925 h. Eaux silicatées.

BAÏOCASSES, peuple de la Gaule, dans le Calvados actuel, région de Bayeux.

BAIS [*bè*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur l'Aron, affl. de la Mayenne ; 1.400 h.

BAÏSE (*la*), riv. de France, qui naît au plateau de Lannemezan, arrose Mirande, Condom, Nérac, et se jette dans la Garonne (r. g.) ; 180 kil.

BAJAZET Ier [*zè*], né en 1347, sultan des Turcs (1389) ; conquit l'Asie Mineure, battit les chrétiens à Nicopolis (1396), puis fut vaincu et fait prisonnier par Tamerlan à Ancyre (1402) ; m. en 1403. — BAJAZET II, né en 1447, sultan de 1481 à 1512 ; empoisonné par son fils Sélim.

Bajazet, tragédie, en cinq actes et en vers, de Racine (1672) ; le sujet est tiré de l'histoire ottomane. Quelques vers en sont souvent cités, notamment cette parole du vizir Acomat :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours...

BAKEL, v. et poste fortifié de l'Afrique-Occidentale française (Sénégal) ; 3.000 h. Sur le Sénégal ; à 560 kil. E. de Saint-Louis.

BAKER [*kèr*] (sir Samuel), voyageur anglais, qui explora l'Afrique centrale et découvrit le lac Albert-Nyanza en 1864 ; né à Londres (1821-1893).

BAKHMOUT [*mout*], v. de Russie (Ukraine), dans le gouv. de Iékaterinoslav ; 31.000 h.

BAKOU, v. capitale de la République d'Azerbaïdjan, sur la Caspienne, dans la péninsule d'Apchéron ; 300.000 h. Exportation de pétrole.

BAKOUNINE (Michel), révolutionnaire russe, l'un des chefs de l'Internationale (1814-1876).

BALAAM, prophète ou devin dont il est parlé dans les Ecritures. Envoyé par Balak, roi de Moab, pour maudir les Israélites qui approchaient, le devin, monté sur une ânesse, s'en alla à leur rencontre ; mais, pendant qu'il était en chemin, un ange, tenant une épée nue à la main, se présenta devant l'ânesse qui s'enfuit à travers champs et, douée tout à coup de la parole, reprocha à son maître sa dureté. Dieu ouvrit alors les yeux de Balaam ; il bénit le peuple qu'il avait pour mission de maudire (*Bible*).

BALAÏTOUS [*touss*], mont du sud-ouest des Hautes-Pyrénées (3.146 m.).

BALAKLAVA, port de Crimée, sur la mer Noire ; 1.200 h. L'armée anglo-française l'occupa de 1854 à 1856. Le 25 octobre 1854, combat entre les Russes et les Anglais, célèbre par la charge folle de la cavalerie anglaise commandée par lord Cardigan, qui fut exterminée.

BALANCE, un des douze signes du zodiaque, correspondant au mois d'octobre, et ainsi appelé parce qu'à cette époque les jours sont égaux aux nuits.

BALARD [*lar*] (Antoine-Jérôme), chimiste fr., né à Montpellier. Il découvrit le brome (1826) et parvint à extraire le sulfate de soude de l'eau de mer (1802-1876).

BALARUC-LES-BAINS [*ruk-lè-bin*], c. de l'Hérault (arr. de Montpellier), sur l'étang de Thau ; 1.720 h. Ch. de f. M. Eaux thermales.

BALATON (*lac*), lac dont les eaux sont partagées entre l'Autriche et la Hongrie. Peu profond, il est entouré de vastes marais.

BALBEK ou **BAALBEK,** anc. *Héliopolis*, v. de la Syrie, Etat et à 80 kil. de Damas ; 5.000 h. Détruite par Tamerlan en 1400. Magnifiques ruines.

BALBIN (Decimus-Cœlius), empereur romain de 237 à 238, massacré par les prétoriens.

BALBO (Cesare), homme d'Etat et publiciste italien, né à Turin (1789-1853).

BALBOA (Vasco NUNEZ *de*), officier et navigateur espagnol, né à Xérès ; il découvrit l'océan Pacifique en 1513. Il eut la tête tranchée par ordre du gouverneur du Darien, Pedrarias d'Avila, jaloux de sa gloire (1475-1517).

BALBUS [*buss*], consul romain (40 av. J.-C.), ami de Cicéron, qui prononça pour lui un plaidoyer célèbre, le *Pro Balbo*.

BÂLE, v. de Suisse, sur le Rhin ; 136.000 h. (*Bâlois*). Ch.-l. du *canton de Bâle-Ville*. Commerce considérable. Célèbre concile tenu de 1431 à 1449, où fut tentée une réforme radicale de l'Eglise. En 1795, deux traités y furent signés par la France : l'un avec la Prusse, l'autre avec l'Espagne. Pour la première fois, l'Europe monarchique consentait à traiter avec la République, qui s'agrandissait sur le Rhin. Patrie de Bernouilli, Euler, Burckhardt, etc. *Bâle-Ville* a 140.000 h. Le cant. de *Bâle-Campagne* (82.000 h.) a pour ch.-l. *Liestal* ; 6.400 h.

BALÉARES, îles de la Méditerranée occidentale, à l'Espagne, dont elles sont séparées par le *canal des Baléares* ; jadis célèbres par leurs habiles frondeurs ; 331.200 h. (*Baléares*). Cap. *Palma*. Ces îles sont : Majorque, Minorque, Formentera, Iviça, Cabrera, Conejera.

BALFOUR (Arthur James) [*comte de*], homme d'Etat anglais, né en 1848. Premier ministre conservateur (1900-1905). Secrét. d'Etat des aff. étrangères (1916-1922).

BALI, île hollandaise de la Sonde, séparée de Java par le *détroit de Bali ;* environ 950.000 h. (*Balinais*).

BALIOL ou **BAILLEUL,** roi d'Ecosse en 1292 ; fut vaincu à Dunbar (1296) par Edouard Ier, qui le força d'abdiquer ; m. en 1314. — Son fils Edouard, qui livra l'Ecosse à Edouard III, roi d'Angleterre, fut chassé par les Ecossais (1342).

BALKACH, lac, aux confins de la Sibérie et du Turkestan ; 550 kil. de long et 10 à 90 kil. de large. Eaux saumâtres. Il reçoit l'Ili.

BALKANS (*monts*), « Montagnes boisées », faisceau de chaînes calcaires de la péninsule des Balkans, de 50 à 100 kil. de large. Le point culminant de la chaîne est au Iumruktchal (2.385 m. d'alt.) ; la principale passe est celle de Chipka.

BALKANS (*péninsule des*), une des péninsules méridionales de l'Europe, limitée au N. par la chaîne des Balkans, et au S. se rétrécissant en pointe entre l'Adriatique et la mer Egée ou Archipel, la mer de Marmara et la mer Noire. Régions montagneuses (Balkans, Alpes Dinariques, Pinde, Rhodope, etc.), arrosées par la Maritza, le Vardar, le Kara-Sou. Ethnographie très mélangée. En géographie politique, on désigne sous le nom général d'Etats des Balkans : la *Roumanie*, l'*Albanie*, la *Yougoslavie* (naguère *Serbie, Monténégro, Bosnie, Herzégovine*), la *Bulgarie*, la *Turquie* et la *Grèce*. V. chacun de ces mots, à son ordre alphabétique.

BALKH, v. du Turkestan afghan, sur la rivière Deriaz ; 10.000 h. C'est l'antique *Bactres*.

BALKIS [*kiss*], nom que les auteurs arabes donnent à la reine de Saba, qui vint visiter Salomon.

BALLANCHE (Pierre-Simon), écrivain mystique, né à Lyon, un des amis de Mme Récamier, auteur des *Essais de palingénésie sociale* (1776-1847).

BALLARAT [*ra*], v. d'Australie (prov. de Victoria) ; 52.500 h. Mines d'or. Métallurgie.

BALLAY (Noël-Eugène), administrateur colonial français, né à Fontenay-sur-Eure, m. à Saint-Louis (Sénégal) [1848-1902]. Il fut un des premiers organisateurs de l'Afrique-Occidentale française.

BALLEROY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Bayeux, sur la Dromme ; 910 h. Dentelles. Château.

BALLESTEROS [*lès-té-ross*] (Francisco), général espagnol, né à Saragosse, un des chefs de l'insurrection contre le gouvernement arbitraire de Ferdinand VII ; m. à Paris (1770-1832).

BALLON, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans, près de l'Orne Saosnoise ; 1.350 h.

BALLON D'ALSACE, montagne au sommet arrondi, située dans les Vosges méridionales, entre les départ. des Vosges et du Haut-Rhin ; 1.250 m.

BALLU (Théodore), architecte français, né à Paris ; a construit l'église de la Trinité, à Paris (1817-1885).

BALMAIN, v. d'Australie, Nouvelle-Galles du Sud ; 32.000 h. Faubourg de Sydney.

BALMAT [*ma*] (Jacques), guide de la vallée de Chamonix, né à Chamonix. En 1786, il atteignit, le premier, la plus haute cime du mont Blanc ; m. dans les glaciers de Sixt, où il espérait trouver une mine d'or (1762-1834).

BALME (*col de*), dans les Alpes, entre la vallée de l'Arve et celle du Rhône, à 2.204 m. d'alt. Passage très fréquenté.

BALMES [*mèss*] (l'abbé Jacques-Lucien), écrivain et philosophe espagnol, né à Vich, en Catalogne (1810-1848).

BALMORAL, célèbre résidence royale anglaise, en Ecosse, sur le fleuve côtier la Dee. Beau château construit en 1855.

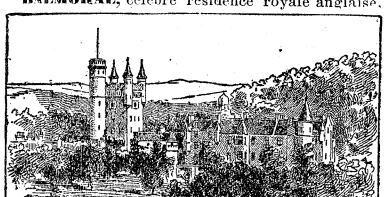

Château de Balmoral.

Balsamo (Joseph) ou *Mémoires d'un médecin*, célèbre roman d'Alexandre Dumas père, dont Cagliostro est le héros (1846), œuvre amusante, mais dans laquelle se trouve un mélange abusif de la fantaisie et de l'histoire. V. Cagliostro.

BALTARD [*tar*] (L.-Pierre), architecte et graveur français, né à Paris, édifia le Palais de justice de Lyon (1764-1846). — Son fils Victor, architecte, né à Paris (1805-1874), construisit les Halles centrales de Paris.

BALTHAZAR, fils du dernier roi de Babylone, d'après la Bible. Lorsque Cyrus, roi des Perses, assiégea Babylone à la tête d'une armée formidable, Balthazar, qui la défendait au nom de son père, confiant dans la force de ses murailles, se riait des efforts de son ennemi et oubliait au milieu des festins les ennuis d'un long siège. La Bible (Livre de Daniel) raconte qu'une nuit, pendant qu'il célébrait avec les grands de sa cour la fête des Sacées, il se fit apporter, par une forfanterie d'impiété les vases sacrés que Nabuchodonosor avait jadis enlevés du temple de Jérusalem. Cette profanation était à peine commise que l'impie vit apparaître avec épouvante une main qui traçait sur la muraille, en traits de flamme, des caractères mystérieux, que ni Balthazar ni les mages ne purent lire. Le prophète Daniel ayant été appelé : « C'est Dieu, dit-il au roi, qui a envoyé cette main ; et voici ce qui est écrit : Mané, Thécel, Pharès ; — *Mané*, Dieu a compté les jours de ton règne, et il en a marqué la fin ; *Thécel*, tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé trop léger ; *Pharès*, ton royaume sera partagé. » La même nuit, en effet, Cyrus, ayant réussi à détourner le cours de l'Euphrate, pénétra dans Babylone par le lit desséché du fleuve ; Balthazar fut tué et la Chaldée réunie à l'empire perse (538 av. J.-C.). On appelle *festin de Balthazar* tout repas copieux et bruyant, et l'on fait souvent allusion aux paroles mystérieuses et tragiques que traça devant Balthazar la main inconnue.

BALTIMORE, v. des Etats unis d'Amérique (Maryland), sur le Patapsco ; 733.800 h. Port très actif.

BALTIQUE (*mer*), formée par l'Atlantique. Généralement peu profonde, très peu salée, sans marées notables, sujette souvent à geler, elle communique avec la mer du Nord par le Sund, le Cattégat, le Skager-Rak, et forme, entre la Suède et la Finlande, le golfe de Botnie. Elle baigne la Finlande, la Russie, l'Esthonie, la Lettonie, la Lituanie, les Territoire et ville libre de Dantzig, la Pologne, l'Allemagne, le Danemark et la Suède.

BALUE (*cardinal* Jean *de La*), né près de Montmorillon, ministre de Louis XI, enfermé par ordre de ce roi dans une cage de fer, de 1469 à 1480, pour avoir conspiré avec Charles le Téméraire. Un historien a dit de lui que « de tous les vices il ne lui manquait que l'hypocrisie » (1421-1491).

BALUZE (Etienne), historiographe français, né à Tulle, bibliothécaire de Colbert (1630-1718).

BALZAC [*zak*] (J.-L. Guez *de*), écrivain français, né à Angoulême, auteur de *Lettres* très appréciées, du *Socrate chrétien*, de l'*Aristippe*. Génie oratoire un peu emphatique, il a néanmoins beaucoup contribué au progrès de la langue (1594-1654). V. Lettres.

BALZAC (Honoré *de*), romancier français, brillant et très fécond, né à Tours, auteur de la *Comédie humaine*, série considérable de romans remarquables, malgré certaines imperfections de style et la minutie de quelques descriptions, par la verve pittoresque, la puissance d'observation, le sentiment saisissant de la réalité, la fécondité de l'imagination, la peinture fine et profonde des passions humaines ; les principaux de ces romans sont : *Eugénie Grandet*, *le Père Goriot*, *la Recherche de l'absolu*, *les Illusions perdues*, *un Ménage de garçon*, *le Lys dans la vallée*, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, *César Birotteau*, *la Cousine Bette*, *le Cousin Pons*, etc. (1799-1850).

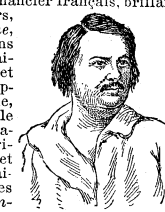

H. de Balzac.

BAMAKO, autref. **BAMAKOU,** v. de l'Afrique-Occidentale française (Soudan français), poste sur le Niger ; ch. de f. de Kayes à Koulikoro ; 14.400 h.

BAMBERG, v. de Bavière ; sur la Regnitz, affl. du Mein ; 49.200 h. Industrie active.

BAMBOCHE (Pierre VAN LAAR, dit *le*), peintre hollandais, né à Laaren (Hollande-Septentrionale). Il a donné son nom (*bambochades*) aux scènes populaires, qu'il excella à représenter (1613-1673).

BAMBOUK, pays de l'Afrique-Occidentale française (Soudan), entre le Bafing et la Falémé. Gisements d'or, fer, cuivre ; sous le protectorat de la France.

BAMBYCE, anc. v. de la Syrie, sur l'Euphrate ; actuellement *Membidsch*. Ruines hétéennes.

BANAT [*na*], district de la Roumanie, démembré de *l'ancien Banat* ; 90.000 h. V. BACSKA.

BANCO ou **BANQUO**, gouverneur sous Duncan, roi d'Ecosse (XIe siècle). Il resta spectateur muet du meurtre de son maître par Macbeth. Dans la suite, il devint lui-même suspect au meurtrier, qui le fit égorger au milieu d'un repas, espérant ainsi jouir en paix de cette couronne teinte de sang. Dans sa tragédie de *Macbeth*, Shakespeare a tiré un grand parti de cette aventure dramatique. Au milieu d'un festin donné à toute sa cour pour célébrer son anniversaire, une place reste inoccupée, où tout à coup apparaît l'ombre de Banco, qui n'est visible que pour le meurtrier. Ce spectre épouvante Macbeth, et tous les convives croient qu'il a perdu la raison. Les écrivains font de fréquentes allusions à l'ombre de Banco, éloquente et dramatique personnification du remords.

BANCROFT (George), écrivain et homme d'Etat américain, né à Worcester (Massachusetts), auteur d'une belle *Histoire des Etats-Unis* (1800-1891).

BANDA (*îles*), groupe d'îles dans l'archipel des Moluques ; aux Hollandais ; environ 10.000 h. ; donne son nom à la *mer de Banda*.

Bande noire, société de spéculateurs, qui achetaient les châteaux et les monuments après la Révolution, pour les démolir et en vendre les matériaux. Le mot a passé dans la langue pour désigner toute association d'hommes d'affaires malhonnêtes.

BANDELLO (Matteo), conteur italien, émule de Boccace, né à Castelnuovo, près de Tortone. Le roi de France Henri II le fit évêque d'Agen (1480-1561).

BANDINELLI (Caccio), peintre et sculpteur florentin, né à Florence (1488-1560) ; auteur de *Hercule et Caius*.

BANDOENG, v. de l'île néerlandaise de Java, capit. de la régence des Préanger ; 47.500 h.

BANER [*nèr*] ou **BANNER** (Jean-Gustave), général suédois, né près de Stockholm, se distingua pendant la guerre de Trente ans et remporta, en 1639, la victoire de Chemnitz (1598-1641).

BANFF, v. d'Ecosse, port sur la mer du Nord ; 7.500 h. Ch.-l. du *comté de Banff*, peuplé de 64.000 h.

BANGALORE, v. de l'Inde (Etat de Mysore) ; 189.500 h.

BANGKOK ou **BANKOK**, capit. du royaume de Siam, près de l'embouchure du Ménam ; 541.000 h. Ivoire, riz.

BANGOUÉOLO, grand lac de l'Afrique australe, au S.-O. du lac Tanganyika. C'est le réservoir le plus méridional du Congo.

BANIALOUKA, v. de Yougoslavie, sur le Verbas ; 13.700 h.

BANKA ou **BANCA**, île de l'archipel de la Sonde, à l'E. de Sumatra ; 154.000 h.

BANKS (Joseph), savant naturaliste anglais, compagnon de Cook (1743-1820).

BANNALEC [*lèk*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé ; 6.170 h. Ch. de f. Et.

BANON, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur le Calavon, affl. de la Durance ; 880 h.

Banquet (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur caractérise d'une manière frappante la doctrine élevée et l'éloquence populaire de Socrate. Le sujet en est l'amour. Vive peinture des caractères, mouvement, variété, progression du comique au sérieux et du sérieux au sublime, tels sont les mérites de cette composition (IVe s. av. J.-C.).

Banquet (*le*) ou *Dialogue sur la beauté*, ouvrage de philosophie morale, par Xénophon (IVe s. av. J.-C.).

Banquet des sophistes (*le*) ou *des savants*, ouvrage d'Athénée, rempli de renseignements curieux sur l'ancienne littérature grecque (IIe s. apr. J.-C.).

Banquet de la garde civique (*le*), chef-d'œuvre de Van der Helst (musée d'Amsterdam) : vingt-quatre personnages y sont représentés, en pied et de grandeur naturelle.

BANTAM [*tam*'], v. de l'île de Java, capit. d'un anc. royaume, auj. ruiné.

BANVILLE (Théodore *de*), poète français, né à Moulins, un des chefs de l'école des Parnassiens, auteur des *Odes funambulesques*, de *Gringoire* (comédie), etc., œuvres d'une forme scrupuleuse, d'une versification curieusement ciselée (1823-1891).

Th. de Banville.

BANYULS-SUR-MER, c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret ; 3.370 h. (*Banyulens* ou *Banyulais*). Port sur la Méditerranée, à l'embouchure du Batlloury. Vins renommés.

BAOUR-LORMIAN (Pierre), poète français, né à Toulouse, traducteur des *Poésies d'Ossian* (1770-1854).

BAPAUME [*pô-me*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 2.110 h. (*Bapaumois*). Ch. de f. N. Victoire de Faidherbe sur les Prussiens, les 2 et 3 janvier 1871.

Baptême du Christ, tableau de Raphaël, Loges du Vatican ; — de Paul Véronèse, musée Bréra, à Milan ; — de Rubens (Malines) ; — de Nicolas Poussin, etc.

BAR. V. BARROIS.

BAR (*Le*), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 1.185 h. Huiles.

BARA (*Joseph*), enfant célèbre par son héroïsme, né à Palaiseau (Seine-et-Oise) en 1779, tué près de Cholet en 1793. Il avait suivi, comme hussard, le général Desmarres, dans l'armée républicaine. Pris dans une embuscade et sommé de crier : « Vive le roi ! » il répondit par le cri de : « Vive la République ! » et tomba percé de coups. La Convention décréta que le buste du glorieux enfant serait placé au Panthéon et qu'une gravure représentant son dévouement patriotique serait envoyée à toutes les écoles primaires. Le célèbre sculpteur David d'Angers exposa la statue en marbre du jeune héros, au Salon de 1829. Une statue en bronze, œuvre d'Albert Lefeuvre, a été érigée à Palaiseau en 1881,

Bara.

BARABBAS ou **BARRABAS** [*bass*], Juif qui, lorsque Jésus fut conduit devant Ponce Pilate, se trouvait détenu dans les prisons, pour crime de sédition et de meurtre. Lorsque Ponce Pilate proposa aux Juifs de choisir entre Jésus et Barabbas, pour que l'un d'eux fût délivré à l'occasion de la fête de Pâque, le peuple préféra le meurtrier à l'innocent, et Barabbas échappa ainsi au supplice. Le nom de Barabbas a passé dans la langue comme synonyme de personne d'une figure rébarbative, d'un aspect sauvage et méchant : *C'est un Barabbas ; C'est une figure de Barabbas*, et l'on fait souvent allusion, en littérature, à l'ignorance du peuple, dont la justice est parfois aveugle, et *qui préfère Barabbas à Jésus*.

BARAGUAY-D'HILLIERS [*ghè-di-li-é*] (Louis), général français, né à Paris (1764-1812). — Son fils ACHILLE, maréchal de France, né à Paris, prit Bomarsund aux Russes (1854) et vainquit les Autrichiens à Melegnano (1859) [1795-1878].

BARAIL (François-Charles *du*), général français, né à Versailles, auteur de *Souvenirs* (1820-1902).

BARANTE (*baron* Guillaume-Prosper *de*), historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Riom, auteur d'une bonne *Histoire des ducs de Bourgogne* (1782-1866).

Barataria (*île de*), île imaginaire dont Sancho Pança, écuyer de l'illustre don Quichotte, obtient le gouvernement, et où il éprouve, au milieu d'incidents plus comiques les uns que les autres, tous les désagréments attachés à la puissance. Les écrivains font parfois allusion à cette royauté éphémère du compagnon du Chevalier de la Triste-Figure.

BARATIER [*ti-é*] (Jean-Philippe), enfant prodige, né en Allemagne d'une famille de réfugiés français. D'une précocité extraordinaire, il composa à neuf ans un dictionnaire hébreu, et fut, à dix-sept ans, nommé magister de l'université de Halle (1721-1740).

BARBADE (*la*), la plus importante et la plus prospère des petites Antilles ; aux Anglais ; 171.900 h. Cap. *Bridgetown*, 30.000 h.

BARBANÈGRE (Joseph), général français, né à Pontacq (Basses-Pyrénées) [1772-1830], connu par sa belle défense de Huningue, où, avec 135 hommes, il tint tête à 30.000 Autrichiens (1815).

Barbares. Les Grecs et les Romains appelaient *Barbares* tous les peuples restés en dehors de leur civilisation. L'histoire a conservé ce nom pour désigner les bandes armées qui, du IIIe au VIe siècle de notre ère, envahirent l'empire romain, renversèrent les empereurs d'Occident et fondèrent sur les ruines de leur empire des Etats plus ou moins durables. Le plus grand nombre de ces barbares appartenaient aux races germaniques (Francs, Burgondes, etc.), slaves ou gothiques (Suèves, Vandales, etc.) ; d'autres, comme les Avares, les Magyars ou Hongrois, étaient de race ouralo-altaïque. Alaric, Genséric, Théodoric, Ataulphe furent leurs principaux chefs. Ce furent les Huns qui faisant irruption dans l'Europe orientale, donnèrent l'impulsion au monde barbare, et le précipitèrent sur l'empire romain. V. INVASIONS.

BARBARIE ou **ÉTATS BARBARESQUES,** nom donné jadis aux régions de l'Afrique du Nord, situées à l'O. de l'Egypte : Maroc, Algérie, Tunisie, régence de Tripoli. (Hab. *Barbaresques.*)

BARBARIGO, famille vénitienne, qui a fourni un doge et plusieurs cardinaux.

BARBARO (François), homme d'Etat et orateur vénitien (1398-1454).

BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), conventionnel girondin, né à Marseille, décapité à Bordeaux (1767-1794).

BARBAZAN ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 385 h. Eaux minérales.

BARBAZAN (Arnauld-Guillaume *de*), général français, né à Tarbes. Il s'illustra sous les règnes de Charles VI et de Charles VII et fut surnommé *le Chevalier sans reproche* (1360-1431).

BARBE (*sainte*), de Nicomédie (Asie Mineure), vierge et martyre pendant la persécution de Maximin. Patronne des artilleurs et des pompiers. Fête le 4 décembre.

Barbe (*collège* **Sainte-**), célèbre collège, fondé à Paris en 1430, près du Panthéon.

Barbe-Bleue, nom du principal personnage et titre d'un conte de Perrault. Barbe-Bleue, ainsi nommé à cause de la couleur de sa barbe, a déjà égorgé six épouses et va faire subir le même sort à la septième, lorsque celle-ci est délivrée par ses frères, qui tuent le sanguinaire mari. V. ANNE.

Barbe-Bleue, opéra bouffe en trois actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach (1866).

BARBÉ-MARBOIS (François, *marquis de*), né à Metz, président de la Cour des comptes, ministre des Finances en 1802 et de la Justice en 1815 (1745-1837).

BARBERINI, illustre famille florentine, dont un des membres, le cardinal MAFFEO **Barberini,** fut élu pape sous le nom d'Urbain VIII.

BARBEROUSSE, nom de deux frères, fameux pirates, maîtres d'Alger : le premier, AROUDJ, fut tué devant Tlemcen par les Espagnols (1518) ; le second, KHAÏR-ED-DIN, amiral des flottes de Soliman Ier, mourut en 1546. — Le surnom de *Barberousse* a été donné à l'empereur d'Allemagne Frédéric Ier. V. FRÉDÉRIC.

BARBÈS (Armand), homme polique français, né à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentant du peuple (1848), il fut surnommé *le Bayard de la démocratie.* Emprisonné en 1849, il fut rendu à la liberté en 1854, s'expatria volontairement et mourut à La Haye (1809-1870).

Barbets, nom donné aux vaudois du Dauphiné et du Piémont et aux protestants des Cévennes (XVIe et XVIIe s.).

BARBEY D'AUREVILLY (Jules), écrivain français, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), auteur des *Diaboliques* et des romans : *le Chevalier des Touches, une Vieille Maîtresse,* etc. Talent original et excessif, plein de verve et d'éclat (1808-1889).

BARBEYRAC (Jean), jurisconsulte et philosophe français, né à Béziers (1674-1744).

BARBEZIEUX, ch.-l. d'arr. (Charente), près du Trèfle, s.-affl. de la Charente ; 4.110 h. (*Barbeziliens*). Ch. de f. Et., à 34 kil. S.-O. d'Angoulême. Eaux-de-vie, truffes. L'arrond. a 6 cant., 80 comm., 38.760 h.

BARBEZIEUX (*marquis* Louis *de*), fils de Louvois, né à Versailles. Il fut à vingt-trois ans ministre de la Guerre (1668-1701).

BARBIER (Edmond-Jean-François), avocat au parlement, né à Paris, auteur d'un précieux *Journal historique et anecdotique* du règne de Louis XV (1689-1771).

BARBIER (Antoine-Alexandre), bibliographe français, né à Coulommiers, auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1765-1825).

BARBIER (Henri-Auguste), poète français, né à Paris, auteur des *Iambes*, poèmes d'une verve chaude et un peu crue (1805-1822).

BARBIER (Jules), auteur dramatique français, né à Paris ; a donné des drames et les livrets de *Galatée, les Noces de Jeannette, Faust, Roméo et Juliette,* etc. (1822-1901).

BARBIER DE MEYNARD (Casimir-Adrien), orientaliste français, né à Marseille (1827-1908).

Barbier de Séville (*le*), comédie en quatre actes, en prose, de Beaumarchais ; type parfait de la comédie d'intrigue ; chef-d'œuvre d'entrain, de malice satirique et de grâce ; représentée en 1775.

Barbier de Séville (*le*), opéra bouffe en quatre actes, un des chefs-d'œuvre de Rossini (1816). Partition étincelante d'inspiration et de verve, style gracieux, orchestration délicate et variée.

BARBOTAN, localité du Gers, comm. de Cazaubon (arr. de Condom) ; 606 h. Eaux ferrugineuses.

BARBOUDE (*la*), île des Antilles anglaises ; 775 h.

BARCA, surnom donné à divers membres d'une famille carthaginoise à laquelle appartenaient Amilcar, Asdrubal, Annibal. Ce mot signifie *Eclair.*

BARCELONE, v. et beau port d'Espagne, sur la Méditerranée, près de l'embouchure du Llobrégat ; capit. de la Catalogne et de la prov. de Barcelone ; 694.700 h. (*Barcelonais*). Bons vins. La prov. de Barcelone a 1.196.700 h.

BARCELONNETTE, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes), à 84 kil. de Digne, sur l'Ubaye, affl. de la Durance ; 2.220 h. (*Barcelonnettains*). Patrie du député Manuel. L'arrond. a 4 cant., 20 comm., 10.620 h.

BARCILLONNETTE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur la Béoulle, affl. de la Durance ; 160 h.

BARCLAY DE TOLLY (Michel), général russe, né en Livonie, d'origine écossaise, habile adversaire de Napoléon Ier (1761-1818).

BARCOCHÉBAS (*Fils de l'étoile*), imposteur juif qui se fit passer pour le Messie sous le règne d'Adrien et souleva les Juifs ; il fut tué en 135.

Bardes, poètes nationaux des peuples de race celtique (Gaulois, Bretons, Irlandais, Ecossais) : ils célébraient, en s'accompagnant sur la lyre, la gloire des dieux et des héros dans les fêtes religieuses, et ils excitaient les guerriers au combat par le chant de guerre ou *bardit.* Les plus célèbres sont *Fingal* et son fils *Ossian.*

Bardes anglais et critiques écossais, violente satire de Byron contre ses censeurs littéraires (1809).

BARDESANE, hérésiarque du IIe siècle, dont la doctrine se rapprochait du gnosticisme.

BARDOUX (Agénor), homme politique et historien français (1829-1897).

BARÈGES, village des Hautes-Pyrénées, comm. de Betpouey (cant. de Luz), sur le Bastan, affl. du gave de Pau. Eaux thermales sulfureuses renommées, hôpital militaire. Les habitants (*Barégeois*) émigrent pendant l'hiver.

BARÉLI ou **BARELLY,** v. de l'Inde anglaise (Rohilkand) ; 129.500 h.

BARENTON, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 1.820 h. Patrie de Postel.

BARENTZ (Guillaume), navigateur hollandais qui découvrit la Nouvelle-Zemble (vers 1560-1597).

BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), conventionnel, né à Tarbes, membre du Comité de Salut public, surnommé *l'Anacréon de la guillotine* (1755-1841).

BARFAROUSCH ou **BALFROUSCH,** v. de Perse, près de la mer Caspienne ; 50.000 h. Grand commerce.

BARFLEUR, port sur la Manche, près de la pointe de Barfleur, extrémité est de la presqu'île du Cotentin ; 1.200 h. Petit port. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre. C'est de Barfleur que Guillaume le Conquérant partit à la conquête de l'Angleterre.

BARI, v. forte du royaume d'Italie, ch.-l. de la province de ce nom ; port sur l'Adriatique ; 109.200 h. La province a 936.000 h.

BARILLON (Paul), *marquis de* BRANGES, diplomate français (1630-1691).

BARJAC [*jak*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 1.330 h. Mûriers, soie, houille, eaux minérales.

BARJOLS [*jol*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 2.140 h. Huile, papeterie, marbre.

BARKER [*kèr*] (*lady*), femme de lettres et voyageuse anglaise, née à la Jamaïque vers 1835.

BAR-LE-DUC, ch.-l. du dép. de la Meuse, sur l'Ornain, s.-affl. de la Marne ; 16.260 h. (*Barisiens*). Ch. de f. E., à 254 kil. E. de Paris. Bonneterie, confitures, vins. Patrie de H. de Guise, des maréchaux Oudinot, Exelmans. L'arr. a 8 cant., 130 comm., 65.275 h.

BARLETTA, v. forte d'Italie (prov. de Bari) ; 44.300 h. Port sur l'Adriatique. Commerce actif.

BARLOW (Joël), diplomate et poète américain, né à Reading (Connecticut). La Convention lui accorda le titre de citoyen français (1755-1812).

BARLOW (Pierre), savant anglais, né à Norwich, auteur de beaux travaux sur le magnétisme et l'astronomie (1780-1862).

BARMÉCIDES, famille de vizirs célèbres sous plusieurs califes de Bagdad. Le dernier de ses membres, Giafar, tomba en disgrâce et fut mis à mort en 803. La Harpe a consacré aux Barmécides une très médiocre tragédie (1778).

BARMEN [*mèn*], v. de la Prusse-Rhénane, sur la Wupper, en face d'Elberfeld ; 156.300 h. Métallurgie.

BARNABÉ (*saint*), apôtre, disciple et compagnon d'apostolat de saint Paul. Fête le 11 juin.

Barnabites, ordre religieux, fondé à Milan vers 1530 et constitué définitivement par saint Charles Borromée en 1579.

BARNAOUL, v. de la Sibérie, sur l'Obi ; 61.000 h. Mines.

BARNAVE (Joseph), orateur de l'Assemblée constituante, né à Grenoble (1761), décapité en 1793.

BARNEVELT ou **BARNEVELDT** (Jean VAN OLDENBARNEVELT, dit), grand pensionnaire de Hollande, né vers 1549 à Amersfoort, un des fondateurs de la République des Provinces-Unies, m. sur l'échafaud par ordre de Maurice de Nassau (1619).

BARNEVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 840 h.

BARNSLEY, v. industrielle d'Angleterre (comté d'York), sur le Dearne ; 53.600 h. Tissage du lin, fer, charbon.

BARNUM [*nom*'] (Phinéas TAYLOR), charlatan américain, dont le nom a passé dans toutes les langues comme synonyme de spéculateur audacieux, d'exhibiteur excentrique (1810-1891).

BAROCH ou **BROACH,** v. de l'Inde anglaise (Bombay) ; 43.000 h.

BAROCHE (Federigo BAROCCI, dit), célèbre peintre religieux italien, né à Urbino (1528-1612).

BARROCHE (Pierre-Jules), homme d'Etat français, né à Paris, ministre de Napoléon III (1802-1870).

BARODA ou **BRODERA,** v. de l'Inde anglaise ; capit. du Gaïkovar ; 99.300 h. Commerce important.

BARON (Michel BOYRON, dit), acteur et auteur comique français, de la troupe de Molière, né à Paris (1653-1729).

BARONIUS [*uss*] (*le cardinal*), général de la congrégation de l'Oratoire, auteur d'*Annales ecclésiastiques* de grande valeur (1538-1607).

Barque de Dante (*la*), chef-d'œuvre d'Eugène Delacroix (1822), musée du Louvre ; ce tableau fit époque dans l'histoire de l'art contemporain.

BARR, comm. du Bas-Rhin, arr. de Sélestat ; 4.180 h.

BARRAS [*rass*] (Paul, *vicomte de*), conventionnel, puis membre du Directoire ; né à Fox-Amphoux (Var). Auteur de *Mémoires* intéressants, sinon toujours véridiques (1755-1829).

BARRE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac ; 380 h.

BARRÈME, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, au confluent des deux Asses de Blieux et de Clumane, affl. de la Durance ; 700 h. Soufrières, draps.

M. Barrès.

BARRÈME (Bertrand-François), arithméticien français, né à Lyon, auteur du *Livre des comptes faits* (1640-1703). Son nom a passé dans la langue. V. BARÈME (Part. langue).

BARRÈS [*rès*] (Maurice), littérateur français, né à Charmes (Vosges) [1862-1923]. Analyste subtil et styliste raffiné de *Amori et Dolori sacrum ; Du sang, de la volupté et de la mort*, etc. Membre de l'Académie française.

BARRIAS [*ass*] (Félix-Joseph), peintre français, né à Paris (1822-1907). — Son frère, Louis-Ernest, statuaire français, né à Paris, artiste vigoureux et adroit (1844-1905).

Barricades (*Journées des*). La première, le 12 mai 1588, fut une manifestation des Ligueurs contre Henri III ; la seconde, le 27 août 1648, commença les troubles de la Fronde. — Au XIXe siècle, des barricades ont été élevées dans les rues de Paris, lors des insurrections de juillet 1830, de février et de juin 1848, en décembre 1851 et durant la Commune (1870-1871).

BARRIÈRE (Pierre), rompu vif à Melun en 1593, pour avoir voulu assassiner Henri IV.

BARRIÈRE (Théodore), auteur dramatique français, né à Paris (1823-1877) ; auteur des *Filles de marbre*, des *Faux Bonshommes*, etc.

BARROIS [*ba-roi*] ou *duché de Bar*, anc. pays de France, entre la Lorraine et la Champagne, baigné par la Meuse. (Hab. *Barisiens.*) Ch.-l. *Bar-le-Duc.* Rattaché définitivement en 1766.

BARROT [*ba-ro*] (Odilon), avocat et homme politique français, né à Villefort (Lozère) [1791-1873].

BARROW (Isaac), philologue, mathématicien et théologien anglais (1630-1677).

BARROW IN FURNESS, v. d'Angleterre, comté de Lancastre ; 74.250 h. Port actif sur la mer d'Irlande.

BARRY (Jeanne BÉCU, *comtesse du*), favorite de Louis XV, née à Vaucouleurs, décapitée sous la Terreur (1743-1793).

BARRY (Charles), architecte anglais, né et mort à Londres (1795-1860).

BARSAC [*sak*], c. de la Gironde (arr. de Bordeaux), sur la Garonne ; 2.610 h. (*Barsacais*). Ch. de f. M. Vins blancs.

BAR-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. (Aube) ; ch. de f. E., à 53 kil. E. de Troyes, sur l'Aube ; 4.075 h. (*Bar-sur-Aubois* ou *Barisiens*). Grains, vins. L'arr. a 4 cant., 88 comm., 29.910 h.

BAR-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Aube) ; ch. de f. E., à 30 kil. S.-E. de Troyes ; 2.710 h. (*Barrois* ou *Bar-Séquanais*). Vins. Victoire de Macdonald sur les Autrichiens en 1814. L'arr. a 5 cant., 84 comm., 29.210 h.

Jean Bart.

BART [*bar*] (Jean), célèbre marin, né à Dunkerque. Il servit d'abord sous Ruyter, en Hollande ; mais, lorsque cette puissance fut en guerre avec la France, Jean Bart revint dans sa patrie et s'illustra comme corsaire par sa bravoure et ses brillants exploits. Louis XIV le fit venir à Versailles, où la simplicité de ses manières amusa les courtisans, le nomma capitaine de vaisseau, lui donna des titres de noblesse et le grade de chef d'escadre. Il mourut d'une pleurésie (1650-1702).

BARTAS [*tass*] (Guillaume *du*), poète français, né à Auch, auteur de la *Semaine* ou *Création du monde*,

BARTET [*tè*] (Jeanne-Julia REGNAULT, dite), actrice française, née à Paris en 1854.

BARTH (Henri), explorateur de l'Afrique centrale, né à Hambourg (1821-1865).

BARTHE-DE-NÈSTE (*La*), ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre ; 515 h.

BARTHÉLEMY (*saint*), un des douze apôtres, martyr. Fête le 24 août. V. SAINT-BARTHÉLEMY.

BARTHÉLEMY (*l'abbé* Jean-Jacques), érudit français, né à Cassis (Bouches-du-Rhône), auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce.* (V. ANACHARSIS) [1716-1795].

BARTHÉLEMY (François, *marquis de*), homme politique français, né à Aubagne, membre du Directoire. Il négocia la paix de Bâle en 1795 (1750-1830).

BARTHÉLEMY (Auguste-Marseille), poète français, né à Marseille ; auteur (avec MÉRY) de la *Némésis* (1796-1867).

BARTHÉLEMY - SAINT - HILAIRE (Jules), homme politique et philosophe français, traducteur des œuvres d'Aristote, né à Paris (1805-1895).

BARTHEZ (Paul-Joseph), médecin français, né à Montpellier, théoricien du *principe vital* (1734-1806).

BARTHOLDI (Frédéric-Auguste), statuaire français, né à Colmar (Haut-Rhin), auteur de *la Liberté éclairant le Monde* et du *Lion de Belfort* (1834-1904).

Bartholo, personnage du *Barbier de Séville,* de Beaumarchais, type du tuteur jaloux et soupçonneux.

BARTHOLOME (Paul-Albert), sculpteur français, né à Thiverval (Seine-et-Oise) en 1848, auteur du *Monument aux Morts.*

BARTHOU (Jean-Louis), homme politique et écrivain français, né à Oloron-Sainte-Marie, membre de l'Académie française.

BARTOLE, célèbre jurisconsulte italien, né à Sassoferrato (duché d'Urbino) [1313 ou 1314-1357].

BARTOLINI (Lorenzo), sculpteur italien, né en Toscane (1777-1850).

BARTOLOMMEO (*Fra*), peintre italien de l'ordre des dominicains, né à Savignano (Toscane), près de Florence (1469-1517).

BARUCH (*ruk*), disciple de Jérémie, qui lui dicta ses prophéties (600 av. J.-C.). — *Avez-vous lu Baruch ?* allusion à une parole de La Fontaine : un jour que Racine avait mené le fabuliste à l'office du soir, il lui mit dans les mains un volume de la Bible. La Fontaine tomba sur la belle Prière des Juifs, dans le prophète Baruch. Plein d'admiration, il s'empressa de dire à Racine : « Quel était donc ce Baruch ? c'était un bien beau génie ! » Et les jours suivants, il disait à toutes les personnes qu'il rencontrait : « *Avez-vous lu Baruch ?* » Depuis, cette interrogation s'emploie à propos d'une chose que l'on considère comme une découverte soudaine et frappante.

Barye.

BARYE [*ri*] (Antoine-Louis), sculpteur animalier et fondeur français, né à Paris, un des maîtres du genre. *Le Lion et le Serpent, Thésée et le Minotaure, le Lion assis* sont ses principales œuvres, d'une extraordinaire vigueur (1795-1875).

BAS, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux ; sur la Loire ; 2.675 h. Ch. de f. P.-L.-M. Sources minérales.

BASEDOW [*dov*] (Jean-Bernard), moraliste allemand, né à Hambourg ; il tenta de réformer l'éducation d'après les idées de J.-J. Rousseau (1723-1790).

BAS-EMPIRE. V. BYZANTIN (*Empire*).

BASILE (*saint*), Père de l'Église grecque, évêque de Césarée, auteur de *Lettres* sur des questions de doctrine, de discipline et de morale ; un des fondateurs du monachisme chrétien (329-379). Fête le 14 juin.

BASILE Ier, le Macédonien, empereur d'Orient de 866 à 886 ; — BASILE II, empereur d'Orient de 976 à 1025 ; il soumit la Bulgarie (957-1025).

Basile, personnage du *Barbier de Séville,* comédie de Beaumarchais, type de l'hypocrite complaisant et cupide. Sa devise est : « Calomniez, calomniez ; il en restera toujours quelque chose. »

BASILICATE, prov. d'Italie. V. POTENZA.

BASILIDE, gnostique égyptien (IIe s. apr. J.-C.).

BASILISQUE, usurpateur de l'Empire d'Orient en 476, détrôné par Zénon l'Isaurien, qui le fit mourir de faim en 478.

BASIN ou **BAZIN** (Thomas), chroniqueur et prélat français, né à Caudebec, un des conseillers les plus écoutés de Charles VII (1412-1491).

BASINE, ou **BAZINE,** femme de Childéric Ier et mère de Clovis.

BASIRE ou **BAZIRE** (Claude), conventionnel, né à Dijon en 1764, décapité en 1794, avec les dantonistes.

BASKIRS ou **BACHKIRS,** peuple d'origine mongolique, qui habite le sud-est de la Russie d'Europe. La rép. des Bachkirs, aux sources de l'Oufa, de la Biélaia et de l'Oural, fait partie de l'Union des Républ. soviétiques de Russie. Cap. *Sterlitamak.*

BASNAGE (Jacques), théologien protestant, né à Rouen (1653-1725).

Basoche. Lorsque les rois de France habitaient le Palais de Justice, qu'on nommait souvent alors le Palais royal, tous les clercs du parlement formaient une association, un corps connu sous le nom de *basoche ;* ceux qui en faisaient partie s'appelaient *clercs de la basoche.* Ils élisaient un roi, qui avait une cour, des armoiries, et rendait la justice, deux fois par semaine, au *Pré-aux-Clercs.* La basoche présidait aux divertissements publics ; elle donnait des représentations théâtrales, où l'on jouait des pièces appelées *farces, soties, moralités.* Tous les ans, le roi de la basoche passait la revue de ses sujets, à laquelle François Ier voulut assister une fois. Henri III supprima le titre de roi de la basoche.

Basoche (*la*), opéra-comique en trois actes, paroles d'Albert Carré, musique d'André Messager (1890).

BASQUES [*bas-ke*], habitants des deux versants des Pyrénées occidentales, du côté de la France et de l'Espagne, en Navarre ; ce sont de hardis montagnards, qui parlent un idiome spécial, agglutinant, sans rapport avec les langues voisines. (En parlant des femmes, on dit plutôt *Basquaises.*)

BASS (*détroit de*), entre l'Australie et la Tasmanie doit son nom à l'Anglais George Bass, qui le découvrit en 1798. Pêche du corail.

BASSAM [*sam'*], v. de l'Afrique-Occidentale française (Côte d'ivoire) ; 7.400 h. (*Bassamans*).

BASSAN (Jacopo DA PONTE, dit *le*), peintre italien né à Bassano, imitateur adroit du Corrège (1510-1592)

BASSANO, v. d'Italie (Vénétie), sur la Brenta ; 17.200 h. Bonaparte y vainquit les Autrichiens (1796). Patrie d'Alde Manuce et du Bassan.

BASSANO (*duc de*). V. MARET.

BASSE-POINTE (*La*), ch.-l. de c. de la Martinique (arr. de Saint-Pierre) ; 6.100 h. Port sur l'Atlantique.

BASSÉE (*La*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur le *canal de la Bassée ;* 2.120 h. ch. de f. N.

BASSELIN (Ollivier) poète du XVe siècle, né à Vire ; ses chansons ont été publiées, avec quelques modifications, par Jean Le Houx, en 1610, sous le nom de *Vaux-de-Vire.*

BASSE-TERRE (*La*), capitale de la Guadeloupe ; 8.300 h. (*Basseterriens*). Evêché. Port assez actif.

BASSIGNY, petit pays de l'ancienne France, sur les deux rives de la haute Marne, autour de Chaumont, et qui a été partagé en 1790 entre les départements de la Meuse, de l'Aube et de la Haute-Marne.

BASSOMPIERRE (François *de*), maréchal de France et diplomate, né au château d'Harouel, en Lorraine ; un des esprits les plus brillants de son temps ; il resta enfermé douze ans à la Bastille, par ordre de Richelieu. Ses *Mémoires* sont d'un très grand intérêt (1579-1646).

BASSORA ou **BASRAH,** v. de l'Asie antérieure, roy. d'Irak, sur le Chatt-el-Arab ; 80.000 h. C'est le port de Bagdad, auquel la relie un ch. de f. Dattes. Soieries, tapis. Occupée par des contingents anglo-indiens dès le début de la Grande Guerre (21 nov. 1914).

BASSOUTOS (*toss*) ou **BAKONIS** [*niss*], groupe ethnique important de l'Afrique australe, établi vers les sources du fleuve Orange. Le Bassoutoland, qui fait partie de l'Union sud-africaine, a 404.000 h.

BASSVILLE (Nicolas *de*), diplomate français, né à Abbeville, assassiné à Rome lors d'une émeute populaire (1753-1793).

BASTAN ou **BAZTAN** (*val de*), célèbre vallée de la Navarre espagnole ; elle se prolonge en France

(Basses-Pyrénées). — Torrent des Hautes-Pyrénées, affl. du Gave de Pau ; donne son nom à la vallée de Lastan, où se trouve Barèges.

BASTELICA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 3.660 h. Patrie du maréchal Ornano.

BASTIA, ch.-l. d'arr. (Corse) ; 33.100 h. (*Bastiais*). Port de mer, place forte. Patrie de Casabianca, Salicetti. L'arr. a 20 cant., 94 comm., 83.300 h.

BASTIAT [*ti-a*] (Claude-Frédéric), économiste français, né à Mugron (Landes), défenseur de la liberté du travail et du libre-échange, auteur des *harmonies économiques* (1801-1850).

BASTIDE-DE-SÉROU (*La*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix ; sur l'Arize, affl. de la Garonne ; 1.700 h. (*Bastidiens*). Fer, plomb, cuivre.

BASTIEN-LEPAGE (Jules), peintre français, né à Damvillers (Meuse), un des meilleurs représentants de l'école du *plein air* (1848-1884 .

Bastille (la), forteresse construite, à Paris, à la porte Saint-Antoine ; elle fut commencée sous Charles V ; par le prévôt Hugues Aubriot en 1370 et terminée en 1382. Elle devint bientôt une prison d'Etat, qui reçut, entre autres victimes illustres, Jacques d'Armagnac, Bassompierre, Fouquet, l'Homme au Masque de fer, la marquise de Brinvilliers, le duc d'Orléans, Voltaire, Lally-Tollendal, Latude, etc. Devenue comme le symbole de l'absolutisme royal et du régime du bon plaisir, la Bastille fut prise et détruite par le peuple de Paris le 14 juillet 1789. La France a choisi, comme Fête nationale, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille.

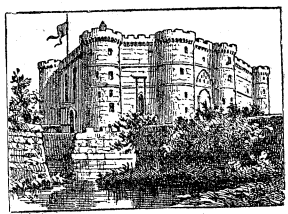

La Bastille.

Bastille (*Mémoires sur la*), pamphlet historique du XVIIIe siècle, par Linguet, publié à Londres en 1783. C'est un plaidoyer saisissant contre les lettres de cachet et les détentions arbitraires.

BATAILLE (Henri), poète et auteur dramatique français, né à Nîmes ; psychologue subtil et hardi (1872-1922).

BATARNAY [*nè*] (Ymbert *de*), conseiller de Louis XII (1438-1523).

BATAVE (*République*), nom que prirent les Pays-Bas de 1795 à 1806.

BATAVES, peuple germanique qui habitait la Hollande actuelle.

BATAVIA, v. de l'île de Java ; 234.700 h. Grand commerce (sucre, café). Place de guerre et port militaire dans une baie de la côte nord-ouest de Java. Cap. de la province du même nom et des Indes néerlandaises.

BATÉKÉS, peuplade indigène du Congo français.

BATH, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Somerset ; sur l'Avon ; 68.600 h. Eaux thermales.

BATHILDE (*sainte*), reine de France. Elle épousa Clovis II, et gouverna pendant la minorité de ses fils, Clovis III, Childéric II et Thierry ; m. en 680 au monastère de Chelles. Fête le 30 janvier.

BATHORI (Etienne), né en 1503, prince de Transylvanie, roi de Pologne, de 1576 à 1586, élu après la fuite du duc d'Anjou, Henri III.

BATHURST ou **SAINTE-MARIE DE BATHURT,** ch.-l. des possessions anglaises de Gambie ; 10.000 hab. Port dans l'île Sainte-Marie.

BÂTIE-NEUVE (*La*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 550 h.

BATIGNOLLES (*Les*),un des quartiers du nord de Paris, ancienne commune annexée en 1860.

BATNA, v. d'Algérie, ch.-l. d'arr. et subdivision militaire (Constantine) ; 10.250 h. Ch. de f. (Constantine-Biskra), à 98 kil. S. de Constantine. Forêt de cèdres ; ruines romaines. L'arr. a 10 comm. et 290.000 h.

BÂTON-ROUGE, v. des Etats-Unis, sur le Mississipi ; capitale de la Louisiane ; 22.000 h.

BATOUM, v. de la Transcaucasie (Géorgie), port actif sur la mer Noire ; 32.000 h. Grand commerce de pétrole.

BATOUTA (Ibn), célèbre voyageur et géographe arabe, né à Tanger (1304-1378).

Batrachomyomachie (*la*), c'est-à-dire *Combat des rats et des grenouilles* (*le*), petit poème grec burlesque, pastiche des poésies homériques.

BATTAMBANG, v. du Cambodge ; 6.000 h.

BATTEUX (Charles), littérateur et humaniste français, né près de Vouziers (1713-1780).

BÂTZ (*île de*), île et c. du Finistère, arr. de Morlaix, dans la Manche, en face de Roscoff ; 1.285 h. (*Batziens, Batzains* ou *Paludiers*). Pêche.

BAUCIS [*siss*]. V. PHILÉMON.

BAUD [*bô*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy ; près de l'Evel, affl. du Blavet ; 5.170 h. Ch. de f. Orl.

BAUDELAIRE (Charles), poète français, né à Paris, auteur des *Fleurs du mal*, poésies souvent étranges, mais d'une forme savante et curieusement travaillée (1821-1867).

Baudelaire.

BAUDELOCQUE (Jean-Louis), célèbre médecin accoucheur français (1746-1810).

BAUDIN (Charles), amiral français, né à Sedan. Il détruisit, en 1838, avec quatre vaisseaux seulement, le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, devant Vera-Cruz, réputé imprenable (1784-1854).

BAUDIN (Jean-Baptiste-Alphonse), médecin et homme politique, né à Nantua en 1811, représentant du peuple à l'Assemblée de 1849, tué à Paris sur une barricade le 3 décembre 1851.

BAUDOUIN, nom de plusieurs comtes de Flandre, empereurs latins de Constantinople ou rois de Jérusalem. Les plus connus sont BAUDOUIN Ier, né en 1171, un des chefs de la quatrième croisade, empereur de Constantinople de 1204 à 1205, m. à une date inconnue, et Baudouin II, né à Constantinople en 1217, empereur de 1228 à 1261, m. en 1273.

BAUDRICOURT [*kour*] (Robert *de*), seigneur de Vaucouleurs. Il fit conduire, sur sa demande, Jeanne d'Arc auprès de Charles VII (1429).

BAUDRILLART (Alfred), évêque et historien fr., né à Paris en 1859. M. de l'Académie française.

BAUDRY (Paul), peintre français, né à La Roche-sur-Yon, auteur de peintures décoratives de l'Opéra (1828-1886).

BAUGÉ, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire) ; sur le Couesnon, s.-affl. de la Loire ; 2.870. h. (*Baugeois*). Ch. de f. Orl. A 40 kil. E. d'Angers. L'arr. a 6 cant., 67 comm., 60.100 h.

BAUGY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur l'Yèvre naissante ; 1.380 h. Chevaux, bœufs.

BAUHIN (Gaspard), botaniste français, né à Bâle (1560-1624).

BAUMÉ (Antoine), chimiste français, né à Senlis ; perfectionna l'aréomètre (1728-1804).

BAUME-LES-DAMES, ch.-l. d'arr. (Doubs ; sur le Doubs ; 3.150 h. (*Baumois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 29 kil. N.-E. de Besançon. Anc. abbaye de dames nobles, fondée au VIe siècle. — L'arr. a 7 cant., 185 comm., 46.410 h.

BAUMGARTEN (Alexandre), philosophe et esthéticien allemand, né à Berlin (1714-1762).

BAUR (Ferdinand-Chrétien *de*), théologien et critique allemand, auteur de remarquables travaux sur les origines du christianisme (1792-1860).

BAUSSET (Louis *de*), cardinal, né à Pondichéry, auteur de l'*Histoire de Bossuet* et de celle de *Fénelon* (1748-1824).

BAUTRU (Guillaume *de*), bel esprit et diplomate français, né à Angers (1588-1665).

BAUTZEN [*bô-tsèn*], v. d'Allemagne (Saxe), sur la Sprée ; 34.300 h. Victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens et les Russes (20-21 mai 1813).

BAVAI [*vé*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes ; près de l'Hogneau, s.-affl. de l'Escaut ; 1.770 h. Ch. de f. N. Fer, cuivre, clouterie.

BAVIÈRE, royaume de l'ancienne Confédération germanique, formant aujourd'hui l'un des Etats

(République) de l'Empire allemand et composé de la Bavière proprement dite, traversée par le Danube, et de la Bavière rhénane ou Palatinat, située sur la rive gauche du Rhin; 76.420 kil. carr.; 7.140.000 h. (*Bavarois*); capit. *Munich*. Villes principales: Augsbourg, Ratisbonne, Spire, Bayreuth, Anspach, Wurtzbourg. Eaux minérales. Vignobles, céréales. Industrie active.

BAYARD (Pierre DU TERRAIL, seigneur *de*), illustre capitaine français, né près de Grenoble vers 1473. Il se couvrit de gloire pendant les guerres de Charles VIII, Louis XII et François Ier. Sa bravoure et sa générosité excitèrent l'admiration même de ses ennemis et lui valurent le glorieux surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche*. Le soir de la bataille de Marignan, François Ier voulut être armé chevalier de sa main. On le vit défendre seul le pont du Garigliano contre 200 cavaliers espagnols. Ce brave capitaine fut tué d'un coup d'arquebuse à Abbiategrasso, en 1524.

Bayard.

Avant d'expirer, il reprocha sévèrement au connétable de Bourbon son infâme trahison. Comme Bourbon exprimait sa pitié de le voir en cet état: « Je ne suis point à plaindre, répondit Bayard, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous, qui combattez contre votre roi, votre patrie et votre serment. » Sa vie a été écrite par le *Loyal Serviteur*.

BAYARD (Alfred), dramaturge français, auteur de vaudevilles et comédies, né à Charolles (1796-1853).

BAYARD (Emile), peintre et dessinateur français, né à La Ferté-sous-Jouarre (1837-1891).

BAYEN (Pierre), chimiste français, né à Châlons-sur-Marne (1725-1798). Membre de l'Académie des sciences.

BAYEUX, ch.-l. d'arr. (Calvados); sur l'Aure, affl. de la Vire; 7.200 h. (*Bayeusains* ou *Bajocasses*); ch. de f. Et., à 28 kil. N.-O. de Caen. Evêché. Dentelles, beurre. Patrie de Chartier, Coigny, Caumont. L'arr. a 6 cant., 136 comm., 53.410 h.

Bayeux (*Tapisserie de*), au musée de Bayeux. Elle représente la conquête de l'Angleterre par les Normands et constitue un document artistique archéologique de premier ordre

BAYLE [*bè-le*] (Pierre), écrivain français, né au Cariat (Ariège), auteur d'un *Dictionnaire historique*, dont le scepticisme annonce la libre philosophie de Voltaire et des Encyclopédistes (1647-1706).

BAYLEN [*ba-i-lèn*], v. d'Espagne, où le général Dupont signa, en 1808, une déplorable capitulation; 7.500 h.

BAYON [*ba-ion*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, non loin de la Moselle; 1.230 h. Ch. de f. E. Plâtre, chaux.

BAYONNE, v. industrielle des Etats-Unis (New-Jersey); 77.000 h. Faubourg de New-York.

BAYONNE [*ba-io-ne*] ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées), sur l'Adour; 28.210 h. (*Bayonnais*). Ch. de f. M., à 107 kil. O. de Pau. Evêché. Place forte. Eaux-de-vie, jambons. Patrie de Ravignan, Cabarrus, Laffite. L'arr. a 9 cant., 54 comm., 120.800 h.

BAYREUTH ou **BAIREUTH** [*ba-i*], v. de Bavière, sur le Mein; 33.100 h. Draps, poteries. Théâtre construit par le roi de Bavière Louis II, pour la représentation des œuvres de Wagner.

BAZA, v. d'Espagne (Andalousie), près du Gallego; 12.800 h.

BAZAINE [*zè-ne*] (Achille), maréchal de France, né à Versailles. Il se distingua en Crimée et commanda en chef au Mexique, non sans mérite; mais, chargé en 1870-1871 de la défense de Metz, il trahit véritablement son pays par son incurie, son incapacité, l'étroitesse et l'égoïsme de ses vues. Il se laissa renfermer dans la place, ne tenta que des efforts dérisoires pour en sortir, engagea de louches négociations avec Bismarck, puis rendit la ville, sans avoir fait ce que lui prescrivaient l'honneur et le devoir militaires. La peine de mort à laquelle il fut condamné en 1873 ayant été commuée en celle de la détention, il réussit à s'évader et se retira en Espagne, où il vécut entouré du mépris général (1811-1888).

Bazar turc (*le Grand*), chef-d'œuvre de Decamps (1855).

BAZARD (Armand), né à Paris, fondateur de la *charbonnerie française*, un des propagateurs du saint-simonisme (1791-1832).

BAZAS [*zass*], ch.-l. d'arr. (Gironde), près de la Beuve, affl. de la Garonne; 4.370 h. (*Bazadais* ou *Bazadois*). Ch. de f. M., à 62 kil. S-E. de Bordeaux. Bois, tanneries. L'arr. a 7 cant., 71 comm., 44.900 h.

BAZEILLES [*zè-i-ll* mll.], comm. des Ardennes, arr. et cant. de Sedan, près de la Meuse; 1.130 h. Il fut pillé et brûlé par les Allemands, le 1er sept. 1870.

BAZIN (François), compositeur français, né à Marseille, auteur des opéras-comiques: *Maître Pathelin*, *le Voyage en Chine*, etc., et d'un excellent *Traité d'harmonie* (1816-1878).

BAZIN (René), littérateur français, né à Angers en 1853, écrivain délicat, auteur de: *les Oberlé*, *la Terre qui meurt*, etc. Membre de l'Académie française.

BAZOCHES-SUR-HOÈNE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 520 h.

BAZZI (Giovanni), peintre italien, dit *le Sodoma*; né à Verceil (vers 1477-1459).

BEACHY [*bi-tchi*], promontoire de la côte sud d'Angleterre, entre Hastings et Brighton. Près de là, Tourville écrasa une flotte anglo-hollandaise en 1690.

BEACONSFIELD. V. DISRAELI.

BÉARN, ancien pays de France, qui appartint aux comtes de Foix, à la Navarre, et fut réuni à la France par Louis XIII en 1620; cap. *Pau*; a formé en grande partie le départ. des Basses-Pyrénées. (Hab. *Béarnais*.)

BÉATRIX [*triks*], Florentine célèbre, née en 1266, m. en 1290, immortalisée par Dante dans sa *Divine Comédie*.

BEATTIE (James), poète et critique écossais, né à Lawrencekirk (1735-1803).

BEATTY (David), amiral anglais, né à Howbeck (Cheshire), en 1871, joua un rôle important pendant la Grande Guerre (batailles navales d'Héligoland, du Dogger Bank et du Jutland).

Beau Ténébreux, nom que prit Amadis de Gaule lorsque, après avoir offensé la dame de ses pensées, il se retira par désespoir dans l'ermitage de la Roche-Pauvre. Le nom de *Beau Ténébreux* est devenu synonyme d'amoureux sombre, aux allures timides.

BEAUCAIRE [*bô-kè-re*], ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Rhône; 7.920 h. (*Beaucairois*). Ch. de f. P.-L.-M. Foire, depuis longtemps célèbre, du 1er au 28 juillet. Patrie de Raymond VII, d'Urbain V.

BEAUCE [*bô-se*], ancien pays de France, cap. *Chartres*; plaines très fertiles en blé. (Hab. *Beaucerons*.)

Beaucoup de bruit pour rien, une des plus charmantes comédies de Shakespeare, représentée en 1600.

BEAUCOURT [*bô-kour*], c. du Territoire de Belfort; 4.160 h. Industrie active.

BEAUFORT-EN-VALLÉE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 3.390 h. (*Beaufortains*).

BEAUFORT, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1.020 h. (*Beaufortains*). Ch. de f. P.-L.-M. Forges, taillanderies.

BEAUFORT ou **SAINT-MAXIME DE BEAUFORT**, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville, sur le Doron, s.-affl. de l'Isère; 2.030 h. (*Beaufortains* ou *Beaufortens*). Bestiaux, fromages.

BEAUFORT (Henri *de*), cardinal anglais, frère du roi d'Angleterre Henri IV; il présida le tribunal qui condamna Jeanne d'Arc; m. en 1447.

BEAUFORT (*duc de*), petit-fils de Henri IV, un des chefs de la Fronde des princes, surnommé, en raison de sa popularité, *le Roi des Halles*. Il se distingua plus tard, comme amiral, contre les Turcs et les Barbaresques (1616-1669).

BEAUGENCY [*bô-jan-si*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la Loire; 3.250 h. Ch. de f. Orl. Vins. Patrie du physicien Charles.

BEAUHARNAIS [*bô-har-nè*], (*vicomte* Alexandre *de*), né à la Martinique, où il épousa Mlle Tascher de La Pagerie, qui fut plus tard l'impératrice Joséphine (v. ce mot); général dans l'armée du Rhin, en 1792; m. sur l'échafaud (1760-1794). V. HORTENSE.

BEAUHARNAIS (Eugène *de*), fils du précédent et de Joséphine, beau-fils de Napoléon Ier et vice-

roi d'Italie, né à Paris. Il se distingua dans les guerres de l'Empire (1781-1824).

BEAUJEU, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, sur l'Ardière, affl. de la Saône; 2.520 h. (*Beaujolais*). Ch. de f. P.-L.-M. Vins.

BEAUJOLAIS [*bô-jo-lè*], ancien pays de France, compris dans le nord du Lyonnais, traversé par les *monts du Beaujolais;* capit. *Villefranche* (Rhône). Bons vins.

BEAUJON (Nicolas), financier français, né à Bordeaux. Il a donné son nom à un quartier de Paris, ainsi qu'à un hôpital fondé par lui (1708-1786).

BEAULIEU, comm. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire; 510 h. Eaux thermales ferrugineuses, bicarbonatées sodiques.

BEAULIEU (Jean-Pierre *de*), général autrichien, né à Lathuy (Brabant), prit part à la guerre de Sept ans et fut vaincu par Bonaparte en Italie (1725-1819).

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Dordogne; 1.710 h.

BEAUMANOIR (Philippe *de*), célèbre légiste français; il jouit d'une grande faveur auprès de saint Louis; a rédigé les *Coutumes du Beauvoisis* (1246-1296).

Beaumarchais.

BEAUMANOIR (Jean *de*), un des héros du *Combat des Trente*, livré en 1352, et où 30 Bretons vainquirent 30 Anglais.

BEAUMARCHAIS [*bô-mar-chè*] (Pierre-Augustin CARON *de*), écrivain français, né à Paris, auteur du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro*, de la *Mère coupable*, pièces hardies, à grande portée sociale, développées avec un esprit étincelant, pleines de mouvement et de gaieté. Baumarchais, caractère hardi et aventureux, est encore célèbre par ses démêlés judiciaires avec le conseiller Goëzman, qui lui ont fourni le sujet de remarquables et curieux *Mémoires* (1732-1799).

BEAUMES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange; 1.240 h. Vin muscat. Culture du mûrier.

BEAUMESNIL [*bô-mé-nil'*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 460 h. Produits chimiques.

BEAUMETZ-LES-LOGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 575 h. Ch. de f. N. Distilleries.

BEAUMONT [*bô-mon*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1.050 h. (*Beaumontois*). Eaux minérales.

BEAUMONT ou **BEAUMONT-HAGUE,** ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg, non loin de l'anse de Vauville; 550 h. (*Beaumontois*). Clouteries.

BEAUMONT (Christophe *de*), archevêque de Paris, né à La Roque (Dordogne); publia un mandement contre l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Celui-ci y répondit par une lettre célèbre (1703-1781).

BEAUMONT (Léonce ELIE *de*), géologue français, né à Canon (Calvados); a commencé les travaux de la *Carte géologique de la France* (1798-1874).

BEAUMONT-DE-LOMAGNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, sur la Gimone, affl. de la Garonne; 3.090 h. (*Beaumontois*) Patrie de Fermat.

BEAUMONT-LE-ROGER, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Rille; 2.200 h. (*Beaumontois*). Ch. de f. Et.

BEAUMONT-SUR-SARTHE, ch-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 2.040 h. (*Beaumontois*).

BEAUNE, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or); 11.660 h. (*Beaunois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 38 kil. S.-E. de Dijon. Vins renommés. Patrie de Monge. L'arr. a 10 cant., 199 comm., 85.830 h.

BEAUNE-LA-ROLANDE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers; 1.620 h. (*Beaunois*). Ch. de f. Orl. et P.-L.-M. Combat meurtrier entre les Français et les Prussiens (28 nov. 1870).

BEAUPRÉAU, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, près de l'Evre, affl. de la Loire; 3.530 h. Fut autrefois ch.-l. d'arr. Bestiaux, lainages.

BEAUREPAIRE [*pè-re*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne, sur le Suzon et l'Auron; 2.660 h. Ch. de f. P. L.-M. Tanneries, forges.

BEAUREPAIRE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 745 h. Etangs.

BEAUREPAIRE (Nicolas-Joseph), officier français, né à Coulommiers; défendit énergiquement Verdun contre les Prussiens du duc de Brunswick, se tua pour éviter la honte de se rendre (1740-1792);

BEAUSSET (*Le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 1.910 h. Goudron, huiles, savon, poteries.

Beauté (*château de*), ancienne résidence royale, entre Nogent et Vincennes, donnée par Charles VII à Agnès Sorel, qui prit le nom de *Dame de Beauté*.

BEAUVAIS [*bô-vè*], ch.-l. du dép. de l'Oise, sur le Thérain et l'Avelon, affl. de l'Oise; 19.270 h. (*Beauvoisiens* ou *Beauvaisins*). Ch. de f. N., à 79 kil. N. de Paris. Evêché, belle cathédrale. Toiles, tapisseries. Patrie de saint Yves, de Jeanne Hachette, qui, en 1472, repoussa les troupes de Charles le Téméraire assiégeant la ville; du numismate Vaillant, de Dubois, Lenglet-Dufresnoy, Restaut. L'arrond. a 12 cant. 242 comm., 17.370 h.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste), prélat français, né à Cherbourg, évêque de Senez, prédicateur distingué. C'est à lui que l'on doit la phrase célèbre : « Le silence des peuples est la leçon des rois. » (1731-1790).

Beauvais (*hôtel de*), résidence historique, rue Saint-Antoine, 82, à Paris, construite par Lepautre (XVIIe s.).

BEAUVAU, ancienne et noble famille française, originaire d'Anjou, et d'où sont sortis beaucoup d'hommes remarquables. Le principal, CHARLES-JUSTE **de Beauvau,** fut maréchal de France (1720-1793).

BEAUVILLE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, près de la Séoune, affl. de la Garonne; 760 h.

BEAUVILLIER [*bô-vi-li-é*] (François-Honorat *de*), duc de Saint-Aignan, un des protecteurs des gens de lettres sous Louis XIV (1610-1687). — Son fils, PAUL, diplomate français, fut chargé par Louis XIV de l'éducation du duc de Bourgogne (1648-1714).

BEAUVOIR, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 2.370 h. Port sur l'Océan. Huîtres.

BEAUVOIR (Roger *de* BULLY, dit Roger *de*), romancier français, né à Paris (1809-1866).

BEAUVOIR-SUR-NIORT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 580 h. Ch. de f. Et.

BEAUVOISIS ou **BEAUVAISIS** [*zi*], petit pays de l'ancienne France; cap. *Beauvais*. (Hab. *Beauvoisins.*)

BEAUZÉE [*bô-zé*] (Nicolas), grammairien français, né à Verdun, un des Encyclopédistes (1717-1780).

BÉBÉ, nain de Stanislas, roi de Lorraine; sa taille était de 0^m^,70 (1739-1764).

BEBEL (Ferdinand-Auguste), un des chefs du socialisme allemand, né à Cologne (1840-1913).

BÉBRYCES, anc. peuple d'Ibérie, sur la côte méditerranéenne, au N. et au S. des Pyrénées.

BECCARIA (César *de*), philosophe et criminaliste italien, né à Milan, auteur d'un célèbre *Traité des délits et des peines*, dont les principes ont renouvelé et adouci le droit pénal (1738-1794).

BÉCHER [*chèr*] (Jean-Joachim), savant chimiste allemand, né à Spire (1625-1682).

BÉCHEREL [*rèl*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 790 h. Filatures.

BECKET [*bè-kè*] (*saint* **Thomas**), archevêque de Cantorbéry, grand chancelier d'Angleterre, assassiné au pied de l'autel par des courtisans de Henri II, roi d'Angleterre (1117-1170).

BÉCLARD [*klar*] (Pierre-Augustin), chirurgien français, né à Angers (1785-1825). — Son fils, JULES, anatomiste français, né à Paris (1818-1887).

BECQ DE FOUQUIÈRES (Louis), littérateur français, né à Paris, connu par ses travaux sur André Chénier (1824-1887).

BECQUE (Henry), auteur dramatique français, né à Paris, auteur de *la Parisienne*, des *Corbeaux*, peintures sévères, mais vigoureuses et incisives, des mœurs de son époque (1837-1899).

BECQUEREL (Antoine-César), physicien français, né à Châtillon-sur-Loing (1788-1878). — Son fils, ALEXANDRE (1820-1891), et son petit-fils, HENRI (1852-1908), furent également des physiciens de valeur.

BÉDARIEUX *ri-eû*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 6.500 h. (*Bédariciens*). Ch. de f. M.

BÉDARRIDES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon, sur l'Ouvèze, affl. du Rhône; 1.820 h. (*Bédarridais*). Ch. de f. P.-L.-M.

BÈDE (*saint*) **le Vénérable,** moine et historien anglais (675-735). Fête le 27 mai.

BÉDEAU [*dô*] (Marie-Alphonse), général français, né à Vertou (Loire-Inférieure). Il se distingua en Afrique et fut exilé après le 2-Décembre (1804-1863).

BEDFORD [*bèd-for*], v. d'Angleterre, sur l'Ouse, capit. du comté du même nom; 39.000 h. Le comté a 188.500 h.

BEDFORD (*duc de*), frère de Henri V, roi d'Angleterre, et régent de France pour son neveu Henri VI lorsque, après Azincourt, les Anglais furent maîtres de presque tout le royaume (1389-1435).

BÉDIER (Joseph), médiéviste français, né à Paris en 1864; auteur des *Légendes épiques.* Membre de l'Académie française.

BEDJAS [*bèd-jass*], peuple nubien, entre l'Abyssinie, la mer Rouge et le Nil.

Bedlam, hospice d'aliénés, en Angleterre, à Londres.

BÉDOUINS, Arabes nomades du désert, dans l'Afrique du Nord et en Arabie.

BÉDRIAC [*ak*], village de l'Italie du Nord, sur l'Oglio, entre Crémone et Vérone (Italie sept.), où Vitellius vainquit Othon en l'an 69. V. VITELLIUS.

Beethoven.

BEECHER-STOWE [*bî-tcheur-stô*] (Harriett), femme de lettres américaine, auteur du célèbre roman : *la Case de l'oncle Tom* (1812-1896).

BEERNAERT [*bèr-na-èrt'*] (Auguste), homme politique belge, né à Ostende (1829-1912).

BEETHOVEN [*bé-to-vèn*] (Louis VAN), célèbre compositeur de musique allemand, né à Bonn; auteur de sonates, quatuors, symphonies, de l'opéra *Fidelio,* œuvres d'une profondeur de sentiment et d'une puissance d'expression incomparables. Il eut une existence souvent difficile et fut, à la fin de ses jours, frappé de surdité (1770-1827).

BÉGARD [*ghar*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 4.310 h. Minoterics.

Bégard, secte d'illuminés qui parut en Italie, en France et en Allemagne, au XIIIe siècle. Certaines de leurs institutions, ou *béguinages,* ont persisté jusqu'à nos jours dans les Pays-Bas.

BÉHAIM (*bé-in*) (Martin), cosmographe et navigateur allemand, né à Nuremberg. Il introduisit l'usage de l'astrolabe sur les vaisseaux (1459-1506).

BÉHEMOTH, animal monstrueux dont parle Job. Les Pères le regardent comme le symbole du démon.

BEHISTOUN, village du Kurdistan persan, près duquel sont des rochers couverts de bas-reliefs, et d'une inscription célèbre en caractères cunéiformes relative à Darius.

BEHN [*bèn'*] (Afra), femme poète anglaise, née à Cantorbéry (1640-1689).

BEHRING. V. BÉRING.

BEHRING (*Emile-Adolphe von*), médecin et bactériologiste allemand, un des créateurs de la sérumthérapie, né à Hansdorf (Prusse) [1854-1917].

BEINE [*bè-ne*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 420 h. Etoffes.

BEIRA, prov. centrale du Portugal; 1.520.000 h. Capit. *Coïmbre.*

BEIRA, v. de l'Afrique orientale (Mozambique); 3.400 h. Au Portugal.

BÉJA, v. de Tunisie, dans la Medjerda; 5.000 h.

BÉJART, famille de comédiens à laquelle appartenaient *Madeleine Béjart* (1618-1672) et sa sœur *Armande* (1642-1700), qui épousa Molière en 1662.

BÉKÉS ou **BEKESEAR,** v. de Hongrie, au confluent des deux Körös; 28.000 h.

BEKESCSABA, v. industrielle de Hongrie (comitat de Bekes); 46.000 h.

BEL, dieu suprême des Babyloniens, l'équivalent du Zeus grec et du Baal phénicien.

BÉLA, nom de plusieurs rois de Hongrie, de la dynastie des Arpadiens. Le plus fameux, BÉLA IV, régna de 1235 à 1270.

BÉLÂBRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc, sur le Langlin, s.-affl. de la Creuse; 1.560 h.

BÉLATE (*col de*), col des Pyrénées, route très fréquentée de Bayonne à Pampelune (886 m.).

BELCAIRE [*bèl-kè-re*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 810 h.

BÉLEM [*lèm'*] ou **PARA,** v. du Brésil, sur le Para; 275.000 h. Grand commerce du caoutchouc.

BÉLÉNUS [*nuss*], divinité de divers peuples germains, personnification probable du Soleil.

BELFAST, v. et port d'Irlande (Ulster), sur le canal du Nord; 393.000 h. Filatures, toiles de lin et de coton.

BELFORT, ch.-l. du *Territoire de Belfort* (anc. Haut-Rhin); 39.300 h. (*Belfortins* ou *Belfortains*). Ch de f. E., à 443 kil. de Paris. Place forte, illustrée

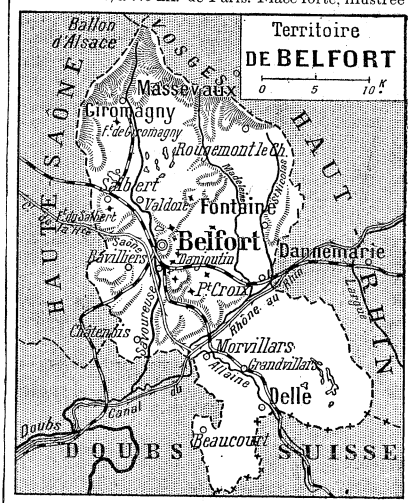

par la belle défense du colonel Denfert-Rochereau (1870-1871). Le *Territoire de Belfort* a 6 cant., 106 comm., 94.340 h. V. LION DE BELFORT.

BELGIOJOSO (Christine TRIVULZIO, *princesse*), patriote italienne, née à Milan (1808-1871), longtemps exilée en France.

BELGIQUE, Etat de l'Europe occidentale, capit. *Bruxelles.* I. GÉOGRAPHIE. La Belgique est bornée au N. par les Pays-Bas, au N.-O. par la mer du Nord; à l'O., au S.-O. et au S. par la France; à l'E. par le grand-duché de Luxembourg et les provinces Rhénanes de la Prusse; au N.-E. par les Pays-Bas. Elle a une superficie de 30.443 kil. carrés et une population de 7.478.000 h. (*Belges*). Sauf dans la partie sud-est, où commence l'Ardenne, elle est constituée par un pays de plaines ondulées qu'arrosent la Meuse, l'Escaut, la Lys, etc. Les richesses du sol et du sous-sol de la Belgique sont considérables : mines de houille (Mons, Charleroi, Liége), de fer, de zinc, de plomb : carrières d'ardoise, de marbre, de pierre de taille. L'industrie est des plus actives : filatures, fabrication de dentelles, métallurgie. Un réseau très développé de canaux favorise l'essor du commerce. Sous le rapport agricole, la Belgique se divise en cinq zones : *polders* et zone *sablonneuse* (basse Bel-

Armoiries de la Belgique.

La Barque de Dante (Eug. Delacroix).

Bonaparte franchissant les Alpes (P. Delaroche).

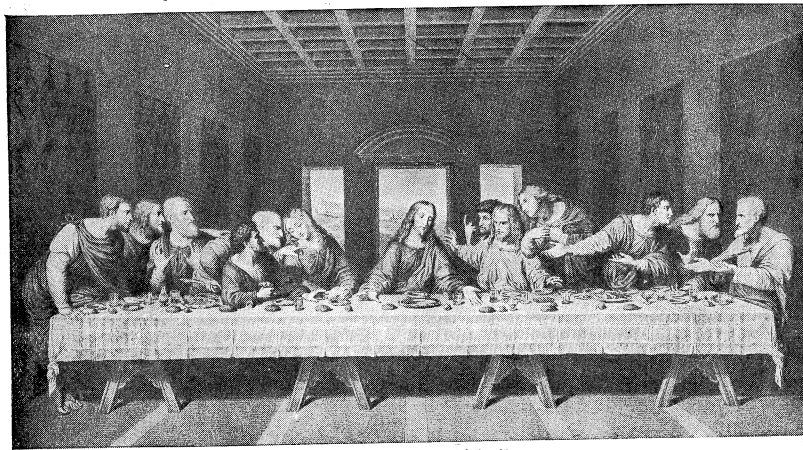

La Cène (Léonard de Vinci).

La Charité (A. del Sarto).

(Photos Braun, Neurdein).

Les Dernières Cartouches (A. de Neuville).

La Cuisine des Anges ou le Miracle de San Diego (Murillo).

La Cruche cassée (Greuze).

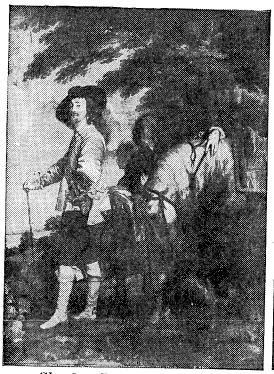

Charles Ier (Van Dyck).

L'Embarquement pour Cythère (Watteau).

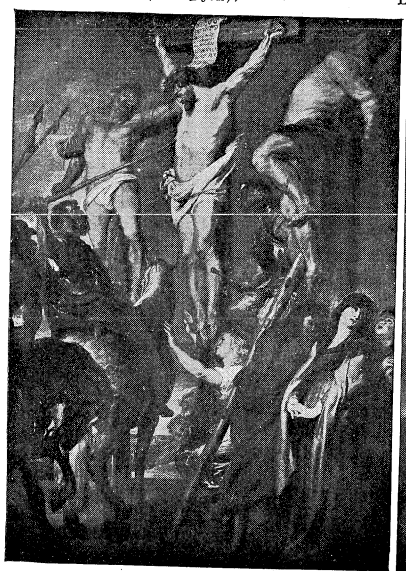

Le Christ en croix (Rubens).

La Descente de croix (Rubens).

(Photos Neurdein, Giraudon, Hansfstaëngl.)

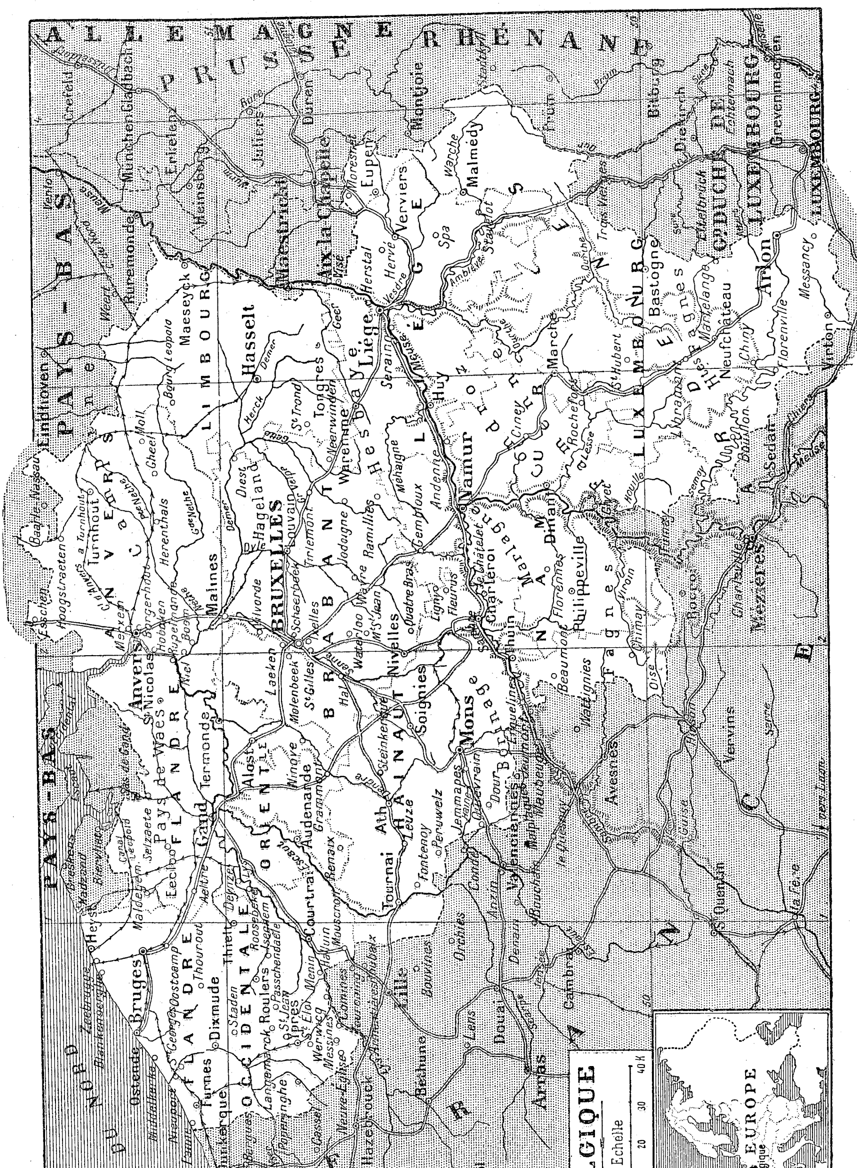
BELGIQUE
Echelle
0 10 20 30 40 K
EUROPE
Belgique
ALLEMAGNE
PRUSSE RHÉNANE
PAYS-BAS
MER DU NORD
FRANCE
G.D DUCHÉ DE LUXEMBOURG
FLANDRE OCCIDENTALE
FLANDRE ORIENTALE
ANVERS
LIMBOURG
BRABANT
HAINAUT
NAMUR
LIÉGE
LUXEMBOURG
BRUXELLES
Anvers
Gand
Bruges
Ostende
Liége
Namur
Mons
Charleroi
Louvain
Malines
Hasselt
Tournai
Courtrai
Arlon
Lille
Maestricht
Aix-la-Chapelle
Verviers
Dinant
Bastogne
Luxembourg

gique), zone *limoneuse* (moyenne Belgique), zones *condrusienne* et *ardennaise* (haute Belgique). Elle compte 9 prov. : *Anvers, Brabant, Flandre-Occidentale, Flandre-Orientale, Hainaut, Liége, Limbourg, Luxembourg* et *Namur*, administrées par un gouverneur et un conseil provincial et subdivisées en arrondissements. Aux termes de la constitution du 7 février 1831, le gouvernement de la Belgique est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif appartient au roi, qui l'exerce par l'intermédiaire de dix ministres, et le pouvoir législatif appartient collectivement au roi, à la Chambre des représentants et au Sénat. *Anvers* est la ville principale.

II. Histoire. Au temps de César, les Belges formaient dans la Gaule du Nord une confédération mi-celtique, mi-germanique, que les Romains soumirent définitivement en 51 ap. J.-C. A partir du IVe siècle ap. J.-C., la Belgique passa peu à peu au pouvoir des Francs mérovingiens ; elle fut inégalement divisée entre Neustrie et Austrasie, puis elle devint sous les Carolingiens une enclave de la Lotharingie. Quand la féodalité triompha, on vit se constituer les comtés de Flandre, de Hainaut, de Brabant, etc. ; puis s'organisèrent les communes flamandes, avec leurs puissantes corporations et leurs milices qui, vaincues à Bouvines, victorieuses à Courtrai (1302), furent battues à Mons-en-Puelle (1304) et succombèrent d'abord à Cassel (1328), puis avec Artevelde à la bataille de Rosebecque (1382). Peu après, les Pays-Bas (Belgique et Hollande) échurent à la maison de Bourgogne, que Philippe le Bon et Charles le Téméraire rendirent célèbre ; mais en 1477 le mariage de Marie de Bourgogne et de l'archiduc Maximilien fit passer les Pays-Bas à la maison d'Autriche. L'intolérance de Philippe II et les excès du duc d'Albe eurent pour conséquence la révolte et finalement l'indépendance des sept provinces du Nord, sous le nom de *Provinces-Unies* (1579), tandis que les provinces du Sud étaient définitivement rattachées à la domination espagnole. La Belgique, théâtre de nombreuses guerres sous Louis XIV, fut donnée à l'Autriche par le congrès de Rastadt (1714), que confirma sur ce point le traité d'Aix-la-Chapelle (1748). La nouvelle organisation que Joseph II voulut appliquer à la Belgique fut mal accueillie et amena une insurrection (1788-1790). De 1795 à 1815, elle fut sous la domination française ; en 1815, elle fut réunie à la Hollande. La révolution de 1830 aboutit à l'indépendance de la Belgique, qui se constitua en monarchie constitutionnelle. En 1908, l'Etat indépendant du Congo est devenu colonie belge. Envahie en août 1914, malgré son héroïque résistance, par les armées allemandes, la Belgique, presque dans sa totalité, resta sous la domination ennemie jusqu'en 1918. La victoire des Alliés lui rendit son indépendance et rectifia sa frontière est à Moresnet et à Malmédy.

Pendant la Grande Guerre, ont été livrées deux batailles de Belgique : la première, en 1914, a été gagnée par les Allemands qui ont conquis tout le pays jusqu'à l'Yser ; la seconde, menée par les Anglo-Franco-Belges, a chassé les Allemands de Belgique (28 sept.-11 nov. 1918).

BELGODÈRE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi, non loin de la mer ; 710 h.

BELGRADE (**Beograd**), capitale de la Yougoslavie, à 2.041 kil. S.-E. de Paris ; place forte sur le Danube ; 140.000 h. Disputée entre Serbes et Austro-Allemands, de 1914 à 1915 ; reprise par les Alliés en 1918.

BELGRAND (Eugène), ingénieur français, né à Ervy (Aube), auteur de travaux sur l'assainissement et l'alimentation en eau potable de Paris (1810-1878).

BÉLIAL, idole des Phéniciens. Ce mot, qui, en hébreu, signifie *nuisible, mauvais*, est celui qu'emploie l'Ancien Testament pour désigner le génie du Mal, le chef des démons. Le nom de *Bélial* revient souvent sous la plume des écrivains sacrés : leurs ennemis sont des *fils de Bélial ;* pour eux, *le culte de Bélial* est le culte des démons, du roi des enfers.

BÉLIER, constellation de l'hémisphère boréal et l'un des douze signes du zodiaque, qui correspond au mois de mars.

BELIN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Leyre ; 1.740 h. (*Belinois*).

BÉLISAIRE [*zè-re*], général byzantin, né vers 494. Sous Justinien, il vainquit les Perses, les Vandales et les Ostrogoths ; une tradition aujourd'hui reconnue fausse, veut qu'il ait été disgracié, privé de la vue, et réduit à mendier ; m. en 565. Ce nom propre est devenu nom commun pour désigner un pauvre aveugle ayant quelque chose de noble, de distingué dans les manières :

> Jusque sous ses haillons desséchés et poudreux,
> Effrangés par le temps, cardés par la misère,
> L'Arabe qui mendie a l'air d'un « Bélisaire ».
>
> Barthélemy.

Bélise, personnage des *Femmes savantes*, de Molière ; elle forme, avec Armande et Philaminte, un trio de précieuses dont le nom a passé en proverbe.

BÉLIZE, capit. du Honduras britannique, sur la mer des Caraïbes ; 10.500 h.

BELL (André), Ecossais qui introduisit en Europe la méthode de l'enseignement mutuel, qu'il avait vu pratiquer aux Indes (1753-1832).

BELL (Graham), électricien américain, un des inventeurs du téléphone, né à Edimbourg (1847-1922).

BELLA (Stefano *della*), graveur italien, né à Florence (1610-1664).

BELLAC [*bèl-lak*], ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne) ; 3.360 h. (*Bellacquais* ou *Bellachons*). Ch. de f. Orl., à 39 kil. N.-E. de Limoges. Tanneries. L'arrond. a 8 cant., 65 comm., 69.080 h.

BELLANGÉ (Hippolyte), peintre de batailles, né à Paris (1800-1866).

BELLARMIN (*le cardinal* Robert), théologien de l'ordre des jésuites (1542-1621).

BELLART [*lar*] (Nicolas *de*), procureur général à Paris sous la Restauration. Il réprima sévèrement les mouvements libéraux (1764-1826).

BELLAY [*bèl-lè*] (Guillaume *Du*), un des plus braves généraux de François Ier, auteur de *Mémoires*, né près de Montmirail (1491-1543) ; — Jean, frère du précédent, cardinal, homme d'Etat (1492-1560) ; — Joachim, neveu du précédent, fut un des poètes les plus remarquables de la Pléiade. Sa célèbre *Défense et illustration de la langue française* fut le manifeste de la nouvelle école (1522-1560).

Belle au bois dormant (*la*), conte de Perrault. Une fée ayant été oubliée au baptême d'une princesse, celle-ci est condamnée à dormir cent ans. Réveillée, puis épousée par un beau prince, elle a deux enfants : *Aurore* et *Jour*, et est heureuse malgré une méchante belle-mère.

Belle aux cheveux d'or (*la*), conte de Mme d'Aulnoy. Une belle princesse, pour consentir à épouser un roi, soumet l'ambassadeur de celui-ci, *Avenant*, à de terribles épreuves. Il sort vainqueur de toutes, grâce à la reconnaissance d'une carpe, d'un corbeau, d'un hibou et du petit chien *Cabriole* ; et c'est Avenant que la princesse épouse.

Belle et la Bête (*la*), conte de Mme Leprince de Beaumont. Un marchand imprudent est obligé de livrer une de ses filles à un monstre horrible. Mais le monstre aime la jeune fille, qui finit par l'aimer aussi, à cause de sa bonté. Cet amour lui fait reprendre sa forme de prince, et ils s'épousent.

Belle Gabrielle (*la*), roman d'Aug. Maquet (1855) ; l'action se déroule aux premières années du règne de Henri IV. Il a pour suite *La Maison du Baigneur*.

Belle Jardinière (*la*), chef-d'œuvre de Raphaël (Louvre) ; une des madones les plus gracieusement expressives que le grand peintre ait figurées.

Belle-Rose, par A. Achard, roman de cape et d'épée, un des modèles du genre (1847).

BELLEAU [*bè-lô*] (Remi), un des poètes de la Pléiade, élégant et gracieux, né à Nogent-le-Rotrou, auteur de la *Bergerie* (1528-1577).

BELLEFONDS [*fon*] (*maréchal* Bernardin *de*), homme de guerre et diplomate français (1630-1694).

BELLEGAMBE [*ghan-be*] (Jean), peintre flamand, né en 1470 ; m. vers 1540.

BELLEGARDE, c. de l'Ain, arr. de Nantua, au confl. du Rhône et de la Valserine ; 4.140 h. Ch. de f. P.-L.-M. Asphalte. Perte du Rhône.

BELLEGARDE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, sur le Fessard, affl. du Loing ; 1.190 h.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary *de*), un des favoris de Henri III. Il devint maréchal de

France, fut disgracié et mourut en 1579 ; — ROGER II, de la même famille, fut comblé de faveurs par Henri IV, qu'il avait vaillamment servi ; m. en 1646.

BELLEGARDE (Henri *de*), général autrichien, né à Dresde. Il combattit Napoléon en Italie et en Autriche (1756-1845).

BELLEGARDE-EN-MARCHE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 570 h.

Belle Hélène (*la*), opéra bouffe en trois actes, paroles d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach, parodie amusante de la mythologie grecque (1864).

BELLE-ÎLE, île de l'océan Atlantique. La principale localité de l'île, *Le Palais*, est le ch.-l. du c. de Belle-Ile, arr. de Lorient (Morbihan) ; 3.185 h. (*Bellilois.*) Forteresse qui servit de lieu de déportation pour les détenus politiques, de 1848 à 1852.

BELLE-ISLE (Charles FOUQUET *de*), maréchal de France, né à Villefranche (Aveyron), petit-fils de Fouquet ; il s'illustra en 1742 par l'admirable retraite de Prague (1684-1761).

BELLE-ISLE (*détroit de*), bras de mer qui sépare le Labrador du Nord de l'île de Terre-Neuve.

BELLE-ISLE-EN-TERRE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 1.010 h. Ch. de f. Et. Fer.

BELLÊME, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; sur la Même, affl. de l'Huisne ; 1.940 h. (*Bellémois*). Dolmens.

BELLENCOMBRE [*bè-lan-kon-bre*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Varenne, affl. de l'Arques ; 590 h.

BELLÉROPHON, héros mythologique, fils de Glaucus et petit-fils de Sisyphe. Ayant tué Belléros, son frère, sans le connaître, il s'expatria et se retira à la cour de Prœtos, roi d'Aros. Ce prince, jaloux de son hôte et ne voulant point violer les lois de l'hospitalité, envoya le héros à Iobatès, son beau-frère, roi de Lycie, après avoir remis à Bellérophon des tablettes où était gravé, en signes mystérieux, l'ordre de lui donner la mort. Iobatès lui ordonna de combattre la Chimère, persuadé qu'il succomberait dans cette lutte ; mais, monté sur Pégase, Bellérophon tua le monstre, épousa la fille du roi de Lycie et lui succéda. — L'expression *lettres de Bellérophon* sert à désigner des lettres écrites contre ceux mêmes qui sont chargés de les porter, ou simplement une recommandation trompeuse.

BELLEVILLE, faubourg de Paris, anc. comm. réunie à la capitale depuis 1860. (Hab. *Bellevillois.*)

BELLEVILLE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 2.670 h. (*Bellevillois*). Ch. de f. P.-L.-M. Toiles, vins.

BELLEVUE [*vû*], village de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, au-dessus de la Seine, d'où l'on jouit d'une vue magnifique ; beau château construit en 1748 par Mme de Pompadour, aujourd'hui détruit ; 4.600 h.

BELLEY [*bè-lè*], anc. capit. du *Bugey*, ch.-l. d'arr. (Ain) ; 6.530 h. (*Belleysans.*) Ch. de f. P.-L.-M. à 74 kil. S.-E. de Bourg. Evêché. Pierres lithographiques. Patrie de Brillat-Savarin. L'arrond. a 9 cant., 116 comm., 68.170 h.

BELLIARD [*ar*] (Augustin-Daniel), général français de l'Empire, né à Fontenay-le-Comte (1769-1832).

BELLIÈVRE (Pompone *de*), surintendant des finances sous Henri III, chancelier de France sous Henri IV (1529-1607). Divers autres membres de cette famille ont rempli d'importantes fonctions dans la magistrature.

BELLINI, nom d'une illustre famille de peintres vénitiens, dont les plus remarquables sont JACOPO, GENTILE et GIOVANNI, plus connu en France sous le nom de *Jean Bellin*.

BELLINI (Vincent), compositeur de musique, né à Catane (1801-1835). Ses chefs-d'œuvre, qui valent surtout par la pureté de la mélodie et le sentiment dramatique, sont *la Sonnambula*, *Norma*, *les Puritains*, *le Pirate*, *Zaïre*, etc.

BELLINZONA, v. de Suisse, c. du Tessin, sur le Tessin ; 10.200 h. Commerce de transit très actif.

BELLO-HORIZONTE, capit. de l'Etat de Minas Geraes (Brésil) ; 40.000 h.

BELLONE, déesse de la guerre chez les Romains. Le nom de *Bellone* appartient à la poésie et entre dans certaines périphrases, comme : *les champs de Bellone*, les champs de bataille ; *les fureurs de Bellone*, fureur qui anime les soldats au combat.

BELLOT [*bèl-lo*] (Joseph-René), marin français, né à Paris, m. dans les glaces polaires, victime du dévouement qui le poussa à la recherche de sir John Franklin (1826-1853).

BELLOVAQUES (*les*), puissante tribu de la Gaule Belgique, dans le Beauvaisis. Elle résista énergiquement à Labiénus et à César.

BELLOVÈSE, chef gaulois, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges. Il franchit les Alpes et s'établit avec ses tribus dans la vallée du Pô, qui prit le nom de Gaule Cisalpine (Ve ou VIe s. av. J.-C.).

BELLOY (*cardinal* Jean-Baptiste *de*), archevêque de Paris, né à Morangles (Oise) [1709-1808].

BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit *de*), poète français, né à Saint-Flour, auteur du *Siège de Calais*, tragédie patriotique (1727-1775).

BELLUNE, v. forte d'Italie, dans la Vénétie, sur la Piave, affl. de l'Adriatique ; 20.500 h. Masséna y vainquit les Autrichiens le 13 mars 1797.

BELLUNE (*duc de*). V. VICTOR.

BELMONT-SUR-RANCE [*mon*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique, sur la Rance, affl. du Tarn ; 1.255 h.

BELMONT, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2.400 h. Soie, lin.

BELON (Pierre), naturaliste français, né près du Mans, un des précurseurs de Cuvier (1517-1564).

BELLOT [*lo*] (Adolphe), romancier, auteur dramatique français, né à La Pointe-à-Pitre (1829-1890).

BÉLOUTCHISTAN, pays d'Asie, à l'E. de la Perse ; contrée montagneuse et sauvage, où errent des tribus nomades de pasteurs ; superf. 275.000 kil. carr. ; pop. 421.000 h. (*Bélouthes.*) Capit. *Kélat*. — Forme un kanat dont le souverain est en réalité vassal des Anglais.

BELPECH [*pèch*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary, sur la Vixiège, affl. du Grand-Hers ; 1.530 h. Drap, toiles.

BELPHÉGOR, idole des Moabites, des Ammonites et des Madianites, qui, dans la théologie syrienne, symbolisait, croit-on, le soleil. Les Israélites lui rendirent parfois hommage.

BELSUNCE [*zun-se*] (François *de*), évêque de Marseille, né à La Force (Périgord) ; il montra une charité héroïque pendant la peste de 1720-1721 (1671-1755).

BELT (**Grand-** et **Petit-**), nom de deux détroits : le premier entre les îles de Fionie et Seeland, le second entre Fionie et le Jutland. Ils réunissent la mer Baltique à la mer du Nord par le Cattégat et le Skager-Rak. La navigation est dangereuse et malaisée.

BÉLUS [*luss*], chef légendaire assyrien, père de Ninus.

Belvédère (*musée du*), musée de Rome (Vatican). — Autref., galerie de peinture de Vienne (auj. au *Musée historique et artistique* de cette ville).

BELVÈS [*vèss*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Noze, affl. de la Dordogne ; 1.610 h. (*Belvézois*). Ch. de f. Orl.

BELZ, ch.-l. de c. (Morbihan) ; arr. de Lorient ; 3.225 h. Port sur l'estuaire de l'Etel.

BELZÉBUTH (*but*), nom d'un démon, considéré comme le chef des esprits malins dans le Nouveau Testament.

BELZONI (Jean-Baptiste), savant voyageur italien, né à Padoue (1778-1823).

BEMBO [*bin*] (Pierre), cardinal italien, protecteur des lettres et érudit, né à Venise. Ecrivain plein de grâce et de goût, il restaura la latinité cicéronienne (1470-1547).

BÉNARÈS [*rèss*], v. de l'Inde anglaise, sur le Gange ; 204.000 h. Ville sacrée des Indous.

BENDA [*bin*], famille de musiciens nés en Bohême dans le XVIIIe siècle.

BENDER [*bin-dèr*], v. de Roumanie. V. TIGHINA. Remarquable par le siège qu'y soutint Charles XII contre les Turcs, après sa défaite de Pultawa.

BENDER-ABBASSI, v. et port de Perse, sur la mer d'Oman ; 7.000 h.

BENDIGO (anc. *Sandhurst*), v. d'Australie (Victoria), dans une région agricole et minière ; 43.600 h. Mines d'or aux environs.

BENEDEK (Louis *de*), général autrichien, né à Œdenbourg ; il perdit en 1866 la bataille de Sadowa (1804-1881).

BENEDEN (*Van*), zoologiste belge, né à Malines (1809-1894).

BENEDETTI (Vincent), diplomate français, né à Bastia ; il représentait la France à Berlin lors de la déclaration de guerre en 1870 (1817-1900).

Bénédicité (*le*), tableaux de Le Brun et de Chardin, au Louvre.

Bénédictins. L'ordre des bénédictins fut fondé par saint Benoît en 529. Le célèbre monastère du Mont-Cassin (Italie) fut le berceau de cette congrégation, qui a compté parmi ses membres une foule de savants laborieux et modestes, et rendu d'immenses services aux lettres et aux sciences. Ce sont les seuls érudits du moyen âge ; ce sont eux qui ont transcrit, et par là conservé pour la postérité, la plupart des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome. On donne le nom de *bénédictin* à un homme érudit, d'une science profonde et solide.

Bénédiction des blés (*la*), tableau de Jules Breton (1857), musée du Luxembourg ; scène rustique traitée avec beaucoup de charme.

BÉNÉVENT [*van*] v. forte d'Italie, près de Naples ; 24.300 h. (*Bénéventins*). Bataille où le roi d'Epire Pyrrhus fut vaincu par les Romains (275 av. J.-C.). Mainfroi, roi des Deux-Siciles, y fut battu par Charles d'Anjou (1266).

BÉNÉVENT (*prince de*). V. TALLEYRAND.

BÉNÉVENT-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf ; 1.560 h. (*Bénéventins*).

BÉNÉZET [*zé*] (Antoine), philanthrope américain, de la secte des quakers, et l'un des premiers défenseurs de l'émancipation des noirs (1713-1784).

BENFELD [*bin-fèld'*], comm. du Bas-Rhin, arr. d'Erstein, sur l'Ill, affl. du Rhin ; 2.520 h.

BENFEY [*bin-fè*] (Théodore), philologue et sanscritiste allemand, né à Nœrten (1809-1881).

BENGALE [*bin*], gouvernement de l'Inde anglaise, la plus importante des grandes divisions ; 47.650.000 h. (*Bengalis*). Cap. *Calcutta*.

BENGALE (*golfe du*), formé par la mer des Indes, entre l'Hindoustan et l'Indochine.

BENGHAZI, v. de la Libye italienne, cap. de la Cyrénaïque ; 35.000 h.

BENGUÉLA [*bin*], v. de la colonie portugaise d'Angola ; port sur l'Atlantique ; 2.000 h.

BENI-ABBÈS, puissante tribu kabyle d'Algérie.

BÉNIGNE (*saint*), apôtre de Bourgogne, martyr vers 179. Fête le 1er novembre.

BENI-MÉRED, village d'Algérie, arr. d'Alger ; 476 h. Ch. de f. d'Alger à Oran. C'est près de là que fut blessé à mort le sergent Blandan (1842).

BÉNIN, v. capitale d'un royaume du même nom, sur la côte nord du golfe de Guinée (Afrique-Occidentale française, Dahomey) ; 15.000 h.

BENINCORI (Ange-Marie), compositeur italien, né à Brescia (1779-1821).

BENI-SOUEF, ville d'Egypte, Haute-Egypte, sur le Nil ; 32.000 h. Ch.-l. de prov.

BENJAMIN [*bin*], dans la Bible, dernier fils de Jacob, de la même mère que Joseph. Jacob avait une prédilection marquée pour cet enfant, dont la naissance avait coûté la vie à Rachel, son épouse bien-aimée, et il lui avait donné le nom de *Benjamin*, qui, en hébreu, signifie « fils de ma droite ». C'est par allusion à cette préférence que l'on donne le nom de *Benjamin*, devenu synonyme de *bien-aimé*, au dernier-né d'une nombreuse famille. Ce nom est aussi celui de l'une des douze tribus d'Israël.

BENLOEW (Louis), philologue allemand, né à Erfurt (1818-1901).

BENNIGSEN (Auguste *de*), général russe, né à Brunswick, battu par Napoléon à Eylau (1745-1826).

BENOÎT D'ANIANE (*saint*), réformateur de la discipline monastique (750-821). Fête le 12 février.

BENOÎT DE NURSIE (*saint*), prêtre italien, fondateur de l'ordre des bénédictins vers 529. Fête le 21 mars.

BENOÎT Ier, pape de 574 à 578 ; — BENOÎT II (*saint*), pape de 684 à 685 ; — BENOÎT III, pape de 855 à 858 ; — BENOÎT IV, pape de 900 à 903 ; — BENOÎT V, pape de 964 à 965 ; — BENOÎT VI, pape de 972 à 974 ; — BENOÎT VII, pape de 974 à 983 ; — BENOÎT VIII pape de 1012 à 1024 ; — BENOÎT IX, pape de 1033 à 1048 ; — BENOÎT X, antipape de 1058 à 1059 ; — BENOÎT XI, pape de 1303 à 1304 ; — BENOÎT XII, pape de 1334 à 1342 ; siégeait à Avignon ; — BENOÎT XIII, antipape de 1394 à 1424 ; — BENOÎT XIII, pape de 1724 à 1730 ; — BENOÎT XIV, pape de 1740 à 1758 ; — BENOÎT XV, pape de 1914 à 1922.

BENOÎT DE SAINTE-MAURE, trouvère français du XIIe siècle, originaire de Touraine, auteur d'une célèbre *Chronique des ducs de Normandie*.

BENSERADE [*bin*] (Isaac), poète de la cour de Louis XIV, né à Paris (1613-1691), auteur de sonnets et de rondeaux célèbres.

BENTHAM [*bin-tam'*] (Jérémie), philosophe et jurisconsulte anglais, né à Londres ; la Législative lui décerna le titre de *citoyen* français. Selon lui, tout gouvernement a quatre buts principaux : s'occuper de la subsistance, favoriser l'abondance, procurer la sûreté, tendre à l'égalité (1748-1832).

BENTIVOGLIO [*ben'-ti-vo-i-o*], famille princière italienne, souveraine de Bologne (XVe et XVIe s.).

BENTIVOGLIO (Corneille), cardinal italien, né à Ferrare, nonce du pape auprès de Louis XIV (1688-1732).

BENTLEY [*bin-tlé*] (Richard), philologue anglais, né à Oulton, comté d'York (1671-1742).

BÉNY-BOCAGE (*Le*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire ; 670 h.

BEOGRAD. V. BELGRADE.

BÉOTIE [*sî*], contrée de l'anc. Grèce, cap. *Thèbes*. Les habitants (*Béotiens*) passaient pour avoir l'esprit lourd et grossier. — Le nom de *Béotien* a depuis passé dans la langue, et s'applique à un esprit peu cultivé, indifférent à la beauté artistique.

BÉRANGER [*jé*] (Pierre-Jean *de*), célèbre chansonnier français, né à Paris, le premier dans un genre qu'il a su souvent élever à la hauteur de la poésie lyrique (1780-1857). Le *Vieux Sergent*, *le Dieu des bonnes gens*, *la Grand'Mère* sont longtemps restés populaires entre toutes ses chansons.

Béranger.

BÉRAR, province de l'Inde anglaise, dans le Deccan septentrional ; 3.054.000 h.

BÉRARD [*rar*] (Frédéric), médecin français de l'école vitaliste, né à Montpellier (1789-1828).

BÉRAT [*ra*] (Frédéric), poète et compositeur français, né à Rouen ; ami de Béranger, il est l'auteur d'un grand nombre de chansons restées populaires : *Ma Normandie*, *la Lisette de Béranger*, etc. (1801-1855).

BERBER [*bèr-bèr*], ville de la haute Nubie, sur la rive droite du Nil ; 10.000 h.

BERBERA, v. d'Afrique, capitale de la Somalie anglaise, sur le golfe d'Aden ; 30.000 h.

BERBÈRES, race de l'Afrique septentrionale, qui comprend les Kabyles, les Touareg, diverses tribus du Maroc, etc. Ils descendent des anciens Numides, et il ne faut pas les confondre avec les Arabes.

BERCHEM, v. de Belgique (prov. d'Anvers) ; 35.000 h. Faubourg d'Anvers.

BERCHOUX [*chou*] (Joseph), poète français, né à Saint-Symphorien (Rhône) ; auteur de la *Gastronomie* (1765-1839).

BERCK, comm. du Pas-de-Calais (arr. de Montreuil) ; 12.670 h. (*Berkois*). Bains de mer ; sanatorium pour enfants débiles et rachitiques.

BERCY, anc. comm. voisine de Paris, sur la rive droite de la Seine ; réunie à la capitale en 1860. Grand entrepôt pour les vins et les eaux-de-vie.

BERDITCHEF, v. de Russie (Ukraine), sur un affl. de la Teteref ; 74.500 h.

BÉRENGER Ier [*ran-jé*], petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle ; roi d'Italie en 888. Habile général, mais détesté à cause de ses abus, il fut assassiné à Vérone (924) ; — BERENGER II, petit-fils du précédent, roi d'Italie en 950 ; il fut détrôné deux fois par Othon le Grand, qui l'envoya prisonnier à Bamberg (964), où il mourut en 966.

BÉRENGER, célèbre hérésiarque français, né à Tours ; il fut condamné par plusieurs conciles (998-1088).

BÉRENGER (Thomas), dit *Bérenger de la Drôme*, criminaliste et magistrat français, né à Valence ; dirigea les débats dans les procès politiques jugés à Bourges (1848) et à Versailles (1849) [1785-1866] ; — Son fils RENÉ, homme politique, né à Valence, a fait voter la loi sur le sursis des pénalités (1830-1915).

BÉRENGÈRE [*ran*], reine de Léon et de Castille, fille de Raymond III de Castille, femme d'Alphonse VIII ; morte en 1146.

BÉRÉNICE, princesse juive, de la famille d'Hérode, née en 28. Titus l'emmena à Rome et voulut l'épouser ; mais il dut la renvoyer en Judée, malgré elle et malgré lui, pour ne pas mécontenter le peuple romain.

Bérénice, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine (1670), composée à la demande de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. C'est une véritable élégie historique, inimitable pour l'élégance harmonieuse du style et la beauté exquise des sentiments.

Bérénice (*la Chevelure de*), constellation de l'hémisphère boréal, située entre le Bouvier et le Lion.

BERESFORD (William), général anglais. Il combattit en 1813-1814 à côté de Wellington (1768-1854).

BÉRÉZINA, riv. de la Russie d'Europe, affl. de droite du Dniéper, tristement célèbre par le passage, du 26 au 29 novembre 1812, de l'armée française, qui ne dut son salut qu'au dévouement des pontonniers du général Eblé.

BERG [*bèrgh*] (*anc. duché de*), partie de la Prusse-Rhénane (prov. de Dusseldorf).

BERGAME, v. du royaume d'Italie, à 40 kil. N.-E. de Milan ; 58.500 h. (*Bergamasques*). Patrie de Donizetti, Tiraboschi.

BERGASSE (Nicolas), avocat et publiciste, né à Lyon ; célèbre par ses démêlés judiciaires avec Beaumarchais ; auteur d'un *Essai sur la propriété* (1750-1832).

BERGEN [*ghèn'*], v. de Norvège, sur la *baie de Bergen ;* 97.000 h. Port très actif. Poissons secs, huile de foie de morue ; constructions navales.

BERGEN, localité de Hesse-Cassel (5.300 h.), où les Français battirent les Prussiens le 3 avril 1759. — Village de Hollande, où une armée anglo-russe fut battue par Brune (17 sept. 1799).

BERGER DE XIVREY (Jules), érudit français, né à Versailles (1801-1863).

Bergers d'Arcadie (*les*), chef-d'œuvre du Louvre, dans lequel Poussin a voulu exprimer la fragilité du bonheur. Quatre personnages groupés devant la tombe d'un pasteur y déchiffrent cette inscription : *Et in Arcadia ego !* « Et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie ! », par laquelle la mort semble leur dire : « Comme vous j'ai vécu heureux en Arcadie, et maintenant je ne suis plus. »

BERGERAC [*rak*], ch.-l. d'arr. (Dordogne), sur la Dordogne ; 7.040 h. (*Bergeracois*). Ch. de f. Orl., à 48 kil. S.-O. de Périgueux. Truffes, vins. Patrie du maréchal de La Force, Maine de Biran, Faugère. L'arrondissement a 13 cant., 173 comm., 90.140 h.

BERGERAC (*Cyrano de*). V. CYRANO.

BERGERAT (Emile), littérateur français, né à Paris ; ses *Souvenirs d'un enfant de Paris* sont pleins de verve (1845-1923).

Bergère et ses troupeaux (*la*), tableau de Fr. Millet (1864), scène poétique dans son humble réalité.

Bergeries (*les*), pastorale de Racan, en cinq actes, pénétrée de la galanterie à la mode au XVIIe s., mais aussi d'un juste sentiment de la nature (1628).

BERGHAUS [*ghôss*] (Henri), géographe allemand, né à Clèves (1797-1884).

BERGHEM [*ghèm'*] (Nicolas), peintre paysagiste de l'école hollandaise, né à Haarlem ; auteur des tableaux *le Gué, l'Abreuvoir, le Bac*, etc. (1620-1683).

BERGMANN (Torbern Oloff), chimiste suédois. On lui doit une classification des minéraux (1734-1784).

BERG-OP-ZOOM [*zom'*], v. du royaume des Pays-Bas, Brabant septentr., sur l'Escaut ; 5.500 h. Ville prise par les Français en 1747 et en 1795.

BERGSON (Henri), philosophe français, né à Paris en 1859. Son système repose sur l'intuition.

Bergson.

BERGUES [*bèr-ghe*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 3.920 h. (*Berguois*). Port sur les canaux de la Colme et de Bergues ; ch. de f. N.

BERKELEY, v. des Etats unis d'Amérique, Californie ; 56.000 h. Université. Faubourg de San Francisco.

BERING ou **BEHRING** (*détroit de*), entre l'Asie et l'Amérique septent., réunissant l'océan Pacifique à l'océan Glacial. Découvert en 1728 par le navigateur danois Vitus Bering (1680-1741).

BERING ou **BEHRING** (*mer de*), partie nord du Pacifique, entre l'Asie, l'Amérique et les îles Aléoutiennes.

BÉRIOT [*ri-o*] (Charles *de*), célèbre violoniste belge, né à Louvain (1802-1870).

BERISLAV, v. de la plaine russe (Ukraine) ; 12.000 h.

BERKELEY [*lè*] George), philosophe idéaliste irlandais, qui s'est proposé de consolider le théisme par sa critique de la matière ; né à Kilkrin (1684-1753).

BERKS, comté du centre de l'Angleterre ; ch.-l. *Reading ;* 280.800 h.

BERLAD ou **BERLAT,** v. de Roumanie, en Moldavie ; 35.400 h.

BERLAIMONT [*lè-mon*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre ; 2.640 h.

BERLICHINGEN (Gœtz *de*), chevalier allemand, surnommé *Main de fer*, dont Gœthe a fait le héros d'un de ses drames (1480-1562).

BERLIN, cap. de la Prusse et de l'empire allemand (*Reich*), sur la Sprée, à 1.070 kil. N.-E. de Paris ; 3.803.000 h. (*Berlinois*). Grande et belle ville très commerçante. Elle fut, au XVIIe siècle, l'asile de plus de 7.000 réfugiés protestants français. En 1806, les Français y entrèrent et l'occupèrent trois ans. En 1878, les puissances européennes y tinrent un Congrès et y signèrent un traité relatif à la question d'Orient. « Il y a des juges à Berlin », réponse que fit le meunier de Sans-Souci à Frédéric II, qui le menaçait de s'emparer de vive force de son héritage s'il s'obstinait à vouloir le conserver. Ces mots ont formé une locution proverbiale, que l'on emploie lorsque la force prétend l'emporter sur le droit.

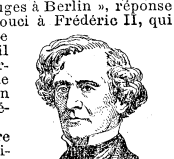
Berlioz.

BERLIOZ (Hector), célèbre compositeur et critique musical français, né à la Côte-Saint-André (Isère) ; auteur des *Troyens*, de la *Damnation de Faust*, de *Benvenuto Cellini*, de *Béatrix et Bénédict*, de l'*Enfance du Christ*, etc., œuvres remarquables par la science de l'orchestration et la puissance du sentiment dramatique (1803-1869).

BERMEJO, *Géogr.* V. VERMEJO.

BERMUDE Ier, roi des Asturies, de 789 à 791 — BERMUDE II, roi des Asturies et de Léon, de 982 à 999. — BERMUDE III, roi des Asturies et de Léon de 1027 à 1037.

BERMUDES, groupe d'îles de l'océan Atlantique, au N.-E. des Antilles, appartenant à l'Angleterre ; 22.000 h. (*Bermudiens*). Café, épices.

BERNADOTTE (Charles), maréchal de France, né à Pau. Il se distingua dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. Adopté en 1810, par le roi de Suède Charles XIII, il oublia son origine pour se joindre en 1813 aux Alliés et combattre les Français. Il devint roi de Suède en 1818 sous le nom de Charles XIV ou Charles-Jean (1764-1844).

BERNARD [*nar*], fils de Pépin, roi d'Italie, vaincu par Louis le Débonnaire, son oncle, qui lui fit crever les yeux (818).

BERNARD, duc de Septimanie, de 820 à 844. Il eut de violentes querelles avec Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, qui le fit exécuter.

BERNARD DE MENTHON (*saint*), fondateur des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard, dans les Alpes. Fête le 15 juin (923-1008).

BERNARD (*saint*), né au château de Fontaine, près de Dijon, l'une des plus grandes figures du christianisme militant, adversaire d'Abélard. Il fonda l'abbaye de Clairvaux et prêcha la 2e croisade. On lui doit de remarquables *Lettres*, des *traités* de théologie, etc. (1091-1153). Fête le 20 août.

BERNARD, duc de Saxe-Weimar, né à Weimar. Pendant la guerre de Trente ans, il commanda après Gustave-Adolphe l'armée suédoise et fut pourvu, grâce à Richelieu, du duché d'Alsace (1604-1639).

BERNARD (Samuel), riche financier sous Louis XIV et Louis XV. Le trésor public dut avoir plusieurs fois recours à lui, et Louis XIV, dans sa détresse, alla jusqu'à lui faire les honneurs de Marly (1651-1739).

Cl. Bernard.

BERNARD (Charles *de*), romancier français, né à Besançon (1804-1850), auteur de la *Femme de quarante ans.*

BERNARD (Claude), célèbre physiologiste français, né à Saint-Julien (Rhône). Il découvrit le rôle du pancréas dans la digestion des corps gras, et démontra que le foie transforme en sucre certains éléments du sang (*fonction glycogénique*). De belles recherches sur le système nerveux du grand sympathique l'ont conduit à admettre l'existence de centres nerveux agissant indépendamment du grand centre cérébro-spinal. Il est le plus illustre représentant de la science expérimentale à la fin du XIXe siècle (1813-1878).

Bernardin de Saint-Pierre.

BERNARD (Paul, dit **Tristan**), romancier et auteur dramatique français d'une spirituelle fantaisie, né à Besançon en 1866.

BERNARD (*Grand-* et *Petit-Saint-*). V. SAINT-BERNARD.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), écrivain et naturaliste français, né au Havre, auteur de *Paul et Virginie*, de la *Chaumière indienne*, des *Etudes de la nature*, etc. Ses ouvrages ont contribué à ramener dans la littérature française le goût de la nature (1737-1814).

BERNAVILLE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens ; 760 h.

BERNAY (*né*), ch.-l. d'arr. (Eure), sur la Charentonne, affl. de la Rille ; 7.440 h. (*Bernayens*). Ch. de f. Etat, à 40 kil. N.-O. d'Evreux. Lainages, rubans, toiles ; chevaux, grains. L'arr. a 6 cant., 124 comm., 47.960 h.

BERNBOURG [*bour*], v. de l'Etat libre d'Anhalt ; 32.990 h. sur la Saale, affl. de l'Elbe. Industrie active.

BERNE, cap. de la Suisse, ch.-l. du cant. de Berne, sur l'Aar, à 577 kil. S.-E. de Paris ; 136.000 h. (*Bernois*). Industrie active ; nombreux établissements scientifiques. Patrie de Haller, Bonstetten. Le cant. a 781.000 h.

Sarah Bernhardt.

BERNHARDT [*nar*] (Rosine BERNARD, dite SARAH), artiste dramatique française, née à Paris (1844-1923).

BERNI (François), poète italien, né en Toscane ; il a excellé dans le genre burlesque ; m. en 1536.

BERNIER [*ni-é*] (François), voyageur français, né à Angers ; médecin d'Aurengzeb. Ses *Voyages* sont la relation d'un séjour en Orient (1625-1688).

BERNIER (Etienne), prélat français, né à Daon (Mayenne), un des principaux négociateurs du Concordat, plus tard evêque d'Orléans (1762-1806).

BERNINA (*le*), massif des Alpes Rhétiques dont le point culminant (pic ou «piz» Bernina) atteint 4.052 m., et d'où sort l'Inn. Le col du Bernina (2.334 m.) va de l'Engadine (Suisse) à la Valteline (Italie).

BERNINI, dit *le Cavalier Bernin*, peintre, sculpteur et architecte italien, né à Naples. Il vint en France en 1665, sur la demande personnelle de Louis XIV ; un des promoteurs du style *baroque* (1598-1680).

BERNIS [*niss*] (François-Joachim *de*), prélat et poète fr., né à Saint-Marcel (Ardèche). Ses petits vers, qui lui valurent le surnom de **Babet la Bouquetière,** le firent bien voir de Mme de Pompadour, et assurèrent sa fortune. Ambassadeur, ministre des affaires étrangères, sous Louis XV, au début de la guerre de Sept ans, archevêque d'Albi, cardinal, il finit ambassadeur à Venise et à Rome. On lui doit de curieux *Mémoires* (1715-1794).

BERNOUILLI [*ll* mll.], nom de plusieurs mathématiciens suisses, issus d'une famille hollandaise réfugiée à Bâle. Les plus célèbres sont JACQUES (1654-1705) et JEAN **Bernouilli,** qui découvrit le calcul exponentiel et la méthode pour intégrer les fonctions rationnelles (1667-1748).

BERNSTEIN (Henry), auteur dramatique français, né à Paris en 1876 ; auteur de pièces vigoureuses : *la Rafale*, *Samson*, *le Voleur*, etc.

BERNSTORF (Jean Hartwig), ministre et philanthrope danois, surnommé *l'Oracle danois* par Frédéric le Grand, né à Hanovre (1712-1772). — Son neveu, PIERRE (1735-1797), fut aussi un homme d'Etat distingué.

BÉROALDE DE BERVILLE (François), écrivain français, né à Paris en 1558, auteur du *Moyen de parvenir*, dialogue d'une verve amusante, parfois licencieuse ; m. après 1623.

BEROALDO (Philippe), littérateur italien, né à Bologne ; enseigna à l'Université de Paris (1453-1505).

BÉROSE, prêtre chaldéen (IIIe s. av. J.-C.), auteur d'une célèbre histoire de la Chaldée et de l'Assyrie, aujourd'hui perdue.

BERQUIN [*kin*] (Arnaud), littérateur français, né à Bordeaux, auteur de l'*Ami des enfants* et de pièces élégiaques d'une douceur assez fade, que l'on a appelées *berquinades* (1747-1791).

BERRE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur l'étang de Berre ; 2.380 h. (*Berratins*). Ch. de f. P.-L.-M.

BERRE (*étang de*), vaste lac des Bouches-du-Rhône, communiquant avec la Méditerranée par le chenal des Martigues et par le tunnel du Rove. Salines, pêcheries.

BERRIAT-SAINT-PRIX, nom de plusieurs jurisconsultes français ; le plus célèbre, JACQUES, est né à Grenoble (1769-1845).

BERRUYER [*ru-ié*] (Isaac), jésuite français, né à Rouen, auteur d'une *Histoire du peuple de Dieu*, pleine de réflexions très légères (1681-1758).

BERRY, anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Philippe Ier, qui l'acheta (1100) ; cap. *Bourges* ; a formé les dép. du *Cher* et de l'*Indre*. Hab. *Berrichons*.

BERRY (*canal du*), canal qui fait communiquer les bassins houillers de l'Allier : 1° avec le canal latéral à la Loire ; 2° avec la vallée du Cher.

BERRY (*duc de*), un des oncles du roi Charles VI (1340-1416). — Petit-fils de Louis XIV (1686-1714). — Second fils de Charles X, né à Versailles, assassiné par Louvel (1778-1820). — La femme de ce dernier, la duchesse de Berry, fille de François Ier de Naples, née à Palerme, femme énergique et romanesque, essaya, en 1832, de soulever la Vendée contre le gouvernement de Louis-Philippe ; elle échoua et fut quelque temps emprisonnée à Blaye (1798-1870).

BERRYER [*ri-é*] (Nicolas), célèbre avocat français, né à Sainte-Menehould ; défendit le maréchal Ney devant la cour des pairs (1757-1841). — Son fils, ANTOINE, né à Paris, orateur du parti légitimiste, adversaire du second Empire, fut aussi un avocat de premier ordre (1790-1868).

BERSOT [*so*] (Ernest), philosophe français, née Surgères, directeur de l'École normale supérieur à (1816-1880).

BERT [*bèr*] (Paul), physiologiste et homme politique français, né à Auxerre ; fut ministre de l'instruction publique, résident général en Annam et au Tonkin, mort à Hanoï (1833-1886).

BERTAUT [*tô*] (Jean), poète français, né à Caen, contemporain de Ronsard, auteur de poésies mélancoliques et gracieuses (1552-1611).

BERTHE ou **BERTRADE,** dite *Berthe au grand pied*, femme de Pépin le Bref, mère de Charlemagne ; morte en 783. Son nom est entouré de légendes.

BERTHE, fille de Conrad, roi de Bourgogne, née vers 962, femme du roi de France Robert.

BERTHELOT [*lo*] (Marcelin), chimiste et homme politique français, né à Paris (1827-1907) ; auteur de travaux remarquables sur la chimie organique et la thermochimie.

BERTHELOT (Henri-Mathias), général français, né en 1861, commandant d'armée pendant la Grande Guerre. Vainqueur des Allemands sur la Vesle en 1918 et réorganisateur de l'armée roumaine.

M. Berthelot.

BERTHEZÈNE (Pierre), général français, né à Vendargues (Hérault). Il fut commandant en chef (1831) de l'armée d'Algérie (1775-1847).

BERTHIER (Louis-Alexandre), prince de Wagram, prince de Neuchâtel, maréchal de France, né à Versailles. Major général de la Grande Armée, il jouit d'un grand crédit auprès de Napoléon Ier, dont il signa pourtant en 1814 l'acte de déchéance. Il se tua ou peut-être fut assassiné à Bamberg (1753-1815).

BERTHOLLET [*to-lè*] (Claude-Louis, *comte*), né à Talloires, près d'Annecy, célèbre chimiste français. On lui doit la découverte des propriétés décolorantes du chlore, et leur application au blanchiment des toiles ; l'emploi du charbon pour purifier l'eau ; la découverte de la poudre détonante de chlorate de potasse, l'énoncé des lois de la double décomposition des sels, etc. Il suivit Bonaparte en Egypte (1748-1822).

Berthollet.

BERTHOUD (Ferdinand), horloger suisse, né à Plancemont ; inventa l'*horloge marine* pour connaître la longitude en mer (1727-1807) ; — Son neveu, Louis (m. en 1813), inventa les châssis de compensation.

BERTILLON (Louis-Adolphe), médecin et statisticien français, né à Paris (1821-1883) ; — Son fils Alphonse, né à Paris (1844-1914), a imaginé l'anthropométrie.

BERTIN (saint), né à Constance (grand-duché de Bade), fonda à Saint-Omer le monastère de Sithieu et y mourut en 707. Fête le 5 septembre.

BERTIN (Rose), née à Amiens, marchande de modes de la reine Marie-Antoinette, connue par son dévouement pour cette princesse (1744-1813).

BERTIN (Pierre), traducteur français, né à Donnemarie, près de Provins. Il introduisit en France la sténographie, inventée par Taylor en Angleterre (1751-1819).

BERTIN l'aîné, publiciste, né à Paris (1766-1841) ; il fonda le *Journal des Débats*, après le 18-Brumaire, et le dirigea avec son frère **Bertin de Vaux** (1771-1842).

Bertin aîné (*portrait de*), par Ingres (1832) ; pose simple, expression grave, modelé précis.

BERTINAZZI [*dzi*] (Charles-Antoine), dit Carlin, acteur célèbre, né à Turin. Il joua à Paris, au Théâtre-Italien, les rôles d'Arlequin (1713-1783).

BERTINCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 866 h. Ch. de f. N.

BERTON (Pierre), compositeur dramatique français, né à Paris (1727-1780) ; — Henri, son fils, a composé un grand nombre d'opéras et un *Traité de l'harmonie* (1767-1844).

BERTRADE, fille de Simon de Montfort, épouse de Foulques d'Anjou, puis de Philippe Ier, auquel ce mariage irrégulier attira les foudres de l'Eglise ; m. vers 1118.

BERTRAND (*saint*), comte de l'Isle, évêque de Comminges ; m. vers 1128. Fête le 15 octobre.

BERTRAND [*tran*] (Henri-Gratien, *comte*), général français, né à Châteauroux. Son souvenir est resté populaire pour sa fidélité envers Napoléon Ier, qu'il suivit à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, et dont il ramena les restes en 1840 (1773-1844).

BERTRAND (Joseph), mathématicien français, né à Paris (1822-1900) ; fut membre de l'Académie française. — Son frère aîné Alexandre, né à Paris, a laissé des travaux d'archéologie remarquables (1820-1902).

BERTRAND (Gabriel), chimiste et biologiste français, né à Paris en 1867. Membre de l'Académie des sciences. Auteur de savants travaux sur les ferments.

BERTRAND (Louis), écrivain français, né à Spincourt (Meuse) en 1866, auteur de *l'Invasion*, *Saint Augustin*, etc. Membre de l'Academie française.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François), ministre de la marine sous Louis XVI, né à Toulouse. Il se signala sous la Restauration par l'ardeur de ses sentiments royalistes, et fut surnommé *l'Enfant terrible du royalisme* (1744-1818).

Bertrand et Raton, noms des deux personnages de la fable de La Fontaine : *le Singe et le Chat*. Tandis que le chat Raton, avec habileté, retire les marrons du feu, le singe Bertrand n'a que la peine de les croquer. Ces deux noms sont souvent rappelés à propos d'un homme sans scrupules, qui lance sa dupe dans les aventures les plus hasardeuses, et qui, prudemment retiré à l'écart, sait néanmoins recueillir tout le profit.

Bertrand et Raton, comédie de Scribe, en cinq actes et en prose (1833) ; satire politique, pleine de vivacité.

BÉRULLE (*le cardinal* Pierre *de*), savant prédicateur, ministre de Louis XIII, né près de Troyes, introducteur en France de l'ordre des carmélites et fondateur de la congrégation de l'Oratoire (1575-1629).

BERWICK, un des comtés de l'Ecosse ; 29.600 h. Ch.-l. *Greenlaw*.

BERWICK-SUR-TWEED, v. et port d'Angleterre, sur la mer du Nord (comté de Northumberland) ; 13.000 h.

BERWICK (Jacques, *duc de*), fils naturel de Jacques II ; se fit naturaliser Français ; il se distingua en Espagne, où il remporta la victoire d'Almanza (1707), défendit très habilement la frontière des Alpes contre les Impériaux, devint maréchal de France et fut tué au siège de Philippsbourg (1670-1734).

BERZÉLIUS [*uss*] (Jean-Jacques), chimiste suédois, né à Wœsterlœsa, un des créateurs de la chimie moderne. Il institua la notation chimique par symboles, fondée sur la notion des équivalents, et détermina avec précision les équivalents d'un grand nombre de corps simples, découvrit le sélénium etc. Il étudia l'électrolyse et en développa la théorie (1779-1848).

BESANÇON, anc. cap. de la Franche-Comté ; ch.-l. du dép. du Doubs ; sur le Doubs ; 55.650 h. (*Bisontins* ou *Bizontins*) ; ch. de f. P.-L.-M., à 406 kil. S.-E. de Paris. Horlogerie, tréfillerie, métallurgie. Ville forte, chef-lieu du 7e corps d'armée, archevêché, académie, école d'horlogerie. Patrie de Granvelle, Vatteville, Acton, Pajol, Moncey, Mairet, Suard, Ch. Fourier, J. Proudhon, Ch. Nodier, J. Droz, Péclet, V. Hugo, Ch. de Bernard, Clésinger. L'arr. a 8 cant., 203 comm. ; 100.025 h.

BESENVAL [*zan*] (*le baron* Pierre-Victor *de*), officier suisse au service de la France (1722-1791) ; auteur de *Mémoires* fort intéressants.

BESME [*bè-me*] (Charles Daniowitz, dit), Bohémien à la solde du duc de Guise. Il assassina Coligny pendant la nuit de la Saint-Barthélemy et fut lui-même tué par Berteauville, gentilhomme protestant, en 1575.

BESNARD (Paul-*Albert*), peintre français, né à Paris en 1849 ; coloriste remarquable.

BESSARABIE (*bi*), province orientale de la Roumanie, entre le Dniester et le Pruth ; 2.539.000 h. Ch.-l. *Kichinev*.

BESSARION (*le cardinal* Jean), savant écrivain, né à Trébizonde ; vécut en Italie où il contribua à la renaissance des lettres. Il fut chargé de plusieurs ambassades auprès du roi de France Louis XI ; m. en 1472.

BESSE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; sur la Couze de Besse, affl. de l'Allier, et près du lac Pavin ; 1.390 h. Bestiaux, fromages dits de *Saint-Nectaire*.

BESSE, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; sur l'Issole, affl. de l'Argens ; 910 h. Distilleries.

BESSÈGES, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; sur la Cèze, affl. du Rhône ; 6.370 h. ; ch. de f. P.-L.-M. Houille, fer, hauts fourneaux, verreries.

BESSEMER [*mèr'*] (Henri), ingénieur anglais, né à Hertford, auteur d'un procédé célèbre pour la transformation du fer en acier (1813-1898).

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), duc d'Istrie, maréchal de France, né à Prayssac (Lot) ; un des meilleurs lieutenants de Napoléon Ier ; tué à Lutzen (1766-1813).

BESSIN, pays de la basse Normandie, dans le Calvados. (Hab. *Bessins.*)

BESSINES - SUR - GARTEMPE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; sur la Gartempe, affl. de la Creuse ; 2.530 h. Ch. de f. Orl.

BESSUS [*suss*], satrape qui gouvernait la Bactriane, sous Darius Codoman ; il assassina son maître après la bataille d'Arbelles. Pris par Alexandre le Grand, il fut livré au frère de Darius, qui le fit périr dans d'affreux tourments (328 av. J.-C.).

BETCHOUANAS [*na*], tribus cafres de l'Afrique australe, qui habitent le *Betchouanaland*, pays de l'Afrique australe sous protectorat britannique ; (324.000 h.).

BÉTHANIE [*nî*], bourg de l'ancienne Palestine, tribu de Benjamin, près du mont des Oliviers.

BÉTHEL [*tèl'*], v. de l'ancienne Palestine, où Dieu, suivant la Bible, apparut à Abraham et à Jacob.

BÉTHENCOURT [*tan-kour*] (Jean *de*), navigateur normand, chambellan de Charles VI. Il conquit et colonisa les Canaries ; m. en 1406.

BETHLÉEM [*èm*], ville de Palestine, tribu de Juda, où naquirent David et Jésus-Christ ; 8.000 h.

BETHLEHEM, v. des Etats-unis d'Amérique, Pensylvanie, sur le Lehigh ; 50.000 h.

BÉTHLEN [*lèn'*], célèbre famille de Transylvanie, dont un des membres, Gabriel Bethlen, ou Bethlen Gabor (1580-1629), fut un moment roi de Hongrie (1620) au début de la guerre de Trente ans.

BETHMANN-HOLLWEG (Theobald *von*), homme politique allemand, né en 1856. Chancelier de l'empire allemand en 1914, il a qualifié de *chiffon de papier* tout traité conclu entre deux Etats.

BETHSABÉE [*bé*], femme que David épousa après avoir fait périr Urie, son premier mari. Elle fut la mère de Salomon.

BÉTHULIE [*lî*], v. de l'ancienne Palestine, tribu de Zabulon, où Judith tua Holopherne.

BÉTHUNE, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais), près de la Lawe, affl. de la Lys ; 16.800 h. (*Béthunois*) ; ch. de f. N., à 30 kil. N.-O. d'Arras. Raffineries de sucre, houille. Patrie de Buridan. L'arr. a 9 cant., 142 comm., 374.760 h.

BÉTHUNE-SULLY, vieille famille française, qui a fourni un grand nombre de personnages distingués, et d'où est sorti Sully (v. ce mot), ministre de Henri IV.

BÉTIQUE, partie de l'ancienne Espagne, arrosée par le fleuve *Bétis*, renommée jadis pour sa fertilité. Aujourd'hui l'Andalousie. Fénelon en a fait, dans son *Télémaque,* un magnifique éloge.

BÉTIS [*tiss*], ancien nom du Guadalquivir, qui traversait la *Bétique.*

BETTINA D'ARNIM [*nim'*], amie de Gœthe et de Beethoven (1785-1859).

BETZ [*bè*], ch. de c. (Oise), arr. de Senlis ; sur la Grivette, affl. de l'Ourcq ; 530 h.

BEUCHOT [*cho*] (Adrien), bibliographe français, né à Paris (1773-1851),

BEUDANT [*dan*] (François), minéralogiste français, né à Paris. Il a donné une excellente classification des minéraux (1787-1850).

BEUGNOT [*gno*] (Claude, *comte*), homme d'Etat né à Bar-sur-Aube, ministre de Louis XVIII (1761-1835) ; auteur de *Mémoires* intéressants.

BEULÉ (Charles-Ernest), archéologue français, né à Saumur, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; fut ministre de l'Instruction publique de 1873 à 1874 (1826-1874).

BEURNONVILLE (Pierre *de*), général sous la République et maréchal de France sous la Restauration ; né à Champignolle (Aube) [1752-1821].

BEUST [*beust'*] (*comte* Ferdinand *de*), premier ministre saxon, puis chancelier de l'empire austro-hongrois, né à Dresde (1809-1886).

BEUTHEN [*tèn'*], v. d'Allemagne (Prusse, Silésie) ; sur la Beuthener-Wasser, s.-affl. de l'Oder ; 53.200 h.

BEUVRON (*le*), riv. de France, affl. de la Loire ; traverse la Sologne ; 125 kil.

BEUZEVAL-HOULGATE. V. HOULGATE.

BEUZEVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 2.200 h.

BEVERLEY [*vèr-lè*], v. d'Angleterre, comté d'York ; 13.600 h.

BEYLE [*bè-le*] (Henri), critique et romancier français, né à Grenoble, et connu sous le pseudonyme de STENDHAL, auteur de : *l'Amour, la Chartreuse de Parme, le Rouge et le Noir*, etc. (1783-1842). Ses œuvres valent surtout par un mélange curieux d'analyse raisonnée et de sentimentalité enthousiaste.

H. Beyle (Stendhal).

BEYNAT [*bè-na*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 1.760 h. Ch. de f. Orl.

BEYROUTH [*bè-rout'*], capitale de l'Etat du Grand-Liban (Syrie de mandat français) ; 150.000 h. Port sur la Méditerranée. Commerce de soieries, tapis, etc. Antique *Beryte* des Phéniciens.

BÈZE (Théodore *de*), né à Vézelay, un des chefs du protestantisme en France. Ecrivain de valeur, il a publié une précieuse *Histoire ecclésiastique des Eglises réformées* (1519-1605).

BÉZIERS [*zi-é*], ch.-l. d'arr. (Hérault) ; sur l'Orb et le canal du Midi ; 55.010 h. (*Biterrois*). Ch. de f. M., à 72 kil. S.-O. de Montpellier. Vins et eaux-de-vie. En 1209, pendant la guerre des albigeois, cette ville fut prise et saccagée par les croisés. V. ALBIGEOIS Patrie de Vanière, Riquet, Pellisson, Mairan, Viennet. L'arr. a 12 cant., 100 comm., 192.810 h.

BEZOUT [*zou*] (Etienne), mathématicien français, né à Nemours (1730-1783).

BEZZUOLI [*bèd-zu*] (Joseph), peintre d'histoire italien, né à Florence (1784-1855).

BHAGALPOUR, v. de l'Inde, sur le Gange ; 74.350 h.

Bhâgavata (*le*), poème indou, le plus célèbre de la collection des *Pourânas.*

BHARTPOUR, v. de l'Inde ; 34.000 h., cap. de l'Etat de ce nom placé sous le protectorat anglais ; 538.000 h.

BHÔPAL, Etat de l'Hindoustan, sous le protectorat anglais ; 73.000 h. Cap. *Bhôpal* ; 56.000 h.

BHOUDJ, v. de l'Hindoustan, dans le Katch, au N.-O. de Surate ; 21.600 h.

BIAFRA, baie de la côte occidentale d'Afrique, entre les caps Formose et Lopez.

BIALA, v. de Pologne, ch.-l. de cercle, sur la Tna ; 13.000 h.

BIARD (Auguste), peintre français, né à Lyon. Son pinceau a illustré, non sans agrément, les mœurs de tous les pays (1798-1882).

BIARRITZ [*rits'*], ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne ; sur le golfe de Gascogne ; 18.350 h. (*Biarrots*). Ch. de f. M. et Bayonne à Biarritz. Bains de mer.

BIAS [*ass*], un des sept sages de la Grèce, né à Priène, dans le VIe siècle av. J.-C. Comme il était souvent consulté par ses concitoyens dans des affaires litigieuses, il refusa toujours d'employer ses talents à faire triompher l'injustice, et bientôt sa réputation fut si bien établie que l'on disait communément *une cause de l'orateur de Priène* pour dési-

gner une excellente cause. Priène, sa patrie, ayant été assiégée par les généraux de Cyrus, tous les habitants s'enfuirent, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. On s'étonnait de l'insouciance du philosophe, qui ne faisait aucun préparatif de départ : « Je porte tout avec moi », répondit-il, donnant ainsi à entendre qu'il regardait comme ses biens les plus précieux sa sagesse et le trésor de sa pensée.

BIBANS [*ban*] (*défilé des*) célèbre défilé du Djurjura, en Algérie (prov. de Constantine).

BIBESCO (Georges), hospodar de Valachie de 1842 à 1848 ; ce pays lui doit de grandes améliorations politiques et sociales (1802-1873) ; — Son frère, Barbo-Démètre, hospodar de 1849 à 1856, prit le nom de *prince de Stirbey* ; — Le fils de Georges, Georges **Bibesco,** né à Bucarest, fut officier et écrivain français (1834-1902).

Bible (gr. *biblion*, c'est-à-dire *livre par excellence*), recueil des saintes Ecritures divisé en deux parties : l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. L'Ancien Testament comprend trois groupes de livres (*Pentateuques*, *Prophètes*, *Hagiographes*), relatifs à la religion, à l'histoire, aux institutions et aux mœurs des Juifs. Le Nouveau Testament comprend les quatre *Evangiles*, les *Actes* des Apôtres, les *Epîtres*, l'*Apocalypse* ; il a été d'abord écrit en grec, à l'exception de l'Evangile de saint Matthieu, qui le fut en langue hébraïque. Sous Ptolémée Philadelphe, l'Ancien Testament fut traduit en grec par 72 savants hébreux ; leur traduction est connue sous le nom de *Version des Septante*. Au IVe siècle, la Bible tout entière déjà traduite en latin d'après les Septante fut retouchée par saint Jérôme ; cette traduction, la seule qui soit officiellement reconnue par l'Eglise, est appelée *Vulgate*. (V. ce mot.) La *Version des Septante* contient plusieurs ouvrages considérés comme apocryphes par les Israélites et les protestants, mais regardés comme authentiques par l'Eglise catholique (*livres deutérocanoniques*).

Entre autres traductions célèbres de la Bible, il faut signaler, en français, celle de Le Maistre de Saci (1714).

Bibliographie de la France, journal de l'imprimerie et de la librairie donnant chaque semaine la liste des ouvrages qui paraissent en France (fondé en 1811).

Bibliothèque historique ou **Histoire générale,** de Diodore de Sicile, ouvrage précieux, mais imparfaitement conservé (Ier siècle av. J.-C.).

Bibliothèques. Il y eut des bibliothèques dès la plus haute antiquité. Les plus célèbres furent celles d'Alexandrie et de Pergame. Aujourd'hui les plus remarquables de ces dépôts de livres et de manuscrits sont : *à Paris*, les Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, de la Chambre des députés, Mazarine et Sainte-Geneviève ; *en Allemagne*, celles de Leipzig, de Dresde et de Munich ; *en Angleterre*, celle du British Museum, la Bodléienne d'Oxford ; *en Espagne*, celle de l'Escurial ; *en Italie*, celle du Vatican, l'Ambrosienne de Milan, la Laurentienne de Florence.

BIBRACTE, v. gauloise dans le pays des Eduens, auj. **Le Mont-Beuvray** (Nièvre).

BIBULUS [*luss*], gendre de Caton d'Utique, collègue de César au consulat, en 59 av. J.-C. Il essaya en vain de lutter contre l'ambition de son collègue, et, réduit à l'impuissance, se retira dans sa maison.

BICÊTRE, village de France, commune de Kremlin-Bicêtre (Seine), au-dessus de la Bièvre, où il existe un magnifique hospice pour les vieillards et les aliénés ; environ 5.000 h. (*Bicêtriens*). Le mot Bicêtre, ainsi que celui de Charenton, est entré dans le langage ordinaire pour exprimer une idée de folie, d'extravagance. C'est ainsi que l'on dit de celui qui se livre à quelque acte insensé : *c'est un échappé de Bicêtre.*

BICHAT [*cha*] (Marie-François-Xavier), célèbre médecin, anatomiste et physiologiste français, né à Thoirette (Jura), auteur de l'*Anatomie générale* (1771-1802).

Biche au bois (*la*), conte de Mme d'Aulnoy. L'imprudence d'une mère, la haine de la princesse Noire, la trahison de la suivante Longue-Epine, sont cause que la princesse Désirée est métamorphosée en biche et manque d'être tuée par le prince Guerrier ; mais, grâce à la fée Tulipe, elle reprend sa forme et le prince l'épouse.

BICOQUE (*La*), village d'Italie, près de Milan, où les Français et les Suisses, commandés par Lautrec, furent vaincus par les Impériaux en 1522.

BIDA (Alexandre), dessinateur français, né à Toulouse. Ses compositions représentent en général des scènes de l'Orient (1823-1895).

BIDACHE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; sur le Lihoury, s.-affl. de l'Adour ; 1.620 h.

BIDASSOA (*la*), fl. qui sépare pendant 12 kil. la France occidentale de l'Espagne. Il forme l'île des Faisans, où fut signé le traité des Pyrénées (1659), et se jette dans le golfe de Gascogne, entre Hendaye et Fontarabie ; 60 kil.

BIDPAY. V. Pilpay.

BIÉLA (Guillaume *de*), astronome autrichien, né à Rossla. Il observa et étudia la comète qui porte son nom (1782-1856).

BIÉLAIA-TZERKOV, v. de la plaine russe (Ukraine), sur la Ross, affl. du Dniéper ; 61.000 h.

BIELEFELD [*bi, fèld*], v. manufacturière de l'Allemagne, Prusse (Westphalie), sur le Lutterbach ; 79.000 h.

BIELLA, v. d'Italie, prov. de Novare ; 22.500 h.

BIÉLO-OZERO ou **lac Blanc,** lac de Russie, au S.-E. du lac Onéga.

BIÉLOSTOK ou **BIALYSTOCK,** v. de Pologne, sur la Biala ; 77.000 h. Ch.-l. de prov. (1.455.000 h.).

Bien public (*Ligue du*), formée en 1464 par les seigneurs contre Louis XI. Elle fut dissoute, après l'indécise bataille de Montlhéry, par les traités de Conflans et de Saint-Maur.

Bienfaits (*Des*), un des plus célèbres traités philosophiques de Sénèque (Ier siècle ap. J.-C.).

BIEN-HOA, v. de la Cochinchine française ; sur le Donnaï ; 20.000 h. Victoire des Français sur les Annamites en 1861.

BIENNE, v. de Suisse, c. de Berne, sur les bords du *lac de Bienne*, qui communique avec le lac de Neuchâtel par la Thièle ; 34.600 h. Séjour de J.-J. Rousseau en 1765.

BIERNÉ, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier, sur le Béron ; 840 h.

BIÈVRE (*la*), petite rivière qui naît près de Saint-Cyr (Seine-et-Oise), passe près de la manufacture des Gobelins et se jette dans l'égout collecteur, à Paris ; 40 kil.

BIÈVRE (G.-F. Mareschal, marquis *de*), littérateur franç., né à Paris, connu pour ses calembours (1747-1789).

BIGNON (Jérôme), magistrat français, né à Paris ; avocat général au parlement de Paris (1589-1656).

BIGNON (*le baron*), diplomate sous l'Empire, né à La Meilleraye (Seine-Inférieure) ; ministre sous Louis-Philippe (1771-1841).

BIGORRE, ancien pays de France, qui avait pour capit. *Tarbes*. (Hab. *Bigorrois* ou *Bigourdans* ou *Bigordans*, etc.)

BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix), jurisconsulte français, né à Rennes ; membre de la commission qui rédigea le Code civil (1747-1825).

BIKANIR, v. de l'Hindoustan, dans le Radjpoutana, sur la côte du golfe d'Oman ; 56.000 h. Capit. d'un Etat protégé.

BILBAO, v. d'Espagne, ch.-l. de la Biscaye, port sur le Nervion canalisé, trib. de l'Océan ; 114.300 h. Commerce actif. Exportation de laines, minerai de fer.

Bilboquet [*kè*], personnage des *Saltimbanques*, parade de Dumersan et Varin (1831). Bilboquet est resté le type de l'industriel qui sait tirer parti de tout par des moyens plus ou moins légitimes, qui fait valoir les droits les moins authentiques, et qui, s'il se produit une débâcle, songe d'abord à *sauver la caisse.*

BILLAUD-VARENNE [*bi. ll* mll., *d*] (Jean-Nicolas), conventionnel, né à La Rochelle. Il contribua à la chute de Robespierre ; déporté à Cayenne, il refusa sa grâce après le 18-Brumaire et mourut à Haïti (1756-1819).

BILLAULT [*bi, ll* mll.. *d*] (Auguste), homme politique français, né à Vannes ; ministre d'Etat de Napoléon III (1805-1863).

BILLAUT (Adam), dit *Maître Adam*, menuisier poète de Nevers, surnommé *le Virgile au rabot ;* né et m. à Nevers (1602-1662).

BILLECOCQ (Joseph), avocat et jurisconsulte français, né à Paris ; l'un des fondateurs de la Société pour l'amélioration du sort des prisonniers (1765-1829).

BILLITON, île néerlandaise de l'Insulinde ; 60.000 h.

BILLOM [*bi, ll* mll., *on*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 3.530 h. Ch. de f. P.-L.-M. Ecole militaire préparatoire pour l'artillerie.

BILSTON, v. d'Angleterre (comté de Stafford) ; 25.700 h. Industrie active, mines de houille et de fer.

BINCHE, c. de Belgique (Hainaut), arr. de Thuin ; 11.700 h. Dentelles, verreries.

BINEAU [*nô*] (Jean-Martial), ingénieur et homme d'Etat français, né à Rennes. Il fut ministre des finances en 1852 (1805-1856).

BINET [*nè*] (Jacques-Philippe-Marie), mathématicien et astronome français (1786-1856).

Biographie universelle, par Michaud ; un des ouvrages les plus considérables et les plus utiles de ce genre (1810-1828).

BION, poète bucolique grec, contemporain de Théocrite, né à Smyrne ; auteur d'un chant funèbre en l'honneur d'Adonis ; m. empoisonné (IIIe s. av. J.-C.).

BIOT (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon-les-Bains ; 510 h.

BIOT [*bi-o*] (Jean-Baptiste), astronome, mathématicien, physicien et chimiste français, né à Paris (1774-1862).

BIRAGUE (René *de*), chancelier de France et cardinal, né à Milan (1506-1583). Les historiens de son époque l'accusent d'avoir été l'instigateur de la Saint-Barthélemy.

BIRAN (Maine de). V. Maine.

BIREN [*rèn*] (Ernest-Jean *de*), duc de Courlande, favori de l'impératrice Anne, puis exilé en Sibérie et rappelé par Elisabeth (1690-1772).

BIRKENFELD (*kèn*) anc. principauté allemande de la république d'Oldenbourg, mais enclavée dans la Prusse-Rhénane ; 51.200 h. Ch.-l. *Birkenfeld ;* 2.325 h.

BIRKENHEAD [*kèn-hèd*], v. d'Angleterre, comté de Chester ; près de la Mersey, en face de Liverpool ; 137.800 h. Vastes docks, constructions navales.

BIRMANIE [*nî*], Etat de l'Indochine ; aux Anglais ; pays montagneux entrecoupé de forêts et de déserts, arrosé par l'Iraouaddy. Riz, canne à sucre, indigo, tabac, coton ; éléphants, rhinocéros, tigres ; 13.205.000 h. (*Birmans*). Capit. *Rangoun* pour la Basse-Birmanie et *Mandalay* pour la Haute-Birmanie ; v. pr. *Moulmeyn, Akyab, Basseïn, Pégou, Bhamo.*

BIRMINGHAM [*gham*], v. d'Angleterre (Warwick), sur le Rea ; 919.000 h. Importantes manufactures, métallurgie, filatures, fabrication de machines à vapeur. — V. des Etats unis d'Amérique, Alabama ; 178.000 h.

BIRON (Armand de Gontaut, *baron de*), maréchal de France, né en Périgord ; servit vaillamment Henri IV et fut tué au siège d'Epernay (1524-1592) ; — Son fils, Charles, *duc de* **Biron,** né en 1562, maréchal de France, servit avec intrépidité la cause de Henri IV. Brave, mais prétentieux et sans scrupules, il était surtout avide d'argent. Se croyant mal récompensé de ses services, il conspira avec le duc de Savoie et l'Espagne contre la France ; il fut condamné à mort et décapité dans la cour de la Bastille (31 juillet 1602) ; — Armand-Louis, *duc de* **Biron,** de la même famille, servit comme général le gouvernement révolutionnaire. Décapité en 1793.

BISCAROSSE (*étang de*), situé dans les Landes, au S. de celui de Cazau.

BISCAYE [*bis-ka-ï*], prov. d'Espagne ; 383.700 h. (*Biscaïens* ou *Biscayens*). Ch.-l. *Bilbao.*

BISCEGLIE [*bi-chè-i-é*], v. d'Italie, prov. de Bari ; 34.000 h. Port sur l'Adriatique.

BISCHOFF [*bi-chof*] (Théodore), physiologiste allemand, né à Hanovre (1807-1882).

BISCHWILLER [*bich-vi-lèr*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Haguenau, sur la Moder ; 7.210 h.

BISKRA, v. d'Algérie (Constantine), arr. de Batna, à la limite du Sahara et sur le versant méridional des monts Aurès ; 11.690 h. (*Biskris* ou *Biskriens*). Station hivernale ; fabrication de tapis.

BISMARCK (Otto, *prince de*), homme d'Etat prussien, né à Schœnhausen (Magdebourg). Ministre du roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, énergique et actif, mais autoritaire et poussant jusqu'au cynisme l'absence de scrupules politiques, et d'ailleurs bien servi par les fautes et l'imprévoyance de ses adversaires, il se proposa de fonder l'unité allemande sous l'hégémonie prussienne. Il conquit sur le Danemark le Slesvig et le Holstein, et donna à la Prusse, par la victoire de Sadowa, la place prépondérante que l'Autriche avait jusque-là occupée. La guerre de 1870-1871 contre la France, qu'il avait directement provoquée, allant jusqu'à falsifier des télégrammes diplomatiques, fut pour lui un nouveau succès. Grand chancelier de l'Empire, il chercha ensuite par tous les moyens à accroître le pouvoir impérial au détriment de la volonté nationale, soutenant contre le parti catholique la guerre religieuse du *Kulturkampf*, et n'hésitant pas pour s'attacher les classes ouvrières à entrer dans la voie du socialisme d'Etat. A l'extérieur, la politique du *chancelier de fer* eut un double but : 1° isoler la France en Europe ; 2° empêcher l'Autriche de reconquérir, sur les nationalités allemandes, une influence morale qui diminuerait l'omnipotence de la Prusse. C'est pour ce motif qu'il imposa son alliance à l'Autriche trop affaiblie et trop divisée pour résister à son voisin. Il dut quitter le pouvoir peu après l'avènement de Guillaume II (1815-1898).

Bismarck.

BISMARCK, archipel de la Mélanésie, au N.-E. de la Nouvelle-Guinée, comprenant la Nouvelle-Poméranie, le Nouveau-Mecklembourg, les îles de l'Amirauté, le Nouveau-Hanovre, les Saint-Mathias, l'île Longue, etc. ; 200.000 h., anc. colonie allem. ; auj. sous le mandat de l'Australie.

BISOUTOUN. V. Béhistoun.

BISSAGOS [*ghoss*] (*îles*), archipel de l'Atlantique, sur la côte de la Sénégambie ; 3.700 h. Au Portugal.

BISSON (Hippolyte), lieutenant de vaisseau, né à Guéménée. Il fit sauter son navire plutôt que de se rendre à des pirates turcs (1796-1827).

BISSON (Alexandre), auteur dramatique français, né à Briouze (Orne) en 1848, m. à Paris en 1912. On lui doit : *le Député de Bombignac, les Surprises du divorce, la Famille Pont-Biquet, Château historique,* etc., comédies d'une gaieté franche et de bon aloi.

BITAUBÉ [*tô*] (Paul-Jérémie), littérateur français, né à Kœnigsberg, traducteur d'Homère (1732-1808).

BITCHE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarreguemines ; 3.150 h. Petite place forte, qui repoussa deux fois les Autrichiens et les Prussiens en 1744 et en 1793. En 1870, les Allemands ne purent s'emparer de la ville, qui ne déposa les armes qu'à la fin des hostilités.

BITHYNIE [*nî*], anc. contrée de l'Asie Mineure, sur le littoral du Pont-Euxin et de la Propontide ; v. princ. *Nicée, Nicomédie.* Les *Bithyniens* étaient d'origine thrace.

BITON. V. Cléobis.

BITONTO, v. du S. de l'Italie ; 32.800 h. Vins. Victoire des Espagnols, alliés des Français, sur les Autrichiens en 1734.

BITURIGES, peuple de l'anc. Gaule, qui occupait le Berry ; cap. *Avaricum,* auj. *Bourges.*

BIXIO [*bik-si-o*] (Jacques-Alexandre), savant et homme politique français, né à Chiavari (1808-1865).

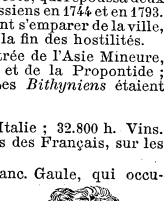
Bizet.

BIZERTE, v. de Tunisie ; 21.000 h. (*Bizertins*). Admirable port de guerre sur la Méditerranée et le *lac de Bizerte,* aujourd'hui puissamment fortifié. Corail.

BIZET [*zè*] (Georges), compositeur français, né à Paris, auteur des *Pêcheurs de perles,* de la *Jolie Fille de Perth,* de *Carmen* et de l'*Arlésienne.* Ses œuvres, les deux dernières surtout, d'une facture soignée et savante,

sont remarquables par le souci du pittoresque, la vérité de l'expression dramatique (1838-1875).

BJŒRNSON (Bjœrnstjerne), romancier et auteur dramatique norvégien, né à Kvikne (1832-1910).

BLACAS [*kâss*] (Pierre, *duc de*), ministre sous Louis XVIII et Charles X, né à Aulps, en Provence (1771-1839).

BLACKBURN, v. d'Angleterre (Lancastre), sur la rivière homonyme ; 134.000 h. Mousselines, calicots.

BLACKPOOL, v. du Royaume-Uni, Angleterre comté de Lancastre ; 99.600 h.

BLACKSTONE (Guillaume), jurisconsulte anglais, né à Londres (1723-1780).

BLAIN [*blin*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire ; sur le canal de Nantes à Brest ; 5.960 h.

BLAINVILLE [*blin*] (Henri-Marie *de*), naturaliste français, né à Arques (1777-1850).

BLAIR [*blèr*] (Hugh), écrivain écossais, né à Edimbourg, auteur de *Sermons* écrits avec sûreté (1718-1800).

BLAISE [*blè-ze*] (*saint*), évêque de Sébaste, en Arménie, martyrisé en 316. Fête le 3 février.

BLAKE (Robert), amiral anglais, né à Bridgewater. Il se distingua contre les Espagnols et les Hollandais (1599-1657).

BLÂMONT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, sur la Vezouze, affl. de la Meurthe ; 1.390 h. (*Blâmontais*). Ch. de f. E.

BLANC (*cap*), cap d'Afrique, sur l'Atlantique, à l'ouest du Sahara.

BLANC (*mont*), le sommet le plus élevé des Alpes (Haute-Savoie), au-dessus de la vallée de Chamonix, et sur lequel, depuis 1893, est un observatoire ; 4.810 m.

BLANC (*Le*), ch.-l. d'arr. (Indre) ; à 43 kil. S.-O. de Châteauroux, sur la Creuse ; 5.280 h. Tanneries, chevaux. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 51.360 h.

BLANC [*blan*] (Louis), publiciste, historien et homme politique français, né à Madrid. Membre du gouvernement provisoire en 1848, s'exila à cette époque et rentra en France en 1870. Esprit généreux, hardi, il a raconté une partie du règne de Louis-Philippe dans son *Histoire de Dix ans* (1811-1882).

BLANC (Charles), frère du précédent, critique d'art, né à Castres ; est l'auteur d'une *Grammaire des arts du dessin*, et a dirigé la rédaction de la grande *Histoire des peintres* (1813-1882).

BLANCHARD (*raz*), passage entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny.

BLANCHARD [*char*] (François), aéronaute français, né aux Andelys, inventeur du parachute ; il tomba de son ballon et se tua à La Haye (1753-1809). — Sa femme, Sophie ARMANT, née près de La Rochelle, prit part à ses voyages aérostatiques et périt à Paris, dans l'explosion d'un ballon qu'elle avait illuminé, et d'où elle tirait un feu d'artifice (1778-1819).

Blanche de Castille.

BLANCHE (*mer*), formée par l'océan Glacial arctique, au nord de la Russie.

BLANCHE DE CASTILLE, femme de Louis VIII, roi de France, mère de saint Louis, née à Palencia. Elle fut deux fois régente du royaume, et le gouverna avec sagesse et fermeté (1188-1252).

BLANCHET [*chè*] (l'abbé), littérateur français, né à Angerville, près de Chartres, auteur d'*Apologues et Contes* estimés (1707-1784).

BLANC-NEZ [*blan-né*] (*cap*), cap au nord du dép. du Pas-de-Calais, entre Sangatte et Wissant.

Blancs et les Bleus (*les*), nom que l'on appliqua sous la Révolution, le premier aux insurgés vendéens, partisans du drapeau *blanc*, le second aux soldats de la République, dont l'habit était *bleu*. Par extension, ces appellations désignèrent les royalistes et les républicains.

BLANDAN (Jean-Pierre-Hippolyte), né à Lyon, sergent au 26e de ligne, blessé mortellement au combat de Beni-Méred, en luttant avec 21 hommes contre 300 cavaliers arabes (1819-1842).

BLANDINE (*sainte*), martyre à Lyon ; fut livrée aux bêtes en même temps que saint Pothin (177). Fête le 2 juin.

BLANGY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel, sur la Bresle ; 1.950 h. ; ch. de f. N.

BLANGY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque, sur le Douet, affl. de la Touques ; 510 h.

BLANQUEFORT [*ke-for'*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Jalle, affl. de la Garonne ; 2.450 h. (*Blanquefortais*) ; ch. de f. du Médoc. Patrie de Ch. et L. Dupaty.

BLANQUI [*ki*] (Adolphe), publiciste et économiste français, né à Nice (1798-1854) ; — Son frère, LOUIS-AUGUSTE, socialiste et révolutionnaire français, né à Puget-Théniers, auteur de la maxime devenue célèbre : *Ni Dieu ni maître* (1805-1881).

BLANZAC [*zak'*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, sur le Ney, affl. de la Charente ; 740 h. Eaux-de-vie.

BLANZY, c. de Saône-et-Loire (arr. d'Autun), sur la Bourbince ; 4.780 h. Importantes mines de houille.

BLAVET [*vè*], fl. côtier de France, prend sa source dans les Côtes-du-Nord, baigne Pontivy et débouche dans l'Atlantique, en formant avec le Scorff la rade de Lorient ; le Blavet a 140 kilom. de cours.

BLAYE [*bla-ie*), ch.-l. d'arr. (Gironde), sur la Gironde ; 4.270 h. (*Blayais* ou *Blaysiens*) ; ch. de f. Et., à 33 kil. N.-O. de Bordeaux ; place forte. Vins, fruits, bois. L'arr. a 4 cant., 57 comm., 52.500 h.

BLAZE (François-Henri), dit **Castil-Blaze,** musicien et critique français, né à Cavaillon. Auteur d'un *Dictionnaire de musique*, et d'une bonne *Histoire de l'opéra français* (1784-1857).

BLAZE DE BURY, littérateur et critique français, fils du précédent, né à Avignon (1813-1888).

BLEKINGE, prov. de Suède ; 148.800 h. Ch.-l. *Carlskrona*.

BLÉNEAU [*nô*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny, sur le Loing ; 1.680 h. ; ch. de f. P.-L.-M. En 1652, Condé y battit le maréchal d'Hocquincourt et y fut à son tour vaincu par Turenne.

BLENHEIM [*blèn-ha-im'*], village de Bavière, sur le Danube ; 760 h. On donne parfois le nom de bataille de Blenheim au combat d'Hochstædt. V. HOCHSTÆDT.

BLÉRÉ, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur le Cher ; 3.160 h. ; ch. de f. Orl.

BLESLE [*blè-le*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, s.-affl. de l'Allier ; 1.210 h. ; ch. de f. Orl.

BLESSINGTON [*blè-sin'-gton'*] (*comtesse de*), Irlandaise célèbre par sa grâce et son esprit ; elle a laissé des romans et de nombreux articles de revue (1789-1849).

BLETTERANS [*blè-tè-ran*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, sur la Seille, affl. de la Saône ; 955 h.

BLEU (*fleuve*). V. YANG-TSÉ-KIANG.

BLEUES (*montagnes*), nom donné à plusieurs chaînes de montagnes situées, l'une dans l'Amérique du Nord (Alleghanys), l'autre en Australie et une troisième dans la Jamaïque.

Bleus (*les*). V. BLANCS.

Bleus et les Verts (*les*), nom des deux factions entre lesquelles le peuple de Byzance se partageait à l'hippodrome, d'après la couleur des casaques des cochers. Leur rivalité ensanglanta souvent la ville, particulièrement sous Justinien lors de la sédition Nika (532), où l'empereur faillit perdre son trône.

BLEYMARD [*blè-mar*] (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, sur le Lot ; 550 h. Plomb argentifère.

BLIDA, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger ; 36.500 h. (*Blidéens* ou *Blidiens*). Ch. de f. d'Alger à Oran. Grande culture d'orangers ; station d'hiver.

BLIGNY-SUR-OUCHE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 840 h.

Blocus continental, ensemble des mesures prises par Napoléon Ier pour fermer au commerce de l'Angleterre tous les ports du continent et ruiner sa marine. Les principales de ces mesures furent décrétées à Berlin, le 21 novembre 1806. Elles portèrent le plus grand tort à l'Angleterre ; mais leur application fut une des causes qui liguèrent, par la suite, l'Europe contre Napoléon.

BLOEMFONTEIN [*bloum, tèn*], capit. de l'Etat libre d'Orange, Union Sud-africaine ; 156.000 h.

BLOIS [*bloi*], ch.-l. du dép. de Loir-et-Cher, sur la Loire ; ch. de f. Orl., à 178 kil. S.-O. de Paris ; 23.990 h. (*Blaisois* ou *Blésois*). Evêché. Château historique, construit ou remanié du XIIIe au XVIe siècle. Patrie de Charles de Blois, Louis XII, Renée de

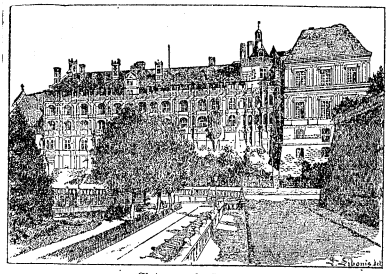

Château de Blois.

France, Phélippeaux, Henri II de Guise, Denis Papin, Saint-Ange, Aug. et Am. Thierry. En 1505, Louis XII y signa un traité qui fut déchiré par les états généraux de Tours. Les états généraux s'y tinrent en 1576 et en 1588 ; ces derniers sont célèbres par le meurtre du duc de Guise. L'*ordonnance de Blois*, en 1579, réorganisa la police et l'administration françaises. L'arr. a 10 cant., 139 comm., 122.600 h.

BLONDEL, troubadour du XIIe siècle, favori de Richard Cœur de Lion. Ce prince, à son retour de la Terre sainte, ayant été fait prisonnier et livré à Léopold, duc d'Autriche, Blondel parcourut l'Allemagne pour découvrir sa prison et se fit reconnaître du roi en chantant sous la fenêtre de son cachot une romance qu'ils avaient jadis composée ensemble. Cette tradition a servi de thème au charmant opéra de Sedaine et de Grétry, intitulé *Richard Cœur de Lion*.

BLONDEL (François), architecte français, né à Ribemont. Il éleva la porte Saint-Denis, à Paris (1617-1686).

BLOOMFIELD [*bloum'-fild*] (Robert), poète anglais, né à Honnington ; il a décrit avec bonheur les mœurs champêtres (1766-1823).

BLOUET [*blou-è*] (Guillaume-Abel), architecte français, né à Passy, fut chargé de terminer l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris (1795-1853).

BLÜCHER [*chèr*] (Gebhard-Leberecht *de*), général prussien. Il se distingua pendant la campagne de France (1814), fut défait à Ligny par Napoléon (1815), mais put secourir Wellington à Waterloo et décida ainsi de l'issue jusqu'alors douteuse de la bataille (1742-1819).

BLUMENBACH [*blou-mèn-bak*] (Jean-Frédéric), naturaliste allemand, un des créateurs de l'anthropologie (1752-1840).

BLUNTSCHLI [*blount'-chli*] (Jean-Gaspard), jurisconsulte suisse, né à Zurich, auteur du *Droit international codifié* (1808-1881).

BOABDIL ou **ABOU-ABDALLAH,** dernier roi maure de Grenade de 1481 à 1491, vaincu par Ferdinand le Catholique et Isabelle. Après la prise de sa capitale (1491), Boabdil, fuyant, versait des larmes, en contemplant du haut d'une colline cette ville qu'il fallait quitter : « *Pleure comme une femme*, lui dit sa mère Ayescha, *le trône que tu n'as su défendre ni en homme ni en roi.* » La colline a conservé le nom de *Soupir du Maure*. Boabdil périt en Afrique.

BOADICÉE [*sé*] ou **BODICCA,** femme de Prasutagus, reine des Icéniens, dans la Grande-Bretagne. Elle souleva son peuple, battit les Romains, mais fut vaincue à son tour par Paulinus Suétonius, et s'empoisonna l'an 61 ap. J.-C.

BOBÈCHE, pitre français, célèbre sous l'Empire et la Restauration ; son véritable nom était *Mardelard* ou *Mandelard*. Plein d'esprit et jouant admirablement la niaiserie, il est resté le type du pitre qui amuse les badauds sur les tréteaux de la foire.

BOBILLOT [*ll* mll., *o*] (Jules), sergent au 4e régiment du génie, né à Paris, mort glorieusement au Tonkin, pendant la défense de Tuyen-Quan contre les Chinois. Il avait composé un roman et un drame (1860-1885).

BOBROUÏSK, ville de Russie (Russie Blanche), sur la Berézina ; 40.600 h.

BOCAGE (*le*), nom de deux petits pays de France : le *Bocage vendéen*, situé au N.-O. du Poitou, a été le théâtre de la guerre civile pendant la Révolution (hab. *Bocagers*, *Bocageons*) ; le *Bocage normand*, compris dans les dép. du Calvados et de l'Orne (hab. *Bocains* ou *Boschains*). Tous deux tirent leur nom de leur aspect boisé.

BOCCACE [*bo-kass*] (Giovanni), poète et littérateur italien, auteur du *Décaméron*, chef-d'œuvre en prose, qui fixa, ennoblit et enrichit la langue italienne (1313-1375).

Boccace, opéra-comique en trois actes, paroles de Zell et Genée, musique de Suppé, une de ses meilleures œuvres (1879) ; le sujet, tiré de plusieurs épisodes du *Décaméron*, a été traduit en français par Chivot et Duru (1885).

BOCCADOR (Dominique *de* CORTONE, dit *le*), architecte italien, né à Cortone, mort à Paris en 1549. On lui doit, à Paris, la construction de l'ancien Hôtel de Ville.

BOCCANIGRA ou **BOCCANERA,** illustre famille de Gênes, qui a fourni un doge, des amiraux, etc.

BOCCHÉRINI [*bo-ké*] (Louis), célèbre compositeur de musique italien, né à Lucques, auteur d'un *Stabat*, de trios et de quintettes, et d'un *menuet* célèbre (1743-1805).

BOCCHORIS [*bo-ko-riss*] ou **BOKENRANF,** roi d'Egypte de la 24e dynastie. Vaincu par Sabakon, roi d'Ethiopie, il fut brûlé vif.

BOCCHUS [*bo-kuss*], roi des Gétules, en Mauritanie. Il livra aux Romains Jugurtha, son gendre (106 av. J.-C.).

BOCHART [*char*] (Samuel), théologien, philologue et géographe français, né à Rouen (1599-1667).

BOCHOLT, v. d'Allemagne, Prusse, prov. de Westphalie : 26.000 h.

BOCHUM [*koum'*], v. d'Allemagne, Prusse, prov. de Westphalie ; 142.000 h. Centre métallurgique.

BOCOGNANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 1.370 h. (*Bocognaniens*).

BODE (Jean-Elert), astronome allemand, né à Hambourg. Il indiqua le moyen simple (connu sous le nom de *loi de Bode*) de trouver à peu près les distances relatives des planètes au soleil (1747-1826).

BODEL (Jean), trouvère français, né à Arras (XIIe siècle) ; auteur du *Jeu de Saint-Nicolas*.

BODIN (Jean), magistrat et philosophe français, né à Angers, auteur du traité de la *République*. Il y réfute les théories de Machiavel, et prend parti pour une monarchie tempérée par les états généraux (1520-1596).

BODLEY [*lè*] (Thomas), diplomate anglais, fondateur de la fameuse bibliothèque d'Oxford, appelée de son nom *Bodléienne* (1545-1613).

BODMER [*mèr*] (Jean-Jacques), critique et poète suisse distingué, auquel on doit le recueil des *Minnesinger* (1698-1783).

BODONI (Jean-Baptiste), typographe italien, qui porta son art à un haut point de perfection (1740-1813).

BOËCE, philosophe, homme d'Etat et poète, né à Rome vers 470, ministre de Théodoric, auteur de la *Consolation philosophique*. Il fut mis à mort par ordre du roi goth vers 525.

BŒCKH [*beuk*] (Auguste), érudit et philologue allemand, né à Carlsruhe, auteur d'un livre sur l'*Economie politique des Athéniens* (1785-1867).

BŒCKLIN [*beu-klin'*] (Arnold), peintre suisse, né à Bâle, artiste puissant, mais inégal (1827-1901).

BOËGE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon-les-Bains : sur la Ménoge, affl. de l'Arve ; 950 h.

BŒHME [*beu-mé*] (Jacob), théosophe et mystique allemand, né à Alt-Seidenberg (1575-1624).

BŒHMER [*beu-mèr*] (Jean-Frédéric), historien allemand, né à Francfort, auteur de travaux sur la période carolingienne (1795-1863).

BOËN [*bo-in*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison : sur le Lignon, affl. de la Loire 2.690 h. ; ch. de f. P.-L.-M.

BOERHAAVE [*bou* ou *bo-è-ra-ve*] (Herman), médecin et chimiste hollandais, né près de Leyde (1668-1738). Sa renommée comme praticien était plus qu'européenne. De toute part les malades se rendaient à Leyde pour prendre ses avis. Il reçut d'un mandarin de la Chine une lettre qui portait pour toute suscription : *A Monsieur Boerhaave, médecin en Europe.*

BOERS [*bour* ou *bo-èr*] (mot holl. signif. *paysan*), colons de l'Afrique australe d'origine hollandaise, habitant le Transvaal et l'Orange. (V. ces mots.)

BOETIE [*sî*] (Etienne de *La*). V. La Boétie.

Bœufs allant au labour (*les*), tableau de Troyon, vigoureusement peint (1853), au Louvre.

BOGHAR, ville d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Médéa ; sur le Chéliff ; 2.980 h.

BOGOTA ou **SANTA FÉ DE BOGOTA,** cap. de la république de Colombie et de l'Etat de Cundinamarca ; 144.000 h. Tremblements de terre fréquents.

BOHAIN [*bo-in*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; sur le canal de Torrents, affl. de l'Escaut ; 5.920 h. ; ch. de f. N. Cachemires, gazes.

BOHÊME, pays de la Tchécoslovaquie. C'est un plateau granitique encadré de hautes montagnes (monts de Bohême, Erzgebirge, Riesengebirge, etc.); arrosé par l'Elbe et la Moldau ; contrée fertile, industrieuse, riche en mines ; 6.670.000 h. (*Bohémiens* ou, aujourd'hui, *Tchèques*). Cap. *Prague.* Conquise au ve siècle ap. J.-C. par des Slaves sur les Germains, évangelisée au IXe siècle, la Bohême constitua jusqu'en 1526 un royaume indépendant, réuni ensuite à la Monarchie autrichienne jusqu'en 1919.

BOHÉMOND [*mon*], nom de plusieurs seigneurs normands, princes de Tarente, d'Antioche et de Tripoli. Bohémond Ier, né entre 1052 et 1060, fils de Robert Guiscard, épousa Constance, fille de Philippe Ier, roi de France (m. en 1111) ; — Bohémond II régna à Antioche de 1126 à 1129 (1107-1129); — Le dernier prince de cette lignée, Bohémond VII, mourut en 1287.

Boieldieu.

BOÏARDO (Mathieu-Marie), poète italien, né à Scandiano (1430-1494), auteur du *Roland amoureux.*

BOIELDIEU (François-Adrien), célèbre compositeur fr., né à Rouen, auteur de la *Dame blanche,* du *Calife de Bagdad,* du *Nouveau Seigneur de village,* des *Voitures versées,* etc., œuvres d'un sentiment mélodique agréable et franc (1775-1834).

BOÏENS (lat. *Boii*), ancien peuple de la Gaule établi entre l'Allier et la Loire ; cap. *Gergovie.*

BOIGNE (*comte* Benoît *de*), officier savoisien, né à Chambéry. Il devint général d'un prince mahratte (1751-1830). — Sa femme Charlotte d'Osmond née à Versailles (1789-1866) a laissé de piquants Mémoires.

BOILEAU [*lô*] (Etienne), prévôt de Paris sous saint Louis, auteur du *Livre des métiers,* précieux recueil contenant les règlements des corporations ouvrières ; m. vers 1269.

Boileau.

BOILEAU-DESPRÉAUX [*dè-pré-ô*] (Nicolas), poète et critique français, né à Paris, auteur des *Satires,* de l'*Art poétique,* du *Lutrin,* etc. Poète un peu froid, mais précis, spirituel et châtié, il eut le tort de méconnaître notre vieille poésie nationale en ne comptant pour rien les prédécesseurs de Malherbe, mais il employa le meilleur de son esprit fin, sensé et mordant, à combattre l'afféterie, l'emphase, l'érudition pédantesque, les fadeurs, les faux brillants, en un mot tout ce qui s'éloignait de la nature et de la raison. D'une grande bonté de cœur, il fut l'ami dévoué de Corneille, de Molière, de Racine et de La Fontaine (1636-1711).

BOILLY (Louis-Léopold), peintre et lithographe fr. (1744-1845). Il excella dans les scènes populaires.

BOINDIN (Nicolas), érudit et littérateur français, né à Paris (1676-1751).

BOIS-D'OINGT [*boi-doin*] (*Le*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, près l'Azergues, affl. de la Saône ; 1.090 h. Vins, vinaigres.

BOISGUILLEBERT [*boi-ghi, ll* mll., *e-bèr*] (Pierre *de*), économiste français, cousin de Vauban. Il plaida la cause de la liberté du travail et de l'affranchissement du commerce ; auteur du *Détail de la France* et du *Factum de la France* (1646-1714).

BOIS-LE-DUC [*boi-le-duk*], v. forte du roy. des Pays-Bas, ch.-l. du Brabant-Septentrional ; au confluent de l'Aa et de la Dommel, affl. de la Meuse ; 38.200 h. Port de rivière actif.

BOISLISLE [*boi-li-le*] (Arthur Michel *de*), historien français, né à Beauvais, m. à Paris (1835-1908).

BOIS-ROBERT [*boi-ro-bèr*] (*l'abbé* François *de*), poète français, né à Caen, l'un des premiers membres de l'Académie française, dont peut-être il suggéra l'idée à son protecteur Richelieu (1592-1662).

Bois sacré cher aux Muses et aux Arts (*Le*), grande peinture décorative de Puvis de Chavannes (musée de Lyon, 1884).

BOISSIER [*si-é*] (Gaston), professeur et écrivain français, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il a écrit d'attachantes études sur la littérature et les mœurs romaines. Né à Nîmes (1823-1908).

BOISSIÈRE (Jean-Baptiste), lexicographe français, né à Valognes, auteur du *Dictionnaire analogique,* a collaboré au *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse (1806-1885).

BOISSONADE (Jean-François), helléniste français, né à Paris (1774-1857).

BOISSY (*Louis de*), né à Vic-sur-Cère, écrivain français fécond, mais médiocre, auteur de satires et de comédies (1694-1758).

BOISSY D'ANGLAS [*glass*] (François-Antoine), membre de la Convention, né à Saint-Jean-de-Chambre (Ardèche). Il montra une noble fermeté d'âme en présidant la Convention le jour de l'émeute du 1er prairial (20 mai 1795). Le peuple de Paris avait envahi la salle ; un jeune député, nommé Féraud, fut tué d'un coup de pistolet. Sa tête, coupée et mise au bout d'une pique, fut présentée à Boissy d'Anglas, qui présidait alors. Le courageux Boissy resta inébranlable sur son siège, et salua respectueusement la tête de son infortuné collègue. Il devint pair de France en 1814 (1756-1826). — E. Delacroix, Court, Vinchon ont retracé l'héroïsme de Boissy d'Anglas dans de remarquables tableaux.

BOISSY-SAINT-LÉGER, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 1.250 h. Ch. de f. E.

BOISTE (Claude), lexicographe français, né à Paris, auteur d'un *Dictionnaire général de la langue française* (1765-1824).

BOIZOT [*zo*] (Louis-Simon), sculpteur français, né à Paris. On lui doit, entre autres œuvres, la fontaine du Châtelet, à Paris (1743-1809).

BOJADOR, cap de l'Afrique, sur l'Atlantique, au N.-O. du Sahara.

BOL (Ferdinand), peintre et graveur hollandais, né à Dordrecht (1616-1680).

BOLBEC [*bèk*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre, sur le Bolbec, affl. de la Seine ; 10.440 h. (*Bolbécais*). Ch. de f.-Et. Bestiaux, grains, étoffes.

Bolivar.

BOLESLAS [*lèss-lass*], nom de plusieurs ducs ou rois de Pologne, dont le plus célèbre est Boleslas Ier *le Grand,* qui régna de 992 à 1025.

BOLINGBROKE (*lord* Henry), homme d'Etat anglais, né à Battersea (Surrey), écrivain philosophe, auteur de *Lettres* politiques et littéraires d'un style remarquable (1678-1751).

BOLIVAR (Simon), général et homme d'Etat américain, né à Caracas. Il affranchit de la domination espagnole le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, qu'il érigea en république sous le nom de Colom-

bie (1819) ; il fonda en 1824 un nouvel Etat, le Haut-Pérou ou Bolivie. Accusé d'aspirer à la dictature, il abdiqua au moment d'unir en une confédération les Etats latins de l'Amérique. Il fut le Washington de l'Amérique du Sud. Son nom était très populaire en France en 1820, et, comme il avait l'habitude de porter un chapeau très évasé et à larges bords, on avait donné son nom aux coiffures qui affectaient cette forme (1783-1830).

Armoiries de la Bolivie.

BOLIVIE, république de l'Amérique du Sud, qui doit son nom à Bolivar. Superf. : 1.568.000 kil. carr. ; pop. : 2.890.000 h. (*Boliviens*). Capit. *Sucre*. Sol montagneux, formé par les hauts plateaux de la Cordillère, peu fertile, mais contenant d'abondantes ressources minérales (or, argent et cuivre).

BOLKHOV, v. de Russie (gouv. d'Orel), sur le Nougra ; 22.500 h.

BOLLAND *[bo-lan]* (Jean), jésuite d'Anvers, né à Tirlemont (Belgique). Il commença un vaste et précieux recueil de *Vies des saints*, dont les continuateurs prirent le nom de *bollandistes* (1596-1665).

BOLLÈNE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange, sur le Lez, affl. du Rhône ; 5.260 h. (*Bollénois*). Ch. de f. P.-L.-M. Briques ; soie.

BOLOGNE, v. forte du royaume d'Italie, ch.-l. de prov., près du Reno ; 189.000 h. (*Bolonais*). Ainsi nommée des Gaulois Boïens, qui s'en emparèrent. Siège, lors de la Renaissance, d'une importante école de peinture. Patrie du Primatice, des Procaccini, des trois Carrache, du Dominiquin, du Guide, de l'Albane, Benoît XIV, Mezzofanti, Galvani.

BOLOGNE (Jean), statuaire flamand, né à Douai et fixé à Florence, où il fut attaché à la cour des Médicis (1524-1608).

BOLOR, chaîne de montagnes de l'Asie centrale, à l'Est du Pamir ; 7.860 m. au Moustagh-ata.

BOLSENA, lac d'Italie, au N. de Viterbe.

BOLTON, v. d'Angleterre (Lancastre), sur la Croach, affl. du Mersey ; 184.000 h.

BOMA ou **MBOMA,** cap. du Congo belge.

BOMARSUND *[sond']*, forteresse russe dans l'île d'Aland, détruite en 1854 par la flotte anglo-française.

BOMBAY *[bon-bé]*, port de l'Inde anglaise, chef-lieu d'un grand gouvernement, dans une île du golfe d'Oman ; 1.173.000 h. Commerce de coton, thé, étoffes. — Le gouv. de Bombay a 19.338.000 h.

BOMILCAR, nom d'un général carthaginois, m. en 508 av. J.-C. ; — d'un amiral carthaginois, contemporain de la seconde guerre punique ; — d'un lieutenant de Jugurtha.

BON (*cap*), cap d'Afrique, sur la Méditerranée, au N.-E. de la Tunisie.

BONAFOUS *[fouss]* (Mathieu), agronome et philanthrope français, né à Lyon (1793-1852).

BONALD (*vicomte* Louis *de*), écrivain et philosophe français, né à Millau, défenseur ardent des principes monarchiques et catholiques (1754-1840).

BONAPARTE, nom d'une famille célèbre, originaire d'Italie et établie plus tard en Corse ; ses principaux membres sont : **Charles-Marie,** né à Ajaccio en 1746, m. à Montpellier en 1785. Il épousa en 1764 Marie-Lætitia Ramolino, née à Ajaccio en 1750, morte à Rome en 1836. De cette union naquirent les huit enfants suivants : **Joseph,** né à Corte en 1768. Il devint roi de Naples en 1806, roi d'Espagne de 1808 à 1813, se retira aux Etats-Unis après Waterloo, revint plus tard en Europe et mourut à Florence en 1844 ; — **Napoléon Ier** (*v.* ce nom) ; — **Lucien,** né à Ajaccio en 1775. Il devint président du conseil des Cinq-Cents et prince de Canino, m. à Viterbe (Italie) en 1840 ; un de ses fils, Pierre Bonaparte, né à Rome en 1815, m. en 1881, est le père du prince *Roland*, né en 1858 ; — **Marie-Anne-Elisa,** née à Ajaccio en 1777 ; elle épousa Félix Bacciochi, qui devint prince de Lucques et de Piombino ; m. à Trieste en 1820 ; — **Louis,** né à Ajaccio en 1778, époux d'Hortense de Beauharnais, père de Napoléon III (*v.* ce nom) ; roi de Hollande (1806-1810), m. à Livourne en 1846 ; — **Marie-Pauline,** née à Ajaccio en 1780. Elle épousa le général Leclerc en 1801 ; veuve, elle épousa (1803) le prince Camille Borghèse et devint duchesse de Guastalla ; m. à Florence en 1825 ; — **Caroline-Marie-Annonciade,** née à Ajaccio en 1782 ; mariée à Joachim Murat en 1800, elle devint grande-duchesse de Berg et de Clèves, puis reine de Naples ; m. à Florence en 1839 ; — **Jérôme,** né à Ajaccio en 1784 ; roi de Westphalie (1807-1813), gouverneur des Invalides en 1847 et maréchal de France en 1850 ; marié en secondes noces à la princesse Catherine de Wurtemberg (1807) ; m. à Villegenis (S.-et-O.) en 1860. Sa fille, la princesse **Mathilde,** est née à Trieste en 1820, m. en 1904. Son fils, le prince Napoléon, dit **Jérôme,** né à Trieste en 1822, épousa la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, et de ce mariage est issu le prince Victor-Napoléon, né à Paris en 1862. La branche aînée de la famille Bonaparte résulte de la fusion des deux lignes de Joseph et de Lucien, frères de Napoléon Ier, fusion qui eut lieu en 1832, lors du mariage de Zénaïde, fille de Joseph, avec Charles-Jules, fils de Lucien ; cette branche a pour chef le cardinal Lucien Bonaparte, né en 1828. La branche cadette, issue du plus jeune frère de Napoléon Ier, avait pour représentant le prince Napoléon, m. en 1891.

Bonaparte (*statue de Pauline*), par Canova, villa Borghèse, à Rome ; la princesse est représentée en Vénus, c'est-à-dire à peu près nue et coiffée à l'antique, à demi couchée sur un sofa.

BONAVENTURE (*saint*), Père de l'Eglise, né en Toscane. Il devint cardinal, général de l'ordre de Saint-François et légat du pape au concile de Lyon. On lui doit de nombreux ouvrages de théologie et de philosophie, qui lui ont valu le nom de *Docteur séraphique* (1221-1274). Fête le 14 juillet.

Bonchamp.

BONCHAMP (*marquis* Charles *de*), chef vendeen, né près de Châteauneuf (Anjou), en 1759. Blessé mortellement au combat de Cholet (1793), il apprit, dans les souffrances de l'agonie, que les Vendéens voulaient exterminer 5.000 prisonniers français renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent, et il s'écria d'une voix mourante : « Grâce aux prisonniers ; Bonchamp l'ordonne ! » Ce vœu sacré fut exaucé. David d'Angers a sculpté pour son tombeau la noble et touchante statue : *Bonchamp mourant*.

BONDOU, royaume indigène du Sénégal (Afriq.-Occid. franç.) ; Riz, indigo, coton. Capit. *Boulébané*.

BONDY, comm. du départ. de la Seine, arr. de St-Denis, sur le canal de l'Ourcq ; 10.400 h. Produits chimiques. Engrais. Forêt où furent assassinés Childéric II, Aubry de Montdidier, et qui fut longtemps un repaire de voleurs. — Quand on dit : *C'est une forêt de Bondy*, cela signifie que le lieu indiqué est rempli de voleurs.

BÔNE, v. d'Algérie (Constantine), ch.-l. d'arr. Port sur la Méditerranée, qui forme à cet endroit le *golfe de Bône* ; 45.170 h. (*Bônois*). Ch. de f. Bône-Guelma à 156 kil. N.-E. de Constantine. Minerai de fer. Près de là, ruines de l'anc. *Hippone*. L'arrond. a 139.500 h.

Rosa Bonheur.

BONGARS *[ghar]* (Jacques), diplomate et érudit français, né à Orléans. Il fut un des meilleurs agents de Henri IV en Europe (1554-1612).

BONHEUR (Rosa), artiste peintre française, née à Bordeaux. On lui doit de nombreux tableaux rustiques : *l'Attelage nivernais*, *le Marché aux chevaux*, *la Fenaison en Auvergne*, etc. (1822-1899).

Bonhomme Richard (*la Science du*), titre d'un ouvrage de Franklin, rempli d'excellents préceptes pratiques (1732).

BONIFACE (Winfrid. *saint*), archevêque de Mayence. Il sacra roi Pépin le Bref, évangélisa l'Allemagne rhénane et fut massacré par les barbares, en Frise [Hollande] (680-755). Fête le 5 juin.

BONIFACE Ier, pape de 418 à 422 ; — Boniface II, pape de 530 à 532 ; — Boniface III, pape de 607 à 608 ; — Boniface IV, pape de 608 à 615 ; — Boniface V, pape de 619 à 625 ; — Boniface VI, pape en 896 ; — Boniface VII, pape de 974 à 985 ; — Boniface VIII, pape de 1294 à 1303, célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel ; — Boniface IX, pape de 1389 à 1404.

BONIFACE (*le comte*), général du bas-empire romain, gouverneur de l'Afrique, tué (432) par Aétius.

BONIFACIO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 2.820 h. (*Bonifaciens*). Port. Corail. — Donne son nom au *détroit* ou *Bouches de Bonifacio*, qui sépare la Corse de la Sardaigne.

BONIN, chaîne d'îles rocheuses du Pacifique, au S.-E. du Japon, dont elles dépendent ; 4.000 h.

BONINGTON (Richard Parkes), peintre anglais, né à Arnold, près de Nottingham, remarquable par la fraîcheur du coloris, et par une grâce fine et aristocratique (1801-1828).

BONIVARD [*var*] (François), patriote genevois, né à Seyssel, incarcéré au château de Chillon par ordre de Charles III, duc de Savoie ; il a été immortalisé par lord Byron dans son poème du *Prisonnier de Chillon* (1493-1570).

BONJOUR (Casimir), écrivain et auteur dramatique français, né à Clermont (Meuse) (1795-1856).

BONN, v. d'Allemagne (Prusse), sur le Rhin ; 91.400 h. Université célèbre, Faïences, métaux ouvrés. Patrie de Beethoven.

BONNASSIEUX [*si-eu*] (Jean-Marie), sculpteur français, né à Pannissières (Loire) (1810-1892).

BONNAT [*bo-na*] ou **BONNAT-LES-ÉGLISES,** ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret ; 2.170 h. (*Bonnachons*).

BONNAT [*bo-na*] (Joseph-Léon), peintre français, portraitiste, né à Bayonne (1833-1922).

BONNECHOSE (Gaston *de*), cardinal et sénateur français, né à Paris, archevêque de Rouen (1800-1883).

BONNE-ESPÉRANCE (*cap de*), autrefois *cap des Tempêtes*, cap du sud de l'Afrique, découvert par B. Diaz en 1486, et doublé pour la première fois par Vasco de Gama en 1497. V. Adamastor.

BONNET [*bo-nè*] (Charles), philosophe et naturaliste suisse, né à Genève, auteur de *Considérations sur les corps organisés* et de la célèbre *Palingénésie philosophique* (1720-1793).

BONNET [*bo-nè*] (Amédée), chirurgien français, né à Ambérieu, auteur de travaux remarquables sur les maladies articulaires (1809-1858).

Bonnet rouge, coiffure des partisans les plus avancés de la Révolution, et qui était pour eux le symbole de la liberté.

BONNÉTABLE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers, sur le Tripotin, affl. de l'Orne ; 3.735 h. Ch. de f. Et. Beau château du xve siècle.

Bonnets (*faction des*), opposée à la faction aristocratique des *Chapeaux*, en Suède, de 1738 à 1772.

BONNEVAL, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, au confluent du Loir et de l'Ozanne ; 3.600 h. (*Bonnevallais*). Ch. de f. Orl.

BONNEVAL (*le comte* Claude-Alexandre *de*), général français, né à Coussac-Bonneval (Haute-Vienne) ; il passa d'abord au service de l'Autriche, puis à celui de la Turquie, où Achmet III le fit pacha (1675-1747).

BONNEVILLE, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie), sur l'Arve, à 34 kil. N.-E. d'Annecy ; 2.080 h. (*Bonnevillains*). Ch. de f. P.-L.-M. Horlogerie. L'arr. a 9 cant., 68 comm., 67.350 h.

BONNIER (Gaston), botaniste français né à Paris ; auteur de *Flores* très estimées. (1853-1922).

BONNIÈRES-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, 1.430 h. Ch. de f. Et. Distilleries, filatures.

BONNIEUX [*ni-eû*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt ; 1.435 h. ; Ch. de f. P.-L.-M. Filatures de soie.

BONNIVET [*vè*] (Guillaume *de*), amiral français, favori de François Ier. Il se ligua avec Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon. Investi en 1523 du commandement de l'armée d'Italie, il ne commit que des fautes, mais se fit bravement tuer à Pavie (1488-1525).

BONPLAND [*plan*] (Aimé Goujaud, dit), médecin et naturaliste français, compagnon d'Humboldt, né à La Rochelle ; explora l'Amérique du Sud (1773-1858).

BONSTETTEN (Charles-Victor), écrivain suisse, né à Berne (1745-1832). Esprit curieux et ouvert.

BONVALOT [*lo*] (Gabriel), explorateur français, né à Epagne (Aube), en 1853.

BOOM [*bôm*'], v. de Belgique (prov. d'Anvers), sur le Ruppel ; 17.500 h.

BOOS [*bô*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 500 h.

BOOTH [*bout*'] (William), fondateur et général de l'Armée du Salut, né à Nottingham (1829-1912).

BOOTH, acteur américain, né à Bel-Air (Maryland) ; il assassina le président Lincoln (1839-1865).

BOOTLE-MUC-LINACRE, v. d'Angleterre (Lancastre) ; 76.500 h. Bains fréquentés, fonderies.

BOOZ, personnage biblique, époux de Ruth (*Bible*).

BOPP (Franz), philologue allemand, né à Mayence, auteur de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (1791-1867).

BORA (Catherine *de*), religieuse défroquée, née à Loeben ; elle épousa Luther (1499-1552).

BORDA (Jean-Charles), mathématicien et marin français, né à Dax, l'un de ceux qui mesurèrent un arc du méridien pour l'établissement du système métrique (1733-1799). On avait donné son nom au vaisseau qui porta l'Ecole navale jusqu'en 1913.

BORDEAUX [*dô*], anc. cap. de la Guyenne ; ch.-l. du dép. de la Gironde ; sur la Garonne ; ch. de f. M. et Orl., à 578 kil. S.-O. de Paris ; 267 410 h. (*Bordelais*). Archevêché, cour d'appel, université. Port très actif. Commerce de vins rouges et blancs récoltés dans toute la région, et désignés sous le nom de *vins de Bordeaux* ; eaux-de-vie. Beau pont de pierre de 486 mètres. Patrie d'Ausone, saint Paulin, Eléonore de Guyenne, Magendie, Carle Vernet, Beaujon, Boyer-Fonfrède, Gensonné (J.-F.), Ducos, Garat, Nansouty, de Sèze, Lainé, de Peyronnet, Rosa Bonheur, etc. L'arr. a 20 cant., 158 comm., 530.000 h.

BORDEAUX (Henri), romancier français, né à Thonon en 1870 ; auteur de *la Peur de vivre*.

BORDÈRES-LOURON, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur la Neste de Louron ; 260 h. Carrières de marbre.

BORDEU (Théophile *de*), médecin français, né à Izeste (Béarn), auteur de recherches sur les eaux thermales (1722-1776).

BORDIER [*di-é*] (Henri-Léonard), érudit français, né à Paris (1817-1888).

BORDONE (Pâris), peintre italien, élève du Titien, né à Trévise (1500-1571).

BORÉE [*ré*], dieu des vents du nord, fils du Titan Astræus et de l'Aurore (*Myth.*).

BORGERHOUT [*rout*'], v. de Belgique, prov. d'Anvers ; sur la Schynn, affl. de l'Escaut ; 54.900 h.

BORGHÈSE, famille romaine qui s'est distinguée par son amour pour les arts. Un de ses membres, Camille **Borghèse,** épousa Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc, et mourut en 1832.

BORGHESI (*comte* Barthélemy), savant numismate italien (1781-1860).

BORGIA, famille italienne, d'origine espagnole, qui compte parmi ses membres : le pape Alexandre VI (v. ce nom) ; — le cardinal César **Borgia,** son fils, politique habile, mais déloyal, inhumain et débauché, qui se souilla de crimes et mourut en 1507 ; son portrait par Bronzino (galerie Borghèse) est un chef-d'œuvre ; — Lucrèce **Borgia** (1480-1519), sœur du précédent, célèbre par sa beauté ; elle protégea les lettres, les sciences, les arts, et la légende l'accuse de tous les crimes. — Titre d'un drame historique de V. Hugo (1833) ; — d'un opéra italien en trois actes (*Lucrezia Borgia*) de Donizetti (1834).

BORGNIS-DESBORDES [*gnis-dé*] (Gustave), général français, né à Paris, un des fondateurs de la puissance française au Sénégal et au Tonkin (1839-1900).

BORGO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 750 h. (*Borghens*). Victoire de Paoli sur les Français en 1768.

BORGOU, région du Soudan central, à l'ouest du Niger, divisée en plusieurs petits Etats que se partagent le Dahomey et la Nigéria.

BORINAGE, pays de la Belgique (Hainaut), autour de Mons ; vastes houillères.

BORISOGLIEBSK, v. de Russie, gouv. de Tambov, sur la Vorona ; 22.000 h.

BORISOV, v. de Russie (Russie Blanche), sur la Bérésina ; 15.000 h.

BORMIDA (*la*), riv. d'Italie, affl. du Tanaro ; cours 50 kil. Bonaparte livra aux Autrichiens plusieurs combats sur ses bords.

BORMIO, v. d'Italie, prov. de Sondrio, dans la Valteline ; sur l'Adda ; 2.000 h. Eaux minérales.

BORN (Bertrand *de*), un des plus célèbres troubadours du XIIe siècle ; m. vers 1210.

BORNÉO, île de l'archipel de la Sonde, où les Hollandais et les Anglais ont des possessions importantes. Bornéo est, après l'Australie, l'île la plus grande du globe. Diamants, métaux, charbons ; 635.000 kil. carr. ; 1.750.000 h. (*Bornéens*).

BORNHOLM, île de la Baltique ; 42.000 h. ; ch.-l. *Ræne*. Au Danemark.

BORNIER [*ni-é*] (*vicomte* Henri *de*), poète dramatique français, né à Lunel, auteur de la *Fille de Roland* (1825-1901).

BORNOU, royaume du Soudan central, en Nigéria, au sud-ouest du lac Tchad ; capit. *Kouka*.

BORNY, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne ; 1.835 h. ; bataille indécise livrée entre les Français et les Prussiens, le 14 août 1870.

BORODINE (Alexandre), compositeur russe, né à Saint-Pétersbourg (1834-1887), auteur du *Prince Igor*.

BORODINO, village de Russie, entre Moscou et Smolensk, où fut livrée, le 7 septembre 1812, la sanglante bataille dite « de la Moskova ».

BORROMÉE (*saint Charles*). V. CHARLES.

BORROMÉES [*mé*] (*îles*), groupe de quatre îles d'un aspect pittoresque, situées dans le lac Majeur (Italie).

BORT-LES-ORGUES [*bor*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel, sur la Dordogne ; 3.470 h. (*Bortois*) ; Ch. de f. Orl. Houille. Belles colonnades basaltiques dites *orgues de Bort*. Patrie de Marmontel.

BORY DE SAINT-VINCENT (Georges), géographe et botaniste français, né à Agen (1780-1846).

BORYSTHÈNE, anc. nom du Dniéper.

BOSCAWEN [*boss-ka-vèn*] (Edouard), amiral anglais. Il se distingua contre les Français pendant la guerre de Sept Ans (1741-1761).

BOSCH (Jérôme AEKEN, dit), peintre, sculpteur et graveur hollandais, né vers 1462, m. en 1516.

BOSCHIMANS [*bo-chi-man'*] ou **BUSHMEN** [*beuch-mèn*] (*hommes des buissons*), peuple sauvage de l'Afrique méridionale, sur le haut Orange, au nord de la colonie du Cap.

BOSCO REALE, ville d'Italie, au pied du Vésuve ; 8.800 h., où l'on a retrouvé de belles pièces d'orfèvrerie antique.

BOSCOVICH (Roger-Joseph), jésuite dalmate, né à Raguse ; il propagea dans sa patrie les doctrines philosophiques de Newton (1711-1787).

BOSIO (François-Joseph), statuaire, né à Monaco, talent à la fois délicat et parfois prétentieux (1768-1845).

BOSNA-SERAÏ ou **SARAÏÉVO**. V. SARAÏÉVO.

BOSNIE [*boss-ni*], autrefois pays de la Turquie d'Europe, occupé par l'Autriche en vertu du traité de Berlin (1878), et annexé en 1908 ; depuis 1919 fait partie du royaume des Serbes-Croates-Slovènes ; 1.348.000 h. (*Bosniens* ou *Bosniaques*.) Cap. *Serajévo*. Région montagneuse.

BOSON, roi d'Arles et de Provence, beau-frère de Charles le Chauve ; m. en 887.

BOSPHORE (*passage du bœuf*), ou **détroit de Constantinople**, détroit faisant communiquer la mer de Marmara avec la mer Noire.

BOSQUET [*bos-kè*] (Pierre-Jean-François), maréchal de France et sénateur, né à Mont-de-Marsan ; il se distingua en Algérie et surtout en Crimée, où il fut blessé à l'assaut de Malakoff (1810-1861).

BOSSE (Abraham), graveur français, né à Tours (1602-1676).

Bossu (*le*) ou *le Petit Parisien*, célèbre roman de cape et d'épée, par Paul Féval (1857). — L'auteur, en collaboration avec Anicet Bourgeois, en a tiré un grand drame en cinq actes et douze tableaux (1862).

BOSSUET [*su-è*] (Jacques-Bénigne), évêque de Condom, puis de Meaux, né à Dijon, orateur sacré, surnommé *l'Aigle de Meaux*. Il prononça les célèbres oraisons funèbres de Henriette de France, reine d'Angleterre ; de Madame, duchesse d'Orléans ; de Condé, de Michel Le Tellier ; d'Anne de Gonzague, princesse palatine, etc. Dans une langue magnifique et inspirée, il sut tirer de leur vie, comme il dit « les grandes et terribles leçons » que Dieu donne aux rois et aux hommes. Ses *Sermons*, comme ses *Oraisons funèbres*, sont les monuments les plus sublimes de l'éloquence de la chaire. Choisi comme précepteur du Dauphin, il écrivit pour lui son *Discours sur l'Histoire universelle*, sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, où il défend le *droit divin* des rois. Dans son ouvrage sur les *Variations des Eglises protestantes*, il se montra grand historien, sinon toujours juste. En 1682, il ouvrit la célèbre assemblée du clergé de France et fit adopter la déclaration de l'indépendance du pouvoir temporel et des libertés gallicanes. Il ne semble pas être resté étranger à la révocation de l'édit de Nantes, et il combattit, à ses derniers jours, le quiétisme, dans la personne de Fénelon (1627-1704).

Bossuet.

Bossuet (*portrait de*), tableau de Rigaud, au Louvre, un des meilleurs de l'artiste.

BOSSUT [*su*] (Charles), mathématicien français, né à Tartaras (Loire) (1730-1814).

BOSTON, v. d'Angleterre (comté de Lincoln), sur la Witham ; 16.700 h. Fonderies, fabrication de toiles.

BOSTON, v. des Etats unis d'Amérique, capit. du Massachusetts ; 748.000 h. (*Bostoniens*). Grande industrie. Port très actif sur l'Atlantique. Patrie de B. Franklin.

BOSWORTH, v. d'Angleterre (Leicester) ; 730 h. Aux environs, champ de bataille où Richard III, meurtrier des enfants d'Edouard, perdit la couronne et la vie (1485). C'est à cette bataille que se rapporte ce cri désespéré de Richard III, qui, frappé d'une sorte de vertige et saisi de frénésie, s'écria plusieurs fois, hors de lui-même : « Un cheval ! un cheval ! Mon royaume pour un cheval ! » Dans l'application, ces mots signifient qu'on est disposé à tout sacrifier pour la possession d'une chose vivement désirée.

BOTANY-BAY, baie anglaise sur la côte de la Nouvelle-Galles du Sud, près de Sydney (Australie) ; découverte par Cook (1770). Les Anglais, en 1787, y firent leurs premiers essais de colonisation pénale.

BOTHWELL [*bot-ou-èl*] (James HEPBURN, *comte de*), seigneur écossais qui fit perir Henry Darnley, second époux de Marie Stuart, et épousa cette dernière (1567). Chassé d'Ecosse, il mourut captif en Danemark (1578).

BOTHWELL, v. du Royaume-Uni (Ecosse), comté de Lanark ; 60.000 h.

BOTNIE ou **BOTHNIE** [*bot'-ni*], pays d'Europe, à l'E. du golfe de Botnie, partagé entre la Suède et la Finlande.

BOTNIE ou **BOTHNIE** (*golfe de*), formé par la mer Baltique ; baigne la Finlande et la Suède.

BOTOCUDOS [*doss*], peuple indigène de l'Amérique du Sud, répandu dans les forêts vierges du Brésil.

BOTOSANI ou **BOTOCHAN**, v. de Roumanie (Moldavie), sur la Sikna, affl. du Pruth ; 33.000 h.

BOTTA (Carlo), historien, poète et médecin, né à Saint-George (Piémont), député français sous le premier Empire (1766-1837). — Son fils, PAUL-ÉMILE, fut un assyriologue distingué (1802-1870).

BOTTICELLI [*bo-ti-tchèl'-li*] (Alessandro *ou* Sandro FILIPEPI), peintre ital., né à Florence (1447-1510) ; artiste élégant, passionné, mais un peu mièvre.

BOTTIN (Sébastien), administrateur français, né près de Toul (1764-1853). A donné son nom à un an-

nuaire du commerce, de l'industrie et de l'administration.

BOTTROP, v. d'Allemagne, Prusse (Westphalie) ; 71.100 h.

BOTZARIS [*riss*] (Marcos), un des héros de la guerre de l'Indépendance grecque, tué à Karpenisi, près de Missolonghi (1788-1823).

BOUAYE [*boua-i*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 1.215 h. Ch. de f. État.

BOUCHAIN [*chin*], v. forte, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes, sur l'Escaut : 1730 h. ; ch. de f. N.

BOUCHARDAT (Apollinaire), chimiste et pharmacien français, né à L'Isle-s.-Serein (Yonne) (1806-1856).

BOUCHARDON (Edme), sculpteur français, né à Chaumont, auteur de la fontaine de la rue de Grenelle, de plusieurs travaux à Versailles et à Saint-Sulpice de Paris (1698-1762).

Bouchée de pain (*Histoire d'une*), par Jean Macé (1861), excellent ouvrage de vulgarisation, qui décrit, sous une forme attrayante, les phénomènes de la nutrition et de la digestion.

BOUCHER [*ché*] (Jean), curé de la paroisse Saint-Benoît, à Paris, fougueux ligueur (1548-1644).

BOUCHER (François), peintre français, né à Paris, a peint des scènes pastorales ou mythologiques gracieuses et habilement composées (1703-1770).

BOUCHER DE PERTHES (Jacques), naturaliste français, né à Rethel, auteur de travaux sur l'homme préhistorique (1788-1868).

BOUCHES-DU-RHÔNE (*dép. des*), dép. formé par la Provence ; préf. *Marseille* ; s.-préf, *Aix*, *Arles* ; 3 arr., 33 cant., 111 comm. ; 842.000 h. ; 15e région milit. ; cour d'appel d'Aix ; archevêché à Aix.

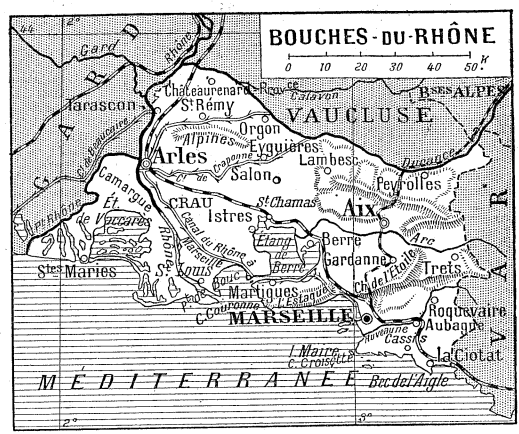

BOUCHIR ou **BENDER-BOUCHIR** [*bin-dèr*], v. de Perse ; 15.000 h. Port sur le golfe Persique.

BOUCHOTTE (Jean-Baptiste-Noël), ministre de la guerre sous la République, né à Metz (1754-1840).

BOUCHOUX [*chou*] (*Les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude ; 645 h. Carrières.

BOUCICAULT [*kô*] (Jean Le Maingre, dit), maréchal de France, né à Tours ; il fut fait prisonnier à Nicopolis et à Azincourt, et mourut en Angleterre (1366-1421).

Bouddha.

BOUDDHA (*le Sage*) ou **ÇAKYA-MOUNI** (*le Solitaire des Çakyas*), noms sous lesquels on désigne habituellement le fondateur du bouddhisme, *Siddharta Gautama*, personnage historique, fils du chef de la tribu des *Çakyas*, qui créa la religion nouvelle contre le formalisme des brahmanes (vie s. av. J.-C.). Considérant que vivre, c'est souffrir, et que la souffrance résulte de la passion, Gautama posa en principe que le renoncement à soi-même était le seul moyen de s'affranchir de cette dernière. L'anéantissement complet s'appelle *nirvâna*, et le but de Bouddha, c'est de conduire le fidèle au nirvâna dès la fin de cette vie. Le bouddhisme compte de nos jours plus de 470 millions d'adhérents dans l'Extrême-Orient.

BOUDIN (Eugène-Louis), peintre français, né à Honfleur (1825-1898), paysagiste lumineux.

BOUDROUM, v. d'Asie Mineure (Turquie), en face de l'île de Cos ; 6.000 h. C'est l'ancienne *Halicarnasse*.

BOUFARIK, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, dans la Mitidja ; 11.890 h. (*Boufarikois*) ; ch. de f. d'Alger à Oran. Vignobles, orangers.

BOUFFLERS [*flèr*] (*duc* Louis-François *de*), maréchal de France. Il s'illustra par la belle défense de Namur (1695), de Lille (1708), et par la retraite de Malplaquet (1709) (1644-1711).

BOUFFLERS (Stanislas-Jean, *chevalier de*), né à Nancy, chevalier de Malte en même temps que capitaine de hussards, puis maréchal de camp et gouverneur du Sénégal ; il est surtout connu comme écrivain (1738-1815).

BOUGAINVILLE [*ghin*] (Louis-Antoine *de*), célèbre navigateur français, né à Paris. Il a écrit le récit du célèbre *Voyage autour du monde* qu'il fit de 1766 à 1769 (1729-1811).

Bougainville.

BOUGEANT [*jan*] (*le Père* Guillaume-Hyacinthe), jésuite et historien français, né à Quimper. On lui doit une bonne *Histoire des Traités de Westphalie* (1690-1743).

BOUGIE [*ji*], v. d'Algérie (Constantine), port sur la côte N.-O. du *golfe de Bougie* ; ch.-l. d'arr., à 226 kil. N.-O. de Constantine ; 19.440 h. (*Bougiotes*). L'arr. a 410.300 h.

BOUGIVAL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine ; 2.875 h.

BOUGLON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande ; 560 h.

BOUGUER [*ghèr*] (Pierre), mathématicien français, né au Croisic (1698-1758).

BOUGUEREAU [*ghe-rô*] (William), peintre français, né et m. à La Rochelle (1855-1904).

BOUHIER [*bou-ié*] (Jean), jurisconsulte et académicien français, né à Dijon, président du parlement français de cette ville (1673-1746).

BOUHOURS [*our*] (*le Père* Dominique), jésuite, grammairien et littérateur français, né à Paris (1628-1702).

BOUILHET [*bou, l* mll., *è*] (Louis), poète et auteur dramatique français, né à Cany (1822-1869).

BOUILLÉ (*marquis* François-Claude *de*), général français, qui prépara la fuite de Louis XVI ; m. à Londres (1739-1800).

BOUILLET [*ll* mll., *è*] (Marie-Nicolas), philosophe et lexicographe français, né à Paris (1798-1864).

BOUILLIER [*ll* mll., *ié*] (Francisque), philosophe cartésien français, né à Lyon (1813-1899).

BOUILLON, v. de Belgique, prov. de Luxembourg, sur la Semoy ; 2.800 h. Chef-lieu, au moyen âge, du *duché de Bouillon*.

BOUILLON. V. Godefroy.

BOUILLON (Henri, *duc de*), maréchal de France (1555-1623). — Son fils, Frédéric-Maurice, né à

Sedan, ennemi implacable de Richelieu, s'allia aux Espagnols et gagna la victoire de La Marfée sur les troupes françaises (1605-1652).

BOUILLY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; 490 h.

BOUILLY (Jean-Nicolas), auteur dramatique français, né à La Couldraye, près de Tours (1763-1842).

BOUKHARA, v. du Turkestan russe, cap. de la Boukharie : 75.000 h.

BOUKHARIE ou **KHANAT DE BOUKHARA,** Etat de l'Asie centrale, Turkestan russe, à l'E. du pays de Khiva et au N. de l'Afghanistan ; 1.500.000 h. (*Boukhares* ou *Boukhariens*). Cap. *Boukhara.*

BOULAINVILLIERS [*lin-vi-li-é*] (*comte* Henri *de*), historien français, né à Saint-Saire (Seine-Inférieure) [1658-1722].

BOULANGER [*jé*] (Nicolas-Antoine), littérateur et philosophe français, né à Paris (1722-1759).

BOULANGER (Louis), peintre français de l'école romantique, né à Verceil (1806-1867).

BOULANGER (Gustave), peintre français, né à Paris (1824-1888), a traité des scènes antiques ou orientales.

BOULANGER (Georges), général français, né à Rennes, ministre de la guerre en 1886 : fut mêlé à des intrigues politiques pendant les dernières années de sa vie ; se suicida à Bruxelles (1837-1891).

BOULAQ ou **BOULAK,** faubourg du Caire (Egypte). Musée célèbre.

BOULAY [*lè*], ch.-l. d'arr. de la Moselle ; ch. de f. d'Alsace-Lorraine. à 22 kilom. de Metz ; 2.010 h. L'arr. a 3 cantons, 100 comm., 39.110 h.

BOULAY DE LA MEURTHE (Antoine), homme d'Etat ; né à Chaumousey (Vosges) ; un des principaux rédacteurs du Code civil (1761-1840). — **Boulay de la Meurthe** (Henri), fils du précédent, né à Nancy, vice-président de la République (1849-1851) [1797-1858].

BOULGARINE (Taddée), romancier russe (1789-1859).

BOULLANGER, prédicateur. V. ANDRÉ.

BOULLE ou **BOULE** (André-Charles), sculpteur ébéniste, né à Paris, dont les œuvres sont fort recherchées (1642-1732).

BOULLONGNE ou **BOULOGNE,** famille de peintres français, qui a fourni trois artistes distingués : Louis BOULLONGNE (1609-1674), et ses deux fils BON (1649-1717) et LOUIS (1654-1733).

BOULOGNE (*la*), riv. de France, qui se jette dans la Loire (r. g.) à Nantes.

BOULOGNE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, entre la Gesse et la Gimone ; 1.590 h (*Boulonnais*).

BOULOGNE-SUR-MER, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais) ; port sur la Manche, à l'embouchure de la Liane ; ch. de f. N., à 118 kil. N.-O. d'Arras : 55.340 h. (*Boulonnais, Boulonais* ou *Boulenois*). Patrie de Daunou, Sainte-Beuve, Mariette. L'arr. a 8 cant., 101 comm., 223.740 h.

Boulogne (*camp de*), établi, en 1805 par Napoléon Ier qui projetait une descente en Angleterre.

BOULOGNE-SUR-SEINE, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 68.000 h.

Boulogne (*bois de*), promenade habituelle du Paris élégant, une des principales et des plus fréquentées, entre Paris et Saint-Cloud.

BOULOIRE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais, sur la Tortue, s.-affl. de la Sarthe ; 1.975 h. ; ch. de f. de Mamers à Saint-Calais.

BOULONNAIS [*nè*], pays de l'ancienne France, autour de Boulogne, aujourd'hui dans le département du Pas-de-Calais.

BOUQUET [*kè*] (*dom* Martin), bénédictin de Saint-Maur, célèbre érudit, né à Amiens (1685-1754).

BOUQUET DE LA GRYE (J.-Jacques-Anatole), ingénieur hydrographe français, né à Thiers en 1827, m. à Paris en 1909.

BOURBAKI (Charles), général français, né à Pau (1816-1897). Commanda l'armée de l'Est en 1871.

BOURBON (*île*), anc. nom de la Réunion. V. RÉUNION.

BOURBON (*maison de*), famille princière française, remontant à Robert de Clermont, 6e fils de saint Louis. Avant d'arriver au trône, la famille des Bourbons a fourni trois ducs qui jouèrent un rôle important sous Charles V, Charles VI et Charles VII. Le Connétable de BOURBON, né en 1490, se comporta vaillamment à la bataille de Marignan, puis à la suite de violentes querelles qu'il eut avec Louise de Savoie, mère de François Ier, porta les armes contre sa patrie et vainquit les Français à Rebecco, où Bayard expirant lui reprocha sa félonie. Il fut tué d'un coup d'arquebuse au siège de Rome (1527). De la **branche aînée,** arrivée au trône avec Henri IV, sont issus : ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, le père de Henri IV ; blessé mortellement au siège de Rouen (1518-1562) ; — CHARLES DE BOURBON, son frère, cardinal et proclamé roi par la Ligue sous le nom de Charles X, m. en captivité (1523-1590) ; — HENRI IV, fils d'Antoine (v. HENRI IV), tige des rois de France jusqu'à Charles X (1830) et dont le dernier représentant a été le *comte de Chambord,* m. en 1883. La **branche cadette,** les **Bourbons d'Orléans,** descend de PHILIPPE, fils de Louis XIII et frère de Louis XIV ; elle est arrivée à la régence avec PHILIPPE D'ORLÉANS, pendant la minorité de Louis XV, et au trône avec LOUIS-PHILIPPE, renversé en 1848 (v. ORLÉANS). — PHILIPPE V, petit-fils de Louis XIV, a été la tige des **Bourbons d'Espagne,** représentés aujourd'hui par Alphonse XIII (v. ce nom) ; des **Bourbons des Deux-Siciles** ou **de Naples,** qui ont fini de régner avec François II (1860) ; des **Bourbons de Parme,** qui ont perdu leur duché en 1859. V. ORLÉANS.

Bourbon (*musée*), musée de Naples, appelé aussi MUSÉE DES ÉTUDES (*gli Studj*), et qui occupe le premier rang parmi les collections de chefs-d'œuvre antiques ; auj. *Musée national* de Naples.

BOURBON-LANCY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 4.210 h. (*Bourbonnais*) ; ch. de f. P.-L.-M. Eaux thermales.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT [*chan-bô*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins, sur le Burges, s.-affl. de l'Allier ; 4.210 h. (*Bourbonnais*). Eaux thermales depuis très longtemps exploitées.

BOURBONNAIS [*nè*], ancienne province de France, réunie à la couronne par confiscation des domaines du connétable de Bourbon, sous François Ier (1531) ; cap. *Moulins ;* a formé le dép. de l'Allier et une petite partie du Cher. (Hab. *Bourbonnais* ou *Bourbonnichons.*)

BOURBONNE-LES-BAINS [*bin*], ch.-l. de c. (Haute-Marne). arr. de Langres, sur l'Apance, affl. de la Saône ; 3.215 h. (*Bourbonnais*). Eaux thermales, hôpital militaire.

BOURBOTTE (Pierre), conventionnel, né près d'Avallon ; se distingua en Vendée ; périt sur l'échafaud (1763-1795).

BOURBOULE (LA), comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont-Ferrand, sur la Dordogne naissante 1.780 h. (*Bourbouliens*) ; ch. de f. Orl. Eaux thermales.

Bourdaloue.

BOURBOURG-VILLE, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 2.490 h. (*Bourbouriens*) ; ch. de f. N.

BOURBRIAC [*bri-ak*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 3.700 h.

BOURCIER [*si-é*] (Jean-Léonard), célèbre jurisconsulte lorrain, né à Vézelise (1649-1726).

BOURDALOUE (Louis), un des orateurs les plus éminents de la chaire française, de l'ordre des jésuites, auteur de *Sermons* remarquables par la vigueur du raisonnement et la sévérité de la morale, né à Bourges (1632-1704).

BOURDEAUX [*dô*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur le Roubion, affl. du Rhône ; 830 h.

BOURDELLE (Emile), sculpteur français, né à Montauban en 1861 ; auteur du *Monument du général Alvear.*

BOURDIN (Maurice), antipape sous le nom de Grégoire VIII, né en Limousin, m. en 1122.

BOURDON (Sébastien), peintre français, né à Montpellier. Il a peint, avec plus de fougue que d'originalité, des tableaux de bataille, d'histoire, etc. (1616-1671).

BOURDON (François-Louis), dit **Bourdon de l'Oise,** conventionnel, déporté au 18-Fructidor ; m. en 1797.

BOURDOUAN ou **BARDVAN,** v. de l'empire des Indes (Bengale) ; 36.000 h.

BOURG (*bourk*), ch.-l. du dép. de l'Ain ; sur la Reyssouze, affl. de la Saône ; 20.190 h. (*Bressans* ou *Bourgeois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 478 kil. S.-E. de Paris. Chevaux, volailles. Patrie de Lalande, Quinet, Favre. L'arr. a 10 cant., 120 comm., 107.800 h.

BOURG, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye ; sur la Dordogne, près de son confluent avec la Garonne ; 2.470 h. (*Bourcais*). Vignobles.

BOURGANEUF, ch.-l. d'arr. (Creuse), près du Taurion, affl. de la Vienne, à 33 kil. S.-O. de Guéret ; 3.660 h. (*Bourganiauds*). Houille, pierres, porcelaine, papeterie. L'arr. a 4 cant., 41 comm., 34.920 h.

BOURG-ARGENTAL, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne, sur la Déaume, s.-affl. du Rhône ; 3.600 h. Papeteries.

BOURGAS [*ghass*], v. de la Bulgarie (Roumélie orientale), port sur la mer Noire ; 22.000 h.

BOURG-DE-PÉAGE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur l'Isère ; 5.830 h. (*Péageois*). Chapellerie.

BOURG-DE-VISA, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac ; 690 h.

BOURG-D'OISANS [*zan*] (*Le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 2.110 h. Or, baryte.

BOURGELAT [*la*] (Claude), vétérinaire français, né à Lyon, fondateur des écoles vétérinaires, créateur de la médecine des animaux domestiques (1712-1779).

BOURGEOIS [*joi*] (Léon), homme politique français, plusieurs fois ministre et président de la Chambre des députés ; un des promoteurs de la Société des nations. Né à Paris (1851-1925).

Bourgeois gentilhomme (*le*), comédie en cinq actes et en prose, de Molière (1670), une des plus amusantes du célèbre auteur, où se trouve tournée en ridicule la vanité d'un bourgeois parvenu. C'est dans cette pièce que l'on voit figurer M. Jourdain, cet homme naïf qui s'étonne de *faire de la prose sans le savoir*, phrase restée proverbiale.

BOURGES [*je*], anc. cap. du Berry ; préf. du dép. du Cher ; sur le canal du Berry et sur l'Yèvre, affl. du Cher ; ch. de f. Orl., à 232 kil. de Paris ; 45.940 h. (*Berruyers*). Archevêché. Fonderie de canons, école de pyrotechnie ; belle cathédrale. Moutons, laines, vins. Patrie de Jacques Cœur, Louis XI, Bourdaloue, Em. Deschamps. L'arr. a 10 cant., 102 comm., 142.300 h.

P. Bourget.

BOURGES (Elémir), romancier français, né à Manosque [1852-1925) ; a écrit le *Crépuscule des dieux*, etc.

BOURGET [*jè*] (Paul), critique et romancier français, membre de l'Académie française. On lui doit un certain nombre de romans remarquables par la profondeur et la sûreté de l'analyse psychologique : *le Disciple, Mensonges, Cruelle Enigme, André Cornélis, l'Etape, le Démon de midi*, etc. Né à Amiens en 1852.

BOURGET [*jè*] (*Le*), comm. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 6.185 h. Ch. de f. N. Théâtre de deux sanglants combats contre les Prussiens, les 28-30 octobre et 21 décembre 1870.

BOURGET (*lac du*), lac de Savoie, à 9 kil. de Chambéry ; long. 16 kil. Paysage magnifique.

BOURG-LASTIC [*las-tik*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 1.545 h. Ch. de f. Orl. Houille, fer, antimoine.

BOURGNEUF-EN-RETZ [*bour- neuf-an-rèz'*] ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf, sur un chenal étroit débouchant dans la *baie de Bourgneuf* ; 2.620 h. Ch. de f. Et. Pêche.

BOURGOGNE, anc. prov. de l'est de la France, qui forma un royaume au temps des Mérovingiens, puis un duché important dont les titulaires firent un moment échec à la royauté française au temps de Louis XI. Elle fut réunie à la couronne sous ce dernier prince (1477) ; cap. *Dijon ;* a formé les dép. de *Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire, Ain* (Hab. *Bourguignons.*)

BOURGOGNE (*maison de*). La 1re, issue du roi de France Robert le Pieux, s'est éteinte en 1361 ; la 2e, issue du roi Jean le Bon, a compté les ducs : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire ; elle s'est éteinte avec ce dernier, en 1477. — Louis, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, élève de Fénelon, qui composa pour lui son *Télémaque*, porta le titre de *duc de Bourgogne* (1682-1712).

Bourgogne (*Histoire des ducs de*), par M. de Barante ; narration intéressante, résumant les chroniques du temps (1824-1826).

BOURGOGNE (*canal de*), canal qui unit le bassin de la Seine à celui du Rhône par l'Yonne et la Saône, depuis Laroche (Yonne) jusqu'à Saint-Jean-de Losne (Côte-d'Or) ; 242 kil. Grand trafic.

BOURGOGNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 535 h. Bonneterie. Carrières de craie.

Bourgogne (*hôtel de*), ancienne résidence à Paris des ducs de ce nom, notamment de Jean sans Peur, sous Charles VI. Les restes de cet hôtel ont été abattus, sauf une curieuse tour, dite *le Donjon de Jean sans Peur*. En 1548, les *Confréries de la Passion* acquirent une partie de cet hôtel pour y représenter leurs mystères, puis l'abandonnèrent à une troupe d'acteurs, noyau de la Comédie-Française, connue sous le nom de *troupe de l'hôtel de Bourgogne*. Vers la fin du XVIIe siècle, la Comédie-Italienne en prit possession et y demeura jusqu'à la construction de la salle de l'Opéra-Comique. La Halle aux cuirs a longtemps occupé une partie de son emplacement, rue Mauconseil.

BOURGOIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin, sur la Bourbre, affl. du Rhône ; 6.160 h. (*Bergusiens*). Ch. de f. P.-L.-M.; tribunal de 1re instance. Soieries, filatures.

BOURGOING [*ghoin*] (le Père), théologien français, né à Paris, fondateur de l'Oratoire, avec le cardinal de Bérulle (1585-1662).

BOURGOING (*baron* Jean-François *de*), diplomate français, né à Nevers. Il a publié d'intéressants *Souvenirs d'histoire contemporaine* (1748-1811).

BOURG-SAINT-ANDÉOL, ch-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas, sur le Rhône ; 4.155 h. (*Bourguesans* ou *Bourdesans*). Ch. de f. P.-L.-M.

BOURG-SAINT-MAURICE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers, sur l'Isère ; 2.540 h. (*Borrins* ou *Borrens*). Sel gemme.

Bourgs pourris, terme de mépris dont on se servait en Angleterre, avant la réforme électorale, pour désigner certains bourgs où le chiffre des électeurs avait fortement diminué depuis le premier établissement des circonscriptions électorales, et où, par conséquent, il était facile de trafiquer des votes. Il exista un *bourg pourri* où un seul électeur put nommer deux députés.

BOURGTHEROULDE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 590 h. Ch. de f. Et.

BOURGUÉBUS [*buss*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen ; 220 h.

BOURGUEIL [*gheu, l* mll.], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur l'Authion, affl. de la Loire ; 2.510 h. Vins, beurre.

BOURGUIGNON (*le*). V. Courtois.

Bourguignons (*faction des*), parti du duc de Bourgogne opposé aux Armagnacs. V. Armagnacs.

BOURMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 560 h. Ch. de f. E.

BOURMONT (*comte* Louis *de*), général sous l'Empire, né dans le départ. de Maine-et-Loire. Il trahit l'armée française en passant à l'ennemi la veille de la bataille de Ligny (1815), servit la Restauration et fut un des accusateurs de Ney. Nommé maréchal de France, il commanda l'armée qui, en 1830, s'empara d'Alger (1773-1846).

BOURNEMOUTH, v. du Royaume-Uni, comté de Hamps (Angleterre), sur la Manche ; 91.000 h. Station balnéaire.

BOUROU, île néerlandaise de l'archipel des Moluques ; 15.000 h.

BOURRIENNE (Louis-Antoine Fauvelet *de*), secrétaire de Napoléon Ier, né à Sens ; il servit la Restauration, et publia des *Mémoires* fameux (1769-1834).

BOURSAULT [*sô*] (Edme), auteur dramatique, né à Mussy-sur-Seine (Bourgogne) [1638-1701]. Il eut avec Molière de vifs démêlés. Son principal ouvrage est la comédie du *Mercure galant*.

Bourse de Paris (*la*), monument construit par Brongniart et Labarre, de 1808 à 1827, agrandi en

1903 ; belle colonnade. Aux quatre angles du soubassement sont des statues colossales en pierre : la *Justice*, par Cortot ; la *Fortune*, par Pradier ; l'*Abondance*, par Petitot ; la *Prudence*, par Roman. A l'intérieur, belles grisailles d'Abel de Pujol.

BOUSSAC [*sak*], ch.-l. d'arr. (Creuse), sur la petite Creuse, à 55 kil. N.-E. de Guéret ; 1.220 h. (*Boussaquins*). Etain. L'arr. a 4 cant., 46 comm., 33.400 h.

BOUSSIÈRES, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 540 h.

BOUSSINESQ [*nèsk*] (Valentin-Joseph), mathématicien français, né à Saint-André (Hérault), en 1842.

BOUSSINGAULT [*ghô*] (Jean-Baptiste), chimiste et agronome français, né à Paris (1802-1887).

BOUTAN, contrée montagneuse du N.-E. de l'Hindoustan, au pied de l'Himalaya ; 300.000 h. Cap. *Pounakha* et *Tassisoudon*. Grandes richesses minérales.

BOUTARIC [*rik*] (Edgar), historien et archiviste français, né à Châteaudun (1830-1877).

BOUTERWEK [*vèk*] (Frédéric), philosophe et écrivain allemand, né à Oker (Harz) [1765-1828].

BOUTEVILLE (*comte* François *de* MONTMORENCY), fameux par ses duels, père du maréchal de Luxembourg. Il se battit en plein midi, place Royale, malgré les édits de Richelieu, et fut décapité (1600-1627).

BOUTHILLIER [*ll* mll., *iè*] (Jean), jurisconsulte français, né à Mortagne (Nord), auteur de la *Somme rurale* (XIVe siècle).

BOUTMY (Emile), historien français, un des fondateurs de l'Ecole libre des sciences politiques, né à Paris (1835-1906).

BOUTONNE (*la*), riv. de France qui a sa source dans les Deux-Sèvres, arrose Saint-Jean-d'Angély, et se jette dans la Charente (riv. dr.) ; 90 kilom.

BOUTROUX [*trou*] (Emile), philosophe et professeur français, né à Montrouge (Seine) [1845-1921].

BOUTS (Dierik). V. STUERBOUT.

BOUVET (François-Joseph, *baron*), amiral français, né à Lorient ; se distingua pendant les guerres de l'Empire (1753-1832). — Son parent, PIERRE **Bouvet** (1775-1860), fut aussi un marin de grande valeur.

BOUVIER (*le*), constellation boréale, située entre la Vierge et la Lyre et qui renferme l'étoile de première grandeur *Arcturus*.

BOUVIER [*vi-é*] (Alexis), romancier et auteur dramatique français, né à Paris (1836-1892).

BOUVINES, comm. du Nord, arr. de Lille, sur la Marcq ; 890 h. Philippe Auguste, soutenu par des contingents des communes de France, y vainquit l'empereur Othon IV et ses alliés en 1214.

BOUXWILLER [*vi-lèr*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne ; 2.480 h.

BOUZONVILLE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville, sur la Nied, affl. de la Sarre ; 1.980 h.

BOUZOULOUK, v. de Russie (anc. gouv. de Samara) ; 15.000 h.

BOVADILLA ou **BOBADILLA** [*ll* mll.] (Francisco *de*), Espagnol qui, envoyé à Saint-Domingue, pour examiner la conduite de Christophe Colomb, le fit charger de fers et le renvoya en Europe avec ses frères. Il périt dans une tempête en 1502.

Bovary (*Mme*), roman de G. Flaubert, l'un des chefs-d'œuvre de l'école réaliste (1857).

BOVES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens, sur la Noye, s.-affl. de la Somme ; 2.040 h. Ch. de f. N.

BOYACA, département de la république de Colombie, peuplé de 659.000 h. Ch.-l. *Tunja*.

BOYER [*boi-ié*] (*l'abbé* Claude), prédicateur et médiocre poète tragique, né à Albi, raillé par Boileau (1618-1698).

BOYER (*le baron* Alexis), chirurgien français, né à Uzerche (1757-1833).

BOYER (J.-Pierre), né à Port-au-Prince. Président d'Haïti (1818) pendant 25 ans ; il mourut en France (1776-1850).

BOYER-FONFRÈDE. V. FONFRÈDE.

BOYLE (Robert), savant physicien et chimiste anglais, né à Lismore (Irlande) [1626-1691].

BOYLESVE (René TARDIVAUX, dit), romancier français, né à La Haye-Descartes ; membre de l'Académie française (1867-1926).

BOYNE (*la*), fl. d'Irlande, célèbre par la bataille que gagna, sur ses bords, Guillaume III sur Jacques II (30 juillet 1690).

BOZEL, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers, sur le Doron, affl. de l'Isère ; 1.200 h.

BOZOULS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1.720 h.

Brabançonne (*la*), chant national de la Belgique, composé en 1830.

BRABANT [*ban*] (Pierre *de*), amiral de France, mort vers 1430.

BRABANT, prov. de Belgique ; 1.567.000 h. Cap. *Bruxelles*. (Hab. *Brabançons*.)

BRABANT-SEPTENTRIONAL, prov. du royaume des Pays-Bas ; 732.000 h. Cap. *Bois-le-Duc*.

BRACIEUX [*si-eû*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur le Beuvron ; 1.010 h.

Bradamante, sœur de Renaud de Montauban et l'une des héroïnes du *Roland furieux* de l'Arioste. Armée de la fameuse lance d'Argail, qui renversait tous ceux qu'elle touchait, Bradamante se distingua par sa valeur. On donne son nom aux femmes remarquables par leur beauté et leurs vertus guerrières.

BRADFORD [*for*], v. d'Angleterre (comté d'York) ; 286.000 h. Manufactures importantes de draps, fonderies de fer.

BRADLEY [*lè*] (James), astronome anglais, né à Sherborne (comté de Glocester), auquel on doit deux découvertes, *l'aberration de la lumière* (1727) et la *nutation* de l'axe terrestre (1747), par laquelle on explique la précession des équinoxes (1692-1762).

BRADWARDIN (Thomas), théologien anglais, surnommé *le Docteur profond* (1290-1348),

BRAGA, v. de Portugal, ch.-l. de la prov. de Entre-Douro-et-Minho ; 24.600 h.

BRAGANCE, v. de Portugal, sur le Ferrenza ; 5.500 h. Ch.-l. du *district de Bragance*.

BRAGANCE, anc. famille régnante de Portugal, qui descendait d'Alphonse, fils naturel du roi Jean Ier, et fut détrônée en la personne de Manuel II (1910).

Brahma.

BRAHÉ, célèbre famille scandinave à laquelle appartient l'astronome Tycho-Brahé. V. TYCHO.

BRAHM, principe divin impersonnel dans les religions de l'Inde, âme universelle.

BRAHMA, dieu suprême des anciens Hindous, émanation de Brahm et créateur du monde, des dieux et des êtres. Dans la forme actuelle de la religion, Brahma est la première personne de la trinité, mais n'est plus considéré que comme une émanation soit de *Çiva*, soit de *Vichnou*. (V. ces noms.)

Brahmanes, prêtres hindous, qui forment la première des castes héréditaires de la société brahmanique. On dit aussi BRAHME. Les femmes de la caste des brahmanes se nomment *brahmines*.

Brahmanisme, nom donné à l'organisation sociale, politique et religieuse qui, succédant au védisme en le transformant (v. VÉDISME), se développa chez les Aryas de la vallée du Gange sous l'influence de la caste des prêtres ou brahmanes. D'après les conceptions religieuses de ces derniers, conceptions dont l'ensemble s'appelle aussi *brahmanisme*, Brahm, dieu suprême, impersonnel, s'est incarné successivement dans Brahma, dieu personnel, Vichnou et Çiva : cette triple incarnation forme la trinité hindoue, dite *Trimourti*. De son côté, Brahma, première incarnation de Brahm, eut quatre fils, d'où sortirent les quatre castes héréditaires de l'Inde : brahmanes, kchatriyas, vaiçyas et soudras. En dehors et au-dessous de ces castes sont les impurs et les parias.

BRAHMAPOUTRA ou **BRAHMAPOUTRE** (*le*), fleuve d'Asie, qui sort de l'Himalaya et se jette dans le golfe du Bengale, après avoir mêlé ses eaux, dans un puissant delta, à celles du Gange ; 2.000 kil.

BRAHMS [*brahmss*] (Jean), compositeur allemand, né à Hambourg ; talent original et profond (1833-1897).

BRAÏLA, v. de Roumanie, sur le Danube ; 66.000 h.

BRAILLE [*bra, ll* mll.] (Louis), professeur, né à Coupvray (Seine-et-Marne) ; bien qu'aveugle depuis l'âge de trois ans, il inventa l'écriture en relief à

l'usage des aveugles. Son nom a été donné à l'école d'enseignement des aveugles (1809-1852). V. ÉCOLE.

Braille.

BRAINE-L'ALLEUD [*brè-ne-la-leu*], v. de Belgique (Brabant) ; 8.800 h.

BRAINE - LE - COMTE [*brè-ne-le-kon-te*], v. de Belgique (Hainaut) ; 9.500 h. Filatures.

BRAISNE [*brè-ne*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 1.640 h. Ch. de f. E.

BRAMANTE (Donato *d'*ANGELL LAZZARI, dit *le*), célèbre architecte italien, auteur des plans de Saint-Pierre de Rome (1444-1514).

BRANCAS [*kass*], ancienne famille de France. Les plus célèbres sont : l'amiral DE **Villars-Brancas,** ligueur, qui défendit Rouen contre Henri IV, et mourut en 1595 ; — le maréchal **de Brancas,** ambassadeur de Louis XIV (1672-1750).

BRANDEBOURG [*bour*], pays de l'Allemagne du Nord. Il fut, depuis le XIIIe siècle, le siège d'un puissant électorat, que la maison de Hohenzollern accrut et organisa et qui fut le noyau de la monarchie prussienne.—Aujourd'hui province de Prusse ; 2.445.000 h. (*Brandebourgeois*). Cap. *Berlin*.

Branly.

BRANDEBOURG, v. de Prusse, sur la Havel, affl. de l'Elbe ; 53.000 h. Filatures, tissus.

BRANDO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1.370 h.

BRANDT, alchimiste hambourgeois, qui découvrit fortuitement le *phosphore* (1669) ; m. en 1692.

BRANLY (Edouard), physicien et chimiste français, né à Amiens en 1846. C'est grâce à son *cohéreur* que la télégraphie sans fil est entrée dans le domaine de la pratique.

BRANNE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dordogne ; 630 h. Vins.

BRANT ou **BRANDT** (Sébastien), poète satirique alsacien, né à Strasbourg, auteur de la *Nef des fous* (1457-1521).

BRANTFORD, v. du Dominion canadien (Ontario), sur le Grand River ; 23.000 h.

BRANTÔME, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur la Dronne ; 2.100 h. (*Brantômais*).

BRANTÔME (Pierre DE BOURDELLES, *abbé* et *seigneur de*), conteur français, né à Bourdeilles (Dordogne), auteur de la *Vie des Grands Capitaines* et des *Dames galantes*. Habile et délié courtisan, mais caractère sans scrupules, Brantôme a peint avec une vérité saisissante les mœurs, les qualités et les vices de ses contemporains les plus célèbres (1535-1614).

BRASCASSAT [*bras-ka-sa*] (Jacques-Raymond), peintre animalier français, né à Bordeaux (1804-1867).

BRASIDAS [*dass*], général spartiate, pendant la guerre du Péloponèse. Il battit Cléon à Amphioplis, mais fut mortellement blessé dans la lutte (422 av. J.-C.).

BRASOV ou **KRONSTADT,** v. de Roumanie (Transylvanie) ; 41.000 h.

BRASSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout ; 1.690 h.

BRASSEUR (Jules DUMONT, dit), acteur comique, né à Paris (1829-1890).

BRATIANO [*si*] (Jean), homme politique et publiciste roumain (1822-1891).

BRATISLAVA, nom tchèque de *Presbourg*. V. PRESBOURG.

BRAUWER [*brô-ouèr*] ou **BROUWER** (Adrien), peintre hollandais, ami de Rubens. Perdu par la débauche, il mourut à l'hôpital. Il a laissé des tableaux d'un admirable réalisme (1608-1640).

BRAVAIS (Auguste), chimiste et physicien français, né à Annonay (1811-1863).

Bravi (*les*), tableau de Meissonier (1855). Deux spadassins sont aux aguets : figures spirituelles, peintes avec largeur, malgré leurs proportions exiguës.

BRAY [*brè*] (*pays de*), petit pays en Picardie et en Normandie (hab. *Brayants, Braylois* ou *Brayons*). Pays d'élevage : bœufs, chevaux.

BRAY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 1.275 h.

BRAY, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 816 h.

BRAZIER [*zi-é*] (Nicolas), chansonnier, vaudevilliste français, né à Paris, auteur d'une *Chronique des petits théâtres de Paris* (1783-1838).

BRAZZA (Pierre SAVORGNAN *de*), colonisateur français, né à Rome en 1852. Il acquit pacifiquement, au nom de la France, une partie du Congo ; m. en 1905.

BRAZZAVILLE ou **NCOUNA,** capitale de l'Afrique-Equatoriale franç., Moyen-Congo, sur le lac Stanley-Pool, formé par le Congo ; 5.000 h.

BRÉA (J.-B.), général français, né à Menton en 1790, assassiné par les insurgés parisiens de juin 1848.

BRÉAL (Michel), philologue français, né à Landau (Bavière). On lui doit de remarquables travaux de mythologie et de linguistique comparées (1832-1915).

Bréal.

BRÉBEUF (Georges *de*), poète français, né à Thorigny (Manche) [1617-1661], auteur d'une traduction de la *Pharsale*, longtemps célèbre. Boileau a dit de lui : « Malgré son fatras obscur, souvent Brébeuf étincelle. »

BRÉCEY [*sè*], ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 2.010 h.

BRÈCHE DE ROLAND, gorge des Hautes-Pyrénées que, suivant une tradition, le paladin Roland aurait ouverte d'un seul coup de son épée.

BRECON ou **BRECKNOCK,** comté du Royaume-Uni (pays de Galles) ; 60.000 h. Ch.-l. *Brecknock* ; 6.000 h.

BRÉDA, v. des Pays-Bas (Brabant-Septentrional), sur la Mark, affl. de la Meuse ; 29.600 h. En 1667, traité entre la France et l'Angleterre pour la restitution de leurs conquêtes réciproques en Amérique. Prise de Bréda par Spinola en 1625 et par les Français en 1793 et 1794.

Bréda (*la Reddition de*) ou **les Lances,** tableau de Vélasquez (Madrid), un des chefs-d'œuvre du maître.

BRÉGUET [*ghè*] (Abraham-Louis), horloger français, né à Neuchâtel (Suisse), inventeur d'instruments pour la physique et l'astronomie (1747-1823). — Son petit-fils, LOUIS, né à Paris, fut aussi un horloger et un physicien distingué (1803-1883).

BRÉHAL, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1.350 h.

BRÉHAT [*brè-a*], île rocheuse de la côte de Bretagne, arr. de Saint-Brieuc et comm. des Côtes-du-Nord ; 980 h. (*Bréhatins* ou *Bréhatais*).

BREHM [*brèm'*] (Christian-Louis), ornithologiste allemand, né près de Gotha (1787-1864).

BREIL [*brè, l* mll.], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur la Roya ; 3.140 h.

BRÊME, une des trois villes libres de l'Allemagne du Nord, sur le Weser ; 257.000 h. (*Brémois*). Navigation fluviale très active. Cap. de *l'Etat de Brême*, qui a 311.000 h.

BREMERHAVEN [*brè-mèr-ha-fèn'*], v. d'Allemagne, à l'embouchure du Weser ; 21.200 h. C'est une dépendance et l'avant-port de Brême.

BRÉMONTIER [*ti-é*] (Nicolas-Thomas), ingénieur français, né à Quevilly, près de Rouen. On lui doit l'idée de fixer, à l'aide de semis de pins, les dunes de la Gascogne, qui menaçaient d'ensevelir dans leur marche des villages entiers (1738-1809).

BRENDAN ou **BRANDAN** (*saint*), né en Irlande (484-578), objet de légendes variées. Fête le 16 mai.

BRENETS [*nè*] (*Les*), village suisse du cant. de Neuchâtel, sur les bords du Doubs, près de la cataracte appelée *Saut du Doubs* ; 1.430 h.

BRENNE (*la*), pays marécageux, entre la Touraine et le Berry, autour de *Châtillon-sur-Indre*. (Hab. *Brennous*.)

BRENNER [*brè-nèr*] (*col du*), un des cols des Alpes centrales, au pied de la montagne du même nom ;

fait communiquer le Tyrol septentrional et le Tyrol méridional (2.027 m. d'alt.).

BRENNEVILLE ou, plus exactement, **BRÉMULE,** lieu situé dans le dép. de l'Eure, où Louis le Gros fut défait (1119) par Henri Ier d'Angleterre.

BRENNUS [*brèn-nuss*] ou mieux **BRENN.** Ce nom, qui veut dire *chef*, a été donné spécialement par les Romains au chef gaulois qui prit et pilla Rome en 390 av. J.-C. Les traditions romaines racontaient que tous les habitants avaient pris la fuite, excepté 80 sénateurs, qui attendirent la mort sur leurs chaises curules, et la jeunesse patricienne, qui se réfugia dans le Capitole. Les Gaulois mirent le siège devant la forteresse, dont les défenseurs, qui tinrent sept mois, livrés à toutes les horreurs de la famine, demandèrent enfin à capituler. Brennus consentit à lever le siège moyennant 1.000 livres pesant d'or. Pendant qu'on pesait la somme, une contestation s'éleva, et les Romains reprochèrent aux vainqueurs de faire usage de faux poids. C'est alors que Brennus, jetant sa lourde épée dans la balance, aurait proncé le mot célèbre, devenu proverbial : *Væ victis !* « Malheur aux vaincus ! » On fait à cet abus de la force de nombreuses allusions.

BRÉNOD [*no*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua, sur l'Albarine, affl. de l'Ain ; 630 h.

BRENTA [*brin*] (*la*), riv. d'Italie, qui prend sa source dans le Tyrol, arrose Bassano et a son embouchure dans l'Adriatique, près de Venise ; 170 kil.

BRENTANO [*brin*] (Clemens), poète allemand, un des chefs du romantisme, né à Francfort, frère de Bettina d'Arnim, l'amie de Gœthe (1778-1842).

Bréra (*musée*), riche galerie de peinture à Milan.

BRESCIA [*brès-si-a*], v. d'Italie, ch.-l. de prov. ; dans la Lombardie, sur la Mella ; 89.600 h. (*Brescians*). Patrie de Arnaud Tartaglia, Mazzuchelli. Cette ville fut prise par les Français en 1509 et en 1512 ; c'est à ce dernier siège que Bayard fut blessé. Les Autrichiens y furent battus par Lecourbe (1799) et par Eugène Beauharnais (1813). Patrie de Arnaud de Brescia.

BRÉSIL (*zil'*), le plus vaste des Etats de l'Amérique du Sud, presque dix-sept fois plus grand que la France. Superf. 8.350.000 kil. carr. ; pop. 30.673.000 h. (*Brésiliens*). Capit. *Rio de Janeiro*. Pays montagneux dans sa partie sud-orientale, où de hautes chaînes longent la côte de l'Atlantique (Etats de Bahia, Minas-Geraes, Sao-Paulo), mais formé dans le nord par l'immense plaine boisée où courent le majestueux Amazone et ses affluents : le Madeira, le Tapajoz, le Xingu. Culture du café, du riz, du coton, du tabac, de la canne à sucre : élevage prospère, industries laitières. Mines d'or, de cuivre, de fer, etc. Bois précieux, caoutchouc, plantes médicinales et tinctoriales, exploitées dans la zone des forêts vierges amazoniennes. Le Brésil, colonisé dès le XVIe siècle par les Portugais, se rendit indépendant en 1822, sous le gouvernement de don Pedro de Portugal. La révolution de 1889 y a proclamé la république.

Armoiries du Brésil.

BRESLAU [*brèss-lô*], v. de Prusse, cap. de la Silésie ; sur l'Oder ; 528.000 h. Les Français s'en emparèrent en 1807.

BRESLE [*brê-le*] (*la*), fl. côtier, qui a sa source dans le dép. de l'Oise, sépare le dép. de la Somme de celui de la Seine-Inférieure et se jette dans la Manche ; 72 kil.

BRESSE, ancien pays de France ; avait pour cap. *Bourg ;* annexé en 1601. (Hab. *Bressans.*)

BRESSUIRE, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres) : ch. de f. Et., à 64 kil. N. de Niort ; 5.170 h. (*Bressuirais*). Les Vendéens y furent vaincus en 1792. L'arrond. a 6 cant., 91 comm., 80.960 h.

BREST [*brèst'*], ch.-l. d'arr. (Finistère), place forte, port militaire, sur une rade immense, et dans laquelle on ne pénètre que par un étroit goulet ; l'Ecole navale est sur un vaisseau mouillé en rade, le *Duguay-Trouin ;* ch. de f. Etat, à 80 kil. N.-O. de Quimper et à 574 kil. O. de Paris ; 73.960 h. (*Brestois*). Larr. a 12 cant., 84 comm., 242.640 h.

BREST-LITOVSK, ville de Pologne, à la frontière polono-russe et au confluent du Bug et de la Mucharvez ; 55.000 h. Cette anc. forteresse russe a vu signer, le 3 mars 1918, par les bolcheviks, une honteuse paix germano-russe.

BRETAGNE, anc. prov. de France, qui forma longtemps un duché indépendant ; réunie à la couronne sous Charles VIII (1491) par le mariage de ce prince avec Anne de Bretagne, mais définitivement annexée seulement sous François Ier (1532) ; capit. *Rennes ;* a formé les dép. de : *Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Inférieure.* (Hab. *Bretons*).

BRETAGNE (*Grande-*), la plus grande des îles Britanniques, comprenant l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Ecosse. Du temps des Romains, elle s'appelait simplement *Bretagne.* V. GRANDE-BRETAGNE.

BRETAGNE (Nouvelle). V. NOUVELLE-BRETAGNE.

BRETENOUX (*n-où*), ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac sur Cère ; 760 h.

BRETEUIL, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 2.230 h. (*Bretoliens*).

BRETEUIL, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont, aux sources de la Noye ; 2.325 h. Ch. de f. N.

BRETEUIL (*baron* Louis-Auguste *de*), diplomate français, ministre sous Louis XVI, né à Azay-le-Ferron (Indre) [1730-1807].

BRÉTIGNY, hameau près de Chartres, où fut conclu avec les Anglais le traité humiliant par lequel Jean le Bon recouvrait sa liberté en cédant le sud-ouest de la France et en s'engageant à payer 3 millions d'écus d'or de rançon (1360).

BRETON (*pertuis*), passage entre le département de la Charente-Inférieure et l'île de Ré.

BRETON (Jules). peintre français, né à Courrières (Pas-de-Calais) en 1827, m. à Paris en 1906 ; auteur de remarquables scènes rustiques.

BRETONNEAU [*nô*] (Pierre), médecin français, né à Tours (1778-1862).

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise ; 900 h. Tanneries.

BREUGHEL (*les*), famille de peintres flamands célèbres : PIERRE **Breughel** *le vieux*, surnommé *Breughel le Drôle*, à cause de la gaieté de ses scènes villageoises (vers 1530-1600) ; — PIERRE **Breughel** *le jeune*, fils du précédent ; son goût pour les scènes terribles lui fit donner le nom de *Breughel d'Enfer* (vers 1565-1637) ; — JEAN **Breughel,** frère du précédent, surnommé *Breughel de Velours*, à cause de la fraîcheur de son coloris (vers 1570-1625).

BREWSTER (David), physicien anglais, né en Ecosse. Il inventa le kaléidoscope et le stéréoscope par réfraction (1781-1868).

BRÉZÉ (*maison de*), noble et ancienne famille française, qui s'est fondue au XVIe et au XVIIe siècle dans la maison de Dreux-Brézé et de Maillé ; — LOUIS II **de Brézé,** sénéchal de Normandie, mort en 1531, épousa Diane de Poitiers.

BRÉZIN (Michel), philanthrope français qui fonda près de Garches (Seine-et-Oise) un hospice pour les ouvriers âgés et infirmes (1758-1828).

BREZOLLES [*zo-le*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, sur la Meuvette, s.-affl. de l'Eure ; 920 h. (*Brezolliens*).

BRIALMONT [*mon*] (Henri), général et écrivain belge, né à Venloo (Limbourg). On lui doit la construction ou la réfection des principales places fortes belges (1821-1903).

BRIANÇON, ch.-l. d'arr. (Hautes-Alpes), place forte ; sur la Durance ; 5.010 h. Ch. de f. P.-L.-M., à 90 kil. N.-E. de Gap. (*Briançonnais*). Talc ou *craie de Briançon.* Patrie de Chabas. L'arr. a 5 cant., 27 comm., 21.000 h.

BRIAND (Aristide), homme politique français, né à Nantes en 1862 ; plusieurs fois président du Conseil.

BRIARE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien ; sur la Loire ; 7.820 h. (*Briarois*) ; ch. de f. P.-L.-M.

BRIARE (*canal de*), réunit la Loire au canal du Loing et va de Briare à Bruges, près de Montargis.

BRIARÉE [*ré*], géant mythologique, fils du Ciel et de la Terre, qui avait cinquante têtes et cent bras. Il fut précipité dans la mer par Neptune et enchaîné sous l'Etna par Jupiter, en punition de sa révolte.

Le nom de *Briarée* a passé dans la langue pour désigner un homme ou même une troupe dont l'activité, les efforts semblent se multiplier.

BRICE (*saint*), évêque de Tours, disciple de saint Martin ; m. en 444. Fête le 13 novembre.

BRIÇONNET [*so-nè*] (Guillaume), dit *le Jeune*, surintendant des finances, qui joua un rôle important sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres et devint cardinal ; m. en 1514 ; — Son fils, GUILLAUME **Briçonnet,** né à Paris, esprit ouvert et libéral, évêque de Meaux, et quelque peu compromis dans le mouvement de la Réforme protestante (1470-1534).

BRICQUEBEC [*ke-bèk*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 2.540 h. Houille, sources minérales.

BRIDAINE [*dè-ne*] (Jacques), missionnaire et prédicateur français, d'une éloquence inculte, mais puissante, forte, né à Chusclan (Gard) [1701-1767].

BRIDES-LES-BAINS [*bin*], comm. de Savoie, arr. de Moutiers, sur le Doron de Bozel ; 213 h. Eaux minérales chlorurées, sodiques et sulfureuses.

BRIDGEPORT, v. des États-Unis (Connecticut), sur le détroit de Long-Island ; 143.000 h.

Bridoie, un des personnages les plus naïvement comiques du livre de Rabelais, l'aïeul de Brid'oison. Bridoie rend toutes ses sentences avec deux dés, et rien n'est plus plaisant que l'apparente bonhomie avec laquelle il prétend que c'est le meilleur moyen de vider tous les procès.

Brid'oison, nom d'un personnage comique, toujours bégayant, qui remplit un rôle de juge ridicule dans le *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais. Brid'oison aime la *fo-orme* avant tout ; il est resté le type du juge niais, ignorant et formaliste.

BRIE [*brî*], petit pays de France, à l'E. de Paris ; plateau argileux, boisé et humide ; avait pour capit. *Meaux*. (Hab. *Briards* ou *Briois.*)

BRIEC [*èk*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 4.370 h.

BRIE-COMTE-ROBERT, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun ; 2.520 h. (*Briards*). Ch. de f. E.

BRIEG, v. industrielle d'Allemagne, Prusse, en Silésie ; 26.400 h.

BRIEN [*bri-in*], ancien roi d'Irlande (926-1014).

BRIENNE (Jean *de*), descendant d'une vieille famille française, né en 1148, élu roi de Jérusalem, puis empereur de Constantinople ; mort en 1237.

BRIENNE-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube, sur l'Aube ; 1.710 h. (*Briennois*). Ch. de f. E. Avait, au XVIIIe siècle, une école militaire où Napoléon Ier fut élève. Le 20 janvier 1814, victoire des Français sur les Alliés.

BRIENON-SUR-ARMANÇON, autref. BRIENON-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 2.350 h. Ch. de f. P.-L.-M.

BRIENZ (*lac de*), lac de Suisse, cant. de Berne, formé par l'Aar ; 15 kil. de long sur 6 de large ; très poissonneux. Il tire son nom de la petite ville de Brienz sur ses bords ; 2.500 h.

BRIÈRE DE L'ISLE (Louis), général français ; se distingua au Sénégal et au Tonkin ; né à la Martinique (1828-1896).

BRIEUX (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris en 1858. Membre de l'Académie française. Ses pièces *Blanchette*, *la Robe rouge*, *les Remplaçantes*, etc., sont de généreuses thèses sociales.

BRIEY [*bri-i* ou *bri-é*], ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle), sur le Woigot ou Mance, s.-affl. de la Moselle ; 2.690 h. Ch. de f. E., à 68 kil. N.-O. de Nancy, (*Briotins*). Forges, pierre de taille. L'arr. a 6 cant., 128 comm., 111.000 h. Le bassin de Briey est riche en excellent minerai de fer.

BRIFAUT [*fo*] (Charles), poète et littérateur français, né à Dijon (1781-1857).

Brigands (*les*), drame célèbre de Schiller (1782), œuvre intéressante mais de conception discutable.

Brigands (*les*), opéra bouffe en trois actes, paroles de H. Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach, pleine de verve, d'esprit (1869).

BRIGHAM YOUNG, deuxième chef ou prophète des Mormons (1801-1877).

BRIGHT [*bra-it'*] (Richard), médecin anglais, né à Bristol (1789-1858).

BRIGHT (John), homme politique anglais, du parti libéral, né à Greenbank (1811-1889).

BRIGHTON [*bra-i-ton'*], v. d'Angleterre, comté de Sussex ; 142.400 h. Port sur la Manche. Splendide aquarium ; bains de mer.

BRIGIDE (*sainte*), vierge et abbesse, patronne de l'Irlande ; morte en 525. Fête le 1er février.

BRIGITTE (*sainte*), fille d'un prince suédois (1302-1373). Fête le 8 octobre.

BRIGNAIS [*gnè*], comm. du Rhône ; arr. de Lyon, sur le Garon, affl. du Rhône ; 1.945 h. En 1361, les seigneurs y furent défaits par les routiers de Seguin Batifol.

BRIGNOLES, ch.-l. d'arr. (Var), sur le Carami, affl. de l'Argens ; 3.920 h. (*Brignolais*). Ch. de f. P.-L.-M., à 44 kil. S.-O. de Draguignan. Eaux-de-vie, tanneries. Patrie de Raynouard, de Joseph Parrocel. L'arrond. a 8 cant., 54 comm., 41.500 h.

BRIL (Paul), peintre et graveur flamand, né à Anvers, à qui l'on doit de grands travaux décoratifs au Vatican (1556-1626).

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), gastronome et écrivain français, né à Belley, conseiller à la Cour de cassation, auteur de la *Physiologie du goût* (1755-1826).

BRINDES [*de*], aujourd'hui **BRINDISI,** v. de l'Italie méridionale, sur l'Adriatique. Virgile y mourut. Port très actif. Archevêché ; 16.500 h.

BRINON-SUR-BEUVRON, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 330 h.

BRINVILLIERS [*vi-li-é*] (Marie-Madeleine, *marquise de*), célèbre empoisonneuse ; décapitée et brûlée en place de Grève (1630-1676).

BRIOCHÉ (Jean), célèbre bateleur qui passe pour avoir inventé les marionnettes ; il vivait vers 1650.

BRION (Gustave), peintre français, né à Rothau (Bas-Rhin) [1824-1877].

BRIONNE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Rille ; 3.010 h. (*Brionnais*). Ch. de f. Etat.

BRIOUDE, ch.-l. d'arr. (Haute-Loire), près de l'Allier ; 4.750 h. (*Brivadois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 64 kil. N.-O. du Puy. Antimoine, houille ; tulles, dentelles, vins. L'arrond. a 8 cant., 107 comm., 62.300 h.

BRIOUX-SUR-BOUTONNE [*bri-ou*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle, sur la Boutonne, affl. de la Charente ; 1.120 h.

BRIOUZE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1.540 h. (*Briouzains*). Ch. de f. Etat.

BRISBANE, capit. de l'Etat de Queensland (Australie) ; 173.500 h. Port très actif.

BRISÉIS [*zé-iss*], jeune prêtresse de Lyrnesse. Cette ville étant tombée au pouvoir des Grecs, Briséis échut en partage à Achille. Agamemnon lui ayant enlevé sa captive, le héros irrité se retira pendant dix ans sous sa tente ; c'est le point de départ de l'*Iliade*.

BRISGAU [*ghô*], pays d'Allemagne, au nord de la Suisse ; fait partie de l'Etat de Bade depuis 1805. V. pr. *Fribourg*.

BRISSAC [*sak*], nom d'une famille noble qui a fourni plusieurs maréchaux de France. V. COSSÉ.

BRISSON (Barnabé), magistrat français, né à Fontenay-le-Comte, nommé premier président par les ligueurs, puis pendu par les Seize (1531-1591).

BRISSON (Henri), homme politique français, né à Bourges ; un des chefs du parti radical (1835-1912).

BRISSOT [*so*] (Jacques-Pierre), conventionnel, né à Chartres en 1754, un des chefs des girondins ; décapité en 1793.

BRISTOL, v. d'Angleterre, comté de Gloucester ; 377.000 h. Port sur l'Avon. Grand commerce. Patrie de Sébastien Cabot, Chatterton, Southey.

BRISTOL (*canal de*), formé par l'Atlantique, à l'embouchure de la Severn, entre le pays de Galles et le comté de Cornwall.

BRITANNICUS [*kuss*], fils de Claude et Messaline ; empoisonné par Néron (42-56).

Britannicus, tragédie en cinq actes et en vers de Racine, où le poète a tracé deux admirables figures de Néron et d'Agrippine (1669). Boileau la défendit contre la froideur du public.

BRITANNIQUES (*îles*). V. GRANDE-BRETAGNE.

British Museum, célèbre musée de Londres, créé en 1753 ; il comprend aujourd'hui une riche bibliothèque et un musée d'antiquités.

BRITO CAPELLO (Carlos *de*), explorateur portugais, né en 1841 ; a accompli avec Ivens la traversée de l'Afrique.

BRIVE, ch.-l. d'arr. (Corrèze) ; sur la Corrèze ; ch. de f. Orl., à 33 kil. S.-O. de Tulle ; 21.710 h. (*Brivois* ou *Brivistes*). Ardoises, meules de moulin, conserves. Patrie du cardinal Dubois, de Treilhard, Lasteyrie, Félètz, du général Brune. L'arr. a 10 cant., 99 comm., 103.650 h.

BRIZEUX [*zeû*] (Auguste), poète breton, né à Lorient (1806-1858), auteur du poème de *Marie*, de l'épopée rustique *Bretons* et de plusieurs poésies pastorales où se marque un vif sentiment de la nature.

BRNO (all. **BRUNN**), v. de Tchécoslovaquie, cap. de la Moravie, près du confluent de la Zvittava et de la Schwarza ; 222.000 h. Filatures.

BROCA (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-la-Grande, membre de l'Académie de médecine, sénateur inamovible. Il a fondé l'Ecole d'anthropologie (1824-1880).

BROCÉLIANDE, vaste forêt de la Bretagne, auj. forêt de *Paimpont* (Ille-et-Vilaine), où les romans de la Table ronde font vivre l'enchanteur Merlin.

BROCHANT DE VILLIERS [*chan, li-é*] (André), géologue et minéralogiste français, né à Paris, directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain (1773-1840).

BROCKEN [*kèn*], mont granitique de l'Allemagne, dans le Harz (1.142 m.). L'imagination populaire y plaçait la réunion des sorcières pendant la nuit de Valpurgis.

BROCKTON, v. des Etats-Unis (Massachusetts) ; 66.000 h.

BROGLIE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Charentonne, affl. de la Rille ; 920 h. Ch. de f. Et.

BROGLIE [*bro-i-e*], famille noble, originaire d'Italie, qui a fourni à la France des généraux et des ministres : le maréchal Victor-François **de Broglie,** qui se distingua dans la guerre de Sept ans et commanda les émigrés en 1792 ; il mourut à Munster (1718-1804) ; — Léonce-Victor, duc **de Broglie,** ministre de Louis-Philippe (1785-1870) ; — Albert, duc **de Broglie,** son fils, homme politique et membre de l'Académie française, né à Paris (1821-1901).

BROMBERG (en polonais **Bydgoszcz**), v. de Pologne ; sur la Brahe, affl. de la Vistule ; 54.200 h.

BRONGNIART [*gni-ar*] (Alexandre-Théodore), architecte français, né à Paris, auteur du palais de la Bourse, à Paris, commencé en 1808 (1739-1813) ; — Alexandre, fils du précédent, minéralogiste et géologue, né à Paris, auteur de traités de *Minéralogie* et des *Arts céramiques* (1770-1847) ; — Adolphe-Théodore, fils du précédent, célèbre botaniste, né à Paris 1801-1876).

BRONTË (Charlotte), dite Currer Bell, femme de lettres anglaise (1816-1855), auteur de *Jane Eyre.* Ses sœurs, Emily (1818-1848) et Anne (1820-1849), ont aussi écrit des romans.

BRONZINO (Angiolo), peintre italien, né à Florence (1502-1572).

BROOKLYN [*brouk-lin'*], ancienne ville des Etats-Unis, annexée à New-York et reliée à cette ville par un pont suspendu de 1.800 mètres de long ; 2.018.000 h. Importantes industries mécaniques.

BROONS [*bron*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 2.510 h. Ch. de f. Et. Patrie de Du Guesclin. Fer, clouteries.

BROSSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux ; 890 h.

BROSSE (Salomon *de*), architecte français, né à Verneuil-sur-Oise ; m. en 1627. Il a construit le palais du Luxembourg, la salle des pas perdus du Palais de Justice, l'aqueduc d'Arcueil, le château de Monceaux, etc.

BROSSES (Charles *de*), dit *le président de Brosses,* érudit et littérateur français, né à Dijon (1709-1777).

BROSSETTE (Claude), littérateur, né à Lyon, fondateur de l'Académie de Lyon et correspondant de Boileau, dont il a été l'éditeur et le commentateur (1671-1743).

BROTIER [*ti-é*] (Gabriel), jésuite et érudit français, né à Tannay (Nièvre) [1723-1780].

BROU, hameau situé près de Bourg (Ain), où se trouve la magnifique église gothique Notre-Dame de Brou, élevée de 1506 à 1536 par Marguerite d'Autriche.

BROU, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, sur l'Ozanne, affl. du Loir ; 2.610 h. Ch. de f. Et. Marnières.

BROUAGE, village de la Charente-Inférieure, comm. d'Hiers, où fut jadis un port important.

BROUGHAM [*gham'*] (Henry, *lord*), littérateur, historien et homme politique anglais, né à Edimbourg (1778-1868).

BROUGHTON (William Robert), navigateur anglais, compagnon de Vancouver, découvrit une partie de l'Océanie (1763-1822).

BROUNI, BROUNEÏ ou **BRUNEÏ,** sultanat protégé par l'Angleterre (île de Bornéo) ; 24.000 h.

BROUSSAIS [*sè*] (François-Joseph-Victor), célèbre médecin français, né à Saint-Malo, fondateur de l'école physiologique (1772-1838).

Broussais.

BROUSSE, anc. cap. de l'empire ottoman, ville de Turquie, Anatolie ; 90.000 h. Eaux thermales, mûriers, soieries, gazes.

BROUSSEL (Pierre), conseiller au parlement de Paris, dont l'arrestation, en 1648, fut le prétexte de la Fronde.

BROUSSILOF (Alexis Alexiewitch), général russe, né en 1853. Dirigea pendant la Grande Guerre plusieurs offensives en Galicie et en Hongrie.

BROUSSON (Claude), ministre protestant français, né à Nîmes. Il rentra en France après la révocation de l'édit de Nantes, et fut rompu vif (1647-1698).

BROUSSONNET [*so-nè*] (Pierre-Marie-Auguste), médecin et naturaliste français, né à Montpellier. Il introduisit en France le premier troupeau de mérinos et les chèvres d'Angora (1761-1807).

BROUVELIEURES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié, près de la Mortagne ; 500 h.

BROWN (Jean), médecin écossais célèbre par son système médical, fondé sur l'excitabilité (1735-1788).

BROWN (Robert), botaniste anglais, né à Montrose (Ecosse) [1773-1858].

BROWN (Thomas), philosophe écossais, disciple de Dugald-Stewart (1778-1820).

BROWN (Anny), première femme du duc de Berry, née en Angleterre, morte en France. En 1816, le pape annula son mariage, mais déclara légitimes deux filles qui en étaient issues (1783-1876).

BROWN (John), abolitionniste américain, martyr de ses opinions philanthropiques. Il fut pendu à Charlestown (Virginie), pour avoir appelé les esclaves aux armes. Sa mort fit éclater la guerre de Sécession (1800-1859).

BROWNING [*bra-ou-nin'gn*] (Elisabeth Barrett, *dame*), femme poète anglaise, née dans le comté de Durham (1805-1861). — Son mari, Robert **Browning,** poète distingué, né à Camberwell (1812-1889).

BROWN-SÉQUARD [*bra-oun'-sé-kar'* ou *sé-kouar*] (Charles-Edouard), médecin et physiologiste français, né à l'île Maurice, un des créateurs de l'organothérapie (1817-1894).

BRUANT (*an*), nom d'une célèbre famille d'architectes français. Le plus connu, Libéral **Bruant,** m. à Paris, construisit les Invalides, moins le dôme, et la Salpêtrière (1637-1697).

BRUAT [*bru-a*] (Armand-Joseph), amiral français, né à Colmar ; commandait la flotte française lors de l'expédition de Crimée (1796-1855).

BRUCE (Robert), roi d'Ecosse, sous le nom de Robert Ier. Il arracha en 1314 sa patrie à la domination de l'Angleterre (1274-1329).

BRUCE (Jacques), voyageur écossais, qui entreprit sans succès la recherche des sources du Nil (1730-1794).

BRUCKER [*brou-kèr*] (Jean-Jacques), savant allemand, né à Augsbourg, professeur de philosophie à l'université d'Iéna (1696-1770).

BRUCTÈRES, peuple de la Germanie, qui habitait sur les bords de l'Ems. A ce peuple appartenait la fameuse prêtresse Velléda.

BRUÉ (Etienne-Robert), dessinateur et cartographe, né à Paris (1786-1832).

BRUEYS [*èss*] (David-Augustin *de*), littérateur français, né à Aix (Provence). Il est l'auteur d'une célèbre adaptation de *l'Avocat Patelin,* en collaboration avec Palaprat (1640-1723).

BRUEYS (François-Paul), vice-amiral français, né à Uzès, vaincu par Nelson à Aboukir ; il périt dans ce combat (1753-1798).

BRUGES, v. de Belgique, cap. de la Flandre-Occidentale ; à la jonction des canaux de Gand, de l'Ecluse et d'Ostende ; 55.000 h. (*Brugeois*). Evêché. Belle église, où se trouvent les tombeaux de Charles le Téméraire et de sa fille Marie de Bourgogne. Etoffes, dentelles, toiles. Patrie du peintre Van Eyck.

BRUGMANN (Frédéric-Charles), philologue allemand, né à Wiesbaden en 1849.

BRUGSCH (Henri-Charles), égyptologue allemand, né à Berlin (1827-1894).

BRUIX [*iks*] (Etienne-Eustache), amiral français, né à Saint-Domingue ; il présida aux préparatifs du Camp de Boulogne (1759-1805).

BRÛLON, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche ; 1.220 h. Ch. de f. Et. Houille, tanneries, fer, marbre. Patrie de Cl. Chappe.

Brumaire (*Dix-huit*), jour où Bonaparte, revenu d'Egypte, renversa le Directoire (9 novembre 1799, an VIII de la République).

BRUMATH [*mat*'], ch.-l. de c. du Bas-Rhin ; arr. de Strasbourg-Campagne, sur le Zorn ; 5.280 h.

BRUMOY [*moi*] (*le Père* Pierre), jésuite français, né à Rouen, un des rédacteurs du *Journal de Trévoux*, et connu surtout par son *Théâtre des Grecs* (1688-1742).

BRUNCK (Philippe), helléniste français, né à Strasbourg (1729-1803).

BRUNE (Guillaume), maréchal de France, né à Brive. Il s'illustra pendant les campagnes d'Italie et de Hollande ; il fut lâchement assassiné à Avignon pendant la Terreur blanche, et son corps jeté dans le Rhône (1763-1815).

BRUNEAU (Alfred), compositeur français, né à Paris en 1857 ; auteur du *Rêve*, de *Messidor*, etc.

BRUNEHAUT [*hô*] ou **BRUNHILDE,** fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths et sœur de Galswinthe, née en Espagne. Elle épousa en 566 Sigebert, roi d'Austrasie. Intelligente et énergique, mais cruelle, elle engagea avec Frédégonde une lutte terrible, qui ensanglanta l'Austrasie et la Neustrie. Trahie par ses leudes, elle fut prise par Clotaire II, fils de Frédégonde, qui la fit attacher par les cheveux, un bras et une jambe, à la queue d'un cheval indompté qui mit son corps en lambeaux (534-613).

BRUNEL (Marc-Isambard), ingénieur français, né à Hacqueville (Eure). Il exécuta, de 1824 à 1842, le tunnel sous la Tamise (1769-1849) ; — Son fils, ISAMBARD KINGDOM, né à Portsmouth, construisit les steamers colossaux *Leviathan* et *Great Western* (1806-1859).

BRUNELLESCO ou **BRUNELLESCHI** [*lès-ki*] (Philippe), né à Florence, le plus grand architecte de la première Renaissance. Il construisit à Florence la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs et le palais Pitti (1377-1446).

BRUNET [*né*] (Jacques), bibliographe français, né à Paris, auteur du célèbre *Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres* (1780-1867).

BRUNETIÈRE (Ferdinand), professeur et critique français, né à Toulon. Il a essayé, non sans autorité, d'appliquer à la littérature les théories de l'évolutionnisme (1849-1906).

BRUNETTO LATINI. V. LATINI.

BRUNI (Léonard), appelé *l'Arétin*, érudit italien, né à Arezzo. Il ne faut pas le confondre avec le fameux Pierre Arétin (1369-1444).

BRÜNN, v. de Tchécoslovaquie. V. BRNO.

BRUNO (*saint*), fondateur de l'ordre des Chartreux, né à Cologne, m. en Calabre (1035-1101). Fête le 6 octobre.

Bruno (*la Vie de saint*), célèbre série de 22 tableaux exécutés par Eustache Lesueur pour le petit cloître des chartreux de Paris (auj. au Louvre).

BRUNO (Giordano), philosophe italien, né à Nole. Il enseigna à Paris, où il battit en brèche la scolastique et l'aristotélisme ; il fut brûlé à Rome pour s'être converti au calvinisme (1550-1600).

BRUNSWICK, un des Etats de l'empire allemand ; 480.000 h. (*Brunswickois*). Cap. *Brunswick*, sur l'Oder, s.-affl. du Weser ; 139.500 h. Anc. duché.

BRUNSWICK (Nouveau-). V. NOUVEAU-BRUNSWICK

BRUNSWICK (*duc* Charles-Guillaume *de*), général prussien, chef des armées coalisées contre la France en 1792 ; publia le fameux manifeste de Coblentz. Vaincu à Valmy par Dumouriez et Kellerman en 1792, il fut battu par Davout à Auerstædt, où il fut mortellement blessé (1735-1806).

Brunswick (*manifeste de*), nom que l'on donne au célèbre manifeste adressé par le duc de Brunswick à la France au nom des puissances coalisées (25 juillet 1792). Cette pièce insolente irrita les Parisiens et l'Assemblée législative ; elle provoqua la journée du 10 Août. V. AOÛT.

Bruscambille, surnom de Deslauriers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, au XVIIe siècle.

BRUSQUET [*skè*], fou de François Ier, auprès duquel il remplaça Triboulet ; né vers 1520, m. en 1565.

Brut (*Roman de*), un des plus anciens et des plus curieux monuments de la vieille poésie française. C'est un poème en vers de huit syllabes, composé par Robert Wace d'après une chronique légendaire bretonne, que le bénédictin gallois Geoffroy de Monmouth avait traduite en latin (XIIe s.). Le héros du poème était un fabuleux *Brutus* descendant d'Enée et ancêtre de la race bretonne.

BRUTIUM [*si-om*'], partie de la Grande-Grèce, dans l'ancienne Italie, aujourd'hui *Calabre-Ultérieure*. (Hab. *Brutiens*.)

BRUTUS [*tuss*] (Lucius-Junius), le principal auteur de la révolution qui expulsa de Rome les Tarquins et institua la république. Encore enfant, il avait vu périr son père et ses frères par ordre du tyran, et il n'échappa lui-même à la mort qu'en contrefaisant l'insensé, d'où son nom de Brutus. Ses fils ayant conspiré pour le rétablissement des Tarquins, Brutus, alors consul, n'hésita pas à les condamner à mort et présida à leur exécution. Il périt dans un combat contre Aruns, un des fils du roi banni (508 av. J.-C.). On fait souvent allusion à l'héroïsme qu'il montra en faisant passer ses devoirs de magistrat et de patriote avant ses affections de famille. — Lethière et David ont consacré à cet épisode deux remarquables tableaux.

Brutus, tragédie en cinq actes et en vers de Voltaire, représentée à la Comédie-Française en 1730.

Brutus (*le Premier et le Second*), tragédies d'Alfieri, toutes deux inspirées de Voltaire (XVIIIe siècle).

BRUTUS (Marcus Junius), fils d'une sœur de Caton d'Utique et descendant du premier Brutus, né vers 86 av. J.-C. L'éducation stoïcienne qu'il reçut de son oncle, et son nom même décidèrent de sa destinée tragique. Irrité par l'ambition de César, qui aspirait ouvertement à l'autorité suprême, excité par les reproches de ses amis, par les billets qu'on jetait secrètement sur son tribunal de préteur : *Tu dors Brutus, et Rome est dans les fers !* il entra avec son ami Cassius dans une conspiration contre la vie de César, qui passait pour être son père, et qui l'avait toujours couvert de sa protection. Celui-ci l'apercevant, le poignard levé, au nombre de ses assassins, cessa de se défendre et s'enveloppa la tête de son manteau en s'écriant : *Tu quoque, fili mi !* « Et toi aussi, mon fils ! » Poursuivis par Antoine et Octave, Brutus et Cassius furent vaincus dans les plaines de Philippes (42 av. J.-C.). Brutus, désespérant alors du salut de la république, se retira du champ de bataille, et, levant les yeux vers le ciel parsemé d'étoiles, il proféra, au témoignage de Plutarque, cette amère exclamation : « O vertu ! tu n'es qu'un mot ! » puis il se jeta sur une épée que lui tendit un de ses amis (42 av. J.-C.). Aujourd'hui, le nom de Brutus sert à désigner un républicain inflexible, qui sacrifie tout, même sa vie, aux principes.

Brutus ou *Des orateurs célèbres*, ouvrage de Cicéron, où il trace l'histoire raisonnée de l'éloquence chez les Grecs et les Latins (Ier siècle av. J.-C.), l'œuvre la plus admirable de critique littéraire que nous ait laissée l'antiquité.

BRUXELLES (*sè-le*), capit. de la Belgique et du Brabant, à 310 kil. N.-E. de Paris ; sur la Senne, affluent de la Dyle ; 831.000 h. (*Bruxellois*), y compris les faubourgs. Industrie active et variée. Métallurgie, dentelles, brasseries, construction de machines, fabrication d'objets en caoutchouc, etc. Occupée par les Allemands, pendant la Grande Guerre, du 20 août 1914 au 11 novembre 1918.

BRUYÈRES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal ; sur la Vologne, affl. de la Moselle ; 3.360 h. Ch. de f. E.

BUBASTE ou **BUBASTIS** [*bas-tiss*], v. de la basse Egypte ancienne, sur l'une des branches du Nil, célèbre par les fêtes religieuses qu'on y célébrait tous les ans.

BUCAREST ou **BUKAREST** [*rèst'*], cap. de la Roumanie ; sur la Dimbovitza, affl. du Danube ; 295.000 h. Industrie et commerce actifs. Prise par les Austro-Allemands, pendant la Grande Guerre, le 6 décembre 1916.

Bucentaure [*san-tô-re*], nef de parade, où le doge de Venise montait, le jour de l'Ascension, pour la célébration de son mariage symbolique avec la mer.

BUCÉPHALE, nom du cheval d'Alexandre. Tout jeune, Alexandre l'avait dompté en remarquant qu'il avait peur de son ombre et en le faisant galoper contre le soleil. Le nom de *Bucéphale* se donne, par analogie, aux chevaux de bataille ou de parade, et quelquefois aussi, par antiphrase, aux chevaux usés par le travail ou par la vieillesse.

BUCER ou **BUTZER** (Martin), théologien allemand, né à Sélestat, un des propagateurs de la Réforme (1461-1551).

BUCH (*captalat de*), subdivision du Bordelais, sous la domination anglaise. V. GRAILLY.

BUCH [*bouk*] (Léopold *de*), géologue allemand, auteur d'une théorie célèbre sur la formation des montagnes (1774-1853).

BUCHANAN (George), poète et historien écossais, précepteur et garde des sceaux de Jacques Ier d'Angleterre (1506-1582).

BUCHANAN (James), président des Etats-Unis (1791-1868).

BUCHEZ (Philippe), philosophe et homme politique français, né dans les Ardennes ; il se détacha du saint-simonisme pour fonder une école néo-catholique (1796-1865).

BÜCHNER [*buch-nèr*], médecin et philosophe matérialiste allemand, né et mort à Darmstadt (1824-1899) ; auteur de *Force et Matière*.

BUCHON (Jean-Alexandre), érudit français, né à Menetou-Salon (Cher). Il a publié de nombreuses chroniques sur l'histoire de France (1791-1846).

BUCHY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 780 h.

BUCKINGHAM (*bu-kin'-gham'*), comté d'Angleterre, dans le bassin de la Tamise ; 219.000 h. Ch.-l. *Aylesbury*.

BUCKINGHAM (George VILLIERS, *duc de*), favori des rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier. Il se préparait à secourir La Rochelle, quand il fut assassiné par un fanatique, Felton, la veille de son embarquement (1592-1628).

Buckingham.

BUCKLAND [*land'*] (William), géologue anglais ; s'efforça de confirmer les récits de la Genèse par les données de la science (1784-1856).

BUCKLE (Henry-Thomas), historien anglais, né à Lee (1821-1826).

Bucoliques ou *Églogues* de Virgile ; compositions souvent imitées des *Idylles* de Théocrite. Ce sont des allégories, écrites parfois avec trop d'esprit et d'élégance, mais où se révèle déjà le génie de l'auteur des *Géorgiques* et de l'*Enéide* (Ier siècle av. J.-C.).

BUDAPEST [*pèst*], capit. de la Hongrie, sur le Danube ; 880.000 h. Elle est formée par la réunion des villes de **Bude** ou *Ofen*, et **Pest**, sous une même municipalité depuis 1873. Industrie et commerce très actifs. Pont de fer de 400 m. sur le Danube.

BUDÉ (Guillaume), helléniste et philologue français, né à Paris. Il profita de son crédit auprès de François Ier pour le déterminer à fonder le Collège de France (1467-1540).

BUDEJOVICE (en all. **Budweiss**), v. de Tchécoslovaquie, en Bohême, sur la Vltava ; 44.000 h.

BUEIL (Jean *de*), capitaine français, surnommé *le Fléau des Anglais*, associé à la gloire de Jeanne d'Arc ; né vers 1405, m. en 1480.

BUENOS-AYRES [*bu-è-noz-è-re* ou *bou-é-noss-a-ï-rèss*], capit. de la république Argentine ; 1.650.000 h. Port magnifique à l'embouchure du rio de la Plata. Grand commerce de céréales, vins, peaux, viandes conservées.

Buen-Retiro (*bonne retraite*), résidence royale bâtie par Philippe IV, aux portes de Madrid.

BUER, ville d'Allemagne, en Westphalie ; 88.000 h. Charbon de terre.

BUFFALO, v. des Etats-Unis (Etat de New-York) ; sur le lac Erié, près du Niagara ; 506.000 h. Grand commerce de grains, farines ; machines, filatures.

BUFFET [*fè*] (Louis-Joseph), homme politique français, un des chefs du parti conservateur, né à Mirecourt (1818-1898).

BUFFON (Georges-Louis LECLERC *de*), naturaliste et écrivain français, né à Montbard, auteur de l'*Histoire naturelle*, parue de 1749 à 1789. Il fut un très grand savant, qui pressentit, sur plusieurs points importants, les découvertes contemporaines. Par l'élévation, l'ampleur, la majesté tranquille de son style, où se retrouvaient la dignité de sa vie, le faste de ses allures, la fierté de ses manières, il justifia admirablement cette inscription d'une statue qu'on lui érigea de son vivant : *Majestati naturæ par ingenium* « Son genie égale la majesté de la nature. »

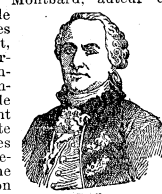
Buffon.

Buffon vivait retiré dans son château de Montbard, en véritable grand seigneur (1707-1778).

Le style pompeux de Buffon a fait dire à ses contemporains que le grand naturaliste ne travaillait qu'en jabot et en manchettes de dentelles. Ces *manchettes de Buffon* sont restées proverbiales pour caractériser une certaine affectation de style, des manières ou de la personne.

Une phrase du discours de réception de Buffon à l'Académie : *Le style est l'homme même* (et non *le style, c'est l'homme*), est en littérature l'objet de fréquentes allusions. Cet aphorisme signifie que, tandis que le fond des découvertes scientifiques devient la propriété commune de l'humanité, la manière de les exprimer, le *style*, reste un don personnel à l'écrivain, par où se marquent son talent et son originalité propres. Et cela est parfaitement vrai en ce qui regarde Buffon lui-même. On interprète généralement l'aphorisme de Buffon à contresens, en lui faisant dire que dans le style se reflète le caractère de l'écrivain, ce qui est loin d'être exact.

BUG ou **BOUG** (*le*), fl. de Russie, qui se jette dans la mer Noire au-dessus de Nicolaïef ; 750 kil. ; — riv. de Pologne, affl. dr. de la Vistule ; 700 kil.

BUGEAT [*ja*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel ; 1.100 h. Ch. de f. Orl.

BUGEAUD DE LA PICONNERIE [*jo*] (Thomas-Robert), *duc* D'ISLY, maréchal de France, né à Limoges. Il contribua puissamment à la consolidation de nos conquêtes en Afrique, fut nommé gouverneur de l'Algérie (1840) et se montra intelligent et éclairé administrateur. Il gagna sur les Marocains (1844) la bataille d'Isly (1784-1849). Il avait pris pour devise de son œuvre de colonisation ces mots latins : *Ense et aratro* « Par l'épée et par la charrue ».

Bugeaud.

BUGEY [*jè*] (*le*), pays de France, dont le ch.-l. était *Belley* (Ain).

Burg-Jargal, roman de Victor Hugo, dont la révolte des nègres de Saint-Domingue contre les Français fait le sujet (1825).

BUGUE (*Le*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère ; 2.150 h. (*Buguois*). Ch. de f. Orl. Truffes.

BUHBER (Jean-Georges), indianiste allemand, né à Berstel (Hanovre) [3187-1898].

BUIS-LES-BARONNIES (*Le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 1.470 h. Soieries, truffes.

BUITENZORG, v. du sud de Java, 33.400 h. Jardin botanique tropical. Ch.-l. de prov.

BUKOVINE, pays de Roumanie, formé du nord de l'anc. Moldavie; 800.000 h. Cap. *Czernowitz*. A été le théâtre de nombreux combats pendant la Grande Guerre.

BULGARES, peuple de race scythe, établi entre le Don et le Danube, et aujourd'hui complètement slave. Habitants de la Bulgarie.

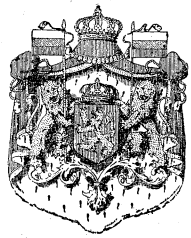

Armoiries de Bulgarie.

BULGARIE [*ri*], anc. prov. de la Turquie, érigée en principauté vassale depuis le traité de Berlin (1878), et devenue un royaume indépendant en 1908. En 1885, elle s'était unie avec la Roumélie, et la guerre de 1912-1913 lui a permis d'atteindre la mer Egée, dont elle a été de nouveau écartée par le traité de Neuilly de 1919. Pendant la Grande Guerre, en 1915, la Bulgarie se rangea du côté des empires centraux; vaincue avec ses alliés, elle subit le traité de Neuilly en 1919. Pop. 4.995.000 h. (*Bulgares*). Cap. *Sofia*. Céréales, soie. V. la carte ROUMANIE.

John Bull.

BULGNÉVILLE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 660 h. Eaux minérales.

Bull (John) [*djon'-boul'*] (mot angl. signifiant *Jean Taureau*), sobriquet donné au peuple anglais pour peindre sa lourdeur et son obstination. Le type de John Bull a des caractères physiques et moraux très précis, et un costume traditionnel. Ce nom est, en Angleterre, le pendant de *Jacques Bonhomme* en France et de *Oncle Sam* en Amérique.

BULLANT, famille d'architectes français qui vécurent au XVe et au XVIe siècle. Le plus fameux, JEAN II **Bullant,** a construit le château d'Ecouen, les tombeaux de Montmorency, de Henri II et de Catherine de Médicis; il a travaillé à la construction des Tuileries (1515-1578).

BULLET (*lè*), famille d'architectes français du XVIe et du XVIIe siècle. Le plus célèbre, PIERRE **Bullet,** né à Paris (1639-1716), travailla à la construction de la porte St-Denis, éleva la porte St-Martin et l'église St-Thomas-d'Aquin.

Bulletin des lois, recueil officiel des lois et actes du gouvernement français; créé en frimaire an II.

BULLION (Claude *de*), surintendant des finances sous Louis XIII, puis garde des sceaux; m. en 1640.

Bullion (*hôtel*), ancienne résidence historique, bâtie en 1630 pour le précédent, hôtel décoré de peintures par Vouet, Blanchard, Sarrazin, etc., et qui servait autrefois de salle des ventes.

BULOW [*lov'*] (Frédéric-Guillaume), général prussien, prit une grande part aux batailles de Leipzig et surtout de Waterloo (1755-1816).

BULOW (Hans Guido *de*), compositeur allemand, né à Dresde (1830-1894).

BULOW (Bernard *de*), homme d'Etat allemand, chancelier de l'Empire, né à Klein-Flottbeck en 1849.

BULOZ (François), littérateur français, né à Vulbens (Haute-Savoie), fondateur de la *Revue des Deux Mondes* (1803-1877).

BUNSEN [*bon-sèn'*] (Chrétien *de*), homme d'Etat et savant prussien, né à Korbach (1791-1860).

BUNSEN (Robert-Guillaume), chimiste allemand, né à Gœttingue (1811-1899); a construit la pile électrique qui porte son nom.

BUNYAN (John), écrivain mystique anglais, auteur du *Voyage du pèlerin* (1628-1688).

BUONACCORSI (Philippe), historien italien, né à San Geminiano (Toscane) [1437-1496].

BUONARROTI. V. MICHEL-ANGE.

BUONARROTI (Philippe-Michel), patriote italien, né à Pise. Il a joué un certain rôle dans la Révolution française, où il se signala par ses opinions jacobines, puis babouvistes (1761-1837).

BUONTALENTI (Bernard), né à Florence, célèbre architecte, peintre et sculpteur italien de la Renaissance (1536-1608).

BURBAGE (Richard), célèbre acteur anglais (1567-1618), créateur des principaux rôles des drames de Shakespeare.

BURCKHARDT [*kar*] (Jean-Louis), explorateur suisse, né à Lausanne. Il pénétra, le premier des Européens, dans les villes saintes de l'Arabie (1784-1817).

BURCKHARDT (Jacques), historien et archéologue suisse, auteur de la *Civilisation en Italie pendant la Renaissance*, et du *Cicerone*. Né à Bâle (1818-1897).

BURCKHARDT (Jean-Charles), astronome et mathématicien, né à Leipzig, naturalisé français et membre de l'Académie des sciences (1773-1825).

BUREAU [*rô*] (Jean), grand maître de l'artillerie sous Charles VII; m. à Paris en 1469.

Bureau des longitudes, établissement scientifique fondé en 1795 pour publier chaque année la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire* (v. ce mot).

BURGER [*ghèr*] (Geoffroy-Auguste), poète allemand, auteur de poèmes et ballades (1747-1794).

BURGKMAIR (Hans), peintre et graveur allemand, né à Augsbourg (1473-1531).

BURGOS [*ghoss*], v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Burgos, anc. cap. de la Vieille-Castille; sur l'Arlanzon, s. affl. du Douro; 32.300 h. Les Français s'en emparèrent en 1808. — La *province de Burgos* est peuplée de 345.000 h.

BURGOYNE (John), général anglais. Il fut forcé de signer la capitulation de Saratoga, qui assurait l'indépendance des Etats-Unis; m. en 1793. — Son fils, JOHN FOX, officier et publiciste distingué (1782-1871).

Burgraves (*les*), drame de Victor Hugo en trois actes et en vers, pris dans l'histoire de la féodalité allemande (1843). Ce drame, très sombre, est le plus lyrique de tous ceux de l'auteur.

BURGUNDES [*ghon-de*], peuple de l'ancienne Germanie, qui envahit la Gaule en 406 et s'établit dans le bassin du Rhône. Moins barbares que les autres Germains, forgerons habiles, les Burgundes adoptèrent facilement les mœurs romaines. Clovis épousa la fille de leur roi, Gondebaud, et ses enfants soumirent définitivement la Burgundie (Bourgogne).

BURIDAN (Jean), docteur scolastique du XIVe siècle, né à Béthune, m. après 1358. Il est très connu par l'argument dit de *l'âne de Buridan*, auquel on fait allusion pour peindre la situation d'un homme sollicité également de deux côtés à la fois et qui ne sait à quoi se résoudre. Buridan émettait l'hypothèse d'un âne également pressé par la soif et par la faim, et qui se trouverait placé à égale distance entre un seau d'eau et un picotin d'avoine. Par où commencera l'animal, pour satisfaire deux besoins qui le sollicitent avec la même énergie? C'est le problème de la *liberté d'indifférence*. Il est à remarquer qu'on ne trouve pas trace de cet argument dans les écrits de Buridan.

BURIE [*ri*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1.260 h. (*Buriauds*).

BURKE (Edmond), orateur anglais, né à Dublin, célèbre par ses attaques contre la Révolution française (1728 ou 1730-1797).

BURLAMAQUI [*ki*] (Jean-Jacques), philosophe, publiciste et moraliste genevois (1694-1748).

BURMANN (Pierre), savant philologue hollandais, né à Utrecht (1668-1741).

BURNES-JONES (Edouard), peintre anglais de l'école préraphaélite, né à Birmingham (1833-1898).

BURNES (Alexandre), officier anglais qui voyagea en Asie centrale (1805-1841).

BURNET [*nèt*] (Gilbert), historien écossais, né à Edimbourg, évêque de Salisbury (1643-1715).

BURNLEY [*lè*], v. d'Angleterre, comté de Lancastre; 106.700 h.

BURNOUF [*nouf'*] (Jean-Louis), philologue français, né à Urville (Manche), auteur d'une *Grammaire grecque* et d'une remarquable traduction de Tacite (1775-1844); — Son fils EUGÈNE, né à Paris, savant orientaliste, auteur d'ouvrages remarquables sur la langue sanscrite, le bouddhisme et l'Avesta (1801-1852); — Son cousin, EMILE-LOUIS, littérateur et orientaliste français, né à Valognes en 1821.

BURNS [*beurnss*] (Robert), poète écossais d'une grande originalité, auteur des *Chansons populaires d'Ecosse* (1759-1796).

BURRHUS [*russ*], général romain, précepteur de Néron. Avec Sénèque, il réprima pendant quelque temps le naturel pervers de ce prince ; mais cette rigidité de principes eut bientôt son éclipse. Le tyran, fatigué de ses conseils, le fit empoisonner en 62. On connaît ces deux vers de Racine :

Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors honorait leurs vertus.

Ces deux vers sont quelquefois rappelés par les écrivains.

BURTON (Richard), voyageur anglais, à qui l'on doit la découverte du lac Tanganyika (1821-1890).

BURTON-UPON-TRENT, v. d'Angleterre, comté de Stafford, sur le Trent ; 48.200 h. Brasserie d'ale, manufactures.

BURY, v. d'Angleterre, comté de Lancastre ; 59.000 h. Houille.

BURZET [*zè*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière, sur le Burzet, affl. de l'Ardèche ; 1.930 h.

BUS [*buss*] (César *de*), né à Cavaillon. Tour à tour soldat et courtisan, il mena d'abord une vie agitée et dissolue. Déçu dans ses ambitions, il entra à 30 ans dans les ordres et fonda en 1592 la Congrégation des frères de la doctrine chrétienne (1544-1607).

BUSEU, v. de Roumanie, Valachie, sur le Buseu ; 30.000 h. Ch.-l. de province.

BUSIRIS [*riss*], roi fabuleux d'Egypte. Il faisait périr sur l'autel de ses dieux tous les étrangers qui entraient dans ses Etats. Il fut tué par Hercule, qu'il voulait immoler.

BUSNACH (William-Bertrand), auteur dramatique français, né à Paris (1832-1907) ; a mis à la scène plusieurs romans de Zola.

BUSSANG [*san*], v. des Vosges, arr. de Remiremont, près du *col de Bussang*, sur la Moselle ; 2.580 h. Eaux ferrugineuses, alcalines, gazeuses.

BUSSIÈRES-BADIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron, sur le Boissard ; 1.050 h.

BUSSY LE CLERC (Jean LECLERC, dit), un des chefs des Seize pendant la Ligue (1591).

BUSSY-D'AMBOISE (Louis *de*), favori du duc d'Alençon, frère de Henri III et gouverneur de l'Anjou, se rendit célèbre par sa bravoure et ses nombreux duels ; il périt assassiné par le comte de Montsoreau (1549-1579) dont il avait séduit la femme.

BUSSY-RABUTIN (Roger *de*), écrivain bel esprit, cousin de Mme de Sévigné, né à Epiry (Nièvre), auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, pleine de spirituelles médisances (1618-1693).

BUTE (Jean STUART, *lord*), premier ministre du roi d'Angleterre George III. Il causa, par sa politique maladroite, le soulèvement des colonies américaines (1713-1792).

BUTE, comté d'Ecosse, qui comprend les îles d'Arran et de Bute ; 18.200 h. Ch.-l. *Rothesay*, port dans l'île de Bute ; 15.000 h.

BUTLER [*lèr*] (Samuel), poète anglais, auteur du poème burlesque *Hudibras* (1612-1680).

BUTLER (Joseph), théologien et philosophe anglais, auteur de l'*Analogie* (1692-1752).

BUTTMANN (Philippe-Charles), philologue allemand, né à Francfort-sur-le-Mein (1763-1829).

Buveurs (*les*) [*los Borrachos*], chef-d'œuvre de Vélasquez (Madrid). Bacchus, assis sur un tonneau et entouré d'une douzaine de francs buveurs, couronne un récipiendaire agenouillé ; — célèbre gravure de W. Hogarth ; — nombreux tableaux de Teniers.

BUXTEHUDE (Dietrich), organiste danois, né à Helsingör ; acquit à Lubeck une immense renommée (1637-1707).

BUXTON (Thomas FOWELL), philanthrope et homme politique anglais, qui mena de vives campagnes contre l'esclavage (1786-1845).

BUXTORF, famille allemande d'hébraïsants ; le plus connu de ses membres est JEAN **Buxtorf** (1564-1629).

BUXY [*bu-si*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 1.610 h. Carrières.

BUYSSE (Cyriel), romancier et auteur dramatique belge, né à Nevele en 1859.

BUZANÇAIS [*sè*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur l'Indre ; 4.240 h. (*Buzançaïens*). Ch. de f. Orl. Tanneries. grains.

BUZANCY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 630 h. (*Buzancéiens*). Carrières, tourbe. La bataille du Chesne et de Buzancy (4-5 nov. 1918) marque l'expulsion définitive des Allemands de l'Argonne.

BUZENVAL [*zan*], château près de Paris ; bataille meurtrière livrée aux Allemands le 19 janvier 1871, et où périrent Henri Regnault, Gustave Lambert, etc.

BUZOT [*zo*] (François), député girondin à la Convention, né à Evreux. Il fut l'ami de Mme Roland, et après la proscription de son parti s'enfuit dans les environs de Bordeaux, où il s'empoisonna ; on trouva son cadavre et celui de Pétion à moitié dévorés par les loups (1756-1794).

BYBLOS [*bloss*] ou **DJEBÉIL,** v. de l'anc. Phénicie, au N. de Sidon.

BYNG (George), amiral anglais. Il commandait l'escadre qui prit Gibraltar en 1704, et gagna sur les Espagnols, en 1718, la bataille de Passaro (1663-1733) ; — Son fils JOHN **Byng,** également amiral, s'étant laissé battre par l'amiral français La Galissonnière, fut, sous l'injuste pression de l'opinion publique, condamné à mort comme coupable de trahison, et fusillé sur son vaisseau (1704-1757).

Lord Byron.

BYRON [*bâ-i-ron*] (John), célèbre navigateur anglais, qui découvrit plusieurs îles dans les mers australes 1723-1786).

BYRON (George GORDON, *lord*), célèbre poète anglais, né à Londres, auteur de *Childe Harold*, *Don Juan*, etc, œuvres tourmentées, impétueuses, violentes comme son caractère et sa propre vie, et qui ont inspiré souvent les romantiques français. Byron était pied bot. Au moment de l'insurrection hellénique, il se rendit en Orient, et mourut à Missolonghi (1788-1824).

Byrsa, célèbre citadelle de Carthage.

BYZANCE, ancien nom de *Constantinople*. (Hab. *Byzantins.*) V. CONSTANTINOPLE.

BYZANTIN (*empire*) ou **BAS-EMPIRE,** nom donné à l'empire romain depuis Constantin, et à l'empire d'Orient depuis Théodose jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. On sait qu'alors Constantinople portait le nom de Byzance. Les historiens racontent qu'au moment où Constantin Dragosès, le dernier successeur de Justinien, défendait la ville sur les remparts, les moines de Byzance se livraient âprement à de futiles discussions sur un point de discipline intérieure ou de théologie. On fait de fréquentes allusions à ces *querelles byzantines*, pour désigner des préoccupations futiles, tandis que des intérêts de premier ordre sont en jeu.

Byzantine (*la*), collection des historiens grecs qui ont écrit les annales de l'empire d'Orient depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople (1453).

BZOURA ou **BZURA,** riv. de Pologne, se jette dans la Vistule (riv. g.) à Viszogrod ; cours, 155 kilom. Victoire des Russes sur les Allemands le 6 nov. 1914.

C

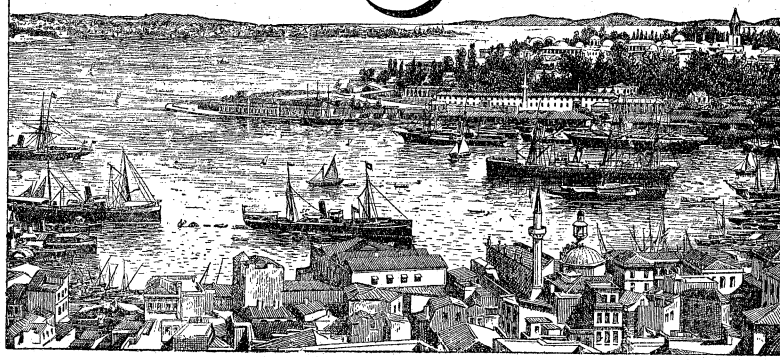

CONSTANTINOPLE.

CAABA, petit édifice cubique qui se trouve dans la principale mosquée de La Mecque et vers lequel se tournent les musulmans en prière.

Cabale (*ministère de la*), nom sous lequel on désigne un des ministères les plus impopulaires qu'ait eus l'Angleterre, sous le règne de Charles II (de 1669 à 1673). Arlington, Clifford et Buckingham étaient ses principaux membres.

CABANEL (Alexandre), peintre français, né à Montpellier, portraitiste d'un dessin très sûr et d'un coloris agréable (1823-1889).

CABANIS [*niss*] (Georges), médecin matérialiste français, né à Cosnac (Corrèze), ami de Mirabeau. Au début du XIXe siècle, il exerça sur les idées et sur les mœurs une grande influence, aujourd'hui éteinte (1750-1808).

CABANNES (*Les*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix, sur l'Ariège; 420 h. Forges.

Cabaret (*scènes de*), sujets nombreux traités en peinture, et souvent avec beaucoup de talent, par David Teniers (*Cabaret flamand*, Dresde; le *Cabaret près d'une rivière* et *Intérieurs de cabaret*, Louvre), par Adrien Brauwer (*Intérieur de cabaret*, Bruxelles), par Adrien Van Ostade (le *Cabaret hollandais*, Dresde).

CABARRUS [*russ*] (François, *comte de*), financier espagnol, d'origine française, né à Bayonne (1752-1810); — Sa fille THÉRÉSA *de* **Cabarrus** épousa le conventionnel Tallien.

CABEL (Adrian *Van der*), peintre et graveur de l'école hollandaise, né à Ryswick (1631-1698).

CABET [*bè*] (Etienne), publiciste français, né à Dijon, auteur d'une célèbre utopie communiste, exposée dans le *Voyage en Icarie* (1788-1856).

CABET (Paul), sculpteur fr., né à Nuits (1815-1876).

Cabillauds (*les*), faction aristocratique hollandaise du XIVe siècle, opposée à celle des *Hameçons;* elle fut détruite en 1492 par Maximilien d'Autriche.

Cabinet noir, bureau secret de l'Hôtel des postes, où l'on violait le secret des lettres. Il avait été établi par Louis XIV. Le mot a souvent servi depuis à désigner des institutions ou des procédés analogues.

CABIRES, divinités mystérieuses, sortes de démons de la nature matérielle, d'origine probablement orientale, auxquelles on rendait un culte en Grèce, particulièrement à Lemnos, à Samothrace, etc.

Câble (*le*), comédie de Plaute; pièce touchante et morale, vivement conduite (IIe s. av. J.-C.).

Cabochiens, faction populaire du parti bourguignon, sous Charles VI, ainsi nommée du nom de son chef Caboche, boucher de Paris. On doit à cette faction l'*Ordonnance cabochienne* (1413), qui contient de sages réformes administratives et judiciaires.

CABOT [*bo*] (Jean), d'origine vénitienne (1451-vers 1498), et SÉBASTIEN, son fils, né à Venise (1470-après 1555), navigateurs célèbres qui vécurent sous Henri VII et Henri VIII, rois d'Angleterre, et qui découvrirent Terre-Neuve et le Canada en 1497.

S. Cabot.

CABOUL. V. KABOUL.

CABOURG [*bour*], comm. du Calvados, arr. de Caen; 1.900 h. (*Cabourgeois*). Ch. de f. Etat. Bains de mer.

CABRAL (Pedro Alvarez), navigateur portugais, qui découvrit le Brésil en 1500: m. vers 1526.

CABRERA, îlot espagnol de la Méditerranée, du groupe des Baléares. Tristement célèbre par les souffrances que les soldats français faits prisonniers à Baylen y endurèrent de 1808 à 1813.

CABRIÈRES-D'AIGUES, comm. de Vaucluse, arr. d'Apt; 300 h. Massacre des vaudois sous François Ier (1545).

Cabrion, personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue; artiste facétieux, qui joue de mauvais tours à M. Pipelet, son concierge.

CACÈRES [*rèss*], v. d'Espagne; 23.500 h., ch.-l. de la prov. de ce nom, peuplée de 404.000 h.

CACHEMIRE, Etat du nord de l'Hindoustan, tributaire de l'Angleterre, célèbre par sa fabrication de châles; 3.158.000 h. Cap. *Cachemire* ou *Srinagar*; 126.400 h.

CACUS [*kuss*], fameux brigand qui, d'après la légende, avait établi son antre sur le mont Aventin. Il était d'une taille colossale, et sa bouche vomissait des tourbillons de flamme et de fumée; des têtes sanglantes étaient suspendues à la porte de sa caverne. Hercule s'étant endormi pendant que ses troupeaux paissaient sur les bords du Tibre, le géant lui déroba quatre paires de bœufs et, pour n'être pas trahi par les traces de leurs pas, il les traîna dans son antre à reculons. Hercule, furieux à son réveil, courut vers la caverne, saisit le monstre, et l'étouffa entre ses bras. Le récit de ce combat est un des plus beaux passages du VIIe livre de l'*Enéide*.

En littérature, ce trait mythologique est susceptible de deux allusions : tantôt c'est à l'antre lui-même, décoré de dépouilles sanglantes ; tantôt c'est à la ruse du brigand à laquelle on compare les efforts que l'on fait pour effacer les vestiges d'un passé que l'on redoute.

CADALEN [*lèn'*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 1.350 h. Commerce de bois.

CA-DA-MOSTO (Alvise), navigateur vénitien au service du Portugal ; découvrit, en 1457, les îles du Cap-Vert (1423-vers 1477).

CADDALORE ou **GOUDALOUR**, v. de l'Inde anglaise, présid. de Madras, sur le Gaddilam ; 56.900 h.

CADE (John), révolutionnaire irlandais. Il se souleva contre Henri VI, mais il fut pris et mis à mort en 1450.

CADENET [*nè*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt ; non loin de la Durance ; 2.030 h. Ch. de f. P.-L.-M. Patrie du compositeur Félicien David. Soie.

CADET DE GASSICOURT [*kour*] (Louis-Claude), pharmacien et chimiste français, né à Paris (1731-1799).

CADET DE VAUX [*vô*] (Antoine), chimiste et agronome français, né à Paris (1743-1828).

Cadet Roussel, type niais, et dont la création parait due à quelque bel esprit d'un régiment français cantonné en Brabant vers 1792. Ce type si plaisant a été mis en vogue par une chanson populaire.

CADILLAC [*ll* mll., *ak'*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Garonne ; 3.000 h. (*Cadillacais*). Vins.

CADIX [*dilks*], v. du S. de l'Espagne, dans l'Andalousie ; ch.-l. de province ; 76.800 h. (*Gaditans* ou *Cadissens*). Port militaire sur l'Atlantique, dans la petite île de Léon. Les Français la prirent (1823). — La province de Cadix compte 539.000 h.

Cadmée, citadelle de Thèbes, en Béotie.

CADMUS [*muss*], Phénicien, fondateur légendaire de Thèbes, en Béotie, personnage semi-mythique auquel on attribue l'importation de l'alphabet phénicien en Grèce, et l'invention de l'écriture (XVIe siècle av. J.-C.). Arrivé en Béotie, il tua un dragon qui avait dévoré ses compagnons, en sema les dents par ordre de Minerve et en vit naître des hommes armés qui s'entr'égorgèrent, à l'exception de cinq. Ces épisodes sont souvent l'objet d'allusions littéraires.

CADORNA (Luigi), général italien, né à Pallanza en 1850 ; généralissime de l'armée italienne de 1915 à 1917.

CADOUDAL (Georges), chef vendéen, né à Kerleano, près d'Auray, en 1771. Il fut un de ceux qui formèrent le complot de la *machine infernale* contre le Premier Consul ; exécuté en 1804.

CADOUIN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 470 h. Magnifique cloître.

CADOURS [*dour*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse ; 700 h.

CADURCI, anc. peuple de la Gaule, qui occupait le Quercy. Sa capitale était *Divona*, qui, au IIIe siècle, prit le nom de *Cadurcum*, d'où Cahors. Il résista avec une énergie sauvage à César.

CÆLIUS, l'une des sept collines de Rome, au N. du Palatin.

CAEN [*kan*], ch.-l. du dép. du Calvados, sur l'Orne ; ch. de f. Etat, à 229 kil. O. de Paris ; 53.740 h. (*Caennais* ou *Caenais*). Académie, cour d'appel. Bestiaux, beurre, cidre. Patrie de Malherbe, Boisrobert, Segrais, Malfilâtre, Le Bailli, Choron, Auber, Mélingue, Vauquelin, Doulcet de Pontécoulant, Faustin-Hélie. L'arr. a 9 cant., 188 comm., 12.600 h.

CÆRE, v. de l'anc. Etrurie, non loin de Rome, auj. *Cervetri*. Célèbre tombeau dit « des Tarquins ».

CAERMARTHEN ou **CARMARTHEN,** comté d'Angleterre (Galles) ; 160.400 h. Ch.-l. *Caermarthen ;* sur le Towy, affl. du canal de Bristol ; 10.200 h.

CAERNARVON ou **CARNARVON,** comté d'Angleterre (Galles) ; 125.000 h. Ch.-l. *Caernarvon ;* 9.100. h. Port sur le détroit de Menai.

CAFFA ou **KAFFA** (*Kéfa, Teodosia, Théodosie*), port de Russie (gouv. de Tauride), en Crimée ; 38.000 h. Savons, cuirs, tapis.

CAFFARELLI DU FALGA (Maximilien), général français, né au Falga (Haute-Garonne) en 1756, tué devant Saint-Jean d'Acre en 1799.

CAFFIERI, famille de fondeurs et sculpteurs italiens, dont plusieurs exercèrent leur art à Paris. Le plus célèbre, JEAN-JACQUES **Caffieri,** vécut de 1725 à 1792.

CAFRERIE [*rî*], nom donné à la région S.-E. de l'Afrique habitée par les *Cafres*. Pays en général fertile ; aux Anglais. V. CAP (*colonie du*).

CAGLIARI, v. d'Italie capitale de Sardaigne, port sur la côte sud de l'île ; 61.000 h.

CAGLIOSTRO (Joseph BALSAMO, dit *le comte de*), habile charlatan, médecin et occultiste italien, né à Palerme ; il eut un vif succès à la cour de Louis XVI et dans la société parisienne de ce temps (1743-1795).

CAGNES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 5.400 h. Vins, distilleries.

CAGNIARD DE LA TOUR, physicien français, né à Paris ; connu par son invention de la *sirène* (1777-1859).

CAHORS [*or*], ch.-l. du dép. du Lot, sur le Lot ; ch. de f. Orl., à 569 kil. S. de Paris ; 11.870 h. (*Cadurciens, Cahorsins* ou *Cahorsains*). Evêché. Vins, truffes. Patrie du pape Jean XXII, Clément Marot, général Ramel, Gambetta. L'arr. a 12 cant., 134 comm,, 68.050 h.

CAHOURS [*our*] (Auguste), chimiste français, né à Paris (1813-1891).

Caïd (*le*), opéra-bouffe en deux actes, livret de Th. Sauvage, musique d'Ambr. Thomas. Livret amusant, partition pleine de verve (1849).

CAILLAVET (Gaston ARMAN *de*), auteur dramatique français, né à Paris (1869-1915) ; collaborateur de R. de Flers. V. FLERS (*de*).

CAILLÉ [*ll* mll.] (René), voyageur français en Afrique, né à Mauzé ; il est le premier Européen qui visita Tombouctou et la décrivit (1799-1838).

CAILLEBOTTE (Gustave), peintre français de l'école réaliste, né à Gennevilliers (1848-1894).

CAILLET [*ll* mll., *è*] (Guillaume), paysan de Mello (Oise), fut le chef de la *Jacquerie*, en 1358 ; pris par Charles le Mauvais, qui le fit couronner d'un trépied de fer rougi au feu.

CAILLETET [*ll* mll., *e-tè*] (Paul), physicien et industriel français, auteur de belles recherches sur la liquéfaction des gaz. Né à Châtillon-sur-Seine en 1832, m. en 1913.

CAILLIAUD [*ll* mll., *iô*] (Frédéric), voyageur français, né à Nantes ; explora la région du haut Nil (1787-1869).

CAILLY [*ll* mll., *i*] (*chevalier* Jacques *de*), poète épigrammatique français, né à Orléans (1604-1673).

CAÏMANS ou **CAYMANS** (*îles*), îles des Antilles, au S. de Cuba, 3.950 h. ; aux Anglais.

CAIN [*kin*] (Auguste), sculpteur animalier français, né à Paris (1822-1894).

CAÏN [*ka-in*], fils aîné d'Adam et d'Eve (*Bible*). On fait souvent allusion à la marque de réprobation que Dieu avait imprimée au front de Caïn ; et ces mots : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » que Dieu fit entendre à Caïn après le meurtre d'Abel, servent à formuler énergiquement le compte que l'on demande à quelqu'un d'une personne, d'une chose, qui aurait dû lui demeurer sacrée.

CAÏNAN, fils d'Enos, un des patriarches antédiluviens (*Genèse*).

CAÏPHE, grand prêtre juif qui fit condamner Jésus-Christ, et persécuta les apôtres. Le nom de Caïphe est employé proverbialement dans cette locution : « Renvoyer quelqu'un de Caïphe à Pilate », qui fait allusion aux hésitations du grand prêtre des Juifs pendant la passion du Christ.

CAIRE [*kè-re*] (*Le*), capit. de l'Egypte, près du Nil ; 790.000 h. Les Français occupèrent Le Caire en 1798.

CAIROLI [*ka-i*] (Benedetto), homme d'Etat italien, né à Pavie (1826-1889).

CAITHNESS [*kèt'-nèss*], comté au N.-E. de l'Ecosse ; 32.000 h. Ch-l. *Wick ;* 10.600 h. Port sur la mer du Nord.

CAJARC [*jark*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, sur le Lot ; 1.260 h. (*Cajarcois*).

CAJETAN (Thomas DE VIO, dit), cardinal italien et général des dominicains, né à Gaète ; fut chargé en 1517, comme légat en Allemagne, d'instruire la cause de Luther (1469-1534).

CAJETAN (Henri), légat du pape Sixte-Quint, né à Rome. Il soutint, en France, pendant la Ligue, les Seize et la politique de Philippe II (1550-1599).

CAKYA-MOUNI ou **BOUDDHA,** fondateur du *bouddhisme*. V. Bouddha.

CALABAR (*côte de*), côte de la Guinée, entre le cap Formose et le Gabon.

CALABRE, pays du S.-O. de l'Italie, divisé en trois provinces : Calabre Citérieure, ch.-l. *Cosenza* ; Calabre Ultérieure Ire, ch.-l. *Reggio* ; Calabre Ultérieure IIe, ch.-l. *Catanzaro*; 1.471.000 h. (*Calabrais*). En 1783, un tremblement de terre y détruisit 300 villes ou villages et fit périr 40.000 personnes. Boisée, montagneuse, difficilement accessible, la Calabre fut longtemps infestée par le brigandage.

CALABRÈSE (Mattia Pretti, dit *le*), peintre italien, né à Taverna, en Calabre, artiste fécond, mais peu soigné (1613-1699).

CALACUCCIA [*kou-dsi-a*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 843 h.

CALAHORRA, v. d'Espagne, prov. de Logrono ; 9.500 h.

CALAIS [*lè*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne ; port de mer sur le *Pas de Calais* ; 73.000 h. (*Calaisiens*) ; ch. de f. N. Célèbre par le siège que cette ville soutint contre Edouard III, sous le règne de Philippe de Valois, et où seul le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq bourgeois qui vinrent se présenter la corde au cou à Edouard sauva la ville de la destruction. La grâce des héros fut demandée et obtenue sur-le-champ par la reine d'Angleterre (1347). La ville fut reprise aux Anglais par Fr. de Guise en 1558. La reine Marie Tudor en mourut, dit-on, de douleur. « Si l'on ouvre mon cœur, dit-elle, on y trouvera écrit le nom de Calais. »

CALAMATTA (Louis), graveur italien, né à Civita-Vecchia. Il passa la plus grande partie de sa vie en France (1801-1869).

CALAME (Alexandre), paysagiste suisse, né à Vevey (1810-1864).

CALAS [*lâss*] (Jean), négociant de Toulouse, né en 1698. Accusé faussement d'avoir donné la mort à son fils pour l'empêcher d'abjurer le protestantisme, il fut roué vif en 1762, par sentence du parlement, et réhabilité en 1765, après les célèbres et pathétiques plaidoyers de Voltaire.

CALATAYUD [*iud'*], v. d'Espagne, prov. de Saragosse, sur le Jalon ; 11.500 h.

Calatrava (*ordre de*), ordre religieux et militaire espagnol, fondé en 1158 à Calatrava (Nouvelle-Castille) par des chevaliers de l'ordre de Cîteaux, à qui le roi de Castille Sanche III donna la ville de Calatrava, avec mission de la défendre contre les Maures. L'ordre fut réuni à la couronne en 1489.

CALAURIE [*lô-ri*], île de la Grèce, sur la côte de l'Argolide ; elle possédait un temple de Neptune dans lequel s'empoisonna le grand orateur Démosthène, poursuivi par les Macédoniens.

CALCHAS [*kass*], devin grec qui accompagna Agamemnon au siège de Troie, ordonna le sacrifice d'Iphigénie et conseilla de construire le cheval de bois. Il se tua parce qu'il avait été supplanté par Mopsus dans l'art de la divination. On fait souvent allusion au rôle que jouait Calchas au milieu des Grecs, puis à ce vers de l'*Iphigénie* de Racine :

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Dans l'application, on le cite pour caractériser avec énergie la confiance absolue que l'on a dans la réalisation d'un événement.

CALCUTTA, v. de l'Inde anglaise, présidence du Bengale, longtemps capit. de l'empire des Indes, sur l'Hougly, un des bras du Gange ; 1.263.000 h. Immense entrepôt de commerce.

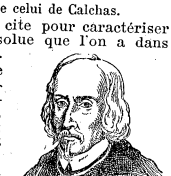

Calderon.

CALDERON de la Barca (Pedro), célèbre poète dramatique espagnol, né à Madrid, auteur de la *Dévotion à la croix*, du *Médecin de son honneur*, etc., œuvres sobres et fortes, où se peint le caractère espagnol de son temps (1600-1681).

CALEB [*lèb'*], Juif qui entra avec Josué dans la Terre promise (*Bible*).

CALÉDONIE [*nî*], ancien nom de l'Ecosse, dont les habitants sont souvent appelés *Calédoniens*.

CALÉDONIE (Nouvelle-). V. Nouvelle-Calédonie.

CALENZANA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi ; 2.570 h.

CALEPIN (Ambroise), savant religieux italien, né à Bergame, auteur d'un excellent *Dictionnaire latin-italien* (1435-1511). De là le nom de *calepin* donné à un registre de notes, de renseignements.

CALHOUN (John-Caldwel), homme d'État américain (1782-1850).

CALGARY, v. du Dominion Canadien, Alberta ; 43.700 h.

Caliban, personnage fantastique que Shakespeare a introduit dans sa pièce *la Tempête*. Caliban, gnome monstrueux, est la personnification de la brute obligée d'obéir à une puissance supérieure, mais toujours en revolte contre elle. Renan en a fait le héros d'un de ses drames philosophiques.

CALICUT [*kut'*], v. de l'Inde anglaise, présidence de Madras, sur la côte de Malabar ; 78.400 h. Elle a donné son nom aux toiles de coton dites *calicots*. Port sur le golfe d'Oman; première escale de Vasco de Gama (1498).

Calife de Bagdad (*le*), charmant opéra-comique en un acte, paroles de Saint-Just-Dancourt, musique de Boieldieu (1800).

Califes, titre pris par les souverains qui exercèrent après Mahomet les pouvoirs spirituel et temporel. Les principaux califats sont : 1° le *califat d'Orient*, fondé par Abou-Bekr à La Mecque, puis transporté à Bagdad par les Abbassides (632-1258) ; 2e le *califat de Cordoue*, fondé à Cordoue par Abdérame (756-1031) ; 3° le *califat d'Egypte*, fondé par les Fatimites (909-1171). C'est surtout à Bagdad que la civilisation musulmane parvint à son complet épanouissement.

CALIFORNIE (hab. *Californiens*), pays situé à l'O. de l'Amérique du Nord, sur le littoral du Pacifique, où il forme une étroite péninsule bordant le *golfe de Californie*, ou *mer Vermeille*. Il se divise en *Basse* ou *Vieille-Californie*, formant une presqu'île appartenant au Mexique ; 53.000 h. : capit. *La Paz*, et en *Nouvelle-Californie*, formant un des Etats de l'Union : capit. *Sacramento*, v. pr. *San-Francisco* ; 3.426.000 h. Mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre, etc. ; richesses végétales : grains, vins, etc.

CALIGULA, empereur romain, né à Antium, l'an 12 ap. J.-C. : régna de 37 à 41. Il était fils de Germanicus et d'Agrippine. Ce monstre poussa la cruauté jusqu'à souhaiter que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour la pouvoir couper d'un seul coup, et la folie jusqu'à faire de son cheval Incitatus un consul. « Qu'ils me haïssent, disait-il en parlant de ses sujets, mais qu'ils me craignent ! » (*Oderint, dum metuant*). Il fut assassiné par Chéréas.

Calino, personnage d'un vaudeville, qui remplissait un rôle naïf et niais, et dont le nom est devenu proverbial.

CALIXTE ou **CALLISTE Ier** (*saint*), pape de 218 à 223 ; — Calixte II, pape de 1119 à 1124 ; — Calixte III, pape de 1455 à 1458.

CALLAC [*lak*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp, sur un affl. de l'Hière ; 2.640 h.

CALLAO (*Le*), port du Pérou, sur l'océan Pacifique, à 10 kil. de Lima ; 53.000 h. Grand commerce. Bloqué et pris par les Chiliens en 1880.

CALLAS [*lass*] ch.-l de c. (Var), arr. de Draguignan ; 750 h.

CALLCOTT (Auguste Wall), peintre paysagiste anglais (1779-1844).

CALLE (*La*), comm. d'Algérie (Constantine), arr. de Bône ; 4.830 h. Petit port sur la Méditerranée. Corail, chênes-lièges.

CALLET [*lè*] (Jean-François), mathématicien français, né à Versailles, auteur d'une *Table de logarithmes* (1744-1799).

CALLICRATE, architecte d'Athènes, qui éleva le Parthénon avec Ictinos (ve s. av. J.-C.).

CALLICRATIDAS [*dass*], général spartiate, vaincu et tué par les Athéniens, au combat naval des Arginuses (406 av. J.-C.).

CALLIMAQUE, sculpteur athénien du Ve s. av. J.-C., auquel on attribuait l'invention du chapiteau corinthien.

CALLIMAQUE, poète grec, qui enseigna les belles-lettres à Eleusis et à Alexandrie (IVe s. av. J.-C.). On lui doit des œuvres brillantes, où il pastiche habilement les procédés des vieux poètes épiques.

Calliope.

CALLINUS D'ÉPHÈSE, le plus ancien des poètes lyriques grecs (VIIe s. av. J.-C.).

CALLIOPE, muse de la poésie épique et de l'éloquence ; mère de Linos et d'Orphée. On la représente avec une tablette et un stylet, et quelquefois avec un rouleau de papier.

CALLIRHOÉ, nom commun de plusieurs femmes des temps fabuleux.

CALLISTHÈNE, philosophe grec d'Olynthe, petit-neveu d'Aristote. Il suivit Alexandre et fut mis à mort par ordre du conquérant, dont il avait raillé le faste oriental et les prétentions à la divinité (365-328 av. J.-C.).

CALLISTO, fille de Lycaon, roi d'Arcadie. Elle fut changée en ourse par Junon, mais tuée par Artémis ; Jupiter la plaça au ciel, où elle devint la constellation de la *Grande Ourse* (*Myth.*).

J. Callot.

CALLISTRATE, orateur athénien, très admiré de Démosthène (IIIe s. av. J.-C.).

CALLOT [*lo*] (Jacques), graveur et peintre français, né à Nancy. Génie hardi et fantasque, il a une manière très vigoureuse de dessin et très fine de gravure (1592-1635).

CALMAR, v. et port du S. de la Suède, ch.-l. de la province de ce nom ; 16.800 h.

Calmar (*Union de*), convention qui réunit le Danemark, la Suède et la Norvège entre les mains de Marguerite de Valdemar, en 1397.

CALMET [*mè*] (*dom* Augustin), savant bénédictin français, né près de Commercy (1672-1757).

CALONNE (Charles-Alexandre *de*), homme politique français, né à Douai. Contrôleur général des finances en 1783, il se montra imprévoyant et dépensier, dut convoquer en 1787 l'Assemblée des notables, fut disgracié et s'enfuit en Angleterre. Il joua un rôle néfaste pendant l'émigration, auprès des princes, notamment du comte d'Artois (1734-1802).

CALPÉ, une des deux colonnes d'Hercule, ancien nom du promontoire de Gibraltar.

CALPURNIA, nom de la quatrième femme de César. Elle ne put le détourner de se rendre au Sénat le jour fatal des ides de mars.

CALPURNIUS FLAMMA (Marcus), tribun militaire romain qui, dans la première guerre punique, sauva l'armée romaine en attirant l'effort de l'ennemi sur sa troupe de 300 hommes qui fut anéantie. Il échappa seul, quoique couvert de blessures.

CALTAGIRONE, v. d'Italie, en Sicile, prov. de Catane ; 42.500 h.

CALTANISETTA, v. de Sicile, ch.-l. de prov., sur le Salso ; 42.600 h.

CALUSO. V. VALPERGA.

CALVADOS [*doss*], chaîne de rochers dans la Manche, sur la côte de Normandie, au fond de la *baie du Calvados*. Elle doit son nom à un navire espagnol de l'Invincible Armada, qui y fit naufrage en 1588 (le *Calvador*, dont le nom peut se traduire en français par *Dématteur*).

CALVADOS (*dép. du*), dép. formé par la Normandie · préf. *Caen* : s.-préf. *Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Evêque, Vire* ; 6 arr., 38 cant., 763 comm., 384.730 h. (*Calvadosiens*). 3e corps d'armée ; cour d'appel à Caen ; évêché à Bayeux. Ce dép. doit son nom aux *rochers du Calvados*.

CALVAERT [*vart*] (Denis), célèbre peintre flamand, né à Anvers, fonda à Bologne une école d'où sortirent des artistes distingués (1540-1619).

CALVAIRE [*vè-re*] ou **GOLGOTHA,** près de Jérusalem, montagne où fut crucifié Jésus-Christ.

Calvaire (*le*), tableau de Mantegna (Louvre) ; — de P. Véronèse, galerie de Dresde, etc.

CALVERT [*vèr*] (George), baron *de* BALTIMORE, homme d'Etat anglais ; fonda une colonie anglaise dans la baie de Chesapeake (1582-1632).

CALVI, ch.-l. d'arr. (Corse), port de mer, à 38 kil. N. d'Ajaccio ; 2.390 h. (*Calvais*). L'arr. a 6 cant., 35 comm., 21.820 h.

CALVIN (Jean), né à Noyon, propagateur de la Réforme en France et en Suisse, chef des *calvinistes* ; mort à Genève, où il avait organisé une république protestante (1509-1564). Le système religieux de Calvin ou *calvinisme* se distingue des autres doctrines protestantes par l'origine démocratique qu'il attribue à l'autorité religieuse ; la suppression complète des cérémonies ; la négation absolue de la tradition ; le dogme de la prédestination ; la réduction des sacrements au baptême et à la cène. On donna, en France, le nom de *huguenots* aux disciples de Calvin. Le calvinisme est répandu surtout en Suisse, en Hollande, en Hongrie et en Ecosse. Calvin est l'auteur de l'*Institution chrétienne*, qui est une des plus remarquables œuvres de l'ancienne littérature française.

Calvin.

CALVO (Charles), publiciste argentin, né à Buenos-Ayres en 1824, auteur d'un traité célèbre du *Droit international théorique et pratique*.

CALVUS [*vuss*] (Licinius), orateur et poète latin, dont les ouvrages sont aujourd'hui perdus (82-46 av. J.-C.).

CALYDON, v. de l'ancienne Grèce (Etolie), infestée par un sanglier que tua Méléagre (*Myth.*).

CALYPSO, nymphe, reine de l'île d'Ogygie, dans la mer Ionienne ; elle accueillit Ulysse naufragé, et le retint sept années dans son île. Elle figure aussi dans le *Télémaque* de Fénelon, où elle accueille le fils d'Ulysse.

CAMAGUAY, v. de Cuba, ch.-l. de prov. ; 98.200 h.

Camaldules, ordre religieux fondé par saint

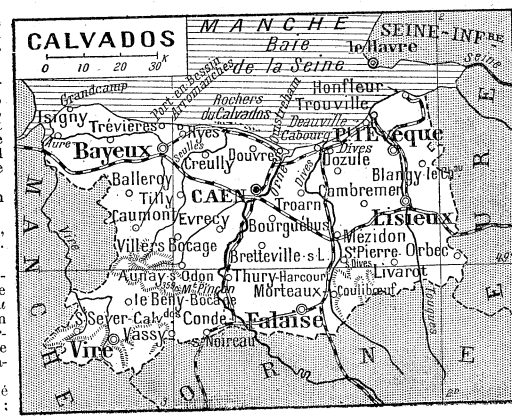

Romuald au commencement du XIe siècle, à Camaldoli, près de Florence.

Camaraderie (*la*), comédie en cinq actes et en prose, de Scribe ; satire des coteries politiques (1837).

CAMARAT [*ra*] (*cap*), à l'est de la presqu'île de Saint-Tropez (Var).

CAMARÈS [*rèss*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique ; sur le Dourdou, affl. du Tarn ; 1.510 h. Sources minérales.

La Camargo.

CAMARGO (Marie Anne *de*), célèbre danseuse, née à Bruxelles. Elle triompha à l'Opéra de Paris (1710-1770).

CAMARGUE (*la*), île formée à l'embouchure du Rhône, par les deux principaux bras du fleuve. Pâturages, chevaux, bestiaux, taureaux sauvages. (Hab. *Camarguais*, *Camarguins* ou *Camarguens.*)

CAMBACÉRÈS [*rèss*] (Jean-Jacques *de*), conventionnel, né à Montpellier, un des rédacteurs du Code civil, 2e consul, archichancelier de l'Empire (1753-1824).

CAMBAYE [*bai-e*], v. de l'Inde anglaise, port sur la mer d'Oman, qui forme à cet endroit le *golfe de Cambaye ;* 28.000 h.

CAMBERT [*bèr*] (Robert), compositeur français, né à Paris, un des fondateurs (avec sa *Pastorale*) de l'opéra moderne (1628-1677).

CAMBODGE, royaume de l'Indochine, au N.-E. de la Cochinchine, sur le Mé-Kong, placé sous le protectorat de la France ; pop. 2.402.000 h. (*Cambodgiens*). Capit. *Pnom-Penh.* Riz. Ruines khmers.

Cambodge (*ordre royal du*), fondé en 1864 par le roi Norodom Ier, et devenu français en 1895.

Cambodgienne et Cambodgien.

CAMBON (Joseph), conventionnel, né à Montpellier ; il fut, en 1793, le créateur du Grand livre de la dette publique ; m. exilé, à Bruxelles (1754 ou 1756-1820).

CAMBON (Jules), diplomate français, né à Paris en 1845 ; ambassadeur à Berlin ; membre de l'Académie française. — Son frère PAUL, né à Paris (1843-1924), fut longtemps ambassadeur à Londres.

CAMBRAI [*kan-brè*], ch.-l. d'arr. (Nord), place de guerre sur l'Escaut ; ch. de f. N., à 72 kil. S. de Lille ; 26.020 h. (*Cambrésiens*). Archevêché. Dentelles, batiste, bière, sucre. Patrie de Dumouriez, Defrémery. En 1529 y fut conclu le traité de Cambrai ou *Paix des Dames*, négocié par Louise de Savoie au nom de François Ier, et Marguerite d'Autriche au nom de Charles-Quint, son neveu. Deux grandes batailles sont dites « de Cambrai » pendant la Grande Guerre. L'une, en novembre 1917, fut une victoire britannique ; l'autre (27 sept.-5 oct. 1918) fait partie de la grande campagne offensive qui mit fin à la guerre. Fénelon fut archevêque de Cambrai. L'arr. a 7 cant., 149 comm., 164.400 h.

Cambrai (*ligue de*), nom donné à l'alliance conclue en 1508 entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand d'Aragon, contre les Vénitiens. Louis XII fut l'exécuteur des décisions de la Ligue, par sa victoire d'Agnadel.

CAMBREMER [*mèr*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque ; sur une des sources du Beuvron d'Auge, affl. de la Dives ; 810 h.

CAMBRÉSIS [*zi*], ancien pays de France ; ch.-l. *Cambrai.* (Hab. *Cambrésiens.*)

CAMBRIDGE, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom ; université célèbre ; 59.000 h. Le comté a 198.000 h.

CAMBRIDGE, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur la rivière Charles ; 109.000 h.

CAMBRIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 640 h. Houille.

CAMBRONNE (Pierre), général français, né à Saint-Sébastien (Loire-Infre). Il commandait à Waterloo un des derniers carrés de la vieille garde ; c'est là que, entouré par des masses ennemies et sommé de se rendre, il fit l'héroïque et légendaire réponse : *La garde meurt et ne se rend pas* (1770-1842). D'après une autre version plus véridique, il répondit par un simple mot de cinq lettres, appelé, depuis : *le mot de Cambronne.*

CAMBYSE, prince perse, qui épousa Mandane, fille d'Astyage, et fut le père de Cyrus le Grand.

CAMBYSE, roi de Perse, fils et successeur de Cyrus ; il régna de 529 à 522 av. J.-C. Il conquit l'Egypte, mais se montra sauvage et cruel.

CAMDEN [*kam'-den*] (William), savant antiquaire anglais, né à Londres, surnommé *le Strabon* et *le Pausanias anglais*, auteur de la *Britanniæ descriptio*, description chorographique de son pays (1551-1623).

CAMDEN, v. des Etats-Unis (New-Jersey) ; sur le Delaware ; 116.000 h.

CAMERARIUS [*rèss*] (Joachim LIEBHARD, dit), érudit allemand, né à Bamberg. Il joua un grand rôle dans les affaires politiques et religieuses de son temps, et rédigea avec Mélanchthon la *Confession d'Augsbourg* (1500-1574).

CAMERINO, v. d'Italie (Marches), prov. de Macerata ; 12.400 h.

CAMERON [*ron'*] (Verney Lovett), voyageur anglais, né à Radipole. Il a accompli la traversée de l'Afrique de 1873 à 1875 (1844-1894).

CAMEROUN (*monts*), massif montagneux de la Guinée, en face de l'île Fernando-Po ; altitude, 4.000 mètres. Le pays environnant, de la mer au lac Tchad, appartint à l'Allemagne entre 1884 et 1914 ; il forme depuis 1918 le pays sous mandat français du *Cameroun ;* le reste est sous mandat anglais.

CAMILLE [*ll* mll.], reine des Volsques et l'une des héroïnes de l'*Enéide* ; elle est restée célèbre pour son incomparable légèreté à la course. Virgile dit qu'*elle eût couru sur les épis sans en courber la tige*, et c'est surtout cette phrase que les écrivains rappellent quand ils veulent donner l'idée d'une rapidité et d'une légèreté extraordinaires à la course.

CAMILLE, sœur des Horaces, tuée par son frère parce qu'elle pleurait la mort d'un Curiace, son fiancé. Elle figure dans la tragédie de Corneille, *Horace*, où elle lance contre Rome de terribles imprécations.

CAMILLE, tribun et dictateur romain. Il s'empara de Véies (396), et passe, sans doute à tort, pour avoir sauvé Rome de l'invasion gauloise (390) ; m. en 366 av. J.-C. Il mérita, par ses services, le titre de second fondateur de Rome.

Camisards, protestants des Cévennes, qui prirent les armes après la révocation de l'édit de Nantes (1685) ; ils étaient ainsi nommés parce qu'ils portaient une chemise (en patois *camiso*) par-dessus leurs habits ; leur chef principal fut Jean Cavalier, ils furent soumis par Villars.

CAMMIN ou **KAMMIN,** v. de Prusse (prés. de Stettin) ; 5.900 h. Très ancien évêché.

CAMOËNS [*mo-inss*] (Louis *de*), célèbre poète portugais, né à Lisbonne, mort de misère. Il excella dans les images hardies, les descriptions colorées les peintures éclatantes des phénomènes de la mer, et ses *Lusiades*, où il raconte, en les parant du merveilleux mythologique, les aventures et les découvertes du navigateur Vasco de Gama, sont l'œuvre maîtresse de la littérature portugaise (1525-1580). V. LUSIADES.

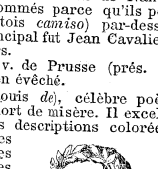

Camoëns.

Camp de Boulogne. V. BOULOGNE.

Camp du drap d'or, nom donné à la plaine située entre Guines et Ardres (Pas-de-Calais), et où eut lieu l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520. Un grand luxe y fut déployé surtout par

François Ier. Le roi de France commit la faute d'éclipser Henri VIII par son faste, et de s'aliéner ainsi ses bonnes grâces.

CAMPAGNAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 930 h.

CAMPAGNE DE ROME (en ital. *Agro romano*), nom donné à la contrée qui s'étend au S. du Tibre, entre la mer et les Apennins, et correspond à l'ancien Latium. Sol fertile, mais malsain par la malaria.

CAMPAGNE-LÈS-HESDIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil ; 910 h.

CAMPAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées) ; arr. de Bagnères, sur l'Adour ; 2.135 h. Belle vallée. Marbres.

CAMPAN (Jeanne-Louise, Mme), institutrice française, née à Paris, devint directrice de la maison d'Ecouen, instituée pour les orphelines de la Légion d'honneur. On lui doit un *Journal anecdotique*, des *Mémoires*, etc. (1752-1822).

Campana (*musée*) [du nom d'un antiquaire italien du XIXe siècle, le marquis de Campana], célèbre collection d'objets artistiques, réunie par cet antiquaire et transportée à Paris en 1861 ; musée du Louvre.

CAMPANELLA (Thomas), philosophe italien, né à Stilo, en Calabre. Il combattit la scolastique, préconisa la méthode expérimentale, et passa vingt-sept ans en prison. On lui doit un grand ouvrage politique, *la Cité du Soleil* (1568-1639).

CAMPANIE, anc. prov. de l'Italie méridionale, habitée par les *Campaniens*. Capit. *Capoue*.

CAMPASPE ou **PANCASTE,** maîtresse d'Alexandre, qui la céda au peintre Apelle.

CAMPBELL, clan d'Ecosse, dont les membres ont joué un rôle important dans l'histoire d'Angleterre.

CAMPBELL (Thomas), poète lyrique anglais, né à Glasgow (1777-1844).

CAMPBELL (Alexandre), théologien écossais, fondateur de l'église des *baptistes campbellistes* (1788-1866).

CAMPE (Joachim *de*), lexicographe et moraliste allemand, surnommé *le Berquin allemand* (1746-1818).

CAMPÊCHE, v. du Mexique, capitale de l'Etat de ce nom, port sur le golfe du Mexique ; 16.800 h. Exportation de bois de teinture.

CAMPER [*kan-pèr'*] (Pierre), anatomiste et naturaliste hollandais, né à Leyde. Il a essayé le premier de déterminer le degré d'intelligence par le plus ou moins d'ouverture de l'*angle facial* (1722-1789).

CAMPILE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 970 h.

CAMPINAS, v. du Brésil (Etat de Sao-Paulo) ; 90.000 h. Important commerce de cafés.

CAMPINE, vaste plaine, autrefois stérile, qui s'étend à l'E. d'Anvers, et que d'habiles irrigations ont fertilisée.

CAMPISTRON (Jean GILBERT *de*), poète dramatique français, né à Toulouse (1656-1723).

CAMPITELLO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 270 h. Antimoine.

CAMPOAMOR (Ramon *de*), poète philosophe et homme politique esp., né à Navia (Asturies) [1817-1901].

CAMPO-FORMIO, ville d'Italie (Vénétie), où fut conclue entre la France et l'Autriche la paix dite de *Campo-Formio*, qui donnait à la France la Belgique et les îles Ioniennes en 1797 ; 3.000 h.

Campo-Santo (*champ sacré*), nom donné, en Italie, aux cimetières, particulièrement aux nécropoles réservées aux personnages de distinction. Tel est le cas du fameux *Campo-Santo* de Pise.

CAMPRA (André), compositeur dramatique français, né à Aix (1660-1744), auteur de *Tancrède*, *Hésione*, etc.

CAMULOGÈNE, chef gaulois qui défendit Paris contre les troupes de César et fut tué dans la bataille (52 av. J.-C.).

CAMUS [*mu*] (Jean-Pierre), évêque de Belley, né à Paris. Il fut l'ami de saint François de Sales, et fit une guerre acharnée aux moines mendiants (1582-1653).

CAMUS (Charles-Etienne-Louis), mathématicien français, né à Crécy [Seine-et-Marne] (1699-1768).

CAMUS (Armand-Gaston), savant jurisconsulte français, conventionnel, né à Paris (1740-1840).

CANA, v. de Galilée, célèbre par les noces où J.-C. opéra son premier miracle en changeant l'eau en vin (*Nouv. Test.*). [Hab. *Cananéens.*] V. NOCES.

CANA, v. du Dahomey, près d'Abomey ; 10.000 h. Cité sainte, renfermant les tombeaux des rois.

CANADA, partie de l'Amérique située au N.-E. des Etats-Unis et comprise dans le bassin du Saint-Laurent. Cette contrée, reconnue par Jacques Cartier, appartint à la France de 1534 à 1763, et avait pour capitale *Québec*. Elle forme aujourd'hui la province d'Ontario (cap. *Toronto*) et celle de Québec (cap. *Québec*), d'une population totale de 5.295.000 h. (*Canadiens*), et qui font partie du Dominion du Canada.

CANADA (*Dominion du*), confédération des colonies anglaises situées au N. des Etats-Unis. Le Dominion du Canada est divisé en neuf provinces : *Nouvelle-Ecosse*, *Nouveau-Brunswick*, *Québec*, *Ontario*, *Manitoba*, *Colombie britannique*, *île du Prince-Edouard*, *Alberta* et *Saskatchewan*, plus deux territoires (*Yukon* et *Nord-Ouest*). Pays arrosé par le Saint-Laurent à l'E. et, à l'O. et au N., couvert de lacs, confinant à des solitudes glacées, vers la baie d'Hudson et l'océan Glacial ; superf. 9.600.000 kmq. ; 8.780.000 h. (*Canadiens*), dont un grand nombre ont conservé la langue française. Capit. fédérale : *Ottawa* ; villes pr. : *Montréal*, *Québec*, *Toronto*, *Hamilton*, *Winnipeg*, *Halifax*. L'exploitation des forêts, la chasse aux animaux à fourrure précieuse, l'exportation des céréales, les bois de construction, etc., les minerais de cuivre, d'étain, de fer, sont les principales ressources du Canada.

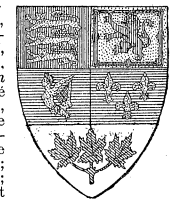

Armes du Canada.

CANALETTO (Antonio CANALE, dit *le*), peintre italien, né à Venise, auteur de *Vues de Venise* très lumineuses (1697-1768).

CANAQUES, nom donné aux indigènes de la Nouvelle-Calédonie.

CANARIES (*îles*), groupe d'îles de l'océan Atlantique, au N.-O. du Sahara ; à l'Espagne ; 514.000 h. (*Canariens*). Climat délicieux. Bons vins. Villes pr. : *Las Palmas*, *Santa-Cruz*.

CANBERRA, capit. fédérale du Commonwealth d'Australie, dans un district fédéral situé au S.-E. de la Nouvelle-Galles du Sud et enclavé en elle.

CANCALE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, sur la Manche ; 6.635 h. (*Cancalais*). Huîtres renommées.

CANCER, quatrième signe du zodiaque, correspondant au mois de juin. Constellation située vers la partie la plus septentrionale de l'écliptique. *Tropique du Cancer*, v. TROPIQUE, à la *Part. langue*.

CANCHE (*la*), fl. côtier de France, en Artois, passe à Montreuil et se jette dans la Manche ; 96 kil.

CANCLAUX [*klô*] (Jean-Baptiste-Camille), général franç., né à Paris ; combattit les Vendéens (1740-1817).

CANCON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot ; 1.010 h.

CANDACE, nom porté par plusieurs reines d'Ethiopie, et qui paraît être le nom de la dignité royale.

CANDAULE, roi de Lydie, tué par Gygès, fut le dernier des Héraclides (VIIIe s. av. J.-C.). V. GYGÈS.

CANDÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré, au confl. de la Mandie et de l'Erdre, affl. de la Loire ; 1.830 h. Ch. de f. Etat. Ardoises.

CANDEILLE [*dè, ll* mll.] (Pierre-Joseph), compositeur français, né à Estaires [Nord] (1744-1827).

CANDIANO, nom de cinq doges de Venise (IXe et Xe siècles).

Candide, personnage et titre d'un roman philosophique où Voltaire a raillé la maxime de l'optimisme de Leibniz : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles*, phrase à laquelle les écrivains font plaisamment de fréquentes allusions (1759).

CANDIE, île de l'Archipel. V. CRÈTE.

CANDIE, v. et port de l'île de Crète ; 24.700 h.

CANDOLLE (Augustin-Pyramus *de*), botaniste suisse, né à Genève ; un des créateurs de la géographie botanique (1778-1841) ; — Son fils, ALPHONSE, né à Paris, botaniste de valeur (1806-1893).

CANÉE (*La*), port principal de l'île de Crète ; 23.900 h. Belle rade.

CANFRANC [*fran*] (*col de*), ou mieux de **SOMPORT,** dans les Basses-Pyrénées ; passage entre l'Aragon et la vallée française d'Aspe (1.640 m. d'altit.),

CANIGOU (*le*), mont des Pyrénées (Pyrénées-Orientales) ; 2.785 m. d'altitude.

CANISY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô, sur la Joigne, affl. de la Vire ; 620 h. Ch. de f. Etat.

Cannebière (*la*), belle rue de Marseille, débouchant sur le port.

CANNES, anc. v. d'Apulie, près de l'Aufidus, (Ofanto). Annibal y vainquit les Romains en l'an 216 av. J.-C. V. ANNIBAL.

CANNES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), près duquel Napoléon débarqua à son retour de l'île d'Elbe en 1815, arr. de Grasse ; 30.900 h. (*Cannois ou Cannais*). Ch. de f. P.-L.-M. Climat délicieux ; huiles, essences de fleurs ; station d'hiver très fréquentée.

CANNING [*nin'gn'*] (George), homme d'Etat et orateur anglais, un des promoteurs du libre-échange, né à Londres (1770-1827).

CANO (Sébastien *del*), navigateur espagnol, qui exécuta le premier voyage autour du monde et périt pendant un second voyage aux Indes en 1526.

CANO (Alonzo), artiste espagnol, né à Grenade, surnommé *le Michel-Ange espagnol* (1601-1667).

CANOPE, v. de la Basse-Egypte, non loin de la Méditerranée, sur le Nil. Les Anglais y vainquirent les Français (1801).

CANOSSA, château d'Italie (Emilie). L'empereur d'Allemagne Henri IV y fit amende honorable au pape Grégoire VII, durant la querelle des Investitures. Cet événement a donné naissance à la locution *aller à Canossa*, c'est-à-dire s'humilier devant le pape.

Canova.

CANOURGUE (*La*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols, sur l'Urugne, affl. du Lot ; 1.430 h.

CANOVA (Antoine), sculpteur italien, né à Possagno ; considéré comme le restaurateur de son art en Italie. Ses œuvres, parfois un peu mièvres, valent par la grâce et l'habileté du ciseau (1757-1882).

CANOVAS DEL CASTILLO (Antoine), homme d'Etat espagnol, né à Malaga (1828-1897).

CANROBERT [*bèr*] (Certain), maréchal de France, né à Saint-Céré (Lot). Il se signala à la prise de Zaatcha, commanda le corps expéditionnaire en Crimée, et se couvrit de gloire dans la défense de Saint-Privat, le 18 août 1870 (1809-1895).

Canrobert.

CANTABRES (*monts*), chaîne de montagnes, prolongement des Pyrénées en Espagne.

CANTABRES, peuple de l'ancienne Espagne, au S. du golfe de Gascogne, soumis par les Romains l'an 25 av. J.-C.

CANTACUZÈNE, famille qui a joué un rôle important dans l'histoire byzantine et roumaine, et dont les deux principaux membres sont : JEAN, tuteur de Jean V Paléologue, sur qui il usurpa le trône. Il régna de 1341 à 1354, et abdiqua en faveur de son fils MATHIEU, qui, battu par Jean Paléologue, dut se retirer dans un monastère.

CANTAL, massif montagneux d'Auvergne, dont le pic principal est le *Plomb du Cantal*, magnifique volcan éteint (1.858 m.).

CANTAL (*dép. du*), départ. formé par l'Auvergne ; préf. *Aurillac* ; s.-préf. *Mauriac, Murat, Saint-Flour*. 4 arr., 23 cant., 267 comm., 199.400 h. (*Cantaliens*). 13e région militaire ; cour d'appel de Riom ; évêché à Saint-Flour. Ce dép. doit son nom au *Plomb du Cantal*.

CANTEMIR (Constantin), prince de Moldavie, de 1685 à 1693 ; — Son fils DÉMÈTRE, historien et savant, fut prince de Moldavie de 1710 à 1711 (1673-1723).

CANTER (*tèr*) (Guillaume), savant philologue hollandais, né à Utrecht (1542-1575).

Cantique des cantiques (*le*), une des parties de l'Ancien Testament, épithalame symbolique, composition dont la forme est presque dramatique; ou-

vrage attribué à Salomon et resplendissant de toutes les magnificences de la poésie et de la fantaisie orientales (xe siècle av. J.-C.).

CANTON, v. de la Chine, cap. du Kouang-Toung; port ouvert aux Européens; sur un bras du delta du Si-Kiang ou *rivière de Canton*; 1.367.000 h. Grand commerce de thé, soies, etc.

CANTON, v. industrielle des Etats-Unis (Ohio); 87.000 h.

CANTORBÉRY ou **CANTERBURY,** v. d'Angleterre (Kent), siège de l'archevêque primat du royaume; 24.600 h. Magnifique cathédrale.

CANTU (César), historien et homme politique italien, né à Brivio, connu surtout par son *Histoire universelle* (1804-1895).

CANUT [*nu*] ou **KNUT,** nom de plusieurs rois de Danemark, d'Angleterre et de Suède. Les plus célèbres sont CANUT *le Grand*, roi de Danemark et d'Angleterre, m. en 1035, et CANUT *le Saint*, roi de Danemark de 1080 à 1086.

CANY-BARVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure); arr. d'Yvetot, sur le Durdent, tribut. de la Manche; 1.590 h.; ch. de f. Etat. Filatures.

CAP (*colonie du*), colonie anglaise de l'Afrique méridionale, dont elle occupe l'extrême pointe, couverte par les montagnes du Nieuweveld et du Drakenberg; cap. *Le Cap*. Elle forme, avec le Natal, les anciennes républiques du Transvaal et de l'Orange, l'*Union Sud-Africaine*. Pays très fertile. Vins, fruits, diamants, or, corail, ambre; 717.500 kmq.; 2.565.000 h.

CAP (*Le*) ou **CAPETOWN,** ch.-l. de la colonie anglaise du Cap, port actif à l'extrémité sud du continent africain; 99.700 h. Fondée par les Hollandais en 1650, sur la baie de la Table et à 50 kilom. au N. du cap de Bonne-Espérance. Cette ville fut prise par les Anglais en 1795, rendue à la Hollande en 1802 (paix d'Amiens), et reprise par les Anglais en 1806.

CAPANÉE, l'un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes.

CAP-BRETON (*île du*), île anglaise de l'Amérique septentrionale, dans l'Atlantique, près de l'embouchure du Saint-Laurent; 97.600 h. Cap. *Sydney*. Or, houille, fer, ardoise. Pêche à la morue.

CAP COD, presqu'île et baie des Etats-Unis (Massachusetts).

CAPE-COAST-CASTLE, v. maritime de l'Afrique occidentale, ch.-l. des établissements anglais de la Côte de l'Or, sur le golfe de Guinée; 11.300 h.

CAPEFIGUE (Raymond), érudit et historien français, né à Marseille (1802-1872).

CAPELLE (*La*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 2.100 h.

CAPELLO ou **CAPPELLO** (Bianca), Vénitienne intelligente, mais sans scrupules, qui, par ses intrigues, devint la femme du duc François de Médicis (vers 1542-1587).

CAPELUCHE, bourreau de Paris, un des chefs de la faction bourguignonne sous Charles VI; décapité par ordre de Jean sans Peur, envers qui il s'était montré trop familier.

CAPENDU [*pan*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; sur l'Aude; 1.660 h.; ch. de f. M.

CAPESTANG (*pès-tan*], ch.-l. de c. (Hérault); arr. de Béziers; sur le canal du Midi, près de l'étang de *Capestang*; 4.050 h.

CAPET [*pè*], surnom de Hugues, premier roi de la troisième race, qui s'est depuis étendu à cette race elle-même et sous lequel Louis XVI fut officiellement désigné après l'abolition de la royauté.

CAPÉTIENS [*si-in*], troisième race des rois de France, commençant à Hugues Capet. Elle se divise en: *Capétiens directs*, de Hugues Capet à Charles IV, le Bel (937-1328); *Capétiens Valois*, de Philippe VI à Henri III (1328-1589); *Capétiens Bourbons*, de Henri IV à Louis-Philippe (1589-1848). V. FRANCE.

CAPETOWN. V. CAP (*Le*).

CAP-HAÏTIEN [*a-i-si-in*], ville de la république d'Haïti; 30.000 h. Port actif.

CAPHARNAÜM [*na-om*], v. de Galilée, près du lac de Génézareth et non loin du Jourdain. C'était une ville très commerçante. Jésus y résida pendant une partie de sa vie publique.

CAPISTRANO (Jean *de*), franciscain italien, adversaire des hussites. Il seconda en 1456 Jean Hunyade dans sa défense de Belgrade contre les Turcs (1385-1456).

Capitaine Fracasse (*le*), roman de cape et d'épée, par Th. Gautier. L'idée en est empruntée au *Roman comique*, de Scarron. Gautier y montre un talent remarquable de description et de style (1863). Ce nom a passé dans la langue, où il est devenu synonyme de fanfaron, bravache. — De ce roman E. Bergerat a tiré une pièce en cinq actes (1896), et Catulle Mendès un opéra-comique en trois actes, musique d'E. Pessard (1878).

Capitan, personnage de la comédie italienne, type de fanfaron ridicule.

CAPITANATE (*la*), ancienne province de l'Italie méridionale; aujourd'hui prov. de Foggia; 484.000 h.

CAPITO (*Caius Ateius*), jurisconsulte romain du temps d'Auguste.

Capitole, temple dédié à Jupiter et citadelle qui s'élevaient sur le mont Capitolin ou Tarpéien, l'une des sept collines de Rome, et où l'on couronnait les triomphateurs. Près de là se trouvait la roche Tarpéienne, du haut de laquelle on précipitait les traîtres. De là est venue cette locution: « La roche Tarpéienne est près du Capitole », pour exprimer que la chute suit souvent le triomphe et que l'ignominie touche de près à la gloire.

Ce mot entre encore dans une autre allusion: *les oies du Capitole*. Des oies qui se trouvaient par hasard dans la forteresse investie par les Gaulois réveillèrent par leurs cris les assiégés sans défiance et leur permirent de repousser un assaut nocturne. Ces animaux furent consacrés aux dieux et conservés dans le Capitole. Ce fait historique se prête surtout aux allusions plaisantes. Un musée d'un grand intérêt a été installé par les papes sur le Capitole. — Le nom de Capitole a été donné depuis à différents monuments publics: mentionnons le Capitole de Washington, le Capitole de Toulouse, etc.

CAPITOLIN (*mont*) ou **TARPÉIEN,** l'une des sept collines comprises dans l'enceinte de l'ancienne Rome. V. CAPITOLE.

Capitulaires, recueil des ordonnances rendues par les rois carolingiens. Ces recueils étaient ainsi appelés parce qu'ils étaient divisés en chapitres (en lat. *capita*). Les plus connus et les plus remarquables sont ceux de Charlemagne.

CAPO D'ISTRIA (*comte de*), né à Corfou. Il joua un grand rôle dans l'insurrection des Grecs contre la Turquie. Il fut quelque temps dictateur de

la Grèce émancipée, mais périt assassiné à Nauplie (1776-1831).

CAPORETTO, localité d'Italie, Vénétie Julienne, sur l'Izonzo. Défaite des Italiens par les Austro-Allemands (octobre 1917).

CAPOUE, v. d'Italie, dans la Terre de Labour, sur le Vulturne ; 13.140 h. (*Capouans*). — Annibal s'en empara après un long siège et y prit ses quartiers d'hiver. La ville offrait jadis le séjour le plus délicieux de toute l'Italie, et l'on accusa l'armée d'Annibal de s'être « endormie dans les délices de Capoue ». Cette locution a passé dans la langue pour désigner, non sans quelque idée de critique, une accalmie morale, mêlée de jouissances et de plaisirs, où les ressorts du corps et de l'esprit se détendent et s'amollissent.

CAPPADOCE, ancien pays de l'Asie Mineure, à l'O. de l'Arménie ; avait pour v. pr. *Mazaca, Coumanou* ou *Comana, Nyssa* et *Nazianze*.

CAPPONI, illustre famille de Florence : Gino **Capponi** fut gonfalonier de la république (1350-1420) ; — Gino **Capponi**, homme politique et historien (1792-1876).

CAPRARA (Jean-Baptiste), cardinal italien, né à Bologne, légat de Pie VII en France, conclut le *Concordat* de 1801 (1733-1810).

CAPRERA, petite île italienne sur la côte N.-E. de la Sardaigne ; 80 h. Ile rendue célèbre par la résidence de Garibaldi.

CAPRESE-MICHELANGELO, village d'Italie, prov. d'Arezzo, patrie de Michel-Ange.

CAPRI ou **CAPRÉE,** île de la mer Tyrrhénienne, dans le golfe de Naples, où Tibère passa ses dernières années. Le souvenir de la vie de volupté que Tibère menait à Caprée a fait que ce mot est souvent employé pour désigner un lieu de délices, et surtout un lieu de débauches. L'île a deux petits bourgs (*Capri, Anacapri*) et 6.760 h. (*Capriotes*).

CAPRICORNE, dixième signe du zodiaque, correspondant au mois de décembre. Constellation zodiacale. *Tropique du Capricorne*, v. TROPIQUE (à la *Partie langue*).

CAPTIEUX, ch-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas ; sur le Guaneyre, s.-affl. de la Garonne ; 1.700 h. Résine, essence de térébenthine.

Captifs (*les*), comédie de Plaute ; pièce plus touchante que gaie, irréprochable comme tableau de mœurs (IIe s. av. J.-C.).

Captifs (*les*), statues de Michel-Ange, au Louvre ; ce sont deux figures admirables d'expression et de style, bien qu'inachevées ; elles étaient destinées aux angles du tombeau de Jules II.

Captive (*la Jeune*), poétique et touchante élégie qu'André Chénier écrivit dans sa prison quelques jours avant sa mort. Cette jeune captive, compagne du poète à l'Abbaye et qui était Mlle de Coigny (que la chute de Robespierre sauva de la mort), exhale ses regrets de quitter la vie, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté.

Captivité de Babylone. Les soixante-dix années pendant lesquelles les Juifs demeurèrent captifs à Babylone où Nabuchodonosor les avait transportés et d'où Cyrus les fit revenir à Jérusalem. Temps pendant lequel les papes séjournèrent à Avignon et qui fut de soixante-dix ans environ (1309-1377).

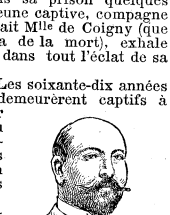

Capus.

CAPULETS [*lè*] (*les*), célèbre famille gibeline de Vérone, implacable ennemie des *Montaigus ;* c'est à ces familles qu'appartenaient Roméo et Juliette.

CAPUS [*pu*] (Alfred), journaliste et auteur dramatique français, né à Aix (1858-1922), auteur de *la Veine, les Deux Ecoles*, etc., pièces d'une philosophie souriante.

CAPVERN [*vern*], comm. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre ; 926 h. Eaux thermales.

CAP-VERT (*îles du*), archipel portug., dans l'Atlantique, à l'O. du Sénégal ; 149.800 h. Climat délicieux. Cap. *Porto-Praya*, dans l'île Santiago.

Carabas [*ba*] (*le marquis de*), personnage du *Chat botté*, conte de Perrault, lequel est enrichi outre mesure par l'habileté de son chat qui constitue son unique héritage. On compare au marquis de Carabas un homme possesseur de nombreux domaines.

Carabosse (*la fée*), fée malfaisante, vieille, laide, bossue, et qui ne faisait que de mauvais dons.

CARACALLA, empereur romain, fils de Septime-Sévère, né à Lyon en 188. Son règne (211-217), qui débuta par l'assassinat de son frère Géta, fut une série de crimes et de folies. Il fit mettre à mort plus de 20.000 personnes, parmi lesquelles le jurisconsulte Papinien. Il fut assassiné près d'Edesse par ordre du préfet du prétoire Macrin. Sous son règne le droit de cité romaine fut accordé, d'ailleurs dans un but fiscal, à tous les sujets de l'empire.

CARACAS [*kâss*], cap. de la Rép. de Venezuela, reliée à la Guayra, qui lui sert de port, par une voie ferrée ; 92.500 h. Patrie de Bolivar et de Miranda.

CARACCIOLI [*ra-tchi-o-li*], famille italienne célèbre, dont les principaux membres sont : **Caraccioli** (Jean), secrétaire et favori de la reine de Naples Jeanne II ; assassiné en 1432. — **Caraccioli** (Jean), Italien qui embrassa la cause des Français sous le règne de Charles VIII et devint maréchal de France (1480-1550). — **Caraccioli** (Jean-Antoine), qui fut nommé évêque de Troyes en 1551, mais embrassa ensuite le luthéranisme ; m. en 1569. — **Caraccioli** (Dominique), né à Naples, économiste et diplomate, un des hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle (1715-1789). — **Caraccioli** (Louis-Antoine), écrivain distingué, né à Paris ; auteur des prétendues *Lettres du pape Clément XIV* (1721-1803).

CARACTACUS [*kuss*], héros breton, roi des Silures ; il défendit la Bretagne contre les lieutenants de l'empereur Claude ; m. vers 54.

Caractères de Théophraste, recueil d'observations morales et de portraits, où l'on trouve des traits d'une vérité ingénieuse (IVe s. av. J.-C.).

Caractères ou *Portraits moraux*, ouvrage célèbre de La Bruyère, galerie de peintures littéraires, où la vivacité et l'éclat du style le disputent à la vérité des peintures et à l'ingénieuse finesse de l'observation psychologique (1688).

CARAFA (Michel-Henri), compositeur français, d'origine italienne, né à Naples, auteur de *Masaniello*, du *Solitaire*, etc. (1787-1872).

CARAFA ou **CARAFFA,** illustre famille napolitaine. Un de ses membres, Pietro Carafa, fut pape sous le nom de Paul IV. (V. Paul.) — Un autre fut le cardinal Carlo **Carafa,** né en 1519, décapité à Rome pour haute trahison, en 1561.

CARAÏBES ou **GALIBIS,** peuples anthropophages, aujourd'hui à peu près complètement disparus, qui habitaient, lors de leur découverte par les Européens, les petites Antilles et les côtes voisines de ces îles. Ce nom est donné quelquefois aux petites Antilles et à la mer des Antilles.

Caraïtes, sectaires juifs qui rejettent la doctrine orthodoxe des rabbins et réclament la liberté d'interprétation de la Bible.

CARAMAN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche ; 1.510 h.

CARAMUEL (Jean), bénédictin espagnol, né à Madrid, théologien et casuiste distingué, auteur d'une célèbre *Théologie morale*. Il fut évêque de Vigevano (1606-1682).

CARANUS [*nuss*], un des Héraclides, fondateur légendaire du royaume de Macédoine.

CARAVACA, v. d'Espagne, prov. de Murcie, sur la rivière de *Caravaca ;* 15.800 h. Papeteries, draps.

CARAVAGE (Polydoro Caldara, dit *le*), peintre italien, né à Caravaggio (1495-1543).

M.-A. Caravage.

CARAVAGE (Michel-Ange, Amerighi ou Merisi, dit *le*), célèbre peintre italien, né à Caravaggio. Son style hardi et cru, mais puissant, fait de lui un des maîtres du réalisme (1569-1609).

CARBON (François-Joseph), chouan et conspirateur français. Il conduisait la charrette lors de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise ; exécuté en 1801.

Carbonari (*Charbonniers*, ainsi nommés parce qu'ils se réunissaient d'abord dans les bois), nom d'une célèbre société secrète et politique qui se forma en Italie au commencement du XIXe siècle et s'étendit en France sous la Restauration. Son objet principal était le triomphe des idées libérales, et l'unification de l'Italie.

CARBON-BLANC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 969 h. (*Carbonblannais*). Vins.

CARBONNE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur la Garonne ; 2.150 h. Ch. de f. M.

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude ; sur l'Aude et le canal du Midi ; ch. de f. M., à 842 kil. de Paris ; 29.310 h. (*Carcassonnais*). Evêché. Beaux remparts qui entourent la *Cité de Carcassonne*. C'est l'ensemble le plus complet que l'on possède de fortifications du moyen âge. Grains, vins, fruits, lainages, draps, cuirs. Patrie de Fabre d'Eglantine. L'arrond. a 12 cant., 140 comm., 95.590 h.

CARCHÉMIS [*miss*] ou **CARCHEMISH** [*kémich*], v. de la Syrie ancienne, sur l'Euphrate ; le pharaon d'Egypte Néchao II y fut battu par Nabuchodonosor, roi de Babylone, dans une mémorable bataille (605 av. J.-C.).

CARDAN (Jérôme), savant mathématicien et philosophe italien, né à Pavie (1501-1576).

CÁRDENAS [*nass*], v. et port de Cuba ; 38.500 h. Commerce de sucres et de mélasses.

CARDIFF, v. et port d'Angleterre (Galles), à l'embouchure du Taff dans le canal de Bristol ; 190.000 h. Port très actif. Importantes houillères.

CARDIGAN, v. d'Angleterre (Galles), petit port sur la Teifi ; 3.580 h. Le comté a 59.800 h.

Cardinal (*la Famille*), fantaisie par Ludovic Halévy ; étude très fine et très mordante des mœurs théâtrales (1880).

Cardinalistes, nom donné, au XVIIe siècle, aux partisans de Richelieu et de Mazarin.

CARDUCCI [*tchi*] (Giosué), poète italien, né à Val di Castello (prov. de Pise), m. à Bologne (1836-1907).

CAREL DE SAINTE-GARDE (Jacques), poète français médiocre, né à Rouen, auteur des *Sarrasins chassés de France*, dont Boileau railla le héros *Childebrand* ; m. vers 1684.

CARÉLIE [*li*], nom de la partie sud-orientale de l'ancien grand-duché de Finlande (aujourd'hui dans le gouv. de Petrograd).

CARÊME (Marie-Antoine), cuisinier français, né à Paris, auteur de divers ouvrages concernant l'art culinaire (1784-1833).

Carême (*le*), suite de trente-cinq sermons, prononcés par Bourdaloue de 1672 à 1682.

Carême (*Grand*), recueil de quarante sermons, prononcés par Massillon en 1699 ; le plus connu est le fameux sermon *Sur le petit nombre des élus*.

Carême (*Petit*), recueil de dix sermons, prononcés par Massillon devant Louis XV encore enfant en 1718.

CARENTAN [*ran*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 3.560 h. (*Carentinois*). Port sur la Douve, la Taute et le canal de Vire-et-Taute ; ch. de f. Etat. Commerce important avec l'Angleterre.

CAREY [*ré*] (Harry), poète et musicien anglais, auquel on attribue l'air national *God save te king* ; m. en 1743.

CAREY (William), orientaliste anglais, traducteur du *Râmâyana* (1761-1834).

CAREY (Henry), célèbre économiste américain, né à Philadelphie (1793-1879).

CARHAIX [*rè*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin, près du canal de Nantes à Brest ; 3.940 h. (*Carhaisiens*). Patrie de La Tour d'Auvergne.

CARIBERT [*bèr*], fils aîné de Clotaire Ier, roi de Paris de 561 à 567 ; — CARIBERT, fils de Clotaire II, roi d'Aquitaine en 628 (606-631).

CARIE [*ri*], ancien pays de l'Asie Mineure, sur le littoral de l'Archipel ; v. pr. *Milet*, *Halicarnasse*. (Hab. *Cariens*.)

CARIGNAN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan ; sur la Chiers, affl. de la Meuse ; 1.990 h. ; ch. de f. E. Forges, brasseries.

CARIGNAN, v. d'Italie, prov. de Turin ; sur le Pô ; 7.080 h. Filatures de soie.

CARIGNAN (*princes de*), branche de la maison de Savoie qui parvint au trône de Piémont en 1831, dans la personne de Charles-Albert. C'est actuellement la maison d'Italie.

CARINTHIE, pays autonome de la république d'Autriche ; 366.600 h. Ch.-l. *Klagenfurth*.

CARINUS (Marcus Aurelianus), empereur romain de 283 à 285, fils de l'empereur Carus. Cruel et corrompu, il fut assassiné par ses soldats.

CARISSIMI (Giacomo), compositeur italien, réformateur de son art en Italie ; on lui doit de belles compositions religieuses (vers 1604-1674).

CARISTIE, nom d'une famille d'architectes français. — Le plus connu de ses membres, AUGUSTE-NICOLAS, né à Avallon, a restauré différents monuments antiques d'Orange (1783-1862).

CARLISLE, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Cumberland, sur le Caldew ; 46.400 h.

Carlistes, en France, nom donné aux partisans de Charles X (1830) ; en Espagne, à ceux de don Carlos (1833) et à ceux de son petit-fils (1873-1874).

CARLITTE ou **CARLITT** (*mont*), pic des Pyrénées (Pyrénées-Orientales) ; 2.921 mètres.

CARLOMAN, fils de Charles-Martel et frère de Pépin le Bref ; il gouverna l'Austrasie de 741 à 747, se retira au monastère du Mont-Cassin en 754.

CARLOMAN, fils de Pépin le Bref et frère de Charlemagne. Il fut roi d'Austrasie, de Bourgogne et de Provence en 768 (751-771).

CARLOMAN, fils de Louis le Bègue et frère de Louis III, avec lequel il régna de 879 à 882. Devenu seul roi, à cette époque, il mourut deux ans après.

CARLOMAN, fils de Louis le Germanique et roi de Bavière, puis d'Italie (828-880).

CARLOS [*loss*], nom de plusieurs princes espagnols, entre autres du fils de Philippe II (1545-1568) ; — CARLOS (*don*), fils de Charles IV, essaya de prendre la couronne à Isabelle (1788-1855) ; — CARLOS (*don*), petit-fils du précédent, né en 1848, m. en 1909, prétendant à la couronne d'Espagne, et chef du parti *carliste*.

Carlos (**Don**), drame en cinq actes et en vers de Schiller (1787) ; — opéra en cinq actes, paroles de Méry et du Locle, musique de Verdi (1867).

CARLOS Ier, fils de Luiz Ier, roi de Portugal, et de doña Marie Pia, fille de Victor-Emmanuel ; né en 1863, roi de Portugal en 1889, assassiné en 1908.

CARLOSTADT (André BODENSTEIN, dit), ami de Luther, dont il se sépara ensuite, après avoir embrassé un des premiers la Réforme ; m. en 1541.

CARLOW, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de ce nom (prov. de Leinster) ; sur le Barrow ; 6.600 h. Le comté a 36.250 h.

CARLOWITZ ou **KARLOVAC**, v. de l'Etat yougoslave, sur le Danube ; 5.650 h. En 1669, un traité y fut signé entre la Turquie d'une part, et l'Autriche, la Pologne, la Russie et Venise d'autre part ; la Porte abandonnait d'importants territoires à l'Autriche et à la Russie. Le traité de Carlowitz marque l'arrêt des conquêtes turques en Europe.

CARLSBAD (tchèque **Karlovy-Bary**), v. de Tchécoslovaquie, en Bohême, près de l'Eger ; 19.500 h. Eaux thermales très fréquentées.

CARLSBOURG, v. de Roumanie. V. ALBA JULIA.

CARLSCRONA, v. et port militaire de Suède (prov. de Blekinge), sur la Baltique ; 28.000 h.

CARLSRUHE ou **KARLSRUHE**, cap. de l'Etat de Bade, au pied de la Forêt-Noire ; 135.950 h.

CARLSTADT ou **KARLSTADT** (croate **Karlovac**), v. de l'Etat yougoslave (Croatie), sur la Kulpa ; 7.400 h.

CARLSTADT, v. de Suède, sur le lac Wener ; 19.000 h. L'indépendance de la Norvège y fut reconnue en 1905. La *prov. de Carlstadt* ou Vermland a 262.300 h.

CARLUX [*luks*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 690 h. (*Carluciens*). Ch. de f. Orl. Chaux.

CARLYLE (Thomas), historien écossais, né à Ecclefechan, auteur du livre fameux : *les Héros et le Culte des héros* (1795-1881).

CARMAGNOLA, v. d'Italie (prov. de Turin), près du Pô ; 12.300 h. Patrie de Carmagnola.

CARMAGNOLA (Francesco BUSSONE, dit), condottière italien, né à Carmagnola, décapité à Venise en 1432.

CARMAUX [*mô*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 11.000 h. (*Carmausins*). Houille ; verrerie. Ch. de f. M.

CARMEL (*mont*), montagne de la Syrie (Palestine), qui fait partie du massif du Liban.

Carmel (ordre de *N.-D.-du-Mont-*) et, par abrév., **le Carmel,** un des quatre grands ordres mendiants, fondé en Palestine au XIIe siècle, et qui s'introduisit en France sous Louis IX. Les religieux qui suivent sa règle sont appelés *carmes*. En 1451 un ordre analogue fut fondé pour les femmes (*carmélites*), et, au XVIe siècle, sainte Thérèse en réforma la règle, qu'elle rendit plus rigoureuse.—Ordre de chevalerie fondé par Henri IV, mais qui fut réuni à l'ordre de Saint-Lazare (1608).

Carmen, opéra-comique en quatre actes, livret de H. Meilhac et L. Halévy, tiré de *Carmen*, nouvelle de Prosper Mérimée, musique de G. Bizet (1875). Œuvre pathétique, pittoresque et puissante.

CARMEN SYLVA, pseudonyme de la reine Elisabeth de Roumanie, femme de Charles Ier, à qui l'on doit de délicates poésies, des romans ; née à Neuwied [Prusse-Rhénane] (1843-1916).

CARMONA, v. d'Espagne (pr. de Séville) ; 21.500 h.

CARMONTELLE (Louis CARROGIS, dit), peintre graveur et auteur dramatique français, né à Paris, auteur d'amusants *Proverbes* (1717-1806).

CARNAC [*nak*], comm. du Morbihan, arr. de Lorient, sur la baie de Quiberon ; 3.010 h. Célèbres alignements mégalithiques.

CARNAC ou **KARNAK,** village de la Haute-Egypte, qui s'élève sur les ruines de Thèbes. Beau temple d'Ammon.

CARNARVON. V. CAERNARVON.

Carnavalet (*hôtel*), situé à Paris, rue de Sévigné et célèbre par le séjour qu'y fit Mme de Sévigné. Construit par Jean Goujon et par Jean Bullant, cet hôtel doit son nom à Mme de Kernevenoy (par corruption Carnavalet), qui l'acquit en 1578. Il reçut des agrandissements de Du Cerceau, puis de Mansard. Sa façade est ornée de fines sculptures de Jean Goujon. La Ville de Paris a acquis en 1866 cet hôtel, où elle a installé son musée municipal, qui comprend de précieuses collections de l'époque révolutionnaire.

CARNÉ (Louis *de*), homme politique et historien français, né à Quimper, auteur d'*Études sur les fondateurs de l'unité française* (1804-1876).

CARNÉADE, philosophe grec (219-126 av. J.-C.), chef de la Nouvelle-Académie et fondateur du probabilisme.

L. Carnot.

CARNIÈRES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai, sur un affluent de l'Erclin ; 1.050 h. Ch. de f. N. Brasseries, tissages.

CARNIOLE, prov. de Yougoslavie ; 525.000 h. Ch.-l. *Laybach*. Dans une zone donnée à l'Italie, belles grottes et lacs souterrains.

CARNOT [*no*] (Lazare), conventionnel français, né à Nolay, savant mathématicien, membre du comité de Salut public. Il créa les quatorze armées de la République, et traça tous les plans de campagne ; il fut surnommé *l'Organisateur de la victoire*. Exilé par la Restauration, il mourut à Magdebourg (1753-1823) ; — Son fils aîné NICOLAS, né et m. à Paris (1796-1832), homme de science, s'est occupé de thermodynamique ; — Son second fils HIPPOLYTE, né à Saint-Omer, homme politique français, fut membre du gouvernement provisoire de 1848 (1801-1888).

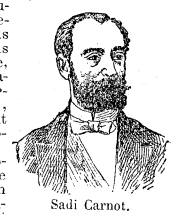

Sadi Carnot.

CARNOT (*Sadi*), fils d'Hippolyte, ingénieur et homme politique, né à Limoges en 1837. Élu président de la République française en 1887, il fut assassiné par un anarchiste italien, à Lyon, en 1894.

CARNUTES, ancien peuple de la Gaule, au temps de J. César ; il occupait le pays de Chartres.

CARO (Annibale), poète italien, né à Civita-Nova (1507-1566). Traducteur de l'*Enéide*.

CARO (Elme-Marie), philosophe spiritualiste et moraliste français, né à Poitiers, mort à Paris (1826-1887).

CAROLINE, nom de deux Etats de l'Amérique du Nord : *Caroline du Nord* et *Caroline du Sud*. Le premier, ch.-l. *Raleigh*, a 2.560.000 h. ; le second, ch.-l. *Columbia*, a 1.683.000 h. (Hab. *Caroliniens*.)

CAROLINE (Mathilde), reine de Danemark, née à Celle (Hanovre) [1751-1775]. Femme du dément Christian VII, gouverna avec son amant Struensée.

CAROLINE BONAPARTE. V. BONAPARTE.

CAROLINE DE BRUNSWICK, femme de George IV (1768-1821). Leurs démêlés firent scandale.

CAROLINES (*îles*), archipel de l'Océanie, Micronésie, sous mandat japonais ; 41.000 h. Riches produits tropicaux.

CAROLINGIENS [*ji-in*] ou **CARLOVINGIENS** seconde race des rois de France, qui tire son nom de *Charlemagne*. Elle a régné de Pépin le Bref à Louis V (751-987). V. FRANCE.

CAROLUS DURAN (Charles DURAND, dit), peintre français, portraitiste de valeur, né à Lille (1837-1917).

CARON ou **CHARON,** nocher des Enfers, qui passait dans sa barque, sur le Styx, les âmes des morts. Il était vieux et avare et ne consentait à porter de l'autre côté du fleuve que les morts qui avaient une obole, prix du passage. De là était venu l'usage de mettre une obole dans la bouche des cadavres avant de les ensevelir. Ceux qui n'avaient pas reçu les honneurs de la sépulture étaient condamnés à errer cent ans sur les bords du Styx, avant d'entrer aux Enfers. (*Myth.*) A ce nom se rattachent les locutions populaires *la barque de Caron* et *passer le Styx*, par lesquelles on rappelle les fonctions du vieux nocher. On fait aussi allusion à l'obole aux ombres qui erraient sur les bords du Styx.

CARON (Augustin-Joseph), né en 1774, lieutenant-colonel sous le premier Empire. Il fut, en 1820, le chef de la conspiration dite *de Belfort*. Fusillé en 1822.

Carpeaux.

CAROUGE, v. de Suisse, c. de Genève, sur l'Arve ; 7.900 h. Horlogerie. Métallurgie.

CARPACCIO [*pa-tchi-o*] (Vittore), peintre vénitien, né à Venise (vers 1450-vers 1525), a peint la *Légende de sainte Ursule*.

CARPATHES, CARPATES ou **KARPATHES.** V. KARPATHES.

CARPEAUX [*pô*] (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Valenciennes. Il a orné de ses œuvres, délicates et gracieuses tout en restant pleines de mouvement, plusieurs monuments de Paris (1827-1875).

CARPENTARIE [*pan-ta-ri*] (*golfe de*), golfe de la côte septentrionale de l'Australie.

CARPENTRAS [*pan-trass*], ch.-l. d'arr. (Vaucluse), sur l'Auzon, s.-aff. du Rhône et sur le canal de Carpentras ; 11.190 h. (*Carpentrassiens*). Ch. de f. P.-L.-M., à 24 kil. N.-E. d'Avignon. Huile, miel, filatures de soie. Patrie de Fr. Raspail. L'arrond. a 5 cant., 31 comm., 40.550 h.

CARPI, v. d'Italie, prov. de Modène ; sur le canal de la Mirandola ; 32.800 h.

CARPI (Hugues *de*), graveur et peintre italien, né à Carpi (1450-1523).

CARPI (Jérôme *de*), peintre et architecte italien, né à Ferrare (1501-1551).

CARPOCRATE, philosophe platonicien et sectaire gnostique du IIe siècle, vécut à Alexandrie.

CARQUEFOU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 2.590 h. Ch. de f. Etat.

CARRA (Jean-Louis), journaliste et conventionnel, né à Pont-de-Veyle en 1742 ; guillotiné avec les girondins en 1793.

CARRACHE, nom de trois peintres italiens, nés à Bologne : LOUIS (1555-1619) ; — AUGUSTIN (1557-1602) ; — ANNIBAL, le plus remarquable, auteur de la célèbre galerie Farnèse (1560-1609).

A. Carrache.

CARRARE, v. d'Italie, prov. de Massa, sur l'Arenza ; 49.400 h. Marbres blancs renommés.

CARRARE, famille guelfe de Padoue, célèbre au XIVe et au XVe siècle.

CARRÉ (Michel), auteur dramatique français, né à Paris, a écrit avec Jules Barbier les livrets de *Mignon*, *Galatée*, *Faust*, *les Noces de Jeannette*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, etc. (1819-1872).

CARREL (Armand), publiciste français, né à Rouen, un des esprits les plus généreux et les plus loyaux qui aient honoré le journalisme ; tué en duel par Emile de Girardin (1800-1836).

CARRIER [*ri-é*] (Jean-Baptiste), conventionnel, né à Yolet (Cantal) en 1756. Il déshonora la Révolution en commettant d'exécrables cruautés à Nantes, où il commanda les *noyades* ; décapité en 1794.

CARRIER-BELLEUSE (Albert-Ernest), sculpteur français, né à Anizy-le-Château (1824-1887).

CARRIÈRE (Eugène), peintre et lithographe français, né à Gournay. Ses figures, très expressives, se détachent sur un fond fumeux (1849-1906).

CARROUGES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon ; près de l'Udon naissant ; 705 h.

Carrousel (*place du*), située à Paris entre le Louvre et l'emplacement occupé jadis par les Tuileries. Elle doit son nom au *carrousel* qu'y donna Louis XIV les 5 et 6 juin 1662 ; elle a été agrandie lors de l'achèvement du Louvre. Sur cette place, se trouve l'arc de triomphe du même nom (v. Arc *de triomphe*), et en face le monument élevé à Gambetta, par Aubé et Boileau.

CARSO ou **KARST**, région de plateaux calcaires (Italie), entre la Carniole et l'Istrie. Quatre batailles y furent livrées pendant la Grande Guerre entre Italiens et Austro-Allemands, en septembre, puis en octobre 1916, en mai, puis en septembre 1917.

CARTAILHAC (Emile), anthropologiste français, né à Marseille (1845-1921).

CARTEAUX [*tô*] (Jean-François), général français, né à Aillevans (Haute-Saône) ; il entama le siège de Toulon en 1793 (1751-1813).

CARTELLIER [*tè-li-é*] (Pierre), sculpteur français, né à Paris, artiste vigoureux et réaliste (1757-1831).

CARTERET [*rè*] (Philippe), navigateur anglais. Il fit un intéressant voyage autour du monde, reconnut en 1797 les îles *Carteret* (archipel Salomon [Océanie]), auxquelles il donna son nom.

CARTHAGE ou mieux **KART-HADATSCH** (hab. *Carthaginois*), v. de l'Afrique, fondée au VIIIe siècle av. J.-C. par des Phéniciens, sous la conduite de la princesse tyrienne Didon, dans une presqu'île près de laquelle se trouve aujourd'hui Tunis. Carthage devint en peu de temps la capitale d'une république maritime très puissante, se substitua à Tyr en Occident, créa des colonies en Sicile, en Espagne, envoya des navigateurs dans l'Atlantique nord et soutint contre Rome, sa rivale, de longues luttes connues sous le nom de *guerres puniques*. Malgré les efforts d'Annibal, elle fut prise une première fois par les Romains commandés par Scipion l'Africain, à la fin de la deuxième guerre punique. Elle se releva quelque peu, mais fut définitivement détruite après un terrible siège, à la fin de la troisième guerre punique, par Scipion Emilien, suivant le fameux conseil que Caton l'Ancien répétait à la fin de chacun de ses discours : *Delenda Carthago*. (V. à la *Partie rose*.) Bientôt reconstruite, elle brilla d'un vif éclat du Ier au VIe siècle de notre ère, et resta la véritable capitale de la prospère Afrique romaine.

CARTHAGÈNE, v. d'Espagne, Murcie ; 97.300 h. Port de guerre sur la Méditerranée au pied de la *sierra de Carthagène*. Exportation de vins et d'oranges.

CARTHAGÈNE, v. de Colombie, port sur la mer des Antilles ; 51.400 h. Ch.-l. de l'Etat de Bolivar.

J. Cartier.

Carthaginois (*le*), comédie de Plaute, imitée de Ménandre (IIe s. av. J.-C.). Dans cette pièce se trouve un passage en langue punique sur lequel ont pâli tous les orientalistes.

CARTIER [*ti-é*] (Jacques), célèbre navigateur français, né à Saint-Malo. En 1534, il fut envoyé par François Ier pour explorer les parages occidentaux. Il atteignit Terre-Neuve et le Canada, dont les côtes avaient été découvertes par Cabot en 1497. Il visita ces pays et en prit possession au nom du roi de France (1491-1557).

Cartons de Raphaël (*les*), série célèbre de dix compositions de Raphaël, destinées à être exécutées en tapisserie. Sept de ces cartons sont conservés dans la galerie de South Kensington. Il en a été tissé deux en tapisseries d'Arras. V. Arazzi.

CARTOUCHE (Louis-Dominique Bourguignon, dit), chef célèbre d'une bande de voleurs, né à Paris ; il fut roué vif en place de Grève. Son audace et son habileté sont restées légendaires (1693-1721).

CARTWRIGHT [*kart'-ra-it'*] (Edmond), mécanicien anglais. Il inventa des machines à tisser et à carder la laine (1743-1823).

CARUS [*russ*], empereur romain, proclamé par ses soldats après le meurtre de Probus. Administrateur énergique et éclairé, il régna de 282 à 283.

CARUSO (Enrico), ténor italien, né à Naples (1868-1921).

CARVAJAL, nom d'une famille espagnole qui a produit plusieurs hommes célèbres. L'un d'eux, Francisco **de Carvajal**, fut l'un des *conquistadores* de l'Amérique du Sud, et se signala par sa cruauté à l'égard des Indiens (1464-1548).

CARVIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 11.775 h. (*Carvinois*). Ch. de f. N. Houille.

CASABIANCA (Louis), conventionnel et marin français, né à Bastia. Il périt avec son fils âgé seulement de dix ans, à la bataille d'Aboukir (1752-1798).

CASABLANCA, v. du Maroc, de protectorat français, port sur l'Atlantique ; 101.000 h.

CASAL ou **CASALE**, ville forte d'Italie, prov. d'Alexandrie, sur le Pô ; 34.000 h. Filatures de soie.

CASAMANCE, fleuve côtier de l'Afrique-Occidentale française, Sénégal ; env. 300 kilom.

CASANOVA (François), peintre de batailles et de paysages, né à Londres, d'origine vénitienne (1730-1805) ; — Son frère, **Casanova de Seingalt**, né à Venise en 1725, m. en Bohême en 1798, est célèbre par ses aventures romanesques, notamment son évasion des Plombs de Venise, et aussi par son immoralité.

CASAUBON [*zô*] (Isaac), helléniste français, né à Genève, gendre de Henri Estienne. Scaliger l'avait surnommé « le phénix des érudits » (1559-1614).

Case de l'oncle Tom (*la*), roman contre l'esclavage, livre écrit pour le service d'une noble cause, par Mrs H. Beecher-Stowe (1852).

CASELLI (Giovanni) [*l'abbé*], savant italien, inventeur du télégraphe écrivant ou *pantélégraphe*, né à Sienne (1815-1891).

CASENAVE (Antoine), conventionnel, né à Lembeye [Basses-Pyrénées] (1763-1818).

CASERTE, v. d'Italie, ch.-l. de la Terre de Labour ; 32.850 h. Filatures, soieries.

CASILINUM [*nom*], ancienne ville de Campanie, vis-à-vis de Capoue, sur le Vulturno. Aux environs de cette ville, Annibal, cerné par Fabius, s'échappa en lançant dans le camp romain des bœufs dont les cornes étaient chargées de sarments enflammés.

CASIMIR, nom de cinq rois de Pologne : Ier, de 1034 à 1058 ; II, de 1179 à 1194 ; III, de 1333 à 1370 ; IV, de 1444 à 1492 : V, de 1648 à 1667.

CASIMIR-PERIER (Auguste-Casimir-Victor-Laurent Perier et, à partir de 1873, dit), homme politique français, fils de Casimir-Pierre Perier (v. Perier), né à Paris (1811-1876).

CASIMIR-PERIER (Jean-Paul-Pierre), homme politique français, fils du précédent, né à Paris en 1847, m. en 1907, élu président de la République le 27 juin 1894 ; il démissionna, le 15 janvier 1895.

CASPIENNE (*mer*), mer intérieure entre l'Europe et l'Asie. De forme allongée, elle baigne la Russie d'Europe, les possessions russes d'Asie et la Perse. Elle est située à 26 mètres au-dessous du niveau de la mer Noire, et paraît en voie de diminution malgré le tribut important d'eau douce que lui apporte son grand affluent le Volga.

CASSAGNAC [*gnak'*] (Granier *de*), publiciste et homme politique français, né à Avéron-Bergelle (Gers) [1806-1880] ; — Son fils Paul, publiciste, journaliste et homme politique français, né à Paris, fut un des chefs les plus énergiques du parti impérialiste (1842-1904).

CASSAGNE (*l'abbé* Jacques), prédicateur du XVIIe siècle, né à Nimes, connu surtout aujourd'hui par les railleries de Boileau (1636-1679).

CASSAGNES-BÉGONHES [*nèss*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, sur le Séor, affl. de l'Aveyron ; 1.260 h. Filature de laine.

CASSANDRE, fille de Priam et d'Hécube. (*Myth.*) Elle reçut d'Apollon le don de prophétiser l'avenir, mais elle manqua ensuite de parole au dieu, et celui-ci, pour se venger, la fit passer pour folle, de sorte que personne n'ajoutait foi à ses prédictions. A la chute de Troie, elle devint l'esclave d'Agamemnon et fut, à peine arrivée en Grèce, tuée par Clytemnestre. — Le nom de Cassandre est resté proverbial pour désigner les personnes clairvoyantes dont les justes prévisions sur l'avenir ne rencontrent que des incrédules. La Fontaine a fait allusion à ce mythe dans sa fable *l'Hirondelle et les Petits Oiseaux :*

Les oisillons, las de l'entendre,
Se mirent à jaser aussi confusément
Que faisaient les Troyens quand la pauvre « Cassandre »
Ouvrait la bouche seulement.

CASSANDRE, roi de Macédoine, fils d'Antipater. Il soumit la Grèce par la victoire de Mégalopolis (318), épousa Thessalonice, sœur d'Alexandre le Grand, et fit périr toute la famille du conquérant. Il devint roi de Macédoine et de Grèce après la bataille d'Ipsus (301) ; m. en 297 av. J.-C.

Cassandre, roman sur l'histoire d'Alexandre, par La Calprenède (1649).

Cassandre, nom d'un des principaux personnages de nos anciennes farces de tréteaux, père trompé par ses enfants et berné par tout le monde.

CASSANO, v. d'Italie (prov. de Milan), sur l'Adda ; 9.100 h. En 1705 Vendôme y battit le prince Eugène, et en 1799 y eut lieu la bataille entre les Français et les Austro-Russes.

CASSANO, v. d'Italie (Calabre Citérieure) ; 8.600 h.

CASSARD [*sar*] (Jacques), intrépide marin français, né à Nantes. Il s'illustra dans ses luttes contre les Anglais et les Portugais. Ses démêlés avec le cardinal Fleury le firent enfermer au château de Ham, où il mourut après quinze ans de captivité (1672-1740).

CASSEL, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck, au milieu des ruisseaux de l'Yser ; 2.955 h. (*Casselois*). Ch. de f. N. Philippe VI y vainquit les Flamands en 1328 ; le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, y battit le prince d'Orange en 1677.

CASSEL ou **KASSEL,** v. de Prusse, capit. de l'ancien grand-duché de Hesse-Cassel ; sur la Fulda, branche du Weser ; 162.400 h. Industrie active.

Casseurs de pierre (*les*), tableau de Courbet (1850) ; scène peinte avec habileté et énergie.

CASSIEN (Jean), écrivain ascétique latin, né vers 350, mort après 432.

CASSIN (*mont*), montagne de l'Italie méridionale, près de Cassino. Saint Benoit y fonda en 529 un monastère, où se retira Carloman, frère de Pépin le Bref.

CASSINI, famille d'astronomes et topographes français d'origine italienne, qui ont eu une grande part dans l'établissement des cartes scientifiquement construites de notre pays : — JEAN-DOMINIQUE, organisa l'Observatoire de Paris (1625-1712) ; — JACQUES, fils du précédent (1677-1756) ; — CÉSAR-FRANÇOIS, dit CASSINI DE THURY, fils du précédent (1714-1784) ; — JACQUES-DOMINIQUE, fils du précédent (1748-1845).

CASSINO, v. d'Italie, prov. de Caserte, sur le Rapido ; 14.200 h. Aux environs est le célèbre monastère du Mont-Cassin.

CASSIODORE (Magnus Aurelius), écrivain latin, homme d'État sous Théodoric, roi des Goths (468-562).

CASSIOPÉE, reine d'Ethiopie, mère d'Andromède, placée après sa mort parmi les constellations (*Myth.*).

CASSIOPÉE [*pé*], constellation, voisine du pôle nord, qui se trouve toujours en opposition à la grande Ourse, par rapport à l'étoile polaire. (On l'appelle aussi la CHAISE.)

CASSIUS LONGINUS [*uss*] (Caïus), l'un des meurtriers de César ; il se fit tuer par un affranchi sur le champ de bataille de Philippes, en 42 av. J.-C. Il fut surnommé *le Dernier Romain.*

CASSIUS VISCELLINUS [*uss*] (Spurius), consul romain, promoteur d'une loi agraire, qui n'eut aucun succès et lui coûta la vie ; m. en 485. V. AGRAIRE (*lois*).

CASTAGNO (Andrea *del*), peintre italien, né à Castagna, dans le Muggello. La tradition veut qu'il ait assassiné Dominico Veneziano pour rester en possession de son secret de la peinture à l'huile, mais Domenico mourut quatre ans après lui. C'est un réaliste fervent, vigoureux, mais outré (1390-1457).

CASTALIE [*li*], fontaine au pied du Parnasse et consacrée aux Muses ; elle doit son nom à la nymphe Castalie, qui s'y noya pour échapper à Apollon.

CASTALION ou **CASTELLION** (Sébastien), théologien et humaniste français, remarquable par sa science, sa modération et sa tolérance (1515-1563).

CASTANET-TOLOSAN [*né*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse ; sur l'Hers ; 740 h.

CASTANET (Bernard *de*), évêque d'Albi, puis cardinal-archevêque de Porto, né à Montpellier ; obtint la canonisation de Louis X (vers 1245-1317).

CASTANOS (François-Xavier *de*), *duc de* BAYLEN, général espagnol. Il cerna à Baylen le général Dupont, et l'obligea à signer une désastreuse capitulation, en 1808 (1756-1852).

CASTELAR (Emilio), homme politique républicain et littérateur espagnol, né à Cadix (1832-1899).

CASTELFIDARDO, ville d'Italie, marche d'Ancône ; 7.000 h. Lamoricière, commandant des troupes pontificales, y fut battu par l'armée de Victor-Emmanuel, commandée par Cialdini (18 sept. 1860).

CASTELJALOUX [*lou*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac ; sur l'Avance, affl. de la Garonne ; 3.605 h. (*Casteljalousais*). Source minérale.

CASTELLAMARE DEL GOLFO, v. de la Sicile (prov. de Trapani) ; 16.300 h. Vigne, olivier.

CASTELLAMARE DI STABIA, v. et port d'Italie (prov. de Naples) ; 33.900 h. Eaux minérales.

CASTELLANE, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes) ; sur le Verdon, affl. de la Durance, à 56 kil. S.-E. de Digne ; 1.250 h. (*Castellanais*). Plâtre. L'arr. a 6 cant., 48 comm., 11.470 h.

CASTELLANE (Victor, *comte de*), maréchal de France, né à Paris, célèbre par sa brusquerie et ses saillies (1788-1862).

CASTELLON DE LA PLANA, v. d'Espagne, près de la Méditerranée ; 33.300 h. ; ch.-l. de la prov. de ce nom, peuplée de 315.000 h.

CASTELMORON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur le Lot ; 1.220 h. (*Castelmoronnais*). Prunes.

CASTELNAU [*nô*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 1.520 h. Ch. de f. Médoc. Vins.

CASTELNAU-MONTRATIER, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors ; sur la Lutte ; 2.180 h.

CASTELNAU (Pierre *de*), religieux de Cîteaux et inquisiteur, né à Castelnaudary ; il fut massacré sur les terres de Raymond VI, comte de Toulouse, meurtre qui amena la guerre des albigeois (1208).

CASTELNAU (Michel *de*), diplomate français, né au château de la Mauvissière (Touraine) ; auteur de *Mémoires* estimés (1520-1592).

Général de Castelnau.

CASTELNAU (DE CURIÈRES *de*), général français, né à Saint-Affrique en 1861, vainqueur au Grand-Couronné de Nancy (sept. 1914).

CASTELNAUDARY, ch.-l. d'arr. (Aude), à 36 kil. N.-O. de Carcassonne, près du canal du Midi ; 7.920 h. (*Castelnaudariens*) ; ch. de f. M. Farines, poteries, faïences, draps, vins. Patrie de Castelnau, Soumet, Andréossy. En 1632, le duc de Montmorency y fut battu et fait prisonnier par les troupes de Louis XIII. L'arr. a 5 cant., 75 comm., 34.870 h.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac, près de la Vère ; 1.520 h.

CASTELNAU-MAGNOAC, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, près de la Gesse ; 1.410 h.

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, près de l'Adour ; 870 h. Ch. de f. M. Bestiaux.

CASTELSARRASIN, ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne ; sur le canal latéral à la Garonne ; ch. de f. M., à 21 kil. O. de Montauban ; 6.710 h. (*Castel-*

sarrasinois). Fonderie de cuivre. Grains. Patrie de l'abbé de Prades. L'arr. a 7 cant., 82 comm., 48.440 h.

CASTELVETRANO, v. de Sicile, prov. de Trapani ; 24.600 h.

CASTETS [*tè*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax, sur la Palu ; 1.610 h. (*Castésiens*). Forges, pins, eaux ferrugineuses.

CASTI (Jean-Baptiste), poète italien, auteur des *Animaux parlants* (1721-1803).

CASTIFAO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 570 h. Marbre, cuivre.

CASTIGLIONE, v. d'Italie, prov. de Mantoue ; 7.000 h. Bonaparte y vainquit les Autrichiens en 1796 ; cette victoire valut à Augereau le titre de *duc de Castiglione*.

CASTIGLIONE (Balthazar *de*), courtisan et écrivain italien de la cour de Léon X. Raphaël a fait de lui un remarquable portrait, auj. au Louvre (1478-1529).

CASTIGLIONE (Giovanni Benedetto), peintre et graveur italien, né à Gênes. Il excella comme peintre d'animaux et de natures mortes (1616-1670).

CASTILHO [*il* mll.] (Antoine-Félicien *de*), poète portugais, né à Lisbonne (1800-1875).

CASTILLE, contrée d'Espagne, divisée anciennement en *Vieille-Castille* et *Nouvelle-Castille ;* capit. *Burgos* et *Tolède ;* v. pr. *Madrid.* Ce fut, du IXe au XVe siècle, un des royaumes entre lesquels l'Espagne était divisée. Elle fut réunie à l'Aragon par le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand le Catholique ; elle forme 12 provinces de l'Espagne contemporaine. (Hab. *Castillans.*)

CASTILLON, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons, sur le Lez ; 650 h. (*Castillonnais*).

CASTILLON [*il* mll.] (Salvemini *de*), philosophe et mathématicien français, né à Castiglione (1709-1791).

CASTILLON (Jean), écrivain et polémiste français, né à Toulouse, un des rédacteurs du *Journal de Trévoux* (1718-1799).

CASTILLON-ET-CAPITOURLAN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dordogne ; 2.700 h. (*Castillonnais*). Ch. de f. M. Vins. Le général anglais Talbot y fut vaincu et tué par les Français, dans une bataille qui marqua la fin de la guerre de Cent ans (1453).

CASTILLONNÈS [*ll* mll., *o-nèss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve, près du Dropt ; 1.470 h.

CASTLEREAGH [*kast'-righ*] (Henri-Robert, *vicomte*), homme d'État anglais. Il fut l'âme des coalitions contre Napoléon Ier. Il se tua dans un accès de démence (1769-1822).

CASTOR, héros mythologique, fils de Jupiter et de Léda et frère jumeau de Pollux avec qui il resta toujours étroitement lié. Ces deux noms sont souvent cités comme symbole de l'amitié.

Castor et Pollux enlevant les filles de Leucippe, tableau de Rubens, musée de Munich.

Castor et Pollux, statues antiques (Madrid).

Castor et Pollux, opéra en cinq actes et un prologue, poème de Gentil-Bernard, musique de Rameau (1737).

CASTRES, ch.-l. d'arr. (Tarn), sur l'Agout, affl. du Tarn ; ch. de f. M., à 42 kil. S.-E. d'Albi ; 25.940 h. (*Castrais*). Laines, draps, toiles, tanneries, papeteries. Patrie de Dacier, Rapin-Thoiras, Sabatier. L'arr. a 14 cant., 95 comm., 113.300 h.

CASTRIES [*trî*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier ; 1.370 h. Ch. de f. P.-L.-M. Patrie du maréchal de Castries.

CASTRIES (*le marquis* Charles *de*), maréchal de France, né à Castries, ministre de la Marine en 1780 ; il émigra en 1791 (1727-1801).

CASTRO ou **MYTILÈNE** ou **MÉTELIN,** v. capitale de l'île de Mytilène (Grèce) ; 50.000 h. Port actif. Sources minérales.

CASTRO (Jean *de*), explorateur et savant portugais, vice-roi des Indes, né à Lisbonne (1500-1548).

CASTRO (Inès *de*). *Biogr.* V. INÈS.

CASTRO (Vaca *de*), gouverneur du Pérou, où il fut envoyé, en 1538, par Charles-Quint, pour rétablir l'ordre ; il y fit trancher la tête à Almagro ; m. en 1558.

CASTROGIOVANNI, v. de la Sicile (prov. de Caltanisetta) ; 28.300 h. Soufrières.

CASTRO Y BELLVIS (Guilhem *de*), dramaturge espagnol, né à Valence, auteur de la *Jeunesse du Cid* (1567-1631).

CASTRUCCIO CASTRACANI, homme de guerre italien, duc de Lucques et chef de la faction gibeline dans cette ville, né à Lucques (1280-1328).

Catacombes. Les plus célèbres des catacombes, qui n'étaient dans l'origine que des carrières abandonnées, sont celles de Rome, de Naples, de Syracuse et de Paris. Les catacombes de Rome sont devenues célèbres pour avoir servi de refuge aux chrétiens, à l'époque des persécutions ; mais il ne faudrait pas croire que les chrétiens s'y cachaient longtemps et en grand nombre, qu'ils y vivaient, en un mot, car le manque de ventilation aurait suffi pour les en empêcher. En réalité, elles fournissaient aux chrétiens un moyen, non pas précisément de dissimuler leurs sépultures, mais d'en détourner l'attention publique, et aussi de célébrer en secret les rites religieux des obsèques, car la religion chrétienne prescrivait à ses adeptes d'enterrer les morts, et non de les brûler comme faisaient les païens. Les peintures des catacombes sont très intéressantes au point de vue de l'histoire primitive du christianisme. Quant aux catacombes de Paris, ce sont d'anciennes carrières exploitées, qui ont reçu fortuitement une destination semblable à celle des catacombes de Rome : on jugea bon, en effet, de 1781 à 1787, d'y transporter les ossements provenant de cimetières désaffectés de la capitale.

CATALINI (Angelica), célèbre cantatrice italienne ; m. à Paris, du choléra (1779-1849).

CATALAUNI, nom latin de Châlons-sur-Marne. — Peuple gaulois de la Belgique.

CATALAUNIENS [*lô-ni-in*] ou **CATALAUNIQUES** (*champs*), plaines où s'élèvent Châlons-sur-Marne, Troyes, et où Attila fut vaincu en 451 par Aétius, Mérovée et Théodoric réunis, dans une bataille qui délivra la Gaule des Huns.

CATALOGNE, anc. prov. d'Espagne, aujourd'hui capitainerie générale, cap. *Barcelone.* Elle est divisée en 4 provinces. (Hab. *Catalans.*)

CATAMARCA, prov. de la république Argentine, aux confins du Chili ; 108.500 h. Cap. *Catamarca ;* 13.000 h.

CATANE, v. et port de Sicile, ch.-l. de la prov. de ce nom, plusieurs fois dévastée par les éruptions de l'Etna ; 217.400 h. (*Catanais*). Patrie de Bellini.

CATANZARO, v. d'Italie, ch.-l. de la Calabre Ultérieure IIe ; 37.800 h.

CATEAU [*tô*] (*Le*), ancienn. *Le Cateau-Cambrésis,* ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai, sur la Selle, affl. de l'Escaut ; 8.150 h. (*Catésiens*). Ch. de f. N. Brasserie, filatures. Patrie du maréchal Mortier. Traité de paix entre Henri II de France et Philippe II d'Espagne (1559), qui mettait fin aux guerres d'Italie, et donnait à la France les Trois-Evêchés (Metz, Toul, Verdun). Partiellement détruit pendant la Grande Guerre.

Catéchismes de Luther. Ils sont au nombre de deux, un grand et un petit, composés par Luther vers 1526.

Catéchisme de Calvin, composé en français par Calvin (1536), et que l'auteur appelle « un formulaire commun d'instruction pour les petits enfants et les rudes du peuple ».

Catéchisme romain ou *Catéchisme du concile de Trente,* catéchisme dans lequel les Pères du concile voulurent doter la chrétienté d'un recueil contenant l'exposition succincte des dogmes catholiques.

Catéchisme de Meaux, appelé aussi *Catéchisme de Bossuet,* publié par l'illustre évêque en 1687.

CATEL (Charles-Simon), compositeur français, né à Laigle (Orne). Il eut une grande part dans la fondation du Conservatoire. Il est l'auteur d'un célèbre *Traité d'harmonie* (1773-1830).

CÂTELET [*lè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; 260 h.

CATESBY (Robert), conspirateur anglais. Il fut l'instigateur de la *Conspiration des poudres,* et se fit tuer les armes à la main (1573-1605).

CATHARES (d'un mot grec signifiant *les purifiés*), hérétiques du moyen âge, dont les doctrines suscitèrent le soulèvement des albigeois (v. ce mot).

CATHAY [*tè*] ou **CATAY** [*lè*], nom donné à la Chine par les auteurs du moyen âge. C'est ainsi que, dans le *Roland furieux* de l'Arioste, la belle Angélique se trouve être une princesse du Cathay.

CATHCART [*kart*] (William Shaw, *comte de*), général anglais ; bombarda Copenhague en 1807 (1755-1843).

CATHELINEAU [*nô*] (Jacques), chef vendéen, fils d'un maçon, né au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire); fut mortellement blessé à l'attaque de Nantes (1759-1793).

CATHERINE D'ALEXANDRIE (*sainte*), patronne des jeunes filles ; martyre vers l'an 307. Fête le 25 novembre.

Catherine (*le Mariage de sainte*), chef-d'œuvre de Memling, à l'hôpital Saint-Jean (Bruges) ; peinture admirablement achevée ; — tableau de Jordaens (Madrid) ; — chef-d'œuvre du Corrège, musée des Études (Naples) ; du même, au Louvre (Paris).

CATHERINE DE SIENNE (*sainte*), religieuse italienne, célèbre par ses extases et ses révélations (1347-1380). Fête le 30 avril.

CATHERINE DE GÊNES (*sainte*), fille de Jacques de Fiesque, vice-roi de Naples (1448-1510).

CATHERINE D'ARAGON, première femme de Henri VIII d'Angleterre, répudiée après dix-huit ans d'union. Les conflits auxquels donna lieu ce divorce furent une des causes du schisme anglais (1485-1536),

CATHERINE HOWARD, cinquième femme de Henri VIII qui avait répudié, pour l'épouser, Anne de Clèves. Née en 1522, elle monta sur le trône en 1540, et fut décapitée en 1542.

Catherine de Médicis.

CATHERINE PARR, reine d'Angleterre, sixième et dernière femme de Henri VIII (1512-1548).

CATHERINE DE MÉDICIS [*siss*], fille de Laurent de Médicis, née à Florence, femme de Henri II, mère de François II, de Charles IX et de Henri III, régente pendant la minorité de Charles IX. Politique habile, mais sans scrupules et sans véritable hauteur de vues, elle essaya de régner par la division, en tenant la balance égale entre protestants et catholiques pendant les guerres de religion. Elle eut la plus grande part au massacre de la Saint-Barthélemy (1519-1589).

Catherine II.

CATHERINE Ire, impératrice de Russie, femme de Pierre le Grand, à qui elle succéda (1682-1727).

CATHERINE II, la Grande, surnommée *la Sémiramis du Nord*, impératrice de Russie, née à Stettin, fille du duc d'Anhalt-Zerbst, femme de Pierre III. Elle régna seule, après le meurtre de celui-ci, de 1763 à 1796. Ses guerres heureuses, ses conquêtes sur les Turcs, ses réformes, la protection qu'elle accorda aux savants et aux philosophes, particulièrement aux Français, firent oublier ses violences, son despotisme et le dérèglement de sa conduite (1729-1796).

CATILINA (Lucius Sergius), patricien romain, né vers 109 av. J.-C., mort en 61. Sa conjuration contre le sénat fut dénoncée par Cicéron, l'an 63. Il mourut les armes à la main à Pistoia. Catilina est demeuré le type du conspirateur, et son nom sert à désigner ceux qui voudraient rétablir leur fortune sur les ruines de leur patrie. V. conjuration.

Catinat.

Catilinaires, quatre harangues de Cicéron, alors consul, contre Catilina, chef d'un redoutable complot contre la république, l'an 63 av. J.-C. L'orateur obtint alors le titre de *Père de la patrie.*

CATINAT [*na*] (Nicolas *de*), maréchal de France, né à Paris, l'un des meilleurs capitaines du règne de Louis XIV. Il vainquit le duc de Savoie à Staffarde (1690), à La Marsaille (1693) et se montra habile négociateur. Les soldats l'appelaient *le Père la Pensée.* Il a laissé des *Mémoires* (1637-1712).

CATOCHE (*cap*), situé au N.-E. de la presqu'île du Yucatan (Mexique). C'est là que les Espagnols abordèrent pour la première fois le continent américain.

CATON L'ANCIEN ou **LE CENSEUR,** Romain célèbre par l'austérité de ses principes. Il fut censeur en 184 et s'efforça par tous les moyens d'enrayer le luxe qui commençait à corrompre Rome Envoyé en Afrique comme arbitre du différend entre Masinissa et Carthage, il fut choqué de la prospérité qu'avait reprise cette ville et, de retour à Rome, il ne cessa de signaler le danger qu'elle pouvait faire courir à la république. Il ne parla plus au sénat sans terminer ses discours par ces mots restés célèbres : *Ceterum, censeo Carthaginem esse delendam*, « Et d'autre part je pense qu'il faut détruire Carthage » (232-147 av. J.-C.). Le nom de *Caton* est devenu synonyme d'homme de mœurs austères, très sage ou qui affecte de l'être. Orateur éloquent, loué par Cicéron, Caton fut aussi un écrivain. On a perdu son livre sur les *Origines* de Rome, mais son traité sur l'*Agriculture* (*De re rustica*) est curieux et précieux.

Caton ou *De la vieillesse* (*De senectute*), charmant dialogue de Cicéron, chef-d'œuvre de raison, d'esprit et de grâce.

CATON D'UTIQUE, arrière-petit-fils de Caton l'Ancien, né en 95 av. J.-C., défenseur de la liberté contre César. Il se perça de son épée à Utique, après la défaite de Thapsus, l'an 46 av. J.-C. Sa vie et sa mort furent celles d'un stoïcien.

Caton d'Utique, tragédie dans le genre classique, écrite avec élégance et énergie, mais dont l'action est languissante ; par Addison (1713).

CATORCE, v. du Mexique (Etat de San Luis Potosi) ; 7.000 h. Mines d'argent.

CATS (Jacques), fabuliste hollandais, né à Brouwershaven (1577-1660).

CATTARO, v. forte et port du royaume serbo-croate-slovène (Dalmatie), sur la côte de l'Adriatique ; 6.000 h.

CATTARO (*bouches de*), golfe de l'Adriatique, sur la côte de la Dalmatie; grande importance stratégique.

CATTÉGAT [*ghat*], bras de mer entre la Suède et le Jutland danois. Il communique avec la mer du Nord par le Skager-Rak et avec la mer Baltique par le Sund, le Grand-Belt et le Petit-Belt. Peu profond, il est extrêmement poissonneux.

CATTENOM [*non*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville-Est, sur la Moselle ; 850 h.

CATTES, peuple de la Germanie, dans la Hesse actuelle. Il s'absorba dans la confédération des Francs au IIIe siècle.

CATTOWITZ ou **KATTOWITZ,** v. de Pologne, Silésie ; 45.000 h. Industrie active.

CATULLE (Caius Valerius), poète latin, né à Vérone vers l'an 87 av. J.-C., mort après 47. Ses poésies, parmi lesquelles il faut citer les *Noces de Thétis et de Pélée*, la *Chevelure de Bérénice*, etc., sont élégantes et sincères, mais d'un tour souvent très libre.

CATUS [*tuss*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, sur le Vert, affl. du Lot ; 830 h. Ch. de f. Orl.

CAUCASE, chaîne de montagnes entre la mer Noire et la Caspienne, longue de 1.200 kil. La hauteur de ses pics dépasse en moyenne celle des Alpes : l'Elbrouz a 5.630 m. ; le Kasbeck, 5.050 m. D'après la mythologie, c'est sur un des pics du Caucase que fut enchaîné Prométhée. (V. ce mot.) Russes et Turcs s'y sont battus, pendant la Grande Guerre, de 1914 à 1917.

CAUCASIE, ensemble des quatorze gouvernements russes situés des deux côtés du Caucase ; v. pr. : *Stavropol*, *Derbent*, *Bakou*, *Tiflis*, *Batoum*, *Erivan* et *Kars ;* 11.735.000 h. (*Caucasiens*). Auj. partagé entre les républiques soviétiques des Tcherkesses, des Kabardes, des Montagnards et du Daghestan au Nord, de l'Azerbeidjan, d'Arménie et de Géorgie au sud de la chaîne.

CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais, juge inique du parti bourguignon ; il s'est acquis une triste célébrité par la part qu'il prit au procès et à la condamnation de Jeanne d'Arc; m. en 1442.

CAUCHY (Augustin-Louis), célèbre mathématicien français, né à Paris (1789-1857).

CAUDEBEC-EN-CAUX [*kô-de-bèk-an-kô*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 2.100 h. (*Caudebecquais*). Port sur la Seine, où se fait souvent sentir le mascaret ; ch. de f. État.

CAUDINES. V. Fourches.

CAUDIUM [*om'*], anc. v. d'Italie (*Samnium*), près de laquelle se trouvait le défilé des *Fourches Caudines*.

CAUDRY, comm. du Nord, arr. de Cambrai, sur un affl. de l'Erclin ; 12.340 h. : ch. de f. N. Filatures.

CAULAINCOURT [*kour*] (*marquis* Louis *de*), duc de Vicence, général français, né à Caulaincourt (Aisne). Il fut le représentant de Napoléon Ier au congrès de Châtillon (1772-1827) ; — Son frère, Auguste, officier de cavalerie distingué, né à Caulaincourt, fut tué à la Moskova (1777-1812).

CAULNES [*kô-ne*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur la Rance ; 2.085 h. Ardoisières.

CAUMARTIN, famille de magistrats français, dont plusieurs ont rempli des fonctions élevées. Le plus connu, Louis-François (1624-1687), fut le conseiller du cardinal de Retz.

CAUMONT [*mon*] (Arcisse *de*), archéologue français, né à Bayeux. Il s'occupa de restaurer en France l'étude des monuments du moyen âge (1802-1873).

CAUMONT, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 810 h. Ardoisières.

CAUS [*kô*] (Salomon *de*), ingénieur français, à qui l'on doit la découverte des propriétés de la vapeur comme force motrice (1576-1626).

Causeries du lundi, série d'études littéraires, spirituelles et sagaces, par Sainte-Beuve (1851-1862). V. *Nouveaux Lundis*.

CAUSSADE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur la Lère, affl. de l'Aveyron ; 3.440 h. (*Caussadais*). Chapelleries, grains.

CAUSSIDIERE (Marc), homme politique et révolutionnaire français, né à Genève (1808-1861).

CAUSSIN (Nicolas), jésuite français, confesseur de Louis XIII, né à Troyes. Il conspira avec Mlle de La Fayette contre Richelieu et fut disgracié (1583-1651).

CAUSSIN DE PERCEVAL (Jean-Jacques-Antoine), arabisant français, né à Montdidier (1759-1835) ; — Son fils, Armand-Pierre (1795-1871), fut aussi un orientaliste de valeur.

CAUTERETS [*rè*], comm. des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès, sur le *gave de Cauterets* ; 1.370 h. (*Cauterésiens*). Eaux minérales sulfureuses sodiques.

CAUX [*kô*] (*pays de*), région de la Normandie (Seine-Inférieure), au N. de la Seine ; c'est un plateau crayeux coupé de vallées et tombant en hautes falaises sur la Manche ; ch.-l. *Lillebonne*, *Caudebec*. (Hab. *Cauchois*.)

L.-E. Cavaignac.

CAVAIGNAC [*vè-gnak*] (Jean-Baptiste), conventionnel français, né à Gourdon (Lot), commissaire aux armées de la République (1762-1829) ; — Son fils aîné, Godefroy, fut un des chefs du parti démocratique sous Charles X et Louis-Philippe (1801-1845) ; — Son second fils, Louis-Eugène, général français, fut gouverneur de l'Algérie, chef du pouvoir exécutif en 1848, réprima l'insurrection de Juin, mais posa vainement sa candidature à la présidence de la République contre Louis-Napoléon (1802-1857).

CAVAILLON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon, non loin de la Durance ; 8.990 h. (*Cavaillonnais*) ; ch. de f. P.-L.-M.

CAVALCANTI (Guido), célèbre poète italien, ami de Dante, né à Florence vers 1225 ; m. en 1300.

CAVALIER [*li-é*] (Jean), chef camisard, né à Ribaute (Gard). Il tint longtemps tête à Montrevel et à Villars. En 1704, il fit la paix avec ce dernier, moyennant une pension et un brevet de colonel. Mal accueilli par Louis XIV, il passa en Angleterre, servit contre la France et mourut gouverneur de Jersey (1680-1740).

CAVALIERI (François-Bonaventure), géomètre milanais, ami de Galilée (1598-1647).

Cavaliers, surnom des partisans royalistes, sous Charles Ier, pendant la révolution d'Angleterre, par opposition aux parlementaires, appelée *Têtes rondes*.

CAVALLA V. Kavala.

Cavalleria rusticana, drame lyrique en un acte et deux tableaux, paroles de Targioni-Tozzetti et Menasci, traduction française de P. Milliet, musique de P. Mascagni (1890).

CAVALLI (François), compositeur italien, un des créateurs de l'opéra, né à Crema (1600-1676).

CAVALLO (Tiberius), physicien italien distingué, né à Naples (1749-1809).

CAVAN, comté d'Irlande (prov. d'Ulster) ; 91.000 h. Cap. *Cavan* ; 2.000 h.

Caveau (*le*), société bachique et poétique, fondée en 1729 par Crébillon père, Piron, Collé, etc. Dispersée en 1739, elle se reconstitua vingt ans plus tard avec Pelletier, Marmontel, Suard, Crébillon fils, Helvétius, Gentil-Bernard, etc. La *chanson* était son passe-temps préféré.

CAVELIER de La Salle. V. La Salle.

CAVELIER [*li-é*] (Pierre-Jules), sculpteur français, né à Paris (1814-1894).

CAVENDISH [*vin-dich*] (Thomas), navigateur anglais, né à Trimby, m. au Brésil en 1592.

CAVENDISH (Henri), physicien et chimiste anglais, né à Nice. Il analysa l'air atmosphérique, détermina la densité moyenne du globe, découvrit la composition de l'eau et fit connaître les propriétés de l'hydrogène (1730-1810).

Cavour.

CAVENTOU [*van*] (Joseph-Bienaimé), pharmacien français, né à Saint-Omer ; découvrit avec Pelletier la quinine en 1820 (1795-1877).

CAVOUR (Camille Benso, *comte de*), célèbre homme d'État italien, ministre de Victor-Emmanuel, né à Turin ; il prépara l'unité de l'Italie. Esprit incisif et étincelant, doué d'une volonté énergique et inflexible, son activité était telle qu'il ne donnait que quatre heures au sommeil. Quelqu'un l'ayant comparé à Richelieu, moins le sang : « Et moins la soutane », répliqua-t-il (1810-1861).

CAWNPORE, v. de l'Inde anglaise (vice-gouv. des Provinces du Nord-Ouest) ; 178.000 h.

CAXTON [*kaks-ton*] (William), typographe anglais. Il imprima en 1477 le premier livre paru en Angleterre (vers 1422-1491).

CAYENNE [*ka-iè-ne*], cap. de la Guyane française, dans l'île du même nom ; 13.500 h. (*Cayennais*). Port sur l'Atlantique. Lieu de déportation.

CAYES (*Les*), ville et port de l'île d'Haïti, républ. d'Haïti ; 15.000 h.

CAYET [*ka-iè*] (Palma), historien et controversiste français, né à Montrichard (1525-1610).

CAYEUX-SUR-MER [*ka-ieu*], comm. de la Somme (arr. d'Abbeville) ; 3.460 h. Port (au Hourdel) et plage sur la Manche.

CAYLA [*kè*] (Zoé Tallon, *comtesse du*), confidente et amie de Louis XVIII (1784-1850).

CAYLAR [*kè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève, à la source de la Lergue ; 500 h.

CAYLUS [*kè-luss*] (*marquise* Marie-Marguerite *de*), née dans le Poitou, parente de Mme de Maintenon. Elle a écrit des *Souvenirs* très piquants sur la cour de Louis XIV et la maison de Saint-Cyr (1673-1729).

CAYLUS (*comte de*), né à Paris, fils de la précédente, archéologue distingué, membre de l'Académie des inscriptions (1692-1765).

CAYLUS, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur la Bonnette, affl. de l'Aveyron ; 2.580 h.

CAYOR [*ka-ior*], région de la Sénégambie, habitée par les Ouolofs ; à la France.

CAYRES [*kè-re*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, près des sources de la Gagne ; 1.560 h.

CAZALES [*lèss*] (Jacques *de*), membre de l'Assemblée constituante, né à Grenade (Haute-Garonne), un des orateurs du parti royaliste ; émigra après le 10-Août (1758-1805).

CAZALS [*zalss* ou *zal*], ch.-l. de c. (Lot, arr. de Cahors, sur la Masse, affl. du Lot ; 530 h.

CAZAU ou **CAZAUX** [*zô*] (*étang de*), situé près de l'Atlantique, partie dans la Gironde, partie dans les Landes.

CAZAUBON [*zô*], ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, sur la Douze ; 1.880 h.

CAZÈRES [*ze*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur la Garonne ; 2.520 h. Ch. de f. M. Pêches.

CAZIN (Hubert-Martin), célèbre imprimeur français, né à Reims (1724-1795).

CAZOTTE (Jacques), littérateur fécond et agréable, né à Dijon en 1719, auteur du *Diable amoureux* ; décapité en 1792.

CEARA, un des Etats unis de la république du Brésil, sur l'Atlantique ; 104.250 kil. carr. ; 1.291.000 h. Ch.-l. *Fortaleza* ou *Ceara* (70.000 h.). Caoutchouc, coton, canne à sucre, café.

CÉBÈS [*bèss*], philosophe grec, disciple de Socrate (Ve s. av. J.-C.) ; il figure dans plusieurs Dialogues de Platon.

CECIL, famille anglaise qui a fourni plusieurs hommes d'Etat. Le plus fameux, WILLIAM **Cecil**, fut ministre de la reine Elisabeth (1520-1598).

CÉCILE (*sainte*), vierge et martyre romaine, vers 230, sous Alexandre Sévère. Patronne des musiciens. Fête le 22 novembre.

Cécile (*sainte*), chef-d'œuvre de Raphaël, pinacothèque de Bologne ; — du Dominiquin, au Louvre ; — tableau de Carlo Dolci (Dresde) ; — de P. Mignard, au Louvre ; — de Véronèse (Vienne) ; — de Rubens (Berlin).

CÉCROPS [*kropss*], personnage d'origine égyptienne, qui aurait été le premier roi de l'Attique. Il aurait enseigné l'agriculture aux Grecs, et fondé Athènes et l'Aréopage.

CÉDRON (*le*), torrent de la Judée, célèbre dans la Bible, qui sépare Jérusalem de la montagne des Oliviers et se jette dans la mer Morte.

CEILLIER [*li-é*] (*dom* Remi), savant bénédictin français, né à Bar-le-Duc, prieur de l'abbaye de Flavigny (1688-1761).

Céladon, personnage de l'*Astrée*, célèbre roman de d'Urfé. Ce nom est devenu synonyme d'amant constant, langoureux, discret et timide.

CELAENO, une des trois Harpies.

CÉLÉ (*le*), riv. de France, qui naît au massif du Cantal, arrose Figeac et se jette dans le Lot (riv. dr.) ; 101 kil.

CÉLÈBES, île de l'Insulinde, en Malaisie hol. landaise ; 3.090.000 h. (*Célébéens*). Cap. *Macassar*. Or, diamants, bois précieux.

CÉLESTE-EMPIRE, nom donné parfois à la Chine, dont l'empereur était appelé *Fils du Ciel*, et les habitants les *Célestes*.

CÉLESTES (*monts*). V. THIAN-CHAN.

CÉLESTIN Ier (*saint*), pape de 422 à 432 ; — CÉLESTIN II, pape de 1143 à 1144 ; — CÉLESTIN III, pape de 1191 à 1198 ; — CÉLESTIN IV, pape pendant seize jours en 1241 ; — CÉLESTIN V (*saint*), pape en 1294 ; il abdiqua, et fut emprisonné par ordre de Boniface VIII ; m., en 1296.

Célimène, personnage du *Misanthrope*, de Molière, type de la femme jeune, belle, coquette, insouciante, médisante et spirituelle. Son nom est resté à toutes les grandes coquettes du théâtre : *c'est une Célimène*.

CELLAMARE (Antoine *de*), diplomate espagnol, né à Naples, ambassadeur d'Espagne à la cour de France pendant la minorité de Louis XV. Il conspira, pour servir les projets d'Alberoni, contre le Régent, mais fut arrêté et reconduit à la frontière (1657-1733).

CELLARIUS [*uss*] (Christophe KELLER, dit), philologue, historien et géographe allemand, né à Smalkalde (1638-1707).

CELLE ou **ZELLE**, v. d'Allemagne (Prusse, prov. de Hanovre), sur l'Aller ; 23.600 h.

CELLERIER [*ri-é*] (Jacques), architecte français, né à Dijon (1742-1814).

CELLES-SUR-BELLE [*sè-lle*], ch. l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle ; 1.430 h.

CELLINI (Benvenuto), célèbre graveur, statuaire et orfèvre italien, né à Florence. François Ier l'attira à sa cour. Ses chefs-d'œuvre sont la statue de *Persée* et la *Nymphe* de Fontainebleau (1500-1571).

B. Cellini.

CELSE (*saint*), martyr, né à Cimiez, près de Nice ; m. en 69. Fête le 28 juillet.

CELSE, médecin célèbre du siècle d'Auguste. Il suivait la doctrine d'Hippocrate et mérita, par la pureté de son style, d'être appelé *le Cicéron de la médecine*.

CELSE, philosophe platonicien qui vivait à Rome sous les Antonins (IIe s. apr. J.-C.), célèbre par ses attaques contre le christianisme.

CELSIUS [*uss*] (Olof), savant suédois ; il fut le maître de Linné (1670-1756) ; — Son neveu, ANDRÉ, fut un astronome distingué (1701-1744).

CELTES, peuple de la race indo-germanique, dont les grandes migrations remontent aux temps préhistoriques ; il couvrit d'abord l'Europe centrale, puis fut refoulé en Gaule, en Espagne, dans les îles Britanniques, et absorbé par les Romains. (C'est en Bretagne, dans le pays de Galles et en Irlande, que le type et la langue celtiques se sont le mieux conservés.)

CELTIBÈRES, peuple de l'ancienne Espagne (Tarraconaise), mélange des races celtique et ibérique.

CELTIQUE, partie de la Gaule ancienne, comprise entre la Seine et la Garonne. (On disait aussi *Gaule chevelue*.)

CÉNACLE, nom donné à la chambre, à la réunion, dans laquelle Jésus-Christ institua la cène. *Par ext.* Réunion quelconque d'individus groupés dans un but commun. En particulier, on désigne sous le nom de *cénacle* le cercle de littérateurs réunis, vers 1828, autour de la jeune gloire de V. Hugo ; c'étaient, notamment : Alfred de Vigny, Jules de Rességuier, Emile et Antony Deschamps, etc.

CENCI [*sin-si*], famille romaine des temps modernes, aussi célèbre par ses crimes et ses malheurs que par ses richesses. FRANCESCO **Cenci,** cruel et débauché, fut assassiné à l'instigation de sa fille Beatrix, de sa femme et de son fils Giacomo ; Beatrix et son frère Giacomo périrent sur l'échafaud en 1559, sur l'ordre du pape Clément VIII. Le Guide a laissé de Beatrix Cenci un admirable portrait.

Cendrillon [*sain*], nom de l'héroïne, et titre, d'un des plus charmants contes de Perrault. Cette jeune fille, maltraitée par sa marâtre, dédaignée de ses sœurs et confinée dans la cuisine, est l'objet de fréquentes allusions de la part des écrivains. Sa fameuse pantoufle de vair est également rappelée pour caractériser un pied d'une petitesse extraordinaire. Le nom de *Cendrillon* a passé dans la langue pour désigner une petite fille mal vêtue, négligée dans sa tenue.

Cendrillon, titre d'un grand nombre de pièces, de féeries, tirées du conte de Perrault ; — opéra-comique en trois actes, paroles d'Etienne, musique de Nicolo (1810) ; — *Cendrillon* ou *la Cenerentola*, opéra bouffe en deux actes, paroles de Ferretti, partition délicieuse de Rossini (1816) ; — opéra-comique en quatre actes et six tableaux, paroles de Henri Cain, musique de Massenet (1899).

Cène (*la*), grande et magnifique fresque peinte par Léonard de Vinci dans le réfectoire du couvent Santa-Maria-delle-Grazie, à Milan ; cette œuvre célèbre est aujourd'hui très dégradée ; — fresque de Raphaël, au Vatican (Loges) ; — tableaux de Vasari de Frantz Porbus le Jeune, de Gérard de Lairesse, au Louvre ; — de Dagnan-Bouveret, œuvre puissante et hardie (1896).

CENIS [*ni*], mont des Alpes (3.170 m.), près duquel on a percé un tunnel de 12 kil., entre Modane (France) et Bardonnèche (Italie), et qui fut ouvert en 1871. La grande route de Lyon à Turin passe par le *col du Mont-Cenis*.

CÉNOMANS [*man*], peuple de la Gaule, qui avait pour cap. *Cenomani* (Le Mans).

Censeur, nom de deux magistrats romains dont la fonction consistait à faire le recensement ou *cens* des citoyens, à imposer leurs propriétés et à surveiller les mœurs publiques.

CENSORINUS [*sin, nuss*], grammairien et chronologiste italien du IIIe siècle.

Cent ans (*guerre de*), entre la France et l'Angleterre, de 1337 à 1453. Cette guerre désastreuse fut amenée surtout par la rivalité de Philippe de Valois et d'Edouard III d'Angleterre, qui (à la mort de Charles IV, dernier Capétien direct, mort sans héritier) prétendait avoir des droits sur la couronne de France, parce qu'il était fils d'Elisabeth, fille de Philippe le Bel. Philippe de Valois est proclamé roi de France sous le nom de Philippe VI. Sous son règne, les Français sont battus à Crécy (1346) et perdent Calais (1347). — Sous Jean le Bon, le prince Noir triomphe à Poitiers (1356), et la France, dévastée par la Jacquerie, affaiblie par les discordes parisiennes (Etienne Marcel), est obligée de signer le désastreux traité de Brétigny (1360). — Sous Charles V, la sagesse du roi et surtout la bravoure de Du Guesclin relevèrent la France. — Sous Charles VI, la guerre civile (*Maillotins, Cabochiens, Bourguignons* et *Armagnacs*) et la folie du roi favorisent de nouveau les progrès des Anglais, qui gagnent la bataille d'Azincourt (1415) et imposent le honteux traité de Troyes (1420). — Sous Charles VII, Jeanne d'Arc réveille le patriotisme français ; l'héroïne délivre Orléans, fait sacrer le roi à Reims, mais est prise à Compiègne et brûlée à Rouen (1431). — Cependant, l'impulsion est donnée, les Anglais sont battus à Formigny (1450), à Castillon (1453) et chassés du royaume, sauf de Calais, qu'ils conservent jusqu'en 1558.

Centaure.

Cent nouvelles Nouvelles (*les*), contes imités de Boccace, attribués à Louis XI, mais composés en réalité par Ant. de La Salle.

CENTAURE (*le*), constellation australe, située au-dessous de la Vierge.

CENTAURES [*san-tô-re*], race d'hommes sauvages vivant, suivant la Fable, entre le Pélion et l'Ossa, en Thessalie. Ils vinrent troubler les noces de Pirithoüs, roi des Lapithes ; un furieux combat s'engagea, et les Centaures furent exterminés par les Lapithes. Les poètes ont fait des Centaures des monstres fabuleux, moitié hommes, moitié chevaux.

CENT-JOURS (*les*), temps qui s'écoula depuis le 20 mars 1815, rentrée de Napoléon à Paris, jusqu'au 28 juin, date de la seconde Restauration. (Cette partie du gouvernement de Napoléon Ier fut marquée par un essai de gouvernement plus libéral [*Acte additionnel*], par la campagne de Belgique et le désastre de Waterloo.)

CENTRE [*san-tre*] (*canal du*), canal qui unit la Saône à la Loire ; il va de Chalon-sur-Saône à Digoin et dessert la région industrielle du Creusot, Montceau-les-Mines, etc. ; 127 kil. Trafic très actif de houille, bois, etc.

CENT-SUISSES, v. la *Partie langue.*

Centuries de Nostradamus, prédictions en quatrains énigmatiques, qui ont eu une longue vogue (1555).

CEPET ou **SÉPET** [*pè*] (*cap*), situé dans le dép. du Var, entre Toulon et la presqu'île de Giens.

CÉPHALE, fils du roi de Thessalie, Hermès. Il épousa Procris, princesse athénienne, la perça involontairement d'un dard à la chasse et, de désespoir, se tua en se précipitant du haut du rocher de Leucade. Il a donné son nom à l'île *Céphalonie,* où il s'était retiré (*Myth.*).

CÉPHALONIE, la plus grande des îles Ioniennes ; à la Grèce ; 64.700 h. Capit. *Argostoli ;* 9.300 h.

CÉPHISE, nom de plusieurs fleuves de la Grèce ancienne. Le plus connu, voisin d'Athènes, se jetait dans la baie de Munychie.

CÉRAM [*ram'*], l'une des îles Moluques ; 67.000 h. ; aux Hollandais.

Céramique (*le*), quartier d'Athènes, qui tirait probablement son nom de nombreuses fabriques de poteries qui s'y trouvaient. Là s'étendait la grande nécropole d'Athènes, aujourd'hui en grande partie déblayée.

CÉRASONTE (auj. *Kérasoun*), v. du Pont. Lucullus en rapporta les premiers cerisiers (73 av. J.-C.).

CERBÈRE (*cap*), cap des Pyrénées-Orientales, près de la petite ville de ce nom, à la frontière de la France et de l'Espagne.

CERBÈRE, chien à trois têtes, gardien de l'enfer païen. La lyre d'Orphée l'endormit par ses sons mélodieux, quand le poète descendit dans le sombre royaume pour ramener Eurydice. Suivant Virgile, Enée mit en défaut sa vigilance avec un *gâteau de miel* que lui avait donné la sibylle de Cumes. Hercule fut le seul qui le dompta ; il l'enchaîna, l'amena à Trézène, puis le renvoya aux Enfers. Le nom de *cerbère* est devenu une des plus énergiques expressions de notre langue pour désigner un gardien intraitable. On fait aussi allusion au fameux *gâteau de miel* quand on veut caractériser les précautions que l'on prend, les sacrifices que l'on fait pour satisfaire des exigences redoutables.

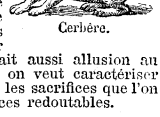
Cerbère.

CERDA. V. LA CERDA.

CERDAGNE, pays sur les deux versants des Pyrénées, partie en Espagne (Catalogne), partie en France (dép. des Pyrénées-Orientales). [Hab. *Cerdalongs* ou *Cerdans.*] C'est une large vallée, où coulent, vers la France, la Têt, et vers l'Espagne, la Sègre.

CÈRE (*la*), riv. de France, a sa source dans le massif du Cantal et se jette dans la Dordogne (riv. g.) ; 110 kilom. Belles gorges.

CEREALIS ou **CÉRIALIS,** général de Vespasien. Il vainquit Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois révoltés (70).

Cérès.

CÉRÈS [*rèss*], fille de Saturne et de Cybèle, déesse latine de l'agriculture, identifiée plus tard à la *Déméter* grecque. Son nom a passé dans la langue et se trouve dans ces expressions souvent employées : *la blonde Cérès ; les dons, les présents, les trésors de Cérès,* pour : le blé, les céréales, la moisson.

CÉRET [*rè*], ch.-l. d'arr. (Pyrénées-Orientales) ; sur le Tech ; à 31 kil. S.-O. de Perpignan ; 4.470 h. Fruits, bouchons. L'arrond. a 4 cant., 44 comm., 44.820 h.

CÉRIGNOLA, v. d'Italie, prov. de Foggia, près de laquelle Gonzalve de Cordoue défit les Français en 1503 : 40.000 h.

CÉRIGO, une des îles Ioniennes, au S. de la Morée ; à la Grèce ; 13.000 h. ; ch.-l. *Capsoli ;* c'est l'antique *Cythère.*

CÉRILLY [*ll* mll], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; sur la Marmande, affl. du Cher ; 2.430 h.

CERISIERS [*zi-é*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny, sur un affluent de la Vanne ; 864 h.

CÉRISOLES, village d'Italie (Piémont). En 1544, les Français, commandés par le comte d'Enghien, y défirent les Espagnols et les Impériaux.

CERISY-LA-SALLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; sur la Soulle, trib. de la Manche ; 1.200 h.

CERIZAY [*zè*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire, près de la Sèvre Nantaise ; 1.820 h. ; ch. de f. Etat. Granit.

CERNA, rivière de Yougoslavie, en Macédoine, affluent du Vardar ; 185 kil. Nombreuses batailles pendant la Grande Guerre (1916-1918).

CERNAUTZI (anc. *Czernowitz*), v. de Roumanie, ch.-l. de la prov. de Bukovine ; sur le Pruth ; 96.000 h. Très disputée entre Russes et Austro-Allemands, de 1914 à 1917.

CERNAY [*sèr-nè*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Thann ; sur la Thur, affl. de l'Ill ; 3.290 h.

CERNUSCHI [*ki*] (Henri), homme politique et économiste italien, né à Milan. Il légua, en mourant, à la Ville de Paris une superbe collection d'objets d'art japonais et chinois, réunis dans son hôtel, devenu depuis le *musée Cernuschi* (1821-1896).

CÉRUTTI (Joseph), jésuite piémontais, né à Turin ; il vint se fixer en France, embrassa les idées de 1789, et fut un des collaborateurs de Mirabeau. Il siégea à la Législative (1738-1792).

CERVANTES [*tèss*] (Michel *de*), célèbre écrivain espagnol, né à Alcala de Hénarès, auteur de *Don Quichotte de la Manche* (v. DON QUICHOTTE) et d'un grand nombre de comédies. Cervantes fut un héros avant d'être un grand écrivain : il fut blessé à la bataille de Lépante, et resta cinq ans prisonnier des pirates barbaresques. De retour en Espagne, il se consacra à la littérature (1547-1616).

Cervantes.

CERVIN (*mont*), ou **MATTERHORN**, sommet des Alpes Pennines, entre le Valais et le Piémont, et dominant la vallée de Zermatt ; 4.482 m.

CERVIONE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, sur le mont Castello ; 1.555 h.

CERVOLE (Arnaud *de*), surnommé *l'Archiprêtre*, chef de grandes compagnies, un des plus audacieux aventuriers français du XIVe siècle (1300-1366).

CÉSAIRE [*zè-re*] (*saint*), évêque d'Arles, né à Chalon-sur-Saône ; combattit l'arianisme (470-542). Fête le 27 août.

CÉSAIRE [*zè-re*] (*saint*), frère de saint Grégoire de Nazianze, médecin des empereurs Constance et Julien (329-368). Fête le 25 février.

CÉSALPIN (André), naturaliste, médecin et philosophe italien, né à Arezzo ; il reconnut le premier le sexe chez les fleurs (1519-1603).

CÉSAR (Jules), célèbre général romain, l'un des plus grands capitaines de l'antiquité. Il se disait le descendant, par Enée, de Vénus et d'Anchise. De bonne heure en possession de la faveur du peuple, habile, éloquent, énergique et d'un merveilleux sens politique, il affecta d'abord de servir, contre le toutpuissant Pompée, la cause du peuple. Consul en 59, la conquête des Gaules (59-51) lui donna la gloire militaire, et aussi une armée dévouée. Rival déclaré de Pompée, après avoir un moment formé avec lui et Crassus un triumvirat, il se débarrassa bientôt de son adversaire, à la journée de Pharsale, et défit ses lieutenants à Thapsus et à Munda (45). De retour à Rome, il gouverna en dictateur, mais sans excès, rétablissant l'ordre en Italie, sans cesser de favoriser la démocratie. C'est alors qu'il écrivit ses fameux *Commentaires* sur la guerre des Gaules. Mais une conspiration se forma contre lui entre les aristocrates du sénat, où même entra Brutus, qui passait pour être son fils, César fut assassiné au milieu du sénat, aux ides de mars (101-44 av. J.-C.). — Le nom de *César*, comme celui d'*Alexandre*, est resté synonyme de grand guerrier, de conquérant civilisateur. — Différentes circonstances de la vie du célèbre dictateur ont donné lieu à des allusions littéraires : 1° *J'aimerais mieux être le premier dans un village que le second à Rome*, mots que répondit César en traversant un pauvre village perdu au fond des Alpes, à ses amis qui lui demandaient, en plaisantant, si l'ambition du pouvoir et le désir des dignités occasionnaient aussi des débats dans cette bourgade ; 2° *Franchir le Rubicon* (v. RUBICON) ; 3° *Tu portes César et sa fortune*, mots que César, monté dans une fragile embarcation et assailli par une tempête, fit entendre au pilote épouvanté, qui voulait rentrer au port (dans l'application, cette phrase exprime la confiance qu'on a en son étoile) ; 4° *Soldat, frappe au visage*, ordre que César donna à ses vieux légionnaires, à la bataille de Pharsale, parce qu'il savait que les jeunes patriciens de l'armée de Pompée fuiraient pour ne pas être défigurés ; 5° *Veni, vidi, vici*, « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » (v. *Partie rose*) ; 6° *Tu quoque, fili mi*, « Et toi aussi, mon fils ». V. BRUTUS.

César.

César (*la Mort de*), tableau de Gérome (1859) ; c'est la fuite éperdue des assassins après le crime.

César (*Histoire de Jules*), ouvrage inachevé paru en 1865-1866 sous la signature de Napoléon III. L'empereur y exposait la fameuse théorie des « hommes providentiels ».

César (*Jules*), tragédie en cinq actes de Shakespeare : c'est la mort du dictateur mise sur la scène, mais le héros véritable de la pièce est Brutus (1601).

César (*la Mort de*), tragédie de Voltaire, en trois actes et en vers (1743).

César Birotteau, roman de H. de Balzac ; c'est la satire des ambitions de la bourgeoisie de son temps, avide d'honneurs et de grandeurs. César Birotteau est le type de l'homme profondément honnête, mais faible, ébloui par la fortune et destiné à devenir la victime de faux amis et d'intrigants (1837).

CÉSARÉE, ville de l'ancienne Cappadoce, aujourd'hui *Kaisarièth*.

CÉSARÉE, v. de Palestine, autrefois *Sébaste*. Il n'en subsiste que des ruines.

CESAROTTI (Melchior), professeur et littérateur italien, né à Padoue (1730-1808).

CÉSARS (*les Douze*), nom sous lequel on désigne J. César et les onze premiers empereurs romains : Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien.

Césars (*les Douze*), ouvrage biographique et anecdotique sur les douze premiers empereurs romains, par Suétone. Ces récits, dont l'exactitude paraît incontestable, sont écrits sans recherche, avec une profonde impassibilité.

Césars (*les*) ou *le Banquet*, ouvrage de l'empereur Julien ; tableau satirique des vertus, des vices et des travers des empereurs ; les portraits y sont tracés avec une admirable vérité ; le style est naturel et élégant (IVe s. apr. J.-C.).

CESENA, v. d'Italie, prov. de Forli, sur le Savio ; 45.600 h. Evêché.

CETATEA ALBA anc. *Akkerman*, ville de Roumanie, Bessarabie, port sur l'estuaire du Dniester ; 42.000 h.

CETHEGUS [*ghuss*], nom d'une illustre famille de Rome. L'un de ses membres, complice de Catilina, fut étranglé sur l'ordre de Cicéron (63 av. J.-C.).

CETTE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, port actif entre la Méditerranée et l'étang de Thau ; 36.500 h. (*Cettois*). Ch. de f. M. Ecole navale d'hydrographie. Grand commerce de vins.

CETTIGNE ou **CÉTIGNÉ**, ville de Yougoslavie, anc. cap. du Monténégro ; 5.300 h.

CEUTA, v. d'Afrique, au N. du Maroc ; appartient à l'Espagne ; 3.400 h. Port sur la Méditerranée.

CÉVENNES, montagnes du centre de la France, qui forment comme le talus oriental du massif Central français. Dans son acception propre, le nom de *Cévennes* n'est donné qu'aux montagnes qui s'étendent du dép. de l'Aude (montagne Noire) à celui de la Loire (monts du Beaujolais et du Charolais), mais quelquefois on désigne à tort sous ce nom la série des montagnes qui se prolongent jusqu'au plateau de Langres. Les principaux sommets sont : le Mézenc (1.754 m.), le Gerbier-de-Jonc (1.551 m.), le Pilat (1.434 m.), le massif du Lozère (pic Finiels, 1.702 m.), l'Aigoual, le pic de Nore, dans la montagne Noire (1.210 m.), etc. (Hab. *Cévenols*.)

Cévennes (*guerre des*), guerre religieuse amenée par la révocation de l'édit de Nantes (1685), et où furent commises d'affreuses cruautés. V. CAMISARDS.

CEYLAN [*sé-lan*], île au S. de l'Hindoustan, dont elle est séparée par le détroit de Palk ; app. aux Anglais ; 4.504.000 h. (*Cingalais* ou *Cinghalais*). Cap. *Colombo*. Pierres précieuses, rubis et saphirs, végétation tropicale, thé, épices.

CÉYZÉRIAT [*sé-zé-ri-a*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg. 776 h. Ch. de f. P.-L.-M.

CÉZANNE (Paul), peintre impressionniste franç., né à Aix-en-Provence (1839-1906). Il a peint surtout des natures mortes et des paysages.

CÈZE (*la*), riv. qui a sa source dans la Lozère, passe à Bagnols, et se jette dans le Rhône (rive dr.); 100 k.

CHABANAIS [*nè*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; sur la Vienne; 1.880 h. Ch. de f. Orl.

CHABANNES, famille du Limousin, qui produisit au XVe et au XVIe siècle des capitaines célèbres. Le plus fameux, JACQUES **de Chabannes** (1400-1455), servit sous le règne de Charles VII; — Son frère cadet, ANTOINE **de Chabannes,** se signala avec Jeanne d'Arc au siège d'Orléans; il instruisit le procès de Jacques Cœur (1441-1488).

CHABAS [*bass*] (François-Joseph), égyptologue français, né à Briançon (1817-1882).

CHABATS [*bats*], v. de Yougoslavie, Serbie, sur la Save; 12.000 h.

CHABERT [*bèr*] **de Cogolin** (*marquis* Joseph-Bernard *de*), amiral et astronome français, né à Toulon (1724-1805).

CHABEUIL, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur la Véoure, affl. du Rhône; 2.650 h. Soie.

CHABLAIS [*blè*], pays de France, traversé par la Dranse; ch.-l. *Thonon*, dans la Haute-Savoie. (Hab. *Chablaisiens.*)

CHABLIS [*bli*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1.740 h. Vins blancs renommés.

CHABOT [*bo*] (Philippe *de*), amiral sous François Ier (1480-1543). Son tombeau, qui est au Louvre, est un des chefs-d'œuvre de Jean Cousin.

CHABOT [*bo*] (François), conventionnel, né à Saint-Geniez, décapité sous la Terreur; avait été capucin et évêque constitutionnel (1759-1794).

CHABRIAS [*âss*], général athénien; il lutta avec bonheur contre Agésilas et Epaminondas, et périt à Chio, pendant la guerre Sociale (357 av. J.-C.).

CHABRIER [*bri-é*] (Emmanuel), compositeur français, né à Ambert, auteur de *Gwendoline*, du *Roi malgré lui*, *Espana*, œuvres d'une inspiration gracieuse (1841-1894).

CHACO ou **GRAN CHACO,** région de steppes, peu peuplée, de l'Amérique du Sud, partagée entre Argentine et Bolivie.

CHACTAS [*chak-tass*] ou **TÊTES-PLATES,** Indiens Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, cantonnés dans le *territoire Indien*, entre l'Arkansas et le Texas.

CHAFFAULT [*fô*] (*comte* Louis-Charles *du*), amiral français, né et m. à Nantes; il servit la France soixante-neuf ans; condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il mourut en prison (1708-1794).

CHAGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône, sur la Dheune et le canal du Centre; 4.560 h.; ch. de f. P.-L.-M.

Châh-Nâmeh (*le*). V. SCHAH-NAMEH.

CHAILLAND [*cha, ll* mll., *an*], ch.-l. de c. (Mayenne) arr. de Laval, sur l'Ernée, affl. de la Mayenne; 1.570 h.

CHAILLÉ-LES-MARAIS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 1.690 h.

CHAISE-DIEU (*La*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1.210 h. Restes d'une abbaye fondée par saint Robert, en 1046. Remarquable église abbatiale de style gothique, construite au XIVe siècle.

CHALABRE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux, sur l'Hers, affl. de la Garonne; 1.600 h.

CHALAIS [*lè*] (*comte de*), favori du roi Louis XIII; accusé de conspiration contre Richelieu, il fut arrêté à Nantes et décapité (1599-1626).

CHALAIS, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux, sur la Viveyrone et la Tude, affl. de la Dordogne; 845 h.; ch. de f. Orl.

CHALAMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux, dans la Dombes; 1.520 h.

CHALCÉDOINE [*kal*], anc. v. de l'Asie Mineure (Bithynie), à l'entrée du Bosphore de Thrace. (Hab. *Chalcédoniens.*) D'importants conciles y furent tenus, notamment en 451, pour la condamnation des monophysites.

CHALCIDIQUE, presqu'île de la péninsule des Balkans, entre les golfes de Salonique et d'Orfano. Gisements métallifères. A la Grèce.

CHALCIS [*kal-siss*] ou **KHALKIS** [*kal-kiss*], cap. de l'Eubée (aujourd'hui Négrepont), et qui porte aussi les noms d'*Eubée*, *Halicarne*, *Hypochalcis*, *Euripo*; 3.300 h.

CHALCONDYL (*Démétrius*) [*kal*], savant grec. Il se réfugia en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

CHALDÉE [*kal-dé*] ou **KARDOUNIASH** ou **KALDOU,** nom du pays que les historiens grecs appellent Babylonie, et qui avait pour capitale *Babylone*. (Hab. *Chaldéens.*)

Chalet [*lè*] (*le*), opéra-comique en un acte, paroles de Scribe et de Mélesville, musique d'Adam (1834); œuvre charmante, chef-d'œuvre du compositeur.

CHALGRIN (François), architecte français, né à Paris, auquel on doit le plan de l'*Arc de triomphe de l'Etoile* (1739-1811).

CHALIER [*li-é*] (Joseph), révolutionnaire d'origine piémontaise, chef du parti montagnard à Lyon. Son exécution fut le signal de l'insurrection de Lyon contre la Convention (1747-1793).

CHALIGNY, famille de fondeurs en bronze, établie en Lorraine depuis le XVe siècle; l'un de ses membres, ANTOINE **Chaligny,** servit Louis XIV.

CHALLANS [*lan*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 5.410 h. (*Challandais*). Ch. de f. Et.

CHALLEMEL-LACOUR (Paul-Armand), homme politique français, né à Avranches (1827-1896).

CHALLES-LES-EAUX, comm. de la Savoie, arr. et à 5 kil. de Chambéry; 550 h. Eaux minérales.

CHALMERS [*chal-mèrss*] (Thomas), philosophe et prédicateur écossais (1780-1847).

CHALONNAIS [*nè*], ancien pays de Bourgogne; ch.-l. *Chalon-sur-Saône.*

CHÂLONNAIS [*nè*], anc. pays de Champagne; ch.-l. *Châlons-sur-Marne.*

CHALONNES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 3.655 h. (*Chalonnais*),

CHÂLONS-SUR-MARNE [*lon*], ch.-l. du dép. de la Marne, sur la Marne; ch. de f. E., à 173 kil. de Paris; 31.200 h. (*Châlonnais*). Industrie active. Evêché. Ecole d'arts et métiers. Patrie du médecin Akakia, de Perrot d'Ablancourt, Bayen. En 451, Attila fut vaincu près de cette ville, dans les *champs Catalauniques*, par Aétius, Mérovée et Théodoric. L'arr. a 5 cant., 104 comm., 63.550 h.

CHALON-SUR-SAÔNE, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), sur la Saône et le canal du Centre; 31.610 h. (*Chalonnais*). Ch. de f. P.-L.-M.; à 58 kil. N. de Mâcon. Vins, charbons. Patrie de saint Césaire, Niepce. L'arr. a 11 cant., 154 comm., 154.570 h.

CHÂLUS [*luss*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix, sur la Tardoire, affl. de la Charente; 2.540 h. (*Chalusiens*). Ch. de f. Orl. Richard Cœur de Lion fut blessé mortellement sous ses murs en 1199.

CHAM [*kam'*], deuxième fils de Noé (*Bible*). Son irrévérence envers son père, qui s'était étendu dans une posture indécente après avoir bu du vin, dont il ne connaissait pas les propriétés enivrantes, a passé en proverbe. Ses descendants, les *Chamites*, ont formé, dit l'histoire sainte, la race nègre.

CHAM [*kam'*] (Amédée DE NOÉ, dit), célèbre caricaturiste français, né à Paris, surnommé *le Paul de Kock du crayon* (1819-1884).

CHAMAVES, un des peuples germaniques qui formaient la confédération des Francs.

CHAMBERLAIN [*bèr-lin*] (Joseph), homme d'Etat anglais, né à Londres, un des promoteurs du mouvement impérialiste (1836-1914).

CHAMBERS [*tcham'-bèrss*] (Ephraïm), écrivain anglais, auteur d'une *Encyclopédie* estimée; m. en 1740.

CHAMBERTIN, vignoble du dép. de la Côte-d'Or, dans la commune de Gevrey-Chambertin, renommé pour ses vins.

CHAMBÉRY, anc. cap. de la Savoie; ch.-l. du dép. de la Savoie, sur la Leysse et l'Albane, affl. du lac du Bourget; 20.620 h. (*Chambériens*). Ch. de f. P.-L.-M., à 596 kil. S.-E. de Paris. Archevêché, université, cour d'appel; Tanneries, soieries, gazes, velours. Patrie de Saint-Réal, de Boigne, de Joseph et Xavier de Maistre. L'arr. a 15 cant., 164 comm., 114.460 h.

CHAMBIGES, célèbre famille d'architectes français (XVe, XVIIe siècles). Le plus fameux de ses membres est Pierre Chambiges, mort en 1544.

CHAMBLEY [*chan-blè*], ch.-l. de c, (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey ; sur la Gorze, affl. de la Moselle ; 510 h. Ch. de f. E.

CHAMBON-FEUGEROLLES (*Le*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne ; sur l'Ondaine, affl. de la Loire ; 13.520 h. Ch. de f. P.-L.-M. Houille, métallurgie.

CHAMBON-SUR-VOUEIZE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac ; 1.620 h. Tribunal de première instance.

CHAMBORD [*bor*], comm. du dép. de Loir-et-Cher (arr. de Blois), sur le Cosson, affl. de la Loire ; 320 h. Magnifique château bâti par François Ier.

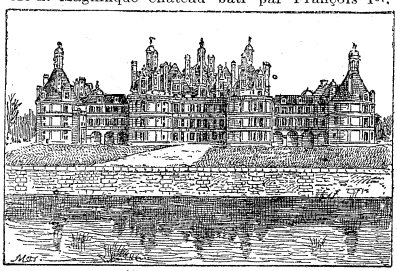

Château de Chambord.

qui fut donné, en 1821, au duc de Bordeaux, comte de Chambord. Il appartient aujourd'hui à la maison ducale de Parme.

CHAMBORD (*comte de*), ou **duc de Bordeaux,** fils du duc de Berry et petit-fils de Charles X, né à Paris en 1820. Exilé en 1830, il se retira au château de Frohsdorf (Autriche), où il mourut sans postérité en 1883. Les royalistes lui donnent le nom de *Henri V.* En 1873, le parti monarchique résolut d'accomplir une restauration à son profit, mais le prétendant refusa d'adopter le drapeau tricolore de la Révolution, à la place du drapeau blanc de la monarchie, et la tentative échoua. C'est à ce propos que le maréchal de Mac-Mahon prononça ces paroles célèbres : « Si le drapeau blanc était arboré contre le drapeau tricolore, les chassepots partiraient tout seuls ! »

CHAMBRE (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne ; sur l'Arc, affl. de l'Isère ; 670 h. Ch. de f. P.-L.-M. Ardoisières.

Chambre ardente, nom sous lequel on désigna sous l'ancien régime certaines cours de justice établies pour juger des faits exceptionnels, particulièrement des crimes d'hérésie ou d'empoisonnement. Elles étaient tendues de noir et éclairées, même pendant le jour, par des flambeaux. La plus fameuse est celle qui fut appelée à juger l'affaire dite *des poisons,* sous le règne de Lous XIV.

Chambre des députés, assemblée législative française élue au suffrage universel. V. France, Palais-Bourbon.

Chambre des communes, assemblée parlementaire qui, en Angleterre, exerce, concurremment avec la *Chambre des lords,* le pouvoir législatif. On dit souvent, par abrév., *les Communes.*

Chambre des lords ou *Chambre haute,* assemblée parlementaire anglaise, composée des pairs, grands seigneurs, et hauts fonctionnaires du Royaume-Uni.

Chambre introuvable (*la*), nom donné par ironie à la Chambre des députés ultra-royaliste réunie en octobre 1815, dissoute en septembre 1816, et qui sanctionna avec une aveugle complaisance les mesures les plus réactionnaires.

Chambres (*les*), de Raphaël, nom sous lequel on désigne une série de peintures célèbres, exécutées par Raphaël dans quatre chambres, ou salles, du Vatican.

CHAMFORT [*chan-for*] (Nicolas-Sébastien Roch, dit *de*), moraliste français, au style d'une forme concise et spirituelle, né près de Clermont-Ferrand. Poursuivi sous la Terreur, il se suicida (1741-1794).

CHAMILLARD [*ll* mll., *ar*] (Michel *de*), ministre des finances et de la guerre sous Louis XIV, né à Paris ; fort honnête homme, mais incapable (1651-1721).

CHAMISSO [*cha*] (Adalbert *de*), littérateur et naturaliste allemand, d'origine française, auteur de *Pierre Schlemihl* (1781-1838).

CHAMLAY [*chan-lè*] (Jules-Louis Bolé, *marquis de*), homme de guerre et administrateur français (1650-1719).

CHAMONIX [*ni*] ou **CHAMOUNY,** ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, au pied du mont Blanc ; 3.040 hab. (*Chamoniards*). Superbe vallée de l'Arve, célèbre par ses glaciers.

CHAMOUSSET [*sè*] (Claude-Humbert Piarron *de*), philanthrope français, né à Paris. On lui doit la première idée des associations de secours mutuels (1717-1773).

CHAMOUX [*mou*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; sur le Gellon, affl. de l'Isère ; 810 h.

Champ de mai, nom des assemblées politiques sous la 2e race de nos rois.

Champ de mars, nom des assemblées de guerriers sous la 1re race.

Champ-de-Mars, vaste terrain situé entre la façade septentrionale de l'Ecole militaire et la rive gauche de la Seine, devenu aujourd'hui l'un des plus beaux quartiers de Paris. Le Champ-de-Mars était autrefois affecté aux manœuvres militaires et aux revues de troupes. Il tire son nom du *champ de Mars* de Rome, où s'exerçaient également les soldats. Le nom de cet emplacement, sur lequel ont eu lieu les grandes Expositions de 1867, 1878, 1889, 1900, est mêlé par de nombreux épisodes aux pages les plus mémorables de notre histoire. C'est là que fut célébrée la fameuse *fête de la Fédération,* le 14 juillet 1790).

CHAMPAGNAC-DE-BÉLAIR [*gnak, lèr*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron, dans la vallée de la Dronne, s.-affl. de la Dordogne ; 830 h.

CHAMPAGNE, anc. prov. de France, réunie à la couronne en 1286 par le mariage de Philippe le Bel avec Jeanne de Navarre ; capit. *Troyes ;* a formé les dép. de : Aube, Haute-Marne, Marne, Ardennes. (Hab. *Champenois.*) Vins mousseux célèbres. Quatre batailles ont été livrées en Champagne pendant la Grande Guerre : en décembre 1914-mars 1915, en septembre-novembre 1915, en juillet, puis en septembre-octobre 1918.

CHAMPAGNE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley, près du Séran ; 450 h.

CHAMPAGNE-MOUTON, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens, sur l'Argent, affl. de la Charente ; 1.110 h.

CHAMPAGNEY [*gnè*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; sur le Rahin, s.-affl. de la Saône ; 3.390 h. Ch. de f. E. Houille.

CHAMPAGNOLE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; sur l'Ain ; 3.855 h. Ch. de f. P.-L.-M. Forges.

CHAMPAGNY (Jean-Baptiste Nompère, *comte de*), duc de Cadore, diplomate français, né à Roanne ; il fut, après Talleyrand, le ministre des Affaires étrangères de Napoléon Ier (1756-1834) ; — Son fils Franz, historien et publiciste français, né à Vienne [Autriche] (1804-1882).

Ph. de Champaigne.

CHAMPAIGNE ou **CHAMPAGNE** (Philippe *de*), un des peintres les plus distingués du XVIIe siècle, auteur de remarquables portraits, né à Bruxelles ; vécut et mourut en France (1602-1674).

CHAMPAUBERT [*chan-pô-bèr*], comm. de la Marne (arr. d'Epernay), où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens le 10 février 1814 ; 200 h.

CHAMPCENETZ [*chan-se-nè*] (*le chevalier de*), un des plus spirituels rédacteurs des *Actes des apôtres,* journal ultra-royaliste ; né à Paris en 1760 ; m. sur l'échafaud en 1794.

CHAMPDENIERS [*chan-de-ni-è*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 1.470 h. Ch. de f. Etat.

CHAMPDIVERS [*vèr*] (Odette *de*), favorite de Charles VI, dont elle contribua à adoucir la folie. Morte après 1430.

CHAMPEAUX [*pô*] (Guillaume *de*), philosophe scolastique, maître d'Abélard ; né à Champeaux, près de Melun ; m. en 1121.

CHAMPEIX [*pè*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; sur la Couze de Chambon, affl. de l'Allier ; 1.035 h. Vins.

CHAMPFLEURY (Jules Husson, dit Fleury ou), littérateur français, né à Laon ; a écrit des romans réalistes : *Chien-Caillou*, etc. (1821-1889).

Championnet.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, comm. de la Seine, arr. de Sceaux ; sur la Marne ; 13.570 h. Ch. de f. Grande-Ceint. et E. Batailles entre Français et Prussiens pendant le siège de Paris (30 nov. et 2 déc. 1870).

CHAMPION (Edmc), surnommé *le Petit Manteau bleu*, philanthrope français, né à Châtel-Censoir (Yonne) [1764-1852].

CHAMPIONNET [*pè*] Jean-Antoine-Etienne), général français, né à Valence, organisa à Naples la république Parthénopéenne, et mourut à Antibes. Il était aussi généreux, aussi désintéressé, aussi humain qu'il était brave (1762-1800).

Champlain.

CHAMPLAIN [*plin*] (Samuel *de*), voyageur français, né à Brouage (Charente-Inférr.), gouverneur du Canada et fondateur de Québec (1567-1635).

CHAMPLAIN (*lac*), situé entre les Etats-Unis et le bas Canada, et découvert en 1608 par Champlain.

CHAMPLITTE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; sur le Salon, affluent de la Saône ; 1.675 h. (*Chanitois*). Ch. de f. E.

CHAMPMESLÉ (*mè-lé*) (Marie Desmares, dame), célèbre tragédienne française, née à Rouen ; elle triompha dans le théâtre de Racine (1642-1698).

La Champmeslé.

CHAMPOLLION (Jean-François), archéologue français, né à Figeac ; il parvint le premier à déchiffrer les hiéroglyphes de l'ancienne Egypte (1790-1832).

CHAMPS-SUR-TARENTAINE (*chan*), ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; sur la Tarentaine, s.-affl. de la Dordogne ; 1.630 h.

Champs-Élysées. Dans la mythologie gréco-romaine, nom que l'on donne au séjour des âmes des morts qui furent vertueux pendant leur vie.

Champs-Élysées, célèbre promenade parisienne, située entre la place de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Etoile. Avant 1670, son emplacement était encore en culture. Les Champs-Elysées, tels que nous les connaissons, ne datent guère que de 1818. Les Alliés y campèrent en 1815. Les *Chevaux de Marly*, par Coustou, ornent depuis 1794 l'entrée des Champs-Elysées.

CHAMPTOCEAUX [*chan-to-sô*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, près de la Loire ; 1.190 h.

CHANAAN [*ka-na-an*], un des fils de Cham, maudit par Noé (*Bible*).

CHANAAN ou **CANAAN** (*terre de*), ancien nom de la Palestine ou *Terre promise* (*Bible*).

CHANAC (*nak*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols, non loin du Lot ; 1.000 h.

CHANANÉENS [*né-in*], tribus sémitiques qu'on trouve d'abord établies sur le golfe Persique, et qui, plus tard, émigrèrent en Syrie : les unes, fixées dans les vallées intérieures, furent agricoles ou pastorales ; les autres, qui formèrent la nation phénicienne, se livrèrent au commerce et à la navigation.

CHANCELLOR (Richard), navigateur anglais du XVIe siècle. Il reconnut la mer Blanche, et se rendit par terre à Moscou ; m. en 1556.

CHANDERNAGOR, v. et territoire français de l'Inde, sur l'Hougly, branche du Gange ; 25.100 h. (*Chandernagoriens*). Filature du jute.

CHANDOS [*doss*] (Jean), capitaine anglais du XIVe siècle. Il prit une part active à la guerre de Cent ans. Tué au pont de Lussac, près de Poitiers (1369).

CHANGARNIER [*ni-é*] (Nicolas), général et homme politique français, né à Autun. Il se distingua en Algérie, fut exilé après le coup d'Etat de 1851, rentra en France en 1870, et servit à l'armée de Metz (1793-1877).

CHANG-HAÏ. V. Shanghaï.

CHANNING [*tcha-nin'gn*] (William Ellery), ministre protestant américain, né à Newport, un des chefs de la secte des unitaires, surnommé *le Fénelon du nouveau monde* (1780-1842).

CHAN-SI, prov. de la Chine, au S. de la Mongolie ; 9.465.000 h. Houille.

Chanson de Roland (*la*) ou *le Poème de Roland*, grande épopée nationale, en vers français de dix syllabes ; composition imposante, qui peut rivaliser avec les plus belles œuvres du génie épique dans toutes les langues. On en fait honneur, d'ailleurs sans preuves, à Théroulde, trouvère normand du XIIe siècle. Elle a été publiée en 1837 et en 1851.

Chansons des rues et des bois (*les*), poèmes de Victor Hugo, où, selon l'expression de l'auteur, « la réalité est modifiée par tout ce qui, dans l'homme, va au delà du réel » (1866).

CHANTAL [*sainte*] (Jeanne-Françoise *de*), dame célèbre par sa piété, née à Dijon, fondatrice de l'ordre de la Visitation, et canonisée par Clément XIII. Grand'mère de Mme de Sévigné (1572-1641). Fête le 21 août.

Chant du départ (*le*), célèbre chant patriotique français, dont M.-J. Chénier composa les paroles en 1794, et Méhul la musique.

CHANTELAUZE (Régis), historien français, né à Montbrison (1821-1888).

CHANTELLE, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat, près de la Bouble ; 1.450 h.

Chanteur florentin *du* XVe *siècle*, statue en bronze de Paul Dubois (musée du Luxembourg), figure élégante et charmante (1865).

CHANTILLY, comm. de l'Oise (arr. de Senlis), sur la Nonette, affl. de l'Oise ; 5.540 h. Ch. de f. N. Dentelles ; forêt et magnifique château qui date du

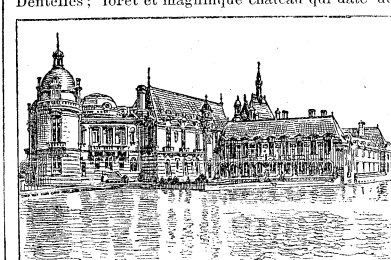

Château de Chantilly.

moyen âge, et qui fut embelli à diverses époques, surtout sous Louis XIV, Louis XV, et par le duc d'Aumale lequel le légua à l'Institut de France en 1886.

CHANTONNAY [*to-nè*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, entre le Grand, et le Petit-Lay ; 3.730 h. Ch. de f. Et.

CHAN-TOUNG, prov. de la Chine, sur la mer Jaune ; 30.800.000 h. Ch.-l. *Tsi-Nan*.

Chants du crépuscule (*les*), poésies de Victor Hugo, inspirées par cette pensée du grand poète : « Tout aujourd'hui, dans les idées comme dans les choses, dans la société comme dans l'individu, est à l'état de crépuscule. » (1835.)

Chants du soldat (*les*), et **Nouveaux chants du soldat**, poésies patriotiques, d'un souffle élevé, par Paul Déroulède (1872-1875).

CHANZY (Alfred), général français, né à Nouart (Ardennes). Il commanda en 1870-1871 la deuxième armée de la Loire et se distingua par sa belle retraite de Vendôme au Mans. Il fut ensuite gouverneur de l'Algérie, puis ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1823-1883).

Chanzy.

CHAOURCE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine, aux sources de l'Armance ; 910 h. (*Chaourçois*).

CHAPELIN [*lin*] (Jean), poète français, né à Paris. Il rédigea, à la prière de Richelieu, les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, et écrivit un poème épique sur la *Pucelle*. C'était un homme de goût, mais un médiocre écrivain. Boileau l'a poursuivi de ses sarcasmes (1598-1674).

CHAPELLE (Claude-Emmanuel LUILLIER, dit), poète français, né à La Chapelle-Saint-Denis (Paris), ami de Boileau, de Racine, de La Fontaine ; il a écrit, en collaboration avec Bachaumont, un *Voyage en Provence et en Languedoc*, ouvrage enjoué, plein d'esprit (1626-1686).

CHAPELLE-D'ANGILLON (*La*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre, sur la Petite-Sauldre ; 880 h.

CHAPELLE-DE-GUINCHAY [*chè*] (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon ; 1.710 h. Vins.

CHAPELLE-EN-VERCORS [*vèr-kor*] (*La*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 850 h.

CHAPELLE-LA-REINE (*La*), ch. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 780 h. Ch. de f. P.-L.-M.

CHAPELLE-SUR-ERDRE (*La*), ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Nantes ; 2.320 h. Ch. de f. Orl.

CHAPLAIN [*plin*] (Jules-Clément), sculpteur et graveur médailliste français, né à Mortagne, m. à Paris (1839-1909).

CHAPLIN (Charles-Josuah), peintre français, né aux Andelys. Il fut le peintre coquet et adroit des élégances féminines (1825-1891).

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), savant astronome français, né à Mauriac (1722-1769).

Cl. Chappe.

CHAPPE (Claude), ingénieur et physicien, né à Brûlon (Maine), neveu du précédent. Il créa le télégraphe aérien dont Amontons avait eu l'idée, et qui fonctionna pour la première fois en 1794 (1763-1805).

CHAPSAL (Charles), grammairien français, né à Paris (1788-1858).

CHAPTAL (Jean-Antoine), chimiste français, né à Nogaret (Lozère). On lui doit des procédés pour la fabrication de l'alun, du salpêtre, des ciments, le blanchiment à la vapeur, et l'art de teindre le coton en rouge d'Andrinople ; il fut ministre sous Napoléon Ier (1756-1832).

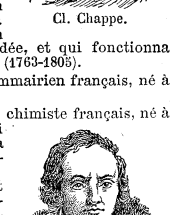
Chaptal.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), sculpteur français, né au Mée (Seine-et-Marne) [1833-1891].

Charançon (*le*). V. CURCULIO.

CHARDONNIÈRES-LES-BAINS, comm. du Rhône, arr. et à 10 kil. de Lyon ; 1.030 h. Eaux sulfureuses.

CHARCOT [*ko*] (Jean-Martin), médecin français, né à Paris, connu par ses travaux sur les maladies nerveuses (1825-1893).

Charcot.

CHARDIN (Jean), voyageur français, né à Paris, auteur d'un *Voyage en Perse et aux Indes orientales*, précieux par son exactitude (1643-1713).

CHARDIN (Jean-Baptiste-Siméon), peintre français, né à Paris. Il excella dans les tableaux de genre : *le Bénédicité*, etc. (1699-1779).

CHARENTE (*la*), fl. de France, qui naît dans la Haute-Vienne, passe à Civray, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Rochefort et se jette dans l'Atlantique ; cours 361 kil.

CHARENTE (*dép. de la*), dép. formé par l'Angoumois et une partie de la Saintonge, du Poitou et de la Marche ; préf. *Angoulême* ; s.-pr. *Barbezieux*,

Cognac, Confolens, Ruffec ; 5 arr., 29 c., 426 comm. ; 316.280 h. (*Charentais*). 12e région militaire ; cour d'appel de Bordeaux ; évêché à Angoulême. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

CHARENTE-INFÉRIEURE (*dép. de la*), dép. formé par l'Aunis, la Saintonge et une petite partie du Poitou ; préf. *La Rochelle* ; s.-préf. *Jonzac, Marennes, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély* ; 6 arrond., 40 cant., 482 comm., 418.310 h. 18e région militaire ; cour d'appel de Poitiers ; évêché à La Rochelle. Ce dép. doit son nom à la Charente, qui le traverse.

CHARENTON-DU-CHER, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur la Marmande et sur le canal du Berry ; 1.740 h.

CHARENTON-LE-PONT, ch.-l. de c. (Seine) arr. de Sceaux, au confluent de la Seine et de la Marne ; 20.870 h. (*Charentonnais*). Ch. de f. P.-L.-M. Entrepôts, batellerie, glacières. Célèbre établissement d'aliénés, dit « de Charenton » bien qu'il soit maintenant sur la comm. de Saint-Maurice (9.510 h.), détachée de Charenton. Le nom de Charenton, comme *Bicêtre*, revient souvent sous la plume des écrivains et dans le langage, et l'on dit : *un pensionnaire de Charenton, un homme digne d'aller à Charenton*, pour : *un fou, un homme qui a perdu la raison*.

CHARÈS, général athénien, vaincu à Chéronée par Philippe (vers 400-330 av. J.-C.).

CHARETTE (F. *de*), chef vendéen, né à Couffé (Loire-Inférieure), fusillé à Nantes (1763-1796).

CHARI (*le*), fleuve de l'Afrique centrale, tributaire du lac Tchad.

CHARIDÈME [*ka*], général grec, né en Eubée (IVe s. av. J.-C.).

CHARITÉ (*La*) ou **LA CHARITÉ-SUR-LOIRE**, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne, sur la Loire; 4.790 h. (*Charitois*). Ch. de f. P.-L.-M. Vins.

Charette.

Charité (*la*), tableau, chef-d'œuvre d'Andréa del Sarto, au Louvre : une femme ayant deux enfants dans ses bras, et un autre endormi à ses pieds. Cette toile célèbre fut peinte en France pour François Ier.

CHARITES (*les*), nom grec des Grâces.

CHARITON [*ka*], romancier grec du Bas-Empire, auteur des *Amours de Chéréas et de Callirrhoé* (Ve s.).

Charivari (*le*), journal satirique fondé en 1832, feuille remplie de facéties spirituelles et mordantes.

Charlatan (*le*), tableau de Gérard Dov, peint sur bois (1652) ; musée de Munich.

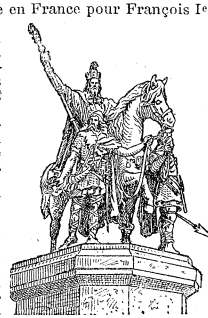

Statue de Charlemagne à Paris.

CHARLEMAGNE (*Charles le Grand*) ou **CHARLES Ier**, roi des Francs et empereur d'Occident, né en Neustrie en 742, fils de Pépin le Bref et de Berthe au grand pied. Il succéda à son père en 768 et régna avec son frère Carloman jusqu'en 771. Devenu seul roi à cette époque, par suite de la mort de Carloman, il soumit les Aquitains, les Lombards, dont il fit prisonnier le roi Didier, les Bavarois, les Saxons, les Avares, et fit contre les Arabes d'Espagne une expédition signalée par la défaite de son arrière-garde, à Roncevaux, où périt Roland. Ses derniers jours furent attristés par les premières invasions des Normands. En 800, le pape Léon III l'avait couronné empereur d'Occident; il a donné son nom à la dynastie *carolingienne*. Législateur, Charlemagne essaya, dans la mesure du possible, d'organiser son empire sur le modèle de l'empire romain, publia les lois dites *Capitulaires*, et réforma la justice ; protecteur des lettres, il créa les écoles où Alcuin et Eginhard enseignèrent. Charlemagne est la plus grande figure du moyen âge, car, tout en guerroyant avec succès, il fit de persévérants efforts pour réunir en un seul faisceau les races diverses de son empire. Grâce aux assemblées des grands (*placita*), réunies deux fois chaque année (champ de mai, etc.) pour donner leur avis aux capitulaires, et aux envoyés royaux (*missi dominici*), sortes d'inspecteurs des provinces, il était constamment tenu au courant des besoins de son immense empire, compris entre la mer du Nord, l'Elbe, la Bohême, le Garigliano, l'Ebre, les Pyrénées et l'Atlantique; mais l'œuvre politique de Charlemagne ne lui survécut pas, ses faibles successeurs n'ayant point les qualités qui lui avaient permis de l'accomplir (742-814). — La Saint-Charlemagne (28 janvier) est restée la fête des écoles.

CHARLEROI, v. de Belgique, sur la Sambre; 28.800 h. (*Carolorégiens*). Houille. Métallurgie. Centre d'une importante agglomération industrielle. Victoire des Allemands en fin d'août 1914.

CHARLES-MARTEL, fils de Pépin d'Héristal maire du palais; il écrasa, en 732 (comme avec un marteau, d'où son nom), les Sarrasins à Poitiers. Par cette victoire, il sauva la civilisation chrétienne et l'Occident de la conquête musulmane (689-741).

CHARLES II, le Chauve, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière. Après avoir vaincu, à Fontenoy-en-Puisaye (841), son frère Lothaire, avec l'appui de son autre frère, Louis le Germanique, il signa avec eux le traité de Verdun (843), qui, démembrant définitivement le grand empire de Charlemagne, le fit roi de France. Il ne sut pas défendre son royaume contre les Normands, et alla en Italie pour se faire couronner empereur à Rome, après avoir rendu le capitulaire de Kiersy-sur-Oise (v. KIERSY). Il mourut à son retour, au pied du mont Cenis (823-877).

CHARLES LE GROS, fils de Louis le Germanique et d'Emma de Bavière, empereur d'Allemagne et d'Italie en 882, roi de France en 884, à la mort de Carloman. Il fut déposé à la diète de Tribur en 887, à cause de sa lâche conduite devant les Normands, et remplacé sur le trône par Eudes (839-888).

CHARLES III, le Simple, fils posthume de Louis le Bègue et d'Adélaïde; il partagea le trône avec Eudes en 893; devenu seul roi de France en 898, il donna par le traité de Saint-Clair-sur-Epte la Normandie à Rollon. Il fut vaincu par Hugues le Grand à Soissons, et détrôné en 923. Il mourut prisonnier dans la tour de Péronne, où l'avait enfermé Herbert, comte de Vermandois (879-929).

CHARLES IV, dit **le Bel**, troisième fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre; il devint roi de France à la mort de son frère Philippe V en 1322, et fut le dernier des Capétiens directs (1294-1328).

CHARLES V, le Sage (c'est-à-dire, dans la langue du temps, *le Savant*), fils de Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg; roi de France en 1364. Pendant sa jeunesse, il assista aux troubles qui se produisirent à Paris, gouverné par Etienne Marcel. Devenu roi, il reprit aux Anglais presque toutes les provinces qu'ils avaient conquises. A sa mort, les Anglais n'occupaient plus que cinq places dans le royaume. Ces succès furent dus à sa prudente politique, ainsi qu'à l'héroïsme de Du Guesclin, de Clisson et de Boucicaut. Sous son règne eut lieu la guerre de la

succession de Bretagne, ou guerre des *Deux-Jeannes*. On doit à Charles V d'heureuses réformes financières, l'extension des privilèges de l'Université, et la fondation de notre première Bibliothèque nationale, formée d'un millier de manuscrits, la construction ou l'embellissement de plusieurs palais (hôtel Saint-Paul, Louvre, etc.). Il fixa à treize ans révolus l'âge de la majorité des rois. Christine de Pisan a écrit son éloge (1337-1380).

CHARLES VI, le Bien-Aimé, fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, roi de France en 1380. Il gouverna d'abord sous la tutelle de ses oncles, qui dilapidèrent le Trésor et provoquèrent, par de nouveaux impôts, la révolte des *Maillotins*. Devenu roi, il défit les Flamands à Rosebecque, et peu après il renvoya ses oncles pour les remplacer par les *Marmousets*, hommes de petite naissance, mais dont l'administration prudente et honnête fit donner au roi le surnom de *Bien-Aimé*. Cette sage direction dura peu; Charles VI fut frappé de folie dans la forêt du Mans, au cours d'une expédition contre le duc de Bretagne. Son royaume, déchiré par la rivalité des *Bourguignons* et des *Armagnacs*, livré à l'anarchie, gouverné par l'infâme Isabeau de Bavière, tomba presque tout entier, par le traité de Troyes, entre les mains des Anglais, vainqueurs à Azincourt (1368-1422).

Charles VI, opéra en cinq actes, paroles de Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy (1843). Le livret renferme des situations dramatiques et intéressantes; la partition est une des meilleures qu'ait écrites Halévy. C'est là que se trouve le fameux chant patriotique : *Guerre aux tyrans*, etc. (1843).

CHARLES VII, le Victorieux, fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, né à Paris; roi de France en 1422. A son avènement, les Anglais occupaient presque toute la France. Le jeune roi indolent ne tenta d'abord rien pour repousser les envahisseurs. Ne rêvant que fêtes et plaisirs, il achevait de perdre gaiement son royaume, lorsque le patriotisme français se réveilla à la voix de Jeanne d'Arc. Les victoires de la Pucelle et de ses compagnons ébranlèrent la domination anglaise et, même après le martyre de Jeanne, l'impulsion qu'elle avait donnée ne se ralentit point : *l'Indolent* « roi de Bourges » devint *le Victorieux*. Au bout de vingt ans de luttes, où se distinguèrent Richemont, La Hire, Xaintrailles, Jean Bureau, etc., les Anglais, battus à Formigny et à Castillon, étaient chassés de France où ils ne conservaient que Calais. Charles VII essaya d'assurer à la France un bon gouvernement et une armée permanente (institution des francs-archers et des compagnies d'ordonnance); il donna au clergé la Pragmatique sanction, débarrassa les pays des *écorcheurs* et triompha de la *Praguerie*, révolte des seigneurs que son propre fils, plus tard Louis XI, soutenait. L'histoire, qui l'a parfois surnommé *le Bien servi*, lui a reproché ses complaisances pour la favorite Agnès Sorel, ainsi que son ingratitude envers Jeanne d'Arc qu'il laissa brûler, et envers son *argentier* Jacques Cœur qu'il sacrifia à ses ennemis. Charles VII se laissa, dit-on, mourir de faim, craignant que son fils ne l'empoisonnât. C'est sous son règne que Gutenberg inventa l'imprimerie (1403-1461).

Charles VII.

Charles VII chez ses grands vassaux, tragédie romantique en cinq actes et en vers, d'Alexandre Dumas père (1831); c'est un intéressant tableau d'histoire.

CHARLES VIII, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise, roi de France en 1483, sous la tutelle de sa sœur Anne de Beaujeu. Son règne débuta par la réunion des états généraux de 1484. Mécontents de l'autorité d'Anne de Beaujeu, le duc d'Orléans et d'autres seigneurs se soulevèrent (*Guerre folle*), mais ils furent vaincus à Saint-Aubin-du-Cormier (1488). En 1491, Charles épousa Anne de Bretagne, héritière du riche duché de ce nom, bien qu'il fût déjà fiancé, par le traité d'Arras (1482), à la fille de Maximilien d'Autriche. Esprit chimérique et romanesque, amoureux des grands coups d'épée, il sacrifia les intérêts immédiats du royaume au désir de faire valoir les prétentions des princes français au royaume de Naples, qu'il conquit rapidement (1493), mais qu'il dut bientôt abandonner devant le soulèvement de l'Italie entière. A son retour en France, il se fraya un passage à la journée de Fornoue, où triompha la « furie française ». Il mourut à Amboise, des suites d'un coup qu'il se donna à la tête (1470-1498).

Charles VIII.

CHARLES IX, deuxième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Saint-Germain-en-Laye, roi en 1560. Il régna d'abord sous la tutelle de sa mère. Les principaux événements de sa minorité furent l'édit de Janvier, le colloque de Poissy, le massacre de Wassy, la première guerre de religion, terminée par la paix d'Amboise et pendant laquelle François de Guise fut assassiné. La paix de Longjumeau mit fin à la seconde, signalée par la bataille de Saint-Denis, où fut tué Montmorency. Enfin, la paix de Saint-Germain arrêta la troisième, signalée par les combats de Jarnac (après lequel fut tué Condé) et de Moncontour. Sans tenir compte de cette paix, Charles IX, circonvenu par sa mère et par les Guises, donna le signal de la Saint-Barthélemy, à laquelle, dit-on, il aurait pris part en personne. Les protestants, outrés de tant de mauvaise foi et soutenus par les *malcontents* ou *politiques*, recommencèrent une quatrième guerre civile, et ils en entreprenaient une cinquième lorsque Charles IX mourut, dévoré de remords (1550-1574).

Charles IX.

Charles IX ou *l'Ecole des rois*, tragédie de M.-J. Chénier (1789), dirigée contre la royauté; elle présente quelques remarquables passages.

CHARLES X, né à Versailles, quatrième enfant du dauphin fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, auquel il succéda sur le trône de France en 1824. Il appartenait au parti de ces émigrés qui, disait-on, étaient rentrés en France sans avoir « rien oublié ni rien appris »; sous le nom de comte d'Artois, il avait d'ailleurs été leur chef. La loi du sacrilège, l'indemnité donnée aux émigrés, la loi contre la liberté de la presse, l'influence des jésuites et de la Congrégation soulevèrent contre Charles X, pendant le ministère de Villèle, une impopularité que ne diminuèrent ni la victoire de Navarin, ni l'avènement du ministère Martignac (1828). La Chambre ayant refusé toute confiance au cabinet Polignac fut dissoute, mais les élections furent favorables à l'opposition; les Ordonnances du 25 juillet 1830, dissolvant la Chambre non encore réunie et modifiant la Charte, provoquèrent la révolution de 1830 et l'avènement de Louis-Philippe. Peu de temps auparavant, avait eu lieu la prise d'Alger. Charles X se retira en Angleterre, puis à Prague, et enfin à Goritz (auj. Gorizia), où il mourut (1757-1836).

Charles X.

CHARLES D'ANJOU, frère de saint Louis. Il fut roi de Naples, et perdit la Sicile après les *Vêpres siciliennes* (1226-1285).

CHARLES DE BLOIS, neveu de Philippe de Valois. Il épousa Jeanne de Penthièvre, et fut tué à la bataille d'Auray (1319-1364).

CHARLES DE VALOIS, troisième fils de Philippe le Hardi, et frère de Philippe le Bel; fut un des plus grands capitaines de son siècle (1270-1325).

CHARLES LE MAUVAIS, roi de Navarre, petit-fils de Louis X le Hutin. Il contribua à affaiblir le

royaume, pendant la guerre de Cent ans. Il soutint Étienne Marcel, puis s'allia avec les Anglais et fut battu à Cocherel par Du Guesclin (1332-1387).

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, dernier duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, né à Dijon. C'était un prince belliqueux et violent, mais non sans goûts littéraires et artistiques, et dont la cour fut très brillante. Maître de la Bourgogne et de la Flandre, il essaya de se constituer une principauté aussi puissante que la monarchie capétienne, à laquelle il fit courir de grands dangers. Chef de la *Ligue du Bien public*, il fit signer à Louis XI les traités de Conflans et de Saint-Maur, après la bataille de Montlhéry. Vainqueur de l'insurrection liégeoise, il forma une seconde ligue contre le roi de France et le retint prisonnier à Péronne ; mais, à la suite d'une troisième ligue, il échoua devant Beauvais et Rouen. Il soumit la Lorraine, mais fut vaincu par les Suisses à Grandson et à Morat. En 1477, il fut tué devant Nancy, dans un combat contre René II, duc de Lorraine, qu'il avait dépossédé. On retrouva son cadavre nu et à demi dévoré par les loups (1433-1477).

Charles le Téméraire.

Charles le Téméraire, roman historique, par Walter Scott (1829). Dans le vaste cadre adopté par l'auteur, on voit se dessiner nettement chaque physionomie avec le caractère qui lui est propre.

CHARLES IV, né à Prague, empereur d'Allemagne de 1346 à 1378, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Il promulgua la *Bulle d'or*, qui fut longtemps la charte d'organisation de l'Empire germanique (1316-1378).

CHARLES V, dit **Charles-Quint,** fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, né à Gand, roi d'Espagne en 1516, empereur d'Allemagne en 1519. Maître d'immenses domaines, de l'Espagne et de ses colonies, d'une partie de l'Italie, de la Flandre, de l'Autriche, et pouvant dire que le soleil ne se couchait pas sur son empire, il rêva un moment la domination universelle ; mais il eut à lutter contre François Ier, avec lequel il eut quatre guerres : contre Soliman II, sultan des Ottomans, et contre les luthériens d'Allemagne. Ne pouvant, malgré son habileté et sa froide énergie, réaliser complètement ses ambitieux projets, fatigué du pouvoir, il abdiqua en 1555 et se retira au monastère de Yuste (Estrémadure). La retraite si extraordinaire de Charles-Quint, et surtout ses funérailles anticipées, auxquelles, d'après une légende aujourd'hui reconnue fausse, il aurait voulu assister avant sa mort, sont restées dans la langue l'objet de fréquentes allusions. Mais il ne faudrait pas croire que Charles-Quint, après avoir renoncé au trône dans un accès de mysticisme, eût passé le reste de sa vie dans la pénitence et les prières. De la retraite magnifique qu'il s'était fait construire dans le voisinage du monastère de Yuste, il dicta souvent ses volontés à ses successeurs (1500-1558).

Charles-Quint.

Charles-Quint (*Histoire du règne de*), par Robertson. L'Introduction est un imposant tableau de l'Europe avant le XVIe siècle (1769).

Charles-Quint, son abdication, son séjour au monastère de Yuste et sa mort, par Mignet. L'historien a tracé d'une main vigoureuse le caractère de Charles-Quint et étudié son influence sur le monde politique, principalement après son abdication (1854).

Charles-Quint (*Apothéose de*), chef-d'œuvre du Titien, au musée de Madrid ; une merveille de couleur.

Charles-Quint (*portrait équestre de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid ; magnifique peinture.

Charles-Quint et François Ier visitant les tombeaux de Saint-Denis, tableau de Gros, au Louvre ; scène arrangée avec beaucoup d'habileté et peinte avec finesse et vigueur.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne de 1711 à 1740, deuxième fils de Léopold Ier et père de Marie Thérèse. Il passa une partie de son règne à faire accepter par l'Europe, au prix d'importantes concessions, la *Pragmatique sanction*, par laquelle il garantissait à Marie-Thérèse l'intégralité de la succession d'Autriche (1685-1740).

CHARLES VII, électeur de Bavière, compétiteur de Marie-Thérèse, né à Bruxelles ; élu empereur d'Allemagne en 1741, il fut chassé par sa rivale et mourut de chagrin à Munich (1697-1745).

CHARLES (*l'archiduc*), troisième fils de Léopold II, l'un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne dans les guerres contre la République et l'Empire ; mais il fut vaincu par Masséna à Zurich, et à Wagram par Napoléon Ier (1771-1847).

CHARLES Ier, roi d'Angleterre, fils de Jacques Ier de la maison des Stuarts, né à Dunfermline (Écosse) ; roi en 1625. Poussé dans la voie du despotisme par ses ministres, Buckingham, Strafford, l'évêque Laud, ainsi que par sa femme Henriette de France, il souleva une violente opposition dans le Parlement, qui envoya Strafford au supplice. Cette exécution, à laquelle le roi n'eut pas le courage de s'opposer, fut bientôt suivie de la guerre civile entre les *Cavaliers* et les *Têtes rondes*. Charles Ier, réfugié en Écosse, fut livré aux Parlementaires, et un accord allait peut-être survenir, lorsque les partisans de Cromwell enlevèrent le monarque, livré par trahison, et le firent condamner à mort. Il fut décapité à Whitehall (1600-1649).

Charles Ier.

Charles Ier (*portrait de*), tableau de Van Dyck, au Louvre (1635) ; — du même, à Dresde ; — du même, au Belvédère, à Vienne ; — du même, au musée de Turin ; — portrait équestre du même personnage, par le même, au château de Windsor. Le portrait qui est au Louvre est justement estimé pour son exécution savante et pour son expression pleine de finesse et de naturel.

CHARLES II, fils du précédent et de Henriette de France, rappelé sur le trône par le général Monk en 1660. Il blessa le sentiment national anglais en s'alliant avec la France contre la Hollande pour s'assurer les subsides de Louis XIV (1630-1685).

CHARLES-ÉDOUARD, dit **le Prétendant,** fils de Jacques Stuart, né à Rome. Il fut battu à Culloden, en 1746 (1720-1788).

CHARLES, nom de plusieurs rois de Suède, dont les plus remarquables sont : CHARLES IX, 3e fils de Gustave Vasa, et père de Gustave-Adolphe ; roi en 1604 (1550-1611) ; — CHARLES X ou *Charles-Gustave*, successeur de Christine (1622-1660) ; — CHARLES XI, fils du précédent, roi à cinq ans en 1660 ; il régna habilement à sa majorité (1655-1697).

CHARLES XII, fils de Charles XI, né à Stockholm ; prince belliqueux. Il commença, dès que les états l'eurent déclaré majeur, par vaincre le roi de Danemark à Copenhague, les Russes à Narva, et Auguste II, de Pologne, à Riga. Tournant de nouveau ses armes contre Pierre le Grand, il ne put, malgré la valeur de ses troupes, triompher de son puissant rival à Pultava, et dut se réfugier en Turquie. Après avoir vainement essayé de reprendre les hostilités avec l'appui du sultan Achmet III, il regagna la Suède en 1715. Sur les conseils du baron de Gœrtz, il résolut de se réconcilier avec le tsar, d'enlever la Norvège au Danemark, de détrôner Geor-

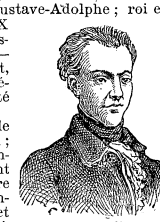

Charles XII.

ges Ier d'Ecosse au profit des Stuarts, et de lier ce plan à ceux d'Albéroni sur la France et l'Espagne. Déjà le tsar était gagné, et une partie de la Norvège conquise, lorsqu'un coup de feu, tiré mystérieusement à Frédérikshald, brisa la vie du monarque et ses gigantesques projets (1682-1718).

Charles XII (*Histoire de*), par Voltaire, modèle de narration élégante et rapide (1731).

CHARLES XIII, roi de Suède de 1809 à 1818 ; il adopta Bernadotte ; — CHARLES XIV ou *Charles-Jean*. V. BERNADOTTE ; — CHARLES XV, fils d'Oscar Ier, né en 1826, roi de Suède et de Norvège de 1859 à 1872.

CHARLES Ier, D'ESPAGNE, le même que l'empereur Charles-Quint, v. ce nom ; — CHARLES II, fils de Philippe IV, roi d'Espagne de 1665 à 1700. Il fut le dernier roi de la maison de Charles-Quint, et son héritage donna lieu à la *guerre de la Succession d'Espagne ;* — CHARLES III, fils de Philippe V, roi d'Espagne de 1759 à 1788 ; — CHARLES IV, fils du précédent, roi d'Espagne en 1788, abdiqua en 1808 en faveur de Napoléon Ier qui donna la couronne à son frère Joseph ; m. à Rome (1819).

Charles III (*ordre de*), fondé en Espagne par Charles III à la naissance de son petit-fils, le prince des Asturies (1771).

CHARLES, de **Ier** à **VII,** rois de Naples et des Deux-Siciles.

CHARLES Ier, duc de Savoie de 1482 à 1490 ; — CHARLES II, fils du précédent, mort à neuf ans, en 1496 ; — CHARLES III, *le Bon*, duc de Savoie de 1504 à 1553.

CHARLES-EMMANUEL Ier, le Grand, duc de Savoie de 1580 à 1630 ; — CHARLES-EMMANUEL II, duc de Savoie de 1638 à 1675 ; — CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne de 1730 à 1773 ; — CHARLES-EMMANUEL IV, roi de Sardaigne en 1796. Il abdiqua en 1802, et mourut dans un cloître, à Rome, en 1819.

CHARLES-FÉLIX, né à Turin en 1765, roi de Sardaigne de 1821 à 1831.

CHARLES-ALBERT, né à Turin, neveu et successeur du précédent, général habile. Il fut pourtant vaincu par les Autrichiens à Novare en 1849, et dut abdiquer en faveur de son fils Victor-Emmanuel II (1798-1849).

CHARLES Ier, de la maison de Hohenzollern, né à Sigmaringen en 1839, prince, puis roi de Roumanie en 1881 ; m. en 1914.

Charles Ier de Roumanie.

CHARLES Ier, empereur d'Autriche et roi (Charles IV) de Hongrie, né à Persenbeug en 1887, monté sur le trône en 1916 ; abdiqua en 1918 ; mort en exil, à Funchal (Madère [1922]).

CHARLES BORROMÉE (*saint*), archevêque de Milan ; contribua à la réforme catholique, et se fit remarquer par son dévouement lors de la peste qui désola cette ville (1538-1584). Fête le 4 novembre.

CHARLES (Alexandre), physicien français, né à Beaugency. Il appliqua le premier l'hydrogène au gonflement des aérostats (1746-1822).

CHARLES (*cap*), à l'E. du Labrador.

CHARLESTON [*tchar-lès-ton*], ville des Etats-Unis (Caroline du Sud), port sur l'Atlantique ; 68.000 h. Grand commerce de coton.

CHARLET [*lè*] (Toussaint-Nicolas), dessinateur et lithographe fr., né à Paris. Il a excellé dans les scènes militaires, les types de vieux grognards (1792-1846).

CHARLEVILLE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières ; 21.690 h. (*Carolopolitains*). Sur la Meuse, en face de Mézières ; ch. de f. E. Armes ; forges.

CHARLEVOIX [*voi*] François-Xavier *de*), jésuite et voyageur français, né à Saint-Quentin ; il explora le Saint-Laurent et le Mississipi (1682-1761).

CHARLIEU, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; sur le Sornin, affl. de la Loire ; 5.050 h. (*Charliandins*).

CHARLOTTE DE SAVOIE, femme de Louis XI, mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu (1445-1483).

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV mère du Régent, dite *la princesse Palatine*, née à Heidelberg. Sa correspondance est un document des plus curieux pour l'histoire des mœurs du règne de Louis XIV (1652-1722).

Charlotte, touchante figure, une des créations de Gœthe dans *Werther*.

CHARLOTTE CORDAY. V. CORDAY.

Charlotte Corday, drame historique en cinq actes, de Fr. Ponsard, une des meilleures productions de ce poète (1850).

CHARLOTTENBOURG, ville de Prusse (Brandebourg), sur la Sprée ; 322.000 h.

CHARLY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry, sur la Marne ; 1.560 h.

Charmant [*man*] (*le Prince*), nom donné dans plusieurs contes de fées à un jeune prince beau comme le jour, qui surgit à point nommé pour délivrer les princesses innocentes et persécutées.

CHARMES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt, sur la Moselle ; 4.150 h. (*Charmois*). Ch. de fer E. Patrie de Maurice Barrès.

CHARMES (Francis), publiciste et homme politique français, né à Aurillac (1848-1916).

CHARMETTES (*Les*), hameau pittoresque de Savoie, près de Chambéry, illustré par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau auprès de Mme de Warens.

CHARNAY [*né*] (Désiré), voyageur français, né à Fleurieux [Rhône] (1828-1915). On lui doit d'originales études sur l'ancienne civilisation mexicaine.

CHARNER [*né*], amiral français, né à Saint-Brieuc ; commanda la flotte française lors des expéditions de Chine et de Cochinchine (1797-1869).

CHARNY, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; sur la Meuse ; 240 h. Ch. de f. E.

CHARNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; sur l'Ouanne, affl. du Loing ; 1.360 h. Ch. de f. P.-L.-M.

CHAROLAIS ou **CHÂROLLAIS** [*lè*], ancien pays de France, dans la Bourgogne ; ch.-l. *Charolles*. Elevage de bœufs.

CHAROLLES, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire) ; au confluent de l'Arconce et de la Semence, affl. de la Loire ; ch. de f. P.-L.-M., à 51 kil. de Mâcon ; 3.400 h. (*Charollais* ou *Charolais*). Commerce de bestiaux, volailles. L'arr. a 13 cant., 138 comm., 112.700 h.

CHARONDAS [*ka-ron-dass*], législateur de Catane, disciple de Pythagore. Il se tua, pour avoir enfreint involontairement une loi qu'il avait portée ; 600 av. J.-C.

CHARONDAS (*Le Caron*, dit), jurisconsulte français, auteur du *Grand Coutumier de France* (1536-1617).

CHARONNE, ancienne comm. du dép. de la Seine, réunie en 1860 à Paris (auj. le XXe arrond.). (Hab. *Charonnais*.)

CHAROST [*ro*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; sur l'Arnon, affl. du Cher ; 1.160 h.

CHARPENTIER [*pan-ti-é*] (Jacques), philosophe et médecin, né à Clermont (Oise). Il eut de vifs démêlés avec l'helléniste Ramus, qu'il fit, dit-on, assassiner lors de la Saint-Barthélemy (1524-1574).

CHARPENTIER (François), littérateur et érudit français, né à Paris (1620-1702). Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

G. Charpentier.

CHARPENTIER (Gustave), compositeur français, né à Dieuze en 1860 ; musicien original et vigoureux : auteur de *Louise*, drame lyrique, et de suites d'orchestre (*Impressions d'Italie, la Vie du Poète*, etc.)

CHARPENTIER (Alexandre), sculpteur français, né à Paris (1856-1909) ; auteur du monument de Charlet.

CHARRAS [*râss*] (Jean-Baptiste-Adolphe), colonel français, né à Phalsbourg. Il fut ministre de la Guerre en 1848 ; déporté en 1852 (1810-1865).

CHARRON (Pierre), moraliste français, né à Paris, auteur du *Traité de la sagesse* (1541-1603). Il ressemble, par les tendances de son esprit, à son ami Montaigne, mais il *nie* quelquefois, tandis que

Montaigne se contente d'*ignorer*. Il a plus de rigueur et de méthode, mais moins de bonhomie.

CHARROUX [*rou*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray, près de la Charente ; 1.755 h.

Charte. Le mot *charte* (autrefois *chartre*) se dit des anciens livres et papiers relatifs à l'histoire, au droit public, etc., ou appartenant à une ville, à une communauté, etc. Mais on donne surtout ce nom à l'acte en vertu duquel certaines libertés fondamentales sont octroyées au peuple. Deux chartes sont célèbres : la *Grande Charte d'Angleterre*, base des libertés anglaises, donnée en 1215 par le roi Jean sans Terre, et la *Charte constitutionnelle de France*, octroyée en 1814 par Louis XVIII, et revisée en un sens plus libéral encore en 1830 après la déchéance de Charles X.

CHARTIER [*ti-é*] (Alain), poète et prosateur français, né à Bayeux. Il devint secrétaire des rois Charles VI et VII. On lui doit des poésies élégiaques d'un tour charmant et d'une vive sensibilité. Pasquier raconte sur lui l'anecdote suivante : un jour, Marguerite d'Ecosse, première femme du Dauphin (depuis Louis XI), ayant vu Chartier endormi sur une chaise, s'approcha de lui et lui donna un baiser, « chose dont s'estant quelques-uns esmerveillés, parce que nature avait enchâssé en lui un bel esprit dans un corps laid », la princesse leur répondit qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la bouche d'où sortaient tant de *mots dorés* » (1386-1449).

CHARTRE-SUR-LE-LOIR (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 1.840 h. (*Chartrains*). Ch. de f. Et.

CHARTRES, ch.-l. du dép. d'Eure-et-Loir, sur l'Eure ; ch. de f. Et., à 88 kil. S.-O. de Paris ; 23.350 h. (*Chartrains*). Evêché, superbe cathédrale, Grains, bestiaux, pâtés renommés. Patrie de Fulbert, Desportes, Régnier, Nicole, Félibien, Dangeau, Pétion, Marceau, Chauveau-Lagarde, etc. L'arr. a 8 cant., 166 comm., 102.240 h.

CHARTRES (Robert d'ORLÉANS, *duc de*). V. ORLÉANS.

Chartreuse (*la Grande*), célèbre monastère fondé par saint Bruno en 1084, dans une vallée des Alpes, au cœur du *massif de la Grande-Chartreuse* (dép. de l'Isère). Il a été évacué en 1903.

Chartreuse de Parme (*la*), roman de Stendhal (Henri Beyle) [1899], un de ses chefs-d'œuvre, peinture attachante des mœurs d'une petite cour italienne.

CHARYBDE (*ka*) et **SCYLLA.** Ce tourbillon et cet écueil célèbres du détroit de Messine étaient, dans la navigation ancienne, l'effroi des navigateurs ; quand on avait évité l'un, on se brisait bien souvent contre l'autre, ce qui a donné lieu au proverbe si connu : *Tomber de Charybde en Scylla*, c'est-à-dire d'un mal en un autre pire.

CHASLES [*châ-le*] (Michel), mathématicien français, né à Epernon (1793-1880).

CHASLES (Philarète), littérateur et bibliographe français, né à Mainvilliers, près de Chartres (1798-1873).

Chasse (*De la*), par Xénophon, où le disciple de Socrate recherche le côté philosophique des choses, et où, au lieu de considérer la chasse comme une distraction, il l'envisage à un point de vue moral.

Chasse (*la*), chef-d'œuvre de Ruysdaël ; galerie de Dresde. — **Chasse au faucon** (*la*), tableau de P. Wouwermann, chef-d'œuvre de délicatesse et de précision (Amsterdam). — **Chasse au lion,** tableau de Rubens, peint avec vigueur (Munich) ; etc.

Châsse de sainte Ursule (*la*), célèbre reliquaire orné de peintures par Memling, hôpital de Saint-Jean, à Bruges. Ces peintures, qui représentent les principaux traits de la vie de la sainte, sont de véritables merveilles pour la finesse de l'exécution.

CHASSELOUP-LAUBAT [*lou-lô-ba*] (Prosper *de*), général et ingénieur français, né à Saint-Sornin (Charente-Inf.) ; il dirigea en 1807 les opérations du siège de Dantzig (1754-1833) ; — Son fils, JUSTIN-PROSPER, fut ministre de la marine sous Napoléon III.

CHASSÉRIAU (Théodore), peintre français, né à Samana (Haïti), auteur de toiles remarquables par la puissance du coloris (1819-1856).

Chasseur de la garde (*le*), tableau de Géricault, au Louvre. L'artiste n'avait que vingt ans lorsqu'il exécuta cette peinture pleine de mouvement (1812).

CHASTELARD [*châ-te-lard*] (Pierre DE BOSCOSEL *de*), petit-fils de Bayard. Il conçut une passion ardente pour la reine Marie Stuart, qu'il suivit en Ecosse, fut surpris dans sa chambre et condamné à mort (1540-1564).

CHASTELLAIN [*châ-te-lin*] (Georges), chroniqueur et littérateur bourguignon, auteur d'une *Grande Chronique* (1405-1475).

CHASTELLUX [*châ-te-lu*] (*le marquis* François-Jean *de*), militaire et littérateur français, petit-fils de d'Agueseau, né à Paris. Esprit distingué et fin lettré, il se fit remarquer pendant les guerres de Sept ans et de l'Indépendance américaine (1734-1788).

CHÂTAIGNERAIE [*tè-gne-rè*] (*La*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 1.750 h.

Chat botté (*le*), héros et titre d'un conte de Perrault. C'est un chat qui, par son adresse et son habileté, fait la fortune de son maître, le fameux marquis de Carabas. La principale moralité de ce conte, petit chef-d'œuvre d'imagination, de malice et de naïveté, est que l'industrie et le savoir-faire valent mieux que les biens acquis.

CHÂTEAU (*Le*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oléron, arr. de Marennes ; 3.140 h. Place forte ; petit port sur l'océan Atlantique.

Château de Kenilworth (*le*), roman de Walter Scott, l'un des plus pathétiques (1831). C'est le tableau du règne d'Elisabeth d'Angleterre, auquel l'auteur a rattaché la mort tragique de la comtesse de Leicester, Amy Robsart.

Châteaux en Espagne (*les*), comédie de Collin d'Harleville, piquante et bien dialoguée (1789).

CHÂTEAUBOURG [*tô-bour*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré, sur la Vilaine ; 1.200 h. Ch. de f. Et. Ardoisières.

CHATEAUBRIAND [*tô-bri-an*] (*vicomte* François-René *de*), illustre écrivain français, né à Saint-Malo. Il voyagea en Amérique, rentra en France au moment de la Révolution, et émigra en 1792. Sous la Restauration, il fut ministre des Affaires étrangères On lui doit : *le Génie du christianisme, Atala, René, les Martyrs, le Dernier des Abencérages, Itinéraire de Paris à Jérusalem, Mémoires d'outre-tombe*, etc. Ses qualités les plus saillantes sont l'éclat du style, la richesse de l'imagination, la sensibilité, la passion, l'éloquence, la puissance descriptive et le coloris. Son œuvre a exercé une influence considérable sur le développement de la littérature romantique (1768-1848).

Chateaubriand.

CHÂTEAUBRIANT [*tô-bri-an*], ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure), sur la Chère, affl. de la Vilaine ; 7.690 h. (*Châteaubriantais*). Ch. de f. Orl. et Et., à 64 kil. N.-E. de Nantes. Cuirs vernis, fonderie, confiseries. L'arrond. a 7 cant., 37 comm., 70.800 h.

CHÂTEAU-CHINON, ch.-l. d'arr. (Nièvre), à 60 kil. E. de Nevers ; 1.870 h. (*Château-Chinonnais*). Ch. de f. P.-L.-M. Bois, bestiaux, céréales, etc. L'arrond a 5 cant., 62 comm., 52.670 h.

CHÂTEAU-DU-LOIR, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais, près du Loir ; 4.530 h. Ch. de f. Orl. et Et.

CHÂTEAUDUN, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir), près du Loir ; 6.590 h. (*Dunois*). Ch. de f. Orl. et Et. à 44 kil. S.-O. de Chartres. Patrie de Boutaric. Cette ville fut presque entièrement détruite par les Prussiens après une héroïque défense des francs-tireurs, secondés par les habitants, contre une division prussienne tout entière (18 oct. 1870). — L'arrond. a 3 cant., 80 comm., 54.750 h.

CHÂTEAUGIRON, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes, sur l'Yaine, s.-affl. de la Vilaine ; 1.270 h.

CHÂTEAU-GONTIER, ch.-l. d'arr. (Mayenne), sur la Mayenne ; 6.820 h. (*Castrogontériens*). Ch. de f. Et., à 29 kil. S. de Laval. Poteries, lainages, eaux ferrugineuses de *Pougues-Rouillées*. — L'arrond. a 6 cant., 73 comm., 59.960 h.

CHÂTEAU-HAUT-BRION, vignoble du Bordelais (Gironde), qui fournit des vins rouges classés parmi les meilleurs du Médoc.

CHÂTEAU-LAFITE, domaine de la commune de Pauillac (*Gironde*), un des meilleurs crus de vins rouges de Bordeaux (Médoc).

CHÂTEAU-LAGRANGE, hameau du dép. de la Gironde; vins rouges renommés, classés parmi les meilleurs crus du haut Médoc.

CHÂTEAU-LANDON, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 2.400 h. Carrières.

CHÂTEAU-LATOUR, domaine de la commune de Pauillac (Gironde); vins rouges classés parmi les premiers crus du Médoc.

CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1.200 h. Eaux ferrugineuses; forges.

CHÂTEAULIN, ch.-l. d'arr. (Finistère), sur l'Aulne; 4.005 h. (*Castellinois* ou *Châteaulinois*). Ch. de f. Et., à 28 kil. N. de Quimper. Ardoisières. L'arr. a 7 cant., 62 comm., 124.010 h.

CHÂTEAU-MARGAUX [*gô*], vignoble de la commune de Margaux, à 22 kil. N. de Bordeaux, donnant un des vins rouges les plus estimés du Bordelais (Médoc).

CHÂTEAUMEILLANT (*mè, ll* mll., *an*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur la Sinaise, s.-affl. du Cher; 3.250 h. Ch. de f. Orl. Pierres calcaires.

CHÂTEAUNEUF, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1.280 h. Belle forêt. Filature de lin.

CHÂTEAUNEUF, ch.-l. de c. (Fmistère), arr. de Châteaulin; 3.930 h. Ardoisières.

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1.680 h.

CHÂTEAUNEUF-DE-RANDON, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 640 h. Du Guesclin mourut en l'assiégeant, en 1380.

CHÂTEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 580 h. Ch. de f. Et.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 2.810 h. Ch. de f. Et. Carrières.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond; 2.030 h. Ch. de f. Orl.

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2.865 h. Ch. de f. Orl.

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 1.290 h.

CHÂTEAUPONSAC [*sak'*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, sur la Gartempe, affl. de la la Creuse; 3.560 h. Ch. de f. Orl.

CHÂTEAU-PORCIEN [*si-in*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel, sur l'Aisne; 960 h. Filatures.

CHÂTEAURENARD, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, sur l'Ouanne; 2.070 h. Ch. de f. P.-L.-M.

CHÂTEAURENARD-PROVENCE [*nar*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près de la Durance; 8.020 h. Vignobles.

CHÂTEAURENAULT [*nô*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la Brenne, s.-affl. de la Loire; 4.060 h. (*Renaudins*). Ch. de f. Orl. Tanneries.

CHÂTEAURENAULT (François-Louis *de*), vice-amiral et maréchal de France. Il s'illustra en combattant les corsaires barbaresques, les Hollandais et les Anglais (1637-1716).

CHÂTEAUROUX, ch.-l. du dép. de l'Indre, sur l'Indre; 26.570 h. (*Châteauroussins* ou *Castelroussins*). Ch. de f. Orl., à 263 kil. S.-O. de Paris. Draps. Grande forêt. Patrie de Guimond, du général Bertrand. L'arr. a 8 cant., 82 comm., 110.200 h.

CHÂTEAUROUX [*roû*] (Marie-Anne *de* MAILLY-NESLE, *duchesse de*), une des favorites de Louis XV. Ambitieuse et énergique, poussée par le duc de Richelieu, elle contribua à tirer un moment le roi de son apathie en l'engageant à se montrer à la tête de ses armées (1717-1744).

CHÂTEAU-SALINS [*lin*], ch.-l. d'arr. (Moselle), à 59 kil. S.-E. de Metz, sur la Petite-Seille, affl. de la Moselle; 1.950 h. L'arr. a 5 cant., 132 comm., 36.010 h.

CHÂTEAU-THIERRY, ch.-l. d'arr. (Aisne), sur la Marne; 7.750 h. (*Théodoriciens*). Ch. de f. E., à 80 kil. S.-O. de Laon. Patrie de La Fontaine. L'arr. a 5 cant., 124 comm., 50.620 h.

CHÂTEAUVILLAIN, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1.060 h. Ch. de f. E. Patrie de Decrès.

CHÂTEAU-YQUEM [*i-kèm'*], vignoble bordelais du pays de Sauternes, donnant des vins blancs universellement réputés.

CHÂTEIGNERAIE (*La*). V. LA CHÂTAIGNERAIE.

CHÂTEL, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur la Moselle; 1.400 h. Ch. de f. E.

CHÂTEL (Jean), fanatique qui tenta d'assassiner Henri IV; il fut écartelé (1575-1594).

CHÂTELAILLON, comm. de la Charente-Inf., arr. de La Rochelle; 720 h. Ch. de f. Et. Bains de mer.

CHÂTELARD [*lar*] (*Le*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur le Chéran, s.-affl. du Rhône; 660 h.

CHÂTELAUDREN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur le Leff; 1.160 h. Ch. de f. Et.

CHÂTELDON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur le Vauziron; 1.890 h. Etablissement thermal.

CHÂTELET [*lè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond; 1.660 h.

CHÂTELET (*marquise du*), femme de lettres française, née à Paris; connue surtout pour sa liaison avec Voltaire (1706-1749).

Châtelet, nom donné à deux forteresses de l'ancien Paris, le *Grand* et le *Petit Châtelet*. Le premier, démoli en 1802, était situé sur la rive droite de la Seine. C'était le siège de la juridiction criminelle de la vicomté et prévôté de Paris. Le second, sur la rive gauche, près de l'Hôtel-Dieu, servait de prison.

CHÂTELET-EN-BRIE (*Le*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 920 h.

CHÂTELGUYON, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 1.270 h. Station thermale.

CHÂTELLERAULT [*rô*], ch.-l. d'arr. (Vienne), au confluent de la Vienne et de l'Envigne; ch. de f. Orl., à 32 kil. N.-E. de Poitiers; 17.600 h. (*Châtelleraudais*). Manufacture d'armes, coutellerie, quincaillerie. L'arr. a 6 cant., 51 comm., 58.570 h.

CHÂTELUS-MALVALEIX [*lu*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac; 1.100 h.

CHÂTENOIS [*noi*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1.040 h. Ch. de f. E.

CHATHAM ou **CHATAM** [*tam'*], v. d'Angleterre, comté de Kent, sur le Medway, affl. de la Tamise; 42.000 h. Port militaire, arsenal, école du génie.

CHATHAM, archipel anglais de l'Océanie.

CHÂTILLON, comm. de la Seine, arr. et à 3 kil. de Sceaux; 5.570 h. Carrières.

CHÂTILLON, nom de plusieurs familles nobles Les plus illustres sont celle de *Châtillon-sur-Marne*, qui a donné EUDES **de Châtillon,** le premier pape français sous le nom d'Urbain II; GAUCHER **de Châtillon,** connétable de Philippe le Bel (1250-1330), etc., et celle de *Châtillon-Coligny*, autref. *Châtillon-sur-Loing*, d'où sont sortis Odel, Gaspard et François de COLIGNY.

CHÂTILLON-COLIGNY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, sur le Loing et le canal de Briare; 1.800 h. Patrie de la famille de Coligny, de Becquerel.

CHÂTILLON-EN-BAZOIS [*zoi*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, sur l'Aron affl. de la Loire, et sur le canal du Nivernais; 1.450 h. (*Châtillonnais*).

CHÂTILLON-EN-DIOIS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur le Bez, affl. de la Drôme; 760 h. (*Châtillonnais*).

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 2.660 h. (*Châtillonnais*). Ch. de f. de Marlieux à Châtillon.

CHÂTILLON-SUR-INDRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 3.370 h. (*Châtillonnais*). Ch. de f. Orl. Mines, métallurgie, verreries, magnaneries.

CHÂTILLON-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien; 2.600 h. (*Châtillonnais*). Ch. de f. P.-L.-M. Marbre, pierre de taille, chaux.

CHÂTILLON-SUR-MARNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 780 h. (*Châtillonnais*). Patrie du pape Urbain II, de Gaucher de Châtillon, etc.

CHÂTILLON-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or) ; ch. de f. E. et P.-L.-M. ; à 82 kil. N.-O. de Dijon ; 4.410 h. (*Châtillonnais*). Forges, carrières, papeteries. Patrie de Marmont, Nisard. L'arr. a 6 cant., 115 comm., 30.510 h.

CHÂTILLON-SUR-SÈVRE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire, sur l'Ouin, affl. de la Sèvre Nantaise ; 1.270 h. (*Châtillonnais*). Ch. de f. Et.

Châtiments [*man*] (*les*), recueil de poésies composées au lendemain du 2-Décembre (1851) par Victor Hugo proscrit. C'est une satire indignée, violente et souvent d'une éloquence incomparable, des hommes du second Empire (1853).

CHATOU, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine ; 8.040 h. (*Chatousiens*). Ch. de f. Et.

CHÂTRE (*La*), ch.-l. d'arr. (Indre), au-dessus de l'Indre ; 3.930 h. (*Castrais*). Ch. de f. Orl., à 34 kil. S.-E. de Châteauroux. Patrie d'E. Acollas. Lainages, cuirs. L'arr. a 5 cant., 59 comm., 55.700 h.

Chatte blanche (*la*), conte de Mme d'Aulnoy. Un jeune prince, soumis par son père à de bizarres épreuves, rencontre une ravissante chatte blanche, qui est une princesse métamorphosée. Grâce à elle, il fait à son père des présents merveilleux, puis, ayant magiquement rendu à la jeune fille sa vraie forme, il l'épouse.

CHATT-EL-ARAB, fl. de la Mésopotamie, formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate ; passe à Bassora et se jette dans le golfe Persique.

CHATTERTON [*tcha-tèr-ton*] (Thomas), poète anglais, né à Bristol. Méconnu et tombé dans la misère, il s'empoisonna (1752-1770).

Chatterton, drame émouvant d'Alfred de Vigny (1835). C'est l'histoire du poète méconnu et découragé, qui se réfugie dans le suicide pour échapper à la misère et à l'indifférence des hommes.

CHAUCER [*seur*] (Geoffrey), poète anglais, né à Londres, auteur des *Contes de Canterbury*. Il traduisit le *Roman de la rose* et imita l'art classique et l'art italien. C'est un des fondateurs de la littérature poétique de l'Angleterre (vers 1340-1400).

CHAUDESAIGUES [*zè-ghe*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour, sur le Remontalou ; 1.620 h. (*Caldaguès*). Eaux thermales.

CHAUDET [*dè*] (Antoine-Denis), peintre et sculpteur français, né à Paris (1763-1810).

CHAUDEY [*dè*] (Gustave), avocat et homme politique français, né à Vesoul ; fusillé par les insurgés sous la Commune (1817-1871).

Chaudronnier (*le*), tableau de Franz Van Mieris (Dresde) ; une des œuvres maîtresses de l'artiste.

CHAUFFAILLES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire) ; arr. de Charolles, sur le Botoret, s.-affl. de la Loire ; 3.550 h. Tissage de soie.

Chauffeurs, brigands qui, pendant les troubles de la Révolution, *chauffaient* et brûlaient les pieds de leurs victimes pour les forcer à dire où était caché leur argent. Ils disparurent sous le Consulat.

CHAULIEU (*abbé* Guillaume *de*), poète français du genre gracieux et léger, né à Fontenay (Vexin normand). Il mérita d'être surnommé **l'Anacréon du Temple** (1639-1720).

CHAULNES [*chô-ne*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 1.400 h. (*Chaulnois*). Ch. de f. N. Tissus. Patrie de Lhomond.

CHAULNES [*chô-ne*] (Honoré D'ALBERT, *duc de*), maréchal de France, né à Mornas (Vaucluse [1581-1649].

CHAULNES (Ferdinand D'ALBERT D'AILLY, *duc de*), pair de France et lieutenant général, distingué par son goût pour les sciences (1714-1769) ; — Son fils, MARIE-JOSEPH, physicien et chimiste français, découvrit les carbonates alcalins (1741-1793).

CHAUMERGY [*mèr-ji*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur la Brenne, s.-affl. de la Saône ; 480 h. Volailles.

CHAUMETTE [*mè-te*] (Pierre-Gaspard), procureur syndic de la commune de Paris en 1792, né à Nevers en 1763. Il fut l'un des fondateurs du *culte de la Raison ;* décapité avec les hébertistes en 1794.

Chaumière indienne (*la*), conte philosophique de Bernardin de Saint-Pierre. Chénier l'appelait le meilleur, le plus moral, le plus court des romans (1791).

CHAUMONT [*mon*], ch.-l. du dép. de la Haute-Marne, au confluent de la Marne et de la Suize ; ch. de f. E., à 262 kil. S.-E. de Paris ; 16.210 h. (*Chaumontois* ou *Chaumontais*). Coutellerie, toiles, carrières. Patrie de Bouchardon, Damrémont. Un traité y fut conclu en 1814 entre les Alliés, pour réduire la France aux limites de 1789. — L'arr. a 10 cant., 195 comm., 65.860 h.

CHAUMONT, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; sur le Troësne, s.-affl. de la Seine ; 1.560 h. Ch. de f. E. Tourbières.

CHAUMONT (BUTTES), parc de Paris, aménagé en 1863 sur les hauteurs qui avaient servi, en 1814, à la défense de Paris. Sites pittoresques.

CHAUMONT-PORCIEN [*si-in*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel ; 620 h.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, comm. de Loir-et-Cher, arr. de Blois ; 940 h. Ch. de f. Orl. Château où résida Catherine de Médicis.

CHAUNY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, sur l'Oise et le canal de Saint-Quentin ; 5.650 h. (*Chaunois*). Ch. de f. N. Manufacture de glaces. Importante usine de produits chimiques ; perles artificielles. La ville fut dévastée par les Allemands (1914-1918).

CHAUSSARD [*sar*] (Pierre), littérateur français, né à Paris, secrétaire du comité de Salut public ; théophilanthrope (1766-1823).

CHAUSSIER [*si-é*] (François), chirurgien et anatomiste français, né à Dijon (1746-1828).

CHAUSSIN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur l'Orin, affl. du Doubs ; 1.020 h. Ch. de f. P.-L.-M.

CHAUVEAU-LAGARDE [*vô*] (Claude-François), avocat français, né à Chartres. Il fut, devant le tribunal révolutionnaire, le défenseur éloquent et courageux de Marie-Antoinette, de Madame Elisabeth et de Charlotte Corday (1756-1841).

CHAUVELIN (Germain-Louis *de*), homme d'Etat français, un des promoteurs de la guerre de succession de Pologne ; exilé par le cardinal Fleury en 1737 (1685-1752) ; — Son fils, le marquis BERNARD-LOUIS **de Chauvelin,** diplomate, né à Paris, vécut dans l'intimité de Louis XV (1716-1773).

CHAUVIGNY, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne ; 2.510 h. Ch. de f. Orl. Pierres.

CHAUX-DE-FONDS [*chô-de-fon*] (*La*), v. de Suisse, c. de Neuchâtel ; 37.700 h. (*Chaudefonniers* ou *Chauliers*). Horlogerie. Patrie de Jacques Droz, Léopold Robert.

CHAVANGES, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube, près de la Voire ; 760 h. Ch. de f. Et.

CHAVÉE (Honoré-Joseph), savant belge, né à Namur, un des fondateurs de la linguistique moderne (1815-1877).

CHAVES, v. du Portugal (Traz-os-Montes) ; 7.500 h. Bains fréquentés.

CHAVILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; 6.465 h. Ch. de f. Et.

CHEB, v. de Tchécoslovaquie. V. EGER.

CHEF-BOUTONNE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle ; sur la Boutonne, affluent de la Charente ; 2.005 h. Ch. de f. Et.

CHELIFF, fleuve d'Algérie, qui arrose Boghar, Orléansville, et se jette dans la Méditerranée ; 686 kil.

CHELLES [*chè-le*], comm. de l'arr. de Meaux (Seine-et-Marne), sur la Marne ; 6.805 h. (*Chelléens*). Ch. de f. E. Chilpéric Ier en 584 et Childéric II en 673 y furent assassinés ; sainte Bathilde y fonda en 660 une célèbre abbaye. Station préhistorique. V. CHELLÉENS. (*Partie langue.*)

CHELSEA [*tchèl-si*], v. d'Angleterre, aujourd'hui réunie à Londres ; sur la Tamise.

CHEMILLÉ [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet ; sur l'Hyrôme, s.-affl. de la Loire ; 3.940 h. Ch. de f. Orl. Filatures.

CHEMIN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle ; 290 h.

Chemin de la perfection (*le*), ouvrage mystique et ascétique, par sainte Thérèse (1563-1567).

CHEMIN DES DAMES, route courant sur des plateaux du dép. de l'Aisne, entre Aisne et Ailette. Disputé entre Français et Allemands, de septembre 1914 à octobre 1918.

CHEMNITZ [*kèm-nits*], v. d'Allemagne, Saxe, sur la Chemnitz, s.-affl. de l'Elbe ; 30.300 h. Filatures, tissages, métallurgie.

CHENAVARD [*var*] (Paul-Joseph), peintre d'histoire français, né à Lyon (1808-1895).

CHÊNEDOLLÉ (Charles-Julien *de*), poète français, né à Vire (1769-1833); auteur de fables agréables.

CHÉNÉRAILLES [*ra, ll* mll.], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1.030 h.

CHÉNIER [*ni-é*] (André), célèbre poète français, né à Constantinople, auteur d'élégies et d'idylles (*la Jeune Captive, l'Aveugle, le Jeune Malade*, etc.). Mêlé d'abord au mouvement révolutionnaire, il protesta ensuite éloquemment contre les excès de la Terreur, et mourut sur l'échafaud, le même jour que le poète Roucher. On s'accorde à reconnaître la pureté admirable de son style, ses innovations hardies, et l'originalité qu'il apporta dans son imitation des anciens, particulièrement des élégiaques grecs. Sa devise littéraire paraît être contenue dans ce vers :

André Chénier.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

On rappelle le mot qu'il prononça, en se frappant le front, sur la charrette qui le conduisait au supplice ; « J'avais pourtant quelque chose là! » (1762-1794.).

CHÉNIER (Marie-Joseph), frère du précédent, poète dramatique, né à Constantinople; auteur de satires, de tragédies estimables, souvent inspirées par le souffle révolutionnaire du *Chant du départ* (1764-1811).

CHENONCEAUX [*sô*], comm. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours, sur le Cher; 360 h. Ch. de f. Orl. Ma-

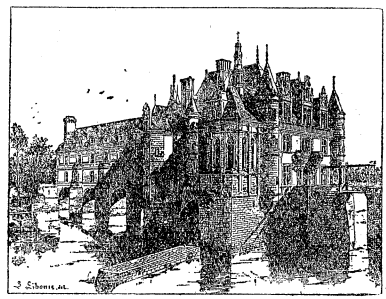

Château de Chenonceaux.

gnifique château de la Renaissance, construit au milieu du Cher, sous François Ier, et embelli par Philibert Delorme.

CHEN-SI, prov. de Chine; 9.465.000 h. Cap. *Si-Ngan-Fou*.

CHENU (Jean-Charles), naturaliste français, auteur d'une *Encyclopédie d'histoire universelle* (1808-1879).

CHÉOPS [*ké-ops*] ou **KHOUFOUÎ**, roi d'Egypte de la 4e dynastie. Il fit élever la plus grande des pyramides.

CHÉPHREN [*ké-frèn*], ou **KHÂOUFRÂ**, roi d'Egypte de la 4e dynastie, frère et successeur de Chéops; fit construire la seconde grande pyramide.

CHER [*chèr*] (le), riv. de France, a sa source dans le dép. de la Creuse, baigne Montluçon, Saint-Amand, Vierzon, et longe la Loire avant de s'y jeter (riv. g.); 320 kil.

CHER (*dép. du*), dép. formé d'une partie du Berry et d'une petite partie du Bourbonnais; préf. *Bourges*; s.-préf. *Saint-Amand, Sancerre*; 3 arr., 29 cant., 293 comm., 304.800 h.; 8e région militaire; cour d'appel et archevêché de Bourges. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

CHERASCO, v. d'Italie (Piémont), sur le Tanaro, affl. du Pô; 9.500 h. Un armistice y fut conclu en 1797 entre le Piémont et Bonaparte, vainqueur dans les premiers combats de la guerre d'Italie.

CHERBOURG [*bour*], ch.-l. d'arr. (Manche); port militaire sur la Manche, fermé par une longue digue. Ch. de f. Et., à 66 kil. N.-O. de Saint-Lô; 38.280 h. (*Cherbourgeois*). Place forte, préf. maritime. Patrie du prédicateur Beauvais. — L'arr. a 5 cant., 74 comm., 89.725 h.

CHERBULIEZ [*li-é*] (Victor), romancier français, d'origine suisse, né à Genève (1829-1899).

CHERCHELL, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, petit port sur la Méditerranée; 11.940 h. Marbre, fer.

Chercheuse d'esprit (*la*), charmant vaudeville en un acte, de Favart, son chef-d'œuvre (1741).

CHEREAS [*ké-ré-ass*], tribun romain, qui assassina Caligula en 41.

CHÉRET [*ré*] (Jules), dessinateur et peintre français, né à Paris en 1836; s'est acquis une légitime célébrité dans la composition des affiches illustrées.

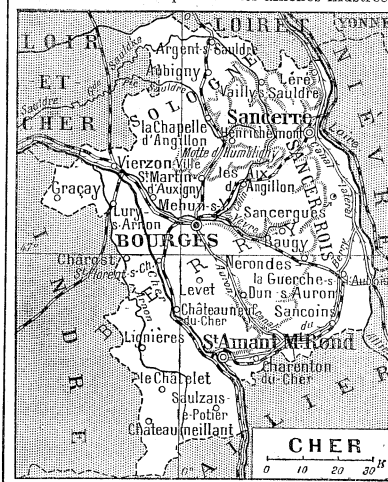

CHEROKEES [*kiss*], Indiens Peaux-Rouges des Etats-Unis, entre l'Arkansas et la rivière Rouge, race intelligente, aujourd'hui complètement civilisée.

CHÉRONÉE [*ké-ro-né*], v. de Béotie, où Philippe de Macédoine vainquit les Athéniens et les Thébains en 338 av. J.-C., et où Sylla battit les troupes de Mithridate en 86 av. J.-C.

CHÉROY [*roi*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens, près du Lunain; 575 h.

CHERSONÈSE [*ker-so-nè-ze*] (du gr. *khersos*, continent, et *nêsos*, île), nom que les Grecs donnaient à quatre presqu'îles : 1° la *Chersonèse de Thrace*, aujourd'hui presqu'île des Dardanelles ou de Gallipoli; 2° la *Chersonèse Taurique*, aujourd'hui la Crimée; 3° la *Chersonèse Cimbrique*, aujourd'hui le Jutland danois; 4° la *Chersonèse d'Or*, qui est probablement l'Indochine actuelle.

Chérubin, personnage du *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais.

CHERUBINI [*ké*] (Salvador), compositeur de musique, né à Florence. Il se fit naturaliser Français et dirigea le Conservatoire de Paris. Ses œuvres religieuses (*la Messe du sacre*, etc.) et ses opéras (*Lodoiska, Médée, les Abencérages*, etc.) valent par un style d'une rare élévation, un remarquable sentiment dramatique, une instrumentation superbe (1760-1842).

Cherubini.

CHÉRUEL [Adolphe], historien français, né à Rouen, auteur d'une *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV ;* a publié les *Mémoires de Saint-Simon* (1809-1891).

CHÉRUSQUES [*rus-ke*], ancien peuple franc de la Germanie, dont le chef le plus remarquable fut Arminius, souvent vainqueur des Romains.

CHERVIN (Nicolas), médecin français, né près de Villefranche (Rhône) [1783-1843].

CHESAPEAKE [*tchè-za-pi-ke*], baie des Etats-Unis, sur l'Atlantique ; magnifique rade, sur laquelle est bâtie Baltimore.

CHESELDEN [*tchè-zèl-dèn'*] (Guillaume), savant chirurgien anglais, praticien de premier ordre, surtout dans l'opération de la cataracte (1688-1752).

CHESNE [*chê-ne*] (*Le*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur le canal des Ardennes ; 1.270 h. Près de là se trouve le défilé dit le Chêne-Populeux (Argonne), que Dumouriez occupa en 1792.

CHESTER, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Chester ; 39.000 h. Fromages. — Le comté a 954.000 h.

CHESTER, v. des Etats-Unis, (Pensylvanie), sur la Delaware ; 58.000 h. Manufacture d'effets de laine et de coton.

CHESTERFIELD [*fild'*], v. du Royaume-Uni (Angleterre, comté de Derby), sur le Rother ; 37.400 h.

CHESTERFIELD (Philip), homme d'Etat et écrivain anglais, né à Londres, auteur des *Lettres à mon fils,* écrites avec élégance, mais d'une morale souvent discutable ; il fut l'ami de Montesquieu (1694-1773).

CHEVAGNES, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins, sur l'Acolin, affl. de la Loire ; 950 h.

Cheval de bronze (*le*), opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber, œuvre amusante, écrite sur un sujet chinois (1835).

Chevalerie, institution féodale, militaire et religieuse du moyen âge, propre à l'ordre de la noblesse et dont les membres, à une époque de violences continuelles, mirent leur épée et leur force au service du droit et des faibles. Cette institution, dont on croit retrouver les racines dans les coutumes germaniques, se développa au moyen âge sous l'influence du christianisme et de l'esprit d'association. Les chevaliers, qui exaltèrent à un degré inconnu jusque-là le sentiment de l'honneur, étaient soumis aux formalités d'une réception solennelle et devaient remplir certaines conditions déterminées : on naissait noble, on *était armé* chevalier.

CHEVALIER [*li-é*] (Michel), économiste français, né à Limoges ; fut un des plus éminents défenseurs du libre-échange (1806-1879).

Chevalier, la Mort et le Diable (*le*), célèbre estampe d'Albert Dürer, dont le sujet pourrait se traduire par cette devise : « Ni la mort ni le diable n'arrêtent un brave et loyal chevalier. »

Chevalier à la mode (*le*), comédie en cinq actes et en prose, par Dancourt, son chef-d'œuvre (1687) ; excellent tableau de mœurs.

Chevalier aux lions (*le*), épopée courtoise de Chrestien de Troyes, appartenant au cycle de la la Table ronde (1187).

Chevalier de Maison-Rouge (*le*), roman historique d'Alexandre Dumas père (1845) ; œuvre dramatique pleine d'intérêt, sur la fin du règne de Louis XVI et le début de la Révolution.

Chevalier d'Harmental (*le*), roman d'Alexandre Dumas père (1845), une des œuvres les plus intéressantes du fécond romancier. Le sujet en est la conspiration de Cellamare.

Chevaliers (*les*), comédie d'Aristophane, violente satire contre le démagogue athénien Cléon (424 av. J.-C.).

Chevaux de Marly (*les*), groupes en marbre, de Guillaume Coustou, aux Champs-Elysées, à Paris.

Chevaux de Saint-Marc (*les*), célèbre groupe antique, en bronze, qui décore la façade de l'église Saint-Marc, à Venise.

CHEVELURE DE BÉRÉNICE, constellation de l'hémisphère boréal, située entre le Lion et le Bouvier.

CHEVERT [*vèr*] (François *de*), général français, né à Verdun. Il se distingua par une foule d'actions d'éclat, principalement pendant la guerre de Succession d'Autriche, à l'assaut de Prague qu'il défendit ensuite héroïquement contre les Impériaux (1695-1769).

CHEVERUS [*russ*] (Jean-Louis *de*), cardinal français, né à Mayenne. Il fut évêque de Boston, de Montauban, et archevêque de Bordeaux, et se fit remarquer par son dévouement et son esprit de conciliation (1768-1836).

Chevilles ou *Poésies* de maître Adam Billaut, menuisier de Nevers (XVIIe s.), remarquables par la verve et l'entrain, mais où l'on rencontre beaucoup d'incorrections de style.

CHEVILLON [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy, près de la Marne ; 970 h. Ch. de f. E. Hauts fourneaux, distilleries.

CHEVIOT [*vi-o*] (*monts*), chaîne de montagnes qui sépare l'Ecosse de l'Angleterre. Beaux pâturages, vastes forêts. Houille.

CHÈVRE (*la*), étoile de première grandeur de la constellation du Cocher.

CHEVREUL [*vreul'*] (Marie-Eugène), chimiste français, né à Angers. On lui doit de belles recherches sur les corps gras, et notamment la découverte des bougies stéariques (1786-1889).

CHEVREUSE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; sur l'Yvette, s.-affl. de la Seine ; 1.770 h. Dans la *vallée de Chevreuse,* sites très pittoresques.

CHEVREUSE (*duchesse* Marie *de*). Elle joua un rôle important pendant la Fronde et dans les complots dirigés contre Richelieu et contre Mazarin. Veuve du duc Albert de Luynes, elle épousa Claude de Lorraine, duc de Chevreuse (1600-1679). Victor Cousin a écrit sa vie.

CHEVREUSE (Charles-Honoré D'ALBERT, *duc de*), gouverneur de Guyenne, l'un des hommes les plus distingués de son temps. Il était gendre de Colbert et grand ami de Fénelon (1646-1712).

CHEYLARD [*ché-lar*] (*Le*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; sur la Dorne, affl. du Rhône ; 3.080 h. Eaux minérales.

CHÈZE (*La*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; sur le Lié ; 460 h.

CHÉZY (Antoine-Léonard *de*), orientaliste français, né à Neuilly. Il éveilla, un des premiers en France, le goût de l'étude du sanscrit (1773-1832).

CHIAVARI [*ki*], v. d'Italie (prov. de Gênes) ; port sur la Méditerranée ; 30.000 h.

CHIBCHAS [*chass*] ou **MUYSCAS** [*mu-is-kass*], peuple civilisé de l'Amérique du Sud, que les Espagnols trouvèrent établi dans la Nouvelle-Grenade, au XVIe siècle.

CHICAGO, v. des Etats-Unis (Illinois), sur le lac Michigan et sur la rivière de Chicago ; 2.701.000 h. Immense commerce des produits de l'Est américain : blés, bestiaux, viandes salées, huile, etc. Importantes manufactures et usines. La ville s'est développée au cours du XIXe siècle avec une remarquable rapidité.

Chicaneau, un des principaux personnages des *Plaideurs* de Racine, dont le nom indique le caractère. Chicaneau est normand et, par suite, plaideur ; il passe sa vie en procès avec la comtesse de Pimbêche et ne parle que de son procureur, de son juge et de ses témoins. Il est resté le type du plaideur infatigable.

CHICHESTER, v. d'Angleterre (Sussex) ; près de la Manche ; 12.600 h.

CHICLAYO, v. du Pérou, ch.-l. de dép. ; 30.000 h.

CHICOT [*ko*], gentilhomme gascon ; m. en 1592. Il s'était rendu célèbre à la cour de Henri III par ses bons mots et ses bouffonneries. Alexandre Dumas père en a fait un conseiller dévoué et clairvoyant du roi, et l'a rendu presque populaire.

CHICOYNEAU [*koi-nô*] (François), médecin français, né à Montpellier. Il se distingua par son dévouement pendant la peste de Marseille (1672-1752).

CHIEN (Grand), constellation de l'hémisphère austral, qui possède l'étoile la plus brillante du ciel, *Sirius.* — **Petit Chien,** constellation de l'hémisphère boréal.

Chien-Caillou, petit ouvrage de Champfleury, qui fut une des premières manifestations de l'école réaliste (1847).

CHIERI [*ki-é*], v. d'Italie, prov. de Turin ; 6.000 h.

CHIERS [*chi-èr*] (*la*), rivière qui naît en Belgique, mais passe en France, où elle arrose Longwy, Montmédy, et se jette dans la Meuse (riv. dr.) ; 112 kil.

CHIETI [*ki-é*], v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de l'Abruzze Citérieure, près de la Pescara; 25.500 h.

CHIHUAHUA, v. du Mexique, cap. de l'Etat de ce nom; 30.000 h. — L'Etat a 423.000 h.

CHIITES, CHIYTES ou **SCHIITES,** nom donné aux-musulmans de Perse par les autres musulmans; ceux-ci s'appellent eux-mêmes *Sunnites* (de l'arabe, *sunni*, attachés à la vraie tradition), et se considèrent comme seuls orthodoxes. Les Chiites regardent Ali comme le seul calife légal, à l'exclusion des autres descendants de Mahomet, reconnus par les Sunnites.

CHILDEBERT Ier [*bèr*], fils de Clovis et de Clotilde, roi de Paris de 511 à 558; il tua, avec son frère Clotaire, les fils de Clodomir; — CHILDEBERT II, fils de Sigebert et de Brunchaut, né en 570, roi d'Austrasie en 575. Sous son règne fut signé le traité d'Andelot; m. en 586; — CHILDEBERT III, fils de Thierry III, né vers 683; il régna sur toute la France de 685 à 711, sous la tutelle de Pépin d'Héristal.

CHILDEBRAND [*bran*], guerrier franc, dont les chroniqueurs font un frère de Charles-Martel. Il se signala contre les Sarrasins; m. en 741. — Ce prince, dont l'histoire et même l'existence sont fort incertaines, a été chanté par le poète Carel de Sainte-Garde, qui en a fait le principal personnage de son poème épique, *les Sarrasins chassés de France;* de là les deux vers fameux de Boileau :

O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand!

Ces deux vers se citent à propos d'un choix par trop malencontreux.

Childe-Harold [*tcha-ild'*] (*Pèlerinage de*), narration d'un poète en voyage, où des tableaux ravissants se mêlent aux impressions d'une âme agitée. Ce poème de Byron est celui qui révèle le mieux son génie (1812-1818). Lamartine a composé un poème, *le Dernier Chant de Childe-Harold,* qui est comme la suite du poème de Byron.

CHILDÉRIC Ier [*rik*], fils de Mérovée et père de Clovis, roi des Francs en 458. Chassé par ses compagnons, il se réfugia en Thuringe, d'où il revint pour renverser le Romain Ægidius et reprendre possession de son commandement (vers 436-481); — CHILDÉRIC II, fils de Clovis II et de Bathilde, roi d'Austrasie en 660, de toute la France en 670, assassiné par Bodillon en 673, dans la forêt de Chelles; — CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, né vers 714, dernier roi mérovingien, de 742 à 751; fut déposé par Pépin le Bref; mourut en 755, au monastère de Saint-Omer.

Armoiries du Chili.

CHILI, république de l'Amérique du Sud; 750.000 kil. c.; 4.038.000 h. (*Chiliens*). Cap. *Santiago;* v. pr. *Conception* et *Valparaiso*. Le Chili s'étend le long de la côte de l'océan Pacifique, au versant occidental des Andes, jusqu'au détroit de Drake. Climat sain; population active et industrieuse; nombreuses mines, industrie et commerce florissants.

Chillon [*ll* mll.], château et prison d'Etat célèbre, bâti sur un rocher au bord du lac Léman, à une lieue et demie de Vevey, dans une situation très pittoresque; on l'a surnommé *la Bastille de la Suisse.* C'est là que fut enfermé le patriote genevois Bonivard, célébré par Byron.

CHILLOUKS [*louk*], peuplade nègre, qui vit entre le lac Nô ou Nû et le Kordofan (Afrique).

CHILOË, archipel chilien du Pacifique austral; 100.000 h.

CHILON [*ki*], un des sept sages de la Grèce, né à Lacédémone. Il mourut de joie en embrassant son fils, vainqueur aux jeux Olympiques.

CHILPÉRIC Ier [*rik*], fils de Clotaire Ier, roi de Neustrie de 561 à 584, époux de Frédégonde, qui le fit assassiner à Chelles (539-584); — CHILPÉRIC II, fils présumé de Childéric II, né vers 670, roi de Neustrie en 715; m. en 720.

CHIMAY [*mè*], v. de Belgique (Hainaut); 3.500 h. Berceau d'une illustre famille princière.

CHIMBORAZO [*chim'*], montagne très élevée de la cordillère des Andes (républ. de l'Equateur); 6.253 m. C'est un volcan éteint.

Chimène, épouse du Cid, immortalisée par Corneille et l'un des plus beaux types de femme qu'ait créés la poésie, ce qui a fait dire à Boileau, en parlant des critiques dirigées contre le *Cid* :

En vain contre le « Cid » un ministre se ligue :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

CHIMÈRE (*la*), monstre fabuleux, dont le corps tenait moitié du lion, moitié de la chèvre, et qui avait la queue d'un dragon. Sa bouche vomissait des flammes. Bellérophon, monté sur Pégase, la tua (*Myth.*). V. BELLÉROPHON.

Chimère (musée des Offices).

Chimie (*Traité de*), par Lavoisier; ouvrage qui a posé les bases de la chimie moderne (1789).

Chimie (*Dictionnaire de*), par Würtz; il a contribué puissamment à répandre la théorie et la notation atomiques.

Chimique (*Encyclopédie*), par Frémy. C'est le plus vaste corps de chimie qui ait paru en France. Commencée en 1882, sous la direction de Frémy, par une société de savants et d'industriels, cette publication comprend une série de véritables traités spéciaux.

Chimiste (*le*) ou **l'Alchimiste,** célèbre tableau de Teniers (Dresde) : savant dans son laboratoire plein d'ustensiles.

CHINARD [*nar*] (Joseph), sculpteur français, né à Lyon, auteur d'œuvres plus agréables que puissantes (1756-1813).

CHINCHAS (*îles*), petites îles du Pacifique, sur la côte du Pérou, auquel elles appartiennent, et où l'on recueille le guano.

CHINE, vaste Etat de l'Asie, érigé en République en 1912, qui se compose de trois grandes régions : la *Mandchourie*, qui comprend trois provinces; la *Chine proprement dite*, laquelle comprend 19 provinces; les *pays sujets*, c'est-à-dire la Mongolie, quelques parties de la Dzoungarie, le Thibet, le Turkestan chinois, etc. La Chine proprement dite a 427.680.000 h. de race mongolique (*Chinois*). Capit. *Pékin*. Elle s'étend sur les vallées des grands fleuves de l'Asie orientale : le Hoang-Ho, le Yang-tsé-Kiang, le Si-Kiang, etc. Vingt-sept de ses villes (*Pékin, Tien-Tsin, Shanghaï, Ning-Po, Fou-Tchéou, Canton*, etc.) ont été ouvertes aux étrangers qui y résident et y achètent du thé, du riz, des objets laqués, de la soie, des cotonnades, des porcelaines, etc. La Chine est une contrée des plus anciennement civilisées du globe; mais elle est aujourd'hui en décadence et pénétrée de plus en plus par les influences étrangères. La religion la plus répandue en Chine est celle de Confucius, mais il y a aussi beaucoup d'adhérents du bouddhisme et du taoïsme, puis des mahométans en grand nombre, des juifs et des chrétiens.

Armoiries de la Chine.

CHINE (*mer de*), partie de l'océan Pacifique, comprise entre la Chine, l'Indochine, Sumatra, Bornéo, les Philippines et Formose.

CHINON, ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire), sur la Vienne; 5.350 h. (*Chinonais*). Ch. de f. Et., à 46 kil. de Tours. Magnifique château. — L'arr. a 7 cant., 87 comm. 70.270 h.

CHINTREUIL (Antoine), paysagiste français, né à Pont-de-Vaux (Ain) [1816-1873].

CHIO [*ki-o*], île grecque de l'Archipel, un des pays qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère; 65.000 h. (*Chiotes*). Vins célèbres. Chio fut désolée par un tremblement de terre en 1881.

CHIOGGIA [*ki-o-dji-a*], v. d'Italie (Vénétie); 25.000 h. Port à l'embouchure de Brenta.

CHIPKA, bourg de Bulgarie (Roumélie orientale), près duquel se trouve le *défilé* ou *col de Chipka*

(Balkans) qui a été le théâtre d'une lutte acharnée entre les Russes et les Turcs (1877)

CHIPPEWAYS, Indiens Peaux-Rouges, dans l'Etat de Michigan (Etats-Unis) et dans la partie du Canada touchant cet Etat.

CHIQUITOS, Indiens de l'Amérique du Sud (Bolivie et Brésil).

CHIRAC [*rak*] (Pierre), principal médecin de Louis XV, né à Conques [Aveyron] (1650-1732).

CHIRAZ, v. de Perse (Farsistan) ; 50.000 h. Vins, amandes. Patrie des poètes Saadi et Hafiz.

CHIRON [*ki*], fameux centaure, à qui fut confiée l'éducation d'Achille. V. Achille.

CHISELHURST [*tchi-zèl-heurst'*], bourg près de Londres ; 8.600 h. Napoléon III s'y retira et y mourut (1873).

CHIVASSO [*ki*], v. d'Italie (prov. de Turin), sur le Pô ; 10.600 h. Ancienne résidence des ducs de Montferrat.

CHLOPICKI (Joseph), général polonais, né en Podolie (1771-1854), prit part aux guerres de l'Empire et fut dictateur en 1830.

CHLORIS [*klo-riss*], nymphe de la Fable, épouse de Zéphire.

CHMIELNICKI (Bogdan Zénon), hetman des Cosaques de l'Ukraine. Il reconnut en 1654 la souveraineté de la Russie (1593-1657).

CHOA [*ko-a*], partie du S.-E. de l'Abyssinie, qui formait autrefois un Etat indépendant ; v. pr. *Ankober*.

CHOASPES [*ko-as-pèss*], fleuve de la Susiane, aujourd'hui *Kara-Sou* ; se jette dans l'Euphrate.

Choc de cavalerie, titre de plusieurs tableaux traités avec une grande vérité de détails par Bourguignon (Louvre, Bruxelles, Vienne, Bordeaux, etc.) ; — par Wouwerman (Louvre, Dresde).

CHOCZIM [*kzim'*], v. de Roumanie (Bessarabie), sur le Dniester ; 16.000 h. Victoire de Jean Sobieski sur les Turcs (1673).

CHODOWIECKI (Daniel), graveur polonais, né à Dantzig (1726-1801), illustrateur ingénieux.

Choéphores [*ko*] (*les*) ou *Porteuses de libations*, tragédie d'Eschyle, faisant partie de la trilogie *l'Orestie*. Elle complète l'action de la tragédie d'*Agamemnon* et prépare celle des *Euménides* (460 av. J.-C.).

Duc de Choiseul.

CHOISEUL (César), maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV (1598-1675).

CHOISEUL (*duc* Etienne-François *de*), ministre des Affaires étrangères sous Louis XV. Il montra une réelle habileté pour réparer les malheurs de la guerre de Sept ans. La France lui doit la conquête de la Corse et la conclusion du *Pacte de famille* (1719-1785).

CHOISY (*l'abbé* François Timoléon *de*), écrivain français, né à Paris, connu par ses *Lettres* et ses *Mémoires* (1644-1724).

CHOISY-LE-ROI, comm. de la Seine (arr. de Sceaux), sur la Seine ; 20.310 h. Ch. de f. Orl. Restes d'un château célèbre, bâti par Mansard, et habité par Mlle de Montpensier.

CHOLET [*lè*], ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire), sur la Maine ; affl. de la Sèvre Nantaise ; ch. de f. Orl. et Ét., à 60 kil. S.-O. d'Angers ; 19.540 h. (*Choletais*). Fabrique de toiles, de mouchoirs. Cette ville fut le théâtre de luttes sanglantes pendant les guerres de la Vendée. — L'arr. a 7 cant., 80 comm., 106.440 h.

Chopin.

CHOLON, v. de la Cochinchine française ; 242.000 h. Centre industriel et commerçant ; usine de décorticage du riz ; poteries.

CHOMÉRAC [*rak*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; sur le Payré, affl. du Rhône ; 1.555 h. Ch. de f. P.-L.-M. Marbres, filature de soie.

CHOPIN (Frédéric-François), pianiste, né près de Varsovie, d'origine française. Ses compositions pour piano (mazurkas, valses, nocturnes, polonaises, etc.), d'un caractère romantique, sont remarquables par la profondeur du sentiment, la sobriété et l'expression du style. Sa fameuse *Marche funèbre* est restée populaire (1810-1849).

Choppart (*Aventures de Jean-Paul*), par L. Desnoyers (1837) ; sorte de cours de morale pratique, où chaque fait apporte avec lui son enseignement.

CHORGES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, entre deux affl. de la Durance ; 1.270 h. Marbre.

CHORON (Alexandre-Etienne), musicien français, né à Caen, auteur de méthodes pour l'enseignement de la musique (1772-1834).

CHOSROÈS Ier, le Grand [*koss-ro-èss*], de la race des Sassanides, roi de Perse de 531 à 579 ; lutta avec succès contre les Romains ; — Chosroès II, roi de Perse de 590 à 628 ; fut battu par Héraclius.

Chouannerie, nom général donné aux insurrections royalistes qui précédèrent la guerre de Vendée proprement dite et se perpétuèrent, jusque sous le Consulat, dans le bas Maine, une partie de l'Anjou, la Bretagne, etc. L'origine de ce nom n'est pas encore absolument déterminée : les uns le font venir de Jean Cottereau, dit *Jean Chouan*, chef insurgé royaliste de la Mayenne ; les autres y voient une allusion à l'habitude que les bandes de paysans avaient contractée d'imiter le cri de la chouette pour se reconnaître entre eux ou se prévenir de la présence des soldats républicains ou *bleus*. Par extension, le nom de *chouans* fut donné à tous les partisans de la cause royaliste dans l'Ouest.

Chouans.

Chou-King (c'est-à-dire *le Livre des annales*), recueil des plus anciens documents écrits de la Chine, coordonnés par Confucius. C'est un beau traité de morale et de politique en exemples.

CHOUMLA [*koum*], v. de la Bulgarie, sur le versant septentrional des Balkans ; 24.000 h.

CHRAMNE [*kram-ne*], fils de Clotaire Ier. Il s'allia avec Conobre, roi de Bretagne, contre son père, qui le vainquit, le fit étrangler et brûler dans une chaumière avec sa femme et ses enfants (560).

CHRESTIEN DE TROYES [*kré-ti-in-de-troi*], poète français, auteur de romans de chevalerie : *Lancelot, le Chevalier au lion, Perceval*, etc. (XIIe s.).

CHRIST [*krist'*] (du gr. *khristos*, oint), le Rédempteur, le Messie et, par conséquent, chez les chrétiens, Jésus-Christ. V. Jésus.

Christ (*ordre du*), ordre militaire et religieux portugais, fondé par le roi Denis Ier et approuvé par le pape Jean XXII (1319). En en confirmant l'institution, le pape se réserva, pour lui et ses successeurs, le droit de nommer des membres. Ce fut l'origine du *Christ romain*, accordé par le saint siège.

Christ au jardin des Oliviers (*le*) ou **le Christ aux Oliviers,** ou **le Christ au jardin des Olives,** tableau de Raphaël ; — de Mantegna (Londres) ; — du Titien, au musée royal de Madrid ; — du Guide, au Louvre ; — d'E. Delacroix, église Saint-Paul, à Paris ; — de P. Delaroche (1854).

Christ guérissant les malades (*le*), célèbre eau-forte de Rembrandt, connue sous le nom de *la Pièce aux cents florins*.

Christ en croix (*le*), célèbre tableau de Rubens, admirable pour l'expression et pour la couleur (musée d'Anvers) ; — composition du style le plus élevé et du sentiment le plus pathétique, par Van Dyck (cathédrale de Malines) ; — chef-d'œuvre de Vélasquez (musée royal de Madrid) ; etc.

Christ mort (*le*), tableau de Van Dyck, au Louvre ; — de Philippe de Champaigne, au Louvre ; — de Holbein (Bâle) ; etc. V. Pieta.

Christ porté au tombeau (*le*), chef-d'œuvre du Titien, au Louvre ; profondeur du sentiment, puissance de l'expression, coloris éclatant.

Christ dans les limbes (*le*), chef-d'œuvre d'Angolio Bronzino, musée des Offices (1552).

Christ d'ivoire (*le*), une des plus belles œuvres d'art du XVIIe siècle, exécutée à Avignon en 1659, par le célèbre ivoirier Jean Guillermin.

CHRISTCHURCH, ville de la Nouvelle-Zélande, île du Sud; 105.000 h. Université.

CHRISTIAN Ier [*kris-ti-an*], roi de Danemark en 1448, de Norvège en 1450, de Suède en 1456; mort en 1481; — CHRISTIAN II, roi de Danemark et de Norvège en 1513, de Suède en 1520, détrôné par Gustave Vasa en 1523; mourut captif en 1559; — CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvège de 1534 à 1559; — CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvège de 1588 à 1648; prit part à la seconde période de la guerre de Trente ans; — CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvège de 1671 à 1699, s'allia à la Hollande contre Louis XIV; — CHRISTIAN VI, roi de Danemark et de Norvège de 1730 à 1746; — CHRISTIAN VII, roi de Danemark et de Norvège de 1766 à 1808. Sous son règne, en 1807, les Anglais bombardèrent Copenhague; — CHRISTIAN VIII, roi de Danemark de 1839 à 1848. Il avait d'abord régné sur la Norvège, que la Sainte-Alliance lui enleva en 1814; — CHRISTIAN IX, roi de Danemark, fils du duc Guillaume de Slesvig-Holstein, monté sur le trône en 1863. Il perdit, l'année suivante, le Slesvig et le Holstein, que lui enlevèrent la Prusse et l'Autriche. Son second fils est devenu roi de Grèce en 1863, sous le nom de Georges Ier (1818-1906); — CHRISTIAN X, roi de Danemark, fils de Frédéric VIII, né en 1870, succède à son père en 1912.

CHRISTIANIA [*kris*], auj. **Oslo,** cap. de la Norvège, port au fond du *golfe d'Oslo*, formé par le Skager-Rak; 258.500 h. Bois, huiles; commerce actif.

Christianisme. Le *christianisme* ou *religion du Christ*, né en Judée et d'abord répandu en Orient, fut prêché dans le monde entier par les apôtres, aussitôt après la mort de Jésus. Saint Pierre fut le premier évêque de Rome, mais le fondateur le plus actif de l'Église chrétienne fut certainement saint Paul, qui propagea, en Grèce et en Italie, les nouvelles doctrines. Celles-ci se développèrent rapidement: 1° parce qu'elles répondaient au besoin d'espérance des déshérités; 2° parce qu'elles avaient un caractère universel, à la différence des religions de l'antiquité, qui étaient toutes locales; 3° parce que la morale du paganisme n'avait pu arrêter la corruption du monde entier.

En butte aux persécutions des empereurs, depuis Néron jusqu'à Dioclétien, le christianisme ne devint la religion de l'Etat que sous Constantin, qui, en 325, convoqua le concile de Nicée après avoir, en 313, proclamé le principe de la tolérance religieuse (édit de Milan). En Gaule, le christianisme eut pour premier apôtre Pothin, évêque de Lyon, martyrisé en 177, et durant le moyen âge il se répandit dans le plus grand nombre des pays civilisés. Le schisme de Photius, en 858, sépara l'Église grecque de l'Église latine qui, durant le moyen âge, lutta contre l'arianisme, les iconoclastes, les vaudois, les albigeois et les fauteurs d'hérésie, dont les plus célèbres furent Wiclef, Jérôme de Prague et Jean Hus. Le grand schisme d'Occident fut une cause de dissension pour la chrétienté et de faiblesse pour l'Eglise. Enfin, au XVIe siècle, Luther donna le signal de la Réforme en ne reconnaissant d'autre autorité que celle de la Bible. V. RÉFORME.

Christianisme (*Histoire des origines du*), par E. Renan. Cette histoire comprend 8 volumes: *Vie de Jésus, les Apôtres, Saint Paul, l'Antéchrist, les Evangiles, l'Eglise chrétienne, Marc-Aurèle, Index* (1863-1889). Cette œuvre, par laquelle Renan faisait connaître en France les doctrines des rationalistes allemands, suscita d'ardentes polémiques; elle reste remarquable par le charme de l'exposition et du style, la sagacité et l'ingéniosité des aperçus.

Christianisme (*le*) *et ses origines*, par Havet, remarquable étude de critique historique, où l'auteur étudie les premiers développements du christianisme dans leurs rapports avec la philosophie antique, particulièrement avec le stoïcisme (1872-1884).

CHRISTIANSAND [*kris*], v. de Norvège; port sur le Skager-Rak; 17.000 h.

CHRISTINE [*kris*] (sainte), vierge et martyre sous Dioclétien. Fête le 24 juillet.

CHRISTINE, fille de Gustave-Adolphe, reine de Suède, née à Stockholm. Elle abdiqua en 1654, aimant mieux, dit Voltaire, converser avec des savants que de régner sur un peuple qui ne connaissait que les armes. Elle visita une partie de l'Europe, notamment la France, où elle fit assassiner, avec une implacable cruauté, à Fontainebleau, son favori Monaldeschi, et alla mourir à Rome (1626-1689).

Christine de Suède.

CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle épousa Victor-Amédée Ier, duc de Savoie (1606-1663).

CHRISTINE DE PISAN, femme de lettres française, née à Venise vers 1363, vécut en France. Elle a laissé des poésies nombreuses, et, parmi ses œuvres en prose, un très intéressant *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V.* Morte entre 1431 et 1440.

Christmas, nom sous lequel on désigne en Angleterre les réjouissances qui ont lieu à la Noël.

CHRISTOPHE [*kris*] (*saint*), né en Syrie, martyrisé vers 250; fête le 9 mai ou le 25 juillet. Ce nom vient du grec *christophoros*, c'est-à-dire *porte-Christ*, allusion à un trait miraculeux de la vie de ce saint.

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark de 1252 à 1259; — CHRISTOPHE II, roi de Danemark de 1320 à 1332; — CHRISTOPHE III, roi de Danemark, puis de Suède et de Norvège, de 1439 à 1448.

CHRISTOPHE (Henri), roi nègre d'Haïti, né à la Grenade (Antilles angl.). Il occupa le trône de 1811 à 1820, et se donna la mort à la suite d'une insurrection (1767-1820).

Chronique du temps de Charles IX, roman de Prosper Mérimée (1829); l'auteur y fait revivre dans un style pittoresque et coloré la vie et les mœurs au temps des guerres de religion.

Chrysale [*kri*], personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière; c'est le mari de Philaminte, le père d'Armande et le frère de Bélise, contre les prétentions pédantesques desquelles il proteste par son bon sens prosaïque, mais droit. C'est l'homme du pot-au-feu, qui professe cette maxime pratique:

Qui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin.
Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère.

CHRYSÉIS [*kri-zé-iss*], fille de Chrysès, prêtre d'Apollon. Agamemnon, dont elle était devenue l'esclave, ayant refusé de la rendre à son père, le dieu frappa les Grecs d'une peste terrible.

CHRYSIPPE [*kri*], philosophe grec, né en Cilicie vers 280 av. J.-C.; disciple de Zénon, fondateur du stoïcisme.

CHRYSOLORAS [*kri, rass*], savant grec du Bas-Empire, un des restaurateurs des lettres en Italie au XIVe siècle.

CHRYSOSTOME. V. JEAN.

CHUQUISACA. V. SUCRE.

CHURCHILL [*tcheur-tchil'*] (Charles), poète satirique anglais, né à Westminster (1731-1764).

CHUSAN ou **CHOU-SAN,** archipel de la Chine, dans la mer Bleue, près de l'estuaire du Yang-tsé-Kiang. Riz, thé.

Chute des feuilles (*la*), touchante élégie de Millevoye (1841), que le jeune poète poitrinaire composa quelque temps avant sa mort.

Chute d'un ange (*la*), épopée biblique, de Lamartine; de très beaux passages, au milieu de réelles longueurs (1838).

CHYPRE, île de la mer Méditerranée orientale, à l'entrée du golfe d'Alexandrette; 315.000 h. (*Chypriotes* ou *Cypriotes*). Ce fut, au moyen âge, le siège d'un royaume chrétien, gouverné par la maison de Lusignan; puis l'île appartint successivement à Venise et à la Turquie; elle fut cédée à l'Angleterre par la Turquie en 1878. V. pr. *Leucosia* ou *Nicosia*, *Famagouste*. Bons vins.

CIALDINI (Enrico), général et homme politique italien. Il gagna en 1860 la bataille de Castelfidardo sur les troupes pontificales (1811-1892).

CIBRARIO (Jean), historien et homme d'Etat italien, né à Turin (1802-1870).

CICÉRON (Marcus Tullius), le plus éloquent des orateurs romains, né près d'Arpinum en 106 av. J.-C. Il déjoua la conjuration de Catilina, et fit exécuter ses complices, ce qui lui valut le surnom de *Père de la patrie*. Il embrassa le parti de Pompée, puis celui de César, après Pharsale. Ce dernier mort, il attaqua vivement Antoine et lui opposa Octave, neveu de César. Proscrit par le 2e triumvirat, il essaya de fuir, mais il fut assassiné près de Formies, par des meurtriers envoyés par Antoine et sa femme Fulvie qu'il avait violemment attaquée dans ses *Philippiques* (43 av. J.-C.). Sans rival dans l'éloquence judiciaire par la richesse de son imagination, la souplesse d'un génie plein d'abondance, de grâce et de séduction, par l'habileté de sa dialectique, il resta au-dessous de Démosthène dans l'éloquence politique. Comme écrivain, il est la suprême expression du génie latin, modifié par le génie grec. Nul des prosateurs latins n'a dépassé la pureté, la richesse, l'harmonieuse élégance de son style. Ses traités philosophiques, où il pratique l'éclectisme de la Nouvelle-Académie, sont des monuments historiques en même temps que des modèles d'élocution. Parmi ses plus beaux discours politiques, il faut citer les *Verrines*, les *Catilinaires* et les *Philippiques*. V. LETTRES.

Cicéron.

Cicerone (*le*), guide de l'art antique et moderne en Italie, par Burckhardt (1855).

CID CAMPEADOR (Rodrigue Diaz DE BIVAR, dit *le*), célèbre chevalier espagnol, qui s'illustra en combattant les Maures. Le Cid est le héros d'un grand nombre de pièces, du *Romancero espagnol* et d'une belle tragédie de Corneille ; m. en 1099.

Cid (*le*), titre d'une des plus belles tragédies de Corneille, œuvre puissante et originale, bien que le sujet en soit emprunté à l'auteur espagnol Guilhem de Castro (1636). Ce drame, quoique critiqué par l'Académie, à l'instigation de Richelieu, excita longtemps l'enthousiasme et donna même lieu à ce proverbe : « Cela est beau comme le *Cid*. » Le nom du personnage est devenu proverbial pour désigner un jeune guerrier intrépide et d'un caractère chevaleresque. Plusieurs vers de cette tragédie ont passé dans la langue littéraire :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.
Rodrigue, as-tu du cœur ?...
Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.
Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.
A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Cid, opéra en quatre actes et dix tableaux, poème de d'Ennery, L. Gallet et Edm. Blau, musique de J. Massenet, œuvre forte et mâle, empreinte d'un sentiment vraiment chevaleresque (1885).

Ciel (*Traité du*), ouvrage d'Aristote, traduit en français par Barthélemy Saint-Hilaire en 1866. C'est un résumé de l'exposition du système du monde tel que les Grecs l'entendaient.

Ciel et la Terre (*le*), poème de lord Byron, qui s'est inspiré du sujet traité par Moore dans ses *Amours des anges*.

CIENFUEGOS [*si-èn-fou-è-ghoss*], v. de Cuba, port sur la côte méridionale ; 96.000 h. Commerce de café, sucre, cire, etc.

Ciguë [*ghû*] (*la*), comédie en deux actes, en vers, la première œuvre dramatique d'E. Augier (1844).

CILICIE [*si*], ancien pays montagneux de l'Asie Mineure, dans la région du Taurus ; avait pour v. pr. *Tarse* et *Séleucie*. — Prov. de la Turquie, entre le Taurus de Cilicie et la Méditerranée ; cap. *Adana*.

CIMABUÉ (Giovanni GUALTERI, *ou*), peintre florentin, un des *primitifs* italiens ; fut le maître de Giotto. Il a laissé d'admirables fresques, d'un sentiment à la fois naïf et profond (1240-1301).

CIMAROSA (Domenico), compositeur italien ; il mourut, dit-on, empoisonné par ordre de la reine Caroline de Naples. Auteur du *Mariage secret* (1749-1801).

Cimarosa.

CIMBER [*sin-bèr*], un des meurtriers de César ; il tira la toge du dictateur, signal auquel tous les conjurés se jetèrent sur lui et le frappèrent.

CIMBRES (*sin-bre*), un des peuples barbares qui, avec les Teutons, envahirent la Gaule au IIe siècle av. J.-C. ; ils furent taillés en pièces par Marius, à Verceil (101 av. J.-C.).

Cimbres (*la Défaite des*), tableau de Decamps (1834) ; mêlée terrible, peinte avec une fougue extraordinaire.

Cimetière de campagne (*le*), élégie célèbre du poète anglais Th. Gray (1750).

Cimetière de Saint-Privat (*le*), superbe tableau d'Alphonse de Neuville (1881), retraçant un des derniers et des plus héroïques épisodes de la bataille de Saint-Privat (18 août 1870).

CIMMÉRIENS [*ri-in*], ancien peuple des bords du Pont-Euxin, qui, au VIIe siècle avant notre ère, envahit la Lydie.

CIMON, général athénien, fils de Miltiade ; combattit avec succès contre les Perses et établit la domination d'Athènes sur les îles de l'Archipel grec. Mort en 449 av. J.-C.)

CINCHON (*la comtesse de*), Espagnole qui, en 1632, apporta le quinquina (*cinchona*) du Pérou en Europe

CINCINNATI, v. des Etats unis de l'Amérique du Nord (Ohio) ; sur l'Ohio ; 401.800 h. Grand commerce de blé, porc salé, huiles, etc.

CINCINNATUS [*tuss*], Romain célèbre par la simplicité et l'austérité de ses mœurs. Il fut deux fois dictateur (Ve s. av. J.-C.). Les licteurs qui allèrent lui porter les insignes de sa dignité le trouvèrent dans son champ, au delà du Tibre, conduisant lui-même sa charrue. En littérature, on fait souvent allusion à la charrue de Cincinnatus.

Cincinnatus (*ordre de*), fondé aux Etats-Unis en 1783 par les officiers de l'armée de Washington.

CINÉAS [*ass*], ministre et conseiller de Pyrrhus. Il passait pour le plus habile orateur de son temps, et Pyrrhus disait de lui que son éloquence lui avait gagné plus de villes que ses armées. Il n'approuvait pas toujours les projets ambitieux du roi conquérant, comme en fait foi la conversation qu'il eut avec ce prince pour le détourner de son expédition d'Italie ; conversation que rapporte Plutarque, et que Boileau a rendue célèbre dans son *Epître au roi*.

CINNA (Cornélius), patricien de Rome, partisan de Marius, assassiné en 84 av. J.-C.

CINNA (Cneius Cornelius), arrière-petit-fils de Pompée ; fut traité avec clémence par Auguste, contre lequel il avait conspiré ; c'est le sujet d'une tragédie de Corneille.

Cinna ou *la Clémence d'Auguste*, tragédie de P. Corneille ; conception dramatique pleine de grandeur ; c'est l'apothéose de la monarchie, de la royauté, qui se fait absoudre par la clémence dans la personne d'Auguste (1640). Plusieurs vers de cette tragédie sont souvent cités :

Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.
Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.
Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.
Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

On rappelle aussi, mais dans le style familier, cet hémistiche :

Prends un siège, Cinna...

CINNO DA PISTOIA, jurisconsulte et poète italien, né à Pistoie (1270-1337), ami de Dante, et précurseur de Pétrarque.

CINQ-ARBRES (Jean), savant hébraïsant français, né à Aurillac, mort en 1587.

Cinq-Cents (*Conseil des*). V. CONSEIL.

CINQ-MARS [*sin-mar*] (Henri *de*), favori de Louis XIII, mort sur l'échafaud avec son ami de Thou, pour avoir conspiré contre Richelieu et négocié dans ce but l'appui de l'Espagne (1620-1642).

Cinq-Mars, roman historique d'Alfred de Vigny (1827), remarquable surtout par le style et l'action dramatique qui se déroule dans des tableaux superbes. — Opéra de P. Poisson et L. Gallet, musique de Gounod (1877).

CINTEGABELLE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur l'Ariège ; 1.960 h. Ch. de f. M. Grains.

CINTRA, v. de Portugal (Estrémadure) ; 5.000 h. Vins, marbre. Junot, attaqué par les Anglo-Portugais, y signa une capitulation honorable (1808).

CIOTAT [*ta*] (*La*), ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille ; 10.690 h. (*Ciotadens*). Port ; ch. de f. P.-L.-M. Construction de machines, de navires. Patrie de Portalis, Gantheaume.

Cipaye.

Cipayes (*pa-î*) (*révolte des*). La guerre qui eut lieu dans l'Inde en 1857 entre les Anglais et les cipayes révoltés fut courte, mais terrible et poursuivie de part et d'autre avec une égale cruauté ; le siège de Delhi, suivi de la prise de la ville, termina la première phase de la lutte. La Compagnie des Indes, à la solde de laquelle étaient les cipayes, fut supprimée par un bill du parlement et la reine d'Angleterre proclamée impératrice des Indes. Cependant, à l'instigation de Nana-Sahib, la résistance se prolongeait, et de nouvelles atrocités marquèrent cette dernière campagne, qui fut close par la prise de Lucknow (1858).

Circassien.

CIRCASSIE (ou *pays des Tcherkesses*), contrée montagneuse, dans la partie occidentale du Caucase, au N. et au S. de la chaîne. (Hab. *Circassiens* ou *Tcherkesses*.)

CIRCÉ, célèbre magicienne de la Fable, qui joue un grand rôle dans l'*Odyssée* d'Homère. Ulysse ayant abordé dans son île, la magicienne, pour le retenir près d'elle, fit boire à ses compagnons une liqueur enchantée, qui les transforma en pourceaux. On fait à cette métamorphose de fréquentes allusions, qui caractérisent l'abrutissement succédant à l'intelligence.

CIREY [*ré*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, sur la Vezouse, affl. de la Meurthe ; 2.430 h. Ch. de f. E. Minerai de fer ; manufacture de glaces ; scieries hydrauliques.

CIRTA, anc. v. forte de Numidie, aujourd'hui *Constantine*.

CISALPINE (*Gaule*), nom que les Romains donnaient à la partie septentrionale de l'Italie et qui, pour eux, était située en deçà des Alpes. Elle était occupée par des peuples de race gauloise.

CISALPINE (*république*), formée au N. de l'Italie par Bonaparte en 1797. Elle devint en 1802 la *république Italienne* et eut Milan pour capitale.

CISJURANE (*Bourgogne*), partie de la Bourgogne située en deçà du Jura ; royaume fondé en 879 par Boson, beau-frère de Charles le Chauve, mais dont la durée fut éphémère.

CISLEITHANIE, nom sous lequel on désignait, dans l'empire austro-hongrois, l'Autriche proprement dite, par opposition à la *Hongrie*, appelée *Transleithanie*, parce que la Leitha marque sur certains points la frontière entre les deux pays.

CISPADANE (*Gaule*), nom que les Romains donnaient à la partie de la Gaule cisalpine située au S. du Pô.

CISPADANE (*république*), organisée par Bonaparte en 1796 et confondue, en 1797, avec la république Cisalpine.

CITÉ (*île de la*), nom sous lequel on désigne l'île sur laquelle est bâtie la cathédrale de Notre-Dame de Paris. La Cité fut le berceau du Paris primitif. Le mot *Cité* est employé à Londres, à Cracovie, etc., pour désigner, comme à Paris, la partie la plus ancienne et la plus centrale de la ville.

Cité (*droit de*). Dans l'antiquité, la cité était un véritable Etat, ayant des intérêts distincts des autres cités du même pays et, pour être membre de cet Etat, pour jouir des prérogatives attachées à la qualité de citoyen, il fallait remplir certaines conditions étroitement déterminées. A Rome, par exemple, le droit *civil* ou *de la cité* n'était applicable qu'aux seuls citoyens romains ; les étrangers étaient soumis aux prescriptions du *droit des gens*, sorte de code coutumier, composé uniquement des règles du droit naturel. Les actes juridiques accomplis sous l'empire de ce droit des gens n'étaient même pas garantis par la loi civile, et la qualité de citoyen prenait dès lors une valeur inappréciable. Sous l'empire, le droit de cité fut accordé progressivement et, à partir de Caracalla, sans distinction, d'ailleurs dans un but fiscal, à tous les habitants de l'empire romain.

Cité antique (*la*), par Fustel de Coulanges, savante résurrection des idées grecques et romaines sur la politique des cités, les révolutions qui les agitèrent, etc. D'après Fustel de Coulanges, toutes les institutions anciennes s'expliquent par l'existence de croyances religieuses qui auraient été communes à tous les peuples primitifs (1864).

Cité de Dieu (*la*), ouvrage de saint Augustin ; admirable peinture de la lutte du christianisme contre le paganisme (ve s.).

CÎTEAUX [*tô*], hameau de la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, cant. de Nuits (Côte-d'Or) ; 250 h. (*Cisterciens*). Robert de Molesme y fonda, en 1098, une communauté religieuse émanée de l'ordre de Saint-Benoît. L'abbaye fut occupée pendant un certain temps par une colonie agricole de jeunes détenus, mais les trappistes en ont repris possession.

CITHÉRON, montagne sur les limites de la Béotie et de l'Attique.

Citoyen (*Traité du*), ouvrage de philosophie politique, par Hobbes. Il y développe cette idée, assez pessimiste, que l'intérêt et la crainte sont les principes de toute société (1649).

CIUDAD-RÉAL (*Ville Royale*), v. d'Espagne, ch.-l. de prov., entre le Guadiana et le Jalon ; 15.250 h. Le général Sébastiani y vainquit les Espagnols en 1809. — La prov. de Ciudad-Réal a 433.000 h.

CIUDAD-RODRIGO, v. d'Espagne (Salamanque), au-dessus de l'Agueda ; 8.900 h. Place forte.

CIVA, troisième personne de la Trinité hindoue, dieu destructeur et fécondateur.

CIVILIS [*liss*] (Claudius), chef des Bataves. Il se révolta l'an 70 contre Vespasien, avec le concours de la prêtresse Velléda, et fut vaincu par Cerialis. Il conclut avec les Romains une paix honorable.

CIVITA-VECCHIA [*vèk-ki-a*), v. forte d'Italie, anciens Etats de l'Eglise, port sur la Méditerranée ; 18.700 h.

CIVRAY [*vrè*], ch.-l. d'arr. (Vienne), sur la Charente ; ch. de f. Orl., à 51 kil. S. de Poitiers ; 2.360 h. (*Civraisiens*). Grains, marrons. L'arrond. a 5 cant., 45 comm., 44.010 h.

CLACKMANNANN, comté d'Ecosse ; 31.100 h. Ch.-l. *Clackmannann*, près de la riv. Forth.

CLADEL (Léon), littérateur français, né à Lafrançaise (1834-1892) ; a peint les paysans du Quercy.

CLAIN [*klin*] (*le*), riv. de France, qui prend sa source dans la Charente, arrose Poitiers et se jette dans la Vienne (r. g.) ; 125 kil.

CLAIR [*klèr*] (*saint*), premier évêque de Nantes, apôtre de cette partie de la Bretagne ; vivait vers 280. Fête le 1er juin. — Prêtre et martyr, né à Rochester, vers 894. Fête le 4 novembre.

CLAIRAC [*klè-rak*], comm. de Lot-et-Garonne (arr. de Marmande), sur le Lot ; 2.210 h. Patrie de Théophile de Viau.

CLAIRAMBAULT [*klè-ran-bô*] (Pierre *de*), érudit français, qui réunit de nombreux manuscrits, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (1651-1740).

CLAIRAUT [*klè-rô*] (Alexis-Claude), mathématicien français, né à Paris. Il montra un génie précoce et fut, à dix-huit ans, reçu à l'Académie des sciences. On lui doit de nombreuses découvertes en géométrie et en algèbre (1713-1765).

CLAIRE [*klè-re*] (*sainte*), vierge et abbesse, née à Assise. Elle fonda l'ordre des clarisses (1193-1253). Fête le 12 août.

CLAIRON [*klè*] (Claire-Joseph LÉRIS, dite), tragédienne française, née à Condé-sur-l'Escaut. Elle remporta ses plus grands succès dans le théâtre de Voltaire. On lui doit d'intéressants *Mémoires* (1723-1803).

CLAIRVAUX [*klèr-vô*], dépendance de la commune de Ville-sous-la-Ferté, arr. de Bar-sur-Aube, près de l'Aube ; ch. de f. E. Saint Bernard y fonda, en 1114, une célèbre abbaye, aujourd'hui maison de détention.

CLAIRVAUX, ch.l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, près du Douvrenant ; 940 h.

CLAIRVILLE [*klèr*] (Louis-François), auteur dramatique des plus féconds, né à Lyon. On lui doit de nombreuses opérettes, revues, féeries, etc. (1811-1879).

CLAMART [*mar*], comm. de la Seine (arr. de Sceaux) ; 15.920 h. (*Clamartois* ou *Clamariots*). Ch. de f. Et.

Clamart, nom d'un ancien cimetière de Paris, situé dans le faubourg Saint-Marcel. En 1833, on y a construit un amphithéâtre d'anatomie.

CLAMECY, ch.-l. d'arr. (Nièvre), au confl. du Beuvron et de l'Yonne et sur le canal du Nivernais ; ch. de f. P.-L.-M., à 73 kil. N.-E. de Nevers ; 4.610 h. (*Clamecycois*). Tanneries, bois flotté. L'arrond. a 6 cant., 93 comm., 46.030 h.

CLAPARÈDE (Michel), général français, pair de France, né à Gignac (Hérault) [1774-1841].

CLAPISSON (Antonin-Louis), compositeur français, né à Naples, auteur de la *Figurante*, la *Promise*, la *Fanchonnette*, etc., œuvres gracieuses (1808-1866).

CLAPPERTON (Hugh), voyageur écossais, explorateur du Soudan (1788-1827).

CLARE, comté d'Irlande (prov. de Munster) ; 104.200 h. Ch.-l. *Ennis*.

CLAREMONT (*mon*), château à 24 kil. de Londres, dernière résidence de Louis-Philippe.

CLARENCE [*ran-se*] (George, *duc de*), frère d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Ayant trahi ce dernier, il fut condamné à mort, et, comme on lui avait laissé le choix de son supplice, il demanda, dit-on, à être noyé dans un tonneau de malvoisie (1449-1478). On fait quelquefois allusion à cette fin bachi-tragique.

CLARENDON, village d'Angleterre, où le roi Henri II proclama, en 1164, les *Constitutions de Clarendon*, contre les usurpations du clergé.

CLARENDON (Evard HYDE, *comte de*), historien anglais, partisan de Charles Ier et de Charles II (1608-1674).

CLARENS [*ran*], hameau de Suisse (comm. de Montreux), sur le lac de Genève, célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau.

CLARET [*rè*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur le Brestalou, affl. du Vidourle ; 640 h.

CLARETIE [*ti*] (Jules), romancier et auteur dramatique français, né à Limoges (1840-1913). Il dirigea la Comédie-Française de 1885 à 1913.

Clarisse Harlowe (*Histoire de*), roman épistolaire de Richardson (1749). C'est l'histoire d'une jeune fille vertueuse, qui, persécutée par sa famille, se confie à un homme dont les vices sont cachés sous les dehors les plus séduisants, Lovelace, qui abuse d'elle et la fait mourir de chagrin. V. LOVELACE.

CLARKE (Samuel), philosophe anglais, né à Norwich, auteur d'une *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* (1675-1729).

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), duc de Feltre, né à Landrecies, maréchal de France et ministre de la Guerre sous Napoléon Ier. Il institua, après l'avènement de Louis XVIII, les fameuses *cours prévôtales* (1776-1818).

CLARKSON (Thomas), philanthrope anglais, né à Wisbeach, zélé partisan de l'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage (1760-1846).

CLAROS [*ross*], v. d'Ionie, célèbre par son oracle d'Apollon, qu'on appelle souvent en poésie le *dieu de Claros*. (Hab. *Clariens*.)

CLARY, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai ; 1.740 h. Fabrique d'étoffes.

CLAUDE Ier [*klô-de*] (Tiberius Drusus), empereur romain, né à Lyon l'an 10 av. J.-C. ; il régna de 41 à 54 ; époux de Messaline, puis d'Agrippine. Il montra quelques qualités de bon administrateur, mais se laissa bientôt dominer par Agrippine, qui, finalement, l'empoisonna. — CLAUDE II, empereur romain, né en 214 ; régna de 268 à 270 ; excellent prince et bon général ; il mourut de la peste et eut pour successeur Aurélien.

CLAUDE (*saint*), évêque de Besançon, au VIIe siècle. Fête le 6 juin.

CLAUDE (Jean), célèbre ministre protestant, né à La Sauvetat-du-Drot (Lot-et-Garonne). Il eut de vives polémiques avec Bossuet, et émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes (1619-1687).

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Romorantin, femme de François Ier (1499-1524).

Claude de France.

CLAUDE LORRAIN. V. GELÉE.

CLAUDIEN [*klô-di-in*], poète latin du IVe siècle, né à Alexandrie, panégyriste de Stilicon. C'est un des derniers représentants de la poésie latine : il imite, non sans quelque force parfois, Virgile.

CLAUDIUS [*klô-di-uss*], décemvir romain en 451. Ayant revendiqué Virginie, fille du centurion Virginius, comme son esclave, il provoqua le meurtre de celle-ci par son père. Après le soulèvement du peuple, qui suivit cet événement et causa la démission des décemvirs, il fut jeté en prison, où il se tua (440 av. J.-C.).

CLAUDIUS (Appius), censeur (312 av. J.-C.). Il fit construire la *voie Appienne* et le premier aqueduc de Rome.

CLAUDIUS PULCHER [*kèr*], consul romain ; fut battu sur mer par Adherbal, à Drépane, en 249 av. J.-C. Il avait, avant le combat, fait jeter à la mer les poulets sacrés, dont le manque d'appétit avait été considéré comme un présage défavorable : « S'ils ne veulent pas manger, dit-il, qu'ils boivent ! » On lui reprocha amèrement ce sacrilège.

CLAUSEL ou **CLAUZEL** [*klô-zèl*] (Bertrand), maréchal de France, né à Mirepoix, gouverneur de l'Algérie. Il prit Mascara en 1835 (1772-1842).

CLAVIER [*vi-é*] (Etienne), savant helléniste français, né à Lyon (1762-1817).

CLAVIÈRE (Etienne), né à Genève, ministre des Finances après Necker. Il se suicida, sous la Terreur, pour échapper à l'échafaud (1735-1793).

CLAY [*klè*] (Henri), homme d'Etat américain, l'un des chefs du parti whig aux Etats-Unis (1777-1852).

CLAYE-SOUILLY [*klè-sou, ll* mll., *i*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le canal de l'Ourcq et sur la Beuvronne, affl. de la Marne ; 1.830 h. Toiles peintes.

CLAYETTE [*klè-iè-te*] (*La*) ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1.850 h.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien du IIIe siècle av. J.-C., disciple de Zénon.

CLÉARQUE, général spartiate. Il se distingua dans la guerre du Péloponèse et commanda la retraite des Dix Mille après la bataille de Cunaxa. Il fut assassiné en 401, par ordre du satrape Tissapherne, et remplacé par Xénophon.

CLEFMONT [*klé-mon*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, près de la Meuse ; 265 h. Coutellerie.

CLÉGUÉREC [*ghé-rèk*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy, près du Blavet ; 3.490 h. Minoteries.

CLÉLIE [*li*], jeune Romaine qui traversa le Tibre à la nage pour échapper à Porsenna (507 av. J.-C.).

Clélie, roman de Mlle de Scudéry, publié en 1656. C'est un de ces interminables et insipides romans précieux dont Boileau a fait sa rude justice.

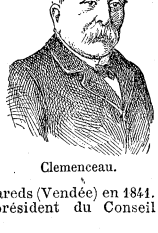

Clemenceau.

CLELLES [*klè-le*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur l'Orbanne, s.-affl. de l'Isère ; 420 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Clémence (*De la*), traité philosophique, un des plus beaux ouvrages de Sénèque (Ier s. ap. J.-C.). Corneille y a puisé le sujet de sa tragédie de *Cinna*.

CLEMENCEAU [*man-sô*] (Georges), homme politique français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) en 1841. Ministre de la Guerre et président du Conseil

en 1917, il organisa la victoire des Alliés, obligea l'Allemagne à capituler sans conditions (1918), et négocia le traité de Versailles.

CLÉMENCET [*man-sè*] (*dom* Charles), bénédictin français, né à Painblanc, près d'Autun, l'un des auteurs de *l'Art de vérifier les dates* (1703-1778).

CLÉMENT Ier [*man*] (*saint*), pape de 91 à 100 ; — CLÉMENT II, pape de 1046 à 1047 ; — CLÉMENT III, pape de 1187 à 1191 ; — CLÉMENT IV (*Gui Foulques*), pape de 1265 à 1268 ; — CLÉMENT V (*Bertrand de Got*), pape de 1305 à 1314. Il transporta le saint-siège à Avignon, et abolit l'ordre des Templiers pour complaire à son protecteur Philippe le Bel ; — CLÉMENT VI, pape de 1342 à 1352, résida à Avignon ; — CLÉMENT VII (*Jules de Médicis*), pape de 1523 à 1534, célèbre par ses démêlés avec Charles-Quint et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fut fait prisonnier dans Rome par le connétable de Bourbon, et refusa d'autoriser le divorce de Henri VIII d'Angleterre, ce qui amena le schisme anglican ; — CLÉMENT VIII, pape de 1592 à 1605 ; — CLÉMENT IX, pape de 1667 à 1669 ; — CLÉMENT X, pape de 1670 à 1676 ; — CLÉMENT XI, pape de 1700 à 1721, publia la bulle *Unigenitus*, contre les jansénites ; — CLÉMENT XII, pape de 1730 à 1741 ; — CLÉMENT XIII, né à Côme, pape de 1758 à 1769 ; — CLÉMENT XIV (*Ganganelli*), pape de 1769 à 1774, abolit l'ordre des jésuites.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (*saint*), docteur de l'Eglise, maître d'Origène ; il fut un des apologistes les plus remarquables du IIIe siècle ; m. vers 220.

CLÉMENT (Jacques), moine dominicain, assassin de Henri III en 1589. Fut massacré par les gardes.

CLÉMENT (*dom* François), bénédictin et historien français, né à Bèze, près de Dijon (1714-1793). Il a collaboré à l'*Histoire littéraire de la France*.

CLÉMENT DE RIS (Dominique), homme politique français, né à Paris (1750-1827).

CLÉMENT-DESORMES (Nicolas), industriel et savant français, né près de Dijon ; a écrit, en collaboration avec son beau-père *Desormes*, un mémoire sur la chaleur spécifique des gaz (1779-1842).

CLÉMENT (Félix), compositeur et musicographe français, né à Paris, publia, avec P. Larousse, le *Dictionnaire des opéras* (1822-1885).

CLEMENTI [*klé-min*] (Muzio), compositeur italien, né à Rome ; auteur de nombreuses et estimables pièces d'études pour le piano (1752-1832).

CLÉOBIS [*biss*] et **BITON**, frères argiens, fils de Cydippe, prêtresse de Junon, célèbres par leur amour filial.

CLÉOBULE, l'un des sept sages de la Grèce, ami de Solon (VIe s. av. J.-C.).

CLÉOMBROTE [*on*], nom d'un général et de deux rois de Sparte.

CLÉOMÈNE, nom de trois rois de Sparte. Le dernier, Cléomène III (qui régna de 236 à 222), essaya inutilement de restaurer à Sparte l'antique discipline de Lycurgue et le pouvoir royal et de ruiner l'influence des éphores.

CLÉOMÈNE, statuaire athénien, auteur de la *Vénus* dite *de Médicis ;* vers l'an 220 av. J.-C.

CLÉON, démagogue athénien, souvent mis en scène par Aristophane. Courageux, mais vantard et ambitieux, il prit Sphactérie, puis fut vaincu par Brasidas à Amphipolis et périt, de même que son adversaire, dans la bataille (422 av. J.-C.).

CLÉOPÂTRE, reine d'Egypte, célèbre par sa beauté, qui captiva successivement César, puis Antoine. Elle se fit mourir de la piqûre d'un aspic, après la défaite d'Antoine à Actium (an 30 av. J.-C.). C'est une des femmes les plus extraordinaires dont l'histoire ait conservé le nom. Pascal, dans un passage célèbre des *Pensées*, fait allusion au *nez de Cléopâtre*, qui, « s'il eût été plus court, eût changé la face du monde ».

Cléopâtre, tragédie de Jodelle (1552) ; — de Mairet (1630) ; — de Chapelle (1680) ; — de Marmontel (1750) ; — d'Alex. Soumet (1824) ; — de Mme E. de Girardin (1847).

CLÉOPHAS [*fâss*], un des deux disciples auxquels Jésus-Christ apparut sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection.

CLÈRES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur la Clérette, s.-affl. de la Seine ; 760 h. Ch. de f. Et.

CLERFAYT [*klèr-fé*] (*comte* François *de*), général autrichien. Il se distingua pendant la guerre de Sept ans ; sous la Révolution, il fut battu à Jemmapes, à Nerwinde, mais délivra Mayence. Jourdan le battit à Wattignies (1733-1798).

CLERMONT [*klèr-mon*] (Robert, *comte de*), sixième fils de saint Louis, tige de la maison de Bourbon.

CLERMONT, ch.-l. d'arr. (Oise), près de la Brèche, affl. de l'Oise ; ch. de f. N., à 26 kil. S.-E. de Beauvais ; 5.490 h. (*Clermontois*). Patrie de Philippe le Bel, Charles le Bel. L'arr. a 8 cant., 169 comm., 75.870 h.

CLERMONT-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, au-dessus de l'Aire, affl. de l'Aisne ; 710 h. (*Clermontois*). Ch. de f. E. Phosphates de chaux. Patrie de C. Bonjour.

CLERMONT-FERRAND [*fé-ran*], anc. cap. de l'Auvergne, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme ; ch. de f. P.-L.-M. et Orl., à 420 kil. S. de Paris ; 85.580 h. (*Clermontois*). Evêché, académie. Fruits, pâtes alimentaires. Patrie de Savaron, Pascal, Thomas, Dulaure, Montlosier, Charras. En 1095, le pape Urbain II y convoqua le concile où prêcha Pierre l'Ermite et où fut décidée la 1re croisade. — L'arr. a 14 cant., 120 comm., 183.480 h.

CLERMONT-GANNEAU [*gha-nô*] (Charles-Simon), orientaliste français, né à Paris (1846-1923).

CLERMONT-L'HÉRAULT [*rô*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève ; 5.380 h. (*Clermontois*). Ch. de f. M. Draps. tapis.

CLERMONT-TONNERRE, nom d'une famille illustre du Dauphiné, qui a fourni plusieurs hommes de guerre et plusieurs prélats. Le marquis AIMÉ-GASPARD fut ministre sous la Restauration (1780-1865).

CLERVAL, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin ; 1.110 h. Ch. de f. P.-L.-M. Carrières, forges.

CLÉRY (Jean-Baptiste), valet de chambre de Louis XVI, qu'il suivit au Temple. Il a laissé une intéressante relation de sa captivité (1759-1809).

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, près de la Loire ; 1.900 h. Eglise où se trouve le tombeau de Louis XI.

CLÉSINGER [*jèr*] (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Besançon, à qui l'on doit, entre autres œuvres remarquables, la statue de Marceau (1814-1883).

CLET [*klé*] (*saint*). V. ANACLET.

CLEVELAND [*lan'd*], v. des Etats-Unis (Ohio), sur le lac Erié ; 796.800 h. Charbon, pétrole, forges.

CLEVELAND (Grover), né à Caldwell (New-Jersey), m. à Princeton (1837-1908), président des Etats-Unis de 1885 à 1889 et de nouveau de 1893 à 1897.

Cleveland, roman dramatique, plein d'imagination, écrit dans un style pur et harmonieux, entre 1732 et 1739, par l'abbé Prévost.

CLÈVES, v. et anc. duché de la Prusse-Rhénane, sur un canal qui va au Rhin ; 18.500 h. (*Clévois*). Patrie de Berghaus.

CLÈVES (Sibylle *de*), femme de l'électeur de Saxe Jean-Frédéric le Magnanime. Elle contribua le plus activement à l'expansion du protestantisme en Allemagne (1510-1554). V. PRINCESSE DE CLÈVES.

Clichiens [*chi-in*], parti royaliste qui se forma en France, après le 9 thermidor ; fut renversé après le 18 fructidor. Ainsi appelé parce que ses membres se réunirent d'abord dans un jardin de Clichy.

Clichy, autrefois prison pour dettes, située à Paris, dans la rue de ce nom.

CLICHY ou **CLICHY-LA-GARENNE,** ch.-l. de c. de la Seine ; arr. de Saint-Denis ; ch. de f. E. ; 50.170 h. (*Clichiens*). Le 30 mars 1814, la garde nationale, conduite par le maréchal Moncey, soutint, à la barrière de Clichy, un combat acharné contre les Alliés.

Clichy (*Combat de la barrière de*), tableau d'H. Vernet (Louvre), petite toile émouvante, touche fine, coloris harmonieux (1820).

CLIFFORD [*ford'*] (George), comte de Cumberland, l'un des favoris de la reine Elisabeth (1558-1605).

CLIFTON [*ton'*], v. d'Angleterre, comté de Glocester, près de Bristol ; 16.000 h. Bains fréquentés.

CLIGNANCOURT [*kour*], ancien hameau de la banlieue de Paris, qui dépendait jadis de la commune de Montmartre. Auj. dans Paris (XVIIIe arr.).

CLIMAQUE (*saint* Jean), surnommé **le Scolastique,** docteur de l'Eglise (VIe s.), disciple de saint Grégoire de Nazianze.

CLIO, Muse de l'Histoire, qu'on représentait, assise ou debout, avec un rouleau de papier ou une caisse de livres.

Clio.

CLISSON, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, au confluent de la Moine et de la Sèvre Nantaise; 2.765 h. (*Clissonais*). Ch. de f. Orl. Filatures, papeteries. Vieux château historique.

CLISSON (Olivier *de*), connétable sous Charles VI, vainqueur à Rosebecque et chef du parti des *Marmousets* (1336-1407).

CLISTHÈNE, aïeul de Périclès. Il chassa Hippias d'Athènes en 510 av. J.-C., élargit les cadres de la cité en y admettant de nombreux métèques, établit le gouvernement démocratique, et institua l'ostracisme.

CLITUS [*tuss*], capitaine d'Alexandre, que celui-ci tua dans un festin (328 av. J.-C.).

CLIVE (Robert, *lord*), général anglais. Il fonda, par son habile politique, la puissance britannique dans les Indes (1725-1774).

Cloaca Maxima, le plus grand égout de Rome, qui allait de l'extrémité méridionale du Forum au Tibre. Bâti par Tarquin l'Ancien, il existe encore aujourd'hui.

Cloche (*la*), célèbre ballade de Schiller.

Cloches de Corneville (*les*), opérette en 3 actes, livret amusant de Clairville et Ch. Gabet, musique aimable et gaie de R. Planquette (1877).

CLODION le Chevelu, chef d'une tribu franque, battu par Aétius en 430 ou 431; m. vers 447. Quelques-uns en font le père de Mérovée.

CLODION (Claude MICHEL, dit), sculpteur français, né à Nancy (1738-1814); il excella dans le genre léger et gracieux.

CLODIUS [*di-uss*] (Publius), démagogue romain, qui se signala par ses violences et fit bannir Cicéron; il fut tué dans une bagarre, par le tribun Milon, l'an 52 av. J.-C.

CLODOMIR, fils de Clovis et de Clotilde, roi d'Or, léans de 511 à 524, fut tué à Vézeronce (Isère) en combattant les Bourguignons. Ses enfants furent mis à mort par leurs oncles Clotaire et Childebert.

CLOOTS [*klôts'*] (Anacharsis), révolutionnaire français, d'origine prussienne, conventionnel, l'un des fondateurs du *culte de la Raison*; il s'appelait lui-même l'*Orateur du Genre humain;* décapité avec les hébertistes (1755-1794).

Clorinde, héroïne de la *Jérusalem délivrée,* par le Tasse, l'Amazone des Sarrasins, aimée de Tancrède. Elle est restée le type de la femme guerrière.

Closerie des Genêts (*la*), drame en cinq actes, de Fr. Soulié, et sa meilleure composition (1846).

CLOSTERCAMP (en allem. KLOSTERCAMP), village de Westphalie (Prusse), où l'armée française vainquit les Hanovriens du prince de Brunswick (1760), grâce au dévouement du chevalier d'Assas. V. ASSAS.

CLOS-VOUGEOT [*klô-vou-jo*], vignoble de la Bourgogne, dans la *Côte de Nuits,* arr. de Beaune (Côte-d'Or), qui produit un vin universellement renommé.

CLOTAIRE Ier [*tè-re*], fils de Clovis, roi de Soissons en 511, seul roi des Francs en 558, m. en 561; cruel et sanguinaire, il fit, avec Childebert, périr les fils de leur frère Clodomir; — CLOTAIRE II, fils de Chilpéric Ier et de Frédégonde, né en 584, roi de Neustrie en 585, seul roi des Francs en 613, m. en 628; fit périr Brunehaut; — CLOTAIRE III, fils de CLOVIS II, roi de Neustrie et de Bourgogne de 656 à 670; — CLOTAIRE IV, roi d'Austrasie de 717 à 720.

CLOTHO, la plus jeune des trois Parques. Elle présidait à la naissance, tenait la quenouille, et filait la destinée des hommes. V. PARQUES.

CLOTILDE (*sainte*), nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons et femme de Clovis Ier; elle contribua à la conversion de son mari au christianisme; m. en 545. Fête le 5 juin.

CLOUD [*klou*] (*saint*) ou **CLODOALD,** troisième fils de Clodomir, né vers 522. Il échappa au meurtre de ses frères et se retira dans un village situé près de Paris, où il fonda un monastère qui prit son nom; m. vers 560.

CLOUET [*è*] (Jean), peintre du roi François Ier, dont il a laissé, entre autres œuvres, un magnifique portrait; né vers 1485, m. en 1545; — Son fils, FRANÇOIS, dit *Jehannet,* fut peintre de François Ier et de ses trois successeurs; né vers 1510, m. vers 1572.

Fr. Clouet.

CLOVIS Ier [*viss*], roi des Francs, né vers 466, fils de Childéric Ier et de Basine, époux de Clotilde, vainqueur des Romains à Soissons (486), des Alamans à Tolbiac (496), des Bourguignons près de Dijon (500) et des Wisigoths à Vouillé (507), fondateur de la monarchie franque et seul roi de toute la Gaule après l'assassinat des chefs francs de Cologne, de Cambrai, de Thérouanne; m. en 511. Il reçut de l'empereur d'Orient le titre de *patrice,* protégea le catholicisme, et reçut le baptême des mains de saint Remi, dans la cathédrale de Reims. Quand ce nouveau Constantin descendit dans la cuve où les catéchumènes étaient plongés, l'archevêque lui adressa ces paroles: « *Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré.* » Ces mots ont enrichi notre littérature de deux locutions souvent employées: *courbe la tête, fier Sicambre,* pour exprimer la soumission à une doctrine acceptée ou à un fait accompli, et: *adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré,* c'est-à-dire renonce à tes opinions, à tes sentiments, pour adopter des idées opposées. — Malheureusement, après la mort de Clovis, son royaume fut partagé, suivant la coutume franque, entre ses quatre fils: Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire; — CLOVIS II, fils de Dagobert, roi de Neustrie et de Bourgogne de 638 à 656; il épousa sainte Bathilde; — CLOVIS III, fils de Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne de 691 à 695; il eut pour maire du palais Pépin d'Héristal, qui fut en réalité le vrai maître de son royaume.

CLOYES [*kloï*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; sur le Loir; 2.000 h. (*Cloysiens*). Ch. de f. Orl.

CLUJ, nom roumain de *Klausenbourg.* V. KLAUSENBOURG.

CLUNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, sur la Grosne, affl. de la Saône; 4.120 h. (*Clunisois*). Ch. de f. P.-L.-M. Là fut fondée, en 910, une célèbre abbaye de bénédictins. Ecole nationale d'arts et métiers. De 1865 à 1891, Cluny posséda une école normale qui formait des maîtres pour l'enseignement spécial des lycées, collèges et écoles normales primaires.

Cluny (*hôtel et musée de*), célèbre hôtel situé à Paris, rue Du-Sommerard; il comprend les ruines du palais appelé *les Thermes de Julien,* et un musée qui renferme une curieuse collection de plusieurs milliers d'objets, dont la plupart appartiennent aux XIVe, XVe et XVIe siècles: sculptures, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, vitraux, faïences, tapisseries, orfèvrerie, horlogerie, armes, serrures, bijoux, voitures.

CLUSES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; sur l'Arve; 2.220 h. (*Clusiens*). Ch. de f. P.-L.-M. Horlogerie.

CLUSIUM [*zi-om'*], ancienne v. d'Etrurie, aujourd'hui *Chiusi.* C'était la résidence de Porsenna.

CLYDE (*la*), fl. d'Ecosse, qui arrose Glasgow et se jette dans la mer d'Irlande; 160 kil.

CLYTEMNESTRE [*tèm'*], fille de Tyndare et de Léda, épouse d'Agamemnon, mère d'Oreste et d'Electra; elle tua son mari, et fut tuée par son fils.

CNIDE, ancienne v. de Carie, colonie lacédémonienne, consacrée à Vénus. (Hab. *Cnidiens.*)

Cnide ou **Gnide** (*temple de*), célèbre temple de Vénus, qui se trouvait sur un promontoire de la

Carie. De là ces périphrases très usitées en poésie : *la reine, la déesse de Cnide*, pour Vénus ; *l'enfant, le dieu de Cnide*, pour l'Amour. C'est aussi le titre d'un opuscule de Montesquieu (1725), où l'on a peine à retrouver la gravité et le sérieux habituels de l'auteur de l'*Esprit des lois*.

Coalition. On a particulièrement donné le nom de *coalitions* à des ligues formées par les puissances européennes contre la Révolution française et contre Napoléon Ier. Elles sont au nombre de sept : la *première*, conclue à Pilnitz, entre la Prusse et l'Autriche, auxquelles se joignirent, après la mort de Louis XVI, l'Angleterre, l'Espagne, la Sardaigne, les Deux-Siciles, etc., fut sérieusement entamée par la paix de Bâle avec la Prusse et l'Espagne (5 avril et 22 juillet 1795), et dissoute par le traité de Campo-Formio avec l'Autriche (17 octobre 1797) ; la *deuxième*, formée en mars 1799, entre l'Angleterre, restée seule en armes, la Russie et la Turquie, l'Autriche et les Deux-Siciles, fut brisée par la victoire de Marengo, suivie du traité de Lunéville avec l'Autriche (9 février 1801), et par la paix d'Amiens avec l'Angleterre (25 mars 1802) ; la *troisième*, signée à Pétersbourg, le 8 avril 1805, entre l'Angleterre, qui avait rompu avec la France dès 1803, et l'Autriche, la Russie et la Prusse, fut dissoute de fait par la victoire d'Austerlitz, et de droit par le traité de Presbourg (26 décembre 1805) ; la *quatrième*, formée en septembre 1806, entre la Prusse, la Russie, l'Angleterre et la Suède, fut rompue par la bataille de Friedland, suivie du traité de Tilsitt avec Alexandre et avec le roi de Prusse (9 juillet 1807) ; la *cinquième*, conclue le 9 avril 1809, entre l'Autriche et l'Angleterre, finit par l'entière défaite à Wagram des Autrichiens, qui obtinrent la paix à Schœnbrunn, le 14 octobre ; la *sixième*, signée en mars 1813, entre la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, la Suède et presque toutes les autres puissances, eut pour résultat l'abdication de Napoléon (11 avril 1814) ; la *septième*, qui ne fut que la continuation de la précédente, formée à Vienne en 1815, après le retour de Napoléon à Paris, le renversa de nouveau à la suite de sa défaite à Waterloo.

COBDEN [*dèn'*] (Richard), économiste anglais, propagateur des idées libre-échangistes, né à Heyshott (1804-1865).

COBENZL [*bèn'tsl'*] (Jean-Louis-Joseph, *comte de*), diplomate autrichien, né à Bruxelles. Il négocia les traités de Campo-Formio et de Lunéville (1753-1809).

COBLENTZ [*blèn'ts*] ou **COBLENCE** [*blan-se*], cap. de la Prusse-Rhénane, au confl. du Rhin et de la Moselle ; 56.600 h. En 1792, l'un des lieux de ralliement des émigrés qui y formèrent l'*armée de Condé*.

COBOURG, v. d'Allemagne, capitale de l'ancien duché de Saxe-Cobourg et Gotha, sur l'Itz ; 23.400 h.

COBOURG (Frédéric *de Saxe-*). V. SAXE-COBOURG.

COCHABAMBRA, v. de la Bolivie, ch.-l. de dép. ; 30.800 h. — Le dép. a 535.000 h.

COCHER (*le*), constellation de l'hémisphère boréal.

COCHEREL, hameau de l'Eure, arr. d'Evreux. Victoire de Du Guesclin sur le captal de Buch (1364).

COCHIN, nom d'une famille de graveurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Le plus connu est Charles-Nicolas COCHIN II, charmant illustrateur (1715-1790).

COCHIN (Henri), avocat fr., né à Paris (1687-1747).

COCHIN (Jacques-Denis), curé de Paris, né à Paris, fondateur de l'hospice qui porte son nom (1726-1783).

COCHIN, port de l'Inde anglaise (Madras) ; 15.000 h.

COCHINCHINE, colonie française de l'Indochine, située à l'E. du Mékong, et comprenant la région humide et basse arrosée par les bouches nombreuses du delta de ce fleuve. Pop. : 3.864.000 h. (*Cochinchinois*). Immense production de riz. C'est l'une des plus prospères parmi les colonies françaises. Conquise en 1861. Cap. *Saïgon*. V. INDOCHINE.

COCHRANE (*lord* Archibald), chimiste anglais (1749-1831) ; — Son fils, THOMAS, né à Annsfield, fut un des plus célèbres amiraux de l'Angleterre (1775-1860).

COCKBURN [*beurn'*], une des terres polaires, à l'E. de la mer de Baffin.

COCONAS [*nass*] (Annibal), gentilhomme piémontais, favori de Charles IX. Il se signala par ses cruautés pendant la Saint-Barthélemy et fut décapité en 1574, avec La Mole, pour avoir conspiré contre Henri III, en faveur du duc d'Alençon.

COCYTE, fleuve des Enfers, qui environnait le Tartare de ses ondes amères et fangeuses.

CODRINGTON [*drin'gn'-ton*] (Edward), amiral, commandant des forces anglaises à la bataille de Navarin (1827) (1770-1851).

CODRUS [*druss*], dernier roi d'Athènes, qui, selon la légende, se dévoua pour assurer la victoire à son peuple et la défaite des Doriens (XIe siècle av. J.-C.).

COËFFETEAU [*ko-è-fe-tô*] (Nicolas), prédicateur français, évêque de Marseille (1574-1623), né à Saint-Calais. Son *Histoire romaine* était regardée comme un modèle de la prose française.

CŒRE [*sé-ré*], ville étrusque, près de Rome.

CŒTHEN [*keu-tèn'*], v. d'Allemagne (Anhalt) ; 2.900 h.

COËTLOGON [*ko-èt'*] (Alain-Emmanuel), amiral et maréchal de France (1646-1730).

CŒUR [*keur'*] (Jacques), riche commerçant de Bourges, *argentier* de Charles VII, à qui il fournit les ressources pour la guerre contre les Anglais, mais qui l'exila à la suite d'un complot formé par les ennemis du financier. Sa mémoire fut réhabilitée sous Louis XI ; né vers 1395, m. en 1456.

Jacques Cœur.

Cœur et la Main (*le*), opérette en trois actes, paroles de Nuitter et Beaumont, musique de Ch. Lecocq (1882), une des meilleures partitions de l'auteur.

COGNAC [*gnak*], ch.-l. d'arr. (Charente), sur la Charente, ch. de f. Et., à 51 kil. d'Angoulême ; 18.880 h. (*Cognaçais*). Eaux-de-vie renommées. L'arr. a 4 cant., 62 comm., 59.150 h.

COGNIET [*gnè*] (Léon), peintre français, né à Paris, auteur du *Tintoret peignant sa fille morte* (1794-1880).

COHORN (Menno, *baron de*), célèbre ingénieur militaire, né près de Leeuwarden et surnommé *le Vauban de la Hollande* (1641-1704).

COIGNY (Marie-François-Henri FRANQUETOT *de*), maréchal de France, né à Bayeux, vainqueur à Guastalla (1670-1759) ; — ANNE-FRANÇOISE-AIMÉE **de Coigny** a été immortalisée par A. Chénier, sous le nom de *la Jeune Captive* (1769-1820).

COÏMBRE [*ko-in'-bre*], v. du Portugal, ch.-l. de la prov. de Beira ; 20.600 h. Célèbre université.

COIRE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. des Grisons ; 15.600 h.

COIRONS [*ron*], massif volcanique et boisé de l'Ardèche, contrefort oriental des Cévennes (1.061 m.).

COISLIN [*koi-lin*], pays de Bretagne (Loire-Inférieure), d'où est sortie une noble famille française qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

COITIER ou **COICTIER** (Jacques), médecin de Louis XI, né en Franche-Comté, m. vers 1505. Croyant son médecin capable de prolonger sa vie, Louis XI combla Coitier de places et de faveurs.

COKE (Edouard), jurisconsulte anglais ; dirigea les procès d'Essex, Raleigh, etc. (1552-1634).

COLARDEAU [*dô*] (Charles-Pierre), poète français, né à Janville ; auteur de *Héroïdes* (1732-1776).

COLBERT [*bèr*] (Jean-Baptiste), homme d'Etat, né à Reims, fils d'un drapier, et l'un des plus grands ministres de la France. Légué à Louis XIV par Mazarin, dont il était l'homme de confiance, il fut nommé contrôleur général des finances après la chute de Fouquet, à laquelle il avait contribué, et exerça peu à peu son infatigable activité sur toutes les branches de l'administration publique. Il favorisa, par des mesures protectionnistes (le libre-échange n'avait pas encore de partisans), l'industrie et le commerce français, fit venir en France des artisans de l'étranger, réorganisa la marine, créa le régime de l'inscription maritime, encore en vigueur dans ses grandes lignes, et la Caisse des invalides ; enfin, il encouragea les arts et les let-

Colbert.

tres. Mais, à partir de 1671, son influence diminua : son économie gênait les vues fastueuses du roi ; le peuple le rendait responsable de l'accroissement d'impôts causé par les guerres de Louis XIV ; l'inimitié de Louvois finit par lui faire perdre tout crédit à la cour. Ses funérailles eurent lieu la nuit, tant une haine aveugle avait rendu impopulaire ce bon serviteur de la France, dont la postérité a réhabilité la mémoire (1619-1683).

Colbert (*le Tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, l'une des meilleures productions d'Ant. Coysevox, dans l'église Saint-Eustache, à Paris.

COLBERT-CHABANAIS (Edouard), général français, pair de France, né à Paris (1774-1854) ; — Son frère AUGUSTE, général français, né à Paris en 1777 ; tué en Espagne en 1809.

COLCHESTER [*tchès-tèr*], v. d'Angleterre (Essex), sur le Colné ; 43.400 h.

COLCHIDE, ancien pays de l'Asie, à l'E. du Pont-Euxin et au S. du Caucase, arrosé par le Phase, où les Argonautes, suivant la tradition, allèrent conquérir la Toison d'or. C'est aujourd'hui la *Mingrélie* (en Géorgie).

COLEBROOKE [*brou-ke*] (Henri-Thomas), sanscritiste anglais, né à Londres (1765-1837).

COLEONI (Bartholomeo), condottière italien, né à Bergame (1400-1475).

Colère (*De la*), traité philosophique de Sénèque, brillante amplification à tendances stoïciennes, sur un sujet de morale pratique (1er siècle).

COLERIDGE (Samuel Taylor), poète anglais, auteur de *Ballades lyriques ;* un des précurseurs de Byron et du romantisme. Il eut la réputation d'être le causeur le plus spirituel de son temps (1772-1834).

COLET (*lè*) (Louise), femme de lettres française, née à Aix. Elle a écrit des poésies et des romans (1808-1876).

G. de Coligny.

COLETTE (*sainte*), religieuse, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, née à Corbie en 1380 ; m. en 1446. Fête le 6 mars.

COLIGNY (Odet *de*), dit *le Cardinal de Châtillon*, frère de l'amiral ; il embrassa la Réforme (1517-1571).

COLIGNY (*l'amiral* Gaspard *de*), né à Châtillon-sur-Loing, chef des protestants. Général de grande valeur, caractère loyal, il fut une des premières victimes de la Saint-Barthélemy. Son cadavre, jeté par la fenêtre et traîné par les rues, fut pendu au gibet de Montfaucon. Charles IX, qui avait attiré l'amiral à sa cour par d'hypocrites protestations d'amitié, alla insulter son cadavre au gibet (1519-1572).

COLIGNY (François *de*), seigneur D'ANDELOT, frère des précédents, l'un des chefs des protestants, pendant les guerres de religion (1531-1569).

COLIGNY, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg, au pied du Revermont ; 1.400 h. Ch. de f. P.-L.-M.

COLIMA, v. du Mexique, capit. de l'Etat du même nom, sur le Pacifique ; 25.000 h. Pop. de l'Etat : 80.000 h.

Colisée, magnifique amphithéâtre de Rome, commencé sous Vespasien et achevé sous Titus. Il renfermait 80 rangs de gradins et pouvait contenir plus de 80.000 spectateurs. C'est là qu'avaient lieu les combats de gladiateurs et que les martyrs chrétiens étaient livrés aux bêtes. Il en subsiste aujourd'hui des ruines grandioses.

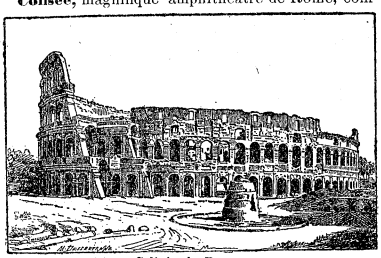

Colisée de Rome.

COLLATIN (Lucius-Tarquin), petit-fils de Tarquin l'Ancien et époux de Lucrèce. Il fut, avec Brutus, l'un des premiers consuls de Rome.

COLLÉ (Charles), chansonnier et auteur dramatique français, né à Paris. Il a fait jouer *la Vérité dans le vin* (1709-1783).

Collège de France, établissement fondé à Paris, vers 1530, par François Ier, en dehors de l'Université. Les cours du Collège de France sont publics et ne visent aucun examen particulier : ils sont le complément désintéressé de l'enseignement supérieur donné par les facultés.

COLLETET [*tè*] (Guillaume), poète français, né à Paris (1598-1659). — Son fils FRANÇOIS, né à Paris en 1628, fut aussi poète.

Collier (*Affaire du*), scandaleuse affaire, dont le retentissement fut considérable à la fin de l'ancien régime (1784-1786). Le cardinal de Rohan, avide de se concilier les bonnes grâces de Marie-Antoinette qui lui témoignait de l'éloignement, se laissa duper par une intrigante, la comtesse de La Motte. Celle-ci lui fit croire que la reine désirait vivement posséder un collier de 1.600.000 francs que le roi lui avait refusé. Le cardinal l'acheta aux bijoutiers Boehmer et Bassenge et le remit à la comtesse pour la reine, mais le collier disparut. Cependant, Rohan ne put payer, et l'affaire se découvrit. Mis à la Bastille, il fut acquitté par le Parlement, mais exilé loin de Paris, tandis que la comtesse de La Motte était fouettée, marquée au fer rouge et enfermée à la Salpêtrière ; mais le scandale, avivé par la malignité publique, ne fut pas sans éclabousser la reine, pourtant étrangère à cette basse intrigue.

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François), poète comique français, né à Maintenon, auteur des *Châteaux en Espagne*, du *Vieux Célibataire*, de l'*Inconstant* et de quelques fables estimables (1755-1806).

COLLINÉE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 780 h. Fer.

COLLINS [*lin's*] (William), peintre de mœurs anglais, né à Londres (1788-1847).

COLLINS (Wilkie), romancier anglais, né à Londres (1824-1889) ; auteur de *la Femme en blanc.*

COLLIOURE, comm. des Pyrénées-Orientales (arr. de Céret) ; place forte et petit port de la Méditerranée ; 3.120 h. (*Colliourenchs*). Ch. de f. M. Vins, pêche.

COLLOBRIÈRES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon, sur le Réal-Collobrier, dans les Maures ; 1.510 h. Liège.

COLLONGES, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Gex ; 850 h. Ch. de f. P.-L.-M.. Non loin du fort de l'Ecluse.

Colloque de Poissy. V. POISSY.

Colloques d'Erasme, série de dialogues pleins d'énergie et d'esprit, dirigés contre les impostures et les superstitions de son temps (1518).

COLLOT D'HERBOIS [*lo-dèr-boi*] (Jean-Marie), membre du Comité de Salut public, né à Paris, célèbre par ses excès démagogiques à Lyon ; il fut déporté et mourut à Sinnamary (1750-1796).

COLLUTHUS [*tuss*], poète grec d'Egypte, du Ve siècle de notre ère.

COLMAN [*man*] (George), poète dramatique anglais, auteur d'une excellente comédie intitulée *John Bull* (1762-1836).

COLMAR, ch.-l. du dép. du Haut-Rhin, à 473 kil. de Paris ; sur le Lauch, affl. de l'Ill ; 42.755 h. (*Colmariens*). Patrie de Rewbel, Rapp, Bruat. L'arr. a 5 cantons, 63 comm. et 87.530 h.

COLMARS [*mar*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane, sur le Verdon ; 550 h. Fort.

COLOCOTRONISS [*niss*] (Theodoros), patriote grec, qui s'illustra pendant la guerre de l'Indépendance (1770-1843).

COLOGNE, ville de la Prusse-Rhénane, sur le Rhin ; 633.900 h. (*Colonais*). Magnifique cathédrale gothique achevée en 1882. Cette ville, fondée par les Romains au Ier siècle de notre ère, a acquis une renommée européenne par son eau aromatique si connue sous le nom d'*eau de Cologne*, qui fut inventée par Jean-Marie Farina au commencement du XVIIIe siècle.

COLOGNE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez; 500 h.

COLOMB [*lon*] (Christophe), célèbre navigateur, né à Gênes en 1451. Il entra au service de l'Espagne en 1482 et obtint d'Isabelle de Castille trois navires qui lui permirent d'aller à la découverte d'un monde nouveau (v. AMÉRIQUE). Parti de Palos le 3 août 1492, Colomb, après avoir lutté contre le découragement de son équipage, qui voulait rebrousser chemin, aperçut enfin la terre le 12 octobre suivant : c'était Guanahani (San-Salvador), une des Lucayes ; il aborda ensuite à Cuba et à Haïti, qu'il appela *Hispaniola ;* puis il revint en Espagne (mars 1493). Dans le second voyage, il reconnut la Dominique, Marie-Galante, la Guadeloupe, Antigoa, Montserrat, Saint-Christophe, Sainte-Croix et autres Antilles, les Iles sous le Vent, et gagna de nouveau Haïti, où son frère fonda Saint-Domingue ; les côtes de la Jamaïque et de Porto-Rico furent aussi explorées. Dans un troisième voyage (1498), après avoir touché à la Trinité, il atteignit le continent, et longea la côte de l'Amérique méridionale depuis l'Orénoque jusqu'à Caracas. Dans un quatrième voyage (1502), il découvrit la côte de Veragua, fut repoussé d'Haïti par ses anciens compagnons, lutta contre la faim et contre la maladie, et se fit livrer des vivres par les Indiens en leur annonçant une éclipse. De retour en Espagne en 1504, le roi Ferdinand, auprès de qui Christophe Colomb avait été calomnié, le laissa mourir à Valladolid (1506) dans le dénuement et le chagrin. — Washington Irving a écrit le récit des *Voyages et découvertes des compagnons de Colomb* (1831). — On sait que l'importance de la découverte du grand navigateur génois fut vivement contestée. Comme on en discutait le mérite devant lui, à la table d'un grand d'Espagne, sous prétexte qu'elle ne présentait aucune difficulté et qu'*il n'avait fallu qu'y penser*, il prit un œuf, et, s'adressant aux convives : « Qui de vous, messieurs, leur dit-il, se sent capable de faire tenir cet œuf debout sur une de ses extrémités ? » Chacun essaye, mais personne ne réussit. Colomb alors prend l'œuf, le frappe légèrement sur son assiette, et l'œuf reste en équilibre. Et tous de s'écrier : « Ce n'est pas difficile ! — Sans doute, répliqua Colomb avec un sourire ironique, mais *il fallait y penser.* » On fait allusion à l'*œuf de Colomb* à propos d'une chose qu'on n'avait pas pu exécuter et que l'on trouve facile après coup.

Ch. Colomb.

Colomba, nouvelle de P. Mérimée ; peinture pittoresque de mœurs corses (1840).

COLOMBAN [*lon*] (*saint*), moine irlandais, né vers 545. Il fonda de nombreux monastères sur le continent, entre autres celui de Luxeuil ; m. en 615. Fête le 21 novembre.

COLOMBE (*sainte*), vierge, martyrisée à Sens, sous Aurélien, vers 273. Fête le 31 décembre.

COLOMBES [*lon-be*], ch.-l. de c. de la Seine (arr. de Saint-Denis) ; 32.270 h. Raffineries, imprimeries.

COLOMBEY-LES-BELLES [*lon-bè-lè-bè-le*], ch.-l. de c. (M.-et-Moselle), arr. de Toul ; 675 h. Ch. de f. E.

COLOMBIE [*bi*], ancien Etat républicain de l'Amérique du Sud, divisé depuis 1830 en *Colombie* ou *Nouvelle-Grenade*, *Venezuela* et *Equateur.*

COLOMBIE (*république de*) et avant 1861 **NOUVELLE-GRENADE,** république unitaire de l'Amérique du Sud. Superf. 1.148.400 kil. carr. ; 5.855.000 h. (*Colombiens.*) Capit. *Bogota.* Région montagneuse, mais fertile. Bestiaux, mines, forêts. En 1904, l'Etat de Panama, qui faisait partie de la Colombie, s'en est détaché pour se constituer en Etat indépendant.

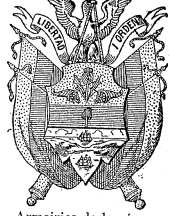

Armoiries de la république de Colombie.

COLOMBIE ou mieux **COLUMBIA** (*district de*), district fédéral des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 437.600 h. Capit. *Washington.*

COLOMBIE BRITANNIQUE, prov. du Canada ; 718.500 h. Ch.-l. *Victoria,* port dans l'île Vancouver.

Colombine, un des personnages obligés de la comédie italienne et des théâtres forains. Fille de Cassandre et de Pantalon, c'est toujours une vive et frétillante soubrette, la Célimène de la farce.

Colombine.

COLOMBO, capit. de l'île de Ceylan, sur la côte occidentale ; 211.000 h. Escale très fréquentée sur la route de l'extrême Orient.

COLON ou **ASPINWALL,** v. de la république de Panama, au N. de l'isthme de Panama ; 26.000 h. Port sur l'Atlantique.

COLONE, bourg de l'Attique, patrie de Sophocle. C'est à Colone qu'Œdipe errant, soutenu par sa fille Antigone, atteint la terre hospitalière de l'Attique, dans la belle tragédie de Sophocle *Œdipe à Colone.*

COLONNA, illustre famille romaine qui a fourni des papes, des cardinaux, des généraux, etc.

Colonnes. Parmi les monuments de cet ordre élevés pour perpétuer le souvenir de quelque grand événement, nous citerons : à Rome, la colonne Trajane et la colonne Antonine ; à Paris, la colonne Vendôme (v. VENDÔME), la colonne de Juillet (v. JUILLET), etc.

Colonnes d'Hercule, nom donné par les anciens au terme prétendu des travaux d'Hercule, c'est-à-dire aux monts Calpé (Europe) et Abyla (Afrique,) situés de chaque côté du détroit de Gibraltar. Ces mots ont passé dans la langue pour désigner les limites extrêmes auxquelles puisse arriver un art, une science, etc.

COLOPHON [*fon*], cité ionienne de l'Asie Mineure ancienne, l'une des patries présumées d'Homère.

COLORADO (*rio*), fleuve des Etats-Unis, qui prend sa source dans les Rocheuses, traverse l'aride plateau du Colorado, puis les déserts d'Arizona, et se jette dans le golfe de Californie. Cours, 1.300 kilom. Une partie de ce cours est encaissée dans de profonds couloirs (cañons) dont le plus pittoresque est le *Grand Cañon.* — Fleuve de l'Amérique méridionale ; il prend sa source dans la Cordillère des Andes, et se jette dans l'océan Atlantique ; cours, 1.200 kil. — Fleuve des Etats-Unis (Texas), qui se jette dans le golfe du Mexique ; cours, 1.400 kil.

COLORADO, l'un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 939.600 h. Capit. *Denver.*

COLOT [*lo*], nom d'une famille de chirurgiens français, qui se sont illustrés par l'opération de la taille au XVIe et au XVIIe siècle.

COLUMBIA [*lon*]. fl. d'Amérique. V. ORÉGON. — District des Etats-Unis. V. COLOMBIE.

COLUMBUS [*lon-buss*], v. des Etats-Unis (Ohio), sur le Scioto River ; 237.000 h.

COLUMELLE [*mè-le*], écrivain latin du Ier siècle, auteur d'un très intéressant *Traité sur l'agriculture.*

COMACCHIO [*ma-ki-o*], v. forte d'Italie, prov. de Ferrare, célèbre par les pêcheries établies dans ses lagunes, près de l'Adriatique ; 12.000 h.

COMAGÈNE, ancien petit Etat indépendant du N.-E. de la Syrie ; réduit en prov. romaine sous Vespasien ; capit. *Samosate.* (Hab. *Comagéniens.*)

COMANCHES, Indiens de l'Amérique du Nord, au N.-O. du Texas. Leur nombre est aujourd'hui très réduit.

COMBEAUFONTAINE [*kon-bô-fon-tè-ne*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 460 h.

COMBES [*kon-be*] (Emile), homme politique français, né à Roquecourbe (Tarn) [1835-1921].

COMBIN ou **GRAND-COMBIN,** un des plus hauts sommets des Alpes Pennines (4.317 m.), vastes glaciers.

COMBLES [*kon-ble*], ch.-l. de c. Somme), arr. de Péronne ; 920 h. (*Comblois*). Brasseries, tissages.

COMBOURG [*kon-bour*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 4.660 h. (*Combourgeois*). Ch. de f. Et. Fabrication de toiles. Château féodal où Chateaubriand passa une partie de sa jeunesse.

COMBRAILLES [*kon-bra, ll* mll., *e*], pays de collines boisées entre l'Auvergne et la Marche ; avait pour capit. *Evaux*.

COMBRONDE [*kon*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, sur la Sagne : 1.450 h.

CÔME, v. d'Italie ; sur le lac de Côme ; 46.000 h. (*Comasques* ou *Cômiens*). Patrie de Pline le Jeune, de P. Jove, des papes Clément XIII et Innocent XI, de Volta.

CÔME (*lac de*), un des plus pittoresques de l'Italie, situé au pied des Alpes, et entouré par de charmantes collines boisées. Il est traversé par l'Adda.

CÔME ou **COSME** et **DAMIEN** (*saints*), martyrs sous Dioclétien, vers 287. Patrons des chirurgiens. Fête le 27 septembre.

Comédie-Française ou **Théâtre-Français,** célèbre théâtre situé rue de Richelieu, à Paris, dans une dépendance du Palais-Royal, fondé en 1680 par ordre de Louis XIV, et dans lequel on joue le répertoire classique.

Comédie enfantine (*la*), charmant recueil de fables à l'usage des enfants, par L. Ratisbonne (1861).

Comédie humaine, titre général sous lequel le romancier H. de Balzac a réuni tous ses ouvrages, comme s'ils avaient été composés d'après un plan systématique.

Comédies et proverbes, d'Alfred de Musset, mélange unique d'esprit et de fantaisie. Les principales de ces pièces sont : *Fantasio, Il ne faut jurer de rien, On ne badine pas avec l'amour, Lorenzaccio, le Chandelier*, etc. (1840-1851).

COMÉNIUS [*uss*], nom latin du grammairien moravе *Komenski* (1592-1671).

COMESTOR (Pierre), c'est-à-dire *le Mangeur de livres*, théologien français, né à Troyes (XIIe siècle).

COMINES ou **COMMINES** [*ne*] (Philippe *de*), chroniqueur, né à Comines, auteur de *Mémoires* sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. Il fut successivement au service de Charles le Téméraire, puis de Louis XI. Dans son œuvre, il s'est montré historien de premier ordre, politique profond, chroniqueur naïf, écrivain original ; mais ses appréciations se ressentent souvent de la maxime, trop pratiquée par Louis XI : *La fin justifie les moyens* (1445-1509).

Comines.

COMINES, comm. du Nord (arr. de Lille), sur la Lys ; 4.250 h. (*Cominois*). Berceau de la noble famille des Comines ; ch. de f. N.

Comité de Salut public, créé par la Convention le 6 avril 1793, pour concentrer la puissance exécutive. Il montra à l'intérieur une implacable sévérité contre les adversaires de la Convention, et contribua à inaugurer le régime sanglant de la Terreur ; mais à l'extérieur il eut la gloire d'organiser, avec Carnot, les armées qui délivrèrent la France de l'invasion étrangère ; il fut supprimé à l'avènement du Directoire, le 27 octobre 1795.

Comme il vous plaira, comédie romanesque en cinq actes de Shakespeare, une de ses œuvres les plus charmantes ; représentée en 1600.

Commentaires de Jules César, mémoires historiques du dictateur sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile. Ces souvenirs d'un soldat sont un modèle de narration exacte, précise, d'une modestie habilement calculée (Ier siècle av. J.-C.).

Commentaires, de Blaise de Montluc, récit sobre et vivant de ses campagnes, depuis les guerres d'Italie jusqu'aux guerres de religion.

COMMENTRY [*ko-man*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, sur la Banne et l'Œil, s.-affl. du Cher ; 10.260 h. Ch. de f. Orl. Houille ; forges importantes.

COMMERCY [*ko-mèr*], ch.-l. d'arr. (Meuse), sur la Meuse. Ch. de f. E. ; à 40 kil. de Bar-le-Duc ; 7.350 h. (*Commerciens*). Forges, tissages, pâtisseries. — L'arr. a 7 cant., 176 comm., 55.150 h.

COMMINGES [*je*], ancien pays et comté de la France méridionale, entre l'Armagnac et les Pyrénées ; capit. *Saint-Bertrand*. (Hab. *Commingeois*.) Fit en général partie du comté de Foix.

COMMIRE (*le Père* Jean), jésuite français, né à Amboise, auteur d'estimables poésies latines (1625-1702).

COMMODE, empereur romain de 180 à 192, fils de Marc-Aurèle. Il se rendit tristement célèbre par ses cruautés, et mourut empoisonné et étranglé.

COMMODIEN DE GAZA, le plus ancien poète chrétien, incorrect, mais énergique (IIIe s.).

Commune de Paris (*la*), pouvoir révolutionnaire, installé du 10 août 1792 au 9-Thermidor. Elle fut le plus ferme soutien des Terroristes.

Commune (*la*), autre pouvoir révolutionnaire, installé à Paris après la levée du siège de Paris par les Prussiens et l'insurrection du 18 mars 1871, et renversé à la fin de mai de la même année, à la suite d'un nouveau siège de la capitale par l'armée régulière du gouvernement de Thiers.

Communes, nom que l'on donna, au moyen âge, aux villes qui réussirent à obtenir de leurs seigneurs suzerains des *chartes* leur accordant une certaine autonomie. Le mouvement d'émancipation des *communes* commença sous Louis le Gros et fut d'abord favorisé par les rois, qui y trouvaient un moyen d'accroître le pouvoir central au détriment du pouvoir féodal des grands vassaux. Il a contribué puissamment, par l'émancipation de la bourgeoisie, à la formation du tiers état.

Communes (*Chambre des*). V. CHAMBRE.

Communion des Apôtres (*la*), tableau, chef-d'œuvre de Ribera, église de San-Martino, à Naples ; le Christ, admirablement éclairé, a une pose pleine de naturel et de dignité.

Communion de saint Jérôme (*la*), tableau célèbre du Dominiquin (Vatican) ; — d'Augustin Carrache (Pinacothèque de Bologne).

COMNÈNE, dynastie de six empereurs de Constantinople : ISAAC, de 1057 à 1059 ; — ALEXIS Ier, de 1081 à 1118 ; — JEAN, de 1118 à 1143 ; — MANUEL, de 1143 à 1180 ; — ALEXIS II, de 1180 à 1183 ; — ANDRONIC, de 1182 à 1185.

COMORES [*re*] (*îles*), archipel de l'océan Indien, au N. de Madagascar. Il comprend la *Grande Comore, Mohéli, Anjouan* et *Mayotte*, qui sont devenues colonies françaises depuis 1896 ; 84.000 h. (*Comoriens* ou *Comorois*). Vanille, café, cacao.

COMORIN (*cap*), au S. de l'Hindoustan.

Compagnie de Jésus. V. JÉSUITES.

Compagnies (*Grandes*), bandes de soldats mercenaires, généralement étrangers (Aragonais, Navarrais, Brabançons, Rhénans, etc.), qui, dans les intervalles de paix qui séparent les épisodes principaux de la guerre de Cent ans, ravagèrent la France. Du Guesclin réussit à en conduire la plus grande partie en Espagne de 1366 à 1368.

COMPIÈGNE, ch.-l. d'arr. (Oise), sur l'Oise. Ch. de f. N., à 60 kil. E. de Beauvais ; 16.180 h. (*Compiégnois*). Beau château construit en grande partie sous Louis XV et embelli sous Napoléon Ier ; parc, forêt. En 833 y fut tenu un concile qui déposa Louis

Château de Compiègne.

le Débonnaire. Jeanne d'Arc y fut faite prisonnière par les Bourguignons en 1430. Napoléon y épousa Marie-Louise, et Léopold Ier, roi des Belges, la fille de Louis-Philippe. Deux traités y furent signés : l'un en 1635, entre la France et la Hollande, pour l'invasion simultanée de la Belgique ; l'autre, en 1768, par lequel Gênes vendit la Corse à la France. — L'arr. a 8 cant., 157 comm., 83.530 h.

COMPS-SUR-ARTUBY [*konps*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, près de l'*Artuby* ; 440 h.

COMTAT-VENAISSIN (*kon-ta, ve-nè-sin*), pays de l'ancienne France, compris dans le dép. de Vaucluse ; il appartint aux papes avec Avignon de 1427 à 1791. (Hab. *Comtadins*.)

COMTE (Charles), publiciste et homme politique français, né à Sainte-Enimie (Lozère) [1782-1837].

COMTE (Auguste), mathématicien et philosophe français, né à Montpellier, fondateur du positivisme. Son *Cours de philosophie positive* est une des œuvres capitales de la philosophie du XIXe siècle (1798-1853).

Aug. Comte.

Comte de Monte-Cristo (*le*), roman d'Alexandre Dumas père. V. MONTE-CRISTO.

Comte Ory (*le*), opéra en deux actes, paroles de Scribe et de Delestre-Poirson, musique charmante de Rossini (1828).

COMUS [*muss*], dieu qui présidait aux plaisirs de la table, chez les Grecs (*Myth.*).

CONAKRY. V. KONAKRY.

CONAN, nom de quatre ducs de Bretagne au moyen âge.

CONCARNEAU [*nô*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper, port sur l'Océan ; 6.170 h. (*Concarnois*). Ch. de f. Orl. Pêche à la sardine ; fabrication de conserves.

CONCEPCION (*La*), v. du Chili, ch.-l. de la prov. de ce nom, port sur le Pacifique, à l'embouchure du Biobio ; 75.000 h. — V. du Paraguay, sur le *Paraguay* ; 15.000 h. Maté.

CONCEPCION-DEL-URUGUAY ou **CONCEPCION,** v. de la rép. Argentine, sur l'Uruguay ; 14.000 h.

Conception immaculée (*la*), titre de nombreux tableaux peints par les grands peintres de toutes les écoles : Murillo, Ribera, Rubens, Tiepolo, le Tintoret, le Corrège, le Guide, etc.

Concert champêtre (*le*), tableau attribué au Giorgione, au Louvre ; couleur puissante et harmonieuse. Certains critiques l'attribuent au Titien.

CONCHES [*che*], ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur le Rouloir, affl. de l'Iton ; 2.580 h ; ch. de f. Et. Eaux minérales, forges et fonderies. Belle forêt.

Conciergerie, prison célèbre enclavée dans les bâtiments du Palais de justice de Paris. On y enfermait sous la Terreur les condamnés à mort avant leur départ pour l'échafaud.

Conciles, assemblées d'évêques réunis pour décider des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique. Les conciles sont *œcuméniques*, *nationaux* ou *provinciaux*, suivant que les évêques convoqués sont du monde entier ou seulement ceux d'une nation ou d'une province. Les conciles œcuméniques qui ont été tenus jusqu'à ce jour sont ceux de Nicée (325), de Constantinople (381), d'Ephèse (431), de Chalcédoine (451), de Constantinople (553), de Constantinople (681), de Nicée (787), de Constantinople (869), de Latran (1123, 1139, 1179, 1215), de Lyon (1245, 1274), de Vienne (1311), de Constance (1414), qui condamna Jean Hus ; de Latran (1512) ; de Trente (1545-1563), où fut décidée la réforme générale de l'Eglise catholique en face du protestantisme ; du Vatican (1870), où fut défini le dogme de l'infaillibilité pontificale. Le concile de Bâle (1431-1449), transféré à Florence (1434), n'est pas regardé comme œcuménique.

CONCINI (Concino), aventurier italien, né à Florence, favori de Marie de Médicis, que dominait aussi sa femme, Léonora Galigaï ; il est connu sous le nom de maréchal d'Ancre ; devint ministre de Louis XIII, se signala par son avidité et son incapacité, qui motivèrent plusieurs révoltes des grands ; il fut supplanté par de Luynes et tué par Vitry, capitaine des gardes du roi, en 1617.

Concordat [*da*] (*le*), célèbre convention conclue le 15 juillet 1801 entre Bonaparte et Pie VII, et qui a réglé les rapports de la France avec le saint-siège et de l'Etat avec l'Eglise jusqu'à la loi du 9 décembre 1905. Le chef du gouvernement nommait les archevêques et les évêques, qui recevaient du pape l'institution canonique ; les évêques, qui prêtaient serment au gouvernement, nommaient les curés, sauf agrément ministériel ; le pape abandonnait toute espèce de revendication sur la vente des biens ecclésiastiques, et en retour l'Etat s'engageait à servir un traitement aux évêques et aux curés.

Concorde (*place de la*), célèbre place de Paris, au bord de la Seine et à l'extrémité N.-O. du jardin des Tuileries, créée en 1748 par Louis XV, dont la statue par Bouchardon vint orner la nouvelle place, dite alors place Louis-XV, et que l'architecte Gabriel dessina. A la Révolution, elle prit le nom de *place de la Révolution*, et servit aux exécutions capitales (Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.). Au milieu de la place s'élèvent l'obélisque de Louqsor, apporté d'Egypte en 1836, et deux fontaines monumentales.

CONDAT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Murat ; 2.520 h.

CONDÉ (*famille de*), branche collatérale de la maison de Bourbon ; la plupart de ses membres ont joué un grand rôle dans l'histoire de France.

CONDÉ (Louis Ier, *prince de*), né à Vendôme, oncle de Henri IV, chef des calvinistes, tué après la bataille de Jarnac (1530-1569).

CONDÉ (Henri Ier, *prince de*), né à La Ferté-sous-Jouarre. Il combattit dans les rangs des calvinistes, et n'échappa à la Saint-Barthélémy qu'au prix de son abjuration (1552-1588).

Condé.

CONDÉ (Louis II, *prince de*), dit **le Grand Condé,** né à Paris. Il s'illustra, fort jeune encore, par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Après avoir pris une part regrettable aux troubles de la Fronde et s'être même un moment allié à l'Espagne, il fut remis en possession de son commandement lors du traité des Pyrénées, et prit une part glorieuse aux guerres de Flandre et de Hollande, où il triompha à Senef. Bossuet prononça son oraison funèbre, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et d'habileté (1621-1686).

CONDÉ (Louis-Joseph DE BOURBON, *prince de*), Il émigra en 1792, et forma à Coblentz et sur les bords du Rhin l'armée dite *de Condé* (1736-1818).

CONDÉ (Louis-Henri-Joseph, *prince de*), né en 1756, trouvé pendu en 1830 à Saint-Leu-Taverny ; il était père du duc d'Enghien.

CONDÉ-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry, sur la Dhuys et le Surmelin ; 630 h.

Condillac.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT [*lès-kô*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes ; 4.500 h. Ch. de f. N. Houille. Jadis place forte. Patrie de Mlle Clairon.

CONDÉ-SUR-NOIREAU [*rô*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire ; 5.360 h. (*Condéens*). Ch. de f. Etat. Patrie de Dumont d'Urville.

CONDILLAC [*ll* mll. *ak*], (Etienne *de*), célèbre philosophe, né à Grenoble, chef de l'école sensualiste, auteur du *Traité des sensations* et de la *Logique* (1715-1780).

CONDOM [*don*], ch.-l. d'arr. (Gers), sur la Baïse ; ch. de f. M. ; à 45 kil. N.-O. d'Auch ; 5.770 h. (*Condomois*). Eaux-de-vie, vins, blé. Bossuet fut évêque de Condom. Patrie du ministre Salvandy. — L'arr. a 6 cant., 88 comm., 47.660 h.

Condorcet.

CONDORCET [*sè*] (Antoine-Nicolas *de*), célèbre philosophe et mathématicien français, conventionnel, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, né à Ribemont ; il s'empoisonna sous la Terreur, pour échapper à l'échafaud. Il avait composé dans sa prison une magnifique *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, qui, avec ses *Eloges des académiciens morts de 1666 à 1790*, constitue son plus beau titre de gloire. Condorcet fut tour à tour savant, écrivain, homme politique. Comme révolutionnaire, il eut moins la haine des institutions monarchiques qu'une

ardente conviction scientifique, qui le poussait à croire l'humanité susceptible d'un progrès indéfini (1743-1794).

CONDRIEU, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; près du Rhône ; 2.000 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vin blanc estimé ; fruits.

CONEGLIANO, v. forte d'Italie (Vénétie), sur le Monticano ; 13.000 h. Draps, soieries.

CONEGLIANO (Cima *da*), peintre italien, né à Conegliano (vers 1460 - vers 1520). Artiste plein de grâce.

CONEJERA, l'une des îles Baléares, déserte, mais contenant une quantité prodigieuse de lapins (en espagnol *conejo*).

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE, union des Etats allemands, décrétée par le Congrès de Vienne et rompue en 1866. Alors, la Prusse victorieuse à Sadowa chassa l'Autriche de la Confédération et acquit l'influence qui devait lui permettre, cinq ans plus tard, d'imposer sa prépondérance à l'Empire d'Allemagne, formé sur les ruines de l'ancienne Confédération. V. ALLEMAGNE.

Confédérés ou **Sudistes** (*les*), nom que portèrent dans la guerre de Sécession les partisans de l'esclavage, par opposition aux *Fédéraux* ou *Nordistes*, qui en réclamaient l'abolition. V. SÉCESSION.

Conférences du P. Lacordaire, prédications célèbres faites à Notre-Dame de Paris ; discours remarquables par l'imagination et le mouvement oratoire (1835, 1836, 1843 à 1851).

Confession d'Augsbourg, formulaire célèbre, rédigé par Mélanchthon et contenant en vingt-huit articles la profession de foi des luthériens ; elle fut présentée à la Diète d'Augsbourg en 1530.

Confession d'un Enfant du siècle, ouvrage d'Alfred de Musset, récit un peu assombri de quelques épisodes de sa propre vie (1836).

Confessions de saint Augustin, récit éloquent où ce Père de l'Eglise fait l'histoire des erreurs de sa jeunesse et de sa conversion (Ve s.).

Confessions (*les*), de J.-J. Rousseau, autobiographie où cet écrivain raconte sa vie jusqu'en 1765 avec une sincérité qui touche parfois au cynisme, mais aussi avec beaucoup de charme romanesque (publiée après sa mort, 1781-1788).

Confidences, de Lamartine, confessions de jeunesse et méditations diverses. Le morceau capital du livre est l'épisode de *Graziella* (1849). Elles ont pour suite les *Nouvelles Confidences* (1851), où est intercalé l'épisode de *Raphaël*.

CONFLANS ou **CONFLANS-L'ARCHEVÊQUE** [*flan*], localité de la commune de Charenton (Seine), près du confluent de la Seine et de la Marne. En 1465, Louis XI y conclut un traité pour dissoudre la *Ligue du bien public*.

CONFLANS [*flan*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, sur l'Orne et l'Iron, affl. de la Moselle ; 990 h. Ch. de f. E.

CONFOLENS [*lan*], ch.-l. d'arr. (Charente), au confluent de la Goire et de la Vienne, à 63 kil. N.-E. d'Angoulême ; 2.550 h. (*Confolentais* ou *Confolennais*). Ch. de f. Orl. Tanneries, minoteries. — L'arr. a 6 cant., 66 comm., 57.450 h.

Confrérie de la Passion, la plus célèbre des confréries destinées, au moyen âge, à la représentation des *mystères*.

CONFUCIUS [*uss*] ou mieux **KOUNG-FOU-TSEU,** le plus célèbre philosophe de la Chine, fondateur d'une religion toute morale, d'un idéal assez élevé (551-479 av. J.-C.).

Confucius.

CONGO, fleuve de l'Afrique. Il sort de la région des grands lacs par trois grandes branches: le Louboudi, le Louapoula et le Loukouga, qui, réunis, prennent le nom de Loualaba, coule en un immense arc de cercle au milieu de vastes forêts, reçoit à droite le Sangha et l'Oubangui, à gauche le Kassaï, baigne Brazzaville et Léopoldville, traverse une région montagneuse, où son cours se brise en multiples chutes, et se jette dans l'Atlantique par un vaste estuaire, en aval de Matadi. Cours 4.000 kil.

CONGO BELGE, Etat fondé en Afrique en conformité des décisions du congrès de Berlin (1885) sous le nom d'*Etat indépendant du Congo*. Léopold II, roi des Belges, qui en était le souverain, l'a cédé à la Belgique en 1908. Le Congo belge s'étend sur tout le bassin du Congo supérieur et moyen. Vastes forêts ; grandes ressources économiques : bois, caoutchouc, etc. Sup. : 2.365.800 kil. carr., auxquels s'ajoutent les 52.000 kil. carr. du Rouanda et de l'Ouroundi, sous mandat belge. Pop. : environ 8.400.000 h. (*Congolais*) ; cap. *Boma* ; v. pr. : *Léopoldville*, *Matadi*, *Banana*, *Stanleyville*, *Coquilathville*, *Elisabethville*.

CONGO FRANÇAIS, ancien nom de la colonie française dite aujourd'hui *Afrique Equatoriale française*. V. ce mot.

CONGO PORTUGAIS. V. ANGOLA.

Congrès, nom donné à l'Assemblée constituante belge de 1830-1831.

Congrès, nom donné, aux Etats-Unis, à la représentation nationale.

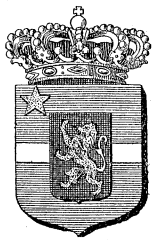
Armoiries du Congo.

Congrès. Les plus célèbres de ces assemblées diplomatiques sont celles de Munster et d'Osnabruck qui aboutirent aux traités de Westphalie (1648), celles de Rastadt (1797), de Vienne (1814-1815), de Vérone (1822), de Paris (1856), de Berlin (1878).

CONGRÈVE (William), poète dramatique anglais (1670-1729).

CONGRÈVE (*sir* William), officier d'artillerie anglais, inventeur des fusées qui portent son nom (1772-1828).

CONI, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de prov., sur la Stura ; 27.500 h.

CONJEEVERAM, ville de l'Inde anglaise, une de ses sept cités sacrées ; 54.000 h.

Conjuration d'Amboise. V. AMBOISE.

Conjuration de Catilina, ouvrage historique de Salluste, quelque peu obscur dans l'exposition des faits, mais serré et concis, avec un vif sentiment moral (1er s. av. J.-C.).

CONLIE [*lî*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans, à la source de la Gironde, affl. de la Vègre ; 1.540 h. Ch. de f. E.

CONLIÈGE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, sur la Vallière ; 610 h.

Connaissance de Dieu et de soi-même (*Traité de la*), ouvrage philosophique de Bossuet (1671), où l'auteur se montre cartésien indépendant.

CONNAUGHT [*ko-nôt'*], province de l'Irlande, divisée en cinq comtés ; 530.000 h.

CONNECTICUT [*ko-nèk-ti-kut'*], fleuve des Etats-Unis ; prend sa source sur la frontière du Canada et se jette dans la baie de Long-Island (Atlantique) ; 120 kil.

CONNECTICUT [*ko-nèk-ti-kut'*], un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1.380.000 h. Cap. *Hartford*. Métallurgie, filatures.

Connétable. Ce mot, qui signifie *comte de l'étable* (*comes stabuli*), désignait primitivement celui qui avait la surintendance des écuries du roi. En 1191, lors de la suppression de la dignité de sénéchal, le connétable devint le premier dignitaire de la monarchie, ayant le commandement général des armées. Louis XIII, sur le conseil de Richelieu, supprima cette dignité en 1627. En 1804, Napoléon Ier créa son frère Louis *grand connétable* et institua un *vice-connétable*, qui fut Berthier, prince de Wagram. Les plus célèbres connétables de l'ancienne monarchie furent : Du Guesclin (1370), Clisson (1380), le comte de Saint-Pol (1411), le comte de Richemont (1425), le duc de Bourbon (1515), Anne de Montmorency (1538), Henri Ier, de Montmorency (1593), le duc de Luynes (1621), Lesdiguières (1622).

CONON, général athénien, vaincu par Lysandre à Ægos-Potamos (405 av. J.-C.) et vainqueur de Pisandre à Cnide (Asie Mineure) en 394 ; m. vers 390 av. J.-C.

CONQUES [*kon-ke*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; sur l'Orbeil, affl. de l'Aude ; 1.280 h.

CONQUES [*kon-ke*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, près du Dourdon, affl. du Lot ; 755 h.

CONRAD [*rad'*] (*saint*), prélat allemand, mort en 976. Fête le 26 novembre.

CONRAD Ier, roi de Germanie de 911 à 918 ; — CONRAD II, *le Salien*, roi de Germanie en 1024, empereur en 1027 ; m. en 1039 ; — CONRAD III, empereur d'Allemagne de 1138 à 1152 ; — CONRAD IV, roi des Romains en 1237, empereur d'Allemagne de 1250 à 1254 ; — CONRAD V, ou CONRADIN, fils du précédent, duc de Souabe et de Franconie. Il tenta de reconquérir le royaume de Naples, fut vaincu, condamné à mort et exécuté (1252-1268).

CONRAD le Pacifique, roi de Bourgogne Transjurane et de Provence, de 937 à 993.

CONRAD, marquis de Tyr. Il délivra cette ville assiégée par Saladin et fut tué par des émissaires du Vieux de la Montagne en 1192.

CONRART [*rar*] (Valentin), littérateur, né à Paris, On a de lui des *Lettres*, des *Mémoires* et une compilation manuscrite de 42 volumes (1603-1675). Son bagage littéraire était des plus minces, ce qui fit dire au grand satirique Boileau :

J'imite de Conrart le silence prudent.

Conrart, qui n'était point d'ailleurs sans mérite, eut la prudence de ne rien publier et l'habileté de caresser l'amour-propre de ceux qui écrivaient. C'est par là qu'il eut beaucoup de célébrité et de crédit. Sa maison fut le berceau de l'Académie française, dont il devint le premier secrétaire perpétuel.

CONSALVI (Hercule), cardinal, né à Rome, ministre de Pie VII. Il négocia le Concordat avec Bonaparte, et se montra dans cette difficile tâche diplomate souple et prudent (1757-1824).

CONSCIENCE [*si-an-se*] (Henri), romancier flamand populaire, né à Anvers. La plupart de ses œuvres ont été traduites en français (1812-1883).

Conscrit de 1813 (*Histoire d'un*), roman historique d'Erckmann-Chatrian. Tout le récit s'appuie sur le contraste du deuil des familles avec les *Te Deum* perpétuels qui célèbrent de ruineuses victoires (1864).

Conseil aulique, tribunal d'Etat, institué par Maximilien Ier en 1501.

Conseil des Anciens, l'une des deux assemblées créées par la constitution de l'an III (1795) ; elle comptait 250 membres chargés de se prononcer sur les lois élaborées par le conseil des Cinq-Cents. Supprimée le 18 brumaire 1799.

Conseil des Cinq-Cents, assemblée politique composée de 500 membres, et qui formait, avec les Anciens, le Corps législatif organisé par la constitution de l'an III ; dissoute le 18 brumaire 1799.

Conseil des Dix, conseil secret composé de dix membres, sous l'ancienne République de Venise. Il avait le droit de contrôle sur les doges mêmes, et il fut l'instrument principal et mystérieux de la domination soupçonneuse et inquiète de l'aristocratie vénitienne (1310-1797).

Conseil des troubles, nom donné dans les Pays-Bas espagnols au tribunal établi par le duc d'Albe en 1567, pour la répression de l'insurrection hollandaise et protestante, et qui envoya au bûcher et à la torture plusieurs milliers de victimes. Il mérita le surnom de *Conseil de sang*, par lequel on le désigne souvent.

CONSIDÉRANT [*ran*] (Victor), philosophe fouriériste et économiste fr., né à Salins [Jura] (1808-1893).

Considérations sur les mœurs de ce siècle, ouvrage de Duclos, remarquable sous le rapport de la morale et du style (1751).

Consolation philosophique, célèbre ouvrage de Boèce sur la réalité d'une Providence, prouvée par la raison.

CONSTABLE (John), peintre paysagiste anglais, né à East-Bergholt (1776-1837).

CONSTANCE Ier, Chlore, empereur romain de 305 à 306. Il exerça le pouvoir avec autant d'équité que de douceur.

CONSTANCE II, fils de Constantin, empereur d'Orient en 337, seul empereur de 351 à 361 ; il favorisa comme son père le christianisme dans l'Empire.

CONSTANCE d'Arles, troisième femme du roi de France, Robert. On l'accuse d'avoir introduit à la cour des Capétiens le luxe des souverains du Midi ; m. en 1032.

CONSTANCE, v. de l'Etat libre de Bade, sur le lac de Constance ; 30.100 h. Un célèbre concile fut convoqué dans cette ville en 1414 pour mettre fin au grand schisme d'Occident. Jean Huss y fut condamné à être brûlé vif.

CONSTANCE (*lac de*), lac formé par le Rhin, entre la Suisse, l'Autriche, la Bavière, l'Etat de Bade et le Wurtemberg.

Constant de Rebecque.

CONSTANT Ier [*stan*], empereur d'Occident de 337 à 350 ; — CONSTANT II, empereur d'Orient de 641 à 668.

CONSTANT DE REBECQUE (Benjamin), homme politique et écrivain français, né à Lausanne, d'une famille française réfugiée en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes. Il occupa une place importante dans le parti libéral sous la Restauration, et fut l'ami de Mme de Staël. Doué de facultés supérieures, il avait un esprit vif, gâté par un grand fonds de scepticisme. Il a laissé des *Mémoires*, un roman psychologique, *Adolphe* (1767-1830).

CONSTANT (Benjamin), peintre d'histoire et portraitiste français, né à Paris (1845-1902).

CONSTANTIN Ier, dit **le Grand,** né à Naïssus (Nich) en 274, empereur en 306, mort en 337. Il transporta le siège de l'empire à Byzance, qui prit le nom de Constantinople. Sa victoire contre Maxence sous les murs de Rome décida définitivement de l'établissement du christianisme comme religion officielle de l'Empire (v. aux locutions latines : *In hoc signo vinces*), et en 313 l'édit de Milan fut rendu en faveur des adeptes de la nouvelle religion. Son nom est synonyme de protecteur zélé de la religion chrétienne ; — CONSTANTIN II, empereur romain de 337 à 340 ; — CONSTANTIN III, empereur romain, né en 612, m. en 641 ; il régna 3 mois ; — CONSTANTIN IV, dit *Pogonat*, empereur d'Orient de 668 à 685 ; — CONSTANTIN V, dit *Copronyme*, empereur d'Orient de 741 à 775 ; — CONSTANTIN VI, empereur d'Orient de 780 à 797, fils d'Irène ; — CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète*, empereur d'Orient de 912 à 959 ; — CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient pendant la captivité du précédent (924-946) ; — CONSTANTIN IX, empereur d'Orient de 976 à 1028 ; — CONSTANTIN X, dit *Monomaque*, empereur d'Orient de 1042 à 1054 ; — CONSTANTIN XI, *Ducas*, empereur d'Orient de 1059 à 1067 ; — CONSTANTIN XII, empereur d'Orient en 1067 ; cloîtré en 1078 ; — CONSTANTIN XII, *Paléologue*, dit *Dracosès*, dernier empereur d'Orient de 1448 à 1453 ; il succomba en défendant Constantinople contre Mahomet II.

Constantin Ier.

Constantin victorieux de Maxence, peinture de Jules Romain, d'après les cartons de Raphaël (Chambres du Vatican). Composition magnifique.

CONSTANTIN, pape de 708 à 715.

CONSTANTIN Ier, roi de Grèce, succéda à son père Georges Ier en 1913 ; exilé en 1917, il remonte sur le trône en 1920, abdique en 1922 (1868-1923).

CONSTANTIN PAVLOVITCH, grand-duc de Russie, fils de Paul Ier. Il céda ses droits au trône à son frère Nicolas (1779-1831).

CONSTANTINE (*dép. de*), une des 3 divisions de l'Algérie ; préf. *Constantine* ; s.-préf. *Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville, Sétif* ; 7 arr., 109 comm., 2.162.500 h.

CONSTANTINE, v. d'Algérie, ch.-l. du dép. et de l'arr. de ce nom ; sur le Rummel, qui l'entoure presque de toutes parts, comme un fossé profond. Ch. de f. ; 78.200 h. (*Constantinois*). Les Français, après une vaine tentative en 1836, s'en emparèrent en 1837 à la suite d'un siège pénible, où fut tué Damrémont.

Constantine (*Prise de*), tableau d'Horace Vernet (Versailles) [1839].

CONSTANTINOPLE (turc *Stamboul* ou *Istamboul*), v. sur le canal de même nom. ou Bosphore, longtemps capitale de l'empire d'Orient, aujourd'hui v. princip. de la Turquie, à 3.190 kilom. S.-E. de Paris; environ 1 million d'h. (*Constantinopolitains*). Capitale de l'empire romain depuis Constantin, qui lui donna son nom (v. BYZANCE), et de l'empire d'Orient depuis Théodose, elle fut prise par les croisés en 1203 et par Mahomet II en 1453. C'est à cette époque que l'on fait commencer l'histoire moderne. Constantinople a été occupée par les Alliés de 1920 à 1923.

Constantinople (*Conquête de*), chronique de Villehardouin relative à la prise de Constantinople par les croisés (XIIIe siècle). C'est le récit de la IVe croisade, et la première chronique de ce genre que possède la langue française.

Constantinople (*Entrée des croisés à*), tableau d'Eugène Delacroix (Louvre), belle page de l'école française (1841).

CONSTANTINOPLE (*détroit de*), autrefois *le Bosphore de Thrace*, entre la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie; il réunit la mer de Marmara à la mer Noire.

Constituante. V. ASSEMBLÉE.

Constitution civile du clergé, nom donné au décret du 12 juillet 1790, qui déclara le clergé français indépendant du saint-siège et attribua à l'élection le recrutement des prêtres et des évêques. Ceux qui prêtèrent serment à la constitution civile furent appelés *assermentés*, et ceux qui refusèrent de la reconnaître comme valable furent dits *réfractaires*. Le Concordat de 1801 mit fin à ce schisme.

Constitutions de la France. V. FRANCE.

Consul, nom de deux magistrats principaux élus chaque année par les Romains depuis la république; c'étaient les chefs du pouvoir exécutif. Ils commandaient les armées, et marchaient précédés de douze licteurs. — Nom donné aux premiers magistrats de la République française, de 1799 à 1804.

CONSULAT, nom donné au gouvernement français depuis la fin du Directoire (1799) jusqu'à l'Empire (1804). Il y eut d'abord 3 consuls provisoires: *Bonaparte*, *Sieyès* et *Roger-Ducos*, puis 3 consuls nommés pour dix ans: *Bonaparte*, *Cambacérès* et *Lebrun*. Mais le sénatus-consulte de l'an X nomma Bonaparte consul à vie, et celui de l'an XII remplaça le Consulat par l'Empire.

Consulat et de l'Empire (*Histoire du*), grande composition d'A. Thiers, œuvre remarquable surtout par l'intelligence que Thiers a apportée dans l'exposé des événements militaires et des créations administratives (1845-1862).

CONTADES (*le duc* Louis-Georges *de*), maréchal de France (1704-1795).

CONTARINI, illustre famille de Venise, qui a fourni sept doges à la République.

CONTAT [*la*] (Louise), comédienne française, née à Paris. Elle excella dans les rôles de coquette, de Molière et de Marivaux (1760-1813).

CONTÉ (Nicolas-Jacques), chimiste français, né à Saint-Cénery (Orne), un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers. Il a imaginé la fabrication des crayons qui portent son nom (1755-1805).

Conte du Tonneau (*le*), satire allégorique de J.-F. Swift, où l'auteur raille plus ou moins ouvertement toutes les religions (1704).

Contes de Boccace. V. DÉCAMÉRON.

Contes de La Fontaine, recueil de contes en vers, imités souvent de Boccace, et où l'agrément du récit et le charme du style font excuser la liberté du ton.

Contes d'Hamilton, composés en manière de parodie des *Mille et une Nuits* (1730).

Contes de Schmidt, historiettes à l'usage de l'enfance, petites fables en action, écrites avec grâce (1801).

Contes danois d'Andersen, écrits moraux et attachants, l'une des meilleures œuvres de l'écrivain danois. — De *Nouveaux Contes* ont paru plus tard.

Contes de fées, titre de différents recueils de contes merveilleux. Les plus célèbres sont ceux de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mme Leprince de Beaumont. (V ces noms.)

Contes de Cantorbéry, le chef-d'œuvre du poète anglais Chaucer.

Contes de Noël, histoires saisissantes, par Charles Dickens (1843-1846). Imagination fantasque et d'une sensibilité un peu mélodramatique.

Contes d'Hoffmann (*les*), opéra fantastique en 4 actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de J. Offenbach (1881).

Contes drolatiques, de H. de Balzac, contes écrits dans le style du XVIe siècle et divisés en trois dixains (1832-1837).

Contes du lundi, par A. Daudet (1873); récits pleins de finesse et d'émotion.

Contes extraordinaires, d'Edgar Poe, récits d'une originalité bizarre et raffinée.

Contes fantastiques d'Hoffmann, récits pleins de contrastes, où l'imagination la plus bizarre se livre à tous les écarts sans nuire au talent de l'auteur (1810-1820).

Contes moraux (*les*), ouvrage de Marmontel, d'une lecture agréable, mais qui est souvent peu digne de son titre (1760).

Contes populaires, de Musæus, où l'on remarque une verve sans amertume et une grande originalité de style (1782).

Contemplations (*les*), œuvre poétique, un des livres de Victor Hugo le plus justement admirés, où le père a mis sa douleur et le philosophe ses aspirations (1856).

CONTES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, près du Paillon de Contes; 2.013 h. Vins.

CONTI, illustre famille française, branche cadette de la maison de Bourbon-Condé. Un de ses membres, ARMAND, *prince* **de Conti,** frère du Grand Condé (1629-1666), prit part aux troubles de la Fronde et épousa une nièce de Mazarin; — FRANÇOIS-LOUIS, son fils (1664-1709), fut élu roi de Pologne en 1697, mais ne put prendre possession du trône; — LOUIS-FRANÇOIS (1717-1776), joua un rôle important sous le règne de Louis XV et tenta aussi de se faire élire roi de Pologne.

Contrat social (1762), livre célèbre, de J.-J. Rousseau. D'après l'auteur, la vie sociale repose sur un contrat: chaque contractant aliène sa liberté à la communauté et s'engage à subir l'expression de la volonté générale. Ce livre eut un grand retentissement et, plus ou moins bien compris, inspira la plupart des politiques de la Révolution française.

CONTRES [*tre*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; sur la Bièvre; 2.420 h.

CONTREXÉVILLE [*trèk-sé*], bourg des Vosges, arr. de Mirecourt, sur le Vair; 805 h. Ch. de f. E. Eaux minérales utilisées dans les maladies du rein.

CONTY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1.400 h.

Convention nationale, assemblée révolutionnaire qui succéda à l'Assemblée législative, le 20 septembre 1792. Elle proclama la République, condamna Louis XVI, créa le Comité de Salut public et envoya dans toute la France des représentants en mission, qui galvanisèrent le patriotisme du pays. Malgré ses embarras et ses dissensions intérieures (elle était à l'origine divisée en trois partis: les Girondins, les Montagnards et la Plaine), elle réussit à écraser les royalistes de la Vendée et du Midi, et à vaincre l'Europe coalisée contre la France: les traités de Bâle furent la première victoire diplomatique de la République. La Convention a fondé d'admirables institutions, dont la France s'honore: *Ecole normale*, *Ecole polytechnique*, *Bureau des longitudes*, *Arts et métiers*, *Ecoles primaires*, *centrales et spéciales*, *Muséum d'histoire naturelle*, *Conservatoire de musique*, *Système métrique*, *Grand livre de la dette publique*. Elle groupa sous le nom d'*Institut* les anciennes académies et celles qu'elle fonda elle-même. Elle se sépara le 26 octobre 1795, pour faire place au Directoire.

Cook.

Convulsionnaires. V. JANSÉNIUS.

COOK [*kouk*] (James), navigateur anglais. Il explora l'Océanie dans trois expéditions successives, et fut tué par les sauvages des îles Sandwich. Cook ouvrit l'ère des voyages scientifiques (1728-1779).

COOK (*archipel de*), groupe d'îles anglaises dans la Polynésie, entre les îles Tonga et Taïti.

COOK (*détroit de*), en Océanie, entre les deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande.

COOLUS (René WEILL, dit *Romain*), auteur dramatique français, né à Rennes en 1868 ; auteur de comédies d'une observation aiguë.

COOPER [*kou-pèr*] (Fenimore), célèbre romancier américain, né à Burlington, auteur de récits d'aventures qui furent longtemps populaires, et qui valent par la reconstitution dramatique des mœurs naïves et farouches des tribus indiennes, à peu près disparues aujourd'hui (1789-1851).

Copernic.

COPAÏS [*pa-iss*] (*lac*), lac de l'ancienne Béotie, aujourd'hui desséché.

COPE (Charles West), peintre d'histoire anglais, né à Leeds (1811-1890).

COPENHAGUE [*pè-na-ghe*], capit. du Danemark, dans l'île de Seeland, à 1.240 kil. N.-E. de Paris ; 666.000 h. Port sur le Sund. Importantes fortifications. En 1807, la ville fut bombardée par les Anglais, sans déclaration de guerre.

COPERNIC [*pèr-nik*] (Nicolas), astronome polonais, né à Thorn. Il démontra le double mouvement des planètes sur elles-mêmes et autour du soleil, théorie qui fut condamnée par le pape comme contraire aux Ecritures (1473-1543).

COPPÉE [*ko-pé*] (François), poète français, né et m. à Paris (1842-1908) ; membre de l'Académie française, auteur de recueils lyriques (*le Reliquaire*), de pièces en vers (*le Passant, Pour la couronne*, etc.). Il est le poète des humbles, et a trouvé dans la peinture de ce petit monde des inspirations personnelles.

Fr. Coppée.

Coppélia, charmant ballet-pantomime en deux actes et trois tableaux, de Ch. Nuitter (d'après Hoffmann), musique de Léo Delibes (1870).

COPPET [*pè*], village de Suisse, canton de Vaud, sur le lac de Genève, illustré par le séjour de Mme de Staël. Un jour qu'on faisait valoir devant elle l'agrément de cette résidence pittoresque, l'auteur de *Corinne* répondit : « Il n'est point pour moi de rivière qui vaille *mon petit ruisseau de la rue du Bac.* » Ce petit ruisseau est resté une expression proverbiale pour exprimer poétiquement le regret que laisse dans le cœur la patrie absente. A Coppet se trouvent les tombeaux de Necker et de Mme de Staël.

Coq gaulois, l'un de nos emblèmes nationaux. Il décora sous la Révolution les drapeaux de la France, disparut sous l'Empire, reparut en 1830, et fut supprimé de nouveau par Napoléon III.

COQUELIN (Constant), dit **Coquelin aîné,** acteur français, né à Boulogne-sur-Mer (1841-1909) ; — Son frère ERNEST, dit **Coquelin cadet,** acteur comique français, né à Boulogne-sur-Mer (1848-1909).

C. Coquelin.

COQUEREL [*ke-rèl*] (Athanase), pasteur protestant et publiciste français, né à Amsterdam ; ses idées larges et tolérantes l'ont rendu célèbre (1820-1875).

COQUES [*ko-ke*] ou **COX** (Gonzalès), peintre de l'école flamande, né à Anvers (1618-1684).

COQUILLE [*ki, ll* mll.] (Gui), jurisconsulte français, né à Decize (1523-1603).

COQUIMBO [*kim'*), v. du Chili, petit port sur le Pacifique ; 18.000 h. — La prov. de Coquimbo a 192.750 h.

CORAÏSCHITES ou **COREISCHITES,** l'une des tribus arabes, à laquelle appartenait Mahomet.

Coran ou **Alcoran** (de l'arabe *qor'ân*, livre), livre sacré des musulmans, rédigé par Mahomet, et attribué par le Prophète à Dieu lui-même. C'est un recueil de dogmes et de préceptes moraux, qui est le fondement de la civilisation musulmane tout entière, la source unique du droit, de la morale, de l'administration, etc. Le Coran admet la prédestination : « *C'était écrit* », dit l'Arabe quand un malheur lui arrive ; mais, par une contradiction étrange, il rend l'homme responsable de ses actes. V. ISLAMISME.

CORATO, v. de l'Italie méridionale (prov. de Bari) ; 45.000 h.

Corbeaux (*les*), pièce en 4 actes, de H. Becque (1882) ; âpre satire des gens d'affaires.

CORBEIL [*bè-i, ll* mll.], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), sur la Seine ; ch. de f. P.-L.-M., à 40 kil. S.-E. de Versailles ; 10.940 h. (*Corbeillais* ou *Corbeillois*). Papeteries, minoteries importantes. Patrie de Villoison. — L'arr. a 5 cant., 94 comm., 147.350 h.

CORBIE [*bî*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; près du confluent de l'Ancre avec la Somme ; 4.000 h. (*Corbéens*). Ch. de f. N. Patrie de sainte Colette. En 1636, elle fut prise par les Espagnols, mais bientôt reprise par les Français.

CORBIÈRE (Pierre *de*), antipape en 1328, sous le nom de Nicolas V.

CORBIÈRES (*les*), contrefort des Pyrénées françaises, massif qui s'élève sur les dép. des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, et qui rattache les Pyrénées aux Cévennes ; point culminant, 1.231 mètres. Forêts, vignobles.

CORBIGNY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy, sur l'Anguison, affl. de l'Yonne ; 2.340 h. Ch. de f. P.-L.-M. Commerce de bois, ciment.

CORBULON, général romain sous Claude et Néron, vainqueur des Parthes ; se tua l'an 67.

CORCIEUX [*si-eû*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié, sur le torrent Neuné ; 1.505 h. Ch. de f. E.

CORCYRE, île de la mer Ionienne, appelée *Skeria* dans Homère, habitée par les Phéaciens jusqu'en 700 av. J.-C. et colonisée alors par les Corinthiens ; aujourd'hui *Corfou.*

CORDAY D'ARMONT [*dè-dar-mon*] (Charlotte), jeune fille, petite-nièce du grand Corneille, née aux Champeaux (Orne) en 1768 ; elle poignarda Marat, dans un bain, pour venger, disait-elle, le mal qu'il avait fait aux girondins, et fut exécutée le 17 juillet 1793.

Cordeliers, nom que l'on donnait en France, avant la Révolution, à l'ordre religieux des Frères mineurs ou franciscains. V. FRANCISCAINS.

Cordeliers (*club des*), club fondé par Danton, Marat et Camille Desmoulins dans l'ancien couvent des Cordeliers (actuellement musée Dupuytren), en 1790 ; il se fondit bientôt avec celui des Jacobins.

CORDES, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 1.640 h. (*Cordais*).

CORDILLÈRE. V. ANDES.

CORDOBA, v. de la république Argentine, au pied de la *sierra de Cordoba ;* 104.900 h. Grand commerce.

CORDOUAN (*tour de*), phare élevé sur un îlot rocheux à l'embouchure de la Gironde.

CORDOUE, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., sur le Guadalquivir ; 72.300 h. (*Cordouans*) ; ancienne capit. de la dynastie des Ommiades ; admirable mosquée transformée en cathédrale. Patrie de Sénèque, Lucain, Averrhoès, Sanchez, Gongora. — La province de Cordoue a 539.000 h.

CORÉ. V. ABIRON.

CORÉE, presqu'île montagneuse entre la mer du Japon et la mer Jaune ; forma un royaume indépendant qui passa sous le protectorat du Japon, puis fut annexé (1910) comme colonie ; superficie 218.650 kil. carr. ; pop. 17.430.000 h. (*Coréens*). V. pr. *Séoul.*

CORÉE (*détroit de*), entre la Corée et le Japon.

CORELLI (Archangelo), violoniste et compositeur italien, né près de Bologne (1653-1713).

CORFOU, anc. *Corcyre*, l'une des îles Ioniennes ; 123.300 h. ; à la Grèce. Capit. *Corfou ;* 27.000 h. (*Corfiotes*). Climat très agréable. Vins et fruits.

CORINNE, femme poète de l'ancienne Grèce (Ve siècle av. J.-C.).

Corinne, héroïne et titre d'un livre célèbre (1807), où Mme de Staël célèbre les grands hommes et les

chefs-d'œuvre de l'Italie, en contant l'histoire douloureuse de la poétesse Corinne, âme ardente, qui paye son génie de son bonheur.

CORINTHE, une des cités les plus florissantes de l'ancienne Grèce (Péloponèse), rivale d'Athènes et de Sparte. Elle fonda de nombreuses colonies dans la Grande-Grèce, et fut détruite par les Romains en 146 av. J.-C. Aujourd'hui, port sur le *golfe de Corinthe*, près du *canal de Corinthe*, qui traverse l'isthme du même nom, par où se relient la Grèce continentale et la Morée ; 14.500 h. (*Corinthiens*).

Corinthe (*le Siège de*), poème de lord Byron (1820).

CORIOLAN, célèbre général romain du ve siècle av. J.-C. Après avoir rendu de brillants services à sa patrie, il s'attira la haine de la plèbe, qui refusa de le nommer consul. Accusé plus tard par les tribuns du peuple, il fut condamné à l'exil. Réfugié chez les Volsques, ennemis des Romains et qu'il avait autrefois vaincus, il vint camper aux portes de Rome. Le sénat et le peuple, épouvantés, lui envoyèrent vainement plusieurs députations pour le fléchir, et il était sur le point de saccager Rome, quand il se laissa enfin toucher par les prières et les larmes de sa mère Véturie et de sa femme Volumnie. En littérature, on fait quelquefois allusion à cette révolte de l'orgueil offensé.

Coriolan, tragédie en 5 actes, de Shakespeare, belle peinture du caractère du héros romain (vers 1608).

CORIOLI ou **CORIOLES,** ancienne ville d'Italie (Latium), capit. des Volsques.

CORITYBA. V. CURITYBA.

CORK, ville d'Irlande, ch.-l. du comté de Cork (prov. de Munster), port sur l'Océan ; 76.600 h. Le comté a 315.400 h.

CORLAY [*lè*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac, sur le Corlay, affl. du Blavet ; 1.240 h. (*Corlaisiens*).

CORMEILLES [*mè, ll* mll., *e*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer, sur la Calonne, affl. de la Touques ; 1.800 h. (*Cormeillais*).

CORMENIN (Louis *de*), homme politique français, né à Paris. Ses pamphlets, signés *Timon*, dirigés contre le gouvernement de Louis-Philippe, eurent une grande influence sur la formation de l'esprit libéral. Son *Livre des orateurs*, ses *Entretiens de village* (1846) eurent beaucoup de succès (1788-1868).

CORMON (Fernand), peintre français, né à Paris (1845-1924) ; artiste vigoureux, auteur de *Caïn*.

CORMONTAIGNE [*tè-gne*] (Louis *de*), ingénieur militaire français, né à Strasbourg, continuateur de Vauban (1695-1752).

CORNARO, illustre famille patricienne de Venise, d'où sont sortis plusieurs doges et Catherine CORNARO (1454-1510), femme de Jacques de Lusignan, dernier roi de Chypre.

CORNEILLE [*nè, ll* mll.] (Pierre), le père de la tragédie française, né à Rouen. Fils d'un avocat général, il fut destiné au barreau, qu'il suivit quelque temps sans goût. Il abandonna bientôt cette carrière, se lança dans le théâtre, d'abord avec la protection de Richelieu, et fut le véritable créateur de l'art dramatique en France. Ses plus belles tragédies sont : *le Cid* (1636), *Horace, Cinna Polyeucte, Rodogune,* et une comédie, *le Menteur*. Vers la fin de sa carrière, il publia des tragédies : *Agésilas, Sophonisbe, Héraclius, Attila,* etc., auxquelles fit tort une intrigue trop compliquée et obscure. Dans ses vers énergiques, parfois sublimes, il peignit les hommes tels qu'ils devraient être : vertueux, vaillants, mus par les sentiments les plus élevés, triomphant par la force de leur volonté des passions qui les entraînaient vers le mal. Sa vie fut vouée tout entière à la culture de son art, et ses dernières années s'écoulèrent dans la gêne et dans la tristesse. Sa pension lui fut même retirée un moment, et ne lui fut rendue que sur l'intervention de Boileau (1606-1684).

P. Corneille.

Corneille (*statue de*), par David d'Angers, à Rouen.

CORNEILLE (Thomas), frère du précédent, poète dramatique et journaliste, né à Rouen ; auteur d'*Ariane,* du *Comte d'Essex*, du *Festin de Pierre* (1625-1709).

CORNÉLIE [*lî*], fille de Scipion l'Africain et mère des Gracques. Restée veuve avec douze enfants, elle ne conserva qu'une fille, qui fut mariée à Scipion Emilien, et deux fils, Tibérius et Caïus Gracchus, fameux par leur génie, leur courage et leur destinée tragique. Femme d'un caractère viril et d'un esprit cultivé, Cornélie les éleva avec le plus grand soin et leur inspira de bonne heure l'amour du bien public et du peuple, la passion de la gloire et des grandes entreprises, leur demandant parfois si on l'appellerait toujours la fille de Scipion et jamais la mère des Gracques. Une riche patricienne de la Campanie étalant un jour devant elle ses joyaux et ses ornements précieux, et lui demandant à voir les siens, Cornélie lui présenta ses enfants : « *Voilà*, dit-elle, *mes bijoux et mes ornements.* »

Cornélie et ses fils, groupe en marbre de Cavelier (1855) ; — de Clésinger (1861).

CORNÉLIUS NÉPOS. V. NÉPOS.

CORNÉLIUS [*uss*] (Pierre *de*), peintre allemand, né à Dusseldorf. Il exécuta des fresques immenses, d'un caractère académique et froid (1783-1867).

CORNOUAILLE [*a, ll* mll.], ancien pays de la Bretagne (hab. *Cornouallais*) ; v. pr. *Quimper*.

CORNOUAILLES. V. CORNWALL.

CORNUEL (*Anne-Marie* BIGOT, dame), femme française, célèbre par son esprit, et dont le salon fut très fréquenté par les beaux esprits et les savants du XVIIe siècle (1605-1694).

CORNUS [*nu*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique ; sur la Sorgues, s.-affl. du Tarn ; 800 h.

CORNUTUS [*tuss*], philosophe stoïcien, le maître et l'ami de Perse et de Lucain.

CORNWALL [*ou-al'*] ou **CORNOUAILLES,** comté au S.-O. de l'Angleterre ; 328.000 h. Ch.-l. *Bodmin ;* v. pr. : *Launceston* et *Falmouth*.

CORNWALLIS [*nou-a-liss*] (Charles), général anglais. Il capitula à Yorktown pendant la guerre d'Amérique (1781), soumit Tippo-Saïb (1792), et réprima la rébellion de l'Irlande en 1798 (1738-1805).

COROGNE (*La*), v. d'Espagne, ch.-l. de prov. ; 60.400 h. ; place forte, port sur l'Atlantique. — La prov. de la Corogne a 690.000 h.

COROMANDEL (*côte de*), côte orientale de l'Inde, sur le golfe du Bengale.

CORON, v. de Morée ; 8.600 h. Port sur le *golfe de Coron* (Méditerranée). Raisins secs.

CORONÉE [*né*], v. de Béotie, célèbre par la victoire d'Agésilas sur les alliés grecs (394 av. J.-C.).

COROT [*ro*] (Jean-Baptiste), célèbre paysagiste français, né à Paris (1796-1875). Il se distingue par la sérénité de ses ciels, par le charme poétique de sa lumière voilée.

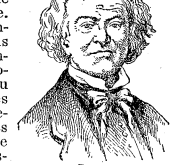

Corot.

Corporations. Sous l'ancien régime, les corporations étaient des associations d'individus exerçant la même profession, dans une localité ou dans un district, et dont les membres étaient réciproquement liés par certains droits et par certains devoirs. Le caractère commun de ces institutions supprimées par la Révolution fut, à partir du moyen âge, de faire dépendre l'exercice d'un état quelconque de conditions plus ou moins tyranniques, et de tenir les travailleurs subalternes dans une lourde oppression. L'apprentissage, le compagnonnage, la confection d'un chef-d'œuvre ou pièce difficile du métier, l'acquisition de la *maîtrise*, l'esprit exclusif qui animait les *jurandes*, l'obligation pour le maître de ne jamais faire d'autre travail que celui de son métier, constituaient autant d'entraves aux progrès de l'industrie et à la liberté. Aujourd'hui, les ouvriers peuvent bien s'associer, mais il n'y a aucun rapport entre les corporations de l'ancien régime et les syndicats actuels, dont les membres, volontairement groupés, n'ont d'autre but que la défense de leur profession.

CORPS [*kor*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 740 h. (Pèlerinage de *la Salette.*)

Corpus, mot latin qui signifie *corps* et que les savants emploient pour désigner un recueil complet de documents d'un genre donné. Les plus célèbres de ces recueils sont : le *Corpus juris civilis* (droit civil romain), le *Corpus juris canonici* (droit canonique), le *Corpus inscriptionum græcarum*, ou recueil des inscriptions grecques publié par l'Académie de Berlin, le *Corpus inscriptionum latinarum*, publié par la même compagnie, et le *Corpus inscriptionum semiticarum*, publié par notre Académie des inscriptions.

Le Corrège.

CORREGE (Antonio ALLEGGI, dit *le*), célèbre peintre italien, né à Correggio. Il fut l'émule de Raphaël. Si ce dernier peignit d'une façon plus exquise les effets des passions, le Corrège lui fut supérieur dans la manière de rendre les effets extérieurs des corps, et il perfectionna la peinture en ajoutant l'élégance à la vérité et à la grandeur (1494-1534). V. *Anch'io son pittore* (Part. rose).

CORREGGIO [*rè-djo*], v. d'Italie, prov. de Modène ; 17.100 h. Patrie du Corrège.

CORREZE (*la*), riv. de France, qui naît dans le massif Central, arrose le dép. de la Corrèze, passe à Corrèze, Tulle, Brive, et se jette dans la Vézère (riv. g.) ; cours 85 kil. ; non navigable.

CORREZE (*dép. de la*), dép. formé par le Limousin ; préf. *Tulle ;* s.-pr. *Brive, Ussel ;* 3 arr., 29 cant.,

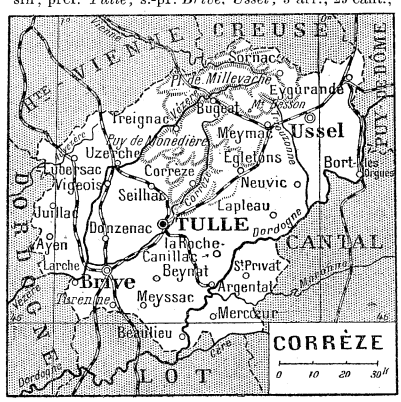

289 comm., 273.810 h. (*Corréziens*). 12e région militaire ; cour d'appel de Limoges ; évêché à Tulle. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

CORREZE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Corrèze ; 1.720 h. (*Corréziens*). Ch. de f. Orl.

CORRIENTES [*ri-in-tèss*], v. de la république Argentine ; 28.600 h. ; ch.-l. d'une prov. de 364.800 h.

Corsaire (*sè-re*] (*le*), poème de Byron, où l'auteur s'est peint sous les traits du héros, aventurier qui cherche l'oubli dans l'ivresse des combats (1814).

CORSE (*île de*), dans la Méditerranée, forme un des 87 dép. de la France ; préf. *Ajaccio ;* s.-préf. *Bastia, Calvi, Corte, Sartène.* 5 arr., 62 cant., 364 comm. ; 281.960 h. (*Corses*). 15e région militaire ; cour d'appel à Bastia, évêché à Ajaccio. L'île de Corse fut cédée par les Génois à la France en 1768.

CORSE (*cap*), cap au N. de l'île de Corse.

CORTAMBERT [*tan-bèr*] (Pierre-François-Eugène), géographe français, né à Toulouse (1805-1881).

CORTE [*té*], ch.-l. d'arr. (Corse), près du confluent de la Restonica et du Tavignano, dans un site très pittoresque, à 84 kil. N.-E. d'Ajaccio ; 5.100 h. (*Cortenais*). Commerce de marbres, pâtes, fruits, vins. — L'arr. a 16 cant., 108 comm., 54.300 h.

CORTEREAL (Gaspard *et* Michel), frères et navigateurs portugais du commencement du XVIe siècle. Ils

aperçurent le Labrador, Terre-Neuve et le Groenland.

Cortès, nom donné en Espagne et en Portugal aux Assemblées législatives.

CORTEZ [*tèz*] (Fernand), capitaine espagnol, conquérant du Mexique, né à Medellin (Estrémadure), mort près de Séville. Les services qu'il a rendus à sa patrie et, indirectement, aux sciences géographiques, ne doivent pas faire oublier les cruautés dont il se rendit coupable envers les Aztèques vaincus (v. GUATIMOZIN) [1485-1547].

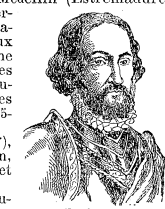

F. Cortez.

CORTONE (Pierre *de*), peintre et architecte toscan, né à Cortone, artiste facile et brillant (1596-1669).

CORTONE, v. d'Italie, au-dessus de la Chiana, tributaire du lac Trasimène ; 29.300 h. Vignes et oliviers ; marbre. Patrie de Cortone.

CORTOT [*to*] (Jean-Pierre), statuaire français, né à Paris ; talent correct, mais un peu froid ; auteur du *Soldat de Marathon* (1787-1843).

CORVIN (Mathias), né à Klausenburg en 1443, roi de Hongrie de 1458 à 1490. Il fut non seulement un vaillant guerrier, mais un législateur et un protecteur des lettres ; il donna à la Hongrie de nombreux privilèges, et fonda l'université de Bude.

CORVINUS (Valerius MESSALA), orateur romain, ami d'Horace, né à Rome (69 av. J.-C. — 9 apr. J. C.),

CORVISART [*zar*], médecin français, né à Vouziers. Il fut le médecin préféré de Napoléon Ier, qui le fit baron en 1805 (1755-1821).

CORZOLA ou **CURZOLA**, île de la mer Adriatique, royaume des Serbes-Croates-Slovènes, près des côtes de la Dalmatie ; 21.300 h. Ch.-l. *Curzola*, 7.150 h. Évêché, belle cathédrale, port, chantiers de construction.

COS ou **KO**, île de la mer Egée, une des Sporades ; 22.000 h. Patrie d'Hippocrate et d'Apelle.

COSAQUES [*za-ke*], peuplades d'origine slave, qui forment, au S. de la Russie, en Turkestan et en Sibérie, des colonies militaires ou *stanitzas*, réparties en groupements à la tête de chacun desquels se trouve un *hetman* (*ataman*). Ils fournissent à l'armée russe ses meilleurs cavaliers.

COSELEY, v. d'Angleterre (comté de Stafford) ; 22.600 h.

COSENZA [*zin*], v. du royaume d'Italie, ch.-l. de la Calabre Citérieure, ou *province de Cosenza*, sur le Crati, tributaire du golfe de Tarente, au confluent du Busento ; 24.200 h. Alaric mourut sous les murs de cette ville en 410. — La province de Cosenza, a 496.900 h.

COSME (*saint*). V. CÔME.

COSME (Jean BASEILHAC, dit *le Frère*), religieux et habile chirurgien, né près de Tarbes (1703-1781).

Cosmos [*koss-moss*] ou *Description physique du monde*, ouvrage résumant l'ensemble des connaissances humaines sur la physique du globe, par A. de Humboldt ; belles descriptions (1845-1858).

COSNE [*kô-ne*], ch.-l. d'arr. (Nièvre), sur la Loire, au confluent du Nohain ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 53 kil. N.-O. de Nevers ; 7.160 h. (*Cosnois*). L'arr. a 6 cant., 65 comm., 56.600 h.

COSSÉ, ancienne famille française, qui a fourni trois maréchaux ; le dernier, CHARLES **de Cossé-Brissac**, m. en 1621, rendit Paris à Henri IV (1594).

COSSÉ-LE-VIVIEN [*vi-in*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier, près de l'Oudon, affl. de la Mayenne ; 2.415 h. Flanelles.

COSTA DE BEAUREGARD [*bô-re-ghar*] (Charles-Albert), historien français, membre de l'Académie française, né à La Motte-Servolex (Savoie) en 1835, m. à Paris en 1909.

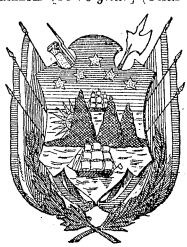

Armoiries de Costa-Rica.

COSTA-RICA, petite république de l'Amérique centrale ; 59.570 kmq. ; 468.000 h. Capit. *San José*. Bananes, café.

COSTER [*kos-tèr*] (Laurent), imagier de Haarlem, à qui une légende hollandaise attribue l'invention de l'imprimerie (1370-1440).

CÔTE DE L'OR, possession britannique de la Guinée septentrionale (Afrique), entre la Côte d'Ivoire (France) et le Togo sous mandat français ; 2.020.000 h. Capit. *Accra*. Cacao et poudre d'or.

CÔTE DES SOMALIS *et dépendances*, colonie fr. de l'Afrique orientale, sur le golfe d'Aden ; 65.000 h. Ch.-l. *Djibouti*.

CÔTE D'IVOIRE, colonie du golfe de Guinée (Afrique-Occidentale française), entre la république de Libéria et la Côte de l'Or anglaise ; 1.545.000 h. Centre principal *Bingerville* ; v. pr. : *Abidjan* et *Bassam*. Huile de palme, acajou, caoutchouc, poudre d'or.

CÔTE D'OR, chaîne de collines de France, dominant à l'O. la vallée de la Saône, et qui donne son nom à un dép. Elle est couverte de riches vignobles.

CÔTE-D'OR (*dép. de la*), dép. formé par la Bourgogne ; préf. *Dijon* ; s.-préf. *Beaune*, *Châtillon-sur-Seine*, *Semur*. 4 arr., 37 cant., 717 comm., 321.090 h. 8e région militaire ; cour d'appel et évêché à Dijon. Ce dép. doit son nom à la chaîne de la *Côte d'Or*.

COTENTIN [*tan*], nom donné à la presqu'île de la basse Normandie, qui s'avance dans la Manche (départ. de la Manche). Élevage de bœufs renommés.

CÔTE-RÔTIE, nom d'un excellent vignoble (Rhône), à 26 kil. de Lyon.

COTES (Roger), mathématicien, physicien et astronome anglais, mort à 34 ans. C'est de lui que

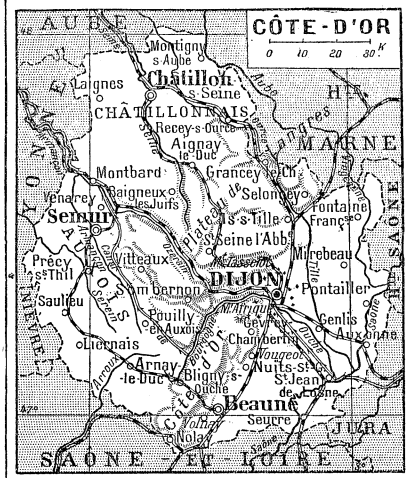

Newton disait : « *Si ce jeune homme eût vécu, nous saurions quelque chose.* » (1682-1716.)

CÔTE-SAINT-ANDRÉ (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 3.130 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins blancs estimés. Patrie de Berlioz.

CÔTES-DU-NORD (*dép. des*), dép. formé par la Bretagne ; préf. *Saint-Brieuc* ; s.-préf. *Dinan*, *Guingamp*, *Lannion*, *Loudéac*. 5 arr., 48 c., 390 comm., 557.820 h. 10e région militaire ; cour d'appel à Rennes ; évêché à Saint-Brieuc. Ce dép. doit son nom à sa position sur la Manche qui le baigne au Nord.

COTIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles, près de la Cassole, affl. de l'Argens ; 1.570 h.

COTIN (*l'abbé* Charles), prédicateur et écrivain français, né à Paris (1604-1682). Il n'était point sans mérite, mais il fut en butte aux sarcasmes de Molière et surtout de Boileau, qui a dit de lui :

Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Dans l'application, ces deux derniers vers si mordants sont dirigés contre ceux qui ont la sotte prétention de mettre leur nullité à l'abri d'un nom ou d'une chose généralement respectée.

COTON (*le Père* Pierre), jésuite français, né à Néronde, confesseur de Henri IV et de Louis XIII (1564-1626). On raconte qu'il reprochait au Béarnais de jurer souvent, et notamment de dire : *Jarnidieu !* (Je renie Dieu !). L'habile jésuite proposa au roi de remplacer cette exclamation par : *Jarnicoton !* (Je renie Coton !) La variante plut à Henri, et le juron devint dès lors à la mode.

COTOPAXI, terrible volcan et l'un des plus hauts sommets de la Cordillère des Andes (République de l'Equateur) ; 5.960 mètres.

COTTA (Aurélius), orateur romain distingué du Ier siècle av. J.-C. Cicéron estimait beaucoup son talent.

COTTBUS [*buss*], v. de Prusse (Brandebourg) ; sur la Sprée ; 48.000 h.

COTTE (Robert *de*), architecte français, né à Paris (1656-1735), construisit le dôme des Invalides.

COTTIN (Marie RISTEAU, dame), femme de lettres et romancière française, née à Paris (1770-1807).

COTTIUS [*uss*], roi des tribus ligurienes des Alpes Cottiennes, qui tirent de lui leur nom ; il fut, au temps d'Auguste, un allié fidèle des Romains.

COUBRE (*pointe de la*), pointe de la Charente-Inférieure, marquant l'extrémité septentrionale de l'embouchure de la Gironde.

COUCHES-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 1.880 h. Mines de fer.

COUCOURON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1.215 h.

COUCY, nom d'une ancienne famille noble de la Picardie, qui avait pour devise : *Roy ne suis, ne prince ne duc, ne comte aussy ; je suis sire de Coucy.* Les sires de Coucy furent parmi les adversaires les plus redoutables de Louis VI. — RAOUL **de Coucy** périt au siège de Saint-Jean d'Acre (1191) pendant la troisième croisade.

COUCY-LE-CHÂTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 270 h. Ch. de f. N. Célèbre château (monument historique), détruit par les Allemands en 1917.

COUDER [*dèr*] (Louis-Charles-Auguste), peintre d'histoire français, né à Paris (1790-1873).

COUDRAY-SAINT-GERMER [*drè-sin-jèr-mé*] (*Le*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 310 h.

COUESNON [*kou-è-non*] (*le*), fleuve côtier de France, qui a sa source dans la Mayenne et son embouchure dans la baie du Mont-Saint-Michel, où il sépare la Normandie de la Bretagne ; 90 kilom. La construction de digues dans son cours inférieur a arrêté ses divagations qui avaient donné lieu à ce dicton :

La Couesnon, par sa folie,
A mis le Mont en Normandie.

COUHÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray, près de la Dive, s.-affl. de la Vienne ; 1.750 h. Ch. de f. Orl.

COUIZA, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; au confluent de la Sals et de l'Aude ; 910 h. Ch. de f. M.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, *marquis de*), gentilhomme né à Paris, cousin et ami de Mme de Sévigné ; il composa de jolies chansons (1633-1716) ; sa femme, m. en 1723, a laissé des lettres spirituelles.

COULANGES-LA-VINEUSE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 700 h. Vins estimés.

COULANGES-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 690 h. Ch. de f. P.-l.-M.

COULMIERS [*mi-é*], comm. du Loiret, arr. d'Orléans ; 315 h. Victoire du général d'Aurelle de Paladines sur les Bavarois de von der Thann (9 nov. 1870).

COULOMB [*lon*] (Charles-Auguste *de*), savant physicien français, né à Angoulême, inventeur de la balance de torsion (1736-1806).

COULOMMIERS [*mi-é*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne), sur le Grand-Morin, affl. de la Marne ; ch. de f. E., à 47 kil. N.-E. de Melun ; 6.130 h. (*Columériens*). Fromages de Brie. Patrie de Barbier. L'arr. a 4 cant., 77 comm., 44.730 h.

COULONGES-SUR-L'AUTISE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, tout près de l'Autise, affl. de la Sèvre Niortaise ; 2.050 h. Ch. de f. Etat.

COUMASSIE ou **KOUMASSIE** [*sî*], v. de Guinée (colonie angl. de la Côte de l'Or), capit. des Achantis ; prise par les Anglais en 1874 ; 24.000 h.

COUNANI, fleuve et territoire du Brésil, en Guyane.

COUPERIN, nom d'une famille d'artistes français qui, pendant deux siècles, s'est distinguée dans la musique. FRANÇOIS *le Grand*, né à Paris (1668-1733), fut un claveciniste et compositeur de premier ordre.

Courage militaire (*le*), statue de Paul Dubois (mausolée de Lamoricière, à Nantes) ; jeune guerrier vêtu à l'antique, d'une physionomie pleine de résolution et de douceur.

COURAJOD [*jo*] (Louis), historien d'art et critique français, né à Paris (1841-1896).

COURBET [*bè*] (Gustave), peintre français, né à Ornans, chef de l'école réaliste ; il fut exilé en 1871 pour sa participation à la Commune ; m. en Suisse (1819-1877).

COURBET (André-Anatole-Prosper), vice-amiral français, né à Abbeville. Il s'est distingué par ses rapides et brillants succès au Tonkin (1827-1885).

G. Courbet.

COURBEVOIE [*voi*], ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis, sur la Seine ; 46.050 h. (*Courbevoisiens*). Ch. de f. Et. Au rond-point de Courbevoie s'élève la *Défense de Paris en 1870*, groupe de Barrias.

COURCELLE-SENEUIL (Jean-Gustave), économiste français, né à Seneuil (Dordogne) [1813-1892].

COURÇON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle ; 1.305 h.

COURG. V. KOURG.

COURIER DE MÉRÉ (Paul-Louis), écrivain français, né à Paris ; ses pamphlets politiques sont mordants et brillants, et sa correspondance est pleine d'esprit. On lui doit une belle traduction de *Daphnis et Chloé*. Il fut assassiné par son garde-chasse (1772-1825).

Courier de Méré.

COURLANDE (*Kurseme*), anc. province de la Russie, aujourd'hui pays de la républ. de Lettonie, à l'ouest du golfe de Riga ; 305.000 h. (*Courlandais*). Cap. *Mittau*.

COURNOT [*no*] (Antoine-Augustin), savant mathématicien français, auteur de beaux travaux de mécanique, né à Gray (1801-1877).

COURONNE, constellation de l'hémisphère boréal.

Couronne (*Discours contre Ctésiphon sur la*), harangue célèbre d'Eschine, prononcée contre Démosthène : la première partie est un excellent plaidoyer, la deuxième, vive et brillante, est surtout le discours d'un sophiste (330 av. J.-C.).

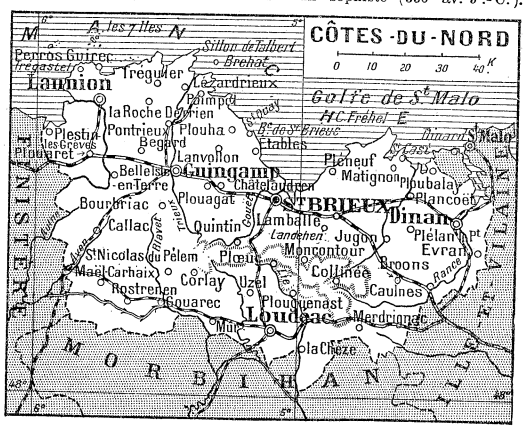

Couronne (*Discours pour Ctésiphon sur la*), admirable plaidoyer de Démosthène, dont le génie victorieux fit condamner à l'exil Eschine, son adversaire (330 av. J.-C.)

Couronne (*Pour la*), drame en cinq actes et en vers, de François Coppée (1895) ; œuvre intéressante, forte et de large envergure.

Couronnement de la Vierge (*le*), chef-d'œuvre de Fra Angelico (Louvre) ; vaste composition dont le sujet central réunit plus de 50 personnages et est entouré de sept médaillons représentant les *Miracles* de saint Dominique.

COURPIÈRE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, au confl. du Couzon et de la Dore ; 3.470 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

COURS, comm. du Rhône, arr. de Villefranche, près de la Trambouze ; 5.870 h. Ch. de f. d'intérêt local. Couvertures, tapis, tentures.

COURSAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne ; sur l'Aude ; 4.120 h. Ch. de f. M. Vins.

Course du Flambeau (*la*), pièce en 4 actes, de P. Hervieu (1901), où l'auteur démontre que l'ingratitude des enfants est dans la loi naturelle.

COURSEGOULES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 210 h.

COURSON-LES-CARRIÈRES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 835. h. Carrières de pierre de taille.

COURTELINE (Georges MOINAUX, dit), écrivain français, né à Tours en 1860. Humoriste parfois amer (*la Paix chez soi, la conversion d'Alceste*).

COURTENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, sur le Bied ou Cléry, affl. du Loing ; 2.630 h. Ch. de f. Orl. Berceau de l'illustre famille fr. *de Courtenay*.

COURTENAY (*famille de*), l'une des plus illustres familles françaises de la féodalité, prit une part active aux croisades et donna trois empereurs à Constantinople, un roi à Jérusalem et des comtes à Edesse.

COURTILZ DE SANDRAS [*drâss*] (GATIEN *de*), écrivain français, né à Montargis, auteur d'ouvrages historiques, mémoires, etc., assez peu consciencieux (1644-1712).

COURTINE (*La*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 1.270 h.

COURTOIS [*toi*] (Jacques), dit **le Bourguignon,** peintre de batailles, d'un talent très original, né à Saint-Hippolyte ; se fit jésuite (1621-1676).

COURTOIS (Bernard), chimiste fr., né à Dijon ; il a découvert la morphine et l'iode (1777-1838).

COURTOMER [*mèr*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon, sur le Guérichet, affl. de la Sarthe ; 770 h. Bestiaux.

COURTRAI [*trè*], v. de Belgique (Flandre-Occid.), sur la Lys ; 36.700 h. En 1302, les Français commandés par Robert d'Artois, cousin de Philippe le Bel, y furent défaits par les Flamands.

J. Cousin.

COURVILLE-SUR-EURE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; sur l'Eure ; 1.740 h. (*Courvillais*). Patrie de Panard.

COUSIN (Jean), peintre, verrier, dessinateur, graveur et écrivain français, né à Soucy (Yonne) vers 1500, m. vers 1589. C'est un des plus remarquables représentants de la Renaissance française. Il a peint le tableau admirable *le Jugement dernier*, et il a dessiné le tombeau de Philippe de Chabot.

COUSIN (Louis), érudit français, né à Paris, président à la Cour des monnaies ; il dirigea le *Journal des savants* (1627-1707).

V. Cousin.

COUSIN d'Avallon (Charles-Yves), compilateur et historien français, né à Avallon (1769-1840).

COUSIN (Victor), philosophe et homme politique français, né à Paris, chef de l'école spiritualiste éclectique, auteur de l'ouvrage intitulé : *Du vrai, du beau et du bien* (1792-1867).

Cousin Pons (*le*), roman de Balzac (1847). Navrante histoire d'un collectionneur qu'on méprise tant qu'on le croit pauvre ; quand on apprend que sa collection vaut plus d'un million, on le recherche... trop, et il meurt dépouillé.

Cousine Bette (*la*), roman de Balzac (1847). Admirable peinture de caractères : Bette, paysanne terrible, qui devient une perverse femme du monde ; les Marneffe, couple infâme ; le baron Hulot, que la passion dégrade jusqu'à l'avilissement.

COUSIN-MONTAUBAN (Charles-Guillaume), *comte de Palikao*, général français, né à Paris. Il dirigea l'expédition de Chine en 1860, fut vainqueur à Palikao, et s'empara de Pékin. Il fut président du Conseil et ministre de la Guerre du 9 août au 4 septembre 1870 (1796-1878).

COUSSEY [*sè*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau ; sur la Meuse ; 570 h. Ch. de f. E.

COUSTOU, nom de trois célèbres sculpteurs français : NICOLAS (1658-1733), le plus célèbre ; GUILLAUME père, à qui l'on doit les fameux *Chevaux de Marly* (1677-1746) et GUILLAUME fils (1716-1777).

G. Coustou.

COUTANCES, ch.-l. d'arr. (Manche), à 28 kil. S.-O. de Saint-Lô ; près de la Soulle canalisée (s.-affl. de la Manche) ; 6.250 h. (*Coutançais*). Evêché. Commerce de bestiaux et de beurre. — L'arr. a 10 cant., 138 comm., 76.560 h.

COUTHON (Georges), conventionnel, né à Orcet (Puy-de-Dôme). Il formait avec Robespierre et Saint-Just une sorte de triumvirat, réprima sévèrement l'insurrection de Lyon et fut décapité après le 9-Thermidor (1756-1794).

COUTRAS [*tra*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dronne, près de son confluent avec l'Isle ; 4.920 h. (*Coutrasiens* ou *Coutrillons*). Ch. de f. Orl. et Et. Victoire de Henri de Navarre sur le duc de Joyeuse (1587).

COUTURE (Thomas), peintre français d'histoire et de genre, né à Senlis, auteur des *Romains de la décadence* (1815-1879).

COUZA (Alexandre-Jean, *prince*), né à Galatz, prince héréditaire de Moldavie et de Valachie. Il régna sous le nom d'Alexandre-Jean Ier de 1858 à 1866 ; m. exilé en 1873.

COVARRUBIAS Y LEYVA (Diego), jurisconsulte espagnol, né à Tolède, surnommé *le Barthole espagnol* (1512-1577).

Covenant, pacte conclu entre les presbytériens d'Ecosse pour sauvegarder leur religion et leur indépendance nationale en 1588, lorsque Philippe II menaçait l'Angleterre et la Réforme par sa fameuse Armada. La destruction de cette flotte rendit la ligue sans objet ; mais, au siècle suivant, lorsque Charles Ier voulut imposer aux Ecossais le rit anglican, le Covenant de 1588 fut renouvelé à Edimbourg. Pendant les luttes entre le Parlement et Charles Ier, les Ecossais, après avoir conclu un nouveau Covenant avec l'Assemblée anglaise, livrèrent à celle-ci le roi, qui s'était réfugié au milieu de leur armée.

COVENTRY [*vèn*], v. d'Angleterre, comté de Warwick, près du Sherbourne ; 115.000 h. Horlogerie, soieries.

COVILHA [*l* mll.], ville de Portugal (Beira), près du confluent du Tage ; 15.700 h. Draps.

COVILHAM [*l* mll., *am*] (Pedro *de*), voyageur portugais du XVIe siècle. Il visita les côtes de l'Inde, de la mer Rouge et de l'Abyssinie.

COWLEY [*ka-ou-lè*] (Abraham), poète anglais, né à Londres (1618-1667).

COWPER [*ka-ou-pèr*] (William), poète anglais, né à Great-Berkampstead (1731-1800).

COXIE ou **COXCIE** [*koksi*] (Michel *Van*), peintre flamand, né à Malines. Il mérita le surnom de *Raphaël flamand* (1499-1592).

Ant. Coypel.

COYPEL [*koi-pèl*] (Noël), peintre français, né à Paris ; brillant coloriste (1628-1707) ; — ANTOINE, fils aîné du précédent, né à Paris, peintre d'histoire, premier peintre de Louis XV (1661-1722) ; — NOËL-NICOLAS, peintre, né à Paris, frère du précédent (1690-1734) ; — CHARLES-ANTOINE, fils d'Antoine, peintre d'histoire, né à Paris (1694-1752).

COYSEVOX [*koi-ze-voks*] (Antoine), sculpteur français, né à Lyon, auteur des *Chevaux ailés* et du *Faune jouant de la flûte*, œuvres aimables et hardies (1640-1720).

Coysevox.

COZES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 1.380 h. Ch. de f. Et.

CRABBE (George), poète anglais, qui a fait des misères et des souffrances des pauvres un tableau réel et poignant (1754-1832).

Crac dans son petit castel (*Monsieur de*), farce amusante de Collin d'Harleville (1791). Monsieur de Crac est resté le type du conteur ou plutôt du menteur, qui ne recule jamais devant l'invraisemblance des faits qu'il raconte.

CRACOVIE [*vi*], v. de Pologne (Galicie), sur la Vistule ; 131.700 h. (*Cracoviens*). Université autrefois célèbre. Cracovie fut la métropole et la résidence des rois de Pologne.

CRAESBEECK [*krès*] (Joseph *Van*), peintre de l'école flamande, né à Bruxelles. Il fut boulanger avant d'être artiste ; on lui doit des œuvres d'un réalisme hardi et charmant (1606-1662).

CRAMER [*mèr*] (Jean-André), poète lyrique, historien et romancier allemand (1723-1788) ; — Son fils, CHARLES-FRÉDÉRIC, a traduit en français la *Messiade* de Klopstock (1752-1807).

CRAMER (Jean-Baptiste), compositeur et pianiste allemand distingué ; a composé d'excellentes *Etudes* pour piano (1717-1858).

CRAMPTON (Th. Russel), ingénieur et mécanicien anglais, inventeur de la locomotive dite *machine Crampton* (1816-1888).

CRANACH [*nak*] (Lucas), peintre allemand, à qui l'on doit de magnifiques estampes (1472-1553).

Cranach.

CRANAÜS [*uss*], roi légendaire d'Athènes. Il aurait été successeur de Cécrops.

CRANE (Walter), peintre et illustrateur anglais, né à Liverpool en 1845, mort à Londres en 1915.

CRANMER [*mèr*] (Thomas), archevêque de Cantorbéry, promoteur de la Réforme en Angleterre, brûlé comme hérétique sous Marie Tudor (1489-1550).

CRANON, v. de Thessalie, près de Larisse, où Antipater et Cratère défirent les Athéniens et les Etoliens en 322 av. J.-C.

CRAON [*kran*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier, sur l'Oudon, affl. de la Mayenne ; 3.615 h. (*Craonnais*). Ch. de f. Et. Patrie de Volney. Elevage de porcs (race *craonnaise*).

CRAON (Pierre *de*), seigneur français du XIVe siècle, qui tenta d'assassiner Olivier de Clisson en 1391.

CRAONNE [*kra-ne*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 440 h. (*Craonnais*). Napoléon Ier y vainquit les Alliés, les 6 et 7 mars 1814.

CRAPONNE (Adam *de*), ingénieur français, né à Salon. Il a donné son nom au canal destiné à fertiliser la Crau (1519-1559).

CRAPONNE-SUR-ARZON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, près de l'Arzon, affl. de la Loire ; 3.380 h.

CRASSUS [*suss*] (Lucius Lucinius), orateur et consul romain (140-91 av. J.-C.).

CRASSUS, triumvir avec Pompée et César, né vers 115 av. J.-C., assassiné en 53 av. J.-C., dans une entrevue avec le général des Parthes, qu'il était chargé de combattre. C'était un politicien intéressé et médiocre. Le roi Orodes lui coupa la tête, fit fondre de l'or et le lui versa dans la bouche en disant : « Rassasie-toi maintenant de ce métal, dont tu as été si avide pendant ta vie. »

CRATÈRE, un des généraux et amis d'Alexandre, gouverneur de la Macédoine et de la Grèce, conjointement avec Antipater ; il fut vainqueur des Athéniens en 322 av. J.-C. ; m. en 321.

CRATÈS [*tèss*], philosophe grec, de l'école cynique, disciple de Diogène (IVe siècle av. J.-C.).

CRATINOS [*noss*], poète grec du Ve siècle av. J.-C. Il fit représenter sa première pièce à l'âge de 65 ans.

Cratyle (*le*), dialogue de Platon, où le philosophe traite de l'origine du langage (IVe siècle av. J.-C.).

CRAU [*krô*] (*la*), vaste plaine caillouteuse et naguère stérile des Bouches-du-Rhône, traversée par le canal de Craponne.

CRAVANT [*van*], comm. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, sur l'Yonne ; 790 h. Ch. de f. P.-L.-M. Victoire des Anglais sur les Français (1423).

CRAYER [*krè-ièr*] (Gaspard *de*), peintre flamand, né à Anvers (1584-1669). Il a peint des sujets religieux.

Création des êtres organisés (*Histoire de la*), par Haeckel, conférences scientifiques sur la doctrine de l'évolution en général et celle de Lamarck, Gœthe et Darwin en particulier.

CRÉBILLON (Prosper), poète tragique français, auteur de pièces estimables (*Atrée et Thyeste, Rhadamiste et Zénobie*, etc.), mais où le tragique touche souvent à l'horreur ; né à Dijon (1674-1762) ; — Son fils, CLAUDE, romancier, auteur d'ouvrages de mérite, mais gâtés par une licence vraiment excessive, né à Paris (1707-1777).

CRÉCY-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le Grand-Morin, affl. de la Marne ; 1.020 h. (*Créçois*).

CRÉCY-EN-PONTHIEU, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, sur la Maye, affl. de la Manche ; 1.400 h. Philippe de Valois y fut vaincu par Edouard III en 1346. Patrie du cardinal Lemoine.

CRÉCY-SUR-SERRE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 1.570 h. Ch. de f. N.

CREFELD [*krè-feld'*] ou **CREVELT,** v. de la Prusse-Rhénane ; 129.400 h. Industrie active, filatures, constructions mécaniques. Défaite des Français par le duc de Brunswick (1758).

CREIL [*krè-i, l* mll.], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, sur l'Oise ; 10.380 h. (*Creillois*). Ch. de f. N. et Et. Faïence, verrerie, forges.

CREMA, v. d'Italie (Lombardie), sur le Sério affl. de l'Adda ; 9.000 h.

CRÉMIEU, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin ; 1.930 h. Ch. de f. d'intérêt local ; dans le canton se trouve la célèbre grotte de la Balme.

CRÉMIEUX [*mi-eû*] (Adolphe), avocat et homme politique français, né à Nimes. Il fut membre de la Défense nationale en 1870 (1796-1880).

CRÉMONE, v. d'Italie, ch.-l. de prov. ; 42.700 h. ; près du du Pô ; jadis renommée pour la fabrication des violons. En 1702, l'incapable Villeroi, chef de la garnison française assiégée, y fut fait prisonnier par le prince Eugène. Les soldats chantèrent

Français, rendez grâce à Bellone,
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

Patrie de plusieurs familles de luthiers : les Amati, les Guarneri, Stradivarius.

CRÉON, ch.-l. de c. (Gironde), arr de Bordeaux ; 980 h. Ch. de f. M. Vins.

CRÉON, personnage de Sophocle. Il est le frère de Jocaste, le tyran de Thèbes après Œdipe ; c'est lui qui envoie Antigone à la mort.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** [*ni-in*] (*saints*), frères, patrons des cordonniers, martyrisés en Gaule en 287. Fête le 25 octobre.

Crépuscule des dieux (*le*), drame musical en un prologue et trois actes, paroles et musique de Richard Wagner (1876). Cet ouvrage forme la dernière partie de la tétralogie de l'*Anneau du Nibelung*.

CRÉPY ou **CRÉPY-EN-LAONNOIS** [*la-noi*], comm. de l'Aisne, arr. de Laon ; 1.590 h. Ch. de f. N. En 1544 y fut conclu un traité entre François Ier et Charles-Quint.

CRÉPY-EN-VALOIS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis ; 1.590 h. Ch. de f. N. Ancienne capitale du Valois.

CRÉQUI [*ki*], ancienne famille noble, originaire de l'Artois, à laquelle appartiennent, entre autres personnages : CHARLES, maréchal de France sous Louis XIII, qui força le pas de Suze en 1629 ; m. dans le Milanais en 1638 ; — FRANÇOIS, son fils, maréchal de France, né vers 1624, m. en 1687.

CRESCENTINI [*krè-chin*] (Girolamo), célèbre soprano italien (1766-1846).

CRESCENTIUS [*krès-sin-si-uss*], tribun romain qui fit étrangler le pape Benoît VI et essaya pendant quelques mois de rétablir la république à Rome. Il fut mis à mort en 998 par l'empereur Othon III.

CRESCIMBENI [*krè-sin*] (Jean-Marie), littérateur italien, un des fondateurs de l'académie des *Arcades* (1663-1728).

CRESPI, nom de plusieurs peintres italiens distingués (XVIe et XVIIe s.). Le plus connu est DANIEL (1592-1630).

CRESPY, V. CRÉPY.

CREST [*krèst'*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 5.005 h. (*Crestois*). Ch. de f. P.-L.-M.

CRÉSUS [*zuss*], dernier roi de Lydie, célèbre par ses richesses (vers 560-548 av. J.-C.). La renommée de ses richesses, alimentées par les sables aurifères du Pactole, rendit son nom proverbial pour désigner un homme comblé des biens de la fortune. Lui-même, enivré de son bonheur, demanda un jour à Solon s'il connaissait un homme plus heureux que lui. Le sage athénien lui répondit que nul homme avant sa mort ne pouvait être salué du nom d'heureux. Crésus l'éprouva dans la seconde partie de sa vie, car, après avoir soumis l'Asie Mineure, il fut à son tour vaincu par Cyrus à Thymbrée et fait prisonnier dans Sardes, sa capitale. D'après la tradition, il allait être égorgé, quand l'un de ses fils, qui était muet, recouvra miraculeusement la parole dans un élan de piété filiale, et s'écria : « Soldat ! ne tue pas Crésus ! » Le roi vaincu fut néanmoins condamné à mort par Cyrus. Sur le bûcher, les paroles de Solon lui revinrent à la mémoire, et il prononça par trois fois le nom du législateur athénien. Cyrus, ayant demandé la cause de ces exclamations, fut ému de pitié, et, frappé de cet exemple des vicissitudes humaines, il pardonna à Crésus, l'admit au nombre de ses conseillers, et le recommanda, en mourant, à son fils Cambyse.

CRÈTE ou **CANDIE**, île grecque de la Méditerranée. Elle forma, entre 1898 et 1911, un Etat autonome, sous l'administration d'un haut commissaire des puissances européennes, choisi dans la famille régnante de Grèce ; 345.000 h. (*Crétois* ou *Candiotes*). Capit. *La Canée* v. pr. *Candie*, 22.800 h.

CRÉTINEAU-JOLY [*nô*] (Jacques), historien et critique français, né à Fontenay [Vendée] (1803-1875).

CREULLY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen, près de la Seulles ; 540 h.

CREUS ou **CREUZ** (*cap de*), cap à l'extrémité N.-E. de l'Espagne.

CREUSE (*la*), riv. de France, qui prend sa source au sud du dép. de la Creuse, arrose Felletin, Aubusson ; Ahun, Argenton et se jette dans la Vienne (riv. dr.) ; 240 kil., non navigable.

CREUSE (*dép. de la*), dép. formé de la haute Marche et d'une partie du Poitou, du Bourbonnais, du Limousin, et du Berry ; préf. *Guéret* ; s.-pr. *Aubusson*, *Bourganeuf* et *Boussac*. 4 arr., 25 cant., 266 comm., 228.340 h. (*Creusois*). 12e région militaire ; cour d'appel et évêché de Limoges. Ce dép. doit son nom à la rivière qui le traverse.

CRÉÜSE, fille de Priam, première femme d'Enée et mère d'Ascagne. Elle disparut, raconte Virgile, en fuyant avec son mari pendant le sac de Troie.

CREUSOT [*zo*] (*Le*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; fonderies et usines ; fabrication de locomotives, canons, blindages, machines-outils, etc. ; 38.400 h. (*Creusotins*). Ch. de f. P.-L.-M.

CREUZER [*tzèr*] (Frédéric), philologue allemand, né à Marbourg, auteur de *la Symbolique* ou *les Religions de l'antiquité*, hardie interprétation des mythologies antiques (1771-1858).

CREVAUX [*nô*] (Jules), explorateur français, né à Lorquin (Meurthe). Il visita la Guyane et fut tué par les Indiens Tobas [Amérique du Sud] (1847-1882).

CRÈVECŒUR-EN-AUGE [*keur*], comm. du Calvados (arr. de Lisieux), sur la Vie, affl. de la Dives ; 345 h. Volailles.

CRÈVECŒUR-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 2.090 h. Ch. de f. N.

CRÈVECŒUR (Philippe *de*), conseiller de Charles le Téméraire, puis de Louis XI ; m. en 1494.

CREVIER [*vi-é*] (Jean-Baptiste), historien et helléniste français, né à Paris (1693-1765).

CRICHTON ! [*krik-ton'*] (Jacques), gentilhomme écossais, le *Pic de La Mirandole* de son pays (1560-1583).

CRILLON [*ll* mll., *on*] (Louis *de*), né à Murs (Vaucluse), célèbre capitaine, ami et compagnon d'armes de Henri IV, qui le proclama *le premier capitaine du monde* et qui lui écrivit ce billet fameux après la victoire d'Arques : « *Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arques, et tu n'y étais pas !* » (1543-1615.)

Crime de Sylvestre Bonnard (*le*), roman par A. France (1881), chef-d'œuvre de grâce fine et légère.

CRIMÉE [*mé*] (anc. *Chersonèse Taurique*), presqu'île au S. de la Russie, sur la mer Noire, célèbre par la lutte que la Russie y soutint contre la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont (1854-1855). V. ORIENT (*question d'*) et RÉPUBLIQUE SOVIÉTIQUE. 2.133.000 h. (*Criméens*). V. princip. : *Sébastopol*, *Simféropol*, *Eupatoria* et *Balaklava*.

CRIQUETOT-L'ESNEVAL [*ke-to-lès-ne*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre ; 1,320 h.

CRIS [*kriss*] ou **CRIKS**, Indiens Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, à peu près complètement éteints.

CRISPI (François), homme d'Etat italien, né à Ribera (Sicile). Un des plus énergiques partisans de la Triplice, il se signala par son hostilité contre la France (1819-1901).

Crispin, nom d'un valet de comédie, d'origine italienne, devenu le type du valet plaisant, mais effronté et très peu scrupuleux.

CRITIAS [*si-ass*], le plus connu des trente tyrans établis à Athènes par les Spartiates. Il fut tué dans un combat, en essayant de reprendre le Pirée sur Thrasybule (450-403 av. J.-C.).

Critias (*le*) ou **l'Atlantide,** dialogue de Platon, qui semble faire suite à la *République* et au *Timée*, et qui est resté inachevé (IVe siècle av. J.-C.).

Critique de la raison pure, ouvrage philosophique de Kant (1781). Kant y trace les limites dans lesquelles doit selon lui s'exercer la raison spéculative de l'homme, incapable d'atteindre directement les vérités d'ordre métaphysique.

Critique de la raison pratique, ouvrage philosophique de Kant (1788). C'est le système de morale de cet auteur, par lequel il retrouve, sous forme de postulats, les vérités transcendantales que la raison pure ne pouvait atteindre.

Critique du jugement, le dernier des trois principaux ouvrages philosophiques de Kant. C'est un traité sur le beau et le sublime (1790).

Critique générale (*Essais de*), œuvre importante de Renouvier, qui a exercé sur la pensée philosophique contemporaine une influence considérable (1854-1864).

CRITOLAUS [*la-uss*], philosophe péripatéticien du IIe siècle av. J.-C.

CRITOLAUS, général de la ligue Achéenne, fut défait par Mummius en 146 av. J.-C.

Criton (*le*), dialogue de Platon. C'est un entretien de Socrate avec l'un de ses disciples, *Criton*, qui est venu le trouver dans sa prison et lui offrir de le rendre à la liberté. Socrate y fait l'éloge du respect à la loi, même injuste (IVe siècle av. J.-C.).

CROATIE-SLAVONIE [*sî*], anc. pays de Hongrie, aujourd'hui annexé au royaume des Serbes-Croates et Slovènes ; pop. 2.591.000 h. V. pr. *Zagreb* (Agram).

CROQ [*krok*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, sur la Tarder, affl. du Cher ; 830 h. (*Croquants*).

Croisades. On donne le nom de *croisades* aux expéditions entreprises du XIe siècle au XIIIe siècle par l'Europe chrétienne contre l'Orient musulman. Après avoir repoussé les Sarrasins, les nations occidentales, trop à l'étroit chez elles, redoutant de nouvelles tentatives de la part des infidèles et désireuses d'enlever à ces derniers la propriété des Lieux saints, prirent à leur tour l'offensive lorsqu'elles virent les musulmans les menacer au XIe siècle en Espagne, en Italie et à Constantinople. Loin d'être une explosion de fanatisme, les croisades, à l'origine du moins, furent la revanche d'une civilisation sur une autre et se trouvèrent favorisées en outre par les goûts belliqueux et aventureux des seigneurs qui les entreprirent. Des milliers d'hommes se levèrent de toute part au cri de : *Dieu le veut !* et prirent pour signe de ralliement et pour marque d'engagement irrévocable une croix d'étoffe sur leurs vêtements : de là, les noms de *croisés, croisades*. Au point de vue militaire et conquérant, ces expéditions échouèrent, puisque le tombeau du Christ demeura au pouvoir des infidèles, mais elles furent, par ailleurs, souvent fécondes en résultats sociaux. Elles mirent en contact pendant deux siècles les Européens et les Asiatiques, qui, se connaissant mieux, apprirent à moins se haïr ; elles donnèrent aux relations commerciales l'impulsion qui leur faisait défaut depuis les invasions barbares ; elles débarrassèrent l'Europe d'une foule d'aventuriers ; elles forcèrent les seigneurs, obligés de se procurer des ressources pour d'aussi lointaines expéditions, à vendre leurs fiefs, ou à les mettre en gage, à octroyer à leurs vassaux ou à leurs villes des franchises et à favoriser ainsi indirectement l'affaiblissement du servage, l'émancipation des communes, l'accroissement du pouvoir royal, l'unité politique de la France ; enfin, elles exercèrent sur les arts, les sciences et les lettres une influence à laquelle nous devons les deux premiers en date de nos ouvrages historiques : ceux de Villehardouin et de Joinville. — Le seul ouvrage d'ensemble que nous possédions sur les croisades, l'*Histoire* de Michaud, est une narration élégante, mais dont l'érudition contemporaine a dépassé les résultats sur bien des points de détail. L'Académie des inscriptions a entrepris la publication de toutes les chroniques latines, franques, arabes, arméniennes, relatives à cette importante période.

Croisés.

Les croisades sont au nombre de huit :

1re *Croisade* (1096-1099), prêchée par Pierre l'Ermite et décidée au concile de Clermont (1095). Elle fut l'objet de deux expéditions distinctes : la 1re, dirigée par Pierre l'Ermite et par Gautier Sans-Avoir, arriva décimée en Syrie, où le sultan de Nicée l'extermina ; la seconde, puissamment organisée, s'empara de Nicée, de Tarse, d'Antioche et, enfin, de Jérusalem, dont Godefroy de Bouillon fut proclamé roi.

2e *Croisade* (1147-1149), prêchée par saint Bernard, Conrad III et Louis VII, le Jeune, qui la conduisirent, mirent inutilement le siège devant Damas et durent revenir en Europe.

3e *Croisade* (1189-1192), prêchée par Guillaume, archevêque de Tyr et causée par la prise de Jérusalem par Saladin. Elle eut pour chefs Frédéric Barberousse d'une part, et d'autre part Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. Le premier se noya en Cilicie après avoir pris Iconium ; les seconds prirent Saint-Jean d'Acre et firent la paix avec Saladin.

4e *Croisade* (1202-1204), prêchée par Foulques de Neuilly, et entreprise par Baudouin IX. Le comte de Flandre, arrivé à Venise, se préparait à partir pour l'Asie, lorsqu'il fut détourné de sa route par les Vénitiens, qui lui imposèrent la conquête de Zara, puis appelé à Constantinople au secours d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient, détrôné par son frère Alexis III, et que les croisés rétablirent sur le trône. L'empereur étant mort sur ces entrefaites, les croisés élurent à sa place Baudouin, après avoir dévasté la ville et détruit un grand nombre de merveilles artistiques. Plusieurs d'entre eux, notamment Villehardouin, reçurent des fiefs en Orient (en Bulgarie, en Roumanie et en Grèce). L'empire latin de Constantinople dura 57 ans (1204-1261).

5e *Croisade* (1219-1221), accomplie par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et André II, roi de Hongrie, qui firent en Egypte une incursion sans résultat contre les Sarrasins.

6e *Croisade* (1228-1229), conduite par Frédéric II, héritier de Jean de Brienne au trône de Jérusalem. Cet empereur obtint pacifiquement du sultan d'Egypte un traité lui livrant la Ville sainte.

7e *Croisade* (1248-1252), dirigée par Louis IX, en exécution d'un vœu. Le roi de France, après la défaite de la Mansurah, en Egypte, dut abandonner Damiette pour recouvrer sa liberté.

8e *Croisade* (1270), conduite par Louis IX, qui mourut devant Tunis, pendant que les villes de Palestine retombaient les unes après les autres au pouvoir des Sarrasins. — La chute de Ptolémaïs, en 1291, marque la fin des croisades.

CROISET [*zè*] (Alfred), helléniste français, né à Paris (1845-1923). Il a publié, avec son frère MAURICE, né à Paris en 1846, une remarquable *Histoire de la littérature grecque*.

CROISETTE [*zè-te*] (*cap*), cap des Bouches-du-Rhône, au S.-E. de Marseille.

CROISIC [*sik*] (*Le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire ; 2.270 h. (*Croisicais*). Port sur l'Océan ; ch. de f. Et. Salines, bains de mer, pêcheries.

CROISIC (*pointe du*), promontoire de la Loire-Inférieure, au N. de l'embouchure de la Loire.

CROISILLES [*zi, ll* mll.], ch.-l. de c. (Pas-de Calais), arr. d'Arras ; 780 h. Ch. de f. N.

CROISSET (Francis WIENER, dit *de*), auteur dramatique, né à Bruxelles en 1877 ; auteur de comédies légères.

CROISY [*zi*] (Onésime-Aristide), sculpteur français, né à Fageon (Ardennes) [1840-1899].

CROIX, comm. du Nord, arr. de Lille ; 17.180 h. Fait partie de l'agglomération de Roubaix.

Croix de fer (*ordre de la*), ordre militaire fondé par Frédéric-Guillaume III, de Prusse, en 1813.

Croix de guerre, décoration française, créée en 1915 pour commémorer les citations individuelles.

Croix du Sud, constellation de l'hémisphère austral, située entre le Navire et le Centaure.

Croix-rouge (*sociétés de la*), sociétés qui, à la suite de la convention de Genève (1864), se sont fondées pour soigner les blessés militaires.

CROIX-ROUSSE (*la*), un des faubourgs de Lyon.

CROMWELL [*krom'-ou-èl'*] (Olivier), protecteur de la République d'Angleterre en 1653, chef de la révolution qui fit périr sur l'échafaud le roi Charles Ier. Génie étrange, caractère complexe, à la fois illuminé et calculateur, il fut un composé extraordinaire de grandeur et de bassesse, de fourberie et d'enthousiasme, de foi sincère et d'hypocrisie, de générosité et de cruauté, de bon sens et d'extravagance ; tous les contrastes étaient au fond de sa nature orageuse, troublée par les passions politiques, par le fanatisme religieux, par les violences de la guerre civile, par les soucis dévorants de l'ambition. Son gouvernement ou protectorat fut glorieux à l'extérieur pour l'Angleterre (1599-1658). Villemain dans son *Histoire de Cromwell*, et Guizot dans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* ont raconté la vie de cet homme célèbre, dont Carlyle a publié les *Lettres et Discours*.

Cromwell.

Cromwell, grand drame historique de V. Hugo, œuvre injouable, mais dont la Préface, restée célèbre comme théorie littéraire, fut une véritable déclaration de guerre aux doctrines classiques admises en matière de théâtre. Elle exposait les principes du drame romantique, que Hugo allait appliquer dans *Hernani* et *Marion Delorme* (1827).

Cromwell ouvrant le cercueil de Charles Ier, chef-d'œuvre de P. Delaroche ; musée de Nîmes (1831).

CROMWELL (Richard), fils d'Olivier, protecteur après son père ; il abdiqua en 1659 (1626-1712).

CRONSTADT, v. forte de la Russie d'Europe ; 68.000 h. Port militaire dans une île au fond du golfe de Finlande, à l'embouchure de la Néva.

CROOKES (William), physicien et chimiste anglais, né et m. à Londres (1822-1919).

Croquants (*révolte des*), insurrection des paysans ou *croquants* du Limousin, de l'Agenais, du Quercy, etc. Provoquée par la charge excessive des impôts, elle dura deux ans (1594-1596).

Croque-mitaine. C'est un de ces monstres légendaires dont les nourrices épouvantent leurs bébés. Autrefois, il mangeait les petits enfants ; aujourd'hui, il se contente de les mettre au cachot, de leur donner le fouet et, au besoin, de les faire dévorer par des animaux féroces.

CROTONE, v. de l'anc. Italie (Grande-Grèce), patrie de Pythagore et de l'athlète Milon. (Hab. *Crotoniates.*)

CROTOY [*toi*] (*Le*), comm. de la Somme, arr. d'Abbeville ; 2.720 h. (*Crotelois*). Bains de mer.

CROYDON, v. du Royaume-Uni, Angleterre, comté de Surrey ; 190.000 h. Faubourg de Londres.

CROY ou **CROUY** [*krou-i*], illustre famille française de Picardie.

CROZAT [*za*] (Antoine), financier français, né à Toulouse (1655-1738). — Son fils Joseph (1696-1740) fut un collectionneur éclairé.

CROZON, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin, dans la *presqu'île de Crozon* ; 7.715 h. Sel, sardines. Jolie plage de sable à Morgat.

Cruche cassée (*la*), tableau de Greuze, au Louvre ; figure de fillette, d'une naïveté charmante.

Crucifiement, titre de divers tableaux, parmi lesquels nous citerons le *Crucifiement du Christ*, tableau d'Andrea da Milano (Louvre) ; — le *Crucifiement de saint André*, tableau de Murillo (Madrid) ; — le *Crucifiement de saint Pierre*, du Guide (Vatican).

Cruelle énigme, roman de P. Bourget (1885). Subtile étude de psychologie.

CRUIKSHANK (George), caricaturiste anglais, né à Londres (1792-1878).

Crusca (*Académie della*), célèbre société littéraire italienne fondée à Florence au XVIe siècle et dont le Dictionnaire fait autorité.

CRUSEILLES [*zè, ll* mll.], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien-en-Genevois ; 1.520 h.

CRUVEILHIER [*vè-i, l* mll., *ié*] (Jean), célèbre médecin français, né à Limoges (1791-1874).

CRUZY-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre ; 510 h.

CSONGRAD, v. de Hongrie, au confluent de la Theiss et du Kőrös ; 25.300 h.

CTÉSIAS [*zi-ass*], historien grec et médecin d'Artaxerxès Mnémon, né à Cnide ; auteur d'un ouvrage sur la Perse [*Persica*] et d'un ouvrage sur l'Inde [*Indica*] (Ve siècle av. J.-C.).

CTÉSIPHON, Athénien qui proposa de décerner à Démosthène une couronne d'or. Accusé par Eschine de vouloir récompenser l'orateur contrairement à la loi, il fut acquitté après un admirable plaidoyer de Démosthène. V. COURONNE.

CTÉSIPHON ou **KTÉSIPHON,** v. d'Assyrie, sur le Tigre, non loin de Séleucie, résidence d'hiver des rois parthes.

CUBA (*île de*), la plus grande des Antilles (Amérique) ; 2.900.000 h. (*Cubains*). Capit. *La Havane ;* villes princip. : *Cienfuegos, Santiago, Camaguey*, etc. Tabac, bois précieux, canne à sucre. Ce fut longtemps une colonie espagnole, mais elle fut occupée par les Etats-Unis après la guerre de 1895-1898. En 1902, le gouvernement fut transféré aux Cubains eux-mêmes.

CUBIÈRES (Michel, *chevalier de*), poète français, né à Roquemaure ; mauvais imitateur de Dorat, son maître (1752-1820).

CUDWORTH (Raoul), philosophe anglais. Ses théories sur le *médiateur plastique* sont intéressantes malgré leurs fréquentes excentricités (1617-1688).

CUENCA [*ku-in*], v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Cuenca, au-dessus du Jucar ; 11.000 h. Patrie d'Albornoz de Molina. La prov. a 285.000 h.

CUENCA, v. de la république de l'Equateur ; 50.000 h.

CUERS [*ku-èr*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 33.000 h. (*Cuersois*). Ch. de f. P.-L.-M. Huiles.

CUI (César), militaire et compositeur russe, né à Vilna en 1835, auteur des opéras : *le Prisonnier du Caucase, Angelo, le Flibustier*, etc.

Cuirassier blessé (*le*), beau tableau de Géricault, au Louvre (1814).

CUISEAUX [*zô*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans ; 1.270 h. Ch. de f. P.-L.-M.

CUISERY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans, près de la Seille ; 1.510 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Cuisine des anges (*la*), tableau de Murillo ; au Louvre.

Cujas.

CUJAS [*jâss*] (Jacques), célèbre jurisconsulte français, né à Toulouse. Au lieu d'interpréter le droit romain dans un but pratique, il reprit l'œuvre d'Alciat en restituant les caractères et le sens qui étaient propres à ce droit dans la société même où il se développa (1522-1590). — Le nom de Cujas est resté la personnification d'un savant légiste, et l'on dit un *Cujas* comme on dit un *Bartole*.

CULLEN [*lèn*] (William), médecin anglais (1710-1790).

CULLODEN [*den*), bruyère d'Ecosse, célèbre par la bataille où le prétendant Charles-Edouard fut vaincu par le duc de Cumberland (1746).

CULTURKAMPF. V. KULTURKAMPF.

CUMBERLAND [*kum-bèr-lan'd'*], comté du N.-O. de l'Angleterre ; 265.000 h. Ch.-l. *Carlisle*. Houille.

CUMBERLAND (Guillaume-Auguste, *duc de*), troisième fils de George II, vaincu à Fontenoy (1745) et

à Lawfeld (1747) par les Français ; il battit le prétendant Charles-Édouard à Culloden (1746) [1721-1765].

CUMES [*ku-me*], anc. v. de Campanie, colonie grecque fondée par les Eubéens de Chalcis, non loin de laquelle se trouvait l'antre d'une sibylle fameuse. (Hab. *Cuméens.*)

CUNAXA [*nak-sa*], v. de la Chaldée, près de l'Euphrate, célèbre par la bataille dans laquelle Artaxerxès II vainquit son frère Cyrus le Jeune (401 av. J.-C.).

CUNÉGONDE (*sainte*), impératrice d'Allemagne, femme de Henri II de Bavière; m. en 1024. Fête le 3 mars.

CUNHA (Tristan *da*), capitaine et navigateur portugais, compagnon d'Albuquerque, découvrit plusieurs îles de l'Atlantique austral (1460-1540) ; — Nuno da Cunha, son fils, fut vice-roi des Indes portugaises (1487-1539).

CUNHA (Rodrigue *da*), prélat portugais, évêque de Lisbonne, qui, en 1640, arracha sa patrie à la domination espagnole pour la donner à la maison de Bragance (1577-1643).

CUNIBERT [*bèr*] (*saint*), évêque de Cologne en 623, gouverna l'Australie avec Pépin de Landen et fut ministre de Sigebert II et de Childéric II. Fête le 12 novembre.

CUNLHAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 2.280 h. Plomb argentifère.

CUNNINGHAM [*keun'-nin'-gham*] (Allan), poète écossais (1784-1842).

CUPIDON, dieu de l'amour chez les Romains, identifié avec l'*Eros* grec dont on lui a prêté la figure, les attributs et les aventures. V. Eros. (*Myth*).

Cupidon, dit *le Cupidon de Praxitèle*, remarquable statue antique, au musée des Etudes (Naples) ; *Cupidon endormi*, statue antique, musée de Turin ; *Cupidon taillant son arc*, chef-d'œuvre du Parmesan, musée du Belvédère (Vienne) ; — statue de Bouchardon (Louvre). V. Amour.

CUQ-TOULZA, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur, sur le Giron, s.-affl. de la Garonne ; 830 h.

CURAÇAO [*sô*], île des Antilles, à la Hollande ; 83.000 h. Capit. *Willemstad.* Oranges dont l'écorce sert à fabriquer le *curaçao.* — Le gouv. de Curaçao (56.000 h.) comprend avec l'île plusieurs îlots voisins.

Curculio ou *le Charançon*, comédie de Plaute. Il y est question d'un parasite rongeant le patrimoine des riches comme le charançon le blé (IIe s. av. J.-C.).

CURE (la), rivière de France, qui a sa source dans la Nièvre, forme les grottes d'Arcy et se jette dans l'Yonne (riv. dr.), à Cravant ; 112 kil.

P. Curie.

CUREL (François *de*), dramaturge français, né à Metz en 1854. Ses pièces (*le Repas du lion, la Nouvelle Idole*) sont d'un philosophe et d'un psychologue. Membre de l'Acad. fr.

CURÈTES, prêtres de Cybèle et de Jupiter, en Crète.

CURIACES. V. Horaces.

CURIE (Pierre), physicien et chimiste français, né et m. à Paris (1859-1906). Il est l'auteur de remarquables travaux scientifiques. On lui doit la découverte du *radium* (1899) ; sa femme, née Slodowska, a été associée à tous ses travaux et les a continués.

CURITYBA ou **CORITYBA,** v. du Brésil, cap. de l'Etat de Parana, 65.000 h. Commerce de cuirs, laines, etc.

CURIUS DENTATUS [*uss-din-ta-tuss*], l'un des types traditionnels du vieux Romain, célèbre par ses talents militaires, mais plus encore par son désintéressement et sa frugalité. Il fut trois fois consul et deux fois honoré du triomphe, pour avoir vaincu les Samnites, les Brutiens, les Lucaniens, les Sabins, et enfin Pyrrhus à la bataille de Bénévent. Les Samnites lui ayant envoyé des députés afin d'obtenir des conditions moins dures, ceux-ci présentèrent à Curius des vases d'or, que leur république les avait chargés de lui offrir. Le Romain refusa leurs offres, en disant qu'il aimait mieux commander à ceux qui avaient de l'or que d'en posséder lui-même (IIIe s. av. J.-C.). Par comparaison, le nom de *Curius* s'applique à quelqu'un de désintéressé, ennemi du faste et des grandeurs.

CURRER BELL [*keu-rèr'-bèl*], pseudonyme de Charlote Bronte (V. ce nom.)

CURTIUS [*si-uss*], personnage légendaire, célèbre dans les traditions romaines, d'après lesquelles un tremblement de terre ayant ouvert un gouffre sur l'emplacement du Forum, les augures déclarèrent qu'il ne pourrait être comblé que par le trésor le plus précieux de Rome. Le patricien Curtius, estimant que la force de Rome était dans les armes et la valeur, se précipita à cheval et en armes dans le gouffre, qui se referma. *L'action héroïque de Curtius*, le *gouffre de Curtius*, sont des expressions demeurées proverbiales pour caractériser les actes de dévouement, les sacrifices à la patrie.

CURTIUS (Ernest), philologue et historien allemand, né à Lubeck ; auteur d'une remarquable *Histoire de la Grèce* (1814-1896).

CUSA (Nicolas *de*), cardinal et savant italien, un des esprits les plus profonds du XVe siècle, né à Cusa, dans le diocèse de Trèves (1401-1464).

CUSSET [*sè*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, entre le Sichon et le Jolan, affl. de l'Allier ; 6.600 h. Tribunal de 1re instance. Eaux minérales, fours à chaux.

CUSTINE (Adam-Philippe, *comte de*), général français, né à Metz. Il occupa Mayence en 1792, mais fut repoussé par les Prussiens ; m. sur l'échafaud (1740-1793).

CUSTOZZA [*tod-za*], bourg d'Italie (Vénétie), près de Vérone ; 700 h. Les Autrichiens y battirent les Piémontais en 1848 et les Italiens en 1866.

CUSTRIN ou **KUSTRIN,** v. d'Allemagne (Prusse), au confl. de la Wartha et de l'Oder ; 18.500 h.

CUVIER [*vi-é*] (Georges), célèbre naturaliste français, né à Montbéliard. Il fut le créateur de l'anatomie comparée et de la paléontologie. Il posa en principe : 1° qu'un certain rapport lie entre elles toutes les modifications de l'organisme et que quelques organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence décisive, d'où la loi de *subordination des organes* ; 2° que certains caractères s'appellent mutuellement, tandis que d'autres s'excluent nécessairement, d'où la loi de *corrélation des formes.* C'est en appliquant ces principes qu'il put déterminer des espèces inconnues d'après quelques os brisés et que reparurent des individus détruits au cours des révolutions du globe. Vers la fin de sa vie, il combattit les vues de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'unité de composition organique (1769-1832) ; — Frédéric, son frère, naturaliste, né à Montbéliard (1773-1838).

Cuvier.

CUVILLIER-FLEURY [*li-é*] (Alfred-Auguste), publiciste et littérateur français, né à Paris (1802-1887).

CUXHAVEN, v. d'Allemagne, Etat de Hambourg, à l'embouchure de l'Elbe ; 15.500 h. Avant-port de Hambourg. Bains de mer.

CUYABA, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de Matto-Grosso ; 30.000 h.

CUYP [*ku-ip'*] (Albert), peintre paysagiste hollandais, né à Dordrecht. Il a interprété la nature avec autant de magnificence que de grandeur (1605-1691).

Cybèle.

CUZCO ou **CUSCO,** v. du Pérou, dans les Andes ; 40.000 h. Ce fut la capitale des Incas.

CYAXARE, roi des Mèdes. Il mit fin à l'empire d'Assyrie en détruisant Ninive (606 av. J.-C.).

CYBÈLE, fille du Ciel, déesse de la Terre, épouse de Saturne, mère de Jupiter, Neptune, Pluton, etc. (*Myth*).

CYCLADES, îles de l'Archipel, ainsi nommées du mot grec *kuklos* (cercle), parce qu'elles forment un cercle autour de Délos ; 120.000 h. Elles constituent une *nomarchie* ou département de la Grèce ; ch.-l. *Syra.* Pêcheries d'éponges, vins, pêche.

Cycle. On appelle ainsi dans l'histoire littéraire un groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'un fait, d'une famille ou d'un héros. Chez les

Grecs, le cycle qui se forma autour de la guerre de Troie (*cycle homérique* ou *troyen*) comprit l'*Iliade*, l'*Odyssée*, etc. En France, au moyen âge, il y eut cinq cycles importants de chansons de geste et de romans d'aventure : 1° le *cycle carolingien* (Chanson de Roland, Geste de Guillaume au Court-Nez, etc.) ; 2° le *cycle d'Arthur* ou *de la Table ronde* ; 3° le *cycle de l'Antiquité*, s'exerçant sur les souvenirs du monde grec et du monde romain ; 4° le *cycle de la Croisade* ; 5° le *cycle Provincial*, comprenant les chansons relatives aux légendes particulières aux provinces.

Cyclope (*le*), célèbre idylle de Théocrite. Drame satirique d'Euripide. Cette pièce, d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie, est tirée de l'épisode d'Ulysse chez le cyclope Polyphème (Ve s. av. J.-C.).

Cyclopes. Suivant la Fable, les cyclopes étaient des géants monstrueux, n'ayant qu'un œil au milieu du front et forgeant dans l'Etna les foudres de Jupiter sous les ordres de Vulcain. L'histoire voit en eux les premiers habitants de la Sicile.

CYCNUS [*nuss*], fils de Sthénélus, roi de Ligurie et ami de Phaéton. Il fut métamorphosé en cygne et placé parmi les astres (*Myth.*).

CYDNUS [*nuss*], fleuve de l'ancienne Cilicie, sortant du Taurus et arrosant Tarse. Alexandre faillit perdre la vie pour s'y être baigné ; l'empereur Barberousse s'y noya en 1190. Auj. le *Tarsous-Tchaï*.

CYGNE (*le*), constellation de l'hémisphère boréal, voisine de la Lyre et très riche en étoiles doubles ou triples.

Cymbalum mundi [*sin-ba-lom'-mondi*], par Bonaventure Despériers. Cet ouvrage paraît être une satire allégorique des croyances humaines qui, aux yeux de l'auteur, ne méritent pas plus de fixer l'attention que le bruit des cymbales (1537).

Cymodocée, une des plus touchantes créations de Chateaubriand, l'héroïne de ses *Martyrs* et l'épouse d'Eudore. C'est le type gracieux de la femme chaste et timide, qui meurt avant qu'aucune pensée profane ait pénétré dans son âme innocente.

Cynégétiques (*les*), poème grec composé par Oppien, l'an 201 après J.-C. Ce poème est un véritable manuel du chasseur ; Oppien fait pour les chasseurs, dans les *Cynégétiques*, ce que Virgile a fait pour les laboureurs dans les *Géorgiques*.

CYNÉGIRE, frère d'Eschyle et l'un des combattants de Marathon. Au moment où les Perses s'enfuyaient sur leurs vaisseaux, il se jeta à la mer et saisit l'arrière d'une galère de la main droite, qu'un soldat perse lui coupa d'un coup de hache. Il tomba mort. Tel est le récit d'Hérodote, ridiculement amplifié par les rhéteurs postérieurs et surtout par Justin, qui rapportent que, sa main droite coupée, Cynégire saisit le vaisseau de la main gauche, qui fut tranchée comme la première et qu'il s'y attacha alors avec les dents, sans vouloir lâcher prise. Bayle a fait remarquer l'absurdité de cette fable.

Cyniques, secte de philosophes grecs fondée par Antisthène, disciple de Socrate. Leur nom venait de ce que leur mépris pour toutes les convenances sociales, leur vie errante et leur habitude de harceler les passants de censures et de railleries leur donnaient quelque analogie avec les chiens. Le chien était d'ailleurs l'emblème de la secte.

CYNOCÉPHALES, montagnes de l'ancienne Thessalie, situées entre Pharsale et Larisse, et dont les sommets ressemblent à des têtes de chien. Elles sont célèbres par la victoire de Pélopidas sur Alexandre, tyran de Phères en Thessalie, l'an 365 av. J.-C., et par celle du consul romain Flamininus sur Philippe V, roi de Macédoine, en 197 av. J.-C.

CYPRIEN [*pri-in*] (*saint*), Père de l'Eglise latine, évêque de Carthage, martyr en 258. Fête le 16 septembre.

CYPRIS [*priss*] ou **CYPRINE,** un des surnoms de Vénus, honorée dans l'île de Cypre (Chypre).

CYRANO DE BERGERAC [*rak*] (Savinien), écrivain français, né à Paris. Son œuvre est un mélange intéressant de précieux, de libertinage et de burlesque. Citons sa comédie : *le Pédant joué* ; sa tragédie, *la Mort d'Agrippine*, et *l'Autre Monde*, voyage imaginaire dans le Soleil, la Lune, etc. (1619-1655).

Cyrano de Bergerac, comédie héroïque en cinq actes, en vers, d'Edmond Rostand (1897). Intrigue romanesque, mais attachante, versification brillante.

CYRÉNAÏQUE, possession italienne de l'Afrique du Nord, à l'ouest de l'Egypte. Cap. *Benghazi*. Pays turc jusqu'en 1912. V. CYRÈNE.

Cyrénaïques, secte de philosophes grecs fondée par Aristippe à Cyrène, et qui plaçait le souverain bien dans les plaisirs des sens, modérés par la raison.

CYRÈNE, v. et colonie grecques, établies en Afrique à l'O. de l'Egypte ; la ville fut, dans l'antiquité, la capitale d'un Etat appelé de son nom *Cyrénaïque*.

CYRIAQUE (*saint*), patriarche de Constantinople, de 596 à 616. Fête le 27 octobre.

CYRILLE [*ri-le*] (*saint*), Père de l'Eglise grecque (315-386). Fête le 18 mars.

CYRILLE (*saint*), patriarche d'Alexandrie (376-444). Fête le 28 janvier.

CYRILLE (*saint*), surnommé *le Philosophe*. Il fut, avec son frère Méthode, l'apôtre des Slaves ; il inventa un alphabet d'où dérivent les écritures russe et serbe ; mort en 868. Fête le 9 mars.

Cyropédie (*la*) ou *l'Education de Cyrus*, ouvrage d'histoire et de morale, par Xénophon ; tableau d'une éducation où la fiction tient plus de place que la réalité ; roman allégorique, où l'auteur a déployé tous les agréments de son imagination et de son style (IVe s. av. J.-C.).

CYRUS [*russ*], fondateur de l'empire perse. Il renversa le roi des Mèdes Astyage, vainquit Crésus, roi de Lydie, prit Babylone, et se trouva maître de toute l'Asie occidentale. C'était un prince brave, respectueux de la religion des vaincus, et qui, au lieu de chercher à fondre en une seule nation les races hétérogènes qu'il avait soumises, leur demanda seulement obéissance et tribut, sans toucher à leurs institutions. Il périt en combattant les Massagètes, et eut pour successeur son fils Cambyse (IVe s. av. J.-C.).

CYRUS LE JEUNE, fils de Darius II Ochus ; tué à la bataille de Cunaxa, à la tête des mercenaires grecs et asiatiques qu'il avait réunis pour marcher contre son frère Artaxerxès (401 av. J.-C.).

CYSOING [*zoin*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur la Marcq, s.-affl. de l'Escaut ; 2.940 h. Ch. de f. N. Fabrication d'étoffes de laine et de coton.

CYTHÈRE, aujourd'hui *Cérigo*, île de l'Archipel, où Vénus avait un temple magnifique. Dans la langue poétique, Cythère est devenue une île enchanteresse, la patrie allégorique des amours. V. EMBARQUEMENT POUR CYTHÈRE.

CYZIQUE, ville célèbre de Mysie, patrie d'Eudoxe. (Hab. *Cyzicéniens*.)

CZARNIECKI [*tchar*] (Etienne), le *Du Guesclin* de la Pologne. Il combattit glorieusement contre les armées de Gustave-Adolphe (1599-1665).

CZARTORYSKI [*tchar*], nom d'une illustre famille polonaise, issue des Jagellons, et dont l'un des membres, ADAM-GEORGES, essaya d'obtenir d'Alexandre Ier la reconstitution du royaume de Pologne, fut en 1831 président du gouvernement provisoire de Varsovie et mourut exilé en France (1770-1861).

CZEGLED [*tchè-glèd*], v. de Hongrie, comitat de Pest ; 36.700 h. Vins.

CZERNOWITZ [*tchèr-no-vits*], v. de Roumanie. V. CERNAUTZI.

CZERNY [*tsèr-ni*] ou **TCHERNY** (Georges) ou **KARAGEORGES,** général des Serbes pendant leur insurrection contre les Turcs ; mort égorgé (1766-1817).

CZERNY (Charles), pianiste compositeur, né à Vienne (Autriche) [1791-1857].

CZESTOCHOWA [*tchès, va*] v. de Pologne, sur la Wartha ; 74.000 h. Lieu de pèlerinage célèbre.

D

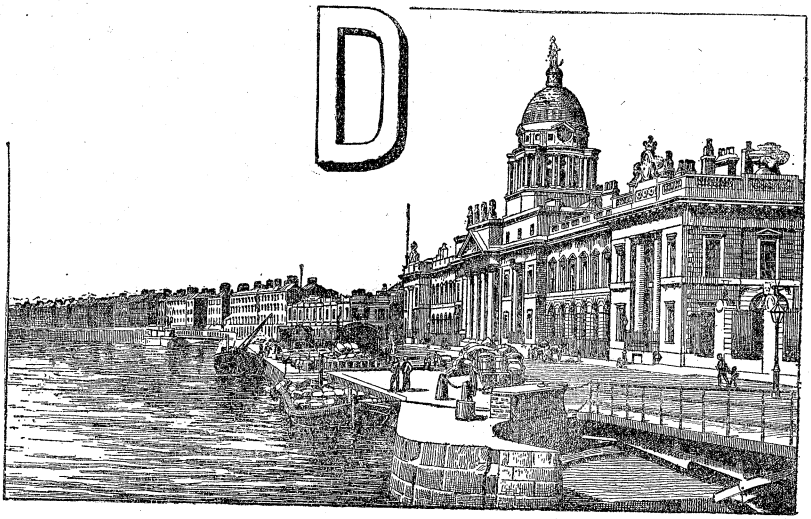

DUBLIN.

DACCA [*ka*], v. de l'Hindoustan (présidence du Bengale), ch.-l. de province, sur une branche du delta du Gange ; 108.500 h.

DACIE, ancien pays de l'Europe, compris entre la Theiss, le Danube, le Pont-Euxin, le Dniester et les Karpathes. Les habitants (*Daces*) furent soumis par Trajan, et les Roumains sont probablement les descendants des anciens colons romains.

DACIER [*si-é*] (André), philologue français, né à Castres (1651-1722) ; — Sa femme, Anne LEFÈVRE, née à Saumur, helléniste et latiniste distinguée, traduisit l'*Iliade* et l'*Odyssée* (1651-1720).

DACIER (Bon-Joseph, *baron*), érudit et traducteur français, né à Valognes (1742-1833).

DAGHESTAN [*da-ghès-tan*], répub. soviétique de Russie d'Asie, sur le versant nord du Caucase et les bords de la Caspienne ; 675.000 h. Cap. *Témirkhan-Choura*. Bétail.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), peintre français, né à Paris en 1852, auteur de la *Cène*.

DAGO, île estonienne de la Baltique, à l'entrée du golfe de Finlande ; 14.000 h. Bestiaux, bois, chaux ; pêche.

DAGOBERT Ier [*bèr*), fils de Clotaire II et de Bertrude, roi d'Austrasie en 622, roi des Francs en 628. Il fit reviser et publier la loi des Francs ripuaires et fut intelligemment secondé par son ministre saint Eloi. Il bâtit la basilique de Saint-Denis. Il fut le dernier des Mérovingiens qui sut tenir le sceptre d'une main ferme, et après lui les maires du palais s'emparèrent du pouvoir ; m. en 638 ; — DAGOBERT II, fils de Sigebert II, roi d'Austrasie en 674 ; mort assassiné par ordre de Pépin d'Héristal (652-679) ; — DAGOBERT III, fils de Childebert III, roi de Neustrie et de Bourgogne en 711, eut pour maire Pépin d'Héristal ; m. en 715.

DAGOBERT DE FONTENILLE (Auguste), général français, né à La Chapelle, près de Saint-Lô, mort à Puigcerda en combattant les Espagnols (1736-1794).

DAGON, dieu-poisson, adoré à Asdod, Gaza et Ascalon par les Philistins.

DAGUERRE (Louis-Jacques-Mandé), artiste français, né à Cormeilles (Seine-et-Oise). Il imagina le diorama, perfectionna la photographie, inventée par Niepce ; son nom seul (*daguerréotypie*) est resté à cette invention (1789-1851).

DAHLMANN (Frédéric-Christophe), historien et homme d'Etat allemand, né à Wismar (1785-1860).

DAHNA, désert d'Arabie, entre la mer Rouge et le golfe Persique.

DAHOMEY [*mè*], colonie de l'Afrique-Occidentale franç., sur la côte N. du golfe de Guinée ; 861.000 h. (*Dahoméens*). Capit. *Abomey*. V. princip. : *Kotonou*, *Porto-Novo*, *Ouidah*. Climat chaud et malsain ; sol fertile. Le barbare royaume du Dahomey a été conquis par les Français en 1892-1893.

DAHRA, région montagneuse de l'Algérie, au nord de la plaine du Chéliff, entre Miliana et Mostaganem.

DAIREN ou **DALNY,** port du Kouan-toung (Chine), fondé par les Russes en 1899, occupé depuis 1909 par les Japonais ; 124.000 h.

DAKAR, ville et port du Sénégal (Afrique-Occidentale fr.), sur l'Atlantique ; 32.500 h.

DAKOTA, Etats des Etats-Unis : le Nord-Dakota, cap. *Bismarck*, a 646.000 h., et le Sud-Dakota, cap. *Pierre*, 636.000 h. Tirent leur nom des Indiens *Dakotas*, pêcheurs et chasseurs de fourrures.

DAL (*le*), fl. de la Suède centrale, qui se jette dans le golfe de Botnie ; 460 kil. Nombreuses cascades.

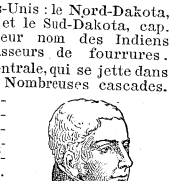

Dalayrac.

DALAYRAC [*lè-rak*] (Nicolas), compositeur de musique français, né à Muret, auteur d'opéras-comiques nombreux et remarquables : *l'Eclipse*, *le Corsaire*, *la Dot*, etc. (1753-1809).

DALBERG [*bèrgh*] (*le baron de*), prélat et homme politique allemand, électeur de Mayence (1744-1817) ; — DALBERG (*le duc de*), neveu du précédent. Il contribua au changement de gouvernement qui eut lieu en France en 1814 et accompagna Talleyrand au Congrès de Vienne (1773-1833).

DALÉCARLIE [*lî*], ancien pays de la Suède, patrie de Gustave Vasa.

DALHOUSIE [*zî*] (*lord* James-Andrew), homme politique anglais ; il se signala comme gouverneur de l'Inde (1812-1860).

DALILA, courtisane qui livra Samson aux Philistins après lui avoir coupé les cheveux, où résidait sa force. Dalila personnifie l'influence pernicieuse que la femme peut acquérir sur l'homme.

DALLAS, ville des Etats-Unis, Texas, sur le Trinity River ; 158.000 h.

DALLOZ (Victor), jurisconsulte français, né à Septmoncel (Jura), auteur du *Répertoire de jurisprudence générale* (1795-1869).

DALMATIE [*si*], pays de Yougoslavie, le long de l'Adriatique ; 645.000 h. (*Dalmates*). V. pr. *Split* (Spalato). Hautes montagnes.

DALMATIE (*duc de*). V. SOULT.

DALOU (Jules), sculpteur français, né à Paris, auteur d'œuvres remarquables, entre autres du *Triomphe de la République* (1838-1902).

Dalou.

DALRYMPLE (John), général et diplomate anglais, né à Edimbourg (1673-1747).

DALTON (John), physicien, chimiste et naturaliste anglais, célèbre par ses travaux sur la force élastique de la vapeur d'eau, ses recherches sur les poids proportionnels des corps simples et la découverte de la *loi* dite *de Dalton*, ou *des proportions multiples*, qui sert de fondement à la théorie atomique. Il a étudié sur lui-même la perversion du sens des couleurs appelée depuis *daltonisme* (1766-1844).

DAMANHOUR, v. d'Egypte, dans le Delta; 48.000 h.

DAMAO, ville portugaise de l'Hindoustan ; 6.000 h.

DAMARAS [*rass*], peuplade hottentote du S.-O. de l'Afrique, dans le pays du *Damaraland*.

DAMAS [*mâss*], oasis et v. de la Syrie, capit. de l'Etat de Damas ; 250.000 h. (*Damascènes*). Ancienne résidence des califes ommiades, autrefois célèbre par la fabrication des armes blanches. Damas fut inutilement assiégé par Louis VII et Conrad III en 1148. On fait souvent allusion à ces mots : *route, chemin de Damas*, image frappante que l'on emploie pour caractériser une illumination soudaine qui transforme subitement nos idées, nos sentiments, nos opinions. Cette métaphore a pour origine la vision que saint Paul, jusque-là persécuteur des chrétiens, raconta avoir eue en se rendant à Damas et à la suite de laquelle il devint apôtre du christianisme. — L'Etat de Damas est un des Etats de la Syrie de mandat française ; 995.000 h. Cap. *Damas ;* v. pr. *Homs* et *Hama*.

DAMAS, nom d'une famille noble de France, dévouée au parti de Louis XVI et de l'émigration. Le *baron* ANNE-HYACINTHE-MAXENCE, né à Paris, fut ministre de la Guerre et des Affaires étrangères sous la Restauration (1785-1862).

DAMASE Ier (*saint*), pape de 366 à 384. Il chargea saint Jérôme de la traduction connue sous le nom de *Vulgate*. Fête le 11 décembre ; — DAMASE II, pape en 1048.

DAMAZAN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, sur le canal latéral à la Garonne ; 1.290 h. (*Damazanais*).

DAMBRAY [*dan-brè*] (Charles-Henri), chancelier de France sous la Restauration, né à Rouen (1760-1829).

Dame aux camélias (*la*), roman (1848) et drame en cinq actes (1852) d'A. Dumas fils, une de ses meilleures productions ; œuvre émouvante et profondément humaine.

Dame blanche (*la*), opéra-comique en trois actes, chef-d'œuvre de Boieldieu, paroles de Scribe ; le sujet en est une légende écossaise, traitée par Walter Scott. Musique gracieuse et spirituelle (1825).

Dame du Lac (*la*), poème de Walter Scott (1810).

Dames (*paix des*). V. CAMBRAI.

DAMIEN [*mi-in*] (*saint*). V. CÔME.

DAMIEN [*mi-in*] (*saint* Pierre), docteur de l'Eglise, né à Ravenne (988-1072).

DAMIENS [*mi-in*] (Robert-François), né à Tieulloy (Artois). Ayant frappé Louis XV d'un coup de canif, il fut torturé, puis écartelé (1714-1757).

DAMIETTE, v. de la Basse-Egypte, sur la branche orientale du Nil ; 31.000 h. Saint Louis la prit en 1249 et la rendit pour payer sa rançon.

DAMILAVILLE (Etienne-Noël), écrivain français, ami de Voltaire et de Diderot (1721-1768).

DAMIRON (Jean-Philibert), philosophe spiritualiste français, né à Belleville (Rhône) [1794-1862].

DAMMARTIN-EN-GOËLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux ; 1.320 h. Ch. de f. N.

Damnation de Faust (*la*), légende dramatique en quatre parties, musique d'Hector Berlioz (1846). Partition remarquable par sa variété et sa puissance.

DAMOCLÈS [*klèss*], courtisan de Denys le Tyran, dont il vantait constamment le bonheur. Denys voulut faire comprendre à Damoclès, par une allégorie, quelles sont les jouissances de la grandeur. Il l'invita à prendre sa place dans un festin et ordonna à ses serviteurs de le traiter comme lui-même. Damoclès s'enivrait de son bonheur, quand, tout à coup, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée lourde et très aiguë, qui n'était suspendue que par un crin de cheval. La coupe encore pleine échappa des mains du naïf courtisan, qui comprit aussitôt ce qu'est le bonheur d'un tyran (IVe s. av. J.-C.). — L'*épée de Damoclès* est le danger qui peut frapper un homme au milieu d'une apparente prospérité.

DAMON et **PYTHIAS** [*ass*], philosophes pythagoriciens du temps de Denys le Jeune, célèbres par l'amitié qui les unissait. Pythias, condamné à mort, ayant demandé au tyran un délai pour régler ses affaires, Damon consentit à mourir à la place de son ami dans le cas où celui-ci ne serait pas de retour au moment fixé. L'heure du supplice venue, Damon allait être exécuté lorsque Pythias se présenta. Denys, touché d'un pareil dévouement, gracia le condamné et demanda, mais en vain, aux deux philosophes de l'admettre en tiers dans leur amitié.

DAMOPHON, sculpteur grec, né à Messénie (IIe s. av. J.-C.).

DAMPIER [*dan-pi-è*] (William), navigateur anglais, né en 1652. Il découvrit en 1700 le *détroit de Dampier*, situé entre la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Guinée.

DAMPIERRE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur le Doubs ; 670 h. Minerai de fer, forges.

DAMPIERRE [*dan*] (Guy *de*), comte de Flandre. Il suivit saint Louis à la 8e croisade, se révolta contre Philippe le Bel qui le battit à Furnes (1294) ; il mourut en prison (1225-1305).

DAMPIERRE (Auguste-Henri-Marie PICOT, *marquis de*), général français, né à Paris. Il se distingua à Jemmapes, succéda à Dumouriez et fut tué sous les murs de Valenciennes (1756-1793) ; — Son petit-fils, commandant de mobiles de l'Aube, fut tué au combat de Bagneux (13 oct. 1870).

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 800 h.

DAMRÉMONT [*dan-ré-mon*] (Charles-Marie *de*), général français, né à Chaumont, gouverneur de l'Algérie, tué sous les murs de Constantine (1783-1837).

DAMVILLE [*dan*], ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur l'Iton ; 1.165 h.

DAMVILLERS [*dan-vi-lèr*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy ; 610 h. Patrie du maréchal Gérard, de Bastien-Lepage.

DAN, cinquième fils de Jacob (*Bible*). — L'une des douze tribus d'Israël.

DANA (Richard-Henri), écrivain américain, auteur de *Deux années devant le mât* (1815-1882).

DANAÉ, fille d'Acrisius, roi d'Argos, et mère de Persée, qu'elle eut de Jupiter. Celui-ci s'était introduit sous forme d'une pluie d'or dans une tour d'airain où son père la retenait captive (*Myth.*).

Danaé, célèbre tableau du Corrège, galerie Borghèse, à Rome. Le dessin est d'une exquise élégance, et le coloris est des plus harmonieux. — Le même sujet a été traité, d'une façon très remarquable aussi, par le Titien (musée de Naples) et par Van Dyck (musée de Dresde).

DANAÏDES, nom des 50 filles de Danaüs, qui, la nuit de leurs noces, tuèrent toutes, moins une, leurs époux. Elles furent condamnées, dans le Tartare, à remplir d'eau un tonneau sans fond (*Myth.*). — On compare au *tonneau des Danaïdes* une mémoire où rien ne laisse de trace, un cœur dont rien ne remplit les désirs, un prodigue qui dissipe à mesure qu'il reçoit, etc.

DANAKIL (au sing. *Dankali*), nom donné par les Arabes aux Afar, peuple de l'Afrique entre l'Abyssinie et le détroit de Bab-el-Mandeb.

DANAÜS [*uss*], personnage mythologique, roi d'Egypte, puis d'Argos, père des Danaïdes.

DANCOURT [*kour*] (Florent), auteur dramatique français très fécond, né à Fontainebleau. Il fut un

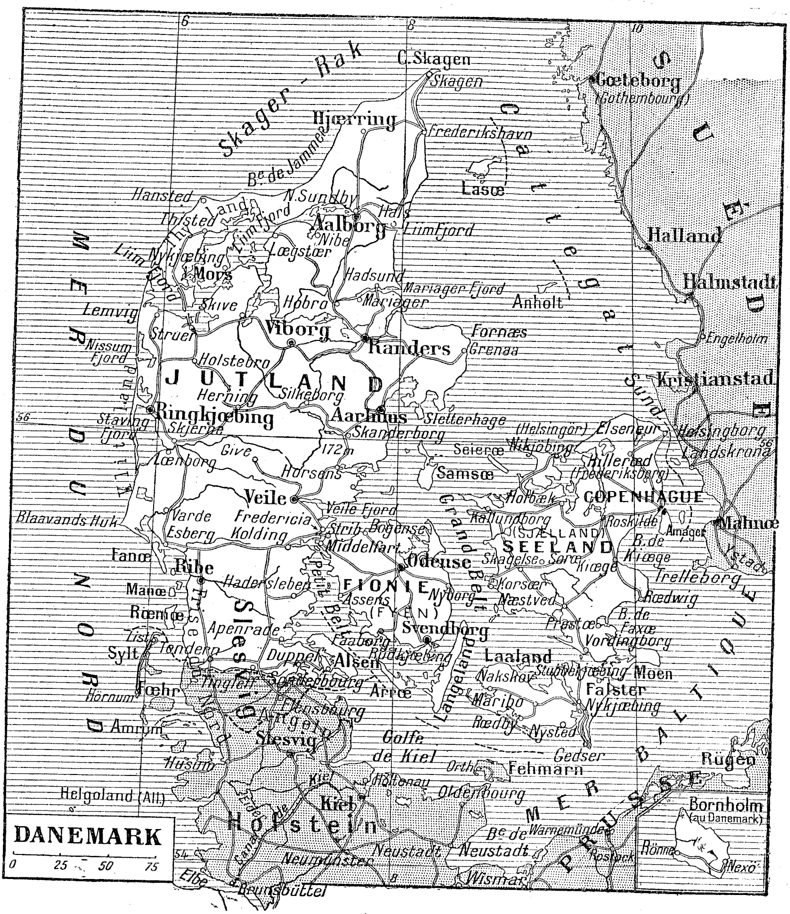

des meilleurs successeurs de Molière, et ses pièces : *le Chevalier à la mode*, *les Bourgeoises de qualité*, etc., sont d'intéressantes études de mœurs (1661-1725).

Dandin (George), personnage d'une comédie de Molière. V. George Dandin.

Dandin (*Perrin*), nom créé dans le *Pantagruel* par Rabelais qui en fait un bon bourgeois du pays de Lusignan, lequel, pris pour arbitre, termine tous les procès de la manière la plus expéditive. Racine en a fait dans ses *Plaideurs* le type du jeune fanatique de sa profession, qui passerait volontiers sa vie à l'audience. La Fontaine lui a fait décider le débat, dans sa fable *l'Huître et les Plaideurs*, de la manière suivante :

> Perrin Dandin arrive : ils le prennent pour juge.
> Perrin, fort gravement, ouvre l'huître et la gruge,
> Nos deux messieurs le regardant.
> Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
> «Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
> Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille.»

Dandolo, famille de Venise, qui a fourni quatre doges à la République : Henri, m. en 1205, conduisit à Constantinople les chevaliers de la 4e croisade ; — Andrea, m. en 1354, reprit Zara après un siège célèbre.

Danebrog (*ordre du*), ordre de chevalerie danois, fondé, dit-on, par Valdemar II en 1219.

Danemark, Etat de l'Europe septentrionale, au nord de l'Allemagne. Le Danemark se compose d'une presqu'île, le Jutland, et des îles de Seeland, Fionie, Laaland-Falster et Bornholm. Son sol, très plat, souvent sableux, continue la plaine germanique ; le climat est humide et brumeux. L'agriculture est florissante, mais l'industrie relativement peu développée. L'instruction primaire est répandue dans les plus humbles villages. Superficie : 44.362 kil. carr. ; popul. : 3.289.000 h. (*Danois*). Les dépendances du Danemark sont les îles Feroë et le Groenland. Le royaume, organisé en monarchie constitutionnelle, a pour cap. *Copenhague* et pour v. pr. *Frederiksborg*, *Aarhuus*, *Odense*, *Aalborg* ; il est divisé en 7 diocèses (*stifter*) et 19 départements (*amter*).

Histoire. Connus de l'Europe par leur rôle dans les incursions normandes, les Danois se constituèrent au xe siècle en royaume spécial, et soumirent

à leur domination la Norvège et une partie de l'Angleterre. L'Union de Calmar (1397) réunit sous un même sceptre les trois Etats scandinaves, mais la Suède, lasse du joug despotique de Copenhague, se rendit indépendante sous Gustave Vasa. Le Danemark, devenu luthérien au commencement du XVIe siècle, prit une part active à la guerre de Trente ans, mais fut défait en 1626 par les armées de Ferdinand II. En 1807, il prétendit rester neutre dans le conflit du blocus continental : les Anglais s'en vengèrent en bombardant cruellement la capitale et, après la chute de Napoléon, le traité de Kiel (1814) donna la Norvège à la Suède. En 1848, la question du Slesvig-Holstein entraîna une scission armée entre le Danemark et la Prusse, et le traité de Londres (1852), qui avait mis sous la garantie des puissances l'intégrité du royaume, fut violé par Bismarck en 1864 : le Holstein, le Slesvig et le Lauenbourg furent enlevés au Danemark, après une guerre où les vaincus déployèrent inutilement le plus grand courage. Aujourd'hui, après la Grande Guerre (1914-1918), les spoliations de 1864 ont disparu en partie. La zone septentrionale du Slesvig s'est librement réunie au Danemark.

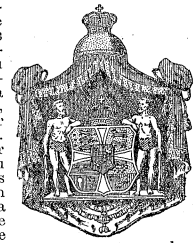

Armoiries du Danemark.

DANGÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la Vienne ; 930 h. Ch. de f. Orl.

DANGEAU [*jô*] (Philippe, *marquis de*), courtisan spirituel, né à Chartres, auteur de précieux *Mémoires* (1638-1720) ; — Son frère, *l'abbé* Louis **de Dangeau,** fut un grammairien distingué (1643-1723).

Danicheff (*les*), pièce en quatre actes, de Newsky, pseudonyme collectif de Dumas fils et de Pierre de Corvin-Kroukowsky (1876). Pièce intéressante.

DANIEL, l'un des quatre grands prophètes (VIIe siècle av. J.-C.). Daniel faisait partie des jeunes Israélites emmenés captifs à Babylone. Sa pénétration et son esprit le mirent en grande faveur auprès de Nabuchodonosor et de son successeur Evilmérodach. Cette faveur éclatante excita la jalousie des mages, qui obtinrent du roi que Daniel serait jeté dans la fosse aux lions, où il fut retrouvé le lendemain sain et sauf (*Livre de Daniel*). En littérature, on rappelle la *fosse aux lions*, pour désigner un danger imminent au milieu duquel un homme se meut sans crainte.

DANIEL (Gabriel, dit *le Père*), jésuite français, né à Rouen, auteur d'une *Histoire de la milice française* et surtout d'une *Histoire de France* (1649-1728).

DANKALI, sing. de *Danakil*. V. ce mot.

DANNECKER [*kèr*] (Jean-Henri *de*), sculpteur allemand, né à Waldenbuch, près de Stuttgart (1758-1841).

DANNEMARIE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch ; 2.040 h.

DANREMONT. V. Damrémont.

Danse (*la*), groupe allégorique, par Carpeaux, à l'Opéra de Paris ; une des œuvres les plus originales et les plus fougueuses de la statuaire du XIXe siècle (1869).

Danse macabre. On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches ou pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie ingénieuse, figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort elle-même dirige cette ronde infernale, se servant d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet.

La danse macabre la plus célèbre est celle de Bâle, attribuée à Holbein. On y voit des gens de toutes les conditions, de tous les rangs : satires dirigées contre les goûts mondains de l'époque. On cite encore celle de Saint-Maclou, à Rouen, qui est à la fois peinte et sculptée : on y voit des figures gracieuses ou des visages fantastiques, qui semblent vouloir, par les poses les plus grotesques, provoquer l'hilarité des spectateurs.

Danseur napolitain (*le*), statue en bronze, un des meilleurs ouvrages de Duret (1833).

Danseuses (*les*), statues de marbre de Canova, remarquables par la vivacité de l'allure (1812).

DANTAN (Antoine-Laurent), statuaire français, né à Saint-Cloud (1798-1878) ; — Son frère, Jean-Pierre, dit Dantan jeune, s'est distingué par ses plâtres-caricatures (1800-1869).

DANTE ALIGHIERI, célèbre poète italien, né à Florence. Il joua un rôle politique assez considérable dans sa ville natale, qui le chargea de diverses missions diplomatiques, et dont il fut un des six *prieurs ;* mais, appartenant au parti des Blancs, il fut exilé par les Noirs, habita quelque temps Paris et retourna mourir à Ravenne. Il avait composé, dès sa jeunesse, des sonnets amoureux et des canzones, où il célébrait sa passion idéale et presque mystique pour Béatrix, fille de Folco Portinari ; plus tard, c'est encore en l'honneur de Béatrix qu'il composa sa *Vita Nuova ;* mais il est surtout connu comme l'auteur de la *Divine Comédie*, et regardé à ce titre comme le père de la poésie italienne (1265-1321).

Dante.

Dante et Béatrix, tableau d'Ary Scheffer ; figures du plus grand style.

DANTON (Georges-Jacques), conventionnel, né à Arcis-sur-Aube en 1759. Ministre de la Justice après le 10-Août, il fut promoteur de la création du tribunal révolutionnaire, et devint membre du Comité de Salut public. Il fut l'inspirateur de la politique extérieure du Comité, et apparaît comme le plus grand des hommes d'Etat de la Révolution. Il ne considérait la Terreur que comme un moyen provisoire de gouvernement. Accusé, pour ce motif, de modérantisme par Robespierre, jaloux de sa popularité, il fut décapité en 1794. Un mot, qui est resté célèbre, exprime parfaitement la fougue de ce tribun populaire. A la suite de la journée du 10-Août, toute l'Europe s'était soulevée contre la France révolutionnaire, Brunswick venait de lancer son manifeste ; nos armées avaient éprouvé des revers en Lorraine ; Longwy était pris, Verdun assiégé ; l'alarme régnait dans Paris. Pour ranimer les courages, Danton résolut de frapper un grand coup. On était au 1er septembre. Le lendemain, tandis que le tocsin sonnait et que le bruit du canon se faisait entendre, le tribun courut à l'Assemblée législative, et, dans un discours rapide, fit entendre ces mots terribles aux députés tremblants sur leurs sièges : « C'est en ce moment, messieurs, que vous pouvez décréter que la capitale a bien mérité de la France entière. Le canon que vous entendez n'est point le canon d'alarme ; c'est le pas de charge sur nos ennemis !... *De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace !* » Le rôle qu'il a joué dans les massacres de septembre a donné lieu à de vives polémiques, d'où il paraît résulter que Danton laissa peut-être faire les massacres que, d'ailleurs, il ne pouvait matériellement pas empêcher, mais ne les organisa point. Rappelons encore le mot célèbre qu'il prononça quand on lui conseillait de fuir à l'étranger pour éviter le sort que lui réservait Robespierre : « Est-ce qu'on emporte la patrie à la semelle de ses souliers ? »

Danton.

DANTZIG ou **DANZIG** (en polonais **Gdansk**), v. libre de l'Europe centrale depuis 1919 ; était naguère chef-lieu de la Prusse-Orientale ; port sur le *golfe de Dantzig* formé par la Baltique, près de l'embouchure de la Vistule ; 195.000 h. (*Dantzikois*). Cuivre, draps, fabrication de liqueur dite « eau-de-vie de Dantzig » ; commerce très actif. Constructions navales. Les Français s'en emparèrent en 1807. Patrie de Fahrenheit, de Schopenhauer. — Son Territoire, contrôlé par la Société des nations, a 356.000 h.

DANUBE (*le*), grand fleuve d'Europe, qui prend sa source dans la Forêt-Noire, arrose le sud de l'Alle-

magne, l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie, le royaume de Roumanie qu'il sépare un moment de la Bulgarie, et se jette dans la mer Noire par les trois bouches de Kilia, Sulina et Saint-Georges. Il passe à Ulm, Ratisbonne, Linz, Vienne, Presbourg, Budapest, Belgrade, Vidin, Sistova, Roustchouck, Silistrie, Braïla, Galatz, Ismaïl, Kilia. Affl. sur la r. dr. : l'Isar, l'Inn, la Drave, la Save ; sur la r. g. : la Theiss, le Pruth ; 2.860 kil. C'est une des grandes voies commerciales de l'Europe centrale, et la navigation fluviale y est exceptionnellement active. Depuis 1919, le cours du Danube a été internationalisé.

DAOULAS [*lâss*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest, sur la *rivière de Daoulas*, affl. de la rade de Brest ; 795 h. (*Daoulasiens*). Ch. de f. Orl. Fabrique de porcelaine.

DAPHNÉ, nymphe, changée en laurier au moment où elle allait être prise par Apollon qui la poursuivait (*Myth.*).

DAPHNIS [*niss*], berger sicilien, auquel la mythologie attribue l'invention de la poésie bucolique.

Daphnis et Chloé, roman pastoral de Longus, récit plein de grâce et de naïveté, mais d'une inspiration assez libre. Traduit par Amyot et P.-L. Courier.

DAPSANG, montagne de l'Asie centrale, point culminant des monts Karakoroum ; 8.615 m.

DARBHANGAH, v. de l'Inde anglaise (Béhar) ; 62.600 h. Graines oléagineuses.

DARBOUX [*bou*] (Jean-Gaston), mathématicien français, né à Nîmes (1842-1917). Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

DARBOY [*boï*] (Georges), archevêque de Paris, né à Faye-Billot, fusillé sous la Commune (1813-1871).

DARC [*dark*] (Jeanne). V. Arc (Jeanne *d'*).

DARCET [*sè*] (Jean), chimiste français, né à Doazit [Landes] (1725-1801) ; — Son fils, Pierre-Jean-Joseph, fut aussi un chimiste éminent (1777-1844).

DARDANELLES (*détroit des*) ou de **GALLIPOLI** (l'*Hellespont* des anciens), entre la péninsule des Balkans et l'Anatolie ; il unit l'Archipel à la mer de Marmara. Les Alliés ont voulu, sans succès, forcer le passage des Dardanelles pendant la Grande Guerre. Le passage des Dardanelles, d'ailleurs puissamment fortifié, est interdit aux navires de guerre en vertu de la convention dite *des Détroits* (1841) ; il a été réglementé à nouveau par la paix de Lausanne de 1923.

DARDANIE [*nî*], ancien nom de la Troade.

DARDANUS [*nuss*], fondateur de Troie, ancêtre des Troyens et des Romains (*Myth.*).

Dardanus, tragédie-opéra, paroles de La Bruère, musique de Rameau, une de ses œuvres les plus remarquables (1739).

DAREMBERG [*ran-bèr*] (Charles-Victor), médecin et érudit français, né à Dijon, auteur, avec Saglio, d'un précieux *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (1817-1872).

DARÈS [*rèss*] **le Phrygien,** prêtre de Vulcain à Troie, que les anciens regardaient comme l'auteur d'une *Iliade* antérieure à celle d'Homère.

DARFOUR, prov. du Soudan anglo-égyptien ; v. pr. *El-Fascher ;* environ 220.000 kil. carr. et 4 millions d'h. Il appartient à la zone d'influence anglaise.

DARIEN [*ri-in*], partie orientale de l'isthme de Panama, au N.-O. de la Colombie et au S. du golfe du même nom.

DARIUS Ier [*uss*] ou **DÂRYAVOUS,** fils d'Hystaspe, roi des Perses de 521 à 485 av. J.-C. Il pacifia et organisa son empire, conquit l'Inde, soumit la Thrace et la Macédoine, mais fut vaincu par les Grecs à Marathon ; — Darius II (*Ochus* ou *Nothus*), roi des Perses de 424 à 406 av. J.-C., aida Sparte contre Athènes ; — Darius III (*Codoman*), roi des Perses de 336 à 330 av. J.-C. Vaincu par Alexandre au Granique, à Issus, à Arbelles, il fut assassiné dans sa fuite par Bessus. Avec lui finit l'empire perse.

DARLINGTON, v. de Grande-Bretagne, Angleterre, comté de Durham, sur le Skerne ; 66.000 h.

DARMESTETER [*mès. tèr*) (James), orientaliste français, né à Château-Salins (1849-1894) ; — Son frère Arsène, né à Château-Salins, philologue et lexicographe (1846-1888).

DARMSTADT, v. d'Allemagne, capit. de l'Etat de Hesse, sur la *Darm*, affl. du Rhin ; 82.300 h. Patrie de Gervinus, de Liebig.

DARNETAL, ch.-l. de c. (Seine-Inférr.), arr. de Rouen, sur le Robec et l'Aubette, affl. de la Seine ; 7.260 h. Ch. de f. N. Draps, fonderie.

DARNEY [*nè*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt, sur la Saône ; 1.240 h.

DARNLEY [*lè*] (Henri Stuart, *lord*), petit-neveu de Henri VIII, époux de Marie Stuart, assassiné par Bothwell (1541-1567).

DARU (Pierre-Antoine, *comte*), administrateur et littérateur français, né à Montpellier (1767-1829).

DARWIN [*ou-in*] (Erasme), médecin et poète anglais (1731-1802).

DARWIN (Charles-Robert), naturaliste et physiologiste anglais, petit-fils du précédent, né à Shrewsbury. Il fit partie tout jeune encore, comme naturaliste, d'une expédition scientifique sur les côtes de l'Amérique du Sud (1831-1836). C'est là qu'il recueillit les premiers matériaux de son célèbre ouvrage : *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* (1859). Les vues originales qu'il exposa dans cet ouvrage et dans plusieurs autres sur la variabilité des espèces, d'après ses innombrables observations, forment un corps de doctrine transformiste qu'on a appelé *darwinisme* (1809-1882).

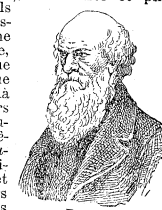

Darwin.

DASH [*dach*] (Gabrielle-Anne de Courtiras, dite *comtesse*), écrivain français, née à Paris ; a peint dans ses romans les mœurs aristocratiques (1804-1872).

DASTRE (Albert), physiologiste français, né et m. à Paris (1844-1917). Membre de l'Académie des sciences.

DATAME, général perse, qui se révolta contre Artaxerxès Mnémon et fut assassiné en 362.

Dates célèbres. Il y a dans l'histoire des peuples certaines dates principales, qui sont pour la mémoire des espèces de jalons, et qui marquent les étapes importantes de l'humanité. Voici les plus remarquables : Puissance de Périclès (445 av. J.-C.) ; Chute de l'empire perse (330 av. J.-C.) ; Mort d'Alexandre le Grand (323 av. J.-C.) ; Réduction de la Grèce en province romaine et ruine de Carthage (146 av. J.-C.) ; Bataille d'Actium (31 av. J.-C.) ; Naissance de Jésus-Christ (29e année du règne d'Auguste) ; Commencement du moyen âge (395) ; Ruine de l'empire romain d'Occident par les Barbares (476) ; Clovis maître de la Gaule (509) ; Hégire (622) ; Charlemagne, empereur d'Occident (800) ; Traité de Verdun (843) ; Croisades (1096-1291) ; Emploi des bouches à feu, à Crécy (1346) ; Découverte de l'imprimerie par Gutenberg (1436) ; Prise de Constantinople par Mahomet II (1453) ; Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492) ; Système de Copernic (vers 1500) ; Avènement de Léon X (1513) ; Etablissement de la Réforme par Luther (1517) ; Publication du *Novum organum* par Bacon (1620) ; Publication du *Discours de la Méthode* par Descartes (1637) ; Paix de Westphalie (1648) ; Apogée du règne de Louis XIV (Paix de Nimègue, 1678) ; Théorie de la gravitation universelle (1683) ; Machine de Watt (1769) ; Indépendance des Etats-Unis (1776) ; Serment du Jeu de paume (20 juin 1789) ; Coup d'Etat du 18 Brumaire (9 nov. 1799) ; Apogée de l'Empire (14 oct. 1809, Traité de Vienne) ; Waterloo et Congrès de Vienne (1815) ; Inauguration des chemins de fer en Angleterre (1830) ; Premier essai de télégraphie en France (1837) ; Proclamation de la République (24 fév. 1848) ; Traversée de l'Afrique par Livingstone (1853-1855) ; Publication de l'*Origine des espèces* par Darwin (1859) ; Guerre de Sécession (1861) ; Bataille de Sadowa (1866) ; Inauguration du canal de Suez (1869) ; Proclamation de l'empire allemand (18 janv. 1871) ; Guerre russo-turque (1877) ; Congrès de Berlin (1878) ; Expositions universelles de Paris (1855, 1867, 1878, 1889, 1900) ; Découverte du *vaccin contre la rage* par Pasteur (1885) ; Guerre hispano-américaine (1897) ; Guerre russo-japonaise (1904) ; Découverte du pôle nord par Peary (1909), du pôle sud par Amundsen (1911) ; Guerre des Balkans (1912-1913) ; Achèvement du canal de Panama (1914) ; Grande Guerre (1914-1918).

DATIS [*tiss*], général des Perses, vaincu avec Artapherne à Marathon par Miltiade (490 av. J.-C.).

DATTELN, v. d'Allemagne, Prusse, en Westphalie, sur la Lippe ; 20.000 h.

DAUBENTON [*dô-ban*] (Louis-Jean-Marie), naturaliste français, né à Montbard, un des collaborateurs de Buffon (1716-1799).

DAUBIGNY (Charles-François), paysagiste français, né à Paris (1817-1878) ; — Son fils, KARL-PIERRE, peintre, né à Paris.(1846-1886).

DAUBRÉE [*dô-bré*] (Gabriel-Auguste), géologue français, né à Metz, un des fondateurs de la géologie expérimentale (1814-1896).

DAUDET [*dè*] (Alphonse), romancier et auteur dramatique franç., né à Nîmes. Ses œuvres : *les Lettres de mon moulin, le Nabab, Fromont jeune et Risler aîné, le Petit Chose, Sapho, Soutien de famille, Tartarin, Jack, Numa Roumestan*, etc., valent par l'acuité de l'observation et la vivacité expressive du style (1840-1897) ; — Son frère ERNEST, écrivain français, né à Nîmes (1837-1921), a écrit des ouvrages historiques fort intéressants (*l'Emigration*, etc.)

A. Daudet.

DAULIS [*liss*], v. anc. de la Phocide (Grèce) ; auj. *Dalia*.

DAUMAS (Eugène), général français, à qui l'on doit des ouvrages sur l'Algérie (1803-1871).

DAUMER [*mèr*] (Georges-Frédéric), philosophe et poète allemand, né à Nuremberg (1800-1875).

DAUMESNIL [*mé-nil*] (Pierre, *baron*), dit *la Jambe de bois*, général français, né à Périgueux. Chargé en 1814 de défendre Vincennes et sommé par les Alliés de rendre la place, il répondit : « Je rendrai Vincennes quand on me rendra ma jambe. » (Il avait perdu une jambe à Wagram.) [1776-1832.]

Daumier.

DAUMIER [*mi-é*] (Honoré), peintre et dessinateur caricaturiste français, né à Marseille (1808-1879).

DAUN (Joseph-Marie-Léopold), général autrichien; il vainquit Frédéric II à Kollin en 1757 (1705-1766).

DAUNOU (Pierre-Claude-François), conventionnel et historien français, né à Boulogne-sur-Mer (1761-1840).

DAUPHIN (*le*), constellation de l'hémisphère boréal.

Dauphin, titre que prit, vers le milieu du IXe s., le seigneur suzerain de la province du Dauphiné et qui, depuis 1439, fut donné aux fils aînés des rois de France et, par extension, aux fils aînés des vrais dauphins, quand ceux-ci venaient à mourir avant de ceindre la couronne royale. (C'était originairement un surnom, comme celui de *comte* ou de *marquis*.)

DAUPHINÉ, anc. prov. de France, annexée à la couronne en 1349, sous Philippe VI ; capit. *Grenoble*. Il a formé les départ. de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Drôme. (Hab. *Dauphinois*.)

DAUZATS (Adrien), peintre et aquarelliste français, né à Bordeaux (1804-1888).

DAVALAGHIRÎ ou **DHAVALAGHIRÎ,** l'un des plus hauts sommets de l'Himalaya ; 8.181 m.

DAVENPORT, v. industrielle des Etats-Unis, (Iowa), sur le Mississipi ; 56.000 h.

DAVID [*vid'*], roi d'Israël, sacré par Samuel. Il succéda à Saül, vainquit les Philistins et fonda Jérusalem (Xe s. av. J.-C.). Poète et prophète, il a laissé des psaumes d'une magnifique inspiration lyrique. Parmi les circonstances de sa vie que raconte la Bible, on cite les trois suivantes : 1° son combat singulier avec le géant Goliath, qu'il tua d'un coup de fronde ; 2° David jouant de la harpe devant Saül ; 3° David dansant devant l'arche.

David vainqueur de Goliath, tableau du Guide (Louvre) ; statue de Michel-Ange (Florence) ; tableau de Donatello (musée des Offices) ; tableau à double face de Daniel de Volterre (Louvre). — *David*, tableau de Gustave Moreau (1878) ; statue d'Ant. Mercié (1892).

DAVID Ier, roi d'Ecosse de 1124 à 1153 ; — DAVID II, fils de Robert Bruce, roi en 1329, mort prisonnier des Anglais en 1371.

DAVID (Gérard), peintre primitif flamand ; coloriste magnifique (1460-1523).

DAVID (Louis), peintre français, né à Paris, conventionnel. Pendant la Révolution, la haute direction, ou pour mieux dire la dictature des arts, lui fut confiée ; sous l'Empire, il fut le peintre de Napoléon. Par la pureté classique de son dessin, il a réagi contre le maniérisme du XVIIIe siècle ; m. en exil à Bruxelles (1748-1825).

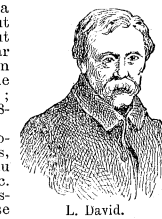

L. David.

DAVID (Félicien), compositeur de musique français, né à Cadenet, auteur du *Désert*, de *Lalla-Rouck* etc. Musicien charmant, à l'inspiration pleine de tendresse et de poésie (1810-1876).

DAVID (Armand), voyageur français, né à Espelette, explorateur de la Chine (1826-1900).

David Copperfield, roman de Charles Dickens (1849), sorte d'autobiographie romanesque, où l'auteur se place lui-même à côté de personnages réels.

DAVID D'ANGERS [*jé*] (Pierre-Jean), statuaire français, né à Angers, auteur du fronton du Panthéon à Paris et d'un grand nombre de médaillons de grands hommes : œuvres d'une exécution magistrale et d'un modelé juste et ferme (1783-1856).

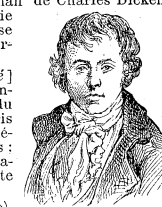

David d'Angers.

DAVILA (Enrico Caterino), historien italien, auteur de travaux sur les guerres de religion en France (1576-1631).

DAVILLIER [*li-é*] (Jean-Charles), collectionneur et historien français, né à Rouen (1823-1883).

DAVIS [*viss*] (John), navigateur anglais. Il découvrit en 1585 le *Détroit de Davis*, qui unit la mer de Baffin à l'Atlantique (1550-1605).

DAVIS (Jefferson) [1808-1889], président des Etats confédérés pendant la guerre de Sécession.

DAVOS, comm. de Suisse (cant. des Grisons) ; 8.300 h. Station climatique. Sports d'hiver.

Davout.

DAVOUT [*vou*] (Louis-Nicolas), duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, né à Annoux [Yonne] (1770-1823), l'un des meilleurs lieutenants de Napoléon.

DAVY (Humphry), chimiste anglais, né à Penzance (Cornouailles) ; il inventa la lampe de sûreté pour les mineurs (1778-1829).

DAX [*daks*], ch.-l. d'arr. (Landes), sur l'Adour. Ch. de f. M., à 52 kil. S.-O. de Mont-de-Marsan ; 11.050 h. (*Dacquois*). Patrie de Borda, de Roger Ducos. Eaux et boues thermales. — L'arr. a 8 cant., 107 comm., 100.400 h.

DAY (Thomas), moraliste anglais, né à Londres, auteur de l'ouvrage d'éducation *History of Sandford and Merton* (1748-1789).

DAYAKS, tribus indigènes de Bornéo, qui vivent principalement dans le centre et dans l'est de l'île.

DAYTON, v. des Etats-Unis, Ohio, sur le Grand Miami ; 152.000 h.

DÉAK (François), homme politique hongrois, le principal artisan de la constitution dualiste hongroise de 1867 (1803-1876).

DEAL [*dil*], v. maritime du comté de Kent (Angleterre) ; 11.300 h. Plage.

DE AMICIS (Edmond), écrivain italien, né à Oneglia (1846-1908), auteur de *Cuore*.

DÉAUVILLE, comm. du Calvados, arr. et à 12 kil. de Pont-l'Evêque ; 3.050 h. Bains de mer.

Débats (*Journal des*), feuille quotidienne fondée en 1789, défendant la politique républicaine conservatrice et publiant des articles littéraires remarquables.

Débauché (*la Carrière du*), suite de huit tableaux de W. Hogarth, popularisés par les estampes qu'en a données Hogarth lui-même.

DÉBORAH, prophétesse et juge d'Israël. Elle assista à la victoire des Israélites sur les Chananéens et la célébra dans un cantique fameux (*Bible*).

DEBRAUX [*brô*] (Paul-Emile), poète et chansonnier français, né à Ancerville (1796-1831).

DEBRECZIN, v. de Hongrie, dans la plaine hongroise ; 103.200 h. Agriculture, élevage.

DEBROSSE (Salomon). V. BROSSE (*de*).

DEBRY (Jean), homme politique français, conventionnel, né à Vervins (1760-1834).

DEBUCOURT (Philibert-Louis), graveur français, né à Paris (1755-1832), connu par ses gravures à l'aqua-tinta.

DÉBURAU [*rô*], nom de deux mimes célèbres : GASPARD (1796-1846) et CHARLES, son fils (1829-1873), qui créèrent sur la scène populaire des Funambules le type de *Pierrot*.

DEBUSSY (Claude), compositeur français, né à Saint-Germain-en-Laye ; auteur de *Pelléas et Mélisande ;* son art raffiné et impressionniste a renouvelé la technique de l'expression musicale (1862-1918).

Cl. Debussy.

DECAEN [*kan*] (Charles-Mathieu-Isidore), général français, né à Caen (1769-1832).

DECAISNE [*kè-ne*] (Joseph), botaniste français, né à Bruxelles (1807-1882).

Décalogue, code sacré, composé des dix commandements que Dieu donna à Moïse sur le Sinaï (*Bible*).

Décaméron, recueil de contes publiés en 1352 par Boccace. Ce sont des peintures amusantes des mœurs italiennes au XIVe siècle, souvent licencieuses certes, mais dont le style original n'a été égalé par aucun écrivain du XIVe siècle.

DECAMPS [*kan*] (Alexandre-Gabriel), peintre français, né à Paris ; remarquable par la vigueur du procédé et l'intensité du coloris (1803-1860).

Decamps.

DECAZES (Elie, *duc*), homme d'Etat français, ministre sous Louis XVIII, né à Saint-Martin-du-Laye (Gironde) ; il se signala par le libéralisme de son gouvernement (1780-1860) ; — Son fils, LOUIS-CHARLES-ELIE, ministre des Affaires étrangères de 1873 à 1877, né à Paris (1819-1886).

DECAZEVILLE, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche, sur le Rieumort, affl. du Lot ; 14.100 h. (*Decazevilliens*). Ch. de f. Orl. Houille, forges et fonderies.

DECCAN ou **DEKKAN,** partie de l'Hindoustan située au S. des monts Vindhyas. V. INDE.

Décembre (Deux-), nom donné couramment au coup d'Etat exécuté le 2 décembre 1851 par Louis-Napoléon, alors président de la République.

Décemvirs, nom donné, à Rome, aux dix magistrats nommés, quelque temps après l'établissement de la république, pour préparer un code, qui fut la loi des *Douze tables*. Ils furent renversés après l'attentat d'Appius Claudius (450-449 av. J.-C.).

DECHAMBRE [*chan-bre*] (Amédée), médecin français, né à Sens, auteur d'un important *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1885).

DECIUS MUS [*dé-si-uss-muss*], nom de trois Romains qui se dévouèrent aux dieux infernaux pour assurer la victoire aux armées romaines : le premier se dévoua à Véséris (340 av. J.-C.) ; son fils à Sentinum (295) ; le petit-fils à Asculum (279 av. J.-C.). Le nom de *Decius* a passé dans la langue pour désigner ceux qui se dévouent aux intérêts de la patrie ; mais ce rapprochement a lieu le plus souvent ironiquement et par antiphrase.

DECIUS ou **DÈCE,** empereur romain de 249 à 251 ; il se signala par la violence de ses persécutions contre les chrétiens.

DECIZE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers, dans une île de la Loire, à l'entrée du canal du Nivernais ; 4.450 h. (*Decizois*). Ch. de f. P.-L.-M. Houille, pierres de taille, bois, charbon, plâtre, forges, verreries. Patrie de Gui Coquille, de Saint-Just.

Déclaration des droits (du 22 janv. 1689), acte par lequel Guillaume III reconnaissait au Parlement anglais le droit de se réunir, de voter l'impôt, de contrôler l'exécution des lois, et aux citoyens, avec le droit de représentation, celui d'être jugés par le jury, non par des tribunaux d'exception.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'Assemblée constituante de 1789 a donné ce nom à l'ensemble des principes qu'elle adopta, dès le début de ses travaux, comme devant être la base nécessaire de toutes les institutions humaines. Ces principes sont : *égalité politique et sociale de tous les citoyens ; respect de la propriété ; souveraineté de la nation ; admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics ; obligation imposée à chaque homme d'obéir à la loi, expression de la volonté générale ; respect des opinions et des croyances, même religieuses ; liberté de la parole et de la presse ; répartition équitable des impôts consentis librement par les représentants du pays.* Comme application de ces principes, l'Assemblée constituante de 1789 décréta, lors de la nuit du 4-Août, l'abolition de la noblesse, du régime féodal, des titres et de toutes les institutions portant atteinte à la liberté et à l'égalité des droits.

Déclaration du clergé de France. Par ce document, que rédigea Bossuet en 1682, Louis XIV, avec l'appui de l'assemblée du clergé, fit valoir les droits de l'Eglise gallicane, compromis par les usurpations du saint-siège. On l'appelle souvent la *Déclaration des quatre articles.*

DECRÈS [*krè*] (Denis, *duc*), amiral français, ministre de la marine sous le premier Empire, né à Châteauvillain (1762-1820).

Décrétales, recueil de lettres doctrinales, écrites par les papes des premiers siècles. Cette collection se compose de documents très divers. Il faut les distinguer des *Fausses Décrétales*, pièces apocryphes du VIIIe au Xe siècle.

DÉDALE, architecte grec, constructeur du labyrinthe de Crète, dans lequel fut enfermé le Minotaure. Il y fut emprisonné lui-même par ordre de Minos, mais il s'échappa en se faisant des ailes de plume et de cire (*Myth.*). V. ICARE.

DEFAUCONPRET [*prè*] (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lille, traducteur des romans de Walter Scott et de Cooper (1767-1843) ; — Son fils, CHARLES, traducteur et lexicographe français, né à Saint-Denis (Seine) [1797-1865].

Défénestration de Prague, nom donné aux actes de violence commis à Prague en 1618 sur les gouverneurs impériaux, qui, selon une tradition nationale, furent jetés du haut des fenêtres du palais par les protestants de Bohême, dont l'empereur Mathias avait violé les droits religieux. Ce fut le signal de la guerre de Trente ans.

Défense nationale (*gouvernement de la*), gouvernement qui s'installa à l'hôtel de ville de Paris le 4 septembre 1870, sous la présidence du général Trochu, gouverneur de Paris. Gambetta, Crémieux, Ferry, Jules Simon, Arago, Jules Favre, etc., en étaient les principaux membres. Il fit, à travers mille difficultés, les efforts les plus louables et quelquefois les plus heureux pour animer la résistance en province, et, dans la catastrophe nationale, tout au moins sauva l'honneur. Il resta en fonction jusqu'à l'élection de Thiers comme chef du pouvoir exécutif (17 fév. 1871).

Défense et illustration de la langue française, ouvrage en prose de Du Bellay ; manifeste de l'école de Ronsard (1549).

Défenseur de la cité, magistrat municipal qui, dans la Gaule romaine, défendait les intérêts de la cité contre les exactions des agents impériaux. L'évêque, à la fin de l'Empire, fut très souvent le *défenseur de la cité.*

DEFFAND [*dè-fan*] (Marie, *marquise du*), une des femmes françaises les plus célèbres du XVIIIe siècle, dont la correspondance avec les plus grands esprits de son temps est pleine d'intérêt. Sa correspondance avec Walpole, Voltaire, etc., témoigne de la sûreté de son jugement. Née à Chamrond (1697-1780).

DEFREMERY (*Charles*), arabisant français, né à Cambrai (1822-1883).

DEGAS (Hilaire-Germain-Edgar), peintre impressionniste français, né et m. à Paris (1834-1917) ; il a peint surtout des danseuses.

Degas.

DEGO, bourg d'Italie, prov. de Gênes ; 2.000 h. ; sur la Bormida. Bonaparte y vainquit les Autrichiens en 1796.

DEGOUTTE (Jean-Marie-Joseph), général français, né à Charnay en 1866, un des vainqueurs de la 2e bataille de la Marne.

DEHODENCY (Edme), peintre orientaliste français, né à Paris (1823-1882).

DÉIDAMIE [*mî*], fille de Lycomède, roi de Scyros, mère de Pyrrhus ou Néoptolème.

DÉIPHOBE, fils de Priam et d'Hécube, époux d'Hélène après la mort de Pâris ; tué par Ménélas à la prise de Troie. (*Iliade.*)

DÉIR-EL-BAHARI, village sur l'emplacement de l'anc. Thèbes (Egypte).

DÉJANIRE, fille d'Œnée, roi de Calydon, épouse d'Hercule, dont elle causa la mort en lui donnant la robe empoisonnée que lui avait remise le centaure Nessus. Déjanire joue à peu près, dans le mythe grec, le rôle de Dalila dans l'histoire juive de Samson. La locution *robe de Déjanire* a passé dans toutes les langues. V. HERCULE.

Déjanire, drame lyrique en quatre actes, en prose rythmée, paroles de Louis Gallet, musique de Saint-Saëns (1898).

DÉJAZET [*zè*] (Virginie), célèbre comédienne française, née à Paris ; elle débuta à cinq ans (1797-1875).

DEJEAN (Aimé), général franç., ministre de la guerre sous l'Empire, né à Castelnaudary (1749-1824) ; — Son fils, PIERRE-FRANÇOIS, général français et entomologiste, prit part à l'expédition d'Anvers ; né à Amiens (1798-1845).

DÉJOCÈS [*sèss*], **DÉIOKÈS** [*kèss*] ou mieux **DAYAKKOU,** prince mède. Suivant la légende rapportée par Hérodote, Déjocès, après avoir été choisi comme roi par les tribus mèdes, aurait fondé un puissant empire avec Ecbatane pour capitale. Il aurait eu pour successeur Phraorte.

DÉJOTARUS [*russ*], tétrarque de Galatie. Il s'allia avec les Romains contre Mithridate, reçut le titre de roi, et combattit à Pharsale dans le parti de Pompée.

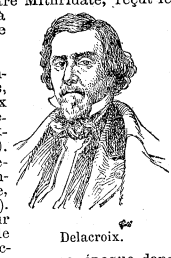
Delacroix.

DEKKAN. V. DECCAN.

DELABORDE (*comte* Henri), critique d'art français, auteur d'estimables travaux sur Ingres ; secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; né à Rennes (1811-1899).

DELACROIX [*kroi*] (Eugène), un des plus grands peintres français du XIXe siècle, né à Saint-Maurice (Seine). Brillant coloriste, novateur hardi, il fut le chef de l'école romantique ; son premier succès, *la Barque du Dante,* marque une époque dans l'histoire de l'art contemporain (1799-1863).

DELAGE (Yves), zoologiste français (1854-1920), auteur de savants travaux de biologie, membre de l'Académie des sciences.

DELAGOA (*baie*), située au S.-E. de l'Afrique (océan Indien). V. LOURENÇO-MARQUES.

DELAISTRE [*lès-tre*] (François-Nicolas), statuaire français, né à Paris (1746-1832).

DELAMBRE [*lan-bre*] (Jean-Baptiste-Joseph), astronome français, né à Amiens. Il mesura avec Méchain un arc du méridien, pour servir à l'établissement du système métrique. Cuvier a dit de lui que sa probité scientifique n'avait d'égale que sa modestie (1749-1822).

Delambre.

DELAPLANCHE (Eugène), statuaire français, né à Paris (1836-1891).

DELAROCHE (Paul), peintre d'histoire français, né à Paris. Il excellait à étendre une idée sur une toile et à la bien mettre en scène, s'attachant à rendre les détails les plus émouvants (1797-1856).

DE LAUNAY. V. LAUNAY.

DELAUNAY [*lô-nè*] (Louis-Arsène), artiste dramatique français, né à Paris. Il excella à la Comédie-Française dans l'emploi des *jeunes premiers* (1826-1903).

DELAUNAY [*lô-né*] (Elie), peintre d'histoire français, né à Nantes (1828-1891).

P. Delaroche.

DELAVIGNE (Casimir), poète lyrique et dramatique français, né au Havre. On lui doit des pièces lyriques (*les Messéniennes*), des tragédies et des drames estimables (*les Vêpres siciliennes, Marino Faliero, Louis XI, les Enfants d'Edouard*), des comédies, etc. Poète correct et délicat, d'une inspiration toujours noble, mais un peu courte, il a joué le rôle ingrat d'intermédiaire entre les classiques et les romantiques (1793-1843). — Son frère, GERMAIN, né à Giverny (Eure), auteur dramatique (1790-1868).

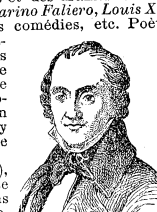
C. Delavigne.

DELAWARE [*oua-re*] (*la*), fl. des Etats-Unis, qui arrose Philadelphie et se jette dans la *baie de Delaware ;* 500 kilomètres. Navigation très active.

DELAWARE [*oua-re*], un des Etats unis d'Amérique ; 223.000 h. Capit. *Dover.* Industrie très active.

DELCASSÉ (Théophile), homme politique français, né à Pamiers ; plusieurs fois ministre des Affaires étrangères (1852-1923).

DELÉCLUZE (Etienne-Jean), peintre, littérateur et critique français, né à Paris (1781-1863).

Délégation, nom donné naguère au Parlement commun de l'Autriche et de la Hongrie.

DELÉMONT [*mon*], v. de Suisse (canton de Berne), sur la Sorne ; 6.200 h. Fromageries.

DELESCLUZE [*lé-klu-zé*] (Charles), journaliste et homme politique français, né à Dreux ; membre de la Commune, tué sur les barricades (1809-1871).

DELESSERT [*sèr*] (Benjamin), philanthrope français, né à Lyon, fondateur des caisses d'épargne (1773-1847).

DELFINO, illustre famille de Venise, qui a donné le doge PIERRE (1356-1361) et le poète JEAN (1617-1699).

DELFT [*delft*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), jadis renommée pour ses belles faïences ; 38.500 h.

DELGADO (*cap*), cap situé sur la Mer des Indes en Afrique-Orientale portugaise, au sud de la Rovouma.

DELHI, capitale de l'empire des Indes (*Pendjab*), sur la Djemna ; ancienne résidence du Grand Mogol ; 303.000 h. Les cipayes la prirent en 1857.

DELIBES [*be*] (Léo), compositeur français, né à Saint-Germain-du-Val (Sarthe). Musicien instruit, doué d'une imagination fertile, il a écrit des opéras-comiques remarquables : *Lakmé*, *Jean de Nivelle*, et des ballets charmants : *Sylvia*, *Coppélia*, etc. (1836-1891).

L. Delibes.

DÉLICIEUX [*si-eû*] (Bernard Delicioso, dit), moine franciscain, qui se déclara l'adversaire des inquisiteurs envoyés par le pape contre les albigeois (1300) et fut, pour ce fait, condamné à la prison perpétuelle (1260-1320).

DELILLE (*l'abbé* Jacques), poète français, né à Aigueperse, traducteur de Virgile et de Milton. Il excellait à décrire le jeu de trictrac et autres curiosités. Ses tours de force descriptifs faisaient dire à Rivarol : « Il fait un sort à chaque vers et néglige la fortune du poème. » (1738-1813).

DELISLE [*li-le*] (Léopold), paléographe français, né à Valognes (1826-1910), fut directeur de la Bibliothèque nationale.

Délits et des peines (*Des*), ouvrage de Beccaria, dont la grande influence a amené la suppression des pénalités barbares d'autrefois. Beccaria y préconise l'égalité dans les châtiments, la modération dans la distribution des peines et la proportion entre les peines et les délits, la gravité de ceux-ci se mesurant par le dommage qu'ils causent à la société (1764).

DELLE, ch.-l. de c., Territoire de Belfort, sur l'Allaine, à la frontière suisse ; 2.630 h. (*Dellois*). Ch. de f. E. et ch. P.-L.-M. Patrie du général Schérer.

DELLYS [*liss*], v. d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou ; 13.950 h. Port sur la Méditerranée.

DELME, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. de Château-Salins ; 770 h.

DELMENHORST, v. d'Allemagne, Oldenbourg, sur la *Delme* ; 21.900 h. Industrie active.

Ph. Delorme.

DELORME (Philibert), architecte français, né à Lyon ; il éleva les Tuileries. Il fit faire de grands progrès à l'architecture par les perfectionnements qu'il apporta à la coupe des pierres et à la construction des voûtes. Le château d'Anet est son œuvre la plus remarquable (1515-1570).

DELORME (Marion), femme célèbre par sa beauté et ses aventures sous Louis XIII, née à Baye (Marne) [1611-1650].

Delorme (Marion), drame en cinq actes et en vers, de V. Hugo (1831) ; l'auteur s'est efforcé de démontrer, non sans éloquence, que la femme tombée peut être réhabilitée au souffle d'une pure affection.

DELORME (Pierre-Claude-François), peintre français, né à Paris (1783-1859).

DÉLOS [*loss*], la plus petite des Cyclades, où se trouvait le grand sanctuaire d'Apollon, et où la mythologie fait naître Apollon et Diane. C'est là qu'était à l'origine le trésor de la Confédération des alliés d'Athènes. (Hab. *Déliens.*)

DELPECH [*pèch'*] (Jacques-Mathieu), savant chirurgien français, né à Toulouse (1777-1822).

DELPHES [*dèl-fe*], auj. *Castri*, v. de l'ancienne Grèce, au pied du Parnasse (Phocide), où Apollon avait un temple et rendait des oracles par la bouche de la Pythie (*Myth.*). Delphes fut prise par une armée de Gaulois en 279 av. J.-C.

Delphine, roman épistolaire, par Mme de Staël : l'auteur y défend cette thèse qu'un homme doit savoir braver l'opinion, mais qu'une femme doit s'y soumettre (1803).

DELPIT [*pi*] (Albert), romancier et poète français, né à La Nouvelle-Orléans (1849-1893).

DELUC [*luk*] (Jean André), physicien et géologue genevois (1727-1817).

Déluge (*le*), fresque de Michel-Ange, chapelle Sixtine ; — de Raphaël, Loges ; — chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre ; — tableaux de Girodet et d'Antoine Carrache, même musée.

DELYANNIS [*niss*] (Théodore), homme politique grec, né à Kalavryta en 1826, assassiné en 1905.

DÉMADE, orateur athénien, adversaire acharné de Démosthène : il fut mis à mort par ordre d'Antipater. Homme d'État sans scrupules, il avait une éloquence forte et rude ; m. 318 av. J.-C.

DÉMARATE, Corinthien qui alla s'établir en Italie et fut le père d'Aruns et de Tarquin l'Ancien.

DÉMARATE, roi de Sparte de 510 à 491 av. J.-C. ; dépossédé par Cléomène, il alla en Perse et suivit Xerxès en Grèce.

DEMBEA [*din-bé-a*], ou **TZANA,** lac d'Abyssinie, sur le *plateau de Dembea*, d'où sort le Nil Bleu.

DEMERARA ou **DEMERARY,** fleuve de la Guyane anglaise, qui se jette dans l'Atlantique à Georgetown ; environ 200 kil.

DÉMÉTER [*tèr*], divinité grecque, personnification de la Terre, la même que *Cérès* chez les Romains.

DÉMÉTRIUS Ier [*uss*], dit **Poliorcète** (*Preneur de villes*), fils d'Antigone, roi de Macédoine de 295 à 287 av. J.-C. ; il fit de nombreuses conquêtes en Grèce ; — Son fils, Démétrius **le Beau,** fut le père d'Antigone *Doson* ; — Démétrius II, fils d'Antigone *Gonatas*, roi de Macédoine de 241 à 231 av. J.-C.

DÉMÉTRIUS Ier, dit **Soter** (*Sauveur*), roi de Syrie de 162 à 150 av. J.-C., petit-fils d'Antiochus le Grand ; — Démétrius II **Nicator** (*le Vainqueur*), fils de Séleucus Philopator, roi de Syrie de 146 à 125 av. J.-C. ; — Démétrius III **Eucœros** (*l'Heureux*), petit-fils du précédent, roi de Syrie en 94, m. en 88 av. J.-C.

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, orateur, homme d'État et historien grec. Il gouverna Athènes au nom du Macédonien Cassandre ; m. vers 283 av. J.-C.

DÉMÉTRIUS, DMITRI ou **DIMITRI,** nom de plusieurs souverains russes et de quatre aventuriers qu'on appelle les quatre *faux Démétrius.*

Demi-dieu, nom que l'on donne aux héros des mythologues anciens. C'étaient des hommes, parfois issus d'une mortelle et d'un dieu, ou d'une déesse et d'un mortel, mais que leurs exploits ou des vertus supérieures avaient fait élever au rang des divinités. Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Achille, etc., sont considérés comme des demi-dieux.

DEMIDOF, puissante famille russe. Nicolas Demidof, né à Saint-Pétersbourg, forma une célèbre galerie de tableaux (1773-1828) ; — Anatole, duc de San-Donato, fils du précédent, né à Moscou, épousa la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte, dont il se sépara bientôt (1813-1870).

Demi-monde (*le*), comédie en cinq actes de Dumas fils, œuvre énergique et éloquente, dont le nom a servi à désigner une certaine classe de la société (1855).

DÉMOCÈDE, médecin grec, né à Crotone, gendre du célèbre Milon.

Démocratie en Amérique (*De la*), ouvrage de Tocqueville, que Royer-Collard appelait « une continuation de Montesquieu » (1835).

DÉMOCRITE, philosophe grec du ve siècle av. J.-C. Il riait constamment de la folie humaine. Est souvent opposé à Héraclite, que le même motif faisait pleurer.

DÉMOLOMBE [*lon-be*] (Jean-Jacques-Florent), jurisconsulte français, né à La Fère (1804-1887).

DÉMONAX [*naks*], philosophe moraliste, contemporain de Marc-Aurèle. On cite de lui plusieurs maximes : « Le propre de l'homme est d'errer, celui du sage de pardonner à l'erreur. » — « Vous ajoutez à votre vertu tout ce que vous retranchez à vos plaisirs. »

DÉMOSTHÈNE, le plus illustre des orateurs athéniens (384-322 av. J.-C.). Pendant quinze ans, il s'employa tout entier contre Philippe de Macédoine, qui voulait asservir sa patrie, prononça contre lui les immortelles *Philippiques* et les *Olynthiennes*, assista à la bataille de Chéronée et lutta encore courageusement après la mort de Philippe. Ctésiphon,

ayant proposé aux Athéniens de décerner une couronne d'or à Démosthène, fut accusé par Eschine d'avoir contrevenu aux lois de l'Etat. Démosthène prononça le discours *Pour la couronne*, qui fit acquitter Ctésiphon. A la mort d'Alexandre, il mit son éloquence au service des Grecs confédérés ; mais, devant l'impuissance de ses efforts, il s'empoisonna pour échapper à Antipater. Ce prince de la parole ne paraissait point destiné par la nature aux luttes de la tribune, et il dut entreprendre contre lui-même un opiniâtre combat pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes. Il déclamait de longs morceaux, la bouche pleine de petits cailloux ; il allait sur le bord de la mer opposer sa déclamation aux mugissements des flots pour s'accoutumer, disait-il, aux orages des assemblées populaires. D'autres fois, il se plaçait sous la pointe d'une épée nue pour corriger certains mouvements déréglés de son corps. Enfin, il demeurait enfermé des mois entiers, la tête à demi rasée, pour s'interdire l'envie de quitter sa retraite et, là, copiait Thucydide jusqu'à huit fois de suite, s'exerçait à tout exprimer en orateur, préparait des morceaux pour toute occasion, sans cesse déclamant, méditant, écrivant. Les envieux, qui prétendaient voir dans ce travail opiniâtre l'absence ou la médiocrité du talent, accusaient ses harangues de *sentir l'huile ;* mais il répondait avec raison à ses ennemis que sa lampe et la leur n'éclairaient pas les mêmes travaux. Démosthène est en effet le plus grand orateur de l'antiquité. Son style est un modèle de pureté et de concision. Son éloquence est d'autant plus persuasive qu'elle dédaigne l'artifice pour aller droit au but, brisant de son seul poids tous les obstacles.

Démosthène.

DEMOUSTIER [*mous-ti-é*] (Charles-Albert), littérateur français, né à Villers-Cotterets, auteur des *Lettres à Emilie sur la mythologie*, ouvrage souvent prétentieux et affecté (1760-1801).

DENAIN [*nin*], v. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes ; 25.700 h. Port sur l'Escaut ; ch. de f. N. Houille, fonderies. Villars y remporta sur le prince Eugène, en 1712, une victoire décisive qui amena la fin de la guerre de Succession d'Espagne.

DENBIGH [*den*], comté d'Angleterre (Galles) ; 144.800 h. Ch.-l. *Ruthin*.

DENDÉRAH, village de la Haute-Egypte, près duquel on voit les ruines de l'antique Tentyris, dans lesquelles on a trouvé un célèbre zodiaque, aujourd'hui au musée du Louvre.

DENDERMONDE. V. TERMONDE.

DENDRE [*dan-dre*] ou **DENDER** [*dan-dèr*] (*la*), riv. de Belgique, qui se forme à Ath et se jette dans l'Escaut à Termonde (riv. dr.) ; 105 kil.

DENFERT-ROCHEREAU [*dan-fèr-ro-che-rô*] (Philippe-Aristide), colonel français, né à Saint-Maixent. Il s'illustra en 1870-1871 par sa belle et énergique défense de Belfort, dont il ne sortit que sur l'ordre du gouvernement de la Défense nationale ; il mourut député (1823-1878).

DENHAM [*dè-nam'*] (Dixon), voyageur anglais, né à Londres, compagnon de Clapperton ; il visita le Bornou et le lac Tchad (1786-1828).

Denier de César (*le*), tableau du Titien (Dresde) ; — du Caravage (Florence) ; — de Strozzi, musée des Offices.

DENIS [*ni*] (*saint*), apôtre des Gaules, premier évêque de Paris, au Ier ou au IIIe s. Fête le 9 octobre.

Denis (*Martyre de saint*), peinture de Bonnat, au Panthéon (1888).

DENIS, fils d'Alphonse III, roi de Portugal, de 1279 à 1325 ; il fonda l'université de Coïmbre et l'ordre du Christ.

DENIS (Maurice), peintre français, né à Granville en 1870 ; s'est surtout distingué dans la peinture religieuse.

Denise, pièce en trois actes, d'Alex. Dumas fils (1885) ; c'est une œuvre des plus dramatiques et des plus fortes qu'ait écrites l'auteur.

DENNERY (Adolphe PHILIPPE, dit), dramaturge français, né à Paris. Quelques-uns de ses drames, habilement charpentés, sont restés longtemps populaires : *la Grâce de Dieu, Marie-Jeanne, les Deux Orphelines*. Il a écrit de nombreux livrets, dont ceux du *Tribut de Zamora*, du *Cid*, etc. (1811-1899).

DENNEWITZ, village de Prusse (Brandebourg) ; 310 h. Le maréchal Ney y fut vaincu en 1813 par le général Bulow.

DENON (Dominique-Vivant, *baron*), graveur français, né à Chalon-sur-Saône, directeur général des musées français sous le premier Empire (1747-1825).

DENYS L'ANCIEN [*ni*], tyran de Syracuse de 405 à 368 av. J.-C. Il chassa les Carthaginois de Sicile. Ce prince, soupçonneux à l'excès, passa sa vie entière dans des alarmes continuelles. Il portait toujours une cuirasse sous ses vêtements, faisait visiter toutes les personnes admises en sa présence, n'osait confier sa tête à un barbier et, lorsqu'il voulait haranguer le peuple, avait soin de se placer au haut d'une tour. Enfin, il poussait le soin de sa sûreté jusqu'à ne jamais coucher deux nuits de suite dans la même chambre.

On rappelle souvent, en littérature, les précautions dont s'entourait ce tyran soupçonneux et la prison souterraine qu'il avait fait pratiquer en plein roc au centre des fameuses carrières de Syracuse, pour renfermer ses victimes. Les voûtes de ces souterrains avaient été disposées de telle sorte que les sons les plus faibles s'y répercutaient et allaient aboutir à un endroit secret construit en forme d'*oreille* et placé au centre des latomies. C'est là que se rendait le tyran pour entendre distinctement tout ce qui se disait dans la prison. Par ce moyen ingénieux, il surprenait les plaintes, arrivait à connaître les pensées les plus secrètes des prisonniers et pouvait frapper avec certitude ses véritables ennemis. V. PHILOXÈNE.

DENYS LE JEUNE, fils et successeur du précédent en 368 av. J.-C. Chassé de Syracuse en 356, il y revint après dix ans d'absence ; mais Timoléon l'en bannit de nouveau en 344, et il se rendit à Corinthe, où il devint maître d'école.

DENYS (*saint*) **l'Aréopagite,** juge de l'Aréopage, converti par saint Paul ; il était évêque d'Athènes et fut martyrisé vers la fin du Ier siècle.

DENYS D'HALICARNASSE, historien grec, contemporain d'Auguste ; auteur des *Antiquités romaines*, compilation précieuse ; m. vers l'an 8 av. J.-C.

DENYS le Périégète, géographe grec du IVe siècle ; il a laissé une description de la terre (*periegesis*) en vers hexamètres.

DÉPARCIEUX [*si-eû*] (Antoine), mathématicien français, né près d'Uzès. Il est surtout connu par les *Tables* qui portent son nom et où sont calculées, pour chaque âge, les chances de longévité (1703-1768).

Départ des volontaires en 1792 (*le*) ou **la Marseillaise,** bas-relief de Rude, arc de triomphe de l'Etoile. Cette admirable sculpture est un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art français au XIXe siècle.

Dépit amoureux (*le*), comédie de Molière (1656), célèbre par deux jolies scènes de raccommodement.

DEPPING (Georges-Bernard), historien français, né à Munster (Haut-Rhin) ; il a commencé la publication de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (1784-1853).

DEPRÈS ou **DES PRÉS** (Josquin), musicien français, né à Condé (1450-1521).

DEPRETIS [*tiss*] (Agostino), homme politique italien ; il engagea l'Italie dans la voie de la Triple-Alliance (1813-1887).

DEPREZ (Marcel), électricien et mathématicien français, né à Aillant-sur-Milleron (1843-1918).

DEPTFORD, ville d'Angleterre (Kent), faubourg de Londres.

Député de Bombignac (*le*), comédie en trois actes d'Alex. Bisson (1884) ; pièce gaie et spirituelle.

DERBENT, v. de Russie, anc. cap. du Daghestan, sur la mer Caspienne ; 14.000 h.

DERBY, v. d'Angleterre, ch.-l. du *comté de Derby*, sur le Derwent ; 125.000 h. Etoffes de soie, de coton, de laine. Houillères, cuivre, plomb, fer. — Le comté a 683.000 h. (V. DERBY, *partie langue*).

DERBY (Edward-Geoffroy, *lord*), homme d'Etat anglais, chef du parti tory ou conservateur (1799-1869) ; — Son fils, Edward-Henri-Smith, homme politique, né à Knowsley-Park (1826-1893).

DERCETO, déesse des Syriens, la même qu'Astarté.

DERCYLLIDAS, général spartiate du ve siècle av. J.-C.

DERNA, v. de la Cyrénaïque italienne ; 8.000 h.

Dernier Jour d'un condamné (*le*), récit émouvant, plaidoyer concluant à l'abolition de la peine de mort, par V. Hugo (1829).

P. Déroulède.

Dernières Cartouches (*les*), tableau admirable d'A. de Neuville, pathétique épisode de la défense de Bazeilles contre les Bavarois en 1870.

DÉROULÈDE (Paul), poète et homme politique français, né à Paris (1846-1914), président de la Ligue des patriotes, auteur des *Chants du soldat* et de plusieurs pièces de théâtre, dont *Messire Du Guesclin*.

DÉROUTE (*passage de la*), bras de mer entre Jersey et le Cotentin.

DERVAL, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 2.860 h. Ch. de f.

DESAIX DE VEYGOUX [*zé-de-vè-ghou*] (Louis), général français, né au château d'Ayat, près de Riom. Il se distingua à l'armée du Rhin en 1796 et, après la retraite de Moreau, défendit Khel pendant deux mois. Il suivit Bonaparte en Orient et conquit la haute Egypte. Il détermina le gain de la bataille de Marengo, en marchant au secours de Bonaparte avec la réserve qu'il commandait, et fut tué au milieu d'une charge qui décida de la victoire. Desaix était généreux et équitable ; les Egyptiens l'avaient surnommé *le Sultan juste* (1768-1800).

Desaix.

DE SANCTIS (Francesco), critique italien, né à Morra (1818-1883), auteur d'une *Histoire de la littérature italienne*.

DÉSAPPOINTEMENT [*man*] (*iles du*), archipel polynésien, au N.-E. des Pomotou (à la France).

DÉSAUGIERS [*zô-ji-é*] (Marc-Antoine), chansonnier et vaudevilliste français, né à Fréjus (1772-1827).

DESAULT [*sô*] (Pierre-Joseph), chirurgien français, né à Magny-Vernois (Haute-Saône). Ses travaux ont exercé une grande influence sur les progrès de la chirurgie (1744-1795).

DES BARREAUX [*rô*] (Jacques Vallée, sieur), poète français, né à Châteauneuf-sur-Loire (1602-1673).

DESBORDES-VALMORE [*dé*] (Mme Marceline), femme de lettres française, née à Douai. Elle a écrit des poésies élégiaques, etc., d'une inspiration touchante (1785-1859).

Descartes.

DESCAMPS [*dé-kan*] (Jean-Baptiste), peintre français, né à Dunkerque ; il a écrit une *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais* (1706-1791).

DESCARTES [*dé-kar-te*] (René), philosophe, physicien et géomètre français, né à La Haye (Indre-et-Loire). Outre de remarquables découvertes scientifiques, on lui doit des écrits, résultats de méditations profondes, qui fondèrent la psychologie moderne, ruinèrent la scolastique et donnèrent une méthode inconnue auparavant pour diriger la raison en matière métaphysique. Cette méthode, qui, dans son ensemble, porte le nom de *cartésianisme*, est résumée dans la phrase suivante : « Pour atteindre à la vérité, il faut une fois dans sa vie se défaire de toutes les opinions que l'on a reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances. » Il est l'auteur du *Discours de la méthode*, des *Méditations métaphysiques*, etc. Il mourut à Stockholm, où il s'était rendu sur la demande de la reine Christine (1596-1650).

Descartes (*portrait de*), tableau de Franz Hals, au Louvre.

Descente de croix (*la*), célèbre tableau de Rubens, cathédrale d'Anvers ; c'est le chef-d'œuvre du maître dans la peinture religieuse ; — tableau de Rembrandt (Munich) ; — d'Eustache Lesueur (Louvre) ; — de Sébastien Bourdon (Louvre) ; etc.

DESCHAMPS [*dé-chan*] (Eustache), poète français, né à Vertus vers 1340, mort au commencement du xve siècle ; auteur de ballades, rondeaux, etc., souvent dirigés contre les Anglais, qu'il combattit aux côtés de Charles V et de Charles VI.

DESCHAMPS (Emile), poète français, né à Bourges, l'un des premiers représentants du romantisme (1791-1871) ; — Son frère, Antoine-François-Marie, dit **Antony**, poète distingué (1800-1869).

DESCHANEL (Emile), littérateur français, né à Paris, auteur d'*Etudes sur Aristophane*, du *Romantisme des classiques*, etc. (1819-1904) ; — Son fils Paul, né à Bruxelles (1855-1922), homme politique français. Membre de l'Académie française. Président de la République (18 févr.-22 sept. 1920).

DESCLÉE (Aimée), comédienne française, née à Paris (1836-1874).

DESCROIZILLES [*dé-kroi-zi. ll* mll., *e*] (Antoine-Henri), chimiste français, né à Dieppe (1745-1825).

Desdémone, héroïne de Shakespeare. Femme d'Othello, injustement soupçonnée et mise à mort par son mari.

DESENZANO, v. d'Italie (Lombardie), sur le lac de Garde ; 5.900 h.

Déserteur (*le*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Sedaine, musique de Monsigny (1769).

DESESSARTS [*zé-sar*] (Charles), né à Bragelogne (Aube), médecin français, auteur d'un *Traité de l'éducation corporelle des enfants* dont Rousseau s'est servi pour la composition de son *Emile* (1729-1811).

DESÈZE ou **DE SÈZE** (Romain), avocat et magistrat français, né à Bordeaux. Il défendit éloquemment Louis XVI devant la Convention (1748-1828).

DESFONTAINES [*dè-fon-tè-ne*] (*l'abbé* Pierre-François), critique français, né à Rouen, connu par ses démêlés avec Voltaire (1685-1745).

DESFONTAINES (René), botaniste français, né à Tremblay [Ille-et-Vilaine] (1750-1833).

DESFORGES [*dé*] (Jean-Baptiste Choudard, dit), acteur et poète dramatique français, né à Paris (1746-1806) ; auteur de *le Sourd* ou *l'Auberge pleine*.

DESGENETTES [*dé-je-nè-te*] (Nicolas-René, *baron*), né à Alençon, médecin en chef des armées d'Italie et d'Egypte. A Jaffa, il s'inocula le virus pestilentiel, pour relever le courage des soldats (1762-1837).

DÉSGOFFE (Alexandre), peintre français, né à Paris (1805-1882).

DESHOULIÈRES [*dé-zou-li-è-re*] (Mme Antoinette), femme poète, née à Paris, auteur d'églogues, d'idylles (1638-1694).

DÉSIRADE (*la*), l'une des Antilles françaises, au N.-E. de la Guadeloupe ; 1.560 h. (*Désidéradiens*).

DESJARDINS [*dé-jar-din*] (Martin), sculpteur français, d'origine hollandaise, né à Bréda (1640-1694).

DESJARDINS (Ernest), historien et épigraphiste français, né à Noisy-sur-Oise (Seine-et-Oise), auteur d'une remarquable *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* (1823-1886).

DESMARETS [*dé-ma-rè*] (Jean), avocat général au parlement de Paris ; il s'efforça de calmer la révolte des Maillotins et fut injustement décapité en 1383.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Jean), poète français, né à Paris, protégé de Richelieu et auteur des *Visionnaires* (1596-1676).

DESMARETS (Nicolas). V. Maillebois.

DESMASURES [*dé*] (Louis), poète calviniste français, né à Tournai (1510-1580).

DESMICHELS [*dé-mi-chèl*] (Louis-Alexis, *baron*), général français, né à Digne. Se distingua pendant les guerres de l'Empire et la conquête de l'Algérie, mais eut la faiblesse de signer avec Abd-el-Kader un traité que la France désavoua (1779-1845).

DES MOINES, v. des Etats-Unis, capit. de l'Iowa, sur la riv. *Des Moines ;* 126.000 h. Université.

DESMOULINS [*dé-mou-lin*] (Camille), avocat, pamphlétaire et journaliste français, né à Guise en 1760. Il prépara et dirigea l'attaque contre la Bastille et seconda puissamment le mouvement révolutionnaire, notamment au 10-Août ; il prit le titre significatif de *procureur général de la Lanterne ;* son journal, *les Révolutions de France et de Brabant* (1789-1791), eut un immense succès. Membre de la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne. Vers la fin de 1793, il publia *le Vieux Cordelier*, dans lequel il exprima le désir qu'un comité de clémence fût créé. Arrêté comme suspect de *modérantisme*, il périt sur l'échafaud, avec Danton, le 5 avril 1794. Le jour du supplice, sa femme, Lucile Duplessis, chercha inutilement à soulever la foule ; elle fut arrêtée et exécutée à son tour.

DESNOYERS [*dé-noi-ié*] (Louis), écrivain français, né à Replonges (Ain), fondateur de la Société des gens de lettres. Il a écrit l'intéressant roman *les Mésaventures de Jean-Paul Chopart* (1802-1868).

DESOR (Edouard), géologue suisse (1811-1882).

DESORMES. V. CLÉMENT-DESORMES.

DESPAUTÈRE [*dé-pô-tè-re*] (Jean), grammairien flamand, né à Ninove, en Brabant (1460-1520).

DESPÉRIERS [*dé-pé-ri-é*] ou **DESPERRIERS** (Bonaventure), conteur et poète français, né à Arnay-le-Duc, valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier : il a laissé le *Cymbalum mundi* et les *Nouvelles récréations et joyeux devis*, recueil de contes ; m. vers 1544.

DESPOIS [*dé-poi*] (Eugène), écrivain français, né à Paris, auteur d'une intéressante étude sur le *Vandalisme révolutionnaire*, éloquent plaidoyer en faveur de l'œuvre civilisatrice de la Révolution (1818-1876).

DESPORTES [*dé*] (Philippe), poète français, né à Chartres ; il jouit de la faveur de Charles IX et de Henri III (1546-1606).

DESPORTES (Alexandre-François), peintre d'animaux et de natures mortes, né à Champigneul [Marne] (1661-1743).

Despotisme (*Essais sur le*), par Mirabeau (1776) ; l'auteur y attaque ouvertement les abus de son temps.

DESPRÉAUX [*dé-pré-ô*]. V. BOILEAU.

DESROCHES [*dé*] (Madeleine *et* Catherine), mère et fille, femmes poètes du XVIe siècle.

DESROUSSEAUX [*dé-rou-sô*] (Alexandre), chansonnier français, né à Lille ; il a écrit en patois lillois (1820-1892).

DESSALINES [*dé-sa*] (Jean-Jacques), esclave nègre d'Haïti ; il chassa Rochambeau de l'île et se fit proclamer empereur, après avoir ordonné un massacre des blancs ; il périt dans une révolte (1758-1806).

DESSAU, v. d'Allemagne, capit. de l'Etat d'Anhalt, sur la Mulde, affl. de l'Elbe ; 57.650 h. Filatures.

DESSOLLE (Augustin), général français, né à Auch ; il fut président en 1818 du conseil des ministres (1767-1828).

Destin (*Du*), traité philosophique de Cicéron, où sont réfutées les opinions des stoïciens et des épicuriens sur la fatalité.

Destinées (*les*), poèmes d'Alfred de Vigny, où sont exprimées dans un magnifique langage les inquiétudes philosophiques de l'âme moderne.

DESTOUCHES [*dé*] (Philippe NÉRICAULT, dit), auteur dramatique français, né à Tours. Son chef-d'œuvre, *le Glorieux*, est une excellente comédie de mœurs (1680-1754).

Detaille.

DESTUTT DE TRACY [*dès*] (Antoine-Louis-Claude), philosophe français, de l'école de Condillac, né à Paris. Napoléon le considérait comme le chef des idéologues (1754-1836).

DESVRES [*dè-vre*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne ; 4.800 h. (*Desvrois*). Ch. de f. N. Tanneries.

DETAILLE [*ta, ll* mll., *e*] (Edouard), peintre militaire français, né et m. à Paris ; auteur de compositions d'une facture pleine d'habileté et d'exactitude (1848-1912).

DETMOLD, v. d'Allemagne, capit. de l'Etat de Lippe, sur la Werra, affl. du Weser ; 15.300 h.

DÉTROIT [*troi*], v. des Etats-Unis (Michigan) ; port sur la riv. *Détroit*, qui réunit les lacs Erié et Saint-Clair ; 993.000 h. Industrie et commerce très actifs : blés, pelleteries, etc.

DETROY [*troi*], peintres français. V. TROY.

DEUCALION, ancien roi de Phthie en Thessalie, fils de Prométhée et mari de Pyrrha. C'est le Noé de la mythologie grecque. La terre ayant été inondée, Deucalion et Pyrrha se réfugièrent sur une barque qui s'arrêta sur le Parnasse. Seuls sauvés du déluge, ils repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux. Chaque pierre lancée par Deucalion devint un homme, et de chaque caillou lancé par Pyrrha naquit une femme (*Myth.*).

DEULE (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le Pas-de-Calais, baigne Lille et se jette dans la Lys (riv. dr.) ; 86 kil.

Deutéronome, cinquième et dernier livre du *Pentateuque.*

DEUTZ, v. de Prusse, prov. du Rhin, sur le Rhin, faubourg de Cologne ; 15.600 h. Etoffes, métallurgie.

Deux Avares (*les*), comédie en deux actes, mêlée d'ariettes ; paroles de Fenouillot de Falbaire, musique de Grétry (1770).

DEUX-PONTS [*deû-pon*], v. de la Bavière rhénane ; anc. capit. du duché de Deux-Ponts, sur l'Erlbach, s.-affl. de la Sarre ; 14.600 h.

Deux-Roses (*guerre des*), guerre civile qui eut lieu en Angleterre, de 1455 à 1485, entre la maison d'York et la maison de Lancastre, qui portaient l'une une rose blanche, l'autre une rose rouge dans leurs armoiries. La maison de Lancastre triompha en la personne de Henri VII Tudor, et l'aristocratie sortit épuisée de ces longues luttes.

DEUX-SÈVRES (*départ. des*), départ. formé d'une partie du Poitou ; préf. *Niort ;* s.-préf. : *Bressuire*,

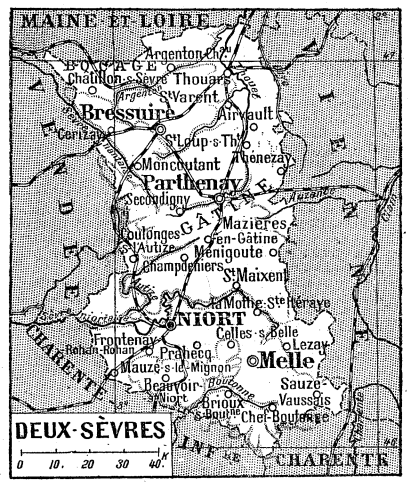

Melle, *Parthenay*. 4 arr., 31 cant., 356 comm., 310.060 h. 9e région militaire ; cour d'appel et évêché de Poitiers. Ce départ. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

DEUX-SICILES, ancien royaume qui comprenait Naples et la Sicile. Son origine date de l'établissement des Normands en 1043, et il fut formé en 1130 par la réunion de la Sicile et du duché de Pouille ; il fut annexé au royaume d'Italie en 1860 et avait pour capit. *Naples.*

DÉVAS [*vâss*], génies du mal, dans la religion de Zoroastre. — Sing. *Déva.*

DEVAUX [*vô*] (Paul), journaliste et homme d'Etat belge (1801-1880). Chef du parti libéral.

DEVENTER (*vèn'-ter*), v. des Pays-Bas (prov. d'Over-Yssel), sur l'Yssel ; 32.000 h. Fonderies, tapis.

DEVERIA (Achille), dessinateur et graveur français, né à Paris (1800-1857) ; — EUGÈNE, son frère, né à Paris, peintre d'histoire de valeur, auteur de *la Naissance de Henri IV*, de *la Mort de Jane Seymour*, etc. (1805-1865).

Devin du village (*le*), pastorale en un acte, paroles et musique de J.-J. Rousseau, œuvre charmante, quoique d'une inspiration parfois un peu gauche.

De viris illustribus urbis Romæ, par Lhomond (vers 1775) ; ouvrage d'enseignement qui contient en latin un abrégé de l'histoire romaine.

Devoirs (*Traité des*) ou *De officiis*, de Cicéron, livre de morale, le plus parfait que l'on ait écrit à l'usage des citoyens d'un Etat libre (Ier siècle).

Dévolution (*guerre de*), guerre entreprise, à la mort de Philippe IV d'Espagne, par Louis XIV, qui réclamait les Pays-Bas, au nom de sa femme Marie-Thérèse (1667-1668). Elle fut très rapidement conduite, signalée par l'occupation de la Franche-Comté et le siège de Dôle, et se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui donnait la Flandre à la France. Cette guerre est ainsi appelée parce qu'elle fut entreprise pour faire valoir le droit en vertu duquel la succession de Philippe IV devait être *dévolue* à Marie-Thérèse, fille issue de son premier mariage.

DEVON ou **DEVONSHIRE,** comté d'Angleterre ; 702.000 h. Ch.-l. *Exeter*.

DEVONPORT [*von'-port'*], v. d'Angleterre, dans le comté de Devon ; port militaire près de Plymouth, à l'embouchure du Tamar ; 84.400 h.

Dévotion à la croix (*la*), drame de Calderon, un des plus caractéristiques du théâtre espagnol.

DEWSBURY, v. d'Angleterre (York), sur la Calder ; 54.000 h.

DEZOBRY (Charles), érudit français, né à Saint-Denis (Seine) ; auteur de *Rome au siècle d'Auguste* (1798-1871).

DHAVALAGHIRÎ. V. DAVALAGHIRÎ.

DHUIS ou **DHUYS** [*du-iss*] (*la*), riv. de l'arr. de Château-Thierry, affluent g. de la Marne. Ses eaux, dérivées pour l'alimentation de Paris, sont amenées dans la capitale par un aqueduc de 131 kilom.

Diable amoureux (*le*), par J. Cazotte (1772), roman allégorique, plein d'esprit et de qualités littéraires.

Diable boiteux (*le*), roman satirique français, par Le Sage (1707), tiré d'une nouvelle de l'Espagnol Guevara : *el Diablo cojuelo*. C'est dans cet ouvrage que se trouve le personnage d'Asmodée, nom qui a passé dans la langue. V. ASMODÉE.

DIABLERETS [*rè*] (*les*), monts des Alpes Bernoises, entre les cantons de Vaud et du Valais.

DIACRE (Paul). V. PAUL.

DIADUMÈNE ou **DIADUMÉNIEN,** empereur romain en 217, fut mis à mort avec Macrin, par ordre d'Héliogabale (202-218).

Diafoirus [*russ'*] (Thomas), père et fils, personnages du *Malade imaginaire*, comédie de Molière, tous deux médecins, tous deux personnifiant au suprême degré la science creuse des anciens disciples d'Esculape, cette science qui consistait alors en vains mots et en formules dont le grec et le latin faisaient tout le mérite. Le nom de *Diafoirus* a passé dans la langue pour désigner un médecin ignorant et prétentieux.

DIAGORAS [*râss*], philosophe grec, surnommé *l'Athée* (Ve siècle av. J.-C.).

DIAHOT [*di-a-o*] (le), fl. du N.-O. de la Nouvelle-Calédonie ; 150 kil. Dans sa vallée, mines aurifères.

Dialogue de Sylla et d'Eucrate, par Montesquieu, éloquent opuscule où l'auteur de la *Décadence des Romains* explique, selon ses vues, la conduite politique de Sylla (1748).

Dialogues de Platon, célèbres entretiens philosophiques où Socrate figure comme le principal interlocuteur, bien que la doctrine exposée semble bien plutôt celle de Platon que celle de Socrate, son maître. Ces dialogues, qui traitent de psychologie, de morale, de théologie, d'esthétique, de politique, de physique, sont des œuvres littéraires admirables et d'une remarquable profondeur philosophique. Les principaux sont le *Phédon*, le *Criton*, le *Sophiste*, le *Gorgias*, le *Phèdre*, les *Lois*, l'*Apologie de Socrate*, etc.

Dialogues du nouveau langage français italianisé (*les Deux*), par Henri Estienne (1578). Dans ces dialogues, écrits avec une grande hardiesse de langage, et dirigés contre la cour de Catherine de Médicis, l'auteur s'attaque à l'influence que la reine et ses courtisans exerçaient sur la langue française, qu'ils dénaturaient en l'italianisant, et rendaient fade, de mâle qu'elle était.

Dialogues des morts, ouvrage spirituel et mordant de Lucien de Samosate, qui a également écrit les *Dialogues des dieux* et les *Dialogues des courtisanes* (IIe siècle). Lucien y affiche son scepticisme à l'égard des croyances religieuses de l'antiquité.

Dialogues des morts, entretiens ou apologues historiques, composés pour l'instruction du duc de Bourgogne, par Fénelon (1712).

DIAMANT [*man*] (*Le*), ch.-l. de c., arr. de Fort-de-France (Martinique) ; 2.800 h. Port.

DIAMANTE (Jean-Baptiste), poète dramatique espagnol, né en 1626, mort à une date inconnue ; il a fait du *Cid* de Corneille une imitation longtemps regardée comme antérieure à la tragédie française.

Diane chasseresse.

DIAMANTINA, subdivision de l'Etat de Minas Geraes (Brésil), riche en diamants ; cap. *Diamantina*.

Diamants de la couronne (*les*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe et Saint-Georges, musique d'Auber, vive et gracieuse ; très belle ouverture (1841).

DIANE ou **ARTÉMIS,** fille de Jupiter et de Latone. Elle obtint de son père de ne jamais se marier, et Jupiter lui donna des flèches et un cortège de nymphes, la fit reine des bois. Sa principale occupation était la chasse, ce qui la fit regarder comme la divinité des chasseurs. Surprise au bain par Actéon, elle le métamorphosa en cerf et le fit dévorer par ses chiens. Elle aima cependant le berger Endymion (*Myth.*).

Diane chasseresse (*la*) ou **Diane à la biche,** célèbre statue antique, au Louvre ; formes élancées, vigoureuses ; noble attitude.

Diane de Gabies (*la*), statue antique, au Louvre ; la déesse, dans une attitude pleine de naturel et de grâce, attache sa chlamyde de chasse, et la tête a une expression charmante.

Diane, statue en marbre de J. Goujon, au Louvre ; la déesse, à demi couchée, s'appuie sur un cerf ; deux chiens sont auprès d'elle. On croit que cette statue est le portrait de Diane de Poitiers.

Diane, statue en marbre de Falguière (1887), remarquable étude de nu, attitude vivante et hardie.

DIANE DE POITIERS [*ti-é*], fille du comte de Saint-Vallier, duchesse de Valentinois, favorite de Henri II, qui fit construire pour elle le château d'Anet (1499-1566).

DIANE DE FRANCE, fille naturelle de Henri II, duchesse de Castro ; joua un grand rôle politique pendant les guerres de religion (1538-1619).

DIARBÉKIR, v. de la Turquie, dans le Kurdistan turc, sur le Tigre ; 75.000 h. Soieries, cotonnades, maroquin. C'est l'antique *Amida*.

DIAZ [*az'*] (Barthélemy), navigateur portugais, qui contourna le premier l'Afrique par le sud, et découvrit le cap de Bonne-Espérance en 1486 ; m. en 1500.

DIAZ DE LA PEÑA (Narcisse-Virgile), peintre français, né à Bordeaux ; habile et lumineux coloriste, talent adroit et original (1807-1876).

DIAZ (Porfirio), homme d'Etat et général mexicain (1828-1916).

DIAZ (Armando), général italien, né à Naples en 1861. Il succéda en 1917 à Cadorna comme généralissime italien.

DICÉARQUE, philosophe, historien et géographe du IVe siècle av. J.-C., disciple d'Aristote, né à Messine.

DICKENS [*kinss* ou *kènns*] (Charles), romancier anglais, né à Landport. Dans ses nombreux romans, il a fait une guerre acharnée à l'hypocrisie et à l'égoïsme et cinglé de ses railleries acérées la société britannique tout entière. Citons : *les Aventures de M. Pickwick, Nicolas Nickleby, David Copperfield, les Contes de Noël, la Petite Dorrit*, etc. (1812-1870).

Dickens.

Dictateur. On nommait ainsi, à Rome, un magistrat extraordinaire, investi de l'autorité suprême dans les moments difficiles de la république. Son autorité ne devait durer que six mois, pendant lesquels, exempt de responsabilité, il faisait tout ce que lui paraissait commander l'intérêt public. Il était assisté d'un *maître de la cavalerie*. Les dictateurs les plus connus sont Cincinnatus, Camille, Sylla, César, qui exerça le dernier le pouvoir dictatorial. Ainsi la dictature tomba en même temps que la république, ou plutôt les empereurs romains furent des dictateurs perpétuels.

Dictionnaire analogique de la langue française, par Boissière, répertoire des mots par les idées et des idées par les mots (1862).

Dictionnaire de géographie universelle (*Nouveau*), par Vivien de Saint-Martin et L. Rousselet ; le répertoire le plus riche et le plus consciencieux qui existe en ce genre (1876-1895).

Dictionnaire de l'Académie, répertoire des mots de la langue française admis par la Compagnie et dont la première édition parut en 1694 ; la dernière a été publiée en 1877.

Dictionnaire de la langue française, par E. Littré. L'auteur y examine les variations nombreuses qu'a subies le sens de la plupart des mots ; c'est un des fondements de la lexicographie française (1877).

Dictionnaire de Trévoux, imprimé à Trévoux par les jésuites, où l'on trouve beaucoup des mots anciens exclus aujourd'hui du Dictionnaire de l'Académie (1704).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par une société d'écrivains spéciaux, sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio, ouvrage considérable, fait d'après les textes et les monuments (1886-1923).

Dictionnaire des opéras (DICTIONNAIRE LYRIQUE), par Fél. Clément et P. Larousse. Répertoire précieux et bien informé, contenant par ordre alphabétique le compte rendu critique des principales œuvres musicales (1869).

Dictionnaire général de la langue française, du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, par A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, où les mots sont disposés dans l'ordre à la fois historique et logique de leur développement (1889).

Dictionnaire géographique et administratif de la France, par P. Joanne. Œuvre capitale, où sont étudiées, au point de vue statistique, économique, historique et monumental, toutes les localités de la France (1890 et suiv.).

Dictionnaire (*Grand*) **historique** de Moreri, remarquable compilation de notions historiques (1674), consultée surtout dans sa 20e édition (1759).

Dictionnaire historique et critique, de Bayle, monument d'érudition, où se trouve contenue en germe toute la philosophie sceptique et naturaliste du XVIIIe siècle (1696-1702).

Dictionnaire philosophique, par Voltaire, une de ses œuvres les plus hardies, nettement dirigée contre l'esprit religieux (1764).

Dictionnaire (*Grand*) **universel du XIXe siècle,** par Pierre Larousse, la plus complète de toutes les encyclopédies. Véritable inventaire des connaissances humaines, le *Larousse*, dans ses 17 volumes (y compris deux suppléments), comprend le résumé de la science universelle, l'exposé et la critique de toutes les œuvres auxquelles l'homme a attaché son nom, le vocabulaire complet de la langue française (1866-1888). V. LAROUSSE ILLUSTRÉ (*Nouveau*).

DIDEROT [*ro*] (Denis), philosophe français, fils d'un coutelier de Langres, ardent propagateur des idées philosophiques du XVIIIe siècle, l'un des fondateurs de l'*Encyclopédie*. Penseur, écrivain, critique, artiste, Diderot est peut-être le génie le plus abondant, la personnalité la mieux marquée de son temps, celle qui résume le mieux les aspirations philosophiques du XVIIIe siècle. La *Correspondance* adressée à divers princes par Grimm et Diderot présente un tableau fidèle et animé du mouvement intellectuel du XVIIIe siècle. On lui doit également des drames : *le Fils naturel, le Père de famille*, et des romans : *Jacques le Fataliste, le Neveu de Rameau*, etc. (1713-1784).

Diderot.

DIDIER [*di-é*], (*saint*), évêque de Langres, martyrisé par les Vandales au IIIe siècle. Fête le 23 mai.

DIDIER, dernier roi des Lombards, pris dans Pavie, détrôné par Charlemagne en 774.

DIDIUS JULIANUS [*uss*], empereur romain, tué par les prétoriens qui l'avaient élevé au trône à prix d'argent (193).

DIDON, fille de Bélus, roi de Tyr, et sœur de Pygmalion ; son mari, Sichée, ayant été tué par Pygmalion, elle s'enfuit et alla fonder Carthage. Ce personnage légendaire a été illustré par Virgile, qui le fait vivre au temps d'Enée. Suivant lui, Enée fugitif aborde à Carthage, se fait aimer de Didon, puis l'abandonne sur l'ordre des dieux. Didon, désolée, monta sur un bûcher et s'y poignarda.

Didon (*la Mort de*), tableau du Guerchin (Nîmes) ; de Natoire (Nantes) ; — de Rubens, Coypel, Le Brun, etc.

DIDOT [*do*], famille d'imprimeurs-libraires français, dont le membre le plus célèbre est AMBROISE-FIRMIN, savant helléniste, né à Paris (1790-1876).

DIDYME, surnom de saint Thomas.

DIDYME, grammairien d'Alexandrie, contemporain de Cicéron.

DIE, ch.-l. d'arr. (Drôme), sur la Drôme, à 67 kil. S.-E. de Valence ; 3.200 h. (*Diois*). Vins blancs mousseux, magnaneries, soieries. L'arr. a 9 cant., 117 comm., 42.400 h.

DIÉBOLT [*bolt'*] (Georges), sculpteur français, né à Dijon (1816-1861).

DIÉGO-SUAREZ [*rèz'*] (*baie de*), située au N.-E. de Madagascar ; 19.000 h. (avec Antsirabe). C'est un des meilleurs points d'appui maritimes de la France.

DIÉMEN [*mèn*] (Antoine *Van*), colonisateur hollandais, instigateur du voyage d'Abel Tasman, qui, en 1642, découvrit l'île appelée depuis *terre de Van-Diémen* ou *Tasmanie* (1593-1645).

DIÉMEN (*terre de Van-*). V. TASMANIE.

DIEPPE, ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure) ; sur la Manche. Ch. de f. E., à 55 kil. N. de Rouen ; 24.400 h. (*Dieppois*). Bains fréquentés : pêche. Patrie de Duquesne. — L'arr. a 8 cant., 168 comm., 104.000 h.

DIERX (Léon), poète français, né à la Réunion (1838-1912), auteur de *Lèvres closes*.

DIEST [*dist'*], v. de Belgique (Brabant), sur la Demer, s.-affl. de l'Escaut ; 8.200 h.

Diète, assemblée politique où se discutent les affaires publiques de certaines nations. Les plus importantes au point de vue historique se sont tenues à Augsbourg (1518), Worms (1521), où comparut Luther, Nuremberg (1523, 1524), Spire (1526, 1529), Augsbourg (1530), Cologne (1530), Worms (1536), Francfort (1539), Ratisbonne (1541), Spire (1544), Augsbourg (1547, 1548, 1550), Ratisbonne (1622).

DIETRICH (Philippe-Frédéric, *baron de*), minéralogiste, maire de Strasbourg. C'est chez lui que Rouget de Lisle chanta pour la première fois *la Marseillaise* ; m. sur l'échafaud (1748-1793).

DIEU (*île*). V. YEU (*île d'*).

Dieu (*Traité de l'existence et des attributs de*), ouvrage philosophique de Fénelon, inspiré par la philosophie cartésienne. L'auteur y réunit l'éclat des descriptions à la subtilité de la dialectique (1712).

Dieux. En mythologie, on distingue douze grands dieux : Jupiter, Neptune, Mars, Mercure, Vulcain, Apollon, Vesta, Junon, Cérès, Diane, Vénus, Minerve

Dieux (*De la nature des*), traité philosophique de Cicéron, dédié à Brutus. C'est un exposé des diverses opinions des philosophes sur l'Être suprême et la Providence, où l'on voit aux prises un épicurien, un stoïcien et un académicien.

DIEUDONNÉ Ier (*saint*), pape de 614 à 617. Fête le 8 novembre. — DIEUDONNÉ II, pape de 672 à 676.

DIEUDONNÉ (Jacques-Augustin), sculpteur français, né à Paris (1795-1873).

DIEULAFOY, ingénieur et archéoloque français, né à Toulouse, a effectué des fouilles en Susiane (1843-192).

DIEULEFIT [*fi*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar ; 3.070 h. Eaux minérales ; moulineries de soie, draperies.

DIEUZE, ch.-l. de canton (Moselle), sur la Seille et le canal des Salines ; 2.530 h. Patrie d'Edmond About.

DIEZ [*ès*] (Friedrich), philologue allemand, né à Giessen, auteur de travaux remarquables sur les langues romanes, notamment d'un célèbre *Dictionnaire étymologique des langues romanes* et d'une *Grammaire des langues romanes* (1794-1876).

DIGNE, ch.-l. du départ. des Basses-Alpes, entre le torrent des Eaux-Chaudes et la Bléone, affl. de la Durance. Ch. de f. P.-L.-M., à 764 kil. S.-E. de Paris ; 6.300 h. (*Dignois* ou *Diniens*). Evêché. Draps, lainages, fruits secs et confits. — L'arrond. a 9 cant., 82 comm., 30.020 h.

Dignité (*De la*) **et de l'accroissement des sciences,** par Fr. Bacon, traité philosophique où l'auteur passe en revue les connaissances humaines et les causes qui se sont opposées à leur progrès. C'est un des premiers monuments de la science expérimentale (1605).

DIGOIN, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, à la jonction du canal du Centre, de la Loire et du canal littoral ; 5.740 h. (*Digoinais*). Ch. de f. P.-L.-M. Chaux, plâtre.

DIJON, anc. capit. de la Bourgogne, ch.-l. du dép. de la Côte-d'Or, sur le canal de Bourgogne, au confluent du Suzon et de l'Ouche, affl. de la Saône. Ch. de f. P.-L.-M., à 315 kil. S.-E. de Paris ; 78.580 h. (*Dijonnais*). Cour d'appel ; évêché ; faculté des sciences, des lettres et de droit. Commerce de grains, vins, bois, moutarde. Patrie de Hugues Aubriot, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Saulx-Tavannes, Vergennes, Basire, Maret, Roussin, maréchal Vaillant, J. de Chantal, Bossuet, Tabouret des Accords, Longepierre, Bouhier, P. Crébillon, Piron, De Brosses, Cazotte, Larcher, Guyton de Morveau, C.-L. Petitot, J.-B. Radet, Jacotot, E. Cabet, Brifaut, Viardot, Joanne, Rameau, Ramey, Rude, Diébolt. Bombardement et occupation de Dijon par les Prussiens (oct. 1870). Combats livrés aux Prussiens par Garibaldi (20 et 24 janv. 1871). L'arr. a 15 cant., 264 comm., 157.539 h.

DIJONNAIS [*jo-nè*], pays du duché de Bourgogne ; capit. *Dijon*.

DILKE (*sir* Charles), publiciste et homme politique anglais, né à Londres (1843-1911).

DILLINGEN, comm. du territ. de la Sarre, arr. de Sarrelouis ; 4.175 h.

DILLON [*ll* mll.] (Théobald), général au service de la France, né à Dublin. Il commandait la place de Lille quand il fut massacré par ses troupes, sur un soupçon injuste de trahison (1745-1792).

Dimanche (*Monsieur*), personnage de *Don Juan*, comédie de Molière, type de créancier timide que désarment les politesses et les belles paroles de son débiteur.

Dîme (anc. forme **Dixme**), impôt qui consistait dans le payement d'une redevance en nature au clergé (*dîme ecclésiastique*) ou à la noblesse (*dîme seigneuriale*) ; cette redevance formait ordinairement la dixième partie (d'où le nom de *dixme*) du revenu de la terre imposée. La dîme ecclésiastique, d'abord volontaire, rendue obligatoire par Charlemagne en 794, ne fut supprimée qu'en 1789.

Dîme royale (*la*), livre célèbre de Vauban, où l'auteur propose de remplacer tous les impôts par un impôt unique, mais général : la *dîme royale*. La présentation de ce livre à Louis XIV entraîna la disgrâce de Vauban, malgré les très grands services que l'illustre ingénieur avait rendus (1707).

Dîme saladine, impôt établi en 1188 par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion pour subvenir aux frais de la croisade contre Saladin.

DINADJPOUR, v. de l'Inde anglaise (Bengale), sur le Gange ; 16.000 h. Draps. Le *district de Dinadjpour* a 1.687.000 h.

DINAN, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), sur la Rance canalisée. Ch. de f. E., à 60 kil. E. de Saint-Brieuc ; 10.160 h. (*Dinanais* ou *Dinnandois* ou *Dinandiens*). Ville très pittoresque et d'un grand intérêt archéologique. Patrie de Duclos. L'arr. a 10 cant., 91 comm., 105.590 h.

DINANT [*nan*], v. de Belgique (Namur), sur la Meuse ; 7.100 h. (*Dinantais*). Ville prise en août 1914 par les Allemands, qui terrorisèrent la population.

DINARD-SAINT-ÉNOGAT (*nar-sin-té-no-gha*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 6.960 h. Port sur la Manche. Bains de mer.

DINARIQUES (ALPES) ou **Alpes Dalmates,** chaînes de monts calcaires, dans l'ancienne Illyrie, qui courent parallèlement à la côte est de l'Adriatique.

DINARQUE, orateur grec du parti macédonien (IVe s. av. J.-C.).

Dindenault [*nô*], personnage du *Pantagruel* de Rabelais, qui joue un rôle dans la scène des *Moutons de Panurge*.

DINDORF (Guillaume), helléniste allemand, né à Leipzig, auteur de remarquables éditions classiques (1802-1883).

DINKAS ou **DENKAS** [*din-kass*], peuplade nègre sur les deux rives du Nil Blanc, au S. du pays des Chillouks.

DINOCRATE, architecte macédonien, qui rebâtit le temple d'Ephèse, incendié par Érostrate (IVe s. av. J.-C.).

DINOCRATE, Messénien qui détacha ses concitoyens de la ligue Achéenne et fit mettre à mort Philopœmen ; m. en 182 av. J.-C.

DINSLAKEN, v. d'Allemagne, Prusse-Rhénane ; 21.800 h.

DIOCLÈS, médecin grec, né à Carystos, Eubée (IIIe s. av. J.-C.).

DIOCLÉTIEN (*si-in*), empereur romain, né près de Salone, en Dalmatie, en 245 ; il régna de 284 à 305 et mourut en 313. En 286, il s'associa Maximien, et en 292 il abandonna l'empire d'Occident à Constance Chlore et à Galère. Il organisa ainsi le système de la *tétrarchie*. Cédant aux instances de Galère, il persécuta les chrétiens, qui appelèrent la fin de son règne l'*ère des martyrs* (303-311). Dégoûté du pouvoir dans sa vieillesse, il abdiqua solennellement l'empire et se retira à Salone, où il montra autant de simplicité dans la vie privée qu'il avait déployé de despotisme à la tête du gouvernement. Il ne s'occupa plus que de son jardin et, comme on le sollicitait de ressaisir le pouvoir : « Venez à Salone, répondit-il, et vous apprendrez vous-même à apprécier le bonheur que je goûte en cultivant mes laitues. » Les allusions à cet épisode se font souvent par ces mots : *Dioclétien à Salone* ou *les Laitues de Dioclétien*.

Dioclétien.

DIODORE DE SICILE, historien grec du siècle d'Auguste, né à Agyrion, auteur d'une très précieuse *Bibliothèque historique*, sorte d'histoire universelle.

Diogène.

DIOGÈNE d'Apollonie, philosophe grec de l'école ionienne (Ve siècle av. J.-C.).

DIOGÈNE le Cynique, philosophe grec, né à Sinope (413-323 av. J.-C.). La sagesse, selon lui, consiste à vivre conformément à la nature, en méprisant les richesses et les conventions sociales. Son nom a passé dans la langue pour désigner un homme d'un esprit caustique, qui vit sobrement et dédaigne

toutes les convenances. Il marchait pieds nus en toute saison, dormait sous les portiques des temples enveloppé dans son unique manteau et ayant pour logis habituel un tonneau, qui devint populaire dans toute la Grèce. Alexandre, à Corinthe, lui ayant demandé s'il désirait quelque chose : « Oui, répondit le Cynique, que tu t'ôtes de mon soleil. » Tout le monde connaît cette charmante histoire de l'enfant qu'il aperçut un jour buvant à une fontaine dans le creux de sa main : « Cet enfant m'apprend, s'écria-t-il, que je conserve encore du superflu », et il brisa l'écuelle dans laquelle il avait l'habitude de boire. Un autre jour, il assistait à une leçon du sceptique Zénon, qui niait le mouvement ; pour répondre au sophiste, il se leva et se mit à marcher. Platon ayant défini l'homme « un animal à deux pieds, sans plumes », Diogène jeta au milieu du cercle de ses auditeurs un coq plumé, en s'écriant : *« Voilà l'homme de Platon ! »* Mais le souvenir le plus populaire qu'il ait laissé est celui de sa lanterne. Il professait un si profond dédain pour l'humanité tout entière, qu'on le rencontra un jour en plein midi dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main, et répondant à ceux qui lui demandaient la raison de cette bizarrerie : « Je cherche un homme. »

Diogène jetant son écuelle, tableau de Poussin (Louvre) ; — de Salvator Rosa, musée de l'Ermitage ; — de Karel Dujardin (Dresde).

DIOGÈNE Laërce ou **de Laërte,** historien grec, né à Laërte, en Cilicie, auteur d'une biographie des philosophes, dans laquelle il nous a conservé de précieux renseignements et des citations utiles sur les principales doctrines de l'antiquité (IIIe siècle av. J.-C.).

DIOMÈDE, roi d'Argos et l'un des héros de la guerre de Troie. Comme il combattait contre Enée, il blessa dans les ténèbres Vénus, qui venait protéger son fils en l'enveloppant d'un nuage (*Iliade*).

DIOMÈDE, roi fabuleux de la Thrace, célèbre par sa cruauté. Hercule le fit dévorer par ses propres chevaux, qu'il nourrissait de chair humaine.

DION Chrysostome, célèbre rhéteur grec du Ier siècle de notre ère. Il a défendu avec éclat le stoïcisme.

DION de Syracuse, disciple de Platon, qui gouverna Syracuse, après en avoir chassé Denys le Jeune, de 357 à 354 av. J.-C. Son despotisme le fit assassiner.

DION CASSIUS [*uss*], historien, né à Nicée (Bithynie), vers l'an 155. Il écrivit en grec une *Histoire romaine* encore aujourd'hui fort utile.

DIONÉE, nymphe, fille d'Uranus et de la Terre, ou de l'Océan et de Téthys. Elle fut aimée de Jupiter, dont elle eut Vénus.

DIONIS [*niss*] (Pierre), médecin et anatomiste français, né à Paris ; m. en 1718.

DIONYSOS [*zoss*], nom grec de Bacchus.

DIOPHANTE, mathématicien grec, né à Alexandrie vers 325 de notre ère. On lui attribue souvent l'invention de l'algèbre.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, déposé et exilé comme partisan d'Eutychès ; m. en 454.

DIOSCORIDE, médecin grec du Ier siècle de notre ère.

DIOSCURES (*Enfants de Jupiter*), surnom de Castor et Pollux (*Myth.*).

DIPHILE, poète comique grec, appartenant à la comédie nouvelle, né à Sinope et contemporain de Ménandre. Térence l'a imité dans les *Adelphes*.

DIPPEL (Jean-Conrard), médecin allemand ; il découvrit le bleu de Prusse (1673-1734).

DIRCÉ, femme de Lycus, mise à mort par les fils d'Antiope ; ils l'attachèrent aux cornes d'un taureau sauvage, qui mit son corps en lambeaux. Bacchus la changea en fontaine (*Myth.*).

Directions pour la conscience d'un roi, instructions ou avertissements de Fénelon sur l'art de gouverner ; ouvrage composé pour le duc de Bourgogne.

Directoire, nom donné au gouvernement qui fonctionna en France depuis le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), et qui fut renversé par le général Bonaparte le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Les *Directeurs* gouvernaient avec l'aide de deux Chambres : le conseil des Anciens et le conseil des Cinq-Cents. Le gouvernement des Directeurs fut marqué par des revers extérieurs et par une banqueroute de l'Etat.

Discobole (*le*), statue antique ; au Louvre. La vérité de l'attitude merveilleusement équilibrée, la grâce des lignes et la vie même des chairs révèlent un artiste supérieur.

DISCORDE, divinité malfaisante, fille de la Nuit et sœur de Mars. Après avoir été exilée du ciel par Jupiter, furieuse de n'être pas invitée aux noces de Thétis et de Pélée, elle lança dans la salle du festin la *pomme de Discorde*. V. PARIS.

Discours sur l'universalité de la langue française, ouvrage de Rivarol ; apologie spirituelle et séduisante de la langue française et du génie national (1784).

Membre du Directoire.

Discours sur les révolutions du globe, admirable tableau des phénomènes et des vicissitudes anthéistoriques dont la terre montre encore les traces, par G. Cuvier (1812-1824).

Dispute du saint sacrement (*la*) ou **la Théologie,** chef-d'œuvre de Raphaël ; au Vatican (Chambres).

DISRAELI [*ra-é*] (Isaac), écrivain israélite anglais, né à Enfield (1766-1848).

DISRAELI (Benjamin, *lord Beaconsfield*), fils du précédent, romancier et homme d'Etat anglais, né à Londres. Il entra dans la vie politique en 1837, se fit champion des idées protectionnistes et devint président du conseil en 1868. Chef du parti tory (conservateur), il alterna constamment au pouvoir avec Gladstone. Il s'opposa en 1877 à l'exécution du traité de San Stefano, donna Chypre aux Anglais et reçut le titre de lord Beaconsfield (1804-1881).

Dissipateur (*le*), comédie en vers, de Destouches, une des meilleures de l'auteur, jouée en 1737.

Distrait [*dis-trè*] (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Regnard, amusante étude de caractère (1697).

DIU (*île*), île portugaise dans le golfe d'Oman, au S. de la presqu'île de Goudjerat (Inde) ; 12.500 h.

Divan (*le*), recueil des poésies du Persan Hafiz, contenant près de 600 odes (XIVe siècle).

Divan oriental (*le*), délicieux recueil de poésies originales ou imitées, par Goethe (Weimar, 1819).

DIVES [*ve*] (*la*), fleuve côtier de France, qui a sa source dans l'Orne et se jette dans la Manche ; 100 kil. Vallée pittoresque et fertile.

Divine Comédie (*la*), épopée chrétienne, divisée en trois parties : *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Paradis*, et renfermant toute la science du moyen âge, par Dante. Ce poème, empreint de sublimité et de grandeur, semé d'épisodes gracieux ou terribles et de peintures saisissantes, est admirable comme style et versification ; il a créé la poésie et même la langue italiennes (XIVe siècle).

DIVONNE, comm. de l'Ain, arr. de Gex ; 1.610 h. (*Divonnais*). Eaux minérales.

Dix mille (*retraite des*), retour en Grèce des dix mille Grecs qui avaient combattu à Cunaxa pour Cyrus le Jeune, en 401 av. J.-C. Cette héroïque retraite s'effectua sous la conduite de Clearque, et, après l'assassinat de celui-ci par Tissapherne, sous celle de Xénophon, qui s'en est fait l'historien dans son *Anabase*. Elle eut un grand retentissement dans le monde grec et prépara l'expédition d'Alexandre.

DIXMUDE [*diks*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale), sur l'Yser ; 3.900 h. Théâtre de sanglants combats (1914).

DIXON (George), navigateur anglais, un des compagnons de Cook (1755-1800).

DJABALPOUR ou **JABALPOUR,** v. de l'Inde (Prov. centrales), sur la Nerbuddah : 100.000 h.

DJAFNAPATAM [*tam'*], v. maritime de l'île Velligamo, au N. de Ceylan : 34.000 h. Riz, coton, tabac.

DJAGGERNAT [*ghèr-nat'*] ou mieux **POURI,** place forte de l'Inde anglaise, sur le golfe du Bengale, et la plus célèbre des cités religieuses de l'Inde ; 20.000 h. On afflue à sa grande pagode de tous les points de l'Asie, et l'on n'évalue pas à moins d'un million le nombre des pèlerins qui se rendent aux deux grandes fêtes annuelles de Djaggernta.

Dans ces solennités, les brahmes promènent en pompe l'énorme char qui porte la statue du dieu.

DJAÏPOUR, DJEÏPOUR ou **JAÏPOUR,** v. de l'Inde (Radjpoutana) ; 137.000 h.

DJALANDAR, v. de l'Inde anglaise (Pendjab) ; 69.000 h.

DJEDDAH ou **GIDDAH,** v. d'Arabie (Hedjaz), port sur la mer Rouge ; 30.000 h. C'est l'escale maritime de La Mecque.

DJEMNA ou **DJAMNA** (*la*), rivière de l'Hindoustan, affl. dr. du Gange. Elle a sa source dans l'Himalaya, arrose Delhi, Agra, Allahabad ; 1.375 h.

DJENNÉ ou **DIENNÉ,** v. de l'Afrique-Occidentale française (Soudan), sur le Bani, affl. du Niger ; 5.300 h. Anc. capitale de l'empire songhaï.

DJERBAH ou **DJERBEH,** île de Tunisie, à l'entrée du golfe de Gabès ; 40.000 h. (*Djerbiottes*). Pêcheries d'éponges, corail, etc.

DJÉRID (*chott* EL-), vaste chott du Sahara tunisien. Il est situé au-dessous du niveau de la mer, ce qui amena le commandant Roudaire à concevoir le projet de créer une mer intérieure à cet endroit.

DJÉZIREH (AL-) [*rè*], nom que les Turcs donnent à la Mésopotamie.

DJEZZAR (*le Boucher*), surnom d'**Ahmed,** pacha de Saint-Jean d'Acre, qui soutint en 1799 un long siège contre Bonaparte (1735-1804).

DJIBOUTI, v. et port français de l'Afrique orientale, sur le golfe d'Aden, capitale du protectorat de la côte des Somalis ; 8.300 h.

DJIDJELLI, v. de l'Algérie (Constantine), arr. de Bougie. Port sur la Méditerranée ; 9.135 h.

Djins, nom que les Arabes donnent aux esprits inférieurs aux anges, mais supérieurs à l'homme. Il existe des djins bienfaisants et des djins malfaisants.

DJODPOUR, v. de l'Inde (Radjpoutana) ; 60.500 h.

DJOKJOKARTA, v. des Indes néerlandaises, dans l'île de Java ; 79.000 h. Ch.-l. de la résidence homonyme.

DJURDJURA ou **JURJURA,** chaîne de montagnes d'Algérie (départ. d'Alger) ; entoure la Grande-Kabylie. Le pic *Lalla-Khedidja* s'y élève à 2.308 m.

DMITRI ou **DIMITRI,** forme slave de DÉMÉTRIUS. (V. ce nom.)

DNIEPER [*pèr*] ou **DNIEPR** (*le*), fleuve de la plaine russe, l'ancien *Borysthène*. Il naît dans les collines de Valdaï, arrose Smolensk, Mohilev, Kiev, Iékatérinoslav, Kherson, et finit dans la mer Noire ; 2.146 kil.

DNIESTER (*stèr*) ou **DNIESTR** (*le*), fleuve qui naît dans les Karparthes de Galicie, arrose Bender et se jette dans la mer Noire, à Cetatea Alba (Akerman) ; 1.200 kil.

DÖBELN, ville industrielle d'Allemagne, Saxe, sur la Mulde de Frieberg ; 18.500 h.

DOBROUDJA ou **DOBROUTCHA,** la *Dobrogea* des Romains, partie de la Roumanie entre la mer Noire et le Danube. Plateau marécageux et insalubre ; 305.000 h.

Doctrinaires, partisans de l'école politique fondée par Royer-Collard. Le *doctrinarisme* est né, sous la Restauration, du besoin qu'éprouvèrent quelques esprits distingués d'élever à la hauteur d'un système philosophique la politique de juste-milieu qu'ils avaient embrassée pour l'opposer à la fois à la souveraineté du peuple et au droit divin.

Doctrine chrétienne (*Congrégation de la*), congrégation fondée en Italie vers 1560 par Marc de Sadis Cusani, pour enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et aux artisans. — Congrégation française ayant le même objet, fondée en 1592 par César de Bus et qui dura jusqu'à la Révolution. — Nom donné quelquefois aussi aux *Frères des Ecoles chrétiennes.*

DODDS (Alfred), général français, né à Saint-Louis (Sénégal) (1842-1922), conquit le Dahomey (1892-1893.

DODE DE LA BRUNERIE (Guillaume), maréchal de France, né à Saint-Geoire. Il défendit avec éclat Glogau en 1813 et fut chargé, en 1840, de la construction des fortifications de Paris (1775-1851).

DODÉCANÈSE, nom donné aux douze îles Sporades méridionales, dont la principale est Rhodes ; 64.000 h.

DODONE, anc. v. d'Épire ; elle avait un temple de Jupiter près d'une forêt de chênes qui rendaient des oracles. (Hab. *Dodonéens.*)

DŒLLINGER [*ghèr*] (Jean-Joseph-Ignace), théologien bavarois ; il fonda en Allemagne le parti vieux-catholique, opposé au dogme de l'infaillibilité du pape (1799-1890).

DOFRINES ou mieux **DOVREFIELD** [*fild*], système de montagnes boisées qui sépare la Suède de la Norvège. (On dit aussi *Alpes Scandinaves.*)

DOIRE ou **DORIA,** nom de deux rivières piémontaises, descendues des Alpes et tributaires du Pô. L'une, la *Doire Baltée*, baigne Aoste et Ivrée ; l'autre, la *Doire Ripaire*, se jette dans le Pô en aval de Turin.

DOL, ch.-l. de c. (Ille-et-Villaine), arr. de Saint-Malo, sur le Guioult, affl. de la Manche ; 4.560 h. (*Dolois*). Ch. de f. E. Tanneries.

DOLABELLA, gendre de Cicéron, dont il avait épousé la fille Tullia (1er siècle av. J.-C.).

DOLCE (Carlo), peintre florentin. Ses tableaux sont d'un style soigné, d'un art distingué et un peu mélancolique (1616-1686).

DÔLE, ch.-l. d'arr. (Jura), sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 73 kil. N.-O. de Lons-le-Saunier ; 16.200 h. (*Dôlois*). Forges, taillanderies ; produits chimiques. Patrie de Malet, Pasteur. — L'arr. a 9 cant., 138 comm., 59.725 h.

DOLET [*lè*] (Etienne), philologue et imprimeur français, né à Orléans ; pendu et brûlé sur la place Maubert, à Paris, martyr de ses opinions hardies et agressives (1509-1546).

DOLGOROUKI, nom d'une noble et illustre famille russe. Le dernier en date de ses principaux représentants, PIERRE VLADIMIROVITCH (1807-1868), a publié plusieurs ouvrages historiques.

DOLLART [*lart'*] (*golfe du*), golfe de la mer du N., dans lequel se jette l'Ems. Il fut formé par des ingressions brusques de la mer du Nord en 1277 et en 1287.

DOLLFUS [*fuss*] (Jean), manufacturier et économiste français, né à Mulhouse (1800-1887).

DOLOMIEU (Sylvain GRATET *de*), minéralogiste français, né à Dolomieu (Isère) [1750-1802].

DOLOMITES ou **DOLOMITIQUES** (ALPES), partie des Alpes calcaires aux montagnes très pittoresques, couvrant une partie du Tyrol ; appartiennent à l'Italie depuis 1919.

DOLOPES, ancien peuple de Thessalie, au pied du Pinde. Les Dolopes étaient célèbres par leur cruauté.

DOMART [*mar*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens, sur le *ru de Domart* ; 1.130 h.

DOMAT [*ma*] (Jean), jurisconsulte français, né à Clermont-Ferrand. Pascal, en mourant, lui confia ses papiers. Sa méthode consistait à regarder les lois et coutumes comme le contrecoup des événements politiques (1625-1696).

DOMBASLE [*don-ba-le*] (Mathieu *de*), agronome français, né à Nancy. Il inventa une charrue et perfectionna les méthodes de culture (1777-1843).

DOMBES [*don-be*] (*principauté de*), petit pays de Bourgogne, entre le Rhône et la Saône ; cap. *Trévoux.* Nombreux et poissonneux étangs.

DOMBROWSKI [*don*] (Jean-Henri), général polonais au service de la France ; il couvrit le passage de la Berézina (1755-1818).

DOMÈNE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, près de l'Isère ; 2.170 h. Ch. de f. P.-L.-M. Papeteries.

DOMÈVRE-EN-HAYE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul, près de l'Eche, affl. de la Moselle ; 250 h.

DOMFRONT [*don-fron*], ch.-l. d'arr. (Orne), sur un rocher qui domine la Varenne, affl. de la Mayenne ; 4.010 h. (*Domfrontais*) ; ch. de f. Etat. — L'arr. a 8 cant., 96 comm., 86.360 h.

DOMINE, officier français, né à Vitry-le-François (1848-1921), défendit héroïquement Tuyen-Quan contre 15.000 Chinois (1885).

DOMINICAINE (*république*), Etat d'Amérique, dans la partie orientale de l'île d'Haïti ; 955.600 h. (*Dominicains*). Capit. *Saint-Domingue.*

Armoiries de la république Dominicaine.

Dominicains, ordre religieux, fondé à Toulouse par saint Dominique, contre les hérétiques albigeois (1215). Supprimé en 1792, il fut rétabli par Lacordaire en 1843. — L'ordre des *dominicaines*, fondé par saint Dominique en 1206, fut réformé au XIVe siècle par sainte Catherine de Sienne.

DOMINION DU CANADA. V. CANADA.

DOMINIQUE (*la*), une des petites Antilles anglaises; 35.000 h. Capit. *Le Roseau* ou *Charlottetown*, 6.500 h. (*Dominicains*).

Dominique (*saint*), prédicateur castillan, fondateur de l'ordre des dominicains (1170-1221). Fête le 4 août.

DOMINIQUE, roman d'E. Fromentin; chef-d'œuvre de fine psychologie (1863).

DOMINIQUIN [*kin*] (Domenico ZAMPIERI, dit *le*), peintre italien, né à Bologne; le meilleur élève des Carrache; dessinateur exact et expressif, coloriste vrai et habile (1581-1641).

Le Dominiquin.

Domino noir (*le*), opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber (1837); une des œuvres les plus parfaites du compositeur.

DOMITIEN [*si-in*], empereur romain de 81 à 96, fils de Vespasien et frère de Titus. Les premières années de son règne furent heureuses; mais, au retour de quelques expéditions malheureuses, il fit subir à Rome le plus cruel despotisme et fut assassiné avec la complicité de sa femme, Domitia Longina. Il fut le dernier des douze Césars.

Domitien.

DOMITIUS AHENOBARBUS (*si-uss, a-é, buss*), premier mari d'Agrippine et père de Néron.

DOMMARTIN-SUR-YEVRE [*dom'-mar*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Sainte-Menehould; 180 h.

DOMME, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, près de la Dordogne; 1.220 h. (*Dommois*). Vins, pierres meulières. Patrie de Malleville.

DOMMEL [*dom'-mèl*] (la), riv. de Belgique et des Pays-Bas; elle arrose Bois-le-Duc et se jette dans la Meuse (riv. g.); 100 kil.

DOMODOSSOLA, v. d'Italie (Piémont), sur la Toce, tribut. du lac Majeur; au débouché de la route du Simplon; 6.400 h.

DOMPAIRE [*don-pè-re*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt, sur la Gitte; 930 h. Ch. de f. E.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE [*don*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins, sur la *Besbre*, affl. de la Loire; 3.070 h. Ch. de f. P.-L.-M.

DOMREMY-LA-PUCELLE [*don*], village de l'arr. de Neufchâteau (Vosges); sur la Meuse. C'est là que naquit Jeanne d'Arc, dont la maison subsiste encore; 280 h. Ch. de f. E.

DON, fl. de Russie, qui naît dans le gouvernement de Toula et se jette dans la mer d'Azov; 2.100 kil. C'est le *Tanaïs* des anciens.

DONAI ou **DON-NAI** (le), fl. de Cochinchine, qui se jette dans la mer de Chine.

DONALD, nom de huit rois d'Ecosse du moyen âge.

DONAT [*na*], évêque des Cases-Noires en Numidie; fut déclaré hérétique et déposé (IVe siècle).

DONAT [*na*), évêque de Carthage au temps du précédent, fondateur de la secte des *donatistes*, qui se regardaient comme les seuls héritiers des apôtres.

DONAT [*na*], grammairien latin du IVe siècle, précepteur de saint Jérôme. Ses traités, connus sous le nom de *Donats*, comptent, avec les Ecritures, parmi les plus anciens livres imprimés.

DONATELLO, appelé aussi **DONATO,** sculpteur toscan, né à Florence. Précurseur de Michel-Ange, formé par l'étude de l'art antique, il garda les grandes ordonnances et la simplicité des anciens et marcha résolument dans cette voie du réalisme, suivie désormais par l'école italienne (1386-1466).

DONATIEN [*si-in*] (*saint*), martyrisé à Nantes avec son frère Rogatien, vers 299. Fête le 24 mai.

Donatello.

DONATO, célèbre famille de Venise, qui a fourni plusieurs doges à la république.

DONAU [*na-ou*], nom allemand du Danube.

DONAUWERTH [*na-ou-vèrt'*], v. de Bavière, sur le Danube; 4.700 h. Victoire de Soult sur les Autrichiens en 1805.

DON BENITO, v. d'Espagne (prov. de Badajoz); 20.700 h.

DONCASTER [*stèr*], v. d'Angleterre (York), sur le Don, affl. de l'Ouse; 54.000 h. Tissage, filatures.

Don Carlos. V. CARLOS.

Don César de Bazan, personnage épisodique de *Ruy Blas*, de Victor Hugo; type du bohème gentilhomme, devenu gueux, qui se fait au besoin chef de voleurs, mais qui conserve toujours une allure noble et généreuse. En 1844, Dumanoir et d'Ennery empruntèrent ce personnage pour en faire le héros d'un drame en cinq actes qui porte son nom.

DONEGAL, v. d'Irlande (prov. d'Ulster); 1.100 h. — Le *comté de Donegal* a 168.000 h.

DONETZ (*le*), rivière de la Russie méridionale, affluent du Don. Limite un important bassin houiller.

DONGOLA, pays de la Nubie, arrosé par le Nil et situé par 20° de latitude N. (Hab. *Dongolans.*)

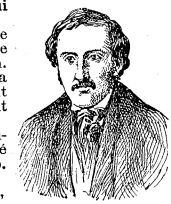

Donizetti.

DONIZETTI (Gaetano), compositeur italien, né à Bergame, auteur de la *Favorite*, de *Lucie de Lammermoor*, de la *Fille du régiment*, *Don Pasquale*, de l'*Elisire d'amore*, etc. Ses opéras renferment des qualités dramatiques et mélodiques de premier ordre (1797-1848).

DONJON (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, sur l'Odde, affl. de la Loire; 1.780 h. (*Donjonnais*).

Don Juan, personnage légendaire, qui a été mis maintes fois à la scène et qui est resté le type de l'homme de cour riche, fier, brillant, impie, libertin et séducteur.

Don Juan ou *le Festin de Pierre*, comédie de Molière, en cinq actes et en prose (1665); pièce de mœurs et de caractères, qui s'élève jusqu'à la haute comédie, descend jusqu'à la farce et s'achève dans le fantastique et le merveilleux. En 1673, Thomas Corneille en donna, sous le titre de *Festin de Pierre*, une adaptation en vers assez heureuse.

Don Juan, poème de lord Byron, commencé en 1818 et laissé inachevé; c'est une œuvre sans frein et sans règle, mais pleine de vigueur, de grâce et d'esprit.

Don Juan (*la Barque de*), tableau, l'un des chefs-d'œuvre de Delacroix (1841); au Louvre. Le peintre s'est inspiré d'une page de Byron.

Don Juan, opéra en deux actes, paroles de Lorenzo da Ponte (qui a été traduit dans toutes les langues), musique et chef-d'œuvre de Mozart (1787).

M. Donnay.

Don Juan, ballet en quatre tableaux, de Gluck (1761).

Don Juan. V. JUAN.

DONNADIEU (Gabriel), général français, né à Nîmes; il conspira contre Napoléon (1777-1849).

DONNAY [*do-nè*] (Maurice), auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Ses pièces: *Amants*, *le Torrent*, *l'Autre Danger*, etc., valent par un exquis mélange d'émotion et d'esprit. Membre de l'Académie française.

DONNEMARIE-EN-MONTOIS [*toi*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 750 h.

DONNET [*do-nè*] (Ferdinand-François-Auguste), cardinal français, né à Bourg-Argental (1795-1882).

DONON, sommet de la chaîne des Vosges ; 1.010 m. d'altitude.

DONOSO-CORTÈS [*tèss*] (Juan Francisco), publiciste, orateur et homme politique espagnol ; fut ambassadeur à Berlin et à Paris (1809-1853).

Don Pasquale, opéra bouffe en trois actes, paroles anonymes, musique de Donizetti (1843). Le poème est un pastiche du *Barbier de Séville.*

Don Quichotte, héros et titre de l'œuvre la plus sensée et en même temps la plus bouffonne qu'ait jamais produite le génie de l'homme, par Michel Cervantes. Dans ce roman, qui a couvert d'un éternel ridicule les livres de chevalerie errante, la folie, personnifiée dans Don Quichotte, coudoie sans cesse le bon sens, incarné dans Sancho Pança, son fidèle écuyer. Le premier ne voit que merveilles, prodiges et enchantements dans les choses les plus vulgaires ; le second, tout en respectant les billevesées de son maître, n'envisage les objets que sous leur côté positif et pratique. Il n'est pas jusqu'aux montures de nos héros, la vieille Rossinante du gentilhomme au cerveau fêlé, et l'âne de Sancho, qui ne reproduisent ce contraste toujours plaisant, toujours pittoresque, mais toujours frappant de philosophie et de vérité. La plus célèbre des extravagances du chevalier de la Triste Figure est son fameux combat contre des moulins à vent, auquel on fait de fréquentes allusions, ainsi qu'au surnom du grotesque héros, et à la dame de ses pensées, la fameuse Dulcinée du Toboso, etc.

Don Sanche d'Aragon, comédie héroïque de Corneille, en cinq actes et en vers (1650) ; pièce très intéressante, où l'on trouve un rôle de don Carlos plein de grandeur et de noblesse.

DONZENAC [*nak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 2.510 h. Ardoises. Ch. de f. Orl.

DONZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 2.500 h. (*Donziais*). Bois, fer, forges.

DORAT ou **DAURAT** [*dô-ra*] (Jean), poète français de la Pléiade, né à Limoges, qui a aussi écrit en latin des poésies remarquables (1508-1588).

DORAT [*do-ra*] (Claude-Joseph), poète français, né à Paris ; type de la frivolité élégante du XVIIIe siècle (1734-1780).

DORAT (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; près de la Brame, s.-affl. de la Loire par la Gartempe : 2.530 h. (*Dorachons*). Ch. de f. Orl.

DORCHESTER [*chès-tèr*], v. d'Angleterre, capit. du comté de Dorset ; 9.800 h. Evêché. Bestiaux.

DORDOGNE (*la*), riv. de France, qui prend sa source au pied du puy de Sancy (Puy-de-Dôme), passe à Souillac, Bergerac, Castillon, Libourne, Cubzac, et se réunit à la Garonne (riv. dr.), au Bec d'Ambès ; 490 kil.

DORDOGNE (*dép. de la*), départ. formé du Périgord et d'une partie du Limousin et de l'Angoumois ; préf. *Périgueux ;* s.-préf. : *Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat.* 5 arr., 47 cant., 587 comm., 396.740 h. 12e région militaire ; cour d'appel de Bordeaux ; évêché à Périgueux. Ce départ. doit son nom à la rivière qui le traverse.

DORDRECTH [*drèkt'*], ville des Pays-Bas (prov. de Hollande-Méridionale) ; 54.000 h. Port très commerçant sur la Meuse. En 1618-1619, y fut tenu le grand synode dont les décisions régissent encore l'Eglise réformée de Hollande. Les Français la prirent en 1794.

DORE (*monts*), massif montagneux d'Auvergne. V. MONT-DORE (*massif du*).

DORE (*la*), riv. du Puy-de-Dôme, qui arrose Amber et se jette dans l'Allier (riv. dr.) ; 135 kil.

DORÉ (Gustave), dessinateur français d'une imagination brillante. Il a illustré avec un remarquable talent de nombreux ouvrages, particulièrement les *Fables* de La Fontaine ; né à Strasbourg (1833-1883).

G. Doré.

DORIA, nom d'une famille noble de Gênes, qui a fourni d'illustres amiraux ; entre autres ANDRÉ **Doria,** qui commanda tour à tour les flottes de François Ier et de Charles-Quint (1468-1560).

DORIAN (Frédéric), homme politique français ; ancien maître de forges, né à Montbéliard, membre du gouvernement de la Défense nationale (1814-1873).

A. Doria.

DORIDE, contrée de la Grèce ancienne, au S. de la Thessalie. Suivant la tradition, les *Doriens* formaient l'une des tribus primitives de la race hellénique. Ils conquirent le Péloponèse, où ils fondèrent notamment Sparte.

Dorine, suivante de Mariane dans le *Tartufe* de Molière. C'est le type de la domestique qui fait siens les intérêts de ses maîtres, mais donne franchement son avis sur toute chose.

DORIS [*riss*], fille de l'Océan et de Téthys ; elle épousa son frère Nérée, dont elle eut cinquante filles, appelées *Néréides (Myth.).*

DORLÉANS [*an*] (Louis), écrivain satirique et jurisconsulte français, né à Paris ; il fut l'un des plus violents ligueurs (1542-1629).

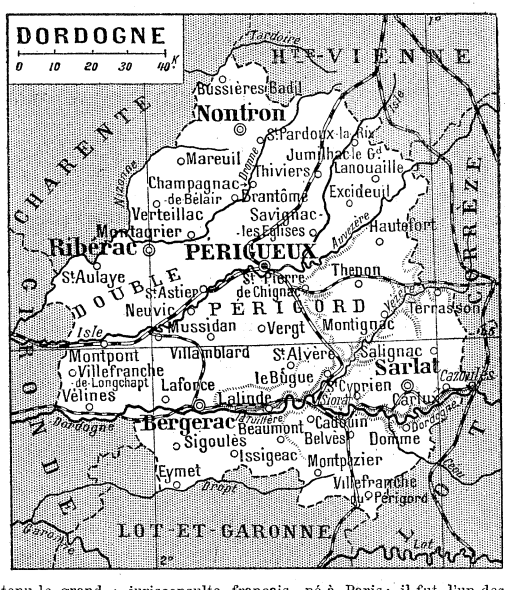

DOROTHÉE (*sainte*), vierge d'Alexandrie, martyrisée en 410. Fête le 6 février.

DORPAT [*pa*] (**Tartu** en estonien), v. d'Estonie, sur l'Embach; 44.000 h. Université.

DORSET [*sèt'*], comté d'Angleterre; 223.000 h. Capit. *Dorchester*. Elevage.

DORTMUND, v. de Prusse (Westphalie), sur l'Enscher; 290.000 h. Forges, usines.

DORVAL (Marie), actrice française, née à Lorient. Elle personnifia avec éclat les grandes héroïnes du théâtre romantique (1798-1849).

DORYLÉE, v. de l'Asie Mineure (Phrygie), sur le Thymbris, où les Turcs furent défaits par Godefroy de Bouillon, en 1097.

Doryphore (*le*) [ou *le Porte-lance*], statue célèbre du sculpteur Polyclète (Naples), qui semble résumer et formuler l'art de la vieille école d'Argos.

Doryphores (*porte-lances*), soldats d'un corps de troupes spécial, qui formaient la garde particulière des anciens rois perses.

DOST-MOHAMMED [*moa-mèd*], émir de Kaboul, célèbre par ses longues luttes, souvent heureuses, contre les Anglais (1793-1863).

Dostoïewski.

DOSTOÏEWSKI (Fédor), littérateur russe, né à Moscou, auteur de romans d'une grande profondeur psychologique et d'un réel sentiment dramatique : *Crime et Châtiment*, *la Maison des morts* (1821-1881).

DOUAI [*dou-è*], ch.-l. d'arr. (Nord), sur la Scarpe et le canal de la Sensée. Ch. de f. N., à 32 kil. S. de Lille; 34.430 h. (*Douaisiens*). Cour d'appel; école de maîtres mineurs. Houille, forges. Patrie de J. Bologne, Calonne, Martin, Mme Desbordes-Valmore. — L'arr. a 6 cant., 66 comm., 135.060 h.

DOUARNENEZ [*nèz'*], ch.-l.d. c. (Finistère), arr. de Quimper; sur la baie de Douarnenez; 12.260 h. (*Douarnenistes* ou *Douarneziens*). Ch. de f. Orl. Pêcheries.

DOUAY [*dou-è*] (Abel), général français, né à Besançon, tué à Wissembourg (1809-1870); — Son frère Félix, né à Besançon, général français (1816-1879).

DOUBS [*dou*] (*le*), riv. de France, qui naît dans le dép. du Doubs, passe à Pontarlier, Baume-les-Dames, Besançon, Dôle, et se jette dans la Saône (riv. g.); 430 kil. Vallée très pittoresque. Cascades.

DOUBS, dép. formé d'une partie de la Franche-Comté; préf. *Besançon*; s.-préf. : *Baume-les-Dames*, *Montbéliard*, *Pontarlier*. 4 arrond., 27 cant., 636 comm., 285.000 h. 7e région militaire; cour d'appel et archevêché à Besançon. Ce départ. doit son nom au *Doubs*, qui l'arrose.

DOUCET [*sè*] (Camille), auteur dramatique français, né à Paris; secrétaire perpétuel de l'Académie française (1812-1895).

DOUCHAN. V. Étienne Némanitch IX.

DOUDART DE LAGRÉE [*dar*] (Ernest-Marie-Louis), marin fr., né à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère); reconnut le cours du Mékong (1823-1868).

DOUDEVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 2.080 h. Ch. de f. Et.

DOUÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, sur le Douet; 3.060 h. Ch. de f. Et. Houille.

DOUÉRA, v. d'Algérie (Alger), arr. d'Alger; 5.450 h.

DOUGLAS [*glass*], ancienne famille d'Ecosse, qui a joué un rôle marquant dès le XIIIe siècle et qui s'est rendue fameuse par sa résistance aux Anglais et sa rivalité avec les Stuarts.

DOUGLAS [*glass*] (Stephen), homme d'Etat américain, né à Brandon (Vermont) [1813-1861].

DOUGLASS (Frédéric Bailey, dit), ancien esclave nègre. Après avoir recouvré la liberté par la fuite, il devint l'un des abolitionnistes les plus influents et les plus éloquents de l'Amérique (1817-1895).

DOULAINCOURT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy, sur le Rognon, affl. de la Marne; 1.070 h.

DOULEVANT-LE-CHÂTEAU [*van*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy; 445 h. Ch. de f. E.

DOULLENS [*lan*], ch.-l. d'arr. (Somme), sur l'Authie; 5.800 h. (*Doullennais*). Ch. de f. N., à 30 kil. N. d'Amiens. Brasseries, chanvre, lin. — L'arrond. a 4 cant., 89 comm., 40.740 h.

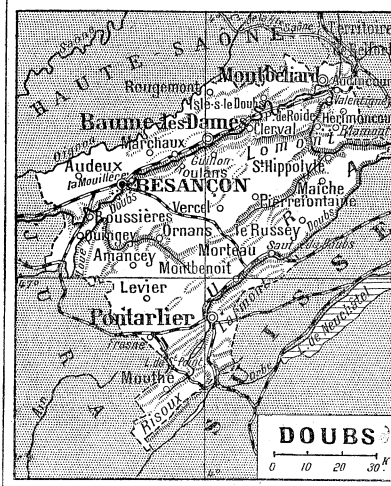

DOUMERGUE (Gaston), homme politique français né à Aigues-vives (Gard) en 1863, président du Conseil en 1914, du Sénat en 1923 et de la République en 1924.

G. Doumergue.

DOURDAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, sur l'Orge, affl. de la Seine; 3.260 h. (*Dourdannais*). Ch. de f. Orl. Belle forêt.

DOURGA ou **KALI**, épouse de Çiva, déesse de la Sagesse dans la mythologie hindoue.

DOURGNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.390 h. Fontaine incrustante.

DOURLACH ou **DURLACH** [*lak'*], v. de l'Etat de Bade, sur la Pfinz, affl. du Rhin; 11.350 h.

DOURO (*le*), fleuve d'Espagne et de Portugal, qui naît dans la sierra de Urbion, baigne Porto et se jette dans l'Atlantique; 850 kil.

DOUVAINE [*vè-ne*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, près du lac Léman; 1.220 h.

DOUVE (*la*), petit fleuve côtier du dép. de la Manche; 70 kil.

DOUVILLE [*vi-le*] (Jean-Baptiste), voyageur et naturaliste français, né à Hambye [Manche] (1794-1835).

DOUVRES, v. d'Angleterre (Kent), sur le Pas de Calais; 43.600 h. En face et à 28 kil. de Calais. Station de paquebots pour la France. Plage.

DOUVRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1.405 h. Ch. de f. Et. Pastels.

Doux pays, peinture décorative de Puvis de Chavannes (1882).

DOUZE (*la*), riv. du Gers et des Landes, qui se réunit, à Mont-de-Marsan, au Midou pour former la Midouze, affl. de l'Adour; 110 kil.

Douze (*Commission des*), formée par la Convention nationale pour surveiller la Commune de Paris et qui garda le pouvoir du 18 au 31 mai 1793. Ce fut la dernière victoire des girondins sur les montagnards.

Douze Tables (*loi des*), première législation écrite des Romains, publiée l'an 450 av. J.-C. et gravée sur douze tables d'airain. Elle était l'œuvre des décemvirs. (V. ce mot.)

DOV, DOW [*dou*] ou **DOU** (Gérard), peintre hollandais, né à Leyde. Il rendit la nature d'une façon servile, mais avec un art admirable (1613-1675).

G. Dov.

DOWN [*da-oun*], comté de l'Irlande (prov. d'Ulster); 204.000 h. Ch.-l. *Downpatrick.*

DOYAT [*do-ia* ou *doi-ia*] (Jean *de*), conseiller et chambellan de Louis XI, né entre 1440 et 1445. Il fut mutilé par ordre de Jean II, duc de Bourgogne, son ancien maître; m. en 1495.

DOYEN [*doi-i-in*] (Gabriel-François), peintre d'histoire français, né à Paris, maître de David. C'est un des talents les plus vigoureux de l'école française (1726-1806).

DOYLE (Conan), romancier anglais, né à Edimbourg en 1859; auteur de romans policiers dont le héros est le détective Sherlock Holmes.

DOZULÉ, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; 810 h. Ch. de f. Et.

DRAC [*drak*] (*le*), torrent des Alpes, qui se jette dans l'Isère (r. g.), près de Grenoble; 150 kil.

DRACON, archonte et législateur d'Athènes, dont les lois étaient si sévères qu'on les disait écrites avec du sang. Cette sévérité est devenue proverbiale.

DRAGOMIROV (Michel), général russe (1830-1905); il se distingua pendant la guerre turco-russe.

DRAGON (*le*), constellation de l'hémisphère boréal.

Dragon. Le dragon, animal fantastique, produit de la peur et de l'imagination des anciens, était représenté avec les griffes du lion, les ailes de l'aigle et la queue du serpent. Il était consacré à Minerve, déesse de la Sagesse, pour marquer que la véritable sagesse ne s'endort jamais; c'est ce qui a donné lieu à la fable du *Dragon des Hespérides*, de celui de la *Toison d'or*, et d'autres semblables. Dans les légendes chrétiennes, le dragon personnifie l'esprit du mal, la puissance du démon; le moyen âge l'introduisit dans ses féeries; la chevalerie l'adopta comme symbole des obstacles à vaincre. On le rencontre dans le blason d'un grand nombre de familles ou de localités.

Dragon.

Dragon (*ordre du*), ordre institué en 1886 à Hué par Duc-Duc, empereur de l'Annam, et devenu français en 1896.

Dragon (*ordre du* **Double-**), ordre institué en Chine, en 1881, par l'empereur Tsaï-Tien (Kouangsu).

Dragonnades, nom donné aux cruelles persécutions exercées contre les protestants du midi de la France (surtout dans les Cévennes) après la révocation de l'édit de Nantes, et dont les dragons royaux étaient les principaux exécuteurs. Elles furent organisées par Louvois, aidé des intendants Foucauld et Rasville (1685).

Dragons de Villars (*les*), opéra-comique en trois actes, paroles de Cormon et Lockroy (épisode des dragonnades), musique de Maillart, l'œuvre la plus remarquable du compositeur (1856).

DRAGUIGNAN [*ghi*], ch.-l. du dép. du Var, sur la Nartuby, affl. de l'Argens; 9.120 h. (*Draguignanais* ou *Dracénois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 993 kil. S.-E. de Paris. Oliviers, vers à soie. Patrie de C. Gay. — L'arrond. a 11 cant., 62 comm., 78.350.

DRAIS [*drè*], ingénieur et sylviculteur badois, m. en 1851. On lui doit l'invention de la *draisienne.*

DRAKE (*sir* Francis), marin anglais, né près de Tavistock, un des premiers de cette nation qui firent le tour du monde. Il lutta avec succès contre les Espagnols et fut en faveur auprès de la reine Elisabeth (vers 1540-1595).

DRAKE (*détroit de*), partie des mers australes qui sépare, au sud du continent américain, les terres magellaniques des terres antarctiques.

DRAKE (Frédéric), sculpteur allemand, né à Pyrmont (1805-1882).

DRAKENBERG [*kèn-bèrgh*], chaîne de montagnes de l'Afrique australe, entre le Natal et les sources du fleuve Orange. Certains de ses sommets dépassent 3.000 mètres.

Dramaturgie de Hambourg (*la*), recueil de morceaux de critique théâtrale, par Lessing (1768). C'est un véritable traité de l'art dramatique, mais où la littérature française, à l'influence de laquelle Lessing voulait soustraire le théâtre allemand, est traitée avec une grande injustice.

DRAMMEN, v. et port de Norvège, près de Christiania, à l'embouchure du Drammenself; 26.000 h.

DRAVE (*la*), rivière qui naît dans les Alpes (Autriche), baigne Klagenfurth et Villach et se jette dans le Danube (r. dr.), près d'Essek; 720 kil.

DRAVIDIENS [*di-in*], peuple ouralo-altaïque, qui s'établit dans l'Inde (Deccan) antérieurement à l'arrivée des Aryas. Il habite le sud de l'Hindoustan.

DREBEL [*bèl*] (Cornélis *Van*), physicien et mécanicien hollandais (1572-1634).

DRENTHE, prov. des Pays-Bas, à la frontière allemande; 208.000 h. Ch.-l. *Assen.*

DRÉPANE, ancienne v. et promontoire de la Sicile occidentale, où le consul Claudius Pulcher fut vaincu par Adherbal (299 av. J.-C.); aujourd'hui *Trapani;* 53.000 h.

DRESDE [*drèss-de*], v. et capit. de la Saxe, sur l'Elbe; 530.000 h. (*Dresdois*). Ganterie, instruments de précision, machines, etc. Victoire de Napoléon sur les Alliés en 1813.

DREUX [*dreû*], ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir), sur la Blaise, affl. de l'Eure; 10.910 h. (*Drouais* ou *Durocasses*). Ch. de f. Et., à 34 kil. N.-E. de Chartres. Patrie de Rotrou, des Métezeau, de Godeau, de Philidor. En 1562, Fr. de Guise y vainquit les protestants. — L'arrond. a 7 cant., 126 comm., 58.440 h.

DREUX-BRÉZÉ (Henri-Evrard, *marquis de*), grand maître des cérémonies sous Louis XVI. Il est connu surtout par l'apostrophe foudroyante que lui adressa Mirabeau : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » (1762-1829.)

DRIN (*le*), fleuve d'Albanie, affl. de l'Adriatique, formé du *Drin Blanc* et du *Drin Noir;* il coule en de magnifiques gorges; 350 kil.

DROGHEDA, v. et port d'Irlande, comté de Louth, sur la Boyne : 12.500 h. Près de là fut livrée la bataille de *la Boyne*, où Guillaume III battit Jacques II (1690).

DROHOBYCZ, v. industrielle de Pologne, en Galicie; 35.800 h.

DROLLING (Martin), peintre de genre, né en Alsace (1752-1817); — Son fils, MICHEL, peintre d'histoire (1785-1851).

DRÔME (*la*), riv. de France, qui naît dans les Alpes, passe à Die, et se jette dans le Rhône (riv. g.); 102 kil.

DRÔME, dép. formé du bas Dauphiné et d'une petite partie de la Provence; préf. *Valence;* s.-préf. : *Die, Montélimar, Nyons.* 4 arr., 29 cant., 378 com., 263.510 h. 14e région militaire; cour d'appel à Grenoble, évêché à Valence. Ce dép. doit son nom à la *Drôme* qui l'arrose.

DRONTHEIM. V. TRONDHJEM.

DROUAIS, famille de peintres français : HUBERT, né à La Roque (1699-1767); son fils, FRANÇOIS-HUBERT, né à Paris (1727-1775); tous deux portraitistes; — Le fils du précédent, GERMAIN-JEAN, né à Paris (1763-1788), auteur de *Marius à Minturnes.*

DROUÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme, sur le *Droué*, affl. du Loir; 1.090 h.

DROUET [*drou-è*] (Jean-Baptiste), conventionnel et membre du conseil des Cinq-Cents. Il était maître de poste à Sainte-Menehould lors de la fuite de Louis XVI et le fit arrêter à Varennes, le 21 juin 1791 (1763-1824).

DROUET D'ERLON (Jean-Baptiste), maréchal de France, né à Reims, gouverneur général de l'Algérie en 1834, créateur des *bureaux arabes* (1765-1844).

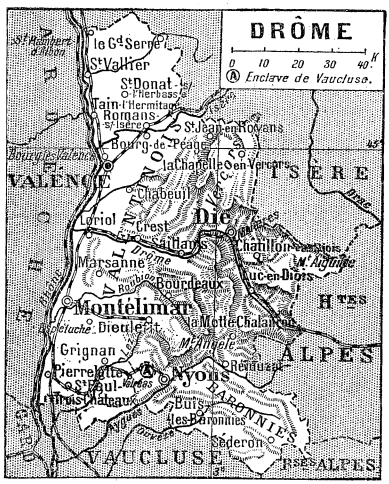

DROUOT [*drou-o*] (Antoine), général français, né à Nancy, fils d'un boulanger. Napoléon, qu'il avait accompagné sur tous les champs de bataille de l'Europe, l'appelait *le Sage de la Grande Armée*. Il se distingua à Hanau et à Waterloo (1774-1847).

Drouot.

DROUYN DE LHUYS [*drou-in, lu-iss*] (Edouard), diplomate français, ministre des Affaires étrangères sous le second Empire ; esprit clairvoyant et avisé ; né à Paris (1805-1881).

DROYSEN [*dro-i-zèn*] (Jean-Gustave), historien et homme politique allemand, auteur d'une remarquable *Histoire de l'hellénisme* (1808-1884).

DROZ [*droz'*] (Jacquet), mécanicien suisse (1721-1790) : — Son fils, JACQUET, mécanicien (1752-1791) ; — PIERRE, parent des précédents, graveur en médailles (1746-1824).

DROZ (François-Xavier-Joseph), moraliste et historien français, né à Besançon (1773-1850).

DROZ (Gustave), romancier français, né à Paris, auteur de *Monsieur, Madame et Bébé ; le Cahier bleu de Mlle Cibot ;* etc. (1832-1895).

Druide, druidesse, prêtre, prêtresse des Gaulois. — Les druides, ministres de la religion chez les anciens Gaulois ou Celtes, n'avaient point de temples et se réunissaien dans de sombres forêts. La grande assemblée annuelle avait lieu dans la forêt des Carnutes, à Chartres. On a prétendu que, dans les grandes calamités, les grandes cérémonies, ils immolaient des victimes humaines, mais il n'est pas démontré que ces sacrifices eussent lieu sur les énormes pierres dont on trouve encore des traces nombreuses dans certaines parties de la France, en Angleterre, en Irlande, en Danemark, en Suède, etc. Le druidisme attachait de mystérieuses vertus à certaines plantes et surtout au gui, qui était cueilli chaque année en cérémonie avec une serpe d'or. Les druides reconnaissaient plusieurs dieux, mais leur principale divinité était Teutatès, dieu de la guerre ; ils croyaient à la transmigration des âmes. Les druides de la Gaule perdirent de leur influence vers l'époque de l'empire romain. Ils se maintinrent plus longtemps en Bretagne et en Irlande, où ils firent opposition au christianisme.

DRULINGEN [*lin'-ghèn*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Saverne ; 680 h.

DRUMMOND [*mon*] (Guillaume), historien et poète écossais, le *Pétrarque* de son pays (1585-1649).

DRUMMOND (Thomas), ingénieur anglais, né à Edimbourg ; ses travaux ont amené la découverte de la lumière oxhydrique (1797-1840).

DRUMONT [*mon*] (Edouard), homme politique et journaliste français (1844-1917). Un des chefs du parti antisémite.

DRUSES [*ze*], tribus de Syrie, qui habitent, au S. des Maronites, le versant occidental du Liban et presque tout l'Anti-Liban, enfin le Haounan, où a été formé un petit Etat de mandat français, le *Djebel Druse*.

DRUSUS [*zuss*] (Marcus Livius), tribun du peuple à Rome, en 122 av. J.-C., antagoniste de C. Gracchus ; — Son fils, MARCUS LIVIUS, tribun du peuple, fut assassiné en 91 av. J.-C., et sa mort devint le signal de la *guerre Sociale ;* — CLAUDIANUS LIVIUS, père de Livie et grand-père de Tibère ; m. en 42 av. J.-C. ; — NERO CLAUDIUS, frère cadet de Tibère et gendre de Marc Antoine, né en 38 av. J.-C., fit la guerre en Germanie ; — CÆSAR, fils de Tibère, beau-frère de Germanicus, empoisonné par Séjan en 23 apr. J.-C. ; — DRUSUS, 2e fils de Germanicus et d'Agrippine, mort de faim en 33.

DRYADES (*les*), déesses des forêts, chez les Grecs.

DRYANDER [*dèr*] (François ENZINAS, dit), théologien luthérien, né à Burgos ; il donna une traduction espagnole de l'Ancien Testament et fut emprisonné par l'Inquisition (1520-1552).

DRYDEN [*dra-i-dèn*] (John), poète et critique anglais, qui brille surtout par l'élégance, le goût et l'imagination. On lui doit un célèbre *Essai sur la poésie dramatique* (1631-1700).

DUBAN (Félix-Louis-Jacques), architecte français, né à Paris ; il dirigea les travaux de restauration du Louvre (1797-1870).

DU BARRY. V. BARRY.

DU BARTAS (Guillaume). V. BARTAS.

DU BELLAY. V. BELLAY.

DUBLIN, capit. de l'Irlande et ch.-l. du comté de Dublin ; 406.000 h. Port sur la mer d'Irlande. Patrie de Th. Moore, Steele, Swift, Wellington, Sheridan, Kilmaine. Le comté a 477.000 h.

DUBNER [*nèr*] (Frédéric), helléniste allemand (1802-1867), né près de Gotha.

DUBOIS [*boi*] (Guillaume, *cardinal*), ministre sous la régence du duc d'Orléans, né à Brive. Caractère bas et pervers, il fit néanmoins preuve de sérieux talents diplomatiques (1656-1723).

Cal Dubois.

DUBOIS (Antoine,) chirurgien et célèbre accoucheur français, né à Gramat (1756-1837) ; — Son fils PAUL (1795-1871) fut aussi accoucheur et professeur d'obstétrique. Membre de l'Académie des sciences.

DUBOIS (Paul), statuaire et peintre français, né à Nogent-sur-Seine, auteur du *Chanteur florentin* et d'une belle statue équestre de Jeanne d'Arc (1829-1905).

DUBOIS (Théodore), compositeur français, né à Rosnay (Marne), m. à Paris (1837-1924) ; membre de l'Académie des beaux-arts.

DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis), ministre de la Guerre sous le Directoire, né à Charleville. Il fit adopter le principe de la conscription pour le recrutement de l'armée (1747-1814).

DU BOIS-REYMOND [*boi-ré-mon*] (Emile), physiologiste allemand, d'origine française, né à Berlin (1818-1896).

DUBOS [*boss*] (*l'abbé* Jean-Baptiste), archéologue et historien français, né à Beauvais, auteur de *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1670-1742).

DU BOURG [*bour*] (Anne), magistrat français, né à Riom, conseiller au parlement de Paris, brûlé comme hérétique pour avoir recommandé la clémence envers les protestants (1521-1559).

DUBUFE (Claude), peintre français, né à Paris (1790-1864) ; — Son fils EDOUARD, peintre d'histoire et de portraits, né à Paris (1820-1883).

DUC [*duk*] (Joseph-Louis), architecte français, né à Paris, un des constructeurs de la *colonne de Juillet* et du *Palais de Justice* à Paris (1802-1879).

DU CAMP [*kan*] (Maxime), voyageur et littérateur français, né à Paris (1822-1894).

DU CANGE (Charles), érudit français, né à Amiens, auteur d'un inestimable *Glossaire de la moyenne et de la basse latinité* (1610-1688).

DUCANGE (Victor), romancier et auteur dramatique français, né à La Haye (Hollande) [1783-1833].

DUCAS, famille byzantine qui a fourni à l'empire d'Orient les empereurs Constantin XI, Michel VII, Alexis V et Jean III.

DUCASSE (Jean-Baptiste), marin français, né près de Dax ; dévasta à la tête des flibustiers les colonies anglaises et espagnoles des Antilles (1646-1715).

DU CERCEAU [*sô*] (ANDROUET), famille d'architectes français des XVIe et XVIIe siècles : JACQUES Ier, architecte et graveur de haut mérite, né vers 1515 à Paris ; m. après 1584 ; — Son fils, BAPTISTE, né vers 1560, entreprit la construction du Pont-Neuf (Paris) ; m. avant 1602.

DUCERCEAU [*sèr-sô*] (Jean-Antoine *le Père*), littérateur français, né à Paris (1670-1730).

DUCEY [*sè*], ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; sur la Sélune ; 1.650 h.

DUCHARTRE (Pierre-Etienne-Simon), botaniste français, né à Potiragnes [Hérault] (1811-1894).

DU CHASTEL [*tèl*] (Pierre), prélat français, grand aumônier de France, né à Arc-en-Barrois (1480-1552).

DUCHÂTEL (Tanneguy), homme de guerre français, un des chefs des armagnacs. Conseiller de Charles VII et principal auteur du meurtre de Jean sans Peur à Montereau. Né vers 1368, mort vers 1458.

DUCHENNE de Boulogne, médecin français, né à Boulogne-sur-Mer, m. à Paris (1806-1875). On lui doit des travaux remarquables sur les maladies nerveuses.

Duchesne (LE PÈRE), journal politique rédigé par Hébert durant la Révolution ; le cynisme du langage et l'exagération des doctrines caractérisent cette feuille, dont les « grandes colères », froidement calculées, contribuèrent au déchaînement de la Terreur.

DUCHESNE [*chê-ne*] (André, historien français, né à L'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire) [1584-1640].

DUCHESNE (Mgr Louis), archéologue français, né à Saint-Servan (1843-1922) ; auteur de belles recherches sur les *Origines du culte chrétien*, directeur de l'Ecole française de Rome. Membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

DUCHESNOIS [*chê-noî*] (Catherine-Joséphine), tragédienne, née à Saint-Saulves (Nord) [1777-1835].

DUCIS [*siss*] (Jean-François), poète tragique français, né à Versailles, traducteur prudent de Shakespeare. *Œdipe chez Admète* et *Abufar* sont ses principales œuvres. Il refusa les faveurs de Napoléon Ier, disant qu' « il vaut mieux porter des haillons que des chaînes ». (1783-1816).

DUCLAIR [*klèr*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur la Seine ; 2.110 h. Ch. de f. E.

DUCLAUX [*klô*] (Emile), savant français (1840-1904). On lui doit de savants travaux sur les ferments, les microbes. Directeur de l'Institut Pasteur et membre de l'Académie des sciences.

DUCLOS [*klo*] (Mlle Marie-Anne), tragédienne française (1670-1748).

DUCLOS (Charles PINOT), moraliste français, né à Dinan, auteur de *Considérations sur les mœurs* et de *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*. Il se dissipa dans les salons, où il observa du moins les manies passagères de la société. Il a de l'esprit et une ironie rude (1704-1772).

DUCORNET [*nè*] (Louis-César-Joseph), peintre d'histoire français, né à Lille (1806-1856). Né sans bras, il peignait avec le pied.

DUCOS [*ko*] (Roger), conventionnel, né à Dax, membre du Directoire et consul après le 18-Brumaire (1754-1816). — Son neveu THÉODORE, né à Bordeaux, homme politique français (1801-1855).

DUCOS (Jean), conventionnel, né à Bordeaux, un des girondins ; décapité (1765-1793).

DUCOS DU HAURON (Louis), physicien français (1837-1920). Premier réalisateur de la photographie en couleurs.

DUCOUDRAY (Gustave), historien français, né à Sens, m. à Paris (1832-1906).

DUCRAY-DUMINIL [*krè, ni*] (François-Guillaume), romancier français, auteur de *Victor* ou *l'Enfant de la forêt*, né à Paris (1761-1819).

DUCROT [*kro*] (Auguste-Alexandre), général français, né à Nevers. Il se signala à Wœrth, commanda un moment l'armée française à Sedan, puis, pendant le siège de Paris, dirigea les troupes qui livrèrent la bataille de Champigny (1817-1882).

DU DEFFAND. V. DEFFAND.

DUDLEY [*dlè*], v. d'Angleterre (Worcester) ; 56.000 h. Fer, charbon.

DUDLEY (John), duc de Northumberland, grand maréchal d'Angleterre, né en 1502, beau-père de Jane Grey ; exécuté en 1553.

DUDLEY (Robert), comte de Leicester, favori d'Elisabeth d'Angleterre (1531-1588).

Duel (*le*), pièce en trois actes, de H. Lavedan ; lutte entre deux frères, l'un médecin, l'autre prêtre, qui se disputent une âme de femme.

DUEZ [*èz*] (Ernest), peintre français, né à Paris, artiste coloriste plein de réalisme (1843-1896).

DU FAIL [*fa, l* mll.] (Noël), conteur français du XVIe siècle, auteur des *Contes d'Eutrapel*.

DUFAURE [*fô-re*] (Armand-Jules-Stanislas), avocat et homme politique français, né à Saujon (1798-1881).

DUFAY ou **DU FAY** [*fè*] (Guillaume), compositeur de l'école franco-belge (1400-1474).

DUFFEL, v. de Belgique (prov. d'Anvers), sur la Nèthe ; 7.700 h.

DUFOUR (Guillaume-Henri), général suisse, né à Constance ; commanda avec autant d'habileté que d'humanité l'armée dirigée contre le Sonderbund (1787-1875).

DUFRAISSE [*frè-se*] (Marc), homme politique français, né à Périgueux (1841-1876).

DUFRÉNOY [*noî*] (Mme Adélaïde-Gilbertc), femme poète française (1765-1825).

DUFRÉNOY (Ours-Pierre-Armand PETIT), fils de la précédente, géologue français (1792-1857). Membre de l'Académie des sciences.

DUFRESNOY [*frè-noî*] (Charles-Alphonse), peintre et poète latin, né à Paris (1611-1665).

DU FRESNY [*frè-ni*] (Charles RIVIÈRE), auteur dramatique français, né à Paris (1648-1724).

DUGAS-MONTBEL [*ghass-mon*] (Jean-Baptiste), traducteur d'Homère, né à Saint-Chamond (1776-1834).

DUGAZON (Jean-Baptiste-Henri), comédien français, né à Marseille (1746-1809) ; — Sa femme, Rose LEFÈVRE, née à Berlin de parents français, excellente artiste, a donné son nom aux emplois dits *dugazon* et *mère dugazon* (1755-1821).

DUGHET [*ghè*] (Gaspard), dit *Le Guaspre*, peintre paysagiste français, né à Rome (1613-1675).

DUGOMMIER [*gho-mi-é*] (Jacques-François), général fr., né à La Basse-Terre (Guadeloupe). Il se distingua en Italie et commanda les troupes qui assiégèrent Toulon ; tué à la bataille de la Sierra Negra (Espagne) [1738-1794].

Duguay-Trouin.

DUGUAY-TROUIN [*ghè*] (René), marin fr., né à Saint-Malo. Il s'illustra pendant les guerres de Louis XIV. Aux qualités de l'homme de mer il joignait celles de l'homme privé : il était adoré de ses officiers et de ses matelots, et son désintéressement était tel qu'après ses courses fructueuses il mourut presque pauvre (1673-1736). On a, depuis 1913, donné son nom au vaisseau qui porte l'Ecole navale.

DU GUESCLIN [*ghè-klin*] (Bertrand), un des plus grands hommes de guerre de notre pays, né à La Motte-Broons (Côtes-du-Nord). De bonne heure, son humeur batailleuse et ses succès dans divers tournois appelèrent l'attention sur lui. Il combattit d'abord pour Charles de Blois, s'attacha au service de Charles V, battit à Cocherel les troupes de Charles le Mauvais, mais fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. Après avoir racheté sa liberté, il débarrassa la France des *Grandes Compagnies*, qu'il conduisit en Espagne, au service de Henri de Transtamarre et au moyen desquelles il gagna la bataille de Montiel. A son retour, nommé connétable de France, il guerroya avec succès contre les Anglais, dont il réussit à débarrasser presque complètement notre pays et mourut devant Châteauneuf-Randon. Charles V voulut que le héros fût enterré à Saint-Denis, dans le tombeau des rois de France (vers 1320-1380).

Du Guesclin.

Du Guesclin (*Histoire de Bertrand*), par Siméon Luce, ouvrage d'une érudition profonde (1876).

DU HAILLAN [*ha, ll* mll.] (Bernard), historiographe français, né à Bordeaux (1535-1610).

DU HAMEL (Jean-Baptiste), savant français, de l'ordre de l'Oratoire, né à Vire (1624-1706).

DUHAMEL-DUMONCEAU (Henri-Louis), agronome français, né à Paris (1700-1784).

DUHESME [*du-è-me*] (Philippe-Guillaume), général français, né au Bourgneuf (Saône-et-Loire); criblé de blessures à Waterloo, il fut lâchement massacré par les hussards de Brunswick, dans la maison où il s'était réfugié (1766-1815).

DUILIUS [*uss*], consul romain qui remporta sur les Carthaginois, près des côtes de Sicile, la première victoire navale gagnée par les Romains. Il avait imaginé de munir les vaisseaux romains de *corbeaux*, sortes de ponts volants garnis de grappins, au moyen desquels il pouvait prendre à l'abordage les galères carthaginoises (261 av. J.-C.).

DUISBOURG [*is-bour*], v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Ruhr, affl. du Rhin; 229.000 h.

DUJARDIN (Karel), peintre hollandais, né à Amsterdam (1635-1678). Son chef-d'œuvre est *le Charlatan*.

DUJARDIN-BEAUMETZ [*mèss*] (Georges), médecin français, né à Barcelone, a écrit de nombreux ouvrages consacrés à la thérapeutique (1833-1896).

DULAURE [*ló-re*] (Jacques-Antoine), conventionnel et historien français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'une *Histoire de Paris* (1755-1835).

DULAURENS [*ló-ranss*] (Henri-Joseph), écrivain français spirituel, mais licencieux, auteur du *Compère Mathieu*, né à Douai (1719-1797).

DULAURIER [*ló-ri-é*] (Jean-Paul), orientaliste français, né à Toulouse (1807-1881).

DULCIGNO, v. de Yougoslavie, port sur l'Adriatique: 5.100 h.

Dulcinée, personnage du *Don Quichotte*. C'est la dame des pensées du fameux chevalier de la Manche, en réalité grosse paysanne du Toboso, mais dans laquelle don Quichotte s'obstine à trouver un modèle de toutes les perfections physiques et morales. Le nom de Dulcinée est passé en proverbe pour désigner d'une manière plaisante la *dame des pensées* d'un jeune homme.

DULONG [*lon*] (Pierre-Louis), physicien et chimiste français, né à Rouen, auteur de belles recherches sur la chaleur (1785-1838).

DULUTH, v. des États-Unis (Minnesota), sur le lac Supérieur; 99.000 h. Un des principaux ports de commerce de la région des Grands Lacs.

DUMANOIR (Philippe-François Pinel), auteur dramatique français (1806-1865).

DUMARSAIS [*sé*] (César Chesnau, *sieur*), grammairien français, né à Marseille (1676-1756). Auteur du *Traité des tropes*.

Dumas père.

DUMAS [*mâ*] (*Alexandre* Davy de La Pailleterie), général français, né à l'île Saint-Domingue en 1762, mort en 1806; — Alexandre, son fils, célèbre romancier, né à Villers-Cotterets (1803-1870). Doué d'une imagination vive, d'une fécondité inépuisable, d'une facilité extraordinaire, il fut le romancier et l'auteur dramatique le plus populaire de son temps. Ses principaux ouvrages, dont l'histoire de France, très librement interprétée, forme en général le fond, sont: *les Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, *le Vicomte de Bragelonne*, *Monte-Cristo*, *la Reine Margot*, *la Dame de Montsoreau*, *le Collier de la reine*, *Impressions de voyage*, etc.; — Alexandre, fils du précédent, né à Paris. Il débuta par des romans et s'adonna plus tard exclusivement au théâtre, où il a donné des pièces habilement et puissamment construites, écrites souvent dans un souci de moralisation du public: *la Dame aux camélias*, *le Demi-Monde*, *les Idées de Mme Aubray*, *Francillon*, *Denise*, etc. (1824-1895).

Dumas fils.

DUMAS (Mathieu, *comte*), général français, né à Montpellier (1753-1837). — Son frère René-François, né à Lons-le-Saunier (1757-1794), président du Tribunal révolutionnaire; ami de Robespierre, il périt sur l'échafaud le 9-Thermidor.

DUMAS (Jean-Baptiste), chimiste français, né à Alais, m. à Cannes (1800-1884), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences. On lui doit la détermination du poids atomique d'un grand nombre de corps simples, l'étude de l'alcool amylique, qui a donné naissance à la féconde idée des fonctions chimiques, la découverte de la *loi des substitutions*, l'un des fondements de la théorie atomique. Son *Traité de chimie appliquée aux arts* (1828-1846) reste un des monuments de la science chimique.

J.-B. Dumas.

DUMBARTON, v. d'Ecosse, ch.-l. du *comté de Dumbarton* sur la Clyde; 17.000 h. — Le comté a 136.000 h.

DUMERBION (Pierre Jadar), général français, né à Montmeillant (1734-1797). Commandant en chef de l'armée d'Italie en 1794.

DUMÉRIL (Constant), naturaliste et médecin français (1774-1860), membre de l'Académie des sciences; — Son fils Henri-André professa également la zoologie (1812-1870).

DU MERSAN [*mèr*] (Théophile), vaudevilliste et numismate français, né près d'Issoudun (1780-1849).

DUMESNIL [*mé-nil'*] (Jean-Baptiste), jurisconsulte français, né à Paris (1517-1569).

DUMESNIL (*Mlle* Marie-Françoise), tragédienne française, née à Paris (1711-1803).

DUMFRIES [*deum'-friss*], v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de Dumfries; 18.000 h. — Le comté a 74.000 h.

DUMNACUS [*dom'-na-kuss*], chef gaulois qui lutta contre les Romains après la défaite de Vercingétorix.

DUMNORIX [*dom'-no-rikss*], chef gaulois de la nation des Éduens; servit et trahit tour à tour César; m. en 54 av. J.-C.

DU MONCEL (Théodore), électricien français, né à Paris (1821-1884). Inventa ou perfectionna de nombreux appareils.

DUMONSTIER (Daniel), dessinateur français (1574-1646), auteur de beaux portraits aux trois crayons.

DUMONT [*mon*] (Jean), savant publiciste français, auteur de nombreuses publications d'histoire diplomatique; m. en 1726.

DUMONT [*mon*] (Louis), publiciste genevois, jurisconsulte distingué (1759-1829).

DUMONT [*mon*] (Augustin-Alexandre), sculpteur français, né à Paris (1801-1804).

DUMONT D'URVILLE [*mon, vi-le*] (Jules-Sébastien-César), navigateur français, né à Condé-sur-Noireau. Il fit un voyage autour du monde, retrouva à Vanikoro les restes du naufrage de La Pérouse et visita les régions antarctiques ; il périt dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles (1790-1842).

Dumont d'Urville.

DUMOULIN (Charles), jurisconsulte français, né à Paris; il fut pour le droit français ce que fut Cujas pour le droit romain (1500-1566).

DUMOURIEZ [*ri-é*] (Charles-François), général français, né à Cambrai. Il gagna les batailles de Valmy, de Jemmapes, et conquit la Belgique. Mais, ayant été relevé de son commandement par la Convention, il passa dans les rangs des ennemis et se mit à la solde de l'Angleterre (1739-1824).

Dumouriez.

DUNA. V. DVINA.

DUNABOURG [*bour*] (en letton **Daugawpils**), v. de Lettonie, sur la Duna ; 40.000 h.

DUNAJEC, riv. de l'Europe centrale (Galicie), affl. de la Vistule (250 kil.).

DUNANT (Jean-Henri), philanthrope suisse (1828-1910), l'un des fondateurs de la Croix-Rouge.

DUNBAR, v. et port d'Ecosse, sur la mer du Nord ; 4.000 h. Victoire de Cromwell sur les royalistes écossais (1650).

DUNCAN Ier, roi d'Ecosse, de 1023 à 1040 ; il fut assassiné par Macbeth.

DUNCANSBY (*cap*), pointe septentrionale de l'Ecosse.

Dunciade (*la*) ou *la Guerre des sots*, poème satirique en quatre chants, par Pope, qui a voulu, en l'écrivant, se venger de ses ennemis littéraires (1728).

DUNCKER [*doun'-kèr*] (Max), historien allemand, né à Berlin, auteur d'une très remarquable *Histoire de l'antiquité* (1811-1886).

DUNDALK [*deun'*], v. d'Irlande, ch-l. du comté de Louth, port sur la mer d'Irlande ; 13.000 h.

DUNDEE [*deun'-di*], v. d'Ecosse, comté de Forfar ; beau port sur la mer du Nord (estuaire du Tay) ; 178.000 h.

DUNEDIN, v. et port de la Nouvelle-Zélande ; 76.000 h.

Dunes (*bataille des*), victoire navale gagnée par l'amiral hollandais Tromp sur la flotte espagnole, non loin des côtes du comté de Kent (Angleterre) [1639] ; — victoire de Turenne sur Condé et les Espagnols, près de Dunkerque (1658).

DUNFERMLINE, v. d'Ecosse, comté de Fife ; 28.000 h.

DUNKERQUE [*dun-kèr-ke*], ch.-l. d'arr. (Nord), port sur la mer du Nord ; 34.750 h. ; ch. de f. N. ; à 76 kil. N.-O. de Lille et à 305 kil. N. de Paris (*Dunkerquois*). Constructions mécaniques, toiles, tuileries, etc. Grande pêche. Patrie de Jacobsen, Jean Bart, Guilleminot. — L'arr. a 7 cant., 65 comm., 159.670 h.

DUN-LE-PALLETEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret, non loin de la Brezentine ; 1.350 h. (*Dunois*).

DUNOD DE CHARNAGE [*no*] (François-Ignace), jurisconsulte français, né à Besançon (1679-1752) ; — Son neveu, SOPHIE-EDOUARD, publiciste (1783-1826).

DUNOIS [*noi*], ancien pays de la Beauce ; ch.-l. *Châteaudun*.

Dunois.

DUNOIS (Jean), surnommé LE BÂTARD D'ORLÉANS, fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Il combattit les Anglais aux côtés de Jeanne d'Arc et contribua puissamment à les chasser de France après la mort de l'héroïne (vers 1403-1468).

DUNS SCOT [*dunss-kot'*], théologien anglais du moyen âge. Adversaire de Thomas d'Aquin, il fut un des interprètes les plus subtils de la philosophie scolastique et le défenseur du « réalisme » (1274-1308).

DUNSTAN [*duns-tan*] (*saint*), prélat anglais, archevêque de Cantorbéry (925-988).

DUN-SUR-AURON, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 4.040 h. (*Dunois*).

DUN-SUR-MEUSE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy ; 570 h. (*Duniens*).

DUPANLOUP [*lou*] (Félix-Antoine-Philibert), prélat français, évêque d'Orléans, né à Saint-Félix (Haute-Savoie). Ses théories en matière d'éducation, son infatigable ardeur de polémiste, ses vives attaques contre l'Italie pour la défense du pouvoir temporel des papes, son éloquence aussi, lui assurèrent une place exceptionnelle dans l'épiscopat français (1802-1878).

DUPARC [*park*], dit GROS-RENÉ (v. ce mot) parce qu'il créa ce rôle, acteur de la troupe de Molière ; m. en 1673. — Sa femme, actrice aussi, qui fut insensible aux hommages de Molière, mourut en 1668.

DUPATY (Charles), président du parlement de Bordeaux, né à La Rochelle, auteur de remarquables *Lettres sur l'Italie* (1746-1788) ; — LOUIS-CHARLES, un de ses fils, né à Bordeaux, sculpteur (1772-1825) ; — LOUIS-EMMANUEL, un autre, né à Blanquefort, poète et auteur dramatique (1775-1821).

DUPÉRIER [*ri-é*] (François), jurisconsulte français du XVIe siècle, à qui Malherbe adressa, au sujet de la mort de sa fille, des stances célèbres où se trouvent ces vers :

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle ?
. . . . . .
Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

DUPERRÉ (Victor-Guy), amiral français, né à La Rochelle ; il coopéra à la prise d'Alger, avec le maréchal Bourmont (1775-1846).

DUPERREY [*pé-rè*] (Louis-Isidore), navigateur français, né à Paris ; explora l'Océanie (1786-1865).

DUPERRON (Jacques DAVY), cardinal français, controversiste de premier ordre. Il eut la plus grande part à la conversion du roi Henri IV (1556-1618).

Dupes (*Journée des*), 11 novembre 1630, ainsi nommée parce que les ennemis de Richelieu, notamment la reine mère et Anne d'Autriche, qui comptaient sur sa chute, furent complètement trompées dans leurs espérances.

DUPETIT-THOUARS [*ti-tou-ar*] (Louis-Marie AUBERT), botaniste français, né à Saumur (1758-1831) ; — ARISTIDE AUBERT, son frère, marin français, périt glorieusement à Aboukir, où il commandait le *Tonnant* (1760-1798) ; — ABEL AUBERT, son neveu, amiral français, établit en 1842 le protectorat de la France sur Taïti (1793-1864).

DUPHOT [*fo*] (Léonard), général français, né à Lyon, assassiné à Rome (1770-1798).

DUPIN (Louis-Etienne), docteur de Sorbonne et historien français, né à Paris (1657-1719).

DUPIN (André), dit DUPIN AÎNÉ, jurisconsulte, homme politique et magistrat français, né à Varzy. Esprit distingué, mais caractère versatile, il servit successivement tous les gouvernements qui régirent la France, depuis le premier jusqu'au second Empire (1783-1865) ; — CHARLES, son frère, économiste et ingénieur, né à Varzy (1784-1873).

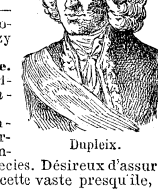
Dupleix.

DUPINEY de Vorepierre, encyclopédiste français (1811-1879), auteur d'un *Dictionnaire français*.

DUPLEIX [*plèks*] (Joseph-François, *marquis*), gouverneur des établissements français dans l'Inde, né à Landrecies. Désireux d'assurer à son pays la possession de cette vaste presqu'île, il

s'immisça dans les affaires des princes indigènes pour y trouver des occasions d'agrandissement. Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il fit des prodiges de valeur; mais sa rivalité avec La Bourdonnais rendit stériles son activité et son courage. Abandonné par le cabinet de Versailles, il revint en France, où il ne put obtenir le remboursement des avances qu'il avait faites pour les frais de la guerre (1754). Après lui, les Anglais nous enlevèrent peu à peu ses conquêtes, qui auraient pu nous assurer à jamais l'empire de l'Inde (1697-1763).

DUPLESSIS [*plè-si*] (Jean), voyageur français, né en Normandie, colonisateur de la Guyane, mort en 1635.

DUPLESSIS [*plè-si*] (Joseph-Sifrède), peintre français, né à Carpentras (1725-1802).

DUPLESSIS-MORNAY-V. MORNAY (Philippe *de*).

DUPLOYÉ (l'*abbé* Emile), professeur de sténographie français (1833-1912). En collaboration avec son frère Gustave, il a publié un *Cours de sténographie*.

DUPONT [*pon*] (Pierre), poète et chansonnier français, né à Lyon. Ses chants rustiques (*les Bœufs, les Sapins, Ma vigne, les Peupliers, le Tonneau*, etc.), vraiment inspirés et originaux, l'ont rendu populaire; ses poésies politiques et philosophiques renferment de réelles beautés (1821-1870).

DUPONT DE L'ÉTANG [*pon, tan*) (Pierre-Antoine), général français, né à Chabanais. Après s'être distingué dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, il ternit sa gloire par la capitulation de Baylen (1808). Condamné à la détention, il fut gracié par Louis XVIII et nommé ministre de la Guerre (1765-1840).

DUPONT de l'Eure [*pon*] (Jacques-Charles), homme politique français, né à Neubourg, connu par son intégrité et son patriotisme; il fut président du Gouvernement provisoire, en 1848 (1767-1855).

DUPONT de Nemours (Pierre-Samuel), publiciste français, né à Paris (1739-1817).

DUPONT DES LOGES [*je*] (Paul-Georges-Marie), évêque de Metz, né à Rennes. Il resta, après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, un fidèle ami de la France (1804-1886).

DUPONT-WHITE (Charles), économiste français, né à Rouen, m. à Paris (1807-1878).

DU PORT [*por*] (Adrien), membre de l'Assemblée constituante, né à Paris; m. en Suisse (1759-1798).

DUPPEL, v. du Danemark (Slesvig); 821 h. Combats entre les Danois et les Allemands en 1848 et 1849. Prise de la forteresse par les Prussiens en 1864.

DUPRAT [*pra*] (Antoine), chancelier de France sous François Ier, cardinal et légat du pape, né à Issoire. Il fut le principal auteur du concordat de Bologne, conclu en 1516 entre François Ier et le pape Léon X (1463-1535).

DUPRÉ (Guillaume), sculpteur et graveur en médailles français, né à Sissonne (Aisne) (1574-1647).

DUPRÉ (Jules), peintre paysagiste français, né à Nantes (1811-1889).

DUPREZ [*pré*] (Gilbert-Louis), ténor et compositeur français, né à Paris (1806-1896).

DUPUIS [*pu-i*] (Charles-François), conventionnel, auteur de l'*Origine de tous les cultes*, né à Trie-Château [Oise] (1742-1809).

Dupuytren.

DUPUY (Pierre), historien et diplomate français, né à Agen (1582-1651).

DUPUY (Charles), homme politique français, président du Conseil, né au Puy (1851-1923).

DUPUY DE LÔME (Stanislas), ingénieur naval, né près de Plœmeur (Morbihan). Il construisit le premier vaisseau cuirassé français (1816-1885).

DUPUYTREN [*trin*] (Guillaume), célèbre chirurgien français, né à Pierre-Buffière; ses travaux ont fait faire d'immenses progrès à la science, qu'il professa avec éclat. Un musée d'anatomie pathologique porte son nom (1777-1835)

DUQUESNE [*kè-ne*] (Abraham), illustre marin français, né à Dieppe. Parmi ses nombreuses campagnes, la plus remarquable est celle où il remporta sur Ruyter, son rival de gloire, les victoires de Stromboli et d'Agosta, suivies bientôt de celle de Palerme (1676). Il bombarda Tripoli (1681), Alger (1682), Gênes (1684). Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal s'il voulait abjurer le calvinisme; il refusa. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, seul de tous les protestants français, il fut excepté de la commune proscription, mais ses derniers jours furent attristés par l'exil de ses propres enfants (1610-1688).

Duquesne.

DUQUESNOY [*kè-noi*] (François), dit **François Flamand**, sculpteur belge, né à Bruxelles (1594-1642).

DUQUESNOY (Ernest-Joseph), ancien moine, conventionnel et terroriste, né à Bouvigny-Boyaffles (Pas-de-Calais); condamné à mort en 1795, il se poignarda au sortir de l'audience (1748-1795); — Son frère, le général DUQUESNOY, m. en 1797, se distingua à Wattignies et en Vendée.

DUQUESNOY (Adrien-Cyprien), homme politique et publiciste français, né à Briey, membre de la Constituante (1759-1808).

DURANCE (*la*), rivière de France, qui a sa source au mont Genèvre, dans les Alpes, passe à Briançon, Embrun, Sisteron, et se jette dans le Rhône (r. g.), près d'Avignon; 300 kil. Utilisée surtout comme rivière d'irrigation.

Durandal, nom que les romanciers du moyen âge ont donné à l'épée du paladin Roland. Dans la *Chanson de Roland*, le héros se sentant mourir, lui adresse un touchant adieu et essaye en vain de la briser sur le roc.

DURAND-BRAGER (J.-B.-Henri), peintre de marines français, né à Belnoé (Ille-et-Vilaine) [1814-1879].

DURAND-CLAYE (Alfred-Augustin), ingénieur hygiéniste français, né à Paris (1841-1888).

DURANDO (Jean), général italien, né à Mondovi (1804-1869). — Son frère, JACQUES, général et homme d'Etat, né à Mondovi (1807-1894).

DURANGO, Etat du Mexique; 509.000 h. Capit. *Durango;* 31.800 h.

DURANT [*ran*] (Gilles), poète français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'odes, madrigaux, chansons d'un style naturel et facile (1554-1615).

DURANTI (Jean-Etienne DURAND, dit), magistrat français, né à Toulouse, président du parlement de cette ville. Il s'opposa courageusement aux fureurs de la Ligue et périt victime de son dévouement en 1589.

DURAS [*râss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, au-dessus de la vallée du Drot; 1.330 h.

DURAS (Henri DURFORT, duc *de*), maréchal de France (1625-1704), contribua à la conquête de la Franche-Comté; — Son frère, LOUIS, passa en Angleterre au service de Charles II (1638-1709).

DURAS (Claire DE KERSAINT, duchesse *de*), romancière française (*Ourika*); née à Brest (1778-1828).

DURAZZO, l'ancien *Dyrrachium*, v. et port de l'Albanie, dans la *baie de Durazzo*, formée par l'Adriatique; 4.975 h.

DURBAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne, sur la Berre, affl. de l'étang de Sijean; 1.020 h.

DURBAN, v. du Natal (Union Sud-Africaine); 140.000 h. *Port-Natal* lui sert de port; sur l'océan Indien.

DUREAU DE LA MALLE [*ré*] (René), littérateur français, né à Saint-Domingue, traducteur de Tacite, Tite-Live, etc. (1742-1807); — Son fils, AUGUSTE, érudit, né à Paris (1777-1857).

DUREN, v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur la Roër; 34.000 h. Industrie active.

DÜRER [*vèr*] (Albert), peintre et graveur allemand, né à Nuremberg. Il joint à un coloris profond une touche savante et une grande vérité. Il excelle dans le portrait et se complaît dans les sujets terribles. La gravure sur bois ou à l'eau-forte lui doit de grands perfectionnements. Ses œuvres sont de précieux documents pour l'histoire de son temps (1471-1528).

A. Dürer.

DURET [*rè*] (Joseph), sculpteur français, né à Paris, auteur du *Danseur napolitain ;* ses œuvres attestent une profonde connaissance de l'anatomie (1804-1865).

DURHAM [*ram*], v. d'Angleterre, ch.-l. de comté ; 17.500 h. Le comté a 1.378.000 h. Elevage de bœufs renommés, de volailles, etc.

DURHAM (John George LAMBTON, *comte*), homme d'Etat anglais, né à Durham (1792-1840).

V. Duruy.

DUROC [*rok*] (Géraud-Christophe-Michel), général français, né à Pont-à-Mousson, grand maréchal du palais sous l'Empire, tué près de Bauten (1772-1813).

DURTAL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé, sur le Loir ; 2.850 h.

DURU (Henri-Alfred) auteur dramatique français, né et m. à Paris (1829-1889). Il a écrit soit seul soit en collaboration (avec Chivot, Labiche, etc.) des pièces spirituelles.

DURUY (Victor), historien français, né à Paris, ministre sous le second Empire. Il réalisa d'utiles réformes relatives à l'enseignement, et écrivit une magistrale *Histoire romaine* (1811-1894).

DURYER [*vi-é*] (Pierre), poète et traducteur français, né à Paris (1606-1658).

DUSAULX [*só*] (Jean-Joseph), écrivain français et conventionnel, né à Chartres (1728-1799).

DUSE (Eleonora), tragédienne italienne, née à Vigevano (1859-1924).

DU SEIGNEUR (Jean-Bernard), sculpteur français, né à Paris (1808-1866), d'inspiration romantique.

DU SOMMERARD [*so-me-rar*] (Alexandre), savant antiquaire français, né à Bar-sur-Aube, créateur du musée de Cluny (1779-1842) ; — Son fils EDMOND lui succéda dans la direction de ce musée (1817-1885).

DUSSAULT [*sô*] (François-Joseph), critique français, né à Paris, un des fondateurs du *Journal des Débats* (1769-1824).

DUSSEK (Jean-Louis), pianiste et compositeur tchèque, né à Czaslau (Bohême) ; auteur de concertos et de sonates (1761-1812).

DUSSELDORF, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur le Rhin ; 407.000 h. Industrie active : filatures, métallurgie. Patrie de Jacobi, H. Heine, Cornélius.

DUTENS [*tinss*] (Louis), érudit français, né à Tours, m. à Londres (1730-1812).

DUTERT [*tèr*] (Ferdinand-Charles-Louis), architecte français, né à Douai en 1845 ; fut l'architecte de l'Exposition de 1889, à Paris.

DU TILLET [*ll* mll., *è*] (Jean), évêque et savant historien français, né à Paris, mort en 1570.

DUTOT [*to*], économiste français du XVIIIe siècle. Il fut caissier de la Compagnie des Indes, fondée par Law.

DUTROCHET [*chè*] (René), physicien français, né dans le Poitou (1776-1847).

DUTUIT (Auguste), collectionneur français (1812-1902), a légué à la Ville de Paris une magnifique collection de médailles, estampes, faïences anciennes.

Duumvirs, nom de deux magistrats romains, exerçant conjointement certaines fonctions publiques.

DU VAIR [*vèr*] (Guillaume), homme d'Etat et orateur français, né à Paris, l'un des *Politiques* sous la Ligue (1556-1621).

DUVAL (Amaury), littérateur français, né à Rennes (1760-1838) ; — ALEXANDRE, frère du précédent, auteur dramatique, né à Rennes (1767-1842).

DUVAL (Emile-Victor, dit *le Général*), né à Paris, m. à Chatillon (1841-1871), l'un des chefs militaires de la Commune en 1871.

DUVERGIER DE HAURANNE [*vèr-ji-é*] (Jean), abbé de Saint-Cyran, théologien français, né à Bayonne, ami de Jansénius et du grand Arnauld (1581-1643).

DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper), publiciste, historien et homme politique français, né à Rouen (1798-1881) ; — Son fils ERNEST, homme politique français, né à Paris (1843-1877).

DUVERNEY [*vèr-né*] (Joseph GUICHARD), anatomiste français, né à Feurs (1648-1730).

DUVERNOIS [*vèr-noi*] (Clément), publiciste et homme politique français, ministre du second Empire, né à Paris (1836-1879).

DUVERNOY (Georges-Louis), zoologiste et anatomiste français, né à Montbéliard (1777-1855). Disciple de Cuvier.

DUVEYRIER [*vè-ri-é*] (Henri), géographe et explorateur français, célèbre par ses explorations au Sahara, né à Paris (1840-1892).

DUVIVIER [*vi-é*] (Franciade-Fleurus), général français, né à Rouen en 1794 ; il se signala en Algérie, et fut tué à Paris en combattant l'insurrection de Juin 1848.

DVINA ou **DUNA** (*la*), nom de deux fleuves de Russie, dont l'un arrose la Russie, puis la Lettonie, passe à Dunabourg, Riga, et se jette dans le golfe de Riga après un cours de 1.024 kil. ; l'autre, qui arrose Arkhangel, se jette dans la mer Blanche ; 1.725 kil.

Van Dyck.

DVORAK (Anton), compositeur tchèque, né à Mulhausen, en Tchécoslovaquie (Bohême) en 1841 ; talent expressif et original (1841-1904).

DYCK (Antoine *Van*), peintre flamand, né à Anvers. Il est, après Rubens, le plus grand artiste de l'école flamande. Il a un charme inimitable dans le coloris ; son dessin est savant, mais simple, son pinceau d'une grande délicatesse et d'une frappante vérité. Ses portraits (*Charles Ier*, etc.) sont d'admirables chefs-d'œuvre (1599-1641).

Dyck (*Portrait de Van*), portrait remarquable de l'artiste par lui-même (musée des Offices).

DYCK (Philippe *Van*), dit *le Petit Van Dyck*, peintre hollandais, né à Amsterdam (1679-1752).

DYLE (*la*), riv. de Belgique, qui sort du Brabant méridional, arrose Louvain, Malines, et se joint à la Nèthe pour former le Rupel ; 86 kil. Cette rivière a donné son nom à un département français (1794 à 1814) qui avait pour chef-lieu *Bruxelles*.

DYRRACHIUM, v. de l'anc. Illyrie, auj. *Durazzo*.

DZÉNA, massif montagneux de la Macédoine, au S. de la frontière serbo-grecque. Combat victorieux des Français contre les Bulgares (18-20 septembre 1918).

DZOUNGARIE, pays tributaire de la Chine ; v. pr. *Kouldja*, en plein cœur de l'Asie centrale.

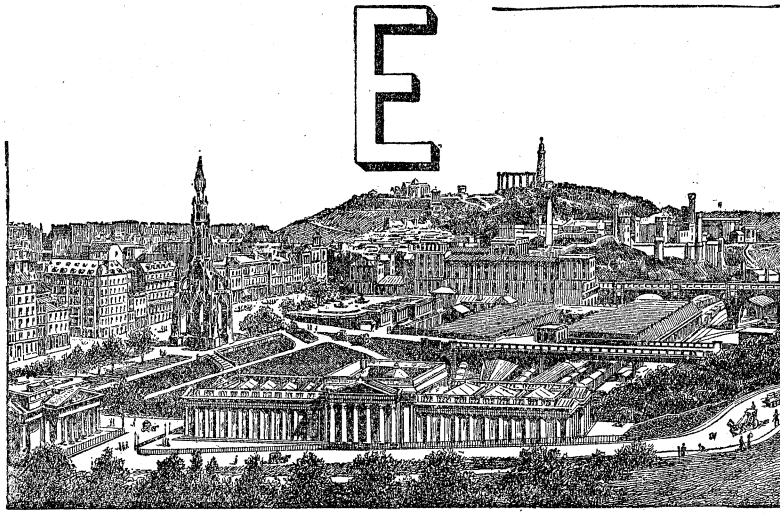

ÉDIMBOURG.

ÉACÉES [*sé*], fêtes que l'on célébrait dans l'île d'Egine, en l'honneur d'Éaque, fils de Jupiter.

ÉACIDE, roi d'Epire, m. en 313 av. J.-C.

ÉACIDES, nom donné aux descendants d'Eaque, tels que Pélée, Achille et Pyrrhus Néoptolème, etc.

EALING, v. d'Angleterre (comté de Middlesex); 67.700 h. Faubourg de l'ouest de Londres.

ÉAQUE, fils de Jupiter, roi d'Egine. Célèbre par sa justice, il devint, à sa mort, l'un des trois juges des Enfers avec Minos et Rhadamante (*Myth.*).

EASTBOURNE, v. d'Angleterre (comté de Sussex), sur la Manche; 62.000 h. Bains de mer.

EAST HAM, v. d'Angleterre (comté d'Essex); 143.000 h. Faubourg est de Londres.

EASTLAKE [*ist'-lé-ke*] (Charles LOCK), peintre anglais, né à Plymouth, auteur d'une *Histoire de la peinture à l'huile* (1793-1865).

EASTWICK (*ist'-ou-ik'*] (Edward BACKHOUSE), orientaliste et diplomate anglais (1814-1883).

EAUX-BONNES [*ô-bo-ne*], comm. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron; au confluent de la Soude et du Valentin, affluent du gave d'Ossau; 485 h. Eaux thermales sulfurées sodiques et calciques.

EAUX-CHAUDES [*ô-chô-de*], village de la commune de Laruns (Basses-Pyrénées), au-dessus du gave d'Ossau; 220 h. Eaux thermales sulfureuses.

EAUZE [*é-au-ze*], ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, au-dessus de la Gélise; 3.360 h. (*Elusates*). Eaux-de-vie. Patrie de Rufin.

EBERHARD [*è-bè-rar'*] (Jean-Auguste), philosophe allemand, qui défendit les doctrines de Leibniz (1739-1809).

EBERS [*é-bèrss*] (Georges-Maurice), égyptologue et romancier allemand, né à Berlin (1837-1898).

EBERSBERG [*é-bèrs'-bèrg*] ou **EBELSBERG,** village d'Autriche (Styrie). Victoire de Masséna sur les Autrichiens (1809).

EBERSDORF (*è-bèrs'*] ou **KAISERS-EBERSDORF,** v. d'Autriche (Basse-Autriche), en face de l'île Lobau. Fait partie de la ville de Vienne.

EBERSWALDE, v. d'Allemagne (Prusse), sur le canal de Finow; 27.000 h.

EBERTH (Charles-Joseph), bactériologiste allemand, né à Wurtzbourg (1835), connu pour ses travaux sur le bacille de la fièvre typhoïde.

ÉBIONITES, hérétiques du 1er siècle, qui niaient la divinité de Jésus-Christ et soutenaient que les pauvres seuls seront sauvés.

ÉBLÉ (Jean-Baptiste), général français, né à Saint-Jean-de-Rorbach (Moselle). Chargé de surveiller pendant la retraite de Russie les ponts de la Bérézina, il sauva un grand nombre de malheureux. Il mourut en Prusse des suites de la campagne (1785-1812).

EBLIS ou **IBLIS,** nom que les musulmans donnent au souverain des démons.

ÈBRE, fleuve d'Espagne. Il a sa source dans les monts Cantabres, arrose Logroño, Saragosse, Tortose et se jette dans la Méditerranée; 900 kil.

ÉBREUIL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat, sur la Sioule, s.-affl. de l'Allier; 1.560 h.

ÉBROÏN [*bro-in*], maire du palais de Neustrie en 657 à la mort d'Erkinoald, sous Clotaire III, Thierry III et Childéric II. Il fit mettre à mort son adversaire saint Léger et battit les Austrasiens à Latofao (680). Il périt assassiné l'année suivante.

ÉBURONS [*ron*], peuple de la Gaule, établi entre la Meuse et la Dyle (auj. prov. belge de Liége).

ECBATANE (*Ahmeta* d'après la Bible), capit. de l'ancienne Médie; aujourd'hui *Hamadan* (Perse).

Ecce homo, tableau du Corrège, à la National Gallery (Londres); — du Titien et de Van Dyck, musée du Belvédère (Vienne); — d'Annibal Carrache et du Guerchin, Pinacothèque de Munich; — du Guide, de Pierre Mignard (Louvre).

Ecclésiaste (*l'*), ouvrage attribué à Salomon et rangé par l'Eglise dans les livres canoniques. Il développe la fameuse maxime : « Vanité des vanités, tout est vanité. »

Ecclésiastique (*l'*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament. Il est rangé par l'Eglise catholique dans les livres canoniques, contrairement à l'opinion des juifs et des protestants.

ECHEGARAY (José), mathématicien, auteur dramatique et homme politique espagnol, né à Madrid (1833-1916).

ÉCHELLES (*Les*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur le Guiers-Vif; 940 h.

Échelles du Levant. Ce nom, qui vient du turc *iskele* (jetée), est donné aux ports marchands de la Méditerranée naguère ou encore soumis à la domination turque, tels que Constantinople, Salonique, Beyrouth, Smyrne, Alexandrie, Tripoli, etc.

Échevins ou **scabins.** Sous les deux premières races, les échevins ne furent que des conseillers judiciaires, et ils disparurent sous la féodalité pour faire place aux *baillis* et *prévôts*. Dans les villes, ils

se firent nommer par les bourgeois à la direction des affaires municipales et, sous la présidence d'un maire, ils formèrent le conseil des communes. Ils furent supprimés en 1789. — A Toulouse, on les appelait *capitouls* et à Bordeaux *jurats*.

ECHIDNA [*é-kid'-na*], monstre fabuleux, moitié femme et moitié serpent, qui enfanta Cerbère, l'hydre de Lerne, la Chimère, le Sphinx, le Dragon, la Gorgone, le lion de Némée, etc.

Echiquier, nom donné, sous l'ancien régime, au parlement de Normandie.

Échiquier, juridiction anglaise qui règle notamment les affaires de finances. Le ministre anglais des finances s'appelle chancelier de l'Echiquier.

ECHO [*ko*], nymphe qui, ayant mécontenté Junon, fut changée en rocher, et condamnée à répéter les derniers mots de ceux qui l'interrogeaient.

ECIJA, v. d'Espagne, prov. de Séville, près du Génil, affl. du Guadalquivir; 29.200 h.

ECKMÜHL [*mul'*], village de Bavière, sur la Grande Laber; 250 h. Napoléon y vainquit les Autrichiens en 1809. Davout fut créé prince d'Eckmühl.

ECKMÜHL (*phare d'*), phare, un des plus beaux du monde, situé à la pointe de Penmarch (Finistère), à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et construit en 1897, grâce à un don de la fille de Davout, prince d'Eckmühl, d'où son nom.

Éclipse (*l'*), journal satirique qui parut de 1868 à 1876 sous la direction d'André Gill.

ÉCLUSE (*L'*) [en holland. *Sluis*], petite ville des Pays-Bas, prov. de Zélande; 1.650 h. Non loin de là, les Anglais gagnèrent une bataille navale sur les Français en 1340, au début de la guerre de Cent ans.

Écluse (*défilé de l'*) ou **Pas de la Cluse,** défilé creusé entre le Jura et les Alpes (Ain) et franchi par la route qui va de Lyon à Genève. Il est défendu par le *fort de l'Ecluse*, construit à 420 mètres d'altitude sur les escarpements du Grand Crédo (ou Crêt d'Eau).

ECNOME (auj. *Monte Serrato* ou *di Licata*), cap montagneux de la Sicile méridionale, où les Carthaginois furent vaincus sur mer par Régulus et Manlius Vulso (256 av. J.-C.).

École militaire, monument élevé à Paris à l'extrémité du Champ-de-Mars, en 1752, par l'architecte Gabriel, et destiné d'abord à la création d'une école militaire de jeunes gentilshommes. Depuis 1793, ses bâtiments n'ont cessé d'être occupés par des troupes diverses. Ils contiennent aujourd'hui, en outre, l'École supérieure de guerre.

École des maris (*l'*), comédie en trois actes et en vers, de Molière. Sganarelle en est le principal personnage. V. SGANARELLE (1661).

École des femmes (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière (1662); œuvre admirable, la première en date des grandes comédies de Molière. Il y montre que la vertu d'une femme ne saurait reposer uniquement sur son ignorance du mal. — *Critique de l'École des femmes*, comédie en un acte et en prose, de Molière (1663).

École des mères (*l'*), comédie en cinq actes et en vers de La Chaussée (1745); une des meilleures pièces du genre dit « larmoyant ».

École de la médisance (*l'*) [*School for scandal*], comédie de Sheridan, une des pièces les plus originales et les plus gaies du théâtre anglais (1766). Elle est dirigée contre ces mille bavardages de société qui dénaturent les faits, et, de légères peccadilles, font quelquefois des crimes monstrueux.

École d'Athènes (*l'*) ou **la Philosophie,** chef-d'œuvre de Raphaël, au Vatican (*Chambres*); les grands philosophes et les grands écrivains grecs : Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Empédocle, Diogène, Nicomaque, etc., sont groupés sur les degrés et sous le péristyle d'un temple. Scène imposante, physionomies expressives; belle architecture.

École des singes (*l'*), tableau de David Teniers (Madrid). La gent écolière y est saisie dans toute sa pétulance et sa mutinerie.

École du soir (*l'*), tableau de G. Dov (Amsterdam). On y admire l'attitude du pédagogue, la naïveté des visages d'enfants, le pittoresque de la composition, la perfection de l'effet de lumière.

École turque (*Sortie de l'*), célèbre aquarelle de Decamps, représentant une volée d'écoliers qui prend la clef des champs en se bousculant (1842).

ÉCOLES: I. *Ministère de l'Agriculture.* L'enseignement professionnel public de l'agriculture a été réorganisé par la loi du 2 août 1918 et par le règlement d'administration publique du 23 juin 1920, qui ont refondu la classification des écoles.

Institut national agronomique, école supérieure d'agriculture fondée en 1876; forme des agriculteurs préparés à l'application des procédés scientifiques de culture, des professeurs d'agriculture, des candidats à l'Ecole nationale des eaux et forêts, et des ingénieurs agronomes. Admission après concours. Le régime est l'externat; durée des études : 2 ans; un diplôme d'*ingénieur-agronome* les couronne.

Écoles nationales d'agriculture: à *Grignon* [S.-et-O.] (Sections spéciales de culture industrielle et de transformation des produits agricoles). *Montpellier* (Sections spéciales de viticulture, œnologie et industries agricoles méridionales), *Rennes* (Sections spéciales de laiterie, pomologie et cidrerie). Elles forment des chefs de culture instruits et des professeurs d'agriculture. Durée des études : 2 ans. Les élèves sont admis au concours et reçoivent, en sortant, le diplôme d'*ingénieur agricole.*

Il existe également des écoles nationales spécialisées dans un enseignement : à Versailles, l'*Ecole nationale d'horticulture*; à Douai, l'*Ecole nationale des industries agricoles;* à Mamirolle (Doubs), l'*Ecole nationale d'industrie laitière*; à Aurillac, l'*Ecole nationale d'agriculture et de laiterie*; à Fayl-Billot (Hte-Marne), l'*Ecole nationale d'ostréiculture et de vannerie*; etc.

Ecole forestière.

École nationale des eaux et forêts, à *Nancy.* Fondée en 1824, elle est destinée à assurer le recrutement du personnel supérieur des eaux et forêts (officiers forestiers). Les élèves, tous internes, se recrutent uniquement parmi ceux de l'Institut agronomique et de l'Ecole polytechnique, les candidats devant être âgés de 23 ans au plus. La durée des études est de 2 ans. L'école possède en annexe une *Station de recherches et d'expériences forestières.*

École secondaire des eaux et forêts, au domaine des Barres, à *Nogent-sur-Vernisson* (Loiret). Elle facilite aux préposés ayant plus de 35 ans d'âge et plus de 3 ans de service l'accès aux grades d'officiers forestiers. Durée des cours : 2 ans.

École du génie rural, fondée en 1918 à l'Institut agronomique, pour assurer le recrutement du corps du génie rural.

Écoles nationales vétérinaires, à *Maisons-Alfort* (Seine), *Lyon* et *Toulouse.* Elles forment des vétérinaires civils et militaires. L'admission a lieu au concours, les candidats doivent être bacheliers et âgés de 17 ans au moins et de 25 ans au plus. Durée des cours : 4 ans.

École des haras, au dépôt d'étalons du *Pin* (Orne). Fondée en 1874, elle assure le recrutement des officiers des haras. Durée des études : 2 ans.

Écoles d'agriculture. Sont réunies sous ce vocable, par la loi du 2 août 1918, les anciennes *écoles pratiques* et *écoles techniques*, et un certain nombre de *fermes-écoles.* Au nombre d'une trentaine, réparties dans les divers départements, elles forment par leur enseignement théorique et pratique des agriculteurs instruits. Elles s'adressent surtout aux fils d'agriculteurs, propriétaires et fermiers, qui y sont admis après un examen correspondant approximativement au certificat d'études primaires. Les limites d'âge sont de 13 à 15 ans (minimum) et de 17 à 19 ans (maximum), et la durée des études de 2 à 3 ans, suivant les écoles. En outre, il existe un certain nombre d'écoles spécialisées (*laiterie, magnanerie, écoles ménagères, bergerie nationale* de Rambouillet), puis des *écoles saisonnières*, des *écoles am-*

bulantes et des *cours post-scolaires agricoles* qui complètent le programme de l'enseignement agricole à tous les degrés.

II. *Ministère des Colonies.*

École coloniale, à *Paris*, créée en 1885. Elle comprend une section indigène dont le régime est l'internat, laquelle prépare à l'administration coloniale les jeunes Indochinois âgés de 14 à 20 ans ; et une section française, qui assure le recrutement des divers services coloniaux (administration, services pénitentiaires, magistrature coloniale). Les élèves de cette dernière section sont admis au concours parmi les jeunes gens âgés de 18 à 23 ans, munis du diplôme d'une école supérieure ou du baccalauréat, — et de la licence en droit pour la section de la magistrature. Durée des études : 2 ans. Externat.

École pratique coloniale, au *Havre*, annexée à l'École pratique de commerce et d'industrie de cette ville.

Institut d'agronomie coloniale, à *Nogent-sur-Marne*. Reçoit des élèves diplômés de l'Institut agronomique, des Ecoles nationales d'agriculture, de l'Ecole coloniale, de l'Ecole centrale des arts et manufactures, des licenciés ès sciences physiques et naturelles. Durée des études : 1 an. Les élèves ayant subi avec succès l'examen de sortie prennent le titre d'*ingénieur d'agriculture coloniale*.

École d'application du service de santé des troupes coloniales. Créée à Marseille par le décret du 3 octobre 1905, pour former des médecins des troupes coloniales. Elle est au service de santé des colonies ce qu'est au service de santé de la marine l'Ecole d'application de Bordeaux.

III. *Ministère du Commerce.*

Jusqu'en 1919, les établissements d'enseignement professionnel, industriel ou commercial ressortissaient au ministère du Commerce et de l'Industrie. Le décret du 20 janvier 1920 a érigé la direction de l'enseignement technique au ministère du Commerce en *Sous-Secrétariat d'Etat à l'enseignement technique* et a rattaché celui-ci au ministère de l'instruction publique. (Voir plus loin.)

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

École supérieure des postes et télégraphes. Elle forme, dans deux sections différentes, le personnel supérieur administratif et les ingénieurs techniques des postes et télégraphes. Admission au concours, sauf pour les polytechniciens. Durée des études : 2 ans.

IV. *Ministère des Finances.*

École d'application des manufactures de l'Etat (tabacs). Il n'y a pas de concours d'admission : un ou deux élèves ingénieurs, en moyenne, sont reçus par année. La durée des cours est de 8 mois. L'école reçoit aussi des vérificateurs de la culture des tabacs.

V. *Ministère de la Guerre.*

École supérieure de guerre, à *Paris*. Instituée en 1878, elle forme des officiers brevetés d'état-major. Elle admet par voie de concours les lieutenants et capitaines de 28 à 38 ans, ayant au moins trois ans de service actif. Durée des études et des stages : 4 ans.

Ecole polytechnique.

A l'École sont annexés un *Centre de hautes études militaires*, à Paris, et un *Centre d'études tactiques d'artillerie*, à Metz.

École polytechnique, à *Paris*. Créée par la Convention, elle forme : 1° des ingénieurs, 2° des élèves pour les écoles d'ingénieurs de l'Etat, 3° des officiers d'artillerie et du génie. Admission au concours, parmi les bacheliers de 17 à 20 ans. La durée des études est de 2 ans. A leur sortie, les meilleurs élèves sont répartis, suivant leur rang, entre les écoles d'application des manufactures de l'Etat, des poudres et salpêtres, du génie maritime, des mines, des ponts et chaussées, des postes et télégraphes, des eaux et forêts, etc. Les autres sont affectés à l'artillerie et au génie, comme sous-lieutenants.

École spéciale militaire, à *Saint-Cyr-l'Ecole*. Fondée en 1802 et destinée à former des officiers pour les différentes armes. Admis par voie de concours entre candidats âgés de 18 à 22 ans, chaque année les élèves passent deux mois dans un corps de troupe pendant les manœuvres. A l'école sont annexés depuis la guerre : un *centre de perfectionnement de capitaines d'infanterie* et un *centre d'instruction d'élèves aspirants*.

Ecole Saint-Cyr.

École militaire de l'artillerie et du génie, à *Fontainebleau*. L'ancienne *école d'application* a été réorganisée en 1915. Elle reçoit : 1° des élèves officiers, recrutés parmi les sous-officiers d'une certaine ancienneté, dont elle fait des sous-lieutenants ; 2° des officiers sortant de l'école polytechnique ou des armes de l'artillerie, du génie et du train, dont elle fait des officiers spécialisés.

École d'application de la cavalerie, à *Saumur*. Reçoit les officiers de cavalerie nommés pendant la guerre, et aussi des officiers d'instruction sortant de Saint-Cyr, des aides-vétérinaires et des élèves maréchaux ferrants et télégraphistes. Durée des cours : 11 mois.

École militaire du génie, à *Versailles*. Fondée en 1884, elle admet au concours des sous-officiers, qui en sortent sous-lieutenants après 1 an d'études.

École militaire de l'infanterie, à *Saint-Maixent*. Fondée en 1884, elle admet au concours des sous-officiers d'infanterie et d'infanterie coloniale, qui en sortent sous-lieutenants après 1 an d'études.

École d'administration militaire, à *Vincennes*. Elle reçoit des sous-officiers de toutes armes, au concours, lesquels sont nommés, à leur sortie, officiers d'administration.

École du service de santé militaire, à *Lyon*. Réorganisée en 1919, elle assure le recrutement des médecins et des pharmaciens de l'armée. Elle admet au concours les candidats munis du P. C. N. et de quatre inscriptions, âgés de 17 à 23 ans. Durée des études : 2 ans.

École d'application du service de santé militaire au Val-de-Grâce, à *Paris*. Elle reçoit comme stagiaires les docteurs sortant de l'école de Lyon. Stage : 1 an.

École des poudres et salpêtres, fondée à *Paris* pour les élèves qui se destinent aux manufactures de l'Etat (poudreries).

École de gendarmerie. Ecole d'officiers et de sous-officiers, à *Versailles*. Ecoles de préparation à *Mamers*, *Moulins*, *Strasbourg* et *Toul*.

École normale d'éducation physique, à *Joinville-le-Pont* (Seine). Réorganisée en 1919, elle forme des maîtres d'armes et des moniteurs de gymnastique.

Prytanée militaire, à *La Flèche* (Sarthe). Institué pour donner gratuitement à des fils d'officiers l'enseignement secondaire et la préparation aux grandes écoles. Age d'admission : de 9 à 10 ans.

Écoles spéciales, ou *centres d'études*, pour la formation de spécialistes militaires : à *Bordeaux* (aviation), *Briançon* (études de montagnes), *Cosne* (aérostation), *Cazeau* (aviation), *Istries* (pilotage), *Montargis* (D. C. A), *Les Sables-d'Olonne* (infanterie), *Tours* (transmissions), et *Versailles* (chars de combat).

Écoles militaires préparatoires. Elles sont destinées à élever et diriger vers la profession militaire et en vue de la préparation des cadres de l'armée les enfants qui y sont admis et, en particulier, les enfants de troupe. Age d'admission : 13 ans. Ces écoles sont situées aux *Andelys*, à *Tulle*, *Rambouillet* et *Saint-Hippolyte-du-Fort*, pour l'infanterie ; à *Autun*, pour la cavalerie, et *Billom* pour l'artillerie et le génie.

École enfantine militaire, dite *école Hériot*, à *La Boissière* (Seine-et-Oise). Elle reçoit les orphelins fils de militaires, à 5 ans, et les prépare aux écoles précédentes.

VI. *Ministère de l'Instruction publique.*

a) Enseignement primaire.

Écoles maternelles (anciennes *salles d'asile*). Les enfants âgés de 2 à 6 ans y sont préparés à entrer à l'école primaire.

Écoles enfantines. Ces écoles forment le degré intermédiaire entre les écoles maternelles et les écoles primaires auxquelles elles sont annexées. Elles reçoivent les enfants des deux sexes, de 4 à 7 ans.

Écoles primaires élémentaires. Créées par la Convention en 1792, ces écoles, écoles de garçons, écoles de filles, et écoles mixtes dans les communes et hameaux, reçoivent des enfants de 6 à 13 et 14 ans.

Écoles primaires supérieures. Indépendamment des écoles primaires élémentaires, un certain nombre de villes importantes possèdent des établissements d'enseignement primaire supérieur. On y donne aux enfants, en 2 ou 3 années d'études, après le certificat d'études primaires, une instruction générale plus développée, et, parallèlement, des connaissances professionnelles élémentaires (travail manuel, agriculture, commerce, industrie ; enseignement, ménager pour les filles).

Écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices. Elles forment les maîtres et maîtresses des écoles primaires. Les élèves sont admis au concours ; ils doivent avoir plus de 16 ans et moins de 18, être munis du brevet élémentaire, et souscrire l'engagement de servir pendant 10 ans dans l'enseignement. L'enseignement est gratuit, et le régime est l'internat.

Ecole normale primaire.

Écoles normales supérieures d'enseignement primaire, pour les instituteurs à *Saint-Cloud* (Seine-et-Oise), pour les institutrices à *Fontenay-aux-Roses* (Seine). Elles forment les professeurs des écoles normales primaires et des écoles primaires supérieures. L'admission a lieu au concours, et le régime est l'internat. Les candidats doivent avoir 19 ans au moins et 25 au plus, être titulaires du brevet supérieur ou d'un baccalauréat, et contracter, s'ils ne l'ont fait déjà, l'engagement de servir pendant 10 ans dans l'enseignement.

b) Enseignement secondaire.

L'enseignement secondaire est donné dans les *lycées* et les *collèges*.

c) Enseignement supérieur

École normale supérieure, rue d'Ulm, à *Paris*. Institut pédagogique fondé par la Convention, destiné à la formation des professeurs de toutes les branches des enseignements secondaire et supérieur. Les candidats licenciés ès lettres ou ès sciences, âgés de 18 à 24 ans, sont admis au concours. Après 3 ans d'études, ils passent les examens d'agrégation des lycées.

École normale secondaire de jeunes filles, à *Sèvres* (Seine-et-Oise). Fondée en 1881, elle forme des professeurs femmes et des directrices pour les lycées et collèges de filles. Admission au concours parmi les candidates bachelières ou titulaires du brevet supérieur, âgées de 18 ans au moins et de 24 au plus. Durée des études : 3 ans.

Écoles ou **facultés des lettres et des sciences,** au chef-lieu de chaque université. Les cours y sont faits en vue de préparer les bacheliers aux examens de la licence, de l'agrégation et du doctorat. Dirigées par un *doyen*, elles donnent un enseignement public et délivrent les diplômes du baccalauréat et des autres grades universitaires jusqu'au doctorat.

Écoles ou **facultés de médecine,** à *Paris, Montpellier, Nancy, Lyon. Bordeaux, Lille, Alger*. Elles confèrent le diplôme de docteur aux étudiants pourvus du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.), qui ont pris régulièrement leurs inscriptions et passé avec succès divers examens.

Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie, à *Marseille* (médecine et pharmacie coloniales) et à *Rennes*. Elles donnent le même enseignement que les facultés, mais ne confèrent que des inscriptions, et non le doctorat.

Écoles dentaires, écoles pratiques pour la formation de chirurgiens et de mécaniciens dentistes. Il existe 3 de ces écoles à *Paris*, et 1 à *Bordeaux, Lyon, Lille, Nantes et Nancy*.

Écoles ou **facultés de droit,** à *Paris, Aix, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier* (enregistrement et notariat), *Nancy, Poitiers, Toulouse, Alger* (droit musulman). Durée des cours : 3 ans.

Écoles supérieures de pharmacie, à *Paris, Nancy, Montpellier et Toulouse*. Préparent les jeunes gens bacheliers à l'obtention du diplôme de pharmacien après 5 années d'études. Ces quatre écoles ont été tranformées en facultés de pharmacie en 1920.

Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, à *Amiens, Angers, Besançon, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Limoges, Poitiers, Reims, Rouen* et *Tours*, c'est-à-dire là où n'existent ni faculté de médecine, ni école supérieure de pharmacie.

Écoles et Instituts de chimie des universités, à *Paris, Bordeaux, Caen, Lille, Lyon. Montpellier, Nancy et Toulouse*. Elles ont pour but de former, en vue des carrières industrielles, des chimistes d'élite, munis du diplôme d'*ingénieur-chimiste*.

École nationale des chartes, fondée en 1821, à *Paris*. Forme des *archivistes-paléographes*. Les candidats doivent être bacheliers ès lettres, et avoir moins de 25 ans ; ils subissent un examen d'admission. La durée des études (external) est de 3 ans.

École spéciale des langues orientales vivantes, fondée à Paris en 1795 pour former des drogmans et des interprètes chargés d'assister nos agents diplomatiques et consulaires dans les pays orientaux. Les élèves doivent être bacheliers ès lettres, ou subir un examen d'admission. Durée des études : 3 ans.

École pratique des hautes études, fondée à Paris, près de la Sorbonne, en 1862. Aucune condition d'admission ; les leçons ont pour objet de permettre aux élèves de se perfectionner dans les hautes questions scientifiques ou littéraires. Elle se divise en cinq sections : mathématiques, physique et chimie, histoire naturelle et physiologie, sciences historiques et philologiques, sciences religieuses.

Écoles de notariat. Reconnues par l'Etat depuis le décret du 1er mai 1905, elles donnent l'enseignement pratique aux clercs de notaires, qu'elles dispensent de 2 ans de stage. Il existe des écoles à *Angers, Bordeaux, Bourges, Dijon, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse*.

d) Enseignement technique.

L'enseignement technique a été complètement réorganisé par la loi du 25 juillet 1919 (loi Astier), qui a fait une classification nouvelle des écoles de tous les degrés et a créé, avec les *cours professionnels*, l'enseignement technique primaire ou apprentissage rationnel. Les écoles et cours techniques industriels et commerciaux sont les suivants :

Ecoles nationales d'arts et métiers.

Conservatoire national des arts et métiers, à *Paris*. Fondé par la Convention. Donne l'enseignement supérieur des sciences mathématiques, physiques, chimiques, économiques et juridiques appliquées à l'industrie.

École normale de l'enseignement technique, à *Paris*. Créée en 1912, elle a pour objet la formation des maîtres des écoles professionnelles de tous les degrés. Admission au concours. Durée des études : 2 ans.

École centrale des arts et manufactures, à *Paris*, fondée en 1829. Elle forme des ingénieurs civils. Les candidats, admis au concours, doivent avoir 17 ans révolus. Régime, externat ; durée des études : 3 ans.

Écoles nationales d'arts et métiers, à *Paris, Aix, Angers, Châlons-sur-Marne, Cluny* et *Lille*.

Elles forment des ingénieurs pour l'industrie, des chefs d'atelier et de fabrication très recherchés. Admission au concours, de 15 à 18 ans. Durée des études : 3 ans. Une quatrième année, à l'école de Paris, reçoit les élèves sortis les premiers de toutes les écoles d'arts et métiers et qui veulent étudier plus particulièrement les industries modernes (électricité, automobile, etc.).

Écoles nationales professionnelles, à *Armentières* (Nord), *Epinal*, *Nantes*, *Vierzon* (Cher) et *Voiron* (Isère). Forment des contremaîtres, des chefs d'ateliers, des dessinateurs et des mécaniciens. Admission au concours, de 12 à 15 ans. Durée des études : 4 ans, et 3 ans pour ceux qui préparent les écoles d'arts et métiers.

Écoles nationales d'horlogerie, à *Besançon* et à *Cluses* (Haute-Savoie). Forment des ouvriers horlogers et des chefs de fabrication, après 3 ans d'études.

Écoles pratiques de commerce et d'industrie, créées par la loi de finances de 1892. Au nombre d'une soixantaine disséminées sur tout le territoire, elles forment des contremaîtres, premiers ouvriers, employés de commerce, etc., et préparent aux écoles d'arts et métiers. Le régime général est l'externat, mais plusieurs acceptent des internes et des demi-pensionnaires. La durée des études est de 3 ans, — et de 4 ans dans quelques-unes plus spécialisées. Les spécialisations comprennent les industries locales jusqu'à l'industrie hôtelière.

École des hautes études commerciales, à *Paris*, fondée par la Chambre de commerce, et reconnue par l'État. Forme des négociants et des agents consulaires. Admission par voie d'examen. Candidats âgés de 17 ans au moins. Durée des études : 2 ans.

École supérieure pratique de commerce et d'industrie, à *Paris* ; forme des agents commerciaux, acheteurs, chefs de rayon, représentants, etc. Admission à 13 ans, sur examen. Diplôme après 3 ans d'études.

Écoles supérieures de commerce, administrées par les chambres de commerce de diverses régions, sous le contrôle de l'État. Elles forment des directeurs de maisons et chefs de magasins. Admission à 15 ans sur examen et diplôme après 2 ans d'études.

Écoles commerciales, identiques aux précédentes, avec 4 ou 3 ans d'études. Il en existe 3 à *Paris*.

École de haut enseignement commercial, pour jeunes filles, à *Paris* (Conservatoire national des arts et métiers). Enseignement supérieur.

École des hautes études techniques, à *Lyon*, identique à la précédente.

Écoles professionnelles de la Ville de Paris. Elles donnent l'enseignement primaire supérieur et un enseignement technique spécialisé : *Diderot* (fer), *Boulle* (meuble), *Estienne* (typographie), *Dorian* (fer et bois), *Ecole municipale des arts appliqués* (céramique, sculpture sur bois, impression sur tissus, fresques, impressions décoratives, moulage, etc.), plus 6 écoles de filles où les élèves se spécialisent dans la broderie, la mode, la lingerie, la couture, etc.

École municipale de physique et de chimie industrielles, fondée par la Ville de Paris, et destinée à former des ingénieurs physiciens et chimistes pour l'industrie privée. Les candidats doivent avoir de 16 à 19 ans. durée des études : 3 ans.

Écoles de chimie. Il existe une de ces écoles à Lyon, qui enseigne la chimie industrielle (durée des études : 3 ans) ; une autre à Bordeaux, qui enseigne la chimie industrielle et agricole (durée des études : 2 ans) ; une autre à Rouen (durée des études : 2 ans), pour la chimie industrielle ; une autre à Toulouse.

École centrale lyonnaise, placée sous le patronage de la Chambre de commerce de Lyon. Elle facilite aux jeunes jens (âgés de 16 ans au moins) l'accès des carrières industrielles. Diplôme après 2 ans d'études.

e) Beaux-Arts.

École du Louvre. On désigne sous ce nom l'ensemble des cours faits dans le palais du Louvre sur l'archéologie et les civilisations de l'antiquité.

École nationale supérieure des beaux-arts, à *Paris*. Fondée en 1648 sous le titre d'Ecole académique. Elle a reçu son titre actuel en 1793. Les élèves, âgés de 15 à 30 ans, sont admis après examen dans l'une des sections de peinture (qui comprend aussi la gravure en taille-douce), de sculpture (qui comprend aussi la gravure en médailles et en pierres fines), et d'architecture. Elle prépare les artistes aux différents concours pour le grand prix de Rome.

École nationale des arts décoratifs, à *Paris*. Fondée en 1765, elle forme des artistes décorateurs et des dessinateurs industriels. L'enseignement est gratuit pour les jeunes gens âgés de 13 à 30 ans, et les jeunes filles de 13 à 25 ans.

Écoles des beaux-arts. Elles ont pour but de former des artistes, et donnent l'enseignement des beaux-arts.

Elles sont *nationales* à Lyon, Alger, Dijon.

Elles sont *régionales* à Amiens, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy, Rennes, Rouen et Saint-Etienne.

Elles sont *municipales* à Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Caen, Grenoble, Lille, Marseille, Nantes, Le Havre, Poitiers, Tourcoing et Toulon.

Écoles des arts décoratifs. Elles donnent l'enseignement de l'art appliqué à l'industrie, et préparent des décorateurs pour les spécialités locales. Les écoles *nationales* sont à *Aubusson* (tapisserie), *Bourges*, *Limoges* (céramique), *Nice*, *Calais* (dentelle), *Roubaix* (tissage) et *Saint-Etienne* (rubans et armes). Il existe en outre une école de céramique annexée à la Manufacture de *Sèvres*, une école d'art décoratif à la Manufacture de tapisserie de Beauvais, et une école de tapisserie à la Manufacture des Gobelins.

Conservatoire national de musique et de déclamation, pour l'enseignement gratuit de la musique vocale et instrumentale et de la déclamation dramatique et lyrique, de l'harmonie, de la composition, etc. Admission par voie d'examen.

École française d'Athènes, fondée en 1846, pour perfectionner des professeurs, âgés de moins de 30 ans (docteurs ès lettres ou agrégés des lettres, de grammaire, de philosophie ou d'histoire), dans la langue, l'histoire et l'archéologie grecques.

École française archéologique de Rome, fondée au palais Farnèse (1874). Elle est aux antiquités latines ce qu'est l'Ecole d'Athènes aux antiquités grecques.

École française d'Extrême-Orient, fondée à Hanoï en 1898, pour l'étude supérieure des langues, histoire et archéologie de l'Extrême-Orient.

École de Rome ou **Académie de France à Rome** (*villa Médicis*). Elle reçoit pendant 3 ans les architectes, sculpteurs, peintres, graveurs et musiciens qui ont obtenu le *grand prix de Rome*.

Institut français d'archéologie orientale du Caire, fondé en 1898 pour l'étude des antiquités orientales.

VII. *Ministère de l'Hygiène et de l'Assistance.*

Écoles ou **institutions nationales de sourds-muets,** à *Paris*, *Bordeaux* et *Chambéry*. Les enfants admis dans ces écoles à partir de 6 ans reçoivent, avec les soins médicaux, l'instruction élémentaire et professionnelle.

Écoles ou **institutions nationales de jeunes aveugles,** à *Paris* (institution nationale) et à *Saint-Mandé* (Ecole Braille). Les jeunes aveugles y sont admis à partir de 10 ans, et y reçoivent avec l'instruction primaire une éducation artistique et professionnelle.

VIII. *Ministère de la Justice*

(Grande chancellerie de la Légion d'honneur).

Écoles ou **maisons d'éducation de la Légion d'honneur,** à *Saint-Denis*, *Ecouen*, et aux *Loges*. Reçoivent les filles de légionnaires, orphelines ou appartenant à des familles nombreuses, âgées de 12 ans et munies du certificat d'études primaires.

IX. *Ministère de la Marine.*

École supérieure de la marine, à *Paris*. A pour but de donner le haut enseignement maritime à

20 officiers de marine (5 capitaines de corvettes et 15 lieutenants de vaisseau), qui en sortent *brevetés*, et sont versés dans les états-majors.

École navale, à *Brest.* Forme des officiers de marine (enseignes, en 2 ans d'études, et aspirants après un stage en mer sur un croiseur-cuirassé). Admission de 16 à 19 ans, par voie de concours.

Ecole navale.

École d'application du génie maritime, à *Paris.* Destinée à assurer le recrutement du corps des ingénieurs des constructions navales parmi les élèves sortant de Polytechnique. Durée des études : 2 ans.

École du commissariat de la marine, à *Brest.* Forme des officiers du commissariat de la marine (administration), parmi les licenciés en droit admis par voie de concours. Durée des études : 2 ans.

École d'administration de l'inscription maritime, à *Nantes.* Assure le recrutement du corps des administrateurs de l'inscription maritime, parmi les bacheliers ou les élèves des grandes écoles admis au concours. Durée des études : 2 ans.

Ecole des pupilles de la marine.

École du service de santé de la marine, à *Bordeaux.* Elle prépare des médecins pour la marine, recrutés parmi les élèves des écoles annexes de Brest, Rochefort et Toulon, et les étudiants en médecine. Durée des études : 2 ans.

École des pupilles de la marine, à *Villeneuve-en-Guilers* (Finistère). Donne l'enseignement primaire supérieur et professionnel à 500 orphelins d'officiers de la marine marchande, d'officiers mariniers des équipages et du personnel des arsenaux, de 7 à 15 ans.

École des apprentis marins, en rade de *Brest,* à bord de l'*Armorique* et du *Magellan.* Ancienne école des mousses. Reçoit des enfants de 14 ans, et les prépare à entrer à 16 ans dans une école de spécialité.

Ecole des mousses.

Écoles de spécialités. Ecoles particulières à chaque branche de l'activité navale : école de torpilleurs et de pyrotechnie à *Toulon ;* de gabiers timoniers, fusiliers marins, à *Lorient ;* de pilotes et de voiliers, de comptables et de chauffeurs, d'infirmiers et d'artilleurs, à *Brest.*

Écoles des mécaniciens des équipages de la flotte, à *Brest* et *Toulon.* Destinées à former des officiers mécaniciens par un enseignement donné alternativement à terre et sur mer. Les élèves y sont admis de 18 à 24 ans, en sortant des autres écoles préparatoires de la marine.

Écoles de navigation maritime ou **Écoles professionnelles maritimes secondaires** (anciennes écoles d'hydrographie), *à Dunkerque, Boulogne, Granville, Le Havre, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Paimpol, Brest, Nantes, Bordeaux, Agde, Marseille, Toulon, Saint-Tropez, Bastia.* Préparent les jeunes inscrits maritimes, âgés de 13 ans au moins, aux carrières maritimes. 2 années d'études.

École pratique d'application, à bord du *Jacques-Cartier,* en rade du *Havre,* créée en 1919 par la Compagnie Générale Transatlantique.

Écoles des pêches maritimes, à *Paris, Boulogne, Calais, Dieppe, Fécamp, Audierne, Douarnenez, Concarneau, Groix. Le Croisic, Les Sables-d'Olonne* et *Arcachon.* Elles donnent l'enseignement professionnel aux inscrits maritimes. Externat gratuit.

X. *Ministère des Pensions*
(Office National des Mutilés).

Écoles de rééducation professionnelle. Ces écoles, créées à partir de 1917, ont pour but d'apprendre ou de réapprendre un métier rémunérateur aux blessés et mutilés de la guerre.

XI. *Ministère des Travaux publics.*

École nationale des ponts et chaussées, fondée à Paris en 1747 pour former les ingénieurs du service des ponts et chaussées. Les élèves *titulaires* sortent de l'École polytechnique. Quant aux élèves *libres* admis au concours de 17 à 25 ans, ils obtiennent, après les épreuves de sortie, un diplôme d'ingénieur des constructions civiles. L'enseignement est gratuit. Les cours durent 3 ans.

École nationale supérieure des mines, fondée à *Paris* en 1747. Elle reçoit : 1° des élèves *titulaires,* sortant de l'École polytechnique et destinés à recruter le corps des ingénieurs de l'Etat pour le service des mines ; 2° des élèves *libres,* de 17 à 26 ans, admis après examen et qui sont aptes, après les trois ans d'études, à diriger des exploitations minières et métallurgiques.

École nationale des mines de *Saint-Etienne.* Forme des directeurs d'exploitations minières ou métallurgiques, et des gardes-mines. La durée des études, qui sont gratuites, est de 3 ans. L'école ne reçoit que des externes admis après examen.

Écoles des maîtres ouvriers mineurs. Il y en a une à Alais, et une à Douai. Les candidats, âgés d'au moins 18 ans, admis après examen, sont internes, et la durée des cours est de 2 ans. Pour être admis, il faut avoir préalablement travaillé comme ouvrier dans une mine.

XII. *Ecoles libres.*

Il existe de nombreuses écoles libres, depuis les écoles maternelles privées jusqu'aux grands établissements supérieurs ; mais elles sont trop nombreuses pour être énumérées ici. Nous nous contenterons d'indiquer les suivantes :

Écoles libres d'agriculture : *Institut agricole de Beauvais ; Ecoles supérieures d'agriculture,* d'Angers et de Toulouse ; *Ecole d'agriculture de Sandar-Limonest* (Rhône) ; *Institut pratique d'agronomie,* d'Aix (Bouches-du-Rhône) ; *Ecole d'agriculture « Lamennais »,* à Ploërmel (Morbihan) ; *Ferme-école de Mont-Gérard,* par Montiers-sur-Saulx (Meuse) ; etc.

École libre des sciences politiques, à *Paris.* Fondée en 1872, elle prépare aux grandes carrières administratives (diplomatie, Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection des finances, administrations centrales, etc.).

École des hautes études sociales, à *Paris.* Fondée en 1900, elle comprend une école morale et sociale et une école de journalisme, qui donnent un enseignement pratique à ceux qui désirent devenir des hommes publics.

Collège libre des sciences sociales, à *Paris.* Fondé en 1895 et ayant pour objet l'enseignement des doctrines sociales à des élèves libres.

École d'anthropologie, à *Paris.* Enseignement des sciences naturelles comparées, de la préhistoire, de l'ethnologie, de la sociologie et de la linguistique.

École spéciale d'architecture, à *Paris.* Fondée en 1865, pour former des architectes pratiques. Durée des cours : 3 ans. Externat.

École supérieure d'électricité, à *Paris.* Délivre des diplômes d'ingénieur-électricien. Les anciens élèves des écoles Polytechnique, Centrale, des Mines, de Saint-Etienne ; les anciens élèves médaillés des Ecoles d'arts et métiers ; les licenciés ès sciences physiques, sont dispensés du concours d'entrée.

École Brégnet, à *Paris.* Fondée en 1904 ; école théorique et pratique d'électricité.

Institut industriel du nord de la France, à *Lille.* Forme des ingénieurs civils et directeurs d'usines. Durée des études : 3 ans.

École supérieure d'aéronautique et de construction mécanique. Fondée à Paris en 1909, dans le but de former des ingénieurs constructeurs capables d'établir un projet d'aérostat, aéroplane, moteur léger, et d'en diriger l'exécution.

École d'ingénieurs, fondée en 1891 à *Marseille ;* forme des ingénieurs industriels. Les candidats, bacheliers, doivent avoir 16 ans révolus. Durée des études : 4 ans.

Écoles dentaires. Existent à Paris et à Lyon.

École de chant liturgique (*Schola cantorum*), à *Paris*, agrégée à l'Institut catholique. A pour objet l'étude du plain-chant et de la musique sacrée.

École de musique classique, fondée, en 1853, sous le titre d'*Ecole de musique religieuse*, par Niedermeyer ; subventionnée par le gouvernement. Située à Boulogne (Seine), elle est destinée à former des organistes et des maîtres de chapelle.

Écoles hôtelières. V. HÔTELIER.

ÉCOMMOY [*ko-moi*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 3.370 h. Ch. de f. Orl.

Économies royales, mémoires de Sully, document très précieux pour l'histoire du règne de Henri IV, quoique ce soit une narration souvent sans ordre et sans agrément (1638).

Économique (*l'*), ouvrage de Xénophon sur l'administration de la maison et du ménage (IVe s. av. J.-C.).

Écorcheurs, bandes armées qui désolèrent la France sous Charles VI et Charles VII.

ÉCOS [*ko*], ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys ; 480 h. Bestiaux.

ÉCOSSE, partie de la Grande-Bretagne ; 4.882.000 h. (*Ecossais*). Cap. *Edimbourg*. V. GRANDE-BRETAGNE.

ÉCOSSE (*Nouvelle-*). V. NOUVELLE-ÉCOSSE.

ÉCOUCHÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, près de l'Orne ; 1.165 h. (*Ecouchéens*). Ch. de f. Et.

ÉCOUEN [*an*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 2.020 h. Ch. de f. N. Château construit par Jean Bullant pour le connétable Anne de Montmorency (XVIe s.) et qui sert aujourd'hui de succursale au pensionnat de la Légion d'honneur de Saint-Denis.

ÉCUEILLÉ [*keu, ll* mll.], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur la Tourmente, s.-affl. de la Loire ; 1.170 h.

ÉCURY-SUR-COOLE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons ; 285 h. Ch. de f. E.

EDAM, v. et port des Pays-Bas, Nord-Hollande, près du Zuyderzée ; 6.600 h. Belle église du XVe siècle. Fromages.

Eddas. Ce mot sert à indiquer deux recueils des traditions mythologiques et légendaires des anciens peuples scandinaves. Le premier a été colligé au XIe siècle par le prêtre islandais Soemond *Sigfusson* (le Savant) ; le second est attribué à Snorri Sturleson, mort en 1241. Il y a dans la sauvage poésie des *Eddas* une âpreté saisissante, une rudesse où éclôt parfois, comme une fleur entre deux pierres, quelque pensée vraiment tendre : c'est la beauté, mais la beauté sévère, qui caractérise ce monument de l'antique génie de la race germanique.

EDDYSTONE, rochers de la côte de Cornwall (Angleterre). Magnifique phare, construit de 1879 à 1882.

EDELINCK (Gérard), graveur flamand, né à Anvers. Il substitua les tailles en losange aux tailles carrées (1649-1707).

Edelinck.

ÉDEN (mot hébreu signif. *Paradis terrestre*). D'après la Genèse, lieu de délices où furent placés, par Dieu, le premier homme et la première femme.

EDER ou **EDDER** [*è-dèr*], riv. d'Allemagne, affl. de la Fulda, passe à Fritzlar ; 120 kil.

ÉDESSE, anc. et opulente ville de la Mésopotamie septentrionale. Ce fut, au lendemain de la prise de Jérusalem, le chef-lieu d'une principauté chrétienne fondée par Godefroy de Bouillon ; auj. *Ourfa* (Turquie d'Asie).

Édesse (*école d'*), célèbre école de philosophie chrétienne (IIIe-Ve s.).

EDFOU, ville d'Égypte (Haute-Égypte), sur la rive gauche du Nil ; environ 6.000 habitants. Restes d'un temple ancien.

EDGAR le Pacifique, roi d'Angleterre de 959 à 975.

EDGAR Atheling (*Illustre, le Noble*), roi anglo-saxon du XIe siècle, successeur d'Harold ; fut déposé par Guillaume le Conquérant.

EDGAR, roi d'Ecosse de 1097 à 1107, neveu d'Edgar *Atheling*.

EDGEWORTH (Lowell), ingénieur mécanicien anglais. On lui doit le premier télégraphe électrique qui ait fonctionné en Angleterre (1744-1817).

EDGEWORTH DE FIRMONT (Henri Essex), dernier confesseur de Louis XVI, qu'il accompagna jusqu'au pied de l'échafaud et à qui il aurait adressé, suivant une légende, ces paroles devenues célèbres : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » Il fut plus tard le chapelain de Louis XVIII (1745-1807).

EDGEWORTH (Maria), romancière moraliste anglaise (1767-1849). Dans ses contes pour la jeunesse, elle instruit non par d'ennuyeux sermons, mais par d'aimables récits empruntés à la vie réelle.

EDHEM-PACHA, homme d'État ottoman, né dans l'île de Chio, en 1823 ; fut en 1898 généralissime de l'armée ottomane, pendant la guerre gréco-turque.

Édiles, magistrats romains chargés de l'inspection des édifices, de la surveillance des jeux publics, de la direction des fêtes, du soin des approvisionnements, et en général de la police de Rome.

ÉDIMBOURG, capit. de l'Écosse, sur le Leith, à 3 kil. du golfe de Forth ; 420.300 h. (*Édimbourgeois*). Etoffes, verreries, fonderies. Magnifique château. Son Université, son activité intellectuelle, les grands hommes auxquels elle a donné naissance, ses monuments, l'ont fait surnommer *la Nouvelle Athènes*. Patrie de Hume, Robertson, Dugald Stewart, Walter Scott, Macaulay, etc. Une avenue la réunit à Leith.

EDISON (Thomas ALVA), physicien américain, né en 1847, inventeur de nombreux appareils électriques, notamment de la lampe à incandescence qui porte son nom ; il a fabriqué le premier phonographe.

Edison.

ÉDITH, nom de la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel (*Bible*).

ÉDITHE (*sainte*), princesse anglaise, fille naturelle d'Edgar, roi d'Angleterre (961-984). Fête le 16 septembre.

EDME ou **EDMOND** [*mon*] (*saint*), archevêque de Cantorbéry (1190-1240). Fête le 16 novembre.

EDMOND Ier, roi des Anglo-Saxons de 940 à 946 ; — EDMOND II, *Côte de Fer*, roi des Anglo-Saxons de 1015 à 1016.

EDMOND DE LANGLEY [*glè*], duc d'York et fils d'Edouard III ; m. en 1402. Il est la tige de la maison de la *Rose blanche*.

EDMONDES (*sir* Thomas), diplomate anglais. Il négocia une alliance entre Henri IV et Elisabeth (1563-1639).

EDMONSTONE (Robert), peintre anglais, d'un coloris très distingué (1794-1834).

EDMONTON v. d'Angleterre, comté de Middlesex ; 65.000 h.

EDMONTON, v. du Dominion canadien, capitale de l'Alberta ; 61.000 h.

EDOM. V. IDUMÉE.

ÉDONIENS [*ni-in*], peuple de Thrace, sur les bords du Strymon.

ÉDOUARD (*île du Prince-*). V. PRINCE-ÉDOUARD (*île du*).

ÉDOUARD Ier [*dou-ar*], **l'Ancien,** roi des Anglo-Saxons de 901 à 924 ; — ÉDOUARD II, *le Martyr*, roi des Anglo-Saxons de 975 à 978 ; — ÉDOUARD III, *le Confesseur*, roi des Anglo-Saxons de 1042 à 1066.

ÉDOUARD Ier, roi d'Angleterre de 1272 à 1307. Il soumit les Gallois, lutta énergiquement contre les Ecossais et, par son respect des libertés parlementaires, mérita d'être appelé *le Justinien britannique* ; — ÉDOUARD II, roi d'Angleterre de 1307 à 1327, fils du précédent, et mari d'Isabelle, fille du roi de France Philippe le Bel ; après de longues luttes contre la grande aristocratie britannique, il mourut déposé et assassiné ; — ÉDOUARD III, roi d'Angleterre de 1327 à 1377, fils du précédent. Il conquit l'Ecosse, entreprit contre la France la guerre de Cent ans, fut vainqueur à L'Ecluse et à Crécy, prit Calais, et imposa à Jean le Bon la paix

de Brétigny. Il institua l'ordre de la Jarretière ; — Édouard IV, roi d'Angleterre de 1461 à 1483, fils du duc d'York Richard et chef du parti de la *Rose Blanche* contre la maison de Lancastre; — Édouard V, fils du précédent, roi d'Angleterre en 1483. Il ne régna que quelques mois, son oncle Richard de Glocester l'ayant fait assassiner dans la Tour de Londres, en même temps que son frère Richard d'York; — Édouard VI, roi d'Angleterre de 1547 à 1553; il favorisa la propagation de la Réforme; — Édouard VII, roi d'Angleterre, fils de la reine Victoria, né en 1841, m. en 1910, monté sur le trône en 1901. Sous son règne eut lieu la fin de la guerre du Transvaal. George V lui succéda.

Édouard VII.

Édouard (*les Enfants d'*), drame historique en trois actes de Casimir Delavigne, inspiré du *Richard III* de Shakespeare. Œuvre touchante et d'un réel sentiment dramatique.

Édouard (*les Enfants d'*), tableau de P. Delaroche (1831), musée du Louvre; les deux enfants, assis au bord de leur lit, vont tomber sous la main des meurtriers. Scène très dramatique dans sa simplicité; exécution forte et sévère.

ÉDOUARD, fils d'Édouard III, prince de Galles, connu sous le nom de *Prince Noir*, qu'il dut à la couleur de son armure. Il gagna la bataille de Poitiers, où il fit Jean le Bon prisonnier (1330-1376).

ÉDOUARD DE LANCASTRE, prince de Galles, fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou; il essaya de détrôner Edouard IV et périt assassiné par les partisans de ce dernier (1453-1471).

ÉDOUARD le Libéral, comte de Savoie de 1323 à 1329, fidèle allié de la France.

ÉDOUARD, fils de Jean Ier, roi de Portugal de 1433 à 1438, promulgua un code unique.

ÉDRED, fils d'Edouard l'Ancien, roi des Anglo-Saxons de 946 à 955.

ÉDRISI (*el-*), géographe arabe, né à Ceuta vers 1099, m. vers 1164. Il descendait de Mahomet. Son principal ouvrage est un résumé précieux des connaissances géographiques des musulmans du XIIe siècle.

ÉDRISITES, dynastie musulmane fondée par *Edris* dans le Maghreb (788-985).

Éducation (*l'*), ouvrage de Mgr Dupanloup, écrit avec finesse et une élévation de pensée remarquable (1851).

Éducation des filles (*Traité de l'*), par Fénelon (1687). C'est un traité pédagogique plein d'observations aussi fines que profondes, exprimées dans une langue merveilleusement nuancée et précise.

Éducation sentimentale (*l'*), par Gustave Flaubert (1869), peinture profonde et juste de la société parisienne de 1840 à 1850.

Éducation maternelle (*l'*), groupe en marbre de Delaplanche, remarquable par la simplicité et le naturel des personnages. Il représente une mère qui fait épeler son enfant (1875).

ÉDUENS [*du-in*], peuple de la Gaule, dont *Bibracte* (Autun) était la ville principale. C'est à la demande des Eduens que César entra en Gaule; mais ils furent plus tard les alliés de Vercingétorix.

EDWARDS [*ed-ou-ardss*] (George), naturaliste anglais (1693-1773). On lui doit une *Histoire naturelle des oiseaux peu connus.*

EDWY ou **EADWIG le Beau,** roi des Anglo-Saxons de 955 à 957.

EECKEREN [*é-ke-rèn*], v. de Belgique, prov. d'Anvers, non loin de l'Escaut; 6.400 h.

EECLOO [*é-klô*], v. de Belgique (Flandre-Orientale); 13.500 h. Etoffes de laine.

ÉÉTION [*é-é-si-on*], roi de Thèbes en Cilicie, père d'Andromaque, tué par Achille avec ses sept fils (*Myth.*).

EFFIAT [*fi-a*] (Antoine, *marquis d'*), maréchal de France et surintendant des finances. C'est lui qui conclut le mariage de Henriette-Marie de France avec le prince de Galles (Charles Ier). Il fut le père de Cinq-Mars (1581-1632).

Effrontés (*les*), comédie en cinq actes d'Emile Augier, où figure Giboyer, curieux type du bohème de lettres (1861).

ÉGATES ou **ÉGADES** (*Iles*), groupe d'îles, à l'extrémité occidentale de la Sicile. Victoire du consul Lutatius sur les Carthaginois (241 av. J.-C.).

EGBERT le Grand [*bèr*], roi des Anglo-Saxons. Il réunit sous sa domination, vers 827, l'heptarchie anglo-saxonne.

EGÈDE (Jean), missionnaire danois, qui évangélisa les côtes du Groenland (1686-1758).

ÉGÉE, fils de Pandion et roi d'Athènes, vainqueur, grâce à son frère Thésée, de ses neveux les Pallantides, qui l'avaient chassé du trône. Croyant (à tort) que Thésée avait été dévoré par le Minotaure, il se noya dans la mer qui, de son nom, s'appela Egée (*Myth.*).

ÉGÉE (mer), ancien nom de l'Archipel.

EGER ou **EGRA** [en tchèq. *Cheb*], v. de Tchécoslovaquie (Bohême), sur l'*Éger*, affl. de l'Elbe; 27.500 h. Machines, tissus. Wallenstein y fut assassiné en 1634.

EGER [*jèr*] ou **ERLAU** [*èr-la-ou*], v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Hévès, sur l'*Eger* (ou Ohre), affl. de la Theiss; 28.600 h.

ÉGÉRIE, nymphe prophétique dont le roi Numa, suivant la légende romaine, recevait les conseils dans le bois d'Aricie. Son nom a passé dans la langue pour désigner une conseillère secrète, mais écoutée.

EGERTON [*jèr-ton*] (Francis), ingénieur anglais; creusa le canal de Manchester à Liverpool (1729-1803).

EGGER (Emile), philologue et helléniste français, né à Paris (1813-1885).

EGIDIO (Antonini) ou **GILLES DE VITERBE,** cardinal et poète italien, né à Viterbe (1480-1532).

EGIDIUS, général gallo-romain, qui fut lieutenant d'Aétius, puis maître des milices en Gaule pour l'empereur Majorien. Il fut le père de Syagrius; m. en 464.

ÉGINE, île de la Grèce, dans le *golfe d'Egine*, entre le Péloponèse et l'Attique; 9.500 h. (*Eginètes*), dont plus de 5.000 dans la ville principale de l'île, qui porte le même nom. Ce fut, dans l'antiquité, a rivale d'Athènes. On y a découvert, en 1811, un grand nombre de statues antiques, d'un style primitif, connues sous le nom de *marbres d'Egine;* elles sont au musée de Munich. L'école d'Egine est la plus ancienne des écoles de sculpture grecque.

ÉGINHARD [*nar*], chroniqueur français, secrétaire de Charlemagne, dont il a écrit la *Vie*. Louis le Débonnaire lui confia l'éducation de son fils Lothaire (770-840).

ÉGISTHE, un des Atrides, fils de Thyeste et de Pélopée. Il tua Agamemnon après avoir séduit sa femme Clytemnestre. Il fut tué par Oreste.

ÉGLETONS, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1.850 h. Ch. de f. Orl.

ÉGLISE. Le mot *Eglise* se dit par excellence de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, autrement appelée Eglise latine ou d'Occident, dont le pape est le chef visible. L'Eglise grecque ou d'Orient, qui se prétend orthodoxe, ne reconnaît point la suprématie du pape. L'Eglise protestante ou réformée diffère en plusieurs points des deux premières et comprend elle-même diverses confessions; elle domine dans le nord de l'Europe et de l'Amérique et ne reconnaît point d'autre autorité que celle de la Bible. Ces trois Eglises sont connues sous le nom général de *religion chrétienne.* On entend par *Eglise primitive* les premiers chrétiens; par *Eglise militante* l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre; par *Eglise triomphante,* ceux qui jouissent déjà de la gloire céleste; par *Eglise souffrante,* les fidèles qui sont dans le purgatoire.

ÉGLISE (*Etats de l'*), ancienne dénomination de la partie centrale de l'Italie, restée jusqu'en 1870 sous la souveraineté du pape; capit. *Rome.*

Eglises protestantes (*Histoire des variations des*). ouvrages de Bossuet (1690). Bossuet prétend y prouver la fausseté des doctrines protestantes en mettant en lumière la divergence d'opinions de leurs principaux défenseurs. « C'est, dit M. Villemain, le chef-d'œuvre de la méthode parfaite et de la parole simple, dans l'orateur qui a le plus d'enthousiasme et de génie. »

Églises réformées de France (*Histoire des*), ouvrage du calviniste Th. de Bèze (1580).

Églogues. V. Bucoliques.

EGLON, roi des Moabites, vers le XIVe siècle avant J.-C., tué par Ehoud, juge d'Israël (*Bible*).

EGMONT [*mon*] (Charles*d'*), duc de Gueldre, né à Gavre. Sa vie ne fut qu'une longue et malheureuse lutte pour la reprise de l'héritage de ses aïeux (1470-1538).

EGMONT (Lamoral, *comte d'*), célèbre capitaine, né au château de la Hamaide (Hainaut). Il lutta pour Charles-Quint contre la France. Le duc d'Albe le fit décapiter pour s'être soulevé contre l'Inquisition (1522-1568).

Egmont, tragédie en 5 actes et en prose, de Gœthe (1787). L'auteur a eu pour idéal le XVIe siècle, la liberté de conscience, l'exaltation du protestantisme. Beethoven a composé une fort belle musique de scène pour cette tragédie.

ÉGUZON, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre, non loin de la Creuse ; 1.590 h. Ch. de f. Orl.

ÉGYPTE, contrée du N.-E. de l'Afrique, comprenant principalement la vallée du Nil. — I. Géographie. L'Égypte s'étend entre la Méditerranée et la Nubie. Elle s'est annexé au début du XIXe siècle les territoires connus sous le nom général de Soudan égyptien. C'est une vallée relativement étroite, que dominent la chaîne Arabique et la chaîne Libyque, et au milieu de laquelle coule le Nil qui la féconde par ses inondations régulières, après l'avoir formée par ses alluvions. On y trouve des chacals, des hyènes, des renards, des hippopotames, des crocodiles, ainsi que le buffle, le chameau, le dromadaire, l'âne et le cheval. Les paysans ou *fellahs* s'y adonnent à l'élève des volailles et surtout à l'agriculture (riz, céréales, canne à sucre, coton). L'industrie textile y est assez développée. L'Égypte a à sa tête un khédive, indépendant en théorie, mais soumis en fait à l'influence de l'Angleterre. Superficie : 994.000 kmq. Pop. 3.385.000 h. (*Égyptiens*) V. pr. : *Le Caire, Alexandrie, Damiette, Suez et Port-Saïd.*

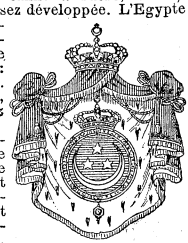

Armoiries d'Égypte.

II. Histoire. Les plus anciens occupants connus de l'Égypte appartenaient à une race blanche, probablement berbère, qui se mêla aux tribus noires venues du Sud et aux peuples asiatiques descendus par l'isthme de Suez. Sa civilisation est la plus ancienne des civilisations humaines, et sous ses rois indigènes ou *pharaons* elle atteignit un haut degré de perfection dans les arts, les sciences et les lettres, comme le prouvent les nombreux monuments dont les restes la couvrent encore aujourd'hui. Ses dynasties nationales cessèrent de régner en 525 av. J.-C., époque à laquelle elle fut soumise par les Perses. Conquise par les Macédoniens, elle resta aux mains des Ptolémées jusqu'à son occupation par les Romains (30 av. J.-C.). Au moyen âge, elle tomba au pouvoir des Arabes et, au XVe siècle, sous le sultan Sélim, elle fut réunie à l'empire ottoman. Le traité de Londres (1841), s'il maintint la suzeraineté nominale de la Porte, rendit la dignité khédiviale indépendante en fait, et héréditaire. Mais les conquêtes de Méhémet-Ali et de ses successeurs au Soudan obérèrent les finances de l'Égypte, qui dut accepter le contrôle anglo-français ; puis, la révolte du colonel Arabi-pacha (1881) amena les Anglais à occuper la vallée du Nil pour « protéger le khédive ». Dès lors, et jusqu'en 1922, les Anglais ont exercé une influence prépondérante dans le pays dont ils ont étendu les possessions soudanaises jusque dans le Bahr-el-Ghazal (1897). Une révolte nationaliste a forcé l'Angleterre à rendre à l'Égypte son indépendance (1921-1922).

EGYPTUS [*é-jip-tuss*], prince fabuleux d'Égypte, frère de Danaüs. Ses 50 fils épousèrent les 50 filles de leur oncle (les *Danaïdes*), mais furent, sauf un, tués par leur femme la nuit des noces.

EHRENBREITSTEIN, v. de la Prusse-Occidentale, sur le Rhin, vis-à-vis de Coblentz ; 3.100 h. Citadelle réputée imprenable.

EICHHOFF (Frédéric-Gustave), linguiste français, né au Havre (1799-1875).

EICHHORN (Godefroy), orientaliste et historien allemand (1752-1827) ; — Son fils, Charles-Frédéric, historien et jurisconsulte (1781-1854).

EICHTHAL (Gustave *d'*), publiciste français, né à Nancy (1804-1866).

EICKEL, v. d'Allemagne, Prusse - Rhénane ; 34.000 h. Mine de houille.

EIDER, fleuve côtier d'Allemagne, tributaire de la mer du Nord, entre Slesvig et Holstein ; 172 kil. Depuis la construction du canal maritime allemand *Empereur-Guillaume*, de la Baltique à la mer du Nord, il a perdu de son importance.

EIFEL, plateau boisé de la Prusse-Rhénane, d'une altitude de 500 m.

EIFFEL [*è-fel*] (*tour*), tour en fer de 300 mètres de haut, édifiée au Champ-de-Mars, à Paris, en 1889, par l'ingénieur Eiffel, et qui a été utilisée comme poste militaire de T. S. F.

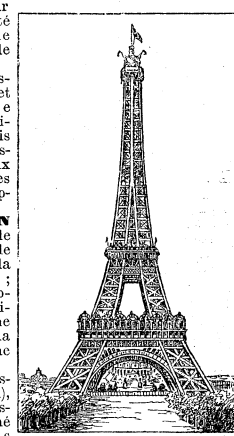

Tour Eiffel.

EIFFEL (Gustave), ingénieur et météorologiste français, né à Dijon, m. à Paris (1832-1923). Il a construit de nombreux ponts métalliques et la tour du Champ-de-Mars.

EINSIEDELN [*a-in'-si-dèln'*], v. de Suisse (cant. de Schwyz), dans la vallée de l'Alp ; 8.400 h. Son abbaye, lieu de pèlerinage, renferme une image célèbre de la Vierge (Notre-Dame des Ermites).

EISEN (Charles-Dominique-Joseph), dessinateur et illustrateur français, né à Valenciennes (1720-1778).

EINSTEIN (Albert), physicien allemand, né à Ulm en 1879 ; auteur d'une théorie de la relativité du temps qui modifie la théorie newtonienne de la gravitation universelle.

EISENACH [*a-i-zè-nak'*], v. d'Allemagne, Thuringe, sur le Nesse ; 39.230 h. Aux environs, se trouve le château de la Wartburg, siège, au moyen âge, d'une célèbre cour d'amour, et plus tard berceau de la Réforme, lorsque Luther y eut traduit la Bible en langue allemande vulgaire.

EISLEBEN [*a-is'-lè-bèn*], v. de la prov. de Saxe (Prusse), sur la Bose ; 23.000 h. Patrie de Luther.

ÉLA, roi d'Israël, de 919 à 918 av. J.-C ; il périt assassiné par Zamri, l'un de ses généraux.

ÉLAM [*lam'*] ou **SUSIANE,** ancien Etat voisin de la Chaldée. Cap. *Suse*. Ses rois conquirent la Chaldée, mais soutinrent ensuite Babylone contre l'Assyrie, qui finit néanmoins par réduire l'Elam. Sous Darius, ce pays forma une satrapie. (Hab. *Elamites.*)

EL-ASSUR, v. ancienne et capitale primitive de l'Assyrie.

EL-BASSAN, v. d'Albanie, sur le Skoumbi ; 15.000 h.

ÉLATÉE, v. de l'ancienne Phocide, près du Céphise, où se trouvait un temple d'Esculape. Prise par Philippe de Macédoine en 330 av. J.-C.

ELBE, fleuve de Tchécoslovaquie et d'Allemagne. Il prend sa source en Bohême, dans les monts des Géants, arrose Dresde, Magdebourg, Hambourg, et se jette dans la mer du Nord ; cours 1.100 kil. Navigation très importante. De même que le Danube, ce fleuve a été internationalisé.

ELBE (*île d'*), petite île italienne de la Méditerranée, à l'E. de la Corse, où Napoléon fut relégué en 1814 ; 25.000 h. (*Elbois*). Abondantes mines de fer.

ELBÉE (Gigot *d'*), général vendéen, né à Dresde, fusillé à Noirmoutier (1752-1794).

ELBERFELD [*èl-bèr-fèld'*], v. de la Prusse-Occidentale, sur la Wupper ; 157.200 h. Industries textiles.

ELBEUF [*èl-beuf'*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, près de la Seine ; 18.670 h. (*Elbeuviens* ou *Elbeuviens*). Ch. de f. Et. Manufactures de draps fins.

ELBING, v. de Prusse, sur le fleuve côtier *Elbing*, près de la Baltique ; 67.000 h.

ELBOURZ, massif de la Perse septentrionale, au S. de la Caspienne. Son pic principal est le Demavend (5.628 m.).

ELBROUZ, sommet du Caucase occidental ; 5.642 m. d'alt. C'est le pic le plus élevé de la chaîne.

ELCHE, v. d'Espagne, prov. d'Alicante ; 30.800 h. Célèbres oasis de palmiers-dattiers.

ELCHINGEN [*èl-chin'-ghèn'*], village de Souabe (Bavière) ; 600 h. Le maréchal Ney y battit les Autrichiens en 1805.

EL-DJEM (anc. *Thysdrus*), village de Tunisie, entre Sousse et Sfax. Ruines antiques.

Eldorado (*le Doré*), pays imaginaire, qu'Orellana, lieutenant de Pizarre, prétendait avoir découvert entre l'Amazone et l'Orénoque et qui, selon lui, regorgeait d'or.

ÉLÉATES ou **ÉLÉATIQUES,** philosophes de l'antiquité, dont les doctrines aboutissaient au scepticisme et dont Zénon d'Elée fut le chef.

ÉLÉAZAR, grand prêtre des Hébreux, fils et successeur d'Aaron ; — guerrier juif, lieutenant de David ; — grand prêtre juif, fils d'Onias (IIIe s. av. J.-C.) ; — guerrier juif, frère de Judas Macchabée, m. en 163 av. J.-C., dans une bataille contre Antiochus *Eupator*.

Électeurs, princes allemands ayant le privilège d'élire l'empereur. Fixé à 7 par la *Bulle d'or* (1356), le nombre des électeurs fut porté dans la suite à 9 et à 10. Cette dignité fut abolie en 1806 par Napoléon Ier, mais la Hesse-Cassel garda jusqu'en 1865 le nom d'Electorat. L'électeur de Brandebourg était grand électeur.

ÉLECTRE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre ; avec son frère Oreste, elle vengea la mort de son père.

Électre, tragédie de Sophocle, sur le même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle : représentée à Athènes vers l'an 420 av. J.-C. Ce titre et ce sujet furent repris en français par L. de Baïf (1537), Crébillon (1708), A. Poizat (1907).

Électre, tragédie d'Euripide ; même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle et l'*Électre* de Sophocle, mais la conduite de la pièce est moins vraisemblable, et le style en est moins élevé (413 av. J.-C.),

ÉLÉE, ancienne v. d'Italie (Lucanie), colonie des Phocéens. Patrie de Zénon et de Parménide. Hab. *Eléates* ou *Eléens*.

Élégies de Catulle, madrigaux pleins de grâce, d'une versification élégante (Ier s. av. J.-C.).

Élégies de Properce, petits poèmes touchants, imités des poètes alexandrins Callimaque et Philétas (Ier s. av. J.-C.).

Élégies de Tibulle, poésies qui brillent par le naturel, la délicatesse et l'harmonie, ainsi que par une tendresse quelque peu efféminée (Ier s. av. J.-C.).

Élégies romaines , par Gœthe, écrites à la suite de son voyage en Italie ; glorification franche de la beauté pure.

Élégies d'A. Chénier (1819). Elles comprennent les *Elégies à Camille*, dans la manière du XVIIIe siècle ; les *Elégies à Fanny*, qui respirent un amour pur et profond ; les *Elégies antiques*, inspirées de la poésie grecque.

Élégies de Millevoye (1812-1814), d'une inspiration tantôt lyrique et personnelle, tantôt antique, tantôt exotique.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur de Charles-Quint, née à Louvain, reine de Portugal, puis reine de France par son mariage avec François Ier, selon les stipulations de la paix de Cambrai (1498-1558).

ÉLÉONORE ou **ALIÉNOR DE GUYENNE** ou **D'AQUITAINE,** fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine. En 1137, elle épousa Louis le Jeune, qui divorça en 1152, puis Henri Plantagenet, qui devint roi d'Angleterre en 1154. Morte à l'abbaye de Fontevrault (1122-1204).

Éléphant (*ordre de l'*), établi par Canut IV, roi de Danemark, à la fin du XIIe siècle, réorganisé en 1693 par Christian V et modifié en 1808. La décoration figure un éléphant portant une tour ; elle est suspendue à un cordon bleu mis en écharpe de droite à gauche.

Éléphant blanc (*ordre de l'*), ordre fondé en 1861 par le roi de Siam. Ruban rouge bordé de vert.

ÉLÉPHANTINE, île du Nil, en face d'Assouan. Ruines.

ÉLEUSIS [*zis*], bourg de l'Attique, au N.-O. d'Athènes, qui avait un temple de Cérès où l'on célébrait des mystères renommés dans toute la Grèce.

ÉLEUTHÈRE (*saint*), pape de 177 à 192. Fête le 26 mai.

Élévation en croix (*l'*), tableau de Rubens, cathédrale d'Anvers, composition inférieure à la fameuse *Descente de croix*, sous le rapport de l'exécution, mais plus dramatique et plus émouvante (1610). Tableau de Le Brun, au Louvre (1685).

Élévations sur les mystères, ouvrage composé par Bossuet pour les religieuses de son diocèse vers 1695, et publié en 1727.

ELGIN (Thomas Bruce, *comte d'*), diplomate et antiquaire écossais. Il enleva de l'Acropole d'Athènes la précieuse collection de marbres du Parthénon connue sous le nom de *marbres d'Elgin* (1766-1841).

EL-GOLÉA, v. Goléa (*El-*).

Éliacin, personnage d'*Athalie*, tragédie de Racine. C'est le même que Joas, cet enfant royal sauvé par miracle d'une mort cruelle et élevé en secret dans le temple par le grand prêtre Joad. Son nom désigne souvent un enfant de naissance illustre et qu'attend une brillante destinée après de grands dangers courus.

ÉLIDE, pays de la Grèce ancienne, sur la côte O. du Péloponèse. Dans sa principale ville, Olympie, on célébrait des jeux en l'honneur de Zeus.

ÉLIE, prophète juif au temps d'Achab et de Jézabel. Il avait pour disciple Elisée. Les applications que l'on tire des circonstances de la vie d'Elie et d'Elisée se rapportent à la nourriture miraculeuse d'Elie par des corbeaux ; à la résurrection du fils de la veuve de Sarepta ; à l'enlèvement du prophète au ciel dans un char de feu, et surtout au manteau laissé par Elie à son disciple Elisée pour opérer les mêmes prodiges que lui (*Bible*).

ÉLIE DE BEAUMONT [*mon*] (Jean-Baptiste-Jacques), avocat du parlement de Paris, né à Carentan (Manche), défenseur des Calas (1732-1786).

ÉLIE DE BEAUMONT (Louis). V. Beaumont.

ÉLIEN [*li-in*], écrivain grec du IIIe siècle, auteur d'*Histoires variées* d'un grand intérêt et d'un écrit sur *les Particularités des animaux*.

ÉLIÉZER [*zèr*], serviteur d'Abraham. Chargé par ce patriarche d'aller en Mésopotamie choisir une épouse pour son fils Isaac, il en ramena Rébecca.

ELIOT [*li-ot'*] (Jean), surnommé *l'Apôtre des Indiens*, missionnaire protestant américain (1603-1690).

ELIOT (George), pseudonyme de Mary Ann Evans, femme de lettres anglaise. On lui doit : *Silas Marner, le Moulin sur la Floss*, *Romola*, etc., romans profondément observés, qu'anime un grand souffle de pitié (1819-1880).

ÉLISABETH [*bèt'*] (*sainte*), mère de saint Jean-Baptiste, femme du grand prêtre Zaccharie.

ÉLISABETH DE BOHÊME, femme de Jean de Luxembourg, mère de Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême (1292-1330).

ÉLISABETH DE HONGRIE (*sainte*), fille d'André II, roi de Hongrie, femme de Louis, landgrave de Thuringe (1207-1231). Fête le 19 novembre.

Élisabeth soignant les teigneux (*sainte*), tableau célèbre de Murillo (Madrid).

ÉLISABETH WOODVILLE, femme d'Edouard IV, roi d'Angleterre, et mère des deux malheureux princes *les enfants d'Edouard*, qui furent assassinés par ordre de leur oncle, le duc de Glocester (1437-1492).

ÉLISABETH, reine d'Angleterre de 1558 à 1603, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, née à Greenwich en 1533. Souveraine énergique et autoritaire, elle soutint avec ardeur le protestantisme, notamment contre Philippe II, fit périr sur l'échafaud Marie Stuart et le comte d'Essex, et s'allia à Henri IV. Elle protégea les lettres, les arts, le commerce, et encouragea la colonisation. Avec elle finit la branche des Tudors.

Élisabeth d'Angleterre.

Élisabeth (*la Mort d'*), tableau de Paul Delaroche (Louvre), composition habile, savant travail de pinceau.

ÉLISABETH DE VALOIS, née à Fontainebleau, épouse de Philippe II, roi d'Espagne, fille de Henri II et de Catherine de Médicis (1545-1568).

ÉLISABETH DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née à Fontainebleau. Elle épousa Philippe IV d'Espagne et fut la mère de Marie-Thérèse, femme de Louis XVI (1602-1644).

ÉLISABETH FARNÈSE, reine d'Espagne, épouse de Philippe V. Fière et opiniâtre, elle agita l'Europe et épuisa l'Espagne, pour procurer des trônes à ses enfants (1692-1766).

ÉLISABETH PETROVNA, fille de Pierre le Grand, née en 1709, impératrice de Russie de 1741 à 1762.

ÉLISABETH (*Madame*), sœur de Louis XVI, née à Versailles. Elle se signala par son dévouement pour son frère, et mourut sur l'échafaud (1764-1794).

ÉLISABETH, de Roumanie. V. CARMEN SYLVA.

ÉLISABETH, reine de Belgique; née à Possenhoven (Bavière) en 1876; femme d'Albert Ier; se signala par son dévouement, durant la Grande Guerre (1914-1918).

Élisabeth de Belgique.

ÉLISABETH, v. des Etats-Unis, New-Jersey, sur la baie de Newark; 95.000 h. Fabriques.

ÉLISÉE, prophète juif. V. ÉLIE.

Elisir d'amore (*l'*), opéra bouffe en deux actes, livret de Felice Romani, musique de Donizetti, partition pleine de mélodies gracieuses (1829).

ELLEVIOU (François), célèbre chanteur français, né à Rennes (1769-1842).

ELLICE, archipel madréporique de Mélanésie, au N. des Fidji, dont il dépend; à l'Angleterre.

ELLIOT [*ot*] (George-Auguste), général anglais. Il défendit avec éclat Gibraltar contre les forces combinées de la France et de l'Espagne (1717-1790).

ELLIOTT (Ebenezer), poète populaire anglais, surnommé **le Forgeron de Sheffield** (1781-1849).

Elmire, femme d'Orgon, dans le *Tartufe* de Molière, type de la femme honnête sans pruderie.

ELNE, comm. des Pyrénées-Orientales (arr. de Perpignan), non loin du Tech; 3.370 h. (*Elnois*).

Eloa, poème allégorique d'Alfred de Vigny, une de ses plus touchantes créations (1824).

Éloge de la folie, ouvrage satirique d'Erasme, publié à Bâle (1501).

Éloges des académiciens, recueil de biographies scientifiques, par Fontenelle, un des meilleurs livres en ce genre (1708).

Eloges de d'Alembert, recueil de biographies, où l'élégance du style est mise au service d'une science profonde (XVIIIe s.).

Éloges de Thomas, panégyriques quelquefois éloquents et majestueux des membres de l'Académie française (1759-1770).

Éloges historiques, par Flourens, biographies des principaux savants modernes et analyse de leurs travaux (1856).

ÉLOI (*saint*), né à Chatelac, près de Limoges, orfèvre et trésorier de Clotaire II et de Dagobert, dont il fut le principal ministre, puis évêque de Noyon (588-659). Fête le 1er décembre.

Éloquence (*Dialogues sur l'*) *et particulièrement sur l'éloquence de la chaire*, par Fénelon (1718). Ils sont au nombre de trois. Fénelon y préconise surtout l'homélie.

ELORN, fleuve côtier de France, en Bretagne, né dans la Montagne d'Arrée; se jette dans la rade de Brest; 65 kil.

ELSENEUR ou **HELSINGŒR,** v. du Danemark (Seeland), sur le Sund; 15.500 h. Constructions navales. C'est à Elseneur que Shakespeare place l'action de sa tragédie de *Hamlet*.

ELSTER [*stèr*], nom de deux rivières d'Allemagne: 1° *Elster Blanche*, riv. de Saxe, qui se jette dans la Saale et arrose Leipzig; 195 kil. Le prince Poniatowski s'y noya après la bataille de Leipzig (1813); 2° *Elster Noire*, rivière de Saxe, affluent de l'Elbe; 175 kil.

ELVAS [*vâss*], v. du Portugal (prov. d'Alemtejo); 10.000 h. Place forte. La ville est entourée d'orangers et d'oliviers.

ELVEN [*vin*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 3.370 h. Ch. de f. Orl. Magnifique donjon octogonal dit *tour d'Elven*, du château de Largouët (XIVe s.).

ELVEND [*vèn-d'*], haute montagne de la Perse occidentale; 3.914 m. Sources de pétrole.

ELVERSBERG, comm. du territoire de la Sarre, arr. d'Ottweiller; 4.250 h.

Elvire, nom qui revient fréquemment sous la plume de Lamartine, dans ses *Méditations* et ses *Harmonies*. C'est la femme aimée à laquelle le poète adresse ses chants les plus inspirés. Son nom véritable était *Julie* DE DESHERETTES, et elle était femme du physicien Charles.

Elysée. *Myth.* L'Elysée (ou les *champs Elysées*) était le séjour des ombres vertueuses, le paradis des Grecs et des Romains. Virgile y conduit Enée, dans le VIe livre de son poème, et en fait une magnifique description. Fénelon en a aussi tracé un touchant tableau dans son *Télémaque*: « Là, dit-il, plus de douleurs, plus de vieillesse; les ondes du Léthé y faisaient oublier tous les maux de la vie; on conservait éternellement l'âge où l'on avait été le plus heureux. Aux biens physiques se joignait l'absence des maux de l'âme. L'infortuné qui n'avait été que faible, dont le cœur avait gémi sur ses égarements, n'en était pas banni sans retour: après avoir souffert une punition juste et nécessaire, il était rendu à la tranquillité et au bonheur. »

Elysée (*palais de l'*), célèbre résidence située à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Honoré et de

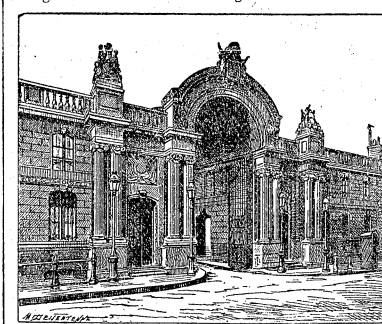
Entrée principale du palais de l'Élysée.

l'avenue de Marigny, à Paris. Construit en 1718 par Molet pour le comte d'Evreux, ce palais servit successivement de résidence à Mme de Pompadour, à

son frère le marquis de Marigny, aux ambassadeurs extraordinaires, au financier Beaujon (1773) et à la duchesse de Bourbon (1790). Devenu après la Restauration propriété de la liste civile, il prit en décembre 1848 le nom d'hôtel de la Présidence. C'est à l'Elysée que fut tramé le coup d'Etat de décembre 1851. Il a servi, pendant l'Exposition universelle de 1867, de résidence aux souverains étrangers, et il est actuellement affecté au président de la République.

ELZÉVIR ou **ELZEVIER,** nom d'une famille illustre d'imprimeurs établis à Leyde, à La Haye, à Utrecht, à Amsterdam au XVIe et au XVIIe siècle. Le plus ancien est Louis Elzévir (1540-1617).

Émaux et Camées, recueil de poésies de Théophile Gautier. Livre d'art pur, d'une perfection nette, fine, et un peu sèche.

EMBABEH [*èm'-ba-bè*], village de la Basse-Egypte, sur la r. g. du Nil, en face de Boulaq, près duquel fut livrée la bataille dite des Pyramides (21 juillet 1798).

Embarquement pour Cythère (*l'*), chef-d'œuvre de Watteau, au Louvre, son tableau de réception à l'Académie ; brillante fantaisie, du coloris le plus riche et le plus harmonieux (1717).

EMBRUN [*an*], ch.-l. d'arr. (Hautes-Alpes), sur la Durance ; 2.410 h. (*Embrunois*). L'arr. a 5 cant., 36 comm., 19.320 h.

EMDEN [*èm'-dèn*], v. de Prusse (Hanovre), port à l'embouchure de l'Ems ; 26.000 h.

ÉMERIC [*rik*], roi de Hongrie de 1196 à 1204.

ÉMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), archéologue français, né à Aix (1755-1839).

ÉMERIGON (Balthazar), jurisconsulte français, né à Aix, auteur d'un célèbre traité des assurances et des contrats à la grosse (1725-1785).

EMERSON [*mèr-son*] (Ralph Waldo), philosophe américain, né à Boston, auteur d'un livre célèbre sur *les Représentants de l'humanité* (1803-1882).

ÉMERY (Michel PARTICELLI, dit *d'*), Italien nommé surintendant des finances par Mazarin ; il se rendit impopulaire par la création d'édits bursaux, et prépara ainsi le soulèvement de la Fronde ; m. en 1650.

EMERY (Jacques-André), théologien français, né à Gex (1732-1811). Supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice.

ÉMÈSE, v. de Syrie, sur l'Oronte, auj. en ruine. Patrie d'Héliogabale.

Émigration. On désigne sous le nom d'*émigration* la fuite et le séjour à l'étranger de l'aristocratie française, ou plus exactement de tous les partisans de l'ancien régime. Pour venir à bout de la Révolution, les *émigrés* appelèrent à leur secours les armées étrangères et les déchaînèrent sur la patrie ; de là, les mesures prises à titre de représailles par la Législative et la Convention.

ÉMILE (*saint*), martyrisé en Afrique en 205. Fête le 22 mai.

Émile ou *De l'éducation*, roman philosophique de J.-J. Rousseau (1762), où l'auteur prétend enseigner comment on doit former les hommes. Il part de ce principe que « l'homme est naturellement bon » et que, l'éducation donnée par la société étant mauvaise, il convient d'établir « une éducation négative comme la meilleure ou plutôt comme la seule bonne ». En dépit de certains paradoxes, le livre n'en eut pas moins une influence salutaire sur l'éducation de son temps.

ÉMILIE, anc. province d'Italie, capit. *Plaisance*, formée des anciens duchés de Parme et de Modène, ainsi que des Romagnes : 2.667.000 h.

ÉMILIEN [*li-in*], empereur romain, né en Mauritanie vers 206, proclamé en 253, m. en 254.

Éminence grise (*l'*), tableau de Gérome (1874). L'Eminence grise (le Père Joseph) descend un escalier, salué par les courtisans ; tableau fin, spirituel.

EMIN-PACHA (Edouard SCHNITZER, dit *Mehmed*), explorateur et administrateur égyptien, né à Neisse (Silésie) en 1840, assassiné par un Arabe en 1892.

EMMANUEL LE FORTUNÉ, roi de Portugal de 1495 à 1521.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie, dit **Tête de fer.** Il s'attacha à Charles-Quint et gagna, en 1557, la bataille de Saint-Quentin sur les Français (1528-1580). Il avait épousé Marguerite de France, fille de François Ier.

EMMAÜS [*uss*], bourg de Judée, près de Jérusalem, où J.-C. apparut pour la première fois à ses disciples après sa résurrection.

Emmaüs (*Disciples ou Pèlerins d'*), ou *la Cène à Emmaüs*, tableau du Titien (Louvre) ; — de Paul Véronèse (Louvre) ; ces deux célèbres coloristes ont lutté de vigueur et d'éclat ; — de Rembrandt (Louvre), admirable composition qui date de 1648.

EMMEN, v. des Pays-Bas (Drenthe) ; 40.000 h.

EMMENTHAL [*è-mèn*], vallée suisse (canton de Berne). Fromages renommés.

EMMERY (Claude), jurisconsulte et homme politique français, né à Metz (1742-1823).

Emmurés de Carcassonne (*Délivrance des*), tableau de J.-P. Laurens, musée du Luxembourg (1879) ; toile sobre et forte, représentant un épisode de l'Inquisition albigeoise au XIVe siècle.

EMPECINADO [*èm'*] (Juan Martin DIAZ, dit *el*), chef de guérillas à l'époque de l'occupation de l'Espagne par les Français (1775-1823).

EMPÉDOCLE, philosophe et médecin d'Agrigente (Ve s. av. J.-C.). Il avait des connaissances très étendues en philosophie, en médecine, en physique, ce qui le fit considérer par ses contemporains comme versé dans la magie. On assure qu'il se précipita dans la bouche brûlante de l'Etna, afin que, ne retrouvant aucun vestige de son corps, ses contemporains le crussent remonté au ciel. Mais le perfide volcan, après avoir dévoré Empédocle, respecta ses sandales et les vomit intactes, comme pour révéler la supercherie d'un orgueilleux suicide.

Empire, nom commun à plusieurs grands Etats :

Empire romain, depuis Auguste jusqu'à la mort de Théodose (29 av. J.-C.-395 ap. J.-C.) ; capit. *Rome*.

Empire d'Orient, appelé ensuite Bas-Empire, Empire grec ou de Constantinople, partie de l'empire romain, qui eut pour capit. *Constantinople* (395-1453).

Empire d'Occident, partie de l'empire romain, qui conserva *Rome* pour capitale après la mort de Théodose (395-476).

Saint-Empire ou second Empire d'Occident, fondé par Charlemagne et continué jusqu'à Louis l'Enfant (800-911).

Empire latin, Etat fondé par les croisés à Constantinople, et qui vécut de 1204 à 1261.

Empire d'Allemagne, fondé par Othon le Grand (962), aboli en 1806 par l'abdication de François II, empereur d'Autriche, et rétabli en faveur du roi de Prusse Guillaume Ier, le 18 janvier 1871.

Empire français, fondé par Napoléon Ier en 1804, détruit en 1815, rétabli en 1852 par Napoléon III, et renversé de nouveau le 4 septembre 1870.

Empire des Indes, créé en 1876 et réuni à la couronne d'Angleterre.

EMPIS [*an-piss*] (Adolphe SIMONIS, dit), auteur dramatique français, né à Paris (1795-1868).

EMPORIÆ [*in-po-ri-é*] ou **EMPORIUM** [*in-po-ri-om*], ancienne ville de l'Espagne, auj. *Ampurias*. Au S. du cap Creus.

EMS [*èmss*], fleuve d'Allemagne, affl. de la mer du Nord ; il arrose la Westphalie et le Hanovre ; 378 kil.

EMS, bourg de Prusse, près de Coblentz ; 6.500 h. Eaux thermales.

EMYRNE ou **IMÉRINA,** nom de la région de Tananarive, plateau élevé et salubre, dans la colonie française de Madagascar.

ÉNAULT [*nô*] (Louis), romancier français, né à Isigny, auteur de *Nadège*, *Christine*, etc. (1824-1900).

ENCELADE [*an*], le plus célèbre des Titans qui se révoltèrent contre Jupiter. Arrêté dans sa fuite en Sicile, il fut foudroyé et enseveli par Jupiter sous l'Etna. C'est lui dont l'haleine embrasée exhale les feux que lance le volcan et qui ébranle la montagne lorsqu'il tente de se retourner (*Myth.*). En littérature, on fait allusion aux convulsions du géant pour caractériser les efforts impuissants de quelqu'un qui tente de changer un ordre de choses établi, surtout en parlant des bouleversements politiques.

ENCKE [*èn-kè*] (Jean-François), astronome allemand, né à Hambourg (1791-1865).

Encyclopédie (*l'*), immense publication dirigée par d'Alembert et Diderot, monument scientifique, qui fut une machine de guerre mise au service des

doctrines philosophiques du XVIIIe siècle (1751-1772). Le *Discours préliminaire*, rédigé par d'Alembert, est un admirable tableau synthétique des connaissances humaines à la veille de la Révolution et constitue, à ce point de vue, l'œuvre capitale de la philosophie du XVIIIe siècle.

Encyclopédie britannique, publiée à Edimbourg, en 24 volumes (9e éd., de 1875 à 1889), où chaque article forme un véritable traité.

Encyclopédies allemandes. Nous citerons parmi les principales : le *Konversations-Lexikon*, de Brockhaus, en 17 volumes et le *Konversations-Lexikon*, de Meyer, en 17 volumes.

Encyclopédie (*la Grande*), vaste recueil (31 vol.), publié de 1885 à 1902 et qui se recommande par l'extension donnée aux diverses matières encyclopédiques.

Encyclopédistes. On désigne ainsi les savants qui rédigèrent l'*Encyclopédie* : d'Alembert, Diderot, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, etc.

ENDOR, v. de Palestine, séjour d'une pythonisse célèbre. Celle-ci fut consultée par Saül la veille de la bataille de Gelboé et évoqua l'ombre de Samuel, qui prédit au roi sa défaite et sa mort (*Bible*).

ENDYMION, berger qui fut aimé de Séléné ou Diane. Celle-ci obtint de Zeus qu'Endymion conserverait sa beauté dans un sommeil éternel.

Endymion endormi, statue de Canova, figure pleine d'abandon et de grâce.

Endymion (*le Sommeil d'*), tableau de Girodet (Louvre), remarquable par la grâce de l'invention, le choix des formes, l'effet pittoresque de l'ensemble ; — tableau du Guerchin, musée des Offices.

ÉNÉE, prince troyen, dont Virgile a fait le héros de son *Enéide*, fils de Vénus et d'Anchise ; il combattit vaillamment les Grecs pendant le siège de Troie et, après la prise de la ville, il aborda en Italie, dans le Latium. De là, la tradition d'après laquelle les Romains s'attribuaient une origine troyenne. — Deux circonstances de la vie d'Énée sont souvent rappelées dans la littérature : 1° Enée fuyant devant Troie en portant son père Anchise sur ses épaules ; 2° Enée perdant sa femme Créuse pendant sa fuite à travers les rues de Troie.

Énée portant Anchise, groupe de Lepautre (jardin des Tuileries, à Paris) ; — excellent tableau de Carle Vanloo (Louvre).

Énéide (*l'*), célèbre poème épique de Virgile, en douze chants, sur un sujet supposé national ; imitation très habile de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On y admire l'art de rendre les passions, l'exquise délicatesse des vers, la perfection du style de l'épopée. Des défauts réels dans le plan et dans la peinture des caractères y sont rachetés par le fini de l'exécution (1er s. av. J.-C.).

Enfant prodigue, personnage d'une des plus touchantes paraboles de l'Evangile.

Enfant prodigue (*l'*), tableau de Rembrandt, musée de l'Ermitage ; — de Teniers (Louvre).

Enfantement de la Vierge (*l'*), poème latin de Sannazar, remarquable par l'élégance et la pureté du style (XVIe s.).

ENFANTIN (Barthélemy-Prosper), dit *le Père Enfantin*, né à Paris, ingénieur français, l'un des fondateurs du saint-simonisme (1796-1864).

ENFIELD [*èn'-fild*], ville d'Angleterre (Middlesex) ; 60.000 h. Manufacture d'armes.

ENGADINE, vallée de la Suisse (Grisons), arrosée par l'Inn ; sites très pittoresques.

ENGELBREKT, patriote suédois, m. en 1436 ; il lutta énergiquement contre la domination danoise.

ENGELMANN [*èn'-ghèl*] (Godefroy), lithographe, né à Mulhouse. Il introduisit en France les procédés de lithographie inventés par Senefelder (1788-1839).

ENGHIEN [*an-ghin*], v. de Belgique (Hainaut), arr. de Mons ; 4.600 h. Dentelles, tissus. Magnifique château. Le fils aîné du prince de Condé s'appelait *duc d'Enghien*.

ENGHIEN (*duc d'*), né à Chantilly, fils de Louis-Henri-Joseph, prince de Condé. Par ordre de Bonaparte, il fut enlevé en territoire allemand, amené à Paris et fusillé dans les fossés du château de Vincennes (1772-1804).

Enghien (*la Mort du duc d'*), tableau de J.-P. Laurens. Le jeune prince, à la lumière d'une lanterne, entend lecture, dans les fossés du château de Vincennes, de son arrêt de mort. Effet sinistre bien rendu (1872).

ENGHIEN-LES-BAINS, comm. de Seine-et-Oise (arr. de Pontoise) ; 8.420 h. Lac. Eaux sulfureuses.

ENKHUYSEN [*èn'-kui-zèn'*], v. des Pays-Bas, Nord-Hollande ; 6.500 h. Patrie de Paul Potter.

Enlèvement au sérail (*l'*), opéra-comique allemand en trois actes, musique de Mozart (1782) ; — traduction française et réduction de l'opéra en deux actes, par Prosper Pascal (1859). Œuvre pleine de fraîcheur et d'élégance.

Enlèvement de Proserpine (*l'*), poème épique de Claudien, en trois chants, qui renferme de grandes beautés de détail (IVe s. apr. J.-C.).

Enlèvement de Déjanire (*l'*), tableau du Guide (Louvre) : peinture savante et vigoureuse.

Enlèvement d'Europe (*l'*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse (Palais ducal de Venise) ; tableau de chevalet, d'une composition agréable et très animée et du coloris le plus brillant.

Enlèvement d'Hélène (*l'*), chef-d'œuvre du Guide (Louvre). Ce tableau a été célébré par une foule d'écrivains contemporains du Guide.

Enéades ou *Neuvaines*, de Plotin, recueil de 54 livres ou traités formant une sorte d'encyclopédie philosophique, et réunis par Porphyre, son disciple. La doctrine est un éclectisme mystique, dérivant du platonisme pour aboutir au panthéisme (IIIe s.).

ENNEZAT [*è-ne-za*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, sur l'Embenne ; 1.010 h.

ENNIS [*è-niss*], v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Clare, sur le Fergus ; 5.500 h.

ENNISKILLEN [*è-nis-ki-lèn'*], v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Fermanagh, sur le lac Erne ; 4.900 h. Grains, coutellerie.

ENNIUS [*uss*], un des plus anciens poètes latins, né en 240 av. J.-C. Grec de naissance, m. en 169. Son style était dur, incorrect, encore à moitié barbare. A cause de ce défaut d'élégance, racheté par la force de l'expression, les Latins avaient formulé ce proverbe : *De stercore Ennii*, « Du fumier d'Ennius [tirer] », qui s'appliquait à Virgile, lequel ne dédaignait pas de faire des emprunts au vieux poète et savait trouver des perles dans le *fumier d'Ennius*. Cette expression est devenue proverbiale dans notre langue et s'emploie presque toujours sous sa forme française, surtout pour exprimer que l'on trouve quelquefois d'excellentes choses dans de vieux auteurs aujourd'hui à peine connus.

ENNODIUS [*uss*], écrivain ecclésiastique, né en Gaule, un des Pères de l'Eglise latine (473-521).

ÉNOCH (*nok*), nom de deux personnages de l'Ancien Testament : l'un fils de Caïn, l'autre père de Mathusalem.

Énoch Arden, poème anglais d'A. Tennyson, une des tentatives les plus heureuses que l'on ait faites pour transporter la réalité de la vie familière dans le domaine de la poésie (1864).

ENOS, v. de la Turquie, en Thrace sur le golfe de ce nom, et sur le delta de la Maritza ; 7.000 h.

ENRIQUEZ-GOMEZ [*èn'-ri-kez'-gho-mèz'*] (Antoine), poète espagnol, né à Ségovie. On lui doit un grand nombre de comédies remarquables (XVIIe s.).

ENS ou **ENNS** [*ens*], v. d'Autriche, sur la r. g. de l'Ens (ou Enns), affl. du Danube (r. dr.) ; 4.200 h.

ENSENADA [*èn-sé*] (Zénon *de la*), homme d'Etat espagnol (1702-1781).

ENSHEIM [*èns'-ha-im'*], village d'Alsace (Bas-Rhin), près Strasbourg ; 1.700 h. Victoire de Turenne sur les Impériaux (1674).

ENSCHEDE, ville industrielle des Pays-Bas (Over-Yssel) ; 41.000 h.

ENSISHEIM [*èn'-siss-ha-im'*], ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Guebwiller, sur l'Ill ; 2.620 h.

Entendement humain (*Essai de l'*), par Locke (1690). L'auteur rejette les idées innées et recherche la seule cause des idées dans les sensations et la réflexion.

Entendement humain (*Nouveaux essais sur l'*), par Leibniz (1704) ; c'est une critique du sensualisme de Locke.

Entendement humain (*Recherches sur l'*), par Thomas Reid (1763). L'auteur se prononce pour l'empirisme et la restriction du domaine de la psychologie.

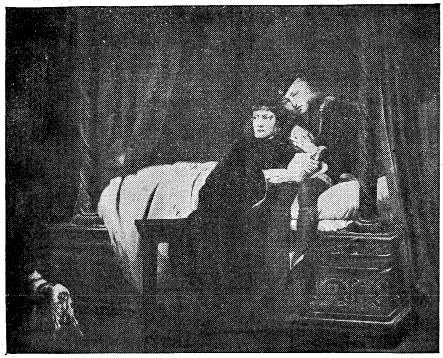

Les Enfants d'Edouard (P. Delaroche).

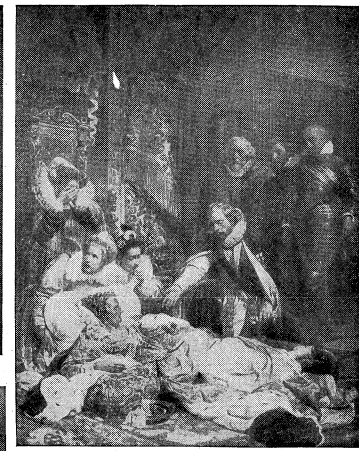

La Mort d'Elisabeth (P. Delaroche).

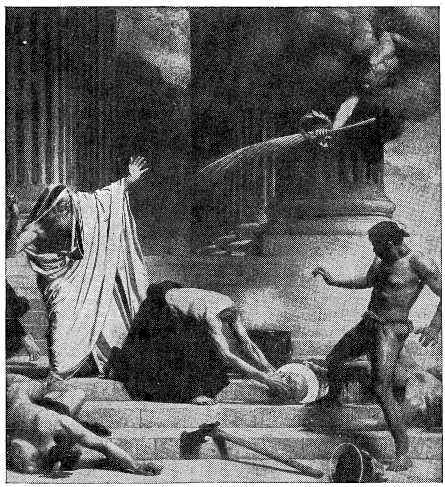

Martyre de saint Denis (Bonnat).

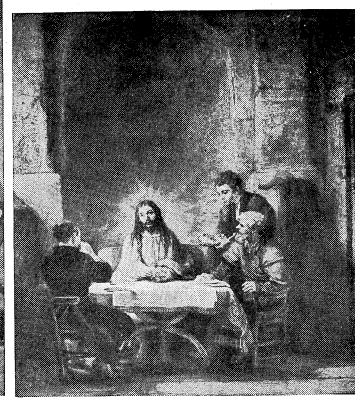

Les Pèlerins d'Emmaüs (Rembrandt).

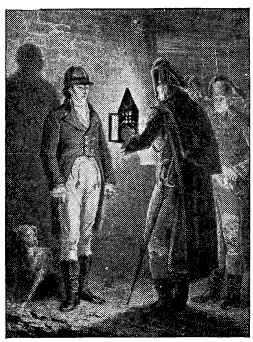

Mort du duc d'Enghien (J.-P. Laurens).

Eliézer et Rébecca (Poussin).

(Photos Neurdein, Lévy, Braun.)

L'Entrée de Henri IV à Paris (Gérard).

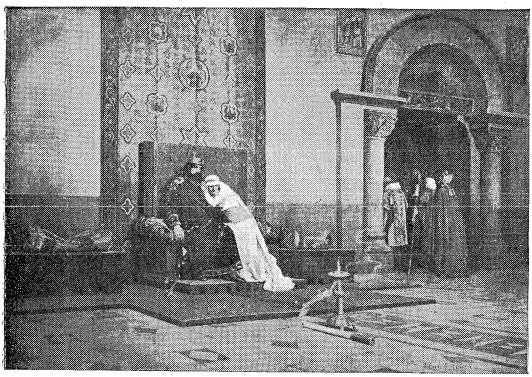

L'Excommunication du roi Robert (J.-P. Laurens).

La Sainte Famille (Raphaël).

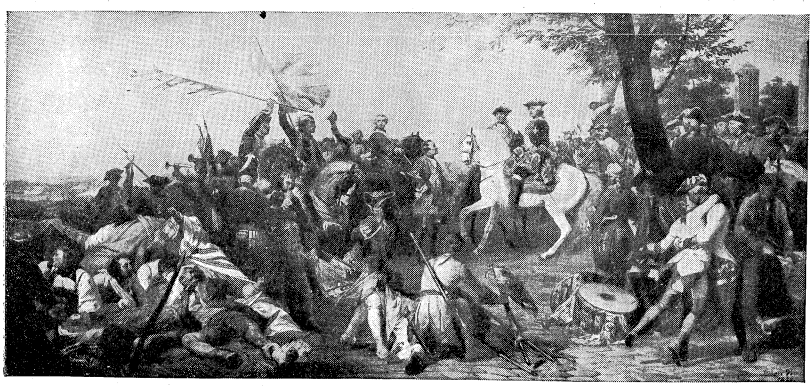

Bataille de Fontenoy (Horace Vernet).

(Photos Braun, Neurdein.)

Enterrement à Ornans (*l'*), fameux tableau de G. Courbet (1851) ; une des œuvres les plus émouvantes de ce peintre et qui fut le point de départ d'un mouvement réaliste.

ENTOUF, nom de six rois de l'ancienne Egypte (XIe dynastie).

ENTRAGUES (Charles DE BALZAC *d'*), gentilhomme du parti du duc de Guise, mort en 1599.

ENTRAGUES [*an-tra-ghe*] (Henriette DE BALZAC *d'*), marquise de Verneuil, née à Orléans, favorite de Henri IV, après la mort de Gabrielle d'Estrées (1579-1633).

ENTRAYGUES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion, au confluent de la Truyère et du Lot ; 1.300 h. (*Entrigots*).

ENTRECASTEAUX [*kas-tô*] (BRUNI *d'*), navigateur français, né à Entrecasteaux, mort pendant son voyage à la recherche de La Pérouse (1737-1793).

Entrée des animaux dans l'arche (*l'*), chef-d'œuvre du Bassan, musée royal de Madrid, grande et belle toile, bien éclairée et du coloris le plus vigoureux ; elle fut envoyée par le Titien à Charles-Quint.

Entre-deux-Mers, région viticole du Bordelais, comprise entre la Garonne et la Dordogne.

ENTREMONT [*mon*], belle vallée de la Suisse (Valais), .au pied du Grand-Saint-Bernard. Sites variés et très pittoresques.

ENTRE-RIOS [*oss*], prov. de la république Argentine ; 425.000 h. Ch.-l. *Uruguay*.

Entretiens mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon, exposé des principes de morale et de la méthode de Socrate ; le plus estimé des ouvrages de Xénophon (IVe siècle av. J.-C.).

Entretiens et lettres sur l'éducation, ouvrage de Mme de Maintenon, où brillent les solides et aimables qualités de son esprit et de sa raison (XVIIe s.).

Entretiens spirituels, livre de dévotion, fort goûté des âmes pieuses, par saint François de Sales (XVIIe siècle).

Entretiens sur la pluralité des mondes, ouvrage de vulgarisation scientifique et philosophique, ingénieux et brillant, le principal titre littéraire de Fontenelle (1686).

Entretiens de Phocion, le livre le plus intéressant et le mieux écrit de Mably (1763).

Entretiens de Gœthe et d'Eckermann, conversations familières, recueillies par ce dernier (1832).

ENTREVAUX [*an-tre-vô*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane, sur la r. g. du Var ; 1.050 h. Huiles, draps.

ENVERMEU [*an-vèr*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur l'Eaulne ; 1.340 h. Grains. Cimetière mérovingien.

ENZ [*èn'ts*], riv. du Wurtemberg, affluent du Neckar ; 100 kil.

ENZIO [*in*] ou **HANS,** roi de Sardaigne, fils naturel de l'empereur Frédéric II (vers 1220-1272).

ÉOLE, dieu des vents, fils de Jupiter et de la nymphe Ménalippe. C'est lui qui, dans la mythologie des Grecs et des Romains, déchaînait les tempêtes.

ÉOLIDE ou **ÉOLIE,** ancienne contrée de l'Asie Mineure, entre la Troade et l'Ionie.

ÉOLIENNES (*îles*), ancien nom des îles Lipari, sur lesquelles Eole était censé régner.

ÉOLIENS [*li-in*], tribu hellénique qui, chassée du Péloponèse par les Doriens, vint s'établir en Eolie (Asie Mineure).

ÉOLOS [*loss*], fils d'Hellen, dans lequel les Grecs voyaient un ancêtre mythique des Eoliens.

ÉON (*le Chevalier* Charles DE BEAUMONT *d'*), agent politique et mystérieux aventurier français, né à Tonnerre. Il parut habillé en femme à la cour de la tsarine Elisabeth, dont il devint la lectrice (1728-1810).

ÉPAMINONDAS [*dass*], célèbre général thébain, né entre 420 et 410 av. J.-C., un des chefs de la démocratie de Thèbes, vainqueur des Lacédémoniens à Leuctres et à Mantinée. Il fut blessé mortellement dans cette dernière bataille ; mais, apprenant que l'ennemi était en déroute : « Je laisse, dit-il, deux filles immortelles : Leuctres et Mantinée. »

ÉPÉE (Charles-Michel, *abbé de L'*), né à Versailles. Il fonda l'Institution des sourds-muets, auxquels il apprit à se faire comprendre au moyen d'un langage de signes conventionnels (1712-1789).

Abbé de L'Épée.

ÉPERNAY [*nè*], ch.-l. d'arr. (Marne), sur la Marne ; 21.810 h. (*Sparnaciens*). Ch. de f. E. Vins mousseux. Patrie de Flodoard. Le maréchal de Biron fut tué devant Epernay en 1592. L'arrond. a 9 cant., 174 comm. et 92.475 h.

ÉPERNON, comm. d'Eure-et-Loir (arr. de Chartres) ; 2.010 h. Grès, chaux. Patrie de Michel Chasles.

ÉPERNON (Jean-Louis *duc d'*), amiral de France, un des mignons de Henri III. C'est sur ses instances que le parlement, en 1610, donna la régence à Marie de Médicis (1554-1642) ; — Sa petite-fille, ANNE-LOUISE-CHRISTINE, née en 1624, se retira, encore jeune, aux carmélites, où elle mourut en 1701.

Éperons (*Journée des*). V. GUINEGATTE.

ÉPÉUS [*uss*], **ÉPÉOS** ou **ÉPÉIOS,** fils de Panopée, constructeur du fameux cheval de bois au moyen duquel l'élite des Grecs pénétra dans Troie (*Myth.*).

ÉPHÈSE, anc. v. d'Ionie, sur la côte de la mer Egée, qui avait un temple de Diane mis au nombre des sept merveilles du monde et brûlé par Erostrate. Nestorius y fut condamné dans un concile. C'est aujourd'hui un amas considérable de ruines.

Éphésiaques, intéressant petit roman grec de Xénophon d'Ephèse (IVe s.).

Éphètes, juges d'un tribunal criminel institué à Athènes par Dracon ; ils étaient au nombre de 51. Solon restreignit leur compétence.

Éphores, nom donné, à Sparte, à cinq magistrats électifs, établis pour contre-balancer l'autorité des rois. Ils étaient les principaux agents du gouvernement aristocratique de Sparte.

ÉPHRAÏM [*im'*], deuxième fils de Joseph. Il donna son nom à l'une des douze tribus, qui fut très puissante au temps des Juges.

ÉPHREM [*frèm'*] (*saint*), Père de l'Eglise, né à Nisibis (Mésopotamie), m. en 379. Fête le 9 juillet.

ÉPICHARIS [*ka-riss*], femme romaine qui entra dans une conspiration contre Néron et s'étrangla pour ne pas révéler ses complices, après avoir subi les tortures les plus cruelles (65).

ÉPICHARME [*kar-me*], poète et philosophe pythagoricien, né à Cos, m. vers 450 av. J.-C.

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien du Ier siècle, né à Hiérapolis (Phrygie). Il fut à Rome l'esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron. On raconte que son maître brutal lui tordait un jour la jambe dans un appareil de torture : « Tu vas la casser ! » dit tranquillement Epictète, qui, sa prédiction réalisée, se contenta d'ajouter : « Ne te l'avais-je pas dit ? » Ses *Entretiens* furent réunis par Arrien en un corps d'ouvrage, et le même philosophe en fit un résumé connu sous le nom de *Manuel d'Epictète*, résumé lumineux de la doctrine stoïcienne.

Épicure.

ÉPICURE, philosophe grec, né probablement à Samos, élève à Athènes de Xénocrate. Il enseignait que le plaisir est le souverain bien de l'homme et que tous nos efforts doivent tendre à l'obtenir ; mais, loin de le faire consister dans les jouissances grossières des sens, Epicure le plaçait dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. C'est donc, dit Fénelon, par une fausse interprétation de sa doctrine que l'on a pris pour un débauché un homme d'une continence exemplaire. Quoi qu'il en soit, le mot *épicurien* n'en est pas moins resté dans notre langue le synonyme de voluptueux et, quand on veut parler d'un homme adonné aux jouissances de la table ou des sens, on dit : *C'est un épicurien, un*

disciple d'Epicure. Horace disait : *Epicuri de grege porcum* « Pourceau du troupeau d'Epicure ». C'est la doctrine épicurienne qui fait le fond du *De natura rerum* de Lucrèce (341-270 av. J.-C.).

ÉPIDAURE [*dô-re*], v. de l'ancienne Argolide (Grèce), sur la côte de la mer Egée. Son oracle d'Esculape était fréquenté par les malades de toute la Grèce.

Épidicus [*kuss*], comédie de Plaute, celle qu'il préférait et dans laquelle il a mis toute sa verve. Epidicus est un esclave dévoué au fils de son maître, une sorte de Scapin.

ÉPIGONES, nom donné aux fils des sept chefs qui périrent devant Thèbes.

Épigrammes de Catulle. Le poète y a répandu à pleines mains le sel attique, la grâce ingénue, la délicatesse du sentiment et le sarcasme amer.

Épigrammes de Martial, remarquables par la finesse et le mordant, où il y a, comme le dit l'auteur lui-même, du bon, du médiocre ou du mauvais.

ÉPIMÉNIDE de Gnosse, philosophe crétois du VIIe siècle av. J.-C. Personnage moitié historique, moitié légendaire. Il était fils d'une nymphe et avait dormi cinquante-sept ans dans une caverne. (Le *sommeil* et le *réveil* d'Épiménide sont devenus l'objet de fréquentes allusions, surtout en politique.)

ÉPIMÉTHÉE, frère de Prométhée ; il épousa Pandore et eut l'imprévoyance d'ouvrir la boîte fatale d'où tous les maux s'envolèrent sur la terre. Il ne resta au fond que l'Espérance (*Myth.*).

ÉPINAC [*nak*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, sur la Drée; 4.660 h. Ch. de f. P.-L.-M. Houille.

ÉPINAL, ch.-l. du dép. des Vosges, à 378 kil. S.-E. de Paris, sur la Moselle; 28.350 h. (*Spinaliens*). Camp retranché. Imagerie. L'arrondiss. a 6 cant., 127 comm., 115.530 h.

ÉPINAY [*nè*] (Louise-Florence *d'*), femme distinguée, bienfaitrice de J.-J. Rousseau. Elle a publié des mémoires intéressants (1726-1783).

ÉPINAY (Adrien *d'*), avocat et homme politique, né à l'île Maurice ; il décida l'Angleterre à donner à sa patrie un régime libéral ; mort à Paris (1794-1839).

ÉPIPHANE (*saint*), Père et docteur de l'Eglise grecque, né en Palestine (310-403). Fête le 12 mai.

ÉPIPHANE (*saint*), évêque de Pavie (438-496). Fête le 21 janvier.

ÉPIRE, contrée de l'ancienne Grèce, au S. de la Macédoine. C'est en Epire qu'était le célèbre oracle de Dodone. (Hab. *Epirotes.*)

Épithalame de Thétis et de Pélée, le chef-d'œuvre de Catulle ; poème plus parfait sous le rapport du style que sous celui de la composition.

Épîtres d'Horace, poésies où l'auteur donne, dans un style familier, des conseils sur des sujets de morale et des questions de goût ; il y règne un laisser-aller apparent, qui est une perfection de plus dans l'art de bien dire. L'*Art poétique* est une des *Epîtres*.

Épîtres de saint Paul. Ces épîtres canoniques, au nombre de treize, remarquables par la puissance du raisonnement et par l'esprit de charité, ont excité l'admiration de saint Augustin et de Bossuet. A la suite des épîtres de saint Paul, on trouve dans le Nouveau Testament les sept épîtres catholiques des saints Jacques, Pierre, Jean et Jude.

Épîtres et Épigrammes de Clément Marot, poésies familières, où brillent la grâce, la naïveté et la finesse dans la plaisanterie.

Épîtres de Boileau, un des meilleurs ouvrages de ce poète, où la raillerie se montre plus enjouée que satirique : la septième, adressée à Racine, réunit toutes les qualités de son talent (1669-1677).

Épodes d'Horace, pièce de vers ïambiques, au nombre de dix-sept, composées, pour la plupart, dans la jeunesse du poète.

ÉPONINE, femme du Gaulois Sabinus, qui entreprit, avec Civilis, d'affranchir les Gaulois du joug des Romains. Ayant été vaincu, Sabinus se retira dans sa maison, l'incendia et fit répandre au dehors le bruit de sa mort. Retiré au fond d'un souterrain, il fit savoir à sa femme le secret de son existence. Cette épouse héroïque alla s'enfermer avec lui dans ce tombeau, où, pendant neuf années, elle sut, par sa tendresse et ses soins, l'indemniser de la perte du jour et de la privation de la liberté. Trahi enfin, Sabinus fut livré à Vespasien, qui l'envoya au supplice, malgré les larmes et le sublime dévouement d'Eponine. Cette femme, martyre de l'amour conjugal, ne voulut pas survivre à l'époux qu'elle n'avait pu sauver : elle insulta l'empereur et fut exécutée (78).

Époques de la nature (*les*), un des plus beaux ouvrages de Buffon, servant de supplément à son *Histoire naturelle*. Il y décrit les révolutions du globe terrestre et émet des hypothèses hardies, dont quelques-unes ont été reprises par Cuvier, ou même vérifiées par la science contemporaine.

ÉPORÉDORIX [*riks*), guerrier éduen, qui se signala pendant l'insurrection de 51 av. J.-C. contre les Romains.

ÉPRÉMÉNIL. V. ESPRÉMÉNIL.

Épreuve villageoise (*l'*), opéra en deux actes, paroles de Desforges, musique de Grétry (1784).

EPSOM [*èp-som*], ville d'Angleterre (comté de Surrey), renommée pour ses eaux minérales et pour ses courses ; 19.000 h. C'est là que, depuis 1779, une célèbre course de chevaux (*le Derby*) a lieu le mercredi avant la Pentecôte.

Armoiries de l'Équateur.

EPTE, riv. de France, affl. de la Seine (r. dr.) : elle arrose Gisors et Saint-Clair ; 100 kil.

ÉQUATEUR ou **ECUADOR** (*kou-a*] (*République de l'*), Etat de l'Amérique du Sud ; cap. *Quito ; v.* pr. *Guayaquil* et *Cuenca ;* 443.690 kil. carr. ; 2.500.000 h. (*Equatoriens*). L'Equateur forme un Etat indépendant depuis le partage (en 1830) de la République de Colombie en trois Etats distincts : *Nouvelle-Grenade* ou *République de Colombie. Venezuela*, et *Equateur*. Cacao, métaux précieux, café, caoutchouc, peaux, ivoire végétal, chapeaux de paille, quinquina.

ÉQUES, ancien peuple d'Italie, dans le Latium, sur l'Anio. Ils furent vaincus par Camille et soumis au cours des guerres samnites.

Équilibre européen, surnom donné au système politique qui prétend assurer le maintien de la paix par le balancement des forces des grands Etats de l'Europe.

Érasme.

ÉRARD [*rar*] (Sébastien), facteur d'instruments de musique français, né à Strasbourg, fondateur d'une importante manufacture de pianos (1752-1831).

ÉRASISTRATE, médecin grec (IIIe s. av. J.-C.).

ÉRASME ou **ELME** (*saint*), évêque de Formies, près de Gaète, en Italie, au Ve siècle. Les Lombards ariens le firent périr dans d'affreux tourments. Fête le 2 juin.

Érato.

ÉRASME (Didier), savant hollandais, littérateur et philosophe, né à Rotterdam, auteur de *Colloques* célèbres et de l'*Eloge de la folie*. Il est le plus grand des humanistes de la Renaissance. Son style et son esprit l'ont fait surnommer *le Voltaire latin*. Il mourut à Bâle où il s'était fixé pour faire imprimer ses œuvres (1467-1536).

Érasme (*portrait d'*), tableau de Holbein, au Louvre ; tête vivante, finesse d'exécution merveilleuse.

ÉRATO, Muse qui présidait à l'élégie. On la représente avec une lyre.

ÉRATOSTHÈNE, philosophe célèbre de l'école d'Alexandrie, né à Cyrène en 276 av. J.-C. Il se laissa mourir de faim à l'âge de quatre-vingts ans.

ERCHINOALD ou **ERKINOALD,** maire du palais de Neustrie en 640, sous Clovis II, et d'Austrasie en 656.

ERCILLA Y ZUÑIGA (Alonso *de*), poète et guerrier espagnol, auteur de l'*Araucana*, né à Madrid (1533-1596).

ERCKMANN-CHATRIAN (Emile ERCKMANN et Alexandre CHATRIAN, dits), littérateurs français, nés, le premier à Phalsbourg (1822-1889), le second à Soldatenthal (Meurthe) (1826-1890). Ils ont écrit en collaboration des romans historiques : *L'Ami Fritz*, *Mme Thérèse*. *Histoire d'un conscrit de 1813*, etc., remarquables par un style d'une franchise et d'une bonhomie cordiales et où revivent les mœurs de l'ancienne Alsace.

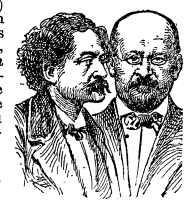

Chatrian. Erckmann.

ERDRE, riv. de France, affl. de la Loire (r. dr.) à Nantes ; 105 kil.

Ere, époque fixe d'où l'on commence à compter les années. — Les ères principales sont les ères des Juifs, qui comptaient soit depuis leur sortie d'Egypte (1483 ou 1648 av. J.-C.), soit de la captivité de Babylone (597 av. J.-C.), soit de la construction du second temple (508 av. J.-C.) ; l'ère chrétienne, qui part de la naissance du Christ placée, d'ailleurs, inexactement (v. JÉSUS), en l'an 754 de Rome ; l'ère des olympiades, chez les Grecs, 776 av. J.-C. ; l'ère de la fondation de Rome, 753 av. J.-C. ; l'ère de Nabonassar, chez les Babyloniens, 747 av. J.-C. ; l'hégire, ère des mahométans, 622 ; l'ère de la République française, 22 septembre 1792. On n'a compté que douze ans de cette ère ; après avoir dit l'an I, l'an II, l'an III, etc., l'an XII de la République, on a dit 1804, époque de la création de l'Empire.

ÉRÈBE, nom donné à la région ténébreuse qui s'étend sous la terre au-dessus de l'Enfer (*Myth.*).

ÉRECHTHÉE (*rèk*), roi legendaire d'Athènes, fils de Pandion et père de Cécrops (*Myth.*).

Erechthéion, temple élevé, sur l'Acropole d'Athènes, à Erechthée.

ÉRÉSICHTON [*zik-ton*], fils d'un roi de Thessalie, qui, affligé d'une faim insatiable par Cérès, qu'il avait offensée, se dévora lui-même (*Myth.*)

ÉRÉTRIE, ville d'Eubée, auj. *Palæa-Castro*. Elle fut détruite par les Perses pendant la première guerre médique (490 av. J.-C.).

ERFURT [*èr-fourt*], v. de Prusse (Saxe), sur la Géra ; 129.650 h. Napoléon y eut en 1808 avec le tsar une entrevue à laquelle assistèrent un grand nombre de souverains de l'Europe et qui fut suivie d'un traité avantageux pour la France.

ÉRICSSON (Jean), ingénieur suédois, né à Langbanshyttan (1803-1889).

ÉRIC le Rouge, chef norvégien qui découvrit le Groenland au Xe siècle et envoya des expéditions sur la côte de l'Amérique du Nord.

ÉRIC ou **ERIK,** nom de quatorze rois de Suède et de neuf rois de Danemark. Le plus célèbre, Eric XIV, fils de Gustave Wasa, régna de 1560 à 1577.

ÉRIDAN, nom ancien du Pô.

ÉRIÉ, lac de l'Amérique du Nord, au S.-E. du Canada ; 25.000 kil. carr.

ÉRIÉ, v. des Etats-Unis (Pensylvanie), sur le *lac Erié* ; 93.400 h. Port de pêche et de commerce, industrie active.

ÉRIGÈNE (Jean SCOT), philosophe et théologien, né en Ecosse ou en Irlande vers 833. Il se signala par la hardiesse de ses opinions. Charles le Chauve l'appela auprès de lui : m. en 880.

ÉRIN, ancien nom de l'Irlande.

ÉRINNYES [*ni*] ou **EUMÉNIDES,** déesses que les Romains appelaient *Furies*. Filles de la Terre, elles vivaient dans le Tartare, ayant pour mission de punir les crimes des humains. On les représentait avec les cheveux entrelacés de serpents, tenant d'une main une torche ardente et de l'autre un poignard. Elles s'appelaient *Tisiphone*, *Alecto*, *Mégère* (*Myth.*).

Erinnyes (*les*), drame antique en vers et en deux parties, par Leconte de l'Isle, inspiré de *l'Orestie* d'Eschyle, avec intermèdes musicaux de Massenet (1873).

ÉRIPHYLE, femme du devin Amphiaraüs. Elle trahit, pour un collier que lui donna Polynice, son époux, qui se cachait pour ne pas se rendre à la guerre de Thèbes. Tuée par son fils Alcméon.

ÉRIVAN, v. princip. de la répub. d'Arménie (sous la suzeraineté russe), sur la Zanga, affl. de l'Aras ; 110.000 h. Une des capitales de l'anc. Arménie.

ERLANGEN, v. de Bavière (Françonie), sur la Regnitz ; 23.500 h. Célèbre université protestante.

ERLANGER (Camille), compositeur français, né à Paris (1863-1919) ; auteur du *Juif polonais*, *Aphrodite*, *le Fils de l'Etoile*, etc.

ERLON (DROUET *d'*). V. DROUET.

ERMENONVILLE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis : 470 h. (*Ermenonvillois*). Séjour de J.-J. Rousseau.

ERMITAGE, coteau de la Drôme, sur la r. g. du Rhône, qui fournit des vins très estimés.

Ermitage (*palais* et *musée de l'*), construit par ordre de Catherine II à Saint-Pétersbourg (Petrograd) ; le musée est une des plus belles galeries de peinture de l'Europe.

Ernani, opéra en quatre actes de Verdi, paroles de Piave, sur le sujet du drame de Victor Hugo, *Hernani* (1844).

ERNE, fleuve d'Irlande, qui se jette dans l'Atlantique après avoir traversé le *lac Erne* ; 100 kil.

ERNÉE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur l'*Ernée*, s. affl. de la Loire ; 4.840 h. (*Ernacéens*). Ch. de f. Etat.

ERNEST-AUGUSTE, premier Electeur de Hanovre. Il se signala dans les guerre contre Louis XIV (1629-1698).

ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre, fils de George III, roi d'Angleterre. Il se fit remarquer en combattant les armées françaises de la Révolution et de l'Empire (1771-1851).

ERNST (Henri), compositeur et violoniste allemand, né à Brünn (1814-1865).

ÉROS [*ross*], nom grec du dieu de l'Amour.

ÉROSTRATE, Ephésien obscur qui, voulant, à l'exemple des conquérants, se rendre immortel par une destruction mémorable, incendia le temple de Diane à Ephèse, une des sept merveilles du monde, la nuit même où naquit Alexandre (356 av. J.-C.). Les Ephésiens, indignés, rendirent un décret qui défendait, sous peine de mort, de prononcer le nom d'Erostrate ; c'était le meilleur moyen de lui assurer l'immortalité. Depuis, ce nom est passé dans toutes les langues pour caractériser ceux qui commettent un acte insensé dans le but de se rendre célèbres.

ERPEN [*pèn*] (Thomas *Van*), orientaliste hollandais (1584-1624).

ERSCH [*èrch*] (Jean-Samuel), bibliographe allemand, auteur d'une *Encyclopédie* (1766-1828).

ERSKINE (Ebenezer), théologien écossais, un des fondateurs de l'Eglise dissidente d'Ecosse (1680-1756).

ERSKINE (Thomas, *lord*), homme d'Etat anglais, né à Edimbourg, un des plus grands orateurs de son temps (1750-1823).

ERSTEIN [*èr-sta-in*], ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur l'Ill ; 5.490 h. — L'arr. a 4 cant, 50 comm., 60.930 h.

ERVY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes, non loin de l'Armance ; 1.170 h.

ERWIN DE STEINBACH [*èr-vin*], architecte de la cathédrale de Strasbourg, né à Steinbach (Bade) : m. en 1318.

ÉRYMANTHE, montagne d'Arcadie, repaire d'un sanglier fameux, tué par Hercule (*Myth.*).

ÉRYTHRÉE (*mer*), nom donné par les anciens d'abord à la mer des Indes, puis à la mer Rouge.

ÉRYTHRÉE, nom de l'ensemble des possessions de l'Italie sur la mer Rouge ; 387.000 h. Ville principale : *Massaouah*.

ÉRYX [*riks*], ville de la Sicile ancienne, au pied de la montagne du même nom. Temple de Vénus.

ERZÉROUM, v. pr. de l'Arménie (sous la domination turque), sur le haut plateau d'Arménie ; place forte ; 80.000 h.

ERZGEBIRGE [*èrts-ghé-bir-ghé*] *ou* MONTS MÉTALLIQUES, chaîne de montagnes qui sépare la Saxe de la Bohême. Longue de 140 kil., elle atteint 1.275 mètres en son point culminant, le Keilberg. Nombreux gisements miniers.

ESARHADDON ou **ASSARHADDON.** V. ASSARHADDON.

ÉSAÜ, fils d'Isaac et de Rébecca, frère aîné de Jacob, auquel il vendit son droit d'aînesse moyennant un plat de lentilles. On rappelle souvent le *plat de lentilles d'Esaü* pour caractériser un marché de dupe, conclu dans un moment de nécessité. La Bible fait d'Esaü le père des Edomites.

Escarbagnas (*la Comtesse d'*), comédie-farce en un acte et en prose, par Molière (1671). Par plaisanterie, on donne quelquefois ce nom à une personne entichée de sa noblesse jusqu'au ridicule.

ESCARÈNE (*L'*), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur le Paillon de l'Escarène ; 1.220 h.

ESCAUT [*ès-kô*], fleuve de France, de Belgique et de Hollande, né dans le départ. de l'Aisne. Il passe à Cambrai, Valenciennes, puis à Tournai, Gand et Anvers, et se jette dans la mer du Nord ; 400 kil. Navigation très active.

ESCHENBACH [*è-chèn-bak*] (Wolfram *d'*), poète allemand, né à Eschenbach (Bavière), auteur de poésies épiques et amoureuses (1170-1220).

Eschine.

ESCHINE [*ès-chi-ne*], célèbre orateur d'Athènes, rival de Démosthène. Il défendit à Athènes la politique de Philippe, qu'on accusa de l'avoir acheté à prix d'argent. Il dut s'exiler d'Athènes à la suite de l'Affaire de la couronne. Ses discours *Contre Timarque, Sur l'ambassade* et *Sur la couronne* brillent par l'abondance, l'habileté d'argumentation, l'éclat du style (389-314 av. J.-C.).

ESCHWEILER, ville industrielle d'Allemagne (Prusse-Rhénale) ; 24.000 h.

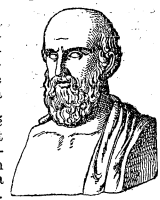
Eschyle.

ESCHYLE [*ès-chi-le*], le père de la tragédie grecque, né à Eleusis. Ses principales œuvres : *les Perses*, *Prométhée enchaîné* et la trilogie de *l'Orestie* font de lui un des plus grands poètes qui aient jamais existé. Son imagination puissante anime la nature, la légende et l'homme. Par la profondeur du sentiment religieux et des vues philosophiques, il est un penseur au moins autant qu'un grand poète lyrique (525-456 av. J.-C.).

Esclarmonde, opéra en 4 actes et 8 tableaux, poème d'Alfred Blau et Louis de Gramont ; musique de Massenet (1889).

Esclavage. Fruit de l'oppression du faible par le fort, l'esclavage remonte aux premiers temps du genre humain. Il y avait des esclaves chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains, etc. Ceux-ci les recrutaient parmi les prisonniers de guerre et les peuples vaincus. Les marchands d'esclaves suivaient les armées, achetaient les captifs à l'encan, par grandes masses, et les envoyaient vendre au détail dans les marchés. Le nombre des esclaves excédait souvent le chiffre de la population libre, car l'enfant d'une esclave naissait esclave. A Rome, les esclaves formaient une classe avilie, réduite au rôle d'instrument d'utilité, de plaisir et de vanité. Au regard du droit civil, on peut dire qu'ils n'existaient pas : ils héritaient pour leur maître, ils recevaient des donations pour leur maître, mais jamais pour eux ; de sorte qu'ils n'étaient que des instruments, des intermédiaires et que tout ce qu'ils acquéraient appartenait à leur maître. Longtemps le maître eut droit de vie et de mort sur les esclaves ; aussi se révoltèrent-ils fréquemment, et les Romains eurent à soutenir contre eux, à plusieurs époques, des guerres redoutables. La guerre des Esclaves, sous Spartacus, qui put en réunir 70.000 sous ses ordres, mit Rome à deux doigts de sa perte. Même lorsqu'ils étaient affranchis, les esclaves n'étaient pas, dans l'ancien droit, sur le même pied que les hommes d'origine *ingénue*, c'est-à-dire libres de naissance ; ils prenaient le nom de leur maître, qui devenait leur patron ; dans l'ordre politique, ils ne pouvaient aspirer à certaines dignités ni contracter mariage avec des ingénus. Sous l'Empire, le droit de *régénération* ou assimilation avec les ingénus leur fut accordé de plus en plus fréquemment, et on vit certains d'entre eux s'élever aux hautes fonctions politiques. Ils exerçaient les professions commerciales et industrielles dédaignées par les ingénus. Quelques-uns, comme Narcisse, devinrent les conseillers des empereurs. D'autres brillèrent par leur génie ou leur talent : Térence, Esope, Phèdre, etc. Le célèbre poète Horace était fils d'un affranchi. — Les esclaves des Lacédémoniens portaient le nom d'*ilotes*.

De nos jours, l'esclavage est encore en pleine vigueur chez les nègres africains, malgré les efforts des Européens pour mettre un terme à la traite. En Asie et dans l'Amérique du Sud, il existe en maints endroits. En Russie, il n'a été transformé en servage que sous Nicolas Ier, et ce servage ne fut aboli qu'en 1861, par Alexandre II. L'esclavage a été aboli en 1833 dans l'Inde anglaise ; en 1848, dans les colonies françaises ; aux Etats-Unis en 1865, à la suite de la guerre de Sécession ; au Brésil, en 1888.

Esclaves (*guerre des*), nom donné à trois guerres qu'eurent à soutenir les Romains contre leurs esclaves révoltés. La première éclata en Sicile (135 av. J.-C.) et dura deux ans. La seconde eut lieu de 105 à 102, également en Sicile ; la troisième, qui eut pour chef Spartacus et pour théâtre l'Italie, dura de 73 à 71 av. J.-C.

ESCLAVES (*lac des*), lac très poissonneux du Canada. Il se déverse par le fleuve Mackensie, qui, durant une partie de son cours, porte le nom de rivière des Esclaves.

ESCLAVES (*côte des*), partie de la côte d'Afrique comprise entre le Bénin et la côte de l'Or, le long du Dahomey et du Yoruba. Elle est partagée aujourd'hui entre le Togo (sous mandat britannique ou français), le Dahomey et le Lagos anglais.

ESCLAVONIE ou **SLAVONIE.** V. CROATIE.

ESCOBAR Y MENDOZA (Antonio), jésuite espagnol, né à Valladolid, fameux casuiste. Il défendit cette maxime, que la pureté d'intention justifie les actions blâmées par les lois et la morale. Pascal l'a rendu immortel en attaquant avec vivacité sa doctrine dans les *Provinciales* (1589-1669).

Esculape.

ESCOÏQUIZ [*ès-ko-i-ku-iz'*] (*don* Juan), homme politique espagnol, précepteur de Ferdinand VII (1762-1820).

ESCULAPE [*ès-ku*] ou **ASCLÉPIOS** [*klé, oss*], dieu de la Médecine, fils d'Apollon. Non content de guérir les malades, dit la Fable, il ressuscitait même les morts. Jupiter, irrité, le foudroya à la prière de Pluton, dieu des Enfers, dont l'empire courait risque de devenir désert. Le coq, emblème de la vigilance, et le serpent, emblème de la prudence, étaient consacrés à Esculape. Dans le langage ordinaire, *un disciple d'Esculape* signifie un médecin. En poésie, en parlant des arrêts de la médecine, on dit : *oracle d'Epidaure*, parce qu'Esculape avait un temple dans cette ville.

ESCURIAL [*ès-ku*], bourg d'Espagne, prov. et à 50 kil. de Madrid, dans la Sierra de Guadarrama ; 1.400 h. Près de là s'élèvent le palais et le monastère bâtis (1562-1584) par Philippe II, en accomplissement d'un vœu. Pendant la bataille de Saint-Quentin (1557), l'artillerie espagnole ayant détruit une église dédiée à saint Laurent, Philippe II fit vœu d'élever un monastère en l'honneur de ce saint.

ESPAGNE ET PORTUGAL
Echelle
0 50 100 200 300 K.
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ANDORRE
GIBRALTAR (A)
ALGÉRIE
Oviedo
Santander
Bilbao
Pau
Auch
Toulouse
Montpellier
Marseille
Lugo
la Corogne
Pontevedra
Vigo
Orense
Vianna do Castello
Braga
Porto
Aveiro
Vizeu
Coimbre
Leiria
Santarem
Lisbonne
Evora
Badajoz
Beja
Huelva
Faro
Séville
Cadix
Jerez
Malaga
Cordoue
Grenade
Jaen
Murcie
Alicante
Carthagène
Almeria
Motril
Ronda
Algeciras
Tarifa
Tanger
Ceuta (E)
Oran
Mostaganem
Arzew
Cheliff
Asturies
Cantabres
Galice
Leon
Burgos
Vitoria
Logrono
Palencia
Valladolid
Zamora
Braganca
Tras os Montes
Villa Real
Salamanque
Ségovie
Avila
Soria
Huesca
Barbastro
Saragosse
Lerida
Barcelone
Tarragone
Gerone
Catalogne
Andorre
Perpignan
Carcassonne
Pyrénées
Vieille Castille
Nouvelle Castille
Madrid
Guadalajara
Cuenca
Teruel
Castellon de la Plana
Valence
Palma
Iles Baléares
I. Minorque
Pt Mahon
I. Majorque
I. Cabrera
I. Iviça
I. Formentera
C. de la Nao
Albacete
Chinchilla
Alcoy
Murcie
Lorca
Aguilas
C. Palos
Cartagène
Orihuela
Elche
Alicante
Murcie
Estremadure
Alemtejo
Ciudad Réal
Almaden
Valdepeñas
Linarès
Ubeda
Baeza
Jaen
Huesca
Cordoue
Rio Tinto
Algarve
C. St Vincent
C. de Gata
Motril
Almeria
Malaga
Ronda
Jerez
Cadix
Algeciras
Gibraltar (A)
Tanger
Ceuta (E)
I. Alboran (E)
Oran
Mostaganem
Arzew
Cheliff
Europe
France
Afrique

Il fit alors construire l'Escurial et lui donna la forme d'un gril, en souvenir du supplice de ce saint (1562-1584).

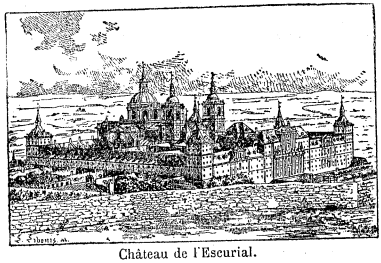

Château de l'Escurial.

ESCUROLLES [*ès-ku*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat, sur l'Andelot, affl. de l'Allier ; 740 h.

ESDRAS [*ès-drass*], fameux docteur juif du ve siècle av. J.-C. (Il ramena de Babylone à Jérusalem 1.775 de ses compatriotes et restaura la nationalité et la religion juives. Sur les quatre livres qui portent son nom, l'Eglise catholique n'en admet que deux comme authentiques.

ESMÉNARD [*ès-mé-nar*] (Joseph-Etienne), poète fr., né à Pélissanne [Bouches-du-Rhône] (1769-1811).

Esméralda (*la*), personnage de *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo ; type gracieux et idéalisé de bohémienne pleine de grâce sauvage, courant les rues et les places publiques accompagnée de sa petite chèvre aux cornes dorées. Djali.

ESON, père de Jason ; il fut rajeuni par la magicienne Médée. En littérature, on fait quelquefois allusion à ce rajeunissement magique. V. MÉDÉE.

ÉSOPE, fabuliste grec, d'abord esclave, puis affranchi ; mis à mort par les Delphiens. Le recueil actuel des *Fables d'Esope*, rédigé en prose grecque avec beaucoup de sécheresse, est attribué au moine Planude (500 av. J.-C.). Une circonstance de sa vie a donné naissance à cette locution : *les langues d'Esope*, qui a passé dans la conversation. Son maître Xanthus lui ayant donné l'ordre d'acheter au marché ce qu'il y aurait de meilleur et rien autre chose, Esope n'acheta que des langues, qu'il fit accommoder à toutes les sauces. Les convives ne tardèrent pas à s'en dégoûter. « Hé ? qu'y a-t-il de meilleur que la langue ? répondit Esope ; c'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison ; par elle, on bâtit les villes et on les police, on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées ; on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux. — Eh bien, reprit Xanthus, qu. prétendait l'embarrasser, achète-moi demain ce qu'il y a de pire. » Le lendemain, Esope ne fit servir que des langues, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde : « C'est la mère de tous les débats, la nourrice de tous les procès, la source des divisions et des guerres ; si elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur et, qui pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes : si, d'un côté, elle loue les dieux, de l'autre elle est l'organe du blasphème et de l'impiété. — Les *langues d'Esope* sont restées célèbres pour désigner ce qui, pouvant être envisagé sous deux aspects opposés, donne prise également à la louange ou à la critique.

Ésope.

ESPAGNE, Etat du sud-ouest de l'Europe, occupant la plus grande partie de la péninsule hispanique ; capit. *Madrid*.

I. GÉOGRAPHIE. L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, de l'Afrique par le détroit de Gibraltar ; elle est baignée au N.-O. et au S.-O. par l'Atlantique ; à l'E. et au S.-E. par la Méditerranée. Sa frontière occidentale est limitée par le Portugal. L'Espagne a une superficie de 504.500 kil. carr., y compris les Baléares, et une population de 21 millions d'h. (*Espagnols*). C'est un plateau granitique ou calcaire d'une hauteur moyenne de 700 m., sillonné par les monts Ibériques, les monts Cantabres et les sierras d'Estrella, Morena, Nevada, et qu'arrosent le Minho, le Douro, le Tage, le Guadiana, le Guadalquivir, le Segura, l'Ebre. La péninsule produit divers métaux, des vins renommés (*alicante, malaga, xérès*), du bois, des céréales, des fruits (oranges, citrons, etc.), de l'huile d'olive.

L'Espagne est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif y appartient au roi, le pouvoir législatif à deux Chambres, le Sénat et le Congrès, dont la réunion forme les Cortès. Au point de vue administratif, elle se divise en 47 provinces (49 en comptant les Baléares et les Canaries). Les colonies espagnoles, jadis si vastes, ne comprennent plus aujourd'hui que les possessions de l'Afrique occidentale (Fernando-Po, Annobon, etc.) et la partie septentrionale du Maroc.

Armoiries de l'Espagne.

II. HISTOIRE. Les plus anciens habitants connus de l'Espagne furent les *Celtibériens*, mélange de Celtes et d'Ibères. De bonne heure, les Phéniciens et les Grecs fondèrent des colonies sur les côtes ; puis, au ve siècle, Carthage y établit sa prépondérance. Elle en fut chassée par les Romains, et l'Espagne ne changea plus de maîtres jusqu'à l'invasion des Alains, des Suèves et des Vandales ; ces derniers s'établirent dans la région appelée de leur nom *Andalousie* (409). Vers la même époque, les Wisigoths fondèrent un puissant Etat, qui fut détruit par l'invasion des Arabes en 711 (bataille de Xérès). L'histoire de l'Espagne jusqu'au xve siècle se résume dès lors dans la lutte du califat de Cordoue contre les chrétiens cantonnés dans les Asturies. Ceux-ci avaient réussi peu à peu à former des royaumes (Aragon, Castille, Léon, Navarre) et à contre-balancer l'influence musulmane. En 1492, Ferdinand et Isabelle, dont le mariage avait, dès 1469, réuni sous le même sceptre l'Aragon et la Castille, s'emparèrent de Grenade et chassèrent enfin les Maures de la péninsule. La ruine des Maures avait coïncidé avec la découverte de l'Amérique. La monarchie espagnole ainsi établie atteignit son apogée et sa plus grande extension coloniale sous Charles-Quint et Philippe II. A l'extinction de la maison d'Autriche (1700), les Bourbons montèrent sur le trône d'Espagne dans la personne de Philippe V ; ils en furent chassés par Napoléon Ier, qui y établit Joseph Bonaparte (1808) ; mais ils furent restaurés en 1814. Ferdinand VII, lors de la révolution de 1820, prêta serment à la constitution : mais le duc d'Angoulême fit une expédition en Espagne et rétablit la monarchie absolue (1823). Dans l'intervalle, les colonies espagnoles de l'Amérique s'étaient rendues indépendantes. En 1833, Isabelle remplaça Ferdinand VII sur le trône et y demeura trente-cinq ans, malgré les efforts de don Carlos, frère du roi défunt. La révolution de 1853 la renversa, et le maréchal Serrano garda le pouvoir exécutif jusqu'à l'avènement d'Amédée Ier (1870). Celui-ci ayant abdiqué (1873), on proclama la République, et une insurrection carliste éclata, qui fut écrasée au profit d'Alphonse XII. Le fils posthume de ce monarque, né en 1886, a été proclamé sous la régence de sa mère Christine le jour même de sa naissance, sous le nom d'Alphonse XIII. En 1898, la guerre contre les Etats-Unis a fait perdre à l'Espagne Cuba et les Philippines.

ESPAGNE (*Succession d'*). V. SUCCESSION.

ESPAGNE (Jean-Louis-Brigitte *d'*), général français, né à Auch, tué à la bataille d'Essling (1769-1809).

Espagnolet (*l'*), surnom de Ribera.

ESPALION, ch.-l. d'arr. (Aveyron), sur le Lot ; 3.490 h. (*Espalionais*). Laines. — L'arr. a 9 cant., 55 comm., 45.810 h.

ESPARTERO [*ès-par-té*] (Baldomero), duc de la Victoire, général et homme politique espagnol, régent de la reine Isabelle de 1841 à 1843 (1792-1879).

ESPELETTE [*ès-pe*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur le Laxa, affl. de la Nive ; 1.240 h.

ESPERANDIEU [*ès-pé*] (Jacques-Henri), architecte français, né à Nîmes. On lui doit à Marseille la construction de la *chapelle de Notre-Dame de la Garde* et le superbe *palais de Longchamp* (1829-1874).

ESPEROU [*ès-pé*] (*mont de l'*), massif des monts du Gévaudan, où naît l'Hérault ; 1.227 m.

ESPINASSE [*ès-pi*] (Charles), général français, né à Saissac. Il seconda Louis-Napoléon au coup d'Etat du Deux-Décembre et fut ministre de l'Intérieur en 1858 ; tué à Magenta (1815-1859).

ESPINEL [*ès-pi-nèl*] (Vicente), romancier et poète espagnol, auteur de *Don Marcos de Obrégon*, prototype de *Gil Blas* (1551-1634).

ESPINOUZE [*ès-pi*] (*monts de l'*), massif des Cévennes méridionales, dans les départ. de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron. Point culminant : 1.126 m.

ESPIRITO-SANTO, prov. du Brésil ; 479.000 h. Ch.-l. *Nossa-Senhora-da-Vittoria.*

ESPRÉMÉNIL [*nil'*] (Jean-Jacques DUVAL *d'*), conseiller au parlement de Paris, né à Pondichéry. Député de la noblesse à la Constituante, il fit aux idées de 1789 autant d'opposition qu'il en avait fait au gouvernement de Louis XVI (1746-1794).

Esprit géométrique (*De l'*), fragment célèbre des *Pensées* de Pascal.

Esprit (*De l'*), par Helvétius (1758), ouvrage qui enseigne le matérialisme en métaphysique et l'égoïsme en morale et qui, lors de son apparition, souleva de vives protestations.

Esprit des bêtes (*l'*), ouvrage spirituel, de Toussenel : sommaire de la chasse et de l'influence de cet art sur les progrès de l'humanité (1847).

Esprit des lois (*l'*), ouvrage historique, politique et philosophique, l'œuvre capitale de Montesquieu (1748). C'est une revue des diverses législations et coutumes qui ont contribué à la prospérité des nations, ou cause leur décadence ; des circonstances qui ont présidé à la naissance des peuples et des principes moraux qui, se traduisant en révolutions, ont changé la face du monde. L'auteur découvre dans la nature des gouvernements les principes qui les animent, et de ces principes, combinés avec les besoins des peuples, il fait découler les lois qui les ont fait vivre ou qui les soutiennent encore. Sa prédilection est pour les monarchies tempérées, dont le gouvernement anglais était de son temps le type.

ESPRONCEDA (José *de*), littérateur espagnol (1810-1842).

ESQUILIN [*ès-ku-i*] (*mont*), une de sept collines de l'ancienne Rome.

ESQUIMAUX [*ès-ki-mô*], populations des régions polaires, qui habitent le Groenland et la région comprise entre la baie d'Hudson et le détroit de Behring. Ils s'appellent eux-mêmes *Innuit.* Quelques ethnographes regardent aussi comme Esquimaux les Tchouktches de la Sibérie. (S. : *un Esquimau.*)

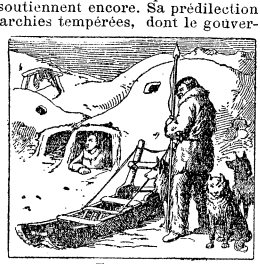

Esquimaux.

ESQUIROL [*ès-ku-i*] (Jean-Etienne-Dominique), médecin aliéniste français, né à Toulouse (1772-1840).

ESQUIROS [*ès-ku-i-ross*] (Henri-Alphonse), littérateur et auteur d'ouvrages sur l'Angleterre, né à Paris (1814-1875).

Esquisse des progrès de l'esprit humain, ouvrage de Condorcet, fondé sur la perfectibilité de l'homme (1795).

Essais [*è-sè*] de Montaigne (1580). « Ceci est un livre de *bonne foi* », a dit Montaigne. C'est le résumé de ses lectures, un recueil de ses souvenirs et de ses observations, une sorte de panorama mouvant et capricieux des impressions personnelles d'un esprit qui étudie et se scrute sans cesse. Témoin et acteur à la fois, il contemple la scène où il tient le premier rôle. Le *moi*, chez Montaigne, représente l'homme en général, cet être *ondoyant et divers.* Montaigne se garde bien d'affirmer ou de nier : *Que sais-je ?* voilà sa conclusion, mais il ne met en question ni Dieu, ni la vertu. Sa langue est une mine inépuisable de tours heureux et d'expressions pittoresques.

Essais de morale et de politique, ouvrage remarquable du philosophe F. Bacon (1597).

Essai sur la critique, poème rappelant *l'Art poétique* de Boileau, par Pope, publié en 1711.

Essai sur l'homme, série de belles épîtres philosophiques, par Pope (1733-1734).

Essais moraux, politiques et littéraires, par D. Hume, recueil de petits traités pleins d'idées neuves et d'aperçus intéressants (1742-1752).

Essai sur le goût, ouvrage de Montesquieu, publié en 1748. Ce sont des réflexions, souvent justes et fines, sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les œuvres littéraires et artistiques.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, œuvre historique et philosophique de Voltaire. Voltaire élimine de la conduite des événements tout élément providentiel. Il croit au progrès et montre à travers la variété des mœurs des nations et la diversité de leur développement la marche civilisatrice de l'humanité, qui se libère peu à peu de la superstition et de l'erreur (1756).

Essai sur l'indifférence en matière de religion. V. INDIFFÉRENCE.

Essai sur la philosophie des sciences, ouvrage du physicien Ampère, où se trouve son fameux essai de classification (1834).

Essais de critique et d'histoire, études sur des écrivains et des hommes d'Etat célèbres, par Macaulay ; ces portraits littéraires sont cités comme des modèles, pour la profondeur des vues qu'ils renferment et la netteté précise du style (1850).

Essais de critique et d'histoire, par H. Taine (1858), suivis des *Nouveaux Essais* (1865) et des *Derniers Essais* (1892).

ESSARTS [*é-sar*] (*Les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur la Petite Maine ; 2.970 h.

ESSARTS (Pierre *des*), prévôt de Paris en 1408, tour à tour favori et ennemi de Jean sans Peur (1350-1413).

ESSEG ou **ESZEK,** v. de la Yougoslavie, en Slavonie : sur la Drave ; 34.000 h.

ESSEN [*è-sen*], v. de la Prusse-Rhénane ; 439.000 h. Célèbre usine Krupp.

Esséniens [*ni-in*], sectaires juifs du temps des Macchabées, dont les doctrines offraient une grande analogie avec celles des premiers chrétiens.

ESSEQUIBO [*è-sè-ku-i-bo*], fleuve de la Guyane anglaise ; 800 kil.

ESSEX, royaume saxon, fondé en 526 ; capit. *Londres.*

ESSEX [*è-sèks*], comté maritime du S.-E. de l'Angleterre, arrosé par la Tamise ; 1.350.000 h. Ch.-l. *Chelmsford.*

ESSEX (Robert DEVEREUX, *comte d'*), grand écuyer d'Angleterre, favori d'Elisabeth ; il conspira contre elle et fut exécuté (1567-1601) ; — Son fils, chambellan de Charles Ier, embrassa la cause des parlementaires lors de la Révolution (1591-1646).

ESSLING [*ès-lin'gh*], village d'Autriche, près de Vienne ; 430 h. Les Français y remportèrent, le 21 et 22 mai 1809, une sanglante victoire sur les Autrichiens ; le maréchal Lannes y fut tué.

ESSLINGEN [*ès-lin'-ghèn*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur la r. dr. du Neckar, affl. du Rhin ; 37.800 h.

ESSONNE, riv. de France, qui se jette dans la Seine, r. g., à Corbeil ; 90 kil.

ESSONNES, comm. de France (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Essonne ; 9.330 h. Papeteries importantes, moulins.

ESSOYES [*è-soi*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine ; 920 h.

EST [*èst'*] (*canal de l'*), qui met en communication la Meuse et le Rhône, par la Moselle et la Saône.

EST-AFRICAIN ANGLAIS (*Imperial British East Africa*, ancien nom, abrégé d'ordinaire en *Ibea* (initiales de l'appellation anglaise), de la colonie anglaise du KENYA. V. ce mot.

ESTAGEL [*ès'-ta-jèl*], comm. des Pyrénées-Orientales. arr. de Perpignan, sur l'Agly ; 2.650 h. Patrie des deux Arago.

ESTAING [*ès-tin*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion, sur le Lot ; 1.185 h.

ESTAING (Henri, *comte d'*), amiral français, né en 1729. Il se distingua aux Indes et en Amérique contre les Anglais ; il fut décapité en 1794.

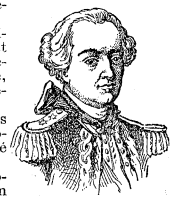

D'Estaing.

Estampes (*cabinet des*), riche collection de gravures et de dessins, formée primitivement par les rois de France, actuellement à la Bibliothèque nationale.

EST-ANGLIE, un des royaumes de l'ancienne heptarchie anglo-saxonne, fondé en 571.

ESTAUNIÉ (Edouard), romancier français, né à Dijon en 1862 ; auteur de romans sobres et nerveux : *l'Empreinte, le Ferment, l'Appel de la route*, etc. Membre de l'Académie française en 1923.

ESTE (*maison d'*), illustre famille princière d'Italie, qui gouverna longtemps Ferrare, Modène et Reggio et qui protégea l'Arioste et le Tasse.

Estelle, pastorale de Florian. Aimable bergerie, un peu fade parfois, mais semée de jolis tableaux de mœurs et d'agréables descriptions (1788).

ESTEREL [*ès-te-rèl*] (*monts de l'*), massif montagneux des Alpes de Provence (Var et Alpes-Maritimes), dont le point culminant, le Vinaigre, a 616 m. d'altitude.

ESTERNAY [*ès-tèr-nè*], ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, sur le Grand-Morin, affl. de la Marne ; 1.680 h.

ESTHER [*ès-tèr*], nièce de Mardochée, épouse d'Assuérus. Elle obtint du grand roi la grâce des Juifs persécutés par Aman (*Bible*).

Esther (*le Livre d'*), un des livres de l'Ancien Testament, écrit probablement au ve siècle av. J.-C.

Esther, tragédie en trois actes et en vers, de Jean Racine, représentée pour la première fois à Saint-Cyr en 1688, devant la cour, par les demoiselles de Saint-Cyr. Délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit : « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre (Racine), qui ne savait assister à la prise d'habit d'une novice sans se noyer dans les larmes. » J.-B. Moreau, organiste de Saint-Cyr, écrivit la musique des chœurs.

H. Estienne.

ESTIENNE [*ès-ti-è-ne*], illustre famille d'imprimeurs-libraires et d'érudits français. Les plus célèbres de ses membres furent : ROBERT, qui perfectionna la typographie (1503-1559), et son fils HENRI, helléniste et lexicographe de grande valeur, qui mourut à l'hôpital de Lyon après s'être ruiné dans l'intérêt de la science. On doit à ce dernier un remarquable *Thesaurus linguæ græcæ*, monument gigantesque d'érudition et de savoir, et un célèbre discours sur la *Précellence du langage français* (1531-1598).

ESTISSAC [*ès-ti-sak*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes, sur la Vanne ; 1.810 h. Ch. de f. E. Scieries.

ESTOILE [*é-toi-le*] (Pierre TAISAN *de L'*), chroniqueur français, né à Paris, auteur de *Mémoires-journaux* d'une impeccable véracité et d'une modération de ton et d'idées remarquable pour l'époque troublée où il vécut. C'est la source la plus précieuse à consulter pour l'histoire des règnes de Henri III et Henri IV (1546-1611).

ESTONIE ou **ESTHONIE,** Etat libre de l'Europe orientale, sur la Baltique, près du golfe de Finlande : 1.500.000 h. (*Estoniens*), de race finnoise. Capit. *Revel* ou *Reval*. V. la carte POLOGNE.

ESTOUTEVILLE [*ès-tou*] (Guillaume *d'*), cardinal négociateur français ; m. en 1483.

ESTRADES [*ès-tra-de*] (Godefroy, *comte d'*), diplomate et maréchal de France, né à Agen ; un des négociateurs du traité de Nimègue (1607-1686).

ESTRÉES [*ès-tré*] (*famille d'*), famille noble de France, dont la branche la plus célèbre est celle de Picardie : JEAN, grand maître de l'artillerie (1486-1571) ; — ANTOINE, fils de Jean, grand maître de l'artillerie de 1597 à 1600 ; — GABRIELLE, fille d'Antoine, favorite de Henri IV (1573-1599) ; — FRANÇOIS-ANNIBAL, marquis de Cœuvres, maréchal de France (1573-1670) ; — JEAN, fils du précédent, maréchal de France, né à Paris. Il guerroya dans les Antilles, reprit Cayenne aux Hollandais et bombarda Tripoli (1624-1707) ; — VICTOR-MARIE, fils du précédent, maréchal de France et vice-amiral, né à Paris (1660-1737).

Gabrielle d'Estrées.

ESTRÉES-SAINT-DENIS [*ès-tré-sin-de-ni*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 1.560 h.

ESTRELLA (*serra d'*) [*ès*] (*chaîne de l'Etoile*), chaîne de montagnes du Portugal, dont le pic le plus haut, le *Malhão de Serra*, atteint 1.993 m.

Jean d'Estrées.

ESTRÉMADURE ESPAGNOLE, ancienne province d'Espagne, capit. *Badajoz ;* forme actuellement les deux prov. de Badajoz et de Cacérès.

ESTRÉMADURE PORTUGAISE, prov. du Portugal, capit. *Lisbonne*, comprenant les districts de Leiria, Santarem et Lisbonne ; 1.440.000 h.

ESTREMOZ [*ès-tré-moz'*], v. de Portugal (Alemtejo) ; 7.800 h. Victoire des Portugais sur les Espagnols, en 1663.

V.-M. d'Estrées.

ÉSUS ou **HÉSUS** [*zuss*], dieu de la Guerre, chez les Gaulois.

ESZEK, v. de Yougoslavie. V. ESSEK.

ÉTABLES, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur la baie de Saint-Brieuc ; 1.970 h.

Établissements de saint Louis, recueil d'ordonnances et règlements datant de Louis IX ; compilation qui n'a jamais eu force de loi, mais qui exerça une grande influence sur les légistes (1272).

ÉTAIN [*tin*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, sur un affluent de la Meuse ; 1.455 h. Ch. de f. E.

ÉTAMPES [*tan-pe*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), près de la Juine ; 9.925 h. (*Etampois*). Ch. de f. Orl. Grains. Patrie de Geoffroy Saint-Hilaire. — L'arr. a 4 cant., 70 comm., 41.300 h.

ÉTAMPES (Anne DE PISSELEU, *duchesse d'*), favorite de François Ier, née en 1508, m. après 1585.

ÉTAPLES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil, sur la Canche ; 5.850 h. Ch. de f. N. Traité entre Charles VIII et Henri VII d'Angleterre, en 1492.

États provinciaux. On appelait de ce nom, sous l'ancien régime, les assemblées des trois ordres de certains gouvernements français, qui, sur la convocation du roi, se réunissaient à des époques périodiques afin de régler l'administration intérieure de la province et de voter les subsides demandés par les commissaires royaux pour subvenir aux frais de l'administration. Les principaux *pays d'états* étaient le Languedoc, la Provence, le Béarn, la Bourgogne et la Bretagne. Par opposition aux *pays d'états*, on appelait *pays d'élections* ceux où la répartition de la taille était opérée par des fonctionnaires royaux appelés d'abord *élus* et investis d'attributions à la fois administratives et judiciaires.

États généraux. Par opposition aux *états provinciaux*, qui ne représentaient chacun qu'une province, on appelait *États généraux* les assemblées où siégeaient les représentants de la nation tout entière, c'est-à-dire les députés du clergé, de la noblesse et du tiers état.

Le *clergé* jouissait du droit de préséance sur les autres ordres dans les *États généraux*, prérogative qui remontait aux premiers temps de notre histoire. Le corps de la *noblesse* suivait le clergé dans l'ordre hiérarchique. Son rôle, d'après les immunités et privilèges, était très important dans l'assemblée, et ce fut cet ordre qui, en 1789, s'opposa avec le plus de force à la délibération en commun, c'est-à-dire par tête et non par ordre. Le *tiers état*, qui venait le dernier, fut d'abord désigné sous le nom de *communautés, députés des bonnes villes*. Il se composait principalement de bourgeois, le peuple proprement dit n'étant pas représenté. L'infériorité dans laquelle il se trouvait à l'égard des deux ordres privilégiés donna à Sieyès l'occasion du pamphlet célèbre : *Qu'est-ce que le tiers état? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'ici? Rien. — Que demande-t-il? A devenir quelque chose.*

La première assemblée générale se tenait sous la présidence du roi et s'appelait *séance royale*.

Voici la liste des états généraux les plus importants tenus depuis 1302, date à laquelle ils furent convoqués pour la première fois :

Etats généraux de 1302. Cette assemblée mémorable dut sa convocation aux démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII. Excommunié par le pape, le roi de France eut la pensée d'intéresser à sa cause la masse de la nation, et les Etats, convoqués le 10 avril dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, s'élevèrent avec force contre les entreprises du saint-siège.

Etats de Tours (1308). Ils furent consultés par le même monarque sur le sort des Templiers; ceux-ci étaient sacrifiés à l'avance, et les Etats les déclarèrent dignes de mort.

Etats généraux de 1312. Cette assemblée consacra le principe du consentement *libre et nécessaire* des trois ordres pour la levée de l'impôt, principe souvent méconnu, mais jamais prescrit jusqu'à la Révolution de 1789, et dont le développement graduel assura aux Etats généraux une certaine influence sur le gouvernement du pays.

Etats de 1317. Ils confirmèrent la prise de possession du pouvoir par Philippe le Long, et, par une interprétation nouvelle de la loi salique, déclarèrent les femmes inhabiles à succéder au trône.

Etats de Paris (1355). Ils accordèrent les subsides demandés par le chancelier de France au nom de Jean le Bon, et nécessaires à la veille de l'invasion anglaise, mais, sous l'influence d'Etienne Marcel, ils arrachèrent au pouvoir des concessions qui tendaient directement à la constitution du régime représentatif.

Etats de 1356, réunis au lendemain de la défaite de Poitiers. Il y eut deux assemblées distinctes : les *états* de la langue d'oc, réunis à Toulouse, et ceux de la langue d'oïl, assemblés à Paris, au foyer de la résistance au pouvoir royal, résistance dont Robert Le Coq et Etienne Marcel furent l'âme. Les Etats de Paris accordèrent les hommes et l'argent demandés pour la défense du pays pendant la captivité de Jean le Bon, mais à la condition que le dauphin Charles se débarrasserait de ses principaux conseillers et se soumettrait à la direction et à la surveillance d'une commission nommée par les Etats. Le dauphin fit une réponse vague.

Etats de février 1357. Ils s'engagèrent à entretenir une armée de 30.000 hommes, mais exigèrent le droit pour les Etats de s'assembler deux fois par an sans convocation et d'envoyer des commissaires dans les provinces; ils demandèrent encore l'abolition de la vénalité des offices de judicature et des tribunaux d'exception. Le dauphin consentit à tout, et la publication de la grande Ordonnance marqua le point culminant de l'influence des Etats; ceux-ci se réunirent de nouveau en novembre 1357, janvier et mai 1358; mais cette révolution toute parisienne fut paralysée par l'inaction de la province et anéantie par la mort d'Etienne Marcel.

Etats de 1359. Ils refusèrent, inutilement, de ratifier le honteux traité signé à Londres par le roi Jean.

Etats de 1420. Ils ratifièrent le traité de Troyes.

Etats de Chinon (1428). Ils demandèrent la réforme de la chambre des comptes et celle des tribunaux inférieurs et appelèrent les grands feudataires à l'aide du roi.

Etats d'Orléans (1439). Ils décidèrent l'établissement d'une taille annuelle de 1.200.000 livres pour l'entretien d'une armée permanente.

Etats de Tours (1468). A propos de l'apanage de la Normandie, ces *Etats* consacrèrent l'inaliénabilité des domaines de la couronne et fixèrent à un revenu annuel de 60.000 livres l'apanage dé Charles, frère du roi.

Etats de Tours (1484). Le clergé et la noblesse demandèrent l'augmentation de leurs privilèges; le *tiers état* renouvela ses inutiles plaintes contre la lourdeur des tailles, les violences des percepteurs et des gens de guerre. La question de la régence fut agitée et le pouvoir maintenu à Anne de Beaujeu, à l'exclusion du duc d'Orléans. Le principe de la souveraineté du peuple fut proclamé dans un remarquable discours de Philippe Pot, député de la Bourgogne.

Etats de Tours (1506). Ils donnèrent à Louis XII le titre de *Père du peuple* et lui demandèrent de donner au duc d'Angoulême François la main de sa fille Claude, fiancée déjà à Charles-Quint.

Etats d'Orléans (1560). Ils soumirent au roi un plan de réformes administratives, judiciaires et financières, et refusèrent de se prêter aux projets sanguinaires de Catherine de Médicis et des Guises contre les huguenots.

Etats de Pontoise (1561). Ils demandèrent la liberté de conscience et refusèrent de délibérer avant l'enregistrement de l'ordonnance d'Orléans. Le clergé avait d'abord siégé seul à Poissy.

Etats de Blois (1576), exclusivement catholiques. Ils demandèrent la révocation de l'édit de pacification accordé aux protestants par Henri III, qui se déclara chef de la Ligue.

Etats de Blois (1588), composés de ligueurs, qui dissimulèrent à peine leur intention de donner la couronne à Henri de Guise. Henri III trancha la question en faisant assassiner ce prince, ainsi que son frère.

Etats de la Ligue (1593), tenus à Paris pendant le siège de cette ville par Henri IV. On peut voir dans la *satire Ménippée* le tableau satirique de cette assemblée, qui agita la question de l'élection d'un souverain et flotta sans se décider entre le jeune duc de Guise et l'infante d'Espagne.

Etats de Paris (1614). Le tiers demanda la convocation régulière des Etats tous les dix ans, la diminution des impôts, des offices et des pensions, l'économie dans les finances, etc. Robert Miron et Savaron s'y distinguèrent par leur éloquence. Ces Etats, où la décision des trois ordres paralysa les efforts communs, furent, à proprement parler, les derniers qui se tinrent en France; car ceux de 1789 se transformèrent, comme on sait, en Assemblée nationale. V. Assemblée constituante.

États généraux de Versailles (*les*), haut-relief de Dalou (Chambre des députés), mettant en scène la fameuse réponse de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé le 23 juin 1789.

État-major autrichien (*l'*) *devant le corps de Marceau*, tableau de J.-P. Laurens; une des œuvres magistrales du peintre (1877).

ÉTATS-UNIS, grande république fédérative de l'Amérique du Nord; capit. *Washington*.

I. Géographie. Limités par le Canada et le Mexique, l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, les Etats-Unis comprennent un certain nombre de régions naturelles : à l'Est, une bande côtière assez basse, que domine le massif des monts Alléghanys; à l'Ouest, le soulèvement des montagnes Rocheuses, d'où se détache la péninsule de Californie; au centre, enfin, la vallée du Mississipi, chaude et fertile en produits tropicaux. Le Mississipi et ses tributaires (Ohio, Missouri, Arkansas, Rivière-Rouge), le Sacramento, le Colorado, l'Hudson et le Delaware sont les principaux cours d'eau. Les Etats-Unis sont riches en produits métallurgiques (fer, cuivre), en combustibles (houille, pétrole), sel, forêts, céréales, coton, tabac, canne à sucre, bétail, etc. L'immigration y est très considérable. Ils sont au premier rang parmi les puissances in-

dustrielles du globe. Les Etats-Unis forment une république fédérative. Le pouvoir exécutif est exercé par un *Président*, élu pour quatre ans, le pouvoir législatif par un *Congrès* (Chambre des représentants et Sénat). Les Etats sont au nombre de 48, auxquels il faut joindre un district fédéral et 2 territoires. Chaque Etat a une *législature* particulière, chargée de délibérer sur les intérêts n'ayant pas un caractère fédéral. Superficie, 9.420.670 kil. carrés ; pop. 118 millions d'hab. (possessions extérieures comprises), dont 250.000 Indiens.

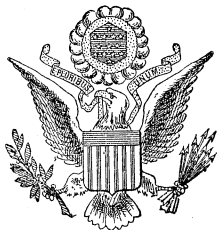

Armoiries des États-Unis.

II. Histoire. Explorés sur leurs côtes de l'Est, à partir du XVIe siècle, par les navigateurs français, espagnols et anglais, les Etats-Unis ont commencé au début du XVIIe d'être colonisés par des sujets britanniques. Entre 1607 et 1733, treize colonies se formèrent sur leurs rivages de l'Atlantique : Virginie, Massachusetts, Maryland, Rhode-Island, New-York, New-Jersey, Connecticut, New-Hampshire, Maine, Caroline du N., Caroline du S., Pensylvanie, Georgie. C'est lorsque ces colonies secouèrent le joug de la métropole que commença vraiment l'histoire des Etats-Unis. L'Angleterre voulant leur imposer des taxes prohibitives, la résistance des colons aboutit en 1775 à une insurrection générale et à une guerre de huit ans (1775-1783). Le 4 juillet 1776, les treize colonies furent déclarées indépendantes, sous le nom d'Etats unis d'Amérique : grâce à l'habile commandement de Washington secondé par ses lieutenants et par les Français La Fayette, Rochambeau, etc., les Américains triomphèrent des forces anglaises. Par le traité du 3 septembre 1783 (Franklin en fut l'un des négociateurs), le cabinet de Londres reconnut la souveraineté des Etats-Unis, dont Washington fut le premier Président, et qui adoptèrent, le 17 septembre 1787, une Constitution fédérale. La prospérité croissante des Etats-Unis subit un temps d'arrêt en 1861 : les Etats du Sud s'étant séparés des Etats du Nord qui voulaient leur imposer la suppression de l'esclavage, une guerre civile, dite *guerre de Sécession*, éclata et sévit durant cinq années ; elle se termina par la victoire du Nord et le triomphe des anti-esclavagistes. Les Etats-Unis se sont créé, depuis, un empire colonial, par la prise de possession de Cuba, Porto-Rico, les îles Philippines, Hawaï, etc. Ils ont pris part, à partir de 1917, à côté des Alliés, à la Grande Guerre contre les puissances de l'Europe centrale et leurs alliées, et ont aidé à les vaincre.

ETAWAH *[ou-a]*, v. de l'Inde anglaise, prov. d'Agra, sur le Djemma ; 42.500 h. Grand commerce.

ÉTÉOCLE, frère de Polynice, tous deux fils d'Œdipe et de Jocaste. Dans la guerre dite des Sept chefs, ils s'entre-tuèrent, et la mythologie assure que, la mort ne pouvant éteindre la haine qui avait animé l'un contre l'autre ces frères ennemis, on vit la flamme du bûcher se séparer en deux parties. Les noms d'Etéocle et de Polynice servent à désigner et à flétrir ces discordes cruelles qui règnent quelquefois entre les membres d'une même famille.

ÉTEX *[tèks]* (Antoine), sculpteur, peintre, architecte et littérateur français, né à Paris (1808-1888).

ÉTHELBALD, roi d'Angleterre, m. en 860.

ÉTHELBERT *[bèr]*, roi d'Angleterre, de 860 à 863.

ÉTHELRED Ier, roi d'Angleterre de 866 à 871 ; — Ethelred II, roi d'Angleterre de 978 à 1016.

ÉTHELWOLF, roi d'Angleterre de 839 à 858.

ÉTHIOPIE, nom que les anciens donnaient à la partie de l'Afrique située au S. de l'Egypte et que s'on emploie encore couramment pour désigner l'ensemble des contrées du haut Nil et la région montagneuse de l'Abyssinie. L'Ethiopie forme aujourd'hui un empire gouverné par le *Négus*. Pop. : 8 millions d'h. Capit. *Addis-Abéba*.

Éthique (*l'*), ouvrage célèbre de Spinoza, où se trouve au complet, sous forme de déduction géométrique, le système de ce philosophe, qui aboutit au panthéisme, à la négation de la personnalité et de la responsabilité humaines (1677).

Éthique à Nicomaque, ouvrage de morale attribué à Aristote et où le bonheur est assigné comme but à l'activité.

Armoiries de l'Éthiopie.

ETHRA, mère de Thésée (*Myth.*).

ÉTIENNE (*saint*), premier martyr du christianisme, lapidé à Jérusalem. Fête le 26 décembre.

Étienne (*Martyre de saint*), tableau du Titien (Louvre) ; — de Ph. de Champaigne (Bruxelles) ; — de Mariani (Rome) ; — triptyque de Rubens (Valenciennes).

Étienne prêchant (*Saint*), tableau d'Abel de Pujol, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris).

ÉTIENNE Ier (*saint*), pape de 253 à 257. Fête le 2 août ; — Etienne II, pape de 752 à 757 ; reçut de Pépin le Bref, son allié contre Astolphe, l'exarchat de Ravenne, source du pouvoir temporel des papes ; — Etienne III, pape de 768 à 772 ; — Etienne IV, pape de 816 à 817 ; — Etienne V, pape de 885 à 891, connu par sa charité ; — Etienne VI, pape de 896 à 897, mort étranglé ; — Etienne VII, pape de 929 à 931 ; — Etienne VIII, pape de 939 à 942 ; — Etienne IX, pape de 1057 à 1058.

ÉTIENNE Ier (*saint*), roi de Hongrie de 997 à 1038, qui favorisa la propagation du christianisme dans ses Etats. Fête le 20 août ; — Etienne II, roi de Hongrie de 1114 à 1131 ; — Etienne III, roi de Hongrie de 1161 à 1173 ; — Etienne IV, roi de Hongrie de 1270 à 1272.

ÉTIENNE DE BLOIS, roi d'Angleterre de 1135 à 1154, petit-fils de Guillaume le Conquérant.

ÉTIENNE NÉMANITCH (Douchan), dit **le Fort,** roi, puis tsar de Serbie, né en 1308, m. en 1355. Roi en 1335, empereur en 1346.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume), auteur dramatique et publiciste français, né à Chamouilley [Haute-Marne] (1777-1845), auteur des *Deux Gendres*, etc.

Étincelle (*l'*), comédie en un acte et en prose, d'Edouard Pailleron (1879).

ETNA, volcan du N.-E. de la Sicile. Ses terribles et fréquentes éruptions, qui ont souvent dévasté les abords de Catane, l'ont rendu célèbre ; 3.313 m. d'alt. La mythologie en faisait la demeure des Géants Encelade et Typhon ; elle y plaçait les forges de Vulcain et des Cyclopes.

Étoile africaine (*ordre de l'*), ordre de l'Etat indépendant du Congo (aujourd'hui annexé à la Belgique, sous le nom de *Congo belge*) et institué en 1888 par le roi Léopold II.

Étoile d'Anjouan (*ordre de l'*), fondé vers 1860 par le sultan des Comores, mais devenu français en 1896 ; ruban bleu pâle bordé de deux liserés orange.

Étoile brillante (*ordre de l'*), institué par le sultan de Zanzibar en 1875 : ruban rouge liséré de blanc.

Étoile d'Éthiopie (*ordre de l'*), ordre fondé en Ethiopie et dit aussi *ordre de Choa ;* ruban en une passe à quatre couleurs : bleu, jaune, vert, rouge.

Étoile des Indes (*ordre de l'*), ordre britannique, fondé en 1861 par la reine Victoria ; ruban bleu de ciel liséré de blanc.

Étoile de Karageorges (*ordre de l'*), ordre serbe, fondé en 1904. Quatre classes ; ruban rouge.

Étoile noire du Bénin (*ordre de l'*), ordre colonial (français depuis 1896), fondé par le roi Toffa en 1892 ; ruban bleu pâle.

Étoile de Roumanie (*ordre de l'*), fondé par Charles Ier en 1877 ; ruban rouge liséré de bleu.

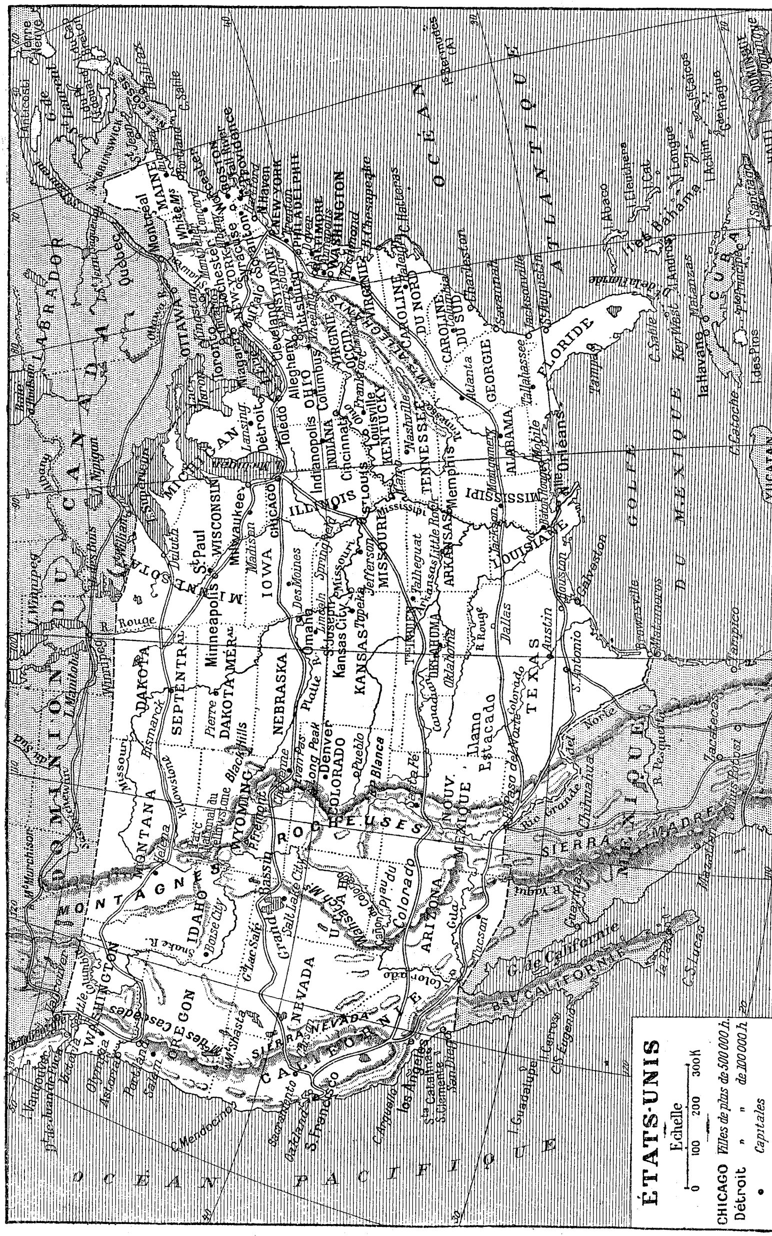
ÉTATS-UNIS
Echelle
0 100 200 300 K
CHICAGO Villes de plus de 500 000 h.
Détroit " " de 100 000 h.
• Capitales
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
GOLFE DU MEXIQUE
DOMINION DU CANADA
LABRADOR
MEXIQUE
MONTAGNES ROCHEUSES
SIERRA MADRE
CUBA
Iles Bahama
FLORIDE
TEXAS
CALIFORNIE
NEVADA
OREGON
WASHINGTON
IDAHO
MONTANA
WYOMING
COLORADO
NEBRASKA
KANSAS
IOWA
MISSOURI
ILLINOIS
WISCONSIN
INDIANA
OHIO
KENTUCKY
TENNESSEE
GEORGIE
ALABAMA
MISSISSIPI
LOUISIANE
ARKANSAS
ARIZONA
MAINE
NEW-YORK
PHILADELPHIE
WASHINGTON
BOSTON
CHICAGO
Détroit
Cincinnati
St Louis
Denver
Kansas City
Omaha
Minneapolis
St Paul
Milwaukee
Cleveland
Buffalo
Pittsburg
Baltimore
Montréal
Québec
Ottawa
Toronto
Winnipeg
YUCATAN
HAÏTI
DOMINICAINE

Étoile du Nord (*l'*), opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique de Meyerbeer. Le sujet est les amours de Catherine et de Pierre le Grand. Partition intéressante, mais peu homogène (1854).

ÉTOLIE, contrée de l'ancienne Grèce ; elle forme aujourd'hui, avec l'Acarnanie, un nome du royaume hellénique, avec *Missolonghi* pour chef-lieu. (Hab. *Etoliens.*)

ETON, v. d'Angleterre, comté de Buckingham, sur la Tamise ; 3.300 h. Collège célèbre fondé en 1440.

Étourdi (*l'*), comédie de Molière, en cinq actes : représentée à Lyon en 1655, à Paris en 1658. C'est une comédie d'intrigue, rapide et spirituelle.

Étrangère (*l'*), comédie dramatique en cinq actes d'Al. Dumas fils. Œuvre puissante, dramatique, mais d'invention un peu bizarre (1876).

ÉTRÉPAGNY, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys, sur la Bonde, s.-affl. de l'Epte ; 2.090 h.

ETRETAT [*ta*], comm. de la Seine-Inférieure, sur la Manche ; 1.740 h. (*Etretatais* ou *Etretatiens*). Bains de mer ; belles falaises.

Étretat (*la Falaise d'*), l'un des meilleurs paysages de Courbet (1870).

ÉTRURIE [*ri*], ancienne région de l'Italie, entre le Tibre, les Apennins, la mer Tyrrhénienne et la rivière Macra. Les *Etrusques* ou Rasennes paraissent de race aryenne et sont originaires de l'Asie Mineure ; supérieurs aux autres Italiotes, leurs contemporains, par leur culture intellectuelle, ils formèrent, dès le XVe siècle av. J.-C., une confédération de douze républiques. Leur langue n'a malheureusement pas été encore déchiffrée. L'Etrurie est auj. la *Toscane.* V. ÉTRUSQUE (*art*), à la *Part. langue.*

ETTERBEEK, v. de Belgique (Brabant) ; 37.000 h. Faubourg de Bruxelles.

Études (*musée des*) ou **dei Studi,** auj. musée National, de Naples.

Études (*Traité des*), par Rollin. L'auteur y expose la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres et apprécie les chefs-d'œuvre de l'antiquité ; il demande que la langue française devienne l'objet principal des études de la jeunesse (1726).

Études (*Cours d'*), ouvrage de Condillac, rédigé pour l'éducation du prince de Parme et qui se compose de trois traités : *l'Art de penser, l'Art de raisonner, l'Art d'écrire,* et d'une *Histoire générale* (1755).

Études de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre. L'auteur n'a point entendu faire un livre d'histoire naturelle, mais introduire le sentiment moral, l'émotion, dans le tableau de l'univers. Il tombe parfois dans le mauvais goût mythologique et larmoyant de son siècle (1784).

Études historiques, par Chateaubriand (1831) ; vigoureuse esquisse d'histoire universelle, où l'auteur se proposait de mettre en lumière l'influence civilisatrice du christianisme.

EU, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Dieppe, sur la Bresle ; 5.820 h. (*Eudois*). Ch. de f. N. et État. Château des princes d'Orléans. Patrie des frères Anguier.

EUBÉE, île de l'Archipel, appelée *Négrepont* par les navigateurs italiens du moyen âge. Elle forme auj. une nomarchie du royaume de Grèce ; capit. *Chalcis ;* 128.000 h. (Hab. *Eubéens.*)

EUBULIDE, philosophe grec de l'école de Mégare, né à Milet, adversaire d'Aristote (IVe siècle av. J.-C.).

EUCHARIS [*ka-riss*], nymphe de la déesse Calypso et héroïne d'un des épisodes du *Télémaque.*

EUCLIDE le Socratique, philosophe grec, fondateur de l'école de Mégare (450-380 av. J.-C.).

EUCLIDE, géomètre grec, qui enseignait à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Ier (306-283 av. J.-C.). On a de lui des *Eléments* qui constituent comme la base de la géométrie plane.

EUDES, fils de Robert le Fort, duc de France et comte de Paris qu'il défendit contre les Normands ; il fut proclamé roi par les seigneurs après la déposition de Charles le Gros en 887. Il vainquit les Normands à Montfaucon (Meuse) et, en 896, il partagea le pouvoir avec Charles le Simple ; m. en 898.

EUDES DE MONTREUIL, habile architecte et sculpteur français (1220-1289).

EUDES (Jean), prêtre français (1601-1680), fondateur de la *congrégation des Eudistes.* Il était frère de l'historien Mézeray.

EUDISTES (*congrégation des*) ou *congrégation de Jésus-et-Marie,* instituée à Caen, par Jean Eudes (1643). Supprimée en 1792, elle a été reconstituée en 1826.

EUDOCIE (Athénaïs), impératrice d'Orient, née à Athènes vers 401, femme de Théodose II ; m. en 460.

Eudore, un des principaux personnages des *Martyrs,* de Chateaubriand, l'époux de Cymodocée ; tous deux furent livrés aux bêtes, dans le cirque de Rome, le jour même de leur mariage. Eudore, converti au christianisme après une jeunesse orageuse, figure poétiquement l'homme qui passe des folies du paganisme aux souffrances du martyre.

EUDOXE de Cnide, astronome grec, à qui l'on attribue l'invention du cadran solaire horizontal (409-356 av. J.-C.)

EUDOXE de Cyzique, navigateur grec au service des souverains d'Alexandrie ; il atteignit l'Inde par la mer Rouge, et entreprit le périple de l'Afrique (IIe s. av. J.-C.).

EUDOXIE, femme d'Arcadius, impératrice d'Orient, ambitieuse, énergique, qui trouva un redoutable adversaire dans le patriarche Jean Chrysostome ; m. en 404 ; — EUDOXIE, fille de Théodose II et d'Eudocie Athénaïs, épouse de Valentinien III, empereur d'Occident.

EUGÈNE, rhéteur gaulois, proclamé empereur en 392 ; mis à mort par ordre de Théodose en 394.

Le prince Eugène.

EUGÈNE Ier (*saint*), pape de 654 à 657. Fête le 2 juin ; — EUGÈNE II, pape de 824 à 827 ; — EUGÈNE III, pape de 1145 à 1153 ; — EUGÈNE IV, pape de 1431 à 1447

EUGÈNE DE SAVOIE-CARIGNAN, connu sous le nom de **Prince Eugène,** célèbre général des armées impériales, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, un des plus grands hommes de guerre de son temps ; vainqueur à Oudenarde et Malplaquet, mais défait à Denain par Villars (1663-1736).

EUGÉNIE (*sainte*), martyre en 262. Fête le 25 décembre

L'impératrice Eugénie.

Eugénie Grandet, roman de H. de Balzac, un des chefs-d'œuvre de cet auteur, qui a peint ici la vie d'un avare en traits saisissants (1833).

EUGENIE-MARIE DE MONTIJO DE GUZMAN, comtesse de Téba, femme de Napoléon III : impératrice des Français de 1853 à 1870, née à Grenade en 1826, morte à Madrid en 1920.

Eugubines (*tables*), tables antiques de bronze trouvées, en 1444, à Gubbio, ville de l'Apennin, et contenant une inscription en langue ombrienne.

EULALIE (*sainte*), vierge, martyrisée à l'âge de 12 ans, vers 303. Son martyre a fait l'objet du *Chant, Cantilène* ou *Séquence de sainte Eulalie,* le plus ancien poème en langue d'oïl, que nous possédions. Fête le 10 décembre.

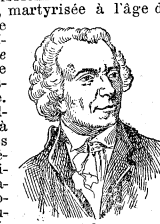

Euler.

EULER [*ler*] (Léonard), illustre mathématicien, né à Bâle. Il a enrichi de précieuses découvertes l'analyse mathématique pure, l'analyse appliquée à la géométrie, la mécanique rationnelle, etc. L'astronomie lui doit la théorie nouvelle de la Lune et des mémoires importants sur les inégalités des planètes. Il s'occupa aussi de physique, de chimie et de métaphysique. Devenu aveugle à

60 ans, il continua néanmoins ses recherches jusqu'à sa mort (1707-1783).

EUMÉE, fidèle serviteur et gardien des troupeaux d'Ulysse. Son nom, comme celui de Caleb, est resté le synonyme de serviteur dévoué, presque l'ami de son maître. C'est sous son toit que descendit Ulysse en abordant à Ithaque, et ce fut le fidèle Eumée qui l'aida à se défaire des prétendants de Pénélope (*Myth.*).

EUMÈNE, un des lieutenants d'Alexandre, roi de Cappadoce et de Paphlagonie ; tué par ordre d'Antigone, son ennemi, en 317 av. J.-C.

EUMÈNE Ier, roi de Pergame de 263 à 241 av. J.-C. ; — EUMÈNE II, roi de Pergame de 197 à 159 av. J.-C., allié des Romains.

EUMÈNE, rhéteur latin, né à Autun (260-311).

EUMÉNIDES, nom sous lequel on désigne souvent les trois Furies.

Euménides (*les*), tragédie d'Eschyle, complétant les tragédies d'*Agamemnon* et des *Choéphores*, lesquelles forment avec les *Euménides* la grande trilogie de l'*Orestie* (458 av. J.-C.).

EUMOLPE, rapsode de Thrace, fils de Neptune, fondateur des mystères d'Eleusis, premier prêtre de Cérès et de Bacchus. Ses descendants, les Eumolpides, furent toujours prêtres de Cérès à Eleusis (*Myth.*).

Eunuque (*l'*), comédie latine de Térence, imitée de Ménandre (IIe s. av. J.-C.). La Fontaine en fit une adaptation (1656).

EUNUS [*nuss*], esclave syrien, chef de la première guerre Servile, tué en 133 av. J.-C.

EUPATORIA, v. et port de Crimée ; 12.000 h. Les Français y débarquèrent en 1854 et occupèrent la ville pendant toute la guerre de Crimée.

Eupatrides, descendants des grandes familles éoliennes refoulées par l'invasion des Héraclides dans l'Attique, où elles formèrent une oligarchie longtemps puissante.

EUPEN, v. de Belgique, naguère à la Prusse, dont le Territoire a été réuni à la Belgique en 1920, avec celui de Malmédy ; 13.500 h.

EUPHRASIE, ou **EUPHROSINE** (*sainte*), religieuse qui vécut trente-huit ans dans un monastère d'hommes sous des habits de moine. Fête le 11 février.

EUPHRATE, fleuve de l'Asie, qui prend sa source dans les montagnes d'Arménie, traverse le Taurus et, en plaine, se réunit au Tigre pour former le Chatt-el-Arab. *Babylone*, autrefois capit. de la Chaldée, était bâtie sur l'Euphrate ; 2.165 h.

EUPHRONE ou **EUPHRONIUS** (*saint*), évêque de Tours ; m. en 563. Fête le 4 août.

EUPHROSYNE, une des trois Grâces.

EUPOLIS [*liss*], poète comique athénien, rival d'Aristophane (446-411 av. J.-C.).

EURE, riv. de France. Elle prend sa source dans le Perche, serpente en Beauce, arrose Chartres, Louviers et se jette dans la Seine (r. g.), près de Pont-de-l'Arche ; 225 kil.

EURE, dép. formé d'une partie de la Normandie : préf. *Evreux ;* sous-préf. *Les Andelys, Bernay, Louviers, Pont-Audemer ;* 5 arr., 36 cant., 700 comm., 303.160 h. 3e région militaire ; cour d'appel de Rouen, évêché à Evreux. Ce département doit son nom à l'Eure, qui l'arrose.

EURE-ET-LOIR, dép. formé de parties de l'Orléanais, de la Normandie et de l'Ile-de-France ; préf. *Chartres ;* sous-préf. *Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou ;* 4 arr., 24 cant., 426 comm., 251.255 h. 4e région militaire ; cour d'appel de Paris, évêché à Chartres. Ce dép. doit son nom à l'Eure et au Loir qui l'arrosent.

EUBIPE, petite passe entre l'île d'Eubée et la Béotie. Une tradition rapporte qu'Aristote s'y serait noyé.

EURIPIDE, le dernier en date des trois grands poètes tragiques de la Grèce, né à Salamine. On lui doit un grand nombre de pièces, parmi lesquelles il faut citer : *Iphigénie à Aulis, Iphigénie en Tauride. Electre, Alceste, Hippolyte couronné, les Troyennes*, etc. On lui a reproché la conduite irrégulière de son action dramatique et les longs discours de ses personnages, sans se souvenir de la passion des Grecs pour les luttes de la tribune. Mais tous s'accordent à reconnaître son habileté à peindre les passions, à faire parler à ses personnages le langage qui leur convient respectivement. L'harmonie, l'élégance et la facilité de son style feront toujours oublier ses négligences, ses hardiesses, l'ordonnance souvent défectueuse de ses plans et l'abondance de ses tirades philosophiques. Racine l'a souvent imité (408-406 ou 405 av. J.-C.).

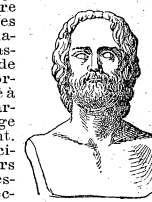
Euripide.

EUROPE, une des cinq parties du monde, la plus petite, mais la plus civilisée et la plus peuplée, relativement à son étendue.

I. GÉOGRAPHIE. L'*Europe* est comprise entre la

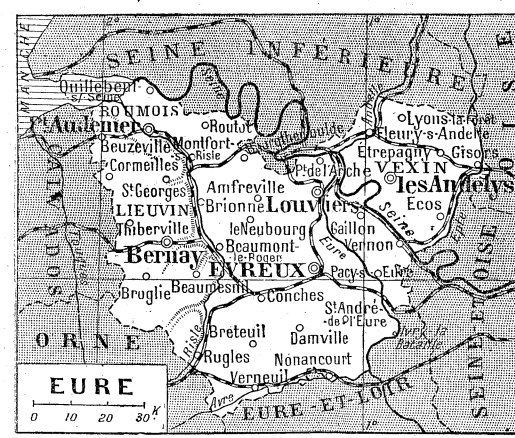

mer Glaciale arctique au N., l'océan Atlantique à l'O., la Méditerranée et ses annexes ainsi que le Caucase au S., la mer Caspienne, les monts Ourals, le fleuve Oural à l'E. Elle a une superficie de 10 millions de kilom. carr. et une population de 463 millions d'h. (*Européens*).

L'Europe comprend au N. une région d'îles ou de péninsules accidentées se rapprochant des mers polaires (îles Britanniques, Suède et Norvège, Finlande, etc.) ; puis, au S. de la précédente, une zone de plaines qui occupent la France septentrionale, l'Allemagne, et qui atteignent en Russie leur plus grand développement. Ces plaines s'appuient, au S., sur un talus de soulèvements anciens de moyenne altitude (massif Central, Vosges, Ardennes, plateau Bohémien, etc.). Enfin, l'extrême midi de l'Europe est formé par de grandes péninsules qui viennent baigner dans la Méditerranée (Grèce, Italie, Espagne) et sont en général séparées du corps de l'Europe par de hautes chaînes de montagnes récemment soulevées (Pyrénées, Alpes, Balkans, etc.).

L'Europe est presque tout entière comprise dans la zone tempérée ; les chaleurs et les froids n'y sont jamais excessifs. Bien arrosée par une infinité de cours d'eau, elle produit les végétaux les plus variés : on y cultive les céréales, la pomme de terre, le lin, le chanvre, la vigne, le houblon, le tabac, le riz, une foule d'arbres fruitiers, à côté desquels croissent un grand nombre d'arbres forestiers.

On trouve en Europe tous les animaux domestiques. Les animaux sauvages qu'on y rencontre sont : l'ours, le loup, le renard, le sanglier, le cerf, le chamois, l'élan, le blaireau, la marmotte et quelques autres petits quadrupèdes. Les oiseaux y sont en grand nombre ; les deux plus grands sont l'aigle et le vautour. Comme minéraux, on y trouve : la houille, le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, le zinc, l'argent, l'or, le soufre, le marbre, etc.

— *Fleuves principaux* : Volga, Oural, Danube, Dniéper, Dniester, Don, Rhin, Elbe, Vistule, Tage, Loire, Oder, Rhône, Guadiana, Seine, Douro, Garonne, Ebre, Pô, Guadalquivir, Tibre. — *Lacs* : Onéga, Ladoga, Péipous, de Genève, de Neuchâtel, de Zurich, de Lucerne, de Constance, Majeur, de Côme, de Garde, de Pérouse, Balaton. — *Montagnes principales* : Ourals, Caucase, Balkans, Karpathes, Apennins, monts Ibériens, Scandinaves, de Bohême, Alpes, Pyrénées. L'Europe comprend les républiques de France, d'Allemagne (rép. d'empire), d'Autriche, de Suisse, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Russie, de Finlande, d'Ukraine, d'Estonie, de Lettonie, de Portugal, d'Andorre, de Grèce, de Saint-Marin et de Turquie ; les royaumes de Grande-Bretagne, de Suède, de Norvège, de Danemark, des Pays-Bas, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, de Yougoslavie ou de Serbie-Croatie et Slovénie, de Bulgarie, de Roumanie ; les principautés de Monaco, de Liechtenstein ; le grand-duché de Luxembourg.

II. HISTOIRE. Jusqu'au seuil même des temps modernes, les relations entre les Etats de l'Europe furent gouvernées par le principe du plus complet isolement et par le triomphe de la force brutale. La domination de la Grèce fut purement intellectuelle et morale ; celle de Rome, bien que territoriale, n'engendra aucun rapport de droit international, puisque tous les peuples qu'elle ne soumit pas furent pour elle des barbares, non des collectivités avec lesquelles on traite d'égal à égal. Au moyen âge, le christianisme triompha en s'incarnant dans la papauté, laquelle confia à Charlemagne la mission de constituer un empire pour le gouverner selon la foi. En 800, Charlemagne fut en effet proclamé empereur d'Occident : mais, dès la décomposition de l'empire carolingien, l'Europe de l'Ouest commença à se diviser en groupes territoriaux un moment unis dans l'Eglise au temps des croisades. Dès le XIVe siècle, les rois s'étaient soustraits à l'influence absorbante de la papauté ; ils prétendirent désormais tenir leur pouvoir directement de Dieu lui-même. Charles-Quint et Philippe II ayant rêvé la formation d'une monarchie universelle, les autres souverains s'unirent pour la défense de l'*équilibre européen* et, après la guerre de Trente ans, le Congrès de Westphalie consacra l'abaissement de la maison d'Autriche et posa comme principe fondamental l'indépendance respective des Etats. En dépit de cette déclaration, la période qui s'écoule de 1648 à la Révolution est remplie par les rivalités incessantes des maisons souveraines groupées tour à tour suivant tel ou tel système d'alliance. Lorsque l'Assemblée constituante eut proclamé la souveraineté des peuples, les rois s'unirent autant pour combattre l'esprit nouveau que pour saisir l'occasion de se ruer sur la France et de la démembrer. Les armées de la Révolution ayant été victorieuses, les monarchies européennes reconnurent la République, mais la coalition, en exaspérant les révolutionnaires, avait produit la Terreur, qui à son tour avait produit la réaction : celle-ci prit fatalement la forme du despotisme militaire, la Révolution étant devenue conquérante. Les traités de 1815 prétendirent effacer toute trace de l'Empire, qui s'était, pour la monarchie, confondu avec la Révolution et l'avait continuée sous un autre nom. Mais les peuples, ayant appris de la France nouvelle la notion de l'indépendance, protestèrent par l'opposition à l'intérieur, par des révolutions (1830 et 1848), par des soulèvements comme celui de la Grèce et des diverses nations placées sous la domination ottomane. Le principe des nationalités reçut sa consécration la plus éclatante dans la formation de l'unité italienne (1859-1870), puis de l'unité allemande (1864-1871), enfin dans les traités de 1919-1920. Ces traités, élaborés à la suite de la longue guerre qui, de 1914 à 1918, a soustrait l'Europe à l'hégémonie de l'Allemagne, tendent à substituer un nouvel état de choses à celui qui existait dans les Balkans depuis 1878 (traité de Berlin), et dans le reste de l'Europe depuis 1871 ; ils travaillent à réaliser les aspirations nationales des peuples de l'Europe centrale et sud-orientale, écrasés par l'Allemagne et par ses alliés, mais laissent la majeure partie de l'ancien empire russe en proie à l'anarchie.

Europe (*Histoire de la civilisation en*), par Guizot (1828). L'auteur s'est appliqué, avec un sens philosophique profond, à rechercher l'origine, le sens et la portée des événements sociaux, sans s'occuper du développement purement intellectuel.

Europe (*Histoire de l'*) *pendant la Révolution française*, par H. de Sybel (1853). L'auteur fait un magistral tableau de l'Europe entre 1789 et 1795.

Europe centrale (*Histoire de la formation territoriale des Etats de l'*), par A. Himly (1876). Savant ouvrage, expliquant l'organisation territoriale de l'Europe contemporaine tant par les conditions géographiques que par les vicissitudes de l'histoire.

Europe (*l'*) *et la Révolution française*, par Albert Sorel (1885-1905). A. Sorel étudie la Révolution dans ses conséquences intérieures et extérieures. Il soutient que le mouvement révolutionnaire ne fut pas un cataclysme soudain, mais la « suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe ».

EUROPE, fille d'Agénor, roi de Phénicie. Elle fut enlevée par Jupiter métamorphosé en taureau, qui la conduisit en Crète, où elle devint mère de Minos (*Myth.*). V. ENLÈVEMENT D'EUROPE.

EUROS [*ross*], **EURUS** [*russ*], le Vent de l'est, chez les Grecs.

EUROTAS [*tass*], riv. de Laconie, qui arrosait Sparte (auj. *Vasili*) ; 80 kilom.

EURYBIADE, général spartiate, qui commandait à Salamine avec Thémistocle. V. THÉMISTOCLE.

EURYCLÉE, fidèle nourrice d'Ulysse.

EURYDICE, femme d'Orphée. V. ce mot.

EURYMÉDON, riv. de Pamphylie (Asie Mineure), sur les bords de laquelle Cimon vainquit les Perses. (Auj. *Kœprusou*.)

EURYSTHÉE, roi de Mycènes, parent d'Hercule, auquel il aurait imposé les *douze travaux*, dans l'espoir de se défaire du héros qu'il redoutait (*Myth.*).

EURYSTHÈNE et **PROCLÈS**, fils jumeaux d'Aristodème, tige des familles royales de Sparte, qui s'appelaient *Eurysthénides* et *Proclides*.

EUSÈBE, évêque de Césarée, auteur d'une célèbre et précieuse *Histoire ecclésiastique*, le père de l'histoire ecclésiastique (267-340).

EUSÈBE (*saint*), pape en 310. Fête le 26 septembre.

EUSTACHE (*saint*), fut soldat dans les armées de Trajan, et souffrit le martyre sous Adrien. Fête le 20 septembre.

EUROPE
Echelle
0 250 500 K.
O C É A N A T L A N T I Q U E
MER DU NORD
MER BALTIQUE
MER NOIRE
MER CASPIENNE
MER MÉDITERRANÉE
ISLANDE
IRLANDE
GRANDE-BRETAGNE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ITALIE
SUISSE
ALLEMAGNE
DANEMARK
NORVÈGE
SUÈDE
FINLANDE
ESTONIE
LETTONIE
LITUANIE
POLOGNE
TCHÉCOSLOVAQUIE
AUTRICHE
HONGRIE
ROUMANIE
BULGARIE
GRÈCE
TURQUIE
UKRAINE
GRANDE RUSSIE
SIBÉRIE
PERSE
IRAK
SYRIE
MAROC
ALGÉRIE
TUNISIE
AFRIQUE
ASIE
PARIS
LONDRES
MADRID
LISBONNE
ROME
BERLIN
VIENNE
PRAGUE
VARSOVIE
BUDA-PEST
BUCAREST
SOFIA
ATHÈNES
STOCKHOLM
OSLO (Christiania)
COPENHAGUE
MOSCOU
KIEV
Pétrograd
Helsingfors
Constantinople
Monts Ourals
Caucase
Pyrénées
Alpes
Presq. de Kola
Toundras
Arkhangel
Mer d'Aral
Crète
Chypre

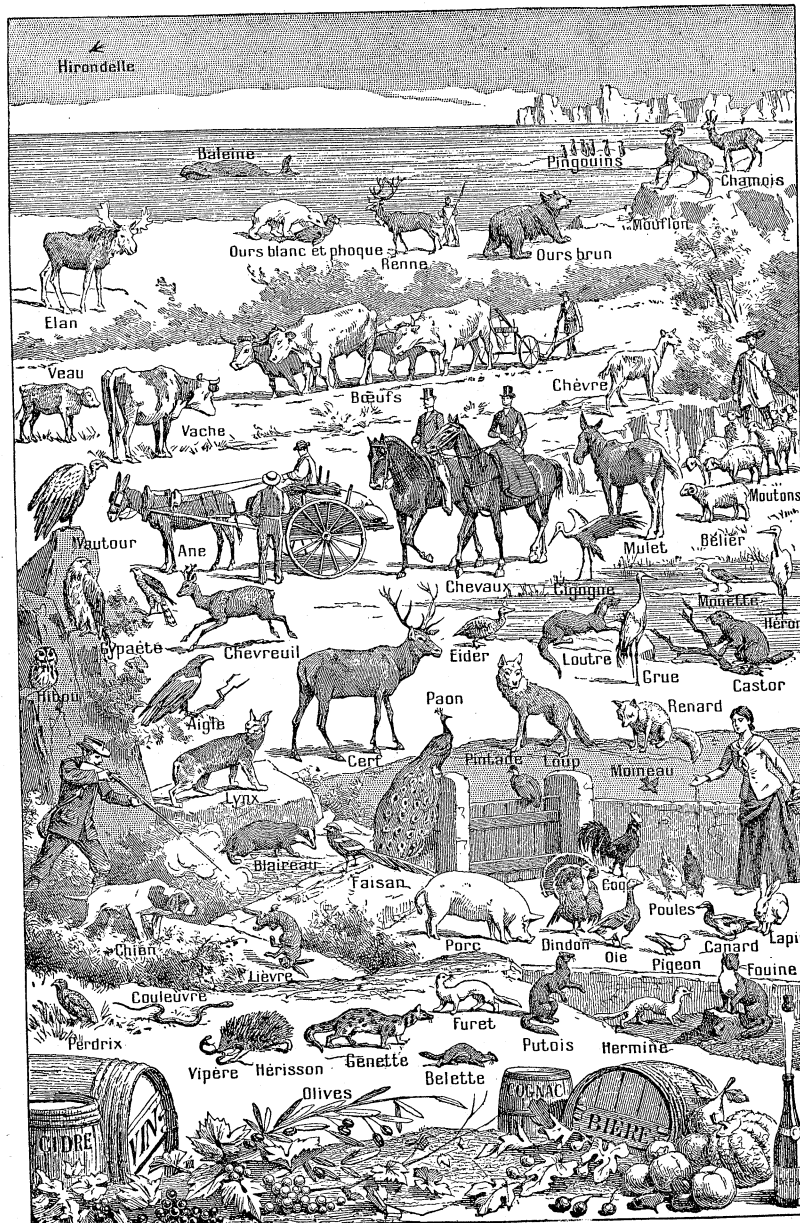
Hirondelle
Baleine
Pingouins
Chamois
Mouflon
Ours blanc et phoque
Renne
Ours brun
Elan
Veau
Bœufs
Chèvre
Vache
Moutons
Vautour
Ane
Mulet
Bélier
Chevaux
Cigogne
Mouette
Héron
Hibou
Gypaète
Chevreuil
Eider
Loutre
Grue
Castor
Paon
Renard
Aigle
Cerf
Pintade
Loup
Moineau
Lynx
Blaireau
Faisan
Coq
Poules
Chien
Porc
Dindon
Canard
Lapin
Lièvre
Oie
Pigeon
Fouine
Couleuvre
Furet
Perdrix
Vipère
Hérisson
Genette
Belette
Putois
Hermine
Olives
CIDRE
VIN
COGNAC
BIÈRE

EUTERPE, muse de la musique et de la poésie lyrique. On la représente avec une flûte.

Euterpe.

EUTROPE, historien latin du IVe siècle, auteur d'un utile *Abrégé d'histoire romaine.*

EUTROPE, ministre d'Arcadius ; mis à mort en 399. Saint Jean Chrysostome a écrit en sa faveur une homélie célèbre.

EUTYCHÈS [*kèss*], hérésiarque grec du Ve siècle. Après avoir combattu le nestorianisme, il tomba dans la doctrine contraire et professa que depuis l'Incarnation il n'était resté en J.-C. que la nature divine sous l'apparence du corps humain. Sa doctrine, ou *eutychianisme,* fut condamnée par 1. concile de Chalcédoine.

ÉVAGORAS [*rass*], nom de deux rois de Salamine en Chypre (IVe siècle av. J.-C.).

ÉVANDRE, prince du Latium. Il accueillit Enée et le secourut contre les Rutules (*Enéide*).

Évangeline, poème de Longfellow, idylle romanesque, dans laquelle l'auteur décrit avec une inspiration sincère la nature acadienne.

Évangélistes (*les*). Les *évangélistes,* souvent représentés, à partir du Ve siècle, dans les mosaïques des anciennes basiliques de Rome et de Ravenne, ont la tête nimbée et sont accompagnés de figures symboliques sur la signification desquelles les Pères de l'Église ne sont pas d'accord : un jeune homme est attribué à saint Matthieu, un lion à saint Marc, un taureau à saint Luc, un aigle à saint Jean.

Évangile (*l'*) ou plutôt *les Evangiles,* livre sacré, composé de quatre récits de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, qui ont retracé la vie et la doctrine de Jésus-Christ.

EVANS [*van's*] (Marie-Anne). V. ELIOT.

EVANS (Oliver), mécanicien américain, inventeur des machines à vapeur à haute pression (1755-1819).

ÉVARISTE (*saint*), pape de 100 à 109, martyr sous Trajan. Fête le 26 octobre.

ÉVAUX [*vô*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, non loin du Cher ; 2.580 h. Sources thermales.

ÈVE, la première femme, d'après la Bible.

ÉVÊCHÉS (LES TROIS), dénomination par laquelle on désignait jadis une partie de la Lorraine, composée des trois villes de Metz, Toul et Verdun (ayant rang d'évêché) et de leur territoire. Conquis sous Henri II (1552), ils furent reconnus définitivement comme possession française au congrès de Westphalie (1648).

EVERDINGEN [*é-vèr-din'-ghèn'*] (Albert *Van*), peintre paysagiste hollandais (1621-1675).

EVEREST (*mont*), le *Chomolungpo* des Tibétains, point culminant de l'Asie et du globe (8.850 m.), dans le massif de l'Himalaya.

EVHÉMÈRE, philosophe grec, auteur d'une méthode d'interprétation des mythes, appelée de son nom l'*évhémérisme* (IVe siècle av. J.-C.).

Évhémérisme, doctrine d'Evhémère, d'après laquelle les personnages mythologiques sont des êtres humains divinisés par l'admiration des peuples.

ÉVIAN-LES-BAINS [*lè-bin'*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, sur le lac Léman ; 3.125 h. (*Evianais*). Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

ÉVILMÉRODACH [*dak*] ou **AMIL-MARDOUK,** roi de Chaldée de 562 à 560.

EVISA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 880 h.

EVORA, v. de Portugal, ch.-l. de l'Alemtejo ; 17.900 h.

EVRAN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; sur le Linon, affl. de la Rance ; 3.090 h.

ÉVRECY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen ; 540 h.

ÉVREUX [*vreû*], ch.-l. du dép. de l'Eure ; sur l'Iton ; ch. de f. Etat, à 108 kilom. N.-O. de Paris ; 16.230 h. (*Ebroïciens*). Evêché. — L'arr. a 11 cant., 224 comm., 103.880 h. Patrie de Buzot.

ÉVRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval ; 3.530 h. (*Evronais*).

EWALD (Georges-Henri-Auguste), théologien et orientaliste allemand, né à Gœttingue (1803-1875).

Exarchat, province gouvernée par un *exarque,* c'est-à-dire par un lieutenant de l'empereur d'Orient. L'exarque de Ravenne était le plus puissant de tous.

EXCIDEUIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur la Loue, affl. de l'Isle ; 1.610 h. (*Excideuillais* ou *Excideuillois*).

EXELMANS [*ègh'zèl-manss*] (Remi-Joseph-Isidore), maréchal de France, né à Bar-le-Duc. Il battit à Rocquencourt, pendant la campagne de France, une division prussienne (1775-1852).

EXETER [*èk-sè-tèr*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Devon ; 59.600 h. Ce fut la capitale des rois saxons de Wessex.

EXILLES [*ègh-zi-le*], v. du royaume d'Italie (Piémont), non loin du pas de Suse ; 2.000 h. Combats livrés par l'armée française en 1625 et en 1747.

EXMES [*è-me* ; ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, près de la Dives ; 480 h. (*Exmois*).

EXMOUTH (*lord* Edouard), amiral anglais, né à Douvres (1757-1833).

Exode (*l'*), nom donné au deuxième livre du Pentateuque, parce que le fait le plus important qui s'y trouve rapporté est la sortie (en gr. *exodos*) d'Egypte des Hébreux.

EXPILLY [*èks*] (*l'abbé* Jean-Joseph), écrivain, voyageur et géographe français, né à Saint-Remi (Provence) (1719-1793).

Exposition du système du monde, savant ouvrage de Laplace (1796).

Expositions universelles et internationales. Les expositions universelles et internationales sont celles de : Londres (1851) ; Paris (1855) ; Londres (1862) ; Paris (1867) ; Londres (1871 et 1874) ; Lyon (1873) ; Vienne (1873) ; Philadelphie (1876) ; Paris (1878) ; Sydney (1879) ; Melbourne (1880) ; Amsterdam (1883) ; Anvers (1885) ; La Nouvelle-Orléans (1885-1886) ; Barcelone (1888) ; Copenhague (1888) ; Bruxelle. (1888) ; Paris (1889) ; Chicago (1893) ; Bruxelles (1897) ; Paris (1900) ; Saint-Louis (1904) ; Liége (1905) ; Milan (1906) ; Saragosse (1908) ; Bruxelles (1910) ; Turin (1911) ; Gand (1913).

EXUPÈRE [*ègh-zu*] (*saint*), archevêque de Toulouse ; m. vers 411. Fête le 28 septembre.

EYCK [*èk*] (Hubert *Van*), peintre flamand (1366-1426) ; — JEAN, le peintre le plus célèbre de la primitive école flamande, frère du précédent, né entre 1370 et 1380, m. en 1440 ; — MARGUERITE, sœur des précédents, peintre en miniature.

H. Van Eyck.

EYGUIÈRES [*è-ghi*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près du canal de Craponne ; 2.950 h.

EYGURANDE [*è*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel ; 960 h. Ch. de f. Orl.

EYLAU [*è-lô*], v. de Prusse, près de Kœnigsberg, où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens (févr. 1807).

Eylau (*Champ de bataille d'*), chef-d'œuvre de Gros (Louvre) (1808). Composition habilement ordonnée.

EYMA [*è*] (Xavier), littérateur français, né à Saint-Pierre (Martinique) (1816-1876).

EYMET [*è-mè*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, sur le Drot, affluent de la Garonne ; 1.540 h. (*Eymetins*). Ch. de f. Orl.

EYMOUTIERS, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Vienne ; 3.630 h. Ch. de f. Orl.

EZÉCHIAS [*ki-ass*] ou **HISKIAH,** roi de Judée, qui eut à lutter contre Sennachérib.

ÉZÉCHIEL [*ki-èl*], l'un des quatre grands prophètes hébreux (VIe siècle av. J.-C.).

EZRAËL. V. AZRAËL.

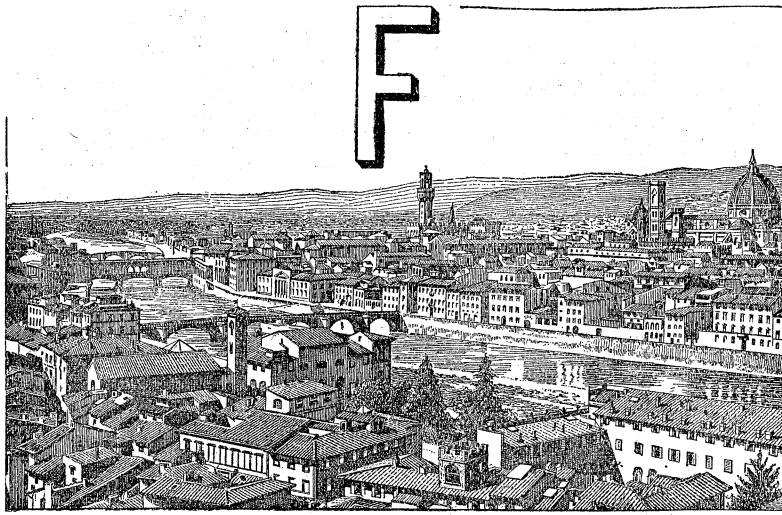

FLORENCE.

FABAS [*bâss*] (Jean II *de*), gentilhomme français, gouverneur d'Albret. Il prit part aux luttes religieuses du XVIe siècle, aux côtés de Henri de Navarre ; m. en 1614 ; — Son fils, JEAN III, joua aussi un rôle important sous le règne de Louis XIII, comme membre des assemblées des réformés de France.

FABERT [*bèr*] (Abraham *de*), né à Metz, illustre capitaine, maréchal de France, célèbre par son héroïsme et son désintéressement. Il fut gouverneur de Sedan et dirigea le siège de Stenay. « Si, disait-il, pour empêcher qu'une place que le roi m'a confiée ne tombât au pouvoir des ennemis il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je ne balancerais pas un instant à le faire. » (1599-1662.)

Fabert.

FABIEN [*bi-in*] (*saint*), pape de 236 à 250. Fête le 20 janvier.

FABIENS [*bi-in*], nom donné à la famille romaine de Fabius, dont 306 membres, qui s'étaient chargés de combattre seuls les Véiens, périrent en 477 av. J.-C.

Fabiola ou *l'Eglise des Catacombes*, roman, par le cardinal Wiseman ; c'est une étude pleine d'intérêt et d'un vif sentiment dramatique de la société chrétienne des premiers siècles (1854).

FABIUS [*uss*] (Maximus Rullianus), consul romain, deux fois dictateur, vainqueur en 296 des Samnites et des Gaulois à Sentinum ; m. en 296 av. J.-C.

FABIUS CUNCTATOR ou **le Temporiseur**, illustre Romain, nommé prodictateur après la défaite de Trasimène (217 av. J.-C.) et qui sut, par sa tactique prudente, arrêter les progrès d'Annibal. Il prit Tarente en 215 av. J.-C. En littérature, on rappelle souvent la sage circonspection de Fabius le Temporiseur ; m. en 203 av. J.-C.

FABIUS PICTOR (Quintus), le plus ancien des historiens latins, contemporain de la dernière guerre punique. Ses *Annales*, aujourd'hui perdues, furent utilisées par Dion Cassius et Tite-Live.

Fables *de Bidpay*. L'original de cet ouvrage, composé en sanscrit, a été traduit en diverses langues, mais la traduction arabe est surtout célèbre.

Fables *d'Esope*, apologues grecs, empruntés aux Orientaux et attribués à Esope, mais arrangés par divers auteurs. Ces fables furent recueillies par Démétrius de Phalère (vers l'an 320 av. J.-C.) mais le recueil actuel est dû au moine Planude (XIVe siècle). Ce sont des récits brefs et sentencieux.

Fables *de Babrius*. Ce sont les fables d'Esope mises en vers ; elles ont été découvertes en 1843 dans un couvent du mont Athos par un philologue grec au service de la France.

Fables *de Phèdre*, apologues où le fond l'emporte presque toujours sur la forme ; la langue en est assez pure, mais sèche et froide (1er siècle).

Fables *de Lokman*, apologues arabes, originairement écrits en persan et qui semblent être une reproduction des fables d'Esope.

Fables *de La Fontaine*, compositions inimitables (1668-1693), l'éternel chef-d'œuvre du genre et qui sont, comme il l'a dit lui-même :

Une ample comédie en cent actes divers...

d'une admirable et charmante variété de ton et de forme.

Les plus connues et les plus remarquables de ces fables sont : dans le Ier livre, *le Loup et le Chien, le Loup et l'Agneau, le Renard et la Cigogne, la Mort et le Bûcheron, le Chêne et le Roseau*, que La Fontaine lui-même considérait comme une de ses meilleures fables ; — dans le IIe livre, *le Lion et le Moucheron, la Chauve-Souris et les deux Belettes, le Lièvre et les Grenouilles ;* — dans le IIIe livre, *le Meunier, son Fils et l'Ane, le Chat et le Vieux Rat, le Loup et la Cigogne ;* — dans le IVe livre, *le Jardinier et son Seigneur, l'Alouette et ses Petits ; le Loup, la Mère et l'Enfant ;* — dans le Ve livre, *le Pot de terre et le Pot de fer, le Renard ayant la queue coupée, l'Ours et les deux Compagnons, la Poule aux œufs d'or ;* — dans le VIe livre, *Phébus et Borée, le Cochet, le Chat et le Souriceau ; le Lièvre et la Tortue ;* — dans le VIIe livre, *les Animaux malades de la peste, le Rat qui s'est retiré du monde, le Héron; le Coche et la Mouche, la Laitière et le Pot au lait ; le Chat, la Belette et le Petit Lapin ;* — dans le VIIIe livre, *le Savetier et le Financier, les Deux Amis ;* — dans le IXe livre, *les Deux Pigeons, le Gland et la Citrouille, le Singe et le Chat ;* — dans le Xe livre, *la Tortue et les deux Canards ; les Lapins ;* — dans le XIe livre, *le Paysan du Danube*, où La Fontaine s'élève au ton de la haute éloquence ; enfin, *le Vieillard et les Trois jeunes hommes*.

Fables *de Fénelon*, fables en prose, d'un style élégant et fleuri, que l'archevêque de Cambrai composa pour l'éducation du duc de Bourgogne (1701).

Fables *de Lamotte* (1719). Elles ont donné à leur

auteur une place honorable parmi les fabulistes secondaires. Plusieurs vers en sont souvent cités, notamment celui-ci :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Fables *de Gay*, fables anglaises, plus politiques que littéraires, qui jouissent d'une estime méritée (1726).

Fables *de Gellert*, apologues très appréciés en Allemagne (1746).

Fables *de l'abbé Aubert*, apologues estimés, dont Voltaire disait, peut-être avec ironie : « C'est du sublime écrit avec naïveté. » (1756-1774.)

Fables *de Lessing*, fables allemandes, où l'auteur cherche à ramener l'apologue à la simplicité un peu sèche d'Esope (1759).

Fables *de Florian*, gracieuses fables qui assurent à leur auteur le premier rang après La Fontaine ; elles charment par l'esprit, par leur tour élégant, et plaisent par une saine morale (1792).

Fables *d'Arnault*, petits morceaux qui appartiennent au genre philosophique et surtout au genre épigrammatique (1834).

Fables *de Lachambaudie*, recueil honorable pour son auteur et respirant une morale vraiment démocratique (1839).

FABRE (Jean), protestant célèbre par son amour filial, né à Nîmes ; il prit volontairement la place de son père condamné aux galères pour cause de religion (1727-1797).

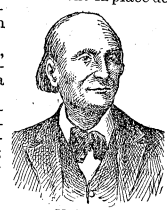

H. Fabre.

FABRE (Xavier-Pascal), peintre français, né à Montpellier (1766-1837) ; ami de la comtesse d'Albany.

FABRE (Henri), entomologiste français, né à Saint-Léons (Aveyron), m. à Sérignan (Vaucluse) [1823-1915] ; a laissé de remarquables *Souvenirs entomologiques*.

FABRE (Ferdinand), romancier français, né à Bédarieux. Il est un peintre remarquable de la vie des prêtres et des paysans des Cévennes. Citons : *l'Abbé Tigrane*, *le Chevrier*, *Mon oncle Célestin*, etc. (1827-1898).

FABRE d'Eglantine, poète dramatique et conventionnel français, né à Carcassonne. Auteur de la chanson : *Il pleut, il pleut, bergère*. Il réalisa la substitution du calendrier républicain au calendrier grégorien, et c'est à lui qu'on doit la nomenclature des mois et des jours. (V. CALENDRIER.) Mort sur l'échafaud avec les dantonistes (1750-1794).

Fabre d'Eglantine.

FABRE d'Olivet(Antoine), littérateur et occultiste français, né à Ganges (Hérault) [1768-1825].

FABRIANO [Gentile *da*), peintre italien, un des plus remarquables des *primitifs ;* m. à Rome vers 1450.

FABRICE (Jérôme), savant anatomiste padouan ; il fut le maître de Harvey (1537-1619).

FABRICIUS, Romain des anciens temps, célèbre par la simplicité de ses mœurs, sa probité et son désintéressement. Il lutta contre les Samnites et le roi d'Epire. Pyrrhus essaya en vain de se l'attacher par des présents. Son nom a passé en proverbe pour désigner un homme qui, dans une haute position, reste pauvre et intègre. Consul en 282 av. J.-C.

FABRICIUS (J.-Albert), théologien protestant et bibliographe allemand, auteur d'une *Bibliothèque latine* et d'une *Bibliothèque grecque*, qui sont deux des plus vastes monuments d'érudition du XVIIe siècle (1668-1736).

FABRICIUS (J.-Chrétien), entomologiste danois, disciple de Linné (1743-1807).

FABRONI (J.-Valentin), chimiste et ingénieur italien. On lui doit la construction de la route du mont Genèvre (1752-1822).

FABVIER [*fa-vi-é*] (Charles-Nicolas, *baron*), général et pair de France, né à Pont-à-Mousson ; il se signala dans la guerre de l'Indépendance hellénique (1782-1855).

Fâcheux (*les*), comédie-ballet en trois actes et en vers, de Molière (1661). C'est dans cette pièce que figure le personnage comique de Caritidès, savant non en *us* (latin), mais en *ès* (grec), comme il le dit lui-même.

FACHODA, localité du Soudan égyptien, près du Nil. Elle fut occupée en 1898 par l'expédition Marchand et remise ensuite aux Anglais.

Factums, de Furetière, célèbres pamphlets, d'une méchanceté mordante, dirigés contre l'Académie française, qui l'avait exclu de son sein (1694).

Fadette (*la Petite*), ouvrage de G. Sand ; charmante étude de mœurs villageoises du Berry (1848).

FAENZA [*in*], v. du royaume d'Italie, à 27 kil. S.-O. de Ravenne, sur le Lamone ; 40.000 h. Jadis renommée pour ses poteries qui, du nom de la ville, ont été appelées « faïences ». Sources thermales.

FAGNANO (Jules-Charles *de*), mathématicien italien (1682-1766).

FAGON (Guy-Crescent), premier médecin de Louis XIV, directeur du Jardin des plantes, né à Paris (1638-1718).

FAGUET [*ghè*] (Emile), professeur et critique littéraire et dramatique français, né à La Roche-sur-Yon (1847-1916). Membre de l'Académie française en 1900.

FAHRENHEIT [*rèn-ha-it*] (Gabriel Daniel), savant physicien prussien, né à Dantzig, inventeur d'une graduation du thermomètre qui porte son nom (1686-1736).

Faidherbe.

FAIDHERBE (Louis), général français, né à Lille en 1818 ; m. à Paris en 1889. Il organisa habilement notre colonie du Sénégal, commanda avec distinction en 1870-1871 l'armée du Nord, à la tête de laquelle il fut vainqueur à Bapaume et à Pont-Noyelles. Il fut élu sénateur (1879) et grand chancelier de la Légion d'honneur (1880).

FAILLY (Charles *de*), général français, né à Rozoy-sur-Serre (Aisne). Il commanda l'expédition dirigée en Italie contre Garibaldi et remporta la victoire de Mentana. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, il fut surpris et défait à Beaumont, le 30 août 1870 (1810-1892).

FAIN (François, *baron*), historien français, né à Paris, secrétaire de Napoléon Ier (1778-1837).

Fainéants (*rois*), nom donné aux derniers rois de la race mérovingienne, qui laissèrent toute l'autorité aux maires du palais, depuis Thierry III (675) jusqu'à Childéric III (752).

FAIRFAX [*fèr-faks*] (Thomas), général anglais, qui prit une part active à la révolution dont Cromwell fut plus tard le chef et battit Charles Ier à Naseby. Il favorisa ensuite la restauration de Charles II (1611-1671).

FAISANS (*île des*) ou **DE LA CONFÉRENCE,** au milieu de la Bidassoa, où fut conclu le traité des Pyrénées en 1659. Elle appartient moitié à la France, moitié à l'Espagne.

Faits et Dits mémorables, compilation historique de Valère-Maxime (Ier siècle) ; c'est un recueil de paroles et d'actes mémorables d'hommes de divers temps et de différentes nations, classés par vertus et par vices.

FAIZABAD, v. de l'Inde anglaise (Provinces-Unies), sur la Gogra ; 56.000 h. La prov. a 6.650.000 h.

FAKHR-EDDIN, historien et poète persan du XIIIe et du XIVe siècle.

FALAISE [*lè-ze*], ch.-l. d'arr. (Calvados), sur l'Ante, affl. de la Dives ; 5.590 h. (*Falaisiens*). Ch. de f. Etat. Patrie de Guillaume le Conquérant, de Vauquelin de La Fresnaye. Beau château roman. — L'arr. a 5 cant., 114 comm., 39.190 h.

FALCON (*cap*), cap d'Algérie, qui forme à l'O. le golfe d'Oran.

FALCON (Marie-Cornélie), cantatrice française, née et morte à Paris. Son nom est resté attaché à

l'emploi des grands premiers rôles qu'elle a tenus à l'Opera (1512-1897).

FALCONET [*né*] (Etienne-Maurice), statuaire français, né à Paris (1716-1791). Auteur d'une célèbre statue équestre de Pierre le Grand.

Falconet.

FALEMÉ, riv. d'Afrique, affl. du Sénégal ; 600 kil.

FALERIES [*ri*], ancienne v. d'Etrurie, connue surtout par l'aventure du maître d'école qui proposa à Camille de lui livrer les enfants des premières familles de la ville, qu'assiégeait alors le général romain. Celui-ci refusa avec indignation. (Hab. *Falisques.*)

FALERNE, vignoble de Campanie et vin très célèbre, chez les anciens Romains.

FALGUIÈRE (Alexandre), sculpteur français, né à Toulouse, auteur d'œuvres hardies et expressives (1831-1900).

Falguière.

FALIER [*li-é*] ou **FALIERO**, illustre famille de Venise, qui fournit à la ville plusieurs doges, dont les plus célèbres sont : ORDELAFO **Faliero**, doge de 1102 à 1117 et surtout MARINO **Faliero**, doge de 1354 à 1355, que les patriciens firent décapiter à la suite d'un mystérieux procès (1274-1355).

Faliero (*Marino*), drame en cinq actes et en vers de Byron, œuvre profondément émouvante et tragique (1817).

FALK (Adalbert), homme d'Etat prussien, né à Matschkau ; fut l'auxiliaire de Bismarck (1827-1900).

FALKENHAYN (Erich *von*), général allemand, né à Burg-Belchau : commanda, pendant la Grande Guerre, en Roumanie et en Palestine (1861-1922).

FALKENSTEIN, ville d'Allemagne (Saxe), sur le Göltsch ; 14.000 h.

FALKIRK, v. d'Ecosse, comté de Stirling, non loin de l'estuaire du Forth ; 33.000 h.

FALKLAND (*îles*) ou **MALOUINES**, îles anglaises de l'Atlantique, au S. de l'Amérique ; 3.580 h. La flotte anglaise y vainquit la flotte allemande le 3 déc. 1914.

A. Fallières.

FALLIÈRES (Armand), homme politique français, né à Mézin en 1841 ; président du Sénat en 1899 et président de la République de 1906 à 1913.

FALLOPE (Gabriel), habile chirurgien et anatomiste italien (1523-1562).

FALLOUX (Frédéric, *comte de*), publiciste et homme politique français, membre de l'Académie française ; fut le promoteur de la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement. Né à Angers (1811-1886).

FALL-RIVER, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur la baie de Narragansett ; 120.000 h.

FALMOUTH, v. d'Angleterre (Cornwall), à l'embouchure du Fal dans la Manche ; 13.000 h.

FALSTAFF (John), fameux capitaine anglais, compagnon de débauche du roi d'Angleterre Henri V. Shakespeare en a fait le type du débauché, du cynique et de l'effronté (vers 1378-1459).

Falstaff, comédie lyrique en trois actes et six tableaux, livret de Boïto, musique de Verdi (1893).

FALSTER [*tèr*], île du Danemark, dans la Baltique ; 34.000 h. Ch.-l. *Nykiœping.* Elevage, céréales.

FALUN (et non *Fahlun*), v. de Suède (Dalécarlie) ; 12.730 h. Mines de cuivre.

FAMAGOUSTE ou **MOUKOSTA**, bourg de la côte orientale et jadis capitale de l'île de Chypre ; 6.000 h.

Famille (*Pacte de*), traité conclu par Choiseul en 1761 entre les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples, pour résister à la puissance navale anglaise.

Famille (*Sainte*) [saint Joseph, la Vierge et l'Enfant Jésus], tableau de Michel-Ange, et fresque d'Andrea del Sarto (Florence) ; — tableaux du Corrège, de Raphaël (Londres), de Murillo (Madrid), etc.

Famille Benoîton (*la*), comédie en cinq actes de Victorien Sardou (1865). Satire amusante et légère, qui met en scène une famille corrompue chez laquelle l'argent et le luxe ont étouffé tout bon sentiment.

Famine (*pacte de*), nom donné par le peuple, vers 1754, au contrat qu'il accusait le gouvernement de Louis XV d'avoir conclu avec un certain nombre de négociants pour accaparer les grains du royaume, en faire hausser le prix et provoquer ainsi des disettes factices.

FANAR. V. PHANAR.

Fanfan la Tulipe, physionomie créée par les chansonniers, type du soldat français, qui aime le vin autant que la gloire et qui est toujours prêt à défendre les causes qu'il trouve *justes*.

FANGEAUX [*jô*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary, non loin du Fresquel ; 960 h.

FANO, v. d'Italie (prov. de Pesaro e Urbino), sur l'Adriatique ; 27.000 h.

FANS [*fan*] ou **PAHOUINS** [*in*], peuplade du Gabon, encore à demi sauvage et anthropophage.

Fantasio, comédie en prose, d'Alfred de Musset (composée en 1834, représentée en 1866), charmante fantaisie écrite avec verve et d'une rare originalité.

FANTIN-LATOUR (Théodore), peintre français, né à Grenoble, auteur de portraits, de natures mortes, de scènes intimes d'un grand charme (1833-1904).

Fantine, un des personnages les plus touchants des *Misérables* de V. Hugo, qui, en le créant, s'est proposé de réhabiliter la femme par l'amour maternel. C'est la mère de *Cosette*.

FAOU [*fou*] (*Le*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin, au fond de la rade de Brest ; 1.260 h.

FAOUËT (*Le*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy ; 3.730 h.

FARADAY (Michaël), physicien et chimiste anglais, né près de Londres. Ses découvertes capitales sont : 1° celle des *courants d'induction*, qui a eu comme conséquence l'introduction de la lumière électrique dans le domaine de la pratique et la construction des moteurs électriques ; 2° celle de la loi des décompositions chimiques dans l'électrolyse, dite *loi de Faraday* ; 3° celle du diamagnétisme ; 4° celle de l'action des aimants sur la lumière polarisée. Ses travaux ont en outre contribué avec ceux d'Ampère à établir la théorie de l'électromagnétisme : enfin, il a le premier liquéfié les gaz acide carbonique et protoxyde d'azote (1791-1867).

Faraday.

FARAKABAD, v. de l'Inde (prov. d'Agra), sur la r. dr. du Gange ; 59.000 h.

FAREL (Guillaume), né aux Farels (Hautes-Alpes), réformateur, ami de Calvin, avec lequel il se brouilla ensuite. Il propagea le protestantisme dans le Jura et le nord-ouest de la Suisse (1489-1565).

FAREMOUTIERS [*ti-é*], bourg du dép. de Seine-et-Marne, célèbre par son abbaye de bénédictines, fondée en 670 par sainte Fare.

FARET [*rè*] (Nicolas), écrivain et moraliste français, né à Bourg (Ain). Il contribua à la fondation de l'Académie. Son nom rimant avec cabaret, les chansonniers du temps, et même Boileau, lui ont fait une réputation imméritée d'ivrognerie (vers 1596-1646).

FAREWELL [*ou-èl*], cap au S. du Groenland.

FARINA (Jean-Marie), chimiste et négociant italien, né à Crana, près de Novare, s'établit à Cologne, où il fabriqua la célèbre *eau de Cologne* (1685-1766).

FARINELLI, chanteur italien, connu sous le nom de CARLO BROSCHI (1705-1782).

Farines (*guerre des*), nom donné aux mesures préservatrices prises par Turgot pour protéger l'arrivage à Paris des grains dont les édits de 1775 autorisaient la libre circulation dans tout le royaume par la suppression des douanes intérieures.

FARNÈSE, famille italienne, originaire des environs d'Orvieto, qui a fourni des soldats, un pape (Paul III) et des ducs de Parme.

FARNÈSE (Alexandre), grand capitaine au service de Philippe II, gouverneur des Pays-Bas, adversaire de Henri IV en France (1545-1592); — Son fils et successeur, RANUCE, gouverneur des Pays-Bas, exerça un gouvernement despotique (1569-1622).

FARNÈSE (Elisabeth), reine d'Espagne. V. ÉLISABETH.

Alex. Farnèse.

Farnèse (*palais*), palais romain du XVIe siècle, aujourd'hui siège de l'ambassade française et de l'Ecole archéologique de Rome.

Farnesino ou **villa Farnèse,** célèbre palais de Rome, ayant appartenu aux Farnèse et décoré d'admirables fresques par Raphaël.

FARO, v. de Portugal, cap. de l'Algarve, à l'embouchure du Valfermoso; 12.600 h.

FARQUHAR [*kou-ar*] (Georges), auteur dramatique anglais (1678-1707).

FARRAGUT [*ghut'*] (David Glasgow), commandant de l'escadre du Nord pendant la guerre de Sécession (1801-1870).

FARSISTAN ou **FARS,** prov. du sud-ouest de la Perse; cap. *Chiraz*.

FAR-WEST [*ou-èst*] (*l'Ouest éloigné*), nom donné par les Américains aux territoires de l'ouest de l'Union, situés sur les pentes des montagnes Rocheuses et les côtes du Pacifique.

Fastes (*les*), poème mythologique d'Ovide, sorte de calendrier poétique de l'ancienne Rome, qui contenait autant de chants que l'année a de mois.

Fastes calendaires, sorte de calendrier sur lequel étaient inscrits les jours de l'année *où l'on pouvait parler* (du lat. *fari*), c'est-à-dire où les tribunaux tenaient séance, où le peuple pouvait se réunir au Forum pour délibérer, etc. Ces divers actes étaient au contraire interdits aux jours *néfastes* (anniversaires d'événements malheureux, fêtes des divinités, etc.).

Fastes consulaires, tables ou étaient gravés, par ordre chronologique, les noms des consuls, des dictateurs, des maîtres de la cavalerie, des censeurs et les triomphes décernés à Rome. C'était une sorte d'abrégé des annales de la république.

FASTRADE, reine de France, troisième femme de Charlemagne, qu'elle épousa en 783; m. en 794.

FATIMA ou **FATHMA,** fille de Mahomet. Elle épousa son cousin Ali et eut trois enfants : Hassan, Husseïn et Mosseïn.

FATIMITES ou **FATEMIDES,** dynastie musulmane, qui tirait son nom de Fatima, et qui régna sur l'Afrique du Nord de 909 à 1171.

FAUCHE-BOREL (Louis), agent secret au service de Louis XVIII, né à Neuchâtel [Suisse] (1762-1829).

FAUCHER [*fô-ché*] (*les frères* César et Constantin), connus sous le nom de *Jumeaux de La Réole*, nés à La Réole. Nommés ensemble généraux pendant les guerres de la Vendée, ils défendirent, en 1814, La Réole contre les Anglais. Ils furent fusillés au début de la Restauration, après un procès inique (1759-1815).

FAUCHER (Léon), homme politique français, né à Limoges (1804-1854); ministre de l'Intérieur en 1848.

FAUCHET [*fô-ché*] (Claude), magistrat et historien français, né à Paris (1530-1601).

FAUCHET (*l'abbé* Claude), conventionnel girondin, évêque constitutionnel du Calvados, né à Dornes (Nièvre); il périt sur l'échafaud (1744-1793).

Faucheurs polonais (*les*), nom sous lequel l'histoire a désigné des soldats polonais qui, faute de mieux, s'armèrent de faux et combattirent, pour recouvrer leur indépendance, sous les ordres de Kosciuszko, après le partage de la Pologne (1793). Ils reparurent encore en 1830 et en 1863.

FAUCIGNY (*le*), ancienne prov. des Etats sardes, formant aujourd'hui une partie du dép. de la Haute-Savoie. La cap. était *Bonneville*. (Hab. *Faucignerans*.)

FAUCILLES [*ll* mll., *e*] (*les monts*), collines qui réunissent les Vosges au plateau de Langres (600 m.).

FAUCOGNEY-ET-LA-MER [*fô-ko-gnè*], ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur le Breuchin; 920 h.

FAUGÈRE (Prosper), érudit français, né à Bergerac; il a donné la première édition vraiment critique des *Pensées* de Pascal (1810-1887).

FAUJAS DE SAINT-FOND [*fô-jass-de-sin-fon*] (Barthélemy), géologue français, né à Montélimar (1741-1819).

FAULQUEMONT [*fô-que-mon*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Boulay, sur la Nied; 850 h.

Faunes, chez les Latins, divinités champêtres, créées à l'image de Pan et de Sylvain, qui présidaient à l'élève des bestiaux, les défendaient contre les loups et protégeaient l'agriculture.

Faune (*le*), dit *le Faune de Praxitèle*, statue antique au Capitole.

Faune dansant (Naples).

Faune à l'enfant (*le*), célèbre groupe antique, au Louvre; ce groupe, qui représente Silène et le jeune Bacchus, a été trouvé au XVIe siècle dans les jardins de Salluste, près du Quirinal.

Faune dansant (*le*), célèbre statue antique, musée de Naples; — autre, au Louvre.

FAUQUEMBERGUES [*fô-kan-bèr-ghe*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur l'Aa; 860 h.

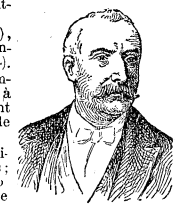

Félix Faure.

FAURE (Jean-Baptiste), chanteur et compositeur français, né à Moulins (1838-1914).

FAURE [*fô-re*] (Félix), homme politique français, né à Paris (1841-1899); président de la République française de 1895 à 1899.

FAURÉ (Gabriel), compositeur français, né à Pamiers; auteur de *Pénélope*, de mélodies et de compositions d'une remarquable distinction de forme (1845-1924).

FAURIEL (Claude), critique et historien français, né à Saint-Etienne. Il a laissé d'intéressants travaux sur la littérature et l'histoire du midi de la France, des mémoires importants sur les derniers jours du Consulat (1772-1844).

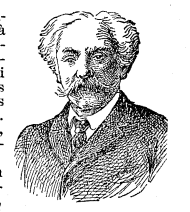

G. Fauré.

Fausses Confidences (*les*), comédie en trois actes, en prose, par Marivaux (1737).

Faust, nom d'un magicien allemand, personnage légendaire. La légende de Faust, c'est l'histoire de l'homme qui vend son âme au démon Méphistophélès, en échange des biens terrestres. On a prétendu que Faust avait pour prototype un criminel du XVIe siècle, qui vécut d'expédients et de magie et captiva un moment l'attention des chefs de la Réforme.

Faust, drame allemand de Gœthe, en deux parties (1790-1832), œuvre considérable, où l'auteur a voulu symboliser ses conceptions de la nature et de l'homme. Il existe aussi, sous ce titre, un drame anglais de Marlowe (1592) et plusieurs opéras, notamment la *Damnation de Faust*, de Berlioz (v. DAMNATION), et *Faust*, opéra en cinq actes, livret de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Gounod, partition pleine de grâce et de fraîcheur, un des chefs-d'œuvre de la musique française (1859).

Faust, titre de plusieurs tableaux d'Ary Scheffer; — tableau de J.-P. Laurens (1885).

Faust (*le Petit*), opérette bouffe en trois actes, paroles d'Hector Crémieux et Adolphe Jaime, musique pleine de verve et d'entrain d'Hervé (1869).

FAUSTA, femme de Constantin le Grand. Très belle, mais de mœurs déréglées, elle fut condamnée à mort et périt étouffée dans un bain chaud.

FAUSTIN Ier, empereur d'Haïti. V. Soulouque.

FAUSTINE, nom de deux impératrices romaines : l'une, femme d'Antonin le Pieux (104-141 apr. J.-C.), et l'autre de Marc-Aurèle (125-176). Cette dernière, qui accompagna son mari dans la plupart de ses expéditions, reçut des soldats le surnom de *Mère des camps.*

FAUVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot, dans le pays de Caux ; 1.240 h. Chevaux.

Faux Bonshommes (*les*), comédie en quatre actes, de Th. Barrière et Ern. Capendu ; galeric de portraits dignes des crayons d'Hogarth et de Gavarni (1856).

FAVART [*var*] (Charles-Simon), poète dramatique français, auteur de nombreux vaudevilles et opéras-comiques, protégé de Mme de Pompadour, né à Paris (1710-1792). — Mme Favart, femme du précédent, actrice célèbre, née à Avignon (1727-1772).

Mme Favart.

FAVERGES [*vèr-je*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy ; 2.425 h. (*Favergeois* ou *Favergiens*). Anthracite.

FAVERSHAM [*vèrs-ham'*], v. d'Angleterre (comté de Kent) ; 10.600 h.

FAVIER [*vi-é*] (Jean-Louis), publiciste et pamphlétaire français, né à Toulouse, auteur de *Conjectures raisonnées* où il montre une remarquable clairvoyance politique (1711-1784).

FAVORINUS [*nuss*], rhéteur et sophiste gaulois, né à Arles ; m. vers 135.

Favorite (*la*), palais voisin de Mantoue, près duquel Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797.

Favorite (*la*), opéra en quatre actes, paroles d'Alphonse Royer et Gustave Waëz (le quatrième acte de Scribe), musique de Donizetti (1840) ; partition célèbre, pleine de pages émouvantes.

Jules Favre.

FAVRAS [*rass*] (Thomas de Mahy, *marquis de*), agent politique du comte de Provence, né à Blois ; pendu en place de Grève (1744-1790).

FAVRE (Antoine), jurisconsulte savoisien, dit *le président Faber*, né à Bourg, célèbre par ses travaux sur le droit romain (1557-1624) ; père de Vaugelas.

FAVRE (Jules), célèbre avocat et homme politique français, né à Lyon ; il proposa, en 1870, la déchéance de l'Empire et fut membre du gouvernement de la Défense nationale (1809-1880).

FAYE [*fa-ï*] (Hervé), astronome et météorologiste français, né à Saint-Benoît-du-Sault. On lui doit, entre autres travaux, une théorie des cyclones (1814-1902).

Mal Fayolle.

FAYENCE [*fa-ï-an-se*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, non loin de la Camandre ; 1.120 h.

FAY-LE-FROID [*fa-ï-le-froi*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, près du Lignon Vellave ; 1.020 h. Eaux acidulées gazeuses.

FAYOLLE (Marie-Emile), maréchal de France, né au Puy en 1852. Il commanda pendant la Grande Guerre la 6e armée sur la Somme (1916), l'armée d'Italie (1917), et le groupe d'armées qui repoussa l'ennemi jusqu'au Rhin (1918).

FAYOUM [*fa-ï-oum'*], contrée de la Moyenne-Egypte ; capit. *Medinet-el-Fayoum ;* 507.000 h.

FAYS-BILLOT [*fè-i, ll* mll., *o*] ou **FAYL-BILLOT,** ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 1.940 h.

FAZY (James), homme politique et économiste genevois (1796-1878), fondateur du *Journal de Genève.*

FÉCAMP [*kan*], ch-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre ; 17.165 h. (*Fécampois*). Ch. de f. Et. Port de grande pêche, sur la Manche. Bains de mer.

FECHNER [*fèch-nèr*] (Gustave-Théodore), philosophe allemand, né à Gross-Sœrchen, un des fondateurs de la psychophysique (1801-1887).

Fédération (*fête de la*). Cette fête, qui se célébra au Champ de Mars, à Paris, le 14 juillet 1790, eut lieu à l'occasion du premier anniversaire de la prise de la Bastille. Les députés des 83 départements nouvellement établis s'y trouvèrent réunis, au nombre de 60.000. L'enthousiasme y fut à son comble. Louis XVI assista à cette fête et y jura le maintien de la constitution que le pays venait de se donner.

Fédéraux. Nom donné : 1° aux Nordistes dans la guerre de Sécession, par opposition aux *confédérés* (v. ce mot) ; 2° aux combattants alliés de l'Etat d'Orange et du Transvaal, dans la guerre contre l'Angleterre en 1900.

FÉDOR ou **FÉODOR,** nom de trois tsars de Russie qui régnèrent de 1584 à 1598, en 1605 et de 1676 à 1682.

Fées, êtres fantastiques et jouissant d'un pouvoir surhumain. Les fées, toujours armées d'une baguette magique, instrument de leur puissance surnaturelle, étaient cependant quelquefois soumises à des lois bizarres et humiliantes. Elles jouent un grand rôle dans les légendes du moyen âge, époque où l'on commença à en parler. Les grandes familles même avaient leur fée protectrice. Telles étaient Mélusine, Morgane, Urgèle, Viviane, la Dame blanche, etc. Les fées viennent de l'Orient ; les Perses les ont transmises aux Arabes et ceux-ci aux Espagnols et aux Provençaux. Elles portent différents noms dans les pays de l'Europe : *fairies*, *water-elvens* en Irlande, *nokka* en Danemark, etc.

Fée aux miettes (*la*), charmant petit conte de Ch. Nodier, où l'auteur se montre savant philologue, admirable conteur et spirituel moraliste.

FEÏZABAD, v. de l'Inde anglaise. V. Faïzabad.

FELEGYHAZA, v. de Hongrie (Petite-Roumanie) ; 35.000 h. Vignobles.

FÉLETZ (*l'abbé* Charles-Marie *de*), critique français, un des défenseurs du classicisme contre les romantiques, né à Brive (1677-1850).

FÉLIBIEN [*bi-in*] (André), architecte et historiographe français, né à Chartres (1619-1695). Ses *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens ou modernes* sont un ouvrage capital pour l'histoire de l'art français ; — Son fils, *dom* Michel, érudit, né à Chartres, auteur d'une *Histoire de Paris* (1666-1719).

FÉLIBRIGE, école littéraire constituée en Provence par les *félibres* pour le maintien et l'épuration des dialectes littéraires de la langue d'oc.

FÉLICIEN [*si-in*] (*saint*), martyr, décapité à Normeto, près de Rome, en 286 ou 287. Fête le 21 juillet.

FÉLICITÉ (*sainte*), martyre africaine, mise à mort sous le règne d'Alexandre Sévère en 206. Fête le 7 mars. — Dame romaine qui subit le martyre avec ses sept fils entre 150 et 164. Fête le 13 novembre.

FÉLIX Ier [*liks*] (*saint*), pape de 269 à 274. Fête le 30 mai ; — Félix II, antipape de 355 à 358 ; — Félix III, pape de 483 à 492 ; Félix IV, pape de 526 à 530.

FÉLIX (*le P.* Célestin-Joseph), prédicateur jésuite, né à Neuville-sur-Escaut (Nord). Il a, de 1853 à 1870, fait à Notre-Dame des conférences remarquées (1810-1891).

Félix, gouverneur d'Arménie, père de Pauline, personnage de la tragédie de *Polyeucte*, de Corneille, C'est la personnification du fonctionnaire timide, de « l'homme en place » dont parle La Bruyère.

FELLATAS ou **FOULAHS** ou **PEULS,** peuple répandu dans l'Afrique centrale, du Sénégal aux sources du Nil. Au XVIIIe siècle, les Peuls fondèrent un puissant empire, aujourd'hui déchu.

FELLENBERG [*fel-lèn-bèrgh*] (Philippe-Emmanuel *de*), agronome suisse, né à Berne (1771-1844).

FELLETIN [*fè-le*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, non loin de la Creuse ; 3.050 h. (*Felletinois*). Ch. de f. Orl. Fabrication de tapis.

FELOUPS ou **FOULOUPS,** peuplades nègres de Sénégambie, qui habitent les rives de la Casamance.

FELTON (John), Irlandais qui assassina par fanatisme le duc de Buckingham, en 1628.

FELTRE, v. d'Italie, prov. de Bellune, sur la Colmeda (Vénétie) ; 15.400 h. Prise par les Français en 1797.

FELTRE (*duc de*). V. Clarke.

Femme (*la*), par Michelet. Belle et poétique étude qui fait suite à *l'Amour*, du même auteur (1859).

Femmes savantes (*les*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures de Molière (1672). Un certain nombre de vers ou de fragments tirés de ce chef-d'œuvre sont devenus proverbes :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler.

La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère,

réponse de Chrysale, homme simple, mais à jugement droit, à sa femme Philaminte, précieuse qui met les choses de l'esprit bien au-dessus de la matière et qui vient de traiter le corps de véritable guenille. La *guenille* de Chrysale est souvent rappelée pour exprimer l'attrait qu'inspirent les satisfactions matérielles et les soins que l'on prend de soi-même.

Quoi qu'on die,

mot admiré par les précieuses auxquelles Trissotin lit son fameux sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie. Ce *Quoi qu'on die* est entré dans la langue comme l'expression d'un enthousiasme ridicule.

Pour l'amour du grec,

mot qui est toujours cité d'une manière plaisante.

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos,

vers qui se cite plaisamment pour louer les beautés littéraires d'un ouvrage.

Femme adultère (*la*), tableau de Rembrandt, un de ses chefs-d'œuvre (National Gallery, à Londres); — de Poussin (Louvre); — du Tintoret (Dresde); — de Signol (Luxembourg.

Femme hydropique (*la*), chef-d'œuvre de Gérard Dov (Louvre); exécution d'un fini merveilleux.

Femmes d'Alger (*les*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix (Louvre); intérieur de harem, peint avec une vigueur de ton remarquable.

Femmes souliotes (*les*), tableau d'A. Scheffer (Louvre). Voyant leurs maris défaits par les troupes d'Ali, pacha de Janina, les vaillantes filles de la Grèce prennent le parti de se précipiter du haut des rochers.

FÉNELON (François de Salignac de **La Mothe**), archevêque de Cambrai, né en 1651 au château de Fénelon (comm. de Sainte-Mondane, Dordogne), mort à Cambrai en 1715. Précepteur du duc de Bourgogne, il transforma complètement le caractère violent et vicieux de son élève, sur le règne duquel il fondait de grandes espérances. Il avait composé pour lui des *Fables*, des *Dialogues des morts*, et son célèbre *Télémaque*, livre rempli d'allusions et de critiques indirectes au gouvernement de Louis XIV et dont la publication (1699) le fit disgracier. Il adopta la doctrine quiétiste de Mme Guyon; mais à la suite d'une vive polémique avec Bossuet, il fut condamné en cour de Rome, et se soumit. Il ne craignit pas d'adresser au roi, au duc de Bourgogne, au duc d'Orléans, des *Lettres* ou des *Mémoires* qui éclairent la situation politique du royaume d'un jour nouveau et vrai. Il est l'auteur, outre les ouvrages déjà cités, de l'*Éducation des filles*, du *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, du *Traité du ministère des pasteurs*, de la *Lettre sur les occupations de l'Académie*, des *Dialogues sur l'éloquence*, des *Maximes des saints*, etc. C'est un écrivain habile, séduisant encore plus qu'éloquent, nourri des souvenirs de l'antiquité classique, au style plutôt souple et fleuri que nerveux.

Fénelon.

FÉNÉRIVE ou **FÉNÉRIFE**, petit port de la côte est de Madagascar, au N. de Foulepointe.

FÉNESTRELLE [*nès-trè-le*], position stratégique et village d'Italie (prov. de Turin), près de Pignerol, dans la vallée du Clusone; 1.230 h.

FÉNÉTRANGE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg, sur la Sarre; 1.030 h. Étangs.

Fenians, association révolutionnaire irlandaise, formée en 1861 dans le but d'arracher l'Irlande à la domination anglaise et qui s'est répandue jusqu'en Amérique. Elle se signala, de 1865 à 1868, par de nombreux attentats contre les fonctionnaires anglais.

FÉNIN (Pierre *de*), historien français, né en Artois, mort en 1506. Sa *Chronique* complète celle de Monstrelet.

FENRIS, le grand loup de la mythologie scandinave, qui doit anéantir le monde et les dieux.

Féodalité, ensemble de lois et coutumes qui régirent l'ordre politique et social en France et dans une partie de l'Europe, depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du moyen âge. Le mot *féodalité* vient du bas latin *feodum* ou *fief*, et le *fief* est une concession qu'un vassal noble tenait d'un seigneur également noble, à charge par lui de remplir certaines obligations.

Le fief est né principalement de deux institutions : le bénéfice et la recommandation. Le *bénéfice*, dont on n'a pu encore déterminer l'origine d'une manière précise, était une concession de terre obtenue, le plus souvent, comme récompense de certains services et à charge de remplir certains devoirs; d'abord viagère, cette concession devint définitivement héréditaire après la mort de Charlemagne. Ce qui distinguait le bénéfice de l'*alleu* ou *franc-alleu*, c'est que la terre allodiale était possédée en toute propriété, exempte des obligations inhérentes à la possession des bénéfices. En même temps qu'ils obtenaient l'hérédité de leurs domaines, les bénéficiaires s'arrogèrent le droit de transmettre à leurs descendants les fonctions dont la puissance royale les avait revêtus. Cette hérédité des biens et des charges laissa subsister un lien entre le cédant et le cessionnaire, c'est dire que le bénéficiaire, en échange des avantages qu'il s'était arrogés, continua à être tenu de certaines obligations à l'égard de son seigneur. Le mot bénéfice (*beneficium*) fit place au mot fief (*feodum*), qui signifie *terre de fidélité*, le fief étant concédé par le seigneur en échange de la fidélité du vassal.

A côté du bénéfice, l'histoire nous révèle la *recommandation*, acte par lequel un homme se place sous la protection d'un autre homme, se *recommande* à lui en échange de certains services. Le contrat de recommandation s'explique par la situation précaire où se trouvèrent les petits propriétaires d'alleux lorsque les grands propriétaires eurent acquis la souveraineté dans l'étendue de leur bénéfice. Le recommandé abandonnait son bien à l'homme puissant auquel il demandait protection, mais celui-ci le lui concédait immédiatement, en retenant la seigneurie directe. Par ce qui précède, on voit que le lien féodal est double : il est *personnel* en tant qu'il dérive de la recommandation et unit le vassal à son seigneur; il est *réel* en tant qu'il dérive du bénéfice et unit les terres de l'un et de l'autre.

Sous le régime féodal, la royauté ne fut plus que le centre autour duquel se groupèrent les États féodaux. Une hiérarchie s'établit, chaque seigneur demandant la protection et devenant le vassal d'un seigneur plus important, et le roi ne fut plus que le suzerain le plus puissant.

Le contrat d'inféodation par lequel le fief était constitué comprenait une double formalité : de la part du vassal l'hommage (*lige*, *ordinaire* ou *simple*) et le serment de fidélité; de la part du seigneur, l'investiture ou mise en possession du fief. Le vassal devait au seigneur le *service d'ost* ou service militaire, le *service de cour* ou d'assistance dans l'administration de la justice, d'*aides* ou subsides pour racheter le seigneur captif, le mettre en état de tenir campagne, de doter sa fille et d'armer son fils chevalier. Réciproquement, le seigneur devait protéger son vassal en toutes circonstances. Comme la principale obligation du vassal consistait dans le service militaire, les femmes, les mineurs, les clercs (auxquels l'Église défend de verser le sang) ne pouvaient recevoir de fiefs. Le fief était indivisible. Il se transmettait par succession à l'aîné des descendants mâles du seigneur défunt ou, à défaut, aux collatéraux, mais jamais aux ascendants. Entre vifs, il ne pouvait être aliéné, en principe, sans le consentement du suzerain.

Sous le régime féodal, la souveraineté découle donc de la propriété, et le détenteur d'un fief est investi dans l'étendue de ce fief de droits politiques, parmi lesquels il convient de citer ceux de faire la guerre, de battre monnaie, de percevoir diverses

taxes, de rendre la justice, de chasser, d'imposer aux villages des *banalités*.

Pour posséder un fief, il fallait être noble. En dehors de la noblesse, il y avait des hommes de condition servile et de condition roturière. Les serfs étaient taillables, corvéables, et soumis à un grand nombre d'obligations rigoureuses, qui équivalaient, en fait, à la perte de la liberté. Cependant, il existait plusieurs modes d'affranchissement. A partir du XIe siècle, il se constitua dans la société féodale une classe d'hommes relativement libres et dans laquelle il faut ranger : 1° les habitants des campagnes, anciens serfs affranchis ; 2° les bourgeois des villes, qui ont obtenu de gré ou de force de leurs seigneurs des chartes communales. Les communes ainsi constituées sont de véritables *personnes féodales*. Les serfs affranchis continuaient de posséder la terre qu'ils avaient cultivée d'abord, mais à charge de payer au seigneur une redevance ou *cens*. On appela *censives* ces terres concédées à charge de prestations pécuniaires et qui se distinguaient des fiefs : 1° en ce qu'elles étaient nobles du côté du concédant et roturières du côté du cessionnaire ; 2° en ce qu'elles n'établissaient entre le seigneur et le vassal qu'un rapport *réel* et non *personnel*.

Les causes qui modifièrent progressivement le régime féodal sont : 1° les *Croisades*, qui éloignèrent un grand nombre de seigneurs en les obligeant à abandonner leurs prérogatives pour se procurer l'argent nécessaire à ces expéditions ; 2° la transformation du service militaire, qui aboutit en 1439 à l'établissement des armées permanentes ; 3° les progrès de la royauté, qui réussit à la longue à déposséder les seigneurs de leurs droits politiques et à mettre fin aux guerres privées ; 4° la renaissance des études de droit romain, qui fournirent à la classe des légistes des arguments favorables à la centralisation administrative. Louis XI et Richelieu portèrent les derniers coups à la féodalité en tant que puissance politique, mais au point de vue social on peut dire qu'elle subsista jusqu'en 1789.

Les principaux monuments législatifs de l'époque féodale sont : les *Coutumes du Beauvoisis*, par Beaumanoir ; les *Etablissements de saint Louis* ; le *Grand Coutumier de Normandie* ; le *Conseil à un ami*, par Pierre de Fontaines ; le *Livre de Justice et de Plet* ; les *Olim* ; les *Assises de Jérusalem* ; les *Assises d'Antioche* ; le *Livre des fiefs*.

FER (*île de*), la plus occidentale et la plus méridionale des Canaries ; 6.500 h. Ch.-l. *Valverde*.

FER (Nicolas *de*), graveur français (1646-1720).

FÉRAUD ou **FERRAUD** [*fró*], député montagnard à la Convention, tué au milieu de l'Assemblée par les factieux, pendant la journée du 1er prairial (1764-1795).

FÉRAUDY (Maurice *de*), acteur français, né à Joinville-le-Pont en 1859.

FERDINAND Ier [*nan*], frère puîné de Charles-Quint, né en 1503, empereur d'Allemagne de 1556 à 1564 ; il négocia la paix d'Augsbourg et fut le chef de la branche cadette des Habsbourg et le fondateur de la monarchie autrichienne ; — FERDINAND II, petit-fil du précédent, né à Gratz en 1578, empereur d'Allemagne de 1619 à 1637. Son ambition et sa haine du protestantisme causèrent la guerre de Trente ans ; — FERDINAND III, né à Gratz en 1608, empereur d'Allemagne de 1637 à 1657. Il dut signer en 1648 la paix de Westphalie.

Ferdinand V.

FERDINAND Ier, empereur d'Autriche, né en 1793, empereur de 1835 à 1848 ; mort en 1875.

FERDINAND Ier, le Grand, roi de Castille en 1033, de Léon en 1037, de Galice en 1054 ; mort en 1065 ; — FERDINAND II, roi de Léon de 1157 à 1133 ; — FERDINAND III, roi de Castille en 1217, de Léon en 1230 ; mort en 1252 ; — FERDINAND IV, roi de Castille et de Léon de 1295 à 1312 ; — FERDINAND V, *le Catholique*, roi d'Aragon et de Castille de 1468 à 1516. Politique astucieux et tenace, il épousa Isabelle de Castille, unifiant ainsi presque complètement la péninsule, détruisit la domination des Maures en Espagne en prenant Grenade, donna son appui à l'Inquisition et lutta contre Louis XII pendant la première partie des guerres d'Italie (1452-1516) ; — FERDINAND VI, fils de Philippe V, né en 1712, roi d'Espagne de 1746 à 1759 ; — FERDINAND VII, fils de Charles IV, né en 1784, m. en 1833, fut l'année même de son avènement (1808), relégué par Napoléon au château de Valençay (Indre), mais fut remis en 1813 et régna jusqu'en 1833. Le roi de France intervint en sa faveur en 1823 pour étayer son pouvoir tyrannique. Sous son règne, les colonies espagnoles d'Amérique s'émancipèrent.

FERDINAND Ier, roi de Sicile et d'Aragon de 1412 à 1416 ; — FERDINAND II, roi d'Aragon et de Sicile en 1479 ; le même que Ferdinand V *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi de Naples de 1458 à 1494 ; — FERDINAND II, petit-fils du précédent, roi de Naples de 1495 à 1496 ; — FERDINAND III, roi de Naples en 1504 ; le même que Ferdinand V *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi des Deux-Siciles en 1759 ; dépouillé du royaume de Naples en 1806 ; rétabli dans cette partie de ses États en 1815 ; mort en 1825 ; — FERDINAND II, roi des Deux-Siciles de 1830 à 1858.

FERDINAND, roi de Portugal de 1367 à 1383.

FERDINAND Ier, grand-duc de Toscane de 1604 à 1609 ; — FERDINAND II, grand-duc de Toscane de 1620 à 1670 ; — FERDINAND III, grand-duc de Toscane en 1771 ; renversé par le Directoire en 1799 ; rétabli en 1814 ; mort en 1824.

FERDINAND (*de* SAXE-COBOURG), prince de Bulgarie en 1887 et tsar en 1908 (v. BULGARIE), né à Vienne en 1861, fils du prince de Saxe-Cobourg et Gotha et de la princesse Marie-Clémentine d'Orléans ; abdiqua en 1918.

Ferdinand de Roumanie.

FERDINAND (DE HOHENZOLLERN), roi de Roumanie, né à Sigmaringen en 1865 ; a succédé à son oncle Charles Ier en 1914.

FERDOUCY ou **FIRDOUSI**, poète persan, auteur du *Livre des Rois*. Par sa profonde connaissance de son pays, par son génie, son imagination, il est le premier des écrivains persans (933-1021 ou 1025).

FÈRE (*La*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, au confl. de la Serre et de l'Oise ; 2.140 h. (*Lafèrois*). Ch. de f. N. Place forte, arsenal, école d'artillerie.

FÈRE-CHAMPENOISE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 2.265 h. Ch. de f. E. Combat entre les Français et les Alliés (25 mars 814).

FÈRE-EN-TARDENOIS [*noi*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry, sur l'Ourcq ; 2.330 h.

Férétrien (*Qui frappe*), surnom donné à Jupiter, à qui l'on consacrait les dépouilles opimes.

FERGHANA, région et province du Turkestan russe, dans le bassin supérieur du Syr-Daria ; environ 3 millions d'h. Ch.-l. *Nouveau-Marghilan*.

FERGUS [*ghuss*], nom de trois rois d'Ecosse, des IVe, Ve et VIIIe siècles.

FERGUSON (Adam), historien et moraliste écossais, né à Logierait (1724-1816).

FERGUSSON (James), voyageur et archéologue anglais, né à Ayr [Ecosse] (1808-1886).

FERMANAGH, comté d'Irlande (Ulster) ; 61.000 h. Ch.-l. *Enniskillen*.

FERMAT [*ma*] (Pierre *de*), mathématicien français, né à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne). On lui doit la première application du calcul aux quantités différentielles pour trouver les tangentes, et Laplace pense qu'il partage avec Pascal l'honneur de la découverte du calcul des probabilités (1601-1665).

Ferme générale, administration ou entreprise du fermage des impôts indirects (*gabelle, aides, douanes*) par un syndicat de financiers : *fermiers généraux* ou *traitants*.

FERMO, v. d'Italie (prov. d'Ascoli-Piceno), non loin de la mer Adriatique ; 22.600 h.

FERNAMBOUC. V. FERNAMBOUC.

FERNANDEZ [*dèz*] (Juan), marin portugais qui explora le Sénégal et le cap Vert en 1446.

FERNANDEZ (Juan), navigateur espagnol, reconnut le premier les côtes méridionales de l'Amérique du Sud ; mort en 1576.

FERNANDO-PO, île espagnole d'Afrique, dans le golfe de Guinée ; 20.300 h. Ch.-l. *Sainte-Isabelle.*

FERNEL (Jean), médecin de Henri II, né à Clermont (Oise), surnommé *le Galien français* (1497-1558).

FERNEY-VOLTAIRE [*nè*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Gex ; 1.100 h. Voltaire y résida de 1758 à 1778.

FERNIG [*nigh*] (Théophile *et* Félicité *de*), héroïnes de la Révolution française, nées, la première en 1770, la seconde en 1775, qui servirent comme officiers d'état-major de Dumouriez et de Beurnonville.

FÉROÉ ou **FŒROÉ,** en danois **FÆROËR** (*îles*), archipel danois au N. de l'Ecosse ; 21.000 h. Capit. *Torshaven.* Pêcheries.

FERRAND, comte de Flandre, mort à Douai en 1233. Etait allié à l'empereur d'Allemagne Othon à la bataille de Bouvines, où il fut fait prisonnier. Il fut promené enchaîné dans les rues de Paris, où l'on se moqua de *Ferrand enferré.*

FERRAND (Claude, *comte*), homme d'Etat et écrivain français, membre de l'Académie française, né à Paris (1751-1825) ; auteur de *Mémoires* intéressants.

FERRARE, v. de l'Italie septentr. (Emilie), sur le Pô ; 102.000 h. (*Ferrarais* ou *Ferrarois*). Ch.-l. d'une province peuplée de 326.000 h. En 1438, le pape Eugène IV y convoqua un concile par opposition à celui de Bâle.

FERRARI (Gaudenzio), peintre, sculpteur et architecte italien, élève de Léonard de Vinci ; il s'est distingué dans la peinture religieuse (1484-1543).

FERRARI (Louis), mathématicien italien, né à Bologne (1522-1565).

FERRARI (Joseph), philosophe italien, né à Milan, auteur d'une remarquable *Histoire des révolutions d'Italie* (1812-1876).

FERRÉ, dit *le Grand Ferré,* paysan du village de Rivecourt (Oise), qui se distingua en combattant contre les Anglais, comme auxiliaire du capitaine Guillaume l'Aloue (l'Alouette). Il était d'une force herculéenne et défendit avec vaillance le château de Longueil, où s'élève aujourd'hui sa statue ; m. en 1358.

FERRÉOL et **FERJEUX** (*saints*), frères martyrisés à Besançon en 211. Fête le 16 juin.

FERRÉOL (*saint*), évêque de Limoges, mort en 597. Fête le 18 septembre.

FERRERO (Guglielmo), sociologue et historien italien, né à Portici en 1811 ; auteur de *Grandeur et décadence de Rome,* étude originale d'histoire ancienne.

FERRETTE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch ; 440 h. Jadis chef-lieu d'un comté célèbre.

FERRIÈRE (Claude *de*), éminent jurisconsulte français, né à Paris (1639-1715).

FERRIÈRES [*re*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis ; 1.370 h. Ch. de f. P.-L.-M.

FERRIÈRES, village du c. de Lagny (Seine-et-Marne) ; 680 h. Beau château. Entrevue de Jules Favre et de Bismarck (1870).

FERRIÈRES (Charles-Elie, *marquis de*), membre « constitutionnel » de la Constituante, né à Poitiers. Ses *Mémoires* sont utiles à consulter (1741-1804).

FERROL (*Le*), ville d'Espagne, prov. de La Corogne ; 26.000 h. Port militaire sur l'Atlantique.

FERRONNAYS (LA). V. LA FERRONNAYS.

Ferronnerie (*rue de la*), ancienne rue de Paris, située dans le quartier des Halles, célèbre par l'assassinat de Henri IV (14 mai 1610).

FERRONNIÈRE (*la Belle*), bourgeoise de Paris, qui fut aimée de François Ier.

Ferronnière (*la Belle*), titre sous lequel on a longtemps désigné, à tort, un tableau, chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (Louvre) et qui serait le portrait de Lucrezia Crivelli, maîtresse de Ludovic le More.

FERRY (Gabriel), pseudonyme de Louis DE BELLEMARRE, voyageur et romancier français, né à Grenoble (1809-1852).

FERRY (Jules), homme d'Etat français, né à Saint-Dié. Il contribua à l'organisation de l'enseignement primaire, ainsi qu'à l'expansion coloniale de la France par la conquête de la Tunisie et du Tonkin (1832-1893).

Jules Ferry.

FERSEN [*fèr-sèn*] (Axel *de*), gentilhomme suédois, né à Stockholm. Il séjourna longtemps à la cour de France, où il montra un grand dévouement pour la reine Marie-Antoinette (1755-1810).

FERTÉ-ALAIS (*La*) [*lè*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Etampes, sur l'Essonne ; 835 h. (*Fertois.*) Ch. de f. P.-L.-M.

FERTÉ-BERNARD (*La*) [*nar*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 4.550 h. (*Fertois*). Ch. de f. Etat.

FERTÉ-FRÊNEL (*La*) [*nèl*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 500 h. (*Fertois*). Ch. de f. Etat.

FERTÉ-GAUCHER (*La*) [*ché*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers, sur le Grand-Morin ; 1.940 h. (*Fertois*). Ch. de f. E.

FERTÉ-MACÉ (*La*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 5.355 h. (*Fertois*). Ch. de f. Etat.

FERTÉ-MILON (*La*), bourg de l'Aisne, arr. de Château-Thierry, près de l'Ourcq ; 1.545 h. (*Fertois*). Patrie de Jean Racine.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (*La*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 3.500 h. (*Fertois*). Ch. de f. Orl.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (*La*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur la Marne ; 4.545 h. (*Fertois*). Ch. de f. E. Moulins.

FERTÉ-VIDAME (*La*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 800 h. (*Fertois*).

FESCH [*fèch*] (*cardinal* Joseph), oncle de Napoléon Ier, né à Ajaccio, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire (1763-1839).

Festin de Balthazar, tableau, un des chefs-d'œuvre de Rembrandt (Londres).

Festin de Pierre. V. DON JUAN.

FESTUS, écrivain latin du IIe ou IIIe siècle. On lui doit un abrégé du traité de Flaccus Verrius : *De significatu verborum,* précieux pour la connaissance des antiquités romaines.

Fête de la Madone de l'Arc (*la*) ou **la Madone de l'Arc,** chef-d'œuvre de Léopold Robert ; scène de mœurs italiennes, poétiquement rendue (Louvre).

Fête villageoise, tableau de Claude Lorrain, au Louvre ; — de Teniers. V. KERMESSE.

Fêtes de Cérès (*les*), comédie d'Aristophane, satire littéraire dirigée contre Euripide (411 av. J.-C.).

FÉTIS [*tiss*] (François-Joseph), compositeur et musicographe belge, né à Mons. Son *Histoire générale de la musique* est une œuvre magistrale (1784-1871).

FEU (*Terre de*). V. TERRE DE FEU.

Feu. Le feu, par sa pureté et son activité, était regardé chez les anciens comme le plus noble des éléments, celui qui se rapprochai le plus de la divinité et comme une vive image de l'astre du jour. La mythologie grecque faisait du feu une conquête de l'homme sur les dieux, œuvre de Prométhée ; et son culte suivit de près celui du soleil. Le feu ne devait jamais s'éteindre sur l'autel du foyer familial. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte, et Numa fonda un collège de vestales chargées d'entretenir le feu sacré. Cette religion subsiste encore chez plusieurs peuples de l'Amérique. Ils ne commencent jamais leurs repas qu'ils n'aient jeté dans le feu, en manière d'offrande, le premier morceau. Tous les soirs, ils allument des feux et forment à l'entour des danses accompagnées de chants.

Le feu sacré de *Vesta* (déesse qui n'était autre que le feu même se conservait non seulement dans les temples, mais encore à la porte de chaque maison particulière, d'où vient le nom de *vestibule* (*stabulum Vestæ,* demeure de Vesta).

Le feu a eu des autels, des prêtres, des sacrifices chez presque tous les peuples de la terre, et il joue un rôle important dans la religion de Zoroastre. Il est encore une des principales divinités des Tarta-

res, qui ne manquent pas, avant de boire, de se tourner du côté du midi, vers lequel s'ouvre la porte de leurs cabanes.

FEUARDENT [*dan*] (François), prédicateur et controversiste de l'ordre des cordeliers, né à Coutances. Il se signala par ses violences pendant la Ligue (1539-1610).

FEUCHÈRE (Jean-Jacques), statuaire français, né à Paris (1807-1852).

FEUCHÈRES (Sophie DAW ou DAWES, *baronne de*), intrigante, née dans l'île de Wight. Elle fut mêlée à la vie et peut-être à la mort du dernier prince de Condé (1794-1840).

FEUERBACH, v. d'Allemagne (Wurtemberg); 16.000 h. Industrie chimique et métallurgique.

FEUERBACH (Anselme *de*), juriste allemand, né à Iéna (1735-1833).

FEUERBACH (Anselme), peintre allemand, né à Spire (1829-1880), a traité des sujets légendaires.

FEUGÈRE (Léon-Jacques), érudit et critique français, né à Villeneuve-sur-Yonne (1810-1858).

FEUILLADE (*de La*). V. LA FEUILLADE.

Feuillants, nom donné en 1792 aux modérés ou *constitutionnels*, dont le club siégeait dans l'ancien couvent des feuillants, près des Tuileries.

Oct. Feuillet.

Feuilles d'automne (*les*), magnifique recueil de poésies, par Victor Hugo. Ces pièces se distinguent entre les autres œuvres du poète par leur charme mélancolique et pénétrant (1831).

FEUILLET [*feu, ll* mll., *è*] (Octave), romancier français, né à Saint-Lô. Ses ouvrages, d'un romanesque un peu factice : *le Roman d'un jeune homme pauvre, Monsieur de Camors, Julia de Trécœur*, et ses comédies et proverbes, valent par la finesse de l'observation, la concision et le brillant du style (1821-1890).

FEUILLET DE CONCHES (Félix-Sébastien), historien français, né à Paris (1798-1887). Il a publié la correspondance de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth, etc., au début de la Révolution.

FEUQUIÈRES [*ki*] (Isaac Manassès *de*), diplomate français, né à Saumur (1590-1640) ; — Son fils ISAAC, officier et diplomate (1618-1688) ; — ANTOINE, fils du précédent, général français, auteur de *Mémoires sur la guerre*, très estimés (1648-1711).

FEURS [*feur*], ch.-l. de c. (Loire), ancienne capit. du Forez, arr. de Montbrison, sur la Loire ; 3.960 h. (*Foréziens*). Ch. de f. P.-L.-M. Volailles. Source minérale.

FEUTRIER [*tri-é*] (Jean-François-Hyacinthe), prélat français, ministre des affaires ecclésiastiques sous la Restauration (1785-1830).

FÉVAL (Paul), romancier français, né à Rennes (1817-1887). On lui doit des romans d'aventures et de cape et d'épée : *le Bossu, les Mystères de Londres*, etc., dont le succès fut très vif.

FEVRET [*vrè*] (Charles), jurisconsulte français, né à Semur (1583-1661).

Février 1848 (*journées des 22, 23 et 24*). Elles amenèrent la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République.

FEYDEAU [*fè-dô*] (Ernest), écrivain français (1821-1873). On lui doit entre autres romans une œuvre curieuse, *Fanny* ; — Son fils, GEORGES, né à Paris, fut un vaudevilliste de talent (1862-1921).

FEZ [*fèz*] ou **FÀS** [*fâss*], une des deux capitales du Maroc, sur l'oued Fas, affl. du Sébou ; 70.000 h. (*Fezzans* ou *Fasis*).

FEZZAN, contrée saharienne, formant le sud de la Tripolitaine (colonie ital. de *Lybie*) ; v. pr. *Mourzouk*.

FEZZARA (*lac*), lac d'Algérie, dép. de Constantine, près de Bône.

FIACRE (*saint*), moine irlandais, patron des jardiniers (vers 600-670). Fête le 30 août.

FIANARANTSOA v. de Madagascar, ch.-l. de la province du Betsileo ; 7.050 h.

Fiancée d'Abydos (*la*), poème de Byron, peinture ravissante, où éclate toute la tendresse de son âme (1813).

Fiancée de Lammermoor (*la*), ouvrage populaire de Walter Scott, dont le sujet est assez semblable pour le fond à celui de *Roméo et Juliette* (1819). — Sur ce même sujet, Donizetti a écrit le bel opéra de *Lucie de Lammermoor*.

Fiancée de Messine (*la*), tragédie mêlée de chœurs, de Schiller (1803).

Fiancés (*les*), roman historique de Manzoni, intéressant par la peinture des mœurs et des caractères. La scène se passe à Milan vers 1630, au temps de la domination espagnole (1827).

FICHET [*chè*] (Guillaume), recteur de l'Université de Paris. Il favorisa l'établissement de l'imprimerie à Paris (fin du XVe siècle).

FICHTE (Jean Gottlieb), philosophe allemand, disciple de Kant et maître de Schelling. Son système, dérivé d'abord de celui de Kant, finit par devenir une espèce de panthéisme, auquel on donna le nom d' « idéalisme transcendantal » (1762-1814).

FICHTELGEBIRGE [*ghe*], massif montagneux et boisé de la Bavière (Franconie) ; nœud hydrographique important, d'où s'échappent le Mein, la Saale, etc. (1.051 mètres).

FICIN (Marsile), humaniste italien de la Renaissance, né à Florence (1433-1499).

Fidelio, opéra en trois actes, paroles de Sonnleithner, musique de Beethoven, œuvre magistrale du grand musicien (1805).

FIDÈNE, anc. v. du pays des Sabins, soumise à Rome dans le temps de Romulus. (Hab. *Fidénates.*)

FIDJI ou **VITI** (*îles*). V. VITI.

Fief. V. FÉODALITÉ.

FIELD [*fild*] (John), compositeur et pianiste irlandais, né à Dublin, auteur de célèbres *Nocturnes* (1782-1837).

FIELDING [*fil-din'gn*] (Henry), romancier anglais, auteur de *Tome Jones* (1707-1754).

FIENNES [*fi-è-ne*] (Robert *de*), connétable de France en 1356. Il se signala contre les Anglais et eut la modestie de se démettre de sa charge de connétable en faveur de Du Guesclin ; m. vers 1382 ou 1385.

FIER [*fi-èr*] (*le*), riv. torrentueuse de la Haute-Savoie, qui se jette dans le Rhône (riv. g.) ; 66 kil.

FIESCHI [*fi-ès-ki*], conspirateur, né à Murato (Corse). Ayant attenté à la vie de Louis-Philippe au moyen d'une machine infernale, il fut exécuté avec ses complices, Pépin et Morey (1790-1836).

FIESOLE (Fra Angelico *de*). V. GIOVANNI.

FIESOLE ou **FÉSULES,** ville d'Italie (Toscane), à 5 kilom. N.-E. de Florence ; 10.500 h.

FIESQUE, illustre famille gibeline de Gênes, qui fournit deux papes, Innocent IV et Adrien V. Un de ses membres les plus célèbres, J.-L. FIESQUE, conspira contre André Doria (1547) ; c'est le sujet d'un attachant récit du cardinal de Retz et d'un drame de Schiller.

Fiesque (*la Conjuration de*), drame historique de Schiller, représenté en Allemagne en 1784 et en France en 1792 ; il valut à l'auteur le titre de citoyen français.

FIÉVÉE (Joseph), publiciste et littérateur français, né à Paris (1767-1839) ; auteur de la *Dot de Suzette*.

FIFE ou **FIFESHIRE,** comté maritime d'Ecosse ; 267.000 h. Ch.-l. *Cupar-Fife*.

Figaro, personnage créé par Beaumarchais, et qui joue un grand rôle dans plusieurs de ses comédies. C'est le valet d'Almaviva, spirituel, habile et intrigant, grand frondeur des abus de l'ancien régime et railleur impitoyable.

Figaro (*le*), journal satirique fondé en 1854 par H. de Villemessant ; devenu quotidien, politique et littéraire en 1866.

FIGEAC [*jak*], ch.-l. d'arr. (Lot), sur le Célé, affl. dr. du Lot ; 5.490 h. (*Figeacois*). Ch. de f. Orl., à 67 kil. N.-E. de Cahors. Patrie de Champollion. — L'arr. a 8 cant., 116 comm., 59.480 h.

FIGUERAS [*ghe-rass*] ou **FIGUIÈRES** [*ghi-è-re*], v. et place forte d'Espagne (Catalogne), près de la frontière française ; 10.000 h.

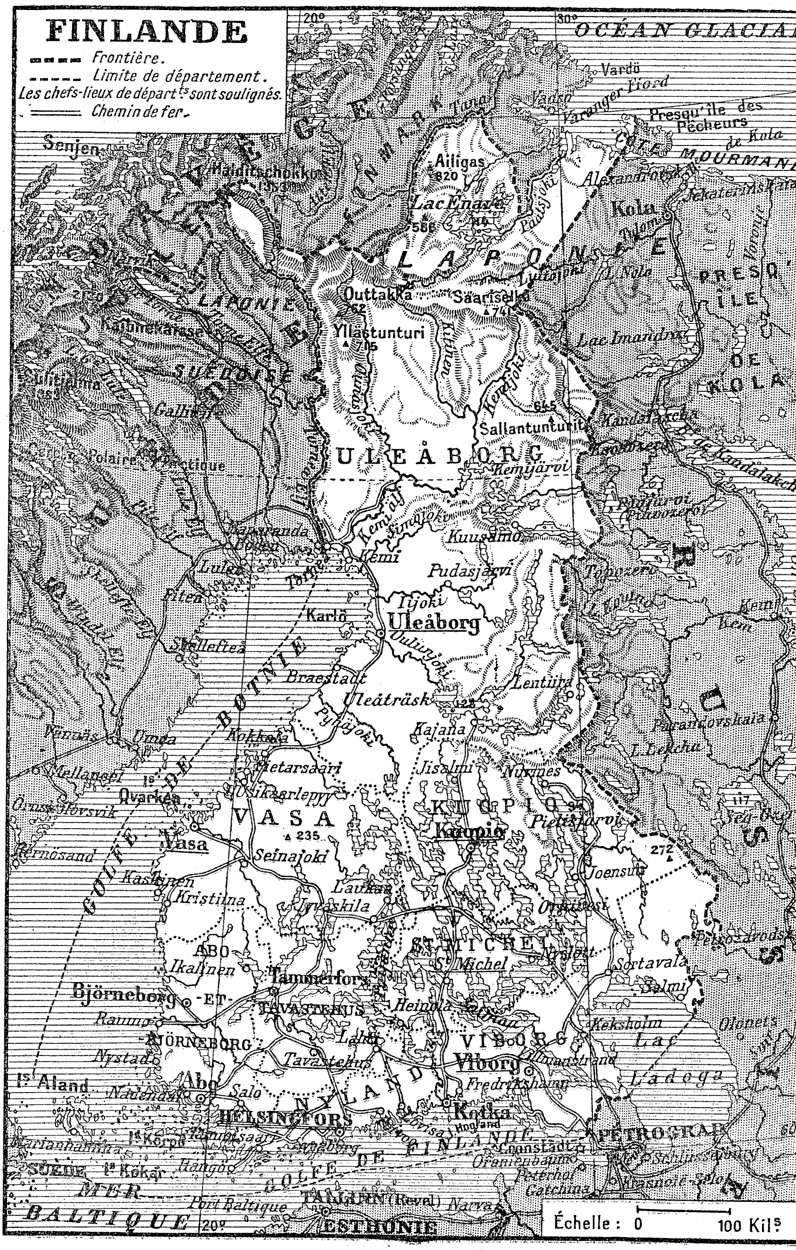
FINLANDE
Frontière.
Limite de département.
Les chefs-lieux de départ^{ts} sont soulignés.
Chemin de fer.
OCÉAN GLACIAL
Vardö
Varanger Fiord
Presqu'île des Pêcheurs
CÔTE MOURMANE
Kola
Senjen
Ailigas
820
Lac Enara
586
LAPONIE
Outtakka
Saariselkä
Yllastunturi
Lac Imandra
DE KOLA
Sallantunturit
ULEÅBORG
Kemijärvi
Kuusamo
Kemi
Pudasjärvi
Tornio
Luleå
Piteå
Karlö
Uleåborg
Skellefteå
Braestadt
Uleåträsk
Lentiira
Kajana
Kokkola
Umeå
Pietarsaari
Iisalmi
Nurmes
Qvarken
VASA
235
KUOPIO
Kuopio
Vasa
Seinajoki
272
Joensuu
Kristiina
Jyvaskila
ST MICHEL
St Michel
Sortavala
ABO
Ikalinen
Tammerfors
Björneborg
ET
TAVASTEHUS
Heinola
Rauma
BJÖRNEBORG
VIBORG
Keksholm
Lac
Olonets
Nystad
Tavastehus
Viborg
Villmanstrand
I^s Aland
Åbo
Salo
NYLAND
Fredrikshamn
Ladoga
Nadendal
Kotka
HELSINGFORS
Hogland
PETROGRAD
Mariehamn
I^s Korpo
GOLFE DE FINLANDE
Cronstadt
Oranienbaum
Schlusselburg
SUÈDE
I^s Kokar
Hangö
Peterhof
MER
Gatchina
BALTIQUE
Port Baltique
TALLINN (Revel)
Narva
ESTHONIE
GOLFE DE BOTNIE
20°
30°
Échelle : 0 100 Kil^s

FIGUERAS Y MORAGAS [*ghe-râss, ghâss*] (Stanislas), homme d'Etat espagnol, né à Barcelone, président de la République en 1873, avant *Salmeron* (v. ce nom) [1819-1882].

FIGUIER [*ghi-é*] (Louis), vulgarisateur français, né à Montpellier, auteur de nombreux ouvrages d'astronomie populaire (1819-1894).

FIGUIG [*ghu-igh*], oasis du Sahara marocain, près de l'oued Zousfana; 15.000 h., en plusieurs villages fortifiés (*ksour*).

FILANGIERI (Gaetano), publiciste et jurisconsulte italien, de l'école des *physiocrates* (1752-1788).

Fileuses (*les*) [*las Hilanderas*], tableau de Velasquez (Madrid); figures vivantes, clair-obscur merveilleux.

FILICAJA (Vincent *de*), poète patriotique italien (1643-1707).

FILLASSIER [*la-si-é*] (Joseph-Jacques), moraliste et agronome français, né en Belgique (1736-1799).

FILLASTRE ou **FILASTRE** (Guillaume), cardinal et archevêque d'Aix, né à La Suze (Sarthe) [1344-1428].

Fille de Madame Angot (*la*), opérette en trois actes, paroles de Clairville, Siraudin et Victor Koning, musique de Ch. Lecocq (1872). La scène se passe sous le Directoire; la musique est gaie, fine, et la plupart des airs sont devenus populaires.

Fille de Roland (*la*), drame en quatre actes, en vers, de Henri de Bornier; sujet très dramatique et clairement conduit. Beaux vers, d'allure presque cornélienne (1875).

Fille du Régiment (*la*), opéra-comique en deux actes, paroles de Bayard et de H. de Saint-Georges, musique de Donizetti (1840). L'action se passe dans le Tyrol, sous l'Empire. Partition pleine d'entrain et d'inspiration charmante.

Fille du Tambour-major (*la*), opérette bouffe en trois actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Offenbach (1879).

Fils de Giboyer (*le*), comédie sociale en cinq actes et en prose, par Emile Augier (1862); mise en scène de caractères qui sont à la fois des individus et des types.

Fils naturel (*le*), drame en cinq actes et en prose de Diderot (1771); un des principaux spécimens du « drame bourgeois ». — Comédie en cinq actes et en prose, d'Alexandre Dumas fils (1858).

Fils puni (*le*), tableau de Greuze (Louvre); le mauvais fils revient de l'armée au moment où son père, qui l'a maudit autrefois, vient d'expirer.

FINALE DELL'EMILIA, v. d'Italie Emilie, prov. de Modène; 83.400 h.

FINE (Oronce), mathématicien et astronome français, né à Briançon (1494-1555).

FINGAL (*grotte de*), célèbre caverne de l'Ecosse, dans l'île de Staffa (Hébrides). Longue de 69 m., sur 20 m. de voûte, elle forme une nef soutenue par des parois de basalte colonnaire. La mer y pénètre par une ouverture de 13 m. et clapote jusqu'au fond. Les Celtes de l'île la nomment « Caverne musicale ».

FINGAL, père d'Ossian, roi de Morven (Ecosse) [IIIe siècle].

Fingal, poème en prose de Macpherson, attribué par lui au barde gaélique Ossian. Cette vague et plaintive poésie fut accueillie avec enthousiasme par un siècle las de raisonnement et de critique; même au commencement du XIXe siècle, les pastiches de Macpherson étaient admirés en France, notamment par Napoléon Ier (1762).

FINIGUERRA *ghou-è-ra*] (Thomas), sculpteur et orfèvre florentin (1426-1464).

FINISTÈRE (*départ. du*), dép. formé par la Bretagne; préf. *Quimper*, s.-pref. *Morlaix, Brest, Châteaulin, Quimperlé*; 5 arr., 43 cant., 298 comm., 762.510 h. (*Finistériens*). 11e région militaire; cour d'appel de Rennes, évêché à Quimper. Ce département tire son nom de sa situation physique (en lat. *finis terræ*, fin de la terre).

FINISTERRE (*cap*), à l'angle N.-O. de l'Espagne.

FINLANDE, république indépendante de l'Europe nord-orientale, sur la Baltique; 3.337.000 h. (*Finlandais* ou *Finnois*). Capit. *Helsingfors*. C'est un plateau granitique très marécageux, au climat humide et froid. Mines de fer; grandes forêts. La Finlande appartint à la Suède jusqu'au début du XIXe siècle, puis à la Russie de 1809 à 1918.

FINLANDE (*golfe de*), formé par la Baltique; baigne les côtes de la Finlande, de la Russie et de l'Estonie et reçoit la Néva. Cronstadt, Viborg, Helsingfors, Narva et Revel ou Reval sont ses principaux ports.

FINMARK, prov. de la Norvège, près de la Laponie russe; 45.000 h. Ch.-l. *Tromsœ*.

FINNOIS [*fi-noi*], peuple dispersé en un grand nombre de tribus (Lapons, Ostiaks, Samoyèdes, etc). du nord de l'Europe et de l'Asie.

FIONIE, île du Danemark, séparée du Slesvig par le Petit-Belt, de Seeland par le Grand-Belt; 279.000 h. (*Fioniens*). Ch.-l. *Odense*.

FIORAVANTI (Léonard), médecin empirique italien, né à Bologne; m. en 1588.

FIORAVANTI (Valentin), compositeur bouffe italien, né à Rome (1770-1837).

FIORENTINO (Pier Angelo), littérateur français, d'origine italienne, né à Naples (1816-1864).

FIRMIN (*saint*), né à Pampelune, évêque d'Amiens, martyrisé en 287. Fête le 25 septembre.

FIRMINY, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 20.190 h. Houille, métallurgie.

FIROUZ, souverain sassanide de la Perse, mort en 484 apr. J.-C.

FIROZPOUR, v. de l'Inde (Pendjab), sur le Sutledj; 50.800 h.

FISCHART [*char*] (Jean), surnommé **Mentzer,** satirique allemand (1545-1590).

FISCHER [*chèr*] (Kuno), philosophe allemand, de l'école hégélienne, né à Sandewalde en 1824.

FISMES (*fi-me*), ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; sur la Vesle; 2. 40 h. (*Fismois*). Ch. de f. N. et E.

FITZ-GERALD (Edouard), patriote irlandais (1763-1798).

FITZ-JAMES, famille anglaise, française depuis le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II.

FITZROY, ville d'Australie (Victoria), faubourg de Melbourne; 34.000 h. Centre manufacturier.

FIUME, v. d'Italie, port actif sur l'Adriatique, au fond du golfe de Quarnero; 50.000 h. Ancien port militaire et arsenal de la Hongrie, sous le régime autrichien, capit. d'un petit Etat libre de 1920 à 1924.

FIX [*fiks*] (Théodore), économiste suisse, né à Soleure (1800-1846) ; — Son frère, THÉOBALD, philologue, né à Soleure (1802-1874).

FIZEAU [*zô*] (Hippolyte-Louis), physicien français, né à Paris, auteur de beaux travaux sur la propagation et la vitesse de la lumière (1819-1896).

FLACCUS. V. VALERIUS.

FLACHAT [*cha*] Eugène), ingénieur français, constructeur des premières voies ferrées de la France, né à Nimes (1802-1873).

FLACOURT [*kour*] Etienne *de*), un des premiers colonisateurs français de Madagascar ; né à Orléans (1607-1660).

Flagellants, fanatiques religieux des XIIIe et XIVe siècles, ainsi nommés parce qu'ils se flagellaient publiquement.

FLAHAUT [*fla-ô*] (Joseph, *comte de*), aide de camp de Napoléon III, né à Paris (1785-1870).

FLAMEL (Nicolas), écrivain juré de l'Université de Paris, que la légende a fait passer pour sorcier et alchimiste (1330-1418).

FLAMENG (Léopold), graveur français, né à Bruxelles, mort à Courgent, près de Mantes (1831-1911) ; — Son fils, FRANÇOIS, peintre d'histoire distingué, né à Paris (1856-1923).

FLAMENG (Marie-Auguste), peintre français, né à Jouy-aux-Arches, près de Metz (1833-1893).

Flamines, prêtres romains nommés et sacrés par le grand pontife pour le service d'un dieu déterminé. On distinguait les flamines majeurs et les flamines mineurs. Le plus élevé en dignité était le flamine de Jupiter (*flamen Dialis*).

FLAMININUS [*nuss*) (Titus Quintius), général romain, consul en 198 av. J.-C. mort vers 175 ; il battit à Cynocéphales le roi de Macédoine Philippe II et proclama aux jeux Isthmiques la liberté de la Grèce.

FLAMINIUS NEPOS, consul romain. Il se laissa surprendre par Annibal, fut vaincu et tué à Trasimène (217 av. J.-C.).

FLAMMARION (Camille), astronome vulgarisateur français, né à Montigny-le-Roi (1842-1925).

FLAMSTEED (*flam'-stîd*) (John), astronome anglais, né à Derby, auteur, pour la construction des cartes, d'un système de projection auquel son nom est resté attaché (1646-1719).

FLANDIN (Eugène-Napoléon), peintre et archéologue français, né à Naples (1809-1876).

FLANDRE, nom donné autrefois à tout le pays compris entre le bas Escaut, la mer du Nord, l'Artois, le Hainaut et le Brabant, région déprimée et marécageuse, dont la partie en bordure de la mer du Nord a été peu à peu conquise par l'assèchement au profit de l'agriculture. (Hab. *Flamands.*) Au cours de la Grande Guerre, ont été livrées jusqu'à quatre batailles dans les Flandres ; trois sont dites *batailles des Flandres* et se placent en octobre-novembre 1914 pendant la Course à la mer, en juillet-octobre 1917, et en avril-juin 1918, pendant l'offensive allemande. Une *bataille des Crêtes de Flandre*, datant de septembre-octobre 1918, fait partie de la « seconde bataille de Belgique ».

FLANDRE FRANÇAISE, anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Louis XIV par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) ; capit. *Lille*. Elle a formé le dép. du Nord.

FLANDRE-OCCIDENTALE, prov. de Belgique ; ch.-l. *Bruges ;* 87.400 h.

FLANDRE-ORIENTALE, prov. de Belgique, ch.-l. *Gand ;* 1.122.680 h.

FLANDRIN (Hippolyte), peintre français, né à Lyon. Il représente le mouvement religieux dans l'art du XIXe siècle (1809-1864).

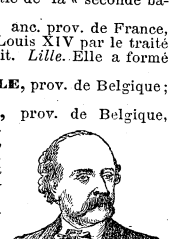

Flaubert.

FLASSAN (Gaëtan *de*), diplomate et publiciste français, né à Bédouin (comtat Venaissin) (1760-1845).

FLATTERS [*tèrs*] (Paul-François-Xavier), lieutenant-colonel français, né à Laval, chef d'une mission transsaharienne massacrée avec lui par les Touareg (1832-1881).

FLAUBERT [*flô-bèr*] (Gustave), romanaier réaliste français, né à Rouen ; auteur de *Madame Bovary* et de *Salammbô, Bouvard et Pécuchet*, etc. Psychologue pénétrant, dont le style vaut par le relief, la concision forte et brillante (1821-1880).

FLAVIEN [*vi-in*] (*saint*), patriarche de Constantinople, né vers 390, m. en 449. Fête le 18 février.

FLAVIENS [*vi-in*], illustre famille plébéienne de Rome, à laquelle appartenaient Vespasien, Titus et Domitien.

FLAVIGNY-SUR-OZERAIN, comm. de la Côte-d'Or, arrond. de Semur ; 770 (h. (*Flavigniens*). Anis.

FLAXMAN [*flaks-man*] (Jean), sculpteur anglais, né à York, auteur d'œuvres remarquables par le fini et la sobriété classique de l'exécution (1755-1826).

FLÈCHE (*La*), ch.-l. d'arr. (Sarthe), sur le Loir ; 9.520 h. (*Fléchois*). Ch. de f. Orl. ; à 39 kil. S.-O. du Mans. Ecole préparatoire militaire pour les enfants d'officiers. — L'arrond. a 7 cant., 75 comm., 77.610 h.

Fléchier.

FLÉCHIER (*chi-é*) (Esprit), orateur sacré, évêque de Nîmes, né à Pernes (comtat d'Avignon). On lui doit des *Sermons*, des *Oraisons funèbres* (dont la plus célèbre est celle de Turenne), des *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont en 1665*, etc. Sans être l'égal de Bossuet, il reste un orateur habile et ingénieux, malgré la recherche de son style (1632-1710).

FLEMMING [*flè-min'gh*] (Jacob-Henri), général suédois au service de Frédéric-Auguste, roi de Pologne (1667-1718).

FLENSBOURG [*flèns-bour*], v. du Slesvig allemand, port sur le *golfe de Flensbourg ;* 66.900 h.

FLERS [*flèr*], ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 12.810 h. Ch. de f. Et. Filatures, dentelles.

FLERS (Robert *de*), auteur dramatique français, né à Pont-l'Evêque en 1865, auteur, avec A. de Caillavet, de comédies d'une spirituelle fantaisie : *L'Habit vert, le Roi, le Bois sacré*, etc. Membre de l'Académie française.

FLESSELLES [*flè-sè-le*] (Jacques *de*), dernier prévôt des marchands de Paris, né en 1721 ; massacré par le peuple le 14 juillet 1789.

FLESSINGUE, v. et port militaire des Pays-Bas (Zélande), dans l'île de Walcheren ; 23.000 h.

FLETCHER [*flè-tchèr*] (John), auteur dramatique anglais. L'extrême licence de ses pièces a fait tort à leur réel mérite (1579-1625).

FLEURANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure, sur le Gers ; 3.470 h. (*Fleurantins*). Ch. de f. M. Céréales, vins.

Fleurant [*ran (Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Il est resté le patron des apothicaires, ayant pour attribut l'instrument si redouté de M. de Pourceaugnac.

FLEURIEU (Charles-Pierre, *comte de*), diplomate et sénateur français, né à Lyon (1738-1810).

FLEURIOT [*ri-o*] (Zénaïde), femme de lettres française, auteur d'un grand nombre de récits, pièces diverses, etc., pour la jeunesse. Née à Saint-Brieuc (1829-1890)

FLEURIOT-LESCOT (Edouard), révolutionnaire français, né à Bruxelles. Maire de Paris au 9-Thermidor, il fut guillotiné avec Robespierre (1761-1794).

Fleurs du mal (*les*), recueil des poésies de Baudelaire, œuvres inquiètes, tourmentées, aux raffinements presque morbides, mais d'une incomparable puissance d'expression (1857).

FLEURUS [*russ*], v. de Belgique (Hainaut), non loin de la Sambre ; 6.300 h. Le maréchal de Luxembourg y vainquit Guillaume III en 1690 et Jourdan les Autrichiens en 1794.

FLEURY (Claude), prêtre français, né à Paris, confesseur de Louis XV, auteur d'une *Histoire ecclésiastique* très estimée (1640-1723).

FLEURY (André-Hercule, *cardinal de*), évêque de Fréjus, ministre de Louis XV, né à Lodève. Il administra avec probité, presque avec avarice. A l'extérieur, il rechercha la paix, avec l'aide du ministre anglais Walpole. Il sut assurer à la France

la Lorraine, donnée en usufruit en 1737 à Stanislas Leczinski ; mais il ne réussit pas en 1740 à éviter la guerre de la Succession d'Autriche (1653-1743).

Cal Fleury.

FLEURY (Abraham-Joseph), comédien français, né à Chartres (1750-1822) ; il a laissé des *Mémoires*.

FLEURY (Emile-Félix, *comte*), général et diplomate français, né à Paris (1815-1884).

FLEURY-SUR-ANDELLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys ; 1.420 h. Ch. de f. Etat.

FLINCK (Govaert), peintre hollandais, né à Clèves, élève fidèle de Rembrandt, cultiva aussi l'hisoire et le portrait (1615-1660).

FLINDERS [*dèrss*] (Mathieu), navigateur anglais, né à Dronington (1760-1814).

FLINT [*flin't*], comté du pays de Galles (Angleterre) ; 92.700 h. Ch.-l. *Mold*.

FLINT, v. des Etats-Unis (Michigan), sur le Flint-River ; 91.600 h. Commerce de blé.

FLIREY, comm. de l'arr. de Toul (Meurthe-et-Moselle), à la limite de la forêt de Haye ; 845 h. La bataille de ce nom (24-25 septembre 1914) est une de celles qui obligèrent les Allemands à poursuivre l'invasion de la France du Nord, commencée dans les premières semaines de la Grande Guerre.

FLITTAS, tribu arabe de l'Algérie (dép. d'Oran).

FLIZE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la Meuse ; 995 h.

FLOCON (Ferdinand), publiciste et homme politique français, né à Paris (1800-1866). Il fut, en février 1848, secrétaire du Gouvernement provisoire.

FLODOARD ou **FRODOARD** [*ar*], chroniqueur et hagiographe français, né à Epernay, auteur d'une *Histoire de l'église de Reims* et de précieuses *Annales* (894-966).

FLOGNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre, sur l'Armançon ; 410 h. Ch. de f. P.-L.-M.

FLOQUET [*ké*] (Charles), homme politique français, né à Saint-Jean-Pied-de-Port (1828-1896).

FLORAC [*rak*], ch.-l. d'arr. (Lozère), sur le Tarnon, affl. du Tarn, à 40 kil. S.-E. de Mende ; 1.650 h. (*Floracois*). — L'arr. a 7 cant., 52 comm., 23.830 h.

Floraux (*Jeux*). V. JEUX FLORAUX.

FLORE, déesse des fleurs et des jardins, aimée de Zéphire et mère du Printemps.

FLORE (*sainte*), née à Cordoue; subit le martyre en 851. Fête le 24 novembre.

Flore, statue colossale antique, musée de Naples ; — superbe tableau du Titien, musée des Offices (Florence).

Flore (*Myth.*).

Flore française (*la*), ouvrage dans lequel Lamarck a introduit la méthode dichotomique dans la science (1805).

FLORENCE, v. d'Italie, anc. cap. de la Toscane, sur l'Arno ; 242.000 h. (*Florentins*). Ce fut au moyen âge une république prospère, que gouvernèrent les Médicis ; par le nombre des sculpteurs et des peintres qu'elle a produits (*Ecole florentine*), ses bibliothèques, ses palais, ses monuments de toute sorte, elle a mérité d'être surnommée *l'Athènes de l'Italie*.

FLORENSAC [*ran-sak*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 3.620 h. Ch. de f. M. Vins.

FLORENT (*saint*), évêque de Strasbourg, né en Irlande (620-693). Fête le 7 novembre.

FLORENTIN (*saint*), abbé (vers 483-553). Fête le 12 avril.

FLORÈS [*rèss*], une des Açores ; 8.250 h. ; île escarpée, montueuse, mais bien arrosée et fertile.

FLORÈS, une des îles de la Sonde, entre Sumbava (dont elle est séparée par le *détroit de Florès*) et Timor ; 250.000 h. Protectorat hollandais. — Donne son nom à la *mer de Florès*, comprise entre Florès et Célèbes.

FLORIAN (Jean-Pierre CLARIS *de*), fabuliste français, né au château de Florian (Gard) ; petit-neveu de Voltaire. Il écrivit des nouvelles, des pièces de théâtre, etc. Il est, surtout après La Fontaine, notre fabuliste le plus remarquable. Il s'est montré dans la fable, à la différence de son illustre précurseur, moins un peintre et un poète qu'un fin satirique et un moraliste excellent (1755-1794).

Florian.

FLORIDA-BLANCA (François-Antoine), homme d'Etat espagnol, principal ministre de Charles III (1728-1808).

FLORIDE (*la*), presqu'île basse, marécageuse et madréporique du sud-est des Etats-Unis, séparée de Cuba par le *canal de Floride* et formant un des Etats de l'Union ; 966,500 h. (*Floridiens*). Capit. *Tallahassee*. La Floride fut découverte en 1512 par les Espagnols.

FLORIEN [*ri-in*], empereur romain ; il régna deux mois en 276.

FLORIS [*riss*] (*François*), peintre d'histoire anversois de grand mérite et l'un des maîtres de l'école flamande (1518-1570).

FLORUS [*russ*], historien latin, contemporain de Trajan, auteur d'un *Abrégé d'histoire romaine*, écrit dans un style concis, mais recherché (IIe siècle).

FLOTOW [*tov*'] (Adolphe *de*), compositeur allemand, né à Teutendorf (Mecklembourg), auteur de *Martha* et de l'*Ombre ;* style distingué, léger et gracieux (1812-1883).

FLOTTE ou **FLOTE** (Pierre), légiste français, chancelier de Philippe le Bel, qu'il soutint dans sa lutte contre Boniface VIII ; m. en 1302.

FLOTTE (Paul *de*), marin et homme politique français, né à Landerneau ; m. en Sicile, aux côtés de Garibaldi (1817-1860).

FLOURENS [*rinss*] (Pierre-Jean-Marie), physiologiste, né à Maureilhan (Hérault) (1794-1867) ; — Son fils GUSTAVE, un des chefs de la Commune, périt pendant cette insurrection (1838-1871) ; — LÉOPOLD-EMILE, frère du précédent, homme politique, né à Paris en 1841.

Mal Foch.

Flûte enchantée (*la*), opéra en deux actes, musique de Mozart (1791). C'est la dernière et la plus parfaite des œuvres du célèbre compositeur.

FO, nom du Bouddha, en Chine.

FOCH (Ferdinand), maréchal de France, né à Tarbes en 1851. Il commanda pendant la Grande Guerre la 9e armée, le groupe des armées du Nord et devint en 1918 généralissime des troupes alliées. Membre de l'Académie française.

FOCSANI, v. de Roumanie, en Moldavie, sur le Milcov ; 25.000 h.

FOE (Daniel *de*), écrivain anglais, auteur de *Robinson Crusoé*. Il mourut dans la misère (1660-1731).

FOGAZZARO [*dza*] (Antoine), poète et romancier italien, né à Vicence (1842-1911).

FOGGIA, prov. d'Italie (pays de Naples) ; 480.000 h. Ch.-l. *Foggia ;* 80.000 h. Autref. *Capitanate*.

FO-HI ou **FOU-HI,** souverain que les Chinois regardent comme leur premier empereur et législateur (vers 3300 av. J.-C.).

Foire aux vanités (*la*), roman satirique et humoristique de Thackeray (1847).

FOIX [*foi*] (*comté de*), ancien gouvernement de France, compris dans le dép. de l'Ariège ; ch.-l. *Foix*. Il fut annexé à la couronne, à l'avènement de Henri IV (1589).

FOIX, ch.-l. du dép. de l'Ariège, sur l'Ariège, à 834 kil. S.-O. de Paris. Ch. de f. M. ; 6.165 h. (*Foixiens* ou *Fuxéens*). — L'arr. a 8 cant., 140 comm., 57.260 h.

FOIX (Gaston III *de*), dit GASTON PHŒBUS, comte de Foix. Il se montra le protecteur éclairé des lettres et des arts et écrivit un célèbre *Traité de la chasse* (1331-1391).

G. de Foix.

FOIX (Gaston *de*), duc de Nemours, illustre capitaine français, neveu de Louis XII, gagna la bataille de Ravenne en 1512 et fut tué dans la poursuite des vaincus (1489-1512).

FOJANO, v. d'Italie (Toscane), près du canal de la Chiana ; 7.600 h. Ville ancienne.

FO-KIEN ou **FOU-KIEN**, prov. de Chine ; 17.160.000 h. Capit. *Fou-Tchéou*.

FOLARD [*lar*] (Jean-Charles, *chevalier de*), tacticien français, né à Avignon (1669-1752), surnommé *le Végèce français*.

FOLENGO [*tin*] (Hieronimo), poète burlesque italien, créateur du genre macaronique, plus connu sous le pseudonyme de *Merlin Coccaie* (1491-1544).

Folie (*Eloge de la*). V. ELOGE.

Folies amoureuses (*les*), comédie en trois actes, en vers, un des chefs-d'œuvre de Regnard (1704). De cette comédie André Lénéka et Matrat ont tiré un livret d'opéra-comique en trois actes, mis en musique par Emile Pessard (1891).

FOLIGNO, v. d'Italie, prov. de Pérouse, dans la vallée du Topino, affl. du Tibre ; 28.000 h.

FOLKESTONE, v. d'Angleterre (comté de Kent) ; 33.500 h. Port sur la Manche, en relations suivies avec Boulogne-sur-Mer.

Folkething, Chambre des députés en Danemark.

FONDI, v. et lac de la prov. de Caserte (Italie) ; 11.400 h.

FONFRÈDE (Jean-Baptiste BOYER), conventionnel, né à Bordeaux, guillotiné avec les girondins, dont il était le plus jeune (1766-1793).

FONSECA (Pedro *da*), savant jésuite portugais, surnommé *l'Aristote de son pays* (1528-1599).

FONSSAGRIVES (Jean-Baptiste), médecin et écrivain français, né à Limoges (1823-1884).

FONTAINE, ch.-l. de c., Territoire de Belfort ; sur le Saint-Nicolas ; 300 h.

FONTAINE [*tè-ne*] (Pierre-François-Léonard), architecte français, né à Pontoise ; il a élevé l'arc de triomphe du Carrousel, à Paris (1762-1853).

FONTAINEBLEAU [*tè-ne-blô*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne) ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 16 kil. S.-E. de Melun ; 16.070 h. (*Fontainebléens* ou *Bellifontains*). Beau château construit par François Ier, où Napoléon Ier signa son abdication en 1814 ; grande et pittoresque forêt. Le raisin dit *chasselas de Fontainebleau* est cultivé à quelque distance de la ville, dans la commune de Thomery. Ecole d'application de l'artillerie et du génie. Patrie de Philippe IV, François II, Henri III, Louis XIII. L'arr. a 7 cant., 102 comm., 22.750 h.

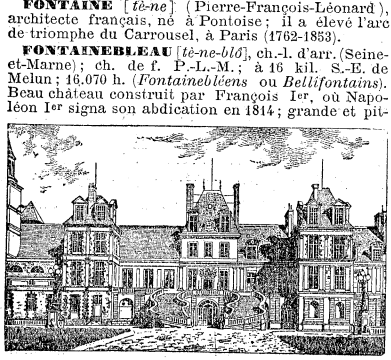
Palais de Fontainebleau (cour des Adieux).

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 690 h. Ch. de f. P.-L.-M. Forges. Henri IV y vainquit le duc de Mayenne en 1595.

FONTAINE-LE-DUN, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 450 h.

FONTAINES [*tè-ne*] (Pierre *de*), jurisconsulte français (XIIIe siècle), auteur des *Conseils à un ami*.

FONTANA (Prosper), peintre d'histoire et portraitiste italien, maître de Carrache (1512-1596).

FONTANA (Dominique), architecte ital., auteur de la façade de Saint-Jean de Latran, à Rome (1543-1607).

FONTANA (Félix), physicien et anatomiste italien, né à Pomarolo (Tyrol), créateur d'un célèbre cabinet d'histoire naturelle (1730-1805).

FONTANES (Louis *de*), littérateur et grand maître de l'Université sous l'Empire, né à Niort (1757-1821).

FONTANET. V. FONTENOY-EN-PUISAYE.

FONTANGES (Marie-Angélique, *duchesse de*). Elle succéda à Mme de Montespan comme favorite de Louis XIV (1661-1681).

FONTARABIE, v. d'Espagne (prov. de Guipuzcoa), sur la Bidassoa ; 4.350 h. Prise par Berwick en 1719 par Moncey, en 1794.

FONTENAY [*nè*] (BELIN *de*), peintre de fleurs et de fruits, né à Caen (1653-1715).

FONTENAY-AUX-ROSES, comm. de la Seine (arr. de Sceaux), où l'on cultivait une grande quantité de rosiers ; 5.200 h. (*Fontenaisiens*). Ecole normale primaire supérieure de jeunes filles. Ch. de f. Orl.

FONTENAY-LE-COMTE, ch.-l. d'arr. (Vendée), sur la Vendée, affl. de la Sèvre Niortaise ; ch. de f. Et. ; à 52 kil. S.-E. de La Roche-sur-Yon ; 8.900 h. (*Fontenaisiens*). Patrie du jurisconsulte Brisson, de Viète. — L'arr. a 9 cant., 115 comm., 122.330 h.

Fontenelle.

FONTENAY-SOUS-BOIS, comm. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux ; 18.130 h.

FONTENELLE (Bernard LE BOVIER *de*), littérateur français, né à Rouen, neveu de Corneille (1657-1757). Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et comme tel prononça de remarquables *Eloges* des membres décédés. Ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, œuvre élégante et habile de vulgarisation scientifique, eurent un très vif succès. Il mourut centénaire.

FONTENOY [*noi*], village de Belgique (arr. de Tournai) ; 940 h. Le maréchal de Saxe, en présence de Louis XV, y battit les Anglais et les Autrichiens le 11 mai 1745. C'est à cette célèbre bataille que se rapporte cette phrase courtoise si souvent citée : « Après vous, messieurs les Anglais. » Quand la tête de la colonne anglaise fut arrêtée à cinquante pas des gardes françaises, les officiers se saluèrent réciproquement : « Faites tirer vos gens ! » s'écria lord Hay, capitaine aux gardes anglaises : « Non, monsieur ! à vous l'honneur ! » répliqua le comte d'Auteroche. Cette courtoisie intempestive coûta cher aux Français ; une épouvantable décharge emporta la première ligne.

Fontenoy (*Bataille de*), tableau d'Horace Vernet, au musée de Versailles (1836) ; toile peinte avec élégance.

FONTENOY ou **FONTENOY-EN-PUISAYE** [*zè*], comm. du dép. de l'Yonne, à 24 kil. d'Auxerre et près de Toucy ; 540 h. Plusieurs historiens y placent le théâtre de la sanglante victoire de Fontanet, que Charles le Chauve et Louis le Germanique remportèrent sur leur frère Lothaire, le 25 juin 841.

FONTEVRAULT [*vrô*], comm. du dép. de Maine-et-Loire (arr. de Saumur) ; célèbre abbaye de femmes, fondée en 1099 par Robert d'Arbrissel ; 2.290 h. (*Fontevristes*).

FONTOY, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville-Ouest ; 2.860 h.

FONTRAILLES [*tra, ll* mll, e] (Louis D'ASTARAC, *marquis de*), beau-frère de Cinq-Mars, avec qui il conspira contre Richelieu. Il réussit à s'échapper en gagnant l'Angleterre ; m. en 1677.

FOOTE [*fou-tè*] (Samuel), auteur et acteur anglais, d'une grande verve comique, que l'on surnomma *le moderne Aristophane* (1720-1777).

FORAIN (Jean-Louis), peintre, dessinateur et caricaturiste français, né à Reims en 1852. Membre de l'Académie des beaux-arts (1923).

FORBACH [*bak*], ch.-l. d'arr. (Moselle) ; 10.510 h. Verreries, faïenceries. Le 9 août 1870, les Allemands

y défirent le général Frossard, que Bazaine, bien que tout proche, ne secourut pas. L'arr. compte 4 cant., 151 comm. et 93.570 h.

FORBIN (Claude, *comte de*), intrépide marin français, né à Gardanne (Bouches-du-Rhône) [1656-1733].

Cl. Forbin.

FORBIN (Louis *de*), peintre d'histoire et archéologue français, né à La Roque-d'Antron (Bouches-du-Rhône) (1777-1841).

FORBIN-JANSON (Charles-Auguste *de*), évêque de Nancy, né à Paris, organisateur des *Missions* qui parcoururent la France sous la Restauration; fondateur de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (1785-1844).

FORBONNAIS [*nè*] (François VÉRON-DUVERGER *de*), économiste français, né au Mans (1722-1800).

FORCADEL (Etienne), jurisconsulte et poète français, né à Béziers (1534-1574).

FORCALQUIER [*ki-é*], ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes), à 54 kil. S.-O. de Digne; 2.550 h. (*Forcalquiérais*). — L'arr. a 6 cant., 50 comm., 25.255 h.

Force (*la*), ancienne prison de Paris, dans le Marais. Elle fut le principal théâtre des massacres de Septembre. Supprimée en 1850.

Force et matière, ouvrage du philosophe allemand L. Buchner, dont le principe est: « Point de force sans matière, point de matière sans force. » (1856.)

FORCELLINI (Egidio), lexicographe italien (1688-1768).

FOREST, v. de Belgique (Brabant); 33.000 hab. Faubourg de Bruxelles.

Forêt de Windsor (*la*), chef-d'œuvre de description élégante, mais un peu froide, par Pope (1713).

FORÊT-NOIRE ou **SCHWARZWALD** (*chvarts-vald*), groupe de montagnes d'Allemagne, dans le pays de Bade et le Wurtemberg. Couvertes de forêts symétriques aux Vosges, elles culminent au Feldberg par 1.495 m. d'alt. Le Neckar en descend.

FOREY [*ré*] (Elie-Frédéric), maréchal de France, né à Paris. Il commanda de 1862 à 1863 l'expédition du Mexique et prit Puebla (1804-1872).

FOREZ [*rèz*] (*le*), ancien pays de France dans le gouvernement du Lyonnais, baigné par la Loire; capit. *Feurs*; puis *Montbrison*. (Hab. *Foréziens.*)

FOREZ (*monts du*), chaine de montagnes de la France centrale, entre l'Allier et la Loire.

FORFAR ou **ANGUS,** comté maritime d'Ecosse; 281.400 h. Ch.-l. *Forfar.*

Forges de Vulcain (*les*), tableau de Vélasquez, musée royal de Madrid; — superbe composition de Rubens, musée de Bruxelles.

FORGES-LES-EAUX [*lè-zô*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel, près de l'Andelle, affl. dr. de la Seine; 2.180 h. Ch. de f. Etat. Eaux minérales ferrugineuses, bicarbonatées.

FORGET [*jé*] (Pierre), homme d'Etat français. Ministre de Henri IV, il aurait été le rédacteur de l'édit de Nantes (1544-1610).

For-l'Evêque, prison qui était située à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. On y enfermait les détenus pour dettes et les comédiens délinquants. Elle fut démolie en 1780.

FORLI, v. du N. de l'Italie, ch.-l. de la prov. du même nom; 49.000 h. — La province de Forli a 316.000 h.

FORMENTERA [*min*], une des Baléares; 2.250 h.

FORMERIE [*ri*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, non loin de la Bresle; 1.370 h. Ch. de f. N.

FORMEY [*mè*] (Jean-Louis-Samuel), philosophe et écrivain allemand, d'origine française, né à Berlin (1711-1797).

FORMIGNY, comm. du Calvados (arr. de Bayeux); 420 h. Victoire du connétable de Richemont sur les Anglais (1450).

FORMOSE, île entre le grand Océan, la mer de Chine et la mer de Corée; 3.670.000 h. (*Formosans*); jadis à la Chine; au Japon depuis 1895. Ch.-l. *Tai-Wan.* En 1884-1885, les Français y dirigèrent des opérations contre les Chinois.

FORMOSE, pape de 891 à 896.

FORNARINA (*la*), Romaine d'une grande beauté, aimée de Raphaël: elle était fille d'un boulanger (d'où son surnom de *Fornarina*), et son véritable nom était *Margarita.* Raphaël a fait d'elle un portrait célèbre, qui est à Rome.

FORNOUE (en ital. *Fornovo*), bourg d'Italie, près du Taro, affl. du Pô; 3.30 h. Charles VIII, à son retour de Naples, y battit les Italiens en 1495, et cette rencontre rendit célèbre dans toute la péninsule la « *furia francese* ».

FORST, ville d'Allemagne (Prusse), sur la Neisse de Lusace; 32.000 h.

FORSTER [*stèr*] (Johann Reinhold), voyageur allemand. Il fit partie, comme naturaliste, de l'expédition de Cook (1729-1788).

FORTALEZA, v. du Brésil; 70.000 h. V. CEARA.

FORT-DAUPHIN, v. de Madagascar, sur la côte sud-est de l'île: 2.000 h.

FORT-DE-FRANCE, autref. **FORT-ROYAL,** ch.-l. admin. de l'île française de la Martinique; 39.600 h. Port. Patrie de l'impératrice Joséphine.

FORTESCUE [*tès-kû*] (John), jurisconsulte anglais du XVe siècle.

FORTH (*le*), fl. côtier d'Ecosse, qui se jette dans le *golfe de Forth* (mer du Nord), que traverse un immense pont métallique; cours 158 kil.

FORTIA D'URBAN [*ti-a*], écrivain français, né à Avignon (1756-1853).

FORT-NATIONAL [*si*], comm. d'Algérie, arr. de Tizi-Ouzou; 11.380 h.

FORTOUL (Hippolyte), écrivain français et ministre de l'Instruction publique (1811-1856).

FORTUNAT [*na*] (*saint*), poète latin, évêque de Poitiers (530-609). Fête le 14 décembre.

La Fortune.

FORTUNE (en gr. *Tukhé*), divinité allégorique des Romains et des Grecs, personnification du hasard, de l'imprévu, du caprice des choses. On la représentait sur un globe ou sur une roue, s'avançant les yeux bandés.

FORTUNÉES [*né*] (*îles*), nom ancien des îles Canaries.

FORTUNY (Mariano), peintre et aquarelliste espagnol, né à Reus (1838-1874).

FORT-WAYNE, v. des Etats-Unis (Indiana), sur le Maumee: 86.000 h.

FORT-WORTH [*for-ou-ort'*], v. des Etats-Unis (Texas), sur le Sandy-Creek; 106.000 h.

FOSCARI (François), doge de Venise de 1423 à 1457; né en 1372. Il fut l'ennemi du duc de Milan.

FOSCOLO (Ugo), écrivain et poète italien, né à Zante (1778-1827).

FOSSAT [*sa*] (*Le*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers; 745 h.

FOSSOMBRONE [*son*], v. d'Italie (prov. de Pesaro-e-Urbino), sur le Métaure; 9.700 h.

FOUCART [*kar*] (Paul), helléniste et archéologue français, né à Paris en 1836.

FOUCAULD (*le P.* Charles *de*), explorateur et missionnaire français, né à Strasbourg, assassiné à Tamanrasset (Sahara central) [1858-1916].

FOUCAULT [*kô*] (Léon), physicien français, né à Paris, qui a démontré le mouvement de rotation de la terre au moyen d'un pendule (1819-1868).

FOUCHÉ (Joseph), conventionnel montagnard, ministre de la Police et duc d'Otrante sous l'Empire, trahit Napoléon Ier après les Cent-Jours; né près de Nantes. Sous la Restauration, il occupa la légation de Dresde; mais, obligé d'abandonner ce poste, il se fit naturaliser autrichien et mourut à Trieste. Selon une parole célèbre, « Il ne lui manqua rien en habileté, peu en bon sens, tout en vertu. » (1759-1820.)

FOUCHER DE CAREIL [*ché, rè-i, l* mll.] (Louis-Alexandre, *comte*), homme politique et littérateur français, né à Paris (1826-1891).

FOUCHER DE CHARTRES, prêtre et historien français, né à Chartres (1058-1127).

FOUDJI-YAMA ou **FUSI-YAMA,** montagne sacrée du Japon. C'est un volcan éteint (depuis 1707), d'une forme conique presque parfaite : 4.700 m.

FOUDRAS [*drâss*] (Augustin, *marquis de*), romancier, né à Falkenberg (Prusse) (1800-1872).

FOUESNANT [*è-nan*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 3.260 h. (*Fouesnantais.*)

FOUGERAY, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 3.060 h. Ch. de f. Et.

FOUGÈRES, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine) ; 21.170 h. (*Fougerais*). Ch. de f. Et., à 48 kil. N.-E. de Rennes. Carrières, corroiries. Beaux remparts et château. — L'arr. a 6 cant., 57 comm., 80.820 h.

FOUGEROLLES, comm. de la Haute-Saône (arr. de Lure), renommée pour son kirsch : 5.000 h.

FOUILLÉE (Alfred), philosophe français, né à La Pouèze [Maine-et-Loire] (1838-1912).

FOUJIWARA, célèbre famille noble du Japon, qui, du VIIIe au XIIe siècle, fut toute-puissante à la cour des mikados.

FOULD (Achille), homme politique et habile financier français, né à Paris (1800-1867).

FOULLON, contrôleur général des finances, né à Saumur. Il fut pendu par le peuple de Paris, au lendemain de la prise de la Bastille (1715-1789).

FOULPOINTE ou **MAHAVELONA,** village de la côte orientale de Madagascar. Port. Ce fut jadis un important établissement français.

FOULQUES [*foul-ke*], archevêque de Reims, chancelier de Charles le Simple (840-900).

FOULQUES, curé de Neuilly, prédicateur de la 3e croisade, sous le pontificat d'Innocent III, en 1198 ; m. en 1201.

FOULQUES Nerra, né en 972, comte d'Anjou de 987 à 1040.

FOUQUET [*kè*] (Jean), peintre et miniaturiste, un des créateurs de l'art français, né à Tours (1415-1480).

FOUQUET (Nicolas) ou mieux **FOUCQUET**, surintendant des finances, né à Paris. De l'immense fortune qu'il amassa dans ses fonctions, il fit un usage généreux et intelligent, protégeant les hommes de lettres (Molière, La Fontaine, Pellisson) et faisant construire le splendide château de Vaux. Colbert découvrit ses malversations et le dénonça au roi, qui, blessé d'ailleurs par son faste, le fit arrêter (1661). Condamné comme dilapidateur, il mourut dans la citadelle de Pignerol, après dix-neuf ans de captivité (1615-1680).

Fouquet.

FOUQUIÈRES [*ki*] (Jacques), paysagiste flamand, collaborateur de Rubens (1596-1659).

FOUQUIER-TINVILLE [*ki-é*] (Antoine-Quentin), né à Hérouël (Aisne) en 1746. Accusateur public du tribunal révolutionnaire, il fut pendant la Terreur le pourvoyeur infatigable de la guillotine ; mort sur l'échafaud (1795).

FOUR (*passage du*), entre les pointes de Saint-Mathieu et de Corsen et l'archipel d'Ouessant (Finistère).

FOURAS [*rà*], comm. de la Charente-Inférieure, arr. de Rochefort ; 2.400 h. (*Fourasiens*). Bains de mer.

Fourberies de Scapin (*les*), farce en trois actes et en prose, par Molière (1671). Le personnage principal, Scapin, est resté le type du valet fourbe, fripon, mais habile, rempli de ressources et d'expédients, toujours prêt à duper Géronte. C'est dans cette pièce que se trouve répétée d'une façon si comique cette célèbre exclamation : « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » Scapin, voulant soutirer de l'argent au vieux Géronte, lui fait croire que son fils Léandre est retenu dans une galère turque, d'où il ne peut sortir qu'en donnant cinq cents écus, qu'il le prie de lui envoyer. Le vieil avare, au désespoir, mais ne pouvant se résoudre à laisser périr son fils, s'écrie jusqu'à six fois, avec un dépit des plus risibles : « *Qu'allait-il faire dans cette galère ?* »

FOURCHAMBAULT [*chan-bô*], comm. du dép. de la Nièvre (arr. de Nevers), sur la Loire ; 5.345 h. Métallurgie.

Fourchambault (*les*), comédie en cinq actes et en prose, par Emile Augier (1878) ; pièce intéressante et solidement construite.

FOURCHES CAUDINES, défilés voisins de Caudium, où l'armée romaine, cernée par le général samnite Pontius Herennius, fut réduite à passer sous le joug (321 av. J.-C.). Cette expression : *passer sous les Fourches Caudines* est entrée dans la langue pour caractériser toute concession onéreuse ou humiliante arrachée aux vaincus.

FOURCROY [*kroi*] (Antoine-François *de*), célèbre chimiste français, né à Paris. Il participa, sous la Révolution et l'Empire, à l'organisation de l'enseignement secondaire et supérieur (1755-1809).

FOURICHON (Martin), amiral français, membre du gouvernement de la Défense nationale, né à Thiviers [Dordogne] (1809-1884).

FOURIER [*ri-é*] (*saint* Pierre), né à Mirecourt (1565-1640), fonda les congrégations de Notre-Dame et du Saint-Sauveur. Fête le 9 décembre.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph, *baron*), géomètre, né à Auxerre. Il dirigea la publication du *Mémorial de l'expédition d'Egypte*, à laquelle il avait pris part (1768-1830).

Ch. Fourier.

FOURIER (Charles), philosophe et sociologue français, chef de l'école phalanstérienne, né à Besançon (1772-1837).

FOURMIES [*mi*], comm. du Nord (arr. d'Avesnes), sur l'Helpe Mineure ; 1.990 h. (*Fourmiesiens*). Ch. de f. N. Filatures, verreries.

FOURMONT [*mon*] (Etienne), sinologue français, né à Herblay (Seine-et-Oise) (1683-1745) ; — Son frère, MICHEL, sinologue français, né à Herblay (1690-1746).

FOURNELS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols, sur la Bédaule ; 520 h.

FOURNIER-LHÉRITIER [*ni-é, ti-é*] (Claude), dit **Fournier l'Américain,** farouche révolutionnaire, dont le rôle se réduit à une série de crimes ; né à Auzon (Haute-Loire) (1745-1825).

FOURQUEVAUX [*ke-vô*] (Raymond, *baron de*), homme de guerre et diplomate français, né à Toulouse (1509-1574).

FOURS [*four*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 1.235 h. Porcelaine.

FOURTOU (Oscar BARDY *de*), homme politique français, né à Ribérac, ministre de l'Intérieur en 1877, pendant la période du Seize-Mai (1836-1897).

FOURVIÈRE (*Notre-Dame de*), célèbre église, lieu de pèlerinage, sur une colline qui domine Lyon, à l'emplacement de l'ancien forum de Trajan, qui fut témoin du martyre de saint Pothin, premier évêque de Lyon.

Fous (*fête des*), saturnale grotesque qui se célébrait au moyen âge jusque dans les églises, le jour de l'Epiphanie.

FOU-SAN ou **FUSAN,** v. du Japon, en Corée, au sud-est de la péninsule : 81.500 h. Port franc.

FOUSI-YAMA, autre orthogr. de FOUDJI-YAMA.

FOUSSERET [*rè*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, au-dessus de la Longe ; 1.370 h.

FOUTA-DJALLON ou **FOUTA-DJALON,** massif montagneux (2.000 m. d'alt.) et royaume du sud de la Sénégambie ; capit. *Timbo*. Sous le protectorat de la France.

FOU-TCHÉOU, v. et port de la Chine, capit. de la prov. de Fo-Kien, près de l'embouchure du Si-Ho ; 1.491.000 h. Grand arsenal, qui fut bombardé par l'amiral Courbet en 1884.

FOWLER (Thomas), médecin anglais, né à York (1736-1801). Il a donné son nom à la *liqueur de Fowler*, à base d'arsénite de potasse.

FOX [*foks*] (George), fondateur de la secte des quakers en Angleterre (1624-1690).

FOX (Charles-James), homme d'Etat anglais, chef du parti whig et éloquent adversaire de Pitt ; il demeura toute sa vie partisan de l'alliance de son pays avec la France et l'Amérique (1749-1806).

FOY [*foi*] (Maximilien-Sébastien), général français, né à Ham (Somme). Il couvrit la retraite de l'armée d'Espagne en 1814 et fut blessé à Waterloo ; député libéral en 1819 et en 1824, il s'acquit une grande popularité par sa parole franche et chaleureuse. Une souscription nationale dota ses enfants (1775-1825).

Gal Foy.

Foy (*Monument du général*), statue et bas-reliefs, par David d'Angers, au cimetière du Père-Lachaise (Paris).

FOYATIER [*foi-ia-ti-é*] (Denis), sculpteur français, né à Bussière (Loire), auteur de *Spartacus* (Louvre) et de la statue équestre de *Jeanne d'Arc* à Orléans (1793-1863).

FRA ANGELICO. V. GIOVANNI.

Fracasse (*le Capitaine*), soldat fanfaron, dans la comédie italienne. V. CAPITAINE.

FRACASTORI (Jérôme), [en fr. *Fracastor*], médecin et poète italien, né à Vérone (1483-1553). A donné son nom à la *maladie de Fracastor* ou syphilis.

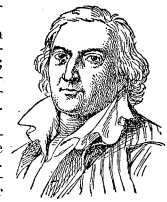

Fragonard.

FRA DIAVOLO, de son vrai nom *Michel Pezza*, célèbre chef de brigands italiens ; devint un des chefs bourboniens et lutta contre la domination des Français à Naples. Pris en 1806, il fut pendu.

Fra Diavolo, opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber (1830).

FRAGONARD [*nar*] (Jean-Honoré), peintre et graveur français, né à Grasse, auteur de peintures charmantes, dans la manière galante du XVIIIe siècle (1732-1806).

FRAGUIER [*ghi-é*] (*abbé* Claude-François), érudit français, un des rédacteurs du *Journal des savants* (1666-1728).

FRAIZE [*frè-ze*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié, sur la Meurthe ; 4.010 h.

FRAMERIES [*ri*], v. de Belgique (Hainaut) ; 13.000 h. Houillères.

FRANÇAIS [*sè*] (François-Louis), peintre paysagiste français, né à Plombières (1814-1897).

FRANÇAIS de Nantes (Antoine), homme d'Etat et littérateur français, né à Beaurepaire [Isère] (1756-1836).

Franc-maçonnerie, société secrète répandue dans différentes contrées du globe, et dont les membres se reconnaissent à certains signes. Les francs-maçons se considèrent comme frères et doivent s'entr'aider en quelque lieu qu'ils se trouvent, à quelque nation, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. On n'est admis dans l'ordre qu'après certaines cérémonies initiatrices ; les adeptes jurent de ne rien révéler des secrets de l'ordre.

Quelques-uns font sortir la franc-maçonnerie des mystères de l'Egypte ou de la Grèce ; on l'a même fait remonter jusqu'à la construction du temple de Jérusalem, sous Salomon, en lui donnant pour fondateur et premier grand maître Hiram, architecte de ce temple. Mais on pense, avec plus de raison, que l'institution maçonnique doit son existence à une confrérie de maçons constructeurs qui, au VIIIe siècle, voyagèrent en Europe et, plus tard, construisirent les basiliques. Cette société perdit avec le temps son caractère primitif ; des personnes étrangères à l'architecture y furent admises : cependant, les noms et les instruments de l'art de construire ont été conservés comme symboles, mais il ne reste plus de l'ancienne association que l'esprit de fraternité.

FRANCE, un des principaux Etats de l'Europe occidentale ; capit. *Paris*.

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. La France est située par 42°20′ et 51°5′ de lat. N., 7°9′ de long. O. et 5°55′ de long. E. Elle est bornée au N. par la Manche, le Pas de Calais et la mer du Nord ; au N.-E., par la Belgique et l'Allemagne ; à l'E., par le Rhin, la Suisse et l'Italie ; au S., par la Méditerranée et l'Espagne ; à l'O., par l'Atlantique ; au N.-O., par la Manche. Superficie totale ; 550.926 kil. carr. Longueur du méridien, de Zuydcoote, un peu au N. de Dunkerque, jusqu'au col d'Arrès, au S. de Prats-de-Molo (Pyrénées-Orientales), 975 kil.

Orographie. Le trait essentiel de la géographie physique de la France est l'existence, au centre du pays, d'un vaste plateau granitique de 800 à 1.100 mètres d'altitude, dit Plateau Central, dont les Cévennes, les chaînes du Vivarais, du Lyonnais et du Beaujolais forment le talus oriental, mais qui s'incline en pentes plus douces vers l'O. (causses calcaires du Rouergue et du Quercy, plateau du Limousin, de la Marche, de Combrailles), supportant un certain nombre de soulèvements volcaniques (monts du Velay, Aubrac, Cantal, chaîne des puys d'Auvergne), dont le point le plus élevé se dresse à 1.886 mètres (puy de Sancy). Au N.-O., le Plateau Central se relie par la Gâtine aux monts de Bretagne (montagne Noire et mont d'Arrée) et aux collines normandes (Perche et Maine). Au N.-E., le soulèvement granitique du Morvan, la Côte d'Or, les plateaux de Langres et des Faucilles le rattachent aux Vosges et au plateau de Lorraine.

Sur le pourtour du Plateau Central se distribuent, à l'O., les dépressions du *bassin de Paris* que draine la Seine, les plaines de la Loire et de ses affluents (Berry, Sologne, Poitou, Touraine), la plaine de la Garonne, en Aquitaine, et, à l'E., les vallées, plus étroites, où coulent la Saône (Franche-Comté et Bresse), et le Rhône (Lyonnais, Dauphiné, Provence).

Enfin, au S. et à l'E., deux hautes chaînes de montagnes limitent le sol français : les Pyrénées ; mur abrupt dont les crêtes se dressent de 2.800 à 3.400 mètres d'altitude, et les Alpes, dont les échelons successifs atteignent 4.810 mètres au mont Blanc ; au N., les Alpes, se prolongent par le Jura (1.600 à 1.800 m.), qui vient finir au S. de la trouée de Belfort.

Côtes. Elles présentent les aspects les plus variés. Sur la mer du Nord et la Manche, les dunes de Dunkerque font place aux falaises du Boulonnais (cap Gris-Nez), auxquelles succèdent les atterrissements de la baie de Somme, les magnifiques falaises calcaires du pays de Caux (cap de La Hève), le littoral à récifs du Calvados, dans la baie de Seine, puis les rochers de la presqu'île du Cotentin (pointe de Barfleur et cap de La Hague), les mille dentelures de la côte bretonne (baie du mont Saint-Michel, cap Fréhel, baie de Saint-Brieuc, pointe Saint-Mathieu, rade de Brest, baies de Douarnenez, du Raz et de Penmarch, prolongées par les îles d'Ouessant et de Sein, presqu'île de Quiberon, en face de Belle-Ile, pointes du Croisic et de Saint-Gildas). Plus au S., la côte vendéenne (île d'Yeu et de Noirmoutier) devient plus basse et moins variée. Les îles de Ré et d'Oléron isolent presque de la haute mer les golfes peu profonds de l'Aunis et de la Saintonge. Déjà apparaissent les dunes, jadis mouvantes (et qui ont longtemps menacé de leur envahissement l'arrière-pays), mais aujourd'hui fixées par des plantations de pins et qui se poursuivent au S. de l'embouchure de la Garonne (Gironde), interrompues seulement par le bassin d'Arcachon, jusqu'à l'embouchure de l'Adour. Ports principaux : *Dunkerque, Calais, Dieppe, Le Havre, Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Rochefort, Bordeaux.*

Sur la Méditerranée, la côte de Roussillon et du Languedoc, parfois rocheuse aux abords de la frontière espagnole (cap Cerbère), et en général basse, sablonneuse, bordée d'étangs (Leucate, Sigean, Thau, de Berre, Valcarès, dans l'île de la Camargue, formée par le delta du Rhône) ; mais, après le delta du Rhône, la côte redevient accidentée et s'indente de profondes baies, souvent bordées d'îles (étang de Berre, caps Couronne, Sicié, rade de Toulon, presqu'île de Giens, îles d'Hyères, cap Croisette, golfe de la Napoule, îles de Lérins, golfe Jouan, cap d'Antibes, rade de Villefranche, cap Ferrat, etc.). C'est la *Côte d'Azur*, au climat délicieux, aux nombreuses stations hivernales. Ports principaux : *Port-Vendres, La Nouvelle, Cette, Marseille, Toulon, Cannes, Antibes, Nice, Villefranche*, etc,

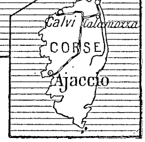

Cours d'eau. Ils sont inégalement partagés entre l'Océan qui en reçoit. directement ou indirectement, la majeure partie, et la Méditerranée.

A l'Océan, vont : 1º la *Seine*, grossie de l'Yonne, de l'Eure, de l'Aube, de la Marne et de l'Oise (qui reçoit le tribut de l'Aisne) ; 2º la *Loire*, grossie de l'Allier, du Cher, de l'Indre, de la Vienne (qui reçoit le tribut de la Creuse) et de la Maine (formée par le Loir, la Sarthe et la Mayenne) ; 3º la *Garonne*, grossie de l'Ariège, du Tarn, du Lot, de la Dordogne, du Gers et de la Baïse. — Vont aussi à l'Océan plusieurs *fleuves côtiers :* la Somme, l'Orne, la Vire, la Rance, l'Aulne, le Blavet, la Vilaine, la Sèvre Niortaise, la Charente, la Leyre, l'Adour.

La Méditerranée ne reçoit qu'un grand fleuve, le *Rhône*, grossi de la Saône, de l'Ain, de l'Isère, de la Drôme, de la Durance, de l'Ardèche, et plusieurs *fleuves côtiers :* la Têt, l'Aude, l'Orb, l'Hérault, l'Argens et le Var.

Climat. La France fait partie de la zone dite *tempérée ;* mais de notables différences dans la répartition de la chaleur et de l'humidité ont permis de distinguer sept grandes régions climatiques :

1º Le climat *breton*, très doux et humide : 2º le climat *parisien*, modérément froid et humide pendant l'hiver, assez chaud pendant l'été ; 3º le climat *vosgien*, aux hivers durs et neigeux, aux étés chauds et secs; 4º le climat *rhodanien*, inégal comme le précédent, mais généralement plus sec ; 5º le climat *aquitain*, aux hivers tempérés, aux étés très chauds et orageux ; 6º le climat *auvergnat*, dur, humide et brumeux, 7º enfin, le climat *méditerranéen*, aux hivers d'une grande douceur, aux étés chauds et très secs.

Colonies. Le domaine colonial de la France comprend :

En Afrique : l'Algérie et ses dépendances sahariennes, la Tunisie et le Maroc (protectorats), les ensembles administratifs désignés sous les noms d'*Afrique-Occidentale française* et d'*Afrique-Equatoriale française* (v. ces mots), la Réunion, Madagascar, les Comores, la Somalie française ;

En Asie : l'*Inde française* (Pondichéry, Mahé, Chandernagor, Karikal, Yanaon); l'*Indochine française* (Cochinchine, Tonkin, Annam, Cambodge, Laos);

En Amérique : Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, la Guyane ;

En Océanie : la Nouvelle-Calédonie, les îles Loyalty, les Marquises, Taïti, les îles Tuamotou et Wallis.

ANGLETERRE
BELGIQUE
LUXEMBOURG
ALLEMAGNE
BAVIÈRE
WURTEMBERG
BADE
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
MANCHE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
Golfe du Lion
G. de Gascogne
G. de Gênes
CORSE
Ajaccio
Bastia
EUROPE
France
FRANCE
Rouen Chef-lieu d'Anc. Province
Vannes Préfecture
Brest Sous-Préfecture
Vichy Autres Villes
Echelle
0 50 100 150 K
BRUXELLES
LUXEMBOURG
PARIS
Lyon
Marseille
Bordeaux
Toulouse
Nantes
STUTTGART
CARLSRUHE

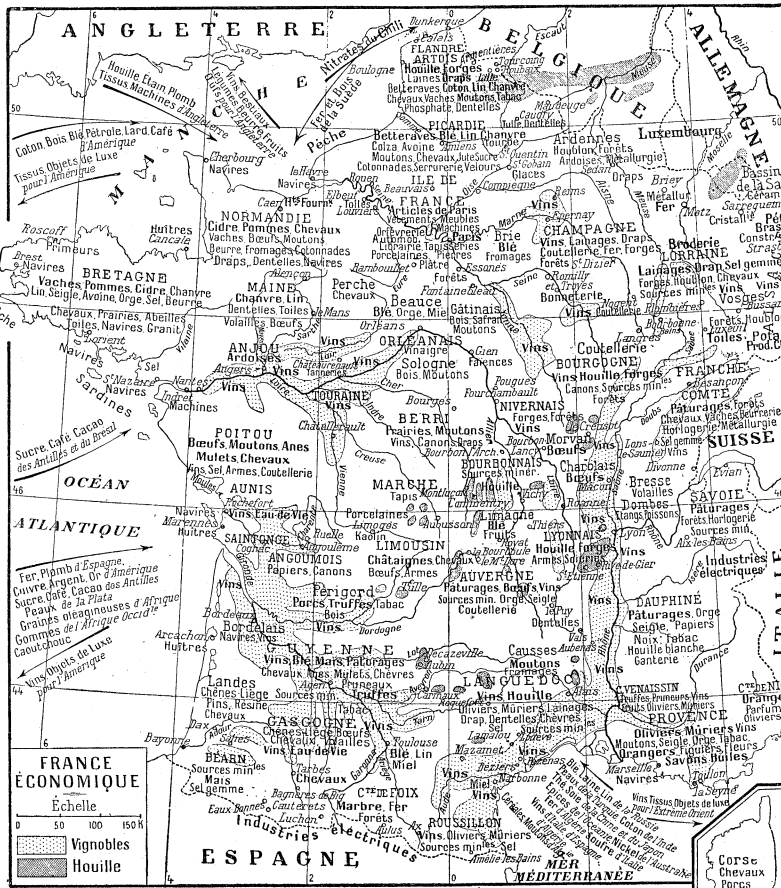

Armée. L'organisation militaire de la France repose sur le principe du service personnel, obligatoire pour tous. Tout citoyen valide est incorporé successivement dans : 1° l'armée active ; 2° la réserve de l'armée active ; 3° l'armée territoriale ; 4° la réserve de l'armée territoriale. (V. SERVICE *militaire*, dans la *Part langue.*)

L'effectif est réparti en vingt et un corps d'armée, auxquels il convient d'ajouter six divisions de cavalerie et 4 divisions à effectifs renforcés de l'armée française du Rhin. (V. ARMÉE, *Part langue.*) La défense du domaine extérieur de la France est assurée par une *armée coloniale* stationnée partie en France, partie dans les possessions d'outre-mer.

Marine. Au point de vue maritime, le littoral français est partagé en cinq *arrondissements*, commandés chacun par un vice-amiral préfet maritime, qui réside dans un des grands ports militaires: Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. La flotte française de guerre comprend : des cuirassés d'escadre, des croiseurs-cuirassés et croiseurs protégés, des torpilleurs, des contre-torpilleurs et des sous-marins. Les équipages sont recrutés au moyen de l'inscription maritime.

II. GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. La France est un pays agricole par excellence, mais la crise économique qui sévit sur l'Europe entière a ralenti sa production. Elle ne produit ni assez de blé, ni assez de vin, pour sa propre consommation, bien que nos populations rurales retirent encore des profits appréciables de la culture du blé et de la vigne, de même que de l'élève du cheval, du bœuf, des moutons et des porcs. L'état d'infériorité dans lequel se trouve la France à l'égard de quelques autres pays cessera par l'emploi des méthodes chimiques, le renouvellement de l'outillage, la formation des syndicats qui permettront aux petits producteurs de soutenir la concurrence étrangère. Par contre, quelques cultures industrielles, telles que celle de la betterave, se sont sensiblement développées, et l'exploitation de nos richesses souterraines est en pleine activité. Notre commerce intérieur est favorisé par nos lignes ferrées et nos canaux.

III. GÉOGRAPHIE POLITIQUE. Avant 1789, la France n'avait aucune Constitution, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à un ensemble de tra-

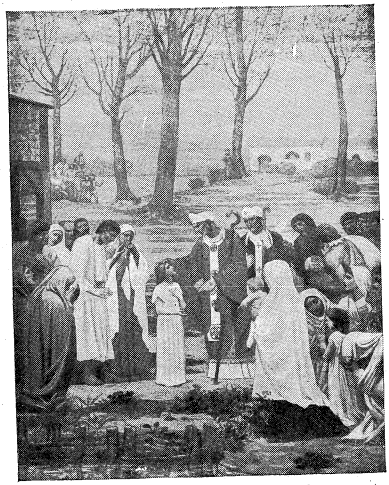

Enfance de Ste Geneviève (Puvis de Chavannes).

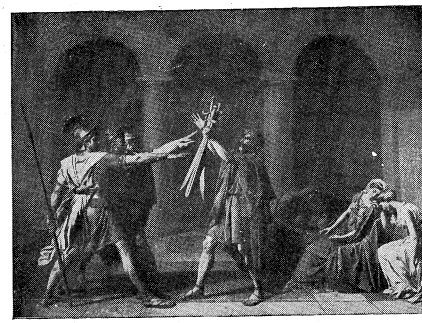

Le serment des Horaces (L. David).

Les Glaneuses (Fr. Millet).

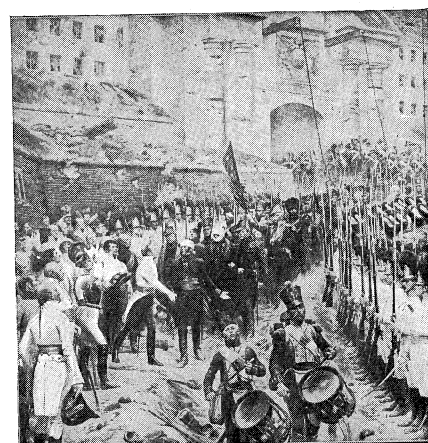

Reddition de Huningue (Ed. Detaille).

L'Assassinat du duc de Guise (Paul Delaroche).

(Photos Neurdein, Boussod-Valladon, Braun.)

Les Pestiférés de Jaffa (Gros).

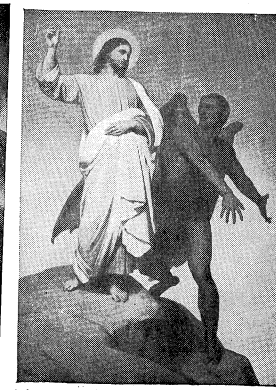

Jésus tenté par le démon (A. Scheffer).

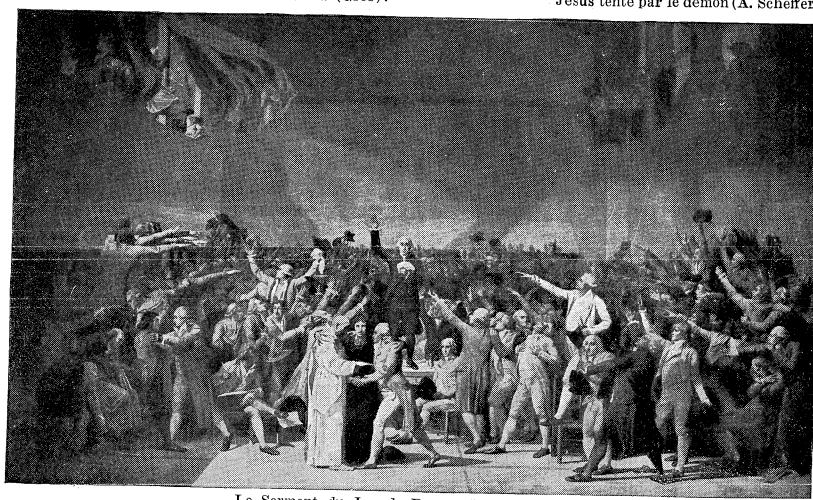

Le Serment du Jeu de Paume (Louis David).

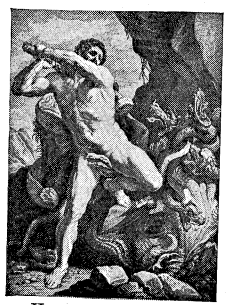

Hercule tuant l'Hydre (Le Guide).

(Photos Neurdein.)

La Justice et la Vengeance divine poursuivant le crime (Prud'hon).

La Joconde (Léonard de Vinci).

ditions et d'institutions que le roi, chez qui se confondaient tous les pouvoirs, était libre de modifier à son gré. Depuis 1789, huit Constitutions se sont succédé dans notre pays : 1° la Constitution de 1791, qui établissait la monarchie constitutionnelle et une Assemblée législative ; 2° la Constitution de 1793, qui ne fut jamais appliquée ; 3° la Constitution de l'an III (1795), instituant le Directoire, le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents ; 4° la Constitution de l'an VIII, établissant le Consulat ; 5° la Charte de 1814, modifiée par l'Acte additionnel de Napoléon Ier en 1815 (v. NAPOLÉON), et en 1830 après la révolution de Juillet ; 6° la Constitution de 1848, instituant la république, le suffrage universel et une Assemblée législative ; 7° la Constitution de 1852, qui fut plusieurs fois modifiée pendant le second Empire ; 8° la Constitution de 1875. Aux termes de cette dernière, la France est une république constitutionnelle et unitaire ; le pouvoir exécutif est exercé par un Président, assisté de ministres responsables ; le pouvoir législatif, par le Sénat et la Chambre des députés (le Parlement).

Le territoire français est réparti, au point de vue administratif, en 89 départements. Chaque département, qui a à sa tête un *préfet*, est divisé en arrondissements ou sous-préfectures, subdivisés à leur tour en cantons et en communes. Le préfet est assisté d'un conseil général, élu au suffrage universel à raison d'un conseiller par canton ; le sous-préfet est assisté d'un conseil d'arrondissement. L'administration de chaque *commune* est confiée à un maire, assisté d'un conseil municipal. Il existe en France 385 arrondissements, 3.019 cantons, 37.963 communes, et 39.210.000 h.

La justice est rendue dans chaque canton par un juge de paix, dans chaque arrondissement par un tribunal de 1re instance. Il y 27 cours d'appel, (v. TRIBUNAL, *Partie langue*) pour juger à nouveau les affaires des tribunaux de 1re instance. La Cour de cassation, qui siège à Paris, juge en droit et non en fait, c'est-à-dire qu'elle juge les jugements, et les casse, s'il y a lieu, pour vice de forme.

Sous le rapport de l'instruction publique, la France est divisée en 17 *académies* (v. ACADÉMIE, *Partie langue*) administrées par des recteurs. Chaque académie a dans son ressort plusieurs départements, où le recteur est représenté par un inspecteur d'académie. — Sous le rapport de l'administration ecclésiastique, on compte 17 *archevêchés* (18 en comptant l'Algérie) [v. ARCHEVÊCHÉ, *Partie langue*] et 72 *évêchés*.

IV. HISTOIRE. — La France s'est constituée sur le territoire de l'ancienne Gaule. Celle-ci, au Ier siècle avant notre ère, était occupée par des populations d'origine celte ou ibérique, partagées en un grand nombre de cités rivales. C'est en profitant de leurs divisions que les légions romaines de César purent faire la conquête du pays, achevée par le siège d'Alésia et la défaite de Vercingétorix (59-51 av. J.-C.). La conquête romaine enleva à la Gaule sa liberté politique. Elle lui donna en échange les bienfaits d'une civilisation supérieure et une grande prospérité matérielle, qui atteignit, au IIIe siècle, son apogée. Mais à partir du IVe siècle commencent les invasions des barbares, qui ravagent le pays : ce sont des Germains, des Wisigoths, des Vandales, des Huns, mais surtout des Francs. Ceux-ci, avec Clovis (481-511), descendant de Mérovée, réussissent à restituer un moment à la Gaule son unité.

Clovis est le fondateur véritable de la dynastie des *Mérovingiens*. Mais, après lui, suivant la coutume germaine, ses Etats sont partagés entre ses enfants. Souverains de Neustrie et d'Austrasie se font une guerre sans merci, tandis que s'accroît la puissance de leurs nobles *leudes*, dont les chefs, devenus maires du palais, réduisent les souverains véritables au rôle de *rois fainéants*. En 732, le plus puissant des maires du palais d'Austrasie, Pépin le Bref, père de Charlemagne, fonde la dynastie des *Carolingiens*.

Celle-ci atteint du premier coup son plus grand éclat avec Charlemagne, guerrier puissant, protecteur des lettres, empereur en l'an 800, souverain énergique et obéi. Mais le vaste empire qu'il fonde est démembré au traité de Verdun (843). Charles le Chauve a peine à maintenir dans l'obéissance ses seigneurs, et à protéger l'Empire contre les Normands. Dans un besoin de commune défense, le régime féodal se crée (v. FÉODALITÉ), tandis que s'énerve l'autorité royale. La famille des ducs de France l'emporte peu à peu sur les faibles souverains de la dynastie carolingienne. L'avènement de Hugues Capet (987) amène au pouvoir la famille *capétienne*.

Armoiries de la France sous la IIIe République.

Les premiers Capétiens, d'abord souverains féodaux, et peu obéis, s'attachent, avec l'appui de l'Eglise, à ramener l'ordre dans leurs domaines, à forcer, avec Louis le Gros, l'obéissance des seigneurs, et à restaurer l'autorité royale. Ils évitent prudemment de prendre une part trop grande aux croisades, favorisent les communes, agrandissent, avec Philippe Auguste et saint Louis, leur domaine familial, malgré l'hostilité des rois d'Angleterre et des empereurs d'Allemagne (bataille de Bouvines, 1216), et créent de toutes pièces une administration dévouée. Philippe le Bel, aidé par ses *légistes*, défend l'indépendance de la couronne contre les prétentions temporelles du pape, et convoque les premiers états généraux. Louis X émancipe les serfs. Malheureusement, au XIVe et au XVe siècle, la dynastie capétienne, représentée depuis Philippe VI (1328) par les *Valois*, est arrêtée dans ses progrès par la *guerre de Cent ans*, que marquent les défaites de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Les efforts de Charles V, aidé de Du Guesclin, ne peuvent expulser complètement les Anglais de France. Après le triste règne du dément Charles VI, et les discordes sanglantes des Armagnacs et des Bourguignons, le dévouement de Jeanne d'Arc et des généraux de Charles VII *le Bien servi* sauve la France, que le roi réorganise et dote d'une armée permanente. Après lui, Louis XI, l'ennemi actif et implacable des grands vassaux, brise la puissance de la Bourgogne sous Charles le Téméraire, mais son successeur Charles VIII engage la France dans les guerres d'Italie. Celles-ci, marquées par la rivalité de François Ier et de Charles-Quint et les progrès de la Renaissance en France, s'achèvent seulement sous le règne de Henri II. Mais de nouvelles crises surgissent avec les *guerres de religion*. Les derniers Valois, Charles IX et Henri III, gouvernent sans autorité un royaume ravagé par les discordes civiles.

Avec Henri IV, la branche des *Bourbons* parvient au trône. Son chef pacifie la France par l'édit de Nantes, l'enrichit par les réformes de Sully, et restaure définitivement l'autorité royale. Celle-ci, sous Louis XIII, trouve avec Richelieu le fondateur véritable de l'absolutisme. Après les succès de la politique de Mazarin dans la guerre de Trente ans (traité de Westphalie), et en dépit des troubles de la Fronde, Louis XIV est déjà à son avènement le maître absolu de la France et le souverain le plus puissant de l'Europe. Mais, malgré la sage administration de Colbert, et les habiles réformes militaires de Louvois, la situation de la France et de la royauté est compromise par des guerres trop fréquentes, dont la dernière s'achève au désastreux traité d'Utrecht (1713), par les dépenses excessives des constructions de Versailles, et par la maladroite et injuste révocation de l'édit de Nantes (1685). Au cours du XVIIIe siècle, les vices privés de Louis XV, l'absolutisme de son gouvernement, les échecs de sa politique extérieure (guerre de Sept ans, perte de l'Inde et du Canada), font sentir à tous la nécessité de réformes politiques et sociales. Les *philosophes* critiquent sans relâche les abus de l'ancien régime, les avantages sociaux accordés aux ordres privilégiés, noblesse et clergé, et qui sont hors de rapport avec les services qu'ils rendent. De ce mouvement d'idées, auquel Turgot essaye vainement de donner satisfaction, de la mauvaise administration des derniers ministres du faible Louis XVI, sort la Révolution française.

La Révolution française brise définitivement l'absolutisme royal : la France a désormais une *Consti-*

Tableau chronologique des souverains et chefs d'État de la France.

PREMIERE RACE. MÉROVINGIENS.

Clodion ..... vers 428
Mérovée 448
Childéric Ier 458
Clovis 481

Premier partage (511).
Austrasie.
Thierry Ier 511
Théodebert Ier 534
Théodebald 547- 553
Orléans.
Clodomir 511- 524
Paris.
Childebert Ier 511- 558
Neustrie.
Clotaire Ier 511
(Seul roi de 558 à 561.)
Deuxième partage (561).
Paris.
Caribert 561- 567
Orléans et Bourgogne.
Gontran 561- 593
Neustrie.
Chilpéric Ier 571
Clotaire II 585
(Seul roi depuis 613.)
Dagobert Ier 628- 638
Austrasie.
Sigebert 561
Childebert II 575
(Roi de Bourgogne depuis 593.)
Théodebert II 596- 612
Bourgogne.
Thierry II 596- 613
Austrasie.
Sigebert II 638- 656
Childéric II 656- 673
(Seul roi depuis 670.)
Dagobert II 674- 679
Neustrie et Bourgogne.
Clovis II 638- 656
(Seul roi en 656.)
Clotaire III 656
Thierry III 670
Clovis III 691
Childebert III 695
Dagobert III 711
Chilpéric II, désigné par les Neustriens 715
Clotaire IV, désigné par Charles-Martel 717
Thierry IV 720
Interrègne 737- 742
Childéric III 742- 752

DEUXIÈME RACE. CAROLINGIENS.

Pépin le Bref 752
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771) 768
Louis Ier, le Débonnaire .. 814
Charles II, le Chauve 840
Louis II, le Bègue 877
Louis III et Carloman ... 879
Carloman seul 882
Charles le Gros 884
Eudes (famille capétienne). 887
Charles III, le Simple 893
Il partage le trône avec Eudes 896
(Seul roi en 898.)
Robert Ier (famille capétienne): oppose à Charles le Simple 922
Louis IV, d'Outre-mer ... 936
Lothaire 954
Louis V 986

TROISIÈME RACE. CAPÉTIENS.

1° *Capétiens directs.*
Hugues Capet 987
Robert II, le Pieux 996
Henri Ier 1031
Philippe Ier 1060
Louis VI, le Gros 1108
Louis VII, le Jeune 1137
Philippe II, Auguste 1180
Louis VIII 1223
Louis IX (saint Louis) ... 1226
Philippe III, le Hardi ... 1270
Philippe IV, le Bel 1285
Louis X, le Hutin 1314
Jean Ier (posthume) 1316
Philippe V, le Long 1316
Charles IV, le Bel 1322

2° *Valois (issus de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel).*
Philippe VI, de Valois ... 1328
Jean II, le Bon 1350
Charles V, le Sage 1364
Charles IV 1380
Charles VII 1422
Louis XI 1461
Charles VIII 1483

Valois-Orléans (issus de Louis d'Orléans, frère de Charles VI). Première branche, issue du 1er fils de Louis d'Orléans.
Louis XII 1498

Seconde branche (Orléans-Angoulême), issue du 3e fils de Louis d'Orléans.
François Ier 1515
Henri II 1547
François II 1559
Charles IX 1560
Henri III 1574

3° *Bourbons (issus de Robert, comte de Clermont, 6e fils de saint Louis).*
Henri IV 1589
Louis XIII 1610
Louis XIV 1643
Louis XV 1715
Louis XVI 1774
(Décapité en 1793.)

RÉVOLUTION.
République proclamée en.. 1792

PREMIER EMPIRE.
Napoléon Ier, empereur... 1804
Louis XVIII 1814
Les Cent-Jours 1815

Bourbons.
Louis XVIII 1815
Charles X 1824

Bourbons-Orléans.
Louis-Philippe Ier 1830

DEUXIÈME RÉPUBLIQUE.
République 1848

SECOND EMPIRE.
Napoléon III, empereur.. 1852

TROISIÈME RÉPUBLIQUE.
République (4 Septembre). 1870
Thiers (président) 1871
Mac-Mahon 1873
Jules Grévy 1879
Sadi Carnot 1887
Casimir-Perier 1894
Félix Faure 1895
Emile Loubet 1899
Armand Fallières 1906
Raymond Poincaré 1913
Paul Deschanel 1920
Alexandre Millerand 1920
Gaston Doumergue 1924

tution; il n'y a plus de sujets, mais des citoyens. L'égalité civile est fondée dans la nuit du 4 août (1789). A travers les crises intérieures qui signalent son gouvernement et les violences de la Terreur, la Convention sauve la France de l'invasion étrangère, élargit ses frontières, organise l'enseignement national, et donne au pays une âme nouvelle. Après les années troublées du Directoire, Bonaparte, premier consul, puis empereur, affermit, mais limite les conquêtes de la Révolution. Il organise une administration très fortement centralisée, et sanctionne dans le *Code civil* (1804) les réformes sociales de 1789. Mais son gouvernement est despotique, et la gloire militaire qu'il donne à ses drapeaux promenés dans toutes les capitales de l'Europe est chèrement payée du démembrement de la France en 1815, après la défaite de Waterloo.

L'effort principal de la France depuis 1815 a eu pour objet la conquête définitive de la liberté politique. La Restauration (Louis XVIII et Charles X) lui donna une Constitution ou *Charte* écrite. Après la révolution libérale de Juillet 1830, Louis-Philippe fit de cette charte *une vérité*. Les journées de Février 1848, qui fondèrent la IIe République, établirent en France le suffrage universel, que le gouvernement, pourtant peu libéral de Napoléon III, n'osa lui enlever. Du second Empire, il reste le souvenir d'une réelle prospérité matérielle, d'un essor rapide de l'industrie et du commerce par l'établissement du libre-échange (1860), la construction des chemins de fer, etc., mais aussi d'une politique extérieure déplorablement conduite, et dont le terme fut la désastreuse guerre franco-allemande de 1870-1871, que l'Empire n'avait su ni prévoir ni préparer. Si le gouvernement de la Défense nationale, avec Thiers et Gambetta, sauva l'honneur, il ne put éviter la perte de la Lorraine et de l'Alsace, au traité de Francfort. Depuis 1871, la IIIe République, régie par la Constitution de 1875, s'est efforcée de reconstituer les forces vives du pays, de lui donner une armée et une marine assez fortes pour que son alliance pacifique fût recherchée en Europe, d'agrandir son domaine colonial en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Tonkin et à Madagascar; de garantir l'instruction obligatoire qui, seule, forme des citoyens dignes de ce nom; d'assurer enfin aux classes laborieuses le bénéfice des principes de stricte solidarité humaine, qui sont les legs les plus précieux de la Révolution.

La longue guerre de 1914-1918, qui s'est terminée par l'écrasement de l'Allemagne, a rendu à la France l'Alsace-Lorraine.

V. LITTÉRATURE. — Sans parler des plus anciens textes (IXe et Xe s.), qui n'ont qu'un intérêt philologique, la littérature française commence avec les *Chansons de geste* (XIe-XIVe s.), épopées nationales

d'une mâle simplicité, avec les poèmes narratifs merveilleux, d'origine celtique ou inspirés de l'antiquité. La poésie lyrique est représentée par les *trouvères* du Nord et par les *troubadours* provençaux. Au XIIIe siècle brille la poésie didactique avec le *Roman de la Rose*. Le théâtre (miracles, mystères, moralités, farces, soties, etc.) se développe du XIIe au XVe siècle. L'histoire est représentée au moyen âge par les chroniqueurs : Villehardouin (XIIIe s.), Joinville, Froissart (XIVe s.). L'historien Comines et le grand poète lyrique François Villon (XVe s.), déjà en possession d'une langue plus souple, frayent la voie à la magnifique floraison de la Renaissance (XVIe siècle) que caractérise une intelligence approfondie, sous l'influence italienne, des lettres antiques et qu'illustrent, dans la prose, Rabelais, Calvin, Montaigne ; dans la poésie, Clément Marot, Ronsard, Joachim du Bellay, et les autres poètes de la *Pléiade*. Au XVIIe siècle, la langue arrive à sa perfection, et l'art classique s'organise, fondé sur l'observation morale, le respect de la logique et la régularité de la forme. Malherbe, Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine, Molière, dans la poésie et au théâtre ; Descartes, Pascal, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, dans la prose, sont les grands hommes de cette époque. Le XVIIIe siècle, plus particulièrement critique et philosophique, s'attache de préférence à l'étude de la vie sociale et politique, ou à celle de la nature ; Voltaire, Diderot, d'Alembert et les Encyclopédistes, J.-J. Rousseau, Montesquieu, Buffon en sont les noms les plus célèbres. Le *romantisme*, qui marque l'exaltation de l'individu, est le fait capital du XIXe siècle. Préparé par Chateaubriand et Mme de Staël, il triomphe avec Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, A. Dumas, etc., au théâtre et dans la poésie ; Michelet, dans l'histoire ; G. Sand, Balzac, Stendhal dans le roman ; Sainte-Beuve, dans la critique. Une réaction dans le sens du réalisme est accomplie par Taine, Renan, dans la critique et dans l'histoire ; Th. Gautier, Leconte de Lisle et les Parnassiens, dans la poésie ; Flaubert et Zola, dans le roman ; Augier et Dumas fils, au théâtre. Ces tendances se continuent dans les romans des Goncourt, de A. Daudet, de Maupassant, de Huysmans, etc. A la fin du XIXe siècle apparaît en poésie le *symbolisme* avec Verlaine, Mallarmé, Moréas, H. de Regnier, Samain. D'autres tendances se marquent néanmoins dans les vers de Mme de Noailles. L'histoire devient de plus en plus objective avec Fustel de Coulanges, Sorel, Lavisse. Les auteurs dramatiques mêlent au naturalisme l'analyse morale : H. Becque, Hervieu, Donnay, Brieux, F. de Curel, Capus, Bataille sont les principaux. Rostand renouvelle le drame en vers, La critique est dogmatique avec Brunetière, impressionniste avec J. Lemaître. Le roman, qui affecte toutes les formes, est représenté par A. France, P. Bourget, P. Loti, M. Barrès, M. Prévost, Mme Colette, etc. La philosophie offre comme noms Lachelier, Boutroux, Bergson.

Française (*Histoire de la nation*), par Gabriel Hanotaux. Ouvrage en 14 volumes, conçu sur un plan très différent de toutes les autres histoires de la France et envisageant successivement le passé de la France sous ses différents aspects : diplomatique, religieux, militaire, littéraire, artistique, scientifique, etc. (1920 et ann. suiv.).

France (*Histoire de*), publiée sous la direction d'Ernest Lavisse. C'est le tableau le plus complet des derniers résultats de la science historique ; il embrasse toute l'histoire de notre pays depuis les origines jusqu'à la paix de Versailles de 1919 (1900-1922).

France (*Recherches sur la*), de Pasquier, ouvrage d'un style confus, riche en aperçus sur l'histoire, les institutions et la littérature de la France (1560).

France (*Histoire de*), par Mézeray, première histoire de France vraiment digne de ce nom (1643).

France (*Histoire littéraire de la*), immense travail d'érudition, répertoire général de tout ce qui a été écrit sur le sol français depuis l'origine de la nation, commencé par les bénédictins en 1733, continué depuis 1800 par l'Académie des inscriptions.

France littéraire (*la*), grand ouvrage de bibliographie, par Quérard ; ce répertoire, où la critique est sacrifiée à la biographie, a été continué sous le titre de *Littérature française contemporaine* (1826-1842).

France (*Lettres sur l'histoire de*), par Aug. Thierry ; études critiques et politiques (1827).

France (*Histoire de*), le chef-d'œuvre de Michelet, rempli d'aperçus neufs et de profondes recherches (1830-1867). C'est une « résurrection » de notre histoire.

France (*Histoire de*), par Henri Martin ; œuvre consciencieuse, travail utile et complet (1833-1864).

France (*Histoire de la civilisation en*), étude philosophique sur les institutions de la France, par Guizot (1830).

France (*Histoire de l'administration monarchique en*), par Chéruel ; depuis l'avènement de Philippe Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV (1855).

France (*Histoire des institutions politiques de l'ancienne*), par Fustel de Coulanges ; étude critique de premier ordre, sur les éléments constitutifs du système féodal et de l'ancien régime (1875-1878).

France contemporaine (*les Origines de la*), ouvrage de H. Taine, qui y étudie les bouleversements successifs (Révolution, premier Empire) d'où est sortie la France actuelle. L'érudition y est considérable, mais les vues souvent trop systématiques (1875-1888).

Anat. France.

France protestante (*la*), par les frères Haag ; recueil biographique des protestants les plus célèbres (1846-1859).

FRANCE (*île de*). V. MAURICE.

FRANCE (*duché de*), domaine primitif des Capétiens, entre la Seine et la Loire.

FRANCE (Adolphe), philosophe spiritualiste français, né à Liocourt (Meurthe), auteur d'un utile *Dictionnaire des sciences philosophiques* (1809-1893).

FRANCE (Anatole THIBAULT, dit), écrivain français né à Paris, m. à Saint-Cyr-sur-Loire (1844-1924) ; m. de l'Académie française. Auteur d'œuvres d'une délicate ironie, d'un style clair et nuancé : *le Crime de Sylvestre Bonnard*, *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, *Histoire contemporaine*, *le Lys rouge*, *Les dieux ont soif*, etc.

FRANCESCA (Piero BORGHÈSE, dit *della*), peintre italien, né à Borgo San Sepolcro (vers 1416-1492).

FRANCESCASS [*sès-kass*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, non loin de la Baïse ; 7.870 h.

FRANCESCHINI [*sès-ki*] (Baldassere), dit **il Volterrano**, peintre italien (1611-1689).

FRANCEVILLE, station du Gabon (Afrique-Equatoriale franç.), sur l'Ogooué.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN [*frank-for, min*], v. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), anciennement ville libre et siège de la Diète de la Confédération germanique, sur la rive dr. du Mein ; 433.000 h. (*Francfortois*). — A Francfort fut signé, le 30 mai 1871, le traité qui mettait fin à la guerre franco-allemande et enlevait à la France l'Alsace, moins Belfort, et une partie de la Lorraine.

FRANCFORT-SUR-L'ODER [*dèr*], v. de Prusse (prov. de Brandebourg) ; 65.000 h. (*Francfortois*).

Mal Franchet d'Esperey.

FRANCHE-COMTÉ, ancienne prov. de l'est de la France, réunie à la couronne sous Louis XIV par la paix de Nimègue (1678) ; cap. *Besançon*. Elle a formé les départ. de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. (Hab. *Francs-Comtois*.)

FRANCHET D'ESPEREY (Louis-Félix-Marie), maréchal de France, né à Mostaganem en 1856. Il commanda en 1918 les armées alliées à Salonique et remporta sur les Bulgares la victoire décisive.

FRANCIA. V. RAIBOLINI.

Franciade (*la*), poème épique inachevé, de Ronsard, sur le modèle de l'*Enéide* et de la *Pharsale* (1572).

Francillon, comédie en trois actes, d'Alexandre Dumas fils, œuvre vive, rapide et brillante (1887).

Franciscains (*ordre des*), ordre religieux fondé par François d'Assise en 1209 et dont la règle fut approuvée en 1215 par Innocent III.

FRANCK (César), compositeur, né à Liége (1822-1890), auteur des *Béatitudes* ; musicien d'une technique savante et d'une inspiration suave et pure.

C. Franck.

FRANCK ou **FRANCKEN** [*kèn*], célèbre famille de peintres flamands, dont le plus fameux est Franz II, dit *le Jeune*, né à Anvers (1581-1642).

FRANCŒUR (Louis-Benjamin), mathématicien français (1773-1849).

FRANÇOIS REGIS (*saint*). V. Régis.

FRANÇOIS d'Assise (*saint*), fondateur de l'ordre monastique des franciscains, né à Assise (Ombrie) [1182-1226]. Fête le 4 octobre.

FRANÇOIS de Paule (*saint*), fondateur de l'ordre des minimes, né à Paola (Calabre). Louis XI l'appela à Plessis-lez-Tours (1416-1508). Fête le 2 avril.

St François-Xavier.

FRANÇOIS XAVIER [*soi-ghza-vi-é*] (*saint*), l'apôtre des Indes, ami et disciple d'Ignace de Loyola, né au château de Xavier (Navarre) ; célèbre par ses nombreuses missions dans l'Asie orientale et le Japon (1506-1552). Fête le 3 décembre.

FRANÇOIS de Sales (*saint*), évêque de Genève, né au château de Sales, près d'Annecy. Il est l'auteur de la célèbre *Introduction à la vie dévote*. Il fonda, avec sainte Jeanne de Chantal, l'ordre de la Visitation (1567-1622). Fête le 29 janvier.

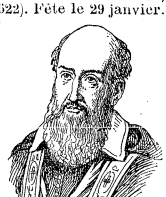
St François de Sales.

FRANÇOIS CARRACCIOLO (*saint*), fondateur de l'ordre des clercs réguliers mineurs, né à Santa-Maria (Abruzzes) [1563-1608]. Fête le 4 juin.

FRANÇOIS Ier, roi de France, né à Cognac en 1494, fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie. D'abord comte d'Angoulême et duc de Valois, il succéda, en 1515, à son cousin Louis XII, dont il avait épousé la fille Claude de France. Il passa les Alpes, vainquit les Suisses à Marignan et conquit le Milanais. Il disputa la couronne impériale d'Allemagne à Charles-Quint d'Espagne, et de cette rivalité sortirent les guerres signalées au début par la trahison du connétable de Bourbon et la malheureuse Journée de Pavie, où le roi de France fut fait prisonnier, et bientôt contraint à signer le traité de Madrid (1526). A peine remis en liberté, François Ier négocia, avec Henri VIII et les Etats d'Italie, des conventions contre Charles-Quint ; la guerre recommença aussitôt, et se termina par la paix de Cambrai (1529) ; désormais, l'Italie appartenait à l'empereur. — Pour maintenir l'*équilibre européen* contre l'ambition de Charles-Quint, qui rêvait une monarchie universelle, François Ier, dans un temps où semblable alliance paraissait antichrétienne, s'unit aux Turcs et aux protestants de l'Allemagne, ennemis naturels de Charles-Quint. Ce n'était que de la bonne politique. Charles, irrité, se vengea en envahissant la Provence ; mais il trouva le pays désolé grâce au patriotisme des habitants, qui détruisirent les vivres et les munitions. Son armée, affamée, fut obligée de repasser les monts, et il dut conclure à Nice un nouveau traité de paix ou plutôt une trêve (1538). — Dans ce temps, la ville de Gand se révolta. Charles-Quint demanda le passage par la France pour aller châtier les Gantois et l'obtint, moyennant certaines conditions qu'il se garda bien de tenir. Une nouvelle guerre éclata. Malgré la victoire de Cérisoles, François Ier dut signer la paix de Crespy avec Charles-Quint (1544) ; mais il eut à lutter encore deux ans contre Henri VIII, allié de l'empereur. Il mourut en 1547.

François Ier.

De son règne datent d'importantes innovations : la rédaction en français des jugements et actes notariés et la tenue régulière par les curés des registres de naissance et de décès. (Ordonnance de Villers-Cotterêts.) François Ier essaya, non sans succès, de reconstituer une armée nationale et permanente. A son règne se rattache vraiment la vie de cour. Le rival de Charles-Quint, doué de brillantes qualités et de défauts parfois séduisants, courageux, chevaleresque, téméraire, libertin, a mérité les titres glorieux de *Père* et *Restaurateur des lettres*. Il a secondé le mouvement de la *Renaissance* en protégeant et en appelant en France des artistes italiens : Vinci, Cellini, le Titien, qui fit de lui un magnifique portrait (Louvre). On lui doit le haut enseignement du Collège de France et notre Imprimerie nationale. Malheureusement son règne fut celui du *bon plaisir*, et son administration financière fut déplorable. Il inaugura la persécution contre les protestants par les massacres des vaudois.

François Ier et de Charles-Quint (*Rivalité de*), par Mignet, savant ouvrage historique (1875).

FRANÇOIS II, fils aîné de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau en 1544, roi en 1559 ; époux de Marie Stuart, nièce des Guises, il subit complètement l'influence de ces derniers, qui réprimèrent avec une extrême cruauté la conjuration d'Amboise ; m. en 1560.

FRANÇOIS Ier, né à Vannes, duc de Bretagne de 1442 à 1450 ; — François II, duc de Bretagne, un des adversaires de Louis XI. Anne de Beaujeu lui imposa le traité de Sablé (1488), par lequel il s'engageait à ne pas marier ses deux filles sans la permission du roi de France. L'une de celles-ci, Anne, épousa successivement Charles VIII et Louis XII (1435-1488).

François II.

FRANÇOIS Ier, empereur d'Allemagne de 1745 à 1765, père de Marie-Antoinette ; — François II, empereur d'Allemagne (1792), puis d'Autriche (1804), lutta sans succès contre la Révolution française et contre Napoléon Ier, auquel il dut accorder la main de sa fille Marie-Louise (1768-1835).

FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles de 1825 à 1830 ; — François II, dernier roi des Deux-Siciles de 1859 à 1860 ; mort en 1894.

FRANÇOIS d'Assise (Marie-Ferdinand), roi d'Espagne, mari de la reine Isabelle (1822-1902).

FRANÇOIS-FERDINAND archiduc d'Autriche, né à Vienne (1863-1914). Son assassinat à Sarajevo, le 28 juin 1914, fut le prétexte de la Grande Guerre.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, né et m. à Vienne (1830-1916), monté sur le trône en 1848. Sous son règne ont eu lieu le soulèvement de l'Italie et de la Hongrie (1849), la guerre d'Italie (1859), la guerre austro-prussienne (1866), la constitution de la Triple-Alliance (1878), et la Grande Guerre (1914).

François-Joseph (*ordre de*), ordre autrichien de chevalerie, fondé en 1849. Le ruban est rouge foncé.

FRANÇOIS-JOSEPH (*archipel*), archipel polaire à l'est du Spitzberg, découvert par des navigateurs autrichiens en 1872-1873.

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nicolas-Louis), littérateur français et homme d'Etat, né à Saffais (Meurthe) [1750-1828].

François le Champi, roman de George Sand ; pittoresque et attachante étude de mœurs berrichonnes (1849).

François les Bas-Bleus, opérette en trois actes, paroles d'Em. Dubreuil, Eug. Humbert et Paul Burani, musique posthume de Firmin Bernicat, terminée par A. Messager (1883).

FRANÇOISE (*sainte*), dame romaine du XVe siècle. Fête le 9 mars.

FRANCONI, célèbre famille d'écuyers italiens qui. ont longtemps séjourné en France (XVIIIe et XIXe s.).

FRANCONIE, contrée de l'Allemagne (Bavière) divisée en trois districts : la Haute-, la Basse- et la Moyenne-Franconie, avec *Bayreuth*, *Anspach* et *Wurtzbourg* pour ch.-l. ; 2 millions d'h. (*Franconiens*). Montagnes calcaires, couronnées de superbes forêts.

Franc (guerrier).

FRANCS [*fran*], tribus de la Germanie, qui conquirent la Gaule au Ve siècle ; ils habitaient primitivement entre le Mein, la mer du Nord, l'Elster et l'Elbe. Les principales étaient celle des Bructères, des Chérusques, des Sicambres, des Saliens. etc.

Francs (*Histoire ecclésiastique des*), ouvrage de Grégoire de Tours, écrit d'un style barbare, mais d'un intérêt capital.

FRANCUS [*kuss*] ou **FRANCION,** fils d'Hector, et père de la nation française suivant quelques poètes, particulièrement Ronsard dans sa *Franciade* (*Myth.*).

FRANGY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, sur le ruisseau des Usses ; 1.050 h.

FRANKENSTEIN [*kèn'*], v. de Prusse (Silésie) ; 9.000 h. Lignite.

FRANKENTHAL [*kèn'*], v. d'Allemagne (Bavière) ; 23.000 h.

FRANKLIN (Benjamin), homme d'Etat et publiciste, né à Boston. Un des fondateurs de l'indépendance américaine, il vint en France négocier l'alliance de Louis XVI avec la nouvelle République (1777). Il est l'inventeur du paratonnerre et l'auteur du livre populaire intitulé : *la Science du bonhomme Richard* (1706-1790).

B. Franklin.

FRANKLIN (John), navigateur anglais, né à Spilsby, mort dans un voyage d'exploration au pôle nord. C'est aux tentatives faites pour trouver les traces de sa mission que l'on doit la découverte du passage du Nord-Ouest (1786-1847).

FRASCATI, l'ancienne *Tusculum*, v. d'Italie, près de Rome ; 10.600 h. Nombreuses villas.

FRASER [*zèr*] (*le*), fl. de la Colombie britannique (Canada), qui sort des montagnes Rocheuses et se jette dans le Pacifique ; 1.300 kil.

FRAUENFELD [*èn-fèld'*], v. de la Suisse, ch.-l. du c. de Thurgovie, sur la Murg ; 9.000 h. Filatures.

FRAUNHOFER [*fra-ou-no-fèr*] (Joseph *de*), opticien et physicien allemand, né à Straubing (Bavière), célèbre par ses études sur le spectre solaire (1787-1826).

FRAYSSINOUS [*frè-si-nouss*] (Denis *de*), prédicateur français, né dans le Rouergue, à Curières (Aveyron), auteur de la *Défense du christianisme et des libertés gallicanes* (1765-1841).

FRÉDÉGAIRE [*ghè-re*], chroniqueur franc des temps mérovingiens (VIIe siècle).

FRÉDÉGONDE, femme de Chilpéric Ier. D'abord servante d'Audovère, première femme de Chilpéric. De condition obscure, mais belle et ambitieuse, elle ne recula devant aucun crime pour arriver au trône. Après avoir fait étrangler la douce Galswinthe, deuxième femme de Chilpéric Ier, roi de Neustrie, elle la remplaça. Ce meurtre fut le prélude des crimes et des atrocités qui marquèrent la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, sœur de Galswinthe. Elle fit assassiner son mari, mettre à mort l'archevêque de Rouen, Prétextat, et gouverna la Neustrie au nom de son jeune fils, Clotaire II (vers 545-597).

FRÉDÉRIC Ier [*frik*], **BARBEROUSSE,** empereur d'Allemagne de 1152 à 1190. Il fit de nombreuses expéditions contre l'Italie, et détruisit Milan (1162), mais il dut, après sa défaite à Legnano (1176), reconnaître les prétentions des villes lombardes. Il se noya dans le Selef, en Cilicie, pendant la 3e croisade.

FRÉDÉRIC II, roi (1211), puis empereur (1220) d'Allemagne. Brouillé d'abord avec le pape Grégoire IX, il prit ensuite part à la 6e croisade (1194-1250).

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne de 1440 à 1493.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, grand Électeur de Brandebourg, né à Berlin. Il monta sur le trône en 1640, organisa l'armée prussienne, et accueillit avec faveur, en 1685, les protestants français ; m. en 1688.

FRÉDÉRIC Ier, premier roi de Prusse, fils du précédent (1657-1713).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, surnommé **le Roi-sergent,** à cause de son application minutieuse aux questions militaires, né en 1688, roi de Prusse de 1713 à 1740. Il dota la Prusse des ressources militaires dont devait profiter Frédéric II.

FRÉDÉRIC II, le Grand, fils du précédent, roi de Prusse. Il monta sur le trône en 1740. Illustre guerrier, administrateur habile, il fonda la grandeur de la Prusse. Il s'empara de la Silésie pendant la guerre de Succession d'Autriche et, allié avec l'Angleterre, il résista avec succès, pendant la guerre de Sept ans, aux efforts combinés de la France, de l'Autriche et de la Russie, puis réorganisa avec une merveilleuse persévérance ses Etats épuisés par la guerre. Politique sceptique et sans scrupules, il prépara le premier partage de la Pologne, qui agrandit ses Etats. Ami des lettres, bon écrivain et se piquant de philosophie, il attira en Prusse, autour de sa résidence de Sans-Souci, Voltaire et de nombreux savants et philosophes français (1712-1786).

Frédéric II.

Frédéric-le-Grand (*ordre de*), créé en Allemagne, par l'empereur Guillaume Ier, après la guerre de 1870. Ruban noir moiré, avec deux larges liserés rouges.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, neveu du précédent. Il prit part aux coalitions contre la France révolutionnaire, mais dut lui céder, à la paix de Bâle (1795), la rive gauche du Rhin (1744-1797).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né en 1770, roi de Prusse de 1797 à 1840. Adversaire malheureux de Napoléon en 1806, il vit après Iéna ses domaines démembrés à la paix de Tilsitt (1807), et ne les recouvra que par les traités de Vienne ; m. en 1840.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse en 1840, mort fou en 1861, frère de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne.

FRÉDÉRIC III, roi de Prusse et empereur d'Allemagne ; se distingua pendant les guerres austro-prussienne et franco-allemande ; appelé au trône en 1888, mais atteint d'un cancer à la gorge, il mourut après trois mois de règne (1831-1888).

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Saxe, allié fidèle de Napoléon (1750-1827).

FRÉDÉRIC-CHARLES, prince prussien, neveu de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, un des généraux prussiens les plus réputés en 1866 et 1870 ; combattit à Sadowa, dans les batailles sous Metz et contre Chanzy. C'était un chef énergique et habile, mais hautain et peu humain (1828-1885).

FRÉDÉRIC Ier, roi de Danemark et de Norvège de 1523 à 1533 ; — FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvège de 1558 à 1588 ; — FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et de Norvège de 1648 à 1670 ; — FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark et de Norvège de 1699 à 1730, ennemi de Charles XII ; — FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvège de 1746 à 1766 ; — FRÉDÉRIC VI, roi de Danemark et de Norvège de 1808 à 1814, et du Danemark seul de 1814 à 1839 ; — FRÉDÉRIC VIII, roi de Danemark, né en 1843, succéda à son père Christian IX en 1906, m. à Hambourg (1912).

FRÉDÉRIC Ier, roi de Suède (1676-1751), successeur de Charles XII.

FRÉDÉRIC Ier, D'ARAGON, roi de Sicile de 1296 à 1337 ; — FRÉDÉRIC II, D'ARAGON, roi de Sicile de 1355 à 1377 ; — FRÉDÉRIC III, D'ARAGON, roi des Deux-Siciles de 1469 à 1510.

FRÉDÉRIC (*saint*), apôtre des Frisons, tué en 838. Fête le 18 juillet.

FREDERICIA, v. forte du Danemark (Jutland) ; 17.000 h. Victoire des Danois sur les Prussiens (1849).

FREDERICKSBERG, faubourg de Copenhague (Danemark) ; 104.800 h.

FREDERIKSBORG, village du Danemark (Seeland) ; célèbre par son château royal.

FREDERIKSHAAB [*rik-sab*], établissement danois, sur le côte est du Groenland ; 860 h.

FREDERIKSHALD v. de Norvège, sous les murs de laquelle Charles XII fut tué ; 11.000 h.

FREDRIKSSTADT, v. de Norvège, à l'embouchure du Glommen ; 15.500 h.

FREDRO (Alexandre) auteur dramatique polonais, né à Suchorov (1793-1876).

FREETOWN, cap. de la colonie angl. de Sierra-Leone ; 34.000 h. Port sur l'Atlantique.

FREEMAN [*fri-man*] (Edward Augustin), historien anglais, né à Harborne (1823-1892).

FRÉGOSI, nom d'une célèbre famille plébéienne de Gênes, qui fournit à cette ville plusieurs doges.

FREIBERG [*fra-i-bèrgh*], v. de Saxe, district de Dresde ; 33.000 h. Mines d'argent et de cuivre.

FREILIGRATH (Fernand), poète allemand, né à Detmold (1800-1876) ; auteur de poésies satiriques.

FREINSHEIM [*fra-in's-ha-im*] (Jean), savant philologue, né à Ulm (1608-1660).

Freischütz (*der*) [*le Franc-Tireur*], opéra allemand en 3 actes, paroles de Kind, trad. en franç. par Sauvage et Castil-Blaze, sous le titre de *Robin des Bois*, musique de Weber (1821) ; partition superbe, dont l'ouverture est à elle seule un chef-d'œuvre (1821).

FREITAL, v. industrielle d'Allemagne (Saxe) ; 27.500 h.

FRÉJUS [*juss*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 9.450 h. (*Fréjussiens*). Evêché. Ch. de f. P.-L-M. Anc. port de mer.

FRÉMIET (Emmanuel), sculpteur animalier français, né et m. à Paris (1824-1910).

FRÉMY (Edmond), chimiste français, né à Versailles (1814-1894) ; travaux sur les acides gras.

FRENCH (John), *comte d'*Ypres, feld-maréchal anglais, né à Ripple Vale. Commanda les troupes anglaises sur le front français d'août 1914 à décembre 1915 (1852-1925).

FRENCH SHORE (*Rivage français*), expression désignant la portion des côtes de Terre-Neuve où, depuis le traité d'Utrecht (1713) jusqu'en 1905, les Français eurent le privilège exclusif de la pêche.

FREPPEL (Charles-Emile), prélat et homme politique français, orateur distingué, né à Obernai (Bas-Rhin) [1827-1891].

FRÈRE-ORBAN (Hubert-Joseph-Walter), homme d'Etat belge, chef du parti libéral, né à Liége en 1812, m. en 1896.

Frères des Écoles chrétiennes, congrégation religieuse fondée en 1680 par J.-B. de La Salle, pour l'instruction des garçons. V. Doctrine chrétienne.

Frères mineurs (*ordre des*). V. Franciscains.

FRÉRET [*ré*] (Nicolas), érudit français, né à Paris. Il fut, en 1743, nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1688-1749).

FRÉRON (Elie), critique célèbre, né à Quimper, ennemi de Voltaire et des philosophes (1718-1776). Voltaire, dans sa satire *le Pauvre Diable* et dans plusieurs épigrammes, ne l'a point ménagé :

L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent mordit Jean Fréron.
Que pensez-vous qu'il arriva ?...
Ce fut le serpent qui creva !

— Son fils, Louis-Marie-Stanislas, conventionnel, né à Paris, se signala par ses violences, à Marseille et à Toulouse (1754-1802).

FRESNAY-SUR-SARTHE [*frè-nè*], autref. **FRESNAY-LE-VICOMTE,** ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 2.380 h. Ch. de f. Et.

FRESNAYE-SUR-CHÉDOUET [*frè-nè, dou-é*] (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 930 h.

FRESNEL [*frè-nèl*] (Augustin-Jean), physicien français, né à Broglie (Eure), auteur de beaux travaux sur la lumière ; il inventa des phares lenticulaires (1788-1827).

FRESNEL (Fulgence), arabisant français, né à Mathieu [Calvados] (1795-1855).

FRESNES [*frè-ne*], comm. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes ; 6.890 h. Industrie active.

FRESNE-SAINT-MAMÈS [*frè-ne-sin-ma-mèss*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 450 h.

FRESNES-EN-WOËVRE [*frè-nan-vo-è-vre*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; 390 h.

FRÉTEVAL, comm. de l'arr. de Vendôme (Loir-et-Cher) ; 910 h. Défaite de Philippe Auguste par Richard Cœur de Lion (1194).

FREYCINET [*frè-si-nè*] (Louis-Claude *de*), navigateur français, né à Montélimar, auteur d'un *Voyage autour du monde* (1779-1842).

FREYCINET (Charles de Saulce *de*), ingénieur, homme d'Etat français ; membre de l'Académie française ; né à Foix (1828-1923).

FREYJA [*frè-i-ta*], déesse scandinave de l'Amour.

FREYTAG (Gustave), romancier allemand, né à Kreuzbourg (Silésie) [1816-1895].

FRIANT [*fri-an*] (Louis, *comte*), général français, né à Villers-Morlancourt [Somme]. Il se distingua pendant les guerres de l'Empire (1758-1829).

FRIBOURG [*bour*], v. de Suisse, ch.-l. du c. du même nom, sur la Sarine ; 20.600 h. (*Fribourgeois*). Vieille ville catholique. Le canton a 143.000 h.

FRIBOURG-EN-BRISGAU, v. du pays de Bade, sur la Dreisam ; 88.000 h.

FRIEDEL [*fri-dèl*] (Charles), chimiste et minéralogiste français, né à Strasbourg (1832-1899).

FRIEDENAU, v. d'Allemagne (Prusse) ; 44.000 h. Aux environs de Berlin.

FRIEDLAND [*fri-èd'-lan*], v. de la Prusse-Orientale, où Napoléon remporta, le 14 juin 1807, une victoire sur les Russes ; 3.600 h.

Friedland (*Bataille de*), tableau d'Horace Vernet, au musée de Versailles ; — tableau d'Eug. Bazin (1838).

Friedlingen (*Bataille de*), nom donné à la bataille livrée avec succès en 1702 par Villars aux Impériaux dans le *Friedlinger Feld*, en face de Huningue, sur la rive badoise du Rhin.

FRIGGA, divinité scandinave, femme d'Odin.

FRIOUL, ancien pays dont naguère une notable étendue appartenait à l'Autriche ; depuis 1919, le pays est entièrement à l'Italie ; villes principales : *Trieste, Gorizia, Udine.* (Hab. *Friouliens.*)

FRISE, région de l'Europe occidentale, sur la mer du Nord, partagée entre la Hollande où elle forme la province de Frise (383.000 h.), ch.-l. *Leeuwarden*, et l'Allemagne (anc. province de *Frise-Orientale*). [Hab. *Frisons.*]

FRITIGERN [*ghèrn*], chef des Goths ariens, qui battit l'empereur Valens en 378 ; m. en 393.

FRŒBEL (Frédéric), pédagogue allemand (1782-1852). Créateur des *jardins d'enfants.*

FROBEN [*bèn*] (Jean), humaniste et imprimeur allemand, établi à Bâle (1460-1527).

FROCHOT [*cho*] (Nicolas-Thérèse-Benoît), homme politique français, né à Dijon (1761-1828).

FRŒSCHVILLER [*frèch-vi-lèr*], comm. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg ; 450 hab. Bataille du 6 août 1870. V. Reichshoffen.

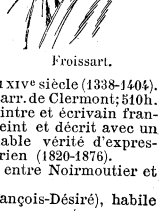
Froissart.

Frohsdorf, château situé en Autriche. Il devint en 1841 la résidence de la duchesse d'Angoulême et du duc de Chambord qui y mourut en 1883.

FROISSART [*sar*] (Jean), chroniqueur français, né à Valenciennes. Ses chroniques, qui vont de 1325 à 1400, sont des récits sans ordre, mais écrits avec grâce et naïveté ; les description sont des peintures saisissantes du monde féodal au XIVe siècle (1338-1404).

FROISSY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 510 h.

FROMENTIN (Eugène), peintre et écrivain français, né à La Rochelle. Il a peint et décrit avec un grand charme et une remarquable vérité d'expression le monde oriental et saharien (1820-1876).

FROMENTINE (*goulet de*), entre Noirmoutier et la côte.

FROMENT-MEURICE (François-Désiré), habile orfèvre parisien (1802-1855).

Fromont jeune et Risler aîné, roman d'Alph. Daudet, une de ses œuvres les plus émouvantes (1874).

Fronde, nom donné à la guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV, entre le parti de la cour (Anne d'Autriche et Mazarin) et le parlement (1648-1653). L'origine de ce mot vient du jeu de la *fronde*, auquel les enfants s'amusaient à cette époque dans les fossés de Paris. La police défendit ces amusements ; mais les enfants résistaient souvent à l'autorité et accueillaient la garde à coups de fronde. Un plaisant compara les adversaires de Mazarin à ces *frondeurs;* l'allusion fut trouvée heureuse, et le mot resta.

La Fronde, causée surtout par la mauvaise politique financière de Mazarin, eut deux phases : la première, dite *Vieille Fronde* ou *Fronde parlementaire*, où le parlement, allié à Condé et au cardinal de Retz, joua le principal rôle. Les incidents les plus notables en furent l'arrestation du conseiller Broussel, l'édification des barricades par le peuple de Paris, et la retraite de la cour à Saint-Germain. Dans la seconde, dite *Jeune Fronde* ou *Fronde des princes*, Condé, Beaufort et Mme de Longueville, avec l'appui secret de l'Espagne, engagèrent une véritable campagne contre les troupes royales, que Turenne commandait (combats de Bleneau, bataille de la Porte-Saint-Antoine). La *Vieille Fronde* dura de 1648 à 1649, et la *Jeune Fronde* de 1649 à 1653.

FRONSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dordogne ; 1.200 h. (*Fronsadais*). Port de rivière. Vins renommés. Ch. de f. Et.

FRONTENAC [*nak*] (Louis *de*), gouverneur du Canada, né à Saint-Germain-en-Laye (1620-1698).

FRONTENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 1.695 h. (*Frontenaysiens*).

FRONTIGNAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur le canal des Etangs ; 5.280 h. (*Frontignanais*). Ch. de f. P.-L.-M. Vins muscats.

FRONTIN, écrivain latin, auteur de traités de tactique et d'hydrologie, né vers 40, m. vers 103.

Frontin, un des valets de l'ancienne comédie, effronté et spirituel. Le meilleur spécimen de l'espèce figure dans le *Turcaret* de Le Sage.

FRONTON, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse ; 1.900 h. (*Frontonais*). Vins.

FRONTON (Cornélius), rhéteur latin, qui fut le maître de Marc-Aurèle (IIe siècle de notre ère).

FROSINONE, v. d'Italie, prov. de Rome ; 9.600 h.

FROSSARD [*sar*] (Charles-Auguste), général français ; perdit, en 1870, la bataille de Forbach (1807-1875).

FROUARD [*ar*], comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, sur la Moselle ; 4.570 h. Fonderies.

FROUDE (James Anthony), historien anglais, né à Dartington (1818-1894).

Froufrou, comédie en cinq actes, de Meilhac et Halévy. Jolie observation mondaine, dialogue alerte et scintillant, dénouement émouvant (1869).

Fructidor (*Dix-huit-*), coup d'Etat exécuté le 4 septembre 1797 par le Directoire contre le Conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents. Les royalistes avaient triomphé dans les élections de l'an V ; Barthélemy venait d'entrer au Directoire, et Pichegru était président du Conseil des Cinq-Cents. Le Directoire, menacé, fit cerner par les troupes d'Augereau la salle et la garde des Conseils ; Augereau arrêta députés et journalistes, dont quelques-uns furent déportés à Sinnamari (Guyane).

FRUGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil ; 2.935 h. (*Frugeois*). Ch. de f. N.

FRUNDSBERG ou **FRONSBERG** [*bèrgh*] général allemand, né à Mindelhem. Il commanda en 1527 l'expédition des luthériens contre Rome (1473-1528).

FUAD-MÉHÉMED-PACHA, homme d'Etat turc (1814-1869).

FUAD Ier, d'abord sultan (1917), puis roi d'Egypte (1922), né en 1868.

FUALDÈS [*dèss*], magistrat assassiné à Rodez en 1817. Le procès eut un immense retentissement, et donna matière à une complainte longtemps célèbre.

FUCHS [*fouks*] (Léonard), botaniste et médecin bavarois, né à Membdingen (1501-1566).

FUGERE (Lucien), chanteur scénique français (baryton), né à Paris en 1848.

FUGGER (*les*), famille de marchands et banquiers allemands, qui obtinrent un moment, en 1535, le droit de battre monnaie (XIVe, XVe et XVIe siècles).

Fuite en Égypte, tableau de Cl. Lorrain, musée de l'Ermitage ; — de Rubens (Madrid) ; — du Titien (Bâle) ; — du Guide (Naples, Bruxelles).

FUKUI, v. du Japon, île de Hondo ; 56.000 h.

FUKUOKA, v. du Japon, île de Kiousiou, sur le détroit de Corée ; 95.000 h.

FULBERT [*bèr*], évêque de Chartres, né vers 960, m. en 1028.

FULBERT, chanoine de Paris, oncle d'Héloïse (XIe siècle).

FULDA, v. de Prusse (Hesse-Cassel), sur la Fulda ; 24.080 h. Abbayes jadis célèbres.

FULGENCE [*jan-se*] (*saint*), évêque d'Afrique (468-533). Fête le 1er janvier.

FULTON (Robert), mécanicien des Etats unis d'Amérique, né à Little Britain. Il réalisa pratiquement la propulsion des bateaux par la vapeur (1765-1815).

FULVIE [*vi*], femme de Marc-Antoine. Cicéron, dans ses *Philippiques*, l'avait violemment attaquée. Au moment des proscriptions, lorsqu'on apporta à son mari la tête de Cicéron, elle en perça, dit-on, la langue avec un poinçon ; m. en 40 av. J.-C.

FUMAY [*mè*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi, dans une presqu'île de la Meuse ; 4.790 h. (*Fumaciens*). Ch. de f. E. Ardoisières, fonderies.

FUMEL [*mèl*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve, sur le Lot ; 4.530 h. ; ch. de f. Orl.

FUNCHAL, capitale et port de l'île Madère ; 24.000 h.

FUNDY (*baie de*), baie de l'Atlantique (Canada). Marées d'une extraordinaire ampleur.

FUNFKIRCHEN. V. PECS.

FURAN (*le*), riv. torrentielle de France, affl. dr. de la Loire ; arrose Saint-Etienne ; 40 kil.

FURETIÈRE (Antoine), auteur du *Roman bourgeois* et d'un dictionnaire français, qui lui attira de vifs démêlés avec l'Académie. Né à Paris (1619-1688).

FURIES [*ri*]. V. ERINNYES.

FURKA, col des Alpes centrales (Suisse), près duquel le Rhône prend sa source.

FURNES, ville de Belgique (Flandre-Occidentale), sur plusieurs canaux ; 5.800 h.

FURST (Walter), patriote qui, selon la légende, contribua, avec Guillaume Tell, à fonder la liberté de la Suisse ; m. vers 1317.

FURSTENBERG [*furs-tèn-bèrgh*], ancienne principauté d'Allemagne (Souabe).

FURSTENBERG, nom de deux frères, FRANÇOIS EGON (1625-1685) et GUILLAUME EGON (1629-1704), successivement princes-évêques de Strasbourg, et qui favorisèrent la politique de Louis XIV en Alsace.

Fustel de Coulanges.

FURSTENWALDE, v. d'Allemagne (Prusse), sur la Sprée ; 21.500 h.

FURTH, v. de Bavière (Moyenne-Franconie), sur la Pegnitz, 68.000 h.

FUST (Jean), orfèvre de Mayence ; il contribua avec Gutenberg à perfectionner l'imprimerie (1410-1465).

FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis), historien français, né à Paris, auteur de *la Cité antique* et d'une très remarquable *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1830-1889).

FUZELIER [*li-é*] (Louis), auteur dramatique français, né à Paris (1672-1752).

FYT ou **FEYDT** [*fè-it*] (Jean), peintre flamand d'animaux, né à Anvers (1611-1661).

G

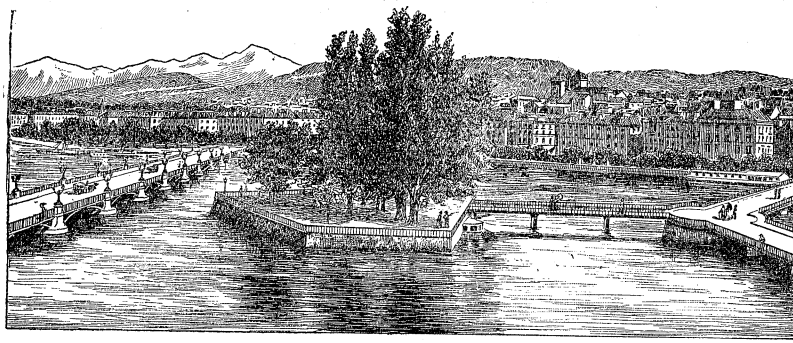

GENÈVE.

GABAON, v. de Palestine (tribu de Benjamin). Auj. *El-Djib*. Victoire de Josué sur les Chananéens. (Hab. *Gabaonites.*)

GABARET [*rè*] (Jean *de*), marin français, né dans l'île de Ré, un des meilleurs lieutenants de Tourville (1620-1697).

GABARRET [*rè*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1.230 h.

Gabelle, impôt sur le sel, monopole de l'Etat pour le sel et les greniers à sel sous l'ancien régime. Le prix du sel variait suivant les provinces; tout individu était obligé d'acheter une certaine quantité de sel : le plus ou moins de consommation entraînait des vexations et des amendes. La gabelle fut définitivement organisée en 1340 et disparut en 1789.

GABÈS [*bèss*], v. de Tunisie, port sur le *golfe de Gabès;* 10.000 h. Oasis très bien cultivée.

GABIES [*bi*], v. du pays des Volsques, prise par Tarquin le Superbe. (Hab. *Gabiens.*)

GABINIUS [*uss*], tribun du peuple à Rome. Il contribua à l'exil de Cicéron (100-48 av. J.-C.).

GABON (*le*), fleuve de l'Afrique tropicale, qui se jette dans l'Atlantique par un magnifique estuaire, sur lequel se trouve Libreville.

GABON, colonie de l'Afrique-Équatoriale française, sur l'estuaire homonyme et sur le grand fleuve Ogôoué; 389.000 h. (*Gabonais*); a constitué le point de départ de la colonie de l'Afrique-Equatoriale française. Ch.-l. *Libreville.*

GABORIAU (*ri-ô*) (Emile), romancier populaire français, né à Saujon, auteur de romans judiciaires : *Monsieur Lecoq, le Dossier n° 113,* etc. (1835-1873).

GABRIEL, archange qui annonça à la Vierge qu'elle serait mère du Sauveur (*Nouveau Testament*), et qui, suivant la tradition musulmane, dicta le Coran à Mahomet.

GABRIEL, célèbre famille d'architectes français. Le plus connu, JACQUES-ANGE, né à Paris, restaura le Louvre, bâtit l'hôtel du Garde-Meuble et l'hôtel Crillon (place de la Concorde), ainsi que le Petit Trianon, à Versailles. Mort en 1782.

Gabrielle, comédie en cinq actes, par E. Augier; bonne comédie, qui présente une grave leçon à l'aide d'un sujet très simple (1849).

GABROVA, v. de Bulgarie, sur la Jantra, affl. du Danube; 7.800 h. Fabrication de draps.

GACÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, sur la Touques; 1.725 h. Ch. de f. Et.

GACHARD [*char*] (Prosper-Louis), historien belge, né à Paris (1800-1885).

GACILLY (*La*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, sur l'Aff, tributaire de la Vilaine; 1.370 h.

GAD, nom d'une des douze tribus des Hébreux, dans le pays de Galaad.

GADARA ou **GAZER,** v. de la Palestine ancienne, tribu de Manassé. Elle fut détruite par Vespasien.

GADDI, famille de peintres florentins : GADDO, peintre et mosaïste (1260-1332); — Son fils, TADDEO, élève de Giotto, peintre de fresques (vers 1300-1366); — Le fils de celui-ci, AGUOLO (1333-1396).

GADÈS [*dèss*], v. de l'ancienne Hispanie; aujourd'hui *Cadix.*

GAËLS [*gha-èl*], nom des Celtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, parlant encore des dialectes gaéliques.

GÆRTNER [*ghèr-tner*] (Joseph), botaniste allemand (1732-1791).

GAÉTAN (*saint*), fondateur de l'ordre des théatins (1480-1547). Fête le 7 août.

GAÉTANI, famille romaine, qui a fourni un pape, Boniface VIII, et divers princes souverains.

GAÈTE, port d'Italie, sur la Méditerranée; 5.350 h. (*Gaétans*). C'est là que Pie IX se réfugia en 1848. Nombreux sièges, notamment en 1861.

GAFSA, v. et oasis prospère de la Tunisie méridionale; 4.000 h.

Gageure imprévue (*la*), comédie en un acte, en prose, de Sedaine; pièce agréable, empruntée à une nouvelle de Scarron (1768).

GAGUIN [*ghin*] (Robert), chroniqueur et diplomate français, né à Calonne (Pas-de-Calais) [1425-1502].

GAÏKOVAR, titre du souverain de Baroda, étendu par erreur au pays de Beroda. V. ce mot.

GAIL [*gha-i, l* mll.] (Jean-Baptiste), helléniste français, né à Paris (1755-1829).

GAILHARD [*gha, ll* mll., *ar*] (Pierre), chanteur français, né à Toulouse; fut directeur de l'Opéra de Paris de 1884 à 1907 (1848-1918).

GAILLAC [*gha, ll* mll., *ak*], ch.-l. d'arr. (Tarn), sur le Tarn, à 21 kil. S.-O. d'Albi; ch. de f. Orl.; 6.000 h. (*Gaillacois*). Vins blancs. Patrie de dom Vaissète. — L'arr. a 8 cant., 76 comm., 44.360 h.

GAILLARD (Claude-Ferdinand), peintre et graveur français, né à Paris (1834-1887).

GAILLON [*gha*, *ll* mll., *on*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers, sur la Seine ; 2.620 h. Ch. de f. Et. Colonie agricole.

GAINSBOROUGH (Thomas), peintre anglais, né à Sudbury (Suffolk), auteur de portraits d'une grâce incomparable (1727-1788).

Gainsborough.

GAIUS [*gha-i-uss*], jurisconsulte romain, auteur d'*Institutes* qui ont servi de base aux *Institutes* de Justinien (IIe s.).

GAJ (Ljudewit), poète et publiciste croate, né à Krapina (1809-1872).

GALAAD, pays montagneux de la Palestine ancienne, entre le Jourdain et le désert Arabique.

GALAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, entre la Baïse et la Baïsolle ; 910 h.

Galaor, héros célèbre des romans espagnols de chevalerie, modèle du paladin courtois, intrépide.

GALAPAGOS [*ghôss*] (*îles*), archipel volcanique du grand Océan, à l'O. de la République de l'Equateur, à qui elles appartiennent ; 400 h.

GALATA, faubourg de Constantinople, habité surtout par des négociants européens.

GALATÉE, nymphe aimée par Polyphème, mais qui lui préféra le berger Acis ; le géant, les ayant surpris, écrasa son rival sous un rocher.

Galatée, statue qui fut animée par Vénus sur la prière du sculpteur Pygmalion.

Galatée, héroïne d'une des églogues de Virgile, type gracieux de la coquetterie féminine.

Galatée, pastorale de Cervantes : œuvre purement écrite (1584) ; imitée par Florian (1783).

Galatée, opéra-comique en deux actes, sur la fable de Galatée et Pygmalion, paroles de Jules Barbier et Michel Carré, musique de V. Massé (1852) ; partition élégante.

GALATIE [*ci*], ancienne contrée de l'Asie Mineure, occupée par les Gaulois en 278 av. J.-C. et réduite en province romaine en 25 av. J.-C. V. pr. *Ancyre*. (Hab. *Galates*.)

GALATINA, v. d'Italie (Apulie) ; 15.400 h. Huile.

GALATZ [*lats*], v. de la Roumanie. Port de commerce très considérable sur le Danube ; 73.000 h.

GALBA, empereur romain, né à Terracine en l'an 3 av. J.-C. Il succéda à Néron, et régna sept mois, de 68 à 69. Caractère austère et inflexible, il fut assassiné par les prétoriens, dont il refusait de satisfaire les caprices. « J'enrôle mes soldats, disait-il, mais je ne les achète pas. »

GALÈRE, empereur romain, né à Sardique (Dacie), gendre de Dioclétien ; il régna de 306 à 311.

GALGACUS [*kuss*], chef des Calédoniens, vaincu par Agricola (84 ap. J.-C.). Tacite (*Vie d'Agricola*) lui prête un magnifique discours contre les excès de la domination romaine.

GALGALA, v. de Judée, tribu de Benjamin, où séjourna longtemps l'arche d'alliance.

GALIANI (*l'abbé*), littérateur, économiste et philosophe italien. Il devança l'école historique moderne, en combattant les théories trop absolues des physiocrates (1728-1787).

GALIBIS, population de la Guyane française, appartenant à la vieille race caraïbe.

GALICE, anc. province d'Espagne ; ch.-l. *Saint-Jacques-de-Compostelle* ; 2.090.000 h. (*Galiciens*).

GALICIE [*si*], ancien royaume, puis prov. autrichienne, et aujourd'hui à la Pologne ; 8.200.000 h. (*Galiciens*). Ch.-l. *Lvov* (*Leopol* ou *Lemberg*), près du Polter ; 220.000 h. Théâtre de nombreuses batailles entre Austro-Allemands et Russes de 1914 à 1917.

GALIEN [*li-in*], anatomiste grec (131-201). V. Hippocrate.

GALIGAÏ (Leonora Dori, dite), favorite de Marie de Médicis, femme de Concini. Capricieuse et cupide, elle fut enveloppée dans la disgrâce de son mari, et brûlée comme sorcière en 1617. Ses juges lui ayant demandé de quel charme elle s'était servie pour dominer l'esprit de Marie de Médicis : « Mon charme, dit-elle, fut celui des âmes fortes sur les esprits faibles. »

On peut sans témérité supposer que cette réponse a inspiré ces deux vers de Voltaire dans sa tragédie de *Mahomet* :

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

GALIGNANI (William), philanthrope anglais, naturalisé Français (1798-1882).

GALILÉE, ancienne province de la Palestine, principal théâtre des prédications de Jésus-Christ. V. pr. : *Nazareth*, *Ptolémaïs*, *Sephoris*, *Cana*, *Béthulie*, *Capharnaüm*. (Hab. *Galiléens*.)

GALILÉE (Galileo Galilei, dit), illustre mathématicien, physicien et astronome italien, né à Pise. Il est le vrai fondateur de la science expérimentale en Italie. Un jour qu'il assistait à un office dans la cathédrale de Pise, ses yeux se fixèrent sur une lampe suspendue qui se balançait lentement ; il remarqua que les oscillations, tout en diminuant peu à peu d'amplitude, duraient toujours le même temps et, découvrit ainsi la loi de l'isochronisme des petites oscillations d'un pendule, loi qu'il songea tout de suite à utiliser pour la régularisation des horloges. Il inventa le thermomètre et la balance hydrostatique, découvrit les lois de la pesanteur, posa les principes de la dynamique moderne, et construisit en 1609, à Venise, la première lunette astronomique, au moyen de laquelle il découvrit les libra-tions de la lune. Ses observations le rallièrent au système du monde proposé par Copernic. Il proclama donc que le Soleil, et non la Terre, est le centre du monde planétaire, et que la Terre tourne autour de lui comme les autres planètes qui réfléchissent sa lumière. La profession de cette vérité souleva contre lui l'animadversion des scolastiques et de la cour de Rome et, pour l'atteindre, on dénonça comme hérétique le système de Copernic. Galilée, sommé de ne plus professer cette doctrine, promit tout ce qu'on voulut ; mais, revenu à Florence, il réunit dans un livre (1632) toutes les preuves de la vérité du système. Ce bel ouvrage ayant été déféré à l'Inquisition, Galilée, âgé de 70 ans, dut abjurer à genoux devant ce tribunal sa prétendue hérésie (1633). Après cette abjuration par laquelle il avait évité le bûcher, il fut gardé quelque temps dans une demi-captivité, et resta toujours sous l'étroite surveillance de l'Inquisition. Il mourut aveugle (1564-1642). V. E pur si muove (*Partie rose*).

Galilée.

GALIMAFRÉ, pitre qui eut une grande vogue sous l'Empire et la Restauration, avec son ami Bobèche. V. Bobèche.

GALIMARD [*mar*] (Nicolas-Auguste), peintre français, né à Paris (1813-1880).

GALITZINE, famille russe, qui descend des grands princes de Lituanie. Elle a fourni un grand nombre de généraux, d'hommes d'Etat et de littérateurs distingués : Alexandre Galitzine, feld-maréchal (1718-1783) ; — Augustin Galitzine, littérateur (1823-1875).

GALL (*saint*), disciple de saint Colomban et fondateur du monastère de son nom, en Suisse (551-646). Fête le 16 octobre.

GALL (François-Joseph), médecin allemand, inventeur de la phrénologie (1758-1828).

GALLAIT [*lè*] (Louis), peintre belge d'histoire, né à Tournai (1810-1887).

GALLAND [*lan*] (Antoine), orientaliste français, né à Rollot (Somme), traducteur des *Mille et une Nuits* (1646-1715).

GALLAND (Pierre-Victor), peintre et décorateur français, né à Genève (1822-1892).

GALLAS, peuple de la Nubie, au S. de l'Abyssinie, croisement d'Ethiopiens et de nègres.

GALLAS [*lâss*] (Matthias *de*), général autrichien, qui se distingua pendant la guerre de Trente ans et découvrit à l'empereur les projets ambitieux de Wallenstein (1584-1647).

GALLE, famille de graveurs hollandais, dont les plus fameux sont Philippe (1537-1612) et Corneille (1576-1630).

GALLE (André), graveur en médailles français, né à Saint-Etienne (1761-1844).

GALLES (*pays de*) [en angl. *Wales*], partie de la Grande-Bretagne à l'O. de l'Angleterre ; 2.207.000 h. (*Gallois*). Sol montagneux, magnifiques herbages, richesse extraordinaire en houille, fer, cuivre. Métallurgie active. Jadis indépendant, le pays de Galles ne devint partie intégrante de l'Angleterre que sous le règne de Henri VIII (1536). La vieille langue celtique s'y est conservée. V. pr. *Caernarvon, Cardigan, Cardiff.*

GALLES (*prince de*), titre que prend en Angleterre l'héritier présomptif du trône.

GALLES DU SUD (*Nouvelle-*). V. NOUVELLE-GALLES DU SUD.

GALLET [*lè*] (Louis), littérateur français, auteur d'un grand nombre de livrets d'opéra, né à Valence (Drôme) [1835-1898].

Gallia christiana (*la Gaule chrétienne*), histoire ecclésiastique de la France, savant ouvrage entrepris par les bénédictins, notamment Scévola et Louis de Sainte-Marthe (XVIIe et XVIIIe siècles).

Gallicanisme. Ce mot s'emploie pour désigner l'ensemble des franchises et des libertés, ainsi que des maximes de conduite à l'égard du saint-siège, que l'Eglise de France, tout en restant sincèrement attachée à la foi catholique, a longtemps conservées de son organisation primitive. Les doctrines gallicanes placent l'infaillibilité non dans le pape seul, mais dans le corps épiscopal tout entier uni à son chef ; elles proclament l'autorité suprême des conciles généraux et celle des saints canons dans le gouvernement de l'Eglise ; elles établissent hautement une distinction entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Ces doctrines ont été résumées dans la déclaration du clergé de France, en 1682, rédigée par Bossuet et dite *déclaration des Quatre articles*. On donne par opposition le nom d'*ultramontains* à ceux qui, ne partageant pas ces doctrines, prétendent que le pape est supérieur aux conciles généraux.

GALLIEN [*li-in*], empereur romain, né en 235. Il régna de 260 à 268. Lettré et philosophe, il montra une grande faiblesse et laissa un certain nombre de provinces se donner des empereurs particuliers. Il périt assassiné.

GALLIENI (*Joseph*-Simon), général et administrateur français, né à Saint-Béat, m. à Versailles (1849-1916). Il se distingua au Soudan, et organisa Madagascar. Gouverneur de Paris en 1914, il coopéra à la victoire de la Marne. Nommé maréchal, à titre posthume, en 1921.

M^al^ Gallieni.

GALLIFFET [*fè*] (Gaston-Alexandre-Auguste *de*), général français, né et mort à Paris (1830-1909). Il se distingua à la journée de Sedan, à la tête des chasseurs d'Afrique ; ministre de la Guerre en 1901.

GALLI-MARIÉ (Mme), cantatrice française distinguée, créatrice de *Mignon* et de *Carmen*, née à Paris (1840-1905).

GALLIPOLI, v. de la Turquie, en Europe, sur le détroit du même nom qui fait partie des *Dardanelles* ; 14.000 h. Il y a eu un *front de Gallipoli* en 1915 et 1916, alors qu'Anglais et Français essayèrent de forcer par mer, puis par terre, le passage des Dardanelles défendu par les Turco-Allemands.

GALLIPOLI, v. d'Italie (prov. de Lecce), au bord du golfe de Tarente et sur un îlot rocheux ; 1.500 h. Pêche active du thon. Huile d'olive.

GALLOCHE (Louis), peintre d'histoire français, né à Paris (1670-1761).

GALLO-ROMAIN [*min*], habitant de la Gaule romaine.

GALLOWAY [*ou-è*], presqu'île du sud-ouest de l'Ecosse, au N. du golfe de Solway.

GALLUS [*luss*], poète latin ami de Virgile (66-26 av. J.-C.). Ses *Elégies* sont perdues.

GALLUS, empereur romain de 251 à 253.

GALSWINTHE ou **GALESWINTHE**, fille d'Athanagilde, sœur de Brunehaut et deuxième femme de Chilpéric Ier : elle périt étranglée à l'instigation de Frédégonde, en 568.

GALVANI (Louis), célèbre physicien et médecin, né à Bologne. Le hasard le mit sur la trace d'une des plus belles découvertes de la physique moderne. Un jour, un de ses aides ayant observé une contraction violente chez une grenouille fraîchement tuée, ce phénomène fut attribué à l'influence d'une machine électrique qui fonctionnait à proximité. Galvani poursuivit des recherches dans ce sens, et, ayant suspendu des grenouilles dépouillées à un balcon de fer, par des crochets de cuivre passés dans les nerfs lombaires, il vit ces grenouilles agitées de contractions convulsives toutes les fois que leurs membres venaient à toucher le fer. Il donna de ce fait une interprétation aujourd'hui abandonnée, qu'il fondait sur l'hypothèse d'une électricité animale, les muscles et les nerfs jouant le rôle des deux armatures d'un condensateur. Volta, en reprenant et discutant les expériences de Galvani, arriva à formuler l'hypothèse d'une électricité de contact des métaux, hypothèse aujourd'hui acceptée (1737-1798).

Galvani.

GALVESTON, port des Etats-Unis (Texas), dans l'*île de Galveston* et à l'entrée de la baie du même nom, formée par le golfe du Mexique ; 44.000 h. Exportation de coton.

GALWAY [*ou-è*], comté d'Irlande (prov. de Connaught) ; 102.000 h. Ch.-l. *Galway ;* 13.000 h.

GAMA (Vasco *de*), navigateur portugais, qui découvrit en 1498 la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, fonda les établissements de Mozambique, Sofala, Cochin, et fut vice-roi des Indes portugaises (1469-1524). V. ADAMASTOR.

Vasco de Gama.

Gamache (*les Noces de*), épisode du roman de *Don Quichotte*. Le chevalier de la Manche, accompagné de son fidèle Sancho, assiste au repas de noces d'un riche paysan nommé Gamache, repas qui peut soutenir la comparaison avec le plus copieux menu de Gargantua, et qui a passé en proverbe pour désigner un festin pantagruélique.

GAMACHES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 2.330 h. Ch. de f. N.

GAMAIN [*min*] (François), serrurier de Louis XVI, constructeur de la fameuse « armoire de fer », dont il révéla ensuite le secret (1751-1795).

GAMALIEL, Juif, membre du sanhédrin, une des lumières du rabbinisme (Ier siècle de l'ère moderne).

GAMBETTA [*ghan*] (Léon), avocat et homme politique français, né à Cahors. Il se mit en relief à la fin de l'Empire, dans les rangs du parti républicain, par son éloquente et courageuse plaidoirie dans l'affaire de la souscription Baudin et fut nommé député de Paris en 1869 ; membre du gouvernement de la Défense nationale, il fit les plus patriotiques efforts pour organiser la résistance en province. Après la guerre, son éloquence enflammée, son patriotisme, lui valurent une autorité incontestable dans le parti républicain. Il fut président de la Chambre en 1879, et président du Conseil en 1881. Ses funérailles, faites aux frais de l'Etat, furent imposantes (1838-1882).

Gambetta.

Gambetta (*Monument de*), par le sculpteur Aubé et l'architecte Boileau, élevé à Paris, place du Carrousel (1888).

GAMBIE [*ghan-bi*] (*la*), fleuve de l'Afrique occidentale ; tributaire de l'Atlantique ; 1.700 kil.

GAMBIE, colonie anglaise, sur le fleuve homonyme ; 248.000 h. ; ch.-l. *Sainte-Marie-de-Bathurst.*

GAMBIER [*ghan-bi-é* (*îles*), archipel de la Polynésie, comprenant une dizaine d'îlots: 500 h. A la France.

GAMBIER (*lord* James), amiral anglais, qui exécuta l'affreux bombardement de Copenhague en 1807 (1756-1833).

GAND [*ghan*], v. de Belgique, ch.-l. de la Flandre-Orientale, au confluent de l'Escaut et de la Lys : 165.000 h. (*Gantois*). Filatures, tissages, métallurgie. Patrie de Charles-Quint, de Quételet, etc.

GANEÇA, dieu hindou, à tête d'éléphant, de la Science et des Lettres.

Ganelon, nom d'un personnage légendaire, qui figure dans les épopées carolingiennes. Il trahit Roland dans la vallée de Roncevaux. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de *traître.*

GANGANELLI, nom de famille de Clément XIV.

GANGE (*le*), grand fleuve d'Asie, dans l'Hindoustan ; 3.100 kil. Il descend de l'Himalaya, reçoit la Djemna à Allahabad, arrose Bénarès et Patna, et se jette par un vaste delta dans le golfe du Bengale.

GANGES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur l'Hérault ; 4.080 h. (*Gangeois*). Ch. de f. P.-L.-M. Filatures de soie.

GANGRÎ, région montagneuse du Tibet méridional (Asie centrale), prolongement du Kara-Koroum.

GANNAL (Jean-Nicolas), pharmacien et chimiste français, né à Sarre-louis (1791-1852).

GANNAT [*na*], ch.-l. d'arr. (Allier), sur l'Andelot, affl. de l'Allier ; à 58 kil. S.-O. de Moulins ; 4.520 h.

GANNE (Louis), compositeur français, né à Bruxières-les-Mines (1862-1923).

GANTEAUME [*tô-me*] (Honoré), amiral français, né à La Ciotat, commanda les forces navales lors de l'expédition d'Egypte (1755-1818).

GANYMÈDE, prince troyen, fils de Tros et de la nymphe Callirhoé. Zeus, ayant pris la forme d'un aigle, l'enleva et en fit l'échanson des dieux (*Myth.*).

GAP, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 768 kil. S.-E. de Paris, sur la Luye, affl. de la Durance ; 9.660 h. (*Gapençais*). Ch. de f. P.-L.-M. Evêché. — L'arr. a 14 cant., 123 comm., 48.950 h.

GARASSE (le *Père* François), jésuite célèbre par la violence de ses discussions littéraires et philosophiques, né à Angoulême (1585-1631).

GARAT [*ra*] (Joseph), homme politique français, né à Bayonne, ministre de la Justice après Danton, sénateur sous l'Empire (1749-1833).

GARAT (Dominique-Pierre-Jean), chanteur français, neveu du précédent, né à Bordeaux (1762-1823).

GARCHES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; 5.530 h.

GARCIA Y PAREDES (Diego), homme de guerre espagnol, né à Trujillo, dont le souvenir est resté populaire dans les légendes militaires de l'Espagne (1466-1530).

GARCIA (Manuel), chanteur et compositeur espagnol, père de Mme Malibran et de Mme Viardot (1775-1832).

GARCIA GUTTIERREZ [*rès*] (Antonio), auteur dramatique espagnol, à qui l'on doit des drames romantiques de grande valeur (1813-1884).

GARCILASO DE LA VEGA, homme de guerre et poète espagnol, né à Tolède, auteur de *canciones* d'une grâce pure et mélancolique (1503-1536).

GARCILASO DE LA VEGA (Sébastien), un des *conquistadores* du Pérou, né à Badajoz. Il se fit remarquer par son humanité à l'égard des indigènes (1500-1559) ; — Son fils, historien espagnol, a laissé de précieux travaux sur le Pérou (1535-1568).

GARCIN DE TASSY (Joseph), orientaliste français, né à Marseille (1794-1878).

GARD [*ghar*] (*le*), riv. de France, affl. du Rhône r. dr.) ; 113 kil. Il est franchi par le magnifique aqueduc romain dit *pont du Gard.*

GARD [*ghar*] (*dép. du*), formé d'une partie du Languedoc oriental ; préf. *Nîmes ;* sous-préf. *Alais, Uzès, Le Vigan.* 4 arr., 40 cant., 351 comm. ; 396.178 h. 15e région militaire : cour d'appel et évêché à Nîmes. Il doit son nom à la rivière qui l'arrose.

GARDAFUI (*cap*). V. GUARDAFUI.

GARDANE ou **GARDANNE** (Claude-Mathieu *de*), général français (1766-1817).

GARDANNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône),

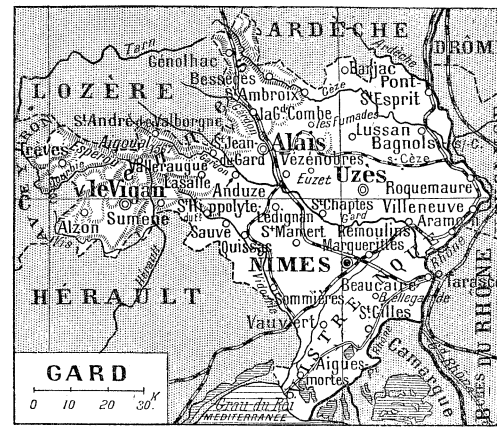

arr. d'Aix ; 5.300 h. (*Gardannais*). Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Forbin.

GARDE (*lac de*), lac du N. de l'Italie, entre les prov. de Brescia et de Vérone ; 300 kil. carr. Le Mincio sort de ce lac. Beaux paysages.

GARDE-FREINET (*La*), comm. du Var, arr. de Draguignan ; 1.435 h. Vestiges sarrasins.

GARDINER [*nèr*] (Stephen), prélat et grand chancelier d'Angleterre, un des plus rudes adversaires de la Réforme ; né entre 1483 et 1490 ; m. en 1550.

GARENNE - COLOMBES (*La*), comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 18.510 h. Ch. de f. Et.

GARFIELD (*fild*') (James-Abraham), président des Etats-Unis, assassiné par un fanatique (1831-1881).

Gargamelle, femme de Grandgousier et mère de Gargantua, dans le livre de Rabelais, d'une grosseur monstrueuse et d'un appétit extraordinaire.

Gargantua, principal personnage et titre d'un livre fameux où Rabelais a mis tout son esprit, une raillerie mordante et un scepticisme moqueur dont on n'a pas retrouvé le secret Gargantua, dans lequel plusieurs commentateurs ont voulu voir une caricature de François Ier, est resté un nom populaire pour désigner un homme aux appétits sensuels insatiables.

GARIBALDI (Joseph), patriote italien, né à Nice. Il combattit pour l'unification de l'Italie, d'abord contre l'Autriche, puis contre le royaume de Naples (expédition des Mille) et la papauté, et vint en 1870-1871 mettre son épée au service de la France (1807-1882).

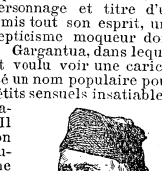
Garibaldi.

GARIGLIANO (*le*), fleuve d'Italie, qui se jette dans le golfe de Gaëte ; 158 kil. Sur ses bords, Gonzalve de Cordoue battit les Français (1503), et Bayard défendit seul un pont de ce cours d'eau contre toute une avant-garde ennemie espagnole.

GARLIN, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, non loin du Lées ; 1.110 h.

GARNERAY [*rè*] (Jean-François), peintre français. Il dessina le portrait de Charlotte Corday avant

son exécution (1753-1837); — Son fils, Louis, peintre de marine et mémorialiste, né à Rouen (1783-1857).

GARNIER [*ni-é*] (Robert), poète tragique français, auteur de nombreuses tragédies qui ne sont pas sans mérite : *Hippolyte*, *Marc-Antoine*, etc.; né à La Ferté-Bernard (Sarthe) [1534-1590].

Ch. Garnier.

GARNIER (Germain *comte de*), économiste français, pair de France et ministre d'État sous la Restauration, né à Auxerre (1754-1821).

GARNIER (Adolphe), philosophe spiritualiste français, né à Paris (1801-1864).

GARNIER (Clément-Joseph), économiste français de l'école libre-échangiste, né à Beuil [Alpes-Maritimes] (1813-1882).

GARNIER (Charles), architecte français, né à Paris. Son chef-d'œuvre est l'Opéra de Paris (1825-1898).

GARNIER (Francis), marin français, explorateur du Mékong (1869) et conquérant du delta du Tonkin, dont il paya de sa vie l'acquisition pour la France (1839-1873).

GARNIER-PAGÈS [*jèss*] (Etienne-Joseph-Louis), homme politique français, chef du parti républicain sous Louis-Philippe, né à Marseille (1801-1841).

GARNIER-PAGÈS (Louis-Antoine), frère du précédent, né à Marseille, membre du gouvernement provisoire en 1848, auteur d'une bonne *Histoire de la Révolution de 1848* (1803-1878).

Garo, héros de la fable de La Fontaine *le Gland et la Citrouille*. Garo désigne l'homme ignorant, mais prétentieux, qui juge les choses sur l'apparence et les critique à tort et à travers.

GAROFALO (*le*). V. Tisi.

GARONNE (*la*), fleuve de France, qui naît dans le val d'Aran (Pyrénées espagnoles) et se jette dans l'Atlantique; cours, 650 kil. Elle arrose les départements suivants : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde et Charente-Inférieure, et passe à Saint-Gaudens, Muret, Toulouse, Agen, Marmande, La Réole, Bordeaux, Blaye. Elle reçoit sur la rive droite l'Ariège, le Tarn grossi de l'Aveyron, le Lot, la Dordogne grossie de l'Isle; sur la rive gauche, la Save, le Gers et la Baïse. On connaît cette périphrase : *les Enfants de la Garonne*, c'est-à-dire les Gascons; on l'applique quelquefois à ceux qui ont l'habitude d'exagérer les choses. V. Gironde.

GARONNE (*canal latéral à la*), de Toulouse à Castets (Gironde); 193 kil.

Garrick.

GARONNE (*dép. de la Haute-*), dép. formé d'une partie de la Gascogne et du Lauraguais, petit pays du Languedoc; préf. *Toulouse*, sous-préf. *Muret*, *Saint-Gaudens*, *Villefranche-de-Lauraguais*. 4 arr., 39 cant., 589 comm., 24.580 h. 17e région militaire; cour d'appel et archevêché à Toulouse. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Garonne*.

GARRICK (David), acteur anglais; il triompha dans les plus beaux rôles de Shakespeare (1717-1779).

GARRIGUES [*ri-ghe*] (*monts*), ramification des Cévennes dans le dép. de l'Hérault (300 à 450 m. d'alt.).

GARTEMPE [*tan-pe*] (*la*), riv. de France, affl. g. de la Creuse; 190 kil.

GARVE (Christian), philosophe allemand, né et mort à Breslau (1742-1798).

GARY, v. des Etat-Unis (Indiana), au bord du lac Michigan; 55.000 h.

GASCOGNE, ancienne prov. de France, qui avait *Auch* pour chef-lieu. Après avoir été longtemps gouvernée par des ducs indépendants, elle fut définitivement conquise par Charles VII en 1453 et réunie presque tout entière à la couronne. Une partie ne fut annexée qu'à l'avènement de Henri IV. Son territoire a formé les dép. des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Landes et une partie de ceux des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne. (Hab. *Gascons*.)

GASCOGNE [*golfe de*], formé par l'Atlantique, entre la France et l'Espagne.

GASCOIGNE (William), célèbre magistrat anglais, né vers 1350, mort en 1419; célèbre par sa résistance au prince de Galles, plus tard Henri V.

GASCOIGNE (George), poète anglais, né vers

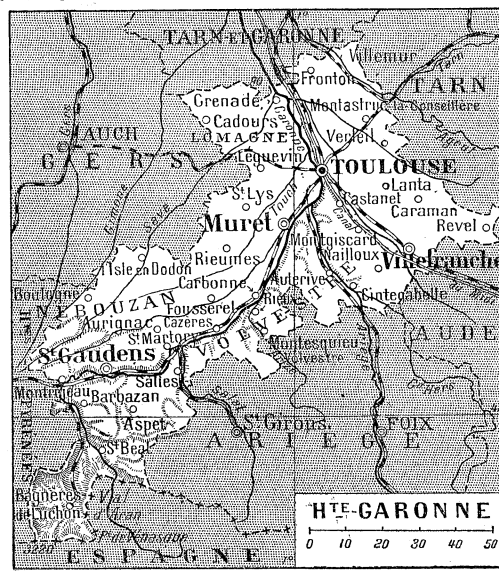

1536, mort en 1577; auteur de la première comédie anglaise écrite en prose.

GASKELL (Elisabeth), romancière anglaise, née à Londres (1810-1865).

GASPARIN (Thomas-Augustin *de*), conventionnel, né à Orange, membre du Comité de Salut public (1754-1793); — Son fils Adrien, agronome, né à Orange, fut ministre de l'Intérieur sous Louis-Philippe (1773-1862); — Son petit-fils Agénor, publiciste (1810-1871).

GASSENDI [*sin*] (l'*abbé* Pierre), mathématicien, philosophe matérialiste français, célèbre par ses attaques contre la philosophie d'Aristote, né à Champtercier (Basses-Alpes). Il fut le plus illustre des *libertins* du XVIIe siècle (1592-1655).

Gassendi.

GASSENDI (J.-J. Basilien *de*), général français, pair de France sous la Restauration (1748-1828).

GASSION (Jean *de*), maréchal de France, né à Pau. Il se distingua à Rocroi, et fut blessé mortellement à l'attaque de Lens (1609-1647).

GASSNER [*nèr*] (Jean-Joseph), curé et thaumaturge suisse (1727-1779).

GASTEIN, bourg d'Autriche (prov. de Salzbourg), dans les Hohe Tauern ; 2.240 h. Sources minérales.

Gaster [*ghas-tèr*] (*Messer*), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. *Gaster* est un mot grec qui signifie *ventre, estomac*. Messer Gaster figure aussi dans la fable de La Fontaine *les Membres et l'Estomac*.

Gaztibelza, personnage créé par Victor Hugo, dans une ballade restée populaire : musique de Monpou.

GASTON DE FOIX. V. Foix.

Gastronomie (*la*) ou *l'Homme des champs à table*, poème en quatre chants, par Berchoux (1800), dans lequel il faut voir moins un traité didactique qu'un badinage spirituel et facile. C'est dans cet ouvrage que se trouvent ces vers souvent cités :

Un dîner sans façon est une perfidie.
Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.

GATA (*sierra de*), massif montagneux du S.-O. de l'Espagne, s'achevant au *cap de Gata*, à l'E. de l'Almeria.

GATCHINA, v. de Russie (gouv. de Petrograd) ; 15.000 h. Résidence impériale.

GATESHEAD, v. d'Angleterre (Durham), sur la Tyne, en face de Newcastle dont elle est pour ainsi dire un faubourg ; 118.000 h. Métallurgie.

GATIEN [*si-in*] (*saint*), 1er évêque de Tours, martyr (250). Fête le 18 décembre.

GÂTINAIS [*nè*], anc. pays de France, divisé en *Gâtinais orléanais*, ch.-l. *Montargis*, et *Gâtinais français*, ch.-l. *Moret*. Il correspond à la plus grande partie des dép. de Seine-et-Marne et du Loiret. Pays bas et marécageux, traversé par le Loing. Apiculture, miel renommé.

GATTEAUX [*tô*] (Jacques-Edouard), sculpteur et graveur français de mérite, né à Paris (1788-1881).

GATTINARA (Mercurino *de*), magistrat et diplomate bourguignon, conseiller de Charles-Quint 1465-1530).

GAUBIL [*ghô*] (Antoine), missionnaire français, né à Gaillac, très versé dans la connaissance de la littérature chinoise (1689-1759).

GAUCHER [*ghô-ché*] (*saint*), ermite normand, né à Meulan (1060-1140). Fête le 9 avril.

GAUCHER DE CHÂTILLON, connétable de France, un des fidèles serviteurs de Philippe le Bel, tué à la bataille de Cassel (1250-1328).

GAUCHOS, nom sous lequel on désigne les éleveurs des pampas de la république Argentine.

Gaucho.

GAUDENZ-DORF [*ghô*], v. d'Autriche (Basse-Autriche), sur la Wien ; sources sulfureuses ; 13.000 h. Faubourg de Vienne.

GAUDIN [*ghô*] (Martin-Michel-Charles), habile financier, né à Saint-Denis, auteur du système actuel de contributions directes, et exécuteur du cadastre ; nommé duc de Gaëte en 1809 (1756-1841).

Gaudissart [*ghô-di-sar*], type le plus achevé et le plus amusant de cette variété du commerçant qu'on nomme commis-voyageur. Créé par H. de Balzac dans *l'Illustre Gaudissart*.

GAULE [*ghô-le*]. Les anciens désignaient sous ce nom deux régions particulières : la *Gaule Cisalpine* (en deçà des Alpes, par rapport aux Romains), comprenant l'Italie septentrionale, qui fut longtemps occupée par des tribus gauloises, et la *Gaule Transalpine* (au delà des Alpes), vaste contrée située entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin. Habitée par un grand nombre de peuplades belliqueuses rivales, Celtes ou Gaulois, Ibères, Kimris, etc., beaucoup plus boisée qu'elle ne l'est aujourd'hui, cette contrée fut soumise par César de 58 à 50 av. J.-C. et divisée par Auguste en quatre provinces : *Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise* et *Belgique*. La préfecture des Gaules était la plus importante de l'empire. La Gaule jouit, pendant tout le temps de la domination romaine, d'une réelle prospérité. Les Romains la protégèrent longtemps contre les invasions germaines, y développèrent les travaux publics, et de grandes villes s'y créèrent : Lyon, Arles, Toulouse, Bordeaux, Cenabum (*Orléans*), Lutèce, etc. Elle fut envahie au ve siècle par les Wisigoths, les Burgondes et les Francs, qui en restèrent les principaux possesseurs ; la France, la Belgique, la Suisse et une partie de l'Allemagne occupent aujourd'hui le territoire de l'ancienne Gaule Transalpine.

Guerriers gaulois.

Gaule romaine (*Géographie de la*), par A. Desjardins, travail important de géographie historique.

Gaule (*Géographie de la*) au vie siècle, par A. Longnon. L'auteur identifie avec une grande perspicacité les noms de lieux mentionnés par les chroniqueurs avec les noms actuels.

Gaule (*Histoire de la*), par C. Jullian, œuvre d'une érudition consommée et d'une méthode sûre (1908 et suiv.).

GAULTIER [*ghô-ti-é*] (l'*abbé* Camille), instituteur célèbre, né à Asti, l'inventeur de l'enseignement mutuel (1745-1818).

GAULTIER-GARGUILLE [*ghô-ti-é-ghar-ghi, ll* mll., *e*] (Hugues Guéru, dit), bouffon français, de la bande de Turlupin, né à Caen (1574-1634).

GAUMÂTA [*ghô*], mage perse qui, après la mort de Cambyse, se donna pour son frère Smerdis (vie siècle av. J.-C.).

GAURISANKAR [*ghô*], montagne de l'Inde (Himalaya), à la frontière du Tibet et du Népaul ; 8.580 m.

GAUSS (Charles-Frédéric), astronome et mathématicien allemand, né à Brunswick (1777-1855).

GAUSSIN (Jeanne-Catherine), tragédienne du Théâtre-Français, née à Paris (1711-1767).

GAUTAMA, nom du fondateur du bouddhisme. V. Bouddha.

GAUTHERIN (Jean), statuaire français, né à Ouroux (Nièvre) [1840-1890].

GAUTHIER [*ti-é*], dit **Sans Avoir,** gentilhomme bourguignon, qui dirigea l'avant-garde de la 1re croisade et périt avec ses bandes indisciplinées dans une bataille, près de Nicée (1097).

Th. Gautier.

GAUTIER (Théophile), poète et critique français, né à Tarbes. Parmi son œuvre très considérable et où il se montre l'apôtre convaincu du romantisme, en même temps qu'un écrivain merveilleusement habile, il faut citer ses poésies : *Emaux et Camées* ; ses romans : *le Capitaine Fracasse*, *le Roman de la Momie* et, parmi ses livres de critique : *les Grotesques* (1811-1872).

GAUTIER (Léon), paléographe français, né au Havre, auteur de *la Chevalerie*, des *Epopées françaises*, etc. (1832-1897).

GAUTIER (Armand), médecin et chimiste français, né à Narbonne (1837-1920).

GAVARNI (Sulpice-Guillaume CHEVALIER, dit), dessinateur français, collaborateur au *Charivari*, peintre spirituel et mordant de la société du temps de Louis-Philippe ; né à Paris (1804-1866).

GAVARNIE [*ni*], comm. des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès, près du *cirque de Gavarnie*, formé de rochers aux parois verticales, d'où le Gave de Pau se précipite ; 250 h.

GAVE, nom donné, dans les Pyrénées, à plusieurs cours d'eau torrentiels, parmi lesquels il faut citer : le *gave de Pau*, qui naît au Mont-Perdu, tombe dans le cirque de Gavarnie par une cascade de 450 mètres de hauteur, arrose Argelès, Lourdes, Pau, Orthez, et se jette dans l'Adour (riv. g.) à Peyrehorade ; cours 120 kil.

GAVRAY [*vrè*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances, sur la Sienne ; 1.190 h. (*Gavrians*).

GAVRES, comm. du Morbihan, arr. de Lorient ; 1.150 h. Dans la presqu'île qui, à l'est de la rade de Lorient, contient le champ de tir de la commission d'expériences de la Marine.

GAVR'INIS [*niss*], île du golfe du Morbihan. Belle allée couverte préhistorique.

Gavroche, personnage des *Misérables* de Victor Hugo. C'est le gamin de Paris, spirituel, moqueur, mais plein de bravoure et de générosité. Son nom est passé dans la langue, et l'on dit communément *un gavroche*.

GAY [*ghé*] (John), fabuliste anglais (1688-1732).

GAY (Mme Sophie), écrivain français, née à Paris, mère de Delphine Gay [Mme de Girardin]. On lui doit des romans intéressants pour la connaissance de la société du Directoire et de l'Empire : *Laure d'Esteil*, *un Mariage sous l'Empire* (1776-1852).

GAYA ou **GAJA**, v. de l'Inde (Bengale, prov. de Patna), sur le Phalgou, affl. du Gange ; 71.000 h. Soieries.

GAY-LUSSAC [*ghè-lu-sak*] (Joseph-Louis), physicien et chimiste français, né à Saint-Léonard-le-Noblat (Limousin). En sortant de l'École polytechnique, il s'attacha au laboratoire de Berthollet et découvrit la loi de dilatation des gaz connue en physique sous le nom de *loi de Gay-Lussac*. En 1804, il fit deux ascensions en ballon (la première avec Biot, la deuxième seul), pour vérifier la diminution d'intensité du couple magnétique terrestre à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère. Bientôt après, il énonça les lois de la combinaison des gaz. En collaboration avec Thénard, il montra que le chlore, appelé jusque-là acide muriatique **oxygéné,** est un corps simple (1778-1850).

Gay-Lussac.

GAZA (aujourd'hui **GHAZZEH**), v. maritime de la Palestine, célèbre dans l'histoire des Juifs ; 40.000 h. (*Gazéens*). Victoire des Anglais en 1917.

GAZA (Théodore), helléniste du début de la Renaissance italienne, né à Thessalonique (1398-1478).

Gazette de France (*la*), ou, primitivement, **la Gazette,** journal fondé par Théophraste Renaudot, en 1631, sous le patronage de Richelieu ; cette feuille, la première qui soit sortie des presses françaises, existe encore aujourd'hui et représente les principes royalistes.

GAZNÈVIDES. V. GHAZNÉVIDES.

Gazza ladra (*la*) [*la Pie voleuse*], opéra en deux actes, paroles de Gherardini (traduites en français par Castil-Blaze), musique de Rossini (1817), pleine d'inspiration et abondant en détails ingénieux.

GÉANTS [*jé-an*] (*monts des*) ou **RIESEN-GEBIRGE,** massif montagneux d'Allemagne et de Tchécoslovaquie, entre la Silésie et la Bohême, et où l'Elbe prend sa source (1.601 m.).

GEAUNE [*jô-ne*], cn.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever, non loin du Bas ; 630 h.

GEBHART [*gné-bar*] (Emile), littérateur français, né à Nancy en 1839, m. à Paris en 1908 ; membre de l'Académie française. Auteur de travaux remarquables sur l'Italie de la Renaissance, sur Rabelais, etc.

GÉDÉON, cinquième juge des Hébreux, vainqueur des Madianites. (*Bible.*)

GÉDOYN (l'*abbé* Nicolas), traducteur français de Quintilien et de Pausanias, né à Orléans (1667-1744).

GÉDROSIE [*zî*], contrée de la Perse ancienne, appelée aujourd'hui *Mekran*.

GEELONG, v. d'Australie (Victoria) ; 34.000 h. Industrie lainière, port de commerce.

GEESTEMUNDE, v. d'Allemagne (Prusse), à l'embouchure de la *Geeste* dans l'estuaire du Weser ; 24.500 h. Port.

GEFFROY (Edmond-Aimé-Florentin), artiste dramatique français, né à Maignelay (Oise). Il fut en même temps un peintre de valeur (1804-1895).

GEFFROY (Mathieu-Auguste), historien français, né à Paris (1820-1895).

GEFLE, v. de Suède, sur la *Geflea ;* 37.800 h. Métallurgie. La province ou *lân* de *Gefle* ou *Gefleborg* a 268.000 h.

GEIBEL [*bèl*] (Emmanuel *de*), poète lyrique et dramatique allemand, né à Lubeck (1815-1884).

GEISPOLSHEIM, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Erstein, sur l'Ehn ; 2.020 h.

GEISSLER [*gha-is-lèr*] (Henri), physicien allemand, né à Igelshieb, auteur de travaux remarquables sur les phénomènes de décharge électrique dans l'air raréfié (*tubes de Geissler*) (1814-1879).

GÉLA, v. de la Sicile ancienne, colonie de Rhodes, prise et pillée par Amilcar.

GÉLASE Ier (*saint*), pape de 492 à 496 ; — GÉLASE II, pape de 1118 à 1119.

GELBOÉ, montagne de la Palestine, où la Bible place la mort de Saül (au. *Djibo*).

GELÉE (Claude). V. LORRAIN.

GÉLIMER [*mèr*], dernier roi des Vandales, vaincu par Bélisaire en 534, après deux ans de règne.

GELLERT [*ghè-lèrt*] (Christian), fabuliste et moraliste allemand, auteur de fables et de contes très estimés (1715-1769).

GÉLON, tyran de Géla et de Syracuse de 484 à 478 av. J.-C., vainqueur des Carthaginois.

GÉLONS [*lon*], ancien peuple de la Sarmatie.

GELOS [*loss*], comm. des Basses-Pyrénées (arr. de Pau), sur le gave de Pau ; 1.720 h. Vins.

GELSENKIRCHEN [*chèn*], v. d'Allemagne, en Prusse (Westphalie) ; 169.000 h.

GÉMEAUX [*mô*] (*les*), troisième signe du zodiaque, correspondant au mois de mai. Constellation zodiacale, qui doit son nom à ses deux principales étoiles : *Castor* et *Pollux*.

GÉMIER (Firmin), acteur français, au talent souple, directeur de l'Odéon, né en 1865.

GEMMI, col des Alpes Bernoises, au N.-O. de Louèche-les-Bains.

GÉMOZAC [*zak*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 2.370 h. Ch. de f. Et.

GENAPPE, v. de Belgique (Brabant-Méridional), sur la Dyle ; 2.000 h.

GENÇAY [*jan-sè*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray ; 1.020 h.

Gendre de Monsieur Poirier (*le*), spirituelle comédie en quatre actes d'Emile Augier et Jules Sandeau, où les auteurs montrent la bourgeoisie ambitieuse aux prises avec les traditions nobiliaires (1854).

GENDREY [*jan-drè*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle ; 410 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Généralife, palais des rois maures, près de l'Alhambra, à Grenade, curieux spécimen d'architecture arabe. Magnifiques jardins.

Généralité, nom des circonscriptions financières de la France avant 1789.

Genera plantarum, traité de botanique, par Jussieu ; ouvrage qui a produit, selon Cuvier, la même révolution dans les sciences d'observation que la *Chimie* de Lavoisier dans les sciences expérimentales (1789).

GÊNES, v. d'Italie, ch.-l. de province. Port sur le *golfe de Gênes*, que forme la Méditerranée ; 300.000 h. (*Génois*). Aspect magnifique et imposant, port très commerçant, superbes palais ; musées contenant des œuvres d'arts d'un prix inestimable. Fondée par les Ligures, Gênes fut au moyen âge la capitale d'une république qui lutta honorablement contre la prépondérance commerciale de Venise. Elle fut bombardée par ordre de Louis XIV en 1684, devint en 1798 capitale de la république Ligurienne, et fut in-

corporée à l'Empire français en 1805. En 1800, Masséna y soutint un siège mémorable contre les Anglais et les Autrichiens.

GÉNÉSARETH (*lac de*). V. TIBÉRIADE.

GENÈS (*saint*), évêque de Clermont; m. vers 662. Fête le 3 juin.

Genèse (du gr. *genesis*, génération), le premier livre du Pentateuque et de la Bible, comprenant le récit de la création et l'histoire primitive jusqu'à la mort de Joseph et à la naissance de Moïse.

GENEST [*je-nè*] (*saint*), mime romain, martyr sous Adrien, en 286 ou 303. Il est le sujet de la tragédie de Rotrou: *le Véritable saint Genest* (1646). Fête le 26 août.

GENÈVE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de ce nom; sur les bords du lac Léman, à 626 kil. S.-E. de Paris: 135.000 h. (*Genevois*). Université fondée par Calvin; bibliothèques, musées, industrie active: horlogerie, instruments de précision. Belles promenades. Patrie de J.-J. Rousseau, Necker, Toepffer, Sismondi, de Candolle, Pradier. — Le cant. a 171.600 h.

GENÈVE (*lac de*) ou **LÉMAN**, au sud-ouest de la Suisse, entre les Alpes de Savoie et le Jura, traversé par le Rhône. Situé à 375 mètres d'altitude, il a une longueur de 70 kil. sur une largeur moyenne de 12 kil. et 152 de pourtour; sa plus grande profondeur est de 330 m. Ses rivages sont célèbres par la beauté des sites.

GENEVIÈVE (*sainte*), née à Nanterre, patronne de Paris; elle donna aux habitants de cette ville (alors *Lutèce*) l'assurance qu'ils n'auraient rien à souffrir de la part d'Attila, et sa parole se réalisa (420-512). Fête le 3 janvier.

Geneviève (*l'Enfance de sainte*), remarquables fresques de Puvis de Chavannes, au Panthéon (1876).

Geneviève (*abbaye de Sainte-*), fondée en 508 par Clovis sur une colline de Paris. L'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, ou génovéfains, fut réformé en 1634 par le cardinal de La Rochefoucauld. La bibliothèque des génovéfains, confisquée en 1791, a été ouverte au public sous le nom de bibliothèque Sainte-Geneviève.

Geneviève de Brabant, heroïne d'une vieille légende qui remonte au Ve ou au VIe siècle et qui a donné naissance à une complainte très populaire. Le sujet tragique de Geneviève de Brabant a inspiré plusieurs écrivains français et allemands.

GENÈVRE (*col du Mont-*), col des Alpes Cottiennes, entre Briançon et Suse; 1.860 m.

GENGIS-KHAN [*jin-jiss*], conquérant tartare, fondateur du premier empire mongol (1154-1227).

Génie des Arts (*le*), belle sculpture de haut-relief d'Antonin Mercié, guichet du Louvre, en face du pont des Saint-Pères.

Génie du christianisme, ouvrage célèbre de Chateaubriand, qui a pour objet de prouver l'excellence de la religion chrétienne par sa beauté poétique (1802).

GÉNIN (François), érudit français, né à Amiens (1803-1856).

GENLIS [*jan-liss*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1.095 h. Ch. de f. P.-L.-M.

GENLIS (Mme Stéphanie-Félicité *de*), institutrice des enfants du duc d'Orléans, Philippe-Egalité, auteur d'ouvrages estimés sur l'éducation, née près d'Autun (1746-1830).

GENNES, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; près de la Loire; 1.310 h.

GENNEVILLIERS, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 18.120 h.

GENOLHAC [*lak*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais, près de la Gardonnette; 1.080 h. Ch. de f. P.-L.-M.

GENOUDE (*l'abbé* Antoine-Eugène), publiciste français, né à Montélimar (1792-1849).

GENSÉRIC [*jin-sé-rik*], roi des Vandales. Il conquit l'Afrique, où il fonda un vaste empire (428-477).

GENSONNÉ [*jin*] (Armand), conventionnel girondin, né à Bordeaux; m. sur l'échafaud (1758-1793).

GENTIL-BERNARD [*jan*] (Pierre-Auguste BERNARD, dit), poète français, né à Grenoble, auteur de *l'Art d'aimer* (1708-1775).

GENTILLY [*jan-ti. ll* mll., *i*], comm. du dép. de la Seine, près de Paris (arr. de Sceaux), sur la Bièvre; 14.030 h. (*Gentilliens*). Tanneries.

GENTIOUX [*jan-si-ou*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, sur le *plateau de Gentioux*; 1.060 h.

GENTZ (Frédéric *de*), publiciste et diplomate prussien, ennemi acharné de la France (1764-1832).

GEOFFRIN [*jo*] (Mme Marie-Thérèse), femme célèbre par son esprit, née à Paris. Elle tint un salon très fréquenté par les Philosophes (1699-1777).

GEOFFROI Ier, duc de Bretagne de 992 à 1008; — GEOFFROI II, duc de Bretagne de 1171 à 1186.

GEOFFROI Ier, duc d'Anjou, de 958 à 986; — GEOFFROI II, *Martel*, comte d'Anjou de 1040 à 1060; — GEOFFROI III, comte d'Anjou de 1060 à 1068; — GEOFFROI IV, *Plantagenet*, duc d'Anjou de 1129 à 1151 et duc de Normandie en 1144, gendre de Henri d'Angleterre.

GEOFFROY (Etienne-François), médecin et chimiste français, membre de l'Académie des sciences, né à Paris (1672-1731).

GEOFFROY (Julien-Louis), critique français, né à Rennes, auteur d'un célèbre *Cours de littérature dramatique* (1743-1814).

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Etienne), illustre naturaliste français, né à Etampes, mort à Paris. Nommé à vingt et un ans professeur de zoologie au Muséum, il y ouvrit le premier cours professé en France sur cette science. Il créa la Ménagerie du Jardin des Plantes, enrichit les collections par voie d'échanges avec l'étranger, et fit partie de la commission scientifique qui accompagna Bonaparte en Égypte. Ses nombreux travaux se rattachent tous à une même idée: l'unité de composition organique, conception qui le conduisit à découvrir un véritable système dentaire chez les oiseaux, à signaler les analogies entre les squelettes de tous les vertébrés, à considérer la tête comme formée d'un ensemble de vertèbres. Il créa enfin l'embryologie, et sut retrouver dans les formes bizarres des monstres les parties constituantes des êtres normaux (1772-1844); — Son fils ISIDORE a continué ses travaux et son enseignement (1805-1861).

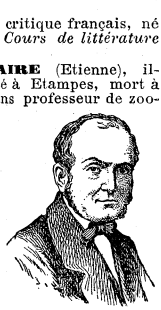

Geoffroy St-Hilaire.

Géographie de Strabon, grand ouvrage historique, descriptif et statistique sur le monde ancien, particulièrement sur le monde méditerranéen (Ier siècle apr. J.-C.).

Géographie de Ptolémée. C'est l'œuvre de géographie mathématique la plus importante que nous ayons conservée de l'antiquité.

George V.

Géographie universelle, par Elisée Reclus (1875-1891). Véritable monument géographique; l'auteur étudie à la fois la constitution du sol, ses productions et les mœurs des habitants de chaque pays.

GEOK-TÉPÉ ou **GHEUK-TÉPÉ**, v. du Turkestan russe, en Transcaspie, au pied du Kopet-Dagh; 30.000 h.

Mlle George.

GEORGE Ier, né en 1660 à Osnabrück, roi d'Angleterre de 1714 à 1727, le premier de la dynastie de Hanovre, encore actuellement régnante; — GEORGE II, roi d'Angleterre de 1727 à 1760; — GEORGE III, roi d'Angleterre de 1760 à 1820; — GEORGE IV, fils du précédent, régent en 1810, roi de 1820 à 1830; — GEORGE V, roi d'Angleterre (1910), né en 1865, fils et successeur d'Edouard VII. A changé le nom de la dynastie au cours de la Grande Guerre en celui de *dynastie de Windsor*.

GEORGE (Mlle), tragédienne française, née à Bayeux, morte à Paris. Elle se distingua à la Comé-

die-Française dans le répertoire tragique classique et les premiers drames romantiques (1787-1867).

George Dandin, comédie en trois actes et en prose, de Molière (1668). C'est dans cette pièce si amusante que le grand comique met en relief la folie commise par un homme qui épouse une femme d'une condition supérieure à la sienne. Le personnage de George Dandin est devenu proverbial pour caractériser un époux obligé de souffrir patiemment toutes les extravagances de sa femme. Les écrivains rappellent souvent aussi cette réflexion qu'il s'adresse à lui-même : « *Tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu* », pour faire entendre qu'on ne doit s'en prendre qu'à soi d'une faute qu'on s'est obstiné à commettre malgré tous les conseils,

GEORGE (*David* LLOYD), homme politique anglais, né à Manchester en 1863. Premier ministre de 1914 à 1922.

GEORGES [*jor-je*] (*saint*), prince de Cappadoce, martyrisé sous Dioclétien en 303, honoré surtout en Angleterre et en Russie. Fête le 23 avril.

GEORGES Ier, roi de Grèce, fils de Christian IX de Danemark, né en 1845, couronné en 1863, assassiné en 1913 à Salonique. Son fils, Constantin Ier, lui succéda.

Georges (*ordre de Saint-*), ordre russe, fondé en 1769 par Catherine II pour récompenser le mérite militaire. Le ruban est à sept raies égales : quatre jaunes et trois noires.

GEORGETOWN (*djor-je-ta-oun*), anc. ville des Etats-Unis, district de Columbia, actuellement unie à Washington.

GEORGETOWN, v. des Straits Settlements, dans l'île de Pinang ; 101.000 h.

GEORGETOWN ou **DEMERARA,** capit. de la Guyane anglaise ; 54.500 h.

GEORGIE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 2.894.000 h. Capit. *Atlanta.* Grande production de coton.

GEORGIE (*détroit de*), séparant Vancouver de la Colombie britannique.

GÉORGIE, pays dépendant, de 1802 à 1918, de la Russie, au S. de la chaîne du Caucase ; montagneux, mais coupé de vallées fertiles et habité par la plus belle race humaine qui soit au monde. La Géorgie forme en Transcaucasie une république théoriquement indépendante, mais en fait soumise aux soviets ; 3 millions d'h. (*Géorgiens*). Capit. *Tiflis.*

Géorgiques (*les*) ou *les Travaux de la terre,* poème didactique en quatre chants, par Virgile ; ouvrage d'économie rurale, où l'on admire une perfection littéraire continue, une infinie variété de formes, la richesse des descriptions, une sensibilité pénétrante qui anime toute la nature (Ier s. av. J.-C.).

GÉPIDES, peuple germain, qui fit partie des bandes d'Attila avant de s'établir en Dacie, où il fut, à l'instigation de Justinien, exterminé par les Lombards, après plusieurs années de guerre (VIe s.).

GER [*jèr*] (*pic de*), pic des Pyrénées, situé près des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) ; 2.612 mètres.

GÉRA, v. d'Allemagne (Thuringe), sur l'Elster Blanche ; 74.600 h.

GERACE, v. d'Italie (Calabre) ; 11.000 h. Eaux minérales sulfureuses.

GÉRANDO (Joseph-Marie, *baron de*), érudit et philosophe français, de l'école de Condillac, né à Lyon (1772-1842).

Baron Gérard.

GÉRARD [*rar*] (Balthasar), fanatique qui assassina le prince d'Orange en 1584.

GÉRARD (Michel), dit *le père Gérard,* cultivateur, né à Saint-Martin (Ille-et-Vilaine) ; fut député à la Constituante (1737-1815).

GÉRARD (*le baron* François), peintre d'histoire français, né à Rome (1770-1837).

GÉRARD (Etienne-Maurice, *comte*), maréchal de France, né à Damvillers (1773-1852). Il se distingua à Ligny (1815) et prit Anvers (1832).

GÉRARD (Jules), dit *le Tueur de lions,* officier de spahis, né à Pignans [Var] (1817-1864).

GÉRARD DE NERVAL (*Gérard* LABRUNIE, dit), poète et littérateur français, né à Paris en 1808, auteur d'œuvres originales et charmantes : *les Filles du feu, Voyage en Orient,* etc. ; fut trouvé pendu sur la voie publique, en 1855.

GÉRARDMER [*rar-mé*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié ; 7.240 h. (*Géromois*). Ch. de f. E. Fabrication de fromage, dit *géromé.* A l'O. se trouve le joli *lac de Gérardmer.*

GERBERGE, femme de Carloman (750-774).

GERBERGE, femme de Louis d'Outre-mer (913-969).

GERBERON (Gabriel), bénédictin et érudit français, né à Saint-Calais (1628-1711).

GERBERT [*bèr*]. V. SYLVESTRE II.

GERBET [*bè*] (Mgr Philippe), prélat et écrivain ecclésiastique français, évêque de Perpignan, né à Poligny (1798-1864).

GERBÉVILLER [*lé*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville ; 1.190 h. Ch. de f. E.

GERBIER-DE-JONC [*bi-é-de-jon*], sommet volcanique du Vivarais, au pied duquel la Loire prend sa source ; 1.554 mètres.

GERBILLON [*ll* mll.] (Jean-François), missionnaire en Chine, né à Verdun (1654-1707).

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), cardinal et philosophe savoisien (1718-1802).

GERGOVIE [*vi*], v. de la Gaule, dans le pays des Arvernes (Puy-de-Dôme). Vercingétorix la défendit avec succès contre César (52 av. J.-C.).

GERHARDT [*jé-rar*] (Charles-Frédéric), chimiste français, né à Strasbourg (1816-1856).

GÉRICAULT [*kô*] (J.-L.-A.-Théodore), peintre français, né à Rouen, auteur du *Radeau de la* « Méduse ». Ses ouvrages inaugurent le mouvement romantique en peinture par la hardiesse du dessin et du coloris et le pathétique des expressions (1791-1824).

Géricault.

GERING [*ghé-rin'gh*] (Ulric), imprimeur, né en Suisse ; il installa à Paris la première imprimerie ; mort en 1510.

GERLE (*dom*), chartreux, né en 1740, député de la Constituante : m. en 1801 ou 1805.

GERMAIN [*min*] (*saint*), évêque d'Auxerre, né à Auxerre ; il consacra à Dieu sainte Geneviève (390-448). L'église *Saint-Germain-l'Auxerrois,* à Paris, voisine du Louvre, lui a été dédiée. Fête le 31 juillet.

GERMAIN (*saint*), évêque de Paris, né à Autun (494-576). Fête le 28 mai.

GERMAIN (Sophie), mathématicienne française (1776-1831).

Germain-l'Auxerrois (*église de Saint-*), église de Paris, dont l'origine remonte au VIe siècle. Elle s'appelait alors Saint-Germain-le-Rond. Brûlée par les Normands, elle fut reconstruite sous le roi Robert et reçut alors son surnom d'*Auxerrois.* De style gothique, décorée jadis de magnifiques peintures, elle fut ravagée en 1831, à la suite d'une manifestation populaire ; mais elle a été depuis restaurée. Dégagée des maisons qui la masquaient, elle fait aujourd'hui face à la colonnade du Louvre. Une tour gothique, de construction récente, la raccorde à la mairie du Ier arrondissement, construite dans le même style. Une des cloches de l'église donna le signal de la Saint-Barthélemy (1572).

Germain-des-Prés (*ancienne abbaye* et *église de Saint-*), abbaye célèbre, dont l'église, une des plus anciennes de Paris, est seule debout aujourd'hui ; fondée par Childebert Ier en 558. Cette église (romane, avec quelques parties gothiques) est surtout remarquable par sa tour de façade, précieux reste de l'architecture du XIe siècle.

Germaine (*sainte*) [Germaine COUSIN], née à Pibrac, près de Toulouse (1579-1601). Son tombeau est devenu un but de pèlerinage.

GERMAINS [*min*], habitants de la Germanie. Ils appartenaient à la race aryenne, mais ils re-

présentaient un état de civilisation moins avancé que les Grecs et les Latins. Leur religion était naturaliste, et dans leur organisation sociale l'individu jouissait d'une assez grande liberté.

Germains (*Mœurs des*), ouvrage historique et tableau d'une exactitude frappante, par Tacite (IIe s.).

GERMANICUS [*kuss*], général romain de la famille d'Auguste, vainqueur d'Arminius en Germanie. Soldat énergique et vertueux, il mourut prématurément, en l'an 19 de notre ère, peut-être empoisonné par Pison. Il fut le père d'Agrippine, épouse de Claude et mère de Néron.

GERMANIE [*nî*], vaste contrée de l'Europe ancienne, aujourd'hui Allemagne. (Hab. *Germains.*)

GERMANIE (*royaume de*), fondé en 843 d'une partie de l'empire carolingien. Louis le Germanique en fut le premier roi. Il subsista jusqu'en 1024.

Germanique (*Confédération*). V. CONFÉDÉRATION.

GERMER [*jèr-mèr*] (*saint*), un des patrons du Beauvaisis, né à Vardes (605-658).

GERMERSHEIM [*ghèr-mèrs-a-îm'*], v. forte d'Allemagne (Bavière), au confluent du Rhin et du Queich ; 3.200 h.

Germinal (*journée du 12*), nom sous lequel on désigne le soulèvement des faubourgs parisiens contre la Convention (1er avril 1795).

Gérome.

Germinal, roman d'E. Zola, étude puissante de la vie des mineurs (1885).

GERMISTON, v. industrielle, de l'Union Sud-Africaine Transvaal, près de Johannisburg ; 54.000 h.

GÉRO, margrave allemand de la Marche orientale (909-965). Il apparaît dans les *Niebelungen* comme le héros de son temps.

GÉROME (Jean-Léon), peintre et sculpteur français, né à Vesoul (1824-1904); il a laissé des œuvres nombreuses et remarquables.

GERONE, v. forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. du même nom, sur l'Ona ; 15.800 h. Eaux minérales. La prov. de Gerone a 325.000 h.

Géronte (du gr. *gerôn*, vieillard), nom habituel du père ou du personnage grave de la pièce de notre ancienne comédie. Les premiers *Gérontes* n'eurent sur la scène aucune teinte de ridicule ; mais, à mesure que le respect pour la vieillesse alla s'affaiblissant, Géronte se vit peu à peu déchu de son rôle, et son nom ne désigna bientôt plus qu'un vieillard dur, avare, rabâcheur, entêté, mais pourtant d'un esprit très borné, crédule à l'excès et facile à tromper : en un mot, ce qu'en style de coulisses on nomme un *père dindon.* C'est sous ce nom de Géronte, devenu ridicule, que Molière a raillé sur la scène, en les exagérant, les faiblesses, les travers, les vices ordinaires à la vieillesse. Le nom de *Géronte* a passé dans la langue, où il désigne toujours un vieillard faible et crédule.

GERS [*jèr*] (*le*), riv. de France, qui naît sur le plateau de Lannemezan, arrose Auch, Fleurance, Lectoure, et se jette dans la Garonne (riv. g.), après un cours de 178 kil.

GERS (*département du*), département formé par la Gascogne ; préf. *Auch* ; s.-préf. *Condom, Lectoure, Lombez, Mirande.* 5 arr., 29 cant., 466 comm. ; 194.410 h. 17e région militaire ; cour d'appel d'Agen, archevêché à Auch. Ce dép. doit son nom au *Gers*, qui le traverse.

GERSON (Jean CHARLIER, dit), né à Gerson, près de Rethel, chancelier de l'Université, théologien, un des grands docteurs de son siècle, à qui fut attribuée, peut-être avec raison, l'*Imitation de Jésus-Christ* (1362-1428). Il fut l'âme du concile de Constance, et l'admiration de ses contemporains lui décerna le surnom de **Docteur très chrétien.**

GERTRUDE (*sainte*), abbesse de Nivelle, en Brabant, née en Saxe, fille de Pépin de Landen. Fête le 15 novembre.

GERTRUYDENBERG [*dèn-bèrgh*], v. des Pays-Bas (Brabant-Septentrional), à l'embouchure de la Donge ; 2.150 h. Dans cette ville furent tenues, en 1710, des conférences célèbres entre les envoyés de Louis XIV et les diplomates hollandais, qui abusèrent cruellement de la détresse de la France.

GERUZEZ [*zèz'*] (Charles), littérateur français, né à Reims (1799-1865).

GERVAIS [*vè*] et **PROTAIS** [*tè*] (*saints*), frères qui moururent martyrs à Milan, sous Néron. Fête le 19 juin.

GERVAIS (Paul), zoologiste français, né à Paris (1816-1879).

GERVAIS (Alfred-Albert), vice-amiral français, né à Provins (1837-1924).

GERVEX [*vèks*] (Henri), peintre français d'histoire et de genre, né à Paris en 1852.

GERVINUS [*ghèr-vi-nuss*] (Georges-Godefroy), historien allemand, né à Darmstadt (1805-1871), auteur d'une *Histoire du XIXe siècle depuis les traités de Vienne.*

GÉRYON, un des Géants de la mythologie grecque, lequel avait un triple corps et passait pour le plus fort des hommes. Il fut tué par Hercule.

GÉRYVILLE, fort et comm. mixte d'Algérie, dans le territ. d'Aïn-Sefra, à l'extrême sud de la prov. d'Oran ; 52.800 h.

GESNER [*ghèss-nèr*] (Conrad), naturaliste et philologue de Zurich (1516-1565).

GESNER (Mathias), philologue allemand, né à Roth (1691-1761) ; réédita le *Thesaurus* de H. Estienne.

GESSEN [*sèn*] ou **GOSHEN** [*gho-chèn*] (*pays de*), contrée de la basse Egypte, qui fut le séjour des immigrants israélites jusqu'à l'exode.

GESSI [*djè-si*] (Francesco), peintre italien, né à Bologne (1588-1625) ; élève du Guide.

GESSLER [*ghèss-lèr*], bailli qui exerça un pouvoir tyrannique sur les Suisses au nom du duc d'Autriche et qui, selon la tradition, fut tué par Guillaume Tell. V. GUILLAUME TELL.

GESSNER (Salomon), poète et paysagiste suisse, auteur d'*Idylles* et de *la Mort d'Abel* (1730-1788).

GÉTA, frère de Caracalla, né à Milan en 189.

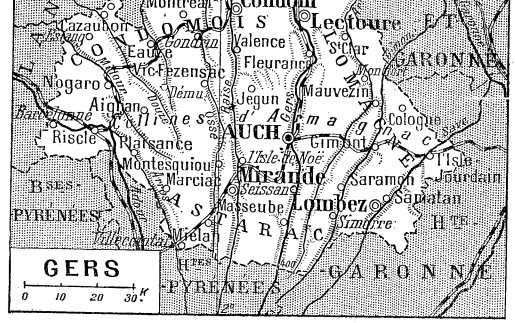

Il partagea le pouvoir avec son frère, qui le fit mettre à mort en 212.

GÈTES, peuple scythe de l'anc. Europe sud-orient., apparenté aux Daces, puis confondu avec les Goths.

GETHSÉMANI [*jèt*], village près de Jérusalem, où était le jardin des Oliviers.

GÉTULES, peuple berbère de l'Afrique ancienne, peut-être de même race que les Kabyles actuels.

GEULINCX, philosophe belge, né à Anvers, un des principaux propagateurs du cartésianisme en Hollande (1621-1669).

GEVAERT [*ghé-vart'*] (Auguste), compositeur belge, né à Huysse (Belgique) [1828-1908] ; savant musicographe ; auteur de *Quentin Durward*.

GÉVAUDAN [*vô*], anc. pays de France, dans le dép. de la Lozère, entre la Margeride et l'Aigoual. C'est dans les forêts profondes du Gévaudan que, vers l'année 1765, apparut cet animal féroce connu sous le nom de la *bête du Gévaudan* (probablement un loup de grande taille), dont toute la France s'occupa pendant quelque temps. (Hab. *Gabalitains*).

GEVREY-CHAMBERTIN [*vrè-chan*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, au pied de la Côte d'Or ; 1.440 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins renommés (*chambertin*).

GEX [*jèks*], ch.-l. d'arr. (Ain), sur le Journan, affl. du Rhône, à 108 kil. N.-E. de Bourg ; 2.036 h. (*Gessiens*). Ch. de f. P.-L.-M. L'arr. a 3 cant., 32 comm. 18.990 h. Patrie d'Emery, de Girod de l'Ain. — Le *pays de Gex* fut compris dans l'ancienne Bourgogne avant d'être rattaché à la France sous Henri IV (1601).

GHADAMES [*mèss*], v. et oasis de la colonie italienne de Libye ; 7.000 h.

GHÂT [*ghât*], oasis du Sahara, en Libye, au S.-O. du Fezzan ; 4.000 h.

GHÂTES, chaînes de montagnes du Deccan, près de la mer d'Oman (Ghâtes occidentales) et du golfe du Bengale (Ghâtes orientales) ; 1.200 à 2.000 m. d'alt.

GHAZAN-KHAN (Mahmoud), empereur mongol de la Perse (1271-1304).

GHAZIPOUR, v. de l'Inde (Calcutta), sur le Gange ; 40.000 h.

GHAZNÉVIDES ou **GAZNÉVIDES**, dynastie d'origine turque, qui régna sur l'Afghanistan, le Khorassan, etc., de 995 à 1145.

GHIBERTI (Lorenzo), sculpteur et architecte florentin, qui dirigea les travaux du Dôme de Florence (1378-1445).

GHICA ou **GHIKA**, famille d'origine albanaise, qui a donné de nombreux princes et hommes d'État aux pays moldo-valaques, du XVIIe au XXe siècle.

GHILAN, prov. septentrionale de la Perse, sur la mer Caspienne ; 200.000 h. Capit. *Recht*.

GHIRLANDAJO (Domenico), peintre de Florence, un des plus remarquables parmi les primitifs italiens (1449-1498).

GHISONI, ch.-l. dec. (Corse), arr. de Corte ; 1.570 h.

GIAC [*ji-ak*] (Pierre *de*), favori et ministre de Charles VII, célèbre par ses crimes (1380-1427).

GIACOMELLI (Hector), peintre et graveur français, né à Paris (1822-1904).

GIAFAR, vizir de la famille des Barmécides, ami du calife Haroun-al-Raschid.

GIA-LONG, empereur d'Annam ; m. en 1820.

Giaour (*le*), poème de Byron, œuvre brillante et passionnée, qui a réveillé la sympathie de l'Europe pour la Grèce opprimée (1813).

GIARD (Alfred), biologiste français, né à Valenciennes (1846-1908).

GIBBON (Edouard), historien anglais, auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (1737-1796).

Gibelins. V. GUELFES.

GIBRALTAR, v. forte, sur le détroit du même nom, à l'extrémité méridionale de l'Espagne. Elle fut prise par les Anglais en 1704, et elle est restée depuis lors en leur possession ; 17.900 h. Puissantes batteries creusées dans le roc.

GIBRALTAR (*détroit de*), entre l'Espagne et le Maroc, par lequel la Méditerranée communique avec l'Atlantique (15 kil. de large, 450 m. de profondeur). Gibraltar, à l'Angleterre, et Ceuta, à l'Espagne, en défendent les abords.

GIÉ (Pierre DE ROHAN, *maréchal de*), un des meilleurs généraux de Louis XI et de Charles VIII, qu'il sauva à Fornoue (1451-1513).

GIEN [*ji-in*], ch.-l. d'arr. (Loiret), sur la Loire ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 64 kil. S.-E. d'Orléans ; 7.800 h. (*Giennois*). — L'arr. a 5 cant., 49 comm., 50.470 h. Faïences célèbres. Patrie du conventionnel Ysabeau.

GIENS [*ji-in*] (*presqu'île de*), presqu'île rocheuse du dép. du Var, au N.-O. de Porquerolles.

GIER [*ji-èr*], rivière de France, affl. du Rhône, (riv. dr.) ; 44 kil.

GIERS (Nicolas *de*), diplomate russe, né à Radzivilof, en Finlande (1820-1895).

GIESSEN [*ghi-sèn*], v. d'Allemagne, ch.-l. de la Hesse supérieure ; 33.400 h.

Gigantomachie (c'est-à-dire *Combat des Géants*), épopée de Claudien, dont il ne reste que le début et qui paraît être une brillante amplification sur les thèmes mythologiques fournis par la Grèce.

GIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève ; 2.535 h. Patrie de Claparède.

Gigogne (*la Mère*), personnage du théâtre des marionnettes. On la représente avec une grande quantité de petits enfants, qui sortent de dessous ses jupes.

GIGOUX [*ghou*] (Jean), peintre d'histoire et illustrateur français, né à Besançon (1806-1894).

GIJON, v. d'Espagne (prov. d'Oviedo), sur une petite presqu'île de l'Atlantique ; 55.200 h. Bassin houiller. Pêche active.

GILA (*la*), rivière qui arrose, aux Etats-Unis, le Nouveau-Mexique et l'Arizona, et se jette dans le Colorado (riv. g.) ; 800 kil.

GILBERT [*bèr*] (*saint*), moine, né en Auvergne vers 1060, m. en 1152. Il accompagna Louis VII à la croisade. Fête le 3 octobre.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), poète français, né à Fontenay-le-Château (Vosges), m. à l'Hôtel-Dieu (Paris), des suites d'une chute de cheval ; auteur de satires. Les strophes de ses *Adieux à la vie* sont devenues classiques (1751-1780).

GILBERT ou **KINGSMILL** (*îles*), archipel madréporique de la Polynésie, au S.-E. des Marshall ; 30.000 h. Copra. A l'Angleterre.

Gil Blas de Santillane (*Histoire de*), roman de mœurs de Le Sage, le plus parfait ouvrage que nous offre ce genre de littérature (1715). Le héros de ce livre, Gil Blas, est resté proverbial pour désigner un jeune homme instruit et spirituel, mais vivant d'expédients plus ou moins honnêtes et sans cesse lancé dans de nouvelles aventures. Parmi les épisodes de *Gil Blas* auxquels les écrivains font aussi de fréquentes allusions, il faut citer en premier lieu celui de l'archevêque de Grenade, où Le Sage a buriné le portrait des auteurs qui professent en apparence un grand amour pour la vérité, mais qui ne veulent pas admettre le déclin de leur talent. V. ARCHEVÊQUE.

GILDAS (*saint*), fondateur du monastère de *Saint-Gildas de Rhuis* (Morbihan) ; m. en 565. Fête le 26 octobre.

Gildes, Ghildes ou **Guildes**, associations de mutualité formées au moyen âge entre les corporations d'ouvriers, de marchands ou d'artistes.

GILL (André), de son vrai nom GOSSET DE GUINES, caricaturiste français, né à Paris (1840-1885).

GILLES ou **GILLE**, type de la comédie bouffonne, sorte de Pierrot niais et poltron que Watteau a représenté dans un remarquable tableau (Louvre).

GILLET (Claude-Casimir), botaniste français, né à Dormans (Marne) (1806-1896).

GILLINGHAM [*dji-lin'-gham*], v. d'Angleterre (Kent), sur le Medway ; 51.500 h.

GILOLO ou **HALMAHERA**, la plus grande des Moluques, située à l'E. de Célèbes ; 120.000 h. ; à la Hollande.

GIMONE, riv. de France, naît dans les Hautes-Pyrénées et se jette dans la Garonne (riv. g.) ; 133 kil.

GIMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch, sur la Gimone ; 2.520 h. (*Gimontois*). Ch. de f. M. Bestiaux.

GINESTAS [*nès-tâs*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne, non loin de l'Aude ; 1.075 h.

GINGUÉNÉ (Pierre-Louis), littérateur français, né à Rennes, auteur d'une excellente *Histoire littéraire de l'Italie* (1748-1816).

GIOBERTI [*bèr*] (Vincenzo), publiciste italien, né à Turin. Ses ouvrages historiques, où il s'est montré très hostile à la France, ont beaucoup contribué à l'avènement de l'unité italienne (1801-1852).

GIOIA ou **GIOJA** (Flavio), navigateur légendaire du XIVe siècle, originaire, disait-on, d'Amalfi, et qui fut regardé longtemps comme l'inventeur de la boussole, déjà connue des Chinois.

GIORDANO (Luca), peintre napolitain dit **il Fra Presto** ; peintre élégant et habile, mais à qui fit tort sa trop grande rapidité d'exécution (1632-1705).

GIORGIONE (*le*), un des meilleurs peintres de l'école vénitienne, né à Castelfranco. On trouve chez lui de la science, de l'harmonie et du coloris (1478-1511).

GIOTTO (Angiolotto DI BONDONE, dit), peintre florentin, ami de Dante, un de plus brillants génies qui aient illustré l'art. Il introduisit dans la peinture l'expression, la passion, la vie, la grâce, le mouvement, en un mot le naturel (1266-1336).

Giotto.

GIOVANNI DA FIESOLE, surnommé **Fra Angelico** ou **le Peintre des anges,** peintre et dominicain toscan, dont les œuvres brillent par une suavité d'inspiration et de coloris inimitables (1387-1455).

GIRALDA (*la*), tour carrée de Séville, minaret d'époque mauresque, un des bijoux de l'architecture arabe en Espagne.

GIRARD [*rar*] (*l'abbé* Gabriel), grammairien français, né à Montferrand [Puy-de-Dôme] (1677-1748).

GIRARD (Jean-Baptiste), en religion *le Père Grégoire*, pédagogue suisse, né à Fribourg (1765-1850).

GIRARD (Philippe *de*), né à Lourmarin (Vaucluse). Il inventa d'abord les lampes hydrostatiques à niveau constant et les globes dépolis. Napoléon ayant, en 1810, proposé un prix pour la création de la meilleure machine à filer le lin, Philippe de Girard résolut le problème en quatre mois, mais le prix ne fut pas décerné. L'Empire tomba avant qu'un nouveau concours fût jugé, et l'inventeur, ruiné, fut un moment mis en prison pour dettes. Louis XVIII ne sut pas réparer cette injustice, et Philippe de Girard dut accepter les propositions du tsar Alexandre Ier. Il installa près de Varsovie une filature et fut nommé ingénieur en chef des usines de Pologne (1775-1845).

GIRARDET [*dè*] (Karl), peintre suisse, né au Locle (1810-1871). A sa famille appartiennent des peintres distingués qui ont travaillé en France : EDOUARD-HENRI, né à Neuchâtel (1819-1880) ; — EUGÈNE, né à Paris (1853-1907) ; — JULES, né à Paris en 1856.

GIRARDIN (Xavier, *comte de*), général et administrateur français, né à Lunéville (1765-1827) ; — ALEXANDRE, général français, frère du précédent (1776-1855).

GIRARDIN (Emile *de*), publiciste français, fils naturel d'Alexandre de Girardin, né à Paris. Polémiste de talent et très au courant des affaires, il contribua à transformer la presse en abaissant le prix des journaux et en faisant d'eux de grands organes de publicité (1806-1881) ; — GIRARDIN (Mme *de*), femme du précédent, née à Aix-la-Chapelle. Elle se fit d'abord connaître sous le nom de *Delphine Gay*. On lui doit des poésies spirituelles, des romans d'un grand talent et des comédies de valeur : *Lady Tartufe*, *La joie fait peur*, etc. (1804-1855).

Girardon.

GIRARDON (François), sculpteur français, né à Troyes, un des maîtres de la statuaire décorative et monumentale. On lui doit, notamment, le *Tombeau de Richelieu*, à la Sorbonne, et la statue équestre de *Louis XIV*, place des Victoires (1628-1715).

GIRAULT-DUVIVIER [*jô, vi-vi-é*] (Charles-Pierre), grammairien français, né à Paris, auteur de la *Grammaire des grammaires* (1765-1832).

GIRGÈH [*jè*], v. d'Egypte (Haute-Egypte), sur le Nil ; 19.900 h.

GIRGENTI, v. de Sicile, l'*Agrigente* des anciens ; 26.800 h. — La prov. a 409.000 h.

GIROD de l'Ain (Louis-Gaspard-Amédée), magistrat et homme politique français, né à Gex (1781-1847).

GIRODET-TRIOSON [*dè*] (Anne-Louis GIRODET DE ROUSSY, dit), peintre français, né à Montargis. Dessin pur, coloris brillant ; principales œuvres : *le Sommeil d'Endymion*, *le Déluge*, *l'Inhumation d'Atala*, etc. (1767-1824).

Giroflé-Girofla, opérette bouffe en trois actes, paroles de Leterrier et Vanloo, musique de Ch. Lecocq (1874) ; partition pleine de gaieté et d'entrain.

GIROMAGNY, ch.-l. de c. (Territoire de Belfort), sur la Savoureuse ; 3.020 h. (*Giromagniens.*) Fort. Ch. de f. E. Filatures de coton.

GIRONDE (*la*), nom que prend la Garonne élargie après sa réunion avec la Dordogne.

GIRONDE (*département de la*), départ. formé principalement par la Guyenne ; préf. *Bordeaux ;* sous-préf. *Bazas*, *Blaye*, *Lesparre*, *Libourne*, *La Réole*. 6 arr., 50 cant., 554 comm. ; 819.400 h. (*Girondins*). 18e région militaire ; cour d'appel et archevêché à Bordeaux. Ce département doit son nom au fleuve qui le baigne.

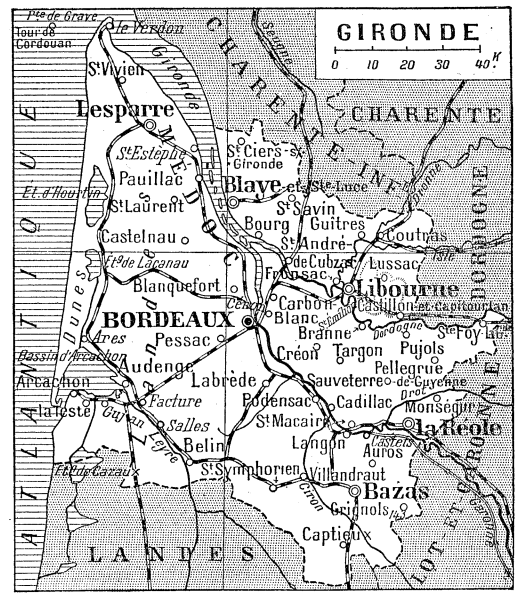

les sections de Paris (31 mai 1793), arracha leur mise hors la loi à la Convention ; la plupart périrent sur l'échafaud, le 31 octobre suivant.

Girondins (*Histoire des*), par Lamartine (1847) ; narration brillante, mais souvent romanesque des événements auxquels furent mêlés les girondins.

Girondins (*les*), tableau de P. Delaroche (1856).

GIRONE (en espagn. *Gerone*). V. GERONE.

GIRY (Arthur), érudit français, né à Trévoux, auteur d'un remarquable *Manuel de diplomatique* (1848-1899).

GISBORNE, port de la Nouvelle-Zélande, île du Nord ; 14.000 h.

GISCON, général carthaginois, mis à mort en 241 par les mercenaires de Carthage révoltés.

GISÈLE, fille de Charles le Simple, née vers 908.

GISORS [*zor*], ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys, sur l'Epte ; 5.450 h. (*Gisorciens.*) Ch. de f. Et.

GIURGIU ou **GIURGÉVO,** v. de Roumanie, sur le Danube ; 21.000 h.

GIVAROS [*ross*]. V. JIVAROS.

GIVET [*vè*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi, sur la Meuse ; 5.520 h. (*Givetois*). Métallurgie. Ch. de f. N. et E. Fort. Patrie de Méhul.

GIVORS [*vor*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, sur le Rhône ; 14.140 h. (*Givordins.*) Ch. de f. P.-L.-M. Forges, houilles, verreries, poteries.

GIVRY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 1.990 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins.

GIZÉH ou **GIZEH** [*zè*], v. d'Egypte, sur le Nil, près des grandes pyramides et des ruines de Memphis ; 16.500 h. Ch.-l. de prov.

GLABER [*bèr*] (Raoul), chroniqueur bourguignon de la fin du Xe siècle ; m. en 1050. Sa *Chronique*, qui va de 900 à 1046, est précieuse pour l'histoire des premiers Capétiens.

GLADBACH ou **BERGISCH-GLADBACH,** v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur la Niers, affl. de la Meuse ; 16.700 h.

GLADBECK, v. industrielle d'Allemagne (Prusse), en Westphalie ; 52.800 h.

Gladiateur combattant (*le*), statue antique, au Louvre ; figure d'athlète plutôt que de gladiateur ; mouvement hardi, exécution fine et savante. La statue trouvée à Antium au XVIIe siècle est l'œuvre du sculpteur grec Agasias, élève ou imitateur de Lysippe.

Gladiateur mourant (*le*), statue antique, au Capitole ; figure d'une vérité saisissante, que la plupart des critiques croient représenter un soldat gaulois ou germain.

Gladstone.

GLADSTONE (William), homme politique anglais, chef des libéraux, né à Liverpool. Il fit les efforts les plus louables pour améliorer le sort de l'Irlande (1809-1898).

GLAIS-BIZOIN (Alexandre-Olivier), homme politique français, membre, en 1871, du gouvernement de la Défense nationale, né à Quintin (1800-1877).

Glaive (*Par le*), drame en cinq actes, en vers, de Jean Richepin, épisode de l'histoire de Ravenne, traité dans une belle forme dramatique et avec une réelle puissance d'émotion (1892).

GLAMORGAN, comté d'Angleterre (pays de Galles) ; 1.121.000 h. Ch.-l. *Cardiff*. Grande production de houille.

Glaneuse (*la*), tableau de Jules Breton, musée du Luxembourg (1877).

Glaneuses (*les*), tableau de François Millet (1857), peinture réaliste et en même temps pleine de lumière et de poésie.

GLARIS [*riss*], v. de Suisse, ch.-l. du c. de ce nom, sur la Linth ; 5.160 h. (*Glaronais*). — Le cant. a 33.800 h.

GLASER [*zèr*] (Christophe), chimiste suisse, né à Bâle (deuxième moitié du XVIIe s.).

GLASGOW ou **GLASCOW,** v. d'Ecosse, dans les comtés de Lanark et de Renfrew, sur la Clyde ; 1.034.000 h. Port des plus actifs. Industrie et commerce très considérables ; université célèbre.

GLASSON (Ernest), jurisconsulte et historien français, né à Noyon (Oise) en 1839.

GLATZ, v. forte de Prusse (Silésie), sur la Neisse ; 14.600 h.

GLAUBER [*glô-bèr*] (Jean-Rodolphe), médecin et chimiste allemand, a découvert le sulfate de soude (*sel Glauber*), employé comme purgatif (1604-1668).

GLAUCHAU, ville industrielle de la Saxe, sur la Mulde ; 22.900 h.

GLAUCUS [*glô-kuss*], pêcheur béotien, qui fut changé en dieu marin (*Myth.*).

GLAUCUS, fils de Sisyphe et père de Bellérophon. Il fut dévoré par ses chevaux pour avoir méprisé la puissance de Vénus (*Myth.*).

GLEIWITZ, v. d'Allemagne (Prusse, Silésie), sur la Klodnitz, affl. de l'Oder ; 69.000 h. Métallurgie.

GLÉNAN (*îles*), petit archipel de la côte du Finistère (comm. de Fouesnant).

GLEYRE [*glè-re*] (Gabriel-Charles), peintre français, d'origine suisse, né à Chevilly (Vaud), artiste d'un talent très pur, souvent symbolique, et plein d'élévation (1808-1874).

GLINKA (Michel Ivanovitch), fondateur de l'école musicale russe moderne, né à Novospaskoié. On lui doit le célèbre opéra : *la Vie pour le tsar* (1803-1857).

GLISSON (Francis), philosophe et médecin anglais, né à Rampisham (1596-1677).

Globe (*le*), un des principaux journaux conservateurs anglais, fondé en 1811.

GLOCESTER ou **GLOUCESTER** [*sès-tèr*], v. d'Angleterre, ch.-l. de comté ; 51.000 h. Port actif sur la Severn. — Le comté a 736.000 h.

GLOCESTER (*comte* ou *duc de*), titre porté en Angleterre par plusieurs personnages historiques dont le plus célèbre est le duc de Glocester, plus tard Richard III.

GLOGAU, v. et place forte de Prusse (Silésie), sur l'Oder ; 25.750 h.

Gloire du Paradis (*la*), chef-d'œuvre du Tintoret, palais ducal de Venise.

GLOMMEN [*mèn*] (*le*), le plus grand fleuve de Norvège, qui se jette dans le Skager-Rak ; 567 kil.

Gloria victis, beau groupe en bronze d'A. Mercié, à Paris (1875). L'artiste a représenté la Gloire emportant vers l'immortalité un humble soldat frappé à mort, qu'elle vient de relever sur le champ de bataille.

Glorieux (*le*), comedie en cinq actes et en vers, une des meilleures pièces de Destouches (1732).

Glossaire de la moyenne et de la basse latinité, par Du Cange, vaste monument d'érudition, indispensable à consulter pour l'étude du moyen âge à tous les points de vue.

Gluck.

GLUCK [*ghlouk*] (Christophe Willibald), compositeur de musique allemand, né à Weidenwang, auteur des opéras *Orphée*, *Alceste*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Armide*, etc. (1714-1787). Il réforma l'opéra, dont il fit un drame plein de puissance et d'émotion, et se distingua par l'élévation et la sévérité grandiose de son style.

GLUKSTADT, v. de Prusse (prov. de Holstein), anc. capit. du Holstein, sur l'Elbe ; 6.500 h.

GLYCON, statuaire grec établi à Rome, auteur de l'*Hercule Farnèse*.

Glyptothèque de Munich (*la*), musée de sculpture fondé à Munich par Louis Ier et dont la collection renferme surtout des œuvres antiques d'Assyrie, d'Egypte, de Grèce et de Rome.

GMELIN, célèbre famille de savants allemands du XVIIIe siècle. Le plus fameux, JEAN-GEORGES (1709-1755), accomplit plusieurs voyages dans l'Asie orientale.

GMÜND, v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur la Rems, affl. du Neckar ; 23.000 h. Bijouterie ; cotonnades.

Gnaton (du gr. *gnathos*, mâchoire), c'est-à-dire *le Glouton*, *le Parasite*, personnage des comédies de Térence, dont le nom indique assez le caractère.

GNEIST (Rodolphe), jurisconsulte et homme politique allemand, né à Berlin (1816-1895).

Gnide. V. *Cnide.*

GNIEZNO ou **GNESEN,** v. de Pologne (prov. de Posen), dans une région marécageuse ; 25.800 h.

GOA, ch.-l. des possessions portugaises de l'Hindoustan, dans une île ; 9.000 h. Commerce d'huile de coco et de coprah. Le territoire de Goa a près de 475.000 h.

GOAJIRES ou **GOHAHIROS,** Indiens de l'Amérique du Sud, sur la limite de la Colombie et du Venezuela.

Gobelins (*Manufacture des*), célèbre manufacture de tapisseries, située à Paris et fondée au XVe siècle par les *Gobelins*, teinturiers de Reims, qui lui ont donné leur nom. Elle prit sous Louis XIV, qui l'acheta, un grand accroissement, fut négligée pendant la Révolution, se releva ensuite sous l'Empire, et a conservé depuis une réputation universelle.

GOBERT [*bèr*] (*baron* Napoléon), philanthrope français, mort au Caire. Il fonda deux prix, de 10.000 fr. chacun, destinés aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de la France et décernés par l'Institut (1807-1823).

GOBI ou **CHAMÒ,** grand désert de Mongolie, entre la Sibérie et la Mandchourie.

GOBINEAU [*nô*] (*comte* Joseph-Arthur *de*), diplomate et écrivain français, né à Ville-d'Avray (1816-1882), auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*.

GOBLET [*blè*] (René), homme politique français, un des chefs du parti radical, né à Aire (Pas-de-Calais) [1828-1905].

Gobseck, type de l'usurier sans cœur et sans scrupule, créé par H. de Balzac.

GODARD [*dar*] (Benjamin), compositeur français, né à Paris ; musicien distingué et agréable, auteur de *Jocelyn* et de *la Vivandière* (1849-1895).

GODAVÉRY ou **GODAVÉRI** (*le*), fl. de l'Inde, qui se jette dans le golfe du Bengale ; 1.437 kil.

GODEAU [*dô*] (Antoine), évêque de Grasse, puis de Vence, et poète français, né à Dreux ; il fréquenta l'hôtel de Rambouillet, où il était surnommé *le Nain de Julie*. Il est l'auteur de poésies aimables et, sur la fin de sa vie, d'un ouvrage de mérite sur la *Morale chrétienne* (1605-1672).

GODECHARLE (Guillaume), sculpteur belge, né à Bruxelles (1750-1835).

GODEFROY DE BOUILLON [*froi*], duc de Basse-Lorraine, chef de la 1re croisade, premier roi de Jérusalem (1058-1100).

GODEFROY (Denis), jurisconsulte français, né à Paris (1549-1621) ; — Son fils, THÉODORE, né à Genève, historiographe de France et jurisconsulte (1580-1649).

GODEHEU, administrateur français, né en Bretagne, gouverneur de l'Inde en 1754. Il signa avec les Anglais un traité désastreux.

GODERVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure (arr. du Havre) ; 1.250 h. Ch. de f. Et.

GODESCARD [*dès-kar*] (Jean-François), savant ecclésiastique et hagiographe français, né à Rocquemont, près de Rouen (1728-1800).

GODIN (Louis), astronome français, collaborateur de La Condamine, né à Paris (1704-1760).

GODJAM ou **GOJAM** [*jam*], région montagneuse de l'Abyssinie méridionale.

GODOUNOF (Boris), tsar de Russie. Ministre du tsar Fédor Ier, il remplaça celui-ci après l'avoir empoisonné ; il se tua (1552-1605).

GODOY [*doï*] (*don* Manuel *de*), **prince de la Paix,** né à Badajoz, ministre et favori de Charles IV d'Espagne et de la reine Marie-Louise. Il joua un grand rôle dans les affaires d'Espagne pendant la Révolution et le premier Empire. Mort à Paris (1767-1851).

God save the king [ou **the queen**] (*Dieu sauve le roi* [ou *la reine*]), hymne national anglais.

GODWIN (William), littérateur angl. (1756-1836).

GŒRLITZ [*gheur-lits*], v. de Prusse (Silésie), sur la Neisse ; 80.000 h. Importants tissages.

GŒRRES [*gheu-rèss*] (Jacob-Joseph), publiciste allemand, né à Coblentz (1776-1848), défenseur du catholicisme et de la Sainte-Alliance.

GŒRTZ [*gheurts*] (Georges-Henri), ministre de Charles XII, condamné à mort et exécuté en 1719.

GŒRTZ (Jean-Eustache), diplomate prussien, né à Schlitz (Hesse) [1737-1821].

GOES [*ghouss*] (Hugo *Van der*), peintre flamand, né à Gand vers 1420 ; m. en 1482.

GŒTHE [*gheu-te*] (Wolfgang), le plus célèbre des poètes de l'Allemagne, né à Francfort-sur-le-Mein ; auteur de *Faust*, de *Werther*, d'*Hermann et Dorothée*, des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, d'*Iphigénie*, etc. Ses premières productions lui ayant valu l'amitié de Charles-Auguste, duc de Weimar, qui le combla de bienfaits, il le suivit en France lors de l'invasion de 1792, et devint son conseiller, puis son ministre d'Etat. Gœthe fut un grand écrivain. La pureté et l'élégance du style se rencontrent chez lui à côté de l'imagination la plus étendue et des idées les plus profondes. Il fut aussi un savant de haute valeur et annonça ou pressentit plusieurs des grandes découvertes contemporaines (1749-1832).

Gœthe.

GŒTTINGUE [*gheu-tin-ghe*] (en allem. *Gœttingen*), v. de Prusse (Hanovre), sur la Leine ; 41.000 h. Université célèbre.

Gœtz de Berlichingen, drame de Gœthe (1773).

GOG, nom donné par Ézéchiel au roi de la terre de Magog.

GOGO, v. maritime de l'Inde (prov. de Goudjerate) ; sur le golfe de Cambaye ; 6.000 h. Port de Bombay.

Gogo (*Monsieur*), personnage de *Robert Macaire*, type devenu populaire sous le règne de Louis-Philippe. Il personnifie l'actionnaire crédule, toujours prêt à mordre à l'appât que lui présentent les faiseurs d'entreprises et de spéculations.

GOGOL (Nicolas), poète, auteur dramatique et romancier russe, né à Sorotschinzy (1809-1852) ; auteur de *Tarras Boulba* et des *Ames mortes*.

GOHIER [*i-é*] (Louis-Jérôme), membre de l'Assemblée législative, puis du Directoire, né à Semblançay (1746-1830).

GOÏTO, v. d'Italie (prov. de Mantoue), sur le Mincio ; 6.700 h. Défaite des Autrichiens par les Piémontais, en 1848.

GOLBÉRY (Aimé *de*), érudit français, né à Colmar (1786-1854).

GOLBEY, comm. des Vosges, arr. d'Epinal ; 4.860 h. Filatures de coton.

GOLCONDE, anc. ville de l'Hindoustan (Deccan), ruinée par Aureng-Zeb. Les sultans de Deccan y avaient rassemblé un nombre incroyable de pierres précieuses, et l'on fait quelquefois allusion, en littérature, aux *trésors de Golconde*.

Goldsmith.

GOLDONI (Charles), poète comique italien, né à Venise. Il substitua aux bouffonneries souvent indécentes de la comédie italienne de sontemps la peinture des mœurs ; auteur de la *Locandiera* et, en français, du *Bourru bienfaisant* (1707-1793).

GOLDSMITH (Olivier), littérateur anglais, génie simple, naturel, facile, auteur du *Vicaire de Wakefield* (1728-1774).

GOLÉA (*el-*), oasis d'Algérie, territoires du Sud et à 350 kil. d'Ouargla ; 12.000 h.

GOLGOTHA. V. CALVAIRE.

GOLIATH, géant philistin, tué par David d'un coup de pierre au front (*Bible*).

GOLO (*le*), le principal fleuve de la Corse ; il finit sur la côte est de l'île ; 75 kil.

Golo, nom du traître, dans la légende de Geneviève de Brabant.

GOLTZIUS [*uss*] ou **GOLTZ** (Henri), peintre et graveur hollandais, né à Muhlbrecht (1558-1616).

GOLUCHOWSKI (*comte* Agénor), homme politique autrichien (1812-1875) ; — Son fils, Agénor, né en 1849, fut diplomate et premier ministre en Autriche-Hongrie.

GOMAR (François), théologien protestant, l'un des chefs du calvinisme rigide et adversaire d'Arminius, né à Bruges (1563-1641). Les partisans de sa doctrine (*gomarisme*) furent appelés *gomaristes*.

GOMBAUD [*ghon-bô*] (Jean-Ogier), poète français, né à Saint-Just, écrivain précieux et fade ; *le Beau Ténébreux* de l'Hôtel de Rambouillet (1570-1656).

GOMBERVILLE [*ghon-bèr*] (Marin Le Roy *de*), littérateur français, né à Paris (1600-1674).

Gombette (*loi*), code de lois que la tradition attribue à Gondebaud, roi de Bourgogne (Ve s.).

GOMEL, v. de Russie (gouv. de Mohilev), au confl. de l'Ipout et du Soj, affl. du Dniéper ; 46.000h. Sucreries.

GOMERSAL, v. d'Angleterre (comté d'York) ; 3.800 h. Houille.

GOMEZ [*mèz*] (Sébastien), peintre espagnol, esclave, puis élève de Murillo ; mort en 1680.

Ed. de Goncourt.

GOMORRHE, ancienne v. de Palestine, détruite avec Sodome par le feu du ciel (*Bible*). (Hab. *Gomorrhéens.*)

GONAÏVES (*Les*), v. maritime de l'île et de la républ. d'Haïti, dans la *baie des Gonaïves;* 13.000 h. Port actif.

GONCELIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1.090 h. Ch. de f. P.-L.-M.

GONCOURT [*kour*] (Edmond Huot *de*), né à Nancy (1822-1896) et son frère Jules, né à Paris (1830-1870), romanciers réalistes français, auteurs de *Germinie Lacerteux*, *Renée Mauperin*, etc.

J. de Goncourt.

GONDAR, v. d'Ethiopie, capit. de la prov. de Gondar ; 5.000 h.

GONDEBAUD [*bô*], roi de Bourgogne, oncle de Clotilde ; m. en 516.

GONDEGISILE, frère de Gondebaud ; m. en 501.

GONDEMAR, fils de Gondebaud, vaincu à Autun par Childebert et Clotaire (532).

GONDI, noble famille originaire de Florence, à laquelle appartenait Paul de Gondi, cardinal de Retz. V. Retz.

GONDICAIRE [*kè-re*], roi des Bourguignons, tué par Attila (436).

GONDINET (Edmond), auteur dramatique français, né à Lauricre (1828-1888). Ecrivit le *Panache*, etc.

GONDOKORO, v. du Soudan anglo-égyptien, près de la rive dr. du Nil. Commerce actif de caravanes.

GONDOVALD, fils naturel de Clotaire Ier (550-586).

GONDRECOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy, sur l'Ornain ; 1.280 h. Ch. de f. E.

GONDVANA, région de l'Inde, au N. du Godavéry, habitée par les *Gonds*.

GONESSE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, sur le Crould ; 3.230 h. Patrie de Philippe Auguste.

GONGORA Y ARGOTE (Louis), poète espagnol dont le style précieux a fait école sous le nom de *gongorisme*, né à Cordoue (1561-1627).

GONTAUT [*tô*], ancienne famille noble de l'Agenais.

GONTRAN, fils de Clotaire Ier, né vers 525 ; roi de Bourgogne et d'Orléans de 561 à 593.

GONZAGUE, famille princière d'Italie qui a régné sur Mantoue de 1328 à 1708.

GONZAGUE (Anne *de*), de la famille précédente, fille du duc de Mantoue, Charles de Gonzague ; femme célèbre par son esprit et sa beauté, connue aussi sous le nom de *princesse Palatine*. Elle joua pendant la Fronde un rôle actif à la cour d'Anne d'Autriche. Bossuet a prononcé son oraison funèbre (1616-1684).

GONZAGUE (Louise-Marie *de*), reine de Pologne, femme de Ladislas, puis de Jean-Casimir (1612-1667).

GONZALVE DE CORDOUE, général espagnol, surnommé **le Grand capitaine ;** il gagna sur les Français, commandés par le duc de Nemours, la bataille de Cérignole et combattit avec succès les Maures d'Espagne (1453-1515).

Gonzalve de Cordoue.

GÖPPINGEN, v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Fils ; 21.600 h.

GORAKPOUR, v. de l'Inde, sur la Rapti ; ch.-l. de province ; 56.000 h.

GORDES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt ; 1.060 h. (*Gordiens*).

GORDIEN [*di-in*], nom de trois empereurs romains : Gordien Ier, empereur pendant deux mois en 238 ; — Gordien II, fils du précédent, mort la même année ; — Gordien III, empereur de 238 à 244.

Gordien (*nœud*). V. Gordius.

GORDIUM [*di-om*], ancienne v. de Phrygie.

GORDIUS [*di-uss*], laboureur phrygien qui devint roi pour avoir accompli un oracle promettant la royauté à celui qui entrerait le premier dans le temple de Jupiter, à Gordium. Son fils Midas consacra au dieu le char qui l'avait aidé à remporter cette victoire. Le nœud qui rattachait le joug au timon était si artistement formé qu'on ne pouvait en découvrir les deux extrémités. Cependant, un ancien oracle promettait l'empire de l'Asie à celui qui parviendrait à le dénouer. Après plusieurs tentatives infructueuses, Alexandre trancha le nœud mystérieux avec son épée, éludant ainsi plutôt qu'il n'accomplissait l'oracle. — Dans l'application, ces mots ; *trancher le nœud gordien*, expriment une manière prompte et vive de résoudre une difficulté.

GORDON (Charles-Georges), explorateur et officier anglais, né à Woolwich. Gouverneur du Soudan, il périt lors de la prise de Khartoum par les soldats du mahdi (1833-1885).

GORDYENE, nom donné dans l'antiquité à la région montagneuse entre le Kurdistan et le lac de Van.

GORÉE, île française de l'Atlantique, sur la côte du Sénégal (Afr.-Occ. franç.) Ch.-l. *Gorée* ; 1.100 h. (*Goréens*).

GORGIAS [*ji-dss*], sophiste grec, né à Leontium, en Sicile ; il fut le maître de Thucydide (485-380 av. J.-C.).

Gorgias (*le*), dialogue de Platon, traitant surtout de la rhétorique et mettant en scène la doctrine de Socrate et celle des sophistes, au grand désavantage de ces derniers (IVe siècle av. J.-C.).

Gorgone.

Gorgones, monstres de la Fable. Elles étaient trois sœurs : Méduse, Euryale et Sthéno. Elles avaient le pouvoir de changer en pierre tous ceux qui les regardaient ; cette puissance était particulièrement réservée à Méduse. — En littérature, les Gorgones personnifient une puissance redoutable, une sorte de mélange de noirceur, de méchanceté, de cruauté et d'horreur.

GORI, v. de l'Asie russe (Transcaucasie) ; sur le Kour ; 10.000 h. Etoffes.

Goriot (*le Père*), personnage d'un roman de Balzac, type du père faible qui se sacrifie pour ses filles, indignes de ses bontés.

GORITZ-ET-GRADISKA, anc. comté d'Autriche-Hongrie, aujourd'hui à l'Italie ; 260.000 h.

GORIZIA, GORITZ ou **GŒRZ** [*gheurts*], v. d'Italie (prov. du Littoral), sur l'Isonzo ; 31.000 h. Charles X y mourut en 1836. La conquête de Gorizia fut un des principaux objectifs des Italiens pendant la Grande Guerre.

GORKI (Maximovitch Pechkov, dit *Maxime*), écrivain russe, né à Nijni-Novgorod, en 1869 ; a peint la vie des vagabonds.

GORKUM [*koum*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), sur le Waal ; 12.400 h. Bestiaux.

GORRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur le Colmont ; 2.060 h.

GORTCHAKOV (Alexandre, *prince*), diplomate russe (1798-1883).

GORTYNE, v. de l'anc. Crète, au pied du mont Ida. Les *lois de Gortyne*, dont le texte a été retrouvé en 1884, sont un monument précieux pour l'histoire du droit grec.

GORZE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz-Campagne, près de la Moselle ; 810 h. Aqueduc romain.

GOSLAR, v. de Prusse (Hanovre), sur la *Gose* ; 20.000 h.

GOSPORT [*por*], v. d'Angleterre (comté de Hants) ; 33.000 h.

GOSSEC [*sèk*] (François-Joseph), compositeur français, né à Vergnies (Hainaut), un des créateurs de la symphonie ; il eut la première idée du Conservatoire (1733-1829).

GOSSELIN (Léon-Athanase), chirurgien français, né à Paris (1815-1887).

GOSSELLIN (P.-F. Joseph), géographe français, né à Lille (1751-1830), auteur d'un remarquable ouvrage sur la *Géographie des Grecs*.

GOT [*gho*] (François-Jules), artiste dramatique français. Il se distingua dans les rôles comiques du répertoire classique contemporain ; né à Paris (1822-1901).

GÖTA ou **GÖTHA** (*le*), fl. de Suède, émissaire du lac Venern ; il se jette dans le Cattégat ; 659 kilom.

GÖTEBORG ou **GOTHEBOURG**, v. de Suède, ch.-l. du dép. du même nom, sur le Göta ; 202.000 h.

GOTHA, v. d'Allemagne, en Thuringe ; 41.000 h. Etablissement géographique célèbre.

Gotha (*Almanach de*), annuaire généalogique, diplomatique et statistique, qui se publie à Gotha, en français et en allemand, depuis 1763.

GOTHIE [*tî*] ou **GÖTALAND**, nom donné à la partie méridionale de la Suède.

GOTHS [*gho*], ancien peuple de la Germanie. D'abord cantonné à l'embouchure de la Vistule, il occupa plus tard le sud-est de l'Europe. Les *Ostrogoths* (Goths de l'Est) se trouvaient au IIIe siècle en Pannonie et en Mésie ; les Goths de l'Ouest ou *Wisigoths* avaient pour chef Alaric et envahirent l'empire romain en 410.

GOTTLAND, île de Suède, dans la mer Baltique ; 55.800 h. Ch.-l. *Wisby*.

GOTTSCHALK [*ghot-chalk*] ou **GOTESCALC**, hérétique allemand (808-867).

GOTTSCHED [*ghot'-chèd'*] (Jean-Christophe), littérateur allemand, né près de Kœnigsberg (1700-1766).

GOUALIOR, Etat vassal de l'emp. des Indes (Prov. centrales) ; 3.090.000 h. Cap. *Goualior ;* 61.000 h.

GOUAREC [*rèk*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac, sur le Blavet ; 680 h.

GOUBAUX (*bô*) (Prosper), littérateur et auteur dramatique français, né à Paris ; fondateur du collège Chaptal (1795-1859).

GOUDA ou **TER-GOUW**, v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), sur un bras navigable du Lek ; 26.500 h.

GOUDCHAUX [*chô*] (Michel), financier et homme politique français, né à Nancy (1797-1862).

GOUDIMEL (Claude), musicien français, né à Besançon, massacré à Lyon au moment de la Saint-Barthélemy. Il fut le maître de Palestrina (1505-1572).

GOUDJERAT, GOUJERAT ou **GUJERAT**, région de l'Hindoustan occidental (presqu'île de Katiavar), sur le golfe d'Oman ; environ 9 millions d'h.

GOUDJRANVALLA, v. de l'Inde (Pendjab) ; 29.500 h.

GOUDJRAT [*ra*], v. de l'Inde (Pendjab), près du Tchinab ; 19.000 h.

GOUFFÉ (Armand), chansonnier et vaudevilliste français, né à Paris (1775-1845).

GOUFFIER [*fi-é*] (Adrien *de*), grand aumônier de François Ier ; mort en 1523.

GOUGES (Olympe *de*), dame AUBRY, femme de lettres et révolutionnaire, née à Montauban (1748-1793) ; elle fut guillotinée.

GOUJON (Jean), célèbre sculpteur et architecte français de la Renaissance, né à Paris en 1515. Il est l'auteur de la fontaine des Innocents, et participa à la décoration du Louvre et du château d'Ecouen. Ses œuvres sont modernes par le sentiment, antiques par le caractère et la sobriété de l'expression. Il est établi aujourd'hui qu'il était mort en Italie bien avant la Saint-Barthélemy où la légende voulait qu'il eût péri.

Jean Goujon.

GOUJON (Alexandre), conventionnel français, un des derniers montagnards, né à Bourg en 1766, décapité à Paris en 1795.

GOULETTE (*La*), v. de Tunisie ; 6.000 h. Belle rade sur le canal qui va de Tunis à la mer.

GOUNOD [*no*] (Charles), compositeur français, né à Paris, auteur des opéras : *la Reine de Saba*, *Faust*, *Mireille*, *Roméo et Juliette*, *Philémon et Baucis*, et de belles compositions religieuses. C'est un mélodiste d'une inspiration élevée, d'un style sobre et soigné (1818-1893).

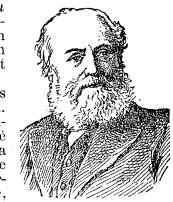

Gounod.

GOURARA, groupe d'oasis du Sahara algérien ; 80.000 h.

GOURAUD (Henri-Joseph-Eugène), général français, né à Paris en 1867. Il commanda pendant la Grande Guerre le corps expéditionnaire des Dardanelles, puis la 4e armée, ensuite les troupes en Syrie, et devint en 1923 gouverneur militaire de Paris.

GOURDON, ch.-l. d'arr. (Lot), à 47 kil. N.-O. de Cahors, au-dessus du Bleu ; 4.130 h. Pâtés truffés. — L'arr. a 9 cant., 80 comm., 49.350 h.

GOURDON DE GENOUILLAC (Nicolas-Jules-Henri), romancier et héraldiste français, né et mort à Paris (1826-1898).

GOURGAUD [*ghô*] (Gaspard), général français, né à Versailles. Il accompagna à Sainte-Hélène l'empereur Napoléon Ier, dont il écrivit les *Mémoires* (1783-1852).

Gal Gouraud.

GOURIN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy ; 5.570 h. Ardoises, minerai de fer.

GOURNAY [*nè*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel, près des sources de l'Epte ; 4.280 h. Ch. de f. Et. et N. Beurre, fromages.

GOURNAY (*Mlle de*), femme auteur, née à Paris, fille adoptive de Montaigne, dont elle a développé le système (1566-1645).

GOURNAY (Vincent *de*), économiste français. Il professa le premier la fameuse maxime : *Laissez faire, laissez passer* (1712-1759).

GOURONSI, région et cercle de l'Afrique-Occid. fr., Haute-Volta, entre les deux branches de la Volta. Ch.-l. *Sati*.

GOURVILLE (Jean HÉRAULT *de*), administrateur français, né à La Rochefoucauld. Il fut enveloppé dans la disgrâce de Fouquet (1625-1703).

GOUSSET [*sè*] (Thomas-Marie-Joseph), cardinal et théologien français, né à Montigny-lès-Cherlieu (Haute-Saône) [1792-1866].

Gouvernement, nom des circonscriptions militaires de la France avant la Révolution.

GOUVION-SAINT-CYR (Laurent), maréchal de France, né à Toul. Il se distingua à Hohenlinden, et fit voter en 1818 la loi sur le recrutement de l'armée. On lui doit des *Mémoires* (1764-1830).

GOYA [*gho-ia*] (Francisco *de*), peintre espagnol, auteur d'un grand nombre d'œuvres de tout genre, remarquables par la hardiesse du dessin, l'originalité et la variété des types et l'éclat de la couleur (1746-1828).

Goya.

GOYAZ [*gho-iaz*], v. du Brésil, ch.-l. de province, au pied du plateau d'Estveito ; 25.000 h. — La province a 528.000 h.

GOYEN (Jean-Joseph *Van*), peintre hollandais, né à Leyde, auteur de paysages et de marines (1596-1666).

GOZLAN (Léon), littérateur français (1803-1866).

GOZLIN ou **GOSLIN,** évêque de Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés ; mort en 886.

GOZZI (Carlo), poète dramatique italien, né à Venise (1722-1806) ; créa la comédie *fiabesque* ou féerique.

GOZZOLI (Benozzo), peintre italien, né à Florence, auteur du *Triomphe de saint Thomas d'Aquin* (Louvre) et d'une partie de la décoration du Campo Santo de Pise (1420-1498).

GRAAF (Régnier *de*), physiologiste hollandais (1641-1673).

Graal (*le*) ou **Saint-Graal,** vase d'émeraude qui aurait servi à Jésus-Christ pour la Cène et dans lequel Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang qui coula de son côté percé par le centurion. Il en est souvent question dans les poèmes de chevalerie.

GRABOW, v. de Prusse (Poméranie), faubourg de Stettin ; 16.000 h.

GRAÇAY [*sè*], ch. de c. (Cher), arr. de Bourges ; sur le ruisseau de Fouzon ; 2.410 h.

GRACCHUS (*kuss*], nom de deux frères, tribuns et orateurs célèbres à Rome, fils de Cornélie : TIBERIUS, tué l'an 133, et CAÏUS, assassiné dans une émeute en l'an 121 av. J.-C. Ils avaient essayé, en proposant des lois agraires, de mettre un frein à l'avidité de l'aristocratie romaine, qui s'était emparée de la majeure partie des terres conquises sur l'ennemi. On les appelle souvent *les Graeques*. Deux tragédies célèbres ont été composées sur *Caïus Gracchus* : l'une par M.-J. Chénier, l'autre par l'Italien Monti.

Grâces (*les*) ou, en grec, **Charites,** divinités païennes, qui étaient la personnification de ce qu'il y a de plus séduisant dans la beauté. On en compte trois : *Aglaé. Thalie* et *Euphrosine.*

Grâces (*les Trois*), tableau du Titien, galerie Borghèse ; — de Raphaël ; — groupe en marbre, de Germ. Pilon (Louvre) ; — de Pradier (Versailles).

Grâce de Dieu (*la*), pathétique mélodrame en cinq actes, par d'Ennery et G. Lemoine, le type le plus achevé du drame populaire (1841).

GRACIA, v. d'Espagne, prov. de Barcelone, au pied du Tibidado ; 45.000 h. ; faubourg de Barcelone. Filatures.

GRACIAN (Balthazar), jésuite et écrivain espagnol, auteur d'un code du bel esprit, né à Calatayud (1584-1658).

GRACIOSA, île du groupe des Açores ; 9.000 h. Ch.-l. *Santa-Cruz.*

GRACQUES (*les*). V. GRACCHUS.

Gradasse, héros de l'armée d'Agramant, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. Il se fait redouter des plus vaillants chevaliers chrétiens ; mais il lutte en vain contre Renaud, et périt de la main de Roland. Il est monté sur la fameuse jument appelée *Alphane.*

GRADENIGO, nom de trois doges de Venise, du parti aristocratique ; le premier, PIERRE, doge de 1289 à 1311, fonda l'aristocratie vénitienne par la création du *Livre d'or*, et institua le Conseil des Dix.

GRADISCA, v. d'Italie (prov. du Littoral), sur l'Isonzo ; 2.700 h. Voisine de Gorizia, avec laquelle elle a partagé, aux temps de la domination autrichienne, le rang de capitale de la principauté de *Goritz-et-Gradisca.*

GRADO, v. d'Espagne, prov. d'Oviedo ; 17.000 h. Manufacture d'armes.

Gradus ad Parnassum ou simplem. **Gradus,** dictionnaire à l'usage de ceux qui font des vers latins.

GRÆVIUS [*gré-vi-uss*] (Jean-Georges GRAEF, dit), érudit allemand (1632-1703).

GRAFFIGNY (*Mme* Françoise *de*), femme auteur, née à Nancy (1695-1758), auteur des *Lettres péruviennes.*

GRAHAM [*am'*] (Georges), habile horloger et mécanicien anglais (1675-1751).

GRAILLY [*gra, ll* mll., *i*] (Jean *de*), dit *le captal de Buch*, défait à Cocherel (1364) par Du Guesclin ; mort en 1376.

GRAISIVAUDAN [*grè-zi-vô*] ou **GRÉSIVAUDAN,** nom donné à la vallée de l'Isère, au pied du massif de la Grande-Chartreuse, entre le confluent de l'Arc et la plaine de Grenoble.

GRAISSESSAC [*grè-se-sak*], comm. de l'Hérault (arr. de Béziers) ; 2.200 h. Bassin houiller.

GRAMAT [*ma*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, sur le *causse de Gramat ;* 2.770 h. (*Gramatois*).

Grammaire générale de Port-Royal, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Lancelot (1660).

Grammaire, de Condillac, ouvrage bien écrit et bien conçu, chef-d'œuvre d'analyse (1756).

Grammaire comparée *du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lituanien, du gothique et de l'allemand*, par Bopp, œuvre d'une érudition perspicace, qui révéla les analogies jusqu'alors à peine pressenties entre les langues du groupe indo-européen (1833-1852).— La *Grammaire comparée* de Brugmann et Delbrück (1886-1900) donne le résultat des recherches plus récentes.

GRAMME (Zénobe), électricien belge, qui a construit des machines employées comme force motrice et pour la lumière électrique (1826-1901).

GRAMMONT (Jacques-Philippe DELMAS *de*), général et homme politique fr., fit voter la loi protectrice des animaux, qui porte son nom (1792-1862).

GRAMONT [*mon*] (Antoine, *duc de*), maréchal de France, né en 1604, mort en 1678, auteur de *Mémoires* intéressants ; — Son frère PHILIBERT, *comte de* **Gramont,** épousa la sœur d'Hamilton et fut un des plus spirituels personnages de la cour de Louis XIV, mais un type accompli de *libertin* (1621-1707).

Gramont (*Mémoires du comte de*), par Hamilton, chronique enjouée et agréable de la vie frivole des cours de France et d'Angleterre au XVIIe siècle (1713).

GRAMONT (Armand *de*). V. GUICHE.

GRAMONT (Agénor, *duc de*), ministre des Affaires étrangères lors de la déclaration de guerre de la Prusse en 1870, né à Paris (1819-1880).

GRAMPIANS [*gran-pi-an*] (*monts*), chaîne de montagnes de l'Ecosse. Lacs nombreux, torrents.

GRAN ou **EZTERZOM,** v. de Hongrie, ch.-l. de comitat, sur le Danube ; 18.000 h.

GRANADOS y CAMPIÑA (Enrique), compositeur espagnol, né à Lérida (1868-1916) ; auteur des *Danses espagnoles*, des *Goyescas.*

GRANCEY [*sè*] (Jacques *de*), maréchal de France, célèbre par son intrépidité (1603-1680) ; — Son petit-fils, Jacques-Léonor, né à Chalancey, près de Langres, fut aussi maréchal de France (1665-1725).

GRANCEY-LE-CHÂTEAU [*sè. tô*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 340 h.

GRAND-BASSIN, vaste région déprimée et par endroits désertique de l'ouest de l'Amérique du Nord, dans l'intérieur du massif des montagnes Rocheuses.

GRAND-BOURG [*gran-bour*] (*Le*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret, près de la Gartempe ; 2.650 h.

GRAND-CHAMP [*gran-chan*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 2.880 h.

GRAND'COMBE [*gran-kon-be*] (*La*), ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 11.230 h. Ch. de f. P.-L.-M. Houillères importantes.

GRAND-COURONNE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 2.025 h. (*Couronniers*). Ch. de f. Et.

GRAND-COURONNÉ, hauteurs et plateaux de Meurthe-et-Moselle, à l'E. de Nancy. Victoire du général de Castelnau sur les Allemands, en septembre 1914.

GRANDE (*rio*), rivière de la Sénégambie ; 400 kil.

GRANDE (*rio*), nom donné à différentes rivières américaines : *rio Grande do Norte* (Brésil) ; *rio Grande de Santiago* (Mexique), 1.000 kil. ; etc.

GRANDE del Norte (*rio*), fleuve de l'Amérique du N., qui sépare pendant une partie de son cours le Mexique des Etats-Unis, et se jette dans le golfe du Mexique ; 3.540 kil.

GRANDE-BRETAGNE et **IRLANDE** (ROYAUME-UNI *de*), Etat de l'Europe occidentale, cap. *Londres.* Le Royaume-Uni comprend quatre parties principales : l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande, qui forment les îles Britanniques. Superficie 314.380 kilom. carr. ; pop. 47.453.000 h. (*Anglais*).

I. GÉOGRAPHIE. L'Angleterre, montagneuse dans sa partie occidentale, mais généralement plate dans sa partie orientale, est arrosée par la Tamise, la Severn,

EUROPE
Iles Britanniques
Gde BRETAGNE
ET IRLANDE
Echelle
0 50 100 150 K.
Unst
Yell
Mainland
Lerwick
Bressa
Is Shetland
Is Orcades
Westray
Sanda
Stronsa
Pomona
Kirkwall
Hoy
Pentland Firth
C. Duncansby
C. Wrath
Thurso
Wick
Ross
Stornoway
Lewis
Iles Hébrides
Minch Canal
North Uist
South Uist
Skye
Rum
Is Barra
Coll
Tiree
Staffa
Mull
Moray Firth
Cromarty
Elgin
Banff
Nairn
Inverness
Loch Ness
Newburgh
Aberdeen
B. Mac Dhui
Balmoral
Dee
Stonehaven
Ben Nevis
Grampians
Forfar
ECOSSE
B. Lawers
Perth
Dundee
G. du Tay
Firth of Lorne
Inverary
Kinross
G. du Forth
Stirling
Clackmannan
Jura
Greenock
Dumbarton
Leith
Haddington
Islay
Rothesay
Linlithgow
Glasgow
EDIMBOURG
Berwick
Gigha
Renfrew
Peebles
Arran
Lanark
Selkirk
Cheviot
G. de la Clyde
Ayr
Broad Law
Jedburgh
Canal du Nord
Merrick
Dumfries
Wigtown
Kirkcudbright
Newcastle
Nth Shields
Sth Shields
Sunderland
Carlisle
Durham
Hartlepool
Solway
Mts du Cumberland
Appleby
Whitby
Scarborough
C. Flamborough
Richemond
I. de Man
Barrow
Lancastre
York
Preston
Bradford
Leeds
Hull
C. Spurn
Blackburn
Bolton
Oldham
Grimsby
Manchester
Salford
Liverpool
Birkenhead
Sheffield
Lincoln
Chester
The Wash
Beaumaris
Anglesey
Caernarvon
Snowdon
Mold
Ruthin
Stoke
Nottingham
Derby
Stafford
Norwich
Yarmouth
PAYS DE GALLES
Dolgelly
Shrewsbury
Montgomery
Leicester
Oakham
ANGLETERRE
Birmingham
Huntingdon
Cambridge
Cardigan B.
Presteign
Warwick
Northampton
Bedford
Ipswich
Cardigan
Worcester
Stratford
Brecknock
Hereford
Buckingham
Colchester
Haverford W.
Monmouth
Gloucester
Aylesbury
Hertford
Pembroke
Caermarthen
Merth. Tydfil
Oxford
LONDRES
Woolwich
Swansea
Bristol
Greenwich
Sheerness
Cardiff
Reading
Windsor
Croydon
Chatham
Canal de Bristol
Bath
Maidstone
Canterbury
Douvres
Salisbury
Guildford
Winchester
Folkestone
Exmoor Forest
Southampton
South Downs
Lewes
Hastings
Calais
Brighton
Newhaven
Boulogne
Pas de Calais
Dorchester
Osborne
Portsmouth
Cornouailles
Exeter
Portland
I. de Wight
Devonport
Dartmouth
Bodmin
Plymouth
C. Land's End
Falmouth
C. Lizard
Is Sorlingues
MANCHE
Dieppe
Aurigny
Pte de Barfleur
Cherbourg
le Havre
Rouen
Guernesey
Herm
Serk
Iles Anglo-Normandes
Jersey
St Helier
St Lô
Caen
Evreux
MER DU NORD
ATLANTIQUE
OCEAN
MER D'IRLANDE
Canal St Georges
Lough Swilly
C. Malin
Erigal
L. Foyle
I. Aran
Londonderry
Lifford
ULSTER
L. Neagh
B. de Donegal
Omagh
Belfast
L. Erne
Armagh
I. Mullet
Enniskillen
Downpatrick
Sligo
Monaghan
St Donard
I. Achill
Castlebar
Carrick on Shannon
Cavan
Westport
Dundalk
CONNAUGHT
Longford
L. Corrib
Roscommon
Mullingar
Trim
Galway
IRLANDE
DUBLIN
Tullamore
Kildare
Is Aran
L. Derg
LEINSTER
Ennis
Maryborough
Wicklow
Lugnaquilla
Shannon
Limerick
Carlow
Tipperary
Kilkenny
Tralee
Clonmel
Wexford
MUNSTER
Waterford
Blackwater
Killarney
Carrantuohill
Cork
Queenstown
Bantry
C. Mizen
C. Clear

l'Ouse, etc.; l'Ecosse, séparée de l'Angleterre par les monts Cheviot et couverte de montagnes boisées et pittoresques, est baignée par la Clyde et coupée de longues dépressions parallèles où s'allongent des lacs profonds. La principale de ces vallées livre passage au *canal Calédonien*, etc.; l'Irlande, moins accidentée, contient aussi des lacs en grand nombre : le Shannon est le principal des nombreux cours d'eau qui l'arrosent. Partout, le climat est humide, les brouillards fréquents; mais les hivers sont d'une réelle douceur, eu égard à la latitude. Les îles Britanniques, qui produisent peu de céréales, possèdent en revanche de riches pâturages et fournissent abondamment à l'industrie du fer et de la houille; leur commerce est le plus important du monde, et leurs colonies (355 millions d'hab.), disséminées sur le globe, et dont les principales sont l'Inde, l'Australie et le Canada, en font la première puissance maritime. Le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande forme une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif y appartient au roi ; le pouvoir législatif à deux Chambres : la Chambre des lords (ou Chambre haute) et la Chambre des communes (ou Chambre basse). L'Angleterre, y compris le pays de Galles, se divise en 32 comtés, cap. *Londres*; l'Ecosse en 33 comtés, groupés en 8 divisions géographiques, capit. *Edimbourg*; l'Irlande, cap. *Dublin*, compte 4 provinces subdivisées en 32 comtés et répartis entre l'Etat libre d'Irlande et l'Irlande du Nord.

Armoiries de la Grande-Bretagne.

II. HISTOIRE. Lorsque les Romains conquirent la *Bretagne* (Angleterre), elle était occupée par des Celtes et par des aborigènes peu civilisés (1er siècle av. J.-C.); les habitants de la *Calédonie* (Haute-Ecosse), connus sous les noms de Pictes et de Scots, ayant opposé aux légions une invincible résistance, Adrien éleva contre eux une muraille fortifiée. Attaqués par les Calédoniens au Ve siècle, les Bretons appelèrent à leur secours les pirates anglais et saxons qui les subjuguèrent au lieu de les aider, et fondèrent dans le sud de l'Angleterre l'heptarchie anglo-saxonne, qui ne tarda pas à devenir une monarchie unique, dont Alfred le Grand posa solidement les bases. De 1017 à 1042, les Danois soumirent l'Angleterre. Edouard III le Confesseur réussit bien à rétablir la dynastie anglo-saxonne, mais la victoire d'Hastings donna finalement le royaume aux Normands. En 1215, les seigneurs normands et saxons se coalisèrent pour obtenir du pouvoir royal la Grande Charte (1215) et les statuts d'Oxford (1258), source des institutions politiques libérales encore en vigueur chez nos voisins. L'intervention des Anglais en France pendant la guerre de Cent ans forme l'une des pages les plus douloureuses de notre histoire et rappelle les désastres français de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. A la fin du XVe siècle, la guerre des Deux-Roses donna la couronne à la dynastie des Tudors (1485), qui favorisa la Réforme et fonda la puissance maritime de la Grande-Bretagne. A la mort d'Elisabeth, les couronnes d'Angleterre et d'Ecosse furent réunies sous le sceptre de Jacques Ier (Jacques VI d'Ecosse), fils de Marie Stuart. Renversés par la Revolution de 1648 et remplacés par le gouvernement de Cromwell, les Stuarts furent rétablis en 1660, mais pour être détrônés en 1668, au profit de la maison d'Orange, par une coalition des *whigs* et des *tories*. Guillaume d'Orange étant mort sans héritier, la reine Anne lui succéda, et, à la mort de cette souveraine, la maison de Brunswick-Hanovre, appelée aujourd'hui maison de Windsor, monta sur le trône. A la faveur de ces changements de dynasties, les libertés parlementaires anglaises n'ont cessé de se développer. Depuis le XVIIIe siècle, la politique de l'Angleterre a visé à l'extension de son domaine colonial et à la possession de l'empire des mers; de là l'intervention des Anglais : 1° dans les guerres européennes (Révolution française, Premier Empire, Grande Guerre (1914-1918); 2° en faveur de la Turquie, quand se réveillait la question d'Orient. Ainsi a été créé, par une série d'efforts poursuivis sur tous les points du globe, l'*impérialisme* britannique. Mais l'Angleterre, si puissante soit-elle au dehors, est demeurée aux prises avec de réelles difficultés intérieures, nées surtout de la question d'Irlande; elle semble devoir en sortir, grâce à la décision qui a reconnu l'autonomie de ce pays, le 6 décembre 1921.

Grande-Duchesse de Gérolstein (*la*), opéra bouffe en trois actes, paroles de Meilhac et L. Halevy, musique d'Offenbach; œuvre d'une verve endiablée (1867).

GRANDE-GRÈCE, nom donné, au Ve siècle avant notre ère, à la partie méridionale de l'Italie, où les colonies grecques étaient nombreuses.

GRANDE GUERRE (1914-1918). V. GUERRE (*Grande*).

GRANDES-ROUSSES, massif des Alpes françaises, entre l'Arc et la Romanche; 3.514 m. d'altitude.

Grandet [*dè*] (*le Père*), personnage d'un roman de H. de Balzac, le type de l'avare. Eugénie Grandet, héroïne du même roman, est devenue la personnification du dévouement filial.

Grandeur et décadence des Romains. V. ROMAINS.

GRANDGAGNAGE (François-Charles-Joseph), jurisconsulte et littérateur belge (1797-1877).

Grandgousier [*gran-ghou-zi-é*], père de Gargantua, un des personnages du livre de Rabelais, dont le nom indique assez le caractère. C'est la personnification de la gloutonnerie.

GRANDIDIER [*di-é*] (Alfred), voyageur et naturaliste français, né à Paris (1836-1921).

GRANDIER [*di-é*] (Urbain), curé de Loudun, né près de Sablé, accusé d'avoir jeté dans la possession démoniaque les religieuses de Loudun, jugé par Laubardemont et brûlé vif (1590-1634).

Grandisson (*sir Charles*), héros et titre d'un roman épistolaire de Richardson (1753), où l'auteur a voulu créer le type idéal d'un homme vertueux.

GRAND-JONCTION, canal d'Angleterre; il réunit la Tamise au canal d'Oxford; 145 kil.

GRAND-LAC-SALÉ (*Ville du*) [en angl. *Salt Lake City* et primitiv. *Great Salt Lake City*], v. des Etats-Unis (Utah), à l'extrémité du Grand Lac Salé; 116.000 h., mormons pour la plupart.

GRAND-LEMPS [*lan*] (*Le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1.740 h. Ch. de f. P.-L.-M.

GRAND-LIBAN (*Etat du*), Etat autonome de la Syrie de mandat français; superf. 10.850 kil. carr.; 628.000 h. (*Libanais*). Cap. *Beyrout*.

GRAND-LIEU (*lac de*), lac poissonneux, situé près de Nantes; 7.000 hectares.

GRAND-LUCÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais, au-dessus de la Veuve; 1.790 h.

GRANDMESNIL [*gran-mé-nil*] (Jean-Baptiste *de*), comédien français, né à Paris (1737-1816).

Grand Mogol (*le*), opérette bouffe en quatre actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Ed. Audran, partition aimable et pleine d'entrain (1877).

GRAND-OURS (*lac du*) ou **GRAND LAC DE L'OURS,** situé dans l'Amérique anglaise (Canada); il s'écoule dans l'océan Glacial par le Mackensie.

GRANDPRÉ, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur l'Aire et près d'un des défilés les plus importants de l'Argonne; 840 h. Ch. de f. E.

GRAND-PRESSIGNY (*Le*) ou **PRESSIGNY-LE-GRAND,** ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 1.560 h. Ch. de f. Orl.

GRANDS-RAPIDS, v. des Etats-Unis (Michigan), sur la Grande Rivière; 137.000 h. Minoteries, fonderies.

GRANDRIEU, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, au-dessus du *Grandrieu*; 1.290 h.

GRAND-SERRE (*Le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 1.210 h.

Grands jours. Sous l'ancien régime, on appelait *Grands jours* des sessions extraordinaires tenues par des délégations du parlement dans les provinces où les méfaits et les brigandages s'étaient multipliés et couraient risque de rester impunis par suite de l'influence des familles et en raison de la fortune ou du

rang des coupables. Fléchier a laissé d'une de ces réunions une relation très curieuse : *les Grands Jours d'Auvergne*, publiée seulement en 1844.

GRANDSON ou **GRANSON**, v. de Suisse (cant. de Vaud), sur le lac de Neuchâtel ; 1.600 h. Charles le Téméraire y fut vaincu par les Suisses en 1476.

GRANDVILLE (Jean-Ignace-Isidore), dessinateur français, né à Nancy (1803-1847).

GRANDVILLIERS [*li-é*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 1.590 h.

GRANET [*nè*] (François-Marius), peintre français, né à Aix. Il s'est attaché aux effets de lumière, qu'il a rendus avec une vérité saisissante (1775-1849).

GRANIER (Jeanne), actrice française, née à Paris en 1852 ; brilla dans l'opérette et la comédie.

GRANIER DE CASSAGNAC. V. CASSAGNAC.

GRANIQUE, petite riv. de l'Asie Mineure. Victoire d'Alexandre sur Darius (334 av. J.-C.).

Granique (*le Passage du*), tableau de Ch. Le Brun (Louvre) ; grande et intéressante composition.

Granja (*la*), résidence d'été des rois d'Espagne, palais construit par Philippe V sur le modèle de Versailles, près de Ségovie.

GRANT [*gran*] (Francis), peintre anglais, auteur estimé de chasses et de portraits, né à Edimbourg (1803 1878).

GRANT (Jame Augustus), voyageur écossais, né à Nairn (Écosse) [1827-1892].

GRANT (Ulysses), général américain, né à Mount-Pleasant. Il remporta de nombreux succès sur les Sudistes pendant la guerre de Sécession, et fut président de l'Union de 1868 à 1876 (1822-1885).

GRANVELLE (Nicolas PERRENOT *de*), homme d'Etat, ministre de Marguerite d'Autriche et de Charles-Quint, né à Ornans (Doubs) [1468-1550] ; — Son fils, ANTOINE, né à Besançon, cardinal, ministre de Charles-Quint et de Philippe II, fut gouverneur des Pays-Bas, dont il ne put, malgré ses grandes qualités d'administrateur et de diplomate, prévenir le soulèvement (1517-1586).

GRANVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; port sur la Manche, à l'embouchure du Bosq, à 328 kil. O. de Paris ; 9.490 h. (*Granvillais*). Ch. de f. Et. Patrie de Letourneur.

GRANVILLE (George), homme d'Etat anglais, du parti whig, né et mort à Londres (1815-1891).

GRAS (Felix), poète provençal, né à Malemort (1844-1901), un des fondateurs du félibrige.

GRASSE, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 40 kil. S.-O. de Nice ; 16.920 h. (*Grassois*). Culture de fleurs ; fabrique d'essences pour la parfumerie. Patrie de Fragonard, d'Isnard. — L'arr. a 8 cant., 61 comm., 105.610 h.

GRASSE (François-Joseph-Paul, *comte de*), lieutenant général de nos armées navales pendant la guerre de l'Indépendance en Amérique, né au Bar [Provence] (1722-1788).

GRASSET (Joseph), médecin français, né et m. à Montpellier (1849-1918). S'est occupé des maladies du système nerveux.

GRATIEN [*si-in*], empereur romain de 375 à 383.

GRATIEN, moine italien du XIIe siècle, auteur d'une compilation connue sous le nom de *Décret*, et qui est le premier recueil méthodique des Décrétales des papes.

GRATIOLET [*si-o-lè*] (L.-Pierre), physiologiste français, né à Sainte-Foy (Gironde), auteur de remarquables travaux sur le cerveau (1815-1865).

GRATRY (*le P.* Auguste-Joseph-Alphonse), théologien, philosophe et moraliste français, né à Lille (1805-1872).

GRATZ [*grats* ou *Graz*] v. d'Autriche, ch.-l. de la Styrie, sur la Mur, affl. de la Drave ; 157.000 h.

GRAUDENZ (en polonais **Grudziadz**), v. et forteresse de Pologne, sur la Vistule ; 40.000 h. Métallurgie.

GRAULHET [*grô-lè*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur, sur le Dadou ; 7.350 h. Filatures.

GRAUX [*grô*] (Charles), helléniste français, né à Vervins (1852-1882).

GRAVE (*La*) ou **LA GRAVE-EN-OISANS,** ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, sur la Romanche ; 860 h.

GRAVE (*pointe de*), petit cap à l'embouchure de la Gironde (dép. de la Gironde), en face de Royan, et qui porte le *phare de Cordouan*.

GRAVELINES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur l'Aa ; 3.255 h. (*Gravelinois*). Défaite des Français par les Espagnols (1558).

GRAVELOT (Hubert BOURGUIGNON, dit), graveur-dessinateur français, né à Paris (1699-1773).

GRAVELOTTE, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne ; 400 h. Théâtre d'une des plus sanglantes batailles de la guerre franco-allemande (16 août 1870).

GRAVES (*les*), vignobles du Bordelais, sur la rive gauche de la Garonne. Vins blancs renommés.

GRAVESANDE (Jacob S.), savant hollandais, ne à Bois-le-Duc ; la physique et l'optique lui doivent un certain nombre d'appareils ingénieux (1688-1742).

GRAVESEND [*sèn'd'*], v. et port d'Angleterre (Kent), sur la Tamise ; 19.900 h.

GRAVINA (Jean-Vincent), écrivain et jurisconsulte italien, un des fondateurs de la célèbre Académie des Arcades (1664-1718).

GRAVINA (Carlos *de*), amiral espagnol, blessé mortellement à Trafalgar (1756-1806).

GRAY [*grè*] (Thomas), poète anglais, né à Londres. Ses poésies élégiaques sont pleines de mélancolie et d'élégance (1716-1771).

GRAY, ch.-l. d'arr. (Haute-Saône), sur la Saône, à 59 kil. S.-O. de Vesoul ; ch. de f. P.-L.-M. ; 6.630 h. (*Graylois*). Patrie de Cournot. — L'arr. a 8 cant., 165 comm., 50.350 h.

GRAZIANI (Antoine-Marie), historien italien, né à Borgo San Sepolcro (1537-1611).

Graziella, un épisode des *Confidences*, récit touchant et poétique d'un épisode de sa jeunesse par Lamartine (1849).

GRÉARD [*ar*] (Octave), professeur et administrateur français, membre de l'Académie française, né à Vire (1828-1904).

GREAT-YARMOUTH, v. d'Angleterre, comté de Norfolk, sur la mer du Nord ; 60.700 h.

GRÉBAN (Arnould), poète dramatique français, né au Mans, auteur d'un important *Mystère de la Passion ;* mort vers 1471.

GRÈCE, un des Etats de la péninsule des Balkans.

I. GÉOGRAPHIE. La Grèce est une péninsule montagneuse de l'Europe orientale, qui forme l'extrémité méridionale de la grande péninsule des Balkans. Elle est baignée à l'E. par la mer Egée ou Archipel, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la mer Ionienne. Ses côtes sont découpées en golfes nombreux, dont l'un, celui de Corinthe ou de Lépante, fermé par les îles Ioniennes (Zante, Céphalonie, Leucade), isole la Morée ou Péloponèse du reste du pays. Le Péloponèse est rattaché au continent par l'isthme de Corinthe, percé aujourd'hui d'un canal. La chaîne hellenique ou Pinde, qui traverse la Grèce du N. au S., projette de nombreuses ramifications qui forment les massifs de l'Othrys et de l'Olympe et se continuent au S.-E. en des presqu'îles longues et étroites (Attique, Argolide), prolongées elles-mêmes par des rangées d'îles : Eubée, Sporades (Skopelos, Skyros, etc.), Cyclades (Andros, Naxos, Tinos, etc.). Les cours d'eau sont de peu d'importance ; les plus considérables sont la Salemvria, qui traverse la fertile plaine de Thessalie, l'Aspropotamo, le Sperchios, etc. Le climat, chaud et sec, est salubre, sauf le long des côtes. L'insuffisance des bras, des capitaux et des voies de communication est le principal obstacle au développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Les raisins secs constituent le grand produit d'exportation de la Grèce.

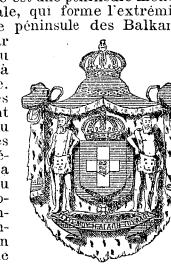

Armoiries de la Grèce.

La Grèce formait une monarchie constitutionnelle, à laquelle, en 1924, elle a substitué le régime républicain : le pouvoir législatif est aux mains d'une Chambre des députés élue au suffrage universel. Sous le nom de *nomarchies* ou *nomes*, *éparchies* et *dèmes*,

les Grecs divisent leur pays en départements, arrondissements et communes. Il y a 16 nomarchies. La superficie du royaume, y compris les Cyclades et les autres îles, est de 172.584 kil. carr.; la population de 6.590.000 h. (*Grecs*). Cap. *Athènes*. Les Grecs se donnent le nom d'*Hellènes*, et donnent à leur pays celui de *Hellas*. Le mot *Grèce* est d'origine latine.

II. Histoire. La race hellénique s'est formée de deux éléments : 1° de tribus venues de Thrace et de Macédoine ; 2° de colonies asiatiques : les Pélasges, notamment, ont laissé des traces nombreuses de leur industrie. Quant à la première civilisation proprement hellénique, elle porte la marque de l'influence phénicienne. Au début des annales de la Grèce se placent les temps « héroïques », signalés par l'expédition des Argonautes, la guerre de Troie, etc. Vient ensuite une période de transition, marquée par des invasions accourues du N.-E., à la fin de laquelle on trouve les *Doriens* dans le Péloponèse, les *Eoliens* au centre du pays, les *Ioniens* dans l'Attique. Peu à peu les cités grecques se constituent en cités militaires (surtout en pays dorien), ou commerçantes : Sparte, type de la cité militaire, réussit, après les guerres de Messénie, à établir sa prépondérance sur tout le Péloponèse ; pendant ce temps, les cités commerçantes (Corinthe, Corcyre, Chalcis, etc.) envoient des colonies sur les côtes de la Méditerranée occidentale, en *Grande-Grèce* et en Sicile. Le monde grec s'étend d'ailleurs à ce moment sur le littoral asiatique de la mer Egée et de l'Hellespont, où se développent de florissantes cités : Milet, Sardes, Phocée, etc. La Perse ayant menacé les Grecs d'Europe après avoir soumis les Grecs d'Asie, Sparte et Athènes prirent la direction de la résistance et refoulèrent l'envahisseur. A la suite des *guerres médiques* (Ve siècle), Périclès couvrit de monuments Athènes, naguère devenue avec Aristide et Cimon le centre d'un empire colonial qui s'étendait sur toute la mer Egée et la Propontide, et en fit le siège de la civilisation hellénique ; mais la guerre du Péloponèse (431-440), née de la rivalité de Sparte et d'Athènes, aboutit à la ruine de cette dernière. Au siècle suivant, Thèbes disputa à son tour l'hégémonie à Sparte ; ces luttes successives affaiblirent les cites. Philippe put imposer, malgré les efforts de Démosthène, la suprématie de la Macédoine à la Grèce épuisée (338), et son fils Alexandre renversa l'empire des Perses, ennemi commun des Hellènes. Ceux-ci se soulevèrent dès que le conquérant macédonien cessa de vivre, mais les Etoliens eurent l'imprudence d'appeler les Romains à leur secours et, dès 146 av. J.-C., la Grèce fut réduite en province romaine, sous le nom d'*Achaïe*.

Guerrier grec ancien.

Soumise à l'empire d'Orient pendant le moyen âge, pillée par les invasions des Wisigoths, des Avares et des Slaves, la Grèce tomba au XIIIe siècle aux mains des croisés. Au XVe siècle conquise par les Turcs qui firent peser sur elle un joug très dur, elle se souleva en 1821 ; mais elle ne put recouvrer sa liberté qu'après plusieurs années de guerre (siège de Missolonghi, 1824), et grâce à l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie, dont les escadres détruisirent la flotte turque à Navarin (1827). A la conférence de Londres (1830), l'indépendance de la Grèce fut reconnue. Après la guerre russo-turque de 1877, le traité de Berlin (1878) rectifia la frontière grecque du Nord ; plus tard, en 1912-1913 et en 1917-1918, la Grèce répara son échec de 1897 et gagna aux traités de Bucarest et de 1919-1920 des territoires considérables en Macédoine, en Thrace et en Anatolie. Mais elle a été chassée de Smyrne et d'Andrinople par les nationalistes turcs, en 1922.

III. Littérature et Beaux-Arts. C'est sur le sol grec que sont nées les formes les plus élevées, les plus parfaites et les plus originales de la littérature et de l'art antiques. La littérature épique naît des profondeurs mêmes de l'âme nationale hellénique avec l'*Iliade* et l'*Odyssée* et les poésies cosmogoniques d'Hésiode. La poésie lyrique, au caractère religieux, politique ou élégiaque, lui succède au VIe siècle, avec les noms de Terpandre, Archiloque, Tyrtée, Solon, Simonide, Alcée, Sapho, Anacréon, Aleman, Stésichore, Bacchylide, Pindare. A l'époque *classique*, et notamment pendant le *siècle de Périclès*, tous les genres littéraires arrivent à leur forme la plus arrêtée et la plus pure : la tragédie avec Eschyle, Sophocle et Euripide ; la comédie avec Aristophane ; l'histoire avec Hérodote, Thucydide et Xénophon ; la philosophie avec Platon et Aristote ; l'éloquence, enfin, avec les orateurs attiques, au premier rang desquels brillent Isocrate, Démosthène, Eschine, Lysias, Hypéride et Lycurgue. Dans le même temps, l'art grec, après s'être essayé dans les formidables créations de la période mycénienne, triomphe dans la beauté simple et châtiée de son architecture religieuse (Parthénon, temple d'Olympie), la vérité et l'élégance de sa statuaire (Myron, Polyclète, Phidias, Praxitèle, Lysippe) et de ses écoles de peinture (Polygnote, Micon, Pausias, Apelle, Zeuxis, etc.).

Après le IVe siècle, la littérature et l'art conservent et même exagèrent leur habileté technique, devenant plus contournés et précieux, mais perdent en originalité. Ce sont les périodes *alexandrine* et *gréco-romaine*. Peintres et sculpteurs imitent les vieux modèles ; les poètes (Apollonius de Rhodes, Quintus de Smyrne) pastichent Homere et les grands tragiques, ou se confinent dans les genres moins élevés de l'épigramme (*Anthologie*) ou de l'idylle (Théocrite). Mais la philosophie brille encore d'un vif éclat avec la nouvelle Académie, le stoïcisme (Zénon), l'épicurisme (Epicure), le scepticisme (Pyrrhon), le néo-platonisme surtout (Plotin, Porphyre, Jamblique) ; l'histoire ne cesse d'être cultivée (Aratus, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, Pausanias) ; le roman avec Lucien et les *Contes milésiens*. Les critiques et les grammairiens se multiplient (Zénodote, Zoïle, Aristarque, etc.). Entre temps, la culture hellénique s'est transportée en Occident, où elle a profondément modifié le génie latin et donné à Rome comme les cadres de sa littérature. Au IIe siècle de notre ère, les progrès du christianisme donnent naissance à de nouvelles formes littéraires : l'apologie et la polémique religieuses (Justin, Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène) ; le sermon (Basile, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome), etc. Après eux, la littérature grecque n'est plus guère représentée qu'à Byzance.

GRECO (Domenico Theotocopuli, dit **el**), peintre d'origine grecque, qui travailla surtout en Espagne ; ses tableaux sont d'un dessin émacié et d'un coloris austère (vers 1548-1625).

GRÉCOURT [*kour*] (J.-B.-Joseph), poète français, auteur de contes aimables, mais souvent licencieux, né à Tours (1683-1743).

GREENOCK [*grî-nok*], v. et port d'Ecosse (comté de Renfrew), sur le golfe de la Clyde ; 81.000 h.

GREENWICH [*grî-nitch*], v. d'Angleterre, près de Londres ; 185.000 h. Sur la Tamise. Hôpital de la marine. Observatoire par lequel passe le méridien origine, point de départ des fuseaux horaires.

GRÉES ou **GRAIES** (*Alpes*). V. Alpes.

GRÉGOIRE le Thaumaturge (*saint*), théologien de l'Eglise grecque. Il fut l'élève d'Origène, qui le convertit au christianisme, devint évêque de Néocésarée, assista au concile d'Antioche et opéra de nombreuses conversions ; m. vers 270. Fête le 17 novembre.

GRÉGOIRE de Nazianze (*saint*), théologien, né près de Nazianze (Cappadoce) ; Père de l'Eglise grecque, ami de saint Basile. Il étudia à Alexandrie, à Césarée et à Athènes, et devint évêque de Sasima, de Nazianze, puis de Constantinople, où il présida le second concile œcuménique (381). En butte aux attaques d'ennemis puissants, délaissé par Théodose, il se retira dans la solitude, où il écrivit les œuvres, notamment les *homélies* et les poèmes, qui l'ont immortalisé (328-389). Fête le 9 mai.

GRÉGOIRE de Nysse (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise grecque, frère de saint Basile et évêque de Nysse. Il eut à lutter contre les ariens, assista aux conciles d'Antioche, de Constantinople, et se fit remarquer comme logicien (vers 330 - vers 400). Fête le 9 mars.

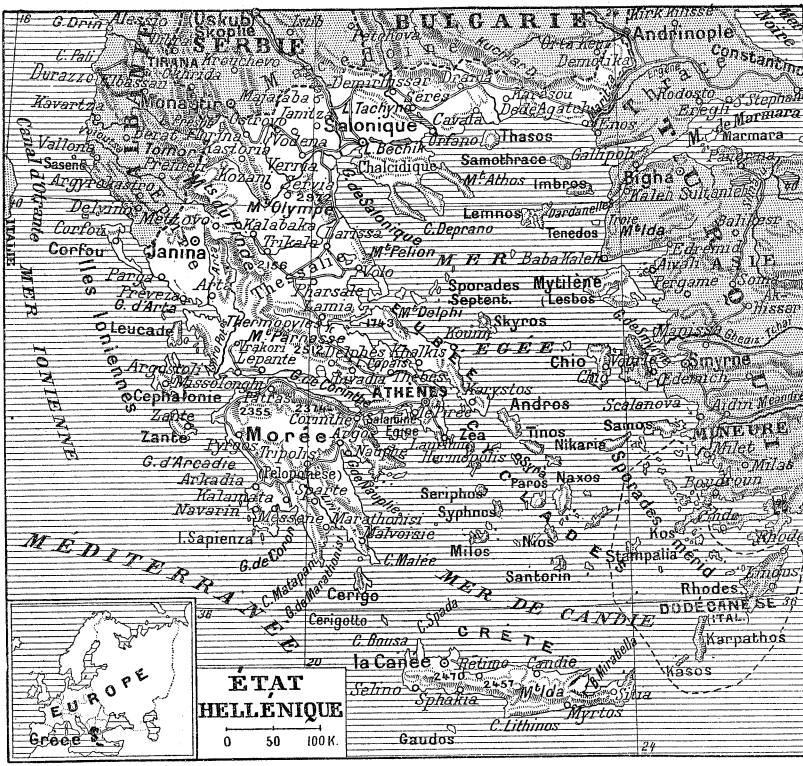

GRÉGOIRE de Tours, évêque de Tours, théologien et historien. Il défendit Gontran, Mérovée et l'évêque Prétextat contre Chilpéric et Frédégonde. Son principal ouvrage, *Histoire des Francs*, renferme une foule de précieux documents sur l'époque mérovingienne; mais le style en est souvent lourd et barbare. Né à Clermont-Ferrand en 538 ou 539; m. en 594.

GRÉGOIRE Ier, le Grand (*saint*), né à Rome vers 540, pape de 590 à 604. On lui doit la liturgie de la messe et le *rit grégorien;* — GRÉGOIRE II (*saint*), pape de 715 à 731; — GRÉGOIRE III (*saint*), pape de 731 à 741; — GRÉGOIRE IV, pape de 827 à 843 ou 844; — GRÉGOIRE V, pape de 996 à 999; — GRÉGOIRE VI, pape en 1044, abdiqua en 1046; — GRÉGOIRE VII (*saint*) (Hildebrand), né à Soana (Toscane), vers 1013, pape de 1073 à 1085, un des plus grands pontifes romains, célèbre par ses luttes contre l'empereur d'Allemagne Henri VI, qu'il humilia à Canossa (querelle des Investitures) et par les nombreuses mesures de discipline ecclésiastique qu'il prit (célibat des prêtres, etc.); — GRÉGOIRE VIII, pape en 1187; — GRÉGOIRE IX, pape de 1227 à 1241; — GRÉGOIRE X, pape de 1271 à 1276; — GRÉGOIRE XI, pape de 1370 à 1378; — GRÉGOIRE XII, pape de 1406 à 1415; — GRÉGOIRE XIII, pape de 1572 à 1585, réforma le calendrier; — GRÉGOIRE XIV, pape de 1590 à 1591; — GRÉGOIRE XV, pape de 1621 à 1623; — GRÉGOIRE XVI, né à Bellune en 1765, pape de 1831 à 1846.

Grégoire VII.

GRÉGOIRE (Henri), prêtre français, membre de la Convention et évêque constitutionnel de Blois, né à Vého [Meurthe] (1750-1831).

GREGORAS (Nicéphore), historien byzantin, auteur d'une célèbre *Histoire romaine* (1295-1359).

GRÉGORY (Jacques), savant écossais, né à Aberdeen, inventeur d'un télescope à réflexion (1638-1675).

GREIFSWALD, v. de Prusse (Poméranie); 34.000 h. Salines.

GREIZ, v. d'Allemagne (Thuringe), sur l'Elster; 20.000 h. Draps.

GRENADE, v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de prov.; sur le Genil; 102.000 h. (*Grenadins*). Archevêché, université; superbe cathédrale renfermant les tombeaux de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle; palais de l'Alhambra. Patrie de Mendoza. Grenade, fondée au xe siècle près des ruines de l'antique *Illiberis*, fut la capitale d'un petit Etat musulman de 1235 à 1492, époque à laquelle elle fut prise après un long siège par Ferdinand le Catholique. La prov. de Grenade a 568.000 h.

GRENADE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour; 1.160 h. Ch. de f. M.

GRENADE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur la Save et la Garonne; 2.870 h. Patrie de Cazalès. Vins.

GRENADE (*Nouvelle-*). V. COLOMBIE.

GRENADE (*la*), une des Antilles anglaises ; elle compte avec les *Grenadines*, petites îles ses voisines, 117.000 h. (*Grenadins*). Capit. *Georgetown*.

GRENADE (Louis *de*), écrivain et orateur religieux espagnol, né à Grenade (1505-1588) ; auteur de *la Guide des pécheurs*.

GRENADINES ou **GRENADILLES,** chaîne d'îles et d'îlots entre Saint-Vincent et la Grenade (Antilles anglaises).

GRENAY, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 6.260 h. Appartient à l'agglomération industrielle de Lens.

GRENELLE, ancienne comm. de la Seine, annexée à Paris en 1860. Puits artésien de 547 m. de profondeur, creusé de 1834 à 1841 (le monument fut démoli en 1904, et une statue de Pasteur, par Falguière, érigée sur son emplacement).

GRENOBLE, ch.-l. du dép. de l'Isère, sur l'Isère et le Drac ; ch. de f. P.-L.-M., à 633 kil. S.-E. de Paris : 77.410 h. (*Grenoblois*). Evêché ; cour d'appel ; académie, université, facultés de droit, de sciences et de lettres ; quartier général du 14e corps d'armée. Ganterie, ciment carrosserie. Patrie de Hugues de Lionne, du cardinal de Tencin, de Condillac, de Vaucanson, de Barnave, de Mounier, de Casimir-Perier, etc. — L'arr. a 20 cant. 213 comm., 229.910 h.

Grenouilles (*les*), comédie d'Aristophane, violente satire littéraire, dirigée contre le poète Euripide (405 av. J.-C.).

GRENVILLE [*grèn*] (George), homme d'Etat anglais (1712-1770). Sa loi sur le timbre provoqua le soulèvement des colonies américaines.

GRÉOUX [*ou*], comm. des Basses-Alpes, arr. de Digne, sur le Verdon ; 855 h. Eaux chlorurées, employées dans les dermatoses, l'arthritisme.

GRESHAM (Thomas), financier anglais, à qui Londres doit la Bourse du commerce [*Royal Exchange*] (1519-1579).

GRÉSIVAUDAN [*vô*]. *Géogr.* V. GRAISIVAUDAN.

GRESSET [*grè-sè*] (Louis), poète français, né à Amiens, auteur malicieux et spirituel du poème de *Vert-Vert*, de la comédie *le Méchant* (1709-1777).

GRÉSY-SUR-ISÈRE, ch. de c. (Savoie), arr. d'Albertville ; 720 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Grétry.

GRETNA-GREEN ou **GRAITNEY,** premier village d'Ecosse, qu'on trouve sur la route de Londres à Edimbourg (comté de Dumfries) ; 1.200 h. Célèbre par les mariages qui s'y célébraient au XVIIIe siècle selon la loi romaine, sans conditions de domicile ni de publicité.

GRÉTRY (André-Ernest-Modeste), compositeur, né à Liége ; l'une des gloires de l'opéra-comique français. Ses opéras se font remarquer par le naturel, l'expression et un sentiment très juste de la scène. Il est l'auteur des *Deux avares*, de *Zémire et Azor*, et surtout de *Richard Cœur de Lion*. Il acheta l'ermitage de J.-J. Rousseau à Montmorency, où il mourut (1741-1813).

Greuze.

GREUZE (Jean-Baptiste), célèbre peintre français, né à Tournus (Saône-et-Loire). Dans ses tableaux, très habilement composés, il règne une grâce et une naïveté délicieuses, un charme inexprimable et parfois un réel sentiment pathétique. Principales œuvres : *l'Accordée de village*, *la Malédiction paternelle*, *le Fils puni*, *l'Oiseau mort*, *la Cruche cassée*, etc. Il mourut à peu près dans la misère (1725-1805).

GRÈVE (*place de*), depuis 1806, place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris. C'est là qu'avait lieu l'exécution des criminels.

GRÉVILLE (Henry), pseudonyme d'*Alice* DURAND, romancière française, née à Paris, auteur d'œuvres attachantes : *Dosia*, *Céphise*, *le Vœu de Nadia*, etc., dont l'action se passe souvent en Russie (1842-1902).

GRÉVIN (Jacques), médecin et poète français, né à Clermont en Beauvaisis vers 1540, m. en 1570. Auteur de tragédies estimables.

GRÉVIN (Alfred), dessinateur et littérateur français, né à Epineuil [Yonne] (1827-1892).

GRÉVY (Jules), avocat et homme politique, troisième président de la République française, de 1879 à 1887, né à Mont-sous-Vaudrey (1807-1891).

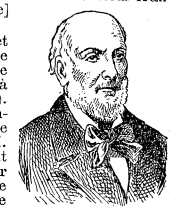

J. Grévy.

GREY [*grè*] (Jane), princesse anglaise, petite-fille de Marie, sœur de Henri VIII. Malgré elle portée un instant au trône d'Angleterre par l'ambition de son beau-père le duc de Northumberland, elle tomba entre les mains de Marie Tudor, qui la fit décapiter. Jane mourut à dix-sept ans. « Quand on m'éleva au trône, dit-elle, je voyais l'échafaud derrière. » (1537-1554.)

Grey (*la Mort de Jane*), tableau de Paul Delaroche (1834) ; œuvre belle, impressionnante.

GREY (*lord Charles*), homme d'Etat anglais 1764-1845) ; fit passer le bill sur la réforme parlementaire.

GREZ-EN-BOUÈRE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier ; 1.195 h. Ch. de f. Et. Carrières.

GRIBEAUVAL [*bô*] (Jean-Baptiste *de*), général d'artillerie, né à Amiens, créateur d'un système de bouches à feu (1715-1789).

GRIBOÏDOV (Alexandre Sergievitch), auteur dramatique russe, né à Moscou (1793-1829).

Gribouille, nom populaire, lequel tire sans doute son origine de *gribouilleur*, qui confond tout. On nomme ainsi l'homme d'un esprit brouillon, sans ordre, qui fait toutes choses à contretemps et « se jette dans l'eau quand il craint d'être mouillé par la pluie ».

Grieg.

GRIEG (Edouard), compositeur norvégien, né à Bergen (1843-1907) ; auteur de *Peer Gynt*, de nombreux lieder, des *Morceaux lyriques*, etc.

GRIESBAGH [*griss-bak*], village d'Allemagne (Bade) ; 872 h. Sources minérales froides, ferrugineuses, gazeuses, dont l'une agit sur l'hématose.

Griffon, animal fabuleux, représenté avec le corps du lion, la tête et les ailes de l'aigle, les oreilles du cheval et, au lieu de crinière, une crête de nageoires de poisson (*Myth.*).

Griffon.

GRIFFON ou **GRIPPON,** fils de Charles-Martel, célèbre par ses luttes contre Pépin le Bref et ses fils (726-753).

GRIGNAN, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar ; 1.230 h. Château, aujourd'hui ruiné, où mourut Mme de Sévigné.

GRIGNAN (Marguerite-Françoise, *comtesse de*), fille de Mme de Sévigné, épouse du comte de Grignan, gouverneur de Provence (1646-1705).

GRIGNOLS [*gnolss*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas, entre la Garonne et le Ciron ; 1.444 h. (*Grignolais*).

GRIGNON, hameau de la comm. de Thiverval (Seine-et-Oise), cant. de Poissy ; 300 h. Ecole d'agriculture. V. ÉCOLES.

GRIGNON DE MONTFORT (le bienheureux Louis), missionnaire, né à Rennes (1673-1716) ; fondateur des Filles de la Sagesse et des Prêtres du Saint-Esprit.

GRIJALVA (Jean *de*), navigateur espagnol, qui explora Cuba et le Yucatan. Né à Cuellar vers 1490 ; m. en 1527.

GRILLPARZER [*tsèr*] (Franz), poète dramatique autrichien, né à Vienne. Imagination ardente et raisonnement lucide, pureté classique et idéalité des types, telles sont ses qualités (1791-1872).

GRIMALDI, antique et illustre famille génoise, à laquelle appartinrent, jusqu'en 1715, les princes de Monaco. A cette époque, la maison de Goyon-Matignon (branche aînée) fut substituée aux Grimaldi, dont elle prit le nom et les armes.

GRIMAUD [*mô*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 1.040 h.

GRIMAUD (*golfe de*), nom donné quelquefois au golfe de Saint-Tropez.

GRIMAUX [*mô*] (Édouard), chimiste français, né à Rochefort (1835-1900).

GRIMM (Frédéric-Melchior, *baron de*), célèbre littérateur et critique, né à Ratisbonne, ami de Mme d'Epinay. Il a laissé une *Correspondance* d'un grand intérêt (1723-1807).

GRIMM (Guillaume-Charles), écrivain allemand (1786-1859), auteur des *Contes populaires de l'Allemagne*, en collaboration avec son frère Jacques-Louis (1785-1863), le fondateur de la philologie germanique.

GRIMMELSHAUSEN (J.-J.), romancier allemand (vers 1620-1676), auteur du *Simplicissimus*.

GRIMOALD, maire du palais sous le règne de Sigebert II ; mis à mort en 656.

GRIMOARD (Philippe-Henri *de*), historien militaire, né à Verdun (1753-1815).

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Laurent), gastronome, né à Paris, auteur du fameux *Almanach des gourmands* (1758-1838).

GRIMSBY ou **GREAT GRIMSBY,** v. et port d'Angleterre (Lincoln), sur l'Humber ; 82.000 h. Constructions navales.

GRIMSEL [*grim'-sèl*], col des Alpes Bernoises, entre les vallées du Rhône et de l'Aar ; 2.165 m.

GRINDELWALD [*grin'-dèl-vald'*], village du c. de Berne (Suisse), célèbre par son glacier ; 3.000 h.

Gringoire, charmante et fine comédie en un acte, en prose, de Th. de Banville, dans laquelle l'auteur donne au poète famélique Gringoire (Gringore) une physionomie amusante et originale (1866).

GRINGORE [et non *Gringoire*] (Pierre), poète dramatique et satirique français, né probablement à Caen. Il composa entre autres farces le *Jeu du prince des Sots et de mère Sotte*, représenté avec un grand succès aux halles de Paris, le mardi gras 1512. Louis XII lui avait demandé cette pièce, dirigée contre les prétentions du pape Jules II (1475 - vers 1538).

GRINNEL (*Terre de*), terre polaire arctique, dans la mer de Baffin.

Grippeminaud [*nô*] (de *grippe*, voleur, et *minaud*, chat), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. C'est l'archiduc des chats fourrés, c'est-à-dire le premier président du parlement de Paris. La Fontaine a surtout popularisé Grippeminaud, *le bon apôtre, bien fourré, gros et gras*, dans sa délicieuse fable *le Chat, la Belette et le Petit Lapin*, où il met les plaideurs d'accord « *en croquant l'un et l'autre* ».

GRIPSHOLM, château royal de Suède, sur une des îles du lac Mælar.

GRIQUALAND [*ka-lan'd'*], région de la Cafrerie habitée par les Griquas, race croisée de Boers et de Hottentots, et qui appartient aujourd'hui aux Anglais (colonie du Cap). On distingue le Griqualand occidental (84.000 h.) et le Griqualand oriental (153.000 h.). Riches gisements diamantifères.

GRISAR (Albert), compositeur belge, né à Anvers, auteur d'opéras-comiques d'une forme élégante et châtiée : *les Porcherons, Gilles ravisseur*, etc. (1808-1869).

Griselda ou **Grisélidis,** marquise de Saluces, héroïne d'une touchante légende, restée le type des vertus conjugales, et dont on place la vie au début du XIe siècle. Elle a inspiré Boccace, Pétrarque, Perrault.

Grisélidis, mystère en trois actes et en vers d'Armand Silvestre et Eugène Morand (1894). De ce mystère les auteurs ont tiré un conte lyrique en trois actes, avec un prologue, musique de Massenet (1901).

GRISI (Giulia), cantatrice italienne, née à Milan ; elle épousa le ténor Mario (1811-1869).

GRIS-NEZ (*gri-né*), cap de France, sur le Pas de Calais. Phare. Belles falaises.

GRISOLLES, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, près de la Garonne ; 1.780 h. (*Grisollais*). Ch. de f. M.

GRISONS [*zon*], cant. de la Suisse, ch.-l. *Coire* ; 120.000 h.

GRITTI (André), doge de Venise et général distingué (1454-1538).

GRODNO, v. de Pologne, ch.-l. du gouvernement du même nom, sur le Niémen ; 61.000 h. — Le gouvernement a 1.951.000 h.

GROENLAND [*in-lan*], vaste contrée insulaire au N. de l'Amérique, dont la masse triangulaire reste, sauf au voisinage des côtes, couverte d'un épais manteau de glace (*inlandsis*). Le territoire libre de glaces a 90.000 kil. carr. et 13.000 h. (*Groenlandais* ou *Esquimaux*). Sur le littoral, établissements danois.

GROIX [*groi*] (*île de*), île de l'Atlantique, dépendant du canton de Port-Louis (Morbihan) ; 3.330 h. (*Groizillons* ou *Grésillons*).

Grondeur (*le*), comédie en trois actes, de Brueys, intéressante étude de caractère (1691). Le dernier acte a été modifié par Palaprat.

Baron Gros.

GRONINGUE, v. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. de *Groningue* ; 87.600 h.

GRONOVIUS [*uss*] (Jean-Frédéric Gronov, dit), savant professeur et critique hollandais (1611-1671).

GROOTE (Gérard *de*), réformateur et mystique néerlandais, né à Deventer (1340-1384).

GROS [*gro*] (Antoine-Jean, *baron*), peintre français, né à Paris, auteur des *Pestiférés de Jaffa* et du *Champ de bataille d'Eylau*, peintures pleines de mouvement et de chaleur et qui, sans que d'ailleurs l'artiste le voulût, donnèrent le branle au romantisme (1771-1835).

GROS-GUILLAUME [*gro-ghi, ll* mll., *ô-me*], acteur des anciennes farces, dont le nom est souvent rappelé et qui, dans son jeu, prenait le ton grave et sentencieux ; né vers 1554, mort en 1634. Gautier-Garguille et Turlupin lui donnaient la réplique.

Gros-Jean [*gro-jan*], nom emprunté au langage populaire pour désigner un homme mal partagé au point de vue de la fortune ou des qualités de l'esprit, ou bien encore pour désigner un homme type de la niaiserie pédante. On le trouve dans cette phrase proverbiale : *C'est Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé*, pour : *C'est un ignorant qui veut apprendre à un autre ce que celui-ci sait mieux que lui*. On le trouve encore dans cette locution proverbiale : **Etre Gros-Jean comme devant,** voir ses illusions se dissiper et reprendre conscience de sa situation.

Gros-René, un des personnages du *Dépit amoureux*, une des plus jolies pièces de Molière. C'est un de ces types de valet comme le grand comique a su nous en montrer en nombre : insouciant, joyeux et ami plutôt que serviteur de son maître.

GROSS-ASPERN, village d'Autriche, sur la rive gauche du Danube, où se livra la bataille connue en France sous le nom de *bataille d'Essling*.

GROSSENHAIN, v. d'Allemagne (Saxe), sur l'Elster Noire ; 12.000 h. Filatures.

GROSSETO, v. d'Italie, ch.-l. de province ; 12.500 h. La province a 155.000 h.

GROSSWARDEIN. V. Nagy-Varad.

GROSTENQUIN, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Forbach ; 420 h.

GROTE (George), historien anglais, auteur d'une très remarquable *Histoire de la Grèce* (1794-1871).

GROTIUS [*si-uss*] (Hugues De Groot, dit), jurisconsulte et diplomate hollandais, auteur du célèbre ouvrage *Du droit de guerre et de paix* (1583-1645).

GROUCHY (Emmanuel *de*), maréchal de France, né à Paris. Il fit la guerre en Vendée, commanda

l'expédition d'Irlande, servit avec distinction sous l'Empire : mais, chargé, à la veille de Waterloo, de poursuivre les Prussiens défaits à Ligny, il les laissa se dérober et rejoindre les Anglais, tandis que lui-même restait éloigné du champ de bataille où se jouait le sort de la France. Son indécision presque criminelle lui fut justement et sévèrement reprochée (1766-1847).

GROVE (William), physicien anglais, né à Swansea (1811-1896).

GRUDZIADZ. V. GRAUDENZ.

GRÜNBERG, v. de Prusse (Silésie), près de l'Oder; 22.000 h. Vins blancs.

GRÜNEWALD (Mathias), peintre allemand (vers 1480-1530), dont les œuvres originales sont au musée de Colmar.

GRÜNWALD (*bataille de*), victoire des Polonais sur les Chevaliers teutoniques (15 juillet 1410).

GRÜTLI ou **RÜTLI** (*le*), petite prairie de la Suisse, sur la partie sud-est du lac des Quatre-Cantons, célèbre par le serment légendaire qui fut prêté par A. de Melchthal, W. Stauffacher, W. Furst et leurs amis.

GRUYÈRE, bourg de Suisse (Fribourg), renommé pour ses fromages; 1.000 h.

GUADALAJARA, v. d'Espagne, ch.-l. de la province, sur le Hénarès; 11.000 h. — La province est peuplée de 201.500 h.

GUADALAJARA, v. du Mexique, capit. de l'Etat de Jalisco; 119.000 h.

GUADALQUIVIR [*gou-a-dal-ki-vir*] (*le*), fleuve d'Espagne, qui passe à Cordoue, à Séville, et se jette dans l'Atlantique; cours 579 kilom.

GUADALUPE [*ghou-a-da-lou-pé*] (*sierra de*), chaîne de montagnes du centre de l'Espagne; 1.558 m.

GUADARRAMA [*ghou-a*] (*sierra de*), chaîne de montagnes d'Espagne, entre le Tage et le Douro; 2.405 m.

GUADELOUPE [*ghou-a*] (*la*), une des petites Antilles françaises; 229.840 h. (*Guadeloupiens*). Ch.-l. *La Basse-Terre.* Terre volcanique, accidentée. Canne à sucre, café, cacao. Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle fut à plusieurs reprises occupée par les Anglais, mais redevint française en 1816.

GUADET [*ghu-a-dè*] (Marguerite-Elie), conventionnel girondin, né à Saint-Émilion en 1758; mort sur l'échafaud en 1794.

GUADIANA [*ghou-a*] (*le*), fleuve d'Espagne et du Portugal, qui arrose Mérida, Badajoz, et se jette dans l'Atlantique; cours 640 kil.

GUADIX [*ghou-a-diks*], v. d'Espagne (province de Grenade); 12.600 h.

GUAM, île américaine de la Micronésie, archipel des Mariannes; 13.000 h.

GUANAJUATO [*gou-a*], v. du Mexique, capit. de l'Etat de ce nom; 35.000 h. — L'Etat a 1.085.000 h.

GUANCHES [*ghou-an-chèss*], nom donné à la population primitive de l'archipel des Canaries. Les Guanches, de mœurs simples et pastorales, menaient la vie troglodytique.

GUANTANAMO, v. de Cuba, port sur la côte sud; 69.000 h.

GUARANIS [*ghou-a-ra-niss*] ou **TOUPIS** [*piss*], peuple indien de l'Amérique méridionale (Brésil, Bolivie, etc.).

GUARDAFUI [*ghu-ar*] ou **GARDAFUI,** cap à l'extrémité est de l'Afrique, à l'entrée du golfe d'Aden.

GUARDI (Francesco), peintre italien, né et mort à Venise (1712-1793), dont il a représenté les aspects.

GUARINI [*ghou-a*] **(de Vérone),** le plus ancien helléniste italien de la Renaissance, né à Vérone (1370-1460).

GUARINI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Ferrare, auteur du *Pastor fido,* tragi-comédie pastorale (1537-1612).

GUARNERIUS [*ghu-ar-né-ri-uss*] ou **GUARNERI,** célèbre famille de luthiers de Crémone (XVIIe et XVIIIe siècles).

GUASTALLA [*ghou-a*], v. d'Italie (Emilie, prov. de Reggio), sur le Pô; 11.810 h. Victoire du maréchal de Coigny sur les Impériaux (1734).

GUATÉMALA [*ghou-a*], république de l'Amérique centrale, au S.-E. du Mexique; superf. 113.000 kil. 2.200.000 h. Capit. *Guatémala;* 30.000 h. (*Guatémaltèques*). Sol montagneux. Production de cochenille, cacao, café, indigo.

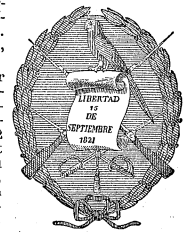

Armoiries du Guatémala.

GUATIMOZIN, dernier empereur indien du Mexique. Il défendit courageusement Mexico contre les Espagnols et fut pendu en 1522 par ordre de Cortez. Avant son exécution, il fut étendu sur des charbons ardents, pour que la souffrance le contraignît à indiquer l'endroit où il avait caché ses trésors. Comme son ministre partageait ce supplice et qu'il demandait d'un regard suppliant à son maître la permission de révéler le secret qu'exigeait l'avidité des bourreaux : « Et moi, lui dit Guatimozin, suis-je sur un lit de roses ? » Ces mots se rappellent pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas seul à supporter les ennuis, les fatigues, la responsabilité d'une commune entreprise.

GUAYAQUIL, v. de la République de l'Equateur; port sur le Pacifique; marché important; 93.000 h.

GUAYRA (*La*), v. et port du Venezuela, sur la mer des Antilles; 14.000 h. Café.

GUBBIO, v. d'Italie (Ombrie), au pied de l'Apennin, dans la vallée de Camignano; 27.400 h.

GUBEN, v. de Prusse (Brandebourg), sur la Neisse; 38.000 h. Filatures, fabrique de draps.

GUBERNATIS (Angelo *de*), écrivain et polygraphe italien, né à Turin en 1840, mort à Rome en 1913. Il a écrit des ouvrages sur la littérature de l'Inde, sur le folklore, et publié un *Dictionnaire biographique des écrivains contemporains.*

GUDIN DE LA SABLONNIÈRE (Etienne), général français, né à Montargis, un des héros d'Auerstædt, tué à la bataille de Voloutina (1768-1812).

GUDIN (Théodore), peintre de marines, né à Paris (1802-1880).

GUDULE (*sainte*), patronne de Bruxelles, où une remarquable église lui a été dédiée. Fête le 8 janvier.

Gué (*le*), superbe tableau de Cl. Lorrain (Louvre).

Guèbres, appelés aussi **Parsis,** sectateurs de Zoroastre, dans la Perse et dans l'Inde, longtemps persécutés par les musulmans.

GUÉBRIANT [*ghé-bri-an*] (Jean-Baptiste, *comte de*), maréchal de France (1602-1643).

GUEBWILLER [*ghèb-vi-lèr*), ch.-l. d'arr. du Haut-Rhin, sur la Lauch; 1.690 h. Importantes filatures. — L'arr. a 4 cant., 47 comm., 55.940 h.

GUEBWILLER (*ballon de*), ballon des Vosges, point culminant du système, près de la ville de même nom; 1.426 m.

GUELDRE [*ghèl-dre*], prov. des Pays-Bas; ch.-l. *Arnheim;* 727.000 h. (*Gueldrois*).

Guelfes [*ghèl-fe*] et **gibelins.** On désigne sous ce nom deux partis puissants qui divisèrent l'Italie du XIIe au XVe siècle. Les premiers étaient partisans des papes; les seconds, partisans des empereurs d'Allemagne. Leurs querelles, qui ensanglantèrent les villes de la Péninsule, se prolongèrent jusqu'à l'invasion française de 1494. Ces noms se donnent encore à des ennemis acharnés : *ils s'accordent entre eux comme guelfes et gibelins.*

GUELMA [*ghu-èl-ma* ou *ghèl-ma*], v. d'Algérie (Constantine), ch.-l. d'arr.; ch. de f., à 100 kil. N.-E. de Constantine; 11.450 h. (*Guelmois*). L'arr. a 162.320 h.

GUÉMENÉ [*ghé*] ou **GUÉMENÉ-SUR-SCORFF,** ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 1.920 h. Patrie de l'enseigne Bisson.

GUÉMENÉ-PENFAO, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 5.980 h. Ch. de f. Et.

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD [*né, ar*] (Philibert), naturaliste français, né à Semur; il collabora aux ouvrages d'histoire naturelle de Buffon (1720-1785).

GUÉNÉGAUD [*ghé-né-ghô*] (Henri *de*), secrétaire d'Etat et garde des sceaux sous Louis XIV (1609-1676).

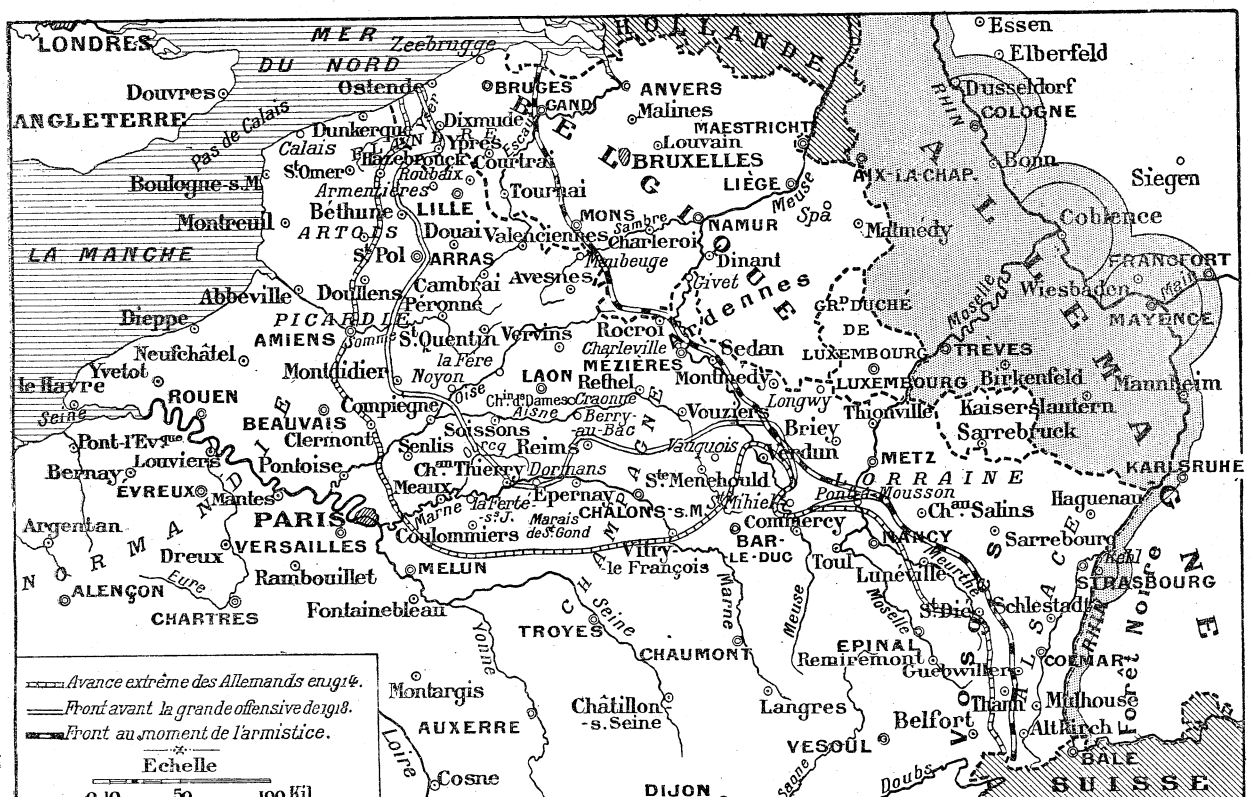
LONDRES
MER DU NORD
Zeebrugge
HOLLANDE
Essen
Elberfeld
Douvres
Ostende
BRUGES
ANVERS
Malines
Dusseldorf
COLOGNE
ANGLETERRE
Pas de Calais
Dunkerque
Dixmude
GAND
MAESTRICHT
RHIN
Calais
YPRES
Louvain
BRUXELLES
Bonn
Siegen
Boulogne-s.M.
St Omer
Hazebrouck
Roubaix
Courtrai
LIÈGE
AIX-LA-CHAP.
Armentières
Tournai
Meuse
Béthune
LILLE
MONS
Sambre
NAMUR
Spa
Malmedy
Coblence
Montreuil
ARTOIS
Douai
Valenciennes
Charleroi
LA MANCHE
St Pol
ARRAS
Maubeuge
Dinant
FRANCFORT
Abbeville
Doullens
Cambrai
Avesnes
Givet
Wiesbaden
Main
Bieppe
PICARDIE
Péronne
Ardennes
GD DUCHÉ
DE
MAYENCE
Neufchâtel
AMIENS
Somme
St Quentin
Vervins
Rocroi
Sedan
LUXEMBOURG
TRÈVES
Yvetot
la Fère
Charleville
MÉZIÈRES
Montmédy
le Havre
Montdidier
Noyon
LAON
Rethel
LUXEMBOURG
Birkenfeld
Mannheim
ROUEN
Oise
Ch.in de Dames
Craonne
Longwy
Thionville
Kaiserslautern
Seine
Compiègne
BEAUVAIS
Aisne
Berry-au-Bac
Vouziers
Briey
Sarrebruck
Pont-l'Evque
Clermont
Soissons
Senlis
Reims
Vauquois
Verdun
Louvières
Pontoise
Ch.au Thierry
Dormans
METZ
KARLSRUHE
Bernay
Meaux
Ste Menehould
LORRAINE
EVREUX
Mantes
Epernay
Pont à Mousson
Haguenau
Marne
la Ferté-s/J.
Marais de Gond
CHALONS-s.M.
Ch.au Salins
Argentan
PARIS
Coulommiers
Vitry-le François
BAR-LE-DUC
Toul
NANCY
Sarrebourg
Dreux
VERSAILLES
Rambouillet
MELUN
Lunéville
Rhin
Eure
ALENÇON
Meurthe
STRASBOURG
Schlestadt
CHARTRES
Fontainebleau
Seine
TROYES
Marne
Meuse
Moselle
St Dié
Yonne
CHAUMONT
EPINAL
COLMAR
Remiremont
Guebwiller
Montargis
Châtillon-s.Seine
Langres
Thann
Mulhouse
Belfort
AUXERRE
Loire
VESOUL
Altkirch
Forêt Noire
Cosne
DIJON
Saône
Doubs
BALE
SUISSE
Avance extrême des Allemands en 14.
Front avant la grande offensive de 1918.
Front au moment de l'armistice.
Echelle
0 10 50 100 Kil.

GUENIEVRE, femme du roi Artus, dans les romans de la Table Ronde ; célèbre par ses amours avec Lancelot.

Guêpes [*ghè-pe*] (*les*), comédie d'Aristophane, satire philosophique, représentée à Athènes vers 422 av. J.-C. Imitée par Racine dans les *Plaideurs*. L'auteur y raille l'humeur processive des Athéniens et l'organisation de leurs tribunaux.

Guêpes (*les*), petite revue aristophanesque, pleine d'esprit et de bon sens, par Alph. Karr (1839).

GUER [*gher*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel, près de l'Aff ; 3.390 h.

GUÉRANDE [*ghé*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire ; 5.760 h. (*Guérandais*). Ch. de f. Orl. Remparts granitiques du XIVe siècle. Marais salants. Traité de paix entre Jean de Montfort et Charles V, qui termina la guerre de la Succession de Bretagne ou guerre des *Deux-Jeannes* (1365).

GUÉRANGER [*ghé-ran-jé*] (*dom* Prosper), bénédictin, abbé de Solesmes, restaurateur de l'ordre de Saint-Benoît en France, né au Mans (1806-1875).

GUERCHE-DE-BRETAGNE (*La*) [*ghèr-che*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré ; 3.020 h. (*Guerchais*). Ch. de f. Et.

GUERCHE-SUR-L'AUBOIS (*La*) [*ghèr-che-sur-lô-boi*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 3.460 h. Ch. de f. Orl.

Le Guerchin.

GUERCHIN [*ghèr*] (Jean-François BARBIERI, dit *le*), peintre italien, auteur de nombreuses toiles remarquables par le coloris et la science du clair-obscur (1591-1666).

GUÉRET [*ghé-rè*], ch.-l. du dép. de la Creuse ; ch. de f. Orl. ; à 403 kil. de Paris ; 7.960 h. (*Guérétois*). L'arr. a 7 cant., 76 comm., 83.480 h.

GUERICKE [*ghé*] (Otto *de*), physicien allemand, né à Magdebourg, inventeur de la machine pneumatique (1602-1686).

GUÉRIGNY [*ghé*], comm. de la Nièvre (cant. de Pougues-les-Eaux), sur la Nièvre ; 3.370 h. Ch. de f. P.-L.-M, Forges de la Chaussade.

GUÉRIN [*ghé*] (Pierre-Narcisse), peintre d'histoire français, né à Paris, auteur de *Marcus Sextus* et de *Didon et Enée* (1774-1833).

GUÉRIN (Maurice *de*), écrivain français, né au Cayla (Tarn) (1810-1839), auteur du *Centaure*. — Sa sœur, EUGÉNIE (1805-1848), a laissé des *Lettres* et un *Journal*.

GUERNESEY [*ghèr-ne-zé*], île de la Manche, dans les îles anglo-normandes (à l'Angleterre) ; 43.000 h. (*Guernesiais*). Capit. *Saint-Pierre-Port*.

GUÉROULT [*rou*] (Pierre-Claude-Bernard), humaniste français, né à Rouen (1741-1821).

GUÉROULT (Adolphe), journaliste français, né à Radepont [Eure] (1810-1872).

GUERRAZZI (François-Dominique), homme politique et littérateur italien, né à Livourne (1804-1873).

Guerre folle, courte et vaine révolte des grands contre le gouvernement d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, régente de France, pendant la minorité de son frère Charles VIII. Le duc d'Orléans (plus tard Louis XII) et François II, duc de Bretagne, furent les chefs de la révolte. Vaincus par La Trémoille à Saint-Aubin-du-Cormier, ils firent leur soumission, et le duc de Bretagne donna sa fille en mariage à Charles VIII.

Guerre franco-allemande (1870-1871). Elle fut la conséquence de l'unification allemande, achevée en 1866 par la défaite de l'Autriche. Bismarck, qui la désirait, eut l'habileté, peu scrupuleuse par le choix des moyens, de la faire déclarer par Napoléon III, à propos de l'accession possible au trône d'Espagne d'un prince de Hohenzollern. Les armées françaises, très inférieures en nombre, mal approvisionnées, médiocrement commandées, furent d'abord écrasées à Wissembourg, à Reichshoffen et à Forbach. Les meilleurs éléments, placés sous le commandement de Bazaine, furent, par l'impéritie de leur chef, cernés dans Metz, après les glorieuses, mais stériles batailles de Borny, de Gravelotte et de Saint-Privat. Une armée de secours, commandée par Mac-Mahon, fut cernée à Sedan et dut capituler, laissant les Prussiens libres d'investir Paris.

La chute de l'Empire fut la conséquence de ces revers (4 sept. 1870). Le gouvernement de la Défense nationale organisa en province des armées nouvelles, au moyen desquelles il essaya de débloquer la capitale, tandis que l'armée de Paris, aux journées de Champigny, du Bourget et de Buzenval, tentait sans succès de rompre l'investissement. Mais l'armée de la Loire, victorieuse à Coulmiers, devait bientôt, après l'échec de Loigny, battre en retraite, sous Chanzy, vers Le Mans et la Normandie ; l'armée de l'Est, qui eut son jour de gloire à Villersexel, échouait devant Héricourt, et devait se réfugier en Suisse ; l'armée du Nord sous Faidherbe, après les succès de Bapaume et de Pont-Noyelles, était écrasée à Saint-Quentin. Après la capitulation de Paris, le gouvernement de la Défense était réduit à demander un armistice. Le traité de Francfort, que nos désastres nous contraignaient à signer, imposa à la France une contribution de guerre de cinq milliards, et la perte de l'Alsace (moins Belfort) et d'une partie de la Lorraine.

Guerre (GRANDE), nom de la plus longue et la plus importante des guerres contemporaines, qui dura 52 mois, du 2 août 1914 au 11 novembre 1918. Cette guerre mit aux prises les puissances de l'Europe centrale et les autres grandes puissances de l'Europe, qu'assistèrent leurs colonies et, par la suite, d'autres nations d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.

Les visées ambitieuses de l'Allemagne furent la véritable cause de cette guerre, dont l'attentat de Serajevo du 28 juin 1914 fut le prétexte. A peine engagée entre la Serbie et l'Autriche, elle devint européenne par l'entrée dans la lutte de l'Allemagne, de la Russie et de la France, puis vraiment universelle après la violation de la neutralité de la Belgique par l'Allemagne et l'accession de l'Angleterre, de ses colonies et du Japon aux côtés des puissances unies contre Allemagne et Autriche. L'Italie, les Etats-Unis et nombre d'autres peuples entrèrent ensuite dans le groupe de l'*Entente*, opposé à celui des *puissances alliées* (Allemagne, Autriche-Hongrie, puis Turquie et Bulgarie).

Grâce à leur position centrale, les puissances alliées purent facilement faire tête aux belligérants de l'Entente, et même porter la guerre sur leur territoire. Les Allemands envahirent donc la Belgique et la France du Nord, et la Pologne russe, puis, plus tard, unis aux Autrichiens, quelques cantons de l'Italie du Nord et, avec Autrichiens et Bulgares, la Serbie et la Roumanie ; avec les Turcs, ils agirent encore au N. et au S. de la Turquie d'Asie contre le Caucase, contre l'Egypte et contre le Hedjaz, et intervinrent en Perse. Sur mer, enfin, s'ils perdirent de bonne heure leurs colonies, ils menèrent pendant longtemps une implacable guerre sous-marine et, par avions et par zeppelins, firent une guerre aérienne dont pâtirent la France et l'Angleterre. Mais, très vite, ils furent arrêtés dans leur invasion de la France par la victoire de Joffre sur la Marne (septembre 1914) et menacés du côté de l'E. par de foudroyantes offensives russes. Plus tard, au cours de la *guerre de position*, ils subirent divers échecs sur l'Yser et dans les Flandres, en Artois et en Picardie, en Champagne, et surtout à Verdun (1916). Quand, au printemps de 1918, ils engagèrent à plusieurs reprises de grandes offensives sur le front de France, ils ne tardèrent pas à être arrêtés par Foch ; puis, tôt après, une contre-offensive victorieuse des armées massées de la mer du Nord à la Meuse les chassa de leurs positions avancées, les délogea de la ligne Hindenburg et les ramena jusqu'aux frontières de la France et des Flandres belges. Comme, d'autre part, les Autrichiens étaient battus en Italie, les Bulgares dans les Balkans, et les Turcs en Syrie après l'avoir été en Mésopotamie, Ludendorff dut s'avouer vaincu, et les puissances alliées déposèrent successivement les armes de septembre à novembre 1918. Les traités de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye, de Neuilly et de Trianon ont, de juin 1919 à juin 1920, réglé le sort des vaincus de la Grande Guerre ; seuls, les Turcs ont, grâce à leurs

victoires ultérieures sur les Grecs, bénéficié de conditions favorables, au traité, très postérieur, de Lausanne (en juillet 1923).

Guerre et la Paix (*la*), célèbre roman de Tolstoï (1876), qui présente un tableau complet de la société russe pendant les premières années du XIXe siècle.

GUERRERO [*ghèr-ré*], Etat du Mexique; 620.000 h.; ch.-l. *Chilpancingo*.

GUERRERO (Vicente), esclave mulâtre mexicain, qui dirigea l'insurrection contre l'Espagne, devint le chef des révoltés, et se fit élire président de la République mexicaine en 1827. Renversé et fait prisonnier, il fut fusillé en 1831. On lui doit l'abolition de l'esclavage au Mexique.

GUETTARD (Jacques-Étienne), paléontologiste français (1715-1786).

GUEUGNON [*gheu*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur l'Arroux; 3.855 h.

GUEULLETTE [*lèheu*] (Thomas-Simon), littérateur et magistrat français, né à Paris, auteur de farces et de contes qui furent longtemps populaires (1683-1766).

Gueux [*gheû*], nom que prirent les révoltés des Pays-Bas contre Philippe II, dans la guerre de l'Indépendance.

Gueux (*Chanson des*), poésies de Jean Richepin, œuvres audacieuses et réalistes (1876).

GUEVARA [*ghé*] (Antoine *de*), historien et moraliste espagnol (1490-1545).

GUEVARA (Louis *de*), auteur dramatique et romancier espagnol, né à Ecija (Andalousie) [1570-1644].

GUEYDON (Louis-Henri), amiral français (1809-1886). Fut gouverneur général de l'Algérie.

GUI [*ghi*] ou **GUIDO d'Arezzo,** bénédictin italien, inventeur de la gamme, né vers 995, m. vers 1050.

GUIBERT de *Nogent*, bénédictin, abbé de N.-D. de Nogent, né près de Clermont (Oise) en 1053, m. en 1124. Il a écrit une *Histoire des Croisades*.

GUIBERT [*ghi-bèr*], antipape sous le nom de Clément III en 1080; m. en 1100.

GUIBERT (Hippolyte *de*), officier et écrivain militaire français, né à Montauban (1743-1790), à qui Mlle de Lespinasse adressa ses *Lettres*.

GUICHARDIN [*ghi*] (François), historien et publiciste italien, né à Florence; auteur d'une *Histoire d'Italie* (de 1492 à 1530) très remarquable, mais où il est en politique de l'école sceptique de Machiavel (1482-1540).

GUICHE (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.040 h.

GUICHE (*comtesse de*), surnommée **la Belle Corisande,** favorite de Henri IV (1554-1620).

GUICHE (Armand *de* GRAMONT, *comte de*), arrière-petit-fils de la précédente, général français, aussi célèbre par ses vertus militaires que par ses intrigues galantes (1638-1673).

Le Guide.

GUICHEN [*chin*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 2.785 h. Source ferrugineuse.

GUICHEN (Luc-Urbain *de*), marin français. Il se distingua contre les Anglais pendant la guerre d'Amérique (1712-1790).

GUIDE [*ghi-de*] (Guido RENI, dit *le*), peintre italien, né à Bologne. Il brillait par la grâce, l'expression, le coloris, l'élégance de sa touche, et la correction de son dessin. Principales œuvres : *l'Aurore, l'Enlèvement d'Hélène, Tête de Christ* (1575-1642).

GUIDEL, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 4.330 h.

GUIERS, riv. de l'Isère et de la Savoie formant deux torrents (*Guiers vif* et *Guiers mort*) tributaires du Rhône. Cours 48 kil.

GUIGNES [*ghi-gne*] (Joseph *de*), sinologue français, né à Pontoise (1721-1800). Membre de l'Académie des inscriptions.

GUIGNIAUT [*ghi-gni-ô*] (Joseph-Daniel), helléniste et archéologue français, né à Paray-le-Monial (1794-1876).

GUIGNOL [*ghi*], principal personnage des pupazzi français, qui date de la fin du XVIIIe siècle. D'origine lyonnaise, Guignol et son ami Gnafron sont devenus populaires dans toute la France.

GUIL [*ghil*] (*le*), torrent des Hautes-Alpes, affl. de gauche de la Durance; naît dans le massif du mont Viso, et passe au pied de Château-Queyras; 56 kil. environ.

GUILDHALL [*ghil-dôl*] (*Salle des guildes* ou *gildes*). Hôtel de ville de Londres, bâti de 1411 à 1431, et plusieurs fois restauré. On y voit deux colosses en bois, *Gog* et *Magog*, sculptés, en 1708, par Saunders.

GUILLAIN (Simon), statuaire français, né à Paris (1581-1658).

GUILLAUME [*ghi, ll* mll., *ô-me*] (*saint*), abbé de Saint-Bénigne de Dijon, né près de Novare (964-1031). Fête le 1er janvier.

GUILLAUME (*saint*), archevêque de Bourges (1120-1209). Fête le 1er janvier.

GUILLAUME (*saint*), **le Grand,** duc d'Aquitaine; m. en 812. Sous le nom de *Guillaume au court nez*, il fut le héros d'un cycle de chansons de geste.

GUILLAUME Ier, le Conquérant ou **le Bâtard,** duc de Normandie, né en 1027. Il conquit en 1066 l'Angleterre sur le roi Harold, défait et tué à Hastings, et sut organiser très solidement son nouveau royaume, en constituant une noblesse militaire très fortement hiérarchisée. Guillaume eut à lutter contre son fils Robert que soutenait Philippe Ier, roi de France. Il marcha contre ce dernier, fut blessé à Mantes, et mourut à Rouen en 1087; — GUILLAUME II, *le Roux*, son fils, roi d'Angleterre de 1087 à 1100.

GUILLAUME Ier, dit **le Mauvais,** roi des Deux-Siciles de 1154 à 1166; — GUILLAUME II, dit *le Bon*, fils du précédent, roi des Deux-Siciles de 1166 à 1189.

GUILLAUME, dit **le Lion,** roi d'Ecosse de 1165 à 1214.

GUILLAUME III, prince d'Orange, né à La Haye en 1650, stathouder de Hollande en 1672. Il reçut le stathoudérat, rétabli après l'assassinat des frères de Witt, au moment où la Hollande était menacée par l'invasion de Louis XIV. Ferme et habile, bon général, il sauva sa patrie de l'invasion française en ouvrant les écluses qui devaient inonder le pays, renversa du trône d'Angleterre son beau-père Jacques II, et fut proclamé roi de ce pays en 1689. Il fut pendant la guerre d'Augsbourg l'ennemi acharné de Louis XIV, qui dut le reconnaître comme roi d'Angleterre au traité de Ryswick; il mourut en 1702; — GUILLAUME IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, né en 1765, m. en 1837; roi en 1830, il laissa le trône à sa nièce Victoria. (V. ce nom.).

Guillaume III.

GUILLAUME Ier de Nassau, né à La Haye en 1772, roi des Pays-Bas en 1815. Il perdit la Belgique en 1830 et régna depuis sur la Hollande; il abdiqua en 1840 et mourut en 1843; — GUILLAUME II, fils du précédent, né en 1782, roi de Hollande de 1840 à 1849; — GUILLAUME III, fils du précédent, né en 1817, roi de Hollande en 1849; mort en 1890, laissant la couronne à sa fille Wilhelmine.

Guillaume (*ordre de*), ordre militaire créé par Guillaume Ier de Nassau, en 1815. Ruban moiré orange, avec un filet bleu foncé.

GUILLAUME Ier de Hohenzollern, roi de Prusse en 1861, empereur d'Allemagne de 1871 à 1888. Second fils de Frédéric-Guillaume III, il succéda à son frère Frédéric-Guillaume IV. Il gouverna énergiquement, en prenant pour principal ministre le comte de Bismarck, reconstitua sur de très fortes bases l'armée prussienne, se ligua avec l'Autriche pour écraser le Danemark (1864), tourna ensuite ses armes contre son alliée, qu'il battit à Sadowa (1866), et vainquit la France, à laquelle il enleva, au traité de Francfort, l'Alsace et une partie de la Lorraine (1797-1888).

Guillaume Ier.

GUILLAUME II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, fils de Frédéric III et de l'impératrice Victoria, et petit-fils du précédent ; né à Berlin en 1859 ; couronné en 1888. Auteur responsable de la Grande Guerre, il se réfugia aux Pays-Bas après la défaite allemande, et abdiqua en 1918.

GUILLAUME de Champeaux. V. CHAMPEAUX.

GUILLAUME de Lorris, poète français, né à Lorris, auteur de la première partie du *Roman de la Rose*, poème allégorique que, quarante ans plus tard, Jean de Meung continua ; m. vers 1230.

GUILLAUME de Machaut, poète et musicien français, né vers 1303 ; m. en 1377.

GUILLAUME de Nangis, moine de Saint-Denis, chroniqueur français du XIIIe siècle.

GUILLAUME de Saint-Amour, théologien français, né à Saint-Amour (Franche-Comté), recteur de l'Université de Paris, fut l'adversaire déterminé des moines qui s'efforçaient d'accaparer l'enseignement de l'Université (1210-1273).

GUILLAUME de Tyr, historien des croisades, archevêque de Tyr. Il prêcha, dit-on, la 3e croisade après la prise de Jérusalem par Saladin. Né vers 1130, m. après 1183.

GUILLAUME le Breton, chroniqueur et poète, né en Bretagne vers 1165 ; m. vers 1227.

GUILLAUME le Taciturne. V. NASSAU.

GUILLAUME (Eugène), sculpteur français, né à Montbard, fut membre de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie française, directeur de l'Académie de France à Rome (1822-1905.

GUILLAUME (Charles-Edouard), physicien français, d'origine suisse, né à Fleurier (1861). Directeur du Bureau international des poids et mesures.

GUILLAUME TELL. V. TELL.

Guillaume Tell, tragédie de Schiller, son chef-d'œuvre dramatique (1804).

Guillaume Tell, opéra en quatre actes, paroles d'Hippolyte Bis et de Jouy, musique de Rossini, chef-d'œuvre lyrique, l'œuvre la plus complète et la plus dramatique de l'illustre compositeur (1829).

GUILLAUMES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers, sur le Var ; 850 h. Huileries.

GUILLAUMET [*ghi, ll* mll., *é-mé*] (Gustave-Achille), peintre français, né à Paris, a surtout traité, avec un réel talent et un sens parfait de la lumière, des scènes algériennes (1840-1887).

GUILLEMINOT [*ghi, ll* mll., *mi-no*] (Armand-Charles *de*), général et diplomate français, né à Dunkerque (1774-1840).

GUILLERAGUES [*ghi, ll* mll., *ra-ghe*] (*comte de*), diplomate français, né à Bordeaux, s'employa à consolider, comme ambassadeur à Constantinople, l'influence française en Orient ; m. en 1684.

GUILLESTRE [*ghi, ll* mll., *ès-tre*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, au confluent de la Chagne et du Rioubel ; 1.150 h.

GUILLON [*ghi, ll* mll.], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon ; 640 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Guillot, personnage de la fable de La Fontaine : *le Loup devenu berger*, fable dont on cite les deux vers suivants :

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau,

pour désigner l'homme qui se plaît à afficher ses titres, ses richesses, etc.

GUILLOT-DUHAMEL, ingénieur et métallurgiste français (1730-1816). Membre de l'Académie des sciences.

GUILLOT-GORJU, farceur français, né à Melun (vers 1593-1648), succéda à Gauthier-Garguille à l'hôtel de Bourgogne.

GUILLOTIÈRE [*ghi, ll* mll.] (*la*), faubourg industriel de Lyon.

GUILLOTIN [*ghi, ll* mll.] (Joseph-Ignace), médecin français, professeur d'anatomie à la Faculté de Paris, né à Saintes. Il fit adopter l'instrument appelé, de son nom, *guillotine* (1738-1814).

GUILVINEC, comm. du Finistère, arr. de Quimper ; 4.580 h. Pêche.

GUIMARÃES, v. du Portugal (prov. d'Entre-Douro-et-Minho), près de l'Ave ; 8.800 hab.

GUIMARD [*ghi-mar*] (Marie-Madeleine), danseuse célèbre de l'Opéra de Paris, née à Paris (1743-1816).

GUIMET [*ghi-mé*] (Emile-Etienne), industriel, littérateur et savant français, né à Lyon (1836-1918), fondateur du *Musée des religions* ou *Musée Guimet* ; remarquable collection du Japon, de la Chine et des Indes dont il fit don à la ville de Paris (1884).

GUINÉE [*ghi-né*], nom de la partie occidentale de l'Afrique qui s'étend de la Sénégambie au Congo et que baigne le *golfe de Guinée*. (Hab. *Guinéens.*) On distingue : la GUINÉE FRANÇAISE, une des colonies du gouvernement général de l'Afrique-Occidentale ; 1.934.400 h. Ch.-l. *Konakry.* Caoutchouc, arachides, café, et la GUINÉE PORTUGAISE (289.000 h.). Ch.-l. *Boulam.*

GUINÉE (*Nouvelle-*). V. NOUVELLE-GUINÉE.

GUINEGATTE [*ghi*] (auj. *Enguinegatte*), comm. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer ; 407 h. Bataille entre les troupes de Louis XI et de Maximilien d'Autriche, en 1479 ; les Français, commandés par le duc de Longueville et le maréchal de La Palice, y furent vaincus (1513) par les Anglais ; on appela cette bataille la *Journée des éperons.*

GUINES [*ghi-ne*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne, sur le canal homonyme ; 4.290 h. (*Guinois*). V. CAMP DU DRAP D'OR.

GUINGAMP [*ghin-ghan*], ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), sur le Trieux, fl. côtier. Ch. de fer Et., à 32 kil. N.-O. de Saint-Brieuc ; 7.920 h. (*Guingampois*). Filature de lin, fabrication d'étoffes. — L'arr. a 10 cant. 78 comm., 119.590 h.

GUIPAVAS, comm. du Finistère, arr. de Brest, 5.240 h.

GUIPUZCOA, prov. basque d'Espagne ; 257.000 h. (*Guipuzcoans*). Ch.-l. *Saint-Sébastien.*

GUIRAUD [*ghi-ró*] (Alexandre), poète français, né à Limoux, auteur de l'élégie célèbre : *le Petit Savoyard* (1788-1847).

GUIRAUD (Ernest), compositeur dramatique français, né à La Nouvelle-Orléans, auteur d'un *Traité pratique d'instrumentation* (1837-1892).

GUIRAUD (Paul), historien français (1850-1907). Membre de l'Académie des sciences morales.

Guirlande de Julie (*la*), recueil de madrigaux que le duc de Montausier composa et fit composer en l'honneur de Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet. La plupart des beaux esprits du temps y avaient collaboré. C'est un manuscrit, chef-d'œuvre de calligraphie, dû à Nicolas Jarry ; mais les miniatures, peintes par Robert, ne valent guère mieux que la poésie, qui, en général, est faible et alambiquée.

GUISCARD [*ghis-kar*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 1.190 h. Chaux, sucrerie.

GUISCARD (Robert). V. ROBERT.

GUISE [*ghu-i-ze*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; sur l'Oise ; 6.185 h. (*Guisards*). Ch. de f. N. Carrières, métallurgie. Célèbre familistère Godin. Patrie de Camille Desmoulins. Il y a eu deux batailles de Guise pendant la Grande Guerre : une demi-victoire française en août 1914 et une victoire complète de Debeney en novembre 1918.

GUISE [*ghu-i-ze*] (Claude *de* LORRAINE, premier *duc de*). Il servit François Ier contre Charles-Quint (1496-1550) ; — JEAN DE LORRAINE, *dit* DE GUISE, frère cadet du précédent, cardinal (1498-1550) ; — FRANÇOIS DE LORRAINE, duc DE GUISE, dit *le Balafré*, fils aîné de Claude, homme de guerre habile ; il défendit Metz contre Charles-Quint, reprit Calais aux Anglais, assista en 1562 au massacre de Vassy, et prit, au début des guerres de religion, la direction des troupes catholiques ; assassiné par Poltrot de Méré, gentilhomme protestant (1519-1563) ; — CHARLES DE GUISE, cardinal DE LORRAINE, frère du précédent (1525-1574) ; — HENRI Ier, duc DE GUISE, dit aussi le *Balafré*, fils aîné de François. Il combattit à Jarnac et à Moncontour, dirigea le massacre de la Saint-Barthélemy, et entreprit de profiter des services qu'avait rendus sa famille, de sa popularité auprès du peuple parisien et du discrédit où était tombé Henri III, pour prendre la couronne. Mais, après la *journée*

François de Guise.

des Barricades qu'il avait provoquée, Henri III réussit à s'enfuir à Blois, où Henri de Guise, qui n'avait pas su profiter de sa victoire, se rendit à son tour. Le roi l'y fit assassiner par sa garde fidèle des Quarante-Cinq. On avait essayé de prémunir Henri de Guise contre les projets du roi : « Il n'oserait ! » répondit-il avec dédain. Henri III vint, après l'assassinat, contempler son cadavre. » Qu'il est grand ! s'écria-t-il ; plus grand encore mort que vivant » (1550-1588) ; — LOUIS DE LORRAINE, cardinal DE GUISE, frère du précédent (1555-1588) ; — CHARLES DE LORRAINE, duc DE GUISE, prince de Joinville et duc de Joyeuse (1571-1640) ; — HENRI II DE LORRAINE, duc DE GUISE, fils du précédent. Il seconda à Naples, en 1647, la révolte des Napolitains et de Masaniello contre l'Espagne (1614-1664).

Henri de Guise.

Guise (*Assassinat du duc de*), tableau célèbre de Paul Delaroche (1835).

GUITON [*ghi*] (Jean), né à La Rochelle, armateur, maire pendant le siège de cette ville par Richelieu ; il se rendit célèbre par l'énergie de sa résistance. Il avait posé sur la table du conseil un poignard, jurant de l'enfoncer dans la poitrine de quiconque parlerait de se rendre. Richelieu le nomma plus tard capitaine de vaisseau (1585-1654).

L. Guitry.

GUÎTRES [*ghi-tre*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur l'Isle ; 1.200 h. (*Guitrands*). Ch. de f. Et.

GUITRY (Lucien), acteur français, né et m. à Paris (1860-1925) ; remarquable par son jeu sobre et naturel ; — Son fils, SACHA, né à Saint-Pétersbourg en 1885, a écrit et joué des comédies d'une originale fantaisie.

GUIZOT [*ghi-zo*] (François), homme d'Etat et historien français, né à Nîmes, ministre sous Louis-Philippe. Il se montra le rival de Thiers et le défenseur des idées conservatrices, en même temps que d'une politique trop timide à l'égard de l'Angleterre. Ses fautes amenèrent la Révolution de 1848. Historien de grand mérite, il a écrit l'*Histoire de la révolution d'Angleterre*, l'*Histoire de la civilisation en Europe et en France*, etc. (1787-1874).

Fr. Guizot.

GUIZOT (Pauline DE MEULAN, dame), première femme du précédent, auteur d'excellents ouvrages sur l'éducation (1773-1827) ; — MAURICE-GUILLAUME **Guizot**, fils de l'homme d'Etat et de sa seconde femme Elisa DILLON, littérateur français, né à Paris, traducteur des *Essais* de Macaulay (1833-1892).

GUJERAT, orth. angl. de GOUDGERAT. V. ce mot.

GULF-STREAM [*gheulf'-strîm*] (*Courant du golfe*), courant chaud de l'Atlantique, qui va du golfe du Mexique à la Norvège et qui contribue à réchauffer sensiblement le climat maritime de l'Europe occidentale. Il fut découvert dès 1513 par le navigateur espagnol Alaminos.

Gulistan (*le*) ou *le Jardin des Roses*, poème du Persan Sâadi, écrit en vers et en prose, traitant de sujets de morale pratique, et rempli de raison ; style brillant et gracieux (XIIIe s.).

Gulliver [*vèr*], héros d'un roman de Swift : *le Voyage de Gulliver*. Cet ouvrage original, satire à peine voilée des vices de l'Angleterre de son temps, offre une fiction soutenue et des contes puérils, des ironies fines et des plaisanteries grossières, une morale sensée et des trivialités ; mais, quelle que soit la variété du ton et de la forme, le but final de l'auteur est de faire ressortir l'infirmité de notre nature et de jeter du ridicule sur toutes les institutions qui servent de base à la société, soit qu'il nous conduise au pays de Lilliput et nous montre les passions humaines qui s'agitent dans ces petits corps de 6 pouces de haut, soit qu'il nous fasse aborder à Brobdingnag, où des géants de 60 pieds de haut sont soumis, malgré leur taille et leur force, à toutes les misères des hommes ordinaires.

Gustave Vasa.

GUMBINNEN, v. d'Allemagne (Prusse), sur la Pissa ; 16.000 h.

GUMURDJINA, v. de Grèce, en Thrace ; 16.500 h.

GUSMAN (Adolphe), graveur sur bois français, né à Paris (1821-1905).

GUSTAVE VASA, né à Lindholm en 1496. Suédois qui, après avoir délivré sa patrie du joug du Danemark, fut proclamé roi en 1523, favorisa la Réforme, mit la main sur les domaines du clergé, favorisa le commerce et l'industrie nationale, et s'allia avec François Ier, roi de France ; m. en 1560 ; — GUSTAVE II ou GUSTAVE-ADOLPHE, né à Stockholm en 1594, roi de Suède de 1611 à 1632. D'un génie aussi grand que son ambition, il reconstitua l'armée suédoise, intervint, avec l'alliance de Richelieu, pour soutenir les protestants d'Allemagne pendant la guerre de Trente ans, triompha des Impériaux à Breitenfeld et au Lech, mais fut tué au cours de sa victoire de Lutzen ; — GUSTAVE III, né à Stockholm en 1746, roi de Suède de 1771 à 1792. Despote éclairé, il prit l'initiative d'un grand nombre de mesures libérales, fit triompher en Suède les idées françaises, mais fut assassiné dans un bal, à la suite d'une conspiration aristocratique ; — GUSTAVE IV, roi de Suède en 1792, déposé en 1809 ; m. à Saint-Gall en 1837 ; — GUSTAVE V, roi de Suède, né en 1858 à Drottningholm, près de Stockholm, fils d'Oscar II, à qui il succéda en 1907.

Gustave-Adolphe.

GUSTROW [*strov'*], v. d'Allemagne (Mecklembourg-Schwerin), sur la Nebel ; 18.880 h. Distilleries, grand commerce de chevaux.

GUTENBERG [*ghu-tin-bèr*] (Jean GENSFLEISCH, *dit*), célèbre Allemand, né et mort à Mayence (1397-1468). Il n'a pas, comme on le dit souvent, inventé l'imprimerie, connue bien avant sa naissance, mais, associé à Fust et à Schœffer, il perfectionna la presse et le matériel de l'imprimeur, et, en améliorant la typographie, c'est-à-dire le système des lettres mobiles, il a permis à l'imprimerie de prendre un développement considérable. Sa statue, une des plus belles œuvres de David d'Angers, s'élève à Strasbourg ; Gutenberg y est représenté au moment où il vient de retirer de sa presse une feuille où sont imprimés ces mots symboliques : *Et la lumière fut.*

Gutenberg.

GÜTERSLOH, v. d'Allemagne (Prusse), cercle de Minden ; 20.200 h.

GUTZKOW (Charles), romancier et auteur dramatique allemand, né à Berlin (1811-1878).

GUY (*Saint*), plusieurs saints portent ce nom, le premier, m. en 961, fut évêque d'Auxonne (fête le 6 janv.) ; un autre, m. en 1147, fonda le monastère de Vicogne (fête le 31 mars).

GUYANE [*ghui-ia-ne*], contrée de l'Amérique du Sud, en bordure de l'océan Atlantique, divisée en : GUYANE ANGLAISE ; 306.000 h. Cap. *Georgetown* ou *Demerara*.

GUYANE FRANÇAISE ; 44.000 h. Cap. *Cayenne*. Cultures tropicales ; gisements aurifères ; lieu de transportation pour les relégués et les condamnés aux travaux forcés ;

GUYANE HOLLANDAISE ou *Surinam* ; 116.000 h. Cap. *Paramaribo* ;

GUYANE BRÉSILIENNE ; dans le bassin supérieur de l'Oyapock.

GUYANE VÉNÉZOLANE ; aux confins du Venezuela où elle forme partie de l'Etat de Bolivar, et de la Guyane anglaise.

GUYAU [*ghui-iô*] (Marie-Jean), philosophe français, né à Laval, auteur de l'*Irréligion de l'avenir*, et d'une *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* (1854-1888).

GUYENNE [*ghui-iè-ne*], l'une des provinces de l'ancienne France, cap. *Bordeaux*. Elle a formé les dép. de la Gironde, du Lot, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et de la Dordogne et en partie ceux des Landes et de Tarn-et-Garonne. Apportée au roi d'Angleterre Henri II par sa seconde femme, Eléonore d'Aquitaine (1154), et longtemps disputée entre Anglais et Français, elle fut définitivement annexée à la couronne sous Charles VII, qui la conquit sur les Anglais en 1453, par sa victoire de Castillon. En 1469, elle fut donnée par Louis XI à son frère Charles ; mais, à la mort de ce dernier (1472), elle fit retour définitivement au domaine royal.

GUYENNE (*duc de*), frère de Louis XI, empoisonné, dit-on, par ce prince (1446-1472).

GUYNEMER (Georges), aviateur français, né à Paris (1894-1917). Engagé volontaire en 1914, capitaine et officier de la Légion d'honneur en 1917. Son courage, le nombre de ses victoires, sa fin tragique en ont fait une figure légendaire.

GUYON [*ghui-ion*] (*Mme*), mystique française, née à Montargis ; ses doctrines quiétistes séduisirent Fénelon, qui encourut à ce sujet, après une vive polémique avec Bossuet, le blâme de la cour de Rome (1648-1717).

GUYON (Jean-Louis), chirurgien français, né à Albert (Somme) (1794-1870). Etudia la fièvre jaune et le choléra.

GUYON (Félix), chirurgien français, né à Saint-Denis (Réunion), m. à Paris (1831-1920). Il a fait faire de grands progrès à l'urologie.

GUYOT DE PROVINS, poète français du XIIe siècle, auteur d'un ouvrage didactique appelé *Bible*.

GUYOU (Emile) marin et mathématicien français, né à Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord) [1843-1915]. Membre de l'Académie des sciences.

GUYS (Constantin), dessinateur français né à Flessingue (Hollande) (1805-1898) ; célèbre par ses croquis sur les mœurs du second Empire.

GUYTON DE MORVEAU [*ghi. vô*] (Louis-Bernard), chimiste français, né à Dijon, membre du comité de Salut public, directeur de l'Ecole polytechnique (1737-1816).

GUZMAN, héros espagnol, dont la valeur a été célébrée en beaux vers par Lope de Vega. Ce nom est resté dans une locution populaire bien connue : *Guzman ne connaît pas d'obstacles*, et qui, dans l'application, se dit le plus souvent par plaisanterie.

GUZMAN-BLANCO (Antonio), homme d'Etat vénézuelien, né à Caracas (1829-1899). Il exerça la dictature de 1870 à 1885.

Guzman d'Alfarache, célèbre roman picaresque de l'Espagnol Mateo Aleman (1599), dont Le Sage a publié en 1732 une remarquable adaptation en français.

GY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 1.260 h. Fer. Carrières.

GYGÈS [*jèss*], jeune berger de Lydie, qui, d'après la légende classique, avait en sa possession un anneau d'or magique au moyen duquel il pouvait devenir invisible. Il se rendit à la cour du roi Candaule, dont il devint premier ministre, et qu'il assassina pour régner à sa place. Il fut le fondateur de la dynastie des Mermnades (VIIe s. av. J.-C.).

GYLDEN (Hugo), astronome suédois, né à Helsingfors (1841-1896).

GYLIPPE, général spartiate de la fin du Ve siècle av. J.-C. Il triompha, devant Syracuse, des armées athéniennes de Nicias et de Démosthène. Après la prise d'Athènes, chargé par Lysandre de rapporter à Sparte le butin de la campagne, il fut accusé d'en avoir dérobé une partie, et s'exila volontairement.

GYNDÈS [*jin-dèss*], riv. d'Assyrie, aujourd'hui *Kara-Sou*, affl. du Tigre.

GYÖNGYOS, v. de Hongrie, dans le comitat de Heves, au pied des monts Matra ; 18.000 h. Vins, lainages.

GYOR ou **RAAB**, v. de Hongrie, sur le Raab ; 50.000 h.

GYP, pseudonyme de Riquetti de Mirabeau, comtesse Sibylle de Martel, femme de lettres française, née à Koëtsoal (Morbihan) en 1850. Elle a publié de nombreux ouvrages pleins de fantaisie et de verve : *Petit Bob*, *Petit Bleu*, *le Mariage de Chiffon*, etc.

GYPTIS [*jip-tiss*], fille de Nann, chef des Ségobriges qui occupaient, lors de la venue vers l'an 600 av. J.-C. des colons phocéens, conduits par Euxène, l'embouchure du Rhône. Elle choisit comme époux Euxène, dont les compagnons fondèrent à cet endroit la ville de Marseille.

GYSEGEM, comm. de Belgique (Flandre-Orientale), arr. d'Alost, sur la Dendre ; 1.800 h.

GYTHIUM [*ji-ti-om*] ou **GYTHION** ou **MARATHONISI**, port de la Laconie (Péloponèse). Elle servait de port à Sparte.

GYULA ou **BEKESGYULA**, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Bekes, sur le Kőrös Blanc ; 24.800 h.

GYULAY [*ji-u-lè*] (Ignace), général autrichien. Il servit dans toutes les campagnes contre la République et l'Empire français (1763-1831) ; — Son parent, FRANÇOIS GYULAY, feld-maréchal, fut défait par les Français à Magenta (1798-1868).

GYZEN ou **GYSEN** (Pierre), peintre flamand né à Anvers ; ses œuvres consistent surtout en paysages d'une grande finesse d'exécution (1836-1900).

H

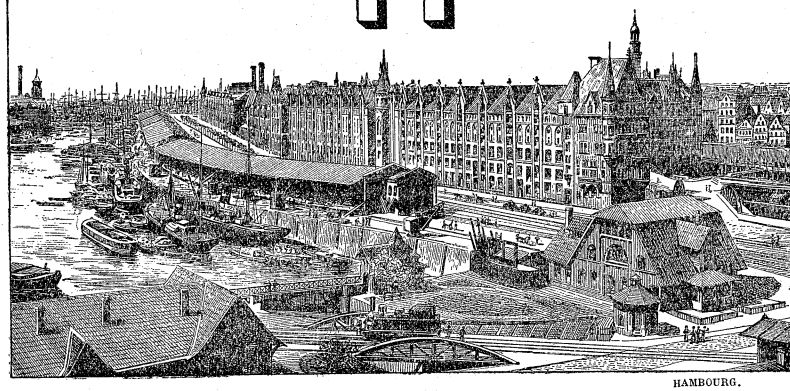

HAMBOURG.

HAAG (Eugène), théologien protestant français, né à Montbéliard (1808-1868). Il écrivit, en collaboration avec son frère Emile, né à Montbéliard (1811-1865), *la France protestante*.

HAAKON, nom de plusieurs rois de Norvège, de 935 à 1386. — Haakon VII, roi de Norvège, fils du roi Frédéric VIII de Danemark, proclamé en 1905, à la suite de la séparation de la Norvège et de la Suède.

HAARLEM ou **HARLEM** [*lèm'*], v. des Pays-Bas ch.-l. de la Hollande-Septentrionale ; 76.800 h. Patrie de Van der Heist, Berghem, Coster Wouwerman. Haarlem soutint un siège célèbre contre le duc d'Albe, qui s'en empara en 1573.

HAARLEM (*mer* ou *lac de*), vaste bassin entre Haarlem, Amsterdam, Leyde, et qui fut desséché artificiellement de 1837 à 1840 ; peuplé de 23.000 h.

HABACUC [*kuk*], l'un des douze petits prophètes juifs, qui vécut entre 650 et 627 av. J.-C. C'est lui, dit-on, qui visita et nourrit Daniel dans la fosse aux lions.

HABSBOURG [*bour*] (*maison de*), ancienne famille d'Allemagne, originaire de la Souabe. Elle conquit avec Albert le Riche (1153) des territoires considérables en Suisse et en Alsace, et parvint au trône impérial avec Rodolphe de Habsbourg, dont les descendants forment la famille d'Autriche-Hongrie, pays sur lesquels ils régnèrent jusqu'en 1918.

Jeanne Hachette.

HABSHEIM [*ha-im'*], ch.-l. de c. ; arr. de Mulhouse (Haut-Rhin), 1.800 h.

HACHETTE (Jeanne Laisné, dite *Jeanne*), héroïne française, née à Beauvais vers 1454 ; célèbre par la part qu'elle prit à la défense de sa ville natale, qu'assiégea Charles le Téméraire en 1472 ; elle renversa d'un coup de *hachette* (d'où son nom) le porte-étendard bourguignon.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre français, né à Mézières (1769-1834).

HACKLÆNDER [*lèn'-dèr*] (Frédéric-Guillaume), romancier allemand, né à Burtscheid (1816-1877).

HADDINGTON [*dign'-ton*], v. d'Ecosse, ch.-l. de comté, sur la Tyne ; 4.100 h. Le comté a 43.250 h.

HADÈS ou **ADÈS** [*dèss*], nom grec de Pluton.

HADRAMAOUT, région de l'Arabie méridionale, s'étendant au long de la côte du golfe d'Aden ; 500.000 h. env.

HAECKEL [*hè-kèl*] (Ernest), biologiste allemand, un des défenseurs les plus hardis du transformisme, né à Potsdam en 1834.

HÆNDEL [*hèn'-dèl*] Georges-Frédéric), compositeur allemand, né à Halles (Saxe), mort aveugle à Londres. Il a laissé des opéras en grand nombre, et surtout des oratorios (*Israël en Egypte*, *Judas-Macchabée*, etc.), écrits dans un style plein de noblesse, de puissance et de majesté (1685-1759).

Hændel.

HÆRING [*hè-rin'-gh*] (Guillaume), connu sous le pseudonyme de Wilibald Alexis, littérateur allemand, né à Breslau, auteur de poésies, de drames et de romans historiques (1798-1871).

HAFIZ [*fiz'*] (Schems-Eddin-Mohamed), l'un des plus célèbres poètes lyriques de la Perse, né à Chiraz au commencement du XIVe siècle, m. en 1388 ou 1389.

HAFSIDES, dynastie musulmane de l'Afrique du Nord, qui régna sur la Tunisie de 1228 à 1574).

HAGEDORN (Frédéric *de*), poète allemand, né à Hambourg (1708-1754), auteur de *Fables* et de *Contes*.

HAGEN [*ghèn*], v. d'Allemagne (Westphalie) ; 92.800 h.

HAGENBACH (Pierre *de*), gouverneur d'Alsace pour Charles le Téméraire ; né en Franche-Comté vers 1420, décapité en 1474 par le peuple de Brisach.

HAGETMAU [*mô*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever, sur le Louts, affl. de l'Adour ; 2.850 h. Patrie de P. Duprat.

HAGHI, v. du Japon (Hondo), sur la mer du Japon ; 25.000 h.

HAGONDANGE, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne ; 5.020 h. Aciéries.

HAGUE (*la*), cap à l'extrémité N.-O. de la presqu'île du Cotentin.

HAGUENAU [*ghe-nô*], ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur la Moder ; 15.800 h. Grandes filatures — L'arr. a 3 cantons, 58 comm. et 74.690 h.

HAHNEMANN (Fréderic), médecin allemand, fondateur de l'école homéopathique (1755-1843).

HAÏDERABAD ou **HYDERABAD** [*had'*], le plus grand Etat vassal de l'Empire des Indes, gouverné par le nizam ; 13.375.000 h. C'est l'anc. *royaume de Golconde* des XVe et XVIe s. La capit. *Haïderabad*, a 500.000 h. — Autre v. de l'Hindoustan, prov. de Bombay ; 76.000 h.

HAÏDER-ALI, sultan de Mysore, qui disputa pendant plus de vingt ans l'Hindoustan aux Anglais (1717-1782).

HAÏ-DZUONG ou **HAÏ-DUONG,** v. de l'Indochine française (Tonkin), dans le delta du fleuve Rouge ; 8.000 h. Les Français s'en emparèrent en 1873.

HAIG (Douglas), comte de Bemersyde, feld-maréchal anglais, né en 1861 ; généralissime des troupes britanniques de 1915 à 1918.

Douglas Haig.

HAÏL, v. de l'Arabie centrale, Chammar ; 20.000 h.

HAÏNAN ou **HAÏ-NAN,** île du golfe de Tonkin, dépendante de la Chine (prov. du Kouang-Toung) ; 2 millions d'h. Capit. *Khiong-Tchéou.* Gisements de houille. — Le *détroit d'Haïnan* sépare l'île du continent.

HAINAUT (*hê-nô*), anc. pays de l'empire carolingien, arrosé par l'Escaut, la Meuse, l'Haine (d'où le nom du pays), le Rhosne, la Dendre, etc. Après avoir été l'apanage d'une famille comtale, il suivit des fortunes diverses, fut rattaché aux Pays-Bas et enfin à la Belgique, dont il forme une province. — Nom donné à une province de l'ancienne France, cédée à Louis XIV par le traité des Pyrénées (1659), et qui a contribué à former le départ. du Nord.

HAINAUT prov. industrielle de la Belgique ; 1.231.000 h. (*Haïnuyers*). Ch.-l. *Mons.*

HAÏPHONG ou **HAÏ-PHONG** [*a-i-fong*], v. du Tonkin, sur l'une des branches du fleuve Rouge ; 27.000 h. Ch.-l. de province. Port actif.

HAÏTI, l'une des grandes Antilles, désignée autrefois sous le nom de *Saint-Domingue ;* 3.225.000 h. Divisée en deux Etats indépendants : la *République d'Haïti*, 1.631.000 h. (*Haïtiens*), capit. *Port-au-Prince*, et la *République Dominicaine*. V. DOMINICAINE (*République*). L'île d'Haïti fut découverte le 6 décembre 1492 par Christophe Colomb, qui lui donna le nom d'*Hispaniola.*

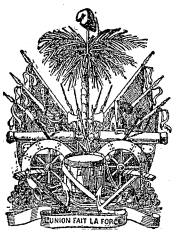

Armoiries de la République d'Haïti.

HAKATA, v. du Japon (île de Kiou-Siou) ; 23.000 h.

HAKLUYT (Richard), géographe anglais, né à Eyton, auteur d'un recueil de *Voyages célèbres* (1553-1616).

HAKODATÉ, v. du Japon, dans l'île d'Yéso, sur le détroit de Matsumaï ; 144.000 h. Port actif. Pêcheries.

HALBERSTADT, v. de Prusse (Saxe), sur la Holzemme ; 47.000 h. Commerce actif.

Fr. Halévy.

HALDAT DU LYS (Alexandre), physicien français, né à Bourmont (1770-1852).

HALES (Stephen), naturaliste et physicien anglais (1677-1761).

HALÉVY (Fromental), compositeur français, né à Paris, auteur du *Val d'Andorre*, de *la Juive*, *Charles VI*, *l'Eclair*, *la Reine de Chypre*, etc, œuvres d'une science solide et d'un grand sentiment dramatique (1799-1862).

HALEVY (Ludovic), neveu du précédent, littérateur français, né et m. à Paris (1834-1918). Auteur, avec Meilhac d'opérettes et de comédies spirituelles : *la Belle-Hélène*, *le Petit Duc*, *Froufrou*, etc. A publié seul d'amusantes fantaisies : *Monsieur et Madame Cardinal*, et des romans : *l'Abbé Constantin*, etc. Membre de l'Académie française.

Lud. Halévy.

HALÉVY (Joseph), orientaliste français, né à Andrinople en 1827.

HALICARNASSE, ancienne v. de l'Asie Mineure (Carie), où régnèrent Mausole et Artémise. Patrie des historiens Hérodote et Denys. Auj. *Boudroun.*

HALIFAX, v. d'Angleterre, comté d'York, près du Calder ; 100.000 h. Houille.

HALIFAX, ch.-l. de la Nouvelle-Ecosse (Canada), sur l'Atlantique ; 46.600 h. Port très important.

HALIFAX (George, *marquis de*), homme d'Etat et écrivain anglais (1633-1695).

HALIFAX (Charles, *comte de*), poète et homme d'Etat anglais, dévoué à Charles II (1661-1715).

HALL, v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Kolcher ; 9.500 h. Bains fréquentés.

HALLAM (Henry), historien anglais (1777-1859) ; il a écrit l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre.*

HALLE, v. de Prusse (Saxe), sur la Saale ; 180.000 h. Université célèbre ; commerce actif.

HALLÉ (Jean-Noël), médecin français, né à Paris (1754-1822) ; créateur de l'enseignement de l'hygiène.

HALLENCOURT, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, sur le plateau de Ponthieu ; 1.505 h.

HALLER [*lèr*] (Albert *de*), anatomiste et botaniste suisse, né à Berne (1708-1777).

HALLER (Albin), chimiste français, né à Fellerringen (Haut-Rhin). Membre de l'Académie des sciences (1849-1925).

HALLER (Joseph), général polonais, né en 1873. A combattu pour la restauration de la Pologne.

HALLEY (Edmond), astronome anglais, né à Londres (1656-1742) ; auteur de travaux sur les comètes.

HALLSTATT ou **HALLSTADT,** bourg d'Autriche, dans le Salzkammergut, sur le *lac de Hallstatt ;* 1.730 h. On y a découvert de très nombreux tombeaux préhistoriques.

HALLUIN, comm. de France (Nord), arr. de Lille ; 13.760 h. Brasseries, distilleries, tissus.

HALMSTAD, v. de Suède, sur le Cattégat ; 18.000 h. Bains de mer.

HALS (Frans), peintre flamand, né à Malines vers 1580 ; auteur de portraits et de sujets de genre traités dans une manière large et franche, d'un coloris très hardi et très sûr ; m. à Haarlem en 1666.

Fr. Hals.

HAM [*ham*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne, sur la Somme ; 2.100 h. (*Hamois*). Patrie de Vadé, Foy. — Louis-Napoléon, depuis empereur, fut, en 1840, enfermé au fort de Ham, et s'en échappa en 1846.

HAMADAN, v. de Perse (Irak-Adjemi), sur un contrefort du mont Elvend ; 30.000 h.

HAMAMATSU, v. du Japon (île de Hondo), près de la côte sud ; 65.000 h.

HAMBORN, v. industrielle d'Allemagne (Prusse), sur l'Emscher ; 110.000 h.

HAMBOURG [*han-bour*], v. libre d'Allemagne, sur l'Elbe ; 1.025.000 h. (*Hambourgeois*). Capitale d'un petit territoire indépendant. Commerce et industrie très considérables. Prise par Davout en 1813.

HAMILTON [*ton*], v. d'Ecosse, comté de Lanark, sur la Clyde, berceau d'une illustre famille écossaise ; 38.000 h.

HAMILTON, v. du Canada, prov. d'Ontario, à l'extrémité du lac Ontario ; 100.000 h.

HAMILTON (*comte d'*), gentilhomme né en Irlande. Il suivit les Stuarts en France, et écrivit les spirituels *Mémoires du comte de Gramont* (1646-1720).

HAMILTON (Alexander), homme d'Etat américain, né dans l'île de Nevis (Antilles). Il fut un des collaborateurs les plus fidèles de Washington (1757-1804).

HAMILTON (William), le principal représentant de la philosophie écossaise, né à Edimbourg (1788-1856).

HAMLET [*am'-lè*], prince de Jutland, connu d'après une légende racontée par Saxo Grammaticus ; il aurait vécu au ve siècle. Il simula la folie pour venger son père. Shakespeare l'a rendu immortel.

Hamlet, drame de Shakespeare, en cinq actes. L'admirable peinture de l'âme d'Hamlet, rêveur philosophe, contemplatif, succombant sous le rôle que lui assigne la fatalité des circonstances, la touchante esquisse de sa fiancée, Ophélie, font de ce drame un des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise (1602). Les écrivains font souvent allusion à la scène si saisissante des *fossoyeurs*, où le néant de l'homme ressort si énergiquement. V. TO BE OR NOT TO BE et THAT THE QUESTION (*Partie rose*).

Hamlet, bel opéra en cinq actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, d'après la tragédie de Shakespeare ; musique d'Ambroise Thomas (1868).

HAMM, v. d'Allemagne (Prusse-Occidentale), sur la Lippe ; 45.700 h. Fonderies.

HAMMA (*Le*), comm. d'Algérie (dép. et arr. de Constantine) ; 5.495 h. Eaux thermales abondantes.

HAMME, v. de Belgique (Flandre-Orientale), sur la Durme, affl. de l'Escaut ; 14.000 h.

HAMMERFEST [*fèst'*], v. de Norvège (Finmark) ; 2.700 h. C'est le port le plus septentrional de l'Europe.

HAMMER-PURGSTALL (Joseph *de*), orientaliste et historien allemand, né à Gratz, auteur d'une *Histoire de l'Empire ottoman* (1774-1856).

HAMMOURABI, roi de Babylone (XXIIIe s. av. J.-C.). Son code de lois, gravé sur une stèle, est très important.

HAMON (Jean-Louis), peintre français, né à Plouha, auteur de charmants tableaux de genre : *Ma sœur n'y est pas*, *Ce n'est pas moi* (1821-1874).

HAMOUN (*lac*), grand bassin marécageux, sur la frontière de la Perse et de l'Afghanistan.

HAMPDEN [*ham'p-dèn*] (John), patriote anglais, né à Londres, cousin de Cromwell (1594-1643).

HAMPSHIRE ou **HANTS,** comté d'Angleterre, dans l'île de Wight, sur la Manche ; 433.000 h. Capit. *Winchester*.

HAMPSHIRE (*New-*). V. NEW-HASMPSHIRE.

HAMPSTEAD (*ham'p-stid*), v. d'Angleterre, aujourd'hui fondue avec Londres.

HAMPTON-COURT [*ham'p-ton'-kourt'*], résidence royale d'Angleterre, près de Londres (comté de Surrey) ; célèbre galerie de tableaux.

HANAU, v. d'Allemagne (Hesse-Nassau), sur le Mein ; 36.000 h. Napoléon y vainquit l'armée austro-bavaroise en 1813.

Han d'Islande, roman de Victor Hugo, qui est un développement en action de la théorie du beau dans le laid, œuvre de jeunesse d'ailleurs fort inégale (1823).

HANG-TCHÉOU, v. de Chine, capit. de la prov. de Tché-Kiang ; 730.000 h. Industrie active.

HANKÉOU ou **HANG-KÉOU,** v. de Chine, prov. de Hou-Pé, sur le Han-Kiang ; 1.460.000 h. Opium, étoffes.

HAN-KIANG, grande riv. de Chine, affl. gauche du fleuve Bleu.

HANLEY [*han'-lè*], v. d'Angleterre (Stafford) ; 56.000 h. Porcelaine.

HANNON le Grand, général carthaginois du IIIe siècle av. J.-C.

HANNON, navigateur carthaginois du ve siècle av. J.-C., qui entreprit le périple de l'Afrique.

HANOI, capit. du Tonkin (Indochine franç.), sur le fleuve Rouge ; 106.000 h. Industrie active. Cette ville fut prise par Francis Garnier en 1873, et par le commandant Rivière en 1882.

HANOTAUX [*tô*] (Gabriel), diplomate et historien français, membre de l'Académie française, né à Beaurevoir (Aisne) en 1853 ; auteur d'une *Histoire du cardinal de Richelieu* et d'une bonne *Histoire de la nation française*.

HANOVRE, ancien royaume, actuellement prov. de Prusse ; 3.017.000 h. (*Hanovriens*). Ch.-l. *Hanovre ;* sur la Leine, s.-affl. du Weser ; 392.000 h.

HANRIOT [*ri-o*] (François), révolutionnaire français, né à Nanterre ; il commandait la force armée et les sections de Paris pendant la Terreur. Exécuté au 9-Thermidor (1761-1794).

Hanséatiques (*villes*), ligue ou *Hanse* des villes commerciales de l'Allemagne du Nord-Ouest, à la tête desquelles était Lübeck. La *Hanse* ou *Ligue hanséatique* date de 1241 ; elle avait pour but de protéger le commerce des cités allemandes contre les pirates de la Baltique et de défendre leurs franchises contre les princes voisins. Hambourg, Brême, Lubeck, Cologne étaient les principaux centres. Cette confédération politique et commerciale, qui fleurit pendant plusieurs siècles et étendit au loin son commerce, comptait, à la fin du XVe siècle, soixante-quatre villes, possédait des flottes, une armée, un trésor et un gouvernement particuliers. La marine de ces villes avait le monopole du commerce de la Baltique, et la ligue avait des comptoirs depuis l'Angleterre jusqu'à Novgorod en Russie. En décadence dès le XVIe siècle, la Hanse ouvrit ses derniers ports au commerce général en 1723.

HAOURÂN, nom qu'on donne à la région de la Syrie située à l'E. du Jourdain et au S. de Damas. Plateaux déserts et secs. C'est l'*Auranitide* des anciens, aujourd'hui profondément déchue.

HAOUSSA, région du Soudan entre le Bornou, le Niger et le Sahara ; habitée par les Peuhls. C'est en partie l'ancien royaume de Sokoto.

HAPI. V. APIS.

HARALD, nom de plusieurs rois de Danemark, de Suède et de Norvège.

HARBOURG [*bour*], v. d'Allemagne (Hanovre) ; sur l'Elbe ; 66.000 h.

HARCOURT [*kour*] (Henri DE LORRAINE, *comte d'*), dit **Cadet la Perle,** célèbre capitaine français (1601-1666) ; — HENRI d'HARCOURT, maréchal de France (1654-1718).

HARDENBERG [*dèn-bèrgh*] (*prince* Charles-Auguste *de*), diplomate au service de la Prusse, qu'il représenta au Congrès de Vienne ; né à Essenroda [Hanovre] (1750-1822).

HARDING (Waren), homme politique américain (1865-1923). Président des Etats-Unis (1920).

HARDT, massif boisé de la Bavière rhénane, qui prolonge les Vosges au N. (680 m. d'alt. maximum).

HARDY (Alexandre), médiocre, mais très fécond poète dramatique français, né à Paris. Il contribua à fixer la forme de la tragédie classique (1570-1631).

HARDY (Thomas), romancier et poète anglais, né près de Dorchester en 1840.

Harengs (*Journée des*), combat livré par les Français le 12 février 1429, pour arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient Orléans.

HARFLEUR, comm. de la Seine-Inférieure, sur l'estuaire dr. de la Seine ; 4.675 h. (*Harfleurtais* ou *Harfleurtois*). Ch. de f. Et.

HARISPÉ (Jean-Isidore), maréchal de France, né à Saint-Etienne-de-Baïgorry [Basses-Pyrénées] (1768-1855).

HARLAY [*lè*] (Achille *de*), président du parlement de Paris, né à Paris (1536-1619).

HARLAY DE CHAMPVALLON (François *de*), archevêque de Paris. Il eut une grand part à la révocation de l'édit de Nantes (1625-1695).

HARLEM. V. HAARLEM.

HARMODIUS [*uss*], Athénien qui conspira avec son ami ARISTOGITON contre les fils de Pisistrate, Hipparque et Hippias (534 av. J.-C.).

Harmonies de la nature, par Bernardin de Saint-Pierre, sorte d'appendice aux *Etudes* du même auteur, ouvrage qui est plutôt d'un poète et d'un philosophe que d'un naturaliste (1796).

Harmonies économiques, ouvrage remarquable de F. Bastiat, où il défend les principes de la liberté économique (1849).

Harmonies politiques et religieuses, odes et élégies d'un caractère rêveur et mystique, par Lamartine (1830).

HARO (*don* Louis *de*), diplomate espagnol, neveu du fameux duc d'Olivarès. Il négocia avec Mazarin la paix des Pyrénées (1598-1661).

HAROLD, roi saxon d'Angleterre de 1035 à 1040. — HAROLD II, roi d'Angleterre en 1066, vaincu et tué la même année à Hastings par Guillaume le Conquérant.

HAROUÉ, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, sur le Madon ; 480 h.

HAROUN-AL-RASCHID ou **HAROUN-ER RESCHID,** calife abbasside de Bagdad, né à Reï. Cruel pour les ennemis de sa puissance, mais généreux, instruit, éloquent, il exerça la souveraineté avec grandeur, et eut en vue le bien de ses peuples. Sa cour était remplie de savants, de poètes, de littérateurs. On croit que les *Mille et une Nuits* sont une production de son règne. Il fut en relations d'amitié avec Charlemagne (765-809).

Harpagon, principal personnage de l'*Avare*, comédie de Molière, dont le nom est employé pour désigner un fesse-mathieu, un ladre consommé. Harpagon a tellement perfectionné la science de l'*économie* domestique, qu'il ne *donne* pas, mais *prête* seulement le bonjour.

HARPALE, un des généraux d'Alexandre, gouverneur de Babylone, où il déroba le trésor des anciens rois.

Harpies. Sous ce nom, qui signifie *voleuses*, on désigne en mythologie trois monstres ailés, ayant un visage de femme, le corps d'un vautour et des griffes crochues. Elles étaient très voraces.

HARPIGNIES [*gni*] (Henri), paysagiste français, né à Valenciennes (1819-1916).

Harpignies.

HARPOCRATE, dieu grec du Silence.

HARRAR, v. d'Ethiopie, capit. de la *province de Harrar*, aux confins du pays des Somalis ; 50.000 h. Elle est unie à Djibouti par un chemin de fer.

HARRISBOURG [*bour*], v. des Etats-Unis, ch.-l. de l'Etat de Pensylvanie ; 76.000 h.

HARRISON [*zon*] (John), mécanicien anglais, auquel on doit le pendule appelé *compensateur* (1693-1776).

HARRISON (William-Henri), né à Berkeley (Virginie), général américain, président des Etats-Unis en 1840 (1773-1841).

HARRISON (Benjamin), président des Etats-Unis de 1889 à 1893 ; né en 1833, m. en 1901.

HARROGATE, v. d'Angleterre (comté d'York) ; 33.700 h. Eaux sulfureuses.

HARTFORD [*hart'-ford'*], capit. et port du Connecticut (Etats-Unis), sur le fleuve homonyme ; 138.000 h.

HARTLEY [*tlè*] (David), médecin et philosophe anglais, né à Illingworth (1705-1757).

HARTMANN (Robert *de*), philosophe et savant allemand, auteur de la *Philosophie de l'Inconscient*. Né à Berlin (1842-1906).

HARTSOEKER [*tsou-kèr*] (Nicolas), physicien hollandais (1656-1725).

HARTMANNSWEILERKOPF, sommet des Vosges (956 m.), dominant les vallées de la Thur et de la Lauch. Très disputé entre Français et Allemands pendant la Grande Guerre, surtout en 1915.

HARTZENBUSCH [*tsèn*] (Eugenio), auteur dramatique espagnol, né à Madrid (1806-1880).

HARVARD (*Université d'*), célèbre université libre à Cambridge (Etats-Unis), et qui embrasse toutes les connaissances humaines.

HARVEY [*vé*] (William), médecin anglais, né à Folkestone, célèbre par la découverte de la circulation du sang (1578-1658).

HARZ ou **HARTZ** [*harts*], petit massif montagneux de l'Allemagne, partagé entre le Hanovre et le Brunswick, sur la riv. dr. du Weser. Magnifiques chaos de granits dénudés et sauvages, théâtre de nombreuses légendes germaniques (v. WALPURGIS). La cime culminante, le *Brocken* ou *Blocksberg*, atteint 1.1400 m. Grandes richesses minérales.

HASE (Charles-Benoist), helléniste allemand établi en France, né en Saxe (1780-1864).

HASPARREN [*rèn*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur un sous-affluent de l'Adour ; 5.060 h. (*Hasparrandais*). Tanneries.

HASPE, v. d'Allemagne (Prusse, présidence d'Arnsperg), au confluent du Haspe dans l'Ennepe ; 23.600 h.

HASSAN-IBN-SABBAH, fondateur de la secte syrienne des Assassins, né à Reï vers 1056 : m. en 1124.

HASSE (Jean-Adolphe-Pierre), compositeur de musique allemand (1699-1783).

HASSELT [*sèlt'*], v. de Belgique, ch.-l. de la prov. de Limbourg, sur la Demer, affl. de la Dyle ; 17.100 h.

HASTINGS [*stin'-ghs*], v. d'Angleterre (Sussex), où Guillaume le Conquérant vainquit Harold en 1066 ; 66.500 h. Port sur la Manche. Bains de mer.

HASTINGS (Warren), gouverneur de l'Inde anglaise, né à Churchill. Accusé de malversations pendant l'exercice de son gouvernement, il fut acquitté après un procès retentissant (1732-1818).

HATHOR ou **ATHOR,** une des grandes déesses égyptiennes, que les Grecs identifièrent avec Aphrodite.

HATZFELD [*fèld*], noble et ancienne famille d'Allemagne, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

HAUBOURDIN, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; sur la Deule ; 9.650 h. (*Haubourdinais*). Ch. de f. N. Raffineries.

Haudriettes, religieuses hospitalières, établies à Paris au XIIIe siècle.

HAUGWITZ (*comte* Henri *de*), homme d'Etat et diplomate prussien. Il dut signer avec la France le traité de Bâle (1752-1831).

HAUPTMANN [*ha-oupt'*] (Gerhart), poète et auteur dramatique allemand, né à Salzbrunn en 1862 ; auteur du *Voiturier Henschel* et des *Tisserands*, œuvres puissantes et à tendances sociales.

HAURÉAU (Barthélemy), historien et philosophe français, né à Paris, auteur d'une remarquable *Histoire de la philosophie scolastique* (1812-1896).

HAUSSMANN (Eugène-Georges), administrateur français, né à Paris, préfet de la Seine sous le second Empire ; célèbre par les travaux d'embellissement qu'il a fait exécuter dans la capitale (1809-1891).

HAUSSONVILLE (Othenin, *comte d'*), homme politique et historien français, né à Paris (1809-1884) ; — Son fils, GABRIEL-OTHENIN, littérateur, membre de l'Académie franç., né à Gurcy-le-Châtel (1843-1924).

HAUTEFORT [*ô-te-for*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 1.260 h. Minerai de fer.

HAUTEFORT (Marie *de*), fille d'honneur de Marie de Medicis. Elle fut un moment très en faveur à la cour de Louis XIII (1616-1691).

HAUTERIVE (Maurice, *comte d'*), diplomate français, né à Aspres (1754-1830).

HAUTEVILLE, ch.-l. de c. (Ain) ; arr. de Belley, non loin de l'Albarine ; 1.080 h.

HAUTMONT, comm. du Nord, arr. d'Avesnes, 13.280 h.

HAUTPOUL (Jean-Joseph *d'*), général français, né à Cahuzac (Tarn), blessé mortellement à la bataille d'Eylau (1754-1807).

HAÜY [*a-u-i*] (l'*abbé* René-Just), minéralogiste français, né à Saint-Juste (Oise). Il a créé la cristallographie (1743-1822).

HAÜY (Valentin), frère du précédent, fondateur de l'institution des Jeunes-Aveugles. C'est lui qui imagina pour les aveugles les caractères en relief (1745-1822).

Valentin Haüy.

HAVANE (*La*), capit. de l'île de Cuba, sur la côte septentrionale ; 363.000 h. (*Havanais*). Magnifique rade. Tabac et cigares, rhum, café.

HAVEL (*la*), riv. d'Allemagne (Mecklembourg et Prusse), reçoit la Sprée ; 320 kil.

HAVERHILL, v. des Etats-Unis (Massachusetts) ; 54.000 h. Chantiers de constructions : sur le Merrismac (bateaux marchands).

HAVET [*vé*] (Ernest), érudit français, né à Paris, auteur du *Christianisme et ses origines* et d'une belle édition des *Pensées* de Pascal (1813-1889).

HAVRE (*Le*), ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure), à l'embouchure de la Seine. Ch. de f. Et., à 89 kil. O. de Rouen et à 228 kil. N.-O. de Paris ; 163.370 h. (*Havrais*). Port très important, par où se fait la plus grande partie des relations entre la France et l'Amérique du Nord. Grand marché de coton, café, sucre. Patrie de Georges et Madeleine Scudéry, Ancelot, Bernardin de Saint-Pierre. Casimir Delavigne, Frédérick Lemaître. — L'arrond. a 13 cant., 122 comm., 290.610 h.

HAVAÏ ou **SANDWICH** (*îles*), archipel de la Polynésie (Océanie), sous la dépendance des Etats-Unis depuis 1898 ; 256.000 h. (*Hawaïens*). Cap. *Honolulu*. Principales îles : *Oahou, Hawaï, Maouï, Kaouaï, Niihaou, Molokaï, Lanaï, kahoulaouï*.

HAWKINS [*ha-ou-kin's*] (John), marin et navigateur anglais (1520-1595).

HAWTHORNE (Nathaniel), romancier américain, né à Salem (1804-1864).

HAXO [*kso*] (François-Nicolas-Benoît), général et ingénieur militaire français, né à Lunéville ; il se signala au siège d'Anvers (1774-1838).

HAYANGE, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville-Est, sur le Fensch, affluent de la Moselle ; 10.640 h. Mines de fer. Métallurgie.

Haydée ou **le Secret,** opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber, une de ses meilleures productions.

HAYDN [*a-idn'*] (François-Joseph), compositeur de musique autrichien, auteur de symphonies et d'oratorios remarquables : *la Création, les Saisons*, etc. ; d'une inspiration inépuisable, Haydn avait la grâce, le charme, l'élégance et aussi la grandeur et la vigueur (1732-1809).

Haydn.

HAYE (*La*), v. du royaume des Pays-Bas, résidence des pouvoirs publics, non loin de la mer du Nord ; 361.000 h. Palais de la Paix.

HAYE-DESCARTES (*La*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches, sur la Creuse : 1.700 h. Ch. de f. Orl. Miel, pruneaux. Patrie de Descartes.

HAYES (Rutherford-Birchard), président des Etats-Unis de 1877 à 1881 (1822-1893).

HAYES (Isaac-Israël), voyageur américain, explorateur des régions arctiques ; né à Chester (1832-1881).

HAYNAU (Julius Jacob *de*), feld-maréchal autrichien. Il réprima avec cruauté le soulèvement hongrois. Né à Cassel (1786-1853).

HAYTER [*hè-tèr*] (George), peintre anglais d'histoire et de portraits, né à Londres (1792-1871).

HAZAREH ou **HAZARAS,** peuple de race mongole, habitant l'ouest de l'Afghanistan.

HAZEBROUCK, ch.-l. d'arr. (Nord), sur le *canal d'Hazebrouck à la Lys*. Ch. de f. N., à 52 kil. N.-O. de Lille ; 14.590 h. (*Hazebroukois*). Filatures. Patrie de Ruyssen. — L'arr. a 7 cant., 54 comm., 90.940 h.

HAZLITT (William), littérateur et critique anglais, né à Maidstone (1778-1830).

Heautontimoroumenos (ou l'*Homme qui se punit lui-même*), comédie de Térence, œuvre charmante, d'une philosophie pleine de bonté et d'humanité. C'est dans cette comédie que se trouve le vers si connu :

Homo sum, et humani nihil a me alienum puto.

HEBBEL (Frédéric), poète dramatique allemand (1813-1863).

HEBBURN [*hèb'-beurn'*], v. d'Angleterre (Durham) ; 21.700 h.

HÉBÉ, déesse de la Jeunesse, fille de Jupiter et de Junon. Elle fut chargée par Jupiter de verser aux dieux le nectar et l'ambroisie, jusqu'au jour où Ganymède la remplaça dans cette fonction. Elle épousa Hercule, lorsqu'il fut admis au nombre des dieux.

Hébé.

Hébé, statue en marbre, de Rude (1857) ; musée de Dijon.

HÉBERT [*bèr*] (Jacques-René), homme politique français, né à Alençon. Substitut du procureur de la Commune, rédacteur du *Père Duchesne*, feuille des plus violentes, il fut l'un des instigateurs des massacres de septembre et exerça sur la Commune de Paris une influence prépondérante jusqu'à son arrestation. Il mourut sur l'échafaud avec plusieurs de ses partisans, dits *hébertistes* (1757-1794).

HÉBERT (Ernest), peintre français d'histoire et de portraits, au style aristocratique et fin, né à Grenoble (1817-1908). Auteur de la *Malaria*, du *Baiser de Judas*, du *Sommeil de l'Enfant Jésus*, etc.

HÉBRE, fl. de Thrace, auj. la *Maritza*.

HÉBREUX [*breû*], nom que portait primitivement le peuple juif, issu du patriarche *Héber*, un des ancêtres d'Abraham. Il fut remplacé par celui d'*Israélite*, du mot *Israël*, surnom de Jacob. Celui de *Juif* (en lat. *Judæus*) ne date que de la captivité de Babylone. Il prévalut, parce que les habitants du royaume de *Juda* furent subjugués les derniers. V. PALESTINE.

HÉBRIDES, îles anglaises de l'O. de l'Ecosse ; 100.000 h. Les principales sont *Lewis, Benbecula*, etc. Terres montagneuses, peu habitées, peu fertiles. Monuments préhistoriques.

HÉBRIDES (*Nouvelles-*). V. NOUVELLES-HÉBRIDES.

HÉBRON, v. de Palestine, près de Jérusalem. Fut en partie détruite en 1834, à la suite d'une révolte.

HÉCATE, un des noms répondant à deux divinités assez différentes : l'Hécate simple, divinité lunaire, identifiée avec Artémis, et la triple Hécate, divinité infernale, à trois têtes ou trois corps, et identifiée avec Perséphone.

HÉCATÉE de Milet, historien et géographe grec du VIe siècle av. J.-C.

HECKEL (Edouard-Marie), naturaliste français, né à Toulon, m. à Marseille (1843-1916).

HÉCLA ou **HEKLA** (*mont*), volcan du S.-O. de l'Islande ; 1.557 m. d'altitude.

HECTOR, le plus vaillant des chefs troyens, fils de Priam et époux d'Andromaque. Il tua Patrocle et fut tué lui-même par Achille.

Hector.

HÉCUBE, épouse de Priam. Pendant la guerre de Troie, elle perdit presque tous ses enfants, au nombre de dix-neuf, et vit massacrer sous ses yeux le vieux Priam, son époux, Polyxène, sa fille, et Astyanax, son petit-fils.

Hécube, tragédie d'Euripide, œuvre pathétique et éloquente (424 av. J.-C.).

Hécyre (l') ou *la Belle-Mère*, comédie de Térence. Les caractères des femmes y sont tracés avec une délicatesse charmante.

HÉDÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes, près du canal d'Ille-et-Rance ; 650 h.

HÉDJAZ, Etat libre et indépendant de l'Arabie ; 750.000 h. Villes principales : *La Mecque* et *Médine*, Relié par le chemin de fer du Hedjaz à Damas et à l'Anatolie.

HEEREN [*hé-rèn*] (Ludwig), historien allemand, auteur de remarquables études sur la vie économique des anciens (1760-1842).

HEERLEN, v. industrielle des Pays-Bas, prov. de Limbourg ; 32.000 h.

HEGEL [*ghèl*], philosophe allemand, né à Stuttgart. Sa philosophie, ou hégélianisme, aux tendances panthéistiques, dérive des doctrines de Kant, Fichte et Schelling, et eut une influence considérable sur l'évolution de l'esprit allemand (1770-1831).

Hégire. V. ÈRE.

HEIDELBERG [*ha-i-dèl-bèrgh*], v. d'Allemagne, Bade, sur le Neckar ; 60.800 h. Université célèbre ; château remarquable.

HEILBRONN [*ha-il*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Neckar ; 44.000 h.

HEILTZ-LE-MAURUPT [*èlts-le-mô-ru*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François ; 410 h.

HEIM [*eim*] (François-Joseph), peintre d'histoire français, né à Belfort (1787-1865).

HEINE [*hè-ne*] (Henri), poète allemand, né à Dusseldorf, mort à Paris ; auteur de poésies charmantes, d'une mélancolie ironique et douloureuse (*Intermezzo, Livre des Chants*), d'impressions de voyage (*Reisebilder*) écrites avec une verve pétillante, en allemand et en français (1799-1856).

HEINSIUS [*si-uss*] (Daniel), philologue hollandais, né à Gand (1580-1665) ; — Son fils, NICOLAS, philologue distingué, né à Leyde (1620-1681).

HEINSIUS (Antoine), grand pensionnaire de Hollande, ennemi implacable de Louis XIV (1641-1720).

HELDER [*dèr*] (*Le*), v. forte des Pays-Bas, Hollande septentrionale, sur la mer du Nord ; 29.000 h. Port militaire.

HELENA, v. des Etats-Unis, capit. de l'Etat de Montana ; 12.000 h.

HÉLÈNE, princesse grecque, célèbre par sa beauté. Fille de Léda, sœur de Castor et de Pollux, épouse de Ménélas, elle fut enlevée par Pâris, ce qui détermina l'expédition des Grecs contre Troie.

Hélène, tragédie d'Euripide, que dépare une fantaisie trop romanesque (412 av. J.-C.).

HÉLÈNE (*sainte*), mère du grand Constantin ; morte en 327. Fête le 18 août.

HÉLÉNUS [*nuss*], habile devin troyen, fils de Priam et d'Hécube.

HELGOLAND [*hèl-gho-lan'd*] ou **HELIGOLAND** [*é, lan*], île allemande, dans la mer du Nord, au large des estuaires de l'Elbe et du Weser ; 2.400 h. Magnifiques falaises. Appartint longtemps aux Anglais.

HELI, juge et grand prêtre des Juifs. Il éleva le jeune Samuel (XIIe siècle av. J.-C.).

HÉLIADES (*les*), filles du Soleil et sœurs de Phaéton, changées toutes trois en peupliers après la mort de leur frère.

HÉLICON, mont de la Grèce (Béotie), consacré aux Muses ; auj. *Palæo-Vouno ;* 1.750 m. On le prend souvent comme synonyme de Pinde, de Parnasse.

HÉLIE (Faustin), jurisconsulte français, né à Caen (1799-1884).

Héliée, tribunal populaire d'Athènes, qui siégeait sur une place publique voisine de l'Agora et dont les membres (*héliastes*), tirés au sort parmi les citoyens, recevaient un salaire de trois oboles.

HÉLIODORE, romancier grec, né à Emèse (IIIe s.) ; auteur de *Théagène et Chariclée.*

HELIODORE, ministre de Séleucus Philopator, roi de Syrie. Le *Livre des Macchabées* raconte qu'au moment où il tentait d'enlever les trésors du temple de Jérusalem, il en fut empêché par l'intervention de trois anges.

Hélio orc chassé du temple, fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) ; — peinture murale de Delacroix, à l'église Saint-Sulpice (Paris).

HÉLIOGABALE ou **ÉLAGABALE,** empereur romain, né à Antioche en 204 ; il régna de 218 à 222. Il est resté célèbre par ses folies, ses cruautés et ses débauches.

HÉLIOPOLIS [*liss*]. V. BALBECK.

HÉLIOPOLIS, v. de la Basse-Egypte, auj. ruinée, près du Caire. Kléber y battit les Mameluks (1800). (Hab. *Héliopolitains.*)

HELLADE, nom primitif de la Grèce. Auj., le royaume de Grèce. (Hab. *Hellènes.*)

HELLANICOS [*koss*], historien grec du Ve siècle, né à Mytilène.

HELLE (*chenal de la*), passe entre l'île d'Ouessant et la côte.

HELLÉ, fille d'Athamas, roi de Béotie. Enlevée sur le bélier à toison d'or avec son frère Phryxus, elle donna son nom à l'Hellespont, où elle se noya (*Myth.*).

HELLEMMES-LILLE, comm. du Nord, faubourg de Lille ; 13.320 h.

HELLÈNE, fils de Deucalion et de Pyrrha, père des *Hellènes* ou Grecs.

- **Helléniques** ou *Histoire de la Grèce,* par Xénophon, continuation de l'ouvrage de Thucydide, récit agréable, mais incomplet, où l'auteur montre une partialité excessive en faveur de Sparte (IVe s. av. J.-C.).

HELLESPONT [*è-lès-pon*], nom ancien du détroit des *Dardanelles.*

HELMEND [*hèl-mèn'd*], riv. de l'Afghanistan, qui se jette dans le lac Hamoun ; 1.100 kil.

HELMHOLTZ (Hermann *de*), physiologiste et physicien allemand, né à Potsdam, auteur de remarquables travaux sur l'optique, l'électricité et l'acoustique (1821-1894).

HELMONT [*mon*] (Jean-Baptiste *Van*), médecin belge, né à Bruxelles (1577-1644) ; découvrit le suc gastrique.

HELMSTEDT [*stèt'*], v. d'Allemagne (Brunswick) ; 15.600 h.

HÉLOÏSE, nièce du chanoine Fulbert, née à Paris, célèbre par son amour pour Abélard ; morte au Paraclet, dont elle était devenue abbesse (1101-1164).

Héloïse (*la Nouvelle*). V. JULIE.

HÉLOS [*loss*], v. de l'ancienne Laconie ; ses habitants (*Hélotes* ou *Ilotes*) furent réduits en esclavage par les Spartiates.

HELSINGBORG [*sin'gh-borgh*], v. maritime de la Suède, à l'entrée du Sund ; 47.000 h.

HELSINGFORS [*sin'gn'forss*] ou **HELSINKI,** cap. de la Finlande, sur le golfe de Finlande ; 189.000 h.

HELSINGOR, v. du Danemark, dans l'île de Seeland, sur le Sund ; 18.000 h.

HELST (Barthélemy *Van der*), peintre hollandais, né à Haarlem ; il s'adonna surtout au portrait. Ses chefs-d'œuvre sont : *le Banquet de la garde civique ; le Jugement du prix de l'arc,* etc. (1611 ou 1612-1678).

Van der Helst.

HELVÉTIE [*sî*], province orientale de la Gaule, comprenant à peu près le territoire occupé aujourd'hui par la Suisse, à laquelle on donne souvent ce nom. (Hab. *Helvètes* ou *Helvétiens.*)

HELVÉTIQUE (*Confédération*). V. SUISSE.

HELVÉTIUS [*si-uss*] (Claude-Arien), littérateur et philosophe sensualiste, né à Paris, auteur du livre *De l'esprit* (1715-1771).

HEM, comm. du Nord, arr. de Lille ; 4.820 h.

Hémicycle du Palais des beaux-arts (*l'*), peinture murale de Paul Delaroche, à Paris (1837). Cette composition, le chef-d'œuvre de l'auteur, représente les trois grands arts personnifiés par Ictinus, Phidias et Apelle, siégeant à une sorte de tribunal souverain devant lequel se tiennent debout les quatre figures allégoriques de l'Art grec, de l'Art romain, de l'Art gothique et de l'Art de la Renaissance, entourant la Gloire qui distribue des couronnes. De chaque côté de ce groupe central sont rassemblés les artistes les plus célèbres de tous les temps.

HEMSTERHUIS [*hu-iss*] (Tibère), critique et savant hollandais, né à Groningue (1685-1766).

HÉMUS [*muss*], nom ancien des *Balkans.*

HENARÈS [*rèss*], riv. d'Espagne, s.-affl. du Tage ; il reçoit le Manzanarèz, qui baigne Madrid ; 150 kil.

HÉNAULT [*nô*] (Charles-Jean-François), historien et poète, né à Paris, président au parlement de Paris (1685-1770).

HENDAYE [*an-da-ie*], comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, sur la Bidassoa ; 4.630 h. (*Hendayais*). Ch. de f. Orl. et Midi. Liqueur estimée dite *eau-de-vie d'Hendaye.*

HENDON, bourg d'Angleterre, Middlesex, non loin de Londres ; 56.000 h.

HENGELO, v. des Pays-Bas, Overyssel ; 26.000 h.

HÉNIN-LIÉTARD [*tar*], comm. du Pas-de-Calais (arr. de Béthune) ; 14.035 h. Ch. de f. N. Batistes renommées.

HENNEBONT [*bon*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 8.680 h. (*Hennebontais*). Ch. de f. Et. et Orl. Port sur le Blavet. En 1342, Jeanne de Montfort y soutint victorieusement un siège contre Charles de Blois.

HENNEQUIN [*kin*] (Antoine-Marie), avocat français, né à Monceaux [Seine] (1786-1840).

HENNEQUIN (Philippe-Augustin), peintre et graveur français, né à Lyon (1773-1863) ; — Son petit-fils, ALFRED-NÉOCLÈS, auteur dramatique français, né à Liége ; auteur de comédies pleines d'esprit et de mouvement (1842-1887).

HENNER [*nèr*] (Jean-Jacques), peintre français, né à Bernwiller (Alsace). Auteur d'œuvres remarquables par une entente parfaite de la lumière, la beauté du coloris, la noblesse des formes : *le Lévite d'Ephraïm, Christ mort, Madeleine,* etc. (1829-1905).

HENNUYER [*nu-ié*] (Jean Le), évêque de Lisieux. Il sauva les protestants de son diocèse au moment de la Saint-Barthélemy (1497-1578).

HENRI Ier, dit **l'Oiseleur**, roi de Germanie, empereur d'Allemagne de 919 à 936 ; — Henri II, duc de Bavière en 995, empereur d'Allemagne de 1002 à 1024 ; — Henri III, empereur d'Allemagne de 1039 à 1056 ; — Henri IV, fils du précédent, empereur de 1056 à 1106. Il soutint une lutte terrible contre le pape Grégoire VII pour la question des investitures, et dut venir s'humilier à Canossa (1077). Il favorisa le développement de la bourgeoisie des villes ; — Henri V, fils du précédent, empereur de 1106 à 1125 ; — Henri VI, dit *le Cruel*, fils et successeur de Barberousse, empereur de 1190 à 1197 ; — Henri VII, duc de Luxembourg, empereur de 1308 à 1313.

HENRI Ier, fils de Robert II, et de Constance, roi de France de 1031 à 1060. Il se vit disputer la couronne par son frère cadet Robert, qu'il vainquit grâce au secours de Robert le Diable, duc de Normandie. Il pardonna à son frère et lui céda le duché de Bourgogne, fondant ainsi la première maison des ducs de Bourgogne. Sous le règne de Henri Ier, la famine et les guerres civiles désolèrent la France. Pour mettre fin à ces dernières, l'Eglise promulgua la loi dite *Trève de Dieu*. Il épousa, vers 1051, Anne ou Agnès, fille de Jaroslav, duc de Russie, et de Claude de

HENRI II, fils de François Ier, né en 1519, roi de France, né à Saint-Germain-en-Laye de 1547 à 1559. Henri II, fidèle à la politique de son père, continua la lutte contre Charles-Quint. S'unissant aux protestants, il s'empara facilement des trois évêchés : Metz, Toul et Verdun (1552), et ce fut en vain que l'empereur envoya cent mille hommes pour reprendre Metz : François de Guise força le duc d'Albe à lever le siège. Après l'abdication de Charles-Quint, son fils Philippe II, roi d'Espagne, allié aux Anglais, continua la guerre et prit Saint-Quentin ; mais Henri rappela d'Italie le duc de Guise, qui surprit Calais et en chassa les Anglais (1558). Philippe consentit alors sagement à signer la paix de Cateau-Cambrésis, qui nous laissa définitivement les trois évêchés et Calais. Henri II mourut l'année suivante d'un coup de lance dans l'œil, en joutant dans un tournoi contre Montgomery. Protecteur des lettres et des arts, comme son père, il eut le tort de favoriser l'influence croissante des Guises, et son administration financière fut déplorable. Il avait épousé Catherine de Médicis, en 1533. — Son tombeau, un des chefs-d'œuvre de l'art de la Renaissance, se trouve dans la basilique de Saint-Denis.

Henri II.

HENRI III, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau en 1551, roi de France de 1574 à 1589. Il venait d'être élu roi de Pologne lorsque la mort de son frère Charles IX le rappela en France. Ce prince, plein de vices et de passions mesquines, s'entoura de favoris que l'histoire a flétris du nom de *mignons*. Il fut un des rois les plus incapables et d'ailleurs les moins obéis qu'ait eus la France. En 1575, il épousa Louise, fille du comte de Vaudemont, de la maison de Lorraine. — Les catholiques formèrent entre eux, dès 1576, une association nommée la sainte Ligue. Sous prétexte de défendre la religion, ils méconnurent l'autorité du roi, qui, aux états de Blois, crut faire un coup de maître en se déclarant le chef de la Ligue : il ne le fut que de nom. Le vrai chef fut Henri de Guise, qui fit excommunier Henri de Navarre comme chef des hérétiques et organisa le conseil des *Seize*. Le Béarnais, voyant se exclu du trône, commença la guerre des Seize trois Henri et battit Joyeuse à Coutrauise, qui y appelèrent alors dans Paris Henri duc de Paris, vint, malgré la défense du roi. Le contre les pro- « qui avait fait la Saint-Barthélevricades contre la testants, fit la *journée des* ne ce jour-là, si le royauté ». Henri III eût été de décision. Il réussit duc de Guise eût montré les. Là il nomma Guise à s'enfuir de Paris à Chaou royaume, et convoqua généralissime des armés, mais il fit assassiner son les états généraux ayait déjà maître du trône ; le adversaire, qui sonc de Guise, eut le même sort le cardinal, frère résence du soulèvement des villes, lendemain. Elé à son secours le roi de Navarre, Henri III g avec lui pour venir assiéger Paris, et se reconr pour son successeur avant de mourir, le reçoé par un moine, fanatique ligueur, Jacques Clément.

Henri III.

Henri III et sa cour, drame historique en cinq actes et en prose, par Alexandre Dumas père (1829).

Henri (*guerre des trois*), troubles de la Ligue ; ainsi nommée parce que *Henri III* était à la tête des royalistes, *Henri de Navarre* (plus tard Henri IV) à la tête des huguenots, et *Henri de Guise* à la tête de la Ligue.

HENRI IV, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, né au château de Pau en 1553, roi de France de 1589 à 1610. Il avait épousé, en 1572, Marguerite de Valois et échappé à grand'peine, au lendemain de son mariage, à la Saint-Barthélemy. Les catholiques refusèrent d'abord de le reconnaître, mais il réussit, grâce à son habileté patiente, son énergie, sa persévérance, à conquérir tout son royaume. Allié en 1589 à Henri III, vainqueur de Mayenne à Arques et à Ivry, il vint assiéger Paris ; mais les Espagnols joints aux ligueurs l'obligèrent à lever le siège. Il alla guerroyer dans les provinces, pendant que les Seize dominaient dans la capitale et se perdaient par leurs excès. Mayenne, espérant obtenir la couronne pour lui, se décida enfin à convoquer les états à Paris ; mais le jeune duc de Guise et le roi d'Espagne le voulaient aussi pour eux-mêmes. Dans ces conjonctures, les états déclarèrent que la couronne ne pouvait être transférée en des mains étrangères. Ce fut alors que Henri crut pouvoir embrasser la religion de la majorité des Français, et abjura le protestantisme (1593) ; il entra dans Paris l'année suivante. En 1598, il conclut le traité de Vervins avec l'Espagne et promulgua l'édit de Nantes. Peu à peu, il rétablit l'autorité royale sur les provinces, où dominaient encore les grands, et il n'hésita pas à faire executer un de leurs chefs, le duc de Biron, qui avait conspiré. — La France paci fiée, il résolut de réparer les maux de quarante ans de guerre civile, de rendre au peuple sa prospérité passée. Il voulut que tout paysan pût « mettre, chaque dimanche, la poule au pot ». Il fut aidé avec dévouement par Sully dans la réforme des abus financiers, et, sur les conseils d'Olivier de Serres, il encouragea l'agriculture. Sérieusement occupé d'assurer la grandeur de la France, Henri IV songea à utiliser ses ressources pour abaisser, avec l'appui des protestants d'Allemagne, la maison d'Autriche. Vainqueur, il aurait établi en Europe un conseil suprême où le droit eût primé la force. Tout était prêt pour l'exécution de ce grand dessein, lorsqu'il fut assassiné par un fanatique, nommé Ravaillac. Il avait épousé, après son divorce d'avec Marguerite de Valois, Marie de Médicis, qui lui succéda, comme régente, pendant la minorité de Louis XIII.

Henri IV.

Henri IV jouant avec ses enfants, tableau d'Ingres (1824) : Henri IV joue, devant Marie de Médicis, avec ses enfants ; il est à quatre pattes, et en porte un sur son dos. L'ambassadeur d'Espagne entre et paraît surpris : « Avez-vous des enfants, Monsieur l'ambassadeur ? — Oui, sire. — En ce cas, je puis achever le tour de la chambre. »

HENRI V, nom que l'on donne au comte de Chambord, bien qu'il n'ait jamais régné. V. Chambord.

HENRI. Guillaume le dit **Beauclerc,** né en 1068, fils de à 1135 ; — Henquérant, roi d'Angleterre de 1100 1154 à 1189, auteul, né en 1133, roi d'Angleterre de — Henri III, né en meurtre de Thomas Becket ; 1272 : — Henri IV, nu, roi d'Angleterre de 1216 à 1399 à 1413 ; — Henri V, 1367, roi d'Angleterre de de 1413 à 1422. Prince énen 1387, roi d'Angleterre qui les Français à Azincourue et habile, il vainc comme régent et héritier de ; se fit reconnaître — Henri VI, fils du précédenuronne de France ; 1422 à 1471. Ses armées luttèrent gé en 1421, roi de server les conquêtes de Henri V ain pour com durent évacuer le continent, et du mécance : elles de toute la nation anglaise à ce sujet sortentement *des Deux-Roses ;* — Henri VII, né en 1457, guerre gleterre de 1485 à 1509, le premier de la dynastie des Tudors. Il mit fin, dans la bataille décisive de Bosworth, à la guerre des Deux-Roses, et grâce à son énergie sombre et soupçonneuse restaura l'autorité royale en Angleterre ; — Henri VIII, fils du précédent, né en 1491, roi d'Angleterre de 1509 à 1547. Il gagna la bataille de Guinegatte sur les Français (1513), se prononça pour Charles-Quint contre François Ier, rompit avec l'Eglise catholique et fonda l'*anglicanisme.* Instruit, aimant les arts, mais cruel et débauché, il épousa successivement six femmes : Catherine d'Aragon, Anne de Boleyn, Jane Seymour, Anne de Clèves, Catherine Howard, Catherine Parr, et en fit périr deux sur l'échafaud : Anne de Boleyn et Catherine Howard.

Henri VIII.

Henri IV, drame de Shakespeare (1597), une de ses œuvres les plus puissantes ; — *Henri V,* drame du même (1599) ; — *Henri VI,* drame du même (1590-1592) ; — *Henri VIII,* drame du même, joué vers 1613.

Henri VIII, opéra en quatre actes et six tableaux, poème d'Armand Silvestre et Léonce Détroyat, musique de Saint-Saëns (1883).

HENRI Ier, roi de Castille de 1214 à 1217 ; — Henri II *le Magnifique,* comte de Transtamare, roi de Castille de 1368 à 1379 ; il se maintint sur le trône grâce à Charles V et à Du Guesclin, qui l'aidèrent à triompher de son frère et rival, Pierre le Cruel ; — Henri III, roi de Castille de 1390 à 1406 ; — Henri IV, roi de Castille, de 1454 à 1474.

Henri (*le Jeune*), opéra-comique en deux actes de Méhul (1797) ; l'ouverture de cet opéra est une belle symphonie de chasse universellement connue.

HENRI le Lion, duc de Saxe et de Bavière, né à Ravensburg, célèbre par ses luttes contre Frédéric Barberousse et contre Henri VI (1129-1195).

HENRI le Navigateur, fils de Jean Ier de Portugal, né à Porto. C'est lui qui fut l'instigateur des voyages de découvertes dont s'honorent ses compatriotes (1394-1460).

Henriade (*la*), poème épique sur la Ligue et sur Henri IV ; œuvre froide, mais bien versifiée, par Voltaire (1723). C'est la seule épopée remarquable que présente la littérature française moderne.

HENRICHEMONT [*an,mon*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 2.875 h. Ch. de f. Orl.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, fille de Henriette de France et de Charles Ier d'Angleterre, femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Elle négocia avec son frère Charles II le traité de Douvres. Son oraison funèbre est un des chefs-d'œuvre de Bossuet, qui a tiré de merveilleux effets de la mort prématurée de la princesse (1644-1670).

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre (1605-1669). Bossuet prononça son oraison funèbre.

HENRIQUEL-DUPONT [*kèl-du-pon*] (Louis-Pierre), graveur français, né et mort à Paris (1797-1892).

HÉPHAISTOS [*fa-is-toss*], dieu grec du feu et du métal, le *Vulcain* des Latins.

HÉPHESTION ou **ÉPHESTION,** favori d'Alexandre le Grand ; m. en 324 av. J.-C.

Heptaméron ou *Nouvelles de la reine de Navarre* (Marguerite d'Angoulême), contes imités de Boccace et écrits avec facilité (1559).

Heptamonide, nom donné par les Grecs à la moyenne Egypte, qui était divisée en sept nomes ou circonscriptions administratives.

Heptarchie anglo-saxonne, nom donné aux sept royaumes de Kent, Sussex, Wessex, Essex, Northumberland, Est-Anglie et Mercie ; fondée au ve et au vie siècle dans la Grande-Bretagne. Les sept royaumes, qui s'épuisèrent en luttes continuelles, furent réunis en un seul (*Angleterre*) sous Egbert (827).

HÉRA, déesse grecque, épouse de Jupiter, déesse du mariage, la *Junon* des Latins.

HÉRACLÉE, ville ancienne de l'Asie Mineure (Bithynie) ; auj. *Erekli.* (Hab. *Héracléens.*)

HÉRACLÉE, v. ancienne de l'Italie (Lucanie), où Pyrrhus vainquit les Romains en 280 av. J.-C.

HÉRACLÈS. V. Hercule.

HÉRACLIDE du Pont, philosophe grec, disciple de Platon et d'Aristote (Ive s. av. J.-C.).

HÉRACLIDES, dynasties grecques du Péloponèse, de Corinthe, de Lydie et de Macédoine, qui prétendaient descendre d'Hercule ou Héraclès. Les Héraclides du Péloponèse sont les plus célèbres ; unis aux Doriens, ils chassèrent les Achéens du sud de la Grèce.

HÉRACLITE, philosophe grec de l'école ionienne, né à Ephèse. Le feu était pour lui l'élément primitif de la matière soumise à un perpétuel changement (576-480 av. J.-C.).

HÉRACLIUS Ier [*uss*], empereur d'Orient de 610 à 641 ; — Héraclius II, fils du précédent. Il régna après lui pendant trois mois et demi.

Héraclius, tragédie en cinq actes et en vers, de P. Corneille (1647). Œuvre souvent confuse et obscure, où étincellent pourtant quelques beautés.

HÉRAT [*ra*] ou **HÉRÂT,** v. forte de l'Afghanistan, dans le Khoraçan oriental, sur le Héri-Roud ; 20.000 h.

HÉRAULT [*rô*], fl. côtier de France. Il descend du massif de l'Aigoual, arrose Pézenas et Agde, et se jette dans la Méditerranée ; cours 160 kil.

HÉRAULT, département formé d'une partie du Languedoc ; préf. *Montpellier ;* s.-préf. : *Béziers, Lo-*

dève, Saint-Pons. 4 arr., 36 cant., 341 comm., 488.215 h. 16e région militaire; cours d'appel et évêché à Montpellier. Ce département doit son nom au fleuve côtier qui l'arrose.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), président de la Convention, né à Paris; m. sur l'échafaud avec les dantonistes (1759-1794).

HERBAULT [*bô*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, près de la Cisse; 685 h.

HERBELOT [*lo*] **DE MOLAINVILLE** (Barthélemy *d'*), orientaliste français, né à Paris (1625-1695), écrivit la *Bibliothèque orientale.*

HERBIERS [*bi-é*] (*Les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur la Grande-Maine; 3.830 h.

HERBIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire, près de la Grande-Brière; 3.540 h.

HERCULANUM [*nom'*], v. de l'Italie ancienne (Campanie), ensevelie sous les cendres du Vésuve l'an 79 et mise à jour depuis 1719.

Herculanum, opéra en quatre actes, paroles de Méry et Hadot, musique de Félicien David (1859); la partition contient des pages remarquables.

HERCULE, le plus célèbre des héros de la mythologie grecque, fils de Jupiter et d'Alcmène. Junon, irritée contre lui, envoya deux serpents pour le dévorer dans son berceau; l'enfant, déjà robuste, les étouffa entre ses bras. Devenu grand, il se distingua par sa taille et sa force extraordinaires et exécuta, contraint par son frère Eurysthee, les douze œuvres périlleuses suivantes, connues sous le nom des *Douze travaux d'Hercule* : 1° il étouffa le lion de Némée : 2° il tua l'hydre de Lerne; 3° il prit vivant le sanglier d'Erymanthe; 4° il atteignit à la course la biche aux pieds d'airain; 5° il tua à coups de flèches les oiseaux du lac Stymphale; 6° il dompta le taureau de l'île de Crète envoyé par Neptune contre Minos; 7° il tua Diomède, roi de Thrace, qui nourrissait ses chevaux de chair humaine; 8° il vainquit les Amazones; 9° il nettoya les écuries d'Augias en y faisant passer le fleuve Alphée; 10° il combattit et tua Géryon, auquel il enleva ses troupeaux; 11° il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides; 12° enfin, il délivra Thésée des Enfers. Outre ces douze travaux, il accomplit une foule d'autres exploits et eut les aventures les plus diverses. Il étouffa dans ses bras le géant Antée, fils de la Terre, extermina le brigand Cacus, délivra Hésione du monstre qui allait la dévorer, sépara les montagnes de Calpé et d'Abyla (appelées depuis les *Colonnes d'Hercule*), délia Prométhée enchaîné sur le Caucase, remporta une victoire sur le fleuve Achéloüs, et enfin tua le centaure Nessus, qui voulait enlever sa femme Déjanire. Cette dernière victoire fut cause de sa mort. Avant d'expirer, le centaure avait remis à Déjanire sa tunique teinte d'un sang empoisonné, en lui disant que ce serait pour elle un talisman de fidélité. Déjanire, se voyant délaissée pour la jeune Iole, envoya au héros le présent fatal. Mais Hercule ne se fut pas plus tôt revêtu de cette robe qu'il se sentit dévoré par d'atroces souffrances et se brûla sur le mont Œta, laissant à Philoctète, l'ami et le compagnon de toute sa vie, son arc et ses flèches, qui, ayant été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, faisaient des blessures incurables.

Hercule.

Hercule furieux, tragédie d'Euripide, où l'unité d'action fait défaut (vers 420 av. J.-C.); — Tragédie latine de Sénèque, œuvre de rhéteur (1er s. ap. J.-C.).

Hercule sur l'Œta, tragédie de Sénèque, exercice de rhéteur (1er s. ap. J.-C.).

Hercule Farnèse (*l'*), statue antique, par Glycon d'Athènes, figure imposante, personnification de la douceur et de la modération unies à la force (musée des Etudes, Naples).

Hercule filant aux pieds d'Omphale, tableau du Dominiquin (musée de Munich).

Hercule, constellation de l'hemisphère boréal.

HERCYNIENNE (*forêt*), immense forêt qui recouvrait l'ancienne Germanie, des monts Hercyniens (aujourd'hui *Erzgebirge*) au Rhin et à l'Ardenne.

HERDER [*dèr'*] (Jean Gottfried *de*), écrivain et philosophe allemand, né à Mohrungen, auteur d'une célèbre *Philosophie de l'histoire de l'humanité* (1744-1803).

HEREDIA (José-Maria *de*), poète français, né à La Fortuna (Cuba); membre de l'Académie française, auteur des *Trophées*, sonnets et poèmes d'une forme éclatante et impeccable (1842-1905).

J.-M. de Heredia.

HEREFORD [*ford'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom, sur la Wye; 22.600 h. Le comté a 114.300 h.

HERENNIUS [*uss*] (*Caius Pontius*), général samnite, qui vainquit les Romains dans le défilé de Caudium (321 av. J.-C.) et les fit passer sous le joug. V. *Fourches Caudines.*

HERFORD [*ford'*], v. d'Allemagne (Prusse, Westphalie), sur la Werra; 34.800 h.

HÉRICART DE THURY [*kar*] (François), minéralogiste et agronome français, né à Paris (1776-1854).

HÉRICOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur la Lisaine; 6.050 h. Ch. de f. P.-L.-M. Victoire des Suisses sur Charles le Téméraire (1474); bataille entre les Français et les Prussiens (15, 16 et 17 janv. 1871).

HÉRIMONCOURT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 3.380 h. Horlogerie.

HÉRI-ROUD, fleuve d'Afghanistan, qui arrose Hérat; 800 kil.

HÉRISAU, v. de Suisse (Appenzell), sur la Sitter; 15.000 h. Industrie active.

HÉRISSON, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, au-dessus de l'Amance, affl. du Cher; 3.355 h.

HÉRISTAL, v. de Belgique (prov. de Liege), sur la Meuse, qui servit autrefois de résidence à Pépin, maire d'Austrasie; 23.040 h.

HERMANDAD [*dad'*] ou **SAINTE-ARMANDAD,** association formée en Espagne vers la fin du XVe siècle contre les voleurs et les malfaiteurs, avec une milice pour exécuter ses ordres.

HERMANN. V. ARMINIUS.

Hermann et Dorothée, poème d'inspiration idyllique, par Gœthe (1797).

HERMANNSTADT ou **SIBIU** ou **NAGYSZEBEN,** v. de Roumanie, ch.-l. de la Transylvanie, sur le Sibiu; 33.500 h.

HERMANT (Abel), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1862; écrivain subtil et spirituel.

HERMAS (*saint*), un des premiers Pères apostoliques (1er s.), auteur du *Pasteur.*

HERMENAULT [*nô*] (*L'*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte, sur la Longève; 860 h.

HERMENGARDE ou **ERMENGARDE,** femme de Louis le Débonnaire; m. en 818.

HERMENT [*man*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand, près du Sioulet; 410 h.

HERMÈS [*mèss*], nom grec de Mercure.

HERMÈS TRISMÉGISTE (*trois fois grand*), nom que les Grecs donnaient au dieu egyptien Toth.

Herminie, personnage de la *Jérusalem délivrée,* du Tasse, un des plus gracieux types de femmes créés par le poète.

HERMIONE, v. de la Grèce ancienne, dans le Péloponèse, aujourd'hui *Kastri.*

HERMIONE, fille de Ménélas et d'Hélène, femme de Pyrrhus, puis d'Oreste. Elle figure dans la tragédie *Andromaque,* de Racine.

HERMITE (Charles), mathématicien français, membre de l'Académie des sciences, né à Dieuze (1822-1901).

HERMOCRATE, général syracusain du Ve siècle. Il défendit, en 415, sa patrie contre les Athéniens.

HERMOGÈNE, rhéteur grec, né à Tarse (IIe siècle de notre ère).

HERMON ou **GRAND-HERMON,** chaîne de montagnes de la Judée, qui prolonge la chaîne de l'Anti-Liban (2.270 m).

HERMOPOLIS [*liss*] ou **SYRA,** v. de Grèce (île de Syra), ch.-l. des Cyclades ; 18.000 h. Port très actif.

HERMOPOLIS, nom de deux villes de l'ancienne Egypte, où Hermès était particulièrement révéré.

HERMOSILLO, v. du Mexique, Etat de Sonora ; 14.500 h.

HERMUNDURES, peuple de l'Allemagne ancienne, qui habitait la Thuringe.

Hernani, drame de Victor Hugo, le chef-d'œuvre tragique de ce poète. La première représentation, au Théâtre-Français (25 fév. 1830), fut signalée par une véritable lutte, au parterre, entre les classiques et les romantiques. V. ERNANI.

HERNE, v. d'Allemagne (Prusse) ; 64.000 h. Houille.

HERNIQUES, peuple du Latium, soumis par les Romains (486 av. J.-C.).

HÉRO. V. LÉANDRE.

Héro et Léandre, poème grec, attribué au grammairien Musée ; œuvre gracieuse ecrite avec pureté, sauf quelque affectation (Ve ou VIe s.).

HÉRODE le Grand, roi de Judée de l'an 39 à l'an 4 av. J.-C. ; c'est celui auquel est attribué le *massacre des Innocents ;* — HÉRODE ANTIPAS, fils du précédent, tétrarque de Galilée. Il jugea Jésus-Christ qui lui avait été envoyé par Pilate, et fit mourir saint Jean-Baptiste ; il régna de 4 av. J.-C. à 39 ap. J.-C. ; — HÉRODE AGRIPPA Ier, petit-fils d'Hérode le Grand, père de Bérénice, roi de 37 à 44 ap. J.-C. ; — HÉRODE AGRIPPA II, roi de Judée de 52 à 68 ap. J.-C. ; il assista, du côté des Romains, à la prise de Jérusalem par Titus (70).

HERODIADE, femme d'Hérode Antipas. Elle fit demander la tête de saint Jean-Baptiste par sa fille Salomé.

Hérodiade, opéra en trois actes et cinq tableaux, paroles de Paul Milliet et Henri Grémont, musique de Massenet, une des œuvres les plus émouvantes du musicien (1881).

Hérodote.

HÉRODIEN [*di-in*], historien grec (170-240) ; il a écrit, dans un style sobre et élégant, l'histoire des empereurs romains, de Marc-Aurèle à Gordien.

HÉRODIEN, grammairien d'Alexandrie (IIe s. ap. J.-C.).

HÉRODOTE, historien grec, né à Halicarnasse, surnommé *le Père de l'histoire.* Ses écrits, d'une information très sûre (il avait beaucoup voyagé et rapporte, sans y croire d'ailleurs, une grande partie des légendes des peuples qu'il avait visités), forment un des monuments les plus précieux et les mieux conçus de l'antiquité (vers 484-vers 425 av. J.-C.).

Héroïdes (*les*), élégies du poète latin Ovide, plus spirituelles que réellement touchantes.

HEROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), compositeur français, né à Paris, musicien original, au style souple, aisé, gracieux, souvent pathétique, et auteur des opéras-comiques : *le Muletier, Marie, Zampa, le Pré-aux-Clercs,* etc. (1791-1833).

Herold.

HÉRON, dit *Héron l'Ancien,* savant mathématicien et physicien d'Alexandrie (IIe s. ap. J.-C.).

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), érudit et archéologue français, né à Paris (1845-1919).

Héros et le Culte des héros (*les*), ouvrage fameux de Th. Carlyle ; livre fort curieux, mais paradoxal, où l'auteur a exagéré la part qui revient aux individus de génie dans l'évolution de l'humanité (1840).

HERRADE DE LANSBERG, abbesse de Trutenhausen, savante du XIIe siècle ; m. en 1195.

HERRERA (Fernando *de*), poète lyrique espagnol, né et mort à Séville (1534-1597).

HERRERA Y TORDESILLAS (Antonio *de*), un des meilleurs historiens espagnols (1559-1625).

HERRERA le Vieux, peintre espagnol, né à Séville, auteur de tableaux d'un réalisme très puissant et d'un chaud coloris (1576-1656) ; — Son fils, HERRERA *le Jeune,* né à Séville, fut aussi un des peintres les plus distingues de son temps (1612-1685).

Herschel.

HERSCHEL [*chèl*] (Frédéric-Guillaume), célèbre astronome, né à Hanovre. Il découvrit la planète Uranus et ses satellites, puis les satellites de Saturne. Il est le créateur de l'astronomie stellaire (1738-1822) ; — Sa sœur, CAROLINE-LUCRECE (1750-1848), et son fils, JEAN-FRÉDÉRIC-WILLIAM, né à Slough (1792-1871), furent aussi des astronomes distingués.

HERSENT [*san*] (Louis), peintre français, né à Paris (1777-1860).

HERSIN-COUPIGNY, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 7.310 h.

HERTFORD [*ford*'], comté d'Angleterre ; 312.000 h. Ch.-l. *Hertford,* sur le Léa ; 10.000 h.

HERTZ (Henri-Rodolphe), physicien allemand 1857-1894) ; il a étudié les ondes électriques.

HÉRULES, peuple germanique qui, sous la conduite d'Odoacre, détruisit l'empire d'Occident en 476.

HERVÉ (Florimond RONGÉ, dit), compositeur français, né à Houdain (Pas-de-Calais). Il a composé d'amusantes et fantaisistes opérettes : *l'Œil crevé, Chilpéric, le Petit Faust,* etc. (1825-1892).

HERVIEU (Paul), romancier et auteur dramatique français, né à Neuilly-sur-Seine. Talent vigoureux et net ; auteur de *l'Armature, les Tenailles, la Loi de l'homme, l'Enigme, le Dédale,* etc. (1857-1915).

HERWEGH (Georges), poète allemand, né à Stuttgart, adversaire de la Prusse (1817-1875).

HERZÉGOVINE, contrée montagneuse de l'Europe orientale, à la Yougoslavie ; 267.000 h. (*Herzégoviniens* ou *Herzégovins*). V. pr. *Mostar.*

HERZEN [*tsèn*] (Alexandre), littérateur et révolutionnaire russe, né à Moscou (1812-1870).

HESDIN [*é-din*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr de Montreuil, sur la Canche ; 2.940 h. (*Hesdinois*). Filatures. Ch. de f. N. Patrie de l'abbé Prévost.

HÉSIODE, poète grec du IXe ou du VIIIe siècle av. J.-C., né à Ascra (Béotie), auteur de poésies à caractère religieux, didactique et moral : *les Travaux et les Jours, la Théogonie,* etc. ; ce dernier ouvrage, dû peut-être à quelques-uns de ses disciples.

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troie, délivrée par Hercule d'un monstre qui allait la dévorer.

HESPÉRIDES, filles d'Atlas, au nombre de trois. Elles possédaient un jardin dont les arbres produisaient des pommes d'or. Ces fruits précieux avaient été placés sous la garde d'un dragon à cent têtes. Hercule se transporta dans ce jardin merveilleux, tua le dragon et s'empara des pommes d'or, accomplissant ainsi le onzième de ses travaux.

HESPÉRIDES, îles de l'Atlantique, dont les anciens racontaient des merveilles ; c'étaient probablement les Canaries actuelles.

HESPÉRIE, nom que les anciens Grecs donnaient à l'Italie et que les Romains donnaient à l'Hispanie ou Espagne. V. HISPANIE.

HESSE, nom de trois Etats de l'anc. Confédération germanique : l'électorat de Hesse-Cassel et le landgraviat de Hesse-Hombourg, qui furent tous deux annexés à la Prusse en 1866 ; le grand-duché de Hesse-Darmstadt, cap. *Darmstadt,* ville principale *Mayence,* est resté une souveraineté indépendante politiquement, mais faisant partie de l'empire allemand ; il s'est transformé en république en 1918. La République de Hesse, 1.291.000 h. (*Hessois*), est divisée en trois provinces : 1° Starkenbourg (598.300 h.), cap. *Darmstadt ;* 2° Hesse-Supérieure

(322.000 h.), cap. *Giessen* ; 3° Hesse-Rhénane (370.500 h.) cap. *Mayence*.

HESSE-NASSAU, prov. de la Prusse, formée après la guerre de 1866 par la réunion du duché de Nassau et de l'électorat de Hesse-Cassel; 2.273.000 h. Cap. *Cassel*. Mines, sources minérales. Vins.

HESTIA, divinité grecque du foyer, la Vesta des Latins.

HÉSUS. V. Esus.

HÉSYCHIUS [*ki-uss*] **de Milet,** philologue grec d'Alexandrie (VIe siècle).

HÉTHÉENS. V. Hittites.

HETZEL [*tsèl*] (Jules), littérateur et éditeur français, né à Chartres. Il écrivit, sous le pseudonyme de P.-J. Stahl, des récits pour l'enfance, pleins d'humour et de spirituelle bonhomie (1814-1886).

HEUCHIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol, sur la Faux ; 600 h.

HEUGLIN (Théodore *de*), voyageur allemand, né à Hirschlanden (Wurtemberg) ; il accomplit de fructueux voyages dans le N.-E. de l'Afrique (1824-1876).

HEURES, divinités grecques, filles de Jupiter et de Thémis, suivantes des grands dieux ou de certains héros et gardiennes des portes du ciel. On en comptait trois : *Thallo*, *Carpo*, *Auxo*.

HÈVE (*cap de La*), cap de la côte N.-E. de la France, au N. de l'estuaire de la Seine. Hautes falaises.

HÉVÉLIUS [*uss*] (Jean), astronome allemand, pensionné par Louis XIV (1611-1687).

Hexaméron, ouvrage élégant et pur, où saint Basile raconte et explique les six jours de la création (IVe siècle).

HEYDEN [*ha-i-dèn*] (Jean *Van der*), peintre hollandais d'architecture et de paysage, né à Gorkum (1637-1712).

HEYNE [*ha-i-né*] (Christian Gottlieb), philologue et archéologue allemand, né à Chemnitz (1729-1812).

HEYRIEUX [*è-ri-eû*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 1.100 h. Ch. de f. P.-L.-M. Minerai de fer.

HEYSE [*ha-i-zé*] (Paul-Louis), poète et romancier allemand, né à Berlin en 1839, m. à Munich en 1914.

HIBERNIE ou **IVERNIA** ou **IERNE,** nom que les anciens donnaient à l'Irlande.

HIDALGO, Etat du Mexique central ; 655.000 h. Ch.-l. *Pachuca*.

HIDALGO Y COSTILLA (*dom* Miguel), prêtre mexicain, chef du premier mouvement de l'indépendance, né en 1753, fusillé par les Espagnols en 1811.

HIEMPSAL, roi de Numidie, petit-fils de Masinissa, au Ier siècle av. J.-C.

HIÉROCLÈS [*klèss*], juge à Nicomédie, persécuteur des chrétiens sous Dioclétien.

HIÉRON, nom de deux tyrans de Syracuse, dont l'un régna de 478 à 467, l'autre de 270 à 216 av. J.-C.

Hiéron ou *les Devoirs d'un roi*, très intéressant dialogue philosophique de Xénophon, dont les interlocuteurs sont Hiéron et Simonide (IVe siècle av. J.-C.).

HIERSAC [*ak*], ch.-l de c. (Charente), arr. d'Angoulême, non loin de la Charente ; 555 h.

HIGHLANDS [*hi-lan'ds*] (*Hautes terres*), partie montagneuse de l'Ecosse. (Hab. *Highlanders*.)

HILAIRE [*i-lè-re*] (*saint*), évêque de Poitiers, Père de l'Eglise, mort en 367. Fête le 13 janvier. — Evêque d'Arles, mort dans cette ville en 449. Fête le 5 mai.

HILAIRE (*saint*), pape de 461 à 468.

HILARION (*saint*), né près de Gaza, disciple de saint Antoine, instituteur de la vie monastique en Palestine (291-372). Fête le 21 octobre.

HILDEBRAND. V. Grégoire VII.

HILDEGARDE (*sainte*), abbesse bénédictine, née près de Mayence (1098-1179).

HILDESHEIM [*dès-ha-in'*], v. de Prusse (Hanovre), sur l'Innerste ; 53.500 h.

HILVERSUM, v. des Pays-Bas, Nord-Hollande ; 38.800 h.

HIMALAYA (*monts*), chaîne de montagnes de l'Asie, qui s'étend de l'E. à l'O., entre les vallées de l'Indus et du Brahmapouira, sépare l'Hindoustan du Tibet et renferme les cimes les plus élevées du globe : Gaurisankar (8.840 m.), Kintchindjinga (8.581 m.), etc. Elle a une longueur de 2.250 kil.

HIMÈRE v. de la Sicile ancienne, sur la côte N. de l'île. Détruite par Annibal en 408 av. J.-C.

HIMILCON, général carthaginois, fils de Giscon. Il se distingua en Sicile ; m. vers 390 av. J.-C.

HIMLY (Louis-Auguste), érudit français, né à Strasbourg, auteur d'une *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale* (1823-1906).

HINCMAR, archevêque de Reims. Il a joué un grand rôle politique sous les successeurs de Charlemagne, dont il fut l'ami fidèle ; m. en 882.

HINDENBURG, v. industrielle d'Allemagne, Prusse, Haute-Silésie ; 66.900 h.

HINDENBURG (Paul de Beneckendorf et), feld-maréchal allemand, né à Posen en 1847. Il commanda pendant la Grande Guerre les armées allemandes. Président du Reich en 1925.

HINDOU-KOUCH. V. Indou-Koh.

HINDOUISME ou **INDOUISME,** religion la plus répandue dans l'Inde. Syn. brahmanisme sectaire.

HINDOUSTAN, vaste péninsule triangulaire de l'Asie méridionale, bornée au N. par l'Himalaya et baignée par le golfe du Bengale, la mer d'Oman et la mer des Indes. (Hab. *Hindous*.) V. Inde.

HIOGO, v. du Japon (Nippon), sur le golfe d'Osaka, à côté de Kobé ; 608.000 h. (avec Kobé).

HIPPARQUE, fils de Pisistrate. Il gouverna Athènes à partir de 527, conjointement avec son frère Hippias ; assassiné par Harmodios et Aristogiton, en 514 av. J.-C.

Hippocrate.

HIPPARQUE, le plus grand astronome de l'antiquité, né à Nicée. Il découvrit la précession des équinoxes (IIe siècle av. J.-C.).

HIPPEAU [*pô*] (Célestin), pédagogue français, né à Niort (1803-1883).

HIPPIAS. V. Hipparque.

HIPPOCRATE, le plus grand médecin de l'antiquité, né dans l'île de Cos vers 460 av. J.-C. Sa renommée s'étant répandue jusqu'en Asie, Artaxerxès l'appela pour s'opposer aux ravages d'une épidémie qui décimait l'armée perse. Hippocrate repoussa les offres magnifiques par lesquelles on voulait le séduire et répondit au satrape chargé de cette mission que l'honneur lui défendait de secourir les ennemis de sa patrie. Comme les opinions de l'autre grand médecin de l'antiquité, Galien, sont souvent en désaccord avec celles d'Hippocrate, on a formulé ainsi cette sorte d'antagonisme :

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non,

vers qu'on cite pour marquer une opposition entre deux doctrines ou deux personnes.

Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, tableau de Girodet, à l'Ecole de médecine de Paris (1792) ; toile savante et bien ordonnée.

HIPPOCRÈNE (*fontaine du Cheval*), fontaine qui jaillissait des flancs de l'Hélicon (Béotie) et qui était consacrée aux Muses. Elle tirait son nom du cheval Pégase, qui l'avait fait jaillir en frappant le rocher d'un coup de pied (*Myth.*).

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaos, roi de Pise, en Elide, épouse de Pélops.

HIPPOLYTE, reine des Amazones, en Scythie, vaincue par Hercule.

HIPPOLYTE, fils de Thésée, aimé de Phèdre, sa belle-mère, dont il repoussa les avances. Phèdre l'accusa alors d'avoir voulu attenter à son honneur, et Thésée souleva contre lui le courroux de Neptune. Un monstre marin épouvanta les chevaux du char du jeune homme, qui périt sur les rochers de la côte. Le récit de sa mort par Théramène, dans la *Phèdre* de Racine :

A peine nous sortions des portes de Trézène...

est souvent rappelé, quelquefois avec ironie, par les écrivains, qui font également allusion au monstre que Neptune fit sortir de la mer et qui effraya les deux chevaux attelés au char du jeune héros :

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux...
...Le flot qui l'apporta recule épouvanté...
...L'essieu crie et se rompt...

Hippolyte porte-couronne, tragédie d'Euripide, dont le sujet a été traité par Racine dans *Phèdre* (428 av. J.-C.)

Hippolyte, la meilleure tragédie de Sénèque (Ier s. apr. J.-C.). Elle a fourni à Racine quelques-uns des traits de sa tragédie de *Phèdre*.

HIPPOLYTE (*saint*), evêque d'Ostie et martyr (IIIe s.). Fête le 22 août.

HIPPOMÈNE, petit-fils de Neptune. Il vainquit Atalante à la course et l'épousa. V. ATALANTE.

HIPPONAX d'Ephèse, poète satirique grec (IVe s. av. J.-C.); auteur de pièces très violentes et réalistes.

HIPPONE, ancienne ville de la Numidie, près de Bône. Ruines romaines, tombeau de saint Augustin.

HIRAM architecte phénicien, qui dirigea la construction du temple de Jérusalem.

HIROM, roi de Tyr, contemporain de Salomon.

HIROSHIMA [*chi*], v. du Japon (Nippon), près de la mer Intérieure; 160.000 h.

Hiroux (*Jean*), type créé par Henri Monnier, incarnation du coquin, brutal et cynique au delà de toute mesure, client ordinaire de la cour d'assises, voué d'avance à la guillotine.

HIRSINGUE [*singh*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch, sur l'Ill; 1.260 h.

HIRSON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; sur l'Oise; 9.760 h. Ch. de f. N. et E.

HIRTIUS (Aulus), lieutenant de César pendant la guerre des Gaules, né vers 90 av. J.-C. On lui attribue le huitième livre des *Commentaires* de César.

HISPANIE, nom ancien de la Péninsule qui forme l'Espagne et le Portugal. V. HESPÉRIE.

HISSAR, v. de la Boukharie orientale (Turkestan russe); 11.000 h.

HISSARLIK, bourgade d'Asie Mineure, en Troade où l'on a cru retrouver le site de Troie.

HISTASPE. V. HYSTASPE.

HISTIÉE, tyran de Milet, d'abord allié fidèle de Darius. Il poussa ensuite l'Ionie à la révolte, fut pris et mis en croix par ordre des satrapes Harpage et Artapherne, en 494 av. J.-C.

Histoire. L'histoire est la sience des événements et des faits qui se déroulent à travers le temps.

Les monuments écrits ou figurés ne nous permettent pas de remonter jusqu'à l'origine des sociétés, les premiers hommes n'ayant pas connu l'écriture et n'ayant pu nous transmettre leur histoire. Entre la formation des sociétés et l'aurore des temps historiques, il s'écoula donc une longue période de transition, dont l'étude fait l'objet de la *science préhistorique*, laquelle n'a d'autres moyens d'investigation que les monuments, armes, tombeaux, etc., qui ont subsisté des premiers âges.

Quant à l'histoire proprement dite, elle commence à des dates variables, selon les peuples. C'est ainsi que l'histoire de la Chine, de l'Inde, de l'Assyrie sont connues à partir de plusieurs milliers d'années av. J.-C.; l'histoire de la Germanie, au contraire, est des plus obscures jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère. Généralement, on divise l'histoire générale en quatre périodes : *antiquité, moyen âge, temps modernes, histoire contemporaine.*

L'histoire de l'*antiquité* ou *histoire ancienne* étudie les civilisations des plus anciens peuples connus de l'Occident : Aryens, Egyptiens, Hébreux, Chaldéens, Phéniciens, Assyriens, Mèdes, Perses, Grecs, Romains, Celtes, etc.

Le *moyen âge*, ou âge intermédiaire entre l'antiquité et les temps modernes, s'étend de 395 à 1453, c'est-à-dire depuis la mort de Théodose et la conversion du monde romain au christianisme, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Son histoire raconte les invasions des Barbares en Occident, la chute de l'empire romain, la lutte des chrétiens contre l'islamisme, la constitution du régime féodal, les transformations sociales et politiques qui aboutissent au XVe siècle, en Europe, à la formation de grands Etats distincts.

La période dite des *temps modernes* commence après l'établissement des Turcs dans l'Europe orientale (1453). Elle débute par l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique, qui ont pour résultat de changer la face du monde. Un mouvement intellectuel considérable se produit dans le sens du libre examen : il engendre la *Renaissance* et la *Réforme*. De la Renaissance naissent les chefs-d'œuvre artistiques et littéraires ; de la Réforme naissent les luttes fratricides des guerres de religion. L'intolérance, autant que les rivalités dynastiques, furent la cause des luttes qui ensanglantèrent l'Europe durant les temps modernes. A la fin du XVIIIe siècle, une réaction se produisit contre l'intolérance et l'absolutisme : la propagande des philosophes précipite l'avènement de la Révolution, qui inaugure un régime social nouveau, où les droits civils et politiques et la liberté des individus sont mieux respectés.

Avec la Révolution commence l'*histoire contemporaine*, qui se fait tous les jours sous nos yeux.

Histoire (*Principes de la philosophie de l'*), par Vico. Selon l'auteur, il y a un type d'évolution que les nations realisent chacune, separément avec plus ou moins de perfection (1723).

Histoire ancienne de Rollin : narration élégante et pure, qui est une traduction presque perpétuelle des auteurs anciens (1731-1738).

Histoire Auguste, œuvre collective embrassant l'histoire des empereurs romains d'Adrien à Probus (IVe s.)

Histoire de l'humanité (*Philosophie de l'*), par Herder. L'histoire n'est, d'après le philosophe allemand, que l'ensemble des résultats nécessaires produits par l'exercice des facultés humaines au sein des milieux naturels (1784-1791).

Histoire des animaux, par Aristote. V. ANIMAUX.

Histoire d'un crime, par V. Hugo (1877), réquisitoire indigné et souvent éloquent contre le coup d'Etat du Deux-Décembre.

Histoire ecclésiastique, par Eusèbe ; en grec. Source principale, et souvent unique, de nos connaissances sur les trois premiers siècles du christianisme (IVe s.).

Histoire générale, de Polybe, ouvrage en 40 livres, dont il ne reste que les 5 premiers comprenant les faits accomplis depuis les guerres puniques jusqu'à celles de Macédoine, inclusivement ; composition exacte, impartiale, judicieuse, très intéressante pour les politiques et les hommes de guerre (IIe s. av. J.-C.).

Histoire naturelle, ouvrage précieux de Pline l'Ancien ; sorte d'encyclopédie, parfois un peu confuse, qui embrasse l'astronomie, la physique, la géographie, l'agriculture, le commerce, la médecine et les arts, aussi bien que l'histoire naturelle proprement dite (Ier s.).

Histoire naturelle, ouvrage de Buffon, qui plaça son auteur au premier rang des écrivains et des savants. On y admire la noblesse et l'harmonie du style, et un incomparable talent de description (1749 et années suivantes).

Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, un des ouvrages les plus importants de l'histoire naturelle moderne, par Lamarck, où l'éminent naturaliste a posé les premiers jalons du transformisme (1815-1822).

Histoire secrète, de Procope (VIe s. de notre ère), tableau précieux de la cour byzantine au temps de Justinien.

Histoire universelle (de 1550 à 1601), ouvrage intéressant, mais partial, du calviniste Agrippa d'Aubigné (1615-1620).

Histoire universelle (*Discours sur l'*), par Bossuet, ouvrage composé pour l'éducation du Dauphin, qui traite successivement : 1° de l'histoire du monde jusqu'à la fondation de l'empire de Charlemagne ; 2° de l'établissement et la permanence de la religion ; 3° de l'action omnipotente de la Providence sur les révolutions des empires. Narration élégante, style limpide et éloquent, vues souvent profondes à côté d'autres un peu étroites. C'est le premier essai d'une philosophie de l'histoire (1681).

Histoire véritable, roman satirique de Lucien ; c'est une odyssée burlesque, qui tourne en ridicule les mauvais historiens, et qui a fourni à Rabelais et à Swift quelques-unes des idées originales qu'on admire dans *Gargantua* ou dans *Gulliver* (IIe siècle).

Histoires, par Hérodote, ouvrage dans lequel l'auteur montre par mille récits, recueillis au cours de ses voyages, l'opposition du monde oriental et de la Grèce. Suivant une légende rapportée par Lucien, Hérodote lut son œuvre aux jeux Olympiques de 456 av. J.-C., où elle aurait excité un enthousiasme universel. Elle est encore aujourd'hui d'un immense intérêt pour la connaissance du monde ancien.

Histoires (*les*), ouvrage éloquent et profond de Tacite, divisé en 12 livres et comprenant un inter-

valle de vingt-huit ans, depuis Galba jusqu'à la mort de Domitien. C'est la suite et le dignependant des *Annales* (100 ap. J.-C.). Tout y est subordonné à l'analyse psychologique et morale des événements et des hommes.

HITTITES ou **HÉTHÉENS** [*té-in*] ou **KHITI,** peuple de l'antiquité, qui, antérieurement à la civilisation phénicienne, fonda un puissant empire en Asie Mineure.

HITTORF (Jacques-Ignace), architecte français, né à Cologne. Il contribua à l'embellissement de Paris (1792-1867).

HOANG-HO ou **FLEUVE JAUNE,** grand fleuve de la Chine, qui sort du Tibet et se jette dans le golfe du Pétchili ; 2.700 kil. Vallée très peuplée.

HOBART-TOWN [*bart'-ta-oun'*], capit. de la Tasmanie (Commonwealth d'Australie), sur la côte S.-E. ; 40.000 h. Port très actif, sur l'estuaire du Derwent.

HOBBEMA (Meindert), un des plus grands paysagistes hollandais, né à Amsterdam (1638-1709).

HOBBES (Thomas), philosophe anglais, né à Malmesbury. Auteur du *Leviathan*, ouvrage bizarre, mais puissant, où il se déclarait en philosophie pour le matérialisme, en morale pour l'égoïsme, en politique pour le despotisme (1588-1679).

HOCHE (Lazare), général français, né à Versailles. Sous-officier de l'armée royale, il devint, sous la Révolution, général de brigade, et fut nommé commandant de l'armée de la Moselle, reprit les lignes de Wissembourg et débloqua Landau. Un moment emprisonné sous la Terreur comme suspect, il fut ensuite chargé de pacifier la Vendée, et enfin mis à la tête de l'expédition tentée contre l'Irlande. Il mourut la même année, à l'âge de vingt-neuf ans (1768-1797). Beau soldat, véritable homme de guerre, chef inflexible, mais plein de sollicitude pour ses subordonnés, profondément républicain, il reste une des figures les plus grandes et les plus pures de la Révolution.

Hoche.

HOCHFELDEN [*fèl-dèn*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg-Campagne ; sur la Zorn ; 2.440 h.

HOCHKIRCH, village de Saxe (534 h.), où le maréchal Daun vainquit Frédéric II (1758).

HÖCHSTÆDT ou **HŒCHSTÆDT** [*stèt*], v. d'Allemagne (Bavière), sur le Danube ; 2.200 h. Villars y battit les Autrichiens en 1703 ; le prince Eugène et Marlborough y défirent les Français en 1704 ; Moreau y vainquit les Autrichiens en 1800.

HOCQUINCOURT [*o-kin-kour'*] (Charles *d'*), maréchal de France, né en Picardie ; il gagna sur Turenne, en 1650, la bataille de Rethel (1599-1658).

HÓDMEZÖ-VASARHELY, v. de Hongrie, comitat de Csongrad, près de la Theiss ; 60.000 h.

HŒFER ou **HÖFER** (Ferdinand), chimiste et écrivain français, d'origine allemande, né à Dœschnitz (Thuringe) [1811-1878].

HOF ou **STADT-ZUM-HOF,** v. de Bavière, sur la Saale ; 39.700 h.

HÖFER [*fèr*] André), aubergiste tyrolien, chef de l'insurrection de 1809. Né à Saint-Léonard en 1767 ; fusillé à Mantoue, par ordre de Napoléon, en 1810.

HOFFMANN (Frédéric), médecin allemand, fondateur de la théorie organiste, né à Halle (1660-1742).

HOFFMANN (François-Benoît), auteur dramatique et critique français, né à Nancy (1760-1828).

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Amédée), romancier et musicien allemand, né à Kœnigsberg. Doué d'une imagination excentrique en même temps que d'une grande finesse d'observation, il écrivit les *Contes fantastiques* (1776-1822).

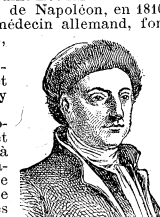
Hogarth.

HOGARTH (William), célèbre graveur et peintre de mœurs anglais, créateur de la caricature morale, né à Londres (1697-1764).

HOGGAR, pays montagneux du Sahara, habité par les Touareg. V. princip. : *Idelès.*

HOGUE (*la*) ou **LA HOUGUE,** rade au N.-E. du départ. de la Manche, près de laquelle Tourville, combattant sur l'ordre exprès du roi malgré l'infériorité de ses cadres (44 vaisseaux contre 100), perdit glorieusement un combat contre les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande (1692). On la confond quelquefois à tort avec le cap de *La Hague.*

HOHENLINDEN [*ho-èn-lin'-dèn*], village de Bavière, à la source de l'Isen, affl. de l'Inn ; 970 h. Moreau y battit l'archiduc Jean d'Autriche, le 3 décembre 1800.

HOHENLOHE [*ho-èn-lo-é*] (Charles, *prince*), statthalter d'Alsace-Lorraine, puis chancelier de l'empire allemand, né à Rotenbourg en 1819.

HOHENMAUTH [*ho-èn*] ou **MYTO-VYSOKÉ** ville de Tchécoslovaquie sur la Laurehna ; 10.500 h.

HOHENSTAUFEN [*sta-ou-fèn*], famille impériale d'Allemagne, originaire du Wurtemberg, dont les membres ont occupé le trône de 1138 à 1250.

HOHENZOLLERN [*ho-èn-zo-lèrn'*], principauté allemande, sur le Danube, berceau de la dynastie qui porta la couronne royale ou impériale de 1700 à 1918 ; ch.-l. *Sigmaringen ;* cédée en 1849 à la Prusse, dont elle forme aujourd'hui un district ; ; 70.700 h.

HOJEDA (Alonso *de*), navigateur et conquistador espagnol, né à Cuenca (1470-1515).

HOKUSAÏ [*kou*], dessinateur et graveur japonais. Il a excellé dans tous les genres, et son œuvre est pleine de vie et d'humour (1760-1849).

Holbein.

HOLBACH [*bak*] (Paul-Henri, *baron d'*), philosophe matérialiste et athée, né à Hildesheim (1723-1789).

HOLBEIN [*ba-in'*] (Hans), peintre, né à Augsbourg en 1490. Il passa presque toute sa vie en Angleterre, où il mourut en 1543 ; portraitiste de grande valeur, auteur de la *Danse macabre* peinte à fresque sur les murs d'un des cimetières de Bâle, d'une verité et d'un réalisme saisissants.

HOLBERG [*bèrgh*] (*baron* Louis *de*), auteur dramatique et poète danois, né à Bergen, surnommé *le Plaute du Danemark* (1684-1754).

HOLLAND (Henri Fox, *lord*), homme d'Etat anglais, père du célèbre orateur Fox (1705-1774).

HOLLANDE ou **NEDERLAND.** V. Pays-Bas.

Hollande (*Gazette de*), journaux et libelles que les réfugiés protestants imprimaient en Hollande contre Louis XIV.

HOLLANDE-MÉRIDIONALE, prov. du royaume des Pays-Bas ; 1.670.000 h. Ch.-l. *La Haye.*

HOLLANDE-SEPTENTRIONALE, prov. du royaume des Pays-Bas ; 1.290.000 h. Ch.-l. *Haarlem.*

HOLMES (Oliver-Wendell), médecin et littérateur américain, né à Cambridge (Massachusetts) [1809-1894].

HOLMES [*mèss*] (Augusta), compositeur français, née à Paris, auteur de symphonies et de mélodies, etc., et d'un opéra : *la Montagne noire* (1847-1903).

HOLOPHERNE, général de Nabuchodonosor, tué durant son sommeil par Judith, aux portes de Béthulie (*Bible*).

HOLSTEIN [*sta-in'*] (*duché de*), ancien Etat de la Confédération germanique, annexé en 1864 à la Prusse, en même temps que le Slesvig ; 600.000 h. (*Holsteinois*). Capit. *Glukstad.*

HOLYHEAD [*hèd*], v. et port très actif d'Angleterre (Anglesey) ; 9.000 h.

Holyrood, palais d'Edimbourg, résidence de Marie Stuart, de Charles X, etc.

HOLYWELL [*ou-èl*], v. d'Angleterre (Flint), près de l'embouchure du Dee ; 10.000 h.

Homais [*mè*] (*Monsieur*), type créé par Flaubert dans *Madame Bovary.* Homais, pharmacien et libre penseur, personnifie la sottise bourgeoise teintée de littérature et de science : un imbécile compliqué d'un demi-savant.

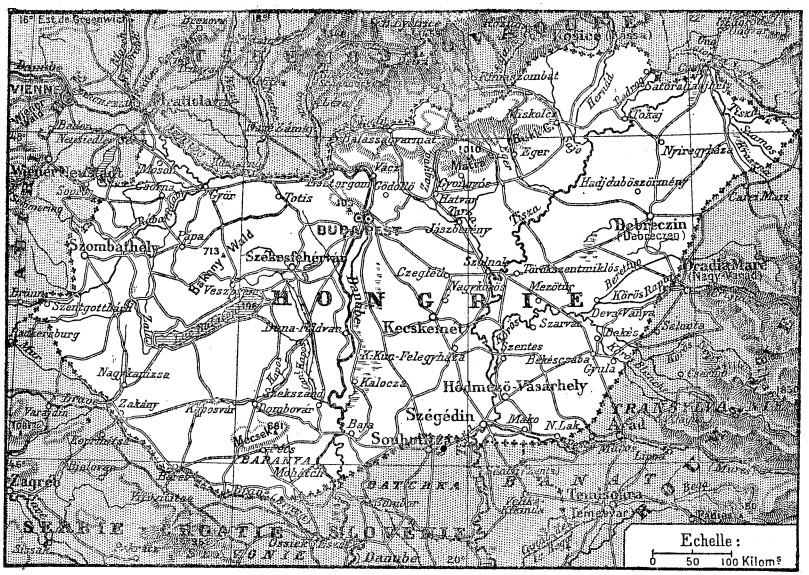

HOMBERG [*bèrgh*] (Guillaume), chimiste français, né à Batavia (1652-1715).

HOMBERG, v. industrielle d'Allemagne (Prusse, présidence de Dusseldorf), sur le Rhin ; 29.000 h.

HOMBOURG [*bour*], ancienne capit. du landgraviat de Hesse-Hombourg, annexé à la Prusse, dans le Taunus ; 14.700 h. Eaux thermales.

HOMÉCOURT, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey ; 4.820 h. Forges.

Homélies de saint Basile, discours élégants, pleins d'onction évangélique (IVe s.).

Homélies ou *Discours* de saint Grégoire de Nazianze, sermons élégants (IVe s.).

Homélies et Discours de saint Grégoire de Nysse, sermons contre certaines doctrines hérétiques (IVe s.).

Homélies et Discours de saint Jean Chrysostome, écrits éloquents, le modèle du genre (IVe s.).

HOMÈRE, célèbre poète grec, regardé comme l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Sept villes se disputaient l'honneur de lui avoir donné naissance. La tradition le représente, vieux et aveugle, errant de ville en ville et recitant ses vers ; mais, depuis les discussions soulevées notamment par Vico et Wolf, on a été jusqu'à contester son existence et à affirmer que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne seraient que le résumé des chants les plus populaires des anciens aèdes, mis en ordre par les *diascévastes* du temps de Pisistrate.

Homère (*Apothéose d'*) ou *Homère déifié*, chef-d'œuvre d'Ingres (Louvre) ; composition savamment distribuée, d'un dessin irréprochable, d'un coloris harmonieux, mais froid.

HOME RULE (*le*), nom donné au régime d'autonomie que les Irlandais revendiquent pour leur pays. (Ce mot vient de *home*, chez soi, et *rule*, gouvernement.)

HOMMAIRE DE HELL (Ignace-Xavier), géologue et voyageur français, né à Altkirch (1812-1848).

Hommes illustres (*Vies des*), par Plutarque. V. VIES.

Homme qui rit (*l'*), par Victor Hugo (1869), œuvre étrange, mais puissante, dont le fond est une antithèse entre la beauté morale et la difformité physique.

Homme aux quarante écus (*l'*), conte de Voltaire, où le philosophe raille avec une ironie spirituelle et parfois amère les abus de l'ancien régime.

HOMPESCH [*hom'-pèch*] (Ferdinand *de*), dernier grand maître de l'ordre de Malte, né à Dusseldorf, m. à Montpellier (1744-1805).

HOMS, v. de Syrie, Etat de Damas, près du Nahr-el-Asi ; 25.000 h.

HONAN, prov. de Chine, dans le bassin inférieur du Hoang-Ho ; 30.832.000 h. Ch.-l. *Khaï-Foung-Fou.*

HONDO. V. NIPPON.

HONDSCHOOTE [*ond'-sko-te*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 3.010 h. Les Français y battirent les Anglais et les Autrichiens en 1793.

Armoiries du Honduras.

HONDURAS [*râss*], république de l'Amérique centrale ; 637.000 h. Cap. *Tegucigalpa*. Pays montagneux, bien arrosé, produisant le cacao, le café, le coton, l'indigo, le tabac, l'acajou.

HONDURAS (*golfe ou baie de*), formé par la mer des Antilles au S. de la presqu'île du Yucatan.

HONDURAS BRITANNIQUE, colonie anglaise à l'extrémité du Yucatan ; 44.400 h. Cap. *Belize*.

Armoiries de la Hongrie.

HONFLEUR, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque ; 8.710 h. (*Honfleurrais* ou *Honfleurois*). A l'embouchure de la Seine. Ch. de f. Et.

HONG-KONG, ville et île de la baie de Canton ; aux Anglais ; 648.000 h. Grand commerce de transit.

HONGRIE, un des Etats de l'Europe centrale ; 8.200.000 hab., 95.500 kil. carr. Capit. *Budapest*. Jadis royaume indépendant, habité par les *Honyrois* ou *Magyars*, la Hongrie fut réunie à l'Autriche au

commencement du XVIe siècle, mais ne cessa de revendiquer son indépendance ; à la suite du soulèvement de 1848, elle avait obtenu une large autonomie administrative. Après la Grande Guerre (1914-1918), la Hongrie est devenue un Etat indépendant. V. AUTRICHE-HONGRIE.

Honneur et l'Argent (*l'*), comédie en 5 actes, en vers, de Fr. Ponsard ; œuvre estimable (1853).

HONOLULU, capit. des îles Hawaï, en Polynésie ; 83.000 h. Port.

HONORAT [*ra*] (*saint*), évêque d'Arles ; mort en 429. Fête le 16 janvier.

HONORIUS [*uss*], empereur d'Occident de 395 à 423, un des plus misérables souverains de la décadence.

HONORIUS Ier, pape de 625 à 638 ; — HONORIUS II, pape de 1124 à 1130 ; — HONORIUS III, pape de 1216 à 1227 ; — HONORIUS IV, pape de 1285 à 1287.

HONTHORST (Gérard), peintre flamand ; il excella dans les effets de nuit ; né à Utrecht (1590-1656).

HONVEDS, nom qui désigna en 1848 les Hongrois organisés militairement contre les révoltes des Slaves et des Valaques.

HOOD [*houd*] (Samuel), amiral anglais ; il s'empara de Toulon en 1793 (1735-1816).

HOOKE [*hou-ke*] (Robert), physicien et mathématicien anglais (1635-1703).

HOOKER [*hou-kèr*] (Joseph Dalton), botaniste anglais, né à Halesworth (1817-1912) ; auteur d'une remarquable classification botanique.

HOORN, ville des Pays-Bas (Hollande-Septentrionale), sur une baie du Zuyderzée ; 11.000 h.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus), célèbre poète latin (64-8 av. J.-C.), auteur d'*Odes*, d'*Epodes*, d'*Epîtres*, de *Satires* et de l'*Art poétique*, imité par Boileau. Caractère indépendant, sans ambition, Horace, qui fut d'ailleurs l'ami d'Auguste et le protégé de Mécène, faisait consister le bonheur dans l'usage modéré des biens de la vie. Ses poésies, d'une forme savante et soignée, sont des modèles de délicatesse et de bon goût.

HORACES (*les trois*), nom de trois frères romains qui, sous le règne de Tullus Hostilius, combattirent pour Rome contre les trois Curiaces, champions de la ville d'Albe, en présence des deux armées, pour décider lequel des deux peuples commanderait à l'autre. Au premier choc, deux Horaces tombèrent, et les trois Curiaces furent blessés. Le survivant des Horaces, craignant de succomber contre ses trois adversaires réunis, feignit de prendre la fuite, afin de les diviser, persuadé qu'ils le suivraient plus ou moins vite, suivant la gravité de leurs blessures. Sa prévision se vérifia en effet. Revenant alors impétueusement sur ses pas, il immola successivement les trois Curiaces, et assura ainsi le triomphe de sa patrie. En récompense, il fut absous, par le peuple, du meurtre de sa sœur Camille. (V. plus bas.) — En littérature, on fait allusion à ce combat héroïque, et surtout au stratagème qu'employa le troisième Horace pour vaincre ses ennemis.

Horace, tragédie de Pierre Corneille, en cinq actes et en vers (1640). Le sujet de cette pièce est le combat connu des *Horaces* et des *Curiaces*, dramatique épisode de l'antique vertu romaine, s'élevant par l'amour de la patrie au-dessus des plus tendres affections de la famille. C'est dans cette tragédie que se trouve la réponse sublime du vieil Horace à la femme qui vient lui annoncer que, de ses trois fils, deux sont morts, et que le troisième a pris la fuite. L'héroïque vieillard s'abandonne à toute sa douleur, non de la mort de ses deux fils, mais de la fuite du troisième. C'est alors que cette femme lui dit :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

Et le vieil Horace répond :

Qu'il mourût !...

Parole admirable, qui n'a pas besoin de commentaire ; cependant, c'est presque toujours par plaisanterie qu'on y fait allusion. C'est ainsi qu'un homme d'esprit, entendant parler d'un personnage qui était mort malgré les soins de trois savants médecins, s'écria avec une gravité risible :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?...

Dans cette tragédie se trouvent encore les imprécations de Camille, sœur des Horaces et fiancée à l'un des Curiaces. Camille apprend l'issue fatale du combat et, à la vue de son frère couvert de la dépouille sanglante de celui qui devait être son époux, elle exhale sa douleur en imprécations contre le vainqueur et contre Rome même. Horace, indigné des plaintes de sa sœur comme d'un reproche fait à son patriotisme, la perce de son épée.

Horaces (*Serment des*), tableau de Louis David, au Louvre (1785).

HORATIUS [*si-uss*] **Coclès** (*le Borgne*), Romain qui, d'après la légende, défendit seul l'entrée du pont Sublicius, à Rome, contre l'armée de Porsenna ; il perdit un œil dans la bataille, d'où son surnom.

HORDE D'OR, nom du royaume le plus occidental fondé au moyen âge par les Mongols, et qui s'étendait sur la Sibérie méridionale et la partie sud de la Russie.

HÖRDE [*heur-dé*], v. d'Allemagne (Prusse), sur l'Emscher ; 33.000 h.

HOREB [*rèb*], montagne d'Arabie. C'est là que Moïse reçut de Dieu, qui lui apparut au milieu d'un buisson ardent, la première révélation de sa mission (*Bible*).

HORMISDAS [*dâss*] (*saint*), pape de 514 à 523.

HORN (*cap*), à l'extrémité S. de la Terre de Feu, forme par une île du Chili aux sombres et stériles falaises.

HORN (Gustave), un des plus habiles généraux de Gustave-Adolphe (1592-1657).

HORNES (Philippe, *comte de*), gouverneur de la Gueldre sous Charles-Quint, décapité sous Philippe II par ordre du duc d'Albe, en même temps que le comte d'Egmont (vers 1520-1568).

HORNOY [*noi*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 780 h. Ch. de f. N.

HORNSEY, v. d'Angleterre (comté de Middlesex) ; 87.000 h. Faub. de Londres.

HORPS [*or*] (*Le*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 1.050 h.

HORSENS [*sèn'ss*] v. du Danemark (Jutland), sur le Cattégat ; 27.600 h.

HORST AN DER EMSCHER, bourg industriel d'Allemagne (Prusse, Westphalie) ; 23.400 h.

HORTEN, v. et port de Norvège, sur le fjord de Christiania ; 10.500 h. Point d'attache de la marine norvégienne.

Hortense de Beauharnais.

HORTENSE [*tan-se*] (*la reine*), fille de l'impératrice Joséphine et du comte de Beauharnais. Elle épousa Louis Bonaparte, roi de Hollande, et fut mère de Napoléon III (1783-1837).

HORTENSIUS [*tin-si-uss*] (Quintus), célèbre orateur romain, rival de Cicéron, puis son ami (114-50 av. J.-C.).

HORUS, dieu égyptien, représenté tantôt par un épervier, tantôt par un homme à tête d'épervier.

HORVATH (Michel), évêque et historien hongrois, né à Szentes (1809-1878).

Hôtel de Ville de Paris, célèbre édifice, siège de la municipalité parisienne, situé sur la place du même nom ; commencé en 1593, achevé en 1623, restauré et agrandi sous Louis-Philippe, détruit par le feu en 1871 et reconstruit en 1875-1879, sous la direction des architectes Ballu et De Perthes. L'aspect général, élégant et somptueux, est celui de l'ancien édifice, développé en hauteur et en superficie.

Horus.

Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Paris, autrefois situé parvis Notre-Dame, fondé par saint Landry, huitième évêque de Paris. Incendié en 1772, il fut reconstruit sur le même emplacement. Un nouvel Hôtel-Dieu a été construit de 1868 à 1878, de l'autre côté de la cathédrale, en remplacement de l'ancien, qui tombait en ruine.

HOTMAN (François), jurisconsulte français, né à Paris ; auteur du *Franco-Gallia*, où il essaye de réagir contre les progrès de l'absolutisme, imprudemment favorisé par les légistes (1524-1590).

HOTTENTOTS [*tan-to*], race de l'Afrique australe, comprenant les Hottentots proprement dits, les Namaquas et les Koronas.

Hottentots.

HOTTINGER [*tin-ghèr*] (Jean-Jacques), historien suisse, né à Zurich. Son ouvrage capital a pour titre : *Zwingle et son époque* (1783-1860).

HOUBLÎ, v. de l'Inde anglaise (Deccan); 61.500 h.

HOUCHARD [*char*] (Jean-Nicolas), un des généraux de la Révolution, né à Forbach. Vainqueur des Anglais à Hondschoote ; guillotiné à Paris (1738-1793).

HOUDAIN [*din*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, sur la Lawe; 2.785 h. Ch. de f. N.

HOUDAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, au confluent de la Vesgre et de l'Obton ; 2.060 h. (*Houdanais*). Ch. de f. Et. Volailles.

HOUDETOT [*to*] (Elisabeth, *comtesse d'*), femme distinguée par son esprit, amie de Saint-Lambert et de Jean-Jacques Rousseau (1730-1813).

Houdon.

HOUDON (Jean-Antoine), statuaire français, né à Versailles. Il a exécuté les bustes d'un grand nombre d'hommes distingués, entre autres celui de Voltaire. Ses œuvres sont pleines de naturel et de vérité (1741-1828).

HOUEILLÈS [*ll* mll., *ès*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac ; 1.180 h.

HOUGLI, branche occidentale du Gange ; arrose Chandernagor et Calcutta ; 195 kilom.

HOULGATE, autref. *Beuzeval-Houlgate*, comm. du Calvados, arr. de Pont-l'Evêque, sur la Manche ; 1.130 h. Ch. de f. Et. Plage fréquentée.

HOU-NAN, prov. de la Chine méridionale ; 28.443.000 h. Ch.-l. *Tchang-Cha*.

HOU-PÉ, prov. de la Chine centrale ; 27.167.000 h. Ch.-l. *Ou-Tchang*.

HOUPLINES, comm. du Nord (arr. de Lille), sur la Lys ; 2.660 h. Filatures.

HOUSSAYE [*sè*] (Arsène), littérateur français, né à Bruyères (Aisne), auteur aimable et spirituel du *Quarante et unième fauteuil de l'Académie française, le Roi Voltaire*, etc. (1815-1896) ; — Son fils HENRI, historien, né et m. à Paris (1043-1911), membre de l'Académie française, auteur de remarquables études historiques sur la fin du règne de Napoléon Ier.

HOUSTON, v. des Etats-Unis (Texas), sur le canal Buffalo; 138.000 h.

Hovas.

HOVAS, une des races qui peuplent l'île de Madagascar. D'origine malaise, elle constituait, au moment de la conquête française, l'aristocratie de l'île.

HOWARD [*ou-ard*], nom d'une illustre famille d'Angleterre, qui a fourni des généraux, des amiraux, etc., et à laquelle appartenait la cinquième femme de Henri VIII : Catherine HOWARD. V. CATHERINE.

HOWE (Elias), mécanicien américain, inventeur d'une machine à coudre (1819-1867).

HOWRAH ou **HAORA,** v. de l'Inde, sur le delta du Gange, près de Calcutta ; 179.000 h.

HOZIER [*zi-é*] (Pierre DE LA GARDE *d'*), généalogiste et juge d'armes, né à Marseille (1592-1660) ; — Son fils RENÉ, généalogiste, né à Paris (1640-1732). Ce nom est devenu une sorte de nom générique pour désigner ceux qui s'occupent de recherches généalogiques.

HUALLAGA, riv. de l'Amérique du Sud, affluent du Marañon ou haut Amazone (1.250 kil.).

HUBERT [*bèr*] (*saint*), évêque de Maestricht et de Liége, patron des chasseurs. Il aurait vécu au VIIe siècle. Fête le 3 novembre.

HUBERTSBOURG [*bèrts-bour*], pavillon de chasse près de Leipzig. Là fut signé le traité qui mettait fin à la guerre de Sept ans (1763).

HÜBNER [*nèr*] (Alexandre, *baron de*), diplomate et voyageur autrichien, né à Vienne, auteur d'une *Promenade autour du monde* (1811-1892).

HUC [*huk*] (Evariste-Régis), missionnaire français, né à Toulouse, explorateur de la Chine, de la Tartarie et du Tibet (1813-1860).

HUCQUELIERS [*ke-li-é*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil-sur-Mer ; 610 h.

HUDDERSFIELD [*dèrs-fild*], ville d'Angleterre (York), sur la Colne ; 111.000 h.

HUDSON, fleuve du N.-E. des Etats-Unis, qui arrose Albany et se jette dans l'Atlantique à New-York ; 500 kil., en pays à peu près désert.

HUDSON (*baie* ou *mer d'*), vaste golfe formé par l'Atlantique au N. de l'Amérique septentrionale ; il est pris par les glaces pendant sept mois de l'année.

HUDSON [*son*] (Henri), navigateur anglais, qui découvrit le détroit et la baie d'Hudson en 1610.

HUÉ, v. de l'Indochine française, capit. du royaume d'Annam ; 60.000 h. Communique par la

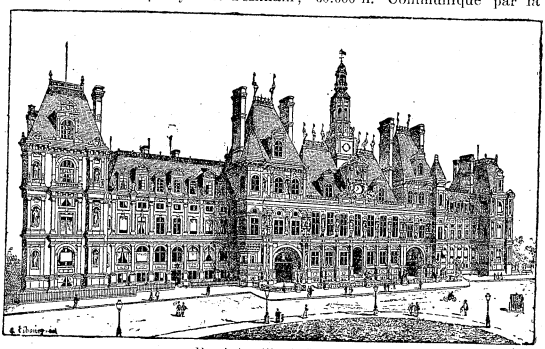
Hotel de ville de Paris.

rivière de Hué avec la mer. Prise par l'amiral Courbet en 1883.

HUELGOAT [*gho-a*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin ; 2.000 h. Plomb argentifère. Belle forêt.

HUELVA, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., sur l'Odiel ; 34.000 h. — La prov. de Huelva a 327.000 h.

HUERTA (Garcia *de La*). V. LA HUERTA.

HUESCA, v. d'Espagne, ch.-l. de prov. ; près de l'Isnela ; 12.400 h. — La prov. a 248.000 h.

HUET (Pierre-Daniel), prélat et érudit français, évêque d'Avranches. Né à Caen (1630-1721).

HUET (Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris (1745-1811) ; peignit des paysages et des animaux. Ses dessins à l'aquatinte sont recherchés.

HUET (Paul), peintre français, né et m. à Paris (1803-1869) ; paysagiste romantique.

HUGHES (David), physicien anglais, né à Londres ; inventeur du microphone, d'un télégraphe, etc. (1813-1900).

HUGO (Sigisbert, *comte*), général français, né à Nancy (1774-1828).

HUGO (Victor), fils du précédent, le plus illustre des poètes français du XIXe siècle, né à Besançon, m. à Paris (1802-1885). Il passa son enfance en Italie et en Espagne, puis à Paris, et dès l'âge de dix ans il écrivit des vers qui firent prévoir son talent. Ses poésies le placèrent rapidement, par la grandeur des images, la richesse de la rime, la profondeur du sentiment, à la tête de la nouvelle école romantique; la représentation de *Hernani* (1830) fixa sa renommée. Membre de l'Académie française et pair de France, il entra, après la Révolution de 1848, à la Constituante et à la Législative, où il se montra l'éloquent défenseur de la liberté. Il quitta Paris lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851 et n'y rentra que le 4 septembre 1870; il siégea jusqu'à sa mort dans les assemblées délibérantes. Le nombre et l'importance de ses œuvres, leur influence sur son époque et le rôle politque joué par Victor Hugo font de lui une des plus grandes personnalités du siècle. Ses funérailles furent grandioses, et ses restes ont été déposés au Panthéon. Nous citerons, parmi ses poésies: *Odes et Ballades*. *les Orientales*, *Feuilles d'automne*, *les Voix intérieures*, *les Châtiments*, *les Contemplations*, *la Légende des siècles*, *l'Année terrible*; — parmi ses romans: *Notre-Dame de Paris*, *les Misérables*, *les Travailleurs de la mer*; — parmi ses œuvres dramatiques : *Cromwell*, *Hernani*, *Ruy Blas*, *Marion Delorme*, *Le roi s'amuse*, *les Burgraves*.

Victor Hugo.

Huguenots, calvinistes. (Corruption de l'allemand *eidgenossen*. qui signifie « confédérés par serment ».)

Huguenots (*les*), opéra en cinq actes, paroles de Scribe et d'E. Deschamps, musique de Meyerbeer (1836). Le sujet est tiré d'un épisode de la Saint-Barthélemy; partition colorée, pathétique, passionnée.

HUGUES (*saint*), abbé de Cluny, né à Semur. Il fonda la célèbre abbaye de Marcigny (1024-1109). Fête le 29 avril.

HUGUES [*hu-gue*] **le Grand,** comte de Paris, duc de France, père de Hugues Capet; m. en 956. Sa puissance sous les derniers rois carolingiens facilita l'avènement de son fils; — **Hugues Capet,** fils du précédent, chef de la dynastie des Capétiens, proclamé roi de France en 987 (vers 938-996). Son règne fut troublé par la révolte de ceux-mêmes qui l'avaient porté au trône et qui refusaient de reconnaître sa suprématie. Un comte de Périgueux, Adalbert, avait usurpé les titres de comte de Poitiers et de Tours. Le roi de France lui envoya un message avec ces paroles : « Qui t'a fait comte ? — Qui t'a fait roi ? », répondit Adalbert. Il eut la sagesse de faire sacrer ses fils de son vivant et d'assurer ainsi l'hérédité de sa maison.

HUGUES de Saint-Victor, philosophe et théologien flamand, né près d'Ypres, m. à Paris en 1141.

HUISNE (*l'*), riv. de France, qui arrose Nogent-le-Rotrou et se jette dans la Sarthe (r. g.) ; 130 kil.

HULIN (Pierre), général français, né à Genève. Il était sergent aux gardes-françaises quand éclata la Révolution, et se distingua à la prise de la Bastille ; il devint plus tard général (1758-1841).

HULL ou **KINGSTON UPON HULL,** v. maritime d'Angleterre (York), au confluent du Humber avec la rivière Hull ; 291.000 h. Port très actif.

Hulot (*le baron*), type de monomane créé par Balzac dans *les Parents pauvres*.

HUMBERT II [*un-bèr*], dernier dauphin du Viennois, qui vendit en 1343 le Dauphiné à Philippe de Valois (1313-1355).

HUMBERT Ier, fils de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie en 1878, né à Turin en 1844, assassiné à Monza en 1900.

HUMBERT (Ferdinand), peintre d'histoire et de portraits, né à Paris en 1842.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, *baron de*), savant philologue et homme d'Etat prussien, né à Potsdam (1767-1835) ; — ALEXANDRE, son frère, né à Berlin ; naturaliste et savant écrivain, auteur d'un célèbre *Voyage aux régions équinoxiales* (1769-1859).

Humboldt.

HUME (David), philosophe et historien anglais, né à Edimbourg, créateur de la philosophie *phénoméniste*, auteur d'un célèbre *Essai sur l'entendement humain* (1711-1776).

HUMIÈRES (Louis *d'*), maréchal de France et favori de Louis XIV (1628-1694).

HUMMEL (Jean-Népomucène), compositeur et pianiste allemand, né à Presbourg ; auteur de sonates et ouvertures, d'un style élevé et correct (1778-1837).

HUMPERDINCK (Engelbert), compositeur allemand, né à Siegbourg-sur-le-Rhin (1854-1921), auteur de *Hænsel et Gretel*, opéra nourri d'airs populaires.

HUNALD, duc d'Aquitaine de 735 à 774, né vers 705.

HUNÉRIC [*rik*], roi des Vandales d'Afrique ; m. en 484.

HUNINGUE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse, près de la rive gauche du Rhin ; 3.110 h. (*Huningois*). Barbanègre y soutint, avec 135 hommes, un siège mémorable contre 25.000 Autrichiens (1815).

Huningue (*la Reddition de*), tableau d'Edouard Detaille au musée du Luxembourg (1892).

HUNS [*un*], peuple barbare des bords de la mer Caspienne, qui inonda l'Europe sous la conduite d'Attila, vers le milieu du Ve siècle. V. ATTILA.

Huns.

HUNSRUCK, plateau montueux et boisé de l'Allemagne occidentale, sur la r. g. du Rhin (745 m.).

HUNT [*heun't*] (William Holman), peintre anglais, né à Londres (1827-1910) ; un des fondateurs de l'école des préraphaélites.

HUNTINGDON [*heun'-tin'gn'-don'*], v. d'Angleterre, ch.-l. de comté, sur l'Ouse ; 4.000 h. Le comté de Huntingdon ou *Hunts* a 55.500 h.

HUNTINGTON, v. des Etats-Unis (Virginie-Occidentale), sur l'Ohio ; 50.000 h. Manufactures.

HUNYADI ou **HUNIADE,** famille hongroise. Un de ses membres les plus fameux, JEAN-CORVIN, défendit Belgrade contre les Turcs (vers 1388-1456) ; — Son fils MATHIEU, dit *Mathias Corvin*, fut roi de Hongrie. V. MATHIAS.

HURAULT [*rô*] (Philippe), comte DE CHEVERNY, homme d'Etat français, chancelier de Henri III (1528-1599).

HUREPOIX [*poi*], petit pays de l'Ile-de-France, qui avait pour ch.-l. *Dourdan*.

HURIEL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, au-dessus de la Magieure ; 2.430 h. Ch. de f. Orl.

HURON, lac de l'Amérique du Nord, entre le Canada et les Etats-Unis ; 40.000 kil. carr.

HURONS [*ron*], peuple indigène de l'Amérique du Nord, rattaché à la famille des Iroquois.

Hurons.

HUS ou **HUSS** (Jean), réformateur tchèque, né à Husinetz (Bohême), un des précurseurs de la Réforme. Adepte des doctrines de Wicleff, il fut excommunié par Alexandre V, puis brûlé vif par condamnation du concile de Constance, malgré le sauf-conduit que lui avait donné l'empereur Sigismond (1369-1415). Ses partisans, les *hussites*, soutinrent contre les Impériaux de longues guerres, qui ne finirent qu'en 1471.

HUSNOT [*us-no*] (Pierre), botaniste français, né à Cahan en 1840 ; auteur d'intéressantes recherches de bryologie.

Jean Hus.

HUSSEIN-BEN-HUSSEIN, dernier dey d'Alger, m. à Alexandrie en 1838. C'est sous son règne que prit naissance le conflit qui amena la conquête de l'Algérie.

HUSSI ou **HUSI**, v. de Roumanie (Moldavie), près du Pruth, qui forme la frontière avec la Russie ; 17.000 h.

HUTCHESON (Francis), philosophe et moraliste irlandais, auteur d'une morale fondée sur l'altruisme (1694-1747).

HUTTEN [*ten*] (Ulrich *de*), littérateur et théologien allemand, célèbre par ses virulentes attaques, au début de la Réforme, contre le clergé et les moines. Il essaya de soulever contre les princes et les évêques la bourgeoisie et le peuple d'Allemagne (1488-1523).

HUXLEY [*huks-lè*] (Thomas-Henri), naturaliste anglais, né à Ealing. Il s'est montré un des défenseurs les plus ardents du transformisme et s'est attaché à montrer les affinités qui existent entre l'homme et les singes anthropoïdes (1825-1895).

HUY, v. de Belgique (prov. de Liége), sur la Meuse ; 14.500 h. Métallurgie. Elle fut prise plusieurs fois par les Français au XVIIe siècle.

Huyghens.

HUYGHENS [*jins*] (Christian), physicien, géomètre et astronome hollandais, né à La Haye ; auteur de belles recherches sur la réfraction. Il inventa le ressort à spirale pour régulariser le mouvement des montres, etc. (1629-1695).

HUYSMANS (Joris Karl), littérateur fr., né à Paris (1848-1907) ; écrivain précis, subtil et tourmenté, à qui l'on doit entre autres œuvres : *Là-bas*, *A rebours*, *En route*, etc.

HYACINTHE (*saint*), dominicain silésien, né à Sasse ; mérita le surnom d'*Apôtre du Nord* (1183-1257). Fête le 16 août.

HYADES, nymphes, filles d'Atlas, qui recueillirent et élevèrent le jeune Apollon.

HYBLA, nom de trois villes anciennes de Sicile, dont l'une, sur la côte S.-E. de l'île, était célèbre par le miel exquis que l'on récoltait aux environs.

HYDASPE, nom que les anciens donnaient au *Djelam*, riv. de l'Inde.

HYDE DE NEUVILLE (Jean-Guillaume), agen royaliste et homme politique français, né à La Charité-sur-Loire (1776-1857).

HYDERABAD, V. HAÏDERABAD.

HYDRA, île grecque de l'Archipel, dans la province d'Argolide-et-Carinthie, vis-à-vis de la presqu'île d'Argolide ; 17.200 h. (*Hydriotes*). Ch.-l. *Hydra* ; 7.050 h. Port actif.

HYDRE de Lerne. C'était, selon la Fable, un serpent monstrueux à sept têtes, qui repoussaient à mesure qu'on les coupait, si on ne les abattait toutes d'un seul coup. La destruction de ce monstre fut un des douze travaux d'Hercule ; mais, comme la plupart des fictions mythologiques recouvrent une vérité, on pense que l'hydre de Lerne n'était autre chose qu'un marais d'où s'échappaient des miasmes pestilentiels et que les habitants parvinrent à dessécher. En politique, on compare souvent à ce monstre fabuleux les troubles, les révoltes qui agitent un Etat : *combattre l'***hydre** *de l'anarchie.*

HYDRE, nom de deux constellations de l'hémisphère boréal et de l'hémisphère austral.

HYÈRES (*îles d'*), petit archipel français de la Méditerranée, près des côtes du Var, séparant la *baie d'Hyères* de la mer et comprenant *Porquerolles*, *Port-Cros*, l'*île du Levant* et deux îlots. Climat très égal et très doux. Station hivernale.

HYÈRES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon, sur une dérivation du Gapeau ; 17.480 h. (*Hyérois*). Ch. de f. P.-L.-M. Station hivernale très fréquentée. Culture importante de primeurs.

HYGIE, déesse grecque de la santé, fille d'Esculape (*Myth.*).

HYGIN (*saint*), pape de 139 à 142 ou, selon d'autres, de 154 à 158, ou encore de 137 à 149.

HYKSOS. V. PASTEURS.

HYLAS [*lass*], fils de Theiodomas, roi des Dryopes. Hercule, après avoir tué son père, le prit pour compagnon.

HYMEN [*mèn*] ou **HYMÉNÉE,** dieu du mariage, fils d'Apollon.

HYMETTE, montagne de l'Attique, au S. d'Athènes, renommée pour son excellent miel et ses carrières de marbre.

HYPATIA [*ti-a*] ou **HYPATHIE** [*tî*], femme célèbre, qui professa la philosophie à Alexandrie et fut massacrée par des chrétiens fanatiques (370-415).

HYPÉRIDE, orateur athénien, contemporain et émule de Démosthène. Il fut mis à mort (322 av. J.-C.) par ordre d'Antipater. Nous avons conservé de lui six remarquables discours.

HYPERMNESTRE, une des Danaïdes, la seule qui épargna son époux. Lyncée (*Myth.*).

HYPNOS, dieu grec du sommeil, fils de l'Erèbe et de la Nuit. (*Myth.*).

HYRCAN Ier, souverain pontife des Juifs de 136 à 106 av. J.-C., successeur de son père Simon Macchabée ; — HYRCAN II, souverain pontife et roi des Juifs de 79 à 38 av. J.-C., tué en l'an 30.

HYRCANIE, contrée de l'ancienne Perse, au S. et au S.-E. de la mer Caspienne, que l'on appelait aussi *mer Hyrcanienne*. Elle est célèbre par ses tigres et la rudesse sauvage de ses habitants.

HYSTASPE ou **HYSTASPES** [en perse *Vis'htaçpa*], satrape perse, père de Darius.

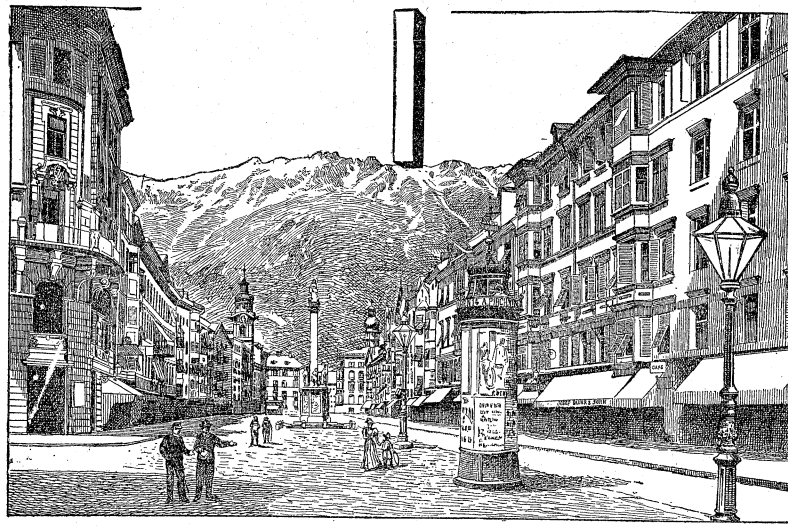

INNSBRUCK.

IABLONOÏ (*monts*), chaîne de montagnes boisées de la Sibérie orientale (Transbaïkalie). Long. 650 kil. ; point culminant, 1.450 m.

IAGO, un des principaux personnages de l'Othello de Shakespeare. C'est lui qui provoque, grâce à la jalousie qu'il éveille dans l'âme d'Othello, le meurtre de Desdémone. Il est resté le type du scélérat sceptique et cynique. On rappelle souvent le qualificatif d'une ironie méprisante que lui applique Shakespeare : « *Honest Iago !* »

Iakoutes.

IAKOUTES ou **YAKOUTES,** indigènes du N.-E. de la Sibérie.

IAKOUTSK ou **YAKOUTSK,** v. de la Sibérie, ch.-l. de gouv., sur la Léna ; 9.400 h.

IALOMITZA, riv. de Roumanie, affl. dr. du Danube ; 240 kil.

Iambes et poèmes, recueil des poésies de Barbier, comprenant de célèbres satires morales et politiques (*la Curée, l'Idole*), remarquables par l'énergie et le mordant du vers (1830-1831).

IANINA ou **JANINA,** v. de la Grèce (Epire), sur le lac homonyme ; 18.000 h. (autref. *Dodone*).

IANITZA ou **IÉNIDJÉ-VARDAR,** v. de Grèce, dans la vallée du Vardar ; 10.000 h.

IAPYGIE [*ji*], contrée de l'Italie ancienne, en Apulie, en grande partie colonisée par les Grecs.

IARBAS [*bâss*], roi des Gétules, fils de Jupiter Ammon. Il voulut épouser Didon, qui préféra se donner la mort (*Myth.*).

IAROSLAV ou **YAROSLAV,** v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de même nom, sur le Volga ; 120.000 h. Industries importantes.

IAROSLAV, grand-duc de Russie de 1015 à 1054.

IASSY ou **JASSY,** v. de la Roumanie, anc. capit. de la Moldavie ; 76.000 h. Traité entre Catherine II et la Porte (1792).

IAXARTE [*iak-sar-te*] ou **IAXARTES** [*tèss*], fleuve de l'Asie, tributaire du lac d'Aral ; auj. le *Syr-Daria.*

IBADAN, v. de la Guinée septentrionale, en Nigéria (colonie anglaise du Lagos) ; 175.000 h.

IBAGUÉ, v. de Colombie, capit. de l'Etat de Tolima ; 30.000 h.

IBARRA, v. de l'Equateur, ch.-l. de la prov. d'Imbabura, sur le rio Ajari ; 10.000 h.

IBEA. V. EST-AFRICAIN ANGLAIS.

IBÈRES, peuple de l'antiquité, le plus ancien dont l'histoire fasse mention dans l'Europe occidentale. Les Ibères peuplèrent l'Espagne, la Gaule méridionale et les côtes de l'Italie du Nord.

IBÉRIE [*ri*], ancien nom de l'Espagne. (Hab. *Ibères*). — Ancien pays d'Asie, au S. du Caucase, arrosé par le Cyrus.

IBÉRIQUE (*péninsule*), l'Espagne.

IBIZA, IVIZA ou **IVIÇA,** une des îles de l'archipel des Baléares ; 25.000 h. ; ch.-l. *Ibiza ;* 23.500 h.

IBRAHIM [*im'*], sultan turc de 1640 à 1648.

IBRAHIM-BEY [*im'-bè*], chef des Mameluks d'Egypte, lors de l'expédition de Bonaparte (1798) ; il fut chassé par Méhémet-Ali en 1811 et mourut à Dongolah (1735-1817).

IBRAHIM-PACHA, fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte ; habile guerrier, bon administrateur, mais fourbe et cruel (1789-1848).

IBSEN [*sèn*] (Henrik), écrivain norvégien, né à Skien en 1828, m. à Christiania en 1906, auteur de drames remarquables à tendances philosophiques et sociales : *Maison de poupée, les Revenants, Hedda Gabber, Solness le Constructeur, le Canard sauvage,* etc.

Ibsen.

IBYCUS [*kuss*], poète lyrique grec du VIe siècle av. J.-C. On rappelle souvent les *grues d'Ibycus,* par allusion à une troupe de grues que le poète Ibycus, assassiné par des brigands au milieu d'une forêt, avait prises à témoin du crime. Quelque temps après, l'un des meurtriers, assistant aux jeux Olympiques et voyant passer en l'air une troupe de grues, s'écria imprudemment : « *Voilà les témoins d'Ibycus* », mots qui occasionnèrent la découverte des coupables. Les *grues d'Ibycus* sont devenues

proverbiales, pour caractériser les témoins imprévus qui viennent parfois miraculeusement en aide à la justice.

ICA, v. du Pérou, ch.-l. de dép., sur la rivière homonyme ; 7.000 h. Jadis célèbre par la fabrication de ses poteries. — Le département a 91.000 h.

ICARE, fils de Dédale, avec lequel il s'enfuit du labyrinthe de l'île de Crète, au moyen d'ailes attachées avec de la cire. S'étant trop approché du soleil, la cire se fondit, ses ailes se détachèrent, et l'imprudent fut précipité dans la mer. Dans l'application, on compare à Icare ceux qui sont victimes de projets trop ambitieux.

ICARIE [*ri*], île turque de l'Archipel, sur la côte occidentale de l'Anatolie ; aujourd'hui *Nikaria.*

Icarie (*Voyage en*), roman fantaisiste, exposant un système de bonheur imaginaire, fondé sur l'intervention de l'Etat en toutes choses, par Et. Cabet (1842).

ICHIM [*chim'*], v. de Sibérie (Tobolsk), sur la rivière homonyme (1.675 kil.), sous-affl. de l'Obi par le Tobol ; 7.800 h. Foires très fréquentées.

ICHTYOPHAGES [*ik-ti*] c'est-à-dire, *mangeurs de poisson,* nom donné par les anciens à divers peuples des bords du golfe Persique et de la côte ouest d'Afrique.

ICONIUM [*om'*], nom ancien de la ville actuelle de *Konièh* (Turquie d'Asie).

Iconoclastes, c'est-à-tire *briseurs d'images,* nom d'une secte d'hérétiques du VIIIe siècle, qui brisaient les images des saints et voulaient détruire le culte qu'on leur rendait. Approuvée par le concile de Constantinople en 754, condamnée par plusieurs autres, cette hérésie a disparu au IXe siècle ; mais elle s'est reproduite plus tard chez les albigeois, les hussites et les vaudois.

ICTINUS [*nuss*], architecte grec du Ve s. av. J.-C. Il construisit notamment le Parthénon d'Athènes et le temple d'Apollon à Phigalie.

IDA, nom de deux chaînes de montagnes, l'une en Mysie (Asie Mineuse), l'autre en Crète.

IDAHO, un des Etats du nord-ouest des Etats-Unis ; 431.000 h. Sol montagneux et boisé. Grandes richesses minérales or, argent, cuivre, mercure. Capit. *Boisé-City.*

IDALIUM [*om'*], anc. v. de l'île de Chypre, consacrée à Vénus.

Idées de Mme Aubray (*les*), comédie en cinq actes, par A. Dumas fils, œuvre humaine et généreuse (1867).

IDISTAVISUS CAMPUS [*zuss-kan-puss*], plaine de Germanie, près du Weser, où Germanicus battit les Chérusques d'Arminius, l'an 16.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, petit-fils de Minos, un des héros de la guerre de Troie. Un vœu imprudent l'obligea à sacrifier son fils (*Myth.*).

Idoménée, roi de Crète, opéra italien de Mozart (1781), une des plus belles et des plus nobles partitions du grand musicien.

IDRIA, v. d'Italie, en Carniole, à la frontière yougoslave, sur l'Idria ; 6.000 h. Mines de mercure.

IDUMÉE ou **EDOM** [*dom'*], pays comprenant le sud de la Judée et une partie du nord de l'Arabie Pétrée. (Hab. *Iduméens* ou *Edomites.*)

Idylle [*di-le*], petit poème où l'on peut traiter toutes sortes de matières, mais qui roule ordinairement sur un sujet pastoral. Les idylles les plus connues sont celles de Théocrite, le chef-d'œuvre du genre ; de Virgile, et ici le mot *idylle* est synonyme d'*églogue* ; de Bion et de Moschus ; de Mme Deshoulières ; de Jean-Paul Richter, un des plus grands poètes en prose de l'Allemagne ; de Léonard, poésie empreinte de grâce et de mélancolie ; de Gessner, compositions gracieuses et morales ; de Voss ; d'André Chénier, qui, remontant aux sources grecques, a retrouvé la fraîcheur et la beauté de l'idylle antique ; de Tennyson, qui sont de véritables épopées nationales, etc.

Idylles ou **Pastorales** de Théocrite, poésies d'une allure assez libre, mais qui se distinguent par des grâces simples, un dialogue naturel et vif ; on les considère comme les modèles du genre (IIIe s. av. J.-C.).

IEISK, v. de Russie (Kouban), sur la mer d'Azov ; 51.000 h.

IÉKATÉRINENBOURG [*bour*], v. de Russie (gouv. de Perm), au pied des monts Ourals ; 70.000 h.

IÉKATÉRINODAR, v. du sud de la plaine russe, territoire des Cosaques, sur le Kouban ; 107.000 h.

IÉKATÉRINOSLAV, v. de la plaine russe (Ukraine), ch.-l. de gouvernement, sur le Dniéper ; 220.000 h.

IÉLISAVETGRAD, v. de la plaine russe (Ukraine), dans l'anc. gouv. de Kherson, sur l'Ingoul ; 62.000 h.

IÉLISAVETPOL, v. de la Géorgie (Transcaucasie) sur le Gandja Tchaï ; 63.000 h.

IÉNA, v. d'Allemagne, (Thuringe, Saxe-Weimar), sur la Saale ; 48.000 h. (*Iénois*). Fabrication d'instruments de précision. Célèbre université. Près de là, Napoléon vainquit les Prussiens en 1806.

Iéna (*pont d'*), pont de Paris, qui unit le Champ-de-Mars à la rive droite de la Seine, construit de 1808 à 1810, et qui prit son nom de la bataille d'Iéna. En 1814, lors de l'invasion, l'armée prussienne, commandée par Blücher, voulut détruire ce pont qui lui rappelait une défaite. Louis XVIII empêcha ce vandalisme.

Iéna (*bataille d'*), tableau d'Horace Vernet (Versailles).

IÉNIKALEH, [*lè*] forteresse de Crimée ; 53.000 h. Naphte. Sur le détroit d'*Iénikaleh* ou de *Kertch* (anc. *Bosphore Cimmérien*), qui fait communiquer la mer Noire et la mer d'Azov.

IÉNISSÉI, fleuve de la Sibérie, qui se jette dans l'océan Glacial ; 4.300 kil. Eaux rapides et abondantes.

IÉNISSÉISK, v. de la Sibérie orientale, sur l'Iénisséi ; ch.-l. de gouvernement ; 11.000 h.

IF, petite île de la Méditerranée, à 2 kil. de Marseille. Château fort bâti par François Ier, et qui servit de prison d'Etat.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), acteur et auteur dramatique allemand, né à Honovre (1759-1814).

IGLAU [*gla-ou*] ou **SIHLAWA,** v. de Tchécoslovaquie (Moravie), sur l'Iglawa ; 25.000 h.

IGLÉSIAS [*zi-âss*], v. d'Italie (Sardaigne) ; 21.500 h.

IGLI, oasis du Sahara septentrional, près de l'oued Ghir.

IGNACE (*saint*), Père de l'Eglise, patriarche de Constantinople (799-878). Fête le 23 octobre.

IGNACE DE LOYOLA (*saint*), fondateur espagnol de l'ordre des jésuites, né au château de Loyola [Guipuzcoa] (1491-1556). Fête le 31 juillet.

Ignace de Loyola.

IGNATIEV (Paul-Nicolas), général et diplomate russe, né à Saint-Pétersbourg (Pétrograd) (1828-1908).

IGUALADA [*i-ghou-a*], v. d'Espagne (prov. de Barcelone), sur la Noza ; 10.400 h.

IHOLDY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon, près d'un affl. de la Joyeuse ; 655 h. (*Iholdyens*).

ILDEFONSE ou **ALPHONSE** (*saint*), archevêque de Tolède (607-667). Fête le 23 janvier.

ILE-BOUCHARD (*L'*) [*char*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la Vienne ; 1.245 h. Ch. de f. Et.

ILE DE FRANCE, ancien nom de l'île Maurice.

ILE-DE-FRANCE, pays de l'ancienne France (capit. *Paris*), constitué en province au XVe s., et qui est compris dans les dép. actuels de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, et d'une partie de la Somme.

ILE-D'YEU (*L'*), ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, dans l'île d'Yeu ; 3.800 h.

ILE-ROUSSE (*L'*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi ; 1.950 h. (*Isolani*).

ILES du Vent, nom donné par les marins à la chaîne d'îlots et d'îles qui réunissent Porto-Rico (Antilles) à la côte du Venezuela. Les *Iles sous le Vent* s'allongent sur la côte du Venezuela, entre Margarita et Aruba.

ILES sous le Vent, petit archipel d'Océanie, au N.-O. de Tahiti.

ILFORD, v. d'Angleterre, comté d'Essex ; 85.200 h. Faubourg nord-ouest de Londres.

ILI, rivière de l'Asie centrale (Dzoungarie), tributaire du lac Balkhach ; 1.500 kil.

Iliade (*l'*), poème d'Homère, en vingt-quatre chants, le chef-d'œuvre de la poésie épique. C'est le

récit des combats livrés devant Troie par les Grecs depuis la retraite d'Achille sous sa tente. La mort de Patrocle, tué par Hector, le réveil d'Achille, dont les armes ont été prises sur le cadavre du héros, son ami, la rencontre entre Hector et Achille, qui triomphe du dernier soutien de Troie, promène son cadavre autour des remparts, mais le rend au vieux Priam suppliant, pour qu'il lui soit fait de magnifiques funérailles, tels sont les principaux épisodes de ce poème. Récits proprement dits, portraits, descriptions, batailles, discours, comparaisons, tout y est d'une vie intense. C'est un tableau complet de l'antique civilisation grecque.

ILION, un des noms de Troie.

ILISSUS [*suss*], ruisseau de l'Attique, qui sortait du mont Hymette.

ILL, riv. d'Alsace ; elle arrose Mulhouse, Sélestat, Strasbourg, et se jette dans le Rhin (riv. g.) ; 205 kil.

ILLE, petite rivière de France, affluent de la Vilaine à Rennes (riv. dr.) ; 45 kil.

ILLE-ET-VILAINE [*ll-ne*], département maritime du N.-O. de la France ; préf. *Rennes*, s.-préf.

Fougères, *Montfort*, *Redon*, *Saint-Malo*, *Vitré*. 6 arr., 43 cant., 360 comm., 558.570 h. 10e région militaire ; cour d'appel et évêché à Rennes. Ce dép. doit son nom à l'*Ille* et à la *Vilaine*, qui se rencontrent à Rennes.

ILLIERS [*li-é*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur le Loir ; 2.790 h. (*Isliériens.*) Ch. de f. Et.

ILLINOIS, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 6.485.000 h. Ch.-l. *Springfield* ; v. pr. *Chicago*. Immense production de céréales.

Illusions perdues (*les*), roman de Balzac. Le héros, Lucien de Rubempré, est le type de l'homme qui, grisé de ses premiers succès, croit pouvoir remplacer le talent par le savoir-faire et, de chute en chute, tombe dans les capitulations de conscience.

Illusions perdues (*les*) ou *le Soir*, célèbre tableau de Gleyre, au Louvre, touchante et gracieuse allégorie.

Illustration (*l'*), journal hebdomadaire illustré, fondé en 1843.

Illustre Théâtre (*l'*), nom de la première troupe de comédiens constituée en 1643 par Molière.

ILLYRIE, anc. contrée montagneuse de l'empire d'Autriche-Hongrie, sur la côte orientale de l'Adriatique, aujourd'hui partagée entre l'Italie et la Yougoslavie (Hab. *Illyriens.*) — L'Autriche, en 1816, fit de l'Illyrie un royaume, qui subsista jusqu'en 1840.

ILMEN [*mèn*], lac de la Russie (gouv. de Novgorod) ; 918 kil. carr.

Il ne faut jurer de rien, comédie en trois actes, en prose, d'Alfred de Musset, œuvre charmante, étincelante de verve et d'esprit (1848).

ILUS [*luss*], roi légendaire de Troie, petit-fils de Dardanus, fondateur d'Ilion.

IMBROS [*in-bross*] ou **IMBRO,** île de la mer Egée (Grèce), non loin des Dardanelles ; 9.500 h.

IMÉRÉTHIE [*tî*], pays du Caucase, annexé à la Russie en 1810 et faisant partie de la Géorgie ; sur la mer Noire.

IMERINA. V. EMYRNE.

Imitation de Jésus-Christ, livre de piété, unique en son genre, écrit dans un latin clair, vigoureux, très original. L'ouvrage est anonyme. On a attribué l'*Imitation* au chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, au moine Thomas a Kempis, à Gersen, évêque de Verceil, etc.

Immortel (*l'*), roman par Alphonse Daudet, satire aiguë et amère du monde académique (1888).

IMOLA, v. d'Italie (Emilie), sur le Santerno, affl. du Reno ; 35.000 h.

Impérial (*canal*), grand canal de la Chine qui permet d'aller par eau du Yang-tsé au Pei-ho.

Impériaux, soldats des empereurs d'Allemagne, qu'on appela ainsi de la fin du XVe s. jusqu'en 1806.

Impressions de voyage, par A. Dumas père, suite de narrations vives, animées, intéressantes, où s'épanouit la personnalité du grand conteur. Elles comprennent une vingtaine de volumes, parus de 1833 à 1859.

Imprimerie nationale, à Paris, affectée à l'impression des actes officiels du gouvernement et aux divers ouvrages publiés pour le compte de l'Etat et de quelques particuliers autorisés. Elle était située rue Vieille-du-Temple, dans les vastes bâtiments de l'ancien hôtel du cardinal de Rohan, dit *hôtel de Strasbourg*, avant d'être transférée rue de la Convention. Sa fondation remonte à François Ier.

Impromptu de Versailles (*l'*), comédie en un acte, en prose, de Molière (1663).

INACHOS [*koss*], premier roi légendaire d'Argos, fils de l'Océan et de Téthys.

INCAS [*ka*], race de l'Amérique du Sud, qui occupait, au moment de la conquête espagnole, le territoire actuel du Pérou.

Inca.

INCE-IN-MAKERFIELD [*kèr-fild*], v. d'Angleterre (Lancastre) ; 22.000 h. Houille.

Incendie du Bourg (*l'*), fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) ; beaux groupes désolés, physionomies expressives, excellente perspective, superbes effets de lumière.

IN-CHAN, chaîne de montagnes de la République chinoise. C'est le rebord sud-oriental du plateau de Mongolie.

INCITATUS [*tuss*], cheval de Caligula. Son maître voulut l'élever au consulat, lui monta une maison magnifique, lui donna des meubles et des serviteurs pour recevoir splendidement ceux qui venaient pour le visiter ; enfin, ce fou le faisait souvent manger à sa table et lui servait lui-même de l'orge dorée.

Incroyable.

Incroyables, nom donné sous le Directoire à des jeunes gens qui mettaient une grande affectation dans leur habillement, leurs manières et leur langage dans lequel ils supprimaient les *r*. Ils devaient leur surnom à l'affectation avec laquelle ils répétaient à chaque instant : *c'est incoyable, ma paole d'honneu.*

INDE, vaste péninsule de l'Asie méridionale, divisée par le Gange en deux grandes régions : Inde cisgangétique ou Hindoustan et Inde transgangétique, appelée plus couramment Indochine (v. ce mot). V. la *carte d'Asie.*

I. GÉOGRAPHIE. L'Inde cisgangétique est séparée du Tibet par les monts Himalaya, au pied desquels circulent en de larges vallées déprimées le

Gange et l'Indus ; elle est sillonnée par les monts Vindhyà et les Ghâtes ; elle est arrosée par le Brahmapoutra, le Gange et ses affluents, le Sind ou Indus. La partie centrale de la péninsule, qui est un haut plateau granitique et volcanique, porte le nom de Deccan. Climat très chaud ; alternances régulières de la *mousson* sèche et de la *mousson* pluvieuse. L'Inde, dont les ressources économiques sont aussi variées que considérables (riz, céréales, graines oléagineuses, épices, coton, tabac, thé, bois précieux, nombreux gisements métallifères, etc.), appartient pour la plus grande partie à l'Angleterre, mais le Portugal et la France y ont aussi quelques établissements. (Hab. *Hindous* ou *Indiens*.)

L'Inde anglaise ou empire des Indes comprend un certain nombre de provinces directement administrées et d'assez nombreux Etats indigènes tributaires et protégés (Haïderabad, Mysore, Baroda, etc). En y ajoutant la Birmanie (Indochine), les possessions anglaises de l'Inde comprennent 4.764.000 kil. carr. et 315.600.000 h. — Le *Boutan* et le *Népaul* forment encore deux Etats indépendants de l'Angleterre.

Les Indes portugaises comprennent les territoires de *Goa*, de *Damao* et de *Diu* ; 3.807 kil.carr. ; 548.000 h.

L'Inde française ou Établissements français de l'Inde (*Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal, Mahé*) a 513 kil. carr. et 277.000 h.

II. Histoire. A une époque très reculée, les Aryas, cantonnés dans le voisinage du plateau de Pamir, émigrèrent et se dirigèrent les uns vers le plateau de l'Iran (*Iraniens*), les autres vers la vallée de l'Indus (*Indous*), où ils vainquirent les *Dasyous*. Alors commença la première période de l'histoire de l'Inde, dite période *védique* parce qu'elle nous est connue par les hymnes du Rig-Véda, et à laquelle succéda la période *brahmanique*. Le formalisme excessif des brahmanes amena une réaction, qui aboutit au triomphe du *bouddhisme* (IVe s. av. J.-C.). Darius, roi de Perse, avait fait du pays entre le Paropamisus et l'Indus une satrapie de son empire. A leur tour, les armées d'Alexandre assurèrent aux Grecs la domination de l'Inde ; mais, après la mort du conquérant, Séleucus, roi de Syrie, reconnut l'indépendance de Sandracotos (Tchandra-Goupta). A la fin du Ier siècle av. J.-C., l'Inde fut envahie par plusieurs poussées de peuples asiatiques venus du Nord, et partagée en plusieurs Etats. Elle tomba ensuite au pouvoir des Arabes (VIIe s.), qui furent supplantés par les Afghans (XIIe s.), puis par les Mogols de Tamerlan (XIVe s.), qui fondèrent une dynastie puissante pendant trois siècles. Au XVe s., les Portugais s'étaient établis dans l'Inde ; ils y furent suivis par les Hollandais, les Français et les Anglais. Ces derniers, malgré les efforts de Dupleix, de La Bourdonnais, de Lally-Tollendal, restèrent en fin de compte maîtres de presque toute la péninsule, où ils eurent en 1857 à réprimer une terrible révolte des cipayes. — La Birmanie a été, en 1886, annexée à l'Inde. — De 1915 à 1918, l'empire des Indes a pris part à la Grande Guerre ; ses troupes ont combattu sur le front occidental, aux Dardanelles et en Mésopotamie, avec les troupes britanniques. Mais le mouvement séparatiste qui avait commencé de se manifester au début du XXe siècle a repris depuis la paix avec une nouvelle énergie.

Indépendance (*guerre de l'*), nom donné à la lutte que soutinrent les colonies anglaises de l'Amérique du Nord contre leur métropole et qui amena la fondation des Etats-Unis (1775-1782).

Indépendance belge (*l'*), journal politique fondé à Bruxelles depuis la séparation de la Belgique d'avec la Hollande.

INDES (*mer des*). V. Indien (*océan*).

INDES NÉERLANDAISES ou **INDES ORIENTALES,** nom sous lequel on designe les colonies hollandaises de l'Asie sud-orientale ; 2 millions de kil. carr. ; 49.160.000 h.

INDES OCCIDENTALES, nom donné à l'Amérique, le jour où Christophe Colomb, s'imagina n'avoir pas découvert des terres nouvelles, mais un simple prolongement de l'Inde.

Indes (*Compagnie française des*), fondée par la fusion, en 1719, de la fameuse *Compagnie d'Occident*, de Law, avec l'ancienne *Compagnie des Indes orientales*, organisée par Colbert. Elle lutta souvent avec bonheur sous Dupleix et La Bourdonnais contre les Anglais dans l'Inde, mais, mal soutenue par le gouvernement français, elle dut se dissoudre en 1770.

Indes (*Compagnie des*), nom donné à la compagnie anglaise qui a fait la conquête presque entière de l'Hindoustan.

Index [*dèks*], catalogue des livres dont l'Eglise proscrit la lecture ou même la possession. Il est dressé par la *Congrégation de l'Index*, tribunal fondé à Rome au XVIe siècle, en exécution d'un canon du concile de Trente, et qui a pour objet d'examiner les livres que l'autorité ecclésiastique lui soumet et de les interdire s'ils sont jugés dangereux.

INDIANA, un des Etats unis de l'Amérique du Nord, au S. du lac Michigan ; 2.930.000 h. Capit. *Indianapolis*. Elevage ; grande production de céréales.

Indiana, roman de G. Sand (1832). C'est une critique indignée du mariage, tel qu'il est pratiqué dans une société mal organisée.

INDIANAPOLIS [*liss*], v. des Etats-Unis, capit. de l'Indiana, sur le White River ; 314.000 h.

INDIEN [*di-in*] (*territoire*), ancien territoire des Etats-Unis. V. Oklahoma.

INDIEN (*océan*) ou **mer des INDES,** mer située au S. de l'Inde et qui va des côtes d'Afrique à l'Australie. L'océan Indien est caractérisé par son régime climatique et par l'alternance des mousons d'été et d'hiver.

INDIEN (*archipel*) ou **INSULINDE.** V. Malaisie.

Indiens. Le jour où Colomb crut avoir découvert dans l'Amérique un prolongement de l'Inde, on donna le nom général d'*Indiens* aux peuples indigènes des deux Amériques. Ils forment le fond de la race rouge.

Indifférence en matière de religion (*Essai sur l'*), ouvrage célèbre de Lamennais, écrit dans un style plein de force et de noblesse, mais dont l'Eglise a repoussé en partie la doctrine.

INDIGHIRKA, fl. de la Sibérie orientale, tributaire de l'océan Glacial ; 1.500 kil.

INDOCHINE (v. la *carte*), grande presqu'île située entre l'Hindoustan et la Chine, arrosée par l'Iraouaddy, la Salouen, le Ménam, le Mékong, le fleuve Rouge. Elle comprend la Birmanie, le Siam, le Cambodge, la Cochinchine française, l'Annam, le Tonkin, Malacca et le Laos (v. ces mots). (Hab. *Indochinois*.)

INDOCHINE FRANÇAISE, nom officiel du

gouvernement sous lequel sont réunies les colonies françaises du Cambodge, du Laos, de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin et le territoire de Kouang-tchéou-Wan ; 19.108.000 h.

YUN-NAN
KOUANG-SI
KOUANG-TOUNG
TONKIN
HAUT LAOS
LAOS
ANNAM
SIAM
BIRMANIE
CAMBODGE
COCHINCHINE
HAI-NAN
Golfe du Tonkin
Golfe de Siam
MER DE CHINE
Yun-nan
Mien-ning
Ta-lang
Pou-eul f
Sse-mao
Xieng-hong
Muong-sing
Xieng-kong
Muong hou-tai
Lai-chau
Lao-kay
Ha-giang
Cao-bang
Bac-kan
Tuyen-quang
Thai-nguyen
Lang-son
Yen-bay
Van-bu
Hung-hoa
Viétri
Phu-lang-th
Sontay
Bac-ninh
HANOI
Hoa-binh
Cau-do
Hung-yen
Phu-ly
Quang-yen
Hai-phong
Thai-binh
Nam-dinh
Ninh-binh
Than-hoa
Vinh
Ha-tinh
Muong-son
LOUANG-PRABANG
Xieng-kouang
VIEN-TIAN
Tchen-ngan f
Se-ngan
Nan-ninh
Tsun-tch
Lieou-tcheou
Sse-tchen
Tai-ping
Li-ouan-tch
Lei-tcheou
Preso de Lei-tcheou
Dét. de Hai-nan
I.s de la Table
Pak-hin-boun
Quang-binh (Dong-hoi)
Dent du Tigre
Quang-tri
Savannaket
Pou Atouat
HUE
Tourane
Saravane
Ban-Muang
Attopeu
Quang-ngai
Qui-nhon
Song-cau
Nha-trang
Phantiet
Khong
Stung-treng
Kratie
Korat
BANGKOK
Battambang
Chantaboun
Angkor
M.Siem-Réap
Tonlé Sap (Gd Lac)
Kompong-Thom
Pursat
Crauchemar
Kompong-Chuang
Kompong-kiam
PNOM-PENH
Kompong-Speu
Ta-kéo
Chaudoc
Kampot
Prewenq
Tay-ninh
Thudaumot
Bien-hoa
SAIGON
Cholon
Mytho
Tan-an
Baria
Long
Xuyen
Hatien
Sadec
Vinh-Long
Cantho
Soc-trang
Tra-Vinh
Rach-Gia
Camau
Bac-Lieu
Djiring
I. Chang
I. Kut
I. Rong
Phu Quoc
Poulo-Obi
Poulo-Condor
Poulo-Cecir de Mer
Pte de Camau
C.St Jacques
C. Varella
C. Bastion
Mekong
Dang Rek
Pou Vieng
INDOCHINE FRANÇAISE
Echelle: 0 100 Kil.

INDO-EUROPÉENNE (*famille*), famille des peuples qui ont pour ancêtres les *Aryas* et qui se sont répandus entre l'Inde et l'extremité de l'Europe : *Hindous, Iraniens, Grecs, Italiotes, Celtes, Germains* (Francs, Allemands, Anglo-Saxons, Scandinaves, etc.), *Slaves*.

INDONÉSIE, nom donné quelquefois à l'archipel Indien ou Malais.

INDORE, v. de l'Inde ; 45.000 h. Capitale de la principauté de Holkar (1 million d'h.).

INDOU-KOH ou **HINDOU-KOUCH,** massif montagneux de l'Asie méridionale, entre le Pamir et les monts Kouen-Loun ; 6.000 m. d'alt.

INDOUSTAN. V. HINDOUSTAN.

INDRA, l'Atmosphère, l'un des trois termes de la Trinité védique.

INDRE, riv. de France, affl. g. de la Loire. Elle arrose La Châtre, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, Loches, etc. ; 266 kil.

INDRE (*dép. de l'*), formé par le Berry, l'Orléanais, la Marche, la Touraine ; préf. *Châteauroux ;* sous-préf. *Le Blanc, La Châtre, Issoudun.* 4 arr., 23 cant., 247 comm., 260.535 h. 9e région militaire ; cour d'appel et évêche de Bourges. Ce département doit son nom à l'*Indre*, qui l'arrose.

INDRE, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes ; 4.325 h.

INDRE-ET-LOIRE (*dép. d'*), dép. formé de la Touraine et de parties très minimes de l'Anjou, du Poitou et de l'Orléanais ; préf. *Tours ;* sous-préf.

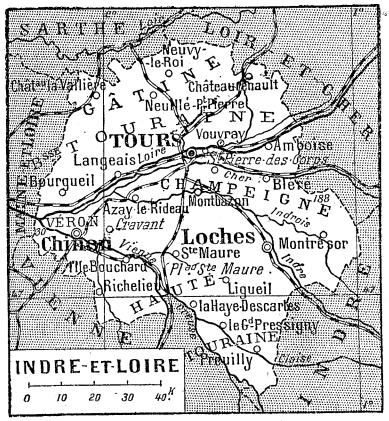

Chinon, Loches. 3 arr., 24 cant., 282 comm., 327.740 h. 9e région militaire ; cour d'appel d'Orléans ; archevêché à Tours. Ce dép. doit son nom à la *Loire* et à l'*Indre*, qui le traversent.

INDRET [*dré*], île de la Loire, à 8 kil. de Nantes, et qui fait partie de la comm. d'Indre. Usines de l'État pour la construction des machines de la flotte.

Indulgences (*Querelle des*), conflit qui s'éleva, au début du XVIe siècle, entre deux grands ordres religieux : les augustins et les dominicains, à l'occasion de la vente des indulgences, et d'où sortit la Réforme.

INDUS [*duss*] ou **SIND,** fleuve de l'Inde, qui se jette dans la mer d'Oman en formant un vaste delta ; 2.900 kil.

INDUTIOMARE [*si*], chef des Trévires, célèbre par sa résistance contre César ; m. en 54 av. J.-C.

INDY (Vincent *d'*), compositeur français, né à Paris en 1851. Auteur de *Fervaal, l'Etranger, la Légende de saint Christophe*, et de pièces d'orchestre.

Inégalité parmi les hommes (*Discours sur l'origine et les fondements de l'*), sorte de roman de la nature et de la société, que l'auteur, J.-J. Rousseau, a su embellir des plus brillantes couleurs (1755). C'était un sujet mis au concours par l'académie de Dijon. Le prix fut remporté par l'abbé Talbert ; mais le *Discours* de Rousseau était bien supérieur à l'ouvrage couronné, peut-être moins par le fond même des idées que par l'imagination qui inspire son éloquence passionnée.

INÈS DE CASTRO, femme célèbre par sa beauté et ses malheurs, épouse de l'infant Pierre de Portugal, assassinée en 1355 par des courtisans jaloux de son influence. Sa destinée a inspiré une tragédie du Portugais Ferreira (XVIe s.) et une tragédie française de Lamotte (1730).

INGEBURGE ou **INGELBURGE,** fille du roi de Danemark Waldemar, femme de Philippe Auguste, que ce prince répudia pour épouser Agnès de Méranie ; m. en 1236.

IGENHOUSZ (Jean), chimiste et physicien hollandais, né à Bréda. Il a laissé de beaux travaux sur la chaleur (1730-1799).

Ingénu (*l'*), conte de Voltaire (1767), amusant récit des mésaventures d'un homme qui dit toujours naïvement ce qu'il pense et fait ce qu'il veut.

INGOLSTADT, v. de la haute Bavière, sur le Danube ; 26.000 h. Université catholique, jadis célèbre.

INGOUVILLE, anc. comm. de la Seine-Inférieure, qui fait maintenant partie de la commune du Havre.

Ingres.

INGRES (Jean-Auguste-Dominique), peintre français, né à Montauban. Il se distingue par la perfection du dessin, par la pureté de la ligne, mais sa couleur est grise et en général un peu froide. Ses principales œuvres sont : *la Chapelle Sixtine, le Vœu de Louis XIII, l'Apothéose d'Homère*, etc. Elève de David, il s'écarta des traditions de son maître pour étudier et imiter Raphaël (1780-1867).

INGRIE, partie méridionale de la Finlande, restée à la Russie en 1917 et constituant aujourd'hui son seul accès à la Baltique.

INJALBERT [*bèr*] (Jean-Antoine), sculpteur français, né à Béziers en 1845.

INKERMANN, v. de Crimée, à l'embouchure de la Tchernaïa, sur l'emplacement de l'ancienne colonie grecque de *Calamita*. Les Russes y furent vaincus par les Français et les Anglais le 5 novembre 1854.

INN, riv. d'Allemagne, affl. du Danube (r. dr.). Elle a sa source en Suisse (Grisons), arrose Innsbruck, Muhldorf et Passau ; 525 kil. Sa vallée supérieure (Engadine) présente d'admirables sites.

INNOCENT [*san*] **Ier** (*saint*), pape de 402 à 417 ; — INNOCENT II, pape de 1130 à 1143 ; — INNOCENT III, pape de 1198 à 1216 ; souverain actif et énergique, il lutta contre Philippe Auguste, contre Jean sans Terre, et prit l'initiative de la 4e croisade et de l'expédition contre les albigeois ; — INNOCENT IV, pape de 1243 à 1254 ; — INNOCENT V, pape en 1276 ; — INNOCENT VI, pape de 1352 à 1362 ; résida à Avignon ; — INNOCENT VII, pape de 1404 à 1406 ; — INNOCENT VIII, pape de 1484 à 1492 ; — INNOCENT IX, pape en 1591 ; — INNOCENT X, pape de 1644 à 1655 ; condamna les cinq propositions de Jansénius ; — INNOCENT XI, pape de 1676 à 1689 ; il eut de vifs démêlés avec Louis XIV au sujet de la Régale ; — INNOCENT XII, pape de 1691 à 1700 ; — INNOCENT XIII, pape de 1721 à 1724.

Innocent X (*Portrait d'*), tableau de Vélasquez (Rome, 1648) ; cette figure est une merveille d'art.

Innocents (*Massacre des*), tableau célèbre de Rubens (Munich) ; les expressions ont une véhémence et les attitudes une animation d'une vérité extrême.

Innocents (*marché des*), d'origine fort ancienne, et remplacé par les Halles centrales à Paris.

Innocents (*fontaine des*), célèbre monument, par Jean Goujon et Pierre Lescot ; situé à Paris, dans le square du même nom, près des Halles centrales.

INNSBRUCK ou **INSPRUCK,** v. d'Autriche, capit. du Tyrol, sur l'Inn ; 55.000 h.

INO, fille de Cadmus et d'Harmonie et femme d'Athamas, roi de Thèbes (*Myth.*).

INOWROCLAW (en allem. **Hohensalza**), v. de Pologne, en Posnanie ; 25.600 h.

Inquisition. On désigne sous ce nom les tribunaux établis, au moyen âge et dans les temps modernes, dans certains pays, pour la recherche et le châtiment des hérétiques. En ordonnant aux évêques lombards de livrer à la justice les hérétiques qui refuseraient de se convertir, le concile de Vérone (1183) posa les bases de l'Inquisition, qui fonctionna dans le Languedoc contre les albigeois, puis s'étendit peu à peu sur presque tout le reste de la chrétienté. En France, cependant, son rôle fut à peu près nul. Le trait principal de sa procédure, qui s'appliqua aussi à la répression des faits d'apostasie, de sorcellerie et de magie, était le secret le plus absolu de l'information judiciaire. Au XIIIe siècle, cette regrettable institution, qui violait ouvertement la liberté de conscience, existait surtout en Italie et en Espagne. Dans ce dernier pays, où les noms des grands inquisiteurs Torquemada et Ximénès sont restés célèbres, elle laissa de lugubres souvenirs ; elle envoya au bûcher, d'abord par fanatisme, puis dans l'intérêt politique de la monarchie, des milliers de malheureux. Napoléon Ier la supprima en 1808, mais elle fut remise en vigueur de 1814 à 1820.

IN-SALAH, groupe d'oasis du Sahara algérien, dans le Tidikelt ; 2.000 h., soumis à la France depuis 1900.

Insecte (*l'*), ouvrage, plus symbolique que scientifique, de Michelet (1857).

Instauratio magna, ouvrage célèbre du philosophe anglais F. Bacon, qui a jeté les fondements de la science moderne en les établissant sur l'observation et sur l'induction (1620-1623).

INSTERBOURG [*tèr-bour*], v. de la Prusse-Orientale, sur la Pregel ; 38.000 h.

Institut (*palais de l'*), palais situé à Paris, à l'extrémité du pont des Arts, rive gauche de la Seine, et construit au XVIIe siècle par les architectes Levau, Lambert et d'Orbay, pour y installer le collège des Quatre-Nations fondé par Mazarin.—Le palais Mazarin fut affecté, en 1806, aux diverses classes de l'Institut.

Institut de France, ensemble des cinq Académies (française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences morales et politiques, des sciences, des beaux-arts) reconstituées par la Constitution de l'an III. V. Académies.

Institut agronomique. V. Écoles.

Institut Pasteur, institut fondé à Paris, rue Dutot, en 1886, pour le traitement de la rage selon la méthode de Pasteur et le perfectionnement de la chimie biologique. La crypte contient la dépouille de Pasteur.

Institutes de Justinien, manuel du droit romain, composé en 533 par les jurisconsultes Tribonien, Théophile et Dorothée, sur l'ordre de Justinien.

Institution oratoire (*l'*), ouvrage de Quintilien, renfermant un plan d'études complet pour former un orateur et qui est aussi, par certains côtés, un cours d'éducation, de morale et de littérature. Le style est d'une élégance remarquable, et la critique en est fort judicieuse ; mais c'est plutôt l'œuvre d'un artiste en langage que le livre d'un pur classique (IIe s.).

Institution de la religion chrétienne, livre célèbre de Calvin, exposant dans une langue simple et nette les doctrines des protestants français. Dans la pensée du réformateur, le protestantisme n'est ni une philosophie ni une religion, mais simplement un retour à l'Ecriture interprétée par la conscience de chacun (1535).

Institutions divines, principal ouvrage de Lactance, dirigé contre le polythéisme et la philosophie païenne ; écrit avec une grande pureté de style (IVe s.).

INSUBRES, peuple de la Gaule Cisalpine, qui habitait le Milanais actuel.

INSULINDE, nom donné à l'archipel Indien ou Malaisie. V. Malaisie.

Intelligence (*De l'*), par Taine, ouvrage philosophique où se trouvent développés le système phénoméniste de l'auteur et ses théories sensationnistes sur la connaissance.

INTERLAKEN, bourg de Suisse (Berne), au pied des Alpes Bernoises, entre les lacs de Thun et de Brienz ; 3.600 h. Station d'été très fréquentée.

Intimé (*l'*), un des personnages des *Plaideurs*, comédie de Racine. C'est lui qui plaide si comiquement en faveur du chien Citron, accusé du meurtre d'un chapon du Maine.

Intimes (*Nos*), comédie en quatre actes, par Victorien Sardou, satire bien venue et parfois profonde des hypocrisies coutumières de la vie sociale (1861).

Introduction à la vie dévote, par saint François de Sales (1608). L'auteur s'efforce de faire connaître les règles de la piété à tous ceux qui désirent la pratiquer, tout en restant dans le monde.

Invalides (*Hôtel des*), célèbre monument, situé à Paris, boulevard et esplanade du même nom. L'institution de l'Hôtel des Invalides est due à Louis XIV (1670). Le monument, entrepris d'abord sur les plans de Libéral Bruant, fut construit par Jules-Hardouin Mansard. L'église est surmontée d'un dôme majestueux, sous lequel ont été placés, par les soins de l'architecte Visconti, en 1840, les restes de Napoléon Ier.

INVERNESS, ch.-l. du comté homonyme (Ecosse septentrionale) ; à l'issue du canal Calédonien dans le golfe de Murray ; 22.000 h. — Le comté a 87.000 h.

Investitures (*querelle des*), lutte entre les papes et les empereurs d'Allemagne, au sujet de la collation des titres ecclésiastiques, de 1074 à 1122. Elle fut vive surtout sous les règnes du pape Grégoire VII et de l'empereur Henri IV et aboutit au principe de la séparation des deux pouvoirs, l'investiture temporelle relevant du roi seul et l'investiture spirituelle du pape seul.

INZINZAC, comm. du Morbihan, arr. de Lorient ; 4.650 h.

Io, fille d'Inachos, changée en génisse par Jupiter et gardée par Argus (*Myth.*).

Iôlcos [*kos*], v. de Thessalie, d'où partirent les Argonautes pour la conquête de la Toison d'or.

Iole, fille d'Eurytos, roi d'Œchalie, enlevée et épousée par Héraclès.

Ion, poète tragique athénien, né à Chio (ve s. av. J.-C.).

Ion, petit-fils d'Hellen, fils d'Apollon et de Créuse, ancêtre mythique des Ioniens.

Ionie [*nî*], pays de l'ancienne Asie Mineure, sur la côte, entre les golfes actuels de Smyrne et de Mendelia, habitée par des Grecs émigrés ; v. pr. *Milet, Samos, Éphèse, Colophon, Chios.* (Hab. *Ioniens.*) Les Ioniens, les plus intelligents et les plus hardis des Grecs, créèrent de nombreuses colonies dans la mer Egée et dans la mer Noire.

Ionienne (*mer*), partie de la Méditerranée, qui s'étend entre l'Italie, l'Albanie et la Grèce.

Ioniennes (*îles*), groupe d'îles situées dans la mer de ce nom, rendues à la Grèce par l'Angleterre en 1864. Pop. 267.000 h. Les principales sont : *Corfou, Leucade, Zante, Céphalonie, Thiaki* (Ithaque), etc.

Ios [*i-oss*] ou **Nio,** une des Cyclades, entre Naxos et Santorin. Commerce de raisins secs.

Ioug, riv. de Russie (gouv. de Vologda), une des branches mères de la Dvina du Nord ; 439 kil.

Iowa, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 2.403.000 h. Capit. *Des Moines* (126.000 h.). Immense production de céréales.

Iphicrate, général athénien. Il imagina un armement nouveau, créa les peltastes et fut vainqueur des Spartiates en 390 ; mort vers 353 av. J.-C.

Iphigénie, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre. Son père, chef des Grecs assemblés contre Troie, ayant voulu la sacrifier à Diane afin d'obtenir la protection des dieux qui retenaient par des vents contraires la flotte hellène dans le port d'Aulis, la déesse substitua à Iphigénie une biche et emmena la jeune fille en Tauride, où elle devint sa prêtresse.

Iphigénie à Aulis, tragédie posthume d'Euripide, le chef-d'œuvre de ce poète, que Racine n'a pas égalé en l'imitant (405 av. J.-C.).

Iphigénie en Aulide, tragédie en cinq actes et en vers de Racine, proclamée par Voltaire un des chefs-d'œuvre de la scène française (1674).

Iphigénie en Aulide, tragédie-opéra en trois actes, paroles du bailli du Rollet, musique de Gluck (1774), le premier des grands chefs-d'œuvre que le compositeur ait donnés en France.

Iphigénie en Tauride, tragédie d'Euripide ; scènes admirables (fin du ve s. av. J.-C.).

Iphigénie en Tauride, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de Guillard, musique de Gluck (1779) ; musique d'une pureté et d'un charme inexprimables.

Iphigénie en Tauride, tragédie en prose de Goethe, chef-d'œuvre de style et de poésie ; représentée à Berlin en 1786.

IPSUS [*suss*], bourg de l'ancienne Phrygie, où fut livrée une grande bataille entre les généraux d'Alexandre le Grand (301 av. J.-C.). Antigone y fut vaincu et tué par Séleucus et Lysimaque.

IPSWICH [*ouitch'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Suffolk, près de l'Orwell ; 79.400 h.

IQUIQUE, v. maritime du Chili ; ch.-l. de la prov. de Tarapaca ; 46.000 h. Salpêtre, guano.

IRAK ou **MÉSOPOTAMIE** (*royaume d'*), Etat indépendant, placé sous le mandat britannique, gouverné par Faïçal, fils du roi du Hedjaz, et comprenant la Mésopotamie entière, territoire de Mossoul compris. Superficie : 370.000 kilom. carr., peuplés de 2.850.000 h. (*Irakis*). Capit. *Bagdad;* v. princ.: *Bassora* et *Mossoul.*

IRAK-ADJÉMI, province centrale de la Perse ; v. pr. *Téhéran* et *Ispahan* ; 1 million d'h.

IRAK-ARABI, région du royaume d'Irak dans le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate.

IRAN, nom donné au vaste plateau, accidenté de hautes montagnes, qui s'étend, en Asie, entre l'Indus, le Tigre, la Caspienne et le golfe Persique. L'Arménie, la Perse, l'Afghanistan et le Béloutchistan y sont compris. — Plus spécialement, on a donné à la Perse le nom d'*Iran.*

IRANIENS [*ni-in*], habitants de l'Iran ; nom d'une branche importante de la famille indo-européenne (Perses, Mèdes, etc.).

IRAQUADDY ou **IRAQUADDI**, fleuve de l'Indochine, né dans les monts Langtang, prolongement oriental de l'Himalaya. Il arrose la Birmanie, passe à Bhamo et se jette dans l'océan Indien par un vaste delta ; 2.000 kil.

IRBIT [*bit'*], v. de Russie (gouv. de Perm), sur la Nitza ; 20.000 h. Forges.

IRÈNE, impératrice de Byzance à deux reprises (780-790 et 792-802), morte en 803, célèbre par son dévouement à la foi orthodoxe,

Irène, tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers (1778) ; la dernière qu'il ait écrite.

IRÉNÉE (*saint*), évêque de Lyon, martyr vers 200.

IRETON [*a-i-re-ton'*] (Henri), général anglais, gendre de Cromwell, un des adversaires les plus acharnés de Charles Ier (1611-1651).

IRIARTE (Thomas *de*), fabuliste espagnol, né à Ténériffe (1702-1771).

IRIS [*riss*], messagère des dieux, changée par Junon en arc-en-ciel, représentée avec des ailes (*Myth.*).

IRKOUTSK, v. de la Sibérie orientale, sur l'Angara, ch.-l. du gouvernement de son nom ; 129.000 h. Le gouvernement a 821.000 h.

IRLANDE, une des îles Britanniques, limitée par le canal du Nord au N.-E., le canal Saint-George au S.-E. et l'océan Atlantique sur les autres points.

Terre granitique, marécageuse, parfois boisée, sous un climat égal et brumeux, réchauffé par le Gulf-Stream. Magnifiques pâturages. Richesses minérales. Le Shannon est le principal cours d'eau. L'Irlande, peuplée par les Celtes et convertie au christianisme pendant le moyen âge, fut conquise par Henri II, roi d'Angleterre, au XIIe siècle, et soumise peu à peu dans les siècles suivants. L'Angleterre, ayant embrassé le protestantisme, persécuta cruellement, surtout au temps de Cromwell, les Irlandais catholiques. La plus grande partie des terres fut confisquée au profit des grands seigneurs anglais, qui exploitèrent avec la plus grande dureté leurs fermiers ou tenanciers. En 1800, l'*acte d'Union*, voté par le Parlement britannique, aggrava la situation déjà si misérable des Irlandais, qui n'ont cessé de protester au XIXe siècle contre le joug auquel ils étaient soumis ; grâce à O'Connell et au ministre anglais Gladstone, ils ont obtenu quelques concessions, puis, à la fin de 1921 (6 déc.), la reconnaissance de la plus grande partie de leur pays comme un Etat libre et soumis au régime des Dominions : 4.390.000 h. (*Irlandais*), sur 84.394 kilom. V. GRANDE-BRETAGNE et ULSTER.

IRLANDE (*mer d'*), nom donné au bras de mer formé par l'Atlantique, entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

IRLANDE (*Nouvelle-*). V. NOUVELLE-IRLANDE.

IRMAK, mot arabe (signif. *fleuve*) qui entre dans la composition des noms de différents fleuves d'Asie Mineure et d'Anatolie, dont les principaux sont : le *Kizil-Irmak* (v. ce mot), et le *Iékil-Irmak*, fleuve d'Anatolie (400 kil.).

IRMINSUL ou **IRMINO**, idole des anciens Saxons, qui lui avaient élevé une statue sur la montagne d'Eresberg, sous les traits d'Arminius.

IROISE (*canal des Irois* ou *Irlandais* ou), passage entre les îles de Sein et d'Ouessant. Dangereux et nombreux écueils.

IROQUOIS [*koi*], nom général donné par les Européens à six groupes d'Indiens Peaux-Rouges établis au S.-E. des lacs Erié et Ontario.

Iroquois (XVIIIe s.).

IRTYCH, riv. de Sibérie, affl. de l'Obi ; 3.712 kil.

IRUN, v. d'Espagne, prov. de Guipuzcoa, sur la Bidassoa ; 9.900 h.

IRVINE, v. d'Ecosse, comté d'Ayr, près de la Clyde ; 10.200 h.

IRVING [*vin'gn'*] (Washington), écrivain américain, né à New-York, auteur d'ouvrages historiques, de nouvelles, etc. Son œuvre principale est son *Livre d'esquisses* (1783-1859).

W. Irving.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, père de Jacob et d'Esaü (*Bible*).

ISAAC Ier, Comnène, empereur d'Orient de 1057 à 1059 ; — ISAAC II, *l'Ange*, empereur en 1185, détrôné par son frère Alexis en 1195, rétabli en 1203 par les croisés et renversé de nouveau six mois après (1204).

ISABEAU [*bô*] **DE BAVIÈRE**, fille d'Etienne II, duc de Bavière, reine de France, femme de Charles VI. Frivole et cupide, plusieurs fois régente pendant la folie de son mari, elle livra la France aux Anglais (traité de Troyes, 1420) et mourut méprisée des Anglais comme des Français (1371-1435).

ISABELLE ou **ÉLISABETH** (*sainte*), sœur de saint Louis, fondatrice du monastère de Longchamp (1224-1270).

ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe le Bel. Elle épousa Edouard II, roi d'Angleterre (1292-1358).

ISABELLE Ire, la Catholique, reine de Castille. Son mariage avec Ferdinand d'Aragon réunit sous le même sceptre les couronnes d'Aragon et de Castille et facilita l'unité de l'Espagne, qui fut complétée par la chute du royaume maure de Grenade en 1429. Elle favorisa l'Inquisition et soutint constamment son ministre Ximénès (1451-1504). V. FERDINAND.

Isabelle la Catholique.

Isabelle la Catholique (*ordre royal d'*), institué en Espagne par Ferdinand VII, en 1815. Ruban blanc moiré, avec une raie jaune de chaque côté.

ISABELLE II (Marie-Louise), fille de Ferdinand VII, née à Madrid, reine d'Espagne en 1833, détrônée en 1868 par la guerre civile (1830-1904).

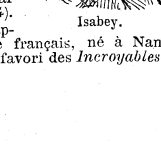
Isabey.

ISABEY [*bé*] (Jean-Baptiste), peintre miniaturiste français, né à Nancy (1767-1855). Il fut le peintre favori des *Incroyables* et

de la société impériale ; — Son fils, EUGÈNE-LOUIS-GABRIEL, né à Paris, peintre d'histoire et de paysage (1804-1886).

ISAÏE, conseiller du roi d'Israël Ezéchias, le premier des quatre grands prophètes juifs ; auteur du *Livre d'Isaïe*, remarquable par la vigueur du style et l'éclat de la poésie ; né vers 774, m. vers 690 av. J.-C.

ISAMBERT [*i-zan-bèr*] (François-André), jurisconsulte et homme politique français, né à Aunay (1792-1857).

ISAR, riv. d'Allemagne, née dans le Tyrol ; elle arrose Munich, et se jette dans le Danube (r. dr.) ; 350 kil.

ISAURE [*i-zô-re*] (Clémence), dame toulousaine qui aurait vécu au XVe siècle et aurait fondé les *Jeux floraux*. La critique moderne a démontré la fausseté de cette légende.

ISAURIE [*zô-rî*], ancienne contrée de l'Asie Mineure, dans les montagnes du Taurus. *Séleucie* fut sa ville principale.

ISBERGUES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 4.370 h. Ch. de f. N. Fonderies et aciéries.

ISBOSETH, fils de Saül. Après deux ans de règne, il fut tué par Rochab et Baana.

ISCARIOTE, surnom donné à l'apôtre Judas qui était né à Iscarioth, à l'E. de Samarie.

ISCHIA [*is-ki-a*], île volcanique d'Italie, à l'entrée du golfe de Naples. La comm. d'Ischia a 7.400 h. (*Ischiotes*), et l'île 26.900 h. Ruinée par un tremblement de terre en 1883.

ISÉE [*i-zé*], orateur grec. Il tint à Athènes une école de déclamation, où il eut pour élève Démosthène (IVe s. av. J.-C.).

ISELIN (Henri-Frédéric), statuaire français, né à Clairegoutte (Haute-Saône) [1826-1905].

ISEO (*lac d'*), lac d'Italie en Lombardie, traversé par l'Oglio. Tire son nom de la petite ville d'*Iseo*, sur ses bords (3.000 h.).

ISERAN, massif et col des Alpes Grées. Le col (2.679 m.) fait communiquer les vallées françaises de l'Arc et de l'Isère.

ISÈRE, riv. de France, arrose Moutiers, Grenoble, et se jette dans le Rhône (riv. g.) ; 290 kil.

ISÈRE, dép. formé par divers pays du Dauphiné ; préf. *Grenoble* ; s.-préf. *Saint-Marcellin*, *La Tour-du-Pin*, *Vienne*. 4 arr., 45 cant., 564 comm., 525.520 h. (*Isérois* ou *Iserans*). 41e région militaire ; cour d'appel et évêché à Grenoble. Ce dép. doit son nom à la riv. qui le baigne.

ISERLOHN, v. de Prusse (Westphalie), sur la Baar ; 29.260 h. Métallurgie.

ISIDORE (*saint*), né à Carthagène, évêque de Séville, savant prélat du moyen âge (560-636). Il donna à l'Église d'Espagne son organisation définitive. Auteur de savants traités sur les *Etymologies*, la *Propriété des mots*, etc. Fête le 4 avril.

ISIGNY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 2.470 h. Ch. de f. Et. Beurre renommé.

ISIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 290 h.

Isis.

ISIS [*i-ziss*], déesse des Egyptiens, qui l'appelaient *Salt* ou *Tsît*, sœur et femme d'Osiris, mère d'Horus. Déesse de la médecine, du mariage, de la culture du blé, etc., elle personnifie la première civilisation égyptienne.

Islam, islamisme ou **mahométisme,** nom donné à la religion des musulmans ou mahométans. L'Arabie fut le berceau de l'islamisme ; le Coran, œuvre de Mahomet, fut son point de départ. Après la mort du Prophète, il s'étendit en Asie et sur les rivages de la Méditerranée, des bords de l'Indus aux rivages de l'Atlantique. Théocratique avec les quatre premiers califes orthodoxes, l'islam devient une monarchie militaire avec les Ommiades de Damas et les Abbassides de Bagdad ; mais la constitution des dynasties locales en Perse (Saffarides, Bouiides, Ghaznévides, Seldjoukides) détruit peu à peu la puissance du califat, qui disparaît en 1242 : chacun des pays musulmans vit désormais indépendant, tandis que l'islam s'étend peu à peu à l'ouest et au sud sur les confins de la Chine, l'Inde, l'Afrique centrale. A l'Occident, la bataille de Poitiers, gagnée par Charles-Martel, avait arrêté dès 732 les progrès des musulmans ; mais ceux-ci ne furent expulsés d'Espagne qu'au XVe siècle, tandis que se fondait le puissant empire turc de Constantinople. Depuis ce temps, le domaine de l'islam est resté à peu près stationnaire, offrant les obstacles les plus redoutables, surtout en Afrique, au progrès de la colonisation européenne. C'est pour mieux comprendre le texte sacré que les premiers croyants fondèrent la grammaire ; c'est du Coran que sortit la jurisprudence ; c'est enfin dans le Coran que les institutions politiques et sociales trouvèrent le point d'appui de leur développement.

L'organisation de l'État musulman était la suivante : au sommet de la hiérarchie un *calife*, chef des Croyants, ayant droit de vie et de mort sur ses sujets, juge suprême dans les questions de dogme ; au-dessous, des ministres (dont le premier avait le titre de *vizir*), des *ommâl* pour représenter le chef des Croyants dans les provinces, des généraux chargés de le défendre contre les infidèles, des *câdis* pour assurer le bon fonctionnement de la justice, des *imâms* chargés de réciter à la mosquée les cinq prières quotidiennes.

Le droit musulman a une base essentiellement religieuse. Les codes s'occupent de la purification, de la prière légale, des funérailles, de la dîme et de l'aumône, du jeûne légal, du pèlerinage à La Mecque, des transactions commerciales, des successions, du mariage et du divorce, de la foi, des délits, de la justice, du pouvoir temporel et spirituel, des rapports du sujet avec son souverain, etc. Il y a donc, à la fois, des matières civiles et religieuses ; celles-ci pénètrent les premières et les expliquent.

Le monde musulman a eu ses grammairiens, ses poètes, ses historiens, ses voyageurs, ses géographes, ses astronomes, ses mathématiciens : seules, les sciences physiques, chimiques et naturelles, demeurèrent sans représentants dignes d'être notés.

ISLANDE, grande île de l'Europe, dans l'océan Glacial arctique ; 102.846 kil. carr. ; 94.700 h. (*Islandais*). Capit. *Reykjavik*. L'Islande, qui appartenait au Danemark, a été reconnue en 1918. État indépendant, mais sous l'autorité du monarque danois. Sol volcanique, accidenté ; côtes très découpées. Climat humide, très brumeux ; peu d'agriculture. Gisements de spath, cuivre, plomb. Volcans (Oërafa, Oskjadja, Hékla) et geysers. Pêcheries importantes.

ISLE [*il*], riv. de France, qui arrose Périgueux, reçoit la Dronne et se jette dans la Dordogne (riv. dr.), à Libourne ; 235 kil.

ISLE-ADAM (*L'*) [*il-le*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, sur l'Oise ; 4.110 h. (*L'Islois*). Ch. de f. N. Patrie de Villiers de L'Isle-Adam.

ISLE-EN-DODON (*L'*) [*il-le*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de St-Gaudens, sur la Save ; 1.890 h. (*L'Islois*).

ISLE-JOURDAIN (*L'*) [*il-le-jour-din*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne ; 1.130 h. (*L'Islois*).

ISLE-JOURDAIN (*L'*) ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez, sur la Save ; 3.330 h. (*L'Islois*). Ch. de f. M. Chevaux, bestiaux. Patrie du prédicateur Anselme.

ISLE-SUR-LA-SORGUE (*L'*) [*il-le*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon ; 5.740 h. (*L'Islois*). Ch. de f. P.-L.-M.

ISLE-SUR-LE-DOUBS (*L'*) [*il-le*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames, sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin ; 2.820 h. (*L'Islois*). Ch. de f. P.-L.-M.

ISLE-SUR-SEREIN (*L'*) [*il-le, rin*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon, sur le Serein, 590 h. (*L'Islois*).

ISLY [*is-li*] ; (*l'*), riv. d'Algérie, affl. de la Tafna. Sur ses bords, le maréchal Bugeaud vainquit les Marocains le 14 août 1844.

ISMAËL, fils d'Abraham et d'Agar, ancêtre des Ismaélites ou Arabes (*Bible*). V. AGAR.

ISMAÏL ou **SMIL,** v. de Roumanie (Bessarabie), sur le Danube ; 32.000 h.

ISMAÏL Ier, roi de Perse, fondateur de la dynastie des Séfévis ou Sofis (1485-1523) ; — ISMAÏL II, roi de Perse, m. en 1577.

ISMAÏLIA, v. d'Egypte, sur le lac Timsah et le canal de Suez ; 11.500 h.

ISMAÏL-PACHA, né au Caire, khédive d'Egypte de 1863 à 1879. Sous son règne eut lieu le percement de l'isthme de Suez. Les puissances l'obligèrent à abdiquer (1830-1895).

ISMÈNE, fille d'Œdipe, sœur d'Antigone.

ISMID, v. de Turquie (prov. de Constantinople), sur la mer de Marmara ; 20.000 h. Arsenal maritime.

ISNARD [*is-nar*] (Maximin), conventionnel girondin, né à Grasse, un des Cinq-Cents : il rentra dans la vie privée au 18-Brumaire (1755-1825).

ISOCRATE, orateur athénien. Il prêcha l'union de tous les Grecs contre la Perse, ne reculant même pas devant l'alliance avec la Macédoine, dont il ne pressentait pas les dangers. Les événements lui ayant donné un cruel démenti, il se laissa mourir de faim, après la bataille de Chéronée, pour ne plus survivre à l'asservissement de la Grèce (436-338 av. J.-C.). On lui doit un magnifique *Panégyrique* d'Athènes.

Isocrate.

ISONZO, fl. d'Italie, qui naît dans le massif alpestre du Terglou, arrose Gorizia, Gradiska, et se jette dans le golfe de Trieste ; 180 kil. De nombreuses et sanglantes batailles entre Italiens et Austro-Allemands ont été, pendant la Grande Guerre, livrées sur les bords de l'Isonzo.

ISPAHAN ou **ISFAHAN,** v. de la Perse, dont elle fut longtemps la capitale ; 80.000 h. Ch.-l. de la prov. de l'Irak-Adjémi.

ISRAËL (*royaume d'*), un des deux royaumes qui se formèrent en Palestine après la mort de Salomon et qui comprenait dix tribus. V. PALESTINE.

Israël (*Histoire du peuple d'*), par E. Renan (1887-1893), où l'auteur a cherché à reconstituer l'histoire politique et sociale du peuple juif.

ISRAÉLITES, descendants de Jacob ou *Israël*, appelés aussi Juifs ou Hébreux.

ISRAËLS (Joseph), peintre hollandais, né à Groningue en 1824, m. à La Haye en 1911. Il a excellé dans la peinture des pauvres et milieux populaires.

ISSACHAR [*kar*], l'un des douze fils de Jacob, qui donna son nom à l'une des douze tribus (*Bible*).

ISSIGEAC [*jak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 740 h. Ch. de f. Orl. Vignobles.

ISSIK-KOUL, grand lac de l'Asie centrale (Turkestan russe) ; 5.780 kil. carr.

ISSOIRE, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme), sur la Couze, affl. de l'Allier ; ch. de f. P.-L.-M. ; 48 kil. S. de Clermont ; 5.660 h. (*Issoriens*). Patrie du chancelier Duprat. — L'arr. a 9 cant., 117 comm., 69.390 h.

ISSOUDUN, ch.-l. d'arr. (Indre), sur la Théols, s.-affl. du Cher ; ch. de f. Orl., à 28 kil. N.-E. de Châteauroux ; 11.890 h. (*Issoldunois* ou *Issoudunois*). — L'arrond. a 4 cant., 50 comm., 43.280 h.

IS-SUR-TILLE [*il* mll.], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 2.640 h. Ch. de f. P.-L.-M. et E.

ISSUS [*i-suss*], ancienne ville de l'Asie Mineure (Cilicie), au fond du golfe Issique, où Darius Codoman fut vaincu par Alexandre le Grand en 333 av. J.-C., et où Septime Sévère battit Pescennius Niger en 194 ap. J.-C.

ISSY-LES-MOULINEAUX [*mô*], comm. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Seine ; 26.590 h. (*Issinois*).

ISSY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 1.800 h.

ISTAMBOUL. V. CONSTANTINOPLE.

ISTER [*is-tèr*], nom ancien du Danube.

Isthmiques (*jeux*), jeux de la Grèce, qui se célébraient à l'isthme de Corinthe en l'honneur de Neptune.

Isthmiques, odes de Pindare, consacrées aux vainqueurs des jeux Isthmiques.

ISTIB, v. de Yougoslavie, en Macédoine, sur un affl. du Vardar ; 12.000 h.

ISTRES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur l'étang de Berre ; 5.460 h. (*Istrens* [au fém. *Istrenques*]). Salines, soude. Ch. de f. P.-L.-M.

ISTRIE, pays du roy. d'Italie, presqu'île triangulaire, au sol calcaire, baignée par l'Adriatique qui y forme le golfe de Quarnero ; 430.000 h. (*Istriens*). V. princ. *Pola, Trieste.*

ITALIE, roy. de l'Europe méridionale. I. GÉOGRAPHIE. L'*Italie* a la forme d'une botte dont la pointe, opposée à la Sicile, serait tournée vers le détroit de Messine. C'est une vaste péninsule bornée au N. par les Alpes qui la séparent de la France, de la Suisse et de l'Autriche ; à l'O., par la Méditerranée ; au S., par la mer Ionienne ; à l'E., par la mer Adriatique. Elle est arrosée par divers fleuves ; les plus importants sont : le Pô, dont la fertile vallée forme, au pied des Alpes, la Lombardie ; l'Adige, l'Arno et le Tibre. Ses principaux lacs sont : les lacs Majeur, de Côme, d'Iseo, de Garde, de Trasimène ou de Pérouse, de Bolsena.

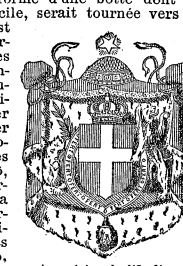
Armoiries de l'Italie.

Des caps nombreux découpent ses côtes, le long desquelles sont des îles parfois importantes (la Sicile, la Sardaigne, l'île d'Elbe, Ischia, etc.). Les montagnes qui forment le relief de la Péninsule sont les Alpes au N., et les Apennins, qui la sillonnent du N. au S. Ces montagnes la divisent en trois versants principaux : Méditerranée, Adriatique, et mer Ionienne. La superficie est de 286.610 kil. carr. ; la population de 36.740.000 h. (*Italiens*). Le climat est chaud, et relativement sec. Les principales productions sont : le fer, le soufre, le marbre ; le riz, le vin, l'huile. L'Italie est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif appartient au roi et à ses ministres, le pouvoir législatif à deux Chambres. Le royaume est divisé en 69 provinces ; la capitale est *Rome*.

II. HISTOIRE. L'histoire de l'Italie se confond avec l'histoire même de Rome (v. ce mot) jusqu'en 395,

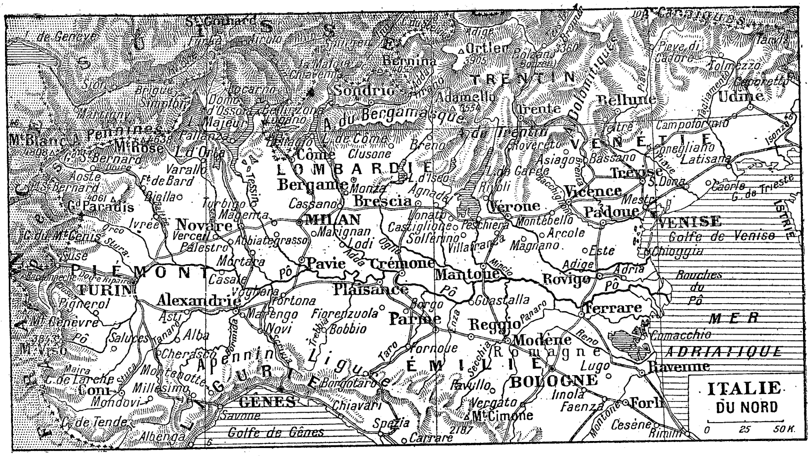

A cette époque, lors du partage de l'empire par Théodose, l'Occident, dans lequel était enclavée l'Italie, échut à Honorius. Survinrent les invasions barbares : Odoacre se proclama roi de la Péninsule en 476, après avoir mis fin à l'Empire d'Occident en détrônant Romulus Augustule, le dernier empereur. En 493, Théodoric conquit, avec ses Ostrogoths, toute l'Italie ; mais, à sa mort, la décadence du vaste empire qu'il avait fondé fut rapide. A la domination des Goths succéda celle des empereurs de Byzance, qui se firent représenter en Italie par un exarque siégeant à Ravenne. Dès 568, les Lombards, conduits par Alboïn, envahirent la Péninsule, et la partagèrent en un certain nombre de duchés, partage qui prépara le régime de la féodalité en Italie. Ce pays comptait alors trois capitales : Pavie, siège de la domination lombarde ; Ravenne, siège de l'exarchat byzantin ; Rome, résidence des papes. Au VIIIe siècle, grâce à la protection des souverains carolingiens, se constituait l'Etat pontifical. Au XIIe siècle, les papes et les villes lombardes s'unirent contre l'Allemagne ; mais, lorsque les guelfes eurent triomphé des gibelins, l'Italie, délivrée des empereurs, demeura en proie aux rivalités locales. Florence, Pise, Lucques, Gênes, Venise, républiques puissantes, dominaient en Lombardie. Au S., le royaume de Naples était disputé entre Français, Aragonais et Allemands. Au XVe et au XVIe siècle, pendant les *guerres d'Italie*, la Péninsule servit de champ de bataille aux Français, aux Espagnols, aux Allemands ; finalement, la France, au traité de Cateau-Cambrésis, renonça à ses prétentions au delà des Alpes, et les Espagnols, héritiers de Charles-Quint en Italie, restèrent les maîtres, et cela pendant deux siècles. Les efforts des princes étrangers imposés à l'Italie par les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt (1714), de Vienne (1738), etc., ne purent lui donner ce qui lui manquait : l'unité. Cependant, il se formait dans le nord de l'Italie une domination plus puissante que les autres, celle des ducs de Savoie qui étendaient peu à peu leur autorité sur le Piémont, la Lombardie et la Sardaigne, et prenaient le titre de roi. Les guerres de la Révolution française aboutirent en 1797 à la fondation de la république Cisalpine, qui devint en 1806 le royaume d'Italie ; mais les traités de 1815 rendirent la Lombardie à l'Autriche qui, malgré des tentatives d'insurrection nationale poursuivies avec l'appui du roi de Sardaigne, la conserva jusqu'en 1859. Alors, à la suite d'une courte guerre, Napoléon III la lui enleva et la donna à la Sardaigne, dont le roi, Victor-Emmanuel, réalisa l'œuvre préparée par Cavour et groupa, de 1859 à 1870, toute la Péninsule sous son autorité (conquête du royaume de Naples, de l'Etat pontifical, de Rome ; acquisition de la Vénétie). Depuis lors, l'Italie n'a cessé de développer ses ressources économiques et militaires ; elle s'est créé un empire colonial en Afrique (Erythrée, Somalie italienne, Tripolitaine) ; enfin, à la suite de la Grande Guerre, à laquelle elle a pris part dans les rangs de l'Entente, elle a acquis le Trentin et Trieste, puis Fiume en 1924.

Italie (*Histoire d'*), par Guichardin (1561). C'est le récit, impartial et en quelque sorte impersonnel, des événements dont l'Italie fut le théâtre de 1490 à 1534.

Italie (*Voyage en*), par H. Taine (1866). Belles descriptions, dans un style éclatant, un peu tendu.

Italienne à Alger (*l'*), opéra bouffe, poème d'Arelli, musique de Rossini, gaie et vive (1813).

Italiens [*li-in*] (*théâtre des*), ancien théâtre de Paris, consacré au répertoire des maîtres italiens (drame ou opéra).

ITALIOTES, nom général qu'on donne aux populations primitives de l'Italie centrale : *Latins*, *Ombriens*, *Samnites*, etc.

Italique (*école*), nom donné à l'école de Pythagore, qui enseigna longtemps en Italie.

I-TCHANG, v. de la Chine (Hou-Pé), sur le Yang-tsé-Kiang ; 55.000 h. Port fluvial ouvert aux Européens.

ITHAQUE, une des îles Ioniennes, aujourd'hui *Thiaki* ou *Théaki*. D'après les poèmes homériques, Ulysse y régnait quand il partit pour le siège de Troie. Après la prise de la ville, il voulut revenir près de Pénélope ; mais Neptune, irrité, le tint errant pendant dix années sur les flots, lui présentant constamment, par une sorte de mirage, l'image de sa chère Ithaque, qui s'éloignait au moment où il espérait y aborder. (V. ODYSSÉE.) On compare à Ithaque une chose ardemment désirée, que l'on poursuit et qui échappe au moment où l'on se croit sur le point de la saisir.

ITHOME (*mont*), mont fortifié, situé en Messénie. Il fut longtemps le siège de la résistance que les Messéniens opposèrent aux Lacédémoniens.

Itinéraire de la Grèce, par Pausanias, le répertoire archéologique le plus utile de l'antiquité.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, par Chateaubriand, un des ouvrages où l'Orient a été le mieux peint (1811).

ITON, riv. de France, qui arrose Evreux, et se jette dans l'Eure (riv. g.) ; 118 kil.

ITURBIDE (Augustin), général mexicain, né en 1783. Proclamé empereur en 1821, il fut fusillé en 1834.

ITURÉE, pays de l'ancienne Asie, au N.-E. de la Palestine. (Hab. *Ituréens*.)

ITZEHOE, v. de Prusse (Schleswig), sur la Stör ; 18.000 h.

IULE, autre nom d'Ascagne, fils d'Enée, dont la famille Julia, à Rome, prétendait descendre.

IVAN Ier, grand-duc de toutes les Russies de 1328 à 1341 ; — IVAN II, son fils, grand-duc de 1353 à 1369 ; — IVAN III, grand-duc de Russie, surnomme *le Bon ;* il ruina la domination tartare, et régna de 1462 à 1505 ; — IVAN IV, *le Terrible*, prit le premier le titre de tsar, mérita le surnom de « *Grand rassembleur de la terre russe* », et régna de 1533 à 1584 ; — IVAN V, tsar de 1682 à 1689 ; — IVAN VI, tsar en 1740, détrôné par Elisabeth, et mis à mort sous le règne de Catherine II, en 1764.

Ivanhoë, roman historique de Walter Scott, où est mise en lumière la rivalité entre Saxons et Normands, qui a suivi la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant (1820).

IVANOVO-VOSNESENSK, v. industrielle de Russie (gouv. de Vladimir), sur l'Ouvod ; 168.000 h.

IVIZA. V. IBIZA.

IVRÉE, v. d'Italie (prov. de Turin), sur la Doire Baltée ; 11.300 h. Vins, soie.

IVRY-LA-BATAILLE, bourg du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, sur l'Eure ; 1.300 h. (*Ivryens*). Henri IV y vainquit Mayenne et les Ligueurs en 1590. C'est avant la bataille d'Ivry, qu'il cria à ses troupes : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. »

IVRY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux ; 43.960 h. (*Ivryens*). Ch. de f. Orl. Forges et aciéries ; hospice d'incurables.

IXELLES, un des principaux faubourgs de Bruxelles ; 88.000 h. Verreries, porcelaine ; musées.

IXION [*ik-si-on*], roi des Lapithes, auquel Jupiter avait accordé asile dans l'Olympe. Ayant manqué de respect à Junon, il fut précipité par le maître des dieux dans les Enfers et condamné à être attaché à une roue enflammée tournant éternellement.

IZERNORE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua, sur l'Anconnans ; 630 h. Restes gallo-romains.

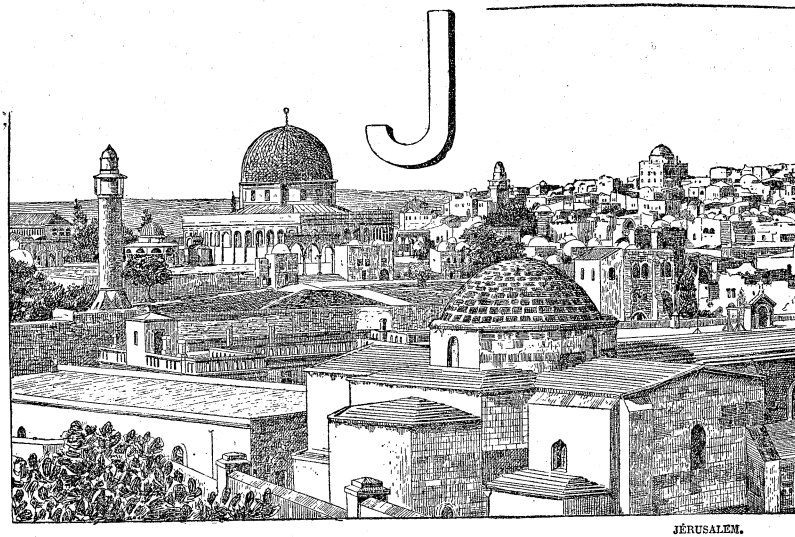

JÉRUSALEM.

JABESH [*bèch*] ou **JABÈS** [*bèss*], v. de Palestine, dans le pays de Galaad.

JABLOCHKOV ou **JABLOCHKOF**, physicien russe, né à Serdobsk; s'est signalé par ses travaux sur la lumière électrique (1847-1894).

JABLONEC ou **GABLONZ**, v. de Tchécoslovaquie, Bohême, sur la Neisse de Lusace; 27.000 h.

JABLONSKI (Paul-Ernest), théologien et orientaliste allemand, né à Berlin (1693-1757).

JACA, v. forte d'Espagne (Aragon), prov. de Huesca, sur l'Aragon; 5.000 h. C'est l'ancienne capitale du royaume de Sobrarbe.

JACCOUD [*kou*] (François-Sigismond), médecin français, né à Genève en 1830, m. à Paris en 1913.

Jack, roman de mœurs, d'Alphonse Daudet; œuvre vibrante de pitié attendrie (1876).

JACKSON (Andrew), homme d'État américain, né à Waxsaw (Caroline du Sud), président des Etats-Unis en 1829 et 1837 (1767-1845).

JACKSONVILLE, v. des Etats-Unis (Floride), sur le Saint-John; 91.000 h.

JACMEL, v. et port de l'île et de la république d'Haïti; 20.000 h.

JACOB, patriarche hébreu, fils d'Isaac et de Rébecca, père de 12 fils, qui ont fondé les 12 tribus d'Israël. Comme il fuyait la colère de son frère Esaü, qu'il avait dépouillé par ruse de son droit d'aînesse, en le lui achetant au prix d'un plat de lentilles, il arriva dans un lieu désert où il s'endormit et vit une échelle dont le pied s'appuyait sur la terre et dont le haut touchait au ciel. Des anges montaient et descendaient le long de cette échelle, et, en même temps, Dieu prédisait à Jacob que sa postérité serait nombreuse comme les grains de poussière de la terre. Au bout de quatorze ans, il revint en Chanaan et, chemin faisant, il eut à soutenir contre un ange un combat dont il sortit vainqueur; il reçut alors le nom d'*Israël (fort contre Dieu)*. Il finit ses jours en Egypte, où son fils Joseph était devenu ministre du pharaon (*Bible*). — En littérature, les allusions à l'échelle de Jacob sont fréquentes, et son combat contre l'esprit céleste sert à exprimer, dans l'ordre moral, une lutte opiniâtre, où le courage et la constance finissent par triompher des obstacles.

JACOBI (Jean-Georges), littérateur et poète allemand, ami de Gœthe, né à Dusseldorf (1740-1814); — Son frère, FRÉDÉRIC-HENRI, philosophe spiritualiste, né à Dusseldorf (1743-1819).

JACOBI (Charles-Gustave-Jacob), mathématicien allemand, né à Potsdam (1804-1851).

Jacobins (*club des*), fameux club révolutionnaire, qui tenait ses séances dans l'ancien couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris. Les jacobins furent parmi les plus exaltés des révolutionnaires, et soutinrent jusqu'au bout le comité de Salut public et Robespierre; fermé en 1794, après le 9-Thermidor.

Jacobites, sectaires monophysites de Syrie et de Mésopotamie, qui tirent leur nom de Jacob ou Jacques Baradée, évêque d'Antioche au VIe siècle.

Jacobites, nom donné en Angleterre, après la révolution de 1688, aux partisans de Jacques II (en lat. *Jacobus*) et de la maison des Stuarts.

Jacobites (*les*), drame historique en cinq actes et en vers de Fr. Coppée (1885).

JACOBS (Chrétien), philologue allemand, né à Gotha (1764-1847); éditeur de l'*Anthologie grecque*.

JACOLLIOT (Louis), littérateur français, né à Charolles (1837-1890); auteur de romans d'aventures.

JACOPONE DA TODI, ascète et poète italien, né à Todi (1230-1306), auteur de strophes d'un mysticisme enflammé.

JACOTOT [*to*] (Jean-Joseph), instituteur, né à Dijon. Il créa la méthode d'*enseignement universel* dite aussi *méthode Jacotot* (1770-1840).

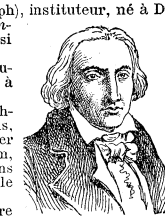

Jacquard.

JACQUAND [*kan*] (Claudius), peintre français, né à Lyon (1805-1878).

JACQUARD [*kar*] (Joseph-Marie), mécanicien français, né à Lyon, inventeur du métier à tisser qui porte son nom, une des plus belles inventions de la mécanique industrielle (1752-1834).

JACQUE (Charles), peintre et graveur français, né et mort à Paris; auteur de belles eaux-fortes, dont les sujets sont pris en général dans la vie des champs (1813-1894).

JACQUELINE, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, née à La Haye (1401-1436).

JACQUEMART [*ke-mar*] (Jules-Ferdinand), graveur français, né à Paris (1837-1880).

JACQUEMONT [*ke-mon*] (Victor), voyageur et naturaliste français, né à Paris, célèbre surtout par

l'exploration qu'il a faite de l'Inde anglaise et du Tibet. Ses lettres sont intéressantes (1801-1832).

Jacquerie, nom que l'on donne au soulèvement des paysans ou *Jacques* de l'Ile-de-France contre la noblesse, qui éclata le 28 mai 1358, jour de la Fête-Dieu, à la suite des misères de l'invasion pendant la captivité du roi Jean. Elle fut réprimée par les nobles avec une impitoyable dureté. Le mot de *Jacquerie*, un peu détourné de son véritable sens historique, sert à caractériser toute révolte où les exécutions sanglantes et arbitraires jouent le principal rôle.

JACQUES [*ja-ke*] (*saint*), dit **le Majeur,** fils de Zébédée, frère de saint Jean l'Evangéliste, un des douze apôtres; martyr en l'an 44. Fête le 25 juillet.

JACQUES (*saint*), dit **le Mineur,** fils de Cléophas, un des douze apôtres, que la tradition regarde comme le premier évêque de Jérusalem; tué en 62. Fête le 1er mai.

JACQUES (*saint*), évêque de Nisibe, un des plus grands docteurs de l'Eglise syriaque (270-350).

Jacques-de-l'Épée (*ordre de Saint-*). V. Saint-Jacques-de-l'Epée.

JACQUES de Vitry, prélat, historien et prédicateur français, né vers 1178, m. à Rome en 1240.

JACQUES de Voragine (*le bienheureux*), hagiographe italien, né à Voragine, près de Gênes, auteur de la *Légende dorée* (1230-1298).

JACQUES ou **JAYME Ier,** roi d'Aragon de 1213 à 1276; — Jacques II, roi d'Aragon de 1291 à 1327.

JACQUES Ier (Stuart), roi d'Ecosse de 1423 à 1437; — Jacques II, roi d'Ecosse de 1437 à 1460; — Jacques III, roi d'Ecosse de 1460 à 1488; — Jacques IV, roi d'Ecosse de 1488 à 1513; — Jacques V, roi d'Ecosse de 1513 à 1542; se signala par la fidélité de son alliance avec la France, et fut le père de Marie Stuart.

JACQUES Ier (*Jacques VI d'Ecosse*), fils de Marie Stuart, né à Edimbourg en 1566, roi d'Ecosse en 1567, roi de Grande-Bretagne de 1603 à 1625; se signala par son autoritarisme religieux et ses persécutions contre les dissidents anglais; — Jacques II, fils de Charles Ier, né en 1633, roi d'Angleterre en 1685; prince autoritaire et violent, il s'aliéna le sentiment national anglais par sa conversion au catholicisme et son alliance avec Louis XIV; détrôné par Guillaume de Nassau, prince d'Orange en 1688, il finit sa vie en France, au château de Saint-Germain-en-Laye, en 1702; — Son fils, *Jacques Stuart*, dit le Prétendant ou le Chevalier de Saint-Georges, né à Londres, fit plusieurs tentatives malheureuses pour recouvrer le trône (1688-1766).

Jacques Bonhomme, nom sous lequel on désigne quelquefois le paysan français, quand on veut y attacher une idée de servage et presque d'avilissement, d'individu taillable et corvéable à merci. Ce nom vient de ce que les paysans portaient jadis une *jaque* (autref. *jacque*).

Jacques le Fataliste et son maître, roman de Diderot, écrit en 1774, publié en 1796, récit sans cesse interrompu par des épisodes variés et où l'auteur se moque du fatalisme.

JACQUOT [*ko*] (Georges), statuaire français, né à Nancy (1794-1874).

JADDUS [*duss*] ou **JEDDOA,** grand prêtre des Juifs au temps d'Alexandre, qu'il aurait, dit la tradition, reçu au temple de Jérusalem.

JAEN [*ja-èn'*], v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de la prov. de Jaen, sur le Guadalbullon; 31.000 h. — La prov. a 583.000 h.

JAFFA (l'anc. *Joppe*), v. et port de la Syrie, en Palestine; 40.000 h. Prise par Bonaparte en 1799.

Jaffa (*les Pestiférés de*), tableau de Gros (Louvre). Bonaparte, accompagné des généraux Berthier et Bessières, visite un hôpital de pestiférés (1804).

JAFFNA, v. et port de Ceylan; 40.000 h.

JAGELLONS, famille lituanienne qui a fourni des souverains à la Pologne, à la Bohême et à la Hongrie (XIVe-XVIe s.).

JAHDE (*golfe de*), golfe de la mer du Nord, sur la côte N.-O. de l'Allemagne.

JAHEL, femme juive qui enfonça un clou dans la tête de Sisara, général des Chananéens (*Bible*).

JAHN (Otto), philologue allemand, commentateur de Juvénal et d'Ovide, né à Kiel (1813-1869).

JAHN (Frédéric-Louis), patriote allemand, né en Poméranie. Il contribua beaucoup au soulèvement de l'Allemagne contre la domination française en 1813 (1778-1852).

JAÏRE, Juif de Capharnaüm, dont Jésus ressuscita la fille (*Bible*).

JAL (Augustin), érudit français, auteur d'un utile *Dictionnaire biographique*, d'un *Glossaire nautique*, etc., né à Lyon (1795-1873).

JALABERT [*bèr*] (Charles-François), peintre portraitiste français, né à Nîmes (1819-1901).

JALAPA ou **XALAPA,** v. du Mexique oriental (prov. de Vera-Cruz); 25.000 h.

JALEY [*lè*] (Jean-Louis-Nicolas), statuaire français, né à Paris (1802-1866).

JALIGNY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, sur la Bèbre; 950 h. Marbres.

JALISCO ou **XALISCO,** un des Etats du Mexique; 1.220.000 h. Ch.-l. *Guadalajara*.

JAMAÏQUE (*la*), une des grandes Antilles (à l'Angleterre),, dans la mer des Antilles; 894.000 h. (*Jamaïquains*). Ch.-l. *Kingston*. Canne à sucre, cacao, café.

JAMBLIQUE, philosophe de l'école néo-platonicienne (IVe s.).

JAMBLIQUE [*jan*], romancier grec, né en Syrie, (IIe s. de notre ère), auteur des *Babyloniques*.

JAMES [*djèms'*] (William) philosophe américain, né à New-York (1840-1910), défenseur de la philosophie pragmatique; — Son frère Henry, né à New-York (1843-1916), naturalisé anglais, est un romancier pénétrant.

JAMESTOWN [*djèms'-ta-oun'*], ch.-l. de l'île de Sainte-Hélène, sur la côte N.-O.; 3.000 h.

JAMIN (Jules-Célestin), physicien français, né à Termes (Ardennes) [1818-1886].

JAMYN (Amadis), poète français, né à Chaource (Aube). Il fut le disciple préféré de Ronsard (1538-1585).

JANE GREY. V. Gray.

JANET [*nè*] (Paul), philosophe spiritualiste français, né à Paris (1823-1899).

JANICULE, l'une des sept collines de Rome sur la rive droite du Tibre.

JANIN (Jules), critique littéraire et dramatique français, d'une verve étincelante, né à Saint-Etienne (1804-1874).

JANINA. V. Ianina.

Janissaires, corps d'infanterie formant la garde des sultans. Cette milice d'élite, créée au XIVe siècle, se rendit bientôt redoutable par son insubordination, faisant et déposant à son gré les sultans. Le sultan était considéré comme le père nourricier des janissaires, et leurs grades étaient empruntés aux fonctions de la cuisine: une marmite était leur drapeau. A l'occasion d'une insurrection que les janissaires excitèrent en 1826, Mahmoud II prononça leur dissolution. Ils furent massacrés pour la plupart sur une place de Constantinople. La milice des janissaires est souvent comparée à la *garde prétorienne* sous l'empire romain, aux *strélitz* en Russie et aux *mamelouks* en Egypte.

Janissaires (XVIIe siècle) : 1, 2. Soldats; 3. Aga.

Janot [*no*], type comique personnifiant la bêtise piteuse et grotesque, et qui est resté populaire; sa façon de parler elle-même (*janotisme*) est comique par les inversions qu'il fait à tort et à travers.

Jansénisme (*nis-me*). Les doctrines de Jansénius, qui tendaient à limiter le libre arbitre de l'homme, furent défendues en France par Arnauld et par les

MONGOLIE
MANDCHOURIE
MER JAUNE
MER DE CHINE ORIENTALE
MER DU JAPON
OCÉAN PACIFIQUE
Fleuve Amour
Khabarovsk
I. Sakhaline (Jap.)
Korsakov
Tsitsikar
Kharbine
Girin
Vladivostok
Sapporo
YESO
Hakodate
Moukden
Niou-tchouan
P. Arthur (Jap.)
Liao-toung
Kiao-tchéou
Wei hai Wei
SEOUL
Tchemoulpo
NIPPON
Tokio
Yokohama
Kioto
Nagoya
Kobe
Osaka
Hirusima
I. Quelpaert
SIKOK
KIOU-SIOU
Nagasaki
Chang-haï
Ning-po
Sitsi-to
Hokoubou-soto (Groupe du nord)
Tsoubou-soto (Groupe du milieu)
Nambou-soto (Groupe du Sud)
I. FORMOSE (Jap.)
Takoo
C. Sud
Iles Riou-Kiou
Japon
Chemin de fer
0 200 400 K
EUROPE
ASIE
AFRIQUE
MOUSASI
TOKIO
SIMOSA
KADZOUSA
SAGAMI
Baie de Tokio
Yokohama
Katsiyama
AVA
BAIE DE TOKIO
Ch. de fer — Route
0 15 20 K

théologiens de Port-Royal ; mais elles furent combattues par les jésuites, contre lesquels Pascal écrivit à ce moment ses fameuses *Lettres provinciales*, et condamnées par la Sorbonne et par le pape Urbain VIII. Port-Royal, malgré les persécutions de Louis XIV, fut longtemps le principal refuge de la doctrine janséniste ; celle-ci, après la destruction du monastère, fut à nouveau condamnée par le pape, en la personne du P. Quesnel, dans la bulle *Unigenitus* (1713), dont l'acceptation fut imposée à tous, sous peine de refus des sacrements. Mais, bien que compromise par les excès des *convulsionnaires*, elle subsista en France jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, et il existe encore aujourd'hui en Hollande une petite Eglise janséniste.

Jansénius.

JANSÉNIUS [*uss*] (Cornélius JANSEN, dit), théologien hollandais, évêque d'Ypres (1585-1638). Son principal ouvrage l'*Augustinus*, dans lequel il exposait à son point de vue les doctrines de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, donna lieu à la doctrine dite *jansénisme*.

JANSSEN (Jules), physicien et astronome français, né à Paris, m. à Meudon (1824-1907).

JANSSEN (Jean), historien catholique allemand, né à Xanthen (1829-1891).

JANSSENS [*ian'-sèns*] (Abraham), peintre flamand, né à Anvers (1575-1632).

Jules Janssen.

JANUS [*nuss*], personnage mythique, le plus ancien roi du Latium. Ayant accueilli favorablement Saturne, chassé du ciel, le dieu reconnaissant doua Janus d'une sagacité si merveilleuse quel'avenir, aussi bien que le passé, était toujours présent à ses yeux. Cette double faculté l'a fait représenter avec deux visages, et l'on fait souvent allusion à ce privilège du dieu. A Rome, le temple de Janus n'était fermé que lorsque la république était en paix, ce qui n'est arrivé que neuf fois en mille ans.

Bonhomme Janvier.

JANVIER [*vi-é*] (*saint*), évêque de Bénévent, né vers 250, martyr en 305 ; il est resté le patron de la ville de Naples, où l'on conserve une fiole de son sang coagulé, lequel se liquéfierait, dit la légende, le jour de la fête du saint et aussi dans les circonstances jugées graves pour la ville. Fête le 19 septembre.

Janvier (*Bonhomme*), personnage de la légende enfantine, sorte de saint Nicolas, qui apporte aux enfants les joujoux au premier de l'an.

Janvier (*édit de*), édit en date du 17 janvier 1562, par lequel Catherine de Médicis accorda aux protestants certaines concessions.

JANVILLE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 1.190 h. (*Janvillois*). Patrie de Colardeau.

JANZÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 4.050 h. (*Janzéens*). Ch. de f. Et.

Armes du Japon.

JAPET [*pè*], un des Titans, frère de Kronos et père de Prométhée.

JAPHET [*fèt'*], troisième fils de Noé, après Sem et Cham. Il reçut en partage l'Europe et l'Asie Mineure, et fut le père de la race blanche (*Bible*).

JAPON ou **NIPPON,** empire insulaire de l'Asie orientale, qui se compose de quatre grandes îles : *Nippon* (ou *Hondo*), *Sikok*, *Kiou-Siou*, *Yéso* (ou *Hokkaïdo*), et d'un grand nombre de dépendances, telles que les Kouriles, Formose, etc. Les côtes sont découpées ; le sol, montagneux et très volcanique ; les rivières, courtes et torrentielles.

On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de houille. La soierie, la papeterie, l'ébénisterie y sont de florissantes industries. La végétation, sous un climat doux et chaud, est luxuriante ; la faune, assez riche. — Le pouvoir suprême appartient à un *mikado* (empereur), assisté de ministres, d'un Parlement divisé en deux Chambres : la *Chambre des pairs* et la *Chambre des représentants*. L'empire est divisé en districts (*ken*) et en provinces ; sup. 417.000 kil. carr. ; 70 millions d'h. (*Japonais*). Capit. *Tokio*.

L'histoire authentique du Japon commence au VIIe siècle, quand Yoritomo obtint la dignité de *shogoun* (général). Cette dignité étant devenue héréditaire, la lutte s'engagea entre *mikados* et *shogouns* ; finalement, le mikado ne fut qu'un souverain spirituel, et le pouvoir militaire passa tout entier aux mains du *shogoun*, appelé *taïkoun* par les Européens. Le Japon fut évangélisé au XVIe siècle par saint François Xavier ; mais la religion dominante est restée le *shintoïsme*. En 1868, les *daïmios* (seigneurs) se révoltèrent contre le *shogoun*, qui dut se soumettre au *mikado*. Depuis lors, le Japon s'est transformé et s'est adapté plus ou moins à la civilisation et aux idées occidentales. Les Japonais possèdent une armée et une flotte puissantes. Ils ont battu la Chine en 1894 et la Russie en 1904-1905 ; ils ont annexé Formose après la première de ces guerres, et rattaché la Corée à leur pays après la seconde. Ils ont participé à la Grande Guerre de 1914-1918, enlevé Kiao-Tchéou aux Allemands, acquis en Micronésie une petite colonie et étendu leur influence sur toute la Mandchourie et la Mongolie orientale.

Japonais.

JAPON (*mer du*), mer dépendant de l'océan Pacifique, limitée par la Sibérie et l'archipel japonais d'une part, et la Corée d'autre part.

JAQUOTOT [*ko-to*] (Mme Marie-Victoire), peintre sur porcelaine, née à Paris (1778-1855).

Jardin des racines grecques (*le*), livre scolaire dû à Lancelot, solitaire de Port-Royal (1657).

Jardin des Roses (*le*). V. GULISTAN.

Jardins (*les*), poème sur l'horticulture, de Delille, œuvre harmonieuse et brillante, mais froide (1782).

JARGEAU [*jô*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la Loire ; 1.920 h. Ch. de f. Orl. Victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais (1429).

JARNAC [*nak*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac, sur la Charente ; 4.075 h. (*Jarnacais*). Ch. de f. Et. Eaux-de-vie renommées. Victoire des catholiques commandés par le duc d'Anjou (Henri III), sur les protestants commandés par le prince de Condé (1569).

JARNAC (Guy CHABOT, *baron de*), capitaine français. Il tua La Châteigneraie en duel, en 1547, par un coup imprévu, en lui tranchant le jarret d'un revers d'épée, d'où est venue l'expression *coup de Jarnac*, qui sert à désigner, dans tout ordre d'idées, un coup décisif et surtout inattendu porté à un adversaire.

JARNAGES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac ; 680 h. (*Jarnageois*).

JARNY, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey ; 4.160 h. Ch. de f. Mine de fer.

JAROSLAU ou **JAROSLAW,** v. de Pologne (Galicie), sur le San, affl. dr. de la Vistule ; 25.000 h. Ch. de f. de Lvov (Lemberg ou Leopol) à Cracovie. Ch.-l. de district. Pendant la Grande Guerre, Jaroslau fut prise par les Russes, reprise par les Autrichiens, reconquise par les Russes, puis enlevée par les Austro-Allemands.

Jarretière (*ordre de la*), ordre de chevalerie institué en 1348. La comtesse de Salisbury, dansant avec Edouard III, laissa tomber une de ses jarretières. Le roi, en la ramassant, s'aperçut que les courtisans souriaient : « *Honni soit qui mal y pense*, dit-il, tel qui s'en rit aujourd'hui, demain s'honorera de la porter. » Et il institua sur-le-champ l'ordre de la Jarretière, que les chevaliers portent au genou gauche, et la reine au bras. Il a pour chef le souverain et ne compte que 26 membres.

JARRIE (*La*), ch.-l de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle ; 720 h. Ch. de f. Et.

JARROW [*ra-ou*], v. d'Angleterre (Durham), sur la Tyne ; 33.700 h.

JARVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, sur le canal de la Marne au Rhin ; 4.190 h. Ch. de f. E. Hauts fourneaux.

JASMIN (Jacques Boé, dit), poète gascon, né à Agen, dit *le perruquier poète*. Il a réuni ses meilleures œuvres patoises sous ce titre ; *las Papillotos* (1798-1864).

JASON, fils d'Eson, roi d'Iolcos ; il fut élevé par le centaure Chiron. Dépouillé du trône paternel par Pélias, il conduisit les Argonautes à la conquête de la Toison d'or, en Colchide. Il ramena de ces contrées éloignées Médée, qu'il épousa. S'étant retiré à Corinthe, il la répudia pour épouser Créuse, fille de Sisyphe. Médée s'en vengea en faisant périr Sisyphe, Créuse et les deux enfants qu'elle avait eus de Jason. Celui-ci finit par recouvrer le trône d'Iolcos. Suivant une autre tradition, il serait mort errant et misérable (*Myth.*). — Le nom de Jason, associé à la conquête de la Toison d'or, est souvent rappelé comme synonyme d'aventurier hardi et heureux.

JASSY. V. Iassy.

JASZ-BERENY, v. de Hongrie, sur la Zagya ; 32.900 h.

JATIVA, v. d'Espagne (prov. de Valence), sur la Montesa ; 12.600 h.

JAUBERT [*jo-bèr*] (Amédée *de*), orientaliste français, né à Aix en Provence (1779-1847).

JAUCOURT [*jô-kour*] (Louis, *chevalier de*), savant français, un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, né à Paris (1704-1779).

JAUCOURT (Arnail-François, *marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris (1757-1852).

JAUER, v. d'Allemagne (Prusse), sur la Wütende Neisse ; 11.450 h.

JAUNE (*fleuve*). V. Hoang-ho.

JAUNE (*mer*), mer comprise entre la Chine à l'O., la Mandchourie au N., la Corée à l'E.

JAURÉGUI Y AGUILAR (*don* Juan), peintre et poète espagnol, né à Séville (1570-1640).

JAURES [*rèss*] (Benjamin), amiral français, né et mort à Paris (1823-1889).

JAURÈS (Jean), neveu du précédent, né à Castres, homme politique, un des chefs du parti socialiste français ; assassiné à Paris (1859-1914).

JAVA, île de la Malaisie, dans l'archipel de la Sonde ; 34.460.000 h. (*Javanais*). Colonie néerlandaise ; capit. *Batavia ;* sol montagneux, nombreux volcans (dont beaucoup en activité, climat tropical, sol souvent très fertile; exportations considérables de café, sucre, riz et épices.

JAVA (*mer de*), formée par l'océan Indien au N. de Java et au S. de Bornéo.

Danseuse javanaise.

JAVIE (*La*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 380 h.

JEAN ou **JEAN-BAPTISTE** [*jan-ba-tis-te*] (*saint*), dit *le Précurseur*, fils de Zacharie et d'Elisabeth. Il donna le baptême à Jésus-Christ et le désigna au peuple comme le Messie ; fut décapité vers l'an 31, sur la demande de Salomé.

JEAN l'Evangéliste (*saint*), l'un des douze apôtres, disciple bien-aimé du Sauveur, auteur d'un des quatre Evangiles et de l'Apocalypse. Fête le 27 décembre.

JEAN Chrysostome ou **Bouche d'or** (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise, patriarche de Constantinople, célèbre par son éloquence ; il a laissé d'admirables homélies (347-407).

JEAN DAMASCÈNE (*saint*), docteur de l'Eglise grecque, né à Damas, mort après 754. Il combattit l'hérésie iconoclaste.

JEAN de Matha (*saint*), fondateur de l'ordre des trinitaires voué au rachat des captifs (1160-1213).

JEAN de Dieu (*saint*), fondateur de l'ordre de la Charité (*Frères de Saint-Jean de Dieu*), né en Portugal (1495-1550). Fête le 8 mars.

JEAN de la Croix (*saint*), Espagnol, fondateur de l'ordre des carmes déchaussés (1542-1591).

JEAN Ier, pape de 523 à 526 ; — Jean II, pape de 532 à 535 ; — Jean III, pape de 559 à 573 ; — Jean IV, pape de 640 à 642 ; — Jean V, pape de 685 à 687 ; — Jean VI, pape de 701 à 705 ; — Jean VII, pape de 705 à 707 ; — Jean VIII, pape de 872 à 882 ; — Jean IX, pape de 898 à 900 ; — Jean X, pape de 914 à 928 ; — Jean XI, pape de 931 à 936 ; — Jean XII, pape de 956 à 964 ; — Jean XIII, pape de 965 à 972 ; — Jean XIV, pape de 983 à 984 ; — Jean XV, pape en 985 ; — Jean XVI, pape de 985 à 996 ; — Jean XVII, pape en 1003 ; — Jean XVIII, pape de 1003 à 1009 ; — Jean XIX, pape de 1024 à 1033 ; — Jean XX, antipape en 1044 ; — Jean XXI, pape de 1276 à 1277 ; — Jean XXII, pape de 1316 à 1334. Il résida à Avignon, et apporta à cette ville de nombreux embellissements ; — Jean XXIII, pape en 1410, déposé en 1415.

JEAN Ier, Tzimiscès, empereur grec de 969 à 976 ; — Jean II, **Comnène,** empereur grec de 1118 à 1143 ; — Jean III, **Vatatzès,** empereur grec de Nicée de 1222 à 1254 ; — Jean IV, **Lascaris,** empereur de Nicée de 1258 à 1261 ; — Jean V, **Paléologue,** empereur d'Orient de 1341 à 1376 et de 1379 à 1391 ; — Jean VI, v. **Cantacuzène ;** — Jean VII, empereur de Byzance en 1390 ; — Jean VIII, **Paléologue,** empereur grec de 1425 à 1448.

JEAN Ier, roi de France, fils posthume de Louis X le Hutin ; il ne vécut que quelques jours (1316). — Jean II, dit *le Bon*, c'est-à-dire le Brave, roi de France de 1350 à 1364, fils et successeur de Philippe VI de Valois. Les premiers temps de son règne furent signalés par ses démêlés avec Charles le Mauvais, roi de Navarre, et par de grands embarras financiers, qui rendirent nécessaires plusieurs convocations d'états généraux. En 1356, les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre. Vaincu à Maupertuis, près de Poitiers, par le prince Noir et fait prisonnier, il fut emmené captif à Londres. C'est pendant sa captivité qu'eut lieu, à Paris, la tentative révolutionnaire d'Etienne Marcel, et qu'éclata la *jacquerie*. Après avoir signé la désastreuse paix de Brétigny (1360), il revint en France, laissant un de ses fils en otage. Le jeune prince s'étant évadé, Jean se constitua de nouveau prisonnier. C'est dans cette occasion qu'il formula cette belle maxime si souvent rappelée et quelquefois parodiée : « Si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois. » Il faut reconnaître que la captivité que le roi subissait à Londres était des moins pénibles. Jean II mourut en 1364. Il fonda la deuxième maison de Bourgogne, en donnant cette province en apanage à son quatrième fils, Philippe le Hardi, qui avait combattu à ses côtés à Poitiers.

Jean le Bon.

JEAN sans Peur, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi et petit-fils de Jean le Bon, né à Dijon. Prince énergique et violent, il entra, à peine monté sur le trône ducal (1404), en lutte avec Louis, duc d'Orléans, qu'il fit assassiner en 1407. Chef du parti des Bourguignons, soutenu par les Cabochiens, il s'empara de Paris, après Azincourt, grâce à la trahison de Perrinet Leclerc. A quelque temps de là, des tentatives de rapprochement eurent lieu entre le Dauphin (Charles VII) et lui, mais il fut assassiné sur le pont de Montereau, par quelques conseillers du Dauphin, à la tête desquels se trouvait Tanneguy du Châtel, en 1419.

JEAN sans Terre, roi d'Angleterre de 1199 à 1216, quatrième fils de Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine. Pendant sa jeunesse, il entra en rébellion contre son

père, avec l'appui du roi de France, Philippe Auguste. A la mort de son frère Richard Cœur de Lion, il assassina son neveu Arthur de Bretagne, pour s'emparer de la couronne (1203). Cité par Philippe Auguste devant la cour des pairs, il fut déclaré déchu de ses fiefs français (Maine, Normandie, etc.), qu'il essaya vainement de reprendre. Ses alliés, au nombre desquels était l'empereur d'Allemagne, Othon, furent battus à Bouvines, et il fut lui-même défait à La Roche aux Moines. A son retour en Angleterre, il dut accorder aux barons et à la bourgeoisie la *Grande charte* des libertés anglaises (1167-1216).

JEAN de Luxembourg, roi de Bohême, fils de l'empereur Henri VII, né en 1296, tué en 1346, dans les rangs français, à la bataille de Crécy, où il avait, malgré sa cécité, vaillamment combattu.

JEAN Ier, roi d'Aragon de 1387 à 1395 ; — JEAN II, roi de Navarre en 1425, d'Aragon en 1458 ; m. en 1479.

JEAN Ier, roi de Portugal de 1385 à 1433, fils naturel de Pierre le Cruel ; — JEAN II, roi de Portugal de 1481 à 1495 ; — JEAN III, roi de Portugal de 1521 à 1557 ; — JEAN IV, d'abord duc de Bragance, puis roi de Portugal de 1640 à 1656 ; — JEAN V, roi de Portugal de 1706 à 1750 ; — JEAN VI, d'abord régent de Portugal pendant la démence de sa mère, vit le royaume envahi par les Français en 1807, partit alors pour le Brésil, et revint en 1821. Il inaugura au Portugal le régime constitutionnel ; m. en 1826.

JEAN (DEDJAH KASSAÏ, *dit*), empereur d'Abyssinie, né vers 1832, mort en 1889 ; il lutta avec succès contre les Italiens.

JEAN de Leyde, chef des anabaptistes de Munster, mort dans d'horribles tortures en 1536.

JEAN de Meung (Jean CLOPINEL, *dit*), écrivain français, auteur de la seconde partie du *Roman de la Rose*. Né vers 1250, mort avant 1305.

JEAN de Salisbury, philosophe scolastique anglais, ami de Thomas Becket (1110-1180).

JEAN de Troyes, chroniqueur français du XVe siècle.

JEAN BON SAINT-ANDRÉ (André), conventionnel français, né à Montauban (1749-1813).

Jean des Entommeures (*Frère*), personnage de Rabelais : moine joyeux et belliqueux pour qui Gargantua fait construire l'abbaye de Thélème.

JEANNE (*la papesse*), personnage féminin, qui, d'après une légende longtemps accréditée, mais aujourd'hui universellement rejetée, aurait occupé, à une date d'ailleurs mal fixée, le trône pontifical. L'imagination populaire broda autour de ce nom tout un roman, dont l'origine vraisemblable remonte à l'influence qu'exercèrent sur les élections pontificales les princesses toscanes Théodora et Marozia.

JEANNE Ire [*ja-ne*], reine de Naples de 1343 à 1382 ; — JEANNE II, reine de Naples de 1414 à 1435.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, femme d'Antoine de Bourbon et mère de Henri IV, née à Pau (1528-1572).

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, épouse de Philippe V ; m. en 1325.

JEANNE la Folle, reine de Castille de 1504 à 1555, épouse de l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau, et mère de Charles-Quint.

Jeanne d'Albret.

JEANNE DE FLANDRE, duchesse de Bretagne, épouse de Jean IV. Elle disputa le duché de Bretagne à Jeanne de Penthièvre, ce qui fit donner le nom de guerre des *Deux Jeanne* à la guerre de la Succession de Bretagne.

JEANNE DE PENTHIÈVRE, nièce de Jean III, duc de Bretagne, et femme de Charles de Blois. Elle fit valoir par les armes ses droits à la succession de Bretagne contre Jean IV, son oncle, époux de Jeanne de Flandre ; mais, en 1365, elle dut y renoncer par le traité de Guérande.

JEANNE SEYMOUR, reine d'Angleterre, troisième femme de Henri VIII (vers 1509-1537).

JEANNIN [*ja*] (Pierre), dit *le président Jeannin*, magistrat français, né à Autun, ministre sous Henri IV ; il signa l'alliance entre la France et la Hollande (1608), et obligea l'Espagne à reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies (1540-1623).

Jeannot [*ja-no*]. V. JANOT.

Jeannot et Collin, titre d'un conte charmant, où Voltaire met en contraste l'instabilité de la fortune et les avantages d'une éducation solide.

JEANRON [*jan*] (Philippe-Auguste), peintre paysagiste français, né à Boulogne-sur-Mer (1809-1877).

JEAURAT (Etienne). peintre français, né à Vermentois (1699-1789), auteur de spirituels tableaux de genre.

JÉBUSÉENS [*zé-in*] ou **JÉBUSIENS** [*zi-in*], peuple de Chanaan soumis par David.

JÉCHONIAS. V. JOACHIM.

JEFFERSON [*son'*] (Thomas), troisième président des Etats-Unis, né à Shadwell (1743-1826). Il fut l'un des créateurs et le chef du parti republicain.

JEFFERSON, une des branches du Missouri.

JEFFREYS, grand chancelier d'Angleterre sous Charles II et Jacques II. Il se fit détester pour la cruauté et l'iniquité de ses condamnations pendant les *Assises sanglantes;* m. à la Tour de Londres en 1689.

JEGUN, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch, près de l'Oustère ; 1.110 h.

Jehan de Paris, roman en prose du XVe siècle, où un jeune prince français se moque d'un vieux roi d'Angleterre.

Jehan de Saintré (*Histoire du Petit*) **et de la Dame des Belles Cousines,** roman d'Antoine de la Salle (1517), glorification du chevalier modèle.

Jéhovah, nom par excellence de Dieu, dans la langue hébraïque.

JÉHU, officier de Joram, puis roi d'Israël de 843 à 815 av. J.-C.

Jéhu (*compagnies de*), bandes d'égorgeurs royalistes, qui exercèrent de sanglantes représailles contre les républicains après le 9 Thermidor.

JELGAWA, nom letton de *Mitau*. V. MITAU.

JÉLIOTE ou **JELYOTTE** (Pierre), chanteur français, né à Lasseube. Il créa à l'Opéra les premiers rôles des œuvres de Rameau, Mondonville, etc. (1711-1782).

JELLACHICH (Joseph), ban de Croatie (1801-1859) ; célèbre par sa lutte contre les Hongrois.

JELLICOE (John), amiral anglais, né en 1859 à Southampton. Commandant en chef des flottes britanniques, il livra la bataille navale du Jutland (1916).

Jenner.

JEMMAPES, v. de Belgique (Hainaut) ; 14.250 h. Victoire de Dumouriez sur les Autrichiens en 1792. (L'Annuaire officiel belge écrit *Jemappes.*)

JENNER [*nèr*] (Edouard), médecin anglais qui découvrit la vaccine ; né à Berkeley (1749-1823).

JEPHTÉ, l'un des Juges d'Israël (XIIe s. av. J.-C.). Avant d'attaquer les Ammonites, il fit le vœu imprudent d'offrir à Dieu, en holocauste, la première personne qui viendrait le saluer après sa victoire. Ce fut sa fille unique qui accourut la première au-devant de lui, et le malheureux père dut accomplir son vœu.

JÉRÉMIE, l'un des quatre grands prophètes, né vers 650, m. vers 590 av. J.-C. On a de lui des *Prophéties* et des *Lamentations* sur la ruine de Jérusalem qui sont restées célèbres.

JERÈS. V. XÉRÈS.

JÉRICHO [*ko*], ancienne v. de Palestine, à 23 kil. de Jérusalem, sur un affl. du Jourdain, la première que rencontrèrent les Hébreux à leur entrée dans la Terre promise. Elle était fermée de hautes murailles. Par l'ordre de Dieu, Josué fit faire à son armée le tour de la ville pendant sept jours. L'arche d'alliance était portée en grande pompe et précédée de sept prêtres qui sonnaient de la trompette ; tout le peuple suivait en silence. Le septième jour, on fit sept fois le tour de la ville, et tout le peuple, sur l'ordre de Josué, jeta un grand cri ; à l'instant même, les murailles tombèrent avec fracas (*Bible*).

En littérature, on fait allusion aux *murailles de Jéricho* pour désigner un échafaudage de difficultés qui s'écroule tout à coup comme par enchantement.

JÉROBOAM Ier [*bo-am'*], roi d'Israël d'environ 960 à 930 av. J.-C ; — JÉROBOAM II, roi d'Israël de 826 à 773 av. J.-C.

JÉRÔME (*saint*), Père de l'Eglise latine, apologiste vigoureux et violent, à qui l'on doit la traduction de la Bible en langue latine, appelée *Vulgate*, et des traités, des lettres (vers 331-420).

JÉRÔME de Prague, disciple de Jean Hus, brûlé vif à Constance. Il mourut avec un admirable courage. Né vers 1374, m. en 1416.

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, roman satirique, et critique spirituelle des mœurs de la société française après la révolution de Juillet, par Louis Reybaud (1843).

JERSEY [*sè*], la plus grande des îles anglo-normandes ; 52.000 h. (*Jersiais*). Cap. *Saint-Hélier*.

JERSEY-CITY, v. des Etats-Unis (New-Jersey), sur le fleuve Hudson ; 298.000 h.

JÉRUSALEM [*lèm*], ancienne cap. de la Judée. Aujourd'hui, v. de la Syrie méridionale (Palestine) ; env. 80.000 h. (*Hiérosolymites* ou *Hiérosolymitains*). De nombreux touristes s'y rendent chaque année pour visiter les lieux illustrés par la Passion du Christ. Dans le style mystique, la *Jérusalem nouvelle*, la *Jérusalem céleste*, désignent le séjour des élus.

JÉRUSALEM (*royaume de*), fondé en 1099 par les croisés au profit de Godefroy de Bouillon et détruit en 1187 par Saladin.

Jérusalem (*concile de*), tenu par les apôtres en l'an 50 ou 52.

Jérusalem délivrée (*la*), poème épique en vingt chants, par le Tasse ; publié en 1575. C'est une des grandes épopées qu'offre l'histoire de la littérature. Le sujet en est vraiment épique ; ses héros, surtout ses héroïnes (*Clorinde. Herminie, Armide*) sont devenus des types, auxquels on fait souvent allusion.

Jésuites ou **compagnie de Jésus,** ordre religieux, fondé par Ignace de Loyola en 1534 pour la conversion des hérétiques et le service de la religion. Les jésuites, ordre beaucoup plus militant que contemplatif, ajoutent aux trois vœux monastiques ordinaires le vœu d'obéissance au pape. Très fortement hiérarchisés, ils se partagent en *novices, coadjuteurs spirituels, profès*, et sont gouvernés par un *général*. L'ordre devint de bonne heure très puissant. En France, il eut pour adversaires le parlement et l'Université ; mais il n'en exerça pas moins sous Louis XIV une influence considérable. Expulsé du Portugal en 1759, il le fut de France en 1762, en 1880 et en 1901. Un moment supprimé par Clément XIV en 1773, l'ordre avait été rétabli par Pie VII en 1814.

Jésuites (*Constitutions des*), livre célèbre, code organique de la compagnie de Jésus, rédigé par le fondateur de cet ordre, Ignace de Loyola (1540).

JÉSUS [*zu*] ou **JÉSUS-CHRIST,** c'est-à-dire *le Sauveur*, le fils de Dieu d'après les Evangiles, et le Messie prédit par les prophètes ; né à Bethléem, en l'an 749 de Rome, bien que le calcul fait au VIe siècle par le moine Denys et sur lequel repose la chronologie de l'ère chrétienne ait placé à tort cette naissance en l'an 754 ; m. sur la croix en 33 de l'ère moderne. Selon les Evangiles, Jésus naquit, dans une crèche, de la Vierge Marie ; il eut pour père adoptif le charpentier Joseph, fut emmené tout enfant en Egypte et, revenu en Judée, passa sa jeunesse à Nazareth. Il commença à trente ans à prêcher sa doctrine en Galilée, puis à Jérusalem, où il souleva l'hostilité des pharisiens. Trahi par un de ses apôtres, Judas, il fut déféré à la justice romaine, représentée par Ponce Pilate ; condamné à mort, il fut crucifié sur le Calvaire. Enseveli par les saintes femmes, il ressuscita trois jours plus tard, et au bout de quarante jours s'éleva au ciel.

Jésus (*Vie de*), par E. Renan. Etude historique faite du point de vue rationaliste, à l'exclusion de tout surnaturel (1863).

Jésus au milieu des docteurs, tableau de Paul Véronèse ; musée de Madrid.

JÉSUS, fils de Sirach, auteur d'un des livres de l'Ancien Testament, l'*Ecclésiastique* (IIe siècle av. notre ère).

JÉTHRO ou **RAGUEL,** beau-père de Moïse.

Jeu de l'amour et du hasard, comédie de Marivaux, en trois actes ; une de ses œuvres les plus délicates et les plus fines dans sa vérité (1730).

Jeu de la Feuillée, poème dramatique d'Adam de La Halle, représenté à Arras en 1262, où l'auteur se moque des ridicules de ses concitoyens.

Jeu de Paume (*serment du*), serment que prêtèrent, le 28 juin 1789, les députés du tiers état de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France, bien que le roi Louis XVI leur eût refusé la salle habituelle de leurs délibérations. C'est le sujet d'un célèbre tableau de David (1792).

Jeu de Robin et Marion, pastorale dramatique d'Adam de La Halle, où la musique profane fait pour la première fois son apparition. Elle est le premier des opéras-comiques français (vers 1283).

Jeu du Prince des Sots par Gringore, trilogie composée d'une farce, d'une sotie et d'une moralité, et représentée en 1511 devant Louis XII dont l'auteur défend la politique.

Jeux Floraux [*ró*], académie toulousaine, qui distribue chaque année des prix de poésie. L'Académie des Jeux Floraux fut fondée par des troubadours en 1323 ; on lui donnait alors le nom de *Collège de la gaie science*. On y distribuait aux meilleures pièces de vers en langue d'oc des prix consistant en différentes fleurs, d'or et d'argent, telles que la violette, l'églantine, l'amarante ; d'où le nom de *Jeux Floraux*. Vers 1500, la tradition veut qu'une dame de Toulouse, Clémence Isaure, célèbre par sa beauté et son esprit, ait donné un nouvel éclat à cette académie, à l'avenir de laquelle elle aurait consacré une partie de sa fortune. La critique a détruit cette légende. En tout cas, les jeux furent réorganisés en 1694 et, à partir de ce moment, le français y fut seul admis. L'Académie des Jeux Floraux, supprimée en 1790, fut rétablie en 1806. C'est la plus ancienne société littéraire d'Europe.

JEUMONT, comm. du Nord, arr. d'Avesnes, sur la Sambre ; 5.480 h. Ch. de f. N., à la frontière de Belgique. Port sur la Sambre.

JHANSI, v. de l'Inde anglaise, Provinces-Unies ; 70.000 h. Centre de commerce.

JÉZABEL, femme d'Achab, roi d'Israël et mère d'Athalie, tuée par ordre de Jéhu et dévorée par des chiens (VIIIe s. av. J.-C.) [*Bible*]. En littérature, on fait allusion à la fin tragique de cette reine impie. C'est elle qui figure si dramatiquement dans le fameux songe d'Athalie, de la tragédie de Racine :

Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée.
. . . . . .
Son ombre vers mon lit a paru se baisser.
Et moi, je lui tendais les bras pour l'embrasser ;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

JEZRAËL, anc. v. de Palestine, tribu d'Issachar.

JIHLAVA, nom tchèque d'*Iglau*. V. ce mot.

JIMÉNÈS ou **XIMÉNÈS,** cardinal et homme d'Etat espagnol, né à Torre-Laguna (1436-1517). Nommé grand inquisiteur, il commença l'affranchissement du trône en opposant les villes aux seigneurs et en donnant aux communes le pouvoir de lever et d'entretenir des troupes. Il fut un grand homme politique, mais répandit trop de sang.

Jiménès.

JITOMIR, v. de Russie, ch.-l. de la Volhynie ; 90.000 h.

JIVAROS ou **GIVAROS,** Indiens de l'Amérique du Sud, qui vivent sur les flancs de la Cordillère.

JOAB, neveu et général de David, tué en 1014 av. J.-C., par ordre de Salomon.

JOACHAZ [*kaz*], roi d'Israël de 848 à 832 av. J.-C., fils de Jéhu.

JOACHAZ, roi de Juda en 609 av. J.-C., détrôné par Néchao.

JOACHIM [*chin*], roi de Juda, frère et successeur du précédent (fin du VIe s. av. J.-C.).

JOACHIM, nom que prit en montant sur le trône, vers 598 av. J.-C., le dernier roi de Juda, Jéchonias. Nabuchodonosor l'emmena à Babylone.

JOACHIM (*saint*), époux de sainte Anne et père de la Vierge Marie.

JOACHIM de Fiore ou **de Flore,** théologien mystique, né à Celico (Calabre), vers 1145, m. en 1202.

JOAD ou **JOÏADAH,** grand prêtre des Juifs. Il éleva secrètement le jeune Joas, soustrait à la fureur d'Athalie, et le fit proclamer roi. C'est le sujet de la tragédie de Racine, *Athalie.*

JOANNE (Adolphe), géographe français, né à Dijon, auteur de *Guides* très répandus et d'un *Dictionnaire* des communes de France (1813-1881).

JOAS [*âss*], roi de Juda après la mort d'Athalie. C'est l'Eliacin de Racine. V. ELIACIN.

JOAS, fils et successeur de Joachaz, roi d'Israël (VIIe s. av. J.-C.).

JOATHAN, fils d'Osias, roi de Juda, de 752 à 737 av. J.-C.

JOB, personnage biblique, patriarche célèbre par sa piété et sa résignation. C'était un des hommes les plus riches et les plus puissants du pays de Hus, en Idumée, et le Seigneur se glorifiait de la vertu de son serviteur Job. Satan obtint du Très-Haut de mettre cette vertu à l'épreuve, et Job se vit bientôt accablé de maux, de souffrances, et privé de toutes ses richesses. Assis sur un fumier, tourmenté par sa femme, raillé par ses amis, il n'en continua pas moins à bénir la main qui le frappait. — Le fumier de Job, sa résignation, les invectives de sa femme, la moquerie de ses amis, donnent lieu à de fréquentes allusions. — On rappelle souvent le *cheval de Job,* allusion à une magnifique description de ce compagnon de l'homme.

JOCASTE, femme de Laïus, roi de Thèbes ; mère d'Œdipe, elle épousa ce dernier sans savoir qu'il fût son fils, et elle en eut Etéocle, Polynice, Antigone et Isméne. Après l'exil d'Œdipe, elle se pendit de désespoir quand elle apprit le secret de son union (*Myth.*).

Jocelyn [*lin*], grand et beau poème, plein de vie et de passion, sur un pauvre curé de village, par A. de Lamartine (1835). De ce poème, Armand Silvestre et Victor Capoul ont tiré un livret d'opéra en quatre actes, musique de Benjamin Godard (1888).

Joconde (*la*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (Louvre). C'est le portrait de la belle Monna Lisa, femme du Florentin Francesco del Giocondo. Léonard de Vinci y travailla, dit-on, quatre années, sans l'avoir fini à son gré. Devant son mystérieux sourire, devant son regard chargé d'une indéchiffrable pensée, on demeure inquiet et comme troublé.

Jocrisse, personnage de nos anciennes farces, qu'on retrouve encore dans les parades de saltimbanques. Jocrisse est le niais par excellence, crédule et naïf à l'excès, le jouet de ses compagnons.

JODELET [*lè*] (Julien BEDEAU, dit), acteur comique français (1590-1660).

JODELLE (Etienne), poète dramatique français, membre de la Pléiade. Il fit représenter devant Henri II, au collège de Boncourt (École polytechnique), la première tragédie régulière de la scène française, *Cléopâtre,* œuvre imitée, trop servilement, des anciens (1532-1573).

JOËL, un des douze petits prophètes, contemporain de Jérémie (VIIIe s. av. J.-C.).

JOEUF, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey ; 8,910 h. Aciéries.

JOFFRE (Joseph-Jacques-Césaire), maréchal de France, né à Rivesaltes (Pyr.-Or.), en 1852. Général en chef des armées françaises de 1914 à 1916, il gagna la 1re bataille de la Marne (sept. 1914).

Mal Joffre.

JOHANNESBURG [*io-ha-nès-bourgh'*], v. pr. de l'Union Sud-africaine, Transvaal, au milieu du célèbre district minier du Witwatersrand ; 137.000 h.

JOHANNISBERG [*io-ha-nis-bèrgh'*], village de la prov. de Hesse-Nassau (Prusse), sur les collines du Rheingau ; 1.360 h. Vin renommé.

JOHANNOT [*no*] (Alfred *et* Tony), peintres et graveurs français ; le premier, né à Offenbach [Hesse] (1800-1837), et le deuxième, né aussi à Offenbach (1803-1852).

JOHN BULL. V. BULL.

JOHNSON [*djon'-son'*] (Samuel), littérateur anglais, auteur de la *Vie des poètes anglais* (1709-1784).

JOHNSON (Andrew), président des Etats-Unis en 1865, après l'assassinat de Lincoln (1808-1875).

JOHNSTOWN, v. des Etats-Unis, Pensylvanie, sur le Conemaugh ; 67.300 h. Ville industrielle.

Joie fait peur (*La*), comédie en un acte, simple et pathétique, par Mme Emile de Girardin (1854).

JOIGNY, ch.-l. d'arr. (Yonne), sur l'Yonne. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 25 kil. N.-O. d'Auxerre ; 5.790 h. (*Joviniens*). Vignobles. — L'arr. a 9 cant., 108 comm., 71.110 h.

JOINVILLE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy, sur la Marne ; 8.690 h. (*Joinvillois*). Ch. de f. E. Château bâti par Claude de Lorraine.

JOINVILLE (*le sire de*), historien français, conseiller de Louis IX, né à Joinville [Haute-Marne] (1224-1317). V. MÉMOIRES

JOINVILLE-LE-PONT [*pon*], comm. du dép. de la Seine, arr. des Sceaux, sur la Marne ; 9.940 h. (*Joinvillais*). Ch. de f. E. Ecole militaire de gymnastique et d'escrime.

JOKAI (Maurice), romancier et publiciste hongrois (1825-1904) ; auteur de romans nationaux.

Jolie fille de Perth (*la*), roman de Walter Scott (1828) ; peinture des mœurs guerrières de l'ancienne Ecosse. De ce roman Saint-Georges et Jules Adenis ont tiré un livret d'opéra-comique en quatre actes et cinq tableaux ; musique de G. Bizet (1867).

Jolie Parfumeuse (*la*), opérette en trois actes, paroles de Crémieux et Ernest Blum, musique d'Offenbach (1873).

JOLY DE FLEURY (Guillaume-François), magistrat français, né à Paris (1675-1756).

JOMINI (Henri), général français, auteur de traités de tactique militaire très estimés, né à Payerne [Suisse] (1779-1869).

JOMMELLI (Nicolas), compositeur, surnommé *le Gluck de l'Italie* (1714-1774).

JONAS [*nâss*], un des douze petits prophètes, qui, d'après la Bible, fut miraculeusement rendu à la vie après avoir séjourné trois jours dans le ventre d'une baleine (IXe s. av. J.-C.).

Jonathan, sobriquet donné au peuple des Etats-Unis. V. SAM (*Oncle*).

JONATHAS [*tass*], fils de Saül et ami de David.

JONCIÈRES (ROSSIGNOL DE, dit *Victorin*), compositeur français, né à Paris (1839-1903).

JONES (Inigo), architecte anglais d'origine espagnole, surnommé *le Palladio anglais* (1572-1651).

JONES (William), indianiste anglais (1746-1794).

JONES (Paul), marin écossais, né à Arbigland. Il se distingua comme amiral de la flotte américaine pendant la guerre de l'Indépendance (1747-1792).

Jongleur de Notre-Dame (*le*), « miracle » en trois actes, poème de Maurice Léna, musique de Massenet.

JONGKIND (Johann Barthold), peintre et graveur hollandais, un des initiateurs de l'impressionisme (1819-1891).

JONKŒPING, v. de la Suède méridionale, à la pointe sud du lac Vetter ; 29.000 h. Allumettes.

JONSON (Benjamin) ou **BEN JOHNSON,** un des meilleurs poètes dramatiques de l'Angleterre, ami de Shakespeare (1572 ou 1573-1637).

JONZAC [*zak*], ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure), sur la Seugne ; 2.900 h. (*Jonzacais*). Ch. de f. Et., à 116 kil. S.-E. de La Rochelle. Vins, eau-de-vie. — L'arrond. a 7 cant., 120 comm., 62 690 h.

JOPPÉ, anc. v. de la Palestine, auj. *Jaffa.*

JORAM [*ram'*], roi de Juda, époux d'Athalie (IXe s. av. J.-C.).

JORAM, fils d'Achab, roi d'Israël (IXe s. av. J.-C.).

JORAT [*ra*], partie de la chaîne des Alpes suisses, entre les lacs de Genève et de Neuchâtel.

JORDAENS [*danss*] (Jacob), peintre flamand, né à Anvers (1593-1678). Ses tableaux brillent par la composition, l'éclat du coloris, et une entente parfaite du clair-obscur.

Jordaens.

JORDAN (Camille), écrivain et homme politique français, né à Lyon en 1771 ; m. à Paris en 1821.

JORNANDÈS [*dèss*] ou mieux **JORDANÈS**, historien goth du VIe siècle. Il a écrit en latin des compilations utiles à consulter pour les traditions gothiques.

JOSABETH [*bèt*], femme du grand prêtre Joad.

JOSAPHAT [*za-fat*], un des plus pieux rois de Juda. Il régna de 904 à 889 av. J.-C.

JOSAPHAT (*vallée de*), entre Jérusalem et le mont des Oliviers ; arrosée par le Cédron. Le mot *Josaphat* veut dire *Jugement de Dieu*. C'est là, suivant l'eschatologie chrétienne, que les morts doivent se trouver rassemblés au jour du Jugement dernier.

JOSEPH [*zéf*], fils de Jacob et de Rachel, personnage biblique, dont l'histoire est racontée dans la *Genèse ;* vendu par ses frères et conduit en Egypte, il devint ministre du pharaon et fit venir les Israélites dans le pays de Gessen.

Joseph, opéra en trois actes de Méhul, paroles d'Alex. Duval, partition pleine de pensées musicales bien exprimées (1807).

JOSEPH (*saint*), époux de la sainte Vierge, père nourricier de Jésus-Christ. Fête le 19 mars.

JOSEPH d'Arimathie, disciple de Jésus-Christ qui, suivant la tradition, détacha de la croix le corps du Christ, avec Nicodème, et le déposa dans le sépulcre.

JOSEPH (François LE CLERC DU TREMBLAY, dit *le Père*), confident et conseiller écouté de Richelieu, surnommé **l'Eminence grise,** né à Paris (1577-1638).

JOSEPH Ier, fils de Léopold Ier, né à Vienne en 1678, empereur d'Allemagne de 1705 à 1711 ; — JOSEPH II, fils de François Ier et de Marie Thérèse, né à Vienne en 1741, empereur d'Allemagne de 1765 à 1790. Favorable aux idées philosophiques du XVIIIe siècle, il tenta dans ses Etats des réformes prématurées, qui échouèrent.

JOSEPH (le roi). V. BONAPARTE.

JOSEPH, roi de Portugal de 1750 à 1777, laissa la réalité du pouvoir au marquis de Pombal.

Joseph Prudhomme. V. PRUDHOMME.

JOSÈPHE (Flavius), historien juif, auteur des *Antiquités judaïques* (37-95).

JOSÉPHINE (Marie-Josèphe) **TASCHER DE LA PAGERIE,** née à la Martinique en 1763. Elle épousa, en 1779, le vicomte de Beauharnais, mort sur l'échafaud en 1794, puis le général Bonaparte en 1796. Elle devint impératrice en 1804, mais Napoléon Ier divorça en 1809. Joséphine mourut cinq ans plus tard à la Malmaison.

Joséphine de Beauharnais.

JOSEPPIN (Giuseppe CESARI, dit le), peintre italien (1560-1640).

JOSIAS [*zi-âss*], roi de Juda de 641 à 610 av. J.-C., vaincu par Néchao.

Josse (*Monsieur*), personnage d'une comédie de Molière, dont les écrivains rappellent fréquemment le nom dans cette phrase restée célèbre : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse,* pour rappeler à un homme qu'il a un intérêt direct au succès des choses dont il fait une pompeuse apologie.

JOSSELIN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel, sur l'Oust ; 2.135 h. (*Josselinais*). C'est non loin de Josselin qu'eut lieu le fameux *combat des Trente.* Beau château.

JOSUÉ, chef des Hébreux après Moïse et conquérant de la terre de Chanaan. C'est lui qui, d'après la Bible, combattit contre Adonisédech, roi de Jérusalem, et ordonna au soleil de s'arrêter, pour lui permettre d'achever sa victoire.

Gal B. Joubert.

JOUAN ou **JUAN** (*golfe*), sur la côte S.-O. du dép. des Alpes-Maritimes, à l'E. d'Antibes. Napoléon Ier y débarqua au retour de l'île d'Elbe.

JOUBERT [*bèr*] (Joseph), moraliste français, né à Montignac. On lui doit des *Pensées* d'une grande finesse d'observation (1754-1824).

JOUBERT (Barthélemy), général français, né à Pont-de Vaux, tué à la bataille de Novi (1769-1799).

JOUBERT (Pietrus Jacobus), général transvaalien, né à Cango (Natal) ; se distingua en 1881 et en 1899 contre les Anglais (1831-1900).

Joueur (*le*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures de Regnard (1696).

Joueur de violon (*le*), chef-d'œuvre de Raphaël ; palais Sciarra, à Rome.

Joueurs de boules (*les*), tableau de Meissonier (1855).

Jeueuse d'osselets (*la*), statue antique au Louvre ; — statue antique, au musée de Berlin.

JOUFFROY D'ABBANS [*froi-da-banss*] (Claude-François, *marquis de*), né à Roche-sur-Rognon (Haute-Marne), inventeur de la navigation à vapeur (1751-1832).

JOUFFROY (Théodore), philosophe spiritualiste français, né aux Pontets [Doubs] (1796-1842).

JOUKOVSKY (Vasili), poète russe, né près de Mitschensko. Il suggéra au tsar Alexandre II, dont il fut le précepteur, la libération des serfs (1783-1852).

JOULE (James Prescott), physicien anglais (1818-1889). On lui doit d'importants travaux sur la chaleur.

Jour et la Nuit (*le*), opérette en trois actes, paroles de Leterrier et Vanloo, musique de Ch. Lecocq (1881) ; livret amusant, partition charmante.

JOURDAIN [*din*], fleuve de la Palestine. Il sort de l'Anti-Liban, traverse le lac de Tibériade, et se jette dans la mer Morte ; 215 kil. Le Jourdain joue un grand rôle dans l'histoire du christianisme ; c'est dans ses eaux que Jésus-Christ fut baptisé par saint Jean-Baptiste.

JOURDAIN (Charles BRÉCHILLET), philosophe français, né à Paris (1817-1886).

Jourdain (*Monsieur*), principal personnage du *Bourgeois gentilhomme,* comédie de Molière. C'est la mise en relief des travers d'un marchand enrichi, qui voudrait faire oublier son ancien état et qui, pour acquérir les manières d'un véritable gentilhomme, prend des leçons de toute sorte, se fait duper par tout le monde, et se prête bénévolement aux mystifications les plus ridicules. M. Jourdain est très étonné d'apprendre par son professeur de philosophie que, depuis quarante ans qu'il parle, *il fait de la prose sans le savoir.* Ce type si plaisant donne lieu à de fréquentes allusions.

Mal Jourdan.

JOURDAN (Mathieu JOUVE), dit *Jourdan Coupe Tête,* un des plus féroces terroristes de la Provence, né à Saint-Just, m. sur l'échafaud à Paris (1749-1794).

JOURDAN (Jean-Baptiste), maréchal de France, né à Limoges, vainqueur à Fleurus (1794), gouverneur de l'Hôtel des Invalides sous Louis-Philippe (1762-1833).

Journal de Pierre de L'Estoile, recueil impartial de renseignements originaux sur les règnes de Henri III et de Henri IV (1574-1611).

Journal de Dangeau, mémoires volumineux et pleins d'intérêt sur la cour de Louis XIV.

Journal officiel, publication officielle, qui a succédé, en 1868, au *Moniteur universel*. Le *Journal officiel* publie, chaque jour, les lois, décrets, actes, documents administratifs, émanant du gouvernement, des renseignements économiques, etc., ainsi que le compte rendu *in extenso* des débats des deux Chambres.

Journal des savants, recueil littéraire, fondé à Paris en 1665 par M. de Sallo, conseiller au Parlement, la première publication de ce genre que l'Europe ait possédée. Rédigé par les membres de l'Institut et imprimé à l'Imprimerie nationale, ce journal publie un grand nombre de travaux d'érudition et de comptes rendus critiques de premier ordre.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier, mémoires pleins de renseignements utiles et intéressants.

JOUVENCE [*van-se*], nymphe que Jupiter métamorphosa en une fontaine, aux eaux de laquelle il donna la vertu de rajeunir ceux qui viendraient s'y baigner (*Myth.*).

JOUVENET [*nè*] (Jean), peintre d'histoire français, né à Rouen (1644-1717).

JOUX [*jou*], fort du Doubs, près de Pontarlier, à 1.050 m. d'altitude, commandant les routes et les voies ferrées vers Neuchâtel et Lausanne.

JOUY (Victor-Joseph ETIENNE, *dit de*), littérateur français, né à Jouy-en-Josas (1764-1846).

JOUY-EN-JOSAS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; sur la Bièvre ; 1.540 h. Pépinières. Oberkampf y avait installé des ateliers d'impression sur toile (*toiles de Jouy*).

JOVE (Paul), historien latin moderne, né à Côme ; auteur de célèbres *Histoires*, écrites avec sincérité et talent (1483-1552).

JOVELLANOS ou **JOVE LLANOS** (Gaspard Melchior de), publiciste et homme d'état espagnol, né à Gijon (1744-1815).

JOVIEN [*vi-in*], empereur romain de 363 à 364.

JOVIN, noble Gaulois proclamé empereur en 411 et tué en 412.

JOYEUSE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière, non loin de la Baume, aff. de l'Ardèche ; 1.540 h. (*Joyeusains*). Soieries.

JOYEUSE [*joi-ieu-ze*] (Anne, *duc de*), favori de Henri III, amiral de France, tué à la bataille de Coutras (1561-1587) ; — JOYEUSE (François *de*), cardinal français, frère du précédent (1562-1615) ; — JOYEUSE (Henri *de*), frère des précédents (1567-1608) capucin, chef ligueur, maréchal de France, puis de nouveau capucin.

Joyeuses Commères de Windsor (*les*), comédie en cinq actes, de Shakespeare, dont Falstaff est le ridicule héros. Pièce un peu grossière, mais très gaie et à peu près unique en son genre dans l'œuvre de Shakespeare (1602).

JUAN D'AUTRICHE (*don*), fils naturel de Charles-Quint, gouverneur des Pays-Bas. Il gagna sur les Turcs la bataille de Lépante (1547-1578).

Juan d'Autriche (don), comédie en cinq actes et en prose, de Casimir Delavigne (1835).

JUAN D'AUTRICHE (*don*), fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne et ministre de Charles II (1629-1679).

Juan (*don*), v. DON JUAN.

JUAN-FERNANDEZ [*dèz*] (*île de*), île du Pacifique, à l'O. du Chili ; 300 h. Théâtre des aventures du matelot anglais A. Selkirk, qui y séjourna de 1704 à 1709, et qui a servi de type au *Robinson Crusoé*.

JUAREZ [*rèz*] (Benito), président de la République mexicaine lutta contre Maximilien et l'expédition française (1806-1872).

JUBA Ier, roi de Numidie, du parti de Pompée ; m. en 42 av. J.-C. ; — Son fils, JUBA II, roi de Mauritanie ; m. en 18. Il écrivit en grec des ouvrages d'histoire.

JUDA, un des douze fils de Jacob.

JUDA (*royaume de*), formé des tribus de Juda et de Benjamin à la mort de Salomon, et détruit par Nabuchodonosor.

JUDAS [*da*] **Iscariote,** celui des douze apôtres qui trahit Jésus-Christ à prix d'argent, et dont le nom est passé dans la langue pour désigner un traître. V. ISCARIOTE.

JUDAS MACCHABÉE, v. MACCHABÉE.

JUDE (*saint*), l'un des douze apôtres, frère de Jacques le Mineur. Fête le 28 octobre.

JUDÉE, partie de la Palestine entre la mer Morte et la Méditerranée, ou plus généralement la Palestine tout entière. (Hab. *Juifs.*)

JUDIC (Anna), actrice française d'opérette, née à Semur (1850-1911).

JUDICAËL Ier, roi des Bretons ; m. en 658.

JUDITH, héroïne juive qui, pour sauver la ville de Béthulie, coupa la tête à Holopherne (*Bible*).

Judith et Holopherne, chef-d'œuvre de Bronzino, palais Pitti (Florence) ; — tableau d'H. Vernet, au Louvre ; — groupe de Donatello, à Florence.

JUDITH de Bavière, deuxième femme de Louis le Débonnaire et mère de Charles le Chauve (808-843).

Jugement de Dieu. On appelait autrefois *jugements de Dieu* ou *ordalies* les épreuves auxquelles on avait recours pour s'assurer de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé, lorsque les preuves matérielles manquaient. Ces épreuves consistaient à plonger le bras dans un vase d'eau bouillante, ou à prendre avec la main une barre de fer rouge impunément, ou bien encore à tenir les bras élevés en croix ; ceux qui restaient le plus longtemps dans cette position avaient gain de cause. Saint Louis, en n'admettant plus que les preuves par témoins, abolit ces épreuves barbares, ainsi que les combats judiciaires, dans lesquels, de deux adversaires, le vainqueur était proclamé innocent ; et, dès lors, disparurent ces sortes de jugements, où la raison et l'équité étaient obligées de céder au caprice du hasard, ou à la fraude.

Jugement dernier (*le*), fresque de Michel-Ange (Vatican) ; — tableau de Rogier Van der Weyden, hôpital de Beaune (Côte-d'Or) ; — triptyque de Memling (Dantzig) ; — tableau de Lucas de Leyde (Leyde), de Rubens (Munich), etc.

Jugement de Pâris (*le*), tableau de Rubens, à la National Gallery ; — du même, galerie de Dresde ; — de Van der Werf, même galerie.

Jugement de Salomon (*le*), tableau de Gaspard de Crayer, musée de Gand ; — de Poussin, au Louvre.

Juges, chefs suprêmes des Hébreux depuis Moïse jusqu'à l'institution de la royauté par Samuel au profit de Saül.

Juges (*Livre des*), un des livres canoniques de la Bible, contenant l'histoire des chefs ainsi nommés.

JUGON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur l'Arguenon ; 455 h. (*Jugonais*).

JUGURTHA, roi de Numidie, neveu de Micipsa. Il lutta contre les Romains, et fut vaincu par Marius dont il orna le triomphe (vers 154-105 av. J.-C.).

Jugurtha (*Histoire de la guerre de*), par Salluste ; remarquable par la vigueur du style, la verve du récit et la vérité des portraits.

Juif errant. Le Juif errant est un symbole du peuple juif condamné, depuis tant de siècles, à errer loin de son pays. On raconte que Jésus, portant sa croix et pliant sous le faix, voulut se reposer devant la porte du Juif Ahasvérus qui le chassa brutalement, et que, pour le punir, le Seigneur lui dit : « Tu seras errant sur la terre jusqu'à ce que je vienne. » Aussitôt, le Juif se mit à marcher ; depuis, poussé par une force irrésistible, il erre continuellement, sans pouvoir trouver un lieu de repos.

Juif errant (*le*), roman d'Eugène Sue (1845), écrit en un style où ne manquent pas les incohérences, mais intéressant par les caractères des personnages. C'est de cet ouvrage et des *Mystères de Paris*, du même auteur, que date l'avènement du roman-feuilleton.

Juif polonais (*le*), drame en trois actes et cinq tableaux, d'Erckmann-Chatrian (1869). Cain et Gheusi en ont tiré le livret d'un conte lyrique en trois actes et six tableaux, musique d'Erlanger (1900).

JUIFS, nom donné dès l'époque gréco-romaine aux descendants d'Abraham, qui s'appelaient eux-mêmes *peuple de Dieu*, *Hébreux* et *Israélites*. V. PALESTINE.

JUILLAC [*ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 1.170 h. Bestiaux.

Juillet 1789 (*journée du 14*), première insurrection des Parisiens pendant la Révolution, qui eut pour résultat la prise de la Bastille.

Juillet 1830 (*révolution* ou *journées de*), insurrection des Parisiens contre Charles X. Elle fut provoquée par les *ordonnances* impolitiques que le

ministre de Polignac avait sollicitées, et aboutit après deux jours de lutte dans Paris à l'exil de la branche aînée des Bourbons et à l'avènement de Louis-Philippe. Le gouvernement de ce roi est souvent appelé la *monarchie de Juillet*.

Juillet (*colonne de*), sur la place de la Bastille, à Paris. Colonne en bronze, de 50 mètres de hauteur, élevée en commémoration de la révolution de Juillet 1830. Une statue en bronze doré, représentant le génie de la *Liberté*, la surmonte.

JUILLY [*ll* mll.], comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux ; 1.010 h. Collège célèbre, fondé par les oratoriens.

Juin 1848 (*journées de*), insurrection qui ensanglanta Paris pendant quatre jours, à la suite du licenciement de 120.000 ouvriers des Ateliers nationaux. Elle fut réprimée par le général Cavaignac.

Juive (*la*), opéra en cinq actes d'Halévy, paroles de Scribe ; livret très dramatique. La musique, émouvante et très scénique, en fait un des chefs-d'œuvre de notre scène lyrique (1835).

Jules II.

JULES Ier (*saint*), pape de 337 à 352. Fête le 12 avril ; — JULES II (*Julien de La Rovère*), pape de 1503 à 1513. Il fut un grand politique et prit part aux guerres d'Italie ; — JULES III, pape de 1550 à 1555.

Jules II (*portrait du pape*), tableau de Raphaël, musée des Offices (Florence) ; tête intelligente, énergique, mais dont le regard a une fixité sinistre ; — de Giovanni Massone (Louvre).

JULES ROMAIN, v. ROMAIN.

JULIA (*gens*), illustre famille de Rome, à laquelle appartenait Jules César, et qui prétendait descendre d'Iule ou Ascagne, fils d'Énée.

JULIA DOMNA, impératrice romaine, née à Emèse vers 158 ; femme de Septime Sévère ; mère de Caracalla. Elle protégea les lettres.

JULIA MAMMÆA, mère de Septime Sévère, favorable aux chrétiens ; massacrée avec son fils en 125.

JULIE, fille de Jules César et femme de Pompée ; m. en 54 av. J.-C.

JULIE, fille d'Auguste, célèbre par sa beauté et le dérèglement de ses mœurs ; elle épousa successivement Marcellus, Agrippa et Tibère. (39 av. J.-C. — 14 ap. J.-C.).

JULIE, fille de la précédente et d'Agrippa, née en 18 av. J.-C., m. en 28 ap. J.-C. Elle eut d'aussi mauvaises mœurs et fut la cause de l'exil d'Ovide.

JULIE (*sainte*), martyre en 439. Fête le 22 mai.

Julie ou **la Nouvelle Héloïse,** célèbre roman épistolaire de J.-J. Rousseau (1761), plein d'une sentimentalité romanesque et passionnée et d'un amour très vif de la nature.

JULIEN (saint), né à Vienne en Dauphiné, martyrisé à Brioude, l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre à Paris, lui est consacrée. Fête le 28 août.

JULIEN (saint), archevêque de Tolède et écrivain ecclésiastique (620-690). Fête le 8 mars.

JULIEN [*li-in*] **l'Apostat,** empereur romain de 361 à 363. Neveu de Constantin, il avait été élevé dans la religion chrétienne qu'il renia, d'où son surnom, et fit de vains efforts pour rétablir le paganisme. Blessé mortellement dans une guerre contre Sapor, roi de Perse, il mourut paisiblement suivant les uns ; suivant d'autres, il recueillit dans sa main le sang qui jaillissait de sa blessure, et le lança contre le ciel en s'écriant : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Il a laissé des *Lettres*, des traités philosophiques, etc. Sa statue en marbre se voit aux Thermes voisins du musée de Cluny.

JULIEN l'Hospitalier (*saint*), saint vénéré surtout en Espagne et en Sicile, et sur lequel on ne possède aucun renseignement. Fête le 29 janvier.

Julien (*l'Hospitalité de saint*), chef-d'œuvre du Bronzino, au palais Pitti (Florence) : composition, dessin, lumière, coloris, tout est parfait dans ce tableau.

JULIEN (*comte*), gouverneur de l'Andalousie. Suivant d'anciennes légendes, poussé par un sentiment de vengeance, il ouvrit, en 711, aux Maures, l'entrée de l'Espagne.

JULIEN (Pierre), statuaire français, auteur de la *Baigneuse*, né à Saint-Paulien [Haute-Loire] (1731-1804).

JULIEN (Stanislas), sinologue français, né à Orléans (1799-1873).

JULIENNES (*Alpes*). V. ALPES.

JULIERS [*li-é*], v. de Prusse, Province Rhénane ; autrefois capit. d'un duché de même nom ; 5.000 h.

Juliette, personnage de *Roméo et Juliette*, tragédie de Shakespeare. V. ROMÉO.

JULLIAN (Camille), historien français, né à Marseille en 1859 ; auteur d'importants travaux sur l'histoire des Gaules. Membre de l'Académie française.

JUMEAUX [*mô*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, sur l'Allier ; 910 h.

JUMET [*mè*), v. de Belgique (Hainaut) ; 28.000 h. Houille ; métallurgie, verrerie.

JUMIÈGES, comm. de la Seine-Inférieure (arr. de Rouen), sur la Seine ; 870 h. Ruines d'une abbaye de bénédictins, de date mérovingienne. D'après la tradition, saint Philibert aurait reçu parmi ses religieux deux fils de Clovis II, mutilés à la suite d'une rébellion : « les énervés de Jumièges ».

JUMILHAC-LE-GRAND [*l* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron, sur l'Isle naissante ; 2.820 h.

JUMILLA, v. d'Espagne, prov. de Murcie, sur le Jua ; 20.000 h.

JUNGFRAU [*ioun'gh'-fra-ou*] (*la*), c'est-à-dire *la Vierge*, sommet des Alpes Bernoises ; 4.181 m.

Jungle (*Premier et Deuxième Livre de la*), tableaux de la vie animale dans les forêts de l'Inde, par R. Kipling (1894).

JUNIA (*gens*), illustre famille de Rome, d'où sortit Junius Brutus.

JUNIN, v. de la république Argentine, prov. de Mendoza ; 12.000 h.

JUNIUS (*Lettres de*). V. LETTRES.

JUNIVILLE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel, sur la Retourne ; 700 h.

Junon.

JUNON, épouse de Jupiter, fille de Saturne, déesse du mariage. Les poètes la représentent comme hautaine, jalouse, et vindicative.

Junon, statue antique (villa Borghèse).

JUNOT [*no*] (Andoche), duc d'Abrantès, général français, né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or). Aide de camp de Napoléon Ier pendant la première campagne d'Italie, il fit partie de l'expédition d'Egypte, et prit Lisbonne en 1807. Il se suicida dans un accès de folie (1771-1813). V. ABRANTÈS.

Jupiter.

JUNTE (*les*), **JUNTA** ou **GIUNTA,** illustre famille d'imprimeurs vénitiens, au XVIe siècle. Une autre branche s'établit à Florence, une troisième à Lyon.

JUPITER [*tèr*] ou **ZEUS** [*zeuss*], le père et le maître des dieux, chez les Grecs et chez les Romains. Il vainquit les Titans, renversa son père Saturne, donna à Neptune la mer, à Pluton l'enfer, et garda pour lui le ciel et la terre. Les divers attributs qu'on lui reconnaissait lui valurent des surnoms nombreux : *Jupiter Tonnant, Jupiter Férétrien*, etc. — Dans le style familier, on dit : *Jupin*.

Jupiter Olympien, statue antique, de Phidias, à Olympie, regardée comme le chef-d'œuvre de la sculpture chez les anciens. L'une des sept merveilles du monde.

Jupiter et Antiope, tableau du Titien, musée de Munich ; — même tableau au Louvre (v. *Vénus del Pardo*) ; — de Raphaël (Rome) ; — de Poussin, à la National Gallery.

JUPITER, la plus grosse des planètes de notre système solaire et qui est entourée de cinq satellites.

JURA, chaîne de montagnes entre la France et la Suisse, longueur 300 kil. La partie comprise entre le *col de Saint-Cergues* et la *dent de Vaulion* s'appelle *Noirmont*. Les cimes les plus élevées sont : le *Reculet* (1.723 m.), le *Grand Crédo* ou *Crêt d'eau* (1.690 m.), le mont *Tendre* (1.680 m.).

JURA (*dép. du*), département formé par la Franche-Comté ; préf. *Lons-le-Saunier ;* sous-préf. *Dôle, Poligny, Saint-Claude.* 4 arr., 32 cant., 585 comm.,

229.060 h. (*Jurassiens*). 7e région militaire ; cour d'appel de Besançon, évêché à Saint-Claude. Ce dép. doit son nom à la chaîne du *Jura*.

JURANÇON, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Pau, sur le gave de Pau ; 3.000 h. Vins renommés.

Jurande, nom donné, sous l'ancien régime, à la fonction de ceux que les corps de métiers choisissaient pour veiller à leurs intérêts. V. CORPORATIONS.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE, marin et écrivain français, né à Brest ; auteur de travaux remarquables sur l'histoire de la marine (1812-1892).

Bern. de Jussieu.

JURIEU (Pierre), théologien protestant français, célèbre par ses polémiques avec Bossuet, né à Mer (1637-1713).

Jurisprudence (*la*) ou **la Justice**, fresque de Raphaël : aux *Chambres* du Vatican.

JURJURA. V. DJURDJURA.

JUSSEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Amance ; 2.520 h. Ch. de f. E.

JUSSIEU (Antoine *de*), botaniste français, né à Lyon (1686-1758) ; — BERNARD, frère du précédent, célèbre botaniste français, né à Lyon (1699-1777) ; — JOSEPH, frère du précédent, botaniste, né à Lyon (1704-1779) ; — ANTOINE-LAURENT, neveu des précédents et, comme eux, célèbre botaniste, né à Lyon (1748-1836) ; — ADRIEN, fils du précédent, botaniste non moins illustre que ses devanciers, né à Paris (1797-1853).

JUST (*saint*), martyrisé en Espagne vers le IVe siècle. Fête le 6 août.

Just (*Martyre de saint*), tableau de Rubens ; musée de Bordeaux.

JUST ou **JUSTE** (les BETTI, dits) famille de sculpteurs originaires des environs de Florence et venue en Touraine à la suite des guerre d'Italie. Le plus célèbre est JEAN **Juste,** qui sculpta le mausolée de Louis XII à Saint-Denis.

Justice (*la*), poème philosophique de Sully Prudhomme (1878).

Justice de Trajan (*la*), tableau de Delacroix ; musée de Rouen. Peinture du dessin le plus énergique, de l'exécution la plus fougueuse, du coloris le plus hardi.

Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime (*la*), chef-d'œuvre de Prud'hon (Louvre), magnifique allégorie, d'une poésie lugubre et saisissante.

JUSTIN (*saint*), auteur d'une *Apologie de la religion chrétienne ;* martyr vers 165. Fête le 13 avril.

JUSTIN, historien latin du IIe siècle, qui a abrégé l'*Histoire universelle* de Trogue-Pompée.

JUSTIN Ier, empereur d'Orient de 518 à 527, d'origine illyrienne ; oncle de Justinien ; — JUSTIN II, empereur d'Orient de 565 à 578 ; neveu et successeur de Justinien.

JUSTINE (*sainte*), née à Antioche, martyrisée à Nicomédie vers 304. Fête le 7 octobre.

JUSTINE (*sainte*), de Padoue ; elle subit le martyre sous Dioclétien. Fête le 26 septembre.

JUSTINE, impératrice romaine, épouse de Valentinien Ier ; m. en 388.

JUSTINIEN Ier [*ni-in*], empereur d'Orient de 527 à 565. Il eut pour généraux Bélisaire et Narsès, et combattit les Vandales et les Perses, conquit l'Afrique et l'Italie. Il fit compiler le *Digeste*, les *Institutes*, les *Novelles* et les *Codes* et construire d'admirables monuments comme Sainte Sophie du Constantinople. Il épousa une ancienne comédienne, Théodora ; — JUSTINIEN II, empereur d'Orient en 685, détrôné par Léonce en 695, rétabli en 705, assassiné en 711.

JUTES, peuple de la famille gothique qui a donné son nom au Jutland.

JUTLAND, presqu'île du Danemark, au N. du Slesvig ; 1.334.000 h. (*Jutlandais*). V. pr. *Viborg*. Au large des côtes du Jutland, a été livrée pendant la Grande Guerre, le 31 mai 1916, la bataille navale anglo-allemande du Jutland.

JUTURNE, nymphe romaine, protectrice des eaux. Une source lui était dédiée sur le Forum.

JUVÉNAL, poète satirique latin, né à Aquinum. Ses *Satires* sont pleines d'énergie et d'indignation contre les vices de Rome, qu'il se complaît à raconter, à flétrir, non sans quelque déclamation ; né vers 42, m. vers 125.

JUVÉNAL DES URSINS (Jean), magistrat français, prévôt des marchands en 1388. En 1408, il fit donner la régence du royaume à Isabeau de Bavière (1360-1431) ; — Son fils, JEAN II, magistrat, prélat et historien français, né à Paris, auteur d'une *Chronique de Charles VI*, revisa le procès de Jeanne d'Arc (1388-1473) ; — GUILLAUME, frère de Jean II, fut chancelier de France sous Louis XI (1400-1472).

Juvenilia (*Choses de jeunesse*), titre donné souvent à des pièces écrites dans le jeune âge de l'auteur. Les plus connues sont les *Juvenilia* de Th. de Bèze (1548).

JUVIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain, entre la Sée et la Sélune ; 610 h. (*Juvignasiens*).

JUVIGNY-SOUS-ANDAINE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront, sur l'Andainette ; 970 h. (*Juvignasiens*). Ch. de f. Et.

JUVISY-SUR-ORGE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil ; 6.140 h. Ch. de f. Orl. et P.-L.-M.

JUXON (William) évêque de Londres, né à Chiches (1582-1663), à qui Charles II adressa ses dernières recommandations et son fameux *Remember* (Souvenez-vous).

JUZENNECOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 210 h. (*Juzennecourtois*).

K

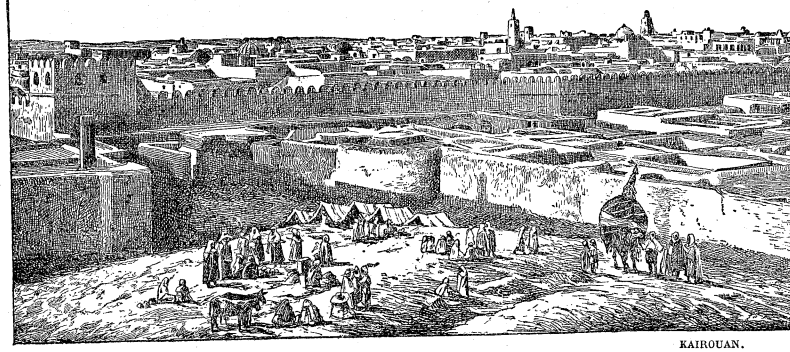

KAIROUAN.

Kaaba. V. CAABA.

KAARTA, pays de l'Afrique-Occidentale française, sur la r. dr. du Sénégal ; 300.000 h. environ. Ch.-l. *Nioro.*

KABLÉ (Jacques), homme politique alsacien, né à Brumath (1830-1887).

KABOUL ou **CABOUL,** capit. de l'Afghanistan, sur la *rivière de Kaboul*, affl. de l'Indus ; 150.000 h. Forte citadelle.

KABYLIE, partie de l'Algérie à l'E. d'Alger, dans les dép. d'Alger et de Constantine. Elle se divise en *Grande Kabylie* et *Petite Kabylie.* Le Djurdjura est dans la Grande Kabylie. Les principaux cours d'eau sont l'Isser, le Sahel et le Sebaou. Les *Kabyles,* sédentaires et agriculteurs, sont de race berbère.

Kabyles.

KÂCHAN, v. de Perse (Irak-Adjémi), au centre du plateau de l'Iran ; 45.000 h. Tapis.

KACHGAR, v. du Turkestan chinois, sur le *Kachgar-Daria ;* 60.000 h. Commerce important.

KADJARS, dynastie turcomane qui occupe le trône de Perse depuis 1786.

KAFFA. V. CAFFA.

KAFFA, prov. d'Éthiopie, au S. du Choa. C'est la patrie probable du café.

KÂFIRISTAN, pays situé dans la vallée de l'Hindou-Kouch, au N. de l'Afghanistan ; 200.000 h.

KAGOSIMA, v. et port du Japon, dans l'île de Kiou-Siou ; 102.000 h.

KAÏ-FOUNG, v. de la Chine centrale, ch.-l. du Ho-Nan ; 200.000 h.

KAÏNARDJI. V. KOUTCHOUK.

KAIROUAN, v. de Tunisie ; 21.500 h. (*Kairouannais*). Occupée par les Français en 1881.

KAISARIEH, v. de la Turquie (Anatolie), vilayet d'Angora, sur le Kara-Sou ; 54.000 h. C'est l'ancienne Césarée (*Cæsarea*).

KAISERSBERG, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé, sur la Weiss ; 2.485 h. Vignobles ; filatures. Vieille ville pittoresque.

KAISERSLAUTERN, v. d'Allemagne, Bavière, près de la Lauter ; 55.700 h. Combat entre les Français et les Prussiens en 1793 et 1794.

KALAHARI (*désert de*), entre le lac Ngami et le fleuve Orange (Afrique méridionale).

KALAMATA, v. et port de Grèce (Messénie), sur le Nedon ; 20.600 h.

KALCKREUTH (Frédéric-Adolphe de) feld-maréchal prussien, né à Sotterhausen (1727-1818). Il se distingua pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Kalevala (*le*) épopée finnoise composée par Lœnnrot de fragments recueillis de 1834 à 1847 chez les paysans finlandais.

KALGAN, v. de Chine (Pétchili), sur le tracé de la Grande Muraille ; 60.000 h. environ.

KALGOORLIE, v. d'Australie (Westralie), dans le Désert intérieur ; 31.000 h. Mines d'or.

KALGOUIEV, île russe de l'océan Glacial arctique, au N. de la Russie. Chasse des oiseaux de mer et des animaux à fourrure.

KALIDASA ou **CALIDASA,** poète sanscrit du Ier siècle av. J.-C., auteur de deux beaux drames : *Sakountala* et *Ourvaçi.*

KALISZ, v. de la République de Pologne, sur la Prosna, près de la frontière de Prusse ; 43.000 h. En 1813, l'empereur de Russie et le roi de Prusse y conclurent un traité d'alliance contre Napoléon Ier.

KALKBRENNER, nom de deux musiciens allemands : CHRÉTIEN (1755-1806) et FRÉDÉRIC-GUILLAUME (1784-1849).

KALMOUKS, peuple bouddhiste de la Mongolie, dont la plus grande partie est tributaire de la Russie.

KALNOKY (Gustave *de*), homme d'État autrichien, né à Lettowitz (1832-1898).

Kalmouks.

KALOUGA, v. de la plaine russe, République des soviets, ch.-l. de gouv., sur l'Oka ; 56.900 h. — Le gouvernement a 1.387.000 h.

KÂMA ou **KÂMA DEVA.** Dans la mythologie hindoue, dieu de l'amour et du désir.

KAMA (*la*), riv. de la Russie orientale, née dans les monts Ouvalli, affl. du Volga (riv. g.) ; 1.280 kil.

KAMENETZ-PODOLSK, v. de l'Ukraine (Podolie) ; 39.700 h.

KAMPEN [*pèn*], v. forte des Pays-Bas, prov. d'Overyssel, sur l'Yssel ; 20.000 h.

KAMTCHATKA, péninsule montagneuse de la Sibérie orientale, entre les mers de Behring et d'Okhotsk ; 631.000 h. (*Kamtchadales*) pour le gouvernement de ce nom.

KANA. V. CANA.

KANARIS [*riss*] (Constantin), intrépide marin grec, qui s'immortalisa dans la guerre de l'Indépendance hellénique (1790-1877).

KANAZAVA ou **ISIKAVA,** v. du Japon (Nippon), sur l'Asano-Gava ; 129.000 h.

KANDAHAR, ville de l'Afghanistan central, près de l'Arghandab ; 40.000 h.

KÂNEM [*nèm*], pays du Soudan (Afrique-Équatoriale française) ; 100.000 h. Cap. *Mao.*

KANKAN, ville de l'Afrique-Occidentale française (Guinée française) ; 8.150 h.

KANNSTADT ou **CANNSTADT,** anc. v. d'Allemagne (Wurtemberg) ; fait partie de *Stuttgart* depuis 1905. Filatures, vignobles ; eaux minérales. Victoire des Français sur les Autrichiens en 1796.

KANÔ, v. du Soudan (Nigéria du Nord), capitale du royaume de Sokoto ; 35.000 h. Grand commerce ; cotonnades.

KANSAS [*zass*] (*le*), riv. des Etats-Unis, affl. du Missouri (r. dr.) ; environ 1.000 kil.

KANSAS, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1.769.000 h. Capit. *Topeka.*

KANSAS-CITY, v. du Missouri (Etats-Unis) ; sur le Missouri ; 324.000 h. — V. du Kansas, 101.000 h.

KAN-SOU, prov. de Chine, près du Turkestan russe ; 3.807.000 h. Ch.-l. *Lan-Tchéou.*

Kant.

KANT [*kant*] (Emmanuel), célèbre philosophe allemand, né à Kœnigsberg, auteur de la *Critique de la raison pure,* de la *Critique de la raison pratique* et de la *Critique du jugement,* œuvres philosophiques capitales. Il entreprit de réformer l'ensemble de nos connaissances. Partant du doute, il reconstitue la certitude au moyen de la raison pratique, de la loi morale, et conclut à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme (1724-1804).

KAPILAVASTON, capitale du royaume des Çakyas et ville natale du Bouddha Çakya-Mouni. Les ruines en furent retrouvées en 1895.

KAPOSVAR, v. de Hongrie, comitat de Somogy, sur le Kapos ; 29.500 h.

KAPOURTALA, principauté de l'Inde anglaise (Pendjab) ; 268.000 h. Cap. *Kapourtala.*

KARA (*mer de*), formée par l'océan Glacial arctique, entre la Nouvelle-Zemble et le continent. Elle tire son nom de son principal tributaire, la petite rivière *Kara.*

KARA-BOGHAZ, golfe, peu profond et en voie de desséchement, sur la côte E. de la mer Caspienne.

KARAGEORGEVITCH [*jor*] (Alexandre), prince de Serbie de 1842 à 1858, fils de Karageorges (1806-1885). V. CZERNY.

KARAGEORGEVITCH (Pierre). V. PIERRE Ier, roi de Serbie.

KARAKOROUM ou **KARAKORAM,** chaîne de montagnes du centre de l'Asie, à l'O. du plateau du Tibet.

KARAMANIE, pays de l'Asie Mineure méridionale. Au XIVe siècle elle forma une principauté turque avec *Laranda* (auj. *Karaman,* 5.000 h.) pour capitale.

KARAMZIN (Nicolas), historien russe, auteur d'une remarquable *Histoire de Russie.*

KARANGOLAK, un des sommets principaux de l'Asie centrale, près du Pamir ; 7.300 m.

KARA-SOU (*Rivière Noire*), nom que portent de nombreuses rivières de la Turquie, de l'Asie Mineure et de l'Asie centrale,

KARATCHÎ ou **KURRACHEE,** v. maritime de l'Inde (présid. de Bombay), sur une baie de la mer d'Oman ; 151.900 h. Commerce important de coton et céréales.

KARCZAG, v. de Hongrie, comitat de Szolnok ; 22.300 h.

KARDEC (Hippolyte RIVAIL, dit *Allan*), écrivain spirite français, né à Lyon (1003-1069). Auteur du *Livre des Esprits* et du *Livre des Médiums.*

KARIKAL, v. de l'Hindoustan, sur la côte de Coromandel ; à la France ; 52.580 h. (*Karikalais*).

KARLSKRONA. V. CARLSCRONA.

KARLSBAD ou **KARLEG-VARORY.** V. CARLSBAD.

KARLSRUHE. V. CARLSRUHE.

KARLSTADT. V. CARLSTADT.

KARNAK. V. CARNAC.

KARNATIC [*tik*], partie de la Présidence de Madras, située le long de la côte de Coromandel.

KARPATHES ou **CARPATHES,** chaîne de montagnes de l'Europe centrale, au-dessus des plaines de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et du plateau de Transylvanie ; ils commencent non loin de Vienne, au-dessus de Presbourg, et aboutissent aux Portes de Fer sur le Danube ; 1.450 kil. de longueur.

KARR (Alphonse), littérateur français, né à Paris, écrivain satirique et humoristique, auteur de *Sous les Tilleuls,* et des pamphlets mensuels : *les Guêpes* (1808-1890).

KARS ou **CARS,** v. forte de la Transcaucasie, dans la République d'Arménie, sur l'Arpa-Tchaï ; 20.800 h. Les Russes l'ont prise trois fois : en 1828, en 1855, et en 1878. — La province a 370.000 h.

KARST. V. CARSO.

KASCHAU, KASSA ou **CASSOVIE** (en tchèque : **Kosice**), v. de Tchécoslovaquie, sur le Hernad, affl. du Danube ; 52.000 h.

KASR-SAÏD, village de Tunisie, où fut signé, en 1881, le traité établissant notre protectorat sur la Tunisie.

KASSABA, v. de la Turquie, en Asie Mineure, prov. d'Aïdin ; 24.000 h. Coton.

KASTAMOUNI, v. de la Turquie (Anatolie), ch.-l. de la prov. de même nom ; 20.000 h.

KATKOF (Michel), publiciste russe, né à Moscou, l'un des apôtres les plus ardents du panslavisme (1818-1887).

KATRINE (LOCH) ou **CATERAN,** lac d'Ecosse près du lac Lomond, donne naissance au Teith, l'une des branches-mères du Forth.

KATTEGAT. V. CATTÉGAT.

KAUFFMANN [*ka-ouf*] (Angelica), femme peintre suisse (1741-1807).

KAULBACH [*ka-oul*] (Guillaume *de*), peintre allemand (1805-1874), auteur de *la Bataille des Huns.*

KAUNITZ (Venceslas-Antoine, *prince de*), homme d'Etat autrichien sous Charles VI et Marie-Thérèse. Il signa le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), et s'allia avec la France durant la guerre de Sept ans (1711-1794).

KAVALA ou **CAVALLA,** v. maritime de la péninsule des Balkans, en Grèce, sur le golfe ancien de Pieris, en face de l'île de Thasos ; 21.800 h. C'est l'antique *Neopolis.*

KAYES [*ka-ï*], ch.-l. de cercle du Soudan français (Afrique-Occidentale française), sur le Sénégal ; 9.000 h. Ch. de f. vers le Niger.

KAYSERSBERG. V. KAISERSBERG.

KAZAN, v. de la plaine russe, République des Soviets, ch.-l. de gouv., sur la Kazanka ; 195.000 h. — Le gouvernement a 2.900.000 h.

Kean.

KAZANLIK ou **KÉZANLIK,** v. de la presqu'île des Balkans (Bulgarie), sur le Ketchidéré ; 10.000 h. Commerce d'essence de roses.

KAZBEK, montagne du Caucase central ; 5.043 m.

KAZBIN ou **KAZVIN,** v. de Perse (Irak-Adjémi) ; 30.000 h. Etoffes.

KEAN [*kîn*] (Edmond), acteur anglais, né à Londres, interprète des drames de Shakespeare (1787-1833).

Kean [*kin*] ou **Désordre et Génie,** comédie en cinq actes et en prose, d'Alexandre Dumas père (1836).

KEATS (John), poète anglais, né à Finsbury (1795-1821), auteur d'œuvres d'une forme exquise (*Endymion*, etc.).

KÉCSKEMÉT, v. de la Hongrie ; 72.000 h.

KEF (*Le*), v. de Tunisie ; 10.000 h.

KEHL, v. d'Allemagne (Bade), en face de Strasbourg ; 8.700 h. Pont célèbre sur le Rhin.

KEISER [*zèr*] (Reinhard), compositeur allemand, né en 1674, mort en 1739.

KEITH (Georges, dit LE COMTE MARISHAL, officier écossais au service de la Prusse ; né vers 1693, m. en 1778) ; gouverneur de Neuchâtel ; lié avec J.-J. Rousseau. — Son frère JAMES, général anglais, né près de Peterhead ; se distingua pendant la guerre de Sept ans, aux côtés de Frédéric II (1696-1758).

KEITH [*kèt'*] (George), amiral anglais (1746-1823).

KÉKULÉ (Frédéric-Auguste), chimiste allemand, né à Darmstadt (1829-1896).

KELANTAN, petit Etat malais du sud de l'Indo-chine, sous le protectorat anglais ; 315.000 h. Capitale *Keiantan*.

KÉLAT [*la*], v. du N.-E. du Béloutchistan, capit. du khanat de Kélat, placé sous le protectorat anglais ; 8.000 h.

KELLER (Jean-Jacques), né à Zurich (1635-1700) et son frère (Jean-Balthazar), né à Zurich (1638-1702), habiles fondeurs auxquels on doit la plupart des statues en bronze des jardins de Versailles.

Fr.-Chr. Kellermann.

KELLERMANN (François-Christophe), duc de Valmy, maréchal de France, né à Strasbourg. Vainqueur à Valmy (1792) ; il commanda successivement les armées de la Moselle et des Alpes (1735-1820) ; — Son fils, FRANÇOIS-ETIENNE, général, né à Metz (1770-1825) ; — FRANÇOIS-EDMOND, fils du précédent, homme politique (1802-1868).

KELLGREN (Johan-Henrik), poète suédois, né à Floby (1751-1795), admirateur de Voltaire et du goût français.

KE-LUNG ou **KÉ-LOUNG**, port du nord-est de l'île Formose (Japon) ; 5.000 h.

KEMAL-PACHA (Mustapha), général turc, né à Salonique vers 1881 ; chef du gouvernement nationaliste d'Angora.

Mustapha Kemal.

KEMPIS (*Thomas* HEMERKEN, dit **a**), écrivain mystique allemand (1379-1471), auquel on a attribué parfois, mais à tort, l'*Imitation de Jésus-Christ*.

KEMPTEN, v. d'Allemagne (Bavière), sur l'Iller ; 20.500 h.

KÈNEH, v. d'Egypte, sur le Nil ; 23 000 h.

KENYA, montagne volcanique du *Kenya* britannique (anc. Afrique-Orientale anglaise) ; 5.200 m.

KENYA, colonie anglaise de l'Afrique Équatoriale, l'ancienne *Afrique-Orientale anglaise* ; 2.719.000 h. Capit. : *Mombassa*.

KENILWORTH, v. d'Angleterre (Warwick), 4.700 h. Belles ruines d'un château du XIIe siècle où Walter Scott a placé le théâtre d'un de ses romans : *le château de Kenilworth*.

KENNETH, nom de trois rois d'Ecosse : le premier de 834 à 860, le second de 971 à 995, le troisième de 997 à 1005. Ce dernier publia un recueil de lois.

KENSINGTON, paroisse d'Angleterre, devenue un *quartier de Londres*. Jardins continuant Hyde Park. Château royal. Musée de *South Kensington* pour les beaux-arts, l'art décoratif, les instruments scientifiques, etc.

KENT [*kèn't*] (*royaume de*), le plus ancien royaume de l'heptarchie anglo-saxonne ; capit. *Cantorbéry*.

KENT, comté maritime du S.-E. de l'Angleterre ; 1.046.000 h. Ch.-l. *Maidstone*.

KENTUCKY (*le*), fl. des Etats-Unis, affl. de l'Ohio (riv. g.) ; 375 kil.

KENTUCKY, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 2.416.000 h. Capit. *Frankfort*.

KÉPLER [*plèr*] (Jean), illustre astronome allemand, né à Weil (Wurtemberg) en 1571, m. en 1630. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des mathématiques, et les cultiva toute sa vie, en dépit d'infortunes de toutes sortes. Sa singulière existence explique le bizarre mélange des traits géniaux et des folles élucubrations astrologiques dont ses ouvrages sont remplis. Il eut du moins la gloire de donner une très belle théorie de la planète Mars et d'énoncer les lois dites *lois de Képler*, d'où Newton sut dégager le grand principe de l'attraction universelle : 1° les orbites planétaires sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers ; 2° les aires décrites par les rayons vecteurs sont proportionnelles aux temps ; 3° les carrés des temps des révolutions planétaires sont proportionnels aux cubes des grands axes des orbites.

Képler.

KÉRASSUNDE, KÉRAZONDE ou **KIREZUN**, v. de la Turquie (Anatolie), port actif de la mer Noire ; 10.000 h. Il prit une part active à la révolution de Juillet.

KÉRATRY (Auguste-Hilarion, *comte de*), écrivain et homme politique français, né à Rennes (1767-1859).

KERBÉLA, v. de l'Irak (Irak-Arabi), non loin de l'Euphrate ; 65.000 h. Sanctuaire des chiites.

KERFERÈS [*rèss*] ou mieux **SNOFROU**, roi égyptien de la IIe dynastie.

KERGUELEN (*îles*), groupes d'îles de l'océan Indien, à égale distance du S. de l'Afrique et de l'Australie. La principale s'appelle *Kerguélen* ou *île de la Désolation* ; à la France.

KERGUÉLEN-TRÉMAREC [*ghé-lèn, rèk*] (Yves-Joseph *de*), navigateur français, né en Bretagne : il découvrit en 1772 les îles *Kerguélen* (1734-1797).

KERIADO, comm. du Morbihan, arr. de Lorient ; 4.970 h.

KERKENA ou **KERKENNAH**, petit archipel de la côte tunisienne, à l'entrée du golfe de Gabès ; 12.000 h. Pêcheries de poulpes, d'éponges.

KERKOUK, v. forte de la Mésopotamie, sur le Kaza-Tchaï ; 92.009 h.

KERKRADE, v. des Pays-Bas, Limbourg ; 28.000 h.

KERMAN, v. de la Perse méridionale, ch.-l. de la prov. de Kerman ; 70.000 h.

KERMÂNCHÂH ou **KERMÂNCHÂCHÂN**, cap. du Kurdistan persan, ville forte ; 80.000 h.

Kermesse flamande (*la*) ou **la Fête villageoise**, tableaux de Teniers, au Louvre et aux musées de Dresde, d'Amsterdam, de Madrid, etc. Teniers y a déployé un grand talent d'observation, un esprit charmant, et de précieuses qualités d'exécution ; — de Rubens, au Louvre.

KERNER (Justin), poète allemand, né à Ludwigsbourg, le plus romantique des poètes de l'école Souabe (1786-1862).

KÉROUAL (Louise DE PENANCOËT DE), duchesse de Portsmouth, favorite de Charles II d'Angleterre, acquise à la politique française (1649-1734).

KERRY, comté d'Irlande (prov. de Munster) ; 159.000 h. Ch.-l. *Tralee*.

KERSAINT [*sin*] (Simon, *comte de*), marin français, né au château de Kersaint (Finistère) [1707-1759] ; — Son fils, conventionnel, né à Paris ; mort sur l'échafaud (1742-1793).

KERTCH, v. de la plaine russe, Ukraine (Crimée), sur le *détroit de Kertch* ou *d'Iénikaleh* ; 52.000 h.

KEW, paroisse d'Angleterre (comté de Surrey), sur la rive droite de la Tamise. Château royal : observatoire et riches jardins botaniques.

KEYSER [*ka-i-zèr*] (Nicaise *de*), peintre belge, né à Sandvliet (Brabant) en 1813, m. à Anvers en 1887.

KHADIDJA, première femme de Mahomet et mère de Fatima, née vers 563, m. en 688.

KHAÏBER (*passe de*), défilé qui fait communiquer l'Inde et l'Afghanistan.

KHALED ou **CALED**, lieutenant de Mahomet, conquérant de la Syrie (582-642).

KHAMITIQUE ou **CHAMITIQUE** (*famille*), famille qui comprend les groupes égyptien, libyen et éthiopien (descendants de *Cham*, second fils de Noé).

KHARBINE, v. de la Mandchourie, près du Soungari; 150.000 h. Nœud important de chemins de fer, vers Vladivostok et Port-Arthur.

KHARKOF, v. de la plaine russe, Ukraine, ch.-l. de gouv. sur l'Oudaï; 258.000 h. — Le gouvernement a 3.453.000 h.

KHARTOUM, v. du Soudan, au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu; 16.000 h. Gordon y fut tué par les Soudanais, après un siège célèbre (1885).

KHATMANDOU, v. de l'Inde septentrionale, capitale du Népaul; 80.000 h.

KHERSON, v. de la plaine russe, Ukraine, ch.-l. de gouv., sur le Dniéper; 98.000 h. — Le gouv. a 3.800.000 h.

KHIVA, v. du Turkestan, cap. de la Khivie ou *khanat de Khiva;* 30.000 h. Sous le protectorat de la Russie. — Le khanat de Khiva a 800.000 h. (*Kiviens*).

KHMER (*empire*), vaste Etat du Cambodge, très puissant au moyen âge; sa civilisation a laissé des restes imposants, comme les temples d'Angkor.

KHOKAND [*kan*], v. du Turkestan russe, sur le Kara-Sou, affl. du Sir-Daria; 119.000 h.

KHORAÇAN ou **KHORASSAN**, prov. du N.-E. de la Perse; 843.000 h. Cap. *Méched*.

KHORSABAD, village du Kurdistan méridional, près de Mossoul. Ruines de la cité bâtie par le roi d'Assyrie Sargon II.

KHOUZISTAN ou **ARABISTAN**, prov. du S.-O. de la Perse. Cap. *Chouster*.

KHROUMIRS ou **KROUMIRS** [*mir*], tribus pillardes de la frontière algéro-tunisienne.

KIAKHTA, v. de Sibérie (Transbaïkalie), sur la rivière homonyme; 4.300 h. Commerce actif.

KIANG-SI, prov. du S.-E. de la Chine; 4.466.000 h. Cap. *Nan-Tchang*.

KIANG-SOU, prov. maritime de la Chine orientale; 28.335.000 h. Cap. *Nan-King*.

KIAO-TCHEOU, v. et baie de la République chinoise (prov. de Chan-Toung); 196.000 h. Port fondé par les Allemands en 1898; territoire cédé à bail à l'Allemagne, mais pris par les Alliés en septembre 1914.

KICHINEV ou **KICHINEF** (en roumain **Chisinau**), capit. de la Bessarabie (Roumanie), sur le Byk, affl. du Dniester; 114.000 h.

KIEL, v. de Prusse (Holstein), sur la Baltique; 205.000 h. Port militaire.

KIEL (*canal de*), va de Kiel à l'embouchure de l'Elbe, et fait communiquer la Baltique avec la mer du Nord.

KIELCE, v. de Pologne; 41.000 h. Ch.-l. d'une province peuplée de 2.756.000 h.

KIEPERT [*ki-pert'*] (Henri), géographe allemand, né à Berlin (1818-1899).

KIERSY-SUR-OISE. V. QUIERZY.

KIEV, v. de la plaine russe, capit. de l'Ukraine, sur la r. dr. du Dniéper; 610.000 h. — Le gouv. a 4.610.000 h.

KILDARE, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Kildare (Leinster); 3.600 h. — Le comté a 66.000 h.

KILIA, v. de Roumanie (Bessarabie), sur la branche N. du delta du Danube; 11.600 h.

KILIMA-N'DJARO, massif montagneux de l'Afrique, à l'O. de Zanzibar (altitude : 6.000 m.).

KILKENNY, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Kilkenny (Leinster); 10.500 h. — Le comté a 75.000 h.

KILLARNEY, v. d'Irlande (Kerry), près du lac homonyme; 8.200 h. Toiles; cuivre.

KILMAINE (Charles-Joseph), général irlandais au service de la France, né à Dublin (1754-1799).

KIMBERLEY, v. de la col. anglaise du Cap, dans le Griqualand; 39.000 h. Gisements diamantifères.

KING, comté d'Irlande (Leinster); 56.800 h. Capit. *Tullamore*.

KINGSLEY (Charles), romancier anglais, un des promoteurs du mouvement socialiste chrétien, né à Holne (1819-1875).

KINGSTON [*ton*'], cap. de la Jamaïque; 57.000 h. Port sur la côte méridionale de l'île. En 1906, un tremblement de terre a détruit la ville.

KINGSTON-UPON-THAMES, v. d'Angleterre (Surrey), sur la Tamise; 38.000 h.

KINTCHINDJINGA, un des sommets des monts Himalaya (8.480 m.).

KIOTO, autref. **MYACO**, v. du Japon, dans l'île de Nippon, sur le Kamo-Gava; 591.000 h.

KIOU-KIANG, v. de la Chine orientale (prov. de Kiang-Si), sur le fleuve Bleu; 36.000 h.

KIOUNG-TCHÉOU, port ouvert de l'île chinoise de Haï-Nan; 59.000 h.

KIOU-SIOU, l'une des quatre grandes îles de l'archipel du Japon; 8.157.000 h. V. pr. *Kagosima, Koumamoto*.

KIPLING (Rudyard), romancier et poète anglais, né à Bombay en 1865. Son œuvre vigoureuse (*le Livre de la Jungle, Kim*, etc.) est l'expression originale de l'impérialisme anglo-saxon.

Kipling.

KIRCHER (Athanase), jésuite et physicien allemand (1601-1680).

KIRCHHOFF (Gustave-Robert), savant physicien, né à Kœnigsberg. Il a attaché son nom à la découverte de l'analyse spectrale, en collaboration avec Bunsen (1824-1887).

KIRGHIZ, peuple de race tartare, entre l'Oural et l'Irtych. Vit en tribus généralement nomades.

KIRKCUDBRIGHT [*keud'bra-it'*], comté d'Ecosse; 22.000 h. Capit. *Kirkcudbright* ou *East-Galloway;* 2.200 h. Port.

KISFALUDY (Alexandre), poète lyrique hongrois, né à Sümeg (1772-1844); — Son frère CHARLES, né à Thet (1788-1830), créa la comédie hongroise.

KISKUNFÉLEGYHAZA, v. de Hongrie, en Cumanie; 36.800 h. Marché de bestiaux.

KISS (Auguste), sculpteur allemand (1802-1865).

KITA, ville de l'Afrique-Occidentale française, Soudan, sur le haut Sénégal; 2.700 h.

KITCHENER (*lord* Herbert), général anglais, né en 1851; m. en mer en 1916. Il se distingua en Egypte et au Transvaal, et, ministre de la Guerre, organisa l'armée anglaise de 1914 à 1916.

Kitchener.

KIZIL-IRMAK, fl. d'Asie Mineure; naît dans l'Anti-Taurus et se jette dans la mer Noire; 900 kil.

KLACZKO (Julien), poète et publiciste polonais, né à Wilna (1828-1906).

KLAGENFURTH [*ghèn*], v. d'Autriche, en Carinthie, sur le Glau, prise par Massena en 1797; 27.000 h.

KLAPROTH (Martin-Henri), chimiste allemand (1743-1817); — KLAPROTH (Henri-Jules), orientaliste, fils du précédent (1783-1835).

KLAUSENBOURG [*zèn*] ou **KOLOSZVAR**, v. de Roumanie (Transylvanie); 65.500 h. Patrie de Mathias Corvin.

Kléber.

KLÉBER [*bèr*] (Jean-Baptiste), célèbre général de la Révolution, né à Strasbourg. Fils d'un maçon, et engagé volontaire en 1792, il assista au siège de Mayence, commanda en Vendée, se distingua à Fleurus, puis en Egypte, où il fut assassiné par un mameluk (1753-1800).

KLEIST [*kla-ist'*] (Ewald-Christian *de*), poète lyrique allemand, né à Zeblin (1715-1759).

KLEIST (Henri *de*), auteur dramatique allemand, né à Francfort-sur-l'Oder en 1777, m. à Potsdam en 1811; auteur de *la Cruches casée*.

Klephtes. V. ARMATOLE.

KLINGER (Frédéric), poète allemand, né à Francfort-sur-le-Mein (1752-1831). Son drame mouvementé

Ouragan et Emportement a donné son nom à une période de la littérature allemande (*Sturm und Drang*).

KLINGER (Max), peintre et graveur allemand, né à Plagwitz (1857-1920).

KLINGSOR, magicien qui paraît dans le *Parsifal* de Wolfram d'Eschenbach et de Wagner.

KLONDIKE ou, fautivement, **KLONDYKE,** région de l'Alaska (territoire du Yukon), rude et froide, mais où la population est assez importante à cause de gisements d'or.

KLOPSTOCK (Frédéric), poète allemand, né à Quedlimbourg (Saxe prussienne). Sa vie entière est dans le grand poème qu'il passa trente ans à édifier (*la Messiade*) et où il chante la venue du Messie (1724-1803).

Klopstock.

KLOSTERCAMP. V. CLOSTERCAMP.

KNAUS (Louis), peintre de genre et portraitiste allemand, né à Wiesbaden (Nassau) en 1829, m. en 1910.

KNOLLES (Robert), général anglais, un des adversaires de Du Guesclin (1317-1407).

Know-nothing, nom d'un parti qui, aux États-Unis, voudrait réserver le droit de citoyen aux seuls individus nés en Amérique ou d'un père américain.

KNOX [*knoks*] (John), réformateur écossais, un des fondateurs du presbytérianisme (1505-1572).

KNOXVILLE, v. des États-Unis (Tennessee), sur le Tennessee ; 77.800 h. Industrie du fer.

KNUTANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville-Est ; 5.370 h.

KOBE, v. de l'Empire du Japon, île de Hondo ; 608.000 h. Capitale industrielle du Japon.

KOCH (Christophe-Guillaume *de*), publiciste français, né à Bouxwiller (Bas-Rhin) [1737-1813], versé dans le droit public.

P. de Kock.

KOCH (Robert), médecin et microbiologiste allemand, né à Klausthal (Hanovre) en 1843, m. en 1910. Il a publié de remarquables recherches sur la tuberculose.

KOCK (Paul *de*), fécond romancier français, né à Paris (1794-1871). Ses romans sont d'amusantes peintures de la vie des grisettes et des petits bourgeois.

KŒNIG [*keu-nigh*] (Samuel), mathématien allemand, né à Buedingen (1712-1757) ; ami de Voltaire.

KŒNIGS (Paul-Xavier-Gabriel), mathématicien français, né à Toulouse en 1858.

KŒNIGSBERG [*keu-nighs-bèrgh*], v. de la Prusse-Orientale : 261.000 h. Port sur le Pregel. Université célèbre. Patrie de Kant, de Bitaubé. Soult s'en empara en 1807.

KŒNIGSHUTTE [*keu-nighs-hu-té*], v. de Prusse (Silésie) ; 75.000 h. Fonderies, forges.

KŒNIGSMARK (Jean-Christophe *de*), un des généraux de Gustave-Adolphe (1600-1663).

KŒNIGSMARK (Philippe-Christophe, *comte de*), officier suédois, né à Stade (1665-1694), célèbre par sa passion pour Sophie. Dorothée, femme de l'électeur de Hanovre (plus tard Georges Ier, roi d'Angleterre). Ce prince le fit assassiner ; — Sa sœur, MARIE-AURORE (vers 1668-1728) eut du roi de Pologne Auguste II, un fils qui fut Maurice de Saxe.

KŒRNER (Théodore), poète allemand, né à Dresde, tué pendant la campagne de 1813 (1791-1813).

KŒSLIN, v. d'Allemagne, Prusse (Poméranie), près de la Baltique ; 26.000 h. Fabriques de papier.

KOLA (*presqu'île de*), péninsule de la Russie septentrionale, dans la province d'Arkhangel ; à peu près déserte, couverte de toundras.

KOLAPOUR, v. de l'Inde, ch.-l. de la principauté homonyme, dans le bassin du Krichna ; 40.000 h.

KOLÉA, v. d'Algérie (dép. et arr. d'Alger), près de la mer ; 8.300 h. Vignobles.

KOLIN [*lin*'] ou **NEU-KOLIN,** v. de Tchécoslovaquie, en Bohême, sur l'Elbe ; 16.000 h. Le maréchal Daun y vainquit Frédéric II en 1757.

KOLOMYJA ou **KOLOMÉA,** v. de Pologne, en Galicie orientale, sur le Pruth ; 42.500 h.

KOMAROM [*rom*'] ou **KOMORN,** v. de la Hongrie occidentale, sur le Danube ; 17.700 h.

KONAKRY ou **CONAKRY,** ch.-l. de la Guinée française (Afrique-Occidentale française), dans l'île de la Tumba ; 9.050 h. Factoreries.

KONIEH [*ni-é*], v. turque de l'Anatolie centrale ; 60.000 h. Etoffes. C'est l'antique *Iconium*.

KOPROLI. V. KUPRULI.

KORAÏSCHISTES. V. CORAÏSCHISTES.

KORDOFAN, contrée du Soudan central, à l'O. du Nil Blanc.

KORITZA, v. du royaume de Grèce, en Albanie ; 32.000 h.

KOSCIUSZKO (Thadée), général polonais qui prit part à des insurrections contre la Russie, fut nommé dictateur par ses concitoyens en 1794, tomba entre les mains des Russes, et, mis en liberté par le tsar Paul Ier, passa le reste de sa vie en dehors de toute agitation (1746-1817).

KOSICE, nom tchèque de *Kaschau*. V. KASCHAU.

KOSSOVO (*plaine de*). ou **champ des Merles,** localité de Yougoslavie, en Vieille-Serbie ; nombreuses batailles aux XIVe et XVe siècles, puis en 1913 et en 1915.

KOSSUTH (Louis), patriote hongrois, né à Monok, chef de la révolution de 1848 (1802-1894).

KOSTROMA, v. de la Russie centrale, ch.-l. du *gouv. de Kostroma*, sur le Volga ; 68.000 h. — Le gouv. a 1.856.000 h.

KOTONOU, v. de la Guinée septentrionale (Dahomey) ; 2.500 h. Port sur l'Atlantique.

KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand), littérateur allemand, auteur de la *Petite Ville allemande*, poignardé par l'étudiant Sand (1761-1819) ; — Son fils OTTO, voyageur dans les mers arctiques (1787-1846).

KOUANG-SI, prov. de la Chine méridionale ; 12.258.000 h. Capit. *Koué-Lung*.

KOUANG-TCHÉOU-OUAN, territ. de Chine, cédé à bail à la France et relevant de l'Indochine française ; 168.000 h.

KOUAN-TOUNG, nom japonais de la presqu'île du *Liao-toung*. V. ce mot.

KOUANG-TOUNG, prov. du sud de la Chine ; elle a, avec l'île d'Haï-Nan, 37.167.000 h. Capit. *Canton*.

KOUBAN (*le*), fleuve de la Russie méridionale, tributaire de la mer Noire et de la mer d'Azov ; 800 kil. — La prov. du même nom a 3.051.000 h. Capit. *Iékatérinodar*.

KOUEI-TCHÉOU, province de la Chine méridionale ; 11.216.000 h. Capit. *Kouei-Yang*.

KOUEN-LOUN, chaîne de montagnes de l'Asie, entre le Tibet et le Turkestan.

KOUKA ou **KOUKO,** anc. capit. du Bornou (Soudan central) ; 60.000 h.

KOUKOU-NOR, lac de l'Asie centrale, entre la Chine, la Mongolie et le Tibet.

KOUM ou **KOM,** v. de Perse, Irak-Adjémi ; 30.000 h.

KOUMAMOTO, v. du Japon (Kiou-Siou) ; 70.000 h.

KOUR ou **KOURA** (*le*), fl. de Transcaucasie, tributaire de la Caspienne. Il baigne Souram, Gori et Tiflis ; 1.050 kil.

Kourdes.

KOUMBAKORAM, v. de l'Inde anglaise, Madras, district de Tandjaour ; 64.000 h.

KOURDISTAN ou **KURDISTAN,** pays d'Asie, partagé entre Turquie, Irak (Mésopotamie) et Perse. (Hab. *Kourdes* ou *Kurdes*.)

KOURG, COURG ou **KOURGH,** prov. de l'Inde ; 175.000 h. Ch.-l. *Merkara*.

KOURILES, archipel japonais d'Asie ; longue chaîne d'îles, du Kamtchatka à l'île d'Yéso.

KOUROPATKINE (Alexis Nicolaïewitch), général russe, né à Moscou (1848-1921) ; il a com-

mandé en Mandchourie (1904-1905) et au début de la Grande Guerre.

KOURO-SIVO (*Fleuve Noir*), courant chaud du Pacifique, qui baigne les côtes E. du Japon.

KOURSK, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur le Koura; 89.000 h. — Le gouvernement a 3.273.000 h.

KOUTAIEH, v. de Turquie, en Anatolie; 30.000 h. Tapis.

KOUTAÏS [*ta-iss*], v. de la Transcaucasie, au N.-O. de Tiflis, ch.-l. de gouv.; 54.000 h. — Le gouvernement a 1.070.000 h.

KOUTCHOUK-KAÏNARDJI, village de Bulgarie, où fut signé un traité célèbre entre la Turquie et la Russie, en 1774.

KOUTOUZOF (Michel), général russe, né en Silésie; vaincu à la Moskova (1745-1813).

KOVALEVSKA (Sonia), mathématicien russe, né à Moscou (1850-1891).

KOVNO (*Kaunas*), v. de la plaine russe, Lituanie, ch.-l. de gouv., sur le Niémen; 90.300 h. Les Français s'en emparèrent en 1812. — Le gouv. a 1.776.000 h.

KOWLOUN ou **KÉOU-LOUNG**, v. du territ. anglais de Hong-Kong, sur le continent asiatique, dans l'estuaire du Fleuve ou Tigre de Canton; 77.000 h.

KRA, isthme qui unit à l'Indochine la presqu'île de Malacca.

KRASICKI (Ignace), littérateur polonais, né à Dubiecko; le « Voltaire » de la Pologne (1775-1801).

KRASINSKI (Sigismond-Napoléon), poète polonais, né et mort à Paris (1812-1859).

KRASZEWSKI (Joseph-Ignace), romancier polonais, né à Varsovie (1812-1887).

KRAY [*kréa-i*] (Paul, *baron de*), général autrichien, né à Kiesmarck (Hongrie) (1735-1804).

KREMENTCHOUG, v. de la plaine russe, Ukraine (gouv. de Poltava), sur le Dniépr; 90.000 h. Cuirs, machines.

KREMLIN (*le*), forteresse de Moscou, où se trouvent un grand nombre de monuments, d'églises, de palais, et la fameuse cloche qui pèse 165.000 kilogrammes. (Le mot russe *kremlin* signifie forteresse, en français).

KREMLIN-BICÊTRE, comm. de la Seine; 16.830 h. C'est sur le territoire de cette commune qu'est situé l'asile de Bicêtre. V. ce mot.

KREUTZER [*tsèr*] (Rodolphe), violoniste et compositeur, né à Versailles (1766-1831).

KREUZNACH, v. de Prusse (prov. du Rhin); 24.785 h. Eaux salines.

KRICHNA, dieu hindou représenté comme la huitième incarnation de Vichnou.

KRONSTADT, v. de Roumanie. V. BRASSO.

KRONSTADT. V. CRONSTADT.

KROUMIRS. V. KHROUMIRS.

KRUDENER [*nèr*] (*Mme* Juliana *de*), mystique russe, née à Riga (1764-1824), auteur de *Valérie*, roman autobiographique.

KRÜGER [*kru-jèr*] (Paul), président de la République Sud-Africaine (auj. dans la col. angl. de l'Union de l'Afrique du Sud), né à Rastenburg (colonie du Cap) en 1825; m. en Suisse en 1904.

KRUGERSDORP, v. de l'Union Sud-africaine, Transvaal, dans le Witwatersrand; 4.200 h. Champs aurifères.

KRUPP [*kroup*'] (Alfred), industriel allemand, fondeur des canons d'acier qui portent son nom (1812-1887).

KRUSENSTERN (Adam-Jean), navigateur russe (1770-1846).

KRYLOV (Ivan), fabuliste, né à Moscou; le « La Fontaine » de la Russie (1768-1884).

KUHN (Adalbert), linguiste et mythologue allemand, né à Kœnigsberg (1812-1881).

KULTURKAMPF [*koul-tour-kam'pf*'] (*lutte pour la civilisation*), nom donné à la guerre religieuse faite par Bismarck au haut clergé catholique, au moyen des lois dont les principales, rendues en mai 1873, sont connues sous le nom de *lois de mai*.

KUPRULI ou **KOPROLI**, famille d'origine albanaise, dont cinq membres furent, de 1656 à 1710, vizirs de l'empire ottoman.

KURDISTAN, KURDES. V. KOURDISTAN.

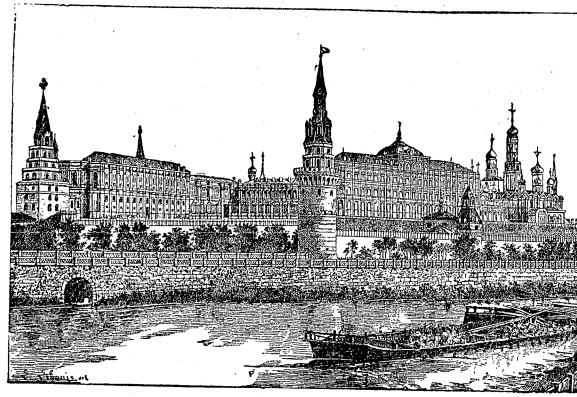

Le Kremlin.

KURÉ, v. et port du Japon, île de Hondo; 103.000 h. Arsenal.

KURRACHEE. V. KARATCHÎ.

KÜSTENLAND [*kus-tèn-tan'd*'], nom d'une subdivision administrative de l'anc. empire d'Autriche, qui comprenait Trieste et son territoire, Goritz (Gorizia) et l'Istrie.

KYMRIS [*riss*] ou **BELGES**, peuple de race celtique établi, au temps de César, entre la Seine, la Marne, les monts Faucilles, le Rhin et l'Océan.

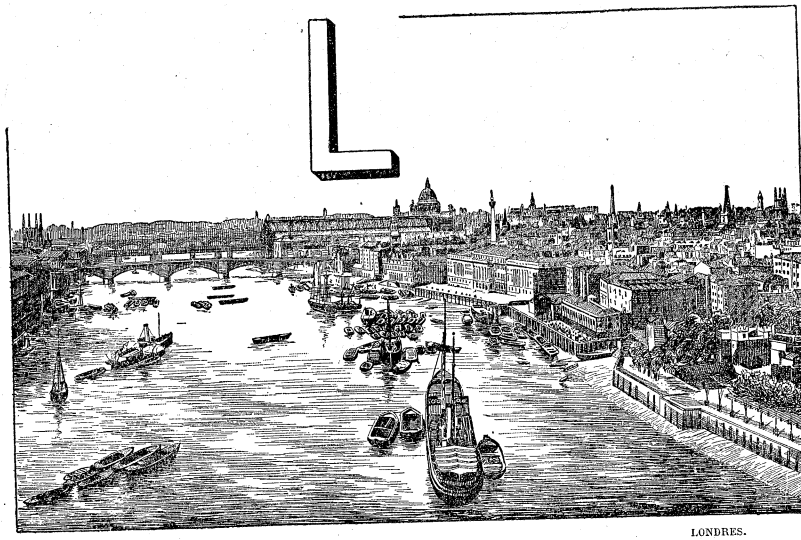

LONDRES.

LAALAND ou **LOLLAND,** une des grandes îles du Danemark; pays plat et marécageux; 71.000 h. Ch.-l. *Maribo*.

LABADIE (Jean *de*), sectaire calviniste, né à Bourg [Guyenne] (1610-1674).

LA BALUE. V. BALUE.

LABAN, père de Lia et de Rachel, beau-père de Jacob (*Bible*).

LA BARRE (Jean-François, *chevalier de*), gentilhomme français qui, accusé d'avoir mutilé un crucifix, fut décapité, puis brûlé (1747-1766).

LABARRE (Etienne), architecte français, né à Ourscamp [Oise] (1764-1833).

LABASTIDE-CLAIRENCE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, sur l'Aran; 1.050 h.

LABASTIDE-MURAT [*ra*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, près du Céou; 900 h.

LABAT [*ba*] (*le Père* Jean-Baptiste), missionnaire français, né à Paris. Il contribua à la colonisation de la Guadeloupe (1663-1738).

LABBE (*le Père* Philippe), jésuite français, né à Bourges (1607-1670), auteur de la *Collection générale des conciles*.

LABBÉ (Léon), chirurgien français, né au Merlerault (1832-1916). Membre de l'Académie des sciences.

LABÉ (Louise), femme poète française, née à Lyon (1526), fille et femme de cordiers, surnommée *la Belle Cordière;* m. vers 1566.

E. Labiche.

LA BEAUMELLE (Laurent ANGLIVIEL *de*), littérateur, né à Valleraugue (Gard), connu par ses querelles avec Voltaire (1726-1773).

LABÉDOYÈRE (Charles *de*), général français, né à Paris en 1786, fusillé en 1815.

LABICHE (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris. Il était doué d'une inépuisable fécondité, d'une grande verve et d'une gaieté qui font de lui le plus amusant des vaudevillistes. Nous citerons parmi ses œuvres : *le Chapeau de paille d'Italie, la Cagnotte, le Voyage de M. Perrichon, l'Affaire de la rue de Lourcine, la Grammaire*, etc. (1815-1888).

LABIENUS [*è-nuss*], un des plus habiles lieutenants de César (98-45 av. J.-C.).

LABLACHE (Louis), chanteur napolitain d'origine française, né à Naples; doué d'une admirable voix de basse (1794-1858).

LA BOËTIE [*sî*], écrivain français, né à Sarlat. Génie vigoureux et noble caractère, nourri de la culture antique, il s'est montré, dans son célèbre *Discours sur la servitude volontaire* ou *Contr'un*, un de nos premiers et de nos plus éloquents publicistes (1530-1563).

LABORDE (Joseph, *comte de*), homme politique et archéologue français, né à Paris (1774-1842).

LABORDE (Léon *de*), archéologue français, fils du précédent, né à Paris (1807-1869).

LABOUAN, île de la Malaisie, sur la côte N.-O. de Bornéo; aux Anglais; 7.000 h.

LABOULAYE [*lè*] (Edouard-René *de*), publiciste et jurisconsulte français, né à Paris (1811-1883).

LABOUR (*Terre de*), prov. de l'Italie mérid., appelée aussi *province de Caserte;* 818.000 h. Ch.-l. *Caserte*.

Labourage nivernais (*ie*), tableau de Rosa Bonheur (Luxembourg); toile pleine de vérité (1849).

La Bourdonnais.

LABOURD [*bour*] (*pays de*), petit pays dépendant de l'ancienne Gascogne et qui avait pour chef-lieu *Bayonne*. (Hab. *Labourdins* ou *Labourdans*.)

LA BOURDONNAIS [*nè*] (Bertrand-François MAHÉ *de*), marin français, gouverneur de l'île de France. Il combattit vaillamment les Anglais dans l'Inde (1699-1755).

LABRADOR, presqu'île de l'Amérique anglaise (Dominion canadien), entre l'Atlantique, le détroit d'Hudson, les mers de Davis et d'Hudson; 10.000 h. sur une surface considérable, froide et peu fertile. Pêcheries.

LABRE (*saint* Benoît), chartreux, né à Amettes [Pas-de-Calais] (1748-1783).

LABRÈDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1.300 h. Château où est né Montesquieu. Vignobles.

LABRIT [*bri*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1.100 h. Labrit s'appelait jadis *Albret* et fut la capit. du duché de ce nom.

LA BROSSE (Pierre *de*), ministre de Philippe le Hardi; pendu en 1278.

LA BROSSE (Gui *de*), médecin de Louis XIII, né à Rouen ; botaniste, il conseilla la création du Jardin des Plantes ; m. en 1641.

LABROUSTE (Théodore), architecte français, né à Paris (1799-1885) ; — Son frère, HENRI, architecte français, né à Paris (1801-1875).

LABRUGUIÈRE [*ghi-è-re*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 3.110 h.

LA BRUYÈRE (Jean *de*), moraliste français, né à Paris. Il passa sa vie auprès du petit-fils du grand Condé, dont il était le précepteur. Il commença par traduire Theophraste et s'éleva bientôt au-dessus de son modèle : la perfection de son style et l'exactitude de ses portraits en ont fait notre plus grand peintre de mœurs. On a trouvé dans ses *Caractères* des allusions à l'injuste inégalité des rangs, des plaintes hardies sur l'insolence et le bonheur immérité des grands, des paroles d'indignation éloquentes sur la misère du peuple, une satire mâle et hardie de son temps (1645-1696).

La Bruyère.

Labyrinthe ou mieux **Lope-rohounit,** immense palais quadrangulaire (200 m. × 150 m.) qui s'élevait à l'endroit occupé aujourd'hui par le village de Hawarâ, à l'E. du lac Mœris. L'intérieur se composait d'une foule de petites chambres obscures et carrées que reliait entre elles un enchevêtrement de couloirs. Il était impossible aux étrangers de trouver leur chemin dans ce dédale. C'était la ville funéraire et la pyramide d'Amenemhaît III de la XIIe dynastie. Il y avait aussi en Crète un labyrinthe que Dédale, selon la légende, aurait construit pour enfermer le Minotaure. V. DÉDALE.

Lac (*le*), une des plus célèbres *Méditations* de Lamartine ; mise en musique par Niedermeyer.

LACAILLE [*ka, ll* mll.] (Nicolas-Louis *de*), mathématicien français, né à Rumigny (1713-1762).

LA CALPRENÈDE (Gauthier *de*), romancier, né en Périgord, auteur de longs et ennuyeux romans précieux : *Cassandre, Cléopâtre*, etc. (1614 1663).

LACAPELLE-MARIVAL, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac ; 870 h.

LACAUNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, dans le massif des *monts de Lacaune*, sur le Gigou ; 2.780 h.

LACAZE-DUTHIERS [*ti-é*] (Henri-Félix *de*), zoologiste français (1821-1901). Membre de l'Académie des sciences.

LACÉDÉMONE. V. SPARTE.

LACÉPÈDE (Etienne *de*), naturaliste français, né à Agen. Buffon lui confia le soin d'achever son *Histoire naturelle* (1756-1825).

Lacépède.

LA CERDA, famille royale de Castille, dont plusieurs membres servirent en France.

LA CHAISE [*ché-ze*] (*le Père* François *de*), jésuite, confesseur de Louis XIV, né au château d'Aix (Forez). Son nom est resté attaché au principal cimetière de Paris, créé sur l'emplacement des jardins qu'il possédait (1624-1709).

LA CHALOTAIS [*tè*] (Louis-René *de*), procureur général au parlement de Bretagne, né à Rennes. Il provoqua la suppression des jésuites (1701-1785).

LACHAMBEAUDIE [*chan-bô-dî*] (Pierre), fabuliste français, né à Montignac-sur-Vezère, agréable et élégant (1806-1872).

LACHAMBRE (Marin CUREAU *de*), médecin de Louis XIV, né au Mans (1594-1669).

LA CHÂTEIGNERAIE (François de Vivonne, seigneur *de*), favori de Henri II, oncle de Brantôme, mort à la suite d'un duel avec Jarnac (1520-1547).

LACHAUD [*chô*] (Charles-Alexandre), avocat français, né à Treignac [Corrèze] (1818-1882).

LA CHAUSSÉE [*chô-sé*] (Pierre-Claude NIVELLE *de*), auteur dramatique français, né à Paris, créateur de la *comédie larmoyante ;* auteur du *Préjugé à la mode*, de l'*Ecole des mères*, etc. (1692-1754).

LACHELIER [*li-é*] (Jules), philosophe français, né à Fontainebleau, auteur d'une remarquable étude sur le *Fondement de l'induction* (1832-1918).

LACHÉSIS [*ké-zis*], une des trois Parques ; elle tournait le fuseau et distribuait les destinées (*Myth.*).

LACLOS [*klo*] (Pierre CHODERLOS *de*), officier distingué et littérateur français, né à Amiens, auteur des *Liaisons dangereuses* (1741-1803).

LACOMBE [*kon-be*] (Jacques), écrivain et jurisconsulte français, né à Paris (1724-1811).

LACOME D'ESTALENX (Paul), compositeur français, né et m. au Houga (Gers) [1838-1921].

LA CONDAMINE (Charles-Marie *de*), savant français, né à Paris, un de ceux qui mesurèrent les degrés du méridien sous l'équateur (1701-1774).

Lacordaire.

LA CONDAMINE, faubourg de Monaco, principauté et au fond du golfe de Monaco ; 10.500 h.

LACONIE, ancienne contrée du S.-E. du Péloponèse ; ch.-l. *Sparte*. Aujourd'hui, prov. du Péloponèse ; 137.500 h. (*Laconiens*).

LACORDAIRE (*le Père*), prédicateur français, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or) ; un des plus brillants orateurs du XIXe s. (1802-1861).

LACRETELLE (Pierre-Louis *de*), dit LACRETELLE AÎNÉ, littérateur français, né à Metz (1751-1824) ; — Son frère, LACRETELLE JEUNE, historien français, né à Metz, auteur d'une *Histoire de France pendant les guerres de religion* (1766-1855).

LA CROIX DU MAINE (François), savant bibliographe français, né au Mans (1552-1592).

LACROIX [*kroi*] (Jean-François *de*), homme politique français, né à Pont-Audemer (1754-1794).

LACROIX (Sylvestre-François), mathématicien français, né a Paris (1765-1843).

LACROIX (Paul), dit *le Bibliophile Jacob*, polygraphe français, né à Paris ; auteur de travaux d'érudition et de bibliographie (1806-1884).

LACROIX (Alfred), minéralogiste français, né à Mâcon (1863) ; secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

LACTANCE, apologiste chrétien, surnommé *le Cicéron chrétien ;* m. en 325.

LACUÉE (Jean-Girard), général et homme politique français, né à La Massas [Lot-et-Garonne] (1752-1844).

LACY (Pierre, *comte*), feld-maréchal russe, né à Killedy (Irlande). Il se distingua dans les luttes contre la Suède (1678-1751).

LADISLAS [*lass*], nom de plusieurs rois de Hongrie et de Pologne.

LADISLAS ou **LANCELOT,** roi de Naples de 1386 à 1414 ; mort empoisonné.

LADMIRAULT (Louis *de*), général français, né à Montmorillon (1808-1898).

LADOGA, grand lac du N.-O. de la Russie, aux eaux partagées entre Russie et Finlande, que la Néva fait communiquer avec le golfe de Finlande.

LAEKEN, v. de Belgique (Brabant), dans la banlieue de Bruxelles ; 50.000 h.

LÆLIUS [*lé-li-uss*], Romain qui fut l'ami de Scipion l'Africain (235-vers 165 av. J.-C.).

LAENNEC [*la-é-nèk*] (René), médecin français, né à Quimper. Il a découvert et vulgarisé la méthode d'auscultation (1781-1826).

LAËRTE, roi d'Ithaque, père d'Ulysse (*Myth.*).

LA ESTRADA, v. d'Espagne, prov. de Pontevedra (Galice) ; 24.500 h.

LA FARE (Charles-Auguste *de*), poète français, né à Valgorge (Ardèche), auteur d'agréables chansons (1644-1712).

LA FAYETTE [*fa-iè-te*] (Gilbert *de*), maréchal de France sous Charles VII, un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc (1380-1462).

LA FAYETTE (Louise *de*), née vers 1615, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche ; fut aimée de Louis XIII ; elle mourut au couvent en 1665.

LA FAYETTE (*Mme de*), femme de lettres française, née à Paris, auteur de la *Princesse de Clèves* et de *Mémoires* intéressants ; écrivain sobre et délicat (1634-1692).

Mme de La Fayette.

LA FAYETTE (Marie-Joseph, *marquis de*), général et homme politique français, né au château de Chavagnac (Haute-Loire). Il prit une part active à la révolution d'Amérique, puis, en France, à celle de 1789, dans les rangs du parti royaliste libéral, et à celle de 1830 (1757-1834).

LAFERRIÈRE (Julien), jurisconsulte français, né à Jonzac (1798-1861) ; — Son fils, EDOUARD-JULIEN, jurisconsulte et homme politique, fut gouverneur de l'Algérie ; né à Angoulême (1841-1901).

LA FERRONAYS, diplomate français, né à Saint-Malo, prit part aux congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone (1777-1842).

Gal de La Fayette.

LA FERTÉ SAINT-NECTAIRE [*sin-nèk-tè-re*] ou **SENNETERRE** (Henri *de*), maréchal de France (1600-1680).

LAFERTÉ-SUR-AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 340 h. (*Fertois*). Chaux.

LA FEUILLADE (Georges D'AUBUSSON *de*), diplomate français (1612-1697) ; — Son frère, FRANÇOIS, maréchal de France sous Louis XIV (1625-1691) ; — LOUIS, fils du précédent, maréchal de France (1673-1725), se signala par la bassesse de ses flatteries à l'égard du roi, auquel il fit élever une statue sur la place des Victoires, et par son incapacité devant l'ennemi ; au cours de la guerre de la Succession d'Espagne, il fut battu devant Turin (1706).

LAFFÉMAS [*mass*] (Isaac *de*), lieutenant civil sous le ministère de Richelieu ; il jugea les nobles et les condamna sans pitié (1589-1650).

LAFFITTE (Jacques), financier français, né à Bayonne. Il joua un rôle actif dans la révolution de 1830 (1767-1844).

LAFON, tragédien français, né à Lalinde (Périgord) [1773-1846].

LA FONTAINE [*tê-ne*] (Jean *de*), né à Château-Thierry en 1621, m. à Paris en 1695. Sa gloire poétique est fondée sur ses *Contes* et sur ses *Fables*. Les premiers ignorent trop souvent la morale, mais sont pleins de finesse élégante et de verve spirituelle. Les fables ont un charme irrésistible et sont devenues le livre universel, le manuel de tous les âges et de toutes les conditions. Il a interprété les sujets les plus divers avec une délicieuse originalité, et il en a fait de véritables créations. Nul n'a en effet retrouvé cette grâce exquise, cette bonhomie malicieuse, cette naïveté piquante, ce naturel et cette simplicité unis à un art si parfait, cette souplesse de génie, ce bon sens supérieur, cette candeur charmante avec laquelle il fait parler et agir ses personnages. Il lui échappe parfois quelque précepte d'égoïsme pratique, mais en général ses œuvres sont empreintes de sa douceur enjouée, de sa bonté naïve et de sa sensibilité.

La Fontaine.

LA FONTAINE (Henri), acteur et auteur dramatique français, né à Bordeaux (1826-1898).

LAFORCE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, près de la Dordogne ; 1.030 h.

LA FORCE (Henri NOMPAR DE CAUMONT, *duc de*), capitaine français, se distingua au siège de Montauban (1622), s'empara de Montflanquin, rentra dans la fidélité du roi et devint maréchal de camp (1582-1678).

LA FORGE (Anatole *de*), publiciste et homme politique français, né à Paris. Il se distingua en 1871, dans l'organisation de la résistance en province (1820-1892).

LAFORGUE (Jules), poète français, né à Montevideo (1860-1887) ; un des chefs de l'école symboliste.

LAFOSSE (Charles *de*), peintre d'histoire français, né à Paris ; talent facile et aisé, mais que gâta son succès même (1636-1716).

LAFOSSE (Antoine *de*), poète tragique, auteur de *Manlius*, né à Paris (1653-1708).

LAFRANÇAISE [*sé-ze*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, au-dessus de l'Aveyron, affl. du Tarn ; 2.680 h.

LA GALLISSONNIÈRE (Roland-Michel *de*), amiral français, né à Rochefort, gouverneur du Canada de 1745 à 1749. Il conduisit l'escadre française à Minorque, et vainquit l'amiral Byng [1756], (1693-1756).

LA GARDIE (Pontus *de*), général suédois, d'origine française, né à La Gardie (diocèse de Carcassonne) [1530-1585] ; — Son petit-fils, MAGNUS, homme d'Etat suédois, né à Revel (1622-1686).

LAGERLÖF (Selma), romancière suédoise, née dans le Kumland en 1859 ; auteur de la légende de *Gosta Berling*.

LAGHOUAT, comm. mixte d'Algérie, Territoire du Sud, dans une oasis du Sahara ; 7.580 h. Prise par les Français en 1852.

LAGIDES, dynastie égyptienne qui eut pour chef un des généraux d'Alexandre Ptolémée, fils de Lagus, et dura de 306 à 30 av. J.-C.

LAGNIEU, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley, non loin du Rhône ; 2.020 h.

LAGNY, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur la Marne ; 6.300 h. Ch. de f. E.

LAGOR, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; près du gave de Pau ; 800 h.

LA GORCE (Pierre *de*), historien français, né à Vannes en 1845, auteur d'une *Histoire du second Empire*. Membre de l'Académie française.

LAGOS [*ghoss*], v. et territoire anglais de la Nigéria, sur la côte septentrionale du golfe de Guinée, à l'ouest du Niger. La ville a 74.000 h. environ ; le territoire en a 1.400.000.

LAGOS, v. du sud du Portugal (Algarve) ; 8.200 h. Port sur l'Atlantique.

LAGRANGE (Charles *de*), comédien de la troupe de Molière, né à Amiens. Son *Registre* est un document precieux pour l'histoire de Molière et des débuts du Théâtre-Français (1639-1692).

LAGRANGE (Joseph-Louis), géomètre français, né à Turin. Ses premiers travaux sur le calcul des probabilités, la mécanique rationnelle et l'hydrodynamique furent remarqués par Euler, qui le fit admettre à l'Académie de Berlin. La théorie complète des librations de la lune, puis celle de Jupiter et de ses satellites le rendirent célèbre comme astronome, et il s'illustra comme mathématicien par la découverte de la formule dite *série de Lagrange*, l'intégration de l'équation qui permet de calculer les perturbations planétaires et la composition de la *Mécanique analytique*. On lui doit en outre une méthode de résolution numerique des équations par les fractions continues, le calcul des variations, la formule d'interpolation dite *de Lagrange* pour le calcul des différences finies, et un traité de calcul différentiel et intégral sous le titre de *Théorie des fonctions analytiques*. Une édition des *œuvres complètes de Lagrange*, revue par Verret, a été publiée de 1867 à 1870. Dans l'enseignement, il a substitué définitivement la méthode analytique à la methode synthétique (1736-1813).

Lagrange.

LAGRANGE-CHANCEL (Joseph), littérateur français, né au château d'Antoniat (Dordogne), auteur de tragédies faiblement versifiées (1677-1758).

LAGRASSE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, sur l'Orbieu ; 820 h.

LAGRENÉE (Jean-Louis-François), peintre français, né à Paris (1724-1805).

Lagting, nom de l'ancienne Assemblée législative en Norvège ; aujourd'hui, division du *Storthing*.

LA GUICHE, famille française, dont beaucoup de membres se sont distingués dans la guerre, l'administration et la politique.

LAGUIOLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion, près de la Selve ; 1.580 h. (*Laguiolais*). Fromages.

LAHARPE (Jean-François *de*), poète et critique français, né à Paris, auteur d'un *Cours de littérature* louable, surtout pour le XVIIIe siècle (1739-1803).

LAHARPE (Frédéric-César *de*), homme politique suisse, précepteur de l'empereur de Russie Alexandre Ier (1754-1838).

LA HAYE-DU-PUITS [*hè-du-pu-i*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1.400 h.

LA HAYE-PESNEL [*hè-pè-nèl*], ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 1.040 h.

LA HIRE (Etienne), capitaine fameux, né en Gascogne vers 1390. Il accompagna Jeanne d'Arc au siège d'Orléans, et tenta de l'enlever de la prison de Rouen ; m. en 1443.

LA HIRE (Laurent *de*), peintre et graveur français, né à Paris (1606-1656) ; — Son fils, PHILIPPE, géomètre français, ne à Paris (1640-1718).

LAHORE, v. de l'Inde anglaise, cap. du Pendjab et ch.-l. de la prov. de Lahore, près de la Ravi ; 228.000 h. — La prov. a 1.036.000 h.

LA HUERTA (Garcia *de*), poète espagnol (1729-1797); défenseur de la tradition nationale.

LAIGLE [*lè-gle*], ch.-l de c. (Orne), arr. de Mortagne, sur la Rille ; 5.520 h. Ch. de f. Et. Verrerie, métallurgie, tréfileries.

LAIGNES [*lè-gne*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine ; 1.070 h. (*Laignois*). Ch. de f. P.-L.-M.

LAINÉ [*lè*] (Joseph-Louis-Joachim, *vicomte*), homme politique français, l'un des plus remarquables de la Restauration, né à Bordeaux (1767-1835).

LAING (Alex. Gordon), voyageur en Afrique, né à Edimbourg (1794-1826).

LAIRESSE (Gérard *de*), peintre, graveur et écrivain hollandais, né à Liége (1641-1711).

LAÏS [*la-iss*], célèbre courtisane grecque (Ve s.).

Laïs, statue en marbre de Mathieu Meusnier ; au jardin des Tuileries, à Paris.

LAISANT (Charles), mathématicien et homme politique français (1841-1920).

LAISSAC [*lè-sak*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 1.260 h. Ch. de f. M.

LAIUS, roi de Thèbes, père d'Œdipe (*Myth.*).

LAJARD [*jar*] (Jean-Baptiste-Félix), archéologue français (1783-1858).

LA JONQUIÈRE [*ki-è-re*] (Jacques, *marquis de*), vaillant marin français, né au château des Graïsses, près d'Albi (1680-1753).

Lakanal.

LAKANAL (Joseph), conventionnel et savant distingué, né à Serres (Ariège). Il contribua largement à la création des établissements scientifiques et littéraires de la Convention et fit beaucoup pour l'instruction publique. Sous le Directoire, il s'employa à faire triompher l'organisation de l'Institut (1762-1845).

Lakmé, opéra-comique en trois actes, paroles d'E. Gondinet et de Ph. Gille, musique de Léo Delibes. La scène se passe dans l'Inde (1883) ; partition pleine de charme et de couleur.

LAKNAU, LAKNÔ ou **LUKNOW**, ville de l'Hindoustan, anc. capit. du royaume d'Oude (auj. prov. d'Aoudh) ; 243.000 h. — La prov. a 5.911.000 h.

LALANDE (Joseph-Jérôme *de*), astronome français, né à Bourg, professeur éminent et fort dévoué à ses élèves. Il s'est occupé de la théorie des planètes, de Mercure en particulier, et de celle des comètes. On lui doit un traité d'astronomie (1732-1807).

LA LANDELLE (Guillaume *de*), romancier français, né à Montpellier (1812-1886).

Lalande.

LALANNE (Maxime), dessinateur et graveur français, né à Bordeaux (1827-1886).

LALBENQUE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors ; 1.210 h. Ch. de f. Orl. Fonderie de cloches.

LALINDE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, sur la Dordogne ; 2.065 h. (*Lindois*). Ch. de f. Orl. Patrie de Lafon.

LALLA-MAGHRNIA ou **LALLA-MAGHNIA**, comm. d'Algérie (dép. d'Oran), dans le territ. de commandement, à proximité de la frontière marocaine ; 33.730h.(avec la commune mixte).

Lalla-Roukh, poème oriental et féerique, fraîche et gracieuse composition, d'une extrême richesse de coloris, par Th. Moore (1817). — Hipp. Lucas et M. Carré ont emprunté à ce poème le livret d'un opéra en 2 actes, sur lequel F. David a écrit une musique fort gracieuse (1862).

LALLY (Thomas-Arthur *de*), baron DE TOLLENDAL, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, né à Romans (Drôme). Battu par les Anglais, il fut accusé d'avoir trahi la France, condamné à mort et exécuté (1702-1766). Son procès fut un modèle d'iniquité, mais sa mémoire fut réhabilitée, grâce aux courageux efforts de son fils, TROPHIME-GÉRARD (1751-1830).

LALO (Edouard), compositeur français, né à Lille, auteur du *Roi d'Ys* ; musicien élégant, soigneux et châtié (1823-1892).

LA LUZERNE (César-Guillaume), cardinal français, écrivain philosophe, né à Paris (1738-1821).

LAMA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, au-dessus de la rivière Ostriconi ; 510 h.

LAMALOU-LES-BAINS, comm. de l'Hérault arr. de Béziers ; 1.020 h. Sources thermales.

LAMARCHE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau ; 1.160 h.

LA MARCHE (Olivier *de*), poète et chroniqueur français, né au château de la Marche (Franche-Comté) (1426-1501).

LA MARCK (Guillaume *de*), surnommé *le Sanglier des Ardennes* ; il fut l'instrument de la politique de Louis XI lors de la révolte des Liégeois (1446-1485) ; — Son petit-neveu Robert III, DE LA MARCK, sieur de Fleuranges, fut maréchal de France sous François Ier, et auteur de *Mémoires* (1491-1537).

LAMARCK (Jean-Baptiste, *chevalier de*), naturaliste français, né à Bazentin (Somme). Une blessure l'ayant obligé à abandonner la carrière des armes, il étudia la médecine et se fit connaître par un ouvrage intitulé *Flore française*. Grâce à Buffon, qui le donna pour guide à son fils, il fut chargé de visiter les établissements botaniques étrangers et d'établir des relations entre eux et le Muséum. A son retour, il publia un *Dictionnaire de botanique* et l'*Illustration des genres*. Nommé professeur lors de la réorganisation du Muséum, il fit le cours sur les animaux à sang blanc, qu'il a appelés justement « animaux sans vertèbres ». Ses études sur la comparaison des coquilles fossiles avec les coquilles actuelles sont les premières qui aient été faites avec suite. Il peut passer pour l'un des fondateurs de deux théories qui ont souvent été reprises depuis : la *génération spontanée* et le *transformisme*, illustrées par Darwin (1744-1829).

J.-B. Lamarck.

LA MARMORA (Alphonse *de*), général et homme politique italien, né à Turin (1804-1878).

LAMARQUE (Maximilien), général et homme politique français, né à Saint-Sever. Il se distingua comme orateur de l'opposition à la Chambre des députés. Ses

obsèques furent l'occasion d'une imposante manifestation populaire, qui dégénéra en émeute (1770-1832)

LAMARTINE (Alphonse *de*), poète et homme politique français, né à Mâcon. Ses principaux ouvrages sont : les *Méditations poétiques*, *Harmonies poétiques et religieuses*, *Jocelyn*, *Voyage en Orient*, l'*Histoire des girondins* et le *Cours familier de littérature*, etc. (1790-1869). Poète harmonieux, d'une mélancolie profonde et douce, Lamartine a contribué à renouveler les sources du lyrisme. En 1830, son œuvre poétique lui ouvrit les portes de l'Académie française ; en 1834, il entra à la Chambre des députés. Son talent comme poète et la place indépendante qu'il conserva à la Chambre sous le régime parlementaire lui acquirent une popularité que son attitude en 1848 accrut encore, mais qui s'évanouit lors de son alliance avec Ledru-Rollin et des journées de Juin. Membre du gouvernement provisoire, de la Constituante et de la Législative, il rentra dans la vie privée au 2 Décembre 1851 (1790-1869).

Lamartine.

LAMASTRE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon, sur le Doux ; 3.520 h.

LAMB (Charles), essayiste anglais, né à Londres (1775-1834), auteur des *Essais d'Elia*, des Contes tirés de Shakespeare.

LAMBALLE [*lan*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 4.460 h. (*Lamballais*). Ch. de f. Ét.

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise, *princesse de*), amie dévouée de Marie-Antoinette, victime des massacres de Septembre, née à Turin (1749-1792).

LAMBERSART, comm. du Nord, arr. de Lille ; 10.470 h. Faubourg de Lille.

LAMBERT [*lan-bèr*] (Anne-Thérèse, *marquise de*), auteur d'ouvrages sur l'éducation, née à Paris (1647-1733). Elle eut un salon célèbre.

LAMBERT (Jean-Henri), philosophe et mathématicien français, né à Mulhouse (1728-1777).

Lambert (*hôtel*), résidence historique, située à Paris dans l'île Saint-Louis, construite au XVIIe siècle par Levau et décorée de peintures par Lesueur et Le Brun.

LAMBESC [*lan-bèsk*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix ; 1.020 h. (*Lambesquais*). Carrières. Patrie de Reinaud.

LAMBESC (Charles-Eugène, *prince de*), un des plus ardents contre-révolutionnaires et l'un des chefs de l'émigration (1751-1825).

LAMBESSA ou **LAMBESE**, comm. d'Algérie dép. de Constantine ; 2.200 h. Ce fut une des plus prospères villes romaines de l'Afrique du Nord. Colonie pénitentiaire sous le second Empire.

LAMBIN [*lan*] (Denis), savant philologue français, né à Montreuil-sur-Mer, qui ne travaillait qu'avec une extrême lenteur, d'où le mot *lambiner* (1516-1572).

LAMECH [*mèk*], nom de deux patriarches, dont l'un fut le père de Noé. (*Bible.*)

LA MEILLERAYE [*mè, ll* mll., *e-rè*] (Charles, *duc de*), maréchal de France (1602-1664).

LAMENNAIS [*la-me-nè*] (Félicité *de*), philosophe et théologien français, né à Saint-Malo. Entré dans les ordres, il fut l'apologiste excessif du principe théocratique, mais devint l'apôtre fougueux des doctrines révolutionnaires, en passant par le libéralisme catholique. La première phase de sa vie est marquée par l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, et la dernière par les *Paroles d'un croyant*. Écrivain brillant et fougueux, Lamennais fut aussi un penseur vigoureux, mais mobile (1782-1854).

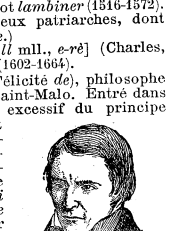
F. de Lamennais.

Lamentations de Jérémie, écrit biblique où le poète déplore, dans le style le plus pathétique, les malheurs futurs de Jérusalem (VIe s. av. J.-C.).

LAMETH (Théodore *de*), membre de l'Assemblée législative et émigré, né à Paris (1756-1854) ; — Son frère, CHARLES-MALO-FRANÇOIS, député à la Constituante, né à Paris (1757-1832) ; — ALEXANDRE, frère des précédents, homme politique français, né à Paris (1760-1829).

LA METTRIE (Julien *de*), médecin et philosophe matérialiste français, ami de Frédéric II de Prusse ; né à Saint-Malo (1709-1751).

LAMI (Eugène), peintre français, né à Paris (1800-1890), aquarelliste et illustrateur de mérite.

LAMIA, v. de Thessalie, qui a donné son nom à la *guerre Lamiaque*, allumée entre la Grèce et la Macédoine, après la mort d'Alexandre. Auj., *Lamia* ou *Zeïtouni* est une ville grecque de 9.700 h. (*Lamiaques*), près du *golfe de Lamia*, formé par l'Archipel.

LAMOIGNON (Guillaume *de*), premier président au parlement de Paris, magistrat éclairé et vertueux, né à Paris (1617-1677) ; — Son petit-fils, GUILLAUME-HENRI, chancelier de France sous Louis XV (1683-1772). Il fut le père de Malesherbes.

LA MONNOYE (Bernard *de*), littérateur français, né à Dijon, auteur de *Noëls bourguignons* restés populaires (1641-1728).

LAMORICIÈRE (Louis *de*), général et homme politique français, né à Nantes. Il se distingua en Algérie, fut exilé au coup d'État de Décembre, puis devint général en chef des troupes pontificales (1806-1865).

LA MOTHE-HOUDANCOURT [*kour*] (Philippe), maréchal de France (1605-1657).

LA MOTHE LE VAYER [*va-ié*] (François), littérateur et érudit français, né à Paris ; auteur d'estimables *Considérations sur l'éloquence française* (1588-1672).

LAMOTTE (Jeanne, *comtesse de*), intrigante célèbre, née à Fontette (Aube). Elle acquit une triste renommée dans l'affaire du collier [v. COLLIER] (1756-1791).

LAMOTTE-BEUVRON, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin, sur le Beuvron ; 2.455 h. Ch. de f. Orl.

LAMOTTE-HOUDAR (Antoine), littérateur et fabuliste français (1672-1731).

LA MOTTE-PICQUET (Toussaint-Guillaume), marin français, né à Rennes (1720-1791).

LAMOURETTE (Adrien), prélat français, né à Frévent (Pas-de-Calais) en 1742, membre de la Législative, décapité en 1794. Il eut un jour de célébrité dans cette Assemblée : le 7 juillet 1792, dans un moment où de déplorables divisions menaçaient de déchirer les partis, il fit, par un discours pathétique, espérer un rapprochement entre le côté droit et le côté gauche ; l'émotion gagna tout à coup les ennemis politiques les plus acharnés ; on se précipita des bancs opposés, on s'embrassa : une députation, conduite par Lamourette lui-même, courut en informer le roi ; mais, le soir, la réconciliation était oubliée. — Ces accolades fraternelles sont restées célèbres, sous le nom ironique de *baisers Lamourette*, mots servant aujourd'hui à qualifier des réconciliations éphémères et peu sincères.

LAMPERTHEIM, v. d'Allemagne, Hesse ; 10.900 h.

LAMPRIDE [*lan*], historien latin, un des rédacteurs de l'*Histoire Auguste* (IVe s. de notre ère).

LAMPSAQUE [*lan*], ancienne ville de l'Asie Mineure (Mysie), sur l'Hellespont ; auj. *Lamsaki* ; 3.000 h.

LAMURE-SUR-AZERGUES, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 960 h.

LAMY (Etienne-Marie-Victor), homme politique français, né à Cize (Jura), secrétaire perpétuel de l'Académie française (1845-1919).

LANA (François Terzi), jésuite italien, physicien distingué (1631-1687).

LANARK, v. de l'Ecosse méridionale, ch.-l. du comté de Lanark, près de la Clyde ; 5.900 h. — Le comté a 1.602.000 h.

LANCASTER, v. des Etats-Unis, Pensylvanie ; 53.000 h. Culture et industrie du tabac.

LANCASTRE, v. d'Angleterre, ch.-l. du Lancashire ; 41.500 h. (*Lancastriens*). Fonderies, manufactures, étoffes. — Le *comté de Lancastre* ou *Lancashire* a 4 928.000 h.

LANCASTRE (*maison de*), maison anglaise issue d'Edouard III, rivale de la maison d'York dans la guerre des Deux-Roses (elle portait dans ses armes la rose rouge), d'où elle sortit victorieuse. Elle a fourni à l'Angleterre les rois Henri IV, Henri V et Henri VI.

LANCELOT [*lo*] (Claude), grammairien de Port-Royal, né à Paris, auteur du *Jardin des racines grecques* (1615-1695).

Lancelot du Lac, un des chevaliers de la Table ronde. Elevé par la fée Viviane au fond d'un lac, il s'éprit de la reine Guenièvre, femme du roi Artus.

LANCEREAUX (Etienne), médecin français (1829-1910). Membre de l'Académie de médecine.

LANCRET [*krè*] (Nicolas), peintre français, né à Paris, auteur de peintures riantes et agréables, qui font de lui le meilleur émule de Watteau (1690-1743).

LANDAIS [*dè*] (Napoléon), grammairien français, né à Paris, auteur d'un *Dictionnaire de la langue française* (1803-1852).

LANDAU [*dô*], v. d'Allemagne (Palatinat), sur la Queich ; 13.800 h. Souvent assiégée par les Français.

LANDEN [*dèn*], v. de Belgique (prov. de Liége) ; 3.100 h. Berceau de la race carolingienne par Pepin de Landen, dont elle était le fief.

LANDER [*dèr*] (John *et* Richard), voyageurs anglais, explorateurs du Niger (1804-1833 et 1807-1839).

LANDERNEAU [*nô*], ch.-l. de c (Finistère), arr. de Brest, sur l'estuaire de l'Elorn, tributaire de la rade de Brest ; 7.735 h. Ch. de f. Et. Pêche.

LANDSER [*sèr*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse : 310 h.

LANDSHUT [*lan'ds-hout'*], v. forte de la basse Bavière, sur l'Isar ; 25.000 h.

LANDSKRONA, v. et port de Suède, prov. de Malmö. sur le Sund ; 20.000 h.

Landsting, nom du Sénat, en Danemark.

Landtag, Chambre des députés, en Prusse.

LANESSAN (Jean-Marie-Antoine *de*), naturaliste et homme politique français. né à Saint-André-de-Cubzac (1843-1919).

LANESTER, comm. du Morbihan, arr. de Lorient ; 8.040 h.

LANFRANC [*fran*], théologien, archevêque de Cantorbéry au temps de Guillaume le Conquérant (1005-1089).

LANFRANC (Giovanni), peintre italien, né à Parme, peintre fécond et d'une grande habileté de main (1580-1647).

LANFREY [*frè*] (Pierre), publiciste et homme politique, né à Chambéry, auteur d'une sévère *Histoire de Napoléon Ier* (1828-1877).

LANGEAC [*jak*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur l'Allier ; 4.665 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

LANGEAIS [*jè*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la Loire ; 3.440 h. Ch. de f. Orl.

Certaines villes, en France, ont toujours eu le privilège d'exciter la verve maligne des vaudevillistes et des journalistes. Tour à tour, c'est Pézénas, Carpentras, Lons-le-Saunier, Pontoise, Brive-la-Gaillarde, qui reviennent sous leur plume. Pour La Fontaine, c'était Quimper-Corentin. Mais, de toutes ces villes, il n'en est aucune qui puisse lutter avec Landerneau. *Il y aura du bruit dans Landerneau ; On en parlera à Landerneau* : on emploie ces locutions pour caractériser une nouvelle de peu d'importance, mais cependant de nature à piquer plus ou moins la curiosité publique.

LANDES, région sablonneuse et souvent marécageuse du S.-O. de la France, entre l'Atlantique, la Garonne, les collines d'Armagnac et l'Adour.

LANDES (*dép. des*), dép. formé d'une partie de la Gascogne ; préf. *Mont-de-Marsan ;* sous-préf. *Dax, Saint-Sever ;* 3 arr., 28 cant., 334 comm. ; 263.940 h. (*Landais*). 18e région militaire ; cour d'appel de Pau ; évêché à Aire. Ce dép. doit son nom aux plaines sablonneuses qui le constituent pour les deux tiers.

LANDIVISIAU [*zi-ô*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 4.650 h. Ch. de f. Et.

LANDIVY, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, près de l'Airon ; 1.715 h.

LANDOUZY (Louis), médecin français (1845-1917). Membre de l'Académie des sciences et de l'Academie de médecine.

LANDRECIES [*sî*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre canalisée ; 3.150 h. Ville forte. Ch. de f. N. Patrie de Dupleix, de Clarke.

LANDRI, maire du palais de Neustrie, qui assassina Chilpéric Ier à l'instigation de Frédégonde (584).

LANDRI (*saint*), évêque de Paris, mort en 656. Fête le 10 juin.

LANDSBERG, v. d'Allemagne (Prusse), sur la Wartha ; 39.700 h. Industrie active.

LANDSEER [*lan'd'-sîr*] (Edwin), peintre anglais (1802-1873). A peint les bêtes avec vérité.

LAND'S-END [*lan'ds-èn'd'*], cap à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre (Cornwall).

Magnifique château bâti en 1460, propriété de l'Institut de France.

LANGENDREER, v. d'Allemagne, Prusse, prov. d'Arnsberg ; 50.000 h.

LANGEVIN (Paul), physicien français, né à Paris en 1872.

LANGIEWICZ [*vitch*] (Marian), homme politique, patriote polonais, né en Posnanie (1827-1887).

LANGLOIS (Jean-Charles), officier français et peintre de panoramas, né à Beaumont-en-Auge (1789-1870).

LANGLOIS (Hippolyte), général français (1839-1912). Membre de l'Académie française.

LANGOGNE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, sur le Langouyrou ; 3.660 h. (*Langognais*). Ch. de f. P.-L.M.

LANGON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas, sur la Garonne ; 4.590 h. (*Langonais*). Ch. de f. M. Vins.

LANGREO, v. d'Espagne, Asturies, prov. d'Oviedo ; 33.800 h.

LANGRES, ch.-l. d'arr. (Haute-Marne), près de la Marne ; 9.620 h. Ch. de f. E. ; à 31 kil. S.-E. de

Chaumont. Evêché. Coutellerie. Patrie de Jacques Petitot, Ziegler, Diderot. — L'arr. a 10 cant., 210 comm., 66.410 h.

LANGRES (*plateau de*), dans la Haute-Marne, seuil calcaire et boisé ; 546 m. d'altitude extrême.

LANGSIDE, village d'Ecosse, englobé dans la cité de *Glasgow*, où les troupes de Marie Stuart furent battues par le régent Murray, en 1568.

LANG-SON, v. et citadelle du Tonkin septentrional (Indochine), près de la frontière chinoise. Combats entre les Français et les Chinois, en 1885.

LANGUEDOC [*ghe-dok*], prov. de l'ancienne France, au S. de la Guyenne et au N. du Roussillon ; capit. *Toulouse*. Le Languedoc comprenait le Gévaudan, le Velay, le Vivarais, etc. Réuni à la couronne en 1271, il forma les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de la Haute-Loire. (Hab. *Languedociens*.)

Languedoc (*canal du*). V. MIDI (*canal du*).

Langue latine (*Traité de la*), par Varron, excellente œuvre de grammaire et de critique, malgré les erreurs imputables à la faiblesse de l'éducation scientifique du temps (1er s. av. J.-C.).

LANGUIDIC, comm. du Morbihan, arr. de Lorient ; 7.920 h.

LANJUINAIS [*nè*] (Jean-Denis), homme politique français, né à Rennes, président de la Convention en 1795, pair de France sous la Restauration (1753-1827).

LANMEUR, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 2.130 h. (*Lanmeuriens*).

LANNEAU [*nô*] DE MAREY (Victor *de*), instituteur français, né à Bard (Côte-d'Or). Il fonda à Paris en 1798 l'institution Sainte-Barbe (1758-1830).

LANNELONGUE (Odilon), chirurgien français, membre de l'Académie des sciences, né à Castéra-Verduzan (1840-1911).

LANNEMEZAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères ; 2.035 h. Ch. de f. M. Sur le *plateau de Lannemezan*, qui s'étend sur les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et du Gers, et qui a une altitude de 679 mètres. Elevage de chevaux.

Lannes.

LANNES (Jean), *duc de Montebello*, maréchal de France, né à Lectoure. Il s'enrôla dans un bataillon de volontaires en 1792, devint général trois ans après, fit l'expédition d'Egypte, favorisa le coup d'Etat du 18-Brumaire, se distingua à Montebello et Marengo, prit Saragosse en 1809 et fut blessé mortellement à la bataille d'Essling, le 22 mai (1769-1809).

LANNILIS [*liss*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 3.310 h. Ch. de f. départ. du Finistère.

LANNION, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), port sur le Léguer, tribut. de la Manche ; 6.050 h. (*Lannionais*). Ch. de f. Et., à 55 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Soude. — L'arrond a 7 cant., 65 comm., 94.745 h.

LANNOY [*la-noi*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur un sous-affl. de l'Escaut ; 1.690 h. Ch. de f. N.

LANNOY (Charles *de*), vice-roi de Naples, d'une famille de Flandre. Il reçut l'épée de François Ier à Pavie (1487-1527).

LANQUAILLE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron ; 1.310 h.

LA NOUE (François *de*), dit *Bras de fer*, capitaine français, né près de Nantes, calviniste ; il combattit avec Henri IV à Ivry (1531-1591).

LANSING, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Michigan, sur le Grand River ; 57.000 h.

LANSLEBOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc ; 630 h.

LANTA, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche ; 950 h.

LANTARA (Simon-Mathurin), peintre paysagiste français, né à Oncy (1729-1778).

LAN-TCHÉOU, v. de la Chine, ch.-l. de la prov. de Kan-Sou, sur le Hoang-Ho ; 500.000 h.

Lanterne (*la*), pamphlet politique hebdomadaire, dirigé contre l'Empire, par H. Rochefort (1868-1869).

Lanternes (*pays des*), île imaginaire dans laquelle Rabelais fait voyager Pantagruel. Les *Lanternois* sont les ergoteurs théologiques de l'époque.

LANTIER [*ti-é*] (Etienne-François *de*), littérateur français, né à Marseille. Il est l'auteur d'un *Voyage d'Anténor en Grèce*, qui eut un énorme succès et fut traduit dans toutes les langues (1734-1826).

LANVOLLON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 1.190 h. Filatures de lin.

LANZI (l'*abbé* Louis), archéologue et philologue italien (1732-1810).

LAOCOON [*kon*], fils de Priam et d'Hécube, prêtre d'Apollon à Troie, étouffé avec ses fils par deux serpents monstrueux (*Myth.*).

Laocoon (*le*), groupe antique, au Vatican ; l'œuvre du statuaire est aussi saisissante, aussi pathétique, que le fameux épisode de Virgile dans son *Enéide*.

LAODICÉE, anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie) ; — anc. v. de la côte de Syrie (auj. *Latakièh*) ; 10.000 h.

LAOMÉDON, roi de Troie, père de Priam (*Iliade*).

LAON [*lan*], anc. capit. du Laonnois, ch.-l. du dép. de l'Aisne ; 18.900 h. (*Laonnois*). Ch. de f. N., à 140 kil. N.-E. de Paris. Patrie de Louis d'Outremer, d'Anselme de Laon, des frères Lenain, Méchain, Sérurier. — L'arrond a 11 cant., 291 comm., 20.960 h.

LAOS, région de l'Indochine, à l'O. du Tonkin ; 640.000 h. (*Laotiens*). Appartient pour la plus grande partie à la France.

LAO-TSEU, philosophe chinois qui vivait vers 600 av. J.-C., auteur du *Livre de la voie et de la vertu*.

LA PALICE (Jacques DE CHABANNES, *seigneur de*), capitaine français, né vers 1470, tué à la bataille de Pavie en 1525. Ses soldats composèrent en son honneur une chanson où se trouvaient ces vers :

Un quart d'heure avant sa mort,
Il était encore en vie.

Ce qui voulait dire que jusqu'à sa dernière heure La Palice s'était bien battu ; mais peu à peu le sens de ces deux vers se perdit, et l'on n'en voulut retenir que la naïveté. D'où l'expression *une vérité de La Palice*, pour désigner une vérité qui saute aux yeux.

LAPALISSE, ch.-l. d'arr. (Allier), sur la Bèbre, affl. de la Loire ; 2.730 h. (*Palissois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 51 kil. S.-E. de Moulins. — L'arr. a 7 cant., 77 comm., 91.215 h.

La Pérouse.

LA PAZ, v. de Bolivie. V. PAZ (*La*).

LA PÉROUSE (Jean-François *de*), célèbre navigateur français, né à Albi (1744-1788). Chargé par Louis XVI d'un voyage de découverte, il partit avec deux frégates, la *Boussole* et l'*Astrolabe*, et fut massacré par les naturels de Vanikoro. Les débris de ses navires furent retrouvés par Dumont d'Urville (1828) et rapportés en France où ils figurent dans une des salles du musée de la Marine, au Louvre.

LAPITHES, peuple mythologique de Thessalie. Les Lapithes sont célèbres par leur adresse à dompter les chevaux, et surtout par leur combat contre les Centaures aux noces de Pirithoüs, où ces derniers, s'étant enivrés, insultèrent les femmes. On fait souvent allusion à cet épisode pour caractériser toute réunion qui dégénère en tumulte et en rixe.

Laplace.

LAPLACE (Pierre-Simon, *marquis de*), célèbre mathématicien et astronome français, né à Beaumont-en-Auge (Calvados). Fils d'un cultivateur, et professeur de mathématiques à l'école militaire de sa ville natale, il prit part à la création de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale. Il s'occupa surtout des questions de mécanique céleste, réunit en un corps de doctrine les travaux épars de Newton,

de Halley, de Clairfaut, de d'Alembert et d'Euler, sur les conséquences de la gravitation universelle, et y ajouta de nombreux travaux personnels relatifs aux variations du mouvement de la Lune (notamment aux variations dues à l'aplatissement de la Terre et à l'excentricité de l'orbite terrestre), aux perturbations des planètes Jupiter et Saturne, à la théorie des satellites de Jupiter, à la vitesse de rotation de l'anneau de Saturne, à l'aberration, aux mouvements des comètes, aux marées. Il a prouvé que, contrairement à l'opinion émise par Buffon, la Terre ne s'est pas refroidie sensiblement depuis l'époque des plus anciennes observations astronomiques. Mais il est surtout célèbre par l'invention du système cosmogonique qui porte son nom (1749-1827).

LA PLATA, v. de l'Argentine. V. PLATA (*La*).

LAPLEAU [*plô*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, au-dessus de la Luzège ; 860 h.

LAPLUME, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, entre la Garonne et l'Auvignon ; 1.090 h. Prunes.

LAPONIE, vaste région située au nord de la Suède, de la Norvège et de la Russie, la plus septentrionale de l'Europe. (Hab. *Lapons.*)

Lapons.

LA POPELINIÈRE (Alexandre-Joseph *de*), fermier général, protecteur des lettres et des arts (1692-1762).

LAPOUTROIE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé ; 1.920 h.

LAPPARENT [*ran*] (Albert *de*), géologue français, né à Bourges, m. à Paris (1839-1908).

LAPRADE (Victor RICHARD *de*), poète français, né à Montbrison (Loire) ; auteur des *Poèmes évangéliques*, *Odes et poèmes*, *Pernette*, etc. (1812-1883).

Laquedem (*Isaac*), nom donné en Flandre au Juif errant.

LAQUEDIVES (*îles*), groupes d'îles du golfe d'Oman ; à l'Angleterre ; 10.060 h.

LA QUINTINIE [*kin*] (Jean *de*), agronome français, né à Chabanais [Charente] (1626-1688).

LARA (*maison de*), famille célèbre de Castille. C'est à l'un de ses membres, GONZALO GUSTIOS, comte de Lara, que se rapporte la fameuse légende des *sept infants de Lara*, attirés dans une embuscade par leur oncle Rodrigue et massacrés, légende qui a fourni la matière de tout un cycle de *romances*, (n. m.) et d'un grand nombre de poèmes et d'œuvres dramatiques.

Lara, poème de Byron. Le héros Lara fait sa vertu de l'orgueil, et ne connaît de loi que ses passions (1814).

LARAGNE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, au confluent de la Véragne et du Buech ; 1.160 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LARCHE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Vezère ; 640 h. Ch. de f. Orl.

LARCHER [*ché*] (Pierre-Henri), érudit et helléniste français, né à Dijon (1726-1812).

LARDIER [*di-é* (*cap*), cap formant l'extrémité sud de la presqu'île de Saint-Tropez (Var).

LARDNER [*dnèr*] (Denys), mathématicien et physicien irlandais (1793-1859).

LA RENAUDIE (Godefroi *de*), gentilhomme périgourdin, chef de la conjuration d'Amboise ; tué en 1560.

Lares. Les lares étaient pour les Romains des sortes de génies attachés à une famille, à une race. A l'origine, ils passaient pour s'occuper spécialement des travaux des champs. D'abord distincts des pénates, dieux du Seuil, ils finirent par se confondre avec eux. (V. PÉNATES.) De petites statues, représentant les lares et les autres pénates, étaient placées au coin du foyer ; au milieu d'elles était un chien, symbole d'attachement et de fidélité.

LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX [*pô*] (Louis-Marie), conventionnel, puis membre du Directoire, né à Montaigu (Vendée). Il se montra dévoué aux idées religieuses des théophilanthropes (1753-1824).

LA REYNIE [*rè-ni*] (Nicolas-Gabriel), premier lieutenant général de police, né à Limoges. Il contribua à organiser la police de Paris (1625-1709).

LARGENTIÈRE [*jan.*], ch.-l. d'arr. (Ardèche), sur la Ligne, affl. de l'Ardèche ; à 23 kil. S.-O. de Privas ; 1.890 h. — L'arr. a 10 cant., 110 comm., 71.850 h.

LARGILLIÈRE (Nicolas *de*), peintre de portraits français. Ses œuvres sont remarquables par la fraîcheur du ton et la vérité du coloris (1656-1746).

Largillière.

LARIBOISIÈRE (Jean-Ambroise, *comte de*), général d'artillerie français, né à Fougères (1759-1812). — Son fils, CHARLES, sénateur en 1852, épousa Elisa Roy, qui devait plus tard fonder à Paris l'hôpital Lariboisière.

Laridon, nom donné par La Fontaine à un chien dégénéré, dans la fable intitulée *l'Education* :

Oh ! combien de Césars deviendront Laridons !

Ce vers s'applique à ceux que la mollesse rend indignes de leurs ancêtres.

LARISSA, v. de Grèce (Thessalie) ; 20.700 h. ; ch.-l. de province ; archevêché grec. Les croisés francs la prirent en 1205.

LARISTAN, prov. maritime de la Perse ; 90.000 h. Cap. *Lar.*

LARIVE (Auguste *de*), physicien suisse, né à Genève (1801-1873).

LARIVEY [*vè*] (Pierre *de*), auteur et comédien français, né à Troyes (1540-1612).

LA ROCHEFOUCAULD [*kô*], ancienne famill, française, originaire du Poitou, qui remonte à Hugues II de Lusignan. Le membre le plus connu, FRANÇOIS, duc de LA ROCHEFOUCAULD, né à Paris, joua un rôle important pendant la Fronde et assista au combat du faubourg Saint-Antoine, où un coup de feu le priva momentanément de la vue ; il passa la dernière partie de sa vie à la cour et dans la société des femmes les plus distinguées de son temps. Il écrivit des *Maximes* remarquables (1613-1680). V. MAXIMES.

Fr. de La Rochefoucauld.

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE (Ambroise-Polycarpe), philanthrope français, né à Paris, ministre sous Charles X (1765-1841).

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (François), philanthrope et homme politique français (1747-1827).

LA ROCHEJAQUELEIN [*ke-lin*] (Henri *de*), célèbre chef royaliste vendéen, né au château de la Durbellière (Deux-Sèvres). Après la journée du 10-Août, il quitta Paris pour rejoindre Lescure, se mit à la tête des paysans vendéens, remplaça Lescure comme général en chef à la mort de ce dernier et fut lui-même tué au combat de Nouaillé (1772-1794).

La Rochejaquelein.

LAROCHE-SAINT-CYDROINE, c. de l'Yonne, arr. de Joigny ; 1.010 h. Ch. de f. P.-L.-M., embranchement du Bourbonnais.

LAROMIGUIÈRE (Pierre), philosophe français, un des fondateurs de l'éclectisme, né à Livignac [Aveyron] (1756-1837).

LA RONCIÈRE LE NOURY (Camille, *baron*), amiral français, né à Turin ; il se distingua en 1871, pendant le siège de Paris (1813-1881).

LAROQUEBROU, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac, sur la Cère ; 1.570 h.

LAROQUE-TIMBAUT [*tin-bô*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 1.010 h. Ch. de f. Orl.

LAROUSSE (Pierre), célèbre grammairien, lexicographe et littérateur français, né à Toucy (Yonne), m. à Paris (1817-1875). Il composa d'abord la *Lexicologie des Ecoles*, dont la publication inaugura de nouvelles méthodes dans l'enseignement de la grammaire ; il publia l'*Ecole normale*, remarquable journal d'enseignement ; puis, il entreprit la rédaction du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, immense encyclopédie, gigantesque projet, dans l'exécution duquel il apporta ses qualités de travailleur infatigable, d'esprit éclairé et libre.

P. Larousse.

Larousse Illustré (Nouveau), dictionnaire encyclopédique universel en huit volumes, publié, de 1897 à 1904, sous la direction de Claude Augé ; œuvre remarquable par l'abondance des matières traitées et par la richesse incomparable de l'illustration.

Larousse Mensuel Illustré, revue encyclopédique universelle, fondée en 1907 par Claude Augé. Elle enregistre toutes les manifestations de la vie contemporaine. Les articles littéraires, scientifiques, artistiques, etc., classés par ordre alphabétique, sont accompagnés d'une illustration fine, abondante et documentaire.

Larrey.

LARRA (Mariano-José *de*), pamphlétaire et auteur dramatique espagnol, né à Madrid en 1809 ; se suicida en 1837.

LARREY [*ré*] (Dominique, *baron*), chirurgien militaire, né à Baudéan (Hautes-Pyrénées), chirurgien en chef de la Grande Armée (1766-1842).

LA RUE (Charles *de*), jésuite français érudit, poète latin distingué et prédicateur, né à Paris (1643-1725).

LARUNS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur le gave d'Ossau ; 2.420 h. Ch. de f. M.

LA SABLIÈRE (Marguerite *de*), une des femmes d'esprit les plus célèbres du XVIIe siècle. La Fontaine fut longtemps parmi ses commensaux habituels. Née et m. à Paris (1636-1693).

LASALLE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, dans la vallée de la Salendre ; 1.550 h.

LA SALLE (Antoine *de*), poète et romancier français, auteur des *Quinze Joyes de mariage* et du *Petit Jehan de Saintré* (1390-1464).

LA SALLE (Robert CAVELIER, *sieur de*), voyageur français, né à Rouen. Il reconnut la Louisiane et le cours du Mississipi (1640-1687).

LA SALLE (Jean-Baptiste *de*), chanoine de Reims, né à Reims, fondateur de l'Institut des frères des Ecoles chrétiennes (1651-1719).

LASALLE (Antoine-Charles-Louis, *comte de*), général de cavalerie, né à Metz, le meilleur général d'avant-garde des armées de Napoléon Ier. Il fut tué à Wagram (1775-1809).

LASCARIS [*lass-ka-riss*], famille byzantine, qui apparaît dans l'histoire à la fin du XIIe siècle et qui a fourni plusieurs empereurs de Nicée : THÉODORE Ier, THÉODORE II, JEAN IV (V. THÉODORE, et JEAN.)

LASCARIS (Jean), savant grammairien grec, né en Phrygie ; réfugié à Florence auprès de Laurent de Médicis, il propagea en Italie le goût des études helléniques (1445-1535).

LAS CASAS [*lass-ka-zass*] (Barthélemy *de*), prélat espagnol, né à Séville : défendit avec zèle les Américains contre l'oppression de leurs conquérants 1474-1566).

LAS CASES [*lass-ka-ze*] (Emmanuel, *comte de*), historien français, né au château de Las Cases (Haute-Garonne). Il accompagna Napoléon Ier dans l'exil, et rédigea le *Mémorial de Sainte-Hélène* (1766-1842).

LASSALLE (Ferdinand), écrivain socialiste allemand, né à Breslau (1825-1864).

LASSAY [*sè*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur le *ruisseau de Lassay ;* 1.825 h.

LASSEN [*sèn*] (Christian), orientaliste allemand, né à Bergen [Norvège] (1800-1876).

LASSÈUBE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 1.680 h. Patrie de Jelyotte.

LASSIGNY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne, sur le Pissot ; 785 h.

LASSUS (Roland *de*), musicien de l'école franco-belge, né à Mons (1520-1594).

LASSUS [*suss*] (Jean-Baptiste-Antoine), architecte et archéologue français, né à Paris (1807-1857).

LASTEYRIE [*lass-tè-ri*] **DU SAILLANT** (Charles-Philibert, *comte de*), agronome et philanthrope français, né à Brive (1759-1849).

LA SUZE (Henriette, *comtesse de*), femme poète, célèbre par sa galanterie et sa beauté (1618-1673).

LATIMER [*mèr*], évêque de Worcester, un des fondateurs du protestantisme en Angleterre, brûlé vif en 1555.

LATINI (Brunetto), savant et homme politique italien, maître de Dante. L'Italie lui doit les premières traductions en langue vulgaire de quelques auteurs anciens. Il a aussi écrit un *Trésor*, véritable encyclopédie, en langue d'oïl (1212-1294).

LATINS, nom des habitants du Latium.

LATINUS [*nuss*], roi légendaire des Aborigènes, peuple du Latium. Il figure dans l'*Enéide*.

LATIUM [*si-om*], ancienne région de l'Italie centrale, entre l'Etrurie et la Campanie, le long de la mer Tyrrhénienne. (Hab. *Latins.*)

LATOFAO. V. LEUCOFAO.

Latomies, carrières de l'ancienne Syracuse, qui servirent de prison publique. V. DENYS *le Tyran*.

LATONE, mère d'Apollon et de Diane, par Jupiter, rivale de Junon (*Myth.*).

LATOUCHE (Henri *de*), romancier et poète français, né à La Châtre (1785-1851).

LA TOUCHE-TRÉVILLE (Louis), amiral français, né à Rochefort (1745-1804).

LATOUR ou **LATOUR-D'AUVERGNE,** ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, au-dessus de la Burande ; 1.630 h.

LA TOUR (Maurice QUENTIN *de*), peintre français, célèbre par ses portraits au pastel, né à Saint-Quentin (1704-1788).

LA TOUR D'AUVERGNE, famille célèbre d'Auvergne, originaire du village de Latour, et qui se divisa en plusieurs branches d'où sortirent les comtes d'Auvergne, les ducs de Bouillon et d'Albret, les vicomtes de Turenne, etc.

LA TOUR D'AUVERGNE (Théophile CORRET *de*), soldat français, né à Carhaix, célèbre par son intrépidité et son désintéressement. Il s'illustra pendant les guerres de la Révolution, ne voulut accepter que le grade de capitaine de grenadiers et refusa même le titre de *premier grenadier de la République*, que Bonaparte voulut lui donner en 1800, et que la postérité a consacré. Il fut tué à Oberhausen [Bavière] (1743-1800).

LATOUR-DE-FRANCE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, sur l'Agly ; 1.360 h.

LA TOUR DU PIN (*de*), vieille famille noble du Dauphiné, qui compte parmi ses membres de valeureux capitaines, des hommes d'église et des diplomates.

LATOUR-MAUBOURG [*bour*] (Marie-Charles, *comte de*), général français (1757-1831).

Latran (*palais de*), palais qui date de l'ancienne Rome, et qui fut pendant dix siècles la résidence des souverains pontifes ; l'église Saint-Jean de Latran, qui se trouve près du palais, fut construite par Constantin en 324 ; c'est une des cinq basiliques patriarcales de Rome.

LATREILLE [*trè. ll* mll.] (Pierre-André), naturaliste français, un des fondateurs de l'entomologie, né à Brive (1762-1833).

LA TRÉMOILLE [*mo. ll* mll.] ou **LA TRÉMOUILLE** [*mou, ll* mll.] (Gui, *sire de*), conseiller de

Charles VI, m. en 1398; — GEORGES, ministre sous Charles VII, l'un des adversaires de Jeanne d'Arc (1385-1446); — LOUIS, petit-fils du précédent, vaillant capitaine, tué à Pavie (1460-1525).

LATRONQUIÈRE [*ki*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, non loin du Célé; 510 h.

L'ATTAIGNANT [*tè-gnan*] (l'*abbé* Gabriel-Charles *de*), poète du genre leger, né à Paris (1697-1779).

LATUDE (Jean-Henri, *dit* MASERS *de*), aventurier, né à Montagnac (Hérault). A la suite de démêlés avec Mme de Pompadour, il fut enfermé tour à tour à la Bastille, à Vincennes, au Châtelet, à Charenton, et resta prisonnier trente-cinq ans (1725-1805).

LAUBARDEMONT [*lô, mon*] (Jean MARTIN *de*), conseiller d'Etat et magistrat, né au château de Laubardemont, près de Coutras. Il fut l'agent dont Richelieu se servit pour perdre Urbain Grandier, Cinq-Mars et de Thou; m. en 1653. Son nom est quelquefois employé comme synonyme de *juge inique*.

LAUBEUF (Maxime), ingénieur français, né à Poissy (1864); membre de l'Académie des sciences; inventeur du submersible.

LAUD [*lôd'*] (William), archevêque de Cantorbéry, favori et premier ministre de Charles Ier avec Strafford; exécuté comme coupable de haute trahison, en réalité pour avoir persécuté toutes les sectes non conformistes (1573-1645).

LAUDON [*lô*] ou **LOUDON** (Gédéon-Ernest *de*), feld-maréchal autrichien, plusieurs fois vainqueur de Frédéric II (1716-1790).

LAUENBOURG [*lo-èn'-bour*] (*duché de*), ancien Etat de la Confédération germanique; 54.000 h. V. pr. *Lauenbourg*; 5.000 h. Annexé à la Prusse depuis 1866.

LAUJON (*lô*) (Pierre), chansonnier et académicien français, né à Paris (1727-1811).

LAUNAY [*lô-nè*] (Bernard-René, *marquis de*), gouverneur de la Bastille, né à Paris; massacré lors de la prise de la Bastille (1740-1789).

LAUNCESTON, v. de Tasmanie; 25.000 h.

LAURAGUAIS [*lô-ra-ghè*], petit pays du Languedoc, compris dans les dép. actuels du Tarn et de la Haute-Garonne. Il eut d'abord pour capitale *Laurac*, puis *Castelnaudary*. (Hab. *Lauraguais*.)

LAURAGUAIS (Louis-Félicité DE BRANCAS, *comte de*), né à Versailles, renommé pour son esprit et ses bons mots (1733-1824).

LAURE DE NOVES ou **DE SADE,** surnommée *la Belle Laure*, née en Provence; femme célèbre par sa beauté, et immortalisée par les vers de Pétrarque (1308-1348).

LAURENS [*lô-ranss*] (Jean-Paul), peintre d'histoire français, né à Fourquevaux (Haute-Garonne) (1838-1921). La robustesse de son talent, la force virile de son coloris l'ont placé au premier rang des peintres d'histoire de notre époque. Principales œuvres: *la Mort du duc d'Enghien, la Délivrance des emmurés de Carcassonne, le Pape et l'Inquisiteur, le Pape et l'Empereur*, etc.

J.-P. Laurens.

LAURENT [*lô-ran*] (*saint*), diacre, martyr en 258. Il fut placé, à Rome, sous l'empereur Valérien, sur un gril de fer, que chauffaient des charbons ardents.

Laurent (*Martyre de saint*), tableau de Ribera, galerie de Dresde; — de Rubens, musée de Munich; — de Lesueur (Louvre).

LAURENT JUSTINIANI ou **GIUSTINIANI** (*saint*), patriarche de Venise, surnommé PHILOSOPHUS (1381-1455).

LAURENT (François), publiciste et jurisconsulte belge, ne à Luxembourg (1818-1887).

LAURENT (Marie ALLIOUZE-LUGUET, *dite* **Marie**), actrice française, née à Tulle; elle a excellé dans le drame populaire (1826-1904).

LAURIÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, au-dessus de l'Ardour; 1.270 *h.*

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob), savant jurisconsulte français, né à Paris (1659-1728).

LAURISTON [*riss*] (Jacques, *marquis de*), petit-neveu de Law, né à Pondichéry, pair et maréchal de France sous la Restauration (1768-1828).

LAURIUM [*ri-om'*], région de la Grèce centrale (Attique-et-Béotie), célèbre par ses gisements d'argent.

LAUSANNE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Vaud, au-dessus du lac Léman; 69.000 h. (*Lausannois*). Traité de paix entre les Alliés et la Turquie en juillet 1923.

LAUTER (*la*), riv. de la Bavière rhénane, affluent du Rhin (r. g.); 82 kil.

LAUTERBOURG [*tèr-bour*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Wissembourg, sur la Lauter; 1.870 h. Sucrerie.

LAUTREC [*lô-trèk*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, entre l'Agout et le Dadou; 2.100 h. (*Lautrécois*). Ch. de f. M.

LAUTREC (Odet, *vicomte de*), capitaine qui commandait l'armée française à la défaite de la Bicoque, et fut tué au siège de Naples en 1528.

LAUZERTE [*lô-zèr-te*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac, au-dessus de la Petite Barguelonne; 1.710 h. (*Lauzertins*).

LAUZÈS [*lô-zèss*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, près du Vers; 320 h.

LAUZET [*lô-zè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette, près de l'Ubaye; 735 h.

LAUZUN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 860 h. Ch. de f. M.

LAUZUN (Antonin, *duc de*), personnage qui joua un rôle brillant et aventureux à la cour de Louis XIV et qui est resté un des types du courtisan habile et ambitieux; il épousa la Grande Mademoiselle, cousine germaine de Louis XIV (1632-1723).

LAVAL, ch.-l. du dép. de la Mayenne, sur la Mayenne. 27.460 h. (*Lavallois*). Ch. de f. Et.; à 301 kil. S.-O. de Paris. Evêché. Patrie d'Ambroise Paré. — L'arr. a 9 cant., 91 comm., 95.690 h.

LA VALETTE (Jean PARISOT *de*), grand maître de l'ordre de Malte, célèbre par sa défense de Malte contre les Turcs (1494-1568).

LA VALETTE (Louis, *cardinal de*), archevêque de Toulouse, très dévoué à Richelieu; né à Angoulême (1593-1639).

LA VALETTE (Antoine-Marie, *comte de*), général français, né à Paris, condamné à mort après les Cent-Jours, sauvé par le dévouement de sa femme (1769-1830).

LAVALLÉE [*va-lé*] (Théophile), géographe et historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire des Français* estimée (1804-1866).

LA VALLIÈRE (Louise de LA BAUME LE BLANC, *duchesse de*), femme célèbre par sa beauté, née à Tours. Elle vécut longtemps à la cour de Louis XIV, dont elle fut la favorite, et finit ses jours aux carmélites (1644-1710).

La Vallière.

LAVARDAC [*dak*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, sur la Baïse; 2.120 h. Ch. de f. M.

LAVARDIN (Jean *de*), maréchal de France (1551-1614).

LAVARDIN (Charles-Henri, *marquis de*), ambassadeur français à Rome lors de la querelle de Louis XIV avec Innocent XI (1644-1701).

LAVATER [*tèr*] (Jean-Gaspard), philosophe, poète et théologien protestant suisse, né à Zurich, inventeur de la *physiognomonie* ou art de juger le caractère par les traits du visage (1741-1801).

LA VAUGUYON [*vô-ghu-ion*] (*duc* Antoine-Paul-Jacques *de*), lieutenant général français, né à Tonneins (1706-1772); — Son fils, PAUL-FRANÇOIS, fut diplomate et pair de France sous la Restauration (1746-1828).

LAVAUR [*vôr*], ch.-l. d'arr. (Tarn), sur l'Agout. 5.440 h. (*Vauréens*). Ch. de f. M.: à 50 kil. S.-O. d'Albi. — L'arrond. a 5 cant., 57 comm., 38.850 h.

LAVEAUX [*vô*] (Jean-Charles *de*), lexicographe français, né à Troyes (1749-1827).

LAVEDAN (Henri), écrivain et auteur dramatique français, né à Orléans en 1859. Il a mis en scène la société parisienne, avec beaucoup de mouvement et une verve plaisante. Principales œuvres : *le Prince d'Aurec, les Deux Noblesses, le Duel*, etc.

LAVELANET [*nè*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix, au confluent du Rieutort et du Touyre ; 3.610 h. (*Lavelanétiens*). Draps.

LAVELEYE [*lè*] (Emile *de*), publiciste et économiste belge, né à Bruges (1822-1892).

LAVENTIE [*van-ti*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, près de la Lys ; 2.650 h.

LAVERGNE (Léonce *de*), économiste français, né à Bergerac (1809-1880).

LA VIEUVILLE (Charles, *marquis de*), surintendant des finances sous Louis XIII, ministre pendant la régence d'Anne d'Autriche (1582-1653).

LAVIGERIE [*ri*] (Charles-Martial), cardinal français, primat d'Afrique, né à Bayonne, fondateur de l'œuvre des Ecoles d'Orient (1825-1892).

LAVINIE [*ni*], fille de Latinus et épouse d'Enée (*Enéide*).

LAVINIUM [*ni-om'*], v. de l'Italie ancienne, dont Enée était regardé comme le fondateur.

LAVISSE (Ernest), professeur et historien français, né à Nouvion-en-Thiérache (1842-1922) ; auteur de remarquables études sur l'histoire d'Allemagne et d'une grande *Histoire de France*.

LAVIT [*vitt*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin ; 970 h.

LAVOISIER [*zi-é*] (Antoine-Laurent), illustre chimiste français, né à Paris, l'un des créateurs de la chimie moderne, qu'il fonda sur une loi méconnue jusque-là, celle de la conservation de la matière : « Rien ne se perd, rien ne se crée. » On lui doit la nomenclature chimique, la connaissance de la composition de l'air et la découverte de l'oxygène, découverte à laquelle arrivaient simultanément par d'autres voies Scheele en Suède et Priestley en Angleterre. Il fit connaître le rôle de ce corps dans la respiration et dans les combustions. Remarquant que la plupart des acides contiennent de l'oxygène, il crut à tort ce dernier seul capable d'engendrer des acides, d'où son nom (*oxus*, acide, et *gennân*, engendrer). Il annonça que les corps appeles terres, chaux, baryte, magnésie, devaient être non des corps simples comme on le pensait, mais des oxydes, ce qui fut démontre plus tard par Davy ; il confirma par l'expérience l'idée émise par Newton que le diamant est du charbon, et il s'en servit pour établir la composition de l'acide carbonique. En physique, il donna des travaux remarquables sur la chaleur et les propriétés des corps à l'état gazeux. Il fit partie de la commission chargée d'établir le système métrique. Pour subvenir aux dépenses nécessitées par ses expériences, il avait demandé et obtenu une charge de fermier général ; mais les fermiers généraux, fort impopulaires à cause des exactions dont beaucoup se rendaient coupables, furent condamnés en bloc à la guillotine. Lavoisier fut exécuté le quatrième, sur vingt-huit (1743-1794).

Lavoisier.

LAVOÛTE-CHILHAC [*l* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur l'Allier ; 530 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LAW [anc. pron. *lâss*] (John), financier fameux, né à Edimbourg. Contrôleur général des finances de France, il fut le créateur de la Compagnie des Indes et organisa sous la Régence un système de banque, dont le résultat fut d'amener une effroyable banqueroute (1671-1729).

LAWRENCE, v. industrielle des Etats-Unis (Massachusetts), sur le Merrimac ; 94.000 h.

LAWRENCE [*lô-rèn'ns*] (Thomas), peintre portraitiste anglais, né à Bristol (1769-1830).

LAY [*lè*] (*le*), fleuve côtier de la Vendée, qui se jette dans le pertuis Breton ; 125 kil.

LAYA (Jean-Louis), poète dramatique français, auteur de *l'Ami des lois* (1761-1833).

LAYARD [*la-iar*] (Augustin-Henri), assyriologue anglais, né à Paris (1817-1894).

LAYBACH ou **LAIBACH** [*la-i-bak*] (en tchèque **Liubliana**), v. de Yougoslavie, ch.-l. de la Carniole, sur le *Laybach*, affl. de droite de la Save ; 53.000 h.

LAZARE (*saint*), frère de Marthe et de Marie, ressuscité par Jésus (*Evang.*). Fête le 17 décembre.

LAZARE, pauvre lépreux, dont il est parlé dans la parabole du *Mauvais riche* (*Evang.*).

Lazarille de Tormès, roman de mœurs, par l'Espagnol Mendoza. C'est l'histoire piquante d'un ancêtre de Gil Blas et de Figaro, et le type du genre picaresque ou style de la *gueuserie*.

Lazaristes ou **Prêtres de la Mission**, congrégation fondée en 1623 par Vincent de Paul, pour former des missionnaires.

LÉANDRE, jeune Grec d'Abydos, aimé de *Hérou*, prêtresse de Vénus ; il se noya dans l'Hellespont (*Myth.*).

Léandre, personnage de la comédie italienne. C'est le bellâtre entiché de sa personne, fier de ses rubans et de ses dentelles. De là le nom de *beau Léandre* donné par dérision à tout jeune homme qui affiche des prétentions de ce genre.

Lear [*lir'*] (*le Roi*), tragédie en cinq actes de Shakespeare, une des œuvres où le grand tragique s'est élevé à des traits sublimes, et a rencontré des situations pathétiques déchirantes (1605 ou 1606).

LE BARGY (Auguste), acteur français, né à La Chapelle (Seine) en 1858 ; artiste à la diction nerveuse et mordante.

LE BAS [*bâ*] (Jacques-Philippe), **graveur, né à** Paris (1707-1783).

LE BAS (Joseph), conventionnel, né à Frévent (Pas-de-Calais), ami de Robespierre. Il se tua d'un coup de pistolet au moment du 9-Thermidor (1765-1794) ; — Son fils, PHILIPPE, érudit français, né à Paris (1794-1860).

LE BAS (Hippolyte), architecte français, né à Paris (1782-1867) ; construisit Notre-Dame de Lorette.

LEBEAU [*bô*] (Charles), historien français, né à Paris, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire* (1701-1778).

LEBLANC [*blan*] (Nicolas), chimiste français, né à Ivoy-le-Pré (Cher), inventeur de la soude artificielle (1742-1806).

LE BLANT [*blan*] (Edmond), savant français, né à Paris, auteur de remarquables travaux sur l'archéologie chrétienne (1818-1897).

LEBOEUF (Edmond), maréchal de France, né à Paris, se distingua en Italie en 1859, et fut ministre de la Guerre en 1869 ; m. en 1888.

LE BON (Joseph), conventionnel, né à Arras, connu par ses cruautés ; exécuté en 1795.

LEBON (Philippe), chimiste français, né à Brachay (Haute-Marne), inventeur de l'éclairage au gaz. Sa découverte fut portée en Angleterre, personne en France n'ayant voulu s'en occuper (1769-1804).

LEBRIGANT [*ghan*] (Jacques), philologue français, né à Pontrieux, ami de La Tour d'Auvergne. Il faisait dériver toutes les langues du celtique (1720-1804).

LE BRUN ou **LEBRUN** (Charles), peintre français, né à Paris (1619-1690). Protégé par Colbert, il exerça sur les arts de l'époque une influence considérable. Son style manque peut-être de couleur et de finesse, mais brille par la science, l'ampleur et l'imagination. La série des *Batailles d'Alexandre* (Louvre) forme la partie principale de son œuvre.

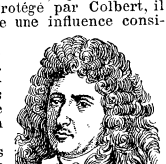
Ch. Lebrun.

LEBRUN (Ponce-Denis ECOUCHARD), poète lyrique français, né à Paris. Il s'était surnommé lui-même, avec quelque vanité, *Lebrun-Pindare* (1729-1807).

LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, homme politique français, né à Saint-Sauveur (Manche) ; il fut troisième consul après le 18-Brumaire (1739-1824).

LEBRUN (Elisabeth VIGÉE, *dame*), connue sous le nom de *Mme* **Vigée-Lebrun**, peintre de portraits, née à Paris (1755-1842).

LECCE [*lè-tché*], v. d'Italie (terre d'Otrante) ; 43.800 h. Ch.-l. d'une province peuplée de 817.000 h.

LECH [*lèk*], riv. de Bavière ; le Lech arrose Augsbourg et se jette dans le Danube (riv. dr.) ; 285 kil.

LE CLERC [*klèr*] (Perrinet), bourgeois de Paris. Il ouvrit les portes de la ville aux Bourguignons en haine des Armagnacs (1418).

LE CLERC (Sébastien), graveur français, né à Metz (1637-1714).

LECLERC (Jean), savant critique genevois, d'origine française (1657-1736).

LECLERC (Charles-Victor-Emmanuel), général français, né à Pontoise, premier mari de Pauline Bonaparte. Il commanda l'expédition de Saint-Domingue, où il mourut de la fièvre jaune (1772-1802).

LE CLERC (Victor), professeur français, né à Paris (1789-1865); traducteur de Cicéron.

LÉCLUSE (Charles *de*), botaniste français, né à Arras (1526-1609).

LECOCQ [*kok*] (Charles), compositeur de musique français, né à Paris (1832-1918); musicien au talent élégant et fin, il a écrit une foule d'opérettes, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre : *la Fille de Madame Angot, Giroflé-Girofla, le Petit Duc, le Jour et la Nuit, le Cœur et la Main*, etc.

Leconte de Lisle.

LECOINTRE (Laurent), conventionnel et révolutionnaire enthousiaste; né à Versailles en 1744, m. en exil en 1850.

LECONTE DE LISLE [*lil*] (Charles), poète français, né à l'île Bourbon, auteur des *Poèmes barbares* et des *Poèmes antiques*. Il a donné de bonnes traductions fidèles d'Homère, de Sophocle, de Théocrite (1818-1894).

LECOQ DE BOISBAUDRAN (Paul-Emile), chimiste français, né à Cognac en 1838, m. en 1912.

LECOURBE (Claude-Jacques), général fr., né à Ruffey (Jura). Il se distingua en Suisse contre Souvarov (1759-1815).

Adrienne Lecouvreur.

LECOUVREUR (Adrienne), tragédienne française, née à Damery, près d'Epernay (Marne) [1692-1730].

LECTOURE, ch.-l. d'arr. (Gers), au-dessus du Gers; 3.730 h. (*Lectourois*). Ch. de f. M. : à 35 kil. N. d'Auch. Grains, chevaux. Patrie de Lannes, Subervie. — L'arr. a 5 cant., 72 comm., 29.450 h.

LECZINSKI ou mieux **LESZCZYNSKI,** famille polonaise de Posnanie, à laquelle appartenaient le roi de Pologne Stanislas et la reine de France Marie, femme de Louis XV.

LÉDA, femme de Tyndare, aimée de Jupiter qui prit la forme d'un cygne pour lui plaire; mère de Castor et de Pollux (*Myth.*).

Léda, tableau du Corrège, Berlin; — de Riesener (1835); — de Paul Baudry (1857). Ces tableaux sont remarquables par l'exécution.

LE DAIN ou **LE DAIM** [*din*] (Olivier NECKER, *dit*), barbier et confident de Louis XI, né à Thielt, près de Courtrai; il fut pendu en 1484.

LÉDIGNAN, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais, entre le Vidourle et le Gard; 730 h.

LEDRU (Philippe), habile physicien et prestidigitateur français, dit *Comus*, né à Paris (1731-1807).

LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste), avocat et homme politique français, né à Paris, membre du gouvernement provisoire en 1848. Il fut un des promoteurs du *suffrage universel* (1807-1874).

LE DUCHAT [*cha*] (Jacob), philologue et critique français, né à Metz (1658-1735).

LEE [*li*] (Frédéric-Richard), peintre anglais, né à Barnstaple (1799-1879).

LEE [*li*] (Robert Edward), général américain, commandant en chef des armées du Sud pendant la guerre de Sécession (1807-1870).

LEEDS [*lidss*], v. d'Angleterre, comté d'York, sur l'Aire, affl. de l'Ouse; 458.300 h. Commerce de laines, tapis, couvertures, etc.

LEERS, comm. du Nord, arr. de Lille; 4.360 h.

LEEUWARDEN [*leu-var-dèn*], v. des Pays-Bas, ch.-l. de la Frise, sur l'Ee; 43.000 h.

LEFEBVRE [*fè-vre*] (Tannegui), érudit français, né à Caen (1615-1672); père de Mme Dacier.

LEFEBVRE [*fè-vre*] (François-Joseph), duc de Dantzig, maréchal de France, né à Rouffach (1755-1820); — Sa femme, ancienne blanchisseuse de sa compagnie, fut popularisée par le théâtre sous le nom de MADAME SANS-GÊNE.

LEFEBVRE (Théophile), voyageur français, né à Nantes (1811-1859).

LEFEBVRE (Jules), peintre français d'histoire et de portrait, né à Tournan en 1836, m. à Paris en 1911. Ses œuvres valent par la justesse du coloris et la délicatesse de la touche.

LEFEBVRE-DESNOUETTES [*fè-vre-dè-nou-ètte*], général français, né à Paris; périt dans un naufrage (1737-1822).

LEFÈVRE d'Etaples, théologien calviniste, né à Etaples (1455-1537). On lui doit la première traduction complète de la Bible en français.

LEFINI, affl. du Congo (r. dr.); 250 kil.

LE FLÔ (Adolphe-Emmanuel-Charles), général français, né à Lesneven. Il fut banni au 2-Décembre. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg et très aimé du tsar, il utilisa, en 1875, ses relations intimes avec le souverain pour neutraliser la politique agressive de Bismarck contre la France (1804-1887).

LEFORT [*for*] (François), général et amiral au service de la Russie, né à Genève, favori de Pierre le Grand (1656-1699).

LE FRANC DE POMPIGNAN. V. POMPIGNAN.

LEFUEL (Hector-Martin), architecte français, né à Versailles (1810-1881), acheva le nouveau Louvre.

Légataire universel (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Regnard (1708). De cette comédie Jules Adenis et Eug. Bonnemère ont tiré un livret d'opéra-comique en trois actes, musique de Pfeiffer (1901).

LÉGÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, au-dessus de la Logne; 3.730 h.

Légende des siècles (*la*), une des œuvres poétiques les plus remarquables de Victor Hugo (1859-1883). C'est une prodigieuse épopée, évoquant dans leur infinie variété la figure des siècles disparus.

Légende dorée, vaste recueil de Vies des saints, composé par Jacques de Voragine (XVe siècle).

LÉGENDRE [*jan-dre*] (Louis), fameux démagogue et conventionnel. Il était boucher lorsque la Révolution éclata (1752-1797).

LEGENDRE (Adrien-Marie), géomètre français né à Toulouse (1752-1834).

LÉGER [*jé*] (*saint*), évêque d'Autun, né à Autun, ministre de Childéric II. Il eut les yeux crevés par ordre de son rival Ebroïn (616-678). Fête le 2 octobre.

LEGER (Louis), historien français, né à Toulouse (1843-1923), spécialiste des questions slaves.

Légion d'honneur (*ordre de la*), institué le 19 mai 1802 par le premier consul Bonaparte, pour récompenser les services militaires et civils. Ruban rouge.

Législature, nom des Parlements locaux de chacun des Etats unis de l'Amérique du Nord.

LEGNAGO, v. forte d'Italie (prov. de Vérone), sur l'Adige; 17.000 h.

LEGNANO, v. d'Italie (prov. de Milan), sur l'Olona; 24.300 h. Victoire des Milanais sur Frédéric Barberousse (1176).

LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), poète français, né à Paris, auteur du *Mérite des femmes* (1764-1812); — Son fils ERNEST, né à Paris, auteur dramatique et littérateur français, auteur de *Adrienne Lecouvreur*, de *l'Art de la lecture*, etc. (1807-1903)

LEGRAND D'AUSSY (Pierre-Jean-Baptiste), jésuite français, né à Amiens, a donné un choix de *Fabliaux* (1727-1800).

LEGRAND DU SAULLE (Henri), médecin aliéniste français, né à Dijon (1830-1886).

LEGRAS [*gra*] (Louise DE MARILLAC, *Mme*), fondatrice avec saint Vincent de Paul et première directrice des *Sœurs de la Charité* (1591-1662). Béatifiée en 1920.

Legs (*le*), charmante comédie, en un acte et en prose, par Marivaux (1736).

LÉGUEVIN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur le Corbet; 710 h. Ch. de f. M.

LEHE, v. d'Allemagne, Prusse, sur la Geeste ; 38.100 h.

LEHMANN (Henri) peintre français, d'origine allemande, né à Kiel (1814-1882).

LEIBNIZ [*lèib-nits*], Gottfried Wilhelm), illustre philosophe et savant allemand, né à Leipzig. D'une activité dévorante, il entreprit avec Bossuet la fusion des Eglises catholiques et réformées, découvrit en même temps que Newton les bases du calcul différentiel, imagina le système des *monades*, d'après lequel il existe entre l'âme et le corps une harmonie « préétablie ». Son optimisme se résume en gros dans cette phrase si souvent citée, et dont Voltaire s'est moqué dans *Candide* : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. » (1646-1716.)

Leibniz.

LEICESTER [*sès-tèr*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Leicester, sur la Soar ; 234.200 h. — Le comté a 476.500 h.

LEICHARDT, v. d'Australie, Nouv.-Galles du Sud ; 24.000 h.

LEIGHTON (Frédéric, lord), peintre et sculpteur anglais, né à Scarborough (1830-1896).

LEIGNÉ-SUR-USSEAU [*sû*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault ; 350 h.

LEINSTER [*tèr*], prov. d'Irlande comprenant 12 comtés ; 1.162.000 h.

LEIPZIG [*lè-i-psigh*], v. d'Allemagne, Saxe, près de l'Elster ; 607.000 h. (*Leipzigois*) ; université célèbre. Grand commerce de librairie, pelleteries, instruments de précision, etc. Victoire de Gustave-Adolphe sur les Impériaux (1631) ; bataille entre les Français et les Alliés (1813).

LEITH, anc. v. d'Ecosse, comté d'Edimbourg, sur le golfe de Forth ; 80.000 h. Elle servait de port à Edimbourg, dont elle fait partie depuis 1920.

LEITHA [*lè-i*] (*la*), riv. qui divisait naguère l'Autriche-Hongrie en pays *Cisleithans* et *Transleithans*. Elle sépare aujourd'hui l'Autriche de la Hongrie, et se jette dans le Danube (riv. dr.) ; 160 kil.

LEITRIM [*lè-trim*], comté d'Irlande, prov. de Connaught ; 63.000 h. Ch.-l. *Carrick-sur-Shannon*.

LEJAY [*jè*] (*le Père* Gabriel-François), jésuite, né à Paris. Il fut le professeur de rhétorique de Voltaire au collège Louis-le-Grand (1657 ou 1662-1724).

LEKAIN [*kin*] (Henri-Louis Cain, dit), tragédien français, né à Paris ; auteur de *Mémoires* intéressants (1728-1778).

LE LABOUREUR (Jean), religieux et historien français, né à Montmorency (1633-1675).

LÉLÈGES un des peuples primitifs de la Grèce.

LELIÈVRE, capitaine fr. qui, à la tête de 123 soldats, défendit victorieusement Mazagran assiégé par 15.000 Arabes (du 3 au 7 fév. 1840) [1810-1851].

Lélio type d'amoureux dans la comédie italienne.

LELOIR (Louis-Pierre), acteur français, né à Paris (1860-1909).

LÉLY (*sir* Peter), portraitiste allemand fixé en Angleterre, né à Soest (Westphalie) [1618-1680].

LEMAIRE [*mè-re*], navigateur hollandais. Il découvrit en 1615 le *détroit de Lemaire*, entre la Terre de Feu et l'île des Etats (Amérique du Sud) ; m. en 1616.

LEMAIRE (Nicolas-Eloi), philologue français, né à Triaucourt (1767-1722).

LEMAIRE (Philippe-Joseph-Henri), sculpteur français, né à Valenciennes (1798-1880).

LEMAIRE (Mme Madeleine), femme peintre française, née aux Arcs en 1845. Elle s'est distinguée dans le portrait et dans la peinture de fleurs.

LEMAISTRE [*mè-tre*] (Antoine), avocat et écrivain janséniste, né à Paris (1608-1658).

LEMAISTRE DE SACY. V. Sacy.

LEMAÎTRE (Frédérick), acteur français, né au Havre. Il triompha dans le drame romantique (1800-1876).

LEMAÎTRE (Jules), critique littéraire et auteur dramatique français, né à Vennecy (Loiret) [1853-1914]. Esprit brillant, psychologue pénétrant, il a fait représenter, entre autres œuvres : *le Député Leveau*, *l'Aînée*, *les Rois*, *la Massière*, etc., et écrit de remarquables *Impressions de théâtre*.

Fr. Lemaître.

LEMAN (*lac*). V. Genève (*lac de*).

LEMBERG [*lèm'-berg*] ou **LEOPOL**, v. de Pologne, capit. de la Galicie, près du Poltew ; 206.000 h. Charles XII s'en empara en 1705. La ville, prise par les Russes en 1914, fut reprise par les Allemands en 1915.

LEMBEYE [*lan-bè-ie*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 880 h. Vins.

LEMERCIER [*si-é*] (Jacques), architecte français, né à Pontoise, construisit l'anc. Sorbonne (1585-1654).

LEMERCIER (Népomucène), poète dramatique et lyrique français, né à Paris, auteur de tragédies assez faibles (1771-1840).

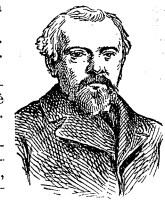
Jules Lemaître.

LÉMERY (Nicolas), médecin et chimiste français, né à Rouen (1645-1715).

LEMIERRE (Antoine-Marin), poète tragique français, né à Paris (1723-1793).

LEMNOS [*lem'-nòs*], île grecque de l'Archipel, aujourd'hui *Lemno* ; 29.000 h. Ch.-l. *Lemnos* ou *Kastro*. Hab. *Lemniens*.

LEMOINE (Jean), cardinal français, né à Crécy vers 1250. Il fonda à Paris un collège célèbre ; m. en 1313.

LEMOINNE (John), publiciste et homme politique français, membre de l'Académie française, né à Londres (1815-1892).

LEMONNIER [*ni-é*] (Pierre), astronome français, né à Saint-Sever, près de Vire (1676-1757).

LEMONNIER (Camille), romancier naturaliste belge, né à Ixelles-Bruxelles (1844-1913).

LEMONTEY [*tè*] (Pierre-Edouard), homme politique français, né à Lyon (1762-1826).

LEMOT [*mo*] (Frédéric), sculpteur français, né à Lyon, auteur de la statue de Henri IV, placée sur le Pont-Neuf, à Paris (1773-1827).

LEMOVICES, peuple gaulois dans la région appelée aujourd'hui *Limousin*.

LEMOYNE [*moi-ne*] (*le Père*), poète médiocre, né à Chaumont (Haute-Marne), auteur du poème de *Saint Louis* (1602-1672).

LEMOYNE (François), peintre d'histoire, né à Paris (1668-1737).

LEMUET [*mu-è*] (Pierre), architecte français, né à Dijon (1591-1669), auteur des voûtes et façade du Val-de-Grâce de Paris.

LÉNA (*la*), fleuve de Sibérie, qui passe à Iakoutsk et se jette dans l'océan Glacial arctique en formant un remarquable delta ; 4.599 kil.

LENAIN [*nin*], nom de trois frères : Louis (1593-1648) ; Antoine (1598-1648) ; Mathieu (1607-1677), peintres français, nés à Laon (scènes rustiques).

Ninon de Lenclos.

LENAU (Nicolas), poète allemand, né à Csatad (Hongrie), écrivain tourmenté et mélancolique (1802-1850).

LENCLOÎTRE [*lan*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la Lanvigne, affl. de la Vienne ; 1.740 h.

LENCLOS [*lan-klô*] (Ninon *de*), femme célèbre par son esprit et sa beauté ; née à Paris. Son salon fut fréquenté par les personnages les plus considérables de l'époque (1620-1705).

LENEPVEU [*ne-veu*] (Jules-Eugène), peintre d'histoire français, né à Angers (1819-1898).

LÉNINE (Vladimir Oulianov, dit), homme politique russe, né à Simbirks, m. à Gorki, près de Moscou (1870-1924); il fut le principal organisateur avec Trotsky du régime bolchevik en Russie.

Lénine.

LENINGRAD, nom donné à Petrograd en 1924.

LENOIR (Pierre), lieutenant général de police (1732-1807).

LENOIR (Alexandre), archéologue français, né à Paris (1762-1839).

LENOIR-DUFRESNE (Joseph), négociant français, né à Alençon. Il fonda avec Richard l'industrie cotonnière en France (1768-1806). Son nom fut conservé par son associé, dit *Richard-Lenoir*.

LENORMAND [*man*] (Mlle Marie-Anne-Adélaïde), née à Alençon, diseuse de bonne aventure (1772-1843).

LENORMANT [*man*] (Charles), savant égyptologue français, né à Paris (1802-1859); — Son fils François, archéologue, né à Paris (1837-1883).

LE NÔTRE (André), dessinateur de jardins et de parcs, né à Paris. Il dessina notamment le plan du parc de Versailles (1613-1700).

Le Nôtre.

LENÔTRE (Théodore Gosselin, dit **Georges**), historien français, né près de Metz en 1857, auteur d'ouvrages attrayants sur la Révolution.

LENS [*lanss*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 14.260 h. (*Lensois*). Ch. de f. N. Victoire de Condé, qui amena la paix de Westphalie (1648). Théâtre de violents combats au cours de la Grande Guerre.

LENTULUS [*lin-tu-luss*], famille romaine, à laquelle appartiennent: *Publius* Lentulus *Sura*, consul en 71 av. J.-C; il conspira avec Catilina, et fut étranglé en 63; — *P.* Lentulus *Spinther*, consul en 57; il demanda le rappel de Cicéron, et se déclara pour Pompée en 49; — *P.* Lentulus *Crus*, consul en 49, adversaire de César.

LEOBEN [*lé-o-bèn*], v. de Styrie, où furent signés en 1797 les préliminaires du traité de Campo-Formio; 11.200 h.

LEÓN, v. du N.-O. de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom; 22.000 h. — La prov. a 410.000 h.

LÉON (*royaume de*), ancien royaume d'Espagne, fondé en 1910, réuni à la Castille en 1220.

LÉON (*pays de*) ou **LÉONAIS**, ancien pays de Bretagne, dans la partie septentrionale du Finistère. Landerneau fut son chef-lieu. (Hab. *Léonais* ou *Léonards*.)

LEÓN, v. du Nicaragua, ancienne cap. de la République; 47.000 h. — Ville du Mexique, État de Guanajuato; 57.000 h.

LÉON l'Africain, géographe arabe, né à Grenade vers 1483, m. après 1526.

Léon X.

LÉON Ier *le Grand*, empereur d'Orient de 457 à 474; — Léon II, empereur d'Orient en 474; — Léon III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient de 717 à 741. Sous son règne l'exarchat de Ravenne et Rome se séparèrent de l'empire grec; — Léon IV, *le Khazare*, empereur d'Orient de 775 à 780; — Léon V, *l'Arménien*, empereur d'Orient de 813 à 820; — Léon VI, *le Philosophe*, empereur d'Orient de 886 à 912.

LÉON Ier (*saint*), dit **le Grand**, pape de 440 à 461; il décida la retraite d'Attila, venu presque sous les murs de Rome. Fête le 11 avril; dans l'Eglise grecque, le 18 février; — Léon II (*saint*), pape de 682 à 684; — Léon III, pape de 795 à 816; proclama Charlemagne empereur en 800; Léon IV, pape de 847 à 855; — Léon V, pape en 903; — Léon VI, pape de 928 à 929; — Léon VII, pape de 936 à 939; — Léon VIII, pape de 963 à 965; — Léon IX (*saint*), pape de 1048 à 1054, sous lequel eut lieu la séparation définitive de l'Eglise grecque; — Léon X (*Jean de Médicis*), pape de 1513 à 1521; admirateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité, il protégea les arts, les lettres et les sciences, et mérita de donner son nom à l'un des siècles les plus brillants de l'histoire; mais son pontificat vit naître le schisme de Luther: — Léon XI, pape en 1605; — Léon XII, pape de 1823 à 1829; — Léon XIII (*Joachim Pecci*), né à Carpinetto (Italie) en 1810, pape de 1878 à 1903.

Léon XIII.

Léon X (*Portrait de*), tableau de Raphaël, palais Pitti (Florence); le pape a près de lui les cardinaux Jules de Médicis et de Rossi.

LÉONARD [*nar*] (*saint*), l'un des compagnons de Clovis, converti après la bataille de Tolbiac. Fête le 6 novembre.

LÉONARD DE VINCI. V. Vinci.

LEONCAVALLO (Ruggero), compositeur italien, né à Naples (1858-1919); auteur de *Paillasse*, *la Bohème*, etc.

LEONI (Leone), sculpteur, fondeur et médailleur italien, né à Arezzo (1509-1590).

LÉONIDAS Ier [*dâss*], roi de Sparte de 490 à 480 av. J.-C., le héros des Thermopyles, qu'il défendit contre les Perses et où il périt avec 300 Spartiates. V. Thermopyles; — Léonidas II, roi de Sparte avec Agis III de 257 à 236 av. J.-C.

Léonidas aux Thermopyles, célèbre tableau de David; au musée du Louvre (1814).

LEONTIUM [*si-om'*], v. de la Sicile ancienne, au N.-E. de Syracuse (auj. *Lentini*); 13.200 h.

LEOPARDI (Giacomo), grand poète italien. Ses poésies lyriques, d'une rare perfection de forme, respirent une sombre mélancolie (1798-1837).

LEOPOL. *Géogr.* V. Lemberg.

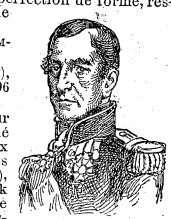
Léopold Ier.

LÉOPOLD [*pold'*] (*saint*), margrave d'Autriche, de 1096 à 1136.

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne de 1658 à 1705, né en 1640. Il accepta la paix de Nimègue (1679), entra dans la Ligue d'Augsbourg (1686), signa le traité de Ryswick (1697) et engagea l'Allemagne dans la guerre de la Succession d'Espagne; — Léopold II, né en 1747, frère de Marie-Antoinette, empereur d'Allemagne de 1790 à 1792.

Léopold (*ordre de*), créé en Autriche par François Ier, en 1808. Ruban rouge avec un liséré blanc.

Léopold II.

LÉOPOLD Ier, prince de Saxe-Cobourg, né à Cobourg en 1790, élu roi des Belges en 1831, demanda l'intervention de la France pour délivrer son pays du joug hollandais et épousa Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe; mort au château de Laeken, en 1865; — Léopold II, roi des Belges, fils du précédent, né à Bruxelles en 1835, monte sur le trône en 1865; m. en 1909. Il devint en 1885 le souverain de l'Etat du Congo (aujourd'hui à la Belgique).

Léopold (*ordre de*), institué en Belgique par le roi Léopold Ier en 1832. Ruban rouge ponceau moiré.

LÉOPOLDVILLE, v. du Congo belge, sur le Congo ; 10.000 h. Evêché catholique. Fondée par Stanley en 1881.

LÉOTYCHIDE, roi de Sparte de 491 à 469, vainqueur des Perses à la bataille navale de Mycale (479 av. J.-C.).

LÉPANTE, v. maritime de la Grèce (prov. d'Acarnanie-et-Etolie), sur le *détroit de Lépante*, qui fait communiquer le golfe de Patras et le golfe de Corinthe ; 3.400 h. Rade médiocre, mais prospère autref. et où don Juan d'Autriche gagna une grande bataille navale sur les Turcs (1571).

Lépante (*Allégorie de la bataille de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid. Le Titien avait 94 ans lorsqu'il peignit cette belle toile.

LEPAUTE [*pô-te*] (Jean-André), horloger français, né à Mogues (Ardennes) [1720-1787].

LEPAUTRE (Antoine), architecte français, né à Paris (1621-1691). Bâtit les ailes du château de Saint-Cloud, près de Paris.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), conventionnel, assassiné par un garde du corps le lendemain du jour où il avait voté la mort de Louis XVI (1760-1793).

LEPÈRE (Charles), architecte français, né à Paris (1761-1844).

LEPÈRE (Auguste), graveur sur bois et aquafortiste français, né à Paris (1849-1918).

LÉPICIÉ (François-Bernard), peintre et graveur français, né à Paris (1698-1755).

LÉPIDE ou **LEPIDUS**, triumvir avec Antoine et Octave ; m. l'an 13 av. J.-C.

LÉPINE (Edouard), peintre paysagiste français, né à Caen (1836-1892).

LE PLAY [*plè*] (Frédéric), économiste français, né au Havre. Il a défendu éloquemment, dans ses ouvrages : *la Réforme sociale en France* et *les Ouvriers européens*, la doctrine qui fonde l'économie sociale sur une forte organisation de la famille, de la religion et de la propriété (1806-1882).

LEPRINCE (Jean-Baptiste), peintre et graveur français, né à Metz (1733-1781) ; — Sa sœur, JEANNE-MARIE **Leprince de Beaumont**, composa de nombreux ouvrages destinés à la jeunesse (1711-1780).

LEPSIUS [*uss*] (Charles-Richard), égyptologue allemand, né à Naumbourg [Prusse] (1810-1884).

LEPTIS [*lèp-tiss*], colonie de Phéniciens au nord de l'Afrique ; auj. *Lebda*.

LÉRÉ, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre, sur le canal de la Loire ; 1.180 h.

LEREBOURS [*bour*] (Nicolas), opticien français, né à Neuilly-sur-Seine (1807-1873).

LÉRIDA, v. du nord-est de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom (Catalogne), sur la Ségre ; 31.000 h. César y défit les lieutenants de Pompée (49 av. J.-C.) ; elle fut assiégée vainement par le grand Condé en 1646. — La prov. a 303.000 h.

LÉRINS [*rinss*], nom d'un groupe d'îles françaises de la Méditerranée (Alpes-Maritimes) ; les deux principales sont : Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

LERME (*duc de*), cardinal, ministre du roi d'Espagne Philippe III (1555-1625).

LERMINIER [*ni-é*] (Jean-Louis-Eugène), publiciste français, né à Paris (1803-1857).

LERMONTOV (Michaïl Iourievitch), poète lyrique russe, né à Moscou (1814-1841).

LERNE, marais d'Argolide. V. HYDRE.

LEROUX [*rou*], (Pierre), publiciste saint-simonien, né à Paris (1797-1871).

LEROUX (Xavier), compositeur français, né à Rome (1863-1919) ; auteur du *Chemineau*, etc.

LE ROUX DE LINCY, bibliographe et érudit français, né à Paris (1806-1860).

LEROY [*roi*] (Pierre), chanoine, poète satirique, un des auteurs de la *Satire Ménippée*.

LEROY D'ÉTIOLLES, chirurgien français, né à Paris, un des inventeurs de la lithotritie (1793-1860).

LEROY-BEAULIEU (Anatole), écrivain fr., né à Lisieux (1842-1912) ; — Son frère PAUL, économiste, né à Saumur, m. à Paris (1843-1916).

LE SAGE (Alain-René), romancier français, né à Sarzeau (Morbihan), auteur des romans *Gil Blas*, *le Diable boiteux*, etc., et des comédies *Turcaret*, *Crispin rival de son maître*, etc. Il est le créateur du roman de mœurs (1668-1747).

Le Sage.

LESBOS [*lès-bôss*], anc. nom de l'île de *Mytilène*. (Hab. *Lesbiens.*) V. MYTILÈNE.

LESCAR [*lèss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 1.470 h. Cathédrale romane du XIIe siècle.

LESCOT [*lès-ko*] (Pierre), architecte français, né à Paris. Il éleva la façade du vieux Louvre et la fontaine des Innocents (1510-1571).

LESCUN [*lèss*] (Thomas *de* FOIX, *seigneur de*), maréchal de France, frère de Lautrec, né en Béarn, mort des suites d'une blessure reçue à la bataille de Pavie (1525).

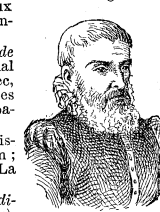
Pierre Lescot.

LESCURE [*lèss*] (Louis-Marie *de*), général vendéen ; blessé mortellement à La Tremblaye (1766-1793).

LESDIGUIÈRES [*lèss-di-ghi-è-re*] (François, *duc de*), maréchal de France, connétable sous Henri IV et Louis XIII, un des plus célèbres capitaines de son temps, né à Saint-Bonnet de Champsaur [Hautes-Alpes] (1543-1626).

LESLIE [*lèss-li*] (John), mathématicien et physicien anglais, surtout connu par l'invention du *thermomètre différentiel* (1766-1832).

LESLIE (Charles-Robert), peintre d'histoire anglais, né à Londres (1794-1859).

LESNEVEN [*lèss-ne-vin*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 3.900 h. Ch. de f. départ. du Finistère.

LESPARRE [*lèss*], ch.-l. d'arr. (Gironde) ; ch. de f. M. ; à 60 kil. N.-O. de Bordeaux ; 3.270 h. (*Lesparrains*). — L'arr. a 4 cant., 32 comm., 39.145 h.

LESPINASSE [*lèss*] (Mlle *de*), femme célèbre par son esprit et son âme passionnée, née à Lyon. Dans son salon se réunissaient les Encyclopédistes (1732-1776).

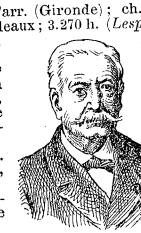
F. de Lesseps.

LESSAY [*lès-sè*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances, sur l'Ay ; 1.040 h.

LESSE (*la*), riv. de Belgique, qui se jette dans la Meuse (riv. d.) ; 84 kil.

LESSEPS [*lè-sèpss*] (Ferdinand *de*), diplomate français, né à Versailles. Il fit percer le canal de Suez, et entreprit celui de Panama (1804-1894).

LESSING [*lè-sin'-gh'*] (Gotthold Ephraïm), écrivain allemand, né à Kamenz (Saxe). L'importance de ses écrits (*la Dramaturgie de Hambourg*, *Minna de Barnhelm*, etc.) et l'étendue de son érudition donnèrent une grande impulsion au mouvement dramatique et littéraire en Allemagne (1729-1781).

Lessing.

LESTOCQ [*lès-tok*] (Jean-Hermann, *comte*), chirurgien français. Il servit Pierre le Grand, Catherine Ire, Elisabeth et Pierre III (1692-1767).

LESTRYGONS [*lèss*], peuple anthropophage de la Sicile, voisin des Cyclopes (*Myth.*).

LE SUEUR (Eustache), peintre français, né à Paris. Son œuvre principale est une suite de compositions sur la *Vie de*

saint Bruno, au Louvre. Ses tableaux valent par une sensibilité délicate et profonde, un dessin juste et ferme (1616-1655).

E. Le Sueur.

LESUEUR (Jean-François), compositeur de musique religieuse et dramatique, né à Plessiel, près d'Abbeville (1763-1837).

LESUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron), architecte français, né à Claire-Fontaine (1794-1883).

LESURQUES (Jean), né à Douai. Accusé d'avoir assassiné le courrier de Lyon sur le route de Melun, il fut condamné et exécuté. Son innocence a été depuis à peu près démontrée (1763-1796).

LETELLIER [*li-é*] (Michel), homme d'Etat français, ministre de Louis XIV, père de Louvois. Il contribua à la révocation de l'édit de Nantes (1603-1685).

LE TELLIER ou **TELLIER** (Michel), jésuite, dernier confesseur de Louis XIV (1648-1719)

LÉTHÉ, un des fleuves des Enfers, dont le nom signifie *oubli*. Les ombres buvaient de ses eaux pour oublier complètement le passé (*Myth.*).

LETHIÈRE (Guillaume), peintre français, né à Sainte-Anne (Guadeloupe) [1760-1832].

LETOURNEUR (Charles), homme politique français, né à Granville, membre du Directoire (1751-1817).

LETOURNEUR (Pierre), littérateur et traducteur français, né à Valognes (1736-1788).

LETRONNE (Jean-Antoine), géographe, archéologue et érudit français, né à Paris (1787-1848).

LETTONIE (en letton **Latvia**), république du N.-E. de l'Europe, sur la Baltique : 1.727.000 h. (*Lettons*), sur 65.790 kilom. carr. V. pr. *Riga*. (V. la carte POLOGNE).

LETTONS ou **LETTES**, peuple de la Lettonie.

Lettres de Cicéron, comprenant les épitres familières, les lettres à Atticus, à Quintus et à Brutus ; document historique de premier ordre pour l'intelligence des derniers jours de la république romaine.

Lettres à Lucilius, le chef-d'œuvre de Sénèque le Philosophe ; ouvrage où le penseur déploie toutes les ressources de son esprit, et l'écrivain tous les charmes de son style. Elles exposent la doctrine stoïcienne et présentent de curieuses ressemblances avec les idées chrétiennes. (Ier siècle apr. J.-C.).

Lettres de Pline le Jeune, en dix livres ; épîtres ingénieuses et enjouées, un peu précieuses (IIe siècle).

Lettres de saint Grégoire de Nazianze ; épîtres où l'on retrouve toutes les qualités de l'orateur (IVe s.).

Lettres de Voiture ; où la recherche et la subtilité gâtent un esprit fin et délicat, mais qui, excellentes de style, ont assoupli la prose française (1650).

Lettres de Guez de Balzac ; épîtres qui sont presque des morceaux oratoires et qui ont contribué au perfectionnement de la prose française.

Lettres de Mme de Sévigné, publiées en 1726 ; adressée à Mme de Grignan, sa fille et à d'autres correspondants. Elles valent par la sincérité et la spontanéité du style, la franchise du ton, le grand nombre d'intéressants détails qu'elles nous fournissent sur les mœurs du temps.

Lettres familières de Gui Patin ; recueil précieux et original, d'un style incorrect, mais imagé (XVIIe siècle).

Lettres de Mme de Maintenon ; modèles d'urbanité, de bonté et de raison, où cette femme célèbre montre sa rare science du cœur humain (XVIIe et XVIIIe s.).

Lettres persanes, lettres satiriques que publia Montesquieu en 1721, sous le voile de l'anonymat. C'est la correspondance imaginaire de deux Persans venus en Europe et à Paris, Rica et Uzbek, adressée à leurs amis de Perse, et dans laquelle il passe en revue, avec pleine liberté, la politique, la religion, la société française tout entière.

Lettres philosophiques sur l'Angleterre, par Voltaire (1734). Voltaire y montre pour la première fois son hostilité déterminée contre le christianisme, les mœurs et les idées du XVIIe siècle.

Lettres sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient, opuscule dans lequel Diderot s'attache à démontrer que les idées et les raisonnements de ceux qui sont privés de la vue diffèrent essentiellement des idées et de la logique des clairvoyants (1749).

Lettres de Junius, pamphlets politiques qui parurent en Angleterre, dans le *Public Advertiser*, de 1769 à 1772, contre le ministère de lord North. L'auteur paraît être, sans qu'on en ait la preuve certaine, Ph. Francis, secrétaire de lord Chatham.

Lettres de P.-L. Courier, écrits élégants et spirituels, empreints d'une aimable originalité (1787-1824).

Lettres de mon moulin, par Alphonse Daudet, recueil de nouvelles et de contes méridionaux, écrits dans un style alerte, brillant et coloré. Le plus fameux est l'*Arlésienne* (1866).

LEU ou **LOUP** (*saint*), archevêque de Sens, né près d'Orléans (573-623). Fête le 1er septembre.

LEUCA (*Santa Maria de*), cap à l'extrémité S.-E. de l'Italie.

LEUCADE, une des îles Ioniennes de la Grèce ancienne, auj. *Sainte-Maure ;* 30.000 h. On y remarquait un rocher escarpé, du haut duquel étaient précipités les condamnés à mort ; d'où l'expression proverbiale : *le saut de Leucade*. V. SAINTE-MAURE.

LEUCATE (*étang de*), ou *de Salses*, sur le littoral de la Méditerranée (Aude et Pyrénées-Orientales).

LEUCIPPE, philosophe grec, fondateur de la théorie atomistique (Vie siècle av. J.-C.).

LEUCOFAO ou **LATOFAO,** auj. *Laffaux*, lieu situé entre Soissons et Laon, célèbre par une victoire de Frédégonde sur les Austrasiens (596) et d'Ebroïn sur Pépin d'Héristal (680).

LEUCOPETRA [*le*], champ de bataille de l'isthme de Corinthe, où le consul romain Mummius vainquit la ligue Achéenne (146 av. J.-C.).

LEUCTRES [*tre*], v. de l'anc. Béotie, célèbre par une victoire d'Epaminondas et des Thébains sur les Spartiates, en 371 av. J.-C.

Leudes. On a donné ce nom, chez les Germains, puis chez les Francs, aux fidèles que chaque chef avait autour de lui, et, de là, à tous les hommes libres qui avaient prêté au roi serment de fidélité. Les *leudes* venaient au-dessous des *antrustions*, liés au roi par un serment plus étroit, mais au-dessus des individus de condition servile.

LEVAILLANT [*va, ll* mll., *an*] (François), voyageur et naturaliste français, né dans la Guyane hollandaise (1753-1824).

LEVALLOIS-PERRET [*loi-pê-rè*], ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis ; 73.640 h. Usines.

Leverrier.

LEVASSEUR (Emile), économiste et géographe français, né et m. à Paris (1828-1911).

LE VAU [*vô*] (Louis), architecte français, qui édifia le château de Vaux (1612-1670).

LEVENS, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, non loin du confluent de la Vésubie avec le Var ; 1.305 h.

LEVERRIER [*vi-é*] (Urbain-Jean-Joseph), astronome français, né à Saint-Lô. Après divers travaux sur le système solaire, notamment sur les limites de l'inclinaison des orbites planétaires et sur la théorie de Mercure, il entreprit par le calcul la recherche d'une planète dont les perturbations d'Uranus faisaient soupçonner l'existence. Le 23 septembre 1846, il fit connaître le résultat de son admirable travail et, le jour même, l'astronome Galle de Berlin, cherchant avec son téles cope la planète annoncée, la trouva presque exactement au point indiqué. On l'a appelée Neptune. Un astronome anglais, Adam, était arrivé en même temps au même résultat, mais de ces deux savants, dont chacun ignorait le travail de l'autre, Leverrier fut le premier à publier le sien. Le grand astronome devint directeur de l'Observatoire de Paris (1811-1877).

LEVET [*vè*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur le Beugnon ; 900 h.

LÉVI, troisième fils de Jacob. Il donna son nom à l'une des tribus d'Israël, celle qui fournissait les ministres de l'autel ou *lévites* (*Bible*).

LÉVIATHAN, monstre dont il est question dans la Bible, au *Livre de Job*, et dont le nom a passé dans la langue pour désigner quelque chose de colossal et de monstrueux.

Léviathan (*e*), célèbre ouvrage de Hobbes, où se trouvent exposés et développés avec une remarquable puissance de logique les principes de l'auteur en psychologie, en morale et en politique (1651).

LÉVIE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène, au-dessus d'un affluent du Tavaria ; 3.470 h.

LEVIER [*vi-é*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier ; 1.220 h.

LÉVIS [*viss*] (François-Gaston, *duc de*), maréchal de France, né au château d'Ajac [Aude] (1720-1787) ; — Son fils, GASTON, homme politique et écrivain français (1764-1830).

Lévitique (*le*), IIIe livre du Pentateuque de Moïse, ainsi appelé parce qu'il contient les règlements et observations qui regardent les prêtres et les lévites. On y trouve le récit de ce qui s'est passé dans le premier mois de la deuxième année de la sortie d'Egypte. C'est comme le rituel de la religion juive.

LÉVROUX [*vrou*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, près de la source du Sept-Fonds ; 3.465 h. Ch. de f. Orl.

LÉVY (Emile), peintre d'histoire français, né à Paris (1826-1890).

LÉVY (Maurice), mathématicien et ingénieur français, né à Ribeauvillé (1838-1910).

LEWENHAUPT [*vèn-ha-houpt'*] (Adam-Louis *comte de*), général suédois, l'un des plus vaillants capitaines de Charles XII (1759-1719).

LEWIS. V. SNAKE RIVER.

LEWIS, île de l'archipel des Hébrides ; 29.000 h. V. pr. *Stornoway.*

LEWIS (Matthew Gregory), romancier anglais, né à Londres (1775-1818).

LEWIS (Georges Cornwall), homme politique et historien anglais, né à Londres (1806-1863).

LEXINGTON [*lèk-sign'-ton*], v. des Etats-Unis (Kentucky), sur l'Elkhorn ; 41.000 h.

LEYDE [*lè-de*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), sur le vieux Rhin ; 65.000 h. Université célèbre, bibliothèque, riches collections scientifiques et d'antiquités ; typographie immortalisée par les Elzévirs. Patrie de Gérard Dov, Rembrandt, Jean Steen, Jean de Leyde, Heinsius, Dozy.

LEYRE [*lè-re*] (*la*), riv. des Landes, qui se jette dans le bassin d'Arcachon ; 80 kil.

LEYTON, faubourg de Londres ; 128.000 h.

LEYVA (Antonio *de*), général espagnol, un des meilleurs capitaines de Charles-Quint, né en Navarre (1480-1536).

LÉZARDIÈRE (Mlle Marie *de*), écrivain et historien français, né à La Verrie (Poitou) [1754-1835].

LÉZARDRIEUX [*eû*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 1.940 h. Ch. de f. Et. Port sur le Trieux.

LEZAY [*zè*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle, sur le ruisseau de Chaboussau ; 2.270 h.

LÉZIGNAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne, non loin de l'Orbien ; 7.040 h. (*Lézignannais*). Ch. de f. M. Vins, eaux-de-vie.

LEZOUX [*zou*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, non loin de l'Allier ; 2.745 h. Ch. de f. P.-L.-M. Huiles, poterie.

LHASSA, capit. du Tibet, sur le Kitchou ; 30.000 h. Nombreuses lamaseries, vers lesquelles se rendent d'incessants pèlerinages.

L'HERMITE (François, *dit* **Tristan**), poète, romancier et dramaturge français, auteur de *Mariamne* (1601-1655).

LHERMITTE (Jean-Marthe-Adrien), vaillant amiral français, né à Coutances (1766-1826).

LHERMITTE (Léon), peintre de paysage et de genre français, né à Mont-Saint-Père en 1844.

LHOMOND [*mon*] (Charles-François, *abbé*), grammairien et écrivain classique français, auteur d'une célèbre *Grammaire latine* (1727-1794).

L'HOSPITAL [*ló-pi*] (Michel *de*), homme d'Etat français, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme). Conseiller au parlement de Paris, ambassadeur au concile de Trente, surintendant des finances et enfin chancelier de France (1560), il s'employa de toutes ses forces à calmer les haines religieuses et arrêter l'effusion du sang. Grâce à lui, les états généraux se réunirent à Orléans et à Saint-Germain, et ses ordonnances portent la trace d'un sentiment très vif de la liberté et de l'égalité bien entendues

Haï des Guises, il dut quitter la cour (1568). Les historiens sont unanimes à louer l'étendue de son esprit, la rectitude de son jugement, la modération de son caractère, l'austère sévérité de ses mœurs, son intégrité. Le jour de la Saint-Barthélemy, il fit ouvrir toutes grandes à une foule fanatique les portes de son château de Vignay. Sa vie fut épargnée, mais il mourut de chagrin quelques mois après (1507-1573).

M. de L'Hospital.

LHÔTE (Nestor), égyptologue français, né à Cologne (1804-1842).

LHUIS [*lui*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley ; 880 h. Carrières.

LIA, fille aînée de Laban, épouse de Jacob (*Bible*).

Liaisonsdangereuses (*les*), roman épistolaire de Ch. de Laclos ; style net et sobre (1782).

LIAKOV ou **LIAKHOV** (*îles*) ou **archipel de la Nouvelle-Sibérie,** archipel de l'océan Glacial, près des côtes de la Sibérie orientale.

LIANCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 3.630 h. (*Liancourtois*). Ch. de f. N.

LIANE (*la*), fl. côtier du Pas-de-Calais ; 39 kil.

LIAO-TOUNG, presqu'île du N.-E. de la Chine, dans la Mandchourie ; 722.000 h. Ch.-l. *Moukden.*

LIAO-YANG, v. de Mandchourie, sur le *Liao ;* 50.000 h. En 1904, défaite des Russes par les Japonais.

LIARD [*ar*] (Louis), philosophe et administrateur français, né à Falaise (1846-1917).

LIBAN, montagne de la Turquie d'Asie (Syrie), fameuse par ses cèdres magnifiques ; 130 kil. de long ; les plus hauts pics dépassent 3.000 m.

Armes de la République de Libéria.

LIBANIUS [*uss*], rhéteur grec, né à Antioche (314-391).

LIBAU (en letton **Leepaja**), v. et port de la côte de la Baltique (Lettonie, Courlande) ; 65.000 h.

LIBÈRE, pape de 352 à 366.

LIBERI (Pietro), peintre et dessinateur italien, né à Padoue (1605-1687).

LIBÉRIA, république fondée sur la côte de Guinée, en 1822, par des nègres affranchis de l'Amérique du Nord, et des indigènes d'Afrique ; 95.400 kil. carr. ; 2 millions d'h. Capit. *Monrovia ;* 6.000 h.

Liberté (*la*) **guidant le peuple le 28 juillet 1830,** tableau de Delacroix (Louvre) ; une femme, belle de colère, agite un drapeau au sommet d'une barricade.

Liberté éclairant le monde (*la*), statue colossale de 46 m. de hauteur, de Bartholdi, offerte par la France aux Etats-Unis et placée comme phare à l'entrée du port de New-York (1886).

LIBOURNE, ch.-l. d'arr. (Gironde), au confluent de la Dordogne et de l'Isle. Ch. de f. Orl. ; à 27 kil. N.-E. de Bordeaux ; 18.080 h. (*Libournais*). Vignobles. Port fluvial très actif. — L'arr. a 9 cant., 133 comm., 109.050 h.

LIBREVILLE, ch.-l. de la colonie française du Gabon (Afrique-Equatoriale française), sur l'estuaire du Gabon ; 1.500 h.

LIBURNIE, partie de l'ancienne Illyrie, le long de l'Adriatique.

LIBYE [*bi*], nom donné par les anciens à la partie de l'Afrique qu'ils connaissaient. (Hab. *Libyens.*)

LIBYE (*désert de*), grand désert du N.-E. de l'Afrique, prolongement du Sahara.

LIBYE, colonie italienne de l'Afrique du Nord, comprenant la Tripolitaine et la Cyrénaïque ; 1.484.000 kil. carr. ; 801.000 h. Cap. *Tripoli.*

LICHAS [*kâss*], personnage qui porta à Hercule, de la part de Déjanire, la fatale tunique du centaure Nessus. Le héros s'en étant revêtu devint tout à coup furieux, et, saisissant le pauvre Lichas par le pied,

le fit tournoyer plusieurs fois, puis le lança dans la mer Egée, où il fut changé en rocher (*Myth.*).

LICHTENBERG, faubourg de Berlin ; 144.000 h.

Lichtenstein, légende romantique, par Hauff (1826). C'est un roman historique, où l'on trouve d'intéressants tableaux.

LICHTERFELDE, v. de Prusse, aujourd'hui englobée dans l'agglomération berlinoise ; 47.000 h.

LICHTWER [*vèr*] (Magnus Gottfried), fabuliste allemand (1719-1783).

LICINIUS LICINIANUS [*uss*], beau-frère de Constantin, empereur romain de 307 à 324.

LICINIUS STOLON, tribun du peuple à Rome, de 376 à 367 av. J.-C. Il présenta des lois destinées à mettre fin aux luttes des classes patricienne et plébéienne.

LIDO, groupe d'îles près de Venise, qui abritent la *rade du Lido* (port de Venise).

LIE (Marius Sophus), mathématicien norvégien, né à Nordfjordeif (1842-1899).

LIEBIG [*li-bigh*] (Justus *de*), chimiste allemand, né à Darmstadt, l'un des premiers qui appliquèrent l'analyse chimique aux phénomènes de la vie organique (1803-1873).

LIECHTENSTEIN [*tèn-chta-in'*] (*principauté de*), petite principauté de l'Europe centrale, entre le Tyrol et la Suisse ; 159 kil. c. ; 11.100 h. Ch.-l. *Vaduz ;* 1.200 h.

LIÉGE, v. forte de Belgique, capit. de la prov. de son nom, au confl. de la Meuse et de l'Ourthe ; 235.000 h. (*Liégeois*). Evêché, université, écoles, observatoire. Patrie de Grétry. Prise par les Allemands après une héroïque résistance (1914). — La prov. a 866.000 h.

LIEGNITZ [*ligh-nits*], v. de Prusse (Silésie), près du Katzbach ; 70.000 h. Victoire de Frédéric le Grand sur les Autrichiens en 1760.

LIERNAIS [*nè*), ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 990 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LIERRE, v. de Belgique (prov. d'Anvers) ; 25.800 h.

LIESSE ou **NOTRE-DAME-DE-LIESSE,** comm. de l'Aisne (arr. de Laon) ; 1.220 h. Pèlerinage.

LIEUTAUD [*tô*] (Joseph), médecin français, né à Aix [Bouches-du-Rhône] (1703-1780).

LIEUVIN, anc. pays de France, compris auj. dans les départ. de l'Eure et du Calvados ; capit. *Lisieux.*

LIÉVIN, v. du Pas-de-Calais (arr. de Béthune), sur la Souchez ; 10.165 h. Houille.

LIFFRÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 2.540 h. Belle forêt.

LIGARIUS [*uss*], Romain qui combattit contre César et fut ensuite sauvé par l'éloquence de Cicéron ; m. en 53.

LIGNE (Charles-Joseph, *prince de*), général belge au service de l'Autriche, né à Bruxelles, écrivain célèbre par son esprit (1735-1814).

LIGNÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis, entre le Donneau et l'Erdre ; 2.190 h. Houille.

LIGNIÈRES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 2.260 h.

LIGNON (*le*), petite rivière du Forez, affl. de la Loire (r. g.) ; 50 kil. Illustrée par l'*Astrée.*

LIGNY, comm. de Belgique (prov. de Namur) ; 2.035 h. Napoléon Ier y battit les Prussiens de Blücher le 16 juin 1815.

LIGNY-EN-BARROIS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'Ornain et le canal de la Marne au Rhin ; 5.300 h. (*Linéens*). Ch. de f. E.

LIGNY-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur le Serein ; 955 h. (*Linéens*).

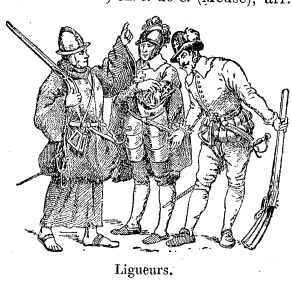

Ligueurs.

Ligue. On connaît dans l'histoire un grand nombre de ligues, mais, pris absolument, les mots *la Ligue* désignent la plus célèbre, celle qui se forma en France au XVIe siècle. C'était une confédération du parti catholique, fondée par le duc de Guise, en 1576, dans le but apparent de défendre la religion catholique contre les calvinistes, mais en réalité pour renverser Henri III et placer les Guises, chefs des *ligueurs,* sur le trône de France. Henri IV comprit qu'en abjurant le calvinisme il mettrait fin à la Ligue, déjà perdue dans l'opinion par son alliance avec Philippe II d'Espagne. — Pour les autres ligues, V. AUGSBOURG, BIEN PUBLIC, NEUTRALITÉ ARMÉE, RHIN, CAMBRAI, etc.

Ligue agraire, association politique irlandaise, destinée à soutenir l'action politique des partisans du *home rule.*

Ligue de l'Enseignement, fondée en 1866 par Jean Macé, pour favoriser la diffusion de l'instruction dans les classes populaires ; elle a beaucoup contribué, par son action, à l'organisation de l'enseignement obligatoire et gratuit.

LIGUEIL [*gheu, l* mll], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches, sur l'Esve ; 1.980 h.

LIGUORI [*gho*] (*saint* Alphonse *de*), religieux napolitain, qui fonda l'ordre du Saint-Rédempteur (1696-1787). Fête le 2 août.

LIGURES, un des peuples qui habitèrent primitivement le S.-E. de la Gaule et la Lombardie.

LIGURIE [*ri*], prov. septentrionale de l'Italie, en bordure sur le golfe de Gênes ; 1.120.000 h. (*Liguriens*).

LIGURIENNE [*ri-è-ne*] (*République*), formée en 1797 de l'Etat de Gênes, et annexée à la France en 1805.

LI-HUNG-TCHANG, homme d'Etat chinois, né à Sen-Fou (1823-1901).

LILAS (*Les*), comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 15.600 h.

LILLE, ch.-l. du départ. du Nord, sur la Deule ; ch. de f. N. ; à 250 kil. N. de Paris ; 200.950 h. (*Lillois*). Académie, université. Place forte et camp retranché ; industrie très active : filatures, métallurgie. Patrie du général Faidherbe. Lille fut défendue par Boufflers contre le prince Eugène en 1708, et par ses habitants contre les Autrichiens en 1792. Pendant la Grande Guerre, Lille, évacuée par les troupes françaises et déclarée ville ouverte le 24 août 1914, fut bombardée, puis occupée par les Allemands, qui d'octobre 1914 à octobre 1918 firent peser sur elle un joug de fer. — L'arr. a 22 cant., 129 comm., 776.610 h.

LILLEBONNE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre ; 5.590 h. Ch. de f. Et. Cotonnades.

LILLERS [*li-lèr*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, sur la Nave ; 8.830 h. (*Lillerois*). Ch. de f. N.

Lilliput [*put'*], pays imaginaire, où aborde Gulliver, dans ses *Voyages,* et où les hommes n'ont pas plus de six pouces de haut. Ce mot et l'adjectif *lilliputien,* qui en a été formé, s'emploient pour caractériser les choses exiguës.

LILYBÉE [*bé*], v. carthaginoise de l'ancienne Sicile ; auj. *Marsala.*

LIMA, capitale du Pérou, sur le Rimac ; 176.000 h. (*Liméniens*). Fondée par Pizarre en 1535.

LIMAGNE (*la*), ancien pays d'Auvergne, grande et fertile plaine du dép. du Puy-de-Dôme, arrosée par l'Allier. Céréales, vignobles, fruits.

LIMASSOL, v. et port de l'île de Chypre (à l'Angl.) ; 10.300 h.

LIMAY [*mè*], ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, sur la Seine ; 2.050 h.

LIMBACH, v. industrielle d'Allemagne, Saxe, cercle de Chemnitz ; 14.600 h.

LIMBOURG [*lin-bour*] (*duché de*), anc. prov. des Pays-Bas, partagée aujourd'hui entre la Belgique et la Hollande. — Prov. de Belgique ; 303 000 h. Ch.-l. *Hasselt.* — Prov. des Pays-Bas ; 440.800 h. Ch.-l. *Maestricht.*

LIMERICK, v d'Irlande, ch.-l. de comté, dans une île du Shannon ; 47.000 h. — Le comté a 143.000 h.

LIMFJORD [*fi-ord'*], golfe et détroit de la partie nord du Jutland.

LIMOGES [*je*], ch.-l. du dép. de la Haute-Vienne, sur la Vienne ; ch. de f. Orl. ; à 400 kil. S.-S.-O. de Paris ; 90.190 h. (*Limousins* ou *Limougeauds*). Evêché. Porcelaines, distilleries. Patrie de Vergniaud, La Reynie, d'Aguesseau, Jourdan, Bugeaud, Michel Chevalier, Sadi Carnot. — L'arr. a 12 cant., 82 comm., 185.940 h.

LIMOGNE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, près du *causse de Limogne;* 770 h. Truffes.

LIMONEST [*nè*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, non loin de la Saône; 910 h.

LIMOSIN, famille d'émailleurs français, originaires de Limoges. Les plus connus sont : François, Jean, Joseph, Martin, Léonard Ier le plus marquant (vers 1 05-vers 1577) et Léonard II.

LIMOURS [*mour*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, dans la vallée de la Prédecelle; 1.380 h. (*Limouriens*). Ch. de f. Orl.

LIMOUSIN, anc. prov. de France; ch.-l. *Limoges*. Annexée définitivement au domaine de la couronne sous Henri IV, elle forme les dep. de la Corrèze et de la Haute-Vienne. (Hab. *Limousins*.)

LIMOUX [*mou*], ch.-l. d'arr. (Aude), sur l'Aude. Ch. de f. M.; à 21 kil. S.-O. de Carcassonne; 6.640 h. (*Limouxins*). Vignobles, pâtisseries. — L'arr. a 8 cant., 152 comm., 51.440 h.

LIN (*saint*), pape probablement de 66 à 78.

LINANT DE BELLEFONDS [*nan, fon*] (Maurice-Adolphe), explorateur de la région du haut Nil, né à Lorient (1800-1883).

LINARÈS [*ress*], v. industrielle d'Espagne, prov. de Jaen; 39.000 h.

LINCOLN, v. des Etats-Unis, capitale de l'Etat de Nebraska, sur le Salt Creek; créée en 1886; 55.000 h.

LINCOLN, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté homonyme; 57.300 h. — Le comté a 564.000 h.

LINCOLN (Abraham), président des Etats-Unis. Son élection à la présidence par les abolitionnistes (1859) fut le signal de la guerre de Sécession. Réélu contre Mac-Clellan en 1864, il fut assassiné par un fanatique esclavagiste après la victoire du Nord (1809-1865).

LINDAU (Paul), romancier allemand, né à Magdebourg (1839-1919).

LINDESNÄS [*dès-nâss*] (*cap*), cap formé par la côte S. de la Norvège, à l'entrée du Skager-Rak.

LINDET [*dè*] (Robert), conventionnel, né à Bernay, ministre des Finances sous le Directoire (1746-1825).

Lindor, personnage de la littérature espagnole, popularisé par la romance du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais; type de l'amoureux qui, une guitare à la main, va soupirer sous les fenêtres de sa belle.

LING (Per Henrik), poète suédois, fondateur de la *gymnastique suédoise*, né à Ljunga (1776-1839).

LINGARD [*ghar*] (John), historien anglais, auteur d'une *Histoire d'Angleterre* (1771-1851).

LINGENDES (Jean *de*), évêque de Mâcon, prédicateur distingué, né à Moulins (1595-1665).

LINGONS [*ghon*], ancien peuple de la Gaule, dans le pays de Langres.

LINGUET [*ghè*] (Simon-Nicolas-Henri), avocat et publiciste français, né à Reims, décapité à Paris (1736-1794).

LINIÈRE ou **LIGNIÈRES** (François Payot *de*), poète satirique français, né à Paris, un des ennemis de Boileau (1628-1704).

LINKÖPING, v. de Suède, ch.-l. de prov., à l'E. du lac Wetter; 30.000 h.

LINLITHGOW [*gho-ou*], comté d'Ecosse; 80.000 h. Ch.-l. *Linlithgow;* 4.000 h.

LINNÉ (Charles *de*), illustre naturaliste suédois, connu surtout par ses travaux de botanique. Il a donné une classification des plantes en vingt-quatre classes, fondée sur les caractères tirés du nombre et de la disposition des étamines. Les subdivisions des classes étaient établies d'après des caractères tirés du nombre et de la disposition des carpelles formant le pistil. Ce système de classification, où Linné avait encadré d'innombrables plantes, dont un grand nombre étudiées par lui, excita un enthousiasme universel, et il en reste de nombreuses traces dans la science. Bien que moins connue, sa classification du règne animal était fort remarquable pour l'époque (1707-1778); — Son fils, Charles, a continué ses travaux avec zèle et talent (1741-1783).

Linné.

LINOIS [*noi*] (Charles-Alexandre-Léon, *comte de*), intrépide marin français, né à Brest. Il se distingua contre les Anglais (1761-1848).

LINOS [*noss*], poète légendaire, que la mythologie fait vivre au temps d'Orphée.

LINZ [*lin'ts*], v. d'Autriche, capit. de la Haute-Autriche, sur le Danube; 93.500 h.

LION (*golfe du*), golfe de la Méditerranée, sur les côtes sud de France.

LION (*le*), constellation boréale et signe du zodiaque, correspondant au mois de juillet.

Lion de Belfort (*le*), statue en grès des Vosges, de Bartholdi, symbolisant la défense de Belfort en 1870-1871 et dominant la ville. Une copie en bronze s'élève, à Paris, place Denfert-Rochereau.

Lion amoureux (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Ponsard (1866); étude historique consciencieuse des mœurs du Directoire.

Lion et du Soleil (*ordre du*), institué en Perse par Feth-Ali-schah, en 1808. Ruban vert.

Lion néerlandais (*ordre du*), fondé en 1815 par Guillaume Ier. Ruban bleu foncé, avec liséré orange.

LION-D'ANGERS [*jé*] (*Le*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré, sur l'Oudon; 2.475 h. Ch. de f. Et.

LIONNE (Hugues *de*), ministre français, négocia la paix des Pyrénées, né à Grenoble (1611-1671).

LIOTARD [*tar*] (Jean-Etienne), peintre suisse, né à Genève, surnommé **le Peintre turc,** à cause des œuvres qu'il rapporta d'Orient (1702-1790).

LIOUVILLE (Joseph), mathématicien français, né à Toul (1809-1882).

LIPARI (*îles*), archipel volcanique italien, au N. de la Sicile, autrefois îles Eoliennes (20.000 h.); la principale est l'île de Lipari; 15.600 h. (*Liparіens*). Ch.-l. *Lipari*. Production de malvoisie.

LIPPÉ (*la*), riv. d'Allemagne, qui se jette dans le Rhin (riv. dr.), près de Wesel; 220 kil.

LIPPE, Etat libre et anc. principauté d'Allemagne; 120.000 h. Capit. *Detmold*.

LIPPI (Fra Filippo), peintre italien, né à Florence (1406-1469), remarquable par la fraîcheur vive du coloris.

LIPPMANN (Gabriel), physicien français, né à Hallerich (Luxembourg) [1845-1921]. On lui doit de belles recherches sur l'électricité, la photographie des couleurs, etc.

LIPSE (Juste), philologue et littérateur belge, auteur de nombreux ouvrages d'érudition (1547-1606).

Lis (*décoration du*), créée en 1814 par le comte d'Artois, puis transformée en ordre par Louis XVIII en 1816. Elle disparut en 1830.

LISBONNE, capit. du Portugal, Estrémadure, à l'embouchure du Tage dans l'Atlantique, à 2.110 kil. S.-O. de Paris; 489.000 h. (*Lisbonnins*). Vaste port, arsenal et chantiers militaires; bibliothèques, musées, nombreuses écoles, palais et églises; industrie et commerce très actifs. Patrie de Camoëns. Lisbonne fut désolée par un tremblement de terre en 1755.

Lisette, nom ordinaire de la soubrette de comédie, intrigante et délurée. Béranger, plus tard, en a fait le type de la grisette parisienne.

LISFRANC [*liss-fran*] (Jacques), chirurgien français, né à Saint-Paul-en-Jarret (Loire) [1790-1847].

LISIEUX [*zi-eû*], ch.-l. d'arr. (Calvados), sur la Touques; 15.340 h. (*Lexoviens*). Ch. de f. Et.; à 42 kil. S.-E. de Caen; Draps, filatures de coton, de laine, de lin. — L'arr. a 6 cant., 122 comm., 56.070 h.

LISLE-SUR-TARN [*li-le*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 3.190 h. Ch. de f. Orl. Vins.

LISSA, île de l'archipel dalmate (Yougoslavie), dans l'Adriatique; 10.100 h. Ch.-l. *Lissa*. En 1866, bataille navale, où les Italiens furent vaincus par les Autrichiens.

LISSAJOUS [*jou*] (Jules-Antoine), physicien français, né à Versailles (1822-1880).

LIST (Frédéric), économiste allemand, auquel est due la première idée du Zollverein (1789-1846).

LISTER (Joseph), chirurgien anglais, né à Upton (1827-1912); créateur du pansement antiseptique.

LISZT (Franz), compositeur et pianiste hongrois, artiste puissant, étrange, plein de fougue, virtuose incomparable (1811-1886).

Lites, chez les Francs, classe intermédiaire entre celle des hommes libres et celle des serfs.

LITHUANIE ou **LITUANIE** (*lu-a-ni*) [en lithuan. **Lietuva**], république provenant de l'empire russe

démembré, et qui fut une prov. de l'anc. Pologne ; 4.160.000 h. (*Lithuaniens*). V. pr. *Kovno, Memel*. (V. la carte POLOGNE.)

LITOLFF (Henri), pianiste et compositeur français, né à Londres ; auteur des opérettes *Héloïse et Abélard, la Boite à Pandore*, etc. ; du drame lyrique *les Templiers*, etc. (1818-1891).

Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales (*De la*), par Mme de Staël (1800), où l'auteur étudie l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et distingue avec soin les littératures du Nord de celles du Midi.

Littérature anglaise (*Histoire de la*), par Hippolyte Taine (1864-1865), ouvrage dans lequel l'auteur appliquait à la littérature anglaise sa méthode systématique et positive et sa theorie des milieux.

Littérature française (*Histoire de la*), en huit volumes, publiée, sous la direction de Petit de Julleville, par un groupe de collaborateurs (1894-1900).

Littérature française (*Histoire de la*), par Gustave Lanson (1895), où l'auteur a su habilement combiner l'étude des époques et celle des individus.

Littérature française (*Etudes critiques sur l'histoire de la*), par F. Brunetière, réunion de grands articles de critique dogmatique sur les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle. (1898).

Littérature française (*Histoire de la*), par Désiré Nisard (1844), suite d'études sur les écrivains français considérés au point de vue de l'idéal classique.

Littérature française (*Histoire de la*), en deux volumes, publiée sous la direction de Bédier et Hazard ; ouvrage méthodique, bien informé et accompagné d'une abondante iconographie (1923).

Littérature grecque (*Histoire de la*), par Alfred et Maurice Croiset (1887-1899), depuis les origines jusqu'à Justinien, ouvrage composé avec une pénétrante intelligence du génie grec.

LITTLE-ROCK, v. des États-Unis (autref. *Arkopolis*), capit. de l'État d'Arkansas, sur l'Arkansas ; 65.000 h.

LITTRÉ (Emile), érudit, philologue et philosophe français de l'école positiviste, né à Paris. Ses études sur la philosophie et la religion soulevèrent des polémiques passionnées, et son élection à l'Académie française provoqua la démission de Mgr Dupanloup. Il fit partie de l'Assemblée nationale et fut élu sénateur en 1875. Son œuvre capitale est un très remarquable *Dictionnaire de la langue française* (1801-1881).

Littré.

LIUTPRAND, roi des Lombards de 712 à 744.

LIUTPRAND, historien et prélat italien, l'un des hommes les plus savants de son siècle ; né vers 920, m. en 972.

LIVADIA, v. de Grèce (Béotie), la *Lebadée* des anciens ; 7.100 h.

LIVAROT [*ro*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux ; 2.270 h. Ch. de f. Etat. Fromages renommés.

LIVERNON, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, près du Célé ; 580 h.

LIVERPOOL [*poul*], v. d'Angleterre, comté de Lancastre, après Londres le principal entrepôt du commerce britannique ; 803.000 h. A l'estuaire de la Mersey ; docks et magasins immenses, fonderies, forges, raffineries, savonneries.

Livingstone.

LIVIE [*vi*], épouse d'Auguste, mère de Tibère et de Drusus (56 av. J.-C.-59 ap. J.-C.).

LIVINGSTONE (David), missionnaire et voyageur anglais, né à Blantyre (Ecosse), explorateur de l'Afrique centrale et australe. D'abord établi au Cap, il se dirigea vers le Nord, arriva au lac Ngami en 1849, et, remontant le haut Zambèze, traversa le continent jusqu'à Loanda. Plus tard, il explora le Zambèze et le Chiré, son affluent, reconnut le Nyassa, et se mit à la recherche des sources du Nil. Il mourut d'une dysenterie. Ses efforts pour combattre la traite et pour moraliser les noirs le rangent parmi les bienfaiteurs de l'humanité (1813-1873).

LIVONIE [*ni*] (en letton **Vidsemi**), province baltique de la Lettonie ou *Laturja ;* 649.000 h. (*Livoniens*). Capit. *Riga*.

LIVONIE (*golfe de*). V. RIGA.

LIVOURNE, v. d'Italie (Toscane) ; 108.000 h. (*Livourniens. Livournins* ou *Livournais*). Port sur la Méditerranée. — La prov. a 140.000 h.

Livre jaune, nom donné en France aux recueils des documents diplomatiques distribués au parlement. — En Allemagne, les recueils analogues portent le nom de *Livre blanc ;* en Angleterre, *Livre bleu ;* en Italie, *Livre vert*. — Le nom de ces livres vient de la couleur de leur couverture.

Livre d'or, registre sur lequel, à Venise, étaient inscrits en lettres d'or les noms des familles nobles. Il fut détruit en 1797, pendant les guerres d'Italie.

Livre rouge, registre secret des dépenses particulières de Louis XV et de Louis XVI. Il se composait de trois gros volumes reliés en maroquin *rouge*, et fut retrouvé, après les événements du 10-Août, dans un cabinet secret du château de Versailles.

Livres sapientiaux, livres de la Bible, spécialement destinés à l'instruction morale des hommes : *la Sagesse, les Proverbes, l'Ecclésiaste* et *l'Ecclésiastique*.

Livres sibyllins. V. SIBYLLINS.

LIVRY-GARGAN, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise ; 11.570 h.

LIZARD [*zar*] (*cap*), à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre, dont c'est le point le plus méridional.

LIZY-SUR-OURCQ, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux ; 1.560 h. Ch. de f. E.

LLORENTE [*li-o-ran-te*] (Antonio), secrétaire général de l'Inquisition en Espagne, et historien de cette institution (1756-1823).

LLOYD [*lo-id'*], nom du propriétaire d'un estaminet de Londres où se réunissaient au XVIIIe siècle les armateurs, courtiers et assureurs de la Cité. Ceux-ci, s'étant constitués en société en 1727, donnèrent à cette société le nom de *Lloyd*, appliqué depuis aux associations maritimes analogues.

LOANDA. V. SAINT-PAUL-DE-LOANDA.

LOANGO, v. du Gabon (Afr.-Equator. fr.) au fond d'une baie ; port sur l'Atlantique ; 7.000 h.

LOBAU [*bô*] (*île*), grande île du Danube, au-dessous de Vienne, célèbre par le passage des troupes françaises en 1809.

LOBAU (Georges MOUTON, *comte de*), maréchal de France, né à Phalsbourg ; il se signala dans la journée d'Essling (1770-1838).

LOBINEAU [*nô*] (Gui-Alexis, *dom*), savant bénédictin de Saint-Maur, né à Rennes, auteur d'une histoire de Bretagne (1666-1727).

LOB-NOR, lac de l'Asie centrale, dans le Turkestan chinois.

LOCARNO, station climatique de Suisse, canton du Tessin, à l'extrémité nord du lac Majeur, au pied des Alpes ; 5.500 h.

LOCHES [*che*], ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire), près de l'Indre ; ch. de f. Et. ; à 37 kil. S.-E. de Tours ; 4.650 h. (*Lochois*). Château célèbre. Patrie d'Alfred de Vigny. — L'arr. a 6 cant., 68 comm., 57.030 h.

Loches (*paix de*) ou *de Beaulieu*, signée en 1576. Par ce traité, Henri III accordait certains avantages au parti calviniste.

Locke.

LOCKE (John), philosophe anglais, auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il rejetait les idées innées, pour placer la source de nos connaissances dans l'expérience, la sensation aidée de la réflexion (1632-1704).

LOCKROY (Joseph-Philippe SIMON, dit), auteur dramatique et comédien français, né à Turin (1803-1891) ; — Son fils *Edouard* SIMON, dit **Lockroy**, homme politique, né à Paris (1838-1913).

LOCLE (*Le*), v. de Suisse (Neuchâtel) ; 12.460 h. (*Loclois*). Horlogerie.

LOCMARIAQUER [*kèr*], comm. du Morbihan, arr. de Lorient, sur le golfe du Morbihan ; 1.460 h. Monuments mégalithiques.

LOCMINÉ, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy ; 2.230 h. Fer.

LOCRIDE, contrée de la Grèce ancienne, séparée par la Phocide en deux parties : la *Locride orientale*, sur la mer Egée ; la *Locride occidentale*, sur le golfe de Corinthe. (Hab. *Locriens.*)

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse romaine, instrument d'Agrippine contre Claude et de Néron contre Britannicus. Galba la fit mettre à mort en 68.

LODÈVE, ch.-l. d'arr. (Hérault), sur la Lergues, affl. de l'Hérault ; ch. de f. M. ; à 47 kil. N.-O. de Montpellier ; 6.510 h. (*Lodévois* ou *Lutévains*). Patrie de Fleury. — L'arr. a 5 cant., 73 comm., 47.120 h.

LODI, v. d'Italie (prov. de Milan) ; sur l'Adda ; 28.000 h. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

LODZ, v. de Pologne, sur la Lodka ; 451.000 h. Cotonnades, toiles, soieries. — La prov. a 2.587.000 h.

LOETSCHBERG, chemin de fer mettant en communication les vallées du Rhin (par l'Aar) et du Rhône, sous les Alpes Bernoises, par un tunnel de 14.500 m. entre Frutigen et Viège.

LŒWY [*lo-é-vi*] (Maurice), astronome français, né à Vienne (Autriche), en 1833 ; m. à Paris, en 1907.

LOFODEN [*dèn*] ou **LOFOTEN** [*tèn*] (*îles*), archipel dépendant de la Norvège, sur la côte O. de cette contrée, et dans lequel se trouve le fameux gouffre du Maelström.

Loges (*les*), célèbre série de 52 fresques exécutées par Raphaël dans une galerie du Vatican, représentant : *Dieu débrouillant le chaos, Dieu créant la terre, Dieu créant la lumière, Dieu créant les animaux, la Tentation d'Eve, la Sortie du paradis terrestre, la Construction de l'arche, le Déluge, les Amours d'Isaac et de Rébecca, Jacob et Rachel, la Chasteté de Joseph, le Triomphe de David, la Construction du temple de Salomon, l'Adoration des mages, le Baptême de Jésus-Christ, la Cène*, etc.

Logique ou *Organon*, ouvrage d'Aristote, qui a porté cette science presque jusqu'à sa perfection (IVe siècle av. J.-C.). Ce livre, étroitement interprété, a fait autorité, comme un dogme, durant tout le moyen âge. Thomas Reid l'a vivement combattu dans son *Analyse de la* « Logique » *d'Aristote.*

Logique de Port-Royal ou *Art de penser*, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Nicole (1662). Il se divise en quatre parties : la 1re traite des idées ; la 2e du jugement et de la proposition : la 3e du raisonnement et de ses règles ; la 4e de la méthode. C'est une apologie de ce critérium de l'évidence à laquelle Descartes ramenait toute certitude.

Logique de Condillac, traité ingénieux et substantiel sur l'art de raisonner (1780).

Logique, ouvrage de Hegel (1812-1816) qui, malgré son titre, est moins une logique qu'une œuvre purement métaphysique.

Logique déductive et inductive (*Système de*), par Stuart Mill (1843) ; savant exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique.

LOGROÑO, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Logroño, sur l'Ebre ; 27.500 h. — La prov. a 193.000 h.

Lohengrin (*le*), poème allemand du moyen âge, attribué à Wolfram d'Eschenbach (XIIIe siècle). Il est écrit en strophes de dix vers et il a pour objet un épisode du cycle du Saint-Graal, mêlé aux légendes concernant le chevalier du Cygne.

Lohengrin, opéra en trois actes et quatre tableaux, poème et musique de R. Wagner, œuvre inégale, mais contenant de grandes beautés (1850).

LOING [*loin*] (*le*), petite riv. de France, qui arrose Montargis et se jette dans la Seine (r. g.) ; 60 kil.

LOIR (*le*), riv. de France, qui arrose Châteaudun, Vendôme, La Flèche et se jette dans la Sarthe ; 311 kil.

LOIRE (*la*), fl. le plus long de France. Il prend sa source dans les Cévennes, au mont Gerbier-de-Jonc, arrose Le Puy, Roanne, Nevers, Cosne, Gien, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes, Paimbœuf et Saint-Nazaire, et se jette dans l'Atlantique après un cours de 980 kil. Il baigne les départ. suivants : Ardèche, Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure. Ses principaux affl. sur la rive droite sont : la Nièvre, la Maine, l'Erdre ; sur la rive gauche : l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Sèvre Nantaise. Régime inégal, dangereuses inondations

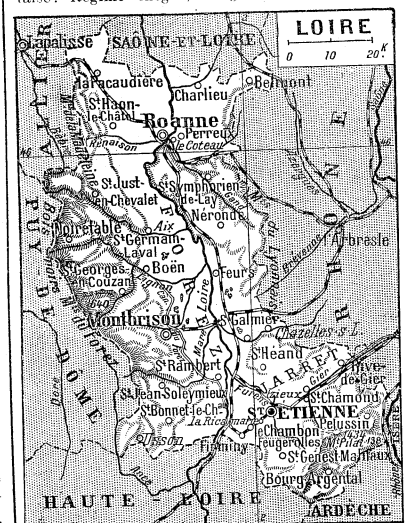

LOIRE (*dép. de la*), dép. formé du Forez et d'une partie du Beaujolais et du Lyonnais ; préf. *Saint-Etienne;* s.-préf. *Montbrison, Roanne;* 3 arr., 31 cant., 337 comm., 637.130 h. 13e région militaire ; cour d'appel et archevêché de Lyon. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

LOIRE (*dép. de la Haute-*), dép. formé du Vivarais, du Velay, du Gévaudan, du Forez et du Lyonnais. Préf. *Le Puy ;* s.-préf. *Brioude, Yssingeaux.* 3 arr., 28 cant., 265 comm., 268.910 h. 13e région militaire ; cour d'appel de Riom ; évêché au Puy. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Loire.*

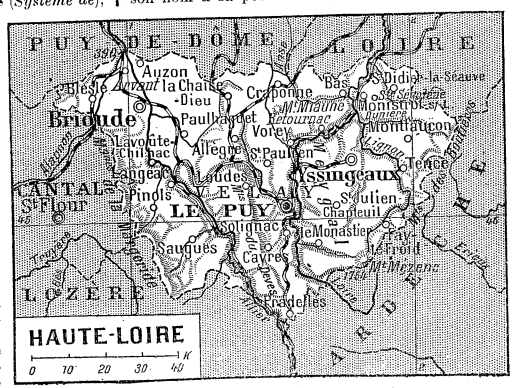

LOIRE-INFÉRIEURE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Bretagne ; préf. *Nantes* ; s.-préf. *Ancenis*, *Châteaubriant*, *Paimbœuf*, *Saint-Nazaire*. 5 arr., 46 cant., 219 comm., 649.720 h. 11e région militaire ; cour d'appel de Rennes ; évêché à Nantes. Ce dép. doit son nom à la *Loire*, qui l'arrose dans son cours inférieur.

LOIRET [*rè*] (*le*), petite riv. de France, affl. de la Loire (r. g.) ; cours, 12 kil.

LOIRET (*dép. du*), dép. formé de l'Orléanais, du Gâtinais, du Dunois et d'une petite partie du Berry ; préf. *Orléans* ; s.-préf. *Gien*, *Montargis*, *Pithiviers*. 4 arr., 31 cant., 349 comm., 327.220 h. 5e région militaire ; cour d'appel et évêché à Orléans. Ce dép. doit son nom au *Loiret* qui l'arrose.

LOIR-ET-CHER [*chèr*] (*dép. de*), département formé d'une partie de la Touraine, de l'Orléanais proprement dit, du Blésois et du Dunois ; préf. *Blois* ; sous-préf. *Romorantin*, *Vendôme*. 3 arr., 24 cant., 297 comm., 551.230 h. 5e région militaire ; cour d'appel d'Orléans ; évêché à Blois. Ce dép. tire son nom des deux rivières qui l'arrosent.

LOIRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, au-dessus de la source du Loiron, 850 h. Fours à chaux.

Lois (*les*), dialogue de Platon, divisé en 12 livres ; traité didactique remarquable par la richesse des développements oratoires et contenant des morceaux magnifiques, mais aussi des principes trop absolus, des utopies (ive siècle av. J.-C.).

Lois (*Des*), traité philosophique de Cicéron, qui y développe surtout l'esprit des lois romaines comme devant être prises pour modèles.

LOISEL (Antoine), jurisconsulte français, né à Beauvais (1536-1617)

LOISELEUR (Jules), érudit français, né à Orléans (1816-1900).

LOKMAN, écrivain arabe, de date incertaine, auteur de *Fables* souvent imitées d'Ésope.

Lollards, hérétiques du XIVe siècle, ainsi appelés du nom de leur chef, W. Lollard, brûlé à Cologne en 1322.

Lombarde (*ligue*), fondée en 1167 par les villes guelfes de Bergame, Brescia, Crémone, etc., sous le patronage du pape Alexandre III, pour combattre Frédéric Ier, Barberousse.

LOMBARDIE [*lon*, *di*], partie nord de l'Italie, capit. *Milan* ; partagée entre les huit provinces suivantes : Bergame, Brescia, Côme, Crémone, Mantoue, Milan, Pavie et Sondrio ; 4.787.000 h. (*Lombards*).

LOMBARDS [*lon-bar*], peuple germanique établi entre l'Elbe et l'Oder, qui envahit l'Italie au VIe siècle et y fonda un État puissant, dont le dernier roi, Didier, fut vaincu par Charlemagne en 774.

LOMBARD-VÉNITIEN [*si-in*] (*royaume*), nom qu'on donna, de 1815 à 1866, aux provinces italiennes de l'empire d'Autriche, c'est-à-dire à la Lombardie et à la Vénétie ; capit. *Milan*.

LOMBART [*lon-bar*] (Pierre), graveur français, né à Paris (1612-1682).

LOMBEZ [*lon-bèz*], ch.-l. d'arr. (Gers), sur la Save, à 32 kil. S.-E. d'Auch ; 1.340 h. (*Lombéziens*). — L'arr. a 4 cant., 71 comm., 25.370 h.

LOMBROSO (Cesare), médecin et criminaliste italien, né à Venise (1836-1909). Le criminel est à ses yeux un malade plus qu'un coupable.

LOMÉNIE DE BRIENNE (Etienne-Charles), cardinal, né à Paris, ministre des Finances sous Louis XVI. Son administration ne fut qu'une suite d'expédients, alors que l'état du Trésor exigeait des réformes complètes (1727-1794).

LOMME, comm. du Nord, arr. de Lille ; 11.320 h.

LOMONOSOF (Michel Vassilievitch), poète et littérateur russe, né à Cholmogori (1711-1765).

LOMZA ou **LOMJA**, v. de la République de Pologne, sur la Narev ; 29.000 h.

LONATO, v. d'Italie, prov. de Brescia ; 6.500 h. Victoire des Français sur les Autrichiens en 1509, 1706 et 1796.

LONDINIÈRES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel ; 1.110 h. Ch. de f. Et.

LONDON, v. du Dominion Canadien, prov. d'Ontario ; 46.000 h. Université.

LONDONDERRY, v. et port d'Irlande, ch.-l. du comté de ce nom (prov. d'Ulster), sur le Foyle ; 41.000 h. — Le comté a 140.000 h.

LONDRES, capit. de l'Angleterre, sur la Tamise ; ville la plus grande et la plus peuplée de l'Europe, la plus commerçante du monde entier ; 4.483.000 h. (*Londoniens*). A 380 kil. de Paris.

Londres (*Tour de*), sorte de forteresse, à Londres, à l'extrémité E. de la Cité, et qui date de l'époque normande. Elle a longtemps servi de prison d'État.

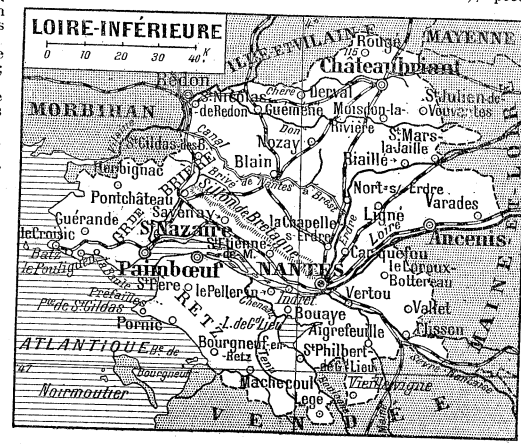

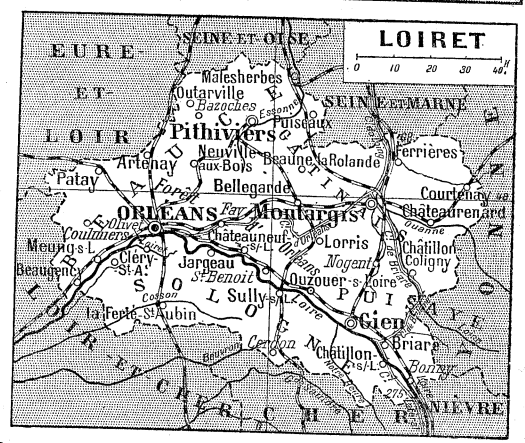

LONGCHAMP [*lon-chan*], abbaye située près de Paris, dans le bois de Boulogne. La plaine de Longchamp sert aujourd'hui de champ de courses.

LONGEAU [*jô*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, près de la Vigeanne naissante ; 305 h.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard *de*), poète dramatique français, né à Dijon (1659-1721).

LONGET [*jè*] (François-Achille), savant physiologiste français, né à Saint-Germain-en-Laye (1811-1871).

LONGFELLOW [*lô*] (Henry Wadsworth), poète américain. Ses poèmes (*Evangéline*) sont d'une grâce mélancolique et d'une grande délicatesse d'expression (1807-1882).

LONGFORD [*ford*], comté d'Irlande, prov. de Leinster ; 49.000 h. Ch.-l. *Longford*, sur le Camlin ; 3.800 h.

LONGHI (Pietro FALCA, dit), peintre et graveur, né à Venise (1702-1785). Auteur d'amusants tableaux de la vie vénitienne.

LONGIN, rhéteur grec, né à Emèse, à qui l'on attribuait à tort le *Traité du sublime*, traduit par Boileau. Il fut le ministre de Zénobie, reine de Palmyre (213-273).

LONG-ISLAND, île de l'Atlantique, dépendant de l'Etat de New-York (Etats-Unis) ; environ 1.300.000 h. V. pr. *Brooklyn*.

LONGJUMEAU [*lon-ju-mô*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, dans la vallée de l'Yvette ; 2.540 h. Ch. de f. Orl. Une paix y fut signée en 1568 entre les catholiques et les protestants.

LONGNON (Auguste), érudit français, né et m. à Paris (1844-1911), auteur de remarquables travaux sur la géographie historique de France.

LONGNY, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne, près des sources de l'Huisne ; 1.625 h.

LONGPERIER [*ri-é*] (Adrien *de*), archéologue et numismate français, né à Paris (1816-1882).

LONGUÉ [*ghé*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé, sur le Lathan ; 3.710 h. Ch. de f. Orl.

LONGUEVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe ; 640 h. Ch. de f. Et.

LONGUEVILLE (Anne-Geneviève, *duchesse de*), sœur du grand Condé, née au château de Vincennes. Elle joua un rôle important pendant la Fronde (1619-1679).

LONGUS [*ghuss*], romancier grec du IVe siècle, auteur de *Daphnis et Chloé*. V. DAPHNIS ET CHLOÉ.

LONGUYON [*ghu-ion*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, sur la Chiers ; 4.320 h. Ch. de f. E.

LONGWOOD [*long-ou-oud*'], résidence de Napoléon à Sainte-Hélène.

LONGWY [*lon-oui*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, près de la Chiers, affl. dr. de la Meuse ; 9.030 h. Ch. de f. E. Mines de fer, hauts fourneaux.

LONNEKER, v. des Pays-Bas (Overyssel), à la frontière allemande ; 21.500 h.

LONS-LE-SAUNIER [*lon-le-sô-ni-é*], ch.-l. du dép. du Jura, sur la Vallière ; 13.150 h. (*Lédoniens*). Ch. de f. P.-L.-M., à 442 kil. S.-E. de Paris. Vins, salines, distilleries. Patrie de Lecourbe, de Rouget de Lisle. — L'arrond. a 11 cant., 214 comm., 75.000 h.

LOOS [*lo-oss*], comm. du dép. du Nord (arr. de Lille), sur le canal de la Haute-Deule ; 12.200 h. Ch. de f. N. Colonie pénitentiaire.

Lope de Vega.

LOPE DE VEGA (Félix), poète espagnol, né à Madrid, auteur de plus de 2.000 pièces de théâtre. Il contribua plus que tout autre à donner au théâtre espagnol son caractère original (1562-1635).

LOPEZ [*pèz*] ou **LOPEZ-GONZALVO** (*cap*), cap de l'Afrique-Equatoriale française, sur la côte du Gabon.

LORCA, v. d'Espagne, prov. de Murcie, dans la plaine du Guadalantin ; 74.000 h.

LORÉDAN, famille patricienne de Venise, qui donna à la république plusieurs doges.

LORELEY, ondine des bords du Rhin.

LORENTZ (Hendrick Antoon), physicien hollandais, né à Arnhem en 1853.

Lorenzaccio, drame d'Alfred de Musset, épisode émouvant de l'histoire florentine (1833).

LORET [*rè*] (Jean), gazetier français, né à Carentan. Il publia, de 1650 à 1665, la *Muze historique*, en vers burlesques.

LORETTE, v. d'Italie (prov. d'Ancône) ; 7.100 h. Eglise célèbre, pèlerinage

LORGES [*lor-je*] (*duc de*), neveu de Turenne, maréchal de France (1630-1702).

LORGUES [*lor-ghe*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, près de l'Argens ; 2.520 h.

LORIENT [*ri-an*], ch.-l. d'arr. (Morbihan), port militaire à l'embouchure du Scorff dans le Blavet ; ch. de f. Orl. et Et. ; à 48 kil. N.-O. de Vannes ; 46.314 h. (*Lorientais*). Patrie de Brizeux. — L'arrond. a 11 cant., 58 comm., 208.430 h.

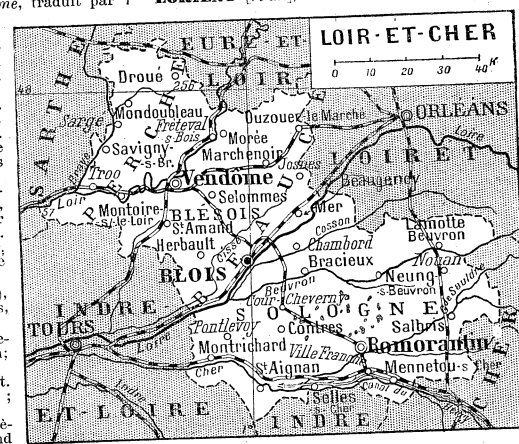

Cl. Lorrain.

LORIOL, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, près de la Drôme ; 3.110 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LORIQUET [*kè*] (*le Père* Jean-Nicolas), jésuite et historien français, né à Paris. Il est l'auteur d'une *Histoire de France* où l'histoire nationale est souvent défigurée, par esprit de parti (1767-1845).

LORMES, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy, près du Cornillat ; 2.100 h.

LOROUX-BOTTEREAU (*Le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes. 3.110 h.

LORQUIN, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg ; 1.110 h. Patrie de l'explorateur Crevaux.

LÖRRACH, ville d'Allemagne, Bade, sur la Wiese ; 14.600 h.

LORRAIN [*lo-rin*] (Claude GELÉE, dit *le*), peintre français, né au château de Chamagne (Vosges). Ses toiles, d'un coloris admirable et d'une vérité saisissante, le firent surnommer *le Raphaël du paysage* (1600-1682).

LORRAINE [*rè-ne*]. Sous le nom de *royaume de Lorraine* ou *Lotharingie*, un Etat fut formé en 855, à la mort de Lothaire Ier, en faveur de son second fils Lothaire II. Arnoul, neveu de Charles le Gros, la

donna à Swentibold, son fils naturel, et dès lors elle ne cessa d'être revendiquée par la France et par l'Allemagne. Vers 953, Brunon, archevêque de Cologne, la divisa en *haute Lorraine* ou *Mosellane*, au S., et en *basse Lorraine* ou *Lothier*, au N. La basse Lorraine échut, au XIIe siècle, aux ducs de Brabant. La haute Lorraine appartint en dernier lieu à Stanislas Leczinski, à la mort duquel elle fut réunie à la France (1766). A la veille de la Révolution, la Lorraine française formait un gouvernement avec *Nancy* pour capitale; elle servit à constituer les dép. de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges. Une partie des dép. de la Meurthe et de la Moselle nous avait été enlevée par l'Allemagne en 1871 ; mais le traité de Versailles (28 juin 1919) nous rendit ces territoires. (Hab. *Lorrains.*) Au début de la Grande Guerre, la bataille de Lorraine (15 août-12 septembre 1914) comprit les revers français de Sarrebourg et de Morhange et les victoires françaises de la Mortagne et du Grand-Couronné.

LORRAINE (*maison de*), famille qui posséda la Lorraine dès le moyen âge, et à laquelle appartient l'ancienne maison régnante d'Autriche.

LORRAINE (*cardinal de*). V. GUISE.

LORREZ-LE-BOCAGE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; sur le Lunain ; 750 h.

LORRIS [*riss*], ch.-l. c. (Loiret), arr. de Montargis ; 2.140 h. Patrie de Guillaume de Lorris.

LOT (*le*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. de la Lozère, arrose Mende, Espalion, Cahors, Villeneuve ; affl. de la Garonne (r. dr.) ; 481 kil.

LOT (*dép. du*), dép. formé du Quercy ; préf. *Cahors;* s.-préf. *Figeac, Gourdon.* 3 arr., 29 cant., 330 comm., 176.890 h. 18e rég. milit. Cour d'appel d'Agen ; évêché à Cahors. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

LOT-ET-GARONNE (*dép. de*), dép. formé de la Garonne et de la Gascogne; préf. *Agen;* sous-préf. *Marmande, Nérac, Villeneuve.* 4 arr., 35 cant., 326 comm., 239.970 h. 17e région militaire; cour d'appel et évêché à Agen. Ce dép. tire son nom des cours d'eau qui l'arrosent.

LOTH, neveu d'Abraham, père des Ammonites et des Moabites. Sa femme fut changée en statue de sel (*Bible*).

LOTHAIRE Ier [*tè-re*], empereur d'Occident, fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde ; vaincu à Fontenoy ; né vers 799, m. en 855 ; — LOTHAIRE II, fils du précédent, roi de Lorraine ; m. en 869.

LOTHAIRE, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, roi de France de 954 à 986. Il subit l'influence des ducs de France, Hugues le Grand et Hugues Capet.

LOTHAIRE, duc de Saxe, empereur d'Allemagne, de 1125 à 1137. Sous son règne commença la querelle des guelfes et des gibelins.

LOTHARINGIE. V. LORRAINE.

LOTI (Julien VIAUD, dit *Pierre*), officier de marine, romancier français, né à Rochefort-sur-Mer (1850-1923). Ecrivain impressionniste d'une mélancolie pénétrante; peintre exotique admirable. Il a écrit : *le Mariage de Loti, Mon frère Yves, Pêcheurs d'Islande, Ramuntcho*, etc.

Pierre Loti.

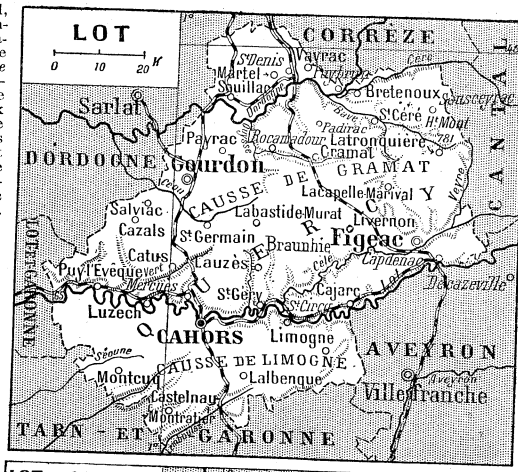

LOTHOPHAGES, peuple de l'ancienne Afrique, qui se nourrissait des fruits du lotus.

LOTZE (Rudolf Hermann), philosophe et physiologiste allemand, un des fondateurs de la psychophysiologie, né à Bautzen (1817-1881).

LOUALABA. V. CONGO.

LOUANG-PRABANG ou **LUANG-PRABANG,** v. du Laos (Indochine, sur le Mékong ; 40.000 h.

LOUAPOULA. V. CONGO.

LOUBET [*bè*] (Emile), homme politique français, né à Marsanne (Drôme) en 1838, président du Sénat en 1896, et de la République française de 1899 à 1906.

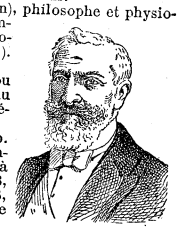

E. Loubet.

LOUDÉAC [*ak*], ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord) : ch. de f. Etat ; à 47 kil. S. de Saint-Brieuc ; 5.560 h. (*Loudéaciens*). — L'arrond. a 9 cant., 60 comm., 78.555 h.

LOUDES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1.400 h.

LOUDUN, ch.-l. d'arr. (Vienne) ; ch. de f. Et., à 52 kil. N.-O. de Poitiers ; 4.840 h. (*Dunois* ou *Loudunois*). Patrie de Th. Renaudot, des frères Sainte-Marthe. — L'arrond. a 4 cant., 57 comm., 31.910 h.

LOUE (la), riv. de France, affl. du Doubs (r. g.) ; 125 kil.

LOUÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 1.560 h. Ch. de f. Et.

LOUECHE-LES-BAINS [*lè-bin*], village du Valais (Suisse) ; 550 h. Eaux minérales.

LOUHANS [*an*], ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), sur la Seille, affl. de la Saône. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 46 kil. N.-E. de Mâcon ; 4.120 h. (*Louhannais*). — L'arrond. a 8 cant., 82 comm., 75.320 h.

LOUIS Ier, le Grand, roi de Hongrie et de Pologne de 1342 à 1382, prince guerrier et administrateur habile ; — Louis II, roi de Hongrie et de Bohême de 1515 à 1526.

LOUIS Ier, comte d'Anjou, second fils du roi de France Jean II. Institué héritier du trône de Naples par la reine Jeanne en 1380, il se fit couronner par le pape en 1382, mais il ne put chasser du trône son compétiteur Charles de Duras ; m. en 1384 ; — Louis II, comte d'Anjou, roi de Naples. Couronné par le pape en 1389, il ne régna qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, par suite de ses démêlés avec son compétiteur Ladislas.

LOUIS Ier, roi de Portugal, né en 1838, monté sur le trône en 1861, m. en 1889.

LOUIS Ier, empereur d'Allemagne de 814 à 840, le même que Louis le Débonnaire, roi de France ; — Louis II, *le Jeune*, empereur d'Allemagne de 855 à 875, fils de Lothaire Ier ; — Louis III, *l'Aveugle*, empereur d'Allemagne de 900 à 905, petit-fils du précédent ; — Louis IV, *le Bavarois*, empereur d'Allemagne de 1314 à 1347.

LOUIS Ier, roi de Germanie, le même que Louis le Débonnaire ; — Louis II, *le Germanique*, troisième fils du précédent, roi de Germanie de 817 à 876 ; — Louis III, *le Saxon*, roi de Germanie de 876 à 882, fils du précédent ; — Louis IV, *l'Enfant*, roi de Germanie en 899, le dernier des carolingiens d'Allemagne ; m. en 911 ; — Louis V, roi de Germanie, le même que Louis IV, empereur d'Allemagne.

LOUIS Ier, roi de Bavière de 1825 à 1848. Il abdiqua en faveur de son fils Maximilien II ; fit construire la Glyptothèque de Munich ; m. en 1868 ; — Louis II, roi de Bavière de 1864 à 1886, fils de Maximilien II, mort noyé dans le lac de Starnberg.

LOUIS Ier, le Débonnaire, fils de Charlemagne et de Hildegarde, né à Chasseneuil (Lot-et-Garonne), en 778, empereur d'Occident et roi des Francs de 814 à 840. Il réprima une révolte de son neveu Bernard, roi d'Italie (818) ; épousa Ermengarde, puis Judith de Bavière (819), et eut durant tout son règne à combattre les révoltes de ses fils Lothaire, Louis et Pépin.

LOUIS II, le Bègue, fils de Charles le Chauve et d'Ermentrude, né à Compiègne en 846, roi de France de 877 à 879. Il épousa Ansgarde, sœur d'Eudes, comte de Bourgogne, puis Adélaïde. Il mourut au moment où il se mettait en route pour réprimer une révolte de Bernard, duc de Septimanie.

LOUIS III, fils de Louis II et d'Ansgarde, né vers 863, roi de France de 879 à 882. Il dut abandonner une partie de la Lorraine à son compétiteur Louis de Germanie, partagea ses États avec son frère Carloman, à qui il donna l'Aquitaine et la Bourgogne, et vainquit les Normands à Saucourt-en-Vimeu (Somme).

LOUIS IV, d'Outremer, fils de Charles III, *le Simple*, et d'Odgiwe, né en 921, roi de France de 936 à 954. Arrivé au trône grâce à l'appui de Hugues, comte de Paris, il lutta contre les Hongrois et les Normands. Ces derniers cependant le firent prisonnier et gardèrent quelque temps Laon et Nimes. Il recouvra la liberté grâce à l'empereur Othon le Grand, dont il avait épousé la sœur Gerberge.

LOUIS V, le Fainéant, fils de Lothaire et d'Emma, né en 967, roi de France de 986 à 987. Il mourut d'un accident de chasse, et avec lui finit la dynastie carolingienne.

LOUIS VI, le Gros, l'Éveillé ou **le Batailleur,** fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né en 1081, associé au trône de 1098 à 1108, roi de France de 1108 à 1137. Il entreprit contre les grands vassaux, avec l'appui du clergé et des villes, une lutte sans merci, qui devait aboutir à la centralisation administrative et monarchique. Au moyen d'un grand nombre de petites expéditions, il rétablit l'ordre dans le domaine royal. Il combattit Henri Ier, roi d'Angleterre, qui possédait la Normandie, mais fut battu à Brenneville en 1119. L'empereur d'Allemagne Henri V ayant menacé la France d'une invasion, Louis VI prit à Saint-Denis l'oriflamme, bannière du saint qui protégeait la France, et les milices adoptèrent le cri de ralliement *Montjoie Saint-Denis!* Louis VI avait épousé Alix de Savoie. Sous son règne commença l'émancipation de la bourgeoisie, dont il ne prit point l'initiative, mais dont il fit profiter la royauté. V. COMMUNES.

LOUIS VII, le Jeune, fils de Louis VI et d'Alix de Savoie, né en 1119, roi de France de 1137 à 1180. Il épousa Eléonore d'Aquitaine et chercha inutilement à prendre le comté de Toulouse. Il se vengea de Thibaut, comte de Champagne, en faisant brûler dans l'église de Vitry 1.300 personnes. L'interdit prononcé à cette occasion par le saint-siège ayant été levé par Célestin II, Louis VII, en manière d'expiation, entreprit la seconde croisade. A son retour, il divorça d'avec Eléonore (1152), qui épousa Henri II Plantagenet et apporta en dot au roi d'Angleterre les plus riches provinces du sud-ouest de la France. Telle est la cause première de la guerre de Cent ans. A l'intérieur, Louis VII fut puissamment secondé par son ministre Suger. En 1154, Louis VII avait épousé en secondes noces Constance de Castille.

LOUIS VIII, le Lion, fils de Philippe Auguste et d'Isabelle de Hainaut, né en 1187, roi de France de 1223 à 1226. Appelé en Angleterre par les barons soulevés contre Jean sans Terre, il fut couronné à Londres (1216) ; mais, vaincu à Lincoln (1217), il dut repasser le Détroit. Devenu roi, il enleva aux Anglais plusieurs villes, et participa à la grande croisade contre les albigeois.

LOUIS IX ou **SAINT LOUIS,** fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né à Poissy en 1215, roi de France de 1226 à 1270. Il régna d'abord sous la régence de sa mère, qui eut à réprimer une révolte des grands vassaux, termina la guerre des albigeois par le traité de Paris ou de Meaux (1229) et lui fit épouser Marguerite de Provence (1234). Lors de sa majorité, le comte de la Marche, aidé des Anglais, dirigea contre lui une nouvelle ligue, qu'il défit à Taillebourg et à Saintes (1242). En apprenant que la Palestine était tombée au pouvoir du sultan d'Égypte et que l'empire latin périclitait, il prit la croix, débarqua à Damiette en 1249, dut battre en retraite après la bataille de Mansourah (1250) et fut fait prisonnier. Ayant racheté sa liberté, il resta en Palestine de 1250 à 1252, et revint en France en apprenant la mort de Blanche de Castille, qui, pendant son absence, avait réprimé la révolte des Pastoureaux. Il pourvut alors à l'organisation de ses États, fortifia considérablement l'autorité royale, rendit une ordonnance qui déterminait les devoirs des agents royaux, nomma des *enquesteurs* pour visiter les provinces, institua la *quarantaine-le-roi* pour diminuer le nombre des guerres privées, abolit le *duel judiciaire*, institua les *cas royaux* (cas ne devant être jugés que par le roi), appela à siéger dans les tribunaux les *légistes* pour conseiller les juges, créa une commission judiciaire qui fut l'origine du parlement, fit des efforts en vue de réaliser l'unité monétaire, assura les privilèges du clergé par la Pragmatique sanction de 1269, mais se montra rigoureux à l'égard des blasphémateurs et des hérétiques ; enfin, il édifia la Sainte-Chapelle, la Sorbonne et les Quinze-Vingts. En 1270, encouragé par Charles d'Anjou, son frère, il entreprit la huitième et dernière croisade, et fit voile vers Tunis, dans l'espoir de convertir le roi de ce pays, mais il mourut de la peste, à peine débarqué devant Carthage. Saint Louis fut un monarque pieux. Sa réputation d'intégrité et de vertu lui valut l'estime universelle, et tout le monde se le représente rendant la justice sous le chêne de Vincennes. — Joinville a écrit sa vie.

Louis IX.

LOUIS X le Hutin ou **le Querelleur,** fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, né à Paris en 1289, roi de France de 1314 à 1316. Il fit étrangler sa femme, Marguerite de Bourgogne, suspecte d'inconduite, envoya au supplice Enguerrand de Marigny, affranchit ses serfs pour se procurer de l'argent, et entreprit contre les Flamands une expédition inutile.

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, né à Bourges en 1423, roi de France de 1461 à 1483. Il avait 38 ans quand il monta sur le trône et avait épousé Marguerite d'Ecosse. Dévoré de bonne heure par la soif du pouvoir, il se laissa entraîner à dix-sept ans contre son père dans le soulèvement féodal de la Praguerie, à la suite de laquelle Charles VII le mit en possession du Dauphiné. Mais la réconciliation dura peu entre le père et le fils, qui dut se réfugier à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1456). A la mort de Charles VII, il signala sa prise de possession du pouvoir par diverses mesures inopportunes, dont la conséquence fut de soulever les seigneurs contre lui (*ligue du Bien public*) et de l'obliger à signer les traités de Conflans et de Saint-Maur; mais Louis XI ne tarda pas à reprendre ce qu'il avait dû céder. Sur ces entrefaites, il se rendit à Péronne pour y régler ses différends avec Charles le Téméraire, qui, apprenant l'appui donné aux Liégeois révoltés par Louis XI, retint ce dernier prisonnier et lui imposa un traité humiliant (1468). Le duc de Guyenne étant mort empoisonné en 1472, Charles le Téméraire prit prétexte de cette mort tragique pour envahir la Picardie : il échoua sous les murs de Beauvais (1472). Charles avait signé contre la France un traité avec le roi d'Angleterre Edouard IV, qui vint à Calais, mais traita avec Louis XI à Picquigny (1475). La mort de Charles le Téméraire devant Nancy (1477) ayant débarrassé Louis XI de son plus redoutable adversaire, le roi de France put alors songer à abattre ses ennemis intérieurs; dans sa lutte contre la haute noblesse, il prit son point d'appui dans les classes bourgeoises, bien qu'il ne se gênât point pour tripler les charges publiques. Charles ne laissait qu'une fille, Marie de Bourgogne. Louis XI songea un moment à la fiancer au Dauphin, mais, pressé de tirer parti des événements, il reprit les villes de la Somme et de la Bourgogne, qui furent définitivement réunies à la couronne, malgré les efforts de Maximilien d'Autriche, devenu l'époux de Marie, et qui avait livré aux troupes royales, à Guinegatte, une bataille indécise; le traité d'Arras (1482) mit fin à cette lutte. Diverses mesures, notamment la création de la poste aux chevaux, l'accroissement de la milice, l'inamovibilité des fonctions judiciaires, l'introduction de l'imprimerie à Paris, signalèrent l'administration de Louis XI, qui mourut en 1483 dans son château de Plessis-lez-Tours, livré aux terreurs du remords et de la superstition. Aucun prince de son temps ne connut mieux les ruses de la politique et les moyens de dominer les hommes en caressant leurs appétits. Dénué de scrupules, il s'entoura d'hommes capables de toutes les servilités. Il força à l'obéissance tous les princes entre lesquels la France était partagée; il réussit même à leur enlever une partie de leur pouvoir, à les déposséder, à accroître le territoire de la couronne, et à ce titre il doit figurer parmi les fondateurs de l'unité nationale.

Louis XI.

Louis XI, tragédie de C. Delavigne, où l'auteur a rendu en traits saisissants le caractère de ce prince aux approches de la mort (1832).

LOUIS XII, le Père du peuple, fils de Charles, duc d'Orléans et de Marie de Clèves, et arrière-petit-fils de Charles V, né à Blois en 1462. Révolté contre la régence d'Anne de Beaujeu (*guerre folle*) et fait prisonnier à Saint-Aubin-du-Cormier (1488), puis libéré, il se rallia à Charles VIII, combattit glorieusement en Italie (1494-1495), monta sur le trône en 1498. Il pardonna à ses adversaires, disant : « Le roi de France a oublié les injures du duc d'Orléans ». Ayant fait casser son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, il épousa Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Comme petit-fils de Valentine Visconti, il revendiqua le duché de Milan et le conquit; mais les Français furent expulsés du royaume de Naples à la suite des combats de Seminara et de Cérignoles (1503). Louis XII, étant entré dans la ligue de Cambrai contre Venise, remporta la victoire d'Agnadel; abandonné par ses alliés, il put résister victorieusement à la *Sainte ligue* grâce à Gaston de Foix, mais à la mort de ce héros, tué à Ravenne, les Français furent chassés de l'Italie. A son tour, la France eut à soutenir l'invasion des Espagnols, des Suisses, de Henri VIII et de Maximilien, et ces derniers remportèrent la victoire de Guinegatte. L'avènement du pape Léon X permit à Louis XII de faire la paix. Il mourut peu de temps après (1515); il y avait trois mois que (Anne de Bretagne étant morte) il avait épousé Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Louis XII est le seul représentant de la branche des Valois-Orléans, à laquelle succédèrent avec François Ier les Valois-Angoulême.

Louis XII.

Louis XII et Anne de Bretagne (*tombeau de*), par Jean Juste, dans l'église de Saint-Denis, l'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance.

LOUIS XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau au mois de septembre 1601, sous le signe de la Balance, ce qui le fit surnommer *le Juste;* roi de France de 1610 à 1643. Il régna d'abord sous la régence de sa mère, qui donna toute sa confiance à l'incapable et avide Concini, lequel fut assassiné en 1617 à l'instigation du roi, et remplacé par Albert de Luynes. Jusqu'en 1624, les hommes qui se succédèrent au pouvoir ne firent rien pour la France; mais il n'en fut plus de même lorsque Richelieu devint premier ministre. Le cardinal poursuivit un triple but : 1° abaisser la noblesse; 2° ruiner les protestants en tant que parti politique; 3° abaisser la maison d'Autriche. Louis XIII eut le mérite de comprendre et de suivre les conseils du grand cardinal; il mourut à Saint-Germain, en 1643. Il avait épousé l'infante Anne d'Autriche.

Louis XIII.

LOUIS XIV, le Grand, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye en 1638, roi de France de 1643 à 1715. Il régna d'abord sous la régence de sa mère. Mazarin, devenu premier ministre, continua la politique extérieure de Richelieu, et si la minorité de Louis XIV fut agitée par les luttes du parlement contre la régence et par les troubles de la Fronde (*v.* ce mot), elle fut aussi signalée par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, couronnées en 1648 par le traité de Westphalie. Deux ans avant sa mort, Mazarin signa avec l'Espagne la paix des Pyrénées, dont une des clauses était le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec le roi de France (1659). A partir de 1661, Louis XIV annonça au conseil des ministres son intention de régner désormais par lui-même, et il soutint en effet pendant cinquante-quatre ans un effort exceptionnel de volonté et de travail. Le mot célèbre qu'on lui prête : « *L'Etat, c'est moi!* » exprime bien le principe dirigeant de sa politique. Un de ses premiers actes fut de disgracier Fouquet, dont les dilapidations étaient un scandale public. Colbert, appelé à la surintendance des Finances (1661), appliqua son activité et sa puissance de travail au rétablissement de l'ordre dans l'administration des deniers publics; il prit des mesures protectrices en faveur de l'agriculture, encouragea l'industrie, le commerce, les travaux publics, la marine, pendant qu'une commis-

sion de jurisconsultes, élaborait d'utiles ordonnances, que Louvois réorganisait l'armée et que Vauban fortifiait nos frontières. Louis XIV voulut être aussi absolu à l'extérieur que dans son propre royaume ; de là cette longue suite de guerres qui rapportèrent beaucoup de gloire à la France, mais finirent par l'épuiser : *guerre* contre l'Espagne au nom du droit *de dévolution*, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668); *guerre de Hollande*, terminée par la paix de Nimègue (1678) ; *guerre de la ligue d'Augsbourg*, terminée par le traité de Ryswick (1697); *guerre de la succession d'Espagne*, terminée par les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Bade (1714). Après la mort de Marie-Thérèse (1683), Louis XIV avait épousé secrètement Mme de Maintenon, veuve du poète Scarron.

Louis XIV.

Louis XIV, jusqu'a son dernier jour, se considéra comme le représentant de Dieu sur la terre. Il fut vraiment tout l'Etat, et tout ploya devant lui : noblesse, parlement, tiers état, clergé même. Il réduisit les grands à une sorte de domesticité brillante. La centralisation à outrance, l'obéissance passive, le culte de la personne royale complétèrent l'absorption de la nation, l'incarnation du peuple dans un seul homme. Le souci de l'unité religieuse qu'il partageait avec ses contemporains, le conduisit à ne plus souffrir dans son royaume quelqu'un qui, en matière religieuse, pût penser autrement que lui; il révoqua l'édit de Nantes, permit les dragonnades, et, pour extirper l'heresie, laissa commettre des cruautés. Ce règne, qui fut si brillant grâce aux hommes de génie qui l'illustrèrent, pêcha par une tension trop grande de tous les ressorts du pouvoir; l'ambition conquérante de Louis XIV nous aliéna les sympathies de l'Europe, rendit inutiles les efforts économiques de Colbert, poussa notre diplomatie dans des voies injustes et accrut la misère du peuple, dont Vauban plaida vainement la cause auprès du roi. Aussi, lorsque mourut celui qui avait été jadis entouré d'une auréole de gloire et de l'idolâtrie nationale, on vit la foule accompagner de ses malédictions la dépouille mortelle de Louis le Grand.

On sait que sous Louis XIV les lettres et les arts furent portés à un haut degré de perfection par une pléiade brillante de prosateurs, de poètes et d'artistes : Corneille, Racine, Molière dans le théâtre; La Fontaine et Boileau dans la poésie; Bossuet, Fénelon, Fléchier dans l'éloquence; La Bruyère et La Rochefoucauld dans la critique morale; Pascal dans la philosophie; Saint-Simon et Retz dans l'histoire; Poussin, Le Lorrain, Le Brun, Perrault, Mansard, Girardon, Puget dans les arts, furent les principaux représentants du *siècle de Louis XIV*.

Louis XIV (*Siècle de*), par Voltaire (1751). C'est, avec *Charles XII*, le principal titre de Voltaire comme historien. La narration est un modèle de concision et d'élégance, et l'ouvrage est un tableau achevé, parfois un peu trop complaisant, du grand siècle.

Louis XIV (*portrait de*), tableau d'Hyacinthe Rigaud, au Louvre (1701), un des meilleurs du peintre.

Louis XIV (*statue de*), statue équestre en bronze par Bosio, érigée sous la Restauration, place des Victoires à Paris.

LOUIS, grand dauphin de France, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse (1661-1711). Il eut pour fils *Louis*, duc de Bourgogne, *Philippe* d'Anjou, depuis roi d'Espagne, et *Charles*, duc de Berry.

LOUIS XV, le Bien-Aimé, troisième fils de Louis, duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie et arrière-petit-fils de Louis XIV, né à Versailles en 1710, roi de France de 1750 à 1774. Il régna d'abord sous la régence de Philippe d'Orléans, personnage intelligent mais corrompu, qui subit la désastreuse influence du cardinal Dubois. La régence fut signalée par la banqueroute de Law et la guerre contre l'Espagne, suscitée par le renvoi de l'infante destinée en mariage à Louis XV, à qui l'on fit épouser Marie Leczinska. A la mort du régent Philippe (1723), le duc de Bourgogne devint ministre ; mais son impopularité l'éloigna bientôt des affaires (1726). Sous le ministère de l'honnête, mais timide cardinal Fleury (1726-1743), eurent lieu la guerre de la Succession de Pologne (1733-1735), que termina le traité de Vienne (1738), et la guerre de la Succession d'Autriche, à laquelle mit fin la paix d'Aix-la-Chapelle (1748). A partir de ce moment, Louis XV glissa sur la pente qui devait le conduire à se laisser mener par ses favorites. La guerre de Sept ans (1756-1763) aboutit à la perte de nos colonies, bien que Choiseul eût reuni en 1761, par le *pacte de famille*, les quatre branches régnantes de la maison de Bourbon. A ce moment, le trône tombe dans la boue; les favorites règnent, Louis XV frappe les jésuites et les parlements, les deux soutiens les plus solides de la monarchie, et Choiseul fait place (1770) au triumvirat Maupeou, Terray et d'Aiguillon; c'est l'époque du *pacte de famine* et de la diplomatie du duc d'Aiguillon ; c'est le temps où Louis XV dit : « Cela durera bien autant que moi. » Lorsque le *Bien-Aimé* mourut, en 1774, la joie de la foule déborda. Outrés de la corruption qui s'étalait jusque sur les marches du trône, les philosophes du XVIIIe siècle réagirent par leurs écrits contre les abus : Voltaire, Montesquieu, Rousseau, les encyclopédistes et les physiocrates créèrent un puissant courant d'opinion, pendant que Franklin, Galvani, Lavoisier, Linné, Buffon, Jussieu, dirigeaient la science dans des voies nouvelles.

Louis XV.

LOUIS, dauphin de France, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X (1729-1765).

LOUIS XVI, fils du dauphin Louis (fils de Louis XV) et de la princesse Marie-Josèphe de Saxe, né a Versailles en 1754, roi de France en 1774, décapité en 1793. Marié déjà à Marie-Antoinette d'Autriche, jouissant à juste titre d'une grande réputation de vertu, il fut salué à son avènement par des cris d'enthousiasme, qui étaient en même temps des cris de protestation contre les turpitudes du règne précédent. Il appela au pouvoir Turgot et Malesherbes, dont les conceptions économiques et politiques soulevèrent une telle opposition, que le roi dut se séparer de ces ministres réformateurs. Necker ne réussit pas davantage : sa disgrâce suivit de près la publication du *Compte rendu* de l'état des finances. Alors commença le règne des ministres courtisans, et l'influence de la reine devint toute puissante, mais il se produisit un mouvement d'opinion qui obligea Louis XVI à rappeler Necker. Celui-ci, devant la résistance des notables et le mauvais état du Trésor public, décida le roi à convoquer les états généraux, qui se réunirent à Versailles en 1789. Louis XVI, plein de bonnes intentions, mais faible et subissant l'influence des courtisans et de la reine, perdit sa popularité par ses hésitations, par l'appui secret qu'il donna aux émigrés, par sa tentative de fuite, enfin par ses négociations impardonnables avec l'étranger. Suspendu de ses fonctions après le 10-Août, enfermé au Temple et jugé par la Convention, il fut condamné à mort comme « coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat ». L'exécution eut lieu le 21 janvier 1793.

Louis XVI.

LOUIS XVII, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Versailles en 1785. Enfermé au Temple. Il fut, après l'exécution de son père, proclamé roi de France par les princes émigrés. Il mourut dans sa prison en 1795. Certains auteurs prétendent qu'on le fit évader, et qu'on lui substitua un enfant malade. A la faveur de cette opinion, certains intrigants, dont les plus connus sont Naundorf et Mathurin Bruneau, cherchèrent, depuis la chute de

Napoléon Ier, à se faire passer pour le dauphin. Mais aucune preuve sérieuse n'est venue ébranler la conviction générale que le dauphin est réellement mort dans sa prison.

Louis XVIII.

LOUIS XVIII (Louis-Stanislas-Xavier), petit-fils de Louis XV, fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, frère puîné de Louis XVI, comte de Provence, roi de France de 1814 à 1824, né à Versailles en 1755. Pendant la Révolution, il fut un des chefs actifs de l'émigration, contribua largement à amener l'étranger en France, vécut des subsides que lui fournirent les cours ennemies du nouvel ordre de choses établi chez nous, et ne put rentrer à Paris que derrière les Alliés, après la chute de l'Empire. Les premiers actes du gouvernement furent la signature du traité de Paris, qui réduisait la France aux limites de 1792, et des mesures de réaction bien propres à rendre les Bourbons de plus en plus impopulaires. Napoléon crut le moment opportun pour débarquer sur la côte de Provence et marcher sur Paris. Louis XVIII se réfugia à Gand, d'où il revint après Waterloo. A son retour, la *Terreur blanche* désola le Midi, et la *Chambre introuvable* vota la suspension de la liberté individuelle, l'établissement des *cours prévôtales* et autres mesures si violentes que Louis XVIII, de concert avec Decazes, prononça la dissolution de ce parlement, « plus royaliste que le roi » (1816). L'assassinat du duc de Berry, en 1820, entraîna la chute du ministère Decazes et donna le signal de nouvelles mesures réactionnaires, auxquelles répondirent plusieurs conspirations, œuvre du *carbonarisme*. La guerre d'Espagne (1823), en faveur de l'absolutisme, fut le dernier événement important du règne. Louis XVIII mourut en 1824, sans laisser d'enfant, en recommandant à son frère et successeur le comte d'Artois (Charles X) de gouverner avec prudence et modération. Il avait épousé Marie-Joséphine-Louise de Savoie.

LOUIS BONAPARTE. V. BONAPARTE.

LOUIS de Gonzague (*saint*), jésuite, né à Castiglione, m. à Rome (1568-1591). Fête le 21 juin.

LOUIS (Victor), architecte français, né à Paris, construisit les galeries du Palais-Royal (1731-1802).

LOUIS (Joseph-Dominique, *baron*), ministre des Finances sous la Restauration et sous Louis-Philippe, né à Toul (1755-1837).

LOUISE DE SAVOIE, née à Pont-d'Ain, fille de Philippe, duc de Savoie et de Marguerite de Bourbon, épouse du duc d'Orléans, mère de François Ier. Elle fut régente de France, pendant que son fils guerroyait en Italie et pendant sa captivité en Espagne. Elle fit disgracier le connétable de Bourbon et négocia en 1529, avec Marguerite d'Autriche, la paix de Cambrai, appelée *Paix des dames* (1476-1531).

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, née à Nomény, fille du duc Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont et de Marguerite d'Egmont. En 1575, elle épousa Henri III (1553-1601).

LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles. Elle était chétive, contrefaite, très laide, mais très intelligente. Elle se retira au couvent des carmélites, où elle mourut (1737-1787).

LOUISE DE MECKLEMBOURG-STRÉLITZ, reine de Prusse, née à Hanovre, fille du duc Charles de Mecklembourg et de la princesse de Hesse-Darmstadt. Elle épousa, en 1793, le prince royal de Prusse, qui devint roi sous le nom de Frédéric-Guillaume III. Elle poussa son mari à faire la guerre à Napoléon, qu'elle essaya d'attendrir à Tilsit, après les défaites d'Iéna et de Friedland (1776-1810).

LOUISE D'ORLÉANS, reine des Belges, fille de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, née à Palerme. Elle épousa en 1832 Léopold Ier, roi des Belges, et se fit aimer de ses sujets par sa bonté (1812-1850).

Louise, roman musical en quatre actes et cinq tableaux, livret en prose et musique de Gustave Charpentier (1900); drame du faubourg parisien, coupé d'épisodes pittoresques; belle partition.

LOUISIANE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1.797.000 h. (*Louisianais*). Sur le golfe du Mexique ; cap. *Bâton-Rouge*. Le delta du Mississipi se trouve dans la Louisiane. Cette région fut découverte par les Français au XVIIe siècle et ainsi appelée en l'honneur de Louis XIV.

Louis-Philippe.

LOUIS-PHILIPPE Ier, fils de Philippe-*Egalité* et de Louise de Bourbon, né à Paris en 1773, roi des Français de 1830 à 1848. Il prit, sous le nom de duc de Chartres, une part glorieuse aux combats de Valmy et de Jemmapes (1792), mena à l'étranger une vie obscure et longtemps précaire, épousa Marie-Amélie de Bourbon, rentra en France sous Louis XVIII, passa sous Charles X pour libéral et fut proclamé roi après les événements de 1830. Une nouvelle constitution (Charte de 1830) fut rédigée par la Chambre des députés : le roi jura de l'observer.

Louis-Philippe prit d'abord pour principal ministre Laffitte, riche banquier, chef du parti libéral. Des insurrections éclatèrent; l'église Saint-Germain-l'Auxerrois fut saccagée, l'archevêché démoli. Laffitte fut remplacé par Casimir Périer. En Pologne, le nouveau ministre essaya de modérer les rigueurs du gouvernement russe. En Italie, il défendit l'indépendance du saint-siège contre l'Autriche. A l'intérieur, il réprima les insurrections républicaines de Paris et de Lyon et les complots légitimistes. C'est au milieu de ces luttes qu'il fut emporté par le choléra (1832). Sous le *ministère du 11 octobre* (Soult, Guizot, Thiers), Guizot présenta en 1833 une loi accordant l'instruction gratuite pour tous les enfants pauvres et établissant une école normale primaire dans chaque département. Cette époque fut troublée par de nouvelles insurrections à Paris et à Lyon. L'agitation était extrême. Louis-Napoléon crut devoir profiter de cet affaiblissement de l'autorité pour tenter un premier coup de main à Strasbourg (1836), puis un autre à Boulogne (1840). Il échoua.

Les affaires d'Orient, amenées par la rivalité du sultan Mahmoud et du puissant pacha d'Egypte, faillirent faire éclater une guerre dans laquelle la France aurait eu à lutter contre l'Europe (traité de Londres du 15 juillet 1840). Thiers fit voter par les Chambres un crédit pour les fortifications de Paris et mit l'armée sur pied de guerre. Mais le roi voulait la paix à tout prix; il abandonna son ministère, et Thiers céda la place à Guizot qui conserva la direction des affaires de 1840 à 1848, maintint l'ordre matériel à l'intérieur, mais refusa avec une sorte d'obstination toute amélioration dans nos institutions politiques et notamment dans le régime électoral. A Paris, le gouvernement ayant refusé d'autoriser un banquet *réformiste*, une insurrection éclata le 24 février 1848. Louis-Philippe abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, dont le père, le duc d'Orléans, était mort en 1842. Mais la foule envahit la Chambre des députés au moment où la duchesse d'Orléans, nommée régente, venait faire reconnaître son fils. Toute la famille royale dut prendre la fuite, tandis qu'un gouvernement provisoire, imposé à la Chambre, proclamait la République à l'Hôtel de Ville (1848). — Louis-Philippe mourut à Claremont (Angleterre) en 1850.

LOUISVILLE, v. des Etats-Unis (Kentucky), sur l'Ohio; 234.000 h.

LOULAY [*lé*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angély, non loin de la Boutonne; 550 h. Ch. de f. Et.

LOUP [*lou*] (*saint*), évêque de Troyes, né à Toul; m. en 479.

LOUPE (*la*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou; 2.025 h. (*Loupiots*). Ch. de f. Et.

LOUQSOR ou **LOUXOR,** un des quatre villages construits sur l'emplacement de l'ancienne Thèbes. L'obélisque de la place de la Concorde en provient.

LOURCHES, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 5.100 h.

LOURDES, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, sur le gave de Pau; 8.740 h. (*Lourdois*

ou *Lourdais*). Lieu de pèlerinage célèbre; belle basilique construite dans un site superbe.

LOURENÇO-MARQUES, v. de la colonie portugaise de Mozambique, près de la baie de Delagoa; 9.800 h. Port naturel des plateaux du Transvaal.

LOURISTAN, prov. de la Perse; 300.000 h. Capit. *Bouroudjird.*

LOURMEL (Frédéric-Henri *de*), général français, né à Pontivy, tué devant Sébastopol (1811-1854).

LOUROUX-BÉCONNAIS [*rou, né*] (*Le*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2.230 h.

LOUSTALOT [*lo*] (Elisée), journaliste révolutionnaire, né à Saint-Jean-d'Angély (1762-1790).

LOU-TCHOU. V. RIOU-KOU.

LOUTH, comté maritime d'Irlande (prov. de Leinster); 63.000 h. Ch.-l. *Dundalk.*

LOUVAIN [*vin*], v. de Belgique (Brabant); ancienne et célèbre université, incendiée par les Allemands en 1914; magnifique hôtel de ville; sur la Dyle; 39.500 h. (*Louvanistes*).

LOUVEL, ouvrier sellier, né à Versailles, assassin du duc de Berry; mort sur l'échafaud (1783-1820).

LOUVERTURE (TOUSSAINT, dit), nègre qui, après avoir été le chef des insurgés de Saint-Domingue de 1796 à 1802, fut pris par le général Brunet et mourut en France au fort de Joux (1783-1803).

LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), conventionn. girondin et romancier fr., né à Paris (1760-1797).

LOUVIÈRE (*La*), v. de Belgique (Hainaut); 1.400 h.

LOUVIERS [*vi-é*], ch.-l. d'arr. (Eure), sur l'Eure. Ch. de f. Et.; à 20 kil. N. d'Evreux; 10.345 h. (*Lovériens*). Draps. — L'arr. a 5 cant., 111 comm., 49.010 h.

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 3.300 h. Carrières.

LOUVOIS [*voi*] (Michel LE TELLIER, *marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris, ministre de la Guerre sous Louis XIV. Il rétablit l'ordre et la discipline dans l'armée, ainsi que l'avait fait Colbert dans les finances, améliora le sort du soldat, réorganisa le service des transports et des étapes, fit pourvoir toutes les places de pièces et de munitions. Comme administrateur, Louvois fut incomparable, mais comme politique il se montra souvent cruel; c'est ainsi qu'il ordonna le pillage et l'incendie du Palatinat et qu'il doit être rendu responsable d'une grande partie des brutalités dont les protestants furent victimes pendant les dragonnades (1641-1691).

Louvois.

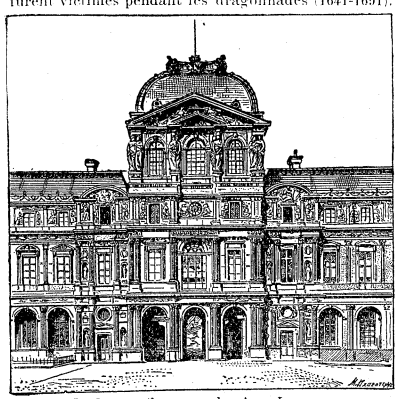

Le Louvre (fragment du vieux Louvre : le Pavillon de l'Horloge).

Louvre (*palais du*), ancienne résidence royale, aujourd'hui convertie en musée, à Paris. Le Louvre fut commencé sous Philippe Auguste en 1204, continué sous François Ier, sous Henri II, sous Louis XIII et enfin sous Louis XIV, qui fit élever la magnifique colonnade faisant face à Saint-Germain-l'Auxerrois; mais ce ne fut qu'en 1848 que l'achèvement du Louvre fut décrété par une loi. Les principaux architectes de ce monument unique furent P. Lescot, Androuet Du Cerceau, Lemercier, Claude Perrault et Visconti. De nos jours, le Louvre est devenu le plus riche musée artistique qui soit au monde.

Lovelace, un des principaux personnages de *Clarisse Harlowe,* célèbre roman de Richardson, le type du séducteur, du jeune homme sans principes et de conduite scandaleuse.

LOWE [*lô*] (*sir* Hudson), général anglais, geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène (1769-1844).

LOWELL [*lô-ou-èl*], v. des Etats-Unis (Massachusetts, sur le Merrimac; 112.000 h.

LOWENDAL [*vin*] (Ulric-Frédéric-Waldemar, *comte de*), maréchal de France, né à Hambourg. Il se distingua pendant la guerre de Succession d'Autriche et prit Berg-op-Zoom (1700-1755).

Loyal (*Monsieur*), personnage qui remplit un rôle d'huissier dans le *Tartufe* et dont le nom fait un contraste plaisant avec ses actes.

LOYALTY (*îles*), archipel du S.-O. de la Polynésie, dépendance de la Nouvelle-Calédonie; 10.900 h.

LOYOLA (Ignace *de*). V. IGNACE.

LOYSON (Charles), dit **le P. Hyacinthe,** prédicateur et théologien français, né à Orléans (1827-1912).

LOZÈRE (*monts*), massif des Cévennes, dans le dép. auquel il donne son nom. Son point culminant, le *pic de Finiels,* a 1.702 m. d'altitude.

LOZÈRE (*dép. de la*), dép. formé de la plus grande partie du Gévaudan; préf. *Mende;* s.-préf. *Florac, Marvejols,* 3 arr., 24 cant., 198 comm.,

108.820 h. (*Lozériens*). 16e région militaire; cour d'appel de Nîmes; évêché de Mende. Ce dép. doit son nom aux monts *Lozère.*

LUBBOCK (John), naturaliste anglais, né à Londres. Il a publié de remarquables travaux sur les mœurs des insectes (1834-1913).

LUBECK, v. libre d'Allemagne, sur la Trave, affl. de la Baltique; 113.000 h. Siège de l'administration, évêché, cour suprême; industrie très active. — Le territoire de Lubeck compte 120.000 h.

LUBERSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, près de l'Auvezère; 3.270 h. Ch. de f. Orl.

LUBIN [*saint*], évêque de Chartres, né à Poitiers (VIe siècle). Fête le 14 mars.

LUBKE (Wilhelm), historien d'art allemand, né à Dortmund (1826-1893).

LUBLIN, v. de Pologne, ch.-l. de gouvernement, sur la Bistrzyca ; 100.000 h. — Le gouv. a 2.507.000 h.

LUC [*luk*] (*saint*), l'un des quatre évangélistes, né à Antioche, m. vers 70 ; auteur d'un *Evangile* et des *Actes des apôtres*. Il a comme emblème un taureau. Fête le 18 octobre.

LUC (*Le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, sur le Riotord ; 2.220 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LUCAIN [*kin*], poète latin, né à Cordoue, neveu de Sénèque le Philosophe. Admis de bonne heure à la cour de Néron, il s'attira l'inimitié de ce prince, qui avait des prétentions à la poésie, entra dans la conspiration de Pison, fut découvert et obligé de s'ouvrir les veines. Auteur de la *Pharsale* (39-65).

LUCANIE, contrée de l'Italie ancienne, au S. de la Campanie. (Hab. *Lucaniens.*)

LUCAS de Leyde [*ka*], peintre et graveur hollandais, né à Leyde (1494-1533).

LUCAS (Paul), voyageur et antiquaire français, né à Rouen (1664-1737).

LUCAYES (*îles*). V. Bahama.

LUCE Ier (*saint*), pape de 253 à 254 ; — Luce II, pape de 1144 à 1145 ; — Luce III, pape de 1181 à 1185.

LUCE (Siméon), historien français, né à Bretteville (Manche), auteur de *Jeanne d'Arc à Domremy* et de *Bertrand du Guesclin* (1833-1892).

LUCE DE LANCIVAL, poète français, né à Saint-Gobain (1764-1810).

LUCENA, v. d'Espagne, prov. de Cordoue ; 23.000 h.

LUCENAY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, sur le Ternain ; 870 h.

LUC-EN-DIOIS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur la Drôme ; 705 h.

LUCERNE, v. de Suisse, ch.-l. du c. de Lucerne, sur le lac de Lucerne ; 44.000 h. Le cant. a 177.000 h.

LUCERNE (*lac de*), v. Quatre-Cantons (*lac des*).

LUCHAIRE [*chè-re*] (Achille), historien français, né à Paris (1846-1908), auteur de remarquables travaux sur l'histoire du moyen âge.

LUCHON. V. Bagnères-de-Luchon.

LUCIE [*si*] (*sainte*), vierge et martyre en 304. Fête le 13 décembre.

Lucie, personnage de la *Fiancée de Lammermoor*, un des principaux ouvrages de W. Scott (1818).

Lucie de Lammermoor, opéra en trois actes, paroles de S. Cammarano, traduction française d'A. Royer et G. Waëz, musique de Donizetti (1835) ; œuvre émouvante et dramatique.

LUCIEN [*si-in*], écrivain grec du IIe siècle, né à Samosate, auteur de nombreux opuscules : *Dialogues des morts*, de *la Manière d'écrire l'histoire*, etc., pleins de scepticisme, de verve et d'esprit.

LUCIEN (*saint*), prêtre, né à Samosate vers 235, mort martyr à Antioche en 312. Il avait fait une revision de la version des Septante. Fête le 7 janvier.

LUCIEN (*saint*), évêque de Beauvais au IIIe siècle. Fête le 8 janvier.

LUCIEN BONAPARTE. V. Bonaparte.

LUCIFER, chef des anges rebelles.

Lucile, charmant opéra-comique en un acte, paroles de Chermontel, musique de Grétry (1769).

LUCILIUS [*uss*] (Caïus), poète satirique romain, ami de Scipion l'Africain (149-103 av. J.-C.).

LUCINE, chez les Romains, déesse qui présidait à la naissance.

LUCIUS DE PATRAS, écrivain grec du siècle des Antonins, considéré comme l'auteur du conte de l'*Ane d'or* dont se sont inspirés Lucien et Apulée.

LUCKENWALDE, v. d'Allemagne, Prusse, présidence de Postdam ; 22.700 h.

LUCKNER [*nèr*] (Nicolas), maréchal de France, né à Cham (Palatinat), commandant de l'armée du Nord en 1792 ; m. sur l'échafaud (1722-1794).

LUCKNOW. V. Laknau.

LUÇON, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte, à l'origine du *canal de Luçon* ; 6.660 h. (*Luçonnais*). Evêché.

LUÇON ou **MANILLE,** la plus grande des îles Philippines ; 3.798.000 h.

LUCQUES, v. d'Italie, capit. de l'anc. prov. de ce nom ; 79.100 h. (*Lucquois*). Ce fut au moyen âge une république longtemps prospère.

LUCRÈCE. dame romaine, qui se tua de désespoir après avoir été outragée par un fils de Tarquin le Superbe, événement tragique qui amena l'établissement de la république à Rome (510 av. J.-C.). Son nom s'applique à ces femmes fières et vertueuses qui préfèrent la mort au déshonneur.

Lucrèce, une des meilleures tragédies de Ponsard, œuvre d'une grande simplicité comme conception, mais qui est loin d'être irréprochable (1843).

LUCRÈCE, poète latin, né à Rome en 95 av. J.-C., auteur du poème *De la nature des choses*. Il se donna la mort vers l'an 53, après s'être fait l'apôtre du matérialisme d'Epicure dans un langage d'un souffle puissant et parfois sublime (95-51 av. J.-C.).

LUCRÈCE BORGIA. V. Borgia.

LUCULLUS [*luss*], général romain qui dirigea avant Pompée la guerre contre Mithridate et, à son retour, se rendit célèbre par son luxe. Un jour qu'il était seul à souper et que son intendant ne lui servait pas comme à l'ordinaire un repas somptueux, il lui dit orgueilleusement : « *Ne savais-tu pas que Lucullus soupait ce soir chez Lucullus ?* »

LUDE (*Le*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur le Loir ; 3.320 h. Ch. de f. Orl.

LUDENDORFF (Erich), général allemand, né dans la province de Posen en 1865 ; adjoint du feld-maréchal Hindenburg à partir de 1916, il dirigea dès lors effectivement les armées allemandes.

LÜDENSCHEID, v. d'Allemagne, Prusse, présidence d'Arnsberg ; 30.800 h. Industrie métallurgique.

LUDLOW [*dlô*] (Edmond), républicain anglais, chef des Indépendants ; il fut l'un des juges de Charles Ier ; né vers 1617, m. en 1692.

LUDOVIC LE MORE, duc de Milan. V. Sforza.

LUDWIGSBURG [*loud'-vigs-bourgh*] ou **LOUISBOURG,** v. du Wurtemberg, sur le Neckar ; 23.300 h.

LUDWIGSHAFEN [*loud'-vigs-ha-fèn*], v. du Palatinat (Bavière), sur le Rhin, en face de Mannheim ; 90.000 h.

LUGANO, v. de Suisse (Tessin), sur le *lac de Lugano ;* 13.800 h.

LUGDUNUM [*nom'*], nom latin de Lyon.

LUGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, près de la Bourbonne ; 860 h.

LUGO, v. d'Espagne, dans la Galice, non loin du Minho ; 34.900 h. — La prov. a 474.800 h.

LUINI (Bernardino), peintre de l'école milanaise. Elève de Léonard de Vinci, il excella surtout dans la fresque ; né entre 1475 et 1480, m. après 1533.

Lulli.

LULEA (*le*), fleuve de la Suède septent., tributaire du golfe de Botnie ; 350 kil.

LULLE (Raymond), écrivain et alchimiste espagnol, né à Palma, surnommé **l'Illuminé.** Son *Ars Magna*, ou *Grand art*, est un des livres les plus curieux de la scolastique (1235-1315).

LULLI (Jean-Baptiste), musicien du siècle de Louis XIV, né sans doute à Florence, directeur de l'Opéra, à Paris, après Perrin. Son caractère n'était pas à la hauteur de son talent. Principales œuvres : *Psyché*, *Proserpine*, *Armide*, etc. (1633-1687).

LUMBRES [*lun*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer ; 2.030 h. Ch. de f. N.

LUMINAIS [*ne*] (Evariste), peintre français, né à Nantes, auteur de *Énervés de Jumièges*, etc. (1821-1896).

LUNA (Alvaro *de*), ministre et favori du roi de Castille Jean II ; m. sur l'échafaud en 1453.

LUNAS [*nâss*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève, non loin de l'Orb ; 1.090 h. Ch. de f. M.

LUND, v. de la Suède méridionale, sur le Hœje ; 23.000 h. Université célèbre.

LUNEBOURG [*bour*], v. forte de Prusse (Hanovre), sur l'Ilmenau ; 27.600 h.

LUNEL, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur le *canal de Lunel ;* 7.540 h. (*Lunellois*). Ch. de f. P.-L.-M. Vins.

LUNÉVILLE, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle), sur la Meurthe. Ch. de f. E., à 26 kil. S.-E. de Nancy ; 24.370 h. (*Lunevillois*). Filatures, faïenceries, ganteries. Un traité y fut conclu en 1801 entre la France et l'Autriche, traité qui était la confirmation et le

complément du traité de Campo-Formio. — L'arr. a 9 cant., 164 comm., 99.100 h.

Lupercales, fêtes célébrées à Rome en faveur du dieu Lupercus, identifié à tort avec Pan.

LUPERCUS [*kuss*], dieu de l'Italie ancienne, protecteur des troupeaux contre les loups.

LUQUE, v. du Paraguay ; 15.000 h.

LURCY-LÉVY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins, sur l'Anduise ; 3.010 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LURE (*monts de*), chaîne du S.-E. de la France, qui prolonge à l'E. le Ventoux (B.-Alpes et Drôme).

LURE, ch.-l. d'arr. (Haute-Saône) ; ch. de f. E., à 30 kil. E. de Vesoul ; 6.060 h. (*Lurons*). — L'arr. a 10 cant., 203 comm, 106.860 h.

LURI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, sur le *torrent de Luri ;* 1.540 h.

LURY-SUR-ARNON, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 710 h.

LUSACE, contrée de l'Allemagne centrale, entre l'Elbe et l'Oder, au N. de la Bohême, partagée en 1815 entre la Prusse et le royaume de Saxe.

LUSACE (*monts de*), chaîne de montagnes qui traverse la Saxe et rattache les monts Sudètes à l'Erzgebirge ; point culminant à 965 m.

Lusiades (*les*), poème épique de Camoëns (1572), en dix chants, qui a pour sujet les découvertes des Portugais dans les Indes orientales. Ce poème, dont Vasco de Gama est le héros principal, est une véritable épopée nationale, une galerie où le poète fait défiler sous les yeux de ses lecteurs tous les exploits, tous les faits célèbres qui appartiennent à l'histoire du Portugal. On y admire surtout le touchant épisode d'Inès de Castro et la magnifique prosopopée du géant des tempêtes Adamastor (v. ce mot).

LUSIGNAN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, près de la Vonne ; 1.980 h. Ch. de f. Et.

LUSIGNAN, illustre famille féodale, dont le château fut fondé, suivant la légende, par la fée Mélusine, et qui domina longtemps sur la Marche et l'Angoumois. Une branche de cette famille, issue de Hugues VIII, régna pendant plusieurs siècles sur l'île de Chypre (1192-1489)

LUSIGNY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; sur la Barse ; 960 h.

LUSITANIE, ancien nom du Portugal. (Hab. *Lusitains* ou *Lusitaniens.*)

LUSSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 1.720 h. Bons vins.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon ; 1.690 h. Ch. de f. Orl.

LUSSAN, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès, près de l'Aiguillon ; 580 h.

LUSSAN (Marguerite *de*), romancière française, née à Paris (1682-1758).

Lustucru, personnage niais du vaudeville, plus simple encore que Jocrisse. C'est lui qui, après une scène que son maître vient de lui faire au sujet d'une maladresse, veut se suicider et s'écrie sérieusement : « Qu'on m'apporte un puits ! »

LUTÈCE, ancien nom de Paris.

LUTHER [*tèr*] (Martin), moine augustin, chef de la Réformation religieuse en Allemagne. Les principaux faits de sa vie sont : sa protestation contre les indulgences ; la bulle d'excommunication et les *Décrétales* brûlées à Wittemberg ; sa mise au ban de l'empire par la diète de Worms (1521) ; la captivité de la Wartbourg et la traduction de la Bible en langue allemande. Luther croyait souvent voir le diable, et il lançait son encrier à la tête de Belzébuth (1483-1546).

Luther.

Luthier de Crémone (*le*), comédie en un acte et en vers, de François Coppée (1876). Œuvre d'une inspiration poétique et gracieuse.

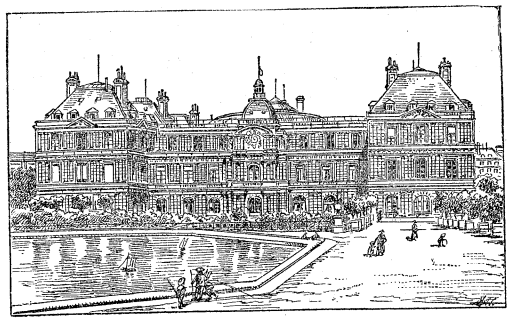

Palais du Luxembourg.

LUTHON, v. d'Angleterre, comté de Bedford, près de la Lea ; 57.000 h.

Lutrin (*le*), poème héroï-comique de Boileau, qui a pour sujet le différend entre le trésorier et le chantre d'une église, à propos de la place d'un lutrin ; les deux derniers chants sont inférieurs aux quatre premiers. C'est néanmoins un chef-d'œuvre de versification et de bonne plaisanterie (16/2-1683).

Lutteurs (*les*), groupe antique, attribué à Céphisodote, statuaire athénien du IVe siècle av. J.-C. ; au musée des Offices (Florence).

L. TZEN [*tsèn*], v. de Saxe, sur un affl. de la Saale ; 4.100 h. ; théâtre de deux mémorables batailles, l'une en 1632, où fut tué Gustave-Adolphe ; l'autre en 1813, où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens.

LUXEMBOURG [*ksan-bour*], ancien Etat de la Confédération germanique, partagé aujourd'hui en **Luxembourg belge,** 228.600 h., ch.-l. *Arlon*, et en **grand-duché de Luxembourg,** petit Etat neutre, 263.800 h ; cap. *Luxembourg*, place forte démantelée en 1867 ; 45.900 h. Le Luxembourg est sous la monarchie de Charlotte de Nassau. (Hab. *Luxembourgeois.*)

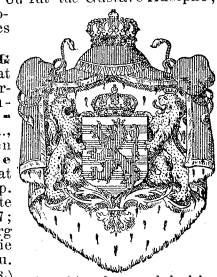

Armoiries du grand-duché de Luxembourg.

LUXEMBOURG, illustre maison qui tire son nom du château de Luxembourg (Lorraine), et dont sont issus plusieurs empereurs d'Allemagne, des rois de Bohême, ainsi que de nombreux hommes de guerre. V. SAINT-POL.

LUXEMBOURG (François-Henri, *duc de*), maréchal de France, né à Paris. Il était fils du comte de Bouteville, décapité comme duelliste. Il battit souvent les Hollandais et les Allemands ; il est célèbre surtout par ses victoires de Fleurus (1690), de Steinkerque (1692) et de Nerwinde (1693). Les drapeaux nombreux qu'il avait pris, et qui décorèrent la nef de la métropole parisienne, lui valurent le surnom de *Tapissier de Notre-Dame.* Elève de Condé, il avait sa rapidité de conception (1628-1695).

Mal de Luxembourg.

LUXEMBOURG (*palais du*), palais de Paris, construit de 1615 à 1620 pour Marie de Médicis, sous la direction de S. de Brosse. Le jardin, et le musée réservé aux œuvres des artistes vivants sont renommés. Le palais est aujourd'hui occupé par le Sénat.

LUXEUIL [*kseu-i, l* mll.], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur le Breuchin ; 5.370 h. (*Luxoviens*). Ch. de f. E. Eaux minérales chlorurées sodiques et ferrugineuses magnésiennes. Célèbre monastère fondé par saint Colomban au VIe siècle.

LUYNES (D'ALBERT *de*), famille provençale, qui compte parmi ses membres des hommes de guerre, des prélats, des hommes politiques, etc., entre autres CHARLES, favori de Louis XIII, connétable de France, né à Pont-Saint-Esprit (Gard). Il se montra personnellement dévoué au roi, mais sans capacité politique (1578-1621); — HONORÉ-JOSEPH, archéologue (1802-1867).

LUZ, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, au confl. du gave de Pau et du gave de Bastan; 1.500 h. (*Luziens*).

LUZARCHES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 1.420 h. (*Luzarchois.*) Ch. de f. N.

LUZARCHES (Robert *de*), architecte français, né à Amiens en 1223. Il donna les plans de la cathédrale d'Amiens.

LUZECH [*zèch'*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, près du Lot ; 1.240 h. Ch. de f. Orl.

LUZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, sur l'Alène ; 2.950 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LYAUTEY (Louis-Hubert-Gonzalve), maréchal de France, né à Nancy en 1854 : il organisa le protectorat français au Maroc.

Mal Lyautey.

LYCAON, roi d'Arcadie, changé en loup ainsi que ses fils, pour avoir offert à Jupiter, assis à sa table et deguisé en mortel, les membres d'un enfant qu'il avait égorgé.

LYCAONIE, ancien pays de l'Asie Mineure, dans la Phrygie ; capit. *Iconium*.

Lycée, nom d'une promenade d'Athènes, où Aristote donnait ses leçons.

Lycée, établissement libre fondé à Paris en 1687 pour l'enseignement des lettres et des sciences. Cours de littérature que Laharpe y professa.

LYCIE [*si*], ancienne région de l'Asie Mineure, entre la Carie et la Pamphylie. (Hab. *Lyciens.*)

LYCOMÈDE, roi des Dolopes, dans l'île de Scyros.

LYCOPHRON, poète grec du IIIe siècle av. J.-C., né à Chalcis, auteur de la *Cassandra*, poème obscur.

LYCURGUE, personnage considéré par la tradition comme le législateur de Sparte. Il visita divers pays, et en rapporta des observations qui lui permirent de donner des lois à sa patrie. On le fait vivre au IXe siècle av. J.-C.

LYCURGUE, orateur athénien qui seconda Démosthène (vers 390-vers 325 av. J.-C.).

LYDIE, ancien pays de l'Asie Mineure, entre la Mysie, la Phrygie, la Carie et la mer Egée ; capit. *Sardes*. La monarchie lydienne, dont Crésus fut le roi le plus célèbre, tomba sous les coups des Perses. (Hab. *Lydiens.*)

LYELL (Charles), géologue anglais. Il a défendu avec le plus grand talent la doctrine des *causes actuelles;* né à Kinnordy (1797-1875).

Lynch (*loi de*), sorte de procédure sommaire, usitée aux Etats-Unis, et suivant laquelle la foule saisit un criminel, le juge, le condamne et l'exécute séance tenante. (A donné naissance au mot *lyncher.*)

LYNN, v. des Etats-Unis, Massachusetts ; 99.000 h. Fabriques de chaussures.

LYON, ch.-l. du dép. du Rhône, au confluent du Rhône et de la Saône ; 561.590 h. (*Lyonnais.*) Ch. de f. P.-L.-M., à 512 kil. S.-E. de Paris. Lyon est la troisième ville de France pour la population et l'industrie ; soieries ; archevêché, cour d'appel, académie, université ; la ville forme un gouvernement militaire partagé entre les 7e et 14e corps d'armée, et c'est le chef-lieu du 14e corps. Edifices, places, quais et rues très remarquables. L'arrond. a 23 cant., 135 comm.; 819.230 h. — Lyon est la patrie des empereurs Claude et Caracalla, de Germanicus, Jules Favre, Duphot, Suchet, Jussieu, Ampère, Jacquard, Philibert Delorme, Coysevox, J.-B. Say, Mme Recamier, Flandrin, Audran, Meissonier, etc. En 1793, Lyon se souleva contre la Convention, et soutint contre les troupes républicaines un siège de deux mois, après lequel elle dut porter quelque temps le nom de *Commune affranchie.*

LYONNAIS [*nè*] (*le*), anc. prov. de France, capit. *Lyon*, annexée à la couronne sous Philippe le Bel, en 1312. Le gouvernement comprenait en outre le Forez et le Beaujolais, réunis à la couronne, par François Ier, en 1527. Son territoire a formé les dép. de la Loire et du Rhône. (Hab. *Lyonnais.*)

LYONNAISE [*nè-zè*], nom donné par les Romains à l'une des divisions de la Gaule impériale, entre la Saône et l'Atlantique, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Bresle.

LYONS [*li-on'ss*] (*lord* Edmond), amiral anglais, qui commanda la flotte anglaise pendant la guerre de Crimée (1790-1858).

LYONS-LA-FORÊT [*li-on, rè*], ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys, aux sources de la Lieure ; 930 h.

LYRE (*la*), constellation de l'hémisphère boréal.

LYS (*la*), riv. de France et de Belgique, affl. g. de l'Escaut ; elle arrose Courtrai, et finit près de Gand ; 244 kil. En 1914 et en 1918, différents combats entre Alliés et Allemands furent livrés sur les bords de la Lys ; entre autres, la victoire alliée d'octobre-novembre 1918.

Lys dans la vallée (*le*), roman de H. Balzac, d'une délicatesse exquise de sentiment.

LYSANDRE, général spartiate, qui défit les Athéniens à Ægos-Potamos ; tué en 395. Plutarque a dit de lui qu'il savait coudre la peau du renard sur celle du lion.

LYSIAS [*áss*], orateur athénien, adversaire des trente tyrans. Son éloquence vaut par la clarté, l'élégance, l'atticisme (vers 440-vers 380 av. J.-C.).

LYSIMAQUE, un des capitaines d'Alexandre, qui devint roi de Thrace, puis de Macédoine ; m. en 281 av. J.-C.

LYSIPPE, statuaire grec ; il inventa un type ou *canon* plus élancé (IVe s. av. J.-C.).

Lysistrata, comédie satirique d'Aristophane, en faveur de la paix (411 av. J.-C.). Le sujet a été repris par Maurice Donnay (1892).

LYS-LÈS-LANNOY, comm. du Nord, arr. de Lille ; 6.290 h.

LYTTELTON (*lord* George), homme politique et écrivain anglais (1709-1773).

LYTTON (Edouard BULWER, *lord*), romancier, poète et homme d'Etat anglais, né à Londres. Talent vigoureux, un peu âpre, auteur des *Derniers jours de Pompéi* (1803-1873).

M

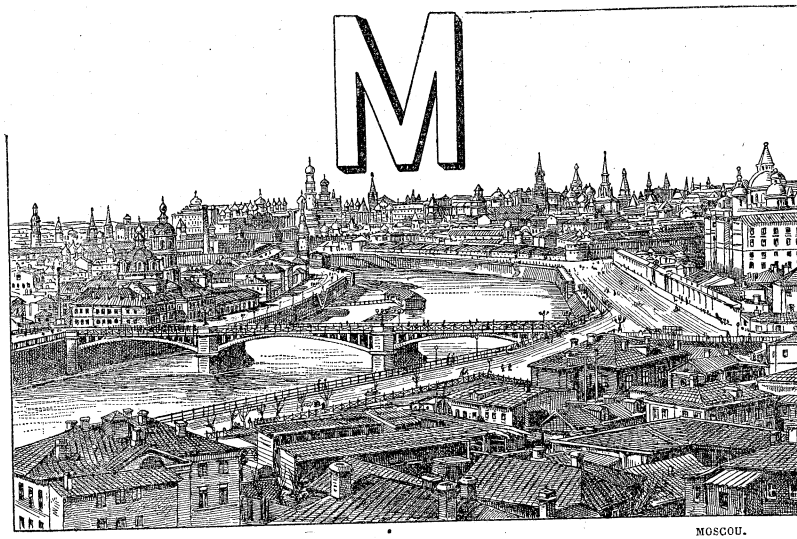

MOSCOU.

MAAS ou **MAES** (Niklaas), peintre de genre hollandais, élève de Rembrandt, né à Dordrecht (1632-1693).

MAAS (Dirk), peintre hollandais, né à Haarlem (1656-1717).

Mab (*la reine*), personnage de la féerie anglaise. Shakespeare en a donné dans *Roméo et Juliette* la plus séduisante peinture.

MABILLON (*dom* Jean), bénédictin français, né à Saint-Pierremont (Ardennes), l'un des plus célèbres érudits de notre pays. On lui doit notamment les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît* et un traité intitulé *De re diplomatica*, qui a fondé la diplomatique (1632-1707).

MABLY (l'*abbé* Gabriel Bonnot *de*), publiciste français, frère de Condillac, né à Grenoble, auteur du *Droit public de l'Europe* et d'intéressantes *Observations sur l'histoire de France* (1709-1785).

MABUSE (Jean Gossaert, dit *de*), peintre d'histoire hollandais, né à Maubeuge (1470-1532).

MAC ADAM (John-Loudon), ingénieur écossais, inventeur du système d'empierrement des routes dit *macadam* (1756-1836).

MACAIRE [*kè-re*] (*saint*), surnommé **l'Egyptien,** solitaire de la Thébaïde (vers 309-vers 404). Fête le 15 janvier.

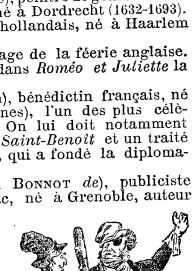

Robert Macaire et Bertrand.

Macaire (*Robert*), personnage de l'*Auberge des Adrets*, qui doit sa popularité au talent de Frédérick Lemaître. C'est le type de la friponnerie audacieuse, le héros fanfaron du vol et de l'assassinat. Il a pour complice *Bertrand*, autre type de rusé scélérat.

MACAO, colonie portugaise de la Chine, prov. de Kouang-Toung ; 74.000 h. Port actif sur la baie de Canton.

Macaroniques (*les*), poème de Merlin Coccaie (Théophile Folengo), le chef-d'œuvre de cet auteur et du genre macaronique (1520).

MACASSAR ou **MANGKASSAR,** v. de l'île Célèbes ; aux Hollandais ; 26.000 h. Donne son nom au *détroit de Macassar*, entre Célèbes et Bornéo.

MACAULAY [*kô-lè*] (Thomas), historien et homme politique anglais, né à Rothley Temple. Son *Histoire d'Angleterre* brille par la clarté et l'ampleur du style autant que par l'élévation des idées. Ses *Essais historiques et biographiques* sont aussi très remarquables (1800-1859).

MACBETH, roi d'Ecosse, dont le nom et les forfaits ont été immortalisés par Shakespeare ; il régna de 1040 à 1057.

Macbeth, drame terrible et étrange de Shakespeare (1606), dont voici l'analyse. Un jour, Macbeth traversait avec son ami Banco une lande déserte. Tout à coup, il aperçoit trois vieilles femmes à l'aspect farouche et surnaturel : « Salut, Macbeth, thane de Glamis ! dit l'une. — Salut, Macbeth, thane de Cawdor ! fit la seconde. — Salut, Macbeth, futur roi d'Ecosse ! » dit à son tour la troisième. « Quelles femmes êtes-vous donc, leur dit alors Banco, vous qui promettez tout à mon compagnon, et rien à moi ? — A toi, reprit une des vieilles femmes, nous promettons de plus grands bienfaits qu'à lui, car il fera une triste fin et ne laissera pas d'enfant pour lui succéder, tandis que tes descendants monteront sur le trône d'Ecosse. » A ces mots les trois sorcières disparurent. Tout arriva ainsi qu'elles l'avaient prédit : une nuit, poussé par sa femme, Macbeth assassina le roi Duncan, son hôte, endormi. Deux chambellans, qu'un puissant narcotique a plongés dans un lourd sommeil, occupent une pièce voisine ; c'est du poignard même de ces fidèles serviteurs que Macbeth fait usage, pour que les soupçons du crime tombent sur eux. Une fois ce crime commis, Macbeth est hors de lui ; on dirait que des furies le poursuivent ; mais lady Macbeth, l'ambitieuse, qui a conservé tout son sang-froid, pénètre seule dans la chambre où gît le cadavre de Duncan, prend avec ses doigts le sang de la victime et en teint le visage et les mains des deux chambellans. C'est alors que cette furie ose dire à Macbeth, qui est tout tremblant : « Voyez mes mains, elles sont de la couleur des vôtres ; mais j'ai honte d'avoir conservé mon cœur si blanc. » Toutefois, le remords ne tarde pas à s'éveiller au fond de ce cœur qu'elle croyait fermé à tout sentiment humain : de là cette terrible scène du dernier acte du drame de Shakespeare ; lady Macbeth, endormie, apparaît sur la scène, tenant un flambeau. Elle se frotte convulsivement la main : « Va-t'en, maudite tache... va-t'en !...

Une, deux heures... Il ne fait plus clair dans l'enfer! Oh! qui aurait cru que ce vieillard eût tant de sang!... Quoi! ces mains ne seront jamais propres! Il y a là, toujours là, une odeur de sang que tous les parfums de l'Arabie ne parviendraient pas à désinfecter. Oh! oh! oh! (*Croyant parler à Macbeth.*) Lavez vos mains ; mettez votre robe de nuit ; tâchez de ne pas être si pâle! »

Cette scène est, sans contredit, une des plus dramatiques qui soient au théâtre ; jamais on n'a peint le remords avec une aussi éloquente énergie. La *tache de sang de lady Macbeth* a passé dans toutes les langues, et les écrivains y font de fréquentes allusions. Il en est de même des hideuses sorcières qui figurent dans le drame anglais.

MAC-CARTHY (Jacques), géographe français, né à Cork [Irlande] (1785-1833).

MACCHABÉE ou **MACHABÉE** [*ka-bé*] (*Mathathias*), tige des Asmonéens et chef de la résistance contre Antiochus Epiphane en 165 av. J.-C. ; — JUDAS, fils du précédent, vainqueur à Emmaüs et à Hébron, tombé en 160 av. J.-C. en combattant contre Démétrius Soter; — JONATHAS, son frère, grand prêtre des Juifs, assassiné en 144 av. J.-C. ; — SIMON, frère des deux précédents, assassiné par son gendre l'an 135 av. J.-C.

MACCHABÉES [*ka-bé*] (*les*), nom de sept frères qui subirent le martyre avec leur mère sous Antiochus Epiphane (168 av. J.-C,).

Macchabées (*livre des*), nom de deux livres de la Bible, dont le premier contient l'histoire des Juifs, de 174 à 135 av. J.-C., et le second le martyre des sept Macchabées.

MAC-CLELLAN (George BRINTON), général américain, né à Philadelphie. Il se distingua dans les rangs de l'armée fédérale, et gagna la bataille d'Antietam (1826-1805).

MAC-CLINTOCK (Francis-Léopold), marin anglais, explorateur des régions arctiques, né à Dundalk en 1819. C'est lui qui trouva les premiers vestiges certains du naufrage de Franklin.

MAC-CLURE (Robert-Jean LE MESURIER), voyageur écossais qui découvrit, de 1850 à 1854, le passage N.-O. (1807-1873).

MACDONALD (Alexandre), maréchal de France, né à Sedan. Après Wagram, où il se couvrit de gloire, il fut nommé *duc de Tarente* (1765-1840).

MACÉ (Jean), écrivain français, né à Paris, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain*, et le principal fondateur de la Ligue de l'enseignement (1815-1894).

MACÉDOINE, contrée de l'Europe ancienne, au N. de la Grèce. Sous Philippe et Alexandre le Grand, le royaume de Macédoine domina la Grèce, mais il fut réduit en province romaine en 146 av. J.-C. De nos jours, on désigne sous le nom de Macédoine la région comprise entre le Pinde, l'Olympe de Thessalie et le Rhodope : ainsi délimitée, elle appartient depuis 1913 à la Grèce et pour une petite part à la Serbie. Salonique en est le débouché sur la mer. (Hab. *Macédoniens.*) Pendant la Grande Guerre, depuis 1915, la Macédoine a été l'un des fronts d'opérations des Alliés.

MACEIO, v. du Brésil, ch.-l. de l'Etat d'Alagoas, port sur l'Atlantique ; 68.000 h.

MACERATA, v. d'Italie, ch.-l. de la *prov. de Macerata* ; 23.200 h. — La prov. a 267.000 h.

MACHAON [*ka-on*], fils d'Esculape, médecin des Grecs pendant le siège de Troie (*Iliade*).

MACHAULT [*chô*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, près de la source de la Retourne ; 550 h.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste), ministre d'Etat, surintendant des finances sous Louis XV ; le premier, il essaya, en établissant un impôt du *vingtième* sur tous les revenus, nobles ou roturiers, de mettre en vigueur le principe de l'égalité devant l'impôt (1701-1794).

MACHECOUL [*koul*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, sur le Falleron ; 3.650 h. Ch. de f. Et. Massacre de 300 *Bleus* par les Vendéens en 1793.

MACHIAVEL [*ki-a*] (Nicolas), publiciste et historien de Florence, auteur des *Décades sur Tite-Live* et du *Prince*. Historien puissant, plein d'intérêt, il fut un grand patriote en même temps qu'un grand écrivain (1469-1527). V. MACHIAVÉLISME à la *Part. langue.*

MACHINE (LA), comm. de la Nièvre, arr. de Nevers ; 4.970 h.

Machiavel.

Machine infernale, appareil explosif qui devait éclater au passage du Premier Consul; l'explosion n'eut lieu que quelques instants après. Bien que Bonaparte connût les vrais coupables (Saint-Réjant, Cadoudal), il profita de cet attentat pour faire déporter 130 individus innocents, mais adversaires de sa politique (24 décembre 1800).

MACK (Charles), général autrichien, né à Nennslingen. Cerné à Ulm par Napoléon Ier, il se rendit avec 23.000 hommes sans combattre (1752-1828).

MACKAU [*kô*] (Ange-René-Armand, *baron de*), amiral français, né à Paris (1788-1855).

MACKENSEN (Auguste *von*), feld-maréchal allemand, né en 1849 à Haus Leipnitz. Il commanda pendant la Grande Guerre en Galicie, en Sibérie et en Roumanie.

MACKENZIE [*kin-zi*], fleuve du Canada ; sort du lac des Esclaves et se jette dans la mer Arctique ; plus de 4.000 kil.

MACKENZIE (Alexandre), voyageur écossais, né à Inverness. Il découvrit le fleuve auquel il donna son nom (1755-1820).

MAC-KINLEY [*kin'-lè*] (William), homme d'Etat américain, né à Niles (Ohio), président de l'Union en 1897, assassiné par un anarchiste. Il fut un des premiers *impérialistes* américains et établit aux Etats-Unis un régime protectionniste (1843-1901).

MACKINTOSH (James), philosophe, historien et homme d'Etat anglais, né à Alldowry (1765-1832).

MAC-LAURIN (Colin), géomètre anglais, né à Kilmoddan (1698-1746).

MACLOU ou **MALO** (*saint*), évêque de Saint-Malo : mort vers 565. Fête le 15 novembre.

MAC-MAHON (Edme-Patrice-Maurice *de*), duc de Magenta, maréchal de France, né à Sully ; brave et loyal soldat, il se signala pendant les guerres de Crimée, où il enleva Malakof, et d'Italie, mais fut écrasé par le nombre à Reichshoffen, en 1870, et blessé à Sedan. Il fut le second président de la République française de 1873 à 1879 (1808-1893).

Mac-Mahon.

MACON, v. des Etats-Unis, Géorgie, sur l'Ocmulgee ; 53.000 h.

MÂCON, anc. cap. du *Mâconnais*, ch.-l. du dép. de Saône-et-Loire, sur la Saône ; ch. de f. P.-L.-M., à 441 kil. S.-S.-E. de Paris ; 18.200 h. (*Mâconnais*). Bons vins. Patrie de Lamartine. — L'arr. a 9 cant., 130 comm., 89.820 h.

MACPHERSON [*fèr-son'*] (James), littérateur écossais, né à Ruthven, connu surtout par l'audacieuse mais habile supercherie littéraire dont il se rendit coupable en publiant les poèmes qu'il attribuait à Ossian (1738-1796).

MACQUARIE [*ma-ka-ri*], golfe de la côte occidentale de Tasmanie.

MACQUART [*kar*] (Pierre-Joseph), entomologiste français, né à Hazebrouck (1758-1855).

MACREADY [*ri-di*] (William Charles), tragédien anglais, né à Londres (1793-1873).

MACRIN, empereur romain, né à Césarée (Numidie) ; régna de 217 à 218.

MACROBE, écrivain latin du Ve siècle, auteur des *Saturnales*.

MACRON, préfet du prétoire sous Tibère en 31, se suicida sur l'ordre de Caligula en 38.

MACTA (*la*), embouchure commune du Sig et de l'Habra, rivières jumelles qui vont se confondre dans les marais entre Arzeu et Mostaganem.

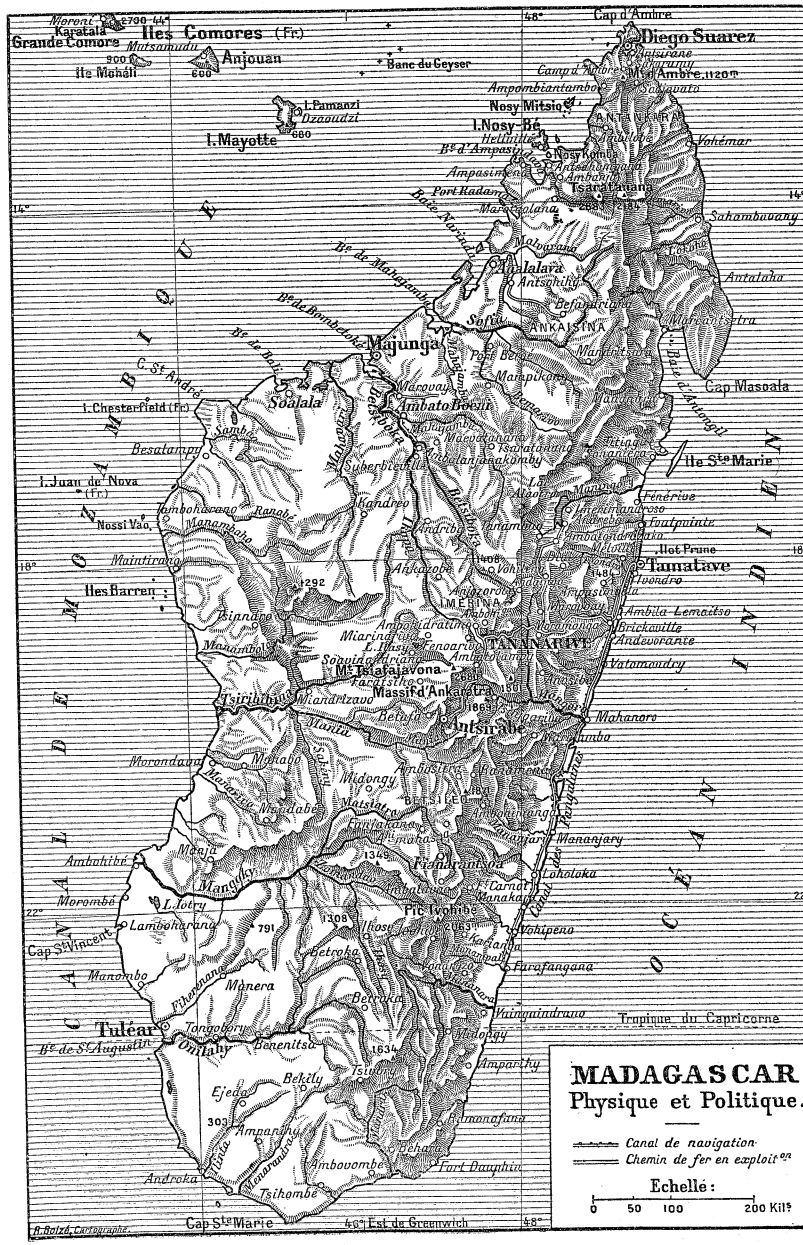
Iles Comores (Fr)
Grande Comore
Mohéli
Anjouan
Banc du Geyser
I. Mayotte
I. Pamanzi
Nosy Mitsio
I. Nosy-Bé
Diego Suarez
Cap d'Ambre
Ambre 1120m
Tsaratanana
Majunga
Soalala
Ambato Boeni
Ankaisina
Cap Masoala
Ile Ste Marie
Tamatave
Tananarive
Mt Ibity
Mt Itasy
Massif d'Ankaratra
Antsirabe
Fianarantsoa
Mt Ivombe
Tuléar
Ft Dauphin
Cap Ste Marie
Cap St Vincent
Cap St André
I. Chesterfield (Fr)
I. Juan de Nova (Fr)
Iles Barren
Canal de Mozambique
Canal de Madagascar
Océan Indien
Tropique du Capricorne
40° Est de Greenwich
MADAGASCAR
Physique et Politique.
Canal de navigation
Chemin de fer en exploit.on
Echelle:
0 50 100 200 Kil.s

MADAGASCAR, grande île de la mer des Indes, séparée de la côte d'Afrique par le canal de Mozambique; 585.300 k. c.; 3.363.000 h. (*Malgaches* ou *Madécasses*; capit. *Tananarive*. Régions marécageuses et peu saines sur la côte S., plateaux et hautes vallées fertiles dans l'Imérina, au centre du massif montagneux qui couvre la partie orientale de l'île. Les tribus malgaches les plus connues sont les *Sahalaves* et les *Hovas*. La France s'est emparée de l'île en 1895 et en a fait en 1896 une colonie dont la prospérité s'accroit chaque jour.

Madame Bovary. V. BOVARY.

Madame Butterfly, drame lyrique en trois actes, livret de Ilica et Giacosa, musique de Puccini (1906); histoire d'une Japonaise, épousée, puis abandonnée par un officier américain.

Madame Favart, opéra-comique en trois actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Offenbach (1878).

Madame l'Archiduc, opéra bouffe en trois actes, paroles d'Albert Millaud, musique d'Offenbach (1874).

Madame Sans-Gêne, pièce en quatre actes par Victorien Sardou et Emile Moreau (1893) dont l'héroïne est la maréchale Lefèvre.

Madame Thérèse ou *les Volontaires de 92*, roman par Erckmann-Chatrian (1863), dont l'action se déroule dans un village des Vosges allemandes envahi par les armées révolutionnaires.

MADAPOLAM [*lam'*], village de l'empire des Indes, présidence de Madras; centre jadis important pour le tissage du coton.

MADEIRA (*la*), grande rivière de l'Amérique méridionale; se jette dans l'Amazone (riv. dr.); 1.450 kil.

MADELEINE (*sainte* **Marie-**), pécheresse convertie par J.-C. Fête le 22 juillet. En littérature, on appelle quelquefois de ce nom les femmes qui renoncent à leurs égarements et en font pénitence.

Madeleine repentante (*la*), tableau du Corrège, musée de Dresde; — tableau du Guerchin, musée de Naples; — tableau du Titien, musée de Naples; — de Le Brun, de Nattier, au Louvre; — du Guide, au Louvre; — du même, au musée de Madrid, au musée de Vienne, à la National Gallery, etc.

Madeleine dans le désert (*la*), tableau de Cl. Lorrain, musée de Madrid.

Madeleine lavant les pieds du Christ (*la*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse, musée de Turin.

Madeleine (*église de la*), une des principales et des plus riches de Paris; construite de 1764 à 1842, par les architectes Coutant d'Ivry, Guillaume Couture et Vignon. Elle affecte la forme d'un temple grec. L'intérieur et l'extérieur ont été ornés par Marochetti, Zingler, Lemaire, Rude, Pradier et Foyatier.

MADELEINE (*monts de la*), chaîne de montagnes de la France centrale, entre les départements de l'Allier et de la Loire (1.165 m.).

MADELEINE DE PAZZI (*sainte*), carmélite, née à Florence (1566-1607). Fête le 25 mai.

MADELEINE (*La*), comm. du dép. du Nord, arr. de Lille, sur la basse Deule; 17.900 h. Faubourg de Lille. Industrie active.

Madelonnettes, religieuses dont les maisons servaient d'asile aux pécheresses repentantes.

Mademoiselle de Belle-Isle, comédie en 5 actes, en prose, une des meilleures productions d'Alex. Dumas père (1839).

Mademoiselle de La Seiglière, roman de Jules Sandeau, œuvre émouvante et romanesque (1848). L'auteur en a tiré une comédie en cinq actes, dont le succès est resté très vif (1851).

MADÈRE, île de l'océan Atlantique, au Portugal; 169.000 h. (*Madériens* ou *Madérois*). Capit. *Funchal*. Vins renommés.

MADERNO (Carlo), architecte italien, né à Bissone (1556-1629), termina Saint-Pierre de Rome.

MADIANITES, anc. peuple d'Arabie, sur la côte N.-O. (pays de *Madian*).

Madone de l'Arc. V. FÊTE DE LA MADONE DE L'ARC.

MADOURA, v. de l'Inde angl., ch.-l. de district de la présidence de Madras; 138.000 h.

MADOURA, île des Indes Néerlandaises, sur la côte Nord et à l'Est de Java; 1.739.000 h.

MADRAS [*drâss*], v. de l'empire des Indes, ch.-l. de la présidence de ce nom, au S. de la péninsule; 158.000 h. Siège de l'administration et d'une cour suprême; évêché anglican; exploitation de tissus dits *madras*. — La présidence a 42.322.000 h.

MADRE (*sierra*), nom de deux chaines de montagnes du Mexique.

MADRID, cap. de l'Espagne, sur le Manzanarez; à 1.400 kil. S.-O. de Paris; 721.000 h. (*Madrilènes*). Musée de peinture renfermant une riche collection de maîtres de toutes les écoles. — La *prov. de Madrid* a 928.000 h.

MADVIG (Jean-Nicolas), philologue danois, né à Svaneke (Bornholm) [1804-1886].

MÆLAR, lac de la Suède centrale, contenant de nombreuses îles.

MAËL-CARHAIX [*kèks*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2.930 h.

MÆLSTRÖM [*mèl-streum'*] (*le*), gouffre de l'océan Glacial, près des îles Lofoden.

MAELZEL [*mèl-tsèl*] (Johann), mécanicien allemand, né à Ratisbonne. Inventeur du métronome (1772-1838).

Maeterlinck.

MAËSTRICHT, capit. de la prov. de Limbourg (Pays-Bas), sur la Meuse; 54.000 h. (*Maëstrichtois*). Elle soutint 6 sièges; elle fut prise par Louis XIV en 1673.

MAETERLINCK [*mé-tèr-lin'k'*] (Maurice), écrivain belge, né à Gand en 1862, auteur de *Pelléas et Mélisande*, du *Trésor des humbles*, etc.

MAFFEI (Scipion, *marquis de*), auteur tragique et écrivain italien, né à Vérone, écrivit une *Mérope* que Voltaire ne dédaigna pas d'imiter (1675-1755).

Magasin pittoresque, recueil de vulgarisation, périodique illustré, fondé en 1833 par Ed. Charton.

MAGDALA, forteresse d'Abyssinie, au-dessus du Bechilo, prise par les Anglais sur Théodoros (1868).

MAGDALENA (*le*), fleuve de l'Amerique du Sud (Colombie); trib. de la mer des Antilles; 1.700 kil.

MAGDEBOURG, place forte de Prusse, sur l'Elbe, ch.-l. de la prov. de Saxe; 285.000 h. Industrie très active; grand port fluvial.

Mage (*le*), opéra en cinq actes et six tableaux; paroles de Richepin, musique de Massenet (1891).

Magellan.

MAGE (Abdon-Eugène), marin français (1837-1869). Il reconnut une partie du Sénégal et du Soudan.

MAGEDDO, v. de la Syrie ancienne, au bord du ruisseau de Kina, point stratégique important au temps des premières luttes de l'Egypte et de l'Asie.

MAGELLAN (Fernand *de*), navigateur portugais, lequel découvrit en 1520 le détroit qui porte son nom. Il entreprit le premier voyage autour du monde, mais fut tué aux Philippines (1470-1521).

MAGELLAN (*détroit de*), bras de mer entre l'extrémité S. de l'Amérique et la Terre de Feu.

MAGENDIE [*jin*] (François), physiologiste français, né à Bordeaux, auteur de travaux remarquables sur le système nerveux (1783-1855).

MAGENTA [*jin*], v. d'Italie, prov. de Milan, sur le Naviglio Grande; 10.100 h. Célèbre par une victoire des Français sur les Autrichiens, le 4 juin 1859.

Magenta (*Bataille de*), tableau d'Yvon, à Versailles; vaste composition d'une réalité saisissante.

Mages ou mieux **Magoush,** prêtres des Mèdes et des Perses.

Mages (*les*), personnages dont la tradition a fait des rois et qui, d'après l'Evangile, vinrent, guidés par une étoile, adorer l'Enfant Jésus à Bethléem.

MAGHREB, c'est-à-dire *le Couchant*, nom que les Arabes donnent à la région septentrionale de l'Afrique: Maroc, Algérie, etc. (Hab. *Mograbins*.)

MAGLIABECCHI (Antoine), biographe et érudit italien, né à Florence (1633-1714).

MAGNAC-LAVAL, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, sur la Brâme; 3.090 h.

MAGNAN (Bernard-Pierre), maréchal de France, né à Paris (1791-1865).

MAGNE (Pierre), homme politique français, né à Périgueux, plusieurs fois ministre sous le second Empire (1806-1879).

MAGNENCE [*magh-nan-se*], chef franc, proclamé empereur à Autun en 350 ; il se tua en 353.

MAGNÉSIE-DU-HERMOS [*zi*], v. de Lydie, non loin du *Hermos*, où Antiochus III fut battu par Scipion l'Asiatique (190 av. J.-C.). Auj. *Manissa* (60.000 h.)

MAGNÉSIE-DU-MÉANDRE, v. de Lydie, près du *Méandre* ; colonie thessalienne. Thémistocle, exilé, y mourut.

MAGNOL (Pierre), médecin et botaniste français, né à Montpellier. Il conçut l'idée du classement des plantes par famille. Linné a donné son nom (*magnolia*) à une plante originaire d'Amérique (1638-1715).

MAGNUS [*magh-nuss*], nom de plusieurs rois de Suède, de Danemark et de Norvège.

MAGNY (Olivier *de*), poète français, né à Cahors (vers 1530-1561).

MAGNY-EN-VEXIN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, sur l'Aubette ; 1.705 h. Ch. de f. Et.

MAGOG. V. Gog.

MAGON, nom de plusieurs généraux carthaginois, dont le plus célèbre était frère d'Annibal.

MAGYARS, peuple ouralo-altaïque, qui forme la race dominante en Hongrie et en Transylvanie (Roumanie).

Mahabharata, épopée sanscrite de Vyasa, contenant plus de 200.000 vers, et qui retrace les guerres des Kourous au Koravas et des Pandous ou Pandavas, puis les exploits de Krichna et d'Ardjouna (XVe ou XVIe s. av. J.-C.).

MAHARBAL, lieutenant d'Annibal ; il commandait à Trasimène et à Cannes.

MAHÉ, v. française de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar ; 11.000 h.

MAHÉBOURG, v. de l'île Maurice ; 20.000 h.

MAHMOUD le Ghaznévide, sultan et premier empereur musulman de l'Inde, né à Ghazna (967-1030).

MAHMOUD Ier, sultan des Turcs Ottomans de 1730 à 1754. — MAHMOUD II, sultan des Turcs de 1809 à 1839 ; se débarrassa des janissaires.

MAHOMET [*mè*], fondateur de l'islamisme, né à La Mecque vers 571, m. en 632. Après avoir médité pendant quinze ans une réforme religieuse et sociale de la nation arabe, il convertit de nombreux disciples, mais se fit aussi de nombreux adversaires, et il dut prendre la fuite (*hégire*) en 622, date qui marque le commencement de l'ère musulmane ; il se retira à Médine. La guerre éclata : Mahomet, vainqueur, fit en 629 un pèlerinage solennel à La Mecque, dont il s'empara en 630. Peu à peu, les tribus récalcitrantes se soumirent, et l'islamisme fut fondé. V. CORAN et ISLAMISME.

Mahomet ou *le Fanatisme*, tragédie de Voltaire (1741). L'auteur dédia sa pièce au pape Benoît XIV, qui l'agréa et envoya sa bénédiction apostolique à Voltaire. Plusieurs vers de cette tragédie ont passé en proverbe :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains

MAHOMET Ier, sultan ottoman de 1413 à 1421 ; — MAHOMET II, sultan ottoman de 1451 à 1481 ; s'empara de Constantinople (1453), dont il fit sa capitale ; — MAHOMET III, sultan ottoman de 1595 à 1603 ; — MAHOMET IV, sultan ottoman en 1648, déposé en 1687 ; m. en prison en 1691 ; — MAHOMET V, sultan de Turquie, succéda en 1909 à son frère Abd-ul-Hamid, m. en 1918 ; — MAHOMET VI, succéda à son frère en 1918, abdiqua en 1922.

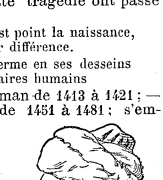
Mahomet II.

MAHON ou **PORT-MAHON,** v. forte, capit. de l'île Minorque (Baléares) ; 17.000 h. (*Mahonais*). Patrie d'Orfila. Le duc de Richelieu s'en empara en 1756.

MAHRATTES, peuples guerriers de l'Hindoustan (Deccan).

MAÏ (Angelo), jésuite, cardinal et savant italien. Il mit au jour, en 1822, des fragments importants de la *République* de Cicéron (1782-1854).

MAÏA, fille d'Atlas, mère de Mercure, l'une des sept Pléiades (*Myth.*).

MAÎCHE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard ; perte du *torrent de Maîche* ; 2.640 h. (*Maîchois*).

MAIGNELAIS [*mè-gne-lè*] (Antoinette *de*), favorite de Charles VII (1420-1474).

MAIGNELAY *mè-gne-lè*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 700 h. Ch. de f. N.

MAILLANNE, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles ; 1.325 h. Patrie de Mistral.

MAILLARD [*ma, ll* mll., *ar*] (Jean), bourgeois de Paris, qui tua le prévôt Etienne Marcel au moment où il allait ouvrir à Charles le Mauvais les portes de la capitale (1358).

MAILLARD [*ma, ll* mll., *ar*] (Olivier), prédicateur du temps de Louis XI. Il a laissé des sermons burlesques et d'un genre trivial. Né vers 1430 ; m. en 1502 ou 1509.

MAILLARD (Stanislas-Marie), révolutionnaire français, né à Gournay. Prit part aux massacres de Septembre (1763-1794).

MAILLART [*ma, ll* mll., *ar*] (Aimé), compositeur français, né à Montpellier, auteur des *Dragons de Villars*. C'était un musicien au talent vigoureux et original (1817-1871).

MAILLÉ [*ma, ll* mll., *é*] (Urbain *de*), maréchal de France (1597-1650) ; — Son fils, JEAN-ARMAND, capitaine français (1619-1646).

MAILLEBOIS [*ma, ll* mll.] (François *de*), maréchal de France, capitaine distingué, né à Paris (1682-1762).

MAILLEBOIS (Nicolas DESMARETS, *marquis de*), neveu du grand Colbert, contrôleur général des finances de 1708 à 1715 (1650-1721).

MAILLEZAIS [*ma, ll* mll., *e-zè*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 1.050 h.

Maillotins [*ma, ll* mll.], nom donné aux Parisiens insurgés, sous Charles VI, ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de maillets pris à l'Arsenal.

MAILLY [*ma, ll* mll., *i*] (Louise DE NESLE, *comtesse de*), favorite de Louis XV (1710-1751).

MAIMBOURG [*min-bour*] (le *Père* Louis), jésuite et historien ecclésiastique, né à Paris (1610-1686).

MAIMONIDE (Moïse), savant rabbin du XIIe siècle, né à Cordoue, que les Juifs regardent comme leur *Platon*.

MAÏNA ou **MAGNE,** région de la Laconie [Péloponèse]. (Hab. *Maïnotes*.)

MAINDRON (Hippolyte), sculpteur français, né à Champtoceaux (Maine-et-Loire), artiste personnel, plein de vigueur et de mouvement (1801-1884).

MAINE [*mè-ne*] (*la*), riv. de France, affl. dr. de la Loire, formée par la Sarthe grossie du Loir et la Mayenne ; elle arrose Angers ; 8 kil.

MAINE (*le*), anc. prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XI, en 1481 ; ch.-l. *Le Mans* ; a formé les dép. de la Sarthe et de la Mayenne. (Hab. *Manceaux*.)

MAINE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord : 768.000 h. Ch.-l. *Augusta*.

MAINE (Louis-Auguste DE BOURBON, *duc du*), fils légitime de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles (1670-1736) ; — Sa femme, Louise DE BOURBON, petite-fille du grand Condé, tint dans son château de Sceaux un salon politique, et entraîna le duc dans la conspiration de Cellamare (1676-1753).

MAINE DE BIRAN (Marie-François-Pierre), métaphysicien français de l'école spiritualiste, né à Bergerac (1766-1824).

MAINE-ET-LOIRE (*dép. de*), dép. formé par l'Anjou presque tout entier ; préf. *Angers* ; s.-pr. *Baugé, Cholet, Saumur, Segré* ; 5 arrond., 34 cant., 381 comm. ; 474.780 h. 9e région militaire ; cour d'appel et évêché à Angers. Ce dép. doit son nom à la rivière et au fleuve qui l'arrosent.

MAINFROI. V. MANFRED.

MAINLAND [*mèn'-lan'd*] ou **POMONA,** île d'Ecosse, la plus grande des Shetland ; 15.000 h. ; ch.-l. *Lerwick*.

MAINTENON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur l'Eure ; 2.030 h. Ch. de f. Et. Vestiges d'un magnifique aqueduc resté inachevé.

MAINTENON [*min*] (Françoise D'AUBIGNÉ, *marquise de*), petite-fille d'Agrippa d'Aubigné. Née à Niort dans la religion calviniste, elle fut convertie au catholicisme, accepta par nécessité la main du poète Scarron perclus de tous ses membres (1652), devint veuve en 1660, fut chargée secrètement de l'éducation des enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan, réussit à supplanter cette dernière et, après la mort de Marie-Thérèse, épousa ce prince par un mariage secret (1684). Elle exerça sur Louis XIV une influence qui ne fut pas toujours bienfaisante. Le roi mort (1715), elle se retira dans la maison de Saint-Cyr, qu'elle avait fondée pour l'éducation des jeunes filles nobles et pauvres (1635-1719).

Mme de Maintenon.

MAIRAN [*mè*] (Jean-Jacques *de*), physicien et géomètre français, né à Béziers (1678-1771).

Maire du palais, le plus haut fonctionnaire du royaume, sous les Mérovingiens. A partir de Pépin d'Héristal, les *maires du palais* furent plus puissants que les rois eux-mêmes.

MAIRET [*mè-rè*] (Jean), poète tragique français, né à Besançon, auteur de *Sophonisbe*. Le premier il mit en valeur la règle des *trois unités* (1604-1686).

MAISON [*mè-zon*] (Nicolas-Joseph), maréchal de France et homme politique, né à Epinay-sur-Seine (Seine). Il commanda en 1828 l'expédition française en Morée (1771-1840).

MAISON-CARRÉE, comm. du dép. et de l'arr. d'Alger, sur la Méditerranée ; 13.97 . h.

Maison carrée, édifice construit à Nîmes par les Romains. Il a la forme d'un rectangle de 25m.65 sur 12m,45. Ce monument, orné de colonnes, est d'une architecture des plus élégantes.

MAISONS-ALFORT [*mè-zon-alfor*], comm. de la Seine, arr. de Sceaux ; 21.000 h. Ch. de f. P.-L.-M. Ecole vétérinaire. V. ECOLES.

MAISONS-LAFFITTE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine ; 10.570 h. Ch. de f. Et. Château bâti par Mansard.

MAISTRE [*mès-tre*] (Joseph *de*), philosophe religieux et ultramontain, né à Chambéry ; auteur de nombreux ouvrages ; les plus connus sont : *Du pape* et *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Il y défend avec grand éclat les principes d'autorité en matière politique et religieuse (1753-1821).

MAISTRE (Xavier *de*), frère du précédent, né à Chambéry, écrivain ingénieux et spirituel, auteur du *Voyage autour de ma chambre*, du *Lépreux de la cité d'Aoste*, de la *Jeune Sibérienne* (1763-1852).

Ma'tre de chapelle (*le*), opéra-comique en deux actes, de Paër, paroles de Sophie Gay (1821).

Maître de forges (*le*), roman de mœurs contemporaines de Georges Ohnet (1882), habilement construit, d'où l'auteur a tiré un drame en cinq actes (1883).

Ma'tre Guérin, comédie en cinq actes, en prose par Emile Augier (1864), qui a pour sujet les machinations d'un notaire, en vue de ruiner un savant maniaque.

Maître Jacques, personnage de l'*Avare*, de Molière, qui est tout à la fois le cocher et le cuisinier d'Harpagon. Son nom a passé dans la langue pour désigner un factotum.

Ma'tres chanteurs de Nuremberg (*les*), comédie musicale, par Richard Wagner (1868), dont le héros est le cordonnier-poète Hans Sachs.

Maîtres d'autrefois (*les*), par le peintre Eugène Fromentin (1876), le chef-d'œuvre de la critique d'art, consacré aux peintres flamands et hollandais.

MAJANO (Benedetto *da*), né à Majano (1442-1497), architecte et sculpteur italien de l'école florentine.

MAJEUR (*lac*), lac du N.-E. de l'Italie, entre l'Italie et la Suisse ; il renferme les îles Borromées. Aux environs, magnifiques paysages.

MAJORIEN [*ri-in*], empereur d'Occident de 457 à 461, tué par ordre de Ricimer.

MAJORQUE, la plus grande des Baléares ; 248.000 h. (*Majorquins*). Capit. *Palma*.

MAJUNGA, v. et port du N.-O. de Madagascar, à l'embouchure du Betsiboka ; 7.000 h.

MAKART [*kar*] (Hans), peintre autrichien, né à Salzbourg (1840-1884).

MAKO, v. de Hongrie, comitat de Csanad, sur le Marôs ; 36.800 h.

MAKRISI, érudit arabe, né au Caire (1360-1442).

MALABAR (*côte de*), partie de l'Hindoustan. Sur la côte O. du Deccan.

MALACCA (*presqu'île de*) ou **presqu'île Malaise,** presqu'île de l'Indochine, située au S. du continent asiatique, entre la mer de Chine et la mer des Indes, unie au continent par l'isthme de Kra ; environ 3 millions d'h. C'est la *Chersonèse d'Or* des anciens.

MALACCA, v. de la presqu'île malaise, sur le détroit de Malacca ; aux Anglais ; 20.000 h.

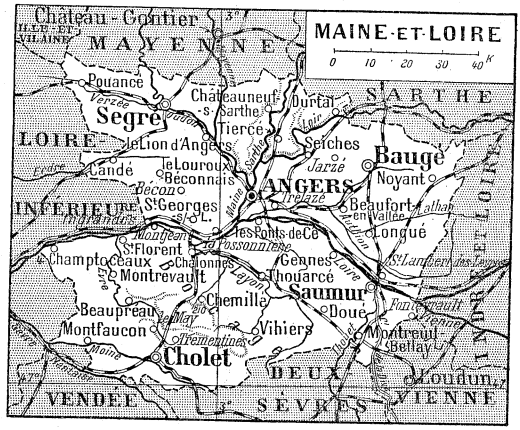

MALACCA (*détroit de*), entre la presqu'île de Malacca et l'île de Sumatra.

MALACHIE [*kî*], un des douze petits prophètes.

Malade imaginaire (*le*), comédie en trois actes et en prose, le dernier ouvrage de Molière ; représentée en 1673. C'est dans cette pièce que se trouvent les personnages si comiques de *M. Purgon*, *M. Fleurant* et *MM. Diafoirus*, père et fils, ainsi que cette gradation d'une irrésistible drôlerie, où le docteur Purgon menace de faire tomber son malade de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie, de la lienterie dans la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, et de l'hydropisie dans la privation de la vie, « où vous aura conduit votre folie ». — C'est encore dans cette comédie que figure le fameux *Dignus est intrare*.

MALADETTA ou **MALADETA** (*massif de la*), massif montagneux des Pyrénées, en Espagne (prov. de Huesca), et qui contient le pic le plus élevé de la chaîne : le pic d'*Aneto* ou *Nethou* (3.404 m.). Ses deux autres sommets sont le pic *du Milieu* (3.354 m.) et le pic *de la Maladetta* (3.312 m.). On donne quelquefois au massif de la Maladetta le nom de *monts Maudits* (*montes Malditos*). C'est dans ce massif que la Garonne prend sa source.

MALAGA, v. maritime de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de Malaga (Andalousie) ; 137.000 h. Port sur la Méditerranée. — La prov. a 531.000 h. Vins estimés.

MALAISIE, archipel MALAIS, archipel INDIEN ou **INSULINDE,** l'une des trois grandes divisions de l'Océanie, comprenant les îles de la Sonde, Soumbava, Timor, les Moluques, Célèbes, Bornéo, les îles Philippines ; 4.500.000 h. (*Malais*).

Malais.

Malakof (*tour*), formidable construction qui défendait Sébastopol, et qui fut emportée d'assaut par nos soldats le 8 septembre 1855.

Malakof (*la Courtine de*), **la Gorge de Malakof** et **la Prise de Malakof,** triptyque d'Ivon, à Versailles (1859), vaste composition très mouvementée et peinte avec fermeté.

MALAKOFF, comm. de la Seine (arr. de Sceaux) ; 22.490 h. Ch. de f. Et. Industries nombreuses.

Malaria (*la*), tableau d'Hébert (1850). Une famille de paysans italiens fuit, dans une barque, l'air empesté des Maremmes ; poésie d'une tristesse pénétrante ; dessin élégant ; couleur harmonieuse.

MALASPINA, illustre famille guelfe d'Italie.

MALATESTA (*mauvaise tête*), famille guelfe d'Italie, ainsi appelée d'un surnom de son chef, le seigneur de Verrucchio.

MALAUCÈNE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange, au pied du mont Ventoux ; 1.700 h.

MALAYO-POLYNÉSIENNE ou **MALÉO-POLYNÉSIENNE** (*famille*), grande famille ethnographique qui comprend les peuples mélanésiens, les peuples polynésiens, les Malais ou habitants de Malacca et des îles voisines.

MALCOLM Ier, roi d'Ecosse de 942 à 954 ; — MALCOLM II, roi d'Ecosse de 1005 à 1034 ; — MALCOLM III, roi d'Ecosse, m. en 1093 ; — MALCOLM IV, roi d'Ecosse de 1153 à 1165.

MALDIVES, archipel de l'océan Indien, au S.-O. de Ceylan. Aux Anglais ; 170.000 h. environ.

MÂLE (Emile), historien d'art français, né à Commentry en 1862 ; auteur de beaux travaux sur l'iconographie chrétienne.

MALEBRANCHE (Nicolas *de*), métaphysicien français, né à Paris. Rejetant les idées innées, il voit tout en Dieu, explique l'existence des corps par la Révélation, professe l'optimisme et fonde la morale sur l'idée d'ordre ; auteur de la *Recherche de la vérité* (1638-1715).

Malédiction paternelle (*la*), tableau de Greuze, au Louvre : composition dramatique, dont le coloris est malheureusement un peu froid et lourd.

MALESHERBES [*le-zèr-be*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers ; 2.300 h. Ch. de f. P.-L.-M. et Orl.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume DE LAMOIGNON *de*), magistrat intègre et équitable. Ministre sous Louis XVI, il dut se retirer devant l'opposition des privilégiés. Il défendit le roi devant la Convention, et mourut sur l'échafaud (1721-1794).

MALESTROIT [*lé-troi*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel, sur l'Oust ; 1.795 h. Ch. de f. Etat.

MALET [*lè*] (Claude-François *de*), général français, né à Dôle. Ayant tramé contre Napoléon Ier absent une conspiration qui faillit réussir, il fut fusillé (1754-1812).

MALEVILLE (Jacques *de*), homme politique français, né à Domme, un des rédacteurs du Code civil (1741-1824).

MALFILÂTRE (Jacques-Charles-Louis *de*), poète français, né à Caen ; mort de misère ; auteur de *Narcisse* (1732-1767).

MALGACHES ou **MADÉCASSES,** nom donné aux habitants de l'île de Madagascar, pris dans leur ensemble.

MALHERBE (François *de*), poète lyrique français, né à Caen. Sa poésie est vigoureuse, harmonieuse, correcte, mais un peu froide. Comme réformateur, il a exercé une influence considérable. C'est de lui que Boileau a dit : « En fin, Malherbe vint... » C'est qu'en effet Malherbe, en rendant l'œuvre d'art plus simple, plus raisonnable, plus difficile, a été le maître de nos grands écrivains classiques (1555-1628).

Malherbe.

MALIBRAN (Maria Felicia GARCIA, *dame*), cantatrice d'origine espagnole, née à Paris (1808-1836).

MALICORNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur la Sarthe ; 1.520 h.

MALINES, v. de Belgique, prov. d'Anvers, sur la Dyle et le canal de Louvain à l'Escaut ; 60.000 h. Archevêché métropolitain de la Belgique ; dentelles renommées.

Malines (*ligue de*), conclue contre la France en 1513 entre le pape, Maximilien Ier, Ferdinand le Catholique et l'Angleterre.

MALLARMÉ (Stéphane), poète français, né à Paris (1842-1898) ; un des initiateurs du symbolisme.

MALLET DU PAN (Jacques), publiciste français, d'origine suisse, agent secret de la cour et de l'émigration (1749-1800).

Malmaison (la), domaine situé dans la commune de Rueil (Seine-et-Oise). Ce fut le séjour de l'impératrice Joséphine.

MALMÉDY, v. de Belgique, à la frontière allemande ; 5.000 h. Ch.-l. d'un district (60.000 h.) rattaché à la Prusse de 1815 à 1919.

MALMESBURY (James-Harris, *comte de*), diplomate anglais (1746-1820).

MALMŒ, v. et port de la Suède méridionale, sur le Sund ; 113.000 h.

MALO-LES-BAINS, comm. du Nord, arr. de Dunkerque, sur la mer du Nord ; 9.025 h. Station balnéaire.

MALOT [*lo*] (Hector), littérateur et romancier français, né à La Bouille (Seine-Inférieure), m. à Fontenay-sous-Bois (1830-1907). Citons, parmi ses œuvres, intéressantes et honnêtes : *Sans famille*, *Pompon*, *Romain Kalbris*, etc.

MALOU (Jules), homme politique belge, né à Ypres (1810-1886).

MALOUET [*lou-è*] (Pierre-Victor), homme d'Etat français, constituant, né à Riom (1740-1814).

MALOUINES. V. FALKLAND.

MALPIGHI (Marcello), savant médecin et anatomiste italien (1628-1694).

MALPLAQUET [*klè*], hameau du dép. du Nord (arr. d'Avesnes), célèbre par la victoire, très chèrement achetée, que Marlborough et le prince Eugène y remportèrent sur le maréchal de Villars (11 septembre 1709).

MALTE, île de la Méditerranée, entre la Sicile et l'Afrique, appartenant aux Anglais ; 24.000 h. (*Maltais*). Ch.-l. *La Valette*. Charles-Quint la céda en 1530 aux chevaliers de Rhodes, qui y soutinrent un siège célèbre contre les Turcs en 1565, et à qui Bonaparte l'enleva en 1798. Les Anglais l'occupèrent en 1800, et en obtinrent la possession définitive en 1814 (traité de Paris).

Chevaliers de Malte.

Malte (*ordre de*), le plus célèbre et le plus ancien des ordres religieux et militaires produits par les croisades. Il existe encore aujourd'hui une distinction honorifique dite *ordre souverain de Malte* ou *de Saint-Jean-de-Jérusalem*.

Malte (*Histoire de l'ordre de*), ouvrage, intéressant, mais un peu romanesque, par Vertot (1726).

C'est à cette œuvre que se rapporte le mot si connu : *Mon siège est fait.* L'abbé avait déjà commence son histoire, lorsqu'il écrivit à un chevalier pour obtenir des renseignements précis sur le fameux siège de Rhodes. Ces documents s'étant fait attendre, Vertot n'en continua pas moins son travail, qui était fini lorsque les notes arrivèrent. La conscience de l'écrivain ne se trouva nullement gênée par les divergences qui pouvaient exister entre son récit et la vérité, et il répondit à son correspondant : « J'en suis bien fâché, mais *mon siège est fait.* » — Ce mot est rappelé pour faire entendre qu'on persiste dans une idée, dans une résolution, malgré des renseignements tardifs dont on ne peut plus ou dont on ne veut plus profiter.

Malte (*ordre de*), ou **de Saint-Jean-Baptiste,** ordre espagnol placé sous la grande maîtrise des rois d'Espagne en 1802. Ruban noir.

MALTE-BRUN (Conrad), géographe français, né en Danemark, auteur d'une belle *Géographie universelle* (1775-1826).

MALTHUS [*tuss*] (Thomas-Robert), économiste anglais ; auteur de l'*Essai sur le principe de la population*, dont les doctrines furent attaquées comme immorales et attentatoires aux droits des classes pauvres. Les partisans de son école s'appellent *malthusiens*, mot qui emporte avec lui une idée défavorable (1766-1834).

MALUS [*luss*] (Etienne-Louis), physicien français (1775-1812).

MALVASIA ou **MALVOISIE,** presqu'île de la Grèce (Laconie). Vins renommés.

MALZÉVILLE, comm. de Meurthe-et-Mose le, arr. de Nancy ; 4.300 h. Brasseries.

MALZIEU-VILLE (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols, sur la Truyère : 975 h.

MAMBRIN [*man*], roi maure, célèbre dans les romans de chevalerie. Son armet ou son casque enchanté le rendait invulnérable. Ce talisman, qui était l'objet de la convoitise de tous les paladins de la chrétienté, fut enlevé par le fameux Renaud, qui tua Mambrin. Mais l'armet de Mambrin doit surtout sa célébrité aux mentions piquantes qu'en a faites l'auteur de *Don Quichotte.* Le chevalier de la Manche porte constamment sur sa tête un plat à barbe, qu'il a conquis sur une grand'route, et qu'il croit être l'armet enchanté de Mambrin.

Mameluk.

MAME (Alfred), imprimeur français, né à Tours (1811-1893).

Mamelouks ou **Mamelouks,** milice turco-égyptienne, originairement formée d'esclaves, qui devint maîtresse de l'Egypte, et d'où sont sortis plusieurs beys. Le général Bonaparte défit les Mamelouks à la bataille des Pyramides (1798). Ils furent exterminés en 1811 par Méhémet-Ali.

MAMERS (*mèr*), ch.-l. d'arr. (Sarthe), sur la Dives, affl. de l'Orne ; ch. de f. Et. ; à 41 kil. N.-E. du Mans ; 4.380 h. (*Mamertins*). — L'arr. a 10 cant., 141 comm., 82.270 h.

MAMERT [*mèr*] (*saint*), archevêque de Vienne (Gaule) ; m. vers 474. Fête le 11 mai.

MAMERTINS [*mèr-tin*], aventuriers de l'Italie méridionale, établis en Sicile, où ils appelèrent les Romains contre Hiéron et les Carthaginois, à l'époque de la première guerre punique.

MAMIANI DELLA ROVERE (Terenzio), poète, philosophe et homme politique italien, né à Pesaro (1799-1885).

Mam'zelle Nitouche, comédie-vaudeville en trois actes et quatre tableaux, de H. Meilhac et A. Millaud, musique d'Hervé (1883).

MAN, île anglaise de la mer d'Irlande ; 52.000 h. Ch.-l. *Castletown ;* v. pr. *Douglas.*

MANAGUA [*ghou-a*], ville de la République de Nicaragua ; 60.000 h.

MANAHEM, roi d'Israël, m. en 761 av. J.-C.

MANAOS, v. du Brésil, capit. de la prov. d'Amazonas, sur le rio Negro ; 81.000 h. Grand commerce.

MANASSÉ, patriarche juif, fils aîné de Joseph.

MANASSÈS [*sèss*], roi de Juda de 694 à 639 av. J.-C.

MANÇANAREZ ou **MANZANARÈS** (*le*), riv. torrentueuse d'Espagne, qui arrose Madrid et se jette dans le Jarama, affl. du Tage ; 85 kil.

MANCHE (*la*), large bras de mer formé par l'Atlantique entre la France et l'Angleterre.

MANCHE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Normandie (Cotentin et Avranchin) ; préf. *Saint-Lô ;* s.-pr. *Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, Valogne.* 6 arr., 48 cant., 647 comm., 425.510 h. 10e région militaire ; cour d'appel à Caen ; évêché à Coutances. Ce département doit son nom à la mer qui le baigne.

MANCHE, ancienne prov. d'Espagne, comprise plus tard dans la Nouvelle-Castille, et dont la prov. de Ciudad-Real occupe la majeure partie.

MANCHESTER [*chès-tèr*], v. d'Angleterre (Lancastre) ; 730.000 h. Nombreuses écoles ; manufactures ; industrie cotonnière. Manchester est entourée d'autres villes très peuplées, dont la principale est Salford.

MANCHESTER, v. industrielle des Etats-Unis, New-Hampshire ; 78.000 h.

MANCINI (Laure), duchesse de Mercœur, nièce de Mazarin (1636-1657) ; — Olympe, sa sœur, comtesse de Soissons (1639-1708) ; — Marie, sa sœur, princesse de Colonna (1640-1715) ; — Hortense, sa sœur, duchesse de Mazarin (1640-1699) ; — Marie-Anne, sa sœur, duchesse de Bouillon (1646-1714).

MANCINI (Pascal-Stanislas), homme politique italien (1817-1888).

MANCO-CAPAC [*pak*], fondateur de l'empire du Pérou et le premier des Incas.

MANDALAY [*lé*], ch.-l. de la haute Birmanie (Empire des Indes), sur l'Iraouaddy ; 138.000 h.

MANDANÉ, femme mède qui, suivant la tradition, fut la mère de Cyrus.

MANDAT [*da*] (Jean-Antoine, *marquis de*), commandant de la garde nationale de Paris en 1792, tué au 10-Août, à l'Hôtel de Ville (1731-1792).

MANDCHOURIE, vaste pays montagneux de l'Asie, qui dépend de la Chine; 16.500.000 h. (*Mandchoux*). *Moukden* en est la ville principale.

MANDINGUES, race noire de la région du haut Sénégal et du haut Niger, comprenant les *Malinkés*, les *Bambaras*, les *Soninkés*.

MANDRIN (Louis), fameux chef de brigands, né à Saint-Etienne-Saint-Geoirs (Isère) en 1724, roué vif à Valence en 1755.

MANDUBIENS [*bi-in*], peuple de la Gaule au moment de sa conquête par J. César; leur ville principale était *Alésia*.

MANÈS [*nèss*], fondateur de la secte des *manichéens*, né en Perse; m. vers 274. Manès, pour expliquer le mélange du bien et du mal, attribuait, comme Zoroastre, la création à deux principes, l'un essentiellement bon qui est Dieu, l'esprit ou la lumière; l'autre essentiellement mauvais, qui est le Diable, la matière ou les ténèbres. On a, par suite, étendu le nom de *manichéisme* à toute doctrine fondée sur les deux principes opposés du bien et du mal.

MANET [*nè*] (*Edouard*), peintre français, né à Paris (1832-1883); un des maîtres de l'impressionnisme, malgré certains partis pris réalistes (*Olympia, les Baigneuses*).

MANÉTHON, prêtre et historien égyptien du IIIe siècle av. J.-C.

MANFRED ou **MANFROI,** roi des Deux-Siciles. Il disputa la Sicile à Charles d'Anjou, et périt à la bataille de Bénévent.

Gal Mangin.

Manfred, drame étrange de Byron, que l'on peut rapprocher du *Faust* de Gœthe (1817).

MANFREDI, maison gibeline de Faënza, qui eut une grande autorité au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle.

MANGIN (Charles), général français, né à Sarrebourg. Il commanda pendant la Grande Guerre la 6e, la 9e, puis la 10e armée (1866-1925).

MANGLARD [*glar*] (Adrien), peintre et graveur de marine français, né à Lyon (1695-1760).

MANGON (Hervé), agronome et homme politique français, né à Paris (1821-1888).

MANHATTAN, île des Etats-Unis, formée par l'Hudson et qui fait le berceau de New-York; 2.284.000 h.

MANILLE [*ll* mll.], ch.-l. de l'île Luçon et des Philippines; 283.000 h. Fabrique de cigares.

MANIN (Daniel), patriote italien, né à Venise, président de la République de Venise en 1848, l'un des adversaires les plus éminents de la domination autrichienne (1804-1857).

MANIPOUR, Etat de l'Indochine du N.-O., qui dépend de l'Inde anglaise; 346.000 h. Capit. *Manipour*; 67.000 h.

MANISSA, v. de l'Asie Mineure. V. MAGNÉSIE DU HERMOS.

MANITOBA, prov. du Canada; 669.000 h. Capit. *Winnipeg*. Elle renferme le lac du même nom.

Manitou, le Grand-Esprit, chez les Indiens de l'Amérique du Nord.

MANIZALES, v. de Colombie, ch.-l. du dép. de Caldas; 43.000 h.

MANLIUS CAPITOLINUS [*nuss*], consul romain, sauva le Capitole assiégé par les Gaulois (390 av. J.-C.); mais quelques années plus tard (382) il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne.

MANLIUS IMPERIOSUS (*Titus*), dictateur romain en 362 av. J.-C.

Manne (*la*), tableau de Poussin, au Louvre; scène admirable par la majesté de l'ensemble, par l'intérêt et la perfection des épisodes.

MANNHEIM [*man'-ha'-im'*], v. du pays de Bade; 229.000 h. Détruite par les Français en 1689.

MANNING (Henri), cardinal anglais, né à Totteridge, archevêque de Westminster (1808-1892).

MANOEL Ier, roi de Portugal (V. EMMANUEL); — MANOEL II, second fils de dom Carlos, né en 1889; succéda à son père en 1908; détrôné en 1910.

Manon, opéra-comique en cinq actes et six tableaux, paroles de H. Meilhac et Ph. Gille, d'après le roman de Manon Lescaut; musique de Massenet, une des meilleures œuvres du maître (1884).

Manon Lescaut [*lès-kô*], célèbre roman de l'abbé Prévost, son chef-d'œuvre. Les personnages en sont très vivants, surtout le *chevalier Des Grieux* et *Manon*, et l'auteur peint la passion d'un trait ineffaçable (1731).

MANOSQUE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur un affl. de la Durance; 5.040 h. (*Manoscains*). Ch. de f. P.-L.-M. Gisements houillers.

Manou (*Livre de la loi de*), un des livres sacrés de l'Inde, où est exposée la doctrine du brahmanisme et où l'on trouve de précieuses indications sur la civilisation des Aryas depuis leur établissement dans la vallée du Gange.

MANRESA, v. d'Espagne, prov. de Barcelone; 26.000 h.

MANS (*Le*) [*man*], ch.-l. du départ. de la Sarthe, sur la Sarthe; ch. de f. Etat; à 211 kil. O. de Paris; 71.780 h. (*Manceaux* ou *Mansois*). Volailles. Patrie de Henri II d'Angleterre, Jean le Bon, La Croix du Maine. — L'arr. a 10 cant., 114 comm., 172.490 h.

H. Mansard.

MANSARD ou **MANSART** [*sar*] (François), architecte français, né à Paris; il a construit l'hôtel de La Vrillière (Banque de France), la façade de l'hôtel Carnavalet, une partie du Val-de-Grâce, etc. (1598-1666); — Son petit-neveu par alliance, JULES **Hardouin-Mansard,** né à Paris, premier architecte de Louis XIV, construisit le dôme des Invalides, le palais et la chapelle de Versailles, les places Vendôme et des Victoires, etc. (1656-1708).

MANSFELD [*man's-fèld*] (Pierre-Ernest *de*), général allemand sous Charles-Quint (1517-1604); — Son fils naturel, ERNEST, général allemand, fit une guerre acharnée à l'Autriche au début de la guerre de Trente ans (1580-1626).

MANSLE [*man-le*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec, sur la Charente; 1.470 h.

MANSOURAH, v. de la Basse-Egypte, ch.-l. de la prov. de son nom; 49.000 h. (*Mzitis*). Louis IX y fut vaincu et fait prisonnier par les mameluks (1250).

MANTEGNA (André), peintre et graveur italien, né à Padoue, artiste puissant et réaliste (1431-1506).

MANTES-SUR-SEINE ou **MANTES-LA-JOLIE,** ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), sur la Seine; ch. de f. Et.; à 36 kil. N.-O. de Versailles; 9.330 h. (*Mantais*). — L'arr. a 5 cant., 125 comm., 58.285 h.

MANTEUFFEL (*baron de*), feld-maréchal prussien, né à Dresde. Il prit une part active aux guerres contre le Danemark, l'Autriche et la France, et fut nommé en 1880 statthalter d'Alsace-Lorraine (1809-1885).

MANTINÉE [*né*], ancienne v. d'Arcadie, célèbre par la victoire qu'y remporta sur les Spartiates Epaminondas, lequel y trouva la mort (362 av. J.-C.).

MANTOUE [*toû*], v. d'Italie, ch.-l. de prov.; 34.500 h. (*Mantouans*). Place forte, évêché; riche musée de sculptures et d'antiques. Virgile naquit à Andes, près de Mantoue. Bonaparte prit Mantoue en 1797.

MANTZ (Paul), critique d'art, né à Bordeaux (1821-1895).

MANUCE (*Alde*), chef de cette illustre famille d'imprimeurs vénitiens que l'on désigne aussi sous le nom d'**Aldes.** Il fonda à Venise, en 1490, une imprimerie qui rendirent célèbre ses éditions *princeps* des chefs-d'œuvre grecs et latins (1449-1515); — Son fils, PAUL, imprimeur et érudit (1511-1574); — ALDE, fils du précédent, imprimeur et écrivain (1547-1597).

MANUEL Ier, Comnène, empereur grec de 1143 à 1180; il lutta avec succès contre les Turcs et les Serbes, mais ses entreprises ruinèrent l'Etat; — MANUEL II, *Paléologue*, empereur grec de 1391 à 1425; battu par les Turcs, il se retira dans un cloître où il mourut. On lui doit des ouvrages de théologie.

MANUEL (Pierre-Louis), procureur général de la Commune de Paris, né à Montargis (1751-1793).

MANUEL (Jacques-Antoine), orateur français, né à Barcelonnette; député sous la Restauration. Expulsé de la Chambre pour opposition à la guerre d'Espagne en 1823 (1775-1827).

MANUEL (Eugène), littérateur français, né à Paris (1823-1901); auteur des *Poèmes populaires*.

Manuel d'Epictète ou *Abrégé des doctrines de ce philosophe moraliste*, par Arrien : chef-d'œuvre pour la noblesse des pensées et la beauté du style (IIe s.).

MANZANILLO, v. de l'île de Cuba, sur la côte sud; 56.500 h.

MANZAT [*za*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, près de la Morge; 1.730 h.

MANZONI (Alexandre), poète et romancier italien, né à Milan, auteur des *Fiancés* (1785-1873).

MAORIS [*ri*], sauvages de la Nouvelle-Zélande, de race polynésienne.

MAQUET [*kè*] (Auguste), fécond romancier français, né à Paris. Il collabora à la plupart des romans historiques d'Alexandre Dumas père. Il a écrit seul, entre autres ouvrages : *la Belle Gabrielle* (1813-1888).

MARACAÏBO, v. du Venezuela; 46.000 h. Commerce de cafés.

MARACH, v. de Turquie, au N. de la Syrie; 50.000 h.

Marais (*le*), ancien quartier de Paris (IIIe et IVe arrond.), qui renferme encore beaucoup de vieux hôtels.

MARAJO, grande île du Brésil, située à l'embouchure de l'Amazone.

MARANHAO ou **SAN-LUIZ**, v. forte du Brésil septentrional, ch.-l. de la prov. et de l'île de ce nom; 32.000 h. — La prov. a 853.000 h.

MARAÑON (le). V. AMAZONE.

MARANS [*ran*], ch.-l. de c. (Charente-Inf.), arr. de La Rochelle; 3.830 h. (*Marandais*). Sur la Sèvre Niortaise. Ch. de f. Et.

MARAT [*ra*] (Jean-Paul), fameux démagogue, né à Boudry (Suisse), instigateur des massacres de Septembre et des mesures les plus sanguinaires, rédacteur de l'*Ami du peuple;* assassiné par Charlotte Corday (1743-1793).

MARATHON, village de l'Attique, auj. dans la province d'Attique-et-Béotie, célèbre par la victoire de Miltiade sur les Perses en 490 av. J.-C.; 2.465 h.

Marathon (*le Soldat de*), belle statue de Cortot, d'un mouvement enfiévré, au jardin des Tuileries.

MARATTI ou **MARATTA** (Carlo), peintre et graveur italien, qui a représenté d'admirables madones (1625-1713).

MARBEUF (Louis-Charles-René, *comte de*), général français, né à Rennes, gouverneur de la Corse, où il fit aimer la domination française (1712-1786).

MARBORÉ (*massif du*), massif des Pyrénées centrales, qui dessine autour du cirque de Gavarnie un grandiose amphithéâtre de sommets : *le casque du Marboré* (3.006 m.), les *tours du Marboré* (3.018 m.) et le *pic du Marboré* ((3.253 m.).

MARBOT [*bo*] (Antoine, *baron de*), général français, né à La Rivière (Corrèze), auteur de *Mémoires* fort intéressants (1782-1854).

MARBOURG [*bour*] ou **MARIBOR**, v. de l'Etat yougoslave, en Styrie, sur la Drave; 30.000 h.

Marc-Aurèle.

MARBOURG, v. d'Allemagne, Prusse, cercle de Cassel, sur la Lahn; 23.000 h.

MARC (*saint*), un des quatre évangélistes. Fête le 25 avril. Les Vénitiens le choisirent pour patron.

MARCA (Pierre *de*), savant écrivain et prélat français, né à Pau (1595-1662).

MARC-AURÈLE, le plus vertueux des empereurs romains. Il régna de 161 à 180, soutint avec succès de longues guerres contre les Barbares qui menaçaient l'empire, et se rendit célèbre par sa sagesse toute stoïcienne, sa modération et son goût passionné pour la philosophie et les lettres. V. PENSÉES.

Marc-Aurèle (*statue équestre de*), bronze doré antique, sur la place du Capitole, à Rome.

MARCEAU [*sô*] (François-Séverin), général français, né à Chartres; se distingua en Vendée et à Fleurus; il commandait l'armée de Sambre-et-Meuse lorsqu'il fut tué à Altenkirchen (1769-1796).

Marceau.

Marceau (*l'État-Major autrichien devant le corps de*), beau tableau de Jean-Paul Laurens, où est retracée, d'une façon très dramatique, la douleur des officiers autrichiens devant le corps du jeune héros (1877).

MARCELIer (*saint*), pape de 308 ou 309 à 310 : — MARCEL II, pape en 1555 pendant 21 jours.

MARCEL (*saint*), évêque de Paris, né à Paris (350-405). Fête le 3 novembre.

MARCEL (Etienne), prévôt des marchands de Paris. Il joua un rôle considérable aux états généraux de 1355 et 1357, fit une opposition très vive au dauphin Charles (Charles V), et fut tué en 1358 par Jean Maillard au moment où il allait livrer Paris à Charles le Mauvais, roi de Navarre. Il avait courageusement essayé de doter la France d'un gouvernement parlementaire.

Marcel (**Etienne**), tableau de Lucien Mélingue, représentant le prévôt des marchands protégeant le dauphin Charles et le couvrant du chapeau aux armes de la ville de Paris (1879). — Statue équestre en bronze, par Idrac, terminée par Marqueste, sur la terrasse de l'hôtel de ville de Paris (1888).

MARCELLIN, pape de 295 à 304, martyrisé sous Dioclétien.

MARCELLO (Benedetto), compositeur italien, né à Venise, auteur de psaumes célèbres (1686-1739).

MARCELLUS [*luss*] (Claudius), général romain, cinq fois consul. Pendant la seconde guerre punique, il prit Syracuse (212 av. J.-C.), et Archimède fut massacré par ses soldats. Il mourut en 208 av. J.-C. en combattant contre Annibal.

MARCELLUS, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, auquel il devait succéder et qui l'avait adopté; m. à dix-huit ans, en 23 av. J.-C. Cette fin prématurée a inspiré à Virgile (*Enéide*, liv. VI) d'admirables vers. V. TU MARCELLUS ERIS, à la *Part. rose.*

MARCELLUS (Auguste, *comte de*), diplomate et archéologue français. Il rapporta du Levant la fameuse statue de la *Vénus de Milo* (1795-1861).

MARCENAT [*na*], bourg du Cantal, arr. de Murat, sur les pentes du Cézallier; 2.700 h.

MARCHAND (Jean-Baptiste), général et explorateur français, né à Thoissey en 1863. Il a traversé l'Afrique en largeur, du Soudan à l'Ethiopie.

Marchand de Venise (*le*), comédie célèbre de Shakespeare (1596), pièce où la cupidité et l'âpreté d'une âme ulcérée par les affronts, personnifiées dans le personnage du juif Shylock, sont exprimées avec une incomparable énergie. — Un marchand de Venise, Antonio, pour venir au secours d'un de ses amis, souscrit au juif Shylock une obligation de trois mille ducats, avec cette clause étrange que si, au jour de l'échéance, il ne peut rembourser cette somme, Shylock aura le droit de couper une livre de chair sur telle partie de son corps qu'il lui plaira de choisir. Or, le débiteur a vivement offensé son créancier, qui, le jour venu, la dette n'étant point payée, exige avec une impitoyable rigueur l'exécution de la clause terrible, laquelle n'est éludée que par une subtilité de légiste : « Coupe juste une livre de chair; si tu coupes plus ou moins d'une livre, quand ce ne serait que la vingtième partie d'un grain, si la balance penche de la valeur d'un cheveu, tu es mort... »

MARCHANGY (Louis-Antoine-François), écrivain et magistrat, né à Clamecy. Il se signala surtout par son âpreté et son zèle royaliste; auteur de la *Gaule poétique* (1782-1826).

MARCHAUX [*chô*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon, entre le Doubs et l'Ognon; 310 h.

Marche nuptiale (*la*), pièce en quatre actes de H. Bataille. Emouvante étude de psychologie.

MARCHE, anc. prov. de France, ch.-l. *Guéret;* réunie à la couronne en 1531. Elle a formé le dép. de la Creuse et une partie de la Haute-Vienne, de l'Indre, de la Vienne et de la Charente. (Hab. *Marchois.*)

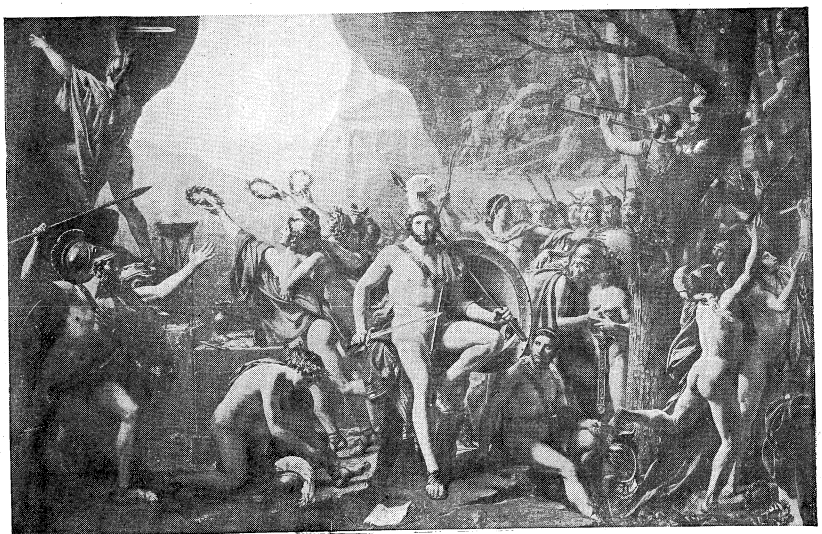

Léonidas aux Thermopyles (Louis David).

Mme Vigée-Lebrun et sa fille (Mme Vigée-Lebrun).

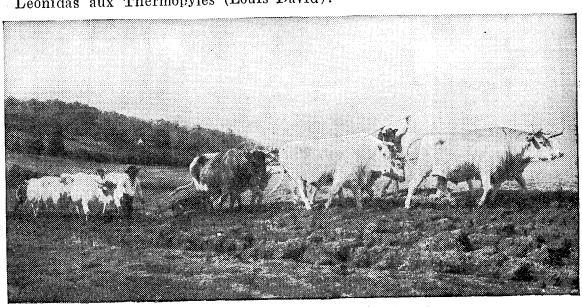

Labourage nivernais (Rosa Bonheur).

Le Retour du pèlerinage à la Madone de l'Arc (L. Robert).

(Photos Neurdein, Giraudon.)

Louis XIV (H. Rigaud).

La Madeleine repentante (Nattier).

La Malédiction paternelle (Greuze).

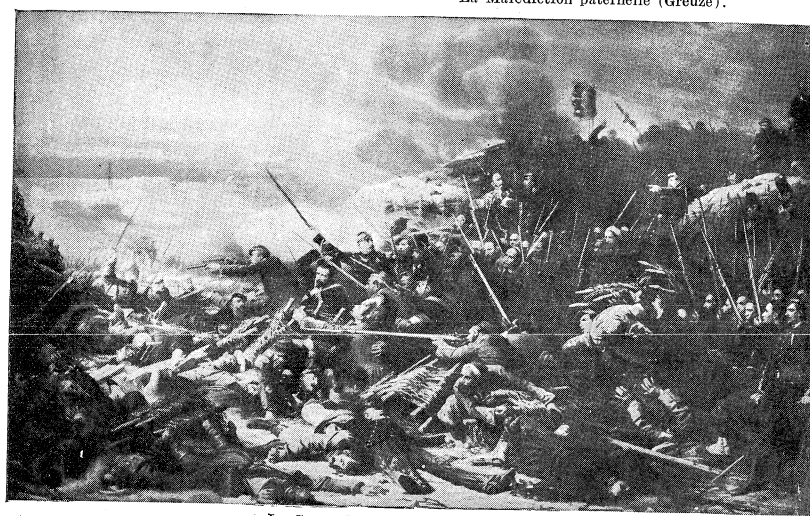

La Gorge de Malakof (Adolphe Yvon).

Marie-Antoinette(Mme Vigée-Lebrun).

L'Etat-major autrichien devant le corps de Marceau (J.-P. Laurens).

(Photos Neurdein, Giraudon, Braun, Crevaux.)

MARCHENOIR, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 570 h. Grande forêt.

MARCHES (*les*), division administrative de l'Italie centrale, comprenant les provinces de Pesaro-et-Urbino, Ancône, Macerata et Ascoli ; 1.300.000 h.

MARCHIENNE-AU-PONT, v. de Belgique, Hainaut (arr. de Charleroi) ; 22.000 h. Métallurgie.

MARCHIENNES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai, sur la Scarpe ; 3.550 h. (*Marchiennois*). Ch. de f. N. Houille.

MARCHIN ou **MARSIN** (Ferdinand, *comte de*), maréchal de France, né à Liége, tué à la bataille de Turin (1656-1706).

MARCIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande, sur la Bouès ; 1.100 h.

MARCIEN [*si-in*], empereur d'Orient, époux de Pulchérie ; il régna de 450 à 457.

MARCIGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, au-dessus de la Loire ; 2.095. h. Ch. de f. P.-L.-M.

MARCILLAC [*ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, sur le Créneau ; 1.350 h. Ch. de f. Orl.

MARCILLAT [*ll* mll., *a*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, près du Bouron ; 1.790 h.

MARCILLY-LE-HAYER [*ha-ié*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine ; 485 h.

MARCKOLSHEIM, ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Sélestat ; 2.010 h.

MARCOING [*ko-in*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai, sur l'Escaut ; 1.770 h. Ch. de f. N.

MARCOMANS [*man*], ancien peuple germain. Venus en Bohême, ils envahirent l'Italie, d'où Marc-Aurèle eut beaucoup de peine à les repousser.

MARCONI (Guglielmo), physicien italien, né près de Bologne en 1875, connu pour ses travaux sur la télégraphie sans fil.

MARCO POLO. V. POLO.

MARCQ-EN-BAROEUL, comm. du Nord, arr. de Lille, c. de Tourcoing ; 12.710 h.

MARCULFE, moine franc du VIIe siècle, auteur de *Formules de droit* utiles à consulter pour l'étude des temps mérovingiens.

Marcus Sextus (*le retour de*) [*uss*], tableau de Guérin (Louvre), son œuvre capitale (1799) ; style pur et châtié, expressions énergiques.

MARDIN, v. de Turquie, (Kurdistan) ; 40.000 h.

MARDOCHÉE, Juif qui fut emmené captif à Babylone ; oncle d'Esther (*Bible*).

MARDONIUS [*uss*], général des Perses, tué à la bataille de Platées, qu'il perdit contre Pausanias (479 av. J.-C.).

Mare au Diable (*la*), roman de George Sand, œuvre rustique d'une touchante simplicité (1846).

MAREB, v. d'Arabie (Yémen), anc. capit. du royaume de Saba.

MARÉCHAL (Sylvain), littérateur français, né à Paris (1750-1803) ; fécond polygraphe.

MARÉCHAL (Charles-Laurent), peintre français, de genre et de portrait, né à Metz (1801-1887).

MARÉCHAL (Charles-Henri), compositeur français, né à Paris en 1842.

Maréchal ferrant (*le*), opéra-comique en un acte, paroles de Guétant, musique de Philidor (1761) ; pièce amusante, partition écrite avec une science parfaite.

MAREMME, région marécageuse et insalubre de l'Italie (Toscane), le long de la mer Tyrrhénienne.

MARENGO [*rin*], village d'Italie (Piémont), célèbre par la victoire des Français, commandés par Bonaparte, sur les Autrichiens, bataille dans laquelle périt Desaix (14 juin 1800) ; 2.450 h.

MARENNES, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure), sur un chenal près de la Seudre ; 3.900 h. (*Marennais*). A 31 kil. S. de La Rochelle. Huîtres renommées, salines. — L'arr. a 6 cant., 36 comm., 55.240 h.

MARÉOTIS (*lac*) [*tiss*], ou **lac de MARIOUT**, lagune de la Basse-Égypte, séparée de la mer par une langue de terre sur laquelle s'élève Alexandrie.

MARÈS (Louis) chimiste et agronome français, né à Chalon-sur-Saône (1820-1901). Imagina la méthode de soufrage contre l'oïdium.

MARESCOT [*rès-ko*] (Armand-Samuel *de*), général français, né à Tours (1758-1833).

MARET [*rè*] (Hugues-Bernard), Duc de Bassano, homme d'État français, né à Dijon. Il se signala par son dévouement à Napoléon Ier. Il fut pair de France sous Louis-Philippe (1763-1839).

MAREUIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron, non loin de la Belle ; 1.300 h.

MAREUIL, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur le Lay ; 1.630 h.

MAREY [*rè*] (Etienne-Jules), physiologiste français, né à Beaune (1830-1903). Il a généralisé l'emploi des appareils graphiques dans l'étude des phénomènes physiologiques.

Marforio, statue que l'on voyait à Rome et qui était chargée de donner la réplique à Pasquin. V. PASQUIN.

MARGARITA, île de la mer des Antilles, sur la côte du Venezuela, dont elle est une possession ; 40.000 h. Ch.-l. *Asuncion*.

MARGERIDE (*monts de la*), chaîne de montagnes dans les départements de la Lozère, de la Haute-Loire et du Cantal. Point culminant 1.554 m.

MARGGRAFF (André), chimiste, né à Berlin. Il a le premier retiré du sucre de la betterave (1709-1782).

MARGUERITE [*ghe*] (*sainte*), vierge et martyre à Antioche vers 275. Fête le 20 juillet.

MARGUERITE DE PROVENCE, reine de France, femme de Louis IX, qu'elle suivit en Égypte (1211-1295).

Marguerite d'Anjou.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, épouse de Louis le Hutin qui la fit mettre à mort en 1315 pour crime d'adultère.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, fille de Jacques Ier, dauphine de France, première femme de Louis XI (1424-1444).

MARGUERITE D'ANJOU, née à Pont-à-Mousson, fille du bon roi René, épouse de Henri VI roi d'Angleterre, célèbre par le courage qu'elle déploya pendant la guerre des Deux-Roses (1429-1482).

Marguerite d'Anjou, opéra en trois actes, de Meyerbeer ; partition soigneusement écrite et d'un réel sentiment dramatique (1820).

MARGUERITE D'ANGOULÊME, duchesse d'Alençon, reine de Navarre et sœur de François Ier, née à Angoulême. Veuve de Charles duc d'Alençon, elle épousa, en 1527 Henri d'Albret, roi de Navarre. Elle protégea les réformés et se distingua par son goût passionné pour les lettres et les arts. Sous le nom d'*Heptaméron*, elle a laissé un recueil de nouvelles, et on lui doit aussi des poésies intéressantes : *les Marguerites de la marguerite des princesses* (1492-1549).

Marguerite d'Angoulême.

MARGUERITE DE FRANCE, fille de François Ier et de Claude de France, femme de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, née à Saint-Germain-en-Laye (1523-1574).

MARGUERITE DE VALOIS, fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Elle épousa Henri de Navarre (Henri IV), qui la répudia en 1599 ; elle a laissé des *Mémoires* et des *Poésies* (1552-1615).

Marguerite de Valois.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, née à Bruxelles. Veuve du duc Philibert de Savoie, elle fut nommée par son père gouvernante des Pays-Bas. Elle négocia la ligue de Cambrai (1508) et la paix de Dames [1529] (1480-1530).

MARGUERITE DE VALDEMAR, surnommée *la Sémiramis du Nord*, née à Copenhague. Fille du roi de Danemark, Valdemar Atterdag, elle épousa le roi de Suède et de Norvège Hakon. Par l'union de

Calmar, elle réunit sous son sceptre les trois couronnes de Norvège, de Suède et de Danemark (1353-1412).

Marguerite, personnage du *Faust* de Gœthe. Lorsque Faust s'en va par le monde à la recherche des plaisirs, en compagnie du diable, à qui il a vendu son âme, Marguerite lui apparaît. C'est la jeune fille simple et innocente, victime d'une horrible fatalité. Elle est profanée, entraînée malgré elle au crime, bien que son cœur soit plein d'un amour céleste pour la vertu, et finalement elle meurt folle sur l'échafaud.

Marguerite de Valdemar.

Marguerite sortant de l'église, tableau d'Ary Scheffer, ravissante peinture qui commence la série des tableaux qu'Ary Scheffer a consacrés à l'illustration de *Faust* : *Marguerite aux bijoux*, *Marguerite au rouet*, *Marguerite à l'église*, *Marguerite à la fontaine*, *Marguerite au sabbat*.

MARGUERITTE (Jean-Auguste), général français, né à Manheulles (Meuse), blessé mortellement à Sedan (1823-1870) ; — Ses fils, PAUL, né à Laghouat (1860-1918), et VICTOR, né à Blidah en 1867, ont écrit et publié ensemble de nombreux ouvrages : *Poum*, *Femmes nouvelles*, *le Désastre*, *les Tronçons du glaive*, *les Braves Gens*, *la Commune*, etc.

MARGUERITTES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Vistre ; 1.510 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Mariage forcé (*le*), comédie-ballet de Molière, en un acte et en prose (1664).

Mariage de Figaro (*le*), comédie en cinq actes et en prose, de Beaumarchais, faisant suite au *Barbier de Séville*, chef-d'œuvre d'intrigue, de verve et d'esprit (1784). C'est dans cette pièce que figure Brid'oison, le juge formaliste, qui chante un couplet final terminé par ce vers :

Tout finit par des chansons,

lequel est passé en proverbe. V. NOCES DE FIGARO.

Mariage aux Lanternes (*le*), opérette en un acte, paroles de Michel Carré et Léon Battu, musique d'Offenbach, œuvre fine et charmante (1857).

Mariage de la Vierge (*le*), tableau de Raphaël, une de ses œuvres de jeunesse, musée de Milan.

MARIAMNE, femme d'Hérode le Grand, qui la fit mourir sur de faux soupçons en 28 av. J.-C. Ce sujet tragique a été mis sur la scène française par Voltaire, sur la scène espagnole par Calderon.

MARIANA (Jean *de*), jésuite espagnol, né à Talavera, auteur d'une intéressante *Histoire d'Espagne* et du traité *De rege et regis institutione* (1537-1624).

Marianne, un des meilleurs romans français pour l'intérêt des situations et la vérité des peintures, par Marivaux : publié de 1731 à 1741 ; inachevé.

MARIANNES (*îles*), ou **îles des LARRONS,** archipel japonais du Pacifique, à l'E. des Philippines ; 5.400 h. (*Mariannais*).

MARIA-THERESIOPEL (en serbo-croate *Subotica*), v. de Yougoslavie ; 101.800 h.

MARIE ou **la SAINTE VIERGE,** mère du Christ.

MARIE DE FRANCE, femme poète du XIIIe siècle, auteur de *Lais* et de *Fables*, poésies touchantes ou passionnées, d'un grand mérite.

MARIE DE BRABANT, femme de Philippe III le Hardi, morte en 1321.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, femme de Louis XII (1497-1534).

MARIE STUART [*ar*], fille de Jacques V, roi d'Ecosse, reine d'Ecosse, puis reine de France par son mariage avec François II, née à Linlithgow. Veuve en 1560, elle revint en Ecosse, où elle eut à lutter à la fois contre la Réforme et les agissements secrets de la reine d'Angleterre, Elisabeth. Son mariage avec Bothwel, assassin de son second mari, Darnley, provoqua une insurrection, et la reine dut abdiquer. Elle s'enfuit en Angleterre, mais Elisabeth la fit emprisonner et exécuter après dix-huit ans de captivité (1542-1587).

Marie Stuart.

Marie Stuart, tragédie d'Alfieri et l'une de ses meilleures productions (XVIIIe s.) : — tragédie historique de Schiller (1800), plusieurs fois imitée par d'autres poètes, notamment par P. Lebrun (1820).

Marie Stuart, par P. Mignet ; ouvrage aussi remarquable par le style que par la sûreté de l'information historique (1851).

MARIE DE MÉDICIS, reine de France, femme de Henri IV, née à Florence. A la mort de son mari, elle fut déclarée régente, grâce à l'influence de d'Epernon. Peu intelligente, elle renvoya Sully pour donner sa confiance à Concini, fit épouser à son fils l'infante Anne d'Autriche et resta toute-puissante jusqu'à l'assassinat du maréchal d'Ancre (1617). En guerre avec son fils de 1617 à 1620, elle revint à la cour à la mort de de Luynes : cette fois, son influence contribua à assurer l'avènement aux affaires du cardinal de Richelieu, qu'elle essaya vainement ensuite de renverser, en voyant l'ascendant qu'il prenait sur Louis XIII. Elle mourut à Cologne (1573-1642).

Marie de Médicis.

Marie de Médicis (*Vie de*), suite de vingt et un tableaux de Rubens, au Louvre. Ces peintures, où l'allégorie se mêle à l'histoire, ont été exécutées par le célèbre artiste et ses élèves de 1621 à 1625.

Marie Leczinska.

MARIE LECZINSKA, reine de France, femme de Louis XV, fille de Stanislas Leczinski (1703-1768).

MARIE-ANTOINETTE, reine de France, fille de l'empereur d'Autriche François Ier et de Marie-Thérèse, née à Vienne. Elle épousa le roi Louis XVI. Imprudente, prodigue et ennemie des réformes, elle se rendit promptement impopulaire. Elle poussa Louis XVI à résister à la Révolution, entretint des rapports coupables avec l'étranger, et après le 10-Août fut enfermée au Temple. Pendant sa captivité et devant le tribunal révolutionnaire, elle eut une attitude pleine de dignité fière. Elle mourut sur l'échafaud (1755-1793).

Marie-Antoinette.

MARIE-LOUISE, archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, fille de François II, empereur d'Allemagne, née à Vienne. Elle épousa, en 1810, Napoléon Ier, après la mort duquel elle devint la femme du comte de Niepperg, puis du comte de Bombelles (1791-1847.)

MARIE-AMÉLIE, reine de France, femme de Louis-Philippe, fille de Ferdinand IV des Deux-Siciles et de Marie-Caroline (1782-1866.)

MARIE-CHRISTINE, reine d'Espagne, femme de Ferdinand VII, née à Naples (1806-1878).

Marie-Louise.

MARIE-CHRISTINE, seconde femme d'Alphonse XII, née en 1858, régente d'Espagne en 1885 à la mort de son mari.

MARIE-THÉRÈSE, fille de Philippe IV, roi d'Espagne ; elle épousa Louis XIV en 1660, en vertu du traité des Pyrénées (1638-1683).

MARIE DE BOURGOGNE, fille unique de Charles le Téméraire, épouse de Maximilien d'Autriche (1457-1482).

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecosse, femme de Jacques V et mère de Marie Stuart. Elle était fille de Claude de Lorraine, duc de Guise (1515-1560).

Marie-Thérèse.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, fille de l'empereur Charles VI. Elle épousa François de *Lorraine*, et fut mère de Joseph II et de Marie-Antoinette. Energique et courageuse, elle fit appel, dans sa lutte contre le roi de Prusse et la coalition qui lui disputait l'empire, au dévouement des magnats hongrois. Ceux-ci, tirant leur sabre du fourreau, s'écrièrent : « *Mourons pour notre* roi *Marie-Thérèse !* » (1717-1780).

Marie-Thérèse (*ordre de*), fondé en 1758 par Marie-Thérèse d'Allemagne, en mémoire de la bataille de Kollin. Ruban blanc bordé de rouge.

Marie Tudor.

MARIE Ire TUDOR, reine d'Angleterre, née en 1516, fille de Henri VIII, adversaire acharnée de la Réforme ; elle régna de 1553 à 1558. Elle mérita, par ses persécutions contre les protestants, le surnom de *Marie la Sanglante ;* — Marie II, reine d'Angleterre, fille de Jacques II et femme de Guillaume III (1662-1695).

Marie Tudor, drame historique en trois journées et en prose, de Victor Hugo ; œuvre émouvante et rapidement conduite (1833).

MARIE-CAROLINE, reine de Naples, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse (1752-1814).

MARIE Ire, reine de Portugal en 1777. Devenue folle en 1791, elle fut conduite en 1807 au Brésil, où elle mourut en 1816 ; — Marie II ou Maria da Gloria, reine de Portugal en 1828 ; m. en 1853.

MARIE-GALANTE, une des petites Antilles, près de la Guadeloupe ; 22.600 h. Ch.-l. *Grand-Bourg*.

MARIENBAD [*ri-èn-bad'*], v. de Tchécoslovaquie (Bohême), sur un affluent de l'Amsel ; 6.900 h. Eaux thermales.

MARIENBURG, v. de Prusse (prov. de Prusse occidentale), sur la Nogat ; 15.700 h.

MARIENDORF, bourg de Prusse, dans la banlieue de Berlin ; 20.700 h. Industrie du fer.

MARIETTE (Auguste-Edouard), égyptologue français, né à Boulogne-sur-Mer, créateur du célèbre musée de Boulaq (1821-1881).

MARIGNAN (en italien *Melegnano*), v. d'Italie au S.-E. de Milan ; 7.100 h. Victoire des Français sur les Suisses en 1515 et sur les Autrichiens en 1859.

MARIGNY (*Enguerrand de*), surintendant des finances sous Philippe le Bel, pendu au gibet de Montfaucon en 1315 après un procès inique.

MARIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1.060 h.

MARILHAT (Prosper), paysagiste français, né à Vertaizon [Puy-de-Dôme] (1811-1847).

MARILLAC [*ll* mll., *ak*] (Michel *de*), homme d'Etat français, né à Paris. Garde des sceaux en 1626, il rédigea le *code Michau*, que le parlement ne voulut pas enregistrer. Il conspira contre Richelieu et mourut en prison (1563-1632) ; — Louis, frère du précédent, maréchal de France ; il entra dans un complot contre Richelieu, qui le fit décapiter (1573-1632).

MARIN DE TYR, géographe romain de la fin du Ier siècle, un des créateurs de la géographie mathématique.

MARINES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 1.440 h. Ch. de f. Et. Plâtre.

MARINGUES, ch. l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur la Morge, affluent de l'Allier ; 2.450 h. Graines, chamoiserie, chapellerie.

MARINI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Naples, auteur d'*Adonis*. Il fut connu en France sous le nom de **Cavalier Marin.** Son style précieux et contourné (*marinisme*) eut la plus fâcheuse influence sur le développement du goût français (1569-1625).

MARIO (*comte de* Candia, dit), ténor italien, né à Cagliari (1810-1883).

MARIOTTE (Edme), physicien français, né à Dijon. Il compléta la théorie de Galilée sur le mouvement des corps et découvrit la loi qui porte son nom : *Une masse de gaz à température constante varie en raison inverse de la pression exercée sur elle* (1620-1684).

MARITZA (*la*), fleuve de la péninsule des Balkans, tributaire de la mer Egée ; 437 kil. C'est l'*Hèbre* des anciens.

MARIUS [*uss*] (*Caius*), général romain, né près d'Arpinum. Consul, oncle par alliance de Jules César, et chef du parti populaire, il entra en rivalité avec Sylla à l'occasion de la guerre de Jugurtha. Vainqueur des Teutons à Aix (102 av. J.-C.) et des Cimbres à Verceil (101), il fit à Rome une entrée triomphale. Le peuple ayant enlevé à Sylla le commandement de la guerre contre Mithridate, pour le donner à Marius, Sylla marcha sur Rome et en chassa son rival (88). Celui-ci se réfugia près de Minturnes ; c'est alors que commença pour lui cette série d'infortunes restées si fameuses dans l'histoire. Découvert au milieu des marais de Minturnes et conduit dans cette ville comme un criminel, il fut condamné à mort et jeté au fond d'un cachot obscur, où un esclave cimbre se présenta, l'épée à la main, pour exécuter la sentence. « *Oserais-tu bien tuer Caius Marius ?* » lui dit fièrement l'illustre prisonnier. A ces mots, l'esclave épouvanté jeta son épée et prit la fuite. Bientôt, la pitié des habitants fournit à celui que Sylla poursuivait de sa haine les moyens de gagner l'Afrique. Il débarqua aux lieux mêmes où s'élevait jadis la puissante Carthage ; mais à peine y était-il descendu que Sextilius, préteur de Libye, lui fit signifier l'ordre de quitter cette province. « *Dis au préteur,* répondit le proscrit au messager, *que tu as vu Marius fugitif, assis sur les ruines de Carthage.* » Revenu en Italie en 87 et rentré à Rome avec Cinna, il fit couler dans les rues le sang des partisans de Sylla ; mais il mourut bientôt subitement (156-86 av. J.-C.).

Marius.

MARIVAUX [*vô*] (Pierre *de*), littérateur français, né à Paris. Il a composé un grand nombre de pièces d'une psychologie juste et fine, parmi lesquelles nous citerons : *le Legs, le Jeu de l'amour et du hasard, les Fausses Confidences, l'Epreuve, la Surprise de l'amour,* etc., et un roman, *Marianne*. Son style est élégant, facile, parfois un peu alambiqué, de même que les sentiments ; de ce raffinement de pensée et d'expression vient le mot *marivaudage* (1688-1763).

Marivaux.

MARJOLIN (Jean-Nicolas), chirurgien français, né à Ray-sur-Saône (Haute-Saône) [1780-1850].

MARKEN, île du Zuyderzée ; 1.500 h.

MARKOLSHEIM [*ha-im'*], ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Sélestat ; 2.010 h.

MARLBOROUGH (John Churchill, *duc de*), fameux général anglais, vainqueur à Hochstædt, Ramillies et Malplaquet ; né à Ashe en 1650, m. en 1722. Son nom est devenu légendaire, grâce à la chanson burlesque dont il est le héros, sous le nom dénaturé de *Malbrough*.

MARLE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, sur la Serre ; 2.470 h. (*Marlois*). Ch. de f. N.

MARLES-LES-MINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 4.560 h.

MARLOWE [*lô*] (Christopher), poète dramatique anglais, né à Cantorbéry (1563-1593).

MARLY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, près de la Seine ; 1.950 h. Ch. de f. Et. Louis XIV y avait fait construire un superbe château, détruit pendant la Révolution, et une fameuse

machine hydraulique qui conduisait les eaux de la Seine à Versailles.

MARMANDE, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne), sur la Garonne ; ch. de f. M. ; à 50 kil. N.-O. d'Agen ; 9.150 h. (*Marmandais*). — L'arr. a 9 cant., 102 comm., 67.600 h.

MARMARA (*mer de*), mer intérieure du bassin de la Méditerranée, entre les péninsules des Balkans (Europe) et d'Anatolie (Asie). C'est l'anc. *Propontide*.

MARMIER [*mi-é*] (Xavier), littérateur français, né à Pontarlier, auteur de curieux Souvenirs de voyage et d'un charmant roman : *les Fiancés du Spitzberg* (1809-1892).

MARMONT [*mon*] (Auguste-Frédéric-Louis *de*), duc de Raguse, maréchal de France sous l'Empire, né à Châtillon-sur-Seine. Il se retira avec son corps d'armée à Essonnes, près de Corbeil, après la prise de Paris par les Alliés, et traita secrètement avec eux, ce qui rendit inévitable l'abdication de Napoléon. Il a laissé des *Mémoires* (1774-1852).

MARMONTEL (Jean-François), littérateur fr., né à Bort, auteur des *Incas*, de *Bélisaire*, des *Contes moraux*, de *Mémoires* intéressants. Sans être supérieur dans aucun genre, il les a tous abordés avec succès (1723-1799).

MARMONTEL (Antoine-François), pianiste, compositeur et musicographe français, né à Clermont-Ferrand (1816-1898).

Marmousets [*zè*] ou **Hommes de peu,** nom sous lequel on désigna les conseillers de Charles V demeurés en fonction sous Charles VI. Le duc de Bourgogne les exila après la démence du roi, malgré la sagesse de leur administration (1392).

MARMOUTIER (*ti-é*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne ; 1.780 h.

MARNAY [*nè*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray, sur l'Ognon ; 810 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MARNE (*la*), riv. de France, qui prend sa source dans la Haute-Marne, arrose Chaumont, Vitry, Châlons, Epernay, Château-Thierry, Meaux, et se jette dans la Seine (r. dr.) à Charenton ; 525 kil. L'armée française, commandée par le général Joffre, y vainquit l'armée allemande en septembre 1914, et, commandée par le général Foch, y remporta une seconde victoire en juillet 1918.

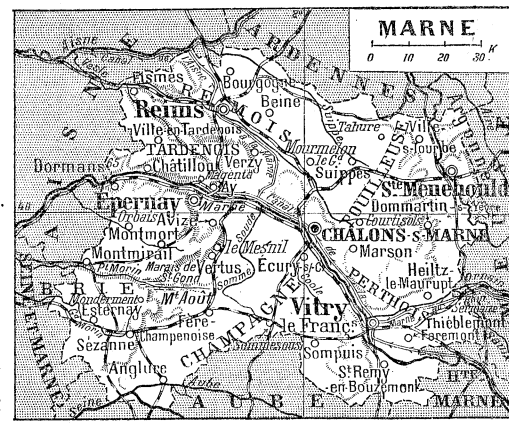

MARNE (*dép. de la*), départ. formé d'une partie de la Champagne ; préf. *Châlons* ; sous-préf. *Epernay, Reims, Sainte-Menehould, Vitry-le-François*. 5 arr., 33 cant., 662 comm., 366.730 h. 6e région militaire ; cour d'appel de Paris ; évêché à Châlons ; archevêché à Reims. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

MARNE (*dép. de la* **Haute-**), départ. formé d'une partie de la Champagne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté ; préf. *Chaumont* ; sous-préf. *Langres, Vassy*. 3 arr., 28 cant., 550 comm., 198.865 h. Ce départ. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Marne*.

Marocains.

MAROC [*rok*], Etat de l'Afrique septentr., borné au N. par la Méditerranée et le détroit de Gibraltar, à l'O. par l'Atlantique, au S. et au S.-E. par le Sahara, au N.-E. par l'Algérie ; 600.000 kil. carr. ; 3.843.000 h. (*Marocains*). Sous le protectorat de la France pour la majeure partie ; de l'Espagne pour le Nord (moins Tanger). La population, composée de tribus sédentaires ou nomades, parfois assez imparfaitement soumises au pouvoir central, se compose de Juifs, Nègres, Maures, Berbères et Arabes. Cap. *Fez* et *Méquinez*. V. pr. *Casablanca, Rabat, Marrakech, Salé*.

MAROILLES, comm. du Nord, arr. d'Avesnes, sur l'Helpe Mineure ; 1.695 h. Ch. de f. du N. Fromages dits *marolles*.

MAROLLES (*l'abbé* Michel *de*), littérateur français, né à Genille (Indre-et-Loire) [1600-1681].

MAROLLES-LES-BRAULTS, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers, au-dessus du ruisseau de Malherbe ; 1.790 h. Ch. de f. Et.

MAROMME, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur le ruisseau du Cailly ; 4.000 h. (*Marommais*). Ch. de f. Et. Patrie du maréchal Pélissier.

MARONI (*le*), fleuve de la Guyane, séparant la Guyane française de la Guyane hollandaise ; 680 kil.

Maronites, catholiques du rit syrien, qui vivent en Syrie sur le versant O. du Liban ; ils ont eu des rivalités sanglantes avec leurs voisins, les Druses.

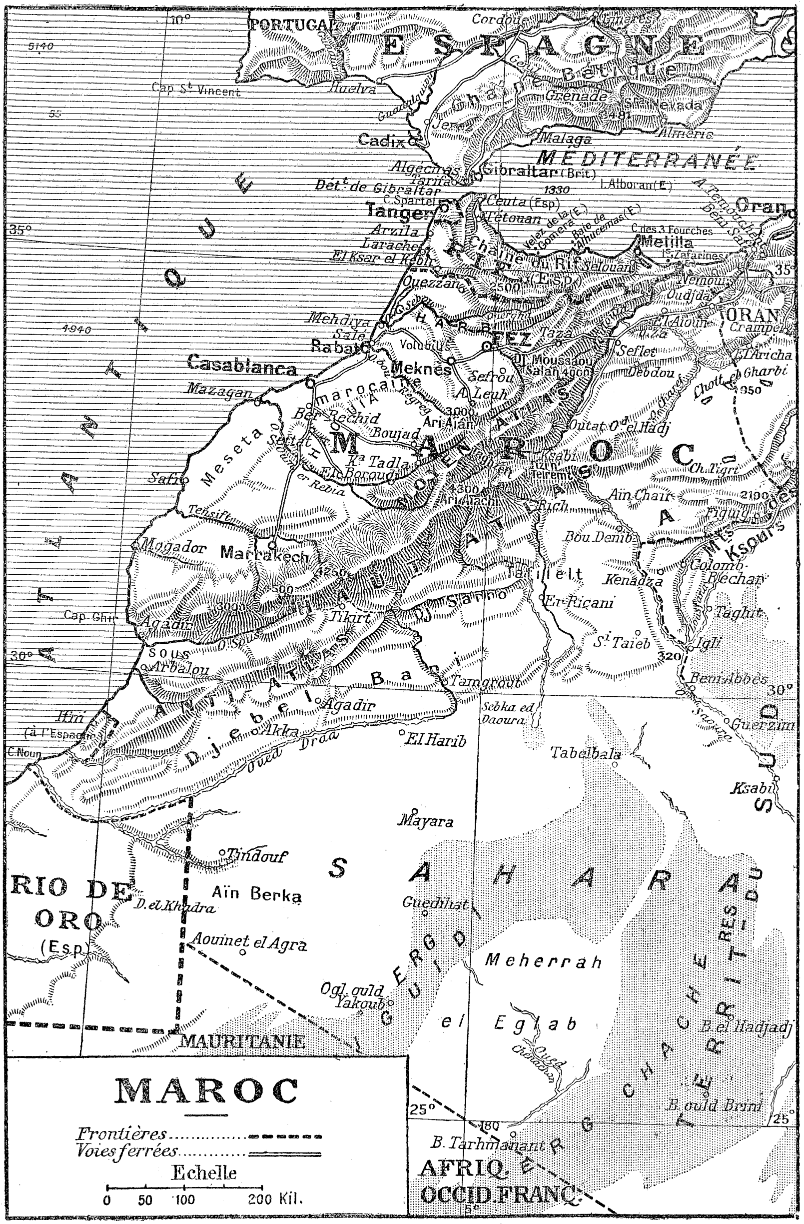
PORTUGAL
ESPAGNE
Cordoue
Huelva
Cap St Vincent
Chaîne Bétique
Grenade
Sra Nevada
Jerez
Cadix
Malaga
Almérie
MÉDITERRANÉE
Algéciras
Tarifa
Gibraltar (Brit)
Détt de Gibraltar
1330
I. Alboran (E)
C. Spartel
Tanger
Ceuta (Esp)
Tétouan
Oran
Arzila
Larache
El Ksar el Kebir
Chaîne du Rif
RIF (ESP)
Melilla
C. des 3 Fourches
Is. Zafarines
Nemours
Oudjda
Ouezzan
ATLANTIQUE
Mehdiya
Salé
Rabat
Volubilis
FEZ
Taza
Meknès
Sefrou
El Aïoun
Seflet
Debdou
ORAN
Crampel
El Aricha
Chott el Gharbi
Casablanca
Mazagan
Dj. Moussaou
A. Leuh
Ber Rechid
Boujad
Ari Aïan
Outat Od el Hadj
Settat
Ka Tadla
MAROC
Safi
Meseta
Tensift
Ch. Tigri
Aïn Chaïr
Figuig
Bou Denib
Mogador
Marrakech
Ksours
Colomb
Béchar
Kenadza
Tafilelt
Er Rigani
Taghit
Cap Ghir
Agadir
Tikirt
Dj. Sarhro
Igli
St Taïeb
Sous
Tamgrout
Beni Abbès
Guerzim
Ifni (à l'Espagne)
C. Noun
Djebel Bani
Anti Atlas
Akka
Oued Draa
El Harib
Sebka ed Daoura
Tabelbala
Ksabi
Mayara
Tindouf
SAHARA
RIO DE ORO (Esp)
Aïn Berka
D. el Khadra
Guedhat
Aouinet el Agra
Meherrah
el Eglab
Ogl. ould Yakoub
MAURITANIE
Oued Chenachan
B. el Hadjadj
B. ould Brini
B. Tarhmanant
AFRIQ. OCCID. FRANC.
ERG CHECH
TERRITOIRES DU SUD
MAROC
Frontières
Voies ferrées
Echelle
0 50 100 200 Kil.

MAROT [*ro*] (Clément), poète français, né à Cahors, fils du poète Jean Marot, valet de chambre de Marguerite d'Angoulême. Faible dans l'élégie, il excelle dans l'épigramme, et il atteint souvent la perfection dans l'épître familière, le rondeau, le madrigal et la ballade. Au fond, les poésies de Marot ne sont autre chose qu'une causerie facile en vers de dix syllabes, semée de mots vifs et d'éclairs de sensibilité; la causerie d'un poète gaulois, survivant des derniers trouvères. Cette poésie manque de force; la pensée n'en soutient pas la verve mordante (1495-1544).

Cl. Marot.

Maroun, savetier du Caire, comédie lyrique en cinq actes, de L. Nepoty, musique de H.Rabaud (1914); partition pleine de pittoresque et d'humour.

MARQUESTE [*kes-te*] (Laurent-Honoré), sculpteur fr., né à Toulouse (1850-1920).

MARQUION [*ki-on*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras, sur l'Agathe; 820 h. Ch. de f. N.

Marquis de Priola (*le*), pièce en trois actes de H. Lavedan (1902); vigoureuse étude d'un don Juan moderne.

MARQUISES [*ki-se*] (*îles*), archipel français de la partie E. de la Polynésie, appelé aussi *Mendana* ou *Nouka-Hiva;* 5.000 h. (*Marquisiens*). Bois précieux.

MARRAKECH ou **MERRAKECH,** une des deux capitales du Maroc; 104.000 h. (On disait autref. *Maroc.*)

MARRAST [*rast*] (Armand), publiciste français, né à Saint-Gaudens. Il fut successivement membre du gouvernement provisoire de 1848, maire de Paris, et président de l'Assemblée nationale (1801-1852).

MARRYAT [*ri-a*] (Frédéric), romancier anglais, né à Londres, auteur de *Peter Simple* (1792-1848).

Mars.

MARS [*marss*], fils de Jupiter et de Junon, dieu de la guerre (*Myth.*). Les Romains le considéraient comme le père de Romulus. Ses prêtres portaient le nom de *saliens.*

MARS, la quatrième des grandes planètes du système solaire, la plus voisine de la Terre, mais plus petite et plus éloignée qu'elle du Soleil.

Mlle Mars.

MARS (Anne Boutet, dite *Mlle*), comédienne française. Elle fit valoir avec une rare intelligence le genie de Molière et l'esprit de Marivaux (1779-1847).

MARSAILLE (*La*), village d'Italie (Piémont); 1.000 h. Catinat y vainquit le duc de Savoie en 1693.

MARSALA, v. et port de Sicile; 68.000 h. Vins renommés. Garibaldi y battit les Napolitains en 1860.

MARSANNE [*sa-ne*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 1.030 h. Vins. Patrie du président Loubet.

Marseillaise (*la*), chant patriotique devenu l'hymne national français. Composé en 1792 pour l'armée du Rhin, ce chant, dû, paroles et musique, à un officier du génie, Rouget de Lisle, en garnison à Strasbourg, reçut le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin*; mais les fédérés marseillais l'ayant fait connaitre les premiers à Paris, il prit le nom de *Marseillaise,* qui lui est resté.

La dernière strophe :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre...

est attribuée par erreur à M.-J. Chénier. Le journaliste Louis Du Bois et l'abbé Antoine Pessonneaux en ont revendiqué la paternité.

MARSEILLAN, v. du dép. de l'Hérault, arr. de Béziers; port sur l'étang de Thau; 4.600 h. Vins.

MARSEILLE, ch.-l. du départ. des Bouches-du-Rhône. Port sur la Méditerranée; ch. de f. P.-L.-M.; à 863 kil. S.-E. de Paris; 586.340 h. (*Marseillais*). Ville très commerçante, fondée par une colonie phocéenne vers 600 av. J.-C. Evêché. Huiles, savons, machines, constructions navales, etc. Patrie de Puget, Barbaroux, Garnier-Pagès, Thiers, Bazin, Autran, etc. — L'arr. a 15 cant., 19 comm., 631.700 h.

MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, sur le Thérinet; 770 h. Ch. de f. N.

MARSES, peuple de l'ancien Samnium. C'est également le nom d'une peuplade germanique dans la région du haut Ems.

MARSH [*march*] (James), chimiste anglais, né à Londres, inventeur d'un appareil célèbre destiné à révéler, dans les substances organiques, les quantités les plus minimes d'arsenic (1789-1846).

MARSHALL [*chal*], archipel japonais de la Micronésie (Océanie); 10.500 h.

MARSIN. V. Marchin.

MARSOLLIER [*li-é*] (Joseph), auteur dramatique français, né à Paris (1750-1817).

MARSON, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne, près de la Moivre; 240 h.

MARSYAS [*ass*], jeune Phrygien habile à jouer de la flûte, et qui osa défier Apollon sur cet instrument. Les Muses ayant déclaré Apollon vainqueur, le dieu attacha Marsyas à un arbre, et l'écorcha vif pour le punir de sa témérité (*Myth*).

MARTAINVILLE [*tin*] (Alphonse-Louis-Dieudonné), journaliste et auteur dramatique français, fondateur du *Drapeau blanc,* né à Cadix (1776-1830).

MARTEL, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, près de la Dordogne; 1.830 h. (*Martelais*). Ch. de f. Orl. Truffes, vins.

MARTENS [*tinss*] (Frédéric *de*), diplomate et publiciste allemand, né à Hambourg, auteur d'un *Précis du droit des gens* (1756-1821).

Martha ou *le Marché de Richmond,* opéra en quatre actes, paroles de Friederick (traduction française de Saint-Georges), musique de Flottow; œuvre poétique et sentimentale, élégamment écrite (1847).

MARTHE (*sainte*), sœur de Marie et de Lazare. Fête le 29 juillet.

MARTHE (*sœur*), religieuse célèbre par sa charité (1748-1824).

MARTIAL (*si-al*), poète latin, né à Bilbilis, en Espagne. Son recueil d'*Epigrammes* est utile pour la connaissance des mœurs de Rome; le style en est spirituel, élégant, mais licencieux (43-104).

MARTIAL (*saint*), évêque de Limoges (IIIe s.). Fête le 30 juin.

Martiale (*loi*), loi portée, en 1789, par la Constituante, pour autoriser la force publique à dissiper les attroupements.

MARTIGNAC [*gnak*] (Jean-Baptiste *de*), homme d'Etat français, né à Bordeaux, ministre libéral sous Charles X (1778-1832).

MARTIGNY (l'*abbé* Joseph-Alexandre *de*), archéologue français, né à Sauverny (Ain), auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* (1808-1881).

MARTIGUES [*ti-ghe*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 6.300 h. (*Martigais, Martégallois* ou *Martégaux*). Port sur l'étang de Berre. Ch. de f. P.-L.-M.

MARTIN (*saint*), évêque de Tours, né en Pannonie, disciple de saint Hilaire; m. entre 396 et 400. D'abord soldat, il se signala par sa charité, partageant, dit-on, son manteau avec un pauvre. Fête le 11 novembre.

MARTIN Ier (*saint*), pape de 649 à 655. Fête le 12 novembre; — Martin, II pape de 882 à 884; — Martin III, pape de 943 à 946; — Martin IV, pape de 1281 à 1285; — Martin V, pape de 1417 à 1431; il condamna Jean Hus.

MARTIN (Aimé), littérateur français distingué, né à Lyon, auteur des *Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle* (1786-1847).

MARTIN (John) peintre et graveur anglais, d'une fougue et d'une imagination extraordinaires (1789-1854); auteur du *Festin de Balthazar.*

MARTIN du Nord (Nicolas), homme politique français, né à Douai (1790-1847).

MARTIN de Moussy, médecin et voyageur français, né à Moussy-le-Vieux (S.-et-M.) [1810-1869].

MARTIN (Henri), historien français, né à Saint-Quentin. Son *Histoire de France*, récit détaillé des manifestations de notre vie nationale, se consulte encore avec intérêt (1810-1883).

MARTIN (Henri), peintre français, né à Toulouse en 1860, un des chefs de l'école impressionniste.

Martine, personnage des *Femmes savantes*. C'est le type de la cuisinière habile dans son art, mais simple, balourde, ignorante, ce qui ne l'empêche nullement d'avoir son franc-parler dans la maison.

MARTINEAU [*nô*] (*miss* Harriet), née à Norwich, écrivain anglais, auteur d'ouvrages positivistes, de romans sociaux (1802-1876).

MARTINEZ [*nèz*] (Sébastien), peintre espagnol, né à Jaen (1602-1667).

MARTINEZ DE LA ROSA (Francisco), homme d'Etat et poète dramatique espagnol, né à Grenade (1789-1862).

MARTINEZ CAMPOS (Arsenio), maréchal et homme d'Etat espagnol, né à Segovie (1831-1900).

MARTINI (J. P. SCHWARZENDORF, dit), compositeur allemand, né à Freistadt (1741-1815), auteur d'*Annette et Lubin*, *Plaisir d'amour*.

MARTINIQUE (*la*), l'une des petites Antilles françaises ; 244.440 h. V. pr. *Fort-de-France*. (Une éruption volcanique a détruit complètement la ville de *Saint-Pierre*, en 1902.) Sucre, rhum, café.

Martinistes, secte d'illuminés du XVIIIe siècle, qui prétendaient être en commerce avec les esprits.

MARTINS (Charles), botaniste et géographe français distingué, né à Paris (1805-1889).

MARTRES-DE-VEYRE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont ; 1.425 h. Vestiges antiques.

MARTY-LAVEAUX [*vô*] (Charles), archiviste et letiré français, né à Paris (1823-1899).

Martyrs (*les*), épopée en prose sur le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme ; œuvre brillante, par Chateaubriand (1809).

Martyrs (*les*), opéra en quatre actes, poème de Scribe, inspiré du *Polyeucte* de Corneille, musique remarquable de Donizetti (1840).

MARVEJOLS [*jol*], ch.-l. d'arr. (Lozère), sur la Colane, affl. du Lot ; ch. de f. M., à 17 kil. N.-O. de Mende ; 3.810 h. Serges. — L'arrond. a 10 cant., 79 comm., 42.440 h.

MARX (Karl), socialiste allemand, auteur d'un ouvrage fameux sur le *Capital* et fondateur de l'*Internationale* (1818-1883).

MARYLAND, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1.449.000 h. Capit. *Annapolis*. Tabac.

MASACCIO [*za-tchi-o*] (Thomas), peintre italien, né à Florence. Ses œuvres sont remarquables par le coloris, les raccourcis et la perspective (1401-1428).

MASANIELLO ou mieux **THOMAS ANIELLO,** pêcheur, né à Amalfi en 1623 ; il se mit à la tête des Napolitains révoltés et fut assassiné en 1647.

Masaryk.

MASARYK (Thomas-Garrique), philosophe et homme d'Etat tchécoslovaque, né à Hodonin (Moravie) en 1850, premier président de la République tchécoslovaque (1920).

MAS-CABARDÈS [*màss, dèss*] (*Le*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, sur l'Orbiel ; 510 h.

MASCAGNI (Pietro), compositeur italien, né à Livourne en 1863, auteur de *Cavalleria rusticana*, de l'*Amico Fritz*, etc. ; compositeur habile et doué du sens de la scène.

MASCARA, v. d'Algérie (Oran), ch.-l. d'arr. ; 28.695 h. (*Mascaréens*). Ch. de f. Les Français s'en emparèrent en 1835 et en 1841. — L'arr. a 212.980 h.

MASCAREIGNES [*rè-gne*] (*îles*), groupe d'îles de l'océan Indien, composé des trois îles de la *Réunion* ou *île Bourbon* (à la France), *Maurice* ou *île de France* et *Rodrigues* (à l'Angleterre).

Mascarille, un des types du valet fripon, intrigant et impudent, dans la comédie du XVIIe et du XVIIIe siècle.

MASCARON (Jules *de*), prédicateur français, né à Marseille (1634-1703).

MASCART (Eleuthère), mathématicien français, né à Quarouble (Nord), m. à Poissy (1837-1908).

MASCATE, ville d'Arabie, port sur la côte S. du golfe d'Oman, ch.-l. d'un *imanat* indépendant ; 24.000 h.

Mascotte (*la*), opérette en trois actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Audran (1880) ; partition avenante et aimable, et devenue populaire.

MAS-D'AGENAIS [*màss*] (*Le*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Garonne et le canal latéral ; 1.330 h.

MAS-D'AZIL (*Le*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers, sur l'Arize ; 1.710 h.

MASEVAUX, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Thann ; 3.430 h.

MASINISSA, roi de Numidie, allié des Romains (238-148 av. J.-C.).

MASKÉGONS (*Hommes des marais*), peuplade indienne du Manitoba et du territoire du Nord-Ouest (Dominion).

MAS-LATRIE (Louis *de*), historien et archéologue français, né à Castelnaudary (1851-1897).

MASOUDI (Hasan-Ali *el*), polygraphe musulman, m. en 956.

MASPERO (Gaston), savant égyptologue français, né et m. à Paris (1846-1916).

Masque de fer (*l'Homme au*), personnage inconnu qui fut amené dans la forteresse de Pignerol en 1679, puis à la Bastille, où il mourut en 1703, et que l'on contraignit jusqu'à la fin de ses jours à porter un masque. On a prétendu que c'était un frère jumeau de Louis XIV ; mais il est à peu près démontré que c'était un certain Mattioli, arrêté pour trahison en territoire vénitien par ordre de Louis XIV.

MASSA, ville de la Toscane (Italie), ch.-l. de la prov. de Massa-e-Carrara, sur le Frigido ; 33.300 h. Carrières de marbre.

MASSACHUSETTS [*zètss*], un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 3.852.000 h. Ch.-l. *Boston*.

Massacre des Innocents (*le*), tableau de Guide, pinacothèque de Bologne ; — d'A. Vaccaro, musée des Etudes.

Massacre de Scio ou **de Chio** (*le*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix, musée du Louvre ; scène dramatique, traitée avec une fougue et une verve magistrales. Ce tableau parut au Salon de 1824, comme une véritable déclaration de principes de l'école romantique.

MASSAGÈTES, peuple scythe qui habitait à l'E. de la mer Caspienne. Ce fut dans une expédition dirigée contre eux que Cyrus fut défait et tué.

MASSAÏ, peuple d'Afrique, entre la côte de Zanzibar et le Victoria-Nyanza.

MASSAOUAH ou **MASSOUAH,** ville de l'Erythrée italienne, port dans une petite île de la mer Rouge ; 2.600 h.

MASSAT [*sa*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint Girons, sur l'Arac ; 2.540 h. Laines.

Masséna.

MASSÉ (Victor), compositeur français, né à Lorient, auteur des *Noces de Jeannette*, de *Galatée*, de *Paul et Virginie*, etc. C'est un musicien aimable, distingué et très soigné (1822-1884).

MASSEGROS (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac ; 310 h.

MASSÉNA (André), duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France, né à Nice. Il s'illustra à Rivoli (1796), à Zurich (1799), au siège de Gênes (1800), à Essling (1809) et à Wagram (1809). Napoléon l'avait surnommé *l'Enfant chéri de la victoire* (1756-1817).

MASSENET [*nè*] (Jules), musicien français, né à Saint-Etienne, m. à Paris (1842-1912) ; compositeur à la fois savant et pathétique, d'une inspiration originale, il a écrit entre autres œuvres : *le Roi de Lahore, Hérodiade, Manon, le Cid, Esclarmonde, Werther*, etc.

Massenet.

MASSEUBE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande ; sur le Gers ; 1.150 h. (*Massylvains*).

MASSEVAUX [*vô*], ch.-l. de c. (Territoire de Belfort) ; 3.600 h.

MASSIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour, sur l'Alagnon ; 1.760 h. Ch. de fer Orl.

MASSIF CENTRAL. V. PLATEAU.

MASSILIA, ancien nom de Marseille.

MASSILLON (Jean-Baptiste), prédicateur français, né à Hyères, auteur du *Petit Carême*. Son éloquence douce et pénétrante et la perfection de son style en ont fait un de nos plus grands orateurs sacrés (1663-1742).

Massillon.

MASSON (Michel), auteur dramatique français, né à Paris (1800-1883).

MASSON (Frédéric), historien français, né à Paris (1847-1923) ; historien de Napoléon.

MASULIPATAM [*tam'*], ville de l'Hindoustan, prov. de Madras ; 39.500 h. Port sur le golfe du Bengale.

Masurie, région d'Allemagne, en Prusse orientale, aux habitants slaves (*Masures*) germanisés. Théâtre de nombreux combats (Tannenberg, Osterode, etc.), au cours de la Grande Guerre, entre Russes et Prussiens.

MATABÉLÉLAND, partie de l'Afrique-Orientale, en Rhodésie angl. ; 246.500 h. Cap. *Buluvayo*.

MATABÉLÉS, nom donné à l'ensemble des Cafres de l'Est, entre le Limpopo et le Zambèze.

MATANZAS, v. de l'île de Cuba, sur la côte Nord ; 62.600 h.

MATAPAN (*cap*), au sud du Péloponèse (Grèce).

MATARO, v. d'Espagne, prov. de Barcelone ; port sur la Méditerranée ; 24.000 h.

MATATHIAS [*âss*], père des Macchabées.

MATELLES (*Les*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier ; 390 h. Colonie agricole de filles.

MATHA, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angély, sur l'Antenne ; 1.905 h. (*Mathaliens*). Distilleries.

MATHAN, prêtre de Baal et conseiller d'Athalie. Il joue un rôle important dans l'*Athalie* de Racine.

MATHIAS [*ti-ass*] (*saint*), disciple de J.-C. Admis au nombre des douze apôtres à la place de Judas. Fête le 24 février.

MATHIAS, fils de Maximilien II, né en 1557, roi de Hongrie et de Bohême, empereur d'Allemagne de 1612 à 1619.

MATHIAS CORVIN. V. CORVIN.

MATHIEU de Vendôme, abbé de Saint-Denis ; il fut régent de France et ministre de Philippe III ; m. en 1286.

MATHIEU (Claude-Louis), astronome français, né à Mâcon (1783-1875).

MATHIEU de la Drôme, homme politique français, né à Saint-Christophe (Drôme), auteur d'un *Almanach* célèbre (1808-1865).

MATHIEU-MEUSNIER (Mathieu-Roland, dit), sculpteur français, né à Paris (1824-1896).

MATHILDE (*sainte*), femme du roi de Germanie Henri Ier, *l'Oiseleur ;* m. en 968. Fête le 14 mars.

MATHILDE, comtesse de Toscane, célèbre par la donation qu'elle fit d'une partie de ses Etats à Grégoire VII (1046-1115).

MATHILDE ou **MAHAUT,** comtesse d'Artois, femme de Robert, frère de saint Louis ; m. en 1288.

MATHURIN (*saint*), prêtre du IIIe siècle, né dans le Senonais. Invoqué au moyen âge pour la guérison des fous.

MATHUSALEM [*lèm'*], patriarche juif, grand-père de Noé, il vécut 969 ans (*Bible*). Son nom sert souvent à désigner un homme remarquable par sa longévité.

MATIGNON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 1.480 h. (*Matignonais*).

MATIGNON (Charles-Auguste *de*), maréchal de France ; né à Lonrai [Orne] (1647-1739).

MATOUR, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, sur un affl. de la Grosne ; 1.570 h.

MATTEUCCI (Charles), physicien et homme politique italien, né à Forli (1811-1868).

MATTHIEU (*saint*), apôtre et évangéliste. Fête le 21 septembre.

MATTHIEU (Pierre), historien et poète, né à Pesme (Haute-Saône) [1563-1621].

MAUBEUGE [*mô*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes sur la Sambre ; 21.170 h. (*Maubeugeois*). Ville forte. Ch. de f. N Forges, hauts fourneaux.

MAUBOURGUET [*ghè*], ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, sur l'Adour ; 1.960 h. Ch. de f. M. Vins, chevaux.

MAUCROIX [*kroi*] (François), poète français, né à Noyon, condisciple et ami dévoué de La Fontaine (1619-1708).

MAUGUIN [*ghin*] (François), avocat et orateur parlementaire, né à Dijon (1785-1854).

MAUGUIO [*ghi-o*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier ; 3.200 h. (*Malguoriens*). Près de l'*étang de Mauguio*, sur le littoral de la Méditerranée.

MAULÉON-BAROUSSE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre ; 500 h. (*Mauléonais*). Source ferrugineuse.

MAULÉON-LICHARRE, ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées) ; à 61 kil. O. de Pau ; 4.220 h. (*Mauléonais*). — L'arr. a 6 cant., 107 comm., 55.160 h.

MAUMUSSON (*pertuis de*), passage entre l'île d'Oléron et la côte.

MAUNOURY (Michel-Joseph), général français, né à Maintenon (1847-1923). A la tête de la 6e armée, il gagna la bataille de l'Ourcq (sept. 1914). Fait maréchal de France à titre posthume.

Maupassant.

MAUPAS [*pâ*] (Charlemagne-Emile *de*), homme politique français, ministre de la police générale en 1852, né à Bar-sur-Aube (1818-1888).

MAUPASSANT [*pa-san*] (Guy *de*), romancier français, né au château de Miromesnil. Ecrivain sobre, précis et châtié, profondément réaliste, il a écrit, entre autres œuvres : *Bel Ami, Fort comme la mort, Notre cœur, une Vie, Pierre et Jean*, etc., et surtout de remarquables nouvelles (1850-1893).

MAUPEOU [*pou*] (René-Nicolas *de*), chancelier de France, dont le ministère fut signalé par l'exil du parlement et l'institution de conseils du roi (1771). Le *parlement Maupeou* tomba sous le ridicule et Louis XVI rappela les anciens parlements (1714-1792).

MAUPERTUIS [*tu-i*] (Pierre-Louis MOREAU *de*), géomètre et naturaliste français, né à Saint-Malo (1698-1759).

Maupin (*Mademoiselle de*), roman de Th. Gautier, qui y donne libre cours à son imagination et à sa verve, dans un style merveilleusement nuancé et délicat.

MAUR [*môr*] (*saint*), disciple de saint Benoît (VIe s.). La congrégation de Saint-Maur, fondée en 1618, fut une véritable pépinière d'érudits, dont l'Ecole des chartes a repris les traditions et la méthode.

MAURE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 3.520 h.

MAUREPAS [*pa*] (Jean-Frédéric *de*), ministre sous Louis XV et Louis XVI, né à Versailles (1701-1781).

MAURES, habitants de la Mauritanie. Lorsque les Carthaginois s'établirent dans l'Afrique septentrionale, ils donnèrent aux Berbères indigènes le nom de Maures, qui, au moyen âge fut étendu, aux conquérants arabes du Maghreb et de l'Espagne. La même désignation est appliquée à des tribus échelonnées sur la r. dr. du Sénégal : *Trarzas, Braknas, Douaïch*.

MAURES (*montagnes des*), petite chaîne de montagnes, riveraine de la Méditerranée, située dans le départ. du Var.

MAURIAC [*ak*], ch.-l. d'arr. (Cantal), à 59 kil. N. d'Aurillac, non loin de la Dordogne ; 3.420 h. (*Mauriacois*). Patrie de Chappe d'Auteroche. — L'arr. a 6 cant., 61 comm., 49.190 h.

MAURICE (*saint*), chef de la légion Thébaine ; martyr entre 275 et 305. Fête le 22 septembre.

MAURICE empereur grec ; assassiné en 602.

MAURICE (*île*) ou **ÎLE DE FRANCE,** île anglaise de l'océan Indien, à l'E. de Madagascar ; 385.000 h. (*Mauriciens*). Ch.-l. *Port-Louis*.

MAURITANIE, ancienne contrée de l'Afrique septentrionale, englobant la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. (Hab. *Maures*). — Colonie française de l'Afrique occidentale, au N. du Sénégal ; 603.000 h. Capit. *Port-Etienne*.

MAURON, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 3.870 h. (*Mauronnais.*) Ch. de f. Et.

MAURRAS (Charles), écrivain français, né à Martigues en 1868, défenseur de l'idée monarchique.

MAURS [*mor*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 2.390 h. Ch. de f. Orl.

MAURY (Jean SIFFREIN), prélat et orateur français, né à Valréas (Vaucluse), auteur de l'*Eloquence de la chaire*, député à la Constituante (1746-1817).

MAURY (Alfred), érudit français, né à Meaux en 1817, auteur de nombreuses et excellentes études sur l'histoire du moyen âge (1817-1892).

MAUSOLE, roi de Carie de 377 à 353 av. J.-C. V. ARTÉMISE II.

MAUVEZIN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure, entre l'Arrats et la Gimone ; 1.735 h.

MAUZÉ, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 1.450 h. Ch. de f. Orl. Patrie de René Caillé.

MAVROCORDATO ou **MAUROCORDATO** (Alexandre), homme d'Etat grec, un des chefs de l'insurrection de 1821 (1791-1865).

MAXENCE [*ksan-se*], empereur romain de 306 à 312. Vaincu par Constantin, il se noya dans le Tibre.

MAXÉVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy ; 3.060 h.

MAXIME, empereur romain, né en Espagne, m. en 388, régna en Gaule et en Espagne. Vaincu et tué par Théodose.

MAXIME PÉTRONE, empereur d'Occident en 455, tué par ses soldats la même année.

MAXIME PUPIEN [*pi-in*], empereur romain en 328, égorgé par les prétoriens.

Maximes des saints, livre fameux de Fénelon, écrit pour la défense du quiétisme (1697).

Maximes de La Rochefoucauld (1665) ; œuvre d'un esprit pénétrant, mais qui rapporte toutes les actions et tous les sentiments à l'égoïsme, à l'amour-propre, à l'intérêt personnel. Le style est ferme, concis et plein de relief.

Maximes de Vauvenargues, pensées plus élevées que celles de La Rochefoucauld et moins chagrines que celles de Pascal (XVIIIe s.).

MAXIMIEN HERCULE [*ksi-mi-in*], empereur romain de 286 à 305 ; m. en 310.

MAXIMILIEN Ier [*ksi-mi-li-in*], empereur d'Allemagne de 1493 à 1519. Il livra à Louis XI la bataille de Guinegatte en 1479 ; — MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne de 1564 à 1576.

Maximilien Ier d'Allemagne.

MAXIMILIEN Ier, duc de Bavière de 1597 à 1651, allié de Ferdinand d'Autriche dans la guerre de Trente ans.

MAXIMILIEN (Joseph), roi de Bavière de 1806 à 1825.

MAXIMILIEN (Ferdinand-Joseph), archiduc d'Autriche, né à Schœnbrunn. Devenu empereur du Mexique en 1864, il tenta vainement des réformes. Abandonné par Napoléon III en 1867, il fut pris à Queretaro et fusillé (1832-1867). On a publié de lui des *Souvenirs de voyage*.

MAXIMIN, empereur romain de 235 à 238.

MAXIMIN-DAIA, empereur romain de 305 à 314.

MAXWELL (James), physicien anglais, né à Edimbourg (1831-1879), auteur de travaux sur l'électricité.

MAYAS [*ass*], Indiens de l'Amérique centrale, dans le Yucatan et le Guatemala.

MAYENCE [*ma-ian-se*] (allem. *Mainz*), v. d'Allemagne (Hesse), sur la rive gauche du Rhin ; 108.000 h. (*Mayençais*). Magnifique cathédrale, industrie active. Patrie de Gutenberg, Bopp. Les Français y soutinrent en 1793 un siège célèbre.

MAYENNE [*ma-iè-ne*] (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. de l'Orne, arrose Mayenne, Laval, Château-Gontier, et se joint à la Sarthe pour former la Maine ; 195 kil.

MAYENNE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie du Maine et de l'Anjou ; pref. *Laval* ; s.-préf. *Château-Gontier, Mayenne* : 3 arr., 27 cant., 276 comm.,

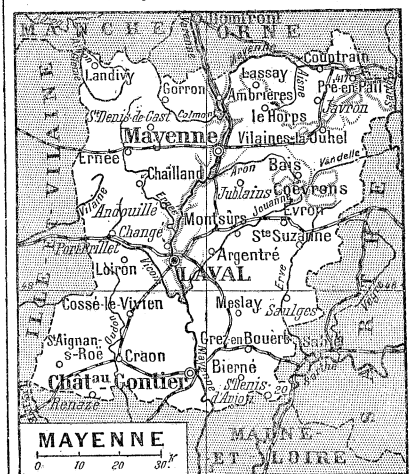

262.450 h. (*Mayennais*). 4e région militaire ; cour d'appel d'Angers ; évêché à Laval. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

MAYENNE, ch.-l. d'arr. (Mayenne), sur la Mayenne ; ch. de f. Et. ; à 29 kil. N. de Laval ; 9.070 h. (*Mayennais*). Toiles, filatures de coton. — L'arrond. a 12 cant., 112 comm., 106.790 h.

MAYENNE (Charles DE LORRAINE, *duc de*), frère de Henri de Guise, né à Soissons ; chef de la Ligue à la mort du Balafré. Il fut vaincu à Arques et à Ivry par Henri IV (1554-1611).

MAYER [*ma-ièr*] (Johann Tobias), astronome allemand, célèbre par ses calculs sur les mouvements de la lune (1723-1762).

MAYET [*ma-iè*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur le Gandelain ; 3.080 h. Ch. de f. Orl.

MAYET-DE-MONTAGNE (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, au-dessus de la Bèbre ; 2.120 h. Tissus de laine.

Mayeux, type créé après la révolution de 1830. Mayeux, garde national, quoique ultra-bossu, est la personnification, en caricature, de la bourgeoisie de cette époque, qui a sans cesse à la bouche les mots de « charte », de « citoyen », etc.

MAYNARD [*mè-nar*] (François), poète français, né à Toulouse. Talent élégant et pur (1582-1646).

MAYNZ (Charles), jurisconsulte belge, né à Essen [Prusse] (1812-1882).

MAYO, comté d'Irlande (prov. de Connaught) ; 192.000 h. Ch.-l. *Castlebar* (3.700 h.).

MAYOTTE [*ma-io-te*), île française de l'océan Indien ; une des Comores ; 13.500 h. (*Mayottais* ou *Mahoriens*). Ch.-l. *Dzaoudzi*.

MAZAGAN, v. du Maroc (sous protectorat français), sur l'Atlantique ; 21.500 h.

MAZAGRAN, village d'Algérie (Oran), arr. de Mostaganem, fameux par le siège que soutinrent, en 1840, 123 Français, commandés par le capitaine Lelièvre, contre 12.000 Arabes ; 2.050 h.

MAZAMET [*mé*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 13.750 h. (*Mazamétois*). Sur l'Arnette, s.-affl. de l'Agout ; ch. de f. M. Manufactures de drap, flanelles, cuir, laines, etc.

MAZANIELLO. V. MASANIELLO.

MAZARIN (Giulio MAZARINI, dit), cardinal italien, né à Piscina (Abruzzes). Richelieu, en mourant, le recommanda à Louis XIII, qui le prit comme premier ministre, et Mazarin, naturalisé Français depuis 1639, conserva ses hautes fonctions sous Louis XIV, grâce à l'affection d'Anne d'Autriche. Il termina glorieusement la guerre de Trente ans par la paix de Westphalie (1648), triompha, non sans peine, de la Fronde, et imposa à l'Espagne le traité des Pyrénées (1659). Mazarin fut un diplomate habile, mais son avarice, ses dilapidations et sa mauvaise foi le rendirent impopulaire (1602-1661). A chaque nouvel impôt, les satires pleuvaient sur le ministre ; mais l'astucieux Italien, insensible à une opposition qui ne s'exhalait qu'en couplets satiriques, répondait avec insouciance : « *S'ils cantent la canzonetta, ils pagaront.* » Ces mots, qui montrent sous une forme spirituelle et piquante une connaissance profonde de notre caractère moqueur, volage et léger, sont surtout applicables en France où, comme le dit Beaumarchais, *tout finit par des chansons.*

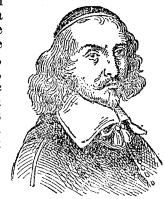
Mazarin.

Mazarin (*le Tombeau de*), mausolée orné de figurines allégoriques, par Ant. Coysevox (Louvre).

Mazarinades, pamphlets et chansons satiriques du temps de la Fronde, dirigés contre le cardinal Mazarin ; le nombre en est prodigieux, sans compter les caricatures. Le plus fameux de ces libelles est la *Mazarinade* de Scarron. On a aussi retenu ces quatre vers :

Un vent de fronde
A soufflé ce matin ;
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

MAZATLAN, v. du Mexique, Etat de Sinaloa, sur le grand Océan ; 21.200 h.

Mazdéisme. V. ce mot à la *Part. langue.*

MAZELINE (Pierre), sculpteur français, né à Rouen (1633-1708).

MAZENDÉRAN ou **MAZANDÉRAN,** prov. de la Perse septentrionale ; 300.000 h. (*Mazandéranis*). Ch.-l. *Amol* ; v. pr. *Sari, Barfrouch.* Fer, naphte.

MAZEPPA, hetman des Cosaques (1644-1709). Une aventure malheureuse, qui devait amener sa mort, fut au contraire la cause de son élévation. Il avait été attaché sur un cheval sauvage, et abandonné à la course furieuse de cet animal. Le cheval, né dans les déserts de l'Ukraine, y transporta Mazeppa, qui fut recueilli, exténué de fatigue et de faim, par quelques paysans. La reconnaissance le fixa parmi ses libérateurs, dont il partagea la vie inquiète et belliqueuse. Plus tard, il devint hetman, c'est-à-dire chef des Cosaques, de l'Ukraine. Allié de Charles XII contre Pierre le Grand, il s'empoisonna après la bataille de Pultava.

Mazeppa, poème ou conte de Byron, œuvre sublime, qui est comme le symbole et l'histoire même du génie (1819). — V. Hugo a également consacré à Mazeppa une de ses plus belles *Orientales.*

Mazeppa, célèbre tableau d'Horace Vernet, musée d'Avignon ; — de Boulanger, musée de Rouen.

MAZIÈRES-EN-GÂTINE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 1.030 h. Ch. de f. Et. Ferme-école du Petit-Chêne. Chaux.

MAZOIS [*zoi*] (François), architecte et archéologue français, né à Lorient (1783-1826).

MAZURIE. V. MASURIE.

MAZZINI (Giuseppe), patriote italien, né à Gênes. Fondateur d'une société secrète (*la Jeune Italie*), il ne cessa de conspirer, soit en Italie, soit en Suisse, soit en Angleterre. En 1848, il fit partie du triumvirat romain (1805-1872).

MAZZUCHELLI (Jean-Marie *de*), biographe et numismate italien, né à Brescia (1707-1765).

MÉANDRE ou **MENDEREH** (*le*), fleuve de l'Anatolie (Turquie d'Asie) ; se jette dans l'Archipel ; 380 kil. Son cours sinueux a fait nommer *méandres* tous les contours des cours d'eau.

MEATH, comté d'Irlande (prov. de Leinster) ; 65.000 h. Ch.-l. *Navan* ; 3.900 h.

MEAUX [*mô*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne), sur la Marne ; ch. de f. E. ; à 50 kil. N.-E. de Melun ; 13.540 h. (*Meldiens* ou *Meldois*). Evêché occupé jadis par Bossuet. Carrières, minoteries, fromages. — L'arr. a 7 cant., 155 comm., 103.330 h.

Mécanique céleste, grand et immortel ouvrage sur la figure et les mouvements des astres, par Laplace (1799-1825).

MÉCÈNE, chevalier romain, né à Aretium (auj. *Arezzo*), qui se servit de son crédit auprès d'Auguste pour encourager les lettres et les arts. Virgile, Horace, Properce furent comblés de ses bienfaits. Depuis, le mot *Mécène* est devenu le synonyme de protecteur des lettres et des arts. M. l'an 8 de J.-C.

MÉCHAIN [*chin*] (Pierre-François-André), astronome français, né à Laon. Il découvrit plusieurs comètes, determina, avec Cassini et Legendre, la différence des longitudes de Paris et de Greenwich, et mesura avec Delambre l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelone (1744-1804).

Méchant (*le*), comédie en cinq actes et en vers de Gresset, renfermant des portraits achevés et des vers excellents (1745). Plusieurs de ces vers sont fréquemment cités :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de province.

MECHED ou **MECHEHED,** v. de Perse, capit. du Khoraçan ; 70.000 h. Fourrures.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN [*chvè-rin'*], Etat libre de l'Allemagne du Nord ; 657.000 h. (*Mecklembourgeois*). Capit. *Schwerin.*

MECKLEMBOURG-STRELITZ, Etat libre de l'Allemagne du Nord ; 106.400 h. Capit. *Neu-Strelitz.*

MECKLEMBOURG (*Nouveau-*). V. NOUVEAU-MECKLEMBOURG.

MECQUE (*La*), v. la plus célèbre et la plus importante de l'Arabie, dans le Hedjaz ; environ 80.000 h., que grossit, au temps des pèlerinages, l'affluence des pèlerins. Patrie de Mahomet. Mosquée fameuse de la *Kaaba.* C'est une ville sainte pour les musulmans, et chacun d'eux est tenu d'y aller en pèlerinage au moins une fois en sa vie.

Médailles. Nombre de décorations civiles ou militaires sont officiellement désignées sous cette appellation. En France, les médailles sont commémoratives des campagnes (*Baltique, Chine, Coloniale, Crimée, Dahomey, Italie, Madagascar, Maroc, Mexique, Sainte-Hélène, Tonkin, Guerre de 1870-71, Grande Guerre, Victoire*, etc.) ou accordées par les différents ministères pour des actes de dévouement ou des services distingués (*Médaille d'honneur* ou *de sauvetage, Médaille pour les actes de dévouement, Médaille des épidémies, de la mutualité, de la reconnaissance française, des victimes de l'invasion, du travail*, etc.).

Médaille militaire, décoration française accordée pour faits de guerre ou longs services aux sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de mer, ainsi qu'aux officiers généraux ayant commandé en chef. Instituée en 1852. Ruban jaune, liséré vert.

MÉDARD [*dar*] (*saint*), évêque de Noyon, né à Salency (Oise) en 456 ou 480, m. vers 557. Fête le 8 juin.

MÉDÉA, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire, à 70 kil. S.-O. d'Alger ; 16.870 h. (*Médéens*). Vins, asperges, — L'arrond. a 148.300 h.

Médecin malgré lui (*le*), comédie en trois actes et en prose, par Molière (1666). Plusieurs situations de cette farce ont donné naissance à des mots dont la langue s'est emparée :

1° *Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette.* Sganarelle vient d'être appelé en qualité de

médecin auprès de Géronte, dont la fille feint d'être muette. Sganarelle, qui voit l'ignorance de Géronte, se livre, avec un sérieux des plus comiques, aux raisonnements les plus bouffons : « Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche, où est le foie, au côté droit, où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate ; et parce que lesdites vapeurs,... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie,... et parce que lesdites vapeurs ont une certaine malignité,... écoutez bien ceci, je vous conjure,... ont une certaine malignité qui est causée,... soyez attentif, s'il vous plaît,... qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs... *Ossabundus, nequeis, potarinum, quipsa milus* : voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. » — Dans l'application, ces derniers mots servent à caractériser ces explications prétentieuses, qui cachent l'ignorance et qui n'expliquent rien.

2° *Nous avons changé tout cela*, mots tirés de la même scène. Le bonhomme Géronte est ébloui de la magnifique tirade qu'il vient d'entendre, et il ne lui reste qu'un petit scrupule, qu'il soumet timidement à Sganarelle : « On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué : c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont ; que le cœur est du côté gauche et le foie du côté droit. — Oui, répond Sganarelle, cela était autrefois ainsi ; mais *nous avons changé tout cela.* » — Dans l'application, ces mots : *Nous avons changé tout cela*, se disent ironiquement d'une réforme opérée contrairement au bon sens ou à la morale.

Médecin de campagne (*le*), un des principaux romans de H. de Balzac (1833).

MÉDÉE [*dé*], magicienne, fille d'un roi de la Colchide. Elle s'enfuit avec Jason, chef des Argonautes, lorsque, grâce à ses artifices, il se fut rendu maître de la Toison d'or. Elle rajeunit par son art Eson, père de son époux ; mais, ce dernier l'ayant abandonnée, elle se vengea en égorgeant elle-même ses enfants. (*Myth.*)

Médée, une des principales tragédies d'Euripide. Ce sujet mythologique a été traité par d'autres poètes, mais moins heureusement que par le tragique grec (431 av. J.-C.) ; — une des meilleures tragédies de Sénèque et qui n'est guère, cependant, qu'un canevas à déclamation et à tirades (1er s. ap. J.-C.) ; — tragédie de P. Corneille, l'essai de son génie naissant (1635) ; c'est dans cette pièce que se trouve ce fameux hémistiche :

Moi, dis-je, et c'est assez...

réponse faite par Médée à Nérine, sa confidente, qui, dans la situation désespérée où elle la voit, lui demande quelles ressources lui restent contre tant d'ennemis. Le *moi* de Médée est resté proverbial pour exprimer la confiance que l'on conserve dans ses propres forces au milieu d'un danger.

MÉDELLIN, v. de la Colombie, ch.-l. du dép. d'Antioquia, près d'un affluent du Cauca ; 74.000 h.

MÈDES, habitants de la Médie. V. MÉDIE et MÉDIQUES (*guerres*).

MÉDICIS [*siss*], illustre famille qui régna sur Florence, et dont les membres les plus célèbres furent COSME l'*Ancien* (1389-1464) ; — LAURENT Ier, dit *le Magnifique*, protecteur des arts et des lettres (1448-1492) ; — LAURENT II, père de Catherine de Médicis, mort en 1519 ; — ALEXANDRE, premier duc de Florence, assassiné par Laurenzaccio (1510-1537) ; — COSME, premier grand-duc de Toscane (1519-1574).

Médicis (*villa*), palais et jardin de Rome occupés depuis 1803 par l'École française de Rome (v. ÉCOLE). Bâti en 1540, le palais fut reconstruit et embelli par Alexandre de Médicis, qui devint pape sous le nom de Léon XI.

Médicis (*tombeaux de Julien* et *de Laurent de*), célèbres mausolées ornés de figures allégoriques, par Michel-Ange (San-Lorenzo de Florence).

MÉDICIS. V. LÉON X, CLÉMENT VII, CATHERINE, MARIE.

MÉDIE [*dî*], anc. contrée d'Asie ; capit. *Ecbatane.* D'abord divisée en un certain nombre de petites principautés, la Médie devint, sous Cyaxare, au VIIe siècle av. J.-C., un puissant empire, qui fut renversé par Cyrus vers 556, et réunie par ce prince au royaume de Perse. (Hab. *Mèdes.*)

MÉDINE, v. d'Arabie (Hedjaz) ; 40.000 h. Ville sainte pour les musulmans. Dans une belle et riche mosquée, tombeau de Mahomet, m. à Médine en 632.

MÉDINE, village de l'Afrique-Occid. franç. (Haut Sénégal-et-Niger) sur le haut Sénégal ; 8.000 h. En 1857, Faidherbe obligea le prophète musulman El-Hadj Omar à lever le siège de Médine défendue courageusement par une poignée d'hommes.

MÉDINET-ABOU, village de la haute Egypte, sur le Nil, près de Louqsor, et sur le site de l'antique Thèbes, dont il subsiste de magnifiques ruines.

MÉDINET-EL-FAYOUM, v. d'Egypte, moyenne Egypte, sur le Bahr-Youssouf, dérivation du Nil ; 37.000 h.

Médiques (*guerres*), guerres qui eurent lieu au Ve siècle av. notre ère. Lorsque Darius eut conquis l'Asie occidentale et l'Egypte, il résolut de poursuivre ses succès en Europe, et il attaqua la Grèce, mais ses efforts ne purent triompher d'un peuple qui défendait l'intelligence et la liberté contre le despotisme et la force brutale. La première guerre médique eut lieu en 490 ; elle fut marquée par la défaite des Asiatiques à Marathon. La seconde, entreprise par Xerxès pour venger cet affront, fut signalée par le dévouement des Spartiates aux Thermopyles, les combats maritimes de l'Artemision, l'incendie d'Athènes, les victoires de Salamine (480), de Platées et de Mycale (479). La troisième éclata en 450. Dès l'année suivante, une double victoire remportée par les Grecs sur terre et sur mer, sur les bords de l'Eurymédon, obligea les Perses à accepter un traité qui interdit à leurs armées l'approche des côtes d'Asie Mineure, et à leurs flottes les mers de Grèce.

Méditations sur l'Évangile, ouvrage de Bossuet, où l'écrivain expose les vérités enseignées par Jésus-Christ (1695).

Méditations touchant la philosophie première, ouvrage de Descartes, où il reprend et développe les principaux points de doctrine du *Discours de la Méthode* (1641).

Méditations poétiques, élégies et chants lyriques, d'un caractère rêveur et religieux, qui commencèrent la gloire de Lamartine (1820).

MÉDITERRANÉE, mer située entre l'Europe au N., l'Asie à l'E. et l'Afrique au S. Elle communique avec l'Atlantique par le détroit de Gibraltar, et avec la mer Rouge par le canal de Suez. Elle forme de nombreux golfes appelés mers : Tyrrhénienne, Adriatique, Ionienne, Archipel, de Marmara, Noire, d'Azov. Elle a une superficie d'environ 3 millions de kil. carr., et sa plus grande profondeur atteint 4.400 mètres. Les marées y sont insignifiantes.

Medjidié (*ordre impérial du*), établi en Turquie par Abd-ul-Medjid (1852). Ruban rouge, liséré vert.

MÉDOC [*dok*], pays du midi de la France, enclavé aujourd'hui dans la Gironde. Vins très estimés.

Médor, époux d'Angélique, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. V. ANGÉLIQUE.

MÉDUSE, une des trois Gorgones. Elle était d'abord d'une rare beauté, et avait une chevelure magnifique ; mais, ayant offensé Minerve, la déesse irritée changea ses cheveux en affreux serpents, et donna à ses yeux la force de transformer en pierre tous ceux qu'elle regardait. Persée lui coupa la tête, qu'il porta dans toutes ses expéditions, s'en servant pour pétrifier ses ennemis. C'est dans ce sens qu'on fait allusion en littérature à la *tête de Méduse.*

Méduse (*naufrage de la*), naufrage tristement célèbre, qui eut lieu le 2 juillet 1816 sur le banc d'Arguin, à 40 lieues de la côte occidentale d'Afrique. Quand tout espoir de sauver le vaisseau *la Méduse* fut perdu, 149 malheureux se réfugièrent sur un radeau construit à la hâte et qui se trouva bientôt seul au milieu de l'immensité des mers. Après douze jours d'agonie, le radeau fut enfin aperçu par

le brick *l'Argus*, qui recueillit 15 mourants ; les autres étaient au fond de la mer, ou avaient été dévorés par les survivants.

Méduse (*le Naufrage ou le Radeau de la*), chef-d'œuvre de Géricault (1819), au Louvre : d'une composition savante, d'une expression réaliste et d'un coloris éclatant, aujourd'hui obscurci.

MEER (Jean *Van der*), peintre hollandais, né à Haarlem (1656-1705).

MEERANE, v. de Saxe, sur un affl. de la Pleisse ; 21.900 h.

MEERUT ou **MIRAT**, v. de l'Inde (Provinces-Unies), entre Gange et Jumna ; 116.000 h. La révolte des cipayes y éclata en 1857.

MÉES (*Les*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, sur la Durance ; 1.490 h.

MÉGALOPOLIS [*liss*], anc. v. d'Arcadie (Péloponèse), quelque temps rivale de Lacédémone. Patrie de Philopœmen et de Polybe. (Hab. *Mégalopolitains.*)

MÉGARE, v. de l'anc. Grèce, capit. de la *Mégaride*, sur l'isthme de Corinthe. (Hab. *Mégariens* ou *Mégaréens.*)

MÉGÈRE, une des trois Furies. (*Myth.*)

Mégère apprivoisée (*la*), comédie de Shakespeare ; histoire plaisante de la violente Catherine mise à la raison par le jeune Petruccio.

Méhul.

MÉHÉMET-ALI, vice-roi d'Egypte, né à Kavala (Macédoine). En 1811, il massacra les mamelucks, au Caire. Dans ses deux guerres contre la Porte (1832 et 1839), il eut pour lieutenant son fils Ibrahim. Il réforma tout en Egypte : l'agriculture, l'industrie, l'armée. Le sultan le reconnut comme pacha héréditaire (1769-1849).

MÉHUL (Etienne-Nicolas), compositeur français, né à Givet, auteur de l'opéra de *Joseph* et de la musique du *Chant du départ ;* musicien au talent sobre et élevé (1763-1817).

MEHUN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 5.380 h. Ch. de f. Orl.

MEIJE [*mè*] (*la*), mont des Alpes françaises (Dauphiné) ; 3.987 m.

MEILHAC [*mè, ll* mll., *ak*] (Henry), auteur dramatique français, né à Paris (1831-1897). Il a laissé un grand nombre d'œuvres, qu'il a faites seul ou en collaboration avec Halévy : *la Belle Hélène, la Périchole, le Petit Duc, Froufrou, Tricoche et Cacolet*, etc.

Meilhac.

MEILHAN-SUR-GARONNE [*mè, ll* mll., *an*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Garonne et le canal latéral ; 1.470 h.

MEILLERAIE. V. LA MEILLERAIE.

MEILLERAYE-DE-BRETAGNE (*La*), bourg de la Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriand ; 1.370 h. Dans le voisinage se trouve l'abbaye cistercienne de La Meilleraye, fondée en 1145.

MEILLET [*mè, ll* mll., *è*] (Antoine), linguiste français, né à Moulins en 1866 ; auteur d'importants travaux de grammaire comparée.

MEIN [*mein*] ou **MAIN** (*le*), riv. d'Allemagne, qui se jette dans le Rhin (r. dr.) ; 495 kil.

MEININGEN [*ma-i-nin'-ghèn*], v. d'Allemagne (Thuringe), sur la Werra ; 16.300 h. Anc. cap. du duché de *Saxe-Meiningen.*

MEISSAS [*mè-sâss*] (Achille *de*), géographe français, né à Gap (1799-1874).

MEISSEN [*mè-i-sèn*], v. de Saxe, sur l'Elbe ; 35.700 h. Patrie d'Hahnemann.

MEISSONIER [*mè-so-niè*] (Ernest), peintre français, né à Lyon en 1815, m. à Paris en 1891.

MEKHITAR, savant arménien, né à Sébaste, fondateur de l'ordre des *mékhitaristes* qui a contribué à la publication des œuvres des principaux écrivains de l'Arménie (1676-1749).

Meissonier.

MEKNÈS. V. MÉQUINEZ.

MÉKONG, ME-KONG, MEIKONG [*kong'*] ou **CAMBODJE** (*le*), grand fleuve de l'Indochine. Il sort du Tibet, traverse le Laos, le Cambodge et la Cochinchine passe à Pnôm-Penh, et se jette dans la mer de Chine : 4.500 kil. environ.

MÉLA (Pomponius), géographe latin du Ier siècle.

MÉLANCHTHON [*lank-ton*] (Philippe SCHWARTZERD, dit), savant théologien allemand, ami de Luther et dévoué à la Réforme ; il rédigea avec Camerarius la *Confession d'Augsbourg* (1497-1560).

Mélancolie (*la*), estampe dans laquelle Albert Dürer a représenté, sous la figure d'une femme ailée et robuste, affaissée sur elle-même et abîmée dans la tristesse, l'impuissance de la science humaine.

MÉLANÉSIE [*zi*], c'est-à-dire *îles des Noirs*, l'une des trois grandes divisions de l'Océanie, comprenant l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Guinée, l'archipel de Bismarck, les îles Salomon, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, l'archipel de la Pérouse, les îles Fidji, l'archipel de la Louisiade. (Hab. *Mélanésiens.*)

MÉLANIE (*sainte*), Romaine d'une naissance illustre, qui embrassa la vie monastique et mourut en 444. Fête le 31 décembre.

MÉLAS [*lass*] (Michel, *baron de*), général autrichien battu par Bonaparte à Marengo (1729-1806).

MELBOURNE, v. et port d'Australie, capit. de l'Etat de Victoria ; 743.000 h. Important commerce maritime.

MELBOURNE (*lord* William), homme d'Etat anglais du parti libéral (1779-1848).

MELCHISÉDECH [*ki-sé-dèk*], roi de Salem prêtre du Très-Haut et contemporain d'Abraham (*Bible*).

MELCHTHAL (Arnold *de*), un des trois libérateurs légendaires de la Suisse en 1307.

MÉLÉAGRE, roi de Calydon. Les destins avaient décidé qu'il vivrait tant que durerait un tison qui brûlait dans le foyer au moment de sa naissance. Sa mère éteignit aussitôt le tison, qu'elle garda soigneusement. Dans la suite, Méléagre se distingua par son courage. Il prit part à l'expédition des Argonautes et tua le sanglier de Calydon. Une rixe s'étant élevée entre lui et ses oncles pour la possession de la hure du fameux sanglier, il les frappa d'un coup mortel dans la chaleur de la dispute. La mère, irritée du meurtre de ses frères, jeta au feu le tison fatal, et son fils expira aussitôt. Les *Méléagrides*, désolées de la mort de leur frère, se couchèrent auprès de son tombeau en versant des larmes abondantes. Diane, touchée de pitié, les métamorphosa en pintades, sur le plumage desquelles les taches blanches et rondes représentent les larmes (*Myth.*).

MELEGNANO. V. MARIGNAN.

MÊLE-SUR-SARTHE (*Le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon, sur la Sarthe ; 670 h. Ch. de f. Et.

Mélibée, un des bergers de Virgile, qui donne la réplique à Tityre dans la première églogue, et qui figure encore dans la septième. C'est un des types des bergers poétiques de l'heureuse Arcadie.

MELILLA, v. du Maroc, sur la Méditerranée ; 9.000 h. A l'Espagne, qui y possède un pénitencier.

MÉLINE (Jules), homme politique français, né à Remiremont, un des chefs du parti républicain progresssite, et défenseur des doctrines protectionnistes (1838-1925).

MÉLINGUE (Etienne-Marin), acteur et sculpteur français, né à Caen (1808-1875) ; — Son fils GASTON, né à Paris (1840-1889), se distingua comme peintre de

genre ;—et son fils LUCIEN, né en 1841, comme peintre de batailles.

MELISEY [zé], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur l'Ognon ; 1.500 h.

Mélite, comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers, pièce qui fut le début de l'auteur (1629).

MÉLITOS [*toss*], citoyen d'Athènes, qui prit une grande part à la condamnation de Socrate. V. ANYTOS.

MELLE, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres), sur la Béronne, aff. de la Boutonne ; ch. de f. Ét.; à 26 kil. S.-E. de Niort ; 2.440 h. (*Mellois*). — L'arr. a 7 cant., 92 comm., 58.740 h.

MELLONI (Macédoine), physicien italien, né à Parme. On lui doit la connaissance des principales lois de la chaleur rayonnante (1798-1854).

Melpomène.

MELPOMÈNE, muse de la tragédie. Les poètes disent, par périphrase : un *favori*, un *disciple de Melpomène*, pour : un *auteur*, un *acteur tragique*.

Melpomène, statue antique, au Vatican ; — autre statue, au Louvre.

MELSENS [*senss*] (Louis-Henri-Frédéric), météorologiste belge, né à Louvain (1814-1886).

MELUN, ch.-l. du dép. de Seine-et-Marne, sur la Seine ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 40 kil. S.-E. de Paris ; 14.660 h. (*Melunois, Melunais* ou *Melodunois*). Patrie d'Amyot. — L'arr. a 6 cant., 99 comm., 67.855 h.

MÉLUSINE, fée que les romans de chevalerie et les légendes du Poitou représentent comme l'aïeule et la protectrice de la maison de Lusignan.

MELVIL ou **MELVILLE** (*lord* James), un des plus fidèles conseillers de Marie Stuart. Il est l'auteur de *Mémoires* souvent réimprimés (1535-1617).

MELVILLE (*baie de*), baie de la mer de Baffin, côte O. du Groenland. — Presqu'île de la partie septentrionale de l'Amérique anglaise (Amérique du Nord), située au N. de l'île de Southampton.

MELVILLE (*détroit de*), passage dans la région arctique de l'Amérique, entre les îles Parry d'un côté et les îles du Prince-de-Galles, du Prince-Albert et de Banks, de l'autre.

Memling.

MELVILLE, île de l'archipel Parry, au N. de l'Amérique du Nord. — Ile de la côte septentrionale de l'Australie.

MEMEL, v. et port de la Lituanie, à l'embouchure du Dauge, dans la *lagune de Memel* ; 41.500 h.

MEMLING [*mèm'-lin'-gh*] (Hans), peintre flamand, né vers 1435. Génie très original, à la fois puissant et ingénu, il a peint d'admirables *Vierges*. M. à Bruges en 1494.

MEMMINGEN, ville d'Allemagne, Bavière, en Souabe, sur l'Aach ; 12.800 h.

MEMNON, personnage fameux des légendes de l'antiquité, fils de Tithon et de l'Aurore. Il fut envoyé par son père, roi d'Egypte et d'Ethiopie, au secours de Troie assiégée par les Grecs. Après avoir tué Antiloque, fils de Nestor, il périt lui-même de la main d'Achille. L'Aurore alla, les cheveux épars et les yeux baignés de larmes, se jeter aux pieds de Jupiter et le supplier d'accorder à son fils quelque privilège qui le distinguât du reste des mortels. Des faits merveilleux éclatèrent autour de son bûcher ; toutefois, ces prodiges ne calmèrent pas la douleur de l'Aurore, et depuis elle n'a cessé, chaque matin, de verser des larmes : c'est la rosée, à laquelle les disciples d'Apollon ont donné le nom poétique de *pleurs de l'Aurore*.

La célébrité attachée à Memnon lui vient surtout de la fameuse statue qui, selon la tradition grecque, lui avait été élevée aux environs de la ville de Thèbes, et qui paraît être en réalité le colosse du pharaon Amenhotpou III. Lorsque les rayons du soleil levant venaient à la frapper, elle faisait entendre des sons harmonieux, comme si Memnon avait voulu saluer l'apparition de sa mère.

Mémoires de *Joinville*, histoire de saint Louis et des Croisades entreprises par ce prince ; récit plein de naturel, de sensibilité et de charme, source précieuse pour l'étude de la vie de saint Louis.

Mémoires de *Comines*, ouvrage des plus utiles sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. C'est le récit vivant et clairvoyant d'un témoin oculaire (1523).

Mémoires du cardinal de *Richelieu*, relation volumineuse, écrite quelquefois avec emphase, mais où se révèlent les hautes qualités politiques de l'auteur (XVIIe s.).

Mémoires du cardinal de *Retz*, un des chefs-d'œuvre de notre langue pour l'intérêt du récit, le feu des peintures et l'appréciation des événements ; « écrits, dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite » (XVIIe siècle).

Mémoires de Mme de *Motteville*, sur le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche ; récit prolixe, mais écrit avec beaucoup de sincérité, de grâce et d'esprit (XVIIe s.).

Mémoires de la cour de France, par Mme de *La Fayette*, comprenant les années 1688 et 1689 ; lecture aussi agréable qu'instructive.

Mémoires du comte de Gramont, par Ant. Hamilton, livre original, d'un esprit léger et fin ; le héros était le beau-frère de l'auteur (1713).

Mémoires de *Saint-Simon*, ouvrage célèbre qui introduit le lecteur dans l'intimité du XVIIe et du XVIIIe siècle ; remarquable par l'énergie des peintures, l'élévation morale et la propriété de l'expression ; récit passionné et incorrect dans son éloquence naturelle, où l'on trouve « le style de cour dans un homme de génie, le style sans frein dans un homme plein d'honneur et de vertu, une âme mise à nu ». En tant que source historique, ils doivent être lus avec précaution.

Mémoires de Mme de *Staal de Launay*, œuvre d'une femme d'un grand esprit et d'un esprit délicat ; tableau intéressant de la cour de la duchesse du Maine (XVIIIe s.).

Mémoires historiques de *Frédéric II*, roi de Prusse, écrits en français ; ouvrage qui place l'auteur au premier rang parmi les historiens de son temps.

Mémoires de *Beaumarchais*, factums judiciaires, pleins de malice et d'intérêt ; ces chefs-d'œuvre de plaisanterie et de dialectique passionnée obtinrent un succès d'enthousiasme (1774-1775).

Mémoires de *Marmontel*, composés pour l'instruction de ses enfants ; livre intéressant au point de vue de l'histoire littéraire, et qui est le meilleur ouvrage de l'auteur (1798).

Mémoires de Mme *Roland*, écrits par cette femme illustre pendant son incarcération, sous la Terreur ; pages du plus haut intérêt, tracées d'une main ferme, dans lesquelles il y a autant de courage que de style et d'imagination. Publiés en l'an VII.

Mémoires de *Napoléon*, récits dictés à Sainte-Hélène et traitant notamment des campagnes de la Révolution et de l'Empire. Les événements militaires y sont parfois un peu défigurés, dans une pensée d'apologie personnelle ; mais l'ensemble est digne d'un grand homme et d'un grand écrivain (1823-1847).

Mémoires d'Outre-tombe, par Chateaubriand. Ils furent écrits de 1811 à 1836 et publiés après sa mort dans la *Presse* (1849-1850). L'orgueil de l'auteur s'y étale avec excès, mais l'ouvrage a des parties qui comptent parmi les plus belles qu'il ait écrites.

Mémorial de Sainte-Hélène, ouvrage de Las Cases ; c'est le journal des entretiens de Napoléon Ier, sur toutes les époques de son histoire (1823).

MEMPHIS [*mîn-fiss*], v. de l'ancienne Egypte, dont elle fut la capitale. Elle fut fondée par Menès sur les bords du Nil et compta jusqu'à 700.000 h. (*Memphites*). Sur son emplacement s'élève aujourd'hui le bourg de *Mit-Rameneh*, qui compte 3.200 h.

MEMPHIS, v. des Etats-Unis (Etat de Tennessee), sur le Mississipi ; 162.300 h. Grande industrie.

MÉNADES, autre nom des Bacchantes.

MÉNAGE (Gilles), littérateur français, né à Angers, qui s'est surtout occupé des étymologies et des règles de notre langue. Il fut le maître de Mme de Sévigné (1613-1692).

Ménage du meunisier (*le*), chef-d'œuvre de Rembrandt ; au Louvre. Ce délicieux tableau a été souvent désigné comme représentant une *Sainte Famille*.

MENAI [*nè*] (*détroit de*), sépare l'île d'Anglesey de l'Angleterre.

MÉNAM, MÉ-NAM ou **MEÏ-NAM** (*le*), grand fleuve de l'Indochine, arrose le Siam, passe à Bangkok, et se jette dans le golfe de Siam ; 1.200 kil.

MÉNANDRE, poète comique grec, élève de Théophraste. le représentant le plus célèbre de la « comédie nouvelle ». La presque totalité de ses œuvres est perdue et n'est guère connue que par les imitations qu'en a faites Térence (342-292 av. J.-C.).

MÉNANT [*nan*] (Joachim), assyriologue français, né à Cherbourg (1820-1899).

MÉNARD (Louis), chimiste et écrivain français, né à Paris. On lui doit la découverte du *collodion*. Il a écrit en outre des vers et de curieuses études de philosophie et d'histoire religieuse (1822-1901).

MENAT [*na*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 1.290 h.

MENDANA [*min*] (*archipel de*). V. MARQUISES.

MENDE [*man-de*], ch.-l. du dép. de la Lozère, sur le Lot, au pied du *causse de Mende ;* ch. de f. Orl., à 650 kil. S.-E. de Paris ; 6.110 h. (*Mendois*). Evêché. Serges. — L'arr. a 7 cant., 67 comm., 42.550 h.

MENDEL (Grégoire), religieux et botaniste autrichien (1822-1884). Il a fait des expériences sur l'hybridation des plantes.

Mendelssohn-Bartholdy.

MENDÉLÉEV (Dimitri Ivanovitch), chimiste russe, né à Tobolsk en 1834.

MENDELSSOHN [*mèndèl-sôn*] (Moses), savant juif allemand, qui s'efforça, par ses écrits, de concilier les juifs et les chrétiens (1729-1786).

MENDELSSOHN-BARTHOLDY (Félix), petit-fils du précédent, compositeur allemand, né à Hambourg. Il s'est distingué dans la symphonie, l'oratorio, etc. Ses chœurs d'*Antigone* et d'*Œdipe*, ses ouvertures : *le Songe d'une nuit d'été*, *la Grotte de Fingal*, etc., sont des œuvres remarquables (1809-1847).

MENDÈS [*min*] (Catulle), poète, critique et auteur dramatique français, né à Bordeaux (1841-1909).

Mendiant (*le Jeune*), tableau de Murillo (Louvre) ; œuvre d'un naturel saisissant.

MENDIZABAL [*min*] (Juan ALVAREZ Y), homme d'Etat espagnol, né à Cadix (1790-1853).

MENDOZA [*min*] (Diego HURTADO *de*), diplomate, guerrier et littérateur espagnol, né à Grenade (1503-1575).

MENDOZA ville de la république Argentine, ch.-l. de la *prov. de Mendoza* ; 58.800 h. — La prov. a 307.000 h.

Ménechmes (*les*) ou *les Jumeaux*, comédie de Plaute, qui a servi de modèle à la pièce de Regnard portant le même titre. Elle est fondée sur les quiproquos auxquels donne naissance l'extraordinaire ressemblance entre deux frères jumeaux.

MÉNÉLAS [*lâss*], roi de Sparte et frère d'Agamemnon ; Hélène, sa femme, fut enlevée par Pâris, et ce rapt détermina la guerre de Troie (*Myth.*).

MÉNÉLIK II, négus d'Abyssinie, né en 1842, monté sur le trône en 1889 ; m. en 1913.

MENENIUS AGRIPPA [*uss*], consul romain en 503 av. J.-C. C'est lui qui raconta au peuple romain retiré sur le mont Aventin l'apologue, aujourd'hui si connu : *les Membres et l'Estomac*.

MÉNEPHTAH ou **MINEPHTAH,** pharaon égyptien, fils et successeur de Ramsès II.

MENÈS, forme grécisée de *Mani*, le premier roi légendaire de l'Egypte.

MENGS [*mèn ghs*] (Raphaël), peintre allemand, né en Bohême ; artiste habile, mais froid (1728-1779).

MENG-TSEU ou **MENCIUS** [*min-si-uss*], philosophe chinois, disciple de Tse-Sse, petit-fils de Confucius. Après avoir longtemps inédite et commenté les livres sacrés de la Chine, il écrivit le *Traité de morale* qui l'a immortalisé (IVe s. av. J.-C.).

MENIER [*ni-é*] (Emile-Justin), industriel et économiste français, né à Paris (1826-1881).

MÉNIGOUTE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, au-dessus de la Vonne ; 920 h.

MENIN, v. de Belgique (Flandre-Occidentale), sur la Lys, qui la sépare du départ. du Nord ; 18.600 h.

Meninas (*las*) ou *les Filles d'honneur*, chef-d'œuvre de Vélasquez, musée de Madrid ; au premier plan, l'infante Marguerite-Marie, jeune fille de huit à dix ans, s'amuse avec ses dames d'honneur (*meninas*) ; à gauche, Vélasquez fait le portrait de Philippe IV et de la reine ; à droite, un nain et une naine jouent avec un chien.

MÉNIPPE, philosophe grec, de l'école des cyniques (IIIe s. av. J.-C.).

Ménippée (*Satire*), célèbre pamphlet politique dirigé contre la Ligue, et dont les principaux auteurs sont : P. Pithou, N. Rapin, Passerat et Leroy. C'est une œuvre de bon sens courageux, qui favorisa l'avènement de Henri IV (1594).

MENNETOU-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin ; 920 h. Ch. de f. Orl.

MENNO SIMONIS, réformateur hollandais, né à Milmarsum (1498-1561). Fondateur de la secte des *mennonistes*.

MENOU (Jacques-François *de*), général français, né à Boussay (Indre-et-Loire). Il commanda l'armée d'Egypte après l'assassinat de Kléber (1750-1810).

MENS [*manss*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1.230 h. Patrie d'Accarias.

Mensonges, roman de Paul Bourget, qui contient de remarquables parties d'analyse psychologique (1887).

MENTANA [*min*], village d'Italie, près de Rome, où Garibaldi fut défait par les troupes pontificales et françaises (3 nov. 1867).

MENTCHIKOF (Alexandre Danilovitch), ministre de Pierre le Grand et de Catherine Ire, exilé en Sibérie par Pierre II. Il prit une part importante à la victoire de Pultava (1672-1729).

MENTCHIKOF (Alexandre-Sergevitch), amiral et homme d'Etat russe, né à Saint-Pétersbourg (Petrograd). Il fut défait à l'Alma par l'armée franco-anglaise (1787-1869).

Menteur (*le*), comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers (1643). Quelques vers de cette comédie sont devenus des adages ; voici les deux qui sont le mieux frappés :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

Corneille a publié en 1645 une *Suite du Menteur*.

MENTON [*man*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur la Méditerranée ; 18.645 h. (*Mentonnais*). Ch. de f. P.-L.-M. Oliviers, orangers, citrons. Patrie du général Bréa.

MENTOR [*min*], ami d'Ulysse et gouverneur de Télémaque. Son nom est devenu synonyme de guide sûr et impeccable, de conseiller prudent. Minerve prenait souvent sa figure et sa voix pour engager le fils d'Ulysse à ne point dégénérer de la valeur et de la ruse de son père (*Myth.*). Cette tradition a été adoptée par Fénelon dans son *Télémaque*.

Méphistophélès.

MENZALEH [*min-za-lè*], lac de la basse Egypte, traversé par le canal de Suez.

MENZEL [*mèn'-tsèl*] (Adolphe-Frédéric), peintre d'histoire allemand, né à Breslau (1815-1905).

Méphistophèles, dénomination du diable popularisée par le *Faust* de Gœthe, qui l'a empruntée à la vieille légende du docteur Faust. *Méphistophélès* s'emploie comme synonyme d'homme d'une nature perverse et vraiment diabolique.

MÉQUINEZ [*nèz*] ou **MEKNÈS,** v. du Maroc ; 36.400 h.

MER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur la Loire ; 3.200 h. Ch. de f. Orl. Patrie de Jurieu.

Mer (*la*), ouvrage de Michelet (1861), où l'imagination brillante de l'auteur joue le principal rôle.

Mer (*la*), recueil des poésies de Jean Richepin (1886).

MERCADANTE (Giuseppe Saverio Raffaele), compositeur italien, musicien plus habile qu'inspiré (1795-1870).

Mercadet, type littéraire créé par Balzac ; il personnifie l'agioteur sans scrupules, le tripoteur d'affaires véreuses.

MERCADIER (Ernest), savant français, né à Montauban en 1836, m. à Paris en 1911, auteur de remarquables travaux sur l'électricité et sur l'acoustique.

MERCATOR (Gérard KREMER, dit), géographe flamand, né à Rûpelmonde. Il fut un des fondateurs de la géographie mathématique moderne et donna son nom à un système de projection dans lequel les longitudes sont représentées par des droites parallèles équidistantes, et les degrés de latitude par des droites parallèles perpendiculaires au méridien.

Merci (*ordre de la*) **ou de la Rédemption,** ordre religieux fondé en 1223, et qui se consacrait au rachat des prisonniers faits par les infidèles.

MERCIÉ (Antonin), sculpteur franç., né à Toulouse, auteur du *Gloria victis*, du *Souvenir*, etc. (1845-1916).

MERCIER DE LA RIVIÈRE, économiste français, de l'école des physiocrates (1720-1793).

MERCIER [*mer-si-é*] (Louis-Sébastien), littérateur fr., né à Paris, auteur d'un très curieux *Tableau de Paris* (1740-1814).

Cal Mercier.

MERCIER (Désiré-Joseph), cardinal belge, né à Braine-l'Alleud, archevêque de Malines. Il excita l'admiration par sa noble attitude pendant l'occupation allemande, au cours de la Grande Guerre (1851-1926).

MERCŒUR [*keur*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, près du Deyroux ; 670 h.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel DE LORRAINE, *duc de*), né à Nomény (Meurthe-et-Moselle), chef de la Ligue après la mort des Guises (1558-1602).

MERCURE, fils de Jupiter, messager des dieux et lui-même dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs (*Myth.*).

Mercure.

Mercure, dit **l'Antinoüs du Belvédère,** statue antique en marbre de Paros, au Vatican. La perfection du dessin et du modelé, la simplicité et la dignité de l'attitude font de cette statue un des chefs-d'œuvre de l'art antique.

Mercure assis, statue antique en bronze ; au musée de Naples.

Mercure attachant ses talonnières, statue en bronze, de Rude (1834), au Louvre ; — de Pigalle, même musée.

Mercure enlevant Hébé, groupe de Jean de Bologne, au Louvre.

Mercure et le Bûcheron, tableau de Salvator Rosa, à la National Gallery.

Mercure instruisant Cupidon, chef-d'œuvre du Corrège, à la National Gallery (Londres) ; Vénus assiste à la leçon : c'est, avec l'*Antiope* du Louvre, la femme la plus admirable qu'ait peinte le Corrège.

Mercure volant, statue de Jean de Bologne, musée des Offices ; mouvement et attitude d'une hardiesse merveilleuse.

Mercure de France (*le*), recueil périodique, fondé en 1672 par de Visé et continué par divers auteurs jusqu'au commencement du XIXe siècle ; journal consacré aux nouvelles de cour, aux petites pièces de vers et aux anecdotes.

Mercure galant ou *la Comédie sans titre*, comédie de Boursault, amusante série de « scènes à tiroirs ».

MERCURE, petite planète, la plus rapprochée du soleil.

MERCUREY [*rè*], village de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône, près d'un affluent de l'Orbise ; 460 h. Vins renommés.

Mercuriales, discours judiciaires de d'Aguesseau, ouvrage encore aujourd'hui estimé.

MERCY (François *de*), général allemand, né à Longwy, vaincu à Fribourg par Condé et Turenne, et tué à Nordling en 1645.

MERDRIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 2.940 h.

Mère coupable (*la*) ou *l'Autre Tartufe*, drame de Beaumarchais, en cinq actes et en prose. C'est une pièce du genre larmoyant, qui ne vaut pas les autres comédies du même auteur (1792).

MÉRÉ (Georges BROSSIN, *chevalier*, puis *marquis de*), moraliste français (1610-1685).

MEREDITH (George), poète et romancier anglais, né dans le Hampshire (1828-1909), psychologue pénétrant.

MÉRÉVILLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Etampes ; 1.455 h. Chaux.

MÉRIDA, v. d'Espagne, prov. de Badajoz, sur le Guadiana ; 11.000 h. Patrie de sainte Eulalie.

MÉRIDA, v. du Mexique, capit. du Yucatan ; 62.500 h.

MÉRIGNAC, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux ; 9.515 h.

MÉRIMÉE (Prosper), romancier français, né à Paris, auteur de *Colomba*, de la *Chronique de Charles IX*, de *Carmen*, etc. ; écrivain sobre, précis, châtié (1803-1870).

P. Mérimée.

MÉRINDOL, comm. de Vaucluse (arr. d'Apt) ; 690 h. Tristement célèbre par le massacre des Vaudois en 1545.

MERIONETH, comté de Grande-Bretagne (Galles) ; 45.600 h. ; ch.-l. *Dolgelly*.

Mérite agricole (*ordre du*), ordre institué en France par décret du 7 juillet 1883, pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Ruban moiré vert, bordé d'un liséré amarante.

Mérite militaire (*ordre du*), ordre institué en France par Louis XV en 1759, pour les officiers suisses et étrangers protestants. Cet ordre disparut en 1830.

Mérite des femmes (*le*), poème de Legouvé (1801) ; ouvrage qui ne ressemble nullement à beaucoup d'autres écrits sur le même sujet, tissus de madrigaux et de fadeurs rimées ; c'est une peinture vraie, gracieuse et touchante des vertus, du dévouement, des devoirs et des charmes de la femme. Tout le monde connaît le vers un peu naïf qui termine le morceau le plus populaire de ce poème :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

MERLEBACH, comm. de la Moselle, arr. de Forbach ; 4.750 h.

MERLE D'AUBIGNÉ (Jean-Henri), théologien et littérateur suisse, auteur d'une *Histoire de la Réformation* (1794-1872).

MERLERAULT [*rô*] (*Le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1.130 h. Ch. de f. Et. Patrie de Pouqueville.

MERLIN, surnommé **l'Enchanteur,** sorte de devin qui joue un grand rôle dans les romans de chevalerie.

MERLIN de Douai (Philippe-Auguste), jurisconsulte et homme politique français, né à Arleux (Nord), exilé en 1815 (1754-1838).

MERLIN de Thionville (Antoine-Christophe), conventionnel, né à Thionville (1762-1833).

MÉRODE, illustre famille de la Belgique, qui paraît remonter au XIIe siècle.

MÉROPE, épouse de Cresphonte, roi de Messénie (*Myth.*).

Mérope, tragédie de Maffei (1713), traduite en français par Fréret.

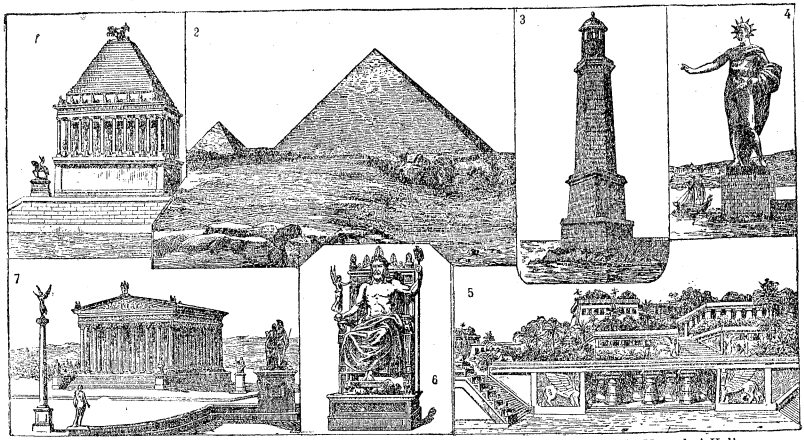

LES SEPT MERVEILLES DU MONDE, d'après les descriptions des anciens écrivains : 1. Tombeau de Mausole à Halicarnasse; 2. Pyramide de Chéops ; 3. Phare d'Alexandrie ; 4. Colosse de Rhodes ; 5. Jardins suspendus de Sémiramis, à Babylone ; 6. Statue de Jupiter olympien à Olympe ; 7. Temple de Diane à Éphèse.

Mérope, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire (1743), qui est généralement considérée comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Elle a pour sujet l'amour maternel. Quelques vers bien frappés de cette célèbre tragédie ont passé dans la langue et sont fréquemment rappelés :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.
Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Mérope, tragédie d'Alfieri, en cinq actes et en vers (1783), une des meilleures de l'auteur.

MÉROVÉE ou **MEROWIG**, prince franc qui a, suppose-t-on, régné sur les tribus saliennes de 448 à 458. Il était fils ou neveu de Clodion. Il commanda les Francs à la grande bataille des champs Catalauniques, où fut défait Attila (451). Il a donné son nom aux rois de la première race.

MÉROVÉE, fils de Chilpéric Ier. Il épousa sa tante Brunehaut en 575 ; mais, poursuivi par Frédégonde, il se fit tuer en 577.

MÉROVINGIENS [*ji-in*], nom donné à la première dynastie qui a régné sur la France ; elle tire son nom de *Mérovée* et finit avec Childéric III en 752. V. FRANCE.

Mérovingiens (*Récit des temps*), ouvrage historique d'Augustin Thierry, résurrection pittoresque d'une période de notre histoire nationale (1840).

MERSEBOURG [*bour*], v. d'Allemagne, prov. de Saxe (Prusse), sur la Saale ; 22.750 h. Houille.

MERS-EL-KÉBIR, v. d'Algérie (dép. d'Oran) ; 3.840 h. Port sur le golfe d'Oran.

MERSENNE (le *Père* Marin), savant religieux, né à La Soultière (Sarthe), ami et correspondant de Descartes (1588-1648).

MERSEY (*la*), fleuve d'Angleterre, qui se jette dans la mer d'Irlande par un long estuaire sur lequel se trouve Liverpool ; 130 kil.

MERSINA, v. de la Turquie, en Cilicie, prov. d'Adana ; 20.000 h. Port très actif.

MERSON (Luc-Olivier), peintre français, né à Paris (1846-1920), a traité avec grand talent des sujets religieux.

MERTHYR-TYDFIL, v. de Grande-Bretagne (pays de Galles), sur le Taff ; 80.000 h. Forges, fonderies, houille.

MÉRU, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, sur le cours supérieur de l'Esche ; 5.240 h. Ch. de f. N. Tabletterie.

MERV, oasis de la prov. Transcaspienne (Asie centrale russe : 10.000 h. (*Merviens*). V. pr. *Merv*, sur le chemin de fer transcaspien.

Merveilles du monde (*les Sept*), nom donné par les anciens à sept chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture qui excitaient l'admiration universelle (v. le tableau).

Merveilleuses, nom sous lequel on a désigné, pendant le Directoire, les jeunes femmes d'une élégance recherchée dans leurs manières et leur toilette.

MERVILLE, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck, sur la Lys ; 5.320 h. Ch. de f. N.

MÉRY (Joseph), poète et romancier français, né aux Aygalades (Bouches-du-Rhône). Il fut le collaborateur fidèle de Barthélemy (1798-1865).

MERYON (Charles), graveur français, né à Paris (1821-1868).

MÉRY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube, sur la Seine qui y devient navigable ; 1.020 h. Ch. de f. E. Combat contre les Alliés, le 22 février 1814.

MÉSIE [*zi*], contrée de l'Europe ancienne, correspondant aujourd'hui à la Serbie et à la Bulgarie.

MESLAY [*mé-lè*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, près d'un affluent de la Vaigre ; 1.650 h. Ch. de f. Et.

MESMER [*mès-mèr*] (Frédéric-Antoine), médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal, dite *mesmérisme* (1733-1815).

MESMES [*mé-me*] (Jean-Jacques *de*), homme d'Etat français, membre du conseil de François Ier (1490-1569) ; — HENRI, homme d'Etat, conseiller de Henri II (1532-1596).

MÉSOPOTAMIE (mot qui signifie *entre les fleuves*), région de l'Asie ancienne, entre l'Euphrate à l'O. et le Tigre à l'E. Elle donne son nom à l'*Etat de Mésopotamie* ou d'*Irak* (v. ce mot).

MESSAGER (André), compositeur français, né à Montluçon en 1853 ; compositeur distingué et gracieux à qui l'on doit des opérettes et opéras-comiques : *les P'tites Michu*, *Véronique*, *la Basoche*, *Fortunio*, etc.

MESSALINE, première femme de l'empereur romain Claude Ier, fameuse par ses débauches, mère de Britannicus et d'Octavie, tuée en 48.

Messe de Bolsène (*la*), fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*).

MESSEI, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 950 h. Ch. de f. Et.

MESSÈNE, v. du Péloponèse, anc. capit. de la Messénie ; auj. le village de *Messène* ou *Mavromati*.

MESSÉNIE, ancienne contrée du Péloponèse, capit. *Messène*. Les Messeniens furent soumis par les Spartiates après de longues luttes (VIIe siècle av. J.-C.), mais Epaminondas les délivra du joug lacédémonien en 369. (Hab. *Messéniens*.)

Messéniennes (*les*), élégies patriotiques de Casimir Delavigne ; poésies dont le sentiment national assura la popularité (1818-1822).

Messiade (*la*), poème épique en vingt chants, par le poète allemand Klopstock (1748-1773). Le poète chante la venue de l'homme-Dieu, sa passion et son ascension ; il suit fidèlement les traditions du Nouveau Testament. Les récits, les dialogues, les tableaux, les chants lyriques y alternent ; la versification, le rythme, sont d'une perfection classique.

MESSINE, v. de Sicile, sur le détroit de Messine. Un tremblement de terre la détruisit en 1908, et fit périr les deux tiers de ses habitants (126.500 h.). Patrie de Dicéarque, d'Evhémère.

MESSINE (*détroit ou phare de*), entre l'Italie et la Sicile ; il fait communiquer la mer Tyrrhénienne avec la mer Ionienne.

MESVRES [*mè-vre*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, sur le Mesvrin ; 1.330 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Métamorphoses (*les*), poèmes mythologiques d'Ovide, en quinze livres. Cet ouvrage, un des plus brillants monuments de la poésie latine, embrasse toutes les légendes de la mythologie et des temps fabuleux.

MÉTAPHRASTE, hagiographe du Bas-Empire (Xe siècle).

Métaphysique ou *Philosophie première*, ouvrage d'Aristote, qui est encore aujourd'hui le fondement de cette science, et qui a joui pendant le moyen âge d'une autorité incontestée (IVe s. av. J.-C.).

MÉTASTASE (Pierre-Bonaventure), poète italien, né à Assise. Il a laissé des tragédies remarquables, écrites dans un style aisé et harmonieux (1698-1782).

MÉTAURE [*tô-re*], petit fleuve d'Italie centrale qui se jette dans l'Adriatique ; 110 kil. Sur ses bords, Asdrubal, frère d'Annibal, fut vaincu et tué par les Romains (207 av. J.-C.).

METCHNIKOF (Elie), zoologiste et embryologiste, né près de Karkov (1845-1916). Disciple de Pasteur, il a publié sa théorie de la *phagocytose* et a résumé ses doctrines dans son livre *l'Immunité* (1901).

METELLUS [*luss*], consul rom. en 251 av. J.-C., qui vainquit les Carthaginois en Sicile ; — METELLUS *le Macédonique*, son petit-fils, préteur et consul romain, conquérant de la Macédoine (148 av. J.-C.) ; — METELLUS *le Numidique*, neveu du précédent, consul romain, vainquit Jugurtha en 109 av. J.-C., fut supplanté par Marius et exilé ; m. en 91 av. J.-C. ; — METELLUS *le Pieux*, fils du précédent, préteur et l'un des chefs de la guerre Sociale ; m. en 64 ; — METELLUS SCIPION, petit-fils de Scipion Nasica et fils adoptif du précédent ; il soutint la cause de Pompée, mais, battu à Thapsus, il se tua (46 av. J.-C.).

MÉTEZEAU [*zô*] (Thibault), architecte français, né à Dreux, m. à Paris (1553-1599) ; — Son fils CLÉMENT, architecte, construisit la digue de La Rochelle (1581-1652).

Méthode (*Discours de la*), par Descartes, petit livre dont la destinée a été de réformer la philosophie, en lui donnant pour base désormais les faits élémentaires de la conscience (1637). Il a affranchi les intelligences du joug de la scolastique. C'est dans cet opuscule que se trouve le fameux *Cogito, ergo sum*, « Je pense, donc je suis », qui revient si souvent sous la plume des écrivains.

MÉTHODE (*saint*), apôtre des Slaves et frère de saint Cyrille. Fête le 9 mars.

Méthodistes, secte protestante fondée à Oxford par John Wesley en 1729. Les méthodistes se distinguent par la rigueur de leur morale.

MÉTHONE, anc. v. de Messénie ; auj. *Modon*.

MÉTIDJA. V. MITIDJA.

METIUS SUFFETIUS [*si-uss*], dictateur d'Albe, écartelé par ordre de Tullus Hostilius après le combat des Horaces et des Curiaces.

METIUS [*tsi-uss*] (Adrien), savant hollandais, né à Alkmaar (1571-1635) ; — Son frère, JACQUES, passe pour avoir inventé le télescope.

MÉTON, astronome athénien, inventeur d'un cycle de dix-neuf ans appelé *Nombre d'or* (Ve s. av. J.-C.).

MÉTRA (Olivier), compositeur français, né à Reims, auteur de valses célèbres, d'opérettes et de ballets (1830-1889).

Métromanie (*la*), comédie en cinq actes et en vers, de Piron, chef-d'œuvre de gaieté, d'esprit et de bon sens ; une des meilleures comédies de la scène française (1738). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers si souvent cité :

J'ai ri, me voilà désarmé,

qui, dans l'application, signifie que le mécontentement n'est plus possible dès que le front s'est déridé.

METSU ou **METZU** (Gabriel), peintre hollandais, né à Leyde (1630-1667).

METTERNICH-WINNEBURG [*nik*] (Clément Wenceslas, *prince de*), célèbre homme d'Etat autrichien, né à Coblentz. Il négocia le mariage de Marie-Louise avec Napoléon Ier. Après la chute de l'Empire, il devint, par la constitution de la Sainte-Alliance, l'arbitre de l'Europe (1773-1859).

Metternich.

METTRAY [*tré*], village d'Indre-et-Loire, arr. de Tours ; 1.110 h. Colonie agricole de jeunes détenus.

METZ [*mèss*], ch.-l. du dép. de la Moselle, sur la Moselle ; à 316 kil. N.-E. de Paris ; 60.310 h. (*Messins.*) Evêché. Ch.-l. de la 6e région militaire. Sous les Mérovingiens, Metz fut la capitale de l'Austrasie ; elle fut acquise à la France sous Henri II et défendue victorieusement par François de Guise contre Charles-Quint (1552). Bazaine y capitula en 1871. Les Français rentrèrent triomphalement dans la ville en novembre 1918. Patrie de Fabert, Custine, Lallemand, Pilâtre de Rozier, Lacretelle, Mme Tastu, Ancillon.

METZYS [*tsiss*] (Quentin), peintre flamand, surnommé *le Forgeron d'Anvers*, né à Louvain (1466-1530).

MEUDON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; 15.650 h. Ch. de f. Et. Grands ateliers d'aérostation militaire ; fabriques de *blanc de Meudon*. Château célèbre, dont les jardins avaient été dessinés par Le Nôtre ; il fut incendié par les Prussiens en 1870.

MEULAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine ; 2.750 h. (*Meulanais*). Ch. de f. Et.

MEULEN [*lèn*] (Antoine-François *Van der*), peintre flamand, né à Bruxelles, peintre des batailles du règne de Louis XIV (1634-1690).

MEUNG (Jean *de*). V. JEAN.

MEUNG-SUR-LOIRE [*mun*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 2.950 h. (*Magdunais*). Ch. de f. Orl. Grains.

MEUNIER (Stanislas), géologue français, né à Paris (1843-1925).

MEUNIER (Constantin), peintre et sculpteur belge, né à Bruxelles (1831-1905). Son réalisme s'inspire de la vie des mineurs.

Meunier Sans-Souci. V. SANS-SOUCI.

MEURICE (Paul), littérateur français, né à Paris (1820-1905). Auteur de drames : *Antigone*, *Hamlet*, etc.

MEURSAULT [*sô*], comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune ; 1.940 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins renommés.

MEURTHE (*la*), riv. de France, qui a sa source dans les Vosges, arrose Saint-Dié, Baccarat, Lunéville, Nancy, et se jette dans la Moselle (riv. dr.), près de Frouard ; 170 kil.

MEURTHE (*dép. de la*), ancien département français, en partie cédé à l'Allemagne en 1871. Les parties redevenues françaises en 1919 ont été incorporées dans le département de la Moselle.

MEURTHE-ET-MOSELLE (*dép. de*), dép. formé en 1871 par la Lorraine et constitué avec les deux fractions des dép. de la Meurthe et de la Moselle laissées à la France par le traité de Francfort ; préf. *Nancy* ; sous-préf. *Briey*, *Lunéville*, *Toul*. 4 arr.,

29 cant., 600 comm., 503.610 h. 20e région militaire; évêché à Nancy. Ce dép. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

MEUSE (*la*), fleuve qui prend sa source en France dans le dép. de la Haute-Marne, arrose la France, la Belgique et la Hollande. Elle passe à Verdun, Sedan, Mézières, Namur, Liége, Maëstricht, Rotterdam, et se jette dans la mer du Nord par plusieurs embouchures; 950 kil. La Meuse a vu, en 1914 (août), les troupes françaises repousser plusieurs attaques allemandes avant de se replier sur l'Aisne; puis les luttes autour de Verdun et de Saint-Mihiel; enfin, les armées alliées ont dirigé vers elle, en novembre 1918, une formidable poussée qu'a terminée la capitulation de l'Allemagne.

MEUSE (*dép. de la*), départ. formé d'une partie de la Champagne et de l'anc. duché de Bar; préf. *Bar-le-Duc;* sous-préf. *Commercy, Montmédy, Verdun.* 4 arr., 28 cant., 586 comm., 207.310 h. 6e région militaire; cour d'appel de Nancy; évêché à Verdun. Ce départ. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

MEXICO, capit. du Mexique, 471.000 h., dans le *district Fédéral* (763.000 h); archevêché métropolitain du Mexique; industrie et commerce importants. Les Français s'emparèrent de Mexico en 1863. — L'Etat de Mexico a 1 million d'h. Ch.-l. *Toluca.*

MEXIMIEUX [*mè-ksi-mi-eû*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux, près de l'Ain; 1.800 h. Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Vaugelas.

MEXIQUE [*mèk-si-ke*], république fédérative de l'Amérique du Nord, divisée en 27 Etats, 3 territoires et 1 district fédéral; 1.989.000 kilom. carr. 15.512.000 h. (*Mexicains*). Capit. *Mexico.* C'est une région de plateaux parfois désertiques, encadrés par de hautes chaînes de montagnes volcaniques, au milieu desquelles se développent de fertiles vallées. Nombreux gisements métallifères. Le pouvoir suprême de l'Etat est divisé en trois corps indépendants : pouvoir législatif, présidence, justice.

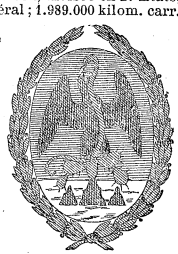

Armoiries du Mexique.

Mexique (*campagne du*), campagne entreprise par Napoléon III afin de fonder au Mexique un empire en faveur de l'archiduc d'Autriche Maximilien (1862-1867).

MEXIQUE (*golfe du*), à l'extrémité occidentale de l'océan Atlantique et resserré entre les Etats-Unis, le Mexique et les Antilles.

MEXIQUE (*Nouveau-*). V. NOUVEAU-MEXIQUE.

MEYER (Paul), médiéviste français, né à Paris (1840-1917).

MEYERBEER [*mè-ièr bèr*] (Giacomo), illustre compositeur allemand, né à Berlin, m. à Paris (1791-1864). Il figure avec Rossini au premier rang des compositeurs dramatiques du XIXe siècle. Ses œuvres réunissent à la [illegible] mélodie les plus plus suave [illegible] d'orchestre. On lui doit notamment de magnifiques opéras : *Robert le Diable* (1831), *les Huguenots* (1836), *le Prophète* (1849), *l'Africaine* (1865), et des opéras-comiques : *l'Etoile du Nord* (1854), *le Pardon de Ploërmel* (1859), etc.

Meyerbeer.

MEYMAC [*mè-mak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel, sur la Luzège; 3.640 h. (*Meymacois*). Ch. de f. Orl. Mine de bismuth.

MEYRUEIS [*mé-ru-è-iss*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac, sur la Joute; 1.160 h.

MEYSSAC [*mès-sak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur le *Meyssac;* 1.250 h. (*Meyssacois*).

MEYZIEUX [*mè-zi-eû*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne, sur le Rhône; 1.640 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MÈZE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; port sur l'étang de Thau; 5.830 h. Ch. de f. M. Vins, tonnellerie, salines.

MEZEL, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de [illegible] Digne, sur l'Asse; 520 h.

MÉZEN [*zèn*] (*la*), fleuve de Russie, tributaire de la mer Blanche ; 800 kil.

MÉZENC (*zink*) (*mont*), montagne de la France méridionale, entre les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire ; 1.754 m. d'alt.

MÉZERAY [*rè*] (François *de*), historien français, né à Ri (Orne), auteur d'une *Histoire de France* (1610-1683).

MÉZIDON, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux, sur la Dives ; 1.700 h. Ch. de f. Etat.

MÉZIÈRES, ch.-l. du dép. des Ardennes, sur la Meuse ; ch. de f. E. ; à 248 kil. N.-E. de Paris ; 9.320 h. (*Macériens*). Patrie de Hachette, Natalis de Wailly. — L'arr. a 7 cant., 106 comm., 102.920 h. La bataille de Mézières, livrée en novembre 1918, s'est terminée par la conquête de la ville par les armées alliées.

MÉZIÈRES (Alfred), littérateur et homme politique français, né et m. à Rebon (Moselle) [1826-1915].

MÉZIÈRES-EN-BRENNE, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc ; 1.695 h.

MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; 1.450 h.

MÉZIN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, près de la Gélise ; 2.380 h. Bouchons.

MEZŐTUR, ville libre de la Hongrie centrale, sur le Berettyo ; 26.800 h.

MEZZETIN, acteur de l'ancienne comédie italienne (1654-1729).

MEZZOFANTI (*cardinal* Joseph), philosophe italien, célèbre par sa prodigieuse mémoire, né à Cologne (1774-1848).

MIAOULIS [*liss*] (Andreas Vokos), vaillant amiral grec, né à Négrepont (1768-1835).

MICHALLON [*cha*] (Claude), sculpteur français, né à Lyon (1751-1799) ; — Son fils, ACHILLE-ÉTNA, peintre de paysage, né à Paris (1796-1822).

MICHAUD [*chô*] (Joseph-François), littérateur français, né à Albens (Savoie), auteur de l'*Histoire des Croisades* et l'un des fondateurs de la *Biographie universelle* qui porte son nom (1767-1839).

MICHÉE [*ché*], nom de deux prophètes juifs du IXe et du VIIIe siècle av. J.-C.

MICHEL (*saint*), archange, chef de la milice céleste. Fête le 28 septembre.

Michel terrassant le démon (*l'Archange saint*), tableau de Raphaël, au Louvre. Cette peinture, que Vasari dit avoir été exécutée pour François Ier, a subi de nombreuses restaurations.

MICHEL Ier, *Rhangabé*, empereur grec de 811 à 813 ; — MICHEL II, *le Bègue*, empereur grec de 826 à 829 ; — MICHEL III, *l'Ivrogne*, empereur grec de 842 à 867 ; — MICHEL IV, *le Paphlagonien*, empereur grec de 1034 à 1041 ; — MICHEL V, *le Calaphate*, empereur grec de 1041 à 1042 ; — MICHEL VI, *le Stratiotique*, empereur grec de 1056 à 1057 ; — MICHEL VII, *le Parapinace*, empereur grec de 1071 à 1078 ; — MICHEL VIII, *Paléologue*, empereur de Constantinople de 1259 à 1282, chef de la dynastie des Paléologues.

MICHEL (Francisque), érudit français, né à Paris (1809-1887).

MICHEL (André), critique d'art français né à Montpellier en 1853. Il a dirigé la publication d'une importante *Histoire de l'Art*.

Michel-Ange.

MICHEL-ANGE [*kèl*] (**Buonarroti**), peintre, sculpteur, architecte et poète italien, né à Caprese (Toscane), l'un des plus grands artistes qui aient jamais existé. Nul n'a égalé l'ampleur, l'originalité, la puissance de ses conceptions, et ses œuvres étonnent par leur nombre et leur diversité autant que par leur caractère grandiose et sublime. On lui doit la *Coupole de Saint-Pierre de Rome*, le *Tombeau de Jules II*, le *Christ tenant sa croix* (sculpt.) et les peintures de la chapelle Sixtine, parmi lesquelles la belle fresque du *Jugement dernier*, une admirable statue de *Moïse* (1475-1564).

MICHELET [*lè*] (Jules), illustre historien français, né à Paris, m. à Hyères (1798-1874). Ses opinions libérales firent deux fois suspendre ses cours du Collège de France. Dans son *Histoire de France* et son *Histoire de la Révolution*, il est parvenu à réaliser une véritable résurrection de notre vie nationale.

Michelet.

MICHIGAN, un des cinq grands lacs du Saint-Laurent, au nord des Etats-Unis.

MICHIGAN, un des Etats de l'Union américaine ; 3.667.000 h. Capit. *Lansing*.

MICHOL, fille de Saül, épouse de David (*Bible*).

MICIPSA, fils de Masinissa, roi des Numides de 146 à 118 av. J.-C., oncle de Jugurtha.

MICKIEWICZ (Adam), poète polonais, né à Zaosie (Lituanie), professeur de littérature slave au Collège de France (1798-1855).

Micromégas, héros et titre d'un conte philosophique en prose, de Voltaire. Cette dénomination vient des deux mots grecs *mikros*, petit, et *megas*, grand, c'est-à-dire, suivant l'application maligne qu'en faisait Voltaire à Fontenelle, *petit grand homme*. C'est une satire piquante, spirituelle, de la *Pluralité des mondes*, ouvrage où Fontenelle mêle aux détails scientifiques d'ingénieux badinages.

MICRONÉSIE, c'est-à-dire *petites îles*, région ethnographique plutôt que géographique de l'Océanie. Elle comprend les archipels de Magellan et d'Anson, les Mariannes, les Carolines, les Palaos, les Marshall, les Gilbert. (Hab. *Micronésiens*.)

MIDAS [*dâss*], roi de Phrygie, qui obtint de Bacchus la faculté de changer en or tout ce qu'il touchait. Mais à peine son vœu fut-il exaucé que tout, jusqu'à ses aliments, se transformait en or dès qu'il y portait la main. Sur ses instances, le dieu, pour le délivrer de ce funeste don, lui ordonna de se baigner dans le Pactole, qui, depuis, roula des paillettes d'or. On raconte aussi que Midas ayant préféré la flûte de Pan à la lyre d'Apollon, le dieu irrité lui coiffa la tête d'une paire d'oreilles d'âne. Midas cachait à tous cette difformité, quand son barbier, qui avait découvert le secret et qui ne pouvait le garder, le confia à la terre après y avoir creusé un trou qu'il se hâta de combler ; mais à cette place poussèrent des roseaux qui, au moindre souffle du vent, répétaient à tous les passants : « Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne ! » (*Myth.*) — On fait en littérature de fréquentes allusions à ces différents épisodes mythologiques.

Midas et Bacchus, tableau de Poussin, musée de Munich ; le roi supplie le dieu de lui retirer le pouvoir de changer tout en or.

MIDDELBOURG [*bour*], v. des Pays-Bas, Zélande, dans l'île de Walcheren, aux embouchures de l'Escaut, ch.-l. de la Zélande ; 19.500 h.

MIDDLESBROUGH, v. d'Angleterre (comté d'York) ; port sur l'estuaire de la Tees ; 124.000 h.

MIDDLESEX [*sèks*], comté d'Angleterre, dans lequel se trouve en partie *Londres* ; 1.253.000 h. (Londres à part).

MIDHAT-PACHA, homme d'Etat turc, né en Bulgarie. Il essaya inutilement d'établir en Turquie un régime administratif libéral (1824-1882).

Midi (*canal du*), grand canal de navigation reliant l'Atlantique par la Garonne (et le canal latéral à la Garonne) à la Méditerranée. Il commence à Toulouse et aboutit après Agde à l'étang de Thau ; 241 kil. Le canal du Midi fut creusé par Riquet, de 1666 à 1681.

MIDI (*pic du*), nom de deux montagnes des Pyrénées : le pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées), 2.877 mètres, au sommet duquel se trouve un observatoire, et le pic du Midi d'Ossau (Basses-Pyrénées), 2.887 mètres.

MIDOU ou **MIDOUR** (*le*), riv. du Gers et des Landes, qui se joint à la Douze pour former la Midouze ; 105 kil.

MIDOUZE (*la*), riv. de France, qui se forme à Mont-de-Marsan par la réunion de la Douze et du Midou et se jette dans l'Adour (r. dr.) ; 43 kil.

MIECZISLAS [*lâss*], nom de deux rois de Pologne (Xe et XIe s.).

MIÉLAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande, au-dessus du Bouès ; 1.310 h. Ch. de f. M.

MIERES, v. d'Espagne, prov. d'Oviedo ; 41.000 h.

MIEREVELT ou **MIREVELD** (Michel *Van*), peintre hollandais, né à Delft (1567-1641).

MIÉRIS (Franz *Van*), peintre hollandais, né à Leyde (1635-1681) ; — Son fils, WILHEM (1662-1747), et son petit-fils, FRANZ (1689-1763), furent des artistes distingués.

MIEROSLAWSKI (Louis), général et publiciste polonais (1814-1878).

MIGNARD [*gnar*] (Nicolas), peintre français, né à Troyes (1606-1668) ; — PIERRE, frère du précédent, peintre d'histoire et de portrait, a contribué à la décoration du Val-de-Grâce à Paris (1610-1695).

Mignard.

MIGNE (l'*abbé* Jacques-Paul), théologien français, né à Saint-Flour, éditeur d'un grand nombre d'ouvrages de théologie, tels que la *Patrologie latine* et les *Orateurs sacrés* (1800-1875).

MIGNET (François-Auguste-Marie), historien français, né à Aix, remarquable par la sûreté de son érudition et de son jugement. On lui doit une remarquable *Histoire de Marie Stuart* et des études sur *la Rivalité de François Ier et de Charles-Quint* (1796-1884).

Mignon, personnage du *Wilhelm Meister* de Gœthe, l'une de ses créations les plus originales et les plus touchantes. C'est un type dont la poésie et la peinture se sont emparées.

Mignon, opera-comique en trois actes, poème de Michel Carré et de Jules Barbier, inspiré de Gœthe, musique d'Ambroise Thomas. C'est l'œuvre capitale du compositeur ; partition colorée, pathétique, tout empreinte de poésie (1866).

MILAN, v. d'Italie, capit. de la Lombardie, anc. capit. du Milanais, ch.-l. de la prov. de Milan, sur la r. g. de l'Olona ; 663.000 h. (*Milanais*). Archevêché, belle cathédrale, nombreuses écoles, bibliothèque Ambrosienne, musée ; églises richement ornées, palais. Commerce important. Patrie de Ferrari, Beccaria, Manzoni, Pie IV, Grégoire XIV.

MILAN OBRÉNOVITCH, né en 1854, roi de Serbie en 1882 ; il a abdiqué en 1889 ; m. en 1901.

MILANAIS [*nè*] (*le*), anc. Etat du N. de l'Italie, tour à tour conquis et perdu par les Français au XVIe siècle. Capit. *Milan*.

MILET [*lè*] anc. v. de l'Asie Mineure, port sur la mer Egée. Patrie de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, d'Hécatée, d'Aspasie, d'Eschine, d'Aristide, etc. Milet fut le siège de l'école philosophique d'Ionie. (Hab. *Milésiens.*)

Mil huit cent quatorze, chef-d'œuvre de Meissonier (1864), épisode de la campagne de France. Napoléon, à cheval et suivi de son état-major sur un chemin boueux, effondré, semble plongé dans une sombre mélancolie. Physionomies expressives ; exécution d'une finesse et d'une précision admirables.

MILIANA, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire ; 11.745 h. A 91 kil. S.-O. d'Alger. — L'arrond. a 163.870 h.

Milieu (*Empire du*), nom donné par les Chinois à leur pays, qu'ils ont considéré longtemps comme le centre du monde.

MILL (James), historien, économiste et philosophe anglais, né à Montrose (Ecosse). Il appliqua aux sciences morales la méthode positiviste (1773-1836).

MILL (John Stuart), philosophe anglais de l'école expérimentale, fils du précédent, né à Londres, m. à Avignon. On lui doit une remarquable *Logique instinctive et déductive* (1806-1873).

MILLAIS [*mi-lè*] (John), peintre anglais d'histoire et de portrait, né à Southampton (1829-1896).

MILLAS [*mi, ll* mll., *dss*], ch.-l. de c. (Pyrénées-O.), arr. de Perpignan, sur la Têt ; 2.100 h. Ch. de f. M.

MILLAU ou **MILHAU** [*ll* mll., *ô*], ch.-l. d'arr. (Aveyron), sur le Tarn ; 15.530 h. (*Millavois*). Ch. de f. Midi à 49 kil. S.-E. de Rodez. Houille, fabriques de gants de peau. Patrie de Bonald, Planard. — L'arrond. a 9 cant., 50 comm., 52.890 h.

Mille et une Nuits (*les*), charmant recueil de contes arabes traduits en français par Galland (1704) et par Mardrus (1900). La sultane Schéhérazade, chaque matin, sur la demande de sa sœur Dinazarde, développe un sujet nouveau, sans que son imagination s'épuise à dérouler l'écheveau de ces fictions orientales : les aventures de Sindbad le marin du calife Haroun-al-Raschild, d'Ali-Baba et des quarante voleurs, d'Aladin et de la Lampe merveilleuse, etc. Sous le voile ingénieux de l'apologue, ces contes si riches et si poétiques, spirituels au surplus, peignent admirablement les caractères et les mœurs de l'Orient, et surtout l'audace et l'artifice des femmes tenues dans l'esclavage doré des harems.

Alex. Millerand.

Millénaires, nom donné à divers sectaires juifs ou chrétiens, qui croyaient que le Messie n'aurait sur la terre qu'un règne de mille ans.

MILLERAND [*ran*] (Etienne-Alexandre), homme politique français, né à Paris en 1859. Président du Conseil en 1920. Elu président de la République le 23 septembre 1920. Par suite du déplacement de la majorité occasionné par les élections du 11 mai, il fut obligé de démissionner en juin 1924.

MILLESIMO [*mi-lé-zi*], bourg d'Italie, prov. de Gênes, sur la Bormida ; 1.600 h. Célèbre par une victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (1796).

MILLET [*mi-lè*] (Jean-François), peintre paysagiste français, né à Gréville (Manche). On lui doit des scènes champêtres d'une sincérité et d'une émotion inexprimables : *l'Angélus, les Glaneuses, la Récolte des pommes de terre*, etc. (1815-1875).

Fr. Millet.

MILLET (Aimé), sculpteur français, né à Paris (1819-1891).

MILLEVOYE [*mi-le-voi*] (Charles-Hubert), poète français, né à Abbeville, auteur d'élégies, dont la plus connue est la *Chute des feuilles* (1782-1816).

MILLIN [*mil-lin*] (Aubin-Louis), archéologue français, né à Paris (1759-1818).

MILLY [*ll* mll., *i*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Etampes, sur l'Ecole ; 2.230 h.

MILLY-LAMARTINE, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon ; 240 h. Patrie de Lamartine.

MILNE-EDWARDS [*é-dou-arss*] (Henri), naturaliste français, né à Bruges (1800-1885) ; — Son fils, ALPHONSE, naturaliste français, né à Paris (1835-1900).

MILO, anc. **MILOS,** île grecque de l'Archipel, une des Cyclades, où la fameuse statue connue sous le nom de *Vénus de Milo* fut trouvée en 1820 ; 5.500 h. Capit. *Patæo-Castro* (le Vieux-Château).

MILON, athlète du VIe siècle av. J.-C. né à Crotone, plusieurs fois vainqueur aux jeux Olympiques et aux jeux Pythiques. Il était d'une force et d'une gloutonnerie si extraordinaires que, suivant la tradition, il porta un jour, l'espace de 120 pas, un bœuf, le tua d'un coup de poing, et le mangea tout entier en un seul repas. D'après la légende, devenu vieux et voulant encore essayer ses forces, il tenta de fendre avec ses mains un arbre déjà entr'ouvert. Les deux parties du tronc se rejoignirent, et le retinrent captif. Dans cette situation, il fut dévoré par les loups, d'autres disent par un lion.

Milon de Crotone, groupe en marbre, de Puget, au Louvre. On dit qu'en voyant cette figure de l'athlète dévoré par un lion, la reine Marie-Thérèse laissa échapper cette exclamation : « Ah ! le pauvre homme ! comme il souffre ! » Ce marbre est vivant, en effet.

MILON, tribun romain, gendre de Sylla, tribun du peuple en 57 av. J.-C. Accusé du meurtre de Claudius en 52, il fut défendu par Cicéron, qui prononça à cette occasion son plaidoyer *Pro Milone* ; m. en 48 av. J.-C.

MILTIADE [*si-a-de*], général athénien, vainqueur des Perses à Marathon (490 av. J.-C.). A son nom se rattache cette phrase prononcée par Thémistocle : « *Les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir.* » V. Thémistocle.

MILTON (John), célèbre poète anglais, né à Londres. A la mort de Cromwell, dont il était le secrétaire, il rentra dans la vie privée, et, pauvre, oublié, aveugle, il dicta à sa femme et à ses deux filles son immortel poème *le Paradis perdu* (1608-1674). Il a été enterré à Saint-Giles (Londres).

Milvius (*pont*), auj. *Ponte-Molle*, pont sur le Tibre, à 2 kil. de Rome, où Constantin battit Maxence (312).

MILWAUKEE [*lou-o-ki*], v. des Etats-Unis (Wisconsin), ch.-l. du comté du même nom; port sur le lac Michigan, à l'embouchure de la *rivière Milwaukee;* 457.000 h. Minoteries.

MIMIZAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur le *courant de Mimizan*, qui fait communiquer l'étang d'Aureilhan avec l'Atlantique ; 2.060 h. (*Mimizannais*). Essences.

MIMNERME, poète et musicien grec (fin du VIIe s. av. J.-C.). Il fut le créateur de l'élégie sentimentale.

MINA (Francisco Espoz y), chef de partisans espagnols, qui lutta contre Napoléon Ier, puis contre Ferdinand VII (1784-1836).

MINAS GERAES, Etat de l'intérieur du Brésil méridional ; 5.789.000 h. Capit. *Bello Horizonte.*

MINCIO (*le*), riv. d'Italie, qui sort du lac de Garde à Peschiera, passe à Mantoue et se jette dans le Pô (r. g.); 80 kil.

Minerve.

MINDANAO, île des Philippines ; 500.000 h.

MINDEN [*dèn*], v. de Prusse (Westphalie), sur le Weser ; 26.000 h.

MINDORO, île des Philippines ; 172.000 h.

MINERVE (en gr. *Athêné*), ou **PALLAS,** fille de Jupiter, déesse de la sagesse et des arts. Elle présidait à tous les travaux d'aiguille, et excellait elle-même dans les ouvrages de broderie, de tapisserie et de couture. Arachné ayant osé la défier dans son art, la déesse la métamorphosa en araignée. La Fable représente Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, après que Vulcain eut fendu d'un coup de hache la tête du maître des dieux. On fait en littérature de fréquentes allusions à cette naissance merveilleuse.

Minerve au collier (*la*), statue antique, au musée du Louvre.

Minerve du Parthénon (*la*), statue en or et en ivoire, par Simart, restitution savante de la célèbre *Minerve* de Phidias.

Minerve pacifique, statue antique, au Vatican ; — même sujet, au Louvre.

MINERVOIS (*le*), anc. pays du Languedoc (Aude et Hérault). Vignobles.

MING, dynastie chinoise qui régna de 1368 à 1644.

MINGHETTI (Marco), homme d'Etat et publiciste italien, né à Bologne (1818-1886).

MINGRÉLIE, région de la Géorgie, au S.-O. du Caucase ; 240.000 h. (*Mingréliens*). La Mingrélie correspond à la partie méridionale de l'anc. *Colchide.*

MINHO [*mi-no*], fleuve d'Espagne et du Portugal, qui arrose Lugo, Orense, et se jette dans l'Atlantique ; 275 kil.

MINHO, prov. du Portugal, comprenant les districts de Porto, Braga, Vianna do Castello ; 1.170.000 h.

MINIEH, v. d'Egypte, sur le Nil ; 35.000 h. Capit. de la prov. homonyme.

Minimes (*ordre des*), ordre religieux, fondé par saint François de Paule en 1435. Institués à Cosenza (Italie) sous le nom d'ermites de Saint-François d'Assise, leurs constitutions furent approuvées par Alexandre VI (1502) et Jules II (1506).

MINNEAPOLIS [*liss*], v. des Etats-Unis (Minnesota), sur le Mississipi ; 180.000 h.

Minnesingers (*chantres d'amour*), nom sous lequel les Allemands désignent leurs troubadours et leurs trouvères.

MINNESOTA, un des Etats de l'Union américaine ; 2.386.000 h. Capit. *Saint-Paul.*

MINO DA FIESOLE, sculpteur italien, né à Poppe (vers 1430-1484).

MINORQUE, l'une des îles Baléares ; 40.000 h. (*Minorquins*). Ch.-l. *Port-Mahon.* Vins, oranges, câpres.

MINOS [*nôss*], roi de Crète, sage législateur, juge des Enfers, ainsi qu'Eaque et Rhadamante.

MINOTAURE [*tô-re*], monstre moitié homme et moitié taureau, fils de Pasiphaé, femme de Minos. Il fut tué par Thésée (*Myth.*).

Minotaure.

MINSK, v. de la région occid. de la plaine russe, ch.-l. du *gouv. de Minsk*, sur la Kroupka ; 117.000 h. Archevêché grec, évêché catholique. — Le gouv. a 2.813.000 h.

MINTURNES, auj. *Trajetta*, v. du Latium, près de laquelle Marius fugitif et proscrit se cacha dans les marais.

MINUTIUS FELIX [*si-uss, liks*], éloquent apologiste chrétien du IIIe siècle ; auteur de l'*Octavius.*

MIOLLIS [*iss*] (Charles-François), général français, né à Aix. Il fut longtemps gouverneur de Mantoue, puis de Rome (1759-1828).

MIOT DE MÉLITO [*comte* André-François), homme politique et écrivain français, né à Versailles, auteur de curieux *Mémoires* sur la Révolution et l'Empire (1762-1841).

MIQUELON [*ke*] (*Grande* et *Petite*), îles françaises de l'Amérique du Nord, au S. de Terre-Neuve ; 530 h. (*Miquelonais*).

MIRABEAU [*bô*] (Victor Riquetti, *marquis de*), économiste français, né au Pertuis (Vaucluse), père du comte de Mirabeau (1715-1789) ; — Son fils, Honoré-Gabriel, l'orateur le plus éminent de la Révolution française, né au château de Bignon (Loiret). Très durement traité par son père et enfermé plusieurs années, il parvint à s'enfuir à l'étranger, fut arrêté en Hollande, et incarcéré à Vincennes, où il resta de 1777 à 1781. En 1789, repoussé par l'ordre de la noblesse, il fut envoyé aux états généraux comme député du tiers, contribua, par son savoir et son éloquence, aux victoires de la Constituante, et mourut au moment où on l'accusait, non sans raison, d'avoir pactisé avec la cour (1749-1791).

Mirabeau.

Miracle de saint Marc (*le*), chef-d'œuvre du Tintoret, Académie de Venise. Composition d'un bel effet.

Miracles (*cour des*), quartier de l'ancien Paris, entre les rues Reaumur et du Caire ; il servait de retraite aux mendiants et aux vagabonds qui encombraient la capitale au moyen âge.

MIRADOUX [*dou*], ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure, non loin de l'Arrats ; 940 h.

MIRAFLORES (*don* Manuel *de* Pando *de*), homme politique et publiciste espagnol (1792-1872).

MIRAMAS, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix ; 5.065 h. Ch. de f. P.-L.-M. Industrie chimique.

MIRAMBEAU [*ran-bô*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 1.750 h. (*Mirambeaulais*). Eaux-de-vie.

MIRAMON (Michel), né à Mexico, homme d'Etat mexicain, du parti de Maximilien, fusillé avec lui (1832-1867).

MIRANDA (Francesco), général, né dans l'Amérique espagnole, qui servit sous la République dans les armées françaises (1759-1816).

MIRANDE, ch.-l. d'arr. (Gers), sur la Baïse ; ch. de f. M. ; à 21 kil. S.-O. d'Auch ; 2.560 h. (*Mirandais*). Volailles, eaux-de-vie. — L'arr. a 8 cant., 150 comm., 49.390 h.

MIRANDOLA, v. d'Italie, prov. de Modène, près du canal du Secchio au Pô di Volano ; 16.700 h. Patrie de Pic de La Mirandole.

MIRANDOLE (*Pic de La*). V. Pic.

MIRBEAU (Octave), romancier et auteur dramatique français, né à Paris (1848-1917) ; auteur de : *le Calvaire ; Les affaires sont les affaires.*

MIRBEL (Charles-François *de*), botaniste français, né à Paris (1776-1854).

MIRDITES, peuple de l'Albanie, appartenant au rit catholique.

MIREBEAU [*bô*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, entre le Thouet et le Clain ; 2.230 h. Ch. de f. Et.

MIREBEAU, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur la Bèze ; 890 h. Houblon, usines à foulons.

MIRECOURT, ch.-l. d'arr. (Vosges), sur le Madon, affl. de la Moselle ; ch. de f. E. ; à 27 kil. N.-O. d'Epinal ; 5.440 h. Dentelles, broderies. Patrie de *saint* Pierre Fourier. — L'arr. a 6 cant., 142 comm., 50.640 h.

MIRECOURT [*kour*] (Eugène *de*), pseudonyme d'Eug. Jacquot, littérateur français, né à Mirecourt (1812-1880).

Mireille, poème provençal, par Mistral. C'est une belle épopée familière et agreste, où revivent, en de nombreux et pittoresques épisodes, les traditions populaires de la Provence (1859).

Mireille, opéra-comique en cinq actes, livret tiré du poème de Mistral par Michel Carré, musique de Gounod. Œuvre fraîche et gracieuse, avec des pages exquises (1864).

MIREPOIX [*poi*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers ; 3.260 h. Patrie du maréchal Clausel.

MIREPOIX (Charles, *duc de*), maréchal de France, né à Belleville (Meurthe) [1699-1757].

MIRIBEL (Marie-François-Joseph, *baron de*), général, chef d'état-major de l'armée française, né à Montbonnot (Isère) [1831-1893].

MIRKHOND, historien persan, né près de Nischapour (1433-1498).

MIROMESNIL [*mé-nil*] (Armand-Thomas *de*), magistrat français, garde des sceaux (1723-1796).

MIRON (Robert), prévôt des marchands de Paris et président du tiers état aux états généraux de 1614 ; m. en 1641.

MIRZAPOUR, v. de l'Hindoustan, prov. de Bénarès, sur le Gange ; 32.000 h.

Misanthrope (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière, un des ouvrages qui honorent le plus la scène française (1666). Toute l'action réside dans le jeu naturel des caractères ; tout le comique dérive de l'étude haute et sereine des mœurs. L'auteur démontre que la vertu, emportée par une indignation excessive, a besoin d'une mesure. Chacun de ses personnages a un travers, et ne se retire qu'après avoir reçu sa juste part de censure. Une grande conception philosophique a donc présidé à l'enfantement de ce chef-d'œuvre de la scène comique, le plus correct des ouvrages de Molière, et dont un grand nombre de vers ont passé dans la langue :

L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait,

pour faire entendre qu'on ne donne pas sa confiance à celui qui lui-même la donne à tout le monde.

. . . . . Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses,

expression qui marque énergiquement la réprobation que le vice doit inspirer.

C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse,

se dit un peu ironiquement à une personne qui n'a pas l'air de prendre pour elle ce que l'on dit.

Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour,

encouragement ironique adressé à ceux dont on n'approuve ni les actions ni les propos.

Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis,

réponse énergique que nous pouvons faire aux railleurs lorsque la raison et le bon droit sont de notre côté.

. . . . . Un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté,

boutade misanthropique de quelqu'un qui veut fuir la société.

Misanthropie et Repentir, drame de Kotzebue, une de ses meilleures pièces (1789).

Mischna (*la*), recueil des décisions juridiques et commentaires sur les textes bibliques, dus aux rabbins depuis l'origine jusqu'au IIIe siècle. La *Mischna* est commentée dans le Talmud.

Mise au tombeau (*la*), tableau de Raphaël, galerie Borghèse ; — du Caravage, musée du Vatican ; — du Titien, au Louvre. V. Christ porté au tombeau.

MISÈNE (*cap*), promontoire d'Italie, en face de Procida, à l'extrémité S.-O. du golfe de Pouzzoles, près de Naples.

Misérables (*les*), grand roman social de Victor Hugo. Le héros des *Misérables* est Jean Valjean, condamné au bagne pour un pain volé un jour que les enfants de sa sœur avaient faim, et dont toute l'existence se débat sous la réprobation dont sont frappés les forçats libérés. Autour de lui gravitent des types tels que Myriel, l'évêque qui incarne toutes les vertus morales du christianisme ; Cosette, la petite fille martyre ; Javert, la police faite homme, etc. (1862).

Misères de la guerre (*les*), titre que Jacques Callot a donné à deux séries de gravures célèbres dans lesquelles il représente toutes les phases de la guerre, et qu'il publia en 1633.

MISKOLC ou **MISKOLCZ,** v. de la Hongrie septentrionale, sur la Svinva ; 57.400 h. Blé.

MISNIE, pays de Saxe, ancien margraviat de l'empire d'Allemagne ; berceau des électeurs, puis princes de Saxe ; ch.-l. *Dresde.*

Miss Helyett, opérette en trois actes, paroles de Maxime Boucheron, musique d'Edmond Audran (1890) ; livret piquant, partition élégante et facile.

Missi dominici (*envoyés du maître*), hauts commissaires chargés par les anciens rois de France, et notamment par Charlemagne, de parcourir les provinces et de surveiller l'administration.

Missions étrangères (Société des), fondée en 1651 par le P. de Meur pour préparer les prêtres au service des missions. Autorisée par Louis XIV (1663), par Louis XV (1775), puis supprimée en 1791, rétablie en 1805, supprimée de nouveau en 1809, elle fut restaurée en 1815, et dessert principalement les missions catholiques de l'extrême Orient.

MISSISSIPI (*le*), grand fleuve des Etats-Unis. Il sort du lac Itasca (Minnesota), arrose Saint-Paul, Saint-Louis, Memphis, Wicksburg, Natchez, Bâton-Rouge, La Nouvelle-Orléans, et se jette dans le golfe du Mexique par les bouches d'un vaste delta ; 4.620 kil.

MISSISSIPI, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1.789.000 h. (*Mississipiens*). Ch.-l. *Jackson.*

MISSOLONGHI, v. de Grèce, sur la mer Ionienne, célèbre par la défense héroïque qu'elle opposa aux Turcs en 1822, 1823 et en 1825 ; 7.700 h.

MISSOURI (*le*), grande riv. des Etats-Unis, qui se jette dans le Mississipi (riv. dr.) ; 4.847 kil.

MISSOURI, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 3.403.000 h. (*Missouriens*). Ch.-l. *Jefferson.*

Mistral.

MISTI, volcan du Pérou, près d'Aréquipa ; 5.640 m. d'altitude.

MISTRAL (Frédéric), poète provençal, né à Maillane (Bouches-du-Rhône) [1830-1914], auteur de *Mireille*, magnifique poème rustique, de *Calendal*, du *Rhône*, etc. Il a été un des fondateurs et reste le plus illustre des représentants du félibrige.

MITAU [*tô*] (letton *Jelgawa*), capitale de la Lettonie, anc. ch.-l. du *gouv. de Courlande ;* sur l'Aa ; 21.000 h. Louis XVIII y résida de 1798 à 1807.

MITHRA, l'un des génies de la religion mazdéenne, l'esprit de la lumière divine.

MITHRIDATE, nom de plusieurs rois parthes arsacides.

MITHRIDATE Ier, roi du Pont, allié de Cyrus.

MITHRIDATE le Grand, ennemi implacable des Romains, roi du Pont de 123 à 63 av. J.-C. Tout jeune et continuellement en butte aux intrigues et aux conspirations d'une cour qu'il faisait déjà trem-

bler, il avait, dit-on, étudié les plantes vénéneuses et s'était si bien familiarisé avec les poisons les plus violents, qu'il en était arrivé à n'avoir plus rien à craindre de leur effet. Il parlait les langues de tous les peuples sur lesquels s'exerçait son empire. Ses guerres avec les Romains durèrent de 90 à 63 av. J.-C., presque sans interruption. Une révolte de son fils Pharnace l'ayant empêché de marcher sur l'Italie, il se fit donner la mort par un esclave.

Mithridate, tragédie de Racine, en cinq actes et en vers. Racine y a dessiné un de ces grands caractères de l'antiquité, d'autant plus difficiles à bien peindre que l'histoire en a donné une plus haute idée (1673).

Mnémosyne.

MITIDJA ou **MÉTIDJA,** grande, belle et fertile plaine d'Algérie (départ. d'Alger).

MITTSCHERLICH [*lik*] (Eihlard), chimiste allemand, né à Neuende. Il a découvert la loi d'isomorphisme (1794-1863).

MNÉMOSYNE, fille d'Uranus, déesse de la mémoire et mère des Muses (*Myth.*).

MNÉSICLÈS [*klèss*], architecte athénien, qui construisit les Propylées (ve s. av. J.-C.).

MOAB, fils de Loth, personnage biblique regardé comme la tige des *Moabites*, peuple qui habitait la partie de l'Arabie Pétrée située à l'E. de la mer Morte. Sa capitale était *Rabbath-Moab*.

MOAVIYYA, premier calife ommiade, né à La Mecque (610-680).

MOBILE (*le*), fl. de la région méridionale des Etats-Unis (Etat d'Alabama), formé par la réunion de l'Alabama et du Tombigbee. Il s'écoule dans le golfe du Mexique par la *baie de Mobile*, où l'amiral David Ferragut remporta une victoire sur les Sudistes en 1864.

MOBILE, v. des Etats-Unis (Alabama), sur la *baie de Mobile;* 60.000 h. Évêché catholique.

MOCENIGO, noble famille vénitienne, qui a fourni plusieurs doges à la République.

MODANE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc ; 2.960 h. Ch. de f. P.-L.-M. Là commence le tunnel du Mont-Cenis.

MODÈNE, v. d'Italie, cap. de l'ancien duché de ce nom ; 76.600 h. (*Modénais*). Université. Patrie de Montecuculli, de Tassoni. Le *duché de Modène* fut annexé au royaume d'Italie en 1860.

MODICA, v. de Sicile, prov. de Syracuse, au-dessus du Magro ; 56.000 h. Près de là se trouvent les grottes d'Ispica.

MODON, v. de la Messénie (Morée), l'ancienne *Méthone ;* 6.100 h. Port sur la mer Ionienne.

MŒRIS [*mé-riss*], lac de l'ancienne Egypte, destiné à recevoir le trop-plein des eaux du Nil en temps d'inondation, ou à suppléer au manque d'eau en cas de sécheresse. Le lac Birkèt-el-Kéroun est tout ce qu'il en reste. Au milieu étaient deux pyramides couronnées par les statues colossales d'Amenemhat Ier et de la reine, sa femme.

MOÉRO, lac de l'Afrique équatoriale, au S.-O. du lac Tanganyika.

MOGADOR ou **SOUEÏRA** (*la Belle*), v. du Maroc ; 20.000 h. Port sur l'Atlantique, bombardé par les Français en 1844.

MOHACZ, v. de Yougoslavie, sur le Danube ; 17.000 h. Le roi Louis II de Hongrie y fut battu et tué par Soliman le Magnifique, en 1526. Charles de Lorraine y vainquit les Turcs en 1687.

MOHAMMED, nom arabe de Mahomet.

MOHAMMED-ES-SADOK, bey de Tunis, né à Tunis ; il dut accepter en 1881, au traité de Kasr-es-Saïd, le protectorat français.

MOHICANS [*kan*], tribu indienne des Etats-Unis (Connecticut), appartenant à la famille des Algonquins.

Mohicans (*le Dernier des*), roman américain, un des meilleurs ouvrages de Fenimore Cooper (1826).

MOHILEV ou **MOGHILIOV,** v. de la Russie occidentale, ch.-l. du gouvernement homonyme, sur le Dniéper ; 72.000 h. — Le gouv. a 2.551.000 h.

MOHL (Jules *de*), savant orientaliste français, né à Stuttgart (1800-1876).

MOHON, comm. des Ardennes, arr. de Mézières ; 8.080 h.

MOIGNO (l'*abbé* François), physicien et mathématicien français, né à Guémené, fondateur de la revue scientifique *le Cosmos* (1804-1884).

MOIRANS [*ran*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude, non loin de l'Ain ; 1.530 h.

MOISDON-LA-RIVIÈRE [*moi-don*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant, près du Don ; 2.080 h. Ardoisières.

MOÏSE ou **MOSCHÉ,** la plus grande figure de l'Ancien Testament, guerrier, homme d'Etat, historien, poète, moraliste et législateur des Hébreux. La Bible rapporte qu'un pharaon ayant ordonné le meurtre des enfants mâles des Juifs d'Egypte, une femme de la tribu de Lévi exposa sur le Nil son enfant, qui fut recueilli par une fille du roi et reçut d'elle le nom de *Moïse*, c'est-à-dire *Sauvé des eaux*. Obligé, à l'âge de quarante ans, de s'enfuir dans le désert pour avoir tué un Egyptien qui frappait un Hébreu, Moïse eut une apparition. Dieu se montra à lui sous la forme d'un buisson ardent et lui commanda de tirer son peuple de l'esclavage, de le conduire d'Egypte en Palestine. Alors commença l'exode. Moïse, ayant douté de la parole du Seigneur dans une circonstance solennelle, fut condamné à ne pas pénétrer dans la Terre promise. Il mourut, en effet, sur le mont Nébo, du haut duquel il put contempler le pays de Chanaan. Il avait donné aux Hébreux, du haut du Sinaï et au nom de Dieu, le *Décalogue* (*Bible*).

Moïse en Egypte, opéra en quatre actes, de Rossini, l'une des meilleures partitions de l'illustre compositeur, et qui contient une *Prière* restée célèbre (1827).

Moïse, célèbre statue de marbre, par Michel-Ange, église Saint-Pierre-aux-Liens (Rome). Cette figure superbe, dont la physionomie irritée annonce une énergie et une volonté puissantes, est placée sur le tombeau inachevé de Jules II.

Moïse sauvé des eaux, tableau de Poussin, au Louvre ; — de Claude Lorrain (Madrid) ; — de Paul Véronèse (Turin) ; — du même (Dresde).

MOÏSE de Khoren, écrivain arménien du ve siècle, surnommé *l'Hérodote de l'Arménie*.

MOISSAC [*sak*], ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne), sur le Tarn et le canal latéral à la Garonne ; ch. de f. M. ; à 20 kil. N.-O. de Montauban ; 7.220 h. (*Moissagais*). Minoteries, vins. Magnifique cloître ogival. — L'arr. a 6 cant., 50 comm., 35.650 h.

MOISSAN (Henri), chimiste français, né et m. à Paris (1852-1907). Membre de l'Académie des sciences. Il a imaginé le *four électrique*.

Moissonneurs (*les*) ou **la Fête de la Moisson,** chef-d'œuvre de Léopold Robert, au Louvre ; figures élégantes, dessinées et groupées ingénieusement.

MOÏTA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte, au-dessus de la Bravone ; 620 h. (*Moïtais*). Amiante.

MOITTE (Jean-Guillaume), sculpteur français, né à Paris (1746-1810).

MOJI ou **MODCHI,** v. du Japon, île de Kiou-Siou ; 72.000 h. Port sur le détroit de Simonoséki.

MOKA, port d'Arabie, sur la mer Rouge ; 5.000 h. Café renommé.

MOLAY [*lè*] (Jacques *de*), dernier grand maître des Templiers, brûlé vif en 1314 après une procédure inique.

MOLDAU (*la*) [en tchèque *Vltava*], riv. de Tchécoslovaquie, qui passe à Prague ; affluent de l'Elbe ; 420 kil.

MOLDAVIE, ancienne principauté danubienne, qui forme actuellement avec la Valachie le royaume de Roumanie ; 2.233.000 h. (*Moldaves*). V. pr. *Iassy*.

MOLÉ (Edouard), magistrat français (1540-1614 ; — Matthieu, fils du précédent, président au Parlement, garde des sceaux, joua un rôle important pendant la Fronde (1584-1656).

MOLÉ (François-René), acteur français, né à Paris (1734-1802).

MOLÉ (Louis-Mathieu, *comte*), homme d'Etat français, né à Paris, premier ministre sous Louis-Philippe (1781-1855).

MOLENBEEK-SAINT-JEAN, faubourg de Bruxelles ; 78.000 h.

MOLÈNE (*île*), île du dép. du Finistère, située entre Ouessant et la pointe Saint-Matthieu. Forme la comm. de l'*Ile-Molène* (arr. de Brest) ; 673 h.

MOLESCHOTT [*lès-kot*] (Jacob), naturaliste hollandais, né à Bois-le-Duc; un des défenseurs du matérialisme (1822-1893).

MOLETTA, v. d'Italie (Pouille), sur l'Adriatique; 43.000 h. Port assez actif.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), auteur comique français, né à Paris. Acteur, directeur de troupe, auteur lui-même, il a parcouru le cercle entier de son art avec une souplesse inimitable, depuis la farce la plus bouffonne jusqu'à la comédie la plus élevée. Nul ne peut lui être comparé pour le relief des caractères, la haute originalité, l'entente parfaite de la scène, la verve jaillissante, la force comique, le naturel, le bon sens, la verdeur gauloise du style. Il fut dans toute la force du terme, comme le disaient ses contemporains, le *contemplateur* et le *peintre* de la nature humaine. Il est irréprochable dans la conduite des caractères et l'enseignement qui découle de l'action. La plupart de ses personnages sont devenus d'impérissables types de caractères, dessinés avec tant de perfection et si universellement consacrés qu'ils semblent avoir eu une existence réelle. Nul, enfin, n'a enrichi la langue littéraire et la langue usuelle d'autant de vers, de mots et de locutions devenus proverbes. « Tout homme qui sait lire, a dit Sainte-Beuve, est un lecteur de plus pour Molière ». Ses principales pièces sont: *les Précieuses ridicules, Sganarelle, l'Ecole des femmes, Tartufe, le Misanthrope, George Dandin, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, les Fourberies de Scapin, le Médecin malgré lui, les Femmes savantes, le Malade imaginaire*, etc. Molière fut l'ami de Boileau, de Racine, de La Fontaine, et il dut à la protection de Louis XIV de poursuivre, parfois avec une courageuse énergie, sa carrière dramatique (1622-1673).

Molière.

Molière (*fontaine*), monument élevé en 1844 à la mémoire de notre grand comique, rue de Richelieu, non loin de la maison où, dit-on, il rendit le dernier soupir. Ce monument a été construit par Visconti; la statue, en bronze, de Molière est de Seurre; mais on admire surtout les statues de la *Comédie grave* et de la *Comédie enjouée*, dues au ciseau de Pradier.

Molière et Louis XIV, tableau de Gérome. Le sujet en est l'anecdote, d'ailleurs controuvée, d'après laquelle Louis XIV aurait fait manger à sa table le grand comique, que quelques courtisans se permettaient de ne pas trouver d'assez bonne compagnie pour eux. Types et costumes d'une grande exactitude; exécution soignée (1863).

MOLIÈRES, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, au-dessus de l'Emboulas; 1.545 h.

MOLINA (Louis), jésuite espagnol, né à Cuenca, auteur du *molinisme*, qui vise à concilier la liberté avec la grâce et la prescience divine (1535-1600).

MOLINARI (Gustave *de*), économiste belge, partisan distingué du libre-échange (1819-1911).

MOLINOS [*noss*] (Michel), théologien espagnol, dans les ouvrages duquel se révèle le germe du quiétisme. On a donné le nom de *molinosisme* à son système (1640-1696).

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph), maréchal de France, né à Hayange [Moselle] (1770-1849).

MOLLIEN [*li-in*] (François-Nicolas, *comte*), homme d'Etat français, né à Rouen, habile financier (1758-1850).

MOLLIENS-VIDAME, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 540 h.

Moloch. Ce nom, qui veut dire *roi*, était appliqué par les anciens Chananéens aux *baals* qu'ils considéraient comme les plus purs et les plus puissants.

MOLOSSES, peuple de l'ancienne Epire qui avait pour capit. *Ambracia*. Les chiens des Molosses étaient célèbres.

MOLSHEIM, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur la Bruch; 2.810 h. — L'arr. a 5 cant. 70 comm., et 61.170 h.

MOLTKE [*mol-ke*] (Helmuth Charles Bernard, *comte de*), général prussien, né à Parchim. C'est lui qui a combiné les opérations de l'armée prussienne en 1866, et celles de l'armée allemande en 1870-1871 (1800-1891).

MOLUQUES (*îles*), archipel néerlandais de la Malaisie (Océanie); les principales îles sont: Gilolo ou Halmahera, Céram, Bourou, Amboine; 408.000 h. (*Moluquois*). V. pr *Amboine*. Epices renommées. — *Mer des Moluques*, partie du Pacifique, qui baigne les îles Molnques. — *Détroit des Moluques*, entre les Moluques et l'île de Célèbes.

MOMBOUTTOUS, peuple du Soudan oriental, dans le bassin du Ouellé.

MOMMSEN [*sèn*] (Théodore), historien et philologue allemand, né à Garding. Il a renouvelé, par ses études d'épigraphie et par son *Histoire romaine*, l'étude de l'antiquité latine (1817-1903).

MOMUS [*muss*), dieu de la Raillerie (*Myth.*).

MONACO, petite principauté de l'Europe, enclavée dans le dép. des Alpes-Maritimes; 22 kil. carr. 23.950 h. (*Monégasques*).
Ch.-l. *Monaco*; 2.250 h. Port dans un promontoire de la Méditerranée.

Monadologie, célèbre ouvrage de Leibniz, dans lequel sont exposés les principes de sa théorie des monades et de l'harmonie préétablie.

MONAGHAN, comté d'Irlande (prov. d'Ulster), ch.-l. *Monaghan*; 4.300 h. Le comté a 71.500 h.

MONALDESCHI [*dès-ki*] (Jean), favori de Christine, reine de Suède, qui le fit assassiner à Fontainebleau, en 1657.

Armoiries de Monaco.

MONASTIER (*Le*) [*nas-ti-é*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Colanse; 3.550 h.

MONASTIR ou **BITOLIA**, v. de Yougoslavie, sur le Dragor; 28.000 h. Un des points les plus disputés du front de Salonique, entre 1915 et 1917.

MONCADE (Hugues *de*), capitaine espagnol, vice-roi de Sicile, né à Valence (1476-1528).

Monceau (PARC), une des plus agréables promenades de Paris, dans le quartier de Courcelles.

MONCEY [*sé*] (Bon-Adrien JANOT *de*), maréchal de France, né à Besançon. Il se distingua en Espagne (1794, 1808 et 1823), et dirigea brillamment la défense de Paris contre les Alliés en 1814 (1754-1842).

MONCLAR ou **MONCLAR-D'AGENAIS**, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, au-dessus du Tolzac; 1.030 h. (*Monclarais*). Prunes.

MONCLAR-DU-QUERCY, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, au-dessus du Tescounet; 1.300 h.

MONCONTOUR, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 950 h. (*Moncontourais*).

MONCONTOUR, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun; 650 h. (*Moncontourais*). Ch. de f. Et. Victoire du duc d'Anjou (depuis Henri III) sur Coligny (1569).

MONCOUTANT [*tan*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, près de la Sèvre Nantaise; 2.560 h. Ch. de f. Et. Lin.

MONCRIF (François-Auguste *de*), spirituel écrivain français, né à Paris, auteur de l'*Histoire des chats* (1687-1770).

Monde où l'on s'ennuie (*le*), spirituelle comédie de Pailleron (1881), agréable raillerie du monde pédant et hypocrite, où se font les réputations politiques et littéraires.

Monde comme volonté et comme représentation (*le*), ouvrage de Schopenhauer, où se trouvent contenues sa théorie de la volonté et l'expression de son pessimisme.

MONDOR (Philippe GIRARD, *dit*), charlatan du Pont-Neuf, à Paris, au XVIIe siècle, compère de Tabarin. Il se retira vers 1640, célèbre et riche.

MONDOUBLEAU [*blô*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme, sur la Grenne; 1.550 h. (*Mondoublotiers*). Ch. de f. Et.

MONDOVI, v. d'Italie (Piémont); 19.600 h. Bonaparte y vainquit les Piémontais le 21 avril 1796.

MONEIN [*nin*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, près de Baylongue; 3.820 h.

MONESTIER-DE-CLERMONT [*nès-ti-é, klèr-mon*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur le Faujaret; 580 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

MONESTIÈS [*nès-ti-èss*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi, sur le Cérou; 1.205 h.

MONET [*nè*] (Claude), peintre français, né à Paris 1840; un des maîtres de l'impressionnisme.

MONÊTIER-LES-BAINS (*Le*) [*ti-é*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, sur la Guisanne, 1.240 h. Miel, houille.

MONFLANQUIN [*kin*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, au-dessus de la Lède; 2.600 h.

MONGE (Gaspard), mathématicien français, né à Beaune, un des fondateurs de l'Ecole polytechnique. Il accompagna Napoléon en Egypte (1746-1818).

Monge.

MONGOLIE, vaste contrée de l'Asie centrale, dépendant de la République chinoise, partiellement désertique; 1.800.000 h. (*Mongols*).

MONGOLS (*empire des*) ou du **GRAND MOGOL,** empire fondé par Gengis-Khân (1206-1227), reconstitué par Tamerlan (1369-1405). Fondé de nouveau par Baber, descendant de Tamerlan (1505-1530), l'empire mongol atteignit son apogée sous Aureng-Zeyb (1659-1707). Après ce monarque, il tomba en décadence.

MONIME, reine de Pont, une des femmes de Mithridate; m. en 72 av. J.-C. Touchante héroïne de la tragédie de Racine : *Mithridate.*

MONIQUE (*sainte*), mère de saint Augustin (332-387). Fête le 4 mai

MONISTROL-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr d'Yssingeaux; 4.480 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Moniteur universel (*le*), journal officiel du gouvernement français, de l'an VIII à 1869, fondé en 1789 par le libraire Panckoucke.

MONIUSZKO (Stanislas), musicien polonais, né à Ubiel (gouv. de Minsk), auteur d'un grand nombre d'ouvrages, fantaisies, mélodies, etc. (1820-1872).

MONK (George), général anglais, lieutenant de Cromwell, qui rétablit Charles II sur le trône après avoir combattu les royalistes (1608-1670).

MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas), littérateur français, né à Paris (1780-1860).

MONMOUTH, [*mout*] comté d'Angleterre (pays de Galles), 393.000 h. Ch.-l. *Monmouth,* 5.300 h.

MONMOUTH (James Scott, *duc de*), fils naturel de Charles II Stuart, né à Rotterdam, décapité sous Jacques II (1649-1685).

Monnaies (*Hôtel des*), centre de la fabrication monétaire en France, situé à Paris, quai Conti. Il a été construit de 1771 à 1779 par l'architecte Antoine, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti, et contient un musée monétaire célèbre.

MONNIER [*mo-ni-é*] (Henry), spirituel écrivain et caricaturiste français, né à Paris, le créateur du type célèbre de *Joseph Prudhomme* (1805-1877).

MONNIER (Marc), littérateur et auteur dramatique français, né à Florence (1829-1885).

MONOMOTAPA, anc. nom d'un pays de l'Afrique orientale, dans le bassin du Zambèze, en face de Madagascar.

MONOPHYSISME, doctrine de ceux qui ne reconnaissaient qu'une seule nature en Jésus-Christ. Le concile de Chalcédoine avait condamné les doctrines d'Eutychès, mais ses partisans continuèrent à nier en Jésus-Christ la distinction des deux natures (divine et humaine), prétendant que la première avait absorbé la seconde. Leur doctrine fut appelée *monophysisme* et eux-mêmes *monophysites.* Ils s'organisèrent solidement et constituent aujourd'hui trois Eglises indépendantes: *Eglise arménienne, Eglise jacobite* de Syrie et *Eglise copte* d'Egypte.

MONPAZIER [*zi-é*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, au-dessus du Drot naissant; 610 h.

MONPONT [*pon*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac, non loin de l'Isle; 2.275 h. Ch. de f. Orl.

MONPOU (Hippolyte), compositeur français, né à Paris; auteur d'agréables mélodies (1804-1841).

MONREALE, v. de Sicile, près de Palerme; 20.000 h. Magnifique cathédrale. Oranges, amandes, olives.

MONROË [*rô*] (James), président des Etats-Unis, né à Monroë's Creek. Il gouverna l'Union de 1817 à 1825. Son nom est resté attaché à la fameuse doctrine qui repousse toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique (1759-1831).

MONROSE (Claude), comédien français, né à Besançon (1783-1843).

MONROVIA, v. de la côte occidentale d'Afrique, capit. de la République de Libéria; 6.000 h. Port sur l'Atlantique.

MONS [*monss*], v. de Belgique, ch.-l. du Hainaut, sur la Trouille; 27.500 h.; centre d'un vaste bassin houiller, dont la partie voisine de la France est appelée le *Borinage.*

MONSABRÉ (le *Père*), dominicain et prédicateur français, né à Blois, m. au Havre (1827-1907).

MONSÉGUR, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole, au-dessus du Drot; 1.270 h.

MONSELET [*lè*] (Charles), littérateur et gastronome français, né à Nantes, auteur d'un célèbre *Almanach des gourmands* (1825-1888).

MONS-EN-BARŒUL, comm. du Nord, arr. de Lille; 5.790 h. Faubourg de Lille.

MONS-EN-PÉVÈLE ou **MONS-EN-PUELLE,** comm. du Nord, arr. de Lille; 1.760 h. Philippe le Bel y battit les Flamands en 1304.

Monsieur, titre donné, à partir du XVIe siècle, au frère aîné du roi de France.

Monsieur de Camors, roman d'Octave Feuillet, celui où l'auteur a montré le plus de force et de profondeur. C'est une vigoureuse satire dirigée contre le matérialisme (1867).

MONSIGNY (Pierre-Alexandre), compositeur de musique français, né à Fauquembergues (Pas-de-Calais). Musicien d'une inspiration fraîche et gracieuse, il fut un des fondateurs de l'opéra-comique en France, où il donna : *le Cadi dupé, le Roi et le Fermier, Aline, reine de Golconde, le Déserteur,* etc. (1729-1817).

MONSOLS, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, près de la source de la Grosne; 870 h.

Monsoreau (*la Dame de*), roman d'Alexandre Dumas père, qui fait suite à *la Reine Margot* et qui a pour suite *les Quarante-cinq* (1846); épisodes intéressants de la cour de Henri III, contés avec une verve remarquable. V. Monsoreau.

MONSTRELET [*lè*] (Enguerrand *de*), prévôt de Cambrai, auteur d'une *Chronique* qui s'étend de 1400 à 1453 (1390-1453).

MONTAGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers, près de l'Hérault; 3.770 h. Ch. de f. M. Eaux-de-vie.

Montagne (*la*), nom donné au groupe de conventionnels qui occupaient les bancs les plus élevés de la Convention, et qui votaient pour les mesures les plus violentes.

MONTAGRIER [*gri-é*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac, au-dessus de la Dronne; 650 h.

MONTAGUE (*lady*), Anglaise célèbre par son esprit et sa beauté (1689-1762).

MONTAIGNE [*ta-gne* ou *tè-gne*] (Michel *de*), célèbre philosophe et moraliste français, né au château de Montaigne (Périgord), immortalisé par ses *Essais.* Son scepticisme consiste à avouer l'impuissance de la raison humaine et la vanité du dogmatisme; mais, si son esprit était sceptique, son cœur ne l'était point : il croyait à l'amitié, et se montrait tolérant pour les faiblesses humaines, tout en admirant Socrate et Caton (1533-1592).

Montaigne.

MONTAIGU [*tè-ghu*] (Gilles *de*), conseiller de Philippe le Bel; m. en 1318.

MONTAIGU (Jean *de*), surintendant des finances sous Charles VI (vers 1349-1409).

MONTAIGU, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur un affluent de la Sèvre Nantaise; 4.830 h. (*Montacutins*). Ch. de f. Orl. Théâtre de deux batailles en 1793. Patrie de Larevellière-Lépeaux.

MONTAIGU-DE-QUERCY, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac, sur la Petite Séoune; 1.840 h. (*Montacutins*).

MONTAIGUT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, non loin du Cher; 1.660 (*Montacutins*).

MONTALEMBERT [*lan-bèr*] (Marc-René, *marquis de*), ingénieur militaire français, né à Angoulême. Il fonda les Forges de Ruelle, et imagina la *fortification perpendiculaire* (1714-1800).

MONTALEMBERT (Charles, *comte de*), publiciste et homme politique français, né à Londres, un des défenseurs les plus brillants du catholicisme libéral (1810-1870).

MONTALIVET [*vè*] (Camille, *comte de*), homme d'Etat français, né à Neukirch (1766-1823), ministre de l'Intérieur en 1809; — Son fils CAMILLE, né à Valence (1801-1880), fut plusieurs fois ministre sous le règne de Louis-Philippe.

MONTANA, l'un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 547.000 h. Cap. *Helena*.

MONTANER [*nèr*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, entre le Lys et l'Echez; 530 h.

MONTANSIER (Marguerite), actrice française et directrice de théâtre, née à Bayonne (1730-1820).

MONTANUS, Phrygien, prêtre de Cybèle, converti au christianisme et fondateur de la secte des montanistes vers 160 ou 170 de notre ère. A tous les enseignements dogmatiques de l'Eglise les *montanistes* joignaient la croyance dans l'intervention perpétuelle du Paraclet, c'est-à-dire du Saint-Esprit.

MONTARGIS [*jî*], ch.-l. d'arr. (Loiret), sur le Loing; ch. de f. P.-L.-M.; à 63 kil. N.-E. d'Orléans; 12.560 h. (*Montargiois* ou *Montargeois*). Papeteries, tanneries. Patrie de Mme Guyon, Louis Manuel, Girodet. — L'arr. a 7 cant., 95 comm., 73.510 h.

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE [*tas-truk*], ch.-l. de c. (Hte-Garonne), arr. de Toulouse, entre la Garonne et le Tarn; 800 h. Ch. de f. Orl.

MONTATAIRE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis; 7.810 h. Faubourg de Creil.

MONTAUBAN [*tô*], ch.-l. du dép. de Tarn-et-Garonne, sur le Tarn; ch. de f. Orl. et M.; à 662 kil. S.-O. de Paris; 26.090 h. (*Montalbanais*). Evêché; faculté de théologie protestante. Pépinières, soies grèges, laines, toiles, draps. Montauban résista héroïquement à de Luynes en 1621, et offrit sa soumission à Louis XIII en 1629. Patrie de Lefranc de Pompignan, Ingres. — L'arr. a 11 cant., 63 comm., 75.440 h.

MONTAUBAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 2.730 h. Ch. de f. Et.

MONTAUSIER [*tô-si-é*] (Charles, *duc de*), gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV (1610-1690). —C'est en l'honneur de sa femme Julie-Lucine d'ANGENNES, fille de la duchesse de Rambouillet, née à Paris (1607-1671), que fut composée la *Guirlande de Julie*.

MONTBARD [*mon-bar*] ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur, sur le canal de Bourgogne; 4.860 h. (*Montbardois*). Etablissements métallurgiques. Patrie de Buffon, Daubenton, Guérard.

MONTBARREY [*mon-ba-rè*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, dans le Val d'Amour; 310 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTBARREY [*mon-ba-rè*] (Alexandre, *comte de*), ministre de la Guerre sous Louis XVI, né à Besançon (1732 1796).

MONTBAZENS [*mon-ba-zinss*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche, près de l'Audière; 1.450 h.

MONTBAZON [*mon-ba*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur l'Indre; 1.150 h. Ch. de f. Orl.

MONTBAZON (Marie, *duchesse de*), une des femmes les plus célèbres de la cour de Louis XIII, rivale de Mme de Longueville (1612-1657).

MONTBÉLIARD [*mon-bé-li-ar*], ch.-l. d'arr. (Doubs), sur le canal du Rhône au Rhin; ch. de f. P.-L.-M.; à 64 kil. N.-E. de Besançon; 10.060 h. (*Montbéliardais*). Horlogerie, fonderies, cuirs, bois. Patrie de Cuvier. — L'arr. a 7 cant., 160 comm., 91.230 h.

MONTBENOÎT [*mon-be-noî*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier, sur le Doubs; 150 h. Restes d'une abbaye célèbre.

MONTBOZON [*mon-bo*], ch. l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Ognon; 600 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTBRIZON [*mon-brî*], ch.-l. d'arr. (Loire), sur le Vizezy, s.-affl. de la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 32 kil. N.-O. de Saint-Etienne; 7.800 h. (*Montbrisonnais*). Céréales. Patrie de Chantelauze, V. de Lapradé. — L'arr. a 9 cant., 141 comm., 124.820 h.

MONTBRON [*mon-bron*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 2.460 h. (*Montbronnais*).

MONTBRUN [*mon-brun*] (Charles *de*), capitaine protestant, né au château de Montbrun (Drôme), exécuté à Grenoble (1530-1575).

MONTCALM [*mon-kalm'*] (Louis, *marquis de*), général, né au château de Candiac (Gard). Il lutta glorieusement au Canada contre les Anglais, mais fut tué devant Québec (1712-1759).

MONTCEAU-LES-MINES [*mon-sô*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône, sur la Bourbince; 24.630 h. Ch. de f. P.-L.-M. Mines de houille.

MONTCENIS [*mon-se-ni*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 2.480 h. Mines de houille et de fer.

MONTCHANIN-LES-MINES, comm. de Saône, et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône; 5.870 h.

MONTCHRÉTIEN (Antoine *de*), auteur dramatique et économiste français, né à Falaise vers 1575, tué en 1621 à Tournelles; auteur de *Sophonisbe*, *l'Ecossaise*, etc.

MONTCUCQ [*mon-kuk*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, au-dessus de la Petite Barguelonne; 1.330 h.

MONT-DE-MARSAN [*mon*], ch.-l. du dép. des Landes, sur la Midouze. Ch. de f. M.; à 733 kil. S.-O. de Paris; 10.840 h. Pépinières, produits chimiques, huiles, bouchons. Patrie du maréchal Bosquet. — L'arr. a 12 cant., 118 comm., 94.850 h.

MONTDIDIER [*mon-di-di-é*], ch.-l. d'arr. (Somme), sur le Don, s.-affl. de la Somme. Ch. de f. N.; à 34 kil. S.-E. d'Amiens; 3.565 h. Pâtisserie. Patrie de Robert Lecocq, Canstin de Perceval, Parmentier. Les deux batailles de Montdidier livrées en 1918 ont abouti l'une à la prise de la ville par les Allemands (27 mars), l'autre à sa reconquête par les Alliés (août). — L'arr. a 5 cant., 144 comm., 43.440 h.

MONT-D'OR, groupe de montagnes, près de Lyon (625 m.). Fromages renommés.

MONT-DORE (*massif du*) ou **monts Dore,** massif culminant de la France centrale, dans le Puy-de-Dôme, entre les bassins de la Loire et de la Garonne. Point culminant, le puy de Sancy (1.886 m.).

MONT-DORE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 2.000 h. (*Montdoriens*). Ch. de f. Orl. Eaux thermales bicarbonatées alcalines, ferrugineuses, utilisées pour le traitement des maladies de la gorge et de la poitrine.

MONTEBELLO, village d'Italie (Lombardie); 2.180 h. Les Autrichiens y furent vaincus deux fois, par Lannes en 1800, et par le général Forey en 1859.

MONTEBOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 1.650 h. Ch. de f. Et. Pépinières.

MONTE-CARLO, v. de la *principauté de Monaco;* 10.800 h. Maison de jeu célèbre.

MONTECH [*tèch'*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, sur le canal latéral à la Garonne; 2.315 h.

MONTE-CRISTO [*mon-tê*], île de la Méditerranée, entre la Corse et la Toscane, rendue célèbre par un roman d'Alexandre Dumas père.

Monte-Cristo (*le Comte de*). roman d'Alexandre Dumas père (1841-1845); œuvre des plus attachantes, dans laquelle l'auteur a déployé avec une richesse incomparable sa prodigieuse imagination et son talent merveilleux d'amuseur.

MONTECUCCOLLI ou **MONTECUCULLI** (Raymond), général autrichien, né à Modène, digne adversaire de Turenne (1608-1681).

MONTÉGUT (Emile), littérateur français, traducteur de Shakespeare, né à Limoges (1825-1895).

MONTEIL [*tè-i. ll* mll.] (Arnaut-Alexis), historien français, né à Rodez. Son principal ouvrage est une *Histoire des Français des divers Etats* (1769-1850).

MONTELEONE, v. d'Italie (Calabre), près du golfe de Santa Eufémia ; 13.000 h. Filature de soie.

MONTÉLIMAR, ch. d'arr. (Drôme), sur le Roubion, affl. du Rhône. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 43 kil. N.-O. de Valence ; 11.720 h. (*Montiliens*). Vins, houille, lignite, nougat. Patrie du navigateur Freycinet, de Genoude. — L'arr. a 6 cant., 69 comm., 49.520 h.

MONTEMAYOR [*ma-ior*] (Jorge), poète espagnol, né en Portugal, auteur de la *Diane* (1520-1561).

MONTEMBŒUF [*tan-beuf*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens ; 1.060 h.

MONTEMOLIN (*don* Carlos, *comte de*), prétendant au trône d'Espagne, sous le nom de Charles VI (1818-1861).

MONTENDRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 1.810 h. Ch. de f. Et. Source minérale.

MONTÉNÉGRO, anc. royaume balkanique ; principauté reconnue indépendante par le traité de Berlin (1878), érigée en royaume en 1910 ; fait partie de la Yougoslavie depuis 1919 ; 14.200 kil. carr., 192.000 h. (*Monténégrins*). Capit. *Cettigné*.

MONTENOTTE, village d'Italie, prov. de Gênes, sur la Bormida ; 3.500 h. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

MONTÉPIN (Xavier *de*), romancier et auteur dramatique français, né à Apremont (Haute-Saône). Il a écrit un grand nombre de romans-feuilletons, dont il a tiré ensuite des drames (1823-1902).

MONTEREAU-FAUT-YONNE ou **MONTEREAU** [*rô*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau, au confluent de la Seine et de l'Yonne ; 8.850 h. (*Monterelais*). Ch. de f. P.-L.-M. Faïences, tuileries. Jean sans Peur y fut assassiné par Tanneguy-Duchâtel (1419). Victoire de Napoléon Ier sur les Alliés en 1814.

Mme de Montespan.

MONTERIA, v. de Colombie, prov. de Bolivar ; 23.000 h.

MONTEREY [*rè*], v. des Etats-Unis (Californie) ; 3.000 h. Port sur le Pacifique.

MONTEREY, v. du N.-E. du Mexique ; 78.000 h. Combat entre les Mexicains et les Américains, en 1847.

MONTESPAN (Françoise-Athénaïs DE ROCHECHOUART, *marquise de*), favorite de Louis XIV, née au château de Tonnay-Charente (1640-1707).

MONTESQUIEU [*tès-ki-eu*] (Charles DE SECONDAT, *baron de*), illustre publiciste français, né au château de la Brède (Gironde), auteur des *Lettres persanes*, du livre *De la grandeur et de la décadence des Romains* et de l'*Esprit des lois*. De tous les précurseurs de la Révolution française, Montesquieu est peut-être celui qui a eu les vues les plus larges et les plus fécondes en résultats pratiques. Il a mis le premier en lumière le grand principe de la *Séparation des pouvoirs* (1689-1755).

Montesquieu.

MONTESQUIEU-VOLVESTRE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur l'Artize ; 2.310 h.

MONTESQUIOU [*tès-ki-ou*], ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande, au-dessus de l'Osse ; 990 h.

MONTESQUIOU (Joseph-François *de*), capitaine des gardes du duc d'Anjou. Il assassina le prince de Condé en 1569.

MONTESQUIOU (Pierre *de*), comte d'Artagnan, maréchal de France, né au château d'Armagnac (1645-1725).

MONTESQUIOU-FEZENSAC [*zan-sak*] (Anne-Pierre), général et littérateur français, né à Paris (1739-1798).

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*abbé* François *de*), homme politique français, né à Marsan (Gers) [1756-1832].

MONTET [*tè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins ; 580 h. Houille.

MONTEVERDE (Claudio), compositeur italien, né à Crémone, m. à Venise (1568-1643), créateur de l'opéra en Italie (*Orfeo*).

MONTEVIDEO, capit. de la République de l'Uruguay ; 385.000 h. (*Montévidéens*). Port sur l'Atlantique, à l'estuaire de la Plata. Commerce important de bestiaux, laines, etc.

MONTÉZUMA, roi du Mexique, vaincu par Cortez ; il se laissa mourir de faim en 1520.

MONTFAUCON [*mon-fô*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, au-dessus de la Maine ; 580 h.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux, sur un affl. du Lignon ; 1.025 h. Anc. capit. du Velay.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy ; 335 h. Victoire des troupes franco-américaines en septembre 1918.

MONTFAUCON, localité située jadis hors de l'enceinte de Paris, entre La Villette et les Buttes-Chaumont, et où s'élevait un gibet fameux construit au XIIIe siècle.

MONTFAUCON (*dom* Bernard *de*), savant bénédictin, né au château de Soulage (Aude) [1655-1741].

MONTFERRAT [*mon-fè-ra*], ancien marquisat, puis duché d'Italie (Piémont), sur le Pô.

MONTFERRAT, illustre famille de Lombardie, d'où sont sortis un grand nombre de personnages distingués, entre autres Boniface de Montferrat, l'un des chefs de la 4e croisade (1202).

MONTFORT, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 1.260 h. (*Montfortais* ou *Montfortois*). Vins, Carrières.

MONTFORT, ch. d'arr. (Ille-et-Vilaine), Ch. de fer Et. ; à 22 kil. N.-O. de Rennes ; 2.170 h. (*Montfortais* ou *Montfortois*). — L'arr. a 5 cant., 46 comm., 52.450 h.

MONTFORT [*mon-for*] (Simon *de*), chef de la croisade contre les albigeois, né vers 1165, tué au siège de Toulouse en 1218 ; — Son fils AMAURY, connétable de France (1192-1241).

MONTFORT-L'AMAURY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; 1.440 h. (*Montfortais* ou *Montfortois*). Ch. de f. Et. Ruines pittoresques d'un château où naquit Simon de Montfort.

MONTFORT-LE-ROTROU, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 820 h. (*Montfortais* ou *Montfortois*).

MONTFORT-SUR-RISLE [*rî-le*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 500 h. (*Montfortais* ou *Montfortois*). Ch. de f. Et.

MONTGAILLARD [*mon-gha, ll* mll., *ar*] (Bernard *de*), fougueux prédicateur de la Ligue, né en Gascogne (1563-1628).

MONTGAILLARD (l'*abbé* Guillaume *de*), historien français, né à Montgaillard [Haute-Garonne], (1772-1825).

MONTGISCARD [*mon-jis-kar*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche ; 650 h. Près du canal du Midi.

MONTGLAT [*mon-gla*] (*marquis de*), historien français, né à Turin, auteur de précieux mémoires (1620-1675).

MONTGOLFIER [*mon-ghol-fi-é*] (*les frères*), inventeurs des aérostats, nés à Vidalon-lez-Annonay (Ardèche) : JOSEPH (1740-1810) et ETIENNE (1745-1799).

MONTGOMERY [*mon-ghо*], comté de Grande-Bretagne (pays de Galles) ; 51.000 h. Ch.-l. *Montgomery* ; 1.000 h.

MONTGOMERY, capit. de l'Alabama (Etats-Unis), sur l'Alabama ; 43.000 h. Université.

MONTGOMERY (Gabriel), capitaine de la garde écossaise sous Henri II ; il blessa mortellement ce roi dans un tournoi (1559). Il devint plus tard un des chefs protestants ; pris dans Domfront par le maréchal de Matignon, il fut décapité (1530-1574).

MONTGUYON [*mon-ghu-ion*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac, sur le Mouzon ; 1.520 h.

MONTHERME [*tèr*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la Meuse ; 3.620 h. Ch. de f. E. Ardoisières.

MONTHOIS [*toi*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 530 h. Ch. de f. E.

MONTHOLON (Charles-Tristan, *comte de*), général français, né à Paris. Il accompagna Napoléon Ier en captivité et publia les *Mémoires de Sainte-Hélène* (1783-1853).

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE [*reu*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 1.600 h.

MONTI (Vincenzo), poète épique et dramatique italien, né à Ortazzo (1754-1828).

MONTICELLI (Adolphe), peintre français, né à Marseille (1824-1886); coloriste remarquable.

MONTIEL [*ti-èl*], bourg d'Espagne, où Du Guesclin battit Pierre le Cruel (1368).

MONTIER-EN-DER [*ti-é-an-dèr*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy, sur la Voire; 1.605 h. Ch. de f. E.

MONTIERS-SUR-SAULX [*ti-é-sur-sô*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 960 h.

MONTIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère; 2.930 h. (*Montignacois*).

MONTIGNY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 830 h. Ch. de f. E. Coutellerie.

MONTIGNY-LÈS-METZ, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne; 11 840 h.

MONTIGNY-SUR-AUBE [*ô-be*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon; 860 h.

MONTIVILLIERS [*vi-li-é*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 6.425 h. (*Montivilliens*). Ch. de f. Et. Papeteries, toiles, tissage de coton.

Montjoie Saint-Denis! cri de guerre des rois de France, qui étaient les *avoués* de l'abbaye de Saint-Denis.

MONTLHÉRY [*mon-lé-ri*], petite ville de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 2.620 h. Ruines d'un ancien château fort détruit par Louis le Gros. Bataille indécise entre Louis XI et les confédérés de la ligue du Bien public (1465).

MONTLIEU [*mon-li-eu*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac, près de la Seugne naissante; 720 h. Distilleries.

MONTLOSIER [*mon-lo-zi-é*] (François-Dominique, *comte de*), écrivain français, né à Clermont-Ferrand, célèbre par ses écrits contre les jésuites (1755-1838).

MONT-LOUIS ou **MONTLOUIS** [*mon-lou-i*], ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades; 370 h.

MONTLUC [*mon-luk*] (Blaise *de*), capitaine français, né à Saint-Gemme (Gers), glorieux défenseur de Sienne, célèbre par ses cruautés envers les calvinistes, auteur de *Commentaires* précieux (1501-1577); — Son frère JEAN, prélat et diplomate français (1508-1579).

MONTLUÇON [*mon-lu-son*], ch.-l. d'arr. (Allier), sur le Cher. 36.110 h. (*Montluçonnais*). Ch. de f. Orl.; à 60 kil. S.-O. de Moulins; Fonderies, forges, verrerie. — L'arr. a 8 cant., 93 comm., 123.480 h.

MONTLUEL [*mon-lu-èl*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux, sur la Sereine; 2.150 h. Ch. de f. P.-L.-M. Draps et couvertures pour la troupe.

MONTMARAULT [*mon-ma-rô*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 1.500 h. Fromages.

MONTMARTIN-SUR-MER [*mon-mar*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 760 h. Sur la Manche. Marbre.

MONTMARTRE [*mon-mar-tre*], anc. commune de la banlieue de Paris, comprise dans l'enceinte des fortifications. Eglise du Sacré-Cœur.

MONTMAUR [*mon-môr*] (Pierre *de*), spirituel et célèbre parasite (1576-1648).

MONTMÉDY [*mon-mé-di*], ch.-l. d'arr. (Meuse); ch. de f. E., à 87 kil. N.-E. de Bar-le-Duc, près de la Chiers; 2.525 h. (*Montmédiens*). Patrie de Lepaute. — L'arr. a 6 cant., 130 comm., 38.730 h.

MONTMÉLIAN [*mon-mé*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur l'Isère; 845 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins, pâtes alimentaires.

MONTMIRAIL [*mon-mi-ra, l* mll.], ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, sur le Petit Morin; 2.260 h. Ch. de f. E. Pierres meulières. Patrie du cardinal de Retz. Napoléon Ier y vainquit les Russes et les Prussiens, les 11 et 12 février 1814.

MONTMIRAIL, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers, non loin de la Braye; 670 h. Verrerie.

MONTMIREY-LE-CHÂTEAU [*mon-mi-rè*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, au-dessus de la source de la Guérifèle; 220 h. Fer, pierres meulières.

MONTMOREAU [*mon-mo-rô*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 770 h. Ch. de f. Orl.

MONTMORENCY [*mon-mo-ran-si*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 8.490 h. (*Montmorenciens*). Ch. de f. N. Cerises, dentelles. Forêt. Petite maison habitée par J.-J. Rousseau et ensuite par Grétry.

MONTMORENCY, illustre famille française, dont les membres les plus célèbres sont : MATHIEU Ier, connétable de France sous Louis VII, m. en 1160; — MATHIEU II, grand connétable de France; il prit part à la bataille de Bouvines et mourut en 1230; — ANNE Ier, maréchal de France, blessé mortellement à Saint-Denis, dans un combat contre les calvinistes (1493-1567); — HENRI Ier, connétable de France, né à Chantilly (1534-1614); — HENRI II, maréchal de France, né à Chantilly. Il se révolta avec Gaston d'Orléans et fut décapité (1595-1632).

MONTMORILLON [*mon-mo, ll* mll.], ch.-l. d'arr. (Vienne), sur la Gartempe, affl. de la Creuse; 4.380 h. (*Montmorillonnais*). Ch. de f. Orl.; à 32 kil. S.-E. de Poitiers. — L'arr. a 6 cant., 60 comm., 57.540 h.

MONTMORT [*mon-mor*], ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, près des sources du Surmelin; 605 h.

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 2.850 h. (*Montoiriens*). Ch. de f. Et.

Mont-Olivet (*ordre du*), ordre religieux fondé en 1319 par saint Jean Tolomei et dont les membres sont appelés *olivétains*.

MONTPELLIER [*mon-pè-li-é*], ch.-l. du dép. de l'Hérault, sur le Lez, affl. de la Méditerranée; ch. de f. P.-L.-M., à 757 kil. S.-E. de Paris; 81.550 h. (*Montpelliérains*). Evêché, académie, université, école supérieure de pharmacie. Vins, eaux-de-vie. Patrie de Cambacérès, Daru, A. Comte, Balard, Roucher, S. Bourdon. Vien, Nourrit, Cabanel, etc. — L'arr. a 14 cant., 118 comm., 242.120 h.

MONTPENSIER [*mon-pan-si-é*] (Catherine-Marie *de* LORRAINE, *duchesse de*), sœur des Guises. Elle prit une part active aux guerres de la Ligue et portait, dit-on, à sa ceinture, les ciseaux avec lesquels elle se proposait de tonsurer Henri III, lorsqu'il aurait été déclaré indigne du trône. On l'accuse, mais sans preuve, d'avoir poussé Jacques Clément à tuer ce prince (1552-1596); — Louise d'ORLÉANS, *duchesse de* **Montpensier,** connue sous le nom de *Mademoiselle*, née à Paris; elle prit part aux troubles de la Fronde et, lors de la bataille du faubourg Saint-Antoine, fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales de Turenne, pour protéger la retraite de Condé. Elle se maria secrètement, à quarante-deux ans, avec Lauzun (1627-1693). V. ORLÉANS.

Montpensier (*Mlle de*) *à la Bastille*, tableau de Gaston Mélingue, représentant l'épisode fameux de la duchesse de Montpensier faisant tirer le canon sur les troupes de la cour (1878).

MONTPÉZAT, [*mon-pe-za*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière, sur le plateau de Bauzon; 1.520 h. Coutellerie.

MONTPEZAT-DE-QUERCY, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 1.530 h. Ch. de f. Orl.

MONTPONT [*mon-pon*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans, au-dessus de la Sane-Vive; 2.260 h. (*Monponnais*).

MONTRACHET [*mon-tra-chè* ou *mon-ra-chè*], vignoble renommé de la Côte-d'Or, qui donne des vins blancs universellement réputés.

MONTRÉAL [*mon-ré-al*], v. du Canada, prov. de Québec; 607.000 h. Archevêché, arsenal, universités française et anglaise.

MONTRÉAL, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1.970 h. Draps.

MONTRÉAL, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, au-dessus de l'Auzoue; 1.810 h.

MONTREDON-LABESSONNIÉ [*mon-re*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3.290 h. Faucilles.

MONTREJEAU [*mon-ré-jo*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, au confluent de la Garonne et de la Geste; 2.540 h. Ch. de f. M. Lainages.

MONTRÉSOR [*mon-tré*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire, arr. de Loches, sur l'Indrois; 580 h.

MONTRET [*mon-trè*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans ; 900 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTREUIL ou **MONTREUIL-SOUS-BOIS**, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux ; 51.030 h. (*Montreuillois*). Pêches renommées.

MONTREUIL ou **MONTREUIL - SUR - MER**, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais), près de la Canche ; 3.180 h. (*Montreuillois*). ch. de f. N. ; à 74 kil. N.-O. d'Arras ; Pâtés. Patrie de Denis Lambin. — L'arrond. a 6 cant., 142 comm., 80.490 h.

MONTREUIL-BELLAY [*mon-treu-i*, *l* mll., *bè-lè*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, au-dessus du Thouet ; 2.150 h (*Montreuillois*). Ch. de f. Et.

MONTREUX [*treû*], v. de Suisse, canton de Vaud, sur le lac Léman ; 16.000 h. Station hivernale.

MONTREVAULT [*mon-tre-vô*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, près de l'Èvre ; 770 h.

MONTREVEL [*mon-re-vèl*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg, sur la Reyssouze ; 1.340 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTRICHARD [*mon-tri-char*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur le Cher ; 2.740 h. Ch. de f. Orl. Vins, carrosserie.

MONTROSE [*mon-ro-zé*] (James Graham, *marquis de*), général anglais, né à Edimbourg en 1612, partisan de Charles Ier, exécuté en 1650.

MONTROUGE [*mon-rou-jé*], comm. de la Seine, arr. de Sceaux ; 25.810 h. (*Montrougiens*). Nombreuses industries. Grand vélodrome.

MONT-SAINT-JEAN. V. Waterloo.

MONT-SAINT-MARTIN, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey ; 4.410 h. Aciéries. Ch. de f. E.

MONT-SAINT-MICHEL (*Le*) [*mon-sin-mi-chèl*], comm. du dép. de la Manche, arr. d'Avranches ; 230 h. (*Montois*). Sur un îlot rocheux au fond de la *baie du Mont-Saint-Michel*, à l'embouchure du Couesnon, et relié à la côte par une digue, depuis 1875. Magnifique abbaye bénédictine. Louis XI vint en 1469 instituer au *Mont* l'ordre des chevaliers de Saint-Michel.

MONT-SAINT-VINCENT [*sin-vin-san*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 510 h.

MONTSALVY [*mon-sal-vi*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac, non loin du Lot ; 940 h.

MONTSAUCHE [*mon-sô-chè*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, sur la Cure ; 1.300 h.

MONTSERRAT [*mon-sè-ra*], une des petites Antilles anglaises ; 11.200 h. (avec *Redonda*). Rhum.

MONTSOREAU [*mon-so-rô*], comm. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur, sur la Loire ; 480 h. L'ancienne seigneurie de Montsoreau a donné son nom à une célèbre famille française à laquelle appartient le comte de Montsoreau, qui, au XVIe siècle, fit assassiner Bussy d'Amboise, et dont la femme, la *Dame de Montsoreau*, est l'héroïne d'un roman de Dumas. V. Monsoreau.

MONTS-SUR-GUESNES [*mon-sur-ghè-ne*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun, entre la Vienne et le Thouet ; 745 h.

MONTSÛRS [*mon-sûr*], ch.-l. dec. (Mayenne) arr. de Laval, au confluent des Deux-Evailles et de la Jouanne ; 1.315 h. Ch. de f. Et.

MONTUCLA (Jean-Etienne), mathématicien français, né à Lyon (1725-1799).

MONTYON (Jean-Baptiste-Antoine, *baron de*), philanthrope éclairé, né à Paris, fondateur de plusieurs prix de vertu et de littérature décernés chaque année par l'Institut (1733-1820).

MONVEL (Jacques-Marie Boutet, dit), acteur et auteur dramatique, né à Lunéville, père de Mlle Mars (1745-1812).

MONZA, v. d'Italie, prov. de Milan ; 53.000 h. Cathédrale dans laquelle se trouve la couronne de fer des rois d'Italie.

MOOR (Antonis *Van*) ou **ANTONIO MORO**, peintre portraitiste hollandais, né à Utrecht. (1512-1581).

MOORE [*mou-re*] (*sir* John), général anglais, né à Glasgow (1761-1809), exécuta la belle retraite de Toro.

MOORE (Thomas), poète anglais, né à Dublin. Ses œuvres brillent par la grâce et l'imagination (1779-1852).

MOOREA [*mou-ré-a*] ou **ÉIMEO**, île franç. de l'archipel de la Société, voisine de Taïti (Polynésie) ; 1.600 h.

MOPTI, v. de l'Afrique-Occidentale française, Soudan, sur le Niger ; 3.520 h.

MORADABAD, v. de l'Hindoustan, prov. de Rohilkand, sur le Ramganga ; 81.000 h.

Morale (*Essais de*), par Nicole : recueil d'études qui eut jadis un grand succès et où dominent, en somme, les idées de tolérance (1671 et ann. suiv.).

Morale (*Traité de*), par Malebranche (1684). L'auteur part de ce point de vue que la raison résume toutes les facultés.

Morale à Nicomaque (*la*) ou **Ethique,** un des plus beaux traités d'Aristote.

Morale (*Principes métaphysiques de*), par Kant (1785). Cet ouvrage est divisé en deux livres : *Des devoirs envers soi-même*, et *Des devoirs envers autrui*.

MORALÈS [*lèss*] (Louis *de*), peintre espagnol, né à Badajoz (1509-1586) ; auteur de tableaux religieux.

Moralités. V. Mystères.

MORAND [*ran*] (*comte*), général français, né à Pontarlier ; il se distingua à Auerstædt (1771-1835).

MORANDE (Théveneau *de*), pamphlétaire français, né à Arnay-le-Duc (1744-1805).

MORAT [*ra*], v. de Suisse, cant. de Fribourg, sur le *lac de Morat*, long de 8 kilom. sur 2 à 3 de large, et situé entre les cantons de Fribourg et de Vaud ; 2.200 h. Célèbre par la victoire des Suisses sur Charles le Téméraire en 1476.

MORATIN, poète dramatique espagnol, né à Madrid (1737-1780) ; — Son fils, Leandro Fernandez, né à Madrid, plus distingué dans le même genre, mérita le surnom de *Molière espagnol* (1760-1828).

MORAVA (*la*), riv. de Tchécoslovaquie et d'Autriche, affl. g. du Danube ; 319 kil.

MORAVA (*la*), rivière de la péninsule des Balkans affluent du Danube (159 kil.). Elle est formée par la réunion de la *Morava serbe* (200 kil.) et de la *Morava bulgare* (261 kil.).

Moraves (*Frères*), association religieuse fondée en 1457, débris des hussites.

MORAVIE, anc. province d'Autriche, auj. à la

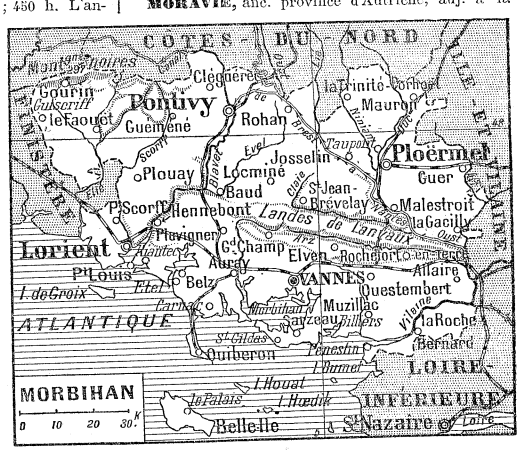

Tchécoslovaquie ; 3.331.000 h. (*Moraves*) avec la Silésie ; seule, 2.666.000 h. Ch.-l. *Brno* (Brünn).

MORBIHAN (*dép. du*), département formé d'une partie de la Bretagne : préf. *Vannes* ; s.-préf. : *Lorient*, *Ploërmel*, *Pontivy*. 4 arr., 37 cant., 258 comm., 546.050 h. (*Morbihannais*). 11e corps d'ar-

mée ; cour d'appel de Rennes ; évêché à Vannes. Ce département doit son nom au *golfe du Morbihan*.

MORBIHAN (*golfe du*), mot breton signifi. *mer petite ;* golfe situé sur la côte du dép. du Morbihan ; renferme de nombreux groupes d'îles.

MORCENX [*sinss*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 2.770 h. Ch. de f. M. Eau sulfureuse.

MORDELLES, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes, sur le Meu ; 2.110 h. (*Mordellais*).

MORÉAS (Jean Papadiamantopoulos, dit), poète français, né à Athènes (1856-1910), auteur des *Stances*, d'un art achevé.

MOREAU le Jeune (Jean-Michel), charmant dessinateur et graveur du XVIIIe siècle, né à Paris (1741-1814) ; — Son frère, **Moreau l'Aîné** (Louis-Gabriel) [1740-1806], est un paysagiste très original.

MOREAU [*ró*] (Jean-Victor), général français, né à Morlaix. Après avoir combattu glorieusement pour la France, et remporté notamment la victoire de Hohenlinden, il devint le rival de Bonaparte, et fut exilé pour avoir trempé dans le complot de Cadoudal ; revenu d'Amérique en Europe, il fut tué à Dresde en combattant contre sa patrie dans les rangs des Russes (1763-1813).

MOREAU (Hégésippe), poète élégiaque français, né à Paris, m. à l'hôpital ; auteur du *Myosotis* (1810-1838).

MOREAU (Gustave), peintre français, né à Paris, artiste original et brillant (1826-1898).

MOREAU de Jonnès, statisticien français, né en Bretagne (1778-1870).

MORÉE, presqu'île de la Grèce, dont le nom fut donné, dans le moyen âge, au Péloponèse. (Hab. *Moréotes.*) V. Péloponèse.

MORÉE, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 1.000 h. Ch. de f. Orl.

MOREL, nom d'une famille d'imprimeurs et érudits français du XVIe et du XVIIe siècle.

MOREL de Vindé, agronome et littérateur français, né à Paris (1759-1842).

MORELIA, v. du Mexique central, au pied du Cerro de Punhuabo ; 40.000 h. Patrie de Morelos et d'Iturbide.

MORELLET [*lè*] (l'*abbé* André), littérateur et économiste français, né à Lyon, collaborateur de l'*Encyclopédie* (1727-1819).

MORELOS [*lóss*], curé d'Acapulco, un des chefs de l'insurrection mexicaine contre les Espagnols. Il fut pris et fusillé (1780-1815).

MORENA [*sierra*] (*montagne Noire*), chaîne de montagnes de l'Espagne méridionale ; 1.802 m. d'alt.

MORERI (Louis), savant biographe français, né à Bargemont (Var), auteur d'un *Dictionnaire historique* (1643-1680).

MORESTEL, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin, près de la Save ; 1.320 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MORET-SUR-LOING [*ré*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau, sur le Loing et le canal du Loing ; 2.380 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MOREUIL [*l* mll.], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier, sur l'Avre ; 1.910 h. (*Moreuillais*). Ch. de f. N.

MOREZ [*rèz*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude, sur la Bienne, affl. de l'Ain ; 5.100 h. (*Moréziens*). Ecole d'horlogerie.

MORGANE, fée célèbre dans les romans de chevalerie.

MORGANI (Jean-Baptiste), célèbre anatomiste italien, né à Forlì (1682-1771).

MORGARTEN [*tèn*], petite chaîne de montagnes de la Suisse, sur la rive du lac d'Egeri, cant. de Zug. En 1315, les Suisses y remportèrent sur Léopold d'Autriche une victoire qui assura leur indépendance.

MORHANGE, comm. de Moselle, arr. de Forbach ; 4.030 h. Ch. de f. A.-L. Bataille entre Allemands et Français le 20 août 1914, au début de la Grande Guerre.

MORIN (Simon), visionnaire, né à Richemont (Seine-Inférieure), brûlé vif à Paris en 1663.

MORIN (Jean), physicien français, né à Meung (1705-1764).

MORIN (Arthur), général et physicien français, né à Paris (1795-1880).

MORINS [*rin*], peuple de l'ancienne Belgique, cantonné le long de la mer au temps des Romains.

MORLAAS [*lâss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur un affluent du Luy de France ; 1.280 h. (*Morlans*). Chevaux.

MORLAIX [*lè*], ch.-l. d'arr. (Finistère) ; port sur la rivière de Morlaix ; ch. de f. Et. ; à 94 kil. N.-E. de Quimper ; 13.930 h. (*Morlaisiens*). Beau viaduc. Patrie du général Moreau, d'E. Souvestre. — L'arrond. a 10 cant., 61 comm., 133.950 h.

MORMANT (*man*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun, au-dessus d'un affluent de l'Yères ; 1.340 h. Ch. de f. E.

MORMOIRON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras, sur le Saint-Laurent ; 960 h.

MORMONS [*mon*], secte religieuse des Etats-Unis, fondée en 1827. — Les mormons forment une sorte de petit Etat sur les bords du lac Salé (Utah). Un bill voté en 1887 leur a interdit la polygamie.

MORNANT [*nan*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, au-dessus d'un affluent du Garon ; 1.610 h. Chapeaux de feutre.

MORNAY (Philippe *de*), seigneur du Plessis-Marly, dit communément *Duplessis-Mornay*, ami de Henri IV et le rédacteur de ses manifestes. Il avait beaucoup voyagé en Europe ; on l'appelait *le Pape des huguenots*. Auteur de divers ouvrages et de *Mémoires* (1549-1623).

Morning Chronicle [*nin'gn*'] (*Chronique du matin*), journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1769. Ce journal est conservateur libéral et libre-échangiste.

Morning Post (*Courrier du matin*), journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1772. C'est l'organe des tories.

MORNY (Charles, *duc de*), homme politique français, né à Paris. Frère utérin de Napoléon III, il prit une grande part au coup d'Etat de décembre 1851 et fut ensuite président du Corps législatif (1811-1865).

MOROSAGLIA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 920 h. Cuivre. Patrie de Paoli.

MOROSINI (François), doge de Venise, célèbre par sa défense de Candie contre les Turcs (1618-1694).

MOROT [*ro*] (Aimé), peintre français d'histoire et de portrait, membre de l'Institut, né à Nancy (1850-1913). Citons de lui : *Reichshoffen, Rezonville.*

Morphée.

MORPHÉE, dieu des songes, fils de la nuit et du sommeil (*Myth.*).

MORRIS (William), poète, peintre et écrivain d'art anglais, né à Walthamstow (1838-1896).

MÖRS, v. industrielle d'Allemagne, Prusse, présidence de Düsseldorf, sur le Mörse ; 24.500 h.

MORSE (Samuel), peintre et physicien américain, né à Charlestown, inventeur d'un appareil très répandu de télégraphie électrique (1791-1872).

MORTAGNE, ch.-l. d'arr. (Orne) ; 3.510 h. (*Mortagnais*). Ch. de f. Et., à 37 kil. N.-E. d'Alençon. Chevaux. Patrie de Puisaye. — L'arr. a 11 cant., 150 comm., 73.310 h.

MORTAGNE ou **MORTAGNE-SUR-SÈVRE,** ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, près de la Sèvre Nantaise ; 2.130 h. Ch. de f. Et. Sources minérales.

MORTAIN [*tin*], ch.-l. d'arr. (Manche), près de la Cance, affl. de la Sélune ; 1.600 h. (*Mortainais*). Ch. de f. Et., à 62 kil. S.-E. de Saint-Lô. — L'arr. a 8 cant., 74 comm., 46.715 h

MORTARA, v. d'Italie (Lombardie), où les Autrichiens battirent les Piémontais en 1849 ; 10.500 h.

MORTE (*mer*) ou **LAC ASPHALTITE,** lac de la Palestine, à l'extrémité sud de la région syrienne ; il a 76 kil. de long sur 17 de large. Salure exceptionnellement forte.

MORTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier, sur le Doubs ; 3.870 h. (*Mortuaciens*). Ch. de f. P.-L.-M.

MORTEAUX-COULIBŒUF [*tô, beuf*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise, sur la Dives ; 600 h. Ch. de f. Et.

MORTEFONTAINE [*tè-ne*], comm. de l'Oise, arr. de Senlis ; 340 h. Vaste parc, l'un des plus beaux jardins anglais de l'Europe.

MORTEMART [*mar*], famille française, originaire de la Marche, à laquelle appartenaient Mme de Montespan et l'amiral de Vivonne.

MORTIER [*ti-é*], duc de Trévise, maréchal de France, né à Cateau-Cambrésis, un des plus heureux capitaines de la Révolution et de l'Empire ; m. victime de la machine infernale de Fieschi (1768-1835).

MORTILLET (Gabriel *de*), savant archéologue français (1821-1898).

MORTIMER [*mer*] (*comte de*), courtisan anglais, qui jouit d'une grande influence jusqu'en 1330, année où il fut pendu par ordre d'Edouard III.

MORTON, régent d'Ecosse, sous Marie Stuart ; m. décapité en 1581.

MORTRÉE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1.005 h.

Morts (*Monument aux*), mausolée symbolique, dû au sculpteur français Bartholomé (1895). Composition simple, sévère et d'un bel effet ; au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

MORUS [*russ*] ou **MORÉ** (Thomas), grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, auteur de *l'Utopie* ; décapité en 1535 pour n'avoir pas voulu reconnaître la puissance spirituelle du roi (1480-1535). Son portrait a été fait plusieurs fois par Holbein.

MORVAN (*mont Noir*), massif montagneux de la France centrale, compris auj. dans les dép. de la Nièvre, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. (Hab. *Morvandais, Morvandeaux, Morvandiots* ou *Morvandiaux*.)

MORVEN [*vèn*] (*montagne Noire*), mont du Caithness (Ecosse), célèbre dans les poésies d'Ossian.

MOSCHUS [*mos-kuss*], poète syracusain du IIIe siècle av. J.-C. Il excellait dans l'idylle.

MOSCOU, capit. de la Russie des soviets, ch.-l. du gouv. de Moscou, sur la Moskova ; 1.050.000 h. (*Moscovites*). A 2.945 kil. N.-E. de Paris. Siège d'un métropolitain grec, université. Au centre, le Kremlin, anc. résidence des tsars. Les Français s'en emparèrent en 1812, mais les Russes mirent le feu à la ville, dont Napoléon dut s'éloigner. — Le gouv. de Moscou avait 3.662.000 h. en 1915.

MOSCOVA. V. MOSKOVA.

MOSCOVIE, nom ancien de la région de Moscou, étendu souvent à toute la Russie.

MOSELLE (*la*), riv. de France et col de montagne, prend sa source près du col de Bussang (Vosges). Elle arrose Remiremont, Epinal, Toul, Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Sierck, Trèves, et se jette dans le Rhin (r. g.) à Coblentz ; 514 kil.

MOSELLE (*dép. de la*), anc. dép. formé d'une portion de la Lorraine, et cédé en partie à l'Allemagne en 1871 ; avait pour préf. *Metz*. Le reste avait été réuni à une fraction du dép. de la Meurthe et formait le dép. de Meurthe-et-Moselle.

La partie démembrée, redevenue française en 1918, forme le dép. actuel de la Moselle ; préf. *Metz* ; s.-préf. *Boulay, Château-Salins, Forbach, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville*. 3 arr., 36 cant., 757 com., 589 129 h. 6e région militaire ; cour d'appel de Colmar ; évêché à Metz. Le dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

MOSHEIM (Jean-Laurent), savant protestant allemand, théologien et historien, né à Lubeck (1694-1755).

MOSKOVA ou **MOSCOVA** (*la*), rivière de la Russie centrale, sur les bords de laquelle eut lieu, en 1812, une sanglante bataille gagnée par les Français sur les Russes. La Moskova arrose Moscou et se jette dans l'Oka, affl. du Volga ; 49 l kil.

MOSQUITOS [*mos-ki-tôss*], peuplade indienne du Honduras et du Nicaragua.

MOSSAMBA, pays et chaîne de montagnes de l'Afrique équatoriale, à l'E. du Benguéla.

MOSSAMÉDES [*dèss*], prov. méridionale de l'Angola (Afrique) ; ch.-l. *Mossamédès* ; 4.500 h. Port sur l'Atlantique.

MOSSOUL, v. du Kurdistan, sur le Tigre ; 80.000 h. Mousselines.

MOSTAGANEM [*nèm'*], v. de l'Algérie (Oran), ch.-l. d'arr., près de la Méditerranée ; 27.375 h. A 72 kil. N.-E. d'Oran. — L'arrond. a 361.220 h. Ch. de f.

MOSTAR, cap. de l'Herzégovine (Yougoslavie), sur la Narenta, affl. de l'Adriatique ; 16.000 h. Commerce actif.

MOTHE-ACHARD (*La*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 1.030 h. (*Mothais*). Ch. de f. Et.

MOTHERWELL, v. industrielle d'Ecosse, comté de Lanark ; 68.000 h.

MOTHE-SAINTE-HÉRAYE (*La*), ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle, sur la Sèvre Niortaise ; 1.935 h. (*Mothais*). Ch. de f. Et. Mulets, moutons.

MOTLEY [*tlé*] (John LOTHROP), homme politique et historien américain, auteur de travaux remarquables sur l'histoire des Provinces-Unies (1814-1877).

MOTTE (*La*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron, au-dessus du Saignon ; 480 h.

MOTTE-CHALANÇON (*La*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur l'Aiguebelle ; 630 h. Vignobles.

MOTTE-D'AVEILLANS (*la*), c. de l'Isère, arr. de Grenoble ; 3.200 h. Anthracite.

MOTTE-SERVOLEX (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, près de la Laisse ; 2.370 h.

MOTTEVILLE (Mme Françoise *de*), femme d'esprit et de talent, auteur de précieux *Mémoires* sur Anne d'Autriche (1621-1689).

MOUCHEZ [*chèz*] (Amédée-Ernest-Barthélemy), marin et astronome français (1821-1892).

MOUCHY (Philippe de NOAILLES, *duc de*), maréchal de France (1715-1794), combattit à Crefeld et à Minden.

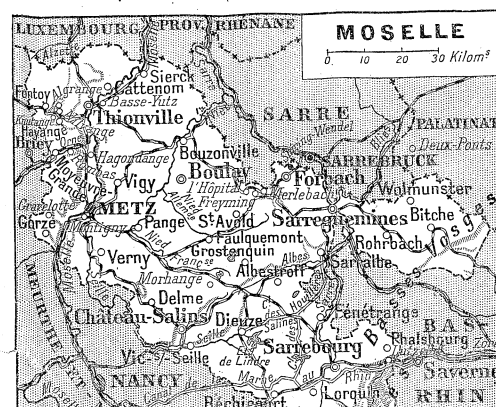

MOUCHY (Louis-Philippe), sculpteur français, né à Paris (1734-1801), membre de l'Académie de peinture et de sculpture.

MOUILLARD (Louis), inventeur français, né à Lyon (1834-1897) ; un des précurseurs de l'aviation.

MOUKDEN [*dèn'*] v. de la Chine (Mandchourie), dans la prov. de Ching-King, sur le Houn-Ho ; 160.000 h. Soieries, pelleteries. Tombeaux de la famille impériale de Chine. Défaite des Russes par les Japonais, en 1905.

MOULAI-HAFID, sultan du Maroc, né à Fez en 1875 ; régna de 1906 en 1912.

MOULAÏ-HASSAN, sultan du Maroc, né vers 1830, m. en 1894 ; régna de 1873 à 1894.

MOULAÏ-YOUSSEF, sultan du Maroc, né à Marrakech ; succéda en 1912 à son frère Hafid.

MOULEY ou **MOULAÏ** (mot arabe signif. *mon maître*), titre porté par tous les sultans shérifs du Maroc. (On écrit aussi MULEY.)

MOULEY ABD-EL-MÉLIK, empereur du Maroc, qui régna de 1574 à 1578. — Un autre régna de 1630 à 1635.

MOULEY ABDERRHAHMAN ou **ABD-ER-HAHMAN,** empereur du Maroc, beau-père d'Abd-el-Kader (1778-1859), fut vaincu par le maréchal Bugeaud, à la bataille de l'Isly, en 1844.

Moulin sur la Floss (*le*), roman de G. Eliot, (1860) ; histoire émouvante d'une famille de fermiers.

MOULINS [*lin*], ch.-l. du dép. de l'Allier, sur l'Allier ; 22.970 h. (*Moulinois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 313 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Ebénisterie, chapellerie, vinaigrerie. Patrie de Lingendes, Villars, Banville. — L'arrond. a 9 cant., 85 comm., 106.435 h.

MOULINS-ENGILBERT [*lin-an-jil-bèr*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, près du Guignon ; 2.410 h. Ch. de f. P.-L.-M. Fer, marbre.

MOULINS-LA-MARCHE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 830 h. Ch. de f. Et.

MOULMEIN, port de l'Inde anglaise, en Birmanie, sur le Salouen ; 57.600 h.

MOULOUYA, riv. du Maroc septentrional, tribut. de la Méditerranée ; cours 450 kil.

MOULTAN, v. de l'empire des Indes (Pendjab), près du Tchinab ; 86.000 h.

Mounet-Sully.

MOUNET-SULLY [*nè*] (Jean-Sully MOUNET, dit), artiste dramatique français, né à Bergerac (1841-1916) ; excella dans la tragédie ; — Son frère, PAUL MOUNET, artiste dramatique, né à Bergerac (1847-1922), fut aussi tragédien.

MOUNIER [*ni-é*] (Jean-Joseph), écrivain et homme politique français, né à Grenoble (1758-1806).

MOURAD-BEY [*rad'-bè*], célèbre chef de mamelouks, né vers 1750, vaincu par Bonaparte à la bataille des Pyramides en 1798 ; m. en 1801.

MOURAVIEF (Nicolas), général russe, né à Saint-Pétersbourg (1794-1867).

MOURGHAB, rivière de l'Asie centrale (Afghanistan) ; elle se perd dans les sables du Kara-Koroum ; 800 kil.

MOURMANSK, port de la Russie septentrionale, à l'embouchure de la Touloma, dans l'océan Glacial, au fond de la baie de Kola, dont les eaux, réchauffées par le Gulf-Stream, ne gèlent pas. Un ch. de fer l'unit à Petrograd.

MOURMELON-LE-GRAND, comm. de la Marne, arr. de Châlons-sur-Marne, sur le Cheneu ; 3.425 h.

MOURMELON-LE-PETIT, comm. de la Marne, près de Mourmelon-le-Grand ; 1.080 h. Près de ces communes, est établi un champ de manœuvre dit *camp de Châlons*.

MOURZOUK, v. de la Libye, dans le Sahara, cap. du Fezzan ; 6.500 h. Fertile oasis.

MOUSCRON, v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 23.000 h. Tissus ; teintureries.

Mousquetaires (*les Trois*), célèbre roman d'Alex. Dumas père (1844). Cet ouvrage, où d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis tiennent le lecteur sous le charme de leurs aventures, forme, avec *Vingt ans après* et *le Vicomte de Bragelonne*, une trilogie très intéressante, ayant pour canevas l'histoire de France sous Louis XIII et Louis XIV.

Mousquetaires au couvent (*les*), opérette en trois actes, paroles de Paul Ferrier et Jules Prével, musique aimable et fine de Varney (1880).

Mousquetaires de la reine (*les*), opéra-comique en trois actes, paroles de Saint-Georges, musique de F. Halévy, œuvre d'une sensibilité exquise (1846).

MOUSSORGSKY (Petrovitch), compositeur russe, né à Karev (1839-1881), auteur de l'opéra *Boris Godounov*, de mélodies.

MOUSTIER, comm. de Belgique (arr. de Namur), sur la Sambre ; 2.100 h. Glaces, produits chimiques.

MOUSTIER [*mous-ti-é*] (Elie *comte de*), diplomate et agent royaliste, né à Paris (1751-1817).

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE [*mous-ti-é*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 550 h. Autrefois faïences.

MOUTHE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier, à la source du Doubs ; 720 h. Fromages.

MOUTHOUMET [*mè*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, près de l'Orbieu ; 190 h.

MOUTIER (all. *Munster*), v. de Suisse (c. de Berne) ; 3.100 h. Horlogerie, bois.

MOÛTIERS [*ti-é*], ch.-l. d'arr. (Savoie), sur l'Isère ; 2.340 h. (*Moustériens*). Ch. de f. P.-L.-M., à 49 kil. S.-E. de Chambéry. Anthracite. — L'arrond. a 4 cant., 56 comm., 30.990 h.

MOÛTIERS-LES-MAUXFAITS [*lé-mô-fè*] (*Les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 970 h.

MOUTON-DUVERNET [*vèr-nè*] (Régis-Barthélemy), général français, né au Puy, fusillé sous la Restauration (1769-1816).

MOUVAUX, comm. du Nord, arr. de Lille ; 8.390 h.

MOUY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont, sur le Thérain ; 3.230 h. Ch. de f. N.

MOUZAFFER-ED-DINE, schah de Perse, né à Téhéran en 1854, m. en 1907 ; fils et successeur de Nasr-ed-Dine ; monté sur le trône en 1896.

MOUZAÏA, tribu berbère de l'Algérie, au pied du mont Mouzaïa, qui domine les gorges de la Chiffa.

MOUZON, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan, sur la Meuse ; 1.500 h. (*Mouzonnais*). Ch. de f. E.

MOY (*mo-i* ou *moui*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur l'Oise ; 580 h. A été complètement détruit au cours de la Grande Guerre.

Moyen de parvenir (*le*), satire piquante de la vie humaine, écrite dans le style de Rabelais, par Béroalde de Verville (1610).

MOYENMOUTIERS, comm. des Vosges, arr. de Saint-Dié ; 4.280 h.

MOYENNEVILLE [*moi-iè-ne*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 770 h.

MOYEUVRE-GRANDE, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville-Est ; 9.200 h. Aciéries.

MOYNIER (Gustave), philanthrope suisse, né à Genève (1826-1910) ; l'un des fondateurs de la Croix-Rouge.

MOZAMBIQUE [*zan*], gouv. comprenant l'ensemble des possessions portugaises de la côte E. de l'Afrique ; environ 3.120.000 h. Cap. *Mozambique*, 5.000 h. Port dans une île de la côte.

MOZAMBIQUE (*canal de*), entre l'Afrique et l'île de Madagascar.

MOZART [*zar*] (Wolfgang Amédée), illustre compositeur autrichien, né à Salzbourg, auteur de nombreux chefs-d'œuvre, parmi lesquels on distingue surtout les *Noces de Figaro*, *Don Juan*, et le fameux *Requiem*, qui fut pour lui le chant du cygne ; il mourut à Vienne, miné par la phtisie (1756-1791).

Mozart.

Muette de Portici (*la*), opéra en cinq actes, paroles de Scribe et de Germain Delavigne, musique d'Auber (1828). C'est dans cet opéra que se trouvent l'air : *Amis, la matinée est belle*, le duo *Amour sacré de la patrie* et le chœur du *Marché*. L'ouverture passe avec raison pour un chef-d'œuvre.

MUGRON, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever, près de l'Adour ; 1.810 h. (*Mugronnais*).

MUHLBERG, v. de la Saxe prussienne, sur l'Elbe ; 3.400 h. Victoire de Charles-Quint sur les princes luthériens (1547).

MULA, v. d'Espagne (prov. de Murcie), sur la Mula, affl. de la Segura ; 12.000 h. Sources sulfureuses.

MULATIÈRE (*la*), comm. du Rhône, arr. de Lyon ; 4.070 h.

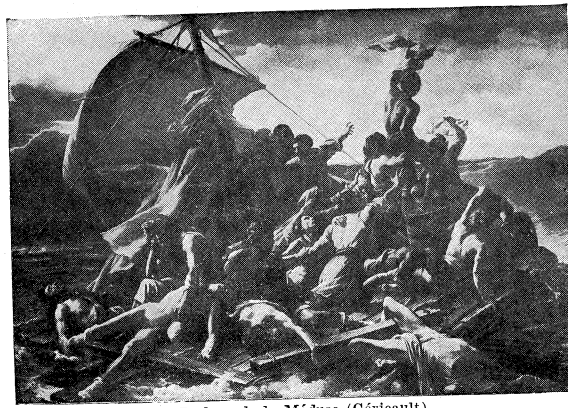

Le Radeau de la Méduse (Géricault).

St Michel terrassant le démon (Raphaël).

1814 (Meissonier).

Moïse sauvé des eaux (Poussin).

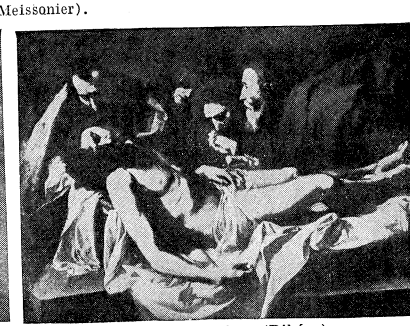

La Mise au tombeau (Ribéra).

(Photos Braun, Giraudon.)

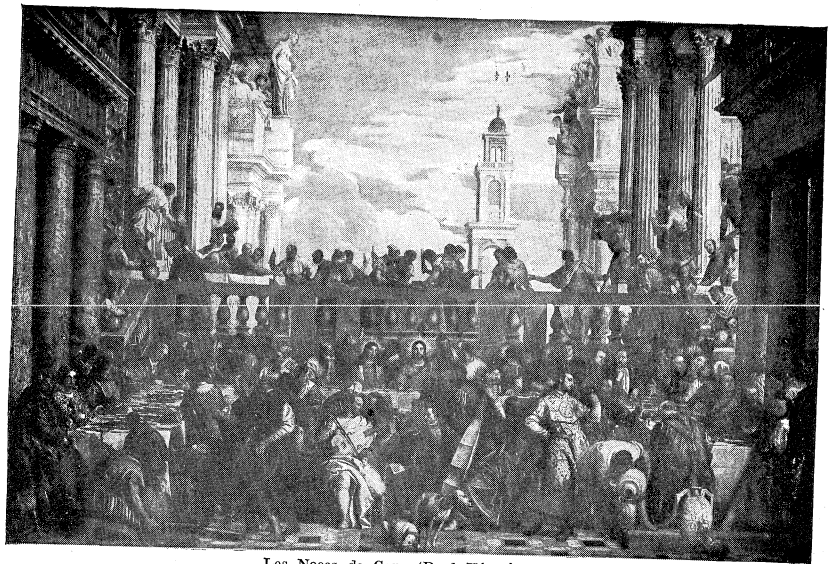

Les Noces de Cana (Paul Véronèse).

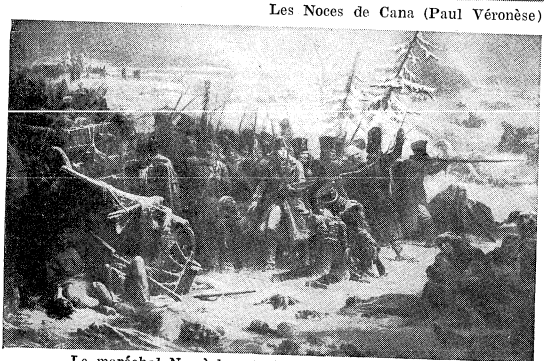

Le maréchal Ney à la retraite de Russie (A. Yvon).

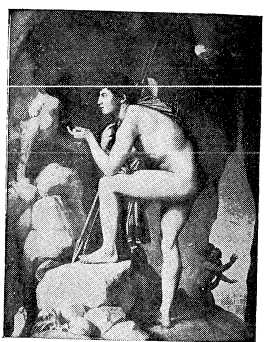

Œdipe et le Sphinx (Ingres).

La Paye des moissonneurs (Lhermitte).

(Photos Braun, Neurdein, Giraudon.)

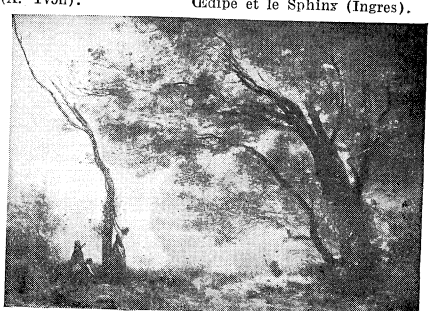

Paysage, souvenir de Mortfontaine (Corot).

MULHAUSEN, v. de Prusse, sur l'Unstrutt ; 34.100 h.

MULHEIM-SUR-LA-RUHR, v. de la Prusse-Occidentale ; 112.000 h.

MULHEIM-SUR-LE-RHIN, v. d'Allemagne (Prusse), sur le Rhin ; 51.000 h. Soieries, métallurgie.

MULHOUSE, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin) ; 92.380 h. (*Mulhousiens*). Sur l'Ill. Filatures et tissages de coton, lainages. Ch. de f. A.-L. — L'arr. a 5 cant., 74 comm. et 178.100 h.

MULLER (Jean *de*), historien, né à Schaffhouse, auteur de l'*Histoire de la Suisse* (1752-1809).

MULLER (Otfried), savant philologue et archéologue allemand, né en Silésie (1797-1840).

MULLER (Jean), physiologiste allemand, né à Coblence (1801-1858).

MULLER (Charles-Louis), peintre français, né à Paris (1815-1892). Auteur de l'*Appel des condamnés*.

MULLER (Max), linguiste et mythologue anglais, d'origine allemande, né à Dessau (1823-1900).

MULREADY (William), peintre et sculpteur anglais (1786-1863).

MULSANT (Etienne), naturaliste français, né à Mornant (Rhône) [1797-1880).

MULTIEN (*si-in*], anc. pays de France, entre la Marne et l'Ourcq ; v. pr. *Meaux*.

MUMMIUS [*mi-uss*], général et consul romain, qui réduisit la Grèce en province romaine. Ayant pris Corinthe (146 av. J.-C.), dont les richesses artistiques avaient fait le musée de la Grèce, Mummius, qui ignorait tout à fait le prix de ces chefs-d'œuvre, fit conduire à Rome une foule d'objets précieux, statues, vases, tableaux, etc., et menaça ceux qui étaient chargés du transport d'avoir à les remplacer à leurs frais s'il leur arrivait de les perdre ou de les détériorer.

MUN (Albert, *comte de*), homme politique français, né à Lumigny (Seine-et-Marne) en 1841 ; orateur distingué ; membre de l'Académie française ; m. en 1914.

MÜNCHEN-GLADBACH, v. d'Allemagne, Prusse, présidence de Düsseldorf, à gauche du Rhin ; 64.000 h. Industrie textile.

MUNCHHAUSEN (*baron de*), officier allemand, né et mort en Hanovre, connu par les fanfaronnades qu'on lui attribue et qui sont devenues proverbiales. C'est le *Monsieur de Crac* allemand (1720-1797).

MUNDA, ancienne v. d'Espagne, auj. *Ciudad-Rondo*, dans la Bétique, où César battit les lieutenants de Pompée (45 av. J.C.).

MUNGO PARK, célèbre voyageur écossais, qui fit deux grands voyages d'exploration en Afrique, et trouva la mort dans le Niger où son bateau se brisa (1771-1806).

MUNIA (*pic de la*), sommet de la frontière franco-espagnole (Hautes-Pyrénées), situé au fond du cirque de Troumouse ; 3.150 m. d'altitude.

MUNICH [*nik*], capit. de la Bavière, sur l'Isar ; à 941 kil. S.-E. de Paris ; 630.000 h. (*Munichois*). Archevêché, université, riche bibliothèque, beau musée connu sous le nom de Pinacothèque ; bière estimée.

MUNIER-CHALMAS (Ernest-Philippe), géologue français, né à Tournus (Saône-et-Loire) [1843-1903]. Membre de l'Académie des sciences.

MUNK (Salomon), orientaliste français, d'origine allemande (1803-1867).

MUNKACEVO ou **MUNKACS,** v. de Tchécoslovaquie (territoire de Transcarpathie), au pied des Carpathes, sur la Latorcza ; 20.800 h. Eaux minérales, scieries, distilleries.

MUNKACZY (Michel), peintre hongrois (*Ecce homo*), né à Munkacz (Hongrie) [1844-1900].

MUNNICH ou **MUNICH** (*comte de*), homme d'Etat et général russe d'origine allemande, né près d'Oldenbourg (1683-1767).

MUNOZ (Sébastien), peintre espagnol, né près de Ségovie. Son chef-d'œuvre est *le Martyre de saint Sébastien* (1654-1690).

MÜNSTER, v. de Prusse, capit. de la prov. de Westphalie ; 100.000 h. Evêché, université. C'est à Münster et à Osnabrück que furent signés, en 1648, les préliminaires de la paix de Westphalie. V. WESTPHALIE.

Münster (*le Congrès de*), célèbre tableau de Terburg, représentant la réunion des plénipotentiaires qui signèrent le traité de Munster (1648).

MÜNSTER [*mun-stèr*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar, sur la Fecht ; 3.930 h. Filatures et tissage de coton ; fromages et industrie laitière. Patrie de Depping.

MÜNTZ (Eugène), critique et historien d'art, né à Soultz (Alsace) [1845-1902] ; — Son frère ACHILLE (1846-1917), membre de l'Académie des sciences, fut un agronome distingué.

MÜNZER ou **MÜNTZER** [*tsèr*] (Thomas), fondateur de la secte des anabaptistes ; m. décapité (1490-1525).

MÛR, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac, non loin du Blavet ; 2.250 h. Ardoisières.

Muraille (*la Grande*), muraille immense, de 3.000 kil. de longueur environ, qui s'étend entre la Chine proprement dite et la Mongolie, et qui fut construite 250 av. J.-C., pour arrêter les invasions des Mongols et des Mandchoux.

Muraille d'Adrien, ouvrage de fortification élevé en Bretagne (Angleterre) contre les Calédoniens, par les légions de l'empereur Adrien. Elle n'avait pas moins de 300 tours, et 18 camps retranchés la défendaient.

Murat.

MURANO, ville de Vénétie (5.800 h.), au milieu des lagunes. Belle basilique. Centre de la fabrication des glaces et verreries de Venise.

MURAT, ch.-l. d'arr. (Cantal), près del'Alagnon, affl. de l'Allier ; ch. de f. Orl. ; à 39kil. N.-E. d'Aurillac ; 2.720 h. — L'ar. a 3 cant., 36 comm., 28.300 h.

MURAT [*ra*] (Joachim), beau-frère de Napoléon Ier et mari de Caroline Bonaparte, vaillant général, né à La Bastide-Murat (Lot) en 1767, roi de Naples de 1808 à 1814. Obligé d'abandonner son royaume, il essaya de le reconquérir ; mais, pris au Pizzo, fut condamné à mort et fusillé en 1815.

MURATO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 960 h.

MURATORI (Lodovico Antonio), savant archéologue italien, né près de Modène (1672-1750).

MURAT-SUR-VÈBRE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 1.770 h.

MURCIE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. et anc. capit. du roy. de Murcie ; 209.000 h. — La prov. a 719.000 h.

MUR-DE-BARREZ [*rèz'*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion, au-dessus de la Brome ; 1.340 h.

MURE (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble. au-dessus de la Jonche ; 3.710 h. (*Murois*). Ch. de f. Et,

MURENA, consul romain en 63 av. J.-C. Accusé de subornation, il fut défendu par Cicéron dans un plaidoyer célèbre.

MURET [*rè*], ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne) ; sur la Garonne ; ch. de f. M. ; à 16 kil. S.-O. de Toulouse ; 3.220 h. (*Muretins*). Patrie de Dalayrac, Niel. — L'arr. a 10 cant., 127 comm., 61.680 h.

MURET (Marc-Antoine *de*), humaniste français, né à Muret (près de Limoges), a écrit dans un latin très pur (1526-1585).

Murillo.

MURGER (*jèr*) (Henri), écrivain français, né à Paris, plein de verve, d'esprit et d'originalité, auteur des *Scènes de la vie de bohème* (1822-1861).

MURILLO [*ll* mll.] (Bartolomé ESTEBAN, dit), peintre espagnol, né à Séville, auteur d'un tableau représentant l'*Assomption*, qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de la peinture (1617-1682).

MURO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi ; 920 h.

MURRAY [*rè*], fleuve d'Australie, le plus grand de ce continent ; cours 1.630 kil.

MURRAY (*golfe de*), formé par la mer du Nord au N.-E. de l'Ecosse.

MURRAY (James STUART, *comte de*), frère de Marie Stuart, régent d'Ecosse en 1567 ; m. assassiné 1531-1570).

MURRAY (sir James-Auguste-Henry), lexicographe anglais, né à Denholm (Ecosse) [1837-1915] ; auteur du *Dictionnaire historique de la langue anglaise.*

MURRAY (sir John), physicien et océanographe anglais (1841-1914).

MURREN, petite comm. de Suisse (cant. de Berne), au-dessus de la vallée de Lauterbrunnen. Station d'été.

MURVIEDRO. V. SAGONTE.

MURVIEL, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 2.190 h.

MUSÆUS [*zé-uss*] (Auguste), littérateur et conteur allemand, né à Iéna (1735-1787).

Musée des familles, recueil périodique illustré, fondé en 1833.

Muses. Filles de Jupiter et de Mnémosyne, les neuf Muses, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, surtout à l'éloquence et à la poésie. Elles étaient sœurs, pour montrer que les arts s'enchaînent. *Clio* présidait à l'histoire, *Euterpe* à la musique, *Thalie* à la comédie, *Melpomène* à la tragédie, *Terpsichore* à la danse, *Erato* à l'élégie, *Polymnie* à la poésie lyrique, *Uranie* à l'astronomie, enfin, *Calliope* à l'éloquence et à la poésie héroïque. V. CLIO, EUTERPE, etc. — Les Muses habitaient avec Apollon le Parnasse, le Pinde et l'Hélicon (*Myth.*).

Muséum d'histoire naturelle, nom donné en 1794 au Jardin des plantes de Paris.

MUSSCHENBROEK (Pierre *Van*), physicien hollandais, né à Leyde (1692-1761). Inventa la *bouteille de Leyde.*

MUSSELBURG, localité d'Ecosse, sur le golfe (*firth*) de Forth ; 17.000 h.

MUSSET [*sé*] Alfred *de*), poète français, né à Paris (1810-1857). Ses poésies *Contes d'Espagne et d'Italie, Mardoche, Rolla, les Nuits,* etc.), révèlent une âme spirituelle, ironique, voluptueuse et sombre. Sa *Confession d'un enfant du siècle* peint le mal dont sa génération a souffert. Ses *Comédies et Proverbes* sont d'exquises compositions théâtrales, pleines de grâce et de fantaisie. Musset est le poète de l'amour ; — Son frère Paul DE MUSSET, littérateur français, né à Paris (1804-1880).

Musset.

MUSSIDAN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac ; sur l'Isle ; 2.450 h. (*Mussidanais*). Ch. de f. Orl.

MUSSOLINI (Benito), homme politique italien, né en 1883 à Predappio (Romagne), chef du parti fasciste, président du Conseil en 1922.

MUSSY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine ; 1.150 h. Ch. de f. E. Patrie de Boursault.

MUSTAPHA Ier, sultan ottoman en 1617, déposé en 1618 et m. étranglé en 1639 ; — MUSTAPHA II, sultan de 1695 à 1703 ; — MUSTAPHA III, sultan de 1757 à 1774 ; — MUSTAPHA IV, sultan en 1807 ; m. étranglé en 1808.

MUSTAPHA, anc. comm. d'Algérie. Port sur la Méditerranée. Fait aujourd'hui partie de l'agglomération d'Alger.

MUTSU-HITO, empereur du Japon, né en 1852, m. en 1912. Sous son règne, qui marque l'introduction au Japon de la civilisation occidentale, ont eu lieu les guerres sino-japonaise et russo-japonaise.

MUTTRA ou **MATTURA,** v. de l'Inde anglaise, Provinces-Unies, division d'Agra ; 58.000 h.

MUYSEN, v. de Belgique (Brabant), sur la Dyle ; 3.500 h.

MUZILLAC, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, près de l'estuaire de la Vilaine ; 2.500 h.

M'VOUTAN-N'ZIGHÉ. V. ALBERT-NYANZA.

MYCALE, montagne et promontoire de l'Asie Mineure (Ionie). Victoire navale des Grecs sur les Perses, l'an 479 av. J.-C.

MYCÈNES, ancienne v. de l'Argolide. (Hab. *Mycéniens.*) La mythologie y fait régner Agamemnon ; aujourd'hui, *Mykinae* ou *Mycènes ;* 2.200 h.

MYCERINUS, roi d'Egypte, qui aurait vécu dix générations avant la guerre de Troie. Il a construit la troisième des grandes pyramides, où l'on a retrouvé sa momie.

MYDORGE (Claude), mathématicien français, né et m. à Paris (1585-1647) ; il était parent de Lamoignon, et ami de Descartes.

MYRINE, anc. v. de l'Asie Mineure (Eolide).

MYRMEX, jeune fille à qui Athéna enseigna l'usage de la charrue et qu'elle changea ensuite en fourmi. (*Myth. gr.*).

MYRMIDONS ou **MIRMIDONS,** anc. peuplade grecque, de très petite taille, originaire d'Egine, et dont une partie suivit Pélée, père d'Achille, dans la Phthiotide (*Myth.*).— Dans l'*Iliade,* Achille lui-même est roi des Myrmidons.

MYRON, célèbre sculpteur grec, né en Béotie, rival de Polyclète (Ve s. av. J.-C.). Il excella dans la reproduction des animaux.

MYSIE, contrée du nord-ouest de l'Asie Mineure ancienne ; v. pr. *Troie, Lampsaque, Abydos,* etc. (Hab. *Mysiens.*)

MYSLOWITZ, v. de Pologne (Haute-Silésie), sur la Przemsza ; 18.000 h. Charbon et zinc.

MYSORE, Etat indigène du S. de l'Inde anglaise ; 5.806.000 h. V. pr. *Bangalore* et *Mysore* (71.300 h.).

Mystères, drames du moyen âge, qui marquent le commencement du théâtre tragique moderne, comme les *moralités* marquent celui du théâtre comique. La matière traitée dans les *mystères* était généralement religieuse : mais les auteurs ne s'interdisaient pas au besoin une incursion dans l'histoire et même dans l'histoire contemporaine. Les *moralités* étaient des compositions scéniques, où figuraient des idées abstraites personnifiées. La représentation des mystères étant le privilège exclusif des « Confrères de la Passion », celle des moralités échut aux clercs de la basoche. La représentation des mystères fut interdite par le Parlement en 1548. La *moralité* fit place, plus tard, à la *farce* et à la *sotie.*

Mystères de Paris (*les*), roman d'Eugène Sue (1842). Dans cet ouvrage, qui a joui d'une vogue immense, l'auteur déploie, outre l'imagination, de l'habilité dans la mise en scène et de l'éloquence. Chacun de ses personnages (*Fleur de Marie, la Goualeuse, la Chouette, le Chourineur, Jacques Ferrand, Pipelet, Cabrion, Tortillard,* etc.) incarne une misère ou un vice. En collaboration avec Dinaux, Eugène Sue a tiré de son roman un drame en cinq actes (1843).

MYTHO, v. de l'Indochine française (Cochinchine), sur une branche du Mékong ; 6.000 h. Grand entrepôt de riz.

MYTILÈNE, l'anc. *Lesbos,* île grecque de l'Archipel ; environ 146.000 h. (*Mytiléniens*). V. pr. *Mytilène* ou *Medelin ;* 57.000 h. Port. Commerce de vins, huile, fruits.

MZAB, confédération de villes berbères du Sahara algérien ; 50.000 h. (*Mozabites, Mzabis* ou *Mzabites*). A la France.

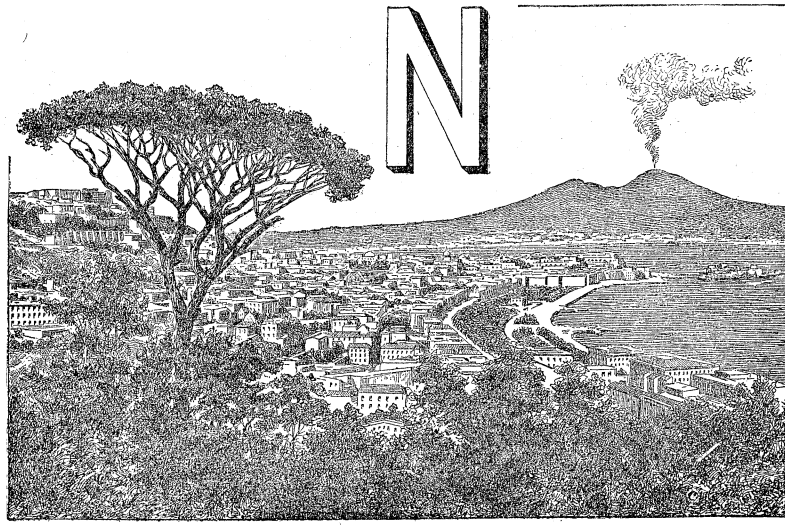

NAPLES.

NAAB ou **NAB** (*la*), riv. de Bavière, née dans le Fichtelgebirge, affl. du Danube (r. g.) ; 165 kil.

Nabab (*le*), roman de mœurs, par Alphonse Daudet, évocation du monde de la fin du second Empire (1878).

NABATHÉENS (*té-in*), nom donné par les anciens à des tribus arabes du désert de Syrie.

NABIS (*biss*), tyran de Sparte de 206 à 192 av. J.-C., célèbre par ses cruautés.

NABONAHID, roi de Babylone, renversé par Cyrus.

NABONASSAR, roi de Chaldée de 747 à 734.

NABOPOLASSAR, fondateur du second empire chaldéen. Il prit le titre de roi à la mort d'Assurbanipal en 625; m. en 604 av. J.-C.

NABOTH, Juif qui fut lapidé par ordre du roi d'Israël, Achab, à qui il avait refusé de vendre sa vigne. Conformément aux prédictions du prophète Elie, le roi ne tarda pas à être puni. Jéhu s'étant emparé du trône, Achab fut tué dans un combat, et Jézabel, femme d'Achab, fut précipitée d'une des fenêtres de son palais. La *vigne de Naboth* était chez les Juifs une sorte de locution consacrée pour désigner l'action injuste du riche dépouillant le pauvre d'une manière violente, crime qui reçoit tôt ou tard son châtiment.

NABUCHODONOSOR Ier (*ko*) ou **NABUCHODOROSOR,** l'un des premiers rois de Chaldée ; — NABUCHODONOSOR II, *le Grand*, roi de Chaldée, de 605 à 562 av. J.-C., fils de Nabopolassar. Il fit campagne contre l'Egypte, détruisit le royaume de Juda et conquit des territoires en Arabie. D'après les traditions juives, le vainqueur de Jérusalem fut cruellement frappé par Dieu : atteint de folie, il alla vivre parmi les bêtes pendant sept années, après lesquelles, la raison lui étant revenue, il remonta sur le trône. On fait quelquefois, en littérature, allusion à cette singulière métamorphose. On rappelle aussi la statue aux pieds d'argile que le roi avait vue en songe et que Daniel lui expliqua être l'image de son empire qui s'écroulerait au premier choc.

NACHTIGAL (Gustave), explorateur allemand, né à Eichstatt. Il a reconnu le Bornou et les abords du lac Tchad (1834-1885).

NADAB, roi d'Israël vers 905 av. J.-C., tué vers 903.

NADAUD [*dô*] (Gustave), musicien et chansonnier français, né à Roubaix. Quelques-unes de ses chansons badines et gouailleuses sont restées populaires : *les Deux gendarmes*, *le Docteur Grégoire*, *la Valse des adieux*, etc. (1820-1893).

NADIR-SCHAH, roi de Perse, né à Meched (1688-1747), conquérant de l'Asie centrale et d'une partie de l'Hindoustan.

NÆVIUS (*né-vi-uss*), poète latin épique et tragique (IIIe s. av. J.-C.).

NAGASAKI ou **NANGASAKI,** v. du Japon, port dans l'île Kiou-Siou ; 176.500 h.

NAGOYA (*gho-ia*), v. du Japon, dans la région centrale du Nippon ; 429.000 h.

NAGPOUR, prov. anglaise de l'Inde centrale ; 3.110.000 h. Ch.-l. *Nagpour*, capit. du gouvernement des Provinces-Centrales ; 149.000 h.

NAGYKANITZA, v. de Hongrie, au S.-O. du lac Balaton ; 30.000 h.

NAGYKÖRÖS, v. de Hongrie, comitat de Pest ; 28.000 h.

NAGY-VARAD ou **GROSSWARDEIN** (en roumain *Oradea-Mare*), v. de Roumanie, Transylvanie, sur le Körös, affl. de la Theiss ; 68.000 h. Industrie active. Vins estimés. Eaux thermales.

NAHA, v. et port du Japon, îles Lieou-Kieou ; 54.000 h.

NAHUM (*na-om'*), un des petits prophètes juifs.

NAIGEON (*nè-jon*) (Jacques-André), littérateur français, né à Paris (1738-1810).

NAILLOUX (*na*, *ll* mll., *ou*), ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche ; 800 h.

NAIRN (*nèrn*), comté du nord-est de l'Ecosse ; 9.300 h. Ch.-l. *Nairn ;* 4.700 h. Port.

NAIROBI, capitale de la colonie anglaise du Kenia ; 14.000 h.

Naissance de Henri IV (*la*), tableau d'Eugène Devéria, au Louvre (1827), une des œuvres les plus brillantes de la période romantique.

NAJAC [*jak*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 1.250 h., au-dessus de l'Aveyron. Ch. de f. Orl. Jambons, cuivre, plomb.

NAJAC [*jak*] (Emile *de*), auteur dramatique français, né à Lorient, auteur de comédies, de vaudevilles, de livrets d'opérettes (1828-1889).

NAMAQUAS [*kâss*] (*les*), peuplade de l'Afrique australe, une des branches principales de la race hottentote.

NAMUR, v. forte de Belgique, ch.-l. de la *prov. de Namur*, au confluent de la Meuse et de la Sambre ; 32 300 h. (*Namurois*). Evêché. Les Français ont pris Namur quatre fois (1692, 1746, 1792, 1794). Les Allemands s'en sont emparés au début de la Grande Guerre, du 21 au 24 août 1914. — La prov. a 352.000 h.

NANA-SAHIB, prince hindou, chef de l'insurrection de 1857, né en 1825. C'est le titre et le nom du héros d'un drame de J. Richepin (1882).

NANCY, anc. capit. de la Lorraine, ch.-l. du dép. de Meurthe-et-Moselle, sur la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin ; ch. de f. E. ; à 353 kil. E. de Paris ; 113 230 h. (*Nancéiens*). Evêché, cour d'appel, académie, université, école forestière, broderies, faïences artistiques, filatures. Patrie de René II, C. Clodion, Isabey, Grandville, Callot, Mainbourg, d'Arbois de Jubainville, Saint-Lambert, Mme de Graffigny, Palissot, Pixérécourt, Drouot, Dombasle, etc. C'est sous les murs de cette ville que périt Charles le Téméraire, en 1477. — L'arrond. a 9 cant., 189 comm., 249.030 h.

NANGIS [*ji*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 3.160 h. Ch. de f. E. Carrières de sable ; bestiaux. Patrie de Guillaume de Nangis.

NANKIN, v. de la Chine orientale, capit. de la prov. de Kiang-Sou. Port sur le Yang-tsé-Kiang ; 392.000 h. Evêché catholique, nombreuses écoles ; tissus de coton jaune dits *nankins*. C'est là que se trouve la fameuse Tour de porcelaine.

NAN-MING, v. de la Chine méridionale, prov. du Kouang-si, sur le Si-Kiang ; 50.000 h. Commerce actif.

NANSEN [*sèn*] (Fridtjof), explorateur et naturaliste norvégien, né à Christiana en 1861. Il a exploré le Groenland et les mers arctiques.

NANSOUTY (Etienne-Marie-Antoine, *comte de*), un des meilleurs généraux de Napoléon Ier, né à Bordeaux (1768-1815).

NANT, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, au-dessus de la Dourbie ; 1.800 h.

NANTERRE, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 27.040 h. (*Nanterrois*). Ch. de f. Et. Maison de répression. Patrie de sainte Geneviève, de Henriot.

NANTES, ch.-l. du dép. de la Loire-Inférieure, sur la Loire et l'Erdre ; 133.700 h. (*Nantais*), ch. de f. Orl. et Et. ; à 397 kil. S.-O. de Paris. Evêché ; construction de navires ; industrie et commerce très actifs. Patrie des saints Donatien et Rogatien, d'Anne de Bretagne, de Lamoricière, Cassard, Monselet. — L'arr. a 18 cant., 69 comm., 311.660 h.

Nantes (*édit de*), édit rendu par Henri IV en 1598 en faveur des protestants. Il autorisait l'exercice du culte calviniste, sauf à la cour et à Paris ; il était accordé aux protestants quatre universités ou académies, des chambres mi-parties dans les parlements, et un certain nombre de places de sûreté, etc. Mais, dès la minorité de Louis XIV, ces droits furent supprimés un à un, et le roi lui-même révoqua l'édit en 1685. Cette révocation amena l'expatriation d'un grand nombre de protestants, parmi les plus actifs et les plus travailleurs de la nation française.

Nantes à Brest (*canal de*), voie navigable des départ. de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère. Ce canal, ouvert en 1838, traverse Redon, Châteaulin.

NANTEUIL (Robert), graveur français, né à Reims. Ses portraits, où il a représenté les personnages les plus connus de son temps, valent par la vérité et la vie (1623-1678).

NANTEUIL (Célestin), peintre, dessinateur et lithographe français, né à Rome (1813-1873).

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, sur la Nonette, affl. de l'Oise ; 1.360 h. Ch. de f. N.

NANTIAT [*ti-a*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, au-dessus du Vincou ; 1.580 h. Ch. de f. Orl.

NANTUA, ch.-l. d'arr. (Ain), sur le *lac de Nantua* ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 45 kil. S.-E. de Bourg ; 2.835 h. Patrie de Baudin. Tulles, soieries, tabletterie. — L'arr. a 6 cant., 74 comm., 46.790 h.

NAPÉES [*pé*], nymphes des vallées (*Myth.*).

NAPIER [*pi-é*] (Jean). V. NEPER.

NAPIER (*sir* Charles), amiral anglais, né en Ecosse. Il commanda la flotte de la Baltique pendant la guerre de 1854-1855 (1786-1860).

NAPLES (*royaume de*), anc. division de l'Italie, comprenant la partie sud de l'Italie et la Sicile (de là le nom de *royaume des Deux-Siciles*). V. DEUX-SICILES.

NAPLES, v. du royaume d'Italie, capit. de l'anc. royaume de Naples ; ch.-l. de la prov. de Naples ; sur le *golfe de Naples*, formé par la mer Tyrrhénienne, et non loin du Vésuve ; 698.000 h. (*Napolitains*). Archevêché, bibliothèque, musées et collections d'œuvres d'art d'un grand prix ; belles églises, palais, etc. ; grand commerce. Patrie de Stace, Velleius Paterculus, Giordano, Vico, Sannazar, Salvator Rosa, D. Caraccioli. — La prov. a 1.360.000 h.

NAPOLÉON Ier (BONAPARTE), empereur des Français, né à Ajaccio en 1769, second fils de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino. Il fit son éducation militaire à l'école de Brienne, se distingua comme capitaine d'artillerie à Toulon (1793), comme général de brigade dans la campagne de 1794 en Italie, tomba en disgrâce après le 9 Thermidor, mais, après avoir réprimé l'émeute du 13 vendémiaire, obtint de remplacer Scherer à la tête de l'armée d'Italie en 1796 et dirigea cette campagne mémorable signalée par les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi, Castiglione, Lodi, Arcole, Rivoli, etc. Revenu à Paris et objet de l'admiration générale, Bonaparte, dont l'ambition croissait avec ses succès, résolut de se rendre indispensable. « Pour que Bonaparte fût maître de la France, a-t-il dit dans ses *Mémoires*, il fallait que le Directoire éprouvât des revers en son absence, et que son retour ramenât la victoire sous nos drapeaux. » Telle fut la vraie raison de l'expédition d'Egypte (1798-1799), pendant laquelle le Directoire se dépopularisa par les premiers revers de la campagne de 1799, la loi de la conscription et l'emprunt forcé progressif. Le moment parut opportun à Bonaparte, revenu en hâte d'Egypte, pour accomplir le coup d'Etat qu'il méditait (18 brumaire an VIII [9 novembre 1799]). D'abord premier consul, il réussit à se faire nommer consul à vie (1802), après la conclusion des traités de Lunéville et d'Amiens. A côté de mesures despotiques et antilibérales, telles que le rétablissement de l'esclavage aux colonies et l'exécution du duc d'Enghien, il en prit d'autres tout à fait louables : code civil, nouveau système financier, Banque de France, Université. Par le Concordat, signé avec Pie VII, il rattacha l'Eglise catholique à l'Etat, de manière à avoir le clergé sous sa dépendance. Enfin, le 18 mai 1804, les pouvoirs publics lui décernèrent la dignité impériale : Carnot au Tribunat, Grégoire au Sénat protestèrent seuls contre cette confiscation de la liberté.

Napoléon Ier.

Bonaparte, devenu Napoléon Ier, ne pouvait donner à la France la paix dont, après quinze ans de troubles civils et de guerre étrangère, elle avait le plus pressant besoin. Arrivé au pouvoir grâce à ses victoires, c'est par des victoires nouvelles qu'il lui fallait s'y maintenir. Et alors commencèrent contre l'Europe ces campagnes mémorables, faites au nom de la propagation des idées révolutionnaires, marquées par les noms d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmühl, de Wagram. L'étoile de l'Empereur commença à pâlir en 1812, lors de la campagne de Russie, survenant alors que celle d'Espagne n'était pas encore terminée. Après les batailles de Lutzen, de Bautzen, Napoléon aurait peut-être pu signer une paix honorable ; mais il repoussa les conditions qu'on lui offrit au congrès de Prague et fut vaincu à Leipzig (1813) par les Alliés, qui envahirent la France et entrèrent à Paris, malgré les efforts de l'Empereur (campagne de France [1814]). Napoléon, déclaré déchu par le Sénat, obligé d'abdiquer à Fontainebleau, se retira à l'île d'Elbe (20 avril 1814). Quelques mois après, le 26 février 1815, il quitta cette retraite, débarqua dans le golfe Jouan, entra le 20 mars à Paris, que Louis XVIII avait quitté la nuit précédente, et donna un *Acte additionnel* aux constitutions impériales. Mais l'Europe coalisée, victorieuse à Waterloo, envahit de nouveau la France : cette fois, l'Empereur, qui s'était confié à l'Angleterre, dut s'embarquer pour Sainte-Hélène, où il mourut en 1821 après une pénible captivité.

— Marié en premières noces à Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du général Beauharnais, il divorça (1809) et épousa (1810) Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, dont il eut un fils, Napoléon II. Peu d'hommes ont exercé sur leur temps une influence aussi profonde, aussi durable que Napoléon. Il fut le plus grand capitaine du monde et l'homme le plus éminent par la variété de son génie et de ses aptitudes, par sa puissance incroyable de travail et d'assimilation. Mais son ambition le perdit et ruina la France avec lui.

Napoléon Ier (*Correspondance de*), collection des lettres, bulletins et proclamations du vainqueur d'Austerlitz, document historique de premier ordre.

Napoléon (*le Couronnement* ou *le Sacre de*), chef-d'œuvre de David, musée du Louvre ; vaste composition, très simple, quoique très solennelle (1810).

Napoléon (*Histoire de*), par Lanfrey (1867), savante étude philosophique, où Napoléon est sévèrement et parfois assez injustement jugé.

NAPOLÉON II (François-Charles-Joseph BONAPARTE), fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise, né à Paris au palais des Tuileries. Proclamé roi de Rome lors de sa naissance et reconnu empereur par les Chambres lors de la seconde abdication de Napoléon Ier, il passa toute sa vie au château de Schœnbrunn, auprès de son aïeul, l'empereur François II d'Autriche, sous le nom de *duc de Reichstadt* (1811-1832).

NAPOLÉON III (Charles-Louis Napoléon BONAPARTE), fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, empereur des Français. Après une jeunesse aventureuse, il essaya en 1836 à Strasbourg, en 1840 à Boulogne, de se faire acclamer comme empereur et de renverser Louis-Philippe. Condamné à la détention perpétuelle, il fut enfermé à Ham, d'où il s'échappa sous le déguisement d'un maçon, s'enfuit en Belgique, revint en France après la révolution de 1848, se donna comme le représentant des idées napoléoniennes, en même temps que comme le défenseur des principes d'ordre et de stabilité sociale, fut élu dans plusieurs départements et arriva à la présidence de la République le 10 décembre 1848. Bien qu'il eût prêté serment à la Constitution, il fit arrêter trois ans plus tard (2 déc. 1851) les notabilités des partis républicain et monarchiste, déclara l'Assemblée dissoute, fit réprimer sans pitié le soulèvement qui se dessinait de la population parisienne, et fit procéder à un plébiscite qui lui donna la Présidence pour dix ans ; la force armée et les commissions mixtes avaient fait justice des récalcitrants. L'année suivante, l'Empire était rétabli par un sénatus-consulte, que ratifia un second plébiscite.

Napoléon III.

L'histoire intérieure du second Empire se divise en trois périodes : de 1852 à 1860, Napoléon III exerce un pouvoir absolu, grâce notamment à la loi de sûreté générale ; de 1860 à 1867, quelques garanties sont octroyées aux citoyens ; de 1867 à 1870 s'étend le régime qu'on a appelé l'*Empire libéral*. Pour se ménager l'appui des classes laborieuses, le gouvernement entreprit de nombreux travaux publics, encouragea l'agriculture, l'industrie et le commerce, créa des institutions de bienfaisance, favorisa les institutions de crédit, etc. A l'extérieur, Napoléon, III, voulant exercer l'hégémonie en Europe, fit la guerre de Crimée (1854-1856), alla en Chine avec l'Angleterre (1857-1860) sans en retirer d'avantages appréciables, s'empara de la Cochinchine (1859-1862), délivra l'Italie (1859), intervint malheureusement au Mexique (1862) et déclara inconsidérément la guerre à la Prusse ; il capitula à Sedan (1er sept. 1870). L'Assemblée nationale proclama sa déchéance et, après avoir été quelque temps captif en Allemagne, la guerre terminée, il se retira à Chislehurst, où il mourut (1808-1873). En 1853, il avait épousé *Eugénie* DE MONTIJO, dont il eut un fils, NAPOLÉON-Eugène-Louis-Jean-Joseph.

Napoléon III (*portrait de*), par Hipp. Flandrin (1863). L'empereur est en costume de général ; il a une physionomie pensive, un peu idéalisée ; — par Cabanel (1866) ; costume de cour, habit noir et culotte courte, moins de poésie, mais une réalité frappante.

Napoléon III à Solférino, tableau de Meissonier (1864), musée du Luxembourg ; petites figures peintes avec une finesse étonnante.

NAPOLÉON (Eugène-Louis-Jean-Joseph), prince impérial, fils unique de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, né à Paris, m. en Afrique australe, tué par les Zoulous (1856-1879).

NAPOLÉON-VENDÉE, nom que porta sous l'Empire La Roche-sur-Yon.

NAPOLÉONVILLE. V. PONTIVY.

NAQUET (Alfred), savant et homme politique français, né à Carpentras (1834-1916). Il a fait voter la loi sur le divorce.

NARBONNAISE [*nè-ze*], nom donné par les Romains à une partie de la Gaule méridionale, qu'ils conquirent vers 125 av. J.-C. La Narbonnaise fut plus tard divisée en deux provinces : NARBONNAISE Ire, v. pr. *Narbonne*, et NARBONNAISE IIe, v. pr. *Aix*.

NARBONNE, ch.-l. d'arr. (Aude), sur le canal de la Robine, dérivation de l'Aude ; ch. de f. M. ; à 55 kil. E. de Carcassonne ; 28.960 h. (*Narbonnais*). Miel, eaux-de-vie, vins. Patrie de Varron, des empereurs romains Carus, Carin, Numérien. — L'arr. a 6 cant., 73 comm., 105.155 h.

NARBONNE-LARA (Louis, *comte de*), général et homme d'Etat français (1755-1813).

NARCISSE, fils du fleuve Céphise. Il s'éprit de sa propre image en se regardant dans les eaux d'une fontaine, au fond de laquelle il se précipita. Il fut changé en la fleur qui porte son nom (*Myth.*).

NARCISSE (*saint*), évêque de Jérusalem (106-222) ; vécut environ cent seize ans. Fête le 29 octobre.

NARES (*sir* George Strong), marin anglais, explorateur des régions arctiques, né en Écosse en 1831, m. en 1915 à Londres.

NARISHKINE, noble famille russe, à laquelle appartenait la mère de Pierre le Grand, alliée à la maison régnante.

NARSÈS [*sèss*'], eunuque, général de Justinien, exarque d'Italie (472-568).

NARVA, v. forte d'Estonie, à la frontière russe, non loin du golfe de Finlande ; 28.000 h. Port sur la Narowa. Charles XII y battit l'armée russe en 1700, et Pierre le Grand s'empara de la ville en 1704.

NARVAEZ [*èz*'] (Ramon-Maria), général et homme d'Etat espagnol, né à Loja (1800-1868).

NASBINALS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols, sur un affluent du Bès ; 1.130 h.

NASHVILLE, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Tennessee, sur le Cumberland ; 118.000 h. Les Confédérés y furent battus en 1864.

NASR-ED-DINE ou **NASSER-ED-DIN-SCHAH,** schah de Perse de la dynastie des Kadjars, né à Téhéran ; il fut assassiné par un bâbi (1831-1896).

NASSAU [*sô*] (*duché de*), petit Etat d'Allemagne, annexé à la Prusse en 1866 et faisant aujourd'hui partie de la prov. de Hesse-Nassau. V. HESSE-NASSAU.

NASSAU (*Guillaume Ier, de*), **le Taciturne,** prince d'Orange. Il essaya de délivrer la Hollande du joug de l'Espagne et mourut assassiné (1533-1584) ; — MAURICE, fils du précédent, lutta contre les Espagnols (1567-1625) ; — FRÉDÉRIC-HENRI, son frère, stathouder de Hollande, lutta avec gloire contre les Espagnols pendant la guerre de Trente ans (1584-1647) ; — GUILLAUME II, prince d'Orange, fils et successeur du précédent, fit reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies par le traité de Westphalie (1626-1650) ; — GUILLAUME III. V. GUILLAUME III, roi d'Angleterre.

NATAL, colonie anglaise de l'Union sud-africaine, peuplée de Boers hollandais, de colons anglais et allemands et de Cafres Zoulous ; 670.000 h. Capit. *Pietermaritzburg*.

NATAL, v. du Brésil, capit. de l'Etat de Rio Grande do Norte, près de l'embouchure du Rio Grande dans l'Atlantique ; 30.000 h.

NATALIE, ex-reine de Serbie, fille du colonel russe Kechko et de la princesse roumaine Pulchérie Stourdza, née en 1859. Elle épousa le roi Milan en 1875 et fut la mère du roi Alexandre.

NATCHEZ [*tchèz*'], v. des Etats-Unis, Etat du Mississipi, sur le Mississipi ; 12.000 h. — C'est aussi le nom d'une tribu américaine du Mississipi.

Natchez (*les*), poème en prose de Chateaubriand, sorte d'épopée de l'homme et de la nature (1826).

NATHAN, prophète juif du temps de David, auquel il eut la hardiesse de reprocher le crime dont ce prince s'était rendu coupable en épousant Bethsabée, femme d'Urie, un de ses capitaines. V. TU ES ILLE VIR, à la *Part. rose.*

Nathan le Sage, drame en vers de Lessing, la dernière œuvre dramatique de l'auteur (1779).

National (*le*), journal politique libéral, fondé le 3 janvier 1830 par Thiers, Mignet, Carrel, etc.; il publia la protestation des journalistes contre les Ordonnances de Charles X.

National Gallery (*Galerie nationale*), célèbre musée de peinture de Londres, fondé en 1824.

Nativité (*la*), tableau de Jules Romain, au Louvre; composition savante, une des meilleures de l'auteur; — d'Albert Dürer, au musée des Etudes.

NATOIRE (Charles-Joseph), peintre français, né à Nîmes. C'est un manièriste académique, plus soucieux du joli que du beau (1700-1777).

NATTIER [*na-ti é*] (Jean-Marc), célèbre peintre portraitiste français, né à Paris (1685-1766).

Nature (*Système de la*), traité de philosophie matérialiste de d'Holbach (1770).

Nature des choses (*De la*), poème philosophique en six chants, par Lucrèce; exposition complète admirablement éloquente du système d'Epicure (56 av. J.-C.).

Nature des dieux (*De la*). V. DIEUX.

NAUCELLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, au-dessus de l'Escudelle; 1.540 h. (*Naucellois*).

NAUDÉ [*nô*] (Gabriel), littérateur et bibliophile français, né à Paris (1600-1653).

NAUDET [*nô-dè*] (Joseph), historien et philologue français, né à Paris (1786-1878).

NAUHEIM, v. d'Allemagne (Hesse), dans le Taunus; 10.000 h. Station thermale.

NAUMBOURG [*nôm'-bour*], v. de Prusse (prov. de Saxe), sur la Saale; 28.000 h. Vignobles.

NAUNDORFF (Ch.-G.), horloger qui essaya, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, de se faire passer pour Louis XVII; m. en 1845.

NAUPACTE [*nô*], anc. v. et port des Locriens, sur l'isthme de Corinthe; auj. *Lépante.*

NAUPLIE, v. du Péloponèse (Argolide); 5.400 h.; Port sur le *golfe de Nauplie,* formé par l'Archipel.

NAURU, île de la Polynésie, groupe des Marshall; 1.350 h. Phosphates. Sous le mandat britannique depuis 1920.

NAUROUZE (*col de*), seuil ouvert à 189 mètres d'altitude, à la frontière de l'Aude et de la Haute-Garonne, entre le versant de l'Atlantique et de la Méditerranée. Là passent une route, un chemin de fer et le canal du Midi. Obélisque à la mémoire de Riquet, auteur du canal du Midi.

NAUSICAA [*nô*], fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, qui accueillit Ulysse après son naufrage. Homère, dans un des plus charmants tableaux de l'*Odyssée,* la représente allant elle-même avec ses femmes laver ses robes et celles de ses frères.

NAVAILLES (Philippe, *duc de*), maréchal de France. Il a laissé des *Mémoires* intéressants (1619-1684).

NAVARETTE, bourg d'Espagne (prov. de Burgos), où Du Guesclin fut vaincu et fait prisonnier par le prince Noir, en 1367; 2.500 h.

NAVARIN, v. du Péloponèse (prov. de Messénie); 6.500 h. Port sur la mer Ionienne. Célèbre par la bataille navale où la flotte turque fut détruite par les forces combinées de la France, de l'Angleterre et de la Russie en 1827.

Navarraise (*la*), épisode lyrique en deux actes, livret de Jules Claretie et Henri Cain, musique de Massenet (1894).

NAVARRE, ancien royaume sur les deux versants de la partie occidentale des Pyrénées. En 1511, Ferdinand le Catholique enleva à Jean d'Albret la haute Navarre au S. des Pyrénées, et Henri IV annexa la basse Navarre (N. des Pyrénées) à la couronne de France par son avènement au trône (1589). [Hab. *Navarrais.*]

NAVARRE FRANÇAISE, petit pays de l'anc. France, compris dans le départ. des Basses-Pyrénées, entre les Pyrenées et le Béarn. Capit. *Saint-Jean-Pied-de-Port.*

NAVARRE (*province de*), prov. d'Espagne septentrionale; 330.000 h. Cap. *Pampelune.*

NAVARRENX, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez, sur le gave d'Oloron; 1.090 h. (*Navarrins*).

NAVAS-DE-TOLOSA (*Las*), bourg d'Espagne, prov. de Jaen, célèbre par la victoire qu'y remportèrent, en 1212, les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre sur les Almohades.

NAXOS [*nak-soss*] ou **NAXIA,** île grecque de l'Archipel, la plus grande des Cyclades; 16.000 h. (*Naxiens*). Marbre. V. pr. *Naxos;* 1.900 h. Port.

NAY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur le gave de Pau; 3.360 h. Ch. de f. M. Patrie d'Abadie.

NAZARETH [*rèt*], v. de la Palestine; 15.000 h. (*Nazaréens*). Résidence de la Sainte Famille jusqu'au baptême de Jésus.

NAZIANZE, anc. v. de la Cappadoce (Asie Mineure); patrie de saint Grégoire de Nazianze.

NEAGH (*lac*), lac d'Irlande, prov. d'Ulster, se déversant par le Bann dans le canal du Nord.

NEANDER [*né-an-dèr*] (Johann), théologien allemand (1789-1850).

NÉANDERTHAL, vallée de la Dussel, affl. du Rhin, où l'on a découvert des restes humains fossiles.

NÉARQUE, capitaine d'Alexandre le Grand. Il suivit le roi de Macédoine dans l'Inde, et fit l'exploration des côtes d'Asie, de l'Indus à l'Euphrate.

NÉBRASKA, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 1.295.000 h. Capit. *Omaha.*

NÉCHAO [*ka-o*] ou **NIKO,** roi de Saïs et de Memphis (VIe s. av. J.-C.); — NÉCHAO II, roi d'Egypte de la 26e dynastie, monté sur le trône en 611; m. en 595.

NECKAR, riv. d'Allemagne, qui passe à Heidelberg et se jette dans le Rhin (riv. dr.) à Mannheim; cours 360 kil.

NECKER [*kèr*] (Jacques), financier et ministre français, né à Genève. Banquier à Paris, il avait une grande réputation d'habileté et de probité. Dans ses deux ministères, il fit preuve de bon vouloir, et tenta de réaliser des réformes utiles, mais insuffisantes (1732-1804); — Sa femme, Mme Suzanne NECKER, s'est rendue célèbre par son esprit et sa bienfaisance (1739-1794); — Sa fille fut Mme de Staël.

Necker.

NECKER DE SAUSSURE (Albertine-Adrienne), femme de lettres et éducatrice française, née à Genève, cousine de Mme de Staël (1766-1846).

NECTANÉBO, roi d'Egypte de la XXVe dynastie, détrôné en 345 av. J.-C. par l'invasion perse.

NEDERLAND. V. HOLLANDE.

NEDJED, vaste contrée intérieure de l'Arabie, composée de hauts plateaux partiellement désertiques.

NÉEFS (Pieter), dit *le Vieux,* peintre d'Anvers (1578-1650); il a représenté des intérieurs d'églises.

NEER (Arthur *Van der*), peintre hollandais, né à Amsterdam (1603-1677); — Son fils, EGLON, peintre hollandais, né à Amsterdam (1635 ou 1636-1703).

NÉERLANDE, forme francisée du mot *Nederland* qui signifie *Pays-Bas.* V. HOLLANDE.

NEERWINDEN ou **NEERVINDE,** comm. de Belgique, prov. de Liége: 660 h. Le maréchal de Luxembourg y battit Guillaume d'Orange en 1693; le prince de Cobourg y vainquit Dumouriez en 1793.

NEFFTZER (Auguste), publiciste français, né à Colmar (1820-1876).

NEFORÎT ou **NEPHÉRITÈS** [*tèss*], roi égyptien de la XXIXe dynastie.

NEGAPATAM, v. de l'Inde anglaise, présidence de Madras, sur le golfe du Bengale; 60.000 h.

NÉGREPELISSE, ch.-l. de c. (Tan-et-Garonne), arr. de Montauban, sur l'Aveyron; 2.050 h. Ch. de f. Orl.

NÉGREPONT. V. EUBÉE.

NÉGRIER [*gri-é*] (François-Marie-Casimir), général français, né au Mans, tué à Paris dans les

journées de Juin (1788-1848) ; — FRANÇOIS-OSCAR, de la famille du précédent, général fr., né à Belfort, s'est distingué en Algérie et au Tonkin (1839-1913).

NÉGRITOS [*toss*], race de nègres de très petite taille, très peu civilisés, à type dégénéré, et qui semblent former le fond de la population indigène dans certaines régions de l'Afrique centrale, des Philippines et des îles malaises.

NEGRO (*rio*), riv. de l'Amérique du Sud, qui arrose le Brésil et se jette dans l'Amazone (riv. g.) ; environ 2.500 kil. — Fleuve de l'Amérique du Sud, qui arrose le N. de la Patagonie et se jette dans l'Atlantique ; 1.137 kil. — Fleuve de la République de l'Uruguay ; se jette dans l'Uruguay (riv. g.) ; 700 kil.

NEGRO (*cap*), promontoire de la côte sud-ouest de l'Afrique, au S. de Mossamédès.

NEHEMIE, Juif qui obtint d'Artaxerxès Ier, dont il était l'échanson, de relever les murs de Jérusalem.

NEIGE (*Crêt de la*), sommet du Jura (Ain) [1.723 m.].

NEIPPERG [*nè-pèrgh*] (Adam Adalbert, *comte de*), grand maître du palais de Marie-Louise, devenue duchesse de Parme après 1815 ; celle-ci s'unit à lui par un mariage morganatique (1775-1829).

NEISSE, v. du sud-est de la Prusse (prov. de Silésie), sur la Neisse de Glatz ; 28.000 h. Prise par les Français en 1807.

NEISSE, nom de deux rivières d'Allemagne, affl. de gauche de l'Oder : la *Neisse de Glatz*, 195 kil. et la *Neisse de Gœrlitz*, 225 kil.

Nelson.

NÉLATON (Auguste), chirurgien français, né à Paris (1807-1873) ; — Son fils CHARLES, né et m. à Paris (1851-1911), chirurgien, s'est spécialisé dans la greffe des tissus vivants.

NELSON (Horace), amiral anglais, qui gagna la bataille d'Aboukir et celle de Trafalgar, où il fut tué (1758-1805).

NÉMÉE, petite contrée de l'Argolide, où, suivant la Fable, le lion que tua Hercule exerçait ses ravages. (Hab. *Néméens.*)

Némésis.

Néméens (*jeux*), fêtes de la Grèce, qui se célébraient dans le bois sacré de Némée, près de Cléones.

NÉMESIS, déesse de la Vengeance (*Myth.*).

Némésis, recueil de 52 satires politiques, par Barthelémy et Méry, d'une véhémence extrême, mais remarquables par l'énergie de la pensée et le mouvement général du style (1831-1832).

NEMOURS [*mour*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau, sur le Loing et le canal du Loing ; 5.070 h. (*Nemouriens.*) Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Bezout.

NEMOURS (Jacques d'Armagnac, *duc de*). Il se révolta plusieurs fois contre Louis XI, qui le fit mettre à mort (1437-1477).

NEMOURS (Louis-Charles-Philippe *duc de*), second fils du roi Louis-Philippe, né à Paris, m. à Versailles (1814-1896).

NEMROD [*nèm'-rod*], roi fabuleux de la Chaldée. L'Ecriture l'appelle un *puissant chasseur devant l'Eternel*, et son nom a passé dans la langue comme synonyme de chasseur adroit et infatigable.

NÉO-CÉSARÉE, anc. v. du Pont (Asie Mineure), patrie de saint Grégoire le Thaumaturge ; aujourd'hui *Niksar*, v. d'Anatolie, prov. de Trébizonde ; 4.0.0 h.

NÉOPTOLÈME, au de nom de Pyrrhus, fils d'Achille et de Déidamie.

NÉPAUL [*pâl*] ou **NÉPÂL**, royaume indépendant de l'Hindoustan, dans l'Himalaya ; 5.600.000 h. (*Népâlais*). Capit. *Khatmandou.*

NEPER ou **NAPIER** [*pi-é*] (Jean), mathématicien écossais, à qui l'on doit l'invention des logarithmes (1550-1617).

NEPHTALI, un des fils de Jacob. Il a donné son nom à l'une des douze tribus des Hébreux (*Bible*).

NÉPOMUCÈNE (*saint* Jean), aumônier de l'empereur Wenceslas, auquel il refusa de révéler la confession de l'impératrice : il fut noyé par ordre de ce prince (1330-1383). Fête le 16 mai.

Neptune.

NEPOS (Cornelius), écrivain latin du 1er siècle av. J.-C., auteur de biographies.

NEPOS (Julius), avant-dernier empereur d'Occident (474-480).

NEPTUNE, dieu de la mer, fils de Saturne et frère de Jupiter et de Pluton. Dans son palais au fond de la mer, il tenait renfermés les chevaux à crinière d'or qui le traînaient en char sur les vagues. Il était l'époux d'Amphitrite. A son nom se rattachent deux souvenirs littéraires :

1° *Quos ego...* V. *Part. rose* ;

2° Le vers suivant de Lemierre, emprunté à son poème sur le *Commerce* :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Il sert à exprimer, sous une forme figurée, que l'empire de la mer donne l'empire du monde.

Neptune et Amphitrite, célèbre tableau de Rubens (Berlin). Magnifiques carnations.

NEPTUNE, planète située au delà d'Uranus.

NÉRAC, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne), sur la Baïse ; 5.990 h. (*Néracais*). Ch. de f. M., à 24 kil. S.-O. d'Agen. Vins, eaux-de-vie d'Armagnac. Jeanne d'Albret et son fils Henri de Navarre y tinrent souvent leur cour. — L'arrond. a 7 cant., 62 comm., 44.040 h.

NÉRÉE, dieu marin, époux de Doris, et père des Néréides (*Myth.*).

NÉRÉIDES, filles de Nérée et de Doris, nymphes de la Méditerranée (*Myth.*).

NÉRI (*saint* Philippe *de*), prêtre italien, né à Florence, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, approuvée en 1575 (1515-1595). Fête le 26 mai.

Néron.

NÉRIS-LES-BAINS [*ri*], comm. à 7 kil. de Montluçon (Allier) ; 3.070 h. Eaux thermales.

NÉRON, empereur romain de 54 à 68, fils de Domitius Ahénobarbus et d'Agrippine. Adopté par l'empereur Claude, il lui succéda et régna d'abord avec douceur suivant les conseils de son maître, le philosophe Sénèque. Mais, bientôt, il fit mourir Britannicus, Agrippine, Octavie sa femme, et se déshonora par ses cruautés. Racine l'a justement flétri en deux beaux vers qu'il met dans la bouche d'Agrippine :

Et ton nom paraîtra dans la race future
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.

Néron, opéra en quatre actes, paroles de Jules Barbier, musique de Rubinstein (1879).

NÉRONDE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne, non loin de la Loire ; 1.905 h. Patrie de Cotton.

NÉRONDES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 1.960 h. Ch. de f. Orl.

NERVA, né en 22 apr. J.-C., empereur romain de 96 à 98.

NERVAL (Gérard *de*). V. GÉRARD.

NERVIENS [*vi-in*], peuple belge de la Gaule.

NESLE (Raoul *de*), connétable de France, tué à Courtrai en 1302.

NESLE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 2.250 h. (*Neslois*). Ch. de f. N.

Nesle (*hôtel de*), célèbre demeure historique de l'ancien Paris, située sur la rive gauche de la Seine à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Institut de France. La tour qui terminait l'enceinte méridionale de Paris reçut, à cause de la proximité de l'hôtel, le nom de *tour de Nesle*. Elle a fourni à Alexandre Dumas et à Gaillardet le titre d'un drame célèbre en cinq actes et en prose, *la Tour de Nesle*,

(1832), où Marguerite de Bourgogne, fameuse par ses crimes, joue le principal rôle.

NESMOND [*mon*] (Henri *de*), archevêque de Toulouse et prédicateur français, né à Bordeaux (1644-1727).

NESSELRODE (Charles-Robert *comte de*), diplomate russe, né à Lisbonne. Il fut plénipotentiaire du tsar au congrès de Vienne et dirigea la politique extérieure de l'empire sous Alexandre Ier et Nicolas de 1816 à 1856.

NESSUS, centaure qui, ayant voulu enlever Déjanire, femme d'Hercule, fut atteint par le héros d'une flèche trempée dans le sang de l'hydre de Lerne. En mourant, Nessus donna sa tunique à Déjanire comme un talisman qui devait lui ramener son époux, s'il devenait infidèle. Hercule, lorsqu'il l'eut revêtue, en fut consumé. On fait allusion à la *tunique de Nessus* pour désigner un mal dont on ne peut se défaire (*Myth.*).

NESTE (*la*), riv. de France, affl. g. de la Garonne. Elle est formée par la Neste d'Aure ou Grande Neste et la Neste de Louron ou Petite Neste.

NESTE (*canal de la*) ou **canal de Lannemezan,** canal des Hautes-Pyrénées, qui reçoit les eaux de la Neste et qui alimente une dizaine de rivières de la Haute-Garonne et du Gers, telles que le Gers, la Save, la Gimone, l'Arrats, etc.

NESTOR, roi de Pylos, le plus âgé des princes qui assistèrent au siège de Troie. Il était réputé pour sa sagesse, et les longs discours qu'il prononçait devant les chefs assemblés (*Iliade* et *Odyssée*).

NESTORIUS, hérésiarque, né en Syrie, patriarche de Constantinople en 428, déposé par le concile d'Ephèse en 431 et mort dans les déserts de Libye vers 440. Sa doctrine, qui porte le nom de *nestorianisme*, distinguait deux personnes en Jésus-Christ.

NÈTHE, riv. de Belgique, formée près de Lierre par la réunion de la Petite Nèthe et de la Grande Nèthe, qui donnèrent leur nom à un dép. français (dép. des *Deux-Nèthes*) sous le premier Empire.

NÉTHOU ou **ANETO.** V. MALADETTA.

NETSCHER [*né-tchèr*] (Gaspard), peintre allemand, né à Heidelberg (1639-1684).

NETTEMENT (Alfred), historien et littérateur français, né à Paris (1805-1869).

NEUBOURG, v. de Bavière, sur le Danube; 8.100 h.

NEUBOURG (*Le*), ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers; 2.380 h. Ecole pratique d'agriculture.

NEUCHÂTEL, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Neuchâtel, sur le *lac de Neuchâtel*; 23.000 h. (*Neuchâtelois*). Patrie de Bréguet. — Le canton a 131.000 h.

NEUCHÂTEL (*lac de*), en Suisse, au pied du Jura; il communique avec l'Aar. Il a une longueur de 30 kilomètres, sur 3 à 8 de largeur en moyenne.

NEUF-BRISACH [*neu-bri-sak*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar, près du Rhin; 1.600 h.

NEUFCHÂTEAU [*neu, tô*], ch.-l. d'arr. (Vosges), sur la Meuse; 4.030 h. (*Néocastriens*). Ch. de f. E., à 60 kil. N.-O. d'Epinal. — L'arr. a 5 cant., 130 comm., 39.510 h.

NEUFCHÂTEL ou **NEUFCHÂTEL-EN-BRAY** [*neu, an-brè*], ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure), sur la Béthune, affl. de l'Arques; 4.010 h. (*Neufchâtelois*). Ch. de f. Et., à 50 kil. N.-E. de Rouen. Fromages, cidre. — L'arrond. a 8 cant., 142 comm., 68.080 h.

NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE [*neu*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 410 h. (*Neufchâtelois*).

NEUHOF (Théodore, *baron de*), aventurier, né à Metz, agent d'Alberoni. En 1736, il se fit proclamer roi de Corse sous le nom de Théodore (1690-1756).

NEUILLÉ-PONT-PIERRE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1.500 h. Ch. de f. Orl.

NEUILLY-EN-THELLE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, près d'un affluent de l'Esches; 1.750 h. Ch. de f. d'Hermes à Persan-Beaumont.

NEUILLY-LE-RÉAL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 1.640 h.

NEUILLY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, sur le Valdegris; 300 h. Ch. de f. E.

NEUILLY-PLAISANCE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 9.090 h.

NEUILLY-SAINT-FRONT [*sin-fron*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry, sur le ru des Mégissiers; 1.395 h. Ch. de f. N.

NEUILLY-SUR-MARNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.270 h.

NEUILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 51.590 h. (*Neuillistes*). Sur la Seine, près du bois de Boulogne.

NEUKÖLLN, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Potsdam; 262.000 h.

NEUMÜNSTER, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Schleswig; 36.000 h.

NEUNG-SUR-BEUVRON, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin; 1.310 h.

NEUNKIRCHEN, v. du territ. de la Sarre, sur la Blies; 34.000 h.

NEUSATS ou **UJVIDECK,** v. de Yougoslavie, sur le Danube; 39.000 h.

NEUSS, v. de la Prusse rhénane, près du Rhin; 39.800 h.

NEUSTADT, v. de Bavière (Palatinat rhénan); 19.000 h. Vignobles.

NEUSTADT-EBERSWALDE, v. de Prusse, près de la Schwærze; 26.000 h.

NEU-STRELITZ, v. d'Allemagne, capit. de l'Etat libre de Mecklembourg-Strelitz; 11.500 h.

NEUSTRIE ou **Royaume de l'Ouest,** l'un des trois grands royaumes francs sous la première race de nos rois; comprenait les pays situés entre la Loire, la Bretagne, la Manche et la Meuse. Elle fut en rivalité constante avec l'Austrasie. (Hab. *Neustriens*).

Neutralité armée, confédération des puissances maritimes, pour garantir sur les vaisseaux neutres la propriété des nations ennemies, sauf les véritables munitions de guerre et les marchandises de contrebande. — On désigne particulièrement, dans l'histoire, sous le nom de *Ligue de neutralité armée*, un traité passé en 1800 entre la Russie et la Suède et dirigé contre l'Angleterre alors en guerre avec la France. La Prusse et le Danemark accédèrent peu après à ce traité.

NEUVES-MAISONS, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 4.160 h.

NEUVIC [*vik*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel, près de la Viousonne; 3.010 h. Ferme-école des Plaines.

NEUVIC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac, près de l'Isle; 1.890 h. Ch. de f. Orl.

NEUVILLE, ch. l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 3.000 h. Ch. de f. Et.

NEUVILLE-AU-BOIS [*ô-boi*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, près de la Laye; 2.150 h. Ch. de f. Orl.

NEUVILLE-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Rhône); arr. de Lyon; 2.920 h. Ch. de f. P.-L.-M.

NEUVILLE (Alphonse *de*), peintre militaire français, né à Saint-Omer, auteur des *Dernières cartouches*, du *Cimetière de Saint-Privat*, etc. Il a peint avec E. Detaille le *Panorama de la bataille de Champigny* (1836-1885).

A. de Neuville.

NEUVY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, près du Long; 1.300 h. Ch. de f. de Port-Boulet à Châteaurenault.

NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de la Châtre, sur la Bouzanne; 2.440 h.

NÉVA (*la*), fl. de Russie. Elle sort du lac Ladoga, arrose Petrograd et se jette dans le golfe de Finlande; 75 kil. Eaux très abondantes.

NEVADA (*sierra*), montagne du sud de l'Espagne; point culminant, 3.534 m. La longueur de la chaîne est de 150 kil.

NEVADA, un des Etats unis d'Amérique; 77.000 h. Capit. *Carson-City*.

NEVERS [*vèr*], anc. capit. du Nivernais, ch.-l. du dép. de la Nièvre, sur la Loire, Ch. de f. P.-L.-M.; à 234 kil. S.-E. de Paris; 29.750 h. (*Nivernais*). Evêché. Patrie d'A. Billaut, Chaumette, Ducrot. — L'arr. a 8 cant., 93 comm., 114.840 h.

NEVERS (Louis *de* GONZAGUE, *duc de*), capitaine du temps de la Ligue, qui se rallia ensuite à Henri IV (1539-1595).

NEWARK, v. des Etats-Unis (New-Jersey); 414.000 h. Port sur la *baie de Newark*.

NEW-BEDFORD, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur la *baie de Buzzard*; 121.000 h.

NEWCASTLE ou **NEWCASTLE-UPON-TYNE** [*ni-ou'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Northumberland, sur le Tyne; 275.600 h. Centre du commerce de la houille dans le nord de l'Angleterre.

NEWCASTLE, v. d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud), sur le Hunter; 62.000 h.

NEWCOMMEN (Thomas), mécanicien anglais de la fin du XVIIe siècle; imagina l'une des premières machines à vapeur.

NEW-HAMPSHIRE, un des Etats unis d'Amérique; 443.000 h. Capit. *Concord*.

NEWHAVEN, port d'Angleterre (Sussex), sur la Manche; 6.700 h. Service de paquebots pour Dieppe.

NEW-HAVEN, v. des Etats-Unis (Connecticut); 162.000 h. Port sur la *baie de New-Haven*.

NEW-JERSEY, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 3.156.000 h. Capit. *Trenton*.

NEWMAN (Jean-Henri), cardinal et écrivain anglais, né à Londres (1801-1890).

NEWMARKET, v. d'Angleterre (Suffolk); 18.500 h. Courses de chevaux.

NEWPORT, v. et port d'Angleterre, comté de Monmouth, sur l'Usk; 92.000 h.

NEWPORT, v. et port des Etats-Unis (Rhode-Island); 30.000 h.

NEWTON, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur le Charles River; 46.000 h.

NEWTON [*neu-ton* ou *ni-ou-ton'*] (Isaac), illustre mathématicien, physicien, astronome et philosophe anglais. Il s'est rendu immortel par sa découverte des lois de la gravitation universelle et la décomposition de la lumière; né à Woolsthorpe (1642-1727).

Newton.

Newton (*pomme de*), allusion à la circonstance qui mit le grand astronome sur la trace des lois de l'attraction universelle. Depuis longtemps, Newton étudiait la théorie de Kepler sur les lois qui président aux mouvements des planètes. Un jour que, livré à ses pensées, il était assis sous un pommier, une *pomme* tomba à ses pieds. Ce petit incident le jeta dans de profondes réflexions sur la nature de cette singulière puissance qui sollicite les corps vers le centre de la terre et les y précipite avec une vitesse accélérée. Aussitôt, un éclair illumina son esprit. Pourquoi, se demanda-t-il, ce pouvoir de l'attraction ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune? Et alors, quelle est la force qui retient celle-ci dans son orbite autour de la terre?... Puis il étendit cette interrogation jusqu'aux planètes qui se meuvent autour du soleil. Newton était sur la voie de la grande découverte que ses calculs devaient bientôt déterminer rigoureusement. On rappelle la *pomme de Newton* pour faire entendre que d'importants résultats sont dus quelquefois à des causes insignifiantes ou même étrangères.

NEW-YORK [*neu-i-ork* ou *ni-ou-i-ork*], v. la plus importante des Etats-Unis, dans l'Etat de New-York, sur l'océan Atlantique, à l'embouchure de l'Hudson; 5.621.000 h. (*New-Yorkais*). Archevêché catholique, évêché anglican; université, écoles de médecine et de théologie, académie des beaux-arts, nombreuses bibliothèques; entrepôt de commerce immense, en relations suivies avec toute l'Europe.

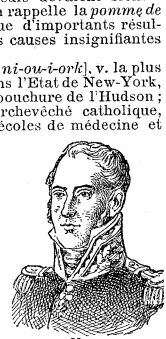
Ney.

NEW-YORK, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 10.384.000 h. Ch.-l. *Albany*.

NEXON [*nèk-son*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix, au-dessus d'un affluent de l'Aixette; 2.810 h. Ch. de f. Orl.

NEY [*nè*] (Michel), duc d'Elchingen, prince de la Moskova, maréchal de France, né à Sarrelouis. Il se couvrit de gloire dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, et surtout pendant la campagne de Russie. Napoléon Ier le surnomma *le Brave des braves*. Créé pair de France par Louis XVIII, il se déclara pour Napoléon Ier aux Cent-Jours. A la seconde Restauration, il fut condamné à mort par la cour des pairs et fusillé (1769-1815).

Ney (*statue de*), par Rude (1853), place de l'Observatoire (Paris), près de l'endroit où le maréchal Ney fut fusillé.

Ney soutenant l'arrière-garde de la Grande Armée, tableau d'Adolphe Yvon, au Musée de Versailles; épisode de la retraite de Russie.

NGAMI, lac de l'Afrique australe, à l'E. du pays des Damaras; en voie de dessèchement.

NGAN-HOUI, prov. de la Chine centrale, arrosée par le Yang-tsé-Kiang; 19.832 h. Ch.-l. *Ngan-King*; 40.000 h.

NIAGARA (*le*), riv. de l'Amérique du Nord, section du Saint-Laurent, séparant le Canada des Etats-Unis. Elle unit les lacs Erié et Ontario; remarquable par une magnifique cataracte de 50 mètres de hauteur, que l'on appelle la *chute du Niagara*.

NIAGARA FALLS, v. industrielle des Etats-Unis, Etat de New-York, sur le Niagara; 50.000 h. — En face de cette ville, sur la rive canadienne, la ville homonyme a 11.000 h.

Nibelungen [*ni-bé-loun'ghèn*]. Dans la légende allemande, Nains possesseurs de grandes richesses souterraines et qui ont pour roi Nibelung. Les guerriers de Siegfried, puis les Burgundes, prirent successivement le nom de Nibelungen après s'être emparés de leurs trésors.

Nibelungen (*Chant des*) [en allem. **Nibelungenlied,** célèbre épopée allemande, écrite vers 1200 dans l'Allemagne du Sud. Elle raconte les exploits de Siegfried, maître du trésor des Nibelungen, pour aider Gunther à conquérir la main de Brunehilde, son mariage avec Krimhilde, sœur de Gunther, sa mort sous les coups du traître Hagen et la vengeance de Krimhilde. V. ANNEAU.

NICANOR, général d'Antiochus Epiphane, vaincu et décapité par Judas Macchabée en 161 av. J.-C.

NICARAGUA [*ghou-a*], lac de la république de Nicaragua.

NICARAGUA (*Etat de*), petite république de l'Amérique centrale; 156.000 kil. carr.; 638.000 h. (*Nicaraguayens*). Ch.-l. *Managua*. Sol montagneux; riz, coton, canne à sucre.

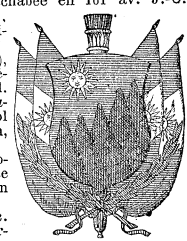
Armoiries du Nicaragua.

NICCOLINI (Jean-Baptiste), historien et poète dramatique italien, né en Toscane (1785-1861).

NICE (*comté de*), anc. prov. du royaume de Sardaigne, capit. *Nice*, réunie en partie à la France en 1860; a formé presque tout le dép. des Alpes-Maritimes.

NICE, anc. cap. du comté de Nice, ch.-l. du dép. des Alpes-Maritimes. Port sur la Méditerranée. Ch. de f. P.-L.-M.; à 1.088 kil. S.-E. de Paris; 155.850 h. (*Nicois*). Evêché, observatoire; station hivernale. Patrie de Garibaldi, A. Blanqui, Masséna, Vanloo. — L'arrond. a 12 cant., 50 comm., 235.590 h.

NICÉE, anc. v. de l'Asie Mineure (Anatolie), où se tinrent deux conciles œcuméniques: l'un en 325, qui condamna l'arianisme, l'autre en 787, contre les iconoclastes. Aujourd'hui *Isnik*.

NICÉPHORE Ier, le Logothète, empereur d'Orient de 802 à 811. Il détrôna Irène, traita avec Charlemagne, fut battu par Haroun-al-Raschid et par les Bulgares; — NICÉPHORE II, *Phocas*, empereur d'Orient de 963 à 969; — NICÉPHORE III, *Botoniate*, empereur d'Orient de 1078 à 1081.

NICÉPHORE (*saint*), patriarche de Constantinople de 806 à 815 (758-829). Fête le 9 février.

NICERON (Jean-François), mathématicien français, de l'ordre des minimes, né à Paris (1613-1646).

NICH, v. de Yougoslavie, place forte sur la Nichava; 25.100 h. Patrie de Constantin le Grand.

Nichan-el-Anouar (*ordre du*), du sultanat de Tadjourah, ordre colonial français, fondé en 1888 par Ahmet-ben-Mohammed en souvenir de l'établissement du protectorat. Ruban bleu foncé, bande verticale blanche du tiers de la largeur totale.

Nichan-Iftikhar de Tunis (*ordre du*), institué en 1837 par Ahmed-bey : ruban vert, avec deux lisérés rouges sur chaque côté.

Nichan-Iftikhar de Turquie (*ordre du*), établi en 1831 par le sultan Mahmoud II ; ruban rouge, avec un liséré vert de chaque côté.

NICHOLSON [*kol*] (William), savant chimiste et physicien anglais, né à Londres (1753-1815).

NICIAS, général athénien. Il se distingua dans la guerre du Péloponèse, signa un traité de paix avec Sparte (421), échoua et périt dans l'expédition de Sicile, qu'il ne sut pas diriger (413 av. J.-C.).

NICOBAR (*îles*), archipel anglais de 19 îles, dans le golfe du Bengale ; 8.300 h.

NICODÈME (*saint*), Juif, disciple de J.-C. Fête le 3 août.

Nicodème, personnage populaire, type de la naiserie.

NICOLAÏEF. V. NIKOLAÏEF.

NICOLAS [*la*] (*saint*), évêque de Myre, persécuté sous Dioclétien ; patron de la Russie. Fête le 6 décembre.

Tsar Nicolas Ier.

NICOLAS Ier (*saint*), **le Grand,** pape de 858 à 867. Fête le 13 novembre ; — NICOLAS II, pape de 1058 à 1061 ; — NICOLAS III, pape de 1277 à 1280 ; — NICOLAS IV, pape de 1288 à 1292 ; — NICOLAS V, pape de 1447 à 1455.

Tsar Nicolas II.

NICOLAS Ier, fils de Paul Ier, né à Saint-Pétersbourg en 1796, tsar de Russie de 1825 à 1855. Il conquit Erivan sur la Perse (1826), intervint, avec la France et l'Angleterre, en faveur des Grecs (1827-1829), mais échoua contre la Turquie, par suite de l'intervention de la France et de l'Angleterre en Crimée. En 1840, il avait aidé l'Autriche à réprimer l'insurrection hongroise (1795-1855) ; — NICOLAS II, fils et successeur d'Alexandre III, né en 1868, tsar en 1894 ; déposé en 1917, fusillé par les bolcheviks en 1918. Sous son règne ont eu lieu la conférence de La Haye, la guerre russo-japonaise, l'inauguration du régime parlementaire en Russie, la Grande Guerre.

NICOLAS Ier, prince, puis roi (1910-1918) de Monténégro, monté sur le trône en 1860, déchu en 1918 (1841-1921).

Nicolas Nickleby, roman de Ch. Dickens, œuvre pleine d'esprit et de sensibilité (1839).

NICOLE (Pierre), moraliste et théologien, né à Chartres, solitaire de Port-Royal, auteur de célèbres *Essais de morale* et, en collaboration avec Arnauld, de la *Logique de Port-Royal* (1625 ou 1628-1695).

Nicole, personnage du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière ; nom qui a passé dans le langage pour désigner ces servantes fidèles, dévouées, mais qui ont conservé leur franc-parler.

NICOLET [*lè*] (Jean-Baptiste), directeur d'un théâtre forain, né à Paris (1728-1796). Comme il attirait constamment la foule par la variété et la nouveauté de ses spectacles, l'expression *de plus en plus fort comme chez Nicolet* devint proverbiale.

NICOLO (Nicolas ISOUARD, dit), compositeur de musique français, né à Malte, musicien charmant et gracieux, auteur des opéras-comiques *les Rendez-vous bourgeois, Cendrillon, Joconde, Jeannot et Collin*, etc. (1775-1818).

NICOMÈDE Ier, roi de Bithynie de 270 à 250 av. J.-C., fondateur de Nicomédie ; — NICOMÈDE II, allié des Romains, roi de 142 à 91 ; — NICOMÈDE III, ennemi de Mithridate et allié des Romains (91-74).

Nicomède, tragédie de Pierre Corneille, heureux mélange du familier et du sublime (1651). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers :

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

qui s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à un parti puissant.

NICOMÉDIE, anc. v. de Bithynie, colonie romaine importante sous l'Empire.

NICOPOLI, ancienne *Nicopolis*, v. de la Bulgarie, sur le Danube ; 5.400 h. Victoire de Trajan sur les Daces et de Bajazet sur les Hongrois (1396).

NICOSIE ou **LEUKOSIE,** capitale de l'île de Chypre ; 16.000 h.

NICOT [*ko*] (Jean), diplomate français, né à Nîmes ; il importa le tabac en France (1530-1600).

NICOTERA (Giovanni, *baron*), homme d'Etat italien, né en Calabre, prit part au soulèvement républicain des Calabres et au siège de Rome (1848). Il réprima le brigandage en Sicile (1828-1894).

NICTHEROY, v. du Brésil, Etat de Rio de Janeiro et sur la baie de Rio ; 86.000 h.

NIEBUHR (Carstens), voyageur allemand (1733-1815) ; — Son fils, BERTHOLD-GEORGES, critique érudit et historien allemand, né à Copenhague, auteur d'une *Histoire romaine* remarquable, (1776-1831).

NIEDERBRONN, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Haguenau ; 3.130 h.

NIEDERMEYER (Louis), compositeur, né à Nyon (Suisse) ; il a fondé à Paris l'*École de musique classique*, composé plusieurs opéras, de nombreuses romances dont une, *le Lac*, de Lamartine, est devenue populaire (1802-1861).

NIEL (Adolphe), maréchal de France, né à Muret. Il essaya à la veille des événements de 1870 d'organiser plus fortement l'armée française par la constitution de la garde mobile (1802-1869).

Niepce.

NIEMCEWICZ (Julien-Ursin), patriote et écrivain polonais (1758-1841).

NIÉMEN [*mèn*] (*le*), fleuve de Lituanie. Il arrose Grodno, Kovno, Tilsit, et se jette dans la mer Baltique ; 830 kil. Sur ses bords eut lieu la fameuse entrevue de Tilsit.

NIEPCE (Nicéphore), chimiste français, né à Chalon-sur-Saône, inventeur de la photographie (1765-1833) ; — Son cousin, **Niepce de Saint-Victor** (CLAUDE), né à Saint-Cyr, fut l'inventeur de la photographie sur verre (1805-1870).

NIETZSCHE (Frédéric), philosophe allemand, né à Rœcken (1844-1900) ; sa morale est fondée sur la culture de l'énergie vitale et la *volonté de puissance*.

Nietzsche.

NIEUL, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Glane ; 900 h. Ch. de f. Orl.

NIEUPORT [*por*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 4.300 h.

NIEUWERKERKE (Alfred-Emilien, *comte de*), statuaire et administrateur français d'origine hollandaise, né à Paris (1811-1892).

NIÈVRE (*la*), riv. de France, qui se jette dans la Loire (riv. dr.), à Nevers ; 48 kil.

NIÈVRE (*dép. de la*), dép. formé du Nivernais et d'une partie de l'Orléanais ; préf. *Nevers ;* s.-préf. : *Château-Chinon, Clamecy, Cosne*. 4 arr., 25 cant., 313 comm. ; 270.150 h. 8e corps d'armée ; cour d'appel de Bourges ; évêché à Nevers. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

NIGER [*jèr*] ou **DHIOLIBA** (*le*), grand fleuve d'Afrique occidentale. Il passe à Tombouctou et se jette dans l'océan Atlantique (golfe de Guinée) ; cours d'environ 4.000 kil.

NIGER (*territ. du*), territ. militaire, faisant partie de l'Afrique-Occidentale française et situé à l'E. de la boucle du Niger ; 1.034.000 h. Capit. *Zinder*.

NIGERIA, colonie anglaise de l'Afrique centrale, sur les deux rives du bas Niger; peuplée de 17.500.000 h. Capit. *Lagos*. Partagée en *Nigeria du Sud* et *Nigeria du Nord*.

NIGRITIE [*si*], nom donné quelquefois au Soudan.

NIIGATA, v. et port du Japon (Nippon) : 92.000 h.

NIJÉGOROD, gouvernement de la Russie centrale ; 1.993.000 h. Ch.-l. *Nijnii-Novgorod*.

NIJNII-NOVGOROD, v. de Russie, ch.-l. du gouv. de Nijégorod, au confl. du Volga et de l'Oka ; 112.000 h. Monuments intéressants. Il s'y tient chaque année une foire (fourrures, cuirs, thé) fréquentée par 300.000 personnes, venues de tous les points de la Russie.

NIKOLAÏEF ou **NICOLAÏEF,** v. et port de la plaine russe (Ukraine), gouv. de Kherson, port sur l'Ingoul et le Boug, tributaires de la mer Noire ; 106.000 h.

NIL (*le*), grand fleuve de l'Afrique orientale. Il se compose d'une *branche mère* qui sort du lac Victoria-Nyanza, traverse une région marécageuse, franchit quelques chutes et entre dans le M'voutan-N'zighé, d'où elle sort sous le nom de *Bahr-el-Djebel*. Après avoir reçu le tribut du Bahr-el-Ghazal (*fleuve des Gazelles*), c'est alors le Bahr-el-Abiad (*fleuve Blanc*). Près de Khartoum, il reçoit à droite le Bahr-el-Azrak (*fleuve Bleu*), qui vient d'Abyssinie. Il traverse la Nubie et l'Egypte, qu'il fertilise par ses débordements périodiques, arrive au Caire où commence le *Delta*, dont les deux bras principaux se jettent dans la Méditerranée : l'un près de Damiette, l'autre près de Rosette. On donne au Nil un cours de 6.500 kil.

Nil (*le*), groupe colossal antique, au Vatican.

NILSON (Sven), naturaliste suédois, né près de Landscrona (1787-1883).

NILSSON (Christine), cantatrice suédoise, née à Sjoabel (1843-1921).

NILVENGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville-Est ; 6.260 h.

NIMÉGUE, v. des Pays-Bas (Gueldre), sur le Waal ; 66.900 h Célèbre par les traités qui s'y conclurent en 1678 entre la France et la Hollande, et en 1679 entre la France, l'Espagne, l'Empire et la Suède. Ces traités donnaient à la France la Franche-Comté et plusieurs villes de Flandre : Valenciennes, Condé, le Cambrésis, etc. Ils firent de Louis XIV l'arbitre de l'Europe.

NÎMES [*me*], ch.-l. du dép. du Gard ; 82.775 h. (*Nimois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 785 kil. S.-E. de Paris. Evêché. *Maison carrée*, ancien temple romain d'une belle architecture. (V. ARÈNES.) Vins, tapis. Patrie d'Afer, Brousson, Saurin, Rabaut Saint-Etienne, Cassagne, Guizot, Crémieux, Court de Gébelin, J. Reboul, Nicot, Jalabert, A. Daudet, Soleillet. — L'arr. a 11 cant., 75 comm., 163.210 h.

NING-PO, v. de Chine, prov. de Tché-Kiang ; 627.000 h. Port ouvert.

NINIVE, v. de l'Asie ancienne, capit. de l'Assyrie, sur le Tigre. (Hab. *Ninivites*.)

NINON DE LENCLOS. V. LENCLOS.

NINUS [*nuss*], roi légendaire de l'Assyrie, conquérant célèbre à qui la tradition attribuait la fondation de Ninive vers l'an 2000 av. J.-C. Il aurait épousé la Syrienne Sémiramis, qui le fit mettre à mort.

NINYAS [*áss*] ou **NINUS II,** fils de Sémiramis, roi légendaire de l'Assyrie.

NIOBÉ, fille de Tantale et femme d'Amphion, roi de Thèbes. Elle avait sept fils et sept filles. Fière de cette nombreuse postérité, elle osa tourner en raillerie Latone, qui n'avait que deux enfants, Apollon et Diane. Ceux-ci, pour venger leur mère, tuèrent à coups de flèches tous les enfants de Niobé. La malheureuse mère, stupéfiée par la douleur, fut métamorphosée en rocher. Dans la littérature, Niobé personnifie la douleur maternelle (*Myth.*).

Niobé et ses enfants ou **les Niobides,** célèbres statues antiques, au nombre de quatorze, au musée des Offices (Florence) : les fils et les filles de Niobé sont tués à coups de flèches par Apollon et Diane ; la mère infortunée, sublime de douleur, assiste à ce massacre.

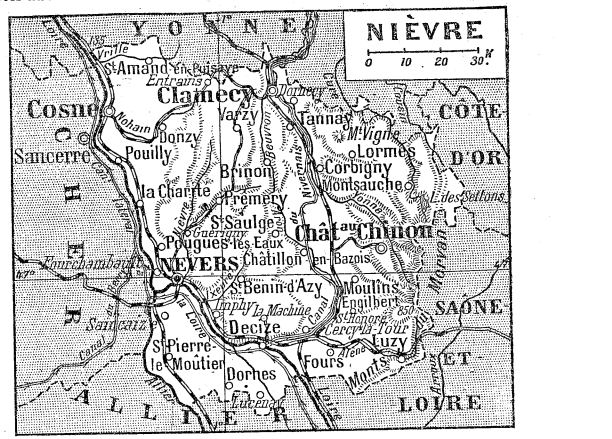

NIORT [*or*], ch.-l. du dép. des Deux-Sèvres, sur la Sèvre Niortaise ; 23.560 h. (*Niortais*.) Ch. de f. Et., à 410 kil. S.-O. de Paris. Peausserie, ganterie. Patrie de Fontanes, Hippeau, Mme de Maintenon. — L'arrond. a 10 cant., 93 comm., 98.700 h.

NIOU-TCHOUANG, v. de Chine, prov. de Lio-Toung ; 64.000 h. Port ouvert.

NIPPON ou **HONDO,** la plus grande des îles qui constituent le Japon ; 37.400.000 h. V. pr. *Kioto*, *Tokio*.

NISARD (Désiré), littérateur français, né à Châtillon-sur-Seine. On lui doit une célèbre *Histoire de la littérature française*, œuvre de mérite, mais où le moyen âge et la littérature contemporaine sont trop exclusivement sacrifiés à la période classique (1806-1888) ; — Son frère, CHARLES, né à Châtillon-sur-Seine, fut aussi un littérateur distingué (1808-1839).

NISUS [*zuss*], jeune Troyen qui suivit Enée en Italie et dont l'amitié pour Euryale a été immortalisée par Virgile dans le IXe livre de son *Enéide*. Ce célèbre épisode est un chef-d'œuvre de pathétique, où tous les genres de beautés poétiques sont réunis. Les noms de Nisus et d'Euryale sont restés comme synonymes d'amis dévoués jusqu'à la mort. On cite également ce cri héroïque : « *Me, me adsum qui feci.* » (V. *Part. rose.*)

NITHARD [*tar*], petit-fils de Charlemagne, un des plus anciens chroniqueurs français ; m. en 884.

NITÔKRIS [*kriss*] ou **NITAKRIT** [*krit*'], reine d'Egypte de la VIe dynastie.

NIVE (*la*), riv. des Basses-Pyrénées, qui se jette dans l'Adour (r. g.) à Bayonne ; 75 kil.

Niveleurs, sectaires politiques anglais, défenseurs outrés des principes égalitaires, battus et détruits par Cromwell (1648).

NIVELLE (Jean *de*), fils aîné de Jean II de Montmorency. Il refusa de marcher contre le duc de Bourgogne, malgré l'ordre, *l'appel* de son propre père, prenant la fuite devant toutes les sommations qui lui étaient adressées, ce qui a donné lieu à cette locution populaire : *il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle* (XVe s.). V. JEAN DE NIVELLE.

NIVELLE (Robert-George), général français, né à Tulle, mort à Paris (1856-1924). Général en chef en 1916-1917, il dirigea l'offensive de l'Aisne (avril 1917). Il commanda les troupes de l'Afrique du Nord (1917-1919).

NIVELLES ou **NIVELLE,** v. de Belgique (Brabant) ; 12.700 h.

NIVERNAIS [*nè*], anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Louis XIV (1669); capit. *Nevers;* forme aujourd'hui le dép. de la Nièvre.

NIVERNAIS (*canal du*). Il relie la Seine à la Loire par l'Yonne et va d'Auxerre à Decize; 174 kil.

NIVERNAIS (Louis-Jules MANCINI, *duc de*), diplomate et littérateur français, né à Paris (1716-1798).

NIVILLERS [*lèr*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, près du ruisseau de Laversines; 155 h.

Nizam (NIZAM UL MULK, *Ordonnateur de l'Empire*), titre conféré en 1717 par l'empereur mongol au gouverneur turcoman de Haïderabad et qui a été conservé par ses successeurs.

NÔ (*lac*) ou **Birket-el-Ghazal,** lac du Soudan oriental, au confl. de la branche mère du Nil et du Bahr-el-Ghazal. V. NIL.

NOAILLES [*no-a, ll* mll.], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, non loin du Thérain; 1.290 h. Ch. de f. N.

NOAILLES (Antoine *de*), amiral français. Il se distingua à la bataille de Cérisoles (1504-1562); — Son frère, FRANÇOIS, habile diplomate (1519-1585).

NOAILLES (Louis-Antoine *de*), cardinal français, archevêque de Paris (1651-1729).

NOAILLES (Anne-Jules *de*), maréchal de France, né à Paris, gouverneur du Languedoc, célèbre par ses cruautés envers les calvinistes (1650-1708); — Son fils, MAURICE, maréchal de France (1678-1766); — LOUIS, fils du précédent, maréchal de France (1713-1793).

NOAILLES (Louis, *vicomte de*), né à Paris. Député de la noblesse aux états généraux, il proposa, dans la nuit du 4 août 1789, l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux et la suppression de la servitude personnelle (1756-1804); — Son fils, ALEXIS, né à Paris, homme politique et philanthrope (1783-1835).

NOAILLES (Paul, *duc de*). historien français, né à Paris (1802-1885).

NOAILLES (Anne-Elisabeth BRANCOVAN, *comtesse de*), poètesse et romancière française, née à Paris en 1876.

NOBEL (Alfred), chimiste suédois, né à Stockholm, inventeur de la dynamite. Il fonda en mourant les *prix Nobel*, au profit des œuvres littéraires, scientifiques, philanthropiques du monde entier (1833-1896).

NOCÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 950 h.

Noce juive dans le Maroc (*la*), chef-d'œuvre de Delacroix, au musée du Louvre (1841).

Noce villageoise, tableau de Teniers, musée de Munich; — du même, musée de Vienne.

Noces aldobrandines, célèbre peinture antique, bibliothèque du Vatican. V. ALDOBRANDINI.

Noces de Cana (*les*), célèbre tableau de Paul Véronèse, au Louvre. Cette composition, de 10 mètres environ de largeur sur 6m,66 de hauteur, a été peinte pour le réfectoire du couvent de Sainte-Marie-Majeure, à Venise; l'artiste s'engagea à l'exécuter moyennant 324 ducats d'argent. Le tableau fut apporté en France, à l'époque de la conquête d'Italie. Parmi les personnages célèbres dont Véronèse a introduit les portraits dans sa composition, on remarque François Ier, Charles-Quint, Soliman Ier, Alphonse d'Avalos, Eléonore d'Autriche, reine de France; Marie, reine d'Angleterre; le marquis de Pescaire, le Titien, le Tintoret, le Bassan, Paul Véronèse lui-même et son frère Benedetto Caliari.

Noces de Psyché (*les*), fresque de Raphaël; palais de la Farnésine (Rome).

Noces de Figaro (*les*), opéra en deux actes, livret imité par Lorenzo Da Ponte du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (traduction de Michel Carré et Jules Barbier), musique de Mozart (1786); chef-d'œuvre du maître et du répertoire lyrique.

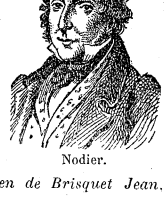

Nodier.

Noces de Jeannette (*les*), opéra-comique en un acte, paroles de Jules Barbier et Michel Carré, musique de V. Massé, partition d'une simplicité et d'un charme exquis (1853).

NODIER [*di-é*] (Charles), littérateur et bibliophile français, né à Besançon, auteur d'ouvrages estimés : *Trilby, la Fée aux miettes, le Chien de Brisquet Jean, Sbogar*, etc. (1780-1844).

NOÉ, patriarche hébreu. Il construisit, par ordre de Dieu, l'arche qui devait le préserver du déluge avec sa famille et fut la souche des nouvelles races humaines (*Bible*).

NOËL (Jean-François-Michel), lexicographe français, né à Saint-Germain-en-Laye (1755-1841).

Noël (*Bonhomme*), personnage céleste qui, dans les croyances enfantines, est chargé de distribuer des jouets, des friandises, etc., aux enfants sages, pendant la nuit de Noël. Le *Père Fouettard* l'accompagne et laisse une poignée de verges pour ceux qui n'ont pas été sages.

Bonhomme Noël et Père Fouettard.

Noëls bourguignons, noëls en patois bourguignon, par La Monnoye; chef-d'œuvre de naïveté malicieuse (1700).

NOÉMI, belle-mère de Ruth (*Bible*).

Nœud gordien. V. GORDIEN.

NŒUX-LES-MINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 10.670 h.

NOGARET [*rè*] (Guillaume *de*), chancelier de France sous Philippe le Bel. Il fut chargé d'arrêter le pape Boniface VIII à Anagni, mais ne se livra pas à des actes de brutalité, comme l'ont prétendu certains chroniqueurs; m. en 1313.

NOGARO, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, près du Midou; 1.645 h. (*Nogaroliens*). Eaux-de-vie.

NOGENT-EN-BASSIGNY [*jan*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, au-dessus de la Treire; 3.405 h. (*Nogentais*). Coutellerie.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, sur l'Eure; 1.490 h. Ch. de f. Et.

NOGENT-LE-ROTROU, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir), sur l'Huisne; 7.475 h. (*Nogentais*). Ch. de f. Et., à 53 kil. S.-O. de Chartres. Patrie de R. Belleau. — L'arr. a 4 cant., 54 comm., 35.320 h.

NOGENT-SUR-MARNE, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 17.460 h. (*Nogentais*). Ch. de f. E.

NOGENT-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Aube). Ch. de f.; à 48 kil. N.-O. de Troyes; 3.370 h. (*Nogentais*). Patrie de Paul Dubois. — L'arr. a 4 cant., 60 comm., 36.180 h.

NOGENT-SUR-OISE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis, sur l'Oise; 5.560 h.

NOHANT-VICQ, comm. de l'Indre, arr. et à 6 kil. de La Châtre; 950 h. Ch. de f. Orl. Maison de George Sand.

NOINTEL (Charles-Marie-François, *marquis de*), diplomate français, né à Paris. Il joua un rôle important comme ambassadeur à Constantinople (1635-1685).

NOIR (*prince*). V. EDOUARD.

NOIR (Louis SALMON, dit *Louis*), romancier français, né à Pont-à-Mousson, auteur de nombreux romans d'aventures : *le Coupeur de têtes, le Corsaire aux cheveux d'or*, etc. (1837-1901); — Son frère Yvan SALMON, dit *Victor* **Noir,** journaliste français, né à Attigny (Vosges), fut tué d'un coup de pistolet par Pierre Bonaparte. Ses funérailles donnèrent lieu à une grande manifestation populaire (1848-1870).

NOIRE (*mer*), ancien *Pont-Euxin*, mer intérieure formée par la Méditerranée. Elle baigne la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie, les républiques soviétiques du sud de la Russie.

NOIRE (*montagne*), chaîne qui fait partie des Cévennes; elle s'élève sur les dép. du Tarn et de l'Aude. Son point culminant (*pic de Nore*), a 1.210 m.

NOIRÉTABLE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2.040 h. Ch. de f. P.-L.-M.

NOIRMOUTIER [*ti-é*], île de l'océan Atlantique, qui forme un canton du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 7.820 h. V. pr. *Noirmoutier;* 6.200 h.

NOISY-LE-SEC [*sèk*], ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 16.300 h. Ch. de f. E.

NOLA, v. d'Italie, prov. de Caserte; 14.900 h. Marcellus y vainquit Annibal (214 av. J.-C.). Auguste y mourut en 14.

NOLASQUE (*saint* Pierre), né en Languedoc, fondateur de l'ordre de la Merci (1182 ou 1189-1256). Fête le 31 janvier.

NOLAY [*lè*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur la Cusanne ; 1.530 h. (*Nolaytois*). Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Lazare Carnot.

NOLHAC (Pierre *de*), poète et historien français, né à Ambert en 1859, auteur d'études sur l'humanisme et sur le XVIIIe siècle. Membre de l'Académie française.

NOLLET [*lè*] (l'*abbé* Jean-Antoine), physicien français, né à Pimpré (Oise). On lui doit la découverte de l'endosmose et l'étude de nombreux phénomènes électriques (1700-1770).

Nombres (*Livre des*), le quatrième du Pentateuque de Moïse, ainsi nommé parce qu'il commence par le *dénombrement* du peuple et des lévites.

NOMENY, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, sur la Seille ; 715 h. Ch. de f. E.

NONANCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Avre ; 1.700 h. Ch. de f. Et. Entrevue de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion avant la 3e croisade (1189).

NONIUS (*Pedro* NUNEZ, dit), savant portugais qui donna le premier l'indication d'un procédé pour la graduation des instruments destinés à mesurer les angles (1492-1577).

NONNOS [*noss*), poète grec, Egyptien de naissance, auteur des *Dionysiaques* (IVe s.).

NONNOTTE (l'*abbé* Claude-François), jésuite français, né à Besançon, célèbre par sa polémique avec Voltaire (1711-1793).

NONTRON, ch.-l. d'arr. (Dordogne), près du Bandiat, s.-affl. de la Charente ; 3.060 h. (*Nontronnais*). Ch. de f. Orl.; à 38 kil. N.-O. de Périgueux. — L'arr. a 8 cant., 80 comm., 71.995 h.

NONZA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, sur une falaise dominant la mer ; 510 h.

NORBERT (*saint* [*bèr*], fondateur de l'ordre des prémontrés et archevêque de Magdebourg, né dans le duché de Clèves (1092-1134). Fête le 6 juin.

NORD [*nor*] (*mer du*), mer intérieure du nord-ouest de l'Europe, formée par l'Atlantique ; elle baigne la France, la Grande Bretagne, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique.

NORD (*canal du*), détroit entre l'Ecosse et l'Irlande ; il unit l'Atlantique à la mer d'Irlande.

NORD (*cap*), promontoire de Norvège, au N. de l'île Magerö, sur l'océan Glacial, et regardé comme le point le plus septentrional de l'Europe.

NORD (*dép. du*), formé de la Flandre française ; préf. *Lille* ; s.-préf. : *Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes*. 7 arr., 68 cant., 668 comm., 1.787.920 h. 1er corps d'armée ; cours d'appel à Douai ; archevêché à Cambrai. Ce dép. doit son nom à sa situation à l'extrémité septentrionale de la France.

NORDENSKJÖLD (Nils Adolf Eric), naturaliste et explorateur suédois, né à Helsingfors (1832-1901). Il a découvert le passage du Nord-Est (1878-1879).

NORDHAUSEN, v. de Prusse, prov. de Saxe, sur la Zorge ; 33.000 h.

NORDLAND, préfecture du nord de la Norvège ; 173.000 h. Ch.-l. *Bodœ* ; 5.000 h. Port.

NORDLINGEN, v. de Bavière (Souabe), sur l'Eger ; 8.400 h. Condé y vainquit Mercy en 1645 ; Moreau y battit les Autrichiens en 1800.

NORFOLK, comté d'Angleterre ; 504.000 h. Capit. *Norwich*.

NORFOLK, v. et port des Etats-Unis (Virginie) ; 115.000 h.

NORFOLK (Thomas III HOWARD, duc *de*), conspira contre Elisabeth et fut décapité (1536-1572).

NORIQUE, anc. prov. de l'empire romain, comprise aujourd'hui dans les Etats autrichiens.

Norma, opéra en deux actes, poème de Felice Romani, musique de Bellini (1831), œuvre charmante.

NORMANBY (Constantin Henri, *marquis de*), diplomate anglais (1775-1863).

NORMANDES (*îles*), groupe d'îles que l'Angleterre possède sur les côtes de France : *Jersey, Guernesey, Aurigny,* etc. : 49.500 h.

NORMANDIE, anc. prov. de France, donnée par Charles le Simple à Rollon et reprise aux Anglais par Philippe Auguste en 1204 ; capit. *Rouen.* Elle a formé cinq départements : Orne, Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Manche. (Hab. *Normands.*)

NORMANDS ou **NORTHMEN** (*Hommes du Nord*). Les Normands venaient des pays scandinaves, surtout de la Norvège et du Danemark. Sous le nom de *Varègues* ou *Rous,* ils occupèrent, vers le milieu du IXe siècle, la vallée supérieure du Dniéper, Smolensk et Kiev, et poussèrent même, sous un de leurs chefs, Igor, jusqu'à Constantinople. Mais l'Occident fut le but de leurs plus célèbres émigrations. Organisés en petites bandes montées sur des flottilles de grandes barques ou *drakkars,* ils vinrent, à la fin du règne de Charlemagne, débarquer à l'entrée des principaux fleuves de France. Le roi d'Angleterre Alfred le Grand avait mis fin par traité à leurs invasions en Grande-Bretagne. Charles le Chauve dut de même acheter plus d'une fois leur retraite. En 886, ils assiégèrent Paris qui fut vaillamment défendu par Eudes et l'évêque Gozlin ; mais Charles le Gros traita honteusement avec eux au prix d'une énorme rançon et l'autorisation de piller la Bourgogne. En 911, au traité de Saint-Clair-sur-Epte, Charles le Simple abandonna à leur chef, Rollon, le pays actuellement connu sous le nom de *Normandie.* Rollon et ses sujets reçurent le baptême, et Charles le Simple fut reconnu par eux comme suzerain. Dès lors, les invasions s'arrêtèrent, mais le goût des expéditions lointaines persista chez les Normands ; la fondation du royaume des Deux-Siciles et, plus tard, la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, en témoignent.

Normands.

NORNES. *Myth. scand.* Vierges qui règlent la destinée des hommes.

NORODOM, roi du Cambodge, monté sur le trône en 1860 ; né en 1834, m. en 1904.

NOROY-LE-BOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 610 h. Filature de coton.

NORRENT-FONTES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 1.240 h. Chaux.

NORRKÖPING, v. industrielle et commerçante de Suède ; 58.200 h.

NORT [*nor*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 4.800 h. Port sur l'Erdre. Ch. de f. Orl. Ardoisières.

NORTE (*rio del*). V. GRANDE DEL NORTE (*rio*).

NORTHAMPTON, v. d'Angleterre, ch.-l. du *comté de Northampton,* sur le Nen ; 90.900 h. — Le comté a 302.000 h.

NORTHCOTE (*sir* Stafford), *lord* IDDESLEIGH, homme d'Etat anglais, né à Londres (1818-1887).

NORTHUMBERLAND, comté d'Angleterre : 745.000 h. (*Northumbriens*). Capit. *Newcastle.*

NORTON (lady MAXWELL), femme auteur anglaise, née à Londres, surnommée *le Byron féminin,* parce qu'elle a de ce poète la tendresse, la pensée forte et pratique, l'expression pleine d'énergie (1808-1877).

NORVÈGE, Etat de l'Europe sept., qui, en 1905, s'est séparé de la Suède pour former un royaume indépendant ; sup. 323.600 kil. c. ; 2.643.000 h. (*Norvégiens*). Capit. *Christiania.* V. SUÈDE et SCANDINAVIE. — GÉOGRAPHIE. La Norvège est un pays montagneux et boisé, couvert par le massif des Dovre Fjelde et les monts Kjölen. Les archipels nombreux qui bordent ses côtes, les fjords profonds qui les entament sont favorables à la pêche et au développement de la vie maritime. Par ses grands ports de Christiania, de Bergen et de Trondhjem, la Norvège exporte surtout des bois, des minerais, etc. La population est robuste, active, sobre et remarquablement instruite.

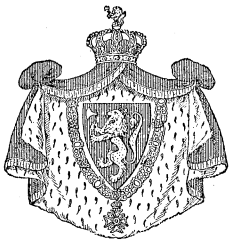
Armoiries de la Norvège.

NORVINS [*vin*] (Jacques, *baron de*), historien de Napoléon Ier, né à Paris (1769-1854).

NORWICH [*norouitch*], ch.-l. du comté de Norfolk, en Angleterre, sur le Wensum ; 120.600 h.

NOSSI-BÉ, île française de l'océan Indien, au N.-O. de Madagascar : 9.000 h. Ch.-l. *Hellville ;* 1.200 h. Port.

NOSTRADAMUS [*muss*], astronome célèbre, né à Saint-Remi (Bouches-du-Rhône), auteur d'un recueil de prédictions, dit *Centuries ;* appelé auprès de Catherine de Médicis et de Charles IX (1503-1566).

Notables (*Assemblée des*), réunion des plus hauts personnages du royaume, auxquels les rois de France demandaient quelquefois avis dans les circonstances difficiles. La plus célèbre est celle qui fut convoquée à l'instigation de Calonne en 1787.

NOTHOMB [*not'-onb'*] (*baron*), homme d'Etat et diplomate belge (1805-1881).

NOTO, v. d'Italie, en Sicile ; 31.000 h.

Notre-Dame de la Garde, sanctuaire qui s'élève au sommet d'une petite colline dominant Marseille. Lieu de pèlerinage très fréquenté.

Notre-Dame de Paris, église métropolitaine de Paris, une des merveilles de l'architecture gothique, située dans l'île de la Cité. La construction en fut commencée en 1163, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale mérovingienne qui, elle-même, avait remplacé un temple païen. La première pierre en fut posée par le pape Alexandre III et le roi Louis VII. La construction fut continuée sous Philippe Auguste et terminée vers 1230, du moins dans son ensemble général. Elle subit, à partir de 1699, sous prétexte de réparations, des mutilations regrettables, et fut l'objet d'une restauration intelligente et sérieuse sous la direction de Viollet-le-Duc. On admire ses portails, ses tours majestueuses, sa grande rosace, son intérieur imposant orné de bas-reliefs précieux. Une sacristie, dans le style de la cathédrale, a été de notre temps construite à ses côtés. Le trésor de Notre-Dame est d'une grande richesse.

Notre-Dame de Paris, roman historique et descriptif, dont l'action se passe au temps de Louis XI, par Victor Hugo (1831) ; Cette œuvre est une des plus puissantes et des plus dramatiques en ce genre de composition.

NOTTINGHAM [*not-ting'h'-am*], v. d'Angleterre, ch.-l. du *comté de Nottingham* sur le Trent ; 262.000 h. — Le comté a 641.000 h.

NOUKA-HIVA, la principale des îles Marquises ; lieu de déportation politique après le Deux-Décembre ; 1.000 h.

NOUMÉA, port et capitale de la Nouvelle-Calédonie ; 9.340 h. Excellente rade.

NOURRIT [*ri*] (Louis), chanteur français, né à Montpellier (1780-1831) ; — Son fils, ADOLPHE, chanteur célèbre, né à Montpellier (1802-1839).

NOUVEAU-BRUNSWICK, prov. du Canada, en partie couverte de forêts ; 372.900 h. Ch.-l. *Fredericton* (6.000 h.).

NOUVEAU-LÉON, Etat du Mexique ; 373.000 h. Ch.-l. *Monterey.*

NOUVEAU-MECKLEMBOURG, nom actuel de la Nouvelle-Irlande (archipel Bismark), placé sous le mandat de l'Australie depuis 1919.

NOUVEAU-MEXIQUE, ancien territoire des Etats unis d'Amérique, transformé en Etat en 1910 ; 360.000 h. Cap. *Santa-Fé.*

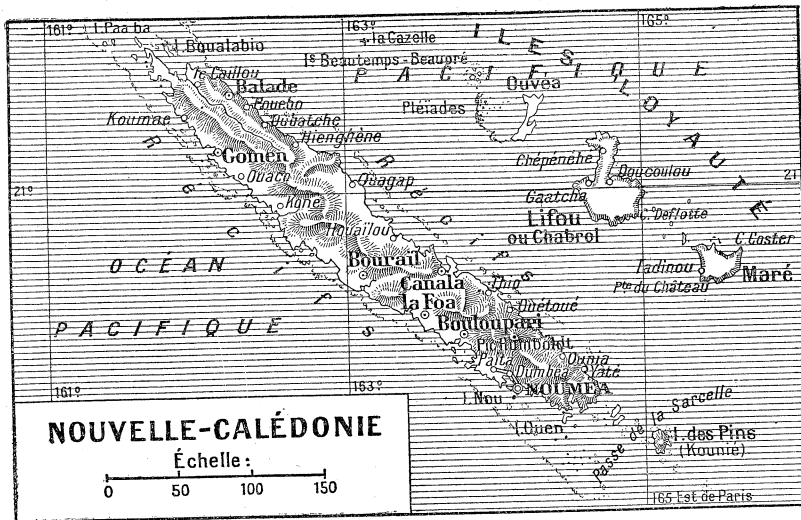

Nouveau Seigneur du village (*le*), opéra-comique en un acte, paroles de Creuzé de Lesser et Favières, musique pleine de verve et de charme, de Boieldieu (1813).

Nouveaux Lundis, suite des *Causeries du Lundi;* portraits et études littéraires, morceaux achevés de fine analyse, par Sainte-Beuve (1863-1867).

NOUVELLE (*La*), comm. del'Aude, arr. de Narbonne ; 1.940 h. Ch. de f. M. Port sur la Méditerranée.

Nouvelles de Bandello, recueil de contes dont la galanterie est le sujet ordinaire.

Nouvelles exemplaires, par Cervantes (1612). L'auteur s'y montre grand écrivain et habile peintre de mœurs.

Nouvelles genevoises, de R. Töpffer ; récits qui plaisent par le naturel, l'humour, le sentiment de la moralité (1835).

NOUVELLE-ARKHANGEL, v. principale de l'île Sitka (territoire d'Alaska).

NOUVELLE-CALÉDONIE, île de la Mélanésie, découverte par Cook (1774) et appartenant à la France depuis 1853 ; 47.500 h. (*Néo-Calédoniens;* les indigènes portent le nom de *Canaques.*) Capit. *Nouméa.* On y transporta longtemps les condamnés aux travaux forcés. Bois estimés, nickel, fer, cuivre, café, tabac. V. OCÉANIE (*carte*).

NOUVELLE-ÉCOSSE, prov. du Canada. Pays boisé, avec de beaux pâturages ; le sol renferme des richesses minérales considérables ; 527.000 h. Ch.-l. *Halifax.* C'est l'*Acadie* des anciens colons français.

NOUVELLE-GALLES DU SUD (en angl. **New-South Wales**), un des Etats de la Fédération australienne, sur le littoral est du continent ; bestiaux ; mines (argent, houille) ; 2.002.000 h. Cap. *Sydney.*

NOUVELLE-GRENADE. V. COLOMBIE.

NOUVELLE-GUINÉE ou **PAPOUASIE,** grande île de l'Océanie, au N. de l'Australie, dont la sépare le détroit de Torrès ; partagée entre les Pays-Bas et l'Angleterre (Hab. *Néo-Guinéens* ou *Papous.*)

Nouvelle Idole (*la*), pièce en trois actes de Fr. de Curel, qui pose de façon originale l'antagonisme de la science et de la foi (1899).

NOUVELLE-IRLANDE. V. *Nouveau-Mecklembourg.*

NOUVELLE-ORLÉANS (*La*), v. du sud des Etats-Unis, dans la Louisiane, sur le Mississipi ; 387.000 h. Vaste commerce de coton ; tabac, machines, etc.

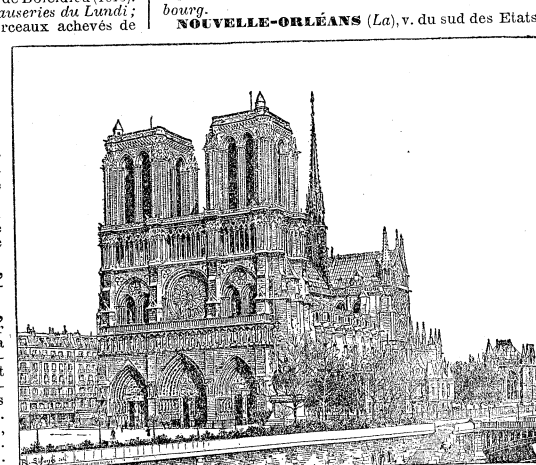

Notre-Dame de Paris.

NOUVELLES-HÉBRIDES, archipel français de la Mélanésie, entre la Nouvelle-Guinée et les Viti, formé de 37 îles, dont la mieux exploitée est Vaté ; 72.000 h.

NOUVELLE-ZÉLANDE. V. ZÉLANDE.

NOUVELLE-ZEMBLE, groupe d'îles de l'océan Glacial arctique, au N. de la Sibérie, désolées et stériles, mais fréquentées par les pêcheurs et chasseurs russes et norvégiens, qui vont chercher là les oiseaux de mer et les phoques, morses, baleines, etc.

NOUVION ou **NOUVION-EN-THIÉRACHE** (*Le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; 2.630 h. Ch. de f. N.

NOUVION ou **NOUVION-EN-PONTHIEU**, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, près de la forêt de Crécy ; 720 h.

NOUZON, comm. des Ardennes, arr. de Mézières ; ch. de f. E. ; 6.950 h.

NOVALIS (Frédéric), poète allemand (1772-1802), le plus brillant représentant de l'école romantique allemande.

NOVARE, v. de l'Italie septentr., ch.-l. de la *prov. de Novare* ; 58.800 h. (*Novarois*). Défaite des Français par les Suisses (1513). Le roi Charles-Albert y fut défait par Radetzky en 1849. — La prov. a 768.600 h.

NOVATIEN [*si-in*], antipape et hérésiarque en 251, fondateur de la secte des novatiens.

Novelles, constitutions de Justinien, qui complètent le *Digeste* (vers 570).

NOVELLI (Ermete), acteur italien, né à Lucques (1851-1919).

NOVEMPOPULANIE [*vèm*], prov. romaine, qui comprenait une grande partie de l'Aquitaine.

NOVES, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles ; 2.475 h. Patrie de Laure de Sade, chantée par Pétrarque

NOVGOROD-LA-GRANDE (en russe *Novgorod-Velikii*), v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de Novgorod ; 28.400 h. (*Novgorodiens*). Archevêché. — Le gouv. a 1.638.000 h.

NOVGOROD-LA-PETITE. V. NIJNII-NOVGOROD.

NOVI LIGURE, v. d'Italie, prov. d'Alexandrie ; 20.000 h. Bataille livrée par les Français aux Austro-Russes, et dans laquelle périt Joubert (15 août 1799).

NOVION-PORCIEN [*si-in*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel ; 560 h.

Novum Organum [*vom', nom'*] ou **Méthode pour l'interprétation de la nature,** traité philosophique de François Bacon, ouvrage où le philosophe anglais inaugure d'une façon brillante les règles de la méthode analytique expérimentale et inductive (1620).

NOWAWES, v. industrielle d'Allemagne (Prusse), près de Potsdam ; 25.500 h.

NOWOGRODEK, prov. de Pologne ; 1.296.000 h.

NOYANT [*no-ian*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé, à la source de la Marconne ; 1.690 h. Ch. de f. Orl. et Et.

NOYERS [*noi-ié*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre, sur le Serein ; 1.040 h. Ch. de f. de Laroche à L'Isle-Angély.

NOYERS-SUR-JABRON, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron ; 1.460 h.

NOYON [*no-ion*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne, sur la Verse ; 5.410 h. Ch. de f. N. Patrie de Calvin, Pierre Sarrazin. Noyon, où François Ier et Charles Ier d'Espagne (le futur Charles-Quint) signèrent un traité d'alliance en 1516, a donné son nom à deux batailles de la Grande Guerre : la 1re (mars 1918) a marqué l'arrêt des Allemands sur les collines de l'Oise et la seconde (août 1918) la reconquête de la ville par les Français.

NOZAY [*zé*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant, au-dessus du ru de la Vilatte ; 3.700 h. Ch. de f. Orl. A 3 kil. de Nozay, se trouve l'école d'agriculture de Grandjouan.

NOZEROY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny, sur l'Ain ; 460 h.

NUBAR-PACHA, homme d'Etat égyptien, né à Smyrne (1825-1899).

NUBIE, contrée de l'Afrique, entre l'Egypte et l'Ethiopie ; v. pr. *Khartoum ;* 2 millions d'h. environ (*Nubiens*).

Nucingen, type créé par H. de Balzac ; c'est le baron de la haute finance.

Nuées (*les*), comédie d'Aristophane, chef-d'œuvre de verve, mais en même temps sanglante et injuste satire contre Socrate, que l'auteur considère comme un vulgaire sophiste (423 av. J.-C.).

Nuit (*la*) ou **l'Adoration des bergers,** chef-d'œuvre du Corrège ; musée de Dresde.

Nuits (*les*), ouvrage d'Young, méditations en vers sur le néant des choses, où l'on trouve des pensées élevées, mais aussi de l'emphase et une mélancolie trop monotone (1742-1746).

Nuits (*les*), poèmes d'Alfred de Musset (1835-1840). Ce sont sans doute les chants les plus pathétiques que l'amour et la souffrance aient jamais inspirés.

Nuits attiques (*les*), miscellanées d'Aulu-Gelle, ouvrage d'un philologue plutôt que d'un critique.

Nuits de Paris (*les*) ou *le Spectateur nocturne,* par Restif de La Bretonne (1788-1794) ; recueil de documents curieux pour l'histoire pittoresque de la période révolutionnaire.

NUITS-SAINT-GEORGES ou simplem. **NUITS** *nu-i*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 3.240 h. (*Nuitons*). Ch. de f. P.-L.-M. Vins estimés. Combat entre les Français et les Allemands, le 18 décembre 1870.

NUITTER [*tèr*] (Charles TRUINET, dit), auteur dramatique, né à Paris (1828-1899) ; il a écrit des vaudevilles, des ballets et de nombreux livrets d'opéras, opérettes, etc. : *Roméo et Juliette, le Cœur et la Main,* etc.

NUMA POMPILIUS [*uss*], deuxième roi légendaire de Rome, que les écrivains latins font régner de 714 à 671 av. J.-C. V. ÉGÉRIE.

Numa Roumestan, roman d'Alphonse Daudet (1881) ; scènes de la vie politique.

NUMANCE, v. de l'ancienne Espagne, prise et détruite par Scipion Emilien (133 av. J.-C.).

Numance, tragédie de Cervantes sur le siège et la destruction de Numance par les Romains ; œuvre patriotique et puissante.

NUMÉRIEN, fils de Carus, empereur romain en 283, assassiné en 284 par Asper, préfet des prétoriens.

NUMIDIE, contrée de l'anc. Afrique, entre le pays de Carthage et la Mauritanie, conquise sur Jugurtha par les Romains. Elle forme auj. l'Algérie. On divisait cette contrée en Numidie occidentale ou pays des Massésyliens, et en Numidie orientale ou pays des Massyliens ; cap. *Cirta* (Constantine), v. pr. *Lambessa, Hipporegius* (Bône), *Tebessa,* etc. (Hab. *Numides.*) La cavalerie numide était célèbre dans l'antiquité.

NUMITOR, roi légendaire d'Albe, grand-père de Romulus et de Rémus.

NUREMBERG [*rin-bèr*], v. de Bavière, sur la Pegnitz ; 352.600 h. (*Nurembergeois*). Jouets, instruments de musique, etc. Patrie de Sachs, d'A. Dürer.

NYASSA ou **MARAVI,** grand lac de l'Afrique australe, à l'O. du Mozambique.

NYBORG, v. de l'île de Fionie (Danemark) ; port sur le Grand Belt ; 7.800 h.

NYIREGYHAZA, v. de Hongrie, comitat de Szabolcz ; 41.000 h. Aux environs, vignoble de Tokay.

Nymphe de Fontainebleau (*la*), bronze de Benvenuto Cellini ; au Louvre.

Nymphes, déesses que les Grecs faisaient vivre dans les bois, les eaux, les grottes. On distinguait les nymphes de la mer (océanides et néréides), les naïades, les oréades, les napées, les dryades, etc. (*Myth.*).

NYONS, ch.-l. d'arr. (Drôme), sur l'Eygues, affl. du Rhône ; à 67 kil. S.-E. de Valence ; 3.150 h. (*Nyonsais*). Lignite. — L'arr. a 4 cant.. 74 comm., 21.110 h.

NYSA, anc. ville de la Grèce, située sur le Parnasse et consacrée à Bacchus. (Hab. *Nyséens.*)

NYSSE, anc. ville de la Cappadoce (Asie Mineure).

NYSSENS (Albert), homme politique belge, né à Ypres (1855-1901).

Nyssia, statue en marbre, de Pradier (1848) ; musée de Montpellier.

NYSTEN [*tèn*] (Pierre-Humbert), médecin, né à Liége, auteur d'un *Dictionnaire de médecine* très estimé (1771-1818).

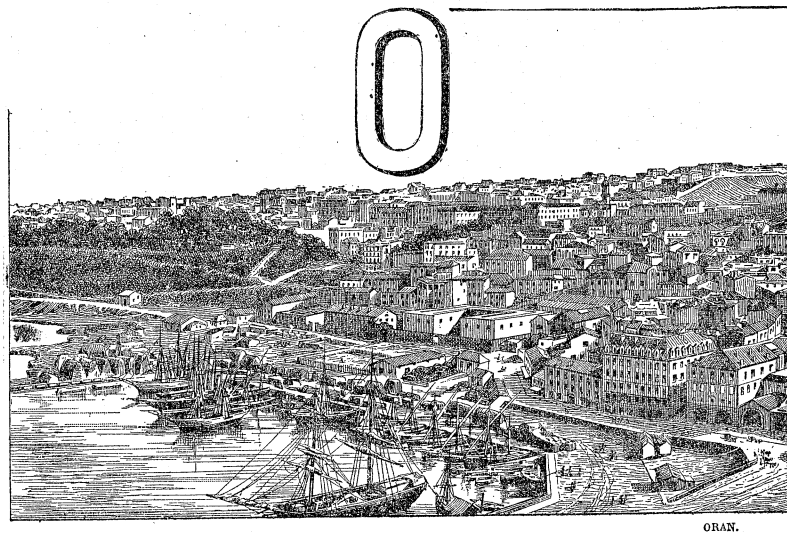

ORAN.

O (François, *marquis d'*), homme d'Etat français, né et mort à Paris, surintendant des Finances sous Henri III et Henri IV (1535-1594).

OAHOU, île de Polynésie, la plus importante de l'archipel des Sandwich ; 42.000 h. Ch.-l. *Honolulu.*

OAKLAND, v. des Etats-Unis (Californie), sur la baie de San-Francisco ; 216.000 h.

OATES [*ôts*) (Titus), aventurier anglais, né à Oakham. Il imagina de toutes pièces, en 1678, un complot papiste, qui motiva la condamnation inique d'un grand nombre de personnes.

OAXACA, v. du Mexique, ch.-l. de l'*Etat d'Oaxaca ;* 38.000 h. — L'Etat a 1.059.000 h.

OBEID (*El-*), v. du Soudan oriental et capit. du Kordofan ; 7.000 h.

OBERAMMERGAU [*o-bèr-am'-mèr*], v. d'Allemagne (Bavière), sur l'*Ammer* ; 1.900 h. ; célèbre par son théâtre populaire.

OBERHAUSEN, v. d'Allemagne, Prusse, prov. du Rhin, près de l'Emscher ; 93.000 h. Houille, fer.

OBERHAUSEN, village de Bavière, prov. de Neubourg, où fut tué La Tour d'Auvergne (1800).

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), manufacturier et philanthrope français d'origine allemande, né à Wisenbach (Bavière). Il fonda à Jouy-en-Josas la première manufacture de toiles peintes (1738-1815).

OBERLAND BERNOIS, c'est-à-dire *haut pays bernois,* nom du massif montagneux qui se dresse dans le canton de Berne (Suisse) et comprend, entre autres sommets : le Finsteraarhorn, la Jungfrau, le Schreckhorn et le Mœnch.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), philologue français, né à Strasbourg (1735-1806) ; — Son frère JEAN-FRÉDÉRIC, philanthrope, né à Strasbourg (1740-1826).

OBERNAI [*nè*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Erstein, sur l'Ehr ; 3.780 h.

OBÉRON, roi des génies aériens dans la mythologie scandinave et dans les œuvres de Chaucer, Spencer, Shakespeare, Wieland, Weber.

Obéron, opéra en trois actes, livret de Planché, tiré du poème de Wieland, musique de Weber (1826), chef-d'œuvre d'une inspiration légère et charmante.

OBERSCHÖNEWEIDE, v. d'Allemagne, Prusse ; 25.000 h. Fait partie de l'agglomération berlinoise.

OBI ou **OB,** le plus grand fleuve de Sibérie, né dans l'Altaï. Il reçoit l'Irtych et se jette dans l'océan Glacial arctique en formant le *golfe de l'Obi,* après un cours de 4.300 kil.

OBOCK ou **OBOK,** port de la colonie française de la Côte des Somalis, à l'entrée de la mer Rouge (golfe d'Aden) ; 1.000 h.

OBRÉNOVITCH, nom patronymique de la dynastie qui a régné en Serbie depuis 1815 jusqu'en 1903, sauf durant la période de 1842 à 1858.

O'BRIEN [*bri-in*], célèbre maison qui régna sur une partie de l'Irlande du XIIe au XVIe siècle.

O'BRIEN (William Smith), homme d'Etat irlandais, célèbre par l'agitation nationale qu'il provoqua contre les Anglais (1803-1864).

Observatoire de Paris, fondé en 1667 par Louis XIV et destiné à l'étude et à l'observation des phénomènes célestes et atmosphériques. L'édifice, dû à l'architecte Claude Perrault, a été depuis sa fondation agrandi et modifié. Près de l'Observatoire, dans le Petit Luxembourg, belle fontaine du sculpteur Carpeaux.

OCAÑA, v. d'Espagne, prov. de Tolède ; 5.000 h. Défaite des Espagnols par les Français en 1809.

OCCAM [*o-kam'*] (Guillaume *d'*), cordelier anglais, une des gloires de la philosophie scolastique, surnommé *le Docteur invincible* (1270-1347).

OCCIDENT [*ok-si-dan*] (*empire d'*), un des deux empires formés par le démembrement de l'empire romain sous le règne de Dioclétien. Il subsista de 395 à 476 et fut rétabli par Charlemagne en l'an 800.

OCÉAN ou **OKÉANOS,** divinité grecque, l'aîné des Titans, fils d'Ouranos et de Gœa. Il personnifie la mer.

OCÉANIDES, nymphes de la mer, filles de l'Océan et de Téthys.

OCÉANIE, une des cinq parties du monde. L'Océanie est un vaste archipel situé dans le grand Océan et compris entre l'Asie à l'O. et l'Amérique à l'E. C'est un véritable monde insulaire, où les terres forment de grandes rangées parallèles, alignées du N.-O. au S.-E. La plupart des îles sont de formation volcanique ; beaucoup ne sont que des atolls madréporiques. L'Océanie se divise en trois grandes parties : la Malaisie, la Mélanésie et la Polynésie (v. chacun de ces mots). Ces divisions sont plutôt ethnographiques que géographiques. L'Océanie compte environ 65 millions d'h. (*Océaniens*) et a une superficie de 11.300.000 kil. carr. Les îles de l'Océanie, placées sous l'influence de la mousson, jouissent d'un climat chaud pluvieux, mais tempéré par le voisinage de la mer et généra-

lement sain. Les côtes sont dangereuses à cause des nombreux récifs. On n'y trouve ordinairement pas les animaux que l'on rencontre dans les autres parties du monde ; les plantes diffèrent également de presque toutes celles des autres contrées. Les grandes races qui l'habitent sont les Malayo-Polynésiens, les nègres océaniens, les Papous, etc. Français, Anglais, Hollandais, Portugais, Américains et Japonais y possèdent de nombreux établissements. Le mahométisme et le paganisme y sont plus répandus que le catholicisme et le protestantisme.

OCHIN ou **OCHINO** (Bernard), moine cordelier, puis réformateur italien, né à Sienne (1487-1564).

OCHOSIAS [*o-ko-zi-ass*], roi d'Israël de 888 à 886 av. J.-C. — Roi de Juda, père de Joas (IXe s. av. J.-C.)

OCHS [*oks*] (Pierre), patriote suisse, né à Nantes, m. à Bâle. Il essaya d'introduire en Suisse les idées de la Révolution française (1752-1821).

O'CONNELL (Daniel), surnommé *le Grand agitateur de l'Irlande*, né à Carhen House. Il déploya dans le Parlement anglais la plus grande énergie pour améliorer la situation de l'Irlande, sa patrie (1775-1847).

O'CONNOR (Feragus), chef du parti chartiste en Angleterre, né à Connorville (1794-1855).

OCTAVE, nom que porta Auguste avant d'être élevé à la dignité impériale.

OCTAVIE, sœur d'Auguste, épouse en secondes noces du triumvir Antoine ; m. en l'an 11 av. J.-C.

OCTAVIE, impératrice romaine, fille de Claude et de Messaline et femme de Néron ; mise à mort en 62 par ordre de son mari.

Octavie, tragédie de Sénèque, exercice de rhéteur, œuvre froide et déclamatoire (Ier siècle).

OCTEVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg ; 4,020 h.

Octobre 1789 (*journées des 5 et 6*), journées célèbres marquées par le soulèvement du peuple de Paris, qui marcha sur Versailles, et à la suite desquelles Louis XVI et sa famille quittèrent cette ville pour venir habiter les Tuileries, à Paris.

Odelsthing, l'une des sections du Storthing, assemblée législative de la Norvège.

ODÉNATH [*nat*] (Septimius), prince arabe, gouverneur de Palmyre, qui força l'empereur Gallien à lui reconnaître le titre d'*Auguste*. Il était l'époux de la célèbre Zénobie ; m. en 267, assassiné avec la complicité de cette dernière.

ODENSE, capit. et port de l'île de Fionie (Danemark) ; 62.000 h. Evêché.

Odéon, monument d'Athènes, où se faisaient les concours de musique et de poésie. — On a donné ce nom au second Théâtre-Français de Paris, fondé en 1797.

ODER [*dèr*], fl. d'Allemagne, qui naît dans le massif des Sudètes, traverse la Silésie, passe à Breslau, Francfort et Stettin, et se jette dans la mer Baltique ; cours 864 kil.

ODÉRIC de Pordenone [*rik*], voyageur et franciscain italien ; visita Ceylan et la Chine (1286-1331).

Odes, dites à tort d'Anacréon : œuvre alexandrine d'une grâce charmante (VIIe siècle av. J.-C.).

Odes triomphales de Pindare, poésies lyriques composées en l'honneur des athlètes vainqueurs aux jeux du stade. Malgré de grandes beautés et le mouvement rapide du style, ces odes paraissent aujourd'hui souvent froides et obscures (Ve siècle av. J.-C.).

Odes d'Horace, poésies lyriques, tantôt élevées, tantôt familières et badines. Beaucoup de ces pièces sont des chansons, quelques-unes des hymnes, d'autres, de véritables satires ; on y admire une grande variété de ton, de rythmes et de mètres (Ier s. av. J.-C.).

Odes de Ronsard, poésies de ton très varié, d'une forme très belle par l'entente de l'harmonie et des rythmes, mais d'une certaine froideur (1550-1553).

Odes de J.-B. Rousseau. L'auteur s'y montre habile versificateur et étonne quelquefois par l'éclat des images, mais sans jamais atteindre à la véritable émotion (1712).

Odes et ballades, célèbre recueil de poésies lyriques, encore classiques de forme, mais romantiques par l'idée ; premières compositions de Victor Hugo, qui ouvrirent à la poésie française une carrière nouvelle (1822).

Odes funambulesques de Th. de Banville, recueil original, d'une grande virtuosité, dont V. Hugo a dit : « Que de sagesse dans ce rire ! Que de raison dans cette démence ! » (1857).

ODESSA, v. de la plaine russe (Ukraine), gouv. de Kherson, sur la mer Noire où elle a deux ports ; 631.000 h. Entrepôt des blés du sud de la Russie ; commerce très important. Citadelle.

Odeurs de Paris (*les*), ouvrage de L. Veuillot, critique amère et virulente de la vie parisienne, écrite avec talent, mais avec l'exagération du parti pris (1866).

ODILE (*sainte*), fille d'Adalric, duc d'Alsace. Elle bâtit dans les Vosges un célèbre monastère. Fête le 13 décembre.

ODIN, dieu de la mythologie scandinave, principe de toutes choses : éloquence, sagesse, poésie, etc., et distributeur de la vaillance.

ODOACRE, fils d'un ministre d'Attila, chef des Hérules, qui envahit l'Italie, détrôna Romulus Augustule et fut assassiné en 493.

ODON (*saint*), abbé de Cluny, réformateur de l'ordre de Saint-Benoît, né près du Mans vers 879, m. à Tours en 943.

O'DONNELL (Léopold), *comte de Lucena*, général et homme d'Etat espagnol (1809-1867).

Odyssée (*l'*), poème épique en 24 chants, attribué comme l'*Iliade* à Homère et retraçant les voyages d'Ulysse (*Odusseus*) après la prise de Troie et le retour de ce chef dans son royaume d'Ithaque. Ses longs et intéressants récits de voyage, ses calmes peintures d'intérieur, ses nombreux épisodes où se révèle une parfaite connaissance du cœur humain, donnent à l'*Odyssée* plus de variété et de charme que n'en possède l'*Iliade*. Un des plus beaux fragments de l'*Odyssée*, l'épisode de Nausicaa, est un gracieux tableau des mœurs primitives.

ŒCOLAMPADE [*é-ko-lan*] (Jean HAUSSCHEIN, dit), un des principaux auteurs de la Réforme, né à Weinsberg. Il fut l'ami de Zwingle, qu'il essaya inutilement de rapprocher de Luther (1482-1531).

ŒDENBOURG, v. de Hongrie. V. SOPRON.

ŒDIPE [*é*], fils de Laïus, roi de Thèbes, et de Jocaste. Laïus, averti par un oracle qu'il serait tué par tout fils qu'il pourrait avoir, fit exposer Œdipe, dès sa naissance, sur le mont Cithéron. Recueilli par des bergers, Œdipe fut porté au roi de Corinthe, qui l'éleva princièrement. Devenu grand et raillé sur sa naissance, il consulta l'oracle qui lui dit de ne jamais retourner dans son pays, sa destinée étant de tuer son père et d'épouser sa mère, s'il y retournait. Ne se connaissant pas d'autre patrie que Corinthe, il s'exila, mais il rencontra sur son chemin Laïus et le tua à la suite d'une querelle. A cette époque, le Sphinx désolait les environs de Thèbes, dévorant tout passant qui ne devinait pas ses énigmes. Créon, successeur de Laïus, avait promis le trône et la main de Jocaste à celui qui délivrerait le pays du Sphinx : Œdipe, ayant deviné l'énigme, devint roi et épousa sa mère sans la connaître. Un oracle ayant révélé ces faits, Jocaste se pendit, et Œdipe, après s'être arraché les yeux, partit de Thèbes, guidé par sa fille Antigone (*Myth.*). V. SPHINX. Le nom d'Œdipe est passé dans la langue pour désigner les personnes qui savent trouver le mot des énigmes, la solution des questions obscures.

Œdipe et le Sphinx.

Œdipe roi, tragédie de Sophocle, peut-être la plus parfaite du théâtre ancien, dont le sujet est la découverte par Œdipe de sa véritable origine (415 av. J.-C.). Adaptation française de J. Lacroix.

Œdipe à Colone, tragédie de Sophocle, suite de l'*Œdipe roi*, dans laquelle l'auteur raconte l'arrivée d'Œdipe en Attique (401 av. J.-C.).

Œdipe à Colone, opéra en trois actes, poème de Guillard, musique de Sacchini (1787) ; belle partition empreinte d'une grandeur antique.

Œdipe, une des meilleures tragédies de Sénèque, imitée de l'*Œdipe roi* de Sophocle (Ier s.).

OCÉANIE
Echelle
0 500 1000 K.
NLLE CALÉDONIE
0 50 100 K.
Océanie
OCÉANIE
PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ.
CHINE
MER DE CHINE
PHILIPPINES
MALAISIE
MER DE JAVA
ILES DE LA SONDE
INDIEN
OCÉAN
MER DU SUD
AUSTRALIE
MÉLANÉSIE
MICRONÉSIE
POLYNÉSIE
OCÉAN PACIFIQUE
Ning-po
Fou-tchéou
Amoy (P.)
Yunnan
Canton
Formose (J.)
Archipel de Magellan
Tonkin
Hanoï
Hong-kong (A.)
Macao (P.)
Hainan
Hué
Annam
Cochinchine (F.)
Phnom Penh
Saïgon
Palaouan
Mindoro
Manille
Lucon
Mindanao
Iles Carolines
Iles Mariannes
Iles Bonin
Iles Volcanos
Iles Sebastian Lobos
Arch. d'Anson
Iles Parry
Iles Ferou
Iles Paygan
Iles Espagnole
Iles Gaspar Rico
Iles Oudirik
Iles Maurelle
Iles Hawaï ou Sandwich (E.U.)
Honolulu
Iles Hawaï
Iles Ocean
Iles Midway
Iles Laysan
Iles Necker
Tropique du Cancer
Iles Namanouito
Iles Providence
Iles Hall
Iles Ponap
Iles Ralick
Iles Radack
Arch. Marshall
Iles Palaos
Iles Mulgrave
Iles Jaloult
Iles Palmyra
Iles Washington
Iles Fanning (A.)
Iles Christmas (A.)
Iles Loukounor
Iles Scarborough
Iles Greenwich
Iles Apia
Arch. Gilbert (A.)
Iles Bishop
Iles Phénix (A.)
Iles Gardner
Iles Phénix
Iles Malden (A.)
Equateur
Atché
Binding
Malacca
Singapour
Brunei (A.)
Bankalis
Batavia
Macassar
Célèbes (H.)
Iles Moluques
Nouv.-Guinée
Arch. Bismarck
Iles Bougainville
Iles Salomon (A.)
Iles Malaïta
Iles Ellice (A.)
Iles Clarence
Arch. de l'Union
Iles Manihiki (A.)
Iles Nouka Hiva
Iles Marquises (F.)
Java (H.)
Flores (H.)
Timor
Timor Laoe
Détr. de Torres
Somerset
C. York
Iles S. Cristobal
Arch. de la Louisiade (A.)
Iles Ste Croix
Iles Wallis (F.)
Iles Savaii
Iles Souvarow
Iles Touamotou (F.)
Iles Scilly
Moorea
Tahiti
Iles de la Société
Pouka Rouha
Iles Vanoua Levou
Iles Viti ou Fidji (A.)
Iles Samoa
Iles Vavaou
Iles Tonga
Iles Tongatabou
Iles Mangia (F.)
Arch. de Cook
Iles Toubouaï (F.)
Iles Gambier
Iles Gambier (F.)
Iles Rapa (F.)
Tropique du Capricorne
Iles Norfolk
Iles Kermadec (A.)
Iles Lord Howe (A.)
Nouvelle Calédonie (F.)
Iles Loyauté (F.)
Mer de Corail
Hébrides
Viti Levou
Arch. Dampier
Iles Barrow
Roebourne
Australie septentrle
Bur. Town
Townsville
Queensland
Barcaldine
Australie occidentale
Australie méridionale
Nouvelle Galles du Sud
Sydney
Brisbane
Graffton
Pt Macquarie
Geraldton
Coolgardie
Perth
Pt Eucla
Pt Augusta
Gr. Baie austre
Pt Lincoln
Adelaïde
Albany
Victoria
Melbourne
Bombela
Détr. de Bass
Georgetown
Iles Flinders
Tasmanie (A.)
Hobart
C. Sud
Iles du Nord
Iles du Sud
Nouvelle Zélande
Auckland
C. Est
Nelson
Wellington
Christchurch
Iles Chatham (A.)
C. Ouest
I. Stewart
C. Sud
Iles Antipodes
Iles Dirk Hortog
Iles Lord Howe (A.)
Iles Norfolk
Iles Kermadec (A.)
Iles Loyauté
Ouégoa
Iles Beaupré
Touho
Iles Pléiades
Ouvea
Chépénehé
Houaïlou
Lifou
Gaudma
Mare
Canala
Bourail
Ta Foa
Pic Humboldt
Bouloupari
Nouméa
Yambéo
J. Ouen
J. des Pins

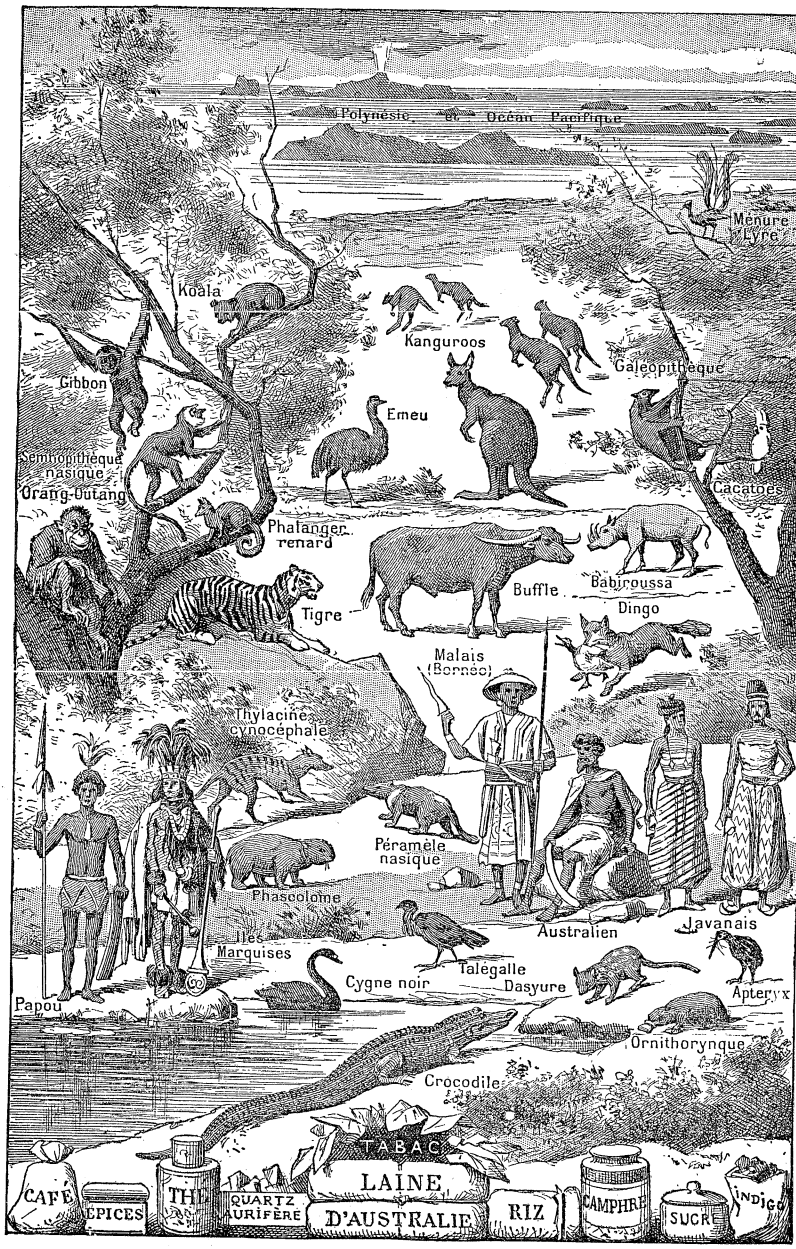
Polynésie
Océan Pacifique
Ménure Lyre
Koala
Kanguroos
Gibbon
Galéopithèque
Emeu
Semnopithèque nasique
Orang-Outang
Cacatoès
Phalanger renard
Buffle
Babiroussa
Tigre
Dingo
Malais (Bornéo)
Thylacine cynocéphale
Péramèle nasique
Phascolome
Australien
Javanais
Iles Marquises
Talégalle
Cygne noir
Dasyure
Aptéryx
Papou
Ornithorynque
Crocodile
TABAC
CAFÉ
ÉPICES
THÉ
QUARTZ AURIFÈRE
LAINE D'AUSTRALIE
RIZ
CAMPHRE
SUCRE
INDIGO

Œdipe, tragédie de Pierre Corneille, en cinq actes et en vers (1659) ; — Première tragédie de Voltaire, qui commença sa célébrité (1718).

Œdipe et le Sphinx, tableau d'Ingres, au Louvre (1827), toile remarquable par la pureté du dessin ; — tableau de Gustave Moreau (1864).

ŒHLENSCHLÆGER [*eu-lèn-chlé-ghèr*] (Adam Gottlob), poète danois, né et mort à Copenhague créateur du théâtre national de son pays (1777-1850). Il est surtout original dans les ouvrages consacrés à la peinture des anciennes mœurs scandinaves.

Œil-de-bœuf (*l'*), nom sous lequel on désignait une longue pièce, éclairée seulement par un *œil-de-bœuf*, qui précédait la chambre à coucher du roi à Versailles. C'est là que les courtisans attendaient le roi, que se nouaient les intrigues, que se commentaient les nouvelles, etc.

ŒLAND [*eu-land'*], île de Suède, prov. de Calmar, dans la mer Baltique ; 34.000 h. V. princ. *Borgholm.*

ŒLS [*eulss*], v. d'Allemagne (Prusse, Silésie), sur l'Olsbach ; 13.800 h.

ŒLSNITZ, v. d'Allemagne (Saxe), sur l'*Œlnitz* ; 16.000 h. Houille.

ŒNÉE, roi de Calydon, père de Déjanire (*Myth.*).

Œnone, confidente de Phèdre, dans la tragédie de ce nom, de Racine. C'est elle qui, par ses conseils perfides, pousse Phèdre aux plus criminelles résolutions ; elle est éloquemment caractérisée par la malheureuse épouse de Thésée elle-même, qui s'écrie en expirant :

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

ŒREBRO, v. de Suède, ch.-l. de département, sur le Svartau ; 36.000 h.

ŒRSTED (Jean-Christian), physicien danois. Il s'est immortalisé par la découverte de l'électro-magnétisme (1777-1851).

ŒSEL [*eu-zèl*], île estonienne de la mer Baltique ; elle compte avec les petites îles, ses voisines, 42.000 h. Chasse, pêche.

ŒTA [*é*], auj. *Katavothra*, montagne de l'ancienne Grèce (Thessalie). C'est là que, suivant la Fable, Hercule monta sur le bûcher.

ŒTTINGER (Edouard-Marie), littérateur et bibliographe allemand, né à Breslau (1802-1872).

OFANTO, fl. d'Italie, tributaire de l'Adriatique ; 130 kil.

OFFENBACH, v. d'Allemagne (Hesse) ; sur le Mein ; 75.000 h.

OFFENBACH [*o-fèn-bak*] (Jacques), compositeur, né à Cologne, naturalisé Français, auteur de nombreuses opérettes : *la Belle Hélène, Orphée aux Enfers, les Brigands, la Grande-Duchesse de Gerolstein, Barbe-Bleue, la Périchole*, etc. Sa musique, tout à fait primesautière, a un caractère très marqué d'originalité bouffonne et de verve entraînante (1819-1880).

Offenbach.

Offices (*Palais des*), à Florence, construit de 1560 à 1574 par Georges Vasari. Il renfermait primitivement les différents services de l'administration, d'où son nom. Il est aujourd'hui occupé en partie par une célèbre galerie de peinture et de sculpture.

OFFRANVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe) ; 1.530 h. Ch. de f. Etat.

Oger ou **Ogier le Danois,** personnage légendaire du temps de Charlemagne, qu'on donne comme fils d'un roi de Danemark, dont le nom figure dans un grand nombre de chansons de geste.

OGINSKI (Michel), homme politique et musicien polonais, né à Guzow (1765-1831).

OGIVE, reine de France, fille d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, épouse de Charles le Simple.

OGLIO, anc. *Ollius*, riv. d'Italie (Lombardie), affl. g. du Pô ; 280 kil.

OGMIUS [*uss*], dieu des Gaulois, qu'on a identifié avec Hercule.

OGNON, riv. de France, affl. g. de la Saône ; 185 kil.

OGOOUÉ, fl. de l'Afrique équatoriale, tributaire de l'Atlantique, dans le Gabon ; 800 kil.

OGOTAÏ-KHAN, troisième fils et successeur de Gengis-Khan ; il fut empereur de Chine (1185-1241).

OGYGÈS [*jèss*], ancien roi de Thèbes, sous le règne duquel aurait eu lieu un déluge partiel qui noya la Béotie et une partie de l'Attique (*Myth.*).

OGYGIE, île légendaire que l'on considérait comme l'île de Calypso, célébrée par Homère.

O'HIGGINS (Bernard), champion de l'indépendance chilienne né à Chillan (1778-1842).

OHIO, rivière des Etats-Unis, affluent principal de gauche du Mississipi. Il se forme par la réunion de l'Alleghany et de la Monongahela, passe à Cincinnati, Louisville, etc ; 1.600 kil.

OHIO, un des Etats unis d'Amérique ; 3.759.000 h. Capit. *Columbus* ; v. princ. *Cincinnati.* Grandes richesses agricoles et minières.

OHLIGS, v. industrielle d'Allemagne, Prusse, présid. de Düsseldorf ; 28.000 h.

OHM (Georges-Simon), physicien allemand, né à Erlangen. Il a découvert la théorie mathématique des courants électriques (1787-1854).

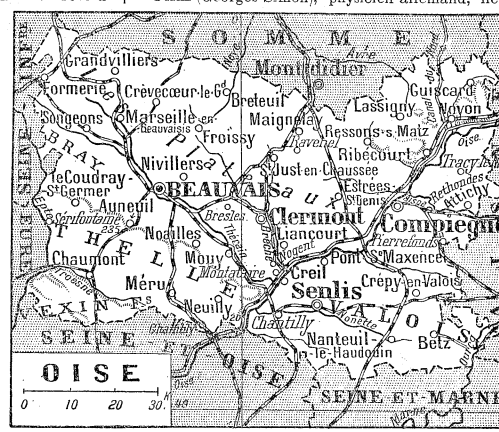

Oiseau (*l'*), œuvre charmante et fantaisiste de Michelet, où l'auteur, mêlant le lyrisme à l'histoire naturelle, s'indigne poétiquement contre ceux qui traitent l'instinct des animaux de force aveugle.

Oiseau bleu (*l'*), un des contes les plus charmants et les plus populaires de Mme d'Aulnoy

Oiseaux (*les*), comédie ou plutôt féerie d'Aristophane, satire universelle, la plus charmante compo-

sition du poète, où l'on trouve de magnifiques pages lyriques (414 av. J.-C.).

OISEMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 1.120 h. Ch. de f. N.

OKA, riv. de la Russie d'Europe, puissant affl. dr. du Volga ; 1.500 kil.

OKAYAMA, v. du Japon, île de Nippon ; 94.500 h.

OKEN [*kèn'*] (Laurent), naturaliste allemand, né près d'Offenburg (Bade) [1779-1851].

OKHOTSK (*mer d'*), mer formée par le grand Océan, au N.-E. de l'Asie.

OKHOTSK, v. de la Sibérie orientale, sur la mer d'Okhotsk ; 300 h.

OKHRIDA, v. de Yougoslavie, en Macédoine, près du *lac d'Okhrida ;* 12.000 h.

OKLAHOMA, ancien territoire des Etats-Unis, qui, réuni au Territoire indien en 1906, forme un Etat de 2.027.000 hab. ; cap. *Oklahoma City* (91.000 h.).

OLARGUES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 740 h.

OLAUS ou **OLAF.** V. OLOF.

OLAUS PETRI (Olof PETERSON, dit), érudit suédois, né à Œrebro (1493-1552).

OLDBURY, v. d'Angleterre (Worcester) ; 36.900 h. Métallurgie.

OLDENBOURG [*din-bour*], Etat de l'Allemagne du Nord, enclavé dans la prov. de Hanovre ; 517.000 h. Terres basses, marécageuses, peu fertiles. Elevage. Cap. *Oldenbourg ;* 32.500 h.

OLDHAM [*dam'*], v. d'Angleterre, comté de Lancastre ; 145.000 h.

OLÉRON, île de France (Charente-Inférieure), arr. de Marennes ; 17.000 h. A l'embouchure de la Charente ; v. pr. *Saint-Pierre* et *Le Château.*

OLETTA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1.020 h. Sériciculture.

OLETTE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, sur la Têt ; 800 h.

OLIBRIUS [*uss*], gouverneur dans les Gaules au Ve s., qui, d'après une vieille légende, fit mourir sainte Reine. Il figurait dans une foule de mystères, où il était représenté comme un fanfaron, et son nom est demeuré synonyme de bravache, d'homme qui fait l'entendu et le glorieux.

OLIER [*o-li-é*] (Jean-Jacques), curé de Paris, né à Paris, fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice et du séminaire de ce nom (1608-1657).

Olifant [*fan*], nom que les chroniqueurs ont donné au fameux cor du paladin Roland, cor qui était d'ivoire (d'où son nom, déformation du mot *éléphant*), et rendait des sons effrayants. Les écrivains y font de fréquentes allusions pour désigner, par plaisanterie, un instrument en cuivre retentissant.

Olim [*lim'*] (*les*), anciens registres où étaient portés les arrêts du parlement de Paris, de 1254 à 1318. Ils sont du plus haut intérêt pour l'histoire du parlement et de la jurisprudence au moyen âge.

OLIVA, v. de la plaine allemande (Etat libre de Dantzig) ; 9.300 h. Traité de 1660, entre la Suède et la Pologne.

Olivarès.

OLIVARÈS [*rèss*] (Gaspar DE GUZMAN, *duc d'*), homme d'Etat espagnol, né à Rome, un des plus grands ministres de l'Espagne sous Philippe IV. Il fut l'adversaire politique de Richelieu (1587-1645).

Olivarès (*portrait équestre du duc d'*), chef-d'œuvre de Vélasquez (Madrid).

OLIVENZA [*vin*], v. d'Espagne (Estrémadure), prov. de Badajoz, à la frontière du Portugal ; 9.000 h.

OLIVET [*vè*] (Pierre-Joseph *d'*), grammairien français, né à Salines, auteur d'une *Histoire de l'Académie,* qui n'est pas sans mérite (1682-1768).

OLIVET, comm. du Loiret, arr. d'Orléans ; 3.700 h., sur le Loiret. Bons fromages.

OLIVIER [*vi-é*], l'un des douze pairs de Charlemagne, ami de Roland. Dans les romans de chevalerie, en face de Roland, fougueux et emporté, il représente la sagesse et la modération.

OLIVIER (François), chancelier de France sous les rois François Ier et Henri II (1487-1560).

OLIVIER (Juste), poète suisse, né à Eysins (1807-1876).

OLIVIERS [*vi-é*] (*mont des*), lieu près de Jérusalem, où Jésus alla prier la veille de sa mort.

OLLIER [*o-li-é*] (Léopold), chirurgien français, né aux-Vans (1825-1900).

OLLIERGUES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert, sur la Dore ; 1.650 h. Ch. de f. P.-L.-M.

OLLIOULES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 4.170 h. Ch. de f. P.-L. M.

OLLIVIER [*vi-é*] (Démosthène), homme politique français, né à Bausset [Var] (1799-1884) ; — EMILE, son fils, avocat et homme politique, principal ministre de l'Empire libéral, né à Marseille (1825-1913).

OLMETO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 1.870 h.

OLMI-CAPPELLA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi ; 780 h.

OLMUTS [*mütz*] (tchèque *Olomouc*), v. forte de Tchécoslovaquie (Moravie), sur la Morava ; prise par les Suédois (1642) et par Frédéric II (1741) ; 57.000 h. Archevêché, université ; fabrication de drap.

OLOF, roi suédois du IXe siècle ; — OLOF *Bjœrnson,* roi de Suède à sa naissance, vers 965, m. en 1022.

OLOF Kvaran, roi norvégien, m. vers 980 ; — OLOF Ier *Tryggveson,* roi de Norvège, m. en 1000 ; — OLOF II *Haraldsson,* roi de Norvège vers 1015, m. en 1030 ; — OLOF III *Haraldsson,* roi de Norvège de 1066 à 1093 ; — OLOF IV *Magnusson,* roi de Norvège de 1103 à 1115 ; — OLOF V *Haakonsson,* roi de Danemark en 1376, et de Norvège en 1380, m. en 1387.

OLONETZ, v. de Russie (gouv. d'Olonetz), sur l'Olonka ; 1.500 h. — Le gouv. d'Olonetz, dont le ch.-l. est *Petrozavodsk,* a 443.000 h. (en 1910).

OLONZAC [*zak*], ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 2.240 h. Vignobles.

OLORON (*gave d'*). V. GAVE.

OLORON-SAINTE-MARIE ou simpl. **OLORON,** ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées), au confluent des gaves d'Aspe et d'Ossau ; 9.500 h. (*Oloronais*). Ch. de f. M., à 23 kil. S.-O. de Pau. — L'arrond. a 8 cant., 80 comm., 53.885 h.

OLOZAGA (Salluste), homme politique espagnol, un des chefs du parti libéral, né à Logroño (1803-1873).

OLTEN [*tèn*], v. industrielle de Suisse, cant. de Soleure, sur l'Aar ; 11.000 h. Nœud de chemins de fer.

OLYMPE [*lin-pe*], nom de plusieurs montagnes de la Grèce ancienne. La plus fameuse était située entre la Macédoine et la Thessalie ; alt. 2.885 m. ; d'après la Fable, résidence des dieux. C'est auj. l'*Elympos Vouno.*

OLYMPE ou **OLYMPIADE** (*sainte*), femme de Nebridius, préfet de Constantinople, née et morte dans cette ville (368-410). Fête le 17 décembre.

Olympiades. V. *Part. langue.*

OLYMPIAS [*pi-âss*], reine de Macédoine, née vers 390 av. J.-C., mère d'Alexandre, répudiée par Philippe pour son caractère ombrageux. Elle dirigea, dit-on, le bras qui tua son époux en 336 av. J.-C.

OLYMPIE [*o-lin-pi*], v. du Péloponèse (Elide), où se célébraient les jeux dits *Olympiques.* Ruines magnifiques du temple de Zeus.

Olympiques (*jeux*). V. *Part. langue.*

OLYNTHE, v. de la Chalcidique. Démosthène essaya inutilement, par ses *Olynthiennes,* de décider les Athéniens à secourir cette ville, assiégée par Philippe de Macédoine.

Olynthiennes (*les*), harangues politiques de Démosthène contre les projets ambitieux de Philippe ; discours d'une éloquence admirable (IVe s. av. J.-C.).

OMAHA, v. des Etats-Unis (Nebraska), sur le Missouri ; 191.000 h.

OMAN (*mer d'*), golfe de l'océan Indien, entre l'Arabie et l'Hindoustan. — Etat musulman indépendant du sud-est de l'Arabie. Ch.-l. *Mascate.*

OMAR, successeur d'Abou-Bekr et deuxième calife de 634 à 644. Il conquit la Syrie, la Perse, l'Egypte, et on l'a accusé d'avoir brûlé la riche bibliothèque d'Alexandrie, sous prétexte qu'elle contenait des ouvrages contraires à la foi musulmane.

OMAR KHEYYANS, poète persan, originaire de Nishapour, m. vers 1214, auteur de *Quatrains* d'une inspiration voluptueuse.

Ombre (*l'*), opéra-comique en trois actes, paroles de Saint-Georges, musique de Flotow ; livret intéressant, musique facile et gracieuse (1870).

OMBRIE [*brî*], contrée de l'Italie ancienne, traversée par le Tibre, entre le Picenum et l'Etrurie ; auj. prov. de *Pérouse*. (Hab. *Ombriens*.)

OMDURMAN, v. du Soudan égyptien, sur la r. g. du Nil, confluent du Nil Bleu ; en face de Khartoum ; 84.000 h. (Elle eut 400.000 h.) En 1898, grande défaite des derviches par Kitchener.

O'MEARA (Barry Edward), chirurgien anglais, médecin de Napoléon Ier à Sainte-Hélène ; auteur de mémoires, qui paraissent sincères, sur la captivité de l'empereur (1786-1836).

OMER-PACHA, général ottoman, né à Plaski, en Croatie ; il força, en 1853, les Russes à lever le siège de Silistrie (1806-1871).

OMESSA, ch.-l. de c. Corse), arr. de Corte ; 770 h. Vignobles.

OMEYADES, OMMEYADES ou **OMMIADES**, dynastie arabe, qui régna à Damas de 661 à 744. Détrônée par les Abbassides, elle vint en Espagne fonder une seconde dynastie à Cordoue (756-1031).

OMONT [*o-mon*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières ; 175 h.

OMPHALE [*on-fa-le*], reine de Lydie. Elle épousa Hercule après avoir forcé le héros de filer à ses pieds comme une femme, circonstance qu'on rappelle souvent pour marquer l'influence que la femme exerce sur l'homme (*Myth.*).

OMSK, v. de la Sibérie, sur l'Irtych ; 135.000 h. Commerce important.

Oncle Sam. V. SAM.

ONÉGA, fl. de Russie, qui se jette dans la mer Blanche ; 428 kil. — Lac au N. de la Russie ; il se déverse dans le lac Ladoga.

ONNAING, comm. du Nord, arr. de Valenciennes ; 5.550 h.

On ne badine pas avec l'amour, proverbe d'Alfred de Musset, représenté au Théâtre-Français en 1861. Œuvre pénétrante et profonde.

ONOSANDROS [*ross*], philosophe platonicien du Ier siècle de notre ère.

ONTARIO, lac de l'Amérique septentrionale. Il reçoit par le Niagara les eaux du lac Erié et communique avec l'Océan par le fleuve Saint-Laurent.

ONTARIO, anc. Haut-Canada, prov. du Dominion du Canada, et la plus riche ; 2.904.000 h. Capit. *Toronto*.

OPAVA, nom tchèque de *Troppau*. V. TROPPAU.

Opéra (*théâtre de l'*), superbe monument construit à Paris de 1862 à 1874, par l'architecte français Charles Garnier. Orné de sculptures et de peintures remarquables, cet édifice est le plus vaste et le plus beau théâtre du monde.

Ophélie, personnage d'*Hamlet*, tragédie de Shakespeare et l'une des plus délicieuses créations de ce poète. Ophélie, devenue folle par désespoir, cueille des fleurs sur les bords d'une rivière, tombe dans les eaux et y trouve la mort.

OPHIR, contrée indéterminée de l'Orient, où Salomon envoyait chercher de l'or. C'était le Pérou de l'antiquité. — Volcan de Sumatra, appelé aussi Gonnong-Ledang (2.929 m. d'alt.).

OPIMIUS [*uss*] (Lucius), consul romain en 121 av. J.-C., adversaire de Caïus Gracchus, au meurtre duquel il participa.

OPITZ (Martin), poète allemand, né à Bunzlau (Silésie). Il réforma la métrique (1597-1639).

OPPELN, v. d'Allemagne (Silésie), sur l'Oder ; 36.500 h.

OPPERT [*o-pèr*] (Jules), assyriologue français, né à Hambourg en 1825, auteur de remarquables travaux sur l'écriture cunéiforme ; m. en 1905.

OPPIEN [*o-pi-in*], poète grec du IIe siècle, auteur de poèmes sur la *Pêche* et sur la *Chasse*.

OPS [*opss*], femme de Saturne, déesse de l'abondance chez les Romains (*Myth.*).

ORADEA MARE, nom roumain de NAGY-VARAD.

Or du Rhin (*l'*) ou **Rheingold,** prologue en quatre tableaux de la tétralogie que Richard Wagner a intitulée *l'Anneau du Nibelung* et dont il a écrit les paroles et la musique (1869).

Oracles. V. *Part. langue*.

ORADOUR-SUR-VAYRES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart ; 3.010 h.

Oraisons funèbres et panégyriques de Grégoire de Nysse, discours élégants de ce Père (IVe s.).

Oraisons funèbres de Bossuet, admirables panégyriques, chefs-d'œuvre de l'éloquence de la chaire. Bossuet a fait de l'oraison funèbre un magnifique sermon, où il idéalise la vie du héros pour la faire servir à l'édification des fidèles. Il aime à y montrer le néant de l'homme : il suspend en quelque sorte l'éternité sur son auditoire, et à sa voix prophétique s'écroulent successivement et les grandeurs de la terre et les puissances d'un jour. Portraits, tableaux d'histoire, développements de morale et de politique s'y entremêlent avec un art profond. Les plus admirées des oraisons funèbres sont celles de la *reine d'Angleterre*, de *Henriette d'Angleterre*, de la *duchesse d'Orléans* et du *Grand Condé*. La péroraison de cette dernière est le chef-d'œuvre du genre, et l'on rappelle surtout les nobles et touchantes paroles qui la terminent : « Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint !* » La littérature s'est également enrichie de ce sublime mouvement d'éloquence dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre : « *Madame se meurt ! Madame est morte !* » mots qui rendent avec une saisissante énergie le passage subit de la vie à la mort. On cite encore dans ce même chef-d'œuvre ces mots : « *Un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue* », par lesquels le grand orateur exprime les ravages physiques de la mort.

Oraisons funèbres de Mascaron, au nombre de cinq : celle de Turenne est presque un chef-d'œuvre.

Oraisons funèbres de Fléchier, discours fleuris et harmonieux, parmi lesquels on distingue l'éloge de Montausier, celui de Marie-Thérèse et surtout la belle oraison funèbre de Turenne, dont l'exorde est un des chefs-d'œuvre du genre (1672-1710).

ORAN (*dép. d'*), une des trois divisions administratives de l'Algérie, appelée aussi *Oranie* ; préf. *Oran* ; sous-préf. : *Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen*. 5 arr., 1.305.050 h.

ORAN, v. maritime et pl. forte d'Algérie, ch.-l. du *dép. d'Oran*. Port sur la Méditerranée ; à 421 kil. S.-O. d'Alger par ch. de f. ; 144.160 h. (*Oranais*). Commerce de vins, alfa. Cette ville fut prise par les Français en 1831. — L'arr. a 42 comm., 357.650 h.

ORANGE, ch.-l. d'arr. (Vaucluse), près de l'Eygues ; 10.770 h. (*Orangeois*.) Ch. de f. P.-L.-M., à 21 kil. N. d'Avignon. Fut le ch.-l. d'une seigneurie réunie à la couronne seulement en 1673. Ruines d'un théâtre et d'un amphithéâtre romains ; bel arc de triomphe élevé en l'honneur d'Auguste. Patrie de Gasparin. — L'arrond. a 7 cant., 48 comm., 55.835 h.

ORANGE ou **GARIEB,** fl. de l'Afrique australe, coulant de l'E. à l'O., très variable dans le régime de ses eaux et tributaire de l'Atlantique ; 2.018 kil.

ORANGE, Etat libre de l'Union Sud-Africaine ; 130.500 kilom. carr., 621.000 h. Cap. *Bloemfontein*. Cette ancienne république boer fut annexée de 1901 à 1910 aux possessions anglaises de l'Afrique du Sud.

ORANGE, v. des Etats-Unis, New-Jersey : 33.000 h. Dans ce même Etat, **East-Orange** a 50.000 h.

Orange-Nassau (*ordre d'*), institué en 1892 par la reine Wilhelmine des Pays-Bas. Ruban orange à double bordure, blanche et bleue.

Orateur (*De l'*), par Cicéron, traité de rhétorique en forme de dialogues (Ier s. av. J.-C.).

Orateur (*l'*), traité de Cicéron sur l'art oratoire. Sorte de testament littéraire de l'éloquence antique.

Orateurs (*Dialogue des*) ou *Des causes de la corruption de l'éloquence*, ouvrage de Tacite, brillant parallèle entre l'éloquence contemporaine de l'auteur et celle du temps de Cicéron.

Oratoire (*temple de l'*), temple protestant de l'Eglise réformée (calviniste), situé à Paris rue Saint-Honoré et adossé à la rue de Rivoli, près du Louvre. A l'extérieur, belle statue de l'amiral Coligny.

Oratoire (*congrégation de l'*), fondée à Rome en 1564 par saint Philippe de Néri et transportée en France par le cardinal de Bérulle (1611). Elle a donné à la France des prédicateurs, des professeurs et des savants de grande valeur.

ORB, fl. de France, qui naît dans les Cévennes, arrose Béziers et se jette dans la Méditerranée ; 115 kil.

ORBE, rivière de Suisse, issue d'une source très puissante, affl. du lac de Neuchâtel, sous le nom de Thièle ; 106 kil. Vallée très pittoresque.

ORBEC [*bèk*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux ; 2.700 h. Chevaux, bœufs, moutons.

ORBEY, comm. du Haut-Rhin, arr. de Ribeauvillé ; 3.230 h.

ORBIGNY (Alcide *d'*), naturaliste français, né à Couëron [Loire-Inf.] (1802-1857) ; — Son frère CHARLES, né à Couëron, auteur du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* (1806-1876).

ORCADES (en angl. *Orkneys*), groupe de 67 îles au N. de l'Ecosse. Terres montagneuses, brumeuses, peu fertiles. — Les Orcades forment un comté qui a 32.000 h. Ch.-l. *Kirkwall*.

ORCAGNA (Andrea), peintre et architecte florentin, auteur des fresques du Campo-Santo de Pise (1308-1369).

ORCHIES [*chî*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai ; 3.555 h. Ch. de f. N.

ORCHOMÈNE [*ko*], v. de Béotie, où Sylla battit Archélaüs, général de Mithridate (87 av. J.-C.).

ORCHOMÈNE d'Arcadie, anc. capit. de l'Arcadie ; intéressantes ruines.

ORCIÈRES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun ; 810 h.

ORDENER [*nèr*] (Michel), général français, né à Saint-Avold (1755-1811) ; — Son fils, MICHEL, né à Huningue, officier de cavalerie, se couvrit de gloire à Waterloo (1787-1862).

ORDERIC VITAL, historien français, né en Angleterre en 1075 ; m. en 1142. Auteur d'une utile *Histoire ecclésiastique*.

Ordonnances. Les actes législatifs des rois de France portaient différents noms suivant leur importance. On distinguait : 1° les *Ordonnances*, qui avaient un caractère général et dont les prescriptions s'appliquaient à tout le royaume ; 2° les *Edits*, qui ne fixaient le droit que sur un point spécial ; 3° les *Déclarations*, par lesquelles le roi donnait l'interprétation des ordonnances et des édits. Les principales ordonnances sont l'ordonnance *cabochienne* de 1413, celles de *Villers-Cotterets* sur l'état civil (1539), d'*Orléans* sur la réforme ecclésiastique et judiciaire (1561), de *Moulins* sur la réforme judiciaire (1566), de *Blois* sur l'administration en général (1579), de 1669 sur la procédure civile, de 1670 sur l'instruction criminelle, de 1673 sur le commerce, de 1681 sur la marine, les ordonnances de Charles X (1830) qui amenèrent la révolution du Juillet, etc.

ORÉADES, nymphes des monts et des grottes (*Myth.*).

ORÉGON ou **COLUMBIA,** fl. des Etats-Unis. Il sort des montagnes Rocheuses et se jette dans l'océan Pacifique ; 2.000 kil.

ORÉGON, un des Etats unis d'Amérique, sur le littoral du Pacifique ; 783.8 0 h. Capit. *Salem*.

OREL, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur la riv. g. de l'Oka ; 64.000 h. Patrie d'Yvan Tourguéneff. — Le gouv. a 2.580.000 h.

ORÉLIE-ANTOINE Ier, de son vrai nom *Orélie Antoine* DE TOUNENS, avoué de Périgueux, qui fut proclamé roi par les tribus d'Araucanie en 1861 et renversé par les Chiliens l'année suivante (1820-1878).

ORELLANA (Francisco). voyageur espagnol qui descendit en 1541 le fleuve des Amazones jusqu'à l'Atlantique ; m. en 1550.

ORELLI (J.-Gasp. *d'*), philologue suisse, né à Zurich (1787-1849), auteur de remarquables éditions d'Horace, de Cicéron et de Tacite.

ORENBOURG [*rin-bour*], v. de la Russie, sur l'Oural, capit. de la république soviétique des Kirghizes ; 146.000 h. Pelleteries, pierres précieuses, étoffes. Anc. ch.-l. de gouvernement.

ORÉNOQUE, fleuve de l'Amérique du Sud, dans le Venezuela ; il se jette dans l'Atlantique par un vaste delta ; 2.800 kil.

ORENS [*ran*] ou **ORIENT** [*o-ri-an*] (*saint*), évêque d'Auch et poète latin, né à Huesca (370-439).

ORENSE, v. d'Espagne, ch.-l. de province ; 15.000 h. Fonderie de fer. — La prov. a 409.900 h.

ORESTE [*rès-te*], fils d'Agamemnon et de Clytemnestre. Il tua sa mère de concert avec sa sœur Electre pour venger le meurtre de son père, fut poursuivi par les Erinnyes, mais acquitté par l'Aréopage et devint roi d'Argos et de Lacédémone. Son amitié pour Pylade, auquel il fit épouser Electre, est demeurée proverbiale (*Myth.*).

Oreste, tragédie d'Euripide (408 av. J.-C.) ; — de Voltaire (1750), imitée de la tragédie d'*Electre*, de Sophocle ; — d'Alfieri, l'une de ses principales (1782).

ORESTE le Pannonien, régent d'Italie, père de Romulus Augustule, décapité en 476 par ordre d'Odoacre (Ve s.).

Orestie (*l'*), trilogie dramatique d'Eschyle, jouée à Athènes (458 av. J.-C.), et comprenant les trois tragédies intitulées *Agamemnon*, *les Choéphores*, *les Euménides*, dont les aventures d'Oreste sont le sujet.

ORFA ou **OURFA,** ancienne *Edesse*, v. de la Turquie d'Asie, dans l'Al-Djézireh (anc. Mésopotamie) ; 55.000 h.

ORFANI, v. marit. de la Grèce (Macédoine), sur le *golfe d'Orfani* ; 5.000 h.

ORFILA (Mathieu), médecin et chimiste français, né à Mahon (Minorque). Il s'est distingué par ses travaux sur la toxicologie (1787-1853).

Organon, ouvrage d'Aristote. V. LOGIQUE.

ORGELET [*lè*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1.280 h.

ORGÈRES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun ; 690 h. Ch. de f. Et.

ORGON, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, sur la Durance ; 2.440 h. Huile.

Orgon, un des principaux personnages du *Tartufe* de Molière, type de l'homme entêté dans ses idées, entiché de quelqu'un qui le trompe et ne voulant pas céder même à l'évidence.

ORIBASE, médecin grec du IVe siècle av. J.-C., attaché à la personne de l'empereur Julien.

ORIENT [*o-ri-an*] (*Empire d'*), un des deux empires formés après la mort de Théodose en 395, connu aussi sous le nom de *Bas-Empire*, *Empire byzantin* ou *de Constantinople* ; il fut détruit par les Ottomans en 1453. V. BYZANTIN.

Orient (*schisme d'*), scission entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine, commencée au IXe siècle et consommée en 1054.

Orient (*question d'*). Cet important problème de politique internationale, posé, peut-on dire, depuis la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453, a pris diverses formes. Tant que l'empire turc est resté fort, une des préoccupations du monde occidental, particulièrement de la papauté, de l'Autriche, de la Pologne et de la Russie, a été d'expulser les envahisseurs. Mais, quand a commencé la décadence, on s'est demandé à qui attribuer le riche héritage de Constantinople et s'il fallait maintenir l'intégrité de l'empire ottoman ou la laisser détruire. A cette question essentielle s'en sont jointes d'autres : d'abord, l'antagonisme permanent des Turcs et des nations chrétiennes soumises à la domination de la Porte, ensuite la tendance de la Russie à se rendre maîtresse de Constantinople. La question d'Orient s'est posée à maintes reprises depuis 1815, notamment lors de la guerre de l'Indépendance grecque, de la révolte de Méhémet-Ali, des guerres de Crimée (1855-56) et russo-turque (1877-78), enfin au début du XXe siècle. Grâce à la constitution en Etats indépendants des principales races vivant dans la péninsule des Balkans, au désintéressement de la Russie des soviets et à la défaite de l'Allemagne en 1918, la question d'Orient a perdu de son ancienne gravité. A la suite des victoires remportées en Anatolie par les nationalistes turcs sur les Grecs, et aussi pour donner satisfaction à leurs sujets musulmans, France et Angleterre ont reconnu, à Lausanne, en 1923, l'existence d'une Turquie indépendante à Constantinople, sur les deux rives des détroits et en Anatolie, mais dès 1919-1920, elles avaient soustrait les parties non turques de l'ancien empire ottoman à la souveraineté des Turcs.

ORIENTALE (*mer*), située à l'E. de la Chine, au S. de la mer Jaune.

Orientales (*les*), recueil de poésies lyriques inspirées, en grande partie, par le soulèvement de la Grèce, et d'une merveilleuse richesse de coloris ; par Victor Hugo (1828).

ORIGÈNE, exégète et théologien, né à Alexandrie. Apologiste de grande valeur, il a abusé, dans

l'interprétation de la Bible, de la méthode allégorique (185-254).

Origine des espèces (*Sur l'*) *par voie de sélection naturelle*, un des livres essentiels de Ch. Darwin, où est exposé le mécanisme du transformisme (1859).

ORIHUELA, v. d'Espagne, prov. d'Alicante, sur la Ségura ; 33.000 h. Anc. Université.

ORION, chasseur gigantesque et d'une grande beauté, que Diane changea en constellation (*Myth.*).

ORISSA, région de l'empire anglais de l'Inde, sur le golfe du Bengale.

ORIZABA, v. du Mexique, dominée par le beau *volcan d'Orizaba* (5.450 m.) ; 35.000 h.

ORKHAN-GHAZI, sultan des Ottomans de 1326 à 1360, organisateur de la milice des janissaires.

ORLÉANAIS [*né*], anc. prov. de France, qui, à plusieurs reprises, forma un duché apanage de la famille d'Orléans et fut définitivement réunie à la couronne en 1495 ; ch.-l. *Orléans ;* a formé trois départements : Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir.

ORLÉANS [*lé-an*], anc. capit. de l'Orléanais ; ch.-l. du dép. du Loiret, sur la Loire ; ch. de f. Orl., à 121 kil. S. de Paris ; 69.050 h. (*Orléanais*). Evêché, cour d'appel. Vinaigreries. Patrie de Polhier, E. Dolet, Marie Touchet, Cailly, Foncemagne, S. Julien, Loiseleur, Amelot de La Houssaye, etc. Le siège de cette ville par les Anglais, en 1428 et 1429, est demeuré célèbre. C'est là que Jeanne d'Arc inaugura cette mission merveilleuse qui devait sauver la France de la domination anglaise. En 1870, importantes opérations militaires entre Français et Prussiens. — L'arr. a 14 cant., 107 comm., 163.720 h.

ORLÉANS, nom de 4 familles princières de France : 1° PHILIPPE, cinquième fils de Philippe de Valois, obtint en apanage (1344) le duché d'Orléans, mais mourut sans postérité, et son apanage fit retour à la couronne. — 2° Une seconde maison d'Orléans eut pour chef Louis Ier, frère de Charles VI, assassiné à Paris par les partisans de Jean sans Peur (1372-1407) ; — CHARLES, fils aîné du précédent, poète délicat, chef du parti des armagnacs sous Charles VI, père de Louis XII (1391-1465) ; — Louis II, fils du précédent, roi de France sous le nom de Louis XII (1462-1515). — 3° La troisième maison d'Orléans commence et finit avec J.-B. GASTON, frère de Louis XIII, esprit médiocre et pusillanime, qui prit part à tous les complots contre Richelieu et fut nommé lieutenant général du royaume à la mort de son frère (1608-1660). — 4° La quatrième maison d'Orléans a pour premier représentant PHILIPPE Ier, frère de Louis XIV (1640-1701) ; — PHILIPPE II, *le Régent*, fils du précédent, gouverna pendant la minorité de Louis XV ; son gouvernement fut une période de réaction contre les tendances du règne de Louis XIV : il compromit les finances par le système de Law et la moralité publique par le mauvais exemple de sa vie dépravée (1674-1723) ; — LOUIS, son fils (1703-1752) ; — LOUIS-PHILIPPE, fils du précédent, lieutenant général et gouverneur du Dauphiné (1725-1785) ; — LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, son fils, connu sous le nom de *Philippe-Egalité*, joua un grand rôle sous la Revolution, à laquelle il n'avait pas tardé à adhérer, au point de voter à la Convention la mort de son cousin Louis XVI. Il périt lui-même sur l'echafaud (1747-1793) ; — LOUIS-PHILIPPE, son fils, devint roi des Français sous le nom de *Louis-Philippe Ier* (v. ce mot) [1773-1850].

Philippe d'Orléans (le Régent).

Louis-Philippe Ier eut cinq fils et trois filles : FERDINAND-PHILIPPE, duc d'Orléans (1810-1842), marié à la princesse Hélène de Mecklembourg, qui lui donna deux fils : le *comte de Paris* (1838-1894) et le *duc de Chartres* (1840-1910), qui servit en 1870-1871 sous le pseudonyme de *Robert le Fort ;* LOUISE, qui épousa en 1832 Léopold Ier, roi des Belges (1812-1850) [v. LOUISE] ; MARIE, duchesse de Wurtemberg, qui se distingua comme peintre et comme sculpteur (1813-1839) ; le duc de NEMOURS (1814-1896) ; CLÉMENTINE, princesse de Saxe Cobourg (1817-1907), mère de Ferdinand proclamé en 1887 prince de Bulgarie ; le prince de JOINVILLE (1818-1900) ; le duc d'AUMALE, né en 1822, m. en 1897 (v. AUMALE) ; le duc de MONTPENSIER (1824-1890). — Le fils du comte de Paris, *Philippe*, duc d'Orléans, né à Twickenham (1869-1926), lui succéda comme représentant de la maison de France. Il a eu pour successeur le duc de Guise (fils du duc de Chartres), né à Paris en 1874.

ORLÉANSVILLE, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr. sur le Chélif ; ch. de f. d'Alger à Oran ; à 170 kil. S.-O. d'Alger ; 17.180 h. — L'arr. a 10 comm. ; 182.950 h.

ORLOF (Grégoire), favori de Catherine II, incapable et vain ; mort disgracié et fou (1734-1783).

ORMAZD ou **ORMUZD** (en zend *Ahouramazda*), dieu suprême, dans la religion mazdéenne. Il a sous ses ordres six génies supérieurs ou *Amschaspands* et des milliers de génies secondaires. Ormazd est le principe du Bien, tandis qu'*Ahriman* est le principe mauvais et destructeur.

ORMESSON (LE FÈVRE *d'*), famille française de magistrats, dont le plus célèbre est OLIVIER III (1610-1686).

ORMOND (James BUTLER, *duc d'*), homme d'Etat anglais, né à Londres (1610-1688).

ORMUZ ou **HORMOUZ,** île à l'entrée du golfe Persique, dans le *détroit d'Ormuz*, par où communiquent le golfe Persique et la mer d'Oman.

ORNAIN, riv. de France, qui se jette dans la Marne (riv. dr.) ; 120 kil.

ORNANO (Alphonse), maréchal de France, né à Ajaccio, un des meilleurs lieutenants de Henri IV (1548-1610) ; — JEAN-BAPTISTE, son fils, maréchal de France (1581-1626) ; — PHILIPPE-ANTOINE, de la famille des précédents, maréchal de France, né à Ajaccio (1784-1863).

ORNANS [*nan*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 2.630 h. Patrie du cardinal Granvelle et du peintre Courbet.

ORNE, fleuve de France, qui passe à Argentan et se jette dans la Manche ; cours 152 kil.

ORNE (*dép. de l'*), dép. formé d'une partie de la Normandie et du Perche ; préf. *Alençon ;* s.-préf. : *Argentan, Domfront, Mortagne*. 4 arr., 36 cant., 513 comm., 274.810 h. 4e corps d'armée ; cour d'appel de Caen ; évêché à Séez. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ORODÈS Ier, roi des Parthes, de la famille des Arsacides ; il régna de 56 à 37, fut constamment en lutte avec les Romains et triompha de Crassus.

Oronte, personnage du *Misanthrope*, de Molière ; type de l'homme de cour qui vise au bel esprit, compose de petits vers dont il est très satisfait, et auquel il n'est pas toujours prudent de dire la vérité. On l'appelle aussi l'*Homme au sonnet*, par allusion au sonnet qu'il soumet à l'approbation d'Alceste et que le misanthrope déclare franchement être *bon à mettre au cabinet*.

ORONTE, auj. *Nahr-el-Assy*, fleuve de Syrie. Il a sa source dans l'Anti-Liban, passe à Antioche et se jette dans la Méditerranée ; 500 kil.

OROSE (Paul), historien et théologien du Ve s., né à Tarragone (Espagne), disciple de saint Augustin, auteur d'une *Histoire contre les païens*.

OROSHAZA, v. de Hongrie, comitat de Bekes ; 23.900 h.

Orosmane, un des principaux personnages de *Zaïre*, tragédie de Voltaire. Son caractère emporté, mais fier et généreux, est resté le type de la jalousie injuste, bien qu'elle repose sur des apparences spécieuses, et qui trouve sa punition dans ses propres excès.

ORPHÉE [*fé*], fils d'Œagre, roi de Thrace, et de la Muse Calliope ; selon d'autres, d'Apollon et de Clio. Il est le plus grand musicien de l'antiquité. Il prit part à l'expédition des Argonautes, et visita l'Egypte. Ses accords étaient si mélodieux que les bêtes féroces accouraient à ses pieds, dépouillant leur férocité. Sa femme Eurydice ayant été mordue d'un serpent le jour même de ses noces, Orphée descendit aux Enfers et charma par la douceur de son chant les divinités infernales, qui lui rendirent son épouse à la condition qu'il ne regarderait pas derrière lui avant d'avoir franchi les limites du sombre empire. Orphée transgressa la défense, et revit Eurydice pour la dernière fois. Devenu sombre et insensible, il fut déchiré par les Bacchantes (*Myth.*).

Orphée et Eurydice, tableau de Poussin, où le paysage se lie admirablement à la composition historique.

Orphée, drame lyrique en trois actes, poème italien de Calzabigi (traduction française de Moline), musique de Gluck (1774), une des œuvres les plus parfaites du grand compositeur. C'est là que se trouve l'air fameux : *J'ai perdu mon Eurydice*.

Orphée.

Orphée aux Enfers, opéra bouffe en deux actes, paroles d'Hector Crémieux, musique d'Offenbach, amusante parodie des légendes mythologiques de la Grèce (1858).

Orphelines (*les Deux*), drame en cinq actes, par d'Ennery et Cormon (1874), pièce bien construite, d'un effet saisissant, et qui fut longtemps populaire.

Orphiques (*poèmes*), ouvrages grecs attribués à Orphée, mais qui sont beaucoup plus rapprochés de nous ; ce sont des hymnes d'initiation aux mystères, un poème sur les Argonautes (*Argonautiques*), un traité sur les vertus magiques des pierres, etc.

ORPIERRE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Céans ; 450 h.

ORRY (Jean), seigneur de Vignori, financier français, né à Paris. Il fut chargé par Philippe V de la réorganisation des finances de l'Espagne (1652-1719).

ORSEL (Victor), peintre français, né à Oullins ; s'est distingué dans la peinture religieuse (1795-1850).

ORSINI, illustre famille romaine, longtemps rivale des Colonna. Elle donna cinq papes, vingt cardinaux, et de nombreux condottieri.

ORSINI (Félix), conspirateur italien, né à Meldola, qui attenta à la vie de Napoléon III le 14 janvier 1858. Défendu par Jules Favre, Orsini fut condamné à la peine de mort et exécuté (1819-1858).

ORSK, v. de Russie, république des Kirghizes, sur l'Oural ; 20.000 h. Pelleteries.

ORSOVA, nom de deux villes fortes de Roumanie, sur le Danube, près des Portes de Fer : *Alt-Orsova*, 4.600 h., et *Neu-Orsova*, 1.000 h.

ORTEGAL, cap au N.-O. de l'Espagne.

ORTHEZ [*tèz'*], ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées), sur le gave de Pau ; ch. de f. M. ; à 39 kil. N.-O. de Pau ; 5.850 h. (*Orthéziens*). — L'arr. a 7 cant., 135 comm., 57.020 h.

ORTHEZ ou mieux **ORTHE** (*vicomte d'*), capitaine gascon, gouverneur de Bayonne sous Charles IX. Il refusa de faire massacrer les protestants lors de la Saint-Barthélemy, et écrivit au roi qu'il n'avait trouvé parmi les habitants de la ville que de bons citoyens, braves soldats, mais pas un bourreau ; m. en 1578.

ORTIGUEIRA, v. d'Espagne (Galice), sur l'Atlantique ; 18.000 h. Bains de mer.

ORTOLAN (Joseph-Louis-Elzéar), jurisconsulte français, né à Toulon. On lui doit un remarquable commentaire des *Institutes* de Justinien (1802-1873).

ORURO, v. de Bolivie, ch.-l. de département ; 22.000h. Salpêtre, mines d'argent. — Le dép. a 140.000 h.

ORVIETO, v. d'Italie, prov. de Pérouse ; 19.000 h. Belle cathédrale.

ORVILLIERS [*li-é*] (Louis *d'*), amiral français, né à Moulins (1708-1792).

ORZESZKO (Elisa), femme de lettres polonaise, née près de Grodno en 1843.

OSAGE, fleuve des Etats-Unis, affl. dr. du Missouri ; 700 kil.

OSAGES, peuplade de Peaux-Rouges, de la famille des Dakotas, dans le nord-est du territoire Indien, sur le fleuve Osage.

OSAKA, v. du Japon (Nippon) ; 1.252.000 h. Port. Commerce de laque ; riz.

OSBORNE, résidence royale d'Angleterre, sur la côte de l'île de Wight. Beau château.

OSCAR Ier, roi de Suède et de Norvège, fils de Bernadotte, né à Paris en 1799 ; régna de 1844 à 1857 et mourut en 1859 ; — OSCAR II, fils du précédent, né à Stockholm en 1829 ; succéda à son frère Charles XV, fut roi de Suède et de Norvège de 1872 à 1905, puis roi de Suède après la séparation des deux Etats en 1905 ; m. en 1907.

Osiris.

OSÉE [*zé*], l'un des douze petits prophètes hébreux.

OSÉE ou **HOSHEA**, roi d'Israël de 726 à 718 av. J.-C., détrôné par Salmanasar V.

OSIANDER [*dèr*] (André), théologien protestant allemand, né près de Nuremberg (1498-1552).

OSIRIS [*riss*], l'un des dieux de l'ancienne Egypte, protecteur des morts, époux d'Isis et père d'Horus.

OSLO, ancien nom de *Christiania*, repris en 1925.

OSMANIE [*ordre de l'*], créé en 1861 par Abd-el-Aziz, empereur des Turcs. Ruban vert, liséré de rouge.

OSMANLIS [*li*], nom donné aux Ottomans, parce que l'empire turc eut pour fondateur Osman ou Othman Ier en 1304.

OSMAN-PACHA, général turc, né à Amasia, défenseur de Plevna en 1877 (1837-1900).

OSNABRÜCK, v. industrielle de Prusse (Hanovre), sur la Haase ; 85.000 h. Evêché.

OSQUES ou **OPIQUES**, peuplade pélasgique de l'Italie, dont la langue subsista longtemps dans le patois populaire, à Rome même.

OSSA, auj. *Kissoro*, montagne de Thessalie, fameuse chez les poètes. V. PÉLION.

OSSAT [*o-sa*] (le *cardinal* Arnaud *d'*), diplomate français, né à Laroque-Magnoac, près d'Auch ; ambassadeur de Henri IV à Rome. Ses *Lettres* sont précieuses à consulter (1537-1604).

OSSAU [*o-só*] (*vallée d'*), vallée des Pyrénées (Basses-Pyrénées), parcourue par le gave d'Ossau affluent du gave d'Oloron.

OSSÈTES, peuple du Caucase central, qui semble descendre des anciens Iraniens.

OSSIAN, barde écossais du IIIe siècle, fils de Fingal, roi de Morven. Sous son nom, Mac-Pherson publia en 1760 un recueil de poésies d'un grandiose sombre et nuageux, qui firent une grande impression.

OSSUN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 1.620 h. (*Ossunois*). Ch. de f. M.

OSTADE (Adrien *Van*), peintre de l'école hollandaise, auteur d'admirables scènes d'intérieur, né à Lübeck (1610-1685) ; — ISAAC, son frère, peintre hol-

landais, né à Lubeck, peignit aussi des intérieurs, des scènes populaires, etc., d'un coloris admirablement dégradé et d'une grande intensité de vie (1621-1657).

OSTENDE [*tan-de*], v. et port de Belgique (Flandre-Occidentale), sur la mer du Nord. Plage très fréquentée ; 44.000 h. Huîtres renommées. Base d'opérations de torpilleurs allemands contre l'Angleterre pendant la Grande Guerre.

OSTERFELD, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Munster, sur l'Emscher ; 30.000 h.

OSTIAKS ou **OSTIAQUES,** peuple finnois de la Sibérie occidentale.

Ostiaks.

OSTIE, port des anciens Etats de l'Eglise, près de l'embouchure du Tibre ; aujourd'hui comblé par les alluvions ; 500 h.

Ostracisme, juridiction établie dans un certain nombre de villes grecques, et particulièrement à Athènes après la chute du tyran Pisistrate et de ses deux fils. Elle consistait à prononcer pour dix ans, par voie de suffrage universel, l'exil des citoyens dont on redoutait la puissance ou l'ambition. Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon furent successivement frappés de cette peine, qui n'était pas infamante, et n'entraînait pas la confiscation des biens. Les citoyens écrivaient leurs suffrages sur une *coquille* (en grec *ostrakon*).

OSTROGOTHS [*go*] ou *Goths de l'Est*, peuple germanique qui, établi sur le Danube à la solde de l'empire romain, envahit l'Italie et y fonda, sous Théodoric, à la fin du ve siècle, un royaume détruit par Justinien en 552.

OSTROLENKA [*lin*], v. de Pologne, sur la Narev ; 15.000 h. Victoire des Français sur les Russes, en 1807.

OSUNA ou **OSSUNA** (*duc d'*), homme d'Etat espagnol, né à Valladolid (1579-1624), vice-roi de Sicile, puis de Naples.

OSUNA ou **OSSUNA,** v. d'Espagne, prov. de Séville ; 18.000 h. Sparterie.

OSYMANDIAS (*di-âss*), roi légendaire de l'Egypte ancienne. Suivant la tradition classique, il aurait fait bâtir la première bibliothèque dont l'histoire fasse mention, et dont la porte présentait cette inscription remarquable : *Trésor des remèdes de l'âme.* Les anciens donnaient au Ramesseum le nom de *tombeau d'Osymandias.*

OTARU, v. et port du Japon, Yéso ; 108.000 h.

OTCHAKOFF, v. de la plaine russe, Ukraine (gouv. de Kherson), sur le Dniéper ; 10.800 h.

Otello, opéra italien, livret italien du comte Berio, tiré de l'*Othello* de Shakespeare (traduction française d'Alph. Royer et Gust. Waëz), musique de Rossini (1816) ; — drame lyrique en quatre actes, poème italien d'Arrigo Boïto, tiré également d'*Othello* (traduction française de Camille du Locle), musique de Verdi (1887) ; belle partition.

Othello, tragédie de Shakespeare et l'un de ses chefs-d'œuvre (1604). Othello, général maure au service de Venise, le principal personnage, est l'époux brutal et soupçonneux de la belle et vertueuse Desdémone, qu'il étouffe dans un accès de jalousie furieuse, provoquée par l'astuce de Iago. Son nom est devenu proverbial pour caractériser un mari jaloux, féroce, dont les défiances ne reposent que sur des motifs innocents, qu'il interprète au gré de sa passion. La tragédie de Shakespeare a été imitée par Ducis et traduite en vers par Alfred de Vigny. V. Otello.

OTHMAN, 3e calife, de 644 à 656, assassiné par Mohammed, fils d'Abou-Bekr.

OTHMAN ou **OSMAN Ier,** fondateur de l'empire des Turcs Ottomans (1259-1326) ; — Othman II, sultan des Turcs de 1618 à 1622, assassiné par les janissaires ; — Othman III, sultan de 1754 à 1757.

OTHNIEL ou **OTHONIEL,** juge d'Israël (*Bible*).

OTHON (Marcus Sylvius), empereur romain en l'an 69. Proclamé par les prétoriens, il fut vaincu à Bédriac par les légions de Vitellius, et se tua, poussé par l'horreur que lui inspirait la guerre civile.

OTHON Ier, le Grand, roi de Germanie, né en 912. Elu en 938 empereur d'Allemagne, il gouverna avec habileté, réduisit le pouvoir des grands vassaux, contint les Slaves, arrêta l'invasion magyare ; m. en 973 ; — Othon II, fils du précédent, empereur d'Allemagne de 973 à 983 ; — Othon III, fils d'Othon II, empereur de 983 à 1002 ; — Othon IV, empereur d'Allemagne de 1209 à 1218, vaincu à Bouvines par Philippe Auguste en 1214.

OTHON Ier, roi de Grèce, fils du roi Louis Ier de Bavière. Il monta sur le trône en 1832 et fut déposé en 1862 (1815-1867).

OTHON Ier, roi de Bavière, né en 1848, monté sur le trône en 1886 ; m. en 1916.

OTRANTE, v. maritime de l'Italie méridionale, dans la terre de ce nom, qui forme le talon de la botte italienne ; auj. prov. de *Lecce* ; 2.700 h. Evêché.

OTRANTE (*canal d'*), détroit entre la péninsule des Balkans et l'Italie. Il joint l'Adriatique à la mer Ionienne.

OTTAWA, riv. du Canada, tributaire du Saint-Laurent (r. g.) ; 900 kil.

OTTAWA [*ou-a*] ou **OUTAOUAIS,** capitale fédérale du Canada (prov. d'Ontario), sur l'Ottawa ; siège du Parlement et résidence du gouverneur ; 107.000 h.

OTTIN (Auguste), sculpteur français, né à Paris (1811-1890).

OTTO (Louis-Guillaume), diplomate français, d'origine allemande (1754-1817).

OTTOKAR Ier, duc (1192), puis roi (1198) de Bohême ; — Ottokar II, duc de Bohême de 1253 à 1278.

OTTOMAN (*empire*). V. Turquie.

OTTOMANS [*man*], nom sous lequel on désigne aussi les Turcs, et qui provient d'Othman Ier, fondateur de l'empire turc.

OTWAY [*ou-è*] (Thomas), poète dramatique anglais. Ses nombreuses productions contiennent, à côté de réelles beautés, de regrettables négligences de langage et de style (1651-1685).

OUADAÏ, pays de l'Afrique-Equatoriale française, colonie du Tchad, dans le Soudan central, à l'E. du lac Tchad. Population évaluée à 2.500.000 h.

OUADI-HALFA, v. d'Egypte (Haute-Egypte), sur le Nil ; 3.000 h. Grande cataracte.

OUAGADOUGOU, ch.-l. de la colonie de la Haute-Volta (Afrique-Occidentale française), en pays Mossi ; 9.000 h. Vicariat apostolique.

OUARGLA, v. et oasis du Saharien algérien, à 800 kilom. S.-E. d'Alger. Capit. du territoire des Oasis, peuplé de 34.745 h.

OUBANGUI ou **OUBANGHI,** riv. d'Afrique, affl. dr. du Congo ; 1.300 kil. Il sert de frontière entre le Congo français et le Congo belge.

OUBANGUI-CHARI, colonie de l'Afrique-Equatoriale française, au N. de l'Oubangui ; 600.000 h. Ch.-l. *Bangui.*

OUDE, ancien royaume de l'Hindoustan, considéré dans les légendes hindoues comme le berceau de la race aryenne ; auj. *prov. d'Aoudh.*

OUDENARDE et mieux **AUDENARDE,** v. de Belgique (Flandre-Orientale) ; 6.950 h. Défaite de Vendôme par le prince Eugène et Marlborough (1708).

OUDINÉ (Eugène-André), sculpteur et graveur en médailles français, né à Paris (1810-1887).

Mal Oudinot.

OUDINOT [*no*] (Nicolas-Charles), duc de Reggio, maréchal de France, né à Bar-le-Duc, que Napoléon présenta à l'empereur de Russie comme le *Bayard* de l'armée française (1767-1847) ; — Son fils, Nicolas-Charles-Victor, général français, prit Rome en 1849.

OUDJDA, v. du Maroc, dans la partie du protectorat français, près de la frontière algérienne, sur l'Isly ; 13.000 h.

OUDJEÏN, v. de l'Inde (Malva) ; 35.000 h.

OU-DONG, v. de l'Indochine française (Cambodge), ch.-l. de province, près du Mékong ; 10.000 h.

OUDRY (Jean-Baptiste), peintre animalier et graveur français, né à Paris (1686-1755).

OUELLE, autre nom de l'Oubangui.

OUEN (*saint*), évêque de Rouen, né à Sancy (Aisne) ; chancelier de Dagobert Ier et ami de saint Eloi.

OUESSANT [*è-san*], île de France, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 2.590 h. (*Ouessantins* ou *Ouessantais*). En 1778, bataille navale indécise entre les Français et les Anglais.

OUEZZAN ou **OUAZIN**, v. du Maroc, de protectorat français, non loin du Sebou ; 16.000 h.

OUFA, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur la Biélaïa ; 93.000 h. Commerce de fourrures.

OUGANDA, pays de la région du Haut-Nil, au N.-O. du lac Victoria. Aux Anglais.

OUGRES ou **OUIGOURS**, embranchement de la race ouralo-altaïque, dont les descendants habitent aujourd'hui plusieurs régions de l'Asie centrale.

OUIDAH, v. du Dahomey (Afrique-Occidentale française), près de la côte de l'Atlantique ; 1.220 h.

OULCHY-LE-CHÂTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 740 h.

OULED-NAÏL, confédération des tribus arabes disséminées dans la province d'Alger.

OULLINS [*lin*], comm. du dép. du Rhône, arr. de Lyon ; 14.090 h., sur le Rhône. Ch. de f. P.-L.-M. Cristalleries, tanneries, ateliers de construction.

OUNYORO, pays de l'Afrique-Orientale anglaise, près du lac Albert.

OUOLOFS, WOLOFS ou **YOLOFS**, peuple nègre du Sénégal.

OURAL, fleuve de Russie, qui naît dans la partie méridionale des monts Ourals et se jette dans la mer Caspienne ; 2.300 kil.

OURALO-ALTAÏQUE (*famille*), famille ethnographique qui comprend les Turcs, les Turcomans, les Hongrois, les Kirghiz, et autres peuples longtemps connus sous le nom générique de Tartares.

OURALS (*monts*), chaîne de montagnes entre l'Europe et l'Asie ; 2.400 kil. de longueur ; plus grande élévation, 1.600 m. Mines d'or, de platine, de manganèse, de nickel.

OURALSK, v. de Russie (République des Kirghizes), anc. ch.-l. de province, sur l'Oural ; 58.000 h.

OURCQ, rivière de France, sortant de l'Aisne, qui se jette dans la Marne et communique avec la Seine par le *canal de l'Ourcq* ; 80 kil. Victoire des Français sur les Allemands (sept. 1914).

OURFA Géogr. V. ORFA.

OURGA, v. de Chine (Mongolie septentrionale), sur la Tola ; 30.000 h.

OURO-PRETO, autref. *Villa-Rica*, v. du Brésil, Etat de Minas Geraës ; 10.000 h Gisements d'or.

Ours et le Pacha (*l'*), vaudeville en un acte, de Scribe et Saintine (1820). C'est dans cette pièce, pleine de folies burlesques, que se trouve cette phrase devenue proverbiale : « *Prenez mon ours* », qu'on emploie pour dire d'une manière piquante à quelqu'un qu'il vante trop sa marchandise. — De ce scénario, Bazin a tiré un livret d'opéra-comique (1870).

OURSE (*Grande* et *Petite*), nom de deux constel-

Grande et Petite Ourse.

lations boréales, voisines du pôle arctique et qu'on a appelées aussi *Grand Chariot* (ou *Chariot de David*) et *Petit Chariot*. La Petite Ourse renferme l'*Etoile polaire ;* cette étoile se trouve dans le prolongement d'une ligne passant par les deux étoiles qui représentent les roues de derrière du Grand Chariot et à une distance égale à cinq fois la distance de ces deux mêmes étoiles.

OURTHE, riv. de Belgique, se jette dans la Meuse (riv. dr.) à Liège ; 166 kil.

OURVILLE-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 780 h.

OUSIRTASEN, nom de plusieurs rois égyptiens, dont les principaux appartiennent à la XIIe dynastie.

OUSKOUB, V. USKUB.

OUST, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons ; sur le Sala ; 840 h.

OUTAMARO, peintre japonais, né à Yédo (1754-1797).

OUTARVILLE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers ; 520 h.

OU-TCHANG, v. de Chine, cap. de la prov. de Hou-Pé, sur le Yang-tsé-Kiang ; 300.000 h.

OUTREAU, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne ; 8.000 h. Aciéries.

OUVRARD [*vrar*] (Gabriel-Julien), financier français et munitionnaire des armées sous la République et l'Empire (1770-1846).

OUZOUER-LE-MARCHÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 1.295 h.

OUZOUER-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien ; 980 h. Ch. de f. Orl.

OVERBECK (Frédéric), peintre allemand, né à Lubeck, chef de l'école catholique romantique allemande, auteur de grandes fresques religieuses d'une sentimentalité mystique (1789-1869).

OVERYSSEL, prov. des Pays-Bas, anc. départ. franç. des *Bouches-de-l'Yssel ;* 437.000 h. Ch.-l. *Zwolle.*

OVIDE (Publius Ovidius Naso), poète latin, né à Sulmone, auteur des *Metamorphoses*. Poète facile, gracieux et brillant, plutôt que réellement inspiré, il fut l'ami de Virgile et d'Horace, et jouissait des faveurs d'Auguste. Très recherché par les hommes les plus distingués de Rome, lorsqu'il fut exilé en l'an 9, pour une raison restée mystérieuse, il mourut en exil, malgré les supplications de ses *Tristes*, dans la Mésie, près du Pont-Euxin (43 av. J.-C. — 16 apr. J.-C.).

OVIEDO, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., ancienne capit. du royaume des Asturies ; 69.000 h. Université.

OWEN (Robert), philanthrope anglais. Il inaugura les premières sociétés coopératives de production et de consommation (1771-1858).

OWEN (Richard), naturaliste anglais, né à Lancastre ; il mérita le surnom de *Cuvier anglais* (1800-1892).

OXENSTIERN (*comte* Axel), homme d'Etat suédois, conseiller de Gustave-Adolphe et tuteur de la reine Christine (1583-1654).

OXFORD, v. d'Angleterre, ch.-l. du *comté d'Oxford*, au confluent du Cherwell et de la Tamise ; 57.000 h. (*Oxoniens* ou *Oxfordiens*). Université célèbre. — Le comté d'Oxford a 180.000 h.

Oxford (*statuts* ou *provisions d'*), conditions imposées à Henri III par les barons anglais. Ils confirmaient la Grande Charte et établissaient trois Parlements annuels (1258). Les statuts furent supprimés par Henri III dès 1261.

OXUS (*ok-suss*), nom ancien de l'Amou-Daria.

OYAMA, maréchal et homme d'Etat japonais (1843-1916) ; généralissime des armées du Japon.

OYAPOK, fleuve de Guyane, tributaire de l'Atlantique ; entre la Guyane française du Brésil ; 490 kil.

OYONNAX [*o-io-naks*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; 10.080 h. Tabletterie. Ch. de f. P.-L.-M.

OZANAM [*nam'*] (Jacques), mathématicien français, né à Bouligneux [Ain] (1640-1717).

OZANAM (Antoine-Frédéric), historien et littérateur français, né à Milan, auteur de remarquables études sur Dante (1813-1853).

OZOLES, peuple de la Grèce ancienne, dans la Locride occidentale.

P

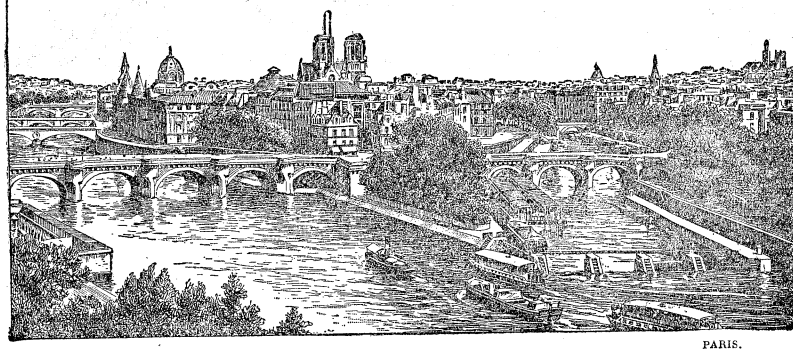

PARIS.

PARJANICE, v. de Pologne, gouv. de Piotrkov; 29.700 h. Filatures et tissages.

PACAUDIÈRE [*kô*] (*La*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne, au pied des monts de la Madeleine; 1.460 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PACCA (Barthélemy), cardinal, né à Bénévent, ministre de Pie VI et protecteur de l'académie archéologique de Rome en 1808 (1756-1843).

PACHE (Jean-Nicolas), conventionnel français, né à Paris, maire de Paris en 1793, ministre de la Guerre; il est l'auteur de la fameuse inscription révolutionnaire: *Liberté, egalité, fraternité ou la mort* (1746-1823).

PACHECO (François), peintre espagnol, né et mort à Séville, artiste fougueux et souvent bizarre, mais de grande valeur (1571-1654).

PACHUCA, v. du Mexique, cap. de l'Etat d'Hidalgo; 39.000 h. Mines d'argent.

PACIFIQUE (*océan*) ou **GRAND OCÉAN** ou plus rarement **MER DU SUD,** vaste mer entre l'Amérique, l'Asie et l'Australie, dans laquelle on distingue le Pacifique nord et le Pacifique sud, séparés par le seuil des îles Sandwich; il fut découvert par Nuñez de Balboa en 1513 et traversé pour la première fois par Magellan, en 1520, du détroit de Magellan jusqu'aux Philippines.

PACÔME (*saint*), anachorète du IVe siècle, fondateur de communautés monastiques, né et mort dans la haute Thébaïde (vers 276-vers 249). Fête le 14 mai.

PACORUS [*russ*], prince parthe, fils du roi Orodès. Il lutta longtemps avec succès contre les Romains. Mis à mort par Ventidius en 38 av. J.-C.

Pacta conventa, nom latin donné à la convention que le roi de Pologne, après son élection, passait avec l'aristocratie du pays.

PACTOLE (*le*), petite riv. de Lydie, affl. de l'Hermus et baignant Sardes; elle roulait des paillettes d'or, et c'est à elle que Crésus dut ses immenses richesses. Suivant la Fable, elle possédait cette propriété depuis que le roi Midas, dont l'attouchement convertissait tout en or, s'était baigné dans ses eaux. Aujourd'hui, le mot Pactole, employé au figuré, désigne une source de richesses; c'est ainsi que l'on dit: *cette usine est un Pactole pour son propriétaire.*

PACUVIUS [*uss*] (Marcus), un des plus anciens poètes dramatiques de Rome, neveu d'Ennius, auteur grave, plus philosophe que poète (220-130 av. J.-C.).

PACY-SUR-EURE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1.880 h. Ch. de f. Et.

PADANG, v. et port de l'île de Sumatra; 47.000 h. Exportation de café.

PADERBORN, v. d'Allemagne (Westphalie), sur le Pader; 32.000 h.

PADEREWSKI (Ignace), pianiste polonais, né en Podolie en 1859. Président du conseil de la République polonaise en 1919.

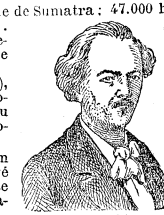

Paderewski.

PADILLA [*ll* mll.] (*don* Juan *de*), noble Castillan, soulevé contre Charles-Quint à la tête des communes (1520) et décapité en 1521.

PADOUE, v. d'Italie, ch.-l. de prov.; 105.000 h. (*Padouans*). Evêché, université; riches palais. Fabrication de draps. Patrie de Tive-Live et du peintre Mantegna.

PAËR (Ferdinando), compositeur et pianiste italien. Il passa une grande partie de sa vie en France, où il écrivit des œuvres agréables et soignées, dont la plus connue est le *Maître de chapelle* (1771-1839).

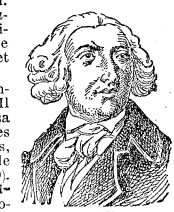

Paesiello.

PAESIELLO ou **PAISIELLO** (Giovanni), compositeur italien, né à Tarente; compositeur fécond et correct (1741-1815).

PÆSTUM [*pès-tom'*], v. de l'anc. Italie, à 40 kil. de Naples. Ruines.

PÆTUS [*pé-tuss*] (Cœcina). V. ARRIE.

PAGANINI (Nicolo), violoniste italien, né à Gênes, célèbre par la virtuosité prodigieuse de son exécution. Il a écrit de nombreuses compositions pour le violon (1784-1840).

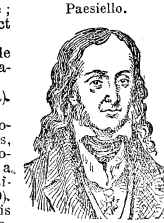

Paganini.

PAHANG, Etat malais de la péninsule de Malacca; 146.000 h. Zinc.

PAHLEN [*lèn*] (*comte* Pierre *de*), gouverneur de Saint-Pétersbourg, chef de la conspiration à la suite

de laquelle le tsar Paul Ier fut assassiné en 1801 (1744-1826).

Paillasse, farceur de l'ancien théâtre napolitain, installé chez nous sur les tréteaux en plein vent. Il amuse la foule par ses tours et ses grimaces et l'engage à entrer au spectacle. Aujourd'hui, Paillasse est devenu synonyme d'homme sans conviction.

PAILLERON [*pa, ll* mll.] (Edouard), auteur dramatique, né à Paris, auteur de comédies spirituelles, d'une imagination légère et déliée : *le Monde où l'on s'ennuie, l'Etincelle, Cabotins,* etc. (1834-1899).

PAILLET [*pa, ll* mll., *è*] (Alphonse), avocat français, né à Soissons, auteur d'ouvrages estimés sur l'histoire de la jurisprudence (1795-1855).

PAIMBŒUF [*pin-bœuf*], ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); port actif et rade sur la Loire; ch. de f. Orl. et Et.; à 44 kil. O. de Nantes; 2.450 h. (*Paimblotins*). Cabotage, école d'hydrographie. — L'arr. a 5 cant.. 28 comm., 46.270 h.

PAIMPOL [*pin*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 2.366 h. (*Paimpolais*). Port sur la Manche. Armement actif pour la pêche à la morue.

PAINE ou **PAYNE** [*pè-ne*] (Thomas), publiciste anglais, naturalisé Français et nommé membre de la Convention à la suite des travaux dans lesquels il avait défendu les idées nouvelles (1737-1809).

PAINLEVÉ (Paul), mathématicien et homme politique français, né à Paris en 1863. Membre de l'Académie des sciences. Président du Conseil en 1917.

PAÏRIKAS ou **PÉRIS,** génies femelles, chez les Iraniens.

Pair. Dans notre histoire, le mot *pair* a eu successivement quatre acceptions différentes : 1° sous les deux premières races, le nom de pairs (du lat. *pares,* égaux) est donné d'une manière générale à tous les guerriers, à tous les compagnons d'armes. En 856, Charles le Chauve déclare que tous les grands du royaume ne pourront être jugés que par leurs *pairs;* 2° sous la féodalité, on nomma *pairs* ou *pairs de fief* les vassaux égaux entre eux et chargés de se juger réciproquement. Les douze vassaux immédiats du roi de France constituèrent une cour spéciale composée de six pairs ecclésiastiques et de six pairs laïques. Les douze pairs de Charlemagne jouent un grand rôle dans les chansons de geste et les romans de chevalerie; 3° à partir de Philippe le Bel, la pairie cessa d'être exclusivement attachée à la propriété d'un fief. Les rois de France, de leur propre autorité, créèrent des pairies et octroyèrent aux titulaires les mêmes privilèges et les mêmes honneurs qu'aux pairs de fief : droit de siéger dans les lits de justice, d'assister au sacre des rois, de suppléer les anciens pairs en l'absence des princes du sang, etc.; 4° sous la Restauration, on appela *pairs* les membres de la Chambre aristocratique créée en 1814 pour exercer le pouvoir législatif concurremment avec la Chambre des députés; ils étaient nommés à vie par le roi, et leur dignité était héréditaire de mâle en mâle. La Chambre des pairs, modifiée dans sa composition en 1830, fut supprimée en 1848.

PAISLEY, v. d'Ecosse, comté de Renfrew; 84.800 h. Châles, tartans; fer.

Paix (*la*), comédie d'Aristophane, satire politique en faveur de la Concorde (421 av. J.-C.).

Paix (*Sur la*), ouvrage d'Isocrate, en forme de harangue, éloge magnifique d'Athènes.

Paix (*la*), bas-relief d'Etex (arc de l'Etoile), à Paris.

PAIXHANS [*pè-ksan*] (Henri-Joseph), général français, né à Metz, inventeur des canons-obusiers qui portent son nom (1783-1854).

PAJOL (Claude), général français, né à Besançon. Il se distingua pendant la campagne de France, particulièrement à Montereau (1772-1844).

PAJOU (Augustin), sculpteur français, né à Paris (1730-1809); il fut le meilleur décorateur de son temps.

PAKOÏ, v. de Chine (Kouang-Toung), port ouvert; 20.000 h.

PALACKY (François), historien et publiciste tchèque, né à Hodoslavice (1798-1876).

PALADILHE (Emile), compositeur de musique français, né à Montpellier, auteur de l'opéra *Patrie* et de mélodies originales et gracieuses (1844-1926).

PALAFOX Y MELZIT (*don* José *de*), duc de Saragosse, gentilhomme aragonais qui s'immortalisa par son héroïque défense de Saragosse en 1809 (1780-1847).

PALAIS [*lè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Morbihan), dans l'île de Belle-Ile, arr. de Lorient; 3.185 h. (*Palantins*). Port.

Palais-Bourbon, situé à Paris sur la rive gauche de la Seine, en face de la place de la Concorde. Il

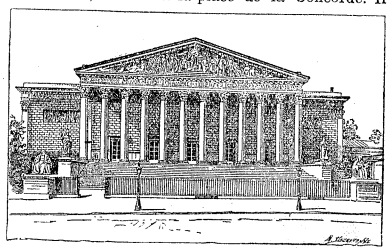

Palais-Bourbon.

fut construit en 1722 par l'architecte italien Giraldini, sur l'ordre de la duchesse douairière de Bourbon. Le monument est aujourd'hui occupé par la Chambre des députés.

Palais-Royal, célèbre monument de Paris. Construit en 1629 par Lemercier pour Richelieu (d'où le nom de Palais-Cardinal qu'il porta d'abord), cet édifice, devenu propriété nationale, a subi d'importants agrandissements et a servi longtemps de résidence aux princes d'Orléans. La célèbre galerie vitrée dite *galerie d'Orléans,* qui remplaça l'ancienne galerie de bois, pire rendez-vous, sous l'ancien régime, des joueurs et des libertins, fut ouverte en 1829.

PALAISEAU [*lè-zô*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur l'Yvette; 4.555 h. Ch. de f. Orl. Patrie de Bara.

PALAMÈDE, roi d'Eubée, un des chefs grecs au siège de Troie, à qui l'on attribue l'invention du jeu d'échecs, du disque, des dés, etc. (*Myth.*).

PALAOS [*la-oss*] ou **PELEW** (*îles*), archipel de la Micronésie, à l'O. des Carolines; 4.600 h. Sous le mandat japonais.

PALAOUAN, île de la mer de Chine, à l'O. des Philippines (aux Etats-Unis); 50.000 h.

PALAPRAT [*pra*] (Jean), auteur comique français, né à Toulouse. Il collabora, avec Brueys, au *Grondeur* et à l'adaptation de la farce de *Maître Pathelin* (1650-1721).

PALATIN (*mont*), une des sept collines de l'ancienne Rome, celle où, d'après la tradition, les premières habitations auraient été construites.

Palatin (*comte*), grand officier de la cour, chargé de représenter auprès des ducs les anciens rois de Germanie. Avant 1356, l'électeur palatin s'appelait *comte palatin du Rhin.*

PALATINAT [*na*], nom de deux Etats de l'ancien empire germanique : le premier, appelé *Bas-Palatinat* ou *Palatinat du Rhin,* fut partagé en 1815 entre Bade, la Bavière, la Prusse et la Hesse-Darmstadt (la Bavière rhénane porte encore le nom de Palatinat); 937.000 h.; le second ou *Haut-Palatinat* est englobé aujourd'hui dans la Bavière (641.000 h.). Le Palatinat a pour villes principales *Spire* et *Landau;* le Haut-Palatinat a pour ville principale *Ratisbonne.* (Hab. *Palatins.*)

Palatine (*Ecole*), société de savants fondée par Charlemagne et dont étaient membres le roi lui-même (sous le nom de David), Alcuin, Eginhard, etc.

PALATINE (*princesse*), nom donné à CHARLOTTE ELISABETH *de Bavière* et à *Anne de* GONZAGUE.

PALEMBANG, v. de Sumatra, sur le Mousi; 73.000 h. Commerce actif.

PALENCIA [*lin*], v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom sur le Carrion; 16.000 h. Belle cathédrale. — La prov. a 196.000 h.

PALENQUÉ, site de ruines célèbre, dans l'Etat de Chiapa (Mexique méridional), où se trouvent les restes d'une ancienne cité.

PALÉOLOGUE, illustre famille byzantine, qui a fourni plusieurs empereurs à l'empire d'Orient.

PALERME, v. d'Italie, ch.-l. de prov. et ancienne capit. de la Sicile; 346.000 h. (*Palermitains*). Univer

sité. Commerce de fruits secs, vins. Deux ports. Beaux monuments. Le massacre des Vêpres siciliennes commença à Palerme (1282). — La prov. a 804.000 h.

PALÈS, déesse des troupeaux et des bergers (*Myth. rom.*).

PALESTINE, contrée de la Syrie, entre la Phénicie au N., la mer Morte au S., la Méditerranée à l'O. et le désert de Syrie à l'E., arrosée par le Jourdain. C'est une bande de terre étroite, resserrée entre la mer et le Liban, et parcourue par le Jourdain, qui s'y jette dans la mer Morte. Elle est appelée aussi, dans l'Ecriture sainte, *Terre de Chanaan*, *Terre promise* et *Judée*. C'est aujourd'hui un Etat juif sous le mandat de l'Angleterre; 770.000 h. cap. *Jérusalem*.

Vers le XXIIIe siècle av. J.-C., les Sémites de la Chaldée méridionale remontèrent l'Euphrate : les uns se fixèrent en Mésopotamie, les autres franchirent le fleuve sous la conduite d'Abraham, d'autres enfin passèrent le Jourdain ou s'établirent en Egypte, dans le pays de Goschent, et ils y demeurèrent tant que subsista dans la vallée du Nil la domination des Pasteurs. Lorsque ceux-ci eurent été renversés par les rois nationaux, les Israélites quittèrent l'Egypte sous la conduite de Moïse, errèrent dans le désert et conquirent peu à peu la Palestine sur les races qui s'y étaient établies avant eux; Philistins, etc. La période qui s'écoula depuis la mort de Josué jusqu'à l'avènement de Saül, premier roi d'Israël, fut remplie par des luttes entre les Hébreux et les idolâtres. A Saül succéda David, qui fit de Jérusalem le centre de son empire et transmit son pouvoir à Salomon, constructeur du Temple. A la mort de Salomon (vers 930 av. J.-C.), les tribus ne s'entendirent pas sur la proclamation de son successeur, et la Palestine se trouva divisée en deux royaumes : celui d'Israël et celui de Juda. Les Chaldéens ayant pris Jérusalem, les Israélites furent emmenés captifs sur les bords de l'Euphrate, jusqu'à ce que Cyrus, maître de Babylone, leur permit de revenir en Palestine. Les Israélites passèrent ensuite sous la domination macédonienne, puis sous celle des Séleucides de Syrie, qui les persécutèrent pour leur foi : ils se soulevèrent, se rendirent maîtres de Jérusalem (164 av. J.-C.), proclamèrent Simon (140 av. J.-C.), mais ne surent pas éviter les guerres civiles, qui permirent à Rome d'intervenir et de placer les rois de Jérusalem sous le protectorat romain. En 70 de notre ère, la capitale, Jérusalem, s'étant soulevée contre Rome, fut prise par Titus à la suite d'un terrible siège. Une dernière révolte fut étouffée sous Adrien (135), et dès lors les Juifs n'eurent plus d'existence nationale. Entre le début du moyen âge et 1920, la Palestine a suivi le sort du reste de la Syrie. Les accords franco-anglais de mai 1916, ratifiés par le traité de Lausanne de 1923, l'ont placée sous le mandat britannique et, après l'avoir conquise sur les Germano-Turcs en 1917-1918, les Anglais travaillent à y fonder un « foyer juif ».

Palestrina.

PALESTRINA (Giovanni PIERLUIGI, dit), compositeur, réformateur de la musique religieuse, né à Palestrina, surnommé *le Prince de la musique*. On lui doit un *Stabat* très connu (1524-1594).

PALESTRINA, v. d'Italie, prov. de Rome; 7.150 h.

PALESTRO, village d'Italie, prov. de Novare, sur la Sésia; victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens les 30 et 31 mai 1859.

PALGRAVE (Francis), historien anglais, né à Londres (1788-1861).

PALGRAVE (William Gifford), voyageur anglais, né à Londres (1826-1888).

PALIKAO, bourg de Chine, à 12 kil. de Pékin. Victoire des Français en 1860.

Palikares, nom donné aux soldats de la milice grecque, pendant la guerre de l'Indépendance.

PALINGES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur le canal du Centre; 2.100 h. Briques et poteries. Ch. de f. P.-L.-M.

PALISSOT DE MONTENOY [*so*] (Charles), littérateur français, né à Nancy. Il fut quelque temps le pontife de la secte des théophilanthropes (1730-1814).

B. Palissy.

PALISSY (Bernard), potier-émailleur, écrivain et savant français, créateur de la céramique en France, né dans le diocèse d'Agen vers 1510, célèbre par ses beaux vases de terre ornés de figures artistement sculptées. Avant de mener à bien ses expériences de potier et d'émailleur, il brûla jusqu'à ses meubles, jusqu'au plancher de sa maison, et passa même des mois entiers à surveiller sans cesse ses fours. Arrêté en 1589 comme huguenot, il fut enfermé à la Bastille, où il mourut probablement en 1589 ou 1590. Il fit aussi des découvertes en minéralogie et en chimie.

PALK (*détroit de*). Il sépare l'île de Ceylan de la côte de l'Inde.

PALLADIO (Andrea), architecte italien, né à Vicence, héritier de Bramante et de Michel-Ange dans la construction de Saint-Pierre. Il accomplit en Vénétie ses plus importants travaux (1518-1580).

Palladium, statue de Pallas, à la conservation de laquelle était attaché le sort de Troie, et qu'Ulysse et Diomède réussirent à dérober. Suivant une autre tradition, Enée aurait pu emporter, au moment de l'incendie de la ville, le Palladium en Italie (*Myth.*).

PALLANTIDES, nom des cinquante fils de Pallas, frère d'Egée et roi d'Athènes. Leur sœur, Aricie, épousa Hippolyte, fils de Thésée (*Myth.*).

PALLAS [*lâss*], un des noms de Minerve, considérée comme déesse de la Guerre.

PALLAS, fils d'Evandre et compagnon d'Enée, tué par Turnus.

Pallas, beau tableau de Coypel, qui montre le vieil Evandre penché sur le cadavre de son fils.

PALLAS, un des favoris de l'empereur Claude qu'il décida à épouser Agrippine, avec le concours de laquelle il fit empoisonner son maître.

PALLAS (Pierre-Simon), physicien et naturaliste allemand, né à Berlin. Il explora l'Oural, la mer Caspienne, l'Altaï et la Chine (1741-1811).

PALLAVICINI (Oberto), capitaine italien, un des chefs du parti gibelin, né à Plaisance; m. en 1269.

PALLAVICINO (Ferrante), poète satirique italien, né à Plaisance (1618-1644).

PALLICE-ROCHELLE (*La*), port de France, sur le pertuis d'Antioche, à 5 kilom. de La Rochelle, dont il dépend.

PALLUAU [*lu-ô*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 550 h.

PALMA, capit. des îles Baléares, sur la côte sud-ouest de Majorque; 77.400 h. Bon port et place forte. Commerce maritime.

PALMA ou **LA PALMA**, île du groupe des Canaries; 42.000 h. Sol volcanique. Vaste cratère.

PALMA le Vieux, peintre de l'école vénitienne, auteur de tableaux religieux où il rivalise avec le Titien (vers 1480-vers 1540); — PALMA *le Jeune*, son neveu, peintre et graveur (1544-1628).

PALMAS (*Las*) [*mâss*], v. des Canaries (Grande Canarie), sur la côte; 70.000 h.

PALMERSTON (*lord* Henry), homme d'Etat anglais (1784-1865).

Palmes académiques, instituées en 1808 pour récompenser les mérites universitaires. Elles comprennent deux classes : *officier d'Académie* (ruban violet) et *officier de l'Instruction publique* (rosette violette).

PALMI, v. d'Italie (Calabre), prov. de Reggio; 14.000 h. Oliviers.

PALMIRA, v. de Colombie, dans la vallée du Cauca; 27.000 h.

PALMYRE, auj. *Tadmor* (Ville de palmiers), village ruiné de la Syrie, autrefois ville puissante de la *Palmyrène*, notamment sous le règne de Zénobie. (Hab. *Palmyriens*.) Prise par les Romains en 272, elle fut détruite par Aurélien, et pendant tout le moyen âge on ne parla plus d'elle. Ses ruines, retrouvées à la fin du XVIIe siècle, sont importantes, mais elles ont une faible valeur artistique.

PALOS [*loss*], cap. au S.-O. de l'Espagne, prov. de Murcie, sur la Méditerranée.

PALOS de la Frontera, bourg d'Espagne, prov. de Huelva ; 1.600 h. Port aujourd'hui ensablé, d'où Christophe Colomb s'embarqua à la découverte de l'Amérique.

PALUS MÉOTIS ou **MŒOTIDE,** ancien nom de la mer d'Azov.

Paméla ou *la Vertu récompensée,* roman de Richardson, plein de sensibilité et de morale (1740).

PAMIERS [*mi-é*], ch.-l. d'arr. (Ariège), sur l'Ariège ; ch. de f. M. ; à 19 kil. N. de Foix ; 12.010 h. (*Appaméens*). Fabrication d'acier, limes, faux ; commerce de grains, farines et laines. — L'arrond. a 6 cant., 114 comm., 59.780 h.

PAMIR, région montagneuse de l'Asie centrale (Russie et Afghanistan), plateau d'une altitude moyenne de 5.000 mètres ; 20.000 h. ; climat très rude. C'est le « Toit du monde » des géographes.

PAMPAS [*pan-pâss*], vastes plaines herbeuses de l'Amérique du Sud, entre les Andes et l'Atlantique. Cette immense steppe paraît convenir à la culture des céréales.

PAMPELONNE [*pan*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi, près du Viaur ; 1.940 h. Filatures.

PAMPELUNE, v. forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Navarre, au-dessus de l'Argaj ; 32.600 h. Belle cathédrale.

Pamphlets [*pan-flè*], de P.-L. Courier, écrits satiriques célèbres contre les actes de la Restauration ; le *Pamphlet des pamphlets,* entre autres, est un chef-d'œuvre de style, de goût et d'art (1816-1824).

Pamphlets politiques, de Cormenin ; brochures dirigées contre le gouvernement de Louis-Philippe ; écrits mordants qui eurent un grand succès (1834-1845). Ils sont signés *Timon.*

Pan.

PAMPHYLIE [*pan-fi-lî*], ancienne contrée du sud de l'Asie Mineure, traversée par le Taurus, entre la Lycie et la Cilicie. V. pr. *Aspendos* et *Perga.*

PAN, fils d'Hermès et de la nymphe Dryope, dieu qui présidait aux troupeaux et représentait la nature entière personnifiée. Il figurait volontiers dans le cortège de Dionysos, parcourait monts et vallées, chassant ou réglant la danse des nymphes et s'accompagnant de la flûte pastorale qu'il avait inventée. Il avait des cornes et des pieds de chèvre. On redoutait son apparition, et l'expression de *terreur panique* a passé dans la langue pour désigner une peur soudaine et effroyable (*Myth. grecque*).

PANAMA, république de l'Amérique centrale, fondée en 1903 ; 80.100 kil. carr., 416.000 h. Cap. *Panama.*

PANAMA, v. princ. de la République de Panama ; 61.000 h. Port sur le Pacifique.

PANAMA (*isthme de*), unit les deux Amériques. Longue de 250 kil., cette langue de terre est sillonnée par un chemin de fer de Colon à Panama. Un canal interocéanique est, depuis 1914, ouvert à la navigation. La bande de terrain qui l'entoure de la mer des Antilles au Pacifique est une possession extérieure des Etats-Unis (1.128 kilom. carrés) ; 22.850 h.

PANARD [*nar*] (Charles-François), auteur de chansons, vaudevilles et opéras, né à Courville (Eure-et-Loir) [1674-1765].

PANCKOUCKE, nom d'une famille d'imprimeurs et éditeurs français du XVIIIe et du XIXe siecle ; le principal, CHARLES, né à Paris en 1780, m. en 1844, a publié une utile *Bibliothèque latine française* ou *Collection des auteurs latins,* avec traduction française.

PANCRACE (*le docteur*), type du faux savant, créé par Molière dans le *Mariage forcé.*

PANDATARIA, petite île de la mer Tyrrhénienne, en face du cap Circé. Julie, Agrippine et Octavie, femme de Néron, y furent exilées ; auj. *Vendotena.*

PANDION, roi légendaire d'Athènes, père d'Erechthée, de Procné et de Philomèle (*Myth.*).

PANDION, roi d'Athènes, fils de Cécrops (*Myth.*).

PANDORE, la première femme créée par Vulcain, selon la mythologie grecque. Minerve, déesse de la sagesse, l'anima et la doua de toutes les grâces et de tous les talents ; Jupiter lui fit cadeau d'une boîte où tous les maux étaient renfermés, et l'envoya sur la terre à Epiméthée, le premier homme, qui la prit pour épouse. Epiméthée ouvrit la fatale boîte, et donna ainsi l'essor à tous les maux ; il ne resta au fond que l'Espérance. Pandore est l'Eve des Grecs. — *Boîte de Pandore* se dit figurément de ce qui, sous apparence de charme ou de beauté, est ou peut être la source de beaucoup de calamités.

PANGE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz-Campagne : 230 h.

PANGÉE, montagne de Macédoine, ramification du Rhodope, autrefois célèbre par ses mines d'or.

Pangloss (*le docteur*), personnage de *Candide,* roman de Voltaire. Pangloss est l'incarnation de cette maxime de Leibniz : « *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles* », maxime que le bon docteur trouve moyen d'appliquer à propos des événements les moins faits pour la justifier.

PANKOW, partie de l'agglomération berlinoise ; 59.600 h.

PANIZZI (Antonio), bibliophile anglais d'origine italienne, correspondant de Mérimée (1797-1879).

PANNONIE, région de l'Europe ancienne, entre le Danube au N. et l'Illyrie au S., arrosée par la Drave et la Save. Les *Pannoniens* furent soumis par César et Auguste.

PANORME, auj. *Palerme,* cap. des possessions carthaginoises en Sicile, prise par les Romains en 254 av. J.-C. V. PALERME.

PANORMITA (Antonio BECCADELLI, dit), littérateur italien, né à Palerme, auteur d'élégantes poésies en latin (1394-1471).

PANSA (Caïs Vibius), consul romain, lieutenant de César en Gaule.

Pantagruel, principal personnage et titre d'un des deux grands ouvrages de Rabelais. Pantagruel et son père Gargantua personnifient la royauté avec ses appétits insatiables. Ces énormes géants à qui il faut tant de vin et de victuailles pour se nourrir, tant de centaines d'aunes de drap fin pour s'habiller, ne peuvent être que des rois. Mais le plus souvent Rabelais réduit son héros à des proportions humaines, et alors il se plaît à peindre à son image, dans Pantagruel, un philosophe épicurien, joyeux buveur et bon convive.

Pantalon, personnage de la comédie italienne. Pantalon est docteur et porte la culotte longue qui a pris son nom. C'est un vieillard toussant, crachant, libidineux et avare.

Panthéon, temple fameux, situé à peu près au milieu du champ de Mars, à Rome, et consacré au culte de tous les dieux. Achevé par Vipsanius Agrippa, en briques revêtues de plaques de marbre, il est aujourd'hui fort dégradé.

Panthéon, célèbre monument de Paris, sur la place du même nom, au sommet de l'ancienne montagne Sainte-Geneviève. Construit par l'architecte Soufflot dans le style néo-grec, surmonté d'une coupole dont l'extrême sommet atteint 80 m., cet édifice devait être d'abord une église placée sous l'invocation de la patronne de Paris. La Révolution en fit un temple destiné à recevoir les cendres des grands hommes de notre pays et lui donna le nom de *Panthéon* avec cette célèbre inscription : « *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante.* » Il fut successivement église sous la Restauration, temple de la Gloire sous Louis-Philippe, puis église sous le second Empire. La troisième République rendit le Panthéon au culte des grands hommes à l'occasion des funérailles nationales de Victor Hugo, dont les restes furent transportés dans la crypte (1885). Les cendres de Lazare Carnot, de La Tour d'Auvergne, de Marceau, de Baudin, les restes de Sadi Carnot, de M. Berthelot, d'Em. Zola, etc., y furent aussi déposés. De-

puis 1874, de magnifiques peintures murales et des statues remarquables décorent l'intérieur de l'édifice.

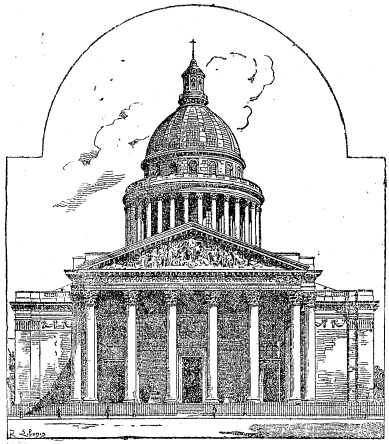

Le Panthéon, à Paris.

PANTICAPÉE, colonie grecque de la Sarmatie, sur le Bosphore Cimmérien. Auj. *Kertch.*

PANTIN, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 38.975 h. (*Pantinois*). Ch. de f. E. Nombreuses industries.

Panurge, un des principaux personnages du *Pantagruel* de Rabelais. L'épisode des moutons de Panurge est surtout populaire. Pendant le voyage de Pantagruel au pays des Lanternes, Panurge se prit, en mer, de querelle avec le marchand Dindenaut, qui l'avait gravement injurié. Pour se venger et jouer à Dindenaut un tour de sa façon, il lui acheta un de ses moutons qu'il précipita dans la mer. L'exemple et les bêlements de celui-ci entraînèrent tous ses compagnons, qui sautèrent l'un après l'autre et à la file. Le marchand lui-même fut entraîné par le dernier, qu'il s'efforçait de retenir, et se noya avec son troupeau, complétant ainsi le tableau saisissant de l'extravagance imitative de la foule. Panurge, armé d'un aviron, les empêchait de remonter sur le navire, *les preschoit eloquemment, leur remonstrant par lieux de rhetorique les misères de ce monde, affirmant plus heureux estre les trépassés que les vivants en ceste vallée de misère.*

Dans l'application, ces mots : *moutons de Panurge,* désignent ceux qui s'empressent de faire une chose par esprit d'imitation.

PAOLI (Pascal), patriote corse. Proclamé chef de l'île de Corse en 1755, il ne laissa que le littoral au pouvoir des Génois, maîtres de la mer. Il fit beaucoup, avec peu de moyens. Défait par le comte de Vaux en 1768, il se retira en Angleterre. Rappelé par l'Assemblée nationale, il fut mis hors la loi par la Convention. L'Angleterre donna à un autre que lui le gouvernement de l'île, qu'il avait voulu rendre anglaise; il alla mourir obscurément à Londres (1725-1807).

Pape (*Du*), ouvrage de Joseph de Maistre, œuvre capitale; il y soutient la nécessité d'une autorité infaillible, dans une société qui enseigne au nom de Dieu (1819).

PAPE-CARPANTIER [*pan-ti-é*] (Mme Marie), pédagogue française, née à La Flèche. Elle organisa en France les premières salles d'asile ou écoles maternelles (1815-1878).

PAPÉITI ou **PAPEETE,** port de l'île de Taïti, ch.-l. des établissements français de l'Océanie; 31.900 h. (600 Européens).

PAPHLAGONIE, ancien pays de l'Asie Mineure, au S. du Pont-Euxin, arrosé par l'Halys inférieur; capit. *Sinope.* Ses habitants passaient pour peu intelligents et de mœurs grossières.

PAPHOS [*fôss*], v. ancienne de l'île de Chypre, célèbre par le temple de Vénus.

Papillottes (*les*), de Jasmin, recueil de poésies en patois agenais (1835-1843).

PAPIN (Denis), physicien français, né à Blois; il reconnut le premier la force élastique de la vapeur d'eau. En 1707, il expérimenta en Allemagne, où l'avait chassé la révocation de l'édit de Nantes, un bateau à vapeur à quatre roues, que, dit-on, brisèrent les ouvriers mariniers de Munden, et imagina également la marmite qui porte son nom (V. MARMITE) [1647-1774].

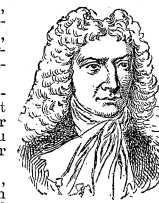

D. Papin.

PAPINIEN [*ni-in*], jurisconsulte romain, mis à mort par Caracalla pour n'avoir pas voulu faire l'apologie du meurtre de son frère tué par ordre de l'empereur (212).

PAPIRIUS [*uss*] (Sextus), pontife romain, à qui l'on attribue la réunion en un seul corps d'ouvrage des lois romaines rendues avant la proclamation de la république. Ce célèbre recueil est connu sous la nom de *Jus civile Papirianum.*

PAPIRIUS CURSOR (Lucius), général et dictateur romain, qui se distingua contre les Samnites (IVe s.).

PAPOUASIE ou **NOUVELLE-GUINÉE.** V. NOUVELLE-GUINÉE.

PAPOUS ou **PAPOUAS,** nègres océaniens, répandus dans la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Bretagne, l'archipel Salomon, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji, etc.

Papous.

PAPPENHEIM [*pap-pèn-aïm*] (Godefroi-Henri *de*), général allemand, né à Pappenheim. Il se distingua dans les rangs des catholiques pendant la guerre de Trente ans. Tué à Lutzen (1594-1632).

PAPPUS [*puss*], mathématicien d'Alexandrie (fin du IVe siècle), auteur des célèbres *Collections mathématiques.*

Pâques véronaises, nom sous lequel on désigne le massacre des Français qui eut lieu à Vérone (1797), le lendemain de Pâques, à l'instigation du Sénat de Venise.

PARA ou **GRÃO-PARA,** Etat du Brésil, traversé par l'Amazone, le Tapajoz, le Xingu et le Tocantins; 992.000 h. Forêts vierges; caoutchouc. Cap. *Belem* (ou *Para*). V. BELEM.

PARACELSE, alchimiste et médecin suisse, né à Einsiedeln (Schwyz) [1493-1541].

Paraclet (*le*), monastère fondé par Abélard près de Nogent-sur-Seine, et dont Héloïse fut abbesse.

Paradis perdu (*le*), célèbre épopée chrétienne, en douze chants, écrite en vers blancs par Milton, et dont le sujet est la chute de l'homme; c'est un des monuments de la poésie anglaise et l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain (1667-1674).

Paradis terrestre (*le*), chefs-d'œuvre de Rubens et de Breughel de Velours (La Haye); les figures d'Adam et d'Eve, par Rubens, sont traitées avec une délicatesse exquise; les fleurs, les animaux et le paysage sont d'une finesse prodigieuse.

PARAGUAY [*ghou-è* ou *ghè*] (*le*), fleuve de l'Amérique du Sud, affluent du Parana (r. dr.). Il naît dans les montagnes du Matto Grosso, arrose le Brésil, la Bolivie, le Paraguay et l'Argentine, et s'achève dans le Paraaa (r. dr.). Principaux affl.: le *Pilcomayo* et le *Bermejo.* 2.500 kil.

PARAGUAY, république de l'Amérique du Sud, entre le Brésil et la république Argentine; pays généralement bas, souvent marécageux, mais fertile; commerce de tabac, peaux, oranges. Fut colonisé

par les anciennes *Missions* des jésuites; 53.000 kil. carr.; 1 million d'h. Cap. *Asunsion;* 102.000 h.

PARAHYBA ou **PARAHYBA-DO-NORTE,** Etat du Brésil, sur le fleuve homonyme; 785.000 h. Ch.-l. *Parahyba;* 35.000 h.

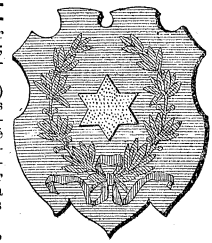

Armes du Paraguay.

Paralienne (*galère*) [de *Paralie*, une des trois divisions de l'Attique], vaisseau sacré des Athéniens, qui portait tous les ans la *théorie* chargée d'aller offrir au temple d'Apollon, à Délos, les présents d'Athènes.

Paralipomènes, nom que la Vulgate donne à deux livres historiques de la Bible qui sont comme le complément des *Livres des Rois.* On y trouve racontés des faits passés sous silence depuis les origines jusqu'à la fin de la captivité de Babylone.

Parallèle des anciens et des modernes. V. *Anciens et modernes.*

PARAMARIBO, capit. et port de la Guyane hollandaise, sur le fleuve Surinam; 36.000 h.

PARANA (*le*), riv. de l'Amérique du Sud, naît dans le Brésil, sépare cet Etat du Paraguay, et, réunie à l'Uruguay, forme le rio de la Plata; 4.700 kil.

PARANA, v. de la république Argentine, capit. de la prov. d'Entre-Rios, sur le Parana; 36.000 h.

PARANA, Etat du Brésil méridional; 674.000 h. Ch.-l. *Curityba;* 65.000 h.

PARANAHYBA, v. du Brésil (Etat de Piauhy), sur le Paranahyba (860 kil.), tributaire de l'Atlantique; 12.000 h.

PARAY-LE-MONIAL [*ré*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; sur la Bourbince et le canal du Centre; 5.300 h. Ch. de f. P.-L.-M. Lieu de pèlerinage en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus.

PARC NATIONAL de Yellowstone, région des Etats-Unis, dans l'angle nord-ouest de l'Etat de Wyoming. Région volcanique, très pittoresque. Grottes et sources magnifiques.

PARCQ (*Le*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol; 685 h.

PARDESSUS [*su*] (Jean-Marie), jurisconsulte et homme politique français, né à Blois (1772-1853).

PARDO-BAZAN (Emilia), romancière et critique espagnole, née à La Corogne (1851-1921).

Pardon de Ploërmel (*le*), opéra-comique en trois actes, paroles de Michel Carré et Barbier, musique de Meyerbeer (1859). Partition charmante, une des meilleures du compositeur.

PARDUBICE, v. de Tchécoslovaquie, Bohême, sur l'Elbe; 25.000 h. Ch.-l. de dép.

PARÉ (Ambroise), chirurgien français, né à Laval. Il fut chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III. Il est célèbre par sa découverte de la ligature des artères, qu'il substitua à la cautérisation, dans les amputations. Il disait modestement, en parlant de chaque malade qu'il avait arraché à la mort : « Je le pansay, Dieu le guarist. » (1517-1590.)

A. Paré.

PAREJA (Jean *de*), peintre espagnol, né à Séville, esclave et élève de Vélasquez (1606-1670).

PARENTIS-EN-BORN, ch.-l. de c. (Landes), arrond. de Mont-de-Marsan; 1.950 h.

PARFAICT [*fè*] (François), historien du théâtre français (1698-1753), auteur d'ouvrages importants sur la littérature dramatique, en collaboration avec son frère Claude (1705-1777).

PARFAIT [*fè*] (Noël), littérateur et homme politique français, né à Chartres (1813-1896).

PARGA, v. d'Albanie; 4.000 h.

PARINI (Joseph), poète lyrique italien, né à Bosizio (1729-1799); son style est pur et éclatant.

PARIS [*ri*], cap. de la France. Sur la Seine, un peu en aval de son confl. avec la Marne; ch.-l. du dép. de la Seine; gouvernement militaire; archevêché. Cour de cassation, Institut. Siège du gouvernement et des grandes administrations de l'Etat. Centre du réseau des chemins de fer et des lignes télégraphiques rayonnant sur tout le territoire français, camp retranché, le plus grand qui soit au monde. Vastes musées d'art, de science et d'industrie; facultés et écoles supérieures, riches bibliothèques et archives publiques. Banque de France, Crédit foncier, etc. Industrie florissante, remarquable dans ses branches les plus variées, par son cachet d'originalité et d'élégance : bijouterie, bimbeloterie, confection en tous genres, modes, fourrures, articles dits « de Paris », etc. Paris est le centre des lumières et des arts, l'une des plus vastes, des plus riches et des plus belles villes du monde, la plus peuplée de l'Europe après Londres, la première après Rome pour le nombre et la beauté de ses monuments : Louvre, Palais-Royal, Invalides, Bourse, Notre-Dame, Panthéon, Madeleine, colonne Vendôme, Trocadéro, Hôtel de Ville, arcs de triomphe du Carrousel et de l'Etoile, portes Saint-Denis et Saint-Martin, etc.; 2.906.470 h. (*Parisiens*). V. *carte de la* Seine.

Au temps de César, l'îlot où s'éleva plus tard Notre-Dame portait le nom de Lutèce et avait pour habitants les *Parisii,* dont le nom devint celui de la capitale de la France. Les Parisii participèrent activement à la résistance contre César et ses lieutenants; puis Lutèce s'agrandit peu à peu, se développa sur les rives de la Seine; en 451, sainte Geneviève la préserva de la fureur des Huns. Paris, dont Clovis avait fait sa capitale, fut dévasté par les Normands et soutint contre eux, en 885, un siège de treize mois. De notables améliorations, notamment la construction d'une enceinte fortifiée, signalèrent le règne de Philippe Auguste. Au XIVe siècle d'abord, et sous Louis XIII ensuite, cette enceinte dut être agrandie. Parmi les rois de France, saint Louis, Charles V, François Ier, Louis XII furent ceux dont la protection éclairée et le goût pour les arts contribuèrent le plus à embellir la capitale. Louis XIV enrichit la ville de nombreux monuments. Louis-Philippe et Napoléon III étendirent encore son enceinte. — En 1814, entrée des Alliés à Paris; 1815, occupation de Paris par les Prussiens et les Anglais; 1856, traité de Paris, qui mit fin à la guerre de Crimée; 1870-1871, siège de Paris par les Allemands et avènement de la Commune (v. ce mot).

Pendant la Grande Guerre (1914-1918), Paris a été menacé deux fois par les Allemands : en 1914 avant la première bataille de la Marne, et pendant la campagne offensive ennemie du printemps de 1918; il a été bombardé par avions et par canons à longue portée. L'ancienne enceinte bastionnée a été démolie à partir de 1921.

Paris (*Tableau de*), ouvrage de Mercier, composition où l'on trouve de précieux renseignements sur la société parisienne à la fin du XVIIIe siècle (1871).

PÂRIS [*riss*], second fils de Priam et d'Hécube, mari d'Œnone et ravisseur d'Hélène, femme de Ménélas. C'est lui qui décerna à Vénus la pomme de discorde, choix qui suscita contre Troie la haine de Junon et de Minerve (*Myth.*).

PÂRIS [*riss*] (Mathieu), bénédictin anglais, auteur d'une *Grande chonique d'Angleterre;* m. en 1259.

PÂRIS [*riss*] (François *de*), diacre janséniste, célèbre par les extravagances, les prétendus miracles que les *convulsionnaires* firent sur son tombeau dans le cimetière de Saint-Médard (1690-1727).

PÂRIS [*riss*] (François-Edmond), amiral et savant français, né à Brest (1806-1893).

PARIS [*ri*] (Louis-Philippe-Albert d'Orléans, *comte de*), petit-fils du roi Louis-Philippe, né à Paris (1838-1894).

PARIS [*riss*] (Paulin), érudit français, célèbre par ses études sur la littérature française du moyen âge (1800-1881); — Son fils, Gaston, philologue de grande valeur, a publié aussi d'importants travaux sur la poésie du moyen âge (1839-1903).

PARIS-DUVERNEY [*vèr-nè*] (Joseph), financier français, né à Moirans (Isère) [1684-1770], le plus connu des *frères* **Paris.**

PARISET [*zè*] (Etienne), médecin français, né à Grand (Vosges) [1770-1847].

Parisienne (*la*), chanson nationale, composée après la révolution de 1830; paroles de C. Delavigne, musique d'Auber.

Parisienne (*la*), comédie en 3 actes de H. Becque; œuvre d'une ironie froide et douloureuse (1885).

PARISIS [*zi*], petit pays de l'Ile-de-France; ch.-l. *Louvres* (Seine-et-Oise).

PARK (Mungo), voyageur, né en Ecosse. Il fit deux grands voyages d'exploration en Afrique et trouva la mort dans le Niger (1771-1805).

PARKER [*kèr*] (William), amiral anglais, né à Almington Hall (Stafford) [1781-1866].

Parlement [*man*] (*Long*), nom du dernier parlement anglais convoqué par Charles Ier en 1640, dissous par Cromwell en 1653 et rappelé à deux reprises après la mort du Protecteur.

Parlement. Principal corps de justice en France, sous l'ancien régime. Au-dessus des prévôts et des baillis, chargés de juger les causes des bourgeois et roturiers, les rois de France avaient auprès d'eux sous la féodalité une cour féodale qu'ils présidaient et composée de pairs des comparants. Cette cour délibérait en outre, sous le nom de *conseil du roi*, sur les affaires que lui soumettait le souverain. Le nombre des affaires augmentant en proportion de l'accroissement du domaine royal, le conseil fut divisé en deux sections : *le grand conseil* ou *conseil du roi*, chargé des affaires administratives, et la *chambre aux plaids*, chargée de rendre la justice. Cette importante modification eut lieu sous Louis IX, et c'est le même monarque (non Philippe le Bel, comme on le dit) qui rendit sédentaire la *chambre aux plaids*, origine du parlement.

Le parlement comprenait trois chambres : 1° la *grand'chambre;* 2° la *chambre des requêtes;* 3° la *chambre des enquêtes*. Ses attributions prirent une telle extension qu'il intervenait, en dehors des affaires judiciaires, dans les différends entre les corporations, dans les questions d'enseignement et même dans les questions politiques. Comme il avait mission d'enregistrer les édits, il en conclut qu'il avait le droit de *remontrance*, et il usa fréquemment de ce privilège. Il est vrai que le roi, dans des *lits de justice*, ordonnait l'*enregistrement*, mais la nation prenait généralement parti contre la royauté pour le parlement, seul contrepoids à l'omnipotence royale en l'absence de garanties constitutionnelles.

C'est ainsi que le parlement eut à lutter contre la politique financière de Mazarin, et plus tard contre les excès de l'arbitraire royal sous Louis XV.

La haute cour de justice parisienne, telle qu'elle se développa près de la royauté, grâce à une organisation puissante et à une sévère discipline, grâce aussi à l'application du principe de l'hérédité des charges, fut portée avec ses forces et ses prérogatives dans les diverses parties du royaume. En 1770, une tentative faite par le chancelier Maupeou pour recruter sur de nouvelles bases la magistrature royale (parlement Maupeou) n'eut qu'un succès très éphémère. En 1789, les parlements du royaume étaient au nombre de 13, y compris celui de Nancy, créé en 1775. Les ressorts de ces cours différaient en étendue; la juridiction de celle de Paris s'étendait sur le territoire du royaume.

Parloir aux bourgeois, nom donné primitivement à l'endroit où les échevins de Paris se réunissaient pour délibérer sur les affaires de la ville. Le parloir aux bourgeois était situé sur les bords de la Seine, dans la maison aux piliers, qui devint plus tard l'Hôtel de Ville.

PARME, v. d'Italie, de fondation étrusque, capit. jusqu'en 1859 du duché de Parme-et-Plaisance, auj. ch.-l. de la prov. du même nom, sur la *Parma*, affl. dr. du Pô; 58.000 h. (*Parmesans*).

PARME-ET-PLAISANCE (*duché de*), ancien Etat souverain de l'Italie du Nord, qui subsista de 1545 à 1859. Cap. *Parme*.

PARMÉNIDE, philosophe grec, né à Elée vers 540 av. J.-C.; il eut pour continuateur Zénon.

PARMÉNION, général macédonien, assassiné en Médie par ordre d'Alexandre. V. Alexandre.

PARMENTIER [*man-ti-é*] (Jean), marin français, né à Dieppe. Il fut, dit-on, le premier Français qui aurait abordé au Brésil; il gagna par mer Sumatra (1494-1530).

A. Parmentier.

PARMENTIER (Jacques), peintre d'histoire français, né à Paris. Il passa en Angleterre la plus grande partie de sa vie (1658-1730).

PARMENTIER (Antoine-Augustin), agronome et économiste français, né à Montdidier. Il développa en France la culture de la pomme de terre (1737-1813).

PARMESAN (Francesco Mazzuoli ou Mazzola, dit **le**), peintre religieux italien, né à Parme. Ses œuvres, avec un peu d'afféterie, valent par des qualités d'aisance et de grâce (1504-1540).

PARNASSE, mont de l'ancienne Grèce, dans le sud-est de la Doride et de la Phocide, haut de 2.459 m., consacré à Apollon et aux Muses. Auj. *Liakoura*.

Parnasse (*le*), tableau de Nicolas Poussin, musée de Madrid; — de Mantegna, au Louvre; — de Raphaël au Vatican (Chambres).

PARNELL (Charles Stewart), homme politique irlandais, chef de la résistance contre les excès des landlords anglais et l'un des défenseurs les plus energiques de la politique du *home rule* (1846-1891).

PARNU, nom estonien de *Pernau*. V. ce mot.

PARNY (Evariste-Désiré *de*), poète français, né à l'île Bourbon, auteur de poésies galantes remarquables par l'élégance de la forme et la sincérité relative du sentiment. Voltaire lui écrivait : « Mon cher Tibulle » (1753-1814).

Paroles d'un croyant, livre de Lamennais, écrit en versets pastiches du style biblique; c'est une sorte d'Apocalypse démocratique (1834).

PAROPAMISUS [*zuss*], nom ancien de l'Indou-Koh, souvent étendu aux plateaux au N. de Caboul et de Kandahar, c'est-à-dire au *Pamir* lui-même.

PAROS [*ross*], une des îles Cyclades, au S. de Délos, célèbre autrefois par ses beaux marbres blancs. (V. Arundel.) Patrie d'Archiloque; 7.700 h. — La ville de Paros a 2.700 h.

Parques, ainsi appelées par antiphrase, d'un mot latin qui signifie « épargner » (*parcere*), parce qu'elles n'épargnaient personne. Les Parques étaient, suivant la Fable, trois divinités des Enfers, maîtresses de la vie des hommes, dont elles filaient la trame. *Clotho*, qui présidait à la naissance, tenait la quenouille; *Lachésis* tournait le fuseau, et *Atropos* coupait le fil. — Le mot *Parques* joue un grand rôle dans notre langue poétique; on dit par périphrase : *les filles de la Nuit, les filles du Destin, les filles de l'Erèbe, les filles de l'Achéron*, etc. La Fontaine, qui ne se trouve jamais embarrassé quand il s'agit de créer un heureux néologisme, les nomme *les sœurs filandières*.

Les Parques.

Parques (*les*), tableau célèbre de Michel-Ange, galerie de Florence; — groupe antique, malheureusement mutilé, mais dont les draperies sont admirables; — groupe de Germain Pilon.

PARR (Catherine). V. Catherine.

PARRHASIOS, peintre de l'ancienne Grèce, rival de Zeuxis, né à Ephèse (IVe s. av. J.-C.). Ses

compositions se distinguaient par un soin scrupuleux de la vérité.

PARROCEL (Joseph), peintre de batailles et graveur français, né à Brignolles ; auteur des *Conquêtes de Louis XIV* (1646-1704) ; — Son neveu PIERRE, né à Avignon, peintre (1670-1739) ; — Son fils, peintre, né à Paris (1688-1752).

PARRY (William Edward), navigateur anglais, né à Bath, auteur de nombreuses explorations dans les régions arctiques, où il découvrit notamment l'île Melville et le détroit de Willington (1790-1855).

PARSEVAL - GRANDMAISON (François - Auguste), poète français, né à Paris, auteur d'une médiocre et froide épopée sur *Philippe Auguste* (1759-1834).

Parsifal, drame musical en trois actes, poème et musique de R. Wagner (1882) ; c'est la dernière œuvre du célèbre compositeur.

PARSIS, sectateurs de Zoroastre, dans l'Inde.

Partant pour la Syrie, marche militaire (paroles du comte Alex. de Laborde, musique de la reine Hortense), qui devint la marche favorite des troupes du second Empire.

Part du Diable (*la*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber (1843).

PARTHENAY [*nè*], ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres), sur le Thouet ; ch. de f. Et. ; à 56 kil. N.-E. de Niort ; 6.680 h. (*Parthenais* ou *Parthenaisiens*). Bœufs, étoffes. — L'arr. a 8 cant., 81 comm., 71.660 h.

Parthénon, célèbre temple d'Athènes, dédié à Minerve ou *Athéna Parthénos*, et décoré par Phidias. C'est une magnifique construction d'ordre dorique périptère, en marbre pentélique. D'admirables frises y représentent la procession des Panathénées.

PARTHÉNOPÉENNE (*république*), nom donné à la république fondée par les Français dans l'ancien royaume de Naples en 1799 et qui n'eut qu'une durée éphémère.

PARTHES, ancien peuple scythe, qui s'établit au S. de l'Hyrcanie et, au IIIe s., se souleva contre les Séleucides. Arsace, un de leurs chefs, fonda, en 255 av. J.-C., un royaume puissant qui dura jusqu'en 226 apr. J.-C. et ne put être soumis que par les efforts persévérants de Trajan. Les Parthes, dont on peut retrouver les débris dans les Turcomans, peut-être aussi dans les Kurdes, très renommés comme cavaliers, vivaient toujours à cheval. Jamais ils n'étaient plus redoutables que lorsque, feignant de prendre la fuite, ils décochaient par-dessus l'épaule une flèche à l'ennemi qui les poursuivait ; aussi leur retraite était-elle plus meurtrière qu'une attaque. Cette fuite, qu'ils simulaient toujours après leur charge, était une ruse de guerre, qui a donné lieu aux proverbes : *fuir en Parthe*, c'est-à-dire en portant à son ennemi de cruelles atteintes : *décocher une flèche de Parthe*, c'est-à-dire lancer en se retirant un trait, un mot qui va droit au cœur.

PARTHIE ou **PARTHYÈNE,** nom ancien du Khorassan, berceau de l'empire parthe, qui s'étendit de la mer Caspienne à l'Indus et à l'Euphrate, et eut pour métropoles *Ecbatane*, *Séleucie* et *Ctésiphon*.

PARTICELLI. V. EMERY.

PARTICK, anc. v. d'Ecosse (comté de Lanark), sur la Clyde ; 69.000 h. Industrie active, aujourd'hui faubourg de Glasgow.

PARTINICO, v. de Sicile (prov. de Palerme), près de la mer ; 21.600 h. Manufacture de soie.

PAS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 760 h.

PASADEÑA, v. des Etats-Unis, Californie : 45.000 h. Culture de fruits tropicaux.

PASSAGES (*Los*), v. d'Espagne (prov. Basques) ; port actif, non loin de la frontière française ; 2.500 h.

PASARGADES, première capitale de la Perse, sous Cyrus, au N.-E. de Persépolis ; auj. *Mourghab*.

PASCAL Ier [*pass*], pape de 817 à 824 ; — PASCAL II, pape de 1099 à 1118 ; — PASCAL III, antipape de 1164 à 1168.

PASCAL (Blaise), illustre mathématicien, physicien et philosophe français, né à Clermont. D'après sa sœur Gilberte, il aurait retrouvé, à l'âge de douze ans, sans le secours d'aucun livre, les premières propositions de géométrie d'Euclide ; à seize ans, il écrivit un traité des sections coniques qui étonna Descartes ; à dix-huit ans, il inventa une machine à calculer. On lui doit les lois de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liquides, le triangle arithmétique, le calcul des probabilités, la presse hydraulique, la théorie de la roulette. Un jour, au pont de Neuilly, il fut victime d'un accident à la suite duquel il aurait eu, dit-on, des hallucinations qui lui faisaient souvent apercevoir un abîme ouvert près de lui pour l'engloutir. Cet accident tourna son esprit vers la religion. Il se retira à Port-Royal, où il vécut dans l'ascétisme, prit parti pour les jansénistes et, dans les *Provinciales*, accabla leurs adversaires, les jésuites, des traits les plus mordants. Ecrivain et penseur de génie, il mourut avant d'avoir achevé une apologie de la religion chrétienne, dont les fragments ont été publiés sous le titre de *Pensées* (1623-1662).

Pascal.

On rappelle l'*abîme de Pascal* pour caractériser certains problèmes sociaux ou moraux qui effrayent par leur profondeur ceux qui cherchent à les sonder. — On fait également allusion à ce passage des *Pensées* : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté ; la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit *grain de sable* qui se mit dans son urètre. Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier, qui n'était rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée et le roi rétabli. » On sait en effet que Cromwell mourut de la gravelle. Le *grain de sable de Pascal* est devenu une locution originale pour exprimer que les petites causes peuvent engendrer de grands effets. — Autre allusion à ce passage des *Pensées* : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renverseront toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne ! *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà !* » Ces mots servent à expliquer la différence que les hommes ou les peuples attachent aux idées opposées de bien et de mal, d'erreur et de vérité. Enfin, on rappelle souvent la phrase célèbre sur l'homme : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un *roseau pensant*. »

PASCAL (Jacqueline), sœur de Blaise Pascal, née à Clermont, religieuse janséniste. On retrouve en elle la foi indomptable, le mysticisme ardent et impérieux de son frère (1625-1661) ; — Sa sœur GILBERTE (1620-1687) a donné une *Vie de Blaise Pascal*.

PASCOLI (Giovanni), poète italien, né en Romagne (1855-1912).

PAS DE CALAIS [*pa, lè*], détroit entre la France et l'Angleterre, large de 31 kil. ; peu profond ; unit la Manche à la mer du Nord. Navigation extrêmement active.

PAS-DE-CALAIS (*dép. du*), départ. formé de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisis et du Ponthieu ; préf. *Arras* ; s.-préf. : *Béthune*, *Boulogne*, *Montreuil*, *Saint-Omer*, *Saint-Pol*. 6 arr., 46 cant., 905 comm., 989.970 h. 1er corps d'armée ; cour d'appel de Douai et évêché d'Arras. Ce départ. doit son nom au détroit qui unit la Manche à la mer du Nord.

PASDELOUP [*pa-de-lou*] (Jules), chef d'orchestre français, né à Paris, créateur dans cette ville des concerts populaires de musique classique (1819-1887).

PASIPHAÉ, femme de Minos, mère d'Androgée, d'Ariane, de Phèdre et du Minotaure.

PASITIGRIS [*gri*], anc. nom du *Chat-el-Arab*.

PASKÉVITCH (Ivan), général russe, né à Poltava. Vainqueur des Persans (1826-1827) et des Turcs (1828-1829), il étouffa l'insurrection polonaise de 1831 et la révolution magyare de 1849 (1782-1856).

PASOUROUAN, v. et port de Java ; 28.000 h. Ch.-l. de résidence.

Pasquale (*Don*), opéra bouffe en trois actes, de Donizetti (1843).

PASQUIER [*pa-ki-é*] (Etienne), jurisconsulte et magistrat français, né à Paris, auteur des *Recher-*

ches sur la France, sorte d'encyclopédie méthodique d'une grande valeur (1529-1615).

PASQUIER (Etienne-Denis, *duc*), homme d'Etat français, né et m. à Paris, président de la Chambre des pairs sous Louis-Philippe. Auteur d'intéressants mémoires (1767-1862).

Pasquin [*pas-kin*], nom d'un savetier de Rome, connu par les brocards qu'il lançait à tout propos et qui fut donné par extension, par le peuple de Rome, à une statue antique d'Hercule ou d'Ajax sur le piédestal de laquelle on a longtemps placardé des épigrammes manuscrites. Les répliques s'affichaient sur une autre statue baptisée du nom de *Marforio*. Les brocards échangés pendant plus de trois siècles entre Pasquin et Marforio reflètent presque toute l'histoire anecdotique et bouffonne de Rome durant ce laps de temps. Voici un exemple de ces célèbres *pasquinades* : Sixte-Quint, qui était d'une origine très modeste, avait fait venir à Rome et installé dans un palais sa sœur, auparavant simple blanchisseuse. Quelques jours après, la statue de Pasquin est couverte d'une chemise sale ; Marforio demande à son compère le motif d'une pareille négligence, et Pasquin répond le lendemain : « *C'est que ma blanchisseuse est devenue princesse.* »

Pasquin, type de valet dans la comédie italienne.

Passage du Rhin (*le*), célèbre morceau de poésie de Boileau, dans son épître IV, où le poète célèbre le passage du Rhin par Louis XIV en 1672 ; c'est là que se trouvent ces deux vers :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

dont le dernier se cite toujours ironiquement et en parlant de quelqu'un qui craint ou qui feint de craindre de compromettre sa dignité par des scrupules plus ou moins justifiés.

Passage du Rhin (*le*), tableau de Van der Meulen ; musée du Louvre. Le roi Louis XIV contemple ses escadrons qui traversent le fleuve.

PASSAIC, v. des Etats-Unis, New-Jersey, sur le fleuve homonyme ; 63.000 h.

PASSAIS [*sé*], ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 1.350 h. Mégisseries.

PASSAMAQUODDY (*baie de*), golfe de l'Atlantique, séparant, dans l'Amérique du Nord, l'Etat du Maine (Etats-Unis) du Nouveau-Brunswick (Canada).

Passant (*le*), comédie en un acte et en vers de Fr. Coppée (1869) ; petit drame intime, noté en une poésie fraîche et gracieuse.

PASSARO, cap à la pointe sud-est de la Sicile. Victoire de l'amiral Byng sur les Espagnols (1718).

PASSAROWITZ ou **POJARÉVATZ,** v. de Serbie, au confl. du Danube et de la Morava ; 13.600 h. Traités de 1718 entre la Turquie, l'Autriche et Venise.

PASSAU [*sô*], v. forte de Bavière, sur le Danube, citadelle sur la rive g. ; 20.500 h. Evêché. Métallurgie. Centre du commerce du sel sur le Danube.

Passé (*le*), comédie en quatre actes de G. de Porto-Riche (1897) ; belle et émouvante étude de psychologie.

PASSERAT (*ra*) (Jean), poète français, professeur d'éloquence au Collège de France, alors *Collège royal*, né à Troyes, un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1534-1602).

Passion (*la Grande*), suite de douze gravures sur bois, et la *Petite Passion*, suite de trente-sept gravures sur bois, par Albert Dürer. Ces diverses compositions, justement célèbres, se distinguent par leur

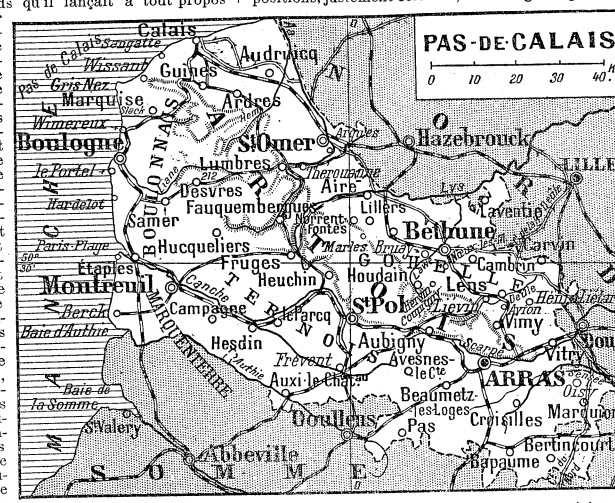

simplicité grandiose et leur caractère saisissant.

PASSY, comm. de l'ancienne banlieue de Paris, annexée en 1860 (XVIe arr.).

PASSY (Hippolyte-Philibert), économiste français, un des promoteurs du libre-échange (1793-1880) ; — Son neveu, FRÉDÉRIC, économiste, né à Paris (1822-1912), défenseur ardent des idées pacifistes.

PASTA [*pass*] (Giuditta), cantatrice italienne, née à Côme (1798-1865).

PASTEUR [*pass*] (Louis), savant chimiste français, né à Dôle, m. à Villeneuve-l'Etang (1822-1895) ; il effectua de remarquables travaux sur les fermentations, sur les maladies des vers à soie, sur la prophylaxie de la rage, et en général des maladies contagieuses, etc. Les travaux de Pasteur (membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française) ont rénové complètement l'art de guérir.

Pasteur.

Pasteurs ou **Hyksôs.** Les anciens Egyptiens donnaient le nom de *Shous* ou *Shasou* (pillards, voleurs) aux nomades de la Syrie. Lors de l'invasion des Israélites en Egypte, ils employèrent, pour désigner les rois d'origine chananéenne, l'expression de *Hyksôs*, qui signifie non pas *pasteur*, mais roi des pillards, et ils donnèrent au peuple les noms de *Mentiou* (pasteurs) ou *Sitiou* (archers). La domination dite des *Pasteurs* dura cinq cents ans, sous les 15e, 16e et 17e dynasties.

PASTO, v. de Colombie ; 29.000 h. Ch.-l. de dép.

PASTORET [*pass-to-ré*] (Claude-Emmanuel-Joseph), homme politique et érudit français, né à Marseille, pair et chancelier de France (1756-1840).

Pastor fido (*il*) ou *le Berger fidèle*), drame pastoral sous la forme de tragi-comédie, par Guarini. Il peut soutenir le parallèle avec l'*Amenta* du Tasse (1590).

Pastoureaux, paysans qui dévastèrent la France en 1214, en 1251 pendant le retour de Louis IX en Syrie, et en 1320. Les révoltés de 1251, conduits par le *Maître de Hongrie*, furent exterminés par ordre de Blanche de Castille.

PATAGONIE, contrée de l'Amérique méridionale, au S. du Chili et de la république Argentine qui se sont partagé en 1881 ce vaste territoire. (Hab. *Patagons.*)

Patagons.

PATARINS [*rin*], nom donné au moyen âge aux membres de différentes sectes hérétiques, particulièrement dans l'Italie du Nord.

PATAY [*tè*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 1.400 h. Ch. de f. Et. Jeanne d'Arc y vainquit les Anglais (1429). Combat entre les Français et les Allemands (2 déc. 1870).

PATEL (Pierre), peintre paysagiste français du XVIIe siècle, mort probablement en 1676.

Patelin (*l'Avocat*), comédie amusante, écrite par Brueys et Palaprat et tirée d'une ancienne farce (1706). Le nom d'Avocat Patelin est devenu dans notre langue synonyme de fourbe, câlin, flatteur, hypocrite ; mais la phrase de cette farce désopilante qui en forme la partie la plus comique est celle-ci : *Revenez à vos moutons.* Voici cette scène, une des plus spirituelles de notre ancien théâtre : maître Guillaume plaide contre Agnelet, son berger, qu'il accuse de lui avoir volé des moutons ; tout à coup, il reconnaît dans l'avocat de l'accusé maître Patelin, l'homme qui lui a pris six aunes de drap sans les lui payer. La stupéfaction trouble ses idées ; il embrouille les deux affaires, et à sa plaidoirie sur les moutons il mêle le drap, l'avocat et toutes les circonstances de l'achat. Le bailli, qui ne comprend plus rien à cet amphigouri, interrompt à chaque instant le plaideur, pour lui crier avec impatience : « Mais, monsieur Guillaume, revenez donc à vos moutons ! » Cette phrase, fréquemment employée, signifie : reprendre un discours interrompu.

PATER (J.-B.), peintre français, né à Valenciennes (1695-1736), auteur de jolies scènes galantes.

PATERCULUS [*luss*] (Velleius), historien latin du Ier siècle, auteur d'un *Abrégé d'histoire romaine*, écrit dans un style énergique et concis.

PATERSON, v. des États-Unis (New-Jersey) ; 135.800 h.

PATEY [*tè*] (Henri-Auguste-Jules), sculpteur et graveur en médailles français, né à Paris en 1855.

Gui Patin.

PATHMOS ou **PATMOS** [*moss*], l'une des îles Sporades, où saint Jean écrivit l'*Apocalypse.*

PATIN (Gui), médecin français, né à Hodenc-en-Bray (Oise), célèbre par son esprit et sa verve ; auteur de lettres fort intéressantes et d'un tour très satirique (1602-1672).

PATIN (Henri), latiniste français, secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Paris. Auteur de travaux remarquables sur les *Tragiques grecs* et la poésie latine (1793-1876).

PATINHO ou **PATIÑO,** homme d'Etat espagnol, né à Milan. Il essaya de relever l'Espagne de sa décadence (1667-1736).

PATKUL (Johan Reinhold), homme de guerre et homme politique livonien, lieutenant de Pierre le Grand (1660-1707).

PATNA, v. de l'Inde, sur le Gange, dans la présidence de Calcutta ; 120.000 h. Opium, tapis.

PATOUILLET [*ll* mll., *è*] (Louis), jésuite et controversiste français, né à Dijon, criblé par Voltaire de sarcasmes plus spirituels que justes (1699-1770).

PATRAS [*trâss*], v. de Grèce (Morée) ; 52.000 h., sur le *golfe de Patras*, formé par la mer Ionienne.

PATRICE ou **PATRICK** (*saint*), premier archevêque d'Armagh et patron de l'Irlande, né près de Dumbarton (377-460).

Patrices, conseillers intimes des empereurs romains. Cette dignité viagère fut instituée par Constantin.

Patriciens et Plébéiens [*ti-in*]. Dès les premiers temps de la civilisation romaine, la population se trouva divisée en deux classes : une classe dominante, ayant ses rites, son droit privilégié, le monopole des fonctions, sacerdotales et politiques : la classe *patricienne*, formée par les familles primitives de Rome ; — une classe inférieure ne pouvant s'allier par mariage à la précédente, ayant des rites et un droit différents, et probablement issue des vaincus transportés dans la cité après leur défaite : la classe *plébéienne.* Celle-ci ayant besoin de protection, les plébéiens se mirent sous la dépendance, dans la *clientèle* des patriciens, et il s'établit fréquemment entre les deux classes un lien social, le lien de *client* à *patron*, analogue à celui qui unit, au moyen âge, le vassal à son suzerain.

De l'inégalité des deux classes naquirent des luttes qui ensanglantèrent Rome jusqu'au jour où la plèbe eut arraché au patriciat les droits civils et surtout politiques. Les principaux épisodes de cette lutte furent : la retraite du peuple sur le mont Sacré en 493 av. J.-C., suivie de l'établissement des *tribuns du peuple ;* — la loi agraire de Spurius Cassius (486) ; — le mariage entre patriciens et plébéiens admis par les premiers sur la demande de Canuléius (445) ; — l'arrivée de la plèbe aux magistratures et au sénat (409-400).

Patrie, beau drame de V. Sardou, ayant pour sujet l'indépendance des Pays-Bas (1869) ; — opéra en cinq actes et dix tableaux, livret tiré du drame de Sardou, par Louis Gallet, musique de Paladilhe, son œuvre principale (1886).

Patrie (*la*) **distribuant des récompenses aux grands hommes,** fronton du Panthéon, par David d'Angers.

PATRIMOINE DE SAINT-PIERRE, partie des anciens Etats de l'Eglise, donnée autrefois au saint-siège par la comtesse Mathilde et dont le ch. l. était *Viterbe.*

PATRIZZI (Francesco), philosophe, savant et poète italien, né dans l'île de Cherso (Dalmatie). Il combattit avec éclat la philosophie d'Aristote, défendue par le cardinal Bellarmin (1529-1597).

PATROCLE, héros grec, ami d'Achille, qu'il suivit au siège de Troie. Quand Achille, irrité contre Agamemnon, refusa de combattre et se retira sous sa tente, Patrocle, revêtu des armes du héros, marcha contre les Troyens et fut tué par Hector (*Myth.*). C'est pour le venger qu'Achille consentit à reprendre sa place dans les rangs des Grecs. Dans l'application, les *armes d'Achille* symbolisent, au propre et au figuré, des armes trop pesantes pour ceux qui en font usage.

PATRU (Olivier), avocat français, né à Paris, ami de Boileau. Son discours de remerciement à l'Académie fut à ce point goûté par elle, qu'une semblable harangue fut exigée désormais de tous les nouveaux membres admis (1604-1681).

PATTI (Adelina), cantatrice italienne, née à Madrid (1843-1919). Elle a remporté une partie de ses triomphes à l'Opéra de Paris.

PAU [*pô*], anc. capit. du Béarn, ch.-l. du dép. des Basses-Pyrénées, sur le gave de Pau ; ch. de f. M. ; à 816 kil. S.-O. de Paris ; 45.670 h. (*Palois*). Cour d'appel. Château historique ; toiles, chevaux. Vins. Station hivernale. Patrie de Jeanne d'Albret, de Henri IV, de Gassion et de Bernadotte. — L'arrond. a 11 cant., 187 comm., 116.120 h.

PAU (*gave de*). V. GAVE.

PAUILLAC [*pô, ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre ; 5.290 h. Rade sur la Gironde ; ch. de f. Et. Vins renommés.

PAUL [*pol*] (*saint*), surnommé *l'Apôtre des gentils*, né à Tarse, martyrisé à Rome en l'an 67. Il fut un des premiers organisateurs de la discipline ecclésiastique et de la doctrine chrétienne et écrivit de nombreuses épîtres, qui figurent dans le Nouveau Testament. La vie agitée du grand apôtre et surtout sa conversion sur le chemin de Damas ont donné lieu à de fréquentes allusions. V. DAMAS.

Paul (*saint*), étude de critique religieuse et historique, par Renan (1869), faisant suite aux *Apôtres*.

Paul (*Conversion de saint*), célèbre tableau de Murillo (Madrid) ; — de Giordano (Escurial).

Paul (*hôtel Saint-*), à Paris, résidence royale construite par Charles V, détruite sous François Ier.

Paul (*cathédrale de Saint-*), cathédrale de Londres, construite de 1675 à 1710 par Chr. Wren.

PAUL (*saint*), anachorète de la Thébaïde, m. vers 341.

PAUL Ier, pape de 757 à 767 ; — PAUL II, pape de 1464 à 1471 ; — PAUL III (Alexandre FARNÈSE), pape de 1534 à 1549, promoteur du concile de Trente ; — PAUL IV, pape de 1555 à 1559, allié de la France contre Philippe II ; — PAUL V, pape de 1605 à 1621 ; il fit achever la construction de Saint-Pierre.

PAUL le Silentiaire, poète et historien grec du VIe siècle, chef des silentiaires ou secrétaires de Justinien.

PAUL DIACRE, appelé aussi *Warnefrède*, historien lombard (740-801).

PAUL (*le chevalier*), marin français, né en mer près de Marseille (1598-1669).

PAUL Ier, empereur de Russie, né à Pétersbourg en 1754. Il régna de 1796 à 1801 ; m. assassiné par une conspiration de cour.

Paul et Virginie, pastorale de Bernardin de Saint-Pierre (1787). C'est l'innocente idylle de deux enfants au sein de la nature tout édénique de l'Ile-de-France. Ce roman, original, pathétique, rempli du sentiment de la nature, eut un immense succès. — Opéra-comique, livret de Michel Carré et Jules Barbier, musique de V. Massé (1876).

PAUL-ÉMILE, consul en 219 et en 216 av. J.-C., tué à la bataille de Cannes ; — Son fils, PAUL-EMILE *le Macédonique*, consul en 181 et en 168, vainqueur de Persée à Pydna, un des chefs du parti aristocratique à Rome.

PAULET [*pô-lè*] (Mlle Angélique), née en Languedoc, fille du financier Charles Paulet, la *Lionne rousse* de l'hôtel de Rambouillet. Elle fut l'une des *Précieuses* les plus spirituelles de son temps.

Paulette [*pô-lè-te*], impôt du soixantième prélevé annuellement sur les charges de judicature et en échange duquel celles-ci devenaient la pleine propriété de leurs titulaires. Il fut établi sous Henri IV, en 1604, et prit le nom de *Paulette*, parce qu'il fut donné à ferme à Charles Paulet, secrétaire de la ferme du roi.

PAULHAGUET [*pô, lh* mll., *a-ghè*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude ; 1.360 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Pauliciens [*pô-li-si-in*], membres d'une secte manichéenne du VIIe siècle.

PAULIN de Nole [*pô*] (*saint*), évêque de Nole, né à Bordeaux, auteur de *Lettres* et de *Poésies latines* (353-431).

Pauline, un des principaux personnages de *Polyeucte*, tragédie de Corneille. Ce beau vers, que prononce Pauline quand elle se convertit elle-même après la mort de son mari :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée,

a passé dans la langue pour exprimer une conviction subite et profonde.

PAULINE BONAPARTE. V. BONAPARTE.

PAULUS [*pô-luss*] (Julius), jurisconsulte romain, rival de Papinien, préfet du prétoire sous Alexandre Sévère.

Pauravas, l'une des tribus de l'Inde védique.

PAUSANIAS [*pô-za-ni-âss*], général spartiate, vainqueur à Platée (479 av. J.-C.) ; m. en 474, après avoir essayé, avec l'appui des Perses, de devenir le tyran de la Grèce entière.

PAUSANIAS, géographe et historien grec du IIe siècle, auteur d'un important ouvrage intitulé *Periegesis*, qui est la meilleure source où les archéologues puissent aujourd'hui puiser pour retrouver les traces des monuments anciens.

PAUSILIPPE, montagne près de Naples : monument dit *le Tombeau de Virgile*. Grotte de 700 mètres.

PAUTHIER [*pô-ti-é*] (Guillaume), sinologue français, né à Besançon (1801-1873).

PAVIA (José), général espagnol, un des promoteurs de la restauration alphonsiste (1834-1895).

PAVIE, v. d'Italie, ancienne capit. du royaume des Lombards, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Tessin ; 42.000 h. (*Pavesans*). Université, magnifique collège, chartreuse admirable. C'est de cette ville que François Ier, battu et fait prisonnier par les Espagnols de Lannoy et de Pescaire (24 févr. 1525), écrivit à sa mère une lettre à laquelle la tradition a donné ce laconisme sublime : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur. » — La *prov. de Pavie* a 514.000 h.

PAVIE (Auguste-Jean-Marie), diplomate et explorateur français : il a reconnu une notable partie de l'Indochine. Né à Dinan (1847-1925).

PAVILLON [*ll* mll.] (Nicolas), prélat français, évêque d'Aleth, né à Paris, célèbre par ses démêlés avec la papauté (1597-1677).

PAVILLY [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Rouen ; 3.530 h. Ch. de f. Et.

PAVIN, lac du département du Puy-de-Dôme, logé dans un magnifique cratère, à 1.197 m. d'alt.

PAVLOGRAD, v. de Russie (gouv. d'Iékatérinoslaf), sur la Voltchia ; 41.000 h.

PAWNIES [*po-ou-ni*], tribu indienne des Etats-Unis (Nebraska).

PAWTUCKET [*tkèt*], v. des Etats-Unis (Rhode-Island), sur le Blackstone ; 64.000 h. Tissages de coton.

PAYEN [*pa-i-in*] (Anselme), chimiste français, né à Paris. Il a fait faire des progrès décisifs à la fabrication du sucre de betterave (1795-1871).

PAYRAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 350 h. Chaux hydraulique.

PAYSANDU, v. de l'Uruguay, sur l'Uruguay ; 24.000 h. Ch.-l. de dép.

PAYS-BAS [*pè-i-bâ*] (*royaume des*), un des Etats de l'Europe occidentale, sur la mer du Nord.

I. GÉOGRAPHIE. Les *Pays-Bas* (*Nederland*) ou Hollande forment une région très plate, très basse, et c'est en élevant des digues que ses habitants peuvent se mettre à l'abri des inondations marines. L'Escaut, la Meuse et le Rhin, qui se divise en bras multiples, sont les principaux cours d'eau des Pays-Bas. La zone déprimée située en arrière des digues ou *polders*, a été desséchée au prix de longs et pénibles efforts : mais elle fournit aujourd'hui d'admirables champs de céréales et de riches prairies d'élevage. L'industrie de la Hollande est surtout maritime (chantiers de constructions navales), et ses colonies (*Indes Néerlandaises*) sont nombreuses et prospères. La Hollande, qui est un royaume constitutionnel, a une superficie de 34.186 kil. carr. et une pop. de 6.841.000 h. (*Hollandais*). Elle se divise en 11 prov. : Hollande-Sept., Hollande-Mérid., Utrecht, Zélande, Brabant-Sept., Limbourg, Gueldre, Overyssel, Drenthe, Groningue, Frise. La capit. est *Amsterdam*, mais le siège des pouvoirs publics est à *La Haye*.

Armoiries des Pays-Bas.

II. HISTOIRE. Les premiers habitants connus de la Hollande furent les Bataves, qui furent soumis par les Romains, puis les Frisons, qui furent soumis par les Francs. Charlemagne imposa le baptême à ces derniers, et Charles le Gros érigea la Hollande en comté. Plus tard, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, la constitua en Etat distinct. A la mort de Marie, fille de Charles le Téméraire, elle échut à l'Autriche. Philippe II d'Espagne, qui la posséda après Charles-Quint, la tyrannisa si durement qu'elle se souleva et se constitua en république des Provinces-Unies, dont Guillaume d'Orange fut stathouder (1579) et qui fut reconnue par l'Europe au Congrès de Westphalie (1648). Rivale de l'Angleterre et de la France, elle joua un rôle important au XVIIIe s. et lutta non sans gloire contre Louis XIV. Conquise sous la Révolution par les armées françaises, elle forma la République batave en 1795 et le royaume de Hollande en 1806 ; elle fut annexée à l'empire français en 1810. En 1815, la Belgique et la Hollande furent réunies en un seul Etat, mais les événements de 1830 séparèrent les deux pays.

Pays-Bas (*Histoire du soulèvement des*), ouvrage de Schiller, œuvre pittoresque et généralement exacte (1788).

Paysan du Danube (*le*), titre d'une fable de La Fontaine, où l'auteur, sortant du ton de l'apologue,

flétrit éloquemment la corruption romaine, par l'organe d'un paysan des bords du Danube.

. . . . Voici
Le personnage en raccourci :
Son menton nourrissait une barbe touffue ;
Toute sa personne velue
Représentait un ours, mais un ours mal léché ;
Sous un sourcil épais, il avait l'œil caché ;
Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre ;
Portait sayon de poil de chèvre
Et ceinture de joncs marins.

Dans les applications, on donne le nom de *paysan du Danube* à tout homme d'un extérieur grossier, d'une franchise brutale, mais qui frappe juste.

PAYSANS [*pé-i-zan*] (*guerre des*), insurrection des paysans allemands en 1524 et 1525, provoquée par le mouvement luthérien, et qui fut réprimée avec la dernière cruauté par les seigneurs.

PAYSANS (*les*), roman de Balzac (1845), forte peinture de mœurs.

PAZ [*paz'*] (*La*), v. de Bolivie, ancienne capitale de la République ; 100.000 h.

PAZ (*La*), capitale de la vieille Californie. Port sur le golfe de Californie ; 5.500 h.

PAZZI [*pad-zi*], célèbre famille gibeline de Florence, rivale de celle de Médicis. En 1478, un de ses membres, François, ourdit contre celle-ci la fameuse *conspiration* dite *des Pazzi*.

PEABODY [*pi-bo-dé*] (George), philanthrope américain, qui a largement contribué à la diffusion de l'enseignement dans les classes laborieuses (1795-1869).

PEAN (Jules), chirurgien français, né à Marboué (Eure-et-Loir) ; m. à Paris (1830-1898).

PEARY (Robert), explorateur américain des régions arctiques, est arrivé tout près du pôle nord en 1909 (1856-1920).

Peau-d'Âne, un des plus jolis parmi les *Contes* de Perrault.

Peau de chagrin (*la*), curieuse étude philosophique, de H. de Balzac (1832).

PEAUX-ROUGES [*pô*], Indiens de l'Amérique du Nord, ainsi appelés parce qu'ils se teignent le corps avec de la terre rouge. Leur couleur naturelle est plutôt chocolat. Divisés en tribus, très belliqueux, adroits chasseurs, parfaits cavaliers, ils mènent l'existence la plus rude au milieu des *prairies*. Après avoir lutté désespérément contre les progrès des Européens, ils sont en voie de s'éteindre dans l'Amérique du Nord, où le gouvernement de Washington leur a assigné comme domaine propre le *territoire Indien* à l'O.

Peaux-Rouges.

Pêche miraculeuse (*la*), tableau de Jouvenet, au Louvre ; — de Raphaël (Vatican) ; — de Crayer, musée de Bruxelles ; — de Decamps (1855).

Pêcheur d'Islande, roman de P. Loti ; touchante idylle où l'auteur a bien rendu la mélancolie du pays breton (1886).

Pêcheur napolitain jouant avec une tortue (*le Jeune*), statue en marbre, chef-d'œuvre de Rude, au Louvre (1833).

Pêcheurs de perles (*les*), opéra en trois actes, de Cormon et M. Carré, musique de G. Bizet, œuvre un peu inégale, avec des pages charmantes (1863).

Pécile ou **Pœcile** (*le*), portique d'Athènes où l'on conservait les chefs-d'œuvre de la peinture.

PÉCLET [*klè*] (Jean-Claude-Eugène), physicien français, né à Besançon ; il a laissé de bons travaux sur la chaleur (1793-1857).

PECQUET [*pé-kè*] (Jean), médecin et anatomiste français, né à Dieppe. Il s'immortalisa par la découverte des canaux chylifères (1622-1674).

PECS ou **FÜNFKIRCHEN,** v. de Hongrie, 50.000 h. Nombreuses industries.

Pédant joué (*le*), comédie en prose de Cyrano de Bergerac, imbroglio à l'italienne, mis à contribution par Molière dans les *Fourberies de Scapin* (1645).

PEDRO Ier, empereur du Brésil, roi de Portugal sous le nom de Pedro IV (1798-1834) ; — PEDRO II, empereur du Brésil en 1831, détrôné en 1889. Il fut un savant distingué (1825-1891).

PEEL [*pil*] (Robert), homme d'Etat anglais. D'abord tory, il devint ensuite le champion du libre-échange et établit l'*income tax* (1788-1850).

Peer Gynt, drame symbolique d'Ibsen, avec musique de scène de Grieg (1867).

PÉGASE, cheval ailé, né du sang de Méduse, lorsque Persée lui eut coupé la tête. Ce héros, monté sur Pégase, alla délivrer Andromède, exposée à la fureur d'un monstre marin, et Bellérophon se servit de Pégase pour combattre la Chimère. D'un coup de pied, Pégase fit sortir de la montagne de l'Hélicon la fontaine de l'Hippocrène, où les poètes, dit-on, allaient puiser l'inspiration (*Myth.*). Lui-même est le symbole de l'essor du génie poétique ; on suppose qu'il porte les poètes dans l'espace jusque sur l'Hélicon, et l'on dit : *monter sur Pégase*, ou *enfourcher Pégase*, pour : faire des vers. De même, en parlant d'un mauvais poète, l'on dira que pour lui *Pégase est rétif*.

Pégase.

PÉGASE, constellation de l'hémisphère boréal.

PÉGOU ou **PÉGU,** anc. capit. du royaume de ce nom, dans la Birmanie ; 14.000 h. (*Pégouans*). District de la Birmanie, peuplé de 2 millions d'hab. ; capit. *Rangoun*.

PEÏCHAVÈR ou **PESHAWAR,** v. de l'Inde anglaise (Pendjab), place stratégique importante, à l'entrée d'un des passages principaux qui mènent de l'Inde vers l'Afghanistan ; 98.000 h.

PEIGNOT [*pè-gno*] (Etienne-Gabriel), bibliographe français, né à Arc-en-Barrois (1767-1849).

PEÏ-HO [*fleuve Blanc*] (*le*), fl. de la Chine, qui se jette dans le golfe du Pétchili, en passant près de Pékin, et à Tien-Tsin ; 450 kil.

Peines et des récompenses (*Traité des*), ouvrage célèbre de Bentham (1811). L'auteur établit tout son système philosophique sur le principe d'utilité, qu'il considère comme le régulateur le plus certain des rapports sociaux.

Peintres de toutes les écoles (*Histoire des*), par Charles Blanc, série d'études sur les peintres célèbres depuis la Renaissance jusqu'à nos jours (1848-1874).

PEÏPOUS [*pouss*] (*lac*), lac estonien de la plaine russe, qui se déverse par la Narva dans le golfe de Finlande (3.513 kil. carr.).

PEIRESC [*pè-rèsk*] (Nicolas-Claude FABRI *de*), savant français, né à Beaugensier (Provence). Il a le premier écrit l'histoire par l'aspect de la médaille (1580-1637).

PEIXOTO [*pè-i-kso*] (Floriano), homme d'Etat et maréchal brésilien, un des auteurs de la révolution républicaine de 1889 (1849-1895).

PÉ-KIANG (*le*), riv. de la Chine, passant à Canton et se réunissant ensuite au Tsé-Kiang ; 380 kil.

PÉKIN (*Résidence du Nord*), capit. de la Chine, siège du gouvernement de la contrée formée de trois villes distinctes : la v. dite *impériale* qu'habitait naguère l'empereur, la v. *tartare* (extérieure) et la v. *chinoise* (intérieure) ; hautes cours de justice, observatoire, bibliothèques, beaux monuments, innombrables pagodes ; 805.000 h. (*Pékinois*). Prise en 1860 par les Français et les Anglais. Une nouvelle intervention européenne y fut rendue nécessaire à la suite du siège des légations en 1900.

PÉLAGE, hérésiarque breton, créateur du *pélagianisme ;* il niait l'efficacité de la grâce et le péché originel (Ve siècle).

PÉLAGE Ier, pape de 555 à 560 ; — PÉLAGE II, pape de 578 à 590.

PÉLAGE, roi des Asturies, fondateur de la monarchie espagnole ; il se défendit vaillamment contre l'invasion arabe (719-737).

Pélagie (*Sainte-*), célèbre prison parisienne, située jadis à Paris, rue du Puits-de-l'Ermite ; établie en 1792, elle fut démolie en 1899. Elle abrita surtout des détenus politiques, notamment des écrivains condamnés pour délits de presse.

PÉLASGES [*la-je*], peuple très ancien, qui occupa dans les temps préhistoriques la Grèce, l'Archipel, le littoral de l'Asie Mineure et l'Italie. Cette population primitive ne constitua sans doute jamais un corps de nation ; elle fut chassée ou réduite en esclavage par les Hellènes. Avant la conquête de leurs territoires par les Grecs, les Pélasges, agriculteurs et pacifiques, avaient élevé autour de leurs cités des murailles cyclopéennes, formées d'énormes blocs de pierre et restées indestructibles, bien qu'elles fussent construites sans ciment. On s'accorde généralement à considérer les anciens Thraces, Phrygiens, Lydiens, Cariens, Etrusques, Epirotes, Illyriens, Italiotes (Samnites, Osques, etc.) et les Albanais actuels comme des rameaux plus ou moins mélangés des Pélasges.

PÉLASGIQUE [*las-ji-ke*] (*golfe*), auj. *golfe de Volo*, au S.-E. de la Thessalie, formé par la mer Egée.

PELÉ (*mont*) ou **montagne PELÉE,** sommet volcanique (1.330 m.) de la Martinique, qui, dans une éruption terrible en 1902, détruisit la ville de Saint-Pierre.

PELÉE, fils d'Eaque, roi légendaire d'Iolchos, époux de Thétis et père d'Achille (*Myth.*).

Pèlerin (*Voyage du*), allégorie mystique, par Bunyan (1677); œuvre classique de la littérature anglaise.

PELET [*lè*] (J.-J.-Germain), général et historien militaire français, né à Toulouse (1777-1858).

PÉLIAS [*âss*], roi d'Iolchos, fils de Neptune, égorgé par ses filles d'après le conseil perfide de Médée, dans l'espoir de le rajeunir (*Myth.*). Cet acte insensé des filles de Pélias, coupant en morceaux le corps vieilli de leur père et le précipitant avec une confiance aveugle dans une chaudière d'eau bouillante pour lui rendre sa première jeunesse, est souvent rappelé en littérature.

PELIGNIENS [*gni-in*] (lat. *Peligni*), peuple de l'anc. Italie centrale (Samnium); à l'E. de Rome. V. pr. *Corfinium*. Son territoire correspond. à la province de Chieti.

PÉLION, auj. *Plessidi*, montagne de Thessalie, voisine de l'Ossa. Quand les Géants, révoltés contre Jupiter, voulurent escalader le ciel, ils entassèrent Pélion sur Ossa. Dans l'application, ces mots : *entasser Pélion sur Ossa*, signifient accumuler les difficultés pour n'aboutir à aucun résultat.

PÉLISSIER [*li-si-è*] (A.-Jean-Jacques), duc de Malakof, maréchal de France, né à Maromme (Seine-Inférieure). Il prit Sébastopol et fut gouverneur général de l'Algérie (1794-1864).

PELLA, anc. capit. de la Macédoine. Patrie de Philippe et d'Alexandre le Grand; auj. *Ienidjé*.

Pelléas et Mélisande, drame lyrique en cinq actes et treize tableaux, livret tiré du drame de Maurice Maeterlinck, qui porte ce titre, musique de Claude Debussy (1902). Partition d'un style nouveau et original.

PELLEGRINI (Pellegrino), peintre et architecte italien, né à Valdelsa [Milanais] (1527-1572).

PELLEGRINI (Jean-Antoine), peintre italien, né et mort à Venise (1675-1741).

PELLEGRUE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 1.410 h.

PELLÈNE, v. de l'anc. Grèce (Achaïe), dont les ruines se voient aujourd'hui près de *Zugra*.

PELLERIN (*Le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf, près de la Loire; 2.600 h.

PELLETAN (Eugène), écrivain et homme politique français, né à Saint-Palais [Charente-Inférieure] (1813-1884); — Son fils, CAMILLE, né à Paris (1846-1915), homme politique français.

PELLETIER [*ti-é*] (Pierre), chimiste français, né à Paris, un des inventeurs de la quinine (1788-1842).

PELLEVÉ ou **PELVÉ** (Nicolas *de*), cardinal français, un des chefs de la Ligue (1518-1594).

PELLICO (Silvio), littérateur italien, né à Saluces. Il passa neuf ans dans les prisons de Spielberg, où il écrivit le livre touchant *Mes prisons* (1789-1854).

PELLISSON (Paul), littérateur et bel esprit du siècle de Louis XIV, né à Béziers. Il partagea la disgrâce de Fouquet, pour lequel il avait écrit d'éloquents et courageux mémoires, et passa cinq ans à la Bastille, mais Louis XIV le nomma plus tard son historiographe. A sa captivité se rattache un souvenir touchant, celui d'une araignée dont le prisonnier s'était fait une sorte de compagne et qu'il avait accoutumée à venir manger jusque dans sa main (1624-1693).

PÉLOPIDAS [*dâss*], général thébain, ami d'Epaminondas. Il contribua à l'expulsion des Spartiates de Thèbes en 378 av. J.-C., et fut tué en 364 à Cynocéphales (Thessalie).

PÉLOPONÈSE (*île de Pélops*), presqu'île au S. de la Grèce, découpée en plusieurs presqu'îles, rattachée à l'Hellade par l'isthme de Corinthe et comprenant l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Elide, l'Achaïe, l'Arcadie; actuellement la *Morée*.

Péloponèse (*guerre du*). On donne ce nom à la lutte mémorable qui eut lieu de 431 à 404 av. J.-C. entre Sparte et Athènes et qui se termina par la ruine de cette dernière. Quelques faits secondaires, tels que l'intervention d'Athènes dans les démêlés de Corcyre et de Corinthe, furent l'occasion des hostilités, mais la cause profonde de la guerre du Péloponèse, c'est l'opposition de l'esprit ionien et de l'esprit dorien, la haine entre les Lacédémoniens et les Athéniens, haine qu'expliquent les mœurs rudes et aristocratiques des premiers, comparées aux mœurs policées et démocratiques des seconds, et aussi les progrès considérables accomplis au dehors par Athènes après les guerres médiques. La guerre du Péloponèse se divise en trois périodes. De 431 à 421, les belligérants ravagent réciproquement leur territoire, sans parvenir à remporter des succès décisifs. Cette première période est close par la paix de Nicias, qui garantissait la paix pendant cinquante ans, mais qui fut violée dès 416. De 416 à 413 s'étend la deuxième période, signalée par une expédition désastreuse en Sicile et la ruine de la flotte et de l'armée athéniennes devant Syracuse. La troisième commence en 412 : les Athéniens sont vainqueurs devant Milet, à Cyzique, aux Arginuses; mais les Spartiates, aidés par l'or des Perses, prennent Lampsaque, triomphent à Ægos-Potamos (405) et imposent à Athènes le gouvernement réactionnaire et violent des Trente tyrans.

Péloponèse (*Histoire de la guerre du*), par Thucydide, ouvrage de premier ordre, qui vaut surtout par la précision et la sobriété du style, et l'exactitude du récit. Des discours et des plaidoyers, remarquables par la logique, y tiennent lieu de ce que les historiens modernes appellent considérations philosophiques ou générales. Le récit embrasse les vingt-huit premières années de cette longue lutte entre Sparte et Athènes, à laquelle l'auteur avait lui-même pris part.

PÉLOPS [*lopss*], petit-fils de Jupiter et fils de Tantale, roi de Lydie, tué par son père et servi aux dieux dans un repas que Tantale leur donna dans son palais. Cérès seule, absorbée par la douleur de la perte de sa fille, mangea de cet horrible mets. Jupiter, ayant rendu la vie à Pélops, lui mit une épaule d'ivoire pour remplacer celle que Cérès avait mangée. Plus tard, *Pélops* épousa Hippodamie, fille d'Œnomaüs auquel il succéda, et régna sur le *Péloponèse*. Ses fils furent désignés sous le nom de *Pélopides* (*Myth.*).

PÉLOUSE (Léon-Germain), peintre paysagiste français, né et mort à Pierrelaye [Seine-et-Oise] (1838-1891).

PELOUZE (Théophile-Jules), chimiste français, né à Valognes, auteur de recherches sur les corps organiques, notamment le sucre de betterave (1807-1867).

PELTIER [*ti-é*] (Jean-Gabriel), écrivain français, né à Nantes, un des rédacteurs du journal royaliste *les Actes des apôtres* (1765-1825).

PÉLUSE, auj. *Tineh*, anc. v. d'Egypte; *Port-Saïd* a été bâti sur ses ruines.

PÉLUSSIN, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne, sur le Régrillon; 3.410 h.

PELVOUX [*vou*] (*mont*), sommet culminant des monts du Dauphiné [Hautes-Alpes] (3.954 m.).

PEMBA [*pin*], île anglaise de l'océan Indien, près de la côte orientale d'Afrique; 83.000 h.

PEMBROKE, v. et port d'Angleterre, ch.-l. de comté; 15.500 h. Arsenal. — Le *comté de Pembroke* a 92.000 h.

Pénates, nom général des dieux domestiques chez les Romains, qui entretenaient en leur honneur un feu perpétuel. Les Lares étaient rangés au nombre des Pénates. On emploie souvent les mots *lares* et *pénates* : *quitter ses* **pénates,** *revoir ses* **pénates,** pour : *abandonner la maison paternelle, y revenir*. Virgile représente Enée sortant de Troie et emportant ses dieux pénates.

PENDJAB [*pin*] (*Pays des cinq rivières*), Etat tributaire de l'empire des Indes, arrosé par les affluents de gauche de l'Indus; 19.583.000 h. Ch.-l. *Lahore*.

PÉNÉE (*le*), auj. *Salamvria*, fleuve de Thessalie, qui sort du Pinde, arrose la pittoresque vallée de Tempé, entre l'Ossa et l'Olympe.

PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse et mère de Télémaque. Elle opposa un refus constant aux demandes de ceux qui prétendaient à sa main pendant l'absence d'Ulysse, laquelle dura vingt ans. Appelant la ruse à son secours, elle promit de faire un choix lorsqu'une toile qu'elle brodait serait terminée;

mais elle défaisait, la nuit, tout le travail du jour (*Myth.*). En littérature, on fait souvent allusion à la fidélité conjugale de Pénélope, à ses prétendants et surtout à sa toile toujours inachevée.

PENMARCH (*pointe de*) [signif. en breton *tête de cheval*], cap au S.-E. de la baie d'Audierne (Finistère).

PENMARCH, v. du Finistère, arr. de Quimper ; 6.735 h. Pêche.

PENN (William), quaker anglais, né à Londres, gouverneur et législateur de la Pensylvanie (1644-1718).

PENNE-D'AGENAIS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, port sur le Lot ; 2.005 h. Ch. de f. Orl.

PENN (Jean-Francesco), dit *il Fattore*, peintre italien de l'école de Raphaël, né à Florence (1488-1528).

PENNINES (*Alpes*). V. ALPES.

Pensées de Marc-Aurèle, recueil, écrit en grec, de maximes et de pensées que les circonstances faisaient naître et que l'illustre auteur mettait par écrit sans choix et sans plan. C'est un livre admirable, résumant les doctrines de l'école stoïcienne. Son véritable titre est : *A soi-même*.

Pensées (*les*) de Pascal, recueil admirable, mais inachevé (1670). Ces notes, rassemblées pour la composition d'un grand ouvrage sur la religion chrétienne, forment le livre le plus profond et le plus émouvant qui soit sorti du génie et du cœur humain. L'auteur essaye, dans un style magnifique de poète et de logicien, d'y démontrer la vérité de la religion et la supériorité de la foi sur la raison.

Pensieroso (*il*) ou **le Penseur**, surnom donné à la célèbre statue exécutée par Michel-Ange, pour le tombeau de Laurent de Médicis, dans la chapelle des Médicis à Florence ; le prince est représenté en costume militaire, accoudé sur son genou, la main s'appuyant au menton et un doigt allongé sur les lèvres.

PENSYLVANIE [*pin*], un des Etats de l'Union américaine, sur l'Atlantique ; 8.720.000 Ch.-l. *Harrisburg* ; v. pr. *Philadelphie* et *Pittsburg*. Houille, anthracite, pétrole.

PENTAPOLE [*pin*], nom donné dans l'antiquité à plusieurs contrées renfermant cinq villes remarquables. On connaît surtout la pentapole de Libye (Cyrène, Arsinoë, Apollonie, Bérénice et Ptolémaïs), et la pentapole de Palestine (Sodome, Gomorrhe, Adama, Segor et Seboïm). La pentapole d'Italie fut prise aux Lombards par Pépin, qui la donna au pape Etienne II ; elle comprenait Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Ancône.

Pentateuque (*le*) ou *les Cinq livres* de Moïse, les premiers de la Bible. Ces livres sont : la *Genèse* ou la *Création*, jusqu'à l'établissement des Hébreux en Egypte ; l'*Exode* ou la *Sortie d'Egypte* ; le *Lévitique* ou *Livre des prescriptions religieuses* ; *les Nombres*, exposition de la force matérielle du peuple ; le *Deutéronome*, complément des livres précédents.

PENTÉLIQUE [*pan*], montagne de l'Attique, entre Athènes et Marathon, célèbre par ses carrières de beaux marbres blancs. Auj. *Penteli*.

PENTHÉSILÉE [*pan*], reine des Amazones, fille de Mars. Elle vint combattre contre les Grecs au siège de Troie, où elle fut tuée par Achille. Le héros admira sa beauté et pleura sa mort ; il tua le lâche Thersite qui insultait le cadavre (*Myth.*).

PENTHIÈVRE [*pin*], anc. comté de la prov. de Bretagne, qui s'étendait de Lamballe à Guingamp.

PENTHIÈVRE LOUIS DE BOURBON, *duc de*), né à Rambouillet, fils du comte de Toulouse, beau-père de Mme de Lamballe et de Philippe-Egalité ; il fut le protecteur de Florian (1725-1793).

PENZA [*pen'za*], v. de Russie, ch.-l. du gouv. de ce nom ; 83.000 h. Évêché. Commerce actif de cuirs et de savons. — Le gouv. a 1.800.000 h.

PENZANCE, v. maritime d'Angleterre (Cornouailles), sur la Manche ; 12.100 h. Riches mines d'étain.

PÉON, médecin des dieux. Il guérit Mars, blessé par Diomède (*Myth.*).

PEORIA, v. industrielle des Etats-Unis, Illinois ; 76.000 h.

PEPE (Florestan), général italien, né à Squilace (1780-1851) : — Son frère, GUILLAUME, patriote et général (1782-1855).

PÉPIN le Vieux ou **de Landen**, maire du palais d'Austrasie sous Clotaire II, Dagobert Ier et Sigebert II ; il fut le père de Grimoald ; m. en 639 ; — PÉPIN *d'Héristal*, maire du palais d'Austrasie, fils d'Ansegise et petit-fils de Pépin de Landen. Ayant battu à Testry Thierry III, roi de Neustrie, il s'empara de ce pays ; m. en 714. Il est le père de Charles-Martel ; — PÉPIN *le Bref*, fils de Charles-Martel, duc de Neustrie, de Bourgogne et de Provence en 741 avec son frère Carloman, qui reçut l'Austrasie ; il fit la guerre contre les Aquitains, les Alamans, les Bavarois et les Saxons. Proclamé roi des Francs en 751 avec la protection de l'Eglise, il déposa Childéric III et obligea les Lombards à donner au pape l'exarchat de Ravenne et la Pentapole. Il épousa Berthe *au grand pied*, dont il eut deux fils : Charlemagne et Carloman. Il est le premier roi de la dynastie carolingienne. Il mourut en 768 ; — PÉPIN, fils de Charlemagne, roi d'Italie de 781 à 810 ; — PÉPIN Ier, fils de Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine de 814 à 838 ; — PÉPIN II, fils de Pépin Ier, roi d'Aquitaine en 839. La couronne lui fut disputée par Charles le Chauve ; m. vers 870.

PÉRA, faubourg du nord-est de Constantinople, quartier des Francs. (Hab. *Pérotes*.)

PÉRAK ou **PERAH**, Etat de l'Indochine méridionale, sur la côte orientale du détroit de Malacca ; 606.000 h. Sous le protectorat britannique.

PERCEVAL, un des héros des romans de la Table ronde, libérateur du Saint-Graal.

PERCEVAL (Spencer), homme d'Etat anglais, né à Londres (1762-1812).

PERCHE (*col de la*), col des Pyrénées-Orientales, par où passe la route de Perpignan à Urgel.

PERCHE (*le*), anc. comté de France, relevant du gouv. du Maine. (Hab. *Percherons*.) Cap. *Mortagne*. Grand élevage des *chevaux percherons*.

PERCIER [*si-é*] (Charles), architecte français, né à Paris, collaborateur de Fontaine (1764-1838).

PERCY (Pierre-François), chirurgien militaire français, né à Montagney (Haute-Saône) (1754-1825).

PÉRCY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 2.330 h.

PERDICCAS [*kâss*], général d'Alexandre, assassiné en 321 av. J.-C., après avoir été défait en Egypte par Ptolémée.

PERDICCAS Ier, roi de Macédoine au VIIIe siècle av. notre ère ; — PERDICCAS II, régna de 433 à 413 ; — PERDICCAS III, régna de 370 à 359.

PERDIX [*dikss*], neveu de Dédale, inventeur de la scie et du compas (*Myth.*).

PERDU (*mont*), un des plus hauts sommets des Pyrénées (Espagne) ; 3.352 m.

Père de famille (*le*), drame bourgeois en cinq actes, en prose, de Diderot ; pièce médiocre, mais d'un genre alors nouveau. L'étalage de sensibilité et l'abus de la déclamation rendent l'œuvre pénible à entendre (1758).

PÉRÉE, région de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain.

PÉRÉFIXE (Hardouin DE BEAUMONT *de*), archevêque de Paris et historien, né à Beaumont (Vienne), auteur d'une *Vie de Henri IV* (1605-1671).

Pérégrins, nom donné aux étrangers qui habitaient Rome. Ne jouissant pas du droit de cité, les pérégrins étaient soumis à une législation spéciale édictée par le *prætor peregrinus*.

PÉRÉKOP (*isthme de*). Il unit la Crimée au continent ; large de 8 kil.

PÈRE-LACHAISE, grand cimetière de Paris, dans la partie est de la capitale, à Ménilmontant. Fours crématoires et columbarium.

PEREZ [*rèz'*] (Antonio), homme d'Etat espagnol, ministre de Philippe II qui le disgracia et lui intenta un procès inique (1534-1611).

PEREZ GALDOS (Benito), romancier et auteur dramatique espagnol, né à Las Palmas (Canaries) en 1845.

PERGAME, citadelle de Troie, dont le nom est employé par les poètes pour désigner la ville elle-même.

PERGAME, v. anc. de l'Asie Mineure, sur le Caïcus, cap. du *royaume de Pergame*, fondé en 282 par Philétère et qui passa aux Romains en 133.

Cette ville donna son nom au parchemin (en lat. *pergamen*). Sa bibliothèque, fondée par Eumène II, fut célèbre. Auj. 25.000 h.

PERGOLÈSE (Jean-Baptiste), Italien, compositeur de musique religieuse et dramatique (1710-1736).

Pergolèse.

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe de 625 à 585 av. J.-C., l'un des Sept sages de la Grèce.

Périchole (*la*), opéra bouffe en trois actes, paroles de Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach (1868).

PÉRICLÈS [*klèss*], fils de Xantippe, célèbre Athénien, orateur et homme d'Etat. Devenu, en 459, le rival de Cimon et le chef du parti démocratique, il exerça sur ses concitoyens une influence profonde et le plus souvent bienfaisante. Après la mort de Cimon, il fit frapper Thucydide d'ostracisme. Il établit sur de solides bases la puissance navale et coloniale d'Athènes, soumit l'île d'Eubée en 446, Samos en 440, et engagea Athènes dans la guerre du Péloponèse. De 440 à 431, il encouragea les arts et les lettres, orna Athènes d'admirables monuments et mérita de donner son nom au siècle le plus brillant de la Grèce (499-429 av. J.-C.).

Périclès.

PÉRIER [*ri-é*] (*Casimir-Pierre*), riche banquier et homme politique, né à Grenoble. Député de Paris et membre de l'opposition libérale sous la Restauration, il devint ministre de l'Intérieur en 1831, réprima énergiquement les insurrections de Paris et de Lyon, soutint la Belgique contre la Hollande et arrêta les Autrichiens par l'expédition d'Ancône. Il mourut du choléra. La Ville de Paris lui fit élever un monument au cimetière du Père-Lachaise (1777-1832); — Son frère CAMILLE-JOSEPH, homme politique (1781-1814); — AUGUSTE-CASIMIR, fils du ministre, v. CASIMIR-PERIER; — PAUL-CASIMIR, second fils du ministre, homme politique (1812-1897).

C. Périer.

PÉRIERS [*ri-é*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 2.150 h.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine *de*), maréchal de France, né à Grenade (Haute-Garonne); se distingua pendant les guerres de la Révolution contre les armées espagnoles (1754-1818).

PÉRIGORD [*ghor*], anc. pays de France, dans le nord de la Guyenne, célèbre par ses truffes. Il fut réuni à la couronne par Henri IV, en 1589. Il forme aujourd'hui le dép. de la Dordogne et une partie de celui de Lot-et-Garonne. (Hab. *Périgourdins.*)

PÉRIGUEUX [*gheû*], ch.-l. du dép. de la Dordogne et anc. ch.-l. du Périgord. Sur l'Isle; ch. de f. Orl., à 472 kil. S.-O. de Paris; 33.140 h. (*Pétrocoriens* ou *Périgourdins*). Evêché. Truffes, pâtés, volailles, conserves alimentaires. Patrie de Daumesnil. — L'arr. a 9 cant., 113 comm., 103.060 h.

PÉRIM [*rim'*], île fortifiée, dans le détroit de Bab-el-Mandeb; aux Anglais; 150 hab.

PERM, v. de la plaine russe, territoire de la République des soviets, sur la Kama, ch.-l. du gouvernement de ce nom; 74.000 h. — Le gouv. a 3.721.000 h.

PERMESSE (*le*), ruisseau de Béotie, sortant de l'Hélicon; consacré aux Muses.

PERMIE, anc. contrée du nord-est de la Russie, qui a formé les gouvernements modernes de Perm, de Vologda et d'Arkhangel. (Hab. *Permiens.*)

PERNAMBOUC [*bouk*] ou **RECIFE**, autref. **FERNAMBOUC**, v. du Brésil, ch.-l. de l'Etat du même nom; 238.000 h. Port sur l'Atlantique. — L'Etat a 2.154.000 h.

PERNAU [*nô*] ou **PÄRNU**, port d'Estonie, sur le golfe de Riga; 19.000 h.

Pernelle (*Mme*), personnage du *Tartufe*, mère d'Orgon et type de ces vieilles grondeuses qui trouvent que tout va mal dans la maison de leur bru.

PERNES [*pèr-ne*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras, sur la Nesque; 3.650 h. Patrie de Fléchier.

PERO-CASEVECCHIE [*vè-ki-é*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 515 h.

PÉRONNE, ch.-l. d'arr. (Somme), sur la Somme; ch. de f. N.; à 50 kil. N.-E. d'Amiens; 3.185 h. (*Péronnais*). Batistes, cuirs, sucre raffiné. Charles le Simple, enfermé dans son château (929), y mourut. Charles le Téméraire et Louis XI y eurent une entrevue, et ce dernier dut y signer, sous les menaces, un traité humiliant (1468). — L'arr. a 8 cant., 180 comm., 93.380 h.

Armoiries du Pérou.

PÉROU, république de l'Amérique méridionale, sur l'océan Pacifique; 1.434.000 kil. carr.; 7.300.000 h. (*Péruviens*). Cap. *Lima*. Sol généralement montagneux, couvert, le long de l'océan Pacifique, par la Cordillère des Andes, d'où descendent à l'E. le Marañon, le Huallaga et l'Ucayali. Villes principales: *El Callao*, *Arequipa*, *Huancavelica*, *Cerro de Pasco*. Pays riche en mines d'or et d'argent et en gisements de guano. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de grosse fortune. On l'emploie dans des phrases comme celles-ci: *gagner le Pérou* (gagner une immense fortune), *cela n'est pas le Pérou* (cela n'est pas si merveilleux qu'on veut le dire), etc.

PÉROUGES, comm. de l'Ain, arr. de Trévoux; 500 h. Curieuse par son aspect médiéval.

PÉROUSE, v. d'Italie et ch.-l. de prov. (anciens Etats de l'Eglise); 72.000 h. (*Pérugins*). Patrie du peintre Vannucci, dit *le Pérugin*. — La prov. a 714.000 h.

PERPENNA, général romain, un des lieutenants de Marius, vaincu par Pompée en 74 av. J.-C.

PERPÉTUE (*sainte*), martyre d'Afrique, née en 181, m. en 203. Fête le 7 mars.

PERPIGNAN, anc. capit. du Roussillon, ch.-l. du dép. des Pyrénées-Orientales. Sur la Têt; ch. de f. M.; à 900 kil. S. de Paris; 53.740 h. (*Perpignanais*). Evêché. Vins, primeurs. Patrie du peintre H. Rigaud. — L'arrond. a 7 cant., 86 comm., 134.660 h.

Claude Perrault.

PERRACHE (Michel), sculpteur français, né à Lyon (1686-1750). — Son fils ANTOINE-MICHEL, sculpteur, né à Lyon (1726-1779).

PERRAUD [*rô*] (Joseph), sculpteur français, né à Monay [Jura] (1819-1876).

PERRAUD (Adolphe-Louis-Albert), cardinal et écrivain français, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, né à Lyon (1828-1906).

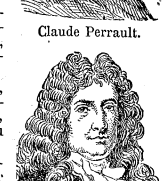
Charles Perrault.

PERRAULT [*rô*] (Claude), littérateur, naturaliste et architecte français, né à Paris, auteur de la *Colonnade* du Louvre (1613-1688).

PERRAULT (Charles), frère du précédent, littérateur et poète français, né à Paris, écrivain habile et ingénieux, auteur de poésies burlesques, du *Parallèle des anciens et des modernes*, et surtout des *Contes de fées* (*Petit Poucet*, *Chaperon rouge*, *le Chat botté*, *Cendrillon*, etc.) qui ont immortalisé son nom (1628-1703).

PERRÉGAUX, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Oran, dans la vallée de l'Habra ; 13.980 h. Barrage. Embranchement de ch. de f. sur Colomb-Béchar.

PERRENS [*rinss*], (François-Tommy), historien français, né à Bordeaux, auteur de travaux estimables sur l'histoire italienne du moyen âge (1822-1901).

Perrette, nom donné par La Fontaine à l'héroïne de sa charmante fable *la Laitière et le Pot au lait* :

Perrette sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.

Chemin faisant, elle suppute le prix de son lait, fait les plus beaux rêves de fortune, achète un cent d'œufs, élève un cochon qu'elle revend à beaux bénéfices :

« ... Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau ? »
Perrette, là-dessus, saute aussi, transportée :
Le lait tombe ; adieu, veau, vache, cochon, couvée !

Le nom de Perrette est resté la personnification plaisante des rêveurs, des faiseurs de châteaux en Espagne, qui voient leurs projets renversés tout à coup par le plus simple accident.

PERREUX [*reû*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne, près de la Loire ; 1.830 h.

PERREUX-SUR-MARNE (*Le*), comm. de la Seine, arr. de Sceaux ; 17.915 h.

PERRIER [*ri-é*] (Edmond), naturaliste français, né à Tulle, un des représentants les plus remarquables du transformisme en France (1844-1921). Membre de l'Académie des sciences et directeur du Muséum.

PERRIN (Emile), peintre, critique et administrateur français, né à Paris, directeur du Théâtre-Français (1814-1885).

PERRONEAU (Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris ; auteur de beaux portraits à l'huile et au pastel (1715-1783).

PERRONET [*nè*] (Jean-Rodolphe), ingénieur français, né à Suresnes (Seine) [1708-1794].

PERROS-GUIREC [*rôss-ghi-rèk*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 3.630 h. Port.

PERROT [*ro*] (Georges), archéologue français, né à Villeneuve-Saint-Georges, auteur de nombreux travaux d'archéologie grecque et, avec Chipiez, d'une utile *Histoire de l'art dans l'antiquité* (1832-1914).

PERSAN, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise ; 3.740 h. Ch. de f. N. Forges.

PERSE ou **IRAN.** I. GÉOGRAPHIE. Royaume du sud-ouest de l'Asie, entre la Caspienne et le Turkestan au N., l'Afghanistan et le Béloutchistan à l'E., le golfe Persique au S. et la Mésopotamie à l'O., 1.645.000 kil. carr. ; population, 10 millions d'h. (*Persans*) environ, dont 2.500.000 nomades. Capit. *Téhéran.* — Ce pays, constitué par le versant occidental du plateau iranien et enserré entre des ramifications de l'Indou-Koh et du Caucase, est arrosé par l'Atrek, le Kizil-Ouzen, l'Araxe, etc. Des vallées fertiles et des oasis fournissent des productions très variées. Les chevaux et les mulets du pays sont en renom.

Armoiries de la Perse.

Les habitants se divisent en Tadjiks (Persans), musulmans *chiites*, Kurdes et Turcomans. Le roi ou *schah* exerce un pouvoir tempéré depuis 1906 par un Parlement. Le royaume est divisé en dix provinces.

HISTOIRE. A une époque très reculée, les Aryas quittèrent le voisinage de Pamir. Les uns occupèrent la vallée de l'Indus (Indous), les autres peuplèrent la région iranienne (Iraniens). Les Iraniens eurent pour principaux représentants les *Mèdes* et les *Perses*. En 559 av. J.-C., l'empire des Mèdes fut renversé par Cyrus, et leur pouvoir passa aux Perses. Cyrus, après avoir obtenu l'alliance des Chaldéens et des Egyptiens, ruina la domination inquiétante de Crésus, roi de Lydie (554), et conquit l'Asie Mineure ; puis, se retournant contre les Chaldéens, il s'empara de Babylone (538). Il fut bientôt maître incontesté de toute l'Asie occidentale et, sous Darius Ier (521-485), l'empire persan arriva à son apogée, reçut une organisation administrative complète et vit ses frontières considérablement reculées, puisqu'il comprit, outre l'Egypte, annexée sous Cambyse, le Pendjab, le bassin de l'Indus et une partie de la Scythie. Mais l'ambition démesurée des rois de Perse vint échouer contre la vaillance des Grecs, sortis triomphants des *guerres médiques* (v. MÉDIQUES), en attendant que les Grecs, à leur tour, conduits par le génie militaire d'Alexandre, vinssent renverser l'empire perse dans la personne de Darius III.

Anciens guerriers perses.

A la mort d'Alexandre (323), la Perse tomba sous l'autorité des Séleucides, auxquels succédèrent les Parthes (246 av. J.-C.). En 226 de notre ère, Artaxerxès, fils de Sassan, se révolta contre les Parthes et fonda en Perse la dynastie des *Sassanides*, qui se maintint jusqu'en 652, date de la conquête du pays par les Arabes. La domination de ces derniers, qui dura en fait jusqu'en 1220, devint purement nominale à la faveur des dissensions qui se produisirent au sein de l'islamisme. Des gouverneurs se rendirent indépendants, des princes persans et turcs fondèrent des Etats particuliers, de sorte que, concurremment avec les califes, il y eut les dynasties locales des *Tahérides*, des *Saffarides*, des *Bouïdes*, des *Sassanides*, enfin des *Ghaznévides*, qui réussirent un moment à régner sur toute la Perse. Ils furent dépossédés par les *Seldjoukides*, renversés eux-mêmes en 1194 par les *Khorasmiens*. Au XIIIe siècle, la Perse ne put résister aux armées victorieuses de Gengis-Khan ; elle passa donc au pouvoir des *Mongols*, qui s'y maintinrent jusqu'en 1405. Deux ans plus tard, des *Turcomans* fondèrent la dynastie du Mouton-Noir (1407-1468), renversée par d'autres *Turcomans* qui fondèrent la dynastie du Mouton-Blanc (1478-1497), sous laquelle eurent lieu les guerres religieuses entre les Persans et les Turcs. Les hostilités continuèrent sous les *Sofis* (1499-1732), détrônés par un général d'aventure, Nadir-schah. Enfin, en 1779, à la suite de luttes intestines, la dynastie encore régnante des *Kadjars* monta sur le trône ; elle a dû abandonner, en 1832, d'importants territoires à la Russie, dont l'influence, longtemps prépondérante dans le pays, a été contre-balancée, supplantée par celle de l'Angleterre. Cependant, la Perse a maintenu son indépendance nationale.

Persée.

PERSE, poète satirique latin, ami de Lucain. Ses œuvres sont hardies, d'une morale austère, mais d'un style souvent tendu et obscur (34-62).

PERSÉE [*sé*], héros grec, fils de Jupiter et de Danaé. Il coupa la tête de Méduse, épousa Andromède, devint roi de Tirynthe et fonda Mycènes (*Myth.*). V. ANDROMÈDE, PÉGASE.

Persée, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, poème de Quinault, musique de Lulli (1682).

Persée, statue en bronze de Benvenuto Cellini (Loges de Lanzi, à Florence) ; — chef-d'œuvre de Canova, au musée du Vatican.

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, fils de Philippe V ; il régna de 178 à 168 av. J.-C. et fut vaincu à Pidna par Paul-Emile. Il mourut captif en Italie (166 av. J.-C.).

PERSÉPHONE ou **CORÉ,** divinité grecque, fille de Démèter et Zeus, et reine des Enfers. Identifiée avec la Proserpine des Romains.

PERSÉPOLIS [*liss*], v. anc., sur l'Araxe, au S.-O. d'Ispahan, dans la plaine actuelle de Merdacht, où se voient encore ses ruines. Ce fut l'une des capitales de l'empire perse. Le palais fut incendié par Alexandre en 331 av. J.-C. (Hab. *Persépolitains.*)

Perses (*les*), tragédie d'Eschyle sur un sujet national. C'est le tableau pathétique du désespoir de Xerxès et de son armée à la suite du grand désastre de Salamine (Ve s. av. J.-C.).

PERSHING (John Joseph), général américain, né dans le Missouri en 1860, commandant en chef du corps expéditionnaire américain pendant la Grande Guerre.

PERSIGNY (Victor Fialin, *duc de*), homme politique français, né à Saint-Germain-Lespinasse (Loire), ministre de Napoléon III (1808-1872).

PERSIQUE (*golfe*), entre la Perse et l'Arabie, dans la mer des Indes.

PERTH, v. d'Australie, ch.-l. de l'Etat d'Australie-Occidentale ; 142.000 h. (avec ses faubourgs).

PERTH, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de ce nom, sur le Tay ; 33.000 h. — Le comté a 125.500 h.

PERTH AMBOY, v. des Etats-Unis, New-Jersey, à l'embouchure du Raritan dans la baie de New-York ; 41.000 h.

PERTHARITE, roi des Lombards en 661 et 671 ; m. en 686.

PERTHUS [*tuss*] (*col de*), défilé des Pyrénées orientales, franchi par Annibal, et dominé par la forteresse de Bellegarde, au S. de Perpignan.

Le Pérugin.

PERTINAX [*naks*], empereur romain en 193, successeur de Commode, tué par les prétoriens, que ses sages réformes avaient mécontentés.

PERTUIS [*tu-i*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt ; 4.770 h. (*Pertuisiens*). Ch. de f. P.-L.-M. Truffes.

PÉRUGIN (*P. Vanucci*, dit **le**), peintre italien, né près de Pérouse, un des maîtres de Raphaël. Il a peint surtout des tableaux religieux, et ses œuvres ont beaucoup de grâce et d'harmonie (1446-1524).

PERVENCHÈRES [*van*], ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 555 h.

PESARO, v. d'Italie, sur l'Adriatique ; ch.-l. de la prov. de Pesaro e Urbino ; 29.900 h. Patrie d'Innocent XI et de Rossini. — La prov. a 270.000 h.

PESCADORES ou *îles des Pêcheurs,* archipel à l'O. de Formose, occupé par les Français en 1885 ; 54.000 h. Ch.-l. *Makoung* ; 3.000 h. Au Japon depuis 1895.

PESCENNIUS NIGER [*pé-sé-ni-uss*], général romain, qui disputa l'empire à Septime-Sévère, mais fut vaincu à Nicée et massacré par ses soldats (m. en 195).

PESCHIERA [*pès-ki*], v. forte d'Italie, un des quatre angles du fameux « quadrilatère lombard », prov. de Vérone, sur le Mincio et le lac de Garde ; 2.800 h.

PESHAWAR. V. Peïchavêr.

PESMES [*pè-me*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray, sur l'Oignon ; 860 h.

PESSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 6.690 h. Ch. de f. M. Vins.

PEST. V. Budapest.

PESTALOZZI [*lod-zi*] (Jean-Henri), pédagogue suisse, né à Zurich. Il s'est acquis une grande réputation par ses travaux pour améliorer l'éducation et l'instruction des enfants pauvres (1746-1827).

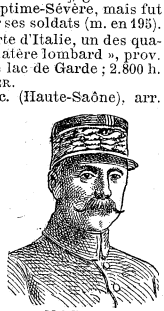

Mal Pétain.

PÉTAIN (Henri-Philippe), maréchal de France, né à Cauchy-la-Tour (Pas-de-Calais) en 1856. Colonel en 1914, il organisa en 1916 la défense de Verdun et devint en mai 1917 commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est ; créé maréchal en 1918.

Pétaud (*cour du roi*). Jadis, en France, les mendiants, à l'exemple des communautés, se nommaient un chef, qu'on appelait par plaisanterie *le roi Pétaud* (du lat. *peto*, je demande). Un pareil roi n'avait aucune autorité sur ses sujets. Aussi la locution : *c'est la cour du roi Pétaud* est-elle devenue proverbiale pour désigner soit une maison où chacun veut commander, soit une réunion où tout le monde veut parler à la fois.

PÉTCHILI, prov. de Chine, aux confins de la Mongolie ; 34.187.000 h. Elle renferme *Pékin.*

PÉTCHILI (*golfe du*), formé par la mer Jaune, à l'E. du Pétchili (Chine).

PETCHORA (*la*), fleuve de Russie, originaire des monts Ourals, aff. de l'océan Glacial arctique ; 1.700 k.

PETERBOROUGH, v. d'Angleterre (Northampton), sur la Nen ; 35.000 h.

PETERBOROUGH (Charles, *comte de*), général et homme d'Etat anglais (1658-1735).

PETERHOF, v. de Russie (gouv. de Petrograd), sur la baie de Cronstadt : 11.300 h. Fondée en 1711

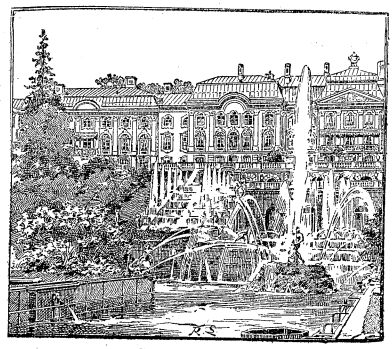

Palais de Peterhof.

par Pierre le Grand, cette ville est célèbre par ses beaux châteaux et jardins.

PETERMANN (Auguste-Henri), géographe allemand, né à Bleicherode (1822-1878).

PETERVARAD ou **PETERWARDEIN,** v. du royaume yougoslave (Slavonie), sur le Danube ; 5.700 h. Victoire du prince Eugène sur les Turcs en 1716.

PETERSHAM, v. d'Australie, Nouv. Galles-du-Sud ; 20.000 h.

PÉTION DE VILLENEUVE [*si-on*] (Jérôme), homme politique français, né à Chartres, maire de Paris en 1791 et président de la Convention. Proscrit au 31 mai comme girondin, il gagna Bordeaux, et bientôt après l'on retrouva son corps, dans les landes, à moitié dévoré par les loups (1756-1794).

Pétion.

PÉTION (Anne-Alexandre Sabès), colon français, né à Port-au-Prince, fondateur de la République d'Haïti (1770-1818).

PÉTIS DE LA CROIX [*tiss*] (François), orientaliste français, né à Paris (1653-1713).

PETIT [*ti*] (Jean), cordelier normand, qui fit publiquement l'apologie du meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur. Son apologie fut brûlée sur le parvis Notre-Dame (vers 1360-1411).

PETIT (Jean-Louis), chirurgien, né à Paris (1674-1750).

PETIT (Jean-Martin), général français, né à Paris. Il commandait à Fontainebleau les soldats de la vieille garde, auxquels Napoléon Ier fit ses adieux au moment de sa première abdication (1772-1856).

Petit Chaperon rouge (*le*), personnage et titre d'un des plus charmants Contes de Perrault.

Petit Duc (*le*), opéra-comique en trois actes, livret de H. Meilhac et L. Halévy, musique de Charles Lecocq (1878) ; partition élégante et gracieuse.

Petite Mariée (*la*), opérette en trois actes, paroles de Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq (1875) ; musique pleine de verve et de charme.

Petit-Jean, personnage des *Plaideurs*, de Racine ; c'est la partie adverse de l'Intimé, avocat du chien Citron.

Petit Poucet (*le*), principal personnage et titre d'un des contes les plus gracieux de Perrault. Ce récit est resté le type de tous les contes qui s'adressent à l'enfance.

PETITE-PIERRE (*La*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin) ; arr. de Saverne ; 740 h.

PETITE-ROSSELLE, comm. de la Moselle, arr. de Forbach ; 8.970 h.

PETITE-SYNTHE, comm du Nord, arr. de Dunkerque ; 5.960 h.

Petites-Maisons, ancien hôpital de Paris, où l'on renfermait les aliénés.

Petites Sœurs des pauvres (*congrégation des*), congrégation fondée en 1842 pour le service des pauvres et des vieillards. Elles nourrissent les pauvres avec les dessertes qu'on leur donne et ne doivent avoir elles-mêmes d'autre nourriture que ce que leur laissent les pauvres dont elles s'occupent.

PETITOT [*to*] (Jean), peintre en émail, né à Genève (1607-1691).

PETITOT (Pierre), statuaire français, né à Langres (1751-1840) ; — Son fils, Louis-Messidor, sculpteur, né à Paris (1794-1862). On lui doit une statue de Louis XIV à cheval.

PETITOT (Claude-Bernard), littérateur français, né à Dijon (1772-1825).

PETIT-QUEVILLY (*Le*) [*ke-vi, ll*, mll., *ï*], comm. de la Seine-Inférieure (arr. de Rouen) ; sur la Seine ; 17.480 h. Filatures.

PETIT-RADEL (l'*abbé* Louis-Charles-François), savant archéologue français, né à Paris (1756-1836).

PETOEFI (Sandor Alexandre), poète lyrique hongrois, né à Kiskörös (1823-1849).

PETRA, v. de l'ancienne Arabie, cap. de l'Idumée ou *Arabie Pétrée*. Auj. *Ouadi-Mouça* (Hedjaz).

PÉTRARQUE, poète italien, né à Arezzo. Erudit, historien, archéologue, chercheur infatigable de manuscrits anciens, il fut le premier des grands humanistes de la Renaissance. Mais sa gloire repose surtout sur ses poèmes en langue vulgaire, sonnets ou *canzoni*, composés en l'honneur de la belle Laure de Noves [ou de Sade] (1304-1374).

Pétrarque.

PETREIUS [*uss*] (Marcus), général romain. Il défit Catilina à Pistoie (63), fut vaincu par César à Thapsus et se tua (46 av. J.-C.).

PETRETO-BICCHISANO [*bi-ki*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 1.520 h.

PETROGRAD, nom donné à Saint-Pétersbourg en 1914.

PÉTRONE (Caius), écrivain latin, d'origine gauloise. Il mena à la cour de Néron une vie élégante et voluptueuse et écrivit le *Satyricon*, document précieux sur les mœurs romaines du Ier siècle. Compromis dans une conspiration, il s'ouvrit les veines en 66.

PÉTRONILLE [*ll* mll.], appelée aussi Périne ou Pernelle, vierge et martyre du Ier siècle, fille de saint Pierre d'après la légende. Fête le 31 mai.

PETROPAVLOSK, v. de Sibérie, prov. d'Akmolinsk, sur l'Ichim ; 38.000 h.

PETTENKOFER [*fèr*] (Max *de*), chimiste et hygiéniste allemand (1818-1901).

PEULS, *Pouls*, *Foulbé*. *Fellas* et *Fellatahs*, peuple de race berbère, croisé de sang arabe et nègre, disséminé dans la Sénégambie et dans le bassin du Niger et du Bénoué. Environ 1.600.000 âmes en Afrique-Occidentale française.

PEUTINGER [*jèr*] Conrad), antiquaire, né à Augsbourg. Il possédait une carte itinéraire de l'empire romain, connue sous le nom de *Table de Peutinger* (1465-1547).

PEYREHORADE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; sur le gave de Pau ; 2.340 h. Ch. de f. M.

PEYRELEAU [*pè-re-lô*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; sur la Jonte ; 210 h.

PEYRIAC-MINERVOIS [*pè-ri-ak, voi*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 1.270 h.

PEYROLLES [*pè-ro-le*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix ; 800 h.

PEYRONNET ou **PEYRONNET** [*pè-ro-nè*] (*comte* Charles-Ignace *de*), homme d'Etat, né à Bordeaux. Ministre de Charles X, il signa les Ordonnances de Juillet et fut condamné à la détention perpétuelle, puis gracié en 1836 (1778-1854).

PEYRUIS [*pé-ru-i*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur la Durance ; 635 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PÉZENAS [*nâss*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 6.950 h. (*Piscénois*). Ch. de f. M.

PFÆFFERS [*fèrss*], bourg de Suisse, cant. de Saint-Gall ; 1.675 h. Sources thermales. Gorges superbes.

PFEFFEL (Théophile-Conrad), fabuliste et littérateur allemand, né et mort à Colmar (1736-1809).

PFEIFFER [*fèr*] (Ida), voyageuse autrichienne et écrivain distingué, née et m. à Vienne (1797-1858).

PFORDTEN [*tèn*] (Louis-Charles-Henri *de*), homme d'Etat bavarois, né à Ried, adversaire malheureux de Bismarck (1811-1880).

PFORZHEIM, v. de l'Etat libre de Bade, sur l'Enz ; 73.800 h.

PHAÉTON, fils du Soleil et de Clymène. Ayant obtenu de son père la permission de conduire pendant un jour seulement le char du Soleil, il faillit, par son inexpérience, embraser l'univers ; Jupiter, irrité, le foudroya et le précipita dans l'Éridan. En littérature, on compare à Phaéton les présomptueux qui veulent se charger d'une tâche au-dessus de leurs forces.

Phaéton, opéra de Quinault, musique de Lulli, d'une magnifique mise en scène (1663).

PHALARIS [*riss*], tyran d'Agrigente de 565 à 549 av. J.-C. Il faisait brûler ses victimes dans un taureau d'airain, et leurs gémissements étaient, dit-on, plus suaves aux oreilles du tyran que la plus ravissante harmonie. A la fin, les Agrigentins, révoltés, firent, dit-on, périr le monstre par le même supplice.

PHALSBOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg ; 3.070 h. (*Phalsbourgeois*) ; ancienne place forte. Patrie du maréchal Lobau.

PHANAR ou **FANAR,** nom du quartier grec de Constantinople habité par les *phanariotes*.

PHARAMOND [*mon*], personnage que l'on a longtemps considéré comme le premier roi mérovingien, mais dont le nom ne figure dans aucune des chroniques les plus dignes de foi.

Pharaon, nom donné dans la Bible aux rois de l'ancienne Égypte.

PHARNABAZE, satrape perse de la fin du Ve siècle av. notre ère, gouverneur de l'Hellespont et de la Phrygie, célèbre par sa puissance et son opulence. On l'accuse d'avoir fait périr Alcibiade en 404 av. J.-C.

PHARNACE Ier, roi de Pont de 190 à 156 av. J.-C., aïeul de Mithridate ; — Pharnace II, roi de Pont, fils de Mithridate, vaincu par César près de Zéla et tué la même année par un de ses généraux (47). C'est à propos de sa facile victoire sur Pharnace que César écrivit le célèbre bulletin de victoire : *Veni, vidi, vici*.

PHAROS [*ross*], petite île de l'ancienne Egypte, près d'Alexandrie, où fut érigé par Ptolémée Philadelphe le premier phare : une tour de marbre blanc haute de 135 mètres (285 av. J.-C.).

PHARSALE, v. anc. de la Thessalie (auj. *Fersala*). César y vainquit Pompée, l'an 48 apr. J.-C., dans une bataille décisive.

Pharsale (*la*), poème épique de Lucain, retraçant la lutte entre César et Pompée ; œuvre brillante et d'un stoïcisme élevé, mais trop souvent pompeuse et déclamatoire (Ier s.).

PHASE (*le*), riv. de l'anc. Colchide, qui descend du Caucase et se jette dans le Pont-Euxin. Auj. le *Rion*.

PHÉACIENS [*si-in*], peuple fabuleux, mentionné dans l'*Odyssée* et qui habitait l'île *Skeria* que l'on a voulu identifier avec Corcyre. Nausicaa, qui accueillit Ulysse errant, était la fille de leur roi, Alcinoüs.

PHÉBÉ, surnom d'Artémis et de la Lune (*Myth.*).

PHÉBUS. V. APOLLON.

PHÉDON, philosophe grec, ami et disciple de Socrate, fondateur de l'école d'Elis.

Phédon, dialogue de Platon et l'une de ses plus belles œuvres ; c'est une véritable tragédie, à l'exposition saisissante, terminée par un épisode sublime : Socrate mourant au milieu de ses amis, que sa voix console et raffermit, en leur fournissant une démonstration magnifique de l'immortalité de l'âme. Le Phédon a inspiré à Lamartine son beau poème philosophique *la Mort de Socrate* (IVe s. av. J.-C.).

PHÈDRE, épouse de Thésée, fille de Minos et de Pasiphaé. Elle osa avouer à Hippolyte, fils de son époux, l'amour incestueux dont elle brûlait pour lui et, Hippolyte ayant repoussé ses avances, elle accusa le jeune homme auprès de Thésée, qui dévoua son malheureux fils au courroux de Neptune. Phèdre, dévorée par le remords, s'étrangla (*Myth.*). Deux poètes de l'antiquité, Euripide et Sénèque, ont mis sur la scène cette légende tragique, dont Racine a fait aussi le sujet d'une sublime tragédie.

Phèdre, tragédie de Racine, en cinq actes (1677). Cette pièce, admirable peinture d'un caractère de femme, l'œuvre la plus profonde de Racine, eut pourtant à se défendre contre une odieuse cabale, et son insuccès contribua à éloigner Racine du théâtre profane ; elle renferme un grand nombre de beaux vers, dont beaucoup ont passé dans la langue littéraire :

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.
C'est toi qui l'as nommé.....
Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée....
Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.
Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.
Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.
Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes,
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes.
Ses superbes coursiers. . . . . .
L'œil morne, maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

PHÈDRE, fabuliste latin, affranchi d'Auguste. Ses apologues sont des satires assez mordantes, qui visent les hommes ou les abus de son temps. Le style en est correct, élégant, peut-être un peu abstrait (30 av. J.-C.-44 apr. J.-C.).

Phèdre (*le*), dialogue de Platon, traitant de la beauté, puis de la rhétorique ; c'est une œuvre brillante de la jeunesse de l'auteur (IVe s. av. J.-C.).

PHÉLIPPEAUX [*pô*] (Antoine *de*), officier royaliste français, né à Angle (Poitou). Émigré et passé au service de l'Angleterre, il contribua puissamment en 1790 à la défense de Saint-Jean d'Acre contre Bonaparte, son ancien rival de l'Ecole militaire de Brienne (1768-1799).

PHÉLYPEAUX (Raymond DU VERGER DE), diplomate français (1650-1713).

PHÉNICIE, anc. contrée de l'Asie, étroite bande de terre, sur la côte occidentale de Syrie, jusqu'au Carmel au S., entre le Liban et la mer. Les villes principales étaient : Arad, Tripoli, Byblos ou Gebel, Béryte, Sidon, Tyr, Aco ou Ptolémaïs, gouvernées par une oligarchie ou par des rois. Plus tard, sous l'empire romain, le territoire s'accrut de la Cœlésyrie ou *Phénicie du Liban*, le nom de *Phénicie maritime* étant réservé à l'ancienne contrée. Les Phéniciens, d'origine chananéenne et venus sans doute des bords du golfe Persique, s'établirent sur le littoral méditerranéen, au pied du Liban, vers le XXIVe siècle avant notre ère. Ils y fondèrent des villes essentiellement maritimes, d'où partirent leurs flottes pour aller trafiquer et coloniser dans tout le bassin de la Méditerranée et jusque dans la mer Rouge, dans l'Atlantique et dans la Baltique. Leur habileté, comme navigateurs et marchands, est demeurée célèbre ; aussi les a-t-on surnommés *les Anglais de l'ancien monde*. Parmi leurs industries, il faut citer la fabrication du bronze, de la pourpre (qu'ils tiraient d'un coquillage), du verre, leurs bijoux, leurs meubles, leurs idoles et amulettes. Ils initièrent les peuples méditerranéens au commerce, à la navigation, à l'industrie, et ils propagèrent un alphabet d'où dérivent la plupart des alphabets du monde ancien. Ils jouèrent dans l'histoire d'Orient un rôle tout à fait secondaire, se bornant à observer une prudente neutralité ou à subir l'alliance du plus fort. Leur langue était sémitique et leur religion naturaliste, assez voisine de celle de la Syrie. On sait que Carthage est une colonie phénicienne.

Phéniciennes (*les*), tragédie d'Euripide, sur le même sujet que *les Sept chefs devant Thèbes* d'Eschyle (408 av. J.-C.) ; imitée par Sénèque.

Phénix, oiseau fabuleux qui, suivant d'antiques légendes, était unique en son espèce. Il vivait plusieurs siècles au milieu des déserts de l'Arabie, se faisait périr sur un bûcher et renaissait de sa cendre (*Myth.*).

Phénomènes (*les*), poème astronomique d'Aratus (IIIe s. av. J.-C.), traduit du grec en latin par Cicéron, où l'auteur expose les connaissances astronomiques de son temps.

PHÉRÉCRATE, poète grec de l'ancienne comédie, né à Athènes (seconde moitié du Ve s. av. J.-C.).

PHÉRÉCYDE DE SYROS, philosophe grec, le premier philosophe grec qui enseigna l'immortalité de l'âme ; il compta Pythagore parmi ses disciples ; m. vers 543 av. J.-C.

PHÈRES, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), auj. *Velestino*.

PHIDIAS [*âss*], le plus grand sculpteur de l'ancienne Grèce, né à Athènes vers 500, mort en 431 av. J.-C. Ses œuvres les plus célèbres sont le *Jupiter* d'Olympie, les sculptures et la *Minerve* chryséléphantine du Parthénon.

PHILADELPHIE, v. des Etats-Unis (Pensylvanie), sur le Delaware ; beau et vaste port ; 1.823.000 h. (*Philadelphiens*). Université, arsenal. Industrie très variée ; métallurgie, machines, filatures et grand commerce extérieur. Création de William Penn, ce fut, de 1790 à 1800, le siège du gouvernement fédéral.

PHILÆ [*lé*], île du Nil, dans la haute Egypte, près de la première cataracte, anciennement consacrée à Isis et à Osiris ; ruines célèbres.

Philaminte, personnage des *Femmes savantes*, de Molière. Elle forme avec sa fille Armande et sa belle-sœur Bélise ce trio de pédantes grotesques, qui se pâment aux sonnets de Trissotin et qui embrassent Vadius *pour l'amour du grec*.

Philèbe (*le*), dialogue de Platon, dans lequel Socrate s'efforce de déterminer, entre l'intelligence et le plaisir, de quel côté se trouve le souverain bien.

PHILELPHE (Francesco FILELFO ou), humaniste italien de la Renaissance, né à Tolentino (1398-1481).

PHILÉMON, époux de Baucis, personnage de la Fable. Ils habitaient un bourg de Phrygie, lorsque Jupiter et Mercure, en visitant cette contrée, furent repoussés de tous les habitants, mais accueillis avec hospitalité par Philémon, quoiqu'ils n'eussent pas fait connaître leur divinité. Jupiter, ayant inondé tout ce pays, changea la cabane des deux époux en un temple. Ceux-ci demandèrent à en être les ministres et à ne point mourir l'un sans l'autre. Parvenus à la plus grande vieillesse,

Baucis devint tilleul, Philémon devint chêne.

Le nom des deux époux a passé dans la langue comme symbole de l'amour conjugal.

Philémon et Baucis, poème mythologique, plein de grâce et d'imagination, par La Fontaine (1685).

Philémon et Baucis, opéra-comique en trois actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Gounod (1860) ; partition contenant de jolis motifs.

PHILÉMON, poète comique grec, né en Cilicie, créateur de la comédie de mœurs ou *comédie nouvelle* (361-262) ; — Son fils, PHILÉMON *le Jeune*, rival de Ménandre, composa aussi un grand nombre de pièces, souvent imitées par Plaute ou Térence.

PHILÉTAS DE COS [*tâss, kôss*], critique et poète alexandrin (340-290 av. J.-C.).

PHILIBERT Ier [*bèr*], duc de Savoie de 1472 à 1482; — PHILIBERT II, duc de Savoie de 1497 à 1504; — PHILIBERT-EMMANUEL. V. EMMANUEL.

PHILIDOR (François-André DANICAN), compositeur français et célèbre joueur d'échecs, né à Dreux. Il fut un des premiers créateurs de l'opéra-comique en France (1726-1795).

Philidor.

Philinte, personnage du *Misanthrope* de Molière, dont le caractère conciliant, indulgent pour les faiblesses d'autrui, forme antithèse avec celui d'Alceste, inflexible pour les travers de ses semblables. C'est en ce sens que les écrivains y font de fréquentes allusions.

PHILIPON (Charles), caricaturiste et journaliste français, né à Lyon (1800-1862).

PHILIPON DE LA MADELAINE, chansonnier et vaudevilliste français, né à Lyon (1734-1818).

PHILIPPE, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, né en 382 av. J.-C. Monté sur le trône en 359, il réorganisa les finances et l'armée macédoniennes, créa la phalange, agrandit ses Etats du côté de la Thrace, puis commença par s'emparer des villes grecques de la côte de la mer Egée. Les Athéniens, malgré les avertissements de Démosthène, ne s'inquiétèrent de lui qu'en 338, mais ils furent défaits à Chéronée, et cette défaite marqua la fin de l'indépendance de la Grèce. Philippe, après s'être fait donner le titre de généralissime des armées helléniques, se préparait à marcher contre les Perses lorsqu'il fut assassiné par un jeune noble nommé Pausanias, peut-être à l'instigation de sa femme Olympias; — PHILIPPE V, roi de Macédoine de 221 à 178 av. J.-J., fut battu par le consul romain Flaminius à Cynocéphales.

PHILIPPE, empereur romain de 244 à 249. Arabe de naissance, il fit tuer Gordien et fut assassiné par les soldats de Dèce.

PHILIPPE (*saint*), l'un des douze apôtres, né en Galilée, martyrisé vers l'an 87. Fête le 1er mai. — **Philippe** (*saint*), un des sept premiers diacres, né probablement à Césarée, m. en 80.

PHILIPPE de Souabe, empereur d'Allemagne, né en 1170, assassiné par Othon de Wittelsbach en 1208.

PHILIPPE le Hardi, duc de Bourgogne, fils de Jean le Bon. Il reçut au titre d'apanage, en souvenir de son courage à la journée de Poitiers aux côtés de son père, le duché de Bourgogne, et devint ainsi le chef de la 2e maison de Bourgogne (1342-1404).

Philippe II.

PHILIPPE le Bon, fils et successeur de Jean sans Peur, petit-fils du précédent, duc de Bourgogne. Il se réconcilia au traité d'Arras avec Charles VII, et fut père de Charles le Téméraire (1396-1467).

PHILIPPE Ier, le Beau, archiduc d'Autriche, roi de Castille et des Pays-Bas. De son mariage avec Jeanne la Folle naquit Charles-Quint (1478-1506); — PHILIPPE II, fils de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, roi d'Espagne, des Pays-Bas, etc. Très attaché au catholicisme, il s'employa constamment à le faire triompher au moyen des armées espagnoles. Mais il s'allia inutilement avec les *Ligueurs* dans l'espoir de voir un Espagnol régner sur le trône de France; sa flotte, l'*Invincible Armada*, qu'il avait envoyée contre l'Angleterre, fut dispersée par la tempête, et il ne put venir à bout de la résistance des Pays-Bas. A sa mort, il laissait finalement l'Espagne épuisée et diminuée (1527-1598); — PHILIPPE III, roi d'Espagne de 1598 à 1621; — PHILIPPE IV, roi d'Espagne de 1621 à 1665; — PHILIPPE V, petit-fils de Louis XIV, d'abord duc d'Anjou, né à Versailles, roi d'Espagne de 1700 à 1746; il tenta un louable effort pour relever l'Espagne de sa décadence.

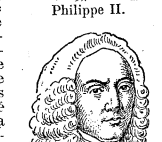
Philippe V.

Philippe II (*portrait en pied de*), tableau du Titien, musée des Etudes (Naples); — du même, musée de Madrid.

Philippe IV, roi d'Espagne (*portrait de*), tableau de Vélasquez (Madrid).

PHILIPPE Ier, fils de Henri Ier et d'Anne de Russie, roi de France, né en 1052, m. en 1108, monté sur le trône en 1060. Indolent, égoïste, il régna d'abord sous la tutelle de Baudoin V, comte de Flandre. En 1071, il intervint dans les affaires de Flandre, mais il fut défait près de Cassel. En 1087, il prit le parti de Robert Courte-Heuse contre son père Guillaume le Conquérant; cette fois encore la fortune fut défavorable au roi de France, bien qu'à la prise de Mantes le duc de Normandie fût mort d'une chute de cheval. Excommunié pour avoir répudié sa femme Berthe, fille de Florent Ier, comte de Hollande, et enlevé Bertrade de Montfort, la femme de Foulques, comte d'Anjou, il n'en continua pas moins une vie de plaisirs jusqu'à sa mort. En 1099, il avait associé son fils Louis à la couronne. C'est sous son règne qu'eut lieu la première croisade, à laquelle il ne prit aucune part.

PHILIPPE II ou **PHILIPPE Auguste,** fils de Louis VII et d'Adèle de Champagne, roi de France, né à Gonesse en 1165, m. en 1223, monté sur le trône en 1180. Le règne important de ce monarque énergique et habile comprend deux phases bien tranchées. De 1180 à 1199, il s'employa à triompher de Henri II, puis de Richard Cœur de Lion, avec lequel il fit la troisième croisade. Cette rivalité se termina par la mort de Richard devant le château de Chalus (1199) et le triomphe des Capétiens sur les Plantagenets. De 1199 à 1223, la lutte continua entre le roi de France et Jean sans Terre, successeur de Richard. Jean ayant fait tuer son neveu, Arthur de Bretagne (1203), les Bretons se soulevèrent, et Philippe convoqua devant sa cour, pour y être jugé, l'assassin. La cour prononça la confiscation de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou (1205). Sur ces entrefaites, le pape Innocent III prononça la déchéance du roi d'Angleterre et chargea Philippe d'exécuter cette décision; mais, au moment où le roi de France s'y disposait, Jean se soumit au pape, qui ordonna à Philippe de s'arrêter dans ses préparatifs. Philippe se jeta alors sur la Flandre, dont le comte Ferrand s'était déclaré pour Jean sans Terre, et il remporta sur ce dernier, soutenu par les Anglais et l'empereur Othon, la victoire de Bouvines (1214). On doit à Philippe Auguste d'importantes mesures d'ordre administratif, judiciaire et financier, la *quarantaine-le-roy*, la fondation de l'Université, et des embellissements à Paris, qu'il entoura d'une forte enceinte. Philippe Auguste avait épousé en premières noces Isabelle, fille de Beaudoin V, comte de Hainaut; veuf, il épousa Ingeburge, fille de Waldemar le Franc, roi de Danemark, qu'il répudia pour épouser Agnès, fille de Berthold de Méranie dans le Tyrol.

Philippe Auguste à Bouvines, tableau d'Horace Vernet, au musée de Versailles.

PHILIPPE III, le Hardi, fils de saint Louis et de Marguerite de Provence, roi de France, né à Poissy en 1245, m. en 1285, monté sur le trône en 1270. Il réunit à la couronne le comté de Toulouse (1271) et déclara la guerre à Pierre III d'Aragon, un des instigateurs des Vêpres siciliennes. Le pape avait excommunié le roi d'Aragon et donné son royaume à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi. Celui-ci échoua en Catalogne et mourut, au retour, à Perpignan. C'est sous Philippe III qu'eut lieu le premier anoblissement. Veuf d'Isabelle, fille de Jacques Ier, roi d'Aragon, Philippe épousa Marie, fille de Henri III, duc de Brabant.

PHILIPPE IV, le Bel, fils de Philippe III et d'Isabelle d'Aragon, roi de France, né à Fontainebleau en 1268, m. en 1314, roi en 1285. Son règne fut agité et troublé; il commença par réunir la Champagne et la Navarre, héritage de sa femme, Jeanne de Navarre, et donna tous ses soins à l'organisation

du parlement. Une querelle entre matelots anglais et normands faillit entraîner la guerre entre Edouard Ier, s'appuyant sur les Flandres, et le roi de France, s'appuyant sur l'Ecosse, mais l'intervention du pape arrêta le conflit. Philippe ayant fait arrêter l'évêque de Pamiers, le pape voulut faire juger le prélat par une cour spéciale et adressa des remontrances au roi (bulle *Ausculta, fili*). Celui-ci convoqua les premiers états généraux, qui prirent parti pour le souverain contre Boniface VIII (1302) que les envoyés du roi de France vinrent insulter à Anagni (1303). La réconciliation du saint-siège et de la France n'eut lieu qu'après l'avènement de Clément V (1305). Dans l'intervalle, les seigneurs avaient été vaincus à Courtrai par les bourgeois flamands (1302) ; mais, en 1304, les Flamands furent à leur tour défaits à Mons-en-Puelle, bataille suivie de la paix. Cependant, le Trésor était complètement à sec. L'altération des monnaies, l'établissement de nouvelles taxes, les expédients de toute sorte provoquèrent le mécontentement et même des révoltes. Philippe, désireux de combler le déficit, fit aux Templiers un procès dans l'espoir de s'emparer de leurs richesses : il fut soutenu par les états généraux de 1308. Philippe le Bel est une figure à la vérité peu sympathique, mais capitale de notre histoire. C'est le premier des souverains modernes ; il tint tête au pouvoir temporel de l'Eglise et à la féodalité, accrut le domaine royal et, aidé par les légistes, favorisa le développement des institutions administratives et judiciaires.

PHILIPPE V, le Long, fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, roi de France, né en 1294, m. en 1322. A la mort de son frère Louis X (1316), il devint régent du royaume ; mais Jean Ier, son neveu, n'ayant vécu que quelques jours, il monta lui-même sur le trône (1316). C'est en sa faveur et au détriment de Jeanne, fille de Louis le Hutin, que les états généraux, interprétant l'ancienne loi territoriale des Francs, déclarèrent les femmes incapables de succéder à la couronne de France. Sous son règne, on persécuta les vaudois, les juifs et les lépreux ; mais, dans l'ordre administratif, de sages mesures furent prises et d'utiles règlements édictés. On lui doit la première organisation de la Cour des comptes. Philippe V avait épousé Jeanne, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne.

PHILIPPE VI, de Valois, dit *le Hardi*, fils de Charles de Valois et de Marguerite de Sicile et neveu de Philippe le Bel, né en 1293, m. en 1350, monté sur le trône en 1328, à l'exclusion d'Edouard III d'Angleterre qui réclamait la couronne comme descendant de Philippe le Bel par sa mère, et écarté en vertu de la loi salique. Brave, mais léger et manquant de sens pratique, il intervint, au début de son règne, en Flandre en faveur de Louis de Rethel et il vainquit les Flamands à Cassel (1328). Fort de ce succès, il somma Edouard III de venir lui rendre hommage pour la Guyenne et la Gascogne. Edouard, se soumettant à la loi féodale, vint prêter serment dans la cathédrale d'Amiens (1329), mais il promit de tirer vengeance de cet affront. Il gagna à sa cause le comte de Hainaut, l'empereur Louis de Bavière, le duc de Brabant, Jacques Arteveld et les communes flamandes. Philippe VI se réserva l'avantage de porter les premiers coups et donna le signal de la guerre de Cent ans en faisant occuper quelques points en Guyenne, en Flandre, etc. La fortune fut contraire aux Français, qui perdirent en 1340 la bataille de L'Ecluse. Deux ans plus tard, Français et Anglais se retrouvèrent en présence dans la guerre de la succession de Bretagne, Philippe soutenant Charles de Blois. Edouard appuyant Jean de Montfort. En 1346, le roi d'Angleterre, conduit par Geoffroy d'Harcourt, envahit la France ; Philippe l'attaqua à Crécy, mais fut défait (1346) par son ennemi, qui prit en suite Calais (1347). Pour comble de malheur, une épidémie de peste noire vint désoler la France. Grâce à la médiation du pape, une trêve fut alors conclue. Avant sa mort, Philippe fit l'acquisition du Dauphiné et de la seigneurie de Montpellier. Devenu veuf de Jeanne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, Philippe épousa Blanche, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre.

PHILIPPE, landgrave de Hesse, né à Marbourg. Il fut le chef le plus remarquable de la ligue protestante de Smalkalde (1504-1567).

PHILIPPE-ÉGALITÉ. v. ORLÉANS.

PHILIPPES, v. de Macédoine, sur les confins de la Thrace, près de la mer, où Antoine et Octave vainquirent Brutus et Cassius, l'an 42 av. J.-C.

PHILIPPEVILLE, v. de Belgique, prov. de Namur, ch.-l. d'arr. ; 1.400 h.

PHILIPPEVILLE, ch.-l. d'arr. (Constantine) ; port sur la rade de Stora, à l'embouchure de l'oued el-Kébir ; à 80 kil. N.-E. de Constantine ; 33.810 h.— L'arr. a 159.810 h.

PHILIPPINES, archipel de la Malaisie, dans la mer de Chine ; appartient aux Etats-Unis depuis la guerre hispano-américaine de 1898 ; 10.420.000 h. Climat humide et chaud. Culture de café, épices, canne à sucre, tabac, chanvre, etc. Volcans, tremblements de terre fréquents. Iles principales : *Luçon et Mindanao ;* ch.-l. *Manille.*

Philippiques (*les*), harangues politiques de Démosthène contre Philippe de Macédoine ; ces discours sont remarquables par une éloquence sobre et vigoureuse (351-341 av. J.-C.).

Philippiques ou *Discours accusateurs* de Cicéron contre Antoine, intitulés *Philippiques* à l'imitation des harangues de Démosthène ; réquisitoire d'une extraordinaire virulence. Lorsque Cicéron eut été assassiné, la femme d'Antoine, Fulvie, voulut percer d'une épingle la langue qui avait prononcé contre son mari de si violentes diatribes (43-42 av. J.-J.).

PHILIPPOPOLI (bulg. *Plovdiv*), v. de Bulgarie, anc. cap. de la Roumélie-Orientale, sur la Maritza ; 63.000 h. Fabrication d'essence de roses.

PHILIPPOTEAUX [*tô*] (Henri-Emmanuel-Félix), peintre d'histoire, né à Paris (1815-1884).

PHILIPPSBOURG [*bour*], v. d'Allemagne (Bade), près du Rhin ; 2.850 h. Plusieurs fois prise par les Français.

PHILIPPSON (Martin), historien allemand, né à Magdebourg en 1848 ; auteur d'une remarquable *Histoire du règne de Marie Stuart.*

PHILISTE, historien grec, ami, puis rival de Denys l'Ancien. Il avait écrit une *Histoire de la Sicile.* M. en 356 av. J.-C.

PHILISTINS [*tin*], ancien peuple de l'Asie, peut-être congénère des Pélasges et venu de Crète. Soumis par Ramsès III, les Philistins étaient établis entre la Syrie, la Méditerranée et la région de Joppé ; ils avaient pour villes principales Gaza, Ascalon, Ashdod, Ekron et Gad. Ils réussirent à opprimer Israël, mais ils devinrent à leur tour tributaires des Juifs, après avoir été vaincus par Saül et par David. Ils eurent des démêlés avec les Assyriens, notamment avec Sargon, et, dès le milieu du VIIe siècle, ils disparaissent de l'histoire.

PHILOCTÈTE, un des plus illustres guerriers grecs du siège de Troie, à qui Hercule en mourant légua ses flèches empoisonnées. En allant à Troie, il se blessa avec une de ses flèches, et la blessure produisit une odeur si insupportable que ses gens l'abandonnèrent dans l'île de Lemnos. Il y resta dix ans. Ulysse et Diomède vinrent l'y chercher, un oracle ayant déclaré que Troie ne serait prise qu'avec les flèches d'Hercule (*Myth.*).

Philoctète, tragédie de Sophocle, œuvre remarquable par la simplicité de l'exécution et la vérité des sentiments.

PHILOLAÜS [*uss*], philosophe pythagoricien du Ve siècle av. J.-C., né à Crotone ou à Tarente.

PHILOMÈLE, fille de Pandion, roi d'Athènes, et sœur de Progné. Elle fut victime de la brutalité du roi de Thrace, Térée, son beau-frère, qui ensuite lui fit couper la langue pour l'empêcher de révéler le crime et la tint étroitement renfermée. Philomèle trouva moyen de faire parvenir à Progné une toile sur laquelle son aventure était peinte. Les deux sœurs, pour se venger, tuèrent Itys, fils de Térée, et le servirent à son père dans un repas. Elles échappèrent à la fureur de Térée et furent changées l'une en rossignol et l'autre en hirondelle. De là vient que les poètes donnent le nom de *Philomèle* au rossignol, et celui de *Progné* à l'hirondelle (*Myth.*).

PHILOMÈNE (*sainte*), vierge et martyre du IVe siècle, dont le corps fut découvert à Rome en 1802. Fête le 11 août.

PHILON DE BYZANCE, ingénieur et tacticien grec (fin IIIe s. av. J.-C.).

PHILON le Juif, philosophe grec d'origine juive, né à Alexandrie vers l'an 20 av. J.-C. Sa philosophie, mélange de Platon et de la Bible, n'a pas été sans action sur la littérature chrétienne.

PHILOPŒMEN [*pé-mèn*], chef de la ligue Achéenne, surnommé le *dernier des Grecs*. Il essaya de maintenir l'unité de la Grèce devant les progrès menaçants de Rome ; m. prisonnier des Messéniens (253-189 av. J.-C.).

Philopœmen, statue en marbre, de David d'Angers, jardin des Tuileries : le héros arrache de sa cuisse un trait qui l'a blessé.

Philosophe marié (*le*), comédie en cinq actes et en vers, bien conduite et écrite avec goût, une des meilleures pièces de Destouches (1727).

Philosophe sans le savoir (*le*), comédie en cinq actes et en prose, le meilleur ouvrage de Sedaine ; pièce philosophique attaquant le préjugé du duel et aussi la vanité nobiliaire (1765).

Philosophie anatomique, ouvrage du naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, exposant sa doctrine, ou théorie des *analogues* (1818 et 1822).

Philosophie botanique, ouvrage de Linné, livre admirable de concision, qui a fondé le langage de la botanique, et a longtemps fait autorité (1751).

Philosophie chimique, ouvrage important de Fourcroy, fixant la nouvelle nomenclature (1792).

Philosophie de la nature, ouvrage de Hegel, exposant la théorie de l'idée dans son existence objective (1832).

Philosophie de l'esprit, ouvrage de Hegel, expliquant « comment l'idée engendre l'âme, la société et Dieu » (1807).

Philosophie positive (*Cours de*), ouvrage fondamental d'Auguste Comte, dans lequel il propose de remplacer les spéculations sur la cause première par une représentation systématique et positive de l'univers.

PHILOSTRATE, écrivain grec des IIe et IIIe siècles, né à Lemnos (vers 175-vers 249).

PHILOTAS [*tâss*], général macédonien, chef des gardes d'Alexandre le Grand, lapidé sur l'ordre du conquérant qui l'accusa, sans preuves, d'avoir trempé dans un complot contre lui (330).

PHILOXÈNE [*ksè-ne*], poète dithyrambique grec, né à Cythère et qui vivait à la cour de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse. Enfermé dans les Latomies pour avoir trouvé mauvais certains vers du prince, il en fut tiré quelques jours après et consulté de nouveau. Comme les vers ne lui paraissaient pas meilleurs que les précédents, il se contenta de se retourner vers les officiers de Denys, en leur disant : « Qu'on me ramène aux carrières. » Le tyran ne put s'empêcher de rire d'une critique si adroite, et il pardonna. Réfugié à Tarente, il refusa quelque temps après une invitation de Denys, par cette simple lettre *o*, qui en grec se prononçait *ou* et signifiait *non*. De là vient l'expression proverbiale : *la lettre de Philoxène*, pour signifier un refus net et bref.

PHLÉGÉTHON (*le*), fleuve des Enfers, qui roulait non de l'eau, mais des flammes. On dit ordinairement le *noir Phlégéthon*.

PHLÉGRÉENS [*gré-in*] (*champs*), région volcanique située à l'O. de Naples ; c'est là que se trouve la fameuse *grotte du Chien*.

PHLIONTE, v. de l'anc. Grèce (Péloponèse), dans la *Phliasie*.

PHOCAS [*kâss*], empereur grec en 602, détrôné et mis à mort par Héraclius en 610.

PHOCÉE [*sé*], v. grecque, une des douze grandes cités d'Ionie (Asie Mineure). Les Phocéens fondèrent en Gaule *Massilia* (Marseille).

Phocion.

PHOCIDE, pays de l'anc. Grèce, entre la Thessalie et la Béotie, au S. de la Locride et au N. du golfe de Corinthe ; le Parnasse, le temple de Delphes, l'oracle d'Apollon faisaient de la Phocide un territoire sacré. (Hab. *Phocidiens.*) Elle fut ravagée par Xerxès.

PHOCION, général et orateur athénien, célèbre par son désintéressement et injustement condamné à boire la ciguë (vers 400-317 av. J.-C.). Démosthène l'appelait *la hache de ses discours*. Apôtre de la paix, mais vaillant soldat, il rappelait, à la tribune comme sur le champ de bataille, le grand Aristide. Jamais orateur ne fut plus inflexible dans ses conseils. Supérieurs à l'approbation comme aux clameurs de la multitude, il dédaignait ces artifices oratoires qui plaisent à la foule et font éclater les bravos. Etant un jour à la tribune et se voyant bruyamment applaudi par tout le peuple, il se tourna, étonné, vers ses amis en leur disant : « Me serait-il échappé quelque sottise ? » — Dans l'application, cette interrogation à la fois fine, satirique et naïve, se fait entendre lorsqu'on reçoit des applaudissements qui surprennent d'autant plus qu'on les attendait moins de ceux qui les manifestent.

PHŒNIX [*fé-niks*] ou **PHÉNIX** (*îles*), petit groupe d'îles de la Polynésie, entre les Marquises et l'archipel Marshall ; aux Etats-Unis. Guano.

Phormion (*le*), comédie de Térence (162 av. J.-C.). L'intrigue de cette pièce a fourni à Molière la donnée des *Fourberies de Scapin*.

PHOTIUS [*si-uss*], patriarche de Constantinople et écrivain byzantin, politique ambitieux et sans scrupules, qui suscita le grand schisme des Grecs en 858 ; né en 820, m. exilé en 891.

PHRAATES Ier [*tèss*], roi des Parthes vers 181 à 174 av. J.-C. ; — PHRAATES II, roi des Parthes de 137 à 127 environ ; — PHRAATES III, roi des Parthes de 68 à 60 ; — PHRAATES IV, roi des Parthes de 37 av. J.-C. à 9 apr. J.-C.

PHRÂ-HARMAKHIS, dieu solaire de l'anc. Egypte, qui procède à la fois de Râ et d'Harmakhis.

PHRAORTÈS Ier [*tèss*], roi légendaire de Médie, dont la tradition fait le successeur de Déjocès et qui, d'après les anciens, aurait régné de 655 à 633 av. J.-C. Il fut vaincu et tué par Assurbanipal ; — PHRAORTÈS II, nom que prit le Mède Sattarita lorsqu'il se révolta contre Cyrus. Vaincu par ce dernier en 520 av. J.-C., il fut tué et mutilé.

PHRIXUS [*ksuss*], fils d'Athamus et frère d'Hellé. Plus heureux qu'Hellé, il réussit à franchir l'Hellespont et apporta en Colchide la fameuse *Toison d'or*.

PHRYGIE, anc. contrée du centre de l'Asie Mineure, au S. de la Bithynie, qui devait son nom aux Bryges ou Bébryces, essaim des Pélasges de Thrace. Ce pays se divisait en *Petite Phrygie* et en *Grande Phrygie ;* villes principales : Iconium (*Konièh*), Cyzique, Lampsaque, Abydos, Troie, Gordium, Ancyre, Pessinonte, célèbre par le culte orgiastique de Cybèle. Les Phrygiens, dont les arts florissaient, repoussèrent les Héthéens ; mais, à la fin du VIIe siècle, Midas, leur dernier roi, vit ses Etats ravagés par les Cymmériens. Conquise par Crésus, roi de Lydie, la Phrygie passa ensuite sous la domination des Perses, des Macédoniens, des Galates, enfin des Romains.

PHRYNÉ, courtisane grecque. Praxitèle la prit comme modèle pour ses statues de Vénus. Accusée d'impiété, les héliastes l'acquittèrent en considération de sa beauté.

Phryné.

Phryné devant l'Aréopage, beau tableau de Gérome (1861) ; attitudes variées et spirituellement peintes.

Phryné, charmant opéra-comique en deux actes, paroles d'Augé de Lassus, musique de Saint-Saëns (1893).

PHRYNICUS [*kuss*], poète tragique d'Athènes (VIe s. av. J.-C.). En 494, sa *Prise de Milet* remua si fort le public que le poète fut condamné à une amende pour avoir rappelé la catastrophe.

PHRYNICUS, poète comique athénien, rival d'Aristophane (fin du Ve s. av. J.-C.).

PHTAH, dieu de l'ancienne Egypte, adoré à Memphis, identifié à Osiris et à Sokari sous le nom de *Phtah-Sokar-Osiris* et de *Phtah-Sokaris*. Les Egyptiens le plaçaient comme le premier roi de Memphis dans la liste des dynasties divines.

Phtah.

PHTHIOTIDE, pays du sud-est de la Thessalie, jadis habité par les Achéens. V. pr. *Phthie, Héraclée, Larisse.*

Physiologie du goût, simple traité de gastronomie, étincelant de verve et d'esprit, par Brillat-Savarin (1825).

Physiologie du mariage, par H. de Balzac (1828) ; méditations plaisantes sur le bonheur et le malheur conjugal.

Physique d'Aristote, un des ouvrages essentiels du grand philosophe, où sont exposées ses théories sur le mouvement.

PIANA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio, près du golfe de Porto ; 1.080 h. Vins muscats. Calanques réputées.

PIAUHY, Etat du Brésil, peuplé de 609.000 h. Capit. : *Therezina* (30.000 h.).

PIAVE (*la*), fl. d'Italie (Vénétie), descend des Alpes Carniques et se jette dans l'Adriatique ; cours 215 kil. A donné son nom à une grande victoire des Italiens sur les Autrichiens (15-23 juin 1918).

PIAZZA Armerina, v. d'Italie (Sicile), prov. de Caltanisetta ; 32.000 h.

PIBRAC [*brak*] (Guy DU FAUR, *seigneur de*), magistrat français, né à Toulouse, auteur de *Quatrains moraux* d'une forme expressive et énergique (1529-1586).

PIBRAC, comm. de la Haute-Garonne, arr. et à 15 kil. de Toulouse ; 730 h. Pèlerinage fréquenté au tombeau de sainte Germaine.

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean), savant italien, né au château de la Mirandole, près de Modène. Il se distingua par une précocité extraordinaire en même temps que par la hardiesse de ses thèses en philosophie et en théologie (1463-1494). V. DE OMNI RE SCIBILI, à la *Part. rose.*

PICARD [*kar*] (l'*abbé* Jean), savant astronome français, né à La Flèche. Il exécuta une des premières mesures exactes de la terre (1620-1682).

PICARD (Louis-Benoît), poète comique français, né à Paris, auteur de comédies pleines de gaieté et de naturel, parmi lesquelles *la Petite Ville* est considérée comme son chef-d'œuvre (1769-1828).

PICARD (Ernest), homme politique français, membre du gouvernement de la Défense nationale, né à Paris (1821-1877).

PICARD (Emile), mathématicien français, né à Paris (1856), auteur de remarquables travaux sur l'analyse ; membre de l'Académie des sciences.

PICARDIE, anc. prov. de France, capit. *Amiens*, comprenant le Vermandois, l'Amiénois, le Valois, le Santerre, le Ponthieu, le Boulonnais et la Thiérache. Occupée par Philippe Auguste en 1185, elle fut réunie définitivement à la couronne en 1477. Elle a formé le dép. de la Somme et une partie de ceux du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Hautes plaines fertiles. Grande production de blé, lin, betterave. (Hab. *Picards.*)

La Picardie, qui a vu pendant la Grande Guerre les batailles de la Somme, a été le théâtre de trois grandes « batailles de Picardie », livrées : fin septembre 1914, de mars à mai 1918, et du 8 août au 14 septembre suivant.

PICCINI (Nicolas), compositeur italien. Sa rivalité avec Gluck donna lieu à la fameuse querelle des *gluckistes* et des *piccinistes.* Génie plus tendre que profond, Piccini possédait d'ailleurs un sens remarquable de la scène (1728-1800).

Picciola, roman estimé de Saintine (1836). C'est l'histoire touchante d'une fleur et d'un prisonnier.

PICCOLOMINI [*ko*] (Æneas Sylvius), célèbre érudit italien, pape sous le nom de *Pie II* (1405-1464).

PICCOLOMINI (Octave), général autrichien, né à Sienne. Il se distingua à Lutzen (1632), à Nordlingen (1634) et débloqua Thionville (1639). C'est un des plus célèbres hommes de guerre qui aient commandé les Impériaux (1599-1656).

PICENUM [*sé-nom'*], région de l'anc. Italie (Samnium), sur l'Adriatique ; auj. provinces d'*Ancône*, *Macerata* et *Ascoli.*

PICHEGRU (Charles), général français. Il se distingua aux Pays-Bas et s'empara avec ses hussards de la flotte hollandaise enfermée par les glaces. Dévoré d'ambition, il conspira contre Bonaparte avec Georges Cadoudal. Arrêté, il mourut mystérieusement : on le trouva, un matin, dans la prison du Temple, étranglé avec sa cravate (1761-1804).

PICHOT [*cho*] (Amédée), littérateur français, né à Arles (1795-1877).

Pickwick Club (*les Papiers du*), roman de Dickens (1837), où l'on voit les types amusants de M. Pickwick et de son domestique Sam Weller, vulgarisateur de la littérature anglaise.

PICQUIGNY [*ki*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens, sur la Somme ; 1.110 h. Ch. de f. N. Louis XI et Edouard IV, roi d'Angleterre, y eurent une entrevue célèbre (1475).

Picrochole, personnage du *Gargantua*, type comique du conquérant à la façon de Pyrrhus.

PICTES, indigènes de l'anc. Ecosse, ainsi nommés parce qu'ils se tatouaient le corps.

PICTET [*pik-tè*] (Raoul), savant suisse, né à Genève en 1842 ; il a résolu la liquéfaction de l'azote, de l'hydrogène et de l'oxygène.

Pie VII.

PICTONES ou **PICTAVES,** peuple de la Gaule celtique, puis de l'Aquitaine IIe (Poitou).

PIE Ier (*saint*), pape de 158 environ à 167, né à Aquilée ; — PIE II (*Æneas Sylvius* PICCOLOMINI), pape de 1458 à 1464 ; — PIE III, pape en 1503, né à Sienne ; — PIE IV, pape de 1559 à 1565 ; — PIE V (*saint*), pape de 1566 à 1572 ; — PIE VI, pape de 1775 à 1779. Il fut arrêté, sur l'ordre du Directoire, par le général Berthier et conduit en France, où il mourut ; — PIE VII, pape de 1800 à 1823. Il signa le *Concordat* (1801), vint à Paris sacrer l'empereur Napoléon, fut ramené plus tard à Fontainebleau comme captif et ne retourna à Rome qu'en 1814 ; — PIE VIII, pape de 1829 à 1830 ; — PIE IX, pape de 1846 à 1878. Il proclama les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité pontificale, édicta le *Syllabus*, mais vit se consommer, pour le saint-siège, la perte du pouvoir temporel ; — PIE X, pape de 1903 à 1914 ; — PIE XI, élu pape en 1922.

Pie IX.

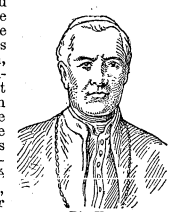

Pie X.

Pie-IX (*ordre de*), institué par Pie IX en 1847. Ruban bleu foncé, avec double liséré rouge.

Pie voleuse (*la*), mélodrame en trois actes et en prose, par Caigniez et d'Aubigny (1815). — Opéra-comique de Rossini, en italien (1817). [V. GAZZA LADRA.] Le sujet de ces pièces est l'aventure d'une servante de Palaiseau condamnée à la potence pour un vol de couverts d'argent dont une pie était la seule coupable.

Pie XI.

PIEDICORTE-DI-GAGGIO [*té, ghad-ji-o*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte, au-dessus du Tavignano ; 640 h.

PIEDICROCE [*cé*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte, au-dessus du Fium'Alto ; 520 h.

PIÉMONT [*mon*] (*Au pied des monts*), région de l'Italie septentrionale, entre les Alpes, le Tessin et l'Apennin ; superf., 29.494 kil. carr. ; pop. 3.508.000 h. Ch.-l. *Turin.* Avant 1860, le Piémont formait avec la Savoie les Etats sardes.

PIÉRIDES, nom sous lequel on désignait quelquefois les Muses et qui est celui des neuf filles de Piérus, roi de Macédoine, métamorphosées en pies pour avoir disputé aux Muses le prix du chant (*Myth.*).

PIERNÉ (Gabriel), compositeur fr., né à Metz en 1863. Auteur de *la Fille de Tabarin*, *la Coupe enchantée*, etc. Membre de l'Académie des beaux-arts.

PIERRE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans, non loin du Doubs ; 1.920 h. (*Pierrois*). Ch. de f. P.-L.-M. Magnifique château historique.

PIERRE (*saint*), le premier des apôtres et des papes, né vers l'an 10 av. J.-C., martyr à Rome sous le règne de Néron, probablement en 67. Au moment de la Passion, il renia trois fois Jésus, qui lui avait prédit sa trahison. Un regard du maître lui fit comprendre toute l'étendue de sa faute, qu'il pleura toute sa vie. Fête le 29 juin.

Pierre (*le Crucifiement de saint*), tableau de Rubens, à Cologne ; — de Sébastien Bourdon, au Louvre.

Pierre (*la Délivrance de saint*), fresque de Raphaël, à Rome (Chambres du Vatican).

PIERRE-BENITE, comm. du Rhône, arr. de Lyon ; 4.170 h.

PIERRE CHRYSOLOGUE (*saint*), archevêque de Ravenne, né à Imola (380-450).

PIERRE D'ALCANTARA (*saint*), fondateur de l'ordre des franciscains déchaussés (1499-1562).

PIERRE de Vérone (*saint*), inquisiteur italien, né à Vérone, assassiné près de Côme par des hérétiques en 1252, canonisé l'année suivante.

PIERRE Ier, roi d'Aragon de 1094 à 1104 ; — PIERRE II, roi d'Aragon de 1196 à 1213 ; — PIERRE III, roi d'Aragon de 1276 à 1285, instigateur des *Vêpres siciliennes ;* — PIERRE IV, roi d'Aragon de 1335 à 1387 ; — PIERRE *le Cruel* ou *le Justicier*, roi de Castille de 1350 à 1369 ; mort dans une terrible rixe avec son frère Henri de Transtamare, qui, aidé de Du Guesclin, venait de le battre à la journée de Montiel.

PIERRE Ier le Justicier, roi de Portugal de 1357 à 1367 ; — PIERRE II, roi de Portugal de 1683 à 1706 ; — PIERRE III, roi de Portugal de 1777 à 1786.

PIERRE Ier, le Grand, tsar de Russie de 1682 à 1725, né à Moscou en 1672. Doué d'une volonté de fer et d'une énergie souvent brutale, qui devait plus tard étonner l'Europe, il brisa le pouvoir des strélitz et résolut de tirer son peuple de la barbarie pour en former une nation civilisée, d'emprunter à l'Occident les deux grandes forces des temps modernes, l'art et la science, de combattre les préjugés et les mœurs farouches des Moscovites. Il voyagea en Europe, travailla en Hollande comme charpentier pour apprendre à construire une flotte, organisa une administration et une noblesse officielle, se fit reconnaître comme chef suprême de l'Eglise russe et eut bientôt une armée qui lui permit de vaincre à Poltava, en 1709, les troupes si disciplinées de Charles XII. En 1717, il fit un second voyage en Europe ; à Paris, il s'écria devant la statue de Richelieu : « Je donnerais la moitié de mon royaume à un homme tel que toi, pour apprendre à gouverner l'autre. » A son retour, il fit exécuter son fils, opposé à ses réformes. Il mourut à Saint-Pétersbourg, qu'il avait fondé, épuisé par les excès autant que par le travail. On ne peut dissimuler ses cruautés, son despotisme et même ses vices ; mais, ce qui lui méritera l'admiration universelle, ce sont ses hautes facultés d'organisateur, ses travaux prodigieux et son indomptable énergie. Le *Testament politique* qu'on lui attribue, et dans lequel est mise en évidence la nécessité pour la Russie de s'emparer de Constantinople, est un document apocryphe.

Pierre le Grand.

PIERRE II, tsar de Russie de 1727 à 1730, né à Saint-Pétersbourg en 1716.

PIERRE III, tsar de Russie, né à Kiel, couronné en 1762, assassiné à l'instigation de Catherine, sa femme (1728-1762).

PIERRE Ier (Pierre KARAGEORGEVITCH), né à Belgrade ; élève de l'école de Saint-Cyr, il servit dans l'armée française en 1870-1871. Roi de Serbie en 1903 (1846-1921).

Pierre Ier de Serbie.

PIERRE DE COURTENAY, empereur latin de Constantinople, petit-fils de Louis le Gros, m. en captivité vers 1218.

PIERRE DES VIGNES, homme d'Etat italien, né à Capoue vers la fin du XIIe siècle. Il fut le premier ministre de l'empereur Frédéric II ; m. en 1249.

PIERRE l'Ermite, religieux né à Amiens, principal prédicateur de la première croisade ; m. vers 1115.

PIERRE le Vénérable, abbé et réformateur de Cluny (1092 ou 1094-1156).

PIERRE Mauclerc, duc de Bretagne, de la maison capétienne de Dreux. Il est célèbre par ses luttes contre le clergé et contre Jean sans Terre ; m. en 1250.

Pierre Schlemihl, nouvelle fantastique de Chamisso, histoire des malheurs d'un pauvre homme qui consentit à vendre son ombre au diable en échange de la bourse de Fortunatus. Allégorie spirituelle, récit charmant (1814).

PIERRE-BUFFIÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Briance ; 925 h. Patrie de Dupuytren. Ch. de f. Orl.

PIERREFITTE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 350 h. (*Pierrefittois*).

PIERREFITTE-NESTALAS, village des Hautes-Pyrénées (arr. d'Argelès) ; 920 h. (*Pierrefittois*). Ch. de f. M. desservant Cauterets.

PIERREFONDS [*fon*], comm. de l'Oise, à 15 kil. de Compiègne ; 1.570 h. Eaux sulfureuses et ferrugineuses. Magnifique château féodal, restauré par Viollet-le-Duc en 1862.

Pierrot.

PIERREFONTAINE [*tè-ne*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 950 h.

PIERREFORT [*for*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour ; 1.150 h. Sources minérales.

PIERRELATE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar, 3.170 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Pierrot, personnage ordinaire des pantomimes, habillé de blanc et la figure enfarinée.

Pietà, nom donné par les Italiens aux représentations de la Vierge pleurant le Christ, tantôt seule, tantôt accompagnée de saint Jean et des trois Maries. La plus fameuse est le groupe de Michel-Ange, dans l'église Saint-Pierre (Rome). — Citons encore le tableau de Guide (Bologne) ; — d'Annibal Carrache (Naples) ; — de Van Dyck (Anvers) ; etc.

PIETERMARITZBURG, capit. de la colonie anglaise du Natal (Union Sud-Africaine) ; 34.700 h.

PIETRA-DI-VERDE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 600 h.

PIEUX (*Les*) [*pi-eû*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg ; 1.205 h. Kaolin.

PIGALLE (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Paris ; auteur du *Monument de Maurice de Saxe*, du *Tombeau du maréchal d'Harcourt*, du *Mercure attachant ses talonnières* (Louvre), etc. (1714-1785).

PIGAULT-LEBRUN [*ghô*], écrivain français, né à Calais, auteur de romans licencieux, mais écrits d'une plume alerte et facile (1753-1835).

Pigalle.

PIGNEROL, v. du royaume d'Italie, prov. de Turin ; 19.300 h. Industrie active. Forteresse où furent enfermés Fouquet, Lauzun et l'Homme au masque de fer.

PIIS [*pi-iss*] (Augustin *de*), chansonnier et vaudevilliste français, né à Paris (1755-1831).

PILATE (*mont*), montagne près de Lucerne (Suisse) ; 2.123 m. Funiculaire.

PILATE (*Ponce*), gouverneur de la Judée pour les Romains, m. à Vienne (Isère), l'an 39 apr. J.-C. Redoutant peut-être une sédition, il finit par livrer à ses juges religieux Jésus-Christ que, dans sa conscience, il ne reconnaissait coupable d'aucun crime. Pour faire comprendre aux Juifs qu'il leur laissait la responsabilité de la mort de Jésus, il se fit apporter de l'eau et, se lavant les mains, il s'écria : « Je suis innocent de la mort de ce juste ;

c'est vous qui en répondez. » La locution : *je m'en lave les mains*, s'emploie pour faire entendre qu'on décline la responsabilité d'une affaire.

PILÂTRE DE ROZIER [*zi-é*] (Jean-François), physicien, aéronaute français, né à Metz, mort en voulant traverser la Manche en ballon (1756-1785).

PILCOMAYO (*le*), r. de l'Amérique du Sud, traverse la Bolivie méridionale et les steppes du Chaco, puis se réunit au Paraguay (r. dr.); 1.200 kil.

PILLAU, v. d'Allemagne (Prusse), près du Frisches Haff; 6.700 h. C'est le port de *Kœnigsberg*.

PILLNITZ, village de Saxe, près de Dresde; 1.000 h. Une convention, menaçante pour la France révolutionnaire, y fut signée en 1791 entre Léopold, empereur d'Allemagne, et Frédéric-Guillaume, roi de Prusse.

PILLON (François-Thomas), philosophe fr. de l'école criticiste, né à Fontaines (Yonne) [1830-1914].

PILON (Germain), sculpteur français, né et mort à Paris. On lui doit les *mausolées* de François Ier et de Henri II, à Saint-Denis, l'admirable groupe des *Trois Grâces* (1535-1590).

G. Pilon.

Pilote (*le*), roman maritime, un des meilleurs de F. Cooper, épisode de la guerre de l'Indépendance américaine (1823).

PILOTY (Charles *de*), peintre allemand d'histoire et de portrait, auteur de tableaux remarquables par une exécution énergique et franche (1826-1886).

PILPAY ou **BIDPAY**, brahmane légendaire, auquel on attribue la rédaction des anciens apologues de l'Inde.

PILS (Isidore), peintre français, né à Paris, auteur de tableaux religieux et militaires et, en outre, du *Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise* (1813-1875).

PILSEN [*sèn*] (en tchèque *Plizen*), v. de Tchécoslovaquie, en Bohême; 88.500 h. Industrie active, verrerie, porcelaine; brasseries.

PILSUDSKI (Joseph), officier et homme politique polonais, né à Zulow (1867); élu président de la Pologne en 1919 et nommé maréchal.

Pimbêche (*la Comtesse de*), personnage de la comédie des *Plaideurs*, de Racine, type de la *plaideuse*.

PINAIGRIER (Robert), peintre verrier français, né probablement à Tours entre 1490 et 1500, m. vers 1550.

PINAR del Rio [*nar*], v. de Cuba, ch.-l. de prov.; 47.000 h. Tabac.

PINDARE, le prince des poètes lyriques grecs, né à Cynocéphales (521-441 av. J.-C.). La hardiesse des pensées et des métaphores, l'harmonie, l'éclat et la majesté du style, l'énergie de l'expression, l'abondance et la richesse des images, la chaleur et la pompe extraordinaire du récit, la puissance audacieuse de l'invention, sont les qualités dominantes des odes qui sont parvenues jusqu'à nous et auxquelles, toutefois, on reproche un peu d'obscurité et d'enflure. Ses *Epinicia* célèbrent les athlètes vainqueurs dans les Grands Jeux grecs.

Pinel.

PINDE (*le*), montagne du nord de la Grèce ancienne, entre la Thessalie et l'Epire, consacrée à Apollon et aux Muses. Auj. *Agrapha*.

PINDEMONTE (Hippolyte), poète italien, né à Vérone (1753-1828).

PINEL (Philippe), médecin français, né au château de Rascas (Tarn). Il substitua des mesures de douceur aux violences dont les aliénés étaient jusqu'alors victimes (1745-1826).

PINEY [*né*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1.060 h. Eglise du XIIe siècle.

PINGRÉ (Alexandre-Gui), astronome français, auteur de beaux travaux sur les comètes, né à Paris (1711-1796).

PINHEIRO-FERREIRA (Silvestre), philosophe et homme d'Etat portugais, né à Lisbonne (1769-1846).

PINKERTON (John), géographe, historien et numismate écossais, né à Edimbourg (1758-1826).

PINOLS (*nols*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 690 h. Autel druidique.

PINS [*pin*] (*île des*), île de la Mélanésie, au S. de la Nouvelle-Calédonie; 570 h.

PINSK, v. de Russie, gouv. de Minsk, sur le Pripet, au milieu d'un immense marais; 38.700 h.

PINTO (Mendès), voyageur portugais qui explora les Indes orientales et a laissé une relation de ses voyages traduite en français sous le titre de *Voyages aventureux* (1509-1583).

PINTURICCHIO [*ki-o*] (Bernardo BETTI, dit), peintre religieux italien, né à Pérouse. Auteur d'œuvres remarquables par le mouvement de la composition et l'éclat de la couleur (1454-1513).

PINZON (*Martin-Alonzo* et *Vincent*), nom de deux frères qui furent les compagnons et parfois les rivaux de Christophe Colomb.

PIOMBINO, petit port d'Italie, Toscane et anc. chef-lieu de la *principauté de Piombino;* 19.000 h.

PIOMBO (Sébastien *del*). V. SÉBASTIEN.

Pionniers (*les*), roman de F. Cooper, retraçant les mœurs des premiers colonisateurs américains (1823).

PIONSAT [*sa*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, sur le Boron; 1.795 h. Coutellerie.

PIORRY (Pierre-Adolphe), médecin français. Il a fait faire de grands progrès à la percussion médicale ou *plessimétrie* (1794-1879).

PIOTRKOW ou **PÉTROKOV**, v. de Pologne, sur le Strada; 40.000 h. Anc. ch.-l. d'un gouv. russe.

Pipelet (*Monsieur*), personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, resté le type populaire du concierge. Il a pour ennemi intime le rapin *Cabrion*, qui lui joue toutes sortes de mauvais tours.

PIPRIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3.590 h.

PIRANESI (Jean-Baptiste), architecte et graveur italien, né à Venise vers 1720, m. à Rome en 1778; il a exécuté de précieuses reproductions de monuments anciens; — Son fils, FRANÇOIS, graveur de talent, né à Rome (1748-1810).

PIRANO, v. maritime d'Italie, Istrie, sur la mer Adriatique (golfe de Trieste); 15.300 h.

Pirate (*le*), roman historique de Walter Scott, où revit la nature grandiose et sauvage des îles Shetland (1821).

Pirate (*le*) ou **il Pirata**, opéra-comique en deux actes, livret de Felice Romani, musique de Bellini (1827): mélodies agréables.

PIRÉE [*ré*] (*le*), port d'Athènes à laquelle il était, dans l'antiquité, relié par les *Longs Murs;* 13.300 h. Dans la fable de La Fontaine : *le Singe et le Dauphin*, celui-ci, demandant à l'autre, qu'il porte sur son dos à travers les flots, s'il connaît le Pirée, en reçoit cette réponse : « Il est mon ami; c'est une vieille connaissance. » Depuis, *prendre le Pirée pour un homme* a toujours signifié d'une manière plaisante la confusion grossière que l'on fait de deux choses qui n'ont entre elles aucune ressemblance.

PIRITHOÜS [*uss*], héros thessalien, fils d'Ixion et roi des Lapithes, ami de Thésée. Ses noces avec Hippodamie furent ensanglantées par le fameux combat des Centaures et des Lapithes (*Myth.*).

PIRMASENS, v. de Bavière (Palatinat-Rhénan); 39.600 h. Verreries.

PIRNA, v. d'Allemagne, Saxe, sur l'Elbe; 19.000 h. Victoires de Frédéric II sur les Saxons et les Autrichiens, en 1745 et 1756.

PIRON (Alexis), poète français, né à Dijon, auteur de la *Métromanie* et d'un grand nombre de satires, chansons, etc., spirituelles, mais souvent licencieuses (1689-1773).

PIROT, v. de Serbie, sur la Nichava; 10.000 h. Ch.-l. de cercle.

PISANO (Nicolo), sculpteur italien, né à Pise au début du XIIIe siècle, mort en 1278. Il fut l'instigateur de la première Renaissance pisane.

PISANO (Andrea), sculpteur et architecte italien, né à Pise. Il contribua à affranchir l'art moderne de l'influence byzantine (1270-1345).

PISANO (Vittore), dit PISANELLO, peintre et médailleur italien, né vers 1380, m. vers 1456.

PISAURUM [*zô-rom'*], auj. *Pesaro*, v. de l'anc. Ombrie (Italie).

PISE, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de province ; sur l'Arno ; 67.700 h. (*Pisans*). Université ; célèbre *tour penchée* du XIIe siècle. C'est une des plus belles villes de l'Italie, par le nombre et la magnificence de ses édifices. Patrie de Galilée. — La prov. a 351.800 h.

PISE, v. de l'anc. Péloponèse (Elide), sur l'Alphée, près du temple d'Olympie.

PISEK, v. de Tchécoslovaquie, Bohême, sur l'Oltava ; 15.700 h. Métallurgie, draperie.

PISHON, l'un des quatre fleuves de l'Eden (*Bible*).

PISIDIE, ancienne contrée de l'Asie Mineure, au S. de la Phrygie ; v. pr. *Antioche.*

PISISTRATE, tyran d'Athènes, contemporain de Solon. Il réussit à usurper l'autorité souveraine, mais il fut chassé d'Athènes par les partisans de Lycurgue et de Mégaclès. Ce dernier l'aida ensuite à reconquérir le pouvoir, dont il fut de nouveau dépossédé pendant onze ans, mais qu'il recouvra encore et qu'il transmit à ses fils Hipparque et Hippias. Il usa avec modération et habileté du pouvoir, embellit Athènes et fit rassembler et publier les rapsodies homériques.

PISON (Caius Calpurnius), consul romain en 67 et proconsul de la Gaule Narbonnaise ; accusé de péculat par César, il fut défendu par Cicéron ; — CNEIUS CALPURNIUS, général romain sous Tibère, accusé du meurtre de Germanicus et assassiné en 20 av. J.-C.

PISON (Cneius Calpurnius), homme politique romain, célèbre par la conspiration qu'il trama contre Néron, mais que son indécision laissa échouer. M. en 65.

PISSARO (Camille), paysagiste français, né à l'île Saint-Thomas (Antilles) [1831-1903], impressionniste harmonieux.

PISSOS [*pi-soss*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; sur la Grande Leyre ; 1.430 h.

PISTOIA ou **PISTOIE,** v. d'Italie, prov. de Florence ; 70.000 h. Armes, soie. Catilina y fut défait et tué en 63 av. J.-C.

PISUERGA, riv. d'Espagne, affluent du Douro ; 250 kil.

PITEA (*la*), fl. de Suède, tributaire du golfe de Botnie ; cours 340 kil.

PITESCI ou **PITESTI,** v. de Roumanie, Valachie, sur l'Argesu ; 20.000 h.

PITHIVIERS [*vi-é*], ch.-l. d'arr. (Loiret), à 42 kil. d'Orléans, sur l'Œuf, branche de l'Essonne, affl. de la Seine ; 5.730 h. (*Pithivériens*). Ch. de f. Orl. Pâtés d'alouettes, cire, miel, safran. — L'arr. a 5 cant., 98 comm., 49.550 h.

PITHOU (Pierre), jurisconsulte et écrivain français, un des collaborateurs de la *Satire Ménippée* et l'un des membres les plus actifs du parti des *politiques.* Né à Troyes (1539-1596).

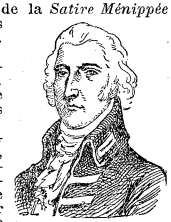
Pitt.

PITT (William), lord CHATHAM, homme d'État anglais. Il dirigea la politique anglaise pendant la guerre de Sept ans (1708-1778).

PITT (William), fils du précédent, homme d'État anglais, né à Hayes. Adversaire implacable de la Révolution, il soudoya trois coalitions contre la France, mais sans pouvoir empêcher ni les victoires de Napoléon, ni la ruine momentanée du commerce britannique (1759-1806).

Pitt et Cobourg (*Partisans de*). On appelait ainsi, sous la Révolution, tous ceux qu'on soupçonnait d'être contre-révolutionnaires ; c'était l'épithète habituelle donnée aux adversaires des idées libérales et en général aux royalistes.

PITTACUS, un des Sept sages de la Grèce, né à Mytilène, qu'il délivra des tyrans et qu'il gouverna pendant dix ans. Né vers 650, m. en 569 av. J.-C.

PITTI, célèbre famille florentine, rivale des Médicis. Le *palais Pitti,* à Florence, en rappelle aujourd'hui le souvenir.

PITTSBURG, v. des Etats-Unis, Pensylvanie, au confluent de la Monongahéla avec l'Ohio ; 588.000 h. Canons ; fer.

PIXÉRÉCOURT (GUILBERT *de*), dramaturge français, né à Nancy (1773-1844).

PI Y MARGALL (Francisco), publiciste et homme d'État espagnol, né à Barcelone, un des ministres de la République espagnole en 1873 (1824-1901).

PIZARRE (François), aventurier espagnol, qui, avec l'aide de ses frères : GONZALÈS (1502-1548) et HERNANDO (m. en 1567), conquit le Pérou. Il fut tué à Lima par les partisans de son rival Almagro (1475-1541).

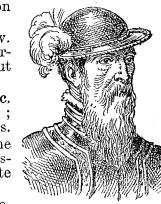
Fr. Pizarre.

PIZZO, port d'Italie, prov. de Catanzaro, sur la Méditerranée ; 8.000 h. Murat y fut fusillé (1815).

PLABENNEC, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 3.820 h. Monuments druidiques.

PLACIDE (*saint*), moine bénédictin, né à Rome, massacré à Messine vers 541. Fête le 5 octobre.

PLACIDIE, fille de Théodose. Elle gouverna l'empire d'Occident pendant la minorité de Valentinien III ; m. en 450.

Plaideurs (*les*), comédie en trois actes et en vers, imitée des *Guêpes* d'Aristophane, par Racine (1683), la plus spirituelle critique des mœurs du Palais d'alors, digne de Molière pour le comique des caractères, dont la plupart, *Chicaneau,* la *Comtesse de Pimbêche,* sont devenus des types. Beaucoup de vers, frappés au bon coin, sont devenus proverbes :

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.
Mais, sans argent, l'honneur n'est qu'une maladie.
Point d'argent, point de suisse...
Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoise.

D'autres passages de cette célèbre comédie sont encore cités, surtout les deux suivants :

L'INTIMÉ, avocat de l'accusé (un chien qui a dévoré un chapon).
. . . Avant la naissance du monde...
DANDIN, *bâillant.*
Avocat, ah ! passons au déluge ...

Dans l'application, ces mots : *Avocat, passons au déluge,* sont une manière ironique de faire entendre à quelqu'un qu'il remonte beaucoup trop haut dans le récit d'un événement.

L'INTIMÉ.
Aristote, primo « Peri Politicon »,
Dit fort bien...
DANDIN.
Avocat, il s'agit d'un chapon,
Et non point d'Aristote et de sa « Politique ».

Ces mots : *Avocat, il s'agit d'un chapon,* s'appliquent à ceux qui, dans une discussion, se lancent dans de ridicules digressions.

PLAISANCE [*plè*], v. d'Italie, Emilie, sur le Pô ; 43.700 h. (*Placentins*). — La prov. a 267.000 h.

PLAISANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande ; sur l'Arros ; 1.415 h.

PLAISIANS [*zi-an*] ou **PLASIAN** (Guill. *de*), un des plus fameux légistes de Philippe le Bel, m. en 1313.

PLANARD [*nar*] (François *de*), écrivain français, né à Milhau, auteur de comédies, de vaudevilles et d'un grand nombre de livrets d'opéras-comiques : *le Pré aux clercs, l'Eclair,* etc. (1784-1853).

PLANCHE (Joseph), helléniste français, né à Ladinhac (Cantal) [1762-1853] ; — Son fils, GUSTAVE, critique littéraire français, né à Paris (1808-1857).

PLANCHES-EN-MONTAGNE (*Les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny, sur la Saine ; 200 h.

PLANCOËT [*ko-ét*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 2.010 h. Ch. de f. Et.

PLANQUETTE [*kè-te*] (Robert), compositeur français, né à Paris, auteur d'opérettes qui ont eu une très grande vogue : *les Cloches de Corneville, Rip, Surcouf,* etc. (1848-1903).

PLANTAGENETS [*je-nè*], dynastie qui occupa le trône d'Angleterre depuis Henri II jusqu'à l'avènement de Henri VII. Au XIVe siècle, ils se divisèrent

en deux branches rivales (*York* et *Lancastre*), et ainsi naquit la *guerre des Deux-Roses* (1154-1485).

PLANTÉ (Gaston), physicien français, né à Orthy (1834-1889) ; il construisit le premier accumulateur ; — Son frère, FRANCIS, pianiste remarquable, né à Orthy (1839).

Plantes (*Jardin des*), jardin botanique de Paris, fondé en 1626 et auquel furent adjoints, en 1693, un Muséum d'histoire naturelle, puis une Ménagerie.

PLANTIN (Christophe), imprimeur, né à Mont-Louis, près de Tours, et établi à Anvers (1514-1589).

PLANUDE (Maxime), moine grec du XIVe siècle, compilateur de l'*Anthologie grecque* et des *Fables d'Ésope*.

PLATA (le *rio de la*), fleuve ou bras de mer de l'Amérique méridionale, formé de l'Uruguay et du Parana, baignant Buenos-Ayres et Montevideo. Large de 230 kil. à l'entrée.

PLATA (*La*), v. de la république Argentine, ch.-l. de la prov. de Buenos-Ayres, sur le rio Santiago, tributaire du *rio de la Plata* ; 106.000 h.

PLATA (*La*), v. de la Bolivie. V. SUCRE.

PLATEAU CENTRAL [*tô-san*] ou **MASSIF CENTRAL,** plateau comprenant le cinquième de la superficie de la France et étagé en terrasses, sur lesquelles s'élèvent les monts du Forez à l'E., les monts d'Auvergne au centre (*plomb du Cantal, puy de Sancy* et *puy de Dôme*), et les monts du Limousin à l'O. Ce massif granitique, qui a pour socle méridional des plateaux calcaires appelés *causses*, a pour bordure orientale la chaîne centrale des Cévennes (l'*Aygoual*, le *Lozère*, le *Gerbier*, le *Mézenc*), dont les ramifications courent au S.-O. vers les Pyrénées et au N.-E. vers les Vosges, entre la Loire et le Rhône prolongé par la Saône.

PLATÉE ou **PLATÉES** [*té*], anc. v. de Béotie, sur le versant septentrional du Cithéron. Pausanias et Aristide y défirent les Perses (479 av. J.-C.).

PLATEN [*tèn*] (Charles-Auguste *de*), poète lyrique allemand, né à Ansbach (1796-1835).

PLATER [*tèr*] (Emilie), héroïne polonaise de l'insurrection de 1831, née à Vilna (1806-1831).

PLATON, célèbre philosophe grec, disciple de Socrate et maître d'Aristote. Il est l'auteur des magnifiques dialogues : *Criton*, *Phédon*, *Phèdre*, *Gorgias*, *le Banquet*, *la République*, *les Lois*, etc., où est exposée la philosophie de Socrate. Sa philosophie est la plus haute expression de l'idéalisme, et se rapproche parfois des idées chrétiennes. A son nom se rattache l'axiome si connu : *Amicus Plato, sed magis amica veritas* (429-347 av. J.-C.).

PLAUEN [*pla-ou-èn'*], v. d'Allemagne, Saxe, sur l'Elster Blanche ; 121.000 h. Toiles.

PLAUTE [*plô-te*] (Titus Maccius Plautus), poète comique latin, né en Ombrie, d'une verve intarissable, souvent un peu crue, peintre inimitable des mœurs populaires. Ses pièces les plus connues sont : *l'Amphitryon*, *l'Aululaire*, *les Captifs*, *le Soldat fanfaron*, etc. (vers 250-184 av. J.-C.).

PLEAUX, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 1.870 h.

PLÉIADE. V. l'art. suiv.

PLÉIADES, nom des sept filles d'Atlas et de Pleione, qui se tuèrent de désespoir et furent métamorphosées en étoiles (*Myth.*). Le groupe des Pléiades constitue aujourd'hui une petite constellation de l'hémisphère boréal, vers la tête du Taureau, et qu'on appelle aussi la *Poussinière*. — La poésie s'est emparée de ce mot et a donné le nom de *Pléiade* à sept poètes qui vivaient sous Ptolémée Philadelphe : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philiscus et Homère le Jeune. Sous Henri III, on fit une *Pléiade* française composée de Ronsard, Du Bellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Pontus de Thiard, et sous Louis XIII une autre qui réunissait Rapin, Commiré, Larue, Santeul, Ménage, Duperrier et Petit.

PLEINE-FOUGÈRES, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 2.230 h. Ch. de f. Et.

PLÉLAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort ; 3.080 h.

PLÉLAN-LE-PETIT, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 1.070 h.

PLÉLO (Robert, *comte de*), diplomate français, mort à Dantzig, où il était allé secourir de sa propre initiative, avec 3.000 volontaires, Stanislas Ier, roi de Pologne (1699-1734).

PLÉNEUF, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur la Manche : 2.650 h. Bains de mer.

PLESSIS-LEZ-TOURS, village d'Indre-et-Loire, cant. et arr. de Tours. Ruines d'un château bâti par Louis XI, lequel y mourut en 1483.

PLESTIN-LES-GRÈVES, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion, sur la Manche ; 3.610 h. Bains de mer.

PLEUMARTIN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, près de la Luire naissante ; 1.340 h.

PLEVEN ou **PLEVNA,** v. de la Bulgarie ; 27 800 h. Ch.-l. de cercle. Prise par les Russes en 1877, après une résistance énergique d'Osman-pacha.

PLEYBEN [*plé-bin*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin ; 4.955 h.

PLEYEL (Ignace), compositeur de musique, né à Ruppersthal, près de Vienne, fondateur d'une célèbre fabrique de pianos à Paris (1757-1831) ; — Son fils, CAMILLE, facteur de pianos, né à Strasbourg (1788-1855) ; — *Marie* PLEYEL, femme du précédent, pianiste de grande valeur, née à Paris (1811-1875).

PLINE l'Ancien, naturaliste romain, né à Côme, auteur d'une *Histoire naturelle* en 37 livres, sorte d'encyclopédie précieuse pour l'histoire de la science dans l'antiquité. Il périt lors de l'éruption du Vésuve en 79. Commandant de la flotte de Misène, il s'était rendu à Stabies, au moment de la catastrophe qui ensevelit Herculanum et Pompéi, pour sauver les habitants menacés par le Vésuve, et aussi afin d'observer de près le phénomène. Les vapeurs délétères du volcan l'asphyxièrent.

PLINE le Jeune, neveu du précédent, littérateur romain, né à Côme, ami de Trajan, auteur du *Panégyrique de Trajan* et de *Lettres* célèbres, intéressantes pour la connaissance des mœurs antiques, mais d'un tour trop apprêté (62-vers 120).

PLOCK, v. de Pologne, sur la Vistule ; 25.800 h. Anc. ch.-l. de gouv. russe.

PLOËRMEL, ch.-l. d'arr. (Morbihan) ; ch. de f. Orl. ; à 55 kil. N. E. de Vannes ; 5.246 h. (*Ploërmelais*). Grains, chanvre, bestiaux, miel. — L'arrond. a 8 cant., 66 comm., 84.940 h.

PLOEUC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 3.890 h. Ch. de f. Et.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 2.310 h.

PLOÏESTI ou **PLOESCI,** v. de la Roumanie (Valachie) ; 58.000 h. Raffinerie de pétrole.

PLOMB DU CANTAL. V. CANTAL.

PLOMBIÈRES-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont ; 1.590 h. Ch. de f. E. Eaux minérales sulfatées sodiques, ferrugineuses, très employées pour le traitement des rhumatismes, goutte, dyspepsie, etc.

Plombs (*les*), célèbres prisons de Venise, sous les combles du palais ducal, recouverts de lames de plomb, et dont le séjour, par suite des variations de la température, était atrocement pénible.

PLOTIN, philosophe néo-platonicien, né d'une famille romaine établie en Egypte. Disciple de l'école d'Alexandrie, il enseigna à Rome une doctrine reposant sur l'union de l'âme avec Dieu par l'extase et la contemplation (205-270).

PLOUAGAT, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 1.730 h.

PLOUARET [*rèt'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 2.700 h. Ch. de f. Et.

PLOUAY [*è*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 4.820 h.

PLOUBALAY [*lè*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur la Manche ; 2.140 h.

PLOUDALMEZEAU [*zô*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 3.980 h.

PLOUDIRY, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 1.240 h.

PLOUESCAT [*ès-ka*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix, près de la Manche ; 3.580 h.

PLOUGASTEL-DAOULAS [*lâss*], comm. du Finistère, arr. de Brest, sur une presqu'île de la rade de Brest ; 7.065 h. Primeurs. Magnifique calvaire.

PLOUGUENAST [*ghe-nast'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 2.690 h.

PLOUHA, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 4.470 h.

PLOUIGNEAU [*gnô*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 3.710 h. Ch. de f. Et.

PLOUZÉVÉDÉ, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 1.910 h.

PLOVDIV, nom bulgare de *Philippopoli*. V. PHILIPPOPOLI.

PLUTARQUE, historien et moraliste grec, né à Chéronée entre 45 et 50 de notre ère ; m. vers 125. Il étudia à Athènes, voyagea en Asie et en Egypte, fut à Rome le précepteur d'Adrien et, de retour dans sa patrie, devint archonte. Il est l'auteur d'un ouvrage célèbre : *Vie des hommes illustres de la Grèce et de Rome.*

Pluton.

PLUTON, roi des Enfers et dieu des morts, fils de Saturne et de Rhéa, frère de Jupiter et de Neptune, époux de Proserpine qu'il avait enlevée (*Myth.*).

PLUTUS [*tuss*] ou **PLOUTOS** [*toss*], dieu des Richesses (*Myth.*).

Plutus, comédie d'Aristophane, satire sociale bien composée (408 av. J.-C.).

PLUVIGNER [*gné*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 5.220 h. Ch. de f. Et. Métallurgie.

PLYMOUTH, v. et grand port militaire d'Angleterre, comté de Devon ; 210.000 h.

PLYMOUTH, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur l'Atlantique ; 13.000 h.

PNÒM-PÉNH [*pnôm-pèn'*], capit. du Cambodge, sur le Mékong, résidence du roi et du représentant français ; 67.755 h.

Pnyx (*le*), place de l'ancienne Athènes, où se tenait l'assemblée du peuple.

PÔ (*le*), fl. d'Italie, l'*Eridan* des anciens ; il sort du mont Viso, baigne Turin, Casal, Plaisance, Crémone, Guastalla, reçoit le Tessin, l'Adda, l'Oglio, le Mincio, la Trebbia, etc., et forme un delta avant d'atteindre l'Adriatique ; 670 kil.

PODENSAC [*dan-sak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Garonne ; 1.530 h. Ch. de f. M. Vins. Produits des Landes.

PODGORITZA, v. de Serbie-Croatie-Slovénie, Monténégro, sur la Ribnitza ; 10.000 h.

PODIÉBRAD (Georges), roi de Bohême, souverain actif et énergique (1420-1471).

PODOLIE, gouv. de Russie (Ukraine) ; 3.744.000 h. Ch.-l. *Kamenetz-Podolsk.*

PODOR, v. et ch.-l. de cercle de l'Afrique-Occidentale française (Sénégal) ; 2.500 h. Gomme.

Ed. Poe.

POE [*pô*] (Edgar), écrivain américain d'une imagination étrange, auteur des *Histoires extraordinaires.* Né à Boston (1809-1849).

POËLENBURG (Cornélis), peintre hollandais, né à Utrecht, auteur de portraits, ainsi que de tableaux mythologiques de grande valeur (1586-1660).

Poèmes antiques, par Leconte de Lisle, recueil de pièces dont les sujets sont empruntés à l'antiquité hindoue et à l'antiquité grecque. Poésie impersonnelle, d'une beauté sereine et un peu froide (1852).

Poèmes barbares, par Leconte de Lisle, dont la matière est empruntée aux récits bibliques, celtiques ou scandinaves (1862).

Poèmes érotiques, de Parny (1778-1781), où le poète célèbre avec volupté, tendresse et non sans émotion, ses amours avec Eléonore.

Poèmes tragiques, par Leconte de Lisle. Sujets très divers ; moins de sérénité peut-être que dans les autres, mais une philosophie un peu attristée et pessimiste (1884).

Poésies sacrées, sorte de cantiques, par Le Franc de Pompignan (1751). Voltaire, qui n'aimait pas Le Franc, a dit, avec plus d'esprit, d'ailleurs, que de justice, en parlant de ces poèmes :

« Sacrés » ils sont, car personne n'y touche.

Poétique, ouvrage d'Aristote, où il est question de la poésie en général, de la tragédie et de l'épopée (IVe s. av. J.-C.).

POGGE (Poggio-Bracciolini, dit **le**), écrivain italien, un des grands humanistes de la Renaissance italienne, auteur de *Facéties* et d'une *Histoire florentine* (1380-1459).

POGGENDORF (Jean-Chrétien), physicien et chimiste allemand, né à Hambourg (1706-1877).

POINCARÉ (Henri), mathématicien français, l'un des plus grands de son temps, auteur de la découverte des fonctions fuschiennes, né à Nancy en 1854, mort en 1912 ; membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

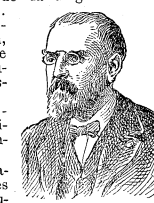

H. Poincaré.

POINCARÉ (Raymond), avocat et homme politique français, cousin du précédent, né à Bar-le-Duc en 1860, président de la République de 1913 à 1920 ; président du Conseil de 1922 à 1924.

POINSINET [*né*] (Alex.), poète dramatique français, né à Fontainebleau (1735-1769).

POINSOT [*so*] (Louis), géomètre français, né et mort à Paris (1777-1859).

POINTE-À-PITRE (*La*), v. de la Guadeloupe, détruite par un tremblement de terre en 1843 et par un incendie en 1871 ; 27.670 h.

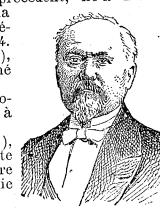

R. Poincaré.

POINTE-DE-GALLES, v. et place forte de la côte sud de Ceylan ; 40.000 h. Bon port. Aux Anglais.

POINTIS [*ti*] (Jean-Bernard, *baron de*), vaillant marin français ; il prit Carthagène en 1697 (1645-1707).

POIRÉ-SUR-VIE (*Le*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 3.680 h.

POIRSON (Jean-Baptiste), savant géographe français, né à Vrécourt (Vosges) [1760-1834].

POIRSON (Auguste), historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire de Henri IV* (1795-1871).

POISE (Ferdinand), compositeur français, né à Nîmes, musicien délicat et distingué. Principales œuvres : *Joli Gilles, l'Amour médecin* (1828-1892).

POISSON (Raymond), auteur et acteur comique, né à Paris (1630-1690).

POISSON (Siméon-Denis), mathématicien français, né à Pithiviers (1781-1840).

POISSONS [*son*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy ; 900 h.

POISSONS (*les*), constellation de l'hémisphère boréal. Signe du zodiaque, correspondant au mois de février.

POISSY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine ; 10.135 h. (*Poissiais*). Minoterie. Ch. de f. Et.

Poissy (*colloque de*), conférence entre les catholiques et les protestants, instituée pour répondre aux vœux pacifiques du chancelier de L'Hospital, mais qui n'aboutit à aucun résultat (1561). Théodore de Bèze et le cardinal de Lorraine en furent les principaux acteurs.

Poissy (*Colloque de*), le meilleur tableau de Robert-Fleury, au musée du Luxembourg (1840).

POITIERS [*ti-é*], anc. cap. du Poitou, ch.-l. du dép. de la Vienne, sur le Clain. Ch. de f. Orl. et Et., à 332 kil. S.-O. de Paris ; 37.600 h. (*Poitevins*). Evêché, cour d'appel, académie, université, facultés (droit, lettres, sciences). Patrie de saint Hilaire, des frères Sainte-Marthe, de Thibaudeau. Charles-Martel y écrasa les Arabes en 732. Près de Poitiers, à

Maupertuis, le prince Noir vainquit Jean le Bon, qu'il fit prisonnier (1856). — L'arr. a 10 cant., 87 comm., 114.220 h.

POITOU, anc. prov. de France, cap. *Poitiers ;* repris une première fois aux Anglais en 1204, par Philippe Auguste, et annexé par Charles V en 1369 ; a formé les départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. Hautes plaines fertiles. Céréales, élevage. (Hab. *Poitevins.*)

POIX [*poi*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 1.106 h. (*Poyais*). Ch. de f. N.

POKEEPSIE ou **POUGHKEEPSIE** [*ki-psi*], v. des Etats-Unis (New-York), sur l'Hudson ; 35.000 h.

POLA, v. d'Italie (Istrie) ; port sur l'Adriatique ; 50.000 h. Ruines romaines. Ancien arsenal et port militaire de l'Autriche.

POLAIRE (*étoile*) ou **la Polaire**, étoile de 3e grandeur, ainsi nommée parce qu'elle est à une très petite distance du pôle nord. Elle est située dans la constellation de la Petite Ourse et indique le nord. V. OURSE.

POLAIRES (*terres*), nom donné aux parcelles continentales situées autour des pôles, au delà des cercles polaires. En général, les côtes seules de ces solitudes glacées et inhabitées sont reconnues ; les principales sont : (*terres polaires arctiques*) Groenland, Spitzberg et terre François-Joseph ; (*terres polaires antarctiques*) terre Adélie, terre Victoria du Sud, terre de Coats et terre de Graham.

Polichinelle.

POLE (Reginald), prélat anglais, archevêque de Cantorbéry sous le règne de Marie Tudor (1500-1558).

POLICASTRO, v. maritime d'Italie, prov. de Salerne, près du *golfe de Policastro ;* 5.700 h.

Polichinelle, personnage des farces napolitaines, portant chez nous un grand chapeau à deux cornes, bossu par devant, bossu par derrière, avec un long nez en bec de poulet, en italien *pulcino*, ce qui lui a valu son nom napolitain de *pulcinella*, dont nous avons fait *Polichinelle*. Il a la voix enrouée, nasillarde et perçante ; il est jovial, gouailleur, tapageur, ivrogne et querelleur.

POLIGNAC [*gnak*] (Melchior *de*), cardinal français, politique habile et écrivain distingué, auteur de l'*Anti-Lucrèce*, ingénieuse tentative de réfutation du matérialisme ; né au Puy-en-Velay (1661-1742).

POLIGNAC (Yolande, *princesse de*), femme du duc Jules DE POLIGNAC, mort en 1817, amie intime de Marie-Antoinette (1749-1793).

POLIGNAC (Jules-Armand, *prince de*), fils de la précédente, né à Versailles ; président du Conseil et ministre des Affaires étrangères à la fin du règne de Charles X. Il fit entreprendre l'heureuse expédition d'Algérie, mais signa, le 29 juillet 1830, les fameuses Ordonnances qui amenèrent la révolution de Juillet et la déchéance de la branche aînée des Bourbons (1780-1847).

POLIGNY, ch.-l. d'arr. (Jura), sur l'Orain, affl. du Doubs ; à 20 kil. N.-E. de Lons-le-Saunier ; 3.580 h. (*Polinois*). Ch. de f. P.-L.-M. Grains, vins, bois. — L'arr. a 7 cant., 152 comm., 47.930 h.

POLITIEN [*si-in*] (Ange), humaniste italien, auteur de l'*Orfeo* et des *Stanze*, né en Toscane (1454-1494).

Politique (*le*), dialogue de Platon, faisant suite au *Théétète* et au *Sophiste* (IVe s. av. J.-C.).

Politique (*Traité de la*), par Aristote. C'est le premier ouvrage scientifique qui ait été écrit sur cette matière, chez les anciens. L'auteur y discute avec une grande profondeur les trois principales sortes de gouvernement : despotique, aristocratique et démocratique (343 av. J.-C.).

Politique tirée de l'Ecriture sainte, ouvrage de Bossuet, se rattachant par les principes absolutistes qu'il défend au célèbre *Discours sur l'histoire universelle* (1709).

Politiques, nom d'un parti qui se forma en France sous Charles IX et dont les membres, également ennemis du puritanisme huguenot et du fanatisme auquel on dut la Saint-Barthélémy, mais partisans d'une royauté forte, s'employèrent de leur mieux à mettre fin aux guerres de religion. Les *politiques*, auxquels il faut rattacher les auteurs de la *Satire Ménippée*, combattirent énergiquement la Ligue et se rallièrent de bonne heure à Henri IV.

POLK (James Knox), onzième président des Etats unis de l'Amérique du Nord, élu en 1845 (1795-1849).

POLLAJUOLO (Antonio *del*), peintre, sculpteur, graveur et orfèvre italien, né à Florence (1426-1498).

POLLENZA [*lin*], v. de l'île Majorque (Baléares) ; 9.000 h.

POLLION (Asinius), orateur, historien et poète, né à Rome, protecteur des lettres et ami de Virgile et d'Horace (vers 77 av. J.-C. - 3 apr. J.-C.).

POLLION (Trebellius), historien latin, un des auteurs de l'*Histoire d'Auguste* (1er s. de notre ère).

POLLUX. V. CASTOR.

POLO (Marco), voyageur italien, né à Venise. Il traversa toute l'Asie par la Mongolie et revint par Sumatra. La relation de ses voyages : *le Livre de Marco Polo*, est un document précieux (1254-1323).

POLOGNE, république de l'Europe centrale, créée à la suite de la guerre 1914-1918. Elle est limitée au N. par la mer Baltique, l'Etat libre de Dantzig, la Prusse-Orientale, la Lituanie et la Lettonie ; à l'E. par la Russie ; au S. par la Roumanie et la Tchécoslovaquie ; à l'O. par l'Allemagne. Superficie : 389.000 kilom. carr. environ ; 28.252.000 h. (*Polonais*). C'est une vaste contrée aux frontières ouvertes à l'E., au N. et à l'O., une immense plaine partagée par des collines peu élevées, entre les versants de la Baltique (*Niémen, Vistule, Wartha*) et de la mer Noire (affluents du *Dniester* et du *Dniéper*). Cap. *Varsovie*. V. princ. : *Cracovie, Lemberg, Posen, Thorn*. Richesses minières dans le Sud (surtout en Haute-Silésie et aux alentours) ; grandes richesses agricoles et pastorales. Industrie active dans les parties ouest et sud de l'Etat.

Le royaume de Pologne fut fondé au IXe siècle. La première dynastie, celle des *Piastes*, fut remplacée en 1382 par celle des *Jagellons*, sous laquelle les frontières dépassèrent la Dvina et le Dniéper, et qui s'éteignit en 1572, dans la personne de Sigismond ou Auguste Ier. Après lui, la couronne devint élective et échut à Henri de Valois, bientôt roi de France. Sobieski, le vainqueur des Turcs, donna à la Pologne un éclat considérable au XVIIIe siècle ; mais, moins de cent ans après, la ruine de ce pays commença. La Confédération de Bar (1768), dirigée contre les Russes, aboutit en 1772 au premier partage de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La guerre civile de 1792 donna à la Russie l'occasion d'une intervention nouvelle : trahie par la Prusse, la Pologne subit un second démembrement (1793), malgré les efforts de Kosciuszko qui, vaincu à la bataille de Maciejowice (4 oct. 1794), se serait écrié : *Finis Poloniæ !* « C'est la fin de la Pologne ! », parole désespérée qui a passé dans toutes les langues pour rendre l'expression suprême du désespoir. Le héros s'est défendu d'avoir proféré cette exclamation, qu'il qualifiait de *blasphème*. — Un troisième et dernier partage, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, raya la Pologne du nombre des nations. En 1807, le traité de Tilsit rendit l'indépendance à une petite portion de la Pologne, qui fut détachée de la Prusse et érigée en duché de Varsovie sous la souveraineté de Frédéric-Auguste, roi de Saxe ; mais les traités de 1815 réunirent le duché à la Russie, qui octroya aux Polonais quelques libertés. A la nouvelle de la révolution de 1830, une insurrection nationale éclata en Pologne : elle fut cruellement réprimée, et des ukases enlevèrent à ce pays tout ce qui pouvait lui rappeler son indépendance. En 1863, une nouvelle révolte éclata. L'héroïsme des Faucheurs (v. ce mot) ne put suppléer à leur petit nombre ; en moins d'un an, la révolte était sévèrement réprimée.

Armes de Pologne.

Depuis 1863 et jusqu'en 1914, la Pologne russe, appelée quelquefois, à tort, *royaume de Pologne*, a constitué un gouvernement général. Elle a subi à

Golfe de Finlande
Stockholm
Tallinn (Revel)
Baltiski (Port Baltique)
Rakwere
Narva
Haapsalu
Paide
ESTONIE
Lac Peipous
I. Dagö
Mohn
Ösel
Pärnu
Wiljandi
Tartu
Kuresaar (Arensburg)
Moisakula
Walk
Wöru
Pskov
Golfe de Riga
Ainaschi
Domesness
Godska Sandön
Ile Gotland (S.)
Ile Öland (S.)
SUÈDE
MER BALTIQUE
Roja
Wolmar
Wenden
Smilten
Ostrov
Windau
Talsen
Oust-Dvinsk (Dünamünde)
Riga
Goldingen
Tukum
LETTONIE
(LATVIE)
COURLANDE
Mitau
Friedrichstadt
Jakobstadt
Rēsekne
Libau
Saldus
Bausk
Mozejki
Daugpils
Dryssa
Szawle
SAMOGITIE
Poniewiez
Memel
LITUANIE
Dzisna
Rosienie
Wilkomierz
Swieciany
Niemen
Kowno
Dokszyce
Golfe de Danzig
Königsberg
Tilsit
Insterburg
Gdynia
Danzig
Kolberg
Pr. Eylau
Friedland
Wierzbolow
Wilna
Molodeczno
PRUSSE ORIENTALE
Suwalki
Oszmiany
Tczew
Marienburg
Lida
Minsk
Belgard
POMÉRANIE
ALLEMAGNE
Chojnice
Allenstein
MAZURIE
Lyck
Augustow
Grajewo
Grodno
Nowogrodek
Deutsch-Eylau
Osowiec
Schneidemühl
Bydgoszcz
Dzialdow
Lomza
Bialystok
Wolkowysk
Baranowicze
Sloutch
Mlawa
Ostrolenka
Slonim
POSNANIE
Inowroclaw
Pultusk
Ostrow
Bielsk
Warta
Gniezno
Wloclawek
Plock
Modlin
Bug
Pruzany
Posnan
Vistule
Brest Litowsk
Kobrin
Pinsk
Luniniec
Kutno
Varsovie
Praga
Siedlce
Lowicz
Warszawa
Biala
POLOGNE
Lódz
Skierniewice
Luków
POLÉSIE
Glogau
Kalisz
Pilica
Deblin (Ivangorod)
Ostrów
Sieradz
Wlodawa
Sarny
Tomaszow
Piotrków
Radom
Cholm
Kowel
Breslau
Radomsk
Skarzysko
Lublin
VOLHYNIE
Kreuzburg
Czestochowa
Kielce
Oppeln
Lubliniec
Sandomierz
Janow
Luck
Rowno
N. Volynsk
Glatz
Tarnowskie Gory
Zamosc
Sokal
Dubno
Ostrog
Szepetowka
Bedzin
Katowice
Nisko
Tarnograd
Brody
Krzemieniec
Ratibor
Pszczyna
Dabrowa
Rzeszów
Rawa-Ruska
50°
Cracovie
Tarnow
Jaroslaw
Lwow
Starokonstantinow
Bogumin
Biala
GALICIE
Przemysl
Tarnopol
Ciesyn
Zakopane
Sacz (N. Sandec)
Sambor
Proskurow
MORAVIE
TCHÉCOSLOVAQUIE
Drohobycz
Stryj
Brno (Brünn)
Halicz
PODOLIE
Stanislawow
Kamenetz-Podolsk
(Est de Greenwich) 20°
Semola
Kassa
Kolomea
Sniatyn
BESSARABIE
Miskolcz
Jablonica
BUKOVINE
HONGRIE
ROUMANIE
RUSSIE
15°
20°
55°
Limite d'état
Chemin de fer
Les ports francs sont soulignés.
Echelle : 0 100 Kilom.

plusieurs reprises les horreurs de l'invasion, puis la domination allemande entre 1914 et 1918. Depuis lors, son existence a été menacée par les bolcheviks en 1920, mais finalement maintenue, et la Pologne travaille à s'organiser au double point de vue politique et économique, dans des frontières qui, après les accords de 1922-1923, sont partout précisées.

Pologne (*Guerre de la Succession de*). V. Succession.

POLONCEAU [*só*] (Antoine-Rémi), ingénieur français, né à Reims (1778-1847); — Son fils, Barthélemy, né à Chambéry, ingénieur, s'est distingué dans la construction des chemins de fer, locomotives, etc. (1813-1859).

POLTAVA ou **PULTAVA,** v. de la plaine russe, Ukraine, ch.-l. de gouv., sur la Poltavka; 61.000 h. Charles XII, roi de Suède, y fut vaincu en 1709 par Pierre le Grand. — Le gouv. a 3.580.000 h.

POLTROT DE MÉRÉ [*tro*] (Jean), gentilhomme protestant, qui assassina le duc François de Guise devant Orléans (vers 1537-1563).

POLUS [*luss*], acteu athénien du siècle de Périclès. Un jour qu'il jouait le rôle d'Electre portant l'urne qui était censée contenir les cendres d'Oreste, il parut sur le théâtre avec l'urne renfermant les cendres de son fils qui venait de mourir.

POLYBE, historien grec, né à Mégalopolis en Arcadie, entre 210 et 205 av. J.-C., auteur d'une *Histoire générale* de son temps, modèle de narration serrée et substantielle, dont il ne reste que cinq livres entiers, et qui est une des œuvres les plus profondes de l'antiquité; m. vers 125.

POLYCARPE (*saint*), évêque de Smyrne et martyr; m. vers 169. Fête le 26 janvier.

POLYCLÈTE, statuaire et architecte grec du ve siècle av. J.-C., né à Sicyone ou à Argos.

POLYCRATE, tyran de Samos, ami d'Anacréon; mis en croix en 522 av. J.-C. Les anciens se défiaient de la Fortune, quand elle s'opiniâtrait à favoriser quelqu'un. Polycrate, qui avait joui pendant quarante ans d'une félicité non interrompue, s'inquiéta enfin d'un bonheur si constant et, croyant conjurer les coups de l'adversité par une perte considérable, il lança dans la mer un anneau auquel il attachait le plus grand prix. La Fortune n'accepta point ce sacrifice volontaire; l'anneau, retrouvé dans le corps d'un poisson, fut rapporté au tyran, dont les présentiments ne devaient pas tarder à se réaliser: Oronte, lieutenant de Darius, s'empara de Samos, prit le tyran et le fit mettre en croix.

POLYDAMAS [*mâss*], athlète thessalien, d'une force prodigieuse. Il périt écrasé, en voulant soutenir une roche énorme qui se détachait d'une grotte.

POLYEN [*li-in*], écrivain militaire grec, auteur des *Stratagèmes* (IIe s.).

POLYEUCTE (*saint*), centurion romain, martyrisé en Arménie vers 254 ou 299. Fête le 13 février.

Polyeucte, principal personnage et titre d'une des plus belles tragédies de Corneille, à sujet chrétien (1643). Polyeucte est resté le type du martyr entouré de l'auréole d'une magnifique poésie. V. Pauline.

Polyeucte, opéra en cinq actes, paroles de J. Barbier et M. Carré, musique de Gounod (1878).

POLYGNOTE, peintre grec, né dans l'île de Thasos au ve siècle av. J.-C., loué par les anciens à l'égal de son contemporain Phidias.

POLYMNIE, Muse de la poésie lyrique. On la représente dans l'attitude de la méditation.

Polymnie, statue antique, au Louvre; — autre statue, musée de Berlin.

Polymnie.

POLYNÉSIE, une des grandes divitions de l'Océanie, qui comprend tou-ses les terres dispersées dans le Pacifique au N. de l'Équateur et à l'E. de l'Australasie (Australie comprise). Ses principaux archipels sont : les *Carolines*, les *Mariannes*, les *Marshall*, les *Hawaï*, les *Marquises*, les *Tuamotou*, les *Iles de la Société*, les *Tubouaï*, les *Tonga*, les *Samoa*, etc. Les habitants (*Polynésiens*) constituent une belle race brun olivâtre, probablement d'origine malaise; ils sont en voie de disparition.

POLYNICE, frère d'Etéocle. V. ce mot.

POLYPHÈME, le plus célèbre des Cyclopes, fils de Neptune. Il eut son œil unique crevé par Ulysse, qu'il tenait enfermé dans son antre, près de l'Etna, avec ses compagnons.

Polyptyque, recueil contenant l'état des domaines et revenus d'une abbaye ou d'une église. Le polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, est rempli de renseignements sur la condition des personnes et des biens au moyen âge.

POLYSPERCHON [*spèr-kon*], général macédonien, un des plus habiles généraux d'Alexandre, puis lieutenant d'Antipater.

POMARÉ, nom d'une dynastie qui régna à Tahiti depuis 1793. La reine Pomaré IV dut accepter en 1847 le protectorat de la France. Le dernier roi de ce nom, Pomaré V, abdiqua en 1880 et mourut en 1891.

POMBAL [*pon*] (Sébastien-Joseph, *marquis de*), homme d'Etat portugais, ministre de Joseph Ier, né près de Coïmbre. Partisan des idées philosophiques du XVIIIe siècle, très énergique, il se proposa de fortifier le pouvoir royal et d'opposer aux classes aristocratiques un peuple indépendant et éclairé. Il fut l'adversaire déclaré des jésuites, réforma l'Université de Coïmbre, améliora l'administration, et encouragea le commerce et l'industrie. On le surnomma le *Grand Marquis* (1699-1782).

POMÉRANIE [*ni*], prov. de la Prusse, bornée au N. par la Baltique; 1.787.000 h. (*Poméraniens*). Ch.-l. *Stettin*. Elevage de chevaux.

POMÉRANIE (*Nouvelle-*). V. Nouvelle-Bretagne.

POMÉRELLIE, PETITE POMÉRANIE, ou **POMÉRANIE MINEURE,** province de Pologne, peuplée de 989.000 h. (*Pomérelliens*).

POMMARD [*mar*], comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 805 h. Vins rouges renommés.

POMMEREUL (François-René-Jean, *baron de*), général français, né à Fougères (1745-1823).

Pomœrium, enceinte sacrée de la Rome ancienne, où l'on prenait les *auspices urbains*, avant toutes les entreprises importantes.

POMONA ou **MAINLAND,** la plus grande des Orcades; 14.000 h. V. pr. *Stromness*.

POMONE, divinité des fruits et des jardins. (*Myth.*)

POMOTOU (*archipel*). V. Touamotou.

Pomone.

POMPADOUR (Antoinette Poisson, *marquise de*), favorite de Louis XV, née à Paris. Elle exerça sur le roi, et aussi sur le gouvernement, une influence qui ne fut pas toujours heureuse, et contribua à engager la France dans la guerre de Sept ans, en faisant signer à Versailles les deux traités de 1756 et 1759, qui alliaient étroitement notre pays à la politique de l'Autriche. L'excuse de ses prodigalités peut être cherchée dans la protection qu'elle eut l'habileté d'accorder aux artistes, peintres et littérateurs de son temps (1721-1764).

Mme de Pompadour.

POMPÉE [*pé*] (Strabo), consul en 88 avec Sylla, tué par ses soldats. — Cneius, le grand Pompée. Général de Sylla, il se distingua en Afrique, fut envoyé en 76 comme proconsul en Espagne, fut élevé au consulat avec Crassus en 71, remplaça en 66 Lucullus dans la guerre contre Mithridate, forma en 60, contre le sénat, avec César et Crassus, le premier triumvirat. Mais il ne tarda pas à entrer, dès 54, en rivalité avec César, soutenu d'ailleurs par le sénat et la noblesse de la république. Après une lutte terrible, il fut vaincu à Pharsale et assassiné à son arrivée en Egypte où il cherchait un refuge, sur les ordres de Ptolémée XII (107-48 av. J.-C.).

Deux phrases restées célèbres se rapportent à la vie de ce personnage. Quand César marcha sur Rome à la tête de son armée victorieuse, Pompée n'avait pris aucune mesure défensive. Comme on lui demandait avec quelle armée il arrêterait son ennemi, si celui-ci passait les monts : « En quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied, répondit-il, il en sortira des légions. » Tombé en défendant la cause de la légalité, il emporta dans la tombe l'estime de tous les vrais Romains. A cette occasion, on cite ce beau vers de la *Pharsale* :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni...

« Les dieux furent pour le vainqueur, mais Caton pour le vaincu. » ; — (CNEIUS, fils du grand Pompée, vaincu par César à Munda et tué dans sa fuite (45 av. J.-C.) ; — SEXTUS, frère du précédent, vaincu par Auguste et mis à mort en 35 av. J.-C.

Le Grand Pompée.

Pompée (*la Mort de*), tragédie de P. Corneille, œuvre inégale, mais souvent puissante, et d'où se détache l'admirable caractère de Cornélie (1643).

POMPÉI [*pon-pé-i*], v. anc. de Campanie, au pied du Vésuve, près des villages modernes de *Torre dell' Annunziata* et de *Scafati* (prov. de Naples). C'était une petite ville de 30.000 h., lieu de plaisance pour les riches Romains. Lors de l'éruption de 79, Pompéi fut ensevelie sous des couches superposées de cendres et de lave. En 1748, un paysan trouva des statues, et peu après on commença des fouilles, qui se sont continuées jusqu'à ce jour. On a déblayé les deux cinquièmes de la ville, qui était entourée d'une enceinte fortifiée flanquée de tours et de 2.600 mètres de circuit. Ce déblayement a fourni aux archéologues une foule de renseignements du plus haut intérêt sur la construction des maisons romaines et sur les mœurs privées des anciens. Telle qu'elle est, Pompéi est la plus saisissante évocation de l'antiquité que l'on puisse imaginer. Les peintures murales de Pompéi sont très remarquables.

Pompéi (*les Derniers Jours de*), roman historique, de Bulwer Lytton, résurrection de la civilisation antique dans ce qu'elle a d'extérieur (1834).

POMPEY, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, près de la Moselle ; 4.030 h. Ch. de f. E.

POMPIGNAN (Jacques LE FRANC, *marquis de*), poète français, né à Montauban, auteur d'une tragédie de *Didon* et de *Poésies sacrées* (1709-1784). V. POÉSIES.

POMPONIUS [*pon, uss*] (Sextus), jurisconsulte romain du IIe siècle de l'ère chrétienne, souvent cité dans le *Digeste*.

POMPONIUS LÆTUS [*us-lé-tuss*] (Julius), philologue italien, né en Calabre (1425-1497).

POMPONNE [*pon*] (Simon ARNAUD, *marquis de*), diplomate français, ministre des Affaires étrangères sous Louis XIV, ami de Mme de Sévigné (1618-1699).

PONCELET [*lè*] (Jean-Victor), mathématicien et général français, né à Metz (1788-1867).

PONCIN, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; sur l'Ain ; 1.220 h. (*Poncinois*).

PONDICHÉRY, ch.-l. des possessions françaises dans l'Hindoustan ; sur la côte de Coromandel ; 48.800 h. Cotonnades (*guinées*), mousselines et toiles peintes. — Le territoire a 171.560 h. (*Pondichériens*).

PONDOLAND, district de la colonie du Cap (Union Sud-Africaine), sur la mer des Indes ; 234.000 hab.

Poniatowski.

PONIATOWSKI (Joseph, *prince*), général polonais, né à Varsovie, nommé maréchal de France à Leipzig. Il périt dans les eaux de l'Elster. Sa bravoure chevaleresque l'avait fait surnommer *le Bayard polonais* (1762-1813).

PONS [*ponss*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 4.370 h. (*Pontois*). Ch. de f. Et.

PONS de Verdun [*ponss*], conventionnel et poète français, né à Verdun (1749-1844).

PONSARD [*sar*] (François), poète dramatique français, né à Vienne (Isère), auteur de pièces estimables, qui réagirent à propos contre les excès du romantisme : *Lucrèce, Agnès de Méranie, l'Honneur et l'Argent, Charlotte Corday*, etc. (1814-1867).

PONSON DU TERRAIL [*ra, l* mll.], romancier français, né à Montmaur (Hautes-Alpes), auteur des célèbres et interminables *Exploits de Rocambole* (1829-1871).

PONT [*pon*], ancien royaume situé au N.-E. de l'Asie Mineure, sur le Pont-Euxin. Fondé au Ive siècle av. J.-C. par Ariobarzane, il devint très puissant au temps de Mithridate, célèbre par ses luttes contre les Romains. Réduit en province romaine en 62 apr. J.-C., il fut divisé en *Pont Galatique, Pont Polémoniaque* et *Pont Cappadocien*.

Pont Milvius, auj. *Ponte Molle*, pont de l'anc. Rome, sur lequel passait la voie Flaminienne.

PONTACQ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 2.560 h. Chevaux.

PONTAILLER-SUR-SAÔNE [*ta, ll* mll., *é, sô-ne*] ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 1.120 h. (*Pontaliciens*). Ch. de f. P.-L.-M.

PONT-À-MARCQ, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Mille ; 810 h.

PONT-À-MOUSSON, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy ; sur la Moselle ; 8.890 h. (*Mussipontins*). Ch. de f. E.

PONTANUS [*nuss*] ou **PONTANO** (Gioviano), homme d'Etat, poète et historien italien, l'un des meilleurs écrivains du XVe siècle (1426-1503).

PONTARION, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf ; 450 h.

PONTARLIER [*li-é*], ch.-l. d'arr. (Doubs) ; sur le Doubs ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 60 kil. S.-O. de Besançon ; 10.200 h. (*Pontissaliens*). Horlogerie, fromages, cuir, bois. — L'arr. a 5 cant., 88 comm., 47.350 h.

PONT-AUDEMER [*ô-de-mèr*], ch.-l. d'arr. (Eure), sur la Rille, ch. de f. Et. ; à 70 kil. N.-E. d'Evreux ; 5.950 h. Tanneries, forges, grains et bestiaux. — L'arr. a 8 cant., 124 comm., 50.730 h.

PONTAUMUR [*tô*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 890 h.

PONT-AVEN [*vèn*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé ; 1.750 h.

PONTCHARTRAIN [*trin*] (Paul PHÉLIPEAUX, *seigneur de*), homme d'Etat français, né à Blois (1569-1621) ; — LOUIS, homme d'Etat français, ministre de la marine sous Louis XIV, chancelier en 1699 (1643-1727).

PONTCHÂTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Saint-Nazaire ; 4.675 h. Ch. de f. Orl. et Et.

PONT-CROIX [*kroi*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 2.720 h. Port.

PONT-D'AIN [*din*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; sur l'Ain. 1.610 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PONT-DE-BEAUVOISIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin ; 1.925 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PONT-DE-BEAUVOISIN, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 1.090 h. (*Beauvoisins*).

PONT-DE-L'ARCHE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers ; sur la Seine ; 1.845 h. Ch. de f. Et.

PONT-DE-MONTVERT [*mon-vèr*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac ; sur le Tarn ; 1.130 h.

PONT-DE-ROIDE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard ; sur le Doubs ; 2.770 h. Métallurgie.

PONT-DE-SALARS [*lar*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1.110 h.

PONT-DE-VAUX [*vô*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 2.155 h.

PONT-DE-VEYLE [*vè-le*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 930 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PONT-DU-CHÂTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; près de l'Allier ; 2.580 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PONTECORVO, v. de l'Italie méridionale, prov. de Caserte, sur le Garigliano ; 11.400 h. Bernadotte avait reçu de Napoléon le titre de *prince de Ponte-*

corvo ; aussi, la maison régnante de Suède est-elle désignée sous le nom de *dynastie de Pontecorvo.*

PONTÉCOULANT [*lan*] (Louis-Gustave, *comte de*), homme politique français, né à Caen (1764-1853).

PONT-EN-ROYANS [*roi-ian*, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin ; 830 h. (*Royannais*). Draps pour l'armée.

PONT-EUXIN (*euk-sin*], anc. nom de la mer Noire.

PONTEVEDRA, v. d'Espagne (Galice), ch.-l. de prov. ; 25.000 h. — La prov. a 505.000 h.

PONGIBAUD [*pon-ji-bô*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; près de la Sioule ; 860 h. Ch. de f. Orl. Carrières.

PONTHIEU, ancien pays de France ; ch.-l. *Abbeville.*

PONTINS [*tin*] (*marais*), vaste plaine malsaine, dans la prov. de Rome. Son étendue est de 1.500 kil. carrés. Ce fut, dans l'antiquité, une région fertile, que le mauvais entretien des canaux d'irrigation a laissé dépérir.

Pontiques (*les*), épîtres écrites du Pont, poésies élégiaques d'Ovide, suite de prières un peu monotones, souvent d'une excessive humilité, qu'il adresse à ses amis pour obtenir leur intercession auprès d'Auguste et faire lever son exil.

PONTIS [*tiss*] (Louis *de*), capitaine français, né sur les confins de la Provence et du Dauphiné. Il a laissé des *Mémoires* très intéressants (1583-1670).

PONTIVY (s'est appelé *Napoléonville* sous l'empire), ch.-l. d'arr. (Morbihan) ; sur le Blavet et le canal de Nantes à Brest ; 9.440 h. (*Pontiviens*). Ch. de f. Orl. et Et. ; à 47 kil. N.-O. de Vannes. Toiles. Patrie de Lourmel. — L'arr. a 7 cant., 52 comm., 119.040 h.

PONT-L'ABBÉ, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 6.640 h. (*Pont-l'Abbistes ;* les femmes sont appelées *Bigoudens* [*dèn*].) Ch. de f. Orl.

PONT-L'ÉVÊQUE, ch.-l. d'arr. (Calvados) ; ch. de f. Et., à 40 kil. N.-E. de Caen ; 2.790 h. (*Pont-l'Evêquais* ou *Pont-l'Evêquois*). Dentelles ; fromages, beurre et cidre. Patrie de Thouret. — L'arr. a 6 cant., 107 comm., 58.020 h.

PONTLEVOY [*voi*], comm. de Loir-et-Cher, arr. de Blois ; 2.070 h. Ferme-école. Pierres.

PONTMARTIN [*pon*] (Armand *de*), critique et littérateur français, né à Avignon ; auteur de *Samedis littéraires* écrits d'une plume alerte, distinguée (1811-1890).

Pont-Neuf (*le*), un des ponts les plus anciens et les plus légendaires de Paris. Construit de 1578 à 1607, il était à son origine bordé de boutiques qui lui donnaient une animation particulière. Ce fut longtemps l'endroit le plus fréquenté de la capitale, et son coup d'œil si vivant et si curieux a souvent tenté le crayon des peintres, entre autres du célèbre Collot. Les boutiques du Pont-Neuf n'ont complètement disparu que vers 1854. On remarque le long de ses corniches, au-dessus des arches, de curieux mascarons sculptés, dus au ciseau de Germain Pilon, et, sur le terre-plein, la statue équestre de Henri IV.

PONT-NOYELLES [*noi-iè-le*], comm. de la Somme, arr. d'Amiens ; 400 h. Faidherbe y battit les Allemands, le 23 décembre 1870.

PONTOISE, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise) ; sur l'Oise ; ch. de f. N. et Et., à 35 kil. N. de Versailles ; 9.915 h. (*Pontoisiens*). Ancien ch.-l. du Vexin. Grains et farines. Patrie du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, de Nicolas Flamel, du général Leclerc. En 1359, un traité de paix y fut signé entre le dauphin Charles V et Charles le Mauvais. — L'arr. a 8 cant., 166 comm., 35.890 h.

PONTORMO (Jacopo Carrucci, dit *le*), peintre florentin, né à Pontormo, auteur de fresques d'un grand mérite (1493-1558).

PONTORSON, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches, près de la baie du Mont-Saint-Michel ; 2.850 h. (*Pontorsonnais*). Ch. de f. Et.

PONTREMOLI, v. d'Italie, prov. de Massa-et-Carrara ; sur la Magra ; 14.400 h.

PONTRIEUX [*tri-eû*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 1.830 h.

PONT-SAINTE-MAXENCE [*sin-te-mak-san-se*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis ; sur l'Oise ; 2.850 h. Ch. de f. N. Industrie active.

PONT-SAINT-ESPRIT [*sin-tès-pri*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 5.800 h. Ch. de f. P.-L.-M. Magnifique pont sur le Rhône.

PONT-SCORFF, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; sur le Scorff ; 1.930 h.

PONTS-DE-CÉ (*Les*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, dans les îles de la Loire ; 3.380 h. Ch. de f. Et. Défaite des Vendéens en 1793.

PONT-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens ; 1.700 h. (*Pontois*).

PONTVALLAIN [*lin*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche ; 1.280 h.

POONAH [*pou*] ou **POUNAH,** v. de l'Hindoustan ; capit. de la présid. de Bombay ; 176.000 h. Anc. capit. des Maharattes.

POPE (Alexandre), poète et philosophe anglais, né à Londres, auteur de l'*Essai sur l'homme*, d'*Epîtres*, de *Satires*, etc. Ecrivain toujours correct, parfois brillant, caractère difficile, Pope exerça sur son temps une réelle suprématie littéraire (1688-1744).

Pope.

POPELIN (Claudius), peintre émailleur, érudit et poète français, né et mort à Paris (1825-1892).

POPERINGHE, v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 11.300 h. (en 1914).

POPILIUS LÆNAS [*uss-lè-nâss*], consul romain en 173 av. J.-C. Le sénat l'envoya auprès du roi de Syrie, Antiochus Epiphane, qui avait conquis une partie de l'Egypte, pour lui ordonner d'abandonner ses conquêtes. Le roi demandait à réfléchir ; mais le Romain, d'un geste impérieux, traça autour d'Antiochus un cercle sur le sable : « Avant de sortir de ce cercle, dit-il, rends-moi la réponse que je dois porter au sénat. » Le roi, stupéfait de cette injonction hautaine et craignant les armes de la république, se soumit.

POPO (GRAND-), v. maritime de l'Afrique-Occidentale française (Dahomey), sur la Côte des Esclaves ; 1.000 h.

POPO (PETIT-), v. maritime de l'Afrique-Occidentale française (Dahomey) [anc. Togo allemand], sur la Côte des Esclaves ; 6.000 h.

POPOCATEPETL, volcan du Mexique, sommet de l'Anahuac ; 5.452 m.

POPÉE [*pé*], favorite, puis femme de Néron, qui la tua d'un coup de pied en 65.

PORBUS [*buss*] (Franz), peintre flamand, né à Bruges, dit **le Vieux,** pour le distinguer de son fils, Franz **Porbus le Jeune,** artiste plus remarquable encore, né à Anvers (1540-1580 — 1570-1622).

Porc-épic (*ordre du*), institué (1393) par Louis d'Orléans, supprimé par Louis XII. Ses membres portaient un collier d'or soutenant un porc-épic, avec cette devise : « De près et de loin. »

Porcherons (*les*), ancien hameau au N.-O. de Paris, dont les cabarets étaient très fréquentés au XVIIIe siècle. Son territoire correspond aux quartiers actuels de Notre-Dame-de-Lorette et de la Trinité.

PORCIA, fille de Caton d'Utique. Elle se tua en apprenant la mort de son mari Brutus, l'un des meurtriers de César (42 av. J.-C.).

PORCON DE LA BARRINAIS (Pierre), corsaire français, né à Saint-Malo. Prisonnier des Algériens, le dey l'envoya comme ambassadeur à Louis XIV, qui refusa les propositions du dey. Fidèle à sa parole, Porcon, nouveau Régulus, revint à Alger et fut décapité (1639-1665).

PORDENONE (Giovanni Antonio), peintre religieux italien, un des chefs de l'école vénitienne (1484-1540).

PORÉE (*le Père* Charles), jésuite français, né près de Caen, un des maîtres de Voltaire, dont il devina un des premiers le génie (1675-1741).

PORNIC [*nik*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf ; 1.960 h. (*Pornicais*). Port sur l'Atlantique. Bains de mer. Ch. de f. Et.

PORPHYRE, philosophe de l'école d'Alexandrie, disciple de Plotin (232 ou 233-304).

Porphyrogénète (*Né dans la pourpre*), titre que portaient les fils des empereurs d'Orient.

PORPORA (Nicolo), compositeur de musique religieuse, né à Naples (1686-1766).

PORQUEROLLES [*ke-ro-le*], une des îles d'Hyères. Trois forts.

PORRENTRUY [*ran*], v. de Suisse, cant. de Berne ; 6.400 h. Horlogerie.

PORSENNA, roi étrusque, qui voulut rétablir Tarquin le Superbe, mais fut arrêté par Horatius Cocles.

PORTA (Giuseppe), peintre vénitien, auteur de belles mosaïques à la cathédrale de Saint-Marc (1520-après 1572).

PORTA (Giovanni Battista *della*), sculpteur italien, né à Porlezza ou à Milan (1542-1597).

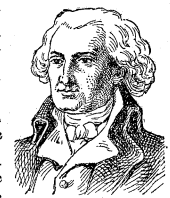

Portalis.

PORTA (Giambattista *della*), physicien italien, né à Naples (1541-1615).

PORTA (*La*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 580 h. Patrie de Sébastiani.

PORTAL (Antoine), médecin français, né à Gaillac (1742-1832).

PORTALIS [*liss*] (Jean-Etienne-Marie), jurisconsulte français, né au Bausset (Var), l'un des rédacteurs du Code civil, ministre des Cultes sous l'Empire (1745-1807) ; — Son fils Joseph, né à Aix, magistrat et homme politique (1778-1858).

PORT-ARTHUR [*por*], v. forte de la Chine, prov. de Liao-Toung ; port sur le golfe de Pétchili ; 16.800 h. Pris par les Japonais en 1895, puis cédé à bail aux Russes. La prise de Port-Arthur après un long siège, en l'année 1904, a assuré au Japon, à la paix de Portsmouth de 1905, la possession de cette ville.

PORT-AU-PRINCE, capit. de la République d'Haïti ; 120.000 h. Rade excellente.

PORT-DE-BOUC, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix, à l'entrée de l'étang de Berre ; 4.140 h. Ch. de f. P.-L.-M. Port sur la Méditerranée. Chantiers navals, industrie chimique.

PORT-D'ESPAGNE, capit. et port de l'île anglaise de la Trinité ; 60.000 h.

Porte ou **Sublime-Porte** (*la*), nom du gouvernement ottoman.

Porte-glaives (*Chevaliers*), ordre religieux et militaire, fondé en 1201 par l'évêque de Riga, Albert de Brandebourg, et qui se rendit maître de la Livonie, de l'Estonie et de la Courlande.

PORTEL (*Le*), comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, sur le Pas-de-Calais ; 7.760 h. Port.

PORT-ÉLISABETH ou **Algoa-Bay,** v. de la colonie du Cap (Union Sud-Africaine) ; 45.000 h.

PORTES DE FER, nom de plusieurs passages de montagnes : dans les Karpathes, sur le Danube, à sa sortie de la Hongrie ; dans le Caucase (à Derbent) ; en Algérie (Djurdjura), connues aussi sous le nom de *Bibans*.

PORTICI, v. d'Italie, prov. de Naples, sur l'emplacement d'Herculanum ; 17.000 h. V. Muette de Portici.

Portioncule (*Indulgence de la*). Indulgence pléniaire accordée par le pape Honorius III à tous les fidèles qui visiteraient, le 2 août 1221, le sanctuaire de la Portioncule, première maison de l'ordre de Saint-François, près d'Assise, et qui fut rendue perpétuelle en 1223.

PORTLAND, v. industrielle des Etats-Unis (Maine) ; sur la baie de Casco ; 69.000 h.

PORTLAND, v. des Etats-Unis (Orégon) ; sur un affluent de la Columbia ; 258.000 h. Industrie très active (construction de machines, etc.).

PORT-LOUIS [*lou-i*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient et à l'entrée de la rade de ce nom ; 3.680 h.

PORT-LOUIS, ch.-l. de l'île Maurice ; 40.000 h. Place forte, beau port.

PORT-LOUIS, v. de la Guadeloupe (Grande-Terre) ; 6.570 h.

PORT-MAHON. V. Mahon.

PORTO ou **OPORTO,** v. du Portugal, port très actif sur le Douro ; 204.000 h. Cotonnades ; grand commerce de vins, huiles, fruits.

PORTO-ALEGRE, v. du Brésil, Etat de Rio Grande do Sul ; 179.000 h. Port sur l'Atlantique Grand commerce de café, vanille, etc.

PORTOCARRERO, famille espagnole, à laquelle appartenait le cardinal Louis de Portocarrero, conseiller du roi Charles II et l'un des agents les plus actifs de l'influence française (1635-1709).

PORTOFERRAJO, ch.-l. de l'île d'Elbe ; 9.500 h. Bon port. Napoléon Ier y résida de mai 1814 à février 1815.

PORTO-MAURIZIO ou **PORT-MAURICE,** v. d'Italie, ch.-l. de prov. (Ligurie) ; 8.800 h. — La prov. a 149.000 h.

PORTO-NOVO, v. de l'Afrique-Occidentale française, Dahomey, sur le golfe de Guinée ; 20.090 h.

PORTO-RICHE (George *de*), poète et auteur dramatique français, né à Bordeaux en 1849 ; auteur de *Amoureuse*, *le Passé*, etc. Membre de l'Académie française.

PORTO-RICO, île des Antilles, à l'E. d'Haïti ; aux Etats-Unis ; 1.300.000 h. Capit. *San-Juan*. Sucre, café, coton, tabac, etc.

PORTO-VECCHIO [*vèk-ki-o*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 4.240 h. Port, carrières, salines.

Port-Royal, abbaye de femmes bernardines, près de Chevreuse (Seine-et-Oise), qui devint sous la direction d'Angélique Arnaud une maison de retraite où séjourna Pascal et où de savants solitaires, Le Maistre de Sacy, Nicole, Arnaud, Lancelot, etc., composèrent d'excellents ouvrages d'enseignement : *Grammaire de Port-Royal*, *Logique de Port-Royal*. Les solitaires de Port-Royal se rallièrent au jansénisme, et l'abbaye, à la suite de vifs démêlés avec l'autorité ecclésiastique, fut fermée par ordre de Louis XIV, en 1705. Elle fut détruite en 1710.

Port-Royal (*Histoire de*), par Sainte-Beuve (1840-1859), chef-d'œuvre de sagacité et de critique vivante.

Ports de France (*Vue des principaux*), suite de quinze tableaux peints par Joseph Vernet et représentant diverses vues d'Antibes, Bayonne, Bordeaux, Cette, Dieppe, La Rochelle, Marseille, Rochefort, Toulon ; au musée du Louvre.

PORT-SAÏD, v. d'Egypte ; sur la Méditerranée, à l'entrée du canal de Suez ; 91.000 h.

PORT-SAINTE-MARIE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; près de la Garonne ; 1.710 h.

PORTSMOUTH [*ports-mout*], v. et port militaire de l'Angleterre, comté de Hants, dans l'île de Porsea ; 247.000 h.

PORTSMOUTH, v. des Etats-Unis (Ohio), au confluent de l'Ohio et du Scioto ; 33.000 h.

PORTSMOUTH, v. des Etats-Unis, Virginie, sur la baie de Chesapeake ; 54.000 h.

PORT-SOUDAN, port du Soudan anglo-égyptien, sur la mer Rouge ; 5.000 h. Commerce considérable.

PORT-SUR-SAÔNE [*sô-ne*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 1.670 h. Ch. de f. E.

PORTUGAL (anc. *Lusitania*). I. Géographie. Etat de l'Europe, occupant l'angle sud-ouest de la péninsule Ibérique et ayant pour limites l'Espagne au N. et à l'E., l'océan Atlantique au S. et à l'O. Superficie, y compris les Açores et Madère, 88.740 kil. carr. ; 5.548.000 h. (*Portugais*). Capit. *Lisbonne*. Le Portugal, arrosé par le *Douro*, le *Minho* et le *Tage*, est sillonné par les contreforts granitiques des chaînes des montagnes ibériques, contrefortsportantles noms de *Raya-Seca*, *serra do Gerez*, *da Estrella*, etc. La division du Portugal en 6 provinces (*Alemtejo*, *Algarve*, *Beira*, *Entre-Douro e-Minho*, *Estrémadure*, *Traz-os-Montes*) a été remplacée par 17 districts (*Aveiro*, *Beja*, *Braja*, *Bragança*, *Castello-Branco*, *Coïmbre*, *Evora*, *Faro*, *Guarda*, *Leiria*, *Lisbonne*, *Portalègre*, *Porto*, *Santarem*, *Vianna do Castello*, *Villa Real*, *Vizeu*). Les colonies

Armoiries du Portugal.

portugaises d'Afrique, d'Asie et d'Océanie ne sont que les débris du puissant empire colonial d'autrefois. Elles comprennent, dans l'Atlantique, les îles des Açores, Madère, etc.; dans l'Afrique occidentale, les îles du Cap-Vert, la Sénégambie portugaise ou Guinée, Saint-Thomas et l'île du Prince, Landana et Kabinda; enfin, le groupe Angola, Benguela et Mossamédès; dans l'Afrique orientale, les territoires de Mozambique, Sofala, etc.; en Asie, Macao, la moitié de Timor, etc. (V. *carte* ESPAGNE.)

II. HISTOIRE. Les anciens donnaient au Portugal le nom de *Lusitanie*, et la région partagea le sort des autres parties de la péninsule Ibérique jusqu'au jour où Henri le Jeune, prince d'origine capétienne, reçut de son beau-père Alphonse VI, roi de Castille, le territoire compris entre le Minho et le Mondego. Son fils Alphonse Ier (1114-1185) fut proclamé roi (1139); les Algarves et Lisbonne furent enlevés aux Maures, et le Portugal eut dès lors ses limites actuelles. Denis (1279-1325) créa l'Université de Lisbonne, favorisa le commerce et l'agriculture, organisa une administration régulière. La dynastie fondée par Henri le Jeune fut remplacée en 1383 par la dynastie dite *d'Aviz*, dont le premier roi fut Jean Ier, grand maître d'Aviz, et qui ne s'éteignit qu'en 1580. Sous cette dynastie, les Castillans furent vaincus, la domination portugaise établie en Afrique, et les navigateurs lusitaniens fondèrent dans l'Inde un puissant empire colonial, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance. La conséquence de la double défaite de Sébastien à Alcazar-Quivir (1578) fut de placer le Portugal sous la dépendance de Philippe II. Grâce à l'appui de la France, la maison de Bragance, qui a régné jusqu'en 1910, monta sur le trône en 1640. La nouvelle dynastie se laissa absorber, au traité de Methuen (1703), au point de vue commercial, par l'Angleterre, malgré les efforts du marquis de Pombal (1750-1777). Aussi, lorsque Napoléon, après la rupture de la paix d'Amiens, demanda aux Portugais de ne plus ouvrir leurs ports à l'Angleterre, il essuya un refus et fit occuper le pays par une armée française. Jean VI s'enfuit au Brésil, d'où il revint à Lisbonne en 1821, et l'année suivante le Brésil se déclara indépendant. En 1833, le régime constitutionnel fut inauguré en Portugal. En 1910, la maison de Bragance fut renversée du trône, et la République fut proclamée.

PORT-VENDRES [*van-dre*], port sur la Méditerranée (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 3.100 h. (*Port-Vendrais*). Ch. de f. M.

PORUS [*russ*], monarque qui régnait dans le Sapta-Sindhava (Pendjab), lorsque Alexandre le Grand vint faire la conquête de ce pays. Il livra bataille à ce prince, mais fut fait prisonnier au bord de l'Hydaspe (327). Alexandre lui demanda comment il voulait être traité : « En roi ! » répondit Porus. Frappé de cette réponse, le roi de Macédoine ne le dépouilla pas de ses États; mais il périt assassiné.

Porus blessé porté devant Alexandre, tableau de Ch. Le Brun (Louvre); grande toile de plus de 12 mètres de long.

POSEIDON [*zé-i-don'*], dieu grec de la mer, le Neptune des Romains.

POSEN [*zèn*] (*grand-duché de*). V. POSNANIE.

POSEN (en polonais *Poznan*), v. forte de Pologne, capit. de la Posnanie, sur la Wartha; 169.000 h. (*Posnaniens*).

POSIDONIUS [*uss*], historien et philosophe stoïcien, né en Syrie, disciple de Panétius, auquel on attribue ces paroles : « Tu as beau me faire souffrir, douleur! je n'avouerai jamais que tu es un mal. » (135-50 av. J.-C.).

POSNANIE, province de la République de Pologne, détachée de la Prusse par le traité de Versailles (1919); 28.992 kil. carr. et 2.100.000 h. Cap. *Poznan*.

POSTEL (Guillaume), écrivain français et célèbre visionnaire, né à Barenton (1510-1581).

Postillon de Lonjumeau (*le*), opéra-comique en trois actes, d'Adam, œuvre agréable et gracieuse (1836).

POSTUMUS [*muss*], soldat qui se fit proclamer empereur en Gaule en 258; tué par ses soldats en 267.

PÖSTYEN ou **PÖSTENY,** v. de Hongrie (comitat de Nyitra), dans la vallée de la Waag, tributaire du Danube; 9.300 h. Sources sulfureuses radifères.

POT [*po*] (Philippe), un des conseillers de Charles le Téméraire, puis de Louis XI, qui se l'attacha. Député de la noblesse de Bourgogne aux états généraux de 1484, il prononça un discours mémorable (1428-1494).

POTAIN [*tin*] (Pierre-Carl-Edouard), médecin français, né à Paris (1825-1901); spécialiste du cœur.

POTCHEFSTROOM, v. du Transvaal (Union Sud-Africaine), sur le Mooi; 10.000 h.

POTEMKINE [*pa-ti-om-kin'*] (Grégoire Alexandrovitch), feld-maréchal, favori de Catherine II, né près de Smolensk (1736-1791).

POTENZA [*tin*], v. d'Italie (Basilicate); ch.-l. de la prov. de son nom; 18.600 h. — La prov. a 489.000 h.

POTHIER [*ti-é*] (Robert-Joseph), jurisconsulte français, né à Orléans, dont les travaux ont préparé le Code civil (1699-1772).

POTHIN (*saint*), évêque, né en 87, martyr à Lyon en 177, sous Marc-Aurèle, en même temps que sainte Blandine. Fête le 2 juin.

POTIDÉE [*dé*], v. de Macédoine, qui se révolta contre Athènes en 432 av. J.-C. Auj. *Pinaka*.

POTOCKI (Jean), historien polonais, auteur d'une *Histoire primitive des peuples de la Russie* (1761-1815).

POTOMAC [*mak*] (*le*), riv. des Etats-Unis, qui se jette dans la baie de Chesapeake; 600 kil.

POTOSI, v. de la Bolivie; 30.000 h. Célèbres mines d'argent, aujourd'hui épuisées. Alt., 3.960 m.

POTSDAM [*potss-dam*], le *Versailles* de la Prusse, v. du Brandebourg, sur un lac de la Havel; 58.400 h.

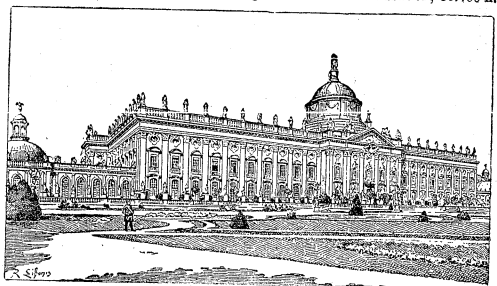

Château royal de Potsdam.

Château royal, dit aussi la Résidence. Aux environs, château et parc de Sans-Souci; ch.-l. de province.

POTT (Percival), médecin anglais, né et mort à Londres, auteur de recherches célèbres sur la maladie des vertèbres lombaires à laquelle il a donné son nom (1713-1788).

POTTER [*tèr*] (Paul), peintre d'animaux et paysagiste hollandais, né à Enkuysers (1625-1654).

POUANCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 2.755 h. Ch. de f. Et.

POUCHET [*ché*] (Félix-Archimède), naturaliste français, né et mort à Rouen (1800-1872).

POUCHKINE (Alexandre), poète lyrique russe, né à Moscou (1799-1837).

Poudres (*conspiration des*), complot formé en Angleterre par un certain nombre de catholiques pour faire sauter Jacques Ier et le Parlement (5 nov. 1605).

POUGATCHEV (Emelian), imposteur russe, qui se fit passer pour le tsar Pierre III. Ses troupes ayant été battues, il fut pris et décapité à Moscou (1726-1775).

POUGENS [*jinss*] (Joseph), lexicographe et littérateur français, né à Paris (1755-1833).

POUGUES ou **POUGUES-LES-EAUX** [*ghe-lè-zô*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1.510 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

POUILLE [*ll* mll.], ancienne Apulie; pays de l'Italie méridionale; 2.232.000 h. (*Apuliens*).

POUILLON [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 3.020 h. (*Pouillonnais*).

POUILLY [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne; sur la Loire; 2.120 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins blancs.

POUILLY-EN-AUXOIS [*ll* mll., *an-nô-soî*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1.000 h. Sur le canal de Bourgogne.

POUJOULAT [*la*] (Jean-Joseph-François), historien français, né à La Fare (Bouches-du-Rhône); il a publié un recueil de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France (1808-1880).

POULO-CONDOR, îles de l'Indochine française (Cochinchine), vis-à-vis du bras occidental du delta du Mékong; 900 h.

POUNAH. V. POONAH.

POUNT, nom donné par les anciens Egyptiens à l'Arabie et au pays des Somalis.

Poupée de Nuremberg (*la*), opéra bouffe en un acte, paroles de Leuven et Arthur de Beauplan, excellente musique d'Adam (1852).

POUQUEVILLE (Laurent), historien et voyageur français, né au Merlerault (Orne) [1770-1838].

Pourceaugnac (*Monsieur de*), comédie-ballet de Molière, en trois actes et en prose (1669). *Pourceaugnac* n'est qu'une farce, mais une farce où il y a des scènes du meilleur comique : c'est le moule d'où sortent chaque jour, sans qu'il paraisse usé, les pièces destinées à faire rire des travers d'un provincial qui vient à Paris pour y épouser une jolie fille, et qui est bafoué, tourmenté, excédé par des valets malins, qu'un rival préféré a mis dans ses intérêts. Rien de plus réjouissant que la scène où M. de Pourceaugnac, assis entre deux médecins, qu'il croit être deux domestiques attachés à son service particulier, écoute, sans y pouvoir rien comprendre, leurs longs raisonnements pathologiques sur la folie dont ils le prétendent atteint.

POURI. V. DJAGGERNAT.

POUSSIN (Nicolas), un des plus illustres peintres français, né près des Andelys, auteur d'un grand nombre de chefs-d'œuvre, parmi lesquels on distingue : *les Bergers d'Arcadie*, *le Déluge*, *Moïse sauvé des eaux*, *la Fuite en Egypte*, *les Obsèques de Phocion*, etc. Il excellait dans le paysage historique. Un long séjour en Italie, des goûts simples, un caractère noble et indépendant donnèrent à son pinceau une touche savante, énergique, parfois sublime. Il est le maître de la peinture classique en France (1594-1665).

Poussin.

POUTROYE [*troi*.] (*La*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé; 1.920 h. Filatures.

POUVILLON [*ll* mll.] (Emile), littérateur français, né à Montauban (1840-1906). Ecrivain délicat et sincère, il s'est attaché à peindre les mœurs champêtres de son pays natal.

POUYASTRUC [*struk*], ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 415 h.

POUYER-QUERTIER [*ié-kèr-ti-é*] (Auguste), homme politique et manufacturier français, né à Estouteville (Seine-Inférieure). Il fut un des négociateurs du traité de Francfort en 1871 et le ministre des Finances du gouvernement de Thiers (1820-1891).

POUZAUGES [*zô-je*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 3.100 h. Ch. de f. Et.

POUZIN (*Le*), comm. de l'Ardèche, arr. de Privas, sur le Rhône; 2.600 h. Ch. de f. P.-L.-M. Distillerie.

POUZZOLES, v. d'Italie; 28.000 h. Petit port actif exportant les *pouzzolanes* des environs.

POYET [*poi-iè*] (Guillaume), chancelier de France sous François Ier, né aux Granges (Maine-et-Loire), Juriste distingué, auteur de la célèbre Ordonnance de Villers-Cotterets en 1539, mais immoral et vénal (1474-1548).

POZNAN, nom polonais de *Posen*. V. POSEN.

POZZI (Samuel-Jean), chirurgien français, né à Bergerac (1846-1918), connu pour ses travaux de gynécologie.

POZZO DI BORGO (Charles-André), diplomate, né en Corse. Il passa au service de la Russie, devint conseiller privé de l'empereur Alexandre et fut un partisan ardent de la déchéance de Napoléon Ier (1764-1842).

PRADELLES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1.590 h.

PRADES, ch.-l. d'arr. (Pyrénées-Orientales), sur la Têt; ch. de f. M.; à 44 kil. S.-O. de Perpignan; 3.860 h. (*Pradéens*). Vins, miel. — L'arrond. a 6 cant., 102 comm., 38.020 h.

PRADES (*l'abbé de*), écrivain français, né à Castelsarrazin, ami des philosophes du XVIIIe siècle, célèbre par ses démêlés avec le pape et le parlement (1720-1782).

Pradier.

PRADIER [*di-é*] (James), sculpteur français, né à Genève, auteur des deux *Muses* de la fontaine Molière, à Paris; artiste très habile, gracieux et délicat (1794-1852).

Prado ou *Musée National*, à Madrid, célèbre collection de peintures et de sculptures.

PRADON (Nicolas), poète tragique français (1632-1698). Il prétendait lutter avec Racine, dont il copia servilement la *Phèdre*, lors de la cabale qui fit échouer la pièce. Boileau le cribla de traits satiriques.

PRADT (*l'abbé* Dominique *de*), aumônier de Napoléon Ier, né à Allanches (Cantal) [1759-1837].

PRAGA, v. de Pologne, faubourg de Varsovie. Prise d'assaut par Souvarof en 1794; un épouvantable massacre suivit.

Pragmatique sanction de Marie-Thérèse, acte officiel par lequel l'empereur Charles VI, à la veille de décéder sans enfant mâle, exclut de la succession d'Autriche les filles de Joseph Ier, son frère, afin de garantir la couronne à Marie-Thérèse (1713).

Pragmatiques sanctions. Ensemble de mesures prises par les rois de France pour limiter l'action spirituelle des papes sur notre Eglise nationale. On prétend qu'une *pragmatique* fut promulguée par saint Louis, mais l'authenticité de cet acte, dont on ne trouve aucune mention avant la fin du XVe siècle, est très contestable. Il n'en est pas de même de la *pragmatique de Bourges*, conclue par Charles VII en 1438. Elle consacra, sous réserve de la confirmation pontificale, le principe électif pour les prélatures, bénéfices et autres dignités ecclésiastiques; elle porta interdiction des annates; elle supprima les expectatives (promesses de *bénéfices* faites par le pape). Louis XI, qui voulait ménager le saint-siège, abrogea cette convention en 1461. Enfin, en 1515, François Ier négocia avec le pape un concordat qui régit les rapports de l'Etat et de l'Eglise en France, jusqu'à la Révolution.

PRAGUE (en tchèque *Praha*), capitale de la Tchécoslovaquie, anc. cap. de la Bohême, sur la Moldau; 676.500 h. (*Praguais*). Fabriques de draps, machines, etc. Archevêché, université. Ch.-l. de dép. En 1744, prise de la ville dans une action où se distingua le colonel Chevert. En 1757, défaite du maréchal autrichien Braun par Frédéric II. En 1866, paix entre la Prusse et l'Autriche.

Praguerie, révolte qui éclata en France en 1440 contre les réformes de Charles VII et qui est ainsi appelée par analogie avec le soulèvement des hussites à Prague. Elle était dirigée par quelques-uns des plus grands seigneurs du royaume, et le dauphin lui-même, futur Louis XI, en faisait partie. Charles VII vainquit les rebelles et les traita généreusement.

PRAHECQ, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 950 h. Ch. de f. Et.

Prairial an III (*journée du 1er*), tentative des terroristes pour ressaisir le pouvoir et dans laquelle fut tué le député Féraud (20 mai 1795).

PRAIRIE [*prè-ri*], nom donné aux vastes steppes herbeux qui s'étendent sur le bassin supérieur du Mississipi et de ses affluents.

Prairie (*la*), roman d'aventures, un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1828).

PRASLIN [*pra-lin*] (*Gabriel* DE CHOISEUL, *duc de*), officier et diplomate français, ministre de la Marine de 1766 à 1770, né à Paris (1712-1785).

PRATI (Giovanni), poète italien, né à Davindo (Trentin), auteur de belles poésies d'un caractère patriotique (1815-1884).

PRATO, v. d' Italie, prov. de Florence, sur le Bisenzio ; 59 700 h.

PRATS-DE-MOLLO, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret ; 2.190 h. sur le Tech. Petite place forte.

PRATT (Charles), homme d'Etat et magistrat anglais, né à Kensington (1713-1794).

PRAUTHOY [*prô-toi*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, au-dessus de la Foireuse ; 460 h.

PRAXITÈLE [*ksi*], célèbre sculpteur grec, né vers 390 av. J.-C., à Athènes. Ses statues de Vénus étaient célèbres dans l'antiquité.

PRAYSSAS [*prè-sâss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 950 h. Ch. de f. Orl.

PRÉAULT [*pré-ô*] (Antoine-Auguste), sculpteur français, né à Paris ; artiste vigoureux et sincère (1809-1879).

Pré-aux-Clercs [*ô-klèr*], prairie au devant de Saint-Germain-des-Prés, qui servait de promenade et de lieu de rendez-vous pour les affaires d'honneur aux écoliers de l'ancienne Université de Paris.

Pré-aux-Clercs (*le*), opéra-comique en trois actes, musique d'Hérold, paroles de Planard, livret intéressant, bien fait, partition qui peut être regardée comme un des chefs-d'œuvre du genre (1832).

Précaire [*kè-re*]. A la fin de l'empire romain et au début du moyen âge, l'usage se répandit, dans un but de protection, d'abandonner la propriété de sa terre en faveur de l'Eglise et de la recevoir ensuite de l'Eglise à titre d'usufruit. Cette concession de terre, révocable au gré du concédant, s'appelle *précaire*.

Précellence du langage français (*De la*), plaidoyer de Henri Estienne en faveur de notre langue, dont il compare les ressources variées à celles des autres idiomes, particulièrement de l'italien (1579).

Précieuses ridicules (*les*), comédie en prose, le premier ouvrage où Molière ait peint les ridicules et satirisé les mœurs de son temps. Le grand comique y censure avec esprit le jargon prétentieux et les fades manières des *ruelles* des Précieuses et de l'hôtel de Rambouillet. A la première représentation, un homme de goût s'écria du fond du parterre : « Courage ! Molière, voilà la véritable comédie ! » (1659.)

PRÉCY (Louis, *comte de*), officier royaliste, que la ville de Lyon, insurgée contre la Convention, choisit pour commandant (1742-1820).

PRÉCY-SOUS-THIL, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 640 h.

PRÉ-EN-PAIL [*an-pa, l* mll.], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur la Mayenne ; 2.410 h. Ch. de f. Et.

Préfet du prétoire, titre des officiers que les empereurs romains plaçaient à la tête de leur garde prétorienne. Leur nom varia. Ils comptaient parmi les fonctionnaires les plus influents de l'empire.

PREGEL (*le*), fl. de la Prusse, qui se jette dans la Baltique près de Kœnigsberg ; 230 kil.

Préjugé à la mode (*le*), comédie de La Chaussée (1735), un des chefs-d'œuvre de la « Comédie larmoyante ».

PRELLER [*lèr*] (Louis), philologue allemand, né à Hambourg, auteur de bons travaux sur la mythologie classique (1809-1861).

PREMERY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne, sur la Nièvre d'Azembouy ; 2.160 h. Ch. de f. P.-L.M.

Premier Jour de bonheur (*le*), opéra-comique en trois actes, paroles de d'Ennery et Cormon, musique d'Auber (1868).

Premières Funérailles (*les*), groupe en marbre de Barrias, œuvre gracieuse et puissante (1883).

Prémontrés (*ordre des*), ordre de chanoines réguliers établi par saint Norbert en 1120. Il était soumis à la règle de saint Augustin.

PREMOY [*moi*] (Geneviève), dite *la Dragonne*, héroïne française, née à Guise en 1660. Elle s'illustra comme femme de guerre sous Louis XIV, sous le nom de *chevalière de Batthasar*.

PRÉNESTE ou **PRŒNESTE**, v. du Latium ; auj. *Palestrina*.

PRÉ-SAINT-GERVAIS (*le*), comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 14.990 h.

PRESBOURG [*bour*] (en tchèque *Bratislava*), v. de la Tchécoslovaquie, sur le Danube, au pied des Petites Karpat es ; 93.000 h. Siège du gouvernement de la Slovaquie. Industrie très active. Un traité y fut signé en 1491, assurant la Hongrie à l'Autriche ; un deuxième (1805), le plus glorieux peut-être qu'ait signé Napoléon, après sa victoire d'Austerlitz. Par ce dernier traité, l'Autriche renonçait aux Etats de Venise, qui, avec l'Istrie, la Dalmatie, étaient réunis au royaume d'Italie dont Napoléon devenait le souverain ; les Electeurs de Bavière et de Wurtemberg étaient reconnus rois ; l'indépendance de l'Helvétie et de la république Batave était proclamée.

PRESCOTT (William), historien américain, auteur de l'*Histoire de Philippe II*, de la *Conquête du Mexique* (1796-1859).

Présentation de la Vierge au Temple, célèbre tableau de Titien (Venise).

Présentation de l'enfant Jésus au Temple, tableau d'Hyacinthe Rigaud, au Louvre ; — de Philippe de Champaigne (Bruxelles).

Présidiaux, tribunaux institués par Henri II en 1551, et dont la compétence était à peu près celle de nos modernes tribunaux de première instance.

PRESLES (Raoul *de*), jurisconsulte et écrivain français, un des conseillers de Charles V (vers 1270.— vers 1330).

Presse (*la*), journal politique et littéraire quotidien, fondé en 1836 par E. de Girardin, et qui inaugura l'ère de la presse quotidienne à bon marché.

PRESTON, v. d'Angleterre, comté de Lancastre, sur le Ribble ; 118.000 h. Filatures de coton. Défaite des Ecossais par Cromwell en 1648.

Préteur, magistrat romain. Nommé d'abord par les centuries et de race patricienne, le préteur fut le second dignitaire de la république. Il avait pour mission de rendre la justice. Peu à peu ses pouvoirs devinrent en outre législatifs, c'est-à-dire qu'il rendit des édits indiquant, lorsqu'il entrait en fonction, dans quel esprit et d'après quelles règles il allait gouverner. La collection de ces édits forme le droit *prétorien* ou *honoraire*, par opposition aux lois régulièrement votées. Lorsque Rome contint un certain nombre d'étrangers, il y eut, au-dessous du *préteur urbain*, un préteur *pérégrin*.

PRÉTEXTAT (*saint*), archevêque de Rouen, assassiné par ordre de Frédégonde (586). Fête le 24 février.

Pretintaille (*Marquise de*), personnage imaginaire créé par Béranger et représentant les idées et les préjugés de l'ancien régime ; c'est le pendant du marquis de Carabas.

PRETORIA, capit. du Transvaal (Union Sud Africaine), près de la source d'un affluent du Limpopo ; 73.000 h.

Prêtre-Jean, personnage fabuleux du moyen âge, qui était soit le khan de Tartarie, soit le négus d'Abyssinie.

PREUILLY (Pierre *de*), grand écuyer de Charles VII, mort en 1459.

PREUILLY-SUR-CLAISE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches ; 1.785 h.

PRÉVAL (Hippolyte *de*), officier et écrivain militaire français, né à Salins (1776-1853).

PRÉVEZA, v. et port de Grèce, sur le golfe d'Arta ; 7.000 h.

PRÉVILLE (Pierre-Louis), acteur comique français, né à Paris (1721-1799).

PRÉVOST (Marcel), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1862, auteur de : *les Demi-Vierges, Lettres de femmes, les Vierges fortes*, etc. ; membre de l'Académie française.

Abbé Prévost.

PRÉVOST D'EXILES (l'*abbé*), romancier français, né à Hesdin, auteur de romans, dont le plus célèbre est *Manon Lescaut* (1697-1763).

PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), littérateur et publiciste français, auteur d'*Etudes sur les moralistes français*, né à Paris (1829-1870).

Prévôt, titre de différents magistrats d'ordre civil ou judiciaire sous l'ancien régime. On distingue notamment : 1° l'officier judiciaire, chargé de juger au nom du seigneur féodal les causes entre les vassaux (*prévôt seigneurial*) ; — 2° le juge royal, dont les appels ressortissaient aux bailliages et sénéchaussées (*prévôt royal*) ; — 3° le *prévôt de Paris*, qui représentait le roi dans la capitale, dont il était le premier juge civil et politique ; — 4° le *prévôt des maréchaux*, préposé à la sûreté des grands chemins et jugeant les délits y commis ; — 5° le *prévôt de l'hôtel*, jugeant les causes des personnes attachées à la cour ; — 6° le *prévôt des marchands*, premier magistrat municipal de Paris.

Prévôt et les Échevins de Paris (*le*), tableau de Ph. de Champaigne (Louvre) ; les figures ont une belle expression de gravité (1650).

Prévôtales (*cours*), tribunaux d'exception, institués en 1815 pour juger même rétroactivement et sans appel les délits et crimes contre la sûreté de l'Etat. Ils furent supprimés en 1817, après s'être rendus coupables d'iniquités inspirées par les haines politiques.

PREYER (Guillaume-Thierry), physiologiste et psychologue allemand, né à Moss-Side (Angleterre) [1041-1897].

PRIAM [*am*'], dernier roi de Troie, fils de Laomédon, père d'Hector, égorgé par Pyrrhus après la prise de cette ville. Vainement, la main débile du vieillard veut lancer un trait impuissant et sans force : *telum imbelle, sine ictu*. Pyrrhus l'immole impitoyablement sur les marches mêmes de l'autel. V. TELUM. (*Part. rose*).

PRIAPE, dieu des Jardins et des Vignes (*Myth.*).

PRIE (*marquise de*), favorite du duc de Bourbon, ministre de Louis XV, née à Paris (1698-1727).

PRIÈNE, v. ancienne d'Ionie, patrie du philosophe Bias, que l'on désigne souvent sous le nom de *sage de Priène*. Auj. *Samsoun*.

PRIESTLEY (Joseph), savant chimiste et physicien anglais. Il découvrit l'azote, le phénomène de la respiration des végétaux, etc. (1733-1804).

PRIEUR de la Marne, conventionnel français, membre du Comité de Salut public (1756-1827).

PRIEUR de la Côte-d'Or, conventionnel français, né à Auxonne. Il contribua à la fondation de l'Ecole polytechnique et à l'établissement du système métrique (1763-1827).

Le Primatice.

PRIM Y PRATS [*prim*'] (Juan), homme d'Etat et général espagnol, l'un des auteurs de la chute d'Isabelle II (1814-1870). Son portrait a été peint par Henri Regnault (1868) ; musée du Louvre.

PRIMATICE (*le*), peintre, sculpteur et architecte italien, né à Bologne. Il contribua à la décoration des châteaux de Fontainebleau et de Chambord. Il rapporta en France, par ordre de François Ier, un nombre considérable de statues et de bustes antiques (1504-1570).

PRIMAUGUET [*mô-ghè*] (Hervé *de*) ou **PRIMOGUET,** amiral breton, né à Plouarzel vers le milieu du XVe siècle, mort en 1513.

PRINCE (*île du*), colonie portugaise d'Afrique, dans le golfe de Guinée ; 4.300 h.

Prince (*le*), ouvrage célèbre de Machiavel ; traité de politique et de gouvernement, qui passe pour le code du despotisme, bien que l'auteur y enseigne impartialement aux princes les moyens d'asseoir leur tyrannie et aux peuples ceux de s'en débarrasser. C'est, au fond, un admirable commentaire de l'histoire italienne à cette époque (1532).

Prince (*le*), traité de Guez de Balzac ; apologie de Louis XIII et de Richelieu (1631).

PRINCE NOIR. V. EDOUARD.

PRINCE-DE-GALLES (*terre du*), île de l'Archipel arctique, au N. de l'Amérique septentrionale.

PRINCE-ÉDOUARD [*ar*] (*île du*), île du Canada, à l'estuaire du Saint-Laurent, formant une province du Dominion ; 88.500 h. Ch.-l. *Charlottetown*.

Princesse de Clèves (*la*), roman plein de grâce et de sensibilité, par Mme de La Fayette (1678).

Princesse d'Elide (*la*) ou *les Plaisirs de l'île enchantée*, comédie-ballet de Molière (1664).

PRINCIPAUTÉS-UNIES, nom donné de 1856 à 1878 à la Moldavie et à la Valachie, réunies sous un même prince.

Principes (*les Premiers*), ouvrage capital de Herbert Spencer (1862), où il expose sa loi d'évolution.

Printemps (*le*), célèbre tableau de Botticelli (musée de Florence).

PRIOR (Mathew), poète et diplomate anglais (1664-1721).

PRIPET [*pè*] (*le*) ou **PRIPIAT,** riv. de Russie, traversant les grands marais de Pinsk, tributaire du Dniéper (r. dr.) ; 810 kil.

PRISCIEN [*si-in*], grammairien latin du VIe siècle de notre ère, né à Césarée.

PRISCILLIEN [*si-li-in*], hérésiarque espagnol, décapité en 385 par ordre de l'empereur Maxime.

PRISCUS [*kuss*], historien grec, né en Thrace, ambassadeur de Théodose II près d'Attila, m. vers 471.

Prison d'Edimbourg (*la*), roman de Walter Scott ; intrigue dramatique et touchante (1818).

Prisonnier du Caucase (*le*), poème russe de Pouchkine, où l'auteur peint les coutumes des guerriers montagnards du Caucase (1822).

Prisons (*Mes*), par Silvio Pellico, récit touchant et résigné des douleurs d'une longue captivité (1833).

PRISREND ou **PRIZREND,** v. de la Yougoslavie, sur la Bistritza ; 21.000 h.

PRISSE D'AVENNES (Emile), orientaliste français, né à Avennes (1807-1879).

PRISTINA, v. de Yougoslavie, à la frontière d'Albanie. Sur un tributaire de la Sitnitza ; 18.000 h.

PRIVAS [*va*], ch.-l. du départ. de l'Ardèche, sur l'Ouvèze, 6.410 h. (*Privadois*). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 608 kil. S.-E. de Paris. Soies grèges, lainages, fers. — L'arr. a 10 cant., 109 comm., 100.920 h.

PRJEVALSKI (Nicolas), officier et voyageur russe, auteur de fructueuses explorations dans l'Asie centrale ; né à Kimbory (1839-1888).

PROBUS [*buss*], empereur romain de 276 à 282, né en Illyrie. Son gouvernement fut excellent ; mais ses soldats, ne voulant plus supporter la discipline sévère qu'il avait établie, le massacrèrent.

PROCACCINI (Camille), peintre italien, né à Bologne (1546-1627) ; — JULES, son frère, né à Bologne (1548-1626).

PROCAS [*kâss*], roi légendaire d'Albe, père d'Amulius et de Numitor.

PROCIDA, île d'Italie (golfe de Naples) ; 13.900 h.

PROCIDA (Jean *de*), médecin italien, principal instigateur des *Vêpres siciliennes* (1225-1302).

PROCLUS [*kluss*], philosophe de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie, auteur d'un célèbre commentaire sur le *Timée* (412-485).

Proconsul, gouverneur des provinces romaines. Le proconsul était maître absolu dans sa province. Il disposait de l'armée, de la justice, de l'administration, et se faisait représenter en dehors de sa résidence par des *legati* ou délégués.

PROCOPE, historien grec, né à Césarée (Palestine) vers la fin du Ve siècle, mort vers 562, secrétaire de Bélisaire et auteur de l'*Histoire des guerres de Justinien* et de l'*Histoire secrète*.

PROCUSTE ou **PROCRUSTE,** brigand de l'Attique, qui, non content de dépouiller les voyageurs, les faisait étendre sur un lit de fer et leur coupait les pieds lorsqu'ils dépassaient le lit, ou les faisait tirer au moyen de cordages jusqu'à ce qu'ils en atteignissent la longueur. Ce brigand fut tué par Thésée, qui le soumit à la même torture. En littérature, on fait allusion à ce supplice en parlant de quelqu'un qui mesure les idées d'autrui aux siennes propres.

PROCYON, belle étoile de la constellation du Petit Chien.

PRODICOS, sophiste grec du Ve siècle av. J.-C., né dans l'île de Céos.

PROGNÉ [*ghné*] ou **PROCNÉ.** V. PHILOMÈLE.

Prolégomènes à Homère, par Wolf, en latin (1795), ouvrage célèbre où Wolf, un des premiers parmi les modernes, posa la question homérique.

PROMÉ, v. de l'Empire des Indes (Birmanie), sur l'Iraouaddy ; 30.000 h.

PROMÉTHÉE, dieu ou génie du feu, fils du Titan Japet et frère d'Atlas. Il apparaît, dans la mythologie classique, comme l'initiateur de la première civilisation humaine. Après avoir formé l'homme du limon de la terre, pour l'animer, il déroba le feu du ciel. Jupiter, pour le punir, lui envoya Pandore (v. ce mot) ; mais le Titan éventa la ruse. Finalement, il fut cloué par Vulcain, selon l'ordre de Jupiter, sur le Caucase, où un vautour lui dévorait le foie. Il fut délivré par Hercule (*Myth.*).

Prométhée.

Prométhée enchaîné, tragédie d'Eschyle, œuvre puissante (Ve s. av. J.-C.).

Prométhée (*le Supplice de*), tableaux du Titien, de Michel-Ange, de Ribera, de Salvator Rosa (Madrid) ; — de Gustave Moreau (1869).

PRONY (Gaspard *de*), mathématicien et physicien français, né près de Lyon (1755-1839).

Propagande (*la*), congrégation établie à Rome, fondée par Clément VIII (1597) et organisée par Grégoire XV (1622) et qui a pour but la propagation de la foi.

PROPERCE, poète latin, né en Ombrie, auteur d'*Élégies* remarquables par la richesse et la variété des idées, l'éclat du style et le mouvement lyrique (vers 52 av. J.-C. — vers 15 av. J.-C.).

Prophète (*le*), opéra en cinq actes, poème de Scribe, musique de Meyerbeer. C'est un épisode de la guerre des anabaptistes, l'œuvre la plus austère et peut-être la plus profonde et la plus complète de Meyerbeer (1849).

PROPONTIDE (*Enavant du Pont*), entre le Bosphore de Thrace au N. et l'Hellespont au S. ; auj. *mer de Marmara.*

Propylées (*les*), portique de l'Acropole d'Athènes, admirable édifice en marbre pentélique, édifié par Mnésiclès (437-433 av. J.-C.).

Proserpine.

PROSERPINE, reine des Enfers, femme de Pluton qui l'avait enlevée, fille de Jupiter et de Cérès. Elle eut pour enfants les Furies.

Proserpine, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli (1680).

PROSPER (*saint*), théologien et chroniqueur fr. du Ve siècle. Fête le 25 juin.

PROSSNITZ (en tchèque *Prostéjov*), v. de la Tchécoslovaquie, en Moravie ; 31.000 h. Fabrication de draps, casimirs.

PROTAGORAS, sophiste grec, né à Abdère (485-411 av. J.-C.).

Protagoras (*le*), dialogue comique de Platon, dirigé contre les sophistes, à propos de cette question : *Si la vertu peut s'enseigner* (vers 390 av. J.-C.).

PROTAIS (*saint*). V. GERVAIS.

PROTAIS (Alexandre-Paul), peintre français, auteur de tableaux militaires : *le Bataillon carré, les Deux blessés, le Matin avant l'attaque, le Soir après le combat,* etc., de panoramas, etc., né à Paris (1826-1890).

PROTÉE, dieu marin qui avait reçu de Neptune, son père, le don de prophétie ; mais il refusait souvent de parler et, pour échapper à ceux qui le pressaient de questions, il changeait de forme à volonté. Il figure dans un épisode célèbre des *Géorgiques.* Souvent on compare les courtisans au dieu Protée, parce que, comme lui, ils savent modifier leur visage ou en cacher l'expression sous un masque factice. Ce mot a passé dans la langue pour désigner un homme d'un caractère changeant, qui joue toutes sortes de personnages.

PROTÉSILAS, héros thessalien, le premier des guerriers grecs qui mit le pied sur le sol troyen. Il fut tué par Hector. Sa femme Laodamie obtint des dieux infernaux la faveur d'une dernière entrevue avec son époux. Mais le héros, ramené sur la terre par Hermès, mourut bientôt une seconde fois, et Laodamie rendit l'âme presque aussitôt.

Protestantisme: On désigne sous ce nom l'ensemble des doctrines et des sectes religieuses, issues de la Réforme (v. ce mot), soit que ces sectes aient été alors formées par les catholiques qui se séparèrent de l'Eglise romaine en *protestant* au nom de l'Evangile et de la raison, soit qu'elles aient pris naissance dans la suite au sein des communions protestantes elles-mêmes. Les principales branches du protestantisme sont : 1° le *luthéranisme,* professé en Suède, Danemark, Prusse, etc. ; 2° le *calvinisme,* qui se distingue surtout du luthéranisme par l'organisation extérieure ; 3° le *presbytérianisme* ou calvinisme écossais, etc. D'une manière générale, les Eglises protestantes diffèrent du catholicisme sur trois points principaux : 1° elles placent le critérium de la foi non dans la tradition interprétée et définie par les conciles et par les papes, mais dans l'Ecriture consultée et interprétée par la raison individuelle ; 2° elles admettent dans toute sa rigueur le dogme du péché originel et de la prédestination ; 3° elles suppriment le célibat ecclésiastique, fractionnent l'autorité dans le corps des pasteurs, et laissent une part considérable aux fidèles dans le gouvernement de l'Eglise. En France, après les guerres de religion, la situation des protestants fut nettement définie et garantie par les édits de *Nantes* (1598) et d'*Alais* (1629) ; mais, sous Louis XIV, les réformés furent odieusement persécutés, et la révocation de l'édit de Nantes (1685) priva notre pays d'au moins 500.000 habitants, qui allèrent porter à l'étranger leur industrie. (V. DRAGONNADES, CAMISARDS.) La Révolution rendit aux protestants leurs droits politiques et civils.

PROTOGÈNE, peintre grec du temps d'Alexandre le Grand, né en Carie.

PROUDHON (Pierre-Joseph), socialiste français, né à Besançon, auteur de théories sur la propriété et fondateur d'un système mutualiste (1809-1865).

PROUST (Louis-Joseph), chimiste français, né à Angers, auteur de recherches sur le sucre (1754-1826).

PROUST (Marcel), romancier, né et m. à Paris (1871-1922), psychologue original : auteur d'*A la recherche du temps perdu.*

PROVENCE [*van-se*], ancienne prov. de France, capit. *Aix ;* divisée en *haute* et *basse Provence ;* forme aujourd'hui les dép. des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et une partie de ceux de la Drôme, du Var et de Vaucluse ; a eu autrefois des rois, puis des comtes, et fut enfin réunie à la France sous Charles VIII en 1487. Climat sec. Oliviers, orangers, mûriers, vignes.

PROVENCHÈRES-SUR-FAVE, ch.-l. de c. des Vosges, arr. et à 13 kil. de Saint-Dié ; 650 h.

Proverbes (*Livre des*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, attribué à Salomon. C'est un recueil de sentences morales et religieuses, de règles de conduite pour tous les états de la vie.

PROVIDENCE [*dan-se*], v. des Etats-Unis, capit. de l'Etat de Rhode-Island ; 237.000 h.

Providence (*De la*). traité de Sénèque le philosophe (Ier s. ap. J.-C.).

PROVINCES-UNIES, anc. nom des sept provinces des Pays-Bas, fédérées contre Philippe II en 1579.

Provinciales (*les*) ou *Lettres d'un provincial,* ouvrage de polémique religieuse sous la forme épistolaire, par Pascal (1657). Le célèbre écrivain y prit fait et cause pour ses amis de Port-Royal contre les jésuites, dont il incrimine avec une magnifique éloquence la morale relâchée et l'indulgence aux vices du siècle.

PROVINS [*vin*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne) ; sur la Voulzie, affl. de la Seine ; 7.960 h. (*Provinois*). Ch. de f. E. : à 48 kil. E. de Melun. Farines, grains ; roses de *Provins.* — L'arr. a 5 cant., 101 comm., 45.460 h.

PROVOST [*vo*] (Jean-Baptiste-François), acteur français, né à Paris (1798-1865) ; joua avec éclat les financiers et les grimes à la Comédie-Française.

PRUDENCE [*dan-se*], poète latin du IVe siècle, né à Calahorra (Espagne) ; le premier poète chrétien : auteur d'hymnes et de pièces écrites dans une langue rude, mais dans un style imagé et plein d'enthousiasme.

Prudhomme (Joseph), type moderne de la nullité satisfaite et de la banalité magistrale, dont la mise en relief est due à Henri Monnier dans les *Mémoires de Joseph Prudhomme* (1857). Monsieur Prudhomme se rencontre un peu partout, mais particulièrement dans la petite bourgeoisie, où il se fait facilement reconnaître à la solennité banale de son langage. C'est à lui qu'on doit ces phrases aussi creuses que sonores et d'une logique contestable : *C'est mon opinion, et je la partage... Le char de l'Etat navigue sur un volcan*. Avant d'écrire les *Mémoires de Joseph Prudhomme*, le spirituel auteur avait fait jouer à l'Odéon, en 1852, une comédie en cinq actes intitulée : *Grandeur et décadence de Monsieur Prudhomme*, où se trouve ce mot si comique : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. »

M. Prudhomme.

PRUD'HON (Pierre), peintre français, né à Cluny (Saône-et-Loire). Composition habile, un peu théâtrale ; dessin correct, beaux effets de clair-obscur, poésie vaporeuse et charmante. On admire surtout son tableau : *la Justice et la Vengeance poursuivant le crime* [Louvre] (1758-1823).

Prud'hon.

PRUNELLI-DI-FIUMORBO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 519 h.

PRUSA, v. de l'anc. Bithynie ; auj. *Brousse*.

PRUSIAS Ier [*zi-âss*], roi de Bithynie de 237 à 192 av. J.-C., beau-frère de Philippe [illegible] Persée II, son fils, roi de Bithynie de 192 à 149. Il accueillit Annibal qu'il consentit à tuer, sur l'ordre des Romains, mais Annibal s'empoisonna.

PRUSSE, Etat de la République de l'Empire allemand ; 294.768 kil. carr., et 36.094.000 h. (*Prussiens*). Constitué surtout autour de ses deux bases primordiales (Brandebourg et Prusse) par des conquêtes ou des usurpations. Capit. *Berlin* ; v. princ. : *Cologne, Breslau, Francfort, Kœnigsberg, Halle, Magdebourg, Hanovre, Stettin*. Sol fertile, arrosé par le Weser, l'Elbe et l'Oder. V. Allemagne.

La grandeur de la Prusse est due tout entière à la maison des Hohenzollern, originaire de Souabe, et dont les membres devinrent princes de l'empire sous Charles IV. En 1417, Frédéric VI de Hohenzollern, margrave de Nuremberg, acheta à Sigismond Ier l'electorat de Brandebourg, prit le nom de *Frédéric Ier* et fonda une dynastie dont les entreprises militaires furent brillamment secondées par les chevaliers Teutoniques que sécularisa, en 1525, leur grand maître Albert de Brandebourg. En 1618, l'électeur *Jean Sigismond* hérita du duché de Prusse ; la Prusse et le Brandebourg se trouvèrent donc réunis sous le sceptre des Hohenzollern, maîtres de tout le pays compris entre la Baltique et la Vistule. *Frédéric-Guillaume* (1640-1688) intervint en véritable condottiere dans les affaires européennes, tira de notables bénéfices de la paix de Westphalie, organisa l'Etat prussien, créa une armée permanente, accueillit avec empressement les victimes de la révocation de l'édit de Nantes, posa en un mot les bases de la grandeur de sa patrie. En 1701, la maison de Habsbourg reconnut *Frédéric III* (1688-1713) comme roi de Prusse, sous le nom de Frédéric Ier. Frédéric-Guillaume Ier, le *Roi-sergent*, mit son armée sur un pied magnifique ; *Frédéric II*, le Grand (1740-1786), habile administrateur et grand capitaine, se distingua dans la guerre de Succession d'Autriche, et résista pendant la guerre de Sept ans aux efforts combinés de la France, de l'Autriche et de la Russie. Il peupla ses Etats en y attirant un puissant courant d'immigration et agrandit fortement le territoire prussien, qui bénéficia de la conquête de la Silésie, des démembrements successifs de la Pologne. Vaincus à Valmy par la Révolution (1792), à Iéna par l'Empire (1806) et amoindris à Tilsit (1807), les Prussiens prirent leur revanche contre nous à Leipzig, à Waterloo et au Congrès de Vienne, où ils rentrèrent en possession de leurs territoires perdus. La Prusse, entrée dans la Confédération germanique, y prit peu à peu au détriment de l'Autriche une influence qui, sous le règne de Guillaume (1861-1888), amena entre Vienne et Berlin, à la suite de la campagne du Danemark (1864), une rupture dont la victoire de Sadowa (1866) et l'exclusion de l'Autriche de la Confédération furent la conséquence. La Confédération de l'Allemagne du Nord remplaça l'ancienne Confédération germanique. Quatre ans plus tard, les Prussiens triomphaient de la France, et le roi de Prusse était proclamé empereur allemand, sous le nom de Guillaume Ier (Versailles, 1871). Depuis lors, l'histoire de la Prusse se confond avec celle de l'Allemagne, dont la Prusse demeure la tête et le cœur ; aussi, ce royaume a-t-il subi en 1919 presque toutes les pertes imposées à l'Allemagne, dont il reste le principal Etat libre depuis la chute de la royauté prussienne (nov. 1918). Il a été depuis lors troublé par des manifestations révolutionnaires et royalistes, et, s'il a perdu le Schleswig-Nord en 1920, s'est accru de Pyrmont le 1er avril 1922.

Armoiries de la Prusse.

PRUSSE-OCCIDENTALE, anc. prov. de Prusse. Ses restes constituent un territoire frontière, peuplé de 327.000 h.

PRUSSE-ORIENTALE, prov. de Prusse ; 2.229.000 h. Capit. *Kœnigsberg*. Réduite, au bénéfice de la Pologne, par la paix de Versailles, après avoir été, au début de la Grande Guerre, le théâtre de batailles sanglantes, surtout dans le pays des lacs de Masurie.

PRUSSE-RHÉNANE ou **PROVINCE DU RHIN**, prov. de Prusse ; 6.769.000 h. Capit. *Coblentz*.

PRUTH (*le*), riv. d'Europe, sortant des Karpathes, qui se jette dans le Danube (r. g.) et sépare la Bessarabie de la Moldavie ; 811 kil. C'est sur ce fleuve que Pierre le Grand, cerné par 150.000 Turcs en 1711, fut sauvé de cette position critique par un traité que négocia sa femme Catherine.

PRYTANÉE [*né*], nom que l'on donnait, à Athènes, aux cinquante sénateurs qui formaient la commission permanente du sénat.

PRZÉMYSL, v. de Pologne, en Galicie, sur le San ; 54.000 h. Très disputée entre Austro-Allemands et Russes en 1914-1915.

PSAMMÉTIK Ier, prince de Saïs et de Memphis, fondateur de la XXVIe dynastie égyptienne en 666 av. J.-C. ; m. en 611 : — Psammétik II, roi d'Egypte de la XXVIe dynastie, de 594 à 589 av. J.-C. ; — Psammétik III, le *Psamménite* des auteurs classiques, roi d'Egypte, détrôné par les Perses en 525 av. J.-C.

PSAPHON [*fon*], jeune Libyen qui, désirant les honneurs divins, avait instruit un grand nombre d'oiseaux à répéter : « *Psaphon est un dieu.* » Ce prétendu prodige frappa la multitude, et Psaphon vit son désir se réaliser. On rappelle ce trait à propos de ceux qui, pour se faire prôner, se créent des complaisants vantant partout leur mérite (*Myth.*).

Psaumes de David, chefs-d'œuvre de poésie lyrique, un des plus admirables livres de la Bible par l'éclat des images et la grandeur majestueuse des sujets. Ils sont encore, chez les juifs, le chant liturgique par excellence, et l'Eglise catholique en a fait le fond même de l'office divin.

PSELLOS [*loss*] (Michel), homme d'Etat et écrivain byzantin du XIe siècle, né à Nicomédie (1018-1078).

PSKOV, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur la Vélikaïa, tributaire du lac Péipous ; 35.500 h.

PSYCHÉ, jeune fille d'une grande beauté, aimée de l'Amour. Le mythe de Psyché enlevée par l'Amour, qui paraît être d'origine platonicienne, symbolise la

destinée de l'âme déchue, qui, après bien des épreuves, s'unit pour toujours à l'amour divin.

Psyché, roman mythologique par La Fontaine, imité d'un épisode de l'*Ane d'or* d'Apulée (1669).

Psyché, tragédie-ballet en cinq actes et en vers libres par Molière, en collaboration avec Corneille et Quinault (1671).

Psyché, marbre de Pradier (Louvre).

Psyché (*Enlèvement de*), tableau de Prud'hon (Louvre); composition gracieuse et d'une agréable couleur, représentant Psyché enlevée par les zéphyrs (1808).

PSYLLES, anc. peuplade de la Libye, réputée pour jongler avec les serpents.

PTOLEMAÏS, nom de plusieurs villes de l'antiquité; la plus célèbre est celle de Syrie. V. ACRE (*Saint-Jean d'*).

PTOLÉMÉE Ier, *Sôter* ou *Lagus*, roi d'Egypte, de 323 à 283 av. J.-C., monté sur le trône après la mort d'Alexandre le Grand et fondateur de la dynastie des Lagides; — PTOLÉMÉE II, *Philadelphe*, roi d'Egypte de 285 à 247 av. J.-C., protecteur des lettres et administrateur distingué. Une tradition attribue à son initiative la traduction en grec de la Bible hébraïque : c'est ce qu'on appelle la *Version des Septante*. Il fit construire le célèbre phare d'Alexandrie; — PTOLÉMÉE III, *Evergète*, roi d'Egypte de 247 à 222 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE IV, *Philopator*, roi d'Egypte de 222 à 205 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE V, *Epiphane*, roi d'Egypte de 205 à 181 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE VI, *Philométor*, roi d'Egypte de 181 à 146 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE VII, *Eupator*, roi d'Egypte en 146 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE VIII, *Evergète II*, roi d'Egypte de 146 à 117 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE IX, roi de Chypre vers 121 et roi associé d'Egypte jusqu'à 119 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE X, *Sôter II*, roi d'Egypte de 117 à 107; il fut chassé d'Alexandrie où il rentra en 88; il régna de nouveau jusqu'en 81 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XI ou ALEXANDRE Ier, roi d'Egypte de 107 à 88 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XII, ou ALEXANDRE II, roi d'Egypte de 81 à 80 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XIII, *Aulète*, roi d'Egypte de 80 à 52 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XIV, roi d'Egypte de 52 à 47 av. J.-C. Il fit assassiner Pompée battu à Pharsale, fut vaincu par Mithridate de Pergame, allié de César, dans une bataille près du Nil, et se noya dans le fleuve en s'enfuyant; — PTOLÉMÉE XV, *l'Enfant*, roi d'Egypte de 47 à 44 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XVI, *Césarion*, fils de César et de Cléopâtre, roi d'Egypte de 42 à 30 av. J.-C. Octave le fit mettre à mort après sa victoire d'Actium.

Ptolémée Philadelphe donnant la liberté aux Juifs, tableau de Noël Coypel (Louvre), représentant Ptolémée accordant la liberté aux Juifs en reconnaissance de la traduction des livres saints par les Septante (1675).

PTOLÉMÉE (Claude), astronome grec, né en Egypte (IIe s. apr. J.-C.), auteur d'une célèbre *composition mathématique* et d'une *géographie* qui a fait autorité pendant tout le moyen âge. Son système, qui consistait à placer la terre au centre du monde et à en faire un corps fixe, fut renversé par celui de Copernic.

Publicains, fermiers des deniers publics, chez les Romains. Ils percevaient les impôts à leurs risques et périls, non sans de fréquentes exactions, et s'occupaient des transports des fournitures.

PUBLIUS SYRUS, poète latin du Ier siècle av. J.-C., auteur de maximes morales estimées.

PUCCINI (Giacomo), compositeur italien, né à Lucques, m. à Bruxelles (1858-1924), auteur de *la Vie de bohème*, *Madame Butterfly*, *la Tosca*.

PUEBLA de los Angeles, v. du Mexique, ch.-l. d'Etat, dans la vallée de l'Atoyac; 96.000 h. Belle cathédrale. Ville prise par les Français après un siège meurtrier, en 1863. — L'Etat homonyme a 1.118.000 h.

PUECH (Denys-Pierre), statuaire français, né à Gavernac (Aveyron) en 1854. Auteur des monuments de *Leconte de Lisle*, *Gavarni*, etc. Membre de l'Académie des beaux-arts.

PUERTO-CABELLO, v. du Venezuela, sur la mer des Antilles; 14.000 h.

PUERTO PLATA, v. de la république Dominicaine (en Haïti); 26.000 h. Port.

PUFENDORFF (Samuel), publiciste allemand, né en Saxe, auteur du *Droit de la nature et des gens* (1632-1694).

PUGET [*jè*] (Pierre), sculpteur et peintre français, né à Marseille, auteur de *Milon de Crotone*, de *Persée délivrant Andromède*, etc. C'est un artiste original et puissant, épris de mouvement et de vérité (1622-1694).

Pierre Puget.

PUGET (Loïsa), compositeur français, née à Paris, auteur de romances tendres et délicates : *A la grâce de Dieu*, *le Rêve de Marie*, *Mon pays*, etc. (1810-1889).

PUGET-THÉNIERS, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes); sur le Var; à 70 kil. N.-O. de Nice; 1.250 h. (*Pugétins*). Draps, cuirs. — L'arr. a 6 cant., 48 comm., 16.560 h.

PUGNO (Raoul), pianiste et compositeur français, né à Paris (18 2 1914).

PUISAYE [*zè*], petit pays de l'ancienne France, qui faisait partie du Gâtinais orléanais. Sol argileux, humide. Céréales.

PUISAYE [*zè*] (*comte de*), né à Mortagne (Orne), un des organisateurs de la chouannerie (1755-1827).

PUISEAUX [*zô*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers; 1.925 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PUISEUX [*zeû*] (*comte* Antoine *de*), gentilhomme français qui, pendant la Révolution, tenta d'enlever la reine du Temple (1768-1826); — Son fils, HENRI, aide de camp de Charette en Vendée (1832); tué au service de dom Miguel (1804-1834).

PUISEUX [*zeû*] (Victor-Alexandre), mathématicien, né à Argenteuil (1820-1883).

PUJOLS [*jol*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 690 h.

PULCHÉRIE [*ké*], fille d'Arcadius, née en 399, impératrice d'Orient de 414 à 453.

PULCI (Luigi), poète italien, né à Florence (1432-vers 1484), auteur de l'épopée de *Morgante Maggiore*.

PULLNA (en tchèque *Pylang*), village de Tchécoslovaquie (Bohême), près de Tœplitz; 200 h. Eaux minérales purgatives.

PULTAVA. V. POLTAVA.

PULTUSK, v. de Pologne, gouv. de Lomza, sur la Narev; 19.000 h. En 1806, victoire des Français sur les Russes.

Punch [*the*] (*le Polichinelle*), journal satirique anglais, fondé en 1841. Cette feuille, illustrée de dessins comiques, a dû sa fortune à la plume incisive de Thackeray et d'Albert Smith. C'est le *Charivari* anglais.

Puniques (*guerres*). On donne ce nom à la longue rivalité qui naquit entre Rome et Carthage et qui aboutit à la ruine de cette dernière, après trois guerres longues et acharnées. Les guerres puniques eurent pour principale cause l'ambition des Romains sur la Sicile, déjà conquise par les Carthaginois. La première guerre punique (264-241) eut pour théâtre la Sicile. Les légions s'établirent sans peine dans l'île, et une flotte improvisée, victorieuse à Myles, près de Palerme (260) et à Ecnome (256), débarqua des troupes en Afrique. Celles-ci ayant été rappelées après la défaite de Regulus (255), les hostilités se concentrèrent en Sicile. Vaincus à Panorme et aux îles Egates, les Carthaginois, quoique vainqueurs à Drépane, acceptèrent la paix de 241 (abandon de la Sicile, indemnité de guerre).

La seconde guerre punique fut l'œuvre presque tout entière du grand Annibal, qui (218-201) débuta par le siège de Sagonte et, prenant l'offensive, marcha sur l'Italie par la Gaule et les Alpes, écrasa les Romains au Tessin, à la Trébie (218), à Trasimène (217), à Cannes (216); mais, ne recevant aucun secours sérieux, le général carthaginois, affaibli par ses victoires mêmes, vit bientôt la fortune se tourner contre lui. Les Romains, reprenant courage et conduits par Fabius, remportèrent quelques succès locaux; puis, décidés à frapper un grand coup, ils envoyèrent Scipion en Afrique, où Annibal, rappelé d'Italie, fut vaincu à Zama (202). Carthage dut accepter une paix humiliante.

La troisième guerre punique (149-146) fut courte et décisive. Carthage, sous l'impulsion d'Annibal, s'était peu à peu fortifiée, ce qui arrachait sans

cesse à Caton son : *Delenda Carthago !* « Il faut détruire Carthage. » La voix du vieux Romain fut entendue. Sous prétexte que la république africaine avait violé le traité de 201 en faisant la guerre à Masinissa, les légions accoururent en Afrique, assiégèrent Carthage et la détruirent de fond en comble.

PUNTA ARENAS, v. et port du Chili, ch.-l. du territ. de Magellan, sur le détroit de Magellan ; 23.000 h.

PUNTARENAS, v. du Costa-Rica, sur le golfe de Nicoya ; 23.800 h.

PURCELL (Henry), musicien anglais, auteur de compositions religieuses encore estimées ; né à Londres (1658-1695).

PURE (*abbé* Michel *de*), prédicateur et écrivain français, né à Lyon, ridiculisé par Boileau (1634-1680).

Purgon (*Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Son nom, voué à un ridicule éternel, est devenu proverbial pour caractériser le médecin formaliste et ignorant, qui attache une importance capitale aux prescriptions les plus insignifiantes.

Puritains, sectaires presbytériens d'Angleterre et d'Ecosse, qui prétendaient s'attacher plus fidèlement que les autres au sens de l'Ecriture sainte. Leur constante tension morale dégénéra en un rigorisme farouche. La révolution de 1648 fut presque tout entière l'œuvre des puritains, qui se confondirent pendant l'action avec les parlementaires. D'autre part, les persécutions que les Stuarts leur firent subir obligèrent un grand nombre de partisans du puritanisme à émigrer au loin ; et le rôle de ces exodes successifs fut capital dans l'histoire de la colonisation anglaise, particulièrement en Amérique.

Puritains d'Écosse (*les*) ou *les Presbytériens*, roman de Walter Scott, dont le sujet est le fanatisme des sectaires qui, pendant les dernières années du règne des Stuarts, se soulevèrent à différentes reprises pour maintenir le libre exercice de leur culte (1817).

Puritains d'Écosse (*les*) [*i Puritani di Scozia*], opéra en trois actes, livret italien du comte Pepoli, d'après le roman de W. Scott (traduction française d'E. Bouvet), musique de Bellini ; une de ses plus belles inspirations (1835).

PUSEY (Edouard Bouverie, dit), théologien anglais, né à Pusey, près d'Oxford : un des créateurs du mouvement ritualiste, ou *puseyisme*, qui porta une fraction de l'Eglise anglicane vers le catholicisme.

PUTANGES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, sur l'Orne : 470 h.

PUTEAUX, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis, sur la Seine : 33.500 h. Industries mécaniques ; ch. de f. Et.

PUTIPHAR, officier de la cour d'Egypte, maître de Joseph (*Bible*).

PUVIS DE CHAVANNES, peintre français, né à Lyon ; auteur de tableaux et de fresques remarquables par la puissance de l'harmonie dans la composition, l'élévation de la pensée, la sobriété du coloris. Citons les belles peintures décoratives du Panthéon et de la Sorbonne, à Paris (1824-1898).

Puvis de Chavannes.

PUY (*Le*), autref. *Le Puy-en-Velay*, anc. capitale du Velay, ch.-l. du dép. de la Haute-Loire ; sur la Borne, affl. de la Loire ; 18.490 h. (*Aniciens, Ponots* ou *Podots*). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 566 kil. S.-E. de Paris ; Evêché ; école de sourds-muets. Vins, cuirs, bestiaux, dentelle et blonde. Patrie de Clément IV, du cardinal de Polignac. En 1130, un concile tenu au Puy proclama pape Innocent II, à l'encontre des prétentions d'Anaclet ; en 1381, un autre concile y délibéra sur l'hérésie des albigeois. — L'arr. a 14 cant., 115 comm., 126.150 h.

PUY DE DÔME, montagne d'Auvergne, sommet volcanique de 1.465 m. d'altitude.

PUY-DE-DÔME (*dép. du*), département formé de parties de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez ; préf. *Clermont-Ferrand ;* s.-préf. : *Ambert, Issoire, Riom, Thiers*. 5 arr., 50 cant., 472 comm., 490.560 h. 13e corps d'armée ; cour d'appel à Riom, évêché à Clermont. Ce dép. doit son nom au *puy de Dôme*.

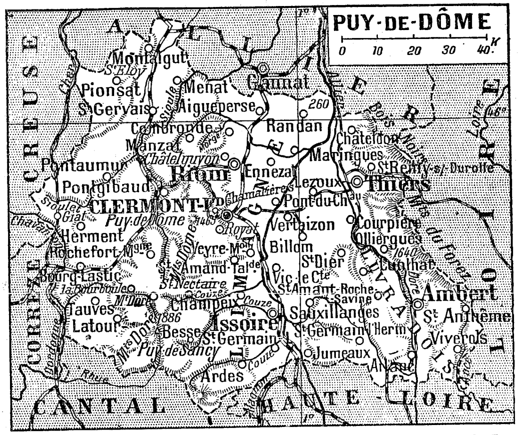

PUYLAURENS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur ; 3.470 h.

PUY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors. Près du Lot. 1.500 h. Ch. de f. Orl.

PUYMIROL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 810 h.

PUYMORENS (*port de*), passage des Pyrénées, conduisant d'Aix (Ariège) à Puycerda (Espagne).

PUYSÉGUR (Jacques-François), maréchal de France, né à Paris (1656-1743) ; — Son parent, Armand-Marc-Jacques, maréchal de camp sous Louis XVI, né à Buzancy (1751-1825).

PYAT [*pi-a*] (Félix), auteur dramatique et homme politique français, né à Vierzon (1810-1889).

PYDNA, v. de Macédoine, sur le golfe Thermaïque, où Persée fut vaincu par Paul-Emile en 168 av. J.-C.

PYGMALION, sculpteur célèbre de l'antiquité. Il s'éprit de la statue de Galatée, qui était son propre ouvrage, et l'épousa après qu'elle eut été animée par Vénus (*Myth.*).

PYGMALION, roi légendaire de Tyr, frère de Didon ; assassiné par sa femme Astarté.

PYGMÉES [*pigh-mé*], peuple de nains, que les anciens faisaient vivre dans divers pays, notamment près des sources du Nil. Leur nom a passé dans la langue, et l'on dit un *pygmée* pour un homme de petite taille.

PYLADE, ami d'Oreste et époux d'Electre. V. Oreste.

PYLOS [*loss*], nom de plusieurs villes de l'ancienne Grèce, sur l'une desquelles (en Messénie, auj. *Navarin*) régna Nestor.

PYM [*pim'*] (John), parlementaire anglais, né à Brymore ; il mena à la Chambre des communes une très active campagne contre le gouvernement absolu de Charles Ier (1584-1643).

PYRAME, jeune Babylonien, célèbre par ses amours tragiques avec Thisbé, qu'Ovide a racontées.

Pyramides, monuments de l'ancienne Egypte, qui servaient de sépultures royales et dont les plus célèbres sont celles de Chéops, de Chéfren et de Mykérinos.

La Grande Pyramide, qui a 138 m. de la base au sommet, était placée parmi les sept *merveilles du monde*.

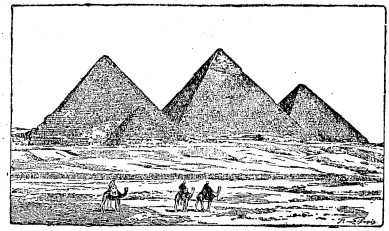

Vue des pyramides.

Pyramides (*bataille des*), nom donné à la victoire que Bonaparte remporta sur les mameluks de Mourad-bey, près des pyramides d'Egypte, en 1798. C'est avant la journée des Pyramides que Bonaparte avait jeté à ses soldats l'apostrophe célèbre : « Soldats, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! »

PYRAMUS [*muss*], fleuve de l'Asie Mineure, arrosant l'anc. Cilicie. Cap. *Djihoun*.

PYRÉNÉES [*né*], chaine de montagnes entre la France et l'Espagne, de 430 kil. environ, de Perpignan à Bayonne. Leur versant le plus abrupt est tourné du côté de la France, et elles constituent, entre notre pays et l'Espagne, une barrière difficilement franchissable, sauf aux deux extrémités de la chaine ; celle-ci est faite de granits et de porphyres assez régulièrement encadrés par des formations crétacées. Vers le nord se développent les plateaux fluvio-glaciaires du Lannemezan et les chaines, calcaires ou schisteuses, du Plantaurel et des Corbières. Quelques glaciers existent au centre de la chaine (Vignemale, Mont-Perdu, Maladetta). Principaux points culminants ; le Nethou (3.404 m.) ; le mont Perdu (3.352 m.) ; le Vignemale (3.298 m.) ; le Balaïtous (3.146 m.) ; pics du Midi (2.887 m. et 2.877 m.) ; Canigou (2.785 m.) ; pic de Ger (2.612 m.) ; pic de Carlitte (2.921 m.) ; pic de Montcalm (3.080 m.) ; cols de Belate, de Pertus, de Canfranc, d'Ibagnetta de Puymorens, de Roncevaux ; val d'Aran. Les magnifiques vallées des Pyrénées françaises (val de Luchon, val d'Aure, val de Campan, etc.) sont très fréquentées par les touristes, qu'attirent aussi de nombreuses sources thermales (Luchon, Cauterets, Eaux-Bonnes, Barèges, Ax, etc.) ; gisements de marbre, cuivre, fer, etc. De nombreux cours d'eau descendent des Pyrénées : du côté français, la Têt, l'Aude, la Garonne et ses affluents degauche, l'Adour, le gave de Pau, etc. ; du côté espagnol, l'Aragon, la Cinca, la Ségre, etc. — On rappelle souvent, au sujet des Pyrénées, un mot attribué — d'ailleurs à tort — à Louis XIV. Charles II, roi d'Espagne, avait institué en mourant, pour son héritier Philippe, duc d'Anjou, qui fut proclamé roi sous le nom de Philippe V : « *Il n'y a plus de Pyrénées !* », se serait écrié Louis XIV en disant adieu au nouveau-roi, son petit-fils. La vérité est que l'ambassadeur d'Espagne dit seulement : « Les Pyrénées sont abîmées » ; phrase d'ailleurs imprudente, car elle donnait prise à la méfiance de l'Europe devant un accroissement subit de la puissance française. En tout cas, le mot prêté à Louis XIV a enrichi la langue d'une locution pittoresque, qui sert à faire comprendre qu'une fusion s'est opérée entre des familles, des peuples, des institutions, des coutumes, des idiomes, et que les barrières qui les séparaient ont cessé d'exister.

Pyrénées (*traité des*), conclu entre la France et l'Espagne (1659) et qui mit fin aux hostilités entre ces deux puissances. Le traité fut négocié dans une conférence célèbre tenue au milieu de la Bidassoa entre Luis de Haro et Mazarin. Il stipulait que Louis XIV épouserait la fille de Philippe IV, Marie-

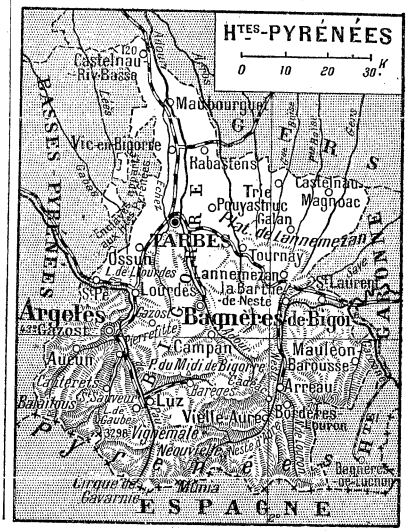

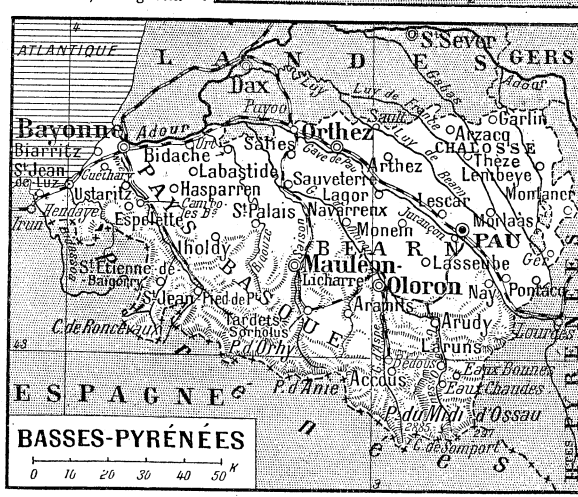

Thérèse, qui renonçait à ses droits sur la couronne d'Espagne moyennant une dot de 500.000 écus d'or. Mazarin savait que l'Espagne, épuisée, serait hors d'état de payer cette somme et, par là, il conservait à Louis XIV l'éventualité de la succession de Charles II d'Espagne.

PYRÉNÉES (*dép. des* **Basses-**), dép. formé du Béarn et de la basse Navarre ; préf. *Pau ;* s.-préf. : *Bayonne, Mauléon, Oloron, Orthez.* 5 arr., 41 cant., 559 comm., 402.980 h. 18e corps d'armée ; cour d'appel à Pau ; évêché à Bayonne. Ce dép. doit son nom à la partie occidentale des *Pyrénées*, qui s'abaisse vers l'Océan.

PYRÉNÉES (*dép. des* **Hautes-**), dép. formé du Bigorre et d'une partie de la Gascogne ; préf. *Tarbes ;* s.-préf. : *Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre.* 3 arr., 26 cant., 480 comm., 185.760 h. 18e corps d'armée ; cour d'appel à Pau ; évêché à Tarbes. Ce dép. doit son nom à sa position dans la partie la plus élevée de la chaîne des *Pyrénées.*

PYRENEES-ORIENTALES (*dép. des*), dép. formé du Roussillon et de la Cerdagne ; préf. *Perpignan ;* s.-préf. : *Céret. Prades ;* 3 arr., 17 cant., 232 comm. : 217.500 h. 16e corps d'armée ; cour d'appel à Montpellier : évêché à Perpignan. Ce dép. doit son nom à sa position dans la partie orientale des *Pyrénées.*

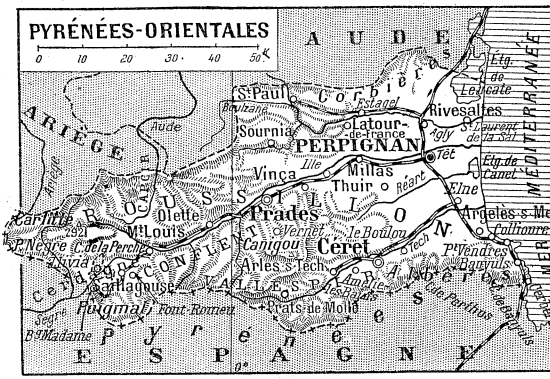

PYRÉNÉES Asturiques ou **monts Cantabres.** V. CANTABRES (*monts*).

PYRGOS, v. de Grèce, en Elide : 23.000 h.

PYRMONT [*mon*], v. d'Allemagne, Prusse (Hanovre) ; 2.600 h. Sources minérales. La Prusse s'en est accrue, le 1er avril 1922.

PYRRHA, femme de Deucalion. Après le déluge, auquel ils échappèrent, les deux époux repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux, par-dessus leurs épaules.

PYRRHON, le premier des grands sceptiques grecs du IVe siècle avant notre ère. Il niait que l'homme pût atteindre à la vérité. Suivant lui, tous les êtres organisés, dans la nature, sont soumis à un renouvellement continuel ; on ne peut donc connaître que les seules *apparences.* Parmi les hommes, on rencontre à chaque pas erreurs, contradictions de l'esprit, illusions des sens ; la recherche de la vérité ne s'appuie donc sur rien de solide : à chaque proposition on peut opposer une proposition contraire également probable ; par conséquent, le sage ne doit pas porter de jugements. Il suit les apparences sans les proclamer vraies et, en morale, tâche d'atteindre à une sorte de bonheur négatif : l'*absence de trouble* ou *ataraxie*, le seul auquel l'homme puisse prétendre. Ainsi considéré, le scepticisme est la plus dangereuse des doctrines, puisqu'il aboutit à une inaction absolue et complète. Le scepticisme n'est admissible, comme le recommandait Descartes, que sous forme de doute *provisoire*, en ce qu'il fait de l'examen la pierre de touche de nos impressions et de nos connaissances. Les sceptiques les plus célèbres, chez les modernes, sont : Montaigne, Bayle, Hume et Kant ; mais leur scepticisme diffère beaucoup du doute systématique de Pyrrhon ou *pyrrhonisme.*

PYRRHUS [*russ*], aussi appelé **Néoptolème,** fils d'Achille et de Déidamie. Après la prise de Troie, il épousa sa captive Andromaque, femme d'Hector. Rentré en Grèce, il fonda le royaume d'Epire (*Myth.*).

PYRRHUS, roi d'Epire, célèbre par ses luttes contre les Romains. Il dirigea une expédition en Italie, malgré les avis de son sage conseiller Cinéas, et, grâce à la surprise que ses éléphants causèrent aux Romains, fut vainqueur à Héraclée, puis à Asculum (279). Ce dernier succès lui coûta si cher qu'il répondit malicieusement aux félicitations de ses généraux : « *Encore une victoire comme celle-là, et je suis perdu* », mots qu'on rappelle pour caractériser un succès trop chèrement acquis. Pyrrhus fut tué à la prise d'Argos (272 av. J.-C.), par une vieille femme qui lui jeta une tuile sur la tête du haut d'un toit.

Pyrrhus.

Pyrrhus sauvé (*le Jeune*), tableau de Nicolas Poussin (Louvre), représentant d'une manière très dramatique Pyrrhus enfant sauvé par ses serviteurs, lorsque son frère Eacide, chassé du trône d'Epire, eut été mis à mort.

PYTHAGORE, philosophe et mathématicien grec au VIe siècle av. J.-C., dont l'existence est très problématique. Il serait né à Samos et aurait fondé la secte des *pythagoriciens.* Partisan de la métempsycose, il aurait eu une morale élevée et astreignait ses disciples à une vie austère. On ne sait rien de ses découvertes mathématiques, géométriques et astronomiques ; cependant, on lui attribue l'invention de la *table de multiplication* (v. ce mot).

PYTHÉAS [*âss*], navigateur marseillais du IVe siècle av. J.-C. Il détermina la latitude de Marseille et entreprit dans les mers du nord de l'Europe de fructueuses explorations.

PYTHIAS [*âss*], ami de Damon. V. ce nom.

PYTHON, serpent monstrueux, tué sur le mont Parnasse par Apollon, qui fonda les jeux Pythiques en souvenir de sa victoire.

Q

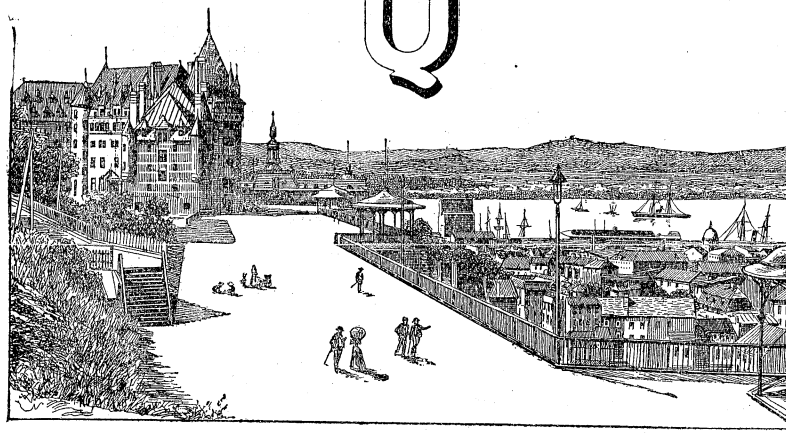

QUÉBEC.

QUADES [*kou-a-dè*], peuple de la Germanie, allié des Marcomans et campé au N. du Danube, dans la Moravie actuelle. Il fut en guerre avec les Romains, sous Marc-Aurèle.

QUADRA ET VANCOUVER [*vèr'*]. *Géogr.* V. VANCOUVER.

QUADRIFRONS (*Qui a quatre faces*), surnom donné par les Romains aux termes à quatre visages d'Hermès, de Janus, etc.

Quaker, quakeresse, membre d'une secte religieuse fondée au XVIIe siècle et répandue principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Déviation du puritanisme, elle eut pour fondateur le cordonnier George Fox, pour législateur William Penn et pour théologien Robert Barclay. Les quakers, appelés aussi *trembleurs*, se réunissent dans des salles dépourvues de tout ornement et y attendent avec recueillement l'arrivée de l'Esprit saint. Si l'un d'eux sent l'inspiration, qui s'annonce par le *tremblement* de l'inspiré, il se lève, prend la parole, et tous l'écoutent en silence. Les quakers n'admettent aucun sacrement, ne prêtent pas serment en justice, refusent de porter les armes, regardant la guerre comme une lutte fratricide, tutoient tout le monde, n'admettent aucune hiérarchie ecclésiastique et ne se découvrent jamais, même devant le roi. Ils se distinguent, en général, par la pureté de leurs mœurs, leur probité et leur philanthropie.

Quand même, groupe d'A. Mercié, à Belfort (1882), symbolisant la défense de cette ville en 1870-1871. Une répétition en marbre de ce beau groupe se dresse au rond-point du jardin des Tuileries, à Paris.

Quarantaine le roy, institution due à Philippe Auguste et qui fut renouvelée par saint Louis. Elle interdisait de commencer aucun acte de guerre privée avant quarante jours depuis l'ouverture des hostilités, contre ceux des parents qui n'avaient pas été présents au fait ayant suscité cette guerre et qui, dans leur ignorance, pouvaient être attaqués à l'improviste.

Quarante-cinq (*les*), roman d'Alexandre Dumas père, qui fait suite à la *Dame de Monsoreau*. Les Quarante-cinq formaient la garde particulière de Henri III. Récits très amusants, dans lesquels le fou du roi, Chicot, joue un très grand rôle.

QUAREGNON, v. de Belgique (Hainaut), sur la Haine et le canal de Mons à Condé ; 17.000 h. Charbonnages ; fonderies et ateliers de constructions.

QUARENGHI [*koua-rin-ghi*] (Giacomo), architecte italien, né à Bergame. Il s'est acquis une grande réputation en Russie, où, sur l'ordre de Catherine II il a bâti de nombreux palais à Moscou et à Saint Pétersbourg [1744-1817].

QUARNÉRO [*kou-ar'*], golfe du nord de l'Adriatique (côtes de Croatie, d'Istrie, de Dalmatie). Il contient le grand port de Fiume (à l'Italie).

QUARRÉ-LES-TOMBES [*ka-ré-lè-ton-be'*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon ; 1.480 h. Ce bourg doit son nom aux tombes entières du moyen âge qu'on y a trouvées en très grande quantité.

Quarteniers [*kar-te-ni-é*], magistrats municipaux qui, sous la royauté, étaient chargés de la police dans les divers quartiers de Paris. Louis XIV en fit des magistrats purement civils.

Quarterly Review (*the*) [*kou-ar-teur-lé-re-vi-ou*] (la *Revue trimestrielle*), un des plus importants recueils littéraires et politiques anglais, fondé en 1809 par George Canning, l'éditeur Murray et Walter Scott.

Quartier latin (*le*), quartier de Paris, qui appartient au Ve arrondissement (Panthéon) et au VIe (Luxembourg) et qui, à partir du XIIe siècle, devint le centre de l'enseignement. Ce quartier comprend : l'Institut, la Monnaie, la Sorbonne, le Collège de France, l'Ecole de médecine, l'Ecole de pharmacie, l'Ecole coloniale, le Musée pédagogique, les lycées Louis-le-Grand, Montaigne, Saint-Louis, Henri-IV, le collège Sainte-Barbe, l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale supérieure, l'Ecole de droit, l'Ecole des mines, les bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève, l'Institut agronomique, le Muséum, le musée de Cluny, etc. (On dit aussi, familièrement : *le Quartier*).

Quasimodo [*ka-zi*], nom d'un des personnages de *Notre-Dame de Paris*, roman célèbre de Victor Hugo. Ce type, qui, selon une conception chère à Hugo, réunit la difformité physique la plus repoussante à la plus grande délicatesse de sentiments, n'est fait que de frappants contrastes.

Quatrains [*ka-trin*], stances morales de Pibrac, vantées par Montaigne. Ils manquent souvent d'élégance et d'harmonie, mais ils ont du trait, un tour piquant et animé, et l'inspiration en est souvent très haute (1574).

QUATRE-BRAS [*ka-tre-bra*], hameau de Belgique (Brabant). Combat livré par Ney aux Anglais, le 16 juin 1815, l'avant-veille de Waterloo, et où périt le duc de Brunswick.

QUATRE-CANTONS [*ton'* (*lac des*) [en allem. *Vierwaldstættersee*], lac de Suisse, alimenté par la Reuss, entre les cantons d'Uri, d'Unterwalden, de Schwyz

et de Lucerne. Étranglé dans un tortueux sillon de montagnes, il présente aux environs de magnifiques paysages. On l'appelle quelquefois *lac de Lucerne*, cette ville se trouvant sur ses bords.

Quatre-Cents, sorte de sénat institué à Athènes par Solon et que Clisthène remplaça par l'assemblée des Cinq-Cents.

QUATREFAGES DE BRÉAU [*ka-tre-fa-je, bré-ó*], naturaliste et anthropologiste français, né à Berthezène (Gard) [1810-1892].

Quatrefages de Bréau.

QUATREMÈRE [*ka*] (Étienne), orientaliste français, né à Paris (1782-1857).

QUATREMÈRE DE QUINCY [*ka, kin-si*] (Antoine-Chrysostome), savant archéologue français, né à Paris (1755-1849).

Quatre-Nations (*collège des*), fondé par Mazarin en 1661 pour l'instruction et l'entretien de 15 Italiens, 15 Alsaciens, 20 Flamands et 10 Roussillonnais, tous gentilshommes. Mazarin lui avait légué sa bibliothèque : c'est là l'origine de la bibliothèque Mazarine. Le collège des Quatre-Nations fut supprimé par la Révolution. Il servit quelque temps de maison d'arrêt, puis en 1806, fut affecté à l'Institut de France.

Quatre-Rivières (*bataille des*), livrée en novembre-décembre 1916 entre Allemands et Russes, en Pologne russe, et ainsi nommée des quatre rivières (Bzoura, Rawa, Plica, Nida) qui en furent le théâtre.

Quatre vents de l'esprit (*les*), recueil de poésies de Victor Hugo réparties en quatre genres : satire, drame, ode, épopée (1881).

Quatre-vingt-treize [*ka-tre-vin-trè-ze*], roman de Victor Hugo, tableau dramatique et saisissant de la terrible année révolutionnaire (1893).

QUÉBEC [*ké-bèk*], v. du Dominion canadien, anc. capit. du Bas-Canada, ch.-l. de prov., sur un escarpement dominant le Saint-Laurent ; 116.000 h. Université. Fondée par le Français Champlain en 1608 ; prise par les Anglais en 1759. — La province de Québec a 2.500.000 h.

QUÉCHUAS. V. QUICHUAS.

QUEDLINBOURG [*ku-éd-lin-bour*], v. d'Allemagne (Prusse), sur la Bode, affl. de la Saale ; 26.000 h.

QUEEN'S-COUNTY [*kou-in'z-koun-té*], comté d'Irlande, prov. de Leinster ; 70.000 h. Capit. *Maryborough*. Mines de charbon.

QUEENSLAND [*kou-in's-land*], un des Etats de l'Australie, dans le nord-est de la grande île ; 757.000 h. Cap. *Brisbane*. Elevage important de moutons et de bœufs.

QUEIROS (Pedro Fernandez *de*), navigateur portugais, appelé souvent à tort *Quiros* (1560-1614). Il découvrit de nombreuses terres de l'Océanie.

QUÉLEN [*ké-lin*] (Louis *de*), archevêque de Paris, né à Paris (1778-1839).

QUELPAERT ou **TSÉ-TSIOU,** île de la côte coréenne, à l'entrée des détroits de Broughton et de Krusenstern, faisant communiquer la mer de Chine avec la mer du Japon ; 134.000 h.

QUÉLUS [*ké-luss*] (*comte de*), un des mignons de Henri III, tué en duel par Balzac d'Entragues (1554-1578).

Quentin Durward, un des plus intéressants ouvrages de Walter Scott, qui a pour sujet la peinture du caractère de Louis XI, ses démêlés avec Charles le Téméraire et la révolte des Liégeois contre ce dernier (1823). — Opéra-comique en trois actes de Gevaert (1858).

QUÉRARD [*ké-rar*] (Joseph-Marie), bibliographe français, né à Rennes, le premier éditeur de la *France littéraire* (1797-1865).

QUERCIA [*kou-èr-si-a*] (Jacopo *della*), statuaire italien, né près de Sienne (1378-1438).

QUERCY [*kèr*] (mot dérivé de *Cadurci*), anc. pays de France, formant les dép. de Tarn-et-Garonne et du Lot. Réuni au domaine royal en 1472. (Hab. *Quercinois.*)

QUERETARO, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat du même nom. L'empereur Maximilien y fut fusillé (19 juin 1867) ; 33.000 h. — L'Etat de Queretaro a 243.000 h.

QUÉRIGUT [*ké-ri-ghut'*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix ; 450 h. Anc. capit. du Donézan.

QUESADA (Gonzalo Ximénès *de*), conquistador, né à Grenade (1495-1546).

QUESNAY [*kè-nè*] (François), économiste français, né à Méré (Seine-et-Oise), fondateur de l'école des physiocrates et l'un des auteurs de la fameuse maxime « Laissez faire, laissez passer » (1694-1774).

Quesnay.

QUESNEL [*kè-nel*] (*le Père*), théologien janséniste, né à Paris, célèbre par ses démêlés avec l'archevêque de Paris, qui provoquèrent la fameuse bulle *Unigenitus* (1634-1719).

QUESNOY [*ké-noi*] (*Le*), ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes ; 3.220 h. Ch. de f. N. Anc. place forte.

QUESNOY-SUR-DEULE [*ké-noi*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 2.530 h. Ch. de f. N.

Qu'est-ce que le tiers état? célèbre pamphlet politique de Sieyès, où l'auteur marque nettement son but par cette triple interrogation : « Qu'est-ce que le tiers état ? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? — Rien. — Que demande-t-il ? — A devenir quelque chose. » (1789.)

QUESTEMBERT [*kès-tan-bèr*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 4.070 h. Ch. de f. Orl.

Questeur [*ku-ès*], magistrat romain chargé de la répartition et de la perception des deniers publics, fonction qui primitivement appartenait aux consuls. Sous l'empire, un *questeur du sacré palais*, sorte de grand chancelier, fut chargé du dépôt et de la préparation des lois, de la tenue d'un registre des distinctions et pensions accordées par l'empereur, etc.

Questions naturelles, discussions scientifiques de Sénèque, livre précieux pour l'histoire des sciences.

QUÉTELET [*ké-te-lè*] (Jacques), mathématicien et statisticien belge, né à Gand (1796-1874).

QUETTEHOU [*kè*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes, près de la Manche ; 1.040 h.

QUEVEDO Y VILLEGAS [*ghass*] (Francisco), poète et polygraphe espagnol, né à Madrid (1580-1645).

QUEZALTENANGO, v. du Guatemala, ch.-l. de départ., 29.000 h. ; c'est la seconde capit. de la République ; *Champerico* lui sert de port sur le Pacifique. — Le départ. a 105.000 h.

QUIBERON [*ki*], ch.-l. de c. (Morbihan), dans la presqu'île du même nom, arr. de Lorient ; 3.470 h. (*Quiberonnais*). Bains de mer ; pêche de la sardine. Une petite armée d'émigrés y fut faite prisonnière par Hoche. Conformément à la règle inflexible posée par la Convention, que tout Français rebelle pris les armes à la main serait fusillé, et malgré le désir personnel de Hoche, 711 émigrés furent fusillés dans la prairie de Brech, près d'Auray (1795).

QUICHERAT [*ki-che-ra*] (Louis), philologue français, né et mort à Paris (1799-1884) ; — Son frère, JULES, né et mort à Paris, archéologue français, auteur d'excellentes études sur Jeanne d'Arc, sur l'histoire du costume, etc. (1814-1882).

QUICHÉS ou **QUICHUAS,** Indiens du Guatemala, qui fondèrent autrefois un empire très puissant.

QUIERZY, KIERZY, KIERSY ou **QUIERZY-SUR-OISE,** comm. de l'Aisne (arr. de Laon) ; 300 h. Célèbre par le capitulaire de 877, dans lequel Charles le Chauve, partant pour une expédition en Italie, prenait des dispositions pour sauvegarder sa famille et ses biens.

Quiétisme [*ku-ié*] (du lat. *quies*, repos), doctrine mystique, qui tait consister la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et l'inaction de l'âme, sans œuvres extérieures. Le quiétisme a eu des représentants à toutes les époques. Son chef le plus connu est le prêtre espagnol Molinos, qui, vers le milieu du XVIIe siècle, publia un livre ascétique idéalisant à tel point la religion qu'elle devenait incompréhensible au vulgaire. En France, la célèbre Mme Guyon, femme d'une dévotion extatique, adopta les idées de Molinos et écrivit sur le *quiétisme*. Fénelon

lon, dans son *Explication des maximes des saints*, ayant paru approuver cette doctrine, vit son livre attaqué par Bossuet et censuré par le pape (1699). L'archevêque de Cambrai se soumit avec humilité, se rétracta, et le quiétisme disparut alors presque entièrement.

QUIETUS [*ku-ié-tuss*] (Caius Fulvius), empereur romain. Il régna de 261 à 262 apr. J.-C. et périt par ordre d'Odenat, qui l'avait assiégé et pris dans Emèse.

QUIÉVRAIN [*ki-é-vrin*], comm. de Belgique (Hainaut) ; 3.700 h. Station frontière de la France.

QUILIMANÉ, v. maritime de l'Afrique-Orientale portugaise, sur le canal de Mozambique : 7.000 h.

QUILLAN [*ki, ll* mll.], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux, sur l'Aude ; 2.830 h. (*Quillanais*). Ch. de f. M. Vins.

QUILLEBEUF [*ki, ll* mll.], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer, sur la Seine ; 710 h. (*Quillevois*). Petit port.

QUILLET [*ki, ll* mll, *è*] (Claude), médecin français et poète latin moderne, né à Chinon (1602-1661).

QUILOA, v. du territoire du Tanganyika, sous mandat anglais (anc. Afrique-Orientale allemande), dans une petite île de la côte de Zanzibar ; 6.000 h.

QUIMPER [*kin-pèr*] ou **QUIMPER-CORENTIN** [*ran*], anc. capit. du comté de Cornouailles, ch.-l. du dép. du Finistère, sur l'Odet ; 18.440 h. (*Quimpérois*). Ch. de f. Orl. ; à 590 kil. O. de Paris. Evêché. Sardines, sel. Fabrique de faïences. Patrie de Hardouin, Fréron, Kerguelen, Laënnec. — L'arrond. a 9 cant., 70 comm., 196.350.

Quinault.

QUIMPERLÉ [*kin*], ch.-l. d'arr. (Finistère), au confluent de l'Ellé et de l'Isole, tributaire de l'Atlantique ; 8.995 h. (*Quimperlois* ou *Quimperléens*). Ch. de f. Orl., à 46 kil. S.-E. de Quimper. Sardines, cidre, bois. Patrie de dom Maurice et de Villemarqué. — L'arrond. a 5 cant., 21 comm., 65.570 h.

QUINAULT [*ki-nô*] (Philippe), poète français. Ses premiers ouvrages, entachés de préciosité et de fausse galanterie, lui valurent les attaques de Boileau, mais ses livrets d'opéras, dont Lulli composait la musique, lui ont assuré une place honorable parmi les poètes lyriques (1635-1688).

E. Quinet.

Quincampoix [*kin-kan-poi*] (*rue*), rue de Paris, parallèle à la rue Saint-Martin. C'est là que, sous la Régence, le financier Law établit sa banque, en 1716.

QUINCY [*kin-si*], v. des Etats-Unis (Illinois), sur le Mississipi ; 36.000 h.

QUINET [*ki-nè*] (Edgar), poète, philosophe et historien français, né à Bourg (Ain). Philosophe hardi, censeur profond, historien éminent, politique passionnément épris de liberté. Ses œuvres les plus considérables sont : *Ahasvérus* et *la Révolution* (1803-1875).

QUINETTE DE ROCHEMONT [*ki, mon*] (Nicolas), conventionnel, né à Soissons (1762-1821).

QUINGEY [*kin-jè*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 720 h. (*Quingeois*).

QUI-NHON, port de l'Indochine française (Annam), sur la mer de Chine ; 12.000 h.

QUINTANA (Manuel José), poète lyrique et dramatique espagnol, né à Madrid (1772-1857).

QUINTANAR, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède ; 7.000 h.

QUINTE-CURCE, historien latin du Ier siècle, auteur d'une *Histoire d'Alexandre*, bien écrite, mais plus romanesque que vraie.

QUINTILIEN [*ku-in-ti-li-in*], rhéteur latin du Ier siècle de notre ère, né peut-être à Calahorra (Espagne). Esprit grave et judicieux, il réagit, dans son *Institution oratoire*, contre la tendance de ses contemporains à faire de l'éloquence un métier de jurisconsulte et d'avocat.

QUINTILLUS [*ku-in-til-luss*] (Marcus Aurelius), empereur romain en 270, m. la même année.

QUINTIN [*kin-tin*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord) arr. de Saint-Brieuc ; 2.450 h. (*Quintinois*).

QUINTUS [*ku-in-tuss*] **de Smyrne,** poète épique grec de la fin du IVe siècle de notre ère, auteur d'une suite d'Homère ou *Posthomerica*, œuvre d'école, imitation habile, mais où manquent le relief et la vie.

Quinze-Vingts (*les*), célèbre hospice fondé par saint Louis à Paris en 1260, pour servir d'asile aux aveugles.

QUIRINAL [*ku-i*] (*mont*), l'une des collines sur lesquelles était bâtie l'ancienne Rome.

Quirinal (*le*), palais de Rome, décoré de superbes peintures et sculptures, commencé en 1574 d'après les plans de Flaminio Ponzio, agrandi à plusieurs

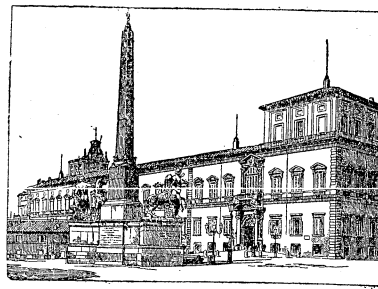

Le Quirinal.

reprises et derrière lequel se trouvent de beaux et vastes jardins. Lorsque, en 1870, Rome devint la capitale du royaume d'Italie, le Quirinal fut affecté à la résidence du roi Victor-Emmanuel.

QUIROGA [*kou-i*] (*don* Antonio), général et administrateur espagnol (1784-1841).

QUIROS [*kou-i-rôss*], anc. nom des Nouvelles-Hébrides, découvertes par Queiros, appelé à tort Quiros.

QUISSAC [*ku-i-sak*], ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, sur le Vidourle ; 1.730 h. Ch. de f. P.-L.-M Mûriers, vignobles.

QUITO [*ki*], cap. de la République de l'Equateur ; 80.000 h. Altitude, 2.850 m. Université. Tremblements de terre mémorables en 1755 et 1797.

Quo vadis ? roman polonais de Sienkiewicz (1895), dont l'action se passe sous Néron et où sont retracées les persécutions contre les chrétiens. Ce roman, traduit en français par Kozakiewics et de Jonasz en 1900, a été transporté à la scène par Emile Moreau (1901).

R

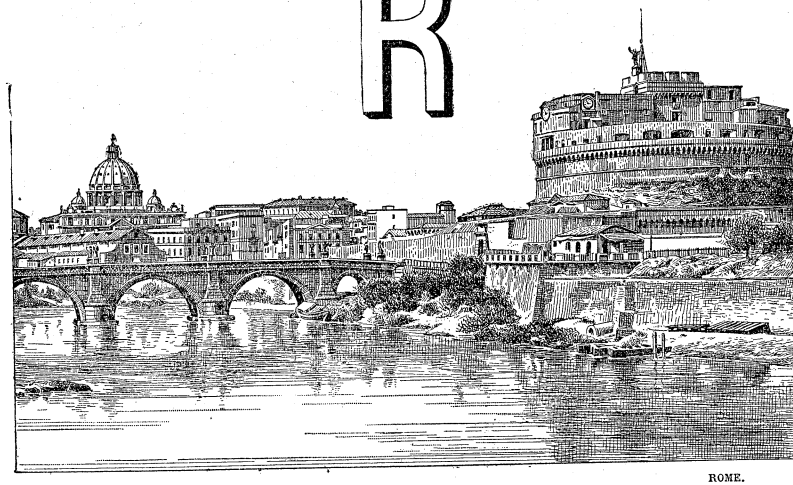

ROME.

RÂ, nom du soleil, chez les Egyptiens ; il est représenté sous les traits d'un homme qui porte sur la tête un disque solaire.

RAAB, v. forte de Hongrie, sur le *Raab ;* 50.000 h.

Rabagas, comédie politique en cinq actes, de V. Sardou (1872) ; satire des politiciens de café.

RABAN MAUR [*môr*], savant bénédictin et prélat allemand, né à Mayence, un des organisateurs de l'abbaye de Fulda ; il mérita le nom de *Præceptor Germaniæ* (776-856).

RABASTENS [*bas-tinss*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; sur le Tarn; 3.620 h. (*Rabastenais*). Ch. de f. Orl.

RABASTENS ou **RABASTENS de Bigorre,** ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 950 h. (*Rabastenais*). Ch. de f. M.

RABAT ou **RBAT** [*ba*], v. du Maroc, port sur l'Atlantique, à l'embouchure du Bou-Regreg ; 29.500 h.

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE [*bô*] (Jean-Paul), conventionnel girondin, né à Nîmes ; m. guillotiné (1743-1793).

Rabelais.

RABELAIS [*lè*] (François), écrivain français, né à Chinon entre 1483 et 1500, bénédictin, médecin, professeur d'anatomie, puis curé de Meudon, auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*. Cette œuvre monumentale ne périra pas, non seulement parce qu'elle est puissamment pittoresque et originale dans son vocabulaire et son style, mais aussi parce que, sous les crudités de langage, le scepticisme et les folles imaginations, on sent une critique supérieure, un vif amour de l'humanité, la passion de la justice et le culte de la vraie science ; m. en 1553.

Racan.

RACAN (Honoré *de*), poète français, né à Aubigné, auteur des *Bergeries*, pastorale dramatique qui trahit l'influence italienne, mais reste originale par le pittoresque des descriptions et une réelle sincérité dans la peinture de l'amour (1589-1670).

RACHEL, fille de Laban, épouse de Jacob (*Bible*).

RACHEL (Elisa FÉLIX, dite *Mlle*), célèbre tragédienne française, née à Münf (Suisse). Elle contribua par son talent personnel à faire revivre au théâtre la tragédie classique (1820-1858).

Rachimbourgs, terme que l'on rencontre dans les lois franques et qui désigne les notables dont les comtes s'entouraient lorsqu'ils rendaient la justice. Les rachimbourgs n'avaient pas qualité pour prononcer une peine, mais seulement pour énoncer la règle de droit et, plus spécialement, le mode de preuve applicable en l'espèce, et fixer le chiffre de la *composition*.

Rachel.

RACINE (Jean), célèbre poète tragique français, né à La Ferté-Milon, le rival de Corneille, mais dans un genre plus proche de la nature et de la vérité humaine. Elève de Port-Royal, ami de Boileau, de La Fontaine et de Molière, il a réalisé presque en perfection l'idéal de la tragédie classique. A l'inverse de Corneille, qui recherche les situations compliquées, au milieu desquelles ses héros déploient des qualités surhumaines, Racine veut une action simple, claire, dont le mouvement des passions, peintes avec une vérité admirable, devient le ressort principal. Il a manié la langue française de son temps avec un art et un goût infaillibles, fait de parfaite convenance et de souveraine harmonie, dans ses tragédies, dont les principales sont : *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie* (1674), *Phèdre* (1677). L'insuccès de cette dernière pièce, et peut-être aussi une crise morale mal connue, lui firent abandonner le théâtre profane; mais les encouragements de Mme de Maintenon le ramenèrent à l'art dramatique avec les tra-

Racine.

gédies sacrées d'*Esther* (1689) et d'*Athalie* (1691). le chef-d'œuvre de notre scène. On lui doit aussi une comédie, *les Plaideurs* (1668), qui est un modèle de fine plaisanterie (1639-1699).

RACINE (Louis), fils du précédent, né à Paris, auteur du poème de *la Religion* (1692-1763).

RADCLIFFE (Anne), romancière anglaise, née à Londres. Elle excellait à combiner les péripéties d'un récit merveilleux et terrible (1764-1823).

Radeau de la Méduse (*le*). V. MÉDUSE.

RADEGONDE (*sainte*), reine de France, épouse de Clotaire Ier, née en Thuringe. Révoltée sans doute par les crimes qui souillaient à cette époque la famille royale, elle s'enfuit de la cour, se fit consacrer à Dieu et fonda le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. Instruite et lettrée, elle eut pour aumônier le poète Fortunat (521-587). Fête le 13 août.

RADET [*dè*] (Jean-Baptiste), spirituel vaudevilliste français, né à Dijon (1751-1830).

RADET (Etienne), général français, né à Stenay (Meuse) (1762-1825).

RADETZKY DE RADETZ (Joseph-Venceslas), feld-maréchal autrichien, né en Bohême, vainqueur de Charles-Albert à Novare en 1849 (1766-1858).

RADJPOUTANA, région de l'Inde entre le Pendjab et les provinces du nord-ouest comprenant 21 Etats indigènes. 12 millions d'h. (*Radjpoutes*).

RADNOR, comté de Grande-Bretagne, pays de Galles ; 23.500 h. Elevage.

RADOM [*dom*'], v. de la République de Pologne, ch.-l. de gouv., sur un tributaire de la Vistule ; 61.600 h.

RADOWITZ (Jean-Marie *de*) général, écrivain et homme politique prussien né à Blankenbourg (1797-1853) ; — Son fils Joseph-Marie, né à Francfort-sur-le-Mein (1839-1912) représenta l'Allemagne à la Conférence d'Algésiras (1905).

RADZIWILL, nom d'une ancienne et illustre famille polonaise. L'un de ses membres, CHARLES-STANISLAS, lutta de toutes ses forces contre l'annexion de son pays à la Russie (1734-1790).

Raffet.

RAEBURN [*rè-beurn*] (*sir* Henry), peintre portraitiste anglais, né et mort à Stockbridge, près d'Edimbourg (1756-1823).

RAFFAELLI (Jean-François), peintre français, né et m. à Paris (1850-1924). Ses vues de la banlieue parisienne sont d'une grande finesse de vision.

RAFFET [*ra-fè*] (Denis-Auguste-Marie), peintre et dessinateur français, né à Paris (1804-1860). Ses lithographies ont illustré les soldats de la Révolution et les grognards de l'Empire.

RAGLAN (*lord* Henry), général anglais, né à Badmington (1788-1855) ; il commandait l'armée anglaise en Crimée et mourut du choléra au siège de Sébastopol.

Ragotin, personnage du *Roman comique* de Scarron, dont le nom a passé dans la langue pour désigner un homme ridicule et contrefait.

RAGUSE ou **DUBROVNIK,** v. forte de Dalmatie (Yougoslavie) ; port actif sur l'Adriatique ; 14.000 h. (*Ragusains*).

RAIBOLINI (Francesco), dit **Francia,** peintre italien, né à Bologne ; auteur d'œuvres au coloris vigoureux, à l'expression recueillie (1450-1518).

RAIMONDI [*rè*] (Marc-Antoine), graveur italien, né à Bologne. Il fut le graveur attitré de Raphaël (1475-1530).

RAINCY (*Le*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 10.800 h.

RAIPOUR [*rè*], v. de l'Hindoustan, près du Karoun ; 25.000 h.

Raison (*culte de la*), religion spiritualiste établie en 1793 sur la proposition de Chaumette et disparue avec lui en 1794.

RAISMES [*rè-me*], comm. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes ; 8.410 h. Sucreries, forges.

RAKKA, v. de la Syrie, sous mandat français, prov. d'Alep ; 8.000 h.

RAKOCZY ou **RAGOTSKY,** célèbre famille princière de Hongrie. — Son représentant le plus fameux, François II RAKOCZY, s'illustra par ses luttes contre l'Autriche (1676-1735).

RALEIGH [*legh*] (Walter), célèbre favori d'Elisabeth, reine d'Angleterre, exécuté sous Jacques Ier. Il fut à la fois poète distingué, diplomate, homme d'Etat et navigateur. Il essaya de coloniser la Virginie et la vallée de l'Orénoque (1552-1618).

Raleigh.

RAMA, l'une des incarnations de Vichnou, dans la mythologie hindoue.

Râmayana, poème sanscrit, à la fois religieux et épique, de Valmiki, en 50.000 vers. Il célèbre les exploits de Rama.

RAMBAUD (Alfred), historien et homme politique français, né à Besançon (1842-1905).

RAMBERVILLERS [*ran, lé*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal ; 5.870 h. (*Rambuvelais*). Ch. de f. E.

RAMBOUILLET [*ran-bou, ll* mll., *è*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), sur la limite sud de la forêt de Rambouillet ; 6.220 h. (*Rambolitains*). Ch. de f. Et. ; à 32 kil. S.-O. de Versailles ; Ancien château royal. Moutons, bestiaux, laine, grains, bois. Patrie de Mme de La Sablière et de Julie d'Angennes. — L'arr. a 6 cant., 121 comm., 66.000 h.

Rambouillet (*hôtel de*), nom désignant une société de personnes spirituelles qui se réunissaient, à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, chez la marquise de Rambouillet (1588-1665) et qui exercèrent une influence généralement heureuse sur l'épuration de la langue et les progrès de la littérature de 1620 à 1665.

Rameau.

RAMBUTEAU [*ran-bu-tô*] (Claude-Philibert *de*), administrateur français, né à Mâcon (1781-1869).

RAMEAU [*mô*] (Jean-Philippe), compositeur français, né à Dijon. Il contribua à renouveler la science de l'harmonie et, dans ses opéras, donna à la déclamation plus de vérité et de pathétique, et à l'accompagnement orchestral une importance plus grande. Principales œuvres : *Hippolyte et Aricie, Castor et Pollux, le Temple de la Gloire,* etc. (1683-1764).

RAMÉE [*mé*] (Daniel), architecte français, né à Hambourg, restaurateur de nombreuses cathédrales du moyen âge (1806-1887).

RAMEL (Jean-Pierre), général français, né à Cahors, assassiné à Toulouse par les sicaires du parti royaliste (1768-1815).

RAMERUPT [*ru*], ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube ; 390 h.

Ramesseum ou **Ramesseion,** temple funéraire de Ramsès II, dont les ruines se voient encore à Thèbes.

RAMEY [*mè*] (Claude), statuaire français, né à Dijon (1754-1838).

RAMGANGA (*la*), fleuve de l'Hindoustan, tributaire du Gange ; 600 kil.

RAMILLIES-OFFUS, village de Belgique, près de Louvain, où Marlborough vainquit Villeroi en 1706 ; 760 h.

Raminagrobis, personnage de *Gargantua,* que Pantagruel et Panurge prennent pour arbitre. Dans La Fontaine, Raminagrobis est le chat que la belette et le petit lapin prennent pour juge.

RAMNES ou **RAMNENSES,** nom d'une des tribus primitives de Rome, qui habitait probablement sur le Palatin.

RAMOLINO (Lætitia), mère de Bonaparte. V. BONAPARTE.

RAMOND DE CARBONNIÈRES (Louis-François-Elisabeth), homme politique et géologue français, né à Strasbourg (1753-1827).

RAMPON [*ran*] (Antoine-Guillaume), général français, né à Saint-Fortunat (Ardèche) (1759-1842).

RAMPOUR [*ran*], ville de l'Hindoustan (Pendjab) ; 73.200 h.

RAMSAY [*ram'-sè*] (André-Michel *de*), littérateur français, né à Ayr (Écosse) [1686-1743].

RAMSAY (William), chimiste anglais, né à Glasgow (1852-1916) ; a découvert l'*hélium*, l'*argon*, etc.

RAMSÈS Ier [*ram'-sèss*], roi égyptien (XIXe dynastie) ; — RAMSÈS II **Meiamoun,** connu aussi sous le nom de Sésostris, succéda à son père Séti Ier, vers 1330 av. J.-C., m. entre 1270 et 1260 av. J.-C. Il fit la guerre en Syrie et s'allia avec les Héthéens après avoir été longtemps avec eux en état d'hostilité ; sa momie a été découverte en 1881. La XXe dynastie compte dix rois du nom de Ramsès.

RAMSGATE [*ram'ss*], v. d'Angleterre (comté de Kent), à l'embouchure de la Tamise ; 36.000 h. Station balnéaire.

RAMUS [*mu*] (Pierre LA RAMÉE, dit), philosophe et grammairien français, tué à la Saint-Barthélemy. Adversaire de l'aristotélisme, il proclama la raison, au lieu de l'autorité, comme critérium de la vérité, et il fut par là un précurseur de Descartes (1515-1572).

RANAVALO-MANJAKA III, reine de Madagascar ; montée sur le trône en 1883, déposée par le gouvernement français et internée en Algérie en 1896 (1862-1917).

RANC [*rank*] (Arthur), écrivain et homme politique français, né à Poitiers (1831-1908).

RANCE (*la*), fleuve de France, passe à Dinan et se jette dans la Manche ; 100 kil.

RANCÉ (l'*abbé* Armand *de*), réformateur de la Trappe, né à Paris (1626-1700).

RANDAN, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 1.370 h. (*Randanais*).

RANDERS [*der*], v. maritime du Danemark (Jutland) ; 31.000 h.

RANDON (César-Alexandre), maréchal de France, né à Grenoble. Il se distingua dans les guerres d'Afrique, contribua à la soumission de la Kabylie et fut ministre de la Guerre de 1851 à 1867 (1795-1871).

RANGABÉ (Alexandre), homme d'État et littérateur grec, né à Constantinople, un des principaux écrivains qui ont voulu doter la Grèce moderne d'une langue littéraire voisine du grec ancien (1810-1892).

RANGOUN ou **RANGOON** [*ghoun'*], v. de l'Indochine anglaise, cap. de la Basse-Birmanie, près de l'embouchure de l'Iraouaddy ; 339.000 h.

RANIERI (Antonio), écrivain italien, né à Naples, auteur d'une excellente *Histoire de l'Italie du* Ve *au* IXe *siècle* (1807-1888).

RANKE (Léopold *de*), historien allemand, né à Wiche, auteur, entre autres, d'une belle *Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme.* Il fut un des grands initiateurs de la science historique allemande au XIXe siècle (1795-1886).

RANTZAU [*tsô*] (Jean, *comte de*), général danois (1492-1565) ; — Son fils HENRI, homme d'État danois (1526-1598) ; — JOSIAS, comte de Rantzau, leur parent, maréchal de France, né dans le Holstein ; il s'illustra au siège de Saint-Jean-de-Losne (1609-1650).

Rantzau (*les*), comédie en quatre actes d'Erckmann-Chatrian (1882). — De cette comédie Targioni Tozzetti et Menasci ont tiré un livret d'opéra en quatre actes, musique de Mascagni (1892).

Ranz des vaches, air bucolique, que les bouviers de la Suisse jouent sur le cor des Alpes. Autrefois, dans les régiments suisses à la solde de la France, la musique jouait souvent cet air. Mais il avait un charme si puissant pour les soldats, à qui il rappelait la patrie absente, qu'on finit par l'interdire, pour mettre un terme aux désertions qu'il occasionnait.

RAON-L'ÉTAPE [*ra-on*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié ; sur la Meurthe. 4.100 h. (*Raonnais*). Ch. de f. E.

RAOUL, duc de Bourgogne et roi de France de 922 à 936. Il lutta contre les Normands et les Hongrois.

RAPA ou **OPARO,** île française de l'Océanie ; 170 h.

RAPHAËL, archange qui conduisit Tobie au pays des Mèdes (*Bible*).

RAPHAËL SANZIO, célèbre peintre, sculpteur et architecte de l'école romaine, né à Urbino. Avec Léonard de Vinci et Michel-Ange, il est la plus haute personnification du génie artistique de la Renaissance. Il eut à la cour des papes Jules II et Léon X une situation exceptionnelle, collabora à la décoration du Vatican, et fut enseveli au Panthéon. Son génie est fait de l'équilibre de toutes sortes de qualités : dessin parfait, vivacité et justesse des mouvements, harmonie souveraine des lignes, coloris d'une infinie délicatesse. Il est resté inimitable dans la peinture des madones, si brillantes de jeunesse, de fraîcheur et de chaste maternité. Bien que mort à la fleur de l'âge, il a laissé une foule de chefs-d'œuvre : *la Sainte Famille, la Belle Jardinière, Saint Michel terrassant le démon, la Dispute du saint-sacrement, l'Ecole d'Athènes, le Parnasse,* les fresques des *Chambres* et des *Loges* du Vatican (1483-1520).

Raphaël Sanzio.

Raphaël, pages de la vingtième année, ouvrage de Lamartine, fragment des *Confidences* (1849).

RAPIN (Nicolas), poète français, né à Fontenay-le-Comte, ami de Mathurin Régnier, un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1540-1608).

RAPIN (le *Père René*), jésuite, né à Tours, auteur de poésies latines estimables et de *Réflexions sur la* Poétique *d'Aristote.* Bel esprit et critique souvent juste (1621-1687).

RAPIN-THOIRAS [*toi-râss*] (Paul *de*), historien français, né à Castres (1671-1725).

RAPP (Jean), général français, né à Colmar. Il se défendit un an à Dantzig (1772-1821).

RAPPAHANNOCK (*le*), fl. des Etats-Unis, originaire des montagnes Bleues, se jette dans la baie de Chesapeake ; 250 kil.

RASORI (Jean), médecin et patriote italien, né à Parme, un des précurseurs de Broussais (1766-1837).

RASPAIL [*pa-i, l* mll.] (François), chimiste et homme politique français, né à Carpentras ; un des apôtres du suffrage universel (1794-1878).

RASTATT ou **RASTADT** [*statt*], v. d'Allemagne, Bade ; 12.200 h. Il s'y tint deux congrès : le premier (1713-1714) qui mit fin à la guerre de la Succession d'Espagne ; le second (1797-1799) pour amener la paix entre la France et l'Allemagne. Les plénipotentiaires français Bonnier et Roberjot, qui venaient de quitter ce dernier congrès, furent assassinés par des kaiserlicks.

Rastignac, type créé par Balzac. Homme intrigant, habile, élégant ; un de ces dandys à l'aide desquels Balzac a peint la haute vie sous la Restauration.

RATHERY (Benoît), historien et littérateur français, né à Paris (1807-1875).

RATIBOR, v. d'Allemagne (Prusse), sur l'Oder ; 37.000 h.

RATISBONNE (*Regensburg*), v. de Bavière, sur le Danube ; 52.500 h. Victoire de Napoléon sur les Autrichiens (1809).

RATISBONNE (Louis), littérateur fr., auteur de la *Comédie enfantine,* né à Strasbourg (1827-1900).

RATTAZZI (Urbain), homme d'Etat italien, né à Alexandrie (1808-1873).

RAU (Christian), orientaliste allemand (1603-1677).

RAUCH (Christian), sculpteur prussien, artiste consciencieux, d'un réalisme souvent poignant, et qui a contribué à renouveler l'esprit de la sculpture allemande (1777-1857).

RAUCOURT [*rô-kour*] (Mlle Françoise), tragédienne française, née à Dombasle (1756-1815).

RAUCOURT ou **RAUCOURT-ET-FLABA,** ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan ; 1.410 h. Ch. de f. E.

RAVAILLAC [*va-ll* mll., *ak*] (François), assassin de Henri IV, né à Angoulême ; m. écartelé (1578-1610).

RAVAISSON-MOLLIEN (Jean), philosophe et archéologue français, né à Namur (1813-1900).

RAVENNE [*vè-ne*], v. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom : 72.000 h. (*Ravennates*). Cap. de

l'empire d'Occident, sous Honorius, puis d'un exarchat donné au saint-siège par Pépin le Bref. Victoire des Français sur l'armée hispano-papale, et dans laquelle périt Gaston de Foix (1512).— La prov. a 248.000 h.

RAVIGNAN (le *Père* Xavier *de*), jésuite et prédicateur français, né à Bayonne (1795-1858).

Ravissement de saint Paul (*le*), chef-d'œuvre de Poussin (Louvre).

RAWALPINDI ou **RAWAL-PINDI**, v. de l'Inde, sur un affl. de l'Indus ; 97.500 h. Ville industrielle (cotonnades et tissus). — La prov. a 4.750.000 h.

RAWLINSON [*ra-ou-lin'-son*] (Henry), archéologue et orientaliste anglais (1810-1895).

RAY ou **WRAY** [*rè*] (John), naturaliste anglais, né à Black-Notley, un des fondateurs de la science botanique anglaise (1628-1704).

RAYET [*ra-iè*] (Olivier), archéologue français, né au Cairou (Lot) (1847-1887).

RAYLEIGH (lord), physicien anglais, qui s'est livré à de savantes recherches (avec *Ramsay*) sur la densité des gaz (1842-1919).

RAYMOND Ier [*rè-mon*], comte de Toulouse de 852 à 865 ; — RAYMOND II, comte de Toulouse de 918 à 923 ; — RAYMOND III, comte de Toulouse de 923 à 950 ; — RAYMOND IV, comte de Toulouse de 1038 à 1105, l'un des chefs de la 1re croisade ; — RAYMOND V, comte de Toulouse de 1148 à 1194 ; — RAYMOND VI, comte de Toulouse en 1195, dépouillé de ses Etats par Simon de Montfort après sa défaite de Muret ; m. en 1222 ; — RAYMOND VII, fils du précédent, né à Beaucaire, comte de Toulouse de 1222 à 1249 ; il lutta avec succès contre Amaury de Montfort.

RAYNAL [*rè*] (l'*abbé* Guillaume), historien et philosophe français, né à Saint-Geniez (Aveyron) ; auteur d'une célèbre *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1713-1796).

RAYNOUARD [*rè-nou-ar*] (François), littérateur français, né Brignoles (Var), auteur des *Templiers* et d'intéressantes recherches sur la littérature française du moyen âge (1761-1836).

Rayons et les Ombres (*les*), beau recueil de poésies, par V. Hugo (1840).

RAZ [*raz'*] (*pointe du*), cap du Finistère à l'extrémité de la presqu'île de Cornouailles, en face de l'île de Sein.

RÉ (*île de*), île de l'océan Atlantique, qui dépend du dép. de la Charente-Inférieure (arr. de La Rochelle), et forme 2 cant., dont les ch.-l. sont Saint-Martin-en-Ré et Ars-de-Ré ; 10.520 h. (*Rhétais*).

READING [*rè-din'gn'*], v. d'Angleterre, comté de Bercks, sur la Tamise ; 92.000 h.

READINGH, v. des Etats-Unis (Pensylvanie), sur le Schuylkill ; 107.000 h.

RÉAL (André), conventionnel français, né à Grenoble (1755-1832). Il siégeait avec les girondins.

RÉAL (Pierre-François, *comte*), né à Chatou (Seine-et-Oise) ; ancien jacobin ; déjoua la conspiration de Cadoudal et devint préfet de police sous l'Empire (1757-1834).

Réalistes, nom donné aux philosophes scolastiques qui croyaient à l'existence réelle des idées générales ou *universaux*. Ils avaient pour adversaires les *nominalistes*, pour qui les idées générales ne sont que des noms et de vains mots. Les réalistes procèdent de Platon et de l'école d'Alexandrie ; les nominalistes d'Aristote.

Réaumur.

RÉALMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 2.110 h.

RÉAUMUR [*ré-ô*] (René-Antoine *de*), physicien et naturaliste français, inventeur du thermomètre qui porte son nom. Il mérita le surnom de *Pline du* XVIIIe *siècle*. Né à La Rochelle (1683-1757).

REBAIS [*bè*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers, sur un affluent du Grand-Morin ; 1.180 h. (*Resbaciens*).

RÉBECCA, fille de Bathuel et femme d'Isaac, mère d'Esaü et de Jacob (*Bible*).

REBER [*bèr*] (Henri), compositeur de musique français, né à Mulhouse, auteur d'un remarquable *Traité d'harmonie* (1807-1880).

REBOUL (Jean), né à Nîmes. Simple boulanger, il publia des poésies où s'accuse un sentiment vrai de la nature (1796-1864).

RÉCAMIER [*mi-é*] (Joseph), médecin français, né à Cressin (Ain) [1774-1852].

RÉCAMIER (*Mme*), née à Lyon, femme célèbre par son esprit, sa beauté et son salon de l'Abbaye-au-Bois où elle réunit, sous la Restauration, la plus brillante société (1777-1849).

Récamier (*Mme*), portrait par David (Louvre).

RÉCARÈDE Ier, roi des Wisigoths d'Espagne, de 586 à 601.

RECEY-SUR-OURCE [*sè*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine ; 690 h. (*Récéens*). Ch. de f. E.

Recherche de la vérité (*De la*), traité philosophique de Malebranche, l'œuvre capitale de cet auteur, qui s'y montre disciple indépendant de Descartes (1774).

Recherche de l'absolu (*la*), un des principaux ouvrages de H. de Balzac. Le grand romancier y peint, dans l'alchimiste Balthazar Claes, la passion dominante et exclusive de la science, à laquelle il sacrifie sa famille et même son honneur (1834).

Recherches de la France, ouvrage d'Etienne Pasquier, riche en aperçus, plein d'érudition et embrassant l'histoire des faits, des institutions, la linguistique et la littérature (1560).

Recherches physiologiques sur la vie et la mort, traité remarquable, un des principaux ouvrages de Bichat (1800).

RÉCHICOURT [*kour*] ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg ; 690 h.

RECHT [*rèch't*], v. de Perse (prov. de Ghilan), près de la Caspienne ; 42.000 h. Soie, coton.

RECIFE. V. PERNAMBOUC.

RECLUS [*klu*] (Elisée), savant géographe français, né à Sainte-Foy-la-Grande, auteur d'une magistrale *Géographie universelle* (1830-1905) ; — Son frère, ONÉSIME, savant géographe français, né à Orthez (1837-1916) ; — Son frère, PAUL, chirurgien français, né à Orthy, m. à Paris (1847-1914).

Elisée Reclus.

Recommandation, acte par lequel, au moyen âge, un homme faible et sans défense se mettait sous la tutelle d'un homme puissant. La tutelle qui résultait de la recommandation s'appelait *mainbournie*.

Récréations (*Nouvelles*) **et joyeux devis,** par Bonaventure Despériers. Le sujet n'est qu'un léger canevas où l'auteur s'égaye à développer des détails plaisants, mais parfois rabelaisiens, pour aboutir à un trait malicieux (1558).

Recueillements poétiques, poésies de Lamartine, inférieures à ses premières compositions (1839).

Rédempteur (*ordre du*), ordre religieux, fondé par Vincent de Gonzague en 1608 et qu'on appelait aussi *ordre de Saint-André* et *ordre du Précieux-Sang*. — Les membres en étaient dits *rédemptoristes*.

REDI (François), savant naturaliste italien, né à Arezzo. Il découvrit l'*acarus* de la gale (1626-1698).

REDON, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine) ; 6.640 h. (*Redonais*). Ch. de f. Et. et Orl. ; à 65 kil. S.-O. de Rennes. Pêcheries, cabotage. — L'arrond. a 7 cant., 53 comm., 78.240 h.

REDOUTÉ (Pierre-Joseph), peintre français, né en Belgique, dit *le Raphaël des fleurs* (1759-1840).

Réforme ou **Réformation.** On entend sous ce nom le mouvement religieux et politique qui, au début du XVIe siècle, a brisé l'unité catholique et soustrait à la foi et à l'obédience traditionnelle de l'Eglise, particulièrement à l'obédience des papes, la plus grande partie des pays septentrionaux de l'Europe. Préparée par les hérésies de Wiclef et de Jean Hus, favorisée par le profond ébranlement causé dans les esprits par les progrès de la Renaissance et la liberté de pensée et de mœurs qui n'épargnait même pas le clergé, notamment en Alle-

magne, elle eut pour instigateur Martin Luther, qui, mis au ban de l'empire et excommunié pour s'être élevé, en 1517, contre la vente des indulgences, se retira à la Wartburg, d'où il dirigea le mouvement contre le catholicisme romain. La noblesse allemande adopta avec empressement les idées nouvelles, qui devaient lui permettre de sécula-riser les domaines ecclésiastiques et aussi de résister à l'autorité menaçante des empereurs d'Autriche, qui furent, en Allemagne, les champions du catholicisme. A la mort de Luther (1546), les *luthériens*, condamnés par le concile de Trente, se soulevèrent à la ligue de Smalkalde, mais furent vaincus à Muhlberg (1547); cependant, la paix d'Augsbourg (1555), qui mit fin aux hostilités, reconnut l'existence légale du luthéranisme en Allemagne. La guerre de Trente ans devait confirmer cette conquête de l'égalité de culte, également appliquée au calvinisme.

En Suède, Gustave Wasa, après avoir délivré sa patrie de la tyrannie du Danemark (1523), résolut de l'affranchir de la domination du clergé catholique et lui imposa la Réforme. Dans le même temps, le protestantisme s'introduisit en Danemark, à la faveur des dissensions entre l'Eglise et la royauté.

En Suisse, la Réforme fut propagée par Zwingle, curé de Zurich, qui, contrairement à la doctrine de Luther, nia la présence réelle dans l'eucharistie (1525). C'est dans ce pays que Jean Calvin, obligé de quitter la France (1531), vint s'établir pour prêcher sa doctrine, laquelle réduit à deux les sacrements (baptême et cène), nie la présence réelle, admet l'élection des pasteurs par les fidèles, abolit l'épiscopat, et repousse la pénitence. Pasteur de l'Eglise de Genève (1555), il fut aidé par Théodore de Bèze.

L'Angleterre se sépara du saint-siège en 1531, sous Henri VIII, et se convertit au protestantisme sous Edouard VI (1547-1553). Marie Tudor (1553-1558) voulut y rétablir le catholicisme, mais Elisabeth, par le *bill d'uniformité*, donna à l'anglicanisme son organisation définitive (1562). Pendant la minorité de Marie Stuart, la Réforme fut prêchée en Ecosse par John Knox; elle coûta la vie à l'héritière de Jacques V.

De Flandre, où elle se répandit de bonne heure, la Réforme gagna les Pays-Bas, où elle triompha malgré les mesures prises par Philippe II pour en arrêter la propagation.

La Réforme avait pris naissance en France avec Calvin, sous François Ier, qui la toléra d'abord et la réprima ensuite (massacre des vaudois, en 1545). Sous Henri II, ses adeptes devinrent de plus en plus nombreux. Sous François II, les Guises réprimèrent cruellement la conjuration d'Amboise (1560). L'Hospital s'efforça de faire triompher à la cour les principes de la tolérance (édits de Romorantin, 1560, et de janv. 1562), mais le duc de Guise déchaîna la lutte par le massacre de Wassy (1562), qui marque le début des guerres de religion. V. RELIGION (*guerres de*).

Régale, droit qu'avaient les rois de France : 1° de percevoir les revenus des évêchés et archevêchés sans titulaires; 2° de nommer aux bénéfices qui en relevaient.

Régence, gouvernement établi pendant la minorité ou l'absence d'un souverain. Les régences les plus célèbres de notre histoire sont celles d'Anne de Beaujeu, pendant la minorité de Charles VIII; de Marie de Médicis, pendant la minorité de Louis XIII; d'Anne d'Autriche, pendant la minorité de Louis XIV. Enfin, on applique particulièrement le nom de *Régence* au gouvernement de Philippe d'Orléans, sous la minorité de Louis XV (1715-1723). Ce fut, au point de vue politique, une réaction contre le gouvernement absolu de Louis XIV, signalée par une recrudescence dans l'immoralité publique et par la désastreuse tentative financière de Law.

RÉGENCES BARBARESQUES, nom donné aux Etats de Tunis, de Tripoli, et autrefois d'Alger, avant la conquête française.

REGGIO de Calabre, v. d'Italie, ch.-l. de prov. (Calabre-Ultérieure Ire), sur le détroit de Messine; 59.500 h. (*Reggiens*). — La prov. a 444.000 h.

REGGIO d'Émilie, v. d'Italie, ch. l. de prov.; 82.900 h. Evêché. Patrie de l'Arioste. — La prov. a 308.000 h.

RÉGILLE [*ji-le*], v. des Sabins, auprès de laquelle se trouvait le *lac Régille* (auj. disparu), où le dictateur Posthumius vainquit les Latins en 449 av. J.-C. Castor et Pollux, sous les traits de deux cavaliers magnifiquement équipés, étaient venus combattre dans les rangs des Romains.

RÉGILLIEN [*li-in*] (Quintus Nonnius), Dace qui se fit proclamer empereur en Mésie (261) et fut tué, dit-on, par ses soldats.

Regnard.

REGINON, abbé prussien, auteur d'une *Chronique;* m. en 915.

REGIOMONTANUS [*nuss*] (Jean MULLER, dit), astronome allemand, né à Unfind (1436-1476).

RÉGIS [*jiss*] (*saint* François), jésuite, surnommé *l'Apôtre du Vivarais* (1597-1640). Fête le 16 juin.

REGNARD [*gnar*] (Jean-François), poète comique français, né à Paris, auteur du *Joueur*, son chef-d'œuvre, du *Distrait*, du *Légataire universel*, etc. Inférieur à Molière dans la peinture des caractères et la hardiesse des satires, il excelle néanmoins à nouer et dénouer d'amusantes intrigues (1655-1709).

REGNAULT [*gnô*] **DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY,** homme d'Etat français, né à Saint-Fargeau (Yonne) [1761-1819]; — Son fils, AUGUSTE-MICHEL-ETIENNE, maréchal de France, né à Paris, se signala à la journée de Magenta (1794-1870).

H. Regnault.

REGNAULT (Jean-Baptiste), peintre d'histoire français, né à Paris (1754-1829).

REGNAULT (Henri-Victor), physicien et chimiste français, né à Aix-la-Chapelle (1810-1878); — Son fils, HENRI, peintre français, né à Paris, coloriste hardi et original, fut tué à la bataille de Buzenval (1843-1871).

Règne animal, distribué d'après son organisation (*le*), savant ouvrage de Georges Cuvier (1816).

Règnes de la Nature (*les Trois*), poème descriptif de Delille (1808).

RÉGNIER [*gni-é*] (Mathurin), poète satirique français, né à Chartres. Ses satires, écrites dans une langue franche et imagée, sont pleines de verve et d'énergie, mais souvent licencieuses (1573-1613).

M. Régnier.

RÉGNIER (Claude-Ambroise), duc DE MASSA, homme d'Etat français, né à Blâmont (Meurthe) [1746-1814].

RÉGNIER (Adolphe), philologue et érudit français, né à Mayence (1804-1884).

RÉGNIER (Henri *de*), poète et romancier français, né à Honfleur en 1864; un des chefs de l'école symboliste, auteur de : *les Médailles d'argile*, *la Sandale ailée*, etc., et de romans : *le Bon Plaisir*, etc.

RÉGNIER DE LA BRIÈRE (François-Joseph-Philoclès), comédien français, né et mort à Paris (1807-1885).

RÉGNIER-DESMARAIS (François-Séraphin), grammairien et littérateur français, né à Paris (1632-1713).

REGULUS [*luss*], consul en 267 et en 256 av. J.-C., un des types les plus purs de ces vieux Romains pauvres, désintéressés, et dont toutes les passions se résumaient en une seule : l'amour de la patrie. Tombé entre les mains des Carthaginois, il fut envoyé à Rome, sur parole, pour proposer un échange de prisonniers, et dissuada héroïquement le sénat d'accepter les propositions de Carthage. Après avoir résisté aux embrassements de sa femme Mar-

cia et de ses enfants, aux supplications de tous ses amis, il retourna à Carthage, où l'attendaient les supplices.

REICHA (Antoine), compositeur et théoricien musical allemand, né à Prague, professeur à Paris (1770-1836).

REICHENBACH [*chèn-bak'*], v. d'Allemagne (Saxe), sur le *Reichenbach* ; 26.800 h. — V. de Prusse (Silésie), sur la Peile ; 15.200 h.

REICHENBERG [*chèn-bergh*] ou **LIBEREC**, v. de Tchécoslovaquie, Bohême ; 35.000 h.

REICHSHOFFEN [*rè-cho-fèn*], comm. du Bas-Rhin, arr. de Haguenau, sur un affl. de la Moder ; 3.055 h. Bataille gagnée, le 6 août 1870, par le prince royal de Prusse, à la tête de 130.000 hommes, sur le maréchal de Mac-Mahon disposant seulement de 30.000 soldats, et où les cuirassiers français se signalèrent par une charge mémorable, inutile d'ailleurs, mais qui arracha des cris d'admiration aux ennemis mêmes.

Reichsrat ou **Reichsrath**, parlement autrichien.

REICHSTADT [*rèch-tatt*] ou **ZAKUPY**, v. de Tchécoslovaquie, Bohême ; 1.800 h.

REICHSTADT (*duc de*), titre porté par le fils de Napoléon Ier après 1814.

Reichstag, parlement de la République de l'Empire allemand.

REID (Thomas), philosophe écossais, né à Strachan. Sa doctrine, opposée à l'idéalisme de Berkeley et au scepticisme de Hume, repose sur l'expérience interne et le sens commun (1710-1796).

REID (Thomas MAYNE), connu sous le nom de *Capitaine Mayne Reid*, romancier anglais, auteur d'intéressants romans d'aventures : *A la mer*, *les Jeunes Boers*, *les Chasseurs de chevelures*, etc. (1818-1883).

REIGNIER [*rè-gni-ié*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien ; 1.690 h.

REIKIAVIK ou **REYKJAWIK**, capit. de l'Islande, sur la côte ouest ; 15.300 h.

REILLANNE [*rè, ll* mll.], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier ; 990 h.

REILLE [*rè, ll* mll.] (Honoré-Charles, *comte*), maréchal de France, né à Antibes (1775-1860).

REIMS [*rinss*], ch.-l. d'arr. (Marne), sur la Vesle, affl. de l'Aisne ; 76.645 h. (*Rémois*). Ch. de f. N. et E. ; à 43 kil. N.-O. de Châlons-sur-Marne ; Archevêché et cathédrale célèbre. Draps, mérinos, flanelles et châles ; jambons, biscuits et pain d'épice. Vins dits *de Champagne*. Patrie de Colbert, Gobelin, Robert Nanteuil, Drouet d'Erlon. Le baptême de Clovis par l'évêque saint Remi, en 496, conféra à cette métropole le privilège du sacre des rois de France. En 1429, Jeanne d'Arc y fit sacrer Charles VII. Pendant la Grande Guerre, plusieurs batailles ont été livrées, sans succès, par les Allemands, pour Reims, qui fut dévastée et dont la cathédrale fut en partie détruite par l'artillerie allemande (1914-1918). — L'arrond. a 11 cant., 181 comm., 152.130 h.

REINACH [*rè-nak*] (Salomon), philologue français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1858.

REINAUD [*rè-nô*] (Joseph), arabisant français, né à Lambesc (1795-1867).

Reine de Chypre (*la*), opéra en cinq actes, paroles de H. Saint-Georges, musique d'Halévy, épisode dramatique de l'histoire de Venise ; partition remarquable d'inspiration grandiose ou mélancolique (1841).

Reine de Saba (*la*), opéra en quatre actes, paroles de M. Carré et Jules Barbier, musique de Gounod (1862).

Reine de Saba visitant Salomon (*la*), tableau de Paul Véronèse (Turin).

Reine des fées (*la*), poème célèbre de l'Anglais Spenser, en douze chants (1596).

Reine Margot (*la*), roman d'Alexandre Dumas père (1845) ; récit tragique de la Saint-Barthélemy et des intrigues de la cour des Valois, écrit avec cette verve captivante que possédait le célèbre romancier. Cet ouvrage est suivi de la *Dame de Monsoreau* et des *Quarante-cinq*.

Reine Topaze (*la*), opéra-comique en trois actes, paroles de Lockroy et Léon Battu, musique de Victor Massé (1856).

REINOSA (*sierra de*), monts des Cantabres (Espagne) ; source de l'Ebre.

Reisebilder ou *Tableaux de voyage*, ouvrage de H. Heine ; c'est moins une description des lieux traversés par l'écrivain qu'une peinture, attachante d'ailleurs au plus haut point, de son âme même (1826).

REISET [*rè-zè*] (Marie-Antoine *de*), général français, né à Colmar ; auteur d'intéressants *Souvenirs* (1775-1836).

RÉJANE (Gabrielle RÉJU, dite), comédienne française, née à Paris (1856-1920).

Relief, droit que l'on devait au seigneur toutes les fois que le fief en vasselage changeait de maître autrement que par succession directe ou par vente. Ainsi, le droit de relief était dû chaque fois qu'un fief passait par héritage à une branche collatérale.

Religion (*guerres de*). Nées de la Réforme (v. ce mot) et précipitées par le massacre de Wassy (1562), les *guerres de religion*, au nombre de huit, ensanglantèrent la France de 1562 à 1598. En voici la liste chronologique, avec l'indication des principaux événements qui les signalèrent :

Première guerre (1562-1563). — Bataille de Dreux ; assassinat du duc de Guise ; paix d'Amboise.

Deuxième guerre (1567-1568). — Massacres de Nîmes ; siège de Chartres ; paix de Lonjumeau.

Troisième guerre (1569-1570). — Batailles de Jarnac et de Moncontour ; paix de Saint-Germain-en-Laye.

Quatrième guerre (1572-1573). — Massacre de la Saint-Barthélemy ; siège de La Rochelle.

Cinquième guerre (1574-1576). — Prise de Saint-Jean-d'Angély par La Noue, de Saint-Lô et Valognes par Montgommery.

Sixième guerre (1576-1577). — Traité de Bergerac.

Septième guerre (1580). — Convention de Fleix (Périgord).

Huitième guerre (1585-1598). — Bataille de Coutras ; journée des Barricades ; siège de Paris par Henri III et Henri de Béarn ; meurtre de Henri III ; bataille d'Arques (1589) et d'Ivry (1590) ; états de la Ligue (1591) ; abjuration de Henri IV (1593) ; son entrée à Paris (1594) ; édit de Nantes (1598).

Religion (*la*), poème en six chants, par Louis Racine ; versification habile, inspiration élevée (1742).

RELIZANE, comm. d'Algérie, dép. d'Oran, arr. de Mostaganem, sur l'oued Mina ; 12.680 h. Embranchement du ch. de f. sur Tiaret.

RÉMALARD [*lar*], ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 1.405 h. Ch. de f. Et.

Remarques sur la langue française, ouvrage du savant Vaugelas, qui a contribué à fixer notre langue. Les *Remarques* sont l'œuvre d'un scrupuleux et laborieux, mais d'un grammairien médiocre (1647).

REMBRANDT [*ran-bran*], illustre peintre hollandais, né à Leyde. Il fut le chef de la réaction contre l'influence italienne dans les Pays-Bas, réaction entreprise au nom de la nature contre la pompe classique de la composition, la pureté traditionnelle de la ligne, la noblesse théâtrale des attitudes, la froide sobriété des couleurs. Personne ne conteste sa puissance, la richesse éblouissante de son pinceau, sa science du clair-obscur, la vie de ses carnations, la fine harmonie de l'ensemble, la vigueur des ombres et l'éclat des lumières. Parmi ses chefs-d'œuvre, on vante surtout : *Tobie et sa famille*, *le Samaritain*, *les Pèlerins d'Emmüs*, *la Ronde de nuit*, *les Syndics des drapiers*, *la Leçon d'anatomie*, etc. (1606-1669).

Rembrandt.

REMI (*saint*), archevêque de Reims, décida Clovis à se convertir au catholicisme et le baptisa en 496 (437-533). Fête le 1er octobre.

REMINGTON (Philo), industriel américain, né près de New-York en 1816, inventeur du fusil et de la machine à écrire qui portent son nom.

REMIREMONT [*mon*], ch.-l. d'arr. (Vosges), sur la Moselle ; 9.605 h. (*Remiremontais*). Ch. de f. E. ; à 26 kil. S.-E. d'Epinal. Tissus, cuirs, fromages, etc. — L'arr. a 4 cant., 40 comm., 79.710 h.

RÉMOIS [*moi*], petit pays de l'anc. Champagne, autour de Reims (Marne).

Rémouleur (*le*), célèbre statue antique, au musée des Offices (Florence) ; esclave, au front chauve et déprimé, aiguisant sur une pierre un couteau à lame

recourbée. On voit une copie en bronze de cette statue au jardin des Tuileries, à Paris.

REMOULINS [*lin*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès, sur le Gard ; 1.250 h. Ch. de f. P.-L.-M.

REMSCHEID [*chéd'*], v. de Prusse (prov. du Rhin) ; 72.500 h. Métallurgie.

REMUS [*ré-muss*], frère de Romulus, premier roi de Rome, par qui il fut tué.

RÉMUSAT [*za*] (*Mme de*), née à Paris, petite-nièce du comte de Vergennes, auteur de *Mémoires* intéressants sur la cour de Napoléon Ier, où elle avait été dame d'honneur, et d'un traité sur *l'Education des femmes* (1780-1821) ; — Son fils, CHARLES, philosophe et homme politique français, né à Paris (1797-1875).

RÉMUSAT (Abel), sinologue français, né à Paris (1788-1832).

REMUZAT [*za*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons, au pied du roc de l'Aiguille ; 510 h.

Renaissance. On donne le nom de Renaissance à la rénovation littéraire, artistique et scientifique, qui se produisit en Europe au XVe et au XVIe siècle, particulièrement sous l'influence de la culture antique remise en honneur. Elle fut facilitée surtout par la découverte de l'imprimerie, qui vulgarisa les œuvres des grands génies de l'antiquité, et par l'invention de la gravure, qui vulgarisa les œuvres d'art. En Italie, la Renaissance eut pour protecteurs Jules II et Léon X, lesquels prodiguèrent leurs encouragements aux écrivains et aux artistes. C'est l'époque de l'Arioste, de Machiavel, de Bembo, du Tasse, du Trissin, de Brunelleschi, de Donatello, de Lucca della Robbia, de Fra Angelico, de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, de Bramante, etc. En Italie, la renaissance littéraire et scientifique poursuivit sa carrière parallèlement à la renaissance artistique. V. RENAISSANCE (*style*) à la *Part. langue.*

La France sentit le même enthousiasme de rénovation, et elle y fut encouragée par le spectacle qu'elle eut sous les yeux dans les campagnes d'Italie. François Ier fonde le Collège de France ; Rabelais publie son immortelle satire ; Marot se fait remarquer par son « élégant badinage » ; Ronsard et la Pléiade s'efforcent de vivifier la langue française. Si la poésie tient, en ce mouvement, la moins grande place, dans la philosophie et l'érudition, la France prend une revanche éclatante, tant par les travaux de ses nationaux que par ceux des savants qu'elle s'enorgueillit d'attirer chez elle ; il suffit de citer les noms de Léonard de Vinci, du Primatice, de del Sarto, de Cellini, appelés par François Ier et qui eurent de brillants émules : Lescot, Delorme, Goujon, Cousin, Germain Pilon.

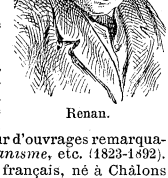
Renan.

RENAIX [*nè*], v. de Belgique (Flandre-Orientale) ; 22.300 h. Teinturerie, usines de coton.

RENAN (Ernest), savant philologue et historien français, né à Tréguier. Ecrivain souple et d'une merveilleuse habileté, historien audacieux presque autant qu'érudit, auteur d'ouvrages remarquables : *les Origines du christianisme*, etc. (1823-1892).

RENARD (Jules), écrivain français, né à Châlons (Mayenne) [1864-1910], auteur de *Poil de carotte.*

Renart (*roman de*), recueil de vingt-six petits poèmes français, dont les personnages sont des animaux, particulièrement le renard. C'est une véritable épopée et, par endroits, une spirituelle satire des classes dirigeantes au moyen âge.

RENAU D'ÉLICAGARAY [*nó, rè*] (Bernard), ingénieur de la marine, né en Béarn, inventeur des galiotes à bombes (1652-1719).

Renaud [*nô*], un des héros les plus intrépides du poème du Tasse, *la Jérusalem délivrée.* C'est l'Achille chrétien, mais qui se laisse longtemps retenir loin de l'armée des croisés dans les jardins et la demeure de l'enchanteresse Armide. Les écrivains y font souvent allusion pour caractériser l'homme fort qui oublie ses devoirs au sein des plaisirs.

Renaud et Armide, tableau du Dominiquin (Louvre) ; toile remarquable par le charme de la couleur et la délicatesse du dessin.

Renaud de Montauban, le principal héros de la *Chanson des Quatre fils Aymon* et l'un des paladins chantés par l'Arioste. Fils du duc Aymon, frère de Bradamante, cousin de Roland, ce héros brille autant par la générosité de ses sentiments et la noblesse de son âme que par la grandeur et le nombre de ses exploits. Il montait le fameux cheval Bayard et portait l'armet de Mambrin.

RENAUDOT [*nô-do*] (Théophraste), médecin français, historiographe du roi, né à Loudun, fondateur de la *Gazette de France* en 1631 (1586-1653).

RENAULT [*nô*] (Louis), jurisconsulte français, né à Autun (1843-1918), auteur d'un remarquable *Traité de droit commercial*, avec Lyon-Caen.

Rendez-vous bourgeois (*les*), amusant opéra-comique en un acte, paroles d'Hoffmann, musique de Nicolo (1807).

RENDU [*ran*] (Ambroise), administrateur et pédagogue français (1778-1860).

RENÉ D'ANJOU, dit **le Bon roi René,** né à Angers, duc d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine, comte de Provence, où il resta populaire par le caractère paternel et pacifique de son gouvernement. Roi de Sicile en 1417, il ne put jamais entrer en possession du royaume de Naples, dont il hérita en 1434. Il aimait et cultivait les belles-lettres (1409-1480).

René, roman de Chateaubriand, où l'écrivain se met lui-même en scène sous le nom de son héros (1805). René, qui procède de Werther, est resté le type de ces âmes maladives qui s'épuisent dans le sentiment vague de l'infini, dans le dégoût de la réalité, qui s'usent en désirs stériles, se plaignant avec amertume des obstacles que la réalité oppose à ces désirs.

RENÉE DE FRANCE, fille du roi de France Louis XII, duchesse de Ferrare, née à Blois. Elle vécut longtemps à Montargis, où elle s'efforça de protéger les protestants pendant les guerres civiles (1510-1575).

RENFREW [*frou*], comté d'Ecosse ; 298.000 h. Capit. *Renfrew*, sur la Clyde ; 14.000 h.

RENI (Guido). V. GUIDE (*le*).

Reniement de saint Pierre (*le*), tableau de Teniers (Louvre).

RENNEQUIN [*kin*] (Swalm RENKIN, dit *Louis*), habile mécanicien liégeois ; construisit la machine de Marly (1644-1708).

RENNES [*rè-ne*], anc. capit. du duché de Bretagne, ch.-l. du départ. d'Ille-et-Villaine, au confluent de ces deux rivières ; 82.240 h. (*Rennais* ou *Rennois*). Ch. de f. Et. ; à 374 kil. S.-O. de Paris. Archevêché, cour d'appel, académie, université. Lin, toile, cuir, beurre, volailles. Patrie de La Chalotais, La Motte-Picquet, Lanjuinais, Kératry, etc. — L'arr. a 10 cant., 78 comm., 162.150 h.

RENOIR (Pierre-Auguste), peintre français, né à Limoges (1841-1919) ; un des maîtres de l'impressionnisme (*le Moulin de la Galette*).

RENOMMÉE, divinité allégorique, messagère de Jupiter, enfantée par la Terre pour faire connaître les crimes des dieux.

RENOUVIER [*vi-é*] (Charles), philosophe français, né à Montpellier, un des fondateurs du néo-criticisme en France (1815-1903).

RENWEZ [*ran-vé*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières ; 1.350 h.

RÉOLE (*La*), ch.-l. d'arr. (Gironde), sur la Garonne ; 3.640 h. (*Réolais*). Ch. de f. M. ; à 61 kil. S.-E. de Bordeaux. Grains, vins, bétail, etc. Patrie des frères Faucher. — L'arrond. a 6 cant., 103 comm., 43.790 h.

Repas des arquebusiers (*le*), tableau de Frans Hals, à l'hôtel de ville de Haarlem ; portraits d'un dessin accusé, large et expressif, d'une couleur vigoureuse et solide.

Repas du lion (*le*), pièce de Fr. de Curel (1897), où l'auteur développe le conflit du principe autocratique et du principe démocratique.

Repos de la sainte Famille (*le*), tableau de Sébastien Bourdon, au Louvre.

République (*la*), dialogue de Platon, formant un traité en douze livres ; œuvre didactique sur la

meilleure forme de gouvernement ; mélange de vues admirables, de rêveries et de théories étranges, qu'a raillées Aristophane dans l'*Assemblée des femmes*.

République (*De la*), traité politique et philosophique, sous forme de dialogues, sur la constitution romaine et sur l'idéal politique ; le chef-d'œuvre de Cicéron, qui, par son grand sens pratique, a surpassé Platon dans cet ordre de questions (l'an 54 av. J.-C.).

République (*De la*) ou *Du gouvernement*, ouvrage de philosophie politique, par Bodin, qui s'y montre, par certains côtés, le précurseur de Montesquieu (1577).

République (*le Triomphe de la*), par Dalou, un de ses meilleurs ensembles monumentaux, sur la place de la Nation, à Paris, symbolisant la concorde entre citoyens et le triomphe de la loi (1883-1899).

République française. La République a été trois fois proclamée en France. La première République, proclamée le 21 septembre 1792, dura jusqu'au 28 mai 1804, époque où elle fut remplacée par l'Empire. Pendant cette période, on vit se succéder la Convention (21 septembre 1792), le Directoire (26 octobre 1795) et le Consulat (11 novembre 1799).

Après la chute de Louis-Philippe, la République fut de nouveau proclamée, le 25 février 1848 ; mais elle n'eut qu'une durée éphémère. A la suite du coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis Bonaparte se fit nommer président pour dix ans, puis, le 1er décembre 1852, empereur. Le 4 septembre 1870, après Sedan, la République fut établie pour la troisième fois ; elle a eu pour présidents : Thiers, Mac-Mahon, Jules Grévy, Sadi Carnot, Casimir-Perier, Félix Faure, Loubet, Fallières, Poincaré, Deschanel, Millerand, Doumergue. V. FRANCE.

REQUESENS (Louis *de*), général et homme d'Etat espagnol, gouverneur des Pays-Bas, dont il ne put, malgré ses grands talents, dompter l'insurrection ; mort en 1576.

Requiem [*ku-ièm'*] (*le*), de Mozart, sa dernière œuvre, chef-d'œuvre musical, dont toutes les parties présentent des beautés de premier ordre.

REQUISTA, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, entre le Tarn et le Giffon ; 2.600 h.

RESSONS-SUR-MATZ [*rè-soñ*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 930 h.

Restauration [*rès-tô-ra-si-on*], époque qui s'écoula depuis le rétablissement des Bourbons en 1814 jusqu'à leur chute en 1830 (règnes de Louis XVIII et de Charles X). On distingue la première Restauration (avril 1814-mars 1815) et la seconde, après les Cent-Jours (juillet 1815-juillet 1830).

Restauration (*Histoire de la*), par Louis de Viel-Castel, ouvrage important au point de vue de la politique extérieure des Bourbons (1860-1878).

Restaurations (*Histoire des deux*), par Achille de Vaulabelle, ouvrage estimable par l'abondance et la sûreté des renseignements (1844).

RESTAUT [*rès-tô*] (Pierre), grammairien français, né à Beauvais (1696-1764).

RESTIF DE LA BRETONNE [*rès-tif*] (Nicolas-Edme), littérateur français, né à Sacy (Yonne). Ecrivain inégal, il mena une vie bizarre, écrivit des romans licencieux, mais où l'on trouve, çà et là, de remarquables pages (1734-1806).

RESTOUT [*rès-tou*] (Jean), peintre français, né à Rouen (1692-1768).

Résurrection de Lazare (*la*), tableau de Rubens (Berlin) ; — de Jouvenet (Louvre) ; — de Sébastien del Piombo (National Gallery).

RETHEL, ch.-l. d'arr. (Ardennes) ; sur l'Aisne ; 4.810 h. (*Rethélois*). Ch. de f. N. et E. ; à 50 kil. S.-O. de Mézières. Tissus, laines, grains, cuirs, etc. En 1617, elle fut prise par le duc de Guise, et en 1650 Turenne, allié des Espagnols, y fut vaincu par le maréchal du Plessis-Praslin. Turenne la prit sous Louis XIV, en 1653. — L'arr. a 6 cant., 112 comm., 38.030 h.

RETHONDES, comm. de l'Oise, arr. de Compiègne, sur l'Aisne ; 312 h. Ch. de f. N. L'armistice suspendant les opérations militaires de la Grande Guerre y fut signé le 11 novembre 1918.

RETIERS [*ti-é*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré ; 2.760 h. Ch. de f. Et.

Retour imprévu (*le*), comédie en un acte et en prose, de Regnard (1700).

RETZ ou **RAIS** (Gilles *de*), maréchal de France, dont les crimes ont inspiré à Perrault le conte de *Barbe-Bleue* (1404-1440).

RETZ (Paul DE GONDI, *cardinal de*), homme politique et écrivain français, né à Montmirail (Marne), coadjuteur de l'archevêque de Paris connu pour le rôle important qu'il joua dans les troubles de la Fronde. Il a laissé un récit de la *conjuration de Fiesque* et d'intéressants *Mémoires*, dont la lecture a donné lieu aux jugements les plus divers sur leur auteur. Les uns voient en lui un spirituel intrigant, un factieux frivole, capable de soulever une émeute, mais incapable de faire une révolution ; les autres le tiennent pour un grand politique, pour un Mirabeau, à qui il n'a manqué que les circonstances. Comme écrivain, Retz a du nerf, des lueurs de style, des bonheurs d'expression qui peignent d'un mot un homme ou une situation (1613-1679).

Cardinal de Retz.

REUCHLIN (Jean), savant humaniste allemand, un des initiateurs de la science hébraïque, né à Pforzheim (1455-1522).

RÉUNION (*île de la*), autrefois *île Bourbon*, dans la Mer des Indes, à l'E. de l'Afrique ; 173.200 h. Terre volcanique, mais fertile ; bois précieux, café, sucre, vanille, tabac, quinquina. Française depuis 1642. Ch.-l. *Saint-Denis*.

REUS, v. d'Espagne, prov. de Tarragone ; 28.000 h. Excellents vins.

REUSS (*la*), riv. de Suisse, qui arrose les cant. d'Uri, de Lucerne, d'Argovie, forme le lac des Quatre-Cantons et se jette dans l'Aar (r. dr.) ; 160 kil.

REUSS, nom de deux anc. principautés de l'Allemagne du Nord, qui étaient enclavées dans les duchés de Saxe : 1° *Reuss, branche aînée* (capit. *Greiz*) ; 2° *Reuss, branche cadette* (capit. *Gera*). Elles font partie de l'Etat libre de Thuringe.

REUTER [*tèr*] (Fritz), romancier allemand, né à Stavenhagen (1810-1874).

REUTLINGEN, v. de Wurtemberg, sur l'Echatz ; 28.900 h.

Rêve (*le*), tableau d'E. Detaille (musée du Luxembourg) [1888]. Page d'un beau patriotisme.

Rêve (*le*), roman de Zola (v. ROUGON-MACQUART), duquel Louis Gallet a tiré un livret de drame lyrique, musique d'Alfred Bruneau (1891).

Réveil (*le*), tableau de Raffet (1848), représentant un tambour de la garde battant le rappel de la revue suprême ; autour de lui, les morts s'éveillent.

REVEL ou **REVAL,** v. forte de la côte orientale de la Baltique, Estonie, sur le golfe de Finlande ; 125.000 h. Port militaire et de commerce.

REVEL, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche, dans la vallée du Sor ; 5.040 h. Ch. de f. M.

Rêveries du promeneur solitaire (*les*), ouvrage posthume de J.-J. Rousseau (Genève, 1782). Ecrit pendant la dernière partie de sa vie, où l'auteur était plus sauvage et plus misanthrope que jamais, le livre contient pourtant d'admirables pages, où s'épanouit le plus vif sentiment de la nature.

REVIGNY-SUR-ORNAIN, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'*Ornain* ; 2.170 h. Ch. de f. E. Victoire française, faisant partie de la grande bataille de la Marne en septembre 1914.

Révolte du Caire (*la*), tableau de Girodet-Triozon (Versailles).

Révolution. Les principales révolutions des temps modernes sont :

La *révolution* de 1648 en Angleterre, qui commença dès 1642, après l'exécution de Strafford, par la guerre civile entre le roi et les parlementaires ; elle fut consacrée par l'exécution de Charles Ier en 1649 et la proclamation de la république, sous le protectorat de Cromwell. La restauration des Stuarts eut lieu en 1660 avec Charles II, mais en 1688 Jacques II fut renversé : la *révolution* de 1688 amena au pouvoir Guillaume III, premier roi véritablement constitutionnel de l'Angleterre.

En France, il y a eu quatre révolutions : 1° celle de 1789 (v. plus loin) ; 2° celle de 1830, qui renversa les Bourbons de la branche aînée et donna le trône à la branche cadette (Louis-Philippe) ; 3° celle du 24 février 1848, qui proclama la République et fut étouffée par le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ; 4° celle du 4 septembre 1870, qui renversa le second Empire et rétablit la République pour la troisième fois. Au XXe siècle, la Grande Guerre a provoqué la révolution russe de 1917, qui a renversé le régime tsariste et la dynastie des Romanov ; la révolution allemande de 1918, qui a déposé les Hohenzollern ; la révolution grecque, la révolution turque (1924), etc.

Révolution française. La Révolution française, qui ouvre en Europe l'ère des sociétés nouvelles, fut hâtée par les revendications des philosophes et des économistes du XVIIIe siècle et produite par l'existence d'institutions politiques dont la cause avait depuis longtemps disparu. Les privilèges de l'aristocratie et du clergé s'expliquaient, au moyen âge, par le besoin de protection des faibles contre les forts, mais ils n'eurent plus de raison d'être lorsque la royauté eut réuni dans ses mains tous les pouvoirs féodaux. Malheureusement, les rois, au lieu de faire servir leur souveraineté à l'amélioration du sort de leur peuple, laissèrent subsister les abus et rendirent d'une main aux classes supérieures ce que de l'autre ils leur avaient enlevé. En 1789, il y avait une inégalité choquante dans la répartition des charges publiques et une absence complète de contrôle et de liberté. Les ministres de Louis XVI qui tentèrent de réaliser des réformes impérieusement réclamées par l'opinion virent leurs efforts se briser contre la résistance tenace du clergé et de la noblesse, et il fallut une révolution pour substituer à une société fondée sur le privilège une société où l'égalité de tous est la loi commune. Les états généraux, ouverts à Versailles le 5 mai 1789, se transformèrent le 17 juin en Assemblée nationale ; trois jours après, les députés du tiers prêtèrent le serment du Jeu de paume. Le 14 juillet, le peuple prit la Bastille. Le 4 août, les privilèges féodaux furent supprimés par l'Assemblée, qui proclama la *Déclaration des droits de l'homme* (v. DÉCLARATION), vota la Constitution de 1791, et créa l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Elle se sépara le 30 septembre 1791 et fut remplacée par l'Assemblée législative. Celle-ci essaya sans succès de gouverner d'accord avec Louis XVI, qu'elle obligea à déclarer la guerre à l'Autriche ; mais le roi lui-même tentait bientôt de s'enfuir à l'étranger. La veille du jour où elle se séparait pour faire place à la Convention, nos troupes gagnaient la bataille de Valmy (20 septembre 1792). Le 22, la Convention proclamait la République (v. CONVENTION). Sous le Directoire, eurent lieu les campagnes de 1796 en Allemagne et en Italie, de 1798 en Égypte, etc. Bonaparte, que ses victoires avaient fait considérer comme un sauveur, fit le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (9 nov. 1799) et devint premier consul (Constitution de l'an VIII). Le 2 août 1802, il était nommé consul à vie et, le 18 mai 1804, empereur des Français. Depuis le 18-Brumaire, la Révolution française n'était plus qu'un souvenir.

Révolution française (*Réflexions sur la*), ouvrage de l'orateur anglais Burke. Critique acerbe du gouvernement français, qui contribua à exciter contre nous l'opinion européenne (1790).

Révolution (*Histoire critique et militaire des campagnes de la*), par Jomini (1819-1824), exposé savant et critique des campagnes de cette grande époque.

Révolution française (*Considérations sur la*), ouvrage de Mme de Staël, où elle s'applique à démontrer que la morale doit être la seule règle de conduite des hommes d'Etat (1818).

Révolution française (*Histoire de la*), par Thiers ; narration consciencieuse, claire, rapide et dramatique, mais parfois superficielle (1823-1827).

Révolution française (*Histoire de la*), par Mignet ; résumé brillant et profond, un des meilleurs livres en ce genre (1824).

Révolution française (*Histoire de la*), par Th. Carlyle ; œuvre étrange et satirique, mais puissante et hardie (1837).

Révolution française (*Histoire de la*), par Michelet, suite de l'*Histoire de France* du même auteur Œuvre éloquente, enthousiaste, véritable poème épique dont « le peuple est le héros » (1847-1853).

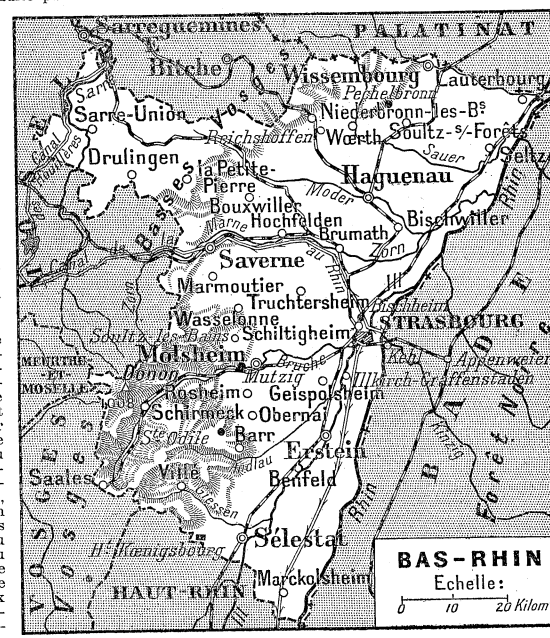

Révolutions de France et de Brabant (*les*), journal de Camille Desmoulins, où l'auteur défend les idées républicaines et démocratiques et raille avec esprit les usages de l'ancienne cour (1789-1792).

Révolutions des globes célestes (*Des*), ouvrage de Copernic, exposant le système astronomique qui porte son nom (1543).

Revue d'Edimbourg (*la*), en anglais *the Edimburgh Review*, célèbre recueil périodique, fondé en 1802, rédigé par Sidney Smith, Horner Brougham, Jeffrey et les plus illustres publicistes, critiques et poètes de l'Angleterre.

Revue de Paris (*la*), périodique fondé en 1894 par J. Darmesteter et Ganderax, publiant des romans, des ouvrages, des études critiques.

Revue des Deux Mondes, revue française, littéraire, politique, scientifique, etc., fondée en 1829, dirigée ensuite par Buloz, puis par Brunetière.

Revue politique et littéraire ou *Revue bleue*, fondée en 1863 par Yung et Em. Alglave, publiant des nouvelles, des chroniques, etc.

Revue scientifique ou *Revue rose*, fondée en 1863, par Yung et Em. Alglave, pour faire connaître les grandes découvertes et les théories scientifiques.

Revue universelle, revue encyclopédique et illustrée, fondée en 1891 par Georges Moreau. Elle porta jusqu'en 1901 le titre de *Revue encyclopédique* et cessa de paraître en 1905. Elle traitait les questions de littérature et d'art, de sciences pures et appliquées.

REWBELL ou **REUBELL** (Jean-François), conventionnel, né à Colmar, président du Directoire en 1796 (1747-1807).

REYBAUD [*ré-bô*] (Louis), économiste et littérateur français, né à Marseille, auteur du célèbre roman satirique et social : *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* (1799-1879).

REYER [*ré-ièr*] (Ernest Rey, *dit*), compositeur franç., né à Marseille en 1828, m. en 1909 ; auteur de *Salammbô*, *Sigurd*, etc., œuvres d'une forme très soignée et correcte, d'une orchestration ample et savante.

REYNAUD [*rè-nô*] (Jean), philosophe et homme politique français, né à Lyon (1806-1863), auteur de *Terre et Ciel*.

REYNIER [*rè-ni-é*] (Ebenezer), habile général du premier Empire, né à Lausanne (1771-1814).

REYNOLDS (Josué), peintre anglais, né à Plympton, excellent portraitiste (1723-1792).

REZE, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes ; 10.370 h.

REZONVILLE, comm. de la Moselle, arr. et à 13 kil. de Metz ; 335 h. Bataille du 16 août 1870 entre les Français et les Allemands, dite aussi *bataille de Gravelotte*.

Rezonville, tableau d'Aimé Morot, au musée du Luxembourg (1886). Mêlée de cavaliers, où l'artiste a donné un exemple d'exactitude réaliste.

RHADAMANTE, un des trois juges des Enfers, fils de Jupiter et frère de Minos (*Myth.*).

RHADAMISTE, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, m. en 52 av. J.-C. Il poignarda sa femme Zénobie pour qu'elle ne tombât pas aux mains des Parthes.

Rhadamiste et Zénobie, tragédie de Crébillon, son œuvre la plus remarquable (1711).

RHEA ou **RHÉE,** autre nom de Cybèle (*Myth.*).

RHEA SYLVIA, fille de Numitor, roi d'Albe, mère de Romulus et de Remus.

RHEINAUER [*èr*] (Beatus), humaniste, philologue allemand, né à Schlestadt (Sélestat), auteur d'une *Histoire de la Germanie* (1485-1547).

RHÉTIE [*ti*], contrée de l'Helvétie (Grisons, Tyrol, nord de la Lombardie), soumise aux Romains sous Auguste (15 av. J.-C.).

Rhétorique, ouvrage d'Aristote, un des livres les plus estimables que l'antiquité nous ait légués (IVe s. av. J.-C.).

RHIN (*le*), fl. d'Europe, qui naît dans les Alpes, au massif du Saint-Gothard, reçoit le *Rhin postérieur*, s'épure dans le lac de Constance, forme la chute de Schaffhouse, baigne Bâle, court à travers la plaine d'Alsace (Strasbourg) et le Palatinat (Spire, Worms, Mayence, Coblence), franchit le massif schisteux rhénan et tombe définitivement en plaine à Cologne, arrose Leyde et Utrecht, pour se jeter dans la mer du Nord par trois bras principaux, le Waal, le Leck et le Vecht. Affluents principaux : le Main, le Neckar, la Moselle, etc. Cours 1.400 kil.

Rhin (*le*), récit en prose reproduisant les souvenirs d'un voyageur artiste et poète, par Victor Hugo (1842).

Rhin allemand (*le*), chanson patriotique, par Alfred de Musset, improvisée en 1840 ; réponse alerte, vive, mordante, faite à un chant du poète allemand Becker, qui commençait ainsi : *Ils ne l'auront pas le libre Rhin allemand...* Voici les deux premiers vers de la réplique :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand :
Il a tenu dans notre verre...

RHIN (*dép. du* **Bas-**), dép. formé par l'Alsace ; préf. *Strasbourg ;* s.-préf. : *Erstein. Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat, Strasbourg-Campagne, Wissembourg.* 8 arr., 35 cant., 561 comm., 651.690 h. Forme avec des parties de la Haute-Saône, de la Haute-Marne, des Vosges et du Haut-Rhin, la 21e région militaire. Tribunal régional et évêché à Lyon. Ce dép. tire son nom du fleuve qui le limite à l'Est.

RHIN (*dép. du* **Haut-**), dép. formé par l'Alsace ; préf. *Colmar ;* s.-préf. : *Altkirch, Guebwiller, Mulhouse, Ribeauvillé, Thann.* 6 arr., 26 cant., 305 comm., 468.940 h. 21e région militaire ; cour d'appel à Colmar. Ce dép. tire son nom du fleuve qui le limite à l'Est.

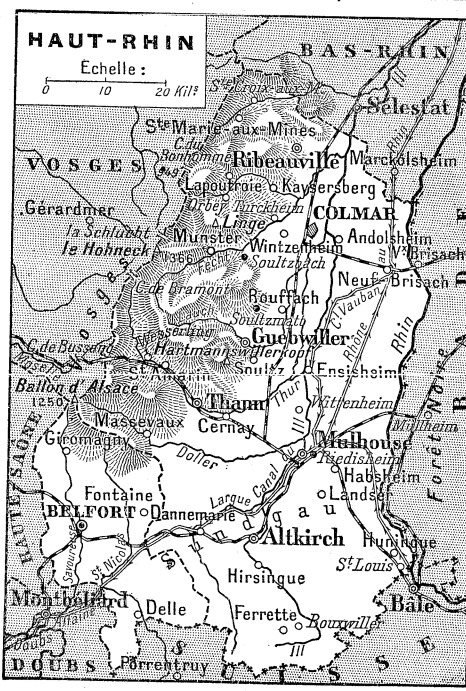

RHODES (Cecil), homme d'affaires anglais, un des plus hardis colonisateurs de l'Afrique du Sud, surnommé *le Napoléon du Cap ;* né à Bishop-Stortford (1853-19 2).

RHODÉSIA ou **Zambézie britannique,** colonie anglaise de l'Afrique du Sud, dans le bassin du Zambèze, administrée par une compagnie à charte (*Chartered*), dont Cecil Rhodes fut le directeur.

RHODOPE, auj. **DESPOTO-DAGH,** ramification de l'Hémus (Balkan en Thrace) ; massif montagneux granitique et boisé. Point culminant, 2.895 m.

RHÔNE (*le*), fl. de France, qui prend sa source en Suisse, au glacier du Rhône, au pied du col de la Furka, arrose le Valais, traverse le lac Léman, entre en France où il baigne les dép. de : Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône. Il passe à Sion et Genève (Suisse), Lyon, Vienne, Tournon, Valence, Avignon, Tarascon, Beaucaire, Arles. Il reçoit sur la r. dr, l'Ain, la Saône grossie du Doubs, l'Ardèche et le Gard ; sur la r. g. l'Arve, le Fier, l'Isère, la Drôme et la Durance, et se jette dans la Méditerranée en formant le delta de la Camargue ; cours 860 kil.

RHÔNE (*dép. du*), département formé du Lyonnais et d'une partie du Beaujolais ; préf. *Lyon* ; s.-préf. : *Villefranche.* 2 arr., 33 cant., 269 comm.,

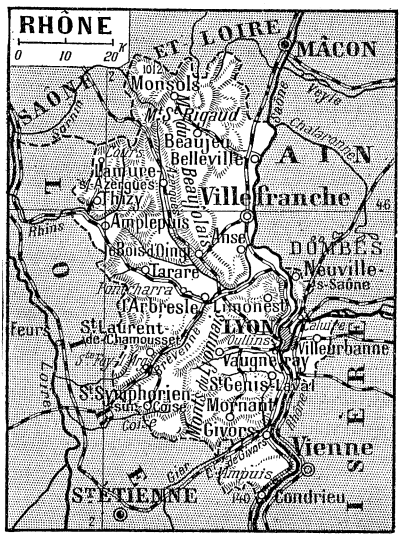

956.570 h. ; forme le gouv. militaire de Lyon, partagé entre les 7e et 14e régions ; cour d'appel et archevêché à Lyon. Ce département tire son nom du fleuve qui l'arrose.

RIAD ou **ER-RIAD,** v. de l'Arabie centrale, capitale du Nedjed ; 20.000 h. Commerce important.

RIAILLÉ [*ri-a, ll* mll., *é*], ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. d'Ancenis, sur l'Erdre ; 1.820 h.

RIANS [*ri-an*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 1.345 h.

RIAZAN, v. de Russie, ch.-l. de gouv. ; 48.500 h. Fabriques de drap, verreries. — Le gouv. a 2.408.000 h.

RIBEAUVILLÉ [*bô-vi-lé*], ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin) ; 5.020 h. L'arr. a 4 cant., 32 comm., 150.350 h.

RIBECOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 880 h. Ch. de f. N.

RIBÉMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; sur l'Oise. 2.140 h. (*Ribemontois.*) Ch. de f. N.

RIBÉRA (José), peintre espagnol, né à Jativa. Son pinceau a une touche âpre et rude, une manière essentiellement réaliste (1588-1656).

Ribéra.

RIBERAC [*rak*], ch.-l. d'arr. (Dordogne), près de la Dronne, affl. de l'Isle ; 3.570 h. (*Ribéracois*). Ch. de f. Orl. ; à 37 kil. N.-O. de Périgueux : Tabac, porcs, grains, bétail. — L'arr. a 7 cant., 87 comm., 55.510 h.

RIBIERS [*bi-é*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 720 h.

RIBOT [*bo*] (Théodule-Augustin), peintre et aquafortiste français, né à Saint-Nicolas-d'Attez (Eure). Manière hardie et puissante, que l'on a parfois rapprochée de celle de Frans Hals (1823-1891).

RIBOT (Théodule-Armand), philosophe français, né à Guingamp (1839-1916) ; auteur d'excellentes études de psychologie expérimentale : *Maladies de la mémoire, Maladies de la volonté,* etc.

RIBOT (Alexandre), homme politique français, un des chefs du parti républicain modéré, né à Saint-Omer (1842-1923).

RICAMARIE (*La*), comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 9.870 h. Houille et fer.

RICARD [*kar*] (Louis-Gustave), peintre et portraitiste français remarquable, né à Marseille (1823-1872).

RICARDO (David), économiste anglais, né à Londres, un des premiers théoriciens de l'économie politique classique (1772-1823).

RICASOLI (Bettin), homme d'Etat et écrivain italien, né à Florence (1809-1880).

RICCI [*rit-chi*] (Laurent), général des jésuites, né à Florence. Il répondit au gouvernement français, qui lui demandait d'introduire dans son ordre quelques réformes : « *Sint ut sunt, aut non sint.* » (Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient pas.) (1703-1775)

RICCIARELLI [*rit-chi-a*] (Daniel), dit **Daniel de Volterre,** peintre et sculpteur italien, né à Volterre (1509-1566).

RICCOBONI (Louis), Italien, né à Modène, qui inaugura la comédie italienne à l'hôtel de Bourgogne (1675-1753).

RICEYS [*sè*] (*Les*), ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine, sur la Laignes ; 1.720 h. Vins.

RICHARD Ier [*char*], **Cœur de Lion,** roi d'Angleterre de 1189 à 1199, né à Oxford. Il prit une part brillante à la 3e croisade et, au retour, fut retenu en captivité par le duc d'Autriche Léopold Remis en liberté (v. BLONDEL), il fit la guerre à Philippe Auguste (1194) et périt devant le château de Chalus (1199) ; — RICHARD II, roi d'Angleterre de 1377 à 1399, né à Bordeaux ; — RICHARD III, roi d'Angleterre de 1483 à 1485, à la suite du meurtre des enfants d'Edouard IV, dont il était le tuteur ; il régna par la terreur et fut défait et tué à Bosworth par Henri Tudor.

Richard Cœur de Lion, opéra-comique en trois actes, paroles de Sedaine, musique de Grétry (1784). C'est là que se trouve le fameux air : *O Richard! ô mon roi ! l'univers t'abandonne !*

Richard II, drame historique de Shakespeare ; tableau attachant et dramatique de la faiblesse du malheureux roi, dominé par de néfastes conseillers.

Richard III, tragédie en cinq actes, de Shakespeare (1593) ; peinture admirable de l'ambition qui pousse aux dernières violences l'orgueilleux souverain. On y trouve la fameuse exclamation de Richard à la bataille de Bosworth, au moment où il se voit perdu : « *Un cheval! un cheval! Mon royaume pour un cheval!* » Dans l'application, l'exclamation de Richard signifie qu'on est disposé à tout sacrifier pour la possession d'une chose désirée.

RICHARD (François), dit **Richard-Lenoir,** manufacturier français, né à Epinay-sur-Odon (Calvados). Il établit le premier en France une filature de coton (1765-1839). V. LENOIR.

RICHARDSON [*son*] (Samuel), le créateur du roman anglais moderne, auteur de *Clarisse Harlowe,* de *Paméla* et de *Grandisson,* etc. (1689-1761).

RICHARDSON (James), voyageur anglais, né en Ecosse, mort en Afrique (1806-1851).

RICHELET [*lè*'] (Pierre-César), grammairien français, né à Cheminon-la-Ville (Marne) [1631-1698].

RICHELIEU, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 1.960 h.

RICHELIEU (Armand-Jean DU PLESSIS, *cardinal de*), ministre de Louis XIII, un des plus grands hommes d'Etat qu'ait eus la France. Evêque de Luçon, orateur du clergé aux états généraux de 1614, premier ministre en 1624, il poursuivit et atteignit, malgré l'opposition de la noblesse, un triple but : la ruine des protestants comme parti politique (sièges de La Rochelle et de Montauban, édit d'Alais) ; l'abaissement des grands (procès de Chalais, édits contre les duels, exécution de Montmorency-Bouteville, de Cinq-Mars et de de Thou, destruction d'un grand nombre de châteaux forts, etc.), abaissement de la maison d'Autriche (alliance avec Gustave-Adolphe en 1631, guerre déclarée à partir de 1635). Son administration intérieure fut signalée par d'utiles réformes dans les finances, l'armée, la législation (code Michau). Il fut le créateur conscient de l'absolutisme royal, tel que le pratiqua plus tard Louis XIV. Aug. Thierry a dit de lui : « Tout ce qui était possible en fait d'amélioration sociale au temps de Richelieu fut exécuté par cet homme, dont l'intelligence comprenait tout, dont le génie pratique n'omettait rien, qui allait de l'ensemble aux détails, de l'idée à l'action, avec une merveilleuse habileté ; il eut à un degré unique l'universalité et la liberté d'esprit. » Ami des lettres, il fonda l'Académie française (1585-1642).

Cal de Richelieu.

Richelieu (*tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, bel ouvrage de Girardon ; à la Sorbonne.

Richelieu (*portrait du cardinal de*), tableau de Ph. de Champaigne (Louvre).

Richelieu ramenant Cinq-Mars et de Thou prisonniers, tableau, chef-d'œuvre de Paul Delaroche (1829).

Duc de Richelieu.

RICHELIEU (Armand, *duc de*), maréchal de France, né à Paris, petit-neveu du cardinal. Spirituel, mais d'une moralité incertaine, il joua un rôle brillant à la cour de Louis XIV, sous la Régence et sous Louis XV ; en 1757, il prit Port-Mahon (1696-1788).

RICHELIEU (Armand-Emmanuel, *duc de*), ministre de Louis XVIII, né à Paris ; il contribua, après le traité de Vienne, à la libération anticipée du territoire français (1766-1822).

RICHEMONT [*mon*] (*Artus de Bretagne, comte de*), connétable de France sous Charles VII (1393-1458).

RICHEPANSE (Antoine), général français, né à Metz, mort à la Guadeloupe (1770-1802).

RICHEPIN (Jean), poète et auteur dramatique français, né à Médéa en 1849 ; auteur de la *Chanson des Gueux*, du *Flibustier*, de *Par le glaive*, *la Mer*, *le Chemineau*, etc.

Richepin.

RICHER [*ché*], moine du Xe s., auteur d'une *Chronique* en latin, continuation des *Annales* d'Hincmar.

Richesses des nations (*Recherches sur la nature et les causes de la*), ouvrage d'Adam Smith, inaugurant un système d'économie politique qui se résume par : *Laissez faire, laissez passer*, phrase qui est devenue proverbe et qui appartient à l'économiste français Quesnay (1776).

RICHET (Alfred), chirurgien français, né à Dijon, m. à Carqueiranne (Var) [1816-1891] ; membre de l'Académie des sciences et clinicien distingué ; — Son fils, CHARLES, physiologiste français, né à Paris (1850), s'est occupé particulièrement de la sérothérapie.

RICHIER [*chi-é*] (Ligier), sculpteur français, né à Saint-Mihiel (Meuse) [1500-1567].

RICHMOND [*mon*] (Charles LENNOX, *duc de*), homme politique français (1735-1806).

RICHMOND, bourg d'Angleterre (Surrey) ; 35.600 h. Observatoire.

RICHMOND, capitale de la Virginie (Etats-Unis) ; 171.000 h. Ville industrielle florissante. Pendant la guerre de Sécession, la capitale des Etats sudistes. Défendue par le général Lee, elle fut prise par Grant, après un siège sanglant.

RICHOMME (Joseph-Théodore), graveur français, né à Paris (1785-1849).

RICHTER [*tèr*], dit **Jean-Paul,** écrivain allemand (1763-1825) ; auteur du *Titan*.

RICHTHOFEN [*fèn*] (Ferdinand *de*), géologue et explorateur allemand, né à Carlsruhe en 1833.

RICIMER [*mèr*], général romain. Suève d'origine, m. en 472 ; petit-fils de Wallia, roi des Goths.

RICORD [*hor*] (Philippe), chirurgien français, né à Baltimore (1800-1889).

RIEDISHEIM, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse ; 5.780 h.

RIEGER [*jèr*] (François Ladislav), homme d'Etat, fut le chef du parti *vieux-tchèque*. Né à Semil (Bohême) [1818-1903].

Ricord.

RIEGO Y NUÑEZ (Rafaël), général et patriote espagnol, mis à mort en 1823, sur l'ordre de Ferdinand VII. L'hymne qui porte son nom, paroles d'Evariste San-Miguel, musique de Heurta, est devenu le chant national des Espagnols.

RIENZI [*ri-in*] (Nicolas), tribun de Rome, chef d'une insurrection populaire (1347), tué dans une émeute en 1354.

Rienzi, *le Dernier des tribuns*, roman historique de Bulwer Lytton, qui passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur (1835).

Rienzi, opéra en cinq actes, paroles et musique de Richard Wagner, une de ses premières œuvres, écrite encore dans la manière italienne (1842).

RIESENER (Jean-Henri), ébéniste français, né à Gladbach, près de Cologne, auteur des meilleurs modèles du style Louis XVI.

RIESENGEBIRGE. V. GÉANTS (*monts des*).

RIETSCHEL ou **RITSCHEL** (Ernest-Frédéric-Auguste), sculpteur allemand (1804-1861).

RIEUMES, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 1.870 h.

RIEUPEYROUX [*pè-rou*], ch.-l. de c. (Aveyron) arr. de Villefranche ; 2.440 h.

RIEUX [*ri-eû*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 1.370 h.

RIEZ [*ri-èz*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 1.220 h. (*Réiens*).

RIF ou **RIFF,** système montagneux de la côte méditerranéenne du Maroc, habité par des populations en majorité barbares et pillardes.

RIGA, v. et port de la côte orientale de la Baltique, capitale de la Lettonie ; 185.000 h. Victoire des Allemands sur les révolutionnaires russes, en août-septembre 1917.

RIGA (*golfe de*) ou *de* **LIVONIE,** formé par la mer Baltique.

RIGAUD [*ghô*] (Hyacinthe), peintre français, né à Perpignan, à qui l'on doit de magnifiques portraits : Louis XIV, Bossuet, etc. (1659-1743).

RIGHI ou **RIGI,** montagne de Suisse, canton de Schwyz : altitude 1.800 m. Magnifique panorama. Funiculaire.

RIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1.700 h.

RIGNY (Henri-Daniel *de*), amiral français, né à Toul. Il commandait la flotte française à la journée de Navarin (1782-1835).

Rigoletto, opéra en quatre actes, livret italien de Piave (traduction française d'Edouard Duprez), musique de Verdi, dont le sujet est tiré de *Le roi s'amuse*,

de V. Hugo. C'est une des œuvres les plus passionnées et les plus vibrantes de Verdi (1851).

Rigsdag ou **Riksdag,** nom du Parlement, en Danemark et en Suède.

Rig-Véda, le premier des quatre livres sacrés (*Védas*) de l'Inde, écrit en sanscrit. Le Rig-Véda nous instruit de la civilisation des Aryas de l'Inde, de leur culte et de leur organisation sociale.

RILLE ou **RISLE** (*la*), riv. de France, affl. gauche de la Seine, arrose Pont-Audemer ; 150 kil.

RIMBAUD (Arthur), poète français, né à Charleville (1854-1891) ; un des promoteurs du symbolisme.

RIMINI, v. du royaume d'Italie (prov. de Forli) ; 50.800 h. Archevêché.

RIMINI (Françoise *de*), Italienne du XIIIe siècle, femme de Lanciotto Malatesta, dont Dante a immortalisé les amours avec son beau-frère Paolo Malatesta. V. FRANÇOISE DE RIMINI.

Rimsky-Korsakow.

RIMSKY-KORSAKOW (Nicolas), compositeur russe, né à Tiekwin (1844-1908) ; auteur d'opéras et de poèmes symphoniques colorés.

RINUCCINI [*tchi*] (Ottavio), poète florentin, qui suivit Marie de Médicis en France (1565-1621).

RIOBAMBA, ville de l'Equateur ; 18.000 h.

RIO DE JANEIRO ou **RIO-JANEIRO,** cap. du Brésil, sur une magnifique baie de l'Atlantique ; 1.158.000 h. Evêché, université, commerce de cafés et de caoutchouc ; grande et belle ville. Duguay-Trouin la prit en 1711.

RIO-GRANDE-DO-NORTE, Etat du Brésil ; 537.000 h. Capit. *Natal.*

RIO-GRANDE-DO-SUL, Etat du Brésil méridional ; 2.182.000 h. Capit *Porto-Alegre.* — Ville du même Etat ; 25.000 h.

RIOM [*ri-on*], anc. capit. des ducs d'Auvergne, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme) ; 10.435 h. (*Riomois*). Ch. de f. P.-L.-M. : à 15 kil. N. de Clermont-Ferrand. Cour d'appel. Toiles, chanvre, huile, blé, pâtes ou gelées de fruits. Patrie d'Anne Dubourg, Malouet, Barante. — L'arr. a 13 c., 138 comm., 116.770 h.

RIOM-ÈS-MONTAGNE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 2.180 h.

RION ou **RIONI** (*le*), anc. *Phase,* fl. de la Géorgie (prov. de Koutaïs), descend du Caucase à la mer Noire : 314 kil.

RIO-SALADO, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Oran ; 7.695 h. Mines de fer.

RIOU-KIOU, LIOU-KIOU ou **LOU-TCHOU,** archipel japonais, entre la grande île de Kiou-Siou et Formose. Il se compose des trois groupes du *Nord,* du *Sud* et du *Milieu ;* 571.000 h.

RIOU-LINGA, archipel des Indes Néerlandaises, dans la mer de Chine, entre Sumatra et la presqu'île de Malacca ; 115.000 h.

RIOZ, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 645 h.

Rip, opéra-comique en trois actes et cinq tableaux, paroles de Meilhac et de Ph. Gille, musique de R. Planquette ; œuvre élégante et gracieuse (1884).

RIPON, v. d'Angleterre (York), sur l'Ure ; 17.800 h.

Riquet.

Ripuaires (*loi des*), monument de la législation germanique, analoque à la loi salique, mais où la part du droit civil est plus large que dans cette dernière. Elle est attribuée à Thierry, roi d'Austrasie et fils de Clovis.

RIQUET [*kè*] (Pierre-Paul), ingénieur français, né à Béziers, constructeur du canal du Midi (1604-1680).

Riquet à la houppe, titre d'un conte de Perrault, un de ses plus ingénieux, où une fable gracieuse et simple montre que l'amitié nous empêche de voir les défauts de ceux que nous aimons et leur prête les qualités dont nous sommes doués nous-mêmes.

RISCLE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande, sur l'Adour ; 1.710 h. Ch. de f. M.

RISTORI (*Mme* Adélaïde), tragédienne italienne, née à Cividale (Frioul) en 1821, m. à Rome en 1906. Elle parut en France avec éclat.

Rivarol

RITTER [*tèr*] (Karl), géographe allemand, né à Quedlimbourg, auteur d'une remarquable *Géographie universelle comparée* (1779-1859).

RIVAROL (Antoine *de*), littérateur et journaliste français, né à Bagnols (Gard), connu par son esprit caustique (1753-1801).

RIVE-DE-GIER [*ji-é*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne, 15.340 h. (*Ripagériens*). Ch. de f. P.-L.-M. Houilles. Verreries.

RIVES, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin ; 3.030 h. (*Rivois*). Ch. de f. P.-L.-M. Papeterie, fonderies.

RIVESALTES, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orient.), arr. de Perpignan ; 5.210 h. (*Rivesaltais*). Ch. de f. M. Vins.

RIVIERA (*la*), ou **RIVIÈRE** (*la*) ou **RIVIÈRE DE GÊNES,** nom que l'on donne à l'ensemble du littoral du golfe de Gênes, entre Nice et La Spezia.

RIVIÈRE (Henri), marin et écrivain français, né à Paris ; m. au Tonkin (1827-1883).

RIVIÈRE-PILOTE, comm. de la Martinique, arr. Sud ; 16.950 h.

RIVIÈRES-DU-SUD, nom de la partie de l'Afrique-Occidentale française aujourd'hui appelée *Guinée française.* Capit. *Konakry.* V. GUINÉE FRANÇAISE.

RIVOLI, village d'Italie, où Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797 ; 1.660 h.

Rivoli (*Bataille de*), joli tableau de Philippoteaux, au musée de Versailles (1844).

Rixe (*la*), tableau de Meissonier (1855) ; sacripants en costumes du XVIe siècle, peints avec finesse.

RIZZIO [*rid-zi-o*] (David), musicien italien, né à Turin, favori de Marie Stuart, poignardé sous ses yeux en 1566.

ROANNE, ch.-l. d'arr. (Loire) ; sur la Loire ; 37.750 h. (*Roannais*). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 80 kil. N.-O. de Saint-Etienne. Cotonnades, lainages, calicots, indiennes et cuir. — L'arrond. a 10 cant., 114 comm., 144.380 h.

Robe rouge (*la*), pièce en 4 actes, de Brieux (1900) ; satire du monde judiciaire.

ROBBIA (Luca *della*), sculpteur florentin. Il participa à la décoration de la cathédrale de Florence (1400-1481). Il produisit des chefs-d'œuvre dans la terre cuite émaillée, avec son frère AGOSTINO et son neveu ANDREA (1437-1528).

ROBERT [*bèr*] **le Fort,** comte d'Anjou, tige des Capétiens ; m. en 866, père des rois de France Eudes et Robert, arrière-grand-père de Hugues Capet.

ROBERT Ier, second fils de Robert le Fort, roi de France de 922 à 923, mort à la bataille de Soissons en combattant contre les troupes de son compétiteur Charles le Simple ; — ROBERT II, *le Pieux,* fils de Hugues Capet et d'Adélaïde de Poitou, roi de France de 996 à 1031. Malgré sa piété, il eut à subir l'anathème de l'Eglise, pour avoir épousé en secondes noces sa cousine Berthe de Bourgogne, dont il dut se séparer. En premières noces, il avait épousé Rosala ou Suzanne, fille de Bérenger, roi de Provence, qu'il répudia. Sa troisième femme, Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, jeta le trouble dans la famille royale.

Robert le Pieux (*l'Excommunication de*), tableau de Jean-Paul Laurens, au musée du Luxembourg (1875) ; composition dramatique.

ROBERT Ier, le Diable, duc de Normandie, de 1028 à 1035. Il fit une expédition en Terre sainte ; — ROBERT II, *Courte-Heuse,* duc de Normandie, de 1087 à 1105 ; m. en 1134.

Robert le Diable, opéra en cinq actes, musique de Meyerbeer, paroles de Scribe. Sur un livret un peu étrange, mais habilement coupé, Meyerbeer a écrit une partition parfois inégale, mais où abondent des pages superbes (1831).

ROBERT Ier, comte d'Artois, frère de saint Louis ; tué à Mansourah (1216-1250) ; — ROBERT II, comte d'Artois. Son fils, tué à Courtrai (1250-1302) ; — ROBERT III, petit-fils du précédent (1287-1343).

ROBERT DE COURTENAY [*né*], empereur latin de Constantinople de 1221 à 1228.

ROBERT le Bref, né en 1352, empereur d'Allemagne de 1400 à 1410.

ROBERT Ier, roi d'Ecosse. V. BRUCE ; — ROBERT II, *Stuart*, roi d'Ecosse de 1371 à 1390 ; — ROBERT III, *Stuart*, roi d'Ecosse de 1390 à 1406.

ROBERT GUISCARD [*ghis-kar*], comte de Pouille et de Calabre, un des aventuriers normands qui fondèrent le royaume de Naples, né à Hauteville-la-Guichard (1015-1085).

ROBERT D'ARBRISSEL, moine français, fondateur de l'ordre de Fontevrault, né à Arbrissel (1047-1117).

ROBERT DE CLARI, chroniqueur français, simple chevalier de l'Amiénois, à qui l'on doit un intéressant récit de la 4e croisade.

ROBERT (Aubert), peintre français, né à Paris, auteur de magnifiques reproductions de monuments anciens (1733-1808).

ROBERT (Léopold), peintre de l'école française, né à La Chaux-de-Fonds (Suisse), auteur des *Pêcheurs*, des *Moissonneurs* (1794-1835).

ROBERT (Clémence), romancière française, née à Mâcon (1797-1872).

ROBERT (Henri) avocat français, né à Paris en 1863 ; membre de l'Académie française.

ROBERT-FLEURY (Joseph), peintre d'histoire français, né à Cologne, doué d'un talent vigoureux, d'une imagination tragique (1797-1890) ; — Son fils TONY, peintre français, né à Paris (1837-1911).

ROBERT-HOUDIN (Jean-Eugène), prestidigitateur français, né à Blois (1805-1871).

Robert-Robert (*Aventures de*), livre amusant, à l'usage de la jeunesse, par Louis Desnoyers (1840).

ROBERTS [*bèrts*] (*lord* Frédéric Sleigh), général anglais, né à Cawnpore (Hindoustan). Il se distingua à la prise de Kandahar (Afghanistan), dirigea la campagne anglaise contre les Boers, et fut général en chef de l'armée anglaise (1832-1914).

ROBERTS (David), peintre anglais, né à Edimbourg (1796-1864). Il emprunte ses sujets à l'Orient et à l'Italie.

ROBERTSON (William), historien anglais, auteur d'une *Histoire d'Ecosse*, d'une *Histoire de Charles-Quint*, d'une *Histoire d'Amérique*, etc. (1721-1793).

Robespierre.

ROBERVAL (Gilles *de*), mathématicien français, né à Roberval (Oise). Il a donné son nom à un système de balance (1602-1675).

ROBESPIERRE (Maximilien *de*), avocat et conventionnel, né à Arras. Il régna par la terreur au Comité de Salut public, dont il était l'âme ; se débarrassa de ses rivaux, Hébert, puis Danton ; établit le culte de l'Etre suprême, fut renversé le 9 thermidor an X (27 juill. 1794) et périt sur l'échafaud, où il avait fait monter tant de victimes (1758-1794).

ROBESPIERRE (Joseph), né à Arras, frère puîné du précédent, conventionnel, m. sur l'échafaud (1764-1794).

ROBIN (Charles), physiologiste français, né à Jasseron (Ain) [1821-1885].

ROBIN HOOD [*houd*], héros légendaire anglais du temps de Richard Cœur de Lion, popularisé par une foule de ballades anglaises.

Robinson Crusoé, principal personnage et titre d'un roman célèbre de Daniel de Foë (1719). C'est le récit des aventures d'un homme qui, jeté dans une île déserte, trouve les moyens de se suffire et même de se créer un bonheur relatif, que complète l'arrivée d'une autre créature humaine, *Vendredi*, que Robinson arrache aux mains des sauvages

Robinson suisse (*le*), livre à l'usage de l'enfance, par R. Wyss, imitation du précédent (1812).

ROBINSON (Mary), actrice et femme de lettres, dite *la Sapho anglaise*, née à Bristol (1758-1800).

ROBIQUET [*kè*] (Pierre-Jean), chimiste français né à Rennes (1780-1840).

ROBOAM [*bo-am*], fils de Salomon, roi d'Israël vers 975 av. J.-C. Sa tyrannie et sa hauteur causèrent le schisme des dix tribus, et lui-même ne régna que sur Juda et Benjamin.

ROB-ROY [*ro-i*, (Robert), montagnard écossais, célèbre par ses brigandages (1671-1734).

Rob-Roy, célèbre ouvrage de Walter Scott, dont le héros est le personnage précédent (1817).

ROCAMADOUR, comm. du Lot, arr. et à 33 kil. de Gourdon ; 18.000 h. ; situation pittoresque ; pèlerinage.

ROCH [*rok*] (*saint*), né à Montpellier. Il se voua au soulagement des pestiférés ; il allait succomber lui-même au fléau dans un lieu solitaire, lorsqu'il fut découvert par un chien dont le maître le fit soigner et guérir (vers 1293-vers 1327). Fête le 16 août.

Cte de Rochambeau.

ROCHAMBEAU [*chan-bô*] (J.-B -Donatien, *comte de*), maréchal de France, né à Vendôme, commandant des troupes envoyées au secours des Américains (1725-1807) ; — Son fils, DONATIEN, général français, tué à Leipzig (1750-1813).

ROCHDALE, v. d'Angleterre (Lancashire) ; 90.800 h. Etoffes ; métallurgie. La société des *Equitables pionniers de Rochdale*, fondée en 1844, a contribué à créer le mouvement coopératif anglais.

ROCHE (*La*), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, sur le Foron ; 3.425 h. Ch de f. P.-L.-M.

ROCHE-BERNARD [*nar*] (*La*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, sur la Vilaine ; 1.000 h.

ROCHE-CANILLAC [*il* mll., *ak*] (*La*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 425 h.

ROCHECHOUART [*chou-ar*], ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne), au-dessus de la Graine, affl. de la Vienne. 4.090 h. (*Rochechouarts*). Ch. de f. Orl. ; à 42 kil. O. de Limoges. Huile, porcelaine, verres, etc. — L'arr. a 5 cant., 30 comm., 50.260 h.

ROCHE-DERRIEN [*lè-ri-in*] (*La*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 1.050 h.

ROCHEFORT, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure), sur la Charente ; 29.470 h. (*Rochefortais* ou *Rochefortins*). Ch. de f. Et. ; à 32 kil. S.-E. de La Rochelle. Place de guerre, préfecture maritime, arsenal. Ecole d'hydrographie et de médecine navale ; port militaire et port marchand. Blé, farines, houille, vins, cuir, chevaux et bétail. L'importance de Rochefort date de Colbert (1666), qui créa son port et fit fortifier la ville par Vauban. Napoléon s'y embarqua pour l'exil (1815). — L'arr. a 5 cant. 41 comm., 63.570 h.

ROCHEFORT [*for*] (Henri *de* ROCHEFORT-LUÇAY, dit), pamphlétaire français, né à Paris en 1830, m. à Aix-les-Bains en 1913.

ROCHEFORT-EN-TERRE, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 640 h.

ROCHEFORT-MONTAGNE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; 1.180 h.

ROCHEFORT-SUR-NENON, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur le Doubs ; 330 h. Ch. de f. P.-L.-M.

ROCHEFOUCAULD [*kô*] (*La*), ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 2.565 h. Beau château. Ch. de f. Orl.

ROCHE-MOLIÈRE (*La*), comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 7 390 h.

ROCHELLE (*La*), ancienne capit. de l'Aunis, ch.-l. du dép. de la Charente-Inférieure ; sur l'Océan. 39.770 h. (*Rochelais* ou *Rochelois*). Ch. de f. Et. ; à 470 kil. S.-O. de Paris. Evêché. Bois, sardines, eaux-de-vie, sel. Patrie de Tallemant des Réaux, Dupaty, Guiton, Réaumur, Billaud-Varennes, l'amiral Duperré, Fromentin, Bougeureau. Dès 1534, le calvinisme prit dans La Rochelle une forte position, et les huguenots y constituèrent presque une république indépendante. En 1573, le duc d'Anjou (Henri III) ne put forcer ses remparts, mais, en 1627-1628, le cardinal de Richelieu triompha de l'opiniâtre résistance du maire Guiton. La révocation de l'édit de Nantes chassa de la ville calviniste trois cents familles. — L'arr. a 7 cant., 56 comm., 85.580 h.

ROCHEMAURE [*mô-re*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 1.030 h. Ch. de f. P.-L.-M.

ROCHESERVIÈRE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 1.620 h.

ROCHESTER [*è-re*], v. des Etats-Unis (New-York), sur le Genesee ; 295.000 h. Filatures, métallurgie. — V. d'Angleterre, Kent, sur le Medway ; 31.200 h.

ROCHE-SUR-YON (*La*), ch.-l. du dép. de la Vendée ; 13.030 h. Ch. de f. Et. ; à 470 kil. S.-O. de Paris. Draps, quincaillerie. Cette ville, créée par Napoléon Ier, a porté le nom de *Napoléon-Vendée* sous les deux empires et celui de *Bourbon-Vendée* sous le gouvernement de la Restauration. — L'arr. a 10 cant., 105 comm., 146.950 h.

ROCHETTE (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 1.240 h.

ROCHETTE (Raoul), archéologue français, chef de l'expédition scientifique de Morée ; né à Saint-Amand (Cher) [1789-1854].

ROCHEUSES (*montagnes*), système montagneux de l'Amérique du Nord, dressé depuis l'Alaska jusqu'au Mexique, le long de l'océan Pacifique. Granits et formations volcaniques, formant de longues chaînes qui entourent le vaste plateau dit *Grand Bassin.* Nombreux sommets au-dessus de 5.000 mètres.

ROCQUAIN [*kin*] (Félix), historien français, né à Vitteaux (Côte-d'Or) en 1833, auteur de bonnes études sur *la Papauté au moyen âge, l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, etc.

ROCROI, ch.-l. d'arr. (Ardennes), près de la Meuse ; à 30 kil. N.-O. de Mézières ; 2.130 h. (*Rocroiens*). Chevaux, denrées agricoles. Célèbre bataille où Condé écrasa la vieille infanterie espagnole (1643). — L'arr. a 5 cant., 71 comm., 46.190 h.

ROD (Edouard), romancier suisse, né à Nyon (1857-1910) ; psychologue pénétrant.

RODENBACH [*dèn'-bak'*] (Georges), poète belge de l'école symboliste, né à Tournai (1855-1898).

RODERIC. V. RODRIGUE.

RODEZ (*dès'*), ancienne capit. du Rouergue, ch.-l. du dép. de l'Aveyron, sur l'Aveyron ; 14.200 h. (*Rhuténois*). Ch. de f. Orl. et M. ; à 607 kil. de Paris. Evêché. Patrie de l'abbé Raynal, d'Alexis Monteil. — L'arr. a 11 cant., 82 comm., 94.790 h.

Rodilard [*lar*], littéralement *ronge-lard*, nom créé par Rabelais pour désigner le chat et que La Fontaine s'est approprié :

J'ai lu, chez un conteur de fables,
Qu'un second « Rodilard », l'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats,
Rendait ces derniers misérables.
(LE CHAT ET LE VIEUX RAT.)

RODIN (Auguste), sculpteur français, né à Paris (1840-1917) ; artiste réaliste, puissant. Principales œuvres : *Eustache de Saint-Pierre et les Bourgeois de Calais ; Francesca et Paolo di Rimini*, etc.

Rodin.

RODNEY [*nè*] (George), amiral anglais. Il se distingua pendant la guerre d'Amérique (1717-1792).

RODOGUNE, fille de Mithridate, roi des Parthes. Elle épousa, en 141 av. J.-C., Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui avait répudié Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor. Celle-ci, pour se venger, fit poignarder son mari.

Rodogune, tragédie de Corneille, sujet très dramatique, dont le cinquième acte est un des plus beaux qui soient au théâtre (1645).

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne transjurane de 880 à 912 ; — RODOLPHE II, son fils, roi d'Italie en 922, roi d'Arles en 933, m. en 937 ; — RODOLPHE III, dernier roi d'Arles de 933 à 1032.

RODOLPHE DE SOUABE, roi de Germanie en 1077, mort en 1080.

RODOLPHE Ier, DE HABSBOURG, né en 1218, empereur d'Allemagne de 1273 à 1291, fondateur de la monarchie autrichienne ; — RODOLPHE II, empereur d'Allemagne de 1576 à 1611.

Rodolphe de Habsbourg.

Rodomont [*mon*], personnage brave, mais vantard et insolent, du *Roland furieux* de l'Arioste. Son nom s'applique à un matamore ou même à un faux brave.

RODRIGUE (*dri-ghe*) ou **RODERIC,** dernier roi des Wisigoths d'Espagne, de 770 à 771. Il trouva la mort à la bataille de Segoyuela.

RODRIGUE DE BIVAR. V. CID (*le*).

RŒDERER [*rè-dé-rer*] (Pierre-Louis, *comte*), homme d'Etat français, né à Metz (1754-1835).

RŒMER [*rè-mèr'*] (Olaüs), astronome danois, né à Aarhus. Il détermina la vitesse de la lumière (1644-1710).

RŒNTGEN [*reunt-ghèn*] (W. Conrad), savant allemand, né à Lennep (1845-1923). Il a découvert les rayons X, permettant de photographier à travers les corps opaques.

ROGATIEN [*si-in*] (*saint*). V. DONATIEN.

ROGER Ier [*jé*], fils de Tancrède de Hauteville. Il conquit la Sicile et y régna sous le titre de *grand comte* de 1089 à 1101 ; — ROGER II, son fils, grand comte, puis roi des Deux-Siciles de 1101 à 1154.

Roger, un des héros du *Roland furieux*, de l'Arioste.

Roger Bontemps, création d'un auteur facétieux du XVIe siècle, Roger de Collerye, et dont Béranger a fait le type de l'homme gai, joyeux et insouciant.

ROGERS (Samuel), poète anglais (1763-1855).

ROGIER [*ji-é*] (Charles-Latour), homme d'Etat belge, né à Saint-Quentin (1800-1885).

ROGLIANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1.170 h.

ROGNIAT [*gni-a*] (Joseph), général et savant français, né à Vienne (Isère) [1767-1840].

ROGUET (François, *comte*), général français, né à Toulouse (1770-1846).

ROHAN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 650 h. (*Rohannais*).

ROHAN (Henri, *duc de*), général français, né à Blain (Loire-Inférieure), chef des calvinistes sous Louis XIII. Il conquit en 1635 la Valteline et fut mortellement blessé à Rheinfeld [1579-1638].

ROHAN (Louis, *chevalier de*), grand veneur de France. Après une vie brillante, mais déréglée, il entra dans un complot contre Louis XIV et fut décapité (1635-1674).

ROHAN (Edouard, *prince de*), cardinal français, compromis dans l'affaire du *Collier*, né à Paris (1734-1803).

ROHLFS (Gérard), voyageur allemand, né à Vegesack. Il a fait d'intéressants voyages dans l'Afrique septentrionale (1831-1896).

ROHRBACH (*ror-bak*), ch.-l. de c. (Moselle) ; arr. de Sarreguemines ; 1.150 h.

ROHRBACHER [*chèr*] (l'*abbé* René-François), auteur d'une savante *Histoire universelle de l'Eglise catholique* (1789-1856).

Roi de Lahore (*le*), opéra en cinq actes, poème de Louis Gallet, musique de J. Massenet, partition pleine de vigueur et de poésie (1877).

Roi des Romains, titre que portait, dans l'ancien empire d'Allemagne, le successeur désigné de l'empereur régnant.

Roi d'Ys (*le*), opéra en quatre actes, paroles d'Edouard Blau, musique de Lalo, légende bretonne, traitée dans une partition vivante, dramatique, avec des pages d'une délicieuse poésie (1888).

Roi d'Yvetot (*le*), roi plus ou moins authentique d'un petit pays de Normandie, dont le nom est resté proverbial pour son humeur joviale et débonnaire.

Roi d'Yvetot (*le*), opéra-comique en trois actes, paroles de Brunswick et Leuven, charmante musique d'Adam (1836).

Roi l'a dit (*Le*), opéra-comique en trois actes, paroles d'Ed. Gondinet, musique pimpante et gracieuse de Léo Delibes (1873).

Roi s'amuse (*Le*), drame historique sur François Ier et Triboulet, le fou ou bouffon de ce prince, par Victor Hugo (1832), pièce qui fut interdite dès la seconde représentation. Elle a été reprise en 1883.

ROI-GUILLAUME (*Terre du*), l'une des terres arctiques, au N. de l'Amérique septentrionale.

Rois (*Livres des*), quatre livres canoniques de l'Ancien Testament, contenant l'histoire du peuple juif depuis l'établissement de la dignité royale.

ROISEL, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne, sur la Cologne ; 1.420 h. Ch. de f. N.

ROLAND [*lan*], paladin fameux, un des douze *pairs* de Charlemagne, immortalisé par la *Chanson de Roland* et le poème de l'Arioste, mort dans la vallée de Roncevaux, où il couvrait la retraite de l'armée de Charlemagne. Son épée, la fameuse Durandal, a été célébrée par les chroniqueurs. Roland en frappa un coup si terrible qu'il pratiqua dans le rocher une ouverture appelée depuis la *Brèche de Roland.*

Roland, opéra de Quinault et l'une de ses principales tragédies lyriques (1685), musique de Lulli.

Roland amoureux, poème célèbre de Boïardo, un des plus importants de la littérature italienne ; il a ouvert les voies à l'Arioste (1495).

Roland à Roncevaux, opéra en quatre actes, paroles et musique d'Auguste Mermet (1864).

Roland furieux, poème héroï-comique de l'Arioste : ouvrage immortel, où le plaisant et le sérieux, le gracieux et le terrible se mêlent avec un art parfait (1516).

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), homme politique français, né à Theizé (Rhône), ministre de l'intérieur en 1792, ami des girondins. Il se donna la mort en apprenant l'exécution de sa femme (1734-1793).

Mme Roland.

ROLAND (Manon PHLIPON, plus tard *Mme*), femme du précédent, née à Paris. Femme d'une haute intelligence et d'un grand cœur. Passionnée pour la littérature et les arts, républicaine et stoïcienne, elle eut à Paris un salon célèbre, dont l'influence politique fut considérable et où fréquentaient surtout les girondins. La haine des montagnards l'envoya à l'échafaud, où elle monta en prononçant la phrase célèbre : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom. » Elle a laissé d'intéressants *Mémoires* (1754-1793).

ROLET [*lè*], nom d'un procureur du XVIIe siècle, connu pour son avarice et sa rapacité et que Boileau a immortalisé dans ce vers :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.

ROLL (Alfred-Philippe), peintre français de genre et d'histoire, né à Paris (1846-1919).

ROLLIN (Charles), humaniste et historien français, né à Paris, recteur de l'Université, auteur du *Traité des études* et d'une *Histoire romaine* (1661-1741).

Rollin.

ROLLON, chef de pirates normands. Il se fit céder par Charles le Simple une partie de la Neustrie, qui prit le nom de *Normandie*, et dont il fut le premier duc ; m. en 931.

ROMAGNE, ancienne prov. d'Italie (Etats de l'Eglise), dont Ravenne était la capitale. (Hab. *Romagnols.*)

ROMAGNESI (Henri), compositeur de romances, né à Paris (1781-1850).

ROMAGNOSI (Giovanni), philosophe et jurisconsulte italien, né à Salso-Maggiore (1761-1835).

ROMAIN [*min*], pape en 897.

ROMAIN, nom de quatre empereurs grecs du Xe et du XIe siècle.

ROMAIN (Jules), architecte et peintre de l'école romaine, né à Rome, élève de Raphaël, génie puissant et fécond, mais parfois trop facile (1482-1546).

Romain (*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire*), par Gibbon : composition judicieuse, exacte et intéressante, inspirée par un sentiment hostile au christianisme (1776 et suiv.).

Romaine (*Histoire*), par Tite-Live ; ouvrage d'un intérêt puissant, bien que Tite-Live ait accordé une place trop grande aux premières légendes de la cité et qu'il faille pour ce motif le lire avec précaution. Il est divisé en 140 livres et embrasse les années écoulées depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, petit-fils d'Auguste.

Romaine (*Histoire*) de Velleius Paterculus ; récit serré et nerveux, écrit avec élégance (Ier siècle).

Romaine (*Histoire*), d'Appien ; grand ouvrage dont il ne reste qu'un petit nombre de livres (IIe siècle).

Romaine (*Histoire*), d'Ammien Marcellin ; ouvrage écrit d'un style déjà barbare et qui jouit cependant d'une grande autorité (IVe siècle).

Romaine (*Histoire*), de Niebuhr ; un des ouvrages d'érudition les plus remarquables du XIXe siècle, où Niebuhr s'efforce de reconstituer l'histoire primitive de Rome, non plus d'après les légendes, mais d'après les textes et les monuments (1811).

Romaine (*Histoire*), par Th. Mommsen. C'est le plus important des ouvrages entrepris depuis Niebuhr ; œuvre intéressante, souvent profonde, toujours d'une érudition exacte et sûre. S'arrête à la fin de la république (1854-1857).

Romaines (*Révolutions*), par Vertot. L'auteur examine les diverses phases par lesquelles a passé le gouvernement chez les Romains et recherche les causes qui les ont déterminées 1719).

Romaines (*Manuel des antiquités*), par Marquardt et Mommsen, précieuse encyclopédie de la civilisation de l'ancienne Rome (1871-1882).

Romains (*De la grandeur et de la décadence des*), par Montesquieu ; œuvre profonde, écrite avec une concision qui n'a d'égales que la vigueur et la sagesse des aperçus. Montesquieu y recherche uniquement, dans l'homme, le caractère, les mœurs, les maximes des chefs et des peuples, la cause de tous les grands événements politiques (1734).

Romains (*Histoire des*), par V. Duruy ; véritable monument historique (1855).

Romains de la décadence (*les*) ou **l'Orgie romaine,** tableau de Th. Couture (1847), musée du Louvre, remarquable par la composition.

ROMAN, v. de Roumanie (Moldavie), ch.-l. de département, sur la Moldava ; 16.600 h.

Roman bourgeois (*le*), roman de Furetière, dirigé contre les ridicules du roman pastoral (XVIIe siècle).

Roman comique (*le*), le meilleur ouvrage de Scarron : récits des aventures plaisantes d'une troupe de théâtre en voyage ; satire, écrite dans un style spirituel et original, du monde des comédiens et de celui des provinciaux (1662).

Roman de la Rose (*le*), poème du moyen âge, comprenant deux parties, dont la première, récit allégorique d'une aventure d'amour, d'une grâce un peu mièvre, a pour auteur Guillaume de Lorris, et la seconde, plus longue et plus didactique, Jean de Meung (XIIIe et XIVe siècles).

Roman d'un jeune homme pauvre (*le*), roman d'O. Feuillet, récit attachant et romanesque (1857).

Romancero, nom donné aux nombreux recueils espagnols de romances populaires datant de la période préclassique, et où sont contenues les plus antiques traditions du pays.

ROMANCHE (*la*), grand torrent du sud-est de la France, né au Pelvoux, se jette dans le Drac ; 78 kil.

ROMANÈCHE-THORINS, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon ; 1.830 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins rouges renommés.

ROMANES (George John), physiologiste et naturaliste anglais, né à Kingston (Canada), un des partisans les plus remarquables du darwinisme (1848-1894).

ROMANIA (*cap*), promontoire d'Asie, à l'extrémité sud de la presqu'île de Malacca.

ROMANOV, dynastie russe, dont le premier tsar fut Michel Federovitch (1613-1645).

ROMANS [*man*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur l'Isère ; 17.050 h. (*Romanais*). Ch. de f. P.-L.-M. Chaussures.

Romantisme. On appelle ainsi la doctrine des écrivains qui, au début du XIXe siècle, s'affranchirent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. En France, elle eut pour principal précurseur J.-J. Rousseau, mais ses deux grands initiateurs furent Chateaubriand et Mme de Staël. Le romantisme mit en honneur la religion chrétienne, le moyen âge, les antiquités indigènes, la connaissance des littératures étrangères. Il est surtout caractérisé par la renaissance du lyrisme, par la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison, par l'individualisme. Il est représenté par Lamartine, A. de Vigny, V. Hugo, A. de Musset dans la poésie ; par A. Dumas père, V. Hugo, A. de Vigny au théâtre ; G. Sand, A. Dumas père, Balzac dans le roman ; Michelet et Aug. Thierry en histoire ; Sainte-Beuve dans la critique. Parallèlement au romantisme littéraire, le romantisme artistique fut une réaction contre l'art antique et classique de l'école de David, réaction dirigée par les peintres Gros, Géricault, Delacroix, Deveria, le sculpteur David d'Angers ; le romantisme musical fut représenté par Berlioz et par l'Allemand Schumann.

ROMBAS, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne, sur la Moselle ; 6.200 h. Ch. de f. A.-L. Hauts fourneaux.

ROME, ville qui fut longtemps la maîtresse du monde ; aujourd'hui, capit. de l'Italie ; à 1.320 kil. S.-E. de Paris ; sur le Tibre ; résidence du roi et du pape ; remarquable par un très grand nombre d'admirables monuments anciens et par des chefs-d'œuvre d'art de toute nature ; 649.000 h. (*Romains*).

HIST. ANC. L'histoire romaine débute par une période plus ou moins légendaire, pendant laquelle la tradition classique fait régner sept rois successifs, de 754 à 510 av. J.-C. En 510, lorsque la république fut proclamée, Rome, dont la population résultait de la fusion des *Ramnenses* (Latins), des *Titienses* (Sabins) et des *Luceres* (Etrusques), possédait déjà un certain nombre d'institutions : patriciat et clientèle, assemblée curiate, sénat, etc. L'établissement de la république entraîna la création de nouvelles fonctions, telles que le consulat et la dictature. Les premiers temps qui suivirent le nouvel ordre de choses furent remplis presque tout entiers par la lutte des patriciens et des plébéiens (v. PATRICIENS), lutte qui se termina, en l'an 300, par l'admission de la plèbe à toutes les magistratures. Solidement constituée au dedans, Rome songea à étendre son territoire : de 496 à 270, elle conquit le reste de l'Italie ; de 264 à 201, elle fit les deux premières guerres puniques (v. PUNIQUES) ; de 200 à 130, elle intervint en Orient, détruisit Carthage (troisième guerre punique, 146), réduisit la Grèce en province romaine et subit l'influence bienfaisante de ces Hellènes que ses armes avaient vaincus. Mais les luttes intestines ne tardèrent pas à perdre la république (rivalité de Marius et de Sylla ; triumvirat de César, de Pompée et de Crassus ; rivalité de Pompée et de César après la conquête de la Gaule ; dictature et meurtre de César ; rivalité d'Octave et d'Antoine). Vainqueur à Actium en 31 av. J.-C., Octave demeura le seul maître du monde antique : il fut, sous le nom d'*Auguste*, proclamé empereur (*imperator*), c'est-à-dire qu'il réunit dans ses mains tous les pouvoirs, toutes les magistratures.

A la mort d'Auguste (14 apr. J.-C.), la puissance suprême échut aux *Césars* (Tibère, Caligula, Claude, Néron, etc.), puis aux Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien). Les Antonins vinrent ensuite (96-192). Depuis la mort de Commode jusqu'à l'avènement de Dioclétien, l'histoire romaine comprend trois périodes : les empereurs africains et syriens (192-235), l'anarchie militaire (235-268), les empereurs illyriens (268-284). C'est le triomphe du militarisme, le règne des prétoriens. A partir de Dioclétien (284-305), Rome devint la capitale de l'*empire d'Occident*. Sous Constantin (306-337), le christianisme devint la religion officielle de l'empire, et la main ferme de cet empereur arrêta un moment la décadence mais les empereurs qui vinrent ensuite la précipitèrent, et virent leurs frontières s'ouvrir aux Barbares. Quand Théodose mourut, en 395, Rome était prête pour l'invasion et la ruine. Elle n'était même plus la résidence des empereurs d'Occident au moment de la chute de l'empire.

Rome au siècle d'Auguste ou *Voyage d'un Gaulois à Rome*, ouvrage d'histoire et d'archéologie, analogue au *Voyage d'Anacharsis*, par Dezobry (1835).

Roméo et Juliette, principaux personnages et titre d'un des plus émouvants drames de Shakespeare (1591 et 1597). Ces deux jeunes gens, qui ressentaient l'un pour l'autre une affection profonde et qui furent les tristes victimes de la haine réciproque de leurs familles, les Capulets et les Montaigus, sont restés les types de ceux qui ont le malheur de s'aimer quand des divisions implacables séparent leurs parents.

Roméo et Juliette, opéra en cinq actes, livret de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Gounod (1867) ; une des œuvres les plus belles du répertoire français du XIXe siècle.

ROMILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine ; 12.940 h. (*Romillons*). Ch. de f. E.

ROMME (Charles), conventionnel français, né à Riom ; créateur du calendrier républicain (1750-1795).

ROMNEY [*né*] (George), peintre de genre et d'histoire anglais, né à Furness (1734-1802).

ROMORANTIN, ancienne capit. de la Sologne, ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher), sur la Sauldre ; 7.750 h. (*Romorantinois*). Ch. de f. Orl., à 41 kil. S.-E. de Blois. Draps, lainages, rubans, huile, cuirs, parchemin. En 1560, un édit mémorable y fut rendu, inspiré par les idées de tolérance religieuse, et que Michel de L'Hospital défendit devant le Parlement. — L'arr. a 6 cant., 49 comm., 60.870 h.

ROMUALD (*saint*), moine de l'ordre de Saint-Benoît, né à Ravenne en 956 ; il fonda l'ordre des camaldules en 1012.

ROMULUS (*luss*), fondateur légendaire et premier roi de Rome, que la tradition fait régner de 753 à 715 av. J.-C. Chef belliqueux, très détesté de l'aristocratie, il disparut, dit-on, au milieu d'un orage, pendant une revue.

ROMULUS Augustule, dernier empereur romain d'Occident, dépouillé en 476 de la pourpre par Odoacre.

RONCEVAUX [*vô*], vallée ou col des basses Pyrénées. C'est là qu'en 778 l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne fut taillée en pièces par les Vascons, et que périt le paladin Roland.

RONDA, v. d'Espagne (Malaga), près du torrent de Gadalevin ; 30.000 h.

Ronde de nuit (*la*), chef-d'œuvre de Rembrandt, musée d'Amsterdam. (En réalité, la scène se passe dans le jour.) Composition simple et naturelle, expression saisissante des physionomies, puissance incomparable du clair-obscur (1642).

RONDELET [*lè*] (Jean-Baptiste), architecte français, collaborateur et successeur de Soufflot, né à Lyon (1743-1829).

RONSARD [*sar*] (Pierre *de*), poète français, né près de Vendôme. Il fut le chef d'une école littéraire qui se propôsa d'infuser à la langue et à la littérature françaises un sang nouveau. Les poésies de Ronsard, en dépit de leur complication, ont un souffle inconnu jusqu'alors au vers français, une harmonie puissante et une incroyable variété de rythme (1524-1585).

Ronsard.

RONSDORF, v. d'Allemagne (Prusse), près du Morsbach ; 14.000 h.

RONSIN (Henri), général révolutionnaire, né à Soissons, guillotiné avec les hébertistes (1752-1794).

ROOKE (George), amiral anglais, qui prit Gibraltar en 1704 (1650-1709).

ROON Emile *de*), général et homme d'Etat prussien, né à Pleushagen (1803-1879).

ROOSEBEKE ou **WESTROOSEBEKE,** comm. de Belgique (Flandre-Orientale), sur la Zwalm ; 500 h. Charles VI y défit les Flamands, commandés par Philippe d'Artevelde (1382).

ROOSEVELT (Théodore), homme d'Etat américain, né à New-York en 1858, élu vice-président des Etats-Unis en 1900, devenu président en 1901 par la mort de Mac-Kinley, réélu en 1904 ; m. en 1919.

Roosevelt.

ROQUEBILIÈRE, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice ; 1.960 h.

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice, sur la Méditerranée ; 5.320 h., ch. de f. P.-L.-M. Ancien château des Lascaris.

ROQUEBRUSSANNE [*ke*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 685 h.

ROQUECOURBE [*ke*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout ; 1.435 h.

ROQUEFORT [*ke-for*], comm. de l'Aveyron (arr. de Saint-Affrique) ; 1.400 h. (*Roquefortais*). Fromages.

ROQUEFORT, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1.470 h.

ROQUELAURE [*ke-lô-re*] (*baron de*), maréchal de France sous Louis XIII (1544-1625) ; — Son fils, GASTON, lieutenant général, connu pour ses bons mots (1614-1683) ; — ANTOINE-GASTON, fils du précédent, maréchal de France (1656-1738).

ROQUEMAURE [*ke-mô-re*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès, sur un bras du Rhône ; 1.960 h.

ROQUEPLAN (Camille), peintre et lithographe français, né à Mallemort (1802-1855) ; — Son frère, NESTOR, né à Mallemort, littérateur français et directeur de théâtres (1804-1870).

ROQUESTÉRON [*kès-té*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers, sur l'Estéron ; 320 h.

Salvator Rosa.

ROQUETTE (*la*), ancienne prison de Paris (1830-1900). — *La Petite Roquette*, construite en face en 1832, subsiste comme Maison centrale des jeunes détenus.

ROQUEVAIRE [*ke-vè-re*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille ; 2.600 h. Ch. de f. P.-L.-M.

ROSA (Salvator), peintre italien, né près de Naples. Ses tableaux sont pleins de fougue et de coloris ; il recherchait les sujets tristes et d'un aspect sauvage. Il seconda à Naples (1647) l'insurrection de Masaniello (1615-1673).

ROSALES [*lèss*] (Edouard), peintre d'histoire espagnol, né à Madrid (1836-1873).

ROSAMEL (Claude *de*), amiral français, né à Trencq (Pas-de-Calais) en 1774 ; m. en 1848.

ROSANS [*zan*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 570 h.

ROSARIO, port de la république Argentine ; 222.000 h.

ROSAS [*zâss*] (*don* Manuel), homme d'Etat argentin, dictateur habile, mais cruel (1793-1877).

ROSCELIN, philosophe scolastique du XIe siècle, fondateur du *nominalisme* ; un des maîtres d Abélard.

ROSCIUS [*ros-si-uss*], acteur romain, ami de Sylla et de Cicéron ; m. en 69.

ROSCOFF, comm. du Finistère (arr. de Morlaix) ; 3.980 h. Port de pêche. Ch. de f. Et. Laboratoire de zoologie expérimentale.

ROSCOMMON, comté d'Irlande, prov. d'Ulster ; 94.000 h. Capit. *Roscommon* ; 1.900 h.

ROSE (*mont*), sommet des Alpes Pennines ; 4.638 m. d'altitude.

ROSEBECQUE. V. ROOSEBEKE.

ROSEBERY (A.-P. PRIMROSE, comte), homme d'Etat angl., né à Londres en 1847, un des chefs du parti libéral.

Rose-Croix (*la*), secte d'illuminés en Allemagne au XVIIIe siècle.

Rose et Colas, charmant opéra-comique en un acte, paroles de Sedaine, musique de Monsigny (1764).

ROSEMONDE, fille de Cunimond, roi des Gépides. Forcée d'épouser Alboin, roi des Lombards, elle l'assassina (573).

ROSEN [*zèn*] (*marquis de*), maréchal de France (1628-1715).

ROSENDAËL, comm. du Nord, arr. de Dunkerque, sur la mer du Nord ; 13.960 h. Station balnéaire.

ROSENDAL ou **ROOZENDAAL,** v. des Pays-Bas (Brabant-Septentrional), sur la Vliet ; 19.000 h.

ROSENMULLER (Jean-Chrétien), anatomiste allemand (1771-1820).

ROSETTE (en arabe *Rachid*), v. de la Basse-Egypte, sur la branche occidentale du Nil ; 16.800 h. Célèbre pierre hiéroglyphique.

ROSHEIM, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim ; 2.670 h.

ROSIÈRES, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier ; 2.160 h. Ch. de f. N.

ROSMINI-SERBATI (Antonio), théologien et philosophe italien, né à Roveredo (1797-1855).

ROSNY (Léon PRUNOL *de*), orientaliste et ethnographe français, né à Loos en 1837.

ROSNY (Honoré *et* Justin BOEX, dits), romanciers français, nés à Bruxelles (1856 et 1859).

ROSPORDEN [*din*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 2.390 h. Ch. de f. Orl.

ROSS (John), voyageur anglais, explorateur des régions arctiques (1777-1856) ; — Son neveu JAMES CLARKE, voyageur anglais (1800-1862).

ROSSBACH [*bak*], village de Saxe ; 1.230 h. Frédéric II, en 1757, y battit les Français et leurs auxiliaires allemands, commandés par Soubise. C'est après la bataille de Rossbach que les Parisiens chantèrent :

> Soubise dit, la lanterne à la main :
> « J'ai beau chercher, où diable est mon armée ?
> Elle était pourtant là, hier matin,
> Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ? »

ROSSELLI (Cosimo), peintre italien, né à Florence, auteur de beaux tableaux religieux (1430-1507).

ROSSETTI (Dante-Gabriel), peintre et poète anglais, né à Londres, un des initiateurs du mouvement préraphaélite (1828-1882).

ROSSI (Pellegrino, *comte*), diplomate et économiste français d'origine italienne, né à Carrare, assassiné dans une émeute à Rome (1787-1848).

Rossini.

ROSSI (Jean-Baptiste *de*), archéologue et épigraphiste italien, né à Rome (1822-1894).

Rossinante, nom du cheval de don Quichotte dans le roman de Cervantes, et qui est passé dans la langue pour désigner un mauvais cheval.

ROSSINI (Gioacchino), compositeur italien d'une grande fécondité, né à Pesaro et à qui l'on doit, entre autres chefs-d'œuvre : *le Barbier de Séville*, *Otello*, *la Gazza ladra* (la Pie voleuse), *Sémiramis*, *Moïse*, *le Comte Ory*, *Guillaume Tell*, *la Cenerentola* (Cendrillon), un *Stabat Mater* et une *Messe* admirable, qui fut exécutée à ses funérailles. Son inspiration est fraîche et abondante, parfois à l'excès ; il a su concilier avec la phrase mélodique les progrès de l'harmonie moderne (1792-1868).

Rostand.

ROSSO (Rosso *del*), peintre italien, né à Florence, artiste fougueux et original (1494-1451).

ROSTAND [*tan*] (Edmond), poète et auteur dramatique français, né à Marseille (1868-1918) ; membre de l'Académie française. Auteur des *Romanesques*, de *Cyrano de Bergerac*, de *l'Aiglon*, de *Chantecler*, œuvres brillantes, d'une imagination facile et vive.

ROSTOCK, ville d'Allemagne (Mecklembourg-Schwerin), sur le Warnow ; 68.000 h.

ROSTOPCHINE, homme politique russe. Gouverneur de Moscou en 1812, il fit incendier cette ville lors de l'entrée des Français (1763-1826).

ROSTOV-SUR-DON, v. de Russie (gouv. des Cosaques du Don) : 421.000 h.

ROSTRENEN [*nin*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 2 560 h. Ch. de f. réseau breton.

ROTHERHAM [*ram*], ville d'Angleterre (Yorkshire) ; 68.000 h.

ROTHSCHILD (Mayer-Anselme), banquier, ancêtre d'une puissante famille de financiers, né à Francfort-sur-le-Mein (1743-1812).

ROTROU (Jean *de*), poète et auteur dramatique français, né à Dreux, auteur d'un grand nombre de tragédies, dont *Venceslas* est la meilleure. Ses œuvres témoignent d'une grande facilité, d'un sens très juste de la scène et d'une vive imagination (1609-1650).

Rotrou.

ROTTERDAM, v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale) ; 510.000 h. Port magnifique sur la Nouvelle Meuse, au confluent de la Rotte. Industrie et commerce très actifs. Patrie d'Erasme.

ROTY (Louis-Oscar), graveur en médailles et sculpteur français, né et m. à Paris (1846-1911).

ROUBAIX, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur le *canal de Roubaix* ; 113.265 h. (*Roubaisiens*). Ch. de f. N. Fabrication de tissus.

ROUCHER [*ché*] (Jean-Antoine), poète français, né à Montpellier, auteur des *Mois*, œuvre agréable et facile. Suspect de royalisme, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Une légende raconte qu'il fut conduit à l'échafaud sur la même charrette qu'André Chénier (1745-1794).

ROUELLE (Guillaume-François), chimiste français, né à Mathieu [Calvados] (1703-1770).

ROUEN [*an*], ancienne capit. de la Normandie, ch.-l. du dép. de la Seine-Inférieure, sur la Seine ; 124.987 h. (*Rouennais*). Ch. de f. Et. ; à 140 kil. N.-O. de Paris. Cour d'appel, archevêché, écoles supérieures. Grand commerce. Draps. Patrie de P. et Th. Corneille, de Fontenelle, de Boieldieu, d'Armand Carrel, de Géricault, de G. Flaubert, etc Rouen fut témoin du supplice de Jeanne d'Arc. Henri IV, en 1596, y tint une assemblée des notables. — L'arr. a 16 cant., 159 comm., 338.620 h.

ROUERGUE ancien pays du midi de la France ; cap. *Rodez* ; réuni à la couronne en 1589, par Henri IV ; correspond au dép. de l'Aveyron. (Hab. *Rouergats.*)

ROUFFACH [*fak*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Guebwiller ; 3.750 h.

ROUGE (*mer*) ou **GOLFE ARABIQUE** ou **MER ÉRYTHRÉE,** entre l'Arabie et l'Afrique, formant au N. les golfes de Suez et d'Akaba autour de la presqu'île du Sinaï. Navigation active depuis le percement de l'isthme de Suez. Température torride.

ROUGE (*fleuve*). V. SONG-KOÏ.

ROUGE (*rivière*), nom de deux rivières des Etats-Unis ; la première, *rivière Rouge du Nord*, se jette dans le lac Winnipeg (1.000 kil.) ; la seconde, *rivière Rouge du Sud*, née dans le Texas, s'achève en Louisiane par deux bras, dont l'un va rejoindre le Mississipi, l'autre le golfe du Mexique (2.000 kil.).

Rouge et le Noir (*le*), roman de Stendhal, étude psychologique de premier ordre, avec des vues historiques et sociales profondes (1831).

ROUGÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant, au-dessus de la Brutz ; 2.410 h.

ROUGÉ (Emmanuel *de*), orientaliste et égyptologue français, né à Paris (1811-1872).

ROUGEMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 970 h.

ROUGEMONT (Michel-Nicolas *de*), auteur dramatique français, né à La Rochelle (1781-1840).

ROUGET DE LISLE, officier du génie, auteur de la *Marseillaise*, né à Lons-le-Saunier (1760-1836).

Rouget de Lisle chantant la Marseillaise, célèbre tableau de Pils, au Louvre (1849).

Rougon-Macquart (*les*), nom donné par Zola à la famille dont il a étudié tous les types, en montrant dans le développement de chacun d'eux l'influence puissante de l'hérédité. Cette *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire* comprend vingt volumes : *la Fortune des Rougon*, *la Curée*, *le Ventre de Paris*, *la Conquête de Plassans*, *la Faute de l'abbé Mouret*, *Son Excellence Eugène Rougon*, *l'Assommoir*, *une Page d'amour*, *Nana*, *Pot-Bouille*, *Au bonheur des dames*, *la Joie de vivre*, *Germinal*, *l'Œuvre*, *la Terre*, *le Rêve*, *la Bête humaine*, *l'Argent*, *la Débâcle*, *le Docteur Pascal* (1871-1893). L'auteur a tenté d'appliquer au roman les procédés scientifiques et d'expliquer par les lois de l'hérédité comment se comportent dans des milieux très divers un certain nombre d'individus issus d'une même origine physiologique. Il a peint ces milieux avec un relief saisissant, une grande intensité de vie.

ROUHER [*èr*] (Eugène), homme d'Etat français, ministre de Napoléon III, né à Riom (1814-1884).

ROUILLAC [*ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, près de la Nouère ; 1.670 h.

ROUJAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 1.980 h. Ch. de f. M. Houille.

ROULANS [*lan*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 410 h.

ROULERS [*lèrs*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 25.000 h. Victoire des Alliés qui, les 14-15 octobre 1918, rejeta les Allemands derrière la Lys.

ROUMANIE, royaume de l'Europe orientale, formé des principautés de Moldavie, de Valachie et de Transylvanie, ainsi que de la Bessarabie ; 304.000 kil. carr. ; 16.204.000 h. (*Roumains*). Capit. *Bucarest* ; v. principales : *Jassy*, *Galatz* et *Kolozvar* (*Klausenbourg*). La Roumanie comprend dans ses limites actuelles le plateau montagneux de Transylvanie qui domine la plaine hongroise, les vallées du Pruth et du Sereth (Moldavie) et des plaines de la Bessarabie jusqu'au Dniester, à l'Est, et, au Sud, les plaines baignées par le Danube et ses affluents venus des Alpes Transylvaniennes. Elevage, culture des céréales, pétrole.

Armoiries de la Roumanie.

HIST. Les Roumains descendent probablement des colons que Trajan établit en Dacie. Au XIIe siècle, ils fondèrent les principautés de Moldavie et de Valachie ; mais ils durent payer tribut à la Turquie de 1392 à 1716, puis subir son joug après avoir conclu contre la Porte une alliance avec le tsar Pierre Ier. Occupée en 1829 par les Russes, la Roumanie, par les traités d'Andrinople, obtint la remise en vigueur des Capitulations supprimées en 1716 et le droit d'élire les *hospodars*. En 1859, Couza fut élu hospodar de Valachie et de Moldavie : cette union personnelle fut reconnue par la Porte en 1861, et en 1878 le congrès de Berlin reconnut l'indépendance des deux principautés, sous le nom de Roumanie. La Roumanie fut érigée en royaume (1881). Au début du XXe siècle elle a participé aux guerres des Balkans et à la Grande Guerre, ce qui lui a valu l'acquisition de la Transylvanie, de la Dobroudja et de la Bessarabie.

ROUMANILLE [*ll* mll.] (Joseph), poète et prosateur provençal, un des restaurateurs du félibrige, né à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) [1818-1891].

ROUMÉLIE-ORIENTALE, ancienne prov. de Turquie, formée des vallées de la Maritza et de la Toundja, aujourd'hui annexée au royaume de Bulgarie ; 1.241.000 h. (*Rouméliotes*). Ch.-l. *Philippopoli*.

ROUSSE (Edmond), avocat français, membre de l'Académie française, né à Paris en 1817.

ROUSSEAU [*sô*] (Jean-Baptiste), poète lyrique français, versificateur habile, mais qui nous paraît aujourd'hui un peu froid ; né à Paris (1671-1741).

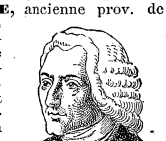
J.-J. Rousseau.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), philosophe et écrivain français, né à Genève, auteur de la *Nouvelle Héloïse*, du *Contrat social*, d'*Emile*, des *Confessions*, etc. Esprit mé-

lancolique, fantasque, rêveur, Rousseau a prêché le retour à la nature, l'excellence initiale de l'homme, la nécessité du contrat social qui garantit les droits de tous, en une langue passionnée et éloquente. La Révolution française d'une part, le romantisme de l'autre, se sont largement inspirés des livres de Rousseau (1712-1778).

ROUSSEAU (Théodore), célèbre peintre paysagiste français, né à Paris (1812-1867).

ROUSSEAU (Philippe), peintre français, né à Paris. Il a traité avec une rare maîtrise les scènes d'intérieurs, les natures mortes, etc. (1846-1887).

ROUSSET [sè] (Camille), historien français né à Paris, auteur d'une bonne *Histoire de Louvois* et d'une histoire de la *Conquête de l'Algérie* (1821-1892).

ROUSSILLON, ancienne prov. de France, capit. *Perpignan*, réunie à la couronne en 1659, forme le dép. des Pyrénées-Orientales. Vins renommés.

ROUSSILLON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 1.195 h. (*Roussillonnais*).

ROUSSIN (Albin), amiral fr., né à Dijon (1781-1854).

ROUSTAN, mameluk de Napoléon Ier, né en Géorgie (1780-1845).

ROUSTCHOUK, v. de Bulgarie, sur le Danube ; 41.600 h.

ROUTOT [*to*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 740 h.

ROUVIER [*vi-é*] (Maurice), homme politique français, né à Aix (1842-1911). Président du Conseil en 1887 et en 1904.

ROUX [*rou*] (Philibert-Joseph), chirurgien français, né à Auxerre (1780-1854).

ROUX (Pierre-Emile), médecin fr., disciple de Pasteur, né à Confolens en 1853 ; inventeur du traitement de la diphtérie par le sérum du cheval (*sérothérapie*).

ROUX-LAVERGNE (Pierre), historien parlementaire, né à Figeac (1802-1874).

ROVERE (*della*), famille italienne à laquelle appartiennent François-Marie Ier, duc d'Urbin (1490-1538), et les papes Sixte IV et Jules II.

ROVERETO, v. d'Italie (Tyrol), sur l'Adige ; 16.000 h.

ROVIGNO, v. d'Italie (Istrie), port sur l'Adriatique ; 10.000 h.

ROVIGO, v. d'Italie, ch.-l. de prov. (Vénétie), sur l'Adigetto ; 14.600 h. — La prov. a 258.000 h.

ROVIGO, comm. d'Algérie, dép., arr. et dans la banlieue d'Alger; 10.490 h.

ROVIGO (*duc de*). V. SAVARY.

ROXANE, femme d'Alexandre le Grand, mise à mort par ordre de Cassandre en 311 av. J.-C.

ROXBURGH, comté d'Ecosse; 45.000 h. Capit. *Jedburgh.*

ROXELANE, esclave, puis sultane de Soliman II, mère de Bajazet (1505-1561).

ROXOLANS [*lan*], ancien peuple sarmate, qui vivait sur les bords du Palus Méotis, entre le Dniéper et le Don.

ROY (Pierre-Charles), poète français, né à Paris, célèbre par le mordant de ses épigrammes (1683-1764).

ROY (Antoine, *comte*), ministre des Finances sous la Restauration, né à Savigny (Haute-Marne) [1764-1847].

Royale (*place*). V. VOSGES (*place des*).

ROYAN [*roi-ian*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes; 10.240 h. (*Royannais*). Ch. de f. Et. Bains de mer fréquentés.

ROYAT, v. du Puy-de-Dôme, près de Clermont-Ferrand; 2.170 h. (*Royadères*). Ch. de f. P.-L.-M. Eaux thermales.

ROYBET [*roi-bé*] (Ferdinand), peintre et graveur français, né à Uzès en 1840, m. à Paris en 1920. Il a traité avec une remarquable maîtrise les figures à costumes : reîtres, mousquetaires, etc., du XVIe siècle. Membre de l'Académie des beaux-arts.

ROYBON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 1.330 h. (*Roybonnais*).

ROYE ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 4.370 h. (*Royens*). Sucreries. La possession de Roye fut très disputée pendant la Grande Guerre.

ROYER [*roi-ié*] (*Mlle* Clémence), philosophe française, née à Nantes. Elle a traduit les œuvres de Darwin et défendu le transformisme (1830-1902).

ROYER-COLLARD [*roi-ié-ko-lar*] (Pierre-Paul), philosophe et orateur politique français, né à Sompuis (Marne), chef des doctrinaires (1763-1845).

ROYÈRE [*roi-iè-re*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf; 1.520 h. (*Royérauds*).

ROZE (Nicolas, connu sous le nom de **le Chevalier**). Il se signala par son dévouement pendant la terrible peste de Marseille en 1720.

ROZIER [*zi-é*] (l'*abbé* Jean-François), agronome et botaniste français, né à Lyon (1734-1793).

ROZOY [*zoi*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers: 1.080 h.

ROZOY-SUR-SERRE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1.240 h.

RUBEN [*bin*], fils aîné de Jacob (*Bible*).

RUBENS [*binss*], peintre flamand, né à Siegen (Prusse-Rhénane), auteur d'un grand nombre de tableaux (*la Descente de croix, le Crucifiement de saint Pierre, Portrait d'Hélène Fourment et de ses enfants*, etc.), dans lesquels brillent la fécondité de son imagination, l'énergie de son dessin, la hardiesse et la verve de sa touche, la puissance et l'éclat de son coloris (1577-1640).

Rubens.

RUBICON (*le*), petite riv. qui séparait l'Italie de la Gaule cisalpine (auj. *Pisatello* ou *Fiumicino*). Le sénat, pour assurer Rome contre les troupes de la Gaule, avait, par un sénatus-consulte célèbre, déclaré traître à la patrie et voué aux dieux infernaux quiconque, avec une légion ou même une cohorte, franchirait cette rivière. C'est cette défense que César méprisa, en franchissant le Rubicon et en s'écriant : « *Alea jacta est!* » (Le sort en est jeté!) exclamation que l'on rappelle en prenant une résolution hardie et décisive. On dit, dans le même sens : *passer, franchir le Rubicon.*

RUBINI (Jean-Baptiste), ténor italien, né à Romano [Bergame] (1795-1854).

RUBINSTEIN [*binn'-staïn*] (Antoine), pianiste et compositeur russe, né à Wechwotynez (1829-1894).

RUBRUQUIS (Guillaume), missionnaire flamand, auteur de curieux récits de ses voyages en Orient (1220-1293).

RÜCKERT [*kèrt'*] (Frédéric), poète allemand, né à Schweinfurth, auteur des *Chants cuirassés*, dirigés contre la France (1789-1866).

RUDBECK (Orlof), savant suédois, né à Vesteras. Il découvrit les vaisseaux lymphatiques (1630-1702).

RUDE (François), sculpteur français, né à Dijon et l'un des plus grands maîtres de l'école française; génie original et puissant, auteur d'un des bas-reliefs de l'arc de l'Etoile, *le Départ*, surnommé *la Marseillaise de pierre* (1784-1855).

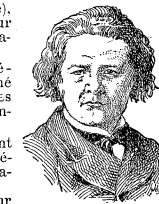

Rubinstein.

RUDINI (Antonio *di*), homme d'Etat italien, né à Palerme en 1839.

RUDOLSTADT, v. de Thuringe; 12.200 h. C'était la capitale de l'anc. principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt.

Rude.

RUE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2.775 h. Ch. de f. N.

RUEIL [*ru-è, ll* mll.], comm. de Seine-et-Oise (arrond. de Versailles); 15.800 h. (*Ruellois*). Non loin, château de la Malmaison. Ch. de f. Et.

RUELLE, comm. de la Charente (arr. d'Angoulême), sur la Touvre; 3.940 h. Ch. de f. Orl. Fonderie de canons.

RUFFEC [*fèk*], ch.-l. d'arr. (Charente); 3.230 h. (*Ruffécois*). Ch. de f. Orl.; à 48 kil. N.-E. d'Angoulême. — L'arr. a 4 cant., 82 comm., 37.720 h.

RUFFIEUX [*fi-eu*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, au-dessus du Rhône; 690 h.

RUFIN, ministre de Théodose Ier et d'Arcadius, homme d'Etat du Bas-Empire, assassiné en 395.

RUFISQUE, v. du Sénégal (Afriq.-Occid. Fr.); 13.160 h. Marché important d'arachides.

RUGBY, v. d'Angleterre (Warwick); sur l'Avon de Stratford; 21.700 h. Collège célèbre.

RUGEN [*ghèn*], île dans la Baltique; 50.700 h. Ch.-l. *Bergen;* appartient à la Prusse (Poméranie).

RUGGIERI [*rugh-ji-é-ri*] (Cosimo), astronome florentin, favori de Catherine de Médicis, m. en 1615.

RUGLES, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1.950 h. Ch. de f. Et. Tréfileries.

RUHL (Philippe), pasteur luthérien et conventionnel, né en Alsace; m. en 1795.

RUHMKORFF (Henri), constructeur d'instruments de physique, né à Hanovre, m. à Paris (1803-1877). Il produisit des courants d'induction dans une *bobine* de grande dimension et à deux fils, invention féconde en résultats pratiques.

RUHRORT [*rort*], v. de Prusse (prov. du Rhin), au confluent du Rhin et de la Ruhr, aujourd'hui unie à Duisburg. V. DUISBURG.

RUINES, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 900 h.

Ruines (*les*) ou *Méditations sur les révolutions des empires*, ouvrage de Volney, qui attribue tous les malheurs des hommes à l'abandon de la « religion naturelle » (1791).

Rule Britannia, chant patriotique anglais, composé par Thomson, musique de Arne.

RULHIÈRE (Claude *de*), historien et poète français, né à Bondy (1735-1791).

RUMFORD [*ford'*] (Benjamin *de*), physicien américain, auteur de recherches sur la chaleur et la lumière (1753-1814).

RUMIGNY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi; sur l'Aube, s.-affl. de l'Oise; 640 h.

RUMILLY (*ll* mll.), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 3.505 h. [*Rumiliens*]. Ch. de f. P.-L.-M.

RUMMEL ou **ROUMEL** (*le*), fl. d'Algérie, issu de l'Atlas, qui entoure Constantine dans de profondes

gorges et se rend à la Méditerranée sous le nom d'*oued el-Kébir*; 250 kil.

RUNEBERG (Jean-Louis), poète finlandais, né à Jacobstadt (1804-1877).

RUNJEET-SINGH, roi de Lahore, souverain éminent, fonda l'empire des Sikhs (Inde) [1780-1839].

RUPEL (*le*), rivière de Belgique, formée par la réunion de la Dyle et de la Grande Nethe; se jette dans l'Escaut (r. dr.); 10 kil.

RUPELMONDE, v. de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut; 3.300 h.

RUPERT (Robert DE BAVIÈRE, dit *le prince*), amiral anglais, né à Prague. Il se distingua dans l'armée de Charles Ier pendant la première révolution anglaise (1619-1682).

RUREMONDE, v. forte des Pays-Bas (Limbourg), sur la Meuse; 14.000 h.

RURIK, chef des Varègues et fondateur de l'empire russe; m. en 879.

RUSKIN (John), critique d'art, sociologue et écrivain anglais, né à Londres (1819-1900).

RUSSELL (William), homme d'Etat anglais. Il conspira contre Charles Ier; m. sur l'échafaud (1639-1683).

RUSSELL (Edward), amiral anglais. Il gagna sur Tourville, en 1692, la bataille de La Hogue (1653-1727).

RUSSELL (*lord* John), homme d'Etat anglais, né à Londres, chef du parti whig (1792-1878).

RUSSEY [*sè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1.370 h. Ch. de f. P.-L.-M.

RUSSIE, nom d'une région géographique de l'Europe orientale: d'une grande plaine bornée au N. par les monts Ourals et le fleuve Oural; au S. par la Caspienne, le Caucase et la mer Noire; à l'O. par la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, la Baltique et la Finlande. Le sol en est plat, tantôt rempli de lacs et de marais, tantôt couvert de forêts ou (dans le S.-E.) de vastes steppes. Les principales montagnes sont le Caucase, l'Oural, les collines de Valdaï et du Volga, etc. Parmi les fleuves, il faut citer la Kara, la Petchora, le Mézen, la Dvina, l'Onéga, la Néva, la Duna, le Volga et l'Oural, le Don, le Dniéper et le Dniester.

Armoiries de la Russie impériale.

Lacs Ladoga, Onéga, Bielo, Ilmen, Péipous. Dans son ensemble, la plaine russe est surtout un pays agricole, bien que d'importantes richesses minières s'y rencontrent (houille, cuivre, fer, nickel, or, etc.).

A l'heure actuelle, dans l'état de morcellement où est l'ancien empire des tsars, on peut distinguer, dans l'étendue de la plaine russe, plusieurs formations politiques distinctes: la République des Soviets, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, l'Ukraine, etc., sans parler de la Finlande, de la Pologne, et des pays du Caucase. Villes principales: Petrograd, Moscou (Rép. des Soviets); Kiev et Odessa (Ukraine); etc.

HISTOIRE. L'histoire de la Russie commence au IXe siècle, lors de l'invasion des Varègues, pillards d'origine scandinave, qui communiquèrent aux Slaves leurs mœurs belliqueuses. Les Russes furent convertis au catholicisme grec par les missionnaires byzantins, sous le règne de Vladimir (972-1015). Iaroslav le Grand (1015-1054) fut leur Charlemagne; mais après ce monarque commença une période d'anarchie et de guerres civiles, à la faveur de laquelle la Russie subit le joug des Mongols (XIIe et XIIIe siècles). Cependant, les princes de Moscou, et particulièrement Ivan le Terrible, réussirent à augmenter peu à peu leurs territoires, et jetèrent les bases d'une monarchie qui devint puissante et d'une nation qui devint unie sous les Romanov, parvenus au pouvoir en 1613. Le plus illustre des tsars fut Pierre le Grand (1682-1725), le vainqueur de Charles XII, le réformateur de la civilisation moscovite, qu'il modela sur les usages européens, le fondateur de Pétersbourg. Pendant le XVIIIe siècle, la Russie eut à lutter presque sans trêve, au sud, contre les Turcs; mais, sous Catherine II, eut lieu le premier partage de la Pologne, suivi de deux autres démembrements (v. POLOGNE), et la conquête d'Azov. Paul Ier (1796-1801) s'associe à la coalition contre la France, mais Napoléon à son tour envahit plus tard la Russie. Il est vrai que le froid l'en chassa, et que cet échec donna à Alexandre Ier une considération qui lui valut d'être le chef de la Sainte-Alliance. Les tsars cherchèrent dès lors de plus en plus à s'agrandir aux dépens de la Turquie, à s'avancer vers Constantinople malgré les efforts de la diplomatie européenne. Les armées franco-anglaises les arrêtèrent en Crimée et leur imposèrent le traité de Paris (1856). Plus heureuse en 1877-1878, la Russie a, par le traité de Berlin, porté une atteinte considérable au prestige et au territoire de la Porte. Ses progrès ultérieurs en Asie, la création du chemin de fer transsibérien l'ont entraînée en 1904 dans une guerre malheureuse contre le Japon, à laquelle a succédé, dix ans plus tard, l'entrée de la Russie dans la Grande Guerre contre l'Allemagne. Au cours de cette lutte, l'empire russe, qui comptait alors une superf. de 22.479.500 kil. carr. et une population de 180.000.000 d'h. (Asie comprise), dont 5.500.000 kil. carr. et 130.500.000 h. (*Russes*) pour la Russie d'Europe, s'est effondré. Une révolution a substitué au régime autocratique un certain nombre de gouvernements particuliers.

RUTEBEUF, trouvère du XIIIe siècle, né en Champagne, auteur de fabliaux, satires et mystères.

RUTH, belle-fille de Noémi, femme de Booz (*Bible*).

Ruth et Booz, tableau du Poussin (Louvre).

RUTHÈNES, peuple slave répandu en Galicie, en Lituanie et en Hongrie.

RUTHVEN [*vèn'*] (*lord* William), comte écossais. Il prit une grande part aux troubles du règne de Marie Stuart et périt sur l'échafaud en 1584.

Ruysdaël.

RUTULES, peuple de l'ancienne Italie (Latium); cap. *Ardée*.

Ruy Blas, drame historique en cinq actes et en vers, où est peinte énergiquement la décadence de l'ancienne monarchie espagnole, par Victor Hugo (1838).

Ruy Gomez de Silva (*Don*), personnage de *Hernani*, de Victor Hugo; oncle de Doña Sol.

RUYSBROEK (Jean *de*), *l'Admirable*, théologien mystique flamand, né à Ruysbroek (1294-1381)

RUYSDAËL ou **RUISDAEL** (Jacob-Isaac), peintre paysagiste hollandais. Ses paysages ont une couleur chaude et riche, une vérité étonnante (1628 ou 1629-1682).

Ruyter.

RUYTER [*tèr*], amiral hollandais, le rival de Duquesne, né à Flessingue, tué près de Syracuse (1607-1676).

RYES [*ri*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 300 h.

RYMER (Thomas), savant historien anglais, né à Yafforth (1641-1713).

RYSWICK [*ris-vik*], village de Hollande, où fut signé, en 1697, le traité qui mit fin à la guerre de la coalition d'Augsbourg; 5.500 h.

OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
MER DE KARA
ATLANTIQUE
Iles Lofoten
I. Vaïgetch
I. Kolgouiev
Mourmansk
Presq. de Kola
Presq. Kanin
Mer Blanche
Arkhangelsk
Pinéga
Mézen
Oust Tsylma
Toundras des Samoyèdes
Petchora
Laponie
NORVÈGE
SUÈDE
FINLANDE
Golfe de Botnie
Uléaborg
Nikolaïstad
Kuopio
Tammerfors
Abo
S. Michel
Viborg
Helsingki
Stockholm
G. de Finlande
Cronstadt
Ladoga
Pétrozavodsk
L. Onéga
Onéga
Kem
Chenkoursk
Dvina
Iarensk
Velikii Oustioug
Totma
Soukhona
Nikolsk
PETROGRAD (Léningrad)
Vologda
Viatka
Perm
Tagulsk
Iékaterinbourg
Tchéliabinsk
Zlatooust
Oufa
Sarapoul
Kama
MONTS OURAL
SIBÉRIE
Tallinn (Revel)
ESTHONIE
Narva
Pernu
Tartu
LETTONIE
Riga
Mitava
Libau
Memel
Pskov
Novgorod
Plateau d'Alaoun
Tver
Iaroslavl
Kostroma
RUSSIE
Nijnii Novgorod
Kazan
Simbirsk
Samara
Syzran
Penza
Orenbourg
Koenigsberg
LITUANIE
Kovno
Vilna
Grodno
Daugavpils
Vitebsk
Viazma
Moskva
Moscou
Vladimir
Borodino
Kalouga
Smolensk
Riazan
Toula
Briansk
Orel
Koursk
Tambov
Saratov
Voronej
Varsovie
POLOGNE
Lodz
Radom
Lublin
Kielce
Brest-Litovsk
Minsk
Mohilev
Bobrouisk
Gomel
Tchernigov
Kiev
Jitomir
Poltava
Kharkov
UKRAINE
Berditchev
Krementchoug
Iékaterinoslav
Nikolaïev
Donetz
Kherson
Odessa
Chisinau
Budapest
HONGRIE
ROUMANIE
Bucarest
Belgrade
YOUGO SLAVIE
BULGARIE
Sofia
Varna
Tzaritsyn
Cosaques du Don
Novo Tcherkassk
Taganrog
Rostov
Astrakhan
Oural
Ouralsk
Kirghiz
Gouriev
G. du Tsarévitch
MER CASPIENNE
Oust Ourt
Simféropol
Crimée
Sébastopol
Mer d'Azov
Kertch
Iékatérinodar
Novorossiisk
Stavropol
CAUCASIE
Vladicavkaz
Pétrovsk
Témir Khan Choura
Derbent
M. Elbrouz 5660
Koutaïs
Poti
Batoum
Tiflis
Iélisavetpol
GÉORGIE
Kars
Erivan
ARMÉNIE
M. Ararat
Bakou
Krasnovodsk
Kara Bougaz
PERSE
MER NOIRE
Constantinople
Inéboli
Sinope
Scutari
Brousse
Sivas
Trébizonde
Erzeroum
Kharpout
Bitlis
Angora
TURQUIE D'ASIE
ASIE MINEURE
Smyrne
Dardanelles
GRÈCE
Athènes
MER ÉGÉE
Crète
Adalia
Konieh
Adana
Mersina
Alexandrette
Alep
Euphrate
Chypre
Tripoli
SYRIE
Beïrout
Damas
MER MÉDITERRANÉE
AFRIQUE
RUSSIE
0 250 500k
ASIE
EUROPE
RUSSIE
AFRIQUE

S

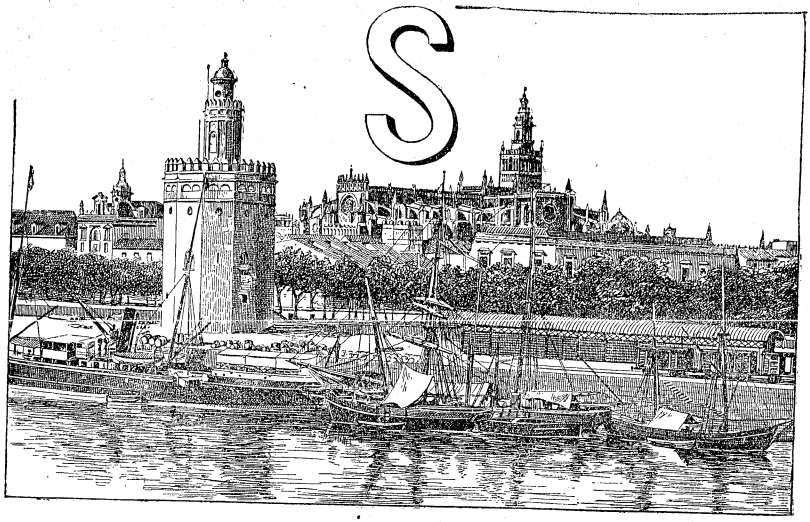

SÉVILLE.

SAADI ou **SADI** (Moucharrif-ed-Din), le plus grand poète persan, né à Chiraz, auteur du *Gulistan* ou *Jardin des roses* (1184-1291).

SAALE (*la*), nom de plusieurs rivières d'Allemagne, dont la principale, la *Saale thuringienne* ou *saxonne*, affl. de l'Elbe (400 kilom.), baigne Iéna et Halle.

Saadi.

SAALES [*sa-a-ie*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim, dans les Vosges, près des sources de la Bruche et du *col de Saales* (555 m.) ; 1.000 h.

SAALFELD, v. d'Allemagne (Saxe-Meiningen), sur la Saale ; 14.600 h. En 1806, victoire des Français sur les Prussiens, où fut tué le prince Louis de Prusse.

SAARDAM [*dam'*], v. des Pays-Bas, Nord-Hollande, où Pierre le Grand travailla comme charpentier ; 29.000 h.

SAAVEDRA-FAJARDO (Diego), homme d'Etat et écrivain espagnol (1584-1648).

SAAZ ou **ZATEC** [*tèk*], v. de Tchécoslovaquie (Bohême), sur l'Eger ; 16.000 h.

SABA, v. de l'Arabie ancienne (Yémen), dont une reine, appelée parfois Balkis, célèbre par son faste, alla, sur le renom de la sagesse de Salomon, visiter ce prince. — Ville du même nom, auj. *Sabœa* (Hedjaz), célèbre par ses aromates. (Hab. *Sabéens.*)

SABADELL, v. d'Espagne, prov. de Barcelone ; 36.600 h. Industrie textile.

SABAOTH ou **TABAOTH**, qualification de Jéhovah en hébreu et qui signifie *des armées.*

SABATIER de Castres [*ti-é*] (l'*abbé* Antoine), compilateur français, né à Castres (1742-1817).

SABATIER (Louis-Auguste), théologien protestant et publiciste français, né à Vallon [Ardèche] (1839-1901).

SABATIER (Paul), chimiste français, né à Carcassonne (1854). Membre de l'Académie des sciences. Il est connu pour ses travaux sur les phénomènes de catalyse.

SABÉENS [*bé-in*], peuple astrolâtre de l'Arabie ancienne, qui habitait le pays de Saba.

SABELLICUS [*kuss*] (Marcus Antonius), historien et humaniste italien, né à Vicovaro (1436-1506).

SABELLIENS [*li-in*], peuple de l'anc. Italie (Apennin central et versant de l'Adriatique), qui comprenait les Sabins, les Picentins, les Lucaniens, les Samnites, etc.

SABELLIUS [*uss*], hérésiarque du IIIe siècle, fondateur du *sabellianisme*, qui niait la distinction des trois personnes dans la sainte Trinité.

SABINE, impératrice romaine, femme d'Adrien ; m. en 136.

SABINE, ancien pays de l'Italie centrale, entre le Picenum au N., l'Ombrie et l'Etrurie à l'O., le Latium au S. et le Samnium à l'E. La légende raconte que les femmes et les filles des Sabins furent enlevées au milieu d'une fête par les sujets de Romulus. Les Sabins marchèrent contre les ravisseurs, et l'on allait en venir aux mains, quand on vit les Sabines accourir éperdues, tenant entre leurs bras leurs enfants, et se jeter entre leurs pères et leurs époux. Cette légende fait sans doute allusion à la fusion violente des populations qui formèrent Rome.

Sabines (*les*), célèbre tableau de David (Louvre) ; Romulus va lancer son javelot sur Tatius qui, à demi incliné, attend le coup pour le parer ; Hersilie se précipite entre les combattants ; composition d'un dessin impeccable, mais un peu froide (1799).

SABINS [*bin*], anc. peuple de race aryenne ou pélasgique, qui vint s'établir en Italie à une époque très reculée. Les montagnards de la Sabine ne furent soumis aux Romains qu'en l'an 220 av. J.-C.

SABINUS [*nuss*] (Julius), chef gaulois, révolté contre Vespasien ; m. en 78 apr. J.-C. V. EPONINE.

SABLE (*cap*), cap au S. de la Floride (Etats-Unis).

SABLÉ-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur la Sarthe ; 5.385 h. (*Sablésiens*). Ch. de f. Et. et Orl.

SABLÉ (Magdeleine, *marquise de*), une des plus célèbres Précieuses, dont le salon, qui fut presque aussi célèbre que celui de l'hôtel de Rambouillet, vit éclore les *Maximes* de La Rochefoucauld (1599-1678).

SABLES-D'OLONNE (*Les*), ch.-l. d'arr. (Vendée), sur l'Atlantique ; 13.390 h. (*Sablais* ou *Olonnais*). Ch. de f. Et., à 36 kil. S.-O. de La Roche-sur-Yon. Bains de mer. Pêche, marais salants, grains, vins, bestiaux. — L'arr. a 11 cant., 86 comm., 128.010 h.

SABLIÈRE (*Mme de La*). V. LA SABLIÈRE.

SABRES, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur la Leyre ; 2.140 h. (*Sabrins* ou *Sabringots.*)

SACCHETTI (Francesco), conteur italien, né à Florence vers 1335, m. après 1399.

SACCHI [*sa-ki*] (Andrea), peintre italien, élève de l'Albane, né et mort à Rome (1600-1661).

SACCHINI [*ki*] (Antonio), compositeur de musique italien, né à Pouzzoles ; inspiration fraîche, pureté de forme toute classique (1734-1786).

SACES [*sa-se*], ancien peuple de l'Asie centrale, entre l'Iaxarte et l'Imaüs (auj. le *Syr-Daria* et le *Bolor*), soumis par Darius.

SACHER MASOCH [*kèr. zok*] (Léopold *de*), romancier autrichien, né à Lemberg (1835-1895).

SACHS [*sakss*] (Hans), poète et conteur allemand, né à Nuremberg (1494-1576).

SACRAMENTO [*min*], v. des Etats-Unis, capit. de l'Etat de Californie, sur le *Sacramento* (tributaire de la baie de San-Francisco) ; 66.000 h. Entrepôt des mines aurifères du nord.

Sacre de Napoléon Ier, *par le pape Pie VII à Notre-Dame de Paris* (*le*), tableau de L. David (1806), au musée du Louvre.

SACRÉ (*mont*), colline voisine de Rome, sur laquelle les plébéiens se retirèrent, en 493 et en 448 av. J.-C., pour se soustraire à la tyrannie des patriciens. C'est à la suite de la première retraite sur le mont Sacré que furent institués les tribuns.

Sacré-Cœur (*basilique du*), construite à Paris, sur la butte Montmartre, d'après les plans de l'architecte Paul Abadie. La construction en fut commencée en 1875.

SACRÉE (*voie*), célèbre rue de Rome, qui allait du Palatin au Capitole, en passant par le Forum. Elle était suivie par les triomphateurs.

Sacrées (*guerres*). Ce nom a été donné, dans l'histoire grecque, à trois guerres qui furent déterminées par des causes religieuses. Dans la première, les Athéniens châtièrent les habitants de Crissa et de Cyrrha pour leurs brigandages contre ceux qui allaient consulter l'oracle de Delphes (604 av. J.-C.). Dans la seconde (448), les Athéniens perdirent contre les Spartiates le combat de Chéronée. La troisième (357-345) fut décrétée par les amphictyons contre les Phocidiens ; elle épuisa les belligérants, ce qui permit à Philippe de Macédoine d'intervenir dans les affaires de la Grèce.

Sacrements [*man*] (*les Sept*), tableaux célèbres de Nicolas Poussin ; — triptyque de Rogier Van der Weyden (Anvers).

Sacrifice d'Abraham (*le*), tableau d'Andrea del Sarto, musée de Madrid ; — du même, galerie de Dresde ; — de Rembrandt, musée de l'Ermitage ; etc.

Sacrilège (*loi du*), votée en 1825, abrogée en 1830, et portant la peine de mort contre les sacrilèges sur les vases du culte, la peine du parricide contre les sacrilèges sur les hosties consacrées.

Sacripant, héros du *Roland furieux*, de l'Arioste, dont le nom a passé dans notre langue comme synonyme de mauvais sujet.

SACY ou **SACI** (Louis-Isaac LE MAISTRE *de*), écrivain et théologien janséniste, traducteur de l'Ancien Testament (1613-1684).

SACY (Isaac SYLVESTRE *de*), orientaliste et homme d'Etat français, né à Paris. Il fut le véritable initiateur des études arabes en France (1758-1838).

SADOC [*dok*], Juif du IIIe siècle av. J.-C., qui fonda la secte des saducéens.

SADOLET [*lè*] (Jacques), cardinal et humaniste italien, né à Modène (1477-1547).

SADOWA [*va*], bourg de Bohême (Tchécoslovaquie), sur la Bistritz ; 170 h. Le 3 juillet 1866, victoire remportée par les Prussiens sur les Autrichiens, et qui décida du sort de la guerre de 1866.

SAFARIK (Paul-Joseph), philologue tchèque, né à Kobelarov, auteur d'un célèbre ouvrage sur les *Antiquités tchèques* (1795-1861).

SAFFARIDES ou **SOFFARIDES,** l'une des premières dynasties persanes (873-920).

SAFFI, v. du Maroc, sur l'Atlantique ; 26.400 h.

SAGAN, v. de Prusse (Silésie), sur la Tschirne ; 15.000 h. Ch.-l. de la *principauté de Sagan*.

Sagas, traditions mythologiques et historiques des Scandinaves, recueillies par les scaldes, du XIe au XIIIe siècle.

SAGASTA (Praxedes Mateo), homme d'Etat espagnol, né à Torrecilla de Cameros. Il fut longtemps le chef éminent du parti libéral en Espagne (1827-1903).

Sages (*les Sept*), nom donné à sept philosophes de l'ancienne Grèce : Thalès de Milet, Pittacus, Bias, Cléobule, Myson, Chilon et Solon. Quelques auteurs en remplacent deux par Périandre et Anacharsis.

Sagesse (*Traité de la*), traité de philosophie morale, par Charron, où sont développés les principes d'un scepticisme plus large que celui de Montaigne dans ses *Essais*, mais destiné, dans la pensée de l'auteur, à servir de base à une morale vraiment rationnelle.

Sagibarons, magistrats mérovingiens chargés de présider les assemblées des Francs à la place des comtes retenus par quelque autre devoir.

SAGITTAIRE (*le*), constellation zodiacale et neuvième signe du zodiaque, qui correspond au mois de novembre.

SAGONTE, v. de l'anc. Espagne, prise par Annibal après un terrible siège (219 av. J.-C.). Sur ses ruines s'éleva la ville de *Murviedro*, à laquelle on a redonné son ancien nom de *Sagonte* ; 7.200 h. (*Sagontins*).

SAHARA, vaste désert de l'Afrique septentrionale, entre les Etats barbaresques et le Soudan (1.600 kil.), s'étendant de l'Egypte à l'Atlantique (4.500 kil.). Fait de dunes de sable, de plateaux pierreux, ou *hammada*, d'où émergent quelques importants massifs de montagnes (Aïr, Tibesti, Tummo), parsemé de rares oasis, ce désert est habité çà et là par les Maures, les Touareg et les Tibbous, en grande partie nomades. Le Sahara algérien, occupant la lisière entre le grand Atlas et le grand Sahara, nourrit de ses dattiers 700.000 Arabes, Berbères et nègres. La sphère saharienne d'influence française, plus méridionale, serait peuplée de 450.000 h.

SAHARANPOUR, v. de l'Inde anglaise (prov. de Mirat) ; 62.000 h.

SAÏDA, ch.-l. de c. d'Algérie (Oran), arr. de Mascara ; 13.520 h. Céréales, oliviers, vignobles.

SAÏDA (anc. *Sidon*), v. de la Syrie de mandat français, Etat du Grand-Liban ; 11.300 h.

SAÏD-PACHA (Mohammed), vice-roi d'Egypte, né au Caire, fils de Méhémet-Ali et oncle d'Ismaïl-pacha (1822-1863).

SAIGNES [*sè-gne*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 530 h. Ch. de f. Orl.

SAÏGON, ch.-l. de nos possessions de Cochinchine (Indochine) depuis 1859 ; 72.00 h. (*Saïgonnais*). Port très actif, sur la *rivière de Saïgon*. Riz. Arsenal maritime important.

SAILLAGOUSE [*sa, ll* mll.), ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, sur la Sègre ; 500 h.

SAILLANS [*sa, ll* mll., *an*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur la Drôme ; 1.410 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAÏMA, lac du plateau finlandais (Finlande), tributaire du lac Ladoga.

SAINS-RICHAUMONT [*sin*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; 1.520 h.

SAINT-ACHEUL [*sin*], hameau de la Somme ; abbaye de bénédictins ; collège de jésuites sous la Restauration. Restes préhistoriques. (Hab. *Acheuléens.*)

SAINT-AFFRIQUE, ch.-l. d'arr. (Aveyron), sur la Sorgue ; 6.210 h. (*Saint-Affricains*). Ch. de f. M., à 75 kil. S.-E. de Rodez. Fromages, laine, tricots. — L'arrond. a 6 cant., 58 comm., 43.320 h.

SAINT-AGNANT [*gnan*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes ; 1.060 h. Eaux-de-vie.

SAINT-AGRÈVE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2.710 h.

SAINT-AIGNAN [*è-gnan*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; sur le Cher ; 2.720 h. (*Saint-Aignanais*).

SAINT - AIGNAN - SUR - ROË, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier ; 800 h. (*Saint-Aignanais*). Ch. de f. Et.

SAINT-ALBANS [*ban*], v. d'Angleterre, comté de Hertford ; 11.000 h. Pendant la guerre des Deux-Roses, deux sanglantes batailles, gagnées l'une par le parti d'York (1455), l'autre par le parti de Lancastre (1461).

SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 2.640 h.

SAINT-ALVÈRE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 1.140 h. (*Saint-Alvérois*).

SAINT-AMAND (Jean-Armand), auteur dramatique français, né à Paris, auteur du drame fameux *l'Auberge des Adrets* (1797-1885).

SAINT-AMAND-DE-VENDÔME [*man*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 760 h. (*Amandinois*). Ch. de f. Orl.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE [*zé*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 1.830 h. (*Amandinois*).

SAINT-AMAND-LES-EAUX, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes ; sur la Scarpe ; 13.390 h. (*Amandinois*). Ch. de f. N.

SAINT - AMAND - MONTROND, ch.-l. d'arr. (Cher), sur le Cher ; ch. de f. Orl. à 44 kil. S.-E. de Bourges ; 8.350 h. (*Amandins* ou *Saint-Amandois*). Vins, bois, laines, cuirs et fer. — L'arr. a 11 cant., 116 comm., 95.300 h.

SAINT-AMANS [*man*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 390 h.

SAINT-AMANS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion ; 1.230 h.

SAINT - AMANS - SOULT [*soult*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 1.330 h.

SAINT-AMANT [*man*], poète français, plein d'originalité et de fantaisie, auquel les railleries de Boileau ont fait un tort immérité ; né à Rouen (1594-1661).

SAINT - AMANT - DE - BOIXE [*boi-kse*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 1.940 h. Près de la Charente.

SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 1.200 h.

SAINT-AMAND-TALLENDE [*ta-lan-de*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 1.000 h.

SAINT-AMARIN, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Thann ; sur la Thur ; 2.070 h.

SAINT-AMBROIX [*an-broi*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 3.550 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-AMOUR, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1.860 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-ANDRÉ (Jacques D'ALBON *de*), maréchal de France, un des principaux chefs du parti catholique au début des guerres de religion, tué à la bataille de Dreux (1505-1562).

Saint-André (*ordre de*), ordre militaire institué par Pierre le Grand, le plus élevé des ordres russes (1698). Large ruban bleu clair en écharpe.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC [*kub-zak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; près de la Dordogne. 3.920 h. Beau pont.

SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Evreux ; 1.420 h.

SAINT-ANDRÉ-DE-MÉOUILLES, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane ; 540 h.

SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, sur le Gardon ; 1.500 h.

SAINT-ANGE (Ange-François *de*), poète et traducteur français, né à Blois (1747-1810).

Saint-Ange (*château*), citadelle de Rome, massive construction quadrangulaire, surmontée de deux constructions cylindriques superposées. Ancien mausolée d'Adrien ; servit de lieu de sépulture pour les empereurs jusqu'à Caracalla, puis de refuge aux papes et de prison d'Etat.

SAINT-ANTHÈME, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 2.500 h.

SAINT-ANTONIN, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur l'Aveyron ; 2.870 h. Truffes.

SAINT-ARNAUD [*nô*] (Armand LEROY *de*), maréchal de France, un des principaux organisateurs du coup d'Etat du Deux-Décembre, vainqueur des Russes à l'Alma (1801-1854).

SAINT-ASTIER [*as-ti-é*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 2.950 h. Ch. de f. Orl. Fours à chaux.

SAINT-AUBAN [*ô-ban*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 290 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-AUBIN [*ô-bin*] (Charles *de*), graveur et dessinateur français, né à Paris (1721-1776) ; — Son frère GABRIEL, né à Paris (1724-1780), auteur de charmantes eaux-fortes ; — Leur frère AUGUSTIN, peintre et graveur, né et mort à Paris (1736-1807), auteur du *Concert*, du *Bal*, etc.

SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 1.425 h.

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER [*mi-é*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; près de l'Ille. 1.620 h. En 1488, défaite du duc François II de Bretagne et de Louis d'Orléans par les troupes de Charles VIII, que commandait La Trémouille.

SAINT-AULAYE [*ô-lé*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac ; 1.400 h.

SAINT-AVOLD [*vol*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Forbach, sur la Rosselle, tributaire de la Sarre ; 4.180 h.

SAINT-BARTHÉLEMY, l'une des Antilles françaises ; 2.620 h. Cap. *Gustavia*.

Saint-Barthélemy (*la*), massacre des protestants sous Charles IX, ordonné à l'instigation de Catherine de Médicis et des Guises, dans la nuit du 23 août 1572. Il eut lieu le lendemain des fêtes du mariage de Henri de Navarre, plus tard Henri IV, avec Marguerite, sœur de Charles IX, fêtes qui avaient attiré à Paris un grand nombre de nobles protestants. Le roi, obsédé par les demandes de sa mère, aurait, dit-on, répondu : « *Vous le voulez ?... Eh bien, qu'on les tue, mais qu'on les tue tous !* »

Ce drame dura plusieurs jours. Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants furent égorgés. La France presque tout entière fut ensanglantée. A Paris, le massacre, dont le signal fut donné par les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut horrible ; les principaux chefs protestants furent égorgés. Parmi les victimes les plus notables, on cite Coligny et Ramus. Au Louvre, le carnage commença vers cinq heures du matin. Les malheureux désignés comme victimes et dont la plupart partageaient la veille les jeux du roi furent surpris un à un, désarmés, abattus comme des moutons, soit dans les appartements, soit dans la cour. La conséquence directe de la Saint-Barthélemy fut la cinquième guerre civile.

SAINT-BÉAT [*bé-a*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, près de la Garonne ; 910 h. Carrières de marbre blanc.

SAINT-BEAUZELY [*bô*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 670 h.

SAINT-BENIN-D'AZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr de Nevers ; 1.420 h.

SAINT-BENOÎT [*noi*], comm. de l'île française de la Réunion ; 10.810 h.

SAINT-BENOÎT-DU-SAULT [*sô*], ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc ; 930 h.

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, comm. du Loiret, arr. de Gien ; 1.320 h. Restes d'une abbaye célèbre, où fut inhumé le roi de France Philippe Ier.

SAINT-BERNARD [*nar*] **(Grand-),** col des Alpes Pennines, entre la Suisse (Valais) et l'Italie (vallée d'Aoste) ; 2.472 mètres d'altitude. Le couvent du Saint-Bernard, fondé vers 982, à la place d'un autel de Jupiter, par saint Bernard de Menthon, est situé au sommet du col ; en hiver, le froid ordinaire est de 20° à 22° ; des chiens d'une espèce particulière aident les religieux de ce couvent à retrouver les voyageurs égarés dans les sentiers cachés par la neige. L'armée française, commandée par Bonaparte, le franchit en 1800.

SAINT-BERNARD (Petit-), col des Alpes françaises (dép. de la Savoie), au S.-O. du Grand-Saint-Bernard ; à 2.188 mètres d'altitude ; couvent et hospice pour les voyageurs, fondé par Bernard de Menthon. Le col réunit les vallées de l'Isère et de la Doire Baltée.

SAINT-BERTRAND ou **SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES** [*tran*], comm. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens ; 510 h. Ancien évêché. Cathédrale célèbre.

SAINT-BLIN, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 395 h. Ch. de f. E.

SAINT-BONNET [*né*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; sur le Drac ; 1.240 h. (*Saint-Bonnitains*). Eaux sulfureuses.

SAINT-BONNET-DE-JOUX [*jou*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1.260 h.

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; près de la Loire ; 2.220 h. Belle église. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS [*glèss*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; 1.730 h. Ch. de f. Et.

SAINT-BRIEUC [*eu*], ch.-l. du dép. des Côtes-du-Nord, sur la Manche ; à l'embouchure du Gouet ; 24.510 h. (*Briochains* ou *Briochins*). Ch. de f. Et. ; à 476 kil. O.-S. O. de Paris. Evêché. Ecole d'hydro-

graphie. Carrières de granit ; huîtres ; armements pour Terre-Neuve. — L'arr. a 12 cant., 96 comm., 159.340 h.

SAINT-CALAIS [*lè*], ch.-l. d'arr. (Sarthe), sur l'Anille ; ch. de f. Et. ; à 44 kil. S.-E. du Mans ; 3.410 h. (*Calaisiens*). Grains, vins, volailles, bestiaux. — L'arr. a 6 cant., 56 comm., 56.870 h.

SAINT-CÉRÉ, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac ; 2.905 h.

SAINT-CERNAIN [*sèr-nin*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1 750 h.

SAINT-CHAMOND [*mon*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne ; 15.885 h. Ch. de f. P.-L.-M. Métallurgie, lacets, tresses.

SAINT-CHAPTES [*tè*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; près du Gardon ; 760 h. (*Saint-Chaptésiens*).

SAINT-CHÉLY ou **SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC** [*dô-brak*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion ; 1.270 h.

SAINT-CHÉLY-D'APCHER [*dap-chèr*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 2.240 h.

SAINT-CHINIAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 2.900 h. Vins.

SAINT-CHRISTOPHE, une des Antilles anglaises ; 27.300 h. Ch.-l. *La Basse-Terre*. Canne à sucre.

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZEILLE, ch.-l. de c. (Indre), arr. d'Issoudun ; 620 h.

SAINT-CIERS-LALANDE, ch. de c. (Gironde), arr. de Blaye ; 2.560 h. Vins.

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE, comm. de Seine-et-Oise (arr. de Mantes) : 520 h. Charles le Simple y signa en 912 le traité donnant la main de sa fille Giselle et la Normandie à Rollon, chef des Normands.

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE [*klèr*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 490 h.

SAINT-CLAR, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure ; près de l'Arrats ; 1.040 h. (*Saint-Clarais*).

SAINT-CLAUD [*klô*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens ; 1.500 h. Eaux-de-vie.

SAINT-CLAUDE [*klô-de*], ch.-l. d'arr. (Jura) ; sur la Bienne ; 12.630 h. (*Saint-Claudiens* ou *Sanctaudiens*), Ch. de f. P.-L.-M. A 54 kil. S.-E. de Lons-le-Saunier. Evêché. Fabrication de pipes, taillerie de diamants, horlogerie, tabletterie. — L'arr. a 5 cant., 81 comm., 46.400 h.

SAINT-CLOUD [*kiou*], comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine ; 11.920 h. (*Saint-Cloutiens*). Ch. de f. Et. Ancienne résidence impériale, brûlée par les Allemands en 1871. Beau parc.

SAINT-CYPRIEN [*si-pri-in*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 2.100 h. Ch. de f. Orl. Eaux minérales.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; 6.190 h. Ch. de f. Et. Ecole spéciale militaire, qui servit autrefois de maison d'éducation pour les jeunes filles. Cette maison d'éducation, construite par Louis XIV et Mme de Maintenon, est devenue l'Ecole spéciale militaire. V. ÉCOLES.

SAINT-DENIS [*ni*], ch.-l. d'arr. (Seine) ; sur le *canal de Saint-Denis* ; 76.360 h. (*Dionysiens*). Ch. de f. N. et Et. ; à 8 kil. N. de Paris. Abbaye célèbre, sépulture des rois de France, fondée par Dagobert en 626. Maison d'éducation des filles de la Légion d'honneur. Nombreuses industries. En 1567, les calvinistes furent mis en complète déroute dans la plaine Saint-Denis. En 1593, Henri IV fit son abjuration dans la basilique. — L'arrond. a 13 cant., 36 comm., 886.630 h.

Saint-Denis (*porte*), monument de Paris, érigé en 1672 en mémoire des victoires de Louis XIV en Flandre et en Franche-Comté et exécuté par François Blondel et Girardon. Ce monument a subi d'importantes restaurations.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION, ch.-l. de la Réunion ; 21.540 h. Port.

SAINT-DENIS-DU-SIG, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Oran ; 11.000 h. Ch. de f.

SAINT-DIDIER-LA-SÉAUVE [*di-é, ô-ve*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux ; 5.120 h.

SAINT-DIÉ, ch.-l. d'arr. (Vosges) ; sur la Meurthe ; 20.315 h. (*Déodatiens*). Ch. de f. E. ; à 55 kil. N.-E. d'Epinal. Evêché. Grains, forges. — L'arr. a 8 cant., 91 comm., 96.280 h.

SAINT-DIER [*di-é*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 1.390 h.

SAINT-DIZIER [*zi-é*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Wassy, sur la Marne ; 17.580 h. (*Bragards*). Ch. de f. E. Forges.

SAINT-DOMINGUE, cap. de la république Dominicaine (Haïti) : sur la côte sud-est ; 26.800 h. (*Dominguois* ou *Dominicains*).

SAINT-DONAT [*na*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur l'Herbasse ; 2.290 h.

Sainte-Anne (*ordre de*), ordre de chevalerie russe, créé en 1735 par le duc de Holstein-Gottorp, Charles-Frédéric, en souvenir de l'impératrice Anne de Russie et en l'honneur de son épouse Anna Petrovna. Ruban rouge, avec liséré jaune de chaque côté.

SAINTE-AULAIRE [*lè-re*] (*comte* Louis *de*), diplomate et historien français, né à Saint-Médard (Dordogne), auteur d'une bonne *Histoire de la Fronde* (1778-1854).

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin *de*), célèbre critique français, né à Boulogne-sur-Mer. Il débuta par la poésie (*Odes ; Vie, poésie et pensees de Joseph Delorme*), et le roman (*Volupté*), puis écrivit, entre autres livres de critique et d'histoire littéraire : *Portraits littéraires*, *Port-Royal*, *Causeries du Lundi*, *Nouveaux Lundis*, etc. Il conçut la critique littéraire comme une reconstitution du génie propre de chaque écrivain, et il apporta dans cette œuvre des qualités exceptionnelles de goût, de finesse et d'exactitude (1804-1869).

Sainte Beuve.

Sainte-Catherine (*ordre de*), ordre russe fondé en 1714 par Pierre le Grand, et spécialement réservé aux dames. Ruban ponceau liséré argent.

Sainte-Chapelle, bâtie à Paris sur le flanc du Palais de Justice, sous saint Louis (1242-1248). Chef-d'œuvre d'architecture, dû au maître Pierre de Montereau.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE [*klè-re*] (Henri), chimiste français, né aux Antilles, auteur de la théorie de la dissociation (1818-1881).

SAINTE-CROIX [*kroi*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons ; 920 h.

SAINTE-CROIX, une des petites Antilles ; 15.000 h. Ch.-l. *Christianstæd* ; aux Etats-Unis depuis 1916.

SAINTE-CROIX (*baron de*), érudit français, né à Mourmoiron (Vaucluse) (1746-1809).

SAINTE-ÉNIMIE [*mi*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac, près du Tarn ; 640 h. Magnifiques *cañons* du Tarn.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE [*foi*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 3.030 h. (*Sainte-Foyens*). Sur la Dordogne ; ch. de f. Orl. Vins. Patrie de Broca.

SAINTE-GENEVIÈVE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion ; 1.510 h.

SAINTE-HÉLÈNE, île anglaise de l'Afrique, dans l'Atlantique, célèbre par la captivité de Napoléon Ier de 1815 à 1821 ; 2.750 h. Capit. *Jamestown*.

Sainte-Hélène (*médaille de*), créée le 12 août 1857 et attribuée aux militaires français et étrangers qui avaient combattu sous les drapeaux français de 1792 à 1815. Ruban vert et rouge en bandes alternées.

SAINTE-HERMINE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 1.790 h.

SAINT-ÉLIE [*lî*], un des principaux sommets des montagnes Rocheuses, dans le Canada, non loin du littoral du Pacifique ; 5.490 m. d'alt.

SAINT-ELME (*feu*). V. FEU (*Part. langue*).

SAINTE-LIVRADE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve, sur le Lot ; 2.450 h. Prunes.

SAINTE-LUCIE [*si*], une des petites Antilles, aux Anglais ; 51.500 h. Cap. *Port-Castries*. Canne à sucre, rhumeries.

SAINTE-MARIE, île française ; sur la côte est de Madagascar ; 5.000 h.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé ; 9.620 h. Mines d'argent, de cobalt. Grande industrie textile.

SAINTE-MARTHE (Scévole *de*), érudit et poète français, né à Loudun (1536-1623).

SAINTE-MARTHE (Abel-Louis *de*), oratorien français, qui publia la *Gallia christiana* (1621-1697).

SAINTE-MAURE [*mô-re*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 2.355 h. Ch. de f. Orl.

SAINTE-MAURE (*îles*), groupe de la mer Ionienne, l'anc. *Leucade;* 30.000 h. V. pr. *Amaxiki* ou *Leucade*, 6.000 h.

SAINTE-MENEHOULD [*ould*], anc. cap. de l'Argonne, ch.-l. d'arr. (Marne); sur l'Aisne; ch. de f. E.; à 42 kil. N.-E. de Châlons; 4.110 h. (*Menehouldiens*). Céréales, verrerie, faïence, charcuterie. — L'arr. a 3 cant., 80 comm., 19.500 h.

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 1.130 h.

SAINT-ÉMILION, comm. de la Gironde, arr. de Libourne; 3.165 h. (*Saint-Emilionnais*). Ch. de f. Orl. Renommé pour ses vins rouges.

SAINTE-PALAYE [*lè*] (Jean-Baptiste DE LA CURNE *de*), philologue français, né à Auxerre, auteur d'un *Dictionnaire des antiquités* et d'un *Glossaire de l'ancienne langue française* (1697-1781).

SAINTES [*te*], ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); sur la Charente; ch. de f. Et.; à 70 kil. S.-E. de La Rochelle; 19.150 h. (*Saintais* ou *Santons*). Commerce de grains, eaux-de-vie de Cognac, cuirs, bois. En 1242, Saint Louis y vainquit Henri III, roi d'Angleterre. — L'arr. a 8 cant., 110 comm., 91.200 h.

SAINTES (*les*), groupes d'îlots fortifiés, dans les Antilles françaises; 1.800 h. Rade excellente. En 1782, bataille entre la flotte française du comte de Grasse et celle de l'amiral anglais Rodney.

SAINTE-SÉVÈRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre, sur l'Indre; 1.190 h.

SAINTES-MARIES, LES SAINTES-MARIES ou **LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER,** ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 1.350 h. Dans la Camargue. Lieu de pèlerinage.

Sainte-Sophie (*église*), bâtie en 532 à Constantinople par Justinien; monument caractéristique de l'art byzantin.

Saint-Esprit (*ordre du*), ordre de chevalerie créé en France par Henri III en 1578. Subsista jusqu'en 1791, puis fut rétabli par la Restauration jusqu'en 1830.

SAINT-ESTÈPHE, comm. de la Gironde, arr. de Lesparre; 2.490 h. Ch. de f. du Médoc. Vins rouges renommés.

SAINTE-SUZANNE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1.090 h. Papeterie.

SAINT-ÉTIENNE, ch.-l. du dép. de la Loire, sur le Furan; ch. de f. P.-L.-M.; à 502 kil. S.-E. de Paris; 167.970 h. (*Stéphanois*). Ecole de mineurs. Grand centre manufacturier (rubans de soie et de velours, passementerie); métallurgie (armes, quincaillerie, machines, etc.); riche bassin houiller. Patrie du peintre Antoine Moyne et du critique Jules Janin. — L'arr. a 12 cant., 82 comm., 367.930 h.

Saint-Etienne (*ordre de*), fondé en Hongrie par Marie-Thérèse, en 1764. Ruban rouge avec large liséré vert.

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 2.250 h.

SAINT-ÉTIENNE-DE-LUDGARÈS [*rèss*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1.075 h.

SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC [*mon-luk*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; près de la Loire; 3.760 h. Ch. de f. Et.

SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS [*sin-joir*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 1.390 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers, sur la *Tinée;* 1.520 h.

Saint-Etienne-du-Mont (*église*), une des plus anciennes de Paris, fondée en 1220, réédifiée en 1517 et située place du Panthéon. Magnifique jubé. C'est là que se trouve la châsse de sainte Geneviève, patronne de Paris. Une cérémonie annuelle y a lieu dans les premiers jours de janvier C'est dans une de ces cérémonies que périt assassiné l'archevêque de Paris, Sibour (3 janvier 1857).

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY, comm. de la Seine-Inf., arr. de Rouen; 8.130 h. Ch. de f. Et.

SAINT-ÉTIENNE-EN-DÉVOLUY, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 560 h.

SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 680 h.

Sainte-Trinité (*ordre de la*), ordre religieux fondé en 1198 par Jean de Matha, pour le rachat des captifs chrétiens chez les Barbaresques et dont les membres s'appelaient *trinitaires* ou *mathurins*. L'ordre lui-même était appelé souvent *ordre de la Rédemption des captifs*.

SAINT-EUGÈNE, comm. d'Algérie, dép., arr. et banlieue d'Alger; 6.050 h.

Saint-Eustache (*église*), une des plus remarquables de Paris, située près des Halles, et où se célèbre chaque année la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens. On y voit les tombeaux de Colbert, des poètes Voiture et Benserade, de Vaugelas, Furetière, La Mothe Le Vayer, le maréchal de La Feuillade, l'amiral de Tourville et Chevert.

SAINT-ÉVREMONT [*mon*] (Charles *de*), écrivain français, né à Saint-Denis-le-Gast (Manche); caractère spirituel et frondeur; dut s'exiler à Londres. Auteur de la comédie des *Académistes* et d'intéressantes *Dissertations* sur la tragédie ancienne et moderne et sur les poèmes des anciens (1610-1703).

SAINT-FARGEAU [*fô*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny, sur le Loing; 2.060 h.

SAINT-FÉLICIEN [*si-in*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 1.660 h. (*Saint-Féliciens*). Draps.

Saint-Ferdinand (*ordre militaire de*), institué par les Cortès d'Espagne pendant la guerre de l'indépendance contre Napoléon Ier (1811). Ruban rouge ponceau, liséré orange.

SAINT-FIRMIN, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 820 h.

SAINT-FLORENT [*ran*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 900 h. Port.

SAINT-FLORENTIN [*ran*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2.600 h. (*Florentinois*). Sur l'Armançon. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-FLORENTIN (Louis *de*), ministre de Louis XV, principal dispensateur des lettres de cachet contre les protestants (1705-1777).

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 1.806 h. Sur la Loire. Combats entre vendéens et républicains (1793).

SAINT-FLOUR, ancienne cap. de la Haute-Auvergne; ch.-l. d'arr. (Cantal); à 74 kil. N.-E. d'Aurillac; 5.130 h. (*Sanflourains*). Evêché. Fromages, dentelles, étoffes communes. Patrie de Belloy. — L'arr. a 6 cant., 75 comm., 43.600 h.

SAINT-FOIX [*foi*] (Germain), littérateur français, né à Rennes, auteur d'intéressants *Essais historiques sur Paris* (1698-1776).

SAINT-FONS, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 7.250 h. Fait partie de l'agglomération industrielle lyonnaise.

SAINT-FULGENT [*jan*], ch. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2.895 h.

SAINT-GALL, v. de Suisse, ch.-l. du c. de son nom; 70.000 h. (*Saint-Gallois*). Abbaye jadis célèbre et qui fut un des centres de la culture ecclésiastique au moyen âge. — Le cant. de Saint-Gall a 295.000 h.

SAINT-GALMIER [*mi-é*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrizon; 2.250 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

SAINT-GAUDENS [*dinss*], ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne), sur la Garonne; ch. de f. M.: à 90 kil. S.-O. de Toulouse: 6.430 h. (*Saint-Gaudinois*). Grains, laines, draps communs. Patrie d'Armand Marrast. — L'arr. a 11 cant., 237 comm., 90.580 h.

SAINT-GAULTIER [*ghô-ti-é*], ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 2.380 h. Sur la Creuse.

SAINT-GELAIS (Mellin *de*), poète français, né à Angoulême, rimeur agréable, mais esprit sans profondeur (1491-1558).

SAINT-GENEST-LERPT, comm. de la Loire, arr. et banlieue ouest de Saint-Etienne; 4.550 h.

SAINT-GENEST-MALIFAUX [*né, fô*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 2.510 h.

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL [*jan-ghou-le-na-si*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1.210 h. Vins.

SAINT-GENIEZ [*ni-é*], ch. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 2.500 h. Patrie de l'abbé Raynal.

SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE [*ni*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 940 h.

SAINT-GENIS-LAVAL, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 3.520 h. Près du Rhône.

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS [*je-ni*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1.640 h. Sur le Rhône.

SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE [*joi-re*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1.720 h.

SAINT-GEORGE [*jor-je*] (*canal de*), détroit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, et qui unit la mer d'Irlande à l'océan Atlantique.

SAINT-GEORGES, [*jor-je*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1.300 h.

SAINT-GEORGES (Jacques-François, *chevalier de*), marin français, né à Saint-Malo. Il se distingua contre les Anglais pendant les guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans (1704-1763).

SAINT-GEORGES (*le Chevalier de*), officier, musicien et célèbre escrimeur français, un des personnages à la mode du XVIIIe siècle, né à la Guadeloupe (1745-1799).

SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 675 h.

SAINT-GEORGES-EN-COUZAN, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 940 h.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2.030 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-GERMAIN [*jèr-min*] (Charles-Louis, *comte de*), ministre de la Guerre sous Louis XVI, réorganisateur de l'armée; né à Vertamboz (Jura) [1707-1778].

SAINT-GERMAIN, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 610 h.

SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 935 h.

Saint-Germain-des-Prés. V. GERMAIN.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, comm. de l'Allier, arr. de La Palisse; 3.010 h. Ch. de f. P.-L.-M.; bifurcation importante.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS [*boi*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 2.520 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN [*plin*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1.330 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL [*tè, l* mll.], ch.-l.-de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1.020 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [*lè*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; près de la Seine. 20.010 h. (*Saint-Germinois*). Ch. de f. Et. Château de l'époque de la Renaissance, qui fut une résidence royale, avec magnifique terrasse, et où est installé un musée d'antiquités nationales. Patrie de Henri II et de Louis XIV. Belle forêt. C'est à Saint-Germain que fut signée la paix de 1570 entre les catholiques et les protestants; le 10 septembre 1919, y fut signée la paix entre la France et ses alliés, et l'Autriche.

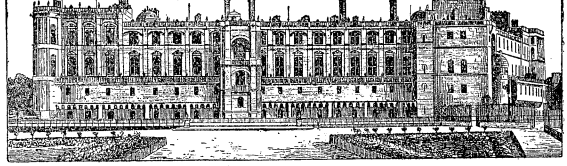

Château de Saint-Germain-en-Laye.

Saint-Germain l'Auxerrois. V. GERMAIN.

SAINT-GERMAIN-LAVAL, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 1.640 h.

SAINT-GERMAIN-LEMBRON [*lan*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1.435 h. Eaux minérales.

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix; 2.050 h.

SAINT-GERMAIN-L'HERM, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1.280 h. Dentelles.

SAINT-GERVAIS [*vè*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 1.440 h. Houille.

SAINT-GERVAIS, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2.150 h.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS [*lè-bin*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2.190 h. Eaux thermales et minérales.

SAINT-GÉRY, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; sur le Lot; 510 h.

SAINT-GILDAS [*dâss*] (*pointe*), située dans le dép. de la Loire-Inférieure, au S. de l'embouchure de la Loire.

SAINT-GILDAS-DES-BOIS [*dâss-dè-boi*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2.340 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-GILLES [*ji-le*], v. de Belgique, faubourg de Bruxelles; 65.700 h.

SAINT-GILLES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 5.920 h. Sur le canal de Beaucaire; ch. de f. P.-L.-M. Belle église.

SAINT-GILLES-SUR-VIE [*vî*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1.760 h. Port. Ch. de f. Et.

SAINT-GIRONS [*ron*], ch.-l. d'arr (Ariège), sur le Salat; ch. de f. M.; à 44 kil. O. de Foix; 5.750 h. (*Saint-Gironnais*). Toiles, lainages, mulets, carrières de marbre, papeterie. — L'arr. a 6 cant., 84 comm., 55.810 h.

SAINT-GOBAIN [*bin*], comm. du départ. de l'Aisne (arr. de Laon); 1.590 h. Ch. de f. N. Importantes manufactures de glaces.

SAINT-GOTHARD [*tar*], massif de montagnes des Alpes, dont les points les plus élevés ont de 2.663 à 3.197 m. d'altitude. Nœud hydrographique important, d'où descendent le Rhin, le Rhône, l'Aar, la Reuss, le Tessin, etc. Tunnel de 14.920 m. de Goschenen à Airolo, reliant les chemins de fer suisses et italiens.

Saint-Grégoire-le-Grand (*ordre de*), créé par le pape Grégoire XVI (1831). Ruban rouge, avec un filet orange sur chaque côté.

SAINT-HAON-LE-CHÂTEL [*an*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 440 h.

SAINT-HÉAND [*é-an*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 2.165 h.

SAINT-HELENS, v. d'Angleterre, comté de Lancastre; 102.000 h. Verrerie, industrie chimique.

SAINT-HILAIRE (Emile-Marc, dit **Marco** *de*), littérateur français, né à Versailles (1793-1887).

SAINT-HILAIRE [*lè-re*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 940 h.

SAINT-HILAIRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angély; 1.080 h.

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2.040 h.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT [*kou-è*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 3.080 h. Bestiaux, toiles.

SAINT-HIPPOLYTE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard, sur le Doubs; 1.100 h. Outils d'horlogerie, fromages. Patrie de Courtois.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT [*for*], ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 3.550 h. Ch. de f. P.-L.-M. Soies, ganteries.

SAINT-HUBERTY (Antoinette CLAVEL, dite), cantatrice française, née à Strasbourg (1756-1812).

SAINTINE (Xavier), romancier et auteur dramatique français, né à Paris, auteur du célèbre roman de *Picciola* (1798-1865).

SAINT-INGBERT, v. industrielle du territoire de la Sarre; 17.600 h.

Saint-Jacques-de-l'Épée ou **de Santiago,** ordre militaire de Castille fondé en 1164, pour assister les pauvres, défendre les pèlerins et faire la guerre aux musulmans. Décoration portée en sautoir avec ruban rouge. — Ordre du même nom, institué en

Portugal en 1275 et devenu en 1862 ordre du Mérite scientifique, littéraire et artistique. Ruban violet.

Saint-James (*palais de*), construit à Londres par Henri VIII, agrandi par Charles Ier, résidence royale de 1697 à Georges IV, d'où l'expression toujours courante: *la cour de Saint-James*, pour la cour d'Angleterre.

SAINT-JAMES, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 2.250 h.

SAINT-JEAN, une des petites Antilles ; 960 h., aux Etats-Unis, depuis 1916.

SAINT-JEAN-BRÉVELAY [*lè*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 1.900 h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure), sur la Boutonne. Port ; ch. de f. Et., à 60 kil. S.-E. de La Rochelle ; 6.340 h. (*Angériens*). Vins, eaux-de-vie, céréales, bois de construction. — L'arr. a 7 cant., 119 comm., 60.030 h.

SAINT-JEAN-DE-BOURNAY [*nè*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 2.870 h.

SAINT-JEAN-DE-DAYE [*da-ie*], ch.-l. de c. Manche), arr. de Saint-Lô ; 310 h.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE [*lô-ne*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; sur la Saône ; 1.290 h. (*Losnois*). Ch. de f. P.-L.-M. Autrefois place forte, soutint plusieurs sièges, notamment en 1636 et en 1814.

SAINT-JEAN-DE-LUZ [*luz'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; sur la Nivelle. 6.070 h. (*Saint-Jean-de-Luziens*). Sardines.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE [*mô*], ch.-l. d'arr. (Savoie), sur l'Arc. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 71 kil. S.-E. de Chambéry ; 3.800 h. Evêché. Fromages. — L'arr. a 6 cant., 68 comm., 46.740 h.

SAINT-JEAN-DE-MONTS [*mon*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 4.560 h.

SAINT-JEAN-DU-GARD [*ghar*], ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais, sur le Gardon ; 2.800 h. Filatures.

SAINT-JEAN-D'ULLOA, ancienne forteresse du Mexique, située dans une île près de Vera-Cruz. Les Français la prirent en 1838 et l'occupèrent de 1862 à 1867.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS [*an*], ch.-l. de c. Drôme), arr. de Valence ; 2.470 h.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT [*pi-é-de-por*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon, sur la Nive ; 1.400 h.

SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX [*lè-mi-eû*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 980 h.

SAINT-JEOIRE [*joi*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, sur la Risse ; 1.510 h.

SAINT-JOHN, v. du Canada (Nouveau-Brunswick) ; 46.500 h. Evêché, université.

SAINT-JOHN, capit. de l'île de Terre-Neuve ; beau port sur la côte sud-ouest ; 34.000 h. Pêcheries.

SAINT-JOHN, v. des Antilles anglaises ; ch.-l. de l'île Antigua ; 9.200 h.

SAINT-JOSEPH, v. des Etats-Unis (Missouri) ; sur le Missouri ; 94.000 h.

SAINT-JULIEN [*li-in*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 540 h.

SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 2.635 h.

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 1.320 h.

SAINT-JULIEN-DU-SAULT [*sô*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny, près de l'Yonne. 1.790 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins, bois, charbon.

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS [*voi*], ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 30 kil. N. d'Annecy ; 1.310 h. — L'arr. a 6 cant., 77 comm., 6.480 h.

SAINT-JULIEN-EN-JARÈS, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 4.690 h. Dans la banlieue de Saint-Chamond.

SAINT-JULIEN-L'ARS [*lar*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers ; 1.130 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-JUNIEN [*ni-in*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart ; sur la Vienne. ; 10.040 h. (*Saint-Juniauds*). Ch. de f. Orl. Papeteries, mégisseries.

SAINT-JUST [*just'*] (Louis *de*), conventionnel français, né à Decize, membre du comité de Salut public. Il se signala par son habileté et son courage pendant sa mission aux armées du Rhin ; m. sur l'échafaud avec Robespierre, dont il était un des partisans les plus actifs (1767-1794).

Saint-Just. V. YUSTE.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, ch.-l. de c. (Oise),

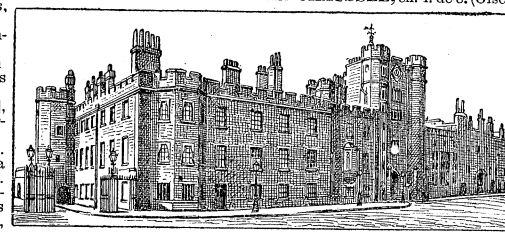

Palais de Saint-James.

arr. de Clermont ; 2.870 h. Ch. de f. N. Gants, toiles.

SAINT-JUST-EN-CHEVALET [*lè*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2.700 h.

SAINT-KILDA, petite île anglaise de l'Atlantique, au large de l'Ecosse.

SAINT-LAMBERT [*lan-bèr*] (Jean-François *de*), poète français, né à Nancy, auteur des *Saisons* (1716-1803).

SAINT-LAURENT [*lo-ran*], grand fleuve de l'Amérique du Nord. Il sort du lac Supérieur, traverse le Canada, baigne Québec et se jette dans l'Atlantique par un magnifique estuaire ; 3.000 kil.

SAINT-LAURENT, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre ; 2.300 h. (*Saint-Laurentins*). Ch. de f. Médoc. Vins.

SAINT-LAURENT, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude ; 980 h. (*Saint-Laurentins*).

SAINT-LAURENT ou **SAINT-LAURENT-DE-NESLE,** ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères ; 925 h. (*Saint-Laurentins*).

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET [*sè*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 1.280 h. (*Saint-Laurentins*). Filatures.

SAINT-LAURENT-DU-PONT [*pon*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 2.500 h. (*Saint-Laurentins*). Forges. Près de là est la Grande-Chartreuse.

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart ; 2.230 h. (*Saint-Laurentins*). Ch. de f. Orl.

Saint-Lazare (*Hospitaliers de*). ordre religieux et militaire, fondé à Jérusalem vers 1120.

SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY [*jé, vrè*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 1.280 h. Vins.

SAINT-LÉONARD [*nar*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, près de la Vienne ; 5.615 h. Ch. de f. Orl. Porcelaine, papeterie. Patrie de Gay-Lussac.

SAINT-LEU, comm. de l'île franç. de la Réunion ; 10.420 h.

SAINT-LIZIER [*zi-é*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons, sur le Salat ; 1.160 h. Ch. de f. M.

SAINT-LÔ, ch.-l. du dép. de la Manche ; sur la Vire ; 10.660 h. (*Saint-Lois, Saint-Loins* ou *Laudiniens*). Ch. de f. Et. ; à 314 kil. O. de Paris. Laines, calicots, rubans. Patrie de Leverrier, d'Octave Feuillet. — L'arr. a 9 cant., 116 comm., 70.850 h.

SAINT-LOUIS, v. des Etats-Unis (Missouri), sur le Mississipi ; 773.000 h. Minoterie, grande industrie.

SAINT-LOUIS, v. du Sénégal (Afriq.-Occid. fr.), près de l'embouchure du fleuve Sénégal ; 18.000 h. Résidence du gouverneur de la colonie ; cour d'appel.

SAINT-LOUIS, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse ; 5.380 h.

SAINT-LOUIS, comm. de l'île franç. de la Réunion ; 14.800 h.

SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles, à l'embouchure du Rhône ; 3.680 h. Ch. de f. P.-L.-M. Industries chimiques.

SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE [*lou*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 2.780 h.

SAINT-LOUP-SUR-TOUET, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 1.130 h.

SAINT-LYS [*liss*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 1.000 h. (*Saint-Lysiens*).

SAINT-MACAIRE [*kè-re*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole ; 1.810 h. (*Macariens*) ; sur la Garonne. Ch. de f. M. Vins.

SAINT-MAIXENT [*mèk-san*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; sur la Sèvre Niortaise ; 5.345 h. (*Saint-Maixentais*). Ch. de f. Et. Ecole militaire des élèves-officiers d'infanterie.

SAINT-MALO, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine) ; à l'embouchure de la Rance. Ch. de f. Et. ; à 80 kil. N.-O. de Rennes ; 12.390 h. (*Malouins*). Ecole d'hydrographie. Toiles, corderie ; armements pour la pêche de la morue. Patrie de J. Cartier, Duguay-Trouin, Surcouf, Maupertuis, Lamennais, Broussais, Chateaubriand. Les corsaires malouins se rendirent redoutables aux Anglais, du XVIe au XIXe siècle. — L'arr. a 9 cant., 64 comm., 121.220 h.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 260 h.

SAINT-MAMERT-DU-GARD [*mèr*], ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 410 h.

SAINT-MAMET-LA-SALVETAT [*mè*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1.610 h. Fromages.

SAINT-MANDÉ, comm. du dép. de la Seine, dans la banlieue de Paris ; 20.010 h. Ch. de f. E.

SAINT-MARC-GIRARDIN (Marc GIRARDIN, dit), critique littéraire et homme politique français, né à Paris. Son *Cours de littérature dramatique* est un livre utile, remarquable par la finesse des aperçus et l'élégante vivacité du style (1801-1873).

SAINT-MARCEAUX [*sô*] (Charles-René *de*), sculpteur français, né à Reims en 1845 ; m. à Paris en 1915.

SAINT-MARCELLIN, ch.-l. d'arr. (Isère) ; sur la Cumane, affluent de l'Isère ; 3.310 h. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 52 kil. S.-O. de Grenoble. Soie grège, fromage, vins, tabac. — L'arr. a 7 cant., 87 comm., 64.770 h.

SAINT-MARIN, petite république enclavée dans le roy. d'Italie ; 12.000 h. Capit. *Saint-Marin*, 1.000 h.

SAINT-MARS-LA-JAILLE [*mar*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis ; 1.660 h.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude), dit **le Philosophe inconnu,** écrivain et philosophe français, imprégné de mysticisme, né à Amboise (1743-1803).

SAINT-MARTIN, une des petites Antilles, appartenant pour les deux tiers à la France (capit. *Le Marigot*), et pour l'autre tiers à la Hollande (capit. *Philipsbourg*). 8.000 h., dont 4.280 pour la partie française.

SAINT-MARTIN (*canal*), canal qui traverse Paris de La Villette à la Seine.

Saint-Martin (*porte*), arc de triomphe construit à Paris en 1675, sur les conseils de Pierre Bullet, à la gloire de Louis XIV.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY [*ô-si*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 1.850 h.

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier ; 750 h.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, arr. de La Rochelle ; 1.920 h. Petit port.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX [*sè-gnan*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 2.275 h.

SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS [*mâss*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2.460 h.

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 1.630 h.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE [*bi*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice ; 1.510 h.

SAINT-MARTORY, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; sur la Garonne. 905 h. Ch. de f. M.

SAINT-MATHIEU, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart ; 2.340 h.

SAINT-MATHIEU (*pointe*), cap à l'extrémité ouest du Finistère.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Sceaux ; sur la Marne. 40.180 h. En 1465, y fut signé le traité qui mettait fin à la *Ligue du Bien public*.

SAINT-MAURICE, v. de Suisse (Valais), sur le Rhône ; 2.500 h.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME [*mak-si*], ch. de c. (Var), arr. de Brignolles ; 2.210 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux ; 5.280 h. Ch. de f. M. Dans la banlieue de Bordeaux.

SAINT-MEEN [*mé-in*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort ; 2.500 h. Ch. de f. Et.

SAINT-MICHEL, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne ; 2.725 h.

Saint-Michel (*ordre de*), ordre militaire institué par Louis XI en 1469.

SAINT-MIHIEL, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 4.540 h. Ch. de f. E. Tribunal de 1re inst., cour d'assises. Forges, papeterie. Fort. Patrie de Ligier Richier. Pris par les Allemands, fin septembre 1914, enlevé par les Américains en septembre 1918.

SAINT-NAZAIRE [*zè-re*], ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure) ; à l'embouchure de la Loire ; 41.630 h. (*Nazairiens*). Ch. de f. Orl. ; à 60 kil. O. de Nantes. Vaste bassin à flot, avant-port de Nantes. — L'arr. a 11 cant., 57 comm., 180.630 h.

SAINT-NECTAIRE [*nèk-tè-re*], comm. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire ; 1.105 h. Eaux thermales. Fromages.

SAINT-NICOLAS [*lâ*], v. de Belgique (Flandre-Orientale) ; 34.600 h. Dentelles.

SAINT-NICOLAS ou **SAINT-NICOLAS-DU-PORT** [*por*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy ; sur la Meurthe ; 5.570 h. Toiles, bonneterie.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin ; 1.915 h.

SAINT-NICOLAS-DE-REDON, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire ; 2.220 h. Sur la Vilaine.

SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM [*lèm'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 3.040 h.

Saint-Olaf (*ordre de*), institué en 1847 par Oscar Ier, roi de Suède. Ruban rouge avec raie bleu foncé, entre deux raies blanches sur chaque bord.

SAINT-OMER [*mèr*], ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais) ; sur l'Aa ; 19.240 h. (*Audomarois*). Ch. de f. N. ; à 70 kil. N.-O. d'Arras ; Lainages, céréales. — L'arr. a 7 cant., 118 comm., 111.750 h.

SAINTONGE, ancienne prov. de France ; capit. *Saintes*. Réunie à la couronne en 1372 par Charles V, elle a formé avec l'Aunis le dép. de la Charente-Inférieure. Terrains bas, parfois marécageux, généralement fertiles. (Hab. *Saintongeais*.)

SAINT-OUEN [*ou-in*], ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; sur la Seine ; 50.850 h. Ch. de f. N. Raffineries, produits chimiques, etc.

SAINT-PALAIS [*lè*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon ; 1.740 h.

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE [*dou*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron ; 1.630 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-PATERNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 400 h.

SAINT-PAUL [*pol*], île française de l'océan Indien, dans le groupe de la Nouvelle-Amsterdam. Terre volcanique inhabitée.

SAINT-PAUL, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette ; 760 h.

SAINT-PAUL, capit. du Minnesota (Etats-Unis) ; sur le Mississipi. 234.000 h.

SAINT-PAUL, ville de la Réunion (arr. Sous-le-Vent) ; 19.460 h.

SAINT-PAUL, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan ; 2.040 h.

Saint-Paul (*hôtel*). V. PAUL (*Saint-*).

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX [*jou*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur ; sur l'Agout ; 970 h.

SAINT-PAUL-DE-LOANDA, v. d'Afrique, capit. de la province portugaise d'Angola ; 10.000 h.

SAINT-PAULIEN [*li-in*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 2.190 h.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX [*tô*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar, près du Rhône ; 1.430 h. (*Tricastins* ou *Tricastinois*). Carrières.

SAINT-PÉ, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, sur le gave de Pau ; 1.790 h. Ch. de f. M. Vins, bois.

SAINT-PÉRAY [*rè*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2.540 h. (*Saint-Pérollais*). Ch. de f. P.-L.-M. Bons vins.

SAINT-PÈRE-EN-RETZ [*rè*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf ; 2.730 h. Ch. de f. Et.

SAINT-PÉTERSBOURG [*bour*], puis **PETROGRAD,** auj. **LENINGRAD,** anc. capit. de la Russie, à l'embouchure de la Néva ; 2.720 kil. N.-E. de Paris ; 926.000 h. Jadis centre des administrations publiques ; siège d'un métropolite ; université ; académies et sociétés savantes, bibliothèques : magnifique quai le long de la Néva : palais d'hiver des ex-empereurs ; beaux ponts ; édifices remarquables ; port de la Russie sur la Baltique ; importantes usines. Ville fondée par Pierre le Grand (1703). — L'ancien gouv. avait 2.883.000 h.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU [*bèr*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 3.320 h.

SAINT-PIERRE, site maritime de la Martinique, où s'élevait la ville la plus peuplée de l'île (26.000 h.) ; elle fut détruite le 8 mai 1902 par une éruption de la montagne Pelée.

SAINT-PIERRE, v. de la Réunion (arr. Sous-le-Vent) ; 27.805 h. Commerce actif.

SAINT-PIERRE (Eustache *de*), bourgeois de Calais, né vers 1287, célèbre par le dévouement qu'il témoigna à ses concitoyens lors de la reddition de cette ville au roi d'Angleterre Edouard III (1347) ; m. vers 1371.

SAINT-PIERRE (*abbé* Charles-Irénée *de*), écrivain français, auteur d'un curieux *Projet de paix perpétuelle* (1658-1743).

Saint-Pierre de Rome, basilique ou église qui s'élève à Rome, sur la rive droite du Tibre, à côté

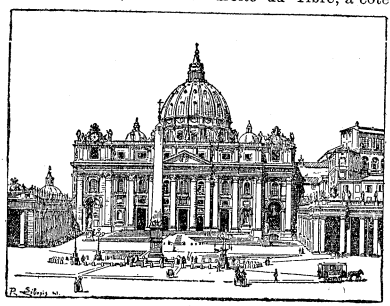

Saint-Pierre de Rome.

du Vatican. Son origine date du 1er siècle de notre ère. C'est le plus vaste et le plus riche des temples chrétiens.

SAINT-PIERRE ou **SAINT-PIERRE-D'OLÉRON,** ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oléron, arr. de Marennes ; 4.035 h. Vins, eaux-de-vie.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; sur l'Isère ; 2.215 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 710 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS, comm. d'Indre-et-Loire, arr. et banlieue de Tours ; 5.060 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-PIERRE-ÉGLISE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg ; 1.640 h. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, archipel voisin de Terre-Neuve ; 4.040 h. avec l'île aux Chiens. Appartient à la France.

SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER [*ti-é*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 2.440 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON, comm. du Finistère, arr. et dans la banlieue de Brest ; 12.000 h.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux ; 2.310 h. Ch. de f. Et.

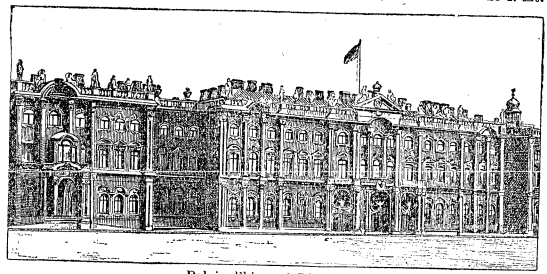

Palais d'hiver, à Pétrograd.

SAINT-PIERREVILLE [*vi-le*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 1.300 h.

SAINT-POINT [*poin*], comm. de l'arr. de Mâcon (Saône-et-Loire), séjour de prédilection de Lamartine, qui y est enterré ; 536 h.

SAINT-POIS [*poi*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 505 h.

SAINT-POL, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais) ; sur la Ternoise : ch. de f. N. ; à 33 kil. N.-O. d'Arras ; 4.850 h. (*Polois*). Laines, céréales, graines oléagineuses, bestiaux. — L'arr. a 6 cant., 191 comm., 71.390 h.

SAINT-POL, connétable de France sous Louis XI ; décapité pour crime de trahison (1418-1475).

SAINT-POL-DE-LÉON, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 7.440 h. (*Léonnais* ou *Léonards*). Ch. de f. Et. Port sur la Manche. Pêche.

SAINT-POL-SUR-MER, comm. du Nord, arr. et banlieue de Dunkerque ; 10.490 h.

SAINT-PONS [*pon*], ch.-l. d'arr. (Hérault) ; sur le Jaur ; à 94 kil. O. de Montpellier ; 2.640 h. (*Saint-Ponais*). Vins. — L'arr. a 5 cant., 50 comm., 36.166 h.

SAINT-PORCHAIRE [*chè-re*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 1.010 h. Eaux-de-vie.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE [*pour-sin*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat ; 4.580 h. (*Saint-Pourcinois* ou *Sanpourcinois*). Vins, bestiaux.

SAINT-PRIEST [*prist*] (Alexis, *comte de*), diplomate et littérateur français, né à Saint-Pétersbourg (1805-1851).

SAINT-PRIVAT [*va*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 950 h.

SAINT-PRIVAT, village près de Metz, a donné son nom à la sanglante bataille qui s'y livra le 18 août 1870 ; 800 hab. Les abords de Saint-Privat, défendus par le maréchal Canrobert, furent le tombeau de la garde royale prussienne.

SAINT-QUENTIN [*kan*], ch.-l. d'arr. (Aisne) ; sur la Somme ; 37.345 h. (*Saint-Quentinois*). Ch. de f. N. ; à 40 kil. N.-O. de Laon : Tissus de coton et de laine, sucre de betterave. En 1557, elle soutint un siège mémorable qui amena une bataille désastreuse, gagnée par le duc de Savoie Philibert-Emmanuel, général de l'armée espagnole. En 1871, le général Faidherbe y soutint avec honneur une lutte disproportionnée contre l'armée allemande de Manteuffel. En 1914-1918, la ville fut dévastée par les Allemands qu'en chassa l'armée Debeney au cours de la bataille de Saint-Quentin, en même temps que d'une partie de la « ligne Hindenburg » (sept.-oct. 1918). — L'arr. a 7 cant., 128 comm., 98.020 h.

Saint-Quentin (*canal de*), entre les bassins de l'Escaut d'une part, de la Seine et de la Somme de l'autre. Navigation très intense.

SAINT-RAMBERT [*ran-bèr*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley ; 4.200 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins. Soieries.

SAINT-RAMBERT, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 2.800 h. (*Ragnabertois*).

SAINT-RAMBERT-D'ALBON, comm. de la Drôme, arr. de Valence, sur le Rhône ; 2.560 h.

SAINT-RAPHAËL, comm. du Var, arr. de Draguignan, sur la Méditerranée ; 6.180 h.

SAINT-RÉAL (*abbé César de*), historien et littérateur français, né à Chambéry, auteur d'une remarquable *Histoire de la conspiration des Espagnols contre Venise* (1639-1692).

Saint-Rédempteur (*ordre du*), ordre religieux fondé par saint Alphonse de Liguori dans le royaume de Naples. Les membres s'appelaient *rédemptoristes*.

SAINT-REMY, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles ; 5.940 h. (*Saint-Rémois*). Ch. de f. des Bouches-du-Rhône. Patrie de Nostradamus.

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT-SAINT-GENEST-ET-ISSON, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François ; 570 h.

SAINT-REMY-SUR-DUROLLE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers ; 4.090 h. (*Saint-Rémois*). Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-RENAN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 2.470 h.

Saint-Roch [*rok*] (*église*), église située à Paris, rue Saint-Honoré, et où Corneille est enterré. C'est sur les marches de l'église Saint-Roch que Bonaparte, lors de l'émeute du 13 vendémiaire, fit mitrailler les adversaires de la Convention.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC [*min*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre ; 2.130 h.

SAINT-ROME-DE-TARN [*tarn*'], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique ; sur le Tarn. 1.100 h. Patrie de Mgr Affre.

SAINT-SAËNS [*sanss*], ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Neufchâtel ; sur l'Arc ; 2.190 h.

SAINT-SAËNS [*sanss*] (Camille), compositeur dramatique fr., né à Paris, auteur de *Samson et Dalila*, *Henri VIII*, *Phryné*, *les Barbares*, etc. Ses œuvres, d'une facture savante, d'un style brillant, valent en même temps par des qualités très françaises de pureté et d'élégance dans la mélodie (1835-1921).

Saint-Saëns.

SAINT-SAULGE [*sô-je*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 1.640 h.

SAINT-SAUVEUR [*sô*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; près du Loing. 1.460 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-SAUVEUR, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers ; 685 h.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN [*lan*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1.310 h.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 2.120 h. Patrie de Barbey d'Aurevilly.

SAINT-SAVIN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye ; 1.640 h. (*Saint-Savinien*). Ch. de f. Et.

SAINT-SAVIN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon ; 1.430 h.

SAINT-SAVINIEN [*ni-in*], ch.-l. de c. (Charente-Infér.), arr. de Saint-Jean-d'Angély ; sur la Charente. 2.500 h. Ch. de f. Et.

SAINT-SÉBASTIEN [*bas-ti-in*], v. maritime et place forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Guipuzcoa ; 62.000 h. Port actif. Bains de mer fréquentés.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE [*sè-ne-la-bé-i*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 460 h.

Saint-Sépulcre, édifice construit au IVe siècle, à Jérusalem, par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, et modifié à l'époque des croisades. Le tombeau du Christ, ainsi que le lieu du crucifiement, sont compris dans l'enceinte de cette basilique, qui affecte la forme d'une rotonde.

SAINT-SERNIN-SUR-RANCE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique ; 930 h.

SAINT-SERVAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 12.620 h. (*Saint-Servantins*). Port à l'embouchure de la Rance. Station de torpilleurs.

SAINT-SEVER [*vèr*], ch.-l. d'arr. (Landes) ; sur l'Adour ; à 16 kil. S.-O. de Mont-de-Marsan ; 3.970 h. Bestiaux, chevaux. Patrie du général Lamarque. — L'arr. a 8 cant., 109 comm., 68.620 h.

SAINT-SEVER-CALVADOS [*vèr, doss*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire ; 1.335 h.

SAINT-SIMON (Louis DE ROUVROY, *duc de*), écrivain français, grand seigneur de la cour de Louis XIV, auteur de *Mémoires* célèbres, dans lesquels il étudie avec une pénétration admirable les mille incidents de la cour et la physionomie des courtisans. Son style est original, imagé et puissant, mais la sûreté de son jugement est souvent gâtée par ses préventions de duc et pair (1675-1755).

Saint-Simon.

SAINT-SIMON (Claude-Henri, *comte de*), philosophe français, de la famille du précédent, né à Paris, chef de l'école politique et sociale des *saint- simoniens* (1760-1825).

SAINT-SIMON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; 380 h.

Saint-Simonisme. D'après Saint-Simon et ses disciples : Enfantin, Bazard, P. Leroux, Blanqui, l'humanité doit être hiérarchisée suivant le principe : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres » ; l'antagonisme social doit céder la place à l'association universelle ; la propriété héréditaire sera supprimée ; l'Etat sera propriétaire des richesses et répartira les instruments du travail suivant les besoins et les capacités. Ainsi se réalisera le règne de la justice. Divisés d'opinion, condamnés par les tribunaux, les saint-simoniens se dispersèrent en 1833.

Saints-Maurice-et-Lazare (*ordre des*), ordre de chevalerie italien, institué en 1572. Ruban vert moiré.

Saint-Stanislas (*ordre de*), ordre russe fondé par le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski en 1765. Ruban rouge à un double liséré blanc.

Saint-Sulpice (*église*), située à Paris, dans le quartier Saint-Germain, et due en partie à l'architecte Servandoni. Sur la place de ce nom s'élève une fontaine monumentale, que décorent les statues des quatre grands orateurs chrétiens : Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon. Sur la même place s'élève le séminaire Saint-Sulpice (désaffecté).

SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS [*chan*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 830 h.

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; 1.790 h.

SAINT-SYMPHORIEN [*sin-fo-ri-in*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas ; 1.910 h. Ch. de f. économ.

SAINT-SYMPHORIEN, comm. d'Indre-et-Loire, arr. et banlieue de Tours ; 4.810 h.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY [*lè*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2.130 h. Mousselines, cotonnades.

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 1.700 h.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 2.280 h.

SAINT-THÉGONNEC [*nèk*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 2.980 h. Ch. de f. Et.

SAINT-THOMAS [*ma*], île des Antilles, aux Etats-Unis depuis 1916 ; 10.200 h. Cap. *Charlotte-Amalia* ; 8.540 h.

SAINT-THOMAS, v. du Canada, prov d'Ontario ; 20.000 h.

SAINT-TRIVIER-DE-COURTES [*vi-é*], ch.-l de c. (Ain), arr. de Bourg ; 1.160 h.

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS [*gnan*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux ; 1.540 h.

SAINT-TROPEZ [*pèz'*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; sur le golfe de *Saint-Tropez*, formé par la Méditerranée ; 3.840 h. (*Tropéziens*). Ch. de f. Sud. Port. Vins, oranges ; poissons.

SAINT-VALERY-EN-CAUX [*kô*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 2.790 h. (*Valéricais*). Ch. de f. Et. Port de pêche, sur la Manche.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 3.370 h. (*Valéricains*). Ch. de f. N. Port.

SAINT-VALLIER [*li-é*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 4.030 h. (*Valloiriens*). Ch. de f. P.-L.-M. Soies.

SAINT-VALLIER, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 310 h.

SAINT-VARENT [*ran*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire ; 2.020 h. Ch. de f. Et.

SAINT-VAURY, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret ; 2.160 h.

SAINT-VICTOR (Paul *de*), critique littéraire français, né à Paris, auteur de *Hommes et Dieux* et des *Deux Masques*. C'est un écrivain brillant, très épris de la forme (1825-1881).

SAINT-VINCENT [*san*], une des Antilles anglaises ; 53.000 h. (avec les Grenadines septentr.). Capit. *Kingstown*.

SAINT-VINCENT, cap du Portugal. Brillante victoire de Tourville sur une flotte anglo-hollandaise (1693).

SAINT-VINCENT (John *de*), amiral anglais, né à Meaford. Il se distingua dans les guerres contre la France (1735-1823).

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 1.750 h.

SAINT-VIVIEN [*vi-in*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre ; 1.060 h. Ch. de f. M.

Saint-Wladimir (ou **Vladimir**) [*ordre de*], ordre russe fondé par Catherine II en 1782. Ruban rouge avec deux bandes noires de chaque côté.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE [*i-ri-é*], ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne) ; sur la Loue, affl. de la Vézère ; ch. de f. Orl. ; à 41 kil. S. de Limoges ; 7.300 h. (*Arédiens*). Chanvre, porcs, toiles, peaux, kaolin. L'arr. a 4 cant., 28 comm., 44.960 h.

SAIS [*sa-iss*], ancienne v. de la basse Egypte, capit. de la dynastie saïte.

Saisons (*les*), poème de Thomson, un des principaux titres littéraires de l'auteur (1726-1730). Imité par Saint-Lambert et Boucher.

Saisons (*les*), poème descriptif en quatre chants, par Saint-Lambert, œuvre habile, mais froide (1769).

SAISSAC [*sè-sak*], ch. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 940 h.

SAISSET [*sè-sè*] (Bernard), évêque de Pamiers, célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel. M. en 1314.

SAISSET (Emile), philosophe français de l'école spiritualiste, né à Montpellier (1814-1863).

SAKAÏ, v. du Japon (Nippon) ; 85.000 h.

SAKALAVES, tribu nègre de la côte occidentale de Madagascar.

SAKHALIEN [*li-in*] ou **SAKHALINE** ou **TARRAKAÏ** (*île*), île montagneuse de la côte orientale d'Asie, entre la mer d'Okhotsk et la mer du Japon. Partagée depuis 1905 entre la Russie et le Japon ; cette dernière partie, la *Karafouto* des Japonais, a 79.000 h.

Sakountala ou *l'Anneau fatal*, drame sanscrit, de Kalidaça ; remarquable par la puissance de l'invention et par la tendresse des sentiments (1er s. av. J.-C.).

SALADIN, sultan d'Egygte et de Syrie, le héros musulman de la troisième croisade (1137-1193).

SALADO (*le rio*), riv. de l'Amérique du Sud, affl. du Parana ; cours 1.800 kil.

SALAMANQUE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Tormèse ; 32.400 h. Ancienne capit. du royaume de Léon ; université jadis célèbre. — La prov. a 321.700 h.

SALAMINE, île de la Grèce, sur la côte ouest de l'Attique : 7.000 h. Célèbre par la victoire que Thémistocle, à la tête de la flotte de tous les Grecs, y remporta sur la flotte des Perses, l'an 486 av. J.-C.

Salammbô, célèbre roman de Flaubert (1862) ; résurrection habile et vivante de la vie carthaginoise. — Opéra en cinq actes et huit tableaux, poème de Camille du Locle, tiré du roman de Flaubert, musique de Reyer (1890) ; une des meilleures œuvres du compositeur.

SALAT [*la*] (*le*), r. de France, traversant l'Ariège et la Haute-Garonne, et tributaire de la Garonne (riv. dr.) ; 75 kil.

SALAZIE, comm. de l'île franç. de la Réunion ; 5.360 h. Eaux thermales réputées, beaux sites montagneux.

SALBRIS [*bri*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin, sur la Saudre 3.160 h. ; Ch. de f. Orl.

SALDANHA OLIVEIRA E DAUN (João), général et homme d'Etat portugais, un des chefs du parti conservateur, né à Arinhaga 1791-1876).

SALÉ (*Grand Lac*), dans l'Amérique du Nord (Utah). 400 kil. de tour, sur la rive duquel est bâtie la *Ville-du-Grand-Lac-Salé*.

SALÉ, v. du Maroc, sous le protectorat français, à l'embouchure du Bou-Regreg, en face de Rabat ; 24.000 h. (*Salétins*). Ancien port de corsaires.

SALEM [*lèm*], ville des Etats-Unis (Massachusetts) ; 42.000 h. Port sur l'Atlantique. — Capit. de l'Etat d'Orégon : 17.000 h.

SALEM, v. de l'Inde (présid. de Madras) ; 59.000 h. Grand commerce.

SALENTE [*lan-te*], v. de la Grande-Grèce (Italie primitive). capit. des *Salentins*.

SALERNE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom : sur le *golfe de Salerne ;* école de médecine jadis célèbre ; 48.000 h. (*Salernitains.*) — La prov. a 571.000 h.

SALERNES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 2.170 h.

SALERS [*lèr*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac : 600 h. (*Salersois*). Race de bœufs renommés.

SALETTE-FALLAVAUX [*vô*] (*La*), village de l'Isère, arr. de Grenoble ; 350 h. Lieu de pèlerinage.

SALFORD, v. d'Angleterre, attenante à Manchester ; 234.000 h.

SALICE, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 505 h.

SALICETTI (Antoine-Christophe), homme politique français, né en Corse, membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents (1737-1809).

SALIERI (Antonio), compositeur italien, né à Legnano (1750-1825) ; auteur de nombreux opéras, à l'inspiration tantôt grandiose, tantôt aimable, mais toujours abondante et originale.

SALIES ou **SALIES-DE-BÉARN** [*liss. arn'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 5.070 h. (*Salisiens*).

SALIES ou **SALIES-DU-SALAT.** ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 1.100 h. Sur le Salat. Ch. de f. M.

Saiiens [*li-in*], nom donné à Rome aux prêtres de Mars, institués, dit-on, par Numa.

SALIENS, nom donné à une des tribus des Francs, qui habitait primitivement sur les bords de l'Yssel.

SALIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 940 h. Vieux château qui fut le berceau de la famille de Fénelon.

SALINS [*lin*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; 4.470 h. (*Salinois*). Ch. de f. P.-L.-M.

Salique (*loi*) ou **loi des Francs Saliens,** important monument de la législation barbare, rédigé en latin, et qui est un code pénal bien plus qu'un code civil. Le *wergeld* ou composition y tient une place prépondérante. (Contrairement à l'opinion reçue, ce n'est pas en vertu de la loi salique que les femmes furent déclarées inhabiles à succéder au trône de France.)

Marquis de Salisbury.

SALISBURY ou **NEWSARUM,** v. d'Angleterre, ch.-l. du Wiltshire ; 22.800 h. Commerce de bétail ; magnifique cathédrale.

SALISBURY (Jean *de*), philosophe scolastique et érudit anglais, né à Salisbury. Il fut le secrétaire du chancelier Thomas Becket (1120-1180).

SALISBURY (Robert, *marquis de*), diplomate et homme d'Etat anglais, né à Hatfield. Il fut longtemps le chef du parti conservateur (1830-1903).

SALLANCHES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 2.030 h. (*Sallanchois* ou *Sallanchards*).

SALLES-CURAN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 2.200 h.

SALLES-SUR-L'HERS [*lèr*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary ; 765 h.

SALLUSTE, historien latin, né à Amiterne (Sabine), auteur de la *Vie de Jugurtha* et de la *Conjuration de Catilina*, un des écrivains les plus concis, les plus précis et les plus sérieux de la littérature romaine (86-34 av. J.-C.).

Salluste.

SALM, nom de deux anciens petits comtés de l'Allemagne et d'une famille princière d'où sont sortis plusieurs hommes très remarquables.

SALMANASAR Ier, roi d'Assyrie, de 1280 à 1265 environ av. J.-C. ; — SALMANASAR II, roi d'Assyrie, guerroya en Syrie et en Arménie (860-825 av. J.-C.) ; — SALMANASAR III, roi d'Assyrie, guerroya en Arménie et en Médie (788-773 av. J.-C.) ; — SALMANASAR IV, roi d'Assyrie, guerroya en Palestine et en Phénicie (727-722 av. J.-C.).

SALM DYCK (*princesse de*), femme de lettres française, célèbre par son esprit et par sa beauté, née à Nantes (1767-1845).

SALMERON Y ALONZO (Nicolas), homme d'Etat et philosophe espagnol, un des chefs du parti républicain, né à Alhama en 1838. Président de la République en 1873.

SALOMÉ, princesse juive, fille d'Hérode Philippe et d'Hérodiade. Elle fit couper la tête à saint Jean-Baptiste.

SALOMON, roi des Israélites, fils et successeur de David. Il épousa la fille du roi d'Egypte, qui devint son allié, vécut en bonne intelligence avec les Tyriens et se consacra entièrement à l'administration et à l'embellissement de ses Etats. Il éleva le temple de Jérusalem ; sa sagesse resta légendaire dans tout l'Orient (1082-975 av. J.-C.).

SALOMON (*îles*), archipel anglais de la Mélanésie, administré par la Confédération australienne ; 167.000 h.

SALON, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix ; 13.155 h. Ch. de f. P.-L.-M. Grande fabrication et commerce d'huiles. Patrie d'Adam de Craponne.

SALONE, anc. capit. de la Dalmatie. Patrie de Dioclétien, qui s'y retira après son abdication.

SALONIQUE, v. de la Grèce (Macédoine), au fond du golfe de Salonique formé par la mer Egée ; l'anc. *Thessalonique ;* 170.000 h. (*Saloniquistes*). Beau port sur l'Archipel. Commerce très actif. Base des opérations de l'armée alliée d'Orient sur le front des Balkans, de 1915 à 1918.

Salons de Diderot, comptes rendus des ouvrages de peinture exposés en 1765 et en 1767 ; livre excellent qui a été souvent imité, mais non surpassé.

SALOP (*comté de*). V. SHROPSHIRE.

SALOUEN [*èn*] (*la*), fl. de l'Indochine, né dans le Tibet et coulant entre la Birmanie et le royaume de Siam ; se déversant dans l'océan Indien.

SALOUM, rivière côtière du Sénégal, elle a donné son nom au pays qui la borde et qui fait partie aujourd'hui du cercle de Sine-Saloum ; ch.-l. *Kaolak.* Vaste région de la Sénégambie, placée aujourd'hui sous le protectorat français ; capit. *Kakon.*

Salpêtrière, hospice situé à Paris, pour les femmes âgées. On y soigne aussi les aliénées, les hystériques, etc.

SALSETTE, île de la mer d'Oman, sur la côte du Konkan (Inde occidentale), au N. de l'île de Bombay ; 108.000 h.

SALTA, v. de la république Argentine ; 28.000 h. Evêché. Mines.

SALTILLO, v. du Mexique ; 35.000 h.

Saltimbanques (*les*), pièce amusante, par Dumersan et Varin (1831). C'est là que figure le fameux *Bilboquet.* V. ce nom. — Opérette en 3 actes, livret d'Ordonneau, musique de Ganne (1899).

SALT LAKE CITY. V. GRAND-LAC-SALÉ (*Ville-du-*). V. SALÉ.

SALTO, v. de la république Orientale, sur l'Uruguay ; 24.000 h. Ch.-l. du dép. homonyme.

SALTYKOV (Michel), écrivain russe, connu sous le pseudonyme de N. STCHEDRINE, né à Spasskoé ; auteur de romans sociaux à tendances libérales et d'un réalisme typique (1826-1889).

SALUCES, v. du royaume d'Italie, prov. de Coni ; fut jadis le chef-lieu d'un important marquisat ; 16.000 h.

SALVADOR, République de l'Amérique centrale, 34.126 kilom. carr. ; 1.360.000 h. Capit. *San-Salvador ;* 66.000 h.. Sol montagneux, volcanique, mais fertile, arrosé par le rio Lempa. Riz, canne à sucre, café, céréales.

SALVAGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 1.230 h. Grains.

SALVANDY (Achille, *comte de*), homme d'Etat et écrivain français, ministre de l'Instruction publique, né à Condom (1795-1856).

SALVATOR ROSA. V. ROSA (*Salvator*).

SALVAYRE [*vè-re*] (Gervais-Bernard-Gaston), compositeur de musique français, né à Toulouse en 1847 ; m. en 1916.

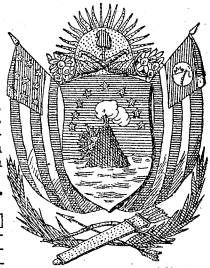
Armoiries de la République de Salvador.

Salve, Regina, prière qu'on attribue généralement à Pierre, évêque de Compostelle au XIIe siècle. Saint Bernard y ajouta la dernière invocation : *O clemens !...*

SALVERTE (Eusèbe *de*), homme politique et écrivain français, né à Paris (1771-1839).

SALVETAT [*ta*] (*La*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 2.200 h. Près de l'Agout.

SALVETAT (*La*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 2.440 h.

SALVIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 1.240 h.

SALVIEN [*vi-in*], prêtre de Marseille, auquel son éloquence sombre et énergique valut le surnom de *Nouveau Jérémie* (390-484).

SALZBACH [*bak*], v. d'Allemagne (Bade), près de laquelle fut tué Turenne, en 1675 ; 1.540 h.

SALZBOURG [*bour*], v. d'Autriche, ch.-l. de la province de son nom, au milieu des *Alpes de Salzbourg* et sur la Salzach ; 36.400 h. — La prov. a 214.000 h.

SALZBRÜNN, v. d'Allemagne (Prusse) ; 7.400 h. Sources minérales célèbres.

Oncle Sam.

Sam (*Oncle*) ou **Uncle Sam,** type représentatif du gouvernement ou des citoyens des Etats-Unis et dont le nom est une sorte d'explication plaisante des initiales U. S. Am. qui désignent les Etats-Unis (*United States of America*).

SAMAIN (Albert), poète français de l'école symboliste, né à Lille (1859-1900) ; ses poèmes sont d'une grâce un peu maniérée.

SAMANNOUD (anc. *Sebennytis*), v. de la Basse-Egypte, sur la branche orientale du Nil ; 14.400 h.

SAMARA, v. de Russie, ch.-l. de gouv. ; sur le Volga ; 151.000 h. Bois ; huiles ; fourrures. — Le gouv. a 3.554.000 h.

SAMARA (*la*), riv. de Russie, affluent du Volga (riv. g.) ; 500 kil. — Autre riv., affluent du Dniéper (riv. g.) ; 240 kil.

SAMARANG [*ran*], v. et port de l'île de Java. 158.000 h.

SAMARIE, v. de Palestine, qui devint la capitale du royaume d'Israël. (Hab. *Samaritains.*)

Samaritain (*le Bon*), parabole simple et touchante de l'Evangile, où le dogme de la fraternité humaine est enseigné éloquemment.

Samaritain (*le Bon*), tableau de Rembrandt (Louvre) ; — d'E. Delacroix (1850).

SAMARKAND ou **SAMARCANDE,** anc. *Maracanda,* v. du Turkestan russe, dans le khanat de Boukhara ; 84.000 h. Entrepôt du commerce entre l'Inde et l'Asie orientale. Tamerlan en fit sa capitale. Ch. de f. jusqu'à la mer Caspienne.

SAMATAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez ; sur la Save ; 1.880 h.

SAMBOR ou **SOMBOR,** ville de Pologne (Galicie) ; 20.200 h. Lainages.

SAMBRE (*la*), riv. de France et de Belgique, qui prend sa source dans le dép. de l'Aisne, arrose Landrecies, Maubeuge, et se jette dans la Meuse à Namur (riv. g.) ; 190 kil. Victoire des armées anglaises sur les Allemands, en novembre 1918.

SAMBUCUS [*kuss*] (Jean), savant hongrois, né à Tyrnau, historiographe de Maximilien II et de Rodolphe II (1531-1584).

SAMER [*mèr*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne ; 2.130 h. (*Samériens*). Ch. de f. N.

SAMNIUM [*om*], contrée de l'ancienne Italie, à l'E. du Latium et de la Campanie, et à l'O. de l'Adriatique ; habitée par les *Samnites* et autres tribus guerrières de même race, qui soutinrent contre Rome de longues guerres (343-290 av. J.-C.).

SAMOA (*îles*) ou **ARCHIPEL DES NAVIGATEURS,** archipel de la Polynésie ; 44.000 h. (*Samoans*). En majeure partie de mandat britannique (à la Nouvelle-Zélande, depuis 1919) ; cap. *Apia*. Le reste (*Tutuila*) est aux Etats-Unis.

SAMOENS [*mo-inss*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 1.900 h. (*Samoentins*).

SAMOS [*môss*], île grecque de l'Archipel, dans les Sporades ; 65.700 h. (*Samiens* ou *Samiates*). Patrie de Pythagore. Vins muscats.

SAMOSATE, v. de l'ancienne Syrie. Patrie de Lucien. (Hab. *Samosaténiens.*)

SAMOTHRACE, île grecque de l'Archipel, près des côtes de la Thrace ; 4.000 h. (*Samothraciens*). Elle était célèbre autrefois par les mystères des Cabires.

Samoyèdes.

SAMOYÈDES, rameau de la famille ouralo-altaïque, habitant les steppes glacés qui bordent l'océan Glacial depuis la mer Blanche jusqu'à l'Iénisséi.

SAMPIERO d'Ornano ou **SAMPIERO Corso,** patriote et guerrier corse, né à Bastelica, célèbre par ses luttes contre Gênes (1501-1567).

SAMSON [*san*], juge des Hébreux, célèbre par sa force. Bien des circonstances de sa vie donnent lieu à de fréquentes allusions ; voici les principales : 1° la mâchoire d'âne dont il se servit comme d'une massue pour assommer mille Philistins ; 2° ses cheveux, dans lesquels résidait sa force physique ; 3° les colonnes du temple de Dagon, où il était enfermé, et qu'il renversa au milieu d'une cérémonie religieuse chez les Philistins, s'ensevelissant lui-même sous les ruines.

SAMSON (Joseph-Isidore), comédien et auteur dramatique français, né à Saint-Denis [Seine] (1793-1871).

Samson et Dalila, opéra biblique en trois actes ; paroles de Fernand Lemaire, musique de Saint-Saëns ; composition pleine de noblesse, de grandeur et de charme, écrite dans la forme la plus pure et la plus classique (1877).

SAMUEL, juge d'Israël. C'est lui qui, cherchant dans l'union la force nécessaire pour repousser les Philistins, fit proclamer Saül roi de tout le peuple.

SAN-ANTONIO, v. des Etats-Unis, Texas ; 161.000 h. Station d'hiver.

SAN-BERNARDINO, passage des Alpes Lépontiennes, dans les Grisons ; route de Coire à Bellinzona.

SANCERGUES [*sèr-ghe*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 950 h.

SANCERRE, ch.-l. d'arr. (Cher) ; près de la Loire. 2.410 h. (*Sancerrois*). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 48 kil. N.-E. de Bourges. Céréales, vins, laines. Patrie de Macdonald. — L'arr. a 8 cant., 75 comm., 67.180 h.

SANCHE, nom de plusieurs rois de Navarre, de Léon, des Asturies, de Castille.

SANCHEZ [*chèz*] (Thomas), casuiste espagnol, né à Cordoue (1550-1610).

SANCHONIATHON, écrivain phénicien, d'époque inconnue, auteur d'*Annales* des principales villes phéniciennes, dont il nous est parvenu quelques fragments.

Sancho Pança, l'immortel écuyer de don Quichotte, type du domestique fidèle, mais bavard, simple et ignorant, mais rempli de bon sens, se soumettant bien aux privations quand il ne peut faire autrement, mais ne perdant aucune occasion de satisfaire son goût pour la bonne chère. Son âne, qui fait pendant à *Rossinante*, est également resté célèbre.

SANCOINS [*koin*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand, sur le canal du Berry ; 4.010 h. Bestiaux, houille.

SANCTI SPIRITUS, v. de Cuba, dans les montagnes ; 58.000 h. Sucre et café.

SANCY (*puy de*), le plus haut sommet du massif du mont Dore (Auvergne) ; 1.886 mètres.

SANCY (Nicolas HARLAY *de*), homme d'Etat français, possesseur d'un diamant célèbre qui a conservé son nom (1546-1629).

SAND [*sand*] (Louis), patriote allemand, né à Wunsiedel ; il assassina le ministre Kotzebue (1795-1820).

SAND (Aurore DUPIN, *baronne* DUDEVANT, dite **George**), femme auteur et illustre romancière française, née à Paris en 1804. Elle a donné des œuvres de premier ordre dans le roman sentimental (*Indiana, Lélia, Valentine*, etc.), social (*le Compagnon du Tour de France, Consuelo*), champêtre (*la Mare au Diable, la Petite Fadette, François le Champi*) ; imagination romanesque, psychologie intelligente et fine, beaucoup d'art sous les dehors d'un style parfois un peu prolixe ; morte au château de Nohant (Indre) en 1876.

George Sand.

SANDEAU [*dô*] (Jules), romancier français, né à Aubusson, écrivain soigné et attachant, auteur de *la Roche aux mouettes, Mlle de La Seiglière, Madeleine* (1811-1883).

SANDHURST ou **BENDIGO,** v. d'Australie (Victoria) ; 35.000 h. Mines d'or.

SAN DIEGO, v. des Etats-Unis, Californie, sur la *baie de San Diego* ; 74.000 h.

SANDOMIR, v. forte de la République de Pologne, sur la Vistule ; 7.000 h.

SANDRACOTOS ou **TCHANDRAGOUPTA,** personnage hindou du IVe s. av. J.-C., qui, après la mort du roi Porus, s'empara du Pendjab et d'une partie des provinces occupées par les Grecs sur l'Indus. Il maria sa fille avec Séleucus, roi de Syrie, et, grâce à cette alliance, il régna en paix sur l'Inde presque tout entière. Il établit sa capitale à Palimbothra (*Patna*), eut une administration régulière, favorisa le bouddhisme, sans cependant s'y convertir.

SANDWICH [*ouich*] (*îles*). V. HAWAÏ.

SAN-FERNANDO, v. d'Espagne, prov. de Cadix ; 27.000 h.

SAN-FRANCISCO, v. des Etats-Unis (Californie), sur l'océan Pacifique et la baie de San-Francisco ; 506.000 h. Mines d'or aux environs ; commerce immense : sucre, soie, café, riz, vin, etc. Port très actif. La ville a été dévastée par un tremblement de terre en 1906.

SANGA ou **SANGHA** (*la*), rivière de l'Afrique équatoriale, affl. dr. du Congo ; 1.400 kil.

SANGALLO (Julien *da*), architecte et ingénieur militaire florentin. Il assista Raphaël dans la direction des travaux de Saint-Pierre de Rome (1445-1516) ; — Son neveu ANTOINE, architecte du palais Farnèse, à Rome (1485-1546).

Sangrado, personnage de *Gil Blas*, le célèbre roman de Le Sage. Le docteur Sangrado n'a que

deux remèdes pour toutes les maladies : l'eau chaude et la saignée. Son nom est devenu proverbial pour caractériser les médecins qui préconisent un certain spécifique, lui prêtent toutes les vertus et l'appliquent à peu près dans tous les cas.

SANGUINAIRES (*îles*), îles à l'O. de la Corse, à l'entrée du golfe d'Ajaccio. Parages dangereux pour les navigateurs.

SAN-JOSÉ, v. des Etats-Unis (Californie); 39.600 h. Université.

SAN-JOSÉ, capit. de la République de Costa-Rica ; 39.000 h.

SAN-JUAN, v. de la république Argentine; 16.600 h.

SAN-JUAN DE PUERTO-RICO, v. maritime et capitale de l'île de Porto-Rico (grandes Antilles); 70.000 h. Sucre, café.

SANLECQUE (Jacques *de*), chanoine et poète français, né à Paris (1652-1714).

SAN-LORENZO [*rin*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 530 h.

SAN-LUCAR, v. d'Espagne (Andalousie), près de l'embouchure du Guadalquivir ; 24.500 h. Port actif.

SAN-LUIS-POTOSI, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat de son nom : 68.000 h. Célèbre jadis par ses mines d'argent, aujourd'hui épuisées. — L'Etat a 420.000 h.

SAN-MARTIN (Juan José), général et homme politique argentin, né à Yapeyu (1778-1850), libérateur du Chili et du Pérou.

SAN-MARTINO DI SOTA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 840 h.

SAN-MIGUEL [*ghèl*] (Evariste), homme d'Etat et général espagnol, né à Gijon (1785-1862).

SAN-MIGUEL, île des Açores ; 127.000 h. Ch.-l. *Ponta Delgada*.

SAN-MIGUEL, v. du Salvador ; 30.000 h.

SANNAZAR (Jacques), poète latin et italien, né à Naples, auteur du célèbre roman pastoral *Arcadia ;* surnommé **le Virgile chrétien** (1458-1530).

SAN-NICOLAO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 670 h.

SANNOIS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; 7.500 h. Ch. de f. Et.

SANPIERDARENA, v. d'Italie, Ligurie ; 42.000 h. Faubourg de Gênes.

SAN-REMO, v. d'Italie (Liguerie), sur la Méditerranée ; 23.000 h. Climat merveilleux. Conférence des Alliés en 1920.

SAN-SALVADOR, capit. de la République de Salvador (Amérique centrale) ; 80.000 h.

SAN-SEVERO, v. d'Italie, prov. de Foggia; 32.000h.

SANSON (Charles), bourreau de Paris (1740-1793), exécuta Louis XVI ; — Son fils et successeur HENRI, né à Paris (1767-1840), exécuta Marie-Antoinette.

Sans-Souci, château royal de Prusse, près de Potsdam.

Sans-Souci (*le Meunier*), héros, avec le roi Frédéric II, d'une anecdote très populaire en Prusse, sur laquelle le poète Andrieux a écrit un charmant conte en vers, dans lequel on retrouve là grâce piquante de Voltaire. Plusieurs vers sont restés dans la langue :

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.
Hélas, est-ce une loi sur notre pauvre terre,
Que toujours deux voisins auront entre eux la guerre :
. . . . . Ce sont là jeux de prince :
On respecte un moulin, on vole une province.

SAN-STEFANO, faubourg de Constantinople ; 2.000 h., célèbre par le traité que la Russie y imposa à la Turquie et qui, revisé et très atténué dans ses exigences par les puissances, devint le traité de Berlin (1878).

SANTA-ANA, v. du Salvador, au pied du volcan homonyme ; 59.000 h.

SANTA-ANNA (Antonio *de*), général et homme politique mexicain (1797-1876).

SANTA-CATHARINA, un des Etats du Brésil, aux confins de la république Argentine ; 663.000 h. Ch.-l. *Desterro*.

SANTA-CLARA, v. de Cuba ; 63.000 h. Ch.-l. de la prov. homonyme.

SANTA-CRUZ, v. et port de l'île de Ténériffe ; 76.000 h.

SANTA-CRUZ, v. de Bolivie ; 25.000 h.

SANTA-FÉ, v. des Etats unis d'Amérique, ch.-l. du territoire du Nouveau-Mexique ; 7.200 h.

SANTA-FÉ, v. de la république Argentine, ch.-l. de la province de son nom ; 59.000 h.

SANTA-FÉ-DE-BOGOTA. V. BOGOTA.

SANTA-LUCIA-DI-TALLANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 1.850 h.

SANTA-MARIA-SICHÉ, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 770 h.

SANTANDER [*dèr*], port d'Espagne, sur l'Atlantique, qui forme à cet endroit une profonde baie ; ch.-l. de la prov. de son nom ; 72.000 h. — La prov. a 327.000 h.

SANTAREM [*rèm*] (Manoel), homme d'Etat, géographe et littérateur portugais, né à Lisbonne (1790-1856).

SANTERRE (Jean-Baptiste), peintre français, né

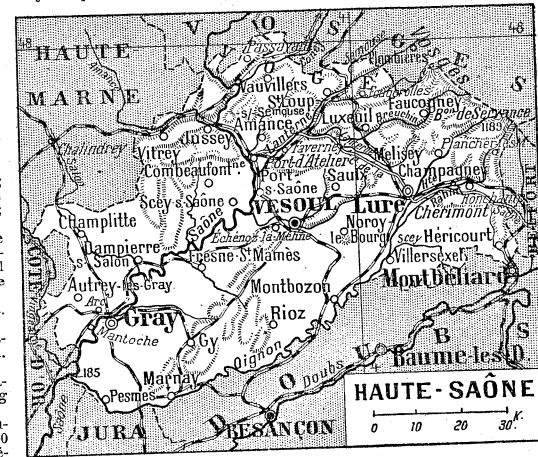

à Magny, un des meilleurs portraitistes du XVIIIe siècle (1658-1717).

SANTERRE (Antoine-Joseph), brasseur parisien, qui commanda la garde nationale de Paris en 1793 et fut général de division pendant les guerres de Vendée (1752-1809).

SANTEUL (Jean *de*), poète latin moderne, auteur d'hymnes sacrées, né à Paris (1630-1697).

SANTIAGO ou **SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE**, v. d'Espagne (Galicie) ; 25.800 h. Célèbre lieu de pèlerinage ; magnifique cathédrale.

SANTIAGO, capit. du Chili ; 506.000 h. Université. Mines d'or dans les environs. — La prov. a 685.000 h.

SANTIAGO ou **SAO-THIAGO**, île principale de l'archipel du Cap-Vert ; 5.000 h.

SANTIAGO, v. de la république Dominicaine (Haïti), sur le Yaqui ; 72.000 h.

SANTIAGO-DE-CUBA, v. de l'île de Cuba. 70.000 h. Beau port. Siège par les Américains en 1898

SANTIAGO-DEL-ESTERO, v. de la république Argentine, ch.-l. de prov., sur le rio Dulce ; 23.500 h.

SANTO-DOMINGO. V. SAINT-DOMINGUE.

SANTONES, peuple de la Gaule celtique, établi dans les régions appelées depuis Aunis, Saintonge et Angoumois.

SANTO-PIETRO-DI-TENDA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1.235 h.

SANTORIN (*île*), l'une des Cyclades, célèbre par les traces de volcanisme qui y sont encore sensibles ; 14.500 h. Ch.-l. *Théra*.

SANTOS [*toss*], v. du Brésil, prov. de Sao-Paulo ; 102.000 h. Port et place de guerre. Cafés.

SANVIC, comm. de la Seine-Inférieure, arr. et dans la banlieue du Havre ; 11.440 h.

SAÔNE [*sô-ne*] (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. des Vosges : baigne Gray, Chalon-sur-Saône, Mâcon, et se jette dans le Rhône (r. dr.) à Lyon ; 432 kil.

SAÔNE (*dép. de la* **Haute-**), dép. formé d'une partie de la Franche-Comté ; préf. *Vesoul* ; s.-préf. *Gray, Lure* ; 3 arr., 28 cant., 583 comm., 228.350 h. 7e corps d'armée ; cour d'appel et archevêché à Besançon. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.

SAÔNE - ET - LOIRE (*dép. de*), dép. formé d'une partie de la Bourgogne ; préf. *Mâcon* ; s.-préf. : *Autun, Chalon, Charolles, Louhans* ; 5 arr., 50 cant., 589 comm., 554.820 h. 8e corps d'armée ; cour d'appel de Dijon ; évêché à Autun. Il doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui l'arrosent.

SÃO-PAULO, v. du Brésil, capit. de l'État homonyme ; 579.000 h. — L'État a 4.592.000 h.

SAPHO ou **SAPPHO** [*fo*], femme grecque, contemporaine et rivale d'Alcée, célèbre par ses poésies lyriques et sa vie passionnée. Dans un accès de désespoir, elle se précipita du haut du rocher de Leucade dans la mer (VIIe-VIe s. av. J.-C.).

Sapho, statue en bronze de Pradier (1848) ; — statue en marbre du même (1852), œuvre élégante et gracieuse.

Sapho, opéra en trois actes, paroles d'Emile Augier, musique de Ch. Gounod (1851).

Sapho, roman de mœurs, par A. Daudet (1884), duquel Henri Cain et Arthur Bernède ont tiré un poème en cinq actes, musique de Massenet (1897).

SAPOR Ier, roi sassanide de Perse de 240 à 261 environ ; — SAPOR II, *le Grand*, roi sassanide de Perse de 370 à 381. C'est en le combattant que périt l'empereur Julien.

SAPPEY [*pè*] (Constant), anatomiste français, né à Bourg (1810-1896).

SAPPORO, v. du Japon, île de Yéso ; 102.000 h.

SARA ou **SARAH**, épouse d'Abraham (*Bible*).

SARABAT [*ba*], anc. *Hermus*, fl. de l'Asie Mineure, s'écoulant dans le golfe de Smyrne ; 250 kil.

SARAGOSSE, v. d'Espagne, ch. de la prov. de ce nom, autrefois capit. du royaume d'Aragon ; 144.000 h. (*Saragossains*). Archevêché, université, magnifique église de Notre-Dame-del-Pilar. Cette ville soutint un siège meurtrier contre les Français en 1808 et en 1809). — La prov. a 494.000 h.

SARAÏEVO ou **SARAJEVO**, v. de Yougoslavie, capit. de la Bosnie ; 60.000 h. Le 28 juin 1914, l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand y fut assassiné. Ce crime fut, pour les Empires centraux, le prétexte de la Grande Guerre (1914-1918).

SARAMON, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch, sur la Gimone ; 820 h.

SARATOF, v. de la Russie sud-orientale ; 190.000 h. Ch.-l. d'un gouv. peuplé de 2.937.000 h.

SARATOGA, v. des Etats-Unis (New-York), célèbre par la capitulation du général anglais Burgoyne, qui assura l'indépendance des Etats-Unis en 1777 ; 13.000 h.

SARAWAK, sultanat de la côte nord-ouest de Bornéo ; 600.000 h. ; cap. *Sarawak*, 30.000 h. ; sur le fleuve homonyme. Sous le protectorat britannique.

SARAZIN (Jacques), sculpteur français, né à Noyon, un des fondateurs de l'Académie de peinture et de sculpture (1592-1660) ; — Son frère PIERRE, né à Noyon, fut un sculpteur de mérite (1601-1679).

SARAZIN (Jean-François), écrivain et poète français, poète aimable et précieux (1603-1654).

SARCEY [*sè*] (Francisque), critique dramatique et romancier français, né à Dourdan (Seine-et-Oise) (1827-1899). Ses articles de critique théâtrale ont été réunis sous le titre commun de : *Quarante ans de théâtre*.

SARDAIGNE [*dè-gne*], île d'Italie, au S. de la Corse ; 880.000 h. (*Sardes*). Terre montagneuse, peu saine, médiocrement fertile. Ch.-l. *Cagliari*.

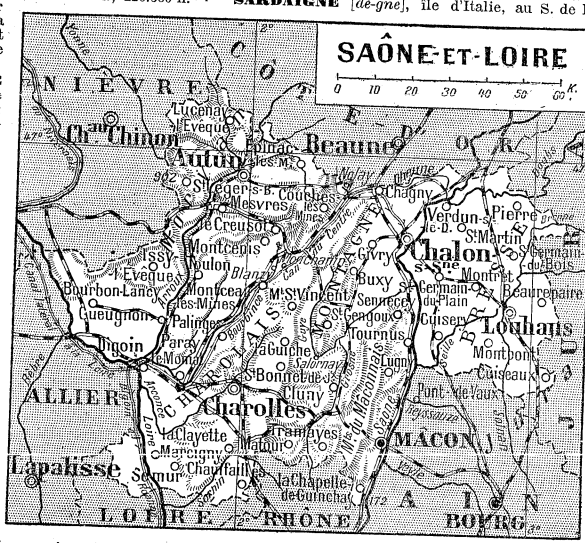

SARDANAPALE, personnage légendaire, dont la tradition classique fait un roi d'Assyrie qui aurait régné de 836 à 817 av. J.-C. et serait le dernier descendant de la fabuleuse Sémiramis. Sardanapale est resté le type du prince débauché, lâche, efféminé ; mais c'est un type qui n'a rien d'authentique.

Sardanapale, drame de Byron (1821) ; — opéra en trois actes de Joncières (1867).

SARDES, capit. de l'ancienne Lydie, au pied du Tmolus, sur le Pactole, et célèbre jadis par ses richesses, son commerce et son luxe.

SARDOU (Victorien), auteur dramatique français, né à Paris (1831-1908). On lui doit de nombreuses comédies, des drames, etc., très habilement faits pour le théâtre : *Nos intimes, les Pattes de mouche, la Famille Benoîton, Mme Sans-Gêne, Théodora, la Tosca, Patrie, Thermidor*, etc.

Sardou.

SAREPHA ou **SAREPHTA**, v. anc. de Phénicie, entre Tyr et Sidon.

SARGASSES (*mer des*), nom donné à une vaste région de l'Atlantique-nord, couverte de fucus, de varechs et d'algues.

SARGENT [*jan*] (John Sauveur), peintre et portraitiste américain, né à Florence (1858-1925).

SARGON ou mieux **SHARROUKÎN,** roi d'Assyrie, successeur de Salmanasar IV et fondateur de la dynastie des Sargonides. Il détruisit le royaume d'Israël et fit plusieurs expéditions en Egypte, en Arménie et en Chaldée (722-705 av. J.-C.).

SÂRI, v. de Perse, capit. du Mazendéran; 20.000 h.

SARI-D'ORCINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 720 h. Vins.

SARLAT [*la*], ch.-l. d'arr. (Dordogne), sur la Cuze ; 6.470 h. (*Sarladais*). Ch. de f. Orl. ; à 70 kil. S.-E. de Périgueux. Vins, eaux-de-vie, truffes, huile de noix. — L'arrond. a 10 cant., 134 comm., 76.040 h.

SARMATES, ancien peuple répandu de la Baltique au N. du Pont-Euxin. Les Sarmates servirent Mithridate contre les Romains ; leur puissance fut détruite par les Goths au IIIe siècle. Ils se fondirent ensuite avec les Slaves.

SARMATIE [*ti*], vaste contrée de l'Europe orientale, occupée par les Sarmates.

SARPÉDON, roi légendaire de Lycie, fils de Zeus et d'Europe, tué par Patrocle au siège de Troie.

SARPI (Fra Paolo), historien vénitien, membre du Conseil des Dix, auteur d'une célèbre *Histoire du concile de Trente* (1552-1623).

SARRAIL (Maurice), général français, né à Carcassonne en 1856. Prit une part importante à la bataille de la Marne (1914) et commanda l'armée d'Orient.

SARRALBE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Forbach ; sur la Sarre ; 3.570 h.

SARRASINS [*zin*], nom donné, dans le moyen âge, aux Arabes qui envahirent l'Europe et l'Afrique. Ce mot vient de la racine *scharaka*, être oriental.

SARRE (*la*) [en all. *Saar*], riv. de France et de Prusse ; source dans les Vosges, au pied du Donon ; se jette dans la Moselle (r. dr.) ; 235 kil. — Le **bassin houiller de la Sarre,** territ. de plébiscite, séparé de l'Allemagne pour quinze ans en 1919, compte 1.924 kil. carr. et 675.000 h. V. pr. *Sarrelouis* et *Sarrebruck*.

SARREBOURG [*bour*], ch.-l. d'arr. (Moselle) ; sur la Sarre ; 8.330 h. Ch. de f. d'A. et L. Echec des Français au début de la Grande Guerre (août 1914). — L'arr. compte 5 cant., 105 comm., et 58.905 h.

SARREBRUCK, v. du *bassin houiller de la Sarre* (prov. du Rhin) ; 105.000 h. (*Sarrebruckois*). Premier combat de la guerre franco-allemande (2 août 1870).

SARREGUEMINES, ch.-l. d'arr. (Moselle) ; sur la Sarre ; 14.200 h. Faïences, porcelaines. Métallurgie du cuivre. — L'arr. a 4 cant., 73 comm. et 69.230 h.

SARRELOUIS [*lou-i*], ville du *bassin houiller de la Sarre ;* 15.000 h. Patrie du maréchal Ney.

SARRETTE (Bernard), fondateur du Conservatoire de musique, né à Bordeaux (1765-1858).

SARRE-UNION, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne, sur la *Sarre ;* 2.765 h.

SARROLA-CARCOPINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 800 h.

SARTÈNE, ch.-l. d'arr. (Corse), à 30 kil. S.-E. d'Ajaccio ; 6.135 h. (*Sartenais* ou *Sartinois*). Huile, bestiaux. — L'arr. a 8 cant., 47 comm., 48.390 h.

SARTHE (*la*), riv. de France ; elle a sa source dans le dép. de l'Orne, arrose Alençon, Le Mans, Sablé, et se joint à la Mayenne au-dessus d'Angers, pour former la Maine ; 285 kil.

SARTHE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie du Maine et d'une fraction de l'Anjou ; préf. *Le Mans ;* s.-préf. : *La Flèche, Mamers, Saint-Calais.* 4 arr., 33 cant., 386 comm., 389.235 h. (*Sarthois*). 4e corps d'armée ; cour d'appel d'Angers, évêché au Mans. Ce dép. doit son nom à la *Sarthe* qui l'arrose.

SARTILLY [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches, non loin de la baie du Mont-Saint-Michel ; 1.035 h.

SARTINE (Gabriel *de*), lieutenant de police, puis ministre de la Marine, né à Barcelone (1729-1801).

SARTO (Andrea *del*), célèbre peintre italien, né à Florence. Ses tableaux valent par la justesse de la composition et l'agrément du coloris (1486-1531).

Andrea del Sarto.

SARZEAU [*zô*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 4.040 h. (*Sarzeautins*). Patrie de Le Sage.

SASEBO, v. du Japon, île de Kiou-Siou ; 123.000 h. Port de guerre.

SASKATCHEWAN, prov. du Canada ; 843.500 h.

SASPIRES, peuple ancien de l'Asie Mineure, sur la côte du Pont-Euxin.

Sassanides, dynastie perse, qui régna de 226 à 632 de notre ère.

SASSARI, v. d'Italie (Sardaigne), ch.-l. de la prov. de son nom ; 43.000 h.

SASSENAGE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1.340 h. Belles grottes, dites *cuves de Sassenage*. Fromages.

SATALIÈH ou **ADALIA,** v. d'Asie Mineure, sur le *golfe d'Adalia ;* 25.000 h.

SATAN, le chef des démons, mentionné fréquemment dans le Nouveau Testament et surtout dans l'Apocalypse.

SATHONAY-CAMP [*nè*], petite ville du dép. de l'Ain, arr. de Trévoux ; 2.430 h. Camp.

SATILLIEU, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2.020 h.

Satire Ménippée. V. MÉNIPPÉE.

Satires d'*Horace*, œuvre dans laquelle le poète latin attaque les vices et les travers de son temps, tantôt avec âpreté, tantôt sur un ton de spirituel badinage, dans un style familier, vif et mordant. Ces *Satires* ont été imitées par Régnier et par Boileau.

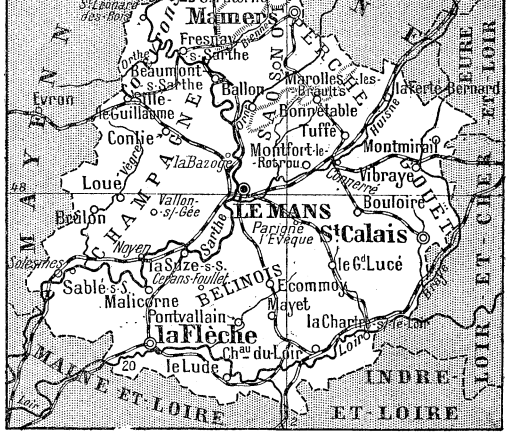

Satires de *Juvénal*, célèbres satires, où l'auteur attaque avec éloquence et aigreur les mœurs corrompues de son temps. Sa muse, comme il le dit lui même, ne s'inspire que de l'indignation : *Facit indignatio versum.* C'est dans ce petit recueil qu'on lit cette pensée devenue proverbiale : *Maxima debetur puero reverentia* (On doit à l'enfance le plus grand

respect), et c'est aussi à Juvénal que J.-J. Rousseau a emprunté la célèbre devise : *Vitam impendere vero* (Dévouer sa vie à la vérité).

Satires de *Perse*, poésies trop souvent obscures, mais d'une grande énergie de pensée et de style, et d'une belle élévation morale (1er s.).

Satires de *Régnier*, poésies pleines de verve, de bon sens et de malice exquise, où l'auteur peint le ridicule en traits énergiques, mais qui justifient trop souvent ces deux vers de Boileau :

Heureux, si ses écrits, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur.

Satires de *Boileau*, aussi remarquables sous le rapport du style que de l'idée ; au nombre de douze. Les principales sont : *le Repas ridicule*, *les Embarras de Paris*, *le Départ du poète*, *les Folies humaines*, et surtout *A mon esprit*. Une foule de vers en sont devenus proverbes ; nous ne citerons que les principaux :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.
Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout.
De Paris au Pérou, de Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer.

Satires et élégies de *Gilbert*, poésies remarquables par la verve, parmi lesquelles on distingue *le Dix-huitième siècle*, *les Adieux à la vie*.

SATLEDJ ou **SUTLEDJ**, cours d'eau de l'Inde, l'une des cinq rivières du Pendjab ; 1.500 kil.

SATMAR (en hongrois *Szatmar-Nerwiti*), v. de Roumanie, sur le Szamos ; 39.000 h.

SATORY, plateau fortifié, au S.-O. de Versailles, où est établi un champ de manœuvre.

Satrapies, nom donné aux grands gouvernements ou provinces de l'empire des Perses, à la tête desquels était un *satrape* nommé par le roi, jouissant des pouvoirs civils les plus étendus et commandant à un secrétaire royal et à un général. Au temps de Darius, le nombre des satrapies était de trente et une : Perse, Elam, Chaldée, Assyrie, Mésopotamie et Syrie, Egypte, îles de la Méditerranée, Asie Mineure (3 satrapies), Médie, Arménie, Arie, Khorasmie, Bactriane, Sogdiane, Sacie (Tartarie), etc.

Saturnales, fêtes célébrées à Rome, tous les ans, les 16, 17 et 18 décembre. Elles étaient établies, dit-on, en l'honneur de l'égalité qui régnait parmi les hommes du temps de Saturne, lorsque, chassé du ciel par Jupiter, il vint habiter le Latium, où il fit fleurir l'âge d'or. On se livrait à toutes sortes de réjouissances, dans lesquelles régnaient la liberté et parfois la licence la plus entière. Les esclaves revêtaient la toge et faisaient semblant de commander à leurs maîtres. Tout leur était permis.

Saturne.

Saturnales (*les*), ouvrage capital de Macrobe, précieux par la multitude de renseignements et de citations qu'il contient sur l'antiquité classique.

SATURNE ou, en gr., **CRONOS**, fils d'Uranus (le Ciel) et de Gæa (la Terre), époux de Cybèle et père de Jupiter, de Neptune, de Pluton et de Junon. Une promesse faite à Titan le forçait à dévorer ses enfants dès leur naissance. Cybèle parvint à sauver Jupiter en mettant à sa place une pierre, que Saturne engloutit aussitôt. Plus tard, Jupiter détrôna son père et le chassa du Ciel. Saturne se réfugia dans le Latium où il fit fleurir la paix et l'abondance et enseigna aux hommes l'agriculture. C'est son règne que les poètes ont appelé l'*âge d'or*, auquel les écrivains font de si fréquentes allusions. Mais on rappelle surtout *Saturne dévorant ses enfants*, pour caractériser une époque, une institution, etc., dont les circonstances ou les résultats deviennent fatals à ceux-mêmes qui auraient dû n'en recueillir que les bienfaits. (*Myth.*)

SATURNE, planète qui, dans l'ordre des distances au soleil, est la sixième de notre système : elle est entourée de deux anneaux circulaires, minces et larges.

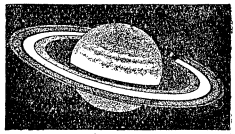
Saturne.

SATURNIN ou **SERNIN** (*saint*), premier évêque de Toulouse, apôtre du Languedoc, né à Patras (Grèce) ; m. probabl. vers 250.

Satyres, divinités secondaires, compagnons de Bacchus. On les représente avec une chevelure hérissée, des oreilles pointues et pantes dans la tête comme celles des animaux, deux petites cornes sur le front et des jambes semblables à des pattes de chèvre. Ils tiennent à la main soit une coupe, soit un thyrse, soit un instrument de musique, une flûte de préférence. Chez les Grecs, ils formaient le chœur dans le drame satyrique.

Satyre.

Satyricon, pamphlet satirique de Pétrone, mêlé de prose et de vers, où l'auteur a introduit les éléments les plus variés. C'est dans cet ouvrage que se trouve le *Festin de Trimalcion*, description comique d'un repas ridiculement somptueux, où l'auteur a rassemblé à plaisir toutes les exagérations de la prodigalité des Romains dégénérés. Cet épisode est resté célèbre, et les écrivains y font des allusions fréquentes, ainsi qu'à Trimalcion, ce Turcaret de la décadence romaine.

SAUGUES [*sô-ghe*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Seuge ; 3.480.

SAUJON [*sô*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 2.850 h. (*Saujonnais*). Ch. de f. Et.

SAÜL [*sa-ul*], premier roi des Hébreux, né vers 1115 av. J.-C., m. à la bataille de Gelboé vers 1055 av J.-C. Etant allé à la recherche des ânesses de son père, qui s'étaient égarées, Saül se rendit auprès de Samuel pour apprendre de lui quel chemin elles avaient pris. Le prophète, averti par une inspiration divine que c'était là l'homme qui devait régner sur Israël, le consacra aussitôt, de sorte qu'en cherchant les ânesses de son père, Saül trouva une couronne. Cette disproportion entre l'objet cherché et la chose trouvée donne lieu à des allusions le plus souvent plaisantes.

SAULCY [*sôl-si*] (Louis-Félicien *de*), antiquaire et numismate français, né à Lille (1807-1880).

SAULIEU [*sô*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 3.130 h. Blé, bois.

SAULT [*sô*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras ; 1.420 h.

SAULTEUX [*sol-teû*], tribu de Peaux-Rouges du Canada, appartenant à la famille des Algonquins.

SAULT-SAINTE-MARIE [*sô*], nom de deux villes jumelles, l'une canadienne de l'Ontario (21.000 h.), l'autre américaine du Michigan (12.000 h.), toutes deux situées sur la rivière Sainte-Marie, qui réunit les lacs Supérieur et Huron. Grand commerce

SAULX [*sô*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 160 h.

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE [*sô-su-re*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont ; 3.770 h. (*Saulxurons*).

SAULZAIS-LE-POTIER [*sô-zè, ti-é*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 850 h.

SAUMAISE [*sô-mè-ze*] (Claude *de*), érudit français, né à Semur (1588-1653).

SAUMUR [*sô*], ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire), sur la Loire ; 15.960 h. (*Saumurois*). Ch. de f. Et. et Orl., à 48 kil. S.-E. d'Angers. Ecole de cavalerie. Vins blancs mousseux, grains, toiles, cuirs. Patrie de Mme Dacier. — L'arr. a 7 cant., 84 comm., 82.200 h.

SAUNDERSON [*dèr-son*] (Nicolas), mathématicien anglais, aveugle de naissance (1682-1739).

SAURIN [*sô*] (Elie), théologien protestant, né à Usseau (Vienne) (1639-1703) ; — Son petit-fils, JOSEPH, poète dramatique français, né à Paris, auteur d'estimables tragédies (1706-1781).

SAUSSURE [*sô*] (Horace *de*), physicien et géologue suisse, né à Conches, près de Genève. Il gravit un des premiers la cime du mont Blanc (1787) et inventa ou perfectionna divers instruments de physique (1740-1799);— Son fils, naturaliste et chimiste suisse, né à Genève (1767-1845).

SAUTERNES [*sô-tèr-ne*], comm. du dép. de la Gironde, arr. de Bazas; 720 h. (*Sauternais*). Renommé pour ses vins blancs.

SAUVAGE [*sô*] (Frédéric), mécanicien français, né à Boulogne-sur-Mer, inventeur de l'hélice appliquée à la navigation à la vapeur (1785-1857).

SAUVAGE (François-Clément), ingénieur français, né à Sedan (1814-1872).

SAUVE [*sô-ve*], ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 1.700h. Patrie du médecin Astruc.

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.250 h. (*Sauveterrats*).

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez, sur le gave d'Oloron; 1.290 h.

SAUVETERRE-DE-GUYENNE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 730 h.

Sauveur ou **du Saint-Sauveur** (*ordre du*), ordre grec institué par Othon Ier en 1833, en mémoire de la délivrance de la Grèce. Ruban bleu ciel moiré, liséré de blanc.

SAUXILLANGES [*sôk-si*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1.535 h.

SAUZÉ-VAUSSAIS [*sô-zé-vô-sè*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 1.525 h. Corderie.

SAVAGE (Richard), poète anglais, né à Londres, auteur de mordantes satires (1698-1743).

SAVANNAH, v. et port des Etats-Unis (Georgie), sur la *Savannah;* 83.000 h. Exportation de coton.

SAVANNAH (*la*), fl. des Etats-Unis, arrosant Augustin et Savannah; 700 kil.

SAVARON (Jean), magistrat français, député et orateur du tiers aux états généraux de 1614, né à Clermont-Ferrand (1550-1622).

SAVART [*var*] (Félix), physicien français, né à Mézières, auteur de travaux remarquables sur l'acoustique (1791-1841).

SAVARY (René), *duc* DE ROVIGO, général français, ministre de la police sous le premier Empire (1774-1833).

SAVE (*la*), riv. des pays yougo-slaves, qui passe à Belgrade où elle se jette dans le Danube (r. g.); 1.062 kil.

SAVE (*la*), riv. de France, descend du plateau de Lannemezan, arrose L'Isle-en-Dodon, Lombez, L'Isle-Jourdain, et se jette dans la Garonne (r. g.); 150 kil.

SAVENAY [*né*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 3.190 h. (*Savenaisiens*). Ch. de f. Orl. En 1793, défaite des Vendéens par Kléber et Westermann.

SAVERDUN, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers, sur l'Ariège; 3.200 h. (*Saverdunois*). Ch. de f. M.

SAVERNE (en all. **Zabern**), ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur le canal de la Marne au Rhin; 7.320 h. (*Savernois*). Vignobles: carrières. — L'arr. a 6 cant., 134 comm., 80.260 h.

SAVIGLIANO, v. d'Italie, prov. de Coni; 17.000 h.

SAVIGNAC-LES-ÉGLISES, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 710 h. (*Savignacois*).

SAVIGNY (Frédéric-Charles *de*), jurisconsulte allemand d'origine française, un des créateurs de la science moderne du droit en Allemagne (1779-1861).

SAVIGNY-SUR-BRAYE, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 2.670 h.

SAVINES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, près de la Durance; 990 h.

SAVOIE [*voi*], région du S.-E. de la France, à la frontière d'Italie, anc. prov. des Etats sardes; capit. *Chambéry.* A la France depuis 1860, et formant deux départements: *Savoie* et *Haute-Savoie.* (Hab. *Savoyards* ou *Savoisiens.*)

SAVOIE (*dép. de la*), dép. formé de la partie S. du duché de Savoie; préf. *Chambéry;* s.-préf. *Albertville, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne;* 4 arrond., 29 cant., 320 comm., 224.870 h. 14e corps d'armée; cour d'appel et archevêché à Chambéry.

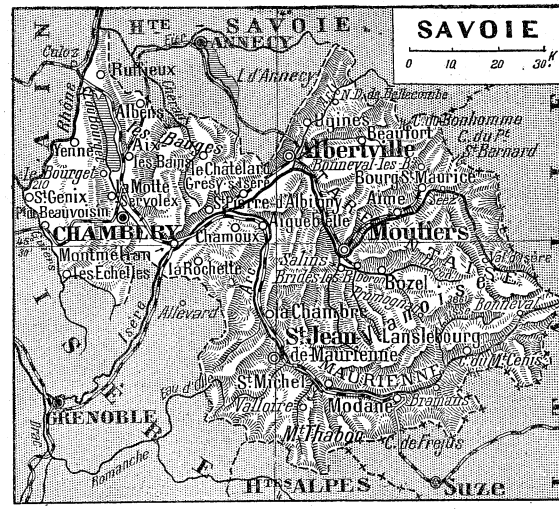

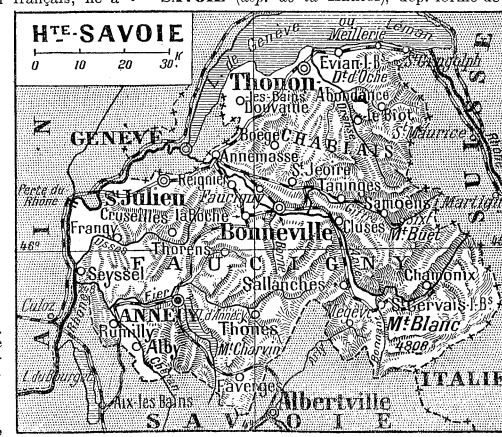

partie nord du duché de Savoie ; préf. *Annecy* ; s.-préf. : *Bonneville, Saint-Julien, Thonon* ; 4 arr., 28 cant., 315 comm., 235.670 h. 14e corps d'armée ; cour d'appel de Chambéry, évêché à Annecy.

SAVOIE (*maison de*), illustre famille qui posséda longtemps la Savoie à titre de comté ou de duché, gouverna le Piémont, la Sardaigne et qui règne aujourd'hui sur l'Italie.

SAVONAROLE (Jérôme), prédicateur italien de l'ordre des dominicains, né à Ferrare. Il essaya sans succès d'établir à Florence une constitution moitié théocratique, moitié démocratique, et fut brûlé pour cause d'hérésie (1452-1498).

SAVONE, v. d'Italie, prov. de Gênes ; 30.000 h. Beau port sur le golfe de Gênes.

SAXE [*sak-se*], Etat libre de l'Allemagne du Nord, dans le bassin moyen de l'Elbe, et arrosé par la Mulde ; 14.993 kil. carr. ; 4.663.000 h. (*Saxons*). Sol inégal, mais fertile. Agriculture prospère ; industrie très développée : métallurgie, filatures, étoffes, porcelaines, raffineries, etc. Capit. *Dresde*.

SAXE, prov. de Prusse : 3.129.000 h. Capit. *Magdebourg*.

SAXE (Maurice. *Électeur de*), servit d'abord dans les armées de Charles-Quint, puis contre lui (1521-1553) ; — MAURICE (*comte* DE SAXE), dit *le Maréchal de Saxe*, fils d'Auguste II, Electeur de Saxe et roi de Pologne, maréchal de France, le vainqueur de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, l'un des plus grands capitaines de son siècle (1696-1750).

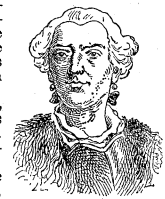

Maurice de Saxe.

SAXE-ALTENBOURG, anc. duché d'Allemagne, dans l'Etat de Thuringe ; 1.324 kil. carr. ; 211.000 h. Capit. *Altenbourg*.

SAXE-COBOURG (*prince de*), feld-maréchal d'Autriche, vainqueur de Dumouriez à Nerwinde, mais vaincu par Moreau à Tourcoing et par Jourdan à Fleurus (1737-1815). Son nom, associé à celui de Pitt, a fourni l'épithète : *partisan de Pitt et Cobourg*. V. PITT.

SAXE-COBOURG-GOTHA, anc. duché d'Allemagne en Bavière ; 1.414 kil. carr. ; 189.200 h. Capit. *Cobourg* et *Gotha*.

SAXE-MEININGEN [*ghèn'*], anc. duché d'Allemagne ; 2.468 kil. carr. ; 269.900 h. Capit. *Meiningen*.

SAXE-WEIMAR-EISENACH, anc. grand-duché d'Allemagne en Thuringe ; 3.610 kil. carr. ; 433.000 h. Villes princip. : *Eisenach, Iéna, Weimar*.

SAXO GRAMMATICUS, historien danois, né à Seeland (1140-1206).

SAXONS [*sak-son*], peuples germaniques qui luttèrent contre Charlemagne, sous la conduite de Witikind, de 772 à 785.

SAY [*sè*] (Jean-Baptiste), économiste français, né à Lyon (1767-1832), un des fondateurs de la doctrine libre-échangiste ; — Son fils, HORACE, économiste, né à Noisy (1794-1860) ; — Son petit-fils, LÉON, homme politique et économiste français. Il se signala par son habileté comme ministre des Finances. Né à Paris (1826-1896).

SAYANSK ou **SAÏANSK** (*monts*), chaîne de l'Asie orientale, entre la Sibérie et la Mongolie.

SCAËR, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 6.580 h.

SCÆVOLA [*sé*] (Mucius), jeune Romain qui, pendant le siège de Rome par les Etrusques, pénétra dans le camp ennemi et, croyant mettre à mort Porsenna, immola son secrétaire. Conduit devant le roi, il plaça sa main sur un brasier ardent, comme pour la punir de s'être trompée. On l'appela dès lors *Scævola*, c'est-à-dire *gaucher*.

SCALA (*della*), famille italienne, dont un certain nombre de membres, appartenant au parti gibelin, furent seigneurs ou podestats de Vérone. Le plus fameux, CANE, général de la Ligue des gibelins de Lombardie, offrit un asile à Dante exilé (1291-1329).

SCALANOVA ou **KOUCHADASSI,** v. maritime de Turquie (Anatolie), sur le *golfe de Scalanova* ; 12.000 h.

SCALIGER [*jèr*] (Jules-César), savant philologue et médecin italien, né à Padoue ; caractère entier et violent, mais un des plus grands érudits de la Renaissance ; auteur d'une *Poétique* restée fameuse (1484-1558) ; — Son fils, JOSEPH, philologue protestant, né à Agen (1540-1609).

SCAMANDRE ou **XANTHE,** fleuve de l'ancienne Troade, chanté par les poètes.

SCANDER-BEG (Georges), héros albanais (1414-1467).

SCANDINAVES, rameau de la branche germanique des peuples indo-européens, qui comprend les Danois, les Suédois et les Norvégiens.

Scandinaves (*Etats*), nom donné souvent à l'ensemble géographique formé par le Danemark, la Suède et la Norvège, ces trois pays étant habités par des populations congénères et ayant été autrefois réunis sous un même sceptre par l'Union de Calmar. — Le *Danemark* ayant été traité à son ordre alphabétique, il ne sera question ici que de la Suède et de la Norvège.

Pour la péninsule scandinave, l'âge historique ne commence guère qu'au temps des expéditions normandes, qui firent connaître à l'Europe les pirates du Nord. Les Finnois et les Lapons arrivèrent en Suède par la Russie, les *Svears* (d'où *Sverige*, Suède) y vinrent du Danemark. Le christianisme, introduit en Norvège sous Olof Ier (995-1000), ne s'y implanta pas sans troubles sanglants. En 1319, la couronne norvégienne passa à la dynastie des Folkungs (1251-1365), qui régnait déjà sur la Suède et, en 1397 l'*Union* de Calmar consacra la fédération des trois Etats scandinaves. Après la rupture de l'union, la Norvège devint une simple province danoise, tout en conservant sa diète et son titre de royaume. Son histoire se confond dès lors avec celle du Danemark jusqu'en 1814, époque à laquelle elle fut réunie à la Suède. Dans ce dernier pays, le christianisme avait également donné naissance à de cruelles dissensions, et les exactions de l'archevêque d'Upsal, jointes à la tyrannie de Christian II, de Danemark, déterminèrent un mécontentement, grâce auquel Gustave Wasa put fonder dans sa patrie, délivrée par lui du joug danois et convertie au luthéranisme, une monarchie absolue et héréditaire (1523). Sous Gustave-Adolphe (1611-1632), la Suède prit rang parmi les Etats importants de l'Europe, et son prestige s'accrut encore sous Charles XII, le rival de Pierre le Grand. La bataille de Poltava mit fin à cette période brillante de l'histoire de Suède (1709). A l'intérieur, la chute de Charles XII fut suivie d'une réaction contre le pouvoir absolu, du vote par les états (1719) d'une constitution, que Gustave III, l'adversaire fougueux de la révolution, supprima en 1772. Le roi Charles XIII n'ayant pas d'héritier, les Suédois offrirent la couronne au maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, qui l'accepta et monta sur le trône en 1818, sous le nom de Charles-Jean XIV. A la chute de Napoléon, la Suède, appuyée par la Russie, reçut par le traité de Kiel (1814) la Norvège, qui fut détachée du Danemark, allié de Napoléon. La diète norvégienne vota à l'unanimité l'union avec la Suède. V. SUÈDE et NORVÈGE.

SCANDINAVIE, presqu'île de l'Europe septentrionale, qui comprend les deux royaumes de Suède et de Norvège. On range également dans la Scandinavie le Danemark, habité par des peuples de même origine

Scapin (*les Fourberies de*). V. FOURBERIES.

SCARAMOUCHE (T. FIORELLI, dit), acteur de l'ancienne comédie italienne, né à Naples ; son nom est resté à son emploi ; m. en 1694.

SCARBOROUGH, v. d'Angleterre, comté d'York, port actif sur la mer du Nord ; 46.000 h. Port et bains de mer.

SCARLATTI (Alexandre), compositeur italien, fondateur de l'école napolitaine, né à Trapani ; auteur d'opéras remarquables (1659-1725).

Scarron.

SCARPA (Antonio), chirurgien et anatomiste italien (1747-1832).

SCARPE (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. du Pas-de-Calais et se jette dans l'Escaut (r. g.), après avoir arrosé Arras et Douai ; 100 kil. Navigation active.

SCARRON (Paul), poète et écrivain français dans le genre burlesque, né à Paris, auteur de *Virgile*

travesti et du *Roman comique*, œuvres originales, spirituelles, et qui ont préparé Molière. Il épousa la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, plus tard Mme de Maintenon. Il passa la plus grande partie de sa vie perclus et tordu de rhumatismes (1610-1660). Lui-même rappelle ses souffrances dans son épitaphe restée célèbre :

Celui qui cy maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit ;
Garde bien que tu ne l'éveille,
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

SCEAUX [*sô*], ch.-l. d'ar. (Seine) ; ch. de f. Orl. ; à 10 kil. S. de Paris, 6.210 h. Il ne reste que des portions peu intéressantes du parc et du château construit par Colbert. Ses successeurs dans ce domaine, le duc du Maine et le duc de Penthièvre, y tenaient une petite cour lettrée. — L'arrond. a 9 cant., 42 comm., 618.590 h.

Scènes de la vie de bohème, par Henri Murger, livre resté le plus populaire de tous les ouvrages de cet écrivain spirituel et fantaisiste (1851).

Scènes populaires, ouvrage de Henri Monnier ; esquisses dialoguées des habitudes et du langage des classes inférieures de la population parisienne et de la petite bourgeoisie (1830-1841).

SCÈVE (Maurice), poète français, né à Lyon, m. vers 1562 ; auteur de poésies amoureuses (*Délie*) d'une forme obscure.

SCEY-SUR-SAÔNE [*sè-sur-sô-ne*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 1.310 h.

SCHADOW (Jean Gottfried), sculpteur prussien, né à Berlin (1764-1850) : — Son fils, FRÉDÉRIC-GUILLAUME, peintre distingué, né à Berlin (1789-1862).

SCHAERBEEK, comm. de Belgique, un des faubourgs de Bruxelles ; 110.600 h. Fonderie de fer, grande industrie.

SCHAFFHOUSE, v. de Suisse, ch.-l. du c. de son nom : 20.000 h. (*Schaffhousois*). Fameuse chute du Rhin. — Le cant. de Schaffhouse a 50.400 h.

Schah-Namèh (*le*) [*le Livre des rois*], épopée persane de 60.000 vers, écrite par le poète Ferdousi sur l'ordre du sultan Mahmoud et qui condense les légendes de l'Iran. Il en existe une traduction française.

SCHAMIL-EFFENDI, chef circassien, iman du Caucase, célèbre par sa lutte contre les Russes ; m. en 1871.

SCHAULEN (en lituanien *Siauliai*), v. de Lituanie ; 31.300 h.

SCHAUMBOURG-LIPPE, anc. principauté, actuellement Etat libre, de l'Allemagne ; 340 kil. carr. ; 46.350 h. Capit. *Buckebourg* ; 5.600 h.

SCHEDONE (Bartolomeo), peintre italien, né à Modène (1580-1615).

SCHEELE (Charles-Guillaume), chimiste suédois, né à Stralsund. Il découvrit le chlore, le manganèse, l'acide arsénique, la glycérine (1742-1786).

Ary Scheffer.

SCHEFFER [*chè-fèr*] (Ary), peintre français, né à Dordrecht (1795-1858). Un des premiers peintres du romantisme ; — Son frère HENRY, peintre français, né à La Haye (1798-1862).

Schéhérazade (*la sultane*), principal personnage des *Mille et une Nuits ;* c'est elle qui fait entendre cette suite de récits merveilleux, où l'imagination orientale éclate dans toute sa richesse et sa fécondité. — On lui compare un conteur aimable, qui trouve dans son esprit une source inépuisable de sujets toujours nouveaux et intéressants.

SCHELANDRE (Jean *de*), poète français, né près de Verdun, écrivain inégal, mais plein de verve et d'audace ; m. vers 1665.

SCHELLING [*lin'gh*] (Frédéric-Guillaume-Joseph), philosophe wurtembergeois, auteur d'un système d'idéalisme entièrement subjectif (1775-1854).

SCHEMNITZ, v. de Tchécoslovaquie, en Slovaquie ; 13.250 h. Ecole des mines.

SCHENKEL [*kèl*] (Daniel), théologien allemand, né en Suisse (1813-1885).

SCHERER [*rèr*] (Edmond), publiciste et critique français, au jugement vigoureux, au style net et précis. Né à Paris (1815-1889).

SCHÉRER (Barthélemy), général français, né à Delle, ministre de la Guerre sous le Directoire (1747-1804).

SCHIEDAM [*ski-è-dam'*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), près de Rotterdam ; 40.500 h.

SCHIITES. V. CHIITES.

SCHILL (Ferdinand *de*), patriote prussien, né près de Dresde. Il essaya en 1809 de soulever l'Allemagne contre Napoléon (1776-1809).

SCHILLER [*lèr*] (Frédéric), grand écrivain, poète tragique et historien allemand, né à Marbach (Wurtemberg), auteur des *Brigands*, de *Wallenstein*, de *Marie Stuart*, de *Don Carlos*, de *Guillaume Tell*, tragédies remarquables, et de *la Guerre de Trente ans*, bel ouvrage historique. Schiller est, avec Gœthe, son ami, le plus grand écrivain de l'Allemagne et un des chefs de l'école romantique. Génie systématique et oratoire, poussant l'idéal à l'extrême, il a créé des personnages un peu conventionnels. Doué d'une originalité rare et d'une vive imagination, il a un style parfois déclamatoire, mais toujours d'une harmonie admirable. Il exerça sur son pays une influence d'autant plus considérable que sa popularité était grande et méritée (1759-1805).

Schiller.

SCHILTIGHEIM, ch.-l. de c., arr. de Strasbourg-Campagne (Bas-Rhin) ; près de l'Ill ; 17.800 h. Vins.

SCHIMMELPENNINCK (Rutger Jean), homme d'Etat, le dernier grand pensionnaire de Hollande, né à Deventer (1761-1825).

SCHINNER (Mathieu), prince-évêque de Sion, né à Mühlbach (Valais). Il ne put empêcher ses compatriotes de conclure avec François Ier la paix perpétuelle de 1516. Il fut le protecteur d'Erasme (1456-1522).

SCHINZNACH [*nak'*], v. de Suisse (Argovie), sur l'Aar ; 1.000 h. Eaux sulfureuses.

SCHIRAZ. V. CHIRAZ.

SCHIRMECK, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim, au pied des Vosges, sur la Bruche, près du *col de Schirmeck ;* 1.603 h.

Schisme (*Grand*) ou *Schisme d'Occident*, dissension qui exista dans l'Eglise catholique de 1378 à 1429 et pendant laquelle il y eut plusieurs papes à la fois, les uns séjournant à Rome et les autres à Avignon. Le concile de Constance (1415) et l'élection de Martin V (1417) y mirent fin. **Schisme d'Orient,** v. ORIENT.

SCHLEGEL [*chlè-ghèl*], nom de deux frères allemands, GUILLAUME et FRÉDÉRIC, célèbres comme poètes et critiques (1767-1845 — 1772-1829).

SCHLEIERMACHER [*chla-i-èr-ma-kèr*] (Ernest), théologien et philosophe allemand, né à Breslau (1768-1834).

SCHLESTADT. V. SÉLESTAT.

SCHLIEMANN (*chli-man'*) (Henry), archéologue et helléniste allemand, né à Neu-Buckow, célèbre par ses découvertes des ruines de l'ancienne Troie et de Mycènes (1822-1890).

SCHLOSSER [*chlo-sèr*] (Frédéric), historien allemand, auteur d'une grande *Histoire universelle* (1776-1860).

SCHMID (*le chanoine*), littérateur bavarois, auteur de célèbres *Contes* pour les enfants (1768-1854).

SCHNEIDER [*chnè-dèr*] (Antoine-Virgile), général français, né en Alsace (1780-1847).

SCHNEIDER [*chnè-dèr*] (Eugène), industriel et homme politique français, né à Bidestroff, neveu du précédent, un des créateurs du Creusot, président du Corps législatif sous le second Empire (1805-1875).

SCHNEIDEMÜHL, v. d'Allemagne (Prusse), sur le Küddow ; 32.000 h.

SCHNORR DE KAROLSFELD (Jules), peintre allemand, né à Leipzig, auteur d'une célèbre *Bible en images* (1794-1872).

SCHŒFFER [*ché-fèr*], imprimeur allemand, associé de Fust et de Gutenberg ; il perfectionna avec eux l'imprimerie (1425-1502).

SCHŒLCHER [*chèl-chèr*] (Victor), homme politique français, né à Paris. Il se signala par sa propagande anti-esclavagiste et républicaine (1804-1893).

SCHŒN [*cheun*] ou **SCHONGAUER** (Martin), graveur et peintre allemand du XVe siècle, né à Augsbourg ou à Colmar vers 1445, m. en 1488.

SCHŒNBERG, v. d'Allemagne (Prusse) ; 178.000 h. Faubourg de Berlin.

SCHŒNBRUNN [*cheun'*], village d'Autriche, près de Vienne ; superbe château impérial, où mourut le duc de Reichstadt.

SCHŒNER [*cheu-nèr*] (Jean), géographe et astronome allemand, né à Carlstadt (1477-1547).

SCHOLASTIQUE (*sainte*), sœur de saint Benoît, née à Nursie (460-543). Fête le 10 février.

SCHOMBERG [*chom-bèrgh*] (Gaspard *de*), capitaine et homme d'Etat français (1540-1599) ; — Son frère GEORGES, favori de Henri III, tué en duel en 1578 ; — Son fils HENRI, maréchal de France, né à Paris (1575-1632).

Schopenhauer.

SCHOMBERG (Armand-Frédéric, *duc de*), l'un des plus célèbres généraux du XVIIe s., né à Heidelberg en Allemagne et au service de la France depuis 1650, tué en Irlande, à la bataille de la Boyne, dans les rangs de l'armée protestante de Guillaume III (1615-1690).

SCHOPENHAUER [*pèn-oèr*] (Arthur), philosophe allemand, né à Dantzig. Son pessimisme, exposé avec talent, est fondé sur l'opposition de la *volonté*, substratum des phénomènes, et la *représentation* du monde dans l'intelligence (1788-1860).

SCHOUVALOV (Jean), littérateur et homme politique russe, fondateur de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg (1727-1797).

SCHRAMM [*chram'*] (Jean-Paul-Adam, *comte*), général et homme politique français, né à Arras ; il se distingua pendant les campagnes de l'Empire et fut quelques mois ministre de la Guerre sous la seconde République (1789-1884).

Schubert.

SCHUBERT [*chou-bèr*] (Franz), compositeur autrichien, né à Vienne, célèbre par ses mélodies ou *lieder* (1797-1828).

SCHULENBOURG [*bour*] (*comte de*), général allemand (1661-1747).

SCHULER (Théophile), peintre et dessinateur alsacien, né et m. à Strasbourg (1821-1878). Illustrateur d'Erckman-Chatrian, etc.

Schumann.

SCHULHOF [*chou*] (Jules), compositeur tchèque né à Prague, m. à Berlin (1825-1898).

SCHUMANN [*chou-man'*] (Robert), compositeur et pianiste, né à Zwickau (Saxe) ; auteur de mélodies d'une inspiration souvent exquise, mais parfois un peu courte (1810-1856).

SCHWALBACH [*bak*], v. de Prusse, non loin de l'Aar ; 2.000 h. Eaux minérales.

SCHWANTHALER [*lèr*] (Louis-Michel), sculpteur allemand, né à Munich. (1802-1848).

SCHWARTZ [*chvarts*] (Berthold), bénédictin ou cordelier, qui passe, peut-être à tort, pour avoir inventé la poudre à canon, mais qui certainement fondit les premiers canons de bronze, que les Vénitiens employèrent. Né à Fribourg-en-Brisgau (vers 1318-vers 1384).

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, anc. principauté d'Allemagne, en Thuringe, 941 kil. carr. ; 99.000 h. Capit. *Rudolstadt ;* 12.400 h.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSSEN, anc. principauté d'Allemagne, en Thuringe ; 862 kil. carr. ; 93.000 h. Capit. *Sondershausen ;* 7.600 h.

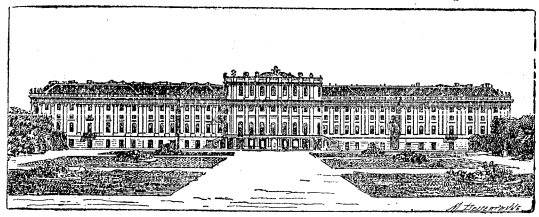
Château de Schœnbrunn.

SCHWARZENBERG [*tsèn-bèrgh*] (*prince de*), général allemand ; il commanda l'armée autrichienne qui envahit la France en 1814. Né à Vienne (1771-1820).

SCHWARZWALD. V. FORÊT-NOIRE.

SCHWEIDNITZ, v. d'Allemagne (Prusse, Silésie), sur la Weisstritz ; 27 000 h. Place forte. Filatures.

SCHWEIGHÆUSER [*gheu-zèr*] (Jean), philologue français ; né à Strasbourg (1742-1830).

SCHWEINFURT, v. de Bavière (Basse-Franconie), sur le Mein ; 31.600 h.

SCHWEINFURTH (Georges), voyageur allemand né à Riga. Il explora l'Afrique équatoriale (1836-1925).

SCHWERIN [*rin'*], capit. de l'Etat de Mecklembourg-Schwerin, sur le *lac de Schwerin ;* 45.400 h.

SCHWYZ, SCHWYTZ, SCHWIZ ou **SCHWITZ** [*chvits*], v. de Suisse, ch.-l. de c. du même nom ; 8.100 h. (*Schwitzois*). — Le cant. a 59.700 h.

Science (*l'Avenir de la*), important ouvrage d'E. Renan, où l'auteur fonde la religion naturelle sur l'union de la science, de la poésie et de la morale.

SCILLY ou **SORLINGUES** (*îles*), îles anglaises, au S.-O. de la Grande-Bretagne ; 1.750 h.

SCIOPPIUS [*si-o-pi-uss*] (Gaspard), philologue allemand, combattit le luthéranisme (1576-1649).

SCIPION [*si*], nom d'une famille patricienne illustre de l'ancienne Rome, dans laquelle on remarque surtout : SCIPION L'AFRICAIN, qui se distingua en Espagne pendant la deuxième guerre punique et fut vainqueur d'Annibal à Zama en 202 av. J.-C. Accusé ensuite de péculat par ses ennemis, il se défendit en prononçant ces paroles restées célèbres : « Romains, à pareil jour, j'ai vaincu Annibal et Carthage ; montons au Capitole en rendre grâce aux dieux ! « Mort en exil, à Literne, après avoir ordonné qu'on gravât ces mots sur sa tombe : *Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os* (234-183 av. J.-C.) ; — SCIPION NASICA, ennemi implacable de Tiberius Gracchus ; — SCIPION EMILIEN, vainqueur de Numance, destructeur de Carthage en 146 av. J.-C. Il fut le chef du parti aristocratique et périt assassiné pendant la discussion des lois agraires proposées par les Gracques, auxquelles il faisait une vive opposition.

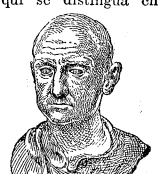
Scipion.

Scipion (*le Songe de*), passage célèbre du VIe livre (aujourd'hui perdu) de la *République* de Cicéron. Scipion Emilien y raconte qu'étant en Numidie, à la cour de Masinissa, le premier Africain lui est apparu en songe et lui a révélé qu'il est destiné à prendre rang parmi les âmes dont la nature divine dépouille l'écorce terrestre. Ce morceau, où Cicéron

développe le spiritualisme le plus pur, est une des plus belles pages que nous ait léguées l'antiquité.

Scipion (*la Continence de*), tableau de Breughel de Velours (Munich) ; — du Primatice, composition un peu confuse, dans le style décoratif (Louvre) ; — de Poussin (Saint-Pétersbourg).

Voici le trait historique qui a inspiré ces tableaux. Après la prise de Carthagène, Scipion l'Africain, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, trouva dans cette ville un grand nombre d'otages parmi lesquels était une jeune princesse espagnole d'une remarquable beauté, dont, suivant les lois de la guerre, il pouvait faire son esclave, et qui était déjà fiancée à un prince celtibérien nommé Allucius. Le jeune général se conduisit avec magnanimité, en rendant la princesse à son futur époux.

SCOPAS [*sko-pâss*], sculpteur grec du ve siècle av. J.-C., né à Paros, auteur des bas-reliefs du fameux Mausolée.

SCORDISQUES, tribu celte, établie sur les bords du Danube.

SCORPION, constellation zodiacale, située entre la Balance et le Sagittaire. Signe du zodiaque, qui correspond au mois d'octobre. V. ZODIAQUE.

Walter Scott.

SCOT (*Jean*). V. ERIGÈNE.

SCOT (*Duns*). V. DUNS SCOT.

SCOTS, peuple celtique de l'Hibernie (Irlande), qui s'établit en Calédonie (Ecosse). Ce sont les ancêtres des Ecossais.

SCOTT (Walter) [*ouat-tèr*], romancier écossais, né à Edimbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Waverley, la Prison d'Edimbourg, les Puritains, Ivanhoé, Rob Roy, la Fiancée de Lammermoor, Quentin Durward, l'Antiquaire*, etc. Ses romans, parfois hâtivement écrits, sont une évocation très vivante, sinon toujours très exacte, du passé et des temps chevaleresques (1771-1832).

SCRANTON, v. des Etats-Unis (Pensylvanie) ; 137.000 h. Forges.

SCRIBE (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris. Ses pièces, nombreuses, valent par l'habileté scénique, plus que par la profondeur des caractères ; les plus célèbres sont : *le Verre d'eau, Bertrand et Raton, l'Ours et le Pacha*, etc. ; on lui doit encore de nombreux livrets d'opéras : *les Huguenots, la Juive, la Favorite, le Prophète, Haydée*, etc. (1791-1861).

Scribe.

SCUDÉRY [*skuu*] (Georges *de*), poète dramatique et romancier français, né au Havre ; caractère de matamore, écrivain hâtif et précieux, auteur de l'épopée d'*Alaric*, ridiculisée par Boileau (1601-1668) ; — Sa sœur, MADELEINE, une des gloires de la société précieuse, auteur des romans du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, née au Havre (1607-1701).

SCULTET [*skul-tè*] (Jean), chirurgien allemand, né à Ulm, inventeur de plusieurs appareils pour le traitement des fractures (1595-1655).

SCUTARI ou **Scutari d'Asie** [*skou*], anc. *Chrysopolis*, v. de la Turquie, en Anatolie, sur le Bosphore : 60.000 h. Faubourg de Constantinople. Situation admirable ; belles mosquées, superbes jardins.

SCUTARI ou **Scutari d'Albanie,** anc. *Scodra*, v. d'Albanie, sur le lac de son nom : 30.000 h.

SCYLAX [*si-laks*], navigateur et géographe grec du temps de Darius Ier.

SCYLLA [*si-la*], écueil du détroit de Messine, en face de Charybde. V. CHARYBDE.

SCYROS [*si-ross*] (auj. *Skyro*), île de la mer Egée, où Thétis envoya son fils pour le soustraire à la mort qui, d'après l'oracle, l'attendait devant Troie, dont les Grecs ne pouvaient s'emparer sans le secours du héros. Le rusé Ulysse fut chargé de découvrir et de ramener Achille. Déguisé en marchand, il se rendit à Scyros, où le fils de Thétis, sous des habits de femme, vivait au milieu des filles du roi Lycomède. Il offrit des parures, des bijoux, des atours, parmi lesquels brillait une épée. Le héros, qui ne respectait que la gloire, saisit l'arme d'une ardeur bouillante, et suivit Ulysse à Troie, où devaient s'accomplir ses destinées. Dans l'application, les armes présentées par Ulysse sont les circonstances qui font éclater soudainement un sentiment caché, un caractère, un talent, mais surtout une noble passion endormie. (*Myth.*)

SCYTHES [*si-te*], anciens peuples barbares et pour la plupart nomades du nord-est de l'Europe et du nord-ouest de l'Asie. On les considère comme les ancêtres des Sarmates.

SCYTHIE [*si-tî*], région de l'Europe, habitée jadis par les Scythes, au N. du Pont-Euxin.

Seau enlevé (*le*), poème italien héroï-comique de Tassoni (1622) ; satire des guerres intestines qui désolèrent ce pays. Il s'agit d'un seau de bois enlevé aux Bolonais par les gens de Modène ; de là le titre du poème, qui a peut-être inspiré le *Lutrin* de Boileau.

SÉBASTIANI (Horace, *comte*), maréchal de France, ministre des Affaires étrangères sous la Restauration, né en Corse (1772-1851).

SÉBASTIEN [*bas-ti-in*] (saint), né à Narbonne, martyrisé à Rome en 288. Fête le 20 janvier.

Sébastien (*le martyre de saint-*), tableau de Mantegna, au Louvre.

SÉBASTIEN, roi de Portugal de 1557 à 1578, tué à Alcazar-Quivir, dans une bataille contre les Maures d'Afrique de Mouley Abd-el-Mélik.

SÉBASTIEN DEL PIOMBO, peintre italien, né à Venise ; excellent coloriste et portraitiste de haute valeur (1485-1547).

SÉBASTOPOL, ville et port de Crimée, pris en 1855, après un long siège, par les troupes françaises et anglaises du maréchal Pélissier ; 64.800 h.

SEBENICO, v. maritime de la Yougoslavie, en Dalmatie, port au fond de la *baie de Sebenico*, formée par l'Adriatique : 29.500 h.

SÉBENNYTIQUE, l'une des branches du Delta du Nil.

SÉBONDE ou **SABUNDE** (Raymond *de*), médecin et philosophe espagnol, m. à Toulouse en 1432.

Sebonde (*Apologie de Raymond*), titre d'un des chapitres les plus importants des *Essais* de Montaigne, où l'auteur met le plus à nu ce doute, ce scepticisme qui se laisse deviner plutôt qu'il ne se montre dans chacune des pages de son livre.

SECCHI [*sè-ki*] (*le P.* Angelo), jésuite et astronome italien, né à Reggio (Emilie), auteur d'excellents travaux sur la composition chimique du soleil (1818-1878).

Sécession (*guerre de*), nom donné à la guerre civile qui éclata en 1860 aux Etats-Unis, à propos de la suppression de l'esclavage, et qui dura jusqu'en 1865. L'élection de l'abolitionniste Lincoln, en 1860, fut le signal de la guerre de la *sécession* des Etats esclavagistes et des Etats abolitionnistes. Ces derniers, après quatre ans de lutte, finirent par triompher. Les partisans de l'esclavage (Etats du Sud) étaient appelés *sudistes* ou *confédérés*, alors que les partisans de l'abolition (Etats du Nord) étaient appelés *nordistes* ou *fédéraux*.

SECLIN, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 7.340 h. (*Seclinois*). Ch. de f. N. Toiles, broderies.

SECOND [*ghon*] (Jean), poète latin hollandais, né à La Haye (1511-1536) ; auteur des *Baisers*.

Sedaine.

SECONDIGNY [*ghon*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 2.220 h.

SECRÉTAN (Charles), philosophe suisse, né et mort à Lausanne : auteur d'une remarquable *Philosophie de la Liberté* (1815-1895).

SEDAINE (Michel-Jean), poète dramatique français, né à Paris (1719-1797) ; auteur du *Déserteur*, de *Richard Cœur de Lion*, d'*Aline reine de Golconde*, et du *Philosophe sans le savoir ;* écrivain personnel et sincère, habile à trouver des situations naturellement pathétiques.

SEDAN, ch.-l. d'arr. (Ardennes), sur la Meuse ; ch. de f. E. ; à 22 kil. S.-E. de Mézières ; 17.510 h. (*Sedanais*). Draps noirs et casimirs. Patrie de Turenne. En 1870, elle fut le théâtre d'un grand désastre : Napoléon III y capitula à la tête d'une armée de 100.000 hommes. — L'arr. a 5 cant., 83 comm., 55.630 h.

SÉDERON, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons, sur la Méange ; 590 h.

SÉDILLOT [*ll* mll., *o*] (Emmanuel), orientaliste français, né à Montmorency (1777-1832).

SEDLITZ, v. de Tchécoslovaquie (Bohême), près de Tœplitz ; 200 h. Eaux purgatives.

SEELAND [*sé-lan'd'*], île danoise dans la mer Baltique ; 942.000 h. Ch.-l. *Copenhague.*

SEELEY [*si-lè*] (Robert), historien anglais, né à Londres. Auteur d'un livre remarquable sur l'*Expansion de l'Angleterre* (1834-1895).

SÉES (jadis *Séez*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon ; 3.975 h. (*Sagiens*). Sur l'Orne. Evêché. Ch. de f. Et.

SÉFIS ou **SÉFÉVIS,** dynastie persane qui régna du XVe au XVIe siècle. Les Séfis, se disant descendants d'Ali, propagèrent définitivement en Perse la doctrine chiite. Ils eurent de longues guerres avec la Turquie et furent renversés par Nadir-Schah.

SÉGALAS [*lass*] (Anaïs), femme de lettres française, née à Paris (1814-1895).

SEGANTINI (Giovanni), peintre italien, né à Arco (1858-1899), maître de l'école divisionniste.

SEGESTE, v. de l'anc. Sicile, ruinée par Agathocle ; auj. *Alcamo.* Restes d'un temple de Cérès.

SEGESVAR [*sé*] (en roumain *Sighisvara*), v. de Roumanie (Transylvanie), sur le *Seges ;* 11.600 h.

SEGONZAC [*zak*], ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac ; 2.030 h. (*Segonzacois*).

SÉGOU, v. de l'Afrique-Occidentale française (Soudan), sur le Niger ; 6.490 h.

SÉGOVIE [*vi*], v. d'Espagne, dans la Vieille-Castille, ch.-l. de la prov. de son nom ; 14.500 h. (*Ségovains* ou *Ségoviens*). Draps. Aqueduc construit par Trajan. — La prov. a 167.000 h.

SÉGRAIS [*grè*] (Jean *de*), poète français, né à Caen ; il fut le secrétaire de Mme de La Fayette. Auteur d'*Eglogues,* écrites en un style aimable et naturel (1624-1701).

SEGRÉ, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire), sur l'Oudon, affl. de la Mayenne ; ch. de f. Et., à 36 kil. N.-O. d'Angers ; 4.490 h. (*Segréens*). Céréales, vins, bestiaux. — L'arr. a 5 cant., 61 comm., 55.440 h.

SÉGRE (*la*), riv. d'Espagne (Catalogne), affluent de l'Ebre ; 257 kil.

SÉGUIER [*ghi-é*] (Pierre), président à mortier au parlement de Paris, né à Paris (1504-1580) ; — Son fils ANTOINE, président à mortier, né à Paris (1552-1624) ; — PIERRE, neveu du précédent, né à Paris, chancelier de France sous Louis XIII et Louis XIV. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie française (1588-1672) ; — ANTOINE-LOUIS, conseiller au parlement de Paris, né à Paris (1726-1792) ; — ANTOINE-MATHIEU, fils du précédent, magistrat, né à Paris (1768-1848).

SEGUIN (Marc), ingénieur-constructeur français, né à Annonay ; il est l'inventeur de la chaudière tubulaire (1786-1875).

Comtesse de Ségur.

SÉGUR (Philippe-Henri, *marquis de*), maréchal de France (1724-1801) ; — Son fils, LOUIS-PHILIPPE, diplomate et historien, né à Paris (1753-1830) ; — PHILIPPE-PAUL, fils du précédent, général et historien français, né à Paris (1780-1873) ; — PIERRE, historien français, membre de l'Académie française (1853-1916).

SÉGUR (*comtesse de*), née Rostopchine, femme de lettres française, née à Saint-Pétersbourg, auteur d'intéressants ouvrages pour la jeunesse (1799-1874).

SEGURA (*la*), fl. d'Espagne (Murcie), s'écoulant dans la Méditerranée ; 240 kil.

SEICHES [*sè-che*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé, sur le Loir ; 1.295 h.

SEÏD, esclave de Mahomet, qui le premier ajouta foi à la mission du Prophète. Son nom, francisé par Voltaire (*Séide*), est devenu le synonyme du dévouement aveugle et fanatique.

SEIGNELAY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 1.120 h.

SEIGNELAY [*sè-gne-lè*] (J.-B. Colbert, *marquis de*), né à Paris, fils de Colbert et ministre de la Marine (1651-1690).

SEILHAC [*sè, ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 1.630 h. (*Seilhacois*).

SEILLE [*sè, ll* mll.] (*la*), riv. de Lorraine, affl. de la Moselle à Metz ; 128 kil.

SEIN [*sin*] (*île de*), île et comm. de l'arr. de Quimper, sur la côte du Finistère ; 1.000 h. Ancien séjour de druidesses.

SEINE [*sè-ne*] (*la*), fl. de France, qui prend sa source près de Saint-Germain-Source-Seine, dans la Côte-d'Or, et se jette dans la Manche, après un cours de 800 kil. Elle arrose les départ. suivants : Côte-d'Or, Aube, Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure. Elle baigne : Châtillon-sur-Seine, Bar-sur-Seine, Troyes, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Mantes, Caudebec, Elbeuf, Rouen, et se termine entre Le Havre et Honfleur. Ses principaux affluents sur la rive dr. sont : l'Aube, la Marne, l'Oise grossie de l'Aisne ; sur la riv. g. : l'Yonne, le Loing, l'Essonne et l'Eure grossie de l'Iton ; cours 800 kil.

SEINE (*départ. de la*), départ. formé d'une partie du Parisis (Ile-de-France) ; préf. *Paris ;* ch.-l. d'arr. : *Saint-Denis* et *Sceaux*. 3 arr., 42 cant., 79 comm., 4.411.690 h. 2e, 3e, 4e et 5e corps d'armée ; cour d'appel et archevêché à Paris. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

SEINE-ET-MARNE (*départ. de*), départ. formé d'une partie de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne ; préf. *Melun ;* s.-préf. : *Coulommiers, Fontainebleau, Meaux, Provins*. 5 arr., 29 cant., 534 comm., 349.230 h. 5e corps d'armée ; cour d'appel de Paris, évêché à Meaux. Ce départ. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

SEINE-ET-OISE (*départ. de*), dép. formé d'une partie de l'Ile-de-France ; préf. *Versailles ;* s.-préf. : *Corbeil, Etampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet*. 6 arr., 38 cant., 691 comm., 921.570 h. 2e, 3e, 4e et 5e corps d'armée ; cour d'appel de Paris, évêché à Versailles. Ce département doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

SEINE-INFÉRIEURE (*départ. de la*), départ. formé d'une partie de la Normandie (pays de Caux et de Bray) ; préf. *Rouen ;* s.-préf. : *Dieppe, Le Havre, Neufchâtel, Yvetot*. 5 arr., 55 cant., 759 comm., 880.670 h. 3e corps d'armée ; cour d'appel et archevêché à Rouen. Ce départ. doit son nom au cours inférieur du fleuve qui l'arrose.

Seize (*les*), nom donné aux délégués des seize quartiers de Paris pendant la Ligue. Ils se signalèrent par leurs violences et dirigèrent la défense de Paris contre Henri IV.

SÉJAN, ministre de Tibère, né à Volsinie, auj. *Bolsène*, étranglé en l'an 31, sur l'ordre même de Tibère, pour avoir prétendu au pouvoir suprême. Il est resté le type des ministres cruels et corrompus.

SEKANDERABAD, v. de l'Inde anglaise (Nizam) ; 74.000 h.

SEL (*Le*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 535 h.

SELANGOR, Etat malais, sous le protectorat britannique, 378.000 h. Cap. *Selangor* (*Kuaba Lumpur*).

SELBORNE (Roundell PALMER, *lord*), homme d'Etat anglais, né à Mixburg. Il fut le chef des libéraux-unionistes (1812-1895).

SELDEN [*dèn*] (John), juriste anglais, né à Salvington (1584-1654).

SELDJOUKIDES ou **SELDJOUCIDES**, dynastie

turcomane qui, du XIe au XIIIe siècle, occupa une place prépondérante dans l'Asie occidentale. Les Seldjoukides de Perse régnèrent de 1060 à 1194 ; ceux du Kirman de 1041 à 1198 ; ceux d'Asie Mineure de 1087 à 1309.

SELENGA, rivière de l'Asie orientale, tributaire du lac Baïkal ; 1.205 kil.

SÉLESTAT, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur l'Ill ; 9.940 h. (*Sélestadiens*). — L'arr. a 4 cant., 63 comm., 61.040 h.

SÉLEUCIDES, dynastie fondée en Syrie par Séleucus Ier ; elle régna de 312 à 64 av. J.-C.

SÉLEUCIE, v. de l'ancienne Asie, sur le Tigre ; capit. des Séleucides, puis des Parthes. Ruines près de Bagdad.

SÉLEUCUS Ier [*kuss*], **Nicator,** général d'Alexandre, fondateur, en 312 av. J.-C., de la dynastie des Séleucides en Syrie ; m. en 280 av. J.-C. ; — SÉLEUCUS II, *Callinique*, roi de Syrie de 246 à 226 av. J.-C. ; — SÉLEUCUS III, *Ceraunus*, roi de Syrie de 226 à 222 av. J.-C. ; — SÉLEUCUS IV, *Philopator*, roi de Syrie de 186 à 174 av. J.-C. ; — SÉLEUCUS V, *Nicator*, roi de Syrie de 124 à 123 av. J.-C. ; — SÉLEUCUS VI, *Epiphane*, roi d'Antioche et de Syrie de 95 à 93 av. J.-C.

SÉLIM Ier [*lim*], **le Féroce,** sultan de 1512 à 1520 ; — SÉLIM II, *l'Ivrogne*, sultan de 1566 à 1574 ; — SÉLIM III, sultan de 1789 à 1808. Il repoussa en 1807, avec le concours de l'ambassadeur français Sébastiani, une attaque de la flotte anglaise contre Constantinople.

SÉLINONTE, ancienne v. de Sicile, colonie mégarienne, sur la côte méridionale de l'île.

SELKIRCK, comté d'Ecosse ; 22.600 h. Ch.-l. *Selkirck*, près de l'Ettrik-Water ; 5.775 h.

SELLES-SUR-CHER [*chèr*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin ; 3.745 h. Ch. de f. Orl.

SELLIÈRES, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1.000 h.

SELOMMES, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 760 h. Ch. de f. Et.

SÉLONCOURT [*kour*], comm. du Doubs, arr. de Montbéliard ; 4.215 h.

SELONGEY [*jè*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 985 h. Ch. de f. E.

SELTZ [*sèltz*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Wissembourg, sur la *Selz* ; 1.730 h.

SELTZ ou **SELTERS** [*sèl-tèrss*], bourg de Prusse (prov. de Hesse) ; 1.400 h. Célèbres eaux gazeuses.

SEM [*sèm*], fils de Noé, tige des peuples de race sémitique (*Bible*).

Semaine (*la*) ou **la Création,** poème de Du Bartas ; sorte d'historique de la création et de l'humanité ; œuvre inégale, avec quelques pages d'une réelle envolée lyrique (1579).

SEMBLANÇAY [*san-blan sè*] (Jacques *de*, argentier de François Ier. Accusé, très probablement à tort, d'avoir dilapidé le Trésor, il fut pendu au gibet de Montfaucon (1457-1527).

SÉMÉLÉ, mère de Dionysos, fille de Cadmus, roi de Thèbes. (*Myth.*)

SEMENDRIA [*min*], v. de la Yougoslavie, anc. cap. de la Serbie, au confluent du Danube et de la Morava : 7.000 h.

SEMIPALATINSK, v. de la Sibérie, ch.-l. de province, sur l'Irtych ; 32.000 h. — La prov. a 1.250.000 h.

SÉMIRAMIS [*miss*], reine légendaire d'Assyrie et de Babylonie, à qui la tradition attribue la fondation de Babylone et de ses jardins suspendus, et qui aurait surpassé en gloire et en bravoure son époux, le roi Ninus.

Sémiramis, tragédie de Voltaire (1748), sur un sujet que Crébillon avait déjà traité (1717).

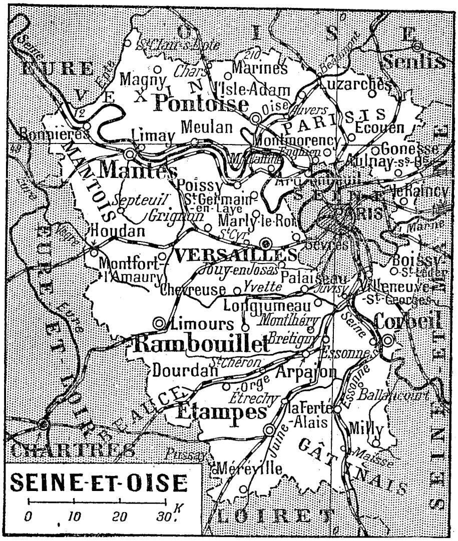

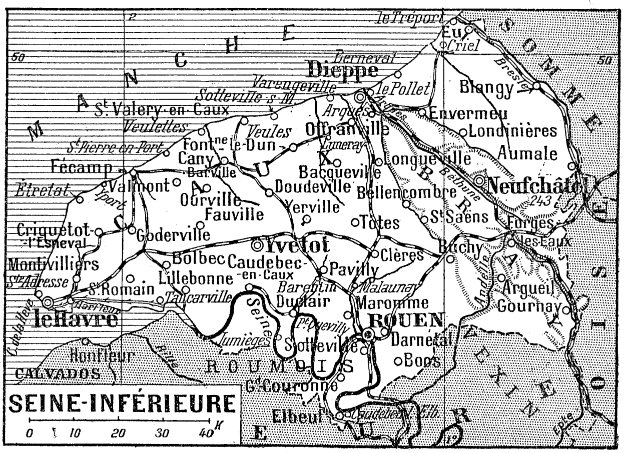

Sémiramis ou **Sémiramide,** opéra en deux actes, livret de Rossi, musique de Rossini ; magnifique ouverture (1825).

SEMITES (ou *fils de Sem*), famille ethnographique et linguistique qui comprend les divers peuples parlant ou ayant parlé l'araméen, le syrien, le chaldaïque, l'assyrien, l'hébreu, l'arabe, l'himyarite. Les Sémites ont le teint mat, la chevelure noire, souvent bouclée, la taille élancée, les membres nerveux, les attaches fines. Dans le langage courant, on applique souvent aux Hébreux seuls les expressions *sémites, sémitisme, antisémitisme*, etc.

Sémitiques (*Histoire des langues*), par Ernest Renan (1855). Cet ouvrage, inachevé, est aux lan-

gues sémitiques ce que le livre de F. Bopp est aux langues indo-européennes.

SEMLIN (en serbe *Zemoun*), v. de l'Etat yougoslave, Croatie, au confluent de la Save et du Danube; 17.000 h.

SÉMONVILLE (Charles-Louis, *marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris (1759-1839).

SEMPACH [*pak*], bourg de Suisse, cant. de Lucerne, sur le lac homonyme; 1.150 h. Victoire des Suisses sur les Autrichiens en 1836 et où s'immortalisa Arnold de Winkelried.

SEMPRONIUS [*sin-pro-ni-uss*], nom de deux familles illustres de l'ancienne Rome, à l'une desquelles appartenaient les Gracques.

SEMUR, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or), sur l'Armançon; 3.010 h. (*Semurois*). Ch. de f. P.-L.-M., à 71 kil. O. de Dijon. Céréales, beurre; bestiaux, chevaux. Patrie de Saumaise. — L'arrond. a 6 cant., 139 comm., 47.220 h.

SEMUR-EN-BRIONNAIS [*nè*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.090 h.

SÉNAC DE MEILHAN [*nak*] (Gabriel), littérateur et publiciste français, auteur du roman *l'Emigré* (1736-1803).

SÉNANCOUR (Etienne *de*), écrivain français, né à Paris, auteur d'*Obermann* (1770-1846).

SÉNART [*nar*] (*forêt de*), forêt de Seine-et-Oise, près de Corbeil, sur la grande route de Paris à Melun.

Sénat. Les sénats les plus célèbres sont, chez les anciens, celui des Juifs, connu sous le nom de *sanhédrin;* ceux de Sparte, d'Athènes, de Carthage, et enfin celui de Rome, le plus important de tous, et qui, après avoir été pris par Cinéas pour une assemblée de rois, descendit sous les empereurs au dernier degré d'avilissement. — Dans la Gaule romaine, il y avait dans chaque cité un *sénat* composé des plus riches citoyens et ayant à sa tête des *duumvirs*, assistés d'*édiles* et de *questeurs*. Les membres de ce sénat s'appelaient curiales. — Chez les modernes, on connaît surtout le Sénat de Venise, le Sénat des Etats-Unis, le Sénat *conservateur*, créé en France le 24 décembre 1799, et qui avait pour mission de veiller à la conservation des lois votées par le Corps législatif, qu'il pouvait dissoudre. Aboli en 1814 et remplacé par la Chambre des pairs, rétabli en 1852, puis aboli de nouveau à la chute du second Empire, en 1870, il a été réorganisé par la constitution républicaine de 1875, en vertu de laquelle il partage avec la Chambre des députés le pouvoir législatif.

SENDAÏ [*sin-da-i*], v. du Japon, île de Nippon, sur la *baie de Sendaï;* 118.000 h.

SENECÉ (Antoine BAUDERON *de*), poète français, conteur aimable et spirituel, né à Mâcon (1643-1737).

Sénéchal, nom que l'on donnait aux *baillis* dans les provinces méridionales de l'ancienne France. La juridiction du sénéchal et le tribunal où il siégeait s'appelaient *sénéchaussée*.

Sénéchal (*grand*), commandant supérieur des armées, en l'absence du roi et chef hiérarchique des officiers de la maison royale.

SENEF ou **SENEFFE,** v. de Belgique (Hainaut), arr. de Charleroi; 3.400 h. Sanglantes victoires de Condé sur le prince d'Orange (11 août 1674) et de Marceau sur les Autrichiens (1794).

SENEFELDER [*dèr*] (Aloys), inventeur de la lithographie, né à Prague (1772-1834).

SÉNÉGAL (*le*), fl. de l'ouest de l'Afrique. Il naît, en plusieurs branches, dans le Fouta-Djalon, et se jette dans l'Atlantique; 1.800 kil. Postes français fortifiés sur son cours supérieur, très voisin de celui du Niger.

SÉNÉGAL, colonie française faisant partie de l'Afrique-Occidentale; 1.208.000 h. (*Sénégalais* ou *Sénégaliens*), sur 195.000 kilom. carr., sans compter les Etats nègres protégés: capit. *Saint-Louis;* v. pr.: *Bakel, Dakar, Gorée, Rufisque, Thiès.* — Visité par les Français dans la seconde partie du XVe siècle, le Sénégal fut exploité par des compagnies à partir de Richelieu. Le gouverneur André Brüe y jeta les fondements d'un sérieux établissement colonial de 1697 à 1723; mais après lui s'écoula une période d'inertie, parfois même d'occupation anglaise. Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1865, sut asseoir solidement notre domination, soumit diverses tribus récalcitrantes, organisa l'administration, fit construire des routes. A partir de 1876, un but nouveau a été poursuivi avec succès par les administrateurs qui se sont succédé dans la colonie: la pénétration au Soudan par le Niger, qu'un chemin de fer relie au Sénégal.

SENEGAMBIE [*ghan*], contrée de l'Afrique occidentale, entre le Sahara, la Guinée et l'Océan, peuplée de Maures, de Peuls et de nègres sédentaires. Etablissements français, anglais et portugais.

SÉNÈQUE le Rhéteur, né à Cordoue. Il professa la rhétorique à Rome (61 av. J.-C.-30 apr. J.-C.).

SÉNÈQUE le Philosophe, né à Cordoue, fils du précédent, précepteur de Néron, dont il encourut la disgrâce, et qui lui donna l'ordre de s'ouvrir les veines (2-66). On a de lui un grand nombre de traités de philosophie morale, inspirés de la pure doctrine stoïcienne. Les tragédies, médiocres et emphatiques (*Médée, les Troyennes, Agamemnon*), que l'on place quelquefois sous le nom d'un troisième Sénèque **(Sénèque le Tragique),** sont généralement considérées comme l'œuvre de Sénèque le Philosophe.

SENEZ [*nèz*"], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane; 350 h. (*Senéziens*). Ancien évêché.

SENLIS [*san-liss*], ch.-l. d'arr. (Oise), sur la Nonette; 6.470 h. (*Senlisiens*). Ch. de f. N., à 52 kil. S.-E. de Beauvais. En 1493, Charles VIII y conclut un traité avec Maximilien d'Autriche. — L'arrond. a 9 cant., 133 comm., 110.990 h.

SENNAAR, v. de la Nubie, sur le Nil Bleu; 10.000 h. La Bible donne ce nom à un pays situé entre le Tigre et l'Euphrate.

SENNACHÉRIB [*ké*] ou **SIN-AKHÉ-ÉRIBA,** roi d'Assyrie de 705 à 681 av. J.-C., successeur de Sargon. Il fit des expéditions en Chaldée, en Judée, en Arménie, en Médie, en Arabie et, malgré cet état de guerre, il trouva le temps de s'occuper de l'administration et de l'embellissement de son empire. Il fut assassiné par ses fils.

SENNE (*la*), riv. de Belgique, qui arrose Bruxelles et se jette dans la Dyle (r. g.) après un cours de 103 kil.

SENNECEY-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; dans la plaine de la Saône: 2.030 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SÉNONAIS [*nè*] ou **SÉNONS** [*non*], tribu gauloise qui occupait la région correspondant aux dép. de l'Yonne, de la Marne, de Seine-et-Marne et de la Côte-d'Or, avec *Sens* pour capitale. Ils combattirent, sous la conduite de Camulogène, le lieutenant de César, Labiénus.

SÉNONAIS, petit pays de l'ancienne France, ch.-l. *Sens.*

SENONCHES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1.610 h.

SENONES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 3.060 h. (*Senonois*).

SENS [*sanss*], ch.-l. d'arr. (Yonne), sur l'Yonne; 15.310 h. (*Sénonais*). Ch. de f. P.-L.-M., à 57 kil. N. d'Auxerre. Archevêché, cathédrale. Vins, céréales, chanvre, bois, tuiles. — L'arrond. a 6 cant., 92 comm., 52.065 h.

Sens (*hôtel de*), anc. résidence historique, située à Paris, quartier Saint-Paul, et construite vers 1500 par Tristan de Sallazar, archevêque de Sens.

Sensations (*Traité des*), par Condillac, qui s'efforce d'y faire voir comment nos facultés viennent des sensations. C'est dans ce livre que se trouve le plus clairement exprimée la doctrine sensualiste (1754).

Sentences de Publius Syrus, recueil d'excellentes pensées morales, exprimées dans un style net et incisif.

SÉOUL, capit. de la Corée, sur le fleuve Han-Kiang; 247.000 h.

Sept ans (*guerre de*). Elle eut lieu sous Louis XV, de 1756 à 1763, entre la France, l'Autriche et la Russie d'une part, l'Angleterre et la Prusse de l'autre. Marquée par de lourds revers sur terre (Rossbach), sur mer et aux colonies (perte de l'Inde et du Canada), elle coûta à la France, au traité de Paris, quelques-unes de ses plus florissantes colonies.

Sept chefs (*guerre des*), guerre légendaire entre Etéocle, roi de Thèbes, son frère Polynice et six

autres chefs. Les deux frères se tuent dans un combat singulier ; mais, dix ans après, les Epigones, fils des Sept chefs, s'emparent de Thèbes. (*Myth.*)

Sept chefs devant Thèbes (*les*), tragédie d'Eschyle (467 av. J.-C.). Le même sujet a été traité par Racine dans *les Frères ennemis*.

Septante (*version des*), nom donné à la traduction grecque de l'Ancien Testament, faite par soixante-douze Juifs d'Egypte et par ordre de Ptolémée Philadelphe. C'est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes (283 ou 282 av. J.-C.).

Septembre (*journées* ou *massacres de*), nom donné au massacre des prisonniers politiques qui eut lieu dans les prisons de Paris, particulièrement à l'Abbaye et à la Force, les 2, 3, 4 et 5 septembre 1792.

Septembre (*lois de*), lois votées, à la suite de l'attentat de Fieschi (1835), contre la liberté de la presse. Toute discussion sur le principe du gouvernement ou sur la personne du roi était interdite.

Septembre (*convention de*), signée à Paris (15 sept. 1864) entre la France et l'Italie, en vue de garantir l'existence de l'Etat pontifical.

Septennat, titre donné à la dictature militaire du maréchal de Mac-Mahon, instituée pour sept ans le 20 novembre 1873 et qui prit fin par la démission du maréchal, le 30 novembre 1879.

Septime-Sévère.

SEPTIMANIE [*sèp*] (territoire de la *septième* légion), partie sud-occidentale de la Gaule, sur le littoral de la Méditerranée ; elle correspondait aux dép. des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard.

SEPTIME-SÉVÈRE, empereur romain de 193 à 211. Général habile et heureux, il favorisa aussi les lettres.

SEPTMONCEL, comm. du Jura, arr. de Saint-Claude ; 1.250 h. Fromages renommés.

SÉPULCRE (SAINT-), nom donné à la basilique élevée à Jérusalem, dès le Ve siècle, sur l'emplacement du tombeau du Christ.

SEPULVEDA (Juan *de*), historien espagnol, surnommé **le Tite-Live espagnol** (1490-1573).

SÉQUANAIS [*kou-a-nè*] ou **SÉQUANIENS** [*kou-a-ni-in*], peuple de la Gaule, qui habitait la rive gauche de la Saône et dont la capitale était *Vesontio* (Besançon).

SÉQUANAISE [*kou-a-nè-ze*] **(Grande-),** une des grandes divisions politiques de la Gaule romaine, dans le bassin supérieur de la Seine.

SERAING-SUR-MEUSE [*rin*], v. de Belgique, prov. de Liége ; 36.900 h. Forges et fonderies.

SERAJEVO. V. **SARAÏEVO.**

SERAO (*Mme* Mathilde), romancière italienne, né à Patras en 1856.

Sérapéion ou **Sérapéum,** nom donné par les Romains aux temples de Sérapis. Les plus célèbres étaient ceux de Memphis et d'Alexandrie.

SÉRAPIS ou **SARAPIS** [*piss*], dieu égyptien de l'époque ptolémaïque et romaine, qui résulta de la confusion d'Apis divinisé, ou Osiris-Apis, avec un dieu étranger à l'Egypte. Plus tard, Sérapis fut identifié avec Pluton, Esculape ou Jupiter.

SERBELLONI, capitaine italien, né à Milan (1508-1580). Il se distingua à la bataille de Lépante.

SERBIE [*bi*] ou **SERVIE** [*vi*], ancien royaume de l'Europe méridionale, sur la rive droite du Danube ; 87.300 kil. carr. ; 4.700.000 h. (*Serbes*). Cap. *Belgrade*. Sol montagneux, arrosé par le Danube, la Save, la Morava serbe, etc., et généralement fertile. Industrie faible. Quelques ressources minérales. [V. carte *Yougoslavie*]. Disputée par les Barbares, successivement vassale des empereurs d'Orient, des Grecs, des Bulgares, etc., la Serbie devint indépendante au XIIe siècle et puissante au XVe, sous le règne de Douschan. Les Turcs la soumirent après la bataille de Kossovo (1389) et la conservèrent intégralement jusqu'en 1815, malgré l'insurrection de Karageorges (1804). En 1815, Miloch Obrénovitch fit de la Serbie une principauté indépendante, tout en continuant à reconnaître la suzeraineté de la Porte. Quarante ans plus tard (1856), le traité de Paris plaçait sous la garantie de l'Europe les privilèges octroyés par le sultan à la principauté. Lorsque éclata le soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine (1876), la Serbie se mit en état de rébellion contre la Porte. Ses troupes furent vaincues ; mais la Russie intervint, triompha des armées ottomanes et fit reconnaître par le traité de Berlin la complète indépendance de la Serbie (1878). Ce pays fut érigé en royaume en 1882, au profit de la maison des Obrénovitch, remplacée, en 1903, par celle des Karageorgevitch. Une guerre heureuse contre la Turquie, en 1912-1913, l'avait considérablement agrandi, lorsque, à la suite de l'attentat de Saraïévo (v. ce mot), éclata la Grande Guerre de 1914-1918. Envahie au Nord par les Germano-Autrichiens, au Sud-Ouest par les Bulgares, la Serbie fut vaincue après une longue et glorieuse résistance (1914-1916). Délivrée en 1918 par les victoires de Franchet d'Espérey, elle est devenue le cœur d'un royaume bien plus considérable : celui des Serbes, Croates et Slovènes. (V. YOUGOSLAVIE).

SERBO-CROATE-SLOVÈNE (*royaume*) ou **YOUGOSLAVIE.** V. YOUGOSLAVIE.

SERENA (*La*), v. du Chili, cap. de la prov. de Coquimbo, sur le Coquimbo ; 15.000 h.

SÉRÈRES, peuple nègre du Sénégal, qui, avec les Sousous et les Robos, paraît être la plus ancienne population de la côte au S. des Ouolofs.

SÈRES, nom donné dans l'antiquité aux peuples de l'extrême Orient, d'où le monde occidental tirait la soie. Ils habitaient la *Sérique*.

SERÈS ou **SERRES,** v. de Grèce, Macédoine, sur la Strouma ; 16.000 h.

SERETH (*le*), grande rivière de l'Europe orientale, née dans les Karpathes de Bukovine, affluent du Danube (r. g.) ; 470 kil.

Serfs, nom donné, au moyen âge, à ceux qui, sans être esclaves, étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient moyennant redevance au seigneur, propriétaire de la terre, et étaient vendus avec lui ; de là leur nom de *serfs attachés à la glèbe*. A une certaine époque, les serfs purent, en France, racheter leur liberté. Cette émancipation, dont Louis X donna le signal dans le domaine royal, fut puissamment favorisée par l'affranchissement des communes et par les croisades, mais ne devint complète qu'à la Révolution de 1789.

SERGENT [*sèr-jan*] (Antoine-François), dessinateur et graveur français, membre de la Convention, beau-frère de Marceau, né à Chartres (1751-1847).

Sergents de la Rochelle (*les Quatre*). On désigne ainsi quatre sous-officiers du 45e de ligne en garnision à La Rochelle : Bories, Goubin, Pomier (ou Pommier) et Raoulx, qui, affiliés aux carbonari, furent dénoncés, arrêtés et décapités à Paris en 1822.

SERGINES, ch.-l. de c (Yonne), arr. de Sens, au-dessus de la Couée ; 810 h.

SERGIPE, Etat du Brésil, sur la côte de l'Atlantique ; 477.000 h. Cap. *Aracaju*.

SERGIUS Ier [*uss*], pape de 687 ou 688 à 701 ou 702 ; — SERGIUS II, pape de 844 à 847 ; — SERGIUS III, pape de 904 à 911 ; — SERGIUS IV, pape de 1009 à 1012.

SERINGAPATAM [*tam'*], v. de l'Hindoustan, présidence de Madras ; ancienne cap. du royaume de Mysore ; 12.500 h.

SERMANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte, sur un affl. du Feo ; 230 h.

Serment de Strasbourg, le plus ancien texte que nous possédions du français populaire. Il contient la formule des engagements pris à Strasbourg en 842 par Louis le Germanique et Charles le Chauve, ligués contre leur frère Lothaire, et par leurs soldats.

Sermons de Bossuet, publiés pour la plus grande partie après sa mort. Ils figurent à la première place dans l'histoire de l'éloquence française de la chaire. Morale sévère, rigoureusement fondée sur le dogme ; éloquence simple et forte, souvent imagée, parfois puissamment réaliste, nourrie de la lecture des œuvres classiques et surtout des Pères de l'Eglise. Les principaux de ces sermons sont : *Sur l'unité de l'Eglise*, *Sur la mort*, *Sur la profession de foi de Mlle de La Vallière*, les panégyriques de saint Paul, de saint Bernard, etc.

Sermons de Bourdaloue, prédications remarquables par la force du raisonnement, la solidité des preuves et la régularité du plan. Mme de Sévigné disait du prédicateur : « *Il frappe comme un sourd.* » On admire surtout le sermon *Sur la Passion*. V. AVENT.

Sermons de Massillon. V. AVENT et CARÊME.

SERPA PINTO (Alexandre-Albert *de*), explorateur et officier portugais, né à Colchras, célèbre par ses voyages dans l'Afrique du Sud (1846-1900).

SERPENT [*pan*] (*le*), constellation de l'hémisphère boréal.

SERPETTE (Gaston), compositeur français, né à Nantes, auteur de nombreuses opérettes d'une musique alerte et soignée (1846-1904).

SERRA-DI-SCOPAMENE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène, au-dessus d'un affluent du Rizzanese ; 1.100 h.

SERRANO (*don* Francisco), maréchal et homme d'Etat espagnol, né à San Fernando de Cadix (1810-1885).

SERRE (Hercule, *comte de*), homme d'Etat français, né à Pagny-sur-Moselle (Meurthe) [1776-1824].

SERRES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1.045 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SERRES (Olivier *de*), agronome français, né au Pradel (Vivarais) ; auteur d'un célèbre *Théâtre de l'agriculture*. Il introduisit en France la culture du mûrier (1539-1619).

Olivier de Serres.

SERRET [*rè*] (Joseph-Alfred), mathématicien français, né à Paris (1819-1885).

SERRIÈRES, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 970 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SERTORIUS [*uss*] (Quintus), général romain, vainqueur de Metellus et de Pompée, assassiné en Espagne par un de ses lieutenants, en 73 av. J.-C.

Sertorius [*uss*], tragédie de P. Corneille (1662). On y sent déjà la vieillesse de l'auteur ; mais des scènes pleines d'énergie et de grandeur rappellent aussi l'auteur de *Cinna ;* entre autres, la fameuse et magnifique scène entre Sertorius et Pompée, où se trouve ce vers :

Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis.

SÉRURIER [*ri-é*] (Philibert), maréchal de France, né à Laon (1742-1819).

SERVAN (Joseph-Michel-Antoine), avocat général au parlement de Grenoble et publiciste, né à Romans (Drôme) [1737-1807] ; — Son frère JOSEPH, général français, né à Romans, ministre de la Guerre en 1792 (1741-1808).

SERVANDONI (Jean-Jérôme), architecte et peintre italien, né à Florence. Il travailla surtout en France. On lui doit un portail de l'église Saint-Sulpice à Paris (1695-1766).

Servante maîtresse (*la*), opéra bouffe en deux actes, livret italien de Nelli (traduction française de Baurans), musique de Pergolèse (1733).

SERVET [*vè*] (Michel), médecin et théologien, né à Villanueva (Aragon) vers 1509, brûlé vif à Genève en 1553, à l'instigation de Calvin.

SERVIAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers, sur la Lène ; 3.600 h. Ch. de f.

SERVIEN [*vi-in*] (Abel), diplomate français, né à Grenoble, un des principaux négociateurs des traités de Westphalie (1593-1659).

SERVILIE, sœur de Caton d'Utique et mère de Marcus Brutus.

Servitude volontaire (*Discours de la*), vigoureuse philippique contre la tyrannie, par La Boëtie (1574).

Servitude et grandeur militaires, ouvrage d'Alfred de Vigny, où l'auteur, dans de dramatiques récits : *la Canne de jonc*, *le Cachet rouge*, oppose aux douloureux devoirs de la discipline militaire la grandeur morale du soldat, faite d'abnégation et d'honneur (1835).

SERVIUS TULLIUS [*uss*], sixième roi légendaire de Rome (578-534 av. J.-C.).

Sésame, premier mot d'une formule magique : *Sésame, ouvre-toi*, tirée d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Ces mots sont devenus, en littérature, l'objet de fréquentes allusions ; on désigne par là le moyen prompt, rapide, devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés, la clef qui ouvre toutes les situations et pénètre tous les mystères.

SESIA (*la*), riv. d'Italie, affluent du Pô (r. g.) ; 138 kil.

SÉSÔKHRIS [*kriss*] ou **NOFIRKASOKARI,** roi d'Egypte de la IIe dynastie.

SÉSÔKRIS ou **ZOSERTITI,** roi d'Egypte de la IIIe dynastie.

SÉSOSTRIS [*zoss-triss*]. V. RAMSÈS II.

SESTOS [*sèss-toss*], v. de l'ancienne Thrace, en face d'Abydos, sur l'Hellespont.

SÉ-TCHOUEN, prov. de la Chine méridionale ; 54 millions d'h. Ch.-l. *Tchen-Tou*.

SETH, troisième fils d'Adam et d'Eve (*Bible*).

SETI Ier, roi égyptien de la XIXe dynastie, dont le tombeau a été découvert près de Thèbes. Père de Ramsès II ; — SETI II, roi égyptien, peut-être arrière-petit-fils du précédent.

SÉTIF, ch.-l. d'arr. (dép. de Constantine), près de l'oued Bou-Sellam ; ch. de f. de Constantine ; à 130 kil. S.-O. de cette ville ; 38.860 h. (*Sétifiens*). Ville forte ; ch.-l. de subdivision militaire. Superbe mosquée. Grains, huiles, bestiaux. — L'arr. a 14 comm., 361.750 h.

SETUBAL, v. du Portugal (Estrémadure), sur la *baie de Sétubal ;* 30.000 h.

SEURRE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 1.920 h. (*Seurrois*). Ch. de f. P.-L.-M.

SEURRE (Gabriel), **l'Aîné,** sculpteur français, né à Paris (1795-1867) ; — Son frère CHARLES, dit **Seurre le Jeune,** né à Paris (1798-1858), fut également sculpteur.

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, sur l'Aveyron naissant ; 3.310 h. (*Sévéraquais*). Ch. de f. M.

SÉVÈRE. V. ALEXANDRE SEVÈRE.

SÉVERIN, pape d'environ 638 à 640.

SÉVERIN (*saint*), abbé d'Agaune (dans le Valais), né en Bourgogne, m. en 508. Fête le 11 février.

SEVERN (*le*), fleuve d'Angleterre, qui se jette dans le canal de Bristol ; 286 kil.

SÉVIGNÉ (Marie DE RABUTIN-CHANTAL, *marquise de*), née à Paris, une des femmes les plus distinguées du XVIIe siècle, célèbre par les admirables *Lettres* qu'elle écrivit à sa fille, la comtesse de Grignan (1626-1696). V. LETTRES.

Mme de Sévigné.

SÉVILLE [*vi-le*], v. d'Espagne, ch.-l. de prov., capit. de l'Andalousie ; 209.500 h. (*Sévillans*). Vins, huiles. Superbes monuments, qui ont fait dire : *Qui n'a pas vu Séville n'a pas vu de merveille.* Les plus fameux sont la cathédrale, l'Alcazar, etc. — La prov. a 696.000 h.

SÈVRE NANTAISE (*la*), riv. de France, qui prend sa source au pied des collines du Poitou et se jette dans la Loire (r. g.) à Nantes (126 kil.).

SÈVRE NIORTAISE (*la*), fleuve de France, prend sa source dans le dép. des Deux-Sèvres, sépare la Charente-Inférieure de la Vendée et se jette dans l'Atlantique, après avoir baigné Niort ; 150 kil.

SÈVRES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles ; sur la Seine. 11.440 h. (*Sévriens*). Ch. de f. Et. Célèbre manufacture de porcelaine, qui a été transférée dans le parc de Saint-Cloud.

SÈVRES (*départ. des* **Deux-**). V. DEUX-SÈVRES.

SEXTUS EMPIRICUS [*sèks-tuss-in, kuss*], philosophe, astronome et savant médecin grec du IIIe siècle de notre ère, né probablement à Mitylène. Il est l'historien le plus impartial que nous ayons de la philosophie grecque.

SEYBOUSE [*bou-ze*] (*la*), fl. d'Algérie, passant à Guelma et près de Bône ; 225 kil.

SEYCHELLES [*sè*] (*les*), ou **SÉCHELLES,** îles anglaises de l'océan Indien, au N.-E. de Madagascar ; 25.000 h. Ch.-l. *Port-Victoria*.

SEYCHES [*sè-che*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande ; 890 h.

SEYMOUR [*sè*] (Jeanne). V. Jeanne ; — Son frère Edouard, dit **le Protecteur,** homme d'Etat anglais, assassiné (vers 1506-1552).

SEYNE [*sè-ne*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, au-dessus de la Blanche ; 1.360 h. (*Seynois*).

SEYNE (*La*), ch.-l. de c. (Var), arr. et sur la rade de Toulon ; 23.160 h. Ch. de f. P.-L.-M. Chantiers de constructions navales. Forges.

SEYSSEL [*sè-sèl*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley, sur le Rhône ; 920 h. Ch. de f. P.-L.-M. Mines d'asphalte.

SEYSSEL, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, sur le Rhône, en face de Seyssel de l'Ain ; 1.410 h.

SÉZANNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 4.990 h. Ch. de f. E.

SÈZE (Romain *de*). V. Desèze.

SFAX [*sfaks*], v. de Tunisie, sur le golfe de Gabès ; 28.000 h. (*Sfakiotes*). Port. Bombardée et prise d'assaut par les Français en 1881.

SFORZA (Muzio Attendolo, dit), condottiere italien, tige d'une illustre maison milanaise (1369-1424) ; — François-Alexandre, duc de Milan, fils du précédent (1401-1466) ; — Galéas-Marie, duc de Milan, fils du précédent (1444-1476) ; — Jean-Galéas, duc de Milan, fils du précédent (1468-1494) ; — Ludovic, duc de Milan, surnommé *le More*, oncle du précédent (1451-1508) ; — Maximilien, duc de Milan, fils du précédent (1491-1530) ; — François-Marie, dernier duc de Milan, deuxième fils de Ludovic le More (1492-1535).

SFORZA (Catherine), princesse de Forli, célèbre par l'héroïsme avec lequel elle défendit Forli contre l'armée de César Borgia (XVe s.).

Sganarelle, personnage de la comédie française, qui doit surtout son illustration à Molière, et qui personnifie le bon sens vulgaire, parfois la malice, comme dans *le Médecin malgré lui.*

'S GRAVENHAGE. V. Haye (*La*).

SHACKLETON (Ernest), explorateur anglais des régions antarctiques, né à Kilkee (Irlande) [1874-1922].

SHAFTESBURY [*chéf-tès*] (Anthony, *comte de*), homme d'Etat anglais, auquel est dû le fameux bill de l'*habeas corpus* (1621-1683) ; — Son petit-fils, né à Londres, philosophe, écrivain distingué (1671-1713).

SHAKESPEARE ou **SHAKSPEARE** [*chèk-spi-re*] William), le plus grand poète dramatique de l'Angleterre, né à Stratford (Warwik), auteur d'un grand nombre de tragédies et de comédies regardées pour la plupart comme des chefs-d'œuvre : *Roméo et Juliette, Hamlet, Richard III, le Roi Lear, Othello, Macbeth, le Marchand de Venise, les Commères de Windsor, le Songe d'une nuit d'été,* etc. Shakespeare a su peindre avec une vérité saisissante et une admirable énergie tous les sentiments et toutes les passions. Tour à tour simple, terrible, gracieux, pathétique, burlesque, mélancolique, profond, railleur, passionné, il exprime tout sans contrainte et sans effort, avec la puissante liberté du génie. Nul n'a porté plus loin l'éloquence et l'émotion dans la peinture des passions tragiques (1564-1616).

Shakespeare.

SHANGHAÏ [*chan-ga-i*], v. de Chine, province de Kiang-Sou, sur le Hoang-Pou, près de l'embouchure du Yang-tsé-Kiang ; principal centre de commerce entre la Chine et l'Europe ; 1.500.000 h., dont 20.000 étrangers. Nombreuses factoreries européennes, groupées dans les concessions française et internationale.

SHANNON [*cha-non*] (*le*), le principal fleuve de l'Irlande, formant plusieurs lacs et s'écoulant dans l'Atlantique.

SHAW (Bernard), dramaturge anglais, né à Dublin en 1856.

SHEFFIELD [*ché-fild*], v. d'Angleterre, comté d'York ; 490.000 h. Quincaillerie, coutellerie renommée.

SHELLEY [*chèl-lé*] (Percy Bysshe), écrivain anglais, né près de Horsham, ami de lord Byron et l'un des premiers poètes lyriques anglais (1792-1822) ; — Sa femme fut elle-même un écrivain distingué (1797-1851).

SHERIDAN [*ché*] (Richard), orateur et auteur dramatique anglais, né à Dublin (1751-1816).

SHERIDAN (Philipp Henry), général américain. Il se distingua, pendant la guerre de Sécession, dans les rangs du parti fédéral (1831-1888).

SHETLAND [*chèt*] (*îles*), groupe d'îles au N. de l'Ecosse ; elles forment un comté ; 25.500 h.

Shinto ou **Shintoïsme** [*chin-to-is-me*], religion nationale du Japon. Un moment supplanté par le confucianisme, puis par le boudhisme, le shinto a été surtout remis en honneur depuis la restauration du pouvoir des mikados. La déesse Amaterasou, personnification du soleil, domine le panthéon shintoïste. Le culte consiste en prières, en offrandes de fleurs et de riz.

Shelley.

SHIRING-WENDEL, comm. de la Moselle, arr. de Forbach ; 6.450 h.

SHIZUOKA, v. du Japon, île de Nippon ; 74.000 h.

SHREWSBURY [*chrouss-bo-ré*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Shrop, sur le Severn ; 31.000 h.

SHROP ou **SALOP** (*comté de*), en angl. **Shropshire,** comté d'Angleterre ; 243.000 h. Ch.-l. *Shrewsbury*

Shylock, principal personnage du *Marchand de Venise*, comédie de Shakespeare. Le nom de Shylock est resté célèbre pour désigner un usurier rapace, un créancier impitoyable.

SIALKÔT, v. de l'Inde britannique, Pendjab, près de la frontière du Cachemire ; 55.000 h.

SIAM [*si-am'*] (*golfe de*), golfe de la mer de Chine, entre les presqu'îles d'Indochine française et de Malacca.

SIAM (*royaume de*), vaste Etat de l'Indochine, dans la partie occidentale de la péninsule, arrosé par le Mékong et le Ménam ; 9 millions d'h. (*Siamois*). Capit. *Bangkok*

Armoiries du Siam.

SIAM, v. du royaume de Siam, son ancienne capitale. Auj. *Ayouthia.*

SIBÉRIE, vaste contrée de l'empire russe dans l'Asie septentrionale, de la mer Caspienne au détroit de Behring. C'est une région basse dans sa partie occidentale (bassin de l'Obi), plus montagneuse dans sa partie orientale (bassins de l'Iénisséi, de la Léna, du lac Baïkal) et fertile seulement sur une étroite lisière entre les forêts qui couvrent sa zone septentrionale et les montagnes qui la limitent au sud. Climat d'une extraordinaire rigueur. Un chemin de fer, le *Transsibérien*, suit la zone agricole et relie en même temps les nombreux centres miniers (or, argent, nickel) qui jalonnent le pied de l'Altaï et les monts Saïansk ; 12.518.489 kil. carr. ; 9.258.000 h. (*Sibériens*).

Siamois.

La Sibérie, qui a longtemps servi au gouvernement russe de lieu d'exil, est aujourd'hui partagée en un certain nombre d'Etats soviétiques, groupés sous la tutelle de Moscou.

Sibérienne (*la Jeune*), charmant ouvrage de X. de Maistre. C'est l'histoire simple et touchante d'une jeune fille qui, mue par le sentiment de l'amour filial, traverse seule et sans le moindre secours les déserts de la Sibérie pour aller à Saint-Pétersbourg demander la grâce de son père (1815).

SIBIU, nom roumain de *Hermannstadt.* V. ce mot.

SIBOUR (Marie-Dominique-Auguste), archevêque de Paris, assassiné dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, par un prêtre interdit (1792-1857).

Sibyllins (*Oracles* ou *Livres*), recueil d'oracles concernant les destinées de l'ancienne Rome. On les consultait solennellement, chaque fois qu'une calamité exceptionnelle rendait indispensable une expiation éclatante. Composés par la sibylle d'Erythrée, ils furent vendus par elle à Tarquin le Superbe; brûlés par accident, l'an 671 de Rome, ils furent remplacés, et les nouveaux livres subsistèrent jusqu'à 389 de J.-C.

SICAMBRES [*kan-bre*], ancien peuple de la Germanie. C'est par ce nom que saint Remi désigne Clovis, quand il lui ordonne de courber la tête pour recevoir l'eau baptismale.

SICANES ou **SICULES,** peuplade ibère, qui émigra d'Espagne en Sicile.

SICARD [*kar*] (l'*abbé* Ambroise), instituteur des sourds-muets, né au Fousseret (Haute-Garonne) [1742-1822].

SICHÉE, époux de Didon (*Enéide*).

SICHEM [*chèm*], ancienne v. de la Palestine; auj. *Naplouse.*

SICIE (*cap*), cap. du dép du Var; hauteur 360 m.

SICILE, grande île de la Méditerranée; 25.740 kil. carr.; 3.793.000 h. (*Siciliens*). Terre fertile, céréales, vins, huiles. Capit. *Palerme;* v. princip.: *Catane, Messine, Trapani.* Fait partie du royaume d'Italie depuis 1860.

SICILE (*royaume des* **Deux-**). V. DEUX-SICILES.

SICYONE, v. de l'ancienne Grèce (Péloponèse). Patrie d'Aratus.

SIDDONS (Sarah Kemble, *Mrs*), tragédienne anglaise (1755-1831).

SIDI-BEL-ABBÈS [*bèss*], ch.-l. d'arr. (départ. d'Oran); sur le Sig: 37.750 h. (*Bel-Abbésiens*). Ch. de f. d'Oran: à 82 kil. S. de cette ville. — L'arr. a 18 comm., 23.070 h.

SIDNEY [*nè*] (Philip), homme d'Etat et littérateur anglais, né à Penhurst (1554-1586).

SIDOINE APOLLINAIRE [*nè-re*] (*Caius Sullius*), poète latin, évêque, né à Lyon (430-489).

SIDON, v. de Phénicie; auj. *Saïda.*

SIDRE (*golfe de la*), anc. *Syrte,* golfe de la Méditerranée, sur la côte de Libye.

SIEDLCE ou **SIEDLETS,** v. de Pologne, gouv. de Lublin, sur le Liwiec, affl. du Bug; 31.000 h. Anc. ch.-l. d'un gouvernement russe.

Siège de Corinthe (*le*), opéra en trois actes, paroles de Soumet, d'après le livret italien de Balocchi, musique de Rossini (1826), partition qui contient des pages remarquables.

SIEGEN, v. d'Allemagne, Prusse, présid. d'Arnsberg, sur la *Sieg*; 29.000 h.

Siegfried [*sigh'-frid'*], drame musical en trois actes, paroles et musique de R. Wagner (1876). Il forme la troisième partie de la tétralogie *l'Anneau du Niebelung.*

SIEMENS [*minss*] (Ernst), ingénieur allemand, né à Lenthe (Hanovre), auteur de remarquables travaux sur l'électricité employée comme force motrice (1816-1892).

SIEMIRADZKI (Henri), peintre polonais, né à Karkow (1843-1902).

SIENKIEWICZ [*si-èn-ki-é-vich*] (Henryk), romancier polonais, né à Wola Okrezjska en 1846, auteur de *Par le fer et par le feu,* de *Quo vadis,* etc., œuvres colorées; m. à Vevey en 1916.

SIENNE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, dans l'ancienne Toscane; 42.400 h. (*Siennois*). Archevêché, belle cathédrale. — La prov. a 244.000 h.

SIERCK, ch.-l. de c. (Moselle), sur la Moselle; 1.190 h.

SIERO, v. d'Espagne, prov. d'Oviedo; 27.000 h.

Sierra, mot espagnol qui signifie *scie* et qui désigne une chaîne de montagnes: *sierra Morena.*

SIERRA LEONE, colonie britannique de la côte occidentale d'Afrique, entre la Guinée française et la république de Libéria: 75.000 h. Capit. *Freetown;* 1.437 h.

SIEYES [*si-é-iès*] (l'*abbé*), publiciste, né à Fréjus, célèbre comme théoricien politique pendant la Révolution française. A la veille de la Révolution, il publia une brochure fameuse sur *le Tiers Etat.* Il fut successivement membre de la Constituante, de la Convention où il se tint à l'écart, du Conseil des Cinq-Cents, et Directeur (1748-1836).

Sieyès.

SIGALON (Xavier), peintre d'histoire français, né à Uzès, auteur d'une belle copie du *Jugement dernier,* de Michel-Ange, auj. à l'Ecole des beaux arts, à Paris (1788-1837).

SIGEAN [*jan*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 3.050 h. Sur l'*étang de Sigean,* lagune communiquant avec la mer par le chenal de la Nouvelle.

SIGEBERT Ier [*bèr*], fils de Clotaire Ier, roi d'Austrasie de 561 à 575, époux de Brunehaut, assassiné par ordre de Frédégonde; — SIGEBERT II, roi d'Austrasie, né en 601; il succéda à son frère Thierri II en 613, et fut tué la même année par Clotaire II; — SIGEBERT III, roi d'Austrasie, de 633 à 656, fils de Dagobert II; il régna sous la tutelle de Pépin de Landen et de Grimoald.

SIGISMOND [*mon*] (*saint*), roi des Bourguignons de 516 à 524, battu par les fils de Clovis et tué par ordre de Clodomir. Fête le 1er mai.

SIGISMOND de Luxembourg, roi de Hongrie en 1387, empereur d'Allemagne de 1411 à 1437. Il se déshonora en faisant brûler au concile de Constance le réformateur tchèque Jean Hus, malgré le sauf-conduit qu'il lui avait donné.

SIGISMOND Ier le Vieux, roi de Pologne de 1507 à 1548; — SIGISMOND II, roi de Pologne de 1548 à 1572; — SIGISMOND III, **Wasa,** roi de Pologne de 1587 à 1622.

SIGNOL (Emile), peintre français, né à Paris (1804-1892), a traité des sujets historiques et religieux.

SIGNORELLI (Luca), peintre italien, né à Cortone (1441-1523); artiste d'un réalisme énergique.

SIGNY-L'ABBAYE [*bè-i*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 2.000 h.

SIGNY-LE-PETIT [*ti*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi; 1.850 h. Ch. de f. E.

SIGONIUS [*uss*] (Carlo), savant historien et antiquaire italien, né à Modane (1524-1584).

SIGOULÈS [*lèss*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, au-dessus d'un affluent de la Gardonnette; 670 h.

SIGOVÈSE, chef gaulois, frère de Bellovèse (Ve ou VIe s. av. J.-C.).

Sigurd [*ghur*], opéra en quatre actes et sept tableaux, paroles de Camille du Locle et Alfred Blau, musique de Reyer; partition puissante, poétique et colorée (1885).

Si j'étais roi, opéra-comique en trois actes, paroles de d'Ennery et Brésil, musique d'A. Adam. La musique est une des plus aimables et des plus savoureuses qu'Adam ait écrites (1852).

Silène.

SIKHS ou **SEIKHS,** secte hindoue vichnouite, fondée au XVIe siècle par Baba Nanka et qui est devenue un véritable corps de nation. Soumis par les Anglais en 1840.

SI-KIANG ou **rivière de CANTON,** fl. de Chine, se déversant dans le *golfe de Canton;* 920 kil.

SIKKIM, Etat de l'Hindoustan, tributaire de l'Angleterre; 81.000 h. Capit. *Gangtok.*

SIKOK, une des grandes îles du Japon, au S. de l'île de Nippon; 3.066.000 h.

SILÈNE, dieu phrygien, père nourricier de Bacchus, dont la mythologie grecque a fait comme le bouffon de l'Olympe. (*Myth.*)

Silène ivre, tableau de Rubens (Petrograd); — tableau de Van Dyck (Bruxelles).

SILÉSIE, anc. prov. d'Allemagne, conquise en 1741 par Frédéric II de Prusse sur les Autrichiens et partagée alors entre Autriche et Prusse. Depuis 1919, la Silésie autrichienne (cap. *Opava*) relève de la Tchécoslovaquie, et une partie de la Haute-Silésie, depuis 1921, de la Pologne. Le reste (cap. *Breslau*) est demeuré prussien. (Hab. *Silésiens.*)

SILHOUETTE (Etienne *de*), contrôleur général des Finances, né à Limoges (1709-1767). Son nom a passé dans la langue.

SILISTRIE [*lis-tri*], v. de Roumanie, sur le bas Danube; 11.600 h. Place forte, vainement assiégée par les Russes en 1854.

SILIUS ITALICUS [*kuss*], poète latin du 1er siècle, auteur d'une épopée sur la seconde guerre punique, œuvre imitée de Virgile, mais où l'on trouve quelques vers bien frappés, inspirés par le patriotisme romain (*Punica*).

SILLÉ-LE-GUILLAUME [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 2.790 h. Ch. de f. Et.

SILLERY [*ll* mll.], comm. de la Marne, arr. de Reims; 320 h. Vignobles renommés.

SILLERY (Brulart *de*), chancelier de France, né à Sillery (1544-1624), négocia la paix de Vervins.

SILO, v. de Palestine (Ephraïm), capitale des Hébreux depuis leur entrée dans la Terre promise jusqu'au règne de David.

SILOÉ, piscine de Jérusalem.

SILVELA (Francisco), homme d'Etat espagnol, né à Madrid. Il fut longtemps le chef du parti conservateur (1843-1905).

SILVÈRE (*saint*), pape en 536, m. de faim en 537. Fête le 20 juin.

SILVESTRE (Armand), poète et conteur français, né à Paris (1837-1901).

SIMANCAS [*kâss*], petite ville d'Espagne, Léon (prov. de Valladolid), où se trouvent les plus précieuses archives de l'Espagne; 1.110 h.

SIMART [*mar*] (Pierre-Charles), sculpteur français, né à Troyes, auteur de la *Minerve chryséléphantine*, imitation de la *Minerve* du Parthénon (1806-1857).

SIMBIRSK, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur le Volga; 77.000 h. — Le gouv. a 1.656.000 h.

SIMÉON, un des douze fils de Jacob.

SIMÉON, vieillard juif qui, après avoir vu le Messie dans le temple, entonna le cantique *Nunc dimittis* (*Bible*).

SIMÉON Stylite (*saint*), nom de trois saints qui passèrent leur vie sur une colonne (en gr. *stulos*), l'un près d'Antioche; m. en 596. Fête le 24 mai; — l'autre près de la même ville; m. en 460. Fête le 5 janvier; — le troisième, qui vécut en Cilicie au VIe siècle et périt foudroyé. Fête le 26 juillet.

SIMÉON (Joseph-Jérôme, *comte*), magistrat et homme d'Etat français, né à Aix (1749-1842).

SIMFÉROPOL, v. de Russie, capit. de la république soviétique (Crimée), sur le Salghir; 79.000 h.

SIMIANE (Pauline de Grignan, *marquise de*), petite-fille de Mme de Sévigné, également célèbre par sa beauté et son esprit, née à Paris. Elle publia la correspondance de son aïeule (1674-1737).

SIMLA, résidence d'été des vice-rois de l'Inde, Pendjab, sur les avant-monts de l'Himalaya; 14.000 h. en hiver, et de 30.000 à 40.000 en été.

SIMMERING, anc. v. d'Autriche (Basse-Autriche); près du Danube. Filatures. Aujourd'hui, quartier de Vienne.

SIMOÏS [*iss*], aujourd'hui *Mendéré-Sou*, petite riv. de l'ancienne Troade.

SIMON (*saint*), l'un des douze apôtres. Fête le 28 octobre.

SIMON le Magicien, sectaire juif, un des fondateurs de la philosophie gnostique. Il voulut acheter de saint Pierre le don de faire des miracles, d'où le nom de *simonie* donné au trafic des choses saintes.

SIMON (Antoine), cordonnier, né à Troyes (1736-1794), gardien du dauphin Louis XVII. Il fut guillotiné le 10 thermidor.

SIMON (François-Jules Simon-Suisse, dit **Jules**), philosophe spiritualiste et homme politique français, né à Lorient; ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement de la Défense nationale (1814-1896).

Simon de Nantua ou **le Marchand forain,** ouvrage de Laurent de Jussieu, livre qui, pendant longtemps, fut très populaire dans les écoles (1818).

SIMONETTA, famille italienne originaire de la Calabre, dont plusieurs membres ont joué un rôle politique au XVe siècle.

SIMONIDE de Céos [*oss*], poète lyrique grec, auteur d'épigrammes, d'élégies patriotiques et morales, de thrènes et d'odes triomphales, remarquables par l'habileté de l'exécution, la souplesse et la variété des rythmes (vers 556-vers 467 av. J.-C.).

SIMONOSÉKI, v. du Japon (Hondo); 72.000 h.; port actif sur le *détroit de Simonoséki*. En 1895, la paix y fut conclue entre le Japon et la Chine.

SIMPLICE (*saint*), pape de 468 à 483. Fête le 2 mars.

SIMPLON, passage des Alpes Pennines, entre le Valais et le Piémont, à 2.009 m. d'altitude; traversé par une superbe route de 69 kil. et par un tunnel de 19.730 m.

SINAÏ, péninsule montagneuse d'Arabie, entre les golfes de Suez et d'Akabah; 25.000 h. La Bible dit que Dieu y donna sa loi à Moïse, au milieu des tonnerres et des éclairs.

SINAÏA, v. de Roumanie, Valachie; dans une vallée des Alpes de Transylvanie, sur le Prahova; 2.500 h. Station thermale.

SINALOA, v. du Mexique, dans l'Etat homonyme, dont la capitale est *Culiacan* (10.400 h.). — L'Etat a 329.000 h.

SIND (*le*). V. Indus.

SINDIA ou **SCINDIA,** anc. royaume mahratte de l'Hindoustan, vassal de l'Angleterre. Capit. *Goualior*. — Division actuelle de la présidence de Bombay, aux bouches de l'Indus; 3.278.000 h. Ch.-l. *Karatchi*.

SINGAN, v. de Chine, ch.-l. du Chen-Si; 1 million d'h.

SINGAPOUR, v. de l'Indochine anglaise; ch.-l. de la colonie anglaise des *Straits Settlements;* 259.000 h. Port franc, d'une grande activité.

SINGLIN (Antoine), janséniste français, un des directeurs de Port-Royal. Il convertit Pascal et Mme de Longueville. Né à Paris, m. en 1664.

SINIGAGLIA, v. d'Italie, prov. d'Ancône, sur l'Adriatique; 23.700 h. On attribue sa fondation, au IVe siècle av. J.-C., à des Gaulois Senones.

SIN-LE-NOBLE, comm. du Nord, arr. et banlieue de Douai; 9.300 h.

SINNAMARY, fl. de la Guyane française. — Bourg à l'embouchure de cette rivière, où furent envoyés les déportés du 18 fructidor (4 septembre 1797); 1.820 h.

SINON, un des guerriers grecs qui assiégèrent Troie. Perfide et menteur, c'est lui qui persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le cheval de bois renfermant l'élite des Grecs (*Enéide*).

SINOPE, v. et port de la Turquie (Anatolie), sur la mer Noire; 8.000 h. Une flotte turque y fut attaquée et détruite par les Russes, en 1853.

SION, une des collines de Jérusalem, souvent prise comme synonyme de Jérusalem.

SION, v. de Suisse, ch.-l. du cant. du Valais, sur la *Sionne*; 6.900 h. Evêché catholique.

SIOUAH, oasis de l'Afrique septentrionale, au N. du désert de Libye; 5.200 h. V. pr. *Siouah* et *Aghermi*. C'est l'oasis d'Ammon des anciens.

SIOULE (*la*), rivière du Puy-de-Dôme, passe à Châteauneuf-les-Bains, et se jette dans l'Allier. Cours 150 kil.

SIOUTH ou **ASSIOUT** [*out*], v. d'Egypte (Haute-Egypte), sur le Nil; 51.000 h. Anc. *Lycopolis*.

SIOUX [*si-ou*], peuplades sauvages de l'Amérique du Nord dans l'Etat d'Iowa (E.-U.).

SIOUX CITY, v. des Etats-Unis (Iowa), sur le Missouri; 71.000 h.

SIRAUDIN (Paul), auteur dramatique français, né à Paris (1813-1883).

SIRAULT, comm. de Belgique (Hainaut), arr. de Mons; 3.000 h.

Sirènes, monstres fabuleux, moitié femme et moitié oiseau ou poisson. Elles habitaient des rochers escarpés, entre l'île de Caprée et la côte d'Italie. Par la douceur de leur chant, elles attiraient les voyageurs sur les écueils. Ulysse ayant été insensible à leurs accents, elles se jetèrent de dépit dans la mer. (*Myth.*)

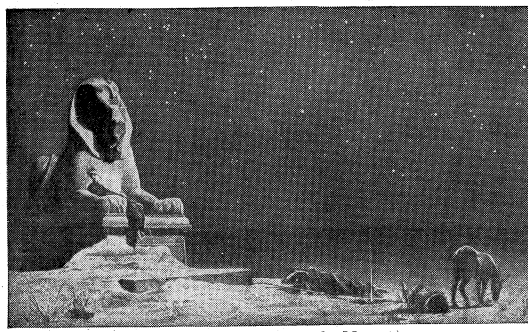

Le Repos en Egypte (L.-O. Merson).

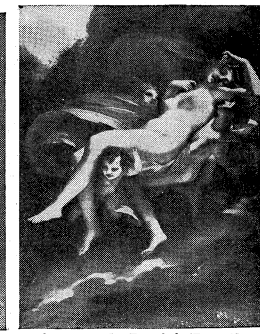

Enlèvement de Psyché (Prud'hon).

Présentation de Jésus au Temple (Champaigne).

Bataille de Rocroi (Heim).

Bataille de Rivoli (Philippoteaux).

Mme Récamier (Gérard).

(Photos Neurdein, Hanfstaëngl, Giraudon.)

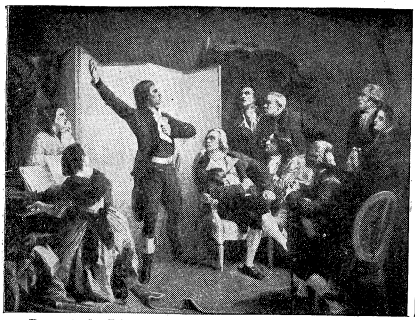

Rouget de Lisle chantant la Marseillaise (Pils).

Jésus et la Samaritaine (Mignard).

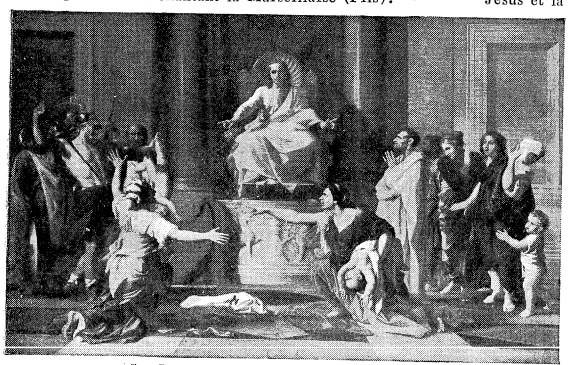

Le Jugement de Salomon (N. Poussin).

Richelieu (Champaigne).

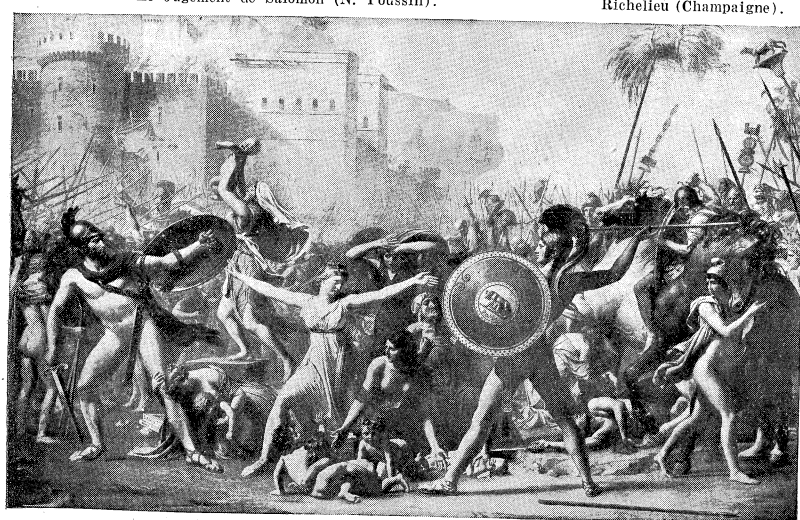

Les Sabines (Louis David).

(Photos Neurdein, Giraudon.)

SIRET [*rè*] (Pierre), grammairien français, né à Evreux (1745-1797).

SIRET (Charles), humaniste français, né à Reims, auteur de l'*Epitome historiæ græcæ* (1760-1830).

SIREY [*rè*] (J.-B.), jurisconsulte français, né à Sarlat, auteur d'un *Recueil des lois et arrêts* (1762-1845).

SIRMOND [*mon*] (le *Père*), jésuite français, confesseur de Louis XIII et prédicateur de talent, né à Riom (1559-1651).

SIRVEN [*vin*], protestant, né à Castres en 1709. Le parlement de Toulouse le condamna à mort en 1764, comme coupable d'avoir fait périr sa fille pour l'empêcher d'embrasser le catholicisme, mais les efforts de Voltaire le firent réhabiliter cinq ans après.

SIRVEN [*vin*] (Alfred), descendant du précédent, publiciste et romancier français, né à Toulouse (1838-1900).

SISLEY (Alfred), peintre français, né à Paris (1839-1899) ; un des maîtres de l'impressionnisme : *les Bords du Loing*.

SISMONDI (Léonard), historien et économiste suisse, né à Genève, auteur de deux grands ouvrages : *Histoire des républiques italiennes* et *Histoire des Français* (1773-1842).

SISSONNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; près des sources de la Souche ; 2.110 h.

SISTERON, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes), sur la Durance ; ch. de f. P.-L.-M., à 40 kil. N.-O. de Digne ; 3.340 h. (*Sisteronais*). — L'arr. a 5 cant., 48 comm., 14.520 h.

SISTOVO ou **SISTOVA,** v. de Bulgarie, sur le Danube : 1.900 h. Vignobles.

SISYGAMBIS [*ghan-biss*], mère de Darius Codoman. Dans la visite que lui fit Alexandre, dont elle était la captive, elle prit le favori Ephestion pour le conquérant. Alexandre lui fit cette réponse devenue proverbiable : « Vous ne vous êtes pas trompée, ma mère ; celui-ci est aussi Alexandre. »

SISYPHE, fils d'Eole et roi de Corinthe, redoutable par ses brigandages et ses cruautés, et condamné, après sa mort, à rouler dans les Enfers une grosse pierre au sommet d'une montagne d'où elle retombe sans cesse. (*Myth.*) — Dans l'application, le *rocher de Sisyphe* sert à caractériser un labeur pénible et sans cesse renaissant, les préoccupations douloureuses qui se succèdent constamment, une tâche ardue, un but qu'on poursuit, qu'on croit atteindre et qui exige chaque jour de nouveaux efforts.

SIVA ou **ÇIVA,** dieu des Hindous.

SIVAS ou **SIWAS** [*vâss*], v. de Turquie (Asie Mineure), sur le Kizil-Irmak ; 65.000 h. Ch.-l. de vilayet.

SIXTE Ier (*saint*), pape de 117 à 129 ; — SIXTE II (*saint*), pape de 257 à 258 ; — SIXTE III, pape de 432 à 440 ; — SIXTE IV (*saint*), pape de 1471 à 1484 ; il construisit au Vatican la célèbre chapelle *Sixtine* ; — SIXTE V ou SIXTE-QUINT, pape de 1585 à 1590. Elu comme successeur de Grégoire XIII parce que les cardinaux le croyaient moribond et qu'il marchait plié en deux, s'appuyant sur une béquille : on dit qu'aussitôt le vote assuré, il se redressa avec un mouvement si brusque qu'il fit reculer ses voisins, jeta sa béquille, releva la tête et entonna le *Te Deum* d'une voix à faire trembler les vitres de la salle.

Sixte V.

Vraie ou non, cette anecdote montre bien la fermeté proverbiale et l'énergie du nouveau pape, qui travailla avec ardeur à la réforme des ordres religieux et intervint activement dans les querelles religieuses de la France, au moment de l'avènement de Henri IV.

Sixtine (*chapelle*), à Rome, célèbre chapelle du Vatican, construite sur l'ordre de Sixte IV et décorée de fresques, dont les plus remarquables sont dues à Michel-Ange. Ces fresques célèbres représentent : *Dieu débrouillant le chaos, la Création du monde, Dieu approuvant son œuvre, la Création de l'homme, la Création de la femme, la Tentation d'Eve, le Sacrifice de Noé, le Déluge, l'Ivresse de Noé, Judith et Holopherne, David vainqueur de Goliath, la Mort d'Aman, les Sibylles, les Prophètes, le Jugement dernier.*

SIZUN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix, sur l'Elorn ; 3.340 h.

SKAGER-RAK [*jèr*], détroit entre le Jutland et la Norvège, fait communiquer la mer du Nord avec le Cattégat.

SKARGA (Pierre), le plus grand orateur sacré de la Pologne, né à Grodziec (1536-1612).

SKIEN, v. de Norvège ; 16.500 h. Ch.-l. de dép.

SKOBELEV (Michel), général russe, né à Riazan. Il se distingua pendant la guerre russo-turque et dirigea la conquête du Turkestan. C'était un ami sincère de la France (1843-1882).

SKOPLJÉ, nom serbe d'*Uskub*. V. USKUB.

Skoupchtina (*la*), le Parlement serbe.

SKYE, île du groupe des Hébrides ; 13.800 h. Grottes basaltiques curieuses.

SKYRO, île grecque de l'Archipel, au N.-E. de l'Eubée ; 4.100 h. ; ch.-l. *Skyro*. C'est l'antique *Scyros*. V. ce mot.

SLAVES, rameau ethnographique et linguistique de la famille indo-européenne, se divisant en trois grands groupes : 1° les *Slaves occidentaux* en Pologne, en Allemagne, en Tchécoslovaquie (*Polonais, Tchèques, Slovaques, Lusaces* ou *Wendes*) ; 2° les *Slaves orientaux* ou *Russes*, divisés en Grands-Russes, Malo-Russes ou Petits-Russiens, et Russes-Blancs ; 3° les *Slaves méridionaux* ou *Yougoslaves* (*Bulgares, Serbes, Croates, Slovènes*). Il y a en Europe environ 160 millions de Slaves. La race s'étend depuis les frontières de la Vénétie jusqu'à l'Oural et déborde sur une grande partie de l'Asie centrale et septentrionale.

SLAVONIE. V. CROATIE-SLAVONIE.

SLESVIG, ancien duché, puis province du Danemark. De 1864 à 1920, le Slesvig a formé avec le Holstein la province prussienne de *Schleswig-Holstein*, 1.462.000 h. ; ch.-l. *Schleswig*, 17.000 h. A la suite de la paix de 1919, le *nord du Slesvig* est revenu, par plébiscite, au Danemark, et y forme la *province de Jutland méridional*.

SLIGO, comté d'Irlande (prov. de Connaught) ; 78.000 h. Cap. *Sligo*, sur la Garrogne ; 11.000 h.

SLODTZ (Sébastien), sculpteur flamand, né à Anvers (1665-1726), travailla en France pour Louis XIV.

SLOVAQUES, nom d'un groupe de Slaves établis dans la partie orientale de la Tchécoslovaquie.

SLOVAQUIE, partie de la Tchécoslovaquie, qui s'étend à l'E. de la Moravie et au S. des monts Karpathes.

SLOVÈNES, Slaves habitant, en Yougoslavie, la Carinthie, la Carniole, la Styrie et partie de l'Istrie.

SLOWACKI (Jules), poète polonais, né à Krzemieniec (1809-1849), d'inspiration romantique.

Smalah-d'Abd-el-Kader (*Prise de la*), par les chasseurs du duc d'Aumale ; tableau d'Horace Vernet (1843) (Versailles), composition originale et hardie, d'une dimension extraordinaire, qui déroule à nos yeux toutes les péripéties du combat.

SMALKALDE, v. de Prusse (prov. de Hesse), célèbre par la ligue que les protestants y conclurent en 1530 avec l'appui de la France contre Charles-Quint ; 9.700 h.

SMERDIS [*diss*] ou mieux **BARDIYA,** second fils de Cyrus, égorgé par son frère Cambyse. Sa mort ayant été tenue secrète, plusieurs imposteurs cherchèrent à se faire passer pour Smerdis ; entre autres, Gaumâta.

SMETANA (Frédéric), compositeur et pianiste tchèque, né à Litomysl (1824-1884).

SMETHWICK, v. d'Angleterre (Stafford) ; 75.000 h. Verreries, métallurgie. Faubourg de Birmingham.

SMILES (Samuel), écrivain et vulgarisateur anglais, né à Haddington (Ecosse) [1812-1904].

SMITH (*canal et détroit de*), au N. de la baie de Baffin.

SMITH (Adam), économiste écossais, né à Kirkaldy, auteur de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Le travail, considéré comme la source de la richesse, la valeur basée sur l'offre et la demande, le commerce affranchi de toute prohibition, la concurrence élevée à la hauteur d'un principe, tels sont les points principaux de la doctrine de Smith (1723-1790).

SMITH (Sidney), amiral anglais, né à Westminster. Il défendit Saint-Jean d'Acre contre Bonaparte (1764-1840).

SMITH (Joseph), fondateur du mormonisme, né à Sharon (1805-1844).

SMOLENSK [*linsk*], v. forte de la Russie d'Europe, sur le Dniéper, ch.-l. du gouvernement du même nom; 56.000 h. Victoire des Français sur les Russes en 1812.

SMOLLETT (Tobie George), romancier et historien écossais, né à Dalquhurn (1721-1771).

SMYRNE, v. et port turcs de l'Anatolie; 360.000 h. (*Smyrnéens* ou *Smyrniotes*). Rade magnifique, sur le *golfe de Smyrne*, formé par la mer Egée; grand commerce; riches bazars; tapis.

SNAKE-RIVER (*la*) ou **LEWIS,** riv. des Etats-Unis, affl. de la Columbia. La *Snake-river* ou *rivière des Serpents* a sa source dans le Parc National. Cours 1.500 kil.

SNOILSKY (Gustave), poète suédois, né à Stockholm (1841-1903).

SNYDERS [*dèrss*] (François), peintre flamand, né à Anvers; peintre habile, chaud coloriste, il excella dans les tableaux de chasse et d'animaux (1579-1657).

SOBAT [*ba*] (*le*), affl. du Nil Blanc (Bahr-el-Abiad), dans le Kaffa, pays des Gallas.

SOBIESKI [*bi-èss*] (Jean), roi de Pologne de 1673 à 1696, un des héros nationaux de ce pays. Il vainquit les Turcs, et délivra Vienne assiégée par Kara-Mustapha, en 1683.

Sobieski.

Sobranié ou **Sobranjé** (*le*), le Parlement bulgare.

SOCCIA [*sot-chi-a*], ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio, au pied du Capo al Pantane; 520 h. Elève de bétail, tabac.

Sociale (*guerre*), nom sous lequel on désigne l'insurrection de l'Italie contre la domination romaine, insurrection qui dura de 90 à 88 av. J.-C. Les Italiens alliés (*socii*) de Rome ne jouissaient pas du droit de cité romaine, ni par conséquent des privilèges qui en découlaient. Ils formèrent donc une ligue pour conquérir les libertés qui leur faisaient défaut. Conduits par Pompedius Silo, les Italiens furent battus par Marius, puis par Sylla, et le sénat mit fin habilement à la guerre en distribuant d'inégales concessions aux différents peuples italiens.

SOCIÉTÉ (*archipel de la*). V. TAÏTI.

SOCIN (Lelio), protestant italien, né à Sienne; il fonda la doctrine antitrinitaire, connue sous le nom de *socinianisme* (1525-1562).

SOCOTORA, île de la mer des Indes, aux Anglais; 12.000 h.

SOCRATE, illustre philosophe grec, fils du sculpteur Sophronisque. Il vivait dans la solitude, ne professait pas régulièrement et n'écrivait aucun livre. Sa méthode d'enseignement, ou *dialectique*, était la conversation et l'interrogation ou *ironie*, qu'il maniait supérieurement. On le rencontrait partout où se portait la foule: dans les assemblées du peuple, les fêtes publiques, les gymnases, et tout servait de prétexte à son enseignement. Sa vie fut un véritable apostolat. Sa philosophie, qui nous est connue par les *Dialogues* de Platon, son meilleur élève, consistait non à creuser des systèmes généraux de l'univers, des *cosmogonies*, mais à faire l'éducation des instincts de l'homme en les prenant tels qu'ils sont, et sans penser à réformer l'œuvre de la nature. Il combattait avec âpreté la sophistique et la fausse rhétorique. Ses moqueries satiriques et ses sarcasmes indisposèrent à la longue ses concitoyens. Aussi l'accusation d'impiété, qu'Anytos, Mélitos et Lycon portèrent contre lui fut-elle un prétexte. Devant ses juges, il garda l'attitude la plus fière, demandant pour toute pénalité d'être condamné à vivre au Prytanée aux frais de l'Etat. Condamné, peut-être quelque peu en raison de cette attitude, à boire la ciguë, il porta la coupe à ses lèvres et mourut avec une simplicité vraiment stoïque. Le grand mérite de Socrate est d'avoir, à la différence des philosophes naturalistes antérieurs, donné comme objet propre à la philosophie l'homme même, l'interprétation réfléchie de la conduite humaine et des règles qui y président. Il est le créateur de la science morale (468-400 ou 399 av. J.-C.).

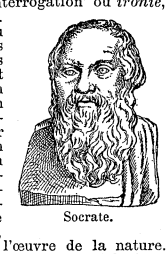

Socrate.

Socrate (*Apologie de*), ouvrage de Platon. C'est l'admirable discours prononcé par Socrate devant l'Aréopage, en réponse à l'accusation portée contre lui, et que Platon écrivit après la mort de son maître.

Socrate (*Apologie de*), ouvrage de Xénophon, que complètent ses *Entretiens de Socrate* (IVe s. av. J.-C.). La physionomie du maître y revit, moins grandie peut-être que dans les *Dialogues* de Platon.

SODOMA (*le*). V. BAZZI.

SODOME, ancienne v. de Palestine, près de la mer Morte, détruite par le feu du ciel avec Gomorrhe, Séboïm, Adama, en raison de sa dépravation (*Bible*). [Hab. *Sodomites.*]

SOEST, v. d'Allemagne, Prusse, présidence d'Arnsberg; 20.000 h.

SOFALA, v. de la côte d'Afrique, au S. de l'embouchure du Zambèze; établissements portugais.

SOFIA ou **SOPHIA,** capit. de la Bulgarie, au milieu d'une fertile plaine; 154.000 h.

SOGDIANE, anc. contrée d'Asie, entre l'Iaxarte et l'Oxus, correspondant actuellement au khanat de Boukhara et de Samarkand; cap. *Maracanda*, auj. *Samarkand.*

SOIGNIES [*gnî*], v. de Belgique, Hainaut, sur la Senne; 11.000 h. Industrie active.

Soirées de Saint-Pétersbourg, entretiens sur l'influence temporelle de la Providence; ouvrage célèbre de J. de Maistre. Style vigoureux, sévère, plein de relief et de couleur (1821).

SOISSONNAIS [*nè*], petit pays de l'Ile-de-France; cap. *Soissons.* Victoire de l'armée française sur les Allemands de von Boehm en juillet 1918.

SOISSONS [*son*], ch.-l. d'arr. (Aisne), sur l'Aisne; ch. de f. N. et E.; à 32 kil. S.-O. de Laon; 14.390 h. (*Soissonnais*). Evêché. Céréales, haricots; poterie, quincaillerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius, et en 719 Charles-Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis le Débonnaire y fut déposé par ses fils, et en 923 Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand. La ville a été dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918). — L'arrond. a 6 cant., 165 comm., 61.700 h.

Soissons (*hôtel de*), anc. résidence historique sise à Paris, et dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la Bourse de commerce. Construit par Catherine de Médicis, cet hôtel prit son nom de Charles de Soissons, fils du prince de Condé, qui l'habita ensuite. La grosse colonne encore debout et accouplée à la Bourse de commerce est le dernier vestige de l'hôtel de Soissons; c'était l'observatoire astronomique de Catherine.

SOKOTO ou **SOKOTOU,** v. du Soudan central, capit. de l'ancien *royaume de Sokoto*, aujourd'hui en Nigérie du Nord; 10.000 h.

Soldat fanfaron (*le*) [*Miles gloriosus*], comédie de Plaute, œuvre amusante, caractères tracés avec art (IIe s. av. J.-C.).

Soldat de Marathon (*le*), statue de Cortot (jardin des Tuileries, à Paris).

Soldat inconnu (*le*), soldat français, de nom inconnu, tombé pendant la Grande Guerre et inhumé en 1919 sous l'Arc de triomphe, à Paris, afin que soient honorés en lui tous ses compagnons de sacrifice. Les pays alliés ont aussi honoré leur « Soldat inconnu ».

Soleil et du Lion (*ordre du*), ordre persan, fondé en 1808. Ruban vert.

SOLEILLET [*ll* mll., *è*] (Paul), voyageur français, né à Nîmes, explorateur du Sahara et de l'Ethiopie (1842-1886).

SOLESMES [*lè-me*], comm. de la Sarthe, arr. de La Flèche; 620 h. Célèbre abbaye bénédictine.

SOLESMES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 5.310 h. (*Solesmois*). Ch. de f. N.

SOLEURE, v. de Suisse, ch.-l. du c. de son nom, sur l'Aar; 13.000 h. (*Soleurois*). — Le cant. a 130.000 h

SOLFERINO, village d'Italie, prov. de Mantoue, près du Mincio ; 1.590 h. Victoire des Français sur les Autrichiens (24 juin 1859).

Solferino (*Bataille de*), tableau d'Yvon, au musée de Versailles (1861).

SOLIGNAC-SUR-LOIRE [*gnak*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Loire ; 1.130 h.

Soliman II.

SOLIMAN Ier, sultan des Turcs de 1402 à 1410, fils de Bajazet Ier ; — SOLIMAN II, *le Grand*, le plus célèbre des sultans ottomans ; il fut l'allié de François Ier contre Charles-Quint ; il envahit la Hongrie, échoua devant Vienne et régna de 1520 à 1566 ; — SOLIMAN III, sultan ottoman ; il régna de 1683 à 1691.

SOLIMENA (Francesco), peintre italien, de l'école napolitaine (1657-1747).

SOLINGEN [*ghèn*], v. de Prusse (prov. du Rhin) ; 48.900 h. Fonderie de fer, armurerie renommée.

SOLIS Y RIBADENEYRA [*liss*] (Antoine *de*), historien et dramaturge espagnol (1610-1686).

SOLLIÈS-PONT [*pon*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; ch. de f. P.-L.-M. ; 2.690 h.

SOLMONA ou **SULMONA,** v. d'Italie (prov. d'Aquila) ; 18.500 h. Patrie d'Ovide.

Solon.

SOLNHOFEN ou **SOLENHOFEN** [*fèn*], v. de Bavière (Moyenne-Franconie), sur l'Altmühl ; 1.100 h. Carrières de pierre lithographique.

SOLOGNE, région naturelle au S. de la boucle de la Loire, qui s'étend dans trois départements : Loiret, Cher et Loir-et-Cher. (Hab. *Sologuots.*) Moutons. Sol marécageux, mais aujourd'hui progressivement assaini et amendé.

SOLON, législateur d'Athènes, un des Sept sages de la Grèce (640-558 av. J.-C.). Il releva l'esprit national des Athéniens, allégea les charges des citoyens pauvres, et rétablit ainsi l'harmonie dans la cité, à laquelle il donna une constitution plus démocratique. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de sage et de législateur.

SOLRE-LE-CHÂTEAU [*tô*], ch.l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes ; 2.140 h.

SOLUTRÉ, comm. de Saône-et-Loire (arr. de Mâcon) ; 450 h. Vignobles. Station préhistorique.

SOLVAY (Ernest), industriel et philanthrope belge (1838-1922). Fondateur ou bienfaiteur de diverses sociétés scientifiques et inventeur du procédé de fabrication de la soude à l'ammoniaque.

SOLYMA ou **SOLYME,** nom poétique de Jérusalem.

SOMAIN [*min*], comm. du Nord, arr. de Douai ; 8.640 h. Houille.

SOMAIZE [*mè-ze*], littérateur français, né en 1630, auteur d'un célèbre *Dictionnaire des précieuses.*

SOMALIE (*la*), **SOMALILAND** (*le*) ou **PAYS DES SOMALIS** [*lil*], région de l'Afrique orientale, sur l'océan Indien, partagée en *côte française des Somalis*, *Somalie anglaise* (v. pr. *Zeila* et *Berbera*), et *Somalie italienne* (v. pr. *Kismayou*).

SOMALIS (*Côte française des*), colonie franç. entièrement désertique, peuplée de 65.000 h. Cap. *Djibouti.* C'est la voie d'accès vers l'Ethiopie.

SOMBERNON, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, près de la source de la Brenne ; 590 h.

SOMBOR ou **ZOMBOR,** v. de Yougoslavie, dans la Batschka ; 31.000 h.

SOMBREUIL (*Mlle* Marie *de*), fille du gouverneur des Invalides. Son vieux père ayant été incarcéré dans la prison de l'Abbaye en 1792, elle s'enferma avec lui, le couvrit de son corps lors des massacres de Septembre et arrêta par ses supplications le bras des assassins. D'après une tradition, aujourd'hui fort contestée, elle n'aurait obtenu cette grâce qu'en consentant à boire un verre de sang (1774-1823).

SOMERS [*mèrss*] (*lord* John), homme d'Etat et écrivain anglais, un des chefs du parti whig, né à Worcester (1651-1716).

SOMERSET [*sè*], comté du sud-ouest de l'Angleterre ; 465.000 h. Ch.-l. *Bath.*

SOMERVILLE, v. des Etats-Unis, Massachusetts ; 93.000 h.

SOMME (*la*), fl. de France, prend sa source dans le dép. de l'Aisne et se jette dans la Manche (baie de la Somme). Elle arrose Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville. Cours 245 kil. Ce fleuve fut le théâtre d'opérations de guerre ininterrompues depuis 1915, mais a donné son nom de façon spéciale à la « bataille de la Somme » de juillet à novembre 1916.

SOMME (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Picardie ; préf. *Amiens ;* s.-préf. : *Abbeville, Doullens, Montdidier, Péronne.* 5 arr., 41 cant., 836 comm., 452.620 h. 2e corps d'armée ; cour d'appel et évêché à Amiens. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.

SOMME (*Villes de la*), villes fortes de la Picardie au XVe siècle, destinées à défendre le cours de la Somme : Abbeville, Amiens, Péronne, Roye, Corbie. Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI les réincorpora au domaine royal.

Somme rurale, monument le plus important de la législation française de la fin du XIVe siècle. Rédigé par Boutillier, juge royal et bourgeois de Tournai, cet ouvrage comprend l'ensemble, la « somme » des matières juridiques telles qu'on les envisageait en Flandre, en Artois et dans le Hainaut.

Somme contre les Gentils, ouvrage de théologie, par saint Thomas d'Aquin, établissant les principes de la foi sur l'autorité des Ecritures et sur les lumières de la raison (XIIIe s.).

Somme théologique, ouvrage de saint Thomas d'Aquin, longtemps classique, et où l'auteur, empruntant la forme syllogistique, discute les principales questions de la théologie, de la philosophie et de la morale. C'est le miroir le plus fidèle de l'orthodoxie traditionnelle.

Sommeil d'Endymion (*le*), chef-d'œuvre de Girodet (Louvre). Zéphire écarte le feuillage pour laisser passer les rayons de la lune qui viennent se poser sur la poitrine d'Endymion endormi ; composition originale et charmante (1792).

SOMMIÈRES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; sur le Vidourle ; 3.130 h.

SOMMO SIERRA, chaîne de montagnes de l'Espagne (Vieille-Castille) : dans ses défilés, les Français remportèrent une victoire sur les Espagnols en 1808.

Somnambule (*la*), opéra italien en deux actes, livret italien de Felice Romani, musique de Bellini ; partition d'un vif sentiment dramatique (1831).

SOMPORT [*son-por*] (*col de*). V. CANFRANC.

SOMPUITS ou **SOMPUIS** [*son-pui*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François, à la source du Puits ; 360 h.

SONDE (*archipel de la*), groupe d'îles qui prolongent, dans la Malaisie, la presqu'île de Malacca jusqu'aux Moluques ; les plus considérables sont Java, Sumatra, Florès, Timor, Soumbava, etc. ; 23 mill. d'h.

SONDE (*détroit de la*), entre les îles de Java et de Sumatra.

Sonderbund (*le*), association séparatiste des sept cantons suisses catholiques formée en 1846 contre le gouvernement fédéral. Elle fut dissoute par le colonel Dufour, à la suite d'une courte guerre civile.

SONDRIO, v. d'Italie (Lombardie), sur l'Adda ; 9.600 h. — Filatures de soie.

Songe du vergier (*le*), curieux ouvrage du temps de Charles V, composé probablement sur l'ordre du roi, où, sous une forme allégorique, sont exposées les prétentions réciproques de la papauté et de la monarchie française.

Songe d'une nuit d'été (*le*), comédie-féerie de Shakespeare, composition pleine de charme et de poésie (1593 ou 1594) ; — opéra-comique en trois actes, paroles de Rosier et de Leuven, musique d'Ambroise Thomas, où figure Shakespeare lui-même ; œuvre charmante, pleine de fantaisie et de poésie (1850).

SONGEONS [*jon*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 820 h.

SONGHAÏ ou **SONRHAÏ,** peuple du Soudan occidental, qui habite les deux rives du Niger supérieur. Les Songaï furent, du XIe au XVIIe siècle, les possesseurs d'un vaste empire.

SONG-KOÏ ou **fleuve ROUGE,** fleuve de l'Indo-chine française, qui arrose le Tonkin ; 1.200 kil. Voie de pénétration vers le Yunnan et le Sé-Tchouen. Delta très fertile.

SONNINI (Charles), naturaliste français, né à Lunéville, collaborateur de Buffon (1751-1812).

SONORA, un des Etats du Mexique, arrosé par le fleuve *Sonora* ; 275.000 h. Capit. *Hermosillo* ; 14.600 h.

SONTAG (Henriette), cantatrice allemande, née à Coblentz (1805-1854).

SON-TAY [*tè*], v. du Tonkin, prise par l'amiral Courbet (1883) ; 10.000 h.

SONTHONAX [*naks*] (Léger-Félicité), homme politique français, né à Oyonnax, [Ain] (1763-1813).

SOPHIE (*sainte*), martyre à Rome sous Adrien. Fête le 30 septembre.

Sophie (*Sainte-*), église byzantine de Constantinople, consacrée à sainte Sophie, puis transformée en mosquée.

Sophocle.

Sophiste (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur critique vivement les procédés de discussion et d'enseignement des écoles de rhétorique de l'Ionie et de la Grande-Grèce (IVe s. av. J.-C.).

SOPHOCLE, célèbre poète tragique grec, né à Colone, et dont il ne reste que sept pièces : *Antigone*, *Electre*, *les Trachiniennes*, *Œdipe roi*, *Ajax*, *Philoctète* et *Œdipe à Colone*, toutes considérées comme des chefs-d'œuvre. Il fit faire de grands progrès à la tragédie grecque : diminuant le rôle du chœur, cherchant le principe de l'action dans la volonté humaine, et donnant au langage tragique plus de naturel, de variété et de souplesse (497 ou 495-405 av. J.-C.).

SOPHONISBE, fille d'Asdrubal et épouse de Syphax, puis de Masinissa, roi de Numidie (225-203 av. J.-C.), qui lui envoya, comme présent nuptial, une coupe de poison, pour lui épargner la honte de figurer dans le triomphe de Scipion.

Sophonisbe, titre de plusieurs tragédies, par Trissino, Mairet, auteur de la plus célèbre, Pierre Corneille, Voltaire, Alfieri, etc.

SOPRON ou **ŒDENBURG,** v. de Hongrie ; 35.000 h.

SORBON (Robert *de*), chapelain et confesseur de saint Louis, fondateur de la Sorbonne (1201-1274).

Sorbonne. Siège des cours publics des facultés de l'Université de Paris, la Sorbonne a pris le nom de son fondateur, Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, dont le but avait été de créer un établissement spécial pour faciliter aux écoliers pauvres les études théologiques. Ce collège devint un des plus célèbres du monde et produisit, dans tous les temps, un si grand nombre d'habiles théologiens, qu'il donna son nom à tous les membres de la Faculté de théologie, qui prenaient le titre de docteurs et de bacheliers de Sorbonne, bien qu'ils n'appartinssent pas à cette maison. Les décisions des docteurs de Sorbonne jouissaient, en matière de foi, d'une autorité exceptionnelle.

SORE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan : 1.660 h. Ch. de f. M.

SOREL (Charles), littérateur français, né à Paris ; auteur du roman : *la Vraie Histoire comique de Francion* (1597-1674).

Agnès Sorel.

SOREL (Albert), historien français, né à Honfleur (1842-1906) ; membre de l'Académie française ; on lui doit un ouvrage capital sur *l'Europe et la Révolution française*.

SOREL (Agnès), née en Touraine, surnommée *la Dame de Beauté* (du nom de la seigneurie de Beauté-sur-Marne, près de Vincennes, que Charles VII lui avait donnée), favorite célèbre, qui exerça une grande et heureuse influence sur ce prince (1422-1450).

SORÈZE, comm. du Tarn, arr. de Castres ; 1.780 h. (*Soréziens*). Célèbre collège, dirigé par les dominicains. Patrie d'Azaïs.

SORGUE de Vaucluse (*la*), petite riv. de France qui sort de la fontaine de Vaucluse et se jette dans le Rhône (riv. g.) ; 36 kil.

SORIA, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., sur le Douro ; 7.800 h. — La prov. a 151.200 h.

SORLINGUES. V. SCILLY.

SORNAC [*nak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel ; 1.570 h.

SORRENTE [*so-ran-te*], v. d'Italie, sur le golfe de Naples ; 9.800 h.

Sosie [*zi*], personnage de l'*Amphitryon*, de Molière, dont Mercure a revêtu les traits pour remplir plus facilement la mission dont l'a chargé Jupiter. Son nom est devenu proverbial pour désigner une personne qui reproduit la figure, la voix et les manières d'une autre.

SOSIGÈNE, astronome d'Alexandrie (Ier s. av. J.-C.). Il fut le collaborateur de César pour la réforme du calendrier.

SOSNOWICE, v. de Pologne, gouv. de Kjelzy ou Kjelce, à la frontière de la Haute-Silésie ; 86.500 h.

SOSPEL, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes) ; arr. de Nice, sur la Bevera ; 3.360 h. (*Sospellitains*).

Sotie [*ti*], satire dialoguée et allégorique, sorte de comédie en usage au XVe et au XVIe siècle, en même temps que les *mystères* et les *moralités*. Son nom vient de ce que tous les personnages y sont censés être des fous.

SOTO (Hernando *de*), navigateur espagnol, un des explorateurs de l'Amérique du Nord, né à Barcarroto (1499-1542).

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur la Seine ; 22.610 h. (*Sottevillais*). Ch. de f. Et. Forges.

SOUABE, région et ancien duché de l'empire germanique, entre la Thuringe, la Bavière et la Suisse. (Hab. *Souabes.*) Elle forma un duché qui appartint de 1080 à 1269 à la famille des Hohenstauffen, appelée pour cette raison *famille de Souabe.*

SOUAKIM [*kim'*], v. du Soudan anglo-égyptien (Nubie), sur la mer Rouge ; 11.000 h. Port relié par un ch. de f. à Berber, sur le Nil ; auj. délaissé pour Port-Soudan.

SOUAZILAND ou **SWAZILAND,** pays de l'Union Sud-africaine ; 133.000 h. V. princ. : *Mbabane.*

SOUBISE (Benjamin DE ROHAN, *prince de*), capitaine calviniste, né à La Rochelle (1583-1642).

SOUBISE (Charles DE ROHAN, *prince de*), maréchal de France, né à Paris, courtisan souple et adroit, mais général médiocre, vaincu à Rossbach par Frédéric le Grand (1715-1787). V. ROSSBACH.

Soubise (*hôtel de*), ancienne et célèbre résidence historique, située à Paris dans le Marais et aujourd'hui occupée par les Archives nationales. Le prince de Soubise en fit construire les bâtiments actuels par l'architecte Delamair (1742).

SOUDAN ou **Nigritie** [*sî*], partie centrale de l'Afrique au S. du Sahara, renfermant : le Darfour, le Ouadaï, le Bornou, le Sokoto, etc. Le Niger et le Nil supérieur en sont les principaux fleuves. Brousses, savanes, forêts à clairières. La partie du Soudan située à l'O. du lac Tchad, sauf les colonies étrangères, est réservée à l'influence française (*Soudan français*) ; celle à l'E. du Tchad et dans le haut bassin du Nil (*Soudan britannique*) est réservée à l'influence anglaise. (Hab. *Soudaniens* ou *Soudanais.*)

SOUDAN FRANÇAIS, colonie franç. de l'Afrique-Occidentale, comprenant la haute vallée du Sénégal et la vallée du Niger moyen ; 2.476.000 h. (*Soudanais*). Ch.-l. *Bamako ;* v. princ. : *Kayes, Ségou, Sikasso, Djenné, Tombouctou, Nioro.*

Soufflot.

Soudra ou **Çoudra,** la plus humble des castes de l'Inde brahmanique.

SOUFFLOT [*flo*] (Jacques-Germain), architecte français, né à Irancy (Yonne), constructeur de l'Ecole de droit, du Panthéon [Paris] (1709-1780).

Soufis ou **Sophis,** mystiques et ascètes persans, professant le déisme ou le panthéisme et n'attribuant au Coran qu'une autorité morale.

SOUILLAC [*ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, sur la Dordogne ; 2.460 h. (*Scuillaguais*). Forges, truffes, tanneries.

SOUILLY, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; 550 h.

SOUK-AHRAS [*rdss*], v. d'Algérie (dép. de Constantine), arr. de Guelma ; 12.010 h. — La comm. mixte de ce nom a 46.900 h.

SOUKHOUM-KALÉ, v. de Transcaucasie ; 8.000 h. Port sur la mer Noire.

SOULAC, comm. de l'arr. de Lesparre (Gironde), au pied des dunes ; 1.670 h.

SOULAINES [*lè-ne*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube, sur la Laine ; 420 h.

SOULARY (Joséphin), poète français, né à Lyon, auteur de sonnets remarquables par la délicatesse de la pensée et la correction de la forme (1815-1891).

SOULAVIE (Jean-Louis), littérateur français, auteur de mémoires historiques plus intéressants que fidèles ; né à Largentière (Ardèche) [1753-1813].

SOULI, petite v. de l'Albanie, dont les habitants (*Souliotes*) se sont illustrés par leur résistance aux Turcs (1792-1803).

SOULIÉ (Frédéric), romancier et auteur dramatique français, né à Foix. On lui doit : *la Closerie des genêts,* drame, *le Lion amoureux,* roman, etc., œuvres pleines d'imagination, d'esprit, de grâce, mais écrites dans un style souvent lâché (1800-1847).

Souliotes (*les Femmes*). V. FEMMES.

SOULOU (*îles*), îles de la Malaisie, au N. de Bornéo ; 44.000 h. Pirates.

SOULOUQUE, nègre d'Haïti, proclamé empereur en 1849 sous le nom de Faustin Ier et renversé en 1859 ; il fut longtemps célèbre par sa sottise, sa vanité et sa cruauté ; m. en 1867.

SOULT [*soult'*] (Nicolas), duc de Dalmatie, maréchal de France, né à Saint-Amans-Soult (Tarn) ; il décida la victoire à Austerlitz et s'illustra en Espagne et à la journée de Toulouse (1814). Il fut ministre de la Guerre et des Affaires étrangères sous Louis-Philippe (1769-1851).

Mal Soult.

SOULTZ, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Guebwiller ; 4.380 h. Filatures de soie, tissages.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS [*rè*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Wissembourg ; 440 h.

SOUMBAVA, île de la Malaisie, à l'E. de Lombok ; 15.000 h. Aux Hollandais. Riz, tabac, perles. Ch.-l. *Soumbava ;* 8.000 h.

SOUMET [*mè*] (Alexandre), poète français, né à Castelnaudary, auteur de *la Divine Epopée* et de *Jeanne d'Arc* (1788-1845).

SOURABAYA, v. et port de Java, sur le détroit de Madura ; 192.000 h. Place forte. Arsenal.

SOURAKARTA, v. de Java ; 134.000 h.

Source (*la*), tableau d'Ingres ; chef-d'œuvre de la vieillesse de l'artiste. Une jeune fille adossée à un rocher soutient sur son épaule un vase d'où l'eau s'épanche ; attitude d'une élégance exquise, formée d'une jeunesse et d'une pureté idéales.

SOURDEVAL, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain, sur la Sée ; 3.070 h.

SOURDIS (François *de*), archevêque de Bordeaux (1575-1628) ; — Son frère HENRI, archevêque de Bordeaux ; aussi guerrier que prélat. Il prit part au siège de La Rochelle et chassa les Espagnols des îles Sainte-Marguerite (1593-1645).

SOURNIA, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr de Prades, au-dessous de la Desix ; 460 h.

Sourya, le soleil, qui forme un des trois termes de la Trinité védique.

SOUSSE, v. et port de Tunisie, sur le golfe de Hammamet ; 19.000 h. (*Soussiens*).

SOUSTONS [*ston*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 3.710 h. Près de l'étang de son nom.

SOU-TCHÉOU, v. de Chine (Kiang-Sou) ; une des plus grandes de la République chinoise, sur le canal impérial ; 500.000 h.

SOUTERRAINE (*La*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret ; 4.130 h. Ch. de f. Orl. Commerce actif.

SOUTHAMPTON [*tamp-ton'*], v. d'Angleterre, comté de Hants, sur la Manche ; 161.000 h. Nombreux paquebots ; service pour Le Havre.

SOUTHAMPTON, île située au N. de la baie d'Hudson.

SOUTH-BEND, v. des Etats-Unis (Indiana) ; 79.000 h.

SOUTHEND, v. d'Angleterre (Essex) ; 106.000 h. Bains de mer.

SOUTHPORT, v. d'Angleterre (Lancashire), sur la mer d'Irlande ; 76.000 h. Bains de mer.

SOUTHEY [*thi*] (Robert), poète anglais, de l'école lakiste, né à Bristol (1774-1843).

SOUTH-SHIELDS [*chîl-dss*], v. d'Angleterre (Durham), sur la mer du Nord ; 11.600 h.

SOUVALKI. V. SUVALKI.

SOUVAROV ou **SOUVOROV** (Alexandre), général russe, né à Moscou. Il réprima l'insurrection polonaise de 1794, lutta contre les armées de la Révolution en Italie et fut battu par Masséna à Zurich. C'était un général habile, mais sans humanité ni scrupules (1729-1800).

Souvarov.

Souvenirs de Mme de Caylus, intéressants mémoires sur la cour de Louis XIV et sur la maison de Saint-Cyr, publiés par Voltaire en 1770.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse, par Renan, œuvre éminente par le charme du récit et du style ; profonde par ce qu'elle nous révèle de la formation intellectuelle de Renan (1883).

Souveraines (*cours*). On appelait ainsi, avant la Révolution, diverses juridictions statuant en dernier

ressort : Parlements, Grand Conseil, Chambre des comptes, Cour des aides, Cour des monnaies, etc. Louis XIV remplaça la qualification *souveraines* par celle de *supérieures* (1665).

SOUVESTRE [*vès-tre*] (Emile), littérateur français, né à Morlaix. Il a peint, dans ses romans, les mœurs bretonnes avec beaucoup de vérité, de naturel et de fraîcheur (1806-1854).

SOUVIGNY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins ; 2.550 h. Ch. de f. Orl. Magnifique église abbatiale, où sont les tombeaux des premiers ducs de Bourbon.

SOUZA-BOTELHO (*Mme de*), romancière française, née à Paris (1761-1836).

SOZOMÈNE (Hermias), historien grec du Ve siècle.

SPA, v. de Belgique, prov. de Liége ; 8.750 h. (*Spadois*). Eaux minérales renommées.

SPADA (Leonello), peintre italien, élève de Carrache, au style énergique et réaliste, né à Bologne (1776-1622).

SPALATO ou **SPALATRO** (en serbe *Split*), v. de Yougoslavie, en Dalmatie, port sur l'Adriatique ; 25.000 h.

SPALLANZANI (Lazaro), naturaliste italien, né à Scandiano. On lui doit de grands travaux sur la circulation du sang, la digestion, la génération et les animaux microscopiques (1729-1799).

SPANDAU, v. forte de Prusse, près de Berlin, sur la Sprée ; 95.000 h.

SPANHEIM (Ezéchiel), homme d'Etat et jurisconsulte espagnol, né à Genève. Il fut ambassadeur en France et a laissé sur son séjour des *Mémoires* intéressants pour la connaissance de la cour de Louis XIV (1629-1710).

SPANISH TOWN [*to-oun*'], capit. de la Jamaïque ; 7.000 h. Evêché.

SPARTACUS [*kuss*], chef d'esclaves révoltés, tué en 71 après avoir pendant deux ans tenu tête aux légions. Son nom est resté le type, la personnification de l'opprimé qui brise tout à coup ses entraves.

Spartacus, statue en marbre, chef-d'œuvre de Foyatier (jardin des Tuileries, Paris) ; attitude d'une énergie quelque peu emphatique (1830).

SPARTE ou **LACÉDÉMONE,** v. fameuse de l'ancienne Grèce, sur l'Eurotas, capit. de la Laconie ou république de Sparte. Fondée par les Doriens, organisée selon une constitution sévère et aristocratique, elle triompha des Messéniens, domina par la force sur tout le Péloponèse, et réussit enfin à triompher d'Athènes dans une guerre qui l'épuisa elle-même. Elle n'est plus qu'un monceau de ruines ; 4.450 h. (*Spartiates*).

Spasimo (*le*), tableau de Raphaël (Madrid). Jésus, succombant sous le poids de sa croix, tourne la tête vers Marie agenouillée, les bras tendus et dans l'état de spasme, d'où le nom du tableau. Expression de sublime résignation.

Spectacles (*Lettre sur les*), ouvrage très original de J.-J. Rousseau (1758). Rousseau y développe cette thèse, que le théâtre est mauvais parce qu'il est une école de corruption pour les comédiens et les comédiennes. Il y porte des jugements sévères, parfois paradoxaux, sur la comédie de Molière et sur le théâtre de Voltaire.

Spectateur (*le*), ouvrage célèbre, publié sous forme de journal, par Addison ; c'est un tableau des mœurs et une peinture satirique des ridicules et des travers de la société anglaise (XVIIIe s.).

H. Spencer.

SPEKE (John Hanning), voyageur anglais, né à Jordans (Somerset). Il explora le centre de l'Afrique, où il découvrit le lac Victoria-Nyanza (1827-1864).

SPENCER [*spin-sèr*] (Herbert), philosophe anglais, né à Derby. Il est le fondateur de la philosophie évolutionniste en Angleterre (1820-1903).

SPENSER [*spin-sèr*] (Edmond), poète anglais, né à Londres, auteur de la *Reine des fées* (1552-1599).

SPERCHIUS [*ki-uss*] (*le*), auj. *Hellada*, fleuve de l'ancienne Grèce ; il descend du Pinde et se jette dans le golfe Maliaque.

SPETZIA, île de l'Archipel, sur la côte du Péloponèse et à l'entrée du golfe de Nauplie ; 4.300 h.

SPEZIA (*La*) ou **LA SPEZZIA,** v. d'Italie (Ligurie), prov. de Gênes ; 83.000 h. Port militaire, le plus important de l'Italie.

SPHACTÉRIE [*sfak-té-ri*], petite île de la Grèce ancienne, dans la mer Ionienne, vis-à-vis du port de Pylos. Cléon y fit prisonnière une petite armée spartiate (425 av. J.-C.).

Sphinx, animal à corps de lion et à tête humaine, qui, chez les Egyptiens, représentait le soleil. — Le grand sphinx de Gizèh, aujourd'hui partiellement enseveli dans les sables, était taillé en plein roc. Il mesure 17 mètres de haut et 39 mètres de long. Les Grecs firent du sphinx un animal mystérieux, et le transportèrent dans leur mythologie. Ils racontaient qu'au temps d'Œdipe un sphinx, posté sur la route de Thèbes, proposait des énigmes aux passants et dévorait sur-le-champ ceux qui ne les devinaient pas. Il proposa la suivante à Œdipe : *Quel est l'animal qui marche à quatre pieds le matin, à deux pieds à midi et à trois le soir ?* Œdipe reconnut sous ces paroles l'emblème de l'enfance, de la virilité et de la vieillesse. Le monstre, furieux, se précipita dans la mer. V. ŒDIPE.

SPIELBERG [*bergh*'] (*le*), citadelle de la ville de Brünn, en Moravie (Autriche) ; prison d'Etat où fut détenu Silvio Pellico.

SPINA (Alessandro *della*), dominicain italien auquel on a faussement attribué l'invention des lunettes ; m. en 1312.

SPINCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy, sur l'Othain ; 660 h. Ch. de f. E.

SPINELLI (Spinello), peintre italien, né à Arezzo, auteur de fresques remarquables (1308-1400).

SPINOLA (Ambroise *de*), général italien, né à Gênes. Il se distingua au service de l'Espagne, dans les Pays-Bas et en Lombardie (1571-1630).

SPINOZA ou **SPINOSA** (Baruch), philosophe hollandais, né à Amsterdam en 1632, m. en 1677. Dans son *Tractatus theologico-politicus* et surtout dans son *Ethique*, il a porté à l'extrême la méthode cartésienne, en lui donnant une forme rigoureusement géométrique ; son système est la forme la plus rigoureuse du panthéisme.

Spinoza.

Spinozisme ou **Spinosisme** [*zis-me*]. Système panthéiste de Spinoza, suivant lequel Dieu est une substance constituée par une infinité d'attributs dont nous ne connaissons que deux : la pensée et l'étendue. Le monde est l'ensemble des modes de ces deux attributs. L'homme est une collection de modes de l'étendue et de la pensée. Il n'y a entre Dieu et le monde qu'une différence de point de vue.

SPIRE, v. de la Bavière rhénane, ch.-l. du cercle du Palatinat ; 23.000 h. Célèbre diète tenue par les protestants, en 1529.

SPITTELER (Carl), écrivain suisse de langue allemande, né à Liestal (1845-1924), auteur du *Printemps olympien*.

SPITZBERG ou **SPITSBERG** [*bèrgh*], groupe d'îles à peu près inhabitées de l'océan Glacial arctique ; à la Norvège.

SPLÜGEN [*ghèn*] (*col de*), gorge des Alpes, au pied du mont *Splügen* entre Coire et le lac de Côme ; 2.217 m.

SPOKANE, v. des Etats-Unis (Washington), sur la rivière homonyme ; 104.000 h.

SPOLÈTE, v. d'Italie (Ombrie) ; 26.000 h. (*Spolétains*).

SPONTINI (Gasparo), compositeur dramatique italien. Il séjourna longtemps en France, où il écrivit son chef-d'œuvre, *la Vestale*, inspiration parfois un peu froide ; belle forme classique (1774-1851).

SPORADES, îles éparses de l'Archipel, appartenant à la Grèce.

SPRÉE (*la*), riv. de l'Allemagne, arrose Berlin et se jette (riv. dr.) dans la Havel, affl. dr. de l'Elbe ; 315 kil.

SPRINGFIELD *sprin'gh-fild*], v. des Etats-Unis (Massachusetts) ; 129.600 h. Armurerie. — Autre v., capit. de l'Illinois ; 59.000 h. — Autre v. (Ohio) ; 60.000 h. Grande fabrication de machines agricoles.

SPULLER [*lèr*] (Eugène), publiciste et homme politique français, né à Seurre (1835-1896).

SPURZHEIM (Jean-Gaspard), médecin allemand, un des créateurs de la phrénologie (1776-1832).

SRINAGAR. V. CACHEMIRE.

STAAL DE LAUNAY (*M*lle CORDIER, *baronne de*), née à Paris, lectrice de la duchesse du Maine, auteur de *Mémoires* curieux, où le monde de la Régence est peint avec clairvoyance et malice, dans un style d'une prestesse et d'une netteté toutes classiques (1684-1750).

Stabat Mater, titre de compositions de musique religieuse que l'on chante à l'office du jeudi saint, sur les paroles de la célèbre prose. Les plus célèbres *Stabat* sont ceux de Pergolèse, de Haydn et de Rossini (1841).

STABIES, v. de l'ancienne Campanie, voisine de Pompéi et détruite en 79 apr. J.-C. par l'éruption du Vésuve. — La ville contemporaine a 34.000 h.

STACE, poète latin, né à Naples, auteur de la *Thébaïde* et des *Sylves ;* style ingénieux, brillant, mais souvent trop affecté (61-96).

STADE, v. de Prusse (Hanovre), sur la Schwinge ; 10.600 h.

STADION (*comte de*), diplomate autrichien (1763-1824), joua un rôle au Congrès de Vienne.

Mme de Staël.

STAËL [*stâl*] (*Mme de*), fille de Necker, née à Paris, femme célèbre par ses écrits, auteur de *Delphine*, de *Corinne* et du livre *De l'Allemagne*. De tendances libérales, elle fut persécutée par Napoléon Ier ; elle a fourni une bonne part du fonds d'idées politiques, littéraires et morales sur lesquelles a vécu le romantisme (1766-1817).

STAFFA, une des îles Hébrides, où est située la grotte de Fingall.

STAFFARDE, village d'Italie, prov. de Coni ; 500 h. Victoire de Catinat sur le duc de Savoie (1690).

STAFFORD, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté ; 28.000 h.

STAFFORD (*comte de*), homme d'Etat anglais ; impliqué dans la prétendue conspiration papiste que Titus Oates dénonça en 1678, il fut décapité (1614-1680).

STAGIRE, auj. *Stavro*, v. de la Macédoine. Patrie d'Aristote *le Stagirite.*

STAHL (Georges-Ernest), médecin allemand, auteur du système connu sous le nom d'*animisme* ; né à Anspach (1660-1734).

STAHREMBERG [*bèrgh*] (Ernest *de*), homme de guerre autrichien, qui défendit en 1683 Vienne contre les Turcs (1638-1701) ; — Son cousin, GUIDE UBALDE, fut battu à Villaviciosa (Espagne) par Vendôme (1657-1737).

STAMBOUL ou **ISTAMBOUL** [*is-tan*], nom turc de *Constantinople.*

STAMBOULOV (Stéphane), homme politique bulgare, né à Tirnovo (1853-1895).

Stanislas Ier.

Standard (*the*), *l'Etendard*, grand journal anglais politique, littéraire et commercial, fondé en 1827.

STANHOPE (Jacques, *comte de*), général et homme d'Etat anglais (1673-1721) ; — Son petit-fils CHARLES, savant écrivain anglais (1753-1816).

STANISLAS Ier, LECZINSKI, né à Lemberg ; roi de Pologne, puis souverain des duchés de Bar et de Lorraine, il devint le beau-père de Louis XV (1677-1766) ; — STANISLAS II, *Poniatowski*, dernier roi de Pologne (1732-1798).

STANISLAVOV ou **STANISLAU,** v. de Pologne, en Galicie orientale, sur la Bistritza ; 33.000 h.

STANLEY [*lè*] (Henri Morton), de son vrai nom *John* ROWLANDS, explorateur de l'Afrique centrale, où il retrouva Livingstone, né à Denbigh (pays de Galles) [1841-1904].

STANS, v. de Suisse (Unterwalden), ch.-l. du Nidwalden ; 2.950 h. Patrie d'Arnold de Winckelried.

STARA ZAGORA, v. de Bulgarie, en Roumélie orientale ; 25.790 h.

STARGARD, v. forte de Prusse (Poméranie) ; 28.000 h.

Stathouder [*dèr*], titre donné d'abord aux gouverneurs des Pays-Bas sous la domination autrichienne, ensuite au chef de la République des Provinces-Unies.

Statue (*la*), opéra-comique en trois actes, paroles de Michel Carré et J. Barbier, musique de Reyer (1861).

Statue du Commandeur, allusion à un épisode merveilleux et terrible de la vie légendaire de don Juan, que Molière a illustré dans son *Don Juan* ou *le Festin de Pierre.* L'impie, après avoir pénétré, au milieu de la nuit, dans l'église du couvent où s'élève la statue de sa victime, pousse la raillerie jusqu'à inviter cette statue à souper avec lui. Elle accepte l'invitation, descend de son piédestal et tend la main à don Juan. Au même instant, le tonnerre tombe, la terre s'entr'ouvre et engloutit le profanateur. — On fait de fréquentes allusions à la *statue du Commandeur*, pour exprimer l'horreur, l'effroi que fait éprouver l'aspect inattendu d'un objet ou d'une personne qu'on redoutait de rencontrer.

STAVANGER [*jèr*], v. de Norvège, près du *Stavangerfjord ;* 43.800 h. Port actif.

STAVROPOL, v. de Russie, pays des Cosaques, au N. du Caucase ; 64.000 h. Ch.-l. d'un gouv. de 1.175.000 h.

STEELE [*stil*] (Richard), écrivain et journaliste anglais, né à Dublin (1671-1729).

STEEN [*stèn*] (Jean), peintre de genre, hollandais, né à Leyde (1626-1679).

STEENVOORDE [*stèn*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck ; 3.920 h.

STEGLITZ, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Potsdam ; 86.000 h. Faubourg de Berlin.

STEIN (Henri, *baron de*), homme politique allemand. Il essaya de réaliser en Prusse, après le traité de Tilsit, d'importantes réformes libérales (1756-1831).

STEINKERQUE, village de Belgique (Hainaut), où le maréchal de Luxembourg vainquit Guillaume III en 1692 ; 740 h.

STEINLEN (Théophile-Alexandre), dessinateur français, né à Lausanne (1859-1923), interprète des types populaires.

STEINMETZ (Ch.-Frédéric *de*), général prussien, né à Eisenach (1796-1877) ; commanda la 1re armée prussienne dans les campagnes de 1866 et de 1870.

Stello, ouvrage d'Alfred de Vigny (1832), où l'auteur, par l'exemple de Chatterton, de Gilbert, de Chénier, etc., prétend montrer que l'élu de la Muse est une sorte de victime et ne doit rien attendre du monde.

STELVIO (*col du*), col des Alpes, entre le Tyrol, l'Italie et la Suisse ; 2.759 m. d'alt.

STENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy, sur la Meuse ; 3.380 h. Ch. de f. E.

STENDAL, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Magdebourg ; 29.000 h. Industrie active.

STENDHAL. V. BEYLE (*Henry*).

STENTOR [*stan*], guerrier grec, héros de la guerre de Troie, doué d'une voix formidable. (*Myth.*)

Stephenson.

STEPHENSON [*fèn'-son*] (George), mécanicien anglais, considéré comme l'inventeur des locomotives (1781-1848) ; — Son fils ROBERT fut aussi un habile ingénieur (1803-1859).

STERKARDE, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Dusseldorf ; 46.000 h. Industrie du fer.

STERNE (Laurence), écrivain anglais, né en Irlande, auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental ;* écrivain original, qui mêle l'émotion et l'humour (1713-1768).

Sterne.

STÉSICHORE [*ko-re*], poète lyrique grec (VIe s. av. J.-C.). Il exerça une influence décisive sur le développement du lyrisme choral.

STETTIN, v. de Prusse, ch.-l. de la prov. de Poméranie ; sur l'Oder ; 232.000 h.

STEUBEN [*bèn*] (Charles, *baron de*), peintre d'histoire allemand, né à Bauerbach [Bade] (1788-1856).

STEVENS [*vinss*] (Joseph), peintre belge, né à Bruxelles (1819-1892) ; — Son frère ALFRED, peintre belge, né à Bruxelles (1828-1906) ; a passé une grande partie de sa vie en France. Nul n'a peint avec plus de vérité et de charme la Parisienne du second Empire.

STEVENSON (Robert-Louis), poète et romancier anglais, né à Edimbourg (1850-1894) ; auteur de romans d'aventures écrits avec talent.

STEWART [*sti-ou-art*] (Dugald), psychologue écossais, né à Edimbourg (1753-1828).

STILICON, général d'Honorius, Vandale d'origine. Homme d'Etat actif et intelligent, il essaya inutilement de rendre un peu de vie à l'empire romain en décadence, et il défendit avec succès l'Italie contre les Barbares ; mis à mort en 408. Claudien a écrit son éloge.

STIRLING, v. d'Ecosse, sur le Forth, ch.-l. de comté ; 21.000 h. — Le comté a 161.000 h.

STOBÉE, savant moine et compilateur grec (Ive s.).

STOCKHOLM, capit. de la Suède, à 1.922 kil. N.-E. de Paris, sur le lac Mælar et la Baltique ; 419.000 h. Résidence du roi et des administrations centrales ; académies, musées, école militaire, fonderie de canons. Industrie active.

Stoffiet.

STOCKPORT, v. d'Angleterre (Chester), sur l'Etherow ; 123.000 h.

STOCKTON, v. d'Angleterre, Durham, sur le Tees ; 64.000 h.

STOFFLET [*flè*] (Jean-Nicolas), général vendéen, né à Lunéville, fusillé à Angers (1751-1796).

STOKE-UPON-TRENT, v. d'Angleterre, Stafford, près de Newcastle ; 240.000 h. Porcelaines.

STOLBERG, v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur le Wichtbach ; 15.800 h. Métallurgie.

STOLP, v. d'Allemagne (Poméranie) ; 37.600 h.

Storthing (*le*), le Parlement norvégien, composé de deux Chambres : le *Lagthing* (Chambre haute), et l'*Odelsthing* (Chambre populaire).

STOTHARD (Charles), peintre anglais, né à Londres (1786-1821).

STRABON, géographe grec, né à Amasée, en Cappadoce, auteur d'une précieuse *Géographie ;* m. sous Tibère.

STRADELLA (Alessandro), compositeur dramatique et chanteur italien, né à Naples, doué d'une voix ravissante (1645-1682).

STRADIVARIUS [*uss*] (Antoine), facteur de violons, né à Crémone. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de violon excellent et de grand prix (1644-1737).

STRAFFORD (Thomas, *comte de*), homme d'Etat anglais. Il seconda, avec l'archevêque Laud, la politique autoritaire de Charles Ier qui, plus tard, eut la faiblesse de l'abandonner à ses ennemis ; né à Londres en 1593, exécuté en 1641.

Strafford marchant au supplice, tableau de P. Delaroche ; composition sobre et émouvante (1836).

STRAITS SETTLEMENTS [*strètss-sè-tie-mèn'ts*], ou **Etablissements du Détroit,** colonie anglaise, dans la presqu'île et le détroit de Malacca ; 846.000 h. V pr. *Singapour.*

STRALSUND, v. de Prusse (Poméranie), sur la Baltique ; 36.400 h. Commerce actif. Charles XII y soutint un siège célèbre en 1713-1715.

STRASBOURG [*bour*], cap. de l'Alsace, ch.-l. du dép. du Bas-Rhin ; à 503 kil. de Paris ; 166.770 h. (*Strasbourgeois*). Sur l'Ill, et près du Rhin. Place de guerre ; magnifique cathédrale. Strasbourg a soutenu un siège et un bombardement épouvantable, du 13 août au 26 septembre 1870. Strasbourg forme 2 arr. : *Strasbourg-Campagne,* avec 4 cant., 102 comm. et 93.360 h. ; *Strasbourg-Ville,* avec 4 cant., 1 comm. et 166.470 h.

STRATFORD-SUR-AVON, v. d'Angleterre (Warwick) ; 9.400 h. Patrie de Shakespeare.

STRATON de Lampsaque, physicien grec, qui séjourna longtemps à la cour de Ptolémée Philadelphe.

STRATONICE, princesse grecque d'une grande beauté, fille de Démétrius Poliorcète, épouse de Séleucus Nicator, roi de Syrie.

Stratonice, tableau d'Ingres (1841), remarquable par la finesse et l'expression des physionomies.

STRAUBING, v. d'Allemagne, Bavière, sur le Danube ; 22.500 h.

STRAUSS (David), théologien wurtembergeois, auteur d'études sur les origines du christianisme et d'une *Vie de Jésus,* où il considère l'histoire évangélique comme un véritable mythe (1808-1874).

STRAUSS (Johann), compositeur autrichien, auteur de *valses* célèbres ; né à Vienne (1825-1899).

STRAUSS (Richard), compositeur allemand, né à Munich en 1864 ; auteur de *Salomé, Elektra,* etc.

Strélitz, corps de troupes d'élite formant la garde du tsar, détruit par Pierre le Grand en 1705.

STRÉLITZ. V. MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

STRINDBERG (Jean-Auguste), romancier et auteur dramatique suédois, né et m. à Stockholm (1849-1912).

STROMBOLI, île volcanique de la mer Tyrrhénienne, la plus septentrionale des îles Lipari, surnommée *le Fanal de la Méditerranée.*

STROZZI (Philippe), homme d'Etat italien, né à Florence, adversaire des Médicis (1488-1538) ; — PIERRE, maréchal de France, tué au siège de Thionville (1558) ; — LÉON, amiral de France, né à Florence ; il essaya de délivrer Marie Stuart (1515-1554).

STRUENSÉE (Jean-Frédéric), homme d'Etat danois, né à Halle en 1737, décapité en 1772. Protégé par la reine Caroline-Mathilde, il profita de son autorité pour accomplir de nombreuses réformes libérales, mais tomba devant la coalition des privilégiés, qui exigèrent du roi sa condamnation.

Struensée, tragédie remarquable de Michel Beer, frère du célèbre compositeur Meyerbeer (1827).

STRYJ, v. de Pologne, en Galicie, sur le *Stryj,* affluent du Dniester ; 30.900 h.

STUART [*ar*], famille royale d'Ecosse et d'Angleterre, dont le personnage le plus connu est la célèbre Marie, qui fut reine de France.

STUERBOUT, nom donné à tort (mais c'est le plus connu) à THIERRI **Bouts,** dit **Bouts de Louvain,** peintre de l'école des Pays-Bas (1400-1475).

STURM (Jean), humaniste et réformateur allemand, né à Schleiden (1507-1589).

STURM (Charles), mathématicien français, né à Genève (1803-1855).

STUTTGART, v. d'Allemagne, capit. du Wurtemberg, sur le Nesenbach ; 30.000 h. Grand commerce de librairie.

Style (*Discours sur le*), prononcé par Buffon pour sa réception à l'Académie (1753) et où se trouve la fameuse phrase : « Le style est l'homme même. »

STYMPHALE (*lac*), de l'anc. Grèce (Arcadie) ; sur ses bords, selon la mythologie, Hercule extermina les grues à bec de fer.

STYRIE, pays d'Autriche ; 948.000 h. (*Styriens*). Capit. *Gratz.*

STYX [*stiks*], fleuve des Enfers, dont il faisait sept fois le tour. C'est par le Styx que Jupiter et les autres dieux avaient coutume de jurer, et leur serment était alors irrévocable. Ses eaux rendaient invulnérable. Thétis, mère d'Achille, y plongea le jeune héros, qu'elle tenait par le talon, seul endroit par où il pût être blessé dans la suite. (*Myth.*)

SUARD (Jean-Baptiste), littérateur, critique et journaliste français, né à Besançon (1733-1817).

SCANDINAVIE
Echelle
0 100 200 300 K.
Irlande
Suède et Norvège
Danemark
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
OCÉAN ATLANTIQUE
Cercle polaire arctique
C. Nord
C. Nordkyn
Vardö
Vadsö
Tana
Hammerfest
Sörö
Arnö
Ringvadsö
Hvalö
Tromsö
Finmark
Senjen
Andö
TROMSÖ
Langö
Vaagö
Hindö
Ofotenfjord
Narvik
Vest Fjord
Iles Lofoten
Knebe Gaise
Bodö
Sulitelma
Gellivara
Laponie
Pajala
Kittila
Svartisen
Alstenö
Vegö
Haparanda
Torneå
Luleå
Piteå
Uleaborg
Karlö
Vigten
Skellefteå
NORRLAND
Umeå
Holmö
Frøjen
Hitteren
Smölen
Kristiansund
Levanger
L. Kall
Trondhjem
TRONDHJEM
Molde
Aalesund
Östersund
Örnsköldsvik
Hernösand
L. Stor
Dovrefjeld
Röros
Bremanger
Sogne Fjord
Mts Justedal
Galdhöpig
2573
Sundsvall
Hudiksvall
Ljusdal
Vossevangen
HAMAR
Lillehammer
L. Mjösen
Hamar
Bergen
BERGEN
Söderhamn
Falun
L. Siljan
Gefle
Dalécarlie
Langefjeld
Hardanger Fj.
Haugesund
Skudesnæs
Stavanger
Kongsberg
Drammen
Skien
Oslo
Kongsvinger
Avesta
Upsala
SVEALAND
Vesterås
Karlstad
STOCKHOLM
Laurvik
CHRISTIANSAND
Arendal
Ekersund
Farsund
Christiansand
C. Lindesnæs
Fredrikshald
Örebro
Södertelge
Nyköping
Norrköping
Linköping
Mariestad
Venersborg
Falköping
Skagerrak
Skagen
Frederikshavn
Göteborg
Jönköping
Vestervik
Visby
Gotland
GOTALAND
Oskarshamn
Varberg
Vexiö
Borgholm
Öland
Aalborg
Viborg
Cattégat
Randers
Halmstad
Kalmar
Karlskrona
JUTLAND
Aarhuus
Helsingborg
Kristianstad
DANEMARK
COPENHAGUE
Lund
Malmö
Ystad
Fionie
Seeland
Möen
Falster
Laaland
Trelleborg
Bornholm
MER DU NORD
MER BALTIQUE
Golfe de Botnie
Rügen
Iˢ de la Frise
Cuxhaven
Kiel
Stralsund
Lubeck
Altona
Hambourg
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
Stettin
Dantzig
Baie de Dantzig
POLOG.
PRUSSE ORIENTˡᴱ
Königsberg
Memel
Tilsit
Kovno
Vilna
Souvalki
POLOGNE
Grodno
LITHUANIE
Libava
Mitava
Riga
LETTONIE
G. de Riga
Ösel
Dagö
ESTHONIE
Tallinn (Revel)
G. de Finlande
Hangö
Helsingfors
Abo
Iˢ Åland
Nystad
Tavastehus
Tammerfors
Nikolaistad
Jakobstad
Kuopio
L. Uleå
FINLANDE
RUSSIE
L. Enare
Enare
TOUNDRA
L. Paro

SUAREZ (Francisco), jésuite et théologien espagnol, né à Grenade (1548-1617).

SUBERVIE (Jacques-Gervais), général français, né à Lectoure, ministre de la Guerre en 1848 (1766-1856).

SUBOTICA ou **SZABADKA,** v. de Yougoslavie. v. MARIA-THERESIOPEL.

Sublime (*Traité sur le*), ouvrage de rhétorique transcendante, attribué à tort à Longin.

Succession d'Autriche (*guerre de la*), déterminée par les compétitions au trône impérial qui se produisirent après la mort de Charles VI, et surtout par l'ambition de Frédéric II, qui cherchait à s'emparer de la Silésie ; elle dura de 1741 à 1748. La France abandonna Marie-Thérèse et prit, comme la Prusse, le parti de l'Electeur de Bavière, proclamé sous le nom de Charles VII (1742), tandis que Frédéric II envahissait la Silésie. Charles VII étant mort en 1745, son fils reconnut les droits de Marie-Thérèse, mais la guerre continua avec la France dans les Pays-Bas (Fontenoy, 1745 ; Raucoux, 1746 ; Lawfeld, 1747), en Allemagne, en Italie et aux colonies, car les Anglais s'étaient dès le début unis à Marie-Thérèse. La paix d'Aix-la-Chapelle (1748) fut avantageuse pour tout le monde, sauf pour la France. Louis XV, très imprudemment, avait « traité en roi, non pas en marchand ».

Succession d'Espagne (*guerre de la*), causée par l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne (1701-1712). La France, déjà épuisée par les premières guerres du règne de Louis XIV, dut combattre à la fois contre l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande. La lutte fut signalée d'abord par les succès du duc de Vendôme sur le prince Eugène en Italie, les victoires de Villars à Friedlingen (1702) et Hochstædt (1703), mais bientôt les revers de Ramillies et de Turin, l'invasion de l'Espagne par l'archiduc Charles (1707), la défaite d'Oudenarde, la défense de Lille par Boufflers (1708), la bataille de Malplaquet, amenèrent la France presque à la veille d'un désastre, que Villars conjura à la bataille de Denain. La coalition formée contre la France s'étant alors désagrégée, la guerre prit fin par les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade. Le premier de ces actes diplomatiques fondait la puissance maritime de l'Angleterre (1714).

Succession de Pologne (*guerre de la*). A la mort d'Auguste II, roi de Pologne, l'empereur Charles VI et la tsarine Anna Ivanovna prétendirent intervenir par la force dans l'élection d'Auguste III. Louis XV, roi de France et gendre de Stanislas Leczinski, déclara que l'élection serait libre, et Stanislas, accourant à Varsovie, fut proclamé roi de Pologne (1735). Mais Auguste III, soutenu par les Impériaux et les Russes, chassa son compétiteur. La France dut intervenir ; elle gagna les victoires de Parme et de Guastella, mais elle n'en consentit pas moins, par la paix de Vienne (1738), à reconnaître Auguste III. Stanislas eut les duchés de Lorraine et de Bar, qui, à sa mort, devaient faire retour à la couronne de France.

SUCHET [*ché*] (Louis-Gabriel), duc d'Albufera, maréchal de France, né à Lyon (1772-1826).

SUCRE (Antonio José), lieutenant de Bolivar, président de la République bolivienne (1793-1830).

SUCRE, CHUQUISACA ou **LA PLATA,** capit. de la Bolivie, sur le Cachimayo ; 29.000 h.

SUDERMANN (Hermann), auteur dramatique et romancier allemand, né à Matziken en 1857. Ses meilleurs drames sont : *l'Honneur* (1890) et *le Foyer* (1893).

SUDÈTES (*monts*), montagnes de l'Europe centrale, entre Bohême et Silésie, qui s'étendent des Karpathes aux rives de l'Elbe. Longueur, 200 kil. Belles forêts, grandes ressources minérales.

E. Sue.

Sudistes. V. CONFÉDÉRÉS.

SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND, anc. colonie allemande de l'Afrique australe (848.000 h.) sous le mandat de l'Union Sud-Africaine britannique depuis 1919.

SUE (Eugène), romancier français, né à Paris, auteur des *Mystères de Paris*, du *Juif errant*, des *Sept péchés capitaux*, etc. Œuvres d'un style souvent lâché, mais d'une grande puissance d'imagination (1804-1857).

SUÈDE, royaume de l'Europe, un des trois Etats scandinaves, capit. *Stockholm* (v. SCANDINAVES [*Etats*]) ; 448.278 kil. carr. ; 5.903.000 h. (*Suédois*). Le sol de la Suède est formé par une série de terrasses descendant des monts Kjölen vers la mer Baltique et le golfe de Botnie ; il est arrosé par des fleuves importants (Dal, Uméa, Piteå, Torneå). Les lacs les plus grands sont les lacs Mælar, Vener et Vetter. La Suède, boisée dans les régions montagneuses, fertile en céréales dans les plaines du Sud-Est, possède d'abondants gisements de fer. L'industrie y est florissante, et l'instruction très développée.

Armoiries de la Suède.

SUÉTONE, historien latin, auteur des *Douze Césars*, recueil d'anecdotes d'un intérêt documentaire considérable, mais sans grande hauteur de vues (vers 69-vers 141).

SUÈVES, peuple de la Germanie (Souabe actuelle), qui se fondit dans les *Alemanni*. Une partie passa en Espagne, mais le royaume suève fut éphémère.

SUEZ [*èz'*] (*isthme de*), entre la mer Rouge et la Méditerranée, traversé par un canal dont Ferdinand de Lesseps fut le promoteur, inauguré en 1869. — La ville de **Suez** (anc. *Arsinoé*), port sur la mer Rouge ; 31.000 h.

SUFFOLK, comté de l'Angleterre ; 400.000 h. Ch.-l. *Ipswich*.

SUFFOLK (William, *duc de*), né à Cotton, capitaine anglais qui fut forcé par Jeanne d'Arc de lever le siège d'Orléans ; il fut plus tard le principal ministre de Henri VI (1396-1450).

Suffren.

SUFFREN (Pierre-André, *bailli de*), marin français, né à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône) ; il combattit glorieusement aux Indes contre les Anglais. Ce hardi marin était bailli dans l'ordre de Malte ; de là le titre sous lequel il est désigné généralement. Il mourut en France, vraisemblablement tué dans un duel (1726-1788).

SUGER [*jèr*], abbé de Saint-Denis, ministre de Louis VI et de Louis VII. Il réforma la discipline dans son abbaye, affranchit les serfs qui en dépendaient, soutint contre les vassaux la cause royale. Pendant la seconde croisade, il fut régent du royaume et mérita le titre de *Père de la patrie*. Il a écrit une *Vie de Louis VI* (1081-1151).

SUIDAS [*dâss*], grammairien et lexicographe grec du Xe siècle de notre ère.

SUIPPES, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne, sur la *Suippe* ; 2.370 h. Ch. de f. E.

SUISSE ou **CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.** I. GÉOGRAPHIE. République fédérale de l'Europe centrale ; 41.298 kil. carr. ; 3.886.000 h. (*Suisses.*) Capit. *Berne*, siège du gouvernement fédéral. La Suisse, couverte par le principal massif des Alpes, dont les branches divergent autour du Saint-Gothard, est arrosée par le Rhône, le Rhin, le Tessin, l'Aar, la Reuss, l'Inn, etc., qui traversent, avant de sortir des montagnes, de nombreux et pittoresques lacs (Neuchâtel, Morat, Quatre-Cantons, Zurich, Genève). Très bien cultivée au fond des vallées fertiles, elle contient, au flanc des montagnes, de riches pâturages. Céréales, vins, fromageries. Industries très actives : métallurgie, forges, filatures, horlogerie. Politiquement, elle se divise en 22 cantons.

Armes de la Suisse.

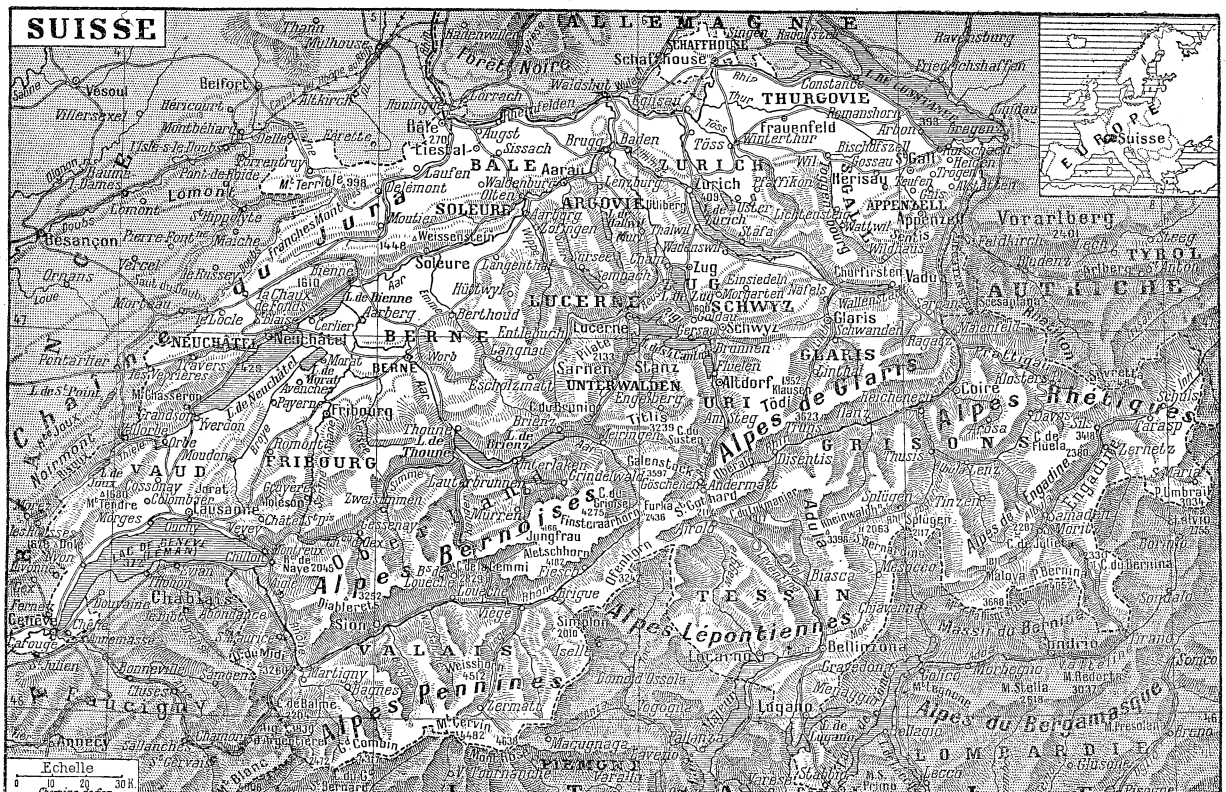
SUISSE
ALLEMAGNE
Forêt-Noire
Schaffhouse
THURGOVIE
Frauenfeld
Winterthur
BALE
Aarau
ZURICH
Zurich
ARGOVIE
SOLEURE
Soleure
APPENZELL
Appenzell
Vorarlberg
TYROL
AUTRICHE
Vaduz
LUCERNE
Lucerne
SCHWYZ
Schwyz
Glaris
GLARIS
UNTERWALDEN
URI
Altdorf
NEUCHÂTEL
Neuchâtel
BERNE
Berne
FRIBOURG
Fribourg
VAUD
Lausanne
GRISON
Coire
Alpes Rhétiques
Alpes de Glaris
Alpes Bernoises
Alpes Pennines
Alpes Lépontiennes
TESSIN
Bellinzona
Lugano
VALAIS
Sion
Chablais
Genève
LAC DE GENÈVE (LEMAN)
Jura Neuchâtelois
Jura Bernois
Jura Soleurois
Jura Argovien
Jura Zurichois
Jura Schaffhousois
Forêt Noire
Alpes du Bergamasque
Alpes de l'Engadine
Alpes Rhétiques
LOMBARDIE
PIEMONT
ITALIE
Comté
Echelle
0 10 20 30 H.
Chemins de fer

II. Histoire. Primitivement habitée par les *Helvètes*, de race celtique, la Suisse passa successivement au pouvoir des Romains, des Burgondes, des Francs, et, après avoir fait partie de l'empire carolingien, devint en 1218 dépendance immédiate de l'Empire, tout en étant partagée en un grand nombre d'Etats, de cantons, etc. Les *avoyers* des empereurs se firent remarquer par leur tyrannie. La résistance des populations aux excès des avoyers, personnifiée dans la légende de Guillaume Tell, amena la formation d'une ligue des cantons de Schwyz, Uri, Unterwalden (1291), et aboutit à l'expulsion des avoyers. La lutte continua les années suivantes ; les cantons de Lucerne, de Zurich, de Glaris, de Zug et de Berne entrèrent l'un après l'autre dans la Confédération helvétique. Celle-ci eut à se défendre au XVe siècle contre Charles le Téméraire et l'empereur Maximilien, lequel dut, enfin, par le traité de Bâle, reconnaître l'indépendance des cantons, portés à treize par des adjonctions subséquentes. Au XVIe siècle, les Suisses conclurent avec la France l'*alliance perpétuelle* (1516) et adoptèrent la Réforme, prêchée chez eux, par Zwingle. La Suisse fut reconnue comme Etat souverain au traité de Westphalie (1648). Sous la Révolution, en 1798, Brune la proclama *République helvétique*, et la Suisse devint le théâtre de la guerre entre les Français et les Austro-Russes. Ces derniers furent défaits à Zurich (1799). Napoléon, en 1803, fit de la République helvétique unitaire une République fédérative ; le congrès de Vienne respecta cet état de choses, qui fut modifié en 1848, puis en 1874.

Le pouvoir exécutif est exercé en Suisse par un conseil fédéral (*Bundesrat*), dont le président est en même temps président de la Confédération helvétique ; le pouvoir législatif est aux mains d'une Assemblée fédérale composée d'un conseil national et d'un conseil des Etats. Chaque canton a en outre son gouvernement particulier pour les matières qui ne sont pas d'intérêt fédéral. La Suisse est un Etat neutre, qui profite de sa neutralité pour soulager les catastrophes humaines ; elle est le siège de la Croix-Rouge internationale et de la Société des nations.

SULLIVAN (Arthur), compositeur anglais, né à Londres, auteur de nombreuses et agréables opérettes (1842-1900).

SULLY (Maximilien de Béthune, *duc de*), baron de Rosny, ministre et ami de Henri IV, né au château de Rosny (Seine-et-Oise). Après avoir combattu aux côtés de Henri IV, il devint son conseiller et son ministre, administra les finances avec économie et protégea l'agriculture. Il avait coutume de dire : « Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines et trésors du Pérou. » Il a composé un livre remarquable sur les *Œconomies royales* (1559-1641).

Sully.

Sully (*hôtel de*), situé à Paris, rue Saint-Antoine et place des Vosges ; un des plus remarquables spécimens de l'architecture civile du XVIIe siècle. Il fut construit par Androuet du Cerceau, en 1624.

SULLY PRUDHOMME (Armand), poète français, né à Paris (1839-1907) ; auteur des *Solitudes*, des *Vaines tendresses*, etc. Il a excellé à traduire les sentiments les plus délicats de la vie intime du cœur et, dans ses poèmes philosophiques (la *Justice*, le *Bonheur*) les plus nobles soucis de la pensée.

Sully Prudhomme.

SULLY-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien ; 2.390 h. (*Sullinois*). Ch. de f. Orl.

SULPICE (*saint*), évêque de Bourges, m. en 591. Fête le 19 janvier.

SULPICE - SÉVÈRE, historien ecclésiastique, auteur d'une *Histoire sacrée* (363-406).

SUMATRA, une des îles de la Sonde ; 6.294.000 h. (*Sumatriens*). Sol fertile, végétation et faune luxuriantes. Tabac, canne à sucre, café, épices, etc. Aux Pays-Bas.

SUMÈNE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, près de l'Hérault ; 2.220 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SUND ou **ÖRESUND,** détroit entre l'île Seeland et la Suède, sur lequel sont situées les villes de Copenhague et d'Elseneur ; il unit la mer du Nord à la mer Baltique.

SUNDERLAND, v. d'Angleterre (comté de Durham), à l'embouchure du Wear dans la mer du Nord ; 159.000 h. Houille.

SUNDERLAND (Robert), *comte de*), homme politique anglais, né à Paris (1640-1702).

SUPÉRIEUR (*lac*), dans le bassin du Saint-Laurent, entre les Etats-Unis et le Canada, communiquant avec le lac Huron par la rivière Sainte-Marie.

SUPPÉ (Franz *de*), compositeur autrichien, né à Spalato ; auteur d'opéras (*Boccace, Fatinitze*), et d'ouvertures (*Poète et Paysan, Cavalerie légère*, etc.), d'une forme élégante et soignée (1820-1895).

Suppliantes (*les*), tragédie d'Eschyle, la plus simple de toutes les tragédies connues. Elle a pour sujet l'arrivée en Argolide des filles de Danaos ; c'est un magnifique cantique en l'honneur de l'hospitalité (vers 475 av. J.-C.).

Suppliantes (*les*), tragédie d'Euripide, dont le sujet est tiré du cycle des légendes thébaines (vers 420 av. J.-C.).

SURATE, v. de l'empire des Indes, prov. de Bombay, sur la Tâpti ; 114.800 h. (*Suratiens*).

SURCOUF (Robert), fameux corsaire français, né à Saint-Malo. Il fut créé baron de l'Empire et devint un des plus riches armateurs de France (1773-1827).

Surcouf.

SURESNES [*rè-ne*], comm. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, sur la Seine ; 19.110 h. (*Suresnois*) ; ch. de f. Et. Constructions mécaniques. Fort du Mont-Valérien.

Sûreté générale (*loi de*), loi votée après l'attentat d'Orsini (1858) et en vertu de laquelle le ministre de l'Intérieur avait la faculté de transporter ou d'exiler tout citoyen reconnu par le gouvernement coupable d'avoir « pratiqué des manœuvres » ou « entretenu des intelligences soit à l'intérieur, soit à l'étranger ». C'était une véritable loi des suspects, ayant un effet rétroactif.

SURGÈRES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort ; 3.560 h. Ch. de f. Et. Belle église.

SURINAM [*nam'*] (*le*), fleuve de la Guyane, qui se jette dans l'Atlantique ; 350 kil. On donne parfois le nom de ce fleuve à la Guyane néerlandaise.

Surprise de l'amour (*la*), titre de deux des plus jolies comédies de Marivaux, toutes les deux en trois actes et en prose (1722 et 1727).

SURREY [*rè*], comté d'Angleterre, sur lequel s'étend une partie de Londres ; 930.000 h., sans Londres. Ch.-l. *Guildford*.

SUSARION, poète comique grec, né en Mégaride, donné comme le créateur de la comédie (VIe s. av. J.-C.).

SUSE [*ze*], v. d'Italie, prov. de Turin, au débouché des routes du mont Cenis et du mont Genèvre, dit *Pas de Suse*, barricadé par le duc de Savoie et emporté par Louis XIII en 1629 ; 4.800 h.

SUSE, v. de l'Elam, qui fut au temps de l'empire perse la résidence de Darius et de ses successeurs.

SUSIANE [*zi*], autre nom de l'Elam.

Suspects (*loi des*), loi rendue par la Convention le 17 septembre 1793 et rapportée le 4 octobre 1795. Etaient suspects ceux que l'on taxait de modérantisme et même « ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'avaient rien fait pour elle ». Cette loi, la plus terrible de celles que décréta la Convention, ouvrit la porte aux plus tristes excès.

SUSQUEHANNA ou **SUSQUEHANNAH,** rivière des Etats Unis, qui se jette dans la baie de Chesapeake. Cours 846 kil.

SUSSEX [*sèks*], comté d'Angleterre; 728.000 h. Ch.-l. *Lewes* (10.000 h.).

SUTHERLAND, comté d'Ecosse ; 17.800 h. Ch.-l. *Dornoch* (2.500 h.).

SUVALKI ou **SOUVALKI,** v. de Pologne ; 31.600 h.

SUZANNE, femme juive célèbre par sa beauté et par sa chasteté. Elle fut injustement accusée d'adultère par deux vieillards, qui furent condamnés à mort (*Bible*).

Suzanne au bain, tableau de Paul Véronèse, de Santerre (Louvre) ; — de Rembrandt (La Haye) ; — de Rubens, de Van Dyck (Munich) ; — de Miéris (Bruxelles) ; etc.

SUZANNE (*sainte*), vierge et martyre, morte à Rome vers 295. Fête le 11 août.

SUZE-SUR-SARTHE (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 2.410 h. Ch. de f. Et. et Orl.

SVEABORG, v. forte et port de Finlande, sur le golfe de Finlande ; 1.000 h.

SWAMMERDAM [*dam'*] (Jean), naturaliste hollandais (1637-1680).

SWANSEA, v. de Grande-Bretagne (pays de Galles) ; 157.600 h. Port actif à l'embouchure du Tawe.

SWATOW, v. de Chine, Kouang-toung, à l'embouchure du Han-Kiang ; 85.000 h. Port ouvert au commerce international.

SWEDENBORG [*své-dèn-borgh*] (Emmanuel), philosophe mystique suédois (1688-1772).

SWETCHINE (Anne-Sophie), écrivain français de nationalité russe, auteur de *Lettres* et de *Pensées* d'une inspiration mystique (1782-1857).

Swift.

SWIETEN [*svi-é-tèn*] (Gérard *Van*), médecin hollandais, né à Leyde (1700-1772).

SWIFT [*sou-ift*], écrivain anglais, né à Dublin, auteur des *Voyages de Gulliver*, du *Conte du tonneau*, de la *Prophétie de Windsor*, des *Lettres du drapier*. Il exerça une réelle influence politique et littéraire, par ses pamphlets virulents et amers, et plaida avec chaleur la cause de l'Irlande (1667-1745).

SWINBURNE (Charles), poète anglais, né à Londres (1837-1909), auteur des *Chants d'avant l'aube*.

SWINDON, v. d'Angleterre, comté de Wilts ; 55.000 h.

SYAGRIUS [*uss*], comte romain en Gaule. Il fut battu par Clovis à Soissons et, livré au vainqueur par Alaric, roi des Wisigoths, fut mis à mort (430-486).

SYBARIS [*riss*], anc. v. de l'Italie (Lucanie), colonie achéenne, détruite en 510 av. J.-C., célèbre par la mollesse de ses habitants, qui a passé en proverbe. On rapporte qu'un Sybarite suait à grosses gouttes en voyant un esclave qui fendait du bois et qu'un autre, nommé Sminiride, se plaignit d'avoir passé toute une nuit sans dormir, parce que, *parmi les feuilles de roses dont son lit était semé, il y en avait une qui s'était pliée en deux*, exagération ridicule, mais qui n'en est pas moins restée proverbiale.

SYBEL (Henri *de*), historien allemand, né à Dusseldorf ; chercheur scrupuleux et méthodique, écrivain élégant (1817-1895).

SYDENHAM [*nam'*], médecin anglais (1624-1689).

SYDNEY [*sid-nè*], v. de l'Australie ; capit. de la Nouvelle-Galles du Sud ; 792.000 h.

SYÈNE, v. de l'anc. Egypte, aux confins de l'Ethiopie ; aujourd'hui *Assouan*.

SYLLA, dictateur romain, né en 136 av. J.-C. Collègue, puis rival de Marius, consul en 88, vainqueur de Mithridate, il devint le chef du parti aristocratique, et bientôt le maître de Rome et de l'Italie, malgré les efforts de Marius. Il proscrivit ses ennemis, revisa la Constitution romaine dans un sens très favorable au sénat, et jouit d'une influence incontestée ; mais, à l'apogée de sa puissance, il abdiqua (79,) et mourut l'année suivante. Cette abdication est l'un des traits les plus singuliers de l'histoire. On y compare quelquefois une résolution spontanée à laquelle on ne s'attendait pas, surtout s'il s'agit d'un renoncement à une autorité, à une position brillante.

SYLVAIN, dieu des forêts et des champs, chez les Latins. Il répond à peu près au Pan grec. On a donné son nom aux divinités secondaires, démons et génies des bois.

SYLVESTRE Ier (*saint*), pape de 314 à 335 ; — SYLVESTRE II (Gerbert), pape de 999 à 1003, né à Aurillac. Il obligea les princes laïques à respecter la Trêve de Dieu, et conçut la première idée de la croisade ; — SYLVESTRE III, antipape en 1044.

Sylvia ou **la Nymphe de Diane,** ballet en 2 actes ; scénario de J. Barbier, musique gracieuse de Léo Delibes (1876).

SYMMAQUE, préfet de Rome et consul, le dernier défenseur du paganisme en Occident contre saint Ambroise (340-416).

SYMMAQUE (*saint*), pape de 498 à 514.

SYMPHORIEN (*saint*), martyr à Autun en 179. Fête le 22 août.

Symphorien (*le Martyre de saint*), chef-d'œuvre d'Ingres (cathédrale d'Autun) ; anatomie savante, belle expression du visage du martyr.

Syndics des drapiers (*les*), chef-d'œuvre de Rembrandt (Amsterdam) ; tableau remarquable par l'ampleur magistrale de l'exécution, la simplicité, la puissance et l'harmonie de la couleur ; exécuté en 1661, pour la corporation des marchands drapiers d'Amsterdam.

SYNÉSIOS [*zi-oss*], orateur, poète et philosophe grec, évêque de Ptolémaïs, né à Cyrène (370-413).

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, époux de Sophonisbe. Il fut pris par Masinissa (203 av. J.-C.).

SYRA, île de la Grèce insulaire (mer Egée), dans le groupe des Cyclades ; 27.000 h. Ch.-l. *Syra* ou *Hermopolis*. V. HERMOPOLIS.

SYRACUSE, v. de Sicile ; 44.100 h. ; port sur la côte est de l'île ; édifices remarquables ; patrie d'Archimède, de Théocrite et de Moschus. On sait qu'Archimède consacra son génie à la défense de Syracuse assiégée par Marcellus, en 212 av. J.-C. — La *prov. de Syracuse* a 500.600 h. (*Syracusains*).

SYRACUSE, v. des Etats-Unis (New-York) ; 171.000 h.

SYR-DARIA, SIR-DARIA ou **SIHOUN** (*le*), anc. *Iaxartes*, fl. de l'Asie (Turkestan), prend sa source dans le Khokand, au pied des monts Bolor, et se déverse dans le lac d'Aral ; 1.500 kil.

SYRIE, l'*Aram* de la Bible, pays du Levant, entre Euphrate, Arabie et Méditerranée ; 159.000 kil. carr., environ 4 millions d'h. (*Syriens*). On y distingue, au N., une zone administrée par la France, la Syrie capit. *Beyrouth*, v. pr. *Tripoli*, et, au S., une petite zone administrée par l'Angleterre (région de Caïffa), ainsi que la Palestine.

SYRINX, nymphe d'Arcadie ; poursuivie par Pan, elle se jeta dans le Ladon et fut changée en roseaux.

SYRTES, nom de deux golfes : *Grande Syrte* (auj. golfe de la *Sidre*), sur la côte de Tripoli ; — et *Petite Syrte* (auj. golfe de *Gabès*), sur la côte de Tunis.

SZARVAS, v. de Hongrie, sur le Kôros ; 25.200 h.

SZEGEDIN, v. de la plaine hongroise (Hongrie) ; 110.000 h.

SZEKES FEJERVAR ou **SZEKES FEHERVAR** (autref. **Albe Royale**), v. de Hongrie, ch.-l. de comitat ; 39.000 h.

SZENTES, v. de Hongrie, sur la Kureza ; 32.400 h.

SZOLNOK, v. de Hongrie, sur la Theiss ; 32.600 h.

SZOMBATHELY, v. de Hongrie, sur le Güns ; 34.700 h. Ateliers de chemins de fer.

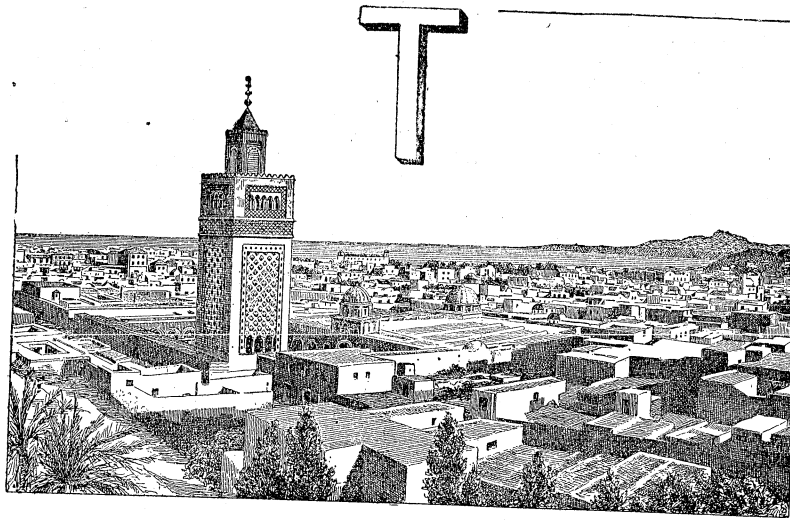

TUNIS.

TAAFFE (Edouard), homme d'Etat autrichien, né à Vienne (1833-1895).

TABAGO, une des petites Antilles anglaises, près de la côte du Venezuela; 18.750 h. Unie à la Trinidad depuis 1889.

TABAL ou **TOUBAL**, peuple de l'ancienne Asie Mineure, sur les bords de la mer Noire.

TABARCA, île de la côte nord de Tunisie; 900 h. Les Français y débarquèrent en 1881.

TABARIN (Jean SALOMON, dit), charlatan français, né à Paris vers 1584, et qui est resté comme le prototype des farceurs de son temps; m. en 1633.

TABASCO, Etat du Mexique, sur le golfe du Mexique; 193.000 h. Ch.-l. *San Juan Bautista*; 12.000 h.

Table de marbre, tribunal qui existait à Paris pour juger les appels des causes rendues par les maîtres des eaux et forêts, lesquels avaient juridiction dans toute l'étendue de leurs maîtrises.

Table ronde (*romans de la*), cycle ou groupe de poèmes du moyen âge, d'origine celtique, écrits en l'honneur des chevaliers de l'ordre légendaire de la Table ronde, compagnons du roi Arthur. Les principaux sont : *Lancelot du Lac*, *Galehaut*, *sire des îles lointaines*, *Tristan de Léonois*, *le Saint-Graal*, *Merlin*, *Floire et Blanchefleur*. V. CYCLE.

TABOR ou **THABOR** (*mont*), sommet des Alpes Cottiennes; 3.182 m.

TABOR ou **THABOR**, montagne de Syrie, en Palestine septentrionale; 561 m. C'est là que le Nouveau Testament place la transfiguration du Christ. Bonaparte y vainquit les Turcs et les Arabes en 1799.

TABOR, v. de Tchécoslovaquie (Bohême), près de la Luschnitz; 11.000 h. Ce fut la principale forteresse des hussites, dont les fervents furent appelés *taborites*.

TABOUROT DES ACCORDS [*ro*, *kor*] (Etienne), écrivain français, né à Dijon (1549-1598).

TABRIZ, v. de Perse. V. TAURIS.

TACHKENT [*kèn-t'*], v. de l'Asie centrale, capit. de la république soviétique du Turkestan; 245.000 h. Sériciculture.

TACITE, historien latin, né à Interamne (Ombrie), auteur des *Annales*, des *Histoires*, des *Mœurs des Germains* et du *Dialogue des orateurs*. Ses ouvrages jouissent d'une estime que justifient la gravité, l'énergie, la concision expressive de son style et ses qualités d'historien (vers 55-120 apr. J.-C.).

TACITE, empereur romain, né à Interamne (Ombrie), de la famille du précédent, souverain austère et probe, assassiné après six mois de règne (200-274).

TACOMA, v. des Etats-Unis, Washington, sur le Puget Sound; 97.000 h.

TACUBAYA, v. du Mexique, District fédéral; 35.800 h.

TADJIKS, habitants de la Perse et du Turkestan, de race iranienne; environ 2 millions d'individus.

TADJOURAH, baie de la côte française des Somalis, dépendante du golfe d'Aden, près d'Obock.

TAFILELT ou **TAFILALET**, partie du Maroc au S. de l'Atlas, à la lisière du Sahara; 100.000 h. Région commerciale et industrielle.

TAFNA (*la*), petit fl. d'Algérie. Sur ses bords fut conclu, en 1837, entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader, un traité qui fixait les limites de l'Algérie française et des Etats concédés à l'émir.

TAFNAKHTI ou **TAFNECHT**, roi égyptien de la XXIVe dynastie.

TAGALS, peuple des îles Philippines, croisé avec des Négritos malais.

TAGANROG, v. de la Russie d'Europe, en Ukraine, sur la mer d'Azov; 80.000 h. Port militaire. Commerce de blé.

TAGE (*le*), fleuve d'Espagne et de Portugal. Il naît dans la sierra de Molina, baigne Aranjuez, Tolède et Talavera, et se jette dans l'Atlantique par le magnifique estuaire où se trouve Lisbonne; 1.006 kil.

TAGLIAMENTO (*le*), fl. de l'Italie septentrionale, qui se jette dans l'Adriatique, à travers des lagunes, entre Venise et Trieste; 170 kil.

Tagore (Rabindranath), poète hindou, né à Calcutta en 1861; auteur de poésies d'inspiration mystique ou patriotique.

TAHÉRIDES, dynastie iranienne, fondée en 820 dans le Khoraçan et qui régna jusqu'en 872.

TAÏHOKOU, capitale de l'île Formose (au Japon); 107.000 h. Au N. de l'île.

TAILLANDIER [*ta*, *ll* mll., *an-di-é*] (René-Gaspard, *dit* **Saint-René**), littérateur français, né à Paris. Il a beaucoup contribué à faire connaître en France les littératures étrangères (1817-1879).

Taille, impôt qui existait en France avant 1789. Primitivement extraordinaire, sous le règne de Philippe le Bel, et levée seulement en cas de guerre, la *taille* devint permanente au cours de la guerre de

Cent ans. Il y avait la taille *personnelle* dans les pays d'élection et la taille *réelle* dans les pays d'État. La première constituait un impôt sur le revenu, dont le montant était fixé en conseil chaque année, et la répartition faite dans les provinces mêmes. La taille réelle avait le caractère d'un impôt foncier, frappant les propriétés bâties et non bâties. Sous Henri II, on créa une taille supplémentaire, le *taillon*, qui devint permanent. Cet impôt, très inégalement réparti, variant avec les besoins de chaque règne, donna toujours lieu à de très vives critiques.

TAILLEBOURG [*ta, ll* mll., *e-bour*], comm. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély, sur la Charente ; 880 h. Victoire de Louis XI sur les Anglais (1242).

Taine.

Taillebourg (*Bataille de*), tableau de Delacroix ; musée de Versailles.

TAIN [*tin*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 2.943 h. (*Tinois*). Ch. de f. P.-L.-M. Vins de l'Hermitage.

TAINE [*tè-ne*] (Hippolyte), philosophe, historien et critique français. Il a essayé d'appliquer la méthode des sciences naturelles aux productions les plus diverses de l'esprit humain : *Histoire de la littérature anglaise, Philosophie de l'art, Origines de la France contemporaine ;* né à Vouziers (1828-1893).

TAÏPINGS [*ta-ï-pin'ghss*], insurgés chinois, ainsi appelés du nom de leur chef, et qui, de 1850 à 1862, ravagèrent le sud de la Chine.

TAÏTI, TAHITI (*îles*), dites aussi **archipel de la Société**, groupe d'îles de la Polynésie, sous la souveraineté de la France ; île principale, *Taïti, Tahiti* ou *Otahiti ;* 11.700 h. (*Taïtiens*). Ch.-l. *Papeete*. Sucre, tabac, etc.

TAIWAN-FOU, v. de l'île Formose (au Japon) ; 76.000 h. Port ouvert.

TALBOT [*bo*] (Jean), chef de l'armée anglaise au temps de Jeanne d'Arc. Né vers 1388 et tué à la bataille de Castillon (1453).

TALCA, v. du Chili ; 43.000 h.

TALENCE [*lan-se*], comm. de la Gironde, dans la banlieue de Bordeaux ; 15.820 h. Vins.

TALLARD [*lar*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur la Durance ; 630 h.

TALLARD (Camille d'HOSTUN, *duc de*), maréchal de France et diplomate. Il remporta en 1793 la victoire de Spire, mais fut vaincu à Hochstædt (1652-1728).

TALLEMANT DES RÉAUX [*man, dé-ré-ô*] (Gédéon), mémorialiste français, né à La Rochelle, auteur des *Historiettes*. Frondeur et parfois cynique, il est un des miroirs les plus fidèles de la société polie de son époque (1619-1692).

Talleyrand.

TALLEYRAND - PÉRIGORD [*ta-lè-ran,ghor*], (Charles-Maurice *de*), prince DE BÉNÉVENT, diplomate français, né à Paris. Evêque d'Autun sous l'ancien régime, président de l'Assemblée nationale (1790), ministre des relations extérieures du Directoire, puis du Consulat, enfin de l'Empire, il se rallia à la Restauration et joua un rôle brillant et habile au Congrès de Vienne. C'était un diplomate plein d'esprit et de ressource, mais sans valeur morale (1754-1838).

TALLIEN [*ta-li-in*] (Jean-Lambert), conventionnel, né à Paris, adversaire implacable des girondins ; contribua à la crise du 9-Thermidor (1767-1820) ; — Sa femme, Mme TALLIEN (*Thérésia* CABARRUS), plus tard princesse de Chimay, connue par son esprit, reçut le surnom de **Notre-Dame-de-Thermidor.** C'est elle qui, sous le Directoire, mit à la mode le costume grec (1773-1835).

TALLINN, nom estonien de REVAL. V. ce mot.

TALMA (François-Joseph), tragédien français, né à Paris. Il fut le comédien préféré de Napoléon, qui le combla de ses faveurs et le fit jouer, à Erfurt, devant un *parterre de rois*. Soucieux de la vérité historique dans le choix des costumes et de la mise en scène, il ramena au ton naturel l'emphase déclamatoire du début tragique traditionnel (1763-1826).

Talma.

TALMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 1.200 h. (*Talmondais*).

Talmud [*mud*'], c'est-à-dire *Discipline*, recueil de traditions rabbiniques, en deux livres qui datent du IIe siècle : le *Talmud de Jérusalem* et le *Talmud de Babylone ;* ils ne sont pas acceptés par les Juifs caraïtes, qui s'en tiennent à la lettre de la Bible.

TALON (Omer), magistrat français. Il défendit au moment de la Fronde les droits du Parlement contre la royauté ; auteur de *Mémoires* (1595-1652).

TAMATAVE, v. et port de Madagascar, sur la côte est ; 9.470 h.

TAMBOV, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur la Tzana ; 67.200 h. — Le gouv. a 3.394.000 h.

TAMERLAN ou **TIMOURLENG,** conquérant tartare, né près de Samarkande. Il remporta sur Bajazet la sanglante victoire d'Ancyre et mourut au moment où il marchait à la conquête de la Chine (1336-1405).

Tamerlan.

TAMISE (*la*), fl. d'Angleterre, passe à Oxford, traverse Londres, et se jette par un large estuaire dans la mer du Nord ; 400 kil.

TAMMERFORS (en finnois *Tampere*), v. de Finlande, sur le lac Nasijärvi ; 46.000 h. Industrie active.

TAMOULS, groupe ethnique qui comprend environ 15 millions d'individus, dont la presque totalité vit dans l'Inde méridionale (notamment dans la principauté de Madras et à Ceylan).

TAMPA, v. des Etats-Unis, Floride ; 51.000 h.

TAMPICO, v. et port du Mexique, Etat de Tamaulipas, sur le rio Parinco ; 16.000 h.

TAM-SOUI, port ouvert de Formose ; 80.000 h.

TANA (*la*), fl. de la Laponie, qui, sur une grande partie de son cours, sépare la Finlande de la Norvège (Finmark) et qui s'écoule dans l'océan Glacial arctique. Cours 402 kil.

TANAGRA, v. de Grèce (Attique-et-Béotie), sur l'Oropos ; 1.000 h. (*Tanagréens*). Célèbre par les statuettes de terre cuite, d'un travail exquis, que l'on y a découvertes dans une ancienne nécropole.

TANAÏS, nom ancien du *Don*.

TANANARIVE ou **ANTANANARIVO,** autref. capit. du royaume des Hovas, située sur le plateau central de Madagascar, et aujourd'hui siège du gouvernement général de la colonie française ; 60.800 h. Les Français s'en emparèrent en 1895.

TANAQUIL, femme de Tarquin l'Ancien, qui favorisa son avènement au trône, puis celui de son protégé Servius Tullius.

TANARO (*le*), riv. d'Italie, affl. dr. du Pô, baigne Asti et Alexandrie ; 250 kil.

TANCRÈDE, prince sicilien, un des héros de la première croisade ; m. à Antioche en 1112.

Tancrède, personnage de la *Jérusalem délivrée*. Il combat Clorinde, l'héroïne du camp des Sarrasins, et la tue sans la connaître.

Tancrède, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, tirée d'un épisode du *Roland furieux*. Ecrite avec quelque négligence (un mois, dit-on, avait suffi à l'auteur pour achever sa pièce), l'œuvre ne manque ni de mouvement ni de pathétique (1760).

TANDJORE, v. de l'Hindoustan, présidence de Madras, sur le Cavéri ; 60.000 h. Ville sacrée des Hindous.

TANGANYIKA (*lac*), lac de l'Afrique intertropicale, au S.-O. du lac Victoria, découvert en 1858 par Burton et Speke. Allongé dans une profonde dépression bordée de montagnes, il se déverse dans le Congo par le Loukouga.

TANGANYIKA, territoire de l'Afrique orientale, anc. colonie allemande de l'Afrique-Orientale, aujourd'hui sous mandat britannique ; 949.000 kil. carr., 4 millions d'h. Capit. *Dar-es-Salaam.*

TANGER [*jé*], v. et port du Maroc, sur le détroit de Gibraltar ; 46.000 h. (*Tangitans*).

TANINGES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, sur le Foron ; 1.910 h.

TANIS [*niss*], v. de l'anc. Egypte, dans le Delta, résidence des rois pasteurs et berceau de la XXIe dynastie ; auj. *San.*

TANÎT [*nit'*], ancienne déesse phénicienne, une des formes d'Astarté, qui était adorée à Carthage.

TANNAY [*nè*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 1.010 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Tannhäuser (*le*), opéra en trois actes et quatre tableaux, paroles et musique de Wagner (1845) ; drame musical écrit sur la légende germanique du chevalier poète Tannhäuser partagé entre l'amour profane où le tient Vénus, et l'amour divin représenté par Elisabeth de Hongrie. Œuvre inégale, mais renfermant à côté de quelques longueurs des pages de premier ordre.

TANTA, v d'Egypte, prov. de Gharbíeh, sur un canal ; 74.000 h.

TANTALE, roi de Lydie. Ayant reçu la visite des dieux, il leur fit servir les membres de son propre fils Pélops, pour éprouver leur divinité. Jupiter le précipita dans le Tartare et le condamna à être sans cesse en proie à une soif et à une faim dévorantes. (*Myth.*) On le représente au milieu d'un fleuve dont l'eau échappe à ses lèvres sitôt qu'il veut boire et sous des arbres dont les branches se soulèvent quand il veut en détacher les fruits. En littérature, on compare au supplice de Tantale toute ambition qui échoue au moment d'être satisfaite.

TANUCCI (Bernardo), jurisconsulte et homme d'Etat italien, né à Stia (Toscane), ministre habile et libéral du roi de Naples Ferdinand IV (1698-1783).

Tanzimat. Ce mot, pluriel du mot arabe *tanzin* (ordre, organisation), désigne l'ensemble des réformes qui, depuis le sultan Mahmoud II et la charte de Gulhâné en 1839, ont modifié les lois de l'empire ottoman.

TÂOISME [*o-is-me*] n. m. Religion populaire de la Chine.

TAPAJOS [*jôss*] (*le*) ou **rio PRETO,** riv. du Brésil, affl. dr. de l'Amazone ; 1.500 kil.

TARARE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 12.470 h. (*Katariens*). Ch. de f. P.-L.-M. Mousselines.

TARASCON, ch.-l. de c. (B.-du-Rhône), arr. d'Arles, sur le Rhône ; 8.300 h. (*Tarasconnais*). Ch. de f. P.-L.-M.

TARASCON-SUR-ARIÈGE, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix ; 1.750 h. (*Tarasconnais*). Ch. de f. M.

TARBES [*be*], anc. ch.-l. du Bigorre, ch.-l. du dép. des Hautes-Pyrénées, sur l'Adour ; ch. de f. M. ; à 829 kil. S.-O. de Paris ; 26.535 h. (*Tarbais*). Evêché. Ecole d'artillerie et fonderie de canons. Chevaux et mulets. Patrie de Barère, de Th. Gautier. — L'arr. a 11 cant., 195 comm., 90.540 h.

TARDE (Gabriel *de*), sociologue et criminologiste français, né à Sarlat (1843-1904).

TARDENOIS [*noi*], petit pays de l'ancienne France, compris dans le dép. de l'Aisne, autour de La Fère.

TARDETS-SORHOLUS [*dè, luss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon ; 1.190 h.

TARDIEU (Auguste-Ambroise), médecin légiste français, né et mort à Paris (1818-1879).

Tards-venus, bandes d'aventuriers qui dévastèrent la France après le traité de Brétigny. V. COMPAGNIES (*grandes*).

TARENTAISE [*ran-tè-ze*], pays de France formé par la vallée supérieure de l'Isère ; nombreuses richesses minérales ; élevage. V. pr. *Moutiers.*

TARENTE, v. du sud de l'Italie, sur le golfe du même nom, formé par la mer Ionienne, dans la terre d'Otrante ; 72.000 h. (*Tarentins*). Archevêché.

TARGET [*jè*] (Guy-Jean-Baptiste), avocat français, né à Paris, un des rédacteurs du Code civil (1733-1807).

TARGON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole ; 1.170 h.

TARGUI. V. TOUAREG.

TARIFA, v. forte d'Espagne (Andalousie), sur le détroit de Gibraltar ; 11.700 h.

TARIJA, v. de Bolivie ; 11.600 h. Ch.-l. de départ.

TARIK-IBN-ZYAD, général arabe, le premier musulman qui ait envahi l'Espagne. Il remporta en 711 la victoire de Xérès sur le roi wisigoth Roderic.

TARIM [*rim'*] (*le*), fleuve du Turkestan oriental (Kachgarie) ; descend du Karakoroum et se perd dans le Lob-Nor, marécage du désert de Gobi.

TARN [*tarn'*] (*le*), riv. de France, prend sa source dans les monts Lozère, arrose Millau, Albi, Gaillac, Montauban, Moissac, et se jette dans la Garonne (riv. dr.) ; 375 kil.

TARN (*dép. du*), dép. formé d'une partie du Languedoc (évêchés d'Albi, de Castres et de Lavaur) ; préf. *Albi ;* s.-préf. : *Castres, Gaillac* et *Lavaur.* 4 arr., 36 cant., 323 comm., 295.590 h. 16e corps d'armée ; cour d'appel de Toulouse ; archevêché à Albi. Ce dép. doit son nom à la rivière du *Tarn.*

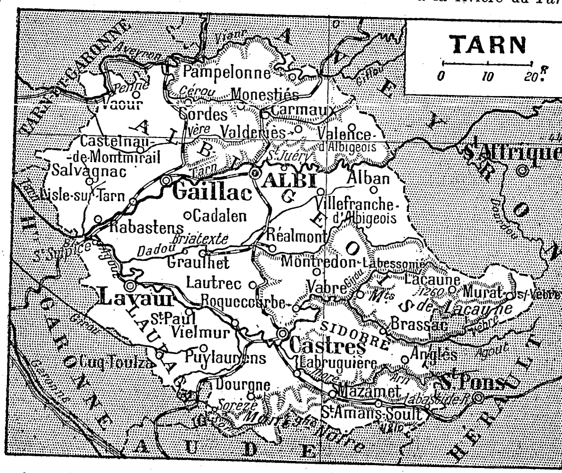

TARN-ET-GARONNE (*dép. de*), dép. formé de parties inégales de la Guyenne (bas Quercy), du Rouergue, de l'Armagnac et du Languedoc ; préf. *Montauban ;* s.-préf. : *Castelsarrasin* et *Moissac.* 3 arr., 24 cant., 195 comm., 159.560 h. 17e corps d'armée ; cour d'appel de Toulouse ; évêché à Montauban. Ce dép. doit son nom au *Tarn* et à la *Garonne* qui s'y réunissent.

TARNOPOL, v. de Pologne (Galicie), sur le Sereth ; 31.000 h.

TARNOV, v. de Pologne, en Galicie, sur la Biala ; 36.000 h.

TARO (*le*), riv. d'Italie, affl. du Pô (r. dr.) ; il passe à Fornoue. Cours 130 kil.

TARPÉIA, jeune Romaine qui livra aux Sabins la citadelle de Rome, puis fut assassinée par eux.

TARPÉIENNE (*roche*), rocher d'où l'on précipitait les criminels, à Rome. V. CAPITOLE.

TARQUIN l'Ancien, cinquième roi de Rome, originaire d'Etrurie, que la tradition fait régner de 615 à 578 av. J.-C. Il introduisit à Rome la culture hellénique et exécuta de grands travaux publics ; il fut assassiné par les fils d'Ancus.

TARQUIN le Superbe, septième et dernier roi de Rome, que la tradition fait régner de 534 à 510 av. J.-C. Il gouverna avec violence et arbitraire, et fut renversé par Brutus et Tarquin Collatin. Vaincu près du lac Régille (496), il mourut à Cumes (494).

TARQUIN (Sextus), fils de Tarquin le Superbe. Son outrage envers Lucrèce entraîna le renversement de la royauté à Rome (510 av. J.-C.). Il fut tué à la bataille du lac Régille (496 av. J.-C.).

TARQUINIES [*hu-i-nî*], v. de l'Etrurie. Patrie de Tarquin l'Ancien.

TARRACONAISE [*nè-ze*], prov. septentrionale de l'Espagne romaine.

TARRAGONE, v. d'Espagne (Catalogne), sur la Méditerranée ; 26.500 h. (*Tarragonais*). Patrie de Paul Orose. — La prov. a 348.000 h.

TARRASA, v. d'Espagne, prov. de Barcelone ; 30.600 h.

TARSE, anc. v. de l'Asie Mineure (Cilicie), sur le Cydnus ; 30.000 h. Patrie de saint Paul.

TARTAGLIA (Nicolas), géomètre italien, né à Brescia (1500-1557).

TARTARE. *Myth. gr.* Le fond des Enfers.

TARTARES. V. TATARS.

TARTARIE. T. TURKESTAN.

Tartarin de Tarascon, Tartarin sur les Alpes et **Port-Tarascon,** spirituelles satires des Méridionaux du Sud-Est, par A. Daudet. Tartarin est devenu un type populaire, celui du Méridional hâbleur, mais candide (1872-1890).

TARTAS [*tâss*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever ; 2.805 h. (*Tarusates*).

TARTINI (Giuseppe), violoniste et théoricien musical italien (1692-1770).

TARTU, nom estonien de DORPAT. V. DORPAT.

Tartufe (*le*), comédie en cinq actes et en vers, par Molière (1667), le chef-d'œuvre de la scène comique française. Tartufe restera à jamais le type de la perversité, de la corruption dissimulée sous des dehors respectables, en un mot de l'hypocrisie. Un grand nombre de passages de cette célèbre comédie ont passé dans la langue :

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils ;
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand'mère.

Le pauvre homme !

exclamation comique qui se cite toujours par ironie.

Ah ! vous êtes dévot et vous vous emportez !

Il est avec le ciel des accommodements.

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qui s'appelle vu.

répétition énergique qu'on fait entendre pour affirmer la certitude d'une chose dont quelqu'un conteste la vérité.

TARVIS [*viss*] (*col de*), dans les Alpes Juliennes, près de la ville de Tarvis (3.150 h.). Il met en communication l'Italie (Frioul) avec la Carinthie ; altitude 811 m.

TASCHER [*chèr*], nom d'une des plus anciennes maisons de l'Orléanais, à laquelle appartenait l'impératrice Joséphine. V. ce mot.

TASMAN (Abel-Janssen), navigateur hollandais, qui découvrit la Tasmanie en 1642 (1603-1659).

TASMANIE ou **Terre de Van-Diémen,** île dépendant de l'Australie, dont elle est séparée par le détroit de Bass ; 216.000 h. (*Tasmaniens*). V. pr. *Hobart*. Houille, or, cuivre.

TASSAERT (Octave), peintre français, né à Paris (1800-1874).

TASSE [Torquato TASSO, dit *le*), illustre poète italien, né à Sorrente, auteur de la *Jérusalem délivrée*. Cet immortel ouvrage, plein de riches images, d'harmonies et de conceptions grandioses, le place au rang des poètes épiques. Très orgueilleux, ayant eu d'ailleurs à se plaindre de l'ingratitude des princes italiens, il mourut pauvre et découragé (1544-1595).

Le Tasse.

Tasse (*le*), tragédie de Gœthe, un de ses meilleurs ouvrages dramatiques (1790).

TASSIN-LA-DEMI-LUNE, comm. du Rhône, arr. de Lyon ; 5.260 h.

TASSONI (Alexandre), poète italien, né à Modène, auteur de la célèbre épopée badine *le Seau enlevé* (1565-1635).

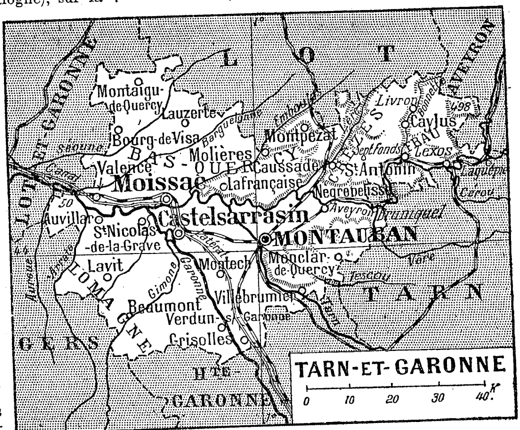

TASTU (Mme Amable), femme de lettres et poète français, auteur de nombreux et estimables ouvrages pour la jeunesse, née à Metz (1798-1885).

TATARS ou **TARTARES,** nom général donné en Occident aux peuplades qui formèrent l'armée de Gengis-Khan, et qui appartiennent aux familles ethniques les plus diverses, aux familles turque, mongole, tongouse et finnoise notamment.

TATIUS [*si-uss*], roi légendaire des Sabins, qui prit les armes pour venger l'enlèvement des femmes de sa nation par Romulus.

TATRA, massif montagneux de Tchécoslovaquie et de Pologne (Galicie), le plus beau des Karpathes ; 2.663 m.

TATTEGRAIN (Francis), peintre français, né à Péronne (1852-1915), a traité des sujets sombres et tragiques.

TAULÉ [*tô*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 2.670 h. (*Taulésiens*). Ch. de f. Et.

TAUNUS [*tô-nuss*], chaîne de montagnes de l'Allemagne du Nord (Hesse-Nassau) ; 880 m. d'alt. au Feldberg. Vignobles.

TAUREAU (*le*), nom d'une constellation et d'un signe du zodiaque qui correspond au mois d'avril.

Taureau Farnèse (*le*), groupe antique, dû au ciseau d'Apollonius de Tralles et de Tauriscus, qui figura dans la collection Farnèse, et qui est aujourd'hui au musée de Naples. Ce groupe, très mutilé, représente Zéthus et Amphion, attachant Dircé

aux cornes d'un taureau furieux, pour venger leur mère Antiope.

TAURIDE [*tô*], anc. gouvernement de Russie, dans la république de Crimée, comprenant la Crimée ; cap. *Simféropol* ; 1.876.00 h.

TAURIS [*tô-riss*] ou **TABRIZ**, v. de Perse, ch.-l. de la prov. d'Azerbaïdjan ; 200.000 h.

TAURUS [*tô-russ*], chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, entre la Cilicie et la Cappadoce ; 4.000 m. d'alt. au mont Argee (*Erdjias*). Richesses minérales.

TAUVES [*tô-ve*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1.830 h. Blocs erratiques.

TAVANNES (Gaspard DE SAULX *de*), maréchal de France, né à Dijon (1509-1573) ; — Son fils JEAN, ligueur acharné (1555-1630).

TAVERNES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles, sur un sous-affluent de l'Argens ; 545 h.

TAVERNIER (Jean-Baptiste), voyageur fr., né à Paris. Il explora la Turquie, la Perse et les Indes (1605-1689).

TAVERNY, comm. de Seine-et-Oise, arr. et à 12 kil. de Pontoise ; 4.520 h.

TAY [*tè*] (*la*), fleuve d'Ecosse, s'écoulant dans la mer du Nord ; 180 kil.

TAYGÈTE (auj. *Monte di Maïna*), montagne du Péloponèse, près de Sparte.

TAYLOR (*baron*), voyageur, littérateur et philanthrope français, né à Bruxelles (1789-1879).

TAYLOR [*tè*] (Brook), mathématicien anglais, né à Edmonton (1685-1731).

TAYLOR (Zacharie), président des Etats-Unis en 1849 (1784-1850).

TAYLOR (Frédéric-Winslow) ingénieur et économiste américain (1856-1915), connu pour son système d'organisation du travail.

TCHAD ou **OUANGARA**, lac de l'Afrique centrale, dans le Soudan. — Colonie franç. du *Tchad*, sur ses bords (du groupe de l'Afrique-Equatoriale française) ; 1.271.000 h. Capit. *Fort-Lamy*.

TCHAÏKOVSKY (Iliitch), musicien russe, auteur d'opéras, de symphonies remarquables (1840-1893).

TCHAPTCHA, v. de la République de Chine, capit. du Hou-nan, sur le Siang-Kiang ; 1.272.000 h. Port ouvert.

TCHÉCOSLOVAQUIE, République de l'Europe centrale, bornée par l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie et la Pologne ; superf. 140.374 kil. carr. ; 13.611.000 h. (*Tchécoslovaques*). Capit. *Prague*.

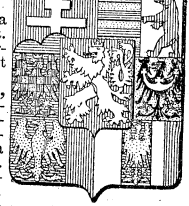
Armes de la Tchécoslovaquie.

La Tchécoslovaquie est formée par les pays de l'ancienne couronne de Bohême (Bohême, Moravie, Silésie) et par une partie de l'ancienne Hongrie (Slovaquie et Russie subcarpathique). Sol fertile et riche en matières premières. Industries importantes.

TCHÉ-FOU, port ouvert de Chine, prov. de Chan-Toung ; 54.400 h.

TCHÉ-KIANG, prov. de la Chine ; 22.043.000 h. Capit. *Hang-Tchéou*.

TCHÉLIOUSKINE (*cap*), promontoire de la Sibérie, et, de tout l'ancien continent, le plus rapproché du pôle arctique.

TCHÈQUES, nom que se donnent les Slaves de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie.

TCHERKASSK ou **NOVO-TCHERKASSK**, v. de Russie, près de l'Aksaï ; 76.500 h.

TCHERKASSY, v. de la plaine russe (Ukraine) [gouv. de Kiev], sur le Dniéper ; 38.700 h.

TCHERKESSES, véritable nom de la famille circassienne.

TCHERNAÏA (*la*), riv. de Crimée, célèbre par une victoire que les Français y remportèrent sur les Russes, au pont de Traktir, le 16 août 1855.

TCHERNIGOV, v. de la plaine russe (Ukraine), ch.-l. de gouv., 31.900 h. — Le gouv. a 1.810.000 h.

TCHIHATCHEV (Pierre *de*), géologue et naturaliste russe, né à Gatchina (1812-1890).

TCHIN-KIANG, port ouvert de la Chine (Kiang-Sou), sur le Yan-tsé-Kiang ; 477.000 h.

TCHOUDES, nom donné jadis par les Russes aux Finnois.

TCHOUNG-KING, v. de Chine, prov. de Se-Tchouen, sur le Yang-tsé-Kiang ; 495.000 h.

TEANO, v. d'Italie (Caserte) ; 6.000 h. Eaux minérales.

TÉBESSA, comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine, sur les hauts plateaux ; 9.820 h. Phosphates ; ruines romaines.—Commune mixte, peuplée de 52.170h.

TECH (*le*), petit fleuve de France, arrose Céret et se jette dans la Méditerranée ; cours 82 kil.

TECTOSAGES, ancien peuple de la Gaule ; capit. *Toulouse*.

Te Deum laudamus (*Seigneur, nous te louons*), hymne célèbre que l'on chante dans les circonstances solennelles chez tous les catholiques, et que l'on attribue conjointement à saint Ambroise et à saint Augustin, qui en auraient alternativement improvisé les versets dans la cathédrale de Milan.

TÉGÉE, v. de l'anc. Arcadie, dont elle fut la première capitale ; patrie du poète Aristarque.

TEGETTHOFF (Guillaume), amiral autrichien, né à Marbourg ; battit, près de Lissa, la flotte italienne de l'amiral Persano (1866) [1827-1871].

TÉGLATHPHALAZAR ou **TIGLATHPHALAZAR Ier**, roi d'Assyrie du XIIe siècle avant notre ère ; il conquit la Commagène et fit campagne en Arménie ; — TÉGLATHPHALAZAR II, roi d'Assyrie de 745 à 727 av. J.-C. ; il confirma la suzeraineté de ses prédécesseurs sur la Chaldée septentrionale et établit sa domination sur toute l'Asie occidentale.

TEGUCIGALPA, capit. du Honduras ; 29.000 h.

TÉHÉRAN, capit. de la Perse ; 220.000 h. Résidence du schah ; nombreux palais ; commerce de tapis, cuirs ouvrés, etc. ; jardins délicieux.

TEHUANTEPEC, v. du Mexique, Etat d'Oaxaca ; 11.000 h. ; a donné son nom à l'isthme qui sépare l'Atlantique (golfe du Mexique) du Pacifique (golfe de Tehuantepec).

TEIL (*le*), comm. de l'Ardèche (arr. de Privas), sur le Rhône ; 6.790 h. Ch. de f. P.-L.-M. Ciments hydrauliques.

TEILLEUL (*Le*), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 1.745 h.

TEISSERENC DE BORT (Pierre-Edmond), administrateur et homme politique franç., né à Châteauroux (1814-1892).

TEKELI, magnat hongrois, né à Arva ; il chercha, avec le concours des Turcs, à soustraire sa patrie à la domination de l'Autriche en 1676 (1657-1705).

TÉLAMON, roi d'Egine, père d'Ajax. (*Myth.*)

TÉLÉMAQUE, fils d'Ulysse et de Pénélope. Encore enfant quand son père partit pour Troie, il alla plus tard à sa recherche, guidé par Minerve sous les traits de Mentor. Les *Aventures de Télémaque* ont fourni à Fénelon le sujet d'un roman épique en prose, agréable imitation des poèmes antiques, écrit pour l'éducation du duc de Bourgogne.

TÉLÉPHE, roi de Mysie, qu'Achille blessa de sa lance, et qui fut ensuite guéri avec un emplâtre composé de la rouille de cette même lance. (*Myth.*) On fait parfois allusion à cette circonstance mythologique pour caractériser une chose qui porte avec elle le remède au mal qu'elle peut causer. On dit indifféremment la *lance de Télèphe* ou la *lance d'Achille.*

TÉLESPHORE (*saint*), pape de 127 à 139.

TELL (Guillaume), héros légendaire, qui contribua à affranchir la Suisse du joug de l'Autriche au commencement du XIVe siècle. Gessler, bailli d'Albert Ier, empereur, avait fait arborer le chapeau ducal au haut d'une perche, sur la place publique d'Altorf, et prétendait obliger tous les Suisses à le saluer en passant. Guillaume Tell ayant refusé de se soumettre à cette humiliation, le gouverneur le fit arrêter et, le sachant très habile archer, le condamna à traverser d'une flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils, épreuve terrible dont Guillaume Tell sortit victorieux. Les exploits du héros suisse ont inspiré poètes et musiciens. V. GUILLAUME TELL.

TELL (*le*), région montagneuse, mais fertile, de l'Algérie et du Maroc, entre l'Atlas et la Méditerranée.

TELLIER (Charles), ingénieur français, né à Amiens, m. à Paris (1828-1913). Inventeur des procédés de conservation des denrées par le froid.

TELLO, nom des ruines célèbres de *Lagash.*

TEMESVAR (en roumain *Timisvara*), v. de Roumanie, sur le canal Baya ; 73.000 h. Anc. ch.-l. du banat hongrois de *Temesvar*, partagé en 1919 entre la Yougoslavie (Serbie) et la Roumanie.

TEMPÉ [*tin*], vallée de la Grèce (Thessalie), entre l'Olympe et l'Ossa, arrosée par le Pénée (auj. *Salemvria*). Virgile en a célébré la beauté.

Tempête (*la*), comédie-féerie de Shakespeare, en cinq actes. Le principal personnage, Prospero, duc exilé de Milan, est un magicien ; les autres sont des esprits (Ariel, Caliban, etc.), ou des hommes jouets de leurs enchantements.

TEMPELHOF, v. d'Allemagne, Prusse, partie de l'agglomération berlinoise ; 34.000 h.

TEMPIO-PAUSANIA [*tin-pi-o-pô-za*], v. d'Italie (Sardaigne) ; 16.500 h.

Temple de Jérusalem, construit sous le roi Salomon par des artistes phéniciens de 1013 à 1006 av. J.-C. Détruit par les Chaldéens en 588, il fut reconstruit par Zorobabel en 516 et agrandi par Hérode en 18 av. J.-C. Il fut anéanti lors de la prise de Jérusalem par Titus, en 70 de notre ère. Par son plan, il rappelait les temples égyptiens ou phéniciens ; il était décoré avec un luxe extraordinaire : l'or, l'argent, l'ivoire, les tapisseries, les bois précieux, etc., y étaient à profusion.

Temple (*le*), ancien monastère fortifié des Templiers, à Paris, construit au XIIe siècle, rasé en 1811, Louis XVI fut détenu dans la Tour (1792).

Temple du goût (*le*), poème en prose et en vers, par Voltaire, un des meilleurs et des plus fins ouvrages de critique du XVIIIe siècle (1733).

TEMPLE (*sir* William), homme d'État anglais, né à Londres. Il négocia les traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue (1628-1699).

Templiers ou *Chevaliers du Temple*, ordre militaire et religieux fondé en 1118, et dont les membres se distinguèrent particulièrement en Palestine. Bientôt, ils acquirent d'importantes richesses et devinrent les banquiers du pape et de princes nombreux. Philippe le Bel, désirant s'emparer de leurs immenses richesses et détruire leur puissance, fit arrêter Jacques Molay, grand maître de l'ordre, et tous les chevaliers qui se trouvaient en France, et, à la suite d'un procès inique, les fit périr sur le bûcher. Dès 1312, le pape Clément V avait, à l'instigation du roi de France, supprimé l'ordre.

Templiers (XIIIe s.) : 1. Costume militaire ; 2. Costume religieux.

Temps (le). Les anciens avaient divinisé et personnifié le Temps sous la figure d'un vieillard ayant deux ailes, pour marquer sa rapidité, tenant une faux, symbole de sa puissance destructive, et quelquefois un sablier, emblème de l'écoulement continuel des années.

Le Temps.

Temps (*le*), journal républicain modéré, fondé à Paris par Jacques Coste (1829). Disparu en 1842, le titre fut repris par Nefftzer (1861).

TEMUCO, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de Cautin ; 34.000 h.

TÉNARE (auj. *Matapan*), cap et caverne de la Laconie, que les Anciens regardaient comme l'entrée des Enfers.

TENCE [*tan-se*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux. Sur le Lignon ; 3.800 h. Fabrique de dentelles et de blondes.

TENCIN [*tan*] (le *cardinal de*), archevêque de Lyon et homme d'État français, né à Grenoble (1679-1758) ; — Sa sœur, la *marquise de* TENCIN, femme auteur, spirituelle et désordonnée, mère de d'Alembert (1685-1749).

TENDE [*tan-de*] (*col de*), défilé des Alpes maritimes, traversé par la route de Nice à Turin. Appartient à l'Italie ; alt. 1.873 m.

TÉNÉDOS [*doss*], île turque de l'Archipel, sur la côte d'Asie Mineure ; 6.000 h. (*Ténédiens*). Ch.-l. *Ténédos.*

TÉNÉRIFFE, la plus grande des îles Canaries ; 180.000 h. Ch.-l. *Santa-Cruz.* Vignobles, orangers.

TÉNÉRIFFE (*pic de*), ou **pic de Teyde,** sommet montagneux des Canaries (île de Ténériffe). C'est un magnifique cratère, haut de 3.710 m.

TÉNÈS [*nèss*], v. d'Algérie dép. d'Alger), arr. d'Orléansville ; 6.100 h. Vins, petit port. — La commune mixte homonyme a 44.530 h.

TENIERS [*ni-é*] (David), peintre flamand, dit **le Vieux,** pour le distinguer de Teniers dit **le Jeune,** son fils, nés tous deux à Anvers (1852-1649 — 1610-1694). Ils ont excellé dans la peinture de scènes populaires flamandes, intérieurs de cabarets, kermesses, etc., d'un réalisme intense et puissant.

D. Teniers le Jeune.

TENNESSEE, un des Etats de l'Union américaine, arrosé par le *Tennessee*, affl. de l'Ohio (1.300 kil.) ; 2.337.000 h. Capit. *Nashville.*

TENNYSON [*son*] (Alfred, *lord*), poète anglais, né en 1809, mort en 1892. Auteur des *Idylles du roi*, du *Saint-Graal*, d'*Enoch Arden ;* poète national, dont le style vaut par l'harmonie du rythme et la recherche de la forme.

Tentation de saint Antoine. Saint Antoine est resté le personnage le plus populaire du martyrologe chrétien, tant à cause du grotesque compagnon qu'on lui prête, que des tentations dont parle la légende. Ces tentations, qui sont loin d'être un article de foi et contre lesquelles s'élève saint Athanase, ami et biographe d'Antoine, n'en ont pas moins égayé la verve des peintres et des littérateurs. Callot nous a laissé sur ce sujet deux toiles d'un comique achevé. On connaît sous ce titre un tableau de Jérôme Bosch, au musée de Vienne ; — de Teniers, au Louvre ; — de Tassaert (1855).

TÉOS [*oss*], v. de l'Asie Mineure, port sur la côte de la presqu'île de Clazomène. Patrie d'Anacréon.

TEPLICE ou **TEPLITZ,** v. de Tchécoslovaquie, en Bohême ; 28.800 h. Eaux thermales.

TERAMO, anc. *Interamna*, v. d'Italie, ch.-l. de Abruzze-Ultérieure ; 25.000 h.

TERBORCH ou **TERBURG** (Gérard), peintre hollandais de genre, né à Zwolle (vers 1608-1681).

TERCEIRA, une des Açores; 49.000 h. Ch.-l. *Angra.*

TERÉE, roi légendaire de Thrace, époux de Progné. (*Myth.*)

TEREK (*le*), fl. de la Russie caucasienne qui se jette dans la Caspienne ; 616 kil.

TÉREK, république soviétique de la Russie d'Europe, Caucasie du Nord ; 1.182.000 h.

TÉRENCE [*ran-se*], poète comique latin, né à Carthage (194-159 av. J.-C.), auteur de nombreuses comédies imitées du grec : *l'Andrienne, Hécyre, les Adelphes*, etc. Ses comédies sont moins plaisantes que celles de Plaute, écrites dans un genre plus tempéré, mais elles valent par la peinture délicate des caractères et un souci réel de la morale. C'est dans le *Bourreau de soi-même* que se trouve ce vers si souvent cité et d'ailleurs admirable :

Homo sum, et humani nihil a me alienum puto.

(Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger.)

TERENTIA [*té-rin-si-a*], femme de Cicéron. Elle était avare, acariâtre et égoïste et fut répudiée par son mari.

Terme.

TERGNIER, comm. de l'Aisne, arr. de Laon, sur le canal de Saint-Quentin ; 4.900 h. Entièrement détruite au cours de la Grande Guerre.

TERLIZZI, v. d'Italie, prov. de Bari ; 24.600 h.

TERME, un des dieux de la mythologie romaine, protecteur des limites, et représenté, à la lisière des champs, sous la forme d'une borne surmontée d'un buste.

TERMINI, v. et port d'Italie (Sicile) ; 18.000 h.

TERMONDE ou **DENDERMONDE,** v. de la Belgique (Flandre-Orientale) ; 16.800 h.

TERNATE, île des Indes Néerlandaises, groupe des Moluques ; 9.000 h. Aux Pays-Bas.

TERNAUX [*nô*] (Guillaume), manufacturier français, qui fabriqua en France les premiers cachemires (1763-1833) ; — Son neveu, MORTIMER, historien français, né à Paris, auteur d'une intéressante *Histoire de la Terreur* (1808-1871).

Terpsichore.

TERNI, v. d'Italie (Ombrie), prov. de Pérouse ; 33.000 h. Cascades du Vélino dans le voisinage. Métallurgie.

TERPANDRE, poète et musicien grec, né à Lesbos (fin du VIIIe s. av. J.-C.). On lui attribuait l'invention de la cithare.

TERPSICHORE [*ko-re*], Muse de la danse et du chant, représentée avec une lyre (*Myth.*).

TERRACINE, v. d'Italie, prov. de Rome, à l'extrémité sud des marais Pontins ; 11.100 h.

TERRASSE (Claude), compositeur français, né à L'Arbresle (1867-1923) ; auteur d'opérettes d'une musique spirituelle : *les Travaux d'Hercule, le Sire de Vergy*, etc.

TERRASSON, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère ; 3.410 h. (*Terrassonnais*). Ch. de f. Orl.

TERRASSON (*l'abbé*), littérateur français, né à Lyon (1670-1750).

TERRAY [*rè*] (*l'abbé* Joseph-Marie), contrôleur des finances sous Louis XV. On l'a accusé d'avoir été un des organisateurs du *pacte de Famine* (1715-1778).

TERRE DE FEU ou **ARCHIPEL DE MAGELLAN,** groupe d'îles de l'Amérique méridionale, tout au bout du continent dont le sépare le détroit de Magellan ; 2.500 h. (Hab. *Fuégiens.*)

TERRE-HAUTE, v. des Etats-Unis (Indiana), sur le Wabash ; 66.000 h. Métallurgie.

TERRE-NEUVE, île anglaise de l'Amérique du Nord ; 110.670 kil. carr., 270.000 h. (*Terre-Neuviens*). Capit. *Saint-John.* Pêche de la morue, permise aux marins français sur le *banc*, au N.-E.

TERRE-NOIRE, comm. de la Loire, arr. et banlieue de Saint-Etienne ; 6.110 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Terreur (*la*), régime révolutionnaire qui pesa sur la France depuis la chute des girondins (31 mai 1793) jusqu'au 9-Thermidor. Elle fut marquée par l'influence toute-puissante du comité de Salut public à Paris, des représentants en mission dans la province, la promulgation de la *loi des suspects*, et de nombreuses exécutions capitales ; elle prit fin avec la chute de Robespierre (27 juill. 1794).

Terreur blanche (*la*), nom donné aux excès commis par les royalistes dans le midi de la France pendant les premières années de la Restauration.

TERRITOIRES DU SUD, territoires du Sud de l'Algérie et ayant pour capitales Aïn-Sefra, Ouargla (territ. des oasis sahariennes), Laghouat (territ. de Ghardaïa) et Biskra (territ. du Touggourt) ; 546.000 h. en tout.

TERTULLIEN [*li-in*], docteur de l'Eglise, né à Carthage, génie puissant, absolu et sombre, apologiste de grande valeur, mais hérésiarque partageant l'hérésie de Montanus (160-240).

TÉRUEL, prov. d'Espagne ; 252.000 h. Capit. *Téruel*, au-dessus du Guadalaviar ; 12.000 h.

TESSÉ (René), maréchal de France. Il se distingua durant la guerre de la Succession d'Espagne (1650-1725).

TESSIN (*le*), riv. de Suisse et d'Italie, traverse le lac Majeur, passe à Pavie, et se jette dans le Pô (r. g.) ; 260 kil. Annibal battit P. Scipion sur ses bords.

TESSIN, canton de Suisse ; 152.200 h. (*Tessinois*). Ch.-l. *Bellinzona.*

TESSY-SUR-VIRE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1.170 h.

Test Act (*serment du test*), établi en 1673 par Shaftesbury et par lequel tous les fonctionnaires anglais devaient déclarer qu'ils ne croyaient point au dogme catholique de la transsubstantiation ; aboli en 1828.

TESTAMENT. Le mot « testament », en latin *testamentum*, traduit le grec *diathêkê* et signifie dans le sens religieux : *alliances* (de Dieu avec son peuple et l'Eglise). L'*Ancien Testament* comprend les livres saints antérieurs à Jésus-Christ (*Pentateuque, Prophètes, Hagiographes*) ; le *Nouveau Testament*, les livres saints postérieurs à Jésus-Christ (*Evangiles. Actes des Apôtres, Epîtres, Apocalypse*). V. BIBLE.

Testament (*le Grand* et *le Petit*), poème de François Villon, d'une originalité et d'une variété de ton singulières (1456 et 1461).

Testament politique de Richelieu, ouvrage qui, suivant La Bruyère, donne la clef des actions de Richelieu et des événements qui ont signalé son administration; œuvre probablement authentique (1687).

Testament politique de Pierre le Grand, recueil d'instructions, où Pierre le Grand est supposé tracer le plan d'agrandissement de son empire, plan qui doit amener la conquête de Constantinople. Ce plan, s'il n'a pas été écrit de la main même du tsar, a été sans doute composé au moyen de documents originaux. Les successeurs de Pierre le Grand, en tout cas, l'ont suivi (1725).

TESTE (*La*), ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux. Sur le bassin d'Arcachon ; 6.320 h. Ch. de f. M.

TESTRY ou **TERTRY,** village à 13 kil. S. de Péronne (Somme). En 687, victoire de Pépin d'Héristal sur Thierry III.

TÊT (*la*), petit fl. de France, né au pic de Prigue, traversant le dép. des Pyrénées-Orientales, et débouchant dans la Méditerranée ; il arrose Prades et Perpignan ; 120 kil.

Têtes rondes, surnom des soldats de Cromwell, qui avaient les cheveux coupés court, tandis que les Cavaliers, partisans de Charles Ier, les portaient longs et bouclés.

TÉTHYS [*tiss*], déesse de la mer, mère des Océanides. (*Myth.*)

TÉTOUAN, v. et port du Maroc sous le protectorat espagnol, sur la Méditerranée ; 43.000 h. Armes.

TETZEL (Jean), dominicain allemand, né à Pirna. Ses prédications sur les indulgences motivèrent l'indignation de Maximilien et l'explosion de la Réforme (1470-1519).

TEUCER [*sèr*], frère d'Ajax, fondateur de Salamine en Chypre.

TEUTATÈS [*tèss*], celui des dieux que les Gaulois regardaient comme leur père.

TEUTBERG [*bèrgh*] (*forêt de*), ou **TEUTOBURGER WALD,** chaîne de collines boisées de l'Allemagne (Hanovre et Westphalie) ; alt. 468 m.

Teutonique (*ordre*), ordre hospitalier et militaire autrichien, fondé en 1128 par les croisés allemands ; ruban noir.

TEUTONS [*ton*], peuple de l'ancienne Germanie ; ils envahirent la Gaule avec les Cimbres et furent taillés en pièces par Marius, près d'Aix en Provence (102 av. J.-C.).

TEVERONE, anc. *Anio*, riv. d'Italie, affl. du Tibre ; cours 118 kil.

TEWFIK (Mohammed), khédive d'Egypte, né en 1852. Il régna de 1879 à 1892.

TEXAS [*kssâss*], un des Etats de l'Union américaine ; 4.661.000 h. Capit. *Austin*.

TEXEL, île hollandaise au N. du Zuyderzée ; 7.300 h.

THABOR. V. TABOR.

THACKERAY [*rè*] (William), romancier anglais, né à Calcutta, auteur de la *Foire aux vanités*, de *Henry Esmond*, etc., romans d'une observation aiguë, sarcastique, où sont cruellement raillés les abus et les vices de la société contemporaine (1811-1863).

Thaïs, roman d'Anatole France (1890), qui raconte la conversion de la courtisane égyptienne Thaïs par l'anachorète Paphnuce et la damnation de ce dernier ; livre écrit avec un art tout classique.

Thaïs, drame lyrique en trois actes et sept tableaux, livret tiré par L. Gallet du roman d'Anatole France, musique de Massenet (1894) ; partition remarquable par la grâce et la couleur.

THALÈS [*lèss*], philosophe grec de l'école ionienne, né à Milet, auteur d'une *Cosmologie* où l'eau jouait le rôle principal (640-548 av. J.-C.).

THALIE [*lî*], Muse de la comédie et de l'idylle, représentée avec un masque et une guirlande de lierre. — Une des trois Grâces. (*Myth.*)

Thalie.

THANN, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin), sur la Thur ; 6.100 h. — L'arr. a 4 cant., 53 comm. et 51.115 h.

THAPSUS [*psuss*], anc. ville d'Afrique, près de laquelle César anéantit les restes du parti de Pompée (46 av. J.-C.).

THASOS [*zoss*], île de la mer Egée, au N. ; à la Grèce ; 15.000 h. V. pr. *Pyrgo*.

THAU (*étang de*), lagune du dép. de l'Hérault, communiquant par le canal de Cette avec la Méditerranée.

Théagène et Chariclée ou *les Ethiopiques*, roman grec d'Héliodore ; ouvrage auquel Amyot, en le traduisant, a prêté les grâces de son style. C'est un roman imité de l'*Odyssée*.

THÉAKI ou **THIAKI,** anc. *Ithaque*, une des îles Ioniennes ; 9.700 h.

THÉANO, femme ou fille de Pythagore, qui cultiva la philosophie avec succès.

Théatins (*ordre des*), ordre de religieux, établi en Italie en 1524 par Gaëtan de Tiene et Pierre Caraffa, archevêque de Théato, qui devint plus tard pape sous le nom de Paul IV.

Théâtre d'agriculture et ménage des champs (*le*). V. AGRICULTURE.

THÉBAÏDE, une des trois divisions de l'Egypte ancienne, appelée aussi Haute-Egypte. Capit. *Thèbes*. Les premiers ermites chrétiens se retirèrent dans les déserts qui se trouvent à l'O. de cette région.

Thébaïde (*la*), poème, historique plutôt qu'épique, de Stace. C'est la guerre de Polynice et d'Etéocle ; œuvre d'érudition mythologique, où il y a plus d'imagination et d'esprit que de grandeur (1er s.).

Thébaïde (*la*) ou *les Frères ennemis*, tragédie de Racine, coup d'essai hésitant d'un grand poète (1664).

Thébaine (*légion*), commandée par saint Maurice ; elle refusa de sacrifier aux idoles et fut massacrée sous Dioclétien, dans le Valais.

THÈBES, v. de l'Egypte ancienne, une des cités les plus célèbres de l'antiquité ; on la surnommait *Thèbes aux cent portes*. Les villages de Médinet-Abou, Karnak et Louqsor s'étendent sur ses ruines, imposantes et fécondes en découvertes.

THÈBES, auj. *Thiva*, ancienne capit. de la Béotie, disputa un moment, au temps d'Epaminondas, l'hégémonie à Sparte ; 3.550 h. (*Thébains*).

THEIL (*Le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne, sur l'Huisne ; 950 h.

THEISS (*la*), riv. de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Yougoslavie et de Roumanie, née dans les Karpathes orient. ; affl. du Danube (r. g.) en amont de Belgrade ; 930 kil.

Thélème (*abbaye de*), une des plus charmantes créations de Rabelais ; mot passé dans la langue pour désigner un endroit où tout se trouve en abondance, principalement les jouissances matérielles.

THÉMINES (Pons *de*), maréchal de France, un des lieutenants les plus fidèles de Henri III, puis de Henri IV (1542-1627).

THÉMIS [*miss*], déesse de la justice, représentée avec des balances. (*Myth.*)

THÉMISTIUS [*mis-ti-uss*], philosophe et rhéteur grec du IVe siècle de notre ère.

THÉMISTOCLE, général athénien, né vers 525 av. J.-C. Il fut à Athènes, après la première guerre médique, le chef du parti démocratique ; il fit frapper Aristide d'ostracisme (485), devint archonte en 480 et, lors de l'invasion de Xerxès en Grèce, il commandait la flotte athénienne à Salamine. C'est lui qui engagea les Grecs à livrer bataille. Le Spartiate Eurybiade, généralissime de toutes les forces confédérées, étant dans le conseil d'un avis opposé au sien, leva son bâton de commandement, sa scytale, comme pour l'en frapper. Calme au milieu des clameurs, et maître de lui-même, Thémistocle arrêta l'impérieux Spartiate par ce mot fameux : « Frappe, mais écoute », qui est devenu d'une fréquente application.— On cite encore cette autre réponse de Thémistocle à ceux de ses amis qui, le voyant tout pensif depuis la grande journée de Marathon, l'interrogeaient sur la cause de cette mélancolie : « C'est que les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir. » Dans l'application, ces mots sont restés la devise d'une noble émulation, mais plus souvent encore de l'envie. Quelquefois aussi ils se rappellent ironiquement ou par plaisanterie. En 471, accusé de péculat, Thémistocle fut banni par l'ostracisme et se retira plus tard chez les Perses, où il mourut vers 460 av. J.-C.

Thémistocle.

THÉNARD [*nar*] (Louis-Jacques, *baron*), savant chimiste français, né à La Louptière (Aube) [1777-1857] ; — Son fils, le baron EDMOND, né à Paris (1819-1884), chimiste et agronome, fit connaître l'emploi du sulfure de carbone contre le phylloxera. Membre de l'Académie des sciences.

THÉNEZAY [zé]. ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 1.950 h.

THENON, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 1.410 h. Ch. de f. Orl.

THÉOCRITE, poète grec, né à Syracuse vers 310 ou 300 av. J.-C., auteur d'*Idylles* et d'*Epigrammes*. Il fut le créateur du genre bucolique ou pastoral ; la sensibilité, l'imagination, l'observation réaliste, l'instinct dramatique font de lui, dans un genre secondaire, un poète de premier ordre.

THÉODAT [*da*], roi des Ostrogoths d'Italie, neveu de Théodoric et époux d'Amalasonthe ; mort en 536.

THÉODEBALD, roi d'Austrasie de 547 à 553, né en 533, fils de Théodebert Ier.

THÉODEBERT Ier [*bèr*], fils de Thierry Ier, roi d'Austrasie de 534 à 547, né en 504, père de Théodebald ; — THÉODEBERT II, fils de Childebert II, roi d'Austrasie de 596 à 612, né en 586.

Théodicée, ouvrage de Leibniz, où l'auteur développe sa théorie de l'optimisme en enseignant que Dieu n'a pas pu ne pas choisir pour le créer le monde le moins imparfait possible (1710). C'est là que se trouve formulé le célèbre axiome philosophique : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

THÉODORA, impératrice d'Orient (527-548), femme de Justinien. Ambitieuse et avide, mais d'une intelligence supérieure et d'une grande énergie, elle fut l'âme du gouvernement de Justinien.

THÉODORE Ier, pape de 642 à 649 ; — THÉODORE II, pape en 898.

THÉODORE Ier, Lascaris, fondateur de l'empire de Nicée de 1204 à 1222 ; — THÉODORE II, *Lascaris*, empereur de Nicée de 1254 à 1258.

THÉODORET [*rè*], **de Cyr,** historien et écrivain grec ecclésiastique, né à Antioche (vers 396-458).

THÉODORIC [*rik*] **le Grand,** roi des Ostrogoths et fondateur de leur monarchie en Italie. Prince intelligent et énergique, aidé par deux ministres de valeur, Cassiodore et Boèce, il essaya sans succès de reconstituer l'empire d'Occident par la fusion des Romains et des Goths (454-526).

Théodose le Grand.

THÉODORIC Ier, roi des Visigoths d'Espagne de 419 à 451 ; tué à la bataille des champs Catalauniques ; — THÉODORIC II, roi des Wisigoths d'Espagne de 453 à 466.

THÉODOROS [*ross*], négus d'Abyssinie. Vaincu par l'armée anglaise, il se donna la mort (1818-1868).

THÉODOSE Ier, le Grand, empereur romain de 379 à 395, né en 346. Il hâta le triomphe du christianisme sur le paganisme, et se soumit à la pénitence que lui imposa saint Ambroise à l'occasion du massacre des révoltés de Thessalonique ; mais il battit plusieurs fois les Barbares, et sut retarder la chute de l'empire romain ; — THÉODOSE II, empereur d'Orient de 408 à 450, auteur du code Théodosien ; — THÉODOSE III, empereur grec de 715 à 717.

Théodosien (*code*). Rédigé par ordre de Théodose II le Jeune, il contenait les constitutions des empereurs chrétiens de l'an 312 à 438. Il fut rendu applicable dans la Gaule romaine.

THÉOGNIS [*ogh-niss*] **de Mégare,** poète grec, auteur d'élégies et de poésies gnomiques (VIe s. av. J.-C.).

Théogonie, poème attribué, sans doute à tort, à Hésiode sur la généalogie des dieux (IXe s. av. J.-C.). C'est la principale source de la mythologie grecque.

THÉON d'Alexandrie, mathématicien et astronome grec du IVe siècle.

Théophilanthropes, membres d'une société qui se forma en France sous le Directoire. Imbus de la philosophie du XVIIIe siècle, du déisme de Voltaire et des idées de J.-J. Rousseau sur le rôle nécessaire de la religion dans l'Etat, ils pensaient que la croyance en Dieu est indispensable au maintien de la morale privée comme de l'ordre public. Le Directoire leur accorda la plupart des églises de Paris, dont l'usage leur fut enlevé en 1801.

THÉOPHILE (*saint*), évêque d'Antioche et l'un des Pères de l'Eglise, auteur d'une *Apologie ;* mort en 190. Fête le 20 décembre.

THÉOPHILE, jurisconsulte grec, l'un des rédacteurs des *Institutes* de Justinien.

THÉOPHRASTE, philosophe grec qui succéda à Aristote dans la direction du Lycée ; auteur des *Caractères*, d'une observation un peu superficielle, mais spirituelle et pittoresque (vers 372-287).

Théophraste.

THÉOPOMPE, roi de Sparte (VIIIe s. av. J.-C.), à qui serait due l'institution des éphores.

THÉOPOMPE, historien grec, né à Chio, auteur d'une *Histoire hellénique* et d'une *Histoire philippique* (IVe s. av. J.-C.).

THEOT [*té-o*] (Catherine), visionnaire française, née à Barenton (Manche). Elle joua un certain rôle sous la Révolution (1716-1794).

THÉRAIN [*rin*] (*le*), riv. de France, qui naît dans la Seine-Inférieure, arrose Beauvais et se réunit à l'Oise (r. dr.), près de Creil ; 86 kil.

THÉRAMÈNE, homme d'Etat athénien, né à Céos. Il contribua, en 411, à renverser le régime démocratique à Athènes, et fut au nombre des Trente tyrans ; m. en 403.

Théramène, personnage de *Phèdre*, tragédie de Racine, resté proverbial pour son récit pompeux de la mort d'Hippolyte.

THÉRÈSE (*sainte*), réformatrice du Carmel, née à Avila (Espagne), célèbre par ses visions et son mysticisme. L'Eglise l'a surnommée *la Vierge séraphique* (1515-1582). Fête le 15 octobre.

THEREZINA, v. du Brésil, capit. de l'Etat de Piauhy ; 57.500 h.

THERMAÏQUE (*golfe de*), anc. nom du *golfe de Salonique.*

THERMES (*seigneur de*), maréchal de France, né dans le Conserans. Il défendit en 1550 Parme contre les Impériaux (1482-1562).

Thermes (*palais des*), ruines d'un palais construit à Paris par Constance-Chlore. Il fut habité par l'empereur Julien et les rois de France de la 1re et de la 2e dynastie. V. CLUNY.

Thermidor (*Journée du 9*) [27 juillet 1794], jour où Robespierre, malgré l'appui des sections et de la Commune de Paris, fut renversé par la Convention, à l'instigation de Tallien, Billaud-Varennes et Legendre ; ce fut la fin de la Terreur.

THERMODON (*le*), riv. du Pont, sur les bords de laquelle la tradition fait vivre les Amazones.

THERMOPYLES (*les*) ou *les Portes-Chaudes*, célèbre défilé de la Thessalie, entre le mont Anopée et le golfe Maliaque, où Léonidas, avec trois cents Spartiates, essaya d'arrêter l'armée entière de Xerxès. Xerxès, ne pouvant s'imaginer que cette poignée d'hommes eût la prétention de lui disputer le passage, écrivit à Léonidas une lettre qui ne contenait que ces mots : « Rends tes armes. » Le Spartiate écrivit au-dessous : « Viens les prendre. » Mais un traître, Ephialte, indiqua aux Perses un sentier qui permettait de contourner le mont Anopée. Léonidas, voyant qu'il était impossible d'échapper à la mort, invita ses compagnons à un repas frugal en ajoutant : « Ce soir, nous souperons chez Pluton. »

THÉROIGNE de Méricourt, héroïne de la Révolution, qui participa aux premières journées révolutionnaires, à la prise de la Bastille et au 10-Août. On l'avait surnommée *l'Amazone de la Liberté* (1762-1817). Sa destinée a inspiré à P. Hervieu un drame en six actes (1902).

THÉROUANNE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, sur la Lys ; 910 h. Autrefois place forte, prise et détruite par Charles-Quint en 1553.

THÉROULDE, personnage du XIIe siècle, auteur présumé de la *Chanson de Roland.*

THERSITE, personnage de l'*Iliade*, type de la lâcheté insolente. Il était louche et boiteux ; il eut l'im-

prudence de railler Achille pleurant la mort de l'amazone Penthésilée : le héros le tua d'un coup de poing.

THÉSÉE [*té-zé*], héros grec, fils d'Egée et roi d'Athènes, personnage à demi historique et à demi légendaire. Ses travaux ont quelque rapport avec ceux d'Hercule. Guidé dans le labyrinthe de Crète par le fil que lui avait remis Ariane, fille de Minos, il combattit et tua le Minotaure, monstre qui se nourrissait de chair humaine. Il abandonna ensuite cette princesse dans l'île de Naxos et mourut après une vie extraordinairement agitée. Comme il avait offensé gravement Pluton, il fut condamné dans les Enfers à rester éternellement assis. (*Myth.*) Les historiens grecs attribuaient à Thésée la première organisation de l'Attique et la législation primitive d'Athènes.

Thésée.

Thésée, tragédie lyrique en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Lulli (1675). Un vers en est resté fameux :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

THESPIES [*tès-pi*], v. de l'anc. Béotie, au pied de l'Hélicon ; auj. *Tremo.*

THESPIS [*tès-piss*], poète grec, considéré comme le créateur de la tragédie chez les Grecs (VIe s.).

THESSALIE, contrée de l'anc. Grèce, entre le Pinde, la Phocide et la mer, avec *Larisse, Pharsale* et *Lamia* pour v. principales ; appartient à la Grèce, moins quelques portions qui ont été rétrocédées à la Turquie en 1897. (Hab. *Thessaliens.*)

THESSALONIQUE, anc. v. de la Macédoine, auj. *Salonique.*

THÉTIS [*tiss*], divinité marine, fille de Nérée, femme de Pélée, mère d'Achille. Elle plongea son fils dans le Styx, en le tenant par le talon, pour le rendre invulnérable.

Thétis et Pélée, célèbre épithalame de Catulle, œuvre pleine d'émotion et de charme.

THEURIET [*ri-é*] (André), poète et romancier français, né à Marly-le-Roi (1833-1907) ; auteur de *la Maison des Deux Barbeaux, les Maugars, Raymonde,* etc., écrivain d'un goût délicat, à la langue saine et franche, avec un goût très vif de la nature.

THÉVENOT [*no*] (Melchissédec), voyageur franç., né à Paris (1620-1692) ; — Son neveu, JEAN, visita l'Asie et introduisit, dit-on, le café en France (1633-1667).

THÈZE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur le Luy de France ; 430 h.

THIAN-CHAN ou **monts CÉLESTES,** montagnes de l'Asie, entre le massif du Pamir et les monts Sayansk. Altitudes considérables, atteignant 7.340 m. au Khan-Tengri.

THIARD ou **TYARD** [*ti-ar*] (Pontus *de*), poète français, né à Bissy (Saône-et-Loire), un des poètes de la *Pléiade* (1521-1605).

THIAUCOURT [*ti-ô-kour*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul, sur un affluent de la Moselle ; 830 h. Ch. de f. E.

THIBAUDEAU [*bô-dô*] (Antoine), conventionnel, né à Poitiers. Il prit une part active à la rédaction des codes ; auteur de *Mémoires* intéressants (1765-1854).

THIBAUT [*bô*], nom de plusieurs comtes de Champagne, dont le plus célèbre est Thibaut IV, né à Troyes, ennemi, puis allié de Blanche de Castille, auteur de *Jeux partis* et de *Chansons* d'une remarquable élégance de forme (1201-1253).

THIBERVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay ; 1.040 h.

THIBET. V. TIBET.

THIBOUST [*boust'*] (Lambert), auteur dramatique français, né à Paris (1826-1867).

THIÉBAULT (*baron*), général et écrivain français, né à Berlin, auteur de *Mémoires* d'un certain intérêt, mais à consulter avec précaution (1769-1846).

THIÉBLEMONT-FARÉMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry ; 270 h.

THIELT, v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 11.800 h. Etoffes. Patrie d'Olivier Le Dain.

THIÉRACHE, anc. pays de France, dans le dép. de l'Aisne ; ch.-l. *Guise.*

THIERRY Ier, roi d'Austrasie de 511 à 534, fils de Clovis ; — THIERRY II, roi de Bourgogne et d'Orléans de 596 à 613, d'Austrasie de 611 à 613, fils de Childebert II ; — THIERRY III, fils de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne en 670, détrôné par Childéric II, remonté sur le trône en 673, vaincu à Testry en 607 (652-691), — THIERRY IV, roi de Neustrie en 720 sous Charles-Martel, fils de Dagobert III (713-737).

Aug. Thierry.

THIERRY (Augustin), historien français, né à Blois, auteur des *Lettres sur l'histoire de France* et des *Récits des temps mérovingiens,* de l'*Essai sur le tiers état.* L'histoire garde chez lui trop exclusivement le caractère narratif, mais il a été le promoteur en France des études historiques fondées sur l'étude des chroniques et des documents originaux (1795-1856) ; — Son frère, AMÉDÉE, historien français (1797-1873).

THIERS [*ti-èr*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), sur la Durolle, affl. de la Dore ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 40 kil. N.-E. de Clermont-Ferrand ; 16.240 h. (*Thiernois*). Tabletterie, coutellerie renommée, quincaillerie. — L'arr. a 6 cant., 42 comm., 63.800 h.

THIERS [*ti-èr*] (Adolphe), homme d'Etat et historien français, né à Marseille en 1797, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1877, auteur de l'*Histoire de la Révolution française* (1824-1827) et de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1862). Avocat à Aix (1819), il vint à Paris, débuta dans le journalisme, fonda le *National* (1830), contribua à l'établissement de la monarchie de Juillet, devint ministre en 1832, président du Conseil en 1836 et en 1840. Elu député en 1863 et en 1869, il s'opposa vainement à la déclaration de guerre de 1870 ; nommé chef du pouvoir exécutif, puis président de la République par l'Assemblée nationale (1871), il attacha son nom à la libération du territoire. Renversé du pouvoir par une coalition des partis monarchistes et conservateurs (24 mai 1873), il mourut au moment de voir se réaliser la consolidation de la République qu'il avait contribué à fonder.

Ad. Thiers.

THIÉS, v. du Sénégal (Afrique-Occidentale française) ; 2.700 h. Point de départ du ch. de f. du Niger.

THILLOT (*Le*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont, sur la Moselle ; 3.725 h. (*Thillotins*).

THIONVILLE (en allem. *Diedenhofen*), ch.-l. d'arr. (Moselle), sur la Moselle ; 13.450 h. Ville forte. Centre minier et métallurgique très important. — L'arr. de Thionville-Est a 4 cant., 76 comm. et 59.870 h. ; celui de Thionville-Ouest a 3 cant., 33 comm., et 79.200 h.

THIMONNIER (Barthélemy), mécanicien français, inventeur de la machine à coudre (1793-1859).

THIRON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou ; 505 h. (*Thironais*).

THIVIERS [*vi-é*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron ; 3.190 h. Ch. de f. Orl.

THIZY, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 4.270 h. Ch. de f. routier. Cotonnades.

THOISSEY [*sé*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux, sur la Saône ; 1.050 h.

THOMAS [*mâ*] (*saint*), un des douze Apôtres, célèbre par l'incrédulité qu'il montra lors de la résurrection de son maître. Il est resté le type de ceux qui ne croient à une chose qu'à bon escient, après s'être assurés par eux-mêmes de sa réalité. Fête le 21 décembre.

THOMAS D'AQUIN (*saint*), le plus grand théologien de l'Eglise d'Occident, auteur de la *Somme contre les Gentils,* de la *Somme théologique,* etc.,

qui sont l'expression la plus parfaite de la philosophie catholique. Sa doctrine prend parfois le nom de *thomisme*. Né à Rocca Secca, dans le royaume de Naples (1226-1274).

Ambr. Thomas.

THOMAS (Antoine-Léonard), littérateur français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'*Eloges* éloquents, mais pompeux (1732-1785).

THOMAS (Ambroise), compositeur français, né à Metz, auteur du *Caïd*, du *Songe d'une nuit d'été*, d'*Hamlet*, de *Françoise de Rimini*, de *Mignon*, son œuvre la plus populaire, etc. ; musicien gracieux, aimable, à la forme pure et correcte (1811-1896.)

THOMERY, comm. de Seine-et-Marne, près de Fontainebleau, sur la Seine; 1.320 h. Culture du chasselas.

THOMSEN (Julius), chimiste danois (1836-1909). On lui doit de savantes études de chimie organique.

THOMSON [*son*'] (James), poète écossais, né à Ednam, auteur des *Saisons* (1700-1748).

THOMSON (William), *lord* KELVIN, physicien anglais, né à Belfast, m. à Londres (1824-1907). On lui doit de belles recherches sur l'énergie solaire.

THOMYRIS [*riss*], reine des Scythes. Son fils, pris par Cyrus, ayant été mis à mort, elle livra bataille au roi des Perses, qui fut pris à son tour. Alors, Thomyris lui fit couper la tête et ordonna de la plonger dans une outre pleine de sang. Episode qui a inspiré Rubens (Louvre).

THÔNES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy ; 2.550 h. (*Thônois*).

THONON-LES-BAINS, anc. capit. du Chablais, ch.-l. d'arr. de la Haute-Savoie, sur le lac de Genève; 8.040 h. Ch. de f. P.-L.-M.; à 60 kil. N.-E. d'Annecy Commerce de fromages, poteries, plâtres. — L'arrond. a 6 cant., 71 comm. et 55.100 h.

THOR, dieu de la guerre, chez les peuples germaniques, fils d'Odin.

THORDA ou **TORDA,** v. de Roumanie (Transylvanie), sur l'Aranyos, affl. du Marôs ; 12.000 h. Gisements de sel gemme. Ch. l. du comitat d'Aranyos-Thorda.

THORENS [*rinss*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy, sur la Fillière, 1.630 h.

THORN (en polonais **Torun**), v. de Pologne, en Poméréllie, sur la Vistule; 39.400 h.

THORNHILL (*sir* James), peintre anglais, né à Melcombe (1676-1734).

THORWALDSEN [*dsèn*] (Bertel), sculpteur danois, né près de Copenhague, auteur de magnifiques travaux de sculpture décorative, dont le plus fameux est le *Lion de Lucerne* (1779-1844).

THOT ou **THOTH** ou **ZAHOUÏTI,** dieu égyptien, qui paraît provenir de la confusion de deux divinités lunaires : un dieu ibis et un dieu cynocéphale. Les Grecs l'identifièrent avec Hermès.

THOU (Jacques-Auguste *de*), magistrat et historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire de mon temps*, en latin, œuvre consciencieuse et encore utile, et de poésies latines (1553-1617) ; — FRANÇOIS-AUGUSTE, son fils, né à Paris, décapité avec son ami Cinq-Mars, dont il n'avait pas révélé le complot (1607-1642).

J.-A. de Thou.

THOUARCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers ; 1.440 h. Ch. de f. Et. Dolmen.

THOUARS [*tou-ar*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire ; 8.110 h. (*Thouarsais*). Ch. de f. Et.

THOUNE ou **THUN,** v. de Suisse (Berne), près du beau *lac de Thoune*, formé par l'Aar; 14.100 h. Ecole militaire fédérale.

THOURET [*rè*], homme politique français, né à Pont-l'Evêque, président de la Constituante. C'est lui qui proposa de diviser la France en départements : m. sur l'échafaud (1746-1794).

THOUROUT *rout*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 11.000 h. Etoffes ; tanneries.

THOUTMÈS [*mèss*] ou **THOUTMOSIS** [*ziss*], nom de quatre rois d'Égypte de la XVIIIe dynastie. THOUTMÈS Ier fit des expéditions en Syrie ; — THOUTMÈS II éleva des constructions à Karnak ; — THOUTMÈS III fit la guerre aux peuples de Syrie, aux Héthéens et aux peuplades du haut Nil ; — THOUTMÈS IV lutta contre les Nubiens.

THOUVENEL (Edouard), diplomate français, ministre des Affaires étrangères, né à Verdun (1818-1866)

THRACE, anc. contrée de la Grèce ; forme aujourd'hui la Bulgarie et la Roumélie. (Hab. *Thraces.*) — La prov. grecque de Thrace, qui sépare la Bulgarie de la mer de l'Archipel, est peuplée de 669.000 h.

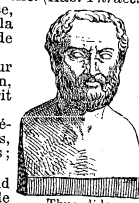
Thucydide.

THRASÉAS [*dss*], sénateur romain qui conspira contre Néron, fut condamné à mort et s'ouvrit les veines en 65.

THRASYBULE, général athénien, qui, avec l'aide des Thébains, chassa, en 404, les Trente tyrans ; m. vers 390 av. J.-C.

THUCYDIDE, le plus grand des historiens grecs, auteur de l'*Histoire de la guerre du Péloponèse*. C'est l'œuvre d'un témoin impartial et indépendant, épris d'exactitude. Composition habile et serrée, récit rapide et plein, magnifique discours (vers 460 — vers 395 av. J.-C.).

THUEYTS [*tu-ètss*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1.510 h.

Thugs, association d'assassins hindous, qui pratiquaient des sacrifices humains.

THUGUT [*ghut*] (Jean *de*), homme d'Etat et diplomate autrichien, promoteur des deux premières coalitions contre la France (1736-1818).

THUIR, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, sur la Basse ; 3.160 h. Vins.

THULÉ, nom donné par les Romains à une île du nord de l'Europe ; probablement, une des Shetland.

THUREAU-DANGIN [*rô*] (Paul), historien français, né à Paris (1837-1913), secrétaire perpétuel de l'Académie française, auteur d'une bonne *Histoire de la monarchie de Juillet*.

THURGOVIE (en allem. *Thurgau*), cant. de la Suisse, sur le lac de Constance ; 135.900 h. (*Thurgoviens*). Ch.-l. *Frauenfeld*.

THURINGE, région de l'Allemagne centrale, sur le versant nord-ouest de la forêt de Thuringe, et qui comprend les vallées supérieures de la Saale, de l'Unstrutt et de l'Elme. Ce fut, au moyen âge, un important landgraviat. (Hab. *Thuringiens.*)

THURINGE, Etat libre d'Allemagne, peuplé de 1.508.000 h., sur 11.762 kil. carr. Formé, entre 1918 et 1920, par la réunion des Etats de Reuss, Saxe-Altenbourg, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Weimar-Eisenach, Schwarzbourg-Rudolstadt, Schwarzbourg-Sondershausen.

THURINGE (*forêt de*) ou **THURINGERWALD,** chaîne de montagnes boisées de l'Allemagne (Saxe).

THURIUM [*ri-om*'] ou **THURII,** v. d'Italie (Lucanie), ancienne colonie d'Athènes, près des ruines de Sybaris.

THUROT [*ro*] (Eugène), philologue français, né à Paris (1823-1882).

THURY-HARCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise, sur l'Orne ; 1.030 h.

Tibère.

THYESTE, frère d'Atrée. V. ATRÉE.

THYMBRÉE [*tin-bré*], plaine de Phrygie, où Crésus fut vaincu par Cyrus (548 av. J.-C.).

TIARET [*rè*], comm. mixte d'Algérie (Oran), arr. de Mostaganem, non loin de la Mina ; 32.960 h.

TIBBOUS, TÉBOUS ou **TEDA,** tribus berbères du Sahara oriental ou *Tibesti*.

TIBÈRE, deuxième empereur romain, fils de Livie et fils adoptif d'Auguste ; homme habile, souverain éclairé et prudent, mais

que son caractère, devenu soupçonneux à l'excès, fit tomber dans les pires cruautés (14-37).

Tibère, tragédie de M.-J. Chénier et son chef-d'œuvre dramatique (1844).

TIBÉRIADE, auj. *Tabariėh*, v. de Palestine, sur le lac du même nom. Défaite de Guy de Lusignan par Saladin, en 1187 ; 6.000 h.

TIBÉRIADE (*lac de*) ou **GÉNÉSARETH** ou **MER DE GALILÉE,** lac de la Palestine, traversé par le Jourdain.

TIBESTI ou **TAO**, massif montagneux du Sahara, au S.-E. du Fezzan, dans le pays des Tibbous.

TIBET ou **THIBET** [*bè*], région de l'Asie centrale, tributaire de la Chine ; sol très élevé et très froid, arrosé par le Yarou-Dzangbo. Ce pays, gouverné par le dalaï-lama, est aujourd'hui le centre principal du bouddhisme ; 2 millions d'h. (*Tibétains*). Capit. *Lhassa*.

TIBRE (*le*), anc. *Tiberis*, fleuve d'Italie, qui passe à Rome et s'écoule dans la mer Tyrrhénienne ; 403 kil.

TIBULLE, poète latin, auteur d'*Elégies* gracieuses et tendres, avec une pointe de mélancolie (vers 54-vers 19 av. J.-C.).

TIBUR, v. de l'Italie anc., dont les sites délicieux, très fréquentés par les riches Romains, ont été chantés par Horace ; aujourd'hui *Tivoli*.

TIECK (Louis), romancier et esthéticien allemand, né à Berlin, chef de l'école romantique en Allemagne (1773-1853).

TIEDEMANN (Frédéric), philosophe et historien allemand, né à Bremervörde (1745-1803).

TIEN-TSIN, v. et port de la Chine, sur le Peï-Ho ; 838.000 h. Il y fut signé, en 1858, un traité qui ouvrait la Chine aux Européens. En 1885, y fut signé un traité de paix entre la France et la Chine. En 1902, la ville fut prise par les troupes internationales.

Tiepolo.

TIEPOLO (Giovanni Batista), peintre et graveur italien, né à Venise (1693-1770). Brillant coloriste.

TIERCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur la Sarthe ; 1.790 h. Ch. de f. Et.

Tiers état (*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du*), ouvrage remarquable d'Augustin Thierry (1850).

TIFLIS [*flis*], capitale de la République de Géorgie (Transcaucasie), sur le Kour ; 346.900 h.

TIGHINA ou **BENDERY,** v. de Roumanie, Bessarabie, sur le Dniester ; 45.000 h. V. BENDER.

TIGRANE le Grand, roi d'Arménie (89-36 av. J.-C.). Gendre de Mithridate, il soutint le roi de Pont contre les Romains, qui le vainquirent.

TIGRE (*le*), fleuve de la Turquie d'Asie, qui arrose Diarbékir, Mossoul, Bagdad, et se réunit à l'Euphrate pour former le Chatt-el-Arab ; 2.000 kil.

TIGRÉ, prov. de l'empire d'Ethiopie, et qui a constitué à différentes époques un royaume distinct ayant pour capit. *Axoum*, puis *Adoua*.

Tilly.

TILBURG, v. des Pays-Bas, Brabant-Septentrional ; 62.800h.

TILLEMONT [*ll* mll., *e-mon*] (Sébastien, dit **Le Nain de**), historien français, né à Paris (1637-1698), d'une érudition sûre.

TILLY [*ll* mll.] (Jean, *comte de*), capitaine allemand, chef de l'armée de la Ligue catholique pendant la guerre de Trente ans. Il gagna les batailles de la Montagne-Blanche, Stadtlohn, prit Magdebourg, mais fut défait par Gustave-Adolphe à la bataille du Lech, et mortellement blessé (1559-1632).

TILLY-SUR-SEULLES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen ; 730 h.

TILSIT [*sit*], v. d'Allemagne (Prusse), sur le Memel, au confluent de la Tilse ; 44.400 h. Tanneries, brasseries, distilleries, raffineries, fabriques de draps et de toiles. En 1807, traité entre Napoléon Ier et l'empereur de Russie qui adhérait au blocus continental.

TIMAGÈNE, rhéteur et historien grec, né à Alexandrie (1er s. av. J.-C.).

TIMANTHE, peintre grec du IVe siècle av. J.-C., le rival de Parrhasius, auteur d'un tableau célèbre du *Sacrifice d'Iphigénie*.

TIMÉE DE LOCRES, philosophe pythagoricien, dont l'influence a été capitale sur le développement de la pensée de Platon (VIe s. av. J.-C.).

Timée, dialogue de Platon, qui est une sorte de philosophie de la nature. C'est dans le *Timée* que se trouve exposée la théorie des idées de Platon (IVe s. av. J.-C.).

Times [*ta-ims*] (*le*), journal anglais, politique et littéraire, fondé en 1785 par John Walter sous le nom de *Daily Universal Register*. C'est une sorte d'épitomé de tout ce qui se passe dans le monde entier.

TIMGAD, ruines d'une cité romaine dans la province de Constantine (Algérie), à 37 kil. de Batna. Par la variété et l'intérêt des monuments qu'on y a retrouvés, Timgad peut se rapprocher de Pompéi.

TIMOK (*le*), riv. de la Serbie et de la Bulgarie, affluent du Danube (riv. dr.) ; 135 kil.

TIMOLÉON, général corinthien, libérateur de Syracuse. Son amour des lois et de la liberté était si vif qu'il alla jusqu'à laisser deux de ses amis tuer son frère, coupable d'avoir aspiré à la tyrannie (IVe s. av. J.-C.).

TIMON le Misanthrope, philosophe grec du Ve siècle av. J.-C. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de bourru. Plusieurs Athéniens s'étaient pendus à un figuier de son jardin : un jour, il fit savoir à ses concitoyens que son intention était de faire arracher ce figuier et qu'il invitait les amateurs de suicide à se hâter. Aristophane l'a raillé dans les *Oiseaux*.

Timon d'Athènes, drame en vers et en prose, en cinq actes, de Shakespeare (vers 1607-1608).

TIMOR, île de la Malaisie, à l'E. de l'archipel de la Sonde ; 600.000 h. Climat humide et chaud. Riz, tabac, indigo, épices, bois précieux. L'Ouest appartient aux Hollandais ; l'Est aux Portugais.

TIMOTHÉE (*saint*), évêque d'Ephèse, né vers 35 ; disciple de saint Paul, qui lui adressa plusieurs *Epîtres ;* martyr en 97. Fête le 24 janvier.

TIMOURIDES, dynastie issue de Tamerlan, et qui régna en Perse et dans la Transoxiane de 1447 à 1517. Le règne des derniers Timourides marque l'apogée de la civilisation persane.

TIMOUR-LENG. V. TAMERLAN.

TINCHEBRAY [*brè*], ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 3.340 h. Ch. de f. Et. Henri Ier, roi d'Angleterre, y vainquit son frère Robert (1106).

TINGIS [*jiss*], auj. *Tanger*, anc. capit. de la Mauritanie Tingitane.

TINOS, l'une des Cyclades ; 11.800 h. Vins.

TINTÉNIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 1.630 h.

TINTO (*río*), fleuve de l'Espagne méridionale, tributaire de l'océan Atlantique. Il a donné son nom aux mines de cuivre les plus importantes de l'Europe. Cours 100 kil.

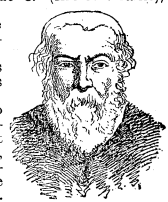
Tintoret.

TINTORET [*rè*] (Jacopo ROBUSTI, dit *le*), peintre italien, né à Venise. Il produisit un nombre infini d'ouvrages, religieux ou historiques, remarquables par une fougue et un coloris extraordinaires. Ses principaux tableaux sont : *la Gloire de Venise, la Gloire du paradis* (Louvre), etc. (1512-1594).

Tintoret (*le*) **peignant sa fille morte,** tableau de Léon Cogniet (1854) [Bordeaux].

TIOUMEN [*mèn*], v. de la Russie d'Asie (gouv. de Tobolsk), sur la Toura ; 16.000 h. Métallurgie.

TIPPERARY, comté d'Irlande (prov. de Munster) ; 152.000 h. Ch.-l. *Cashel*.

TIPPO-SAÏB ou **TIPPOO-SAHIB,** dernier nabab de Mysore, ennemi des Anglais (1749-1799),

TIRABOSCHI [*bos-ki*] (Jérôme), littérateur italien, né à Bergame, auteur d'une remarquable *Histoire de la littérature italienne* (1731-1794).

TIRAQUEAU [*kô*] (André), jurisconsulte français, né à Fontenay-le-Comte (1480-1558).

Tircis, un des bergers de Virgile (VIIe églogue), dont les chants alternent avec ceux de Coridon.

TIREBOLI. V. TRIPOLI D'ANATOLIE.

TIRÉSIAS [*zi-âss*], devin de Thèbes. Les habitants de cette ville l'honorèrent comme un dieu.

Tireur d'épine (*le*), statue antique (musée du Vatican, autref. au Capitole); charmante statue de jeune homme occupé à s'arracher du pied une épine.

TIRIDATE, roi d'Arménie, frère de Vologèse Ier, roi des Parthes; il fut tributaire des Romains; — TIRIDATE II, roi d'Arménie; m. en 314 de notre ère.

TIRLEMONT [*mon*], v. de Belgique (Brabant); 18.600 h.

TIRNOVA, v. de Bulgarie, sur la Iantra; 12.600 h.

TIRON, affranchi et secrétaire de Cicéron, inventeur d'un système de sténographie appelé « notes tironiennes ».

TIRSO DE MOLINA (F.-Gabriel TELLEZ, dit), auteur dramatique espagnol, né à Madrid (1571-1648).

TIRYNTHE, anc. v. de l'Argolide, patrie d'Hercule. Restes de murailles cyclopéennes.

TISCHENDORF [*ti-chèn*] (Frédéric-Constantin), érudit allemand (1815-1874).

TISI (Benvenuto), dit **le Garofalo,** peintre italien, né à Garofalo. Ses œuvres, dont les principales sont à Ferrare, se distinguent par la grâce et la douceur (1481-1559).

TISIPHONE, une des trois Furies, chargée de punir les coupables au moment où ils pénètrent dans les Enfers. (*Myth.*)

TISSANDIER [*di-é*] (Gaston), savant et aéronaute français, né et m. à Paris (1843-1899).

TISSAPHERNE, satrape perse, gouverneur de l'Asie Mineure en 414 av. J.-C. Il commandait l'armée d'Artaxerxès Mnémon à Cunaxa. Mis à mort en 395 av. J.-C.

TISSERAND [*ran*] (François-Félix), astronome français, né à Nuits (1845-1896).

TISSERAND (Eugène), agronome français, né en 1830. Membre de l'Académie des sciences. Il a considérablement développé l'enseignement agricole.

TISSOT [*so*] (André), médecin suisse (1728-1797).

TISSOT (Pierre), littérateur français, né à Versailles, membre de l'Académie française (1768-1854).

TISZA (Coloman *de*), homme d'Etat hongrois (1830-1902).

Titania, femme d'Obéron, personnage du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare.

TITANS [*tan*], fils du Ciel et de la Terre. Révoltés contre les dieux, ils tentèrent d'escalader le Ciel en entassant montagne sur montagne: mais ils furent foudroyés par Jupiter. (*Myth.*) En littérature, on compare à la tentative infructueuse de ces Géants les efforts de ceux qui échouent dans la réalisation de projets plus ou moins impossibles.

TITE-LIVE, historien latin, né à Padoue. Il a laissé, sous le titre de *Décades*, une histoire romaine, plus remarquable par le style que par l'authenticité des faits. Admirateur du passé, patriote ardent, il célèbre partout la grandeur de Rome et cherche dans l'histoire un enseignement et des thèmes à de beaux développements et de beaux discours (59 av. J.-C.-19 apr. J.-C.).

TITHON, frère de Priam et époux de l'Aurore, changé en cigale (*Myth.*).

TITICACA ou **CHUCUITO,** grand lac des Andes, entre la Bolivie et le Pérou; à 3 915 m. d'altitude.

TITIEN [*si-in*] (Tiziano VECELLIO, dit *le*), peintre italien, le premier des coloristes et le chef de l'école vénitienne. Il a eu, dit Taine, « le talent d'imiter les choses d'assez près pour que l'illusion nous saisisse et de transformer les choses assez profondément pour que le rêve s'éveille en nous ». Ses principaux tableaux, au Louvre, sont: *François Ier, les Pèlerins d'Emmaüs, Jupiter et Antiope, la Maîtresse du Titien* (1477-1576).

Le Titien.

TITUS [*tuss*], fils de Vespasien, empereur romain de 79 à 81, surnommé **les Délices du genre humain.** Il est un des souverains qui cherchèrent le plus sincèrement à soulager les souffrances de son peuple: « *Diem perdidi* » (J'ai perdu ma journée), disait cet empereur philosophe, quand il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien, d'accorder une grâce. Sous le règne de son père, il avait pris et ruiné Jérusalem (70). Sous son règne eut lieu la célèbre éruption du Vésuve (79), où furent ensevelies Herculanum et Pompéi.

Titus.

Tityre, un des deux bergers de la Ire églogue de Virgile, dont le nom sert à désigner avec une nuance quelque peu ironique le berger aux allures poétiques, sentimentales et philosophiques.

TIVOLI, anc. *Tibur*, v. d'Italie (prov. de Rome); 14.800 h. Environs charmants; célèbres cascatelles.

TIZI-OUZOU, ch.-l. d'arr. (dép. d'Alger); 35.170 h. Ch. de f. Alger-Constantine, à 100 kil. E. d'Alger. Cette ville fut enlevée en 1851 aux Kabyles. — L'arr. a 19 comm., 453.490 h.

TLAXCALA, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat homonyme; 2.800 h.

TLEMCEN [*tlèm-sèn*], ch.-l. d'arr. (dép. d'Oran); 43.090 h. (*Tlemcéniens*). A 130 kil. S.-O. d'Oran. Ch.-l. de subdivision militaire. Collèges arabe et français. Céréales, liège, bétail. — L'arr. a 10 comm. et 175.700 h.

TMOLOS [*loss*], montagne et ville de l'anc. Lydie (Asie Mineure); auj. *Boz-Dagh*.

TOBIE, Juif de la tribu de Nephtali, célèbre par sa piété. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il fut guéri par son fils, sur les conseils de l'ange Raphaël (*Bible*).

TOBOL, grande riv. de Sibérie, née dans l'Oural; elle baigne Tobolsk, et se jette dans l'Irtych; 1.291 kil.

TOBOLSK, v. de la Sibérie, ch.-l. de gouv., sur le Tobol; 20.700 h.

TOCANTINS [*tin*] (*le*), fl. du Brésil, se jette dans l'Atlantique; 2.700 kil.

TOCQUEVILLE (Alexis *de*), publiciste et homme politique français, né à Paris, auteur de *la Démocratie en Amérique* et de *l'Ancien Régime et la Révolution*. La noblesse de son caractère, la hauteur de ses vues politiques lui concilièrent l'estime de tous les partis (1805-1859).

TODLEBEN [*lè-bèn*] (François-Edouard), ingénieur et général russe. Il se distingua dans la défense de Sébastopol (1808-1884).

TŒPLITZ, v. de Tchécoslovaquie (Bohême). V. TEPLICE.

TOGO, amiral japonais, né à Kago-Sima en 1857, vainqueur des Russes à Port-Arthur et à Tsoushima.

TOGO, anc. colonie allem. de l'Afrique occidentale, partagée entre la France et l'Angleterre (1919); 900.000 h. Le Togo, sous mandat français, a 598.000 h. Capit. *Lomé*.

TOIRAS [*ra ss*] (Jean *de*), maréchal de France, né en Languedoc. Il défendit l'île de Ré contre Buckingham, en 1627 (1585-1639).

Toisé (*édit du*), édit interdisant d'élever des constructions dans Paris au delà d'un certain rayon (1548). Particelli d'Emeri ayant voulu, en 1644, percevoir une taxe sur ceux qui avaient violé l'édit, en fut empêché par une émeute.

Toison d'or, fameuse toison gardée par un dragon, et qui fut enlevée par Jason et les Argonautes. (*Myth.*)

Toison d'or (*ordre de la*), fondé à Bruges en 1429 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. L'ordre passa à la maison d'Autriche après la mort de Charles le Téméraire, puis à l'Espagne avec Charles-Quint. C'est le premier des ordres de chevalerie d'Espagne et d'Autriche. Collier d'or ou large ruban rouge porté en sautoir et duquel pend un bélier.

TOKAY [*kaye*] ou **TOKAÏ**, bourg de Hongrie ; 5.000 h. Excellents vins de liqueur.

TOKIO, naguère **YÉDO**, cap. du Japon (Nippon), sur la *baie de Tokio*, à l'embouchure du Soumida-Gava ; 2.173.000 h. Ville industrielle et commerciale.

TOKOUSHIMA, v. du Japon ; 68.000 h.

TOLBIAC [*ak*], v. de l'anc. Gaule, près de Cologne (auj. *Zulpich*). On appelle *victoire de Tolbiac* celle que Clovis remporta sur les Alamans en 496, sur un point non déterminé du cours moyen du Rhin.

TOLÈDE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Tolède, sur le Tage ; 25.200 h. Anc. capit. des Wisigoths, puis de l'Espagne jusqu'en 1560. Archevêché, splendide cathédrale. Fabriques d'armes blanches renommées.

TOLEDO, v. des Etats-Unis (Ohio), sur le Maumee ; 243.000 h.

TOLENTINO [*lin*], v. d'Italie (prov. de Macerata) ; 12.400 h. Traité de 1797 entre Bonaparte et le pape, consacrant la réunion d'Avignon à la France.

Tolstoï.

TOLOSA, v. d'Espagne (Guipuzcoa) ; 10.000 h. Fabrication de toiles.

TOLSTOÏ (Pierre, *comte de*), diplomate russe, conseiller de Pierre le Grand (1645-1729).

TOLSTOÏ (Léon, *comte*), romancier et moraliste russe, né à Iasnaïa-Poliana en 1828, m. à Astapovo en 1910. Principales œuvres : *Guerre et paix*, *Anna Karenine*, etc. Tolstoï excelle à peindre la vie et les mœurs russes. Comme théologien et moraliste, il cherche à se rapprocher du christianisme primitif.

TOLTÈQUES, anc. peuple du Mexique, supplanté par les Aztèques au XVIe siècle.

TOLU, v. de Colombie, port sur la mer des Antilles ; 3.000 h. Baume dit *de Tolu*.

TOLUCA, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat de Mexico ; 31.000 h. Chapellerie.

TOM, rivière de Sibérie, affl. de l'Obi ; 843 kil.

TOMASZOW, v. de Pologne, gouv. de Lodz, près de la Pilica ; 28.500 h. Industrie textile.

TOMBOUCTOU, v. de l'Afrique-Occidentale française, Soudan français, tout près du Niger, occupée par les Français depuis 1894 ; 7.220 h. Entrepôt de commerce.

TOMES ou **TOMI**, ancienne v. de la Mésie, sur le Pont-Euxin, où Ovide mourut en exil.

TOMMASEO (Nicolas), érudit et homme politique italien (1802-1874).

TOMSK, v. de Sibérie, sur le Tom ; ch.-l. de gouv. ; 90.600 h.

TONGA ou **ÎLES DES AMIS**, archipel de la Polynésie ; 23.500 h. Capit. *Noukoualofa*. A l'Angleterre.

TONGOUSES ou **TOUNGOUSES**, peuple sibérien, qui occupe un immense espace entre la mer d'Okhotsk, l'Iénisséi et les monts Iablonoï.

TONGRES, v. de Belgique (Limbourg) ; 10.200 h. Eaux minérales.

TONKIN, pays de l'Indochine française, dépendant jadis du royaume d'Annam ; 6.870.000 h. (*Tonkinois*). Ch.-l. *Hanoï*. C'est proprement la vallée du fleuve Rouge et de ses affluents, la rivière Noire et la rivière Claire. Delta très fertile du fleuve Rouge. Riz, céréales ; dans les montagnes, nombreuses richesses minérales.

L'idée d'un établissement colonial sur la côte de l'Indochine, mise en avant sous Louis XVI, reprise sous la Restauration, reçut son exécution sous le second Empire, qui conquit la Cochinchine. Le désir de communiquer directement avec les provinces méridionales de la Chine fut l'origine première du conflit qui éclata entre le Céleste-Empire et la France, lorsque celle-ci prétendit s'emparer du Tonkin. Francis Garnier, maître du Delta, fut tué dans une embuscade (1873), et après lui ses conquêtes furent restituées à l'Annam, moyennant quelques concessions commerciales ; mais, en 1883, la mort de Rivière, dans des circonstances analogues, décida le gouvernement français à envoyer des troupes à Hanoï pour faire respecter le traité de 1874. Peu à peu, les hostilités éclatèrent entre nos troupes d'une part, et les autorités annamites d'autre part, soutenues par la Chine. Son-Tay, Bac-Ninh, Hung-Hoa tombèrent entre nos mains (1883), et la Chine, qui revendiquait la suzeraineté de l'Annam, signa avec nous le traité de Tien-Tsin. Cette convention ayant été violée, le ministère Ferry se décida à une action énergique : l'amiral Courbet bombarda Fou-Tchéou, bloqua Formose, occupa les Pescadores, pendant que l'armée du Tonkin marchait sur Lang-Son et se défendait glorieusement à Tuyen-Quan. En 1885, la paix fut enfin conclue à notre avantage, c'est-à-dire que l'Annam reconnut notre protectorat. Depuis cette date, le Tonkin n'a cessé de développer sa prospérité économique ; c'est aujourd'hui une des parties les plus riches du domaine colonial français. V. INDOCHINE.

TONKIN (*golfe du*), formé par la mer de Chine, entre l'Annam et la Chine.

TONNAY-BOUTONNE [*to-nè*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angély ; 890 h.

TONNAY-CHARENTE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort ; 4.530 h. Ch. de f. Et. Patrie de Mme de Montespan.

TONNEINS [*ninss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Garonne ; 6.510 h. (*Tonneinquais*). Ch. de f. M. Manufacture de tabacs.

TONNERRE, ch.-l. d'arr. (Yonne), sur l'Armançon. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 36 kil. N.-E. d'Auxerre ; 4.370 h. (*Tonnerrois*). Vins, pierres de taille. — L'arr. a 5 cant., 82 comm., 30.180 h.

TONNERRE (*mont*), montagne de la Bavière-Rhénane, point culminant de la région ; 687 mètres.

TOPEKA, v. des Etats-Unis, Kansas, sur le Kansas ; 50.000 h.

TÖPFFER (Rodolphe), romancier et dessinateur suisse, né à Genève, auteur des *Nouvelles genevoises* et des *Voyages en zigzag*, etc., œuvres d'une charmante fantaisie, où il unit avec bonhomie l'ironie, la morale et l'humour (1799-1846).

TOPINAMBOUS, peuplade du Brésil, appartenant à la race guarani.

TORBAY [*bè*], baie d'Angleterre, dans la Manche, sur la côte du Devonshire. C'est là que débarqua, en 1688, Guillaume d'Orange.

TORCY (J.-B. COLBERT, *marquis de*), homme d'Etat français et diplomate. Il prit une grande part aux négociations qui précédèrent l'ouverture de la guerre de la Succession d'Espagne (1665-1746).

Toréador (*le*), opéra-comique en deux actes, paroles de Thomas Sauvage, musique d'A. Adam (1849).

TORENO (José Maria, *comte de*), homme d'Etat et historien espagnol, né à Oviedo (1786-1843).

TORGAU, v. forte de Prusse (prov. de Saxe), sur l'Elbe ; 13.500 h.

TORIGNI-SUR-VIRE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1.760 h.

TORNÉA (*la*), fleuve de Suède, qui se jette dans le golfe de Botnie ; 432 kil.

TORONTO, v. du Canada, Ontario, sur le lac Ontario ; 376.000 h.

TORQUATUS [*koua-tuss*] (Manlius), dictateur romain en 353 av. J.-C. et en 349, trois fois consul, vainqueur des Latins en 340 ; — MANLIUS TORQUATUS, consul en 235 avant J.-C. ; il conquit la Sardaigne.

TORQUEMADA [*koué*] (Thomas *de*), inquisiteur général en Espagne, fameux par ses cruautés, et dont le nom reste confondu dans l'histoire avec le souvenir de l'Inquisition (1420-1498).

TORRE ANNUNZIATA, v. d'Italie (prov. de Naples), sur le golfe de Naples ; 31.000 h.

TORRE DEL GRECO, v. d'Italie, sur le golfe de Naples ; 36.000 h. Vins.

TORRÉON, v. du Mexique, Etat de Coahuila ; 34.000 h.

TORRÈS [*rèss*] (*détroit de*), dans la mer des Indes, entre l'Australie et la Papouasie.

TORRES (Vaez *de*), navigateur espagnol du XVIIe siècle, célèbre par ses explorations dans les mers australes.

TORRES (Luiz *de*), amiral portugais, né à Lisbonne (1769-1822).

TORRES VEDRAS, bourg de Portugal ; 6.900 h. Célèbre comme la clef des ouvrages établis par Wellington pour couvrir Lisbonne (1810).

Torricelli.

TORRICELLI (Evangelista), physicien et géomètre italien, né à Faënza, un des élèves de Galilée. On lui doit la magnifique expérience du *tube de Torricelli*, c'est-à-dire la découverte du baromètre et des effets de la pression atmosphérique ; le *principe de Torricelli*, relatif à l'écoulement des liquides par un orifice en mince paroi. (*La vitesse de l'écoulement est proportionnelle à la racine carrée de la hauteur du liquide au-dessus de l'orifice.*) [1608-1647.]

TORSTENSON (Lennart), général suédois. Il s'illustra dans la guerre de Trente ans, où il remporta les victoires de Breitenfeld et de Jankow ; m. en 1651.

TORTONA, v. d'Italie (prov. d'Alexandrie), sur la Scrivia ; 20.000 h. (*Tortonois*).

TORTOSA ou **TORTOSE,** v. d'Espagne (Catalogne), sur l'Ebre ; 32.000 h.

TORUN, nom polonais de Thorn. V. Thorn.

Tosca (*la*), drame en cinq actes de V. Sardou (1887) ; œuvre sombre, fort habilement agencée. — De ce drame, Giacosa et Ilica ont tiré un livret d'opéra en trois actes, musique de Giacomo Puccini (1903).

TOSCANE, anc. *Étrurie*, puis Etat souverain de l'Italie centrale, au S.-E. de l'Apennin ; 1.821.000 h. (*Toscans*). Capit. *Florence*. — Le grand-duché de Toscane fut annexé à l'Italie en 1860.

TÔTES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe ; 670 h.

TOTILA, roi des Ostrogoths d'Italie de 541 à 552. Défait et tué par Narsès.

TOTONICAPAN, v. du Guatémala ; 35.000 h. Ch.-l. de départ.

TOTTENHAM [*tè-nam'*], v. d'Angleterre (Middlesex) ; 146.000 h. Faubourg de Londres.

TOUAMOTOU ou **POMOTOU,** archipel de la Polynésie, à l'E. de Taïti, appelé aussi *îles Basses ;* possessions françaises ; 3.800 h.

TOUAREG, peuple nomade, de race berbère, habitant le Sahara, entre les Maures à l'O. et les Tibbous à l'E. (*Touareg* est le pluriel de *Targui*.) Les Touareg se partagent en un certain nombre de confédérations, dont les principalessont les *Azgher*, les *Ahagghar* et les *Aouellimiden*.

Touareg.

TOUÂT, groupe d'oasis du Sahara central, au S.-O. de Laghouat ; v. pr. *Insalah*. Occupé par la France depuis 1901.

TOUBOUAÏ, groupe le plus méridional des îles de la Société (Taïti) ; 2.500 h.

TOUCHET [*chè*] (Marie), fille d'un magistrat d'Orléans, favorite de Charles IX (1549-1638).

TOUCOULEURS [*leur*], nom donné, au Sénégal, aux métis de Foulbé et de nègres ou de Maures.

TOUCY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur l'Ouanne ; 2.630 h. (*Toucyquois*). Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Pierre Larousse.

TOUGGOURT [*gourt'*] ou **TUGGURT,** v. et oasis d'Algérie, dans le Sahara oriental (dép. de Constantine) ; 16.0 0 h. Ch.-l. du *territ. de Touggourt*, peuplé de 202.000 h. — L'oasis a 60.500 h. (*Touggourtins*).

TOUL, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle), sur la Moselle : 12.360 h. (*Toulois*). Ch. de f. E. ; à 25 kil. O. de Nancy. Broderies, chapellerie, faïence. Camp retranché. Patrie de Gouvion-Saint-Cyr, de l'amiral de Rigny. Toul fut autrefois l'un des *Trois évêchés* indépendants des ducs de Lorraine. En 1552, Henri II l'occupa grâce au duc de Guise, et le traité de Westphalie (1648) en confirma la possession à la France. — L'arr. a 5 cant., 119 comm., 57.740 h.

TOULA, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement, sur l'Oupa ; 129.000 h. Célèbre manufacture d'armes.

TOULLIER [*li-é*] (Charles-Bonaventure), jurisconsulte français, né à Dol, auteur d'un célèbre *Traité de droit civil*, continué par Duvergier (1752-1835).

TOULON, ch.-l. d'arr. (Var), sur la Méditerranée ; 106.330 h. (*Toulonnais*). Ch. de f. P.-L.-M. ; à 61 kil. S.-O. de Draguignan ; Ch.-l. du 8e arr. maritime, arsenal maritime de premier ordre, Vins, blé, fruits, savon. En 1793, les royalistes livrèrent ce port, ses arsenaux et ses navires aux Anglais ; mais l'armée de la Convention, grâce à Bonaparte, reprit cette place de guerre la même année. — L'arr. a 11 cant., 33 comm., 203.070 h.

TOULON-SUR-ARROUX [*rou*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1.800 h.

TOULOUSE, ancienne capit. du Languedoc, ch.-l. du dép. de la Haute-Garonne, sur la Garonne ; ch. de f. M. et Orl., à 713 kil. S.-S.-O. de Paris ; 175.430 h. (*Toulousains*). Archevêché, cour d'appel, académie, université ; école vétérinaire. Académie des Jeux floraux ; arsenal. Céréales, farines, pâtes alimentaires, laine, bestiaux, etc. Patrie de Pibrac, Clémence Isaure, Cujas, Baour-Lormian, Palaprat, Falguière, Mercié, etc. Toulouse fut une des villes principales des Wisigoths ; elle fut impliquée dans les vicissitudes de la guerre des albigeois (XIIe s.), et Simon de Montfort fut tué en faisant le siège de la ville (1218). En 1632, Richelieu y fit décapiter le duc de Montmorency. En 1814, bataille indécise entre Soult et Wellington. — L'arr. a 12 cant., 132 comm., 234.100 h.

TOULOUSE (Louis-Alexandre, *comte de*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles, amiral de France (1678-1737).

TOUNGOUSKA, nom de trois rivières de la Sibérie occidentale, affl. de l'Iénissséi : la *Tounguska inférieure* (2.700 kil.), la *Tounguska moyenne* (1.300 kil.) et la *Tounguska supérieure* (2.848 kil.).

TOUQUES (*la*), fleuve côtier de France, dép. de l'Orne et du Calvados. Il se jette dans la Manche à Trouville ; 108 kil.

Tour de Londres (*la*), vieille citadelle de Londres, au bord de la Tamise, à l'E. de la Cité. Elle fut tour à tour palais royal, prison d'Etat, arsenal, château fort.

TOURAINE [*ré-ne*], anc. prov. de France, annexée au domaine royal en 1203, par Philippe Auguste, et réunie définitivement à la couronne en 1584, sous le règne de Henri III ; capit. *Tours*. Elle a formé le départ. d'Indre-et-Loire. (Hab. *Tourangeaux*.) Bons vins.

TOURAN. V. Turkestan.

TOURANE ou **CHO-HAN,** v. d'Annam, port militaire sur la superbe *baie de Tourane ;* 10.000 h. Houille, riz, coton.

TOURCOING [*koin*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 78.600 h. (*Tourquennois*). Ch. de f. N. Grandes filatures de laine et de coton. Draps.

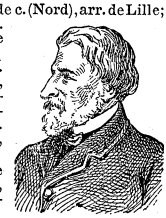
Tourguenev.

TOUR-DU-PIN (*La*), ch.-l. d'arr. (Isère), sur la Bourbre, affl. du Rhône. Ch. de f. P.-L.-M. ; à 57 kil. N.-O. de Grenoble ; 3.960 h. (*Turripinois*). Soieries. — L'arr. a 8 cant., 128 comm., 105.530 h.

TOURGAÏ, v. de la Russie d'Asie (rép. des Kirghizes), ch.-l. de prov. ; 1.200 h. Pelleteries.

TOURGUENEV (Ivan), romancier russe, né à Orel, auteur de *Récits d'un chasseur, Père et enfant, Terres vierges*. Il est un des meilleurs peintres de la vie populaire russe (1818-1883).

TOURING-CLUB, grande association, fondée en

France en 1890, pour développer le tourisme, particulièrement le tourisme automobile et vélocipédique.

TOURLAVILLE, comm. de la Manche, arr. de Cherbourg et dans sa banlieue ; 7.260 h.

TOURNAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun ; 2.240 h. Ch. de f. E.

TOURNAY ou **TOURNAI** [*nè*], v. de Belgique (Hainaut), sur l'Escaut ; 33.500 h. (*Tournaisiens*). Un des plus grands centres manufacturiers de la Belgique : filatures, bonneterie.

TOURNAY, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ;1.090 h. Ch. de f. M.

TOURNEFORT [*for*] (Joseph *de*), botaniste et voyageur français, né à Aix en Provence. Sa classification du règne végétal fait de lui le digne précurseur de Linné (1656-1708).

Tournefort.

Tournelle, chambre du parlement de Paris, dont les juges se prenaient tour à tour et par moitié dans la grand'chambre et la chambre des enquêtes, et qui tint d'abord ses séances dans une petite tour dite « tour criminelle », parce qu'on y jugeait les causes criminelles. Une Tournelle civile fut créée en 1667.

Tournelles (*hôtel des*), résidence royale, auj. détruite, et qui occupait une partie de l'emplacement actuel de la place des Vosges, à Paris. C'est dans la cour de cet hôtel qu'eut lieu le tournoi dans lequel Henri II fut blessé mortellement par Montgomery.

TOURNEMINE (le *Père* René-Joseph *de*), savant jésuite français, né à Rennes, un des auteurs du *Journal de Trévoux* (1661-1739).

TOURNON, ch.-l. d'arr. (Ardèche), sur le Rhône ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 53 kil. N.-E. de Privas ; 5.040 h. (*Tournonais*). Soieries, vins, marrons et bois de construction. — L'arr. a 11 cant., 127 comm., 121.540 h.

TOURNON (François, *cardinal de*), homme d'Etat français, né à Tournon ; il présida le colloque de Poissy (1490-1562).

TOURNON-D'AGENAIS [*nè*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot ; 780 h.

TOURNON-SAINT-MARTIN, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc, sur la Creuse ; 1.510 h.

TOURNUS [*nu*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon sur la Saône ; 4.730 h. (*Tournusiens*). Ch. de f. P.-L.-M.

TOUROUVRE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 1.470 h. (*Touruuvrains*). Ch. de f. Et.

TOURS [*tour*], ancienne capit. de la Touraine, ch.-l. du dép. d'Indre-et-Loire, sur la Loire ; ch. de f. Orl. et Et., à 236 kil. S.-O. de Paris ; 75.100 h. (*Tourangeaux*). Archevêché, école préparatoire de médecine et de pharmacie. Vins, eaux-de-vie, fruits secs, cire, chanvre, rillettes ; fabrication de soieries, de galons de soie, de tapis ; imprimerie. Patrie des peintres Fr. Clouet et Jean Fouquet, de Boucicaut, Grécourt, Destouches, H. de Balzac. Des états généraux y furent convoqués en 1308, 1468, 1484 et 1506. En 1870, cette ville, où siégeait la délégation de la Défense nationale, devint la capitale provisoire de la France. — L'arr. a 11 cant., 127 comm., 20.450 h.

Tourville.

TOURTERON, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur le Saint-Lambert ; 360 h.

TOURVILLE (Anne *de*), marin français, né à Tourville (Manche). Il fit la guerre de course contre les pirates barbaresques, servit sous Duquesne, vainquit près de Wight la flotte anglo-hollandaise (1690), essuya un échec à La Hogue (1692) et remporta en 1693 la victoire de Lago (1642-1701).

TOUSSAINT LOUVERTURE. V. LOUVERTURE.

TOUSSENEL (Alphonse), publiciste français de l'école fouriériste, né à Montreuil-Bellay. Il a laissé de curieux ouvrages d'ornithologie (1803-1885).

Tout est bien qui finit bien, comédie de Shakespeare, dont le titre a passé en proverbe (1598).

TOUVET [*vè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, au pied du massif de la Grande-Chartreuse ; 1.030 h.

TOUVRE, rivière de France, affl. de la Charente, brusque et majestueuse réapparition des eaux de la Tardoire et du Bandiat, qui se perdent dans les calcaires de l'Angoumois ; baigne Ruelle ; 10 kil.

TOYAMA, v. du Japon (Nippon), sur la *baie de Toyama*, formée par la mer du Japon ; 73.000 h.

TOYOHASHI, v. du Japon, île de Nippon ; 69.100 h.

Trachiniennes (*les*) ou *Hercule mourant*, tragédie de Sophocle (440 av. J.-C.).

TRAFALGAR, cap d'Espagne, au N.-O. du détroit de Gibraltar. Victoire de Nelson, en 1805, sur les flottes réunies de la France et de l'Espagne.

Tragiques (*les*), satire religieuse et politique, d'Agrippa d'Aubigné. C'est un tableau d'une énergie enflammée, de l'état de la France sous les derniers Valois, pendant les guerres de religion (1616).

Trajan.

TRAJAN, empereur romain de 98 à 117, né à Italica (Espagne) en 52, vainqueur des Daces et des Parthes ; excellent organisateur.

Trajane (*colonne*), élevée à Rome en l'honneur de Trajan, en 112 ; monument archéologique de premier ordre.

TRAMAYES [*ma-i*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon ; 1.220 h. Carrières.

Tranche-Montagne, personnage de comédie, le même type que *Capitan*. Il ferme les yeux quand il combat ses ennemis, afin, dit-il, de ne pas voir tomber les membres qu'il va couper.

TRANI, v. d'Italie, prov. de Bari, sur l'Adriatique ; 31.000 h.

TRAN-NINH, prov. du Laos (Indochine française) ; 40.0 0 h. Capit. *Xieng-Kouang*.

TRANSBAÏKALIE, prov. de la Russie d'Asie, à l'E. du lac Baïkal ; 833.000 h. Ch.-l. *Tchita*.

TRANSCASPIENNE (*province*), province de la Russie d'Asie, à l'E. de la mer Caspienne ; 440.000 h.

Transfiguration (*la*), tableau de Raphaël (Vatican). Cette admirable peinture fut commandée à Raphaël par l'archevêque de Narbonne.

TRANSJORDANIE, partie de la Syrie du Sud, située à l'E. du Jourdain ; 2.500 kil. car. et 367.000 h. Cap. *Amman*. Sous le mandat britannique.

TRANSLEITHANIE. V. CISLEITHANIE.

TRANSTAMARE. V. HENRI II DE CASTILLE.

TRANSVAAL (anc. **République Sud-Africaine**), ancien Etat de l'Afrique méridionale, annexé depuis 1900 à l'Angleterre (colonie du Cap) et faisant partie de l'Union Sud-Africaine ; 806.000 h. (*Transvaaliens*). Capit. *Prétoria*. V. princ. *Johannesburg*. Mines d'or, de diamant.

TRANSYLVANIE (on écrit quelquefois *Transilvanie*), région du royaume de Roumanie, encadrée par les Karpathes et les *Alpes de Transylvanie* ; 2.685.000 h. (*Transylvaniens*).

TRAPANI, anc. *Drépane*, v. et port de la Sicile ; 60.000 h.

Trappe (*la*), abbaye fondée en 1140, près de Mortagne (Orne), réformée par l'abbé de Rancé (1662) et dont les religieux (*trappistes*) observent une règle particulièrement sévère.

TRASIMÈNE (*lac*), auj. *lac de Pérouse*, lac de l'ancienne Etrurie ; victoire d'Annibal (217 av. J.-C) sur le consul romain Flaminius.

Travailleurs de la mer (*les*), roman de Victor Hugo, épisode grandiose et dramatique de la lutte de l'homme contre les forces de la nature (1866).

TRAVANCORE, Etat indigène de l'Hindoustan ; 4.005.000 h. Capit. *Trivandrum* (63.000 h.)

Travaux et les Jours (*les*), poème d'Hésiode, traitant surtout d'agriculture ; ouvrage qui a inspiré les *Géorgiques* de Virgile (IXe s. av. J.-C.).

TRAVE (*la*), petit fl. de l'Allemagne du Nord, passe à Lubeck, et se jette dans la Baltique ; 112 kil.

Traviata (*la*), opéra en quatre actes, de Verdi, d'une inspiration généreuse et pathétique (1853). Le livret, de Piave, est une adaptation de la *Dame aux camélias* d'Alexandre Dumas fils.

TRAVOT [*vo*] (Pierre), général français, né à Poligny (1767-1836).

TRAZ-OS-MONTES [*tèss*], prov. du Portugal ; 437.000 h. Ch.-l. *Bragance.*

TRÉBIE (*la*), riv. de l'Italie, affl. du Pô (r. dr.) ; victoire d'Annibal sur le consul romain Sempronius (218 av. J.-C.), et de Souvarov sur Macdonald (1799).

TRÉBIZONDE, v. et port de Turquie, en Anatolie, sur la mer Noire ; 60.000 h. Ce fut au moyen âge la capitale de l'*empire grec de Trébizonde*, fondé par Alexis Comnène, et qui subsista jusqu'en 1261.

TRÉBOUL, comm. du Finistère, arr. de Quimper ; 5.010 h.

TRÉFFORT [*for*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 1.320 h.

TRÉGUIER [*ghi-é*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion, non loin de la mer ; 3.040 h. (*Trégorois*). Patrie de Renan.

TRÉHOUART [*ar*] (François-Thomas), amiral français, né en Vieuviel (Ille-et-Vilaine). Il remporta en 1843 la victoire navale d'Obligado (1798-1873).

TREIGNAC [*trè-gnak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Vézère ; 2.510 h. (*Treignacois*).

TREILHARD [*tré, ll* mll., *ar*] (Jean-Baptiste), jurisconsulte et homme d'Etat français, né à Brive (Corrèze), un des rédacteurs du Code civil (1742-1810).

TREITSCHKE (Henri *de*), historien et publiciste allemand, né à Dresde, auteur d'une belle histoire d'Allemagne au XIXe siècle (1834-1896).

TRÉLAZÉ, comm. de Maine-et-Loire, arr. d'Angers ; 5.960 h. Ch. de f. Orl. Ardoises.

TRÉLON, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes ; 3.380 h. (*Trélonais*).

TREMBLADE [*tran*] (*La*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes ; 3.210 h. (*Trembladais*). Ch. de f. Ét. Marais salants. Parcs à huîtres.

TREMBLEY [*tran-blè*] (Abraham), naturaliste suisse, né à Genève (1710-1784).

TRENCK (François, *baron de*), officier autrichien d'une force, d'une bravoure et d'une férocité extraordinaires, né en Calabre (1711-1749).

TRENCK (Frédéric, *baron de*), cousin du précédent, né à Kœnigsberg, célèbre par ses aventures, sa longue captivité, et par ses malheurs ; il mourut sur l'échafaud révolutionnaire (1726-1794).

TRENCSEN [*sèn*), v. de Tchécoslovaquie, ch.-l. de comitat, sur le Waag ; 10.000 h.

TRENT (*le*), riv. d'Angleterre, qui se réunit à l'Ouse pour former l'Humber ; 240 kil.

Trente (*combat des*), combat qui forme un des plus saillants épisodes de la guerre de Bretagne (1341-1365). Il eut lieu près de Ploërmel, le 27 mars 1351, entre trente chevaliers français partisans de Charles de Blois, sous la direction de Beaumanoir, châtelain de Josselin, et trente chevaliers anglais partisans de Jean de Montfort, commandés par Richard Benborough. Ces derniers furent vaincus.

Trente ans (*guerre de*), guerre religieuse et politique, qui commença en 1618 et se termina en 1648 par les traités de Westphalie. Elle eut pour causes essentielles l'antagonisme des protestants et des catholiques, et les inquiétudes nées des vues ambitieuses de la maison d'Autriche. C'est en Bohême que la lutte éclata, par la défénestration de Prague. — La guerre de Trente ans se divise en quatre périodes : 1° la *période palatine* (1618-1624), pendant laquelle Frédéric, électeur palatin et élu roi de Bohême, fut vaincu à la Montagne-Blanche (1620) et dépouillé de ses Etats ; — 2° la *période danoise* (1624-1628), pendant laquelle Christian V de Danemark se mit à la tête des luthériens ; — 3° la *période suédoise* (1630-1635), au cours de laquelle Gustave-Adolphe, vainqueur à Breitenfeld et au Lech, fut tué à Lutzen ; — 4° la *période française* (1635-1648), ainsi appelée parce que Richelieu, après avoir soutenu secrètement les adversaires de la maison d'Autriche, intervint directement contre elle. Les victoires françaises de Fribourg et de Nordlingen décidèrent l'Autriche à signer la paix de Westphalie. V. WESTPHALIE.

Trente ans (*Histoire de la guerre de*), par Schiller (1790), ouvrage remarquable par de grandes qualités de narration, mais quelque peu dédaigneux de la recherche critique.

Trente ans ou *la Vie d'un joueur*, célèbre mélodrame en trois actes et en prose, de Victor Ducange (1827).

Trente tyrans (*les*), nom donné aux membres d'un conseil oligarchique imposé par les Spartiates aux Athéniens, après la prise de leur ville par Lysandre. Ils se signalèrent par un monstrueux despotisme (404 av. J.-C.) et furent chassés par Thrasybule. Critias et Théramène sont les plus connus d'entre eux.

TRENTE [*tran-te*], v. d'Italie (Tyrol), où fut convoqué, de 1545 à 1563, un célèbre concile œcuménique qui opéra la grande réforme catholique ; 31.000 h. (*Trentins* ou *Tridentins*).

TRENTIN, pays alpestre de l'Italie, autour de la ville de Trente, arrosé par la vallée de l'Adige. Cette partie du Tyrol, italienne de langue, a dépendu de l'Autriche jusqu'en 1918.

TRENTON, ville des Etats-Unis (New-Jersey), sur le Delaware ; 119.000 h.

TRÉPORT [*port*] (*Le*), comm. de la Seine-Inférieure (arr. de Dieppe), sur la Manche ; 5.860 h. (*Tréportais*). Ch. de fer Et. et N. Bains de mer.

TREPTOW, v. d'Allemagne, Prusse ; 30.700 h. Partie de l'agglomération berlinoise.

TRESCA (Henri-Edouard) savant français né à Dunkerque (1814-1885.) Membre de l'Académie des Sciences.

Trésor de la langue latine (*Thesaurus linguæ latinæ*), ouvrage de Robert Estienne, dont la première édition parut en 1531. Il a servi de modèle à tous les dictionnaires latins publiés ensuite.

Trésor de la langue grecque (*Thesaurus græcæ linguæ*), admirable et immense ouvrage de lexicologie, par Henri Estienne (1572). Les frais de cette publication réduisirent l'auteur à la misère.

Trésor sacré (ordre du), ordre de chevalerie japonais, institué par Mutsu-Hito en 1888. Ruban bleu pâle à bande jaune latérale.

TRESSAN (Louis DE LA VERGNE, comte *de*), littérateur français, né au Mans (1705-1785) ; il adapta un grand nombre de romans du moyen âge.

TRETS, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix ; 2.710 h. Ch. de f. P.-L.-M. Lignite.

Trêve de Dieu, loi religieuse promulguée en 1041, et qui défendait tout acte de violence ou d'hostilité du mercredi soir au lundi matin.

TRÈVES, v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur la Moselle ; 53.000 h. (*Trévoires* ou *Trévères*). Musées ; ruines romaines remarquables. Ce fut au moyen âge la capitale d'un archevêché-électorat, qui occupait toute la vallée inférieure de la Moselle.

TRÈVES, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 395 h. Houille.

TRÉVIÈRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 810 h.

TRÉVIRES, peuple gaulois de la Belgique ; capit. *Trèves.*

TREVISANI (Francesco), peintre italien, né à Capo-d'Istria (1656-1746).

TRÉVISE, v. d'Italie (Vénétie), sur le Sile ; 43.600 h. (*Trévisans*). Métallurgie, porcelaine.

TRÉVISE (*duc de*). V. MORTIER.

TRÉVOUX [*vou*], ancienne capitale de la principauté de Dombes ; ch.-l. d'arr. (Ain) ; sur la Saône ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 49 kil. S.-O. de Bourg ; 2.940 h. (*Trévoltiens*). Orfèvrerie. — L'arr. a 8 cant., 115 comm., 74.010 h.

Trévoux (*Journal ou Mémoires de*), recueil critique et littéraire, créé par les jésuites à Trévoux pour combattre l'école philosophique, et publié de 1701 à 1775.

TRÉZEL (Camille), général français, né à Paris ; il se distingua en Algérie (1780-1860).

TRÉZÈNE, v. de l'ancienne Grèce (Péloponèse). Ruines actuelles près de *Damala.*

TRIAL (Antoine), chanteur français de l'Opéra-Comique, né à Avignon. Il excella dans l'emploi

des ténors comiques, et laissa son nom à cet emploi (1736-1795).

Trianon (*le Grand* et *le Petit*), nom de deux petits châteaux bâtis dans le parc de Versailles, le premier sous Louis XIV par Hardouin-Mansard, le second sous Louis XV, par Gabriel.

TRIAUCOURT [*tri-ô-kour*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 680 h.

TRIBALLES, peuple thrace qui habitait au S. du bas Danube, près des Daces.

TRIBONIEN [*ni-in*], jurisconsulte, préfet du prétoire sous Justinien. Il présida à la rédaction du *Digeste* ou des *Institutes;* m. en 545.

TRIBOULET [*lè*] (Le Fleurial , dit), fou de Louis XII et de François Ier, né à Blois ; m. vers 1528.

Tribunal révolutionnaire, tribunal criminel d'exception institué sous la Terreur pour juger de tous les attentats contre la liberté, l'unité de la République, la sûreté intérieure et extérieure de l'État. Fouquier-Tinville y remplissait les fonctions d'accusateur public. Ce tribunal fut le principal agent de la Terreur à Paris ; il fut supprimé le 31 mai 1795.

Tribunat, une des deux assemblées instituées par la Constitution de l'an VIII. Le Tribunat avait pour fonctions de discuter les projets de loi contradictoirement avec les orateurs du gouvernement en présence du Corps législatif. Celui-ci ne pouvait que voter.

TRIBUR, bourg de la Hesse-Darmstadt, où une diète déposa Charles le Gros en 887 ; 2.300 h.

TRICASSES, peuple de l'ancienne Gaule ; capit. *Troyes.*

Tricoche et Cacolet, vaudeville en cinq actes, de Meilhac et L. Halévy (1871). Il met en scène, de la manière la plus bouffonne, une agence d'affaires dont les directeurs sont restés les types de l'emploi.

TRICOUPIS [*piss*] (Spyridon), homme d'Etat et écrivain grec, né à Missolonghi. Il a écrit une *Histoire de la Révolution grecque* (1788-1873) ; — Son fils Charilaos, homme politique, chef du parti libéral, né à Nauplie (1832-1885).

TRIE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, sur la Baïse ; 1.240 h.

TRIEL, comm. de Seine-et-Oise. arr. de Versailles ; 3.030 h. Ch. de f. Et. Vieille église.

TRIESTE, v. d'Italie, port sur l'Adriatique qui forme à cet endroit le *golfe de Trieste;* 229.000 h. (*Triestains*). Grand commerce, industrie active, tanneries, huileries, fonderies, corderies, distilleries.

TRIGNAC, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire ; 5.680 h. Ch. de f. Orl.

Trimalcion (*Festin de*). V. Satyricon.

TRIMOLET (Joseph-Louis), peintre et graveur français, né à Paris (1812-1843).

TRIMOUILLE (*La*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Benaise ; 1.480 h. Ch. de f. Orl.

Trimourti, la Trinité hindoue, composée de *Brahma* en qualité de créateur, *Vichnou* de conservateur, *Çiva* de destructeur, et représentant les trois énergies éternelles de la nature.

Trimourti.

TRINCOMALÉ, port de l'île de Ceylan ; 12.900 h.

TRINIDAD [*dad'*], v. de l'île de Cuba, sur la côte sud ; 40.000 h.

TRINITÉ (*île de la*), la plus grande des petites Antilles anglaises ; 387.000 h. (avec *Tabago*). Ch.-l. *Port of Spain.*

Trinité (*ordre de la*), ordre religieux de femmes, fondé en Espagne en 1201, et dont les membres étaient appelés *trinitaires.*

TRINITÉ-PORHOËT (*La*), ch.-l. de cant. du Morbihan, arr. de Ploërmel ; 1.105 h.

Triomphes (*les*), poèmes de Pétrarque, sortes de visions allégoriques, écrites en tercets, pleines d'éclat et d'imagination.

TRIPIER [*pi-é*] (Louis), avocat français, né à Saint-Léger-Vauban, auteur des *Codes français collationnés sur les textes officiels* (1816-1877).

Triplice V. Alliance (Triple).

TRIPOLI d'Anatolie ou **TIREBOLI,** v. et port d'Anatolie (Arménie), sur la mer Noire ; 8.000 h.

TRIPOLI de Barbarie, v. d'Afrique, ch.-l. de la Régence de Tripoli ; 73.000 h. (*Tripolitains*).

TRIPOLI de Syrie, v. et port de la Syrie, en zone française ; 32.000 h. Maroquinerie ; éponges.

TRIPOLI (*Régence de*) ou **TRIPOLITAINE,** région de l'Afrique sept., sur la Méditerranée, colonie italienne depuis 1912 ; 1.051.000 kil. carr., pour la plus grande partie à forme de désert ; 1 million d'h. (*Tripolitains*). Soufre, natron, céréales. Capit. *Tripoli.* Sous la dépendance de la Turquie jusqu'en 1912, la Tripolitaine est devenue italienne à cette date et forme depuis 1919 la colonie de la Libye, partagée en deux districts : la *Tripolitaine* (ch. l. *Tripoli*) et la *Cyrénaïque* (ch. l. *Binghasi*).

TRIPOLITZA, v. de Grèce (Morée), dans la plaine de Tégée ; 11.000 h.

TRIPTOLÈME, roi d'Eleusis. Il inventa la charrue, apprit de Cérès l'art de cultiver la terre et enseigna cet art aux habitants de l'Attique. (*Myth.*)

TRISSINO (Giovan), poète italien, né à Vicence, auteur de la première tragédie conforme aux règles des Anciens, *Sophonisbe* (1478-1550).

Trissotin, personnage que Molière, dans les *Femmes savantes*, a voué à un éternel ridicule. C'est le type du poète bel esprit, prétentieux, faisant valoir ses petits vers dans un cercle toujours disposé à le couvrir d'applaudissements.

TRISTAN DA-CUNHA (*îles*), groupe d'îles anglaises dans l'océan Atlantique, au S.-O. du cap de Bonne-Espérance ; 95 h.

Tristan et Yseult, légende du moyen âge, une des plus belles épopées d'amour qui aient jamais été conçues. — R. Wagner en a fait le sujet d'une de ses plus célèbres tragédies lyriques en trois actes (1865).

TRISTAN L'HERMITE ou **L'ERMITE** (Louis), prévôt des maréchaux de France sous Charles VII et Louis XI. Assez dédaigneux des formes judiciaires, et même cruel, il n'en accomplit pas moins par tout le royaume, au lendemain des désordres de la guerre de Cent ans, une œuvre nécessaire de police.

Tristes (*les*), élégies d'Ovide, écrites pendant son séjour à Tomes. Elles sont assez touchantes, mais contiennent trop de lieux communs.

Tristram Shandy (*Vie et opinions de*), ouvrage de Sterne, recueil de scènes, dialogues et tableaux humoristiques, où l'humour et la raison se prêtent un mutuel appui (1759-1767).

TRITCHINOPOLY, v. de l'Inde (présid. de Madras) ; 123.000 h. Joaillerie.

TRITON, un des dieux de la mer, fils de Neptune et d'Amphitrite.

Triumvirat, nom donné : 1° à l'association politique formée par Pompée, César et Crassus, pour prendre le pouvoir malgré le sénat (60 av. J.-C.). ; 2° à l'association formée après le meurtre de César par Antoine, Octave et Lépide, contre Brutus et Cassius (43 av. J. C.).

Trivelin, type de la comédie italienne, type de valet moins fin, mais plus scélérat qu'Arlequin.

TRIVULCE, nom de plusieurs seigneurs originaires de Milan, qui prirent part, dans les rangs français, aux guerres d'Italie. L'un d'eux, Jean-Jacques, dit *le Grand Trivulce*, né à Milan, maréchal de France, fut l'un des meilleurs généraux de Louis XII (1448-1518).

J.-J. Trivulce.

TROADE, anc. contrée de l'Asie Mineure, arrosée par le Scamandre et le Simoïs ; cap. *Troie.*

TROARN, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen ; 670 h. Ch. de f. Et.

TROCADÉRO, fort de la baie de Cadix, pris d'assaut par l'armée française en 1823.

Trocadéro (*palais du*), édifice construit à Paris sur les hauteurs de Passy, par Davioud et Bourdais, à l'occasion de l'Exposition de 1878.

TROCHU (Louis-Jules), général français, né au Palais (Belle-Isle-en-Mer). Il fut, en 1870, président du gouvernement de la Défense nationale, et gouverneur de Paris, qu'il ne sut pas délivrer de l'étreinte des Prussiens (1815-1896).

Troglodytes, nom que l'on donne aux peuplades préhistoriques ou historiques qui vivaient ou vivent dans les cavernes.

TROGUE-POMPÉE, historien latin du temps d'Auguste, auteur d'une *Histoire universelle.*

TROIE, *Ilion* où *Pergame*, v. de l'Asie Mineure ; elle soutint contre les Grecs un siège de dix ans, immortalisé par Homère. Les restes de la cité ont été retrouvés par Schliemann aux environs de la localité actuelle d Hissarlick. (Hab. *Troyens.*)

TROIS-ÉVÊCHÉS, gouv. et prov. de l'ancienne France, constitués, en territoire lorrain, par les trois villes de Verdun sur la Meuse, de Metz et de Toul, sur la Moselle, avec leurs dépendances.

Martin Tromp.

TROIS-MOÛTIERS [*ti-é*] (*Les*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun, sur la Harouse ; 1.080 h. Ch. de f. Et.

TROLLOPE [*mistress*], écrivain anglais (1780-1863) ; — Son fils, ANTHONY (1815-1882) fut romancier.

TROMP (Martin), marin, hollandais. Il gagna en 1639, sur les Espagnols, la bataille des Dunes (1597-1653) ; — CORNEILLE, son fils, battit les Anglais et les Espagnols (1629-1691).

TROMS ou **TROMSOE** prov. (ou *fylke*) de Norvège ; 90.600 h. Ch.-l. *Tromsœ* (10.000 h.) dans l'île du même nom.

TRONCHET [*ché*] (François-Denis), juriste français, né à Paris (1726-1806) ; défenseur de Louis XVI devant la Convention. Il tint plus tard un rôle important dans la rédaction du Code civil.

TRONCHIN (Théodore), médecin suisse, né à Genève (1709-1781) ; — Son cousin, JEAN-ROBERT, né à Genève, jurisconsulte distingué (1710-1793).

TRONDHJEM ou **DRONTHEIM,** v. de Norvège, dans le *fjord de Trondhjem*, port sur l'Océan ; 54.500 h.

TRONSON DU COUDRAY [*drè*] (Alexandre), avocat et homme politique français, né à Reims, défenseur de Marie-Antoinette. Il mourut déporté à la Guyane par le Directoire (1750-1798).

TROOST (Joseph), chimiste français, né et m. à Paris (1835-1911). Membre de l'Académie des sciences.

Trophées (*les*). recueil de poèmes parnassiens de J.-M. de Heredia (1893).

TROPHONIUS [*uss*], habile architecte, constructeur du temple de Delphes. L'antre où était sa sépulture devint célèbre par ses oracles. Ceux qui consultaient Trophonius restaient mélancoliques toute leur vie, circonstance qui devint chez les Grecs l'origine de ces expressions proverbiales : *Il a consulté l'oracle de Trophonius, Il sort de l'antre de Trophonius*, appliquées aux personnes dont l'extérieur était devenu tout à coup grave et soucieux.

TROPLONG (Raymond-Théodore), jurisconsulte français, président du Sénat sous le second Empire, né à Saint-Gaudens (1795-1869).

TROPPAU (en tchèque *Opava*), v. de la Tchécoslovaquie en Silésie, près de l'Opa ; 33.400 h.

Troubadour, poète du moyen âge. Il ne faut pas confondre absolument les *troubadours* ave les *trouvères*, bien que ces deux termes ne soient que les formes différentes d'un même mot. Les troubadours parlaient la langue d'*oc*, et les trouvères la langue d'*oïl*. Les premiers, répandus dans le midi de la France, couraient de château en château pour y chanter leurs poèmes, consistant en sonnets, pastorales, chansons ; ils nommaient leur art *gaie science.* Les *trouvères*, poètes du nord de la France, et particulièrement de la Picardie, se livraient de préférence à la poésie épique ou lyrique ; on leur doit les romans de chevalerie.

TROUSSEAU [*sô*] (Armand), médecin français, né à Tours, auteur d'un *Traité de thérapeutique* resté longtemps classique (1801-1867).

Trouvère. V. TROUBADOUR.

Trouvère (*le*) ou *il Trovatore*, opéra en quatre actes, livret italien de Salvator Cammarano (traduction française d'Emilien Pacini), musique de Verdi. Livret romanesque et pathétique ; musique admirable, malgré quelque monotonie dans l'accompagnement, par la puissance de l'expression et la richesse de l'inspiration (1853).

TROUVILLE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque ; port sur la Manche ; 6.260 h. (*Trouvillois*). Ch. de f. Et. Bains de mer très fréquentés.

TROY, v. des Etats-Unis (New-York), sur l'Hudson ; 72.000 h. Grande industrie.

TROY [*troi*] (*de*), nom d'une famille de peintres français du XVIIe siècle. Le plus fameux de ses membres, JEAN-FRANÇOIS, né à Paris, a peint de remarquables tableaux historiques (1679-1752).

Troyens (*les*), opéra en cinq actes, paroles et musique d'Hector Berlioz (1863) ; partition qui contient des passages de grand mérite. Cette œuvre fait suite à la *Prise de Troie*, du même auteur.

TROYES [*troi*], anc. capit. de la Champagne, ch.-l. du dép. de l'Aube, sur la Seine ; 55.215 h. (*Troyens*). Ch. de f. E., à 166 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Blé, légumes secs, vins, charcuterie renommée, bonneterie et boissellerie. Patrie de Chrestien de Troyes, Pithou, Passerat, Girardon, Mignart, Simart. En 1420 y fut signé un traité qui reconnaissait Henri V roi de France. Jeanne d'Arc délivra Troyes de l'étranger en 1429. — L'arrond. a 9 cant., 129 comm., 107.460 h.

TROYON (Constans), paysagiste français, né à Sèvres ; coloriste accompli et animalier d'une rare maîtrise (1813-1865).

TRUCHTERSHEIM [*tèr-sa-im'*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg-Campagne ; 625 h.

TRUDAINE [*dè-ne*] (Daniel-Charles), administrateur français, fondateur de l'Ecole des ponts et chaussées, né à Paris (1703-1769) ; — Son fils, JEAN-CLAUDE, né à Clermont-Ferrand, intendant des Finances (1733-1777).

Truffaldin, personnage de la comédie italienne, type du valet rusé et menteur. Dans l'*Etourdi*, de Molière, Truffaldin est, au contraire, un vieillard que Mascarille berne à tout instant.

TRUJILLO, Etat du Venezuela ; 179.000 h. Capit. *Trujillo* ; 12.000 h.

TRUN, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, sur la Dives ; 1.160 h.

TSIAMS ou **TCHAMS,** peuple de l'Indochine (Annam et Cambodge), qui a fondé jadis un grand empire, annexé en 1822 à l'Annam.

TSING-TAO, v. de Chine. V. KIAO-TCHEOU.

TSOU-HSI ou **TSOU-HI,** impératrice douairière de Chine (1834-1909).

TSOU-SHIMA, archipel japonais, à l'entrée méridionale de la mer du Japon, entre la Corée et le Japon ; 38.000 h. Près de là, l'amiral japonais Togo détruisit, en 1905, la flotte russe de l'amiral Rodjetsvenski.

TUBALCAÏN [*ka-in*], fils de Lamech, frère de Noé. Il inventa l'art de travailler le fer (*Bible*).

TUBINGUE (en allem. *Tubingen*), v. du Wurtemberg, sur le Neckar ; 21.600 h. Université célèbre.

TUCHAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, au pied des Corbières ; 1.420 h. Vins.

TUCHINS ou **TOUCHINS,** paysans et artisans qui, en 1382, se révoltèrent dans le midi de la France.

TUCKOV, v. de Roumanie (Bessarabie). V. ISMAÏL.

TUCUMAN, v. de l'Argentine ; 91.000 h. C'est là que se réunit, en 1816, le premier congrès national qui proclama l'indépendance de l'Argentine.

TUDELA, v. d'Espagne (Navarre), sur l'Ebre ; 9.000 h.

TUDOR, famille anglaise, originaire, avec Owen Tudor, du pays de Galles, et qui, de 1485 à 1603, donna cinq souverains à l'Angleterre : Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie et Elisabeth.

TU-DUC, empereur d'Annam (1830-1883). Ses persécutions contre les missionnaires amenèrent l'intervention de la France en Cochinchine.

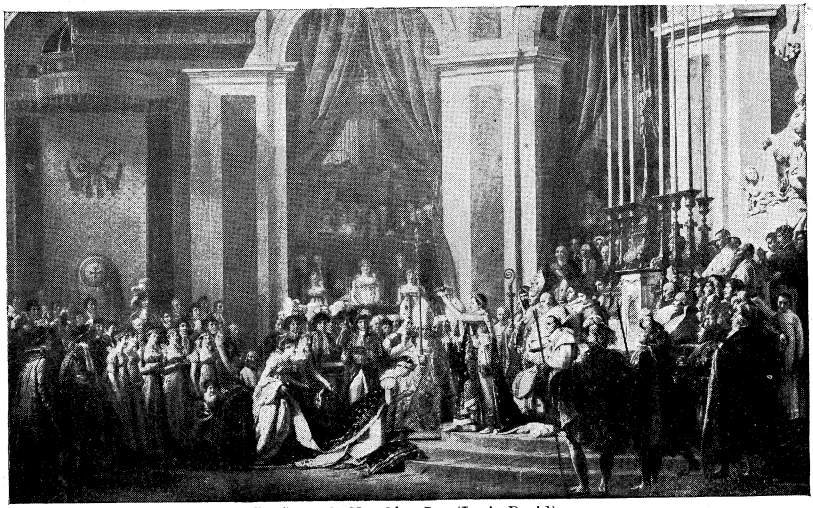

Le Sacre de Napoléon Ier (Louis David).

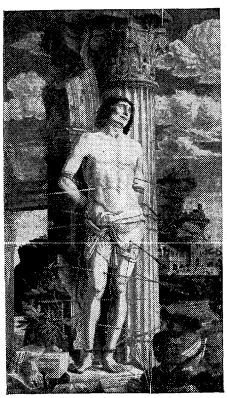

Saint Sébastien (Mantegna).

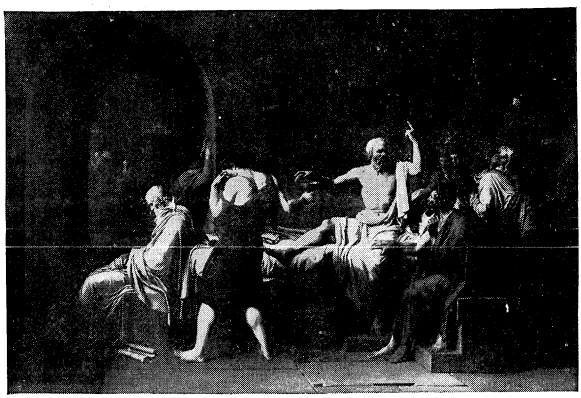

Socrate au moment de boire la ciguë (L. David).

Napoléon III à Solférino (Meissonier).

(Photos Neurdein, Giraudon, Bulloz.)

Les Syndics des drapiers (Rembrandt).

Mort de Ste Ursule (Memling).

La Transfiguration (Raphaël).

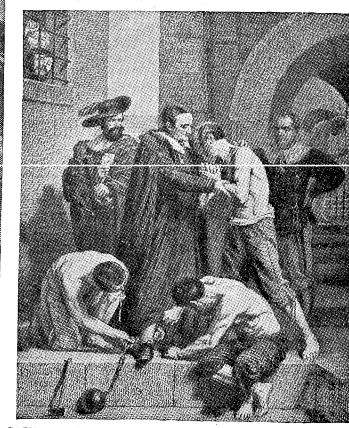

St Vincent de Paul prend les fers d'un galérien (Bonnat).

La Vierge à la chaise (Raphaël).

Thomyris faisant plonger la tête de Cyrus dans un vase de sang (Rubens).

(Photos Hanfstaënal, Alinari, Becker.)

TUFFÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 1.420 h. Ch. de f. Et.

Tugendbund [*tou-ghèn'd'-boun'd*] (*Association de vertu*), association patriotique que formèrent, en 1808, les étudiants de l'Allemagne, pour l'expulsion des Français et dont le rôle fut capital dans la préparation de la guerre de 1813.

Tuileries (*palais* et *jardin des*), ancienne résidence des souverains de la France, à Paris. Commencé en 1564 par Philibert Delorme, le palais fut successivement continué, modifié et augmenté par Jean Bullant, Androuet du Cerceau, Louis Levau et Fontaine. Longtemps abandonnées par la monarchie, qui leur préférait Versailles, les Tuileries furent, depuis la Révolution, le siège du pouvoir exécutif, et depuis l'Empire la résidence des souverains. Elles ont été incendiées en 1871. — Jardin dessiné par Le Nôtre ; promenade fréquentée.

TULASNE (Louis-René), botaniste français, né à Azay-le-Rideau (1815-1885). Membre de l'Académie des sciences.

TULLE, ch.-l. du dép. de la Corrèze, sur la Corrèze ; 13.730 h. (*Tullistes* ou *Tullois*). Ch. de f. Orl., à 420 kil. S.-S.-O. de Paris. Evêché. Chevaux, huile de noix, toiles, fer ; manufacture nationale d'armes à feu. Ecole militaire préparatoire technique Patrie de Baluze. — L'arrond. a 12 cant., 119 comm., 14.960 h.

Tullianum, prison de Rome, dite aussi *prison Mamertine.* On y enfermait certains condamnés à mort, et on les y exécutait.

TULLIE, fille de Servius Tullius, et femme de Tarquin. Elle poussa son mari à tuer Servius pour s'emparer du trône.

TULLINS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin ; 4.410 h. Ch. de f. P.-L.-M.

TULLUS HOSTILIUS [*luss, li-uss*], troisième roi de Rome, que la tradition fait régner de 670 à 630 av. J.-C. Il soumit les Albains et les Sabins.

TULSA, v. des Etats-Unis (Oklahoma), sur l'Arkansas ; 72.000 h.

TULTCHA (*Toultcha*) ou **TULCEA,** v. de Roumanie (Dobroudja), à la tête du delta du Danube ; 23.000 h.

TUNIS [*niss*], capit. de la Tunisie, au fond du *golfe de Tunis ;* 172.000 h. (*Tunisiens*). Port sur la Méditerranée, à La Goulette.

TUNISIE ou **RÉGENCE DE TUNIS,** Etat de l'Afrique septentrionale, sur la Méditerranée ; 167.400 kil. carr. ; 2.095.000 h. (*Tunisiens*). Capit. *Tunis.* V. pr. *Sfax, Bizerte, Gabès, Kairouan, Le Kef.* Sol montagneux, l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien d'Algérie se rapprochant pour resserrer la région des Hauts-Plateaux. Nombreux chotts et sebkhas. Vallées fertiles de la Medjerda, de l'oued Zeroud, etc, Oliviers, orangers, vignobles. Protectorat français. V. la carte d'*Algérie.*

TURBIE (*La*), comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice, au-dessus de Monaco ; 1.030 h. Ch. de f. P.-L.-M. Station hivernale.

TURBIGO, bourg d'Italie, prov. de Milan ; victoires des Français sur les Autrichiens (31 mai 1800 et 2 juin 1859).

Turcaret, comédie de Le Sage (1709). C'est la mise en scène d'un ancien laquais qui, sans esprit et sans probité, est parvenu, à force d'usure et de rapines, à figurer parmi les plus riches traitants. Il est d'ailleurs berné par des aventuriers encore plus coquins que lui. Le dialogue est rempli de verve, de naturel et d'une gaieté souvent amère. Dans l'application, le nom de Turcaret désigne le financier parvenu.

TURCKHEIM, comm. du Haut-Rhin, arr. de Colmar, sur le Fechi ; 2.370 h. Vignobles. Défaite des Impériaux par Turenne, pendant la campagne d'hiver de 1675.

TURCOMANS [*man*], peuple ouralo-altaïque, de la famille turque ou tatare, qui vit à l'état nomade ou, plus rarement, sédentaire dans l'Asie antérieure, notamment dans le Turkestan occidental, la Perse, la Transcaucasie russe et l'Asie Mineure.

TURENNE (Henri DE LA TOUR D'AUVERGNE, *vicomte de*), maréchal de France, né à Sedan. Avec Condé, il remporta les victoires de Fribourg (1644), de Nordlingen (1645), et en 1647 il gagna la bataille de Sommershausen, qui servit beaucoup à la conclusion de la paix de Westphalie. Pendant la Fronde, Mme de Longueville l'entraîna un moment dans le parti hostile à Mazarin, mais, après avoir été battu à Rethel par le maréchal d'Hocquincourt, il se rallia à la cour et battit Condé au faubourg Saint-Antoine (1652). Ses succès en 1658, notamment la bataille des Dunes, amenèrent le traité des Pyrénées (1659). Il commanda l'armée française pendant la guerre de Dévolution (1767) et pendant la guerre de Hollande (1672), s'illustra par sa belle conquête de l'Alsace pendant l'hiver de 1675, et il allait vaincre Montecuculli lorsqu'il fut tué par un boulet à Salzbach (1611-1675). Très simple, très modeste, il tirait sa valeur militaire surtout du calcul et de la réflexion. Il a laissé des *Mémoires.*

Turenne.

TURGOT [*gho*] (Anne-Robert-Jacques), *baron* DE L'AULNE), économiste français, né à Paris. Intendant de la généralité de Limoges, puis ministre des Finances sous Louis XVI, il voulut entreprendre de grandes réformes, inspirées par les doctrines des physiocrates. Il supprima les douanes intérieures et voulut établir la liberté du commerce et de l'industrie par la suppression des maîtrises et des jurandes ; mais il ne put triompher de la routine et du mauvais vouloir des classes privilégiées et fut bientôt disgracié (1727-1781).

Turgot.

TURIN, v. d'Italie, ancienne capit. du royaume de Sardaigne et du royaume d'Italie, aujourd'hui ch.-l. de prov., sur le Pô ; 451.000 h. (*Turinois*). Archevêché ; université, riches bibliothèques, musées, beaux édifices. — La prov. de Turin a 1.251.000 h.

TURKESTAN, région de l'Asie, entre la Sibérie, l'Afghanistan, la mer Caspienne et la mer d'Aral. — La *République soviétique du Turkestan* (qui gravite autour de Moscou) a 7 millions d'h. Capit. *Tachkent.* V. pr. *Merv, Samarkand, Bokhara, Khiva,* etc. — Le *Turkestan chinois, Turkestan oriental* ou *Kachgarie* (à la Chine) compte 1 million d'h. Il fut autrefois indépendant durant quelques années, sous un prince ouzbek. Haut plateau souvent désertique ; grandes richesses minérales. Ch.-l. *Tourfan.*

TURKU. Nom finlandais de *Abo.* V. ABO.

Turlupin, nom adopté pour la farce par un acteur du XVIe siècle et qui se dit, par mépris, de celui qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots :

> Toutefois, à la cour les « turlupins » restèrent
> Insipides plaisants, bouffons infortunés,
> D'un jeu de mots grossier partisans surannés.

Turlupins, hérétiques du XIVe siècle, qui allaient nus et se livraient à toutes sortes d'excès. Grégoire XI les excommunia en 1372, et Charles V les fit poursuivre.

TURNÈBE (Adrien), savant philologue français, né aux Andelys (1512-1565) ; — Son fils ODET DE **Turnèbe,** auteur comique, né à Paris (1553-1581).

TURNER (Sharon), historien anglais, né à Pentonville (1768-1847). Son *Histoire sacrée du monde* a été très populaire.

TURNER (Joseph), peintre et graveur anglais, né à Barnstaple (1775-1851). Coloriste éclatant.

TURNHOUT [*nout*], v. de Belgique, prov. d'Anvers ; 25.000 h.

TURNUS, roi légendaire des Rutules, dans l'*Énéide,* tué par Enée.

TURNU-SEVERIN, v. de Roumanie, sur le Danube, à la sortie du défilé des Portes de Fer ; 24.000 h.

TURPIN, archevêque de Reims, m. vers l'an 800. Il est célèbre dans les anciens romans de chevalerie, et passe pour avoir composé une Chronique latine sur la vie de Charlemagne et de Roland.

TURPIN (Pierre-Jean-François), botaniste français, né à Vire (1775-1840). Membre de l'Académie des sciences.

TURQUIE, un des Etats de la péninsule des Balkans et de l'Asie antérieure ; 8 millions d'h. (*Turcs* ou *Ottomans*). Ville principale, *Constantinople*. Siège du gouvernement *Angora*.

I. Géographie. Avant la guerre de 1914 encore, la Turquie ou Empire ottoman était un vaste Etat, sans unité géographique, s'étendant en Europe, en Asie et en Afrique et composé des deux Turquies d'Europe et d'Asie et de principautés nominalement vassales (Egypte, Samos). Elle comptait plus de 20 millions d'habitants et était divisée, au point de vue administratif, en provinces ou vilayets (2 en Turquie d'Europe, 28 en Turquie d'Asie). Un sultan ou Padischah, naguère autocrate, assisté d'un grand-vizir premier ministre et d'un Cheik-ul-islam ou chef de la Religion, gouvernait le pays, doté d'un régime constitutionnel depuis 1908. Aujourd'hui, le Commandeur des croyants (tel était le titre du Sultan) est déposé ; la République est instaurée en Turquie, et c'est un président de la République, assisté d'un Conseil de commissaires de la grande Assemblée nationale d'Angora qui gouverne l'Etat turc, très réduit et en Europe et en Asie, par rapport à ce qu'il était avant 1914.

Armes de la Turquie.

En Europe, le territoire turc, limité par la Grèce et baigné par la mer Noire, le Bosphore et la mer de Marmara, se compose uniquement de Constantinople, Andrinople et de la Thrace orientale jusqu'à la Maritza. En Asie, il comprend la seule presqu'île d'Anatolie, que baignent la Méditerranée, la mer Egée, la mer de Marmara et la mer Noire, y compris l'Arménie et le Kurdistan. Ainsi la Turquie est redevenue le seul Etat de l'Anatolie dont les côtes, dentelées et bordées d'îles sur la mer Egée, sont moins accidentées sur la Méditerranée et sur la mer Noire. Sol montagneux. Tapis, cuirs. *Brousse, Angora, Konieh, Adana, Kastamouni, Sinope, Sivas, Diarbékir*, telles sont, actuellement, en Asie, les villes principales de la Turquie, que limitent au N. les républiques soviétiques du Caucase, au Sud et à l'Est la Syrie, la Mésopotamie ou Irak et la Perse.

II. Histoire. Les Turcs, dont la domination s'établit d'abord en Asie sur les ruines du gouvernement des Abbassides, pénétrèrent en Europe au XIVe siècle et y fondèrent au XVe siècle un puissant Etat sur les ruines de l'empire byzantin. Cette œuvre de conquête progressive, commencée par Mourad Ier, Bajazet Ier, Mahomet Ier et Mourad II, reçut son couronnement de Mahomet II, qui prit Constantinople en 1453. Cinquante ans plus tard, l'Etat ottoman exerçait son autorité sur la péninsule balkanique, l'Asie occidentale, l'Egypte, et atteignait son apogée sous Soliman Ier. Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, les sultans luttèrent, avec des fortunes diverses, contre l'Autriche, assiégeant même Vienne à plusieurs reprises. Leurs progrès s'arrêtent, au XVIIIe siècle, devant les efforts de la Russie. Dès lors, commence le recul de l'Empire ottoman.

Grâce à l'intervention de l'Europe, l'indépendance de la Grèce est reconnue en 1829, puis celle de la Roumanie après la guerre de Crimée (1856), et celle de la Serbie et de la Bulgarie après le traité de Berlin (1878), qui met le statut politique de la Turquie sous la garantie des grandes puissances. Placée sous le régime constitutionnel depuis 1907, la Turquie a perdu la Tripolitaine par sa guerre de 1911 avec l'Italie et, par la guerre balkanique (1912-1913), la plus grande partie de ses territoires européens. Vaincue avec ses alliées (Allemagne, Autriche et Bulgarie) à la fin de la Grande Guerre de 1914-1918, elle a pu, grâce à ses victoires sur la Grèce en 1922, assurer son existence nationale à la paix de Lausanne (juillet 1923).

TURRIERS [*ri-é*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron ; 340 h.

TUSCARORA (*fosse du*), depression de l'océan Pacifique à l'O. du Japon, et dont le profondeur dépasse 8.500 mètres.

Tusculanes (*les*), traité philosophique de Cicéron, ouvrage à la fois familier et éloquent, où Cicéron développe sa croyance à la vie future.

TUSCULUM [*lom'*], v. de l'anc. Italie (Latium), où Cicéron écrivit ses *Tusculanes ;* auj. *Frascati*.

TUT-ANK-AMMON, pharaon de la XVIIIe dynastie, qui rétablit le culte d'Ammon à Thèbes et dont le tombeau a été découvert en 1922.

TUTTLINGEN [*lin'-ghèn*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), au confl. du Danube et de l'Elta ; 15.700 h.

TUY, v. d'Espagne (Galice), sur le Minho ; 11.000 h.

TUYEN-QUAN, v. du Tonkin, sur la rivière Claire, où une faible garnison française, sous les ordres du commandant Dominé, soutint victorieusement, contre une armée chinoise, un siège de plus de trois mois où se distingua le sergent Bobillot (1884-1885).

Mark Twain.

TVER ou **TWER,** v. de la Russie d'Europe, sur le Volga ; 65.000 h. — Le gouv. a 1.815.000 h.

TWAIN (S. L. Clemens, dit *Mark*), écrivain humoristique américain, né à Florida (1835-1910).

TWEED (*le*), petite rivière qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse ; 156 kil.

TYCHO-BRAHÉ [*ko*], astronome danois, né en Scanie, créateur d'un système astronomique différent de ceux de Ptolémée et de Copernic. Il eut le tort de prendre trop au sérieux les chimères de l'astrologie. Il fut le maître de Képler (1546-1601).

TYLER [*lèr*] (Walter *ou* Wat), rebelle anglais, qui dirigea la révolte des paysans en 1381 et fut tué par le maire de Londres, Walworth.

TYNDALL (John), physicien anglais, né en Irlande (1820-1893), auteur de travaux remarquables sur la chaleur.

TYNDARE, roi légendaire de Sparte, époux de Léda, et père de Castor, Pollux, Timandra, Hélène et Clytemnestre, Philonoé. (*Myth.*)

TYNE (*le*), petit fleuve d'Angleterre, qui naît dans les monts Cheviot, arrose Newcastle et se jette dans la mer du Nord ; 60 kil.

TYNEMOUTH, v. d'Angleterre, Northumberland, et port sur le Tyne ; 63.800 h. Commerce de charbon. Station balnéaire.

TYPHÉE, chef des Géants qui escaladèrent le ciel ; il fut foudroyé par Jupiter. (*Myth.*)

TYPHON, dans l'Egypte ancienne, dieu du mal, des ténèbres, de la stérilité.

TYR, v. de l'ancienne Phénicie, fondée par les Sidoniens, jadis célèbre par son commerce, son industrie de la pourpre. (Hab. *Tyriens.*) Auj. *Sour* (6.500 h.), en Syrie de mandat français.

TYROL, pays alpestre, situé sur les deux versants des Alpes orientales et partagé entre la Suisse, l'Autriche et l'Italie. Le Tyrol autrichien a 306.000 h. (*Tyroliens*) ; cap. *Innsbrück*.

TYRONE, comté d'Irlande, province d'Ulster : 142.000 h. Ch.-l. *Omagh*.

TYRRHÉNIENNE (*mer*), située entre l'Italie, la Corse, la Sardaigne et la Sicile.

TYRTÉE, poète athénien. Il ranima par ses chants le courage des Spartiates, dans la deuxième guerre de Messénie (VIIe s. av. J.-C.).

TZARITZYN, v. de Russie (gouv. de Saratof), au confluent du Tzaritza et du Volga ; 80.000 h.

TZARSKOIÉ-SÉLO, v. de Russie (gouv. de Petrograd) ; 25.000 h. Anc. résidence des tsars de Russie.

TZETZES [*tzèt-sèss*] (Jean), poète et grammairien grec, né à Constantinople (XIIe s.).

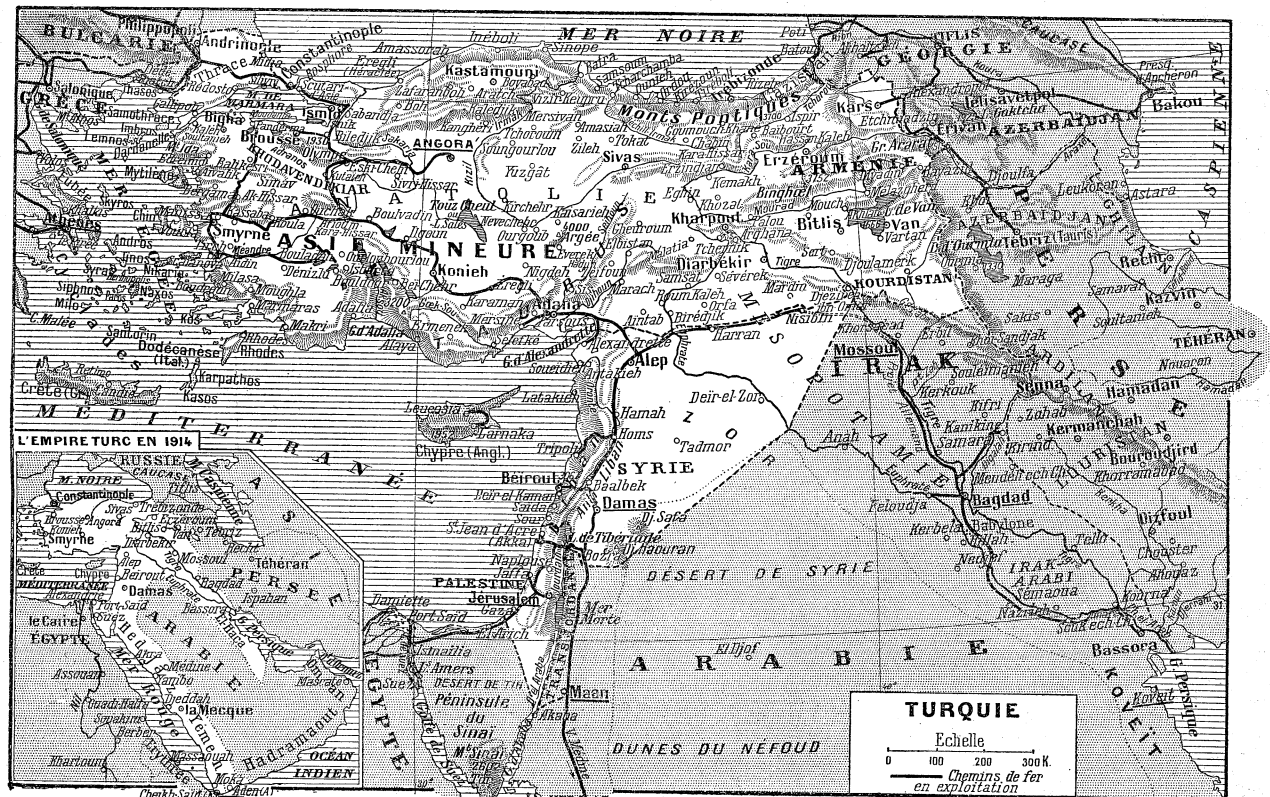
TURQUIE
Echelle
0 100 200 300 K.
Chemins de fer en exploitation
L'EMPIRE TURC EN 1914
ASIE MINEURE
ANGORA
ARMÉNIE
KOURDISTAN
SYRIE
DÉSERT DE SYRIE
ARABIE
PALESTINE
MER NOIRE
MER MÉDITERRANÉE
MER ROUGE
DUNES DU NÉFOUD
Monts Pontiques
Monts Taurus
Constantinople
Smyrne
Damas
Alep
Bagdad
Bassora
Mossoul
Erzéroum
Kharpout
Diarbékir
Bitlis
Van
Tébriz
Téhéran
Jérusalem
la Mecque
Le Caire
ÉGYPTE
Chypre (Angl.)
Rhodes
Dodécanèse (Ital.)
Crète
Kasos
Karpathos
Mytilène
Lemnos
Samothrace
Imbros
Ténédos
Andros
Mykonos
Paros
Naxos
Amorgos
Milos
Siphnos
Cythnos
Kéos
Samos
Icaria
Patmos
Leros
Kalymnos
Cos
Stampalia
Scarpanto
Rhodes
Chypre
Beyrouth
Tripoli
Latakieh
Antioche
Alexandrette
Aïntab
Birédjik
Marach
Orfa
Mardin
Nisibin
Diarbékir
Mossoul
Kirkouk
Souleimanieh
Sulaimanieh
Kermanchah
Hamadan
Senna
Ispahan
Téhéran
Bouroudjird
Khorramabad
Dizfoul
Chouster
Mohammerah
Koweit
Nedjef
Kerbela
Babylone
Hillah
Nedjef
Nazareth
Semaria
Jaffa
Gaza
Naplouse
Jéricho
Jaffa
Port-Said
Ismaïlia
Suez
Tor
Akaba
Maan
Hodeidah
Moka
Aden
Hadramaout
Mascate
Bender Abbas
Bender Bushire
Mohammerah
Koweit
Nedjef
Bassora
Mossoul
Diarbékir
Kharpout
Erzéroum
Trébizonde
Samsoun
Sinope
Kastamouni
Angora
Konieh
Adana
Mersina
Alexandrette
Alep
Hamah
Homs
Tadmor
Deir-el-Zor
Damas
Beyrouth
Saïda
Tyr
Acre
Haïfa
Jérusalem
Jaffa
Gaza
Port-Said
Ismaïlia
Suez
Tor
Akaba
Maan
Hodeidah
Moka
Aden
Hadramaout
Mascate
Bender Abbas
Bender Bushire
Mohammerah
Koweit
Nedjef
Bassora
Mossoul
Diarbékir
Kharpout
Erzéroum
Trébizonde
Samsoun
Sinope
Kastamouni
Angora
Konieh
Adana
Mersina
Alexandrette
Alep
Hamah
Homs
Tadmor
Deir-el-Zor
Damas
Beyrouth
Saïda
Tyr
Acre
Haïfa
Jérusalem
Jaffa
Gaza
Port-Said
Ismaïlia
Suez
Tor
Akaba
Maan
Hodeidah
Moka
Aden
Hadramaout
Mascate
Bender Abbas
Bender Bushire
Mohammerah
Koweit
Nedjef
Bassora

U

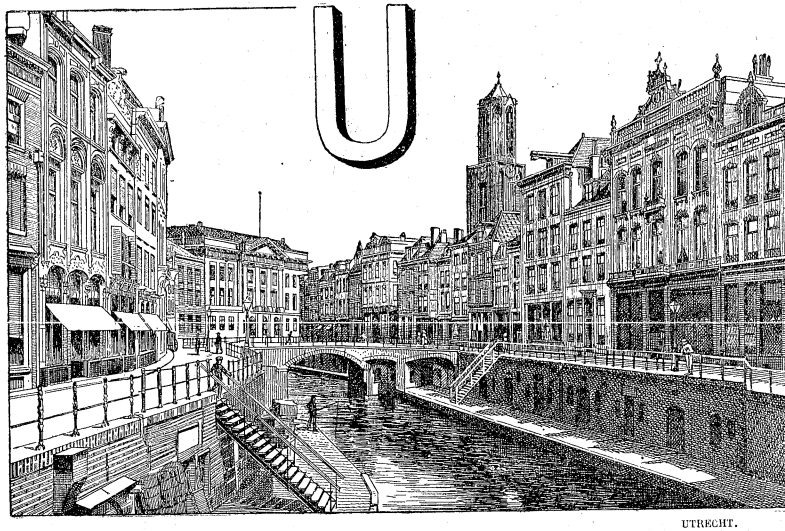

UTRECHT.

UBALDINI (Roger), archevêque gibelin de Pise en 1276. Il fit enfermer Ugolin et ses fils dans une tour, où il les laissa mourir de faim (XIIIe s.).

UBAYE [*ba-i-e*], torrent des Basses-Alpes, affl. de la Durance ; baigne Tournoux et Barcelonnette ; 80 kil.

UBEDA, v. d'Espagne, prov. de Jaen ; 22.500 h.

UBIENS [*bi-in*], peuple de l'ancienne Germanie, qui habitait les rives du Rhin, dans les parages de Cologne.

UCALÉGON, Troyen dont parle Virgile dans le IIe chant de son *Enéide*. V. JAM PROXIMUS ARDET UCALEGON, à la *Part. rose*.

UCAYALI, grande riv. du Pérou, née dans la Cordillère, affl. de l'Amazone ; 2.000 kil.

UCCELLO ou **UCELLO** (Paolo DI DONO, dit), ciseleur et peintre florentin, né vers 1396 ; m. en 1475.

UCCLE, v. de Belgique (Brabant) ; 34.500 h. Brasserie, toiles.

UCHARD [*char*] (Mario), romancier et auteur dramatique français, né à Paris (1824-1893).

UCHATIUS [*ti-uss*] (François, *baron de*), général et technologue autrichien. Il perfectionna le matériel de l'artillerie (1811-1881).

UDINE, v. d'Italie (Vénétie), ch.-l. de la prov. homonyme, ancienne capit. du Frioul ; 49.700 h. Métallurgie, soie. — La prov. a 673.400 h.

UDINE (Giovanni RICAMATORE, dit JEAN d'), peintre italien, élève de Raphaël, qu'il aida dans ses travaux (1499-1564).

UGALDE (Delphine BEAUCÉ, *dame*), cantatrice française, douée d'une jolie voix de soprano, née à Paris (1829-1910).

UGINES, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville ; 3.770 h. Ch. de f. P.-L.-M. Usine métallurgique.

UGOLIN DELLA GHERARDESCA, tyran de Pise, du parti gibelin. Ses ennemis le jetèrent dans une tour avec ses enfants, pour les y laisser mourir de faim (XIIIe s.). Cette circonstance a fourni à Dante un des épisodes les plus terribles de sa *Divine comédie* : *la Tour de la Faim*. Dante représente Ugolin rongeant le crâne de son bourreau.

Ugolin et ses enfants, tableau de Reynolds (Londres) ; — beau groupe en bronze de Carpeaux (1863), jardin des Tuileries, à Paris.

UHLAND (Jean-Louis), poète lyrique allemand, né à Tubingue, le représentant le plus éminent de l'école souabe ; auteur de remarquables poésies patriotiques (1787-1862).

UHRICH [*rik*] (J.-J. Alexis), général français, qui défendit Strasbourg contre les Prussiens en 1870, né à Phalsbourg (1802-1886).

UITLANDERS [*dèr*] (en holland. *étrangers*), nom qui fut donné au Transvaal et dans l'Orange aux immigrants, par opposition aux Boers, anciens colons de nationalité hollandaise.

UJFALVY (Charles-Eugène), orientaliste et voyageur autrichien, né à Vienne. Il a passé la plus grande partie de sa vie en France, où il professa à l'Ecole des langues orientales (1842-1904).

UKRAINE [*u-khrè-ne*] (c.-à-d. *frontière, marche*), vaste contrée du sud-ouest de la plaine russe, constituant une république soviétique relevant de Moscou ; environ 447.000 k. carr., 26 millions d'h. (*Ukrainiens*). Cap. *Kiev*. Immenses steppes ; troupeaux.

ULBACH [*bak*] (Louis), littérateur français, né à Troyes, auteur de nombreux romans : *le Parrain de Cendrillon, la Chauve-Souris, l'Enfant de la morte*, etc. (1822-1886).

ULÉA, fl. de Finlande, qui sort du *lac d'Uléa* et se jette dans le golfe de Botnie ; 220 kil.

ULÉABORG ou **OULÉI,** v. et port de Finlande, ch.-l. de gouvernement, à l'embouchure de l'*Uléa* ; 21.000 h. — Le gouv. a 328.000 h.

ULFILA ou **WULFILA,** évêque arien des Wisigoths, traducteur de l'Ancien Testament (311-383).

ULLOA, fl. de l'Amérique centrale (Honduras), tributaire du golfe de Honduras ; 260 kil.

ULLOA (Antoine *de*), voyageur espagnol, né à Séville (1716-1795).

ULLOA (Girolamo), général d'artillerie italien, né à Naples. Il a publié beaucoup de travaux sur des questions de technique et d'histoire militaires (1810-1880) ; — Son frère ANTONIO fut le dernier ministre de la Guerre de François II, roi de Naples.

ULM, v. forte du Wurtemberg, sur le Danube ; 56.000 h. Magnifique cathédrale gothique. L'armée autrichienne du général Mack y capitula en 1805 devant l'armée de Napoléon Ier.

ULPIEN [*pi-in*], jurisconsulte romain, conseiller d'Alexandre-Sévère (170-228).

ULRIC DE WURTEMBERG, duc de Wurtemberg. Il assura le triomphe du protestantisme dans son pays (1487-1550).

ULRICI (Hermann), philosophe et esthéticien allemand. Il s'est appliqué surtout à l'étude de Shakespeare (1806-1884).

ULRIQUE-ÉLÉONORE, reine de Suède, fille de Charles XI. Elle succéda à son frère Charles XII (1685-1741).

ULSTER, la plus septentrionale des quatre grandes provinces de l'Irlande. Elle compte 1.851.000 h. et a Belfast pour capitale. Elle constitue depuis 1921 le territoire d'*Irlande septentrionale* (1.400.000 h.). Capit. *Belfast.*

ULUGH-BEG [*bégh*] (Mirza), sultan timouride, savant astronome, assassiné à Samarkand (1394-1449).

ULYSSE (en gr. *Odusseus*), personnage grec, roi légendaire d'Ithaque, fils de Laërte, père de Télémaque et époux de Pénélope, l'un des principaux héros du siège de Troie, où il se signala surtout par sa prudence et sa ruse, qui sont restées proverbiales. Le retour d'Ulysse dans sa patrie fait le sujet de l'*Odyssée.* Voici, par ordre chronologique, les principaux épisodes de sa vie, qui font aujourd'hui partie du domaine littéraire : 1° la ruse qu'employa Ulysse pour découvrir Achille déguisé parmi les filles du roi Lycomède et l'amener au siège de Troie ; 2° sa dispute avec Ajax pour la possession des armes d'Achille ; 3° son séjour dans l'antre de Polyphème à qui il creva son œil unique et à la fureur duquel il échappa en prenant le nom de *Personne* ; 4° les compagnons d'Ulysse changés en pourceaux par Circé ; 5° la manière dont il échappa aux enchantements des sirènes en se faisant attacher au mât du vaisseau et en remplissant de cire les oreilles de ses compagnons ; 6° l'accueil hospitalier qu'il reçut à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens ; 7° l'image d'Ithaque fuyant constamment devant lui ; 8° la façon touchante dont il fut reconnu par son chien, qui ne l'avait pas vu depuis vingt ans, et par son fidèle Eumée ; 9° la vigueur avec laquelle il banda son arc qu'aucun des prétendants n'avait pu tendre. V. Scyros.

UMÉA, fleuve de Suède, sortant des monts Kjelen et se jetant dans le golfe de Botnie ; 476 kil.

UNGVÁR (en tchèque *Vzhorod*), v. de Tchécoslovaquie, capit. du territoire karpatho-russe, sur l'*Ung* ; 20.000 h.

UNIEUX, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 5.620 h. Houille. Grandes usines.

Unigenitus [*tuss*] (*bulle*), bulle par laquelle le pape Clément XI condamna le jansénisme en 1713. Plusieurs prélats français refusèrent de recevoir la bulle, qui fut, pendant toute la première partie du XVIIIe siècle, le sujet d'une lutte acharnée entre les jansénistes du clergé ou du parlement et les jésuites.

UNION (*l'*), nom sous lequel on désigne parfois les Etats unis de l'Amérique du Nord.

UNION (*comte de La*), général espagnol, né à Lima. Il lutta contre Dugommier dans le Roussillon et fut tué à la bataille de la Monga (1752-1794).

Union (*édit d'*), acte par lequel le roi Henri III se déclara chef de la Ligue.

Union (*arrêt d'*), arrêt par lequel le Parlement de Paris s'associa aux autres cours souveraines en 1648 pour faire échec aux mesures financières de Mazarin. Ce fut le prélude de la Fronde. Le premier ministre raillait, en son accent italien, l'*arrêt d'ognon.* « Cet *ognon* te fera pleurer », ripostaient les auteurs des *Mazarinades.*

Union (*acte d'*), acte par lequel le Parlement anglais supprima le Parlement de Dublin et plaça l'Irlande sous la domination anglaise (1800). Ceux des Anglais qui refusatent à l'Irlande le *home rule* (v. ce mot) prirent le nom d'unionistes.

Union Sud-Africaine, nom donné, depuis 1910, à la fédération des Etats de l'Afrique australe (colonie du Cap, Transvaal, Orange, Natal, Rhodésie), administrée, au nom du souverain du Royaume-Uni, par un gouverneur général, sous le contrôle d'un Parlement.

UNITED STATES OF AMERICA, nom anglais des Etats unis d'Amérique. V. Sam.

Univers (*l'*), journal catholique, fondé par l'abbé Migne en 1833 et que dirigea longtemps Louis Veuillot.

Universités. Le corps connu sous le nom d'*Université de Paris*, fondé vers 1150, posséda. dès l'origine, de grands privilèges : l'Université avait seule le droit d'enseigner et avait sa juridiction particulière. Plusieurs fois elle prit part aux affaires publiques. Elle défendit les libertés gallicanes et soutint de longues luttes contre certains ordres religieux. Supprimée en 1790, elle fut réorganisée en 1808 par Napoléon Ier, qui lui donna pour chef un grand maître et la plaça sous la surveillance directe de l'Etat. Le territoire français fut partagé en 16 académies, régies chacune par un recteur. Aujourd'hui, on donne le nom d'*université* aux groupements régionaux des facultés d'enseignement supérieur, dotés de la personnalité civile et administrés par le recteur assisté d'un conseil de l'université.

UNST, la plus septentrionale des îles Shetland ; 1.800 h.

UNSTRUT, rivière d'Allemagne (Saxe). Elle sort des monts de Thuringe et se jette dans la Saale (riv. g.) ; 172 kil.

UNTERWALDEN [*dèn'*] (c'est-à-dire *Sous les forêts*), canton suisse et l'un des trois qui furent le berceau de la liberté helvétique ; divisé en deux demi-cantons : l'*Obwalden*, 17.500 h. ; ch.-l. *Sarnen*, et le *Nidwalden*, 13.950 h. ; ch.-l. *Stanz.* (Hab. *Unterwaldiens.*)

UPSAL ou **UPSALA,** v. de Suède, sur un tributaire du lac Mælar ; 28.900 h. L'une des anciennes capitales de la Scandinavie. Siège de l'archevêque primat du royaume ; université célèbre.

Uranie.

UR, v. de Chaldée, d'où partirent les Hébreux sous la direction d'Abraham. (*Bible.*)

URANIE, Muse de l'astronomie, représentée avec un compas et un globe.

URANUS [*uss*] ou **URANOS** [*oss*] (*le Ciel*), père de Saturne, de l'Océan, des Titans, des Cyclopes, etc.

URANUS, la septième des planètes qui gravitent autour du soleil ; elle est soixante-dix fois plus grosse que la terre et fut découverte par Herschel en 1781.

URBAIN Ier [*bin*] (*saint*), pape de 222 à 230. Fête le 25 mai ; — Urbain II, pape de 1088 à 1099, né à Châtillon-sur-Marne, promoteur de la première croisade au concile de Clermont ; — Urbain III, pape de 1185 à 1187 ; — Urbain IV, pape de 1261 à 1264 ; — Urbain V, pape de 1362 à 1370, né au château de Grizac (Lozère) ; — Urbain VI, pape de 1378 à 1389 ; — Urbain VII, pape en 1590 ; — Urbain VIII, pape de 1623 à 1644.

URBINO, v. d'Italie, prov. de Pesaro-et-Urbino, entre la Foglia et le Metauro ; 18.000 h. Patrie de Raphaël. Ancien ch.-l. du *duché d'Urbin*, réuni en 1631 aux Etats de l'Eglise.

URFÉ (Honoré *d'*), romancier français, né à Marseille, auteur de l'*Astrée*, où il a exprimé, sous une forme subtile et diffuse, mais parfois pleine de charme, l'idéal de politesse et de galanterie de la société précieuse (1568-1626).

URGANDE, fée bienfaisante des romans du moyen âge, qui a pour mission de protéger les chevaliers, à qui elle apparaît tantôt sous la forme d'une vieille femme couverte de haillons, tantôt sous la forme de la jeune fille la plus séduisante. — La fée *Urgèle* joue le même rôle.

URGEL, dite aussi **la Seo** ou **la Seu** (*le Siège*), v. forte et episcopale d'Espagne (Catalogne) ; 3.100 h. L'évêque d'Urgel partage avec le gouvernement français le protectorat de la République d'Andorre.

URI, un des cantons suisses, arrosé par la Reuss ; 23.950 h. (*Uraniens*). Ch.-l. *Altorf.* C'est l'un des trois cantons primitifs de la Confédération.

URIAGE ou **SAINT-MARTIN-D'URIAGE,** comm. de l'Isère, arr. de Grenoble, sur le Sonnant, tributaire de l'Hère ; 1.410 h. Eaux sulfureuses.

URIE, mari de Bethsabée (*Bible*).

URIEL [*ri-èl*], ange dont les liturgies orientales font souvent mention et dont le nom signifie, en hébreu. *Lumière de Dieu.*

URQUIJO (*don* Mariano Luis), homme d'Etat espagnol, né à Bilbao. Il signa avec Bonaparte le traité d'Aranjuez (1768-1817).

URRACA, reine de Castille et de Léon, fille d'Alphonse VI. Elle lutta longtemps contre son mari, Alphonse le Batailleur, et contre son fils, Alphonse VIII, que les Castillans avaient reconnu pour roi (1081-1126).

URSEL, comm. de Belgique (Flandre-Orientale), arr. de Gand ; 2.600 h.

URSEREN (*val*), pays de Suisse (cant. d'Uri), dans la vallée supérieure de la Reuss, entre Realp et Andermatt.

URSINS [*sin*] (Marie-Anne *de* LA TRÉMOILLE, *princesse des*), née à Paris. Elle joua un grand rôle dans les intrigues de la cour de Philippe V, roi d'Espagne (1642-1722).

URSULE (*sainte*), fille du roi de Bretagne Deonatus, martyre à Cologne (383, 385 ou 453). Fête le 21 octobre.

URUGUAY [*ghè*], riv. de l'Amérique du Sud, née dans la serra Geral, qui sépare le Brésil de la république Argentine et cet État de l'Uruguay, baigne Salto, Concepcion, Fray Bentos et se jette dans l'estuaire (riv. g.) du rio de la Plata ; cours 1.500 kil.

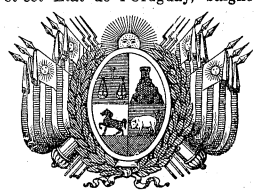

Armoiries de l'Uruguay.

URUGUAY ou *République orientale*, république de l'Amérique du Sud, entre le Brésil, l'océan Atlantique et l'Uruguay ; 187.000 kil. carr., 1.495.000 h. (*Uruguayens*). Capit. *Montevideo*. L'Uruguay est un pays légèrement accidenté, arrosé par de nombreux cours d'eau, tributaires du rio de la Plata ou de l'Uruguay. Le climat est tempéré et salubre, mais sujet à des variations brusques. Riches pacages nourrissant de nombreux troupeaux (bœufs, moutons, chevaux) ; exportation en Europe de viandes conservées, salées ; lainages, peaux, suif, etc. ; blé, maïs, lin ; exploitation de carrières. — C'est une république unitaire, divisée en 19 départements.

USBEKS, tribus turcomanes du Turkestan et de la Sibérie.

USCOQUES ou **USKOKS**, nom donné, à Venise et en Dalmatie, aux Serbes qui s'échappaient de la Serbie, de la Bosnie et de l'Herzégovine et allaient vivre dans les pays voisins pour échapper aux vexations des Turcs. (*Uskok* est un mot serbe qui veut dire *réfugié, déserteur ;* en italien *uscocco*.)

USEDOM [*dom*], île allemande, au débouché de l'Oder dans la Baltique ; 30.000 h. Ch.-l. *Swinemünde*.

USHER (Jacques) ou **USSERIUS**, savant prélat anglican, né à Dublin (1580-1656).

USKUB ou **SKOPLJÉ**, ville de Yougoslavie, ch.-l. de la prov. de Kossovo, sur le Vardar ; 41.000 h. Bestiaux.

USSEL, ch.-l. d'arr. (Corrèze) ; ch. de f. Orl., à 61 kil. N.-E. de Tulle, près de la Diège ; 5.520 h. (*Usselois*). Laine, légumes, fer, cuirs. — L'arr. a 7 cant., 71 comm., 55.200 h.

USTARITZ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur la Nive ; 2.105 h. Ancienne capit. du Labour.

USTERI (Paul), homme d'Etat et littérateur suisse, né à Zurich ; il a laissé un grand nombre d'écrits sur la médecine et la politique ; on lui doit un traité sur le *Droit public suisse* (1768-1831).

USTICA, île de la Méditerranée, à l'O. des îles Lipari ; 1.550 h.

UTAH, l'un des Etats unis de l'Amérique, sur un plateau des Rocheuses, peuplé en partie par les Mormons ; 449.000 h. Capit. *Salt Lake City*. Importantes richesses minérales.

UTAHS, UTES ou **YUTES**, grande tribu des Peaux-Rouges, qui, en 1872, a vendu au gouvernement fédéral le territoire qu'elle occupait dans le Nouveau-Mexique, le Colorado, l'Utah et la Nevada.

UTELLE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice ; 1.310 h. (*Utellens*).

UTICA, v. des Etats-Unis (New-York) ; 94.000 h. Ateliers mécaniques.

UTIQUE, anc. v. d'Afrique. C'est dans cette ville que se tua Caton *d'Utique*, après la défaite de Thapsus.

Utopie, roman politique et social de Thomas Morus. C'est un tableau très détaillé d'un Etat socialiste et démocratique (1518).

UTRECHT [*trèk*], v. des Pays-Bas, ch.-l. de la *province d'Utrecht*, sur un bras du delta du Rhin ; 140.000 h. Université ; fabriques de velours longtemps célèbres. La France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande conclurent, en 1713, à Utrecht, un traité devenu célèbre, qui mit fin à la guerre de la Succession d'Espagne. L'Espagne restait à Philippe V, la France conservait son intégrité territoriale, mais d'importantes concessions maritimes étaient faites à l'Angleterre. — La prov. a 341.800 h.

UTRERA, v. d'Espagne, prov. de Séville, sur un affluent du Guadalquivir ; 15.000 h.

UTSONOMIYA, v. du Japon (île de Nippon) ; 63.000 h.

UVALLI, chaîne de montagnes de Russie, qui sont un contrefort occidental du Caucase.

UXBRIDGE, v. d'Angleterre (comté de Middlesex) ; 12.900 h. Instruments aratoires ; grains.

UXELLODUNUM [*nom*], ancien *oppidum* (ville forte) de la Gaule (pays des Cadurques) ; prise par César en 59. Tous ceux de ses habitants qui survécurent eurent la main droite coupée par ordre du vainqueur. Le site de la ville n'a pu encore être déterminé d'une manière précise ; plusieurs points du pays cadurque répondent assez bien à la description qu'en donne César, notamment la presqu'île de Luzech (Lot), enfermée par le Lot, ou le plateau du Puy d'Issolu (Lot).

UXMAL, cité du Yucatan (Mexique), où l'on trouve des ruines indiennes importantes.

UZEL, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 1.130 h. (*Uzellois*). Ch. de f. Et.

UZERCHE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Vézère ; 2.900 h. (*Uzerchois*). Ch. de f. Orl.

UZÈS [*zèss*], ch.-l. d'arr. (Gard) ; sur l'Alzon ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 25 kil. N. de Nîmes ; 5.100 h. (*Uzétiens*). Ancien évêché. Blé, vins, huile d'olive. — L'arr. a 8 cant., 99 comm., 59.140 h.

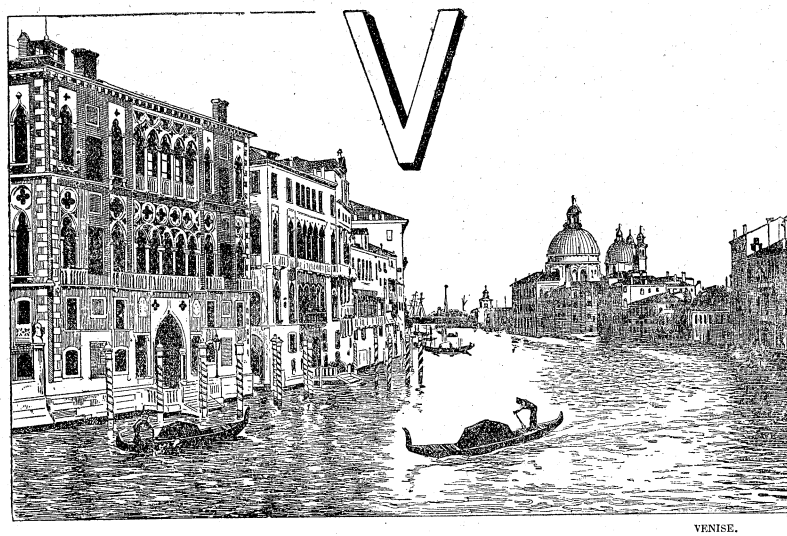

VENISE.

VAAL (*le*), rivière de l'Afrique du Sud, affl. de l'Orange ; a donné son nom au *Transvaal ;* 1.125 kil.

VABRE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur le Gijou ; 1.905 h.

VAC ou **VACS,** v. de Hongrie, sur le Danube ; 19.000 h.

VACCARÈS ou **VALCARÈS** [*rèss*] (*étang de*), étang littoral des Bouches-de-Rhône, en Camargue ; 6.000 hectares.

VACCÉENS [*vak-sé-in*], anc. peuple de l'Ibérie (Tarraconaise), subjugué en 178 av. J.-C. par Posthumius.

VACHEROT [*ro*] (Etienne), philosophe et homme politique français, né à Torcenay, près de Langres (1809-1897).

VACQUERIE [*ke-ri*] (Auguste), journaliste et auteur dramatique français, de l'école romantique, fondateur du *Rappel ;* né à Villequier (Seine-Inférieure) [1819-1895].

VADÉ (Jean-Joseph), poète français, né à Ham, créateur du genre *poissard* (1720-1757).

VADIMON (*lac*), auj. *lac de Bassano* (Toscane). Victoire des Romains sur les Etrusques (310 av. J.-C.) et sur les Gaulois Senons (283).

Vadius [*uss*], personnage des *Femmes savantes*, type du pédant bourré de grec et de latin, que Philaminte, Bélise et Armande embrassent *pour l'amour du grec*, mots auxquels les écrivains font de fréquentes allusions. V. TRISSOTIN.

VADUZ, ch.-l. de la principauté de Liechtenstein ; 1.200 h.

VAÏGATCH (*île de*), île russe de l'océan Glacial arctique, séparée du continent par le *détroit de Vaïgatch.*

VAILLANT [*ll* mll., *an*] (Jean-Foi), numismate français, né à Beauvais (1632-1706).

VAILLANT (Sébastien), botaniste français, né à Vigny (Seine-et-Oise), auteur d'une célèbre flore des environs de Paris (1669-1722).

VAILLANT (J.-B.-Philibert), maréchal de France, ministre de la Guerre et grand maréchal du Palais sous le second Empire ; né à Dijon (1790-1872).

VAILLY [*ll* mll.], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons, sur l'Aisne ; 1.440 h. (*Vailliciens*).

VAILLY-SUR-SAULDRE [*sôl-dre*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 920 h.

VAISON [*vè*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange ; 3.040 h. Carrières ; truffes.

Vaisseau fantôme (*le*), opéra en trois actes, paroles et musique de R. Wagner (1843), sur la légende hollandaise du *Hollandais volant.*

VAISSETTE [*vè*] (*dom* Joseph), bénédictin français, né à Gaillac ; auteur d'une remarquable *Histoire du Languedoc* (1685-1756).

VALACHIE, une des principautés danubiennes ; forme avec la Moldavie, la Transylvanie, etc., l'Etat indépendant de Roumanie ; 3.486.000 h. (*Valaques*). Capit. de la Valachie et de la Roumanie entière, *Bucarest.*

VALAIS [*lè*], un des cantons suisses, dans la vallée supérieure du Rhône ; 128.000 h. (*Valaisans*). Ch.-l. *Sion.*

VALAZÉ (Charles), conventionnel girondin, né à Alençon ; il se poignarda pour échapper à l'échafaud (1754-1793).

VALBONNAIS [*nè*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 820 h.

VALCARÈS (*étang de*). V. VACCARÈS.

VALDAÏ, massif de collines (Russie) de 322 mètres, couronnement du plateau d'Alaoun, sur la ligne de partage de l'Europe, entre le versant de l'Océan et celui de la Méditerranée.

Val d'Andorre (*le*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Saint-Georges, musique de F. Halévy (1848).

Val-de-Grâce, célèbre monument de Paris, situé rue Saint-Jacques et construit de 1645 à 1665, par ordre d'Anne d'Autriche, sous la direction de François Mansard et Lemercier. Il est aujourd'hui transformé en hôpital et Ecole de santé militaires, et la statue de Larrey en orne la cour principale. Un dôme majesteux surmonte l'église.

VALDEMAR Ier, roi de Danemark de 1157 à 1182 ; — VALDEMAR II, roi de Danemark de 1202 à 1241 ; — VALDEMAR III, roi de Danemark de 1226 à 1231, durant la captivité de son père Valdemar II. V. MARGUERITE.

VAL-DE-PEÑAS [*pé-gnass*], v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), sur le Jabalon ; 22.000 h. Vignobles renommés.

VALDERIÈS [*èss*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 770 h.

VALDIEU (*seuil de*), le point le plus bas de la trouée de Belfort, entre le Jura et les Vosges.

VALDIVIA (Pierre *de*), un des compagnons de Pizarre. Il acheva la conquête du Chili (1540-1569).

VALDIVIA, v. du Chili ; 27.000 h. Port de guerre. Ch.-l. de la prov homonyme.

VALDO (Petrus), nom latin de *Pierre de Vaux*, hérésiarque du XIIe siècle et chef des vaudois.

VALÉE (Sylvain-Charles), maréchal de France, né à Brienne-le-Château. Il dirigea, en 1837, la prise d'assaut de Constantine (1773-1840).

VALENÇAY [*lan-sè*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux ; 2.980 h. (*Vaiencéens*). Très beau château bâti par Philibert Delorme.

VALENCE [*lan-se*], v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom ; 251.000 h. Près de l'embouchure du Guadalaviar. Archevêché, université. Ce fut jadis le chef-lieu d'un important royaume musulman, qui subsista jusqu'en 1238. — La prov. a 926.000 h.

VALENCE, ch.-l. du dép. de la Drôme ; sur le Rhône ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 600 kil. S.-E. de Paris ; 28.850 h. (*Valentinois*). Evêché, école d'artillerie. Soies, vins, pâtes alimentaires, papeterie, cartoucherie. Patrie du général Championnet et d'Emile Augier. — L'arr. a 10 cant., 119 comm., 150.490 h.

VALENCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, sur la Baïse ; 1.080 h.

VALENCE ou **VALENCE D'AGENAIS** [*né*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac ; 3.040 h. Ch. de f. M. Vins.

VALENCE-D'ALBIGEOIS [*joi*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 1.360 h.

VALENCIA, v. du Venezuela, Etat de Carabobo ; 29.000 h.

VALENCIENNES [*lan-si-è-ne*], ch.-l. d'arr. (Nord) ; sur l'Escaut ; ch. de f. N. ; à 51 kil. S.-E. de Lille ; 37.425 h. (*Valenciennois*). Camp retranché. Commerce de batistes et de sucre, manufactures de tissus, fabrique de chicorée ; bassin houiller. Patrie de Froissart, des peintres Watteau et Abel de Pujol. — L'arr. a 8 cant., 82 comm., 243.910 h.

VALENS [*linss*], empereur romain, frère de Valentinien Ier, né en Pannonie vers 328. Il régna de 364 à 378. Cruel et maladroit, il fut vaincu par les Goths à Andrinople.

VALENSOLE [*lan*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 1.920 h. (*Valensolais*).

VALENTIA [*lin-si-a*], petite île et bourg de l'O. de l'Irlande ; 1.600 h. Tête de ligne de trois câbles transatlantiques. Importante station météorologique.

VALENTIGNEY, comm. du Doubs, arr. de Montbéliard ; 5.115 h. Usines.

VALENTIN [*lan*], pape en 827. Il ne régna que quelques semaines.

VALENTIN (*saint*), prêtre italien, martyr vers 270. En Angleterre, la Saint-Valentin (14 février) est la fête des garçons et des jeunes filles.

VALENTIN, hérésiarque du IIe siècle, né en Egypte, chef d'une secte de gnostiques ; m. en 161.

VALENTIN (Valentin DE BOULONGNE, dit **le**), peintre français, né à Coulommiers (1591-1634).

VALENTIN (Edmond), homme politique français, né à Strasbourg. Nommé en 1871, par le gouvernement de la Défense nationale, préfet de cette ville alors assiégée, il parvint à gagner son poste en franchissant les lignes prussiennes (1823-1879).

VALENTINE de Milan. V. VISCONTI.

VALENTINIEN Ier [*lan-ti-ni-in*], empereur romain de 364 à 375. Il se signala par sa sévérité et son intolérance chrétiennes ; — VALENTINIEN II, empereur romain, assassiné par ordre de son tuteur Arbogast (375-392) ; — VALENTINIEN III, empereur romain d'Occident de 425 à 455.

VALENTINOIS [*lan-ti-noi*], ancien pays de France, ch.-l. *Valence ;* dans le dép. de la Drôme.

Valère, valet et confident dans la comédie française, au XVIIe et au XVIIIe siècle.

VALÈRE MAXIME, historien latin ; rhéteur médiocre, flatteur de Tibère.

VALÉRIEN (*mont*), la plus haute colline des environs de Paris ; 136 m. Fort.

VALÉRIEN [*ri-in*], empereur romain de 252 à 260, fait prisonnier par le roi des Perses Sapor.

VALERIUS FLACCUS [*uss-fla-kuss*], poète latin, auteur des *Argonautiques* (Ier s.).

VALERIUS PUBLICOLA, l'un des fondateurs de la république romaine, collègue de Brutus dans le Consulat en 509 av. J.-C.

VALÉRY (Paul), poète français, né à Cette en 1871. Auteur de *Charmes*, etc. Membre de l'Acad. française.

VALETTE (*La*), capit. de l'île de Malte, sur la côte est ; 56.000 h. Fortifications.

VALGORGE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 830 h.

Valhalla (*le*), le séjour des héros morts dans les combats, et où l'on boit l'hydromel versé par des valkyries. (*Myth. scandinave.*)

VALIÉVO, v. de Yougoslavie, Serbie, sur le Colubara ; 7.000 h. Ch.-l. de prov. Très disputée au début de la Grande Guerre.

VALINCOUR (Jean-Henri *de*), littérateur français, ami de Boileau, historiographe de Louis XIV, né à Paris (1653-1730).

Valkyrie [*val*] (*la*), drame musical en trois actes, paroles et musique de R. Wagner (1870). C'est la première partie de la tétralogie de l'*Anneau du Nibelung* ; la partition contient des pages superbes, entre autres la célèbre chevauchée des valkyries.

Valkyries, déesses d'un rang inférieur dans la mythologie scandinave. Messagères d'Odin, elles avaient pour fonction de verser la bière et l'hydromel aux héros morts en combattant. Elles personnifiaient les vertus des héros.

VALLA (Laurent), philologue, historiographe du roi d'Espagne, né à Rome (1405-1457).

VALLADOLID, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., sur le Pisuerga ; 74.000 h. (*Valisolétains*). Archevêché, université, magnifique cathédrale du XVIe siècle. — La prov. a 276.000 h.

VALLADOLID, ancien nom de *Morelia*, v. du Mexique.

VALLAURIS [*lô-riss*], comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse, non loin du golfe Jouan ; 5.935 h. Distilleries d'essences de fleurs. Faïencerie.

VALLE-D'ALESANI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 545 h.

VALLEJO, v. des Etats-Unis, Californie, près de San Francisco ; 21.000 h.

VALLERAUGUE [*vô-ghe*], ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, sur l'Hérault ; 1.940 h. (*Valleraugois*).

VALLÈS [*lèss*] (Jules), révolutionnaire français, écrivain coloré, auteur de *Jacques Vingtras ;* né au Puy (1832-1885).

VALLET [*lè*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 4.010 h.

VALLIÈRE (Jean-Florent *de*), général d'artillerie, né à Paris. Il réorganisa l'artillerie française et dirigea en 1744 le siège de Fribourg (1667-1759) ; — JOSEPH-FLORENT, fils du précédent, officier du génie qui, comme son père, introduisit dans son arme des perfectionnements importants (1717-1776).

Vallombreuse, abbaye de bénédictins, située en Toscane, auj. occupée par un institut forestier.

VALLON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1.860 h.

VALMÎKI, poète hindou d'une époque incertaine, auteur, peut-être légendaire, du *Râmâyana.*

VALMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 810 h.

VALMY, village du dép. de la Marne, près de Sainte-Menehould, où Dumouriez et Kellermann vainquirent les Prussiens le 20 septembre, aux cris de : *Vive la nation !* (1792) ; 375 h.

Valmy (*Bataille de*), tableau de Mauzaisse, d'après Horace Vernet ; au musée de Versailles (1834).

VALOGNES, ch.-l. d'arr. (Manche) ; ch. de f. Et. ; à 60 kil. N.-O. de Saint-Lô ; 4.900 h. (*Valognais*). Beurre, volailles, bestiaux et dentelles. Patrie de Dacier et de Vicq-d'Azyr. — L'arr. a 7 cant., 120 comm., 59.690 h.

VALOIS [*loi*], pays de l'ancienne France ; ch.-l. *Crépy ;* aujourd'hui compris dans les dép. de l'Aisne et de l'Oise.

VALOIS, famille issue des Capétiens, qui monta sur le trône de France en 1328 dans la personne de Philippe VI. On divise cette famille en *Valois directs*, qui commencèrent avec Philippe VI et finirent avec Charles VIII ; en *Valois-Orléans*, représentés par Louis XII ; en *Valois-Angoulême*, qui commencent avec François Ier pour finir avec Henri III.

VALPARAISO [*vè-so*], v. du Chili, sur le Pacifique ; 183.000 h. Port de commerce. — La prov. a 355.000 h.

VALPERGA DI CALUSO (Thomas), savant orientaliste et astronome italien, né et m. à Turin (1737-1815).

VALRÉAS [*ás*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange, sur un affluent du Lez de Bollène ; 4.890 h. (*Valréasiens*). Patrie du cardinal Maury.

VALROMEY, ancien petit pays de France (dép. de l'Ain).

VALSALVA (Antoine-Marie), anatomiste italien, auteur de travaux remarquables sur l'ouïe (1666-1723).

VALS-LES-BAINS, comm. de l'Ardèche, arr. de Privas, sur la Volane, affl. g. de l'Ardèche ; 4.000 h. Eaux minérales gazeuses.

VALTELINE, petit pays de l'Italie septentrionale, entre le lac de Côme et l'Adda. (Hab. *Valtelins.*) Ch.-l. *Sondrio.* Pendant la guerre de Trente ans, Richelieu empêcha l'Espagne d'occuper ce point de passage important entre la Lombardie et l'Allemagne du Sud (1626).

VAMBÉRY [*Van*] (Herman ou *Arminius*), orientaliste hongrois, né à Szerdahely. Il explora la Perse et le Turkestan (1832-1913).

VAN, v. de l'Asie antérieure, en Arménie, sur le *lac de Van ;* 30.000 h.

VANCOUVER, île du Pacifique (Colombie britannique) ; 100.000 h. Appelée autref. *Quadra et Vancouver.* — Ville de la Colombie britannique (Canada), sur le détroit de Georgie ; 116.000 h.

VANCOUVER [*vèr*] (George), navigateur anglais ; il doubla le cap Horn (1757-1798).

VANDAL (Albert), historien français, né et m. à Paris (1853-1910) ; membre de l'Académie française ; auteur d'estimables travaux sur la période napoléonienne.

VANDALES, ancien peuple germanique, en partie slave, entre l'Oder et la Vistule. Il envahit la Gaule, l'Espagne, puis l'Afrique (v^e^ et vi^e^ s.).

VANDAMME (Dominique-René), général français, né à Cassel. Il fut cerné et fait prisonnier dans les défilés de Kulm, mais se distingua à la journée de Ligny (1770-1830).

VAN DE VELDE, nom de trois peintres hollandais du xviie siècle. Le plus fameux, Guillaume *le Jeune,* né à Amsterdam, fut un peintre de marines, de grand talent (1663-1707).

VAN DER MEULEN. V. Meulen.

VANDYCK. V. Dyck (*Van*).

VAN GOYEN. V. Goyen.

VANIÈRE (le *Père* Jacques), jésuite français et poète latin (1664-1739).

VANIKORO, île de la Polynésie, au N. des Nouvelles-Hébrides. C'est là que périrent assassinés en 1788 La Pérouse et son équipage.

VANINI (Lucilio), philosophe italien, brûlé à Toulouse comme criminel d'athéisme, d'astrologie et de magie (1585-1619).

C. Vanloo.

VANLOO [*lô*] (Jean-Baptiste), peintre français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) : grande facilité, coloris remarquable (1684-1745) ; — Carle, frère du précédent, peintre distingué, né à Nice. Il brillait par le coloris et l'agrément de la composition (1705-1765).

J.-B. Vanloo.

VANNE (*la*), riv. de France ; a sa source dans le dép. de l'Aube, se jette dans l'Yonne (riv. dr.) à Sens ; ses eaux canalisées servent depuis 1874 à l'alimentation de Paris.

VANNES, ch.-l. du dép. du Morbihan, près de l'Océan ; ch. de f. Et. et Orl. ; à 480 kil. O. de Paris ; 21.400 h. (*Vannetais*). Evêché, école d'hydrographie et école d'artillerie. Navigation et cabotage. Grains, beurre, bestiaux ; dentelle. — L'arr. a 11 cant., 82 comm., 133.630 h.

VANS (*Les*) [*van*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1.580 h. (*Vanséens*).

VANVES, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux ; 16.940 h. (*Vanvistes*). Ch. de f. Et.

VAOUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac, non loin de l'Aveyron ; 365 h.

VAR (*le*), fl. torrentueux de France, prend sa source dans les Alpes-Maritimes, arrose Puget-Théniers et se jette dans la Méditerranée ; 135 kil.

VAR (*départ. du*), départ. formé de portions de la Provence. préf. *Draguignan ;* s.-préf. ; *Brignoles, Toulon.* 3 arr., 30 cant., 149 comm., 322.945 h. 15e corps d'armée ; cour d'appel d'Aix ; évêché à Fréjus. Ce département ne devrait plus garder le nom de *Var,* ce torrent arrosant l'arrondissement de Grasse, qui a été réuni au territoire du département des Alpes-Maritimes (1860).

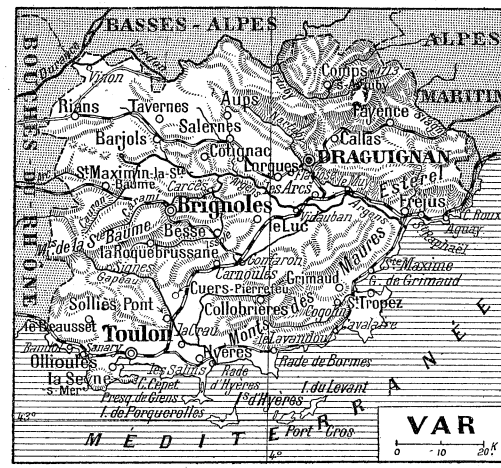

VARADES, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis ; 2.650 h. Ch. de f. Orl.

VARDAR (*le*), fleuve de la péninsule des Balkans, qui arrose la Serbie et la Macédoine grecque et se jette dans l'Archipel au fond du golfe de Salonique ; 340 kil. Nombreux combats entre Bulgares et Alliés, de 1915 à 1918.

VARÈGUES [*rè-ghe*], tribu scandinave qui, pendant la seconde moitié du ixe siècle, pénétra en Russie et soumit les Finnois et les Slaves. Leur chef, Rurik, prit le titre de grand-duc et fonda l'empire russe.

VARENNES-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, sur l'Aire ; 650 h. C'est dans ce bourg que Louis XVI fut arrêté, le 22 juin 1791, au moment où il fuyait à l'étranger.

VARENNES-SUR-ALLIER, ch.-l. de c. (Allier), arr. de La Palisse, sur le Valançon ; 3.150 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VARENNES-SUR-AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Marne, arr. de Langres, à 7 kilom. de l'*Amance* (malgré son nom) ; 580 h.

VARÈSE, v. d'Italie, prov. de Côme, sur le *lac de Varèse ;* 21.000 h. (*Varésans*).

Variations des Eglises protestantes (*Histoire des*), par Bossuet (1668). Le grand évêque y attaque le protestantisme en faisant le récit des variations de sa doctrine, qu'il oppose à l'unité nécessaire et à l'identité dans le cours des temps de la foi catholique. Polémique vigoureuse, érudition très sûre, style d'une fermeté et d'une vie intenses.

VARIGNON (Pierre), géomètre français, né à Caen, un des créateurs de l'analyse infinitésimale (1654-1722).

VARILHES, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers, sur l'Ariège; 1.540 h. Ch. de f. M.

VARILLAS [*ll* mll., *ăss*] (Antoine), historien français, né à Guéret, auteur d'une estimable *Histoire des hérésies* (1626-1696).

VARNA, v. de Bulgarie; port actif sur la mer Noire; 50.800 h.

VARNEY [*né*] (Louis), compositeur français, né à La Nouvelle-Orléans (1844-1908); auteur d'agréables opérettes, d'une musique alerte, vive, correcte: *les Mousquetaires au couvent*, *le Papa de Francine*, etc.

VAROLI ou **VAROLE** (Constantin), médecin et anatomiste italien, auteur de belles recherches sur le cerveau; né à Bologne (1543-1575).

VARRON (Terentius), consul romain du IIIe siècle, collègue de Paul-Emile. Il perdit la bataille de Cannes contre Annibal en 216 av. J.-C.

VARRON, poète et polygraphe latin, né à Narbonne, dont il reste un *De re rustica* sur l'agriculture. Il fut un des savants les plus extraordinaires de son temps, par l'étendue encyclopédique de ses connaissances (116-27 av. J.-C.).

VARSOVIE, capit. de la Pologne, sur la Vistule; archevêché, 931.000 h. (*Varsoviens*). Commerce et industries très actifs; étoffes, métallurgie, machines. Le nom de *Varsovie* est entré dans une phrase devenue proverbiale, échappée au général français Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, alors que de vives interpellations l'obligeaient à éclairer la Chambre sur l'état des affaires entre la Russie et la Pologne. A la même heure, l'armée russe occupait Varsovie, et l'insurrection était sévèrement réprimée : « L'ordre règne à Varsovie », dit le ministre; l'ordre régnait, en effet, dans cette malheureuse capitale, mais c'étaient l'ordre et le silence qui règnent parmi les tombeaux !... Prise par les Allemands, le 5 août 1915, après quatre offensives infructueuses. — Le gouv. de Varsovie a 2.503.000 h.

VARUS [*russ*], général de l'empereur Auguste, attiré par Arminius, chef des Germains, dans une embuscade où il périt avec trois légions, l'an 9 de notre ère. Les Romains n'avaient pas éprouvé un pareil revers depuis la défaite de Crassus par les Parthes. La nouvelle de ce désastre affligea si profondément Auguste, qu'on l'entendait s'écrier, pendant de longues insomnies : « Varus, Varus, rends-moi mes légions ! »

VARZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 1.860 h. (*Verdigeois*). Ch. de f. P.-L.-M. Forges, faïencerie.

VASARI (Giorgio), peintre et érudit italien, né à Arezzo, auteur du précieux recueil des *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* (1572-1574).

VASCONS [*vas-kon*], peuple de l'anc. Tarraconaise (Espagne), qui s'établit au VIIe s. au N. des Pyrénées. Ce nom est le même que celui de Gascons ou de Basques. Un savant naturaliste (Quatrefages) attribue, sans preuves décisives, aux Basques une origine mongolique, une parenté japonaise.

VASSEUR (Léon), compositeur français, né à Bapaume en 1844, auteur d'opérettes distinguées (*la Timbale d'argent*, *la Cruche cassée*, *le Voyage de Suzette*, etc.) ; m. à Asnières (Seine), en 1917.

VASSY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 1.700 h. (*Vassséens*).

Vasthi, personnage d'*Esther*, de Racine. Son orgueil et ses manières hautaines la font répudier au profit d'Esther par son époux Assuérus, roi de Perse.

VATAN, ch.-l. de c. (Indre), arr. d'Issoudun, 2.500 h.

VATEL, maître d'hôtel du Grand Condé, dont la mort tragique a été immortalisée par Mme de Sévigné. Voyant que la marée allait manquer à un dîner que le vainqueur de Rocroi offrait à Louis XIV dans sa magnifique résidence de Chantilly, Vatel se crut déshonoré et se perça de son épée, au moment où la marée arrivait enfin (1671).

VATICAN, palais des papes, à Rome; réunion de palais, de chapelles, etc., de date et de style divers. Musées et bibliothèques fort riches. C'est dans ce palais que se trouvent la chapelle Sixtine, les Loges et les Chambres de Raphaël; on y admire aussi des œuvres du Pérugin, du Bramante et du Bernin.

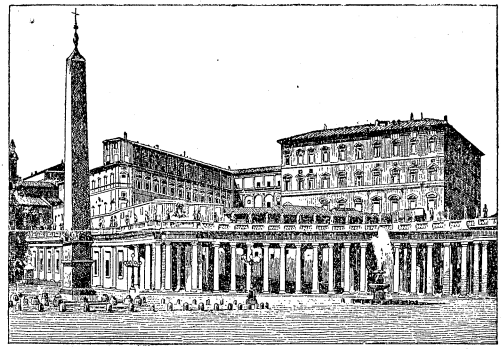

Palais du Vatican.

Vatican (concile du), concile œcuménique tenu à Rome en 1869-1870, et où fut proclamé le dogme de l'infaillibilité pontificale.

VATIMESNIL [*mé-nil*] (Henri *de*), magistrat et homme d'Etat français, ministre de l'Instruction publique dans le ministère Martignac, né à Vatimesnil (Eure) [1789-1860].

VATOUT [*tou*] (Jean), historien et écrivain français, né à Villefranche (Rhône) [1792-1848].

VATTEL (Emmerich), publiciste suisse, auteur d'un remarquable *Traité du droit des gens* (1714-1767).

VATTEVILLE (Jean *de*), prélat et aventurier français, né à Besançon. Il se vendit à Louis XIV pour lui faciliter la conquête de la Franche-Comté (1613-1702).

VAUBAN [*vô*] (Sébastien LE PRESTRE, *seigneur de*), ingénieur militaire et maréchal de France, né à Saint-Léger (Yonne). Né pauvre et privé de toute protection, il arriva aux plus hauts grades par son travail, son habileté et sa belle conduite dans les 53 sièges qu'il dirigea. Il fortifia les frontières de notre pays, construisit 33 places fortes et en répara 300. On disait communément: « Ville assiégée par Vauban, ville prise; ville fortifiée (ou défendue) par Vauban, ville imprenable ». Vers la fin de sa vie, Vauban, que Saint-Simon proclame le plus honnête de son siècle, publia, dans un vif sentiment d'humanité, un *Projet de dîme royale*, où il demandait l'égalité de l'impôt, et qui le fit disgracier par Louis XIV (1633-1707).

Vauban.

VAUBECOURT [*vô-bekour*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'Aisne; 460 h.

VAUBLANC [*vô-blan*] (Vincent-Marie, *comte de*), homme politique et écrivain français, né à Saint-Domingue (1756-1845).

VAUBOIS [*vô-boi*] (Claude-Henri, *comte de*), général français, né à Clairvaux (1748-1849).

Vaucanson.

VAUCANSON [*vô*] (Jacques *de*), mécanicien français, né à Grenoble. Ses automates, le *Joueur de flûte* et surtout le *Canard*, sont célèbres (1709-1782).

VAUCLUSE [*vô*] (*départ. de*), département formé du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et d'une partie de la Provence ; préf. *Avignon ;* sous-préf. : *Apt, Carpentras, Orange.* 4 arr., 22 cant., 150 comm., 219.600 h. 15e corps d'armée ; cour d'appel de Nîmes, archevêché à Avignon. — Ce départ. doit son nom à la *fontaine de Vaucluse.*

VAUCLUSE (*fontaine de*), source abondante jaillissant au *village de Vaucluse*, à 25 kil. d'Avignon. Elle a été immortalisée par les vers de Pétrarque.

VAUCOULEURS [*vô-kou-leur*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy, sur la Meuse ; 2.880. Ch. de f. E. C'est au gouverneur de Vaucouleurs, Jean de Baudricourt, que Jeanne d'Arc parla d'abord de son dessein de secourir Charles VII.

VAUD [*vô*], un des cantons suisses de langue française ; 317.500 h. (*Vaudois*). Ch.-l. *Lausanne.*

Vaudois [*vô-doi*], sectaires de la Provence, nommés ainsi peut-être du fondateur de leur secte, *P. Valdo* ou *de Vaux* (XIIe siècle), et presque complètement exterminés sous François Ier. Ils étaient remarquables par la pureté de leurs mœurs.

VAUDOYER [*vô-doi-ié*] (Léon), architecte français, né à Paris (1803-1872).

VAUDREMER [*vô-dre-mèr*] (Joseph-Auguste-Emile), architecte français, né à Paris (1829-1914).

VAUGELAS [*vô-je-la*] (Claude *de*), grammairien français, né à Meximieux (Ain), auteur des *Remarques sur la langue française,* dans lesquelles il s'attache à fixer le bon usage (1595-1650).

Vaugelas.

VAUGIRARD [*vô-ji-rar*], anc. comm. de la banlieue de Paris, annexée en 1860.

VAUGNERAY [*vô-gne-rè*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon : 1.940 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VAULABELLE [*vô*] (Achille *de*), historien et homme politique français, né à Châtel-Censoir (Yonne). On lui doit une fort estimable *Histoire des deux Restaurations* (1799-1879).

VAUQUELIN [*vô-ke-lin*] (Nicolas-Louis), chimiste français, né à Saint-André (Calvados) (1763-1829).

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (Jean), poète français, né au château de la Fresnaye, près de Falaise (Calvados) ; imitateur d'Horace, auteur d'un très intéressant *Art poétique* (1536-1606 ou 1608) ; — Son fils, NICOLAS, sieur DES YVETAUX, né à La Fresnaye poète français (1559-1649).

VAUQUOIS, comm. de la Meuse, arr. de Verdun, sur une butte ; 60 h. Théâtre de sanglants combats pendant la Grande Guerre.

Vauvenargues.

Vautour (*Monsieur*), type créé par Désaugiers, et dont le nom désigne un propriétaire impitoyable.

Vautrin, un des types les plus accentués de H. de Balzac. C'est le forçat rompu à toutes les ruses et à tous les crimes et qui, obligeant la justice à composer avec lui, parvient à se faire nommer chef de la police secrète.

VAUVENARGUES [*vô-ve-nar-ghe*] (Luc DE CLAPIERS, *marquis de*), moraliste français, né à Aix (Bouches-du-Rhône), auteur de *Maximes* d'une grande élévation morale, moins pessimistes que celles de La Rochefoucauld (1715-1747).

VAUVERT [*vô-vèr*], ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 4.055 h. (*Vauvertois*). Ch. de f. P.-L.-M.

VAUVILLIERS, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 840 h.

VAUVILLIERS [*vô-vi-lié*] (Jean-François), helléniste et homme politique franç., né à Noyers (1737-1801).

VAUX-DEVANT-DAMLOUP, comm. de la Meuse, arr. de Verdun, sur les Hauts-de-Meuse ; 200 h. Le fort de Vaux a résisté de façon admirable aux attaques allemandes pendant la bataille de Verdun (1916).

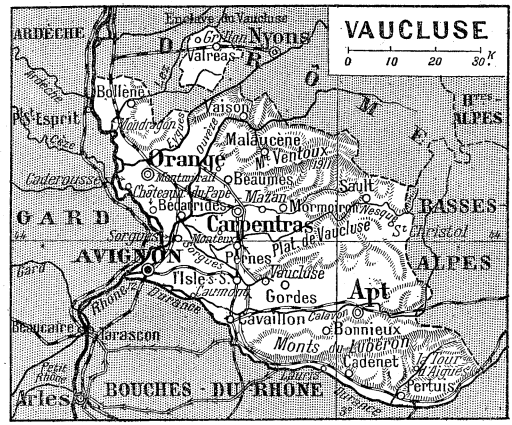

Vaux-le-Vicomte [*vô*], château, près de Melun, bâti par Levau pour le surintendant Fouquet et décoré par Le Brun et Mignard.

Vaux-de-Vire (*les*), recueil de chansons attribuées à Olivier Basselin, dues en réalité à Jean Le Houx (XVe s.).

VAVINCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 450 h.

VAYRAC [*vè-rak*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 1.360 h.

VECELLIO, nom de famille du Titien.

Védas, livres sacrés des Hindous, en langue sanscrite, attribués à la révélation de Brahma. Ce sont des recueils de prières, d'hymnes, de formules de consécration, d'expiation, etc. Les *Pouranas,* les *Soutras,* etc., sont des commentaires de ces livres.

VEEN (Otto *Van*), peintre hollandais, né à Leyde. Il fut le maître de Rubens (1556-1634).

VÉGÈCE, ecrivain latin et contemporain de Valentinien II, auteur d'un précieux *Traité de l'art militaire* (IVe s.).

Vehme (*la sainte*), ou **Cour vehmique,** ou **Tribunal des francs-juges,** tribunal secret dont la puissance était très redoutée au XVe siècle en Allemagne, et qui répandit une terreur salutaire parmi les seigneurs et les chevaliers brigands de ce pays.

VÉIES [*vé-i*], anc. v. d'Etrurie, prise par Camille en 395 av. J.-C. (Hab. *Véiens.*)

VEJLE, v. industrielle du Danemark ; 24.000 h.

VELA (Vincenzo), sculpteur italien, né à Ligornetto (1822-1891), auteur des *Derniers jours de Napoléon.*

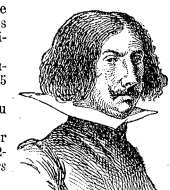

Vélasquez.

VÉLASQUEZ [*kèz*], peintre espagnol, né à Séville (1599-1660). Portraitiste hardi et d'une facture merveilleusement simplifiée, Vélasquez est le peintre le plus puissant et le plus original qu'ait produit l'école espagnole.

VELAY [*lè*], ancien pays de France, vallée dominée par les *puys volcaniques du Velay* et les chaînes du Vivarais. (Hab. *Velauniens.*) Ch.-l. *Le Puy.*

VELBERT, v. industrielle d'Allemagne, Prusse, présid. de Dusseldorf; 24.000 h.

VELEZ MALAGA, v. d'Espagne, prov. de Malaga, sur le *Velez* ; 23.000 h.

VÉLINES, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, non loin de la Dordogne ; 880 h. Ch. de f. Orl. Vins.

VELINO (*le*), riv. d'Italie, qui naît dans la prov. d'Aquila et se jette dans la Nera, affl. du Tibre.

VELLÉDA, druidesse et prophétesse de Germanie, sous l'empereur Vespasien. Elle souleva avec Civilis une partie de la Gaule du Nord, et mourut captive à Rome, après avoir orné le triomphe de Domitien. Elle est l'héroïne d'un bel épisode des *Martyrs* de Chateaubriand.

Velléda, statue en marbre d'un beau modelé, par Maindron (1839) ; jardin du Luxembourg.

VELLEIUS PATERCULUS. V. PATERCULUS.

VELLETRI, v. d'Italie (anc. Etats de l'Eglise) ; 21.366 h. Patrie d'Auguste.

VELLOUR ou **VELLORE,** v. de l'Hindoustan, dans le Carnatic ; 43.000 h.

VELLY (Paul-François), jésuite français, auteur d'une mauvaise *Histoire de France*, né à Crugny (Aisne) [1709-1759].

VELPEAU [*pô*] (Louis), chirurgien et physiologiste fr., né à La Brèche [Indre-et-Loire] (1795-1867).

VENACO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 1.670 h. Ch. de f. d'Ajaccio à Bastia.

VENAISSIN (*comtat*). V. COMTAT.

VENAREY, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 1.710 h.

VENCE [*van-se*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 3.090 h. (*Vinciens*). Ch. de f. P.-L.-M.

VENCESLAS Ier [*vin-sèss-lâss*], duc de Bohême de 924 à 939 ; — VENCESLAS II, duc de Bohême en 1191, détrôné la même année par le margrave de Lusace.

VENCESLAS Ier, roi de Bohême en 1230 ; — VENCESLAS II, roi de Bohême et de Hongrie en 1278 ; — VENCESLAS III, roi de Hongrie en 1302 et de Bohême en 1305 ; tué en 1306 ; — VENCESLAS IV, roi de Bohême en 1372, empereur d'Allemagne en 1378.

Vencesias, tragédie de Rotrou, en cinq actes et en vers (1647). C'est la meilleure de ses œuvres

VENDÉE [*van*] (*la*), riv. de France, qui prend sa source dans l'étang de Sauvagères (Deux-Sèvres) et se jette dans la Sèvre Niortaise (riv. dr.) ; 70 kil.

VENDÉE (*dép. de la*), dép. formé de l'ancien bas Poitou; préf. *La Roche-sur-Yon;* s.-préf. : *Fontenay-le-Comte* et *Les Sables-d'Olonne.* 3 arr., 30 cant., 305 comm., 397.290 h. 11e corps d'armée ; cour d'appel de Poitiers, évêché de Luçon. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Vendée (*guerres de*), guerres civiles qui soulevèrent dans l'Ouest, pendant la Révolution, les prêtres et les nobles, au nom du principe monarchique. Cathelineau, Charette, Stofflet, Lescure, Bonchamps furent les principaux chefs de la « chouannerie », qui, après avoir remporté quelques succès à Fontenay et à Saumur, fut vaincue par Kléber, Marceau et surtout par Hoche, qui réussit à pacifier à peu près complètement le pays.

Vendémiaire [*van*] (*journées des 10 au 13*) 1795, journées célèbres par la victoire remportée, dans l'intérieur de Paris, sur les sections insurgées contre la Convention, par le général Bonaparte.

VENDEUVRE [*van*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube ; 2.035h. Sur la Barse affl. de la Seine. Ch. de f. E.

VENDÔME [*van*], ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher), sur le Loir ; ch. de fer Orl. et Et. ; à 32 kil. N.-O. de Blois ; 9.035 h. (*Vendômois*). Grains et bestiaux. Chanzy livra devant la ville, en 1870, un combat au prince Frédéric-Charles. — L'arr. a 8 cant., 109 comm., 68.080 h.

Vendôme.

VENDÔME (César, *duc de*), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né au château de Coucy ; il joua un rôle dans la Fronde (1594-1665) ; — Son petit-fils, LOUIS-JOSEPH, un des meilleurs généraux de la fin du règne de Louis XIV, né à Paris. Paresseux et négligent, il rappelait le Grand Condé par son sang-froid et son coup d'œil dans les circonstances critiques. Il se signala en Italie, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, et, par la victoire de Villaviciosa, il consolida le trône de Philippe V (1654-1712) ; — PHILIPPE, grand prieur de France et lieutenant général, frère du précédent, né à Paris. Il se distingua devant Namur, à Steinkerque, en Italie, en Catalogne, etc. (1665-1727).

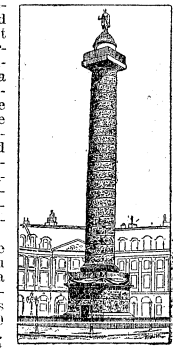

Colonne Vendôme.

Vendôme (*place*), place monumentale de Paris, au milieu de laquelle s'élève la fameuse colonne de la Grande Armée, haute de 44 mètres et revêtue du bronze de 1.200 canons pris à l'ennemi en 1805.

Vendredi, le serviteur et le fidèle compagnon de Robinson Crusoé qui l'a sauvé d'une mort affreuse.

VENER [*vè-nèr*], lac de Suède, communiquant avec le lac Vetter et se déversant dans le Cattégat par le Göta-Elf ; 6.238 kil. carr.

VÉNÈTES, peuple de la Gaule, dans la région actuelle de Vannes (Morbihan).

VÉNÉTIE [*sî*], région du nord-est de l'Italie, ancien-

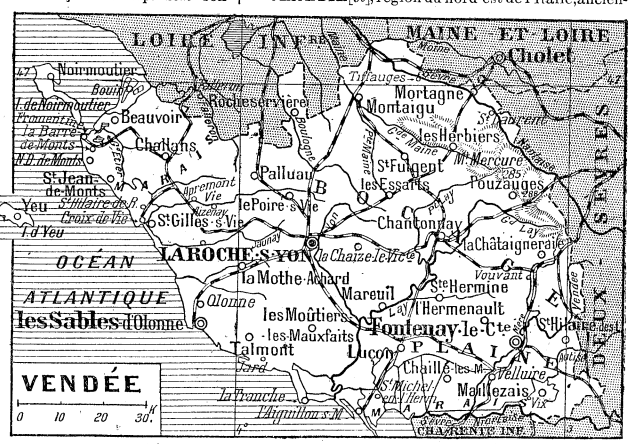

nement territoire de la République de Venise, annexée au royaume d'Italie en 1866 et divisée en neuf provinces ; 3.733.000 h. (*Vénitiens*). Des deux Vénéties, Tridentine et Julienne, annexées en 1919 à la Vénétie italienne, l'une forme maintenant les deux prov. de Trente et l'autre contribue à former la prov. d'Istrie.

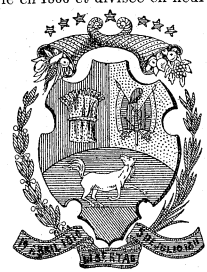

Armoiries du Venezuela.

VENEZUELA (*Etats unis du*), confédération de 9 Etats, 1 district fédéral, 1 territoire et 2 colonies, entre la Colombie, le Brésil et la mer des Antilles ; 942.000 kil. carr. ; 2.412.000 h. (*Vénézuéliens* ou *Vénézolans*). Capit. *Caracas*. Sol montagneux au N.-O. (cordillère de Merida) et au S.-E. (sierra Parima) ; au centre se développe le fertile bassin de l'Orénoque (café, cacao, canne à sucre, bois d'ébénisterie et de teinture). V. pr. *Puerto Cabello*, *Maracaïbo*.

Vengeur (*le*), vaisseau français de l'escadre de Villaret-Joyeuse, qui, dans un combat avec la flotte anglaise, se laissa couler plutôt que de se rendre (1794).

VENISE, v. d'Italie, bâtie sur un groupe d'îlots au milieu des lagunes de l'Adriatique, qui forme à cet endroit le *golfe de Venise ;* ch.-l. de la prov. de son nom ; 168.000 h. (*Vénitiens*). Place et cathédrale de Saint-Marc, palais ducal, riches musées. — Venise fut, depuis le moyen âge, le centre d'une prospère république aristocratique, qui, sous le gouvernement de ses doges, étendit sa puissance sur une partie de la Lombardie, la Dalmatie, l'Albanie, une partie de la Morée, de la Macédoine, et différentes îles de l'Archipel. — La prov. a 497.000 h.

VÉNISSIEUX, comm. du Rhône, arr. et dans la banlieue industrielle de Lyon ; 8.050 h.

VENIZELOS (Eleutherios), homme d'Etat grec, né en Crète en 1864. Président du Conseil de 1910 à 1915 et de 1917 à 1920.

VENLO ou **VENLOO,** v. des Pays-Bas (Limbourg), sur la Meuse ; 20.800 h.

VENOSA ou **VENOUSE,** v. d'Italie (Basilicate), près du golfe de Manfredonia ; 9.450 h.

VENT [*van*] (*îles du* et *îles Sous le*). V. ILES.

VENTOUX [*van-tou*] (*mont*), montagne des Alpes de Provence, près de Carpentras (Vaucluse) ; 1.912 m.

VENTURA DE RAULICA (le *Père*), théologien et prédicateur, surnommé *le Bossuet italien*. Esprit libéral, orateur éloquent, il prêcha avec succès en France ; né à Palerme (1792-1861).

VÉNUS [*nuss*], déesse de la beauté, qui naquit de l'écume de la mer et qu'on représente souvent sortant des ondes en tordant sa chevelure.

Vénus.

VÉNUS, la seconde des planètes qui gravitent autour du Soleil ; elle vient après Mercure et avant la Terre. On l'appelle aussi *Vesper* et, communément, *étoile du berger*.

Vénus de Médicis, statue antique, ayant une admirable expression de pudeur alarmée (musée des Offices, Florence).

Vénus Callipyge, statue antique, aussi gracieuse, mais moins chaste que la Vénus de Médicis (musée de Naples).

Vénus de Capoue, statue antique ; le mouvement du torse et des jambes est le même que dans la Vénus de Milo, mais les accessoires diffèrent (musée de Naples).

Vénus de Milo, statue antique, au Louvre ; expression saisissante de fierté, de noblesse et de majesté.

Vêpres siciliennes, massacre général des Français en Sicile en 1282, sous le gouvernement de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Il fut le résultat d'une conspiration ourdie par un partisan de la maison de Souabe, Jean de Procida. Le lundi de Pâques, au moment où les cloches appelèrent les fidèles aux *vêpres*, les Siciliens se soulevèrent et firent un épouvantable massacre des Français qui se trouvaient dans l'île, et surtout à Palerme. Deux chevaliers seulement échappèrent à la tuerie. Ces mots : *Vêpres siciliennes*, ont passé dans la plupart des langues et sont devenus synonymes de massacre général.

Vêpres siciliennes (*les*), tragédie de Casimir Delavigne ; œuvre très dramatique, restée au répertoire du Théâtre-Français (1819) ; — Opéra en cinq actes, paroles de Scribe et Duveyrier, musique de Verdi (1855).

Vercingétorix

VERA CRUZ ou **VERACRUZ,** v. du Mexique, port sur le golfe du Mexique ; 48.600 h. — L'Etat de Vera Cruz (1.166.000 h.) a pour capit. *Jalapa*.

VERCEIL [*sè, l* mll.], v. d'Italie (Piémont), sur la Sésia ; 31.900 h. L'an 101 av. J.-C., victoire de Marius sur les Cimbres. Sériciculture ; minoterie.

VERCEL, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 970 h.

VERCINGÉTORIX [*riks*], général et homme d'Etat gaulois, né dans le pays des Arvernes vers 72 av. J.-C. Jeune, éloquent, hardi, il fut proclamé, en 52, chef de la coalition des peuples gaulois contre César. Il défendit avec succès Gergovie, mais fut à son tour enfermé par César dans Alésia. Une armée gauloise de secours n'ayant pu le débloquer, il se livra à son vainqueur. Conduit à Rome, il fut exécuté au bout de six ans de captivité, après avoir orné le triomphe de César (46).

VERCONSIN (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris (1823-1892).

VERCORS [*kor*], plateau et monts des Alpes, dans les dép. de la Drôme et de l'Isère ; 1.500 à 1.600 m. d'alt. Sites grandioses, belles forêts.

Verdets, bandes royalistes qui terrorisèrent le midi de la France après le 9-Thermidor et après les Cent-Jours et dont le signe distinctif était un ruban *vert* porté au bras.

VERDI (Giuseppe), compositeur italien, né à Roncole. Il a écrit de nombreux opéras : *Ernani*, *la Traviata*, *le Trouvère*, *Don Carlos*, *Rigoletto*, *Aïda*, *Otello*, *Falstaff*, etc., et un *Requiem* célèbre. Talent un peu inégal, harmoniste parfois négligent, il fut par excellence un musicien profondément dramatique et surtout théâtral, plein de passion et de véhémence (1813-1901).

Verdi.

VERDON (*le*), riv. de France, qui baigne Castellane et se jette dans la Durance (r. g.) ; 175 kil.

VERDON-SUR-MER (*Le*), comm. de la Gironde, arr. de Lesparre, près de la pointe de Grave ; 800 h. Port à l'entrée de la Gironde.

VERDUN-SUR-MEUSE, ch.-l. d'arr. (Meuse), sur la Meuse ; ch. de f. E. ; à 50 kil. N. de Bar-le-Duc ; 12.790 h. (*Verdunois*). Evêché. Liqueurs, vinaigre, farines, passementerie ; cuirs, limes. Camp retranché de premier ordre. Patrie de Chevert. En 843, les trois fils de Louis le Débonnaire y signèrent un traité célèbre, qui réglait le partage de l'empire carolingien. En 1552, Henri II réunit à la couronne cet évêché lorrain. En 1792, la capitulation de la place, marquée par des incidents peu patriotiques, amena le commandant Beaurepaire à se tuer plutôt que de se rendre aux Prussiens. Pendant la guerre franco-allemande de 1870, la place se défendit avec courage. En 1916, durant dix mois, les Français y repoussèrent toutes les attaques des Allemands, qu'ils décimèrent, et leur résistance au cours des batailles défensive et offensive de Verdun émerveilla l'univers. — L'arr. a 7 cant., 150 comm., 48.080 h.

VERDUN-SUR-GARONNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin ; 1.960 h.

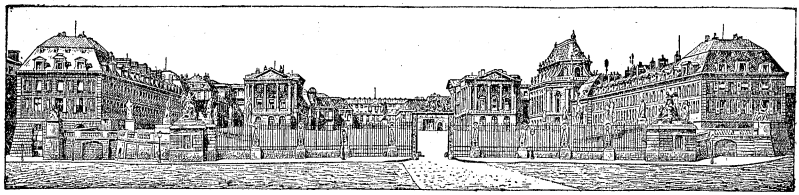

Palais de Versailles.

VERDUN-SUR-LE-DOURS [*dou*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 1.140 h. (*Verdunois*). Ch. de f. P.-L.-M.

VERESTCHAGUINE (Vasili), peintre russe, né en 1842 ; auteur de beaux tableaux historiques et militaires ; m. au siège de Port-Arthur, dans le naufrage du vaisseau russe *Petropavlosk* (1904).

VERFEIL [*fé, l* mll.], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur le Giron : 1.420 h.

VERGENNES (Charles GRAVIER, *comte de*), homme d'Etat français, ministre des Affaires étrangères sous Louis XVI, né à Dijon (1717-1787).

VERGNIAUD [*gnô*] (Pierre-Victurnien), homme politique français, né à Limoges. Il fut arrêté avec les girondins et périt sur l'échafaud (1753-1793).

Vergniaud.

VERGT [*vèr*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 1.470 h. (*Vernois*).

VERHAEREN (Emile), poète belge, né à Saint-Amand (1855-1916) ; auteur de : *les Campagnes hallucinées, les Villes tentaculaires*, etc., recueils d'un lyrisme coloré.

VERLAINE [*vèr-lè-ne*] (Paul), poète français, né à Metz, auteur de *Fêtes galantes*, de *Sagesse*, etc. Ecrivain déconcertant, à la fois subtil et naïf, mais très expressif (1844-1896).

Verlaine.

VERMAND [*man*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur l'Omignon ; 990 h. (*Vermandois*).

VERMANDOIS [*doi*], petit pays de l'ancienne France, ch.-l. *Saint-Quentin ;* partagé aujourd'hui entre les départ. de l'Aisne et de la Somme.

VERMANDOIS (Héribert, *comte de*), ennemi de Charles le Simple, qu'il enferma à Château-Thierry ; m. en 943 ; — RAOUL (*comte de*), petit-fils du roi Henri Ier, compagnon et ami de Louis VI ; m. en 1152.

VERMEER DE DELFT (Jean), dit **Van der Meer,** peintre de paysages et d'intérieurs hollandais, savant coloriste, né à Delft (1632-1675).

VERMEJO ou **BERMEJO** [*rio*], riv. de l'Amérique du Sud, séparant la Bolivie de la Confédération argentine et se jetant dans le Parana (r. dr.) ; 1.800 kil.

VERMENTON [*man*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur la Cure ; 1.560 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VERMONT [*mon*], un des Etats unis de l'Amérique du Nord : 352.000 h. Capit. *Montpellier*.

VERNE (Jules), romancier scientifique français, auteur de : *Vingt mille lieues sous les mers, l'Ile mystérieuse, le Tour du monde en 80 jours, Michel Strogoff*, etc., œuvres d'une invention ingénieuse et piquante, attachantes en même temps qu'instructives ; né à Nantes (1828-1905).

VERNET [*nè*] comm. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades ; 1.110 h. Station balnéaire.

VERNET (Claude-*Joseph*), peintre de marines français, né à Avignon. Il a exécuté avec vigueur et correction plus de 200 tableaux ; ses effets de lumière sont magnifiques (1714-1789) ; — CARLE, fils du précédent, peintre de batailles, né à Bordeaux ; il inaugura avec Gros la peinture militaire, et il excellait dans les chasses et les scènes populaires (1758-1835) ; — HORACE, peintre français, fils et petit-fils des précédents, né à Paris. Il est le peintre de batailles par excellence ; son œuvre est immense et pleine de mouvement (1789-1863).

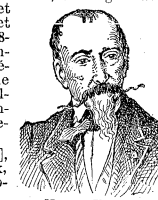

Horace Vernet.

VERNEUIL [*neu, l* mll.], ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur l'Avre : 4.630 h. (*Vernoliens*). Ch. de f. Et.

VERNEUIL (Auguste), chirurgien français, auteur de travaux remarquables sur le tétanos et la tuberculose (1823-1895).

VERNON, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur la Seine ; 8.810 h. (*Vernonais*). Ch. de f. Et. Ateliers de constructions militaires.

VERNOUX [*nou*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2.760 h.

VERNY, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne ; 220 h.

VÉRONE, v. d Italie, sur l'Adige, ch.-l. de la prov. de son nom ; 86.000 h. (*Véronais*). Cour suprême de justice, academies ; antiquités romaines. Vérone, longtemps république indépendante, est encore une des places fortes du fameux Quadrilatère lombard (Vérone, Mantoue, Peschiera, Legnago). — La prov. a 495.900 h.

Véronèse.

VÉRONÈSE (Paul CALIARI, dit), peintre italien de l'école vénitienne, né à Vérone (1528-1588), auteur des *Noces de Cana*, du *Repas chez Simon*, du *Triomphe de Venise*, de *l'Enlèvement d'Europe*, etc. Ses tableaux, somptueux et mouvementés, ornés de monuments magnifiques, brillent par l'élégance, la richesse du coloris et l'harmonie de toutes les parties

VÉRONIQUE, femme juive qui, selon la tradition, essuya le visage de Jésus montant au Calvaire, avec un linge blanc où se grava l'empreinte des traits du Sauveur. On l'honore comme sainte. Fête le 8 mars.

VÉRONIQUE (*sainte*), religieuse italienne, née dans le Milanais. Elle se distingua par l'austérité de ses pénitences (1445-1497). Fête le 13 janvier.

VERPILLIÈRE (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 1.420 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Verre d'eau (*le*), une des plus agréables comédies de Scribe, intrigue amusante où l'auteur s'efforce de montrer que les plus grands événements sont parfois amenés par des causes insignifiantes. Le verre d'eau est celui que la duchesse de Marlborough renversa sur la robe de la reine Anne, d'où la disgrâce de son mari et du parti wigh, etc. (1840).

VERRÈS [*rèss*], proconsul romain, né à Rome en 119 av. J.-C. Célèbre par sa vénalité et ses déprédations dans les villes de Sicile, il fut accusé de concussion par Cicéron.

Verrines (*les*), série des discours de Cicéron contre le proconsul Verrès, chef-d'œuvre du grand orateur. Verrès dut s'exiler avant la fin du procès (71 av. J.-C.).

VERROCHIO [*ki-o*] (Andrea DE CIONI, dit *del*), statuaire, peintre et architecte italien, né à Florence (1435-1488).

VERSAILLES [*sa*, *ll* mll.], ch.-l. du dép. de Seine-et-Oise ; 64.750 h. (*Versaillais*). Ch. de f. Et. et Gr. Ceinture, à 18 kil. S.-O. de Paris. Evêché ; école d'artillerie. Magnifique palais, où siégea le Parlement français de 1871 à 1878 et où siège toujours le Congrès ; parc dessiné par Le Nôtre, et décoré de superbes jeux hydrauliques. Dans le palais, que complètent le Grand et le Petit Trianon et autres édifices séparés, on voit un riche musée de peintures et de sculptures relatives à l'histoire de France. Patrie des rois Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, ainsi que de plusieurs hommes célèbres : abbé de L'Epée, Hoche, Houdon, Ducis, Arnault, Alexandre Berthier, Gourgaud. — Versailles est l'œuvre de Louis XIV, qui conserva le petit château de chasse bâti par Louis XIII et fit édifier, à partir de 1661, le monument qui fut le centre d'attraction de la ville royale, aux rues symétriques et aux avenues imposantes. En 1783 y fut signé le traité qui mettait fin à la guerre d'Amérique. En 1788, l'Assemblée des notables, suivie de la convocation des états généraux et du célèbre serment de la séance du Jeu de paume, fut le prélude des scènes retentissantes de la Révolution. En 1815, Versailles fut livrée à un affreux pillage par les Prussiens. En 1870, elle devint le quartier général de l'armée allemande et n'échappa que par cette circonstance fortuite à une nouvelle dévastation. C'est à Versailles que fut signé, le 28 juin 1919, entre la France, ses alliés et l'Allemagne, le traité mettant fin à la Grande Guerre. — L'arrond. a 10 cant., 115 comm., 372.850 h.

Vers dorés, recueil de préceptes moraux attribués à Pythagore (VIe s. av. J.-C.).

VERSEAU [*sô*] (*le*), signe du zodiaque, correspondant à la période de temps qui s'écoule du 21 janvier au 19 février.

VERSECZ [*sètch*] (en serbe *Werschac*), v. yougoslave du banat de Temesvar ; 27.000 h.

VERT [*vèr*] (*cap*), promontoire de la côte du Sénégal, qui a donné son nom aux îles voisines. V. CAP-VERT (*îles du*).

VERTAIZON [*tè*] ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand, sur l'Allier ; 1.500 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VERTEILLAC [*tè*, *ll* mll., *ak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac ; 820 h.

VERTOT [*to*] (l'*abbé* René), historien français, né au château de Bonnetot (Seine-Inférieure) [1655-1735], auteur de l'*Histoire des révolutions romaines*, de l'*Histoire de l'ordre de Malte*, etc., œuvres superficielles, mais dont la vogue fut considérable.

VERTOU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, sur la Sèvre Nantaise ; 5.720 h. (*Vertouins*). Ch. de f. Et.

VERTUMNE, divinité romaine d'origine étrusque, qui présidait aux saisons. (*Myth.*)

VERTUS [*tu*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne ; 2.970 h. Ch. de f. E. Vins.

Vert-Vert [*vèr-vèr*], poème badin, où Gresset célèbre avec un esprit original et une gaieté décente les aventures du perroquet des visitandines de Nevers (1734).

VERUS [*vé-russ*] (Lucius), César romain, adopté et associé à l'empire par Marc-Aurèle (130-169).

VERVIERS [*vi-é*], v. de Belgique, prov. de Liége, sur la Vesdre ; 43.000 h. (*Verviétois*). Draps, dentelles. Métallurgie.

VERVINS [*vin*], ch.-l. d'arr. (Aisne), anc. capit. de la Thiérache, au-dessus du Chertemps ; 3.120 h. (*Vervinois*). Ch. de f. E., à 38 kil. N.-E. de Laon. Tissus de fil et de coton, de tricots de laine, de toiles à sacs. En 1598, Henri IV et Philippe II y signèrent un traité qui mit fin aux guerres de religion. — L'arr. a 8 cant., 133 comm., 90.220 h.

VERZY, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims, au-dessus de la Vesle ; 1.250 h.

VÉSALE (André), le plus grand anatomiste du XVIe siècle, né à Bruxelles. Il pratiqua, un des premiers, systématiquement, la dissection du corps humain et attaqua hardiment les opinions traditionnelles de Galien (1514-1564).

Vésale.

VESCOVATO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, non loin du Golo ; 1.550 h.

VÉSÉRIS [*riss*], site de l'anc. Campanie, près du Vésuve, où Decius Mus et Manlius Torquatus vainquirent les Latins (340 av. J.-C.).

VÉSINET [*nè*] (*Le*), comm. du dép. de Seine-et-Oise, près de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, sur la Seine ; 7.610 h. Ch. de f. Et. Asile fondéen 1859.

VESLE (*la*), riv. de France, passe à Reims et se jette dans l'Aisne (r. g.) ; 143 kil.

VESOUL, ch.-l. du dép. de la Haute-Saône, sur le Durgeon ; 10.470 h. (*Vésuliens*). Ch. de f. E. et P.-L.-M., à 381 kil. S.-E. de Paris. Etoffes, toiles, sel, légumes secs, vannerie. — L'arrond. a 10 cant., 215 comm., 71.130 h.

VESPASIEN [*zi-in*], empereur romain, de 69 à 79, né à Réate. Caractère énergique, de mœurs simples, il pacifia la Judée, réforma le sénat et l'ordre équestre, et éleva le Colisée. Tombé malade et sentant sa fin prochaine il fit un suprême effort pour se lever, en disant à ceux qui l'entouraient : « Un empereur doit mourir debout. » Puis il expira dans les bras de ses officiers. Une autre réponse du même personnage lui fait moins d'honneur. Son fils Titus s'étonnant qu'un impôt eût été mis à Rome sur les latrines, Vespasien dit au jeune prince, en lui donnant à sentir une pièce de monnaie : « L'argent n'a pas d'odeur ; » mots souvent répétés depuis, et qui tendent à justifier un gain plus ou moins honnête (7-79).

Vespasien.

VESTA, déesse du feu chez les Romains, correspondant à la Hestia des Grecs. Elle était la déesse du foyer, et inséparablement liée aux Pénates.

Vestale (*la*), tragédie lyrique en trois actes, paroles de Jouy, musique de Spontini (1807), remarquable par le charme de l'expression, la correction et l'ampleur du style. Le même sujet a été traité par Marcadanti (1841).

Vestales, prêtresses choisies par le grand pontife dans les grandes familles de Rome, et qui entretenaient jour et nuit le feu sacré sur l'autel de Vesta. Elles étaient tenues de garder la chasteté pendant tout le temps de leur ministère. Celle qui violait son vœu ou laissait éteindre le feu sacré était enterrée vive. Par contre, elles jouissaient d'honneurs et de privilèges considérables, notamment du droit de gracier le criminel qu'elles rencontraient par hasard sur le chemin du supplice.

Vestale.

VESTRIS [*triss*] (Gaétan), fameux danseur de l'Opéra de Paris, né à Florence (1729-1808) ; — Son fils AUGUSTE, danseur également remarquable, né à Paris (1760-1842).

VÉSUVE, volcan de 1.200 m. de hauteur, à 8 kil. S.-E. de Naples, dont la première éruption historique fut celle de l'an 79 apr. J.-C., qui ensevelit Herculanum et Pompéi.

VESZPREM [*prèm*], v. de Hongrie, près du lac Balaton, ch.-l. de comitat ; 15.500 h.

VETTER, lac de la Suède, uni par le Göta-Elf au lac Vener et se déversant dans la Baltique par la Motala.

VÉTURIE, mère de Coriolan, dont les supplications décidèrent son fils à renoncer à ses projets contre Rome.

VEUILLOT [*ll* mll., *o*] (Louis), publiciste catholique français, né à Boynes (Loiret), fondateur de

l'*Univers*. Il écrivit : *les Odeurs de Paris*, *le Parfum de Rome*, *le Pape et la Diplomatie*, etc. Fougueux défenseur de l'ultramontanisme, il a montré dans ses livres, à côté d'inévitables partis pris, le talent robuste, hardi et clair d'un écrivain de race (1813-1883).

VEVEY [*vè*], v. de Suisse, cant. de Vaud, sur le lac de Genève ; 12.700 h. (*Veveysans*). Station climatique ; vins.

VEXIN [*vèk-sin*], pays de l'ancienne France, divisé en Vexin français, ch.-l. *Pontoise*, et en Vexin normand, ch.-l. *Gisors*. (Hab. *Vexinois*.)

VEYLE [*vè-le*] (*la*), riv. de France, qui passe près de Bourg (Ain) et à Pont-de-Veyle et se jette dans la Saône (r. g.), près de Mâcon ; 68 kil.

VEYNES [*vè-ne*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Petit-Buech ; 2.390 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VEYRE-MONTON [*vè-re*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; 1.090 h. Papeterie.

VÉZELAY [*lè*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon ; 680 h. (*Vézeliens*). C'est là que saint Bernard prêcha la 2e croisade, en 1147 ; magnifique église, reste d'une abbaye fondée en 864.

VÉZELISE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy ; 1.260 h. Ch. de f. E.

VÉZÉNOBRES, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 750 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VÉZÈRE (*la*), riv. de France, qui naît dans les monts du Limousin, baigne Larche, Terrasson, et se jette dans la Dordogne (riv. dr.) ; 192 kil.

VÉZERONCE, comm. du dép. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin ; 980 h. Fut en 524 le théâtre d'une grande bataille entre Clodomir et le roi des Burgondes, Gondemar ; Clodomir y trouva la mort.

VEZINS-DE-LÉVÉZOU [*zin*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 1.335 h.

VEZZANI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 1.120 h.

VIALA (Joseph-Agricol), enfant célèbre par son héroïsme, né à Avignon, tué sur les bords de la Durance en essayant de couper les câbles des pontons pour empêcher les royalistes de franchir la rivière (1780-1793).

VIALAS, comm. de la Lozère, arr. de Florac ; 890 h. Plomb argentifère.

VIANNA DO CASTELLO, v. de Portugal (Entre-Douro-et-Minho) ; 10.500 h. Ch.-l. de district.

VIARDOT [*dò*] (Louis), littérateur français, auteur de travaux estimables sur la littérature espagnole, né à Dijon (1800-1883) ; — Sa femme, PAULINE, née GARCIA, cantatrice française (1821-1910).

VIATKA, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur la *Viatka*, affl. de la Kama ; 25.000 h. — Le gouv. a 2.052.000 h.

VIAU [*vi-ó*] (Théophile *de*), poète français, auteur de *Pyrame et Thisbé* et du *Parnasse satirique*. Huguenot de naissance, libertin de conviction, il échappa non sans peine à une condamnation à mort. Ses vers sont d'un tour imagé et énergique (1590-1626).

VIAZMA, v. de Russie (gouv. de Smolensk), sur la *Viazma ;* 21.300 h. Bataille entre Français et Russes (1812).

VIBORG (en finnois *Viipuri*), v. et port de Finlande ; 30.000 h. Ch.-l. d'un gouvernement peuplé de 58.000 h.

VIBORG, v. de Danemark ; 14.000 h. Cathédrale du XIIe siècle.

VIBRAYE [*brè*], ch-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 2.530 h. (*Vibraysiens*). Toiles.

VICAIRE [*kè-re*] (Gabriel), poète français, né à Belfort, auteur des *Emaux bressans* (1848-1900).

Vicaire de Wakefield (*le*), roman populaire de Goldsmith, sorte d'épopée domestique aussi aimable par la morale que par le style (1766).

Vicaire savoyard (*Profession de foi du*), un des épisodes les plus remarquables de l'*Emile*, où J.-J. Rousseau s'efforce de démontrer la nécessité d'une religion toute personnelle, fondée à la fois sur le spectacle de la nature et sur le sentiment intérieur.

VICDESSOS [*soss*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix ; 630 h.

VIC-EN-BIGORRE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées,) arr. de Tarbes, près de l'Adour ; 3.420 h. Ch. de f. M.

VICENCE (*san-se*), v. d'Italie (Vénétie), ch.-l. de prov. ; 57.000 h. (*Vicentins*). Cathédrale gothique ; beaux monuments. Filatures. — La prov. a 518.000 h.

VIC-FEZENSAC [*zin-sak*], ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch ; 2.500 h. Eaux-de-vie.

VICH ou **VIQUE,** v. d'Espagne (Catalogne) ; 11.600 h.

VICHNOU, second terme de la Trinité brahmanique, préservateur du monde. Il revêt parfois des formes humaines, qu'on nomme ses *avatars*.

VICHY, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de La Palisse, sur l'Allier ; 17.500 h. (*Vichyssois*). Ch. de f. P.-L.-M. Eaux thermales très fréquentées pour le traitement des maladies du foie et de l'appareil digestif.

VIC-LE-COMTE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 1.830 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VICO (Jean-Baptiste), philosophe italien, né à Naples, auteur de la *Science nouvelle* et des *Principes de la philosophie de l'histoire* (1668-1744).

VICO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 1.450 h.

Vicomte de Bragelonne (*le*), roman d'Alex. Dumas père, qui fait suite à *Vingt ans après*, et qui est le dénouement des *Trois Mousquetaires* (1850). Les personnages de ce drame sont innombrables, et le héros en est encore d'Artagnan. Là aussi l'auteur fait preuve d'une verve étincelante qui tient le lecteur sous le charme.

VICQ-D'AZYR (Félix), médecin français, auteur des premiers travaux d'anatomie comparée, né à Valognes (1748-1794).

VIC-SUR-AISNE [*è-ne*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 930 h. Ch. de f. N.

VIC-SUR-CÈRE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1.720 h. Ch. de f. Orl. Eaux minérales.

Victor-Emmanuel II.

VIC-SUR-SEILLE [*sé, ll* mll.], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Château-Salins, sur la *Seille ;* 1.440 h.

Victoire de Constantin sur Maxence (*la*), bataille en style épique, peinte à fresque par Jules Romain sur les dessins de Raphaël ; au Vatican (*Chambres*).

VICTOR Ier (*saint*), pape de 185 à 197. Fête le 28 juillet ; — VICTOR II, pape de 1055 à 1057 ; — VICTOR III, pape de 1086 à 1087.

VICTOR (Claude), duc de Bellune, maréchal de France, né à La Marche [Vosges] (1766-1841).

Victor-Emmanuel III.

VICTOR-AMÉDÉE Ier, duc de Savoie de 1630 à 1637 ; — VICTOR-AMÉDÉE II, duc de Savoie en 1675, roi de Sardaigne après le traité d'Utrecht (1713) ; m. en 1732 ; — VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne de 1773 à 1796 ; — VICTOR-EMMANUEL Ier, roi de Sardaigne de 1802 à 1821 ; — VICTOR-EMMANUEL II, roi de Sardaigne (1849), puis roi d'Italie (1861), fils de Charles-Albert, né en 1820, mort à Rome en 1878. Il fut l'allié de la France contre la Russie (1854) et l'Autriche 1859) et le véritable créateur, avec son ministre Cavour, de l'unité italienne ; — VICTOR-EMMANUEL III, roi d'Italie, fils de Humbert Ier, né à Naples en 1869, monté sur le trône en 1900. Il a accentué le rapprochement de l'Italie et de la France, un moment séparées par la Triple-Alliance.

Victoria.

VICTORIA, un des États de l'Australie, dans le sud de la grande île ; 1.504.000 h. Capit. *Melbourne*. Riches mines d'or. Elevage important.

VICTORIA Ire, reine d'Angleterre, née à Londres (1819-1901) ; couronnée en 1837. Elle rapprocha l'Angleterre de la France (1852), prit part à la guerre de Crimée et vit la révolte et la pacification de l'Inde, dont elle devint l'impératrice. Ses

derniers jours furent attristés par la guerre du Transvaal.

Victoria (*ordre royal de*), ordre anglais, fondé en 1896 pour récompenser les services civils et militaires. Ruban bleu foncé à lisérés rouge, blanc, rouge.

Victoria, nom de nombreuses villes, parmi lesquelles celles : du Brésil, Etat de Espirito Santo ; 30.000 h. ; — du Canada, en Colombie brit., dans l'île de Vancouver ; 31.000 h. ; — et la capitale de la colonie anglaise de Hong-Kong. 280.000 h.

VICTORIA-NYANZA, grand lac de l'Afrique équatoriale, d'où sort la branche mère du Nil ; 83.300 kil. carr.

VIDA (Jérôme), poète latin moderne, né à Crémone (1480-1566), auteur d'un *Art poétique*.

VIDAL (Louis Navatel, *dit*), sculpteur animalier français, né à Nîmes (1831-1892).

VIDAL (Paul), compositeur français, né à Toulouse en 1863 ; auteur de *la Maladetta*, *la Burgonde*, etc.

VIDAL DE LA BLACHE (Paul), géographe français, né à Pézenas (1843-1918).

VIDIN ou **WIDDIN,** v. de Bulgarie, sur le Danube ; 17.700 h.

VIDOCQ (François-Eugène), aventurier français, né à Arras (1775-1858). Il fut chef de la Sûreté, après avoir été malfaiteur.

VIDOURLE (*le*), fleuve côtier du Gard et de l'Hérault ; il passe au bas de Lunel, et se perd dans la Méditerranée. Célèbre par ses crues extraordinaires, dites *vidourlades*. Cours 80 kil.

Vie est un songe (*La*), comédie de Calderon (1640) ; histoire d'un prince qui s'abandonne à ses passions et s'amende ensuite.

Vie nouvelle (*la*) ou *Vita Nuova*, une des œuvres de Dante, où il raconte sa passion pour Béatrix, étrange composé de mysticisme exalté, de tendresse poétique et de sécheresse scolastique.

Vie parisienne (*la*), opérette en quatre actes et cinq tableaux, paroles de H. Meilhac et L Halévy, musique d'Offenbach (1866).

Vie pour le tsar *la*), opéra russe, livret du baron Rosen, musique de Glinka (1836).

Vies des excellents capitaines, opuscule de Cornelius Nepos, qui paraît être le simple abrégé d'un ouvrage original (Ier s. av. J.-C.).

Vies des hommes illustres, grecs et romains, par Plutarque, un des livres les plus populaires, les plus aimables et les plus instructifs que l'antiquité nous ait légués. Cet ouvrage comprend quarante-neuf vies différentes, disposées selon un parallélisme un peu factice, mais d'où ressort un haut enseignement moral (IIe s.).

Vies, dogmes et dits mémorables des philosophes illustres, ouvrage précieux sur l'histoire de la philosophie antique, par Diogène Laërce (IIe s.).

Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes du XVIe siècle, par Vasari ; ouvrage judicieux et très utile, mais parfois inexact (1550).

Vies des hommes illustres et des grands capitaines, ouvrage anecdotique de Brantôme. Elles sont l'œuvre d'un conteur accompli, mais témoignent d'une absence exceptionnelle de sens moral (1665).

Vies des poètes anglais, excellent ouvrage de S. Johnson (1779-1781), trésor de critique et de biographie littéraire.

Vieillesse (*De la*). V. Caton.

VIEILLEVILLE (François *de*), maréchal de France, un des négociateurs du traité de Cateau-Cambrésis (1510-1571).

VIEL-CASTEL (Louis *de*), diplomate et littérateur français, né à Paris, auteur d'une bonne *Histoire de la Restauration* (1800-1887).

VIELLE-AURE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, sur la Vieste ; 510 h.

VIELMUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout ; 780 h.

VIEN [*vi-in*] (Joseph-Marie), peintre français, né à Montpellier ; il fut le maître de David (1716-1809).

VIENNAISE, prov. de la Gaule romaine, capit. *Vienne ;* au Ve s. elle forma deux prov. ; *Viennaise Ire*, capit. *Vienne*, et *Viennaise IIe*, capit. *Arles*.

VIENNE, capit. de l'Autriche, sur le Danube, à 1.400 kil. de Paris : 1.841.000 h. (*Viennois*). Siège du gouvernement autrichien ; université ; nombreuses et riches bibliothèques ; beaux édifices, cathédrale de Saint-Etienne, hôtel de ville ; promenade du Prater ; industrie très active. Plusieurs traités y furent signés ; celui de 1738 qui mit fin à la guerre de la Succession de Pologne ; celui de 1809, après Wagram ; ceux surtout qui furent conclus par le congrès de 1814-1815 et qui réorganisèrent l'Europe après la disparition de Napoléon Ier.

VIENNE, ch.-l. d'arr. (Isère), sur le Rhône ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 80 kil. N.-O. de Grenoble ; 23.730 h, (*Viennois*). Draps, métallurgie, papeterie, etc. Patrie de saint Mamert, de Fr. Ponsard et de Ch. Reynaud. Monuments romains. — L'arr. a 10 cant., 136 comm., 125.310 h.

VIENNE (*la*), riv. de France, qui prend sa source dans le départ. de la Corrèze, sur le plateau de Millevache, arrose Limoges, Confolens, Châtellerault et Chinon, et se jette dans la Loire (riv. g.) ; 372 kil.

VIENNE (*départ. de la*), départ. formé de diverses parties du Poitou, de la Touraine et du Berry ; préf. *Poitiers ;* s.-préf. : *Châtellerault, Civray, Loudun* et

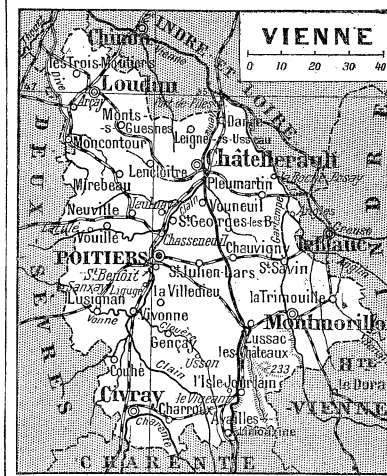

Montmorillon. 5 arr., 31 cant., 300 comm. ; 306.250 h. 9e corps d'armée ; cour d'appel et évêché à Poitiers. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

VIENNE (*dép. de la Haute-*), départ. formé du Limousin et de parties de la Marche, du Poitou et du Berry ; préf. *Limoges ;* s.-préf. : *Bellac, Rochechouart* et *Saint-Yrieix*. 4 arr., 29 cant., 205 comm. ; 350.235 h. 12e corps d'armée ; cour d'appel et évêché à Limoges. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

VIENNE (Jean *de*), amiral de France. Il se signala pendant la guerre de Cent ans et trouva la mort dans la croisade de Nicopolis (1341-1396).

VIENNET [*nè*] (Guillaume), poète français, né à Béziers, académicien, le dernier des classiques, auteur d'*Epîtres*, de *Fables*, de tragédies (1777-1868).

VIEN-TIANE, v. de l'Indochine française, Laos ; 27.000 h.

VIERGE (*la*), signe du zodiaque, correspondant à la période de temps qui s'écoule du 24 août au 24 septembre.

Vierge à l'oreiller vert (*la*), tableau d'Andrea Solario (Louvre) ; production délicate et charmante d'un maître dont les œuvres sont très rares.

Vierge aux anges (*la*), chef-d'œuvre de Cimabué (Louvre) ; peinture pleine de grandeur et de noblesse dans son archaïsme.

Vierge aux rochers (*la*), tableau de Léonard de Vinci (Louvre).

Vierges (*les*) ou **les Madones**, de Raphaël. L'illustre artiste a peint un grand nombre de madones, dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre. Leur célébrité même nous dispense d'en faire ici l'éloge.

Elles doivent pour la plupart le nom sous lequel elles sont connues à l'objet le plus saillant qui les accompagne ou aux personnages qui les ont possédées. En voici l'énumération : *la Vierge à la chaise*, au palais Pitti (Florence) ; *la Vierge au baldaquin*, même palais ; *la Vierge du grand-duc*, même palais ; *la Vierge à la perle*, musée de Madrid ; *la Vierge à la rose*, même musée ; *la Vierge aux poissons*, même musée ; *la Vierge à la tente*, musée de Turin ; *la Vierge au chardonneret*, musée des Offices (Florence), etc. ; *la Vierge au jardin*, plus connue sous le titre de *la Belle Jardinière*, au Louvre ; *la Vierge au linge* ou *au voile*, ou *au diadème*, même musée.

VIERGE (Daniel URRABIETA, dit), dessinateur, né à Madrid (1851-1904), illustrateur original.

VIERGES (*îles*), groupe d'îles au N. des petites Antilles, appartenant aux Anglais et aux Américains des Etats-Unis ; 26.000 h.

VIERSEN [*sèn*], v. de Prusse (prov. du Rhin), près de la Niers ; 29.800 h. Filatures.

VIERZON ou **VIERZON-VILLE**, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 11.360 h. (*Vierzonnais*). Métallurgie du fer. Sur le Cher ; ch. de f. Orl. — Les trois comm. voisines sont : *Vierzon-Village*, 6.800 h., *Vierzon-Forges*, 3.770 h., et *Vierzon-Bourgneuf*, 2.260 h.

VIÈTE (François), savant mathématicien français, né à Fontenay-le-Comte. Il transforma complètement l'algèbre en se servant de lettres pour représenter des quantités et en précisant ses rapports avec la géométrie (1540-1603).

VIEUX-CONDÉ, comm. du Nord, arr. de Valenciennes ; 7.240 h.

Vieux de la montagne. V. ALADIN.

VIEUXTEMPS [*vi-eu-tan*] (Henri), violoniste et compositeur belge, né à Verviers (1820-1881).

VIF, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Gresse ; 2.000 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VIGAN (*Le*), ch.-l. d'arr. (Gard), sur l'Arre ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 82 kil. N.-O. de Nîmes ; 4.220 h. (*Viganais*). Soie grège, bonneterie, vins, huile ; bassin houiller. Patrie du chevalier d'Assas. — L'arrond. a 10 cant., 77 comm., 43.250 h.

VIGÉE (Louis), poète français, né à Paris, auteur de poésies fugitives assez agréables (1768-1820).

VIGEOIS [*joi*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Vézère ; 2.330 h. Ch. de f. Orl.

Vignole.

VIGEVANO, v. d'Italie (Lombardie) ; 27.700 h. Filatures.

VIGILE, pape de 537 à 555, né à Rome.

VIGNEMALE (*le*), pic des Pyrénées, à 28 kil. de Luz ; 3.298 m. d'altitude. Beaux glaciers.

VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 620 h.

VIGNOLE (Jacques BAROZZIO, dit), architecte italien, né à Vignola (Modène), regardé comme le premier qui ait fixé les règles de l'architecture moderne (1507-1573).

VIGNORY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 430 h. Près de la Marne. Ch. de f. E.

VIGNY (Alfred *de*), poète, romancier et auteur dramatique français, né à Loches, auteur de : *Poèmes antiques et modernes*, *Servitude et grandeur militaires*, *les Destinées*, *Chatterton*, *Cinq-Mars*, etc. La solitude à laquelle condamne le génie, l'indifférence de la nature et des hommes, la résignation stoïque qu'il convient de leur opposer, tels sont les thèmes favoris de son œuvre, un peu courte de souffle, mais d'une exceptionnelle élévation morale (1797-1863).

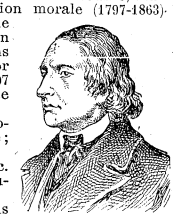

A. de Vigny.

VIGO, v. et port d'Espagne (Galice), sur la baie de son nom ; 54.000 h. Des galions chargés d'énormes lingots d'or et d'argent furent coulés en 1707 par la flotte anglo-hollandaise dans la *baie de Vigo*.

VIGY, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne ; 610 h.

VIHIERS [*vi-é*], ch.-l de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur ; 1.620 h.

VIKINGS [*kin'gn'*], pillards scandinaves, qui, du XIe au XIIe siècle, ravagèrent l'Europe.

VILAINE [*lè-ne*] (*la*), fleuve de France, qui a sa source dans le dép. de la Mayenne, baigne Vitré, Rennes, Redon, et se jette dans l'Atlantique ; 225 kil.

VILLACH [*vi-lak*], v. d'Autriche (Carinthie), sur la Drave ; 21.900 h. Eaux minérales.

VILLAFRANCA, v. d'Italie, sur le Pô, où eut lieu l'entrevue de Napoléon III avec l'empereur d'Autriche en 1859, et où furent signés les préliminaires qui mettaient fin à la guerre d'Italie ; 11.000 h.

Village abandonné (*le*), poème de Goldsmith, le meilleur des ouvrages en vers de l'auteur, qui y décrit une colonie de pauvres paysans chassés de leurs demeures par les nécessités de la civilisation (1769).

VILLAINES-LA-JUHEL [*lè-ne*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 2.000 h. Ch. de f. Et.

VILLAMBLARD [*lan-blar*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 820 h.

VILLANDRAUT [*drô*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas ; 1.240 h. (*Villandrautins*). Ch. de f. M. Vins.

VILLANI (Giovanni), historien italien, né à Florence, auteur de célèbres *Histoires florentines* (1276-1348).

VILLARD-DE-LANS [*lar-de-lanss*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1.520 h.

VILLAREAL, v. d'Espagne, prov. de Castellon de la Plaña ; 16.000 h.

VILLARET [*rè*] (Guillaume *de*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, m. en 1308 ; — Son frère FOULQUES, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, m. en 1327.

VILLARET-JOYEUSE (Louis *de*), amiral français, né à Auch en 1750. Il livra contre l'amiral anglais Howe la célèbre bataille navale où périt le vaisseau *le Vengeur* ; m. à Venise en 1812.

VILLARS, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux ; 1.430 h.

VILLARS, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers, près du Var ; 560 h.

VILLARS [*lar*] (duc *de*), maréchal de France, né à Moulins, diplomate et célèbre capitaine français. Il remporta les victoires de Friedlingen (1702), prit Kehl (1703), commanda l'armée de la Moselle en 1705-1706, pacifia les Cévennes troublées par les luttes religieuses des *camisards*, fut moins heureux à Malplaquet, où il fut blessé (1709), mais sauva la France à Denain en 1712. Il négocia ensuite la paix de Rastadt avec l'Autriche (1653-1734).

Villars.

VILLAVICIOSA, village d'Espagne (Nouvelle-Castille), où Vendôme vainquit les Impériaux en 1710 ; 150 h. — V. d'Espagne, prov. d'Oviedo ; Petit port sur le golfe de Gascogne ; 24.000 h.

VILLÉ, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Sélestat ; 1.010 h. Tissages, distilleries.

VILLEBOIS-LA-VALETTE [*boi*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 670 h.

VILLEBRUMIER [*mi-é*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur le Tarn ; 480 h.

VILLEDIEU, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 3.050 h. Ch. de f. Et.

VILLEDIEU (*La*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers ; 500 h.

VILLE-EN-TARDENOIS, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 570.

VILLEFAGNAN, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec ; 1.110 h.

VILLEFORT [*for*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 920 h. Ch. de f. P. L.-M.

VILLEFRANCHE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice ; 3.180 h. Bonne rade sur le golfe de Gênes. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLEFRANCHE ou **VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS** [*lô-ra-ghè*], ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne), sur l'Hers et le canal du Midi ; ch. de f. M. ; à 36 kil. S.-E. de Toulouse ; 2.035 h. Céréales, chanvre, oies grasses. — L'arrond. a 6 cant., 93 comm., 38.230 h.

VILLEFRANCHE ou **VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE,** ch.-l. d'arr. (Aveyron), sur l'Aveyron ; ch. de f. Orl. ; à 57 kil. O. de Rodez ; 7.420 h. Soie grège, chaudronnerie. Patrie du maréchal de Belle-Isle, d'Alibert. — L'arr. a 8 cant., 66 comm., 95.140 h.

VILLEFRANCHE ou **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE,** anc. capit. du Beaujolais, ch.-l. d'arr. (Rhône), près de la Saône ; ch. de f. P.-L.-M., à 32 kil. N.-O. de Lyon ; 16.590 h. Vins. céréales, bestiaux, chanvre, fil ; fabrication de toiles de fil, d'indiennes, de molletons, de couvertures et de cuir. Patrie du girondin Rolland. — L'arr. a 10 cant., 134 comm., 137.335 h.

VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS [*joi*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 950 h.

VILLEFRANCHE-DE-LONCHAPT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 890 h.

VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 1.015 h. Vins.

VILLEHARDOUIN (Geoffroi *de*), chroniqueur français, né au château de Villehardouin, près de Troyes, entre 1150 et 1164. Il écrivit sur la quatrième croisade, à laquelle il prit part, un récit intitulé *la Conquête de Constantinople*, qui forme un des plus anciens et des plus précieux monuments de la prose française. Après l'expédition, il resta en Orient avec le titre de grand maréchal de Roumanie ; m. vers 1212.

VILLEJUIF, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux ; 11.725 h.

VILLÈLE (*comte de*), homme d'État français, né à Toulouse, chef des ultra-royalistes sous la Restauration. Président du Conseil de 1821 à 1828, il se rendit impopulaire en faisant voter les lois du milliard des émigrés, du sacrilège, etc. On lui doit des *Mémoires* (1773-1854).

VILLEMAIN [*min*] (François), littérateur français, né à Paris, professeur à la Sorbonne, ministre de l'Instruction publique de 1839 à 1844, auteur d'un célèbre *Cours de littérature française*, d'un *Tableau de l'éloquence chrétienne* du IVe siècle, etc. Ecrivain érudit, agréable, mais d'un esprit plus large que profond (1790-1870).

VILLEMESSANT [*san*] (Auguste *de*), journaliste français, né à Rouen (1812-1879). C'est lui qui fonda le *Figaro*.

VILLEMIN (Jean-Antoine), médecin et biologiste français (1827-1892).

VILLEMUR, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur le Tarn ; 2.890 h. Ch. de f. M.

VILLENA, v. d'Espagne (Valence), dans la sierra Grosa, sur le Vinalapo ; 15.000 h.

VILLENAUXE [*nôk-se*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine ; 1.870 h.

VILLENAVE (Mathieu *de*), écrivain français, né à Saint-Félix (Haute-Garonne) [1762-1846].

VILLENEUVE (HUON *de*), poète français du XIIIe siècle, auteur de quelques parties des *Quatre fils Aymond*.

VILLENEUVE (Pierre *de*), amiral français, né à Valensoles (Basses-Alpes), vaincu par Nelson à Trafalgar (1763-1806).

VILLENEUVE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 2.820 h. Ch. de f. Orl. Papeteries, forges.

VILLENEUVE-DE-BERG, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; ch. de f. P.-L.-M. ; 1.570 h. Patrie d'O. de Serres.

VILLENEUVE-DE-MARSAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur le Midou ; 1.530 h.

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens ; 1.365 h. Ch. de f. E.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès, sur le Rhône ; 2.560 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 1.430 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLENEUVE-SUR-LOT [*lô*], ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne), sur le Lot ; ch. de f. Orl. ; à 30 kil. N. d'Agen ; 11.350 h. (*Villeneuvois*). Prunes, eaux-de-vie. — L'arr. a 10 cant., 90 comm., 64.220 h.

VILLENEUVE-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 3.940 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLERÉAL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, sur le Dropt ; 1.110 h.

VILLEROI (Nicolas *de*), maréchal de France, né à Paris (1598-1685), gouverneur de Louis XIV ; — Son fils FRANÇOIS, maréchal de France, né à Paris. Il se montra fin courtisan, mais général incapable, et fut vaincu à Ramillies (1644-1730).

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen ; 650 h.

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 420 h.

VILLERS-BRETONNEUX [*neû*], comm. de la Somme (arr. d'Amiens) ; 2.530 h. Ch. de f. N. Filatures. Le 27 novembre 1870, combat indécis entre les Prussiens et l'armée française du Nord.

VILLERS-COTTERÊTS [*lèr, rê*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 4.210 h. (*Cotteréziens*). Ch. de f. N. Ordonnance de François Ier en 1539, pour l'administration de la justice. V. ORDONNANCES.

VILLERSEXEL [*sèl-sel*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur l'Ognon ; 870 h. Combat heureux livré aux Prussiens par le général Bourbaki (9 janvier 1871).

VILLERS-FARLAY [*lè*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; 530 h.

VILLERUPT, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey ; 6.060 h. Près de la frontière luxembourgeoise.

VILLE-SUR-TOURBE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Sainte-Menehould ; 300 h. Ch. de f. E.

VILLETTE (*La*), ancienne commune de la banlieue de Paris, aujourd'hui comprise dans le XIXe arrondissement. Marché aux bestiaux et vastes abattoirs.

VILLEURBANNE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 56.110 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM [*dan*] (Philippe *de*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Beauvais. Il soutint dans Rhodes (1522) un siège fameux contre Soliman. Charles-Quint, en 1530, lui céda pour son ordre les îles de Malte et de Gozzo (1464-1534).

Villiers de L'Isle-Adam.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Auguste, *comte de*), écrivain français, descendant du précédent, auteur de : *Tribulat Bonhomet, l'Amour suprême, Contes cruels*, etc.; né à Saint-Brieuc (1840-1889).

VILLIERS-SAINT-GEORGES, ch.-l. dec. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 1.030 h.

VILLOISON (J.-B. D'ANSSE *de*), helléniste français, né à Corbeil. Ses travaux sur Homère ont rendu possibles les critiques de Wolf sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* (1753-1805).

VILLON [*ll* mll.] (François), poète français, né à Paris en 1431. Il mena une vie inquiète et risqua plusieurs fois la potence; auteur du *Grand* et du *Petit Testament;* m. vers 1489.

VILNA ou **WILNA** (en lituanien *Vilnius*), ville de Pologne, sur la Vilia; 244.600 h. — Métallurgie, cuirs.

VIMEIRO ou **VIMIEIRO,** bourg de Portugal (Estrémadure); 700 h. Défaite de Junot par Wellington (1808).

VIMINAL (*mont*), colline de l'ancienne Rome, à l'E.; elle portait les thermes de Dioclétien.

VIMORY, comm. du Loiret, arr. de Montargis; 720 h. Henri de Guise y vainquit les Allemands, alliés des calvinistes, en 1587.

VIMOUTIERS [*ti-é*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 2.840 h. (*Vimonastériens*). Ch. de f. Et.

VIMY, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1.925 h.

VIÑA DEL MOOR, v. du Chili, près de Valparaiso; 33.500 h. Cure d'air.

VINAROZ, v. d'Espagne, prov. de Castellon de la Plaña, près de la Méditerranée; 18.000 h. Vignobles. Constructions navales.

VINAY [*nè*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 2.290 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VINÇA, ch.-l. de c. (Pyrénées-Or.), arr. de Prades; Sur la Têt. 1.660 h. (*Vinçanenchi*). Ch. de f. M. Vins.

VINCENNES, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 44.530 h. (*Vincennois*). Ch. de f. E. Arsenal, école d'artillerie; château fort bâti par Philippe Auguste, et qui servit longtemps de résidence aux rois de France; bois, transformé en parc. En 1804, le duc d'Enghien y fut fusillé, dans les fossés du château.

Saint Vincent de Paul.

VINCENT, dit de Beauvais, savant dominicain français du XIIIe siècle. Il jouit d'une grande faveur à la cour de saint Louis; m. vers 1264.

VINCENT DE PAUL (*saint*), né à Pouy, près de Dax (Landes), prêtre renommé pour sa charité. Il fonda la congrégation des *Sœurs de charité*, celle des *Prêtres de la mission*, appelés plus tard *lazaristes* et institua l'œuvre des *Enfants trouvés* (1576-1660). Fête le 19 juillet.

VINCENT FERRIER (*saint*), fameux prédicateur dominicain, né près de Valence (Espagne) [1353-1419].

VINCHON, (Auguste-Jean-Baptiste). peintre français, né à Paris (1789-1855).

VINCI (Léonard *de*), célèbre artiste de l'école florentine, né à Vinci, près de Florence, m. en France, au château du Clos-Lucé, près d'Amboise. Il est surtout connu comme peintre, auteur de la *Joconde*, de la *Cène*, etc. Rival de Michel-Ange et de Raphaël, il se rapproche du dernier par la grâce et le charme de son pinceau. Mais il fut aussi sculpteur, architecte, ingénieur, écrivain et musicien, et il se distingua dans toutes les branches de l'art ou de la science (1452-1519).

Léonard de Vinci.

VINDÉLICIE, pays de l'ancienne Germanie (lac de Constance), N.-E. de la Suisse, Tyrol.

VINDEX [*dèks*], général gaulois, propréteur de la Séquanaise. Il se souleva contre Néron en faveur de Galba; mais, devant l'échec de sa tentative, il se tua de désespoir en 68.

VINDHYAS [*di-a*] (*monts*), chaîne de montagnes de l'Hindoustan au N. du Deccan; alt. 650 m.

VINET [*nè*] (Alexandre), littérateur et théologien protestant, né à Lausanne; zélé défenseur de la liberté de conscience (1797-1847).

Vingt ans après, roman d'Alex. Dumas père, faisant suite aux *Trois Mousquetaires*, et suivi du *Vicomte de Bragelonne* (1845). Episodes intéressants de la Fronde et de la Révolution d'Angleterre.

VINH-LONG, v. de Cochinchine, au S.-O. de Saïgon; sur le Mékong. 12.000 h. Ch.-l. de prov.

VINOY [*noi*] (Joseph), général français, né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Il se distingua pendant le siège de Paris (1800-1880).

VINTIMILLE, famille originaire d'Italie, qui a fourni des personnages fameux.

VINTIMILLE, v. d'Italie (prov. de Porto-Maurizio), petit port du golfe de Gênes, gare internationale entre la France et l'Italie; 14.000 h.

VIOLLET-LE-DUC [*duk*] (Eugène-Emmanuel), architecte et écrivain français, né à Paris. Il restaura, sous le second Empire, un grand nombre de monuments du moyen âge, notamment le château de Pierrefonds : auteur d'ouvrages précieux d'archéologie (1814-1879).

Viollet-le-Duc.

VIOTTI (Giovanni), violoniste et compositeur piémontais, né à Fontanetto (1753-1824).

VIRCHOW [*chov*] (Rodolphe), médecin et homme politique prussien, né à Schivelbein (Poméranie). Il est le fondateur de la pathologie cellulaire (1821-1902).

VIRE (*la*), fl. côtier de France. Il prend sa source sur les confins des départements de la Manche et du Calvados, et se jette dans la Manche près d'Isigny, après un cours de 118 kil. La Vire reçoit l'Aure et la Douve, passe à Vire et à Saint-Lô.

VIRE, ch.-l. d'arr. (Calvados), sur la *Vire;* ch. de f. Et.: à 59 kil. S.-O. de Caen; 5.950 h. (*Virais* ou *Virois*). Grains, eaux-de-vie, toiles, draps, papier. — L'arr. a 6 cant., 96 comm., 55.440 h.

VIRET [*rè*] (Pierre), réformateur suisse, né à Orbe (canton de Vaud) [1511-1571].

VIRGILE, le plus célèbre des poètes latins, né près de Mantoue, auteur de l'*Enéide*, des *Géorgiques* et des *Bucoliques*. Il fut le protégé d'Octave et de Mécène et mourut avant d'avoir terminé son *Enéide*, qu'il voulait détruire. Esprit délicat, âme douce et sensible, il n'a point la fougue magnifique de Lucrèce; il va naturellement à ce qui est plein d'une touchante harmonie, à ce qui est noble et délicat. Imitateur constant, mais merveilleusement habile des anciens, particulièrement de Théocrite et d'Homère, il n'en reste pas moins un génie très personnel par son amour et son intelligence de la nature, et par la perfection absolue de son style (70-19 av. J.-C.).

Virgile travesti, poème burlesque de Scarron (1648-1652), parodie en octosyllables des sept premiers chants de l'*Enéide*.

VIRGINIE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 2.306.000 h. (*Virginiens*). Capit. *Richmond*. Métallurgie, grande production de tabac.

VIRGINIE DE L'OUEST, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 1.463.000 h. (*Virginiens*). Capit. *Charleston*. Métallurgie. Houille.

VIRGINIE, jeune plébéienne de Rome, fille du centurion Virginius qui, en l'an 449 av. notre ère, la tua de sa propre main plutôt que de la laisser vendre comme esclave par le décemvir Appius Claudius. Cette mort tragique amena la chute des décemvirs. Elle fait le sujet d'une tragédie d'Alfieri (1776).

VIRIATHE, chef des Lusitaniens révoltés contre la domination romaine, assassiné à l'instigation des Romains en 140 av. J.-C.

VIRIEU, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin, sur la Bourbre; 830 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VIRIEU-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 940 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VIRTON, v. de Belgique, ch.-l. d'arr. de la prov. de Luxembourg; 2.500 h.

VISAYAS ou **BISAYAS** [*âss*], important groupe de populations des Philippines (Luçon, Mindanao, Suringao, etc.), d'origine malaise. A donné son nom à l'*archipel des Visayas* (200.000 h.).

VISCONTI, illustre famille d'Italie, qui s'empara de la souveraineté de Milan et régna de 1277 à 1447. Les plus célèbres de ses membres sont: JEAN-GALÉAS (1347-1402), dont la fille, VALENTINE (1364-1408), épousa le duc d'Orléans, frère de Charles VI; JEAN-MARIE (1389-1402) et PHILIPPE-MARIE (1391-1447).

VISCONTI (Ennio Quirino), archéologue, né à Rome, auteur d'une célèbre et précieuse *Iconographie romaine* (1751-1818); — Son fils, LUDOVICO, architecte français, né à Rome, construisit le tombeau de Napoléon Ier, aux Invalides, et donna le plan du nouveau Louvre (1791-1853).

VISÉ (DONNEAU *de*), écrivain français, né à Paris, fondateur du *Mercure galant* en 1672 (1638-1710).

VISIGOTHS. V. WISIGOTHS.

Vision d'Ezéchiel (*la*), tableau de Raphaël (palais Pitti). Le créateur, entouré des animaux symboliques des évangélistes, apparaît sur les nuages, les bras ouverts, le visage terrible.

Visitandines (*les*), opéra-comique en deux actes, paroles de Picard, musique de Devienne (1792); chef-d'œuvre du compositeur et l'un des modèles du genre.

Visitation (*ordre de la*), ordre religieux de femmes, fondé par saint François de Sales et par la baronne de Chantal en 1610, à Annecy (Savoie); les religieuses en sont appelées *visitandines*.

VISO (*mont*), montagne des Alpes Cottiennes, entre la France et le Piémont; 3.843 m. d'altitude. Donne naissance au Pô.

VISTULE (*la*), fleuve de Pologne et d'Allemagne. Il naît au versant septentrional du mont Barania, arrose Cracovie, Sandomir, Varsovie, Marienbourg, reçoit la Piliça, le Boug-Narev, etc., et se jette par un delta dans le golfe de Dantzig (Baltique); 1.070 kil. Victoire des Russes sur les Allemands en 1914.

Vitellius.

VITALIEN, pape de 658 à 672. On lui attribue l'introduction des orgues dans les églises.

VITEBSK, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur la Duna; 80.000 h. Tanneries, distilleries. — Le gouv. a 1.834.000 h.

VITELLIUS, empereur romain, né à Lucéria, en l'an 15 de notre ère. Il ne régna que huit mois et quelques jours, en l'an 69, se fit remarquer par ses débauches et ses cruautés. Visitant avec ses officiers les champs de Bédriac, quelque temps après la bataille de ce nom, il répondit ce mot atroce à ceux qui se plaignaient de l'odeur infecte qu'exhalaient les cadavres: *Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, surtout si c'est un compatriote.* Il fut détrôné par Vespasien.

VITERBE, v. d'Italie (prov. de Rome), à 84 kil. de Rome; 20.000 h. (*Viterbiens*).

VITET (Louis), littérateur et homme politique français, né à Paris (1802-1873), auteur de *la Ligue*.

VITI ou **FIDJI,** archipel anglais de la Mélanésie, entre les Nouvelles-Hébrides et les îles Tonga. Les deux îles principales sont Viti-Lévu et Vanua-Lévu; 163.000 h. Ch.-l. *Levuka*.

VITIGÈS, roi des Ostrogoths d'Italie, de 536 à 540, vaincu par Bélisaire.

VITKOVICE, v. industrielle de Tchécoslovaquie, en Moravie, sur l'Ostravitza; 27.000 h. Travail du fer.

VITORIA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. d'Alava; 34.000 h. Victoire de Wellington sur les Français (1813).

VITRÉ, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine), sur la Vilaine; ch. de f. Et.; à 36 kil. de Rennes; 8.160 h. (*Vitréais* ou *Vitréens*). Cire, miel, toiles. — L'arr. a 6 cant., 62 comm., 63.700 h.

VITREY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, près de l'Amance; 670 h. Ch. de f. E.

VITROLLES (Eugène, *baron de*), homme politique français, ministre sous Louis XVIII, ardent royaliste, né à Vitrolles (Hautes-Alpes) [1774-1854].

VITRUVE, architecte romain du 1er siècle av. J.-C., auteur du traité *De architectura*, dédié à Auguste et très précieux en ce qu'il constate l'état de l'architecture à cette époque (vers 88).

VITRY (Jacques *de*), cardinal, historien et prédicateur de la croisade contre les albigeois; m. en 1240.

VITRY (Nicolas, *marquis* puis *duc de*), capitaine des gardes de Louis XIII. Il tua Concini, et fut créé maréchal de France (1581-1644).

VITRY-EN-ARTOIS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras, sur la Scarpe; 2.050 h. Ch. de f. N.

VITRY-EN-PERTHOIS ou **VITRY-LE-BRÛLÉ,** comm. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, brûlé en 1144 par Louis le Jeune; 570 h.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ch.-l. d'arr. (Marne); ch. de f. E.; à 30 kil. S.-E. de Châlons-sur-Marne, sur la Marne; 8.370 h. (*Vitryats*). Commerce de vins, céréales, bonneterie et chapellerie. En 1545, François Ier bâtit cette ville pour les habitants de Vitry-le-Brûlé. — L'arr. a 5 cant., 123 comm., 39.070 h.

VITRY-SUR-SEINE, comm. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Seine; 21.490 h. Ch. de f. Orl.

VITTEAUX, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur, sur la Brenne; 1.110 h.

VITTEL, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt, sur le Petit Vair; 2.445 h. Ch. de f. E. Eaux minérales très employées pour le traitement de la goutte et des maladies de l'appareil digestif.

VITTORIA, v. du roy. d'Italie (Sicile); 32.000 h.

VITTORIO VENETO, v. d'Italie (Vénétie); 21.500 h. Soieries, lainages.

VITU (Auguste), publiciste français, né à Meudon, journaliste libéral de grande valeur (1823-1891).

Vivandière (*la*), opéra-comique en trois actes; paroles de Henri Cain, musique de B. Godard (1895).

VIVARAIS, pays du Languedoc, réuni à la couronne en 1229, a formé en grande partie l'Ardèche; capit. *Viviers*. Pays montagneux, couvert par les *monts du Vivarais*.

VIVEROLS, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 815 h.

VIVÈS (Jean-Louis), humaniste et philosophe espagnol, né à Valence (1492-1540).

VIVIANI (Vincent), savant géomètre italien, né à Florence (1622-1703).

VIVIANI (René), homme politique français, né à Sidi-Bel-Abbès. Président du Conseil au début de la Grande Guerre (1863-1925).

VIVIEN DE SAINT-MARTIN (Louis), géographe français, né à Saint-Martin-de-Fontenay. On lui doit un *Dictionnaire de géographie* et de bons travaux sur l'*Histoire de la géographie ancienne* (1802-1897).

VIVIERS, ancienne capit. du Vivarais; ch.-l. de c. Ardèche (arr. de Privas), près du Rhône; 3.360 h. (*Vivarois*). Ch. de f. P.-L.-M. Evêché.

VIVONNE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, sur le Clain; 2.180 h. Ch. de f. Orl.

VIVONNE (Louis, *duc de*), maréchal de France, vice-roi de Sicile en 1675. Il remporta, l'année suivante, la victoire navale de Palerme (1636-1688).

VIZAGAPATAM, v. de l'Inde (présid. de Madras), sur le golfe de Bengale; 43.000 h.

VIZILLE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Romanche, affl. dr. du Drac; 4.460 h. (*Vizillois*). Ch. de f. P.-L.-M. Beau château de Lesdiguières, où se tinrent en 1788 les états du Dauphiné. Soieries.

VLAARDINGEN, v. des Pays-Bas, Sud-Hollande, sur la Meuse ; 26.000 h.

VLADIKAVKAZ, v. du territoire des Cosaques, capit. de la République des Montagnards, sur le Térek ; 61.400 h.

VLADIMIR Ier, surnomme **le Grand,** ou **Saint Vladimir,** prince de Russie, régna à Kiev et jeta les premiers fondements de l'empire russe ; m. en 1015 ; — VLADIMIR II, tsar de Russie de 1113 à 1126.

VLADIMIR, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement, non loin de la Kliazma ; 32.000 h. Métallurgie. — Le gouv. de Vladimir a 1.288.000 h.

VLADISLAS. V. LADISLAS.

VLADIVOSTOK, v. de l'est de la Sibérie, port militaire sur la mer du Japon et l'un des débouchés du Transsibérien, sur le Pacifique ; 90.000 h.

VODENA ou **EDESSA,** v. de Grèce (prov. de Salonique) ; 9.500 h.

VOGHERA, v. d'Italie (prov. de Pavie) ; 23.000 h.

VOGOULS, peuple de race ouralo-altaïque, nomade dans les gouv. de Perm et de Tobolsk (Russie).

VOGT (Karl), naturaliste allemand, défenseur du transformisme, auteur des *Leçons sur l'homme,* né à Giessen (1817-1898).

VOGÜÉ, comm. de l'Ardèche, arr. de Privas ; 750 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VOGÜÉ (Melchior, *marquis de*), archéologue et diplomate fr., né à Paris (1829-1916), membre de l'Académie française ; — Son cousin EUGÈNE-MELCHIOR, *vicomte de* VOGUÉ, littérateur franç., né à Nice, auteur du *Roman russe* (1848-1910).

VOID [voï], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 1.030 h. (*Vidusiens*).

VOIRON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Morge ; 1.930 h. (*Voironnais*). Ch. de f. P.-L.-M.

VOISENON (Cl.-Henri, *abbé de*), poète et conteur français, né au château de Voisenon (Seine-et-Marne), ami de Voltaire (1708-1775).

VOISIN (*la*), devineresse et empoisonneuse, brûlée vive à Paris en 1680 comme complice de la marquise de Brinvilliers.

VOITEUR, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 820 h.

VOITURE (Vincent), bel esprit et académicien français, né à Amiens. Habitué de l'hôtel de Rambouillet, il faisait par son esprit, très réel, mais un peu quintessencié, les délices de la cour et de la ville (1598-1648).

Voiture.

Voix intérieures (*les*), recueil de poésies, aussi gracieuses que brillantes, une des plus riches productions de Victor Hugo (1837).

VOLCES, peuple d'origine kymrique, établi dans la Gaule méridionale et se divisant en deux peuplades : *Tectosages* (Toulouse) et *Arécomiques* (Nimes).

VOLGA (*la*), fleuve de la Russie, le plus long de l'Europe, prend sa source au plateau de Valdaï, passe à Tver, Iaroslav, Nijnii-Novgorod, Kazan, Saratov, Astrakhan, reçoit la Mologa, la Kostroma, l'Oka, la Kama, etc., et se jette dans la Caspienne par un large delta ; 3.400 kil.

VOLHYNIE ou **VOLYNIE,** pays de la plaine russe, en Ukraine ; 3.846.000 h. Ch.-l. *Jitomir.* (Hab. *Volhyniens.*)

VOLLON (Antoine), peintre français, né à Lyon, auteur de marines et de tableaux de genre d'une rare virtuosité (1833-1900).

VOLMUNSTER, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Sarreguemines ; 910 h.

VOLNEY (Constantin, *comte de*), érudit français, esprit juste et libéral, érudit consciencieux, né à Craon, auteur des *Ruines* (1757-1820).

VOLO (*golfe*), anc. golfe *Pagasétique* (mer Égée).

VOLO (anc. *Pagasus*), v. de Grèce ; sur le *golfe de Volo* ; 30.000 h.

VOLOGDA, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement, sur la rivière homonyme ; 31.500 h. — Le gouvernement de Vologda a 1.625.000 h.

VOLONNE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron, sur la Durance ; 650 h.

VOLSQUES, peuple de l'Italie ancienne, établi dans le sud du Latium ; sa capitale était *Suessa Pometia ;* soumis par Rome (338 av. J.-C.).

VOLTA (Alexandre), physicien italien, né à Côme, auteur de remarquables travaux sur l'électricité, inventeur de la pile qui porte son nom (1745-1827).

VOLTA (*le*), fl. d'Afrique (Guinée), formé de la *Volta Blanche* et de la *Volta Noire,* séparant la Côte de l'Or de la Côte d'Ivoire avant d'arroser la première dans son cours inférieur.

VOLTA (HAUTE-), colonie franç. du groupe de l'Afrique-Occidentale française, peuplée de 3.120.000 h. Capit. *Ouagadougou.*

VOLTAIRE, poète et prosateur français, né à Paris. Esprit hardi et curieux et d'une merveilleuse souplesse, il visita l'Angleterre, la Prusse, où il fut accueilli par Frédéric II et passa la plus grande partie de sa vie à Ferney, près du lac de Genève, fournissant la production littéraire la plus considérable et surtout la plus variée qu'aucun écrivain ait jamais donnée. Il cultiva tous les genres et sut n'être médiocre dans aucun : la tragédie (*Zaïre, Mérope, Mahomet*), l'histoire (*Histoire de Charles XII, le Siècle de Louis XIV,* etc.), le conte (*Candide, Zadig, Micromegas,* etc.), la critique (*le Temple du goût, Remarques sur les* Pensées *de Pascal*), l'épopée (*la Henriade, Poème de Fontenoy*), la philosophie surtout (*Lettres philosophiques, Dictionnaire philosophique, Essai sur les mœurs,* etc.). Son influence littéraire et sociale fut énorme, aussi bien par l'énergie qu'il mit à défendre contre l'intolérance religieuse les causes qui lui semblaient justes (réhabilitation de Calas, affaire Sirven), que par le caractère fondamental de ses œuvres : nul écrivain, en effet, ne fut plus *français* par la limpidité, l'élégance, la précision spirituelle et la pureté du style ; nul en même temps ne fut plus *humain* par les tendances générales de la philosophie qui circule à travers toutes ses œuvres : respect de la conscience et de la liberté individuelles, croyance inébranlable au progrès (1694-1778).

Voltaire.

Voltaire (*statue en marbre de*), chef-d'œuvre de Houdon (à la Comédie-Française) ; simplicité et naturel de la pose ; — statue en marbre, de Pigalle (1776).

VOLTERRA, v. d'Italie (Toscane) ; 15.800 h. (*Volterrans*).

VOLTRI, v. d'Italie, sur le golfe de Gênes ; 15.500 h.

VOLTURNO (*le*) [anc. *Vulturnus*], fl. de l'Italie méridionale, qui arrose Capoue et se jette dans la mer Tyrrhénienne ; 167 kil.

VOLVIC, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom ; 2.770 h. Ch. de f. Orl. Carrières de lave.

VOLYNIE. V. VOLHYNIE.

VONDEL (Juste *Van den*), poète tragique hollandais, né à Cologne (1587-1679).

VORARLBERG, pays d'Autriche, couvert par les *Alpes du Vorarlberg ;* 133.500 h. Ch.-l. *Bregenz.*

VOREPPE, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble ; 2.430 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VOREY, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1.760 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VORONÈJE, v. de Russie ; ch.-l. de gouvernement, sur la rivière homonyme ; 92.700 h. Archevêché. — Le gouv. a 3.356.000 h.

VOSGES [*vô-je*] (*les*), chaîne de montagnes de France, qui commence près de Belfort, se développe entre le Rhin et la Moselle et se termine dans la Bavière rhénane. Beaux versants boisés ; pentes rapides sur la vallée du Rhin, plus douces du côté français ; altitudes en général décroissantes du S. au N., où les *Vosges gréseuses* succèdent aux *Vosges cristallines.* Points culminants : ballon de Guebwiller, 1.426 mètres ; Hohneck, 1.366 mètres ; ballon d'Alsace, 1.250 mètres ; mont Donon, 1.013 mètres. Les cols de Bussang, de la Schlucht, du Bonhomme, de Saales et de Saverne en sont les coupures prin-

cipales. La Moselle et la Meurthe du côté lorrain, l'Ill du côté alsacien, en descendent.

VOSGES (*départ. des*), départ. formé de la Lorraine méridionale et de la principauté de Salm ; préf. *Epinal* ; s.-préf. : *Mirecourt*. *Neufchâteau*, *Remiremont*. *Saint-Dié*. 5 arr., 29 cant., 531 comm., 383.680 h. (*Vosgiens*). 7e et 20e corps d'armée ; cour d'appel de Nancy et évêché à Saint-Dié. Ce départ. doit son nom à la *chaîne des Vosges* qui le traverse.

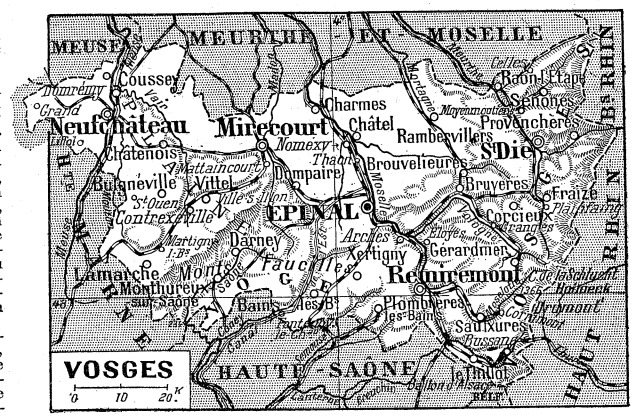

Vosges (*place des*), une des places publiques de Paris, commencée par Henri IV et terminée par Louis XIII. Elle s'appela *place Royale* jusqu'à la Révolution, qui lui donna son nom actuel. De 1815 à 1870, elle avait repris son ancien nom. La statue de Louis XIII, en marbre blanc, et due au ciseau de Dupaty, orne aujourd'hui le centre d'un square qu'on y a établi.

VOSS (Jean-Henri), poète allemand, auteur d'idylles et de traductions en allemand de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* et des *Géorgiques* (1751-1826).

VOSSIUS (Gérard-Joseph), savant allemand, né près de Heidelberg (1577-1649).

VOUET (Simon), peintre et graveur français. Il travailla pour Louis XIII et pour le cardinal de Richelieu. Style élégant, mais souvent maniéré ; né à Paris (1590-1649).

VOUGEOT, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, renommée par l'excellence de ses vins (*clos-vougeot* entre autres) ; 185 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VOUILLÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, près de l'Auxance ; 1.410 h. Clovis y vainquit et tua Alaric, roi des Wisigoths (507).

VOULTE-SUR-RHÔNE (*La*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 3.040 h.

VOUNEUIL-SUR-VIENNE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, près de la Vienne ; 1.290 h.

VOUVRAY, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 2.165 h. (*Vouvrillons*) ; sur la Loire ; ch. de f. Orl. Vins blancs estimés.

VOUZIERS, ch.-l. d'arr. (Ardennes), sur l'Aisne ; ch. de f. E. et N. ; à 52 kil. S. de Mézières ; 3.330 h. (*Vouzinois*). — L'arr. a 8 cant., 131 comm., 35.050 h.

VOVES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 1.900 h. Ch. de f. Orl. et Et.

Voyage en Chine (*le*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Labiche et Delacour, musique de Bazin (1865).

Voyage en Provence et en Languedoc, ouvrage enjoué et spirituel, de Chapelle et Bachaumont. C'est un modèle de poésie agréable et facile (1656).

Voyage de M. Perrichon (*le*), comédie en quatre actes, en prose, de Labiche et Edouard Martin (1860). M. Perrichon se prend à détester un homme qui lui a sauvé la vie et en adore un autre qui feint d'avoir été sauvé par lui.

Voyage sentimental, ouvrage de Sterne, suite capricieuse de descriptions ou de réflexions tristes ou plaisantes, un des chefs-d'œuvre de l'humour anglais.

Voyage autour de ma chambre, charmante causerie avec le lecteur, à la manière de Sterne, par Xavier de Maistre, publié à Turin en 1795.

Vrai, du Beau et du Bien (*Du*), ouvrage de Victor Cousin, où la philosophie éclectique est ramenée au spiritualisme chrétien. Style élégant et ferme ; mais la valeur doctrinale du livre est discutable (1853).

VUITRY (Adolphe), économiste français, né à Sens, auteur de remarquables études sur l'histoire financière de l'ancien régime (1812-1885).

VULCAIN, dieu du feu et du métal chez les Romains, fils de Jupiter et de Junon, époux de Vénus. Né laid et difforme, il fut précipité par sa mère du haut de l'Olympe, tomba dans l'île de Lemnos, resta boiteux de sa chute et établit sous l'Etna des forges où il travaillait avec les Cyclopes. (*Myth.*)

Vulcain.

Vulgate, version latine de la Bible, faite d'après les Septante et retouchée par saint Jérôme. Les réformateurs du XVIe siècle la rejetèrent, en raison des fautes de traduction. Le concile de Trente décida, en 1546, qu'il serait permis d'étudier le texte original, mais que la *Vulgate* continuerait à faire foi et que son texte serait le seul invoqué comme preuve.

VULPIAN (Alfred), médecin et physiologiste français, auteur de travaux remarquables sur le fonctionnement du système nerveux (1826-1887).

VULSINIES (aujourd. *Bolsena*), v. de l'Etrurie ancienne.

VYÂSA, anachorète hindou, le compilateur des *Védas*.

VYTCHEGDA (*la*), riv. de la Russie septentrionale, affl. de la Dvina. Cours 1.120 kil.

WXY

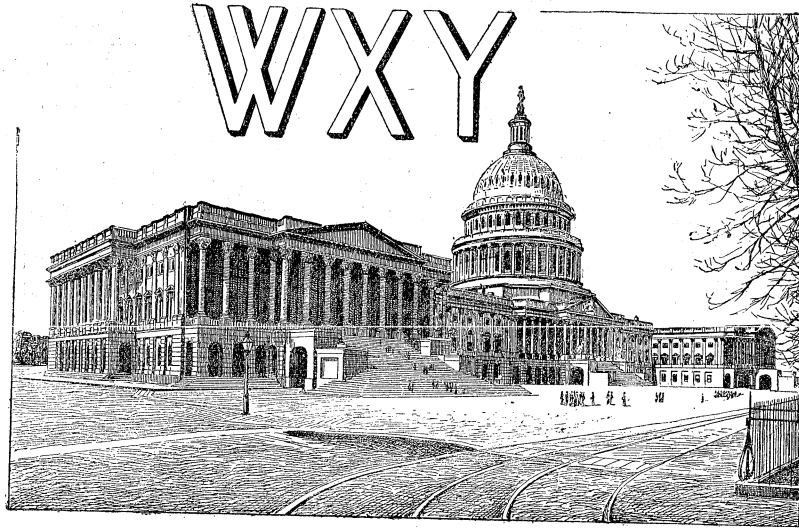

WASHINGTON.

WAAG [en tchèque *Vah*] *(le)*, rivière de Tchécoslovaquie, née dans les Karpathes ; baigne Trencsen et se jette dans le Danube (r. g.). Cours 400 kil.

WAAL ou **WAHAL**, bras du delta du Rhin.

WABASH *(le)*, r. des États-Unis, tributaire de l'Ohio (r. dr.) ; 885 kil.

WACE (Robert), poète anglo-normand, né à Jersey, auteur du *Roman du Rou* (1120-1183).

WADDINGTON [*ouad'-ding'-ton*] (Charles), philosophe spiritualiste français, auteur d'estimables travaux sur Aristote. Né à Milan (1819-1914).

WADDINGTON (William), archéologue et homme d'État français, né à Saint-Rémy-sur-Avre (1826-1894).

WAGNER [*vagh'-nèr*] (Richard), compositeur allemand, auteur de : *Tannhäuser, Lohengrin, le Vaisseau fantôme, les Maîtres chanteurs, la Tétralogie*, etc., né à Leipzig. Génie d'une rare puissance, il a écrit lui-même ses poèmes, puisés le plus souvent dans les légendes nationales de la Germanie, et modifié la conception de l'opéra traditionnel, en ne faisant aucune concession à la virtuosité proprement dite, pour lier au contraire étroitement la musique à la poésie. De là des récitatifs et des scènes entières, parfois trop monotones et fatigants ; mais l'orchestre, où Wagner cherche le principal moyen de l'émotion dramatique, est splendide, puissant, coloré, et parfois d'une admirable poésie. L'influence de Wagner sur la musique de son temps a été immense (1813-1883).

R. Wagner.

WAGRAM [*va-gram'*], village d'Autriche, près de Vienne, où Napoléon Ier remporta sur l'archiduc Charles une célèbre victoire, le 6 juillet 1809 ; 4.000 h.

Wagram *(la Bataille de)*, tableau remarquable d'Horace Vernet ; galerie du palais de Versailles.

WAHABITES ou **OUAHHABITES**, sectaires musulmans qui ont fondé, au début du XIXe siècle, un vaste empire dans le Nedjed (Arabie) ; Méhémet-Ali leur fit la guerre de 1815 à 1818.

WAILLY *(de)*, grammairien français, né à Amiens (1724-1801) ; — Son petit-fils NATALIS, érudit, né à Mézières (1805-1886).

WAKAYAMA, v. du Japon, port de l'île Nippon ; 83.500 h.

WAKEFIELD [*ouèk-fild'*], v. d'Angleterre (York) ; 53.000 h. Mines de houille.

Wakoufs, nom que l'on donne dans les pays musulmans à tous les établissements religieux ou fondations pieuses. Les biens *wakoufs* se divisent en trois catégories : 1° *wakoufs* des mosquées ; 2° *wakoufs publics* ou fondations charitables ; 3° *wakoufs* cédés aux mosquées en nue propriété. Les wakoufs sont exempts de toute taxe et ne peuvent être ni hypothéqués ni saisis.

WALCHEREN, île des Pays-Bas (Zélande), dans la mer du Nord ; 50.000 h. Ch.-l. *Middelbourg*.

WALCKENAER (Louis-Gaspard), philologue hollandais, à qui l'on doit des travaux remarquables sur Virgile (1715-1785).

WALKENAER (Charles) littérateur français, biographe de La Fontaine, Mme de Sévigné, né à Paris (1771-1852).

WALD, v. d'Allemagne (Prusse) ; 25.800 h. ; centre industriel important.

WALDECK, État libre d'Allemagne ; 1.055 kil. carr. ; 53.600 h. Capit. *Arolsen ;* 2.620 h.

WALDECK-ROUSSEAU (René), homme d'État français, né à Nantes (1846-1904).

WALDEMAR, l'avant-dernier et le plus grand des margraves de Brandebourg de la dynastie ascanienne ; il régna de 1308 à 1319.

WALDENBOURG, v. industrielle d'Allemagne, Prusse, Silésie, sur la Polsnitz ; 37.200 h.

WALES, nom anglais du pays de Galles.

WALEWSKI [*va*] (Alexandre, *comte*), homme politique français, fils naturel de Napoléon Ier et de la comtesse polonaise Marie Walewska, né en Pologne, ministre de Napoléon III (1810-1868).

Walhalla. V. VALHALLA.

Walhalla *(la)*, panthéon germanique, temple dédié aux grands hommes de l'Allemagne, à Donatauf (Bavière), près de Ratisbonne ; décoré par Rauch et Schwanthaler (1830-1842).

Walkyrie. V. VALKYRIE.

WALLACE (William), héros populaire des Ecossais, né vers 1272. Il lutta pendant de longues années contre Edouard Ier ; décapité en 1305.

WALLACE (Richard), philanthrope anglais, né à Londres (1818-1890), a doté Paris de cent fontaines.

WALLACE (Alfred-Russel), voyageur et naturaliste anglais, né à Usk ; un des fondateurs de la géographie zoologique (1822-1913).

WALLASEY [*sé*], v. d'Angleterre (Chester), sur la Mersey ; 90.000 h. Industrie active.

WALLENSTADT (*lac de*), lac de Suisse, entre les cantons de Saint-Gall et de Glaris ; 20 kil. carr. Traversé par la Linth.

WALLENSTEIN [*val-lèn'-sta-in'*], capitaine allemand, né en Bohême. Il fut, pendant la guerre de Trente ans, le meilleur général de l'empereur Ferdinand II. Il lutta presque sans désavantage contre Gustave-Adolphe ; mais, perdu par son ambition, il projetait de se tailler une principauté indépendante en Allemagne, lorsqu'il fut dénoncé à l'Empereur, déclaré traître et assassiné par ses soldats (1583-1634).

Wallenstein.

Wallenstein, trilogie dramatique de Schiller, composée des trois pièces suivantes : *le Camp de Wallenstein*, *les Piccolomini* et *la Mort de Wallenstein*, jouée à Weimar en 1798. C'est une des œuvres les plus puissantes du grand écrivain.

WALLIS [*liss*] ou **OUVÉA** (*îles*), archipel de la Polynésie, au N.-E. des Fidji ; 4.500 h. (*Wallisiens*). A la France depuis 1886.

WALLON (Henri-Alexandre), historien et homme politique français. Il fit adopter par l'Assemblée nationale, le 30 janvier 1875, l'amendement transactionnel qui provoqua l'adoption des lois constitutionnelles. Né à Valenciennes (1812-1904).

WALLONS, population de la moitié sud-orientale de la Belgique.

WALPOLE (Robert), ministre anglais, du parti whig, né à Houghton (1676-1745) ; — Son fils, HORACE, littérateur anglais, né à Londres (1717-1797).

WALPURGIS [*jiss*] ou **WALBURGE** (*sainte*). Née en Angleterrre au VIIIe s., elle fut appelée en Allemagne par saint Boniface. Son tombeau, transporté au IXe s. à Eichstædt, attirait de nombreux pèlerins. Comme sa fête se célébrait le 1er mai, jour resté célèbre par le souvenir des fêtes païennes, la nuit de Walpurgis, suivant les légendes populaires, était celle où les sorcières et les démons se donnaient rendez-vous sur le Brocken.

WALSALL, v. d'Angleterre (Stafford) ; 97.000 h.

WALSINGHAM (Francis), homme d'État anglais, un des conseillers les plus écoutés de la reine Elisabeth (1530-1590).

WALTER DE LA VOGELWEIDE, poète lyrique allemand du moyen âge, le premier des *minnesinger* qui ait fait de ses poésies une arme politique. Né entre 1160 et 1170.

WALTHAMSTOW, v. d'Angleterre, comté d'Essex, faubourg de Londres ; 127.000 h.

WANDSBECK, v. d'Allemagne, Prusse, en Schleswig ; 35.000 h.

WANGANUI, v. de la Nouvelle-Zélande, île du Nord ; 23.000 h.

WARASDIN ou **WARADIN,** v. de Yougoslavie (Croatie) ; 13.400. Eaux thermales.

WARBURTON (William), savant écrivain et prélat anglais (1698-1779).

WARNSDORF, v. de Tchécoslovaquie, Bohême, sur le Mandau ; 20.000 h. Industrie textile.

WARENS [*va-ran*] (*baronne de*), née à Vevey. Elle accueillit Rousseau dans sa petite maison des Charmettes (1700-1762).

WARRINGTON, v. d'Angleterre (Lancastre), sur la Mersey ; 76.800 h. Quincaillerie, tissages.

WARTBOURG (*la*), château fort de Saxe-Weimar, près de Eisenach, où Luther fut enfermé pendant un an (1521).

WARTHA (*la*), riv. de Pologne, affl. de l'Oder (r. dr.) ; 718 kil.

WARWICK, comté d'Angleterre ; 1.390.000 h. Ch.-l. *Warwick*, près de l'Avon ; 12.800 h.

WARWICK [*ouar-ouik'*] (*comte de*), général anglais, surnommé *le Faiseur de rois*, tué en 1471 à Barnet. Beau-frère de Richard d'York, il le poussa à revendiquer le trône d'Angleterre, gagna sur Henri VI la bataille de Saint-Albans (1455) et défit le parti lancastrien à Towton (1461), puis à Exham, après avoir fait proclamer Edouard IV, son neveu. Plus tard, il rétablit Henri sur le trône et se fit nommer gouverneur du royaume.

WASA, prov. de Finlande ; 515.000 h. Ch.-l. *Wasa* ou *Nicolaïstadt* ; 24.800 h.

WASH (*le*), golfe sur la côte orientale de l'Angleterre, reçoit le Welland et le Grand-Ouse.

WASHINGTON, cap. des Etat-Unis, ch.-l. du district de Columbia, sur le Potomac ; 437.000 h.

WASHINGTON, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1.356.000 h. Cap. *Olympia*.

WASHINGTON [*oua-chin'-gn'-ton'*] (George), l'un des fondateurs de la République des Etats-Unis, dont il fut le premier président de 1789 à 1797 ; né en Virginie en 1732, m. à Mount-Vernon en 1799. Au début de la guerre de l'Indépendance, il eut le mérite de discipliner ses jeunes troupes et, aidé par La Fayette et Rochambeau, battit les Anglais à Trenton et à York-Town. Après avoir affranchi son pays, il l'organisa, fit voter la constitution fédérale encore aujourd'hui en vigueur, fut élu à deux reprises président de l'Union, puis, avec une simplicité antique, alla reprendre à Mount-Vernon ses travaux agricoles. Une haute raison pratique, une activité constante, une volonté calme et forte, la probité, la droiture et la pureté d'intentions, tels sont les traits principaux de le physionomie du libérateur de l'Amérique. S'il n'eut point le caractère grandiose des fondateurs d'Etats, il n'eut point non plus la personnalité absorbante de beaucoup d'entre eux.

Washington.

WASQUEHAL, comm. du Nord, faisant partie de l'agglomération roubaisienne ; 7.040 h.

WASSELONNE, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim ; 3.350 h. Vins.

WASSIGNY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins 1.110 h.

WASSY [*va*], ch.-l. d'arr. (Haute-Marne), sur la Blaise ; ch. de f. E. ; à 50 kil. N.-O. de Chaumont ; 3.350 h. Forges, hauts fourneaux. En 1562, le massacre d'une soixantaine de protestants de cette ville par les gens du duc de Guise devint le signal des guerres de religion. — L'arr. a 8 cant., 145 comm., 66.600 h.

WATERBURY, v. des Etats-Unis (Connecticut) ; 31.000 h.

WATERFORD, comté d'Irlande, prov. de Munster ; 83.000 h. Ch.-l. *Waterford* ; 27.000 h.

WATERLOO [*va-tèr-lo*], village de Belgique (Brabant). Il a donné son nom à la bataille où Napoléon Ier fut vaincu par l'armée réunie des Anglais et des Prussiens à Waterloo, au Mont-Saint-Jean, à la Haie-Sainte, etc., le 18 juin 1815 ; 4.400 h.

Waterloo, roman historique, par Erckmann-Chatrian (1865).

WATT [*ouat'*] (James), mécanicien écossais, né à Greenock. Il conçut le principe de la machine à vapeur à double effet (1736-1819).

WATTEAU [*va-tô*] (Antoine), peintre et graveur français, né à Valenciennes. Il a traité de préférence les sujets champêtres, les fêtes galantes : *l'Embarquement pour Cythère*, etc. Watteau est un dessinateur et un coloriste consommé ; son inspiration est d'une poésie pénétrante (1684-1721).

Watteau.

WATTENSCHEID, v. d'Allemagne, Prusse, présidence d'Arnsberg, en territoire de la Ruhr ; 28.000 h.

WATTIGNIES-LA-VICTOIRE [*va*], comm. du Nord (arr. d'Avesnes) ; 180 h. Victoire de Jourdan sur les Autrichiens en 1793.

WATTRELOS, comm. du Nord (arr. de Lille); 27.730 h. Filatures de coton.

WATTS (Georges-Frédéric), peintre anglais, né à Londres (1818-1904).

WAUTERS (Charles-Emile), peintre d'histoire belge, né à Bruxelles en 1846.

Weber.

Waverley, roman poétique et vigoureux, la première des compositions historiques de Walter Scott. C'est un épisode de la tentative jacobite de 1745 (1814).

WAVRE, v. de Belgique; 8.300 h. Combat entre Grouchy et les Prussiens, le 18 juin 1815.

WAZIERS, comm. du Nord, arr. et banlieue ouest de Douai; 6.030 h.

WEBER [*vé-bèr*] (Charles), compositeur de musique allemand, né à Eutin (1786-1826). Auteur notamment du *Freischütz*, d'*Euryanthe*, d'*Obéron*, etc. C'est le premier des compositeurs allemands de l'école romantique: orchestration riche et colorée, styled'une poésie rêveuse et pleine de charme.

J. de Weerdt.

WECKERLIN (Théodore), compositeur et musicographe français, né à Guebwiller (1821-1910).

WEDNESBURY, v. d'Angleterre (Stafford); 30.000 h. Nombreuses manufactures. Houillères.

WEENIX ou **WEENINCKX** (Jean-Baptiste), dit **le Vieux,** peintre hollandais, né à Amsterdam. Il a excellé dans le paysage et les marines (vers 1620-vers 1662); — Son fils, JEAN, peintre de natures mortes, né à Amsterdam (1644-1719).

Wellington.

WEERDT (Jean *de*), général allemand, au service de la Bavière et de l'Autriche pendant la guerre de Trente ans, né à Büttgen; m. en 1652.

WEI-HAÏ-WEI, port sur la côte nord du Chantoung (Chine), cédé à bail à l'Angleterre en 1898; 150.000 h. (pour tout le territ.).

WEIMAR, v. d'Allemagne, Thuringe; 37.200 h. Capit. de l'anc. grand-duché de Saxe-Weimar.

WEISMANN (Auguste), biologiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1834.

WEISSENFELS, v. de Prusse (prov. de Saxe); 33.500 h.

WEISSENSEE, v. d'Allemagne, Prusse, faubourg de Berlin; 45.900 h.

WELHAVEN (Johan Sébastien Commermeyer), poète norvégien, né à Bergen, auteur de travaux historiques de haute valeur (1807-1873).

WELLINGTON [*oué-lin'-gh'-ton*], général anglais, né à Dublin. Il combattit d'abord les troupes françaises en Portugal et en Espagne, où il nous opposa une résistance souvent heureuse, et, en 1814, vint livrer à Soult la bataille de Toulouse. Il commandait les troupes réunies contre la France en 1815 et gagna la bataille de Waterloo. Sa force corporelle et son inflexible volonté l'avaient fait surnommer « le Duc de fer » [*Iron duke*] (1769-1852).

WELLINGTON, capit. de la Nouvelle-Zélande, dans l'île du Nord; 107.500 h. Port sur le détroit de Cook.

WENDES, tribus slaves qui étaient répandues de la Baltique aux Alpes Carniques.

WEN-TCHEOU, v. de Chine (Tché-Kiang), port ouvert, sur l'estuaire du Tha-Ki; 1.738.000 h.

WERDAU, v. d'Allemagne (Saxe), sur la Pleisse; 19.800 h.

Wergeld [*vèr-ghèld*]. Ce mot germanique, qui signifie *composition*, désigne dans la législation des barbares du moyen âge la transaction qui intervenait entre le coupable et la victime ou les parents de la victime. Ainsi, celui qui avait tué un évêque, chez les Francs ripuaires, était exempt de toute peine en payant à la famille du mort un *wergeld* de 900 sous d'or.

WERNER [*vèr-nèr*] (Zacharie), poète dramatique allemand, né à Kœnigsberg (1768-1823).

WERNER (Antoine *de*), peintre allemand, né à Francfort-sur-l'Oder en 1843.

WERNIGERODE, v. de Prusse (présid. de Magdebourg), sur le Holtemme; 18.400 h.

WERRA (*la*), riv. d'Allemagne, qui se réunit à la Fulde et forme le Weser; 259 kil.

Werther [*vèr-tèr*], roman sous forme de lettres, par Gœthe. C'est le récit, dramatisé, d'une aventure sentimentale dont Gœthe a pris les éléments dans sa propre vie (1774). — De ce roman, Edouard Blau, Paul Milliet et G. Hartmann ont tiré un drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, musique émouvante et pathétique de Massenet (1893).

WESEL [*vé-zèl*], v. d'Allemagne (Prusse), sur le Rhin; 22.300 h.

WESER [*vé-zèr*] (*le*), fleuve d'Allemagne, formé par la réunion de la Werra et de la Fulda; passe à Minden et à Brême et se jette dans la mer du Nord; 436 kil.

WESLEY (John), théologien et prédicateur protestant anglais, né à Epworth, le fondateur de la secte religieuse des méthodistes ou *wesleyens* (1703-1791).

WESSEX ou *Saxe de l'Ouest*, roy. anglo-saxon, fondé au VIe siècle; il subsista jusqu'en 1043.

WEST-BROMWICH, v. d'Angleterre (Stafford), sur le Thame; 73.000 h. Houille.

WESTERAS, v. de Suède, sur le lac Mœlar; 30.600 h. Ch.-l. de prov.

WESTERMANN (François-Joseph), général français, né à Molsheim. Il conduisit avec audace et prudence la guerre de Vendée; m. sur l'échafaud en 1794.

WESTMACOTT [Richard), sculpteur anglais, né à Londres (1775-1872); — Son fils, RICHARD, dit *le Jeune*, sculpteur de talent, né à Londres (1799-1872).

WESTMEATH, comté d'Irlande, prov. de Leinster; 60.000 h. Ch.-l. *Athlone*.

Westminster [*ouèst-min'-steur*], abbaye de Londres, à l'O. de la cité, bâtie sous Henri III et renfermant les tombeaux des rois et des grands hommes de l'Angleterre. — *Palais de Westminster*, élevé à

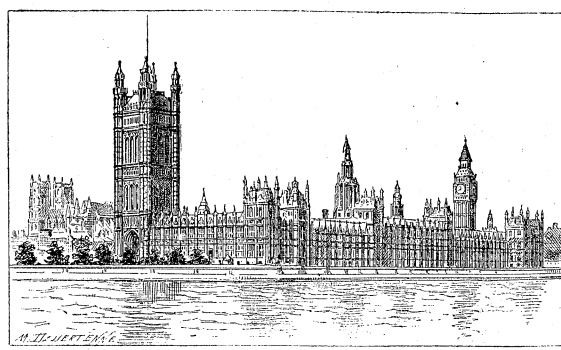

Palais de Westminster.

Londres en 1840, sur l'emplacement de l'ancien palais, brûlé en 1834. Il a été construit d'après les plans de Ch. Barry et dans le style gothique ; il s'étend sur le bord de la Tamise, sur une longueur de 275 mètres.

WESTMORLAND, comté d'Angleterre ; 65.700 h. Ch.-l. *Appleby.*

WESTPHALIE [*vès-fa-lî*], contrée d'Allemagne, érigée en royaume par Napoléon Ier (1807) pour son frère Jérôme ; capit. *Cassel ;* auj. prov. de Prusse ; 4.483.000 h. (*Westphaliens*). Ch.-l. *Munster.*

Westphalie (*Traités de*), conclus en 1648 entre l'empereur d'Allemagne, la France et la Suède, pour mettre fin à la guerre de Trente ans. Ils donnaient aux princes allemands du Nord, dont les territoires étaient agrandis, la liberté de religion, le droit d'alliance avec l'étranger, et marquaient l'échec absolu de l'Autriche dans sa tentative d'unification de l'Allemagne. La France y gagnait l'Alsace.

WETTERHORN (*le*), mont de l'Oberland Bernois (Suisse), entre les vallées de Grindelwald et de Rosenlaui ; 3.703 m.

WETZLAR, v. d'Allemagne (Prusse), sur la Lahn ; 17.600 h. Instruments d'optique.

WEXFORD, comté d'Irlande, prov. de Leinster ; 102.000 h. Ch.-l. *Wexford,* sur le Slancy ; 11.400 h.

WEY (Francis), littérateur français, né à Besançon ; a publié le *Trésor littéraire de la France* (1812-1882).

WEYDEN (Roger *Van der*), peintre flamand, à qui l'on doit probablement l'introduction en Italie de la peinture à l'huile (1400-1464).

WEYGAND (Maxime), général français, né à Bruxelles en 1867 ; collaborateur de Foch pendant la Grande Guerre. Envoyé en Pologne en 1920, il contribua à briser l'offensive bolcheviste. Il fut nommé haut commissaire en Syrie en 1923.

WEYMOUTH, v. d'Angleterre (Dorset) ; 24.500 h. Port sur la Manche.

WHEATSTONE (Charles), physicien anglais, né à Glocester. Il a construit, en 1838, un des premiers appareils de télégraphie électrique (1802-1875).

WHEELING, v. des Etats-Unis, dans la Virginie occidentale, sur le Wheeling Creek ; 56.000 h.

Whigs [*ou-igh*], partisans de la liberté en Angleterre, par opposition aux *tories,* partisans de l'autorité. Les whigs et les tories sont depuis plusieurs siècles les deux grands partis de l'Angleterre, l'un entrant aux affaires dès que l'autre en sort. Cette succession constante est possible en Angleterre, et même souvent bienfaisante, car ni l'un ni l'autre des deux partis ne met en discussion la forme du gouvernement, ni, en général, la direction à donner à la politique étrangère.

WHISTLER (James), peintre et graveur américain, né à Lowell (Etats-Unis), auteur de portraits, tableaux de genre, etc., d'un art et d'un coloris très personnels (1834-1903).

WHITBY, v. d'Angleterre (York), à l'embouchure de l'Esk dans la mer du Nord ; 12.500 h. Bains de mer.

WHITEHAVEN, v. d'Angleterre (Cumberland) ; 19.500 h. Port sur la mer d'Irlande.

WHITMAN (Walt), poète américain, né à West-Hill (1819-1892), auteur des *Feuilles d'herbe.*

WHITTIER (John), poète américain, auteur des *Légendes sur la Nouvelle-Angleterre* (1887-1892).

WICKLOW, comté d'Irlande, prov. de Leinster ; 60.600 h. Ch.-l. *Wicklow ;* 3.300 h.

Wiclef.

WICLEF [*oui-klèf*] ou **WYCLIFFE** (Jean), réformateur religieux anglais, un des précurseurs de la Réforme. Il nia la transsubstantiation et traduisit la Bible en anglais ; né à Hippswell ; m. en 1384.

WIELAND (Christophe-Martin), poète et littérateur allemand, auteur d'*Obéron.* Son génie, fait de délicatesse, de légèreté et d'esprit, l'a fait surnommer *le Voltaire de l'Allemagne* (1733-1813).

WIELICZA, v. de Pologne (Galicie) ; 7.100 h. Célèbres mines de sel gemme ; véritable ville souterraine, de l'aspect le plus féerique.

WIENER-NEUSTADT, v. d'Autriche (Basse-Autriche), près de la Leitha ; 35.000 h. Académie militaire.

WIÉRIX (Jean), graveur hollandais, né à Amsterdam (1550-1617).

WIERTZ (Antoine), peintre belge, né à Dinant, génie puissant, mais déréglé par le souci du colossal, auteur de la *Révolte des anges* (1806-1865).

WIESBADEN [*dèn'*], v. de Prusse, ancienne capit. du duché de Nassau ; 98.000 h. Eaux thermales.

WIGAN, v. d'Angleterre (Lancastre), sur le Douglas ; 89.400 h.

WIGHT [*ouа-it'*] (*île de*), île anglaise de la Manche ; 94.700 h. Ch.-l. *Newport.*

WILBELFORCE (William), homme d'Etat et philanthrope anglais, né à Hull, célèbre par ses campagnes en vue de l'abolition de l'esclavage (1759-1833).

Wilhelm Meister (*les Années d'apprentissage et de voyage de*), roman de Gœthe, œuvre touffue, mais attachante, où Gœthe a exposé un certain nombre de ses idées personnelles sur le théâtre, les relations de la noblesse et de la bourgeoisie, etc. C'est d'un épisode charmant de *Wilhelm Meister* qu'a été tiré le livret de *Mignon* (1777-1831).

WILHELMINE [*vi-lèl'*], fille de Guillaume III, reine de Hollande depuis 1890 ; née à La Haye en 1880. Elle a épousé en 1901 le prince Henri de Mecklembourg-Schwerin.

WILHELMSBOURG, v. d'Allemagne, Prusse, sur l'Elbe ; 28.400 h. Industrie active.

WILHELMSHAFEN, port militaire d'Allemagne, sur la baie de Jade ; 29.000 h.

WILHEM [*vi-lèm'*] (Guillaume), fondateur des écoles populaires de chant en France, né à Paris (1781-1842).

WILKES (John), publiciste et homme politique anglais, né à Londres (1727-1797).

WILKES (Charles), marin et voyageur américain (1798-1877).

WILKESBARRE, v. des Etats-Unis, Pensylvanie, sur la Susquehanna ; 74.000 h. Anthracite.

WILKIE (David), peintre anglais. Il s'est acquis, dans le genre des scènes populaires, une renommée méritée (1785-1841).

WILKINSON (John Gardner), égyptologue anglais (1797-1875).

WILLAUMEZ [*vi, ll* mll., *o-mèz'*] (Jean-Baptiste), amiral français, né à Belle-Ile-en-Mer (1763-1845).

WILLEMSTAD, ch.-l. des Antilles hollandaises, dans l'île de Curaçao ; 14.600 h. Port actif.

WILLESDEN, v. d'Angleterre, comté de Middlesex ; 169.000 h. Faubourg de Londres.

WILLIS, nom donné, d'après une légende de la Bohême, à des jeunes filles condamnées à sortir toutes les nuits de leur tombeau et à danser jusqu'au jour.

WILLOUGHBY (Hugues), navigateur anglais du XVIe siècle. Il reconnut une partie des rivages de l'océan Glacial arctique, et mourut avec ses compagnons dans la presqu'île de Kola, en 1554.

WILMINGTON, v. des Etats-Unis (Delaware), sur l'estuaire du Cape Fear River ; 110.000 h.

WILSON (Woodrow), jurisconsulte et écrivain américain, né à Stanton (Virginie). Elu président des Etats-Unis en 1912. Il décida de la participation des Etats-Unis à la Grande Guerre et eut une part importante dans la rédaction du Traité de paix (1856-1924).

WILSON (sir Henry Hughes), feld-maréchal anglais, né à Currygrane (1864-1922).

WILTS (*comté de*) ou **WILTSHIRE,** comté d'Angleterre ; 292.000 h. Ch.-l. *Salisbury.*

WIMPFEN (Louis-Félix *de*), général français ; en 1792 il défendit Thionville contre les Prussiens (1744-1814) ; — Son parent, EMMANUEL-FÉLIX, général français, né à Laon, commanda, à la dernière heure, l'armée française à Sedan (1870), mais ne put éviter la capitulation (1811-1884).

Winckelmann.

WINCHESTER, v. de l'Angleterre, ch.-l. du comté de Hampshire, sur l'Itchen ; 23.800 h.

WINCKELMANN (Jean-Joachim), archéologue allemand, né à Stendal, dans le Brandebourg, auteur d'une célèbre *Histoire de l'art chez les anciens.* Il est le premier qui ait étudié

avec une méthode vraiment scientifique les monuments de l'antiquité, et son influence fut considérable (1747-1768).

WINDISCHGRÆTZ (Alfred), général autrichien, un des chefs de l'armée impériale au cours des révoltes de Bohême et de Hongrie en 1848 (1787-1862).

WINDSOR [*ouind'-sor*], v. d'Angleterre (comté de Berks); château royal construit sur l'ordre d'Édouard III, et qui est encore une des résidences des souverains; 20.100 h. Sur la Tamise.

WINDTHORST (Louis), homme politique allemand, chef du parti catholique contre Bismarck, né à Keldendorf (1812-1891).

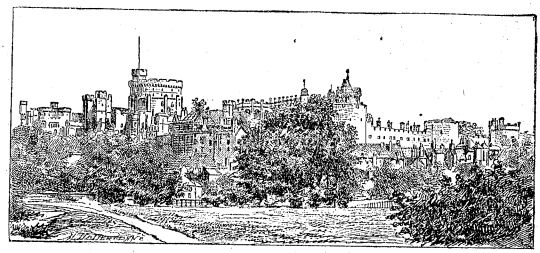

Château de Windsor.

WINNIPEG (*lac*), lac du Canada, s'écoulant vers la baie d'Hudson par le Nelson; 24.500 kil. carr.

WINNIPEG, v. du Canada, prov. de Manitoba; 78.000 h.

WINTERHALTER (François-Xavier), peintre allemand, né à Bade (1806-1873), exécuta en France de nombreux portraits des princes des familles d'Orléans et Bonaparte.

WINTERTHUR, v. de Suisse (Zurich), sur l'Eudach; 50.000 h. Filatures. Construction de machines.

WINTZENHEIM, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; 3.520 h.

WINTZINGERODE (Ferdinand), feld-maréchal et diplomate russe, un des chefs de l'armée d'invasion pendant la campagne de 1814 (1770-1818).

WISCONSIN (*le*), riv. des Etats-Unis, affluent du Mississipi (r. g.); 950 kil.

WISCONSIN, l'un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 2.631.000 h. Cap. *Madison;* 15.000 h.

WISEMAN (Etienne), théologien anglais, archevêque de Westminster, auteur de *Fabiola* (1802-1865).

WISIGOTHS ou **VISIGOTHS,** nom des Goths occidentaux. En 442, ils envahirent la Gaule sous la conduite d'Ataulf. En 418, Honorius céda à leur roi Wallia l'Aquitaine avec Toulouse pour capitale.

WISMAR, port d'Allemagne (Mecklembourg-Schwerin), sur la Baltique; 25.000 h.

WISSANT [*oui-san*], c. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 880 h. Petit port de pêche; bains de mer.

WISSEMBOURG [*vi*], ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur la Lauter; 5.120 h. La division française du général Douay y fut écrasée par les forces dix fois supérieures des Prussiens, le 4 août 1870. — L'arr. a 5 cant., 83 comm. et 53.470 h.

Jean de Witt.

WITIKIND [*vi-ti-kin*], héros saxon, vaincu par Charlemagne (785); m. en 807.

WITT [*vit'*] (Corneille *de*), homme d'Etat hollandais, né à Dordrecht (1623-1672); — Son frère JEAN, né à Dordrecht, grand pensionnaire de Hollande, l'un des plus illustres hommes d'Etat de ce pays, adversaire de la maison d'Orange, célèbre par ses vertus républicaines (1625-1672). — Les deux frères furent tués à La Haye, dans une émeute provoquée par le parti orangiste, au moment de l'invasion de la Hollande par les armées de Louis XIV.

Corneille de Witt.

WITTELSBACH, famille allemande, qui régna en Bavière depuis le XIIe siècle jusqu'en 1918.

WITTEN, v. d'Allemagne (Prusse), près de la Ruhr; 37.400 h.

WITTENBERG, v. de la Prusse (prov. de Saxe), sur l'Elbe; 22.400 h. Eglise de l'ancienne Université, à la porte de laquelle Luther afficha, le 31 octobre 1517, ses propositions fameuses contre les indulgences.

WITTENBERGE, v. d'Allemagne (Prusse), sur l'Elbe; 24.300 h.

WITTGENSTEIN (Louis, *prince de*), feld-maréchal russe, né à Perceiaslav, d'origine prussienne. Il se signala à Leipzig et pendant la campagne de France en 1814 (1769-1843).

WLOCLAWEK, v. de Pologne, gouv. de Varsovie, près de la Vistule; 40.000 h. Porcelaines.

WŒRTH [*veurt'*], v. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 1.000 h. Le 6 août 1870, bataille de Wœrth, dite aussi bataille de Reichshoffen. (V. ce mot.)

WOËVRE, plateau de la Lorraine, au pied et à l'E. des Hauts-de-Meuse. Théâtre de deux batailles entre Français et Allemands, en 1915 et en 1918.

WOLF [*volf*] (Jean-Chrétien), mathématicien et philosophe allemand, né à Breslau (1679-1754).

WOLF (Auguste), philosophe et érudit allemand, né en Saxe. Après l'abbé d'Aubignac, il essaya de montrer, dans ses *Prolégomènes*, que l'*Iliade* et l'*Odyssée* avaient été constitués par la juxtaposition de morceaux épiques d'époques différentes (1759-1824).

WOLFE (James), général anglais, né à Westerham. Il vint à bout, au Canada, de l'héroïque résistance de Montcalm; tous deux périrent dans la même bataille, sous les murs de Québec (1727-1759).

WOLFENBUTTEL, v. d'Allemagne (Brunswick); 18.000 h.

WOLLASTON (William Hyde), savant physicien et chimiste anglais (1766-1826).

WOLOWSKI (Raymond-Louis), économiste et homme politique français, né Varsovie (1810-1876).

WOLSELEY [*ou-ol-se-lé*], feld-maréchal anglais, né près de Dublin (1833-1913). Il s'est distingué en Guinée, dans le Zoulouland et en Egypte.

WOLSEY (Thomas), cardinal anglais, archevêque d'York et ministre du roi Henri VIII (1471-1530).

WOLVERHAMPTON, v. d'Angleterre (comté de Stafford); 102.000 h. Coutellerie et quincaillerie.

WOOLWICH [*ou-oul-ouitch'*], v. d'Angleterre (comté de Kent), sur la Tamise; 140.000 h. Arsenal de la marine. Faubourg de Londres.

WORCESTER [*ou-or-sès-tèr*], v. d'Angleterre, ch.-l. de comté; 48.000 h.; sur la Severn. Charles II y fut battu par Cromwell en 1651. — Le comté a 405.000 h.

WORCESTER, v. des Etats-Unis (Massachusetts); 179.000 h.

WORDSWORTH (William), poète anglais, né à Cockermouth (1770-1850). Chef de l'école lakiste.

WORMHOUDT, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur l'Yser; 3.110 h.

WORMS [*vormss*], v. d'Allemagne (Hesse), sur le Rhin; 44.000 h., où se tint, en 1521 une diète qui mit Luther au ban de l'empire.

WOTAN. V. ODIN.

WOUWERMAN [*vou-vèr*] (Philips), peintre hollandais, né à Haarlem. Il excellait à représenter des chasses, des chevaux, des cours d'auberge; ses tableaux, souvent de petite dimension, mais toujours très soignés, brillent par la transparence des ciels, par la correction, la finesse et le coloris (1619-1668).

Wouwermann.

WRANGEL [*vran-ghèl'*] (Charles-Gustave), général suédois, maréchal du royaume. Il prit une part glorieuse à la guerre de Trente ans et aux expéditions du règne de Charles X (1613-1676).

WREDE (Charles, *prince de*), général bavarois, né à Heidelberg, battu à Hanau par Napoléon Ier (1767-1838).

WREN (Christopher), mathématicien et architecte anglais, né à East Knoyle (1692-1723). Il dirigea la construction de Saint-Paul.

WUNDT (Guillaume), psychologue et physiologiste allemand, né à Neckarau (1832-1920).

WURMSER [*sèr*] (Sigismond *de*), général autrichien, né à Strasbourg, battu à Castiglione par Bonaparte qui l'obligea bientôt à capituler dans Mantoue (1724-1797).

WURTEMBERG [*vur-tin-bèr*], Etat libre de l'Allemagne ; capit. *Stuttgart ;* 19.507 kil. c. ; 2.518.000 h. (*Wurtembergeois*). Sol montagneux, couvert par le Jura de Souabe, baigné par le Neckar et ses affluents. Sol fertile : céréales, vignobles ; filatures, papeteries, industries du fer et du bois.

WURTZ, chimiste français, un des créateurs de la théorie atomique, né à Strasbourg (1817-1884).

WURTZBOURG [*vurtz'-bour*], v. de Bavière, ch.-l. de la basse Franconie, sur le Main ; 86.000 h.

WURZEN, v. d'Allemagne (Saxe), sur la Mulde ; 17.200 h. Filatures, papeterie, ébénisterie.

WYCHERLEY (William), auteur dramatique anglais, né à Clive (1640-1716).

WYNANTS ou **WIJNANTS** (Jean), peintre paysagiste hollandais, né à Haarlem (1600-1679).

WYOMING, l'un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 194.000 h. Capit. *Cheyenne ;* 11.300 h.

WYSS (Rodolphe), littérateur suisse, auteur du *Robinson suisse* (1781-1830).

XAINTRAILLES ou **SAINTRAILLES** (Jean POTON *de*), gentilhomme gascon, vaillant capitaine de Charles VII, ami de La Hire et compagnon de Jeanne d'Arc ; m. en 1461.

XANTHE ou **XANTHOS** [*toss*], fleuve de l'Anatolie méridionale, en Lycie, qui se jette dans la Méditerranée ; 130 kil.

XANTHIPPE, général athénien, père de Périclès, vainqueur des Perses à Mycale (479 av. J.-C.).

XANTHIPPE, femme de Socrate, connue pour son humeur acariâtre.

XENIL ou **JENIL** (*le*), riv. d'Espagne, affluent du Guadalquivir (r. dr.). Il passe à Grenade et à Ecija ; 243 kil.

Xénophon.

XÉNOCRATE, philosophe grec, né à Chalcédoine, disciple de Platon dont il s'efforça de concilier les doctrines avec le pythagorisme (406-314 av. J.-C.).

XÉNOPHANE, philosophe grec, fondateur de l'école d'Elée, né à Colophon, vers la fin du VIe siècle av. J.-C. ; auteur d'un poème sur *la Nature des choses*, dont nous possédons quelques fragments.

XÉNOPHON, illustre historien, philosophe et général athénien, un des élèves préférés de Socrate. Après s'être distingué dans la guerre du Péloponèse, il dirigea la retraite des Dix-Mille. Plus tard, il combattit à Coronée contre ses concitoyens qui l'avaient banni et ne rappelèrent cette sentence que vingt ans plus tard. Il est l'auteur de l'*Anabase*, de la *Cyropédie*, des *Dits mémorables de Socrate*, des *Helléniques*, etc. Esprit curieux et ingénieux, bon témoin des choses de son temps, écrivain simple, élégant et spirituel ; né entre 430 et 425 ; m. vers 352 av. J.-C.

XÉRÈS, JERÈS ou **JEREZ** [*lé*], v. d'Espagne (Andalousie) ; 67.000 h. Célèbre par ses vins. Alcazar et murailles du temps des Maures.

XERTIGNY, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur l'Amerey ; 3.205 h. Ch. de f. E.

XERXÈS (en perse **KHSHAYARSHA**) **Ier,** roi de Perse de 485 à 465 av. J.-C., fils de Darius Ier. Après avoir soumis l'Egypte révoltée, il reprit contre la Grèce les projets de son père, envahit l'Attique et ruina Athènes ; mais il fut vaincu à Salamine et dut regagner l'Asie en fugitif. — XERXÈS II, fils d'Artaxerxès, roi de Perse en 425, assassiné la même année par son frère Sogdianos.

XIMÉNÈS [*ki-mé-nèss*]. V. JIMÉNÈS.

XINGU [*chin'-ghou*] (*le*), riv. du Brésil, tributaire de l'Amazone (riv. dr.) ; 2.100 kil.

XUCAR ou **JUCAR,** fl. d'Espagne, qui se jette dans la Méditerranée ; 500 kil.

XYLANDER (Wilhelm HOLTZMANN, dit), philologue allemand, né à Augsbourg (1532-1596).

YAGHISTAN, région de l'Asie centrale, entre l'Inde et le nord-est de l'Afghanistan ; 300.000 h., partagés entre plusieurs petites républiques.

YAKOUTES. V. IAKOUTES.

YAKOUTSK. V. IAKOURSK.

YALOU (*le*), fleuve de l'Asie septentrionale, qui sépare la Chine de la Corée ; 600 kil. Sur ses bords, en 1904, défaite des Russes par les Japonais.

YAMAGATA (Aritomo), maréchal et homme d'Etat japonais, né à Siosiou (1840-1922).

YANAON, un des Etablissements français de l'Inde, sur la côte de Coromandel ; 4.680 h.

YANG-TSÉ-KIANG ou **FLEUVE BLEU** (*le*), fleuve de la Chine, né dans le Tibet. Il traverse la Chine centrale, au milieu d'une véritable rue de villes, où une partie de la population vit sur des bateaux ancrés au bord du fleuve ; c'est un des plus grands cours d'eau du monde ; 4.930 kil.

YANKEES [*kiz*], nom ironique donné aux habitants des Etats-Unis par les Anglais, par imitation de la manière dont les Indiens prononçaient le mot *English* (Anglais).

YAPURA ou **JAPURA** (*le*), riv. du Brésil, affl. de l'Amazone ; 2.800 kil.

YARKAND, v. du Turkestan chinois, sur la riv. Yarkand-Daria (1.700 kil.) ; 60.000 h.

YARMOUTH, v. d'Angleterre (comté de Norfolk) ; 60.700 h. Port sur la mer du Nord.

YÉCLA, v. d'Espagne (Murcie) ; 25.000 h. Vins.

YÉDO. V. TOKIO.

YELLOWSTONE, rivière des Etats-Unis, affluent du Missouri, longue de 1.600 kil. Elle naît dans

le célèbre Parc national du Yellowstone (Wyoming), aux grottes et aux geysers célèbres.

YÉMEN [*mèn*] ou *Arabie Heureuse*, royaume du sud-ouest de la péninsule Arabique, le long de la mer Rouge. Sous l'influence anglaise.

YENNE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur le Rhône ; 2.080 h. (*Yennois*).

YERSIN (Alexandre), médecin français, né à Morges (Suisse) en 1863 ; découvrit le bacille de la peste.

YERVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 1.220 h.

YÉSO, grande île du Japon ; 2.359.000 h. V. princ. *Matsmaï* et *Hakodaté*.

YEU (*île d'*), île de la côte française de l'Atlantique (Vendée) ; 3.800 h. ; elle forme le canton de l'Ile-d'Yeu (v. ce mot). [On écrit à tort *île Dieu*.]

YEZD, v. de Perse, sur le Mehriz ; 45.000 h.

YÉZIDIS, peuple de la Mésopotamie et du Kurdistan, surnommé *les Eteigneurs de lampes* et *les Adorateurs du diable*. Leur culte est un singulier mélange de toutes les religions.

YOKOHAMA, v. et port du Japon, île de Nippon ; 422.000 h. Un des ports ouverts aux étrangers. Dévasté par un séisme en 1923.

YOKOSUKA, v. du Japon, port dans l'île de Nippon ; 89.900 h. Détruit par un seisme en septembre 1923.

YONNE, riv. de France, qui prend sa source au mont Beuvron (Nièvre), et se jette dans la Seine à Montereau, après un cours de 293 kil. Elle arrose Clamecy, Auxerre, Joigny, Sens.

YONNE (*dép. de l'*), dép. formé du Sénonais et de parties de la Champagne, de l'Orléanais et de la Bourgogne ; préf. *Auxerre* ; s.-préf. : *Avallon*, *Joigny*, *Sens*, *Tonnerre* ; 5 arr., 37 cant., 486 comm., 273.130 h. (*Yonnais* ou *Icaunais*). 5e corps d'armée ; cour d'appel de Paris ; archevêché à Sens. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

YORK, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté, sur l'Ouse ; 84.000 h. — Le comté a 4.098.000 h. et se divise en *York-Est* (ou *East-Riding*), *York-Ouest* (ou *West-Riding*), et *York-Nord* (ou *North-Riding*).

YORK, branche de la maison royale des Plantagenets, qui eut pour tige Edmond de Langley, duc d'York, cinquième fils d'Edouard III. Elle disputa le trône aux Lancastres (*guerre des Deux-Roses*), fournit trois rois à l'Angleterre (Edouard IV, Edouard V, Richard III) et fut supplantée par les Tudors. Citons encore parmi ses représentants RICHARD, duc d'York, qui joua un rôle politique important sous le règne de Henri VI (1441-1460). — Depuis le XVIe siècle, le titre de *duc d'York* fut habituellement donné aux seconds fils des rois d'Angleterre. Mentionnons : FRÉDÉRIC, duc d'York, né à Windsor, général anglais, fils de George III, battu par les Français à Hondschoote (1793), à Boxtel, à Tourcoing (1794), à Berghem, à Kastricum et Alkmaer, où le général Brune le força à capituler [1799] (1763-1827).

YORK, v. des Etats-Unis, Pensylvanie ; 47.500 h.

YORKTOWN, village des Etats unis d'Amérique, où, en 1781, Washington et le maréchal de Rochambeau cernèrent et firent prisonniers lord Cornwallis et son armée ; 300 h.

YOUGOSLAVIE ou **ROYAUME DES SERBES-CROATES-SLOVÈNES**, royaume de l'Europe méridionale, comprenant tout l'ancien royaume de Serbie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, une partie des côtes de la Dalmatie et quelques districts de la Hongrie méridionale, ainsi que la Croatie ; 245.300 kil. carr. et 11.722.000 h. (*Yougoslaves*). Etat surtout agricole. Ce nouveau royaume a été constitué après la Grande Guerre de 1914-1918. Cap. *Belgrade*.

YOUKON. V. YUKON.

YOUNG (Edouard), poète anglais, né à Apsham (1681-1765) auteur de poésies sombres et mélancoliques (*les Nuits*).

YOUNG (Arthur), économiste et agronome anglais, né à Londres (1741-1820).

YOUNGSTOWN, v. des Etats-Unis (Ohio), sur le Mahoning ; 132.000 h. Métallurgie.

YOUSOUF (Joseph VANTINI, dit), général français, d'origine italienne. Né à l'île d'Elbe (1810-1866). Il eut une grande part à la conquête de l'Algérie.

Armes de la Yougoslavie.

YPRES, v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 17.500 h. (*Yprois*). Dentelles ; industrie active. La ville sans cesse attaquée par les Allemands de 1914 à 1918, fut l'enjeu de quatre batailles où les Anglais les repoussèrent ; elle a été dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918).

YPSILANTI (Constantin), homme d'Etat grec, né à Constantinople (1760-1816) ; — Son frère DÉMÉTRIUS, patriote grec, se distingua pendant la guerre de l'Indépendance hellénique (1793-1832).

Ed. Young.

YRIARTE ou mieux **IRIARTE** (Thomas *de*), poète espagnol, auteur de *Fables littéraires* (1750-1791).

YS, cité légendaire bretonne, qui aurait été engloutie par les flots au IVe ou Ve siècle.

YSER [*zèr*], fl. côtier de Belgique, qui prend sa source en France et se jette dans la mer du Nord ;

86 kil. Après une bataille sanglante (oct.-nov. 1914) livrée sur les rives de l'Yser, les troupes françaises, belges et anglaises y arrêtèrent les troupes allemandes et maintinrent toujours, pendant la Grande Guerre, une Belgique libre en face de la Belgique envahie.

YSSEL, riv. des Pays-Bas, tributaire du Zuydersée ; 146 kil. C'est un bras du Rhin.

YSSELMONDE, île des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), vis-à-vis de Rotterdam ; 40.000 h.

YSSINGEAUX [*ji*], ch.-l. d'arr. (Haute-Loire), à 25 kil. du Puy ; 6.860 h. Rubans, dentelles. — L'arr. a 6 cant., 43 comm., 80.460 h.

YSTRADY FODWG, v. de Grande-Bretagne (pays de Galles) ; 162.000 h. Charbon.

YUCATAN, presqu'île de l'Amérique australe, séparant le golfe du Mexique de la mer des Antilles. — Un des Etats du Mexique, formé par la presqu'île homonyme ; 310.000 h. (*Yucatèques*). Capit. *Merida*.

YUKON ou **YOUCON,** fleuve de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Il donne son nom à une division administrative de l'Alaska.

YUN-NAN ou **YUNANN,** prov. de la Chine, au N. du Tonkin ; 9.839.000 h. Ch.-l. *Yunnan-Fou* ; 200.000 h.

YUSTE (SAN GERONIMO DE), célèbre monastère d'Espagne (Estrémadure, prov. de Cacérès), qui servit de retraite à Charles-Quint dans ses dernières années.

YVERDON, v. du cant. de Vaud (Suisse) ; 8.800 h. Sur le lac de Neuchâtel.

YVES (*saint*), évêque de Chartres (1040-1116). Fête le 28 mai.

Yves (*Mon frère*), roman de P. Loti ; étude émue et pénétrante de la vie du marin (1883).

YVETOT [*to*], ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure) ; ch. de f. Et. ; à 36 kil. N.-O. de Rouen, 7.010 h. (*Yvetotais*). Grains ; moutons ; fabrication de toiles, calicots, velours de coton. Les possesseurs du *franc-alleu* d'Yvetot ont porté le titre de roi du XIVe au XVIe siècle. — L'arr. a 10 cant., 168 comm., 79.270 h.

YVON (Adolphe), peintre militaire français, né à Eschwiller (Moselle). Ses œuvres sont pleines de vie et de mouvement : *le Maréchal Ney à la retraite de Russie, l'Assaut de Malakof, Solférino*, etc. (1817-1893).

Z

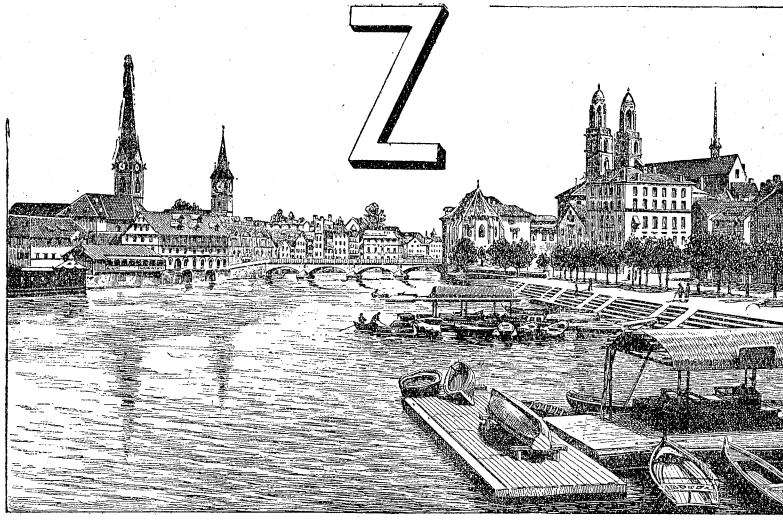

ZURICH.

ZAANDAM, v. des Pays-Bas. V. SAARDAM.

ZAATCHA, oasis voisine de Biskra (dép. de Constantine). Elle soutint en 1849 un siège mémorable contre les Français et fut enlevée d'assaut par le général Herbillon et le colonel Canrobert.

ZAB (*monts du*), nom donné dans l'Algérie méridionale, sur les confins du Sahara, à la rangée de collines qui dominent l'oued Djedi : 500 à 700 mètres d'altitude.

ZAB (*le Grand* et *le Petit*), nom de deux rivières de la Mésopotamie, affluents du Tigre ; environ 450 kil. chacune : puissantes crues.

ZABORZE, v. d'Allemagne, Prusse, en Silésie ; 25.000 h. Métallurgie.

ZABULON, fils de Jacob (*Bible*) ; — une des douze tribus de la Palestine, à l'O. du lac de Tibériade.

ZACATECAS, v. du Mexique, ch.-l. d'Etat : 25.900 h. Métallurgie de l'argent et du cuivre. — L'Etat, qui tire son nom de la population mexicaine primitive des *Zacatèques* (apparentés aux Aztèques) a 480.000 h.

ZACCONE (Pierre), romancier fr., né à Douai, auteur de : *le Roi de la Basoche*, *les Zouaves*, etc. (1817-1895).

ZACHARIE [*ka-ri*], le onzième des petits prophètes.

ZACHARIE, prêtre juif, époux de sainte Elisabeth et père de saint Jean-Baptiste.

ZACHARIE (*saint*), pape de 741 à 752. Il donna la couronne de France à Pépin le Bref. — Second évêque de Vienne en Dauphiné, martyr sous Trajan. Fête le 26 mai.

ZACHÉE [*ché*] (*saint*), évêque de Jérusalem m. vers 116. Fête le 23 août.

ZACHÉE, Juif et chef des publicains de Jéricho au temps du Christ. Il donna la moitié de ses biens aux pauvres et évangélisa, dit-on, la Provence (Ier s.).

Zadig ou *la Destinée*, ouvrage philosophique de Voltaire. Zadig, vertueux et savant, traverse des vicissitudes sans nombre et reçoit d'abord les plus étranges salaires de son intelligence et de sa vertu, puis il devient roi. L'auteur se propose de démontrer ainsi que le hasard et l'absurdité gouvernent la société des hommes.

ZAFFARINES, petites îles sur la côte méditerranéenne du Maroc ; à l'Espagne.

ZAFRANBOLI, v. de la Turquie (Anatolie) ; 27.000 h. Fabrication d'étoffes, commerce de safran.

ZAGAZIG, v. d'Egypte (Basse-Egypte) ; 41.000 h. Céréales : filatures de soie, étoffes.

ZAGREB (ancienn. *Agram*), ville du royaume des Serbes, Croates et Slovènes ; capit. de la Croatie, sur la Save, affl. du Danube ; 108.000 h. Université.

ZAÏRE, autre nom du fleuve Congo.

Zaïre, tragédie de Voltaire (1732), inspirée par l'*Othello* de Shakespeare, et dont quelques vers sont cités souvent sous forme plaisante :

> Des chevaliers français tel est le caractère.
> Soutiens-moi, Châtillon.
> Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur.

ZALEUCUS, philosophe et législateur de la ville de Locres, en Italie (VIIe s. av. J.-C.).

ZAMA, site de l'Afrique du Nord ancienne, où Scipion l'Africain vainquit Annibal (202 av. J.-C.).

ZAMBÈZE (*le*), fleuve, de l'Afrique australe, venant du plateau de Lounda. Il se jette dans le canal de Mozambique, après un cours semé de rapides et de chutes dont les plus importantes sont les *chutes de Victoria ;* 2.660 kil. Donne son nom à la vaste région dite *Zambézie*.

ZAMET (Sébastien), financier italien, né à Lucques. De simple cordonnier, il parvint par son habileté à la fortune des plus riches banquiers ; il vécut dans l'intimité de Henri IV et des grands du royaume.

C'est au mariage d'un de ses enfants qu'il prononça un mot célèbre. Comme on lui demandait ses titres : « Qualifiez-moi, dit-il, seigneur des dix-sept cent mille écus. » Cette saillie a été reproduite par Destouches dans sa comédie *le Glorieux* (1549-1614).

ZAMORA, v. d'Espagne (Léon), ch.-l. de prov., sur le Douro ; 17.000 h. Cathédrale du XIIe siècle. — La prov. de Zamora a 267.000 h.

ZAMORA, v. du Mexique (Michoacan) ; 15.000 h.

ZAMOYSKI (Jean Sarius), grand chancelier de Pologne, sous les règnes d'Etienne Bathori et de Sigismond III Wasa (1541-1605).

Zampa ou **la Fiancée de marbre**, opéra-comique en trois actes, de Herold. Livret habile et dramatique de Mélesville ; musique de premier ordre, tour à tour poétique et passionnée (1831).

ZAMPIERI [*pi-é*]. V. DOMINIQUIN (*le*).

ZANESVILLE [*nès-vi-le*], v. des Etats-Unis (Ohio), sur le Muskingum ; 29.000 h. Métallurgie, papeteries, filatures.

ZANGUEBAR (*côte de*), contrée de l'Afrique orientale, longeant l'océan Indien, partagée entre les deux pays du Tanganyika (sous mandat britann.) et du Kenia (colonie angl.).

ZANGWILL (Israël), romancier anglais, surnommé *le Dickens juif*, né à Londres en 1864.

ZANTE, XANTE, ZAKYNTHOS ou **ZACYNTHE,** île de la Grèce, sur les côtes de la Morée; 39.000 h. Capit. *Zante;* 11.000 h. V. forte, sur la côte orientale de l'île.

ZANZIBAR, île de l'océan Indien, près de la côte de Zanguebar; 113.000 h. (*Zanzibarites*). Capit. *Zanzibar;* 35.000 h. — Le sultanat de Zanzibar est placé sous le protectorat de l'Angleterre depuis 1890 et comprend les deux îles de Zanzibar et de Pemba (en tout 196.000 h.).

ZAPOLYA ou **ZAPOLY,** noble famille de Hongrie. Deux de ses membres devinrent rois sous les noms de Jean Ier (1487-1540) et de Jean II (1540-1571).

ZAPOROGUES, Cosaques de l'Ukraine, révoltés sous Mazeppa et transplantés par Catherine II sur les bords du Kouban (mer d'Azov).

ZARA, v. d'Italie, anc. capit. de la Dalmatie, port sur l'Adriatique; 36.600 h. (*Zarétins*).

ZAUNSKA WOLA, v. de Pologne, gouv. de Lods; 25.000 h. Draps.

ZAWRIERCIE, v. de Pologne, gouv. de Kielce, sur la Warta; 28.700 h.

ZÉA, anc. *Céos,* l'une des Cyclades.

ZEDLITZ (Joseph-Chrétien *de*), poète autrichien, né à Johannisberg (1770-1862), auteur de la *Revue nocturne.*

ZEEBRUGGE, port de Bruges, sur la mer du Nord, créé de toutes pièces entre 1895 et 1907 et relié à Bruges par un canal de 12 kilom. Ce fut, pendant la Grande Guerre, un repaire de sous-marins allemands et une base d'opérations maritimes contre l'Angleterre.

ZEILAH ou **ZEILA,** v. de l'Afrique orientale (Somalie anglaise), sur la côte du golfe d'Aden; 15.000 h.

ZEIST, v. des Pays-Bas (prov. d'Utrecht); 17.700 h. Cultures admirables.

ZEÏTOUN (*golfe de*), anc. golfe *Maliaque* (mer Egée).

ZEITZ, v. d'Allemagne, Prusse, présid. de Merseburg; 32.000 h.

ZÉLANDE, prov. des Pays-Bas, presque entièrement composée d'îles, à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse; 243.000 h. (*Zélandais*). Ch.-l. *Middelburg.*

ZÉLANDE (*Nouvelle-*), groupe de deux îles anglaises de l'Océanie, séparées entre elles par le détroit de Cook; 268.264 kil. carr.; 1.218.000 h. (*Néo-Zélandais*). Capit. *Wellington.* C'est à peu près l'antipode de la France.

ZÉLE, v. de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut; 14.500 h.

ZELLER [*zèl-lèr*] (Jules-Sylvain), historien français, né à Paris, auteur d'ouvrages sur l'*Italie,* l'*Allemagne, le Moyen Age* (1819-1900); — Son fils, BERTHOLD, historien, né à Rennes, auteur d'ouvrages sur *Henri IV, Marie de Médicis, Louis XIII,* etc. (1848-1899).

ZEMOUN (n. serbe). V. SEMLIN.

ZEMZEM (*zèm-zèm*), puits situé dans l'enceinte du temple de La Mecque. (C'est celui, d'après la tradition, que Jéhovah fit jaillir pour Agar et Ismaël.)

Zend-Avesta. V. MAZDÉISME (*Part. langue*).

ZENO (Carlo), amiral vénitien, né en 1338, m. en 1418; — Ses deux frères, NICOLO (m. en 1396) et ANTONIO (m. en 1406), explorateurs, s'avancèrent dans les mers du Nord jusqu'au Groenland.

Zénon.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre, femme du roi Odénath, vaincue et réduite en captivité par Aurélien en 273. Pendant la courte période de son règne, Palmyre fut comme la capitale de l'Orient.

ZÉNON d'Elée, philosophe grec, né à Elée entre 490 et 485 av. J.-C., disciple de Parménide et auteur des arguments restés célèbres de *la flèche qui vole* et d'*Achille et la Tortue,* au moyen desquels il niait la réalité du mouvement.

ZÉNON, philosophe grec, fondateur du stoïcisme, né à Citium (fin du IVe s. av. J.-C.).

ZÉNON l'Isaurien, empereur d'Orient de 474 à 491.

ZENTA, v. de Yougoslavie, Serbie, sur la Theiss; 30.700 h. Victoire du prince Eugène en 1697.

ZÉPHIRIN (*saint*), pape de 203 à 218. Fête le 16 juill.

ZÉPHYR ou **ZÉPHIRE,** nom du vent d'ouest, dans la mythologie grecque, et qui a passé dans la langue pour désigner un vent doux et léger.

ZERBST, v. d'Allemagne (Etat d'Anhalt); 18.500 h. Machines, brasseries.

ZERMATT, v. de Suisse (Valais), au pied des massifs du mont Rose, du Cervin et du Weisshorn; 725 h. Station d'été fréquentée.

ZÉTHOS, roi légendaire de Thèbes, fils de Zeus et d'Antiope. Il aida Amphion, son frère, à se venger de Dircé et à bâtir la ville de Thèbes.

ZEUS, nom grec de Jupiter.

ZEUXIS [*ksiss*], peintre grec, un des artistes les plus illustres du monde antique (464-398 av. J.-C.).

ZIBAN (*les*), groupe d'oasis algériennes de la région de Biskra (prov. de Constantine), au pied de l'Aurès. Puissantes sources.

ZICAVO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1.540 h.

ZICHY (Eugène *de*), homme politique et explorateur hongrois, né à Zichyfalva en 1837.

ZIEGLER [*zi-gler*] (Claude), peintre français, né à Londres (1804-1856).

ZIEM (Félix), peintre français, né à Beaune (1821-1911), interprète lumineux de Venise.

ZIERIKZÉE, v. des Pays-Bas (Zélande); 6.800 h. Port dans l'île de Schouwen.

ZIETEN (Jean, *comte*), feld-maréchal prussien. Il se distingua à Leipzig et à Waterloo (1770-1838).

ZIMMERMANN (Albert), médecin et philosophe suisse, médecin de Frédéric II (1728-1795).

ZIMMERMANN (Pierre), compositeur français, né à Paris, auteur de méthodes de piano (1785-1853).

ZINDER [*dèr*], v. de l'Afrique-Occidentale française, ch.-l. du Territoire du Niger; 5.850 h. Petit Etat vassal du Bornou; 10.000 h. Marché de sel, d'armes. Palmiers. — Le Territoire a 1.080.000 h.

ZINGARELLI (Nicolas-Antoine), musicien italien, né à Naples (1752-1837).

ZIPH. *Géogr. anc.* Désert de la Palestine, près de la mer Morte.

ZITTAU, v. d'Allemagne, Saxe, sur la Mandau; 35.900 h. Métallurgie, étoffes.

ZIZIM ou **DJEM,** prince ottoman célèbre par ses aventures et ses malheurs, fils de Mahomet II et frère de Bajazet II; m. en 1495.

Jean Zizka.

ZIZKA de Trocnow (Jean), le héros national de la Bohême; chef militaire des hussites, né en 1370, m. en 1424.

ZNAÏM (en tchèque *Znojmo*), v. de Tchécoslovaquie, en Moravie; 21.000 h. Terre à porcelaine. Marmont y battit les Autrichiens en 1809.

ZOBÉIDAH, épouse du calife abbasside Haroun-al-Raschid; m. en 831. Son nom figure dans les *Mille et une Nuits.*

ZOÏLE, critique envieux d'Homère (IVe s. av. J.-C.), qui a rendu son nom ridiculement célèbre par l'amertume et l'injustice de ses censures contre le chantre d'Achille. Ce nom est resté synonyme de critique envieux et partial; on l'oppose à celui d'*Aristarque,* grammairien célèbre de l'école d'Alexandrie, qui soumit l'*Iliade* et l'*Odyssée* à la critique la plus sévère, mais la plus impartiale.

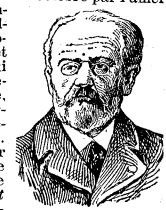
Zola.

ZOLA (Emile), romancier français, né à Paris, chef de l'école naturaliste. Auteur de la série des *Rougon-Macquart* (v. ce mot), des *Contes à Ninon,* de *Thérèse Raquin,* etc. Conceptions scientifiques souvent discutables, mais composition toujours puissante, style imagé, souvent lyrique, talent exceptionnel dans la peinture chaude et vivante des ensembles (1840-1902).

Zollverein (*le*), association douanière des Etats allemands, formée en 1834, et qui fut le prélude de la formation de l'unité allemande.

ZOMBOR, v. de Yougoslavie, en Bacska ; 31 300 h. Magnaneries ; céréales, bétail.

ZONARAS (Jean), chroniqueur byzantin du XIIe siècle. Son *Manuel d'histoire universelle* s'arrête à l'an 1118.

ZOPYRE, satrape perse, célèbre par son dévouement envers Darius Ier. Il se coupa le nez et les oreilles pour s'introduire dans une place assiégée par le grand roi et persuada aux habitants que Darius était l'auteur de ce cruel traitement ; leur ayant inspiré confiance, il livra aux Perses les deux portes dont on lui avait laissé la garde.

ZORN (Anders), peintre et graveur suédois, né à Mora (1860-1920). Ses eaux-fortes sont d'un art heurté et violent.

ZOROASTRE ou mieux **ZARATHOUSTRA,** personnage de l'ancien monde, à qui les écrivains classiques attribuent la fondation de la religion des mages ou mazdéisme. On ignore absolument si Zoroastre vécut réellement, ou si son nom est simplement celui d'un personnage mythique.

ZOROBABEL, prince de la maison de David, qui ramena les Juifs dans leur pays, après l'édit de Cyrus au VIe s. av. J.-C.

ZORRILLA y Moral (José), poète espagnol, né à Valladolid, auteur de poésies et de drames remarquables, où revivent les anciennes traditions de l'Espagne (1817-1893).

ZORRILLA (Ruiz), homme d'Etat espagnol, né à Osma, chef du parti républicain (1834-1895).

ZOSIME, historien grec du Ve siècle ; auteur d'une *Histoire nouvelle* bien informée et correctement écrite.

ZOSIME (*saint*), pape de 417 à 418. Fête le 26 décembre.

ZOUBOV (*prince*), le dernier des favoris de Catherine II. Il contribua au renversement et à la mort de Paul Ier (1767-1817).

ZOULLA, v. de la côte africaine de la mer Rouge, sur la *baie de Zoulla* ou *d'Afar ;* 2.000 h. La France en revendique la possession. C'est l'ancienne *Adulis.*

ZOULOULAND (*Terre* ou *pays des Zoulous*), région de l'Afrique australe, sur le littoral de l'océan Indien, peuplée par la tribu cafre des Zoulous. Superf. environ 20.000 kil. carr. ; pop. approximative de 200.000 h. (*Zoulous*). A l'Angleterre.

ZOULOUS, peuplade cafre du sud de l'Afrique

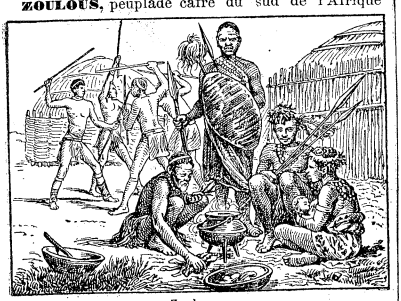

Zoulous

dans le Zoulouland. Les Zoulous sont les plus beaux et les plus énergiques de tous les Cafres. Ils ont longtemps résisté aux Anglais ; et c'est dans une expédition de ceux-ci au Zoulouland que périt le prince Louis fils, de Napoléon III. En 1887, tout le pays des Zoulous fut placé sous le protectorat anglais.

ZUCCHI [*ki*] ou **Del Zucca** (Jacopo), peintre italien, né à Florence (1541-1590) ; — Son frère, FRANCESCO, fut un peintre de fleurs et de fruits remarquable ; m. en 1620.

ZUG (*lac de*), lac de Suisse, entre les cantons de Zug, de Lucerne et de Schwyz ; 18 kil. de longueur ; larg. moyenne, 4.500 mètres.

ZUG, v. de Suisse, ch.-l. du canton de son nom, sur le lac de Zug ; 9.500 h. — Le cant. a 31.500 h. (*Zugois*).

ZULPICH, v. de Prusse rhénane, près de Cologne, regardée comme l'ancienne *Tolbiac ;* 2.100 h.

ZUMALACARREGUY (Tomaso), général espagnol, chef énergique et habile des Carlistes pendant la guerre civile de 1834 (1788-1835).

ZURAWNO, v. de Galicie, sur le Dniester ; 3.500 h. Vignobles, céréales. Jean Sobieski, avec 10.000 Polonais, y tint en échec pendant vingt-trois jours 90.000 Turcs et 130.000 Tartares, et obligea ses ennemis à un traité glorieux.

Zurbaran.

ZURBANO (Martin), général espagnol. Il se distingua dans la guerre de partisans pour le compte de Marie-Christine et, fait prisonnier, fut passé par les armes (1780-1845).

ZURBARAN (Francisco), peintre espagnol, né en Estrémadure, auteur de tableaux religieux d'une belle couleur, d'un réalisme hardi et puissant (1598-1662).

ZURICH (*lac de*), lac de Suisse, entre les cantons de Zurich, de Schwyz et de Saint-Gall ; 40 kil. de long. ; larg. moyenne, 3 kil.

ZURICH, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la Limmat ; 207.000 h. (*Zurichois*). Patrie de Gessner et de Lavater ; victoire de Masséna sur les Autrichiens et les Russes (1799) ; traité qui mit fin à la guerre d'Italie (1859). — Le cant. de Zurich a 538.000 h.

ZUTPHEN, v. des Pays-Bas (Gueldre), sur l'Yssel ; 18.700 h.

ZUYDERZÉE ou **MER DU SUD,** golfe des Pays-Bas, formé par la mer du Nord. Ce fut autrefois le lac *Flevo*, qu'un terrible raz de marée réunit à la mer en 1282. Les travaux d'asséchement ont été commencés en 1922. Sous le premier Empire, le Zuyderzée a donné son nom à un département français.

Zwingle.

ZWICKAU, v. d'Allemagne, Saxe, sur la Mulde ; 69.600 h. Filatures, métallurgie.

ZWINGLE [*zvin-gle*] (Ulric), réformateur suisse, né à Saint-Gall. Il fit abolir le célibat des prêtres et la messe et gagna une partie de la Suisse à sa doctrine. A sa mort, ses partisans se réunirent à ceux de Calvin et de Luther (1484-1531).

ZWOLLE, v. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. d'Overyssel, sur l'Yssel ; 35.600 h.

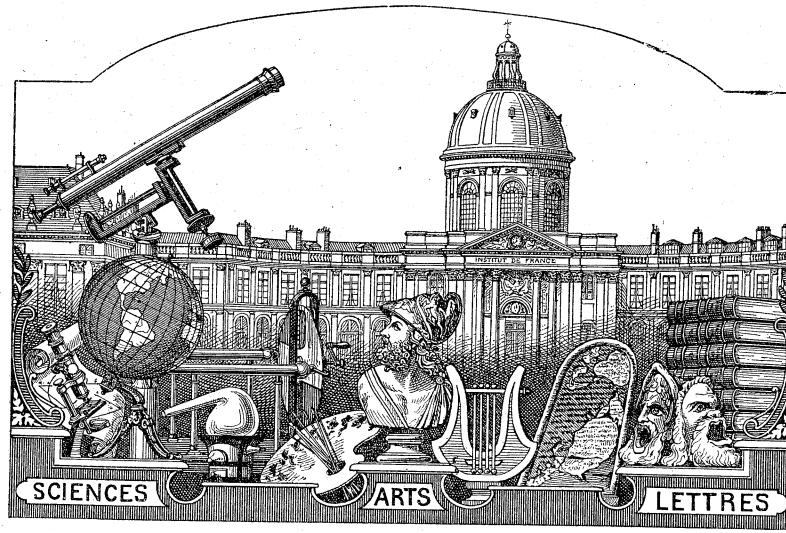

INSTITUT DE FRANCE

L'Institut se compose de cinq classes : l'*Académie française*, l'*Académie des Sciences*, l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, l'*Académie des Sciences morales et politiques* et l'*Académie des Beaux-Arts*.

Chaque Académie a son régime indépendant, c'est-à-dire que les candidats sont élus par les académiciens de la classe dont ils demandent à faire partie. L'Académie française se compose de 40 membres ; l'Académie des Sciences, de 72 membres ; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de 40 membres ; l'Académie des Sciences morales et politiques, de 40 membres ; l'Académie des Beaux-Arts, de 40 membres.

A l'exception de l'Académie française, les diverses classes de l'Institut comprennent un certain nombre d'académiciens libres, d'associés étrangers et de correspondants, tant français qu'étrangers.

Chaque année, des prix sont décernés par les Académies.

ACADÉMIE FRANÇAISE

(*40 membres*).

Barthou, Baudrillart (Mgr), Bazin, Bédier (J.), Bergson, Bertrand (Louis), Besnard (A.), Bordeaux (H.), Bourget, Bremond (H.), Brieux, Cambon (Jules), Chevrillon (A.), Clemenceau (G.), Curel (Fr. de), Donnay, Doumic (René), Estaunié (Ed.), Flers (R. de), Foch (Mal), Force (duc de la), Goyau (G.), Hanotaux, Henri-Robert, Joffre (Mal), Jonnart, Jullian (Camille), de La Gorce, Lavedan Lecomte (G.), Lyautey (Mal), Nolhac (P. de), Picard (E.), Poincaré (Raymond), Porto-Riche (G. de), Prévost (Marcel), Régnier (H. de), Richepin (Jean), Valéry (Paul), X***.

Secrétaire perpétuel : René Doumic.

ACADÉMIE DES SCIENCES

GÉOMÉTRIE (*6 membres*).

Appell, Borel, Goursat, Hadamard, Lebesgue, Painlevé.

MÉCANIQUE (*6 membres*).

Boussinesq, Kœnigs, Lecornu, Mesnager, Sebert, Vieille.

ASTRONOMIE (*6 membres*).

Andoyer, Baillaud, Bigourdan, Deslandres, Hamy, Puiseux.

GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION (*6 membres*).

Bourgeois (Gal), Ferrié (Gal), Fichot, vice-amiral Fournier, Lallemand (Ch.), X***

PHYSIQUE GÉNÉRALE (*6 membres*).

Berthelot (Daniel), Branly, Brillouin, Cotton, Perrin, Villard.

CHIMIE (*6 membres*).

Béhal, Bertrand (G.), Le Chatelier, Matignon (C.), Moureu, Urbain.

MINÉRALOGIE (*6 membres*).

Barrois, De Launay, Douvillé, Haug, Termier, Wallerant.

BOTANIQUE (*6 membres*).

Costantin, Dangeard, Guignard, Lecomte, Mangin, Molliard.

ÉCONOMIE RURALE (*6 membres*).

André (Gustave), Leclainche, Lindet, Roux Schlœsing (A.-Th.), Viala (P.).

ANATOMIE ET ZOOLOGIE (*6 membres*).

Bouvier, Gravier (Charles), F. Henneguy, Joubin (Louis), Marchal, Mesnil.

MÉDECINE ET CHIRURGIE (*6 membres*).

Arsonval (d'), Bazy (P.), Quénu, Richet, Vincent, Widal.

Secrétaires perpétuels :

Lacroix (pour les sciences physiques); Picard (pour les sciences mathématiques).

6 membres non résidents : Cosserat, Depéret, Flahault, Sabatier, X*** X***.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(*10 membres*).

Bémont (Ch.), Bénédite (G.), Brunot (F.), Cagnat, Chabot (abbé), Chatelain, Croiset (M.), Cuq (E.), Delaborde, Diehl (Ch.), Dussaud (R.), Enlart (C.), Foucart, Fougères, Glotz, Gœizer, Gsell, Haussoullier, Holleaux, Huart, Jeanroy, Jullian (C.), Langlois (V.), Lot (F.), Loth (J.), Male (Emile), Meillet (A.), Michon (E.), Monceaux, Omont, Pelliot, Pottier, Prou, Puech (A.), Reinach (S.), Scheil (P.), Schlumberger, Senart, Thomas (A.), Thureau-Dangin (Fr.).

Secrétaire perpétuel :

Cagnat (R.).

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PHILOSOPHIE (*8 membres*).

Bergson, Brunschwicg, Janet, Lalande, Leroy, Lévy-Bruhl, Sertillanges (abbé), Thamin.

MORALE (*8 membres*).

Bardoux (J.), Benoist (Ch.), Bourdeau, Chardon, Gauvain (A.), Rébelliau, Seillière, Strowski (F.).

LÉGISLATION (*8 membres*).

André (P.), Berthélemy, Dupuis, Lyon-Caen, Millerand (A.), Morizot-Thibault, Teissier, Weiss.

ÉCONOMIE POLITIQUE (*8 membres*).

Arnauné, Colson (Cl.), Deschamps (A.), Eichthal (E. d'), Georges-Lévy, Liesse (A.), Schelle (G.), Truchy (H.).

HISTOIRE (*8 membres*).

Bourgeois (E.), Fagniez, Lacour-Gayet, La Gorce (P. de), Pfister (Ch.), X***, X***, X***.

Secrétaire perpétuel : Lyon-Caen.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PEINTURE (*14 membres*).

Baschet, Besnard (Albert), Chabas, Dagnan-Bouveret, Déchenaud, Forain, Friant, Gervex, Humbert, E. Laurent, H. Martin, Maxence, Ménard (R.), Muenier, X***.

SCULPTURE (*8 membres*).

Allar (A.), Coutan, Dampt, Gardet, Injalbert, Lefebvre (H.), Puech (D.), Sicard.

ARCHITECTURE (*8 membres*).

Cordonnier, Deglane, Formigé, Girault, Laloux, Nénot, Pontremoli, Tournaire.

GRAVURE (*4 membres*).

Buland, Laguillermie, Patey, Sulpis.

MUSIQUE (*6 membres*).

Bruneau (A.), Charpentier, Hüe, Pierné, Rabaud (H.), X***

Secrétaire perpétuel :

Widor (C.).

Institut au 1er avril 1926.

LOIS CONSTITUTIONNELLES FRANÇAISES

POUVOIR EXÉCUTIF. — Le pouvoir exécutif est exercé par le *Président de la République* et par les *Ministres*. Elu pour sept ans par le Sénat et la Chambre des députés siégeant, à Versailles, comme *Assemblée nationale* (ou *Congrès*), le Président est rééligible. Il est irresponsable, sauf dans le cas de haute trahison. C'est pourquoi tous ses actes sont contresignés par un ou plusieurs ministres qui en acceptent la responsabilité devant le Parlement. La politique générale engage la responsabilité solidaire des ministres, dont la réunion est appelée *Conseil des ministres* ou *Conseil de cabinet*, suivant qu'elle est présidée par le chef de l'Etat ou par le président du Conseil.

Président de la République : GASTON **Doumergue,** élu le 13 juin 1924.

POUVOIR LEGISLATIF. — Il appartient, en France, au *Sénat* et à la *Chambre des députés ;* la *loi* résulte de l'accord des deux Assemblées.

Le *Senat* se compose de trois cents membres, âgés de quarante ans au moins et nommés au scrutin de liste, dans chaque département (ou colonie représentée au Parlement), par un collège électoral comprenant les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, et des délégués choisis par les conseils municipaux. Il est renouvelable par tiers tous les trois ans. Depuis 1884, les sénateurs *inamovibles* ont été supprimés par voie d'extinction.

La *Chambre des députés* sortie des élections de 1924 a été élue pour quatre ans, au scrutin de liste départemental, à raison d'un député par 75.000 habitants ; toute fraction supplémentaire donne droit à un député ; chaque département a droit à trois députés au moins. La Chambre se compose de 584 membres.

Toute liste doit comprendre autant de candidats qu'il y a de députés à élire dans la circonscription. Sont interdites les candidatures isolées, et l'on ne peut être candidat dans plus d'une circonscription.

Chaque électeur dispose d'autant de voix qu'il y a de députés à élire dans sa circonscription : il est libre d'emprunter des noms aux diverses listes en présence (*panachage*). Les sièges sont attribués d'après un système de transaction entre le principe majoritaire et le principe proportionnaliste. Sont proclamés d'abord les candidats qui ont obtenu la *majorité absolue ;* en second lieu, les candidats élus d'après le *quotient électoral ;* enfin, les candidats élus *à la plus forte moyenne.* On obtient le *quotient* en divisant le nombre des suffrages exprimés par celui des députés à élire dans la circonscription, et la *moyenne* en divisant par le nombre des candidats de la même liste le total des suffrages obtenus par cette liste. Chaque liste reçoit autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral. Si, ensuite, il reste encore des sièges, ils sont attribués à la liste qui présente la plus forte moyenne. Enfin, lorsque tous les sièges ont été répartis entre les listes par les procédures du quotient ou de la moyenne, ils sont attribués, dans chaque liste, aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages (au plus âgé, en cas d'égalité de voix).

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS

Président du Sénat : Justin de Selves.
Vice-présidents du Sénat : Hervey, Jeanneney, Lebrun (Albert), Peyronnet (Albert).

Président de la Chambre : Herriot.
Vice-présidents de la Chambre : Bouilloux-Lafont, Bouisson, Bouyssou, Brunet.

Ain. — 3 Sénateurs : *Eugène Chanal, Fouilloux, Messimy.* — 5 Députés : Blanc, Boccard, Fribourg, de Monicault, Nicollet.

Aisne. — 4 Sénateurs : *Chénebenoit, Ermant, de Lubersac, Roussel.* — 8 Députés : Accambray, Desjardins, Ferté, Forzy, Hauet, Marquigny, Rillart de Verneuil, Villemant.

Allier. — 3 Sénateurs : *Beaumont, Peyronnet* (Albert), *Régnier.* — 5 Députés : Boudet, Constans, Puechmaille, Lamoureux, Thivrier.

Alpes (Basses-). — 2 Sénateurs : *Honnorat, Perchot.* — 3 Députés : Baron, Gardiol, Michel.

Alpes (Hautes-). — 2 Sénateurs : *Cornand, Peytral.* — 3 Députés : Cluzel, Petsche, Rothschild (Maurice de).

Alpes-Maritimes. — 2 Sénateurs : *Raiberti*, X***. — 4 Députés : Barety, Grinda, Ossola, Ricolfi.

Ardèche. — 3 Sénateurs : *Chalamet, Cuminal, Roche.* — 4 Députés : Antériou, Astier, Duclaux-Monteil, Eldin.

Ardennes. — 3 Sénateurs : *Charpentier, Gérard, Hubert.* — 6 Députés : Bosquette, Courtehoux, Dunaime, Meunier, Petitfils, Philippoteaux.

Ariège. — 2 Sénateurs : *Perès, Reynald.* 3 Députés : Cazals, Lafagette, Laffont.

Aube. — 3 Sénateurs : *Castillard, Mony* (L.), *Renaudat.* — 3 Députés : Launay (de), Lesaché, Théveny.

Aude. — 3 Sénateurs : *Durand, Gauthier, Sarraut* (Maurice). — 4 Députés : Castel, Constans, Milhet, Pélissier.

Aveyron. — 3 Sénateurs : *Massabuau, Monsservin, Amédée-Vidal.* — 5 Députés : Balitrand, Borel, Coucoureux, Molinié, Raynaldy.

Belfort (Territoire de). — 1 Sénateur : *Thiéry* Laurent). — 2 Députés : Miellet, Tardieu.

Bouches-du-Rhône. — 4 Sénateurs : *Bergeon, Flaissières, Pasquet, Schrameck.* — 10 Députés : Bouisson, Cadenat, Canavelli, Girard, Gouin, Jean, Régis, Roux, Tasso, Vidal.

Calvados. — 3 Sénateurs : *Chéron* (Henry), *Harcourt* (comte d'), *Saint-Quentin* (de). — 6 Députés : Blaisot, Cautru, Engerand, Flandin, Gérard, Laniel.

Cantal. — 2 Sénateurs : *Cazals, François-Marsal.* — 3 Députés : Bastid, Fontanier, Trémoulière.

Charente. — 3 Sénateurs : *Hennessy* (James), *Limouzain-Laplanche, Mulac.* — 5 Députés : Carnot, Condé, Hennessy (Jean), Laroche-Joubert, Poitou-Duplessy.

Charente-Inférieure. — 4 Sénateurs : *Chapsal, Coyrard, Lauraine, Perreau.* — 6 Députés : Bertrand (W.), Hesse, Longuet (Th.), Palmade, Pouzet, Sclafer.

Cher. — 3 Sénateurs : *Breton, Maugre, Pajot.* — 5 Députés : Cornavin, Massé, Péraudin, Plaisant, Valude.

Corrèze. — 3 Sénateurs : *Faure, Jouvenel* (Henry de), *Labrousse.* — 4 Députés : Chammard (de), Lafarge, Queuille, Spinasse.

Corse. — 3 Sénateurs : *Doumer, Giordan, Sari.* — 4 Députés : Caïtucoli, Landry, Moro-Giafferi (de), Pietri.

Côte-d'Or. — 3 Sénateurs : *Chauveau, Jossot, Montenot.* — 5 Députés : Barabant, Camuzet, Charles (P.), Charlot, Vincent.

Côtes-du-Nord. — 5 Sénateurs : *Baudet, Kerguézec* (de), *Le Troadec, Mando, Servain.* — 8 Députés : Chappedelaine (de), Epivent, Gallou, Le Friec, Le Guen, Le Trocquer, Sérandour, Waron.

Creuse. — 3 Sénateurs : *Chagnaud, Grand, Judet.* — 4 Députés : Adenis, Benassy, Binet, Connevot.

Dordogne. — 4 Sénateurs : *Eymery, Guillier, La Batut* (de), *Sireyjol.* — 6 Députés : Bibie, Bonnet, Delbos, Faugère, Gadaud, Saumande.

Doubs. — 3 Sénateurs : *Japy, Moustier* (de), *Ordinaire.* — 5 Députés : Durand, Girod, Pernot, Perronne.

Drôme. — 3 Sénateurs : *Lisbonne, Perdrix, Valette.* — 4 Députés : Archimbaud, Escoffier, Escoulent, Nadi.

Eure. — 3 Sénateurs : *Hervey, Josse, Lefèvre.* — 4 Députés : Chauvin, Duval, Join-Lambert, Le Mire.

Eure-et-Loir. — 3 Sénateurs : *Bouvard, Lhopiteau, Villette-Gaté.* — 4 Députés : Peigné, Rodhain, Triballet, Viollette.

Finistère. — 5 Sénateurs : *Fenoux, Fortin, Lancien, Le Hars, Louppe.* — 11 Députés : Balanant, Bouilloux-Lafont, Daniélou, Goude, Henry, Inizan, Jadé, Le Bail, Masson, Simon, Trémintin.

Gard. — 3 Sénateurs : *Bruguier, Crémieux, Méjean.* — 6 Députés : Bazile, Bosc, Clarou, Compère-Morel, Hubert-Rouger, Ramel (F. de).

Garonne (Haute-). — 4 Sénateurs : *Blaignan* (R.), *Duchein, Feuga, Saint-Martin.* — 6 Députés : Auriol (H.), Auriol (V.), Bedouce, Ducos, Labatut, Rieux.

Gers. — 3 Sénateurs : *Gardey, Philip, Tournan.* — 3 Députés : Barthélemy, Naples, Sénac.

Gironde. — 5 Sénateurs : *Buhan, Calmel, Chastenet, Chaumet, Faure* (F.). — 11 Députés : Bergey, Cante, Capus (J.), Cauderon, Cayrel, Charoulet, Dellac, Dignac, Marquet, Picot, Teyssier.

Hérault. — 3 Sénateurs : *Pelisse, Reboul, Roustan.* — 6 Députés : Barthe, Caffort, Félix, Guilhaumon, Milhaud, Railhac.

Ille-et-Vilaine. — 5 SÉNATEURS : *Brager de La Ville-Moysan, Garnier, Jénouvrier, Lemarié, Porteu.* — 8 DÉPUTÉS : Ameline, Bret, La Riboisière (de), Le Douarec, Lefas, Marcille, Poussineau, Thuau.

Indre. — 3 SÉNATEURS : *Cosnier, Dauthy, Ratier* (A.). — 4 DÉPUTÉS : Bénazet, Dauthy (R), Fougère, Héliès.

Indre-et-Loire. — 3 SÉNATEURS : *Besnard* (R.), *Chautemps, Foucher.* — 5 DÉPUTÉS : Bernier, Brigault, Chautemps, Morin, Proust.

Isère. — 4 SÉNATEURS : *Brenier, Perrier* (L.), *Rajon, Vallier.* — 7 DÉPUTÉS : Bovier-Lapierre, Buisset, Chastanet, Dorly, Mistral, Ollier, Paganon.

Jura. — 3 SÉNATEURS : *Bérard* (Victor), *Brocard, Dumont* (Ch.). — 3 DÉPUTÉS : Berthod, Petitjean, Ponard.

Landes. — 3 SÉNATEURS : *Cadillhon, Daraignez, Milliès-Lacroix.* — 4 DÉPUTÉS : Bouyssou, Deyris, Lalanne, Lassalle.

Loir-et-Cher. — 3 SÉNATEURS : *Berger, Gauvin, Pichery.* — 4 DÉPUTÉS : Barillet, René-Chavagnes, Georges, Legros.

Loire. — 5 SÉNATEURS : *Delay, Drivet, Merlin, Morel* (Jean), *Soulié.* — 9 DÉPUTÉS : Bernachon, Durafour, Faure (Ferd.), Jouhannet, Lafont, Mandrillon, Reynaud, Robert, Serol.

Loire (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Martin-Binachon, Enjolras, Néron.* — 4 DÉPUTÉS : Boyer, Chauvin, Eynac, Roux.

Loire-Inférieure. — 5 SÉNATEURS : *Babin-Chevaye, Dion* (de), *Landemont* (de), *Montaigu* (de), *François-Saint-Maur.* — 9 DÉPUTÉS : Bellamy, Briand, Delaroche-Vernet, Ginoux-Defermon, Juigné (de), La Ferronnays (de), Le Cour-Grandmaison, Merlant, Sibille.

Loiret. — 3 SÉNATEURS : *Donon, Rabier, Roy.* — 5 DÉPUTÉS : Chevrier, Chollet, Dézarnaulds, Frot, Roux.

Lot. — 3 SÉNATEURS : *Fontanille, Loubet* (J.), *Monzie* (de). — 3 DÉPUTÉS : Bouat, Calmon, Malvy.

Lot-et-Garonne. — 3 SÉNATEURS : *Carrère, Laboulbène, Marraud.* — 4 DÉPUTÉS : Chaumié (E.), Fallières (André), Leygues (G.), Jean (Renaud).

Lozère. — 2 SÉNATEURS : *Daudé, Las Cases* (de). — 3 DÉPUTÉS : Bonnet de Paillerets, Bringer, Chambrun (de).

Maine-et-Loire. — 4 SÉNATEURS : *Blois* (de), *Delahaye* (D.), *Manceau* (A.), *Rougé* (de). — 7 DÉPUTÉS : Andigné (d'), Blachez, Bougère, Boyer, Grandmaison (de), Planchenault, Rabouin.

Manche. — 4 SÉNATEURS : *Damecour, Dudouyt, Gaudin de Villaine, Riotteau.* — 6 DÉPUTÉS : Boissel-Dombreval, Dior, Guérin, La Groudière (de), Le Moigne, Villault-Duchesnois.

Marne. — 3 SÉNATEURS : *Haudos, Merlin, Monfeuillard.* — 7 DÉPUTÉS : Déat, Jacquy, Lenoir, Marchandeau, Margaine, Mun (de), Poittevin.

Marne (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Cassez, Courtier, Humblot.* — 3 DÉPUTÉS : Dessein, Lévy-Alphandéry, Marin-Quillard.

Mayenne. — 3 SÉNATEURS : *Elva* (d'), *Jamin, Monti.* — 4 DÉPUTÉS : Chabrun, Duboys-Fresney, Dutreil, Montjou (Guy de).

Meurthe-et-Moselle. — 3 SÉNATEURS : *Lebrun, Michaut, Michel.* — 7 DÉPUTÉS : Ferry, (Désiré), Fringant, Marin, Mazerand, Petitier, Warren (de), Wendel (François de).

Meuse. — 3 SÉNATEURS : *Lecourtier, Pol-Chevalier, Poincaré* (R.). — 4 DÉPUTÉS : Didry, Maginot, Schleiter, Taton-Vassal.

Morbihan. — 4 SÉNATEURS : *Brard, Guillois, Lamy, Rio.* — 8 DÉPUTÉS : Bouligand, Cadic, Labes, Le Moyne, Marchais, Robic, Sevène, Violle.

Moselle. — 5 SÉNATEURS : *Berthier* (de), *Bompard, Hirschauer, de Marguerie, Stuhl.* — 8 DÉPUTÉS : François, Louis, Meyer, Moncelle, Paqué, Schuman, Sérot, Wendel (Guy de).

Nièvre. — 3 SÉNATEURS : *Gay, Magnien, Provost-Dumarchais.* — 4 DÉPUTÉS : Gamard, Fié, Locquin, Régnier.

Nord. — 8 SÉNATEURS : *Bersez, Davaine, Debierre, Dron, Hayez, Mahieu, Pasqual, Potié.* — 24 DÉPUTÉS : Barra, Beauvillain, Briffaut, Coppeaux, Couteaux, Crespel, Daniel-Vincent, Delesalle, Delourme, Desoblin, Des Rotours, Escoffier, Goniaux, Groussau, Lebas, Lefebvre (Fr.), Lemire, Loucheur, Macarez, Nicolle, Plet, Plichon, Saint-Venant, X***.

Oise. — 3 SÉNATEURS : *Delpierre, Langlois, Noël.* — 6 DÉPUTÉS : Bouteille, Fournier-Sarlovèze, Paisant, Schmidt, Uhry, Vasseux.

Orne. — 3 SÉNATEURS : *Fleury* (P.), *Leneveu, Oriot.* — 4 DÉPUTÉS : Audiffret-Pasquier (d'), Dariac, Ludre (de), Roulleaux-Dugage.

Pas-de-Calais. — 5 SÉNATEURS : *Bachelet, Elby, Farjon, Jonnart, Théret.* — 14 DÉPUTÉS : Abrami, Basly, Bernard, Berquet, Boulanger, Cadot, Couhé, Evrard, Ferrand, Lefebvre du Prey, Maës, Morel (Victor), Saint-Just (de), Salmon.

Puy-de-Dôme. — 4 SÉNATEURS : *Bony-Cisternes, Clementel, Gomot, Sabaterie.* — 7 DÉPUTÉS : Chassaing, Huguet, Marrou, Paulin, Reynouard, Varenne, X***.

Pyrénées (Basses-). — 3 SÉNATEURS : *Barthou* (Louis), *Catalogne, Le Barillier.* — 6 DÉPUTÉS : Bérard (Léon), Castagnet, Champetier de Ribes, Garat, Lamazou-Betbèder, Ybarnégaray.

Pyrénées (Hautes-). — 2 SÉNATEURS : *Dupuy* (Paul), *Noguès.* — 3 DÉPUTÉS : Fould, Nogaro, X***.

Pyrénées-Orientales. — 2 SÉNATEURS : *Pams, Vilar.* — 3 DÉPUTÉS : Dalbiez, Payra, Rameil.

Rhin (Bas-). — 5 SÉNATEURS : *Delsor, Diehotl-Weber, Eccard, Taufflieb* (gal), *Weiller* (L.). — 9 DÉPUTÉS : Altorffer, Frey, Hueber, Muller, Oberkirch, Peirotes, Seltz, Walter, Weill.

Rhin (Haut-). — 4 SÉNATEURS : *Bourgeois* (gal), *Geyauff, Helmer, Scheurer.* — 7 DÉPUTÉS : Bilger, Brom, Burger, Jourdain (Paul), Pfleger, Scheer, Silbermann.

Rhône. — 5 SÉNATEURS : *Bonnevay, Bussy, Coignet, Duquaire,* X***. — 13 DÉPUTÉS : Bender, Breton, Chazette, Darme, Février, Fillion, Gerboud, Godard, Herriot, Lambert, Moutet, Rognon, Vermare.

Saône (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Gras, Jeanneney, Marsot.* — 4 DÉPUTÉS : About, Causeret, Menthon (de), Morel (Paul).

Saône-et-Loire. — 5 SÉNATEURS : *Chopin, Duprey, Petitjean, Richard, Simyan.* — 8 DÉPUTÉS : Bonin, Bouveri, Faisant, Faure (P.) Maitre, Maupoil, Nouelle, Théo-Bretin.

Sarthe. — 3 SÉNATEURS : *Ajam, Caillaux, Lebert.* — 6 DÉPUTÉS : Barbin, Breteau, Dalmagne, Heuzé, Lainé, Montigny.

Savoie. — 3 SÉNATEURS : *Machet, Milan, Mollard.* — 3 DÉPUTÉS : Borrel, Carron, Falcoz.

Savoie (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Curral, David* (F.), *Gallet.* — 3 DÉPUTÉS : Antonelli, Dubois, Jacquier.

Seine. — 10 SÉNATEURS : *Berthelot* (A.), *Billiet, Dausset, Delonele* (Charles), *Lévy* (Raphaël-Georges), *Mascuraud, Millerand, Ranson, Steeg, Strauss.* — 56 DÉPUTÉS : Adam, Aubriot, Auffray, Auray (Ch.), Baranton, Baroux, Berthon, Bertrand (Ch.), Blum, Bokanowski, Bourlois, Brocard, Brunet, Bussat, Cachin, Chassaigne-Goyon, Clamamus, Doriot, Dejeante, Dubois (Louis), Duclos, Dupuy (P.), Duval-Arnould, Escudier, Evain, Fabry, Fournier, Garchery, Goy, Henriet, Héraud, Jaurès (amiral), Laporte, Laval, Lebouc̨, Le Corbeiller, Levasseur, Martin, Missoffe, Molinié, Muller (G.), Painlevé, Paté, Payer, Piquemal, Pinard, Poncet, (A.-F.), Poncet (P.), Puech, Robaglia, Rollin, Soulier Taittinger, Ternaux, Vaillant-Couturier, Voilin.

Seine-Inférieure. — 5 SÉNATEURS : *Boucteot, Brindeau, Pomereu* (de), *Quesnel, Rouland.* — 12 DÉPUTÉS : Ancel, Anquetil, Bignon, Bureau, Coty, Dubreuil, Gautier, Meyer, Peyroux, Rimbert, Thoumyre, Tilloy.

Seine-et-Marne. 3 SÉNATEURS : *Lugol, Menier* (Gaston), *Penancier.* — 5 DÉPUTÉS : Augé, Chaussy, Chazal, Dumesnil, Prevet.

Seine-et-Oise. — 4 SÉNATEURS : *Amiard, Berthoulat, Cornudet, Guesnier.* — 12 DÉPUTÉS : Amodru, Barbecot, Bizet, Bonnefous, Colrat, Dalimier, Franklin-Bouillon, Goust, Leredu, Marty, Périnard, Reibel.

Sèvres (Deux-). — 3 SÉNATEURS : *Brangier, Gentil, Héry.* — 5 DÉPUTÉS : Chacun, Demellier, Goirand, Jouffrault, Richard.

Somme. — 4 SÉNATEURS : *Jovelet, Klotz, Pierrin,* X***. — 7 DÉPUTÉS : Antoine, Dubois (Paul), Gonnet, Jourdain (Georges), Lecointe, Ternois, X***.

Tarn. — 3 SÉNATEURS : *Andrieu, Savary, Vieu* — 4 DÉPUTÉS : Morel, Paul-Boncour, Simon (H.), Sizaire.

Tarn-et-Garonne. — 2 SÉNATEURS : *Pottevin, Selves* (de). — 3 DÉPUTÉS : Capgras, Delthil, Puis.

Var. — 3 SÉNATEURS : *Fourment, Martin* (L.), *Renoult* (R.). — 5 DÉPUTÉS : Brémond, Carmagnolle, Reynaud, Renaudel.

Vaucluse. — 2 SÉNATEURS : *Serre, Tissier.* — 3 DÉPUTÉS : Daladier, Gros, Guichard.

Vendée. — 3 SÉNATEURS : *Fontaines* (de), *Lavrignais* (de), *Morand.* — 6 DÉPUTÉS : Baudry-d'Asson (de), Biré, Colins, Kervenoaël (de), Rochereau, Tinguy du Pouët (de).

Vienne. — 3 SÉNATEURS : *Albert, Duplantier, Poulle.* — 5 DÉPUTÉS : Boret, Hulin, Montjou (Edgar de), Péret (R.), Tranchand.

Vienne (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Betoulle, Mazurier, Trouvé.* — 5 DÉPUTÉS : Chauly, Parvy, Pressemane, Valière, X***.

Vosges. — 3 SÉNATEURS : *Alsace* (comte d'), *Fraylelle, Lederlin.* — 7 DÉPUTÉS : Amet, Lesseux (de), Madelin, Mathis, Picard, Verlot, X***.

Yonne. — 3 SÉNATEURS : *Bienvenu-Martin, Gaudaire, Hamelin.* — 4 DÉPUTÉS : Boully, Flandin (P.-E.), Perreau-Pradier, Régnier.

Alger. — 1 SÉNATEUR : *Duroux.* — 2 DÉPUTÉS : Fiori, Mallarmé.

Constantine. — 1 SÉNATEUR : *Cuttoli.* — 2 DÉPUTÉS : Morinaud, Thomson.

Oran. — 1 SÉNATEUR : *Gasser.* — 2 DÉPUTÉS : Petit, Roux-Freissineng.

La Guadeloupe. — 1 SÉNATEUR : *Bérenger.* — 2 DÉPUTÉS : Candace, François (Jean).

Guyane. — 1 DÉPUTÉ : Lautier.

Cochinchine. — 1 DÉPUTÉ : Outrey.

Inde française. — 1 SÉNATEUR : *Bluysen.* — 1 DÉPUTÉ : Angoulvant.

La Martinique. — 1 SÉNATEUR : *Lémery.* — 2 DÉPUTÉS : Delmont (Alcide), Sévère.

La Réunion. — 1 SÉNATEUR : *Auber.* — 2 DÉPUTÉS : Brunet, Gasparin.

Sénégal. — 1 DÉPUTÉ : Diagne.

Parlement au 1er avril 1926.

Imp. LAROUSSE, 1 à 9, rue d'Arcueil, Montrouge (Seine). — 4-26.